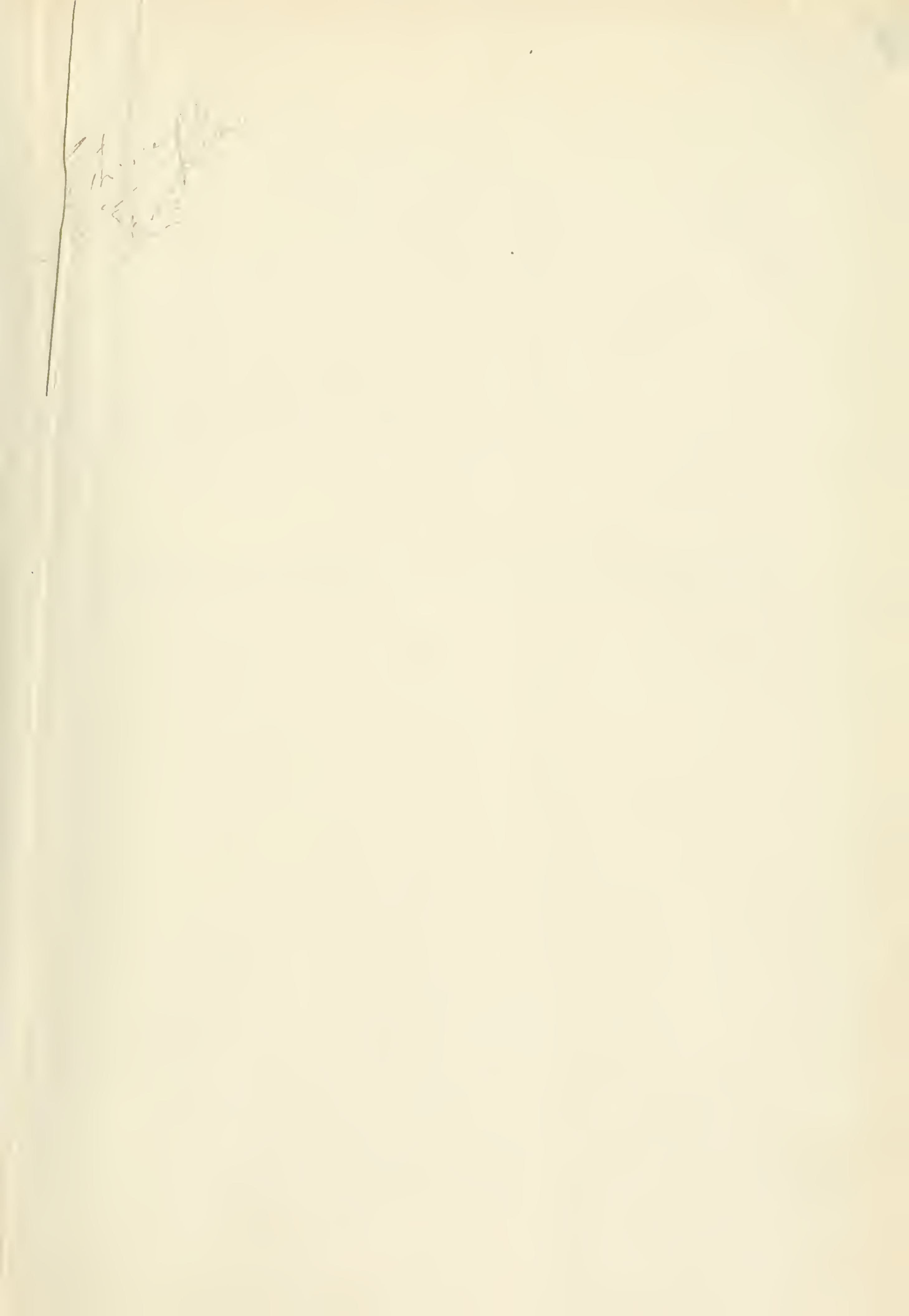


DICTIONNAIRE

DE

L'ACADÉMIE FRANÇAISE

TOME PREMIER

PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie

56, RUE JACOB, 56

INSTITUT DE FRANCE

DICTIONNAIRE

DE

L'ACADÉMIE FRANÇAISE

SEPTIÈME ÉDITION

DANS LAQUELLE ON A REPRODUIT POUR LA PREMIÈRE FOIS
LES PRÉFACES DES SIX ÉDITIONS PRÉCÉDENTES

TOME PREMIER

A — H

PARIS

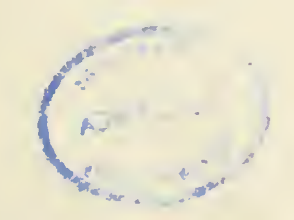
LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C[ie]

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE

56, RUE JACOB, 56

1879





PRÉFACE

DU DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

SEPTIÈME ÉDITION (1877).

L'Académie française comptait déjà deux siècles d'existence lorsqu'elle fit paraître, en 1835, la dernière édition de son dictionnaire. En effet, les lettres patentes qui l'instituent et lui donnent la forme qu'elle a encore aujourd'hui, signées de Louis XIII et visiblement dictées par le cardinal de Richelieu, sont du mois de janvier 1635. Le parlement, il est vrai, par des motifs peu dignes de sa gravité, en différa la vérification et l'enregistrement de deux années, malgré les ordres du roi et les pressantes instances du cardinal. L'arrêt d'enregistrement est du 10 juillet 1637, avec cette jalouse et un peu puérile restriction : *que ceux de ladite Académie ne connoîtront que de l'ornement, embellissement et augmentation de la langue françoise et des livres qui seront par eux faits, ou par autres personnes qui le désireront et voudront.* Mais déjà l'Académie se réunissait régulièrement, et, parmi les travaux que lui avait prescrits le cardinal, s'occupait, avant tout, d'un dictionnaire de la langue française : Vaugelas en fut le premier rédacteur.

Six éditions de ce dictionnaire ont paru dans cet espace de deux cents ans, la plus féconde et la plus glorieuse époque de notre littérature, toutes successivement corrigées, remaniées, refondues même quelquefois après de longues et de mûres délibérations, par des travailleurs d'un mérite souvent modeste, mais riches d'expérience et fins connaisseurs en fait de langue, auxquels s'adjoignaient plus fréquemment qu'on ne le pense, outre la Fontaine, le plus assidu des académiciens, un Corneille, un Boileau, un Racine, un Bossuet, et plus tard, les grands écrivains et les penseurs du dix-huitième siècle, Voltaire en tête, qui, de Ferney, avait toujours l'œil sur l'Académie.

La première édition s'était fait longtemps attendre, puisqu'elle ne fut publiée que cinquante-neuf ans après la fondation de l'Académie, en 1694. Le public s'impatientait un

peu de ce long retard ; les envieux et les médisants affectaient de répandre que ce fameux dictionnaire ne paraîtrait jamais, ou, pour le moins, qu'une génération s'éteindrait encore avant qu'on en vît le premier exemplaire. Furetière, exclu de l'Académie pour avoir enrichi son propre dictionnaire de ce qu'il avait pu dérober à celui de ses confrères, ne manquait pas de propager ce bruit, et supputait malignement ce que coûtait déjà au roi en jetons, ou comme nous dirions maintenant, en droits de présence, chacune des lettres ébauchées. Dans l'Académie même quelques-uns semblaient douter que l'œuvre arrivât jamais à un point de perfection qui permît d'en faire jouir le public. Plusieurs fois, en effet, le travail commencé, et déjà même imprimé en partie, avait été suspendu, puis repris et soumis à de nombreuses revisions : ceux-là seuls s'en étonneront qui ne savent pas ce qu'exige d'attention scrupuleuse, d'analyses fines et délicates, une pareille œuvre, la première fois surtout qu'on l'entreprend, et qu'un dictionnaire n'est pas autre chose qu'un exact et minutieux inventaire de toutes les idées ou nuances d'idées que représentent les mots dans leur emploi simple ou dans leur emploi composé, dans leur sens naturel ou dans le sens figuré, et que souvent, pour découvrir la signification précise du terme en apparence le plus ordinaire, il faut creuser l'esprit humain jusque dans ses dernières profondeurs.

L'édition de 1694, si elle ne ferma pas la bouche aux envieux et aux médisants (car quel est le dictionnaire qui ne donne pas prise par quelque côté à la critique, et même à une très juste critique ?), reçut pourtant du public le plus favorable accueil. Dédiée au roi Louis XIV, précédée d'une préface d'un style grave et simple, dans laquelle l'Académie expose brièvement les principes qu'elle a suivis, imprimée magnifiquement, mais dans le format in-folio, peu commode pour l'usage, elle prit immédiatement dans toutes les bibliothèques une place qu'elle n'a pas encore entièrement perdue, malgré tant d'éditions nouvelles. Les mots, au lieu de s'y succéder alphabétiquement et détachés les uns des autres, y sont rangés par racines ; disposition plus savante, plus agréable au lecteur curieux de connaître l'histoire généalogique des mots, et d'en suivre jusqu'à nos jours les générations successives, celle peut-être qu'il aurait fallu garder, si les dictionnaires avaient ce qui s'appelle des lecteurs, mais trop gênante malheureusement pour le commun du public, qui se fâche, en ouvrant le dictionnaire, s'il ne tombe pas tout de suite sur le mot qu'il cherche. Aussi la première réforme que l'Académie fit elle-même à son dictionnaire, dès la seconde édition, pour obéir sans doute à une réclamation générale, fut-elle de substituer à l'ordre par racines l'ordre purement alphabétique, qu'elle n'a jamais abandonné depuis.

Cette seconde édition, qui ne parut qu'en 1718, vingt-quatre ans après celle de 1694, on peut dire que l'Académie y avait mis courageusement la main au moment même où elle venait d'achever et de publier la première. A la vérité, le privilège excessif qu'elle avait obtenu de jouir seule pendant vingt ans du droit de publier, sous telle forme que bon lui semblerait, un dictionnaire de la langue française, lui faisait-il un devoir de se presser, et de ne pas faire attendre trop longtemps au public une édition plus complète et plus commode de ce dictionnaire, auquel on prétendait le réduire. A cet égard Furetière, il faut l'avouer, avait pleinement raison contre l'Académie dans ses spirituels et satiriques factums. Tout monopole est odieux, mais quelle singulière idée que celle de mettre en

monopole les mots d'une langue pour en faire une branche de commerce au profit exclusif d'un libraire chargé de faire imprimer et de vendre le dictionnaire officiel! Les mots d'une langue étant la propriété commune de ceux qui s'en servent, à leur fantaisie, pour parler ou pour écrire, le droit de recueillir ces mots et d'en former des dictionnaires est aussi le droit de tous, à la seule condition de ne pas prendre le travail d'autrui. Encore est-ce le cas d'appliquer cette sage maxime de Cicéron, qu'il ne faut pas être trop âpre à défendre son droit, et qu'il est souvent bon d'en abandonner quelque chose. Quel est l'auteur de dictionnaire qui ne se soit pas servi du dictionnaire de l'Académie française, et, par un juste retour, combien de fois l'Académie française, pour approcher le plus près possible de la perfection, n'a-t-elle pas fait son profit, sans plagiat, de tout ce qu'elle trouvait, dans les autres dictionnaires, de corrections indiquées, d'oublis réparés, de leçons précieuses? Parmi ces dictionnaires qui lui ont été si utiles, l'Académie se plaît à nommer ici celui d'un savant confrère, M. Littré. Elle avait trop souvent consulté et mis à contribution cet immense et unique travail pour ne pas en appeler l'auteur dans son sein.

Deux éditions suivirent d'assez près, dans le dix-huitième siècle, l'édition de 1718, avec peu de changements, il est vrai, tant cette dernière édition, sans rien innover quant aux principes, avait amélioré et complété l'œuvre des premiers académiciens, soit par l'addition de beaucoup de mots nouveaux et de locutions nouvelles, soit par un plus grand nombre d'exemples mieux choisis et mieux appropriés aux nuances d'idée qu'il s'agissait de faire sentir, soit enfin par des définitions plus exactes et plus claires. Déjà aussi dans la préface de cette édition de 1718, commencent à poindre les premiers signes d'un esprit nouveau. Le style en est plus spirituel, plus dégagé. Adressée au roi Louis XV, encore enfant, la dédicace, gracieuse et touchante dans sa forme, ne respire qu'amour de la paix et que sentiments d'humanité ; on croirait y entendre comme un écho affaibli de la voix de Fénelon dans le *Télémaque*, ou de Massillon dans le *Petit Carême*.

Les deux éditions qui parurent successivement après celle-ci, à vingt ans environ l'une de l'autre, les éditions de 1740 et de 1762, se bornent à reproduire à peu près textuellement la préface de 1718, et les deux dictionnaires ne se distinguent guère eux-mêmes du précédent que par un nombre toujours croissant de locutions et de mots empruntés aux sciences, et devenus trop familiers, peut-être, aux écrivains, qui affectaient d'en surcharger leur style, aux hommes bien élevés et aux femmes du monde qui les introduisaient jusque dans le langage commun de la conversation. Corneille et Pascal, Racine et Bossuet, la Fontaine, Molière, Fénelon, avaient porté la langue française à sa perfection. Montesquieu, Buffon, J.-J. Rousseau, Voltaire, sans en altérer le fond, en avaient tiré mille formes nouvelles et heureuses ; l'heure était venue peut-être, l'heure fatale, où l'on voudrait pouvoir dire au mouvement qui emporte et change tout, même en fait de langue : C'est assez.

De 1762 à l'époque où les Académies disparurent, avec la monarchie qui les avait fondées, sous la main implacable de la révolution, l'Académie française, fidèle à sa pacifique mission, n'avait pas cessé de préparer une cinquième édition de ce dictionnaire, toujours libéralement ouvert aux variations de l'usage, quoique toujours le même quant à l'esprit

et aux principes. Le travail était prêt et n'attendait plus que la main de l'imprimeur lorsque l'Académie succomba. Chose bien digne de remarque! la Convention, qui, elle aussi, représentait alors la France et pouvait dire : l'État, c'est moi! devait faire pour le vieux dictionnaire de l'Académie ce que Louis XIV avait fait pour le dictionnaire naissant. Par une loi du premier jour complémentaire de l'an III (17 septembre 1795), la Convention, aussitôt que le retour d'un peu d'ordre et de calme lui permit de penser à ces choses, en ordonna la réimpression avec les additions et corrections préparées.

C'est en exécution de cette loi que parut, en 1798, la cinquième édition du dictionnaire, précédée comme d'habitude d'une préface, mais d'une préface fortement empreinte de l'esprit du temps, pleine de prétention à la philosophie et à la profondeur, curieuse pourtant et encore bonne à lire, précisément parce qu'elle n'a rien de bien neuf ni de bien profond, et qu'elle ne reproduit guère, en ce qu'elle a de juste et de vrai, que les principes plus simplement exposés par les académiciens de 1694 et de 1718. N'ayant pu, d'ailleurs, passer sous les yeux de l'Académie, qui n'existait plus, et être soumise à son approbation, elle reste l'œuvre toute personnelle de celui qui l'a faite. La critique en serait ici superflue. Si l'auteur reproche, en style du temps, à l'ancienne Académie ce qu'il appelle ses complaisances et ses flatteries pour les rois, on le lui pardonne d'autant plus aisément qu'il ne ménage pas les siennes à la république d'alors, et que, sous ce couvert, cette concession faite aux circonstances, reprenant un ton qui semble lui être plus naturel, il comble d'éloges cette même Académie, et va jusqu'à lui attribuer une part principale dans la fondation des institutions républicaines et démocratiques. L'important est que, littérairement parlant, l'auteur demeure fidèle à l'esprit de l'ancien dictionnaire et ne rompt pas, sous ce rapport, avec la tradition. Révolutionnaire par le tour un peu déclamatoire de ses phrases, il ne l'est pas par le fond de ses idées sur la langue, et il faut lui en savoir gré. Pas de pires révolutions que celles qui renversent le langage et pervertissent jusqu'au sens naturel des mots! Il y a déjà bien des siècles qu'un ancien en a fait la remarque et l'a dit éloquemment (1). On trouve seulement, à la fin de cette édition du dictionnaire, un court appendice, qui appartient encore à l'auteur de la préface, et dans lequel on a réuni ou relégué quelques mots et quelques façons de parler issus de la révolution, et dont beaucoup n'étaient pas destinés à lui survivre.

L'édition de 1835, la dernière qui ait paru jusqu'ici, est encore dans les mains du public, qui s'en sert depuis quarante-deux ans. Plusieurs des membres de l'Académie actuelle sont les successeurs immédiats de ceux auxquels on la doit. Tout le monde sait que la savante et ingénieuse préface qui ouvre le dictionnaire, est l'œuvre de l'homme illustre que l'Académie avait alors pour secrétaire perpétuel, M. Villemain. L'Académie ne pouvait manquer de la reproduire à la tête de cette nouvelle édition. Qui aurait pu, en effet, se flatter de faire mieux, ou à quoi bon répéter, sous une forme moins agréable et moins parfaite, ce qui avait été si bien dit? Cette pensée conduisait naturellement à une autre. Pourquoi ne pas joindre à la préface de M. Villemain toutes les préfaces antérieures, et former de cet ensemble un curieux monument littéraire, une sorte d'histoire progressive de ce

(1) Thucydide.

dictionnaire, toujours refait et jamais achevé tant que la langue française sera une langue vivante?

Mais en se décidant, après examen, à cette réimpression, l'Académie y a vu quelque chose de plus encore qu'une simple satisfaction de curiosité. A travers les variations de goût, d'esprit et de langage que l'Académie, dans le cours de deux siècles, a dû constater, recueillir, quelquefois subir, et dont la trace reste nécessairement empreinte dans un dictionnaire qui se renouvelle et ne finit jamais, il y a un point sur lequel l'Académie n'a pas varié : l'idée que, dès l'origine, elle s'était faite du dictionnaire, l'objet qu'elle se proposait d'atteindre en le composant, les limites dans lesquelles elle entendait le renfermer, les principes, en un mot, règle fondamentale de son œuvre, et comme le moule dans lequel devait être jeté un travail destiné, à mesure qu'il se prolongerait, à être toujours nouveau quant aux détails, toujours le même quant à l'esprit et au but. Après deux siècles d'expérience on est en droit de l'affirmer aujourd'hui : C'est bien toujours le vieux dictionnaire de l'Académie qui se continue d'époque en époque, et sous toutes les dates, de Bossuet et de Racine à Voltaire, de Voltaire à Chateaubriand, de Richelieu à Louis XIV, de Louis XIV à la Convention, de la Convention jusqu'à nous; et lorsqu'on voit un corps qui a compté dans son sein, pendant le cours de deux cents ans, tant d'hommes de mérite et tant d'hommes illustres, s'attacher à la même tradition, persévérer dans les mêmes principes, n'est-il pas d'une certitude à peu près absolue que ces principes sont les plus sages et les meilleurs possibles, et que c'est par leur constante et religieuse application qu'il a été permis de considérer le dictionnaire de l'Académie comme le répertoire authentique de la langue française?

Or, ces règles et ces principes essentiels, il est facile de les résumer en quelques lignes, sans vouloir d'ailleurs en faire un code dont l'observation serait imposée aux dictionnaires de tous les genres, tous bons, tous utiles, et qui, ayant leur objet propre, peuvent très bien aussi avoir leurs lois particulières. Quelque libre, grâce au ciel, que soit aujourd'hui la concurrence en cette matière, le dictionnaire de l'Académie a toujours eu, néanmoins, et aura toujours une sorte de caractère officiel qui le distingue des autres et qu'il fallait, par cela même, définir dès le commencement, et restreindre dans ses justes bornes, de peur qu'un simple droit de patronage officieux ne prît, aux yeux du public, l'apparence d'une tyrannie ridicule.

Jamais donc l'Académie française, pas même celle qui était la fille directe du cardinal de Richelieu et la protégée de Louis XIV, n'a prétendu exercer sur la langue un droit de souveraineté et d'empire; jamais elle ne s'est arrogé un vain pouvoir législatif sur les mots qu'elle reçoit tout faits du public qui parle bien et des auteurs qui écrivent purement. Elle n'en crée pas de nouveaux à sa fantaisie; elle n'en bannit aucun de ceux qu'un usage reconnu et constant autorise: ce sont les propres termes de la préface de 1694. Il y a, il est vrai, un bon et un mauvais usage : c'est un fait que personne ne conteste. Les uns parlent et écrivent bien, les autres écrivent et parlent mal. Chaque profession a son jargon, chaque famille, et presque chaque individu, ce qu'avec un peu d'exagération on pourrait appeler son patois. En réalité, le bon usage est l'usage véritable puisque le mauvais n'est que la corruption de celui qui est bon. C'est donc au bon usage que s'arrête l'Académie,

soit qu'elle l'observe et le saisisse dans les conversations et dans le commerce ordinaire de la vie, soit qu'elle le constate et le prenne dans les livres : familier, populaire même, dans le premier cas; propre à tous les genres de style, depuis le plus élevé jusqu'au plus simple, dans le second.

A cette distinction fondamentale en succède une autre. L'Académie ne recueille et n'enregistre que les mots de la langue ordinaire et commune, de celle que tout le monde, ou presque tout le monde, entend, parle, écrit. Les mots qui appartiennent aux connaissances spéciales, quelles qu'elles soient, l'Académie les renvoie aux dictionnaires spéciaux. Son dictionnaire n'est ni un dictionnaire de science, d'art, et de métier; ni un dictionnaire de géographie, d'histoire, de mythologie. Les mots que l'Académie puise à ces sources sont ceux qu'un usage plus fréquent a introduits dans le langage commun, et dont le nombre augmente naturellement à mesure que les connaissances elles-mêmes se propagent et entrent dans le patrimoine de tous. La mythologie, l'histoire en fournissent beaucoup de ce genre, quelques-uns déjà de vieille date. Ainsi on dit *un Hercule* pour désigner un homme très fort : à ce titre, le mot Hercule entrera dans le dictionnaire. On dit *tomber de Charybde en Scylla* pour exprimer l'accident assez commun de ceux qui, voulant éviter un mal qui les menace, tombent dans un mal pire. Charybde et Scylla passeront des dictionnaires de mythologie dans le dictionnaire de l'Académie française. *Un Caton* est devenu le surnom commun de tous les hommes d'une vertu rigide, *un César* celui de tous les grands capitaines; César et Caton sont ainsi devenus des mots de la langue commune.

En ce qui concerne les termes propres aux sciences et aux diverses branches des arts et métiers, la question était plus délicate, ou semblait l'être. Quels termes ont plus besoin d'être expliqués et définis que ceux-là? Furetière, qui en avait fait la richesse particulière de son dictionnaire universel, reprochait vivement à l'Académie de ne leur avoir pas donné une entrée de droit dans le sien ; ils n'y figuraient effectivement, et ne figurent encore dans les éditions plus récentes, qu'après avoir reçu de l'usage commun leurs lettres de bourgeoisie. L'Académie de 1694 avait-elle eu tort de s'imposer cette limite? Le temps s'est chargé de la justifier, car ce sont précisément ces termes de science, tombés promptement en désuétude avec la science même d'alors, qui ont entraîné dans leur chute le dictionnaire de Furetière, tandis que, grâce à la prudente réserve de l'Académie, son dictionnaire, avec bien peu de changements, a pu suivre les progrès incessants de la science, et rester ouvert aux termes nouveaux qu'une science, qui ne s'arrête jamais, enfante et popularise tous les jours. Critique à part, qui ne sait combien la langue des sciences a changé de fois depuis deux cents ans, et combien elle change et varie encore au gré presque de tous ceux qui la parlent ou qui l'écrivent?

Les mots admis, la question était de les définir, ou d'en déterminer avec le plus de précision et de clarté possible la signification et la valeur, en les suivant depuis leur sens propre et naturel jusque dans leurs acceptions les plus variées; tâche de toutes la plus difficile et la plus ingrate, car de pareilles définitions, soit qu'on essaye de les faire avec de simples synonymes, c'est-à-dire avec des à peu près, soit qu'on les enferme dans de courtes phrases, demeurent toujours incomplètes par la force même des choses, quelque

soin qu'on y apporte. Il n'y a pas de synonymes à proprement parler; un terme n'est jamais l'équivalent absolu d'un autre terme : l'Académie en a constamment averti le public; et le sens des mots reçoit des mille emplois qu'on en fait, quelquefois de la manière seule dont on les prononce, tant de nuances différentes, qu'aucune définition ne saurait parvenir à les embrasser toutes.

C'est par des exemples nombreux et bien choisis que l'Académie, depuis qu'elle s'occupe du dictionnaire, s'est efforcée de remédier à cette nécessaire insuffisance des définitions. Les exemples, en plaçant successivement un mot sous tous ses jours, corrigent et rectifient ce que la définition a d'incertain et de trop vague dans ses termes généraux, et conduisent, en quelque sorte, naturellement l'esprit d'un sens au sens voisin par une gradation insensible. A un coup d'œil superficiel, on serait tenté de croire peut-être que l'Académie multiplie trop les exemples, tant ils semblent quelquefois différer peu les uns des autres; un examen plus attentif fait revenir vite de cette erreur. Les exemples sont la vraie richesse et la partie la plus utile du dictionnaire. C'est là qu'avec un peu de patience le lecteur est toujours sûr de trouver ce qu'il cherche, soit qu'il ait des doutes sur la justesse et la propriété d'un terme, soit que le sens même d'une expression lui échappe.

Cette question en amenait une autre sur laquelle les premiers académiciens avaient à se décider immédiatement, et qu'ils ont en effet résolue une fois pour toutes. L'Académie, ayant besoin de tant et de si divers exemples, devait-elle les imaginer et les faire elle-même, ou se contenter de les choisir et de les prendre dans les meilleurs auteurs et dans les livres les plus répandus? L'Académie de 1694 s'est arrêtée au premier parti, qu'ont toujours suivi ses successeurs, considérant, d'une part, que s'il fallait tirer les exemples des livres les plus en renom, les académiciens seraient souvent obligés de se citer eux-mêmes, *ce qui serait contraire à la modestie* : Corneille, Boileau, Racine et Bossuet étaient alors de l'Académie! et, de l'autre, qu'en faisant eux-mêmes les exemples, les rédacteurs du dictionnaire, uniquement préoccupés du soin de faire bien sentir la signification du mot, seraient plus sûrs de le placer à l'endroit où ce sens particulier se distinguerait le mieux.

Deux grandes difficultés restaient encore: l'une de déterminer quelle règle on observerait pour l'orthographe, question déjà très contestée en 1694 entre les novateurs d'alors et les rigides défenseurs des vieilles formes; l'autre de savoir si l'on essayerait d'indiquer la bonne prononciation des mots comme on en indiquait le bon choix et le bon usage.

Sur ces deux points encore la vieille Académie a posé, dès le commencement, des principes qui ont fait loi pour ses successeurs.

On n'apprend pas la prononciation dans un dictionnaire; on ne l'y apprendrait que mal, quelque peine qu'on se donnât pour la représenter aux yeux. Les signes propres manquent ordinairement pour l'exprimer, et les signes qu'on inventerait pour les remplacer seraient le plus souvent trompeurs. La bonne prononciation, c'est dans la compagnie des gens bien élevés, des honnêtes gens, comme on disait autrefois, qu'il faut s'y façonner et s'en faire une habitude. Quant aux étrangers, ils ne l'apprendront qu'en parlant

la langue dont ils veulent se rendre l'usage familier avec ceux qui la parlent de naissance et qui la parlent bien.

On a souvent proposé, il est vrai, et on proposait déjà en 1694, de régler l'orthographe sur la prononciation, tout au moins de la rapprocher de la prononciation le plus possible, d'en faire une sorte de prononciation sensible à l'œil. Rien de plus séduisant au premier aspect qu'une pareille idée ; rien de plus chimérique à un sérieux examen. Cette réforme radicale de l'orthographe, qui donc aurait le droit de l'imposer à tous, ou assez de crédit pour la faire universellement adopter? qui oserait se croire autorisé à porter un pareil trouble dans les habitudes de ceux qui lisent et qui écrivent? L'orthographe et la prononciation sont deux choses essentiellement distinctes ; elles n'ont ni la même origine ni le même but. L'orthographe est pour les yeux, la prononciation pour l'oreille. L'orthographe est la forme visible et durable des mots ; la prononciation n'en est que l'expression articulée, que l'accent qui varie selon les temps, les lieux et les personnes. L'orthographe conserve toujours un caractère et une physionomie de famille qui rattachent les mots à leur origine et les rappellent à leur vrai sens, que la prononciation ne tend que trop souvent à dénaturer et à corrompre. Une révolution d'orthographe serait toute une révolution littéraire ; nos plus grands écrivains n'y survivraient pas. C'est Bossuet qui l'a dit dans une note qu'il adressait à l'Académie précisément sur ce sujet de petite apparence, et de grande conséquence en réalité ; note précieuse qu'un savant chercheur (1) a récemment retrouvée et publiée, et qui tranche en quelques mots la question. « Il ne faut pas souffrir, dit Bossuet, une fausse règle qu'on a voulu introduire d'écrire « comme on prononce, parce qu'en voulant instruire les étrangers et leur faciliter la pro- « nonciation de notre langue, on la fait méconnaître aux Français mêmes..... On ne lit « point lettre à lettre, mais la figure entière du mot fait son impression tout ensemble sur « l'œil et sur l'esprit, de sorte que, quand cette figure est changée considérablement tout « à coup, les mots ont perdu les traits qui les rendent reconnaissables à la vue, et les yeux « ne sont pas contents. »

Que faire donc? S'obstiner immuablement dans la vieille orthographe, n'y admettre aucun changement, écrire, malgré tout le monde, *une debte, un debvoir?* autre excès que ne repousse pas moins le bon sens de Bossuet. Ici encore l'usage fera la loi, l'usage qui tend toujours à simplifier, et auquel il faut céder, mais lentement et comme à regret. *Suivre l'usage constant de ceux qui savent écrire,* telle est la règle que propose Bossuet ; et c'est conformément à cette règle que l'orthographe s'est modifiée peu à peu dans les éditions successives du dictionnaire, et que de nouvelles mais rares modifications ont encore été introduites dans celle qui paraît aujourd'hui.

Le dictionnaire de 1835, quoique soumis dans ses détails à une savante et complète revision, n'avait rien changé à l'ensemble des principes dont on vient de retracer le tableau ; le dictionnaire de 1877 n'y change rien non plus. L'Académie le déclare expressément : ce n'est pas un nouveau dictionnaire qu'elle a entendu faire et qu'elle publie, mais une nouvelle édition du dictionnaire traditionnel, avec toutes les corrections, il est

(1) M. Marty-Laveaux.

vrai, toutes les additions qu'elle a jugées nécessaires, ou qu'elle a crues bonnes et utiles. Un dictionnaire, on ne saurait trop le redire, n'est jamais une œuvre parfaite. Des oublis et des omissions, il y en a toujours. On en avait relevé dans le dictionnaire de 1835, on en relèvera dans celui-ci. Les mœurs et les habitudes se modifient; les arts et les sciences ont leurs glorieuses révolutions, la politique aussi a les siennes; depuis 1835 combien la face du monde n'a-t-elle pas changé sous l'influence de ces causes diverses, et comment la langue, à son tour, n'en aurait-elle pas été modifiée! Que de mots nouveaux ont dû être introduits pour exprimer tant de choses nouvelles!

Aussi dès l'année 1862, une proposition était-elle faite dans le sein de l'Académie pour mettre à l'étude une septième édition du dictionnaire de l'usage. Ajournée d'abord, reprise et ajournée plusieurs fois, l'Académie l'adoptait enfin en 1867. Une commission était nommée pour préparer le travail, et M. Prevost-Paradol, douloureux souvenir! était choisi pour être le rapporteur de cette commission. Au mois de janvier 1868, l'Académie ouvrait la discussion sur les épreuves de la première feuille; elle donnait le bon à tirer de la dernière au mois de mars 1877: c'est donc un travail de neuf ans que l'Académie présente au public; un travail qui a fixé toute son attention pendant cet espace de temps, et occupé de longues séances au milieu même des cruelles émotions de la guerre de 1870 et du siège de Paris.

Peu de mots suffiront pour faire connaître les avantages de cette septième édition. Comme pour l'édition précédente, l'impression en a été confiée à cette maison Didot, héritière des savantes traditions des Estienne, des Vascosan, des Plantin, et l'honneur de l'imprimerie française. C'est assez répondre de la correction du texte. Le nombre des pages semble à peu près le même dans l'édition de 1835 et dans celle-ci, ce qui n'empêche pas, si l'on veut compter les lignes, que la nouvelle édition n'en contienne vingt-huit mille de plus, et davantage peut-être, à raison de la hauteur plus considérable des pages. On est arrivé ainsi à une augmentation de cent trente pages environ, vaste espace ouvert, comme on le voit, aux additions de tous genres que l'Académie n'a pas marchandées à l'usage actuel, toutes les fois que cet usage lui a paru fondé en raison et destiné à survivre aux circonstances du moment. Le champ reste libre d'ailleurs, est-il nécessaire de le dire? aux créations du génie et du talent. La porte n'est jamais fermée aux expressions neuves et aux tours hardis qu'une inspiration heureuse peut tout à coup faire naître sous une main habile et savante. Tous les jours les mots anciens eux-mêmes reçoivent de l'art qui les combine et qui les rapproche une lumière ou une énergie nouvelle. On multiplierait à l'infini les dictionnaires, qu'une infinie liberté d'inventer et de produire n'en resterait pas moins à la chaleur de la composition et de la parole.

L'Académie, il est peut-être bon encore d'en prévenir le public, en prenant l'usage pour règle, n'entend pas le restreindre à l'usage du jour actuel, de l'heure présente, comme pouvaient le faire les contemporains de nos premiers classiques, lorsque la langue et la littérature ne faisaient que commencer à prendre une forme fixe. L'usage n'avait pas alors un passé solide; il en a un aujourd'hui dont il faut tenir compte. Un mot n'est pas mort parce que nous ne l'employons plus, s'il vit dans les œuvres d'un Molière, d'un la Fontaine, d'un Pascal, dans les lettres d'une madame de Sévigné, ou dans les mémoires

d'un Saint-Simon. Montesquieu, J.-J. Rousseau, Voltaire lui-même, en offrent que nous avons délaissés, mais qui n'en font pas moins partie des meilleures et des plus durables richesses de notre langue. L'usage, en un mot, tel que le comprend l'Académie, embrasse les trois grands siècles qui ont marqué notre littérature d'une si forte empreinte, le dix-septième, le dix-huitième et le nôtre. Combien de fois, depuis quelques années surtout, a-t-on vu un mot que l'on croyait vieilli et presque éteint, renaître plus jeune! On ne parlait plus guère, il y a soixante ans, que la langue de Voltaire. De nos jours, la langue du dix-septième siècle a repris une juste faveur; ceux mêmes qui ne l'écrivent pas, l'admirent. Dans beaucoup de cas l'injurieuse mention, *il a vieilli,* a été rayée dans le dictionnaire nouveau par justice et non par un puéril goût d'archaïsme.

Bien loin, d'ailleurs, de faire un mauvais accueil aux mots de création nouvelle, l'Académie leur a ouvert les portes toutes grandes, vérification faite de leurs titres, et n'en a pas introduit moins de deux mille deux cents dans son dictionnaire: mots de toute sorte, les uns appartenant à l'usage ordinaire et dont plusieurs n'ont été omis, sans doute, dans le dictionnaire de 1835 que par oubli, *inconvenance,* par exemple; les autres qui sont des termes nouveaux de philosophie, d'archéologie, de philologie, ou des expressions empruntées à l'économie politique, à l'industrie, à l'agriculture. La liste de ces mots, qu'une étude plus approfondie ou une connaissance plus généralement répandue des choses qu'ils expriment a fait passer dans le langage commun, serait longue. La politique aussi, on le pense bien, en a fourni beaucoup : *absolutisme, décentralisation, égalitaire, émeutier, fédéralisme, fédéraliste, humanitaire, socialisme,* et tant d'autres auxquels, non sans scrupule quelquefois, il a fallu reconnaître le droit au dictionnaire. Naturellement la part des sciences et des inventions nouvelles a été grande dans les deux mille mots ajoutés. Les chemins de fer, la navigation à vapeur, le télégraphe électrique ont fait irruption dans notre bon vieux français, avec leurs dénominations d'une forme souvent bizarre ou étrangère; force a été d'admettre : *un télégramme, un steamer, un tunnel, des tramways :* l'ombre de nos prédécesseurs a dû plus d'une fois en frémir. L'Académie a pris un soin tout particulier des mots de science, et s'est attachée à en donner des définitions aussi exactes que claires. Si elle y a réussi, comme elle a lieu de l'espérer, le mérite en reviendra à ceux de ses membres qu'elle a pris à son illustre sœur, l'Académie des sciences, laquelle sans doute voudra bien se reconnaître elle-même dans la rédaction de ces articles et n'y trouvera plus rien à redire.

L'Académie, il le fallait bien, a eu aussi ses sévérités. Parmi les mots de formation récente elle a exclu sans pitié ceux qui lui ont paru mal composés, contraires à l'analogie et au génie de la langue. Trop souvent on ne forge un mot nouveau que pour ne pas se donner la peine de chercher le mot ancien qui valait mieux. On ne crée un terme général et vague, qui s'applique à toutes les nuances d'une idée, que pour ne pas démêler la nuance dont il s'agit et lui appliquer le mot propre : c'est le cas, l'Académie l'a cru du moins, de ce terme qu'un fréquent et déjà long usage n'a pu cependant lui faire adopter, celui d'*actualité.* Peut-on dire *un vapeur* pour un bateau à vapeur? L'Académie ne l'a pas pensé. Si l'usage persiste, ce sera à l'Académie du siècle qui vient à voir ce qu'elle aura à faire. Il n'est pas probable qu'un tableau *réussi* trouve jamais grâce devant une Académie fran-

çaise : la faute de français blesse trop la grammaire et l'oreille; *réussir* n'a jamais été qu'un verbe neutre. On voit à peu près, par ces exemples, quel esprit a dirigé l'Académie dans le discernement qu'elle a fait du bon et du mauvais usage.

Outre les additions de mots nouveaux et de locutions nouvelles, mille changements ont été faits dans l'intérieur même des articles qu'il serait impossible d'énumérer ici. Des articles entiers ont été remaniés d'un bout à l'autre, les articles relatifs, par exemple, aux prépositions *A* et *De*. L'Académie, au contraire, a été très sobre de retranchements; trois cents mots, environ, ont disparu, et un nombre, il est vrai, plus grand de locutions tout à fait vieillies, de proverbes passés d'usage et qu'un tour spirituel et fin ne recommandait pas à l'indulgence des juges.

Peu de changements ont été apportés dans l'orthographe. S'il y a un point sur lequel l'Académie ait cru devoir garder une grande réserve, c'est celui-là. Les innovations qu'elle s'est permises se bornent, en général, aux retranchements de quelques lettres doubles, *consommance,* par exemple, qu'elle écrit par une seule *n, consonance*. Dans les mots tirés du grec, elle supprime presque toujours une des lettres étymologiques quand cette lettre ne se prononce pas; elle écrit : *phtisie, rythme,* et non *phthisie, rhythme*. L'accent aigu est remplacé par l'accent grave dans les mots : *piège, siège, collège,* et dans les mots analogues. L'accent grave prend aussi la place de l'ancien tréma dans les mots *poème, poète,* etc. Dans beaucoup de mots composés de deux autres que l'usage a réunis, le trait d'union a été supprimé comme désormais inutile.

La prononciation a peu occupé l'Académie. On ne la trouvera indiquée que dans un petit nombre de cas. L'Académie persiste à croire, avec ses prédécesseurs, que le seul moyen d'apprendre la bonne prononciation est d'écouter ceux qui prononcent bien et de s'habituer à prononcer comme eux.

On n'est entré dans ces détails, un peu longs peut-être, que pour faire voir combien l'Académie a eu à cœur de remplir dignement, à son tour, la mission que depuis deux siècles se sont passée de main en main ses illustres prédécesseurs, et au-dessus de laquelle ne se sont jamais crus les plus fameux mêmes d'entre eux! Ce n'est pourtant pas une œuvre bien glorieuse qu'un dictionnaire, surtout un dictionnaire fait en commun; c'est une œuvre éminemment utile, et d'autant plus méritoire sans doute qu'aucune gloire personnelle n'y est attachée. Tout ce que le dictionnaire de l'Académie pouvait faire de bien, il l'a fait. Il n'a pas, il est vrai, fixé la langue; fixer une langue, c'est impossible! Il l'a contenue, modérée, réglée dans ses changements. Il ne l'a pas polie dans le sens un peu despotique que le cardinal de Richelieu attachait à ce mot; les langues ne se polissent pas par contrainte et de vive force. De bonnes leçons et de bons exemples, c'est tout ce que l'on pouvait raisonnablement demander à l'Académie, et ce que l'Académie n'a jamais refusé. Il ne lui appartenait pas de traiter la langue en sujette; contre une pareille prétention la révolte eût été générale. L'Académie n'a fait qu'un dictionnaire, et un dictionnaire est le moins impérieux des maîtres; s'y soumet qui veut. S'il se fait obéir c'est en obéissant tout le premier, quoique avec mesure et discrétion. Il n'invente pas, il choisit; il cède beaucoup au public pour que le public lui cède quelque chose. Sans doute c'est à ce juste tempérament entre une complaisance qui livrerait tout à la fureur d'innover et une résistance

aveugle qui n'accorderait rien au cours inévitable des choses, que le dictionnaire de l'Académie a dû cette autorité, déjà vieille de deux siècles, qu'on ne lui conteste plus et qu'il conservera, on peut le croire, tant que l'Académie elle-même, la seule de nos anciennes institutions qui demeure debout au milieu de tant de ruines, ne changera pas de méthode et d'esprit.

Avant de finir, l'Académie se fait un plaisir de consigner ici les remerciements qu'elle doit au zélé et savant auxiliaire qui a tant aidé la commission du dictionnaire dans ses travaux préparatoires, M. Léo Joubert.

PRÉFACE

DU DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

PREMIÈRE ÉDITION 1694 (1).

Aprés que l'Académie Françoise eut esté establie par les Lettres Patentes du feu Roy, le Cardinal de Richelieu qui par les mesmes Lettres avoit esté nommé Protecteur et Chef de cette Compagnie, luy proposa de travailler premierement à un Dictionnaire de la Langue Françoise, et ensuite à une Grammaire, à une Rhetorique et à une Poëtique.

Elle a satisfait à la premiere de ses obligations par la composition du Dictionnaire qu'elle donne presentement au Public, en attendant qu'elle s'acquitte des autres.

L'utilité des Dictionnaires est universellement reconnuë. Tous ceux qui ont estudié les Langues Grecque et Latine, qui sont les sources de la nostre, n'ignorent pas le secours qu'on tire de ces sortes d'Ouvrages pour l'intelligence des Autheurs qui ont escrit en ces Langues, et pour se mettre soy-mesme en estat de les parler et de les escrire. C'est ce qui a engagé plusieurs sçavans hommes des derniers siécles à se faire une occupation serieuse de ranger sous un ordre methodique tous les mots et toutes les plus belles façons de parler de ces Langues, pour le soulagement de ceux qui s'y appliquent avec soin.

Le Dictionnaire de l'Académie ne sera pas moins utile, tant à l'esgard des Estrangers qui aiment nostre Langue, qu'à l'esgard des François mesmes qui sont quelquefois en peine de la veritable signification des mots, ou qui n'en connoissent pas le bel usage, et qui seront bien aises d'y trouver des esclaircissemens à leurs doutes. On peut dire aussi, que ce Dictionnaire a cet avantage sur tous les Dictionnaires de ces deux Langues celebres de l'Antiquité, que ceux que nous avons, n'ont point esté composez dans les bons siecles; Mais par des Modernes, ou par des Autheurs qui ont veritablement vescu durant qu'on parloit encore les Langues Grecque et Latine, mais non pas dans leur ancienne pureté. Nous n'avons point de Dictionnaires du siecle de Ciceron ni du siecle de Demosthene, et si nous en avions, il n'y a pas de doute qu'on en feroit beaucoup plus d'estat que des autres, parce qu'ils seroient considerez comme autant d'Originaux, et ceux qui auroient composé ces Dictionnaires, n'auroient point eu besoin de citer les Passages des autres Autheurs en preuve de leurs explications, puisque leur tesmoignage seul auroit fait authorité. Le Dictionnaire de l'Académie est de ce genre. Il a esté commencé et achevé dans le siecle le plus florissant de la Langue Françoise; Et c'est pour cela qu'il ne cite point, parce que plusieurs de nos plus celebres Orateurs et de nos plus grands Poëtes y ont travaillé, et qu'on a creu s'en devoir tenir à leurs sentimens.

(1) Nous reproduisons le texte de cette préface et des suivantes, tel qu'on le lit dans les éditions originales, ne nous étant permis aucun changement, aucune correction.

On dira peut-estre qu'on ne peut jamais s'asseurer qu'une Langue vivante soit parvenuë à sa derniere perfection; Mais ce n'a pas esté le sentiment de Ciceron, qui aprés avoir fait de longues reflexions sur cette matiere, n'a pas fait difficulté d'avancer que de son temps la Langue Latine estoit arrivée à un degré d'excellence où l'on ne pouvoit rien adjouster. Nous voyons qu'il ne s'est pas trompé, et peut-estre n'aura-t-on pas moins de raison de penser la mesme chose en faveur de la Langue Françoise, si l'on veut bien considerer la Gravité et la Variété de ses nombres, la juste cadence de ses Periodes, la douceur de sa Poësie, la regularité de ses Vers, l'harmonie de ses Rimes, et sur tout cette Construction directe, qui sans s'esloigner de l'ordre naturel des pensées, ne laisse pas de rencontrer toutes les delicatesses que l'art est capable d'y apporter. C'est dans cet estat où la Langue Françoise se trouve aujourd'huy qu'a esté composé ce Dictionnaire; et pour la representer dans ce mesme estat, l'Académie a jugé qu'elle ne devoit pas y mettre les vieux mots qui sont entierement hors d'usage, ni les termes des Arts et des Sciences qui entrent rarement dans le Discours; Elle s'est retranchée à la Langue commune, telle qu'elle est dans le commerce ordinaire des honnestes gens, et telle que les Orateurs et les Poëtes l'employent; Ce qui comprend tout ce qui peut servir à la noblesse et à l'Elegance du discours. Elle a donné la Definition de tous les mots communs de la Langue dont les Idées sont fort simples; et cela est beaucoup plus mal-aisé que de definir les mots des Arts et des Sciences dont les Idées sont fort composées; Car il est bien plus aisé, par exemple, de definir le mot de *Telescope,* qui est *une Lunette à voir de loin,* que de definir le mot de *voir;* Et l'on esprouve mesme en definissant ces termes des Arts et des Sciences, que la Definition est toujours plus claire que la chose definie; au lieu qu'en definissant les termes communs, la chose definie est toujours plus claire que la Definition. Ainsi quoy qu'Aristote ait fait une definition excellente quand il a defini l'homme *Animal Raisonnable,* il est constant neantmoins que le mot *Homme* nous represente mieux ce qu'il signifie que cette definition. On en peut dire autant de ces verbes *parler, marcher, estre,* et autres semblables, qui font mieux sentir par eux-mesmes ce qu'ils signifient, que toutes les definitions qu'on en peut faire. Cela donneroit peut-estre sujet de croire qu'inutilement l'Académie s'est donné la peine de chercher les definitions des termes simples, qu'on avouë estre toujours accompagnées d'obscurité; Mais quand on considerera qu'il n'y a presque point de mot dans la Langue qui ne reçoive differentes significations, et qu'il est impossible d'en donner des idées claires et distinctes, sans avoir estably quelle est la principale et quelles sont les autres, et en quoy elles different, tant à l'esgard du sens propre que du sens figuré ce qui ne s'apprend que par la Definition; on reconnoistra en mesme temps l'utilité d'un travail qui a eu pour but d'expliquer la Nature et la Propriété des mots dont nous nous servons pour exprimer nos pensées, et l'on sçaura gré à l'Académie de ne s'estre point rebutée de toutes les difficultez qui ont pu se rencontrer dans l'execution de ce dessein.

Outre la Definition ou Description de chaque mot, on y a adjousté les Synonymes, c'est à dire les mots qui sont de mesme signification; sur quoy on croit devoir avertir que le Synonyme ne respond par tousjours exactement à la signification du mot dont il est Synonyme, et qu'ainsi ils ne doivent pas estre employez indifferemment l'un pour l'autre. On a mis aussi les Epithetes qui conviennent le mieux au Nom substantif, et qui s'y joignent naturellement, soit en bien, soit en mal, et ensuite les Phrases les plus receuës, et qui marquent le plus nettement l'Employ du mot dont il s'agit.

Comme la Langue Françoise a des mots Primitifs, et des mots Derivez et Composez, on a jugé qu'il seroit agréable et instructif de disposer le Dictionnaire par Racines, c'est à dire de ranger tous les mots Derivez et Composez aprés les mots Primitifs dont ils descendent, soit que ces Primitifs soient d'origine purement Françoise, soit qu'ils viennent du Latin ou de quelqu'autre Langue. On s'est pourtant quelquefois dispensé de suivre cet ordre dans quelques mots, qui sortant d'une mesme souche Latine, ont fait des branches assez differentes en François pour estre mis chacun à part; et on s'en est aussi dispensé dans quelques autres mots dont le Primitif Latin n'a point formé de mot Primitif en François, ou a esté aboli par l'usage, et dont par consequent les Derivez et Composez sont en quelque façon indépendans les uns des

autres; comme les mots *construire* et *destruire* qui viennent du mot Latin *struere,* qui n'a point passé en François.

Dans cet arrangement de Mots, on a observé de mettre les Derivez avant les Composez, et de faire imprimer en gros Caractères les mots Primitifs comme les Chefs de famille de tous ceux qui en dépendent, ce qui fait qu'on ne tombe gueres sur un de ces mots Primitifs qu'on ne soit tenté d'en lire toute la suite, parce qu'on voit s'il faut ainsi dire l'Histoire du mot, et qu'on en remarque la Naissance et le Progrez; et c'est ce qui rend cette lecture plus agreable que celle des autres Dictionnaires qui n'ont point suivi l'ordre des Racines.

On a mis aprés chaque Verbe le Participe passif qui en est formé; et quand ce Participe ne s'employe pas en d'autres sens que son Verbe, on s'est contenté de mettre qu'il a *les significations de son Verbe* sans en donner d'exemple; Mais quand il a quelqu'autre usage ou un sens moins estendu, on a eu soin de le remarquer. Les Participes passifs ont les deux genres et se declinent comme les autres Noms *aimé, aimée. Les personnes aimées.* Il n'en est pas de mesme des Participes actifs qui n'ont point de genres et qui sont indeclinables. On appelle Participes actifs ceux qui se terminent en *ant,* comme *changeant, donnant, faisant;* Et parce que ces Participes ont tousjours le mesme regime et le mesme sens que leurs Verbes, on a creu qu'il n'estoit pas besoin d'en faire mention. Ces mesmes Participes actifs tiennent aussi lieu de Gerondifs quand ils sont construits avec la particule *en, En changeant souvent on devient inconstant; En donnant on se fait honneur.* Ils font aussi la mesme fonction sans cette particule, *il luy dit changeant de discours.* Enfin ces Participes deviennent aussi Adjectifs Verbaux, et alors ils ont les deux genres et se construisent selon le genre et le nombre du Substantif auquel ils sont joints; *Il y a des esprits changeants, des couleurs changeantes;* Et quand ces sortes de mots se trouvent dans le Dictionnaire avec les deux genres, ils y sont mis non pas comme Participes actifs, mais comme Adjectifs verbaux. Ainsi le mot *changeant* n'est point dans le Dictionnaire comme Participe actif, mais comme Adjectif verbal, *changeant, changeante;* et cela suffit pour faire entendre la nature de ces mots, et quelle a esté la conduite de l'Académie à cet esgard.

On n'a pas jugé à propos de marquer le Reduplicatif de chaque verbe quand il ne signifie que la mesme action reïterée, comme *Reparler* à l'esgard de *Parler.* Mais quand le reduplicatif a un autre sens, comme le verbe de *Representer* à l'esgard du verbe *Presenter,* on luy a donné place entre les verbes formez de ce Primitif.

Quoy qu'on se soit proposé en general de ne point employer les vieux mots dans le Dictionnaire, on n'a pas laissé d'y en conserver quelques-uns, sur tout quand ils ont encore quelque usage, en les qualifiant de Vieux; et l'on n'a pas mesme voulu oublier ceux qui sont tout à fait hors d'usage, lors qu'ils sont Primitifs de quelques mots receus et usitez. On a eu soin aussi de marquer ceux qui commencent à vieillir, et ceux qui ne sont pas du bel usage, et que l'on a qualifiez de bas ou de style familier selon qu'on l'a jugé à propos.

Quant aux termes d'emportement ou qui blessent la Pudeur, on ne les a point admis dans le Dictionnaire, parce que les honestes gens évitent de les employer dans leurs discours.

Il s'estoit glissé une fausse opinion parmy le peuple dans les premiers temps de l'Academie, qu'elle se donnoit l'authorité de faire de nouveaux mots, et d'en rejetter d'autres à sa fantaisie. La publication du Dictionnaire fait voir clairement que l'Academie n'a jamais eu cette intention; et que tout le pouvoir qu'elle s'est attribué ne va qu'à expliquer la signification des mots, et à en declarer le bon et le mauvais usage, aussi bien que des Phrases et des façons de parler de la Langue qu'elle a recueillies; Et elle a esté si scrupuleuse sur ce point, qu'elle n'a pas mesme voulu se charger de plusieurs mots nouvellement inventez, ni de certaines façons de parler affectées, que la Licence et le Caprice de la Mode ont voulu introduire depuis peu.

L'Académie en bannissant de son Dictionnaire les termes des Arts et des Sciences, n'a pas creu devoir estendre cette exclusion jusques sur ceux qui sont devenus fort communs, ou qui ayant passé dans le dis-

cours ordinaire, ont formé des façons de parler figurées; comme celles-cy, *Je luy ay porté une botte franche. Ce jeune homme a pris l'Essor,* qui sont façons de parler tirées, l'une de l'Art de l'Escrime, l'autre de la Fauconnerie. On en a usé de mesme à l'esgard des autres Arts et de quelques expressions tant du style Dogmatique, que de la Pratique du Palais ou des Finances, parce qu'elles entrent quelquefois dans la conversation.

Les Proverbes ont esté regardez dans toutes les Langues comme des Maximes de Morale qui renferment ordinairement quelque instruction; Mais il y en a qui se sont avilis dans la bouche du menu Peuple, et qui ne peuvent plus avoir d'employ que dans le style familier. Cependant comme ils font une partie considerable de la Langue, on a pris soin de les recueillir, aussi bien que les façons de parler Proverbiales, dont on a marqué les significations et les differens employs.

L'Académie s'est attachée à l'ancienne Orthographe receuë parmi tous les gens de lettres, parce qu'elle ayde à faire connoistre l'Origine des mots. C'est pourquoi elle a creu ne devoir pas authoriser le retranchement que des Particuliers, et principalement les Imprimeurs ont fait de quelques lettres, à la place desquelles ils ont introduit certaines figures qu'ils ont inventées, parce que ce retranchement oste tous les vestiges de l'Analogie et des rapports qui sont entre les mots qui viennent du Latin ou de quelque autre Langue. Ainsi elle a écrit les mots *Corps, Temps,* avec un *P,* et les mots *Teste, Honneste* avec une *S,* pour faire voir qu'ils viennent du Latin *Tempus, Corpus, Testa, Honestus.* Et si un mesme mot se trouve escrit dans le Dictionnaire de deux manieres differentes, celle dont il sera escrit en lettres Capitales au commencement de l'Article est la seule que l'Académie approuve. Il est vray qu'il y a aussi quelques mots dans lesquels elle n'a pas conservé certaines Lettres Caracteristiques qui en marquent l'origine, comme dans les mots *Devoir, Fevrier,* qu'on escrivoit autrefois *Debvoir* et *Febvrier,* pour marquer le rapport entre le Latin *Debere* et *Februarius.* Mais l'usage l'a decidé au contraire; Car il faut reconnoistre l'usage pour le Maistre de l'Orthographe aussi bien que du choix des mots. C'est l'usage qui nous mene insensiblement d'une maniere d'escrire à l'autre, et qui seul a le pouvoir de le faire. C'est ce qui a rendu inutiles les diverses tentatives qui ont esté faites pour la reformation de l'Orthographe depuis plus de cent cinquante ans par plusieurs particuliers qui ont fait des regles que personne n'a voulu observer. Ce n'est pas qu'ils ayent manqué de raisons apparentes pour deffendre leurs opinions qui sont toutes fondées sur ce principe, Qu'il faut que l'Escriture represente la Prononciation; Mais cette maxime n'est pas absolument veritable; Car si elle avoit lieu il faudroit retrancher l'*R* finale des Verbes *Aymer, Ceder, Partir, Sortir,* et autres de pareille nature dans les occasions où on ne les prononce point, quoy qu'on ne laisse pas de les escrire. Il en estoit de mesme dans la Langue Latine où l'on escrivoit souvent des lettres qui ne se prononçoient point. Je ne veux pas, dit Ciceron, qu'en prononçant on fasse sonner toutes les lettres avec une affectation desgoustante. *Nolo exprimi litteras putidius* (1). Ainsi on prononçoit *Multimodis* et *Tectifractis,* quoy qu'on écrivist *Multis modis* et *Tectis fractis;* Ce qui fait voir que l'Escriture ne represente pas tousjours parfaitement la Prononciation; Car comme la Peinture qui represente les Corps, ne peut pas peindre le mouvement des Corps, de mesme l'Escriture qui peint à sa maniere le Corps de la Parole, ne sçauroit peindre entierement la Prononciation qui est le mouvement de la Parole. L'Académie seroit donc entrée dans un détail tres-long et tres-inutile, si elle avoit voulu s'engager en faveur des Estrangers à donner des regles de la Prononciation. Quiconque veut sçavoir la veritable Prononciation d'une Langue qui luy est estrangere, doit l'apprendre dans le commerce des naturels du pays; Toute autre methode est trompeuse, et pretendre donner à quelqu'un l'Idée d'un son qu'il n'a jamais entendu, c'est vouloir donner à un aveugle l'Idée des couleurs qu'il n'a jamais veuës. Cependant l'Académie n'a pas negligé de marquer la Prononciation de certains mots lors qu'elle est trop esloignée de la maniere dont ils sont escrits, et l'S en fournit plusieurs exemples; C'est

(1) De Oratore.

une des lettres qui varie le plus dans la Prononciation lors qu'elle precede une autre Consone, parce que tantost elle se prononce fortement, comme dans les mots *Peste, veste, funeste;* Tantost elle ne sert qu'à allonger la Prononciation de la syllabe, comme dans ces mots *teste, tempeste;* Quelquefois elle ne produit aucun effet dans la Prononciation, comme en ces mots, *espée, esternuer;* c'est pourquoy on a eu soin d'avertir le Lecteur quand elle doit estre prononcée. Il y a des mots où elle a le son d'un Z, et c'est quand elle est entre deux voyelles, comme dans ces mots, *aisé, desir, peser;* Mais elle n'est pas la seule lettre qui soit sujette à ces changements. Le *C* se prononce quelquefois comme un *G*, ainsi on prononce *Segret,* et non pas *Secret; segond* et non pas *second; Glaude,* et non pas *Claude,* quoy que dans l'Escriture on doive absolument retenir le *C.* Ainsi les Romains prononçoient *Gaius,* quoy qu'ils escrivissent *Caius; Amurga,* quoy qu'ils escrivissent *Amurca,* selon l'observation de Servius sur le premier livre des Georgiques; ce qui acheve de confirmer ce qu'on vient de dire que la Prononciation et l'Orthographe ne s'accordent pas tousjours, et que c'est de la Vive Voix seule qu'on peut attendre une parfaite connoissance de la Prononciation des Langues vivantes, et qu'on n'appelle Vivantes que parce qu'elles sont encore animées du son et de la voix des Peuples qui les parlent naturellement; au lieu que les autres Langues sont appellées Mortes, parce qu'elles ne sont plus parlées par aucune Nation, et n'ont plus par consequent que des Prononciations arbitraires au deffaut de la Naturelle et de la veritable qui est totalement ignorée.

Aprés tous ces soins que l'Académie a pris pour conduire cet Ouvrage à sa perfection, et mettre la Langue Françoise en estat de conserver sa Pureté, il est à craindre qu'en rendant compte au Public de son travail, quelques-uns ne l'accusent d'avoir fait trop de cas, et de s'estre trop occupée de ces Minuties Grammaticales qui composent le fonds du Dictionnaire. Mais ce qu'ils appellent Minuties, est à le bien prendre la partie de la Litterature la plus necessaire. C'est ce qui nous fait entrer dans la connoissance des plus secrets ressorts de la Raison, qui a tant de rapport avec la Parole (1), que dans la Langue Greque la Parole et la Raison n'ont qu'un mesme nom. Le Vulgaire sçait bien qu'il parle et qu'il se fait entendre aux autres; Mais les Esprits esclairez veulent connoistre les differentes Idées sur lesquelles nos Paroles se forment; Ce qui en fait la Justesse ou l'Irregularité, la Beauté ou l'Imperfection, la Certitude ou l'Equivoque. Delà vient que plusieurs grands personnages se sont tres serieusement attachez à l'estude des mots. Le fondateur de l'Empire Romain, Jule Cesar au milieu de ses plus importantes affaires, fit deux Livres d'observations sur la Langue Latine, intitulez de *l'Analogie,* qu'il adressa à Ciceron, et dont il paroist encore quelques fragmens, où nous voyons qu'il n'avoit pas dédaigné de descendre jusqu'aux plus petites reflexions de la Grammaire, comme de remarquer que les mots *Arena, Cœlum, Triticum,* n'avoient point de pluriel, et ce sont ces sortes d'observations qui ont fait que quelques anciens l'ont mis au rang des plus habiles Grammairiens, et l'ont appellé *Artis Grammaticæ Doctissimum* (2). Charlemagne Roy de France, et fondateur d'un nouvel Empire, travailla aussi à l'embellissement de sa Langue qu'il réduisit sous de certaines regles, et dont il composa luy-mesme une Grammaire. Ainsi les contestations qui naissent au sujet des mots et des façons de parler qu'on employe dans le Discours, naissent souvent entre les personnes de la première qualité et du plus bel esprit, lesquelles ont tousjours eu plus de soin que les autres de parler correctement. Nous avons un exemple celebre d'une dispute de cette nature arrivée dans l'ancienne Rome entre les premiers Citoyens de cette Ville maistresse de l'Univers. Le Grand Pompée ayant fait construire le Temple de la Victoire, voulut mettre une inscription sur le frontispice, pour marquer qu'il avoit achevé ce bastiment durant son Troisiéme Consulat, mais il fut en doute s'il falloit mettre *Consul Tertio,* ou *Consul Tertium;* et dans cette incertitude il consulta les plus habiles de Rome, et Ciceron mesme qui ayant peine aussi à se determiner luy conseilla de n'escrire que les quatre premieres Lettres *Tert.* afin que le Lecteur achevast de

(1) Λόγος.
(2) Priscianus.

prononcer le reste comme il voudroit. Mais Pompée eluda encore la difficulté d'une autre maniere en faisant mettre ce mot en Lettres numerales *Consul* III. et Aulugelle qui nous a conservé cette petite histoire asseure qu'il a veu le marbre mesme. Ce qui prouve clairement que les difficultez Grammaticales arrestent quelquefois les plus grands esprits, et ne sont pas indignes de leur application. Quand on voudra donc entrer dans ces considerations on sçaura peut-estre gré à l'Académie d'avoir prevenu la pluspart des Doutes qui peuvent naistre touchant l'usage de nostre Langue en prenant le soin de ramasser ensemble tout ce qui regarde cette matiere, et en le faisant avec assez d'exactitude pour avoir lieu de croire que ce travail ne sera pas inutile presentement, et sera encore plus utile à la Posterité.

L'Académie auroit souhaité de pouvoir satisfaire plustost l'impatience que le Public a tesmoignée de voir ce Dictionnaire achevé; Mais on comprendra aisément qu'il n'a pas esté en son pouvoir de faire une plus grande diligence, si on fait reflexion sur les divers accidens tant publics que particuliers qui ont traversé les premieres années de son establissement, et sur la maniere dont elle a esté obligée de travailler.

Ses Lettres de Creation quoy qu'expediées en 1635. ne furent enregistrées au Parlement qu'au mois de Juillet de l'année 1637. ce qui la tenoit comme en suspens, et rendoit en quelque sorte son estat douteux. Le Cardinal de Richelieu mourut peu de temps aprés. La passion que ce grand Ministre avoit pour les Sciences et pour les belles Lettres qu'il mettoit au nombre des principaux ornemens d'un Estat, et son affection particuliere pour cette Compagnie qu'il regardoit comme son ouvrage, l'avoient fait resoudre de luy faire bastir une Maison pour y tenir ses Conferences. Mais les dernieres années de sa vie ne furent pas assez tranquilles pour lui permettre d'executer sa resolution, et de donner en cela des marques de cette Magnificence qui se mesloit à tous ses desseins. Ainsi l'Académie n'ayant point de lieu fixe ne s'assembloit que rarement dans les maisons de quelques particuliers de son Corps. Cela dura jusqu'à ce que Monsieur le Chancelier Seguier, qui estoit de l'Académie, lorsque Monsieur le Cardinal en estoit Protecteur, luy succeda en cette qualité. Il offrit alors sa maison à la Compagnie, qui commença à s'y assembler une apresdinée de chaque semaine. Les exercices des Académiciens, n'avoient pas même esté bien reglez dans les commencemens. Ils s'occuperent d'abord à faire des discours d'Eloquence qu'ils apportoient tour à tour, et qui n'avoient aucune relation au Dictionnaire. M. de Vaugelas qui s'estoit chargé d'y donner la premiere forme y travailla veritablement, et en fit les deux premieres Lettres; Mais son travail n'estant point dans la methode qu'on a suivie depuis, il fallut recommencer aprés sa mort ce qu'il avoit fait pour conserver l'uniformité du plan que l'Académie avoit arresté. Monsieur le Chancelier s'estant trouvé absent de la Cour dans ce temps-là, et plusieurs Académiciens qui avoient pour luy un attachement particulier l'ayant accompagné, l'ouvrage avançoit fort peu. Cette interruption dura jusqu'en l'année 1651. que Monsieur le Chancelier revint à Paris, où il fut receu avec un applaudissement universel. Ce fut luy-mesme qui proposa à l'Académie de s'assembler deux fois la semaine, pour haster le travail du Dictionnaire qui n'en estoit encore qu'à la moitié de la troisiéme Lettre, et ainsi on peut dire que c'est seulement depuis l'année 1651. que l'on y a travaillé serieusement. La premiere composition en fust achevée vers le temps de la mort de Monsieur le Chancelier, qui arriva le premier jour de l'année 1673. Ce fut alors que le Roy ayant bien voulu se declarer le Protecteur de l'Académie, et luy donner dans le Louvre l'appartement où elle tient ses assemblées, elle se vit élever au comble du bonheur dont elle jouït presentement. Elle a depuis travaillé regulierement trois fois la semaine deux heures par chaque seance, et elle ne s'est occupée à autre chose qu'à revoir ce qui avoit esté fait. Ce second travail n'a pas moins cousté de temps à l'Académie que le premier, et cela ne se peut pas faire autrement, à cause de la maniere de travailler des Compagnies en general et de l'Academie en particulier, où tous ceux qui la composent disent successivement leur avis sur chaque mot et où la diversité des opinions apporte necessairement de grands retardemens. La celebre Académie de Florence connuë sous le nom *della Crusca* en est une preuve convaincante. Elle a employé quarante ans à composer

le Dictionnaire dont elle a enrichi la Langue Italienne et plus encore à l'augmenter et à le perfectionner, ce qui l'a mis en Estat de servir de regle pour toutes les difficultés de cette Langue. Et c'est en cela que la lenteur du travail d'une Compagnie est avantageusement recompensée par l'authorité de ses Décisions.

Monsieur Colbert qui estoit de l'Académie, et qui desiroit fort de voir le Dictionnaire achevé, estant persuadé comme l'ont esté les plus sages Politiques, que ce qui sert à former l'Eloquence contribuë beaucoup à la gloire d'une Nation; Peu de temps aprés qu'il eut esté receu dans cette Compagnie, il y vint sans qu'on l'y attendist, pour estre tesmoin de la maniere dont on travailloit. Il y arriva lors qu'on revoyoit le mot, Amy, et comme il falloit avant toutes choses regler la définition de ce mot, il vit combien il s'esleva de difficultez avant que d'en convenir. On demanda si le mot d'Amy supposoit une Amitié reciproque; c'est-à-dire, si un homme pouvoit estre appelé l'Amy d'un autre qui n'auroit pas les mesmes sentimens pour luy. Cette question qui est plus de Morale que de Grammaire, et que neanmoins on doit resoudre avant que de definir le mot, occupa l'Académie assez long-temps. Il fallut que chacun dist son avis; et enfin la définition de ce mot fut arrestée comme elle est presentement imprimée dans le Dictionnaire. On y adjousta les Epithetes qui se joignent naturellement à ce mot, et ensuite on examina les Phrases et les Proverbes où il s'employe. Monsieur Colbert qui assista à toute la seance, et qui avoit veu l'Attention et l'Exactitude que l'Académie apportoit à la composition de ce Dictionnaire, dit en se levant, qu'il estoit convaincu, qu'elle ne l'avoit pas pu faire plus promptement, et son tesmoignage doit estre d'autant plus consideré, qu'on sçait que jamais homme dans sa place, n'a esté plus laborieux ny plus diligent.

Cependant quelque soin que l'Académie ait apporté à ce travail, il est bien difficile qu'il ne luy soit eschappé quelques fautes; Mais comme elle ne s'en est chargée que dans la pensée de contribuër à la Perfection de la Langue, elle recevra avec plaisir tous les avis qu'on voudra bien luy donner, et s'en servira dans les Editions suivantes de ce Dictionnaire, afin de le rendre plus utile et de respondre plus dignement à l'attente du Public.

L'Académie n'ayant pas jugé à propos de donner place dans son Dictionnaire aux termes particulierement attachez aux Sciences et aux Arts pour les raisons qui ont esté dites, quelques Académiciens ont creu qu'ils feroient un ouvrage utile et agreable d'en composer un Dictionnaire à part: Et comme ils l'ont fait avec beaucoup de soin, il y a lieu de croire que le Public sera content de leur travail.

PRIVILEGE DU ROY

LOUIS par la grace de Dieu, Roy de France et de Navarre, A nos amez et feaux Conseillers les gens tenans nos Cours de Parlement, Maistres des Requestes ordinaires de nostre Hostel, Baillifs, Seneschaux, Prevosts, leurs Lieutenans, et à tous autres nos Officiers et Justiciers qu'il appartiendra, Salut. Le feu Roy de glorieuse memoire, nostre tres-honoré Seigneur et Pere, ayant estably dans nostre bonne Ville de Paris une Compagnie de gens doctes et recommandables pour la connoissance des belles Lettres, sous le titre de l'Académie Françoise, pour avoir soin de polir et de perfectionner la Langue Françoise, et la mettre en estat de traiter de toute sorte d'Arts et de Sciences, Il auroit specialement preposé le Cardinal de Richelieu pour élire les Personnes dignes de remplir les places de cette Compagnie, et pour concerter avec eux les Reglemens qu'ils devoient suivre, et le travail où ils se devoient appliquer. Ensuite dequoy, aprés plusieurs propositions, ils seroient demeurez d'accord de plusieurs Statuts pour la discipline de leur Compagnie, et auroient resolu, avant toute autre chose, de s'appliquer à la composition d'un *Dictionnaire François,* qui par son abondance et par le choix exact des mots et des façons de parler les plus élegantes, fixeroit le bon usage de la Langue, en s'opposant à la licence des nouveautez et à la rudesse de l'antiquité. Aprés quoy cette Compagnie s'y estant occupée avec beaucoup d'assiduité et de perseverance depuis l'année 1635. jusqu'à present, il se trouveroit qu'elle auroit conduit ce grand travail proche de sa perfection, et qu'elle seroit sur le point de le mettre en lumiere. Mais comme l'impression de ce *Dictionnaire* sera de tres-grands frais, et qu'il y auroit à craindre, lors qu'il sera achevé, que le desir du gain ne portast d'autres personnes à le contrefaire, soit en changeant le titre ou l'ordre, soit en y ajoustant ou retranchant, soit en le reduisant en epitome ou en quelque autre maniere que ce soit, ce qui seroit de tres-notable prejudice à ceux qui se seroient chargez des frais de l'impression. Mesme comme il n'est pas impossible que depuis le long temps que cet Ouvrage est commencé, plusieurs gens de Lettres n'ayent eu connoissance de la methode et de l'exactitude avec laquelle les mots de la Langue y sont examinez, veu les differentes personnes, comme Escrivains et Copistes, qui ont esté employez pour le mettre au net, et qu'il n'est pas juste que si cette connoissance est parvenuë à d'autres, ils se puissent prevaloir de l'industrie et du travail de cette Compagnie en prevenant par la publication de quelques nouveaux Dictionnaires, celuy qu'elle est sur le point de donner au public. Outre que les Dictionnaires contrefaits ne pourroient pas avoir l'authorité ny estre de la consideration que merite le travail d'une Compagnie choisie pour ce sujet par les ordres du feu Roy, et qui depuis si long-temps y a donné ses soins; Nous aurions esté suppliez par ceux qui la composent, de leur accorder nos Lettres sur ce necessaires. A ces causes, voulant traiter favorablement ladite Académie Françoise, tant pour luy donner des marques de la protection speciale que nous luy avons accordée, en voulant bien nous en declarer le Chef et le Protecteur, qu'en consideration du merite et de la capacité des personnes qui en sont, et de l'importance de leur travail, qui tournera à l'avantage du Public et à la gloire de la France parmy les Nations estrangeres : Nous leur avons par ces presentes signées de nostre main, permis et permettons de faire imprimer, vendre et debiter en tous les lieux de nostre obeïssance le Livre intitulé le *Dictionnaire de l'Académie Françoise,* en un ou plusieurs volumes, conjointement ou separément, en telles marges, tels

caractères et autant de fois que bon leur semblera, soit en son entier, soit en epitome ou abregé, pendant l'espace de vingt ans, à compter du jour qu'il sera achevé d'imprimer pour la premiere fois. Et faisons tres-expresses défenses à toutes autres personnes, de quelque qualité ou condition qu'elles soient, d'imprimer vendre ny distribuer en pas un lieu de nostre obeïssance, le *Dictionnaire de l'Académie Françoise,* sans son consentement, ou de ceux qui auront son droit, sous pretexte d'augmentation, de correction, de reduction en epitome, de changement de titre, fausses marques ou autre déguisement, en quelque maniere que ce soit, à peine de quinze mille livres d'amende, payable sans deport par chacun des contrevenans, et applicable un tiers à Nous, un tiers à l'Hostel-Dieu de Paris, et l'autre tiers à l'Académie ou aux Libraires dont elle se sera servie, de confiscation des exemplaires contrefaits, et de tous dépens, dommages et interests. Mesme faisons défenses à tous Imprimeurs et Libraires dans tous les lieux de nostre obeïssance, d'imprimer cy-aprés aucun Dictionnaire nouveau de la Langue Françoise, soit sous le titre de Dictionnaire, soit sous un autre titre tel qu'il puisse estre, avant la publication de celuy de l'Académie Françoise, ny pendant toute l'estenduë des vingt années du present Privilege. Voulant que durant tout ce temps il ne soit imprimé aucun autre Dictionnaire nouveau de la Langue Françoise, que celuy de l'Académie, sous les mesmes peines de quinze mille livres d'amende, applicable comme dessus, et payable moitié par les Libraires qui auront vendu les Dictionnaires nouveaux autres que ceux de l'Académie, moitié par ceux qui en seront les Autheurs; confiscation des exemplaires, et autres peines si le cas y échet: à condition qu'il sera mis deux exemplaires du *Dictionnaire de l'Académie Françoise* en nostre Bibliotheque publique, un en celle de nostre Chasteau du Louvre, et un en celle de nostre tres-cher et feal le sieur Daligre Chancelier de France, avant que de l'exposer en vente. Si vous mandons et enjoignons à chacun de vous, ainsi qu'il appartiendra, que de tout le contenu cy-dessus, vous fassiez joüir pleinement et paisiblement l'Académie Françoise, et ceux qui auront droit d'elle, sans souffrir qu'elle reçoive aucun trouble ny empeschement. Voulons qu'en mettant au commencement ou à la fin du Livre un extrait des presentes, elles soient tenuës pour duëment signifiées, et que foy y soit ajoustée, et aux copies collationnées par l'un de nos amez et feaux Conseillers et Secretaires, comme à l'Original. Commandons au premier nostre Huissier ou Sergent sur ce requis de faire pour l'execution d'icelles tous actes et exploits necessaires, sans demander autre permission. Car tel est notre plaisir, nonobstant oppositions ou appellations quelconques, et sans prejudice d'icelles; pour lesquelles nous ne voulons qu'il soit differé, et dont nous avons retenu la connoissance à Nous et à nostre Conseil nonobstant aussi Clameur de Haro, Chartre Normande, prise à partie, Privileges obtenus ou à obtenir, et autres Lettres à ce contraires, qui ne pourront nuire à l'Académie Françoise, et auxquelles nous avons dérogé et dérogeons pour ce regard seulement. Donné à Fontainebleau le vingt-huitiéme jour du mois de juin l'an de grace mil six cens soixante et quatorze, et de nostre Regne le trente-uniéme.

Signé, LOUIS. Et plus bas, Par le Roy, Colbert.

Registré sur le Livre de la Communauté des Imprimeurs et Libraires de Paris le premier d'Aoust 1674. *suivant l'Arrest du Parlement des* 8. *Avril* 1653. *et celuy du Conseil Privé du Roy, du* 27. *Février* 1665. *Signé,* Thierry, *Syndic.*

L'Académie Françoise a cedé et transporté le present Privilege à Jean Baptiste Coignard, son Imprimeur.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le 21. *jour d'Aoust* 1694.

PRÉFACE

DU DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

DEUXIÈME ÉDITION (1718).

Ce n'est pas avoir une idée parfaite d'un Dictionnaire, que de ne concevoir sous ce nom qu'un Recuëil de tous les mots d'une Langue avec leur simple explication.

Il est vray que chaque Langue a ses mots qui luy sont propres, et quelquefois mesme de certaines pensées tellement attachées à ces mots, qu'il est impossible de bien exprimer ces mesmes pensées dans une autre Langue, et c'est ce qui est cause qu'il y a si peu de bonnes Traductions.

Mais il est vray aussi qu'il n'y a presque aucun mot qui ne change de valeur et de signification, selon les differentes manieres dont il est employé : c'est pour cela qu'il est si difficile d'apprendre passablement une Langue qui nous est estrangere, et mesme de sçavoir parfaitement celle qui nous est naturelle.

Il ne suffit donc pas qu'un Dictionnaire contienne tous les mots d'une Langue et leur explication : il doit encore sur chaque mot en particulier en faire sentir tous les divers usages, déterminer s'il est du stile soustenu, ou du stile familier; si on l'employe en escrivant, ou s'il n'est que de la conversation; si les gens polis s'en servent, ou s'il n'est que dans la bouche du Peuple : enfin il doit suppléer autant qu'il est possible à tout ce qu'on ne pourroit acquerir qu'avec beaucoup de peine par la lecture d'un grand nombre de Livres, et par le séjour de plusieurs années dans le Pays dont on veut apprendre la Langue.

C'est ce que l'Académie Françoise a tousjours eu en veuë depuis qu'elle a commencé à travailler à son Dictionnaire, et c'est ce qui paroistra encore plus particulierement dans cette nouvelle Edition.

Les Estrangers qui aiment nostre Langue, et qui se font un honneur de la sçavoir, verront qu'on n'a rien négligé de tout ce qui peut diminuer la peine qu'ils avoient à l'apprendre, et ceux des François qui la sçavent le mieux, ne laisseront pas d'y trouver des Décisions utiles sur plusieurs difficultez qui les embarrassent quelquefois en parlant et en escrivant.

Il y a donc lieu d'esperer que cette nouvelle Edition ne sera pas receuë moins favorablement que celle qui fut publiée en 1694. mais ceux qui voudront les comparer, connoistront aisément combien celle-cy est differente de la premiere.

On en a changé toute la forme, on y a adjousté beaucoup de mots, on a retouché et esclairci presque toutes les Définitions, et l'on peut dire que ce que l'on donne aujourd'hui au Public, est plustost un Dictionnaire nouveau qu'une nouvelle Edition de l'ancien.

Ainsi il ne faut pas s'estonner que ce travail ait occupé durant tant d'années les séances de l'Académie; et quoiqu'on ne puisse bien juger de tout le temps qu'il a deu couster, à moins que d'y avoir esté employé

soy-mesme, les personnes raisonnables sentiront assez que rien ne convenoit moins à un Ouvrage de cette nature, que d'estre fait avec rapidité.

Si quelque chose peut contribuer à mettre un Dictionnaire dans toute la perfection dont il est susceptible, c'est d'y travailler avec cette lenteur tant recommandée par les Anciens ; lenteur qui n'esclud point la diligence, mais qui est absolument necessaire pour tout ce qui demande de l'exactitude et de la précision.

La premiere Edition avoit esté disposée par Racines, c'est-à-dire, en rangeant tous les mots derivez ou composez après les mots dont ils descendent ; mais cet ordre qui dans la speculation avoit esté jugé le plus instructif, s'est trouvé très incommode dans la pratique.

Il est aisé de se representer l'impatience d'un Lecteur, qui après avoir cherché un mot dont il a besoin, *Absoudre* par exemple, au commencement du premier Volume, où naturellement il doit estre, y trouve pour toute instruction qu'il faut aller à la fin du second Volume chercher le mot *Soudre*, dont il n'a pas besoin, mais qui est le primitif de celui qu'il cherche. Dans cette nouvelle Edition les mots ont esté rangez avec un très grand soin dans l'ordre de l'alphabet : en sorte qu'il n'y en a point que l'on ne trouve d'abord, et sans aucune peine.

On a eu aussi une attention particuliere à expliquer, à déterminer, et à bien faire sentir la veritable signification de chaque mot par des Définitions exactes et par des Exemples : c'est-là peut-estre ce qu'il y a de plus important dans un Dictionnaire ; mais c'est aussi ce qu'il y a de plus difficile à bien executer.

En effet rien n'est plus penible que d'avoir à déterminer sur un mesme mot les idées diverses et souvent tout opposées, qu'il doit exciter en nous, suivant les differentes manieres dont il peut estre lié avec tous les autres mots de la mesme Langue.

Mais cette difficulté ne peut estre connuë, ni mesme sentie que par ceux qui se sont appliquez à la surmonter : on en jugera par cet exemple, *Bon* est un des mots les plus communs et les plus courts de nostre Langue ; il n'y a personne qui en l'entendant prononcer, ne s'imagine que c'est aussi le plus simple, et que l'on en penetre d'abord la signification dans toute son estenduë, sans qu'il soit besoin de le définir, ni mesme d'en donner des Exemples : mais si l'on consulte le Dictionnaire, on sera tout estonné de voir qu'il a soixante et quatorze significations toutes differentes : C'est un Eloge quand il est placé avec de certains mots, comme *bon Homme, bon Mari, bon Peintre :* c'est un terme de Dénigrement, quand il est joint avec d'autres, et quelquefois avec les mesmes, comme *bon homme, bon idiot, bon badaut :* c'en est un de mépris outré, et d'indignation très amere, lorsqu'on le joint avec d'autres, comme *bon coquin, bon insolent, bon scelerat,* et ainsi du reste : cependant il est certain qu'on ne peut pas se flater de sçavoir une Langue ni mesme de l'entendre passablement, si l'on n'est instruit de toutes ces differentes significations ; et il n'y a aucun Dictionnaire de Langues mortes ni de Langues vivantes, où ce détail si necessaire soit expliqué avec tant de soin et d'exactitude qu'il l'est dans celui-ci.

L'Académie n'a pas crû en devoir exclurre certains mots, à qui la bizarrerie de l'usage, et peut-estre celle de nos mœurs a donné cours depuis quelques années, comme par exemple ; *falbala, fichu, battant-l'œil, ratafia, sabler,* et un grand nombre d'autres. Dès qu'un mot s'est une fois introduit dans nostre Langue, il a sa place acquise dans le Dictionnaire, et il seroit souvent plus aisé de se passer de la chose qu'il signifie, que du mot qu'on a inventé pour la signifier, quelque bizarre qu'il paroisse.

Il semble en effet qu'il y ait entre les mots d'une Langue, une espece d'égalité comme entre les Citoyens d'une Republique, ils joüissent des mesmes privileges, et sont gouvernez par les mesmes loix ; et comme le General d'Armée et le Magistrat ne sont pas plus Citoyens que le simple Soldat, ou le plus vil Artisan, nonobstant la difference de leurs emplois ; de mesme les mots de *Justice* et de *Valeur,* ne sont pas plus des mots François ni plus François, quoiqu'ils representent les premieres de toutes les vertus, que ceux qui sont destinez à representer les choses les plus abjectes et les plus méprisables.

On a mis après chaque verbe le participe qui en est formé, et on s'est contenté de marquer qu'il a les si-

gnifications de son verbe sans en donner d'exemple; mais quand il a quelqu'autre usage ou un sens moins estendu, on a eu soin de le remarquer. Les Participes passifs ont les deux genres, et se déclinent comme les autres noms *aimé, aimée*. Il n'en est pas de mesme des Participes actifs qui n'ont point de genre et qui sont indéclinables : on appelle Participes actifs ceux qui se terminent en *ant*, comme *changeant, donnant, faisant;* et parce que ces participes ont tousjours le mesme sens et le mesme regime que leurs Verbes, on a cru qu'il n'estoit pas nécessaire d'en faire mention. Ces mesmes Participes actifs tiennent aussi lieu de Gerondifs quand ils sont construits avec la Particule *En, En donnant on se fait honneur*. Ils font aussi la mesme fonction sans cette Particule, *Il luy dit changeant de discours*. Enfin ces Participes deviennent aussi adjectifs verbaux, et alors ils ont les deux genres, et se construisent selon le nombre et le genre du Substantif auquel ils sont joints. *Il y a des esprits changeants, des couleurs changeantes,* et quand ces sortes de mots se trouvent dans le Dictionnaire avec les deux genres, ils y sont mis non pas comme Participes actifs, mais comme Adjectifs verbaux; ainsi le mot *changeant* n'est point dans le Dictionnaire comme Participe actif, mais comme Adjectif verbal, *changeant, changeante;* et cela suffit pour faire entendre la nature de ces mots, et quelle a esté la conduite de l'Académie à cet esgard: on n'a pas jugé à propos de marquer le reduplicatif de chaque Verbe, quand il ne signifie que la mesme action reiterée, comme *reparler,* à l'esgard de parler; mais quand le reduplicatif a un autre sens comme le verbe *representer,* à l'esgard de presenter, on lui a donné une place particuliere.

Par la mesme raison, dans certains mots composez de deux mots, on n'a marqué que ceux où les differents mots qui les composent changent de signification, comme *garde-robe*.

En general il y a plusieurs sortes de Verbes, le Verbe Actif, le Verbe Passif, le Verbe Neutre, et le Verbe Neutre Passif : à proprement parler il n'y a point de Verbe Passif dans nostre langue, mais pour s'accommoder au langage des anciens Grammairiens, on appelle *Verbe Passif,* le Verbe composé de l'auxiliaire *estre,* et du Participe Passif, *aimer* est l'Actif, et *estre aimé* est le Passif, ou tient lieu de Passif.

Le Verbe Neutre est celui qui n'a aucun regime, comme *partir, dormir, veiller, tascher, exceller, marcher*.

Et le Verbe Neutre Passif est celui qui se construit avec le Pronom personnel sans le regir, ou qui n'éxerce son regime que sur le mesme Pronom qui le regit, comme *se repentir, se souvenir, je me repens, je me souviens;* car on ne dit point, *je repens moy, je souviens moy*.

Il y a une autre nature de Verbes que le Dictionnaire de l'Académie a compris dans le nombre des Verbes Neutres Passifs, parcequ'ils se construisent de mesme avec le Pronom personnel, avec cette différence que le Pronom personnel est regi par le Verbe. *Se promener, s'establir, s'appliquer,* etc.

Dans ces Verbes le Pronom *Se* est un veritable Accusatif regi par le Verbe. L'Académie ne les a pourtant pas distinguez des veritables Neutres Passifs, parce qu'ils ont la mesme construction, et qu'on ne peut pas dire, *Je promene moy, j'estably moy, j'applique moy*.

Dans le Traité de la Grammaire, on examinera les raisons des Grammairiens modernes, qui veulent les distinguer, et qui prétendent donner des Verbes Neutres Passifs une idée differente de celle qu'en donne l'Académie.

Pour ce qui est des termes d'Art, l'Académie a cru ne devoir admettre dans son Dictionnaire que ceux qui sont extremement connus et d'un grand usage, à moins qu'ils ne soient amenez par le mesme mot de la langue, qui a dans la langue une signification differente; par exemple, à la suite du mot *travail,* qui signifie *labeur, peine,* etc. on trouve *travail,* qui signifie, une machine qui sert aux Maréchaux pour contenir les chevaux difficiles à ferrer.

Quant à l'Orthographe, l'Académie dans cette nouvelle édition, comme dans la précedente, a suivi en beaucoup de mots l'ancienne maniere d'escrire, mais sans prendre aucun parti dans la dispute qui dure depuis si long-temps sur cette matiere.

Il est certain que l'ancienne maniere d'escrire estoit fondée en raison, mais l'usage, qui en matiere de langue est plus fort que la raison, introduit peu à peu une maniere d'escrire toute nouvelle, l'ancienne nous eschape tous les jours, et comme il ne faut point se presser de la rejetter, on ne doit pas non plus faire de trop grands efforts pour la retenir.

Elle a pourtant encore des partisans rigides qui soustiennent qu'elle est absolument nécessaire pour conserver l'analogie et l'étimologie.

Mais comme l'analogie et l'étimologie ne sont que des rapports qu'on a observez, et quelquefois mesme imaginez entre les mots d'une langue desja faite et ceux d'une autre, ils peuvent bien fournir matiere à quelques observations curieuses, et plus souvent encore à des disputes inutiles; mais ils ne déterminent pas tousjours la veritable signification d'un mot, parce qu'elle ne despend que de l'usage. Rien n'est en effet plus commun que de voir des mots qui passent tout entiers d'une langue dans une autre, sans rien conserver de leur premiere signification : mais s'il n'est pas raisonnable de vouloir dans certains mots retenir les lettres que l'usage en a bannies, il l'est encore moins de vouloir en bannir par avance celles qu'il y tolere encore.

Tout ce que l'Académie a cru devoir faire au sujet des lettres, dont les unes se prononcent, les autres ne se prononcent pas, c'est que quand une lettre se prononce ordinairement dans les mots où elle se trouve, on a remarqué ceux où elle ne se prononce pas; et au contraire, comme l'*s* ne se prononce pas dans le plus grand nombre des mots où elle est jointe avec un autre consonne, comme *hospital;* on a marqué ceux où elle se prononce, comme *hospitalité,* et cela a paru plus convenable que d'entreprendre une reformation d'ortographe : car on auroit beau dire aux hommes qu'il leur sera plus commode de retrancher un grand nombre de lettres inutiles, et d'en substituer d'autres qui exprimeront plus exactement la prononciation, leurs yeux et leurs oreilles sont accoustumez à un certain arrangement de lettres, et à de certains sons attachez à cet arrangement. Il ne faut pas compter qu'une habitude de cette nature puisse se destruire par des raisonnemens ni par des methodes, et le peu de succès de toutes celles qu'on a proposées jusqu'à present ne doit pas donner envie d'en inventer de nouvelles.

Le plus seur est de s'en rapporter à l'usage, qui, à la vérité, ne connoist pas tousjours les methodes ni les regles; mais qui n'est pas aussi tousjours si déraisonnable qu'on se l'imagine. Souvent l'ignorance et la corruption introduisent des manieres d'escrire; mais souvent c'est la commodité qui les establit. L'usage n'est autre chose que le consentement tacite des hommes qui se trouvent determinez à une chose plustost qu'à une autre, par des causes souvent inconnuës, mais qui n'en sont pas moins réelles : ainsi quand les Romains ont cessé de prononcer *fircus,* pour dire un bouc, *fœdus* pour dire un chevreau, et qu'ils en ont fait *hircus* et *hœdus;* comme de *fazer* et de *fermosura,* les Castillans ont fait *hazer* et *hermosura,* on ne peut pas douter qu'ils n'y aïent esté determinez, quoique peut-estre sans s'en appercevoir, par la douceur et par la facilité de cette derniere prononciation. La mesme chose nous est arrivée, sans doute, à l'esgard de *pourroient* et de *feroient, j'envoyerai, Laon, Paon,* et de tant d'autres mots que nous avons cessé de prononcer comme les prononçoient nos peres, quoique nous les escrivions encore comme eux. Peut-estre ne seroit-il pas impossible de trouver aussi seurement la raison des changements qui arrivent tous les jours dans les Langues vivantes, soit par rapport à l'orthographe, ou à la maniere de prononcer; soit mesme par rapport à la signification des mots; mais ce seroit un travail inutile : et comme dit Quintilien, il y a des choses si frivoles dans certaines parties de la Grammaire, qu'un Grammairien sage doit se faire un merite de les ignorer.

PRÉFACE

DU DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

TROISIÈME ÉDITION (1740).

S'il y a quelque ouvrage qui demande d'être éxécuté par une Compagnie, c'est le Dictionnaire d'une Langue vivante. Comme il doit donner l'explication des sens différens des mots qui sont en usage, il faut que ceux qui entreprennent d'y travailler, ayent une multitude et une variété de connoissances, qu'il est comme impossible de trouver rassemblées dans une même personne. L'Académie a donc pensé dans tous les temps, que le plus grand service qu'elle fût capable de rendre au Public, c'étoit de composer et de perfectionner un Dictionnaire de la Langue Françoise. Elle s'en est occupée sans discontinuation depuis son Etablissement, et toutes les personnes qui ont été successivement Membres de la Compagnie, ont eu part à cet Ouvrage. Les Poëtes, les Orateurs et les autres Ecrivains célèbres qui ont vécu dans le dix-septième siècle et dans le dix-huitième, temps où les Lettres Françoises ont fleuri davantage et donné les meilleurs fruits, en sont les Auteurs.

Il ne sera point hors de propos de tracer ici un crayon du plan que l'Académie s'est proposé de suivre dans tous les temps où elle a travaillé soit à la composition, soit à la perfection de son Dictionnaire; quoique ce dessein oblige à redire plusieurs choses qui ont été dites déja dans les Préfaces des deux Editions précédentes : mais il vaut mieux les répéter, que de les laisser ignorer à ceux qui n'ont point lu ces Préfaces.

En premier lieu, l'Académie a toûjours cru qu'elle devoit se restraindre à la Langue commune, telle qu'on la parle dans le monde, et telle que nos Poëtes et nos Orateurs l'emploient. Ainsi nous n'avons pas fait entrer dans le Dictionnaire tous les mots dont on ne se sert plus, et qu'on ne trouve aujourd'hui que dans les Auteurs qui ont écrit avant la fin du seizième siècle. Si l'on y a placé ceux de ces mots qui peuvent être encore de quelque usage, ce n'est qu'en les qualifiant de termes vieux, ou de termes qui vieillissent. On a cru devoir garder ce tempérament dans un Livre destiné non seulement à marquer la signification des mots qui sont usitez présentement, mais aussi à faire entendre plusieurs termes anciens qui se rencontrent dans des livres qu'on lit encore tous les jours, malgré les changemens survenus dans la Langue depuis qu'ils sont écrits.

A l'égard des expressions de la Langue commune qui paroissent affectées à un certain genre de style, on a eu soin de dire auquel elles sont propres; si c'est au style poëtique, au style soûtenu, ou bien au style familier. Comme les honnêtes gens évitent de se servir des termes que dicte l'emportement ou qui blessent la pudeur, on les a exclus du Dictionnaire. L'Académie a jugé encore à propos de n'y faire entrer

que ceux des termes d'art et de science que l'usage a introduits dans la Langue commune, ou ceux qui sont amenez par quelque mot de cette même Langue. Ainsi à la suite de *Parabole,* qui signifie une Allégorie sous laquelle on cache quelque vérité importante, on trouvera *Parabole,* terme de Géométrie et qui signifie une certaine ligne courbe.

Avant que de définir un mot, on a donné presque toûjours ses synonymes, ou les mots qui paroissent signifier la même chose. On croit néanmoins devoir avertir que les synonymes répondent rarement avec précision au sens du terme dont ils sont réputez synonymes, et que ces mots ne doivent pas être employez indistinctement.

Après les synonymes vient la définition du mot. Pour achever d'en expliquer la signification, on ajoûte les éxemples les plus propres à bien faire comprendre quel est son vrai sens, et avec quels autres termes il se plaît, pour ainsi dire, à être joint. Des phrases composées exprès pour rendre sensible toute l'énergie d'un mot, et pour marquer de quelle manière il veut être employé, donnent une idée plus nette et plus précise de la juste étendue de sa signification, que des phrases tirées de nos bons Auteurs, qui n'ont pas eu ordinairement une pareille vûe en écrivant. Voilà une des raisons qui ont porté l'Académie à ne point emprunter ses éxemples des livres imprimez.

On n'a point négligé de rapporter les sens métaphoriques que certains mots reçoivent quelquefois en vertu d'un usage établi; mais on n'a pas fait mention des sens figurez que les Poëtes et les Orateurs donnent à plusieurs termes, et qui ne sont point autorisez par un usage reçû. Ces sortes de Figures appartiennent à ceux qui les hasardent, et non pas à la Langue.

Après chaque verbe, on trouve son participe passif. Quand il ne s'emploie pas en d'autres sens que celui du verbe dont il est le participe, le Dictionnaire se contente de marquer : qu'*Il a les significations de son verbe,* sans en donner d'éxemples. Mais lorsque ce participe a quelque autre usage, comme *Dénaturé* par rapport à *Dénaturer,* ou quand son sens est moins étendu que celui du verbe, le Dictionnaire a soin d'en instruire.

Il a paru qu'il n'étoit pas nécessaire de rapporter le réduplicatif de chaque verbe, lorsque ce réduplicatif ne signifie que la réitération de la même action, comme *Reparler,* qui ne veut dire, que *Parler une seconde fois.* Mais lorsqu'un verbe qui n'est que réduplicatif dans un sens, a un autre sens dans lequel il ne l'est point, comme *Redire* qui signifie souvent autre chose que *Dire une seconde fois,* on lui donne place dans son rang alphabétique.

Si dans le Dictionnaire le même mot se trouve écrit de deux manières différentes malgré l'attention qu'on a eue à prévenir cet inconvénient, l'Académie déclare, que la seule manière qu'elle aprouve, est celle dont le mot est écrit en lettres Capitales, au commencement de son article.

Comme elle auroit été obligée d'entrer dans des détails très-longs, si en faveur des Etrangers, elle avoit voulu donner les règles de la prononciation, elle a jugé qu'il lui convenoit de s'en dispenser. Véritablement, quiconque veut savoir la prononciation d'une Langue étrangère, doit l'apprendre dans le commerce de ceux dont elle est la Langue naturelle. Toute autre voie égare trop souvent. Nous ne laissons pas de marquer quelles sont les diverses prononciations des vingt-trois lettres de l'Alphabet François, et même quelle est la prononciation de certains mots, lorsqu'elle est éloignée de la manière de les écrire. Nous avertissons par exemple, qu'on prononce *Cangrène,* quoiqu'on écrive *Gangrène,* et *Pan,* quoiqu'on écrive *Paon.*

Quand l'Académie travailloit à la premiére Edition de son Dictionnaire, laquelle parut en mil six cent quatre-vingt-quatorze, nos Prédécesseurs crurent qu'il seroit instructif d'y ranger les mots par racines, c'est-à-dire, de placer tous les mots dérivez ou composez, à la suite du mot primitif dont ils viennent, soit que ce primitif ait son origine dans la Langue Françoise, soit qu'il la tire du Latin, ou de quelque autre Langue. On crut encore devoir s'attacher à l'orthographe qui pour lors étoit généralement reçûe, et qui servoit à faire reconnoître l'étymologie des mots.

La seconde Edition du Dictionnaire parut en mil sept cent dix-huit, mais sous une forme si différente de la première, qu'on peut dire qu'alors l'Académie donna plustôt un Dictionnaire nouveau, qu'une nouvelle Edition de l'ancien. On vient de voir par quelle raison les mots y avoient été rangez par racines : mais cet ordre qui dans la spéculation avoit paru le plus convenable, se trouva d'un usage fort incommode. Les mots furent donc rangez dans la nouvelle Edition suivant leur ordre alphabétique, ensorte qu'il n'y en eut plus aucun, qu'on ne put trouver d'abord et sans peine : mais l'on y suivit à peu près l'orthographe de la première Edition.

Les changements faits dans la troisième que nous donnons aujourd'hui, sont d'une autre nature, mais ils ne sont guère moins importans. Nous y avons perfectionné les définitions des mots, et nous avons tâché de marquer encore plus précisément l'étendue de leur signification, en ajoûtant de nouveaux exemples. Quant à l'ordre alphabétique, il y a été observé comme dans la précédente; et si quelques mots ont changé de place, c'est que la manière de les écrire ayant été changée, il étoit devenu nécessaire de les tirer du rang où ils étoient, pour les mettre dans un autre. La profession que l'Académie a toûjours faite de se conformer à l'usage universellement reçû, soit dans la manière d'écrire les mots, soit en les qualifiant, l'a forcée d'admettre des changemens que le Public avoit faits.

On entreprendroit en vain de l'assujétir à une orthographe systématique, et dont les règles fondées sur des principes invariables, demeurassent toûjours les mêmes. L'usage qui en matière de Langue, est plus fort que la raison, auroit bientôt transgressé ces loix.

Il est comme impossible que dans une Langue vivante, la prononciation des mots reste toûjours la même : cependant le changement qui survient dans la prononciation d'un terme, en opère un autre dans la manière de l'écrire. Par éxemple, quelque tems après avoir cessé de prononcer le *B* dans *obmettre,* et le *D* dans *Adjoûter;* on les a supprimez en écrivant. En effet l'on ne pourroit apprendre qu'avec peine, à lire les livres écrits dans sa Langue naturelle, si l'usage ne changeoit pas quelque chose dans l'orthographe des mots dont il a changé la prononciation. Toute variable qu'elle est, elle ne laisse donc pas de donner en quelques rencontres, la loi à l'orthographe. Il est vrai seulement que cela n'arrive que par degrez. Voici quelle est, suivant les apparences, la cause de la lenteur du progrès dont nous parlons.

Dès qu'une nouvelle manière de prononcer un mot s'est généralement établie, on est obligé de se conformer en le prononçant, à l'usage reçû dans le monde. On auroit l'air antique; ou s'exposeroit à de fréquens reproches, si l'on s'obstinoit à conserver la prononciation qui a vieilli. Il n'en est pas de même des changemens que l'usage introduit dans l'orthographe. On peut garder l'ancienne sans de grands inconveniens, et les hommes faits ont de la répugnance à changer quelque chose dans celle qu'ils se sont formée dès leur première jeunesse, soit sur les leçons d'un maître plus âgé qu'eux, soit par la lecture des livres imprimez depuis plusieurs années. D'ailleurs, il leur en coûteroit une attention pénible pour être toûjours conformes aux règles d'une orthographe, qu'ils n'auroient adoptée que dans un âge avancé. Ils prennent donc le parti de conserver celle à laquelle ils sont accoûtumez; et ils la gardent, quoique la génération qui vîent après eux, en suive déja une différente. Ce n'est qu'après qu'ils ne sont plus, que les changemens dont nous parlons, et qu'ils avoient refusé d'adopter, se trouvent généralement reçûs.

D'autres motifs introduisent aussi divers changemens dans l'orthographe. Si l'ignorance et la paresse mettent en vogue quelquefois certaines manières d'écrire, quelquefois c'est la raison qui les établit. On les adopte, soit pour adoucir la prononciation de quelque mot, soit afin de n'être pas réduit à se servir d'un même caractère pour exprimer des sons différens, ou de caractères différens, pour exprimer le même son.

L'Académie s'est donc vûe contrainte à faire dans cette nouvelle Edition, à son orthographe, plusieurs changemens qu'elle n'avoit point jugé à propos d'adopter, lorsqu'elle donna l'Edition précédente. Il n'y a guère moins d'inconvéniens dans la pratique, à retenir obstinément l'ancienne orthographe, qu'à l'aban-

donner légèrement pour suivre de nouvelles manières d'écrire, qui ne font que commencer à s'introduire. Si l'Académie avoit persévéré dans sa première résolution, les Etrangers et même les François, auroient-ils pu se servir commodément d'un Dictionnaire où plusieurs mots auroient été écrits autrement qu'ils ne le sont communément aujourd'hui, et par conséquent placez ailleurs que dans les endroits où l'on iroit naturellement les chercher. L'on ne doit point en matière de Langue, prévenir le Public, mais il convient de le suivre, en se soûmettant, non pas à l'usage qui commence, mais à l'usage généralement reçû.

Nous avons donc supprimé dans plusieurs mots les lettres doubles qui ne se prononcent pas. Nous en avons ôté le *B*, le *D*, l'*H*, et l'*S* inutiles. Dans les mots où l'*S* marquoit l'allongement de la syllabe, nous l'avons remplacée par un accent circonflêxe. Nous avons encore mis un *I* simple à la place de l'*Y*, partout où il ne tient pas la place d'un double *I*, ou ne sert pas à conserver la trace de l'étymologie. Si l'on ne trouve pas une entière uniformité dans ces retranchemens; si nous avons laissé dans quelques mots la lettre superflue que nous avons ôtée dans d'autres, par éxemple, si nous avons conservé dans *Méchanique,* l'*H* inutile que nous avons ôtée de *Monacal;* c'est que l'usage le plus commun, en ôtant l'*H* de *Monacal,* l'a laissée dans *Méchanique.*

On a ajoûté dans cette Edition aux verbes irréguliers, les temps de leurs conjugaisons qui sont en usage, afin d'épargner à ceux qui se serviront du Dictionnaire, la peine d'aller les chercher dans des Grammaires.

Le Public ne manquera pas de remarquer qu'il se trouve dans la nouvelle Edition, un bien plus grand nombre de termes d'art et de science, que dans les deux précédentes. Nous ne nous sommes pas écartez néanmoins de la règle que nos Prédécesseurs s'étoient prescrite, de n'admettre que ceux de ces termes qui sont d'un usage si général, qu'ils peuvent être regardez comme faisant partie de la Langue commune, ou qui sont amenez par un mot de cette Langue. Mais depuis environ soixante ans qu'il est ordinaire d'écrire en François sur les arts et sur les sciences, plusieurs termes qui leur sont propres, et qui n'étoient connus autrefois que d'un petit nombre de personnes, ont passé dans la Langue commune. Auroit-il été raisonnable de refuser place dans notre Dictionnaire, à des mots qui sont aujourd'hui dans la bouche de tout le monde?

PRÉFACE

DU DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

QUATRIÈME ÉDITION (1762).

S'il y a quelque ouvrage qui doive être exécuté par une Compagnie, c'est le Dictionnaire d'une Langue vivante. Comme il doit donner l'explication des différens sens des mots qui sont en usage, il faut que ceux qui entreprennent d'y travailler, ayent une variété de connoissances, qu'il est impossible de trouver rassemblées dans une seule personne. L'Académie a donc pensé dans tous les temps, que sa principale occupation devoit être de composer un Dictionnaire de la Langue Françoise. Elle s'en est occupée sans discontinuation depuis son établissement, et tous ceux qui ont été successivement membres de la Compagnie, ont eu part à cet Ouvrage; ainsi on peut dire qu'il a pour Auteurs les Poëtes, les Orateurs, et la plupart des Ecrivains célèbres du dix-septième siècle et du dix-huitième, temps où les Lettres Françoises ont eu le plus d'éclat.

Il est à propos de donner ici une idée du plan que l'Académie a suivi dans tous les temps où elle a travaillé, soit à la composition, soit à la perfection de son Dictionnaire. L'exposition de ce plan oblige à redire plusieurs choses qui ont déjà été dites dans les Préfaces des trois Editions précédentes : mais il vaut mieux les répéter, que de les laisser ignorer à ceux qui n'ont pas lu ces Préfaces.

L'Académie a toujours cru qu'elle devoit se restraindre à la Langue commune, telle qu'on la parle dans le monde, et telle que nos Poëtes et nos Orateurs l'emploient. Ainsi nous n'avons pas fait entrer dans le Dictionnaire tous les mots dont on ne se sert plus, et qu'on ne trouve aujourd'hui que dans les Auteurs qui ont écrit avant la fin du seizième siècle. Si l'on y a placé ceux de ces mots qui peuvent être encore de quelque usage, ce n'est qu'en les qualifiant de termes vieux, ou qui vieillissent. On a cru devoir garder ce tempérament dans un Ouvrage destiné non-seulement à marquer la signification des mots qui sont usités présentement, mais aussi celle de plusieurs termes anciens qui se rencontrent dans des Livres qu'on lit encore, malgré les changemens survenus dans la Langue, depuis qu'ils ont été écrits.

A l'égard des expressions de la Langue commune qui paroissent affectées à un certain genre de style, on a eu soin de dire auquel elles sont propres; si c'est au style poëtique, au style soutenu, au style familier, etc.

Les sciences et les arts ayant été plus cultivés et plus répandus depuis un siècle qu'ils ne l'étoient auparavant, il est ordinaire d'écrire en François sur ces matières. En conséquence plusieurs termes qui leur sont propres, et qui n'étoient autrefois connus que d'un petit nombre de personnes, ont passé dans la Langue commune. Auroit-il été raisonnable de refuser place dans notre Dictionnaire à des mots qui

sont aujourd'hui d'un usage presque général? Nous avons donc cru devoir admettre dans cette nouvelle Edition, les termes élémentaires des sciences, des arts, et même ceux des métiers, qu'un homme de lettres est dans le cas de trouver dans des ouvrages où l'on ne traite pas expressément des matières auxquelles ces termes appartiennent.

Avant que de définir un mot, on a donné presque toujours ses synonymes, c'est-à-dire, les mots qui paroissent signifier la même chose. On croit néanmoins devoir avertir que les synonymes ne répondent pas avec précision au sens du terme dont ils sont réputés synonymes, et que ces mots ne doivent pas être employés indistinctement.

Après les synonymes vient la définition du mot. Pour achever d'en expliquer la signification, on ajoute les exemples les plus propres à bien faire comprendre quel est son vrai sens, et avec quels autres termes il peut être joint. Des phrases composées exprès pour rendre sensible toute la force d'un mot, et pour marquer de quelle manière il doit être employé, donnent une idée plus nette et plus précise de la juste étendue de sa signification, que des phrases tirées de nos bons Auteurs, qui n'ont pas eu ordinairement une pareille vue en écrivant. Voilà une des raisons qui ont porté l'Académie à ne point emprunter ses exemples des Livres imprimés.

On n'a point négligé de rapporter les sens métaphoriques que certains mots reçoivent quelquefois en vertu d'un usage établi; mais on n'a pas fait mention des sens figurés que les Poëtes et les Orateurs donnent à plusieurs termes, et qui ne sont point autorisés par un usage reçu. Ces sortes de figures appartiennent à ceux qui les hasardent, et non pas à la Langue.

Après chaque verbe, on trouve son participe. Quand il ne s'emploie pas en d'autres sens que celui du verbe dont il est le participe, le Dictionnaire n'ajoute rien. Mais lorsque ce participe a quelque autre usage, comme *Dénaturé* par rapport à *Dénaturer,* ou quand son sens est plus ou moins étendu que celui du verbe, le Dictionnaire en instruit.

Il a paru qu'il n'étoit pas nécessaire de rapporter le réduplicatif de chaque verbe, lorsque ce réduplicatif ne signifie que la réitération de la même action, comme *Reparler,* qui ne veut dire que *Parler une seconde fois.* Mais lorsqu'un verbe qui dans un sens est réduplicatif, a un autre sens dans lequel il ne l'est point, comme *Redire,* qui signifie souvent autre chose que *Dire une seconde fois,* on lui donne place dans son rang alphabétique.

Si dans le Dictionnaire le même mot se trouve écrit de deux manières différentes, malgré l'attention qu'on a eue à prévenir cet inconvénient, l'Académie déclare que la seule manière qu'elle adopte, est celle dont le mot est écrit en lettres capitales au commencement de son article.

Comme elle auroit été obligée d'entrer dans des détails très-longs, si en faveur des Etrangers elle avoit voulu donner les règles de la prononciation, elle a jugé qu'il lui convenoit de s'en dispenser. Quiconque veut savoir la prononciation d'une Langue étrangère, doit l'apprendre dans le commerce de ceux dont elle est la Langue naturelle. Toute autre voie égare trop souvent. Nous ne laissons pas de marquer quelles sont les diverses prononciations des lettres de l'Alphabet François, et même quelle est la prononciation de certains mots, lorsqu'elle s'éloigne trop de la manière de les écrire. Nous avertissons, par exemple, qu'on prononce *Kiromancie,* quoiqu'on écrive *Chiromancie;* et *Pan* quoiqu'on écrive *Paon.*

Quand l'Académie travailloit à la première Edition de son Dictionnaire, laquelle parut en mil six cent quatre-vingt-quatorze, nos Prédécesseurs crurent le rendre plus instructif en rangeant les mots par racines, c'est-à-dire, en plaçant tous les mots dérivés ou composés à la suite du mot primitif dont ils viennent, soit que ce primitif ait son origine dans la Langue Françoise, soit qu'il la tire du Latin, ou de quelque autre Langue. On crut encore devoir s'attacher à l'orthographe qui pour lors étoit généralement reçue, et qui servoit à faire reconnoître l'étymologie des mots.

La seconde Edition du Dictionnaire parut en mil sept cent dix-huit, mais sous une forme si différente

de la première, qu'on peut dire qu'alors l'Académie donna plutôt un Dictionnaire nouveau, qu'une nouvelle Edition de l'ancien. On vient de voir par quelle raison les mots y avoient été rangés par racines : mais cet ordre, qui dans la spéculation avoit paru le plus convenable, se trouva d'un usage fort incommode. Les mots furent donc rangés dans la seconde Edition suivant leur ordre alphabétique, en sorte qu'il n'y en eut plus aucun qu'on ne pût trouver d'abord et sans peine : mais on y suivit à peu près l'orthographe de la première Edition.

Les changemens faits dans la troisième qui parut en mil sept cent quarante, sont d'une autre nature, mais ils ne sont guère moins importans. On y a perfectionné les définitions des mots; on a tâché de marquer encore plus précisément l'étendue de leur signification, en ajoutant de nouveaux exemples; on a mis aux verbes irréguliers les temps de leurs conjugaisons qui sont en usage, afin d'épargner à ceux qui consulteront le Dictionnaire, la peine d'aller les chercher dans des Grammaires.

Nous nous sommes proposé les mêmes objets, et nous avons tâché de les remplir dans la quatrième Edition que nous donnons aujourd'hui; elle est d'ailleurs augmentée d'un très-grand nombre de mots qui appartiennent, soit à la Langue commune, soit aux arts et aux sciences. De plus, l'Académie a fait dans cette Edition un changement assez considérable, que les gens de lettres demandent depuis longtemps. On a séparé la voyelle I de la consonne J, la voyelle U de la consonne V, en donnant à ces consonnes leur véritable appellation; de manière que ces quatre lettres qui ne formoient que deux classes dans les Editions précédentes, en forment quatre dans celle-ci; et que le nombre des lettres de l'Alphabet François qui étoit de vingt-trois, est aujourd'hui de vingt-cinq. Si le même ordre n'a pas été suivi dans l'orthographe particulière de chaque mot, c'est qu'une régularité plus scrupuleuse auroit pu embarrasser quelques lecteurs, qui ne trouvant pas les mots où l'habitude les auroit fait chercher, auroient supposé des omissions. On est obligé de faire avec ménagement les réformes les plus raisonnables. A l'égard des autres lettres, on a observé dans cette Edition le même ordre alphabétique que dans la précédente; et si quelques mots ont changé de place, c'est que la manière de les écrire ayant changé, il étoit devenu nécessaire de les tirer du rang où ils étoient, pour les mettre dans un autre. La profession que l'Académie a toujours faite de se conformer à l'usage universellement reçu, soit dans la manière d'écrire les mots, soit en les qualifiant, l'a forcée d'admettre des changemens que le Public avoit faits.

L'Académie n'ignore pas les défauts de notre orthographe; mais on entreprendroit en vain d'assujettir la Langue à une orthographe systématique, dont les règles fondées sur des principes invariables, demeurassent toujours les mêmes. L'usage qui, en matière de Langue, est plus fort que la raison, auroit bientôt transgressé ces lois.

Il est comme impossible que dans une Langue vivante, la prononciation des mots reste toujours la même : cependant le changement qui survient dans la prononciation d'un terme, en opère un autre dans la manière de l'écrire. Par exemple, quelque temps après avoir cessé de prononcer le *B* dans *Obmettre,* et le *D* dans *Adjoûter,* on les a supprimés en écrivant. En effet l'on ne pourroit apprendre qu'avec peine à lire les Livres écrits dans sa Langue naturelle, si l'usage ne changeoit pas quelque chose dans l'orthographe des mots dont il a changé la prononciation. Toute variable qu'est la prononciation, elle ne laisse donc pas de donner en quelques rencontres la loi à l'orthographe. Il est vrai seulement que cela n'arrive que par degrés. Voici quelle est, suivant les apparences, la cause d'un progrès si lent.

Dès qu'une nouvelle manière de prononcer un mot s'est généralement établie, on est obligé de se conformer à l'usage reçu. On mériteroit des reproches, si l'on s'obstinoit à conserver la prononciation qui a vieilli. Il n'en est pas de même des changemens que l'usage introduit dans l'orthographe. On peut garder l'ancienne sans de grands inconvéniens, et les hommes faits ont de la répugnance à changer quelque chose dans celle qu'ils se sont formée dès leur première jeunesse, soit sur les leçons d'un maître beaucoup plus âgé qu'eux, soit par la lecture des Livres imprimés depuis plusieurs années. D'ailleurs il leur faudroit

une attention pénible pour se conformer toujours aux règles d'une orthographe qu'ils n'auroient adoptée que dans un âge avancé. Ils prennent donc le parti de conserver celle à laquelle ils sont accoutumés, et ils la gardent, quoiqu'on en suive déjà une différente. Ce n'est qu'après qu'ils ne seront plus, que les changemens dont nous parlons, et qu'ils avoient refusé d'adopter, se trouveront généralement reçus.

D'autres raisons introduisent aussi divers changemens dans l'orthographe. Si l'ignorance et la paresse mettent quelquefois en vogue certaines manières d'écrire, quelquefois c'est la raison qui les établit. On les adopte, soit pour adoucir la prononciation de quelque mot, soit afin de n'être pas réduit à se servir d'un même caractère pour exprimer des sons différens, ou de caractères différens pour exprimer le même son.

L'Académie s'est donc vue contrainte à faire à son orthographe plusieurs changemens qu'elle n'avoit point jugé à propos d'adopter, lorsqu'elle donna l'Edition précédente. Il n'y a guère moins d'inconvéniens dans la pratique, à retenir obstinément l'ancienne orthographe, qu'à l'abandonner légèrement pour suivre de nouvelles manières d'écrire, qui ne font que commencer à s'introduire. Si l'Académie avoit persévéré dans sa première résolution, les Etrangers, et même les François, auroient-ils pu se servir commodément d'un Dictionnaire où plusieurs mots auroient été écrits autrement qu'ils ne le sont communément aujourd'hui, et par conséquent placés ailleurs que dans les endroits où l'on iroit naturellement les chercher? On ne doit point en matière de Langue, prévenir le Public; mais il convient de le suivre, en se soumettant, non pas à l'usage qui commence, mais à l'usage généralement établi.

Nous avons donc supprimé dans plusieurs mots les lettres doubles qui ne se prononcent point. Nous en avons ôté les lettres *B*, *D*, *H*, *S*, qui étoient inutiles. Dans les mots où la lettre *S* marquoit l'allongement de la syllabe, nous l'avons remplacée par un accent circonflèxe. Nous avons encore mis, comme dans l'Edition précédente, un *I* simple à la place de l'*Y*, par tout où il ne tient pas la place d'un double *I*, ou ne sert pas à conserver la trace de l'étymologie. Ainsi nous écrivons *Foi, Loi, Roi,* etc. avec un *I* simple; *Royaume, Moyen, Voyez, etc.* avec un *Y*, qui tient la place du double *I; Physique, Synode, etc.*, avec un *Y*, qui ne sert qu'à marquer l'étymologie. Si l'on ne trouve pas une entière uniformité dans ces retranchemens, si nous avons laissé dans quelques mots la lettre superflue que nous avons ôtée dans d'autres, c'est que l'usage le plus commun ne nous permettoit pas de la supprimer.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE

DE LA CINQUIÈME ÉDITION

DU DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE.

La Révolution Françoise qui, dans sa marche, devoit rencontrer tous les obstacles, devoit aussi donner dans tous les excès. Les excès dont on doit le plus gémir et rougir, ont été des actes : mais ceux-là ont toujours été précédés par des excès dans les opinions.

Durant plusieurs années, tout ce qui n'est pas entré dans la Révolution comme instrument et comme acteur, a été regardé et traité comme contre-révolutionnaire.

Il y avoit trois Académies en France, l'une consacrée aux Sciences, l'autre, aux recherches sur l'Antiquité, la troisième, à la Langue Françoise et au Goût. Toutes les trois ont été accusées d'aristocratie, et détruites comme des institutions royales, nécessairement dévoüées à la puissance de leurs Fondateurs.

Il falloit, je le crois, les détruire pour les recréer sous d'autres formes : il falloit que la République eût son *Institut des Arts et des Sciences*, né avec sa Constitution, destiné, par son origine même, à décorer la Liberté, à la fortifier, à la propager dans le monde comme la lumière. Mais il falloit surtout être juste et vrai; et la vérité et la justice ordonnoient de compter les trois Académies, leurs travaux, leurs ouvrages, leurs influences, parmi les causes qui ont le plus contribué à préparer la Révolution, à donner à la France le génie qui devoit la conduire à la République.

L'Académie des Sciences, toujours occupée de la nature et de ses lois, devoit nécessairement découvrir, dans les mêmes recherches, la nature de l'homme, ses droits et les lois de l'ordre social. L'exactitude rigoureuse de la Langue des Mathématiques, devenoit, pour toutes les Langues et pour toutes les connoissances humaines, un modèle qui apprenoit à éloigner de nous les erreurs, à rapprocher les vérités.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, fouillant toujours dans les ruines de l'Antiquité, devoit y trouver, partout, les monumens, les pensées, les lois, les sentimens de ces Républiques de la Grèce et de Rome, dont l'Histoire a été la plus éloquente protestation du genre humain contre toutes les espèces de tyrans et de tyrannies.

L'Académie Françoise ne sembloit appelée ni à de si grands objets, ni à de si hautes destinées : instituée, protégée par des Ministres, par des Rois, dont les éloges revenoient incessamment dans tous ses discours, on eût dit que l'unique et servile objet de sa fondation étoit l'art de cacher la bassesse de la flatterie sous les vains agrémens de la parole.

Entre les trois Académies, l'Académie Françoise, cependant, est celle qui a le plus contribué au changement de l'esprit monarchique en esprit républicain : en caressant les Rois, c'est elle qui a le plus ébranlé le

trône : ce n'étoit pas le but qu'on lui avoit marqué, ni celui qu'elle avoit; c'est celui qu'elle a rempli; et cette influence a été l'effet nécessaire, quoique très-imprévu, de plusieurs circonstances de son institution.

Par un statut, ou par un usage, l'Académie Françoise étoit composée d'Hommes-de-Lettres, et de ce qu'on appeloit grands Seigneurs. Ses Membres égaux comme Académiciens, se regardèrent bientôt égaux comme hommes : les futiles illustrations de la naissance, de la faveur, des décorations, s'évanouirent dans cette égalité académique; l'illustration réelle du talent sortit avec plus d'éclat et de solennité.

Cette espèce de démocratie littéraire étoit donc déjà, en petit, un exemple de la grande démocratie politique.

L'Académie Françoise, plus que les deux autres encore, donna un autre exemple très-contraire au régime monarchique, et qui devoit lui être très-fatal.

Les éloges publics prodigués aux Rois, n'étoient accordés qu'à eux : on eût dit que la louange, cette dette de la foiblesse, de l'admiration et de la reconnoissance, ne devoit jamais être payée par les Peuples qu'à la divinité et à la royauté. L'Académie Françoise, à leur réception et à leur mort, loua publiquement et solennellement ses Membres de tout ce qu'ils avoient écrit de vrai, de tout ce qu'ils avoient fait de bien; on entendit dans les mêmes pages, et souvent dans les mêmes lignes, l'éloge de Fénelon et de Racine à côté de celui de Louis XIV : les talens et les vertus loués comme la puissance, commencèrent donc à être regardés comme des grandeurs : en rapprochant les titres on les comparoit; en les comparant, il étoit aisé de voir quels étoient les plus légitimes et les plus beaux.

L'Académie Françoise, dont les panégyriques ont été les sujets de tant de plaisanteries, ne les borna pas toujours à ses Fondateurs et à ses Membres, elle appela tout ce qu'il y avoit d'hommes éloquens dans la Nation à célébrer ses grands Hommes : le Magistrat qui avoit rendu la justice plus pure, les lois plus impartiales entre le puissant et le foible; le Guerrier qui avoit perfectionné l'art de rendre la victoire plus éclatante en la rendant moins sanglante, l'art de triompher par le génie plus que par la force; le Ministre qui, à côté du trône, avoit travaillé pour la Nation, comme s'il avoit reçu sa mission d'elle; le Poète qui, au milieu des puissantes et douces émotions de la Scène, avoit fait servir les jouissances d'un grand Peuple aux progrès de sa raison et de sa morale ; le Philosophe, dont le génie avoit cherché les lois de l'Univers, et trouvé quelques-unes des meilleures règles que l'esprit humain peut suivre dans ses recherches : tous ceux qui, dans tous les états et dans tous les genres, avoient servi avec éclat, avoient illustré et éclairé la Nation, reçurent ses hommages dans les séances publiques de l'Académie Françoise ; ce qui n'eut d'abord l'air que d'un concours d'éloquence, devint un établissement vraiment politique et national : dans ces discours, dont plusieurs offriront éternellement des modèles à l'éloquence du patriotisme, tout prit le ton simple et auguste de la Langue républicaine; là, le nom de *Roi* étoit rarement prononcé; le nom odieux de *Sujet*, ne l'étoit jamais. Placés par les objets au milieu des plus grands intérêts de la Nation, les Orateurs ne voyoient qu'elle, ne parloient qu'à elle; et comme si, par un don de prophétie accordé aux sublimes inspirations des talens, ils voyoient déjà la République, en adressant la parole aux François, déjà ils les appeloient *Citoyens*.

Ces formes républicaines valurent à Thomas plus d'une persécution ; mais elles naissoient, comme toute son éloquence, de l'élévation de son âme : et s'il étoit possible de le faire taire, il ne l'étoit pas de le faire parler autrement qu'en homme libre, qu'en Citoyen de ce Peuple si fécond en talens, et que tous les talens appeloient à la jouissance de ses droits, à l'exercice de sa souveraineté.

Richelieu, le vrai Fondateur de l'Académie Françoise, ne vouloit pas de maître pour lui-même; pour n'en pas avoir il le devint de son Roi. Il eut la fierté de l'orgueil; il ne pouvoit pas avoir celle de l'égalité et de la vertu. S'il avoit pu assister à l'une de ces solennités de l'Académie Françoise, sans doute il eût frémi de voir son ouvrage à ce point éloigné du but pour lequel il l'avoit créé : son but, cela est très-probable, n'avoit rien de politique; il n'étoit que littéraire.

Richelieu avoit la prétention de bien parler et de bien écrire : il institua l'Académie Françoise pour veiller à la pureté de la Langue, pour en faire le Dictionnaire : Richelieu ne songeoit à faire ni des Monarchistes, ni des Républicains; il songeoit à faire des Puristes; et cela prouve qu'il ne connoissoit pas plus ce que doit être un Dictionnaire, qu'il ne savoit ce qu'est une Nation.

Pour savoir ce que doit être un *Dictionnaire,* il eût fallu savoir ce que sont les Langues; et au siècle de Richelieu, parmi les philosophes même de toute l'Europe, il n'y en avoit peut-être pas deux qui le soupçonnassent. Hobbes est celui qui paroît avoir le mieux connu, à cette époque, la nature des Langues et leurs rapports avec la nature de l'esprit humain.

A la naissance de l'Académie Françoise, on ne croyoit, en général, un Dictionnaire destiné et utile qu'à deux choses : quand on veut apprendre une Langue ancienne ou étrangère, à vous faire trouver, à côté l'un de l'autre, les mots équivalens ou correspondans de la Langue qu'on sait, et de la Langue qu'on étudie; et quand on veut acquérir la certitude de parler et d'écrire sa propre Langue avec pureté et élégance, à mettre sous vos yeux tous les mots de votre Langue en ordre alphabétique, avec la définition de leur *valeur,* de leur *sens,* avec des exemples de l'usage qu'on en fait dans les bons Livres et dans le beau monde.

Ce sont deux espèces de Dictionnaires.

La première espèce étoit à l'usage des Enfans et des Savans; la seconde servoit surtout aux *Gens de Province,* qui avoient l'ambition d'écrire et de parler comme à Paris, et aux *Puristes* de tous les Pays, pour terminer, par une autorité, leurs scrupules et leurs disputes sur l'usage des mots et des phrases de la Langue.

Depuis, les Langues ont été considérées sous des points de vue plus philosophiques; et les bons Dictionnaires, qui sont les archives des Langues, sont devenus des ouvrages plus difficiles et plus importans.

On a vu, depuis, que les mots ne nous servoient pas seulement, comme on le croyoit, à nous communiquer nos pensées, mais qu'ils nous étoient nécessaires pour penser; on en a conclu qu'il ne falloit pas s'occuper seulement des usages très-divers qu'on en faisoit, mais de l'usage constant qu'on en devoit faire : on en a conclu qu'il ne falloit pas consulter le *beau langage* du *beau monde,* comme une autorité qui décide ou tranche tout; parce que le *beau monde* pense et parle souvent très-mal; parce qu'il laisse périr les étymologies et les analogies; parce qu'il ferme les yeux aux sillons de lumière que tracent les mots dans leur passage du sens propre au sens figuré; parce qu'enfin la différence est extrême entre le *beau langage* formé des fantaisies du beau monde, qui sont très-bizarres, et le *bon langage,* composé des vrais rapports des mots et des idées, qui ne sont jamais arbitraires : on en a conclu encore que la vraie Langue d'un Peuple éclairé n'existe réellement que dans la bouche et dans les écrits de ce petit nombre de personnes qui pensent et parlent avec justesse; qui attachent constamment les mêmes idées aux mêmes mots; qui, guidés par un sentiment exquis, plus que par une érudition pénible, éclairent tous leurs discours de toute la lumière des étymologies, des analogies, et de ces figures du langage, de ces tropes, qui font sortir avec éclat tous les traits et tous les contours de la pensée.

En puisant dans ces sources, les Auteurs d'un Dictionnaire ne sont pas seulement utiles à ceux qui n'ont d'autre prétention que de parler et d'écrire purement et correctement une Langue; ils le sont à la Langue elle-même; ils le sont au bon sens et à la raison de tout un Peuple.

Ces deux assertions pourront surprendre, la dernière surtout. Elles sont pourtant d'une vérité assez simple, pour être rendues facilement évidentes, et en peu de mots.

Une Langue, comme l'esprit du Peuple qui la parle, est dans une mobilité continuelle : dans ce mouvement, qui ne peut jamais s'arrêter, elle perd des mots, elle en acquiert. Quelquefois ses pertes l'enrichissent, et ses acquisitions la défigurent : quelquefois ses pertes sont réellement des pertes, et ce qu'elle acquiert n'est pas une richesse : quelquefois elle se perfectionne également par les mots qu'elle adopte, et

par les mots qu'elle rejette. Dans le premier cas, le bien et le mal se compensent; dans le second, il n'y a que du mal; dans le troisième, il n'y a que du bien. C'est cette troisième direction qu'il faut donner aux changemens d'une Langue, pour que tous ses changemens soient ou des progrès, ou des perfectionemens; et cette direction constante, elle ne peut la recevoir que d'un Dictionnaire, fait suivant les vues et dans le plan dont nous avons parlé.

Un tel Dictionnaire, en effet, en même temps qu'il devient un dépôt de tous les mots de la Langue, en fait la revue. En déterminant les acceptions que l'usage le plus général leur a données, il prononce ou il indique le jugement qu'il faut porter de cet usage : il apprend à distinguer les cas où l'usage a eu raison, et les cas où il a eu tort. De tant de cas particuliers, où l'on voit la marche de l'usage, on ne tarde pas à remonter aux causes les plus générales qui tantôt ont égaré l'usage, et tantôt l'ont bien guidé. L'usage, qu'on a si souvent donné comme la seule loi des Langues, verra donc lui-même les lois qui doivent le gouverner; il ne pourra pas les voir si distinctement sans les suivre; et tout un Peuple apprendra, dans un tel Dictionnaire, à fixer sa Langue sans la borner; à la fixer, dis-je, non dans des limites qu'on ne peut pas plus donner à la Langue d'un Peuple qu'à sa raison et à ses connoissances, mais dans les routes où elle pourra toujours s'avancer, en acquérant toujours de nouvelles richesses sans en perdre jamais aucune.

L'influence, bien plus importante, d'un bon Dictionnaire sur la raison d'un peuple, est, peut-être, plus facile encore à démontrer.

C'est une vérité universellement reconnue aujourd'hui; la cause la plus générale et la plus dangereuse de nos erreurs, de nos mauvais raisonnemens, est dans l'abus continuel que nous faisons des mots.

Cet abus lui-même a sa cause, et cette cause n'est pas simple; il y en a deux : la première est dans l'indétermination où chacun de nous laisse les mots en parlant et en écrivant; nous les prenons et nous les donnons tantôt dans un sens, tantôt dans un autre; la seconde est dans le défaut d'une détermination universellement convenue et connue. Chaque homme qui parle et qui écrit, peut remédier à la première; et les grands Écrivains n'y manquent guère; ils se font une Langue qui est à eux; elle est exacte et claire dans les ouvrages philosophiques; elle est exacte, claire et belle dans les ouvrages d'imagination : ils parlent toujours cette même Langue qu'ils se sont faite : c'est pour cela qu'ils sont de grands Écrivains. Mais, par la raison, précisément, que chacun d'eux se fait une langue, les Langues que tous se font sont différentes; et c'est à cette différence, qu'il faut attribuer très-souvent, celle des opinions qui les divisent : ils se croient séparés par des mondes; ils ne le sont souvent que par un mot dont ils ne font pas le même emploi.

Quand tous les grands Écrivains, par une espèce de traité secret et d'alliance très-naturelle entre le génie et le génie, s'accorderoient dans le même emploi des mots, ils sont en trop petit nombre; et leur convention, très-propre à en préparer de plus étendues, seroit loin encore d'être une convention nationale. C'est pourtant cet accord, c'est cette convention de tous avec tous, qui est indispensable, pour qu'un Peuple s'entende toujours dans la circulation de ses mots et de ses idées; pour que ce commerce de tous les esprits serve aux progrès et à la richesse de tous. Il faut que chaque mot d'une Langue, en quelque sorte, soit frappé d'une empreinte particulière, qui marque son titre et sa valeur, comme chaque pièce de la monnoie d'un Peuple : il faut qu'en donnant ou en recevant un mot, on sache ce qu'on reçoit et ce qu'on donne, comme en donnant un écu ou un louis.

Qu'est-ce qui peut donner à tous les mots d'une Langue cette empreinte, qui en fixe et qui en constate la valeur, non pour quelques Écrivains seulement, mais pour tous ceux qui parlent et qui écrivent dans cette Langue? Qui définira les mots pour toute une Nation, de manière que cette Nation sanctionne ces définitions en les adoptant, et ne s'en écarte point dans l'usage des mots?

Je réponds qu'un bon Dictionnaire peut, seul, donner à une Nation ces lois de la parole, plus importantes, peut-être, que les lois même de l'organisation sociale; et qu'un Dictionnaire, pour exercer

cette espèce d'autorité législative, doit être fait par des hommes qui auront, à la fois l'autorité des lumières auprès des esprits éclairés, et l'autorité de certaines distinctions littéraires auprès de la Nation entière.

Ces distinctions, les Membres de l'Académie Françoise les avoient reçues avec le titre même d'Académicien : et s'il falloit chercher des preuves de l'espèce de puissance littéraire que l'Académie Françoise a exercée sur la France, on en trouveroit dans les efforts même qu'on a toujours faits pour contester cette puissance, pour la nier ou pour la renverser : il faut être très-puissant pour faire le mal dont on l'a accusée, comme pour faire le bien dont on l'a louée.

Mais, cette autre autorité, l'autorité plus légitime des lumières, étoit-elle dans l'Académie et dans ses Membres?

Une réponse absolue est ici impossible : il faut distinguer les temps, et cette distinction, au lieu d'une réponse, qui n'eût été qu'à demi vraie, nous donnera deux réponses, entièrement vraies toutes les deux.

A sa naissance et long-temps après, l'Académie Françoise fut composée de trois espèces d'hommes, qui avoient assez peu de rapports les uns avec les autres, et qui, tous ensemble, n'en avoient pas beaucoup avec le travail d'un Dictionnaire.

C'étoient, en très-grand nombre de beaux-esprits, comme Cotin, qui, n'ayant point de pensées, cherchoient des tours, et en trouvoient de ridicules; et un grand nombre d'Amateurs des Lettres plutôt que de Littérateurs, qui, n'écrivant point eux-mêmes, se constituoient lecteurs et juges de tout ce qu'on écrivoit, comme Conrard; et cinq à six hommes supérieurs, de ces génies éminens qui créent, pour leur Langue et pour leur Nation, les modèles de la Poésie et de l'Éloquence, comme les Corneille et les Bossuet.

De ces trois espèces d'Académiciens, les derniers, ces esprits créateurs, ont été, peut-être, ceux qui ont le moins travaillé au Dictionnaire, et qui y étoient les moins propres.

Dans leur sublime essor, occupés à enrichir les mots de nouvelles acceptions, ils ne pouvoient rabaisser leur génie à la recherche et à la définition des acceptions connues. Ils étoient trop doués de ces facultés exquises de l'imagination qui analyse par le sentiment et par le goût; et ils ne possédoient pas assez cette analyse de l'entendement qui veut remonter jusqu'aux principes même du sentiment, qui impatiente quelquefois le goût, alors même qu'elle l'éclaire.

Les beaux-esprits, ces singes maladroits du talent et du génie, aussi dépourvus du don de sentir que de l'art de définir, étoient trop occupés à défigurer et à gâter la langue dans leurs sonnets et dans leurs sermons, pour travailler beaucoup à la fixer dans un Dictionnaire. Ils s'en mêloient peu; et c'est ce qu'ils faisoient de mieux pour cet ouvrage.

Tout le travail du Dictionnaire étoit donc presqu'entièrement abandonné à ces Amateurs des Lettres qui n'écrivoient rien, et qui prononçoient sur tous les écrits; qui, tout fiers d'être Académiciens, ne manquoient pas une séance et une discussion, se faisoient tour-à-tour entre eux Directeurs et Secrétaires de l'Académie, et croyoient diriger et faire la Langue comme ils faisoient et dirigeoient le Dictionnaire.

On voit qu'à cette époque, le Dictionnaire de l'Académie Françoise ne pouvoit pas être très-bon; il ne pouvoit pas non plus être très-mauvais : il fut médiocre; et c'est ce qu'il pouvoit être.

Pour le faire paroître plus mauvais, on en publia d'autres, et il en parut meilleur.

A sa naissance même et malgré toutes ses imperfections, le Dictionnaire de l'Académie Françoise fut une autorité dans la Nation et dans la Langue, parce que l'Académie elle-même en étoit une. La critique du *Cid,* si supérieure à toutes les critiques qui paroissoient dans le même temps, prouve que cette autorité n'étoit pas tout-à-fait usurpée.

Cependant, au milieu des progrès de la Poésie, de l'Éloquence et de tous les Beaux-Arts, l'esprit philosophique naissoit; il entroit à l'Académie Françoise caché, tantôt sous le nom d'un Orateur ou d'un Poëte, tantôt sous celui d'un Grammairien et d'un homme de Goût : c'est cet esprit qui, seul, peut faire un bon Dictionnaire : il aime l'étude des mots, parce qu'il ne peut se passer de la justesse des idées; et la

variété, l'importance, la richesse des points de vue, sous lesquels il envisage cette étude qui, aux esprits frivoles, paroît puérile et sèche, la fait embrasser et cultiver avec une sorte de passion par tous les esprits pénétrans, étendus, solides. Les Académiciens, qui n'avoient vu d'abord qu'un devoir pénible dans le travail du Dictionnaire, y cherchèrent bientôt, pour leur esprit et pour leur goût, des plaisirs et des secours : les séances et les discussions se prolongèrent.

Chaque nouvelle Édition du Dictionnaire corrigea donc ce qu'il avoit d'imparfait, et ajouta à ce qu'il avoit de bon : la dernière fut celle de 1762.

A cette époque, déjà depuis vingt ans à-peu-près, l'Académie Françoise étoit composée très-différemment qu'à sa naissance et dans les jours qui la suivirent. Pascal, Bossuet, Racine, Boileau, n'avoient pas été surpassés, ni peut-être égalés; mais, ils n'étoient que des Maîtres, et ils avoient formé des Écoles; les génies créateurs, les talens sublimes, n'étoient pas plus nombreux; le nombre étoit beaucoup plus grand des Écrivains qui se partageoient avec éclat tous les genres de Littérature, et des esprits qui cultivoient avec succès tous les genres de connoissances.

L'esprit humain, qui avoit pu s'observer dans les Arts et dans les Sciences créés par lui, avoit appris à s'étudier en lui-même et dans ses chefs-d'œuvre. De cette étude, étoit né cet esprit qu'on a appelé l'esprit philosophique. C'étoit dans l'observation des Langues, surtout, que cet esprit philosophique avoit pris sa naissance et ses lumières; et il reversoit surtout ses lumières sur les Langues où il les avoit puisées.

Il n'y avoit pas de Philosophe qui ne fût profond Grammairien, ni de Grammairien qui ne fût grand Philosophe. Les Locke étoient des Dumarsais; les Dumarsais étoient des Locke.

Une analyse hardie, fine et sûre, poursuivoit l'esprit dans ses plus secrètes opérations, le goût dans ses impressions les plus mystérieuses, et dévoiloit à l'un et à l'autre les prodiges de la pensée et du sentiment.

En préparant des siècles nouveaux, l'esprit philosophique avoit fait renaître les études, presque abandonnées, des beaux siècles de l'antiquité. Homère et Virgile, dont on avoit voulu ébranler les autels, recevoient un culte plus éclairé, un culte qui n'étoit plus celui de la superstition, mais celui d'une admiration sentie et de l'amour.

Tous ces progrès de l'esprit humain entroient dans l'Académie Françoise avec les hommes auxquels la France et l'Europe en étoient redevables; et les hommes illustres qui n'en étoient pas, y faisoient entrer encore leurs lumières.

Là, les Poëtes, les Orateurs, les Historiens, capables de rendre compte à chaque instant des règles et des principes de leur Art qu'ils avoient approfondis, étoient également capables d'analyser, avec finesse et justesse, tous les mots et tous les procédés de leur instrument, de la Langue Françoise. A cette même époque où les Écrivains distingués descendoient dans toutes les profondeurs de leur Art et de leur Langue, ils se répandoient davantage dans le monde : en y parlant leur Langue ils observoient celle qu'on y parloit : ils observoient l'usage dans ces sociétés brillantes de Paris et de la Cour, d'où il dictoit des lois à toute la France.

Tels ont été les hommes qui, depuis 1762, Époque de la dernière Édition du Dictionnaire, jusqu'à la destruction de l'Académie, c'est-à-dire, pendant trente ans, ont travaillé constamment ensemble à l'Édition que nous donnons aujourd'hui à la France et à l'Europe.

On a nié que ce fût un avantage pour un Dictionnaire d'être composé par trente ou quarante Coopérateurs; on a prétendu qu'un Dictionnaire, comme tout autre ouvrage, ne peut être très-bon, que lorsqu'il a été conçu et exécuté par un seul homme.

Nous n'examinerons point si les hommes qui, à différentes époques, depuis Furetière, ont fait de pareilles entreprises, y ont réussi : ceux qui annoncent aujourd'hui avec tant de bruit qu'ils font seuls un

Dictionnaire de toute la Langue, paroissent croire, au moins, que la même confiance a beaucoup trompé ceux qui l'ont eue avant eux.

Nous examinons la chose en elle-même.

Il n'y a presque pas de mot dans une Langue qui ne soit pris dans une multitude d'acceptions différentes; d'analogie en analogie, un mot passe d'acceptions en acceptions; dans les Arts qui se ressemblent le plus il reçoit des acceptions très-variées; dans la bouche même de l'Orateur, de l'Historien et du Poète, déjà il a des nuances que le goût distingue beaucoup, quoiqu'elles soient légères; et les Arts les plus éloignés l'un de l'autre, des Métiers qui n'ont aucun rapport ensemble, s'en emparent : enfin, tous les Esprits, tous les Talens, tous les Arts, tous les Métiers, travaillent sur chaque mot d'une Langue, avec ce mot et autour de ce mot. Dans le même mot il y a mille expressions; et un Dictionnaire n'est bien fait, que lorsque ces mille expressions sont saisies et rassemblées autour du mot qui en est devenu le signe.

Est-ce un seul homme, étranger nécessairement à tant d'usages du même mot, qui les connoîtra tous? Et n'est-il pas plus raisonnable d'attendre cette connoissance de trente ou quarante hommes, dont les études, les travaux et les talens sont partagés entre tous ces Arts et toutes ces Sciences; qui ont rencontré cent fois toutes ces acceptions des mots dont l'origine commune, en s'effaçant de nuance en nuance, finit souvent par entièrement se perdre?

Quarante hommes, éclairés dans beaucoup de genres, peuvent être regardés, en quelque sorte, comme les Représentans d'une Nation, chargés par elle de recueillir et de sanctionner toutes les acceptions qu'elle donne à tous les mots. On ne peut pas supposer, que cette espèce de mission universelle soit donnée à un seul homme, toujours incapable de la remplir, par cela même qu'il est seul.

Cette vérité, évidente pour tout le monde, frappera bien davantage ceux qui ont assisté à des discussions entre plusieurs personnes sur les mots et sur les acceptions qu'ils reçoivent dans une même Langue.

Chacun de ceux qui ont parlé est tenté de croire qu'il a tout vu; à l'instant où un autre commence à discuter, chaque parole ouvre des points de vue qu'il eût été impossible à tous de soupçonner : à mesure que le nombre de ceux qui parlent s'augmente, les points de vue et les acceptions augmentent aussi, et dans une progression beaucoup plus grande; les idées que chacun entend lui en rappellent ou lui en font naître de nouvelles : ceux qui ont une mémoire lente et paresseuse, sont étonnés de l'activité qu'elle reçoit d'une mémoire plus prompte et plus étendue; des souvenirs effacés se réveillent, des exemples perdus se retrouvent; tous croient apprendre pour la première fois la Langue que toute leur vie ils ont étudiée.

Si l'on réfléchit actuellement entre quels hommes de pareilles discussions ont eu lieu si long-temps au Louvre; et si l'on est juste; si l'envie et la haine ne poursuivent pas les Académiciens à travers les tombeaux des Académiciens, de l'Académie, et de la Monarchie; on avouera que ce Dictionnaire, qui est le résultat de ces discussions, doit être le seul où la Nation Françoise et les Nations de l'Europe peuvent chercher avec confiance les usages et les lois de notre Langue.

Une autre circonstance unique en faveur de ce Dictionnaire, c'est que, commencé à l'époque précisément où la Langue Françoise commençoit elle-même les grands progrès qui devoient lui donner ses plus beaux caractères et sa perfection, il n'a jamais été interrompu un moment; il a assisté à tous ces progrès; il en a tenu note en y concourant; il a été un témoin et il est devenu un monument fidèle de toutes ces variations fugitives qui ne laissent aucuns souvenirs, si on ne les marque pas à l'instant même où ils se succèdent et passent; c'est qu'enfin il a été fini à l'instant où la Monarchie finissoit elle-même; et que, par cela seul, il sera pour tous les Peuples et pour tous les Siècles, la ligne ineffaçable qui tracera et constatera, dans la même Langue, les limites de la Langue Monarchique et de la Langue Républicaine.

Chez aucun autre Peuple et dans aucun autre Siècle, il n'a existé un pareil Dictionnaire : il ne peut plus en exister pour les Langues de l'Europe; elles n'ont pas reçu, sans doute, tous leurs accroissemens; mais elles ont reçu tous leurs caractères. Des Dictionnaires pourront bien dire où ces Langues sont arrivées :

mais ils ne pourront plus les accompagner, en quelque sorte, dans le chemin qu'elles ont suivi; ils ne pourront pas les aider dans leurs accroissemens et dans leur formation.

Il étoit indispensable d'ajouter à ce Dictionnaire les mots que la Révolution et la République ont ajoutés à la langue. C'est ce qu'on a fait dans un Appendice. On s'est adressé, pour ce nouveau travail, à des Hommes-de-Lettres, que l'Académie Françoise auroit reçus parmi ses Membres, et que la Révolution a comptés parmi ses partisans les plus éclairés. Ils ne veulent pas être nommés; leurs noms ne font rien à la chose; c'est leur travail qu'il faut juger, il est soumis au jugement de la France et de l'Europe.

LOI DE LA CONVENTION

Loi portant que l'Exemplaire du *Dictionnaire de l'Académie Françoise,* chargé de Notes marginales, sera rendu public par les Libraires *Smits, Maradan* et Compagnie.

Du premier jour complémentaire, l'an III de la République Françoise.

La Convention Nationale, après avoir entendu le Rapport de son Comité d'Instruction publique, décrète ce qui suit :

Article I. L'Exemplaire du *Dictionnaire de l'Académie Françoise*, chargé de notes marginales et interlinéaires, actuellement déposé à la Bibliothèque du Comité d'Instruction publique, sera remis aux Libraires *Smits, Maradan* et Compagnie, pour être par eux rendu public après son entier achèvement.

Article II. Lesdits Libraires prendront, avec des Gens-de-Lettres de leur choix, les arrangemens nécessaires pour que le travail soit continué et achevé sans délai.

Article III. L'Édition sera tirée à quinze mille Exemplaires.

Article IV. Il en sera prélevé, au nom de la République, cent Exemplaires qui seront placés dans les Bibliothèques des Écoles centrales, et autres Bibliothèques publiques.

Article V. Les Citoyens *Smits, Maradan* et Compagnie, rembourseront, s'il y a lieu, les frais de copie qui pourront avoir été faits par d'autres, pour cet objet, à la Bibliothèque du Comité d'Instruction publique.

Article VI. Lesdits Soumissionnaires fourniront une garantie de l'exécution de cette entreprise entre les mains de la Commission d'Instruction publique, laquelle demeure chargée, et après elle le Ministre qui aura dans ses attributions l'Instruction publique, de l'exécution du présent Décret.

Visé par le Représentant du Peuple, Inspecteur aux procès-verbaux.

Signé, Enjubault.

Collationné à l'original, par nous Président et Secrétaires de la Convention Nationale A Paris, le deuxième jour complémentaire de l'an III de la République Françoise.

Signé, T. Berlier, Président;
J. Poisson et Derazey, Secrétaires.

Pour copie conforme. La Commission des Administrations Civiles, Police et Tribunaux. Le Chargé provisoire,

Signé, Aumont.

En vertu de cette Loi et d'arrangemens particuliers pris avec le Cit. *Maradan,* je suis resté seul Éditeur de cet Ouvrage. Les éditions avouées seront revêtues de ma signature. J'espère que cette précaution ne sera pas illusoire, et que la cupidité ne me forcera pas à solliciter l'application de la Loi contre les Contrefacteurs.

SMITS.

PRÉFACE

DU DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

SIXIÈME ÉDITION (1835).

L'ACADÉMIE fait aujourd'hui paraître la sixième édition d'un Dictionnaire commencé il y a deux siècles, et devenu le dépôt des formes durables et des variations de notre langue pendant l'intervalle où elle a été le mieux parlée, et où elle a pris un empire presque universel en Europe. Le génie littéraire avait commencé et illustré cet empire; la puissance des armes l'a, de nos jours, rendu pour un moment plus rapide et plus absolu : mais il se maintient surtout par l'influence sociale de la France, et reste lié à toutes les idées généreuses dont sa littérature et ses lois ont reçu l'empreinte. En ce sens, on peut dire que si la langue latine, imposée par l'invasion et la force (1), a été l'idiome de la religion qui succédait à l'ancien monde, la langue française, propagée par la politique et les lettres, est et doit demeurer l'idiome principal de la civilisation qui réunit le monde moderne.

Ce point de vue suffit sans doute pour attacher un haut intérêt au vocabulaire et à l'histoire contemporaine de cette langue que parlaient, depuis plus d'un siècle, toutes les cours de l'Europe, que savent maintenant tous les peuples, et dont l'action subsiste et se renouvelle sans cesse. On peut la considérer sous des aspects bien divers, depuis les curiosités du grammairien, les finesses de l'homme de goût, jusqu'aux inductions spéculatives du philosophe : mais elle ne saurait être désormais étrangère à aucun homme civilisé.

L'inventaire actuel de notre langue la saisit à son point de dernière maturité, gardant presque tous les types de deux siècles voisins et opposés, enrichie d'une grande variété de formes, par la diversité des opinions et des mœurs qu'elle a vues passer, et rassemblant, pour ainsi dire, sous la même date, l'expression que l'usage entretient ou que le besoin fait naître, et celle que le cachet du génie nous a laissée toujours vivante et neuve.

Depuis deux siècles, en effet, la langue française est la même, c'est-à-dire également intelligible, quoiqu'elle ait beaucoup changé pour l'imagination et le goût. C'est ainsi seulement qu'une langue est fixée. Jusqu'aux premières années du règne de Louis XIV, la nôtre ne l'avait jamais été : car, de siècle en siècle, les mêmes choses avaient besoin d'être récrites dans le français nouveau, qui devenait bien vite vieux et chenu. En recopiant un manuscrit de notre langue, souvent on le traduisait à demi. Le texte primitif de

(1) « Opera data est ut imperiosa civitas, non solùm jugum, verùm etiam linguam suam domitis gentibus imponeret, per « quam non deesset, imò et abundaret interpretum copia. » (S. Augustin, *De civitate Dei*, lib. XIX.)

Joinville fut longtemps représenté par la dernière de ces versions posthumes, devenue bientôt surannée au point d'être prise pour l'original. Les règles du rapport des mots étaient changeantes, et promptement oubliées. Villon, au quinzième siècle, ayant voulu, par un jeu de talent, composer une ballade en *vieil langage françois,* y laissait échapper, par désuétude et par ignorance, nombre de fautes qu'a découvertes (1) l'érudition moderne. Et quand Marot, né soixante ans plus tard, faisait réimprimer les œuvres de Villon, si par respect il ne touchait pas *à l'antiquité de son parler,* il se croyait obligé du moins d'expliquer, par annotations à la marge, ce qui lui semblait *le plus dur à entendre.* Notre idiome, poussé en tous sens par les modes étrangères de la cour, le travail des savants, la libre confusion des dialectes populaires, était tantôt *italianisé,* tantôt *latinisé,* et tantôt *gasconnait* (2). Cette inconstance, cette mutabilité de la langue allait diminuant : mais elle durait encore à une époque avancée de notre histoire ; et, vers 1650, Pellisson disait en propres termes : « Nos auteurs les plus élégants et les plus polis deviennent barbares en peu d'années. »

Ces brusques et fréquentes variations de notre ancien langage seraient la matière d'un livre. On pourrait y suivre à la trace, y chercher utilement le rapport souvent obscur et effacé entre les mots et les idées, entre les idées et l'état social d'un peuple. On pourrait expliquer comment la diversité, la résistance, la lente soumission des éléments nombreux qui devaient former l'unité française a dû suspendre, changer, détourner dans son cours le travail de l'unité de notre langue. D'autres causes de retard et de formation laborieuse naîtraient encore du caractère de cette langue, qui, sans être moins issue de la souche latine que les langues du Midi, s'en éloigne davantage, et a dans ses formes, ses tours et son harmonie, une physionomie plus distincte et plus libre. Enfin, l'état même de la civilisation française, qui semble avoir marché par secousses, faisant effort, puis retombant, essayant une voie nouvelle, puis reculant, tour à tour active et découragée, prospère et malheureuse, l'état de cette civilisation semblerait se reproduire dans les phases diverses et courtes de l'idiome de nos pères.

A ces causes particulières se joindraient les causes générales, qui, chez toutes les nations, ont amené une sensible différence entre la changeante rapidité des époques de formation et de débrouillement, et la durée de l'époque dernière, où une langue, qui semble fixée, se développe encore, sans s'altérer, et acquiert, sans rien perdre.

La durée, la stabilité relative de cette dernière époque, indique assez que tout n'est pas accidentel et fortuit dans le langage, qu'il y a là, comme ailleurs, un point de vérité, auquel on se tient longtemps, quand on l'a trouvé. Le talent supérieur de l'écrivain ne peut, à lui seul, hâter cette époque, et devancer le progrès général. L'incomparable imagination de Montaigne n'a pas fait que les formes de sa langue fussent encore dans l'usage, cinquante ans après lui. La langue de Balzac et de Pellisson, inférieurs à Montaigne, mais venus à propos, est encore la nôtre. Saisir et embrasser, parmi les âges successifs d'une langue, ce dernier âge de formation régulière et fixe, reproduire fidèlement ce dernier cadre, dont les divisions et l'ordre ne changent plus, quoiqu'il s'y place encore des termes nouveaux, c'est donc un travail utile et vrai, qui n'a rien d'arbitraire, bien qu'il reconnaisse la souveraineté de l'usage : car l'usage même, comme le hasard, obéit à une loi cachée. Ou, pour mieux dire, il n'y a pas plus de caprice dans l'esprit humain qu'il n'y a de hasard dans la nature. L'une et l'autre expression est également le nom vague d'une cause que nous n'avons pas su découvrir.

Or, nul doute qu'il ne se rencontre une époque où l'usage, en fait de langue, exprime un état des esprits plus sain, plus vigoureux, plus élevé, ou plus délicat, plus subtil, plus ingénieusement corrompu. C'est entre ces deux points que se trouvera la belle époque d'une langue ; et si les écrivains de génie ont

(1) M. Raynouard, *Observations sur le roman de Rou,* pages 32, 33, 34, 35.

(2) « Malherbe n'étoit pas encore venu *dégasconner* la cour. » (BALZAC.)

abondé dans le même temps, s'ils ont agité toutes les questions religieuses et civiles dont l'intelligence humaine s'occupe, sous peine de dégénérer, cette époque ne cessera pas d'agir sur les époques suivantes. Sa langue, lors même qu'elle ne sera plus complétement usuelle, demeurera classique, et on ne pourra, sans emprunter quelque chose à cette langue, se rendre familiers les sujets qu'elle a traités, et qui sont incorporés à ses expressions. Qu'elle soit ensuite calquée par des imitateurs sans génie, ou forcée, exagérée par des novateurs sans goût, elle n'en reste pas moins un type de perfection relative. Ce sera le grec d'Athènes, depuis Eschyle jusqu'à Ménandre, le latin de Rome, depuis Térence, César, Cicéron, jusqu'à Tacite, et notre français, depuis Descartes et Corneille.

De grandes variétés, non-seulement individuelles, mais générales, seront comprises encore dans ces divisions. Chaque époque ainsi étendue renferme plusieurs époques où se marquent tous les caractères et comme tous les essais de la décadence, en face des types heureux et purs qui se renouvellent encore. Le savant, l'homme de goût pourra choisir, dans ce long intervalle, un âge d'or, dont il bornera plus ou moins les limites; il pourra noter, avant et après ces époques, bien d'autres beautés de langage : mais il n'en est pas moins vrai que lorsqu'un idiome, longtemps parlé, longtemps écrit, a épuisé les combinaisons les plus naturelles de l'art de s'exprimer, une corruption du langage est inévitable.

Tout amène ce changement, l'inertie sociale, comme les révolutions, les idées nouvelles, comme le défaut d'idées. Car une langue, c'est la forme apparente et visible de l'esprit d'un peuple; et lorsque trop d'idées étrangères à ce peuple entrent à la fois dans cette forme, elles la brisent et la décomposent; et, à la place d'une physionomie nationale et caractérisée, vous avez quelque chose d'indécis et de cosmopolite.

Ce résultat n'est pas toujours sensible pour les contemporains, pour ceux qui l'opèrent et l'éprouvent; mais, à distance, et au point de vue de l'histoire, on peut remarquer à quelle époque un peuple perd l'originalité de son caractère et la pureté de sa langue. Cela ne nous échappe pas dans l'étude des langues anciennes. Tout en les sachant moins bien que la nôtre, comme nous les savons par comparaison et non par habitude, nous y discernons nettement les âges divers de la perfection et de la décadence. Nous y reconnaissons le secours qu'un idiome dans son âge adulte prête à la pensée, et comment, à mesure qu'il vieillit ou s'altère par des mélanges, la pensée devient plus subtile et plus laborieuse. Rien n'arrête tout à fait ce déclin de l'éloquence dans un dialecte usé, ni la supériorité de l'écrivain, ni la grandeur ou la nouveauté des intérêts qu'il défend. Saint Augustin avait autant d'esprit et de verve oratoire que Cicéron; Tertullien n'avait pas naturellement l'imagination moins nerveuse et moins colorée que Tacite : et cependant, par l'influence d'une langue gâtée comme la littérature de leur temps, Augustin et Tertullien ne paraissent souvent que des génies sans goût, et d'éloquents barbares.

Mais serait-il vrai que ce déclin des idiomes, certainement inévitable, soit toujours également rapide, que rien ne puisse retarder la décadence, et qu'elle n'ait pas des stations et des retours? Comment se concilierait une pareille idée avec l'espoir du progrès de l'esprit humain? et n'est-elle pas démentie par les faits mêmes? Après les grands siècles des lettres, n'a-t-on pas vu, plusieurs fois, à une époque de faux goût et d'insipidité succéder un temps meilleur? L'Italie, après la précoce maturité de son quatorzième siècle, n'a-t-elle pas retrouvé un second âge de langue classique et de génie, et retombée de nouveau, ne s'est-elle pas de nouveau relevée? Un certain terme passé, y a-t-il, dans la durée seule du temps, un principe de décadence? ne serait-il pas contradictoire de le supposer, quand la civilisation, loin de s'arrêter, se développe encore, quand un plus grand nombre d'esprits est appelé à ses bienfaits, et que le talent se prélève non dans un cercle restreint, mais sur un peuple entier qui s'éclaire?

Nous ne contredisons aucune de ces espérances. On a dit de l'esprit humain, dans son ensemble, qu'il avançait en spirale. Cette voie est assez semblable à la pente inégale par laquelle marchent et déclinent les idiomes vivants, qui ne sont que l'esprit particulier de chaque nation. Parvenus à leur perfection, c'est-à-

dire au degré de développement qui maintient et fait valoir leur identité première, ces idiomes ne se précipitent pas d'un seul coup vers la décadence. Ils changent sans cesse sur quelques points. Car, comme l'a dit Varron, en fait de langue, l'usage est toujours en route : *omnis consuetudo loquendi in motu est.* Mais ce mouvement parfois remonte, ou se détourne d'une fausse route, pour en chercher une autre. Parfois, c'est l'innovation vicieuse qui est changée ; c'est au goût du naturel et du vrai qu'on essaye de ramener le langage, sauf une condition seulement, qui se remarque aussi dans les arts du dessin, et qui ne permet pas que le retour à l'école antique soit jamais simple et gracieux comme elle.

De même, pour la propriété, le goût, l'harmonie, cette arrière-saison des langues ne vaudra jamais leur jeunesse et leur maturité ; et quoi qu'en ait dit Horace, dans sa riante comparaison :

Ut silvæ foliis pronos mutantur in annos,
Prima cadunt : ita verborum vetus interit ætas.

si le feuillage change et renaît, la tige à la longue se dessèche et s'appauvrit. Ainsi, au milieu de ces alternatives, de ces flux et reflux de l'usage, le déclin, ou, si l'on veut, la décomposition des idiomes, de temps en temps suspendue, reprend son cours et s'achève. Ils deviennent tout autres qu'ils n'étaient. On comprend encore leurs anciennes formes ; mais on ne sait plus les égaler, ni les reproduire. Cette altération du langage s'est rencontrée même sans les causes qui hâtent la barbarie et le déclin social. Les idiomes cessent de vibrer pour l'imagination et le goût, lorsqu'ils servent encore à la civilisation et à la vie. Ils meurent enfin, comme les hommes, ils meurent avant l'extinction même des races qui les ont parlés. Ou quelquefois, comme nous l'avons vu pour la langue grecque, à demi conservés par un reste de peuple, abaissés comme lui, et devenus le patois de son esclavage, ils lui tiennent lieu de patrie, et le font vivre encore jusqu'à sa délivrance, sauf à changer avec lui, s'il redevient un peuple heureux et libre. Ce n'est pas tout. L'érudition moderne nous atteste que, dans une contrée de l'immobile Orient, où nulle invasion n'a pénétré, où nulle barbarie n'a prévalu, une langue parvenue à sa perfection s'est déconstruite (1) et altérée d'elle-même, par la seule loi de changement, naturelle à l'esprit humain.

Mais l'idée d'une telle décadence ne se présente pas à l'esprit des nations, dans les premiers beaux jours de leur éclat littéraire, lorsqu'après une barbarie plus ou moins longue, elles commencent à goûter vivement le charme des beaux-arts, à s'enivrer de poésie et d'éloquence. Un siècle semblable rêve pour ses usages, pour ses mœurs, pour sa langue, la durée qui n'appartiendra qu'au génie particulier de ses grands écrivains, souvent confondus d'abord avec ceux qui leur ressemblent le moins. Richelieu chargeait l'Académie de fixer la langue ; et il ne savait pas que Descartes et Corneille venaient de la créer, aidés par une seule chose, après eux-mêmes, par ce mouvement vers l'unité qui partait de sa main puissante.

Toutefois, si le génie seul pousse en avant les esprits, il ne faut pas méconnaître ce qu'il y a d'utile dans un concert d'efforts dirigés vers le même but. Les premiers Académiciens avaient un singulier et naïf enthousiasme, quand ils s'appelaient eux-mêmes « des ouvriers en paroles, travaillant à l'exaltation de la France, » ou quand, sous Louis XIV, ils promettaient de « rendre immortels tous les mots et toutes les « syllabes consacrés à la gloire de leur auguste protecteur. » Mais, sous ce zèle de candeur ou de flatterie, il y avait un grand amour des lettres, une étude, un culte de la langue, qui ne fut pas sans fruit. Le savoir judicieux et l'élégance correcte s'effacent pour la postérité, attentive seulement aux grands noms. Mais ces premiers critiques qui épurèrent notre langue, Patru, Vaugelas, Regnier Desmarais, étaient des esprits justes et fins, qu'on n'a pas surpassés dans la même œuvre. Ils firent peu et lentement. Ils avaient raison : ils attendaient le travail du génie, pour aider au leur. En effet, lorsque Richelieu, avec cette précipita-

(1) Schlegel, *Observations sur la langue et la littérature provençales.*

tion impérieuse qui veut tout mûrir en un moment, avait commandé le Dictionnaire de la langue, on ne savait encore où prendre cette langue. Elle n'était plus dans l'inculte liberté et la confusion hétérogène du seizième siècle, on ne la voyait pas encore dans les génies rares et contestés des commencements du dix-septième.

En 1637, l'Académie avait discuté longtemps sur la méthode à suivre pour « dresser un Dictionnaire « qui fût comme le trésor et le magasin des termes simples et des phrases reçues. » Puis, elle s'était occupée du choix des auteurs qui avaient écrit le plus purement notre langue, et dont les passages seraient insérés dans le Dictionnaire. C'étaient, pour la prose, *Amyot, Montaigne, du Vair, Desportes, Charron, Bertaut, Marion, de la Guesle, Arnauld, Despeisses,* le conseiller *Pibrac,* les auteurs de la *Satire Ménippée,* la reine *Marguerite* dans ses *Mémoires, S. François de Sales,* le cardinal *du Perron, Duplessis-Mornay,* le cardinal *d'Ossat, de Dampmartin, de la Noue, de Refuge, Audiguier, Coeffeteau,* et deux Académiciens, MM. *Bardin* et *du Chastelet* qui, morts depuis peu, devenaient pour la langue autorités souveraines, comme les empereurs romains devenaient dieux.

Cette liste était, ce semble, incomplète et peu raisonnée. En admettant qu'elle ne dût pas remonter jusqu'à Froissart, notre Hérodote, et si habile écrivain, en supposant Rabelais trop libre pour y être admis, on s'étonne de n'y pas voir la Boëtie à côté de Montaigne; on y cherche tant de mémoires naïfs et éloquents du seizième siècle, ceux du bon *serviteur* de Bayard, ceux de Montluc, de Tavannes, les histoires de Brantôme et du véhément d'Aubigné, les discours de l'Hôpital. Parmi les écrivains qui dénouèrent la langue, on regrette de ne pas rencontrer le docte Henri Estienne, et Calvin, le méthodique et précis Calvin, auquel Bossuet accorde cette louange, *d'avoir excellé dans sa langue maternelle, et aussi bien écrit qu'homme de son siècle.* Enfin, l'Académie, pour se rapprocher par degrés de l'état nouveau de la langue, aurait dû joindre à Coeffeteau d'autres écrivains placés sur la limite des deux siècles, l'intègre et éloquent Talon, et Mathieu, énergique historien de Louis XI. Mais quand la liste eût été mieux faite, elle devait toujours offrir un grand défaut dans le plan de l'Académie. C'eût été le trésor d'une langue qui avait en partie cessé, au moment où il s'agissait de la recueillir et de la proposer pour modèle.

La liste des autorités pour la langue poétique n'était pas moins surannée. Hormis Malherbe et Regnier, il ne s'y rencontrait pas un nom qui pût faire date pour cette poésie sage, ornée, naturelle, où devait atteindre notre langue. *Ronsard* et *du Bartas* y figuraient avec *Marot* et *Saint-Gelais; Desportes* avec le cardinal *du Perron;* et on y lisait les noms bien oubliés, de *Motin,* de *Touvant* et de *Monfuron.*

Quand ces listes furent dressées, on vit bien qu'on ne pouvait s'en servir; et on résolut de revenir à l'usage, et de composer le Dictionnaire, non des auteurs, mais de la langue. Cette méthode était alors la meilleure, ou même la seule possible : mais l'exécution en devait être difficile et lente. L'Académie enregistrait ou effaçait les mots, sous la dictée du public, tout en se promettant de lui donner des lois. Plusieurs années se passèrent sans qu'elle eût rien ajouté aux excellentes remarques de Vaugelas, qui, mort en 1649, sept années avant les premières Provinciales, avait pressenti, par la justesse d'esprit et le goût, la prose française dont Pascal allait créer le modèle.

De la censure minutieuse et délicate de Vaugelas, le travail de l'Académie passa dans la main rude et encore un peu gauloise de Mézeray, qui, le meilleur de nos vieux historiens, pour la liberté du jugement, la vigueur du récit, et parfois l'éloquence, se trouva chargé de recueillir dans l'usage la belle langue française, qu'il n'adoptait qu'à demi. Il s'occupa trente ans de cette tâche plus paisible que celle d'écrire l'histoire. Nous avons même, touchant son travail et le progrès du Dictionnaire, une date précise, et une anecdote qui se rapporte au séjour de Christine en France.

Cette princesse, lorsqu'elle était encore sur le trône et qu'elle y recueillait les hommages de tous les savants de l'Europe, avait envoyé son portrait à l'Académie française, très-célèbre dans le Nord. Ayant reçu en retour une magnifique épître, telle qu'on en écrivait alors pour les grandes et les petites choses, Chris-

tine y fit en français une réponse datée d'Upsal, où elle annonce déjà le dessein d'abdiquer la couronne pour cultiver *les lettres en repos*, se promettant bien, dit-elle, que la langue française sera *la principale langue de son désert.*

Venue en France quelques années après, elle traversa d'abord Paris si vite qu'elle n'eut que le temps de recevoir quelques érudits célèbres, et d'être haranguée dans son palais, par Patru, au nom de l'Académie. Mais, à son second voyage, en 1658, elle voulut à son tour visiter l'Académie, et la surprendre au milieu d'une séance ordinaire : elle arriva presque sans appareil dans la salle, où le chancelier Seguier, averti le matin, avait fait placer quelques ornements à la hâte, en n'oubliant, par malheur, que le portrait de la princesse. Il y eut d'abord quelque difficulté pour savoir si l'Académie serait assise ou debout devant elle. Mais quelqu'un se souvint que, dans les assemblées *de gens de lettres et de beaux esprits* qui se tenaient du temps de Charles IX, et où ce prince alla plusieurs fois, tout le monde était assis et couvert devant le roi. On s'assit donc, et après quelques compliments, comme Chapelain était absent, l'abbé Cotin lut des vers qui furent trouvés fort beaux. C'était une traduction de deux passages de Lucrèce contre la Providence, et sur la formation du monde par les atomes; puis vinrent quelques sonnets, deux ou trois madrigaux, récités par de Boisrobert, et une traduction élégante des vers de Catulle, *amemus, mea Lesbia*, que lut Pellisson, et qui plut fort à la reine.

Ensuite, pour donner une idée des travaux sérieux de l'Académie, « Le directeur dit à la reine, ra-« conte l'académicien Patru, que, si Sa Majesté l'avait pour agréable, on lui lirait un cahier du Dictionnaire. « — Fort volontiers, dit-elle. — M. de Mézeray lut donc le mot *Jeu*, où, entre autres façons de parler « proverbiales, il y avait JEUX DE PRINCES, *qui ne plaisent qu'à ceux qui les font; pour dire une malignité, une « violence, faite par quelqu'un qui est en puissance :* elle se mit à rire. On acheva le mot qui était au net, où « pourtant il y avait bien des choses à dire (1). » Suivant un autre récit, plus authentique, la reine de Suède, en écoutant la définition de Mézeray, rougit et parut émue; mais voyant qu'on avait les yeux sur elle, elle s'efforça de rire, *plutôt d'un rire de dépit que de joie.* Le Dictionnaire venait de lui rappeler ce que, trois mois auparavant, elle avait fait à Fontainebleau, et quel sanglant jeu de prince elle y laissa sur son passage.

Du reste, pour cette femme d'un esprit si ferme, et viril jusqu'au crime, pour cette reine savante et sceptique, accoutumée dans ses entretiens aux controverses de Saumaise et de Bochart, aux découvertes de Meibomius, à la philosophie de Descartes, il ne devait y avoir qu'un intérêt médiocre dans une académie exclusivement occupée de la langue. La reine, plus choquée du manque d'érudition que du défaut de goût, s'étonna seulement de ne pas voir à l'Académie le docte Ménage.

On se plaignait dès lors, en effet, que l'Académie avait conçu le plan de son Dictionnaire sous une forme trop frivole et trop peu savante; qu'elle n'y mettait que la langue de la conversation et du bel esprit, et nullement celle des sciences. C'était une idée d'Encyclopédie qui tourmentait déjà quelques esprits, mais pour laquelle ni la langue ni l'Académie n'étaient préparées. On en était au siècle de l'imagination, de l'éloquence, de cette parole expressive et heureuse, qui, dans la chaire chrétienne, dans les entretiens, dans les livres, au théâtre, donnait alors aux hommes les premiers et vifs plaisirs de l'esprit et du goût. Les chefs-d'œuvre de Corneille avaient élevé la pensée française. Tout ce qui savait lire et s'occupait de religion avait dévoré les *Provinciales*. Les savants solitaires de Port-Royal communiquaient aux esprits quelque chose de la gravité de leur conscience et de leurs études. Bientôt Bossuet, le plus éloquent des hommes, parla sur un ton à la fois sublime et populaire, qui n'appartient qu'à lui. Molière, Boileau, Racine, la Fontaine trouvèrent la langue poétique. Avant qu'on eût rassemblé les pierres de construction, les temples étaient debout.

(1) Patru, *Œuvres diverses*, t. II, p. 322.

Le Dictionnaire avait vieilli, pendant qu'on y travaillait. On revint sur ce qu'on avait fait. Après bien des années, on n'en était encore qu'à la révision de la lettre *A*. Le vigilant Colbert, qui s'étonnait d'un travail si lent, était un jour venu assister à la séance. On y lisait le mot *Ami*. Mais la définition précise en fut si contestée, on discuta si bien sur le point de savoir si, dans l'usage, ce mot indiquait seulement une obligation du monde ou un rapport du cœur, s'il supposait une affection partagée, et s'il ne se disait pas sans cesse d'un empressement qui n'avait rien de sincère ou d'un zèle qui n'obtenait aucun retour, enfin on vit tant de questions dans une seule, que le ministre, dont tant de gens à la cour se disaient les *amis*, convint, en se retirant, qu'il ne s'étonnait plus de la lenteur et de la difficulté du Dictionnaire.

Un Dictionnaire, en effet, où tous les mots des sciences et de la vie d'un peuple se trouveraient exactement définis, analysés dans leurs éléments, suivis chronologiquement et expliqués dans toutes leurs acceptions, un tel Dictionnaire serait la plus lente des œuvres difficiles; et, à une époque même, cette œuvre deviendrait impossible par l'extension presque infinie des notions qu'elle suppose. En se bornant à la langue oratoire et à la langue usuelle, et en les cherchant tout à la fois dans la logique et dans l'usage, l'Académie avait encore assez à faire; et elle pouvait, par la date même de son travail, laisser un monument précieux. Car la politesse du siècle de Louis le Grand, comme on disait alors, n'était pas toute dans les livres, n'en venait pas, ne s'y rapportait pas exclusivement.

Il y a des temps où l'on peut dire que tout l'esprit qui se consomme se met dans les livres, que tout ce qui se pense s'imprime. Là, peu d'orignalité, peu de différence profonde entre les hommes, peu de variété de langage. Une même idée passe en un moment, et sans effort d'étude, à tous les lecteurs, et les met en communauté sur quelques points. Les conversations ressemblent aux écrits; et les écrits ne sont souvent que des conversations. La fin du dix-huitième siècle tendait vers ce niveau des esprits. Nous nous en sommes encore plus rapprochés : c'est la civilisation.

Il n'en était pas ainsi dans un temps où la société, encore séparée en classes et en professions très-distinctes, ingénieuse et forte au sommet, était pleine de diversités de mœurs, de coutumes et de langage. Écrire pour le public était alors un soin sérieux qu'on remplissait quelquefois par devoir de profession, ou une ambition extraordinaire à laquelle, avec ou sans talent, on se préparait par de grandes études. Puis, en dehors de ces hommes éloquents et graves, ou de ces studieux lettrés, il y avait une foule d'esprits cultivés et polis, qui, sans rien écrire, animaient les entretiens de la ville et de la cour. Au dix-huitième siècle, l'aristocratie de l'intelligence fut toute dans les écrivains; mais dans l'âge précédent, tel que nous l'a décrit Voltaire, tel qu'on le surprend mieux encore dans les *Mémoires*, la cour de Louis XIV et tout ce qui venait s'y réunir, attiré par l'éclat du prince, offrait au plus haut degré ce charme et cette puissance de l'esprit qui marquaient en même temps le soudain progrès des lettres.

Ce n'était pas une illusion de flatterie que la supériorité et la grâce attribuées à ces entretiens de Versailles, où Louis XIV portait la noble précision de ses paroles, où tant de femmes si belles étaient admirées pour leur esprit, où l'auteur des *Maximes*, le philosophe de la Fronde, la Rochefoucauld paraissait quelquefois, où Molière était de service, où Grammont causait comme écrit Hamilton, où Bossuet, Fleury, la Bruyère, conversant à part dans l'*Allée des philosophes*, étaient rejoints par Condé, où Fénelon était maître de l'oreille et du cœur de tous ceux qui l'écoutaient, et où, sous la physionomie attentive d'un duc, assidu courtisan, se cachait, avec ses *Mémoires* longtemps inédits, l'incorrect mais unique rival de Tacite et de Bossuet.

On conçoit sans peine que cette cour, qui semblait avoir transformé en élégance et en bon goût toute la vigueur des grandes familles du seizième siècle, eût beaucoup d'influence sur l'esprit de la nation, et qu'on se piquât d'en imiter les usages. De là cette déférence des critiques du temps pour ce qu'ils appellent le langage de la cour. Nous savons bien qu'on a depuis accusé ce langage d'être pauvre, dédaigneux, *courtisanesque*, et d'avoir nui au génie même de nos écrivains, bien que nous ne concevions pas comment Sévigné aurait pu

être plus spirituelle et plus vive, Racine plus éloquent, Bossuet plus original et plus sublime. Mais enfin la plainte a été faite; et on doit avouer que le goût de Versailles était celui d'une élite d'esprits nobles et cultivés, mais qu'il y manquait le battement de cœur d'un grand peuple.

Peut-être même cette autorité souveraine du goût et du langage de la cour eût été moins heureuse pour les arts, si elle n'avait été mélangée et combattue par une autre influence, qui tenait à l'esprit du même temps, celle des controverses religieuses. Ce fut là, pour l'esprit de la nation, une plus sévère école, d'où sortaient le sérieux, la simplicité, la liberté du langage. Après la cour, après les conversations et les fêtes ingénieuses de Versailles, il y avait les solides entretiens de Port-Royal, l'apostolat perpétuel de ses solitaires, leurs liaisons fréquentes avec la magistrature, et avec le peu de libres consciences qui, sans se séparer de l'ancienne foi, n'étaient pas toutes soumises au roi et au pape. Port-Royal était une secte, dans le sens le plus honorable du mot. Par là, il eut et garda, pendant le dix-septième siècle, une grande influence sur les mœurs, les écrits, la langue. L'action isolée d'un homme de génie n'a pas ce pouvoir : il fait quelques bons ou quelques mauvais imitateurs; mais, pour modifier l'usage, pour mettre une empreinte nouvelle sur l'esprit d'un peuple, il faut l'influence d'une opinion qui a de nombreux organes, et qui tour à tour agit, parle, écrit, et intéresse par ses combats et ses souffrances. Ce fut le sort et le privilége de *Port-Royal.*

En rappelant sur quelques points les esprits au libre examen, en mêlant la philosophie à la religion, et toutes deux aux lettres, *Port-Royal* donna le goût d'une diction sérieuse et nourrie, qui rapprochait la langue française des sources antiques d'où elle est sortie. Par une controverse assidue sur des questions de métaphysique, ces pieux *solitaires* firent entrer dans l'usage du monde une foule d'expressions qui tendaient à spiritualiser notre idiome, et à le rendre plus exact et plus précis. Quand on voit, dans les témoignages du temps, la réputation du grand Arnauld, et qu'on la cherche dans ses œuvres, on sent que cet homme fut nécessairement supérieur à ce qu'il a laissé, et qu'il domina surtout par l'action de ses entretiens et de ses disciples, et par la rapidité et l'à-propos de ses écrits. De là venait la grande part que les critiques donnaient à Port-Royal dans le perfectionnement du langage.

Arnauld et ses amis aidaient plus sensiblement encore à ce progrès par leurs travaux sur la grammaire générale et sur l'analyse comparée des langues. Pour la première fois, depuis la renaissance, la méthode philosophique dirigeait la philologie ; et tout l'artifice de la pensée était cherché dans l'artifice du langage. Un caractère essentiel de la langue française, celui qui la rend si propre aux sciences, aux affaires et à la vie, celui qu'elle ne peut perdre sans changer tout à fait, la clarté, instinct de notre esprit, devenait de plus en plus une loi de notre littérature. Elle se marquait par l'ordre direct du langage, la lumière des expressions, et cette netteté précise, où l'on reconnaît à quelques égards l'influence de la géométrie, de cette science judicieuse qui avait formé Descartes, et dont Pascal et ses amis mêlèrent l'inflexible justesse à l'ardeur même de l'éloquence. Les admirables *Discours sur la logique* étaient, pour Port-Royal, le fondement de toutes les études de langue et de goût. Tout, dans l'art d'écrire, y était ramené à l'*art de penser,* mais avec cette vive intelligence de la passion et du beau, qui distingue les vues de Pascal sur l'éloquence des critiques de Condillac sur le style.

Enfin, les écrits corrects et savants de Port-Royal excitaient dans le parti contraire, jusque-là tout empreint de barbarie scolastique, une émulation de délicatesse, un soin scrupuleux de la diction, qui fut, après les ouvrages de génie, le secours le plus utile à la pureté de la langue. En s'occupant, vingt années encore après les *Provinciales,* à chicaner subtilement le style de Pascal, les jésuites apprenaient à bien écrire. En relevant avec ironie la gravité un peu uniforme, les longues périodes et les expressions parfois inusitées des autres écrivains de Port-Royal, ils s'essayaient eux-mêmes à un style plus facile et plus libre, sans être moins correct. La langue commune s'enrichissait de toutes parts, et prenait tous les tons. C'était une monnaie courante, dont les types réguliers et nets se multipliaient à l'infini pour suffire au commerce croissant des idées, indépendamment de ces médailles à part que frappe le génie, et qu'il se réserve. De

bons ouvrages de critique, un peu minutieux, de subtiles analyses de la langue et de la diction servaient à fixer le goût public, que les écrits des grands hommes avaient vivement saisi, et d'abord enlevé à ces fausses admirations que fait naître l'inexpérience de l'art ou la satiété du vrai beau.

Il s'était donc formé, pour la langue et le style, cette sorte d'unité, qui se concilie très-bien avec la différence des génies, mais qui leur laisse à tous, dans leur libre physionomie, un air de famille et une parenté naturelle. Cette ressemblance dominait toutes les diversités d'opinion et de parti. Pour l'exactitude, la force et la gravité du langage, le jésuite Bourdaloue paraissait un élève accompli de Port-Royal. Quinault, dédaigné par Racine, avait dans la mélodie de ses paroles quelques accents de la même voix; et il n'était pas jusqu'à Perrault, l'ennemi des anciens, qui ne fût classique pour la langue, et n'eût, en prose du moins, beaucoup de naturel et de simplicité.

Ainsi, noble politesse des mœurs, plaisirs délicats de l'esprit dans la pompe d'une cour, sérieuses études, rendues presque populaires par la passion religieuse, controverses assidues, qui ne laissaient pas s'énerver la vigueur de la pensée, rencontre de tant de génies divers, façonnant sous leurs mains la rudesse encore flexible du langage, tout s'accorda, tout se réunit pour porter notre idiome à cette perfection qui se sent elle-même, et n'est autre chose que le plus grand degré de justesse et de force heureusement réunies.

L'Académie avait eu sa part dans ce travail de la société française. Pendant que tout s'élevait autour de Louis XIV, elle s'était en grande partie renouvelée. Aux fausses illustrations du siècle commençant, elle avait fait succéder les vrais et durables génies, qui devaient le marquer de leurs noms; et il était juste de dire que nulle part la langue de notre pays n'était mieux parlée, et son esprit représenté avec plus d'éclat. Ajoutons seulement que, d'après les habitudes du temps, on se faisait, du pouvoir académique, une idée peut-être excessive.

A Rome, Varron trouvait que, pour le langage, comme pour le reste, le peuple ne dépendait que de soi-même, et que chacun dépendait du peuple : *Populus in suâ potestate, singuli in illius.* Mais, dans la France de Louis XIV, Bossuet, tout en confessant que l'usage est le père des langues, et que le droit de les établir, aussi bien que de les régler, n'a jamais été disputé à la multitude, aimait à voir dans l'Académie « un « Conseil souverain et perpétuel, dont le crédit, établi sur l'approbation publique, peut réprimer les bizar- « reries de l'usage, et tempérer les déréglements de cet empire trop populaire. » Cette même idée, dans le siècle suivant et dans un autre pays, faisait souhaiter à un esprit moins grave que Bossuet, au capricieux Swift, l'établissement d'une académie qui pût contenir et fixer la langue anglaise, écarter beaucoup de termes, en corriger d'autres, en raviver quelques-uns. Il faut, disait-il, « qu'aucun des mots auxquels cette *société* « aura donné sa sanction, ne puisse, dans la suite, vieillir et être rejeté (1). » Bossuet et Swift oubliaient seulément que le conseil suprême de censure grammaticale changerait, comme le public, et qu'à la longue les modérateurs de l'usage y céderaient eux-mêmes.

Quoi qu'il en soit, l'Académie française continua d'exercer avec une assez grande réserve son *pouvoir constituant;* et le Dictionnaire, fait et recommencé pendant que tout le monde faisait la langue, fut enfin publié, avant le terme du dix-septième siècle.

Sans étymologies étrangères, et avec la seule indication des termes anciens de notre langue qui ont péri en laissant leurs dérivés, cette édition de 1694, où les mots sont rangés par ordre de *racines,* comme dans le lexique grec d'Henri Estienne, doit paraître incomplète et peu commode. Elle n'en est pas moins un témoignage unique pour l'histoire de notre langue, et le supplément nécessaire des bons livres à qui veut bien connaître son génie. On n'y retrouve pas les hardiesses d'expressions et de tours, les beautés de langage que créaient nos grands écrivains; mais on y voit le fond commun sur lequel ils travaillaient de génie, le bloc où ils taillaient leurs statues grecques.

(1) A *Proposal for correcting, improving, and ascertaining the english tongue,* in a Letter to the Lord high Treasurer.

Cette langue, prise dans toute son étendue, entre l'usage de la cour et les proverbes populaires, atteste au plus haut degré une nation vive, ingénieuse, ayant plus de justesse que d'imagination, sociable, mais sans vie publique, très-occupée de religion, de guerre, de philosophie, de belles-lettres, mais médiocrement touchée des arts, et n'ayant encore que peu cultivé les sciences physiques.

Sur ce dernier point, en effet, son vocabulaire usuel est pauvre et restreint. Sans doute, il eût été facile de le grossir beaucoup par les nomenclatures techniques et les classifications de chaque science, telles qu'elles existaient alors : on sait que cette idée même fut l'occasion du schisme et des critiques de Furetière, qui en profitant du travail de l'Académie, l'ensevelit dans un Dictionnaire universel des sciences et des arts. Un écrivain de nos jours (1), savant philologue et brillant coloriste, a parfaitement justifié l'Académie de n'avoir pas compris dans son recueil de la langue cette foule de termes techniques, dont Borel et Thomas Corneille firent alors des lexiques, maintenant oubliés. Ces nomenclatures, en effet, qui sont autant de langues particulières, changent de fond en comble, par le progrès même des sciences, et n'offriraient souvent aujourd'hui que la date inutile d'une erreur détruite, ou d'une ignorance qu'on n'a plus. La nomenclature médicale ou chimique du dix-septième siècle serait tout à fait dénuée pour nous de sens et d'usage, tandis que la langue littéraire de la même époque est un type immortel. Mais, à part cette question, l'Académie, moins hardie que nos grands écrivains, ou, si l'on veut, plus timide en masse que dans chacun de ses membres, n'avait-elle pas trop restreint les richesses de notre langue, trop ébranché le vieux chêne gaulois?

On lit, dans les Factums satiriques de Furetière contre ses anciens confrères (2), que la Fontaine était fort assidu aux séances de l'Académie et à la discussion du Dictionnaire ; mais qu'il ne pouvait y faire admettre, par les plus sages de l'Académie, les mots *de sa connaissance,* ceux qu'il avait appris dans Marot et Rabelais. En faisant un partage de ces mots, et en concevant le scrupule qui en excluait quelques-uns, on peut regretter que la Fontaine n'ait pas eu plus de crédit à l'Académie, et que plusieurs façons de parler expressives, empruntées au vieux français, ne soient pas restées dans le Dictionnaire. Heureusement, la Fontaine les a mises dans ses ouvrages, où elles sont encore mieux, et où elles revivent.

La Bruyère et Fénelon paraissent croire que la langue de leur temps s'était trop épurée, avait rejeté trop d'anciens mots expressifs; et l'Académie a été chargée de ce tort. Il ne faut pas oublier cependant que les mots qu'on regrette n'ont souvent d'autre grâce que la désuétude, que presque toujours ils ont été remplacés, et que surtout les réunir aujourd'hui pêle-mêle avec ceux qui les remplacent, ce serait ne parler la langue d'aucune époque, et chercher le naturel dans l'*archaïsme.* L'édition de 1694, d'ailleurs, renfermait des mots et des tours qui, vieillis même au seizième siècle (3), avaient reparu dans l'usage du siècle suivant, et se conservent dans le nôtre. Elle en accréditait aussi quelques-uns que la critique contemporaine relève comme inusités (4) ; par exemple, *affectueux, amphibologique,* et jusqu'à l'expression imitative de *vent qui cingle.*

On sait, au reste, que rien n'est plus trompeur que la date apparente des mots. Quelques-uns, dont il semble qu'on n'a jamais dû se passer, sont d'invention assez récente ; et quelques autres, dont l'idée, pour ainsi dire, n'existait pas dans les mœurs, ont reçu des écrivains une existence anticipée. *Désintéressement, exactitude, sagacité, bravoure,* ne furent rétablis ou introduits qu'assez tard dans le dix-septième siècle. *Savoir-faire,* selon le P. Bouhours, est un terme tout nouveau, « qui ne durera pas et est peut-être déjà « passé ; » et au mot *effervescence,* madame de Sévigné se récrie : « Comment dites-vous cela, ma fille? voilà

(1) M. Nodier.

(2) Furetière, second *Factum,* p. 21.

(3) Du Bellay, *Défense et illustration de la langue françoise.* Voy. les mots *ajourner, assener.*

(4) *Bibliothèque universelle et historique* de J. le Clerc, t. III, p. 528.

un mot dont je n'avais jamais ouï parler. » D'autre part, *démagogue,* terme peu nécessaire sous Louis XIV, était hasardé par Bossuet, et resta longtemps sans usage.

On peut trouver aussi que l'Académie, en prodiguant les proverbes, a trop épargné certains termes usités des artisans, et qui sont des images ou peuvent en fournir. Il y a là souvent une invention populaire, qui fait partie de la langue, et qui ne change pas, comme les dénominations imposées par les savants. Furetière avait raison de regretter le nom énergique d'*orgueil,* employé par les ouvriers pour désigner l'appui qui fait dresser la tête du levier, et que les savants appelaient du beau mot d'*hypomoclion.* Ces emprunts faits, pour un besoin matériel, à la langue morale, ces expressions intelligentes sont précieuses à recueillir. Shakspeare en est rempli dans sa langue poétique et populaire.

Si l'Académie était trop dédaigneuse à cet égard, en revanche elle avait beaucoup multiplié les termes de blason et de chasse. C'était un caractère du temps et des mœurs, qui s'est affaibli peu à peu dans les éditions suivantes du Dictionnaire, mais qui a laissé dans notre langue beaucoup d'expressions durables. Car il en est de certains usages effacés, comme de ces étymologies lointaines, qu'on ne sait plus ,mais qui agissent encore sur le sens et la portée des mots.

Ce premier travail de l'Académie était donc excellent pour le but qu'elle se proposait, et, à quelques égards, impossible à remplacer. Il constatait l'époque la plus heureuse de la langue. Le vocabulaire n'en était pas très-étendu; mais plus tard les langues s'appauvrissent par leur abondance. Car toute expression nouvelle qui n'est pas le nom propre d'un objet nouveau, est une surcharge plutôt qu'une richesse; et quand une langue est bien faite, les nuances infinies des sentiments et des idées peuvent s'y traduire par la seule combinaison des termes qu'elle possède. C'est par ce travail même qu'est souvent excité l'art de l'écrivain; et les plus belles productions de l'esprit humain ont été composées avant cette excroissance de termes synonymes et cette végétation stérile qui couronne les vieux idiomes.

Mais, indépendamment des mots nouveaux, l'emploi nouveau des termes connus, les changements, les variantes d'acception, et tout cet ingénieux mécanisme qui transforme et étend les expressions par leur rapprochement, offrent une autre richesse de langage bien autrement difficile à discerner et à recueillir. Le premier travail de l'Académie était fort loin de l'avoir épuisée. Mais ce travail avait deux caractères, empruntés à l'excellent goût du temps : l'analogie dans la composition et dans le rapport des mots, l'abondance des *idiotismes,* de ces tours particuliers, qui sont la physionomie nationale d'une langue, et lui donnent l'originalité, comme l'analogie lui donne la justesse.

L'ouvrage en deux livres que Jules César avait écrit sur l'*analogie,* en l'adressant à Cicéron, est perdu, sauf quelques mots. Mais pour que ce grand homme ait été tenté par un pareil sujet, on doit croire qu'il y avait vu ce que ce sujet renferme, et qu'il ne supposait pas, comme Quintilien, « l'analogie fondée, non « sur la raison, mais sur l'exemple, et n'ayant d'autre origine que l'usage (1). » Recueillir cet usage, souvent contradictoire, eût été un pauvre soin pour César. Mais l'analogie est autre chose : ce n'est pas seulement une règle qui, dans les langues complexes et à désinences variées, soumet en général les mots de même forme à des modifications semblables. C'est aussi la proportion des termes entre eux, l'accord des images. En ce sens elle donne la raison de l'usage, ou le corrige; elle est la partie la plus fine de la philosophie même du langage (2), et le plus sûr moyen de le faire servir à la plus complète intelligence de la pensée. Rien ne devait mieux que l'exacte observation de l'analogie prévenir la nuance d'indécision et d'obscurité à laquelle les langues anciennes étaient parfois exposées, par la liberté même de leur savante construction.

(1) « Non ratione nititur, sed exemplo; nec est lex loquendi, sed observatio, ut ipsam analogiam nulla res alia fecerit quàm consuetudo. » (Quintil. lib. I, c. VI.)

(2) « C. Cæsar de analogiâ libros edidit, sciens sine eâ neque ad philosophiam, in quâ peritissimus erat, neque ad eloquentiam, in quâ potentissimus, posse quempiam pervenire. » (Joann. Sarisb. *Metalogico.* lib. I, c. 2.)

Ce que l'esprit si net et si élevé de César étudiait surtout et perfectionnait dans la langue latine, était, au dix-septième siècle, la qualité dominante de la nôtre; et c'est, en grande partie, la cause du plaisir qu'on trouve à la lecture des bons livres de cette époque, de ceux même qui n'ont pas le caractère éminent du génie, et qui ne peuvent nous préoccuper par la nouveauté des idées et des connaissances. Nous y sentons dans le style, dans l'accord des pensées, des expressions, des images, une justesse qui satisfait l'esprit. Quand un mérite semblable cessa d'appartenir à la langue latine, quand les mots effacés et comme usés par le long usage y perdirent leur sens propre, et que l'oubli de leur sens figuré détruisit toute analogie dans leurs rapports, on peut voir, par les auteurs de la décadence, combien cette langue devint obscure et parfois inintelligible. L'avenir saura ce que le même défaut de justesse et de goût peut faire de notre langue française, autrefois si précise, si juste et si claire.

L'analogie, qui fortifiait en elle ce caractère, n'était pas l'uniformité systématique des règles du langage. On sait combien notre langue, au dix-septième siècle surtout, avait de liberté hardie dans les tours, soit par un reste des vieux dialectes parisien ou picard, soit par l'imitation des formes antiques. On sait aussi combien elle gagnait de vivacité à l'abondance de ces idiotismes, indigènes ou importés. Dès le seizième siècle, le plus profond de nos philologues, Henri Estienne, avait marqué, dans un grand nombre d'expressions composées et de tournures, la conformité de notre langue avec la grecque, et il en avait conclu qu'elle « tenoit le second lieu entre tous les langages qui ont jamais esté, et le premier entre ceux qui sont aujour- « d'hui. » Ce n'était encore que remarque de grammairien, juste et profonde, mais ne portant que sur quelques procédés de la parole. Racine fit pénétrer cette ressemblance plus avant, et jusqu'à l'âme de la poésie. Mais ce que prouvent diversement Henri Estienne et Racine, c'est combien certaines ellipses, certaines formes, certaines substitutions de *temps* dans les verbes, sans être justifiées par l'analyse, ont de grâce et d'énergie dans le style. En se corrigeant sur ce point, le langage s'affaiblit. Le nôtre est devenu plus grammatical, et moins français. On ne peut donc garder avec trop de soin ces tours nerveux et libres, liés aux origines d'une langue, et qui font d'elle une musique savante, variée, pleine de souvenirs, au lieu d'un chiffre de convention.

C'était beaucoup de bien conserver, dans la sèche nomenclature d'un dictionnaire, ce caractère précieux de la langue du dix-septième siècle. C'est là surtout le mérite du premier travail de l'Académie. Du reste on n'y trouve pas toutes les conditions d'un ouvrage approfondi sur la langue; et on pourrait difficilement les introduire dans le plan que l'Académie s'était proposé.

Définitions, étymologies, citations textuelles, voilà ce qu'on demande au glossaire complet d'une langue. Mais sur le premier point, la tâche est impossible; et c'est pour cela qu'elle est d'ordinaire si mal remplie. Il y a beaucoup de mots qu'on ne saurait définir, parce qu'on ne peut les interpréter par une idée plus claire que celle qu'ils portent avec eux. Ce sont ces mots que Pascal appelle *primitifs,* et qu'il compare aux premières choses sur lesquelles opère la géométrie, et qu'elle n'explique pas, *espace, temps, mouvement,* etc. De même pour une foule d'autres mots qui tiennent à la racine même de nos connaissances, et qui nous sont intelligibles par la lumière naturelle : nous pouvons les traduire, les sous-interpréter, les décrire en quelque sorte; mais nous ne les définissons pas; ou nous risquons de tomber dans une classification arbitraire qui changera, ou dans une dénomination vague qui ne dit rien. Pascal se moque de ceux qui, de son temps, avaient défini la Lumière, *un mouvement luminaire des corps lumineux.* L'Académie ne serait-elle pas tombée dans un défaut à peu près semblable, quand elle a défini l'Ame, *ce qui est le principe de la vie dans tous les êtres vivants*, et qu'ensuite elle a défini la Vie, *l'état des êtres animés*, retombant ainsi d'une première impuissance de définir dans une seconde, et les cachant l'une par l'autre?

Toutefois, après ces termes fondamentaux, à l'égard desquels la définition ne peut être qu'une assertion scientifique ou une glose assez grossière, il est une foule d'autres mots, exprimant des complications

ou des nuances que la définition analyse et démêle. Le soin apporté à ce travail est la partie la plus difficile d'un dictionnaire. Dans les meilleurs ouvrages de ce genre, on se borne presque toujours à traduire un mot par un autre, c'est-à-dire à en fausser le sens; car il n'y a pas, dans la même langue, deux expressions qui aient exactement la même valeur, et qui puissent être de tous points substituées l'une à l'autre. Les bons écrivains savent cette vérité, encore plus que les grammairiens. Dans le travail de l'Académie, ces interprétations insuffisantes sont souvent précédées d'une définition bien faite. Ce caractère marqué dès la première édition, a dû se perfectionner dans les suivantes : Dubos, Duclos, d'Alembert, esprits pénétrants et précis, s'en sont tour à tour occupés, et avaient encore laissé beaucoup à faire, même pour les termes de l'usage habituel et de l'ordre moral.

Mais une autre partie importante de l'histoire de la langue, l'étymologie, a continué de manquer complétement au Dictionnaire français, comme à celui de *la Crusca*. On a dit, à cet égard, que la science étymologique n'était pas faite à l'époque où l'Académie commença son travail; qu'à toutes les époques c'est une science fort douteuse, et qu'en définitive elle n'est pas nécessaire pour la parfaite intelligence d'une langue arrivée à son état de perfection; tant cette perfection même éloigne les mots de leur origine! Le premier de ces motifs prendra plus de force, si l'on songe que, jusqu'au grand travail de M. Raynouard, l'anneau qui lie sur tant de points notre langue à la langue latine était presque ignoré, et qu'ainsi sa généalogie eût été toujours interrompue au degré le plus proche. Ajoutons ce qu'il y avait alors d'incomplet ou d'inaccessible dans les notions qu'on avait en France des langues du Nord et de l'Orient, et l'ignorance où l'on était de la principale source des langues grecque et latine; et on comprendra sans peine que l'Académie, malgré les reproches de Furetière et l'exemple de Ménage, n'ait point tenté ce travail, qu'il ne faut pas essayer à demi.

En effet, la science étymologique est, selon le caractère des recherches, ou une curiosité tantôt facile, tantôt paradoxale, ou une étude féconde, qui d'un côté tient à la partie la plus obscure de l'histoire, de l'autre à l'analyse de l'esprit humain, à l'invention des langues, et à la perfection de la parole. Pour nos langues de filiation latine en particulier, indiquer, à côté du terme moderne, le mot latin d'où il dérive, c'est faire peu de chose, et parfois se tromper : car parfois le terme latin avait lui-même une racine septentrionale, à laquelle touchaient, avant la conquête romaine, les anciens habitants de notre sol, qu'on appelle nos pères. De plus, lors même que la dérivation du latin vers nous est évidente, souvent le mot, expressif à son origine, est devenu pour nous sans couleur. Le dictionnaire qui, au mot *rival*, ajoutera pour racine le mot latin *rivalis*, ne m'apprend rien, s'il ne m'explique comment les laboureurs latins et les jurisconsultes romains appelaient *rivales* les deux riverains qui se partageaient, et souvent se disputaient un *ruisseau*, pour arroser leurs prés, et comment ce mot a pris de là un sens moral, éloigné du terme primitif (1). Il en est de même de presque tous les mots. Dire que *désirer* vient de *desiderare*, et *considérer* de *considerare*, *calamité* de *calamitas*, *admirer* de *mirari*, c'est presque ne rien dire; c'est traduire un chiffre par un autre chiffre, à moins d'entrer dans l'explication même du terme étranger importé par nous.

Ainsi l'étymologie immédiate serait souvent peu significative : l'étymologie complète et analytique serait l'histoire des autres langues pour arriver à la nôtre. De là, sans doute, il ne faut pas conclure que la science étymologique est vaine et fausse, mais qu'elle est immense, et qu'étant surtout une science de comparaison, elle n'est possible que par la tardive réunion de tous les éléments qui servent à l'éclairer. Faute de ce moyen, on ne peut voir qu'à côté de soi, et peu de chose, ou s'égarer ingénieusement.

On sait combien les peuples lettrés de l'antiquité, qui ne connaissaient que leurs langues, tombaient, à cet égard, dans de singulières erreurs. Celles du savant Varron nous étonnent; et Quintilien en relève d'autres non moins bizarres. Jamais les étymologies qui parfois ont fait rire du docte Ménage n'approchè-

(1) « Si inter *rivales*, id est qui per eumdem rivum aquam ducunt, sit contentio de aquæ usu, etc. » (Ulpian. leg. I.)

rent, pour l'incertitude et la subtilité, de celles que Platon a multipliées dans un dialogue tout exprès. C'est que Platon voulait, sauf quelques exceptions, tirer toute la langue grecque d'elle-même, par un préjugé semblable à celui des Athéniens se croyant nés de la terre qui les portait. De là, dans le *Cratyle*, sur les noms des êtres et des choses, sur les mots essentiels de la langue grecque, tant d'explications arbitraires ou fausses, mais fausses avec la grâce de l'imagination antique. C'est ainsi que Platon vous donnera l'étymologie du mot ἥρως, *héros, demi-dieu.* « Ἥρως, fait-il dire par Socrate, vient du mot ἔρως, *amour,* parce que les « héros étaient tous nés de l'amour d'un dieu pour une mortelle, ou d'un mortel pour une déesse, etc.; ou « bien encore, ἥρως peut venir de εἴρω, εἴρειν, *dire, parler,* parce que les héros avaient le don de l'éloquence. » Cette raison est bien athénienne. Platon vous dira encore, par la bouche de Socrate, que « σῶμα, *le* « *corps,* vient de σῆμα, *tombeau,* parce que le corps est le tombeau de l'âme; ou qu'il peut venir aussi de « σημαίνω, *faire des signes, faire connaître,* parce que le corps fait des signes à l'esprit. » Ainsi, pour une foule d'autres mots, expliqués avec la même finesse métaphysique,et dont l'origine réelle a été reportée à la langue hébraïque, ou se retrouve aujourd'hui dans la langue *sanscrite* ignorée des Grecs, qui cependant lui devaient en partie la leur. Car l'érudition moderne est venue, après trois mille ans, renouer entre des peuples anéantis le lien qu'ils n'avaient pas aperçu eux-mêmes, durant leur passage sur la terre.

Mais ce dialogue de Platon, tout semé des jeux de l'esprit grec, n'en renferme pas moins une vérité fine et profonde, qui se retrouve dans toutes les langues, qui peut s'appliquer à la nôtre, et qui touche en même temps aux éléments primitifs du langage et à la perfection de l'art : cette vérité, c'est que les mots, dans l'origine, ne sont pas imposés arbitrairement (1), mais déterminés par un secret rapport avec la chose qu'ils expriment. C'est pour cela que le peuple fait les langues, sous l'action d'une loi commune, modifiée par les climats et les races; et, par cette même cause, une langue se gâte lorsque les mots conventionnels et sans liaison avec le caractère des choses se multiplient à l'excès, et qu'un faux art couvre et altère ce fonds d'expressions musicales et vraies données par la nature.

Un savant italien (2) a soutenu, dans un livre, que le premier homme parlait grec; car son premier cri, à la vue de l'univers, avait dû être l'ω admiratif du grec, et les autres voyelles de la même langue, α, ε, ι, ο, υ, ses premières exclamations de douleur et de joie. Ce savant oubliait que les voyelles, précisément parce qu'elles sont les plus faciles émissions de la voix, appartiennent à toutes les langues, même à celles qui n'ont pas de lettres pour les exprimer. Mais, quelle qu'ait été la langue originelle, divinement transmise, ou formée par la raison que Dieu donne à l'homme, le caractère primitif des langues est de faire entendre, autant qu'il se peut, l'objet et l'idée par le son; et ce caractère leur est si essentiel qu'il persiste à toutes leurs époques. Évidemment, la parole a d'abord été figurative, comme plus tard l'écriture. Mais la représentation de chaque objet par le dessin était un mode presque impraticable, auquel ont dû succéder bientôt l'esquisse tronquée, puis les traits de convention, aussi nombreux que les mots, puis enfin la sublime invention de l'alphabet. La langue figurative, au contraire, celle qui peint par le son, est restée la force et la vie de tout langage humain; et l'esprit de l'homme n'y renonce jamais.

Ce rapport du son à l'objet n'est point borné à quelques cas, où il nous frappe par une forte *onomatopée.* On le retrouve partout, dans les mots composés de notre langue, comme dans les dérivés des langues étrangères, pour l'expression des idées, comme pour celle des choses. Il est, à quelques égards, la première étymologie des mots. Ce n'est pas seulement par imitation du grec βρέμειν, ou du latin *fremere,* que nous avons fait le mot *frémir;* c'est par le rapport du son avec l'émotion exprimée. *Horreur, terreur, doux, suave, rugir, soupirer, pesant, léger,* ne viennent pas seulement pour nous du latin, mais du sens intime qui les a

(1) « Suum à naturâ rebus inesse nomen... quamdam nominum proprietatem ex rebus ipsis innatam esse. » (Plat. *in Cratylo.*)

(2) Joann. Pet. Ericus.

reconnus et adoptés, comme analogues à l'impression de l'objet. On peut assurer qu'une affinité du même genre se produit partout à divers degrés, et que, sauf quelques variétés profondes de la constitution humaine et du climat, un certain ordre d'articulations est, en général, affecté aux mêmes sensations. Voilà ce que Platon avait entrevu dans le Cratyle, par l'analyse des éléments mêmes du son et des touches de la voix (1). Avec les seuls exemples des mots grecs, il indiquait, comme naturelle et nécessaire, une analogie retrouvée depuis dans tant d'idiomes qu'il ignorait, ou qui n'existaient pas encore.

Ce résultat de notre nature, modifiée diversement, était surtout sensible dans les langues musicales de l'antiquité. Un philosophe romain, ami de Cicéron et de Pompée, avança, comme les Grecs, ce qu'a répété depuis le savant et ingénieux président des Brosses, que les mots n'étaient pas institués par convention (2), mais conformes à la nature des choses; et il entra sur ce point dans de minutieux détails, qui rappellent quelquefois la leçon de philosophie de M. Jourdain. « Lorsque nous disons *vous* (3), écrit-il, nous « faisons un mouvement de la bouche, assorti au caractère du mot; nous écartons doucement le bout des « lèvres, et nous semblons envoyer le souffle et la voix vers ceux à qui nous parlons. Au contraire, lors- « que nous disons *nous,* nous n'enflons ni ne projetons la voix, nous n'avançons pas les lèvres; mais, en « quelque sorte, nous retirons, nous concentrons en nous-mêmes le souffle de la parole et le mouvement des « lèvres. »

Cela paraîtra subtil peut-être; mais, dans une foule de mots, l'accord du son et de l'idée n'est pas douteux. On y sent, en quelque sorte, comme dit encore ce philosophe romain, d'après le caractère des choses, un geste naturel de la bouche et de la voix : *quasi gestus quidam oris et spiritûs naturalis est.* Plus une langue cultivée conserve cette richesse des langues primitives, plus elle est énergique et juste. La nôtre l'était beaucoup. C'est en ce sens que Boileau disait : « La langue française est riche en beaux mots ; mais elle veut « être extrêmement travaillée. » Rien n'est si commun, quand les langues vieillissent, que de voir ce premier rapport détruit, et l'introduction de mots abstraits, lourds, décolorés, en place ou à côté des expressions naturelles et vives.

Mais l'imitation par le son est bien loin de suffire à tous les besoins du langage. Sans doute, elle peut, par analogie, s'appliquer à d'autres perceptions que celles de l'ouïe, à peu près comme l'aveugle Saunderson, pour définir la couleur écarlate, la comparait au bruit du clairon. Elle peut même reproduire, par écho, beaucoup de sentiments et d'impressions intérieures de l'âme. Mais comment peut-elle s'appliquer aux abstractions, aux généralités, ou même aux objets qui n'éveillent aucune sensation précise et distincte? A côté des signes naturels, il y aura donc beaucoup de signes de convention, quelques-uns arbitraires, indifférents, d'autres créés par un ingénieux rapport, et comme autant d'hiéroglyphes intellectuels. C'est l'étymologie par les idées, au lieu de l'étymologie par les sons et les lettres radicales. Il n'en est pas qui, bien connue, puisse prévenir davantage les faux sens et les barbarismes d'acception. Mais cette étymologie est suppléée par la définition, quand la définition est bien faite. Que le verbe qui exprime l'acte continu de l'intelligence soit dérivé de l'idée d'association ou de l'idée de comparaison, que l'on dise *cogitare* de *cogere, rassembler,* ou *penser* de *pensare, peser,* ce sont deux rapports également justes, qui se retrouveront dans l'explication complète du mot.

Pour la connaissance de la langue, pour l'art et le goût, ce qui importe surtout, c'est donc le choix des

(1) « Littera *R* videtur omnis motûs quasi organum esse. » (Plat. *in Cratylo.*)

(2) « Verba esse naturalia magis quàm arbitraria. » (Nigidius, *ap. Aul. Gell.* lib. X, cap. IV.)

(3) « *Vos* cùm dicimus, motu quodam oris conveniente cum ipsius verbi demonstratione utimur, et labias sensìm primores « emovemus, ac spiritum atque animam porrò versum et ad eos, quibuscum sermocinamur, intendimus. At contrà cùm dicimus « *nos*, neque profuso intentoque flatu vocis, neque projectis labris pronunciamus; sed et spiritum et labias quasi intra nosmet- « ipsos coercemus. » (Nigid. *ap. Aul. Gell.* ibid.)

termes, et, tout à la fois, la précision et l'étendue des sens qu'on leur assigne. Cette dernière question ramène celle des citations textuelles. L'Académie fut opiniâtre à les rejeter. « Le Dictionnaire, disait-elle en « 1694, a été commencé et achevé dans le siècle le plus florissant de la langue française ; et c'est pour cela « qu'il ne cite point, parce que plusieurs de nos plus célèbres orateurs et de nos grands poëtes y ont tra- « vaillé, et qu'on a cru devoir s'en tenir à leurs sentiments. » Le même argument se renouvela sans doute avec les changements de l'Académie, et servit pour les éditions suivantes. Il n'est besoin de dire les objections qu'on y a faites : insuffisance d'un dictionnaire ainsi conçu, sécheresse des exemples formés de phrases communes ou proverbiales, manque presque absolu des acceptions oratoires et poétiques.

Bien que ces défauts aient été, en grande partie, prévenus ou corrigés, et que toutes les formes essentielles du langage aient successivement passé dans le Dictionnaire, on ne peut nier que l'autre méthode ne soit plus instructive, plus curieuse, plus agréable aux lecteurs, s'il y a des lecteurs de dictionnaires. Mais elle n'est pas, dans l'application, aussi sûre et aussi simple qu'on le croit. Il y aura toujours une extrême difficulté à poser la limite entre l'emploi, même le plus étendu, des ressources de la langue, et les saillies particulières de la passion et du génie des écrivains. L'idée d'un tel recueil, sous la forme de *lexique* ou d'*index*, se retrouve au déclin de toutes les langues ; et elle n'est propre souvent qu'à favoriser le retour à l'*archaïsme*, qui est une des phases et une des formes de ce déclin.

Loin de fixer et de retenir l'usage, un dictionnaire ainsi conçu, excellent pour l'histoire de la langue, en rend, pour le goût, les applications indécises et illimitées. Car si, comme le remarque Cicéron, il n'est rien de si absurde qui n'ait été dit par quelque philosophe, il n'est rien, en fait de langage, de si étrange, qui ne se trouve dans quelque écrivain même estimé. Ce n'est pas tout : les beautés d'expression les plus rares ont été faites pour la place ; elles sont scellées à la pensée : les arracher, les découper, les entasser dans les pages d'un lexique, c'est toujours en altérer le sens et le caractère, et souvent tromper le lecteur. Si le goût d'une pareille étude prévalait trop, notre langue serait traitée bientôt en langue morte, qu'on écrit trop souvent avec un mélange de vieilles phrases qui sont copiées, et de tours nouveaux qui sont barbares.

L'Académie ne devait pas songer à un tel recueil, dans la pleine et riche fécondité de notre idiome, après le dix-septième siècle. La langue classique se conservait par tradition, par habitude. Le goût avait fléchi ; le caractère des idées était moins naturel, plus raffiné, plus subtil : Fontenelle avait écrit. Le génie de l'antiquité, dont l'empreinte s'était si profondément marquée sur notre langue, dominait moins la littérature ; et d'autres idées entraient dans les esprits. Mais l'innovation était à peine sensible dans le langage. Un pénétrant et judicieux écrivain, l'abbé Dubos, qui déjà s'était occupé de recherches politiques et de théories étrangères au siècle précédent, écrivait en 1720 : « Notre langue me paraît parvenue, depuis soixante et « dix ans, à son point de perfection. » Et il en concluait que les écrivains dont la gloire s'était maintenue, à cette époque de consistance et de durée pour la langue, *seraient immortels sans vieillir*.

Alors même, Voltaire et Montesquieu s'élevaient pour vérifier cette prédiction, et s'y trouver compris : Voltaire qui a tout renouvelé, excepté la langue, dont il fut un admirable et presque timide gardien ; Montesquieu qui, sachant si bien les vives allures de cette langue et les mouvements inaccoutumés que lui avait appris son compatriote Montaigne, l'appliquait, avec tant de force et de précision, à des sujets nouveaux.

La longue vie de Voltaire et la continuelle activité de son génie, est un des événements de l'histoire de notre langue. Il en retardait la décadence par les qualités mêmes de son style. Il ajoute, pour ainsi dire, à la nature de cette langue celle de son esprit, si net, si juste, si facile, si rapide, si brillant de clarté. D'autres écrivains ont été plus éloquents ; aucun plus français et plus cosmopolite à la fois. Aucun n'a servi davantage à la popularité de notre langue, et à cette convention tacite qui fait que, presque partout, deux hommes d'esprit, de nation diverse, qui se rencontrent, s'accordent à parler français. Cette influence de soixante an-

nées de verve et de gloire, cette parole toujours naturelle et vive, quoi qu'elle dît, ce goût moqueur, toujours armé contre l'affectation et l'enflure, n'empêchèrent pas cependant le cours inévitable des choses. Si la langue s'enrichit encore de combinaisons et de formes heureuses, si la prose surtout se dégagea parfois de quelques lenteurs, si l'étude plus générale des sciences introduisit dans l'usage plusieurs termes nouveaux et nécessaires, le naturel et la pureté du style s'affaiblirent. Voltaire lui-même, s'il ménageait avec un goût exquis le caractère de notre idiome, et ne le surchargeait d'aucun faux ornement, en émonda parfois le jet vigoureux, et n'en retint pas toutes les richesses. Sa langue, si correcte et si facile, a moins de nerf et de physionomie que celle du siècle précédent.

De plus, malgré son exemple, les défauts attachés au second âge d'une littérature se produisaient de toutes parts, à travers l'éclat du génie et l'infinie variété des talents. Voltaire lui-même portait quelques-uns de ces défauts dans les genres les plus élevés de la poésie. D'autres altérations du goût venaient du vice même de la société et de la mollesse des mœurs. La diction se gâtait avant la langue. La recherche, la subtilité, les raffinements de l'élégance se multipliaient. La poésie surtout, cette source vive où s'entretient le langage, semblait s'épuiser; et l'éloquence, soutenue si haut de Bossuet à Massillon, ne se faisait plus entendre dans la chaire chrétienne, et n'était pas remplacée par une autre parole.

Cependant, quoiqu'on abusât parfois de la langue, comme on abusait de l'esprit, le caractère général en était conservé dans l'usage et dans les bons écrits. Les expressions fausses et maniérées prenaient faveur; mais elles passaient de mode assez promptement. A Rome, Sénèque, dont la naissance remonte à l'empire d'Auguste, se plaignait déjà que son siècle ne parlait plus latin (1); et il le prouve par de nombreux exemples d'autrui, auxquels il aurait pu mêler parfois les siens. Chez nous, la décadence a été bien moins hâtive et moins sensible. C'est sur ses vieux jours seulement que Voltaire laisse échapper la même plainte que Sénèque, et dit anathème au mauvais langage français de son temps.

Dans la perpétuelle occupation littéraire du dix-huitième siècle, la langue, en effet, après avoir gagné en abondance, en variété, en aptitude encyclopédique, devait perdre pour le goût, la vérité, l'expression des sentiments, les choses enfin qui tiennent non à la science, mais à l'art. L'esprit philosophique l'avait sans doute encore heureusement travaillée. La prose française gardait, sous le burin de Montesquieu, la précision, la vigueur, la pureté du trait et l'éclat des images de Pascal; elle s'élevait avec Buffon à cette magnificence de paroles qui est l'éloquence sans la passion; elle était, dans Rousseau, tour à tour sévère et didactique, ou véhémente et colorée. Diderot la pliait avec imagination et justesse à l'expression du détail des arts; Condillac la rappelait sans cesse, par logique et par système, à cette clarté que Voltaire avait d'instinct et par génie; Dumarsais la décomposait avec la sagacité des grammairiens de Port-Royal.

Mais, au-dessous de ces grands travaux, la manie philosophique gâtait la langue par l'affectation et l'emphase; et cette décadence, aggravée par l'inévitable exagération des imitateurs, se reconnaissait même sous la main des maîtres. C'est aux écrits de Rousseau que Voltaire dépité emprunte quelques exemples de mauvais langage, qui ont bien disparu pour nous dans la diction si savante de l'orateur genevois. Mais l'art même de ce beau style ne s'éloignait-il pas du caractère de notre langue? Un des hommes de notre siècle qui savait le mieux le français et le grec, et, bien plus, un écrivain de rare talent, Courier, a dit quelque part : « Pour la langue, il n'est femmelette du dix-septième siècle qui n'en remontrât aux Buffon et aux « Rousseau. » En ôtant de ce mot l'hyperbole du caprice et de l'humeur, il y reste quelque chose de vrai sur l'altération qu'avait éprouvée le génie simple et libre de notre langue.

Le Dictionnaire, tel que l'avait conçu l'Académie, n'est, à cet égard, qu'un insuffisant témoin, par la sécheresse de sa forme, et sa méthode de constater l'usage, et non le caprice ou le talent des écrivains. Les éditions qu'on en donna jusqu'en 1740, faites dans un ordre nouveau, augmentées de quelques détails de gram-

(1) « Quod nunc vulgò breviarium dicitur, olim, quùm latinè loqueremur, summarium vocabatur. » (Senec. Epist. XXXIX.)

maire, et appauvries de quelques gallicismes, ne marquaient presque aucun changement dans la langue, quoique les mœurs et l'état des esprits eussent déjà beaucoup changé. L'édition de 1762 est seule importante pour l'histoire de notre idiome, qu'elle reprend à un siècle de distance des premières créations du génie classique, et qu'elle suit dans une époque de création nouvelle. Cette édition, en général retouchée avec soin, et, dans quelques parties, par la main habile de Duclos, prêterait à plus d'une induction curieuse sur le travail des opinions et le mouvement des esprits. Du reste, dans sa nomenclature étendue et correcte, elle montre bien qu'une langue fixée par le temps et le génie n'a pas besoin de se dénaturer pour traiter tous les sujets, suffire à toutes les idées. Les expressions scientifiques y sont plus nombreuses, les définitions plus précises, les exemples mieux choisis et plus souvent empruntés au style des livres, les idiotismes familiers plus rares. Il y manque ce que l'époque déjà avancée de la langue commençait à rendre plus utile, l'histoire de son origine et ses variations.

Quand Voltaire vint à Paris, en 1778, pour donner encore une tragédie au public, voir le siècle qu'il avait fait, et mourir, son infatigable activité d'esprit le fit songer même au Dictionnaire de l'Académie ; et il entreprit de le recommencer sur ce plan philologique qui convient aux langues vieillies. Il voulait « recueillir « pour chaque mot, l'étymologie reconnue ou probable, les acceptions diverses, avec les exemples tirés « des auteurs les plus approuvés, et faire revivre toutes les expressions pittoresques et énergiques de Mon« taigne, d'Amyot, de Charron, qu'a perdues notre langue. » Voltaire (1) arrêta lui-même le projet, se chargea d'une lettre, et avait hâte de mettre toute l'Académie à l'ouvrage. Mais cette dernière volonté de son testament littéraire se perdit après lui ; et la révision du travail de 1762 fut continuée dans la même forme.

A la vérité, de bien plus graves intérêts allaient préoccuper les esprits. Il s'agissait alors pour la société d'une bien autre réforme que celle de la langue : et il eût été puéril de regarder par ce petit côté le spectacle de la France en révolution. Mais, longtemps après l'éruption du volcan, lorsqu'elle a brûlé et fécondé la terre, viennent des curieux qui ramassent quelques scories, et qui les analysent. C'est ainsi que l'on pourrait aujourd'hui rechercher les traces que l'enthousiasme de 1789, et les secousses qui suivirent, ont laissées dans notre langue. Comme jamais société n'avait été plus violemment dissoute et mêlée, comme il y eut à la fois des passions terribles et des changements profonds, l'empreinte en a dû rester dans les expressions, ainsi que dans les mœurs. Si, par l'influence même des discussions spéculatives qui avaient marqué les dernières années littéraires du dix-huitième siècle, quelque chose de singulièrement vague et déclamatoire se mêla souvent aux plus formidables réalités de la révolution, les imaginations n'en reprirent pas moins, dans cette épreuve, une vigueur qui passait au langage. De cette ardente et hétérogène fusion sortirent quelques lames d'airain, où sont gravés éloquemment d'immortels principes. Et quand le sol fut raffermi, et la violence calmée, sans que la passion fût éteinte, notre idiome, énervé par l'affectation et la mollesse dans les derniers temps de l'ancienne monarchie, se retrouva plus capable de sérieux et d'éloquence.

Les premières maximes de la révolution avaient élevé les âmes : ses excès reportèrent beaucoup d'esprits éclairés vers l'étude d'un autre siècle, où la pompe d'un ordre social glorieux et respecté s'était réfléchie dans le génie de grands écrivains que la sincérité de leurs croyances maintenait libres. Ce retour ne fut pas sans action sur le caractère et sur les formes de notre langue, aux premières années du dix-neuvième siècle. De là quelques souvenirs d'une pureté classique se mêlèrent heureusement à toutes les hardiesses de l'imagination affranchie.

Depuis longtemps l'égalité des droits était acquise à la France ; le débat politique lui fut enfin restitué, à la tribune, et par la presse, cette âme des États modernes légalement gouvernés. Ces deux influences de

(1) Regist. de l'Académie, séance du jeudi 7 mai 1778.

la liberté dans les institutions, et de la démocratie dans les mœurs ont dû se marquer sur le langage; et elles lui rendent bien plus en force vive et en mouvement naturel qu'elles ne lui ôtent de pureté.

Ce n'est pas ici le lieu de retracer les espérances actuelles de notre belle langue, dont cette édition renferme le dernier classement et le froid inventaire. Dans l'édition publiée en 1798, sans l'Académie qui n'existait plus, mais sous les auspices d'un de ses membres, on annonçait la régénération de l'idiome, des mœurs et de l'esprit français. De telles promesses ont peu de vérité; et les choses humaines ne marchent pas ainsi. Il nous suffit que la langue, instrument de la pensée française, ne soit jusqu'à ce jour ni impuissante ni faussée, et que la magnificence, la mélodie, la précision, la gravité qu'elle peut encore atteindre, soient attestées par des exemples que citera l'avenir.

Mais ce qui peut augmenter la gloire de la littérature ajoute rarement au vocabulaire; et les changements, les accroissements que le besoin et l'usage ont consacrés dans notre langue depuis quarante ans, ne sont pas, à tout prendre, fort nombreux. Ce n'est pas à les constater et à les réunir que se borne la révision aujourd'hui publiée par l'Académie. Les hommes qui ont tour à tour dirigé cette œuvre de patience et d'analyse ont porté plus loin leurs recherches, et recommencé pour le passé l'examen attentif de la langue. Rien n'a été négligé pour en épurer et en compléter le recueil. Les mots ont été expliqués avec plus d'étendue, dans toutes les variétés de leur sens; les exemples de locutions et de phrases multipliés avec choix, et empruntés à toutes les nuances du langage écrit.

Les termes de sciences et d'arts étaient entrés en plus grand nombre dans l'usage. Au caractère précis et méthodique des définitions qui s'y rapportent, on reconnaîtra souvent le soin qu'ont bien voulu donner à cette portion du travail de l'Académie plusieurs membres des autres classes de l'Institut, et quelques artistes célèbres. Des avis de tout genre ont été recueillis pour une tâche pénible, qui embrasse indirectement tant de connaissances diverses, et où tant d'erreurs sont faciles.

Le célèbre Johnson, au moment de publier son dictionnaire si estimé, désespérait du succès, dans la pensée qu'il était impossible qu'un ouvrage semblable ne renfermât pas « quelques fautes graves, et quelques choquantes méprises, dont il serait aisé de rire. » Nulle attention scrupuleuse, nul concours de lumières ne peut assurer tout à fait contre ce danger. Ce qui importe, c'est qu'on ait approché de la grande exactitude, si nécessaire dans un tel travail, et qui en est la perfection relative.

D'autres études sont à faire sur la langue française. Sans confondre l'usage et l'*archaïsme*, sans prétendre renouveler la langue en la vieillissant, on peut en rechercher l'histoire, dans un travail qui, profitant des notions nouvelles acquises à la science étymologique, marquerait la filiation graduelle, les transformations de chaque terme, et le suivrait dans toutes les nuances d'acception, en les justifiant par des exemples empruntés aux diverses époques, et à toutes les autorités du langage littéraire. Le premier essai de quelque partie d'un tel recueil pourra seul en montrer tout le piquant intérêt et l'utile nouveauté.

TABLE DES PRINCIPALES ABRÉVIATIONS

act.	actif.	Hist.	Histoire.
absol.	absolument.	Hist. nat.	Histoire naturelle.
adj.	adjectif.	hyperboliq.	hyperboliquement.
adjectiv.	adjectivement.	Impr. *ou* Imprim.	Imprimerie.
Administr.	Administration.	invar.	invariable.
adv.	adverbe *ou* adverbial.	ironiq.	ironiquement.
adv. *ou* adverbial.	adverbialement.	Jurispr.	Jurisprudence.
Agricult.	Agriculture.	Lit.	Liturgie.
Anat.	Anatomie.	loc.	locution.
anc.	ancien.	m. *ou* masc.	masculin.
Antiq.	Antiquité *ou* Antiquités.	Manufact.	Manufacture.
Antiq. grecque.	Antiquité grecque.	Mar.	Marine.
Antiq. rom.	Antiquité romaine.	Mathém.	Mathématique.
Anthropol.	Anthropologie.	Mécan.	Mécanique.
Archéol.	Archéologie.	Méd. *ou* Médec.	Médecine.
Archit.	Architecture.	Métal.	Métallurgie.
Arithm.	Arithmétique.	milit.	militaire.
Astron.	Astronomie.	Musiq.	Musique.
bass.	bassement.	n. *ou* neut.	neutre.
Bot. *ou* Botan.	Botanique.	Paléogr.	Paléographie.
can.	canon *ou* canonique.	part.	participe.
cathol.	catholique.	Peint.	Peinture.
Charpent.	Charpenterie.	pers. *ou* person.	personnel.
Chim.	Chimie.	Pharm.	Pharmacie.
Chir. *ou* Chirur.	Chirurgie.	Philol.	Philologie.
Chronol.	Chronologie.	Phys.	Physique.
coll. *ou* collect.	collectif.	Physiol.	Physiologie.
conjonct.	conjonction.	pl. *ou* plur.	pluriel.
crim.	criminel.	pop.	populairement.
didact.	didactique.	poét. *ou* poétiq.	poétiquement.
Diplomat.	Diplomatique.	Pratiq.	Pratique.
ecclés. *ou* ecclésiast.	ecclésiastique.	prép.	préposition.
elliptiq.	elliptiquement.	Procéd.	Procédure.
exagér.	exagération.	pron.	pronom *ou* pronominal.
extens.	extension.	prov.	proverbialement.
fam.	familier *ou* familièrement.	Sculpt.	Sculpture.
Faucon.	Fauconnerie.	s. *ou* subst.	substantif.
f. *ou* fém.	féminin.	substantiv.	substantivement.
féod.	féodal.	T.	terme.
fig.	figurément.	Théol.	Théologie.
Fortific.	Fortification.	v.	verbe.
Géogr.	Géographie.	vétérin.	vétérinaire.
Géom.	Géométrie.	V. *ou* voy.	voyez.
Gram.	Grammaire.	vulg. *ou* vulgair.	vulgairement.

DICTIONNAIRE

DE

L'ACADÉMIE FRANÇAISE

A

A. s. m. La première lettre de notre alphabet, et la première des voyelles. *La lettre* A. *Un grand* A. *Un petit* a. *Un* A *majuscule. Un* a *romain. Un* a *italique. Des* a *mal formés. La voyelle* A. A *est long dans* Blâme. A *est bref dans* Glace. A, *dans les mots* Casuel, basilique, larron, etc., *a un son intermédiaire.* A *ne se prononce pas ordinairement dans* Août, *et ne se prononce jamais dans* Saône.

Une panse d'a, La première partie d'un petit *a*, dans l'écriture ordinaire, la partie arrondie de l'*a* qui a la forme d'une panse.

Prov., *N'avoir pas fait une panse* d'a, N'avoir rien écrit, rien copié, de ce qu'on devait écrire, copier; et, figurément, N'avoir rien composé, n'être point auteur. *Depuis deux jours, mon copiste n'a pas fait une panse* d'a. *Cet homme n'a fait de sa vie une panse* d'a. *Il laisse croire que cet ouvrage est de lui; mais il n'en a pas fait une panse* d'a, *il n'y a pas fait une panse* d'a.

Fam., *Ne savoir ni A ni B*, Ne savoir pas lire; et, figurément, Être fort ignorant.

Fam., *N'en être qu'à l'A b c; renvoyer quelqu'un à l'A b c; etc.* Voyez A B C.

A. 3e pers. du sing. de l'ind. prés. du verbe AVOIR.

À. préposition. Lorsque À précède l'article masculin suivi d'une consonne autre que l'*h* muette, on contracte la préposition et l'article en *au*, pour *à le*; et lorsqu'il précède l'article pluriel des deux genres, on contracte la préposition et l'article en *aux*, pour *à les*. *Aller au puits, marcher aux ennemis.*

À, exprime trois rapports différents : 1° Tendance ou direction vers un lieu, vers un terme, vers un objet; 2° provenance, séparation, extraction; 3° stabilité, situation, manière d'être. C'est d'après ces trois rapports principaux qu'on peut classer les divers sens de À, en réservant pour une série séparée, à la fin de l'article, les acceptions qui ne rentrent dans aucune de ces trois séries.

1°

À, sert à marquer Tendance ou direction. *Aller à Rome, à l'église, à l'armée. Marcher à l'autel. Arriver à bord. Il vient à nous. Envoyer à l'école. Tourner à droite, à gauche. Retourner à la ville. Rentrer au logis. Un voyage à Naples, à la campagne. La route de Paris à Versailles. Monter à cheval. Mettre pied à terre. S'élancer au plus fort de la mêlée. Revenir à la charge. Se mêler à la foule. Conduire un homme au supplice, à la mort. Attacher à la muraille. Atteler à la charrue. Tendre les mains au ciel. Se prosterner aux genoux de quelqu'un. Ils se prirent aux cheveux. Jeter au feu. Tirer au blanc. Atteindre au but.* Quelquefois on l'unit à la préposition *jusque*, qui marque plus précisément le terme ou le but. *J'irai jusqu'à tel endroit.*

Il s'emploie devant les mots qui indiquent Le terme, ou le but, la fin d'une action quelconque. — Devant les substantifs : *Écrire à son ami. Parler à son père. Obéir aux lois. L'obéissance, la soumission aux lois. Renvoyer une affaire au lendemain. Remettre une cause à huitaine. Atteindre à la perfection. En venir à des injures. Pousser à bout. Réduire au tiers, au quart, à la moitié. Servir à tel usage. Tirer à sa fin. Tourner à la louange, à la honte, à l'avantage de quelqu'un. Toutes nos actions doivent tendre à la gloire de Dieu. Boire à la santé de quelqu'un.* — Devant les infinitifs : *Il demande à sortir. Il aime à lire et à écrire. Il vise, il tend à vous supplanter. Il aspire à vous plaire. Je parvins à le persuader. Quel empressement à le servir! Il s'est abaissé à le prier, jusqu'à le prier. Elle s'est emportée à lui dire, jusqu'à lui dire que... Tous s'accordent à le louer. Je me décidai à partir. J'aviserai à le faire. Inviter à dîner. Obliger à fuir.*

Il sert particulièrement à former le régime ou complément indirect de certains verbes transitifs, pour marquer de même Le terme, la fin de l'action que le verbe exprime. *Donner une bague à quelqu'un. J'ai prêté ce livre à mon frère. Enseigner la géographie à un enfant. Dire un mot, faire un salut à quelqu'un. S'appliquer, s'adonner à l'étude. Adressez-vous à lui.*

Dans certaines phrases elliptiques, À marque Consécration, dédicace, envoi à une personne. *À Dieu très bon et très grand. Au Dieu inconnu. Aux dieux lares. Aux grands hommes la patrie reconnaissante. Un tel à un tel, salut. Hymne à Vénus. Épître de Boileau à Racine.* C'est dans ce sens qu'on l'emploie pour La suscription ou l'adresse ordinaire des lettres missives : *À Monsieur N.; À Madame...*

Quelques autres phrases elliptiques offrent un emploi analogue de la même préposition. *Honneur aux braves! Gloire à Dieu dans le ciel, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté! Malheur aux vaincus! Haine à la tyrannie! Honte à la bassesse, à la lâcheté!*

On doit rapporter encore à cet emploi de À certaines phrases elliptiques exprimant Un appel, un avertissement bref, une imprécation, un souhait, etc. *À moi! À nous! Au feu! Au voleur! À l'assassin! Au secours! À la garde! Aux armes! À bas, à bas! À l'eau! Au diable! À d'autres! À votre santé! À votre aise! Au nom du ciel!*

À, s'emploie lorsqu'on veut marquer Distance, intervalle. *De Paris à Genève il y a tant de lieues. Être vêtu de noir de la tête aux pieds. Travailler du matin au soir. Ce changement s'opéra du jour au lendemain.*

Dans plusieurs locutions, la préposition À se trouve précédée et suivie du même mot. Alors elle marque :

Succession, gradation, ordre, arrangement. *Goutte à goutte. Un à un. Brin à brin. Feuille à feuille. Démonter une pendule pièce à pièce. Compter sou à sou. Augmenter petit à petit, peu à peu. Ils se placèrent deux à deux, trois à trois, quatre à quatre. Mettez-les deux à deux.*

Correspondance exacte. *Traduire mot à mot. Suivre quelqu'un pas à pas. Jouer but à but.*

Jonction, proximité, rencontre, ou Opposition. *Bout à bout. Dos à dos. Côte à côte. Pied à pied. Tête à tête. Corps à corps. Seul à seul. Face à face. Vis-à-vis.*

À, placé entre deux nombres, en laisse supposer un qui est intermédiaire. *Vingt à trente personnes. Quinze à vingt francs. Mille à douze cents francs.*

Il se place aussi entre deux nombres consécutifs, mais seulement lorsqu'ils se rapportent à des choses qui peuvent se diviser par fractions et qu'on évalue par à peu près. *Deux à trois livres de sucre. Cinq à six lieues.* On dit, *Cinq ou six personnes, onze ou douze personnes, etc.*, et non, *Cinq à six personnes, onze à douze chevaux, etc.*

Il s'emploie aussi lorsqu'on veut marquer Relation entre les personnes ou les choses. *De marchand à marchand il n'y a que la main. De vous à moi. De nation à nation. Un est à deux comme deux est à quatre. Du tout au tout. Vivre de pair à compagnon. Traiter quelqu'un de Turc à More. Vendre de gré à gré.*

II°

À, sert à marquer Provenance, dépendance, séparation, extraction. *Puiser de l'eau à une fontaine. Boire à une source. Prendre à un tas. La poésie grecque commence à Homère. Acheter quelque chose à quelqu'un. Emprunter de l'argent à un ami. Les Latins ont beaucoup emprunté aux Grecs. Demander des nouvelles à quelqu'un. J'ai ouï dire à un vieillard. Une épée suspendue à un clou. Une lampe suspendue à la voûte. Les bras lui tombent* (tombent à lui) *de douleur et d'étonnement. L'auditoire était suspendu aux lèvres de l'orateur. Manquer à une fête. Renoncer aux honneurs. Se soustraire au châtiment. Arracher un ami au péril. Arracher une dent à quelqu'un. Cueillir des fruits à un arbre. Les trésors enlevés au temple de Delphes. Ôter à quelqu'un ses vêtements.*

L'idée d'une distance déterminée se joint souvent à celle de separation, comme dans ces phrases : *Se retirer à cinq milles de Rome. Il porta son camp à deux jours de marche de l'ennemi. Sa maison est à deux lieues d'ici. À trois jours de là je le rencontrai de nouveau. À deux mois de date. À dix jours de vue.*

III°

À, sert à marquer Situation, manière d'être. *Nous nous arrêtâmes à l'entrée du bois, au bord de la rivière. Sa maison est au faubourg Saint-Germain. Nous étions à la portée du canon. Être à sa place. Demeurer à Paris. Vivre au fond des forêts. Mourir à l'étranger. Au sein des villes. Manger à l'auberge. Il y avait beaucoup de monde à ce bal. Elle a passé la matinée à l'église. Prendre un bain à la rivière. Être au jeu, à la parade, etc. Les pièces de terre qui bornent cet héritage au couchant, au levant, etc. Être au-dessus, au-dessous, au bas, au haut, etc. Restez à ses côtés, à côté d'elle. Il est à nos trousses. L'argent à la main. L'épée au côté. Les larmes aux yeux. Le diadème au front. Sentir une douleur au côté. Avoir une blessure à l'épaule, à la cuisse. Marquer au front. Ils se parlaient à l'oreille. S'arrêter à chaque pas. Se prendre au piége. Être consigné à la porte.*

Elliptiq., *Un tel, notaire à Paris, fabricant à Lyon*, Établi ou demeurant à Paris, à Lyon.

À la face, à la vue de l'ennemi, En présence même de l'ennemi. On dit en des sens analogues : *Il fut immolé aux yeux de son père. La chose s'est faite au vu de tout le monde. À son nez et à sa barbe. Au grand jour. À la face du soleil. Coucher à la belle étoile. Le vaisseau était à vue de terre.*

À, s'emploie dans quelques locutions elliptiques servant à désigner L'enseigne d'une hôtellerie, d'un magasin, etc. *Au Cheval blanc. À la Boule d'or. Au Gagne-petit.*

Il sert à désigner L'institution, l'établissement auquel une personne est attachée. *Conseiller à la cour de cassation. Avocat à la cour d'appel de Paris. Commis au ministère de la guerre.*

À, s'emploie aussi lorsqu'on veut indiquer Le temps, l'époque, la circonstance de temps. *Au commencement de l'été. À la fin du mois. Au jour indiqué. À l'aube du jour. Au matin. Au soir. Au coucher du soleil. Se lever à six heures. Déjeuner à midi. Rentrer à heure indue. Nous arrivâmes à la même heure. Je l'attends à tout moment, à toute heure. À l'heure qu'il est. Tout à l'heure. À présent. Au temps où nous sommes. Il mourut à l'âge de quatorze ans, à quatorze ans. Il fut tué au siége de telle place. Je le ferai à mon premier loisir. On l'accueillit fort bien à son arrivée. À l'instant où j'allais sortir, il vint chez moi.* On dit elliptiquement, dans un sens analogue, À une personne que l'on quitte, *À demain, à ce soir, à dimanche, etc.*, Nous nous reverrons demain, ce soir, dimanche, etc.

Il s'emploie particulièrement pour désigner Une circonstance, un événement, etc., qui détermine immédiatement quelque action. *À ma mort, il héritera de cette maison. Au premier coup de canon, la ville capitula. À la troisième sommation, ils se retirèrent. Partir au premier signal. On accourut à ses cris. Au moindre geste, vous êtes mort. À ces mots, il rougit. À cette nouvelle, il parut déconcerté. À la proposition que je lui fis, je vis sa colère s'évanouir. À cette occasion, je rappellerai que...*

Il sert encore, dans quelques locutions, à marquer Un espace de temps, une durée. *Payer au mois. Louer à l'année. Travailler à la journée. Pension à vie. Rente à perpétuité. À jamais. À la vie et à la mort. À la longue, tout s'use.*

À, sert souvent à marquer Appartenance, possession. *Ce livre est à ma sœur. Cette ferme appartient à mon père. Avoir une maison à soi. Rendez à César ce qui est à César. Il a un style, une manière à lui. C'est un homme de mérite, un ami à moi, que je vous recommande vivement.* Pop., *La barque à Caron.* Quelquefois il forme avec son régime une sorte de pléonasme qui marque plus énergiquement l'idée d'Appartenance. *C'est mon opinion, à moi. Sa manie, à lui, c'est de croire que... Votre devoir, à tous, est de lui obéir.*

Dans quelques phrases, il sert à rapporter à son complément l'action exprimée par un verbe qui le précède. *Faire prendre les armes à une troupe. C'est bien fait, bien dit, bien pensé à vous. C'est à faire à lui.* On dit de même, *C'est modestie à vous, c'est folie à eux de croire...*

C'est à vous de parler, C'est à vous qu'il appartient, qu'il convient de parler; et, *C'est à vous à parler*, Votre tour de parler est venu.

Je trouve à votre sœur l'air un peu triste, Votre sœur me paraît éprouver quelque tristesse.

À, s'emploie quelquefois pour déterminer son régime ou complément par rapport au nombre. *Avoir, louer une maison à deux, à trois. À moi seul je le ferai. À dix que nous étions, pas un ne refusa.*

Il s'emploie aussi pour indiquer Le rapport d'un nombre à un autre, et plus particulièrement Les points respectifs des joueurs. *À cette partie de trictrac nous étions six trous à douze. Quand nous quittâmes le jeu nous étions quatre à six, six à six*, ou, elliptiquement et familièrement, *six à*.

À, sert en outre, avec son complément, à indiquer L'espèce, la qualité. *Canne à sucre. Vache à lait. Pays à pâturages. Homme à systèmes, à projets. Or à vingt-deux carats. Velours à trois poils. Bas à quatre fils. Manchettes à dentelle. Soupe aux herbes. Glace à la vanille.*

Il indique particulièrement :

1° La forme, la structure, ou l'accessoire d'une chose. *Clou à crochet. Table à tiroir. Lit à colonnes. Couteau à ressort, à gaine, à manche d'ivoire. Bague à diamants. Canne à épée. Chandelier à branches. Chapeau à grands bords. Boîte à double fond. Chaise à bras. Maison à porte cochère. Instrument à cordes. Montre à répétition. Voiture à deux roues. Les animaux à quatre pieds. Les oiseaux à bec fin. Les plantes à fleurs labiées.*

2° La destination, l'usage. — Avec un substantif : *Terre à blé. Marché à la volaille. Moulin à farine, à poudre, à papier. Cuiller à pot, à soupe, à café. Pot à l'eau. Bouteille à l'encre. Boîte à thé. Sac à ouvrage. Plat à barbe. Pierre à fusil. Selle à tous chevaux. Voiture à six places* — Avec un infinitif : *Fille à marier. Maître à danser, à chanter. Bois à brûler. Tabac à fumer. Maison à vendre, à louer. Verre à boire. Table à jouer. Chambre à coucher. Fer à repasser. Pierre à aiguiser.* On peut rapporter à cette acception les phrases telles que : *Prendre quelqu'un à témoin*, Invoquer son témoignage ; *Prendre à tâche*, S'attacher à faire une chose, ne perdre aucune occasion de la faire ; *Tenir à honneur, à injure*, Regarder comme un honneur, comme une injure.

3° Ce qui sert spécialement, ce qui est nécessaire à l'emploi d'une machine, d'un instrument, etc. *Arme à feu. Fusil à vent. Bateau, machine à vapeur. Moulin à eau, à vent, à bras. Chaise à porteurs. Instrument à vent.*

À, sert en outre à former une infinité de locutions qui marquent La manière d'agir, la manière d'être des personnes ou des choses, les circonstances qui accompagnent un fait. *À genoux. À pieds joints. À mains jointes. À bras ouverts. À quatre pattes. À la nage. À tâtons. À reculons. À rebours. À la renverse. À califourchon. À nu. À cru. À la*

débandade. Au plus vite. À la hâte. À l'improviste. À double carillon. À merveille. À la diable. À la légère. À la volée. À vue de pays. À vol d'oiseau. À tête reposée. À bâtons rompus. À toute force. À toutes mains. À main armée. À brûle-pourpoint. À bout portant. À juste titre. À bon droit. À droit. À tort. À tort ou à raison. À tort et à travers. À peine. À grand'peine. À propos. Rire à gorge déployée. Répondre à demi-mot. Crier à tue-tête. Parler à haute et intelligible voix. S'habiller à la française. Chanter à l'italienne. C'est un vers à la Corneille. C'est une pensée à la Montesquieu. Marcher à petit bruit. Brûler à petit feu. S'enfuir à toutes jambes. S'avancer à grands pas. Aller à petites journées. S'éloigner à tire d'aile. Aller à voiles et à rames. Voyager à pied et à cheval. Galoper à bride abattue, ventre à terre. Se coucher à plat ventre. Se jeter à corps perdu. Se battre à outrance. Boire à l'excès. Il pleut à verse. L'eau s'échappait à gros bouillons. Obtenir à forces de prières, de démarches, d'importunités. S'amuser aux dépens de quelqu'un. Frapper à bras raccourci. Poursuivre à coups de pierres, à coups de fusil. Renverser à coups de canon. Passer au fil de l'épée. Fouler aux pieds. Toucher au doigt. Fermer au verrou. Garder à vue. Entrer à la lueur des flambeaux, au son des cloches. S'éloigner à la faveur des ténèbres. Mettre tout à feu et à sang. On les battit à plate couture. Battre du fer à froid. Boire à la glace. Traiter un sujet à fond. Être à jeun, à sec. Prendre au dépourvu. C'est au mieux. Être à billes égales. Un canon chargé à mitraille. Un mur bâti à chaux et à sable. Pigeon à la crapaudine. Veau à la bourgeoise. Anguille à la tartare. Être à couvert, à l'abri, à découvert. Se tenir à l'écart. Des rochers à fleur d'eau.

D'autres locutions, analogues aux précédentes, indiquent :

1° L'instrument dont on se sert pour faire quelque chose. *Pêcher à la ligne. Jouer à la paume. Se battre à l'épée, au pistolet. Mesurer à l'aune, au mètre. Dessiner à la plume. Tracer au crayon, au compas. Travailler à l'aiguille.* On dit de même par ellipse, *Des bas à l'aiguille, au métier, etc.*

2° La mesure, le poids, la quantité. *Vendre du vin à pot, à pinte, au litre. Vendre à la livre. Acheter au cent, à la douzaine. Donner à brassées, à poignées, à pleines mains, etc.*

3° Le prix, la valeur. *Louer un cabriolet à douze francs par jour. Dîner à trois francs par tête. Emprunter à gros intérêts. Placer ses fonds à cinq pour cent. Les places sont à six francs. Acheter du drap à vingt francs le mètre. Vendre à bon compte. Donner une marchandise à vil prix, à bon marché, etc. Vivre à peu de frais.*

4° La disposition morale, l'intention. *À plaisir. À regret. À dessein. À cœur ouvert. À contre-cœur. Prendre une affaire à cœur. À bonne, à mauvaise intention.*

5° La cause. *Se ruiner au jeu, à jouer. Se tuer à travailler. Mourir à la peine. Bâiller à la lecture d'un mauvais ouvrage. Prendre plaisir à quelque chose. S'endormir au murmure des eaux. S'éveiller au bruit de la tempête. Frémir à l'aspect du danger.*

6° L'effet, le résultat. *Vendre à perte. Blesser à mort. Courir à perdre haleine. Danser à ravir. Cela eut lieu au grand étonnement de toute la ville, aux applaudissements de tous. Au péril de sa vie. Au risque de tout perdre. À peine d'amende. À peine de la vie.* On dit plus ordinairement, *Sous peine d'amende, de la vie, etc.*

À, marque aussi Conformité, convenance; et alors il se prend pour Selon, suivant. *À mon gré. À sa fantaisie. À sa manière. À mon choix. À votre avis. À ma guise. À leur jugement. Chapeau à la mode. Habit à ma taille. Parler à son tour. Marcher à son rang. À la rigueur, il faudroit le condamner. À votre compte, je serais votre débiteur. À ce que je crois, vous voulez partir. Boire à sa soif. Manger à sa faim. Dieu fit l'homme à son image. Il voulut, à l'exemple de son père... À l'instar de la capitale. À la vérité, à plus forte raison, etc.*

Il indique particulièrement Ce qui fournit une induction, une conjecture, etc. *À l'œuvre on connaît l'ouvrier. À ses manières on reconnaît un homme du monde. Je vis, à sa contenance, qu'il était peu rassuré. À son air triste nous pressentîmes le malheur qui lui était arrivé.*

Devant les noms de villes À s'emploie pour marquer les trois rapports : *Aller à Paris. S'arracher à Paris. Demeurer à Paris.* Devant les noms de continents, de royaumes, de provinces, il ne s'emploie généralement que pour le second rapport. *Emprunter à la Grèce ses arts, sa poésie.* Pour les deux autres on se sert de la préposition *En. Aller en Grèce. S'établir en Grèce. Résider en Portugal. Se rendre en Danemark.* Cependant devant les noms masculins de pays et les noms au pluriel on préfère le plus souvent À. *Aller au Japon, au Pérou, au Mexique, au Brésil, aux Indes, aux États-Unis.*

IV°

On a classé jusqu'ici les diverses significations de À, suivant les rapports (Tendance, Séparation, Situation) qu'il sert à marquer. Mais ces rapports sont quelquefois trop indéterminés pour servir à une classification complète, et l'on peut alors indiquer les autres emplois de À d'après le mot que cette préposition précède, ou selon les parties du discours auxquelles elle sert de lien.

À, suivi d'un infinitif, équivaut très souvent au participe présent du même verbe précédé de la préposition *En*. *À le voir on juge de son état*, En le voyant, etc. *À ne considérer que telle chose*, En ne considérant que telle chose. *À le bien prendre. À tout prendre. À voir les choses de sang-froid. À compter de ce jour. À partir de telle époque. Etc.*

À l'en croire, à l'entendre, etc., S'il faut l'en croire, etc.

À dire la vérité, à vrai dire, à parler franchement, à ne rien dissimuler, etc., Pour dire la vérité, etc.

À, placé entre un substantif et un infinitif, sert fréquemment à indiquer Ce qu'il est nécessaire ou convenable de faire, l'opinion qu'on a d'une personne ou d'une chose. *C'est un ouvrage à recommencer. C'est un avis à suivre. C'est une partie à remettre. C'est une affaire à accommoder. C'est une occasion à ne pas laisser échapper. C'est un cheval à garder. C'est un homme à récompenser. Il en est plus à craindre. Il n'en est que plus à estimer. C'est un homme à pendre. C'est un livre non seulement à lire, mais à relire souvent.* On dit dans un sens analogue, *Vous n'avez qu'à parler, qu'à vouloir, etc.*

Il désigne aussi Ce qui peut être l'effet ou la suite d'un événement, ce à quoi une chose peut servir, ou de quoi une personne est capable. *C'est une affaire à vous perdre. C'est un procès à ne jamais finir. C'est une entreprise à vous faire honneur. C'est un conte à dormir debout* (à faire dormir debout). *C'est un homme à réussir dans tout ce qu'il entreprendra. Il est homme à se fâcher, à vous jouer un mauvais tour.*

À, devant un infinitif, peut quelquefois s'expliquer par De quoi. *Verser à boire. Il n'a pas à manger. Il ne trouve pas à s'occuper. J'ai à vous entretenir. Il y aurait à craindre. Trouver à redire. Il n'y a pas à balancer.* On dit dans un sens analogue : *Le temps que j'ai à vivre*, Pendant lequel je dois vivre. *L'argent que j'ai à dépenser*, Que je puis ou que je dois dépenser. *N'avoir rien à répliquer, ne trouver rien à répondre*, N'avoir rien que l'on puisse répliquer ou répondre.

Il se place encore devant l'infinitif des verbes, dans divers autres sens. Ainsi on dit : *Je suis ici à l'attendre*, Je l'attends. *Je suis encore à savoir comment...* Je n'ai pu encore savoir comment. *À revoir, au revoir. Etc.*

Quelquefois À, devant le relatif *qui*, sert à former des locutions elliptiques qui expriment Une sorte de rivalité, de concurrence. *Ils dansaient à qui mieux mieux. C'est à qui ne partira point. Tirons à qui fera, à qui jouera le premier. Ils s'empressaient à qui lui plairait davantage. Disputer à qui obtiendra une faveur.*

À, se met après beaucoup d'adjectifs, pour en déterminer ou en restreindre la signification. — Avec un infinitif : *Habile à séduire. Fou à lier. Facile à dire. Bon à manger. Curieux à voir. Triste à penser. Prompt à s'irriter. Prêt à combattre. Lent à venir.* — Avec un substantif, un pronom, etc.: *Impénétrable à l'eau. Prompt à la repartie. Indulgent à tous. Sévère à lui-même. Propre à tel usage. Utile aux hommes.* On dit par inversion : *À qui sait vivre de peu, les richesses sont inutiles. À de tels hommes rien ne saurait être impossible. Etc.*

À sert également à modifier la signification de plusieurs verbes. Ainsi on dit : *Prétendre la première place*, L'exiger comme un droit, comme une prérogative qui nous appartient; et *Prétendre à la première place*, Y aspirer, travailler à l'obtenir. Pour ces modifications, qu'il serait superflu d'expliquer ici, on peut voir les verbes qu'elles affectent. Voyez APPLAUDIR, ATTENDRE, et S'ATTENDRE, CHASSER, COMMANDER, CROIRE, INSULTER, MANQUER, PENSER, PRÉSIDER, PRÉTENDRE, REGARDER, SATISFAIRE, SOUSCRIRE, SUPPLÉER, TENIR, TOUCHER, TRAVAILLER, VOIR, etc.

Plusieurs verbes se construisent, devant l'infinitif, tantôt avec la préposition *À*, tantôt avec la préposition *De*, mais dans des sens un peu différents. Pour l'explication de ces distinctions délicates et parfois assez incertaines, voyez ARRIVER, COMMENCER, CONTINUER, CONTRAINDRE, CONVIER, COÛTER, DÉFIER, DEMANDER, DIFFÉRER, ÉCHAPPER, S'EFFORCER, S'EMPRESSER, S'ENNUYER, ESSAYER, FORCER, HÉSITER, MANQUER, OBLIGER, S'OCCUPER, OFFRIR, PRIER, REFUSER, RÉPUGNER, RÉSOUDRE, SERVIR, SOLLICITER, SOUFFRIR, SUFFIRE, TÂCHER, TARDER, SE TUER, etc.

À, placé à la suite de quelques adverbes ou de certains autres mots, forme des locu-

tions prépositives. *Conformément à l'usage. Quant à moi. Sauf à y revenir. Par rapport à lui. Etc.*

Pour toutes les autres locutions, telles que, *Au moins, au plus, à peu près, à cela près, à mesure, au reste, au surplus, à l'égard de, etc.*, et pour les diverses phrases qu'on a pu rapporter ici, telles que, *À trompeur trompeur et demi; À bon chat, bon rat; C'est à savoir; C'est-à-dire; Qu'est-ce à dire? etc.*, voyez aux différents articles des mots qui servent à les former.

La particule relative Y remplace très souvent la préposition À et son régime. Voyez l'article Y.

ABA

ABAISSE. s. f. Voyez Abaisser.

ABAISSEMENT. s. m. Action d'abaisser ou de s'abaisser, et Le résultat de cette action. *L'abaissement d'un mur. L'abaissement des eaux. L'abaissement du mercure dans le baromètre. L'abaissement de la voix. Abaissement de la cataracte. Abaissement de la perpendiculaire. Abaissement d'une équation.* (Voyez Abaisser.)

En Astron., *Abaissement d'un astre*, Quantité dont on doit diminuer la hauteur apparente d'un astre pour avoir sa hauteur vraie.

Abaissement, est plus en usage au figuré, et il signifie, Diminution, affaiblissement. *Abaissement de fortune. Abaissement de l'âme. Louis XI travailla beaucoup à l'abaissement de la maison de Bourgogne. Après l'abaissement des Carthaginois, Rome ne garda plus l'austérité de ses mœurs.*

Il s'emploie quelquefois absolument, et signifie, Humiliation volontaire, état dans lequel on se met quand on s'abaisse volontairement. *Se tenir dans l'abaissement devant Dieu. Un parfait chrétien doit se plaire dans l'abaissement.*

Il signifie aussi, Humiliation forcée, état de bassesse où l'on est mis malgré soi. *Cet esprit altier se révolte contre un si grand abaissement. Cette famille est réduite à vivre dans l'abaissement.*

ABAISSER. v. a. Faire aller en bas, faire descendre, diminuer la hauteur. *Abaisser un store. Abaisser une lanterne. Abaissez votre chapeau sur vos yeux. Abaissez vos regards sur cette plaine. Abaisser une muraille. Abaisser la voix. Abaisser le ton de la voix.*

En termes de Chirurgie, *Abaisser la cataracte*, Faire descendre au-dessous du niveau de la pupille le cristallin devenu opaque, afin de rendre la vue à un malade affecté de la cataracte.

En Géom., *Abaisser une perpendiculaire sur une ligne*, Mener une perpendiculaire à une ligne, d'un point pris hors de cette ligne.

En Algèbre, *Abaisser une équation*, Réduire à un moindre degré une équation d'un degré supérieur.

En termes de Pâtissier, *Abaisser de la pâte*, La rendre aussi mince qu'on le désire, en l'étendant avec le rouleau. La pâte ainsi préparée, s'appelle *Abaisse.*

Abaisser, s'emploie figurément, et signifie, Déprimer, humilier, ravaler. *Dieu abaisse les superbes. Il faut abaisser ces esprits altiers. Je n'abaisserai point ma dignité, mon caractère, à me commettre, jusqu'à me commettre avec lui. Cet historien étranger affecte d'abaisser nos grands hommes.*

Abaisser, s'emploie avec le pronom personnel, et signifie, Devenir plus bas, moins élevé. *Le terrain s'abaisse insensiblement à mesure qu'on avance vers la mer. Le soleil s'abaissait sur l'horizon. Sa voix, son ton s'abaisse à mesure que son esprit se calme.*

Il s'emploie de même au sens moral, et signifie, S'avilir, se dégrader. *Je ne m'abaisserai point à me justifier, à feindre. Il s'abaisse à des démarches indignes de lui. Il descend au style naïf sans jamais s'abaisser.*

Il signifie particulièrement, S'humilier, se soumettre. *S'abaisser devant la majesté de l'Être suprême. S'abaisser sous la volonté de Dieu, sous la main de Dieu.*

Abaissé, ée. part. passé.

Il se dit, en termes de Blason, de Toutes les pièces placées dans l'écu au-dessous de leur situation ordinaire, et particulièrement Du vol des oiseaux, lorsque l'extrémité de leurs ailes est inclinée vers la pointe de l'écu. *Vol abaissé.*

ABAISSEUR. adj. m. T. d'Anat. Il se dit De différents muscles dont la fonction est d'abaisser les parties auxquelles ils sont attachés. *Muscle abaisseur.*

Il s'emploie aussi substantivement. *L'abaisseur de l'œil, de la lèvre.*

ABAJOUE. s. f. Espèce de poche située entre les joues et les mâchoires de certains animaux, qui s'en servent pour y placer leurs aliments, et les y conserver quelque temps.

ABANDON. s. m. État d'une personne, d'une chose abandonnée. *Ce vieillard est dans le plus affreux abandon. Il mourut dans l'abandon, dans un abandon absolu. Il laisse sa maison dans un abandon, dans un état d'abandon qui en augmente tous les jours la dégradation. Il est dans l'abandon de Dieu, dans l'abandon de tous ses amis.*

Il a quelquefois une signification active. *Son absence et l'abandon de sa maison, de sa terre, ont achevé de le ruiner. L'abandon de ses amis l'a consterné.*

Il s'emploie de même activement au sens moral, et signifie quelquefois, Oubli blâmable de soi, de ses intérêts, oubli de ses devoirs. *Pourquoi cet abandon de vous-même? Cet abandon de tous soins, cet abandon de vos intérêts nous désole.* D'autres fois, il signifie, Désistement, renoncement, sacrifice, résignation. *Il a fait sans hésiter l'abandon de sa fortune et même de sa vie. Il consent à l'abandon de ses droits. Le chrétien vit dans un parfait abandon à la providence, à la volonté de Dieu.*

Il se disait particulièrement, en Jurisprudence, d'Un acte judiciaire ou conventionnel par lequel un débiteur délaisse ses biens à ses créanciers. *Il a fait à ses créanciers l'abandan de sa terre. Il a signé l'abandon de tous ses biens.* On dit plus ordinairement *Cession de biens.*

Abandon, se dit aussi en parlant Des manières, des discours, des ouvrages d'esprit et des productions des arts, pour exprimer Une sorte de facilité, de négligence heureuse qui exclut toute recherche, toute affectation, et ne laisse jamais sentir l'effort, ni le travail. *Cette femme a dans ses manières un abandon séduisant. Le maintien, les gestes de cette actrice ont un gracieux abandon, un doux abandon. Il a dans la conversation le plus aimable abandon. On trouve dans cet ouvrage, dans l'exécution de ce tableau un heureux abandon.*

Il se prend quelquefois dans la signification de Confiance entière. *Il m'a parlé avec abandon, avec un entier abandon. Il m'a touché par l'abandon qu'il a mis dans ses discours, dans ses confidences.*

À l'abandon. loc. adv. Sans soin, sans précaution, avec négligence. *Aller à l'abandon. Laisser à l'abandon. Tout est à l'abandon.*

ABANDONNEMENT. s. m. Attribution dans un partage à chacun des héritiers des objets qui doivent composer leur lot.

Il signifie aussi, État d'une personne entièrement abandonnée, délaissée. *Plaignez-le dans l'abandonnement où il est de tous ses parents et de tous ses amis.*

Il s'emploie quelquefois au sens moral, et signifie, Action de s'abandonner, de se laisser aller, de se livrer avec trop de facilité, sans aucune réserve. *Il avait pour elle une tendresse qui allait jusqu'à l'abandonnement de toute volonté. Les fautes de ce prince résultèrent de son entier abandonnement à d'indignes favoris. N'avez-vous pas honte de votre abandonnement à une passion si méprisable?*

Abandonnement, employé absolument, signifie, Dérèglement excessif dans la conduite, dans les mœurs. *Abandonnement infâme. Vivre dans l'abandonnement, dans le dernier abandonnement.*

ABANDONNER. v. a. Quitter, délaisser entièrement. *Les gens de guerre le contraignirent d'abandonner sa maison. Il abandonna le pays. Abandonner un chemin pour en prendre un autre. Un soldat ne doit jamais abandonner son drapeau. C'était un crime chez les Grecs que d'abandonner son bouclier. La mer a abandonné une partie de cette côte. Abandonner une place, une province conquise. Abandonner sa femme et ses enfants. Dieu n'abandonne pas les siens. Vous m'avez abandonné dans le besoin. Il l'abandonne à son malheureux sort.*

Ce père a abandonné son fils, l'a entièrement abandonné, Il ne prend plus aucun soin de lui, il ne s'en met plus en peine.

Les médecins ont abandonné ce malade, Ils ont cessé de le voir, ou Ils ne lui ordonnent plus rien, parce qu'ils désespèrent de sa guérison.

Abandonner, signifie quelquefois, Laisser échapper, ne pas retenir. *Tenez ferme, n'abandonnez pas cette corde. N'abandonnez pas les rênes de ce cheval. N'abandonnez pas votre cheval.* On dit dans un sens analogue, *Abandonner les étriers*, Retirer les pieds de dedans les étriers, et quelquefois, Perdre les étriers.

Abandonner, s'emploie figurément, et signifie, Renoncer à une chose, s'en désister. *Abandonner la poursuite d'une affaire. Abandonner une cause. Abandonner un projet, un dessein, une entreprise. Abandonner une succession. Abandonner ses prétentions, ses droits. Abandonner un ouvrage. Abandonner la vertu. N'abandonnez pas l'étude de cette science.*

Il se dit aussi Des facultés, des qualités physiques ou morales, lorsqu'elles viennent à nous manquer. *Mes forces m'abandonnent. Son courage, sa prudence, sa présence d'esprit l'abandonna dans cette circonstance. L'appétit, le sommeil m'abandonne.*

Abandonner, signifie encore, Laisser en proie, exposer, livrer; et, dans ce sens, il est toujours suivi de la préposition À. *Abandonner une ville au pillage, à la fureur des soldats. Abandonner un vaisseau à l'orage, au vent. Abandonner à la merci de,*

à la discrétion de, etc. Abandonner quelqu'un à son caractère, à ses penchants, à son mauvais sort.

Abandonner un ecclésiastique au bras séculier, c'était Le livrer au juge laïque, afin qu'il le punît selon les lois.

Dans le langage de l'Écriture, *Dieu abandonne souvent les méchants à leur sens réprouvé*, Il les laisse s'endurcir dans leur péché.

Abandonner une chose, une personne à quelqu'un, Lui permettre d'en faire, d'en dire ce qu'il lui plaira, lui en laisser l'entière disposition, lui laisser une entière liberté à son égard. *Abandonner tous ses biens à ses créanciers. Je vous abandonne les fruits de mon jardin. Vous vous plaignez de cet homme, dites-en ce qu'il vous plaira, je vous l'abandonne.*

Je vous abandonne ce point, Je vous l'accorde, je vous le concède, je renonce à le soutenir, à m'en prévaloir.

ABANDONNER, signifie quelquefois, Confier, remettre. *Il a abandonné son fils, le soin de son fils, à la conduite d'un sage gouverneur. J'ai abandonné le soin de mes affaires à un homme intelligent et probe.*

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel, et signifie, Se laisser aller, se livrer à quelque chose, à quelqu'un, sans aucune retenue, sans aucune réserve. *S'abandonner à la débauche, au vice. S'abandonner aux passions. S'abandonner aux femmes. S'abandonner à la douleur, à la tristesse, aux pleurs. S'abandonner à la joie. Je m'abandonne à vous, à vos sages avis.*

S'abandonner à la Providence, Se remettre entièrement entre les mains de la Providence. *S'abandonner à la fortune*, Laisser aller les choses au hasard.

C'est une femme qui s'abandonne à tout le monde, se dit D'une femme qui se prostitue. En ce sens, il s'emploie aussi absolument. *Les mauvais exemples d'une mère portent quelquefois une fille à s'abandonner.*

ABANDONNER, avec le pronom personnel, s'emploie de même absolument pour signifier, N'avoir plus confiance en soi, perdre courage. *Si la fortune vous abandonne, ne vous abandonnez pas. Vous êtes perdu, si vous vous abandonnez.*

Il signifie aussi, Se négliger dans son maintien, dans son habillement. *Il s'abandonne trop. Il ne faut pas s'abandonner ainsi lorsqu'on veut plaire.*

Il signifie encore, Se laisser aller à des mouvements naturels. *Ne vous raidissez pas, abandonnez-vous. Cet acteur ne s'abandonne pas assez.*

ABANDONNÉ, ÉE, part. passé. *Abandonné de Dieu, de ses amis, du médecin.*

Prov., *Il faut être bien abandonné de Dieu et des hommes pour faire telle chose*, se dit D'une personne qui prend le plus mauvais parti, le plus contraire à ses intérêts, qui fait une chose honteuse ou dont les suites doivent être pour elle très nuisibles.

Un enfant abandonné, Un enfant qui se trouve sans secours, loin de ses parents.

ABANDONNÉ, est aussi substantif; et alors il se dit d'Un homme perdu de libertinage et de débauche, et d'Une femme qui se prostitue. *C'est un abandonné. C'est une abandonnée.* Il est plus usité en parlant Des femmes.

ABAQUE. s. m. T. d'Archit. La partie supérieure du chapiteau des colonnes, sur laquelle porte l'architrave. On la nomme autrement *Tailloir*.

ABAQUE, en termes d'Antiq., Tablette où les anciens traçaient sur un sable fin des nombres, des figures de géométrie, des lettres. Ils s'en servaient particulièrement pour le calcul. On dit quelquefois *Abaque de Pythagore* pour *Table de Pythagore*.

ABAQUE, se disait encore d'Une table de jeu divisée en compartiments et se rapprochant de nos damiers, de nos échiquiers.

ABASOURDIR. v. a. Étourdir, assourdir par un grand bruit. *Ce coup de tonnerre m'a abasourdi.*

Il s'emploie plus ordinairement au figuré, et signifie, Consterner, accabler. *Il a été abasourdi de sa disgrâce, de la perte de son procès. Cette nouvelle l'a abasourdi, l'a tout abasourdi.* Il est familier dans les deux sens.

ABASOURDI, IE. part. passé.

ABATAGE. s. m. Action d'abattre les bois qui sont sur pied, de les couper. *On ne commencera l'abatage de ces bois qu'au mois de novembre. C'est à l'acheteur à payer l'abatage.*

Il signifie, en termes de Construction, Action de retourner une pierre, une pièce de bois dans un chantier.

Il signifie aussi, en termes de Marine, L'action d'abattre un navire. Voyez ABATTRE.

Il signifie encore, L'action de tuer, de mettre à mort les chevaux, les bestiaux, etc. *L'abatage est prescrit par les règlements, dans le cas de maladie contagieuse.*

ABÂTARDIR. v. a. Faire déchoir une chose de son état naturel, la faire dégénérer, l'altérer. *Le défaut de soins a tout à fait abâtardi cette race d'animaux. La mauvaise culture abâtardira ces plants.*

Il s'emploie aussi figurément. *Une longue servitude abâtardit le courage.*

Il s'emploie, au propre et au figuré, avec le pronom personnel. *Cette race s'est abâtardie. Ce plant de vigne s'abâtardit chaque année. Les plus heureux talents s'abâtardissent dans l'oisiveté.*

ABÂTARDI, IE. part. passé. *Une race abâtardie. Talent, courage abâtardi.*

ABÂTARDISSEMENT. s. m. Altération d'une chose, déchet, diminution. Il se dit au propre et au figuré. *L'abâtardissement d'une race d'animaux. L'abâtardissement d'un plant de vigne. L'abâtardissement des esprits.*

ABATIS. s. m. Quantité, amas de choses abattues, brisées, démolies, telles que bois, arbres, pierres, maisons. *Les ennemis embarrassèrent les chemins par de grands abatis d'arbres. Abatis de siège. Abatis défensifs. Cette rue est bouchée par un abatis de maisons. On a fait un grand abatis de chênes dans cette forêt.*

Faire un abatis, un grand abatis de gibier, En tuer beaucoup.

ABATIS, signifie aussi, Les pattes, la tête, le cou, les ailerons, le foie et le gésier d'une volaille. *Un abatis d'oie, de dindon, etc.* On dit dans le même sens au pluriel : *Des abatis en ragoût. Servir des abatis.*

ABAT-JOUR. s. m. Sorte de fenêtre dont l'appui est en talus, renversé en forme de trémie, afin que le jour qui vient d'en haut se communique plus verticalement dans le lieu où elle est pratiquée. Il ne prend point d'S au pluriel. *Les marchands ont des abat-jour dans leurs magasins pour faire paraître leurs marchandises plus belles. Ordinairement les fenêtres des églises sont taillées en abat-jour. Les croisées de cette prison sont garnies d'abat-jour.*

Il se dit aussi d'Un réflecteur en papier ou en métal, adapté à une lampe ou à tout autre appareil d'éclairage pour en rabattre la lumière.

ABATTEMENT. s. m. Affaiblissement, diminution de forces, ou de courage, d'énergie. *Ce malade est bien mal, je le trouve dans un grand abattement. L'abattement des forces est un des caractères de cette maladie. L'abattement des esprits. Cette mauvaise nouvelle l'a jeté dans un étrange abattement. Il resta plongé dans l'abattement. L'abattement de son âme est extrême. Sortez de cet abattement.*

ABATTEUR. s. m. Celui qui abat. Il ne se dit guère absolument. *Ce bûcheron est un grand abatteur de bois.*

C'est un grand abatteur de quilles, se dit D'un homme fort adroit au jeu de quilles. Il se dit, figurément et familièrement, D'un homme qui a fait des choses difficiles, extraordinaires; mais plus ordinairement, par ironie, D'un homme qui se vante de prouesses qu'il n'a pas faites.

ABATTOIR. s. m. Bâtiment où l'on tue les bestiaux pour les boucheries. *Cet abattoir est vaste, bien aéré. Les abattoirs de Paris.*

ABATTRE. v. a. (Il se conjugue comme *Battre*.) Mettre à bas, renverser à terre, faire tomber. *Abattre des maisons, des murailles. Abattre des arbres. Abattre par le pied. Les grands arbres abattirent bien des chênes dans la forêt. Il a fait abattre, il a abattu son bois de haute futaie. Il le prit rudement au collet, et l'abattit sous lui. Il lui abattit la tête de dessus les épaules. Il lui abattit le bras d'un coup de sabre. Ces moissonneurs abattent tant d'arpents de blé en un jour. Abattre des quilles. La pluie abat la poussière.*

En termes de marine, *Abattre un navire, l'abattre en carène*, Le mettre sur le côté, pour travailler à la carène, ou à quelque autre partie qui est ordinairement submergée.

Dans le langage des Vétérinaires, *Abattre un cheval, un bœuf*, Le renverser sur un lit de paille, quand il doit subir quelque opération. *Ce cheval est fougueux, on est contraint de l'abattre pour le ferrer.*

Au Jeu de trictrac, *Abattre du bois*, Jouer beaucoup de dames de la pile, afin de caser plus aisément. Il se dit aussi au Jeu de quilles, et signifie, Abattre bien des quilles.

Aux Jeux de cartes, *Abattre son jeu*, Le mettre sur la table pour le montrer. On dit quelquefois absolument, *Abattre.*

Fig. et fam., *Abattre de la besogne*, Expédier beaucoup d'affaires en peu de temps.

Prov., *Petite pluie abat grand vent*, Ordinairement, quand il vient à pleuvoir, le vent s'apaise. Cette phrase signifie au figuré, Peu de chose suffit quelquefois pour calmer une grande querelle.

ABATTRE, signifie aussi, assommer, tuer. *Ce boucher abat bien des bœufs. Ce chasseur abat bien du gibier.*

ABATTRE, signifie au figuré, Affaiblir, diminuer, abaisser, faire perdre les forces, le courage. *Une fièvre continue abat bien un homme. Cette maladie a bien abattu ses forces. Cette perte lui abattit le courage, abattit sa fierté. La moindre affliction l'abat. Rien n'abat comme une souffrance continuelle. Ne vous laissez pas abattre par la douleur.*

ABATTRE, s'emploie avec le pronom personnel. *La violence du choc fut telle que*

l'arbre, que le mât s'abattit. Ces deux maisons, ces deux puissances sont ennemies, elles font leurs efforts pour s'abattre l'une l'autre.

Il se dit particulièrement D'un cheval à qui les pieds manquent, et qui tombe tout d'un coup. *En galopant, son cheval s'est abattu sous lui. Le terrain est glissant; si vous poussez votre cheval, il s'abattra.*

Il se dit aussi D'un oiseau qui fond, qui descend avec rapidité sur quelque chose. *L'épervier s'abattit sur sa proie. Une volée de pigeons s'abattit sur mon champ.* On dit dans le même sens, *Un orage terrible va s'abattre sur nous.*

Le vent s'abat, s'est abattu, est abattu, Il s'apaise, il est apaisé.

ABATTU, UE. part. passé. *Aller, courir à bride abattue.* Voyez BRIDE.

Fig., *Un visage abattu.* Un visage où se peint l'abattement.

ABATTURES, s. f. pl. T. de Chasse. Foulures qu'un cerf laisse dans les broussailles où il a passé.

ABAT-VENT s. m. Assemblage de petits auvents inclinés et parallèles, qui garantit du vent, de la neige et de la pluie les ouvertures d'une maison, d'un clocher, etc., sans empêcher la circulation de l'air : les abat-vent des beffrois et des clochers servent en outre à rabattre le son des cloches, à le diriger en bas. Il ne prend pas d'S au pluriel. *Un abat-vent couvert de plomb, d'ardoise. Les abat-vent d'un beffroi, d'un clocher. Les fenêtres de ce séchoir, de ce magasin sont garnies d'abat-vent. Les persiennes sont des espèces d'abat-vent.*

ABAT-VOIX. s. m. Le dessus d'une chaire à prêcher, lequel sert à rabattre vers l'auditoire la voix du prédicateur. *Cette chaire n'a pas d'abat-voix, aussi on entend mal le prédicateur.*

ABB

ABBATIAL, ALE, adj. (On prononce *Abacial.*) Appartenant à l'abbé ou à l'abbesse, ou bien à l'abbaye. *Palais abbatial. Maison abbatiale. Les droits abbatiaux. Fonctions abbatiales. Dignité abbatiale. Mense abbatiale.*

ABBAYE. s. f. (On prononce *Abéie.*) Monastère d'hommes, qui a pour supérieur un abbé, ou de filles, qui a pour supérieure une abbesse. *Abbaye royale*, ou *de fondation royale. Abbaye sécularisée. Une abbaye fort riche. Abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, de l'ordre de Cîteaux, de l'ordre de Prémontré.*

Il se dit quelquefois Du bénéfice attaché au titre d'abbé. *Le roi lui donna une abbaye, une riche abbaye. Il avait, il possédait jusqu'à trois abbayes.*

Abbaye en règle, Celle à laquelle on ne peut nommer qu'un religieux. *Abbaye en commende*, Celle à laquelle on peut nommer un ecclésiastique séculier.

ABBAYE, se dit quelquefois Des bâtiments du monastère. *Une abbaye bien bâtie. Une abbaye qui tombe en ruines.*

Prov. et fig., *Pour un moine l'abbaye ne faut pas*, Quand plusieurs personnes sont convenues de faire quelque partie ensemble, et qu'une d'elles manque à s'y trouver, on ne laisse pas de faire ce qui avait été résolu.

ABBÉ. s. m. Celui qui possède une abbaye. *Abbé de l'ordre de Saint-Benoît. Abbé régulier. Abbé crossé et mitré. Élire un abbé. Bénir un abbé. Abbé commendataire.*

Prov. et fig., *Pour un moine on ne laisse pas de faire un abbé*, Si un homme manque à une assemblée, à une partie de plaisir où il devait se trouver, on ne laisse pas de délibérer, de s'amuser sans lui, de faire en son absence ce qu'on avait projeté.

Prov. et fig., *Nous l'attendrons comme les moines font l'abbé*, S'il n'arrive pas à l'heure du dîner, nous nous mettrons à table sans lui.

Prov. et fig., *Le moine répond comme l'abbé chante*, Ordinairement les inférieurs prennent quelque chose du ton, des habitudes de leurs supérieurs.

ABBÉ, se dit, dans un sens général, de Tout homme qui porte un habit ecclésiastique. *Un jeune abbé. Un petit abbé. Un abbé de cour.*

ABBESSE. s. f. Supérieure d'un monastère de filles, qui avait droit de porter la crosse. *Abbesse triennale. Abbesse perpétuelle. Nommer, élire, bénir une abbesse.*

ABC

A B C. s. m. (On prononce *Abécé.*) Petit livret contenant l'alphabet et la combinaison des lettres, pour enseigner à lire aux enfants. *Acheter un A b c pour un enfant.*

Il signifie figurément et familièrement, Le commencement d'un art, d'une science, d'une affaire. *Ce n'est là que l'A b c des mathématiques. Cette maxime est l'A b c de la politique.*

N'en être qu'à l'A b c d'une science, d'un art. N'en avoir que les premières notions.

Prov. et fig., *Renvoyer quelqu'un à l'A b c*, Le traiter d'ignorant; et, *Remettre quelqu'un à l'A b c*, Le ramener aux éléments, aux premiers principes d'un art, d'une science, etc.

A B C D. s. m. (On prononce *Abécédé.*) Mot de même composition que le précédent, et qui se prend dans le même sens. *Il est savant jusqu'à l'A b c d.* Voyez ABÉCÉDAIRE.

ABCÈS. s. m. Amas de pus dans quelque partie du corps. *Avoir un abcès au poumon, au foie. Vider un abcès. L'abcès a percé, a crevé. Il s'est formé un abcès dans sa poitrine.*

ABCISSE. s. f. Voyez ABSCISSE.

ABD

ABDICATION. s. f. Action par laquelle on renonce volontairement à une dignité souveraine dont on est revêtu. Il se dit en parlant De celui qui abdique, et De la chose abdiquée. *L'abdication de Dioclétien. L'abdication de Christine, reine de Suède. Charles-Quint fit abdication à Bruxelles. L'abdication d'une couronne, d'un empire est quelquefois suivie de regrets.*

ABDICATION, signifiait aussi, dans notre ancienne Jurisprudence, L'acte par lequel un père privait son fils des droits que celui-ci avait, à ce titre, dans sa succession. *L'abdication était une exhérédation prononcée pendant la vie, et susceptible de révocation.*

ABDIQUER. v. a. Abandonner la possession d'une dignité souveraine, et y renoncer entièrement. *Abdiquer la royauté. Abdiquer la couronne. Abdiquer l'empire.*

Il se dit aussi en parlant Des magistrats de l'ancienne Rome. *Abdiquer la dictature. Abdiquer le consulat. Abdiquer les honneurs.*

Il s'emploie aussi absolument. *Ce prince a abdiqué, on l'a forcé d'abdiquer.*

ABDIQUÉ, ÉE, part. passé.

ABDOMEN. s. m. (On fait sentir l'N.) T. d'Anat., emprunté du latin, qui signifie Le ventre. *Les muscles de l'abdomen.*

Il se dit, en Entomologie, de La partie postérieure du corps des insectes.

ABDOMINAL, ALE, adj. T. d'Anat. Qui appartient à l'abdomen. *Région abdominale. Muscles abdominaux.*

ABDUCTEUR. adj. m. T. d'Anat. Il se dit De différents muscles dont la fonction est d'écarter de la ligne médiane du corps les parties auxquelles ils sont attachés. *Muscle abducteur.*

Il s'emploie aussi substantivement. *L'abducteur de l'œil, de la cuisse.*

ABDUCTION. s. f. T. d'Anat. Action des muscles abducteurs.

ABE

ABÉCÉDAIRE. adj. des deux genres. Qui concerne l'alphabet. *Ordre abécédaire.*

ABÉCÉDAIRE, est aussi substantif masculin, et se dit d'Un A b c, d'un livre dans lequel on apprend à lire. *Acheter un abécédaire.*

ABECQUER. v. a. Donner la becquée à un jeune oiseau. Il est familier.

ABECQUÉ, ÉE. part. passé.

ABÉE. s. f. Ouverture par laquelle l'eau d'un biez tombe sur la roue d'un moulin, et qu'on ferme avec des pales quand le moulin n'est pas en mouvement. On dit aussi, *Bée.*

ABEILLE. s. f. Insecte ailé, sorte de mouche qui produit la cire et le miel. *Abeilles sauvages. Abeilles domestiques. Mère abeille*, ou *Abeille-mère. Abeille ouvrière. L'aiguillon d'une abeille. Essaim d'abeilles. Ruche d'abeilles.*

ABERRATION. s. f. T. d'Astron. Mouvement apparent observé dans les astres, et qui résulte du mouvement de la lumière combiné avec celui de la terre. *L'aberration des étoiles fixes.*

ABERRATION, en termes d'Optique, Dispersion qui s'opère entre les divers rayons lumineux émanés d'un même point, lorsqu'ils rencontrent des surfaces courbes qui les réfléchissent ou les réfractent, de sorte qu'ils ne peuvent plus ensuite être concentrés exactement en un même foyer. *Aberration de sphéricité. Aberration de réfrangibilité.*

ABERRATION, signifie, au sens moral, Écart d'imagination, erreur de jugement. *Les aberrations de l'esprit humain. L'aberration de ses idées est étrange. Les aberrations de cet écrivain sont singulières.* On dit de même, *L'aberration des sens.*

ABÊTIR. v. a. Rendre stupide. *Vous abêtirez cet enfant.*

Il est aussi neutre, et signifie, Devenir bête. *Il abêtit tous les jours.*

ABÊTI, IE. part. passé. *Il est tout abêti.*

ABH

AB HOC ET AB HAC. (On fait sentir le T d'ET.) loc. adv. et fam. empruntée du latin. Confusément, sans ordre, sans raison. *Il ne sait ce qu'il dit; il parle, il raisonne* ab hoc et ab hac.

ABHORRER. v. a. Avoir en horreur *Les honnêtes gens abhorrent les fripons. Il abhorre les remèdes. L'Église abhorre le sang.*

Il s'emploie quelquefois, avec le pronom personnel. *Depuis son crime, il s'abhorre lui-même.*

ABHORRÉ, ÉE. part. passé. *Un homme*

abhorré de tout le monde. Une race abhorrée. Un crime abhorré. Une époque abhorrée.

ABI

ABÎME. s. m. Gouffre très profond. *Affreux abîme. Abîme effroyable. Par un tremblement de terre, il s'est fait là un abîme. Un abîme s'ouvrit dans cette plaine. Sonder la profondeur d'un abîme. Ne vous baignez pas en tel endroit de la rivière, il y a un abîme. Tomber dans un abîme. Il fut précipité dans l'abîme.*

Poétiq. et en style soutenu, *Les abîmes de la mer, de la terre,* Les immenses profondeurs de la mer, de la terre. *La mer ouvrit ses abîmes et engloutit toute la flotte. La terre s'ouvrit jusqu'au fond de ses abîmes.*

Prov. et fig., *Un abîme appelle un autre abîme,* Un excès conduit à un autre excès, un crime amène un autre crime.

Fig., *Un abîme de malheur, un abîme de misère,* Un extrême malheur, une extrême misère. *Il est tombé dans un abîme de malheur, dans un abîme de misère.*

Fig., *Être sur le bord de l'abîme,* Être près de sa ruine, de sa perte. *Creuser un abîme sous les pas de quelqu'un,* Travailler à le perdre.

Abîme, se dit figurément Des choses qui entraînent à une excessive dépense, et qui sont capables de ruiner. *Le jeu, les procès, les bâtiments sont des abîmes.*

Abîme, se dit aussi figurément Des choses qui sont impénétrables à la raison, ou qui demandent une très grande étude, qui sont très difficiles à connaître. *L'infini est un abîme pour l'esprit humain. La métaphysique est un abîme. Le cœur de l'homme est un abîme.*

Il se dit, particulièrement, Des secrets et des jugements de Dieu. *Les jugements de Dieu sont des abîmes. Les abîmes de la sagesse, de la miséricorde de Dieu.*

Fig., *C'est un abîme de science,* C'est un homme extrêmement savant.

Abîme, dans le langage de l'Écriture, signifie quelquefois absolument, L'enfer. *Les anges rebelles ont été précipités dans l'abîme. Les puits de l'abîme.*

ABÎMER. v. a. Renverser, précipiter dans un abîme. *Les cinq villes que Dieu abîma. Un tremblement de terre vient d'abîmer plusieurs villages dans cette partie de la Calabre.*

Il signifie au figuré, Perdre, ruiner entièrement. *Cet homme est puissant et vindicatif, il vous abîmera. Cette affaire l'a abîmé. Des dépenses excessives l'ont abîmé.*

Il signifie aussi figurément, et par exagération, Gâter, endommager beaucoup. *La pluie a abîmé mon chapeau. Prenez garde à cette porte qu'on vient de peindre, elle abîmera votre habit. L'ouragan abîma les blés. Ces longues pluies ont abîmé les chemins.* Ce sens est familier.

Abîmer, est quelquefois neutre; et alors il signifie, Tomber soudainement en état de destruction, en ruine totale. *Cette maison abîma tout à coup.* Dans cette acception il a vieilli.

Abîmer, s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Tomber dans un abîme, s'engloutir. *Cette montagne, cette maison s'est abîmée tout à coup. La barque s'entr'ouvrit et s'abîma.*

Il signifie au figuré, S'abandonner tellement à quelque chose, qu'on ne songe à aucun autre objet. *S'abîmer dans ses pensées. S'abîmer dans la contemplation des merveilles de Dieu. S'abîmer dans l'étude. S'abîmer dans sa douleur. S'abîmer dans la débauche, dans les plaisirs.*

Il signifie encore, Se ruiner, se perdre. *Il s'est abîmé par son luxe, par ses débauches.*

Il signifie, par exagération et familièrement, Se gâter, s'endommager. *Cette robe s'abîme à la poussière. Vous avez un habit propre, n'allez pas vous abîmer.*

Abîmé, ée, part. passé. *Une ville abîmée par un tremblement de terre. Un navire abîmé dans la mer, dans les flots. Une femme abîmée dans sa douleur. Un homme abîmé de dettes. Ce meuble est abîmé de taches.*

AB INTESTAT. Locution latine, usitée en Jurisprudence. *Hériter* ab intestat, Hériter d'une personne qui n'a point fait de testament. On dit dans un sens analogue, *Héritier* ab intestat, *succession* ab intestat. Voyez Intestat.

AB IRATO. Locution latine qui signifie, Par un homme en colère. *Une satire écrite* ab irato. *Testament* ab irato.

ABJ

ABJECT, ECTE. adj. Méprisable, bas, vil, dont on ne fait nulle estime. *Un homme vil et abject. Une âme abjecte. Un esprit abject. Une créature abjecte. Une physionomie abjecte. Des emplois abjects. Des mœurs abjectes. Des sentiments abjects. Un langage abject.*

ABJECTION. s. f. Abaissement, état de mépris où est une personne. *Il est tombé dans une telle abjection, que... Vivre dans l'abjection. Il s'est relevé de l'abjection, de l'état d'abjection où il était tombé.*

Il se dit également De choses basses et méprisables. *L'abjection de ses sentiments et de ses mœurs. L'abjection de sa conduite, de son langage.*

Il signifie, Rebut, dans cette phrase de l'Écriture sainte : *L'opprobre des hommes, et l'abjection du peuple.*

ABJURATION. s. f. Action d'abjurer. Il se dit de L'acte de celui qui abjure, et de La chose qu'il abjure. *Abjuration publique, solennelle. Il fit abjuration entre les mains de l'évêque. Abjuration de l'hérésie. Recevoir l'abjuration de quelqu'un. Il a fait abjuration de ses erreurs. Cette abjuration de ses anciens principes lui a fait beaucoup d'ennemis.*

ABJURER. v. a. Renoncer, par serment et acte public, à une religion ou à une doctrine. *Abjurer le judaïsme. Abjurer son erreur.*

Il s'emploie quelquefois absolument. *Il abjura dans l'église de Notre-Dame. Après qu'il eut abjuré entre les mains de l'évêque.*

Il s'emploie aussi figurément, et signifie simplement alors, Renoncer tout à fait à une opinion, à un sentiment, à une conduite. *Elle avait abjuré toute pudeur, tout principe d'honneur et de vertu. Abjurer Aristote, Descartes,* Abjurer la doctrine d'Aristote, de Descartes.

Abjuré, ée. part. passé.

ABL

ABLATIF. s. m. T. de Gram. Le sixième cas des déclinaisons latines. *Ablatif singulier. Ablatif pluriel. Cette préposition régit l'ablatif. L'ablatif absolu rend la langue latine très propre au style des inscriptions.*

ABLATION. s. f. T. de Chirurgie. Action de retrancher une partie quelconque du corps. *L'ablation d'un membre, d'une tumeur.*

ABLE. s. m., ou **ABLETTE.** s. f. Petit poisson dont les écailles servent à faire l'essence d'Orient, employée à la fabrication des fausses perles.

ABLÉGAT. s. m. Vicaire d'un légat, ou Envoyé extraordinaire du pape.

ABLERET. s. m. T. de Pêche. Espèce de filet carré attaché au bout d'une perche, avec lequel on pêche des ables et d'autres petits poissons.

ABLUER. v. a. Laver. Il est vieux en ce sens. Il signifie spécialement, Passer légèrement une liqueur préparée avec de la noix de galle sur du parchemin ou du papier, pour faire revivre l'écriture.

Ablué, ée. part. passé.

ABLUTION. s. f. Action d'abluer, de laver. Ce mot est particulièrement consacré aux cérémonies de la messe, et il désigne, Le vin que le prêtre prend après la communion, ainsi que le vin et l'eau qu'on verse sur ses doigts et dans le calice après qu'il a communié. *Avant l'ablution. Après l'ablution. Quand le prêtre prend l'ablution.*

Il se dit aussi d'Une pratique commandée par quelques religions, et qui consiste à se laver diverses parties du corps, à des heures déterminées. *Les musulmans font plusieurs ablutions par jour. Les Indous font leurs ablutions dans le Gange.*

Par extension, Ablution se dit de L'action de se laver, indépendamment de toute pratique religieuse. *Chaque matin il fait ses ablutions.*

ABN

ABNÉGATION. s. f. T. de Dévotion. Renoncement à soi-même, et détachement de tout ce qui n'a point rapport à Dieu. *L'abnégation de soi-même. Pour s'attacher uniquement à Dieu il fait abnégation de ce que l'homme a de plus cher. Il vécut dans l'abnégation la plus parfaite.*

Il s'emploie aussi dans le langage ordinaire, et signifie, Renoncement, sacrifice. *Je fais abnégation de mon intérêt propre, de ma volonté. Je fais ici abnégation de tout sentiment personnel.*

ABO

ABOI. s. m. Bruit que fait le chien en aboyant. *L'aboi de ce chien est fort importun.* En ce sens, il est moins usité qu'*Aboiement.*

Abois, au pluriel, se dit proprement de L'extrémité où le cerf est réduit quand il est sur ses fins. *Le cerf est aux abois, tient les abois.*

Fig., *Être aux abois,* se dit D'une personne qui est près de sa fin, près de mourir, ou D'une personne qui a épuisé toutes ses ressources, qui est réduite à la dernière extrémité. *Il n'a plus le sou, il est aux abois.* On dit aussi, *Cette place, cette citadelle est aux abois,* Elle ne peut plus se défendre. On dit encore, *Sa vertu est aux abois,* Elle est bien près de succomber.

ABOIEMENT ou **ABOÎMENT.** s. m. Aboi, cri du chien. *L'aboiement d'un chien. De longs aboiements.*

ABOLIR. v. a. Annuler, mettre hors d'usage, mettre à néant. *Les nouvelles coutumes ont aboli les anciennes. Cette loi fut abolie*

par le fait, sans être formellement révoquée. Louis XIV fit des édits pour abolir les duels. Le culte des faux dieux fut aboli. Plus d'une fois les Romains firent des lois pour abolir les dettes.

En termes d'ancien Droit criminel, *Abolir un crime,* En arrêter ou en interdire la poursuite judiciaire par un acte d'autorité souveraine.

ABOLIR, s'emploie avec le pronom personnel, et signifie, Cesser d'être en usage. *Cette loi trop sévère, cette coutume bizarre s'est abolie d'elle-même. C'était une ancienne pratique, qui s'est abolie.*

Tout crime s'abolit au bout d'un certain nombre d'années, Il est couvert par la prescription, et ne peut plus être poursuivi.

ABOLI, IE. part. passé. *Loi abolie. Usage aboli. Crime aboli.*

ABOLISSEMENT. s. m. Disparition par une longue désuétude. *Abolissement des anciens usages.*

ABOLITION. s. f. Anéantissement, extinction opérée par un acte de la volonté législative. Il se dit principalement en parlant Des lois, des coutumes, et des institutions. *L'abolition des cérémonies de l'ancienne loi. Abolition d'une loi. Abolition d'un culte superstitieux. L'entière abolition de l'ordre des Templiers. Abolition de l'esclavage.*

ABOLITION, signifie aussi, Le pardon que le prince accordait d'autorité absolue, pour un crime qui, par les ordonnances, n'était pas rémissible. *Lettres d'abolition. Abolition générale. Prendre, obtenir une abolition. Il a eu son abolition. Le parlement a entériné son abolition.*

ABOMINABLE. adj. des deux genres. Exécrable, détestable, qui est en horreur, qui mérite d'être en horreur. *Crime abominable. Un homme abominable. Action abominable. C'est une abominable calomnie. De pareils écrits sont abominables.*

Il se dit, par exagération, De tout ce qui est très mauvais en son genre. *Cette comédie, cette musique est abominable. Cela a un goût abominable. Une odeur abominable. Il fait un temps abominable.*

ABOMINABLEMENT. adv. D'une manière abominable. *Il se conduit abominablement.*

Il se dit aussi, par exagération. *Il chante, il écrit abominablement.*

ABOMINATION. s. f. Détestation, exécration. *Avoir en abomination. Il est en abomination à tous les gens de bien.*

Il se dit aussi De ce qui est l'objet de l'abomination. *Ce méchant homme est l'abomination de tout le monde.*

Il signifie encore, Action abominable ; et, dans ce sens, il peut s'employer au pluriel. *C'est une abomination. Ce crime est une des plus grandes abominations qu'on puisse imaginer. Commettre des abominations. Les abominations des gentils,* Le culte idolâtre des gentils.

L'abomination de la désolation. Locution tirée de l'Écriture sainte, et dont on se sert pour exprimer Les plus grands excès de l'impiété, les plus grandes profanations ; et, par extension, Les plus grands désordres.

ABONDAMMENT. adv. En abondance. *Cette source fournit de l'eau abondamment. Ses larmes coulaient abondamment. Il ne doit plus souhaiter de biens, il en a abondamment.*

Il signifie quelquefois, Amplement. *Cela est abondamment expliqué, abondamment démontré dans plusieurs livres. Ses vœux sont abondamment satisfaits. Il y a dans ce sujet de quoi remplir abondamment un poëme entier.*

ABONDANCE. s. f. Grande quantité. *Abondance de tout. Abondance de biens. Ses larmes coulaient en abondance, en grande abondance, avec abondance. Avoir abondance de toutes choses. Une grande abondance de pensées, de paroles, de citations.*

Il s'emploie absolument en parlant Des biens de la terre et des choses nécessaires à la vie. *Ce fleuve répand l'abondance dans les contrées qu'il parcourt. Pays d'abondance. Année d'abondance. Il vit dans l'abondance. L'abondance a remplacé la disette.*

Parler d'abondance de cœur, Parler avec épanchement, avec une pleine confiance. *Parler d'abondance,* Parler sans préparation, ou Parler sans réciter de mémoire, et, *Parler avec abondance,* Parler avec facilité, sans sécheresse, sans chercher ses paroles.

Corne d'abondance, Corne remplie de fruits et de fleurs, qui est le symbole de l'abondance.

Grenier d'abondance, Magasin où l'on tient en réserve des grains pour les temps de disette.

ABONDANCE, dans les collèges et les pensions, se dit d'Un mélange d'un peu de vin et de beaucoup d'eau, servant de boisson aux écoliers.

ABONDANT, ANTE. adj. Qui abonde *Pays abondant en toutes sortes de biens. Maison abondante en richesses. Il est abondant en paroles, en comparaisons.*

Il s'emploie aussi absolument, et signifie, Copieux, ample, riche. *Une récolte abondante. Une nourriture abondante. Une pluie abondante.* Au figuré, *Une langue abondante. Un style abondant.*

D'ABONDANT. loc. adv. De plus, outre cela. *Je vous ai dit telle ou telle raison, j'ajouterai d'abondant.* Il a vieilli.

ABONDER. v. n. Avoir en grande quantité. *Abonder en richesses. Abonder en toutes choses. Cette maison abonde en biens. Ces hommes abondent de biens. Cette province abonde en blés, en vins, en soldats, en gens d'esprit.*

Il signifie aussi, Être en grande quantité. *Le bien abonde dans cette maison. Toutes choses y abondent. Les marchands abondent à cette foire.*

En Jurispr., *Ce qui abonde ne vicie pas,* ou *ne nuit pas,* Une raison ou un droit de plus ne peut nuire dans une affaire ; ou bien encore, L'observation d'une formalité non prescrite, mais non défendue, n'empêche pas une procédure d'être valide.

Fig., *Abonder dans son sens,* Montrer un attachement exclusif à sa propre opinion. *Abonder dans le sens de quelqu'un,* Parler d'une manière tout à fait conforme à l'opinion de quelqu'un.

ABONNEMENT. s. m. Convention ou marché qui se fait à un prix déterminé, le plus souvent inférieur au prix ordinaire, et qu'on paye d'avance, pour acquitter un impôt, pour recevoir des journaux, pour assister à des spectacles, à des fêtes, pour prendre des repas, des bains, pour voyager, etc. *Certains impôts s'acquittent par abonnement. Faire un abonnement avec la régie. Obtenir un abonnement avantageux. Payer par abonnement. Proposer un journal par abonnement. Établir un concert public par abonnement. Recevoir des abonnements à un spectacle.*

Les abonnements sont suspendus, se dit Lorsque les personnes abonnées à un spectacle sont obligées de payer leurs places comme celles qui n'ont point d'abonnement.

ABONNER. v. a. Contracter au nom d'un autre, et pour lui, l'engagement qu'on appelle Abonnement. *Je vous ai abonné au journal, au spectacle, au concert.*

Il s'emploie plus ordinairement avec le pronom personnel, et signifie, Faire un abonnement pour son propre compte. *S'abonner à un journal, à un spectacle, à un concert. Je me suis abonné à cette nouvelle feuille.*

Il signifie aussi, Composer à un prix certain d'une taxe, d'une redevance casuelle. *Il y a des villes où les marchands de vin ont la faculté de s'abonner avec la régie, pour s'affranchir de l'exercice. On s'abonnait jadis avec les curés pour les dîmes.* On a dit de même autrefois, sans le pronom personnel, *Abonner une province à telle somme, etc.*

ABONNÉ, ÉE. part. passé.

Il s'emploie aussi substantivement. *Ce journal a beaucoup d'abonnés. Je suis un des abonnés de ce théâtre.*

ABONNIR. v. a. Rendre bon, rendre meilleur. *Les caves fraîches abonnissent le vin.*

Il est aussi neutre, et signifie, Devenir meilleur. *C'est un vieux pécheur, il n'abonnit point en vieillissant.* Ce sens est familier.

Il est encore pronominal. *Ce vin s'abonnira dans la cave avec le temps.* Cet emploi et le précédent vieillissent.

ABONNI, IE. part. passé.

ABORD. s. m. Accès. Il se dit particulièrement Des lieux où les navires peuvent mouiller. *Ce port est de facile abord, de difficile abord. L'abord de cette côte est difficile.*

Il se dit aussi de L'action d'aborder à une côte, dans un port. *Nous avons tenté l'abord inutilement. À notre abord dans l'île, nous fûmes attaqués.*

Il se dit figurément en parlant Des personnes dont on s'approche, par rapport à l'accueil qu'elles font. *L'abord de cette personne est fort difficile. Cette personne a l'abord facile, gracieux, est d'un abord facile, gracieux. Cet homme a l'abord rude, fâcheux. Craindre l'abord de quelqu'un. Abord froid, glacial. Il me parut froid à l'abord, mais bientôt je le trouvai très honnête.*

Au pluriel, il conserve le sens d'Accès, mais avec plus d'extension, et signifie, Ce qui entoure une localité, un monument, une maison. *Les abords d'une place de guerre, d'une ville, d'un château.*

D'ABORD, TOUT D'ABORD, AU PREMIER ABORD, DE PRIME ABORD, DÈS L'ABORD. loc. adverbiales et figurées. Dès le premier instant, sur-le-champ, au commencement, premièrement. *D'abord il semble que cela soit vrai. Prenez d'abord les voies de la douceur. Je dois vous dire d'abord que... J'ai compris tout d'abord qu'il voulait me flatter. Au premier abord, de prime abord, cette question paraît facile à résoudre. Il est franc et me parut tel du premier abord. Dès l'abord, j'ai senti que je devais me tenir sur mes gardes avec lui. Je lui ai dit cela dès l'abord,* En l'abordant, avant toute chose.

D'ABORD QUE. Dès que, aussitôt que. *D'abord qu'il le vit, il le reconnut.*

ABORDABLE. adj. des deux genres. Qu'on peut aborder. *Cette côte n'est pas abordable, à cause des écueils.*

Fig., *Cet homme est très abordable, n'est*

pas abordable, Il est de très facile, de très difficile accès.

ABORDAGE. s. m. Action d'aborder un vaisseau. Il se dit ordinairement en parlant Des combats de mer. *Aller à l'abordage. Prendre un vaisseau par abordage, à l'abordage. Tenter, manquer l'abordage.*

Il se dit aussi en parlant De deux bâtiments qui viennent à s'entre-choquer. *Dans les tempêtes il n'y a rien de plus à craindre que l'abordage. Les vaisseaux portent des feux la nuit pour éviter les abordages.*

ABORDER. v. n. Arriver à bord, prendre terre. *Le vent était si fort, que nous ne pûmes aborder. Aborder à la côte. Aborder au rivage. Aborder dans une île. Nous avons abordé.* On dit dans un sens analogue, en termes de Marine, *Aborder à un bâtiment*, Diriger une embarcation de manière qu'elle arrive à toucher un bâtiment sans le heurter.

ABORDER, est aussi verbe actif, et signifie, Approcher, joindre. *Aborder un rivage. On ne peut aborder cette côte. La mer était fort grosse, et la chaloupe qu'on avait envoyée ne put aborder notre vaisseau.*

Aborder l'ennemi, Joindre l'ennemi, l'attaquer.

Aborder un vaisseau ennemi, Y monter par force dans un combat.

ABORDER, se dit quelquefois en parlant D'un choc accidentel entre deux navires, entre deux embarcations. *Notre navire aborda malheureusement la frégate qui l'escortait.*

ABORDER, signifie encore figurément, Accoster quelqu'un, approcher de quelqu'un pour lui parler. *Aborder quelqu'un dans la rue. La foule était si grande près du ministre, que je n'ai pu l'aborder.*

Fig., *Aborder une question, une difficulté, etc.*, Commencer à la discuter, à s'en occuper. *Il n'a pas même abordé la question, la difficulté.*

Ce sujet est difficile à aborder; je n'ose aborder ce point, Ce sujet, ce point est délicat.

ABORDER, s'emploie avec le pronom personnel. *Dans l'obscurité, les deux vaisseaux s'abordèrent. Nous nous sommes abordés dans la rue.*

ABORDÉ, ÉE. part. passé.

ABORIGÈNE. adj. des deux genres. Qui est originaire du pays, du sol où il vit. *Une plante aborigène. Un animal aborigène. Un peuple aborigène.*

ABORIGÈNES. s. m. pl. Les premiers habitants, les naturels d'un pays, par opposition à Ceux qui sont venus s'y établir. *Aux États-Unis les Européens ont dépossédé les aborigènes.*

ABORNEMENT. s. m. Mot vieilli. Voyez BORNAGE.

ABORNER. v. a. Voyez BORNER.

ABORTIF, IVE. adj. Terme didactique. Avorté, qui est venu avant terme, qui n'a pu acquérir son entier développement. *Enfant abortif. Fruit abortif. Graines abortives.* Il se dit par extension De tout ce qui peut provoquer l'avortement. *Manœuvres abortives, substances abortives.*

ABOUCHEMENT. s. m. Entrevue, conférence de deux ou de plusieurs personnes. *On avait ménagé un abouchement entre eux. L'abouchement des deux princes n'eut pas le succès qu'on en attendait.* Il a vieilli.

ABOUCHEMENT, en termes d'Anatomie, L'union, la jonction de deux vaisseaux. On dit également, dans les Arts, *L'abouchement de deux tubes, de deux tuyaux.*

ABOUCHER. v. a. Faire trouver deux ou plusieurs personnes dans un lieu, pour qu'elles confèrent ensemble. *Il faut les aboucher ensemble.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *S'aboucher avec quelqu'un. Nous devons nous aboucher au premier jour. Ils se sont abouchés.*

Il se dit, en termes d'Anatomie, De deux vaisseaux qui se réunissent et se communiquent.

ABOUCHÉ, ÉE. part. passé.

Deux tubes, deux tuyaux abouchés l'un à l'autre, Appliqués l'un à l'autre par leurs ouvertures.

ABOUT. s. m. L'extrémité par laquelle un morceau de bois de charpente ou de menuiserie est assemblé avec un autre; Le bout par lequel un triangle ou un tirant de fer se joint, se fixe à quelque chose.

ABOUTER. v. a. T. d'Arts et métiers. Joindre deux choses bout à bout.

ABOUTÉ, ÉE. part. passé. Il s'emploie adjectivement, et se dit, en termes de Blason, Des différentes pièces d'armoiries qui se répondent par les pointes.

ABOUTIR. v. n. Toucher par un bout. *Un arpent de terre qui d'un côté aboutit au grand chemin, et de l'autre au champ d'un tel. Ce champ aboutit à un marais.*

ABOUTIR, se dit figurément D'une affaire, d'un raisonnement, d'une entreprise, et signifie, Tendre, se terminer, avoir pour résultat. *Tous ses desseins aboutissent à cela. À quoi aboutissent tous les raisonnements que vous faites? Cela ne peut aboutir à rien. Cela n'aboutira qu'à le perdre. Cette affaire a abouti.*

ABOUTIR, se dit aussi des apostèmes, des abcès, lorsqu'ils viennent à crever. *Faire aboutir un apostème, un abcès. Un clou, un abcès qui aboutit.*

ABOUTI, IE. part. passé.

ABOUTISSANT, ANTE. adj. Qui aboutit. *Un arpent aboutissant à la forêt. Une pièce de terre aboutissante à...*

Il s'emploie au pluriel comme substantif. *Les tenants et aboutissants d'une pièce de terre, d'un héritage*, Les héritages ou pièces de terre, etc., qui y sont adjacents, qui le bornent de divers côtés. *En matière réelle ou mixte, les exploits doivent énoncer deux au moins des tenants et aboutissants de l'héritage litigieux.*

Fig., *Savoir tous les tenants et aboutissants d'une affaire*, En bien connaître toutes les circonstances et tous les détails

AB OVO. loc. adv. empruntée du latin. Dès l'origine, dès le commencement. *Prendre un fait, un récit* ab ovo.

ABOYANT, ANTE. adj. Qui aboie. *Des chiens aboyants. Meute aboyante.*

ABOYER. v. n. Il se dit au propre Du chien qui fait entendre son cri. *Un chien qui aboie à la lune. Un chien qui aboie aux voleurs. Un chien qui aboie après tous les passants. Un chien qui aboie après tout le monde.*

Prov. et fig., *Tous les chiens qui aboient ne mordent pas*, Les gens qui menacent ne sont pas toujours fort redoutables.

Prov. et fig., *Aboyer à la lune*, se dit en parlant D'un homme qui crie inutilement contre un plus puissant que lui.

ABOYER, au figuré, signifie aussi, Crier après quelqu'un, le presser, le poursuivre d'une manière importune; dire du mal, avec acharnement, d'une personne ou d'une chose. *Tous ses créanciers aboient après lui. Tous les journaux, tous les critiques aboient après cet auteur, après la pièce nouvelle.*

ABOYÉ, ÉE. part. passé. Il n'est guère en usage qu'au figuré. *Un débiteur aboyé de tous ses créanciers.*

ABOYEUR. s. m. T. de Chasse. Chien qui aboie à la vue du sanglier, sans en approcher.

Il signifie au figuré, Celui qui fatigue par des criailleries importunes, par des injures. *Ce créancier est un dangereux aboyeur. Ce critique n'est qu'un aboyeur. Un méchant aboyeur. Un aboyeur fatigant.* Il est familier dans les deux acceptions.

ABR

ABRACADABRA. s. m. Mot auquel on attribuait anciennement des vertus magiques, et qui, disait-on, guérissait la fièvre, lorsqu'on le portait autour du cou, écrit dans une certaine forme.

ABRAXAS. s. m. T. d'Antiq. On donne ce nom à toute une classe de monuments, statuettes, plaques métalliques et surtout pierres gravées, sur lesquels on lit plusieurs lettres grecques, dont la réunion forme le mot *Abraxas* ou *Abrasax*, qui n'appartient à aucune langue. *L'Abraxas se portait comme une amulette.*

ABRÉGÉ. s. m. Écrit, discours dans lequel on rend d'une manière courte, succincte, ce qui est ou ce qui pourrait être plus étendu, plus développé. *Mézeray a fait lui-même un abrégé de sa grande Histoire de France. Le président Hénault a donné un Abrégé chronologique de l'histoire de France. Il a réduit toute cette science en abrégé; il en a fait un abrégé. Un abrégé de physique. Indiquez-moi un bon abrégé d'astronomie. Donnez-moi un abrégé de votre affaire. Voici l'abrégé de sa vie.*

Par analogie, *L'homme est un abrégé des merveilles de l'univers; c'est un monde abrégé*, L'homme réunit en lui toutes sortes de dons, de facultés admirables.

EN ABRÉGÉ. loc. adv. Sommairement, en peu de paroles. *Contez-moi la chose en abrégé.*

Il signifie aussi, Par abréviation. *Écrivez ce mot en abrégé.*

ABRÉGER. v. a. Rendre plus court. *Ses débauches, ses chagrins abrégèrent sa vie. La méthode qu'il a pour enseigner le latin, abrège de beaucoup le temps des études. Abréger une narration, un discours. Abréger un délai. J'abrégerai les délais.*

Il s'emploie quelquefois absolument. *Vous êtes trop long, abrégez. Prenez ce chemin, il abrège.*

ABRÉGER, signifie quelquefois, Faire paraître moins long. *La conversation abrège le chemin. Rien n'abrège le temps comme le travail, la variété des occupations.*

ABRÉGÉ, ÉE. part. passé.

ABREUVER. v. a. Faire boire. Dans ce sens, il ne se dit proprement qu'en parlant Des bêtes, et particulièrement Des chevaux. *Abreuvez ces chevaux.*

Il se dit quelquefois en parlant Des personnes, et ordinairement par plaisanterie. *Vous nous avez bien abreuvés. J'ai abreuvé toute la troupe.*

Fig., *La pluie a bien abreuvé les terres*, Elle les a bien pénétrées, bien humectées. On dit aussi, *Ces prairies, ces plantes ont besoin d'être abreuvées*, il faut qu'on les arrose.

Fig., *Abreuver quelqu'un de chagrins, de dégoûts*, Lui donner beaucoup de chagrins, de dégoûts. On dit aussi, *Abreuver*

de douleurs, d'ennuis, d'humiliations, d'amertume.

Abreuver des tonneaux, des cuves, Les remplir d'eau pour en faire gonfler le bois afin qu'ils ne coulent point.

ABREUVER, en termes d'Arts, Mettre sur un fond poreux une couche d'huile, d'encollage, de couleur ou de vernis, pour en boucher les pores et en rendre la surface unie.

ABREUVER, s'emploie avec le pronom personnel, tant au propre qu'au figuré. *C'est dans cette mare que les bestiaux du village s'abreuvent. Il s'abreuve d'excellent vin. S'abreuver de larmes,* Pleurer beaucoup. *S'abreuver de fiel,* Nourrir des sentiments haineux.

ABREUVÉ, ÉE. part. passé. *Un cœur abreuvé de fiel et de haine,* Un homme haineux et médisant.

ABREUVOIR. s. m. Lieu, ordinairement revêtu de pierre, et pavé au fond, où l'on mène les chevaux et les bestiaux boire et se baigner. *L'abreuvoir est à l'entrée du village. Un grand abreuvoir. Un bel abreuvoir. Mener les chevaux à l'abreuvoir.*

ABRÉVIATEUR. s. m. Auteur qui abrège l'ouvrage d'un autre. *Justin est l'abréviateur de Trogue-Pompée.*

ABRÉVIATION. s. f. Retranchement de lettres dans un mot, pour écrire plus vite, ou en moins d'espace. *Les écritures de la cour de Rome sont pleines d'abréviations. On écrit, par abréviation,* M., Mme, Mlle, *au lieu de* Monsieur, Madame, Mademoiselle; S. M., S. A. R., *au lieu de* Sa Majesté, Son Altesse Royale; S. S. *pour* Sa Sainteté, Sa Seigneurie; *etc.* Il se dit également de Certains signes destinés à représenter des mots ou plusieurs notes de musique. *Les médecins emploient, dans leurs formules, diverses abréviations pour indiquer les poids, les mesures, le mode de préparation, etc. C'est surtout dans la musique instrumentale qu'on fait usage des abréviations.*

ABRI. s. m. Lieu où l'on peut se mettre à couvert du vent, de la pluie, de l'ardeur du soleil, et des diverses incommodités du temps. *Un bon abri. Chercher, trouver un abri, de l'abri. Se faire un abri. Un abri contre la tempête. C'est un lieu extrêmement découvert, où il n'y a point d'abri.*

Cette rade, cette plage est un bon abri, Les vaisseaux y sont en sûreté contre le vent, contre la tempête.

ABRI, se dit également, en Agriculture, de Tout ce qui sert à garantir, soit de l'action désastreuse des vents, soit de la trop grande ardeur du soleil. *Les abris sont ou naturels, comme les montagnes, les forêts, les plantations en lignes, et les haies; ou artificiels, comme les murs et les paillassons.*

Il se dit pareillement, en termes de Guerre, de Tout ce qui met une troupe à couvert des projectiles de l'ennemi.

ABRI, se dit figurément de Quelque lieu que ce soit où l'on est en sûreté, et généralement de Tout ce qui nous préserve d'un danger. *La solitude est un abri contre les embarras du monde. La médiocrité est un abri contre les coups de la fortune. Il trouvera dans la maison d'un tel protecteur un abri contre les violences de ses ennemis.*

A L'ABRI. loc. prépositive, et quelquefois adverbiale. A couvert. *Se mettre à l'abri de la pluie, du vent, du mauvais temps. Il tombait une pluie abondante, nous nous mîmes à l'abri. Être à l'abri sous un hangar, sous un arbre, derrière une muraille, derrière une haie.* Fig., *Se mettre à l'abri de la persécution, de la vexation.* Dans ces phrases, *De* a la signification de *Contre.*

À L'ABRI, se dit aussi De ce qui sert à mettre à couvert. *Être à l'abri d'un bois, à l'abri d'une muraille.* Fig., *Agir à l'abri de la faveur.* Dans cette phrase, *De* signifie *Sous.*

En termes de Marine, *Être à l'abri d'une terre; se mettre à l'abri sous le vent d'une île; etc.*

ABRICOT. s. m. Sorte de fruit à noyau, dont la chair et la peau tirent sur le jaune. *Abricots d'espalier. Compote d'abricots. Marmelade d'abricots. Abricots confits.*

Abricot-pêche, Espèce d'abricot dont le goût se rapproche de celui de la pêche.

ABRICOTIER. s. m. Arbre de la famille des Rosacées, qui porte les abricots. *Abricotier en espalier. Abricotier en plein vent.*

ABRITER. v. a. Mettre à l'abri. *Abriter un espalier. Cette maison est abritée par une montagne.*

Il s'emploie avec le pronom personnel. *S'abriter derrière un mur. Voici l'orage, abritons-nous. Dans les sièges, on fait des fossés, des épaulements, pour s'abriter contre le canon.*

ABRITÉ, ÉE. part. passé.

ABROGATION. s. f. Action d'abroger. *L'abrogation d'une loi, d'une coutume, d'un usage, d'un rite, d'une cérémonie.*

ABROGER. v. a. Rendre nul, abolir, mettre hors d'usage. Il se dit principalement en parlant De lois, de coutumes, de cérémonies. *Abroger une loi, une ordonnance, une coutume.*

Il s'emploie avec le pronom personnel. *Cette loi s'est abrogée d'elle-même, par désuétude, par le laps de temps.*

ABROGÉ, ÉE. part. passé.

ABROUTI, IE. adj. T. d'Eaux et Forêts. Il se dit Des bois dont les premières pousses ont été broutées, mangées par le bétail, et qui sont mal venus.

ABRUPT, UPTE. adj. Il se dit Des terrains et des rochers bizarrement coupés, et comme s'ils avaient été rompus.

Il se dit figurément D'un discours, d'un style rompu, sans liaison. *Style abrupt.*

ABRUPTO (EX). Locution empruntée du latin, qu'on emploie quelquefois pour dire, Brusquement, sans préparation, sans préambule. *Parler* ex abrupto. *Exorde* ex abrupto, Exorde vif, qui a du mouvement, de la passion.

ABRUTIR. v. a. Rendre stupide comme une bête brute. *Le vin pris avec excès abrutit les hommes, abrutit l'esprit.*

Il s'emploie avec le pronom personnel, et signifie, Devenir comme une bête brute. *Cet homme s'abrutit.*

ABRUTI, IE. part. passé. *Un enfant abruti. Un peuple abruti.*

ABRUTISSANT, ANTE. adj. Qui abrutit, qui est propre à abrutir. *Un genre de vie abrutissant. Des plaisirs abrutissants. Cette occupation est abrutissante.*

ABRUTISSEMENT. s. m. L'état d'une personne abrutie. *Cet homme est tombé dans un grand abrutissement. La débauche l'a plongé dans l'abrutissement.*

ABS

ABSCISSE. s. f. T. de Mathém. L'une des deux coordonnées rectilignes par lesquelles on définit la position de chaque point d'une courbe plane; l'autre s'appelle *Ordonnée.*

Axe des abscisses, axe des ordonnées, Droites indéfinies sur lesquelles les abscisses et les ordonnées se mesurent à partir d'une commune origine, qui est leur point d'intersection.

ABSENCE. s. f. Éloignement d'une personne qui n'est point dans le lieu de sa résidence ordinaire. *Longue absence. Courte absence. En mon absence. Les peines de l'absence. Il fait de fréquentes absences.*

Il se dit particulièrement, en Jurisprudence, de L'absence d'une personne dont on n'a point reçu de nouvelles depuis une certaine époque, et dont la résidence actuelle n'est point connue. *Tant que l'absence n'a pas été déclarée par un jugement, elle n'est que présumée. Présomption d'absence. Les effets de l'absence.*

ABSENCE, se dit aussi Du défaut de présence à une assignation donnée, à une réunion où l'on devait se trouver. *Il fut ordonné qu'on procéderait tant en présence qu'en absence de l'accusé, ou des parties. On a fait constater son absence. On n'a pas laissé de se divertir en votre absence.*

Il s'emploie figurément, au sens moral. *Il y a dans cet ouvrage une absence totale d'esprit, de goût, de logique.*

Fig., *Absence d'esprit,* Distraction, manque d'attention. *C'est une absence d'esprit qui n'est pas excusable. Il est sujet à des absences d'esprit.* On l'emploie quelquefois absolument, au pluriel. *Il a souvent des absences.*

ABSENT, ENTE. adj. Qui est éloigné de sa demeure, de sa résidence ordinaire. *Vous avez été longtemps absent. Être absent de Paris. Il touche ses appointements tant absent que présent. Absent par congé.*

Il se dit quelquefois, dans une acception plus etendue, De quiconque ne se trouve pas où il devrait être, où il pourrait être. *J'étais absent au moment de l'appel. Lorsque je suis allé pour le voir, il était absent.*

Il signifie au figuré, Distrait, inattentif. *Son esprit est quelquefois absent.*

Il est aussi substantif. *Tant les absents que les présents. On oublie aisément les absents.*

Fam., *Les absents ont toujours tort,* On néglige souvent les intérêts, les droits des absents.

ABSENT, se dit particulièrement en Jurisprudence. *Les personnes présumées absentes. Les biens que l'absent possédait au jour de sa disparition.* Voyez ABSENCE.

Dans le même langage, *La prescription immobilière est de vingt ans entre absents.* Voyez PRÉSENT.

ABSENTER (S'). v. pron. S'éloigner de quelque lieu où l'on est habituellement, où la profession, les fonctions qu'on exerce veulent que l'on demeure, etc. *Je m'absenterai durant trois mois. S'absenter d'un lieu, d'un pays. Ce soldat s'est absenté du poste sans la permission de son chef. Il s'est absenté pour se dérober à leurs poursuites. J'irai passer la soirée avec vous, mais vous me permettrez de m'absenter une demi-heure.*

ABSIDE. s. f. (Quelques-uns écrivent *Apside.*) T. d'Archit. Voûte, arche, niche, partie circulaire.

Il a été employé par les premiers écri-

vains chrétiens pour désigner La tribune ou grande niche surmontée d'une voûte qui terminait les basiliques antiques. Plus tard, et par extension, il s'est dit de L'extrémité du sanctuaire, ou chevet des églises.

ABSINTHE. s. f. Plante à fleurs composées, qui est très amère et aromatique. *Cela est plus amer que de l'absinthe. Vin, teinture d'absinthe.*

Il se dit aussi d'Une liqueur qu'on prépare en faisant infuser des feuilles d'absinthe dans de l'eau-de-vie. *Prendre un verre d'absinthe.*

ABSOLU, UE, adj. Indépendant, souverain, sans contrôle. *Pouvoir absolu. Autorité absolue. Monarchie absolue. Commandement absolu.* On dit de même, *Souverain absolu, maître absolu.*

Il signifie quelquefois, Impérieux. *Cet homme est absolu dans tout ce qu'il veut. Parler d'un ton absolu. Un caractère absolu.*

Cet homme est absolu dans sa famille, dans sa compagnie, Il y fait tout ce qu'il veut, personne ne lui résiste.

Absolu, signifie quelquefois Total, complet, sans restriction. *Une impossibilité absolue. Il y a peu de vérités absolues.*

Sens absolu, Sens qui n'admet point de restriction. *Vous prenez ce que je dis dans un sens trop absolu.*

Absolu, se dit, en termes de Métaphysique et de Grammaire, par opposition à Relatif. Homme *est un terme absolu*, Père *est un terme relatif.*

En termes de Grammaire latine, *Ablatif absolu*, Ablatif qui n'est régi par aucune partie du discours qui soit exprimée. On dit de même, en termes de Grammaire grecque, *Génitif absolu.*

Absolu, s'emploie comme substantif, en termes de Métaphysique, et signifie, Ce qui existe indépendamment de toute condition. *L'absolu.*

ABSOLUMENT. adv. D'une manière absolue, sans restriction, sans bornes, sans partage. *Cet homme dispose absolument de tout dans la maison.*

Il signifie aussi, Déterminément, malgré toute opposition et toute remontrance. *On eut beau lui dire qu'il ne devait pas partir, il le voulut absolument. Je n'en ferai absolument rien.*

Il signifie quelquefois, Indispensablement. *Il faut absolument que vous partiez.*

Il signifie encore, Tout à fait, entièrement. *Je ne suis pas absolument décidé à poursuivre cette affaire. Il nia absolument le fait. Tout le monde absolument fut de cet avis. Il ne fait absolument rien. Ce mets n'est pas absolument mauvais.*

Absolument parlant, A juger de la chose en général, et sans entrer dans aucun détail. *Absolument parlant, cet ouvrage est bon. Cette raison n'est pas mauvaise absolument parlant. Il y a des beautés dans cet ouvrage; mais, absolument parlant, il n'est pas bon.*

En Grammaire, *Prendre, employer un mot absolument*, Employer sans complément un mot auquel il est plus ordinaire d'en donner un, ou qui est susceptible d'en avoir un. *Tel verbe se prend, se met, s'emploie quelquefois absolument. Dans cette phrase,* Espérer, c'est jouir, *les verbes* espérer *et* jouir *sont pris absolument. Dans celle-ci,* Vivre dans l'abondance, *le mot* abondance *est employé absolument, pour dire, L'abondance des choses nécessaires et agréables à la vie.* Il signifie quelquefois, Employer elliptiquement une expression en supprimant le mot ou les mots qui la régissent ordinairement. *Dans cette phrase de commandement,* Pied à terre, *où le mot* mettez *est sous-entendu,* Pied à terre *est pris absolument.*

ABSOLUTION. s. f. T. de Droit criminel. Jugement qui renvoie de l'accusation un accusé auteur d'un fait qui n'est puni par aucune loi.

Il se dit encore, de L'acquittement d'un innocent. *Les jurés balancèrent entre l'absolution et la condamnation.*

Absolution, signifie aussi et plus souvent, L'action par laquelle le prêtre remet les péchés en vertu des paroles sacramentelles qu'il prononce. *Donner l'absolution. Absolution sacramentelle. Il est mort un moment après avoir reçu l'absolution.*

ABSOLUTISME. s. m. Théorie ou pratique d'une autorité absolue. *L'absolutisme de Pierre le Grand. Hobbes est un défenseur de l'absolutisme.*

ABSOLUTISTE. adj. des deux genres. Qui est en faveur de l'absolutisme ou conforme à l'absolutisme. *Des théories absolutistes. Des procédés absolutistes.*

Il est aussi substantif. *Un absolutiste. Les absolutistes l'ont emporté dans telle circonstance.*

ABSOLUTOIRE. adj. des deux genres. Qui porte absolution. Il ne s'emploie plus que dans la langue ecclésiastique. *Bref absolutoire.*

ABSORBANT, ANTE. adj. Ce qui absorbe. *Une terre absorbante. Des sables absorbants.* En termes de Médecine et de Pharmacie, il se dit des substances et des préparations médicinales ayant la propriété d'absorber les acides qui se développent spontanément dans l'estomac. *Substance, terre, poudre absorbante.*

Il s'emploie plus ordinairement comme substantif. *On lui a donné des absorbants.*

En termes d'Anatomie, *Système absorbant*, L'ensemble des vaisseaux et des glandes qui étaient supposés produire l'absorption. *Vaisseaux absorbants* ou *lymphatiques*, ou simplement, *Absorbants*, Vaisseaux qui font partie de ce système.

ABSORBEMENT. s. m. État d'une personne absorbée. *L'absorbement de l'âme dans la méditation. Dans son absorbement il ne s'aperçut de rien.*

ABSORBER. v. a. Attirer, faire entrer en soi de manière à faire disparaître, engloutir. *Les sables, les terres sèches et légères absorbent les eaux de la pluie en un moment. Le Rhin, à la fin de son cours, se perd dans des sables qui l'absorbent.*

Il se dit dans un sens analogue en parlant Des couleurs, des sons, des odeurs, des saveurs. *Le noir absorbe la lumière. Une voix faible est absorbée dans un grand chœur de musique. L'odeur de la tubéreuse absorbe l'odeur de la plupart des autres fleurs. Le goût de l'ail absorbe celui des autres assaisonnements.*

Il se dit aussi Des corps qui ont la faculté de pomper les fluides placés à leur portée. *Les branches gourmandes absorbent la nourriture destinée au reste de l'arbre. Les fluides sont absorbés par les vaisseaux lymphatiques. La membrane muqueuse du poumon absorbe l'oxygène de l'air, dans l'acte de la respiration. L'éponge absorbe l'eau.*

Absorber, au figuré, signifie, Consumer entièrement, et, en ce sens, il se dit principalement en parlant Des biens, des richesses, de l'argent. *Les procès ont absorbé tout son bien. Les frais du scellé ont absorbé la meilleure partie de la succession. Les conventions matrimoniales absorberont tout le bien du mari. Cela absorbera trop de temps.*

Il signifie aussi, Attirer à soi en entier. *Cet orateur avait tellement absorbé l'attention, qu'il n'y en eut plus pour les autres. Cette scène absorbe tout l'intérêt de la pièce. Ses nouvelles fonctions l'absorbent tout entier.*

Absorber, est aussi verbe pronominal. *Les pluies s'absorbent dans les sables. Tout passe, et s'absorbe dans l'éternité.*

Absorbé, ée. part. passé.

Il se dit D'une personne profondément appliquée à quelque chose. *Il est absorbé, entièrement absorbé dans l'étude des mathématiques. Il était absorbé dans ses réflexions.*

Être tout absorbé en Dieu, Être dans une méditation continuelle des choses de Dieu.

ABSORPTION. s. f. Action d'absorber. Il se dit principalement, en Physiologie, de Cette fonction par laquelle les êtres organisés attirent à eux et pompent les fluides qui les environnent ou qui sont exhalés intérieurement. *L'absorption est très active chez les enfants. L'absorption du chyle se fait à la surface des intestins.*

ABSOUDRE. v. a. T. de Droit criminel. (*J'absous, tu absous, il absout; nous absolvons, vous absolvez, ils absolvent. J'absolvais. J'ai absous. J'absoudrai. J'absoudrais. Absous, qu'il absolve; absolvez. Que j'absolve. Absolvant.*) Renvoyer de l'accusation une personne reconnue l'auteur d'un fait qui n'est pas qualifié punissable par la loi. Il signifie aussi, Déclarer un accusé innocent du crime ou du délit qui lui était imputé, l'acquitter. *En absolvant cet homme, on n'a pas fait justice. Il y a eu cinq voix pour condamner l'accusé, et sept pour l'absoudre. On l'a absous malgré le crédit de ses ennemis. Il s'est fait absoudre du crime dont on l'accusait.*

Il s'emploie figurément dans le langage ordinaire. *Je vous absous de votre négligence, en faveur de votre repentir. Rien ne pourra l'absoudre d'une si grande faute.*

Absoudre, signifie aussi, Remettre les péchés dans le tribunal de la pénitence. *Tout prêtre a pouvoir d'absoudre en cas de mort. Il a le pouvoir d'absoudre des cas réservés. Absoudre un pénitent. Absoudre en confession.*

Absous, oute. part. passé.

ABSOUTE. s. f. T. de Liturgie cathol. Absolution publique et solennelle qui se donne en général au peuple, et dont la cérémonie se fait le jeudi saint au matin, ou le mercredi au soir dans les cathédrales. *L'évêque a fait la cérémonie de l'absoute. On fait l'absoute dans les paroisses aux grandes messes le jour de Pâques.*

Il se dit aussi Des prières qui terminent une cérémonie funèbre. *Le curé a donné l'absoute.*

ABSTÈME. s. des deux genres. Celui ou celle qui ne boit point de vin. *L'Église dispensait du calice les abstèmes. Les musulmans sont abstèmes.* Il est peu usité.

ABSTENIR (S'). v. pron. (Il se conjugue comme *Se tenir.*) S'empêcher de faire quelque chose, se priver de l'usage de quelque chose. *S'abstenir de boire et de manger. S'abstenir de jurer. Quand on a pris l'habitude de faire quelque chose, il est bien*

malaisé de s'en abstenir. S'abstenir de vin. Il s'est abstenu de toutes sortes de plaisirs. Il s'abstient même de lire.

Il s'emploie quelquefois absolument. *Il est plus aisé de s'abstenir que de se contenir. Dans le doute, abstiens-toi.*

En termes de Jurisprudence, *Ce juge s'abstient d'opiner, de juger,* ou absolument, *Il s'abstient,* Il se récuse lui-même; et, *Cet héritier s'est abstenu de la succession,* Il n'a point fait acte d'héritier.

ABSTENTION. s. f. Action de s'abstenir de l'exercice d'un droit, d'une fonction. *L'abstention des électeurs.* Il se dit particulièrement de l'Acte par lequel un juge s'abstient, se récuse lui-même.

ABSTERGENT, ENTE. adj. T. de Médec. Il se dit Des remèdes extérieurs qui servent à nettoyer les plaies, les ulcères.

Il s'emploie aussi comme substantif. *Un bon abstergent.*

ABSTERGER. v. a. T. de Chirur. Nettoyer. Il se dit en parlant Des plaies, des ulcères.

ABSTERGÉ, ÉE. part. passé.

ABSTERSIF, IVE. adj. T. de Chirur. Propre à nettoyer. *Abstergent* est plus usité.

ABSTERSION. s. f. T. de Chirur. Action d'absterger.

ABSTINENCE. s. f. Action de s'abstenir. *Abstinence de vin. Vivre dans l'abstinence de tous les plaisirs. L'Église catholique enjoint aux prêtres l'abstinence des femmes.*

Il s'emploie absolument, et se dit alors en parlant Du boire et du manger. *L'abstinence est utile au corps et à l'âme. On lui a ordonné une grande abstinence. On lui faisait faire abstinence malgré lui.*

Il s'emploie quelquefois, en ce sens, au pluriel. *Les abstinences prescrites par l'Église. Exténué de jeûnes et d'abstinences.*

Chez les Catholiques, *Jours d'abstinence,* Ceux où l'on doit s'abstenir de manger de la viande, sans être obligé de jeûner. *Il n'est pas jeûne aujourd'hui, il n'est que jour d'abstinence.*

ABSTINENT, ENTE. adj. Qui est modéré dans le boire et le manger. Il est peu usité.

ABSTRACTION. s. f. Terme didactique. Opération par laquelle l'esprit considère séparément des choses qui sont réellement unies. *Considérer une des qualités d'un sujet prise à part, et en faisant abstraction de toutes les autres. Quand je dis la blancheur en général et sans l'appliquer à un objet, je parle par abstraction. En faisant abstraction de la qualité des personnes, vous jugerez que, etc. Abstraction faite du style, qui est faible, cet ouvrage a quelque mérite.*

ABSTRACTION, se dit aussi Des idées générales, des propriétés, des qualités séparées par l'esprit des sujets auxquels elles sont unies. *Humanité, raison, vertu, savoir, blancheur, pesanteur, etc., sont des abstractions.*

Il se dit dans un sens défavorable Des idées trop métaphysiques, des idées théoriques auxquelles on s'abandonne sans égard aux difficultés qui peuvent se rencontrer dans leur application. *C'est un esprit chimérique qui se perd dans les abstractions.*

Il signifie encore, au pluriel, Préoccupation, rêverie qui empêche un homme de penser aux choses dont on lui parle, ou qu'il a sous les yeux. *Cet homme est dans des abstractions continuelles.*

ABSTRACTIVEMENT. adv. Par abstraction. *On peut considérer abstractivement les qualités des corps. Abstractivement parlant.*

ABSTRAIRE. v. a. (Il se conjugue comme *Traire.*) Terme didactique. Faire abstraction, considérer séparément des choses qui sont réellement et nécessairement unies. *Abstraire l'accident du sujet, de la substance. En algèbre, on abstrait la quantité, le nombre de toutes sortes de sujets.*

ABSTRAIT, AITE. part. passé.

Il est aussi adjectif. Ainsi on appelle :

En Logique, *Terme abstrait,* Un terme qui désigne une qualité considérée toute seule, et séparée du sujet; par opposition à Terme concret. *Rondeur, blancheur, bonté, sont des termes abstraits; et, Rond, blanc, bon, unis à des noms de substances, comme Pain rond, vin blanc, bon prince, sont des termes concrets.* On dit dans un sens analogue, *Une idée abstraite;* et substantivement, *L'abstrait et le concret.*

En Mathém., *Nombre abstrait,* Tout nombre que l'on considère seulement comme une collection d'unités, quelles que soient ces unités, et en faisant abstraction de leur nature; par opposition à Nombre concret.

ABSTRAIT, adjectif, signifie aussi, Très métaphysique, très difficile à saisir, à pénétrer. *Ce discours est abstrait. Cette question est bien abstraite.* On dit dans le même sens, *Un écrivain, un philosophe abstrait.*

Il signifie encore, Plongé dans la méditation ou dans la rêverie, n'ayant de pensée et d'attention que pour l'objet intérieur qui l'occupe. *On est abstrait pour être trop appliqué à une seule chose, et distrait par inapplication ou légèreté.*

ABSTRAITEMENT. adv. D'une manière abstraite. *Il traita la question abstraitement.*

ABSTRUS, USE. adj. Qui est difficile à entendre, qui demande une extrême application pour être bien conçu. Il ne se dit que Des sciences et du raisonnement. *Sciences abstruses. Raisonnements abstrus. Question abstruse. Sens abstrus.*

Il se dit quelquefois Des écrivains, dans un sens défavorable. *Ce philosophe m'a paru fort abstrus.*

ABSURDE. adj. des deux genres. Qui est évidemment contre la raison, contre le sens commun. *Cela est absurde. Il serait absurde de dire. Voilà un raisonnement absurde. Conduite absurde.*

Il se dit aussi De la personne qui parle ou agit absurdement. *Un raisonneur absurde. Un homme absurde.*

ABSURDE, s'emploie aussi comme substantif masculin, et signifie, Absurdité. *Tomber dans l'absurde. Démonstration, preuve par l'absurde.*

Réduire un homme à l'absurde, Le forcer, dans la discussion, à se rendre ou à déraisonner. *Réduire une opinion, un raisonnement à l'absurde,* Montrer, prouver que le principe ou la conséquence en est absurde.

ABSURDEMENT. adv. D'une manière absurde. *Raisonner, parler absurdement.*

ABSURDITÉ. s. f. Vice de ce qui est absurde. *L'absurdité d'un discours, d'un raisonnement, d'une assertion.*

Il se dit aussi de La chose même qui est absurde. *Il s'ensuivrait de là une grande absurdité. Il nous a débité mille absurdités.*

Il se dit, par extension, en parlant Des personnes. *Cet homme est d'une absurdité rare.*

ABU

ABUS. s. m. Usage mauvais, excessif ou injuste de quelque chose. *L'abus qu'il a fait de ses richesses, de ses forces, de sa santé, de son autorité. Il ne faut pas confondre l'abus avec l'usage.*

Il se dit absolument pour signifier, Désordre, usage pernicieux. *Abus manifeste. Réformer, corriger, retrancher les abus. Il s'est glissé divers abus dans la justice, dans cette administration. Il faut distinguer entre un usage reçu, et un abus qui s'est introduit.*

En termes de Jurisprudence, *Abus de pouvoir,* se dit de l'Acte d'un fonctionnaire qui outrepasse son autorité. *Abus de confiance,* est le nom d'une classe particulière de délits.

Appel comme d'abus, Appel interjeté contre la sentence, l'acte ou l'écrit d'un ecclésiastique, qu'on prétend avoir excédé son pouvoir ou avoir contrevenu aux lois de l'État. *Interjeter appel comme d'abus.* On dit de même, *Le conseil d'État a jugé qu'il y avait abus,* Il a jugé que l'appel comme d'abus a été bien interjeté.

ABUS, signifie aussi, Erreur. *Voilà un étrange abus. C'est un abus de croire que cela puisse réussir. Vous comptez sur la justice des hommes : abus.*

ABUSER. v. a. Tromper. *Il vous promet cela, il vous abuse. Abuser les esprits faibles. Il abuse les peuples. Vous m'avez abusé par de fausses promesses. Son imagination, sa passion l'abuse.*

Abuser une fille. La séduire, la suborner. *Il a abusé cette pauvre fille sous promesse de mariage.*

ABUSER, s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Se tromper, se faire illusion. *Ils se sont abusés. On s'abuse souvent soi-même. Je comptais sur votre amitié, je vois que je me suis cruellement abusé. Il s'abuse jusques à croire qu'il parviendra à supplanter son rival.*

ABUSER, est aussi verbe neutre, et signifie, User mal, autrement qu'on ne doit. *Il a abusé de votre bonté. Il abuse des grâces que Dieu lui fait. Si vous lui accordez cette liberté, il n'en abusera pas. Il abuse de son loisir, de son temps, de son crédit, de son autorité. On abuse des meilleures choses. C'est un homme qui ne se ménage point, et qui abuse de sa santé. Vous abusez de ma patience. Il abusait de la confiance que j'avais en lui. Il abuse de votre amitié. C'est abuser de la permission. Ce poëte abuse de sa facilité.*

Abuser d'une fille, En jouir sans l'avoir épousée. *C'est une fille dont il a longtemps abusé.*

ABUSER, en termes de Droit, se prend pour Consommer, détruire. *La propriété consiste dans le droit d'user et d'abuser.*

ABUSÉ, ÉE. part. passé.

ABUSEUR. s. m. Celui qui abuse, qui trompe. *Un grand abuseur.* Il est familier et peu usité.

ABUSIF, IVE. adj. Où il y a abus, ce qui est contraire à l'ordre, aux règles, aux lois. *Privilèges abusifs. Usage abusif. Procédure abusive. Ce mot est employé dans un sens abusif.*

ABUSIVEMENT. adv. D'une manière abusive. *Mot employé abusivement. Cet homme a été abusivement emprisonné.*

ACA

ACABIT. s. m. Qualité bonne ou mau-

vaise de certaines choses. Il se dit principalement Des fruits et des légumes. *Des poires d'un bon acabit. Des haricots, des navets d'un bon, d'un mauvais acabit.* Il a vieilli.

Il se dit plus souvent, au figuré et familièrement, en parlant Des personnes. *Cet homme est d'un bon acabit, d'un mauvais acabit. Ce sont gens de même acabit. Vous ne le corrigerez pas de sa défiance, c'est son acabit, il est de cet acabit.*

ACACIA. s. m. Nom de deux espèces de mimosa, qui croissent l'une en Égypte, l'autre au Sénégal, et qui fournissent la gomme arabique et la gomme du Sénégal. *Suc d'acacia.*

Le mot ACACIA s'applique le plus ordinairement à un arbre d'agrément, originaire d'Amérique, naturalisé en France par les soins du botaniste Robin, d'où il avait reçu le nom de *Robinier*. Le *Faux acacia* ou l'*Acacia blanc*, ou simplement l'*Acacia*, est un arbre à rameaux épineux, et à fleurs blanches et odorantes disposées par bouquets. On appelle de même *Acacia*, Quelques autres espèces de robiniers cultivés, tels que le Robinier à fleurs roses et le Robinier visqueux.

ACADÉMICIEN. s. m. Philosophe de l'école de l'Académie. *Les académiciens et les péripatéticiens étaient opposés sur plusieurs points.*

Il signifie aussi, Celui qui fait partie d'une compagnie de gens de lettres, de savants ou d'artistes, nommée Académie. *Un académicien de Marseille, de Toulouse. Les académiciens de la Crusca.* Il a quelquefois un féminin. *L'Académie de peinture a nommé quelques femmes académiciennes. Il y a en Italie des académiciennes.*

ACADÉMIE. s. f. Jardin près d'Athènes, où Platon, et ses disciples après lui, établirent le siége de leur enseignement. Par une extension naturelle on donna le nom d'*Académie* à l'école de ce philosophe, et aux autres écoles qui se rattachèrent à ses doctrines tout en les modifiant. *L'ancienne Académie. La moyenne Académie. La nouvelle Académie.*

ACADÉMIE, se dit, par extension, d'Une compagnie de personnes qui se réunissent pour s'occuper de belles-lettres, de sciences ou de beaux-arts. *L'Académie de la Crusca. Les académies d'Italie. L'Académie française, l'Académie des inscriptions et belles-lettres, l'Académie des sciences, l'Académie des beaux-arts et l'Académie des sciences morales et politiques forment l'Institut. L'Académie de médecine. L'Académie de Marseille, de Besançon, de Caen, des Jeux floraux, etc. Les membres d'une académie.*

Il se dit quelquefois absolument de l'Académie française. *Un discours de réception à l'Académie. Le Dictionnaire de l'Académie.*

Les quarante de l'Académie, Les quarante membres de l'Académie française.

Académie royale de musique, Le théâtre de l'Opéra à Paris, ainsi dénommé dans les lettres patentes de son établissement.

ACADÉMIE, se disait aussi d'Un lieu où les jeunes gens apprenaient l'équitation, et d'autres exercices du corps. *Il mit son fils à l'académie. Au sortir de l'académie, il partit pour l'armée.*

ACADÉMIE, se dit encore d'Un lieu où l'on donne à jouer au public. *Tenir académie. Les académies de jeux sont souvent des coupe-gorge. Il y a un livre intitulé l'Académie des Jeux, qui donne les règles des jeux en usage.* Ce sens a vieilli ; on dit plus ordinairement, *Maison de jeu.*

ACADÉMIE, se dit encore Des divisions territoriales de l'université de France, dont chacune est dirigée par un recteur. *L'académie de Lyon, de Bordeaux, de Poitiers, etc. Le recteur de cette académie. Cette ville est du ressort de telle académie.*

ACADÉMIE, en termes de Peinture, se dit d'Une figure entière, qui est peinte ou dessinée d'après un modèle entièrement nu, et qui n'entre pas dans la composition d'un tableau.

ACADÉMIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient, qui se rapporte à l'école de l'Académie. *La doctrine académique. Les sectes académiques.*

Il a pris la même extension que son substantif, et signifie aussi, Ce qui appartient, ce qui convient à des académiciens, à un corps de gens de lettres. *Conférences, questions académiques. Séances académiques.*

Il s'emploie, particulièrement, en parlant De l'Académie française. *Discours académique. Le fauteuil académique. Un talent académique. Ouvrage académique. Style académique.*

Il se dit quelquefois Des personnes. *C'est un sujet académique*, C'est un homme qui, par ses talents, par ses ouvrages, mérite d'être élu membre de l'Académie.

ACADÉMIQUEMENT. adv. D'une manière académique. *Il a traité son sujet académiquement.*

ACAGNARDER. v. a. Accoutumer quelqu'un à mener une vie obscure et fainéante. *La mauvaise compagnie l'a acagnardé.* Il est familier et a vieilli.

Il s'emploie le plus souvent avec le pronom personnel. *S'acagnarder dans sa terre. S'acagnarder auprès d'une femme, auprès du feu, dans un fauteuil.*

ACAGNARDÉ, ÉE. part. passé.

ACAJOU. s. m. Arbre d'Amérique, dont le bois est blanc, et qui porte une noix en forme de rein, contenant une amande émulsive et savoureuse. *La noix d'acajou s'emploie dans la teinture en noir. Des acajous.*

Bois d'acajou, ou simplement *Acajou*, Sorte de bois rougeâtre et susceptible d'un beau poli, qu'on emploie dans l'ébénisterie, la tabletterie, etc., et qui est fourni par un arbre de l'Amérique méridionale. *Meuble d'acajou. Secrétaire d'acajou. Porte peinte en couleur d'acajou, en acajou.*

ACANTHE. s. f. Plante à fleur labiée, dont l'espèce commune, vulgairement nommée *Branche-ursine*, est remarquable par ses belles feuilles découpées, dont l'extrémité se recourbe naturellement. *La feuille d'acanthe a servi de modèle pour l'ornement du chapiteau corinthien.*

Il se dit aussi de L'ornement d'architecture imité de la feuille d'acanthe.

ACARE ou **ACARUS**. s. m. T. d'Histoire naturelle. Voyez GALE.

ACARIÂTRE. adj. des deux genres. Qui est d'une humeur fâcheuse, aigre et criarde. *Il est acariâtre. Une femme acariâtre. Un enfant acariâtre. Elle est d'une humeur acariâtre. C'est un esprit acariâtre.*

ACAULE. adj. des deux genres. T. de Botan. Il se dit Des plantes dont la tige est tellement courte ou rabougrie, qu'elles semblent en être dépourvues. *La mandragore, le cyclamen, sont des plantes acaules.*

ACC

ACCABLANT, ANTE. adj. Qui accable, ou qui peut accabler. *Un poids accablant.*

Il se dit plus ordinairement, au figuré, Des choses qui sont considérées comme un poids difficile à porter, sous lequel on succombe. *Affaires accablantes. C'est un malheur accablant pour un père que d'apprendre la mort de son fils. C'est une nouvelle accablante. Cette charge est accablante. Voilà un reproche accablant. Une déposition, une preuve accablante.*

Il signifie aussi, Importun, incommode. *Un homme accablant. Une femme accablante. Des visites accablantes.*

ACCABLEMENT. s. m. État d'une personne accablée par la maladie ou par l'affliction. *Accablement de corps. Accablement d'esprit. Sa maladie l'a mis dans un si grand accablement, qu'il a peine à se soutenir. Depuis la mort de son fils, il est dans le dernier accablement.*

Il se dit aussi d'Une grande surcharge d'affaires. *Il est dans un accablement d'affaires, de travail, qui lui laisse à peine le temps de respirer.*

ACCABLER. v. a. Abattre par la pesanteur, faire succomber sous le poids. *La maison, en tombant, accabla tous ceux qui s'y trouvaient. Il fut accablé sous les ruines. Ils furent accablés par la chute d'une muraille.* On dit à peu près dans le même sens, *Être accablé par le nombre, par la multitude des ennemis*, Ne pouvoir résister au nombre, à la multitude des ennemis.

Il signifie, par extension, Surcharger, excéder les forces. *Il portait un fardeau qui l'accablait, dont il était accablé.*

Il se dit figurément, De la plupart des choses considérées comme un poids qui accable. *Le travail, les affaires l'accablent. Je suis accablé de fatigue. Ne vous laissez point accabler à la douleur, à la tristesse*; et plus ordinairement, *par la douleur, par la tristesse. Il est accablé de dettes, de misère. Il est accablé de cette nouvelle. Il est accablé de visites. Le sommeil l'accable. Il m'accable de questions.*

Accabler quelqu'un de reproches, d'injures, Lui faire de grands reproches, lui dire beaucoup d'injures.

Accabler quelqu'un de biens, de grâces, de bienfaits, de présents, Le combler outre mesure de biens, de grâces, etc. *Il l'avait comblé de bienfaits, il voulut l'en accabler.* On dit dans un sens analogue, *Accabler quelqu'un de caresses, de louanges, de politesses, etc.*

ACCABLER, s'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Il ne faut pas s'accabler de travail.*

ACCABLÉ, ÉE. part. passé.

ACCALMIE. s. f. T. de Marine. Calme momentané qui succède à un coup de vent très violent.

ACCAPAREMENT. s. m. Action d'accaparer, ou Le résultat de cette action. *Faire des accaparements. Un accaparement de blé, de blés, de farines.*

ACCAPARER. v. a. Acheter ou arrher une quantité considérable d'une denrée, d'une marchandise, pour la rendre plus chère en la rendant plus rare, et se faire ainsi seul le maître de la vente et du prix *On l'accusait d'avoir accaparé tous les blés de la province. Accaparer des huiles, des laines, etc.*

Fig. et fam., *Accaparer les voix, les suffrages*, Se les assurer par des sollicitations, par la brigue, etc.

ACCAPARÉ, ÉE. part. passé.

ACCAPAREUR, EUSE, s. Celui, celle qui accapare. *C'est un accapareur, une accapareuse. Il fut dénoncé comme un accapareur de blés.*

ACCÉDER. v. n. Entrer dans les engagements contractés déjà par d'autres. *Les puissances du Nord ont accédé à ce traité, à cette convention. J'accède aux stipulations que mes cohéritiers ont consenties.*

Accéder à une proposition, Y adhérer, l'accepter. *Accéder à une prière, à un vœu*, Consentir à l'accomplissement de cette prière, l'exaucer. *Dieu accède aux vœux des hommes.*

Accéder, signifie aussi quelquefois, Arriver à. *On accédait à cette terrasse par vingt marches.*

ACCÉLÉRATEUR, TRICE. adj. Qui accélère. *Muscles accélérateurs. Force accélératrice.*

ACCÉLÉRATION. s. f. Augmentation de vitesse. *L'accélération du mouvement dans la chute des corps graves. L'accélération de la marche.*

Il signifie au figuré, Prompte expédition, prompte exécution. *Il faut employer tel moyen pour l'accélération de cette affaire, de ce jugement. L'accélération des travaux.*

ACCÉLÉRER. v. a. Hâter, augmenter la vitesse, presser. *La gravité d'un corps qui tombe en accélère le mouvement. Accélérer la marche d'une armée. Il faut accélérer ce travail. Accélérer la décision d'une affaire.*

Accéléré, ée, part. passé. *Mouvement accéléré. Pas accéléré. Voitures accélérées. Roulage accéléré.*

ACCENSER. v. a. T. d'anciennes Coutumes. Donner à cens un fonds de terre, une maison, c'est-à-dire sous la redevance d'une rente. *Ce seigneur avait accensé vingt arpents de terre, à raison de dix livres de rente.*

Accensé, ée, part. passé.

ACCENT. s. m. T. de Gram. Élévation ou abaissement de la voix sur certaines syllabes, modification de la voix dans la durée ou dans le ton des syllabes et des mots.

Accent grammatical ou *prosodique*, Celui dont la grammaire, dont la prosodie fixe les règles. Lorsqu'il s'agit seulement de l'élévation de la voix sur une des syllabes du mot, on le nomme *Accent tonique*.

Accent oratoire ou *pathétique*, Celui qui convient à un orateur pour exprimer et exciter les affections de l'âme.

Accent, se dit absolument de L'accent tonique, et Des syllabes mêmes sur lesquelles porte cet accent. *En grec, en italien, etc., la connaissance des accents, de l'accent est extrêmement importante. Déplacer l'accent.*

Accent, se dit quelquefois Du langage même. *Les accents de la douleur, de la pitié, de la tendresse, etc. Il a l'accent de la vérité, de la conviction.* Poétiq., *Les accents de sa voix. Tristes accents. Accents plaintifs.*

Accent, se dit aussi Des inflexions de voix particulières à une nation, aux habitants de certaines provinces, ou aux personnes du peuple. *Accent notional. Accent anglais, italien. Accent gascon. Accent normand, provençal. On connaît à son accent de quelle province il est.*

Il se dit particulièrement et absolument, de La prononciation des personnes de province, par opposition à Celle des gens instruits de la capitale. *Pour bien parler, il ne faut point avoir d'accent. Il a encore de l'accent. Il a perdu, conservé son accent.*

Accent, signifie aussi, Une petite marque qui se met sur une syllabe, sur une voyelle, soit pour indiquer l'accent tonique, soit pour faire connaître la prononciation de la voyelle, soit enfin pour distinguer le sens d'un mot d'avec celui d'un autre mot qui s'écrit de même. Nous avons en français trois accents : l'*accent aigu* (´), l'*accent grave* (`), et l'*accent circonflexe* (ˆ). On met l'*accent aigu* sur un *é*, pour marquer que c'est un *é* fermé, et qu'il doit être prononcé comme dans ces mots, *Santé, charité.* On met l'*accent grave* sur un *è* ouvert, comme dans *Procès, succès :* on le met aussi sur *à*, préposition, pour le distinguer de *a*, troisième personne du singulier du présent de l'indicatif du verbe *Avoir :* on le met également sur *là*, adverbe, pour le distinguer de *la*, article, et sur *où*, adverbe, pour le distinguer de *ou*, conjonction. On met un *accent circonflexe* sur les voyelles longues où il indique ordinairement la suppression d'une voyelle, comme dans *Âge, rôle* (*Aage, roole*), ou celle d'un *s*, comme dans *Tête, gîte, côte, flûte* (*Teste, giste, coste, fluste*).

ACCENTUATION. s. f. Manière d'accentuer. *Les règles de l'accentuation française. Les règles de l'accentuation grecque. Entendre bien l'accentuation. Cette accentuation est vicieuse. Faute d'accentuation.*

ACCENTUER. v. a. Marquer d'un accent. *On accentue ce mot, ce mot s'accentue, doit être accentué de telle manière. Vous avez bien accentué, mal accentué ce mot grec. Il faut accentuer cet* e. On l'emploie quelquefois absolument. *Il ne sait pas accentuer.*

Il signifie aussi, Prononcer suivant les véritables règles de l'accent tonique, de la prosodie, ou Augmenter les inflexions et les tons convenus de la voix, pour donner plus de force à son langage. *Cet acteur accentue parfaitement. Il faut accentuer davantage ce mot, cette phrase.*

Accentué, ée. part. passé. *Un é accentué.*

Syllabe accentuée, La syllabe d'un mot sur laquelle porte l'accent tonique.

Cette langue est fort accentuée, L'accent tonique y est très sensible et très varié.

ACCEPTABLE. adj. des deux genres. Qui peut, qui doit être accepté. *Ces offres sont acceptables. Une pareille proposition n'est pas acceptable.*

ACCEPTATION. s. f. Action d'accepter. *Acceptation d'une offre, d'un présent.* En termes de Jurisprudence, *Acceptation d'une donation. Acceptation d'une succession sous bénéfice d'inventaire.*

En termes de Banque, *Acceptation d'une lettre de change*, Promesse de la payer à son échéance. *L'acceptation, une fois donnée, ne peut plus être révoquée.* Voyez Accepter.

ACCEPTER. v. a. Agréer ce qui est offert. *Accepter une donation, une offre, une condition, un parti. Accepter un emploi, une charge. J'accepte ce que vous m'offrez. Les ennemis ont accepté la trêve. Accepter une tutelle. Le prince a accepté la dédicace de ce livre. Je ne veux rien accepter de cet homme-là. Il l'a accepté pour gendre.*

Accepter un défi, S'engager à faire quelque chose dont on a été défié; et, particulièrement, Promettre de se battre en duel avec celui par qui l'on a été défié.

Accepter le combat, témoigner par des paroles, par des gestes, par sa contenance et ses dispositions, que l'on est prêt à soutenir l'attaque d'un ennemi ou des ennemis.

J'en accepte l'augure, Je souhaite que cela arrive comme on me le fait espérer.

En termes de Banque, *Accepter une lettre de change*, Prendre l'engagement de la payer à l'échéance, en mettant son nom au bas ou en travers du corps de l'écriture, avec le mot *Accepté*.

Accepter, s'emploie aussi absolument. *Il vient d'être nommé à cette place, on ne sait s'il acceptera.*

Accepté, ée. part. passé.

ACCEPTEUR. s. m. T. de Banque. Celui qui accepte. *L'accepteur d'une lettre de change devient personnellement débiteur de la somme.*

ACCEPTION. s. f. Égard, préférence. Il est surtout usité dans cette locution, *Faire acception de personnes*, Avoir égard à certaines personnes plutôt qu'à certaines autres. *Il n'y a point acception de personnes devant Dieu. Rendre la justice sans acception de personnes. La justice ne fait acception de personne.*

On dit aussi, *Sans acception de qualités, sans acception de fortune, sans acception de parti*, c'est-à-dire Sans tenir compte des qualités d'une personne, de sa fortune, du parti auquel elle appartient.

Acception, en termes de Grammaire, Signification, sens dans lequel un mot se prend. *Ce mot a plusieurs acceptions. C'est l'acception ordinaire, commune de ce mot. Ce mot, dans son acception la plus naturelle, dans son acception la plus étendue, dans son acception rigoureuse, signifie, etc. Ce mot est mis, est employé ici dans une acception détournée. Acception propre. Acception figurée.*

ACCÈS. s. m. Ce qui mène à un lieu. Il n'est guère usité que dans les phrases où le lieu dont on parle est considéré comme étant de facile ou de difficile abord. *Place de facile accès, de difficile accès. La place n'est pas fortifiée, mais l'accès en est difficile. L'accès en est aisé. Les fortifications qui en défendent l'accès. Cette côte, cette île est de difficile accès.*

Avoir accès, avoir un libre accès auprès de quelqu'un, Avoir la facilité de lui parler, de l'entretenir. On dit, dans un sens analogue, *Cet homme est de facile accès, de difficile accès.*

Accès, se dit en parlant De ce qui se pratique au conclave, lorsque dans le scrutin aucun cardinal n'ayant eu le nombre de voix requis pour être élu pape, on fait un essai d'élection entre ceux qui ont été proposés au scrutin. *Les billets du scrutin, et les billets de l'accès. Après le scrutin, on alla à l'accès. Tel cardinal a eu tant de voix à l'accès. Il fut pape à l'accès.*

Accès, se dit, en Médecine, de Certains phénomènes morbides qui se montrent à des intervalles ordinairement réguliers, et spécialement de Ceux qui caractérisent les fièvres intermittentes. *Les accès présentent toujours, au milieu de symptômes variables, un frisson suivi de chaleur et de sueur. Avoir un accès de fièvre, un accès violent. Il en a été quitte pour un petit accès. Le premier accès. Le second accès. Son accès n'a duré que deux heures. Un accès avec des redoublements. L'accès est sur sa fin. L'accès avance, retarde, diminue.*

Il se dit aussi, Des attaques de certaines maladies qui ont ordinairement des retours et des redoublements, comme la rage, la folie, la goutte, le mal caduc. *Il est sujet à des accès de folie en de certains temps. Il a un accès de goutte.*

Accès, se dit figurément, au sens moral : il signifie alors, Mouvement intérieur et

passager en conséquence duquel on agit. *Il a des accès de dévotion, des accès de libéralité. Avoir des accès de colère, de rage. Il faut prendre garde à ses accès. Il est avare ou généreux par accès.*

ACCESSIBILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est accessible. *L'accessibilité des emplois publics à tous ceux qui sont capables de les remplir.*

ACCESSIBLE. adj. des deux genres. Qui peut être abordé, dont on peut approcher. *Un lieu qui n'est pas accessible. Cette place, ce poste n'est pas accessible. C'est un homme qui est accessible à toute heure. Il est accessible à tout le monde. Cette science est devenue accessible à tous.*

ACCESSION. s. f. Adhésion d'une puissance à un engagement déjà contracté par d'autres. *Acte d'accession. Les puissances du Nord ont promis leur accession à ce traité.*

Il se dit en général de L'action par laquelle on adhère à une chose, à un acte, à un contrat quelconque. *Il y a eu accession du père au contrat de mariage du fils.* Ce sens est peu usité.

ACCESSION, en termes de Jurisprudence, se dit Du droit que le propriétaire d'une chose, mobilière ou immobilière, a sur ce qu'elle produit ou sur ce qui s'y unit et s'y incorpore comme dépendance, comme accessoire, soit naturellement, soit artificiellement. On le dit quelquefois des choses mêmes sur lesquelles ce droit est exercé. *Les fruits de la terre, les fruits civils, le croît des animaux, appartiennent au propriétaire par droit d'accession. Les atterrissements insensibles, les arbres qu'on plante sur un terrain, les constructions qu'on y fait, sont des accessions, appartiennent au propriétaire par droit d'accession.*

ACCESSIT. s. m. (Le T se prononce au singulier et au pluriel.) Mot emprunté du latin. Il se dit d'Une distinction accordée dans les écoles, dans les colléges, et dans les académies, à celui ou à ceux qui ont le plus approché du prix. *Obtenir l'accessit, un accessit. Il a eu un prix et deux accessit. Il a eu le second accessit de version grecque. Il obtint un accessit à l'Académie française.*

Quelques-uns écrivent au pluriel, *Des accessits.*

ACCESSOIRE. adj. des deux genres Qui n'est regardé que comme la suite, l'accompagnement ou la dépendance de quelque chose de principal. *Cela n'est qu'accessoire. Une idée accessoire. Une clause accessoire. Les parties accessoires d'une composition.*

Il s'emploie substantivement, au masculin, et signifie, Ce qui suit ou accompagne le principal. *Le principal et l'accessoire. L'accessoire suit le principal.*

Il se dit, dans les Arts, Des parties qui ne sont pas essentielles à la composition. *Les accessoires, dans ce tableau, sont parfaitement traités. Négliger les accessoires. Cet accessoire nuit à l'effet du tableau. Les costumes, les décorations sont des accessoires dans un ouvrage dramatique.*

Il se dit particulièrement, au Théâtre, de Certains objets qui peuvent être nécessaires à la représentation, tels que lettre, bourse d'argent, écritoire, etc. *Le garçon de théâtre a oublié d'apporter les accessoires.*

En Anat., *Les accessoires*, Certains nerfs ou muscles dont l'action fortifie ou corrige celle d'autres nerfs ou muscles qu'ils accompagnent.

ACCESSOIREMENT. adv. D'une manière accessoire. *Il ajouta accessoirement bien d'autres choses. J'insisterai sur cette preuve, je ne donnerai les autres qu'accessoirement.*

ACCIDENT. s. m. Cas fortuit, ce qui arrive par hasard. Il se prend toujours en mal, quand il n'est accompagné d'aucune épithète qui en détermine le sens en bien. *Accident imprévu. Accident étrange. Accident funeste. Accident fâcheux. La vie humaine est sujette à tant d'accidents. Il est arrivé un grand accident. On répond de sa guérison, s'il ne survient point d'accident. Accident favorable. Heureux accident.*

ACCIDENT, en termes de Philosophie, signifie, ce qui est dans un sujet, mais qui pourrait n'y pas être sans que le sujet fût détruit, comme la blancheur ou la noirceur dans une muraille, la rondeur ou quelque autre figure dans une table. *La substance soutient les accidents.*

En termes de Théologie, et en parlant Du saint sacrement de l'eucharistie, il se dit de La figure, de la couleur, de la saveur, etc., qui restent après la consécration. *Tous les accidents qui étaient dans les espèces avant la consécration subsistent encore après.*

Accidents de terrain, Certains mouvements du sol, élévations ou abaissements de terrain dont on peut tirer parti, soit pour l'utilité, soit pour l'agrément.

En termes de Peinture, *Accident de lumière*, Effet partiel produit par une lumière autre que celle qui éclaire la scène principale. *Un rayon de soleil pénétrant par une ouverture étroite, ou perçant le nuage et venant frapper un coin du tableau; les reflets de la lune, d'un incendie, d'une lampe qui contrastent avec la lumière dominante, sont des accidents de lumière.*

En termes de Musique, *Accident*, Tout signe qui élève ou abaisse le ton.

PAR ACCIDENT. loc. adv. Par cas fortuit, par hasard. *C'est par accident que cela est arrivé. Cela ne s'est fait que par accident.*

ACCIDENTÉ, ÉE. adj. Il se dit D'un terrain inégal, raboteux, d'aspects variés; et on l'emploie surtout en termes de Stratégie.

ACCIDENTEL, ELLE. adj. Qui arrive par accident, par hasard. *Cette circonstance est purement accidentelle.*

En termes de Musique, *Lignes accidentelles*, Lignes ou traits qu'on ajoute au-dessus ou au-dessous de la portée, pour y placer les notes qui en excèdent l'étendue.

ACCIDENTEL, est aussi un terme de Philosophie, et signifie, Qui n'est dans un sujet que par accident, et qui pourrait n'y être pas, sans que le sujet fût détruit. *Telle ou telle couleur est accidentelle au papier.*

ACCIDENTELLEMENT. adv. Par accident, par hasard. *Il n'est qu'accidentellement impliqué dans cette affaire. Je ne suis ici qu'accidentellement.*

Il se dit en Philosophie par opposition à Essentiellement. *La blancheur, la rondeur, etc., ne sont qu'accidentellement dans les sujets où elles se trouvent.*

ACCISE. s. f. Nom d'une taxe qui se lève sur les boissons, et autres objets de consommation, en Angleterre et dans d'autres pays.

ACCLAMATION. s. f. Il se dit Des cris par lesquels un nombre plus ou moins grand de personnes marquent la joie qu'elles ont de quelque chose, ou la haute estime qu'elles ont pour quelqu'un. *A son arrivée, il se fit une acclamation générale. Le sénat romain faisait des acclamations aux nouveaux empereurs. On fait des acclamations à la fin des conciles. Il fut reçu avec de grandes acclamations, de longues acclamations. Il fut salué par les acclamations de la multitude. Tout retentissait de leurs acclamations. Les acclamations des peuples. Les applaudissements et les acclamations.*

PAR ACCLAMATION. loc. adv. Manière dont une assemblée donne son suffrage, lorsqu'une personne est élue, une loi votée, une proposition adoptée, etc., tout d'une voix et sans qu'il soit besoin d'aller au scrutin. *Il fut élu, nommé par acclamation. La loi passa, fut votée par acclamation. La proposition fut adoptée par acclamation.*

ACCLAMER. v. a. Saluer, approuver, féliciter par des acclamations. *La foule acclama le vainqueur.*

ACCLAMÉ, ÉE. part. passé.

ACCLIMATATION. s. f. Action d'acclimater dans un pays les animaux ou les plantes d'un autre pays. *Jardin d'acclimatation. Société d'acclimatation.*

ACCLIMATER. v. a. Accoutumer à la température et à l'influence d'un nouveau climat. *Ce n'est qu'à force de soins qu'on acclimate dans le nord de l'Europe les races de brebis espagnoles. Il faut du temps pour acclimater une plante étrangère.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Se faire à un nouveau climat. *Les habitants de l'Europe s'acclimatent difficilement dans les Antilles. Cette plante a peine à s'acclimater dans nos provinces.*

ACCLIMATÉ, ÉE. part. passé.

ACCOINTANCE. s. f. Habitude, familiarité, communication. Il se dit surtout d'Une liaison entre deux personnes de sexe différent. *Je ne veux point d'accointance avec lui. Il a eu accointance avec cette femme. Elle a eu des accointances avec lui.* Il est familier.

ACCOINTER (S'). v. pron. Se lier intimement, se familiariser avec quelqu'un. *Il s'est accointé d'un homme de fort mauvaise compagnie.* Il est familier.

ACCOINTÉ, ÉE. part. passé.

ACCOLADE. s. f. Embrassement. *De grandes accolades. Donner l'accolade à un officier après l'avoir fait reconnaître. Accolade fraternelle.*

Il se dit aussi d'Une des principales cérémonies anciennement observées dans la réception d'un chevalier, et qui consistait ordinairement à donner trois coups du plat de l'épée sur l'épaule ou sur le cou de celui qu'on armait chevalier, après quoi on l'embrassait. *Donner, recevoir l'accolade.*

ACCOLADE, se dit en outre d'Une sorte de trait en forme de crochet brisé à son milieu (⏞), qui sert, dans l'écriture et l'impression, à embrasser plusieurs objets, soit pour en former un tout, soit pour montrer ce qu'ils ont de commun ou d'analogue entre eux. *L'accolade s'emploie souvent dans les comptes, dans la formation des tableaux, etc., et se place, suivant le besoin, horizontalement ou verticalement. Réunir plusieurs articles, plusieurs colonnes par une accolade. On joint par une accolade les portées de toutes les différentes parties d'une pièce de musique.*

ACCOLER. v. a. Jeter les bras au cou de quelqu'un en signe d'affection. *Il me vint accoler.* On l'emploie aussi comme verbe réciproque. *Ils s'accolèrent avec grande amitié.* Il est familier et peu usité.

Accoler la cuisse, accoler la botte à quelqu'un, Lui embrasser la cuisse, la botte;

ce qui était une marque de grande soumission et d'infériorité.

Accoler la vigne, La relever et la lier à l'échalas.

Fig., *Accoler deux ou plusieurs articles dans un compte*, Les réunir par une accolade; ou bien Comprendre sous une seule marque, sous une seule somme deux ou plusieurs articles de compte.

Fig. et fam., *Accoler deux personnes, deux noms dans un même discours*, Les y présenter, les y faire figurer à côté l'un de l'autre. *Je ne suis point content de me voir accolé dans votre récit avec un tel.*

ACCOLÉ, ÉE. part. passé.

Il est aussi adjectif, et se dit, en termes de Blason, De deux choses attenantes et jointes ensemble. *Les écus de France et de Navarre étaient ordinairement accolés.* Il se dit dans le même sens, en Numismatique, De deux têtes jointes sur la même médaille, sur le même camée. *Plusieurs camées antiques d'une grande beauté offrent des têtes accolées.*

ACCOMMODABLE. adj. des deux genres. Qui se peut accommoder. Il ne se dit guère qu'en matière de différend et de querelle. *Cette affaire, cette querelle est accommodable, n'est pas accommodable, n'est accommodable que par ce moyen-là.*

ACCOMMODAGE. s. m. L'apprêt que les cuisiniers ou les rôtisseurs donnent aux viandes. *Payer l'accommodage des viandes. Il faut tant pour l'accommodage.*

ACCOMMODANT, ANTE. adj. Qui est complaisant, d'un commerce aisé, avec qui l'on peut traiter aisément. *C'est un homme accommodant, d'un esprit fort accommodant. Une humeur, une personne accommodante. Ce marchand est fort accommodant.*

ACCOMMODEMENT. s. m. L'accord que l'on fait d'un différend, d'une querelle entre des personnes. *Accommodement à l'amiable. Un mauvais accommodement vaut mieux qu'un bon procès. Faire un accommodement. On lui propose un accommodement. Nous sommes en voie, en termes d'accommodement. Voilà un bon moyen d'accommodement. On traite un accommodement, d'un accommodement. Entendre à un accommodement. Il refuse tout accommodement. Rompre un accommodement.*

Il se dit aussi Des moyens, des expédients, qu'on trouve pour concilier les esprits, terminer les affaires ou satisfaire sa conscience. *Il y aurait pour cette affaire un accommodement, s'ils étaient raisonnables. J'y ai trouvé un accommodement. Il est avec la loi des accommodements.*

C'est un homme d'accommodement, de facile accommodement, Il est aisé de s'entendre, de s'accorder avec lui.

ACCOMMODEMENT, se dit quelquefois Des ajustements, arrangements, embellissements que l'on fait dans une maison pour la rendre plus agréable. *Il faudra bien des accommodements dans cette maison. Je ne louerai point votre maison que vous n'y ayez fait tel et tel accommodement.* Ce sens a vieilli.

ACCOMMODER. v. a. Donner, procurer de la commodité. *Il lui faudrait cela pour l'accommoder. Cela ne m'accommode pas. Cette pièce de terre l'accommoderait bien, accommoderait fort son parc. Cette place l'accommoderait parfaitement.*

Il signifie aussi, Ranger, agencer, ajuster, mettre dans un état convenable. *Il a bien accommodé sa maison, son jardin, ce canal, cette allée, cette fontaine, etc. Vous avez bien accommodé votre cabinet. Accommoder le feu.*

Accommoder ses affaires, Mettre ses affaires en meilleur état.

ACCOMMODER, signifie encore, Apprêter à manger. *Que voulez-vous qu'on vous accommode pour votre dîner? Comment accommodera-t-on cette viande? à quelle sauce l'accommodera-t-on?*

Cet aubergiste, ce traiteur accommode bien ses hôtes, on est bien accommodé chez lui, On y est bien logé, bien traité, bien servi. Cette manière de parler a vieilli.

Il signifie aussi, Coiffer, arranger des cheveux. *Accommoder des cheveux, une perruque. Accommoder quelqu'un.*

Ironiq. et fam., *Il l'a bien accommodé; je l'accommoderai comme il faut*, Il l'a maltraité; je le traiterai durement comme il le mérite. On dit dans le même sens, *Accommoder quelqu'un de toutes pièces, l'accommoder d'importance.*

Fam., *Il est étrangement accommodé*, se dit D'un homme qui est en mauvais état et en désordre. On dit de même : *Vous voilà accommodé d'une étrange manière. Il est tout couvert de boue, le voilà bien accommodé de la sorte!*

ACCOMMODER, se dit encore en parlant Des affaires qu'on termine à l'amiable, et Des personnes que l'on met d'accord. *Il faut accommoder cette affaire, ce différend, cette querelle. Ils étaient près de se battre, on les a accommodés.* Dans cette acception, il est quelquefois employé comme verbe réciproque. *S'ils ne s'accommodent pas, ils se ruineront en procès.*

Il se dit aussi en parlant De certaines choses dont on convient, dont on traite ensemble dans le commerce de la vie. *Vous avez un beau cheval, voulez-vous m'en accommoder? Je vous accommoderai de ma maison, si vous voulez l'acheter.* On l'emploie également, dans ce sens, comme verbe réciproque. *Vous avez un bois près de mon domaine, j'ai un pré qui tient au vôtre, nous nous accommoderons, si vous voulez.*

Accommoder son goût, son humeur, ses discours à, etc. Conformer son goût, son humeur, ses discours à, etc. *Les courtisans savent accommoder leur goût, leur humeur, leurs discours à ce qui plaît au prince.*

ACCOMMODER, avec le pronom personnel, signifie quelquefois, Prendre ses commodités, ses aises. *Il s'entend bien à s'accommoder. Voyez comme il s'accommode.*

Il signifie aussi familièrement, Accommoder ses affaires. *Il devient riche, il s'est accommodé. Je l'ai vu pauvre, mais il s'est bien accommodé.* Ce sens vieillit.

ACCOMMODER, avec le pronom personnel, signifie encore, Se conformer, se prêter à quelque chose. *Il faut s'accommoder à l'usage. S'accommoder au temps. Il n'est pas difficile, il est complaisant, il s'accommode à tout.*

S'accommoder de tout, Être d'un facile accommodement, d'un commerce aisé dans toutes les choses de la vie. *Il n'est point difficile, point délicat, il s'accommode de tout.* On dit dans le sens contraire, *Il ne s'accommode de rien.*

S'accommoder d'une chose, S'en arranger, consentir à l'acheter, à la recevoir en échange. *Donnez-moi pour l'argent que vous me devez, ce cheval, ce fusil, je m'en accommoderai.*

S'accommoder d'une chose, signifie quelquefois, dans le langage familier, Se servir d'une chose, sans y avoir droit, comme si l'on en était le propriétaire. *Il s'accommode de tout ce qu'il trouve sous sa main.* On dit aussi, *Je m'accommoderais bien de cela*, en parlant D'une chose que l'on trouve à son goût, à sa convenance.

ACCOMMODÉ, ÉE. part. passé.

Fam., *Être peu accommodé des biens de la fortune*, N'être pas riche, n'être pas à son aise.

ACCOMPAGNATEUR, TRICE. s. T. de Musiq. Celui, celle qui accompagne, avec la voix ou avec quelque instrument, la partie principale d'un morceau de musique, exécutée par une voix ou par un instrument. *C'est un bon, un savant accompagnateur.*

ACCOMPAGNEMENT. s. m. Action d'accompagner dans certaines cérémonies. *On porta ce souverain au tombeau de ses ancêtres, et plusieurs princes furent désignés pour l'accompagnement du corps. Le maréchal de France qui était nommé pour l'accompagnement de l'ambassadeur, etc.*

ACCOMPAGNEMENT, en termes de Musique, se dit Des mélodies ou parties secondaires qui servent à accompagner la mélodie principale d'un morceau de musique, exécuté par une voix ou par un instrument. *L'accompagnement soutient la voix. Accompagnement de flûte, de violon. Sonate pour le piano avec accompagnement de basse, de violon et d'alto. Accompagnement obligé. Cet accompagnement est bien écrit, est brillant, trop chargé, sans effet, insignifiant. Cet accompagnement est trop bruyant, il ne laisse pas entendre le chant. Ces accompagnements sont faits avec esprit, avec art, sont d'une riche facture, sont d'une grande pauvreté.*

Accompagnement de quatuor, c'est-à-dire, Des seuls instruments à cordes, violons, altos, basses et contrebasses. *Accompagnement d'harmonie*, c'est-à-dire, Des seuls instruments à vent. *Accompagnement à grand orchestre*, c'est-à-dire, Auquel concourent tous les instruments.

ACCOMPAGNEMENT, se dit aussi de Ce qu'on regarde comme un accessoire nécessaire de certaines choses, soit pour la commodité, soit pour l'ornement. *Cette chambre à coucher est belle, mais elle manque des accompagnements nécessaires. La figure principale de ce tableau aurait besoin de quelques accompagnements.*

Il se dit particulièrement, en termes de Blason, de Tout ce qui est hors de l'écu, comme les supports, le cimier, les lambrequins, etc. *Porter des armoiries sans aucun accompagnement.*

ACCOMPAGNER. v. a. Aller de compagnie avec quelqu'un. *Je vous accompagnerai jusque-là. Il m'accompagna dans ce voyage.*

Fig., *Le bonheur, la fortune l'accompagne*, Il est heureux. On dit de même, *Le malheur l'accompagne.*

ACCOMPAGNER, signifie aussi, Suivre par honneur. *La plus grande partie de la noblesse accompagnait le gouverneur de la province. Ce prince est toujours accompagné d'une suite nombreuse. Il fut accompagné par plusieurs de ses amis. Tous ceux qui se trouvèrent là accompagnèrent le saint sacrement.*

Il signifie encore, Conduire en cérémonie. *C'est lui qui a la charge d'accompagner l'ambassadeur à l'audience.*

Il signifie de même, Reconduire par hon-

neur une personne dont on a reçu visite. *Quand il s'en alla, on l'accompagna jusqu'à sa voiture.*

Il signifie également, Escorter. *Je vous donnerai des gens pour vous accompagner. Il se fait toujours bien accompagner, il ne sort que bien accompagné, parce qu'il a des ennemis.*

ACCOMPAGNER, signifie aussi, Assortir, convenir à; et alors il ne s'emploie guère qu'avec l'adverbe *Bien. Cette garniture accompagne bien la robe. Cette tapisserie accompagne bien vos meubles. Ces pavillons accompagnent bien le corps de logis. Sa coiffure accompagne bien son visage. La flûte accompagne bien la voix.*

Accompagner une chose d'une autre, Joindre, ajouter une chose à une autre. *Il accompagna son présent d'une lettre fort polie. Il accompagna ses remontrances de menaces. Tout ce qu'il disait, il l'accompagnait d'un geste, d'une action qui marquait bien, etc. Tout ce qu'il fait, tout ce qu'il dit, il l'accompagne de tant de grâce, etc.*

ACCOMPAGNER, en termes de Musique, signifie, Jouer sur un ou plusieurs instruments, ou chanter, les parties accessoires d'une pièce de musique, pendant qu'une ou plusieurs voix chantent, ou qu'un ou plusieurs instruments jouent la partie principale ou sujet. *Si vous voulez chanter, je vous accompagnerai avec le violon, avec le piano, sur le piano. Il chante bien, et s'accompagne lui-même avec la guitare.* En ce sens, il s'emploie absolument. *Accompagner avec le piano, avec la harpe, etc. Il accompagne bien. Il accompagne mal. Il accompagne à livre ouvert.* Il s'emploie également avec le pronom personnel, en parlant De celui ou de celle qui chante. *S'accompagner avec le violon, avec la guitare.*

ACCOMPAGNER, avec le pronom personnel, signifie aussi, Mener quelques gens avec soi pour quelque dessein; et il se prend souvent en mauvaise part. *Il s'accompagne toujours de méchants garnements. Il s'accompagna de gens de main pour faire ce coup.* Ce sens vieillit.

ACCOMPAGNÉ, ÉE. part. passé.

ACCOMPLIR. v. a. Achever entièrement. *Accomplir le temps de son apprentissage, de son noviciat, de son bannissement.*

Il signifie aussi, Effectuer, mettre à exécution, réaliser complétement. *Accomplir sa promesse. Accomplir son vœu. Accomplir un dessein. Accomplir un traité. Accomplir un mariage qui avait été résolu. J'espère que Dieu accomplira vos désirs.* JÉSUS-CHRIST *a accompli les prophéties.*

Accomplir la loi, Faire ce que la loi exige. *Accomplir ses obligations*, Satisfaire à ses engagements, remplir ses devoirs.

ACCOMPLIR, est aussi pronominal, et signifie, S'effectuer, s'exécuter, se réaliser complètement. *Le traité qu'ils avaient fait n'a pu s'accomplir. Si ce mariage s'accomplit. Si vos désirs s'accomplissent. Que vos vœux et les nôtres s'accomplissent! Cela arriva de la sorte, afin que l'Écriture s'accomplit. Toutes les prophéties s'accompliront.*

ACCOMPLI, IE, part. passé. *Son temps est accompli. Il a trente ans accomplis.*

Faits accomplis. Voyez FAIT.

ACCOMPLI, est aussi adjectif, et signifie, Qui est parfait en son genre. *C'est un homme accompli, accompli en tout point. Un courtisan accompli. Une beauté accomplie. Un ouvrage accompli.*

ACCOMPLISSEMENT. s. m. Achèvement, exécution entière, réalisation complète. *L'accomplissement d'un dessein, d'un ouvrage. L'accomplissement d'une promesse, d'un vœu, d'un serment. L'accomplissement d'un traité. L'accomplissement de nos vœux, de nos désirs, de nos espérances. L'accomplissement des prophéties.*

ACCORD. s. m. Convention, accommodement que l'on fait pour terminer un différend. *Faire un accord. Passer un accord. Je me tiens à l'accord qui a été fait.*

Il se dit au pluriel pour signifier, Les conventions préliminaires d'un mariage. *On a terminé, signé les accords.*

ACCORD, signifie aussi, Consentement mutuel, union d'esprit, conformité de volontés, de sentiments, etc. *Ils ont toujours vécu dans une grande liaison, dans un accord parfait. L'accord qui régnait entre eux.*

Il s'emploie en ce sens, avec la préposition *De. Mettre des gens d'accord. Ils sont d'accord. Ils en sont convenus d'un commun accord. Ils en sont tombés d'accord. J'en demeure d'accord.*

Par ellipse, on dit absolument, *D'accord*, J'y consens, j'en conviens.

ACCORD, signifie aussi, Convenance, proportion, juste rapport de plusieurs choses ensemble. *Il y a un merveilleux accord entre toutes les parties de l'univers, entre les parties du corps humain. Il faut de l'accord entre les gestes et les paroles. L'accord des voix et des instruments. Il n'y a point d'accord entre vos actions et les principes que vous professez.*

Il se dit, particulièrement, de L'ensemble avec lequel deux ou plusieurs personnes exécutent certains mouvements. *Il y a beaucoup d'accord, il n'y a point d'accord dans leurs mouvements. Vous ne ramez point d'accord.*

Il exprime, en Peinture, Le bon effet qui résulte de l'harmonie des couleurs et de celle des lumières et des ombres. *Il y a un bel accord dans ce tableau. Ce tableau manque d'accord.*

Il se dit également en parlant De toutes les œuvres d'art. *De l'accord des détails naît l'harmonie de l'ensemble.*

ACCORD, en Musique, signifie, L'union de plusieurs sons entendus à la fois, et formant harmonie. *Bel accord. Accord parfait. Accords consonants. Accords dissonants. Il y a de beaux accords dans ce morceau de musique. Frapper un accord. Les accords dissonants font un bon effet, quand ils sont bien préparés et bien sauvés.*

Poétiq., *Les accords de la lyre*, Les vers, la poésie, et principalement La poésie lyrique. On dit de même, *De doux accords, de sublimes accords, etc.*

ACCORD, se dit aussi de L'état d'un instrument de musique dont les cordes sont montées juste au ton où elles doivent être. *Ce violon est d'accord, n'est pas d'accord. Mettez votre violon d'accord. Cette harpe ne tient pas l'accord*, Les cordes de cette harpe ne demeurent pas au ton où on les a mises.

ACCORD, en termes de Grammaire, se dit Du rapport des mots entre eux, exprimé par le genre et le nombre, et aussi par le cas dans certaines langues. *L'accord de l'adjectif avec le substantif. L'accord du verbe avec son sujet ou nominatif.*

ACCORDABLE. adj. des deux genres. Qui peut s'accorder, qu'on peut accorder. Il se prend dans les différentes acceptions du verbe *Accorder. Cette grâce est accordable. Ce vieux piano n'est plus accordable. Ces plaideurs ne sont pas accordables.*

ACCORDAILLES. s. f. pl. Réunion qui se fait pour signer les articles ou le contrat d'un mariage. *Il se trouva peu de parents aux accordailles.* Il est populaire.

ACCORDANT, ANTE. adj. T. de Musiq. Qui s'accorde bien. Do *et* sol *sont des tons accordants entre eux.* Do *et* si *ne sont pas des tons accordants entre eux; ils sont discordants. Accordant* a vieilli. Aujourd'hui on dit plutôt, *Consonant.*

ACCORDÉ. s. m., **ACCORDÉE.** s. f. Celui et celle qui sont réciproquement engagés pour le mariage par des articles signés de part et d'autre. *Où est l'accordé? Voici l'accordée. Les accordés seront mariés dans peu de jours.*

ACCORDÉON. s. m. Petit instrument de musique composé d'un soufflet et de lames d'acier correspondant à des touches qui forment un clavier. *Le son de l'accordéon a peu de volume. Les accordéons sont plutôt des jouets que des instruments de musique.*

ACCORDER. v. a. Mettre d'accord, amener à un même sentiment, à une même volonté, remettre en bonne intelligence. *Accorder les cœurs. Accorder une personne avec une autre. Ces deux hommes étaient en procès, en querelle, on vient de les accorder.*

ACCORDER, en parlant De doctrine, d'opinions, de lois, etc., signifie, Concilier, ôter l'apparence de contrariété, de contradiction. *Accorder les Écritures. Il n'est pas facile d'accorder ces deux textes, ces deux passages. Comment accorder toutes ces lois?*

ACCORDER, en Grammaire, signifie, Mettre entre les mots d'une même phrase l'ordre et la concordance que prescrit la syntaxe. *Suivant les règles de la grammaire, il faut accorder l'adjectif avec son substantif en genre et en nombre, et, quand les langues ont des cas, les accorder aussi en cas.* On dit plus ordinairement, *Faire accorder* : voyez plus bas.

En Peint., *Accorder les tons*, Assortir les couleurs et les nuances de manière à produire un effet harmonieux.

En Musiq., *Accorder un violon, une basse, une harpe, un piano, etc.*, En mettre toutes les cordes juste au même ton. *Ce musicien a été longtemps à accorder son violon.*

Accorder des instruments les uns avec les autres, Les mettre tous au même ton. *Accorder des violons et des basses au ton du piano.*

Prov. et fig., *Accordez vos flûtes*, Convenez de ce que vous voulez faire, convenez des moyens de faire réussir votre dessein.

ACCORDER, signifie aussi, Octroyer, concéder. *Accorder un privilége, une grâce, une faveur. Le pape accorda tant d'années d'indulgence pour, etc. Dieu ne lui a pas accordé de vivre assez longtemps pour voir ses enfants établis. Je lui accorde tout ce qu'il demande.*

Accorder une demande, En accorder l'objet.

Accorder une fille en mariage, La promettre verbalement ou par écrit à celui qui la demande pour l'épouser.

Accorder du temps à un débiteur, Consentir à retarder l'époque où il doit s'acquitter.

ACCORDER, signifie aussi, Reconnaître pour vrai, demeurer d'accord d'une chose. *Je vous accorde cette proposition. C'est une vérité de fait qu'il faut que vous m'accordiez. J'accorde qu'il a eu raison de refuser;*

mais il ne devait pas accompagner son refus de duretés.

ACCORDER, s'emploie avec le pronom personnel, et signifie, Être d'accord, d'intelligence, de concert. *Nous tâcherons de nous accorder. Accordez-vous avec vous-même. Je m'accorde avec vous en ce point, sur ce point. Ils s'accordent tous pour me tromper, pour me perdre.*

Il se dit aussi en parlant de la conformité des esprits, des caractères, des humeurs. *Ils sont de même humeur, ils s'accorderont bien ensemble. Ces deux esprits n'auront pas de peine à s'accorder. Ils ne pourront jamais s'accorder, leurs caractères sont trop différents.*

Prov., *Ces gens s'accordent comme chiens et chats,* Ils ne peuvent s'accorder, ils ne sauraient vivre ensemble.

ACCORDER, se dit aussi, généralement, De toutes les choses qui ont entre elles de la convenance, de la ressemblance, de la conformité, du rapport, en quelque manière que ce soit. *Ces voix s'accordent parfaitement. Ces deux couleurs s'accordent bien. Ce que vous me dites aujourd'hui ne s'accorde pas avec ce que vous me dites hier. Ces deux passages ne s'accordent pas. Le verbe s'accorde, doit s'accorder en nombre et en personne avec son sujet.* On dit avec ellipse du pronom, *Faire accorder. Il faut faire accorder le verbe avec son sujet.*

ACCORDÉ, ÉE. part. passé.

ACCORDEUR. s. m. Celui qui fait métier d'accorder certains instruments de musique. *Accordeur d'orgues, de pianos. Faire venir l'accordeur.*

ACCORDOIR. s. m. Sorte d'outil qui sert à accorder certains instruments de musique.

ACCORE. s. m. T. de Marine. Pièce de bois qu'on dresse presque verticalement, pour étayer un objet, pour le maintenir en place. *Les accores qui soutiennent un navire échoué ou sur le chantier.*

ACCORT, ORTE. adj. Qui est avenant, qui s'accommode à l'humeur des autres. *Cet homme est très accort, est d'une humeur accorte.*

ACCORTISE. s. f. Humeur avenante, accommodante. Il a vieilli.

ACCOSTABLE. adj. des deux genres. Qui est facile à aborder, qu'on peut aborder. *Ce quai est accostable.* Au fig., *C'est un homme peu accostable.* Il est familier.

ACCOSTER. v. a. Il se dit, en termes de Marine, D'un bâtiment, d'une embarcation qui vient se placer le long et à côté d'un objet. *Accoster un vaisseau. Accoster un quai. On leur cria d'accoster.*

ACCOSTER, signifie aussi, Aborder quelqu'un qu'on rencontre, pour lui parler. *Il me vint accoster. Il m'accosta lorsque je n'y pensais pas.*

Il s'emploie avec le pronom personnel, et se construit avec la préposition *De*, pour signifier, Hanter, fréquenter quelqu'un, avoir habitude avec quelqu'un. *Je ne sais de quelles gens vous vous accostez. Il s'accosta d'un mauvais garnement.* Il est familier, et ne se dit guère qu'en mauvaise part.

ACCOSTÉ, ÉE. part. passé.

ACCOTEMENT. s. m. En termes de Ponts et chaussées, Espace compris entre la chaussée et le fossé, entre le ruisseau et la maison. *Accotement de la route. Accotement de la rue.*

ACCOTER. v. a. Appuyer de côté. *Accoter sa tête. Il faut accoter ce pot, de peur qu'il ne tombe. Accoter les roues d'une charrette.*

Il s'emploie avec le pronom personnel. *S'accoter sur une chaise, contre une chaise. S'accoter contre une muraille.* Il est familier et peu usité.

ACCOTÉ, ÉE. part. passé.

ACCOTOIR. s. m. Ce qui sert à s'appuyer de côté, ce qui est fait pour qu'on s'y accote. *Les accotoirs d'un carrosse, d'un fauteuil, d'un confessionnal. Cela vous servira d'accotoir.*

ACCOUCHÉE. s. f. Femme qui vient de mettre un enfant au monde. *Aller voir une accouchée. Quand l'accouchée relèvera-t-elle ?*

Locution prov., *Les caquets de l'accouchée,* La conversation, ordinairement frivole, qui se fait dans les visites qu'on rend aux femmes en couche.

ACCOUCHEMENT. s. m. Enfantement, action d'accoucher. *Heureux accouchement. Accouchement difficile, laborieux. Le travail de l'accouchement.*

Il se dit aussi de L'action d'aider une femme à accoucher. *Faire un accouchement. Ce chirurgien connaît bien la bonne méthode des accouchements. Faire un cours d'accouchements.*

ACCOUCHER. v. n. Enfanter. *Accoucher heureusement. Elle est accouchée d'un garçon, d'une fille, de deux jumeaux. Elle est accouchée. Accoucher à terme, avant terme. Accoucher d'un enfant mort. J'ai accouché avec de cruelles douleurs. Elle a accouché très courageusement.*

ACCOUCHER, se dit figurément en parlant De l'esprit et des conceptions de l'esprit. *J'ai eu bien de la peine à accoucher de cet ouvrage. Accoucher d'un projet, d'une idée. Socrate disait qu'il faisait l'office de sage-femme, qu'il faisait accoucher les esprits.*

ACCOUCHER, est aussi actif, et signifie, Aider une femme à accoucher. *C'est ce chirurgien, c'est cette sage-femme qui a accouché ma belle-sœur. Il ou elle accouche bien.*

ACCOUCHÉ, ÉE. part. passé.

ACCOUCHEUR, EUSE. s. Celui, celle dont la profession est de faire des accouchements. *Bon accoucheur. Il est l'accoucheur de cette dame. Habile accoucheuse.* Au lieu d'*Accoucheuse*, on dit communément, *Sage-femme.*

ACCOUDER (S'). v. pron. S'appuyer du coude. *S'accouder sur la table. S'accouder sur une balustrade.*

ACCOUDÉ, ÉE. part. passé. *Il est accoudé sur son chevet. Un homme accoudé sur un balcon.*

ACCOUDOIR. s. m. Ce qui est fait pour qu'on s'y accoude. *Avoir un accoudoir sous le bras. L'accoudoir d'un prie-Dieu. Avoir les bras sur un accoudoir.*

Il signifie, en Archit., Le couronnement d'une balustrade ou de tout autre appui à la hauteur du coude.

ACCOUPLE. s. f. T. de Vénerie. Lien avec lequel on attache les chiens ensemble.

ACCOUPLEMENT. s. m. Assemblage par couples. Il se dit principalement en parlant Des animaux. *Accouplement de bœufs pour la charrue.*

En Archit., *Accouplement de colonnes,* Arrangement de colonnes disposées deux à deux ; ce qui produit alternativement un petit et un grand entre-colonnement, comme au péristyle du Louvre.

ACCOUPLEMENT, s'emploie aussi figurément. *Voilà un étrange accouplement d'idées, de mots, de lettres.*

ACCOUPLEMENT, signifie encore, La conjonction du mâle et de la femelle pour la génération ; et il ne se dit proprement que Des animaux. *L'accouplement d'un chien et d'une chienne. Le mulet vient de l'accouplement d'un âne et d'une jument, ou d'un cheval et d'une ânesse.*

ACCOUPLER. v. a. Joindre deux choses ensemble. *Vous accouplez deux mots qui vont mal ensemble. Ce serait vouloir accoupler le loup et la brebis. Ces deux personnes sont mal accouplées.*

Accoupler des bœufs, Les mettre ensemble sous le joug.

Accoupler du linge, accoupler des serviettes, En faire des paquets, en attacher plusieurs ensemble pour les mettre à la lessive.

Au Trictrac, *Accoupler ses dames,* Les mettre deux à deux sur les flèches.

ACCOUPLER, en parlant De quelques animaux, signifie, Apparier ensemble le mâle et la femelle pour qu'ils fassent des petits. *Accoupler des pigeons, des tourterelles, des serins.*

Il se dit également, avec le pronom personnel, Des animaux qui s'unissent pour la génération. *Ces deux serins, ces deux pigeons s'accouplent.*

ACCOUPLÉ, ÉE. part. passé. *Le mâle et la femelle sont accouplés.*

En Archit., *Colonnes accouplées,* Colonnes disposées deux à deux. Voyez ACCOUPLEMENT.

En termes d'Art, *Têtes accouplées,* Deux têtes adossées, sur le même buste, sur le même socle.

ACCOURCIR. v. a. Rendre plus court, retrancher de la longueur d'un objet. *Accourcir une robe, un manteau. Accourcir un ouvrage, une scène, un discours. Si cela est trop long, il faut l'accourcir.*

Accourcir son chemin, Prendre quelque route de traverse qui rende le chemin plus court. *Si vous allez par là, vous accourcirez votre chemin.* On le dit généralement De la traverse même. *La chaussée qu'on a faite en tel endroit accourcit le chemin d'une grande lieue.* Absolument, *Prenez le bois, vous accourcirez.*

ACCOURCIR, s'emploie avec le pronom personnel, et signifie, Devenir plus court. *Les jours commençaient alors à s'accourcir. Cette robe s'est accourcie au blanchissage.*

ACCOURCI, IE. part. passé.

ACCOURCISSEMENT. s. m. Diminution d'étendue et de durée. Il n'est guère usité qu'en parlant D'un chemin et des jours. *Cette allée de traverse sert beaucoup à l'accourcissement du chemin. L'accourcissement des jours est déjà très sensible dans le mois de septembre.*

ACCOURIR. v. n. (Il se conjugue comme *Courir*, excepté qu'il reçoit également l'un ou l'autre des verbes auxiliaires : *J'ai accouru, Je suis accouru.*) Courir, venir promptement en un lieu où quelque chose nous attire, nous appelle. *Accourir en diligence, en grande hâte. Accourir en foule. Il est accouru au bruit. Je suis accouru pour la fête, etc. Ses amis ont accouru pour le féliciter de son succès. Dès qu'on sut qu'il y avait spectacle en tel endroit, la foule y accourut. Accourir au secours de quelqu'un. Il accourut à moi. J'accourrai au besoin. Vous m'appelez, j'accours.*

ACCOURU, UE. part. passé.

ACCOUTREMENT. s. m. Habillement. *Il avait ses beaux accoutrements.* Il est vieux en ce sens. On le prend le plus ordinairement en mauvaise part. *Accoutrement ridicule.*

ACCOUTRER. v. a. Parer d'habits. En ce sens, il est vieux. On ne le dit guère que dans le langage familier, et par une sorte de moquerie. *On l'a plaisamment accoutré. Vous voilà bien accoutré.*

Il s'emploie avec le pronom personnel. *Elle s'est accoutrée d'une manière bien ridicule.*

Prov. et fig., *Cet homme est bien accoutré, accoutré de toutes pièces,* Il a été fort maltraité, ou L'on a dit beaucoup de mal de lui.

ACCOUTRÉ, ÉE. part. passé.

ACCOUTUMANCE. s. f. Habitude, coutume que l'on prend de faire ou de souffrir quelque chose. *Mauvaise accoutumance. L'accoutumance rend tout facile et familier.* Il est vieux.

ACCOUTUMER. v. a. Faire prendre une coutume, une habitude. *Accoutumer quelqu'un à quelque chose. Il faut accoutumer de bonne heure les enfants au travail, à la fatigue. Accoutumer un cheval à galoper sur le bon pied. Il est accoutumé à se lever de bonne heure, à se promener le matin.*

Il se joint avec le pronom personnel et signifie, Contracter une habitude. *Il faut bien vous accoutumer à cela. Je m'accoutume au froid, au chaud, etc. Il s'est accoutumé à la fatigue. On s'accoutume à tout.* Dans ce sens il se dit aussi des personnes. *Il s'accoutuma à son voisin.*

Il signifie aussi, Avoir coutume, dans cette locution : *Il avait accoutumé d'aller, de faire, etc. Faites comme vous avez accoutumé.*

Il se dit quelquefois Des choses inanimées. *Ces terres, ces arbres avaient accoutumé de produire beaucoup. L'automne n'a pas accoutumé d'être si pluvieux.*

ACCOUTUMÉ, ÉE. part. passé. *Accoutumé à la fatigue. À sa manière accoutumée. Tout rentra dans l'ordre accoutumé.*

À L'ACCOUTUMÉE. loc. adv. À l'ordinaire, comme on a accoutumé. *Il en a usé à l'accoutumée.* Il est vieux.

ACCRÉDITER. v. a. Mettre en crédit, en réputation. *Sa bonne foi l'eut bientôt accrédité parmi les marchands. L'exactitude à payer accrédite les commerçants. Sa bonne conduite l'a fort accrédité dans sa compagnie.*

Accréditer un ministre auprès d'une cour étrangère, L'y faire reconnaître.

ACCRÉDITER, se dit au figuré en parlant De certaines choses, et signifie, Donner cours, autoriser, rendre plus vraisemblable. *Accréditer une nouvelle, un bruit, une calomnie.*

Il s'emploie avec le pronom personnel, au propre et au figuré. *Ce marchand commence à s'accréditer. Cette nouvelle ne s'accrédite pas.*

ACCRÉDITÉ, ÉE. part. passé. *Un marchand bien accrédité. Il est accrédité par sa cour.*

ACCROC. s. m. (On ne prononce pas le C.) Déchirure faite par ce qui accroche. *Il y a un grand accroc, un vilain accroc à votre robe, à votre manteau. Qu'est-ce qui a fait cet accroc à votre habit?*

Il se dit figurément et familièrement d'Une difficulté, d'un embarras qui apporte du retard dans une affaire. *Il est survenu un accroc qui retarde leur accommodement. Il y a un accroc dans cette affaire. Je ne prévoyais pas tous ces accrocs.*

ACCROCHEMENT. s. m. Action d'accrocher. *L'accrochement de deux voitures.* Il est peu usité.

ACCROCHER. v. a. Attacher, suspendre à un crochet, à un clou, à un portemanteau, etc. *Accrocher une gravure. Accrocher sa montre.*

Il signifie aussi, Arrêter, retenir par quelque chose de crochu ou de pointu. *Prenez garde que l'on n'accroche votre habit. Je demeurai accrochée par ma robe.*

En termes de Marine, *Accrocher un vaisseau,* Jeter des grappins et des crocs d'un vaisseau à un autre, pour venir à l'abordage. *Il accrocha le vaisseau amiral de l'ennemi.*

ACCROCHER, se dit aussi D'une voiture qui, passant trop près d'une autre, la heurte ou l'arrête avec l'extrémité de son moyeu. *Prenez garde à cette grosse charrette, elle accrochera votre voiture.* On l'emploie quelquefois absolument. *Ce cocher est maladroit, il accroche souvent.*

ACCROCHER, signifie figurément et familièrement, Retarder, arrêter. *On a accroché cette affaire. Cette négociation est accrochée. Ce procès est accroché depuis longtemps.*

Il signifie aussi, figurément et familièrement, Attirer à soi, gagner, obtenir quelque chose. *Cette fille aura bien de la peine à accrocher un mari. À force de sollicitations, il a accroché une bonne place.*

ACCROCHER, s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Être retenu par quelque chose de crochu ou de pointu, ou S'attacher, s'arrêter, à quelque chose que ce soit. *Sa robe s'accrocha à des ronces. Les semences du grateron s'accrochent aux vêtements. Les deux vaisseaux s'accrochèrent l'un l'autre. Les deux voitures se sont accrochées. Quand on se noie, on s'accroche où l'on peut.*

Fig. et fam., *S'accrocher à tout, s'accrocher à ce qu'on peut,* Employer tous ses moyens, ses dernières ressources pour se sauver, pour se tirer d'affaire.

Fig. et fam., *S'accrocher à quelqu'un,* S'attacher à la fortune de quelqu'un, pour en être secouru. *Il ne savait où donner de la tête, il s'est accroché à ce grand seigneur.* On dit de même, *Ne savoir où s'accrocher.*

ACCROCHÉ, ÉE. part. passé.

Fig. et fam., *Cet homme est accroché à moi,* se dit D'un importun dont on ne peut se débarrasser.

ACCROIRE. v. a. Il n'est usité qu'à l'infinitif avec le verbe *Faire;* et il signifie, Faire croire ce qui n'est pas. *Vous voudriez nous faire accroire que, etc. Vous voudriez nous en faire accroire. Ce n'est pas un homme à qui l'on puisse en faire accroire.*

S'en faire accroire, Présumer trop de soi-même, tirer vanité d'un mérite qu'on n'a pas. *Depuis qu'il a cette place, il est devenu glorieux, il s'en fait accroire. Il a quelque mérite, mais il s'en fait accroire.*

ACCROISSEMENT. s. m. Action de croître, de s'accroître; addition que reçoit la personne ou l'objet qui s'accroît. *Grand accroissement. L'accroissement des rivières. L'accroissement du corps humain, d'une plante, etc. L'accroissement d'un État. Un accroissement, des accroissements de biens, d'honneurs, de fortune.*

ACCROISSEMENT, signifie aussi, Le droit par lequel une chose est acquise à quelqu'un par la renonciation ou l'empêchement d'une autre personne. *La loi accorde un droit d'accroissement aux cohéritiers d'un héritier qui renonce à la succession, aux colégataires de celui qui ne veut ou ne peut recueillir son legs.*

ACCROÎTRE. v. a. Augmenter, rendre plus grand, plus étendu. *Accroître son bien, son revenu. Accroître un parc, un jardin; l'accroître de beaucoup, de la moitié. Accroître sa puissance, sa gloire, sa réputation, son autorité.*

ACCROÎTRE, est aussi verbe neutre, et signifie, Aller en augmentant, devenir plus grand. *Son bien, son revenu accroît tous les jours.*

Il se dit, en termes de Droit, D'une chose qui revient au profit de quelqu'un par la renonciation ou l'empêchement d'une autre personne. *Entre colégataires, la portion de l'un accroît à l'autre; la part de l'héritier renonçant accroît à ses cohéritiers.* On dit à peu près dans le même sens, *Cette portion de terre est accrue à son champ, à son héritage par alluvion, par atterrissement.*

ACCROÎTRE, s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Cette ville s'est fort accrue par son commerce. Sa fortune, son bien s'accroît tous les jours. Il avait une propriété assez bornée, il s'est accru.*

ACCRU, UE. part. passé.

ACCROUPIR (S'). v. pron. Se tenir comme assis sur ses talons. *S'accroupir auprès du feu. Les nègres s'accroupissent pour manger.*

ACCROUPI, IE. part. passé. En termes d'Art, il se dit Des figures assises sur leurs talons, et par extension Des figures agenouillées. *Figures accroupies. La Vénus accroupie.* En termes de Blason, il se dit Des animaux assis. *Lion accroupi.*

ACCROUPISSEMENT. s. m. État d'une personne accroupie.

ACCRUE. s. f. T. de Droit. Augmentation que reçoit un terrain par la retraite insensible des eaux ou par atterrissement.

Accrue de bois, Augmentation de l'étendue d'un bois, qui se fait naturellement, sans qu'on ait planté ni semé.

ACCUEIL. s. m. Traitement, réception que l'on a fait à quelqu'un qui arrive, à une personne par qui l'on est abordé. *Bon accueil. Mauvais accueil. Accueil froid. Faire un bon, un mauvais accueil. Faire bon accueil, mauvais accueil. Avoir l'accueil bienveillant.*

Absol., *Faire accueil,* se prend toujours en bonne part, et signifie, Faire une réception civile et honnête. *Ce prince fait accueil à tous ceux qui vont chez lui.*

ACCUEILLIR. v. a. (Il se conjugue comme *Cueillir.*) Recevoir quelqu'un qui vient à nous, qui se présente chez nous. *Il nous a accueillis de la manière du monde la plus honnête. Il nous accueillit très froidement.*

Il se dit quelquefois figurément en parlant Des choses. *Il accueillit fort mal cette proposition, cette demande.*

Il se dit aussi, Des accidents fâcheux qui arrivent à quelqu'un. *La tempête, le vent les accueillit. Le détachement, en approchant du bois, fut accueilli par une décharge de coups de fusil.*

ACCUEILLI, IE. part. passé.

ACCUL. s. m. (On prononce l'L.) Lieu qui n'a point d'issue, où l'on est acculé.

Ceux qui poursuivaient les voleurs, les poussèrent dans un accul, où on les prit. Il a vieilli.

Il se dit particulièrement, Du fond du terrier où les chiens poussent les renards, les blaireaux et autres animaux qui se terrent. *Quand on voit que le renard est à l'accul... Avant que de lâcher les bassets, il faut savoir où sont les acculs.*

ACCUL, se dit, en termes de Marine, d'Une petite anse, d'une espèce de crique trop petite pour de grands bâtiments.

Il se dit, en termes d'Artillerie, Des piquets qu'on enfonce en terre pour empêcher le recul du canon.

ACCULER. v. a. Pousser quelqu'un dans un endroit où il ne puisse plus reculer. *Il le poursuivit l'épée à la main, et l'accula contre la muraille. Notre armée avait acculé celle des ennemis contre la montagne.*

Il se dit aussi en parlant Des sangliers, des loups, des renards et autres bêtes. *Les chiens avaient acculé le sanglier, le loup, le renard. Le blaireau était acculé dans son terrier.*

Il s'emploie avec le pronom personnel, et signifie, Se ranger, se retirer dans un coin, contre une muraille, pour se défendre, et pour n'être pas pris par derrière. *Se voyant poursuivi par quatre hommes, il s'accula contre la muraille, et se défendit longtemps.*

En termes de Manège, *Le cheval s'accule,* Il ne va pas assez en avant à chacune des voltes.

ACCULÉ, ÉE. part. passé.

ACCUMULATEUR, TRICE, s. Celui, celle qui accumule. *Un grand accumulateur d'écus, de vivres, etc.* Il est peu usité.

ACCUMULATION. s. f. Entassement, amas de plusieurs choses ajoutées les unes aux autres. Il se dit Des choses physiques et Des choses morales. *Accumulation de matériaux, de marchandises, de denrées. Accumulation de biens, d'honneurs. Accumulation de preuves. Accumulation d'intérêts. Ce discours n'est qu'une accumulation de mots sonores, d'images disparates, de phrases vides de sens.*

Il se dit particulièrement, en Rhétorique, d'Une figure qui consiste à rassembler dans une période, sous une même forme et dans le même mouvement oratoire, un grand nombre de détails qui développent l'idée principale.

ACCUMULER. v. a. Amasser et mettre ensemble. *Accumuler des marchandises. Accumuler des biens, des trésors. Accumuler sou à sou.*

Absol., *Il ne songe qu'à accumuler,* Qu'à thésauriser.

ACCUMULER, s'emploie figurément, au sens moral. *Accumuler crime sur crime. Accumuler les preuves. Accumuler les honneurs sur sa tête.*

ACCUMULER, est aussi verbe pronominal. *Les denrées s'accumulent dans ce magasin. Les années s'accumulent. Les preuves s'accumulent contre lui. Les arrérages de cette rente s'accumulent tous les jours.*

ACCUMULÉ, ÉE. part. passé.

ACCUSABLE. adj. des deux genres. Qui peut être accusé.

ACCUSATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui accuse quelqu'un en justice. *Se rendre accusateur. Se porter, se constituer accusateur. Elle s'est rendue accusatrice. Dans le droit criminel actuel, le ministère public a seul qualité pour se porter accusateur; les particuliers ne peuvent que se porter dénonciateurs, ou parties plaignantes.*

ACCUSATIF. s. m. T. de Gram. Il se dit, dans les langues où les noms se déclinent, Du cas qui sert principalement à indiquer le régime direct des verbes actifs ou transitifs, et le complément de certaines prépositions. *La désinence de l'accusatif. Accusatif singulier. Accusatif pluriel. Ce verbe régit l'accusatif. Il y a des prépositions qui veulent leur complément à l'accusatif.*

ACCUSATION. s. f. Action en justice, par laquelle on accuse quelqu'un. *Accusation capitale. Il y a plusieurs chefs d'accusation contre lui. Former, intenter, susciter une accusation. Il a été mis en accusation. Lire au prévenu son acte d'accusation.*

Il se dit aussi généralement de Tout reproche, de toute imputation qu'on fait à une personne de quelque faute, de quelque défaut que ce soit. *Vous l'accusez de paresse, de peu d'exactitude, c'est une accusation mal fondée. On l'accuse de beaucoup de désordres, mais ce sont des accusations calomnieuses. Des accusations graves, légères, vagues.*

ACCUSER. v. a. Imputer un crime à quelqu'un, déférer quelqu'un à la justice pour un crime. Dans le droit criminel actuel, il signifie proprement, Poursuivre, en vertu d'un arrêt de la chambre des mises en accusation, une personne devant la cour d'assises, pour la faire déclarer coupable du crime qu'on lui impute, et pour obtenir sa condamnation. *Accuser un homme de vol, d'assassinat. On l'accusa d'avoir eu des intelligences avec les ennemis. Le crime dont on l'accuse.* Avec le pronom personnel, *S'accuser soi-même,* Avouer un crime en justice.

Accuser un acte faux, Soutenir qu'un acte est faux. Cette phrase a vieilli : on dit, *Arguer de faux.*

ACCUSER, signifie aussi, généralement, Imputer, reprocher quelque faute, quelque défaut à quelqu'un. *Je l'accuse de négligence. Accuser une personne à tort. On l'accuse d'avoir fait cette satire. On accuse cette nation de légèreté.* On dit de même, *Sa conscience l'accuse.*

Il signifie quelquefois simplement, surtout dans le style élevé, Gourmander, blâmer, reprendre. *Accuser le sort. J'accusais sa lenteur, sa paresse.*

ACCUSER, se dit quelquefois Des choses, et signifie, Servir de preuve, ou au moins d'indice contre quelqu'un. *Ce fait vous accuse. Toutes les apparences accusent sa mauvaise intention.*

S'accuser en confession, accuser ses péchés, Déclarer ses péchés au prêtre, au tribunal de la pénitence. *Il faut s'accuser de tous ses péchés. S'accuser d'avoir offensé Dieu.*

À certains Jeux de cartes, *Accuser son jeu,* En faire connaître ce que les règles veulent qu'on déclare. *Accusez votre point. Accusez juste. Vous accusez faux.*

On dit, dans un sens analogue, en Médecine, *Le malade accuse telle douleur, telle sensation dans telle partie,* Il dit qu'il ressent telle douleur, etc.

Accuser réception d'une lettre, d'un paquet, etc., Marquer, donner avis qu'on l'a reçu. *Accusez-moi réception de ma lettre,* ou absolument, *Accusez-moi réception.*

ACCUSER, en termes de Peinture et de sculpture, Indiquer, faire sentir certaines parties ou formes des corps recouvertes par quelque enveloppe. *Accuser les os, les muscles sous la peau. Accuser le nu par le pli des draperies.*

ACCUSÉ, ÉE. part. passé. *Accusé de meurtre, de vol.*

Il est aussi substantif, et signifie, Celui qui est accusé en justice. *L'accusateur et l'accusé.* Plus exactement, on nomme *Accusé,* Celui qui est renvoyé devant les tribunaux criminels pour être jugé; jusque-là, il n'est que prévenu. *Amenez l'accusé, l'accusée.*

Accusé de réception, Mot d'écrit par lequel celui à qui on adresse une lettre, un paquet, reconnaît qu'il l'a reçu.

ACE

ACENSER. v. a. Voyez ACCENSER.

ACÉPHALE. adj. des deux genres. Terme didactique. Qui n'a point de tête. *Mollusques acéphales. Fœtus, monstre acéphale. Statue acéphale.*

Il signifie au figuré, Qui n'a point ou ne reconnaît point de chef. *Concile acéphale, Secte acéphale. Hérétiques acéphales.*

Il s'emploie substantivement, au masculin, surtout en Histoire naturelle. *Les huîtres, les moules sont des acéphales.*

ACERBE. adj. des deux genres. Qui est d'un goût âpre. *Des fruits acerbes. Du vin d'un goût acerbe.*

Il s'emploie au figuré, et signifie, Sévère, dur, amer. *Des paroles acerbes. Un ton acerbe.*

ACERBITÉ. s. f. Qualité de ce qui est acerbe. *Ce fruit est d'une acerbité insupportable.* Il est peu usité.

ACÉRER. v. a. Joindre, appliquer, souder de l'acier à la pointe ou au tranchant d'un outil, d'un instrument de fer, pour le rendre susceptible d'être trempé et de devenir ainsi plus propre à percer ou à couper. *Acérer un couteau, un burin, etc.*

ACÉRÉ, ÉE. part. passé.

Il est aussi adjectif, et se dit en parlant Du fer, lorsqu'on l'a garni d'acier; ce qui permet d'en rendre le tranchant plus affilé ou la pointe plus aiguë. Il se dit aussi par extension De toute lame bien affilée, bien aiguisée. *Lame acérée. Pointe acérée. Flèches acérées. Des traits acérés.*

Fig., *Des traits acérés,* Des traits de satire qui doivent blesser profondément. On dit dans le même sens, *Les traits acérés de la calomnie. Un style acéré; une plume acérée; une langue acérée.*

ACESCENCE. s. f. Terme scientifique. Disposition à s'aigrir, à devenir légèrement acide. *L'acescence des humeurs, d'un liquide.*

ACESCENT, ENTE. adj. Terme scientifique. Qui s'aigrit, qui commence à devenir acide. *Liqueur acescente.*

ACÉTATE. s. m. T. de Chimie. Il se dit Des sels produits par la combinaison de l'acide acétique avec différentes bases. *Acétate d'ammoniaque, de cuivre, de mercure, de morphine, de plomb, de potasse, de soude, etc.*

ACÉTEUX, EUSE. adj. Qui a le goût du vinaigre. *Plante acéteuse. Acide acéteux.*

ACÉTIQUE. adj. m. T. de Chimie. Il se dit De l'acide qui fait la base du vinaigre, dans lequel il est étendu d'eau, et mêlé à beaucoup d'autres substances. *On obtient de l'acide acétique en distillant le vinaigre ordinaire.*

ACH

ACHALANDAGE. s. m. Action d'attirer des chalands; et, par extension, Les cha-

lands eux-mêmes. *Il vend son fonds avec l'achalandage.*

ACHALANDER. v. a. Procurer des chalands. *La bonne marchandise et le bon marché achalandent une boutique. Ce marchand est fort achalandé.*

Il est aussi pronominal. *Cette boutique commence à s'achalander. Si vous voulez vous achalander, logez-vous dans un meilleur quartier.*

ACHALANDÉ, ÉE. part. passé.

ACHARNEMENT. s. m. Action d'un animal qui s'attache opiniâtrément à sa proie. *L'acharnement d'un loup, d'un animal carnassier.*

Il se dit aussi de La fureur opiniâtre avec laquelle des animaux, et même des hommes, se battent les uns contre les autres. *L'acharnement de deux dogues l'un contre l'autre. Ces deux animaux, ces deux hommes se sont battus avec acharnement. On se battit avec acharnement durant tout le jour.*

Il se dit, figurément, de L'animosité opiniâtre qu'on a contre quelqu'un. *L'acharnement de ces deux plaideurs est inconcevable. Critiquer, censurer avec acharnement. Il le poursuivit avec acharnement. C'est de l'acharnement. Ils y mettent de l'acharnement.*

ACHARNER. v. a. Il signifie proprement, Donner aux chiens, aux oiseaux de proie le goût, l'appétit de la chair.

Il signifie plus ordinairement, Exciter, animer, irriter un animal, un homme contre un autre. *On avait acharné les chiens contre le taureau. Je ne sais qui peut les avoir ainsi acharnés les uns contre les autres. Ils sont acharnés au combat.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, S'attacher avec fureur, avec opiniâtreté. *Le loup s'acharne sur sa proie. Ces deux tigres s'acharnent l'un contre l'autre. Il s'acharne de plus en plus sur moi, contre moi.*

Il signifie aussi, S'attacher, s'appliquer, à quelque chose avec excès. *Il s'est acharné au jeu, à l'étude.*

ACHARNÉ, ÉE. part. passé. *Un animal acharné sur sa proie. Un homme acharné contre un autre. Un homme acharné au jeu.*

Fig., *Un combat acharné*, Où l'on se bat avec acharnement.

ACHAT. s. m. Emplette, acquisition faite à prix d'argent. *Un bon achat. Un mauvais achat. Faire achat de marchandises. Je renonce à faire des achats cette année.*

Il signifie aussi, la chose achetée. *Je veux vous faire voir mon achat.*

ACHE. s. f. Plante de la famille des Ombellifères, qui est d'un beau vert et ressemble au persil. *Dans certains jeux de la Grèce, on donnait une couronne d'ache au vainqueur.*

ACHEMINEMENT. s. m. Entrée, avancement dans une voie qui mène à une chose, à un but. *C'est un grand acheminement à la paix. Pour acheminement au traité, on résolut, etc.*

ACHEMINER. v. a. Faire entrer, faire avancer dans un chemin. *Il achemina son armée vers Rome.*

Au figuré, il se dit De ce qui prépare à une certaine fin, de ce qui conduit à un certain but. *Chaque jour nous achemine à la mort. Cette négociation peut acheminer à la paix.*

En termes de Manège, *Acheminer un cheval*, Habituer un jeune cheval à marcher droit devant lui.

ACHEMINER, s'emploie plus ordinairement avec le pronom personnel, et signifie, Se mettre en chemin. *Nous nous acheminâmes vers tel endroit.*

Fig., *Cette affaire s'achemine*, Elle est en bon train, elle avance.

ACHEMINÉ, ÉE. part. passé.

Adjectiv., en termes de Manège, *Un cheval acheminé*, Dégourdi, presque dressé.

ACHÉRON. s. m. T. de Mythol. Fleuve des enfers. Les poëtes le prennent pour Les enfers mêmes, ou pour La mort. *Le triste Achéron. L'avare Achéron.*

ACHETER. v. a. (*J'achète. J'achetais. J'achèterai.*) Acquérir quelque chose à prix d'argent. *Acheter des étoffes, des provisions, des livres, une maison, une terre. Acheter argent comptant, au comptant, comptant. Acheter à crédit. Acheter à bon marché. Acheter cher. Acheter à vil prix. Acheter au poids de l'or. Acheter au double. Acheter en gros, en détail. J'ai acheté de lui cette maison, cette montre, ce cheval.*

Prov., *Qui bon l'achète, bon le boit*, se dit en parlant De vin ou de quelque autre liqueur. Par extension, il s'applique À toutes les denrées qu'on achète.

Acheter des bans, Obtenir à prix d'argent dispense de faire publier des bans de mariage, à l'église.

Acheter un homme, Lui payer une somme convenue pour qu'il remplace un autre homme dans le service militaire.

Acheter des voix, des suffrages, Se les procurer à prix d'argent, ou au moyen de quelques avantages, de quelques faveurs. On dit dans un sens analogue, *Acheter le silence de quelqu'un.*

Acheter une chose à quelqu'un, signifie quelquefois, L'acheter de lui. *Je lui ai acheté un volume qu'il m'a fait payer cher. Vous ne sortirez pas de ma boutique sans m'acheter quelque chose.* Il signifie aussi, Acheter pour quelqu'un. *J'ai acheté une montre à mon fils pour ses étrennes.*

ACHETER, signifie au figuré, Obtenir quelque chose avec beaucoup de peine et de difficulté. *J'ai bien couru pour obtenir cette grâce, on me l'a bien fait acheter. C'est une dignité qu'il a achetée au prix de son sang. C'est acheter cher un repentir, que de se ruiner pour satisfaire ses passions. Vous me faites acheter bien cher la grâce que vous m'accordez.*

ACHETÉ, ÉE. part. passé.

ACHETEUR. s. m. Celui qui achète. *Le vendeur et l'acheteur.*

Il signifie aussi, Celui qui a l'habitude et la passion d'acheter; dans ce sens on lui donne quelquefois un féminin. *C'est un grand acheteur. C'est une grande acheteuse.*

ACHÈVEMENT. s. m. Fin, exécution entière, accomplissement d'une chose. *Il ne manque plus qu'un portail pour l'achèvement de cette église. L'achèvement de son travail dépendra de sa santé. L'achèvement du Louvre.*

Il se dit, figurément, de La perfection dont un ouvrage est susceptible. *Il n'a pas pris le temps et les soins nécessaires pour l'achèvement de son ouvrage.*

ACHEVER. v. a. Finir une chose commencée. *Ils ont achevé leur entreprise. Il a fait achever sa galerie. On achèvera cela plus tard. Il travaille à achever sa tragédie. Achever un portrait. Cette aventure achève sa ruine, sa honte, son malheur. Il achève de se ruiner, de se perdre.*

Achever ses jours, sa carrière, Terminer ses jours, sa carrière. *Il acheva ses jours dans la retraite. Cet homme achève paisiblement sa carrière.* On dit de même, *Achever de vivre.*

ACHEVER, signifie aussi, Porter le coup mortel à quelqu'un qui est déjà blessé. *Ce passant avait été blessé par des voleurs, il en est venu d'autres qui l'ont achevé.*

Fig. et fam., *Voilà de quoi l'achever*, Voilà de quoi consommer sa ruine, sa perte, son malheur. On dit dans le même sens, *Il ne lui fallait plus que cela pour achever de le perdre.*

ACHEVÉ, ÉE. part. passé.

Il est aussi adjectif; et alors il signifie, Accompli parfait, qui a toutes les bonnes qualités de son genre. *Un ouvrage achevé. Une beauté achevée.*

Il se dit également De ce qui est extrêmement mauvais dans son genre. *C'est un fou achevé. Un sot achevé. Un scélérat achevé.*

ACHILLÉE. s. f. (On prononce *Akilée.*) T. de Botan. Genre de plantes à fleurs radiées et disposées en corymbe. *La millefeuille est une espèce d'achillée.*

ACHOPPEMENT. s. m. Action de heurter du pied en marchant, de trébucher, de tomber. Il ne se dit guère que dans cette locution figurée, *Pierre d'achoppement*, Occasion de faillir, de tomber dans l'erreur. *La rencontre de cette femme a été une pierre d'achoppement pour lui, pour sa sagesse. De pareilles propositions sont des pierres d'achoppement pour les faibles.*

Pierre d'achoppement, se dit aussi quelquefois d'Un obstacle imprévu. *L'affaire sera bientôt terminée, si nous ne rencontrons pas quelque pierre d'achoppement.*

ACHOPPER. v. n. Se heurter à, faire un faux pas. Il ne s'emploie guère qu'au figuré, dans le sens de Faillir, échouer. *C'est là où tous ont achoppé.*

ACHROMATIQUE. adj. des deux genres. T. d'Optique. Il se dit des instruments de verre qui font voir les images des objets colorées exactement comme les objets mêmes, sans décomposition des rayons lumineux. *Lunettes achromatiques.*

ACHROMATISME. s. m. T. d'Optique. Propriété ou effet des lunettes achromatiques.

ACI

ACIDE. s. m. Substance solide, liquide, ou gazeuse, qui imprime sur la langue une saveur plus ou moins analogue à celle du vinaigre, et qui fait passer au rouge les couleurs bleues des végétaux. *Acide végétal. Acide animal. Acide minéral. Acide acétique, boracique, nitrique, sulfurique, carbonique, etc.*

ACIDE. adj. des deux genres. Qui a une saveur aigre. *Fruit acide. Ces pommes sont bien acides.*

Il se dit, en Chimie, De ce qui jouit des propriétés physiques ou chimiques des acides. *Liqueur acide. Sel acide.*

ACIDITÉ. s. f. Qualité de ce qui est acide. *L'acidité de l'oseille, du verjus.*

ACIDULE. adj. des deux genres. Qui est légèrement acide. *Eaux minérales acidules. Liqueur acidule.*

ACIDULER. v. a. Rendre une substance légèrement acide, lui communiquer une saveur aigrelette au moyen d'une petite quantité de quelque acide. *Il faut aciduler les tisanes de ce malade.*

Acidulé, ée. part. passé. *Une boisson légèrement acidulée.*

ACIER. s. m. Nom que l'on donne au fer combiné avec le charbon, et devenu susceptible d'acquérir, par certains procédés de l'art, un grand degré de dureté. *Tremper de l'acier*, Le faire rougir au feu, et le plonger dans de l'eau froide, pour le rendre plus dur. *Acier bien trempé. Acier de bonne trempe. Acier de Damas. Lame d'acier. Ressort d'acier. De l'acier cassant, élastique. On détrempe l'acier en le faisant rougir au feu et en le laissant refroidir peu à peu.*

ACIÉRAGE. s. m. T. d'Arts et métiers. Opération qui consiste à donner à des planches de cuivre la dureté de l'acier.

ACIÉRATION. s. f. T. d'Arts. Action d'aciérer.

ACIÉRER. v. a. T. d'Arts. Convertir du fer en acier. *Aciérer le fer.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Du fer qui commence à s'aciérer.*

Aciéré, ée. part. passé.

ACIÉRIE. s. f. Usine où l'on fabrique l'acier.

ACO

ACOLYTE. s. m. Clerc promu à l'un des quatre ordres mineurs, et dont l'office est de porter les cierges, de préparer le feu, l'encensoir, le vin et l'eau, et de servir à l'autel le prêtre, le diacre et le sous-diacre. *Faire les fonctions d'acolyte à une grand'messe.*

Il se dit familièrement, et avec une nuance de mépris, D'Une personne qui est à la suite d'une autre. *C'est son digne acolyte.*

ACOMPTE. s. m. Payement partiel que l'on fait ou que l'on reçoit sur une somme due. *Un léger acompte. Il a payé deux acomptes.*

Il s'emploie aussi adverbialement, et alors il s'écrit en deux mots. *Il a donné mille francs à compte. Il a reçu cinq cents francs à compte sur les mille francs qui lui sont dus.*

ACONIT. s. m. (On prononce *Aconite.*) T. de Botan. Plante fort vénéneuse, de la famille des Renonculacées.

ACOQUINANT, ANTE. adj. Qui acoquine. *Le feu est acoquinant. Une vie acoquinante.* Il est familier.

ACOQUINER. v. a. Attirer, attacher, retenir, faire contracter une habitude. *Le métier de mendiant acoquine ceux qui l'ont fait une fois. L'oisiveté acoquine. En hiver, le feu acoquine.* Il est familier.

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, S'attacher trop, s'adonner trop. *Il s'est acoquiné à ce pays-là. S'acoquiner au jeu.*

Il se dit également De quelques animaux domestiques. *Il ne faut pas qu'un chien de chasse s'acoquine à la cuisine.*

Acoquiné, ée. part. passé.

ACOTYLÉDONE. adj. des deux genres. T. de Botan. Il se dit Des plantes dans les semences desquelles on n'a point encore découvert de lobes ou cotylédons. *Les champignons, les mousses, les fougères, sont des plantes acotylédones.*

Il s'emploie quelquefois substantivement, au féminin. *La classe des acotylédones.*

À-COUP. s. m. Mouvement saccadé, temps d'arrêt brusque. Il se dit en parlant Des mouvements de ce genre, et des temps d'arrêt qui nuisent à la précision, à la régularité dans les exercices d'équitation, et dans les manœuvres d'une troupe. *Agir, marcher, trotter par à-coup. Si le guide d'un peloton ne marche pas également, il occasionne des à-coups.*

ACOUSTIQUE. s. f. Science qui traite des sons et de leurs diverses qualités. *Traité d'acoustique.*

Acoustique, est aussi adjectif des deux genres, et se dit De ce qui sert à produire, à modifier, ou à percevoir les sons. *Instrument acoustique. Voûte acoustique. Cornet acoustique.* En termes d'Anatomie, *Conduit acoustique, nerf acoustique.*

ACQ

ACQUÉREUR. s. m. Celui qui acquiert. Il se dit surtout de Celui qui acquiert des biens immeubles. *Acquéreur de bonne foi. Se rendre acquéreur d'une chose. L'acquéreur sera tenu de... Nouvel acquéreur. Tiers acquéreur.*

Prov., *Il y a plus de fous acquéreurs que de fous vendeurs.*

ACQUÉRIR. v. a. (*J'acquiers, tu acquiers, il acquiert; nous acquérons, vous acquérez, ils acquièrent. J'acquérais. J'acquis. J'ai acquis. J'acquerrai. J'acquerrais. Acquiers. Que j'acquière. Que j'acquisse. Acquérant.*) Devenir propriétaire d'une chose par achat ou par échange. Il se dit particulièrement, en parlant D'immeubles et d'autres choses qui procurent des profits ou des avantages constants. *Acquérir une terre, une maison, un pré, une rente. Acquérir de ses deniers, des deniers d'autrui. Acquérir du bien légitimement. Acquérir du bien par de bonnes, par de mauvaises voies. Acquérir quelque chose en son nom, au nom d'autrui, sous le nom d'un autre. Il a beaucoup acquis depuis quelque temps. Il acquiert tous les jours. Il est en état d'acquérir. Acquérir les droits de quelqu'un. Acquérir un nouveau droit sur quelque chose.*

Acquérir, se dit figurément en parlant De toutes les choses qui peuvent être mises au nombre des biens et des avantages réels. *Acquérir de l'honneur, de la réputation, du crédit, de l'autorité, de la science, du savoir. Il s'est acquis quantité d'amis. Il s'est acquis les bonnes grâces de son supérieur. Vous avez acquis de la gloire dans cette occasion. Acquérir des droits à l'estime publique.*

Il se dit également De certaines choses qui augmentent en bonté, en valeur. *Ce vin acquiert de la force. Ce domaine acquiert de la valeur.* On dit absolument, *Ce vin acquiert.*

Acquis, ise. part. passé. *Du bien mal acquis. Il y a des qualités naturelles et des qualités acquises.*

Ce droit m'est acquis, Il m'appartient incontestablement, il ne peut m'être disputé.

Je vous suis acquis, Vous êtes assuré de mon attachement, de mon zèle à vous servir. On dit de même, *Cet homme m'est acquis.*

Acquis, est aussi substantif, et se dit Des connaissances acquises. *Cet avocat, ce médecin a de l'acquis, beaucoup d'acquis.*

ACQUÊT. s. m. T. de Jurispr. Chose acquise, ce que l'on a acquis. *Il a fait un bel acquêt.* Dans ce sens, il est peu usité.

Il se dit plus ordinairement, surtout au pluriel, Des biens acquis pendant le mariage par l'un ou l'autre des époux, et qui tombent dans la communauté; par opposition à *Propres*, Ceux qui restent la propriété exclusive de l'un des époux. *Les acquêts et les propres. Il lui est permis de disposer de ses acquêts. Acquêts et conquêts. Société d'acquêts.*

Prov., *Il n'y a si bel acquêt que le don*, Il n'y a point de bien plus agréablement et plus aisément acquis que celui qui nous est donné.

Acquêt, signifie aussi, familièrement, Avantage, profit, gain. *Il n'y a pas grand acquêt à vendre cette marchandise-là. Vous aurez plus d'acquêt de le payer que de plaider.* Ce sens a vieilli.

ACQUIESCEMENT. s. m. Action par laquelle on défère, on se soumet à quelque chose, on se conforme aux volontés, aux sentiments d'autrui. *Un entier acquiescement aux volontés de quelqu'un. Acquiescement à la sentence, à la demande. Acquiescement à la volonté de Dieu. On ne peut refuser son acquiescement à une proposition si bien démontrée.*

ACQUIESCER. v. n. Déférer, céder, se soumettre. *Ils acquiescèrent à ce qu'on souhaitait d'eux. J'acquiesçais aux sentiments, aux volontés d'autrui. Nous acquiesçons à une demande, à une sentence.*

ACQUISITION. s. f. Action d'acquérir. *Faire un contrat d'acquisition. Faire une acquisition. Il a fait acquisition, l'acquisition d'une belle terre.*

Il signifie aussi, La chose acquise. *Bonne acquisition. Il lui a cédé son acquisition. Venez voir ma nouvelle acquisition.*

ACQUIT s. m. T. de Finance. Quittance, décharge. *J'en ai un bon acquit. Je fournirai des acquits bons et valables. Mettez votre acquit au bas de ce billet.* En recevant le montant d'un billet, d'un mémoire, etc., on écrit au bas, *Pour acquit*, et l'on signe.

Acquit de douane, Reçu constatant qu'on a payé les droits d'entrée ou de sortie de certaines marchandises.

Payer une chose à l'acquit ou *en l'acquit d'un autre*, La payer à la décharge d'un autre. *J'ai payé cela en l'acquit de la succession.* On dit de même, *Cela va à l'acquit d'un tel, des mineurs, etc.*

Fig. et fam., *Faire quelque chose à l'acquit de sa conscience, pour l'acquit de sa conscience*, Seulement pour n'en avoir pas la conscience chargée.

Fam., *Faire quelque chose par manière d'acquit*, Négligemment, et seulement parce qu'on ne peut s'en dispenser.

Acquit, au Jeu de billard, se dit Du premier coup où l'on ne fait que placer sa bille, sur laquelle l'adversaire doit jouer. *Donner un bon acquit, un mauvais acquit. Donnez votre acquit.*

ACQUIT-À-CAUTION. s. m. Autorisation que les employés d'une administration fiscale délivrent sur papier timbré, pour que telle marchandise qui n'a point encore payé les droits de consommation, puisse librement circuler d'un entrepôt à un autre, sous la garantie qu'elle parviendra à sa destination. *Un acquit-à-caution, des acquits-à-caution.*

ACQUIT-PATENT. s. m. Voyez Patent.

ACQUITTEMENT. s. m. Il se dit de L'action d'acquitter, en parlant De dettes ou d'obligations pécuniaires. *L'acquittement, l'entier acquittement des dettes d'une succession.*

Il signifie, en Droit criminel, le renvoi d'un individu déclaré non coupable. *L'acquittement des accusés a été prononcé.*

ACQUITTER. v. a. Rendre quitte, libérer des dettes. Il se dit en parlant Des personnes et des choses. *Il a acquitté son ami, son parent, sa famille. Il a acquitté la succession. Il s'est obligé de m'acquitter et indemniser. Il les acquitta de ce qu'ils lui devaient. J'ai acquitté entièrement cette propriété. Il devait sur sa charge, mais il l'a tout à fait acquittée.* On l'emploie souvent avec le pronom personnel. *Il s'est bien acquitté depuis tel temps. Il s'est acquitté de vingt mille francs depuis peu.*

Prov., *Qui s'acquitte, s'enrichit.*

Acquitter une lettre de change, un billet à ordre, un mémoire, Constater, en y apposant sa signature au bas des mots *Pour acquit*, que le montant en a été payé.

Fig., *Acquitter sa promesse, sa parole*, Remplir la promesse qu'on a faite.

Fig., *Acquitter sa conscience*, Faire ce qu'on croit être obligé de faire en conscience.

ACQUITTER, signifie aussi Payer. *Il a acquitté toutes les dettes de sa famille.*

Acquitter un contrat, une obligation, Payer les sommes portées par ce contrat, par cette obligation.

ACQUITTER, en Matière criminelle, signifie, Renvoyer absous d'une accusation. *Ses juges viennent de l'acquitter. Il n'a été acquitté que d'une voix.*

ACQUITTER, s'emploie figurément avec le pronom personnel, dans la signification de Satisfaire à un devoir, le remplir. *S'acquitter d'un devoir, d'une obligation; s'en acquitter bien, s'en acquitter mal. S'acquitter d'une commission. Il s'acquitte bien de sa charge, de ses fonctions. Il s'acquitte bien de tout ce qu'il fait. Il s'acquitte bien de cet emploi. Il s'en acquitte dignement. Elle s'en est fort bien acquittée.*

S'acquitter des obligations qu'on a à quelqu'un, Les reconnaître par ses services. On dit dans le même sens, *S'acquitter envers quelqu'un.*

ACQUITTER, avec le pronom personnel, signifie également, aux différents Jeux, Regagner ce qu'on a perdu et rester quitte à quitte. *J'ai joué contre lui jusqu'à ce qu'il se fût acquitté.*

Il signifie, au Jeu de billard, Jouer le premier coup pour placer sa bille sur laquelle l'adversaire doit jouer. On dit plus ordinairement, *Donner son acquit.*

ACQUITTÉ, ÉE. part. passé. *Un compte acquitté. Une lettre de change acquittée. Un prévenu acquitté.*

ACR

ACRE. s. f. (La première syllabe est brève.) Mesure de terre employée en divers pays, et d'une étendue différente selon les localités. *Cent acres de terre, de pré. L'acre anglaise vaut 40 ares 467. L'acre dans la haute Normandie vaut 56 ares 75.*

ÂCRE. adj. des deux genres. Qui a quelque chose de piquant, de mordicant, de corrosif, etc. *Une bile âcre. Des humeurs âcres. Le suc de cette plante est âcre. Cela est âcre au goût, est d'un goût âcre. La saveur âcre se fait sentir au fond de la gorge.*

Il se dit quelquefois au figuré. *Son humeur est âcre. Il y a toujours quelque chose d'âcre dans ses discours. Un ton âcre. Une critique très âcre.*

ÂCRETÉ. s. f. Qualité de ce qui est âcre. *L'âcreté du sel. L'âcreté de la bile.*

Il se dit aussi figurément. *Avoir de l'âcreté dans l'humeur.*

ACRIMONIE. s. f. Âcreté. *L'acrimonie du sel. Les médecins ont disputé longtemps sur l'acrimonie des humeurs.*

Il se dit aussi figurément. *Il y a de l'acrimonie dans son caractère, dans ses discours.*

ACRIMONIEUX, EUSE. adj. Qui a de l'acrimonie.

Il s'emploie plus souvent au figuré. *Caractère, discours acrimonieux.*

ACROBATE. s. des deux genres. Danseur, danseuse de corde.

ACROPOLE. s. f. T. d'Antiq. Ville haute, partie de la ville située sur une éminence fortifiée par la nature et par l'art, et contenant le principal temple de la cité. *Une acropole était à la fois une citadelle et un sanctuaire. La plus célèbre de toutes les acropoles était celle d'Athènes L'acropole de Mycènes, d'Argos, de Tirynthe. L'acropole de Corinthe portait le nom particulier d'Acrocorinthe.*

ACROSTICHE. s. m. Ouvrage composé d'autant de vers qu'il y a de lettres dans le nom qu'on a pris pour sujet, et dont chaque vers commence par une des lettres de ce nom prises de suite. *Un acrostiche ingénieux. Un sonnet par acrostiche.*

Il est aussi adjectif des deux genres. *Sonnets acrostiches. Vers acrostiches.*

ACROTÈRE. s. m. T. d'Archit. Il se dit de Toute espèce d'ornementation placée aux extrémités supérieures des édifices, principalement sur les frontons.

ACT

ACTE. s. m. Résultat d'une action, opération accomplie. *La création du monde est un acte de la puissance de Dieu. Acte de l'entendement. Acte volontaire, instinctif, etc. Les mêmes actes plusieurs fois répétés forment l'habitude.* Il se prend aussi quelquefois dans le sens d'Action.

Il se dit, en Logique, par opposition à ce qu'on appelle *Puissance*, c'est-à-dire, Capacité d'agir qui n'agit pas encore. *Réduire la puissance à l'acte. La conséquence est bonne de l'acte à la puissance.*

ACTE, en termes de Morale, se dit généralement de Toute sorte d'actions bonnes ou mauvaises. *Acte de vertu, de piété, de générosité, de justice, de modération, de grandeur d'âme, de prudence, de courage, etc. Acte de scélératesse, de perfidie, d'ingratitude, de perversité, etc.*

Il se dit également Des diverses actions considérées par rapport à leurs conséquences, à leurs résultats avantageux ou nuisibles. *C'est l'acte le plus important de votre vie. Réfléchissez bien à l'acte que vous allez faire. Consommer un acte. Vous êtes responsable de ses actes. Cet acte irréfléchi le compromet beaucoup. Les actes de son administration, de sa gestion.*

Acte de folie, de démence, etc., Action par laquelle la folie, la démence, etc., se manifeste. On le dit le plus souvent par exagération. *En prenant ce parti, il a fait un acte de folie.*

ACTE, se dit plus particulièrement Des mouvements vertueux que l'âme produit au dedans d'elle-même, et, dans ce sens, il se dit surtout de Tout ce qui regarde la religion. *Acte de foi. Acte de contrition. Acte d'humilité.* En ce sens, il se dit aussi de Certaines formules où ces divers sentiments religieux sont exprimés. *Vous trouverez dans ce livre de prières les actes de foi, de contrition, etc.*

Acte d'autorité, Action par laquelle on use de son autorité, de son pouvoir. Il se dit le plus souvent en parlant Du gouvernement, et il se prend quelquefois en mauvaise part. *Cet acte d'autorité révolta tout le monde. Il fallait un acte d'autorité pour étouffer la rébellion.*

Acte arbitraire, Acte d'autorité qui n'est fondé sur aucune loi.

Acte hostile, acte d'hostilité, Acte d'agression par lequel un gouvernement, un parti se met en état de guerre contre un autre.

Acte de soumission, Action par laquelle on témoigne qu'on se soumet. *Faire acte de soumission.*

Acte de présence, Action de se présenter un moment en quelque endroit, pour satisfaire à quelque devoir, ou par pure civilité. *Après avoir fait acte de présence, il se retira.*

Acte de complaisance, Action, démarche à laquelle on n'est point obligé, et dont on ne s'acquitte que par bonté de caractère ou par facilité d'humeur. *En vous rendant à mon invitation, vous avez fait acte de complaisance. C'est un acte de pure complaisance. Il n'a jamais fait un acte de complaisance.*

Acte de bonne volonté, Action, démarche que l'on fait sans en espérer de succès, uniquement pour prouver l'intérêt que l'on prend à quelqu'un ou à quelque chose. *Je n'obtiendrai pas ce qu'il me prie de solliciter pour lui, mais je veux faire acte de bonne volonté.*

En Jurispr., *Faire acte d'héritier*, Faire un acte ou des actes qui supposent que l'on a dessein de se porter héritier. On dit dans une signification analogue, *Faire acte de possession.*

ACTE, en termes de Jurisprudence, se dit aussi de Tout ce qui se fait entre particuliers, avec ou sans le ministère d'un officier de justice, soit en jugement, soit hors du jugement. *Acte judiciaire. Acte extrajudiciaire. Acte passé par-devant notaires. Acte notarié. Passer un acte. Signer un acte. Prendre un acte au greffe. Un acte de soumission. Acte conservatoire. L'audience sera poursuivie sur un simple acte d'avoué à avoué. La formule d'un acte. Acte faux. Acte nul.*

Acte sous seing privé, Acte fait entre particuliers et signé par eux, sans l'intervention d'un officier public.

Acte double, Acte public ou privé, dont on fait deux originaux semblables.

ACTE, se dit également en parlant Des déclarations faites devant un tribunal, soit spontanément, soit d'après l'ordre de la justice, et dont on a constaté l'existence. *Demander acte. Prendre acte de sa comparution. On lui a donné acte de sa plainte. Acte de désaveu. J'en ai l'acte à la main.* On dit quelquefois dans le langage ordinaire, *Prendre acte de la déclaration, de l'aveu de quelqu'un*, Déclarer qu'on se prévaudra, dans l'occasion, de la déclaration, de l'aveu qu'il vient de faire.

Acte de dernière volonté, se dit d'Un testament.

Actes publics, solennels, authentiques, Ceux qui émanent d'officiers publics, ou dans lesquels interviennent des officiers

publics agissant dans l'exercice de leurs fonctions.

Actes de l'état civil, Ceux par lesquels des officiers publics constatent les naissances, les décès, les mariages, etc. *Acte de naissance, de décès, de mariage. L'extrait d'un acte de l'état civil.* On dit dans un sens analogue, *Acte de notoriété.*

Acte d'accusation, L'exposé des faits qui sont imputés à un accusé.

ACTE, se dit en outre, surtout au pluriel, Des décisions de l'autorité publique. *Les actes de l'autorité. Les actes du sénat. Le sénat cassa les actes de Néron. Acte administratif. Censurer les actes du gouvernement. Acte d'amnistie. La suspension de l'acte* d'habeas corpus *est quelquefois prononcée par le parlement anglais.*

Acte capitulaire, Délibération prise dans un chapitre de chanoines ou de religieux.

ACTES, au pluriel, se dit aussi Des registres, des recueils où sont réunies les décisions de l'autorité. *Les actes du parlement d'Angleterre. Les actes des conciles. Cela est extrait des actes publics.*

Il s'est dit, dans l'Antiquité, de Certains journaux rapportant les actes de l'autorité et les événements quotidiens. *Les actes diurnes chez les Romains.*

Il se dit encore Des journaux ou mémoires faits par certaines sociétés de savants ou d'hommes de lettres. *Les Actes de la société de Leipsick.*

Les Actes des apôtres, Livre canonique écrit par saint Luc, et contenant une partie de l'histoire des apôtres.

ACTE, en termes d'École, se dit d'Une dispute publique où l'on soutient des thèses. *Faire un acte. Soutenir un acte. Présider à un acte. Assister à un acte. Un acte de philosophie. Un acte de théologie. Un acte en Sorbonne. Un acte aux écoles de droit, de médecine.*

ACTE, dans l'Art dramatique, se dit de Chacune des parties principales dont une pièce de théâtre est composée, et entre lesquelles il y a un intervalle appelé *Entr'acte. Une pièce de trois actes, de cinq actes*, ou mieux, *en trois actes, en cinq actes. Tous les actes de cette tragédie ne sont pas de la même force. Les actes se divisent en scènes.*

Pièce d'un acte, en un acte, Pièce de théâtre dont toute l'action est renfermée dans un seul acte. *Les Précieuses ridicules de Molière sont une pièce en un acte.* On dit quelquefois absolument, *Un acte*, pour signifier, Une pièce en un acte. *Il vient de donner un joli acte à la Comédie française.*

ACTEUR, TRICE. s. Celui, celle qui représente un personnage dans une pièce de théâtre. *Les acteurs sont prêts, on va commencer. Il faut cinq acteurs pour représenter cette pièce. On applaudit l'acteur, mais on siffla la pièce.*

Il signifie aussi, Celui, celle qui exerce la profession de comédien, de comédienne. *Se faire acteur, actrice. Bon acteur. Grand acteur. Mauvais acteur. Excellente actrice. Former un acteur.*

Il se dit, figurément, de Celui qui a une part active dans la conduite, dans l'exécution d'une affaire. *Il a été un des principaux acteurs dans cette négociation. Il fut un des acteurs de la scène qu'on joua pour tromper cette personne.* On dit de même, *Être acteur dans un événement, dans une aventure, l'un des acteurs d'une aventure, etc.*

Il se dit familièrement, dans le même sens, en parlant Des parties de jeu, des parties de plaisir. *Il nous manque un acteur.*

ACTIF, IVE. adj. Qui agit, ou qui a la vertu d'agir. Il se dit par opposition à *Passif. Qualités actives. Principes actifs. L'esprit est actif, la matière est passive.*

Dettes actives, Les sommes dont on est créancier; par opposition à *Dettes passives*, Celles dont on est débiteur. On dit substantivement dans le même sens, *L'actif et le passif. Son actif s'élève à trente mille francs, et son passif à dix mille.*

Citoyen actif. Expression qui a été employée pour désigner Un citoyen jouissant de ses droits politiques.

Prendre une part active dans une affaire, Y concourir de son action, de son influence. *Je laisserai faire, et ne prendrai point de part active à tout cela.*

ACTIF, signifie aussi, Qui agit avec promptitude, avec force, avec énergie. *Ce remède, ce poison est très actif.*

Il signifie encore, Qui est agissant, diligent, laborieux. *C'est un homme actif, extrêmement actif. Un esprit actif.*

En matière de Dévotion, *Vie active*, Celle qui consiste dans les actions extérieures de piété; par opposition à *Vie contemplative*, Celle qui consiste dans les sentiments et les affections de l'âme.

Dans l'Administr., *Service actif*, Service donnant droit à la retraite. *Service actif*, signifie aussi Tout service qui n'est pas sédentaire.

Dans l'Armée, *Service actif*, Le temps durant lequel un militaire est sous les drapeaux. *La durée de son service actif lui a donné droit à une retraite.*

ACTIF, en termes de Grammaire, se dit Des verbes et des participes qui expriment une action dont l'objet immédiat est énoncé ou sous-entendu. Ainsi, dans ces phrases, *Aimer Dieu, servir son ami, bâtir une maison, etc.*, les verbes *Aimer, servir* et *bâtir* sont des *verbes actifs*; et dans celles-ci, *Aimant Dieu, servant son ami, etc.*, les participes *Aimant* et *servant* sont des *participes actifs.* Voyez PARTICIPE.

Il se dit également De ce qui a rapport, de ce qui est propre à ces verbes et à ces participes. *La voix active et la voix passive. Signification active. Sens passif.*

Il se dit quelquefois substantivement, au masculin. *Ce verbe s'emploie rarement à l'actif. Conjuguer l'actif d'un verbe, l'actif et le passif.*

ACTION. s. f. L'opération d'un agent quelconque, physique, chimique, mécanique, immatériel. *L'action du feu sur le bois, sur les métaux. L'action du soleil, de la lumière sur les plantes. L'action du levier sur une masse. Une action rapide, forte, vive, soudaine, instantanée, momentanée. L'action et la réaction des corps les uns sur les autres. L'action de l'âme sur le corps, de la pensée sur les actes, de Dieu sur toute la nature.*

Il se dit particulièrement Des actes de l'homme, tant physiques qu'intellectuels. *L'action de marcher, de courir. L'action de penser, de réfléchir, de se souvenir.*

Il s'emploie souvent par rapport à la morale, et se dit généralement de Tout ce qu'on fait. *Bonne action. Mauvaise action. Vilaine action. Action noire, lâche. Action généreuse. Faire de belles actions. S'illustrer par de grandes actions. Cet officier a fait plusieurs actions d'éclat.*

Il se dit quelquefois de Ce qu'on fait, par opposition à Ce qu'on dit. *Ses actions ne répondent pas à ses discours. Il faut des actions, et non pas des paroles. Il nous faut des hommes d'action, et non des discoureurs.*

Action de grâces, Remercîment, témoignage de reconnaissance. *Rendre mille actions de grâces. Le* Te Deum *fut chanté en action de grâces. On lui rendit de très humbles actions de grâces.*

ACTION, se dit aussi, dans une acception générique, d'Un combat, d'un engagement entre des troupes. *Les deux armées étaient si près l'une de l'autre, qu'elles ne pouvaient se séparer sans qu'il y eût quelque action. C'est un officier admirable pour un jour d'action. Engager une action. L'action est devenue générale.*

Il se dit plus particulièrement d'Une petite bataille. *L'action de Bléneau fut une affaire décisive.* On ne pourrait pas dire *L'action de Zama, de Fontenoy, d'Austerlitz, etc.*

Entrer en action, se dit Des troupes qui commencent à agir. *Les armées entrèrent tard en action.*

ACTION, signifie aussi, La véhémence, la chaleur à dire ou à faire quelque chose. *Parler avec action. Ce qu'il fait, il le fait avec action. Mettre de l'action dans tout ce qu'on fait.*

Être en action, Être en mouvement, se remuer, s'agiter souvent. *C'est un homme qui est toujours en action. Ce cheval est toujours en action*, Il s'agite continuellement.

ACTION, se dit encore de La contenance, du maintien, du geste d'une personne. *C'est son action ordinaire de hausser les épaules, de pencher la tête. Il se tint longtemps devant lui en action de suppliant.* Ce sens est peu usité.

Il se dit plus particulièrement de Tout ce qui regarde la contenance, le mouvement du corps, les gestes de l'orateur, de l'acteur. *Ce prédicateur n'a point d'action. Il a l'action belle, noble, libre, aisée. Cet acteur a l'action froide, contrainte. Action oratoire. Action théâtrale.*

Langage d'action, Signes naturels ou artificiels au moyen desquels on supplée à la parole.

ACTION, se dit aussi d'un discours public, tel qu'un sermon, une harangue, un plaidoyer. *Une action publique.* Ce sens a vieilli.

ACTION, se dit en outre d'Une demande, d'une poursuite en justice. *Action publique. Action privée. Action criminelle. Action civile. Action au civil, au criminel. Action personnelle. Action réelle. Action mixte. Action de rapt. Intenter une action en justice. Action principale. Action en garantie.*

Il signifie aussi, le Droit qu'on a de former une demande en justice. *Avoir action contre quelqu'un. Le mari exerce les actions de la femme, et le tuteur celles du mineur. Il l'a subrogé en tous ses droits, noms et actions.*

ACTION, se dit encore Du principal événement qui fait le sujet d'une pièce de théâtre ou d'un poëme épique. *Il faut dans un poëme dramatique qu'il y ait unité d'action. Cet épisode n'a point de rapport à la principale action du poëme. Une pièce régulière ne doit point avoir duplicité d'action. Action simple. Action compliquée. L'action est bien ménagée, est conduite avec art.*

Il y a beaucoup d'action dans cette tragédie, dans cette comédie, La plupart des événements s'y passent en action, et non en récit; ils y sont nombreux, variés, impor-

tants, et bien enchaînés entre eux. On dit dans un sens contraire, *Cette tragédie, cette comédie manque d'action.*

Action, se dit aussi de La part qu'on a dans les affaires d'une compagnie de commerce, ou de quelque autre société utile. Il se dit encore Du titre qui constitue cette part. *Action de la compagnie des Indes, de la banque de France. Une action de mille francs. Créer, offrir des actions. Prendre une action. Action libérée. Action nominative. Action au porteur. Vendre, acheter, négocier des actions. Les actions ont haussé, ont baissé.*

Fig. et fam., *Ses actions haussent, ses actions baissent*, se dit De quelqu'un dont la réputation, dont le crédit s'accroît ou diminue.

ACTIONNAIRE. s. des deux genres. T. de Finance et de Commerce. Celui ou celle qui a une ou plusieurs actions dans une compagnie de finance ou de commerce. *Les actionnaires de la banque de France. Les actionnaires d'un chemin de fer, d'un canal, d'un théâtre.*

ACTIONNER. v. a. T. de Droit. Agir contre quelqu'un en justice, intenter action contre lui. *S'il ne paye pas, il faudra le faire actionner, l'actionner.*

Actionné, ée. part. passé.

ACTIVEMENT. adv. D'une manière active. *Cela n'a pas été conduit assez activement. Il ne s'est pas conduit activement dans ce procès*, Il n'a point paru agir, concourir à l'action.

Ce mot est d'un fréquent usage en Grammaire. On dit, par exemple, D'un verbe neutre, *Il s'emploie quelquefois activement*, Il s'emploie quelquefois dans une signification active. Ainsi, *Parler*, qui est un verbe neutre, s'emploie activement dans cette phrase, *C'est un homme qui parle bien sa langue.*

ACTIVITÉ. s. f. Faculté active, puissance d'agir. *L'activité du feu. L'activité des esprits. L'activité de l'âme.*

En Physiq., *Sphère d'activité*, L'espace dans lequel la faculté d'agir d'un agent naturel est renfermée, et hors duquel il n'a point d'action appréciable.

Fig., *Sphère d'activité*, se dit quelquefois Du cercle, de l'étendue des entreprises, des travaux, des projets dont un homme s'occupe, et pour lesquels il dirige et fait agir avec lui un certain nombre de personnes. *Malheur à ceux qui se trouvent placés dans sa sphère d'activité, ils n'ont aucun repos. Sa sphère d'activité n'est pas fort étendue.*

Activité, signifie au figuré, Diligence, promptitude, vivacité dans l'action, dans le travail. *J'admire l'activité de cet homme. Il est d'une grande activité. Il a de l'activité, beaucoup d'activité. On poursuit ces travaux avec beaucoup d'activité. Donner de l'activité à des travaux. Mettre de l'activité dans une affaire.*

Être en activité de service, en activité, Servir actuellement, exercer actuellement les fonctions de sa place, de son grade, etc. *Il est nommé depuis un an, mais il n'y a que six mois qu'il est en activité de service, en activité.* On dit souvent, par opposition, dans l'Administration militaire, *Non-activité.*

ACTUEL, ELLE. adj. Effectif, réel. *Payement actuel.*

Il signifie aussi, Présent, qui a lieu, ou qui a cours, qui est usité dans le moment présent. *Le moment actuel. La saison actuelle. L'état actuel. Les mœurs actuelles. La monnaie actuelle. Le langage actuel.*

Il s'emploie dans plusieurs phrases du langage didactique, par opposition à diverses qualifications. Ainsi, *Volonté actuelle*, se dit par opposition à *Volonté potentielle*; *Intention actuelle*, par opposition à *Intention virtuelle*; *Grâce actuelle*, par opposition à *Grâce habituelle*; et, *Péché actuel*, par opposition à *Péché originel*. On dit aussi, *Cautère actuel*. Voyez Cautère.

ACTUELLEMENT. adv. Présentement, au moment où l'on parle. *On juge actuellement mon procès. Il demeure actuellement en tel endroit.*

ACU

ACUITÉ. s. f. Qualité de ce qui est aigu. *Acuité de la douleur. Acuité du son.*

ACUMINÉ, ÉE. adj. T. de Botan. Il se dit Des feuilles, des bractées, des divisions du calice, etc., lorsque leur extrémité offre une pointe allongée et très aiguë. *Les feuilles du cornouiller mâle sont acuminées.*

ACUPONCTURE. s. f. Opération chirurgicale qui consiste à enfoncer dans une partie du corps une aiguille métallique. *L'acuponcture est fort usitée chez les Chinois, les Japonais et les peuples de l'Inde.*

ACUTANGLE. adj. T. de Géom. Il se dit d'un triangle dont les trois angles sont aigus.

ADA

ADAGE. s. m. Proverbe, sentence populaire. *C'est un vieil adage. On dit en commun adage.....*

Ne parler que par adages, Affecter un ton sentencieux.

Les Adages d'Érasme, Recueil qu'Érasme a fait des proverbes de la langue grecque et de la langue latine.

ADAGIO. adv. T. de Musique, emprunté de l'italien, et qui veut dire, À l'aise, sans se presser, lentement. Il se met à la tête d'un air, pour marquer que cet air doit être joué d'un mouvement plus lent que le mouvement indiqué par *Andanté*, mais moins lent que le mouvement indiqué par *Largo. Ce morceau doit être joué adagio.*

Il se dit aussi, substantivement, de L'air même. *Un bel adagio.*

ADAPTATION. s. f. Action d'adapter. Il est peu usité.

ADAPTER. v. a. Appliquer, ajuster une chose à une autre. *Adapter un récipient au chapiteau d'une cornue.*

Il se dit aussi De l'application qu'on fait d'un mot, d'un passage à une personne, à un sujet. *Ce prédicateur a cité plusieurs passages de l'Écriture qu'il a très bien adaptés à son sermon.*

Il s'emploie avec le pronom personnel. *Ce couvercle s'adapte bien à son vase. Cette épigraphe s'adapte bien au sujet de votre ouvrage.*

Adapté, ée. part. passé. *Couvercle mal adapté à sa boîte. Comparaison mal adaptée. Vers bien adapté. Passage bien adapté.*

ADD

ADDITION. s. f. (On prononce les deux D.) Ce qu'on ajoute, ce qui est ajouté à quelque chose. *Faire des additions, de nombreuses, de longues additions. Un livre avec des corrections et des additions.*

En termes d'ancienne Pratique, *Informer par addition*, Ajouter une nouvelle information à la première.

Addition, se dit aussi de La première règle d'arithmétique, qui enseigne, qui sert à trouver la somme totale de plusieurs nombres ajoutés l'un à l'autre. *Il ne sait encore que l'addition.*

Faire une addition, Pratiquer ce que la règle d'addition enseigne. On dit de même : *Faire la preuve d'une addition. Cette addition est bonne, est exacte. Etc.*

Addition, en termes d'Imprimerie, se dit Des dates, des citations, des petites notes placées en marge d'un texte, hors de la justification.

ADDITIONNEL, ELLE. adj. Qui doit être ajouté, qui est ajouté. *Cette disposition ayant été oubliée dans la loi, on en fera l'objet d'un article additionnel. Clause additionnelle.*

En matière d'Imposition, *Centime additionnel*, Partie aliquote d'un impôt, qui s'y ajoute, et qu'on fait payer en sus par les contribuables. *Principal et centimes additionnels.*

ADDITIONNER. v. a. Ajouter plusieurs nombres l'un à l'autre, pour en trouver le total. *Il faut additionner toutes ces sommes.*

Additionné, ée. part. passé.

ADDUCTEUR. adj. m. T. d'Anat. Il se dit De différents muscles dont la fonction est de rapprocher de l'axe du corps les parties auxquelles ils sont attachés. *Muscles adducteurs.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Les adducteurs de la cuisse. L'adducteur du pouce, du petit doigt.*

ADDUCTION. s. f. T. d'Anat. Action des muscles adducteurs.

ADE

ADEMPTION. s. f. T. de Jurispr. Révocation d'un legs, d'une donation. Il est peu usité.

ADEPTE. s. m. Il s'est dit proprement Des alchimistes qui croyaient être parvenus au grand œuvre.

Il signifie, par extension, Celui qui est initié dans les mystères d'une secte ou dans les secrets d'une science. *Cela passe mes connaissances; je ne suis pas un adepte.* En ce sens, il prend aussi le féminin. *Une jeune adepte.*

ADÉQUAT, ATE. adj. (U se prononce OU.) T. de Philos. Entier, total, d'une étendue, d'une compréhension égale. *L'objet adéquat d'une science. L'idée adéquate d'une chose. Une bonne définition doit être adéquate, c'est-à-dire qu'elle doit convenir à l'objet défini tout entier, et ne convenir qu'à lui seul.*

ADH

ADHÉRENCE. s. f. Union, jonction, état d'une chose qui tient à une autre. *L'adhérence de deux corps entre eux. Il y avait adhérence du poumon aux côtes. L'adhérence de la pierre à la vessie.*

Il signifie figurément, Attachement à un mauvais parti, à une mauvaise opinion. *On l'accusait d'adhérence au parti des rebelles, aux opinions des hérétiques.* Ce sens vieillit.

ADHÉRENT, ENTE. adj. Qui est attaché, joint à quelque chose, qui tient. *Une pierre adhérente à la vessie. Avoir le poumon adhérent aux côtes.*

Adhérent, s'emploie aussi comme substantif, et signifie, Celui qui est du sentiment, du parti de quelqu'un. Dans ce sens, on l'emploie plus ordinairement au pluriel, et on le prend souvent en mauvaise part. *Les adhérents de ce chef, de ce parti. Il fut condamné avec ses adhérents. Ses fauteurs et adhérents.*

ADHÉRER. v. n. Être attaché, tenir à quelque chose. *En l'ouvrant, on trouva que son poumon adhérait aux côtes, que la pierre adhérait à la vessie. L'écorce de cet arbre adhère fortement au bois.*

Il signifie figurément, Être du sentiment ou du parti de quelqu'un. *Il adhère à tout ce que vous dites. Adhérer aux fantaisies, aux opinions d'autrui. Tous ceux qui ont adhéré à ce parti-là. Adhérer à une doctrine, à des maximes, etc.*

Adhérer, se dit aussi en termes d'ancienne Pratique, et signifie, Confirmer ou approuver un premier acte par un acte subséquent. *Interjeter une nouvelle appellation en adhérant à la première. La cour, adhérant aux conclusions du procureur général... Tous les créanciers ont adhéré au concordat.*

ADHÉSIF, IVE. adj. T. de Médec. Qui adhère, qui colle. *Substance adhésive.*

ADHÉSION. s. f. Union, jonction. *Ces deux corps ont ensemble une adhésion qui les rend difficiles à séparer. Une forte adhésion.*

Il signifie aussi, l'action d'adhérer; et en ce sens, il se dit principalement d'Un acte par lequel une puissance adhère à un traité qui lui est proposé. *Par son adhésion au traité. Acte d'adhésion. Donner, refuser son adhésion.*

AD HOC. Locution formée de deux mots latins, et qui signifie, Expressément, pour un objet spécial. *Un congrès* ad hoc. *Un argument* ad hoc. *Curateur* ad hoc. *Tuteur* ad hoc.

AD HOMINEM. (On prononce *Hominème.*) Locution formée de deux mots latins, qui ne s'emploie guère que dans cette expression, *Argument* ad hominem. Voyez Argument.

AD HONORES. (On prononce *Honoresse.*) Locution empruntée du latin, dont on se sert en français, dans le langage familier, en parlant D'un titre sans fonction et sans émoluments. *C'est une place, un titre* ad honores. Cette expression a vieilli; on dit plutôt aujourd'hui *Honorifique.*

ADI

ADIANTE. s. m. T. de Botan. Genre de plantes de la famille des Fougères, dont deux espèces sont employées en médecine sous le nom de *Capillaires.*

ADIEU. loc. adv. Terme de civilité et d'amitié dont on se sert en prenant congé de quelqu'un. *Adieu, monsieur. Adieu, je m'en vais. Adieu, jusqu'au revoir. Je ne veux vous dire que bonjour et adieu. Il ne lui a seulement pas dit adieu. Il y eut bien des larmes répandues quand ils se dirent adieu.*

Dire adieu, Prendre congé. *Il est allé dire adieu à un tel. Il ne dit jamais adieu à ses amis.*

Fam., *Je ne vous dis pas adieu*, ou *Sans adieu*, se dit A une personne qu'on ne quitte que pour peu d'instants, qu'on se propose de revoir bientôt.

Adieu vous dis. Façon de parler familière, qui a vieilli.

Adieu, en voilà assez. Locution familière dont on se sert quand on veut congédier un importun, finir un entretien qui ennuie.

Fig., *Dire adieu à quelque chose*, Y renoncer. *Il a dit adieu au monde. Il a dit adieu au palais. Dire adieu aux plaisirs, aux muses.*

Adieu, se dit quelquefois, figurément et familièrement, en parlant D'une personne qui est dans un péril évident, ou d'une chose qui court un grand risque. *Si la fièvre vient à redoubler, adieu le malade. Si vous touchez à ce plateau, adieu mes porcelaines. Adieu mon argent.*

Prov., *Adieu panier, vendanges sont faites*, se dit Lorsque les vendanges sont passées, ou qu'il est arrivé malheur aux vignes. Il se dit figurément De toutes les affaires manquées sans ressource, et quelquefois De celles qui sont entièrement terminées.

Adieu, est aussi substantif masculin. *Un éternel adieu. Un dernier adieu. Un triste adieu. Les adieux furent longs et tendres. Les adieux d'Hector et d'Andromaque.*

ADIPEUX, EUSE. adj. T. d'Anat. Il se dit De certaines parties du corps de l'homme ou de l'animal qui sont de nature graisseuse, ou qui admettent la graisse dans leur composition. *Membrane adipeuse. Tissu adipeux. Nageoire adipeuse.*

Vaisseaux adipeux, Vaisseaux qui se distribuent dans la graisse.

ADIRER. v. a. Perdre, égarer. Il n'est guère usité qu'en termes de Jurisprudence, et au participe passé.

Adiré, ée. part. passé. *Titre adiré. Pièce adirée.*

ADITION. s. f. T. de Droit. Il n'est usité que dans cette locution, *Adition d'hérédité*, Acceptation d'une succession.

ADJ

ADJACENT, ENTE. adj. Qui est situé auprès, qui est aux environs. Il ne se dit guère qu'en parlant De pays, de terres, d'îles, de rues, de maisons. *Pays adjacent. Tout le pays adjacent. Lieux adjacents. Îles adjacentes. Les maisons adjacentes. Les rues adjacentes.*

En Géom., *Angles adjacents*, Angles immédiatement contigus l'un à l'autre, de manière à avoir un côté commun.

ADJECTIF. adj. m. T. de Gram. Il se dit Des noms que l'on joint aux substantifs, pour les qualifier ou les modifier. Ainsi, *Blanc, noir, froid, chaud, heureux, malheureux, grand, petit, etc.*, sont les noms adjectifs.

Il s'emploie aussi substantivement. *Un adjectif verbal. L'adjectif doit s'accorder avec le substantif en genre et en nombre. Un adjectif masculin. Un adjectif féminin.*

ADJECTIVEMENT. adv. En manière d'adjectif. *Ce mot s'emploie quelquefois adjectivement.*

ADJOINDRE. v. a. Joindre une ou plusieurs personnes à une autre personne ou à plusieurs, pour l'exercice d'une fonction, pour un travail, pour le soin d'une affaire. *Il ne pouvait suffire seul à un emploi si fatigant, on fut obligé de lui adjoindre quelqu'un. Il s'est adjoint un tel.*

Adjoint, ointe, part. passé. *Professeur adjoint.*

Il est aussi substantif. *C'est mon adjoint. On lui a donné un adjoint, des adjoints. Ce professeur s'est fait remplacer par son adjoint.*

Adjoint, substantif, est particulièrement Le titre d'une personne établie pour aider un principal officier ou fonctionnaire dans les travaux de sa charge, et pour la remplir en son absence. *Le maire et ses adjoints. Il est adjoint du maire de cette ville.*

ADJONCTION. s. f. Jonction d'une personne à une autre. Il s'employait surtout autrefois en termes de Palais. *L'adjonction de ces deux commissaires fait bien espérer de son affaire. Il faut prononcer une adjonction de commissaires.*

ADJUDANT. s. m. Officier ou sous-officier destiné à seconder les chefs dans le commandement. *Adjudant-major. Adjudant sous-officier.* On a dit aussi, *Adjudant général, adjudant commandant*

ADJUDICATAIRE. s. des deux genres. Celui ou celle à qui on adjuge quelque chose en vente publique ou faite sous la sanction de l'autorité. *Il est adjudicataire de cette maison, de cette terre. Elle s'est rendue adjudicataire. Adjudicataire au rabais de la fourniture des vivres.*

ADJUDICATIF, IVE. adj. T. de Jurispr. Qui adjuge. *Jugement adjudicatif. Sentence adjudicative.* Il est peu usité.

ADJUDICATION. s. f. Acte par lequel on adjuge une chose. *Adjudication publique. L'adjudication en fut faite publiquement. Un bail par adjudication. Vente et adjudication sur soumissions cachetées. L'adjudication d'une fourniture.*

ADJUGER. v. a. T. de Pratiq. Déclarer en jugement qu'une chose contestée entre deux parties, appartient de droit à l'une d'elles. *L'arrêt lui a adjugé le legs qui lui était contesté. Adjuger la récréance, les fruits.* On dit dans un sens analogue, *Adjuger les dépens.*

Adjuger au demandeur ses conclusions, Rendre un jugement conforme aux prétentions du demandeur.

Adjuger, signifie plus ordinairement Déclarer par autorité de justice qu'une personne devient propriétaire d'un bien meuble ou immeuble mis à l'enchère. *Personne n'ayant surenchéri, on lui adjugea ces meubles. Adjuger un domaine à l'enchère. Cette maison lui fut adjugée à tant.*

Il se dit, dans un sens analogue, en parlant Des fournitures, des travaux qui sont proposés au rabais. *On vient de lui adjuger l'éclairage des rues de cette ville.*

Il se dit, par extension, en parlant De certaines choses qui sont accordées à un de ceux qui pouvaient y prétendre. *On lui adjugea le prix tout d'une voix.* En ce sens, on dit plus ordinairement, *Donner* ou *Décerner.* Dans le même sens il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il s'adjugea la meilleure part.*

Adjugé, ée. part. passé. On dit par ellipse, dans les encans, *Adjugé*, pour, La chose est adjugée.

ADJURATION. s. f. Formule dont l'Église catholique se sert dans les exorcismes. *Les adjurations que l'on fait dans les exorcismes. Après plusieurs adjurations.*

ADJURER. v. a. Commander au nom de Dieu de faire ou de dire quelque chose. Il s'emploie particulièrement dans les exorcismes. *Je t'adjure de dire la vérité. Je t'adjure par le Dieu vivant.*

Il s'emploie quelquefois dans le style oratoire. *Je vous adjure au nom de la patrie.*

Adjuré, ée. part. passé.

ADL

AD LIBITUM. (On prononce *Libitomme.*) Expression latine qui signifie, À volonté, et

dont on se sert quelquefois dans notre langue, pour indiquer qu'il est indifférent de faire une chose de telle façon ou de telle autre. *Prenez celui des deux partis qui vous plaira, c'est* ad libitum.

ADM

ADMETTRE. v. a. (Il se conjugue comme *Mettre.*) Recevoir une personne à la participation de quelque avantage. *Admettre quelqu'un dans une société, dans une compagnie, à sa table. Admettre quelqu'un au rang, au nombre de ses amis. Admettre aux ordres sacrés. Admettre à la sainte table. Admettre à la communion de l'Église. Admettre aux sacrements, à la participation des sacrements. Il fut admis à l'audience du prince.*

Admettre quelqu'un à se justifier, Permettre qu'il expose ce qui peut le justifier, consentir qu'il se justifie dans les formes. On a dit de même, *Admettre quelqu'un à ses preuves justificatives, à ses faits justificatifs.* On dit aussi, dans le même sens, *Admettre quelqu'un à faire preuve*, et mieux *à prouver.*

Admettre les raisons, les excuses de quelqu'un, Les recevoir pour bonnes, pour valables. On dit à peu près dans le même sens, *Admettre une requête.*

ADMETTRE, se dit quelquefois figurément en parlant Des choses. *Cette affaire n'admet point de retard*, Ne doit souffrir aucun retard. *Cette substance admet dans sa composition tel élément*, Il entre tel élément dans sa composition.

ADMETTRE, signifie aussi, Reconnaître pour véritable. *Les philosophes admettent pour principe que... Les philosophes n'admettent plus les qualités occultes. Vous admettez que... C'est un fait que je n'admets pas, que je ne puis admettre.*

ADMIS, ISE, part. passé.

ADMINICULE. s. m. T. de Jurispr. Ce qui ne forme pas une preuve complète, mais qui contribue à faire preuve, dans une affaire civile ou criminelle. *Il n'y a pas de preuves formelles, il n'y a que des adminicules. C'est un grand adminicule.*

En termes de Numismatique, *Adminicules*, au pluriel, signifie, Les ornements qui entourent une figure sur une médaille.

ADMINISTRATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui régit les biens, les affaires d'une communauté, d'un hôpital, d'un grand établissement, d'une compagnie industrielle. *Il est administrateur de tel hôpital, de tel chemin de fer. Les administrateurs de l'Hôtel-Dieu. Cette abbesse fut une bonne administratrice.*

ADMINISTRATEUR, se dit aussi d'Un homme chargé de quelque partie du gouvernement. *C'est un mauvais administrateur, un excellent, un sage administrateur.*

Il se dit quelquefois, absolument, de Celui qui sait bien administrer. *Ce préfet n'est point administrateur. C'est un administrateur.*

ADMINISTRATIF, IVE. adj. Qui appartient, qui a rapport à l'administration. *Il y a quelquefois conflit entre l'autorité administrative et l'autorité judiciaire. Fonctions administratives. Décision administrative. Talents administratifs.*

ADMINISTRATION. s. f. Gouvernement, direction, conduite des affaires publiques ou particulières. *L'administration du royaume lui était confiée. Il a eu longtemps l'administration des finances. Il avait l'administration des principales affaires. Pendant son administration. Sous son administration. Les actes de son administration. Cet homme n'entend rien à l'administration, il ne sait rien en administration. Conseil d'administration. Comme tuteur, il a l'administration des biens de ces mineurs. L'administration de vos biens est fort mal dans les mains de cet intendant.*

Il se dit également d'Un corps d'administrateurs et d'employés, chargés collectivement de quelque partie de l'administration publique. *Il est attaché à telle administration. Il y a beaucoup d'employés dans cette administration. Il est en procès avec telle administration*, ou absolument, *avec l'administration. L'administration des domaines, des douanes, des vivres, des postes, des hospices, etc. Les administrations publiques. L'administration centrale. Les bureaux, les registres d'une administration.*

L'administration de la justice, L'exercice de la justice avec autorité publique. *Il ne faut avoir aucun égard aux personnes dans l'administration de la justice. Les abus qui se commettent dans l'administration de la justice.*

L'administration des sacrements, L'action de conférer les sacrements. *Dans l'administration des sacrements, il faut prendre garde que...*

ADMINISTRER. v. a. Gouverner, régir les affaires publiques ou particulières. *Suger administra le royaume avec gloire. Administrer l'État, un État. C'est un homme qui a toujours sagement administré les affaires. On l'accusait d'avoir mal administré les affaires, d'avoir mal administré les finances, les revenus de l'État. Il a sagement administré les biens de son pupille. Il administre lui-même son bien.*

Administrer la justice, Rendre la justice.

Administrer les sacrements, Conférer les sacrements; et, *Administrer un malade*, Lui donner le viatique et l'extrême-onction. *On l'administra une heure avant sa mort.*

ADMINISTRER, s'emploie aussi dans la signification de Donner. *Administrer un remède.* Pop., *Administrer des férules, des coups de bâton.*

En termes de Pratique, *Administrer des témoins, des preuves, des titres*, Fournir des témoins, des titres, des preuves. *Il administra les témoins nécessaires pour vérifier la dénonciation qu'il avait faite.*

ADMINISTRÉ, ÉE. part. passé.

Il s'emploie substantivement, surtout au pluriel, et se dit Des citoyens par rapport aux administrateurs. *Ce maire, ce magistrat est chéri de ses administrés.*

ADMIRABLE. adj. des deux genres. Qui mérite, qui attire l'admiration. *Dieu est admirable dans ses œuvres. Cet homme est admirable par sa vertu, dans sa conduite. Il a tenu, dans cette occasion, une conduite admirable. Ce peintre est admirable pour son coloris. Cet élixir a des vertus admirables.*

Fam., ironiq., *Cet homme est admirable, ce qu'il fait est admirable*, se dit Pour marquer qu'on est surpris ou choqué de ce qu'il dit, de ce qu'il fait. *Vous êtes admirable de venir ici nous contrôler.*

ADMIRABLEMENT. adv. D'une manière admirable. *Cet ouvrage est admirablement écrit. Il peint, il chante, il danse admirablement bien, admirablement.*

ADMIRATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui admire, ou qui a coutume d'admirer. *C'est un admirateur de l'antiquité. Il est de vos admirateurs. C'est un admirateur perpétuel. Elle est grande admiratrice de tout ce qui est nouveau.*

ADMIRATIF, IVE. adj. Qui exprime l'admiration. Il s'emploie surtout en Grammaire. *Point admiratif*, Signe de ponctuation qui se marque ainsi !, et qui sert à faire connaître qu'il y a admiration ou exclamation dans la phrase. *Particule admirative*, Particule qu'on emploie aussi pour marquer l'admiration. Ah! *est quelquefois particule admirative.*

Il se dit aussi Du ton, des gestes. *Il prend toujours le ton admiratif. Ils témoignèrent leur satisfaction par des gestes admiratifs.*

Par extension, *Genre admiratif*, se dit en parlant des ouvrages de poésie et d'éloquence qui ont plus particulièrement pour objet d'exciter l'admiration. *Corneille est supérieur dans le genre admiratif.*

ADMIRATION. s. f. Sentiment de celui qui regarde une chose comme belle, comme merveilleuse dans son genre. *Quand il voit un beau tableau, il est en admiration, il est ravi en admiration. Je suis dans l'admiration de ses vertus, de ses talents. Avoir de l'admiration. Être saisi d'admiration. Causer de l'admiration. Donner de l'admiration. S'attirer l'admiration de tout le monde. Mouvement d'admiration. Transport d'admiration. C'est un sujet d'admiration. C'est une chose digne d'admiration.*

Il se dit quelquefois de L'objet même qu'on admire. *On tient à ses vieilles admirations.*

ADMIRER. v. a. Considérer avec un étonnement mêlé de plaisir ce qui paraît beau, ce qui paraît merveilleux. *Admirer la nature. Admirer l'immensité du ciel. Admirer la beauté d'une femme. Admirer les talents, les ouvrages d'un écrivain, d'un artiste. J'admire sa sagesse, sa valeur, sa magnificence.* On l'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Il s'admire lui-même.*

Il se dit aussi, par critique ou par ironie, en parlant De ce qui paraît extrême, étrange, excessif dans son genre. *J'admire la folie des hommes. Je vous admire de vouloir qu'on suive aveuglément vos conseils. J'admire comment on a pu prendre un semblable parti.*

ADMIRÉ, ÉE. part. passé.

ADMISSIBILITÉ. s. f. État d'une personne ou d'une chose admissible. *L'admissibilité de tous les citoyens aux emplois publics.*

ADMISSIBLE. adj. des deux genres. Valable, recevable, qui peut être admis. *Ses moyens de requête civile ont été jugés admissibles. Cette excuse est admissible. Cette raison n'est pas admissible. Il est admissible à l'École de Saint-Cyr, à l'École polytechnique, à l'École normale.*

ADMISSION. s. f. Action par laquelle on est admis. *Depuis son admission aux ordres sacrés, il a toujours vécu en bon ecclésiastique. Depuis son admission dans la compagnie, il n'y a pris séance qu'une fois.*

ADMONESTATION. s. f. Réprimande. *Malgré de sévères admonestations.*

ADMONESTER. v. a. T. de Jurispr. dont on se servait autrefois Lorsqu'un particulier ayant commis une faute qui ne méritait pas une grande punition, le juge le mandait pour lui faire quelque remontrance à huis clos, avec défense de récidiver. *La cour ordonna qu'il serait mandé et admonesté.*

Il signifie aussi, par extension, Faire une réprimande à quelqu'un.

ADMONESTÉ, ÉE. part. passé.

ADMONITION. s. f. Avertissement. *Après plusieurs admonitions.*

ADO

ADOLESCENCE. s. f. L'âge qui suit la puberté et qui forme la première période de la jeunesse. *Au commencement de l'adolescence. Il est encore dans l'adolescence. La fleur de l'adolescence.*

ADOLESCENT, ENTE. s. Celui, celle qui est dans l'âge de l'adolescence. On ne le dit guère que d'Un jeune homme. *Un adolescent.*

Il s'emploie quelquefois adjectivement. *Un jeune homme encore adolescent.*

ADONIEN ou **ADONIQUE.** adj. et s. m. Il se dit D'un vers composé d'un dactyle et d'un spondée. *Il y a une sorte de strophe, en grec et en latin, qui se compose de trois vers saphiques et d'un vers adonien.*

ADONIS. s. m. (On fait sentir l'S.) T. de Mythol. Nom d'un jeune homme célèbre par sa beauté, et qui fut aimé de Vénus. On l'applique, par antonomase et en plaisantant, à Un jeune homme qui fait le beau, qui est très soigneux de sa parure. *C'est un Adonis.*

ADONIS, en Botanique, se dit D'Une plante à fleurs rouges ou citrines, qui approche de la renoncule, et qui vient dans les blés.

ADONISER. v. a. Parer avec un soin extrême, avec une grande recherche. *Cette mère gâte son fils, elle se plaît à l'adoniser.* Il est familier.

Il s'emploie plus ordinairement avec le pronom personnel; et alors on le dit surtout Du trop grand soin que prend un homme de s'ajuster pour paraître plus jeune ou plus beau. *Il aime à s'adoniser.*

ADONISÉ, ÉE. part. passé.

ADONNER (S'). v. pron. Se plaire particulièrement à quelque chose, s'y appliquer avec chaleur, s'y livrer habituellement. *Il s'adonne à l'étude, aux plaisirs, à la chasse. Il s'est adonné à boire.*

S'adonner à un lieu, à une société, à une personne, Fréquenter habituellement un lieu, une société, voir fréquemment, familièrement une personne.

Ce chien s'est adonné à moi, M'ayant rencontré par hasard, il s'est attaché à me suivre. *Ce chien s'adonne à la cuisine,* Il y est habituellement.

ADONNÉ, ÉE. part. passé. *Un homme adonné à l'étude. Une femme adonnée au jeu. Être adonné aux femmes.*

ADOPTANT. s. m. T. de Droit. Celui qui adopte quelqu'un. *L'adoptant et l'adopté.*

ADOPTER. v. a. Choisir quelqu'un pour fils ou pour fille, et lui en donner les droits civils, en remplissant certaines conditions prescrites par la loi. *Auguste adopta Tibère. Chez les Romains, ceux qu'on avait adoptés passaient dans la famille et sous la puissance de celui qui les avait adoptés. Il vient d'adopter ce jeune homme. N'ayant pas d'enfants, ils adoptèrent un orphelin.*

Il se dit, par extension, De toute personne qui, sans formes légales, prend soin d'un enfant comme si c'était son fils ou sa fille. *Il m'adopta et me servit de père.*

ADOPTER, signifie au figuré, Admettre, accepter, recevoir comme sien un sentiment, un avis, un projet. *J'adopte vos sentiments. Je n'adopterai jamais une pareille opinion. J'adopte cet avis, ce projet. Il adopta un parti.* C'est dans le même sens que l'on dit, *La chambre adopta cette loi.*

Il signifie aussi, Choisir de préférence un genre de travail, une manière de faire quelque chose. *Il adopta une méthode. Après avoir essayé des différents genres de peinture, il adopta le paysage. Cet écrivain a adopté depuis peu une mauvaise manière. Le plan que vous avez adopté me paraît vicieux.*

ADOPTÉ, ÉE. part. passé.

Il s'emploie quelquefois substantivement. *L'adoptant et l'adopté.*

ADOPTIF, IVE. adj. Qui est, qui a été adopté. *Fils adoptif. Fille adoptive. Enfants adoptifs.*

Il signifie aussi, Qui a adopté. *Père adoptif.*

ADOPTION. s. f. Action d'adopter. *Tibère n'était fils d'Auguste que par adoption. Déterminer les formes et les effets de l'adoption. L'adoption confère le nom de l'adoptant à l'adopté.*

Par extension, il signifie L'action d'admettre, de recevoir comme sien, soit au propre, soit au figuré. *L'adoption des étrangers dans la République romaine. La France est pour beaucoup d'étrangers un pays d'adoption. L'adoption, dans une langue, de mots étrangers. L'adoption d'une loi par la chambre.*

ADORABLE. adj. des deux genres. Digne d'être adoré. *Dieu seul est adorable. Les mystères de la religion sont adorables. La providence de Dieu est adorable en toutes choses.*

Il se dit, par exagération, De ce que l'on estime ou que l'on aime extrêmement. *Cette femme est adorable. Cet homme est d'un caractère adorable. Une bonté adorable.*

ADORATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui adore. *Les adorateurs du vrai Dieu. Les vrais adorateurs. Les Guèbres ou adorateurs du feu.*

Par exagérat., *Il est adorateur de cet homme,* Il est prévenu d'une estime extraordinaire pour lui, il l'admire en tout ce qu'il fait. *Il est adorateur de cette femme, il est au nombre de ses adorateurs,* Il l'aime passionnément. On dit dans un sens analogue, *Cette femme a beaucoup d'adorateurs.*

ADORATION. s. f. Action par laquelle on adore. *L'adoration proprement dite n'est due qu'à Dieu seul. L'adoration de la croix est une des cérémonies de l'Église, dans la semaine sainte. Aller à l'adoration de la croix.*

ADORATION, se dit aussi de La cérémonie qui se pratique à l'égard d'un pape nouvellement élu, lorsqu'il est mis sur l'autel après son élection, et que les cardinaux lui vont rendre honneur. *Aller à l'adoration du pape.*

Dans la même acception, *Ce pape a été fait par voie d'adoration,* Tous les cardinaux sont allés le reconnaître pour pape, sans avoir fait de scrutin auparavant.

ADORATION, signifie, par exagération, Amour, attachement extrême. *Son amour pour cette femme va jusqu'à l'adoration. Cette femme a de l'adoration pour son mari, est en adoration devant son mari.*

ADORER. v. a. Rendre à la Divinité le culte qui lui est dû. *Il ne faut adorer que Dieu. Adorer le vrai Dieu en esprit et en vérité. Adorer* JÉSUS-CHRIST *dans l'eucharistie.*

Adorer la croix, se dit, par extension et par relation à JÉSUS-CHRIST, en parlant D'une des cérémonies du culte catholique. *C'était le vendredi saint, à l'heure où les fidèles vont adorer la croix.*

Adorer les faux dieux, les idoles, etc., Rendre à de faux dieux, à des idoles, etc., le culte dû à la Divinité. *Les Israélites adorèrent le veau d'or. Ce peuple adorait le soleil.*

Prov. et fig., *Adorer le veau d'or,* Faire la cour à un homme de peu de mérite, à cause de ses richesses, de son crédit.

ADORER, s'emploie quelquefois sans régime. *Les Juifs adoraient à Jérusalem, et les Samaritains à Samarie. Le peuple d'Israël allait adorer sur les montagnes.*

ADORER, signifie aussi quelquefois, Rendre des respects extraordinaires en se prosternant. *La reine Esther adora le roi Assuérus. Les rois de Perse se faisaient adorer.*

ADORER, signifie encore, par exagération, Aimer avec une passion excessive. *Il ne l'aime pas, il l'adore. Cette mère est folle de son fils, elle l'adore. Ce pédant adore l'antiquité sans discernement.*

ADORÉ, ÉE. part. passé. *Un père adoré de ses enfants. Un maître adoré de ses élèves.*

Adoré est suivi de *par* au lieu de *de* lorsqu'il s'agit de la cérémonie d'adoration, indépendamment de tout sentiment de piété vraie. *Les rois de Perse étaient adorés par leurs sujets.*

ADOS. s. m. T. de Labourage et de Jardinage. Terre qu'on élève en talus, ordinairement le long d'un mur bien exposé, pour y semer quelque chose qu'on veut faire venir plus tôt qu'on ne le pourrait en pleine terre.

ADOSSEMENT. s. m. État d'être adossé. *L'adossement d'une maison contre un coteau, à un coteau.*

ADOSSER. v. a. Mettre, appuyer le dos contre quelque chose. *Adosser un enfant contre la muraille pour l'empêcher de tomber.* On l'emploie avec le pronom personnel. *Attaqué par trois hommes, il s'adossa contre la muraille, et se défendit.*

Il signifie aussi, figurément, Placer une chose contre une autre qui lui sert d'appui ou d'abri. *Adosser un bâtiment contre une montagne, contre un rocher. Adosser un appentis contre un bâtiment, contre une maison.* On dit dans un sens analogue, *Adosser une troupe, une armée, contre une colline, à une colline.*

ADOSSÉ, ÉE. part. passé.

Il se dit, en termes de Blason, De deux pièces d'armoiries, comme deux lions, deux poissons, mis dos à dos. *Il porte de gueules à deux lions adossés.*

En termes de Dessin et d'Antiquités, *Têtes adossées,* Deux têtes mises sur une même ligne en sens opposé. Voyez ACCOUPLÉES.

ADOUBER. v. a. Arranger. Il a vieilli.

Il signifie, en termes de Marine, réparer, raccommoder. *Adouber une voile.*

Au Trictrac et aux Échecs, il sert à indiquer qu'on touche une pièce non pour la jouer, mais pour l'arranger. Alors il devient neutre. *J'adoube.* Dans ces deux sens il a vieilli.

ADOUBÉ, ÉE. part. passé.

ADOUCIR. v. a. Rendre doux; tempérer l'âcreté de quelque chose d'aigre, de piquant, de salé. *Adoucir l'acide du citron avec le sucre. Adoucir une sauce trop salée en y ajoutant de l'eau.* On dit dans un sens analogue, en Médecine, *Adoucir l'âcreté des humeurs, l'âcreté du sang.*

La pluie adoucit le temps, Elle le rend moins froid.

Adoucir sa voix, Parler d'un ton moins aigre ou moins élevé.

ADOUCIR, signifie aussi, Polir, ôter les

aspérités. *On adoucit le bois avec la prêle. On adoucit les glaces avec l'emeri.*

Il signifie au figuré, Rendre moins fâcheux, plus supportable. *Cela adoucira un peu votre mal. Si quelque chose pourait adoucir ma peine. Adoucir l'ennui, l'amertume, le chagrin, etc.* On dit dans le même sens, *Adoucir l'humeur, le caractère,* Rendre l'humeur, le caractère plus traitable.

Adoucir les traits, adoucir l'air du visage, Les rendre moins rudes. *La manière de se coiffer adoucit l'air du visage, ou le rend plus rude.*

Adoucir une expression, La corriger, la tempérer par une autre moins dure. On dit dans le même sens: *Cette critique est trop sévère, il faut l'adoucir. Adoucir des reproches, des remontrances, un refus, etc.*

En Peinture et en Sculpture, *Adoucir les formes, les contours,* Diminuer ce qu'ils ont de trop prononcé, de trop ressenti. On dit de même, *Adoucir les traits d'une figure,* Les rendre plus délicats. On dit aussi, en Peinture, *Adoucir les teintes d'un tableau,* Graduer avec plus de délicatesse le passage de l'une à l'autre.

Adoucir, signifie encore, Apaiser. *Adoucir la colère de quelqu'un. Adoucir un esprit irrité.*

Il s'emploie avec le pronom personnel, et signifie, Devenir plus doux. *Le temps commence à s'adoucir. Son humeur s'est adoucie. Tous les maux s'adoucissent avec le temps. Sa voix s'adoucit.*

Adouci, ie. part. passé.

ADOUCISSANT, ANTE. adj. T. de Médec. Il se dit De toutes les substances médicamenteuses ou alimentaires capables de diminuer la douleur ou l'irritation. *Élixir adoucissant. Tisane adoucissante. Le lait d'ânesse est adoucissant.*

Il s'emploie très souvent comme substantif, au masculin. *Donnez-lui des adoucissants.*

ADOUCISSEMENT. s. m. Action par laquelle une chose est adoucie; État d'une chose adoucie. On l'emploie surtout au figuré. *L'adoucissement de l'humeur, du caractère. Sa critique est tempérée par quelques adoucissements. Il a rendu son tableau beaucoup plus agréable par l'adoucissement du coloris, des contours.*

Il signifie plus particulièrement, Soulagement, diminution de peine, de douleur. *Ce fut un bien faible adoucissement au sort du prisonnier. Rien ne peut apporter d'adoucissement à sa douleur.*

Il y a quelque adoucissement dans le temps, Le temps n'est plus si rude, si fâcheux, il ne fait plus si froid.

Adoucissement, se dit de même en parlant Des choses morales, des affaires; et il signifie, Accommodement, tempérament, restriction, expédient propre à concilier. *Ne saurait-on trouver d'adoucissement à cela? On trouve des adoucissements à toutes choses. Leur querelle s'est fort aigrie; on y cherche quelque adoucissement. Cette proposition, quoique vraie en elle-même, demande quelque adoucissement.*

ADP

AD PATRES. (On prononce *Patresse.*) Locution latine, qui s'emploie dans quelques phrases familières. *Aller* ad patres, Mourir; *Envoyer* ad patres, Faire mourir. *Cet homme est allé* ad patres. *Il a pris un médecin qui l'a envoyé* ad patres. *Il est* ad patres

ADR

ADRAGANT ou **ADRAGANTE.** adj. Il se dit D'une sorte de gomme qu'on tire de plusieurs arbrisseaux du genre des Astragales. *Gomme adragant* ou *adragante.* On a dit aussi, *Gomme d'adragant.* Voyez Tragacanthe.

AD REM. Locution latine qui signifie, A la chose, et qu'on emploie dans cette phrase familière, *Répondre* ad rem, Répondre catégoriquement, convenablement.

ADRESSE. s. f. Indication, désignation, soit de la personne à qui il faut s'adresser, soit du lieu où il faut aller ou envoyer. *Donner une adresse pour faire tenir des lettres, pour faire remettre un paquet. Une bonne adresse. Une adresse sûre. Une fausse adresse. Je vous donnerai, je vous laisserai mon adresse. Mettre l'adresse sur une lettre. Cette adresse est indéchiffrable. Envoyer une lettre à son adresse.*

Faire tenir des lettres à leur adresse, à leurs adresses, Envoyer des lettres à ceux à qui elles sont adressées.

Fig. et fam., *Cela va à l'adresse, est à l'adresse d'un tel,* se dit D'un trait malin lancé contre quelqu'un qu'on ne nomme pas, mais qu'on désigne. *Le trait, le paquet arrivera à son adresse,* Le trait sera compris, sera senti.

Bureau d'adresse, Lieu, établissement où l'on s'adresse pour obtenir certains renseignements.

Fig. et fam., *C'est un vrai bureau d'adresse,* se dit d'une maison où l'on débite ordinairement beaucoup de nouvelles; et quelquefois D'une personne qui aime à savoir et à répandre les nouvelles. *Il m'a pris pour son bureau d'adresse,* se dit D'un homme qui demande des renseignements avec importunité.

Adresse, se dit aussi d'Un écrit ayant pour objet une demande, une adhésion, une félicitation, etc., présenté par un corps constitué, par une réunion de citoyens, soit au chef de l'État, soit à quelque autre autorité. *L'adresse de la chambre des députés, en réponse au discours du trône. La rédaction de l'adresse. Projet d'adresse. Adresse de félicitation. Adresse du conseil municipal de telle ville.*

ADRESSE. s. f. Dextérité, soit pour les exercices du corps, soit pour les actes de l'intelligence. *Grande adresse. Il fait tout avec adresse. Il a beaucoup d'adresse dans tous les exercices du corps. Son adresse à manier un fusil. Adresse d'esprit. Il faut traiter, il faut manier cette affaire avec adresse. Il a tiré cela de lui par adresse. Il eut l'adresse de lui persuader cela.*

Tour d'adresse, Tour de subtilité de main. *C'est un homme qui sait, qui fait des tours d'adresse.* Il signifie aussi, familièrement, Un tour de finesse d'esprit. *Il lui a joué un tour d'adresse.*

Adresses de style, Certaines tournures fines et délicates dans la manière d'écrire. *Ce sont des adresses de style.*

En Peinture, *Adresse de pinceau,* se dit d'Une manière de peindre généralement précise, facile et spirituelle. Au pluriel, *Adresses de pinceau,* Certaines touches, ou coups de pinceau, qui expriment la forme avec précision et facilité.

ADRESSER. v. a. Envoyer directement à quelque personne, en quelque lieu. *Adresser une lettre, un paquet à quelqu'un. Vous n'avez qu'à me l'adresser à tel endroit. Vous adresserez vos lettres à un tel, pour qu'il me les fasse tenir. Vous m'avez adressé un homme qui n'a pu me rendre raison de rien. Il m'a adressé à un excellent ouvrier.*

Adresser la parole à quelqu'un, Parler directement à quelqu'un. On dit aussi, *Adresser des vœux, une question, une demande. Adresser des prières.*

Adresser ses pas, Tourner ses pas vers quelque endroit, aller vers quelque lieu.

Adresser, s'emploie souvent avec le pronom personnel, et signifie, Aller trouver directement quelqu'un, avoir recours à lui. *Il faut s'adresser à un tel pour cette affaire. Je m'adresse à vous comme à la seule personne de qui je puis attendre quelque secours.* On dit: *Vous vous adressez mal,* pour Vous vous méprenez; soit qu'on ne puisse accorder la chose demandée, soit qu'on ne le veuille pas: ce qui est encore plus marqué dans ces phrases, *A qui vous adressez-vous? à qui pensez-vous vous adresser?*

S'adresser à quelqu'un, signifie quelquefois, Adresser la parole à quelqu'un. On dit de même, *C'est à vous que ce discours s'adresse, etc.*

Cette lettre s'adresse à lui, La suscription de la lettre fait voir que c'est à lui qu'elle doit être rendue. *Le paquet s'adresse à vous; mais il doit s'y trouver une lettre pour moi.*

Cela s'adresse à vous, se dit D'une chose qui concerne quelqu'un, qui le désigne dans un discours, dans un compliment indirect, dans une critique où même il n'est pas nommé.

Adresser, est aussi verbe neutre, et signifie, Toucher droit où l'on vise. *Adresser au but. Vous avez bien adressé, vous avez mal adressé.* Cet emploi est rare.

Adressé, ée. part. passé.

ADROIT, OITE. adj. Qui a de l'adresse, de la dextérité. Il se dit Du corps et de l'esprit. *Il est adroit à ses exercices. Adroit à tirer de l'arc. Adroit comme un singe. Être adroit à manier les esprits. C'est un esprit adroit.*

Il se dit aussi quelquefois des choses. *C'est un conseil, c'est un moyen adroit.*

ADROITEMENT. adv. D'une manière adroite, avec adresse. *Il manie cela fort adroitement. Il fait adroitement des armes. Il a conduit cette affaire fort adroitement. Il s'est tiré adroitement d'affaire.*

ADU

ADULATEUR, TRICE. s. Flatteur, flatteuse; celui, celle qui par bassesse et par intérêt donne de grandes louanges à une personne qui n'en mérite pas. *Lâche, vil adulateur. Les adulateurs ont perdu ce prince. C'est un perpétuel adulateur. C'est une grande adulatrice.*

Il s'emploie quelquefois adjectivement, dans la poésie et dans le style soutenu. *Langage adulateur. Vers adulateurs.*

ADULATION. s. f. Flatterie basse. *Il y a trop d'adulation à cela. C'est une adulation honteuse.*

ADULER. v. a. Flatter bassement. *Aduler la puissance. On adule ce prince.*

Adulé, ée. part. passé.

ADULTE. adj. des deux genres. Qui est parvenu à l'adolescence, à l'âge de raison. Dans le langage médical, il se dit proprement en parlant De toute cette période de la vie qui est comprise entre l'adolescence et la vieillesse. *Il n'était pas encore adulte.*

Une personne adulte. On dit aussi, *l'âge adulte.*

Animal adulte, Parvenu au terme de sa croissance. On dit dans le même sens, *Plante adulte.*

Il est souvent employé comme substantif. *Le baptême des adultes Cette maladie attaque rarement les adultes. École pour les adultes. École d'adultes.*

ADULTÉRATION. s. f. T. de Jurispr. Action de gâter et de dépraver ce qui est pur. *L'adultération des monnaies est un crime.* Il est peu usité.

En Pharmacie, *L'adultération des médicaments*, L'action de les adultérer, ou Le résultat de cette action.

ADULTÈRE. adj. des deux genres. Qui viole la foi conjugale. *Époux adultère. Commerce adultère. Amour adultère. Femme adultère.*

Il se dit quelquefois, par extension, dans le style oratoire ou poétique, Des choses qui offrent un mélange vicieux. *Mélange adultère. Assemblage adultère.*

Il s'emploie aussi comme substantif; et alors il se dit de Celui ou de celle qui viole la foi conjugale. *Ni les fornicateurs ni les adultères ne posséderont le royaume des cieux.*

ADULTÈRE. s. m. Violation de la foi conjugale. *Commettre un adultère. On les surprit en adultère.*

Double adultère, L'adultère qu'un homme marié et une femme mariée commettent ensemble. *Enfant né d'un double adultère.*

ADULTÉRER. v. a. T. de Pharm. Altérer, falsifier, frelater les médicaments, de manière qu'ils semblent être de bonne qualité, sans avoir l'efficacité des médicaments purs. *Il est de l'intérêt des malades qu'on n'adultère pas les médicaments.*

ADULTÉRÉ, ÉE. part. passé.

ADULTÉRIN, INE. adj. Qui est né d'un adultère. *Des enfants adultérins.*

Il s'emploie aussi comme substantif. *Les adultérins ne peuvent jamais être reconnus.*

ADUSTE. adj. des deux genres. T. de Médec. Qui est comme brûlé. Il se disait autrefois en parlant De certaines altérations supposées des humeurs du corps humain. *Humeur aduste. Sang aduste. Bile aduste.*

ADUSTION. s. f. T. de Médec. Action du feu, brûlure ou cautérisation. Il est peu usité.

ADV

ADVENIR. v. n. (Quelques-uns disent *Avenir*) Arriver par accident. Il n'est employé qu'à l'infinitif et aux troisièmes personnes. *Les choses étant dans cet état, il advint que..... s'il advenait que..... Quand le cas adviendra. Quoi qu'il advienne. Il en adviendra ce qu'il pourra. Quelque chose qu'il en advienne. Je me résous à tout ce qui en peut advenir. On ne peut pas prévoir tous les cas qui adviendront. Les choses qui sont advenues.* Il est familier.

Prov., *Fais ce que dois, advienne que pourra*, Faites votre devoir quoi qu'il puisse en résulter.

ADVENANT. participe présent du verbe *Advenir.* (Quelques-uns disent, *Avenant.*) Terme dont on se sert dans les contrats et autres actes publics, et qui signifie, S'il advient que, s'il arrive que. *Advenant le décès de l'un des deux. Le cas advenant que...*

ADVENU, UE. part. passé. (On dit aussi *Avenu.*) Voyez AVENU.

ADVENTICE. adj. des deux genres. Terme didactique. Qui n'est pas naturellement dans une chose, qui y survient de dehors. *Idées adventices*, par opposition à *Idées innées.*

ADVENTIF, IVE. adj. Il se dit, en Droit romain, D'une sorte de pécule concédé aux fils de famille en nue propriété. Cette expression n'est point usitée dans le droit français.

ADVERBE. s. m. T. de Gram. Partie invariable du discours, qui se joint avec les verbes, les adjectifs ou les adverbes, et qui les modifie de diverses manières. *Adverbe de lieu. Adverbe de temps. Adverbe dérivé d'un verbe. Adverbe dérivé d'un adjectif. Ici et là sont des adverbes de lieu.* Aujourd'hui, demain, bientôt, tantôt, *sont des adverbes de temps.* Beaucoup *et* peu *sont des adverbes de quantité.* Doucement *et* fortement *sont des adverbes de qualité et de manière.*

ADVERBIAL, ALE. adj. T. de Gram. Qui tient de l'adverbe. Il se dit De deux ou de plusieurs mots qui, étant joints ensemble, ont force et signification d'adverbe. A contretemps, sens dessus dessous, *sont des façons de parler adverbiales, des phrases adverbiales, des locutions adverbiales.*

ADVERBIALEMENT. adv. T. de Gram. D'une manière adverbiale. *Dans cette phrase,* Chanter juste, *l'adjectif* juste *est pris adverbialement.*

ADVERBIALITÉ. s. f. T. de Gram. Qualité d'un mot qui est considéré comme adverbe. *Il y a des mots dont l'adverbialité est accidentelle.* Il est peu usité.

ADVERSAIRE. s. m. Celui qui est opposé, et sur lequel on veut remporter l'avantage. Il se dit en parlant De combats réels ou simulés, de disputes, de procès, de contestations. *Vaincre son adversaire, ses adversaires. Désarmer son adversaire. Ménager, écraser son adversaire. Faible adversaire. Adversaire puissant, généreux. Il est mon adversaire. J'ai pour adversaire un homme fort habile.*

Il se dit quelquefois d'Une femme, sans prendre le genre féminin. *Cette femme est un dangereux adversaire.*

ADVERSATIF, IVE. adj. T. de Gram. Il ne s'emploie guère que dans cette locution, *Conjonction, particule adversative*, Particule qui marque quelque opposition, quelque différence entre ce qui la précède et ce qui la suit. Mais *est une conjonction adversative, une particule adversative.*

ADVERSE. adv. des deux genres. Contraire, opposé. Il n'est usité que dans ces locutions: *Fortune adverse*, Fortune contraire, défavorable. En style de Palais, *La partie adverse*, La personne contre qui l'on plaide; et, *L'avocat adverse*, L'avocat qui plaide pour la partie adverse.

ADVERSITÉ. s. f. État, situation de celui qui éprouve les rigueurs du sort. *Être dans l'adversité. Tomber dans l'adversité. Être constant dans l'adversité. Succomber à l'adversité. Sa vie a été mêlée d'adversité et de prospérité.*

Il se dit aussi d'Un malheur, d'une infortune, d'un accident fâcheux; et, dans ce sens, il s'emploie plus particulièrement au pluriel. *Les adversités que Dieu nous envoie. Il a soutenu de grandes adversités. Il a eu de grandes adversités à essuyer*

ADY

ADYNAMIE. s. f. T. de Médec. État morbide, principalement caractérisé par l'abattement de la physionomie, la flaccidité des chairs, la difficulté du mouvement ou son impossibilité, l'affaiblissement des sensations, etc.

ADYNAMIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Qui appartient à l'adynamie. *État adynamique. Fièvre adynamique.*

AER

AÉRAGE. s. m. Action d'aérer. État de ce qui est aéré. *L'aérage d'une chambre, d'un vaisseau.*

AÉRER. v. a. Donner de l'air, chasser le mauvais air. *Aérer une chambre, une salle de spectacle, l'intérieur d'un vaisseau.*

AÉRÉ, ÉE. part. passé.

Il s'emploie aussi adjectivement, et se dit D'un bâtiment qui est en bel air, en grand air. *Une maison bien aérée.*

AÉRIEN, IENNE. adj. Qui est d'air, qui appartient à l'air, qui est un effet de l'air, ou qui se passe dans l'air. *Un corps aérien. Les démons, les esprits aériens. Un phénomène aérien. La perspective aérienne.*

En termes d'Anat., *Voies aériennes, conduits aériens*, L'ensemble des conduits destinés à porter l'air dans les poumons, c'est-à-dire, le larynx, la trachée-artère, et les bronches avec leurs ramifications. On dit plus exactement, *Voies, conduits aérifères.*

En Ichtyologie, *Vésicule aérienne:* voyez VÉSICULE.

AÉRIFÈRE. adj. des deux genres. T. d'Anat. Voyez AÉRIEN.

AÉRIFORME. adj. des deux genres. Il se dit Des fluides qui, différant de l'air atmosphérique par leur nature propre, lui ressemblent par leur constitution physique, étant transparents, élastiques, compressibles, etc. *Le gaz hydrogène est une substance aériforme.*

AÉROGRAPHIE. s. f. Description, théorie de l'air.

AÉROLITHE. s. m. Pierre tombée du ciel. *Les aérolithes viennent des espaces situés au delà de notre atmosphère, ils la traversent en s'échauffant, et tombent sur la terre avec fracas.*

AÉROLOGIE. s. f. Traité sur l'air et sur ses différentes propriétés.

AÉROMANCIE. s. f. Art prétendu de deviner par le moyen de l'air et des phénomènes aériens.

AÉROMÈTRE. s. m. Instrument qui sert à mesurer la condensation ou la raréfaction de l'air.

AÉROMÉTRIE. s. f. Science qui a pour objet la constitution physique de l'air, et qui en mesure et en calcule les effets mécaniques. *Éléments d'aérométrie.*

AÉRONAUTE. s. des deux genres. Celui, celle qui parcourt les airs dans un aérostat.

AÉROSTAT. s. m. Espèce de ballon rempli d'air échauffé ou d'un gaz plus léger que l'air, au moyen duquel on peut s'élever dans l'atmosphère.

AÉROSTATION. s. f. Art de faire des aérostats et de les employer.

AÉROSTATIQUE. adj. des deux genres. Qui a rapport à l'aérostation. *Ballon aérostatique. Machine aérostatique.*

AFF

AFFABILITÉ. s. f. Qualité de celui qui reçoit et qui écoute avec bonté et douceur

ceux qui ont affaire à lui. Il se dit principalement en parlant De la manière dont on reçoit ses inférieurs. *Recevoir avec affabilité. Il a beaucoup d'affabilité. L'affabilité de ce prince lui gagnait tous les cœurs.*

AFFABLE. adj. des deux genres. Qui a de l'affabilité. *C'est un homme extrêmement affable. Il est d'un caractère doux et affable.* On dit aussi, *Des manières affables.*

AFFABLEMENT. adv. Avec affabilité. Il est peu usité.

AFFABULATION. s. f. Terme didactique. Partie d'une fable, d'un apologue, qui en explique le sens moral. On emploie plus souvent dans ce sens le mot *Moralité* ou *Morale.*

AFFADIR. v. a. Rendre fade. *Affadir une sauce, un ragoût, en y mêlant quelque chose de trop doux.*

Il se dit figurément, en parlant Des ouvrages d'esprit. *Affadir un discours par des pensées et par des expressions affectées et doucereuses.*

AFFADIR, signifie aussi, Causer une sensation désagréable au palais, à l'estomac par quelque chose de fade. *Une sauce qui affadit le cœur, qui affadit.*

Il s'emploie figurément, dans le même sens. *Des louanges outrées affadissent le cœur.*

AFFADIE, IE. part. passé.

AFFADISSEMENT. s. m. Effet que produit la fadeur. *Affadissement de cœur.*

Il s'emploie figurément. *Louer jusqu'à l'affadissement.*

AFFAIBLIR. v. a. Rendre faible. *On a trop raboté cette planche, on l'a affaiblie. Les débauches affaiblissent le corps. Le vin pris avec excès affaiblit les nerfs, affaiblit le cerveau, affaiblit la vue. Affaiblir un parti. Affaiblir une armée. Affaiblir la puissance de son ennemi. L'âge affaiblit l'esprit, affaiblit la mémoire.* On l'emploie souvent avec le pronom personnel. *Il s'affaiblit. Son esprit, sa tête s'affaiblit.*

Affaiblir les monnaies, les espèces d'or et d'argent, En diminuer le poids ou le titre.

AFFAIBLI, IE. part. passé.

AFFAIBLISSANT, ANTE. adj. Qui affaiblit. *Il y a des remèdes fortifiants, il y en a d'affaiblissants.*

AFFAIBLISSEMENT. s. m. Débilitation, diminution de forces. Il se dit Des forces du corps, de celles de l'esprit, de celles d'un État, d'un parti, etc. *L'affaiblissement du corps. L'affaiblissement de la vue. L'affaiblissement de la voix. L'affaiblissement d'une armée, d'un parti. L'affaiblissement des forces ennemies. L'affaiblissement des monnaies.*

AFFAIRE. s. f. Ce qui est le sujet de quelque occupation. *Affaire agréable. Affaire importante. Je suis à présent de loisir, je n'ai aucune affaire. Il n'a d'autre affaire que de se divertir. Il est fort occupé, il a bien des affaires, il a mille affaires. Je suis accablé d'affaires. Il a affaire. Il est en affaires. Toutes affaires cessantes. Toute affaire cessante. L'affaire du salut est la plus grande d'un chrétien.*

J'en fais mon affaire, Je m'en charge, je réponds du succès. *Dites-moi la place que vous désirez, j'en fais mon affaire.*

Fam., *C'est mon affaire,* se dit A une personne qui veut nous détourner de quelque dessein, en nous faisant voir le danger, les inconvénients qui sont à craindre; et signifie, Cela ne regarde que moi, ne peut compromettre, léser ou exposer que moi seul. On dit dans un sens analogue, *C'est son affaire, c'est leur affaire.*

Prov., *Dieu nous garde d'un homme qui n'a qu'une affaire,* se dit Pour donner à entendre qu'ordinairement un homme qui n'a qu'une seule chose à faire, en est si occupé, qu'il en fatigue tout le monde.

AFFAIRE, se dit particulièrement Des procès, et de tout ce qui se traite en quelque juridiction que ce soit, tant en matière civile qu'en matière criminelle. *Il y a une grande affaire au conseil d'État, à la cour d'appel. Cet avocat est chargé d'une belle affaire, d'une affaire d'éclat. C'est une affaire de conséquence, une affaire de rien. Il n'y a point de petites affaires. C'est une affaire de grande discussion, de longue discussion. Un affaire embrouillée, épineuse, embarrassée, enveloppée. Une affaire malheureuse, extraordinaire. Les affaires civiles. Les affaires criminelles. Ce juge entend mal mon affaire. Le point, le secret, le fin de l'affaire. C'est lui qui mène ses affaires. Poursuivre une affaire.*

Il se dit aussi de toutes les choses qu'on a à discuter, à démêler avec quelqu'un dans le commerce de la vie. *C'est une affaire d'intérêt. C'est une affaire d'honneur. Sortir d'une affaire avec honneur. Se bien tirer d'une affaire. Voilà le nœud de l'affaire. S'entremettre d'une affaire. Se charger d'une affaire. Je vous rendrai compte de votre affaire. Entendre bien une affaire. Comprendre, concevoir une affaire. Il débrouille bien, il démêle bien une affaire.*

Affaire d'honneur, signifie quelquefois, Duel, combat singulier. Dans ce sens, on dit de même simplement, *Une affaire.*

Affaire de cœur, Commerce de galanterie.

Fam. et ironiq., *Votre affaire est faite,* Elle est manquée, vous ne devez plus rien espérer, vous n'avez plus rien à prétendre. *Son affaire est faite,* se dit aussi D'un homme dangereusement malade, et qui n'en peut relever.

Cette maison est mon affaire, Elle me convient, il faut que je l'achète, que je la loue. On dit de même: *C'est justement mon affaire. Ce serait bien mon affaire. Cela ferait bien mon affaire. Etc.*

Ironiq., *Son affaire est bonne,* se dit De quelqu'un qui ne peut éviter une punition ou un malheur.

AFFAIRE, signifie encore, Soin, peine, embarras, difficulté, querelle, danger. *Il a bien des affaires sur les bras, sur le dos. Il a une fâcheuse, une mauvaise affaire sur le corps. Il vous donnera bien des affaires. Il était bien embarrassé, mais il s'est tiré d'affaire. Susciter des affaires à quelqu'un. Il a si bien fait, qu'il s'est mis hors d'affaire. Il ne veut point d'affaire. Il se fait une affaire de la moindre chose. Si vous vous brouillez avec cet homme-là, vous vous ferez, vous vous attirerez des affaires. Vider une affaire. Des amis communs ont assoupi l'affaire.*

C'est une affaire, se dit D'une chose qu'on regarde comme pénible ou malaisée; et, *Ce n'est pas une affaire,* se dit D'une chose facile.

Il s'est tiré d'affaire, signifie quelquefois, Il a su par son intelligence, par sa bonne conduite, se procurer une fortune honnête, une position honorable.

Ce malade est hors d'affaire, Il ne court plus aucun danger.

AFFAIRE, se dit particulièrement Des actions de guerre. *C'est un homme qui a vu bien des affaires. Il s'est toujours bien conduit dans toutes les affaires où il s'est rencontré. Il fit des merveilles dans la dernière affaire. L'affaire fut quelque temps disputée. L'affaire a été vive, a été chaude.*

AFFAIRE, signifie encore particulièrement, Convention, marché, traité, transaction commerciale, entreprise d'industrie, spéculation financière. *J'ai fait affaire avec lui. Nous avons fait affaire ensemble. Nous avons fait beaucoup d'affaires ensemble. Cette ville fait quelques affaires avec Londres. Il propose une affaire qui paraît bonne. C'est une affaire dans laquelle il y a beaucoup à gagner, beaucoup à perdre. Il entreprend trop d'affaires. Cette affaire peut réussir. Les faiseurs d'affaires. Les gens d'affaires. L'affaire est conclue. L'affaire est manquée.*

Il se disait particulièrement autrefois Des opérations des traitants, de ce qui concernait la levée des deniers publics. *Il est intéressé dans les affaires, dans les affaires du roi. Il a commencé par une petite recette, et maintenant il est dans les grandes affaires.*

Fam., *C'est un homme qui entend son affaire,* se dit D'un homme habile dans sa profession ou attentif à son intérêt.

Ironiq., *Il a fait une belle affaire,* se dit D'un homme qui a fait quelque chose mal à propos.

AFFAIRE, se dit quelquefois, au pluriel, de La profession de commerçant. *Il s'est mis dans les affaires. Il a quitté les affaires. Il n'est plus dans les affaires. Il s'est retiré des affaires.*

AFFAIRE, est aussi un terme général qui s'emploie pour exprimer bien des choses différentes, et que l'on substitue souvent à des termes propres et particuliers. Ainsi, en parlant D'une victoire, on dit, *C'est une grande affaire, une affaire glorieuse;* en parlant D'un mauvais succès, *C'est une affaire fâcheuse;* D'une entreprise quelconque, *C'est une affaire aisée, difficile. C'est une affaire faite, conclue, convenue, entendue.* On dit aussi: *Vous me contez là une étrange affaire. Le bon de l'affaire est... Ce que vous dites là est une autre affaire. Etc.* Ces dernières phrases et leurs analogues sont la plupart du langage familier.

AFFAIRES, au pluriel, se dit généralement de Toutes les choses qui concernent la fortune et les intérêts du public et des particuliers. *Affaires publiques. Affaires d'État. Ce ministre est chargé de toute la conduite des affaires du royaume. Les affaires étrangères. Les affaires ecclésiastiques. Affaires temporelles. Affaires spirituelles. Le train, le courant des affaires. Pour les affaires urgentes. Les affaires d'une ville, d'une communauté. Les affaires particulières et privées. Les affaires d'une succession. Un homme dont les affaires sont en bon état, en mauvais état. Ses affaires vont bien, vont mal. Il est bien, il est mal dans ses affaires. Il est au-dessous, au-dessus de ses affaires. Il a bien fait ses affaires. Ses affaires sont nettes, claires, sont délabrées, embarrassées, embrouillées, en désordre. Donner ordre, mettre ordre à ses affaires. Affaires domestiques. Chacun a ses affaires, doit savoir ses affaires. Il a soin de ses affaires. Il a donné la conduite, le maniement de ses affaires à un habile homme. Il est habile en affaires. Il a le génie, l'esprit des affaires. Il entend bien les affaires. Il est propre aux affaires. Il a un homme d'affaires fort négligent. On est souvent trompé par ses gens d'affaires. Un tel est son homme d'affaires. Ce ne sont pas là mes affaires. Pourquoi en parlez-vous? sont-ce là vos affaires? Mêlez-vous de vos affaires.*

Les affaires du temps, Les événements

publics dont les esprits ont été ou sont occupés à telle ou telle époque. On dit dans un sens analogue : *L'état des affaires. La face des affaires est changée. Les affaires ont pris une direction toute nouvelle, un tour favorable. Etc.*

Fam., *Faire ses affaires, aller à ses affaires*, signifie quelquefois, Satisfaire ses besoins naturels. On appelait, chez le roi, *Chaise d'affaires*, La chaise percée, et *Brevet d'affaires*, Le privilège d'entrer dans le lieu où le roi était sur sa chaise d'affaires.

Cette femme a ses affaires, Elle a ses règles.

Fam., *Avoir affaire de*, Avoir besoin de. *Il a affaire d'argent. J'ai affaire de vous, ne sortez pas.* Dans ce sens, ont dit par ironie, *J'ai bien affaire de cet homme-là*, Je ne me soucie guère de lui ; et dans une acception pareille : *J'ai bien affaire de tout cela. Qu'ai-je affaire de toutes ces querelles ? Etc.*

Avoir affaire à quelqu'un, avec quelqu'un, Avoir à lui parler, avoir à traiter, à négocier avec lui de quelque chose. *J'ai affaire à lui, il faut que j'aille le voir. Il faut les laisser, ils ont affaire l'un à l'autre, ils ont affaire ensemble. J'ai affaire à des gens difficiles. Un marchand a affaire à toutes sortes de personnes.* On dit aussi, *Être en affaire avec quelqu'un.*

Avoir affaire à quelqu'un, Avoir quelque contestation, quelque démêlé avec lui. Dans ce sens, on dit proverbialement : *Avoir affaire à la veuve et aux héritiers. Avoir affaire à forte partie.*

Il faut prendre garde à qui on a affaire, se dit dans le même sens et par manière d'avertissement, de réprimande, Lorsqu'un homme a manqué en quelque chose envers une personne qu'il ne connaissait pas. Par manière de menace. *Il verra à qui il a affaire*, Il verra que je saurai bien lui tenir tête. On dit aussi, *Il aura affaire à moi. Si on vous attaque, on aura affaire à moi. Si vous ne changez de conduite, vous aurez affaire à moi.*

C'est affaire à lui, C'est son affaire, c'est lui que cela regarde, qui en est capable, ou encore, C'est à lui de s'en tirer comme il le pourra.

Il a eu affaire avec cette femme, ou *Elle a eu affaire avec cet homme*, se dit en parlant D'un commerce de galanterie qu'un homme a eu avec une femme, ou une femme avec un homme.

POINT D'AFFAIRE. loc. adv. Nullement, en aucune manière. *Des conseils tant qu'il vous plaira, mais de l'argent point d'affaire.*

AFFAIRÉ, ÉE. adj. Qui a bien des affaires. *Il est si affairé qu'il n'a pas une heure à lui. Il fait l'affairé. Avoir toujours l'air affairé.* Il est familier.

AFFAISSEMENT. s. m. État de ce qui est affaissé. *L'affaissement des terres. J'ai trouvé ce malade dans un grand affaissement. L'affaissement de l'esprit est quelquefois l'effet d'un long chagrin.*

AFFAISSER. v. a. Faire que des choses qui sont l'une sur l'autre, s'abaissent, se foulent, et tiennent moins d'espace en hauteur. *Les pluies affaissent les terres.*

Il signifie également, Faire ployer, faire courber sous le faix. *Une trop grande charge de blé a affaissé le plancher de ce grenier.*

Il s'emploie aussi figurément. *Le grand âge n'a point affaissé son esprit. La douleur affaisse trop son âme.*

Il est souvent pronominal dans les deux acceptions. *Un terrain qui s'affaisse. Les terres rapportées sont sujettes à s'affaisser. Ce monceau de foin s'est affaissé de tant de mètres. Un plancher qui s'affaisse, qui commence à s'affaisser.* Fig., *Un esprit qui s'affaisse. Un empire qui s'affaisse.*

Il se dit, figurément, D'un vieillard qui se courbe. *Il s'affaisse, il commence à s'affaisser sous le poids des années.*

AFFAISSÉ, ÉE. part. passé.

AFFAITER. v. a. T. de Fauconnerie. Apprivoiser, dresser un oiseau de proie.

AFFAITÉ, ÉE. part. passé.

AFFALER. v. a. T. de Marine. Abaisser, descendre ; ou plus exactement, Manier, soulager un cordage pour l'aider à courir dans sa poulie ou dans son conduit, et à descendre plus facilement. *Affaler une manœuvre.*

Il se dit aussi Du vent qui pousse un bâtiment vers la côte et le met en danger d'échouer. *Le vent nous avait affalés sur la côte, nous avait affalés.*

Il s'emploie, dans ce dernier sens, avec le pronom personnel. *Le navire va s'affaler, s'il ne change pas de manœuvre.*

Il signifie aussi, avec le pronom personnel, Se laisser glisser le long d'un cordage, etc., pour descendre plus vite. *Ce matelot s'est affalé le long de tel cordage.*

AFFALÉ, ÉE. part. passé.

Le navire est affalé, Il est arrêté sur la côte par le défaut de vent ou par les courants.

AFFAMER. v. a. Ôter, retrancher les vivres, causer la faim. *Affamer une ville, une place, une province, tout un pays. Vous ne faites que l'affamer en lui donnant si peu à manger.*

Fig. et fam., *Il affame toute une table*, se dit d'un grand mangeur.

AFFAMÉ, ÉE. part. passé. *Un homme affamé. Un loup affamé.* On dit quelquefois substantivement, dans le langage familier, *C'est un affamé ; il mange comme un affamé.*

Prov. et fig., *Ventre affamé n'a point d'oreilles*, Un homme qui a faim n'écoute guère ce qu'on lui dit, les représentations qu'on lui fait.

AFFAMÉ, adjectif, signifie au figuré, Qui a de l'avidité pour quelque chose, qui souhaite quelque chose avec ardeur. *Être affamé de gloire, affamé d'honneurs, affamé de nouvelles. Je suis affamé de le voir.*

AFFECTATION. s. f. Certaine manière de parler ou d'agir, qui s'éloigne du naturel, et qui a pour but de se faire attribuer des qualités qu'on n'a pas. *Affectation de sensibilité, de générosité, de modestie, etc. Il y a de l'affectation dans tout ce qu'il fait, dans tout ce qu'il dit. Affectation marquée. Affectation de langage, dans le langage, dans le ton, dans le geste, dans les manières. Il n'y a rien de naturel en elle, elle est pleine d'affectation. On ne saurait la corriger de ses affectations. Une de ses affectations est de dire... Toutes ces affectations me déplaisent.*

AFFECTATION, signifie en outre, Destination, application d'une chose à un certain usage. *L'affectation d'une somme à telle dépense, d'un monument à tel usage.*

AFFECTER. v. a. Marquer une espèce de prédilection et d'attachement pour de certaines choses, ou pour de certaines personnes. *Au spectacle, il affecte toujours la même place. Chaque acteur affecte particulièrement certains rôles. Je prendrai le rapporteur qu'on voudra, je n'en affecte aucun.*

Il signifie aussi, Faire un usage fréquent, et même vicieux, de certaines choses. *Affecter certains mots, certaines façons de parler, certains airs, certains gestes. Il affecte les usages anglais.*

Il signifie également, Chercher à montrer des qualités qu'on n'a pas. *Il affecte de paraître savant. Il affecte une grande humilité, une grande modestie.*

Il signifie encore, Prendre quelque chose à tâche, faire quelque chose de dessein formé. *Il affecte toujours de dire des choses flatteuses. Il affecte de dire en grand secret des choses insignifiantes. Il affecte l'air distrait. Il affecte de grands airs. C'est une chose dont il affecte de ne point parler.*

Il signifie quelquefois, Rechercher une chose avec ambition, y aspirer, s'y porter avec ardeur ; mais il ne se dit guère que dans le style soutenu, en parlant Des grandes dignités. *Affecter le pouvoir suprême. Affecter le premier rang, les premières places.*

AFFECTER, signifie en outre, Destiner et appliquer une chose à un certain usage. *Affecter un fonds de terre pour l'entretien, à l'entretien d'une école. Affecter et hypothéquer une terre au payement d'un douaire. Affecter une rente pour le payement d'une dette.*

AFFECTER, se dit figurément pour exprimer la disposition que certaines substances ont à prendre certaines figures. *Le sel marin affecte dans sa cristallisation la figure cubique.*

AFFECTER, est aussi un terme de Médecine, qui signifie, Faire une impression fâcheuse, rendre malade. *Il est à craindre que le trop long usage de ce remède n'affecte la poitrine.*

AFFECTER, signifie aussi, figurément, Toucher, émouvoir, faire impression, affliger. *Cette pièce est dans les règles, mais elle n'affecte point les spectateurs. Cet événement l'a beaucoup affecté, ne laissera pas de l'affecter.*

Il s'emploie, dans un sens analogue, avec le pronom personnel. *C'est un homme qui s'affecte aisément, qui ne s'affecte de rien.*

AFFECTÉ, ÉE. part. passé. *Un fonds de terre affecté à l'entretien de... Une maison affectée au payement d'une dette. C'est une place qui lui est affectée. Il est à craindre qu'il ne se forme un dépôt dans la partie affectée. Il a été vivement affecté de cette nouvelle. Je suis très affecté de son mauvais procédé.*

Il est aussi adjectif, et signifie, Qui a de l'affectation, où il y a de l'affectation. *Ce comédien est affecté dans son jeu. Cet écrivain est affecté dans son style. Langage affecté. Geste affecté. Humilité, modestie affectée.*

AFFECTIF, IVE. adj. Qui inspire, qui est propre à inspirer de l'affection. Il se dit surtout en parlant Des choses de piété. *Il parle des choses de Dieu d'une manière très affective. Saint Bernard est un des Pères de l'Église les plus affectifs. On a imprimé des livres sous le titre de Théologie affective.*

Il se dit, en termes de Philosophie, De ce qui se rapporte aux sentiments, aux passions. *Les facultés affectives.*

AFFECTION. s. f. Sentiment qui fait qu'on aime, qu'on préfère quelque personne, qu'on se plaît à quelque chose, qu'on s'y porte avec ardeur. *Tendre affection. Affection paternelle. Affection maternelle. Sentiment d'affection. Témoignage d'affection. Faire une chose par affection pour quelqu'un. Avoir de l'affection pour quelqu'un. Porter de l'affection à quelqu'un. Mettre son affec-*

tion à une personne, à une chose. C'est le cadet qui est l'objet des affections de la mère. Il n'a d'affection pour rien. Il n'a d'affection à rien. Il a pris la peinture en affection. Il a son art en affection. Il se porte à cette étude par affection. Il s'y livre avec affection. Il en parle d'affection. Chaque jour on se détache de quelqu'une de ses affections.

Il se dit, dans une acception générale, pour désigner Divers mouvements de l'âme. *Les affections de l'âme. Affections humaines, naturelles. Toutes ses affections sont douces. Affections déréglées.*

AFFECTION, en termes de Médecine, est synonyme de Maladie. *Affection nerveuse. Affection hystérique. Affection aiguë, chronique.*

AFFECTIONNER. v. a. Aimer, avoir de l'affection pour quelqu'un ou pour quelque chose. *C'est une personne que j'affectionne. C'est un genre d'étude qu'il affectionne beaucoup.*

Affectionner quelque chose, signifie quelquefois, S'y intéresser avec affection, avec chaleur. *C'est l'affaire du monde que j'affectionne le plus.*

AFFECTIONNER, est aussi pronominal. Ainsi on dit, *S'affectionner à une chose*, S'y attacher, s'y appliquer avec affection.

AFFECTIONNÉ, ÉE. part. passé.

C'est aussi un terme de civilité employé quelquefois dans la souscription des lettres, que l'on termine par certaines formules d'usage, lesquelles varient suivant les relations de la personne qui écrit la lettre avec celle à qui elle l'adresse. *Votre très humble et très affectionné serviteur. Votre affectionné serviteur. Votre affectionné. Votre affectionné à vous servir. Votre affectionné à vous rendre service.* Ces deux dernières formules ont vieilli.

AFFECTUEUSEMENT. adv. D'une manière affectueuse. *Il lui parla très affectueusement.*

AFFECTUEUX, EUSE. adj. Qui montre ou qui marque beaucoup d'affection. *C'est un homme très affectueux. Un orateur pathétique et affectueux. Sentiments affectueux. Discours affectueux. Toutes ses paroles étaient affectueuses. Mouvements affectueux. Manières affectueuses.*

AFFÉRENT, ENTE. adj. T. de Jurispr. On ne l'emploie guère qu'au féminin, et dans cette locution, *Portion, part afférente*, La part qui revient à chacun des intéressés dans un objet indivis ou dans un partage.

AFFERMER. v. a. Donner à ferme. *Ce propriétaire vient d'affermer sa terre. Dans plusieurs pays, le gouvernement afferme la perception des impôts.*

Il signifie aussi, Prendre à ferme. *Tous ceux qui ont affermé cette terre y ont bien fait leurs affaires.*

AFFERMÉ, ÉE. part. passé.

AFFERMIR. v. a. Rendre ferme et stable. *Affermir une muraille. Affermir un plancher. De l'opiat qui affermit les dents.*

Il signifie aussi, Rendre ferme et consistant ce qui était mou. *La gelée affermit les chemins. L'esprit-de-vin affermit les gencives. Le vin affermit le poisson.* Dans ce sens, on dit plus souvent, *Raffermir.*

Il signifie au figuré, Rendre plus assuré, plus difficile à ébranler. *Affermir le courage. Affermir l'âme. Affermir quelqu'un dans une résolution, dans une croyance, dans une opinion, dans la foi. Affermir l'autorité. Affermir le sceptre dans la main d'un roi. Cette victoire l'affermit sur son trône, lui affermit la couronne sur la tête. Cela vous doit affermir encore plus dans votre sentiment, dans votre résolution. Les beaux jours achèveront d'affermir sa santé. Affermir le repos de l'État. Affermir le crédit public. Affermir la tranquillité publique. Affermir les peuples dans le devoir. Affermir les volontés chancelantes.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, au propre et au figuré. *Les chemins s'affermiront bientôt. Ce poisson s'est affermi en cuisant. Sa santé s'affermira avec le temps. S'affermir contre les coups du sort. S'affermir dans une résolution, dans un dessein.*

AFFERMI, IE. part. passé.

AFFERMISSEMENT. s. m. Action par laquelle une chose est affermie; état d'une chose affermie. *L'affermissement des gencives.* Il n'est guère usité au propre.

Il signifie au figuré, Action d'améliorer un état qui commence à être satisfaisant, qui est déjà satisfaisant. *La belle saison contribuera à l'affermissement de sa santé. L'affermissement de l'État, du trône, des lois, de la religion, du crédit public. Ce prince dut à l'amour des peuples l'affermissement de son autorité.*

AFFÉTÉ, ÉE. adj. Qui est plein d'afféterie dans son air, dans ses manières, dans son langage. *Ce jeune homme est affété dans ses manières, dans ses discours. Elle ne serait pas désagréable, si elle était moins affétée.*

Il se dit aussi Des choses qui marquent de l'affectation. *Mine affétée. Discours affété. Manières affétées. Paroles affétées.* Il a vieilli.

AFFÉTERIE. s. f. Manière précieuse de parler ou d'agir. *Il y a trop d'afféterie dans tout ce qu'elle fait. Les afféteries d'une coquette, d'une précieuse. L'afféterie du style.*

AFFICHAGE. s. m. Pose d'affiches, de placards. *Ce magasin dépense beaucoup en affichage. Ce commerçant a été condamné à l'amende et à l'affichage du jugement sur le mur de son domicile. Entreprise d'affichage.*

AFFICHE. s. f. Placard, feuille écrite ou imprimée que l'on applique contre les murs dans les rues, dans les carrefours, pour avertir le public de quelque chose. *Une grande, une petite affiche. Affiche de comédie. Les affiches de spectacle. Affiche pour la vente d'une propriété, d'une maison. Une muraille couverte, tapissée d'affiches.*

Petites Affiches, Feuille périodique dans laquelle on annonce les terres, les maisons, les meubles à vendre, etc.

AFFICHER. v. a. Attacher, appliquer aux murs un placard pour avertir le public de quelque chose. *Afficher une loi, une ordonnance de police, une vente publique. Afficher le spectacle. Le tribunal a ordonné que son jugement serait affiché à cent exemplaires.*

Non seulement je le dirai, mais je l'afficherai partout, se dit, par exagération, en parlant D'une chose qu'on voudrait faire savoir à tout le monde.

Fig., *Afficher le bel esprit*, Se donner pour bel esprit, vouloir passer pour bel esprit. *Afficher l'irréligion*, Affecter de se montrer irréligieux. *Etc.*

Afficher sa honte, Publier soi-même une action déshonorante qu'on a faite, ou avouer tout haut des sentiments abjects et méprisables.

Afficher une femme, Rendre public le commerce de galanterie qu'on a ou qu'on veut passer pour avoir avec elle.

AFFICHER, s'emploie aussi avec le pronom personnel. *S'afficher pour bel esprit, pour savant, etc.* Dans ce sens, il ne se prend guère qu'en mauvaise part. On le dit de même absolument. *Un homme sensé ne s'affiche point. Cette femme s'affiche*, Elle brave les convenances, elle met le public dans le secret de ses désordres.

AFFICHÉ, ÉE. part. passé.

AFFICHEUR. s. m. Celui qui pose des affiches. *Afficheur de la comédie. Payer l'afficheur.*

AFFIDÉ, ÉE. adj. À qui on se fie. *Envoyer un homme affidé. Il lui fit dire par une personne affidée.*

Il s'emploie aussi comme substantif. *Il lui fit dire par un de ses affidés.*

AFFILAGE. s. m. T. d'Arts. Action d'affiler un outil.

AFFILER. v. a. Aiguiser le tranchant émoussé ou ébréché d'un instrument, lui donner le fil. *Affiler le tranchant d'un rasoir, d'un couteau, d'un coutelas, d'un sabre.*

AFFILÉ, ÉE. part. passé.

Fig. et fam., *Avoir la langue bien affilée*, se dit De quelqu'un qui parle facilement et beaucoup, qui a du babil. *Cette femme a la langue bien affilée*, se dit quelquefois D'une personne médisante.

AFFILIATION. s. f. Association à une compagnie, à une corporation, à une communauté. *Il y a affiliation entre ces deux communautés religieuses, entre plusieurs loges de francs-maçons.* Par extension, il se dit de L'acte de s'associer à un complot. *Affiliation à un complot, à une société secrète.*

AFFILIER. v. a. Adopter, associer à soi. Il se dit Des corporations, des communautés, de certaines sociétés. *L'Académie française s'était affilié quelques académies de province. Affilier plusieurs sociétés à une société centrale.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *S'affilier à une congrégation, à une société, à un complot.*

AFFILIÉ, ÉE. part. passé.

Il s'emploie quelquefois substantivement. *Cette corporation a des affiliés.*

AFFINAGE. s. m. T. d'Arts. Action par laquelle on débarrasse certaines choses, notamment les métaux et le sucre, de matières étrangères qui s'y trouvent mêlées. *L'affinage de l'or. Cet or est déchu de tant de grains à l'affinage. L'affinage du sucre.*

AFFINER. v. a. T. d'Arts. Purifier par un moyen quelconque. *Affiner l'or et l'argent. Affiner du fer, de l'étain.*

Affiner du sucre, Le rendre plus pur, plus fin.

Affiner le lin, le chanvre, Le rendre plus fin, plus délié.

Le temps, la cave affine le fromage, Le temps, la cave lui donne un goût plus fin, plus relevé. Cette acception vieillit.

AFFINER, s'emploie avec le pronom personnel. *L'or s'affine en passant à la coupelle. Ce fromage s'affinera avec le temps.*

Il se dit figurément, et signifie, Devenir plus fin, plus délié. *L'esprit s'affine par la conversation.*

AFFINER, signifie aussi, User de ruse envers quelqu'un, le tromper par quelque artifice. Ce sens a vieilli.

AFFINÉ, ÉE. part. passé.

AFFINERIE. s. f. Lieu où l'on affine. *Porter le fer à l'affinerie.*

AFFINEUR. s. m. Celui qui affine l'or et l'argent. *Maître affineur.*

AFFINITÉ. s. f. Alliance, degré de proximité que le mariage fait acquérir à un homme avec les parents de sa femme, et à

une femme avec ceux de son mari. *Il a épousé ma sœur, il y a affinité entre lui et moi. Les divers degrés de l'affinité.*

Affinité spirituelle, Celle qui se contracte dans la cérémonie du baptême, entre les parrains et les marraines, et les personnes dont ils ont tenu les enfants; et encore entre les parrains et les marraines, et leurs filleuls ou filleules.

AFFINITÉ, se dit aussi de La conformité, de la convenance, du rapport qui existe entre diverses choses. *Ces deux mots ont beaucoup d'affinité. La géométrie et la physique ont une grande affinité. Il y a de l'affinité entre la poésie et la peinture. Affinité entre les caractères. L'affinité des caractères.*

AFFINITÉ, se dit encore de La liaison que des personnes ont ensemble, à raison de quelques rapports entre leurs caractères, leurs goûts, leurs opinions. *Il y avait une grande affinité entre eux.*

AFFINITÉ, en termes de Chimie, signifie, La tendance que les parties constituantes d'une substance, ou de substances de nature différente, ont à s'unir ensemble.

AFFINOIR. s. m. Instrument au travers duquel on fait passer le lin ou le chanvre pour l'affiner.

AFFIQUET. s. m. Parure, ajustement. Il ne se dit guère qu'au pluriel, et par raillerie, en parlant Des petits ajustements d'une femme. *Avec tous ses affiquets, elle se croit jolie.* Il est familier.

AFFIQUET, se dit encore d'Un petit bâton creux qui sert aux femmes qui tricotent pour soutenir l'aiguille sur laquelle elles prennent la maille faite, lorsqu'elles veulent en faire une nouvelle.

AFFIRMATIF, IVE adj. Qui affirme, qui soutient une chose pour vraie. *Discours affirmatif. Geste affirmatif. Air affirmatif. Il m'en a parlé d'une manière affirmative. C'est un homme fort affirmatif. Parler d'un ton affirmatif. Il a le ton affirmatif*, Il a habituellement un ton trop affirmatif.

En Logique, *Proposition affirmative*, Toute proposition par laquelle on affirme une chose.

AFFIRMATIVE, se dit, substantivement et absolument, de Toute proposition par laquelle on affirme. *Ils sont toujours d'avis différents : jamais l'un ne nie une chose que l'autre ne prenne l'affirmative. Sur l'expédient qu'on proposa, les uns furent pour l'affirmative, les autres pour la négative. Il y eut tant de voix pour l'affirmative. Ceux qui soutenaient l'affirmative.*

AFFIRMATION. s. f. Action d'affirmer, proposition par laquelle on assure qu'une chose est vraie. *J'avais besoin de votre affirmation pour croire ce fait.*

AFFIRMATION, en termes de Logique, L'expression par laquelle une proposition est affirmative. *L'affirmation est opposée à la négation.*

AFFIRMATION, en termes de Procédure, Assurance avec serment et dans les formes juridiques. *Prendre un acte d'affirmation. Je m'en rapporte à votre affirmation. Affirmation de compte. Le juge a pris leur affirmation. Le greffe des affirmations.*

AFFIRMATIVEMENT. adv. D'une manière affirmative. *Parler affirmativement. Il en parle aussi affirmativement que s'il l'avait vu.*

AFFIRMER. v. a. Assurer, soutenir qu'une chose est vraie. *Je l'ai vu, je vous l'affirme. Oseriez-vous affirmer cela?*

Il se dit, en Logique, D'une proposition, et signifie simplement, Exprimer qu'une chose est. *Toute proposition affirme ou nie.*

AFFIRMER, en termes de Palais, Jurer, assurer avec serment.

AFFIRMÉ, ÉE. part. passé.

AFFLEURER. v. a. Réduire deux corps contigus, soit verticaux, soit horizontaux, à une même surface, sans saillie de l'un sur l'autre. *Affleurer les battants d'une armoire. Affleurer une trappe au niveau du plancher.*

Il signifie quelquefois, Arriver jusqu'à être de niveau. *La rivière affleure ses bords. Ce filon de mine affleure le sol.*

Il se dit aussi neutralement De ce qui est affleuré. *Ces pièces de bois affleurent bien.*

AFFLEURÉ, ÉE. part. passé.

AFFLICTIF, IVE. adj. Il n'est guère usité qu'au féminin et dans ces locutions, *Peine afflictive, peine afflictive et infamante*, qui appartiennent à la Jurisprudence criminelle. *Les peines afflictives* sont Les peines corporelles et physiques qui frappent directement la personne du condamné; *les peines infamantes* sont Celles qui ont un effet moral, qui déshonorent et flétrissent le condamné dans l'opinion publique. *Les travaux forcés sont une peine afflictive et infamante. La dégradation civique est une peine infamante, mais non afflictive.*

AFFLICTION. s. f. Chagrin, état de tristesse et d'abattement d'esprit où nous jette un événement malheureux. *Grande, extrême affliction. Cela lui causa une affliction mortelle. Il est dans l'affliction, dans l'affliction la plus profonde. Les consolations indiscrètes ne font qu'aigrir les grandes afflictions.*

Il se dit quelquefois Des accidents, des malheurs mêmes qui sont une cause d'affliction. *Les afflictions qu'il plaît à Dieu de nous envoyer.*

AFFLIGEANT, ANTE. adj. Qui afflige. *Cela est bien affligeant. Une nouvelle bien affligeante.*

AFFLIGER. v. a. Causer de l'affliction. *Son malheur m'afflige. Cette nouvelle l'a profondément affligé.*

Il signifie aussi, Mortifier son corps, le faire souffrir. *Affliger son corps par des jeûnes, des macérations.*

Il se dit encore Des calamités qui désolent, qui dévastent, qui ruinent un pays. *La famine affligeait la ville. La peste affligeait le royaume.* On dit à peu près dans ce sens : *Dieu a voulu affliger son peuple. Job fut affligé en son corps et en ses biens.*

AFFLIGER, s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Sentir du déplaisir, de la peine, se faire du chagrin de quelque chose. *Vous vous affligez sans sujet. Il s'afflige d'une chose dont il devrait se réjouir.*

AFFLIGÉ, ÉE. part. passé.

Il se dit quelquefois, en plaisantant et par antiphrase. *Il est affligé de cent mille livres de rente. Elle est affligée de seize ans.*

Il se dit aussi D'une partie du corps qui est affectée de quelque mal. *Appliquer un remède, une fomentation sur la partie affligée.*

Il s'emploie aussi substantivement, en parlant Des personnes. *Consoler les affligés. Il voulut consoler la pauvre affligée.*

AFFLUENCE. s. f. Concours et chute d'eaux, d'humeurs, etc. *L'affluence des eaux qui provenaient de la fonte des neiges fit déborder la rivière. L'affluence des humeurs vers une partie du corps détermine souvent des accidents graves.*

Il se dit figurément d'Une grande abondance de choses, d'un grand concours de monde. *Affluence de toutes sortes de biens. Grande affluence de peuple*, ou simplement *Grande affluence. Cette pièce attire une grande affluence de spectateurs, une grande affluence. Il y a cette année affluence de marchandises à la foire, affluence de vaisseaux dans le port.*

AFFLUENT, ENTE. adj. Il se dit Des rivières qui se jettent dans une autre. *Le Rhin et les rivières affluentes.*

Il s'emploie aussi substantivement, au masculin. *La Seine et ses affluents. La Marne est un des affluents de la Seine.*

AFFLUENT, se dit, en Médecine, Des humeurs qui affluent, qui se portent en abondance vers quelque partie. *Sang affluent. La sérosité, la salive affluente.*

AFFLUER. v. n. Couler vers. Il se dit proprement Des eaux qui se rendent dans un même canal, et dont la chute a lieu dans un même endroit. *Plusieurs ruisseaux et plusieurs rivières affluent dans la Seine, dans le Rhône.*

Il se dit aussi Des humeurs, dans un sens analogue. *Il faut empêcher le sang d'affluer vers telle partie.*

Il signifie au figuré, Abonder, arriver en abondance. *Toutes sortes de biens affluent dans cette maison. Les vivres affluaient dans le camp.*

Il signifie encore figurément, Survenir en grand nombre. *Les étrangers affluent à Paris.*

AFFLUX. s. m. (On prononce *Afflu*.) T. de Médec. Action d'affluer, concours des liquides vers une partie. *L'afflux du sang vers la tête.*

AFFOLER. v. a. Rendre fou, inspirer une passion qui tient de l'égarement. *Cet événement a de quoi l'affoler. Cette femme l'a affolé.* Il est surtout usité dans le langage familier et au participe. *Il est affolé de sa femme. Il est affolé de sa maison.*

Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *S'affoler de quelqu'un, de quelque chose.*

AFFOLÉ, ÉE. part. passé.

En termes de Marine, *Aiguille affolée*, se dit de L'aiguille d'une boussole lorsqu'elle est dérangée de sa direction naturelle vers le nord, soit par le voisinage du fer, soit par un orage violent, etc. *On est quelquefois obligé d'aimanter de nouveau une aiguille affolée.*

AFFOUAGE. s. m. T. d'Eaux et Forêts. Droit de prendre du bois dans une forêt pour se chauffer.

AFFOUILLEMENT. s. m. Dégradation produite par les eaux. *L'affouillement de la pile d'un pont. L'affouillement d'une berge.*

AFFOURCHE. s. f. T. de Marine. On ne l'emploie que dans ces dénominations, *Ancre d'affourche, câble d'affourche*, Ancre, câble qui servent à affourcher un bâtiment.

AFFOURCHER. v. a. T. de Marine. Disposer deux ancres en les jetant à la mer, de manière que leurs câbles forment une espèce de fourche. *Affourcher un bâtiment.*

Il s'emploie aussi comme verbe pronominal et comme verbe neutre. *Un vaisseau qui s'affourche* ou *qui affourche.*

AFFOURCHÉ, ÉE. part. passé. *Vaisseau affourché sur ses ancres*, ou simplement, *Vaisseau affourché. Nous sommes affourchés.*

AFFOURCHÉ, se dit aussi, familièrement, D'un homme qui est à califourchon sur quelque chose, sur quelque bête de monture. *Un paysan affourché sur son âne.*

AFFRANCHIR. v. a. Rendre libre, déclarer libre. *Affranchir un esclave.*

Il signifie aussi, Décharger, exempter. *Affranchir d'impôts. Ils s'étaient fait affranchir de la taille. Affranchir une ville de certaines charges.*

Affranchir une lettre, un paquet, En payer le port au bureau d'où on les fait partir.

AFFRANCHIR, signifie au figuré, Tirer d'une sujétion, d'une dépendance. *Le mariage affranchit de la puissance paternelle. Affranchir un peuple de la servitude, de la tyrannie, de la domination étrangère.*

Il signifie aussi, Délivrer de quelque mal, de quelque peine. *La mort nous affranchira des misères de ce monde. Votre présence m'affranchit de toute crainte, de toute inquiétude.*

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel. *Il s'est affranchi du despotisme qu'on exerçait sur lui, de la dépendance où il était. Il s'est affranchi de toute crainte, de toute gêne, de tout devoir. Ils se sont affranchis de tous les préjugés.*

En termes de Féodalité, *Affranchir un héritage,* Libérer un héritage de quelque servitude, de quelque charge.

AFFRANCHI, IE. part. passé.

Il est aussi substantif, et signifie, Un esclave à qui on a donné la liberté. *La condition d'affranchi. Les affranchis d'Auguste. Acté, affranchie de Néron.*

AFFRANCHISSEMENT. s. m. L'action par laquelle on affranchit un esclave, ainsi que L'état de la personne affranchie. *L'affranchissement d'un esclave. Les formalités de l'affranchissement. Il devait son affranchissement à la bonté de son maître. J'obtins l'affranchissement de ce nègre.*

Il signifie aussi, Exemption, décharge soit d'un impôt, soit de quelque droit onéreux. *L'affranchissement d'une terre. L'affranchissement d'une ville. Lettres d'affranchissement.*

Il signifie quelquefois, Délivrance de la tyrannie, cessation d'un pouvoir oppressif. *L'affranchissement d'un peuple. Ils célèbrent l'anniversaire de leur affranchissement.*

Il signifie encore, L'action d'affranchir une lettre, un paquet. *Affranchissement libre. Affranchissement obligatoire. Payer tant pour l'affranchissement d'une lettre.*

AFFRE. s. f. (L'A est long.) Grande peur, extrême frayeur. Il n'est guère d'usage qu'au pluriel, et dans cette locution, *Les affres de la mort.*

AFFRÈTEMENT. s. m. T. de Marine. Action d'affréter, convention pour le louage d'un bâtiment.

AFFRÉTER. v. a. T. de Marine. Prendre un bâtiment à louage, en totalité ou en partie. *Affréter un navire à tant par tonneau, par mois ou par voyage.* Dans la Méditerranée, on dit, *Noliser.*

AFFRÉTÉ, ÉE. part. passé.

AFFRÉTEUR. s. m. T. de Marine. Celui qui prend un bâtiment à louage.

AFFREUSEMENT. adv. D'une manière affreuse. *Il criait affreusement. Il est affreusement laid.*

AFFREUX, EUSE. adj. Qui cause ou qui est propre à causer de la frayeur, de l'effroi. *Un spectacle affreux. Une image affreuse. Jeter des cris affreux. C'est une personne affreuse.*

Il se dit souvent au sens moral. *Leur sort est affreux. C'est affreux à voir. C'est affreux à dire. C'est une ingratitude affreuse, une affreuse calomnie. Il est affreux de calomnier cet homme. C'est une chose affreuse. Il était dans une affreuse misère.*

C'est un homme affreux, se dit, non seulement D'un homme extrêmement laid, mais encore, au figuré, D'un homme fort dépravé, capable des actions les plus noires, les plus viles.

AFFRIANDER. v. a. Rendre friand. *Vous l'avez affriandé par la bonne chère que vous lui avez faite.*

Il signifie aussi, Attirer par quelque chose d'agréable au goût. *On affriande les poissons, les oiseaux avec de l'appât.*

Figurément et familièrement, il signifie, Attirer par quelque chose d'utile, ou plutôt d'agréable. *Le gain l'avait affriandé.*

AFFRIANDÉ, ÉE. part. passé.

AFFRIOLER. v. a. Attirer par quelque chose d'agréable au goût. *Vous l'avez affriolé par votre bonne chère.*

Il signifie au figuré, Attirer par quelque chose d'utile ou d'agréable. *Les présents l'ont affriolé.* Il est familier dans les deux sens.

AFFRIOLÉ, ÉE. part. passé.

AFFRONT. s. m. Injure, outrage, soit de parole, soit de fait. *Cruel affront. Sanglant affront. Sensible affront. Affront public, éclatant, signalé. On lui fait un affront. Il a reçu un grand affront. Endurer un affront. Venger un affront.*

Essuyer un affront, Recevoir un affront. *Boire un affront, avaler un affront, dévorer un affront,* Souffrir patiemment un affront. *Ne pouvoir digérer un affront,* Avoir toujours sur le cœur un affront qu'on a reçu. *Il ne saurait digérer cet affront.*

AFFRONT, signifie aussi, Déshonneur, honte. *Il fait affront à ses parents. Vous pouvez répondre hardiment de lui, il est honnête homme, il ne vous fera point d'affront. Les armes de ce prince reçurent un affront devant cette place. Si vous entreprenez cette affaire, l'affront vous en demeurera, vous en restera.*

Sa mémoire lui a fait un affront, se dit D'un orateur, d'un acteur à qui la mémoire a manqué au milieu de son discours, de son rôle.

AFFRONTER. v. a. Attaquer avec hardiesse, avec intrépidité. *Affronter les ennemis jusque dans leur camp.*

Fig., *Affronter la mort, les hasards, les périls, les dangers, etc.,* S'exposer hardiment à la mort, aux périls, aux dangers, etc.

AFFRONTER, signifie aussi, Tromper. *C'est un coquin qui affronte tout le monde. Il m'a vilainement affronté.* Ce sens vieillit.

AFFRONTÉ, ÉE. part. passé. *Après tant de périls affrontés. Bien des gens, affrontés par ce marchand, se plaignaient de lui.*

AFFRONTÉ, en termes de Numismatique, se dit Des têtes humaines ou des représentations d'animaux disposées de telle sorte que les figures se trouvent placées front à front, se regardent. *Beaucoup de médailles du temps des empereurs romains présentent des têtes affrontées.* En termes de Blason, il se dit De deux animaux qui se regardent. *Deux lions affrontés.*

AFFRONTERIE. s. f. Action d'affronter. Il est peu usité.

AFFRONTEUR, EUSE. s. Celui, celle qui affronte, qui trompe. *C'est un affronteur, une affronteuse. Je hais les affronteurs.*

AFFUBLEMENT. s. m. Voile, habillement, ce qui couvre la tête, le visage, le corps. Il est peu usité.

AFFUBLER. v. a. Couvrir, envelopper la tête, le visage, le corps de quelque habillement, de quelque voile. *On l'affubla d'un long crêpe, d'une longue robe.* Il est familier.

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *S'affubler d'un manteau. Elle s'affubla d'une longue mante.*

AFFUBLÉ, ÉE. part. passé. *Un moine affublé de son froc.*

Comme le voilà affublé; il est plaisamment affublé, Comme le voilà vêtu; il est vêtu d'une manière bizarre, ridicule.

Fig. et fam., *Être affublé de ridicules,* Être couvert de ridicules.

AFFÛT. s. m. Machine de bois ou de métal servant à supporter ou à transporter une pièce d'artillerie. *Il y a des affûts non mobiles, des affûts roulants, des affûts glissants. Affût de canon. Affût de campagne. Affût de place. Affût de batterie de côte. Mettre une pièce de canon sur son affût.*

AFFÛT, en termes de Chasse, L'endroit où l'on se poste pour attendre le gibier à la sortie du bois ou à la rentrée. *Tirer un lièvre à l'affût. Attendre un loup, un sanglier à l'affût. Sortir de son affût. Choisir un bon affût.*

Prov. et fig., *Être à l'affût de quelque chose,* ou absolument, *Être à l'affût,* Épier l'occasion de faire quelque chose, être au guet. *Il y a longtemps que je suis à l'affût de cette place, que je suis ici à l'affût. Il est toujours à l'affût des nouvelles.*

AFFÛTAGE. s. m. Action d'affûter un canon. *On donna tant pour l'affûtage.* Dans ce sens, il n'est plus usité.

AFFÛTAGE, en termes d'Arts et Métiers, Action d'aiguiser, d'affûter des outils.

Il se dit aussi d'Un assortiment de tous les outils nécessaires à un ouvrier.

Il se dit encore de La façon que le chapelier donne à un vieux chapeau.

AFFÛTER. v. a. Disposer le canon pour tirer. *Affûter un canon. Les canons étaient affûtés et tout prêts à tirer.* Dans ce sens, il est vieux; on dit maintenant, *Mettre une pièce en batterie.*

AFFÛTER, en termes d'Arts et Métiers, Aiguiser un outil pour le rendre plus perçant ou plus coupant. *Affûter ses outils, son ciseau, son burin.*

Affûter un crayon, En refaire la pointe.

AFFÛTÉ, ÉE. part. passé.

AFFÛTIAU. s. m. Bagatelle, brimborion, affiquet. Il est populaire.

AFI

AFIN. Conjonction qui sert à marquer La fin pour laquelle on fait quelque chose. Elle reçoit pour complément la préposition *de* avec un infinitif, ou *que* avec le subjonctif. *Afin de pouvoir dire que je n'ai rien à me reprocher. Afin d'obtenir cette grâce. Afin que vous le sachiez, que vous ne l'ignoriez pas. Ce livre est toujours sur le bureau, afin qu'on puisse le consulter. J'ai pris ce livre afin de le consulter.*

AFO

À FORTIORI. Voyez FORTIORI (A).

AGA

AGA. s. m. Chef militaire chez les Turcs. *Aga des janissaires.*

AGAÇANT, ANTE. adj. Qui agace, qui excite. *Des regards, des propos agaçants. Des manières agaçantes. Une fille agaçante.*

AGACE. s. f. Oiseau qu'on nomme plus communément *Pie.* Quelques-uns écrivent, *Agasse.*

AGACEMENT. s. m. Il ne s'emploie que dans ces locutions : *Agacement des dents*, Sensation désagréable due, en général, à l'impression des acides sur les dents. *Agacement des nerfs*, Légère irritation dans tout l'intérieur du corps.

AGACER. v. a. Causer aux dents une sorte de sensation désagréable, incommode, telle qu'est la sensation produite par les fruits verts et acides, quand on les mange. En ce sens, il ne se dit qu'avec le mot *Dents*. *Le verjus agace les dents. Cette pomme verte m'a agacé les dents.*

Il signifie au figuré, Picoter, provoquer par des paroles, par des gestes. *Il l'agace toujours. Si vous l'agacez, il se fâchera. Agacer un enfant. Agacer un chien.*

Agacer les nerfs, se dit De ce qui cause une irritation légère dans tout l'intérieur du corps. *Ce vent, ce bruit agace les nerfs.*

AGACER, signifie aussi figurément, Animer, exciter à prendre part à la conversation, à y mettre une certaine vivacité. *Il était pensif et distrait ; on l'a agacé, il est devenu fort aimable.*

Il se dit encore figurément D'une femme qui cherche à plaire par des regards, par des manières attrayantes. *C'est une coquette qui agace tout le monde.*

AGACÉ, ÉE. part. passé. *Avoir les dents agacées. Des nerfs agacés. C'est un homme froid qui n'a d'esprit que quand il est agacé.*

AGACERIE. s. f. Terme par lequel on exprime Les petites choses que dit ou que fait une femme, et les petites manières dont elle se sert pour s'attirer l'attention de quelqu'un qui ne lui déplaît pas. *Il paraît qu'elle a quelque dessein sur lui, elle lui fait des agaceries continuelles.* Il est familier.

AGAME. adj. des deux genres. T. de Botan. Il se dit Des plantes auxquelles on ne connaît point d'organes sexuels, telles que les champignons et les algues. *Plantes agames.*

AGAMI. s. m. T. d'Hist. nat. Oiseau de l'Amérique méridionale, qui appartient à la classe des Gallinacés, et qui est très facile à apprivoiser. *Les agamis sont aussi fidèles à leur maître que les chiens.*

AGAPE. s. f. Nom des repas que les premiers chrétiens faisaient en commun dans les églises. *Les agapes des anciens chrétiens.*

AGAPÈTES. s. m. et f. pl. Nom qu'on donnait, dans la primitive Église, à des clercs qui habitaient des communautés de femmes, et à des femmes qui vivaient dans la maison d'un prêtre.

AGARIC. s. m. T. de Botan. Genre de champignons qui comprend un grand nombre d'espèces, dont le caractère principal est d'avoir le dessous du chapeau garni de lames. *Plusieurs espèces d'agarics sont comestibles, d'autres au contraire sont très nuisibles. Les champignons de couche, les oronges, les mousserons, sont des agarics.* On nomme abusivement *Agaric de chêne*, Une espèce de bolet très coriace, qui croît sur les vieilles souches, et dont on fait l'amadou.

AGASSE. s. f. Voyez AGACE.

AGATE. s. f. Pierre fort dure qui prend parfaitement le poli, donne des étincelles lorsqu'on la frappe avec de l'acier, et varie pour les couleurs, les veines et les accidents qui s'y trouvent. *Il y a plusieurs sortes d'agates : la sardoine, l'onyx, la calcédoine, l'agate romaine, l'agate d'Allemagne, etc. Les agates orientales sont les plus estimées. Agate commune. Vase d'agate. Cachet d'agate. Agate bien gravée. Agate très curieuse. Une tête d'Alexandre d'agate. Une tête de César sur une agate.*

Agates arborisées, ou *herborisées*, Celles dans lesquelles on remarque des accidents semblables à des arbrisseaux, des buissons ou des rameaux.

AGATE, se dit aussi de Toute sorte d'ouvrages d'agate représentant quelque chose que ce soit. *Un beau cabinet d'agates. La plus belle agate connue est celle du cabinet des Antiques à la Bibliothèque de Paris : elle représente l'apothéose d'Auguste, et elle a 32 centimètres de hauteur.*

Une agate d'Alexandre, une agate d'Auguste, etc., Une représentation de la tête d'Alexandre, de la tête d'Auguste en agate.

AGATE, se dit encore d'Un instrument dans lequel est enchâssée une agate, et qui sert à brunir l'or.

AGAVÉ. s. m. T. de Botan. Bel arbre de la famille des Ananas, qui est originaire d'Amérique, et que l'on cultive depuis longtemps en Europe : ses feuilles contiennent un fil dont on fait des cordes et de la grosse toile. *En Suisse, l'agavé sert à former des haies impénétrables.*

AGE

ÂGE. s. m. La durée ordinaire de la vie. *L'âge de l'homme ne passe pas communément quatre-vingts ans. L'âge des chevaux n'est guère que de trente ans.*

Âge d'homme, L'âge viril. *Quand cet enfant sera parvenu à l'âge d'homme.* Il signifie également, La durée commune de la vie de l'homme. *Il n'a pas vécu âge d'homme. Les anciens ont dit que la corneille vit trois âges d'homme.*

ÂGE, se dit aussi de Tous les différents degrés de la vie de l'homme. *Bas âge. Âge tendre. Jeune âge. Âge de raison. Âge de discrétion. Âge nubile. Âge mûr. Âge viril. Âge avancé. Long âge. Grand âge. Âge caduc. Âge décrépit. À la fleur de l'âge. Sur le déclin, sur le penchant, sur le retour de l'âge. Avoir atteint certain âge, un certain âge. Une femme hors d'âge d'avoir des enfants. La vigueur de l'âge. La caducité de l'âge. Chaque âge a ses plaisirs.*

Chemises, souliers du premier âge, Chemises, souliers qu'on donne aux petits enfants.

Le bel âge, l'âge des plaisirs, La jeunesse.

C'est un bel âge, se dit quelquefois D'un âge très avancé ; et, *C'est le bel âge pour faire telle chose*, se dit De l'âge qui est propre, qui convient à cette chose.

Âge critique, Âge où les femmes cessent communément d'avoir leurs règles.

Être d'âge à, Avoir un âge qui permet de. *Il est d'âge à juger ce qui lui convient. Cet enfant est d'âge à comprendre ce qu'on lui dit. Je ne suis plus d'âge à profiter de ces conseils. Elle est d'âge encore à se remarier.*

ÂGE, signifie souvent, Le temps qu'il y a qu'on est en vie. *Il est de mon âge. Nous sommes du même âge, de même âge. Quel âge avez-vous ? À l'âge de trente ans.*

Il ne paraît pas son âge, Il ne paraît pas avoir l'âge qu'il a en effet ; et, *Sa figure n'a pas d'âge*, Elle n'indique point l'âge qu'il a.

ÂGE, se dit particulièrement de L'âge requis par les lois, pour certains actes, pour certaines fonctions de la société civile. Ainsi on dit D'une fille qui n'est pas nubile, *Elle ne peut se marier, parce qu'elle n'est pas en âge* ; et D'un jeune homme qui ne peut disposer de son bien, parce qu'il n'est pas majeur, *Il n'est pas en âge, il n'a pas encore l'âge, il n'a pas atteint l'âge.*

Lettres de bénéfice d'âge, de dispense d'âge, Lettres par lesquelles le prince accordait à quelqu'un le privilège de posséder et d'exercer une charge, avant l'âge prescrit par les lois.

Président d'âge, Celui qui, au moment où une assemblée se forme, la préside parce qu'il est le plus âgé.

ÂGE, signifie aussi, Avancement dans la vie, progrès de la vie. *On se corrige avec l'âge. La raison vient avec l'âge. L'âge a calmé ses passions.*

Il signifie également, Vieillesse, âge fort avancé. *C'est un homme d'âge. Être sur l'âge. Le poids de l'âge. L'âge ralentit ses pas.*

Être d'un certain âge, N'être plus jeune ; et, *Être entre deux âges*, N'être ni jeune ni vieux.

ÂGE, dans la signification Du temps et du cours de la vie, se dit aussi en parlant Des animaux. *Quel âge a ce chien ? Quel âge a ce cheval ?*

Ce cheval est hors d'âge, Il n'a plus les marques par lesquelles on connaît l'âge des chevaux. *Ce cheval est de bon âge*, Il est dans sa force, il n'est ni trop jeune ni trop vieux.

ÂGE, se dit également Des années d'un arbre, d'une plante, de l'espace de temps qui s'est écoulé depuis qu'un bois a été coupé. *On connaît l'âge d'un arbre au nombre des cercles concentriques que présente sa tige coupée transversalement. Quel est l'âge de ce bois, de ce taillis ?*

En Astron., *L'âge de la lune*, Le temps qui s'est écoulé depuis que la lune est renouvelée. *Par l'épacte on connaît l'âge de la lune.*

ÂGE, se dit aussi Du temps auquel les choses dont on parle, sont ou ont été ; et, en ce sens, il ne s'emploie qu'avec un adjectif possessif. *Les merveilles de notre âge. Il fut l'ornement de son âge.*

ÂGE, en termes de Chronologie, signifie, Un certain nombre de siècles. *La durée du monde est divisée en plusieurs âges. Le premier âge du monde est depuis la création jusqu'au déluge ; et le second, depuis le déluge jusqu'à la vocation d'Abraham. Les différents âges de la monarchie.*

L'âge du monde, La durée du monde, le temps qui s'est écoulé depuis que le monde est créé. *Le déluge arriva en telle année de l'âge du monde.*

Moyen âge, Le temps qui s'est écoulé depuis la chute de l'empire romain d'Occident en 476, jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II en 1453. *L'histoire du moyen âge. Les écrivains du moyen âge.*

En termes d'Antiquités, on appelle *Âge de pierre*, L'époque de la vie d'un peuple où il n'a pour instruments de travail et de guerre que des pierres ou des silex façonnés ; *Âge de bronze*, Celle où il possède des instruments de bronze ; *Âge de fer*, Celle où il sait forger le fer pour fabriquer des instruments de travail et de guerre.

Suivant les poëtes, *Les quatre âges du monde*, Quatre différents espaces de temps dont le premier est appelé *L'âge d'or*, le second *L'âge d'argent*, le troisième *L'âge d'airain*, et le quatrième *L'âge de fer* ; pour exprimer les états successifs par lesquels on

supposait que le genre humain avait passé, depuis l'innocence, la paix, le bonheur, caractères de l'âge d'or, jusqu'à l'injustice, la violence et la misère, caractères de l'âge de fer.

Fig., *L'âge d'or*, Un temps heureux ; et, *L'âge de fer*, Un temps dur, un temps de guerres, de calamités, de crimes.

D'ÂGE EN ÂGE, loc. adv. Successivement, de siècle en siècle, de génération en génération. *Ces faits nous ont été transmis d'âge en âge. Son nom ira d'âge en âge à la dernière postérité.*

ÂGÉ, ÉE. adj. Qui a un certain âge, un certain nombre d'années. *Un homme âgé de trente ans. Une fille âgée de vingt ans. Il n'est pas si âgé que vous. Elle est plus âgée que lui. C'est un homme fort âgé.*

ÂGÉ, employé absolument, signifie, Qui a beaucoup d'âge. *Il y a longtemps que je le connais, il est âgé. C'est une femme déjà âgée.*

AGENCE. s. f. Emploi, charge, bureau d'agent; Administration dirigée par un ou plusieurs agents. *Il existait en France avant la Révolution une agence du clergé. Durant le temps de son agence. Bureau de l'agence du trésor public. Agence générale.*

AGENCEMENT. s. m. Action d'agencer; État de ce qui est agencé. *L'agencement fait valoir les petites choses. L'agencement des os est une chose admirable. L'agencement des mots. Les agencements de ce cabinet, de cette chambre, de cet appartement sont bien entendus.* Il est familier.

Il signifie particulièrement, en Peinture, L'arrangement et la combinaison des groupes, l'ajustement des draperies, la disposition des accessoires, etc. Voyez AGENCER.

Il se dit, dans un sens analogue, en parlant De certains ornements d'architecture. Voyez AGENCER.

AGENCER. v. a. Ajuster, accommoder, joindre, disposer convenablement plusieurs choses ou les parties d'une même chose. *Il s'entend à agencer de petites choses. Il avait assez bien agencé, assez mal agencé tout cela. Cet auteur agence mal ses phrases.*

Il signifie quelquefois, Parer, orner. *Agencer la mariée. Vous aviez bien agencé votre cabinet.* Ce sens vieillit.

Il signifie particulièrement, en termes de Peinture, Arranger et combiner les groupes d'une composition, les figures d'un même groupe, ou les parties d'une même figure; ajuster les draperies, disposer les accessoires, et en général tous les objets qui entrent dans la composition. *Ce peintre agence bien ses figures.* Il s'emploie avec le même sens dans la sculpture et la gravure.

En Architecture, il se dit dans un sens analogue, en parlant Des distributions qui satisfont aux divers services; de l'heureuse combinaison de certaines parties de la construction avec les ornements.

Il se dit, en termes de Musique, De la disposition des parties vocales ou instrumentales. *Dans ce travail d'orchestre les parties sont bien agencées, sont mal agencées. Dans ce morceau les voix sont bien agencées.*

AGENCÉ, ÉE. part. passé.

Il se dit familièrement, Des personnes, et signifie, Ajusté, paré. *Comme il est agencé! Vous êtes bien mal agencé.*

AGENDA. s. m. (GEN se prononce comme la première syllabe de *Geindre.*) Mot emprunté du latin, qui désigne Un petit livret sur lequel on note les choses qu'on se propose de faire. *Acheter un agenda, des agendas. Un agenda garni d'or, relié élégamment. Mettez cela, écrivez cela sur votre agenda.*

AGENOUILLER (S'). v. pron. Se mettre à genoux. *S'agenouiller à l'église. Elle s'est agenouillée devant l'autel. Les chameaux et les éléphants s'agenouillent.* Avec ellipse du pronom, *On fit agenouiller tout le monde.*

AGENOUILLÉ, ÉE. part. passé. Qui est à genoux. *Il était agenouillé. La foule agenouillée.*

AGENOUILLOIR. s. m. Petit escabeau sur lequel on s'agenouille. *L'agenouilloir d'un prie-Dieu.*

AGENT. s. m. Terme dont on se sert, en Philosophie, pour exprimer Tout ce qui agit, tout ce qui opère. *Agent naturel. Agent surnaturel. Le feu est le plus puissant de tous les agents naturels. Agent chimique.*

Il s'emploie aussi par opposition à Patient. Ainsi on dit, *L'agent et le patient*, La cause qui opère, et le sujet sur lequel elle opère.

AGENT, se dit aussi de Celui qui fait les affaires d'autrui, qui est chargé d'une fonction, d'une mission, soit par un gouvernement ou par une administration, soit par un ou plusieurs particuliers. *Ce ministre sut animer d'un même esprit tous les agents du gouvernement. Agents politiques* ou *diplomatiques. Agents commerciaux. Agents forestiers. Les agents de l'administration des domaines. Agent comptable. Agents de police. Agent secret. Ces hommes si riches sont souvent trompés, volés par leurs agents. Pour faire prospérer cette entreprise, choisissez des agents laborieux, intelligents, intègres. Vous aurez dans cette femme un très bon agent. Agent d'intrigues.* Lorsque ce mot est pris en mauvaise part, on lui donne quelquefois un féminin. *Elle est leur agente. Je découvris que, dans cette intrigue, elle était la principale agente.*

Agents du clergé, se disait autrefois de Deux ecclésiastiques du second ordre, choisis pour avoir soin des affaires du clergé, par les deux provinces ecclésiastiques qui étaient en droit de les nommer. *Les deux agents du clergé. Le clergé fut averti par ses agents.*

Agent de change, Celui qui est dûment autorisé à s'entremettre entre les négociants et banquiers, pour faciliter le commerce de l'argent et des lettres de change, et par l'intermédiaire duquel doit s'opérer la négociation des effets publics. *Une charge d'agent de change. Syndic des agents de change.*

Agent d'affaires, Celui qui se charge, moyennant une rétribution, de diriger et de suivre les affaires d'intérêt des particuliers qui veulent les lui confier. *Le bureau d'un agent d'affaires.*

AGG

AGGLOMÉRATION. s. f. Action d'agglomérer; État de ce qui est aggloméré. *L'agglomération des sables, des neiges. Une grande agglomération d'hommes sur un territoire peu étendu.*

AGGLOMÉRER. v. a. Assembler, réunir, entasser. *La richesse du sol agglomère les hommes dans un pays. L'industrie agglomèra les hommes dans cette ville.*

Il s'emploie surtout avec le pronom personnel. *Les sables se sont agglomérés de manière à former des masses solides.*

AGGLOMÉRÉ, ÉE. part. passé. *Une population agglomérée.*

AGGLUTINANT, ANTE. adj. T. de Médec. Il se disait Des remèdes que l'on croyait propres à recoller les parties divisées, à les agglutiner. *Un remède agglutinant. Des substances agglutinantes.* Il se dit aujourd'hui, Des substances emplastiques qui adhèrent fortement à la peau. Dans ce sens on dit mieux, *Agglutinatif.*

Il est aussi substantif. *La guimauve est un agglutinant.*

AGGLUTINATIF, IVE. adj. T. de Médec. Il se dit Des emplâtres qui s'attachent fortement à la peau. *Emplâtres agglutinatifs. Bandelettes agglutinatives.*

Il est aussi substantif. *Un bon agglutinatif.*

AGGLUTINATION. s. f. T. de Médec. Action d'agglutiner, de s'agglutiner.

AGGLUTINER. v. a. T. de Médec. Recoller, rejoindre les parties du corps divisées par un accident. On l'emploie surtout avec le pronom personnel. *S'agglutiner.*

AGGLUTINÉ, ÉE. part. passé.

AGGRAVANT, ANTE. adj. Qui rend plus grave, plus grief. Il n'est guère usité qu'en termes de Droit criminel et dans cette locution, *Circonstance aggravante.*

AGGRAVATION. s. f. Action d'aggraver, de s'aggraver. Il s'emploie surtout dans le Droit criminel. *Aggravation de peine*, Ce qu'on ajoute à une condamnation, à un châtiment.

Il se dit aussi en Médec. *L'aggravation du mal.*

AGGRAVE. s. f. La seconde fulmination d'un monitoire, avec menace des dernières censures de l'Église contre ceux qui se refuseraient à une révélation qu'elle demande. *Il fit fulminer une aggrave.*

AGGRAVER. v. a. Rendre plus grave, plus grief. *Les circonstances aggravent le crime, le péché, la faute. Cela aggrave votre tort. Vos reproches aggravent mon malheur. Vous ne devez pas aggraver la peine prononcée par la loi.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Devenir plus grave. *Le mal s'aggrave de jour en jour.*

AGGRAVÉ, ÉE. part. passé.

AGGRÉGAT, AGGRÉGATION, AGGRÉGER. Voyez AGRÉGAT, AGRÉGATION, AGRÉGER.

AGI

AGILE. adj. des deux genres. Léger et dispos, qui a une grande facilité à agir, à se mouvoir. *Un homme extrêmement agile. Le tigre, le singe, le chat, sont des animaux fort agiles.*

AGILEMENT. adv. Avec agilité. *Il monte à cheval et voltige fort agilement. Sauter agilement.*

AGILITÉ. s. f. Légèreté, grande facilité à se mouvoir. *Sauter avec agilité.*

AGIO. s. m. T. de Change et de Banque. Bénéfice qui résulte de l'échange d'une monnaie contre une autre, ou de l'échange de l'argent contre les effets de commerce. *L'agio est indépendant du taux de l'intérêt ou de l'escompte, en matière de négociation. L'agio est nul, si l'argent abonde sur une place; il s'élève, au contraire, en raison de la rareté du numéraire.*

AGIOTAGE. s. m. Trafic qu'on fait des effets publics, en les achetant ou en les vendant suivant l'opinion qu'on a qu'ils

baisseront ou hausseront de valeur. *On a fait de grandes fortunes par l'agiotage. Il s'est ruiné à l'agiotage.* Il se prend en mauvaise part.

Il se dit également Des manœuvres clandestines employées soit pour faire hausser ou baisser les fonds publics, suivant qu'on joue à la hausse ou à la baisse, soit pour faire varier, suivant son intérêt particulier et secret, le prix de telle denrée, de telle marchandise sur laquelle on spécule.

AGIOTER. v. n. Faire l'agiotage. *Il s'est enrichi à agioter.*

AGIOTEUR. s. m. Celui qui fait l'agiotage. *C'est un agioteur bien connu.*

AGIR. v. n. Faire quelque chose, prendre du mouvement. *Il n'est jamais sans agir. Cet homme est trop sédentaire, il aurait besoin d'agir.*

Il se dit souvent par opposition Aux paroles, aux discours, etc., et signifie, Procéder à l'exécution de quelque chose. *C'est trop délibérer, il faut agir, agissons, il est temps d'agir, etc. Il sait mieux agir que parler.*

Agir, signifie aussi, Opérer, produire quelque effet, faire quelque impression. *Ce ressort agit de telle manière. Faire agir une machine, un ressort. C'est un remède qui agit puissamment. Le feu agit sur tous les métaux. Ces corps célestes agissent les uns sur les autres. L'éloquence agit sur les esprits. L'exemple des supérieurs agit fortement sur les inférieurs. La foi agit en nous d'une manière mystérieuse et inexplicable.*

Agir, signifie encore, Négocier, s'employer en quelque affaire. *Il agissait auprès du ministre pour les intérêts de ses commettants. Il a tout pouvoir d'agir. Je vous prie d'agir pour moi. Agir au nom de quelqu'un. N'agissez pas contre moi. Agir d'autorité. Agir d'office. Faire agir quelqu'un dans une affaire.*

Il signifie particulièrement, Poursuivre en justice. *Agir criminellement. Agir civilement. Il a été obligé d'agir contre son tuteur.*

Il signifie aussi, Se conduire, se comporter. *Agir en homme d'honneur. Agir en homme d'esprit. Manière ou façon d'agir. C'est mal agir. Ce n'est pas bien agir. Il a bien agi avec moi, envers moi, à mon égard. J'agirai sévèrement à leur égard. Agir contre ses intérêts, contre son opinion, etc.*

Agir, avec le pronom *Se*, s'emploie impersonnellement; et alors il sert à marquer de quoi il est question. *Il s'agit de savoir... Il s'agissait de choisir l'un ou l'autre. Quand il s'agira de votre service. Il ne s'agit pas de cela. Il s'agit de bien autre chose. De quoi s'agit-il? Il s'agit du salut de l'État. Il s'est agi de cette affaire dans le conseil.*

AGISSANT, ANTE. adj. Qui agit, qui se donne beaucoup de mouvement. *Un homme extrêmement agissant. Une femme fort agissante.* On dit dans un sens analogue, *Une vie agissante.*

Il signifie aussi, Qui agit, qui opère avec force, avec efficacité. *Pour rendre ce remède plus agissant... L'eau-forte et l'eau régale sont bien plus agissantes quand elles sont mêlées ensemble, que lorsqu'elles sont séparées.*

Médecine agissante, Système de médecine qui emploie des remèdes énergiques et plus ou moins nombreux; par opposition à *Médecine expectante*, Celle qui laisse faire beaucoup à la nature, et qui emploie des moyens peu actifs.

AGITATEUR. s. m. Celui qui excite du trouble, de la fermentation dans le public ou dans une assemblée.

AGITATION. s. f. Ébranlement prolongé, mouvement en sens opposés. *L'agitation du navire était violente. Il ne peut supporter l'agitation du cheval. L'agitation de la voiture lui fait mal. L'agitation de la mer. L'agitation des flots. L'agitation des nerfs.*

Il se dit particulièrement, en Médecine, d'Un mouvement continuel et fatigant du corps, occasionné par un grand malaise, par une grande inquiétude d'esprit. *L'agitation prolongée de ce malade est un symptôme fâcheux.*

Il se dit figurément Du trouble, de l'inquiétude pénible que les passions causent dans l'âme. *Être dans une grande agitation d'esprit. L'amour, la haine, le désir, la crainte, causent différentes agitations dans l'âme. Il y a une grande agitation dans les esprits. Calmer l'agitation des esprits.*

Il se dit également du trouble qui règne dans une assemblée, parmi le peuple, etc., et qui se manifeste par des mouvements inquiets. *Il y avait de l'agitation dans l'assemblée. L'agitation était à son comble. Il y a de l'agitation parmi le peuple.*

AGITER. v. a. Ébranler, secouer, remuer en divers sens. *Les vents agitent la mer. Les vagues agitent le vaisseau. Le vent agitait à peine les feuilles des arbres. Agiter son mouchoir en l'air pour donner un signal. Agiter ses bras, ses jambes.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. Ainsi on dit: *Ce malade s'agite continuellement*, Il est dans un mouvement continuel, il se tourmente sans cesse; *Ce cheval s'agite*, Il se remue avec trop d'ardeur; *La mer s'agite, les flots s'agitent*, La mer se met en mouvement, les vagues deviennent plus grosses et plus violentes.

Agiter, se dit figurément Des différentes passions qui causent dans l'âme un trouble, une inquiétude pénible. *Les passions qui agitent l'homme. Le désir et la crainte sont les passions qui nous agitent le plus. La colère l'agite. Cela lui agite sans cesse l'esprit.*

Agiter le peuple, Chercher à exciter ses passions, le porter à quelque mouvement de violence.

Agiter, se dit encore figurément en parlant Des différentes questions qu'on propose à examiner, et signifie, Discuter de part et d'autre. *Agiter une question. On agita longtemps la question, mais on ne décida rien.*

Il s'emploie aussi figurément avec le pronom personnel, et signifie, Être discuté de part et d'autre. *L'assemblée dura longtemps, et il s'agita une question importante. Les questions qui s'y agitèrent.*

Agité, ée. part. passé. *Une mer agitée. Avoir l'esprit agité.*

La nuit, sa nuit a été fort agitée, se dit D'un malade qui a passé la nuit dans une grande agitation.

AGL

AGLOMÉRATION, AGLOMÉRER. Voyez Agglomération, Agglomérer.

AGLUTINANT, AGLUTINATIF, AGLUTINATION, AGLUTINER. Voyez Agglutinant, Agglutinatif, etc.

AGN

AGNAT. s. m. (Dans ce mot et dans les deux suivants, on prononce le G dur.) On a donné, dans l'ancien Droit, le nom d'*Agnats* aux Collatéraux descendant par mâles d'une même souche masculine.

AGNATION. s. f. Qualité des agnats.

AGNATIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient aux agnats. *Ligne agnatique.* Il est peu usité.

AGNEAU. s. m. (Le G se prononce mouillé ici et dans les cinq articles suivants.) Le petit d'une brebis. *Agneau de lait. Agneau tardif.*

Il se dit, particulièrement, Des agneaux tués que l'on vend à la boucherie, ainsi que de La chair d'agneau. *Tête d'agneau. Quartier d'agneau. Cet agneau est fort tendre. Manger de l'agneau.*

L'agneau pascal, L'agneau que les Juifs mangeaient à la fête de Pâques.

Être doux comme un agneau, se dit D'une personne d'humeur fort douce. Il se dit même De quelques animaux, comme du chien, du cheval. *Ce cheval est doux comme un agneau.* On dit dans le même sens, *C'est un agneau.*

En langage mystique, *L'Agneau sans tache*, Jésus-Christ considéré comme victime des péchés des hommes. On dit dans le même sens et absolument, *L'Agneau qui efface les péchés du monde.*

AGNEL. s. m. Espèce de monnaie d'or qui a eu cours en France sous plusieurs rois, et dont le type ordinaire était un agneau pascal. *Il y avait des agnels de différentes valeurs.*

AGNELER. v. n. Il se dit de la brebis qui met bas. *Cette brebis agnèlera bientôt, elle agnèle.*

AGNELET. s. m. Diminutif. Petit agneau. Il est vieux.

AGNELINE. adj. f. Il se dit De la laine qui vient des agneaux. *Laine agneline.*

AGNÈS. s. f. (On prononce l'S.) Jeune fille très innocente. *C'est une Agnès. Elle fait l'Agnès.* Il est familier.

AGNUS. s. m. (Prononcez le G dur et l'S finale.) On appelle ainsi Une cire bénite par le pape, sur laquelle est imprimée la figure d'un agneau. On donne aussi le même nom à de petites images de piété ornées de broderie, et faites pour les enfants. *Un bel agnus. Les religieuses donnent des agnus aux petites pensionnaires qui disent bien leur leçon.*

AGNUS-CASTUS. s. m. (On prononce le G dur, et les S finales.) T. de Botan. Espèce de gattilier, arbrisseau dont les branches sont pliantes comme celles de l'osier, et qu'on nomme aussi *Vitex. Les fleurs de l'agnus-castus étaient chez les anciens l'emblème de la chasteté. Des agnus-castus.*

AGNUS DEI. s. m. (On prononce *Déi.*) T. de Liturgie. Il se dit Du moment de la messe où le prêtre, se frappant la poitrine, répète trois fois à haute voix les mots *Agnus Dei. La messe en était à l'*Agnus Dei.

AGO

AGONIE. s. f. La dernière lutte de la nature contre la mort. Il ne se dit qu'en parlant De l'homme. *Être à l'agonie. Une longue agonie. Une agonie douloureuse. Pendant une longue agonie il conserva toujours sa tête.*

Il se dit figurément pour signifier, Une extrême angoisse, une grande peine d'esprit. *Depuis que son procès est sur le bureau, il est dans de continuelles agonies.*

L'agonie de Notre-Seigneur au jardin des Olives, L'état douloureux où Notre-Seigneur se trouva au jardin des Olives.

AGONIE, se dit, figurément et par extension, D'une décadence à son dernier terme. *Agonie d'un État, d'une société.*

AGONISANT, ANTE adj. Qui est à l'agonie. *Je l'ai laissé agonisant.*

Il est aussi substantif. *Dire les prières des agonisants.*

AGONISER. v. n. Être à l'agonie. *Il agonise. On l'a laissé qui agonisait.*

AGONISTIQUE. s. f. Partie de la gymnastique, chez les anciens, qui avait rapport aux combats et où les athlètes luttaient tout armés.

AGONOTHÈTE. s. m. T. d'Antiq. Président des jeux publics chez les Grecs. *Le tribunal des agonothètes distribuait les couronnes aux vainqueurs.*

AGORA. s. f. Place publique, chez les Grecs, qui servait pour le marché, et pour certains actes civils et politiques. *L'agora d'Athènes.*

AGOUTI. s. m. T. d'Hist. nat. Quadrupède de l'ordre des Rongeurs, qui a la physionomie et les habitudes du lapin. *L'agouti se trouve en Amérique.*

AGR

AGRAFE. s. f. Sorte de crochet qui passe dans un anneau appelé *Porte*, et qui sert à attacher ensemble différentes choses. *Agrafe d'or. Agrafe d'argent.*

La porte de l'agrafe, L'espèce de petit anneau dans lequel on passe le crochet d'une agrafe.

Agrafe de diamants, Agrafe enrichie de diamants.

AGRAFE, en termes d'Architecture, Crampon de fer, qui sert à retenir des pierres, des marbres, à empêcher qu'ils ne se désunissent.

Il se dit aussi d'Un ornement sculpté, placé à la tête des arcs, qui semble unir entre elles, par une console ou un mascaron, les moulures de l'archivolte avec la clef de l'arc.

AGRAFER. v. a. Attacher avec une agrafe. *Agrafer un chapeau, un manteau.*

AGRAFÉ, ÉE. part. passé.

AGRAIRE. adj. des deux genres. Nom que la Jurisprudence et l'Histoire romaine donnent aux lois qui avaient pour objet de distribuer entre les citoyens les terres conquises. *Lois agraires.*

Par extension, il se dit De toutes les lois qui auraient pour objet l'expropriation des possesseurs de la terre au profit du grand nombre. *Babeuf demandait une loi agraire.*

AGRANDIR. v. a. Accroître, rendre plus grand, plus étendu. *Agrandir une maison, un jardin. Il a agrandi son parc de tant d'arpents. Cette ouverture est trop petite, il faut l'agrandir. Ce prince a fort agrandi ses États.*

Il signifie au figuré, Rendre plus grand en puissance, en biens, en dignité, en fortune, en vertu. *Ce prince a bien agrandi sa nation. La faveur avait seule agrandi cette famille. Le malheur avait agrandi son âme.*

Il signifie aussi, Faire paraître plus grand. *Ce vêtement agrandit la taille. Une distribution bien entendue agrandit un jardin.*

Il signifie encore, Donner un caractère de grandeur à ce qu'on dit, à ce qu'on écrit, à ce qu'on fait. *Cet écrivain agrandit les sujets qu'il traite. Il a su agrandir son héros sans qu'il en coûtât rien à la vérité.*

Il se dit quelquefois dans un sens critique, et signifie alors, Exagérer. *Cet homme est un peu sujet à agrandir le récit. Il agrandit volontiers.* Ce sens est familier.

Agrandir ses prétentions, Porter son ambition, ses désirs plus haut, plus loin.

AGRANDIR, s'emploie avec le pronom personnel. *Cette ouverture s'est trop agrandie. Une âme qui s'agrandit au milieu des revers.*

Il se dit particulièrement De celui qui augmente sa terre, son héritage, sa maison, qui lui donne plus d'étendue. *Il s'est bien agrandi du côté de la rivière. Il était logé trop étroitement, il a trouvé moyen de s'agrandir.*

AGRANDI, IE. part. passé.

AGRANDISSEMENT. s. m. Accroissement, augmentation. *L'agrandissement de son parc est de deux cents arpents. On abattit plusieurs maisons pour l'agrandissement de la place.*

Il se dit figurément de L'augmentation et de l'accroissement en biens, en fortune, en dignités. *Il travaille pour l'agrandissement de sa famille, pour l'agrandissement de ses enfants. Cette famille devait son agrandissement à tel prince.*

AGRAVANT, AGRAVATION, AGRAVER. Voyez AGGRAVANT, AGGRAVATION, AGGRAVER.

AGRÉABLE. adj. des deux genres. Qui plaît, qui agrée. *Une personne agréable. Conversation agréable. Musique agréable. Maison agréable. Si cela vous est agréable. Il a des manières agréables. Cet homme est agréable à tout le monde. Il est agréable de vivre avec ses amis.*

Avoir pour agréable, Agréer, trouver bon. *Ayez pour agréable que je vous amène cette personne.*

AGRÉABLE, s'emploie quelquefois substantivement, au masculin. *Il ne faut pas sacrifier l'utile à l'agréable.*

Cet homme fait l'agréable, c'est un agréable, Il croit être agréable, et il affecte de passer pour tel. *Il fait l'agréable auprès de cette femme*, Il s'attache à lui faire la cour, il cherche à lui plaire.

AGRÉABLEMENT. adv. D'une manière agréable. *Il reçut cela fort agréablement. Il parle agréablement. Il est agréablement logé. Il écrit, il plaisante agréablement.*

AGRÉÉ. s. m. Défenseur admis à plaider habituellement devant un tribunal de commerce. *Agréé près le tribunal de commerce de Paris, de Bordeaux, etc.*

AGRÉER. v. a. Recevoir agréablement. *Dieu agrée nos offrandes, nos prières. Agréer le service de quelqu'un. Ils agréeront la proposition que je leur ai faite. Sa proposition fut agréée.*

Agréez mes civilités, agréez mes hommages, agréez mes respects, etc. Formules de politesse qu'on emploie en écrivant à quelqu'un.

AGRÉER, signifie aussi, Trouver bon, approuver, ratifier. *Agréez que je vous dise. Je lui ai fait agréer mes motifs. Le roi voulut bien agréer sa démission. Le roi n'a point agréé sa nomination.* On disait, en parlant D'un officier qui avait traité d'une charge dans la maison du roi, dans les troupes, ou dans la robe : *Le roi l'a agréé, ne l'a pas agréé. Il n'a pu se faire agréer.*

PROV., *Quand on doit il faut payer, ou agréer*, Il faut donner à son créancier de l'argent, ou du moins de bonnes paroles.

AGRÉER, est aussi neutre, et signifie, Plaire, être au gré. *Cela ne m'agrée pas. Le service, la personne de ce domestique n'agréait pas à son maître. Une belle personne n'agrée pas toujours.*

AGRÉÉ, ÉE. part. passé.

AGRÉER. v. a. T. de Marine. Il se disait autrefois dans le même sens que Gréer.

AGRÉÉ, ÉE. part. passé.

AGRÉEUR. s. m. T. de Marine. Celui qui prépare, qui fournit les agrès d'un bâtiment.

AGRÉGAT. s. m. Terme didactique. Assemblage. Il se dit proprement, en Chimie, d'Un corps solide dont les molécules adhèrent entre elles. *Un morceau de soufre est un agrégat.* On dit aussi quelquefois, *Un agrégé.*

AGRÉGATION. s. f. Association, admission dans un corps, dans une compagnie. *Lettres d'agrégation. On s'est opposé à son agrégation.*

Il se dit particulièrement et absolument, dans l'Université, en parlant Du grade, du titre d'agrégé. *Concours public pour l'agrégation.*

AGRÉGATION, en termes de Physique, Assemblage d'un certain nombre de parties homogènes ou hétérogènes qui tiennent assez fortement les unes aux autres, pour opposer un certain obstacle à leur séparation.

AGRÉGER. v. a. Associer quelqu'un à un corps, à une compagnie, pour le faire jouir des mêmes honneurs, des mêmes prérogatives que ceux qui en sont. *Il n'était pas du corps, mais on l'y a agrégé.* On a dit de même : *La faculté de droit l'a agrégé; La faculté de médecine a voulu agréger un tel à son corps. Etc.*

AGRÉGÉ, ÉE. part. passé.

Il s'est dit substantivement d'Un docteur en droit dont la principale fonction était d'assister aux thèses et aux examens de droit. *Les agrégés en droit*, ou simplement *Les agrégés.* On dit encore dans un sens analogue, *Agrégé à la faculté de médecine.*

Il se dit également Des membres de l'Université qui dans un concours spécial ont été reconnus aptes à professer dans un lycée. *Agrégé pour les classes de grammaire, pour les hautes classes, pour l'histoire, pour la philosophie, pour les sciences. Il se fit recevoir agrégé.*

AGRÉGÉ, se dit adjectivement, en Botanique, Des parties d'une plante qui naissent plusieurs ensemble d'un même point, et qui sont rassemblées en paquet. *Les fleurs de la scabieuse sont agrégées.*

AGRÉGÉ, substantif, se disait dans le sens où l'on emploie aujourd'hui de préférence *Agrégat.*

AGRÉMENT. s. m. Approbation, consentement. *Il ne saurait disposer de cette maison qu'avec mon agrément. Il ne veut rien faire sans l'agrément de sa compagnie. La mère a donné son agrément pour ce mariage. Il obtint l'agrément du roi pour cette charge.*

Il signifie aussi, Qualité par laquelle on plaît. *Cette femme n'est pas belle, mais elle a beaucoup d'agrément. Cette maison n'est pas régulièrement bâtie, mais elle a de grands agréments. La solitude a ses agréments. Il n'y a nul agrément dans cette pièce, dans cet ouvrage. Les agréments de la figure, de l'esprit.*

Il signifie encore, Avantage, plaisir, sujet de satisfaction. *Cette personne a raison de demeurer à Paris, elle y a de très grands agréments, elle y trouve de grands agréments. Cet homme trouve de grands agréments dans sa famille, dans sa profession, dans sa place, dans la compagnie dont il*

est. Il est estimé dans l'armée, et il y sert avec agrément.

Il se dit au pluriel de Certains ornements qu'on met aux vêtements et aux meubles. *Ce sopha est trop uni, il aurait besoin d'agréments, de quelques agréments.*

Il se disait de Certains divertissements de musique ou de danse joints à des pièces de théâtre. *Cette pièce n'a réussi que par les agréments. On a donné le Bourgeois gentilhomme avec tous ses agréments.* Ce sens a vieilli.

Il se dit encore, dans la Musique, soit vocale, soit instrumentale, Des ornements (trilles, roulades, etc.) que peut recevoir une note principale ou une mélodie. *Ce chanteur fait trop d'agréments,* Il fait trop de fioritures.

Arts d'agrément: voyez Art.

AGRÈS. s. m. pl. T. de Marine. Il se dit de Tous les objets qui tiennent à la mâture d'un bâtiment, qui servent à la garnir, tels que vergues, voiles, cordages, etc.; et par extension, de Tout ce qui n'est pas la coque, les mâts, les munitions, les armes : les agrès comprennent ainsi, en outre du gréement, le gouvernail, les ancres, les avirons et autres objets de rechange en voiles, cordages, etc. *Le vaisseau a tous ses agrès.*

Les agrès et apparaux, Tout ce qui est nécessaire pour mettre un bâtiment en état de naviguer.

AGRESSEUR. s. m. Celui qui attaque le premier. *L'agresseur a toujours tort. Il faut savoir lequel des deux est l'agresseur.*

AGRESSIF, IVE. adj. Qui tient de l'agression, qui a le caractère de l'agression. *Un discours agressif. Des paroles agressives. Des manières agressives.*

AGRESSION. s. f. Action de celui qui est le premier à attaquer. *Il y a preuve d'agression de sa part. Il a fait, il s'est permis un acte d'agression. Cette critique est une véritable agression. Une injuste agression.*

AGRESTE. adj. des deux genres. Rustique, sauvage, champêtre. *Plantes agrestes. Site, lieu agreste.*

Il se dit figurément Des choses morales. *Humeur agreste. Mœurs agrestes.*

Manières agrestes, Manières qui indiquent qu'on a peu d'usage du monde, de la société.

AGRICOLE. adj. des deux genres. Qui s'adonne à l'agriculture. Il est presque toujours joint à un nom collectif. *Un peuple, une nation, un royaume, un pays agricole.*

Il signifie aussi, Qui a rapport, qui appartient à l'agriculture. *L'industrie agricole. Les travaux agricoles. Les produits agricoles. Les ressources agricoles d'un pays. Comices agricoles.*

AGRICULTEUR. s. m. Celui qui cultive la terre. *Un bon agriculteur.*

AGRICULTURE. s. f. L'art de cultiver la terre. *Cet homme aime l'agriculture, entend bien l'agriculture. Encourager, favoriser l'agriculture. Les travaux de l'agriculture. Traité d'agriculture. Société d'agriculture. École d'agriculture.*

AGRIFFER (S'). v. pron. S'attacher avec les griffes. *Le chat s'agriffa à la tapisserie.*

Agriffé, ée. part. passé.

AGRIPAUME. s. f. T. de Botan. Plante labiée à fleurs pourpres ou blanches, pourvues de bractées épineuses, et à feuilles laciniées : elle passait autrefois pour tonique, vermifuge et cardiaque. Cette dernière propriété lui avait fait donner le nom de *Cardiaque.*

AGRIPPER. v. a. Prendre, saisir avidement. *Elle agrippe ce qu'elle voit.* Il est populaire.

Agrippé, ée. part. passé.

AGRONOME. s. m. Celui qui est versé dans la théorie de l'agriculture. *L'Angleterre a produit d'habiles agronomes.*

AGRONOMIE. s. f. Théorie de l'agriculture. *S'appliquer à l'agronomie. La chimie a contribué à perfectionner l'agronomie.*

AGRONOMIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient, qui a rapport à l'agronomie. *Dans le siècle dernier, on a appelé certains traités d'agriculture, des romans agronomiques.*

AGU

AGUERRIR. v. a. Accoutumer à la guerre, aux fatigues, aux fonctions de la guerre. *Ce général sut aguerrir promptement ses troupes. Depuis ce siége, les troupes étaient tout à fait aguerries.*

Il signifie au figuré, Accoutumer une personne à quelque chose qui paraît pénible dans le commencement. *Il a peine à s'accoutumer à la raillerie, il faut l'y aguerrir.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, au propre et au figuré. *Ces troupes se sont aguerries. Il n'est pas fait au grand monde, il s'y aguerrira.*

Aguerri, ie. part. passé.

AGUETS. s. m. pl. Embuscade. Il n'est usité que dans les phrases suivantes : *Être aux aguets, se tenir aux aguets,* Épier, observer le temps, l'occasion, être aux écoutes, soit pour surprendre quelqu'un, soit pour éviter d'être surpris. *Il était aux aguets pour prendre ses avantages.* Dans le même sens, *Mettre aux aguets. On mit des gens aux aguets pour se saisir du voleur.*

AH

AH. Interjection qui sert à marquer la joie, la douleur, l'admiration, l'amour, etc., suivant la différence des sujets. *Ah! que je suis aise de vous voir! Ah! que vous me faites mal! Ah! que cela est beau!*

Il ne sert quelquefois qu'à rendre la phrase plus expressive, plus animée. *Ah! madame, gardez-vous de le croire.*

Il se redouble quelquefois pour exprimer plus fortement la surprise ou l'ironie. *Ah! ah! vous arrivez enfin. Ah! ah! vous nous la donnez belle.*

AHA

AHAN. s. m. Peine de corps, grand effort, tel que celui d'un homme qui fend du bois ou qui lève quelque pesant fardeau. Il est populaire et ne s'emploie que dans cette phrase, *Suer d'ahan,* Faire quelque chose de très pénible.

AHANER. v. n. Avoir bien de la peine en faisant quelque chose. *Il a bien ahané avant de venir à bout de ce travail, de cette affaire.* Il est peu usité.

AHE

AHEURTEMENT. s. m. Obstination, attachement opiniâtre à un sentiment, à un avis. *C'est un étrange aheurtement que le sien.*

AHEURTER (S'). v. pron. Se choquer contre un obstacle, s'opiniâtrer, s'obstiner. *S'aheurter à un sentiment, à une opinion. Il s'aheurte à cela contre l'avis de tous ses parents. S'aheurter à faire quelque chose. C'est un homme qui s'aheurte tellement à ce qu'il s'est mis une fois dans la tête, qu'on ne le fait jamais revenir.*

Aheurté, ée. part. passé. *Un homme aheurté à son opinion.*

AHI

AHI. Sorte d'interjection qui exprime la douleur. On dit aussi, *Aïe:* voyez ce mot.

AHU

AHURIR. v. a. Jeter dans le trouble, interdire, étonner, rendre stupéfait. *Vous l'avez ahuri à force de questions. N'ahurissez pas cet enfant.* Il est familier.

Ahuri, ie. part. passé. Interdit, stupéfait. *Il est tout ahuri.*

Il s'emploie quelquefois substantivement. *C'est un ahuri.*

AHURISSEMENT. s. m. État d'une personne ahurie. *Il ne revient pas de son ahurissement.* Il est familier.

AI

AÏ. s. m. T. d'Hist. nat. Quadrupède qui se meut avec une extrême lenteur; il s'appelle aussi *Paresseux. L'aï diffère de l'unau en ce qu'il est pourvu d'une queue.*

AID

AIDE. s. f. Secours, assistance. *Aide prompte. Aide assurée. Il faut tout attendre de l'aide de Dieu. Mon Dieu, venez à mon aide. Donner aide et protection. Prêter aide et assistance. Demander, implorer de l'aide. Crier à l'aide. Appeler à son aide. Invoquer l'aide de quelqu'un.*

Elliptiq., *À l'aide!* Venez à mon secours. *À l'aide! on m'assassine!*

Prov., *Un peu d'aide fait grand bien,* Un petit secours ne laisse pas d'être quelquefois très utile; et *Bon droit a besoin d'aide,* Quelque bonne que soit une affaire, quelque titre qu'on ait pour obtenir une place, une récompense, il ne faut pas négliger de se faire appuyer, recommander par des amis.

Dieu vous soit en aide. Façon de parler dont on se sert quand quelqu'un éternue, ou quand on n'a pas de quoi donner l'aumône à un pauvre qui la demande. Elle a vieilli.

On disait autrefois, après avoir fait une promesse solennelle, après avoir prononcé un serment : *Ainsi Dieu me soit en aide!* Que Dieu m'accorde son aide, autant que je tiendrai ma promesse, que je serai fidèle à mon serment.

Aide, se dit aussi Du secours, de l'utilité, de l'avantage qu'on tire de certaines choses. *On a fait de grandes découvertes à l'aide du télescope, du microscope. Il n'eût pas réussi sans l'aide de telle machine.*

Aide, se dit encore, tant de Celui dont on reçoit du secours, que de La chose dont on en tire. *Dieu seul est ma force et mon aide. Vous êtes toute son aide, tout son secours. Il n'a point eu en cela d'autre aide que les mémoires qu'on lui a communiqués.*

Aide, en matière Ecclésiastique, se dit d'Une église, d'une chapelle bâtie pour être la succursale d'une église paroissiale dont les habitants sont trop éloignés. *Sainte-*

Marguerite, dans le faubourg Saint-Antoine, était une aide de la paroisse de Saint-Paul.

AIDES, au pluriel, se disait autrefois Des impôts levés sur les denrées et marchandises qui se vendaient et se transportaient dans toute l'étendue du royaume. *Les fermiers des aides. Les aides rapportaient tant. Il était employé dans les aides.*

Cour des aides, Cour souveraine dans laquelle les affaires contentieuses, relatives à tous les genres de contributions et d'impôts, étaient jugées en dernier ressort. *Premier président de la cour des aides. Conseiller à la cour des aides.*

AIDE, en termes de Manége, se dit, surtout au pluriel, de Tous les moyens que le cavalier emploie pour bien manier un cheval, et plus particulièrement Des mains et des jambes dans leur action sur le cheval. *Les aides de la voix, de la langue. Les aides de la main. Les aides du genou, des jambes. Les aides des talons, de l'éperon. Ce cheval connaît les aides, répond aux aides, est sensible aux aides, est confirmé dans les aides.*

Donner les aides extrêmement fines, Manier le cheval à propos, et lui faire marquer avec beaucoup de justesse ses temps et ses mouvements. On dit aussi qu'*Un cheval a les aides fines*, lorsqu'il est très sensible aux aides.

AIDES, en Architecture, se dit Des petites pièces ménagées près des grandes pièces d'apparat ou de service qui ont besoin de dégagement.

AIDE. s. des deux genres. Il se dit Des personnes qui sont auprès de quelqu'un pour travailler, opérer ou servir conjointement avec lui et sous lui. *J'ai besoin d'un aide. L'aide* ou *les aides d'un chirurgien. Cette sage-femme est l'une de ses aides.*

Aide des cérémonies, Officier dont la fonction était de servir sous le grand maître des cérémonies.

Aides de cuisine, aides d'office, Gens qui servent sous un chef de cuisine ou d'office.

Aide-maçon, Manœuvre qui sert et aide le maçon, qui bat et gâche le plâtre, et qui apporte les matériaux. On disait autrefois, *Aide à maçon.*

Aide de camp, Officier attaché particulièrement à un chef militaire, à un général, et chargé surtout de porter ses ordres. *Aide de camp du roi. Les aides de camp du général.*

Aide-major, Officier qui servait avec le major, sous son autorité, et le remplaçait dans toutes ses fonctions en son absence. *Aide-major des gardes. L'aide-major d'une place de guerre.*

Aides-majors généraux : voyez MAJOR.

Aide-chirurgien, ou *Aide-major*, Chirurgien adjoint au chirurgien-major d'un régiment.

Sous-aide, Celui qui est subordonné à l'aide dans les mêmes fonctions.

AIDER. v. a. Donner du secours, prêter de l'assistance, seconder, servir. *Aider quelqu'un dans ses besoins. Aider les pauvres. Aider quelqu'un de son bien, de son crédit. Je l'ai aidé toutes les fois qu'il a eu recours à moi. Il l'a constamment aidé dans toutes ses entreprises. Je vous aiderai pour ce travail. Se faire aider par quelqu'un.*

Il se dit aussi Des choses. *Le télescope a beaucoup aidé les astronomes, dans les découvertes qu'ils ont faites. Cette méthode aide la mémoire.*

Il s'emploie avec le pronom personnel. *Il faut s'aider les uns les autres.*

Prov., *Aide-toi, le ciel t'aidera*, Il faut agir, quand on veut venir à bout de quelque chose.

Fig., *Aidez-vous*, Agissez, donnez-vous le mouvement nécessaire. *Vous ne vous aidez pas*, Vous restez inactif, vous ne vous donnez pas le mouvement nécessaire.

Dieu aidant, Avec l'aide de Dieu.

On disait autrefois, après une promesse solennelle, après un serment : *Ainsi Dieu m'aide !* J'implore l'aide de Dieu, à condition que je tiendrai ma promesse, que je serai fidèle à mon serment.

AIDER, suivi de la préposition *à* et d'un nom ou d'un infinitif, signifie, Contribuer à la fin, à l'action exprimée par le nom ou par le verbe. *Aider au succès d'une affaire, à la réussite d'une entreprise. Aider à de méchants projets. Il a beaucoup aidé à ce marché, à cette négociation. Cet élixir aide à la digestion. Aidez-le à descendre, à marcher. Aider quelqu'un à payer ses dettes.*

Aider à quelqu'un, signifie, Lui prêter une assistance momentanée, pour un objet déterminé, et le plus souvent pour un travail qui demande des efforts physiques. *Aidez à cet homme qui plie sous la charge qu'il porte.* Cette locution prend elle-même pour complément la préposition *à* suivie d'un infinitif. *Aidez-lui à soulever ce fardeau.*

Aider à la lettre, Suppléer à ce qui manque dans une phrase, dans un passage obscur ou défectueux.

Fig., *Aider à la lettre*, Entrer dans l'intention de celui qui écrit ou qui parle, en expliquant ce qu'il a dit ou écrit d'une manière obscure. Il se dit aussi D'une personne qui altère un peu la vérité, soit pour amuser, soit pour tromper ceux qui l'écoutent.

AIDER, employé avec le pronom personnel, et joint avec la préposition *de*, signifie, Se servir d'une chose, en faire usage. *On s'aide de ce qu'on a. S'aider bien d'une épée. S'aider bien d'un cheval. Il ne s'aide pas du bras droit.*

AIDÉ, ÉE. part. passé.

AIE

AÏE. interjection. Exclamation de douleur. *Aïe ! que je souffre ! Aïe ! vous me blessez !*

AÏEUL. s. m. Grand-père. *Aïeul paternel. Aïeul maternel.* Au pluriel, on dit *Aïeuls*, quand on veut désigner précisément Le grand-père paternel et le grand-père maternel. *Ses deux aïeuls assistaient à son mariage.*

On dit *Aïeux*, et non *Aïeuls*, pour désigner, 1° Ceux qui ont vécu dans les siècles passés : *C'était la mode chez nos aïeux* ; et 2° Les personnes dont on descend : *Ce droit lui vient de ses aïeux.*

Le mot d'*Aïeul* n'a point de composé au delà de ceux de *Bisaïeul* et de *Trisaïeul* ; et quand on parle des degrés plus éloignés, on dit, *Quatrième aïeul, cinquième aïeul, etc.*

AÏEULE. s. f. Grand'mère. *Aïeule paternelle. Aïeule maternelle. Cela était bon du temps de nos aïeules.*

AIG

AIGLE. s. m. Très grand et très fort oiseau de proie. *Aigle noir. Aigle royal. Aigle roux. Grand aigle. Le vol de l'aigle. L'aire d'un aigle. Aigle mâle. Aigle* devient féminin quand il désigne précisément la femelle. *Cette belle aigle pondit deux œufs. L'aigle est furieuse quand on lui ravit ses aiglons.*

Fig., *C'est un aigle*, se dit D'un homme de génie, d'un homme qui a un esprit, un talent supérieur. Il se dit aussi dans un sens relatif. *Cet homme-là est un aigle au prix de ceux dont vous parlez. C'est l'aigle de leur société.*

Fig., *Cet homme a des yeux d'aigle*, Il a les yeux vifs et perçants ; et au sens moral, *Il a un œil d'aigle, le regard de l'aigle*, Il a une grande pénétration d'esprit.

Prov., *Crier comme un aigle*, Crier d'une voix aiguë et perçante.

AIGLE, en termes d'Armoiries et de Devises, est féminin. *Il porte sur le tout d'azur, à l'aigle éployée d'argent. Les armes de l'empire français étaient une aigle tenant un foudre dans ses serres.*

Absol., *L'aigle impériale*, Les armes de l'empire d'Autriche, qui sont une aigle à deux têtes.

L'aigle romaine, les aigles romaines, Les enseignes des légions romaines, ainsi appelées parce qu'elles étaient surmontées de la figure d'un aigle. *Plusieurs aigles furent prises par les Germains, après la défaite de Varus, sous le règne d'Auguste.*

L'aigle française, les aigles françaises, Les drapeaux de l'armée française.

AIGLE, se dit aussi d'Une décoration. *L'Aigle noir de Prusse.*

AIGLE, se dit encore d'Un pupitre d'église représentant un aigle aux ailes étendues. Dans cette acception et dans la précédente, il est masculin.

Grand aigle, désigne Le papier du plus grand format. *Du papier grand aigle*, ou simplement, *Du grand aigle.*

AIGLE, est aussi le nom d'Une constellation de l'hémisphère septentrional.

AIGLETTE. s. f. T. de Blason. Voyez ALÉRION.

AIGLON. s. m. Le petit de l'aigle. *Une aigle avec ses aiglons dans son aire. Un jeune aiglon.*

AIGLON. s. m. T. de Blason. Voy. ALÉRION.

AIGRE. adj. des deux genres. Acide, piquant au goût. *Le vin, le lait, deviennent aigres quand ils se gâtent. Des fruits qui sont d'un goût aigre, qui ont un goût aigre, qui sont aigres au goût.*

Fig., *L'air, le vent est aigre*, Il n'est pas doux, il a quelque chose de piquant.

AIGRE, se dit aussi De quelques odeurs désagréables, qui sortent de certaines substances altérées. *Une odeur aigre qui fait mal au cœur.*

AIGRE, se dit encore Des sons aigus et rudes en même temps, d'un bruit, d'un son trop aigu et perçant. *Avoir la voix aigre, une voix aigre et désagréable. Une cloche qui rend un son aigre. Un son de voix aigre.*

En Peinture, *Couleurs aigres*, Celles qui ne sont pas liées par des passages qui les accordent.

AIGRE, se dit aussi Des métaux qui ne sont pas ductiles et malléables, dont les parties ne sont pas liées et se séparent facilement les unes des autres. *Un fer extrêmement aigre. Du cuivre fort aigre. Ce fer est si aigre, qu'on ne saurait le forger.*

En Gravure, on dit que les planches sont *aigres* quand le métal en est dur et qu'il se laisse difficilement tailler par les outils. De même les outils sont *aigres* quand ils sont trempés trop dur.

AIGRE, se dit figurément De l'esprit, de

l'humeur, etc., et signifie, Rude, fâcheux. *Avoir l'esprit aigre, l'humeur aigre. Dire des paroles aigres. Il lui a écrit d'un style fort aigre. Il lui fit une réprimande aigre et sévère. Il lui parla d'un ton aigre.*

Il se dit aussi figurément, Des personnes mêmes qui ont cette sorte d'esprit et d'humeur. *C'est une personne bien aigre, une femme bien aigre. C'est un esprit aigre. C'est l'humeur du monde la plus aigre.*

AIGRE, s'emploie substantivement, au masculin, en parlant Du goût et de l'odeur aigre. *Cela sent l'aigre, tire sur l'aigre.* On dit de même, *Un goût, une odeur d'aigre.*

Fig., *Il y a encore de l'aigre dans l'air,* Le temps n'est pas encore tout à fait adouci.

AIGRE-DOUX, OUCE. adj. Qui a un goût mêlé d'aigre et de doux. Il ne se dit guère au propre que Des fruits. *Un fruit aigre-doux. Des oranges aigres-douces.*

Il se dit figurément Du ton de la voix, et Des paroles, du style, et signifie, Dont l'aigreur se fait sentir sous une apparence de douceur. *Un ton de voix aigre-doux. Un style aigre-doux. Des paroles aigres-douces.*

AIGREFIN. s. m. Terme de mépris. Homme qui vit d'industrie. *Gardez-vous de cet aigrefin, il triche au jeu.* Il est familier.

AIGRELET, ETTE. adj. Diminutif. Un peu aigre. *Le fruit de l'épine-vinette a un petit goût aigrelet. Une sauce aigrelette.*

Il se dit figurément Du ton, des discours, etc. *Un ton aigrelet.* Ce sens est familier.

AIGREMENT. adv. D'une manière aigre. Il n'est guère usité qu'en parlant De la manière aigre dont on parle ou dont on écrit. *Parler aigrement à quelqu'un. Répondre aigrement. Il lui écrivit fort aigrement.*

AIGREMOINE. s. f. T. de Botan. Plante de la famille des Rosacées, à fleurs jaunes disposées en épis, et à feuilles ailées. *On emploie l'aigremoine en gargarisme contre les maux de gorge.*

AIGRET, ETTE. adj. Diminutif. Un peu aigre. *Ce fruit-là est un peu aigret. Cette boisson a un goût aigret qui n'est pas désagréable. Une sauce qui est un peu aigrette.*

AIGRETTE. s. f. Faisceau de plumes effilées et droites qui orne la tête de quelques oiseaux. *L'aigrette d'un paon.*

Il se dit également d'Un bouquet de plumes effilées et droites qui sert d'ornement de tête pour les hommes et pour les chevaux, et dont on décore aussi les dais et les lits de parade. *Un casque surmonté d'une aigrette. Quelquefois l'aigrette est entourée de plumes flottantes.* Voyez PANACHE.

Il se dit, par extension, d'Une sorte de pompon de crin en forme d'aigrette, qui sert d'ornement à une coiffure militaire. *L'aigrette d'un shako. Aigrette jaune, rouge.*

Il se dit aussi d'Un bouquet de diamants, de perles, etc., disposés en forme d'aigrette.

Aigrette de verre, Sorte d'ornement composé de fils de verre droits et fins.

Aigrette d'eau, Petit jet d'eau divergent qui affecte la forme d'une aigrette.

En Physiq., *Aigrettes lumineuses,* Faisceaux de rayons lumineux, divergents entre eux, qu'on aperçoit aux pointes et aux extrémités anguleuses des corps électrisés.

AIGRETTE, en termes de Botanique, Espèce de pinceau de poils ou filets déliés qui surmonte les graines de certaines plantes, telles que le pissenlit, le seneçon, etc. *Aigrette pédiculée. Aigrette sessile. Aigrette plumeuse. Aigrette simple.*

AIGRETTE, est aussi le nom d'Une espèce de héron blanc qui porte une aigrette.

AIGRETTÉ, ÉE. adj. T. de Botan. Pourvu d'une aigrette. *Semences aigrettées.*

AIGREUR. s. f. Qualité de ce qui est aigre. *Des fruits qui ont de l'aigreur, qui ont une petite aigreur. Ce vin a de l'aigreur.*

AIGREUR, se dit aussi Des rapports que causent quelquefois les aliments mal digérés; et, dans ce sens, on l'emploie plus ordinairement au pluriel qu'au singulier. *Cela donne des aigreurs, cause des aigreurs.*

AIGREUR, se dit figurément d'Une certaine disposition d'esprit et d'humeur, qui porte à offenser les autres par des paroles piquantes. *C'est un homme qui a beaucoup d'aigreur dans l'esprit, dans l'humeur. Parler avec aigreur. Répondre avec aigreur. Il y a toujours de l'aigreur dans ses discours.*

Il y a de l'aigreur, quelque aigreur, un peu d'aigreur entre ces deux personnes, Il y a entre elles un commencement de brouillerie.

AIGREURS, en Gravure, se dit Des tailles où l'eau-forte a trop mordu.

AIGRIR. v. a. Rendre aigre, faire devenir aigre. *L'orage aigrit le vin. La chaleur aigrit le lait. Le levain aigrit la pâte.*

Il se dit figurément, et signifie, Irriter, mettre dans une disposition ou dans une situation plus fâcheuse. *Cela ne fait qu'aigrir son mal, qu'aigrir sa douleur. La mauvaise fortune lui a aigri l'esprit. Cela ne servira qu'à aigrir les affaires.*

AIGRIR, s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Des viandes qui s'aigrissent sur l'estomac. Du vin qui s'aigrit, qui commence à s'aigrir.*

Il se dit de même figurément. *Son mal s'aigrit de jour en jour. Son caractère s'est aigri. Les esprits commençaient à s'aigrir. Les affaires s'aigrissent de plus en plus.*

AIGRI, IE. part. passé.

AIGU, UË. adj. Qui se termine en pointe ou en tranchant, et qui est propre à percer ou à fendre. *Un javelot aigu. Un fer aigu. Un bâton aigu. Des coins de fer très aigus. Des ongles aigus.*

En termes de Grammaire, *Accent aigu,* Accent qui va de droite à gauche (´), et qui se met sur l'*é* fermé, comme dans *Régénéré.* On dit quelquefois de même, *Un é aigu.*

En termes de Géométrie, *Angle aigu,* Angle qui est moins ouvert que l'angle droit.

En termes de Botanique, *Feuilles aiguës,* Feuilles qui se terminent en pointe, en angle très aigu.

AIGU, se dit figurément Des sons clairs et perçants. *Un son aigu. Une voix aiguë. Des cris aigus.* En Musique, il se dit des sons qui avoisinent la limite extrême et élevée de l'échelle musicale. *Il passe facilement des sons les plus aigus aux plus graves.* On dit quelquefois substantivement, dans ce sens, *L'aigu et le grave.*

Il se dit aussi figurément D'une douleur vive et piquante. *Une douleur aiguë. Une colique aiguë.*

En Médec., *Affection, maladie aiguë,* Affection, maladie grave dont la marche est rapide, qui se termine en peu de temps par la mort ou la guérison. *Il est attaqué d'une maladie aiguë. Pneumonie aiguë. Ophtalmie aiguë. Traité des maladies aiguës.* Voyez CHRONIQUE.

AIGUADE. s. f. (Ce mot et les cinq suivants se prononcent comme s'il n'y avait pas d'U.) T. de Marine. Provision d'eau douce que l'on va prendre sur le rivage de la mer, pour les bâtiments, lorsqu'ils en manquent dans le cours de leur voyage. *Faire aiguade. C'est un lieu où il y a bonne aiguade.*

Il se dit également d'Un endroit où l'on peut faire aiguade. *Les marins au long cours doivent s'appliquer à connaître les meilleures aiguades.*

AIGUAIL. s. m. T. de Chasse. Rosée, petites gouttes d'eau qui demeurent sur les feuilles des herbes et des arbres.

AIGUAYER. v. a. (Il se conjugue comme *Payer.*) Baigner, laver dans l'eau. *Aiguayer un cheval,* Le faire entrer dans la rivière jusqu'au ventre, et l'y promener pour le laver et le rafraîchir. *Aiguayer du linge,* Le laver et le remuer quelque temps dans l'eau avant de le tordre.

AIGUAYÉ, ÉE. part. passé.

AIGUE-MARINE. s. f. Pierre précieuse du même genre que l'émeraude, mais d'une couleur bleuâtre presque semblable à celle de l'eau de mer. *Une belle aigue-marine.*

AIGUIÈRE. s. f. Sorte de vase fort ouvert, qui a une anse et un bec, et dans lequel on met de l'eau pour le service ordinaire de la table, et pour d'autres usages. *Aiguière d'étain. Aiguière d'argent, de vermeil, de cristal, de porcelaine, de faïence. Un bassin et une aiguière. Une aiguière couverte.*

AIGUIÉRÉE. s. f. Ce que contient une aiguière pleine. *Une aiguiérée d'eau. Il lui a jeté une aiguiérée d'eau sur la tête.* Il est peu usité.

AIGUILLADE. s. f. (UI est diphtongue.) Gaule armée d'un aiguillon dont les laboureurs et les voituriers se servent pour piquer leurs bœufs.

AIGUILLAGE. s. m. Action de faire mouvoir l'aiguille d'un chemin de fer. *Un faux aiguillage peut causer de graves accidents.*

AIGUILLAT. s. m. T. d'Hist. nat. Espèce de chien de mer, ainsi nommé parce qu'il a une pointe ou une épine cornée au devant des nageoires dorsales. *La peau de l'aiguillat sert aux tourneurs pour polir leurs ouvrages.*

AIGUILLE. s. f. (Dans ce mot et dans ses dérivés, UI est diphtongue.) Petite verge de fer ou d'autre métal, pointue par un bout, et percée par l'autre, pour y passer du fil, de la soie, de la laine, et dont on se sert pour coudre, pour broder, pour faire de la tapisserie, etc. *Aiguille fine. Aiguille bien pointue. La pointe d'une aiguille. La tête d'une aiguille. Le chas, le trou d'une aiguille. Enfiler une aiguille. Aiguille à coudre. Aiguille à travailler en tapisserie. Aiguille d'emballeur. Aiguille à voile.*

Aiguille à passer, Grande aiguille dont les femmes se servent pour passer un lacet, un cordonnet dans des œillets, dans une coulisse.

Prov. et fig., *Disputer sur la pointe d'une aiguille, Faire un procès sur la pointe d'une aiguille,* Élever une contestation sur un très léger sujet.

Prov. et fig., *De fil en aiguille,* De propos en propos, en passant d'une chose à une autre. *Il nous a raconté toute l'histoire de fil en aiguille. De fil en aiguille, ils en vinrent jusqu'à se quereller, jusqu'à se dire des injures.*

Prov. et fig., *C'est chercher une aiguille dans une botte de foin,* se dit en parlant D'une chose que l'on cherche, mais qui est très difficile à trouver parmi beaucoup d'autres, à cause de sa petitesse.

AIGUILLE, se dit aussi de Différentes

sortes de petites verges de fer ou d'autre métal qui servent à différents usages. *Aiguille à tricoter des bas, à tricoter. Des bas faits à l'aiguille. Aiguille de chirurgien. Aiguille à cataracte. Aiguilles à ligature. Aiguille à séton; etc. Aiguille d'horloge, de montre, qui sert à marquer les heures, les minutes, sur le cadran. L'aiguille des heures,* ou *La petite aiguille. L'aiguille des minutes,* ou *La grande aiguille. L'aiguille aimantée,* ou *L'aiguille de la boussole dont on se sert sur les bâtiments pour reconnaître le nord. Aiguille de balance. Fusil à aiguille.*

AIGUILLE, se dit encore d'Une espèce de clochers en pyramide, extrêmement pointus, qu'on appelle autrement *Flèches. L'aiguille de la Sainte-Chapelle de Paris a été rétablie en* 1854.

Il se dit aussi d'Un obélisque antique. *L'aiguille de Saint-Pierre de Rome.*

Il se dit également Des ornements de pierre, en forme de petits obélisques, qui surmontent diverses parties des édifices gothiques.

AIGUILLE, se dit aussi de Certaines roches en forme de pyramide très allongée, de Certains sommets de montagne qui s'élèvent en pointe aiguë. *Cet endroit du fleuve est hérissé d'aiguilles de granit qui rendent la navigation impossible.*

Il se dit, en Minéralogie, Des cristaux de forme allongée et déliée.

Il se dit aussi Des feuilles des arbres résineux. *Les aiguilles du pin.*

AIGUILLE, se dit encore de plusieurs espèces de poissons de mer, qui sont longs et menus, et qui ont la tête pointue.

AIGUILLE, s'emploie pour désigner L'appareil qui sert à faire passer un train de chemin de fer d'une voie sur une autre.

AIGUILLÉE. s. f. Certaine étendue de fil, de soie, ou de laine, coupée de la longueur qu'il faut pour travailler à l'aiguille. *Aiguillée de fil, de soie, de laine. Faire des aiguillées. Apprêter des aiguillées. Couper de longues aiguillées.*

AIGUILLER. v. a. T. d'Oculiste. Abaisser la cataracte de l'œil. Il n'est plus usité.

AIGUILLÉ, ÉE. part. passé.

AIGUILLER. v. a. T. de Chemin de fer, Faire passer un train d'une voie sur une autre. *Aiguiller un train.*

AIGUILLÉ, ÉE. part. passé.

AIGUILLETAGE. s. m. T. de Marine. Action d'aiguilleter, ou Le résultat de cette action. *Faire une aiguilletage.*

AIGUILLETER. v. a. Attacher ses chausses à son pourpoint avec des aiguillettes. On l'emploie surtout avec le pronom personnel. *La mode de s'aiguilleter a duré longtemps.*

Aiguilleter des lacets, Les ferrer.

AIGUILLETER, en termes de Marine, Joindre, lier ensemble, au moyen d'un petit cordage, deux objets qui ne se croisent pas, et qui quelquefois même restent éloignés l'un de l'autre. *Il aiguillette une poulie à un pitan. Aiguilleter la volée d'un canon à la muraille du vaisseau.*

AIGUILLETÉ, ÉE. part. passé.

AIGUILLETIER. s. m. Artisan dont le métier est de ferrer les aiguillettes et les lacets.

AIGUILLETTE. s. f. Cordon, ruban, tissu, etc., ferré par les deux bouts, pour servir à attacher, mais qui ne sert quelquefois que d'ornement. *Aiguillette de fil. Aiguillette de soie. Aiguillette de cuir. Aiguillette plate. Aiguillette ronde. Un ferret d'aiguillette. Ferrer des aiguillettes. Des aiguillettes ferrées d'argent. Les chausses étaient attachées au pourpoint par des aiguillettes. Les cavaliers de certains corps portent une aiguillette à l'épaule droite. Les laquais, quand ils sont en deuil, portent des aiguillettes aux couleurs de leur maître.*

Fig., *Nouer l'aiguillette*, Faire un prétendu maléfice auquel le peuple attribuait le pouvoir d'empêcher la consommation du mariage.

AIGUILLETTE, se dit figurément Des morceaux de la peau ou de la chair, arrachés, ou coupés en long. *Couper un canard, un oiseau de rivière par aiguillettes.*

AIGUILLETTE, en termes de Marine, Petit cordage d'une certaine longueur, servant à aiguilleter. *Aiguillettes de bouées. Aiguillettes d'amarrage. Aiguillettes de culasse. Etc.*

AIGUILLEUR. s. m. Employé de chemin de fer qui fait mouvoir l'aiguille au passage des trains.

AIGUILLIER. s. m. Petit étui où l'on met des aiguilles. *Un aiguillier d'argent. Un aiguillier de chagrin.* Il n'est plus usité.

AIGUILLON. s. m. (Dans ce mot et dans ses dérivés, UI est diphtongue.) Il se dit proprement d'Une pointe de fer qui est au bout d'un grand bâton, et dont on se sert pour piquer les bœufs. *L'aiguillon d'un bouvier. On pique les bœufs avec un aiguillon pour les faire aller.*

AIGUILLON, se dit aussi d'Un petit dard que les mouches à miel, les guêpes, les frelons et autres insectes portent à l'extrémité de l'abdomen. *Les abeilles laissent ordinairement leur aiguillon dans la piqûre. Une piqûre d'aiguillon. La guêpe lui donna un coup d'aiguillon.*

AIGUILLON, se dit figurément de Tout ce qui incite à quelque chose. *La gloire est un aiguillon, un puissant aiguillon. L'intérêt est le seul aiguillon qui puisse le faire agir.* Dans le langage de l'Écriture, *L'aiguillon de la chair*, Les tentations de la chair.

AIGUILLON, en Botanique, se dit Des piquants qui adhèrent seulement à l'écorce, tels que ceux de l'acacia, du rosier, de la ronce, etc.; par opposition à *Épine*, lequel se dit proprement Des piquants qui font corps avec les parties où ils naissent, tels que ceux du houx, de l'épine-vinette, des écailles de l'artichaut, etc. *Aiguillons droits, crochus, simples, ramifiés, etc.*

AIGUILLONNER. v. a. Piquer un bœuf avec l'aiguillon pour le faire aller.

Il s'emploie plus ordinairement au figuré, et signifie, Inciter à quelque chose. *C'est un homme lent et paresseux, il faut un peu l'aiguillonner pour le faire agir. Aiguillonner le courage.*

AIGUILLONNÉ, ÉE. part. passé.

AIGUISEMENT. s. m. (Dans ce mot et dans les deux suivants, UI est diphtongue.) Action d'aiguiser. *L'aiguisement d'un canif.* Il est peu usité.

AIGUISER. v. a. Rendre aigu, rendre plus pointu, plus tranchant. *Aiguiser le fer d'une lance. Aiguiser la pointe d'un couteau, le tranchant d'un sabre. Aiguiser un sabre, un couteau, des ciseaux. Aiguiser des coins de fer. Pierre à aiguiser.*

Prov. et fig., *Aiguiser ses couteaux*, Se préparer au combat.

Fig., *Aiguiser une épigramme*, En rendre le trait plus piquant, plus perçant.

Fig., *Aiguiser l'appétit*, Donner plus d'appétit, rendre l'appétit plus vif. *Aiguiser l'esprit*, Rendre l'esprit plus prompt, plus pénétrant. *Un travail modéré aiguise l'esprit. La nécessité aiguise l'esprit.*

AIGUISER, s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Le fer s'aiguise avec le fer. Ces esprits se sont aiguisés par le travail.*

AIGUISÉ, ÉE. part passé.

AIGUISEUR. s. m. Ouvrier qui aiguise. *Un aiguiseur de couteaux.*

AIL

AIL. s. m. (On prononce l'A et on mouille l'L.) Espèce d'oignon d'une odeur et d'un goût très forts, composé de plusieurs petites gousses réunies sous une enveloppe commune. *Une tête d'ail. Une gousse d'ail. Un gigot de mouton à l'ail. Frotter son pain d'ail. Sentir l'ail. Il y a des aulx cultivés et des aulx sauvages.* Les botanistes disent également *Ails*, au pluriel. *Il cultive des ails de plusieurs espèces.*

AILANTE. s. m. T. de Botanique. Arbre de l'Asie orientale, dont les feuilles servent à la nourriture d'une certaine espèce de vers à soie. *Le ver à soie de l'ailante.*

AILE. s. f. Partie du corps des oiseaux, de quelques mammifères et du plus grand nombre des insectes, qui leur sert à voler et à se soutenir en l'air. *Les ailes des oiseaux sont revêtues de plumes. Les ailes des chauves-souris sont membraneuses. Les ailes de certains insectes sont si déliées, qu'elles en sont transparentes. Un oiseau qui étend les ailes, qui déploie ses ailes. Un oiseau qui vole à tire-d'aile. Un oiseau qui tire de l'aile. Les pigeons ont l'aile forte, l'aile raide. Un moineau qui bat des ailes, qui trémousse des ailes. Un oiseau blessé qui ne bat que d'une aile. Une poule qui rassemble ses poussins sous ses ailes. Les ailes d'un moucheron. Les ailes d'un papillon. On peint ordinairement les anges avec des ailes. Les anciens donnaient des ailes à la Victoire, à la Renommée, à l'Amour, au cheval Pégase. Les peintres et les poètes donnent des ailes aux Vents, au Temps, aux Heures, à Mercure, etc.* Poétiquement : *Sur les ailes, sur l'aile des vents, des zéphyrs. Sur les ailes du temps. Etc.*

Prov. et fig., *La peur donne des ailes*, Elle précipite la marche, la course. *Le mal a des ailes*, Il arrive promptement.

Prov. et fig., *Ne battre plus que d'une aile*, Avoir beaucoup perdu de sa vigueur, de son crédit, de sa considération. *Depuis sa maladie, il ne bat plus que d'une aile. Sa disgrâce fait qu'il ne bat plus que d'une aile.*

Prov. et fig., *Il en a dans l'aile*, se dit D'un homme à qui il est survenu quelque altération grave dans la santé ou quelque disgrâce. Cela se dit aussi D'un homme qui est devenu amoureux.

Prov. et fig., *Tirer une plume de l'aile à quelqu'un*, Attraper quelque chose à quelqu'un, tirer de l'argent de lui. *Arracher à quelqu'un une plume de l'aile, une belle plume de l'aile*, Lui ôter quelque chose de considérable, le priver de quelque emploi.

Prov. et fig., *Rogner les ailes à quelqu'un*, Lui retrancher de son autorité, de son crédit, de ses profits.

Prov. et fig., *Vouloir voler sans avoir des ailes*, Entreprendre une chose au-dessus de ses forces; et, *Voler de ses propres ailes*, Être en état de se passer du secours d'autrui.

Prov. et fig., *Tirer pied ou aile d'une chose*, En tirer quelque profit de manière ou d'autre.

Prov. et fig., *Cette fille est encore sous l'aile*

de sa mère, Elle est encore sous la conduite et la surveillance de sa mère.

Dans le langage de l'Écriture, *L'aile, les ailes du Seigneur*. La protection de Dieu. *Seigneur, couvrez-moi de vos ailes. Je ne craindrai rien à l'ombre de vos ailes.*

Aile, se dit aussi de Cette partie charnue d'un oiseau, qui prend depuis le haut de l'estomac jusque sous les cuisses; et, en ce sens, il ne se dit que Des oiseaux préparés pour être mangés. *Servir une aile de perdrix, une aile de chapon, une aile de bécasse. Le haut de l'aile, le bas, le bout de l'aile. Ailes d'oie confites.*

En parlant De plumes à écrire, *Bouts d'aile*, Les plumes du bout de l'aile des oies.

Aile, désigne par analogie Diverses autres choses. Ainsi on dit :

Les ailes d'un moulin à vent, Les grands châssis garnis de toile qui sont mis en mouvement par le vent, et qui font tourner la meule.

Les ailes d'un édifice, Les deux parties d'un édifice qui sont jointes de chaque côté au principal corps de bâtiment. *Les deux ailes d'un bâtiment. Un bâtiment qui n'a qu'une aile. Aile en retour.* — Les anciens appelaient *Ailes d'un temple*, Les murs latéraux d'un temple, avec ou sans péristyle; ce qui a fait donner, par quelques auteurs modernes, le nom d'*Ailes* aux Bas côtés ou nefs latérales d'une église. *Les ailes d'une église.*

Les ailes d'une armée, d'une troupe, Les deux extrémités d'une armée, d'une troupe rangée en ordre de bataille. *L'aile droite, l'aile gauche d'une armée, d'un bataillon. L'aile droite de la première ligne. L'aile gauche de la seconde ligne. La cavalerie qui voltigeait sur les ailes. L'aile droite était appuyée à un bois, à un village. Il commandait l'aile droite. Le général refusa son aile droite*, ou simplement, *sa droite*. On dit de même, *L'aile gauche, l'aile droite d'une armée navale. Etc.*

En Horlogerie, *Les ailes d'un pignon*, Les dents d'un pignon.

Dans les Corderies, *Les ailes d'un touret*, Les deux planchettes en croix qui servent à retenir le fil sur le touret, lorsqu'il est près d'être rempli.

En Anat., *Les ailes du nez*, Les deux parties du nez qui forment le côté extérieur des narines.

En Botan., *Les ailes d'une fleur papilionacée*, Les deux pétales latéraux.

En Archit., *Ailes de pont*, Les évasures circulaires ou à pans coupés qu'on pratique aux extrémités d'un pont, pour faciliter la circulation. *Ailes de théâtre*, Les côtés du théâtre où se meuvent les châssis des décorations, et où se tiennent les acteurs pour entrer sur la scène par la droite ou par la gauche. *Ailes de mouche*, Les ancres employées aux angles des coffres de cheminées construits en briques

AILÉ, ÉE. adj. Qui a des ailes. Il se dit surtout De certains animaux auxquels il n'est pas ordinaire d'avoir des ailes. *Des poissons ailés. Des fourmis ailées. Suivant les poëtes, Pégase est un cheval ailé. Les anciens croyaient à l'existence de serpents ailés.*

En Iconologie, *Un foudre ailé*, est Le symbole de la puissance et de la vitesse.

En Botan., *Tige ailée, pétiole ailé*, Tige, pétiole garni d'une expansion de même nature que les feuilles ou les folioles. *Péricarpe ailé*, Péricarpe garni d'appendices membraneux, comme celui du frêne, de l'érable. *Feuilles ailées*, Feuilles dont le pétiole porte de chaque côté plusieurs folioles. *Feuille ailée avec impaire*, ou *sans impaire*, c'est-à-dire, Avec ou sans une foliole terminale. *Les feuilles du noyer sont ailées.*

AILERON. s. m. L'extrémité de l'aile d'un oiseau, à laquelle tiennent les grandes plumes de l'aile. *Un oiseau qui a l'aileron brisé. Un ragoût, une fricassée d'ailerons. Ailerons de dindon aux navets.*

Il se dit aussi Des nageoires de quelques poissons. *Les ailerons d'une carpe.*

Aileron, se dit, par analogie, de Petites planches, de petits ais qui garnissent les roues des moulins à eau, et qui servent à les faire tourner, en recevant le choc de l'eau.

AILLADE. s. f. Sauce faite avec de l'ail. *Faire une aillade.*

AILLEURS. adv. de lieu. En un autre lieu. *On souffre cela ici, mais ailleurs on ne le souffrirait pas. S'il ne se trouve pas bien où il est, que ne va-t-il ailleurs? Qu'il aille se pourvoir ailleurs. Vous chercherez inutilement ailleurs. Vous ne sauriez trouver cela ailleurs que chez lui. Je le ferai venir d'ailleurs. La voie dont vous vous servez pour vos lettres n'est pas sûre, il faut les faire tenir par ailleurs.*

Ailleurs, en parlant D'un livre, d'un auteur, signifie, dans un autre passage. *Nous avons dit ailleurs... Ailleurs il dit.. Ailleurs encore.* On dit de même, *Cette expression, cette locution se trouve dans tel écrivain, et ailleurs*, Et dans les ouvrages d'autres écrivains.

D'ailleurs, signifie, D'un autre principe, d'une autre cause, par un autre motif. *Vous lui attribuez mal à propos votre disgrâce, elle vient d'ailleurs. S'il le querelle sur un si mince sujet, c'est qu'il lui en veut d'ailleurs.*

Il signifie encore, De plus, outre cela, du reste, pour le reste. *Je vous dirai d'ailleurs... D'ailleurs, il faut considérer que... Cet historien, fort clair d'ailleurs, a mal expliqué cette partie de son sujet.*

AIM

AIMABLE. adj. des deux genres. Qui est digne d'être aimé, qui mérite d'être aimé. *La vertu est aimable. Un objet aimable. Un caractère aimable. Des manières aimables. Aimez tout ce qui est aimable.*

Il se dit particulièrement, dans le langage de la société, Des personnes qui plaisent par leurs agréments. *C'est une femme très aimable. C'est un aimable homme. C'est l'homme du monde le plus aimable.* On dit quelquefois, par une sorte de plaisanterie ironique, *Faire l'aimable.*

Par forme de remercîment, *Vous êtes bien aimable de me venir voir, de vous intéresser à mon affaire, etc.*

AIMABLEMENT. adv. D'une manière aimable. *Il lui répondit aimablement. Il le traita fort aimablement.*

AIMANT, ANTE. adj. Porté à aimer. *Il est d'un caractère aimant. Elle a une âme naturellement aimante.*

AIMANT. s. m. Minéral qui a la propriété d'attirer le fer, et dont chaque masse ou chaque fragment, étant suspendu à un fil sans torsion possède la propriété de se tourner toujours suivant une même direction, dans le lieu où on l'observe. *Pierre d'aimant. L'aimant communique sa vertu attractive au fer et à l'acier. Aimant naturel. Aimant artificiel. Aiguille frottée d'aimant. La déclinaison de l'aimant.* Voyez Boussole.

Les deux pôles de l'aimant, Les deux portions de la surface d'un aimant où ses facultés attractives se manifestent avec le plus d'intensité.

Armer un aimant, L'envelopper d'une plaque de fer doux qui dirige les résultantes de ses forces attractives de manière à en rendre plus énergique l'effort simultané

Aimant, se dit quelquefois figurément de Ce qui attire et attache. *La modestie, la douceur est un aimant qui attire les cœurs.*

AIMANTER. v. a. Communiquer la propriété de l'aimant à un autre corps, ce qui s'opère en général par frottement. *Aimanter l'aiguille d'une boussole, en la frottant sur un aimant naturel ou artificiel.*

Aimanté, ée. part. passé. Qui possède les vertus attractives et répulsives de l'aimant. *Aiguille aimantée. Barre aimantée.*

AIMANTIN, INE. adj. Qui appartient à l'aimant, qui est propre à l'aimant. *Vertu aimantine.* Il est vieux : on dit, *Magnétique.*

AIMER. v. a. Avoir un sentiment plus ou moins vif, plus ou moins profond d'affection, d'attachement. *Il faut aimer Dieu par-dessus toutes choses. Aimer son prochain comme soi-même. Aimer son père et sa mère. Aimer ses enfants, sa famille. Aimer quelqu'un d'amitié, de bonne amitié. Aimer une femme. Aimer d'un amour honnête. Aimer tendrement. Aimer quelqu'un plus que ses yeux, l'aimer plus que sa vie, plus que le jour, plus qu'on ne peut dire, l'aimer à la folie, jusqu'à la folie. Aimer constamment, fidèlement, ardemment, éperdument, passionnément. Aimer jusqu'à la mort. Aimer de tout son cœur.* On le dit aussi en parlant Des animaux. *Aimer son chien, son cheval. Cette femme aime beaucoup son perroquet.* On le dit également en parlant Des choses physiques ou morales. *Aimer son pays, sa patrie. Aimer sa maison de campagne, ses livres, etc. Aimer l'étude, le travail. Aimer son devoir. Aimer la vertu. Aimer la gloire.*

Aimer, absolument et sans régime, se dit particulièrement De la passion de l'amour. *Il est doux d'aimer. Il est dangereux d'aimer.*

Prov., *Qui bien aime, bien châtie*, C'est aimer véritablement quelqu'un, que de le reprendre de ses fautes.

Prov., *Qui m'aime me suive*, Que ceux qui m'aiment prennent mes intérêts, suivent mon exemple.

Prov. et fig., *Qui m'aime, aime mon chien*, Quand on aime une personne, on aime tout ce qui lui appartient.

Aimer, est souvent verbe pronominal réciproque. *Deux personnes qui s'aiment tendrement. Ils s'aiment comme frères. Aimez-vous les uns les autres.*

Il est aussi quelquefois pronominal réfléchi. *Il devrait suffire de s'aimer soi-même pour éviter tout excès. Cet homme s'aime trop pour aimer les autres.*

Cette petite personne s'aime beaucoup, Elle a beaucoup d'amour-propre, elle s'occupe beaucoup d'elle-même.

S'aimer dans un lieu, S'y plaire, prendre plaisir à y être. *Il s'aime à la campagne. Je m'aimerais infiniment chez vous, dans votre société.*

S'aimer dans un lieu, se dit aussi Des animaux et des plantes, pour signifier qu'ils y profitent, qu'ils y réussissent mieux qu'ailleurs. *Les pigeons s'aiment où il y a de l'eau.*

Les oliviers s'aiment dans les lieux sablonneux.

AIMER, signifie aussi, Avoir un goût vif pour certaines personnes, ou pour certains animaux, pour certaines choses. *Aimer les femmes. Aimer les enfants. Aimer les oiseaux, les chevaux, les chiens. Aimer les tableaux, les livres. Aimer la musique. Aimer le luxe, les plaisirs, la chasse, le jeu, la bonne chère, la débauche.* On le dit même, dans ce sens, en parlant De certaines choses qui sont ordinairement désagréables ou fâcheuses. *Aimer le scandale. Aimer les querelles, les procès, etc.*

Il se dit encore, simplement, en parlant De ce qu'on trouve agréable, de ce qui plaît. *Aimez-vous l'odeur de cette plante? J'aime beaucoup ce tableau. J'aime la musique de ce compositeur. J'aime assez la parure de cette femme. J'aime ce procédé, il vous fait honneur. J'aime ce ton de franchise.*

Il se dit particulièrement, dans le même sens, en parlant Des aliments, des boissons, etc. *Aimer les fruits. Aimer le lait. Il n'aime pas le veau, le mouton. Elle n'aime pas la bière. Cet homme n'est pas difficile à nourrir, il aime tout.*

AIMER, peut également avoir pour sujet un nom d'animal ou de plante. *Ce chien aime beaucoup son maître. Cet animal aime beaucoup sa femelle. Les chèvres aiment les lieux escarpés. Cet animal aime la chair. Ces plantes aiment l'ombre et le frais.*

AIMER, se joint souvent avec la préposition À devant l'infinitif des verbes; et alors il signifie, Prendre plaisir à quelque chose. *Aimer à jouer, à chasser, à se promener. Aimer à lire, à travailler. J'aime à voir comme vous vous conduisez avec lui. Il aime à être flatté, caressé.* On dit de même: *Cet animal aime à courir. Cet arbuste aime à être arrosé. Etc.*

Il se joint aussi avec la conjonction *Que*, suivie d'un verbe au subjonctif, pour signifier, Trouver bon, avoir pour agréable. *Aimez qu'on vous conseille. Il aime qu'on le prévienne. Il n'aime pas qu'on le flatte.*

AIMER, se joint également avec l'adverbe *Mieux*, et alors il signifie, Préférer, aimer une chose par préférence à une autre. *Elle a mieux aimé rester fille, que de faire le mariage qu'on lui proposait. J'aimerais mieux mourir que de faire une si mauvaise action. J'aime mieux qu'il vienne. Aimer mieux l'étude que le jeu.* On dit quelquefois dans le langage familier, ou en style de palais, *Si mieux n'aimez; si mieux n'aime ledit sieur...*

AIMÉ, ÉE. part. passé.

AIN

AINE. s. f. La partie du corps humain qui est entre le haut de la cuisse et le bas-ventre. *Il fut blessé dans l'aine. Avoir une excroissance dans l'aine, un bubon dans l'aine. Maladies de l'aine.*

AÎNÉ, ÉE. adj. Le premier-né des enfants du même père et de la même mère, ou de l'un des deux seulement. *Son fils aîné, sa fille aînée. Votre frère aîné. Votre sœur aînée. Il est l'aîné de tous. Il est l'aîné de sa branche.*

La branche aînée d'une maison, Celle qui a un aîné pour tige, qui descend de l'aîné.

Le Fils aîné de l'Église. Qualification donnée autrefois au roi de France.

La Fille aînée des rois de France. Titre que prenait l'université de Paris.

AÎNÉ est aussi substantif. *Mon aîné. Votre aîné. Le cadet vaut bien l'aîné.*

Il se dit également d'Un second enfant à l'égard d'un troisième, et ainsi des autres. *Il est mon aîné, et je suis le vôtre.*

Il se dit, par extension, de Toute personne plus âgée qu'une autre. *Il est plus vieux que moi, il est mon aîné de cinq ans, de six ans, etc.*

AÎNESSE. s. f. Primogéniture, priorité d'âge entre frères et sœurs. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Droit d'aînesse. Ésaü vendit son droit d'aînesse à Jacob pour un plat de lentilles.*

AINS. conjonction adversative. Mais. *Ains au contraire.* Il est vieux.

AINSI. adv. En cette manière, de cette façon. *L'orateur parla ainsi. La chose est ainsi, se passa ainsi. Les choses étant ainsi, je n'ai plus rien à dire. Cela n'ira pas ainsi. Il n'en ira pas ainsi. Le sort le veut ainsi. Ainsi l'a voulu sa destinée. Ainsi va le monde. Je suis ainsi fait.*

Ellipliq., *Ainsi des autres choses, ainsi du reste*, Il en est ainsi des autres choses, il en est ainsi du reste.

AINSI, signifie quelquefois, Par conséquent, et est alors une conjonction. *Ainsi je conclus que... Ainsi vous refusez.*

AINSI, dans la première signification, sert aussi à faire l'application du premier membre d'une comparaison au second. *Comme le soleil chasse les ténèbres, ainsi la science chasse l'erreur.*

Il sert encore à marquer un souhait. *Ainsi le ciel vous soit propice. Ainsi Dieu me soit en aide.*

Ainsi soit-il. Façon de parler dont on se sert pour demander l'accomplissement de ce que l'on souhaite. Cette locution se place ordinairement à la fin des prières qu'on fait à Dieu.

Comme ainsi soit. Façon de parler qui signifie, Vu que, attendu que cela est ainsi, cela étant ainsi. *Comme ainsi soit que...* Il a vieilli.

S'il est ainsi, puisqu'ainsi est, puisqu'ainsi va. Autres façons de parler qui ont à peu près le même sens que *Comme ainsi soit.*

AINSI QUE. loc. conjonctive. De même que. On l'emploie quelquefois dans le commencement des comparaisons. *Ainsi que le soleil dissipe les nuages, ainsi la vérité...* On l'emploie aussi dans le discours ordinaire. *Les plaisirs ainsi que les peines troublent l'âme. Je me plains de vous ainsi que de lui.*

AINSI QUE, signifie aussi, Comme, de la manière que, de la façon que. *Cela s'est passé ainsi que je vous l'ai dit.*

S'il est ainsi que, S'il est vrai que. *S'il est ainsi que nous ne soyons créés que pour servir Dieu.* Cette manière de parler vieillit.

AIR

AIR. s. m. Fluide élastique, pesant, dont la masse totale forme l'atmosphère qui enveloppe la terre de toutes parts. *Air atmosphérique. L'air est composé d'oxygène et d'azote. L'air est plus léger que l'eau. La basse, la haute, la moyenne région de l'air. Une colonne d'air. La pesanteur de l'air. La circulation de l'air. L'air se dilate, se raréfie. L'air se condense, se comprime. Le ressort de l'air. Toute l'étendue de l'air. La masse de l'air. Nous respirons l'air.* Poétiquement: *Les plaines de l'air. Le vague des airs. Dans les airs. Au plus haut des airs.* Voyez, à la fin de l'article, la locution adverbiale EN L'AIR.

Il se dit souvent Par rapport à la température et à la qualité de l'air. *Air sain, malsain. Bon air. Bel air. Grand air. Mauvais air. Air vif. Air frais. Air doux. Air tempéré. Air subtil. Air pur. Air grossier. Air étouffé, renfermé, corrompu, vicié. Air contagieux, infesté. Air infect. Air brûlant. Air respirable. L'air du soir est humide. L'air de ce pays est excellent.*

Cela est dans l'air, se dit De certaines qualités physiques ou morales qu'on croit provenir de la température particulière d'un pays. Cette locution s'emploie aussi figurément pour indiquer Certains sentiments, généralement répandus et qui se communiquent à tous les esprits. *Ces idées étaient dans l'air. La révolution était dans l'air.*

Aller prendre l'air, Aller se promener, aller au grand air; et simplement, *Prendre l'air*, Respirer l'air, être dans un lieu où l'on respire un air plus pur, plus léger. *Changer d'air*, Changer de séjour, afin de respirer un autre air.

Mettre, exposer quelque chose à l'air, Le placer dehors, en un lieu où il soit exposé à l'action de l'air. On dit de même, *Se tenir à l'air.* On dit aussi, *En plein air*, Dans un lieu où l'action de l'air se fait sentir de tous côtés, où rien ne garantit de l'action de l'air.

Donner de l'air à une chambre, En ouvrir les fenêtres, afin que l'air entre et sorte plus librement. On dit dans un sens analogue, *Renouveler l'air d'une chambre, d'une salle.*

Donner de l'air à un muid de vin, En ôter le bondon, de peur que le vin ne fasse éclater les douves.

En termes de Peinture, *Il n'y a pas d'air dans ce tableau*, Les figures n'y sont pas assez détachées du fond, et les plans se confondent.

Prov. et fig., *Ne faire que battre l'air*, Se donner inutilement de la peine pour quelque chose.

Fendre l'air, se dit D'un oiseau qui vole rapidement, D'un cheval lancé à la course, D'une personne qui court très vite.

Vulgairement, *Porter le mauvais air en quelque endroit*, Y porter la contagion; et, *Prendre le mauvais air*, Être atteint de la contagion, gagner le mal contagieux.

Fig., *L'air du monde est contagieux*, La fréquentation du monde peut faire contracter des vices.

Air natal, L'air du pays où l'on est né. *Prendre l'air natal. Aller respirer l'air natal.*

Prendre l'air du feu, un air de feu, S'approcher du feu, afin de se chauffer comme en passant.

AIR, se dit quelquefois, par extension, de Tout fluide élastique et invisible. Dans cette acception, il est synonyme de *Gaz. Air fixe*, ou *Gaz acide carbonique. Air inflammable*, ou *Gaz hydrogène. Air vital*, ou *Gaz oxygène. Etc.*

AIR, se dit aussi de L'air en mouvement, du vent. *Il ne fait point d'air. Il y a ici de l'air, beaucoup d'air. Il n'y a point du tout d'air, pas un brin d'air, pas un souffle d'air. Il ne faut pas se tenir entre deux airs. Ces deux portes ouvertes en face l'une de l'autre établissent un courant d'air dont il faut se défier. Il vient de l'air par cette fenêtre, par cette porte, par cette fente.*

Coup d'air, Fluxion ou douleur qui vient de ce qu'on s'est exposé à un courant d'air.

Fig. et fam., *L'air du bureau*, Ce qui pa-

rait en bien ou en mal des sentiments, des dispositions de ceux qui doivent juger un procès, décider une affaire. *L'air du bureau lui est favorable. L'air du bureau n'est pas pour lui. J'allai prendre l'air du bureau, et je m'aperçus qu'il m'était contraire.*

Fig. et fam., *Avoir l'air à la danse*, Avoir l'air vif et disposé à entreprendre.

Fam., *Être libre comme l'air*, N'avoir aucune sujétion, pouvoir disposer de tous ses moments. *Depuis que j'ai donné ma démission, je suis libre comme l'air.*

Prov. et fig., *Vivre de l'air du temps*, Être dans l'indigence, n'avoir rien pour subsister.

Air, signifie encore, Manière, façon : il se dit de La manière de parler, d'agir, de marcher, de se tenir, de s'habiller, de se conduire dans le monde; et généralement de Tout ce qui regarde le maintien, la contenance, la mine, le port, la grâce, et toutes les façons de faire. *Marcher de bon air, de mauvais air. Se tenir, s'habiller, se mettre de bon air, de mauvais air, d'un air ridicule. À l'air dont il marche, dont il se met, dont il entre, on voit qu'il est plein d'orgueil. De l'air dont il parle, dont il agit, dont il se conduit, on peut juger que... De l'air dont il s'y prend, il aura de la peine à réussir. L'air qu'il prend avec ces gens-là ne lui réussira pas. Dire les choses d'un certain air. Il a un certain air de dire les choses qui fait qu'on ne s'en fâche point. On juge, on voit à son air que... Avoir bon air, mauvais air. Avoir l'air noble, l'air grand, grand air, l'air du monde, l'air de la cour, l'air guerrier, l'air martial, l'air d'un homme de qualité, l'air d'un honnête homme. Avoir l'air d'un fripon. Avoir l'air agréable, l'air aisé, l'air gracieux, l'air enfantin, l'air enjoué, l'air badin. Avoir l'air bas, l'air simple, l'air niais, l'air ridicule, l'air prétentieux, l'air provincial, l'air bourgeois, l'air écolier, l'air d'un écolier, l'air d'un vaurien, l'air engoncé, l'air renfrogné, l'air sombre, l'air triste. Cette femme a l'air chagrin, l'air méprisant, l'air hautain. Ils ont tous deux l'air prévenant, l'air spirituel, l'air railleur, etc.*

Il se dit quelquefois pour exprimer La simple apparence. *Avoir un air de grandeur, de noblesse, de supériorité. Affecter un air de maître, un air de capacité. Avoir un air de malignité. Il y a un air de magnificence dans cette maison. Se donner un air de bel esprit, un air d'opulence. Prendre un air boudeur. Se donner un air affairé.*

Un homme du grand air, Qui vit à la manière des grands; et, *Une chose qui a un grand air, qui a grand air*, Qui a une belle et grande apparence.

Fam., *Tout dans cette maison va du bel air, du grand air*, Tout s'y passe avec magnificence. Cette manière de parler a vieilli.

Les gens du bel air, les gens du grand air, se dit ordinairement, en raillerie, de Ceux qui veulent se distinguer des autres par des manières plus recherchées.

Fam., *Prendre des airs, se donner des airs, se donner de grands airs*, Affecter, prendre un ton, des manières au-dessus de son état, de sa condition, de sa fortune. *Prendre des airs, se donner des airs de maître, de savant, de bel esprit*, Vouloir s'attribuer sans raison une autorité de maître, affecter de passer pour savant, pour bel esprit, quoiqu'on ne le soit pas.

Fam., *Avoir des airs penchés, prendre des airs penchés*, Affecter certains mouvements de la tête et du corps, pour chercher à plaire.

Cette homme, cette femme a l'air bon, l'air méchant, A la mine d'un bon homme, d'une bonne femme, ou d'un méchant homme, d'une méchante femme.

Avoir l'air, signifie aussi, Sembler, paraître; et alors, quand le mot *Air* est immédiatement suivi d'un adjectif, si cet adjectif se rapporte au sujet de la proposition, il doit s'accorder avec le sujet; s'il se rapporte seulement au mot *Air*, il doit être mis au masculin. On ne dirait pas d'une femme, *Elle a l'air enceint, elle a l'air mal fait*; il faudrait dire, *Elle a l'air enceinte, elle a l'air mal faite*, et mieux, *Elle a l'air d'être enceinte, d'être mal faite. Elle a l'air contente de ce qu'on vient de lui dire. Elle a l'air toute troublée. Elles avaient l'air fort embarrassées. Ils ont l'air fâchés de ce qu'ils viennent d'apprendre. Cette viande a l'air d'être fraîche. Cette pièce de monnaie a l'air d'être fausse. Ces légumes n'ont pas l'air d'être cuits. Cette anecdote a l'air d'être un conte, a l'air, a tout l'air d'un conte. Cette maladie n'a l'air d'être sérieuse. Il a l'air d'être au fait, l'air au fait. Il a l'air de savoir son métier. Il a bien l'air de nous faire attendre. Il a bien l'air de ne pas venir, de nous cacher quelque chose, de se moquer de nous.*

Air, se dit aussi d'Une certaine ressemblance qui résulte de toute la personne, et particulièrement des traits du visage. *Avoir de l'air, un faux air de quelqu'un*, Avoir quelque ressemblance avec lui. *Ils ont bien de l'air, beaucoup d'air l'un de l'autre. Il a beaucoup de votre air. Un peintre qui prend bien, qui attrape bien l'air du visage. On voit tous les traits de son visage dans ce portrait, mais la physionomie, l'air n'y est pas.*

Avoir un air de famille, Avoir cette conformité de traits, de physionomie, qui existe ou qu'on croit reconnaître entre les personnes d'une même famille.

En termes de Peinture et de Sculpture, *Un air de tête, des airs de tête*, L'attitude d'une tête, la manière dont une tête est dessinée. *De beaux airs de tête. De grands airs de tête. De vilains airs de tête.*

Air, en termes de Manège, se dit Des allures d'un cheval. *Airs bas*, Ceux où le cheval manie près de terre. *Airs relevés*, Ceux où le cheval s'enlève davantage en maniant. *Ce cheval va à tous airs*, On le manie comme on veut.

Air, en termes de Musique, se dit d'Une suite de tons, de notes qui composent un chant, suivant les règles de l'art. *Air gai. Air triste. Air nouveau. Air ancien. Vieil air. Un bel air. Un grand air. Un petit air. Un air noté. Un air connu. Un air à la mode. Un air de violon, de flûte. Un air de ballet. Un air de vaudeville. Un air de danse. Composer un air. Apprendre un air. Chanter, jouer un air. Faire un air sur des paroles. Faire des paroles sur un air. L'air va bien aux paroles.*

N'être pas dans l'air, Ne pas chanter exactement un air, détonner.

Prov. et fig., *Je connais des paroles sur cet air-là*, J'ai entendu en pareille occasion les mêmes choses que vous venez de dire pour vous excuser, pour soutenir cette opinion.

Air, se dit quelquefois Du chant et des paroles tout ensemble. *Un air à boire. Un livre d'airs. Apprendre un air nouveau.*

En l'air. loc. adv. qui s'emploie dans plusieurs sens. *Tirer en l'air, tirer un coup en l'air*, Tirer un coup de fusil, de pistolet sans le diriger vers aucun but; et, figurément et familièrement, Faire une démarche inutile, qui ne conduit point au but.

Avoir toujours le pied en l'air, un pied en l'air, Être toujours prêt à partir, à courir, à sauter, à danser. On dit dans le même sens, *Cet homme, cet enfant est toujours en l'air.*

Fig. et fam., *Tout le monde est en l'air, toute la ville est en l'air*, Tout le monde, toute la ville s'agite, est en mouvement. *Quand on apprit leur arrivée, toute la ville fut en l'air.*

Être en l'air, tout en l'air, se dit aussi D'une chose qui ne paraît presque soutenue par rien. *Un cabinet en l'air. Un escalier qui est tout en l'air. Un bâtiment qui paraît tout en l'air.*

Fig. et fam., *Toute sa fortune est en l'air*, Sa fortune ne porte sur rien de solide.

En l'air, se dit figurément et au sens moral Des choses qui sont sans réalité, sans vérité, sans fondement. *Des contes en l'air. Des paroles en l'air. Des propos en l'air. Des menaces en l'air. Des projets en l'air. Des craintes en l'air. Un raisonnement en l'air. C'est pour une Iris en l'air qu'il fait des vers amoureux.* On dit de même, *Parler, raisonner en l'air. Vous dites cela en l'air.*

AIRAIN. s. m. Métal nommé aussi *Bronze*, composé en grande partie de cuivre, mêlé avec du zinc, de l'étain, et une petite quantité d'antimoine. *L'airain sert principalement à faire des cloches. Statue d'airain. Chaudière d'airain. Travailler en airain. Graver sur l'airain. Plaque d'airain.*

En termes d'Antiq., *Airain de Corinthe*. Alliage fort estimé des anciens; l'airain en faisait la base, et il y entrait une certaine quantité d'or et d'argent.

Selon la Fable, *Le siècle d'airain, l'âge d'airain*, Le temps qu'on suppose avoir existé entre le siècle d'argent et le siècle de fer.

Fig., *Un siècle d'airain*, Un temps malheureux et dur.

Fig., *Un ciel d'airain*, Un temps sec et aride, pendant lequel il ne tombe ni pluie ni rosée.

Fig., *Un front d'airain*, Une extrême impudence. *Cet homme a un front d'airain. Il faut avoir un front d'airain pour oser soutenir une pareille fausseté.*

Fig., *Avoir un cœur d'airain*, Être dur et impitoyable.

Prov. et fig., *Les injures s'écrivent sur l'airain, et les bienfaits sur le sable*, On oublie aisément les bienfaits, et on se souvient longtemps des injures.

AIRE. s. f. Place qu'on a unie et préparée pour y battre les grains. *L'aire d'une grange. Aire à battre les grains.*

Il se dit quelquefois, principalement en Architecture, de Toute surface plane. *L'aire d'un plancher*, L'enduit de maçonnerie sur lequel on pose le parquet ou le carrelage. *L'aire d'un bassin*, Le massif de ciment ou de terre glaise dont on fait le fond d'un bassin. *L'aire d'un pont*, La partie supérieure sur laquelle on marche. *L'aire d'une maison*, L'espace compris entre les murs d'une maison.

Aire, en termes de Géométrie, La superficie qu'embrasse une figure rectiligne, curviligne ou mixte. *L'aire d'un triangle. L'aire d'un carré. L'aire d'un cercle. Mesurer l'aire d'un triangle.*

Aire, se dit aussi Du nid des oiseaux de proie, parce qu'ils nichent ordinairement sur un espace plat et découvert. *Les aigles*

font toujours leur aire au même endroit. L'aire d'un vautour. Un faucon de bonne aire.

En termes de Marine, *Aire de vent*, se dit de Toute direction selon laquelle souffle le vent. *On distingue trente-deux aires de vent principales.*

AIRÉE. s. f. La quantité de gerbes qu'on met en une fois sur l'aire. *Une airée de froment, de seigle, etc.*

AIRELLE. s. f. T. de Botan. Sous-arbrisseau à fleurs rougeâtres, qui porte une petite baie nommée aussi *Airelle*, d'un noir violacé, légèrement acide, dont on fait usage en médecine et dans la teinture. L'Airelle s'appelait autrefois, *Myrtille*, et ce nom lui est encore conservé dans plusieurs provinces.

AIRER. v. n. Faire son nid, en parlant De certains oiseaux de proie.

AIS

AIS. s. m. Planche de bois. *Ais de chêne, de hêtre, de sapin. Faire des ais. Scier des ais. Scieur d'ais. Cloison d'ais.* Il commence à vieillir.

Ais de bateau, Planches de chêne ou de sapin tirées des bateaux que l'on défait. Elles servent à faire des cloisons légères. *Cloison d'ais de bateau.*

Au jeu de paume, *Un coup d'ais*, Le coup que la balle donne de volée dans un ais qui est du côté du service. *Voilà un beau coup d'ais.*

AISANCE. s. f. Facilité. *Porter avec aisance un pesant fardeau.*

Il signifie particulièrement, Liberté d'esprit et de corps dans le travail, dans les mouvements, dans les manières, dans le commerce de la vie. *Faire tout avec aisance. L'aisance avec laquelle il traite les affaires les plus difficiles. L'aisance qu'il a dans ses manières. Il se présente, il parle, il s'exprime avec aisance.*

AISANCE, signifie aussi, État de fortune suffisant pour se procurer les commodités de la vie. *Il vit dans l'aisance. Il est dans l'aisance. Il a de l'aisance. Il jouit d'une honnête aisance. Il doit son aisance à son travail.*

AISANCES, au pluriel, se dit d'Un lieu pratiqué dans une maison pour y satisfaire les besoins naturels. *Les aisances d'une maison. Cabinet d'aisances. Fosse d'aisances.* On dit de même, *Lieux d'aisances.*

AISE. s. f. Contentement, sentiment de joie, de plaisir, émotion douce et agréable, causée par la présence, par la possession d'un bien. *Tressaillir d'aise. Être transporté d'aise. Être ravi d'aise. Il ne se sent pas d'aise.*

AISE, signifie aussi, Commodité, état commode et agréable. *Être à son aise, bien à son aise. Vous êtes là bien à votre aise. Se mettre à son aise. Travailler à son aise. Je ferai cela à mon aise.*

Par ellipse, *À votre aise*, À votre commodité, quand vous voudrez.

Être à son aise, vivre à son aise, être fort à l'aise, Être dans l'abondance selon sa condition. Prov., *Il n'est malade que de trop d'aise*, se dit d'Un homme riche qui a de fréquentes incommodités.

Être mal à son aise, Se sentir indisposé.

Fig., *Mettre quelqu'un à son aise*, L'encourager, empêcher qu'il n'ait de la timidité ou de l'embarras, faire qu'il soit dans un état de liberté et de familiarité. *Mettre les gens à leur aise. Je le craignais, mais il m'a mis promptement à mon aise par la franchise de ses discours. Je n'osais vous parler de cela, mais vous me mettez à mon aise en m'en parlant le premier.* On dit de même, *C'est un homme agréable et commode, avec qui on est toujours à son aise.*

Fam., *Se mettre à son aise*, signifie quelquefois, Manquer aux convenances, en user avec trop de liberté, de familiarité.

Fam., *N'en prendre qu'à son aise*, Ne faire que ce qui plaît, sans se gêner, sans se fatiguer.

Fam., *Vous en parlez bien à votre aise*, se dit A un homme qui donne quelque conseil difficile à pratiquer, et qu'il n'est pas obligé de suivre, ou qui parle avec sang-froid des misères et des douleurs qu'il n'éprouve pas.

Prov., *Paix et aise*, Une vie tranquille, sans contrainte et sans soins. *Je ne demande que paix et aise.* Il se dit aussi pour doucement, paisiblement, commodément. *Il vit chez lui paix et aise.*

AISES, se dit au pluriel pour signifier, Les commodités de la vie; alors on ne l'emploie guère que dans ces phrases : *Aimer ses aises. Chercher ses aises. Prendre ses aises. On n'a pas toutes ses aises en ce monde.*

À L'AISE. loc. adv. Commodément, facilement, sans peine. *On est fort à l'aise dans ce fauteuil. Il tient six personnes à l'aise dans cette voiture. Cette ville n'est pas éloignée, on y va à l'aise dans un jour. Un cheval qui porte à l'aise, qui va à l'aise.*

AISE. adj. des deux genres. Qui a de la joie, qui est content. *Que je suis aise de vous avoir rencontré! Je suis bien aise de vous voir en bonne santé. J'en suis très aise. J'en suis aise au dernier point. Il ne se sent pas, tant il est aise. Que je suis aise de cette nouvelle! Nous en sommes bien aises. Elle en est fort aise. Elle est tout aise et tout heureuse d'avoir trouvé ce mari-là.*

AISÉ, ÉE. adj. Facile. *Cela est aisé, bien aisé. C'est une chose aisée. Il n'y a rien de si aisé. Des moyens courts et aisés. Voilà le chemin le plus aisé. Une chose aisée à faire. Cela est aisé à faire. Cela n'était pas aisé à trouver. Cet enfant est aisé à gouverner. Une lettre qui n'est pas aisée à lire. Il n'est pas aisé de bien écrire. Il est aisé de voir que cela le contrarie.*

Cela vous est bien aisé à dire. Manière de parler qu'on emploie familièrement lorsqu'un homme donne quelque conseil difficile à pratiquer, et qu'il n'est pas obligé de suivre.

Cet homme est aisé à vivre, Il est d'un commerce facile et doux.

AISÉ, signifie aussi, Commode. *Une voiture aisée. Un cheval qui a des allures aisées.*

Un habit aisé, des souliers aisés, Un habit, des souliers qu'on met facilement, où l'on est à l'aise. *Ces souliers sont trop aisés*, Ils sont trop larges, ils ne serrent pas assez le pied.

Une morale, une dévotion aisée, Une morale, une dévotion relâchée.

Avoir les manières aisées, Avoir des manières d'agir faciles, où il n'y a rien de contraint, rien de gêné. *Avoir la conversation aisée*, Avoir une conversation facile et agréable. *Avoir l'esprit aisé*, Imaginer, concevoir, s'expliquer facilement. *Avoir un style aisé*, Écrire d'une manière naturelle, claire, qui semble n'avoir point donné de peine. *Des vers aisés*, Des vers qui paraissent faits sans peine, qui ne sentent point le travail. On dit plus ordinairement, *Des vers faciles.*

Une taille aisée, Une taille libre, dégagée. On dit dans le même sens, *Un air aisé.*

AISÉ, signifie encore, Qui est à son aise, qui est riche dans une condition médiocre. *Un bourgeois aisé. C'est un homme aisé, fort aisé.*

AISÉMENT. adv. Facilement. *J'en viendrai aisément à bout. Je veux des souliers que je puisse mettre aisément. Travailler aisément. Faire aisément des vers. Il change aisément d'avis.*

Il signifie aussi, Commodément. Ainsi on dit, *Ce cheval va aisément*, Il a les allures douces, commodes et aisées.

AISSELLE. s. f. Le dessous du bras à l'endroit où il se joint à l'épaule. *L'aisselle droite. L'aisselle gauche. Porter quelque chose sous ses aisselles.*

Il se dit par analogie, en Botanique, de L'angle plus ou moins aigu que forme avec la tige un rameau ou une feuille. *Les fleurs de certaines plantes naissent dans les aisselles des feuilles.*

AJO

AJONC. s. m. Arbuste fort épineux, à fleurs légumineuses et jaunes, et à feuilles petites, appelé aussi *Genêt épineux.* Il croît dans les lieux incultes et stériles, et on l'emploie à divers usages économiques. *Faire des fagots d'ajonc pour chauffer le four. Les jeunes pousses de l'ajonc servent à nourrir les bestiaux.*

AJOURNEMENT. s. m. T. de Pratique. Assignation, ou avertissement qu'on fait donner, par officier public, à une personne, pour qu'elle se présente devant la justice à un jour désigné. *Exploit d'ajournement. Ajournement fait à domicile, fait à personne. Le délai des ajournements.*

En termes d'ancienne Procédure criminelle, *Ajournement personnel*, Assignation donnée à quelqu'un, en vertu d'une ordonnance ou d'un décret du juge, pour comparaître en personne, et répondre sur les faits dont il est accusé. *Décerner un ajournement personnel. Décréter d'ajournement personnel. Décret d'ajournement personnel.*

AJOURNEMENT, en matière de délibération, Renvoi d'une affaire à un autre jour fixe ou indéterminé. *On a demandé l'ajournement de la délibération. Consentir à un ajournement. Ajournement indéfini. Ajournement à quinzaine.*

AJOURNER. v. a. Assigner quelqu'un à certain jour en justice. *Ajourner par exploit. Ajourner à comparaître devant, etc. Faire ajourner. Ajourner des témoins. Ajourner quelqu'un pour dire ses causes d'opposition.* On a dit autrefois : *Ajourner devant le lieutenant civil, etc. Ajourner à son de trompe. Ajourner à trois briefs jours.*

Il signifie aussi, en matière de délibération, Renvoyer à un certain jour ou à un temps indéterminé. *Ajourner une affaire, une question, une discussion. La séance fut ajournée au lundi de la semaine suivante.*

Il s'emploie quelquefois dans le langage de la conversation. *Ajournons ce projet, cette partie de plaisir.*

AJOURNÉ, ÉE, part. passé.

AJOUTAGE. s. m. T. d'Arts mécaniques. Chose ajoutée à une autre.

AJOUTER. v. a. Mettre quelque chose de plus; Joindre une chose à une autre; Faire addition d'un nombre. *Ce passage a*

été ajouté à ce livre. *Il a ajouté de nouveaux legs à son testament. À toutes ces raisons ajoutez que... Ajoutez à cela que... Je n'ajouterai plus qu'un mot. Cette compagnie n'était que de cinquante soldats, on en a ajouté dix.*

Ajouter au conte, ajouter à la lettre, Amplifier un conte par des circonstances inventées.

Ajouter foi à quelqu'un, ajouter foi à quelque chose, Croire ce que quelqu'un dit, croire quelque chose. *On peut lui ajouter foi. Il ne faut pas lui ajouter foi légèrement. Ajoutez-vous foi à ces choses-là? Vous pouvez ajouter foi à tout ce qu'il vous dira. Je n'y ajoute aucune foi.*

Ajouté, ée. part. passé.

AJOUTOIR. s. m. Voyez Ajutage.

AJU

AJUSTAGE. s. m. T. de Monnayeur. Action d'ajuster, de donner à une pièce le poids légal.

Ajustage, se dit aussi de L'action d'ajuster ensemble les différentes pièces d'un instrument, d'une machine.

AJUSTEMENT. s. m. Action par laquelle on ajuste quelque chose. *L'ajustement d'un poids, d'une mesure, d'une machine.*

Il signifie aussi, Accommodement. *Chercher, trouver des ajustements dans quelque affaire*, Chercher, trouver quelque voie, quelque moyen, quelque expédient, quelque tempérament, pour concilier deux personnes, pour accommoder quelque affaire.

Il se dit encore de La disposition, de l'arrangement d'une chose, de manière que ses diverses parties forment un tout régulier, agréable. *L'ajustement de sa maison, de son jardin annonce qu'il a du goût.* Dans ce sens il s'applique Aux œuvres d'art pour indiquer La disposition générale des diverses parties, et, dans une acception plus restreinte, L'arrangement des détails, des accessoires, du costume. *Un artiste doit faire concourir l'ajustement, les ajustements à l'aspect général de son œuvre.*

Il signifie également, Parure. *Elle n'est pas belle, elle a besoin d'ajustement. Un peu d'ajustement lui sied bien. Elle est si jeune et si belle, qu'il ne lui faut pas un grand ajustement.*

Il se dit aussi Des parties de l'habillement qui servent à parer. *Des ajustements de femme.*

AJUSTER. v. a. Rendre un poids ou une mesure juste, conforme à l'étalon. *Ajuster un poids, une mesure sur l'étalon. Ajuster un boisseau, un litre sur l'étalon.* On dit de même, *Ajuster une pièce de monnaie*, Faire qu'elle ait exactement le poids légal; et dans un sens analogue, *Ajuster une balance.*

Il signifie aussi, Accommoder une chose, en sorte qu'elle convienne à une autre, et qu'elle s'y adapte bien. *Ajuster un châssis à une fenêtre, un couvercle à une boîte. Ajuster une vis à un écrou, une clef à une serrure.* On dit, dans un sens analogue, avec le pronom personnel, qu'*Une chose s'ajuste bien, ne s'ajuste pas bien à une autre, avec une autre*; que *Deux choses s'ajustent bien ensemble, etc.*

Prov. et fig., *Ajustez vos flûtes*, se dit soit en parlant À un homme qui ne paraît pas bien d'accord avec lui-même dans ce qu'il dit; soit en parlant À plusieurs personnes qui ne conviennent pas des moyens de faire réussir quelque chose.

Fig., *Ajuster deux personnes*, Les concilier, faire qu'elles soient d'accord touchant quelque chose. *Il est difficile de les ajuster l'un avec l'autre. Il n'y a que vous qui puissiez les ajuster.* On dit de même avec le pronom personnel : *Ils se sont ajustés ensemble pour cela*, Ils se sont concertés, ils sont convenus entre eux des moyens à employer pour faire réussir cette affaire. *Ils ne sauront jamais s'ajuster*, Ils ne sauront jamais s'accorder, s'entendre.

Ajuster un différend, Le terminer à l'amiable.

Fig., *Ajuster des passages qui paraissent opposés*, Les concilier ensemble, faire voir qu'ils n'ont qu'un même sens. *Comment ajusterez-vous ces passages opposés?*

Fig. et fam., *Cela s'ajuste mal au dessein que vous avez*, Cela ne s'y accommode pas, n'y convient pas.

Fig., *S'ajuster au temps*, S'y accommoder.

Ajuster, signifie encore, Mettre une chose en état de bien faire son effet. *Ajuster un ressort. Ajuster une machine. Ajuster son fusil pour tirer.*

Ajuster son coup, Faire ce qu'il faut pour frapper juste, pour atteindre au but. *Il ajusta son coup, et blessa le sanglier. Il a ajusté son coup, et a mis bas l'oiseau.* On dit de même, *Ajuster un lièvre, une perdrix, etc.* On dit encore, absolument, *Ajuster*, Viser juste. *Le gibier est parti trop vite, je n'ai pas eu le temps d'ajuster.*

Ajuster toutes choses pour quelque dessein, Prendre des mesures pour faire réussir un dessein.

En termes de Manège, *Ajuster un cheval*, Lui enseigner ses exercices. *Il a ajusté son cheval sur les voltes. Il l'a ajusté à toutes sortes d'airs de manège.*

Ajuster, signifie également, avec le pronom personnel, Se préparer à faire quelque chose, se mettre en état, en posture de faire quelque chose. *S'ajuster pour tirer au blanc. S'ajuster pour courre la bague. Les joueurs de mail sont longtemps à s'ajuster pour frapper la boule.*

Ajuster, signifie aussi, Embellir par des ajustements. *Il a bien ajusté sa maison. Voilà une chambre bien ajustée. Vous avez bien ajusté votre cabinet, votre jardin.*

Il s'emploie de même en parlant De la parure dans l'habillement; et alors il s'applique principalement Aux femmes. *Ses femmes de chambre ne peuvent jamais venir à bout de l'ajuster à son gré.* On l'emploie souvent, dans cette acception, avec le pronom personnel. *Cette femme est deux heures à s'ajuster.*

Il s'emploie quelquefois ironiquement et familièrement. *Voilà votre habit bien ajusté, vous voilà bien ajusté*, se dit À un homme qui a été éclaboussé, et dont l'habit est couvert de boue. *On l'a bien ajusté, on l'a ajusté de toutes pièces*, se dit D'un homme qui a perdu son procès, qui a été condamné aux dépens. *Si je vais là, je vous ajusterai comme il faut*, se dit À un inférieur qu'on menace de quelque mauvais traitement.

Ajusté, ée, part. passé.

AJUSTEUR. s. m. T. de Monnayeur. Celui qui ajuste les monnaies.

Il se dit aussi de l'Ouvrier qui assemble les pièces exécutées par d'autres ouvriers.

AJUSTOIR. s. m. Petite balance où l'on pèse et ajuste les monnaies avant de les marquer. Il n'est plus usité ; on dit *Trébuchet.*

AJUTAGE. s. m. Tuyau de métal que l'on soude à l'extrémité du tuyau d'une fontaine, d'un jet d'eau, pour en former le jet gros ou menu, ou diversement configuré, selon le diamètre ou la forme qu'on donne à son ouverture. *Gros ajutage. Petit ajutage. Ajutage à tête d'arrosoir. Il faut mettre un plus gros, un plus petit ajutage à cette fontaine. L'ajutage est trop petit.*

ALA

ALAMBIC. s. m. Sorte de vaisseau d'une construction plus ou moins compliquée, de formes très variées, qui sert à distiller, et dont les pièces essentielles sont une cucurbite et un chapiteau. *Alambic de verre Alambic de cuivre. Alambic de terre. Le bec d'un alambic. Le col d'un alambic. Il faut mettre cela à l'alambic. Tirer à l'alambic. Tirer par l'alambic. Passer par l'alambic. Repasser par l'alambic.*

Fig., *Cette affaire a passé par l'alambic*, Elle a été examinée avec un grand soin, avec une grande exactitude, elle a été discutée et approfondie.

ALAMBIQUER. v. a. Il ne s'emploie qu'au figuré, et dans ces phrases, *Alambiquer l'esprit, s'alambiquer l'esprit, la cervelle*, Fatiguer l'esprit, se fatiguer l'esprit, épuiser son esprit par une trop grande application à des choses abstraites. *Ces questions ne servent qu'à alambiquer l'esprit. Cela n'a servi qu'à lui alambiquer l'esprit. S'alambiquer l'esprit mal à propos sur des questions épineuses, difficiles, inutiles. N'allez pas vous alambiquer l'esprit inutilement.*

Il s'emploie quelquefois d'une manière absolue, et signifie, Raffiner, subtiliser. *Dans ces sortes de matières, il ne s'agit pas d'alambiquer. Allez au fait, sans alambiquer plus longtemps.* On sous-entend, *le sujet, la pensée.*

Alambiqué, ée. part. passé. Il ne se dit que Des questions, des pensées, des réflexions trop subtiles et trop raffinées. *Discours alambiqué.*

ALANGUIR. v. a. Rendre languissant. Il est peu usité.

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie devenir languissant. *Son style s'alanguit.*

Alangui, ie. part. passé.

ALARGUER. v. n. T. de Marine. Se mettre au large, s'éloigner de la côte ou de quelque vaisseau. Il a vieilli.

Alargué, ée. part. passé.

ALARMANT, ANTE. adj. Qui alarme. *Nouvelle alarmante. Situation alarmante.*

ALARME. s. f. Cri, signal pour faire courir aux armes ou pour appeler au secours. *Chaude alarme. Fausse alarme. Sonner l'alarme. Canon d'alarme. Cloche d'alarme.*

Il se dit aussi d'Une émotion causée dans un camp, dans une place de guerre, à l'approche ou sur le bruit de l'approche des ennemis. *Donner l'alarme. L'alarme est au quartier, est au camp. Les ennemis nous donnaient de fréquentes alarmes.*

Il se dit figurément de Toute sorte de frayeur et d'épouvante subite. *Il a pris l'alarme bien légèrement. Vous nous avez donné une alarme bien chaude, bien des alarmes. Par cette nouvelle, il a porté l'alarme dans toute la famille.*

Fig., *Une fausse alarme*, Une vaine crainte, une peur sans sujet.

Prov. et fig., *L'alarme est au camp*, se dit en parlant De quelque chose qui met tout

d'un coup plusieurs personnes dans une grande inquiétude.

Alarme, se dit aussi pour Inquiétude, souci, chagrin; et, en ce sens, il s'emploie souvent au pluriel. *Il est toujours en alarme. La présence de cet homme dans la ville la tient en alarme. Il est dans de grandes alarmes, dans de terribles alarmes, dans de continuelles alarmes. Il n'est pas encore revenu de ses alarmes. Cela lui donne des alarmes secrètes. On vivait alors au milieu des alarmes.*

Nourri dans les alarmes, Au milieu des combats, élevé dans les dangers de la guerre.

ALARMER. v. a. Donner l'alarme, causer de l'émotion, de l'épouvante, de l'inquiétude. *Cela va alarmer tout le camp. Il ne faut pas que cela vous alarme. Il fut fort alarmé de cette nouvelle. Sa maladie nous a bien alarmés.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, S'inquiéter, s'effrayer, être ému. *Il s'alarme sans cesse. On croirait qu'il aime à s'alarmer. Je ne m'alarme pas du bruit. Ne vous alarmez pas de tous ces faux bruits.*

Alarmé, ée. part. passé.

ALARMISTE. s. des deux genres. Celui, celle qui se plaît à répandre des bruits alarmants.

ALATERNE. s. m. T. de Botan. Arbrisseau, espèce de nerprun, dont les feuilles sont rangées alternativement le long des tiges.

ALB

ALBÂTRE. s. m. Pierre d'une pâte homogène, d'un grain fin, demi-transparente, susceptible d'un beau poli, et qui souvent est remplie de veines colorées. *Albâtre oriental. Vase d'albâtre. Blanc comme l'albâtre. Albâtre naturel. Albâtre artificiel.*

Fig., *Un sein d'albâtre*, Un sein extrêmement blanc. On dit de même, *L'albâtre de son sein.*

ALBATROS. s. m. (On fait sentir l'S.) T. d'Hist. nat. Genre d'oiseaux palmipèdes, qui habitent les mers australes, et qui sont très voraces. *L'albatros est le plus grand des oiseaux aquatiques.*

ALBERGE. s. f. Sorte de pêche ou d'abricot, d'un goût très agréable. *Un panier d'alberges.*

ALBERGIER. s. m. Arbre qui porte des alberges.

ALBIGEOIS. s. m. Nom donné à des hérétiques du midi de la France, dont les doctrines étaient les mêmes que celles des Vaudois. *Les Albigeois étaient nombreux au commencement du XIII*e *siècle. La croisade des Albigeois.*

ALBINOS. s. m. (On fait sentir l'S.) Homme qui a la peau blafarde, les cheveux et le poil presque blancs, et les yeux d'un gris pâle ou rougeâtre. *Les albinos ont les yeux tellement sensibles, qu'il leur est impossible de supporter la lumière du jour.*

ALBUGINÉ, ÉE. adj. T. d'Anat. Il se dit De certaines membranes, de certains tissus dont la couleur est blanche. *Tunique albuginée. Fibre albuginée. La membrane albuginée de l'œil.*

ALBUGINEUX, EUSE. adj. T. d'Anat. Blanchâtre, qui est formé par la fibre albuginée.

ALBUM. s. m. (On prononce *Albome.*) Mot emprunté du latin. Il se dit d'Un cahier que portent les voyageurs, et sur lequel ils engagent les personnes célèbres à écrire leur nom, auquel elles joignent quelquefois une sentence. *Un album, des albums. Ce jeune Allemand vous prie d'inscrire votre nom sur son album.*

Il se dit aussi Des cahiers sur lesquels certaines personnes invitent des gens de lettres et des artistes à écrire de la prose ou des vers, à faire quelque dessin, ou à noter quelque air de musique.

Il se dit encore Des cahiers où l'on réunit un certain nombre de portraits, de paysages ou de vues de monuments. *Un album de photographies.*

Album, en termes d'Antiq. romaine, Tablettes recouvertes d'un enduit de plâtre, sur lesquelles étaient inscrits les actes du préteur.

ALBUMINE. s. f. T. de Chimie. Il se dit Du blanc d'œuf, et d'une substance de même nature qu'on trouve dans diverses matières végétales et animales. *Albumine animale, végétale.*

ALBUMINEUX, EUSE. adj. Qui contient de l'albumine. *Liquide albumineux. Substance albumineuse.*

ALC

ALCADE. s. m. Mot emprunté de l'arabe. Nom qu'on donne, en Espagne, à certains juges ou magistrats: leur attribut distinctif est une longue baguette blanche.

ALCAÏQUE. adj. des deux genres. Il se dit D'une sorte de vers ou mètre grec inventé par Alcée, et adopté par les Latins. *Un vers alcaïque.* Dans ce sens, il est quelquefois substantif masculin. *Un alcaïque.*

ALCALESCENCE. s. f. T. de Chimie. État d'un corps alcalescent.

ALCALESCENT, ENTE. adj. T. de Chimie. Il se dit D'une substance dans laquelle les propriétés alcalines commencent à se développer, ou même prédominent déjà.

ALCALI. s. m. Nom donné primitivement à la plante marine qui fournit la soude du commerce, et ensuite au produit salin de l'incinération de ce végétal.

Il s'applique, par extension, à Toutes les substances qui ont des propriétés chimiques analogues à celles de la soude, c'est-à-dire, une saveur âcre et la faculté de verdir les couleurs bleues des végétaux. *Les anciens chimistes ne connaissaient que trois alcalis, l'ammoniaque, la potasse et la soude: ils nommaient le premier Alcali volatil, et les deux autres Alcalis fixes. Les alcalis ont la plus grande tendance à s'unir avec les acides.*

ALCALIN, INE. adj. T. de Chimie. Qui a rapport aux alcalis, qui se rapproche des alcalis par ses propriétés. *Caractère alcalin. Propriété, réaction alcaline. Saveur alcaline. Substance alcaline. Sel alcalin. Terres alcalines.*

ALCALISER. v. a. T. de Chimie. Faire développer dans une substance les propriétés alcalines qui y étaient masquées par une autre substance, ou Rendre alcaline une substance en y ajoutant un alcali.

Alcalisé, ée. part. passé.

ALCALOÏDE. s. m. T. de Chimie. Il se dit de Certains corps qui ont, comme les alcalis, la propriété de neutraliser les acides. *Les alcaloïdes végétaux. Les alcaloïdes animaux.*

ALCANTARA. s. m. Ordre militaire d'Espagne, institué en 1170. *On nommait anciennement les chevaliers d'Alcantara, Chevaliers du Poirier.*

ALCARAZAS. s. m. (On fait sentir l'S.) Mot tiré de l'espagnol. Il se dit d'Un vase que l'espèce de terre dont il est fait rend très poreux, et dans lequel l'eau se rafraîchit, surtout lorsqu'il est exposé à un courant d'air, par suite du refroidissement que produit une prompte évaporation.

ALCÉE. s. f. T. de Botan. Genre de plantes de la famille des Malvacées, qui comprend trois espèces: l'Alcée rose, appelée aussi *Rose trémière* et *Passe-rose*; l'Alcée à feuilles de figuier, et l'Alcée de la Chine. *L'Alcée rose est très répandue dans les jardins d'agrément.*

ALCHIMIE. s. f. Art chimérique qui consistait dans la recherche d'un remède universel, et d'un moyen propre à opérer la transmutation des métaux. *L'alchimie était en usage au moyen âge. L'alchimie a été une préparation à la chimie.*

ALCHIMIQUE. adj. des deux genres. Qui a rapport, qui appartient à l'alchimie. *Livre alchimique. Travaux alchimiques. Rêveries alchimiques.*

ALCHIMISTE. s. m. Celui qui s'occupe d'alchimie. *Les alchimistes passaient leur vie à chercher ce qu'ils appelaient la Pierre philosophale ou le Grand'œuvre, c'est-à-dire, un moyen d'opérer la transmutation des métaux.*

ALCOOL. s. m. T. de Chimie, emprunté de l'arabe. Liquide incolore, très fluide, d'une saveur brûlante, qui s'obtient en soumettant à la distillation le vin, le cidre et toutes les liqueurs fermentées provenant de matières végétales, sucrées ou féculentes. Dans le langage ordinaire alcool est synonyme d'*Esprit-de-vin.*

ALCOOLIQUE. adj. des deux genres. Qui contient de l'alcool. *Liqueur alcoolique.*

ALCOOLISER. v. a. T. de Chimie. Mêler de l'alcool à un autre liquide.

Alcoolisé, ée. part. passé.

ALCOOLISME. s. m. T. de Médecine. Maladie produite par l'abus des boissons alcooliques. *Alcoolisme chronique.*

ALCORAN. s. m. Le livre qui contient la loi de Mahomet. *Lire l'Alcoran.* On dit plutôt *Le Coran.*

Il signifie également, La loi de Mahomet contenue dans l'Alcoran. *Abjurer l'Alcoran.*

Fam., *Je n'y entends pas plus qu'à l'Alcoran*, se dit en parlant D'une chose à laquelle on n'entend rien.

ALCÔVE. s. f. Enfoncement pratiqué dans une chambre pour y placer un lit. *Alcôve carrée. Alcôve cintrée. Une belle alcôve. Une alcôve magnifique. Une chambre à alcôve.*

ALCYON. s. m. Oiseau de mer de l'ordre des Passereaux. *Les poètes ont feint que les alcyons rendaient la mer calme pendant qu'ils faisaient leurs nids. Le martin-pêcheur est une espèce d'alcyon.*

ALCYONIEN. adj. m. Appartenant à l'alcyon. Il n'est usité que dans cette locution, *Les jours alcyoniens*, qui sont Sept jours avant le solstice d'hiver, et sept jours après, pendant lesquels on dit que l'alcyon fait son nid, et que la mer est ordinairement calme.

ALD

ALDÉBARAN. s. m. Terme d'Astron., emprunté de l'arabe. Nom d'une étoile fixe de la première grandeur, qui est dans l'œil du Taureau.

ALDERMAN. s. m. Nom qu'on donne,

en Angleterre, à certains officiers municipaux. *Un alderman de Londres.*

ALE

ALÉATOIRE. adj. des deux genres. T. de Droit. Il se dit D'une convention dont les effets, quant aux avantages et aux pertes, soit pour toutes les parties, soit pour l'une ou plusieurs d'entre elles, dépendent d'un événement incertain. *Contrat aléatoire. Les assurances, les prêts à la grosse aventure, sont des contrats aléatoires. Un pêcheur qui vend d'avance son coup de filet, fait une vente aléatoire.*

ALÊNE. s. f. Espèce de poinçon de fer, qui est emmanché dans un morceau de bois rond, et dont on se sert pour percer le cuir et pour le coudre. *Alêne plate, ronde, carrée. Manche d'alêne. Les cordonniers, les bourreliers, etc., se servent d'alênes. La pointe d'une alêne.*

En Botan., *Feuilles en alêne.* Voyez Subulé.

ALÉNIER. s. m. Celui qui fait et vend des alênes.

ALÉNOIS. adj. m. Il ne s'emploie que dans cette dénomination, *Cresson alénois*, Plante crucifère qui a, comme le cresson, une saveur piquante, et qu'on met dans les salades de laitue ou de chicorée, pour en relever le goût. *Cultiver du cresson alénois.*

ALENTOUR. adv. Aux environs. *Tourner, rôder alentour. Les échos d'alentour. Les bois d'alentour.* Quand il n'est pas précédé de la préposition *de*, quelques-uns écrivent, *À l'entour.*

La locution *À l'entour* s'employait autrefois, comme préposition, en y ajoutant *de*, et l'on disait, *À l'entour de la table, à l'entour du bois*; cet emploi a vieilli : on préfère aujourd'hui, *Autour de.*

ALENTOURS. s. m. pl. Les lieux circonvoisins. *Les alentours de ce château sont magnifiques.*

Il se dit aussi Des gens qui vivent familièrement avec quelqu'un, qui sont en liaison avec lui. *Si vous voulez réussir auprès de ce ministre, assurez-vous de ses alentours. Ce fut par ses alentours que l'on pénétra son secret.*

ALÉRION. s. m. T. de Blason. Petit aiglon qu'on représente avec les ailes étendues, et sans bec ni pieds.

ALERTE. interj. Debout, soyez sur vos gardes, prenez garde à vous. *Alerte, alerte, soldats !*

Il s'emploie aussi substantivement, et alors il est féminin. *Donner une vive alerte. Donner l'alerte. Nous avons eu cette nuit trois ou quatre alertes.*

ALERTE. adj. des deux genres. Qui est vigilant, et qui se tient sur ses gardes. *On ne le surprendra pas aisément, il est toujours alerte.*

Il signifie aussi, Habile à voir et prompt à saisir ce qui peut lui être utile, avantageux. *Un homme plus alerte que lui avait obtenu la place. Il est alerte à saisir les occasions de gagner de l'argent. Il est fort alerte pour tout ce qui convient à ses intérêts.*

Il signifie encore, Gai, vif, agile; et il se dit D'un jeune garçon ou d'une jeune fille. *Un jeune garçon alerte. Une jeune fille alerte.*

ALÉSER. v. a. T. d'Arts. Unir la surface intérieure d'un objet qui a été foré; Augmenter le calibre d'un canon.

Alésé, ée. part. passé.

ALÉSOIR. s. m. Outil pour aléser.

ALEVIN. s. m. Menu poisson qui sert à peupler les étangs. *Il faut jeter de l'alevin dans cet étang.*

ALEVINAGE. s. m. Menu poisson que les pêcheurs rejettent dans l'eau.

ALEVINER. v. a. Jeter de l'alevin dans un étang. *Aleviner un étang.*

Aleviné, ée. part. passé.

ALEXANDRIN, INE. adj. Il est surtout usité dans cette locution, *Vers Alexandrin*, Vers français de douze syllabes quand la rime est masculine, et de treize syllabes quand elle est féminine. *Les tragédies, les poëmes épiques sont ordinairement écrits en vers alexandrins. La césure, le repos du vers alexandrin doit être immédiatement après la sixième syllabe. Les vers alexandrins sont aussi appelés Vers héroïques.*

Alexandrin, s'emploie quelquefois substantivement dans ce sens, *Un alexandrin.* On dit absolument et collectivement, *L'alexandrin*, pour Les vers alexandrins. *Employer l'alexandrin dans un poëme.*

Alexandrin, se dit aussi De ce qui a rapport à l'École d'Alexandrie. *Un poëte, un philosophe alexandrin. La période alexandrine de la littérature grecque.*

ALEZAN, ANE. adj. De couleur fauve, tirant sur le roux. Il ne se dit qu'en parlant De chevaux. *Un cheval de poil alezan. Une jument alezane. Un cheval alezan brûlé, alezan moreau, alezan doré.*

Alezan, est aussi substantif, et signifie, Un cheval de poil alezan. *Il était monté sur un alezan.*

ALÈZE. s. f. T. de Médec. Drap ou lé de toile, plié en plusieurs doubles, dont on se sert pour soulever les malades et les tenir propres. *Les alèzes sont ordinairement de vieux linge. Soulever, envelopper un malade avec une alèze. Mettre une alèze autour d'un malade.*

ALF

ALFA. s. m. Nom que les Arabes d'Algérie donnent à une graminée de ce pays, dont on fait des cordages, des nattes, du papier, etc.

ALG

ALGALIE. s. f. T. de Chirur. Mot d'origine arabe, qui signifie, Une sonde creuse.

ALGANON. s. m. Chaîne qu'on met aux galériens.

ALGARADE. s. f. Sortie contre quelqu'un, insulte faite brusquement, avec un certain éclat, sans sujet, ou pour un sujet très léger. *Faire une algarade. Il lui a fait mille algarades. Il vint nous faire une algarade.* Ce mot est familier.

ALGÈBRE. s. f. Partie des mathématiques qui, considérant les grandeurs d'une même nature sous la seule acception abstraite de leur inégalité, les exprime par des caractères communs à toutes leurs valeurs particulières, et développe ainsi leurs relations de quantité les plus générales. *Apprendre l'algèbre. Savoir l'algèbre.*

Il se dit aussi d'Un traité d'algèbre. *L'Algèbre de Bezout.*

Fig. et fam., *C'est de l'algèbre pour lui*, se dit en parlant D'un homme qui n'entend rien du tout à la chose dont il est question.

ALGÉBRIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à l'algèbre. *Calcul algébrique. Formule algébrique. Opérations algébriques.*

ALGÉBRISTE. s. m. Celui qui sait l'algèbre, qui fait des opérations d'algèbre. *C'est un bon algébriste.*

ALGIDE. adj. des deux genres. T. de Médec. Qui fait éprouver ou dans lequel on éprouve une sensation de froid glacial. *Fièvre algide. La période algide du choléra-morbus.*

ALGUAZIL. s. m. (On prononce *Algouazil.*) Mot qui a passé de l'arabe dans l'espagnol, et qui se dit par plaisanterie ou par mépris, en français, Des gens que la police ou la justice charge de faire des arrestations. *Il fut arrêté par des alguazils.*

ALGUE. s. f. Sorte d'herbe qui croît dans la mer, et qu'elle jette quelquefois sur ses bords. *L'algue et le sable servent à faire des digues. Il croît beaucoup d'algues sur les rivages de la Méditerranée. Les algues forment une famille de plantes cryptogames.*

ALI

ALIBI. s. m. T. de Jurispr. criminelle. Présence d'une personne dans un lieu autre que celui où a été commis le crime ou le délit dont on l'accuse. *On l'accusait d'un meurtre commis à Charenton; mais il a prouvé son alibi, et il a été acquitté. La fausseté de cette pièce a été prouvée par un alibi. Invoquer un alibi. Prouver l'alibi. Prouver son alibi. Les alibis sont fréquents en matière criminelle.*

ALIBIFORAIN. s. m. Propos qui n'a point de rapport à la chose dont il est question. *Il ne m'a donné que de mauvaises excuses, de mauvaises défaites, des alibiforains.* Il est familier et peu usité.

ALIBILE. adj. des deux genres. T. de Médec. Qui est propre à nourrir.

ALIBORON. s. m. Il ne s'emploie que dans cette locution familière, *Maître aliboron*, Homme ignorant, stupide, ridicule. *C'est un maître aliboron.*

ALIDADE. s. f. Règle mobile qui tourne sur le centre d'un instrument avec lequel on prend la mesure des angles. *Diriger l'alidade vers un objet.*

ALIÉNABLE. adj. des deux genres. Qui se peut aliéner. On l'emploie surtout en termes de Jurisprudence. *Il y a des biens qui ne sont pas aliénables. Les terres substituées n'étaient pas aliénables.*

ALIÉNATION. s. f. Transport de la propriété d'un fonds, ou de ce qui tient lieu de fonds. On l'emploie surtout en termes de Jurisprudence. *Aliénation d'un domaine, d'une terre. Aliénation volontaire. Aliénation forcée.*

Aliénation des volontés, des esprits, Éloignement que des personnes ont les unes pour les autres.

Aliénation d'esprit, ou *Aliénation mentale*, Égarement d'esprit, folie.

ALIÉNER. v. a. Transférer à un autre la propriété d'un fonds, ou de ce qui tient lieu de fonds. On l'emploie surtout en termes de Jurisprudence. *Aliéner une rente. Aliéner une terre, un domaine. Aliéner des meubles précieux. Il y a des biens qui ne peuvent pas s'aliéner. C'est aliéner son argent que de le placer par contrat de constitution.*

Fig., *Aliéner les affections, les cœurs, les esprits*, Faire perdre la bienveillance, l'affection, l'estime. *Cela lui aliéna le cœur des*

peuples. Il a des manières hautes qui aliènent les esprits. Il a aliéné les esprits, il s'est aliéné, il s'aliénera les esprits par ses manières hautaines. Les esprits étaient aliénés.

Aliéner l'esprit, Faire perdre l'esprit, rendre fou, faire devenir fou. *Sa dernière maladie lui a aliéné l'esprit.*

ALIÉNÉ, ÉE. part. passé. *Domaine aliéné. Terre aliénée. Cœurs aliénés. Esprits aliénés. Aliéné d'esprit. Avoir l'esprit aliéné.*

Il s'emploie, substantivement et absolument, pour désigner Ceux qui sont fous, qui ont perdu l'esprit. *La médecine a des traitements pour les aliénés. Un hospice pour les aliénés.*

ALIGNEMENT. s. m. Ligne qu'on tire, afin qu'une muraille, qu'une rue, qu'une allée, qu'un chemin, soient dirigés en ligne droite. *On a pris l'alignement de la rue qu'on veut bâtir. Prendre des alignements. Il a mal pris ses alignements. Cet ouvrage de maçonnerie n'est pas d'alignement*, N'est pas en ligne droite.

Il se dit, particulièrement, de La ligne indiquée par la voirie pour la direction d'une rue, ligne qui n'est pas toujours entièrement droite. *Donner l'alignement, un alignement. Suivant l'alignement qui en a été donné. Cette maison est, n'est pas sur l'alignement. Cette rue est, n'est pas dans l'alignement.*

ALIGNEMENT, se dit aussi de L'action d'aligner ou de s'aligner, et s'emploie surtout en parlant D'une troupe. *Après chaque mouvement, on rectifie l'alignement. Un bon alignement. Un alignement défectueux. Se jeter en dehors de l'alignement. Rentrer dans l'alignement.* On commande, *À droite* ou *à gauche, alignement*, Alignez-vous en regardant à votre droite, à votre gauche; et de même, *Sur le centre, alignement.*

ALIGNER. v. a. Ranger, dresser sur une même ligne droite. Il se dit ordinairement Des bâtiments et des jardins. *On n'a pas bien aligné cette muraille, cette allée. Cette nouvelle rue est bien alignée.*

Aligner une troupe, des soldats, Les ranger, les disposer exactement en ligne droite. *Aligner le premier rang.* Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *S'aligner. Alignez-vous. Le bataillon s'est aligné en un clin d'œil.*

Fig., *Aligner ses phrases, aligner ses mots*, Soigner jusqu'à l'affectation ce qu'on écrit ou ce qu'on dit.

ALIGNÉ, ÉE. part. passé.

ALIMENT. s. m. Nourriture, ce qui se mange, se digère, et entretient la vie. *Le pain est un bon aliment. Les aliments les plus simples sont les plus sains. Des aliments légers, substantiels, lourds.*

Il signifie quelquefois, L'action de nourrir. *Des biens destinés pour l'aliment des pauvres.* Ce sens est peu usité.

ALIMENTS, au pluriel, se dit généralement de Tout ce qu'il faut pour nourrir et entretenir une personne; et s'emploie surtout en Jurisprudence. *Les enfants doivent des aliments à leurs père et mère et autres ascendants qui sont dans le besoin. On lui adjugea une pension pour ses aliments.*

ALIMENT, se dit souvent au figuré. *Le bois est l'aliment du feu. Les sciences sont l'aliment de l'esprit. C'est un esprit vif, il faut lui donner de l'aliment. L'aliment des passions. L'aliment des factions.*

ALIMENTAIRE. adj. des deux genres. Qui est propre à servir d'aliment. *Les substances alimentaires. Plantes alimentaires.*

En Médec., *Régime alimentaire*, Régime que l'on suit à l'égard des aliments.

En Jurispr., *Pension alimentaire*, Pension réglée par autorité de justice, ou par convention entre les parties; et, *Provision alimentaire*, Somme accordée par provision à l'une des parties pour vivre, en attendant le jugement du fond de l'affaire.

ALIMENTATION. s. f. Action de nourrir, de se nourrir. Il ne s'emploie guère qu'en termes d'Hygiène. *Substituer un mode d'alimentation à un autre.*

ALIMENTER. v. a. Nourrir, fournir les aliments nécessaires. *Le marché ne fournit pas de quoi alimenter la ville. Ces provinces alimentaient la capitale de l'empire.*

Il s'emploie aussi figurément. *Ces matières alimentaient l'incendie. Cette nouvelle alimente les conversations, les journaux. Alimenter la haine, la sédition.*

ALIMENTÉ, ÉE. part. passé.

ALIMENTEUX, EUSE. adj. T. de Médec. Qui nourrit. *Remèdes alimenteux. Sucs alimenteux.*

ALINÉA. Loc. adv., empruntée du latin, et qui signifie, *À la ligne.* Quand on dicte à quelqu'un, on dit *Alinéa*, c'est-à-dire, Quittez la ligne où vous en êtes, et commencez-en une autre au-dessous.

Il s'emploie plus ordinairement comme substantif masculin. *Lisez jusqu'au premier alinéa. Observez les alinéas. Le premier mot d'un alinéa doit rentrer sur les autres lignes.*

Il se dit souvent, par extension, d'Un passage, d'un paragraphe compris entre deux alinéas. *Le premier alinéa de ce chapitre est fort long. Un alinéa très court.*

ALIQUANTE. adj. f. T. de Mathém. Il ne s'emploie que dans cette locution, *Partie aliquante*, Partie qui n'est pas contenue un nombre exact de fois dans un tout, par opposition à *Partie aliquote. Le nombre trois est une partie aliquote de neuf, et le nombre deux en est une partie aliquante.*

ALIQUOTE. adj. f. Il n'est usité que dans cette locution, *Partie aliquote*, Partie contenue un certain nombre de fois juste dans un tout. *Trois est une partie aliquote de douze. Le pouce était une partie aliquote du pied.*

Il se prend quelquefois substantivement. *Deux est une aliquote de six.*

ALISE. s. f. Sorte de fruit aigrelet, de la grosseur d'une petite cerise. *Manger des alises.*

ALISIER. s. m. Arbre de la famille des Rosacées, qui porte des alises, et qui croît naturellement dans les bois. *On cultive plusieurs espèces d'alisiers. Alisier blanc. Alisier de Fontainebleau; etc.*

ALITER. v. a. Forcer à se mettre au lit, à garder le lit. *Cette blessure l'a alité pendant trois mois.*

Il s'emploie plus ordinairement avec le pronom personnel, et signifie, Se mettre, se tenir au lit pour cause de maladie. *Il y avait longtemps qu'il traînait, enfin il a été contraint de s'aliter.*

ALITÉ, ÉE. part. passé. *Elle est alitée depuis hier.*

ALIZE. s. f. Voyez ALISE.

ALIZÉ. adj. m. T. de Marine. Il se dit De certains vents réguliers, spécialement de ceux qui règnent entre les deux tropiques, et qui soufflent de l'est à l'ouest. *Les vents alizés.*

ALIZIER. s. m. Voyez ALISIER.

ALK

ALKALI, et dérivés. Voyez ALCALI, ETC.

ALKÉKENGE. s. m. T. de Botan. Plante de la famille des Solanées, qui croît dans les haies et dans les vignes, et dont le fruit est une baie légèrement aigrelette, renfermée dans une vésicule rougeâtre. *En Suisse et en Espagne, on sert sur les tables le fruit de l'alkékenge.*

ALKERMÈS. adj. des deux genres. T. de Pharmacie, emprunté de l'arabe. Nom donné à diverses préparations dans lesquelles il entre du suc de kermès. *Confection alkermès.*

Il se prend aussi substantivement. *Boire de la liqueur d'alkermès*, ou simplement, *de l'alkermès.*

ALL

ALLAH. s. m. (On fait sentir les deux L.) Nom que les mahométans donnent à Dieu, et qui est leur exclamation ordinaire de joie, de surprise, de crainte, etc. *Invoquer Allah. Le puissant Allah. Ils crièrent, Allah! et fondirent sur nous.*

ALLAITEMENT. s. m. Action d'allaiter. *La santé de la nourrice a forcé d'abréger le temps de l'allaitement.*

ALLAITER. v. a. Nourrir de son lait. *La nourrice qui l'a allaité. Une mère qui allaite son enfant.*

Il se dit également en parlant Des femelles des animaux. *Une chienne qui allaite ses petits. La louve qui allaita Rémus et Romulus.*

ALLAITÉ, ÉE. part. passé.

ALLANT. s. m. Celui qui va. Il n'est guère d'usage qu'au pluriel, et joint au mot *Venants. Les allants et les venants. À tous allants et venants. Cette maison est ouverte aux allants et venants.*

ALLANT, ANTE. adj. Qui aime à aller, à courir. *C'est un homme allant. Une femme fort allante. Il est encore fort allant, malgré son âge, pour son âge.*

ALLANTOÏDE. s. f. T. d'Anat. L'une des membranes qui appartiennent au fœtus de certains animaux.

ALLÈCHEMENT. s. m. Moyen par lequel on allèche. *Les allèchements de la faveur. Présenter des allèchements à des gens qu'on veut séduire.*

ALLÉCHER. v. a. (*J'allèche. J'allècherai.*) Attirer par quelque appât. *On allèche les souris avec du lard, avec des noix.*

Il est plus en usage au figuré; et alors il signifie, Attirer par le plaisir, par l'espérance, par la séduction, etc. *On l'avait alléché par la promesse d'une grande place.*

ALLÉCHÉ, ÉE. part. passé.

ALLÉE. s. f. Passage entre deux murs parallèles, qui conduit de l'entrée d'une maison dans l'intérieur. *Longue allée. Allée obscure. Allée étroite. Il ne faut pas embarrasser l'allée. La porte, l'issue d'une allée. On préfère les maisons à porte cochère, aux maisons à allée.*

Il se dit aussi d'Un lieu propre à se promener, qui s'étend en longueur, et qui est bordé d'arbres ou de verdure. *Ce bois planté en allées est fort agréable. Il se promène dans la grande allée du jardin. Longues allées. Belles allées. Allée double. Allée droite. Allée tortueuse. Allée à perte de vue. Allée couverte. Allée sablée. Planter des allées d'ormes, de tilleuls, de noyers, etc.*

Allées et venues, Action d'aller et de venir plusieurs fois; et particulièrement, Les

pas, les démarches que l'on fait pour une affaire. *Faire des allées et venues. Après plusieurs allées et venues, il fut conclu que... Il a perdu son temps en allées et venues.*

ALLÉGATION. s. f. Citation d'une autorité, d'un passage, d'un fait, etc. *L'allégation d'un passage, d'une loi.*

Il se dit aussi de La simple proposition d'une chose qu'on met en avant. *Il répondit fort habilement aux allégations de son adversaire. Justifier une allégation.*

ALLÈGE. s. f. T. de Marine. Embarcation qui sert à alléger un bâtiment, à le décharger de ce qu'il y a de trop, ainsi qu'à le charger. *L'allège d'un bâtiment. Il y a des allèges assez grandes pour pouvoir naviguer le long des côtes.*

ALLÈGE, en termes d'Architecture, Petit mur construit dans la partie inférieure d'une baie de fenêtre, pour servir de garde-fou et porter l'appui.

ALLÉGEANCE. s. f. Soulagement, adoucissement. *Donner quelque allégeance à des tourments.* Il est vieux.

ALLÉGEANCE. s. f. Fidélité, obéissance. Il s'emploie surtout dans cette expression, *Serment d'allégeance*, Serment que le vassal prêtait à son suzerain; il s'est dit particulièrement en Angleterre Du serment réclamé par Jacques Ier pour faire reconnaître sa souveraineté temporelle et son indépendance à l'égard du pape.

ALLÉGEMENT. s. m. Soulagement. *Donner allégement à un plancher, à un bateau. Recevoir allégement, de l'allégement.*

Il se dit aussi figurément. *Ce sera pour les contribuables un petit allégement. Ne sentez-vous point d'allégement à votre mal?*

ALLÉGER. v. a. (*J'allège. J'allégerai.*) Soulager d'une partie d'un fardeau la personne ou la chose qui le porte. *Alléger quelqu'un de son fardeau. Alléger un bateau. Le plancher est trop chargé, il faut l'alléger.*

Il signifie aussi, Diminuer un poids, un fardeau, le rendre plus léger. *Alléger le fardeau de quelqu'un. Alléger la charge d'un cheval.*

Il s'emploie figurément dans les deux acceptions. *Alléger les contribuables. Alléger les charges publiques.*

Il signifie particulièrement, Calmer l'inquiétude, diminuer le mal, la douleur. *Ce que vous lui avez dit l'a fort allégé. Alléger la douleur de quelqu'un.*

Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *S'alléger pour marcher avec plus de facilité. Ma douleur s'est un peu allégée.*

ALLÉGÉ, ÉE. part. passé.

ALLÉGIR. v. a. T. d'Arts et Métiers. Diminuer en tous sens le volume, l'épaisseur d'un corps. *Allégir une poutre, une planche.*

ALLÉGI, IE. part. passé.

ALLÉGORIE. s. f. (On prononce les deux L dans ce mot et les suivants jusqu'à *Alléguer*.) Espèce de fiction dont l'artifice consiste à présenter un objet à l'esprit de manière à lui donner l'idée d'un autre. *Le bandeau, les ailes, et l'enfance de Cupidon, sont une allégorie qui représente le caractère et les effets de la passion de l'amour. Les mystères des Grecs et des Égyptiens étaient remplis d'allégories. Ce tableau est trop chargé d'allégories. Les allégories en peinture sont généralement froides.*

Il se dit également, en Rhétorique, d'Une figure, qui n'est autre chose qu'une métaphore prolongée.

Il se dit aussi, particulièrement, d'Un ouvrage dont le fond est cette espèce de fiction où l'on représente un objet pour donner l'idée d'un autre. *Les allégories de J.-B. Rousseau. L'apologue et la parabole sont des espèces d'allégories.*

ALLÉGORIQUE. adj. des deux genres. Qui tient de l'allégorie, qui appartient à l'allégorie. *Discours allégoriques. Termes allégoriques. Sens allégorique. Explication allégorique. Personnage allégorique. Le merveilleux allégorique est employé dans la Henriade. Le Roman de la Rose est un poëme allégorique. Le Crime poursuivi par la Justice et par la Vengeance divine, de Prud'hon, est un tableau allégorique.*

ALLÉGORIQUEMENT. adv. D'une manière allégorique. *Cela doit s'entendre allégoriquement, et non littéralement. Les prophètes parlent quelquefois allégoriquement.*

ALLÉGORISER. v. a. Expliquer selon le sens allégorique, donner un sens allégorique. *Les Pères de l'Église ont allégorisé presque tout l'Ancien Testament.*

ALLÉGORISÉ, ÉE. part. passé.

ALLÉGORISEUR. s. m. Celui qui allégorise. Il ne se dit guère qu'en mauvaise part, en parlant d'Un homme qui s'attache à chercher dans tout un sens allégorique. *C'est un allégoriseur perpétuel.*

ALLÉGORISTE. s. m. Celui qui explique un texte, un auteur dans un sens allégorique. *Origène est un grand allégoriste.*

ALLÈGRE. adj. des deux genres. Qui est dispos, agile, gai. *Il est toujours allègre. Il est sain et allègre.*

ALLÉGREMENT. adv. D'une manière allègre. *Marcher allégrement. Allons, mes amis, allégrement.*

ALLÉGRESSE. s. f. Joie qui éclate au dehors. *Il reçut cette nouvelle avec une grande allégresse.*

Il se dit plus ordinairement d'Une joie publique. *Cris d'allégresse. L'allégresse de son armée lui promettait la victoire. L'allégresse publique. Des transports d'allégresse.*

Les sept Allégresses, Certaines prières à la Vierge, dans lesquelles on exprime les sept différents sujets de joie qu'elle a eus durant sa vie.

ALLÉGRETTO. adv. T. de Musiq. Diminutif d'*Allégro*.

ALLÉGRO. adv. T. de Musique, emprunté de l'italien. On le met au commencement d'un air, pour indiquer que cet air doit être joué vivement et gaiement.

Il se dit substantivement de L'air même. *Jouer un allégro.*

ALLÉGUER. v. a. Citer une autorité, un passage, un fait, etc. *Alléguer un passage, un texte. Alléguer des auteurs. Alléguer faux. C'est un tel qui m'a dit cette nouvelle, je vous allègue mon auteur.* On dit mieux, *Je vous cite mon auteur.*

Il signifie aussi, Mettre en avant, avancer. *Alléguer des raisons. Alléguer des excuses. Il allégua pour ses raisons, pour raison que... Les juges sont obligés de juger selon ce qui est allégué et prouvé. Alléguerez-vous que...*

ALLÉGUÉ, ÉE. part. passé.

ALLÉLUIA. s. m. (On prononce *Alléluia*.) Mot emprunté de l'hébreu, qui signifie, Louez le Seigneur, et que l'Église chante au temps de Pâques, à la fin des traits ou versets. *Chanter l'Alléluia. Chanter des Alléluias.*

ALLÉLUIA, se dit aussi d'Une petite plante qui fleurit vers le temps de Pâques, dont les feuilles ont un goût aigrelet, et qui fournit le sel appelé dans le commerce *Sel d'oseille.*

ALLEMAND. s. m. Ce mot n'est placé ici que parce qu'il se trouve dans quelques phrases proverbiales. *Une querelle d'Allemand*, Une querelle suscitée sans sujet. *Il est venu me faire une querelle d'Allemand. C'est du haut allemand pour lui*, Il n'y comprend rien.

ALLEMANDE. s. f. Espèce de danse vive et gaie, dont l'usage a passé de l'Allemagne dans d'autres pays. *Danser l'allemande, une allemande.*

Il se dit aussi des airs sur lesquels on exécute cette sorte de danse. *Jouer une allemande sur le piano. Recueil d'allemandes.*

ALLER. v. n. (*Je vais, tu vas, il va; nous allons, vous allez, ils vont. J'allais. J'allai. Je suis allé. J'irai. J'irais. Va. Que j'aille, que tu ailles, qu'il aille; que nous allions, que vous alliez, qu'ils aillent. Que j'allasse. Allant. Allé.* L'expression *Je vas*, pour Je vais, ne s'emploie que rarement, et dans le langage familier. On dit quelquefois, *Je fus, j'ai été, j'avais été, j'aurais été*, pour J'allai, je suis allé, je serais allé : voyez le verbe *Être*.) Se mouvoir, se transporter; être mû, transporté d'un lieu à un autre. Il s'applique aux personnes et aux choses, et s'emploie de diverses manières, selon les divers rapports sous lesquels on considère l'action qu'il exprime. Ainsi on dit :

1° Sous le seul rapport du mouvement : *Ne faire qu'aller et venir. Marchez, allez donc. Ce pauvre homme ne peut plus aller, tant il est fatigué. Les planètes vont continuellement.*

2° Relativement au terme, au but où tend le mouvement : *Aller à Rome, en Italie, au Japon, aux Indes. Aller à la ville, à la campagne. Aller au marché, à la fontaine, à l'église. Aller d'un lieu à un autre. Aller de ville en ville, de porte en porte. Y va-t-il? Vas-y. Les fleuves vont à la mer.*

Ce chien va à l'eau, Il s'y jette volontiers, quand on le lui commande.

3° Relativement à l'espace que l'on parcourt : *Aller près. Aller loin. Aller à trois lieues. Je vais à deux pas.*

4° Relativement à la nature du mouvement, à sa rapidité ou à sa lenteur : *Aller vite. Aller doucement. Aller clopin-clopant. Aller comme le vent. Aller en courant. Aller à grands pas, à petits pas. Ce cheval va au trot, au galop; il va le pas, l'amble, le grand galop; il va bon train. Aller terre à terre. Le vaisseau allait à pleines voiles.*

5° Relativement à la direction du mouvement : *Aller en avant, en arrière, à reculons, de côté, tout droit. Aller de travers. Aller à tâtons. Aller devant soi, droit devant soi. Les nuages vont ce matin du levant au couchant. Aller contre le courant de l'eau. Aller contre vent et marée.*

6° Relativement à l'endroit où se fait le mouvement : *Aller sur la terre, sur le pavé, sur la chaussée. Aller sur l'eau, dans l'eau. Aller sur une planche. Aller par monts et par vaux.*

7° Relativement à la voie, au chemin qui mène vers un but : *Aller par terre, par eau, par mer. Aller par le chemin le plus court, par un chemin de traverse. Aller par la grande route, par un sentier. Aller à travers les bois, à travers champs.*

Au figuré : *Aller bien*, Être dans le bon chemin. *N'aller pas bien*, N'être pas dans le bon chemin. *Ce jeune homme va bien. Cet écolier ne va pas bien.*

8° Relativement au moyen de transport : *Aller à pied, à cheval, en voiture, en bateau,*

par la diligence. Aller en poste. Aller sur un pied, ou à cloche-pied.

9° Relativement à la cause qui fait mouvoir : *Ces bâtiments vont à voile et à rame. Les girouettes vont selon le vent. Aller par force. Aller de bon cœur.*

10° Relativement à l'ordre qu'ont ou que doivent avoir entre elles les personnes ou les choses : *Aller ensemble. J'irai à Paris avec vous. Vous irez à Rome après moi. Aller à la file les uns des autres. Aller les uns après les autres. Aller de compagnie. Aller en troupe. Aller par troupes.*

Aller de pair, Être égal, être pareil. *Il va de pair, pour la dépense, avec les gens les plus riches. Cicéron va de pair avec Démosthène. Ces deux avocats vont de pair.*

Aller, est souvent suivi d'une préposition et de son complément qui indique Le motif ou la fin de l'action. *Aller à la messe, au sermon, à confesse. Aller à la promenade, au bal, au spectacle. Aller à la guerre, à l'armée, à un siége. Aller à la chasse, à la pêche, en vendange. Aller en ambassade, en pèlerinage. Aller au-devant de quelqu'un, à la rencontre de quelqu'un. Aller aux nouvelles. Aller à la découverte. Aller à sa perte, au supplice, à la mort. Aller du mal au bien.*

Aller au combat, S'avancer pour combattre. *Aller à l'ennemi, aux ennemis*, S'avancer vers les ennemis pour les combattre, pour les charger : cela ne se dit proprement que quand les armées sont à la portée l'une de l'autre, ou en présence. *Aller au feu*, S'exposer au feu des ennemis, s'exposer à essuyer leur feu. *Ce soldat va au feu gaiement et sans crainte.*

Aller au bois, à l'eau, etc., Aller en quelque endroit pour s'y pourvoir de bois, d'eau, etc. On dit de même, *Aller à la provision.*

Ce vase va au feu, Il résiste à l'action du feu, on y peut faire cuire ou chauffer quelque chose sans craindre qu'il se casse, qu'il éclate. On dit dans un sens analogue, *Cette étoffe va à la lessive*, etc.

Aller au roi, au ministre, à l'évêque, etc., S'adresser au roi, au ministre, à l'évêque, etc. *Pour cela il vous faut aller au ministre.* On a dit aussi, *Aller au devin*, Aller le consulter.

Cette affaire s'en va au diable, à tous les diables, se dit D'une affaire qui tourne mal, qu'on regarde comme manquée, comme perdue. *Allez au diable, à tous les diables*, est une expression d'impatience, de colère, une sorte d'imprécation.

Aller aux opinions, aux voix, Recueillir les opinions, les voix. On dit de même, *Aller aux avis.*

Aller aux informations, aux renseignements sur quelqu'un, S'adresser à ceux qui peuvent donner des renseignements sur quelqu'un.

Aller au plus pressé, S'occuper d'abord de l'affaire qui souffrirait le plus d'un retardement.

En terme d'Escrime, *Aller à la parade*, Parer un coup.

Aller, est quelquefois suivi d'un infinitif exprimant aussi Le motif ou la fin de l'action. *Aller se promener. Aller travailler. Aller étudier. Aller savoir des nouvelles de quelqu'un. Aller le trouver. J'irai lui parler. Va t'en informer. Vas en savoir des nouvelles. Allez me chercher cela.*

Allez vous promener, qu'il aille se promener, se dit Lorsqu'on s'impatiente contre un importun, lorsqu'on se met en colère contre quelqu'un.

Aller, suivi d'un infinitif, sert aussi à marquer qu'une chose est sur le point d'être faite, d'avoir lieu. *Nous allons voir ce qu'il dira. Ils vont partir. Je vais y aller. Elle va chanter, danser. Allez-vous recommencer vos doléances? Le jour va finir. Un homme qui va mourir. Le sermon va commencer. On va se mettre à table. J'allais me coucher quand il est venu. La contestation allait finir lorsque vous êtes parti. Il jugea que l'affaire allait se terminer heureusement.*

Aller, se joint quelquefois au participe présent, pour exprimer, avec l'idée d'un mouvement, celle d'une prolongation, d'une certaine durée de l'action que le participe indique. *Un ruisseau qui va serpentant. Il allait criant par la ville.*

Fig., *Le mal, l'inquiétude, etc., va croissant, va toujours croissant*, Croît de plus en plus. On dit aussi, *Aller en augmentant, en diminuant, en déclinant, etc.*

Aller, se dit aussi en parlant Du mouvement particulier de certaines choses qui appartiennent aux arts. *Une montre qui va trente heures. Cette horloge va bien, va mal. Ce ressort, cette machine ne va plus. Faire aller un moulin. Il y a quelque chose qui empêche la roue d'aller.* On dit dans un sens analogue, *Son pouls va bien*, Le mouvement de son pouls est bien réglé.

Il se dit pour marquer L'écoulement du temps, et la durée du temps qui a été employé à quelque chose. *Le temps s'en va. Son discours n'ira qu'à une demi-heure. Ces ouvriers vont bien lentement. Ce bâtiment-là est allé fort vite. Ce cheval va sur quatre ans*, Il aura bientôt quatre ans.

Il se dit aussi pour marquer L'étendue de certaines choses. *La forêt va depuis le village jusqu'à la rivière. Cette montagne va jusqu'aux nues. Ses cheveux lui vont jusqu'à la ceinture. Son manteau va jusqu'à terre.*

Il sert également à marquer Où mène un chemin, où il aboutit. *Ce sentier va à la fontaine. Ce chemin va droit à la ville.*

Il sert de même à indiquer La manière dont une chose est située ou figurée. *Cette allée va en pente, va en montant, va serpentant. Cette pièce de terre va en pointe. Cela va en rond. Cette étoffe va de biais*, Elle est taillée de biais.

Il se dit quelquefois pour indiquer À quoi se montent des nombres, des sommes, des supputations. *Ce calcul va bien haut. Les nouvelles levées vont à trente mille hommes. La dépense ira plus loin qu'on ne croit.*

Aller, sert aussi à marquer, tant au propre qu'au figuré, Le progrès, en bien ou en mal, des personnes ou des choses. *Cela va. Cela ira. Vous n'allez pas. Cet écolier a bien de la peine à aller. Il n'y a point d'homme dont l'esprit aille jusque-là. Son imagination va si loin qu'elle se perd. Le raisonnement des plus habiles ne va pas bien avant. Cette vengeance est allée trop loin. Son amour va jusqu'à la folie. C'est un homme qui ira bien loin dans les arts, dans les sciences. Cette affaire ira plus loin qu'on ne pense. Cela va de mal en pis. Sa santé va de mieux en mieux. Ce malade va plus mal. Une maison qui va en décadence.*

Cette chose va de suite, elle doit aller de suite, Elle est la conséquence naturelle, nécessaire de telle autre chose.

Aller, sert particulièrement à désigner La fin, le résultat de quelque chose. *Tous ses vœux vont à la paix, vont au bien de l'État. Toute son entreprise est allée en fumée, est allée à rien. Cette affaire va là. Cette affaire peut aller à vous perdre. Cela va à vous déshonorer.*

Cela va trop loin, cela pourrait aller trop loin, se dit Lorsque les personnes qui discutent ensemble commencent à s'échauffer un peu trop. On dit aussi, *C'est aller trop loin que de...*, C'est faire ou dire trop, c'est passer les bornes raisonnables, que de...

Aller, se dit également en parlant De l'état bon ou mauvais de certaines choses. *Comment va votre santé? Comment allez-vous? Il va bien. Comment vous en va? Tout va bien. Le commerce ne va pas, ne va plus. Ses affaires vont bien, vont mal, ne vont pas trop bien. Sa digestion va bien, va mal. Le feu va*, Il brûle convenablement.

Il ne peut plus aller, ou *Il va encore*, se dit D'un homme âgé ou infirme.

Aller, se dit encore pour signifier La manière dont on agit, dont on se comporte en de certaines choses; et, dans cette acception, on l'emploie souvent avec la particule *y*. *Aller vite en besogne. Il ne faut pas reprendre avec aigreur, il faut y aller doucement. Il n'y faut pas aller si rudement. La chose est bonne en elle-même, mais il faut y aller avec de grandes précautions. Il y va de bonne foi. Il y va à la bonne foi, tout à la bonne foi. Aller contre la volonté, contre les intentions, les ordres de quelqu'un. Aller à la fortune par des voies honorables, par de mauvaises voies. Aller aux grands emplois par la faveur. Aller d'abord aux grands desseins. C'est un homme qui va droit en tout. Il va au fait. Aller droit au fait.*

C'est un homme fait pour aller à tout, C'est un homme qui, par son mérite, par ses talents, est fait pour arriver aux plus hauts emplois ou aux plus grands honneurs.

Aller, sert en outre à marquer La manière dont une chose est faite, est mise, est disposée, la manière dont elle sied à quelqu'un; et alors il se dit surtout De ce qui regarde l'habillement. *Un chapeau qui va mal. Cet habit ne va pas bien. La couleur feuille-morte ne va pas bien aux brunes. Sa perruque lui va mal.*

Ces choses vont bien ensemble, vont bien l'une avec l'autre, Elles conviennent bien ensemble. *Le bleu et le rose vont bien ensemble. Ces deux couleurs vont bien l'une avec l'autre. Cette couleur va bien avec telle autre. Ces deux chevaux vont bien ensemble.*

Cette chose va bien à telle autre, sur telle autre, Mise, appliquée sur telle autre, elle y produit un effet agréable. *Cette garniture va bien à cette robe. Ce ruban va bien à votre chapeau. Cette broderie va très bien sur ce fond-là.*

Cette chose va à telle autre, signifie aussi, Elle s'y adapte, elle s'y ajuste bien. *Cette clef va, ne va pas à cette serrure.* On dit de même : *Ces bottes me vont, ne me vont pas. Ce chapeau est trop grand, trop petit, il ne peut m'aller. Etc.*

Ces choses vont ensemble, se dit De certaines choses qui sont appariées, et qui ne se vendent point, qui ne s'emploient pas séparément. *Ces deux gants-là vont ensemble. Ces deux bas vont l'un avec l'autre. Ces quatre estampes vont ensemble.*

Cela va par-dessus le marché, se dit D'une chose donnée gratuitement, en considération d'un marché conclu, d'une vente faite.

Aller, mis à l'impératif, sert également à faire des souhaits, des exhortations ou des menaces, et à marquer de l'indignation. *Allez en paix. Allons, enfants, courage. Va, malheureux. Va, misérable. Allez, n'avez-*

vous point de honte? Allez, vous me faites horreur! Allez, je vous retrouverai.

Il sert quelquefois à affirmer avec plus de force. Ainsi on dit : *Allez, nous en viendrons à bout. Il fera votre affaire, allez. N'allez pas vous imaginer, n'allez pas croire,* Ne vous imaginez pas, ne croyez pas.

Aller, se dit, à quelques Jeux de cartes, comme le brelan et les autres jeux de renvi, en parlant De ce que l'on hasarde au jeu. *De combien allez-vous? J'y vais de cinq francs. Il y va de son reste. Va mon reste. Va tout.*

Aller, joint à la particule *y*, et employé comme verbe impersonnel, sert à marquer De quoi il s'agit, de quelle importance est la chose dont on parle. *Quand il devrait y aller de tout mon bien. Songez qu'il y va de votre fortune. C'est une affaire où il y va de l'intérêt public. Dans cette affaire il n'y allait pas moins que de son honneur et de sa vie. Souvenez-vous qu'il y va du salut éternel.* Lorsque, dans cette signification, l'on se sert du temps *Irait*, on supprime, pour l'euphonie, la particule *y*. *Quand il irait de tout mon bien, quand il irait de ma vie;* et, en général, dans tous les sens du verbe *Aller*, la particule *y* se supprime devant les temps *Irais* et *Irai*. *Avez-vous été à Paris? J'irai. Ira-t-il à Rome? Il ira.*

Aller, s'emploie aussi comme impersonnel, étant précédé de la particule *en*. Ainsi on dit : *Il en va de cette affaire-là comme de l'autre*, Il en est de cette affaire-là comme de l'autre. *Il n'en ira pas de cela comme vous pensez*, Il n'en sera pas de cela comme vous pensez.

Aller, signifie quelquefois, Faire ses nécessités naturelles. *Le remède qu'il a pris l'a fait aller cinq ou six fois.*

Aller par haut, Vomir. *Un remède qui fait aller par haut et par bas.*

Aller, précédé du verbe *Laisser*, forme une locution qui signifie, Ne pas empêcher d'aller, ou simplement, Ne plus retenir, lâcher. *Je le laisse aller où il veut. On a laissé aller le prisonnier. Je vais crier, si vous ne me laissez aller. Laissez-la donc aller. On les a toutes laissées aller. Laissez aller cette corde.*

Laisser tout aller sous soi, Ne pouvoir retenir ses excréments. *Ce malade, cet enfant laisse tout aller sous lui.*

Fig. et fam., *Laisser tout aller*, Négliger entièrement ses affaires, ou la gestion, l'administration dont on est chargé.

Se laisser aller, Ne pas faire la résistance qu'on pourrait ou qu'on devrait faire, s'abandonner. *Se laisser aller à l'entraînement de la coutume. Se laisser aller au torrent. Se laisser aller à la tentation. Se laisser aller aux mauvais exemples. Se laisser aller à la douleur, à la tristesse, au désespoir. Je me suis laissé aller à ses prières, à ses sollicitations. Se laisser aller à la faveur, aux présents. Elle s'est laissée aller à sa passion.*

Absol., *Cet homme se laisse aller*, C'est un homme facile, et on fait de lui tout ce qu'on veut. Cela se dit aussi D'un homme qui se néglige, qui ne prend aucun soin de sa personne.

Aller, précédé du verbe *Faire*, forme une locution qui signifie, Obtenir de quelqu'un des services qu'il ne doit pas, et par extension Donner à quelqu'un des espérances imaginaires, le leurrer par des promesses illusoires; en un mot, abuser de la faiblesse de quelqu'un, se moquer de lui. *Il s'entend à faire aller son monde. Il m'a bien fait aller. Comme elle le fait aller!* Il est familier.

Aller, joint avec le pronom personnel et la particule *en*, signifie, Partir, sortir d'un lieu. *Il s'en va. Ils s'en iront bientôt. Il s'en est allé. Elles s'en sont allées. Il faut que tout le monde s'en aille. Allez-vous-en. Allons-nous-en d'ici. Va-t'en. Va-t'en porter ma lettre.*

Il s'emploie aussi en parlant Des choses et signifie, S'écouler, se dissiper, s'évaporer. *Ce tonneau de vin s'en va*, Le vin qui est dans ce tonneau s'écoule, s'enfuit. *Tout le vin s'en ira par là, si on n'y prend garde. La fumée s'en va par la chambre. Si l'on ne bouche bien cette fiole, tout l'esprit-de-vin s'en ira.*

Il se dit pareillement De tout ce qui cesse d'être dans un sujet, ou qui commence à se passer, à s'effacer. *On ne croit pas que sa fièvre s'en aille sitôt. Son mal s'en va peu à peu. Son rhumatisme s'en est allé par les sueurs. Sa beauté s'en va. L'éclat de son teint commence à s'en aller.*

Il se dit également De tout ce qui se dissipe, se consume, s'use en quelque manière que ce soit. *Tout son argent s'en va en procès. Tout son temps s'en est allé à cette affaire. Voilà un habit qui s'en va.*

Il se dit de même en parlant Du déclin de la vie, des approches de la mort. *Les jeunes gens viennent, et les vieillards s'en vont. Cet homme est bien mal, il s'en va, il s'en ira avec les feuilles. Ce malade s'en va.* On dit dans le même sens, *Cet homme s'en va mourir, s'en va mourant.*

Fam., *Faire en aller* (avec ellipse du pronom personnel), Faire que quelqu'un ou quelque chose s'en aille. *Faire en aller les punaises, les rousseurs, la fièvre. Une pierre pour faire en aller les taches.*

Fam., *Cette chose s'en va faite*, Elle est sur le point d'être achevée. *La messe s'en va dite. Le carême s'en va fini.*

Il s'en va onze heures, il s'en va midi, etc., Il est bien près de onze heures, de midi, etc.

Il s'en va temps, Il est temps. *Il s'en va temps, il s'en va grand temps qu'il parte.*

Aux Jeux de cartes, *S'en aller d'une carte*, Se défaire d'une carte, la jouer. *Allez-vous-en de votre carreau. Je m'en suis allé de mon roi de pique. S'en aller des plus hautes cartes.*

Au Jeu de trictrac, *S'en aller*, Annoncer que le coup est fini, et qu'on va en commencer un autre.

Aller, s'emploie dans diverses phrases proverbiales et familières.

C'est un las d'aller, se dit D'un homme mou, paresseux et lâche.

Fig., *Aller son chemin*, Poursuivre son entreprise, ne se pas détourner de la conduite qu'on a commencé à tenir. *Aller son petit bonhomme de chemin*, Vaquer à ses affaires, poursuivre ses entreprises tout doucement et sans éclat. *Aller son grand chemin*, N'entendre point de finesse à ce qu'on fait, à ce qu'on dit. *Aller le droit chemin*, Procéder avec sincérité, sans nulle tromperie.

Fig., *Il ne faut pas aller par quatre chemins*, Il faut s'expliquer franchement, il ne faut pas chercher tant de détours.

Aller vite en besogne, Agir avec précipitation. *N'allez pas si vite en besogne.*

Fig., *Aller aux nues*, Avoir un succès éclatant. *Cette tragédie, cette comédie est allée aux nues.*

A force de mal aller, tout ira bien, Il faut espérer qu'après beaucoup de malheurs et de disgrâces, il arrivera quelque changement heureux.

Fig., *On va bien loin depuis qu'on est las*, Il ne faut pas se rebuter, se décourager dans les affaires.

Fig. et prov., *Tant va la cruche à l'eau qu'enfin elle se casse*, Une action hasardeuse, souvent répétée, finit par devenir funeste.

Tous chemins vont à Rome, Divers chemins mènent au même endroit; et, figurément, Divers moyens conduisent à la même fin.

Fig., *Les premiers vont devant*, Les plus diligents ont toujours de l'avantage.

Fig., *Il va comme on le mène*, Il n'est pas capable de prendre une résolution de lui-même.

Fig., *Il s'en est allé comme il était venu*, Il n'a rien fait de ce qu'il voulait ou devait faire.

Cela va tout seul, La chose est aisée, elle n'offre point, elle ne souffre point de difficulté. *Cela va comme il plaît à Dieu*, C'est une affaire négligée, mal menée, dont on ne prend aucun soin. *Tout va à la débandade*, Tout va en désordre.

Cela va sans dire, Cela va de soi, C'est une chose tellement certaine, incontestable, ou tellement claire, naturelle, qu'il est inutile d'en parler, de la dire, de l'expliquer. On dit, dans le même sens, *Il va sans dire que...*

Fig., *Tout s'en est allé en fumée*, On n'a pas réussi.

Fig., *Tout y va, la paille et le blé*, On n'y a rien épargné.

N'y pas aller de main morte, Frapper rudement; et, au figuré, Mettre de la rudesse, de la violence dans une discussion verbale ou par écrit.

Y aller rondement, y aller de franc jeu, y aller bon jeu, bon argent, Parler, agir sans détour, franchement, loyalement.

Aller, se prend substantivement dans quelques locutions. *Au long aller petit fardeau pèse*, Il n'y a point de charge si légère qui ne devienne pénible à la longue. *L'aller et le retour. Un billet d'aller et de retour.*

Le pis aller, Le pis qu'il puisse arriver, le moindre avantage qu'on puisse avoir. *S'il ne réussit pas dans sa nouvelle carrière, son pis aller sera de rentrer dans celle qu'il a quittée. Si vous ne trouvez mieux, je serai votre pis aller.*

Au pis aller, se dit adverbialement Du plus grand mal ou du moindre avantage qui puisse résulter de quelque chose. *Au pis aller, il en sera quitte pour une amende.*

Allé, ée. part. passé.

ALLEU. s. m. T. de Jurispr. féodale. Il n'est guère usité que dans la locution *Franc-alleu*, Fonds de terre, soit noble, soit roturier, exempt de tous droits seigneuriaux. *Toutes ces terres étaient des francs-alleux.* On dit de même, *Tenir, posséder une terre en franc-alleu.*

ALLIACÉ, ÉE. adj. Qui tient de l'ail. *Une odeur alliacée.*

ALLIAGE. s. m. Combinaison d'un métal avec un ou plusieurs autres métaux. *Les monnayeurs doivent faire l'alliage selon les lois et règlements. Faire un alliage. Le bronze, le tombac, le cuivre jaune, sont des alliages.*

Il se dit, quelquefois, Des métaux mêmes que l'on combine avec un métal plus pre-

cieux. *L'argent et le cuivre servent d'alliage à l'or. De l'or sans alliage.*

Il s'emploie aussi figurément. *Il y a peu de vertus humaines sans quelque alliage.*

ALLIAIRE. s. f. T. de Botan. Plante de la famille des Crucifères, qui a une odeur d'ail, et qui croît par toute la France dans les lieux ombragés.

ALLIANCE. s. f. Union par mariage. *Il a fait une grande alliance, une alliance honorable en mariant sa fille à un tel. Ces deux familles sont unies par plusieurs alliances.*

Il se dit aussi, par extension, de L'affinité entre un époux et les parents de l'autre époux. *Nous sommes cousins par alliance. C'est un neveu par alliance.*

Il se dit également de L'union, de la confédération qui se fait entre deux ou plusieurs États pour leurs intérêts communs. *Ce peuple avait une ancienne alliance avec la France. Acte d'alliance. Traité d'alliance. Alliance offensive et défensive. Faire alliance avec un peuple. Contracter, conclure une alliance. L'alliance qui existe entre ces deux souverains. Ils ont formé une alliance redoutable. Renouveler une alliance. Rompre une alliance.* On dit de même que *Deux partis font alliance, ont contracté une alliance, etc.*

ALLIANCE, se dit aussi D'une affinité spirituelle. Voyez AFFINITÉ.

Ancienne alliance, L'alliance que Dieu contracta avec Abraham et ses descendants, et, *Nouvelle alliance*, L'alliance que Dieu a contractée, par la rédemption, avec tous ceux qui croiraient en JÉSUS-CHRIST. *L'ancienne alliance a duré depuis la vocation d'Abraham jusqu'à la venue du Messie. La nouvelle alliance dure depuis la venue du Messie, et durera jusqu'à la consommation des siècles.*

Arche d'alliance. Voyez ARCHE.

ALLIANCE, se dit encore figurément de L'union et du mélange de plusieurs choses différentes, opposées, disparates. *Faire une alliance du sacré et du profane, du vice et de la vertu. Une alliance de mots. L'hémistiche,* Il aspire à descendre, *offre une heureuse alliance de mots.*

ALLIANCE, se dit aussi d'Une bague d'or ou d'argent composée de deux cercles réunis. *Une alliance de mariage. Acheter une alliance. Porter au doigt une alliance.*

ALLIER. v. a. Mêler, combiner, incorporer ensemble. *Allier l'or avec l'argent.* On le joint quelquefois avec le pronom personnel. *Ces deux métaux ne s'allient point, ne peuvent s'allier ensemble.*

Il s'emploie figurément, et signifie, Unir, joindre ensemble des choses différentes, opposées, disparates. *Allier la force à la prudence. Allier les plaisirs avec les devoirs. Il sait allier l'esprit du monde avec celui de la religion. Ce poëte a l'art d'allier les mots qui semblent le moins faits pour être unis.* Avec le pronom personnel : *Ces deux qualités ne peuvent s'allier, ne s'allient que difficilement. Ces mots ne s'allient pas l'un avec l'autre. Etc.*

Il signifie particulièrement, Joindre par mariage. *Allier une maison, une famille à une autre.* Dans cette acception, il est plus ordinairement employé avec le pronom personnel. *Il s'est allié en bon lieu. Il veut se bien allier. S'allier à une bonne famille, avec une bonne famille. Ces deux familles se sont alliées.*

Il se dit aussi en parlant Des princes, des États, des partis qui se liguent ensemble pour leurs communs intérêts. *C'est l'intérêt du commerce qui allie ces deux États.* Avec le pronom personnel : *Ces deux républiques s'allièrent ensemble. Etc.*

ALLIÉ, ÉE. part. passé.

Il est aussi substantif; et alors il signifie, Celui qui est joint à un autre par affinité. *Cet homme-là est mon allié. Nos parents et nos alliés. Nous ne sommes pas parents, nous ne sommes qu'alliés.*

Il signifie également, Celui qui est confédéré, ligué avec un autre. *Ce monarque a toujours eu soin de secourir et d'assister ses alliés. Ce prince est allié à la couronne. Cette république est notre alliée. L'armée des alliés fut battue,* ou *Les alliés furent battus.*

ALLIER. s. m. (Ce mot n'est que de deux syllabes.) T. de Chasse. Sorte de filet à prendre des perdrix. Il est plus usité au pluriel qu'au singulier. *Nous avons pris tant de perdrix avec des alliers.*

ALLIGATOR. s. m. T. de Zoologie. Nom scientifique d'un genre de reptiles sauriens dont les espèces sont appelées communément *Caïman* et *Crocodile.*

ALLITÉRATION. s. f. (On fait sentir les deux L.) T. de Rhétorique. Figure de mots qui consiste dans la répétition recherchée des mêmes lettres ou des mêmes syllabes. Plusieurs proverbes offrent des exemples d'allitération : *Qui terre a, guerre a. Qui refuse, muse. Etc.*

ALLITÉRATION, se dit aussi d'Un procédé de versification, anciennement en usage chez divers peuples germaniques et particulièrement chez les Anglo-Saxons. *L'allitération consistait en ceci, que dans deux vers successifs il devait y avoir au moins trois mots commençant par la même lettre.*

ALLOBROGE. s. m. (On fait sentir les deux L.) Ce nom d'un peuple ancien n'est placé ici que parce qu'il sert quelquefois, dans le langage familier, à désigner Un homme grossier, un rustre, ou Un homme qui a le sens de travers. *C'est un franc allobroge. Traiter quelqu'un d'allobroge.*

ALLOCATION. s. f. (On fait sentir les deux L.) Action d'allouer. *Il n'a pu obtenir l'allocation de cette somme. On n'a pas accordé l'allocation demandée.*

ALLOCUTION. s. f. (On fait sentir les deux L.) Terme d'Antiquité, par lequel on désigne Les harangues que les généraux et les empereurs romains faisaient à leurs troupes.

Il se dit, par extension, Des médailles au revers desquelles ces généraux ou ces empereurs sont représentés sur un gradin, parlant à des soldats. *Une allocution de Trajan bien conservée.*

Il s'emploie aussi en parlant Des modernes, et se dit d'Un discours de peu d'étendue, adressé par un chef à ceux qu'il commande. *Après cette courte et vive allocution, il les conduisit à l'ennemi. Ce chef de fabrique a adressé à ses ouvriers une allocution vraiment paternelle.*

ALLODIAL, ALE. adj. (Dans ce mot et dans le suivant, on fait sentir les deux L.) T. de Jurisprudence féodale. Qui est tenu en franc-alleu. *Terre allodiale. Biens allodiaux.*

ALLODIALITÉ. s. f. Qualité de ce qui est allodial. *L'allodialité d'une terre.*

ALLONGE. s. f. Ce qu'on ajoute à un vêtement, à un meuble pour l'allonger. *Mettre une allonge à une jupe. Il faut mettre une allonge à ces rideaux. Une allonge de table.* On dit aujourd'hui plus ordinairement, *Rallonge.*

ALLONGEMENT. s. m. Augmentation de longueur, ce qui est ajouté à la longueur de quelque chose. *L'allongement d'un canal, d'un jardin, d'une allée, d'une avenue.*

Il se dit figurément, Des lenteurs affectées et recherchées que certaines gens mettent dans les affaires. *C'est un homme qui cherche, qui trouve toujours des allongements dans les affaires. Ce ne sont qu'allongements.* Ce sens est peu usité.

ALLONGER. v. a. Augmenter la longueur d'une chose, la rendre plus longue. *Allonger une table. Allonger une galerie. Allonger un habit, une jupe. Allonger des étriers. Les additions que l'auteur a faites, ont trop allongé ce chapitre.*

Allonger le pas, Hâter sa marche en faisant de plus grands pas.

Fig. et fam., *Allonger le parchemin,* Faire de longues écritures dans le dessein d'en tirer plus de profit; Tirer un procès en longueur par des formalités et des chicanes.

Fig. et fam., *Allonger la courroie,* Tirer parti d'une somme modique, d'un revenu borné, en mettant une grande économie dans sa dépense. *Il a peu de revenu et beaucoup de charges : il faut qu'il allonge bien la courroie pour se tirer d'affaire.* Il signifie aussi, Porter les profits d'une charge, d'un emploi plus loin qu'ils ne devraient aller légitimement. *Sa place ne lui vaudrait pas tant, s'il n'allongeait la courroie.*

ALLONGER, signifie quelquefois, Déployer, étendre; et, dans ce sens, on ne le dit guère qu'en parlant Des membres, de certaines parties du corps de l'homme ou des animaux. *Allonger le bras. Allonger les jambes. Allonger le cou. Un éléphant qui allonge sa trompe.*

Allonger un coup d'épée, une botte, Porter un coup d'épée, une botte en allongeant le bras.

ALLONGER, signifie encore, Augmenter la durée d'une chose, la faire durer davantage. *Allonger le temps. Allonger un procès. Allonger une affaire. Allonger le travail. Allonger une procédure.*

ALLONGER, s'emploie aussi avec le pronom personnel, surtout dans les deux premiers sens. *Cette corde s'est allongée. Les bras peuvent s'allonger et se replier en plusieurs sens. Un serpent qui s'allonge sur l'herbe.*

ALLONGÉ, ÉE. part. passé.

Fam., *Avoir le visage allongé, la mine allongée,* Avoir un air qui dénote le déplaisir qu'on éprouve de quelque disgrâce, de quelque contrariété imprévue.

ALLONGÉ, se dit quelquefois adjectivement, surtout dans les Sciences naturelles, De ce qui est long, par opposition aux choses de même espèce qui ont une forme plus ramassée. *Ce poisson a une tête allongée. Un fruit de forme allongée.*

En Anat., *La moelle allongée,* La moelle qui remplit la cavité de tous les vertèbres depuis le cerveau jusqu'à l'os sacrum.

ALLOUABLE. adj. des deux genres. Qui se peut allouer, accorder. *Cette dépense n'est pas allouable.* Il est peu usité.

ALLOUER. v. a. Approuver, passer une dépense employée dans un compte. *On lui a alloué un article de deux mille francs pour les faux frais. Il avait bien peur qu'on ne lui allouât pas cette dépense.*

Allouer un traitement à quelqu'un, Lui

donner, lui accorder un traitement, et en déterminer le montant. *Le traitement que le budget alloue à ces fonctionnaires.*

ALLOUÉ, ÉE. part. passé.

ALLUCHON. s. m. T. de Mécanicien. Pointe ou dent placée à la circonférence d'une roue et qui sert à communiquer le mouvement à une autre roue.

ALLUMER. v. a. Mettre le feu à quelque chose de combustible. *Allumer un fagot. Allumer une javelle. Allumer une allumette. Allumer les bougies. Allumer de la chandelle. Allumer un flambeau. Allumer les cierges. Allumer la lampe. Allumer la mèche.*

Allumer le feu, allumer du feu, Allumer le bois qui est dans le foyer, faire du feu. *Allumer sa pipe*, Mettre le feu au tabac qui est dans une pipe. *Allumer un bougeoir*, Allumer la bougie ou la chandelle qui est dans un bougeoir : on dit dans le même sens, *Allumer un réverbère, une lanterne, un fanal.*

Fig., *Allumer la guerre*, Être cause de la guerre. *Allumer une passion*, Exciter une passion. *Allumer la colère*, Exciter la colère : on dit dans le même sens, *Allumer la bile*. On dit aussi : *Une trop grande méditation, une trop grande application, une trop grande contention allume les esprits*, Elle les met dans un trop grand mouvement, dans une trop grande agitation; et, *Cela allume le sang*, Cela irrite ou anime excessivement. *Cette lecture, ce récit lui allumait le sang.*

ALLUMER, est aussi pronominal, au propre et au figuré. *Une lampe qui a bien de la peine à s'allumer. La guerre s'alluma de toutes parts. Il est à craindre que sa bile ne s'allume.*

ALLUMÉ, ÉE. part. passé. *Une chandelle, une lampe allumée*

Fig., *Un teint allumé*, Un teint rouge, échauffé.

ALLUMETTE. s. f. Brin de bois ou de chanvre, soufré à un bout ou aux deux bouts, et servant d'ordinaire à allumer des chandelles, des bougies, etc. *Vendeur, marchand d'allumettes. Paquet d'allumettes.*

Ce bois brûle comme des allumettes, Ce bois brûle trop facilement, trop vite.

Allumette phosphorique, chimique, Allumette préparée avec du phosphore ou autres substances inflammables et qui s'allume par le frottement.

ALLUMEUR. s. m. Celui qui est chargé d'allumer régulièrement des chandelles, des lampes, des réverbères, etc. *Les allumeurs de réverbères. L'allumeur d'un théâtre.*

ALLURE. s. f. Démarche, façon de marcher. *L'allure d'une personne, d'un animal. Contrefaire son allure. Je le reconnus à son allure. Une allure vive.* Lorsqu'il s'agit Des personnes, ce sens est familier.

Il se dit plus spécialement en parlant Du cheval; et alors il peut s'employer au pluriel. *Ce cheval a une allure fort douce. Ce cheval a les allures belles, de belles allures. Allures naturelles. Allures artificielles. Les allures naturelles du cheval sont le pas, le trot et le galop. L'amble est ordinairement une allure artificielle.*

Il se dit figurément, et en mauvaise part, de La manière dont quelqu'un se conduit dans une affaire, ou de La tournure que prend une affaire. *J'ai reconnu ses allures. Il faudra bien qu'il change d'allure. Cette femme a de singulières allures. Cette affaire prend une mauvaise allure, une allure inquiétante.*

Fig. et fam., *Ce jeune homme a des allures*, Il a quelque commerce secret de galanterie. Cette manière de parler vieillit.

ALLUSION. s. f. (On prononce les deux L.) Figure de rhétorique par laquelle on dit une chose qui a du rapport avec une autre dont on ne parle pas, mais à laquelle on veut faire penser. *Allusion ingénieuse. Allusion forcée. Allusion froide et insipide. Allusion naturelle. En parlant ainsi, il faisait allusion aux mœurs de son temps. Le parterre a saisi toutes les allusions que l'auteur avait eu dessein de faire.*

ALLUVION. s. f. (On prononce les deux L.) Accroissement de terrain qui se fait insensiblement à l'un des bords d'une rivière, ou qui a lieu lorsque la rivière s'en retire, et qu'elle prend son cours d'un autre côté. *Droit d'alluvion. Cette terre s'est accrue par alluvion.* En Géologie, *Terrains d'alluvion.*

ALM

ALMAGESTE. s. m. Collection d'observations astronomiques. *L'almageste de Ptolémée, de Riccioli.*

ALMANACH. s. m. (On prononce *Almana.*) Calendrier qui contient tous les jours de l'année, les fêtes, les lunaisons, les éclipses, les signes dans lesquels le soleil entre, et quelquefois de prétendus pronostics du beau et du mauvais temps. *Almanach nouveau. Almanach pour l'année, etc. Voyez dans l'almanach. Faire des almanachs. Composer des almanachs. Almanach perpétuel. Almanach de poche. Almanach de cabinet.*

Il se dit particulièrement de Certains livres qui sont publiés annuellement, et qui contiennent, outre l'almanach, une foule d'autres indications d'un intérêt général, telles que le tableau des diverses administrations et la liste des personnes qui y sont attachées, des documents statistiques, des notions sur les monnaies, sur les poids et mesures, etc. *L'Almanach royal, impérial, national. L'Almanach de France. L'Almanach des villes et des campagnes. Etc.*

Almanach nautique, Recueil où sont consignés tous les éléments qui peuvent servir aux calculs nautiques.

Fig., *Faire des almanachs, composer des almanachs*, S'amuser à faire des pronostics en l'air, se remplir l'esprit d'idées qui peuvent ne se réaliser jamais. *Un faiseur d'almanachs*, Un homme qui se mêle de faire de pareils pronostics.

Prov. et fig., *Une autre fois, je prendrai de ses almanachs*, se dit D'un homme qui avait predit ce qui devait arriver dans une affaire. On dit dans le sens contraire, *Je ne prendrai plus de ses almanachs.*

Prov. et fig., *C'est un almanach de l'an passé*, se dit D'une chose qui n'a plus d'utilité, plus d'intérêt.

ALO

ALOÈS. s. m. (On prononce fortement l'S.) Plante de l'Afrique et de l'Asie, dont on tire une résine fort amère qui est employée en médecine comme tonique et purgative. *Suc d'aloès*, ou simplement, *Aloès. Pilules d'aloès. Extrait d'aloès. Amer comme de l'aloès.*

ALOÈS, se dit aussi d'un Arbre des Indes, dont le bois est odoriférant. *Du bois d'aloès. Brûler de l'encens et de l'aloès.*

ALOÉTIQUE. adj. des deux genres. T. de Pharm. Il se dit Des préparations dont le suc d'aloès est un des principaux ingrédients. *Pilules aloétiques*

ALOI. s. m. Le titre que l'or et l'argent doivent avoir, selon les lois et les règlements. *De l'or, de l'argent de bon aloi*, Qui est au titre des ordonnances; et, *De l'or, de l'argent de bas aloi*, Qui n'est pas à ce titre. On disait autrefois, en abrégeant, *Loi*; mais aujourd'hui le mot *Titre* remplace ceux d'*Aloi* et de *Loi*.

Fig., *Un homme de bas aloi*, Qui est de basse condition, d'une profession vile, ou qui est méprisable par lui-même. *Marchandises de mauvais aloi*, Marchandises qui ne sont pas de la qualité requise par les règlements, par les ordonnances, etc. On dit de même, en plaisantant, *Vers de mauvais aloi, de bas aloi*, Vers mal faits, qui pèchent contre le sens, ou qui manquent d'élégance.

ALONGE, ALONGEMENT, ALONGER. Voyez ALLONGE, ALLONGEMENT, ALLONGER.

ALOPÉCIE. s. f. T. de Médec. Chute des cheveux, et quelquefois des sourcils, de la barbe, etc., avec dénudation de la peau. C'est ce qu'on nomme autrement *Pelade*.

ALORS. adv. de temps. En ce temps-là. *Alors on vit paraître. Alors je lui dis. Où étiez-vous alors? Nous étions alors chez un tel.*

Prov., *Alors comme alors*, Quand on sera dans ce temps-là, dans cette conjoncture-là, on avisera à ce qu'il faudra faire. *Vous me dites que, dans deux ans, les affaires seront fort changées : eh bien, alors comme alors.*

C'étaient les manières d'alors, la mode d'alors, On en usait alors de la sorte, c'était alors la mode. On dit quelquefois de même, *Les hommes d'alors.*

Alors que, pour *Lorsque*, ne s'emploie pas dans la prose ordinaire, mais il est reçu dans le style élevé, et en poésie. *Alors que la trompette se fit entendre, tout s'ébranla, etc.*

Jusqu'alors, Jusqu'à ce temps-là, jusqu'à ce moment-là. Il exprime un temps passé antérieurement à un autre temps. *Ses affaires se sont dérangées depuis un an; elles avaient été très bonnes jusqu'alors.*

ALOSE. s. f. Poisson de mer qui remonte ordinairement au printemps dans les rivières. *La pêche des aloses.*

ALOUETTE. s. f. Petit oiseau dont le chant est agréable, qui vit de grain, et qui fait son nid à terre dans les campagnes. *Le chant de l'alouette. Tendre aux alouettes. Prendre des alouettes au miroir. Une douzaine d'alouettes. Manger des alouettes.*

Alouette huppée, Sorte d'alouette qu'on nomme autrement *Cochevis*.

Des terres à alouettes, se dit communément Des terres sablonneuses.

Prov., *Si le ciel tombait, il y aurait bien des alouettes prises*, se dit Pour se moquer d'une supposition absurde en y répondant par une autre encore plus absurde.

Prov., *Il attend que les alouettes lui tombent toutes rôties dans le bec, lui tombent toutes rôties*, se dit D'un paresseux qui voudrait avoir les choses sans peine.

Prov., *S'éveiller, se lever au chant de l'a-*

louette, S'éveiller, se lever de très grand matin.

ALOURDIR. v. a. Rendre lourd, appesantir. *Ce temps m'alourdit. Cela m'a tout alourdi. Les années ont alourdi sa marche.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Ma tête s'alourdit.*

ALOURDI, IE. part. passé. *Je suis tout alourdi. J'ai la tête alourdie.*

ALOURDISSEMENT. s. m. État de celui qui est alourdi. *Il ressentit de l'alourdissement. L'alourdissement des sens.*

ALOYAU. s. m. T. de Boucher et de Cuisinier. Pièce de bœuf coupée le long du dos. *Aloyau de la première pièce, de la seconde pièce. Gros aloyau. Aloyau rôti.*

ALP

ALPACA. s. m. T. d'Hist. nat. Nom d'un ruminant sans cornes qui habite l'Amérique du Sud. *Les poils de l'alpaca sont longs et d'une grande finesse.*

Il se dit aussi d'Une étoffe faite avec le poil de l'alpaca.

ALPESTRE. adj. des deux genres. Qui a rapport aux Alpes, ou qui est propre, qui appartient aux Alpes. *Mœurs alpestres. Plantes alpestres.*

ALPHA. s. m. La première lettre de l'alphabet grec, dont le nom s'emploie figurément dans cette locution, *L'alpha et l'oméga*, Le commencement et la fin.

ALPHABET. s. m. Réunion de toutes les lettres d'une langue rangées dans l'ordre établi pour cette langue. *Alphabet hébreu. Alphabet arabe. Alphabet grec. Alphabet latin. L'alphabet français. Les alphabets européens.*

Fig. et fam., *Il n'est encore qu'à l'alphabet*, se dit D'un homme qui n'a encore que les premiers commencements d'une science. *Il faut le renvoyer à l'alphabet*, se dit D'un homme qui n'a pas les premiers principes de la chose dont on parle.

ALPHABET, se dit aussi d'Un petit livre qui contient les lettres de l'alphabet, et les premières leçons qu'on donne lorsqu'on enseigne à lire. *Acheter un alphabet pour un enfant.*

ALPHABÉTIQUE. adj. des deux genres. Qui est selon l'ordre de l'alphabet. *Une table alphabétique. Un index alphabétique.*

Ordre alphabétique, L'ordre selon lequel les lettres sont rangées dans l'alphabet. *L'ordre alphabétique est employé dans tous les vocabulaires. Ranger des noms par ordre alphabétique.*

Écriture alphabétique, L'écriture au moyen des lettres de l'alphabet, par opposition à *Écriture hiéroglyphique*.

ALPHABÉTIQUEMENT. adv. Dans l'ordre alphabétique.

ALPIN, INE. adj. Il s'emploie surtout dans cette phrase, *Plantes alpines*, Plantes que l'on ne trouve que sur le sommet des hautes montagnes; mais il signifie d'une manière plus générale, Qui croît, qui se trouve sur les Alpes, et, par extension, sur les hautes montagnes. *Rochers alpins.*

ALS

ALSINE. s. f. Plante. Voyez MORGELINE.

ALT

ALTAÏQUE. adj. des deux genres. T. d'Ethnologie. Il se dit D'une race qui a eu son berceau dans les montagnes de l'Altaï. *La race altaïque a peuplé la Sibérie et une partie de l'Europe. Les Finnois et les Hongrois sont de race altaïque.*

ALTÉRABLE. adj. des deux genres. Qui peut être altéré. *Parmi les métaux, il y en a de plus ou de moins altérables.*

ALTÉRANT, ANTE. adj. Qui altère, qui cause de la soif. *Un mets altérant.*

ALTÉRANT, se dit substantivement, en Médecine, de Certains remèdes ou médicaments auxquels on attribue la propriété de produire, à la longue et d'une manière insensible, quelque changement avantageux dans l'état des solides et des liquides.

ALTÉRATION. s. f. Changement dans l'état d'une chose. En ce sens, il n'est guère usité que dans les sciences physiques. *L'altération des qualités dans les corps. L'altération d'un sel, d'une couleur, d'une liqueur. Altération subite, lente, graduelle.*

ALTÉRATION, dans l'usage ordinaire, signifie, Changement de bien en mal dans l'état d'une chose. *L'altération des couleurs de cette étoffe, de ce tableau. Tous les excès causent de l'altération dans la santé. L'altération des organes. L'altération du sang, de la lymphe. L'altération du texte est manifeste dans ce passage. L'altération de son caractère, de son humeur, vient de ses longs chagrins. Il n'y aura jamais d'altération dans mes sentiments, dans mon amitié pour lui. Ces événements ont causé une altération sensible dans les mœurs, dans les usages de la nation. La forme du gouvernement a éprouvé de grandes altérations. Son tempérament a subi une profonde altération. L'altération de ses traits, de son visage annonce combien il a souffert. L'altération de sa voix vient d'une longue maladie.*

Il signifie aussi, Agitation intérieure qui se manifeste par l'air du visage ou le son de la voix. *L'altération de sa voix annonçait une émotion profonde. Il dit cela avec quelque altération. Il n'entendit pas ces paroles sans une altération visible.*

ALTÉRATION, en parlant Des monnaies, signifie, La falsification des monnaies par l'excès de l'alliage. *L'altération de la monnaie est un crime.*

ALTÉRATION, en termes de Musique, se dit de Tout changement chromatique qu'on fait subir à une note. *L'altération est ascendante ou descendante, mélodique ou harmonique.*

ALTÉRATION, signifie encore, Grande soif. *Cela lui a causé une grande altération. Il a une altération continuelle.*

ALTERCATION. s. f. Débat, contestation entre deux ou plusieurs personnes. *Il s'éleva une grande altercation entre eux. Ils ont ensemble de fréquentes altercations. Ils ont des altercations perpétuelles. Cette altercation doit enfin cesser.*

ALTER EGO. s. m. (On prononce *Altèr égo.*) Expression empruntée du latin, qui se dit d'Une personne chargée d'exercer par délégation une puissance ou une fonction. On dit aussi familièrement, *C'est mon alter ego*, C'est un autre moi-même.

ALTÉRER. v. a. Changer l'état d'une chose. En ce sens, il n'est guère usité que dans le langage didactique. *Tout ce qui altère les qualités d'un corps.*

ALTÉRER, dans l'usage ordinaire, signifie, Changer l'état d'une chose de bien en mal. *Le soleil altère les couleurs. La grande chaleur altère les liqueurs. Cela altère les humeurs, altère le sang. Cela lui a altéré le tempérament. Ses malheurs ont altéré son caractère, son humeur, son jugement. Sa santé en est fort altérée. La souffrance avait altéré ses traits, son visage. L'émotion altère sa voix. Le défaut de confiance altère l'amitié. L'exemple du vice altère les mœurs. Cette disgrâce altère son repos, son bonheur.*

Altérer un discours, Le rapporter autrement qu'il n'a été prononcé ou écrit. *Altérer un texte*, Y faire des changements qui en corrompent la pureté. *Altérer le sens d'un passage*, Détourner ce passage de son véritable sens. *Altérer la vérité*, S'écarter de la vérité en parlant, en écrivant.

Altérer les monnaies, Les falsifier par un alliage illégal, excessif.

ALTÉRER, signifie aussi, Causer de la soif. *La chaleur et la poussière m'ont fort altéré.*

ALTÉRER, s'emploie avec le pronom personnel, et se dit en parlant Des choses, soit physiques, soit morales, qui sont susceptibles de changement. *Le vin s'altère à l'air. Les bonnes coutumes s'altèrent peu à peu.*

ALTÉRÉ, ÉE. part. passé. *Un visage altéré. Des traits altérés. Parler d'une voix altérée.*

Être toujours altéré, Avoir toujours soif; et, par plaisanterie, Être toujours disposé à boire, aimer à boire.

Fig., *Il est altéré de sang, C'est un tigre altéré de sang*, C'est un homme cruel, qui se plaît à répandre le sang.

En Musique, *Des accords altérés*, Des notes naturelles ou diatoniques modifiées par les dièses et les bémols.

ALTERNAT. s. m. Action ou droit d'alterner.

ALTERNATIF, IVE. adj. Il se dit proprement De deux choses qui agissent continuellement et tour à tour. *La systole et la diastole du cœur sont deux mouvements alternatifs. Deux pièces d'une machine qui ont un mouvement alternatif.*

En Logique, *Proposition alternative*, Proposition qui contient deux parties opposées, dont l'une doit nécessairement être admise, comme dans cette phrase, *Il faut ou payer la maison que vous avez achetée, ou en subir la vente à votre folle enchère.*

En termes de Jurisprudence, *Obligation alternative*, Obligation dont le débiteur se libère par la délivrance de l'une des deux choses qu'il a promises.

ALTERNATIF, se dit aussi Des charges, des offices qui sont exercés successivement par deux personnes qui entrent en exercice tour à tour. *Un office alternatif. Une charge alternative.*

ALTERNATIVE. s. f. L'option entre deux propositions, entre deux choses. *On lui a proposé ou de partir secrètement ou de se cacher; il est embarrassé sur l'alternative. Je vous offre l'alternative. On lui a donné l'alternative. Il n'y a pas d'alternative.*

Il se dit aussi de La succession de deux choses qui reviennent tour à tour. *La vie est une alternative de peine et de plaisir. On combattit avec une alternative presque égale de succès et de revers.*

ALTERNATIVEMENT. adv. Tour à tour, et l'un après l'autre. *Commander alternativement.*

ALTERNE. adj. des deux genres. Terme didactique. Il se dit, en Géométrie, Des angles formés par deux droites parallèles, avec les côtés opposés d'une même sécante. *Angles alternes.*

Il se dit, en Botanique, Des feuilles qui croissent des deux côtés de la tige et des branches, et qui ne sont pas en face les

unes des autres; à la différence des feuilles qu'on appelle *Opposées*, et qui naissent de points correspondants. *Les feuilles de l'érable sont opposées, celles de l'orme sont alternes.*

ALTERNER. v. n. Il se dit De deux personnes qui font successivement et tour à tour une même chose. *Ces deux fonctionnaires alternent tous les mois*, Ils exercent alternativement de mois en mois.

Il se dit également D'objets qui se succèdent tour à tour, et avec régularité. *On a disposé les arbres de cette allée de manière que les ormeaux alternent avec les tilleuls. Dans beaucoup de fleurs les pétales alternent avec les étamines.*

Il signifie, en Agriculture, Faire produire alternativement à un champ des blés et des fourrages. *On alterne chaque année, ou après plusieurs années.* Dans ce sens, il est quelquefois actif. *Alterner un champ. Alterner une culture.*

ALTERNÉ, ÉE. part. passé.

Il se dit adjectivement, dans le Blason, Des pièces qui se correspondent.

ALTESSE. s. f. Titre d'honneur qui se donne à différents princes, en parlant et en écrivant. *Altesse royale. Altesse sérénissime. Altesse électorale. Traiter d'altesse. Donner de l'altesse, donner l'altesse à quelqu'un. Son altesse*, ou par abréviation, *S. A. le prince de...*

ALTHÆA. s. m. Plante, espèce de guimauve. *Sirop d'althæa. Pastilles d'althæa.*

ALTIER, IÈRE. adj. Superbe, qui a de la fierté, ou qui marque de la fierté. *Esprit altier. Humeur altière. Caractère altier. Mine altière. Sa démarche altière.*

ALTITUDE. s. f. Terme didactique. Élévation d'un lieu au-dessus du niveau de la mer. *L'altitude d'une montagne, d'une localité. À cette altitude la végétation change.*

ALTO. s. m. T. de Musique. Sorte de violon plus grand qu'un violon ordinaire, et monté à une quinte au-dessous : on le nommait aussi *Viole. Jouer de l'alto. Des altos.*

ALU

ALUDE. s. f. Basane colorée dont on couvre les livres.

ALUDEL. s. m. T. de Chimie. Il se dit d'Une espèce de pots ou de chapiteaux qui sont ouverts par leurs parties supérieure et inférieure, et qui peuvent s'emboîter les uns dans les autres, de manière à former un tuyau plus ou moins long.

ALUMELLE. s. f. Lame de couteau, ou Lame d'épée longue et mince. Il est vieux.

Il se dit, en terme de Marine, de Lames ou petites plaques de fer dont on garnit intérieurement la mortaise du gouvernail, du cabestan, etc., pour empêcher qu'elle ne soit usée ou déformée par le jeu et la pression de la barre.

ALUMINE. s. f. T. de Chimie. Sorte de terre, ainsi appelée parce qu'elle fait la base de l'alun, et qui, sans usage à l'état de pureté, est très utile quand elle se trouve unie à des acides ou à de la silice. *L'alumine sert à la fabrication des poteries, des faïences et des porcelaines.*

ALUMINEUX, EUSE. adj. T. de Chimie. Qui contient de l'alun, ou qui est imprégné d'alun. *Eau alumineuse. Terre alumineuse.*

ALUMINIUM. s. m. (On prononce *Aluminiome.*) Métal qui en se combinant avec l'oxygène produit l'alumine ; on l'extrait des argiles, et il est propre à divers usages industriels. *Des bijoux, des couverts d'aluminium.*

ALUN. s. m. Sel de saveur astringente, qui est de la plus grande utilité dans les arts. *Alun de roche. Alun de Naples, de Rome, etc. Alun calciné. Poudre d'alun. Eau d'alun.* Voyez ALUNER.

ALUNAGE. s. m. T. de Teinturier. Opération qui consiste à tremper une étoffe dans une dissolution d'alun, afin que les couleurs dans lesquelles on la plonge ensuite puissent s'y fixer.

ALUNATION. s. f. T. de Chimie. Opération par laquelle on forme l'alun.

ALUNER. v. a. Tremper dans une dissolution d'alun, imprégner d'alun. *On alune le papier pour l'empêcher de boire. On alune les étoffes pour que les matières colorantes s'y fixent ensuite d'une manière solide.*

ALUNÉ, ÉE. part. passé.

ALUNIÈRE. s. f. Lieu d'où l'on tire de l'alun.

ALV

ALVÉOLAIRE. adj. des deux genres. T. d'Anat. Qui appartient aux alvéoles. *Les nerfs alvéolaires. Les artères alvéolaires.*

ALVÉOLE. s. m. Petite cellule où les abeilles déposent leurs œufs et leur miel. *Chaque abeille a son petit alvéole.*

Il se dit aussi Des cavités de l'os maxillaire dans lesquelles les dents sont enchâssées. *L'alvéole d'une dent.*

ALVIN, INE. adj. T. de Médec. Qui a rapport au bas-ventre. On l'emploie surtout au féminin, et dans ces locutions, *Évacuations alvines, déjections alvines.*

AMA

AMABILITÉ. s. f. Caractère d'une personne aimable. *Cette personne a beaucoup d'amabilité, est d'une grande amabilité.*

AMADOU. s. m. Substance qui s'embrase aisément, lorsqu'on fait tomber dessus une étincelle de feu : on l'obtient en préparant une espèce de champignon. *Cet amadou serait meilleur s'il était plus sec. Un morceau d'amadou. Cela prend feu comme de l'amadou.* Voyez AGARIC.

AMADOUER. v. a. Flatter, caresser quelqu'un pour le disposer à ce qu'on désire de lui. *Amadouer les enfants. Amadouer le peuple. Il l'amadoua par de belles paroles.* Il est familier.

AMADOUÉ, ÉE. part. passé.

AMAIGRIR. v. a. Rendre maigre. *Le jeûne amaigrit. L'usage fréquent de certains aliments dessèche et amaigrit. Le travail l'a beaucoup amaigri.*

Il est aussi neutre, et signifie, Devenir maigre. *Il amaigrit tous les jours. Les bœufs amaigrissent dans ces pâturages, au lieu d'engraisser.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, dans le même sens. *S'amaigrir par le travail, par un excès d'abstinence.*

En termes de Sculpture, *Cette figure s'est amaigrie*, se dit D'une figure de terre glaise qui s'est réduite en séchant.

En termes d'Architecture, *Amaigrir une pierre, une pièce de charpente*, En diminuer l'épaisseur, pour l'ajuster à la place qu'elle doit occuper. Dans ce sens, on dit aussi, *Démaigrir.*

AMAIGRI, IE. part. passé.

AMAIGRISSEMENT. s. m. État d'une personne qui passe de l'embonpoint à la maigreur. *L'amaigrissement est un mauvais présage dans les personnes âgées.*

AMALGAMATION. s. f. Opération métallurgique qui consiste à extraire l'or et l'argent de leurs gangues, par le moyen du mercure.

AMALGAME. s. m. T. de Chimie. Combinaison, union du mercure avec un autre métal. *Faire un amalgame. Amalgame d'or, d'argent, de bismuth, etc. Le tain des glaces est un amalgame d'étain.*

AMALGAME, se dit, figurément et familièrement, d'Un mélange de personnes ou de choses qui ne sont pas ordinairement unies. *Cette société offre un étrange amalgame de tous les rangs et de toutes les opinions. Son caractère est un singulier amalgame de bassesse et d'insolence.*

AMALGAMER. v. a. T. de Chimie. Combiner, unir le mercure avec un autre métal.

AMALGAMER, signifie, figurément et familièrement, Rapprocher et unir des choses différentes. *Amalgamer des idées nouvelles avec des idées anciennes.*

Il s'emploie avec le pronom personnel. *Ces deux caractères auront de la peine à s'amalgamer.*

AMALGAMÉ, ÉE. part. passé.

AMANDE. s. f. Fruit que donne l'amandier, et qui est d'une substance blanche et compacte, d'une saveur douce ou amère, selon la nature de l'arbre, et d'une forme oblongue : ce fruit est enfermé dans une coque recouverte d'une écale verte. *Amande douce. Amande amère. La coque d'une amande. Huile d'amande douce. Du lait d'amande. Pâte d'amandes. Un gâteau d'amandes. Biscuit d'amandes amères.*

Amandes lissées, Dragées faites d'amandes couvertes de sucre. *Amandes à la praline, amandes pralinées*, ou *Pralines*, Amandes cuites dans du sucre brûlant.

AMANDE, se dit aussi de Toute graine contenue dans un noyau. *Casser un noyau de pêche pour en avoir l'amande. Les amandes d'abricots sont amères.*

AMANDÉ. s. m. Lait d'amande, sorte de boisson faite avec du lait et des amandes broyées et passées. *Prendre un amandé.*

AMANDIER. s. m. Arbre qui porte les amandes : il appartient à la famille des Rosacées. *Les amandiers fleurissent de bonne heure. Les amandiers sont sujets à geler. Greffer des fruits à noyau sur un amandier.*

AMANT, ANTE. s. Celui, celle qui a de l'amour pour une personne d'un autre sexe. *Amant fidèle. Amant heureux. Amante infortunée. Les poètes ont été souvent appelés les amants des Muses.* Amant, qui signifiait jadis Un amoureux déclaré, signifie plutôt aujourd'hui Un amoureux favorisé. *Cette femme a un amant, a eu beaucoup d'amants.*

Fig., *Un amant de la liberté, de la gloire*, Un homme qui aime la liberté, la gloire avec passion.

AMANTS, au pluriel, se dit souvent de Deux personnes de différent sexe, qui s'aiment. *Le mariage entre ces deux amants est résolu.*

AMARANTE. s. f. Fleur d'automne, qui est ordinairement d'un rouge de pourpre velouté. *L'amarante est le symbole de l'immortalité. De la graine d'amarante.* On la nomme autrement *Passe-velours.*

Il se dit, en Botanique, Du genre de plantes auquel appartient l'amarante, et dont les différentes espèces portent des fleurs disposées en forme de panache, ou

en grappes. *La blette est une espèce d'amarante, est du genre des amarantes.*

AMARANTE, est aussi adjectif des deux genres, et il se dit Des choses qui sont de la couleur de l'amarante. *Un velours, un satin, un drap amarante. De la soie amarante. Un carrosse amarante.*

AMARINAGE. s. m. T. de Marine. Action d'amariner un bâtiment pris sur l'ennemi.

AMARINER. v. a. T. de Marine. Envoyer des gens pour remplacer l'équipage d'un bâtiment pris sur l'ennemi.

AMARINER, signifie aussi, Accoutumer, habituer à la mer. *Ce vaisseau de guerre a mis en mer pour amariner son équipage, qui est en grande partie composé de matelots novices.*

AMARINÉ, ÉE. part. passé. *Un vaisseau amariné.*

Un matelot amariné, Qui n'éprouve plus le mal de mer, et qui a le pied marin.

AMARRAGE. s. m. T. de Marine. Action d'amarrer un bâtiment.

Il signifie aussi, L'union, la jonction de deux cordages par un autre plus petit qui fait plusieurs tours symétriques. *Faire un amarrage, des amarrages.* On appelle *Ligne d'amarrage*, et non *Amarre*, Le cordage qui sert à faire cette espèce de liaison.

AMARRE. s. f. T. de Marine. Cordage servant à arrêter un bâtiment à terre ou à l'attacher à un autre bâtiment, et en général, Tout cordage qu'on emploie à attacher divers objets dans un navire. *Les amarres d'un vaisseau. Jeter une amarre à une embarcation, à un canot qui aborde au bâtiment. Retenir les canons avec des amarres. Lier une table avec une amarre.*

Ce bâtiment est sur ses amarres, Il est à l'ancre. *Ce bâtiment a sanci sous ses amarres,* Il a sanci étant à l'ancre.

AMARRER. v. a. T. de Marine. Lier, attacher avec une amarre. *Amarrer un bâtiment dans le port. Amarrer un navire aux anneaux du quai, une chaloupe au rivage. Amarrer les canons dans un vaisseau, pour qu'ils ne roulent pas.*

AMARRÉ, ÉE. part. passé.

AMARYLLIS. s. f. (On prononce l'S.) T. de Botan. Plante de la famille des Narcisses, qui sert à l'ornement des jardins.

AMAS. s. m. Assemblage de plusieurs choses réunies, accumulées comme en une seule masse. *Amas de sable. Amas de pierres. Amas d'argent. Avant que de commencer à bâtir, il faut faire amas des matériaux nécessaires. Faire de grands amas de blé. Faire amas de toutes sortes de provisions.*

Il se dit, dans un sens analogue, en parlant De certaines choses liquides. *Un grand amas d'eaux pluviales. Un amas d'humeurs, de pus, de sérosité, de sang.*

Il se dit figurément en parlant De choses morales, et il se prend ordinairement en mauvaise part. *Ce livre n'est qu'un amas de citations, un amas d'erreurs, un amas de paroles dénuées de sens, un amas confus de vérités et de mensonges. Sa vie est un amas d'horreurs, de crimes.*

Il se dit aussi de L'assemblage, du concours de beaucoup de personnes. *Lorsqu'ils virent un si grand amas de peuple. Un amas de toutes sortes de gens.*

AMASSER v. a. Faire amas, faire un amas, mettre ensemble. *Amasser des matériaux. Amasser de l'argent. Amasser de grands biens. Amasser sou sur sou. Amasser les eaux pluviales dans des citernes.*

Il s'emploie quelquefois sans régime; alors il s'entend toujours de l'argent, et signifie, Thésauriser. *Cet homme ne fait qu'amasser. Au lieu de dépenser, il amasse.*

Il s'emploie aussi figurément, au sens moral. *Amasser des matériaux pour un ouvrage. Amasser des preuves pour une affaire. Il avait amassé beaucoup de connaissances.*

AMASSER, signifie encore, Réunir, assembler beaucoup de personnes. *Il amassa aussitôt ce qu'il put trouver d'amis. Amasser des troupes de tous côtés.*

AMASSER, s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il s'est amassé beaucoup de sable qui encombre le port. Les eaux pluviales s'amassent dans cette citerne. Des humeurs qui s'amassent. Le peuple s'amassait autour de lui.*

AMASSÉ, ÉE. part. passé.

AMATELOTAGE. s. m T. de Marine. Action d'amateloter.

AMATELOTER. v. a. T. de Marine. Mettre, classer deux à deux tous les hommes d'un équipage, pour qu'ils s'aident ou se remplacent mutuellement dans le même service, dans le même emploi.

AMATELOTÉ, ÉE. part. passé.

AMATEUR. s. m. Celui qui a beaucoup d'attachement, de goût pour quelque chose. *Amateur de la vertu, de la gloire. Amateur de louanges. Amateur de la nouveauté. Amateur des beaux-arts. Amateur de la peinture, de la sculpture, de la musique.*

Il se dit absolument de Celui qui aime les beaux-arts sans les exercer ou sans en faire profession. *Il n'est pas artiste, il n'est qu'amateur. C'est un talent d'amateur, un ouvrage d'amateur.*

AMATIR. v. a. T. d'Orfèvre. Rendre mat l'or ou l'argent, en leur ôtant le poli.

AMATI, IE. part. passé.

AMAUROSE. s. f. T. de Médec. Affection caractérisée par la perte complète ou incomplète de la vue, sans altération appréciable des parties constituantes du globe de l'œil. *L'amaurose est due à la paralysie, soit idiopathique, soit sympathique, de la rétine.* On la nomme vulgairement *Goutte sereine.*

AMAZONE. s. f. Femme d'un courage mâle et guerrier. *C'est une amazone.* Cette signification vient de ce que les anciens ont prétendu qu'il y avait un pays habité par des femmes toutes guerrières, appelées *Amazones.*

Habit d'amazone, ou absolument *Amazone*, Robe ordinairement de drap, que les femmes portent pour monter à cheval. On dit de même, *Être vêtue en amazone.*

AMB

AMBAGES. s. f. pl. Circuit et embarras de paroles. *Il ne parle jamais que par ambages. De longues ambages. Parlez sans ambages.*

AMBASSADE. s. f. L'emploi, la fonction d'un homme envoyé par un prince ou par un État souverain, à un autre prince ou État souverain, avec le caractère de représentant. *Ambassade honorable. Envoyer quelqu'un en ambassade*, En qualité d'ambassadeur. *Envoyer un habile diplomate en ambassade. On l'envoya en ambassade à Rome. Il alla en ambassade à Constantinople. L'ambassade de Rome.*

Il se dit, quelquefois, d'Une députation envoyée à un prince, à un État souverain. *Ils allèrent en ambassade vers ce prince. L'ambassade partit. Envoyer une ambassade. Recevoir une ambassade.*

Il se dit aussi, collectivement, de L'ambassadeur et des conseillers, des secrétaires employés sous lui. *Les bureaux, l'hôtel de l'ambassade russe. Il appartient à l'ambassade. Il est attaché à l'ambassade. Un attaché d'ambassade.*

L'ambassade est magnifique, La suite de l'ambassadeur est nombreuse et magnifique.

AMBASSADE, se dit encore de L'hôtel et des bureaux d'un ambassadeur. *Je vais à telle ambassade. Il est logé à l'ambassade.*

AMBASSADE, dans le langage familier, se dit de Certains messages entre particuliers. *Faire une ambassade, s'acquitter d'une ambassade auprès de quelqu'un. Se charger d'une ambassade. Je ne me charge point d'une pareille ambassade. Aller, venir en ambassade auprès de quelqu'un.*

Fam., *Il a fait une belle ambassade*, se dit, par plaisanterie, De quelqu'un qui a mal conduit une affaire, et qui n'y a pas réussi.

AMBASSADEUR. s. m. Celui qui est envoyé en ambassade par un prince ou par un État souverain, à un autre prince ou État souverain, avec le caractère de représentant. *Ambassadeur ordinaire. Ambassadeur extraordinaire. L'ambassadeur de France à Rome. L'ambassadeur d'Espagne en France. L'ambassadeur anglais, russe, etc. La qualité, le titre d'ambassadeur. Nommer un ambassadeur. Envoyer un ambassadeur à un prince. Rappeler un ambassadeur. Recevoir un ambassadeur. L'introducteur des ambassadeurs.*

Il se dit quelquefois Des membres d'une députation. Dans ce sens, on ne l'emploie guère qu'en parlant Des anciens, ou de peuples éloignés dont les relations politiques sont moins régulières que celles des nations européennes. *Les ambassadeurs que les Scythes envoyèrent à Darius. Les ambassadeurs revinrent sans avoir rien pu obtenir.*

AMBASSADEUR, se dit aussi figurément et familièrement, de Toute personne que l'on emploie à faire quelque message. *Vous ne pouviez envoyer un plus habile ambassadeur.*

AMBASSADRICE. s. f. La femme d'un ambassadeur. *Madame l'ambassadrice.*

AMBASSADRICE, se dit aussi, figurément et familièrement, d'Une femme chargée de quelque message. *Vous m'avez envoyé une jolie ambassadrice.*

AMBE. s. m. Combinaison de deux numéros pris ensemble à la loterie, et sortis ensemble de la roue de fortune. *Avoir un ambe. Gagner un ambe. Il est sorti un ambe.*

Il signifie également, au Loto, La sortie de deux numéros placés sur la même ligne horizontale, ou de la même couleur, dans le tableau que le joueur a devant lui et sur lequel il marque.

AMBESAS. s. m. (On fait sentir l'S finale.) T. du Jeu de trictrac. Deux as amenés par le joueur. *Amener ambesas.* On dit plus communément, *Beset.*

AMBIANT, ANTE. adj. T. de Physique. Qui entoure, qui enveloppe, qui circule autour. *Un fluide ambiant. L'air ambiant.*

AMBIDEXTRE. adj. des deux genres. Qui se sert des deux mains avec une égale facilité. *Un homme ambidextre. Une femme ambidextre.*

Il peut s'employer comme substantif. *C'est un ambidextre.*

AMBIGU, **UË**. adj. Qui peut être pris en deux sens, qui présente deux sens. *Réponse ambiguë. Paroles ambiguës. Parler en termes ambigus. Des signes ambigus. Des preuves ambiguës. Les oracles étaient souvent ambigus.*

AMBIGU. s. m. Repas où l'on sert à la fois les viandes et le dessert. *Un déjeuner, un dîner, un souper servi en ambigu. Les grands repas de corps se servent ordinairement en ambigu. Une collation se sert toujours en ambigu. On servit un ambigu magnifique.*

AMBIGU, se dit figurément D'Un mélange de choses différentes, de qualités opposées. *Cette femme est un ambigu de prude et de coquette.*

AMBIGUÏTÉ. s. f. Défaut d'un discours équivoque et susceptible de recevoir différents sens. *Parlez net et sans ambiguïté. Il y a de l'ambiguïté dans tout ce qu'il dit.*

AMBIGUMENT. adv. D'une manière ambiguë, équivoque. *Il parle, il répond toujours ambigument.*

AMBITIEUSEMENT. adv. Avec ambition. *Rechercher ambitieusement les honneurs.*

AMBITIEUX, **EUSE**. adj. Qui a de l'ambition. *Un homme ambitieux. Une femme ambitieuse. Il est plus ambitieux de faveur que de gloire. Il est plus ambitieux de servir son prince que de lui plaire.*

Il se dit aussi De tout ce qui renferme ou marque de l'ambition. *Désirs ambitieux. Vœux, souhaits ambitieux. Prétentions ambitieuses.*

En parlant D'un discours. *Ornements ambitieux*, Ornements recherchés, affectés. On dit de même, *Style ambitieux, phrase ambitieuse, expression ambitieuse.*

AMBITIEUX, est aussi substantif, et signifie, Celui qui a de l'ambition. *L'ambitieux sacrifie tout à sa passion. Les ambitieux se permettent tout pour parvenir à leurs fins.*

AMBITION. s. f. Désir d'honneurs, de gloire, d'élévation, de distinction. *Grande ambition. Ambition déréglée. Ambition démesurée. Ambition sans bornes. Ambition insatiable. Avoir de l'ambition. Être dévoré d'ambition. Il est sans ambition. Noble ambition. Ambition louable, honnête. Une sainte ambition. Ce prince n'a d'autre ambition que de rendre ses peuples heureux. Il avait l'ambition de l'estime publique. Toute son ambition se borne à remplir ses devoirs.*

AMBITIONNER. v. a. Rechercher avec ardeur, avec empressement. *Ambitionner les honneurs, les dignités, les premières places.*

Il se dit, par exagération, dans certaines formules de civilité. *Ce que j'ambitionne le plus, c'est l'honneur de vous servir, c'est de pouvoir vous rendre quelque service.*

AMBITIONNÉ, ÉE. part. passé.

AMBLE. s. m. Sorte d'allure d'un cheval, dans laquelle il avance à la fois et alternativement les deux jambes d'un même côté. *L'amble est ordinairement une allure artificielle. Grand amble. Amble doux. Amble rude. Un cheval qui va l'amble. Mettre un cheval à l'amble. Une haquenée franche d'amble, qui se met d'elle-même à l'amble.* On le dit également en parlant Des ânes et des mulets.

AMBON. s. m. T. d'Architecture. Tribune élevée au-dessus du chœur, dans les anciennes églises, et servant aux lectures publiques : c'est ce qu'on appela depuis, *Jubé.*

AMBRE. s. m. On distingue deux sortes d'Ambre, l'*Ambre jaune* et l'*Ambre gris.*

Ambre jaune, ou *Succin*, Substance solide plus ou moins transparente, d'une couleur jaunâtre plus ou moins foncée, et susceptible d'un beau poli. *L'ambre jaune s'électrise par le frottement. L'ambre jaune se recueille sur les bords de la mer Baltique. Un collier, un chapelet d'ambre.*

Ambre gris, Substance molle d'une couleur cendrée, et d'une odeur très forte. *Un morceau d'ambre gris. Sentir l'ambre, le musc et l'ambre. Essence d'ambre.*

Prov. et fig., *Il est fin comme l'ambre*, se dit D'un homme très pénétrant, fort délié.

AMBRER. v. a. Parfumer avec de l'ambre gris. *Ambrer des gants.*

AMBRÉ, ÉE. part. passé. *Du rossolis ambré. Des pastilles ambrées.*

Adjectiv., *Couleur ambrée*, Couleur semblable à celle de l'ambre jaune. *Odeur ambrée*, Odeur analogue à celle de l'ambre gris.

AMBRETTE. s. f. Plante dont les grains ont une odeur d'ambre, et servaient autrefois principalement à parfumer la poudre pour les cheveux. *Graines d'ambrette.*

Poire d'ambrette. Espèce de poire qui a quelquefois une odeur d'ambre ou de musc. *Un panier de poires d'ambrette.*

AMBROISIE. s. f. Suivant la Fable, Nourriture d'un goût et d'un parfum délicieux qui était destinée aux divinités de l'Olympe, et qui donnait l'immortalité à ceux qui en goûtaient. *Le nectar et l'ambroisie.*

AMBROSIEN, **IENNE**. adj. Il n'est guère usité que dans ces locutions : *Chant ambrosien*, Chant de l'office divin, qui est attribué à saint Ambroise; et, *Messe ambrosienne*, Messe selon le rit de l'Église de Milan, dont saint Ambroise fut évêque.

AMBULANCE. s. f. Sorte d'hôpital militaire qui suit une armée, ou un corps d'armée, pour en recueillir les malades et les blessés. *L'ambulance peut être établie dans un bâtiment près du champ de bataille, ou sous une tente, ou même en pleine campagne, derrière les rangs de l'armée. Chariots d'ambulance. Aller à l'ambulance. Porter des blessés à l'ambulance. Chirurgien d'ambulance. Infirmier d'ambulance.*

AMBULANCE, en termes de Contributions indirectes et de domaines, signifie, L'emploi d'un commis qui est obligé d'aller de côté et d'autre. *Il obtint une ambulance dans les domaines.*

AMBULANT, **ANTE**. adj. qui vient du vieux mot *Ambuler*, signifiant Aller, marcher, se promener. Il est opposé à Fixe, sédentaire. *Hôpital ambulant*, Hôpital qui suit l'armée. *Commis ambulant*, Celui qui est obligé par son emploi d'aller de côté et d'autre. *Comédiens ambulants*, Ceux qui vont de ville en ville jouer la comédie. *Marchands ambulants*, Ceux qui parcourent la ville en criant leur marchandise, ou qui vont de ville en ville, de village en village. On dit dans un sens analogue, *Musiciens ambulants, chanteurs ambulants, etc.*

En Médecine, *Érésipèle ambulant, dartre ambulante, etc.*, Érésipèle, dartre, etc., qui abandonne une partie pour se porter sur une autre.

C'est un homme fort ambulant, qui mène une vie fort ambulante, C'est un homme qui est toujours par voie et par chemin.

AMBULATOIRE. adj. des deux genres. Il se disait autrefois D'une juridiction dont le siége n'était pas fixe, et qui se tenait tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre. *Le parlement, à son origine, était ambulatoire.*

Prov., *La volonté de l'homme est ambulatoire*, Elle est sujette à changer.

AME

ÂME. s. f. Le principe de la vie dans les êtres vivants, et, particulièrement, Le principe de la pensée et de la volonté dans l'homme. *L'âme est la partie spirituelle, raisonnable et immortelle de l'homme. Les facultés de l'âme. Les puissances de l'âme. Les fonctions, les opérations de l'âme. Les passions, les mouvements de l'âme. Aimer Dieu de toute son âme.*

J'en suis ému jusqu'à l'âme, jusqu'au fond de l'âme, J'en suis vivement ému, profondément touché. *J'en ai l'âme navrée*, J'en éprouve une peine sensible, une peine extrême.

ÂME, se dit souvent par rapport à nos bonnes ou mauvaises qualités morales. *Âme noble, généreuse, élevée, héroïque. Une belle âme. Une grande âme. Une âme bien née. Âme faible. Âme basse. Âme lâche, intéressée. Âme de boue. Âme vénale. Âme mercenaire. Âme noire.*

Fam., *C'est une bonne âme*, se dit D'une personne sans malice, d'un bon caractère.

ÂME, s'emploie aussi comme terme de tendresse. *Ma chère âme, mon âme.*

ÂME, se dit aussi par rapport à la religion. *Une âme régénérée par le baptême. Une âme rachetée par le sang de* JÉSUS-CHRIST. *Âme sanctifiée, illuminée par la grâce. C'est une sainte âme, une bonne âme. Les âmes dévotes. Les âmes chrétiennes. Nous avons une âme à sauver. Bénéfice à charge d'âmes, avec charge d'âmes.*

Il se dit encore de L'âme considérée comme séparée du corps. *Les âmes des trépassés. Dieu veuille avoir son âme. Devant Dieu soit son âme. Priez Dieu pour son âme, pour le repos de son âme. Son âme est devant Dieu. Les âmes qui sont en purgatoire. Les âmes bienheureuses. Les âmes damnées.*

Fig. et fam., *C'est son âme damnée*, se dit D'un homme entièrement dévoué à un autre, et qui exécute aveuglément toutes ses volontés, quelque injustes ou odieuses qu'elles soient.

ÂME, se dit quelquefois de La pensée intime, et de La conscience. *Je voudrais bien savoir ce qu'il a dans l'âme. Les yeux sont le miroir de l'âme. Il a l'âme bourrelée. Il sait bien dans son âme que... Il jure en son âme et conscience que la chose est ainsi.*

Absol., *Cet homme n'a point d'âme, est sans âme*, Il n'a ni cœur ni sentiment. On dit aussi, *Il a de l'âme*, Il est facilement ému par ce qui est juste, généreux, digne d'intérêt.

ÂME, signifie, dans certains cas, Une personne, soit homme, femme, ou enfant. *Il n'y avait âme vivante dans cette maison. Vous n'y trouverez pas une âme. Il y a cent mille âmes dans cette ville.* C'est dans ce sens que les prédicateurs appellent quelquefois leurs auditeurs, *Âmes chrétiennes.*

ÂME, se dit quelquefois pour La vie. *Il a rendu l'âme*, Il est mort. *Il a l'âme sur les lèvres*, Il est près d'expirer. C'est dans ce sens qu'on dit familièrement, *Parler à*

un avare de vous aider de son argent, c'est lui arracher l'âme.

Par forme de serment, d'affirmation, *Sur mon âme*, Sur ma vie, sur mon honneur.

ÂME, se dit figurément de Celui qui est le principal moteur, le principal agent d'une entreprise. *Il est l'âme de l'entreprise. Il était l'âme du complot.*

Il se dit aussi figurément d'Une chose qui est le principal fondement d'une autre, qui la maintient, qui la fait principalement subsister ou agir. *La discipline militaire est l'âme d'une armée. La bonne foi est l'âme du commerce.*

Fig., *Donner de l'âme à un ouvrage, mettre de l'âme dans un ouvrage*, Exprimer vivement ce qu'on y représente, y mettre beaucoup de feu, de sentiment : cela se dit soit en parlant Des orateurs et des poètes, soit en parlant Des peintres, des sculpteurs et des musiciens.

Fig., *La sculpture donne de l'âme au marbre*, Elle anime, elle fait vivre en quelque sorte le marbre.

Fig., *Il y a de l'âme, il n'y a point d'âme dans son chant, dans sa déclamation*, Il chante, il déclame avec une chaleur, avec une sensibilité qui émeut, ou d'une manière froide et languissante. On dit de même, *Il déclame, il chante, avec âme, sans âme.* On dit aussi, *Ce chanteur, cet acteur a de l'âme, n'a point d'âme.*

Prov. et fig., *C'est un corps sans âme*, se dit D'une compagnie, d'un parti, d'une armée sans chef, ou dont le chef n'est pas capable de l'être.

Fig. et fam., *Cette étoffe n'a que l'âme*, Elle manque de corps, de consistance, de force.

ÂME, se dit encore, figurément, Des paroles qui servent à expliquer la figure représentée dans le corps d'une devise. *La devise avait pour corps un arbre abattu, entouré d'un lierre, et pour âme ces paroles : Je meurs où je m'attache.*

ÂME, s'emploie par extension, par une sorte d'analogie, pour désigner Certaines choses physiques. Ainsi on dit :

L'âme d'une contrebasse, d'une basse, d'un violon, d'un alto, Le petit morceau de bois qu'on met dans le corps de l'instrument, sous le chevalet, pour soutenir la table.

L'âme d'une figure, d'une statue, L'espèce de massif, de noyau sur lequel on applique le stuc, le plâtre, etc., dont on forme une figure, une statue. *Les statues d'or et d'ivoire des anciens Grecs avaient une âme ou noyau de cèdre, sur lequel s'appliquait par compartiments le revêtement de la sculpture.* Il se dit également Du noyau sur lequel on coule une figure, une statue, et qu'on en retire après l'opération de la fonte. Voyez NOYAU.

L'âme d'un canon, Le creux où l'on met la poudre et le projectile.

L'âme d'un soufflet, La soupape de cuir qui laisse entrer l'air dans un soufflet en se levant, et qui l'y retient en s'abaissant.

AMÉ, ÉE. adj. Aimé. Vieux mot qui a été longtemps usité en style de Chancellerie, dans les lettres et dans les ordonnances du roi. *Nos amés et féaux les gens tenant notre cour de parlement. Notre très cher et très amé frère. Notre amé et féal.*

AMÉLIORATION. s. f. Changement en mieux ; progrès vers le bien ; meilleur état. *Ce bien est délabré, mais il est susceptible d'amélioration. Il y a une grande amélioration dans l'état de ce malade. Il s'opéra dans les mœurs une amélioration remarquable, sensible. De lentes améliorations.*

Il se dit, particulièrement, de Ce qu'on fait dans un fonds de terre ou dans une maison pour les mettre en meilleur état et pour en augmenter le revenu. *On est obligé de payer les améliorations à un possesseur de bonne foi que l'on dépossède. Il a fait une amélioration considérable dans sa terre. Améliorations utiles. Améliorations d'agrément.*

En termes de Droit, *Améliorations voluptuaires*, Améliorations d'agrément.

AMÉLIORER. v. a. Rendre une chose meilleure. *Le régime a fort amélioré sa santé. Ces travaux ont amélioré le sol. Cet événement a bien amélioré sa fortune, ses affaires. Il a recouvré des titres qui ont amélioré son droit.*

Il se dit particulièrement en parlant Des réparations qu'on fait à un bâtiment, des augmentations qui se font à un héritage. *Il a fort amélioré cette métairie, en faisant rétablir les bâtiments qui tombaient en ruine, et en faisant fumer les terres.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Sa santé s'améliore de jour en jour. Les mœurs se sont améliorées.*

AMÉLIORÉ, ÉE. part. passé.

AMEN. (On prononce l'N.) Terme emprunté de la langue hébraïque, qui signifie, Ainsi soit-il, et qui termine la plupart des prières de l'Église. Il s'emploie, dans le langage familier, pour exprimer que L'on consent à une chose. *Il dit amen à toutes les propositions qu'on lui fait. Il dit* amen *à tout.*

Il s'emploie aussi, familièrement, pour signifier, La fin d'un discours, d'une proposition, d'un récit. *Attendez jusqu'à* amen. *Il m'a tout conté, depuis* Pater *jusqu'à* amen.

AMÉNAGEMENT. s. m. T. d'Eaux et Forêts. Action d'aménager, et Le résultat de cette action.

AMÉNAGER. v. a. T. d'Eaux et Forêts. Régler les coupes, le repeuplement et la réserve d'un bois, d'une forêt. *Aménager un bois, une forêt.*

Aménager un arbre, Le débiter en bois de charpente ou autrement.

AMÉNAGÉ, ÉE. part. passé.

AMENDABLE. adj. des deux genres. Qui est susceptible d'amélioration. *Une terre, un sol amendable.*

Il signifiait autrefois, en termes de Palais, Qui est sujet à l'amende.

AMENDE. s. f. Peine pécuniaire imposée par la justice. *Amende ordinaire. Amende arbitraire. L'amende de fol appel. Payer l'amende. Être condamné à l'amende, à de grosses, à de fortes amendes. Une faible, une légère amende. Une amende de cinquante francs, de cinq cents francs, de mille francs. Vous serez mis à l'amende. Receveur des amendes.*

Prov., *C'est la coutume de Lorris, les battus payent l'amende*; ou simplement et plus ordinairement, *Les battus payent l'amende*, se dit en parlant D'un homme qui est condamné, tandis qu'il devait être dédommagé.

Amende honorable, Sorte de peine infamante qui était ordonnée par justice, et qui consistait à reconnaître publiquement son crime, et à en demander pardon. *Faire amende honorable, la torche au poing et la corde au cou.*

Fig. et fam., *Faire amende honorable d'une chose*, En demander pardon. *Vous avez manqué aux égards qui lui sont dus, il faut que vous en fassiez amende honorable.*

AMENDEMENT. s. m. Changement en mieux. *Amendement dans les symptômes d'une maladie. Il n'y a point d'amendement à sa santé. On remarque dans sa conduite un grand amendement. L'amendement d'un sol, d'une terre.*

Il se dit aussi, en Agriculture, de Tout ce qui contribue à rendre un terrain meilleur et plus fertile. *Les amendements naturels sont l'air, l'eau, la lumière, la chaleur, etc. Les labours, les sarclages, le mélange des terres, les engrais, etc., sont des amendements artificiels.*

Il se dit encore d'Une modification faite à un projet de loi, d'arrêté, pour changer quelqu'une de ses dispositions, ou seulement pour lui donner plus de clarté, plus de précision. *Proposer, discuter, mettre aux voix, adopter, rejeter un amendement. On a fait à cette loi plusieurs amendements. La loi a passé sans amendement.*

AMENDER. v. a. Corriger, rendre meilleur. *Les bons conseils et les bons exemples ont amendé ce jeune homme. Il faut qu'il amende son ouvrage. Cette place a bien amendé la position de votre frère. On amende les terres avec du fumier, de la marne ; on les amende aussi par les labours, le sarclage, etc.*

Amender un projet de loi, d'arrêté, Y faire des changements, des modifications.

AMENDER, s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il faut espérer qu'il s'amendera. Cette terre s'amendera à force de fumier.*

Prov., *Mal vit qui ne s'amende*, C'est faire un mauvais usage de la vie que de ne point se corriger.

Prov. et fig., *Cela n'amendera pas votre marché*, Cela ne fera pas que vous en soyez quitte à meilleur compte, cela ne rendra pas votre condition meilleure.

AMENDER, signifiait autrefois, en termes de Palais, Condamner à l'amende.

AMENDER, est aussi verbe neutre, et signifie, Faire des progrès vers un meilleur état. *Ce malade n'a point amendé depuis la saignée.*

Il signifie aussi, Baisser de prix, devenir moins cher. *Le blé est bien amendé. Cela fit amender le vin.* Ce sens vieillit.

Prov., *Jamais cheval ni méchant homme n'amenda pour aller à Rome*, On ne se corrige pas de ses vices en voyageant.

AMENDÉ, ÉE. part. passé.

AMENER. v. a. Mener, conduire en quelque endroit, ou vers quelqu'un. *Il m'a amené ici. Si vous venez nous voir, amenez votre frère. Il a amené du secours, des troupes. Amenez-le-moi. Il le fit amener devant lui. Je vous l'amènerai par le collet, par la main. Il lui amena son fils. Nous avons amené d'Angleterre plusieurs chevaux. Amenez-moi mon cheval, mon cabriolet. Ces boulangers nous amènent du pain. Ces charretiers nous amènent du vin, du bois, etc. Amener des marchandises par charroi, par bateau, à dos de mulet. Ces marchandises nous sont amenées par la Seine, par ce canal, par le chemin de fer.*

Fam., *Quel sujet, quel bon vent vous amène?* Quel sujet vous fait venir ici? — Par impatience, on dit D'une personne qui déplaît, *Qui m'a amené cet homme, cet importun, cet ennuyeux personnage?*

En Jurisprudence criminelle, *Mandat d'amener*, Ordre de faire comparaître quelqu'un devant le juge.

Fig. et fam., *Je l'ai amené où je voulais*, je l'ai fait condescendre à ce que je désirais.

Fig., *Amener quelqu'un à une opinion, à un sentiment, etc.*, Parvenir à lui faire adopter une opinion, etc. *Il me fut impossible de les amener à mon sentiment. Elle s'efforçait de l'amener à sa croyance.* On dit de même : *Amener quelqu'un à faire une chose. Amener à composition. Amener à résipiscence.*

AMENER, signifie aussi, Tirer à soi. *La barque est poussée en avant lorsqu'on amène la rame à soi. Il amène à lui tout le tapis, toute la couverture. Il amène à lui tout le profit de l'affaire.*

Il signifie, en termes de Marine, Abaisser, faire descendre. *Amener les basses vergues. Amener les voiles.*

Amener son pavillon, ou absolument, *Amener*, Baisser son pavillon pour marquer qu'on se rend à l'ennemi. *Le vaisseau fut obligé d'amener son pavillon, fut obligé d'amener. Crier à un bâtiment, Amène! amène ton pavillon.*

AMENER, signifie encore figurément, Introduire, faire adopter, mettre en usage. *Ce sont les jeunes gens, les femmes qui amènent les modes. C'est lui qui a amené ce jeu. C'est ce médecin qui a amené l'usage de tel remède.*

Amener un sujet de conversation, amener la conversation sur un sujet, Faire que la conversation tombe sur tel ou tel sujet.

En Littérature, *Amener bien, amener mal un incident, une reconnaissance, un dénouement, etc.*, Les préparer, les faire venir avec ou sans art, avec ou sans adresse.

En matière de discussion, *Cette preuve est amenée de bien loin*, Elle est bien recherchée, elle n'est guère naturelle. On dit quelquefois de même, *Cette comparaison est amenée de bien loin, de trop loin.*

AMENER, se dit aussi Des choses qui sont immédiatement suivies d'une autre, ou qui ont tel ou tel résultat, telle ou telle conséquence. *Ce vent nous amènera de la pluie. Un malheur en amène un autre. Cela pourrait amener des querelles, une guerre, etc. Cet événement allait amener une réforme importante. La politesse des mœurs amène celle du langage.*

Au Jeu de dés, *Amener sonnez, beset, double-deux, etc.*, se dit Lorsque les deux dés, après avoir été jetés, présentent sonnez, beset, etc.

AMENÉ, ÉE. part. passé.

En termes d'ancienne Jurisprudence criminelle, *Un amené sans scandale*, Un ordre d'amener quelqu'un devant le juge, sans bruit, sans lui faire affront. Dans cette locution, *Amené* est pris substantivement.

AMÉNITÉ. s. f. Agrément, ce qui fait qu'une chose est agréable. Il se dit particulièrement D'un lieu, d'une situation agréable, d'un air doux et agréablement tempéré. *L'aménité d'un lieu. L'aménité de l'air.*

Il s'emploie plus ordinairement au figuré, et signifie, Une douceur accompagnée de politesse et de grâce. *Cet homme a de l'aménité, beaucoup d'aménité. Il n'a nulle aménité dans le caractère. L'aménité du caractère. Une grande aménité de mœurs.* On dit dans un sens analogue, *Un style plein d'aménité, l'aménité du style, etc.*

AMENTACÉES. s. f. pl. T. de Botan. Famille de plantes à sexes séparés, dont les fleurs mâles naissent autour d'un axe ou filet appelé *Chaton*, en latin *Amentum*. *Le noisetier est de la famille des amentacées.*

AMENUISER. v. a. Rendre plus menu, rendre moins épais. *Amenuiser un bâton, une cheville, une planche.*

AMENUISÉ, ÉE. part. passé.

AMER, ÈRE. adj. (L'R finale d'*Amer* se prononce.) Qui a une saveur rude et ordinairement désagréable, telle que celle de l'absinthe ou de l'aloès. *Ce vin est amer, devient amer. Amer comme suie, comme de la suie, comme chicotin. Des herbes amères. Un suc amer. Cela est d'un goût amer. Presque tous les médicaments amers sont toniques.*

Prov., *Ce qui est amer à la bouche est doux au cœur*, Ce qui nous déplaît le plus est souvent ce qu'il y a de meilleur pour nous, ce qui nous est le plus salutaire.

Avoir la bouche amère, Sentir un goût amer à la bouche ; et, *Cela rend la bouche amère*, Cela laisse un goût amer à la bouche.

AMER, s'emploie figurément, et signifie, Triste, pénible, douloureux. *Regrets amers. Souvenirs amers. Chagrins amers. D'amères infortunes. Perte, privation amère. Sacrifice amer. Il est bien amer à un père de voir ses enfants ne pas répondre à ses soins.*

Douleur amère, Douleur vive et profonde ; et, *Larmes amères*, Larmes que fait verser une profonde douleur.

AMER, signifie aussi figurément, Aigre, dur, piquant, mordant, offensant. *Plaintes amères. Reproches amers. Critique amère. Propos amer. Ris amer. Trait amer. Réprimande amère. Raillerie amère. Ironie amère.*

Fam., *Il est d'une bêtise amère*, Il est extrêmement sot.

AMER, s'emploie quelquefois substantivement. *L'amer et le doux sont deux qualités contraires.*

En Médecine, *Prendre des amers*, Prendre des infusions ou des jus d'herbes, d'écorces amères.

AMER, se dit encore, substantivement, Du fiel de quelques animaux, et principalement des poissons. *Un amer de bœuf. Crever l'amer d'une carpe, d'un brochet.*

AMÈREMENT. adv. Avec amertume. Il ne se dit qu'au figuré. *Se plaindre amèrement. Pleurer amèrement. On l'a critiqué amèrement. Il m'en a parlé fort amèrement.*

AMERS. s. m. pl. T. de Marine. Marques très apparentes sur les côtes, telles que moulins, clochers, tours, etc., propres à guider les navigateurs qui sont à vue de terre, à leur indiquer l'entrée d'une rade, d'un port ou d'un fleuve. *Prendre ses amers.*

AMERTUME. s. f. La qualité, la saveur de ce qui est amer. *L'amertume de l'aloès et de la coloquinte.*

Il signifie au figuré, Affliction, déplaisir, peine d'esprit. *Avoir le cœur plein d'amertume. Je vous en parle dans l'amertume de mon cœur. On l'a abreuvé d'amertume. Cela servit à adoucir l'amertume de sa douleur. Les douceurs et les amertumes de la vie. Les plaisirs du monde sont toujours mêlés d'amertume.*

Il se dit aussi de Ce qu'il y a de piquant, de mordant, d'offensant dans des écrits ou des discours. *Il y a bien de l'amertume dans cette critique, dans cette défense. Ses propos sont pleins d'amertume. Il m'a parlé de lui avec amertume.*

AMÉTHYSTE. s. f. Pierre précieuse, de couleur violette. *L'améthyste commune. L'améthyste orientale. Tailler une améthyste. Une améthyste bien mise en œuvre.*

AMEUBLEMENT. s. m. La quantité et l'assortiment des meubles nécessaires pour garnir une chambre, un cabinet, etc. *Acheter un bel ameublement. Un riche ameublement. Un ameublement de velours. Un ameublement de damas.*

AMEUBLIR. v. a. T. de Jurispr. Faire entrer dans la communauté conjugale tout ou partie des immeubles des époux, par une convention formelle, comme les meubles y entrent par l'effet de la loi. *Ameublir un héritage, un domaine pour telle somme, jusqu'à concurrence de telle somme.*

AMEUBLIR, se dit aussi en parlant Des terres qu'on rend plus meubles, plus légères. *Cette terre est trop compacte, il faut l'ameublir.*

AMEUBLI, IE. part. passé.

AMEUBLISSEMENT. s. m. Action d'ameublir, et Ce qui est ameubli. En Jurisprudence : *Le père, en mariant sa fille, n'a consenti à l'ameublissement que pour telle somme. L'ameublissement montait à tant. Ameublissement général, particulier. Ameublissement déterminé, indéterminé. Clause d'ameublissement.* En Agriculture : *Il en coûterait beaucoup pour l'ameublissement de ce terrain.*

AMEUTER. v. a. Mettre des chiens en état de bien chasser ensemble. *Il faut du temps pour ameuter des chiens qui n'ont pas accoutumé de chasser ensemble.*

Il signifie au figuré, Attrouper, et animer plusieurs personnes pour les faire agir de concert, et, plus particulièrement, Les réunir dans une intention séditieuse. *Il ameuta les oisifs du quartier. Quand il eut ameuté tous ses amis pour faire passer cette délibération. Les factieux ameutèrent la populace.*

Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Le peuple s'était ameuté sur la principale place de la ville. Ils s'ameutèrent contre lui.*

AMEUTÉ, ÉE. part. passé. *Des chiens qui ne sont pas encore ameutés. Des gens ameutés.*

AMI

AMI, IE. s. Celui, celle avec qui on est lié d'amitié. *Ami fidèle. Ami constant. Ami sincère. Ami solide. Ami cordial. Ami sûr. Ami éprouvé. Ami généreux. Ami intime. Véritable ami. Ami chaud. C'est son bon ami, son meilleur ami. C'est l'ami du cœur. Il est son ami depuis longtemps. Il a été son ami dans tous les temps, de tout temps. Être ami dans la bonne et dans la mauvaise fortune. Être ami à toute épreuve. Être ami jusqu'à la mort. Avoir des amis. Se faire des amis. Acquérir des amis. Entretenir, ménager, cultiver, conserver ses amis. Se brouiller avec ses amis. Perdre ses amis. Servir ses amis. Employer ses amis. Traiter en ami. Parler en ami. Agir en ami. Cela n'est pas d'un ami, d'un bon ami. Cela est d'un mauvais ami, d'un faux ami. Il ne faut point de cérémonie entre amis. Tout est commun entre amis. Cela vaut tant entre deux amis. Deux femmes qui sont bonnes amies. Elle est fort son amie. C'est une de ses amies, une de ses bonnes amies. Il était autrefois de mes amis. Je serai toujours son ami, quoiqu'il ne soit pas le mien.*

Prov., *Les bons comptes font les bons amis*, Quand on a des intérêts opposés, il faut s'entendre et se faire justice réciproquement, si l'on veut rester amis.

Ami lecteur, Formule qu'on employait jadis dans les préfaces, les avant-propos, etc., mais qui n'est usitée aujourd'hui que dans le style badin et familier.

Ami d'enfance, ami de collège, etc. Ami avec lequel on est lié depuis l'enfance, camarade de collège avec lequel on a contracté amitié, etc.

Ami de tout le monde, ami du genre humain, Celui qui paraît avoir de l'affection pour tout le monde, et qu'à cause de cela on soupçonne de n'en avoir véritablement pour personne.

Ami jusqu'aux autels, Ami à tout faire, excepté ce qui est contraire à la religion.

Ami jusqu'à la bourse, Ami à rendre toutes sortes de services, excepté d'aider de son argent.

Ami de table, ami de bouteille, ami de débauche, Ami avec qui on n'a d'autre liaison que celle qui est fondée sur le plaisir de la table, de la débauche.

Ami de cour, Celui qui n'a que de fausses apparences d'amitié.

Prov., *Ami au prêter, ennemi au rendre*, Quand on redemande à quelqu'un l'argent qu'on lui a prêté, on s'en fait souvent un ennemi.

Prov. et fig., *Ami à pendre et à dépendre*, ou *à vendre et à dépendre*, Absolument dévoué. *Dépendre*, dans cette dernière locution, est mis pour *Dépenser*.

Bon ami, bonne amie, se disent quelquefois familièrement pour Amant, maîtresse. *Elle a un bon ami. Il va voir sa bonne amie.*

AMI, signifie aussi, Celui qui a beaucoup d'attachement pour une chose, qui en a le goût, la passion. *Cet homme est ami de la vérité, de la raison, de la justice. Ami des sciences, des arts, des lettres. C'est un ami de la bouteille.*

Ami de la faveur, ami de la fortune, Celui qui ne rend des soins, qui ne s'attache qu'aux personnes en faveur, ou dans l'opulence.

L'ami de la maison, Celui qui fréquente le plus souvent une famille, et qui vit dans l'intimité de ceux qui la composent.

AMI, se dit encore Des personnes qui sont liées entre elles par quelque intérêt de parti, de coterie. *Nous vous soutiendrons, moi et mes amis.*

Il se dit également Des nations, des puissances, des maisons qui sont unies entre elles par des traités, par des alliances. *Dans cette guerre, la France tira peu de secours de ses amis.*

AMI, est souvent Un terme de familiarité dont on se sert en parlant A des personnes fort inférieures. *Travaillez, mes amis, vous serez bien payés. Tiens, mon ami, mon bon ami, voilà pour ta peine. L'ami, feras-tu bien un message pour moi?*

Il est aussi quelquefois Un terme de hauteur et de mépris. *Mon petit ami, je veux que vous sachiez que...*

AMI, se dit en outre Des animaux qui ont de l'affection pour les hommes. *Il y a des animaux qui sont amis de l'homme. Le chien est ami de l'homme.*

Il se dit également De certaines choses qui paraissent avoir quelque sympathie les unes avec les autres. *L'ormeau est ami de la vigne.*

AMI, se dit pareillement De certaines liqueurs, de certaines odeurs, de certaines couleurs qui confortent, qui réjouissent. *Le vin est ami du cœur. Il y a des odeurs qui sont amies du cerveau. Il y a des couleurs qui sont amies des yeux. Le vert est ami de l'œil.*

AMIE, substantif féminin, s'est dit autrefois pour signifier, Une maîtresse, une personne avec qui on est en commerce de galanterie. Cette signification s'est conservée dans les généalogies, où, en parlant de bâtardise, on dit, *Un tel eut d'une telle son amie...*; et dans quelques phrases proverbiales, comme, *Jamais honteux n'eut belle amie*, En amour il faut être entreprenant. On disait figurément, d'après l'ancienne Chevalerie, *Nous verrons qui aura belle amie*, Nous verrons à qui la fortune sera favorable.

M'AMIE, forme ancienne de *Mon amie*, terme familier.

MIE, forme altérée d'*Amie*, employée quelquefois pour Maîtresse. *Ma mie*, au lieu de *M'amie*, qui était la forme correcte. *J'aime mieux ma mie.* Les enfants donnent quelquefois ce nom à leur gouvernante. *Aimez-vous bien votre mie?* Ils disent plus ordinairement, *Ma bonne.*

AMI, est aussi adjectif. Il signifie alors Bienveillant, obligeant. *Il m'a montré un visage ami. Vous me parliez autrefois un langage ami.* Il se prend quelquefois pour Propice, favorable : cette acception n'est guère usitée qu'en poésie. *Les destins amis. La fortune amie.* Il a aussi le sens de Allié, bien d'accord. *Peuples amis. Nations amies. Maisons amies. Des couleurs amies*, Des couleurs qui vont bien ensemble, dont l'union produit un effet agréable.

AMIABLE. adj. des deux genres. Doux, gracieux. *Accueil amiable. Paroles amiables. Arrangement amiable.*

Amiable compositeur, Celui qui est chargé d'accommoder un différend, un procès, par les voies de la douceur et de la conciliation, sans être tenu de prendre la loi pour base de sa décision.

À L'AMIABLE. loc. adv. Par voie de douceur et de conciliation, sans procès. *Nous en conviendrons à l'amiable. Traiter les choses à l'amiable. Vider un différend à l'amiable.*

Vente à l'amiable, Vente faite de gré à gré ; à la différence des Ventes faites par autorité de justice ou par la voie des enchères.

AMIABLEMENT. adv. D'une manière amiable. *Il lui a parlé fort amiablement. Terminer une affaire amiablement.*

AMIANTE. s. m. Espèce de pierre filamenteuse dont on fait de la toile et des mèches incombustibles. *Les anciens brûlaient les corps dans de la toile d'amiante.*

AMICAL, ALE. adj. Qui part de l'amitié, qui annonce l'amitié. *Conseil amical. Exhortation amicale. Paroles amicales. Ton amical. Air amical. Des offres amicales. Des conseils amicaux.*

AMICALEMENT. adv. D'une manière amicale. *Il l'a traité amicalement. Ils vivent ensemble fort amicalement. Causer amicalement.*

AMICT. s. m. (Le C ni le T ne se prononcent.) Sorte de linge bénit, que le prêtre catholique met sur sa tête, ou sur ses épaules, quand il s'habille pour dire la messe. *C'est par l'amict que le prêtre commence à s'habiller pour dire la messe.*

AMIDON. s. m. Espèce de fécule qu'on retire particulièrement de l'orge et du blé, et qu'on fait sécher, pour l'employer à différents usages. *Une livre d'amidon. L'amidon le plus fin est la poudre à poudrer. On délaye l'amidon pour faire de l'empois.*

AMIDONNIER. s. m. Faiseur et marchand d'amidon.

AMINCIR. v. a. Rendre plus mince. *Amincir une pièce de bois. Les corsets amincissent la taille.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Cette lame s'est amincie en passant au laminoir.*

AMINCI, IE. part. passé.

AMINCISSEMENT. s. m. Action d'amincir; État de ce qui est aminci.

AMIRAL. s. m. Chef suprême des forces navales d'un État. *Grand amiral, amiral de France. La charge d'amiral de France était une des grandes charges de la couronne. Amiral d'Angleterre.* Le titre d'*Amiral*, dans le sens dont il s'agit, n'existe plus en France.

Il s'est dit aussi de L'officier qui commandait une armée navale, une escadre, une flotte, quoiqu'il n'eût point la charge d'amiral. *Il était amiral de cette flotte.*

AMIRAL, est aujourd'hui le titre du grade le plus élevé dans la marine militaire. *L'amiral un tel. Il fut fait amiral. Nommer des amiraux.* Voyez VICE-AMIRAL et CONTRE-AMIRAL.

Le vaisseau amiral, ou simplement, *L'amiral*, Le vaisseau monté par un amiral, ou Le principal vaisseau d'une escadre, d'une flotte. *Il a servi toute la campagne sur l'amiral.* C'est aussi, dans les ports militaires, la dénomination Du vaisseau disposé pour servir de corps de garde principal, et sur lequel ont lieu les revues des officiers entretenus par l'État, les exécutions des conseils de guerre, etc. *L'amiral a tiré le coup de canon de retraite.*

AMIRAL, en Histoire naturelle, est le nom d'Un joli coquillage univalve qui se trouve sur les côtes de la mer des Indes.

AMIRAUTÉ. s. m. État et office d'amiral, de grand amiral. *L'amirauté de France. Les droits de l'amirauté.*

Il se disait aussi de La juridiction, du tribunal qui connaissait de toutes les affaires contentieuses relatives à la marine et à la navigation. *Le siège de l'amirauté. Lieutenant de l'amirauté. Faire juger une prise par l'amirauté.*

AMIRAUTÉ, en Angleterre, en Hollande, en Russie, en Amérique, etc., désigne proprement L'administration supérieure de la marine. *L'amirauté anglaise, russe, etc. Les lords de l'amirauté. Les bureaux de l'amirauté.* Il y a de même, en France, un Conseil d'amirauté, présidé par le ministre de la marine. *Il fut nommé membre du conseil d'amirauté.*

AMITIÉ. s. f. Affection que l'on a pour quelqu'un, et qui d'ordinaire est mutuelle. *Ancienne amitié. Étroite amitié. Ferme, constante amitié. Grande amitié. Bonne amitié. Amitié réciproque. Amitié sainte, sacrée, inviolable, véritable, tendre, sincère, cordiale. Amitié apparente. Amitié feinte, simulée, trompeuse, fausse, intéressée. Amitié banale. Les nœuds, les liens de l'amitié. Les lois, les devoirs, les engagements de l'amitié. Les plaisirs, les douceurs, les tendresses de l'amitié. Les sentiments de l'amitié. Contracter amitié. Faire amitié avec quelqu'un. Entretenir l'amitié. Renoncer à l'amitié. Manquer à l'amitié. Rompre l'amitié. Renouer amitié. Répondre à l'amitié. Promettre, jurer amitié. Lier amitié. Cultiver l'amitié. Vivre en amitié. Ils sont en grande amitié. Ils vivent dans une grande amitié. Faire quelque chose par*

amitié, par bonne amitié, par pure amitié. Demander à quelqu'un son amitié. Recevoir quelqu'un dans son amitié. Prendre en amitié. Il n'y a guère de véritable amitié qu'entre égaux. L'amitié qui nous lie, qui nous unit. J'ai toujours eu de l'amitié pour lui, et il n'en a jamais eu pour moi. Le prince l'honore de son amitié. Il y a peu d'amitiés qui puissent résister à cette épreuve. On dit de même, *Il y a paix et amitié entre ces deux nations, entre ces deux puissances, etc.*

Il signifie quelquefois, dans le langage familier, Bon office, plaisir. *Faites-moi l'amitié de parler de mon affaire à mes juges. Faites-moi l'amitié d'aller jusque-là, de venir chez moi. Faites-moi cette amitié.*

Prov., *Les petits présents entretiennent l'amitié.*

Amitié, se dit aussi de L'affection que certains animaux ont pour les hommes. *Ce chien a de l'amitié pour son maître.*

Il se dit quelquefois figurément, en parlant De certaines choses qui sympathisent. *Il y a de l'amitié entre le fer et l'aimant.*

Amitiés, au pluriel, signifie ordinairement, Caresses, ou paroles obligeantes, qui marquent de l'affection. *Il m'a fait des amitiés. Il m'a fait mille amitiés. Faites-lui mes amitiés.* On dit quelquefois avec le singulier, dans la même acception, *Faire amitié à quelqu'un. Il m'a fait amitié en cette occasion.*

AMM

AMMI. s. m. T. de Botan. Genre de plantes ombellifères, dont quelques espèces ont des semences d'une odeur aromatique, qu'on emploie en médecine.

AMMON. Voyez Ammonite.

AMMONIAC, AQUE. adj. T. de Chimie. On ne l'emploie que dans les locutions suivantes :

Sel ammoniac, Sel produit par la combinaison de l'acide du sel marin avec l'alcali volatil.

Gaz ammoniac, Alcali volatil à l'état de gaz.

Gomme ammoniaque, Gomme résine d'une odeur fétide, produite par une plante qui croît en Afrique. *Emplâtre de gomme ammoniaque.*

AMMONIACAL, ALE. adj. T. de Chimie. Qui a rapport à l'ammoniaque, qui en contient, qui en a l'odeur ou les propriétés. *Sel ammoniacal. Savon ammoniacal. Odeur ammoniacale. Vapeur ammoniacale.*

AMMONIAQUE. s. f. Nom chimique de l'alcali volatil. *Sulfate d'ammoniaque.* Quelques-uns le font masculin. *Cet ammoniaque est très fort.*

AMMONITE. s. f. T. d'Hist. nat. Genre de coquilles fossiles qui ressemblent à des cornes de bélier; ce qui les a fait nommer aussi *Cornes d'Ammon. On trouve beaucoup d'ammonites dans les terrains calcaires et schisteux.*

AMN

AMNIOS. s. m. (On prononce l'S.) T. d'Anat. Une des enveloppes du fœtus. *Les eaux de l'amnios.*

AMNISTIE. s. f. Acte souverain qui efface les crimes ou délits auxquels il s'applique. *Le roi accorda une amnistie générale. Acte, loi d'amnistie. On publia l'amnistie. Accepter l'amnistie. Il fut compris dans l'amnistie. Ceux qui furent exceptés de l'amnistie.*

AMNISTIER. v. a. Comprendre dans l'amnistie. *Il fut amnistié. Le prince amnistia les coupables.*

Amnistié, ée. part. passé. On l'emploie quelquefois substantivement. *Les amnistiés rentrèrent dans le pays.*

AMO

AMODIATEUR. s. m. Qui prend une terre à ferme. Il n'est guère usité que dans quelques provinces. *Il s'est rendu amodiateur de telle terre.*

AMODIATION. s. f. Bail à ferme d'une terre, en denrées ou en argent. *Faire l'amodiation d'une terre.*

AMODIER. v. a. Affermer une terre en denrées ou en argent. *Amodier sa terre à tant de blé, à tant d'argent.*

Amodié, ée. part. passé.

AMOINDRIR. v. a. Diminuer, rendre moindre. *Cela amoindrira votre revenu. Cela a beaucoup amoindri ses forces.*

Il est aussi neutre, et signifie, Devenir moindre. *Son revenu en amoindrira considérablement.*

Il s'emploie, dans le même sens, avec le pronom personnel. *Son revenu s'amoindrit tous les jours.*

Amoindri, ie. part. passé. *Son revenu est amoindri.*

AMOINDRISSEMENT. s. m. Diminution. *L'amoindrissement de sa fortune. L'amoindrissement de sa puissance, de ses moyens.*

AMOLLIR. v. a. Rendre mou et maniable. *La chaleur amollit la cire. Mettre du cuir dans l'eau pour l'amollir.*

Il signifie au figuré, Rendre mou et efféminé. *La volupté amollit le courage. La retraite fortifie la vertu, la vie dissipée l'amollit.*

Amollir, s'emploie avec le pronom personnel, et signifie, Devenir mou. *La terre commence à s'amollir.*

Il signifie au figuré, S'affaiblir, devenir efféminé. *Son courage s'amollit. Il s'est amolli dans les voluptés.*

Amolli, ie. part. passé. *De la cire amollie. Un peuple amolli.*

AMOLLISSANT, ANTE. adj. Qui amollit. *Des plaisirs amollissants.*

AMOLLISSEMENT. s. m. Action d'amollir, état de ce qui est amolli. *L'amollissement de la cire.*

Il se dit aussi figurément. *L'amollissement du courage. L'amollissement d'un peuple.*

AMOME. s. m. T. de Botan. Genre de plantes presque toutes originaires des contrées chaudes de l'Asie, à peu près semblables à nos roseaux, et douées en général d'une saveur piquante et aromatique. *Le gingembre est une espèce d'amome.*

AMONCELER. v. a. (*J'amoncelle. J'amoncelais. J'amoncellerai.*) Entasser, mettre plusieurs choses en un monceau. *Amonceler des gerbes. Le vent amoncelle les sables. Amonceler plusieurs choses les unes sur les autres. Amonceler des écus.*

Il s'emploie quelquefois figurément, au sens moral. *Je pourrais amonceler les preuves, je me borne à celle-ci. Il amoncelle les citations sans nécessité.*

Il s'emploie, au propre et au figuré, avec le pronom personnel. *Les livres s'amoncellent chez moi. Les nuages s'amoncellent. Les preuves s'amoncellent contre lui.*

Amoncelé, ée. part. passé. *Des sables amoncelés.*

AMONCELLEMENT. s. m. Action d'amonceler, ou Le résultat de cette action. *L'amoncellement des terres, des sables. L'amoncellement des capitaux dans les mêmes mains est nuisible à la prospérité publique.*

AMONT. adv. Terme usité parmi les gens de rivière, pour signifier, Le côté d'où vient la rivière. Il est l'opposé d'*Aval*, et s'emploie surtout avec la préposition *De. Le pays d'amont. Ces bateaux, ces marchandises viennent d'amont, du pays d'amont. Le vent est d'amont, vient d'amont.* On dit aussi, *En amont de la ville, du pont, etc.*, pour désigner le côté de la rivière, du fleuve, qui est au-dessus de la ville, du pont, etc., dont on parle. Voyez Aval.

Vent d'amont, se dit, sur les côtes, de Tout vent qui souffle de l'un des points compris entre le nord-est et le sud-est, passant par l'est, surtout quand la terre est au levant.

AMORCE. s. f. Appât pour prendre des poissons, des oiseaux, etc. *Prendre des poissons avec de l'amorce. Mettre, attacher l'amorce à l'hameçon. De l'amorce pour prendre des oiseaux.*

Il se dit figurément, de Tout ce qui attire la volonté en flattant les sens ou l'esprit. *Les amorces de la volupté. Douce amorce. Dangereuse amorce. Trompeuse amorce. Il n'y a point de plus grande amorce pour les âmes basses que l'intérêt. La gloire a de puissantes amorces pour les grandes âmes. Ne vous laissez pas prendre à cette amorce.*

Amorce, se dit aussi de La poudre à canon, du pulvérin qu'on met dans le bassinet d'un fusil, d'un pistolet, ou sur la lumière d'une bouche à feu, ou à des fusées, à des pétards, etc., pour y faire prendre feu. *L'amorce est bien sèche. L'amorce est mouillée. L'amorce ne prend pas. L'amorce seule a brûlé. Corne d'amorce.*

Il se dit pareillement Du grain de poudre fulminante qui sert à faire partir une arme à piston, ou même une pièce d'artillerie, en détonnant par la percussion.

Ils ont pris la ville sans brûler une amorce, Sans tirer un seul coup de fusil.

Amorce, se dit, en termes d'Architecture, d'Une partie de muraille non achevée et qui doit être continuée plus tard.

Il se dit, en termes des Ponts et Chaussées, d'Une route, d'une rue commencée à l'une de ses extrémités.

AMORCER. v. a. Garnir d'amorce, mettre l'amorce. *Amorcer un pistolet, un fusil, un canon, une fusée. Amorcer un hameçon*, Y mettre un ver, ou un autre appât, pour attirer le poisson.

Il signifie aussi, Attirer avec de l'amorce. *Amorcer des poissons, des oiseaux.*

Il signifie encore, figurément, Attirer par des choses qui flattent l'esprit ou les sens. *Se laisser amorcer au gain. Être amorcé par le gain. C'est une femme adroite et dangereuse, qui sait les moyens d'amorcer les gens. Se laisser amorcer par une apparence de gloire.*

Amorcé, ée. part. passé.

AMORÇOIR. s. m. T. d'Arts mécaniques. Outil dont l'artisan qui travaille en bois se sert pour commencer les trous qu'il achève ensuite avec des outils plus gros. On dit plus communément, *Ébauchoir.*

AMORTIR. v. a. Rendre moins ardent, moins âcre, moins violent. *Ce feu est trop*

ardent, il faut y jeter de l'eau pour l'amortir. Amortir le feu, la chaleur d'un érésipèle par des lotions emollientes.

Il signifie aussi, Faire perdre de la force à un coup, en affaiblir l'effet. *Son chapeau amortit le coup de sabre. Il reçut un coup de pistolet de fort près, mais son buffle amortit un peu le coup. Il est tombé sur un matelas qui a heureusement amorti sa chute.*

Il se dit quelquefois en parlant Des herbes, et signifie, Leur faire perdre de leur force, de leur âcreté, de leur amertume. Dans cette acception, il s'emploie plus ordinairement comme neutre. *Faire amortir des herbes dans de l'eau bouillante. Faire amortir du cerfeuil sur une pelle rouge.*

Il se dit également en parlant Des couleurs, et signifie, En affaiblir la vivacité, l'éclat, par des couleurs sombres, ou autrement. *Ces couleurs sont un peu trop vives et trop dures, il faut les amortir par des nuances plus douces. Amortir l'éclat trop vif des couleurs. Le temps amortit les couleurs, et rend la peinture plus harmonieuse.* On dit dans un sens analogue, *Amortir le son, les sons.*

Il se dit figurément en parlant Des passions, et signifie, Les rendre moins vives, moins ardentes. *Amortir les feux, les ardeurs de la jeunesse. Le temps amortit le feu de la jeunesse. Amortir les passions. Cette découverte amortit son amour.*

Il s'emploie avec le pronom personnel, tant au propre qu'au figuré. *Le coup s'est amorti contre la buffleterie. Le feu de cette plaie s'amortit. Ces couleurs se sont amorties avec le temps. Son amour commence à s'amortir.*

AMORTIR, se dit en matière de rentes, de pensions, de redevances de tout genre, et signifie, Les éteindre, les faire cesser, en remboursant le capital, en désintéressant le créancier. *Amortir une dette, une rente, une pension. Amortir une redevance.*

AMORTI, IE. part. passé.

AMORTISSABLE. adj. des deux genres. Qui peut être amorti. Il ne se dit guère que Des rentes. *Cette rente n'est pas amortissable.*

AMORTISSEMENT. s. m. T. de Finance. Le rachat, l'extinction d'une pension, d'une rente, d'une redevance. *Faire l'amortissement d'une rente, d'une pension. L'amortissement de la dette publique.*

Fonds d'amortissement, Somme destinée à l'extinction d'une rente.

Caisse d'amortissement, Caisse établie pour l'amortissement graduel de la dette publique.

AMORTISSEMENT, s'est dit aussi en parlant D'un domaine, d'une terre, d'un héritage qui tombait en mainmorte; et il signifiait, La faculté donnée par le roi pour faire que des gens de mainmorte pussent devenir propriétaires, à charge de ne pouvoir vendre le fonds amorti. *Ces religieux ont payé tant pour l'amortissement de telle terre. Ils ont payé les droits d'amortissement.*

AMORTISSEMENT, en termes d'Architecture, signifie, Ce qui termine, ce qui finit et surmonte le comble d'un bâtiment. *On a mis pour amortissement à ce pavillon un vase de fleurs. Mettre des figures, des vases, des trophées au-dessus d'une corniche pour servir d'amortissement. Mettre un vase, mettre une figure en amortissement.*

Il se dit, par extension, de Tous les ornements qui terminent des ouvrages d'architecture. On nomme encore *Amortissements*, Les cavets renversés qui couvrent les corniches des croisées et des portes extérieures, pour les garantir de la pluie.

AMOUR. s. m. Sentiment par lequel le cœur se porte vers ce qui lui paraît aimable, et en fait l'objet de ses affections, de ses désirs. *Amour extrême. Amour ardent. Amour violent. Amour honnête. Amour légitime. Amour naissant. Amour divin. Amour céleste. Amour terrestre. Amour charnel. Amour désordonné. Amour sensuel. Amour conjugal. Amour paternel. Amour filial. Amour réciproque. Amour mutuel.*

Il se joint souvent à un autre mot par la préposition *De*. Alors le complément indique :

1° De quelle nature est l'amour dont on parle. *Amour de bienveillance, amour de charité, amour d'intérêt, amour de concupiscence*, Amour qui procède d'un sentiment de bienveillance, de charité, d'intérêt, etc.

2° L'objet vers lequel l'amour se porte. *L'amour de Dieu, l'amour du prochain, l'amour des créatures, l'amour de la liberté, de la patrie, de la gloire, de la vertu, l'amour des richesses, des plaisirs, l'amour des femmes*, L'amour qu'on a pour Dieu, pour le prochain, pour les créatures, etc.

3° Le sujet dans lequel l'amour réside, *L'amour des pères, l'amour des mères, l'amour des peuples, etc.*, L'amour qu'ont les pères et les mères, l'amour qu'ont les peuples, etc.

Dans le sens absolu et philosophique, *Amour-propre*, ou *Amour de soi*, Le sentiment légitime et nécessaire qui attache chaque homme à son existence et lui fait rechercher son bien-être. *L'amour-propre bien entendu est le fondement de plusieurs de nos vertus, est le mobile de beaucoup de bonnes actions. L'amour de soi a été donné à chacun pour veiller à sa conservation. L'amour de soi devient vicieux par l'excès, et alors il s'appelle égoïsme.*

Dans le sens le plus ordinaire, *Amour-propre*, signifie, Le trop grand attachement d'un homme à ce qui lui est personnel, l'opinion trop avantageuse qu'il a de lui-même. *L'amour-propre est le mobile de toutes ses actions. Cet homme a bien de l'amour-propre. Il est pétri d'amour-propre. Il n'agit ainsi que par amour-propre. Il y a bien de l'amour-propre dans cette prétention, dans ce langage, dans cette réponse.*

Prov., *Tout par amour, et rien par force*, On réussit mieux par la douceur que par les moyens rigoureux et violents.

Pour l'amour de Dieu, Dans la seule vue de plaire à Dieu. *Faire quelque chose pour l'amour de Dieu.* Cette locution signifie quelquefois, dans le discours familier, Sans aucun intérêt. *On lui a donné cela pour l'amour de Dieu.* C'est aussi une locution familière aux mendiants, qui demandent qu'on leur fasse l'aumône *pour l'amour de Dieu.* On dit quelquefois ironiquement, *Comme pour l'amour de Dieu*, pour exprimer qu'Une chose est faite ou donnée à contre-cœur, ou qu'un don est fait avec lésinerie. *On lui en a donné comme pour l'amour de Dieu.*

Pour l'amour de quelqu'un, Par la considération, par l'estime, par l'affection qu'on a pour quelqu'un. *C'est une chose que je vous prie de faire pour l'amour de moi. Je voudrais pour l'amour de vous que cela me fût possible.*

AMOUR, se dit particulièrement de La passion d'un sexe pour l'autre; et en ce sens, il s'emploie presque toujours absolument. *Avoir de l'amour. Donner de l'amour. Inspirer de l'amour. Être transporté d'amour. Brûler, languir, mourir d'amour. Il n'a plus d'amour pour elle. Il lui parlait d'amour. Il s'est marié par amour.*

Faire l'amour, Se livrer à la galanterie. *Il passe sa vie à faire l'amour. Il fait l'amour à toutes les femmes.*

Filer le parfait amour, Avoir un amour respectueux et timide; s'aimer longtemps et constamment avec une chaste réserve.

Prov. et fig., *C'est un vrai remède d'amour*, se dit D'une femme très laide.

Être en amour, se dit Des femelles des animaux, et signifie, Être en chaleur. *Une chatte qui est en amour. Quand les biches sont en amour. Quand les oiseaux sont en amour. Au printemps, toute la terre est en amour.*

Fig., en termes de Laboureur, de Jardinier, *La terre est en amour*, Elle est dans un état de fermentation propre à la végétation. On dit aussi, *Cette terre n'a point d'amour, est sans amour.*

Dans le langage des Arts, *Cet ouvrage est fait avec amour*, L'artiste s'est complu à le faire, il l'a fait avec plaisir, il l'a fini avec soin.

AMOUR, quand il signifie, La passion d'un sexe pour l'autre, est quelquefois féminin au singulier en poésie, et presque toujours féminin au pluriel, même en prose. *De nouvelles amours. D'ardentes amours. De folles amours. Les premières amours. Favoriser, traverser, troubler deux personnes dans leurs amours.*

Prov., *Froides mains, chaudes amours*, La fraîcheur des mains annonce d'ordinaire un tempérament ardent.

AMOUR, se dit quelquefois de L'objet qu'on aime avec passion. *Ce prince est l'amour des peuples. Titus était l'amour de l'univers. Mon cher pays, mon premier amour.*

Mon amour. Terme dont les maris ou les amants se servent quelquefois en parlant à leurs femmes ou à leurs maîtresses. On disait de même anciennement, *M'amour.*

AMOUR, se dit pareillement au pluriel, pour signifier, La personne que l'on aime passionnément. *Être avec ses amours. Quitter ses amours.*

Prov., *Il n'y a point de belles prisons ni de laides amours.*

AMOUR, se dit encore, au pluriel, Des choses qu'on aime passionnément. *Les tableaux, les médailles, les livres, sont ses amours.*

AMOUR, est aussi Le nom de la divinité fabuleuse à qui les anciens païens attribuaient le pouvoir de faire aimer. *On peint ordinairement l'Amour avec un bandeau, un arc et des flèches. La mère de l'Amour. Le bandeau de l'Amour. Les traits de l'Amour. Le flambeau de l'Amour. Les ailes de l'Amour. Sur les marbres antiques, l'Amour est souvent représenté adolescent. Psyché et l'Amour. Il est beau comme l'Amour.* Les anciens ont donné plusieurs frères à l'Amour; et c'est dans cette acception qu'on dit : *Les Jeux, les Ris et les Amours. Peindre, sculpter des Amours, de petits Amours. Vénus est la mère des Amours.*

Fig. et fam., *C'est un Amour*, se dit D'une jeune fille ou d'une jeune femme très jolie, d'un enfant très joli. Il se dit aussi D'une chose que l'on veut extrêmement louer.

AMOURACHER. v. a. Engager dans de folles amours. *Je ne sais qui a pu l'amouracher de cette sotte.*

Il s'emploie le plus souvent avec le pronom personnel, et signifie, Prendre une passion folle. *Il est sujet à s'amouracher. Il s'est amouraché des sciences occultes.* Dans l'un et l'autre sens, il est familier.

AMOURACHÉ, ÉE. part. passé.

AMOURETTE. s. f. Diminutif. Amour de pur amusement, sans véritable passion. *C'est un homme qui a toujours quelque amourette. Ses amourettes lui font tort dans le monde.* Il est familier.

Se marier par amourette, Se marier par amour : ordinairement cela ne se dit qu'en parlant D'un mariage inégal, et qui n'est pas approuvé.

AMOURETTES, au pluriel, signifie aussi, La moelle qui se trouve dans les reins du veau ou du mouton, quand elle est cuite, et qu'elle peut être détachée des os. *On lui servit les amourettes.*

AMOUREUSEMENT. adv. Avec amour. *Soupirer amoureusement. Regarder amoureusement.*

Il se dit, dans les Beaux-arts, De ce qui est exécuté avec affection, avec grâce. *Cet air veut être joué amoureusement. Ce petit tableau est amoureusement peint.*

AMOUREUX, EUSE. adj. Qui aime par amour. *Être amoureux, éperdument amoureux, passionnément amoureux. Devenir amoureux. Il est amoureux de cette femme, et elle est amoureuse de lui.*

Il signifie aussi, Enclin à l'amour. *Être d'un tempérament amoureux, de complexion amoureuse.*

Prov., *Il est amoureux des onze mille vierges, il serait amoureux d'une chèvre coiffée*, se dit D'un homme qui s'éprend de toutes les femmes qu'il voit.

AMOUREUX, signifie aussi, Qui exprime, qui marque de l'amour, qui est plein de sentiments d'amour, ou qui tend, qui est propre à inspirer de l'amour. *Soupirs amoureux. Regards amoureux. Transports amoureux. Lettres amoureuses. Style amoureux.*

AMOUREUX, signifie encore, Qui a une grande passion pour quelque chose. *Être amoureux de la gloire, de la liberté. Il est amoureux de la peinture. Il est amoureux de tableaux. Il est amoureux de ses ouvrages, de ses pensées, de ses sentiments, de ses opinions*, Il en est entêté.

En termes de Peinture, *Pinceau amoureux*, Pinceau dont la touche est moelleuse, douce, légère et délicate.

AMOUREUX, est aussi substantif, et alors il signifie, Amant. *Un amoureux transi. L'amoureux des onze mille vierges.* Pop., *Cette fille a un amoureux.*

Au Théâtre, *Jouer les rôles d'amoureux, jouer les amoureux*, Jouer les rôles d'amants, dans la comédie. On dit dans ce sens : *L'emploi des amoureux;* et de même, en parlant des actrices : *Jouer les amoureuses. La première, la seconde amoureuse.*

AMOVIBILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est amovible. *L'amovibilité des membres du conseil d'État. L'amovibilité de cette place en diminue bien le prix.*

AMOVIBLE. adj. des deux genres. Qui peut être placé ou déplacé à volonté. *Il ne faut pas que les juges soient amovibles. Dans les cours de justice, les membres du parquet sont seuls amovibles.* On dit aussi, *Emploi amovible, place amovible.*

AMP

AMPHIBIE. adj. des deux genres. Qui vit sur la terre et dans l'eau. *Les veaux marins, les loutres, les castors, les crocodiles, les rats d'eau, etc., sont des animaux amphibies.*

Il se dit aussi De certaines plantes qui peuvent croître également dans l'eau et hors de l'eau.

Il s'emploie substantivement en parlant Des animaux. *C'est un amphibie. Les amphibies.*

Fig. et fam., *C'est un amphibie*, se dit D'un homme qui exerce deux professions disparates; et quelquefois D'un homme qui, par intérêt personnel, ménage deux partis opposés, adopte alternativement deux opinions contraires.

AMPHIBOLOGIE. s. f. Double sens, vice du discours qui le rend ambigu, qui peut le faire interpréter en deux sens différents et même contraires. *Il y avait souvent de l'amphibologie dans les oracles. Cet homme ne parle que par amphibologie. Il y a dans cette phrase une amphibologie.*

AMPHIBOLOGIQUE. adj. des deux genres. Ambigu, obscur, ayant double sens. *Phrase amphibologique. Discours amphibologique. Oracle amphibologique. Réponse amphibologique.*

AMPHIBOLOGIQUEMENT. adv. D'une manière amphibologique. *Parler, écrire amphibologiquement.*

AMPHICTYONIDE. adj. f. Il se dit Des villes de la Grèce qui avaient le droit d'amphictyonie. *Ville amphictyonide.*

AMPHICTYONIE. s. f. T. d'Hist. grecque. Il se dit Du droit que les principales villes de la Grèce avaient d'envoyer un député au conseil des amphictyons. *Droit d'amphictyonie.*

AMPHICTYONIQUE. adj. des deux genres. Qui a rapport au conseil des amphictyons. *Suffrage amphictyonique. Décision amphictyonique. La ligue amphictyonique.*

AMPHICTYONS. s. m. pl. Nom que les Grecs donnaient aux représentants des villes qui avaient droit de suffrage dans le conseil ou tribunal des nations helléniques. *Le conseil des amphictyons. Les amphictyons s'assemblaient à Delphes et aux Thermopyles.*

AMPHIGOURI. s. m. Discours, écrit burlesque et inintelligible, fait à dessein. *Un amphigouri composé sur un air d'opéra.*

Il se dit aussi d'Un écrit ou d'un discours dont les phrases, contre l'intention de l'auteur, ne présentent que des idées sans suite, et n'ont aucun sens raisonnable. *Je n'ai rien compris à ce discours, c'est un amphigouri d'un bout à l'autre.* Il est familier dans les deux sens.

AMPHIGOURIQUE. adj. des deux genres. Qui a le caractère de l'amphigouri. *Un style amphigourique. Des vers amphigouriques.*

AMPHISCIENS. adj. m. pl. T. de Géogr. astronomique. Il se dit des habitants de la zone torride, qui ont leur ombre dirigée tantôt vers le sud, tantôt vers le nord, suivant que le soleil est au nord ou au sud de l'équateur.

AMPHITHÉÂTRE. s. m. Chez les anciens Romains, Grand édifice de forme ronde ou ovale, dont le milieu était une arène destinée aux combats de gladiateurs ou de bêtes féroces, et dont la circonférence était formée de plusieurs rangs de gradins. *Grand, vaste amphithéâtre. Amphithéâtre spacieux. L'amphithéâtre de Nîmes. L'amphithéâtre de Vespasien, à Rome, s'appelle aujourd'hui le* Colisée.

AMPHITHÉÂTRE, désigne, parmi nous, Un lieu élevé par degrés vis-à-vis de la scène, au-dessus du parterre et au-dessous des loges. *L'amphithéâtre était plein de monde. Un billet d'amphithéâtre.*

AMPHITHÉÂTRE, se dit aussi d'Un lieu garni de gradins, où un professeur fait ses cours ou donne ses leçons. *L'amphithéâtre de l'École de médecine, du Jardin des plantes.*

Ce terrain va en amphithéâtre, s'élève en amphithéâtre, Il va en s'élevant graduellement.

AMPHITRYON. s. m. Nom d'un prince thébain, employé dans le langage familier, pour signifier, Le maître d'une maison où l'on dîne, celui qui donne à dîner, par allusion à un vers de l'*Amphitryon* de Molière. *Voilà l'amphitryon. Notre amphitryon nous a bien régalés.*

AMPHORE. s. f. T. d'Antiq. romaine. Grand vase à deux anses dans lequel on mettait le vin, l'huile.

Il se disait aussi d'Une mesure de capacité pour les liquides, qui contenait 19 litres 44 centilitres.

AMPLE. adj. des deux genres. Qui est étendu en longueur et en largeur au delà de la mesure ordinaire et commune. *Ample étendue. Une robe bien ample. Un manteau fort ample. Ce rideau est trop ample.*

Il se dit figurément De plusieurs choses, par rapport à l'étendue, quelquefois par rapport à la durée. *Ample repas. Ample déjeuner. Ample provision. Ample discours. Ample récit. Ample sujet. Une ample matière. Une relation bien ample. Un ample traité. Un champ bien ample pour discourir. Ample pouvoir. Permission très ample. Priviléges bien amples. Il ne demandait qu'un congé d'un mois, on lui en a accordé un bien plus ample. Cela demande un plus ample examen. Un plus ample informé.*

AMPLEMENT. adv. D'une manière ample. *Je lui ai écrit amplement, bien amplement. Je vous en entretiendrai plus amplement. Il m'a amplement satisfait. Il leur donna amplement à dîner. Un plus amplement informé.*

AMPLEUR. s. f. Étendue de ce qui est ample. Il ne se dit guère qu'en parlant D'habits et de meubles. *Un manteau qui a trop d'ampleur. Un rideau qui n'a pas assez d'ampleur.*

Il se dit aussi au figuré. *Son dessin a de l'ampleur. Son style a de l'ampleur. Sa méthode a de l'ampleur.*

AMPLIATIF, IVE. adj. Qui augmente, qui ajoute. Il ne se dit guère qu'en parlant Des brefs et bulles, et autres lettres apostoliques, qui ajoutent quelque chose aux précédentes. *Le bref ampliatif de Clément IX. La bulle ampliative de Paul III.*

AMPLIATION. s. f. T. de Finance et d'Administration. Le double, la copie d'une quittance ou d'un autre acte, que l'on garde pour le produire au besoin. *L'ampliation d'une quittance.* On écrit ordinairement au bas de ces sortes de copies, *Pour ampliation*, et on les revêt d'une signature qui fait foi.

En termes d'ancienne Pratique, *Lettres d'ampliation*, Lettres en chancellerie, pour expliquer les moyens qu'on avait omis dans une requête civile.

AMPLIFICATEUR. s. m. Celui qui amplifie. *C'est un grand amplificateur.* Il ne se dit qu'en mauvaise part.

AMPLIFICATION. s. f. T. de Rhétorique. Discours par lequel on étend le sujet qu'on traite. *Amplification oratoire. Il y a trop d'amplification dans ce discours. Une longue, une lourde amplification. Ce n'est qu'une amplification de ce que l'autre avait déjà dit. Son discours, plein d'idées rebattues, n'était qu'une mauvaise amplification, n'était qu'une amplification.*

Il se dit, dans les collèges, Du discours que les écoliers font sur un sujet qu'on leur donne à développer. *Cet écolier réussit dans les amplifications. Il a eu le prix d'amplification latine, d'amplification française :* on dit plus souvent aujourd'hui *de discours latin, de discours français.*

AMPLIFIER. v. a. Étendre, augmenter par le discours. *Amplifier une nouvelle. Il amplifie toujours les choses. Il amplifie tout ce qu'il dit.* Absolument, *Il amplifie toujours.*

En termes d'Optique, *Amplifier*, signifie Grossir, en parlant Des verres, des lunettes.

AMPLIFIÉ, ÉE. part. passé.

AMPLITUDE. s. f. Étendue en longueur et en largeur.

AMPLITUDE, en Géométrie, se dit de La ligne droite comprise entre les deux extrémités de l'arc d'une parabole. *L'amplitude de l'arc d'une parabole.* On dit de même, en termes d'Artillerie, *L'amplitude du jet*, La ligne droite comprise entre le point d'où part une bombe, et celui où elle va tomber.

AMPLITUDE, en Astronomie, se dit de L'arc compris, sur la sphère céleste, entre le point est ou le point ouest de l'horizon, et le point du même cercle dans lequel un astre se lève ou se couche à jour donné. *Amplitude orientale* ou *ortive du soleil. Amplitude occidentale* ou *occase.*

AMPOULE. s. f. Fiole, petite bouteille. En ce sens, il ne se dit que de *La sainte ampoule,* Fiole où l'on conservait l'huile qui servait à l'onction des rois de France, dans la cérémonie du sacre.

AMPOULE, se dit aussi de Ces petites tumeurs formées par une certaine quantité de sérosité accumulée sous l'épiderme, et qui surviennent le plus souvent aux mains et aux pieds. *Il lui est venu une ampoule à la main. Il a des ampoules, de grosses ampoules aux mains, sous les pieds.*

AMPOULÉ, ÉE. adj. Enflé. Il ne se dit guère qu'au figuré, et seulement en parlant De prose ou de vers. *Discours ampoulé. Style ampoulé. Vers ampoulé.*

AMPUTATION. s. f. T. de Chirur. Opération par laquelle on enlève, à l'aide d'instruments tranchants, un membre ou une partie saillante du corps. *Amputation d'un bras. Il n'a été sauvé que par l'amputation de sa jambe. Les chirurgiens furent d'avis de l'amputation.*

AMPUTER. v. a. T. de Chirur. Faire une amputation, pratiquer l'amputation. *Amputer un membre. Amputer un blessé.*

AMPUTÉ, ÉE. part. passé. *Membre amputé. Il a été amputé*, On lui a fait une amputation. Substantivement, *Un amputé*, Un homme qui a été amputé, qui a subi une amputation.

AMU

AMULETTE. s. f. Il se dit Des figures, des caractères, et de tout autre objet portatif auquel on attache une confiance superstitieuse. *Porter une amulette sur soi pour se préserver de la mort, des dangers, etc.*

AMURE. s. f. T. de Marine. Manœuvre, cordage servant à fixer le coin d'une basse voile opposé à celui qui est attaché à la vergue, du côté du vent. *Avoir les amures à tribord, à bâbord*, se dit Quand la voilure est disposée pour recevoir le vent par la droite ou par la gauche. On dit de même, *Prendre les amures à tribord, à bâbord; changer d'amures.*

AMURER. v. a. T. de Marine. Tendre, raidir plus ou moins l'amure d'une voile, afin de présenter celle-ci selon l'angle qu'elle doit former avec le vent. *Amurer une voile.*

AMURÉ, ÉE. part. passé.

AMUSABLE. adj. des deux genres. Qui peut être amusé. *Cet homme-là n'est plus amusable.*

AMUSANT, ANTE. adj. Qui amuse agréablement, qui divertit. *C'est un esprit amusant. C'est la personne du monde la plus amusante. C'est un homme d'une conversation amusante. Un livre amusant. Une comédie amusante.*

AMUSEMENT. s. m. Ce qui amuse agréablement, ce qui divertit. *Doux amusement. Agréable amusement. Amusement innocent. Son violon fait tout son amusement. La musique est pour lui un amusement et non pas une occupation. C'est son amusement. On lui a procuré toutes sortes d'amusements. Il ne faut pas jouer par avidité du gain, mais on peut jouer par amusement.*

Il signifie quelquefois, Perte de temps, retardement. *Pas tant d'amusement, allez vite où je vous ai dit.*

AMUSEMENT, signifie aussi, Tromperie, promesses trompeuses. *Tout ce que vous me dites là n'est qu'un amusement. Je suis las de tant d'amusements.* Ce sens vieillit.

AMUSER. v. a. Arrêter inutilement, faire perdre le temps. *Amuser quelqu'un. Il ne faut rien, il ne faut qu'une mouche pour l'amuser. Amuser l'ennemi.*

Il signifie aussi, Divertir par des choses agréables. *En attendant le souper, on amusa la société par un concert. C'est un homme qui a l'art d'amuser agréablement ceux qui vont chez lui. Amuser des enfants.*

AMUSER, signifie aussi, Repaître de vaines espérances. *Il vous amuse pour vous tromper. Il l'amuse de belles paroles. Il y a trois ans qu'il l'amuse de la sorte.*

Prov. et fig., *Amuser le tapis*, Parler de choses vaines et vagues, pour faire passer le temps. *Il sait amuser le tapis. C'est pour amuser le tapis.* Cette locution s'emploie aussi en parlant D'un homme qui dit beaucoup de paroles, dans une affaire, sans arriver au fait. *Pendant une heure, il n'a fait qu'amuser le tapis.*

AMUSER, s'emploie avec le pronom personnel, et signifie, S'occuper par simple divertissement, et pour ne pas s'ennuyer. *Il s'amuse depuis quelque temps à faire des expériences de physique. C'est perdre son temps que de s'amuser à faire des vers, quand on n'a point de talent pour la poésie.*

Fam., *À quoi vous amusez-vous de parler à un fou?* De quoi vous avisez-vous, etc.? On dit aussi, *Ne vous amusez pas à le plaisanter, il n'entend pas raillerie.*

Prov. et fam., *S'amuser à la moutarde*, S'arrêter à des bagatelles, à des choses inutiles.

S'amuser de quelqu'un, Se moquer de lui. *S'amuser de peu de chose*, Trouver facilement à se divertir, à se distraire.

Absolument, *S'amuser*, Perdre le temps. *Ne vous amusez pas, on vous attend. Il s'est amusé en route.*

AMUSÉ, ÉE. part. passé.

AMUSETTE. s. f. Petit amusement. *Les poupées sont des amusettes d'enfants. Il regarde cela comme des amusettes. Ce n'est pour lui qu'une amusette.* Il est familier.

AMUSEUR. s. m. Celui qui amuse. *Cet écrivain est un aimable amuseur.*

AMUSOIRE. s. f. Moyen d'amuser, dans le sens de Distraire. *Cela n'est pas sérieux, ce n'est qu'une amusoire.* Il est familier et très peu usité.

AMY

AMYGDALE. s. f. T. d'Anat. Chacune des deux glandes en forme d'amande, qui sont aux deux côtés de la gorge, sous la luette. *Avoir les amygdales enflées.*

AMYGDALOÏDE. s. f. T. de Minéralogie. Pierre qui, au milieu d'une pâte quelconque, renferme d'autres parties ayant la forme d'une amande.

AMYLACÉ, ÉE. adj. Terme didactique. Qui a quelque rapport avec l'amidon, qui ressemble à l'amidon. *Fécule amylacée.*

AN

AN. s. m. Le temps de la révolution apparente du soleil dans le zodiaque, ou plutôt de la révolution réelle de la terre autour du soleil, temps qui se divise en douze mois. *An commencé. Après un an entier. Après un an révolu. Au bout de l'an il arriva que... L'an étant expiré. Le premier jour de l'an. Le nouvel an. L'an passé. L'an dernier. L'an prochain. Il y a deux ans, trois ans, etc. Au bout de cinquante ans. Il n'a pas encore vingt-cinq ans accomplis. Il a dix ans de service.*

Dès ses jeunes ans, Dès sa première jeunesse. *Dans ses vieux ans, sur ses vieux ans*, Dans sa vieillesse. On dit quelquefois absolument, *Les ans*, L'âge en général. *La fleur des ans. Le poids, le fardeau des ans. L'injure, l'outrage des ans.*

Service du bout de l'an, ou simplement, *Bout de l'an*, Le service qu'on fait dans une église pour une personne, un an après sa mort.

An bissextil. Voyez ANNÉE BISSEXTILE.

L'an du monde; l'an de grâce, l'an du salut, l'an de Notre-Seigneur, l'an de l'Incarnation. Formules dont on se sert, suivant qu'on suppute les temps par rapport à la création du monde, ou à la naissance de JÉSUS-CHRIST.

An premier, an deux, an trois, etc., se disait particulièrement pour indiquer Les années de l'ère républicaine des Français, commencée le 22 septembre 1792. *La constitution de l'an III, de l'an VIII. Le 16 floréal an IV* ou *de l'an IV.*

Prov. et fam., *Je m'en soucie, je m'en moque comme de l'an quarante*, Cela m'est complètement indifférent.

Le jour de l'an, Le premier jour de l'an.

Bon jour et bon an. Façon de parler proverbiale et populaire, employée pour saluer les personnes la première fois qu'on les voit, dans les premiers jours de chaque année.

Bon an, mal an, Compensation faite des

mauvaises années avec les bonnes. *Bon an, mal an, ce pré lui rapporte tant de foin. Bon an, mal an, sa terre lui vaut dix mille francs de rente.*

Par an, Chaque année. *Sa terre lui rapporte tant par an.*

En termes de Jurispr., *An et jour*, L'année révolue, et un jour par delà. *Prescription de l'an et jour.* Voyez ANNÉE.

ANA

ANA. s. m. Terminaison ajoutée au nom d'un auteur pour indiquer Un recueil de ses pensées détachées, de ses observations, de ses bons mots, ou des pensées, des anecdotes qu'il a recueillies. *Le Ménagiana. Le Carpentériana. Le Furetériana.*

Il s'emploie souvent isolé, pour désigner Un recueil de ce genre. *C'est un ana. Défiez-vous des faiseurs d'ana. Cela traîne dans tous les ana.*

ANA, est aussi un mot employé dans les ordonnances des médecins, pour signifier que les drogues qu'on mêle ensemble sont en égale quantité.

ANABAPTISTE. s. et adj. des deux genres. Nom d'une secte de chrétiens qui soutiennent qu'on ne doit pas baptiser les enfants avant l'âge de raison, ou qu'à cet âge il faut les rebaptiser.

ANACARDE. s. m. Fruit en forme de cœur, dont l'amande est bonne à manger.

ANACARDIER. s. m. T. de Botan. Arbre des Indes orientales, qui produit les anacardes.

ANACHORÈTE. s. m. (On prononce *Anakorète.*) Ermite, religieux qui vit seul dans un désert. Il se dit par opposition Aux religieux qui vivent en commun, et qu'on appelle autrement *Cénobites. Les anachorètes de la Thébaïde. Un saint anachorète.*

Il signifie, par extension, Un homme qui vit loin du monde. *Ce savant est un anachorète. Il mène une vie d'anachorète.*

ANACHRONISME. s. m. (CH se prononce comme K.) Faute contre la chronologie. Il se dit particulièrement de la faute qui consiste à placer un fait, un événement avant sa date. *Virgile s'est permis un anachronisme en supposant Énée contemporain de Didon.* L'erreur contraire s'appelle *Parachronisme* : ce dernier mot est de peu d'usage, et l'on donne au premier la plus grande généralité.

Il se dit, par extension, de Toute erreur qui consiste à attribuer des usages, des idées, etc., aux hommes d'une époque où ces idées, ces usages n'étaient pas encore connus. *Les peintres italiens ont fait beaucoup d'anachronismes dans le costume. C'est un véritable anachronisme que de prêter des discours chevaleresques à un Athénien, à un Romain.*

ANACOLUTHE. s. f. T. de Grammaire. Sorte d'ellipse, par laquelle on omet, dans une phrase, le mot, le terme qui est le corrélatif ordinaire de l'un des mots, des termes exprimés. Il ne s'emploie guère qu'en parlant De phrases grecques ou latines. *En latin, la suppression de* tot *devant* quot *est une anacoluthe.*

Il se dit aussi d'Une tournure de phrase par laquelle on abandonne une construction commencée pour en prendre une autre.

ANACRÉONTIQUE. adj. des deux genres. Qui est dans le genre, dans le goût des odes d'Anacréon. *Vers anacréontiques. Ode anacréontique. Poésies anacréontiques. Pièce anacréontique. Genre anacréontique.*

ANAGALLIS. s. m. Voyez MOURON.

ANAGNOSTE. s. m. T. d'Antiq., emprunté du grec. Nom que les Romains donnaient à celui de leurs esclaves qui faisait la lecture pendant les repas.

ANAGOGIQUE. adj. des deux genres. T. de Théol. Il ne se dit guère que dans cette locution, *Interprétation anagogique*, Interprétation qu'on tire d'un sens naturel et littéral, pour s'élever à un sens spirituel et mystique.

ANAGRAMME. s. f. Transposition et nouvel arrangement des lettres qui composent un mot, un nom, disposées de telle sorte, qu'elles forment un ou plusieurs autres mots ayant un autre sens. *Faire une anagramme. Les mots* écran, nacré, rance, ancre, *etc., sont des anagrammes les uns des autres.*

ANAGYRIS. s. m. (On prononce l'S.) T. de Botan. Arbrisseau de la famille des Légumineuses, dont les feuilles purgent violemment, et dont l'écorce et le bois sont très fétides. *L'anagyris croît dans les pays chauds.* On le nomme aussi *Bois puant.*

ANALECTES. s. m. pl. T. de Philologie. Fragments choisis d'un auteur ou de plusieurs. *Les Analectes de Brunck.*

ANALEMME. s. m. T. de Géogr. astronomique. Projection orthographique de tous les cercles de la sphère sur les colures des solstices.

ANALEPTIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Il se dit Des remèdes ou des aliments propres à rendre les forces aux convalescents. *Nourriture analeptique.*

Il s'emploie aussi comme substantif masculin. *Le salep, les gelées, etc., sont des analeptiques. Un bon analeptique.*

ANALOGIE. s. f. Il se dit d'Une sorte de rapport, de ressemblance, de similitude qui existe à certains égards entre deux ou plusieurs choses différentes. *Il y a de l'analogie entre l'homme et l'animal, parce que tous deux ont le mouvement et la vie. Il y a beaucoup plus d'analogie entre l'homme et le singe, qu'entre l'homme et le cheval. La partie basse d'une montagne s'appelle* le pied de la montagne, *par analogie avec le pied de l'homme. Analogie frappante, remarquable, évidente. Faible analogie. Indiquer les analogies et les différences.*

Il s'emploie dans le même sens en parlant De choses intellectuelles ou morales. *Cette langue a beaucoup d'analogie avec telle autre. L'analogie qui unit entre elles les diverses acceptions d'un mot. Il y a de l'analogie entre le substantif* abîme *et l'adjectif* profond, *parce que l'idée d'abîme comprend celle de profondeur, etc. Il y a entre ces deux récits des analogies de temps et de circonstances, qui font soupçonner que c'est le même fait diversement raconté. Ces deux hommes se sont liés par l'analogie de leur caractère et de leurs goûts.*

Raisonner par analogie, Former un raisonnement fondé sur les ressemblances ou les rapports d'une chose avec une autre. On dit de même : *Conclure, juger par analogie. Être guidé par l'analogie. L'analogie est souvent trompeuse. Le fil de l'analogie, etc.*

ANALOGIE, se dit particulièrement, en Grammaire, Du rapport qu'ont entre elles les consonnes qui se prononcent avec la même partie de l'organe vocal. *Il y a de l'analogie entre le B et le P, consonnes labiales, le D et le T, consonnes dentales, etc.*

Il se dit aussi pour marquer Le rapport que divers mots d'une langue ont ou doivent avoir ensemble pour leur formation. *Le mot* passionné *est formé de* passion, *par la même analogie qu'*affectionné *est formé d'*affection. *Les mots nouveaux ne peuvent guère s'introduire qu'à l'aide de l'analogie. Consulter l'analogie. Les lois de l'analogie. Violer l'analogie.*

ANALOGIE, s'est dit également, en termes de Mathématiques, pour Rapport, proportion. *Il y a la même analogie entre deux et trois qu'entre six et neuf.*

ANALOGIQUE. adj. des deux genres. Qui a de l'analogie. *Termes analogiques.*

ANALOGIQUEMENT. adv. D'une manière analogique. *Le mot de* pied *se dit analogiquement du bas d'une montagne.*

ANALOGUE. adj. des deux genres. Qui a de l'analogie avec une autre chose. *Comparer les êtres, les faits analogues. Ces deux idiomes sont analogues. Des formes analogues. C'est un cas tout à fait analogue à tel autre. Le pied de l'homme et le pied d'une montagne sont des termes analogues. Cette acception est analogue à telle autre. Le B et le P, le D et le T, etc., sont des lettres, des consonnes analogues.*

Il s'emploie substantivement, au masculin. *Plusieurs terrains de notre continent renferment des animaux fossiles et des végétaux pétrifiés auxquels on ne connaît point d'analogues vivants, ou dont les analogues n'existent que dans d'autres parties du globe. Les analogues. Ce sont deux analogues. Ce terme n'a point d'analogue en français. Cette locution et ses analogues ne s'emploient que dans tel style.*

ANALYSE. s. f. Terme didactique. Résolution d'un tout en ses parties. *Faire l'analyse d'une fleur. L'analyse d'un mot composé.* On le dit plus particulièrement, en Chimie, de L'opération qui consiste à décomposer les corps et à séparer leurs éléments. *Analyse chimique. L'analyse de l'eau, du sang, du lait. L'analyse d'une plante.*

Il se dit aussi Des choses morales. *L'analyse de nos facultés. L'analyse du cœur humain, des sentiments, des passions.*

Il se dit, en Logique, de La méthode de résolution, de décomposition qui remonte des conséquences aux principes, des effets aux causes, des propositions générales aux faits dont elles sont déduites. *Faire l'analyse d'un raisonnement. L'analyse est opposée à la synthèse. Procéder par voie d'analyse. Appliquer l'analyse à l'étude des sciences naturelles. Analyse savante. Les règles de l'analyse. Avoir l'esprit d'analyse.*

En Gram., *Analyse grammaticale*, Décomposition d'une phrase en ses éléments grammaticaux, tels que le nom, l'article, le pronom, le verbe, etc. *Analyse logique*, Décomposition d'une proposition en ses parties, telles que le sujet, le verbe, l'attribut.

ANALYSE, en termes de Mathématiques, Méthode de résoudre les problèmes en représentant les quantités inconnues par des signes généraux dont on détermine les valeurs par la condition de satisfaire aux données que chaque question impose.

ANALYSE, signifie aussi, L'extrait, le précis raisonné d'un ouvrage d'esprit. *L'analyse d'un discours, d'un poème, d'une pièce de théâtre, d'un roman. Ce journal*

donne l'analyse de presque tous les ouvrages nouveaux. Analyse incomplète. Une courte, une sèche analyse. Analyse rapide. On dit de même, *Faire l'analyse d'un dossier, l'analyse des travaux d'une société savante, etc.*

EN DERNIÈRE ANALYSE. loc. adv. En dernier résultat. *Je ne vois pas, en dernière analyse, quelle utilité si grande on peut tirer de cette découverte.*

ANALYSER. v. a. Faire une analyse; procéder par voie d'analyse. *Analyser une fleur. Analyser une substance, des eaux minérales, un végétal, etc. Analyser et comparer. Analyser un raisonnement, une période, un discours, une phrase. Analyser un roman, une tragédie, etc.*

ANALYSÉ, ÉE. part. passé.

ANALYSTE. s. m. Celui qui est versé dans l'analyse. On ne le dit guère qu'en termes de Mathématiques. *Habile analyste.*

ANALYTIQUE. adj. des deux genres. Qui procède par voie d'analyse, qui tient de l'analyse, ou Qui contient une analyse. *Méthode analytique. Examen analytique. Tables analytiques. Résumé analytique. Géométrie analytique.*

Avoir l'esprit analytique, Posséder le genre de faculté qui fait que l'on procède facilement par la voie de l'analyse. On dit figurément De l'homme qui a cette faculté, *C'est un esprit analytique.*

ANALYTIQUEMENT. adv. Par analyse, par voie d'analyse. *Procéder analytiquement.*

ANAMORPHOSE. s. f. Dessin, tableau fait de manière à ne présenter l'image régulière d'un objet qu'autant qu'on le regarde d'une certaine distance, ou dans un miroir, etc., et qui n'offre, vu autrement, qu'une représentation monstrueuse ou bizarre. *Les raccourcis dans le dessin, le tracé des figures dans les coupoles sont des espèces d'anamorphoses.*

Il se dit aussi de L'art de faire ces sortes de dessins, de tableaux.

ANANAS. s. m. Plante originaire des Indes, qu'on élève en Europe dans des serres chaudes, et dont le fruit, appelé de même *Ananas*, est très estimé pour sa saveur.

ANAPESTE. s. m. Sorte de pied, dans la poésie grecque et dans la poésie latine, composé de deux brèves et une longue.

ANAPESTIQUE. adj. des deux genres. Il se dit D'une sorte de vers dans lequel peut entrer l'anapeste, mais qui admet également le dactyle et le spondée à tous les pieds. *Vers anapestique. Mètre anapestique.*

ANAPHORE. s. f. Figure de rhétorique qui consiste à répéter le même mot au commencement de plusieurs phrases ou des divers membres d'une période.

ANAPHRODISIAQUE. adj. des deux genres. Il se dit Des substances qui passent pour amortir les désirs amoureux. *Substances anaphrodisiaques.*

Il se prend aussi substantivement au masculin. *Le camphre est un anaphrodisiaque.*

ANAPHRODITE. adj. des deux genres. T. de Médec. Impropre à la génération.

ANARCHIE. s. f. État d'un peuple qui n'a plus ni chef, ni autorité à laquelle on obéisse, ni lois auxquelles on soit soumis. *Tomber dans l'anarchie. Sortir de l'anarchie. Un État en proie à l'anarchie. Réprimer, dompter l'anarchie. L'anarchie féodale. La démocratie pure dégénère facilement en anarchie. Fauteur d'anarchie.*

ANARCHIQUE. adj. des deux genres. Qui tient de l'anarchie. *Ce pays est dans un état anarchique.*

Il signifie aussi, Favorable à l'anarchie. *Opinion anarchique. Principes anarchiques. Discours anarchiques.*

ANARCHISTE. s. des deux genres. Partisan de l'anarchie, fauteur de troubles.

ANASARQUE. s. f. T. de Médec. Infiltration séreuse de tout le tissu cellulaire, principalement du tissu cellulaire sous-cutané.

ANASTOMOSE. s. f. T. d'Anat. L'abouchement d'un vaisseau dans un autre. *Les anastomoses servent à la circulation du sang. L'anastomose des veines, des artères, des vaisseaux lymphatiques.*

ANASTOMOSER (S'). v. pronom. T. d'Anat. Se joindre par anastomose, s'emboucher l'un dans l'autre. *Les artères s'anastomosent fréquemment entre elles. Un vaisseau qui s'anastomose avec un autre.*

ANASTOMOSÉ, ÉE. part. passé.

ANASTROPHE. s. f. T. de Gram. Renversement de la construction naturelle ou ordinaire. *En latin,* Mecum, vobiscum, *sont des anastrophes, pour* Cum me, cum vobis.

ANATHÉMATISER. v. a. Frapper d'anathème, excommunier. *Anathématiser les hérétiques. Anathématiser l'hérésie.*

Il s'emploie quelquefois au figuré, surtout dans le style soutenu, et signifie, Blâmer avec force, vouer à l'exécration. *Anathématiser une opinion, une doctrine. Ces réformateurs anathématisaient les plaisirs innocents et les arts.*

ANATHÉMATISÉ, ÉE. part. passé.

ANATHÈME. s. m. Excommunication; retranchement de la communion de l'Église. *Lancer l'anathème. Frapper d'anathème. Prononcer anathème. Fulminer anathème. Dire anathème à quelqu'un. Tous les Pères du concile d'Éphèse crièrent anathème à Nestorius. Lever un anathème. De terribles anathèmes. S'exposer aux anathèmes de l'Église.*

Il se dit quelquefois, au figuré, surtout dans le style soutenu, pour Réprobation, blâme solennel. *Je ne viens point ici prononcer des anathèmes contre les grandeurs humaines.*

ANATHÈME, est aussi adjectif des deux genres, et signifie alors, Excommunié, retranché de la communion des fidèles. *Quiconque dira... qu'il soit anathème.*

ANATOMIE. s. f. L'action ou l'art de disséquer un corps humain, un animal, ou un végétal, pour connaître le nombre, la forme, la situation, les rapports, les connexions et la structure des parties dont il est composé. *Faire l'anatomie du corps humain, d'un sujet humain. Faire l'anatomie d'un chien, d'un oiseau, d'un poisson, d'une plante. Anatomie humaine. Anatomie animale. Anatomie végétale.* L'action de disséquer se nomme plus ordinairement *Dissection.*

Il signifie aussi, L'ensemble des connaissances que l'on acquiert par la dissection; et plus particulièrement, La science qui s'occupe de la structure du corps humain. *Étudier l'anatomie. Cours, traité d'anatomie. Ce chirurgien, ce peintre sait bien l'anatomie.*

Anatomie chirurgicale, Science qui n'étudie les diverses parties du corps humain que pour y reconnaître les routes qu'il est le plus avantageux de faire parcourir aux instruments dans les opérations chirurgicales.

Anatomie pathologique, Science qui fait connaître les altérations auxquelles les maladies donnent lieu dans les diverses parties du corps humain.

Anatomie générale, Science qui recherche les rapports et les différences des tissus dont les parties du corps des animaux et des végétaux sont composées.

Anatomie comparée, Science qui établit les rapports et les différences qu'on découvre entre la structure de l'homme et celle des animaux.

ANATOMIE, se dit, par extension, d'Un corps disséqué, ou de quelqu'une de ses parties, lorsqu'on les a préparées de manière à pouvoir les conserver. Il se dit également de L'imitation qu'on en fait en plâtre, en cire, ou en quelque autre matière. *Une belle anatomie.* On dit dans le même sens, *Une pièce d'anatomie.*

Cabinet d'anatomie, Lieu où l'on conserve une collection de pièces d'anatomie.

Amphithéâtre d'anatomie, Lieu où se font des dissections et des démonstrations anatomiques. On disait autrefois, *Théâtre anatomique.*

ANATOMIE, se dit aussi, figurément, d'Une analyse méthodique et exacte, en quelque matière que ce soit. *Faire l'anatomie d'un discours. Faire l'anatomie d'un livre.* Cette acception vieillit.

ANATOMIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à l'anatomie. *Observations, recherches, travaux anatomiques. Préparations, démonstrations anatomiques. Sujet anatomique.*

ANATOMIQUEMENT. adv. D'une manière anatomique. *Un historien, un poète ne doit pas décrire anatomiquement les blessures de ses héros.*

ANATOMISER. v. a. Faire l'anatomie, la dissection. *Anatomiser un corps.* On dit plus ordinairement, *Disséquer.*

Fig., *Anatomiser un livre, un discours, etc.*, En examiner toutes les parties en détail.

ANATOMISÉ, ÉE. part. passé.

ANATOMISTE. s. m. Celui qui s'occupe d'anatomie, qui est savant dans l'anatomie. *Grand anatomiste. Un médecin doit être anatomiste. Le scalpel de l'anatomiste.*

ANC

ANCÊTRES. s. m. pl. Les aïeux, ceux de qui on descend. Il ne se dit guère que de Ceux qui sont au-dessus du degré de grand-père, et qu'en parlant des maisons illustres. *Dégénérer de la vertu de ses ancêtres. Le tombeau de ses ancêtres. Tous ses ancêtres se sont rendus recommandables. Il marche sur les traces de ses ancêtres.*

Il se dit aussi de Tous ceux qui nous ont devancés, encore que nous ne soyons pas de leur race. *Nos ancêtres nous ont laissé de grands exemples. C'était la coutume de nos ancêtres.*

Ce substantif s'emploie généralement au pluriel; cependant on le trouve quelquefois au singulier. *L'ancêtre de ce souverain. Et moi aussi, je suis un ancêtre.*

ANCHE. s. f. Petit bec plat, formé de deux lames communément faites de roseau aminci, par lequel on souffle dans les hautbois, les bassons, les clarinettes. *L'anche*

d'un hautbois, d'un basson, d'une clarinette. Instruments à anche.

Anche d'orgue, Demi-tuyau de cuivre qui se met dans les tuyaux d'orgue.

Anche, se dit aussi d'Un petit conduit par lequel la farine coule dans la huche du moulin.

ANCHILOPS. s. m. (On prononce *Ankilops.*) T. de Médec. Tumeur, ordinairement inflammatoire, qui est située à l'angle interne de l'œil, et dégénère assez souvent en abcès. Quand cet abcès s'ouvre, il prend le nom d'*Egilops.*

ANCHOIS. s. m. Petit poisson de mer, que l'on sale après en avoir enlevé la tête, et que l'on mange ordinairement cru. *De bons anchois. Une salade d'anchois. Un baril d'anchois.*

ANCIEN, ENNE. adj. Qui est depuis longtemps. *Cette loi est fort ancienne. C'est une ancienne coutume. Un bâtiment fort ancien. Des meubles bien anciens. Anciens titres. Anciens manuscrits. Une ancienne amitié. Cette famille est ancienne.*

Il se dit particulièrement, dans l'Administration forestière, Des arbres réservés qui ont plus de trois fois l'âge du taillis dans lequel ils se trouvent, c'est-à-dire, qui ont atteint ou passé cent ans ; par opposition à *Moderne*, qui se dit Des arbres de deux ou trois âges seulement. *Marquer en réserve les arbres anciens, les modernes, et les jeunes ou baliveaux de l'âge du taillis.*

Ancien, signifie aussi, Qui a existé, et qui n'existe plus. *L'usage ancien. Les mœurs anciennes. Les anciens gouvernements. Une famille ancienne qui s'est éteinte. Les anciens Grecs. Un philosophe ancien. Un ancien poëte. Les anciens Égyptiens. Étudier les langues anciennes.*

Il se dit, par opposition à Nouveau et à Moderne. *L'Ancien et le Nouveau Testament. La loi ancienne et la loi nouvelle. L'ancienne et la nouvelle loi. L'ancienne et la nouvelle Rome. L'ancienne Grèce et la Grèce moderne. L'histoire ancienne et l'histoire moderne. L'ancien et le nouveau monde. L'ancien continent et le nouveau.*

Il se dit pour distinguer deux personnages historiques. *Tarquin l'Ancien, Tarquin le Superbe. Pline l'Ancien, Pline le Jeune.*

Ancien, se dit également Des personnes qui ne sont plus en charge, qui ont cessé d'exercer une profession, etc. *Un ancien magistrat. L'ancien préfet. L'ancien maire. L'ancien évêque de notre ville. Une ancienne institutrice.*

Ancien, s'emploie substantivement en parlant de Ceux qui ont vécu dans des temps fort éloignés de nous, particulièrement de Ceux qui ont laissé des écrits. *Les anciens avaient pour coutume... Chez les anciens, on avait pour habitude... Un ancien disait... Les anciens ont porté fort loin les arts et les sciences. On a beaucoup écrit sur la prééminence des anciens ou des modernes. Il appuie son opinion de l'autorité d'un ancien. La poésie des anciens. Les ouvrages des anciens. Lire, étudier les anciens.*

En termes de l'Écriture sainte, *L'Ancien des jours*, Dieu.

Ancien, est aussi Un terme de dignité, parce qu'originairement on choisissait les vieillards pour remplir les premières places, les fonctions les plus importantes. *Les anciens du peuple d'Israël.*

Conseil des Anciens, désignait, sous la constitution de l'an III, Celle des deux sections du corps législatif à laquelle appartenait exclusivement le droit d'approuver ou de rejeter les résolutions du conseil des Cinq-Cents, qui formait l'autre section. *Le conseil des Anciens était composé de deux cent cinquante membres.*

Ancien, se dit encore, tant adjectivement que substantivement, De celui qui a été reçu avant un autre dans une charge, dans une compagnie, dans un corps. *Dans l'armée, à grade égal, le plus ancien commande. C'est le plus ancien officier du régiment. C'est au plus ancien en charge à porter la parole. Il est votre ancien dans la compagnie, quoique plus jeune que vous. Tous les anciens de la compagnie furent de cet avis.* On dit quelquefois à un vieillard, *Mon ancien. Salut, mon ancien.* Il est familier dans cette phrase.

ANCIENNEMENT. adv. Autrefois, dans les siècles passés. *Anciennement on faisait telle chose. Anciennement on vivait d'une autre manière.*

ANCIENNETÉ. s. f. Qualité de ce qui est ancien. *Des choses vénérables par leur ancienneté. L'ancienneté d'une loi, d'une coutume, d'un titre.*

L'ancienneté d'une maison, d'une famille, L'antiquité plus ou moins reculée de son origine.

Ancienneté, se dit aussi de La priorité de réception dans une compagnie, dans un corps. *Ils marchent par rang d'ancienneté. Ils ont rang selon leur ancienneté, selon l'ancienneté. Ancienneté de réception. Il doit son avancement à l'ancienneté et non point à la faveur. On avance dans l'armée à l'ancienneté ou au choix.*

De toute ancienneté. loc. adv. Depuis très longtemps, depuis un temps immémorial. *Cela s'est fait de toute ancienneté.*

ANCILE. s. m. T. d'Antiq. romaine. Nom d'un bouclier sacré que les Romains croyaient être tombé du ciel, et qu'ils regardaient comme un gage de la durée de leur empire. Numa, pour rendre plus difficile l'enlèvement de ce bouclier, en fit faire onze autres, qu'on ne pouvait distinguer du véritable. *La garde des anciles était confiée aux prêtres saliens.*

ANCOLIE. s. f. T. de Botan. Plante cultivée dans les jardins, à cause de la beauté de sa fleur, qui est garnie de cinq nectaires en forme de cornets recourbés et alternant avec les pétales. *Les semences de l'ancolie entrent dans quelques gargarismes.*

ANCRAGE. s. m. T. de Marine. Lieu propre et commode pour ancrer. *Il y a bon ancrage sur cette côte.* Ce mot a vieilli ; on dit aujourd'hui *Mouillage*, excepté dans la locution suivante :

Droit d'ancrage, Droit qu'on paie pour avoir la faculté de mouiller dans un port, dans une rade, d'y jeter l'ancre. *Payer le droit d'ancrage.*

ANCRE. s. f. Instrument de fer, qui a un de ses bouts terminé par un anneau, et l'autre par deux branches formant une espèce d'arc ou d'angle très ouvert, et qu'on laisse tomber, à l'aide d'un câble, au fond de l'eau, où il s'enfonce et s'accroche de manière à retenir le bâtiment. *L'anneau ou organeau, la verge, le jas, les bras d'une ancre. La grande ancre. La maîtresse ancre. Jeter l'ancre, mouiller l'ancre*, ou simplement, *Mouiller. Se tenir, demeurer, être à l'ancre. Lever l'ancre. Un vaisseau qui a perdu toutes ses ancres, qui chasse sur ses ancres. L'ancre est le symbole de l'espérance.*

Ancre de miséricorde, se disait autrefois de La maîtresse ancre.

Fig., *C'est notre ancre de salut*, C'est la seule chose qui puisse nous sauver, c'est la plus sûre ou l'unique ressource que nous ayons.

Ancre, en termes d'Architecture et de Serrurerie, Grosse barre de fer qu'on fait passer dans l'œil d'un tirant, pour empêcher, soit l'écartement des murs, soit la poussée des voûtes, ou pour maintenir des tuyaux de cheminée qui sont fort élevés. *Il faut mettre une ancre à cette muraille. Il y a des ancres de plusieurs formes.*

ANCRER. v. n. Jeter l'ancre. *Ils trouvèrent que le mouillage était bon en cet endroit, ils y ancrèrent.* Ce mot n'est plus usité parmi les marins : ils disent, *Mouiller.*

Il s'emploie figurément, avec le pronom personnel, et signifie, S'établir, s'affermir dans quelque situation, dans quelque emploi. *Il cherche à s'ancrer auprès de ce prince. Il s'est ancré dans cette maison.* Ce sens est familier.

Ancré, ée. part. passé.

Il s'emploie adjectivement, et se dit D'un vaisseau retenu par des ancres. *Un vaisseau bien ancré.*

Il s'emploie figurément, et signifie, Bien établi, bien affermi. *Il est bien ancré dans cette maison. La vanité est bien ancrée dans la tête de cet homme.*

AND

ANDABATE. s. m. T. d'Antiq. Gladiateur qui combattait avec un bandeau sur les yeux.

ANDAIN. s. m. L'étendue de pré qu'un faucheur peut faucher à chaque pas qu'il avance.

ANDANTÉ. adv. (On prononce aussi *Andante.*) T. de Musique, emprunté de l'italien. Il se met à la tête d'un air, pour marquer que cet air doit être joué d'un mouvement modéré, ni trop vite, ni trop lentement. *Ce morceau doit être joué andanté.*

Il s'emploie aussi comme substantif masculin, en parlant de L'air même qui doit être joué de ce mouvement, et alors on prononce de préférence *Andante. Jouer un andante. De beaux andantes.*

ANDOUILLE. s. f. Boyau de porc, rempli, farci d'autres boyaux, ou de la chair hachée du même animal. *Andouilles fumées. Grosses andouilles. Andouilles de chair de porc.*

Prov. et fig., *Cela s'est en allé en brouet d'andouille*, se dit D'une chose qui promettait beaucoup et qui n'a abouti à rien.

ANDOUILLER. s. m. T. de Vénerie. Espèce de petite corne qui vient au bois du cerf, du daim et du chevreuil. *Les andouillers d'un cerf. Le premier, le second andouiller. Un chasseur blessé d'un coup d'andouiller.*

ANDOUILLETTE. s. f. Chair de veau hachée et pressée en forme de petite andouille.

ANDROGYNE. s. m. Hermaphrodite, personne qui réunit les deux sexes, qui est mâle et femelle tout ensemble. *La fable de l'Androgyne dans les Dialogues de Platon.*

Il se dit adjectivement, en Botanique, D'une plante qui a des fleurs mâles et des fleurs femelles sur le même réceptacle, sur-

tout lorsque ces fleurs sont entremêlées, comme dans les épis de quelques carex.

ANDROÏDE. s. m. Automate à figure humaine, qui, par le moyen de ressorts, exécute en apparence quelques-unes des fonctions et des actions particulières à l'homme. *Le flûteur de Vaucanson et son joueur d'échecs étaient des androïdes.*

ANDROMÈDE. s. f. T. d'Astron. Constellation de l'hémisphère septentrional.

ANE

ÂNE. s. m. Bête de somme qui a de longues oreilles. *Un âne qui brait. Âne sauvage. Âne domestique. Le bât d'un âne. Bâter un âne. Aller sur un âne. Monter sur un âne. Transporter à dos d'âne.*

En dos d'âne, se dit en parlant De certaines choses qui sont ou qui semblent formées de deux parties réunies ensemble de manière à présenter une pente, un talus de chaque côté. *La couverture de cette maison, le dessus de ce coffre va en dos d'âne, est en dos d'âne.*

Prov. et fig., *L'âne du commun est toujours le plus mal bâté*, Les affaires d'une communauté, d'une société sont souvent négligées, aucun membre ne voulant prendre la peine de les soigner comme si elles étaient les siennes propres.

Prov. et fig., *À laver la tête d'un âne on perd sa lessive*, C'est perdre ses soins et ses peines que de vouloir instruire et corriger une personne stupide et incorrigible.

Prov. et fig., *On ne saurait faire boire un âne s'il n'a soif, un âne qui n'a pas soif*, On ne saurait obliger une personne entêtée à faire ce qu'elle n'a pas envie de faire.

Prov. et fig., *Il cherche son âne, et il est dessus*, se dit D'un homme qui cherche ce qu'il a entre les mains.

Prov., fig. et pop., *Pour vous montrer que votre âne n'est qu'une bête*, Pour vous faire voir que vous vous trompez.

Prov., *Pour un point*, ou *Faute d'un point, Martin perdit son âne*, se dit Lorsqu'il a manqué fort peu de chose à quelqu'un pour gagner une partie de jeu, ou pour réussir dans une affaire.

Têtu comme un âne, se dit D'un homme entêté, opiniâtre; *Méchant comme un âne rouge*, D'un homme fort malicieux; et, *Sérieux comme un âne qu'on étrille*, D'un homme qui affecte d'être grave.

Fig. et fam., *C'est un âne bâté*, se dit D'un homme fort ignorant. *C'est un âne débâté*, se dit D'un homme trop adonné aux femmes.

Prov. et fig., *C'est le pont aux ânes*, C'est une chose si triviale, si commune, que personne ne peut l'ignorer; ou Cela est si facile, que tout le monde peut y réussir.

Prov., *Il ressemble à l'âne de Buridan*, Il hésite entre deux partis; il ne sait lequel prendre.

Contes de Peau-d'Âne, par allusion à un vieux conte dont l'héroïne s'appelle *Peau-d'Âne*, se dit de Petits contes inventés pour l'amusement des enfants.

Oreilles d'âne, Cornets de papier imitant à peu près la forme d'une oreille d'âne, qu'on attache des deux côtés de la tête d'un enfant pour le punir d'une faute d'ignorance.

ÂNE, se dit, figurément et très familièrement, d'Un esprit lourd et grossier, d'un homme très ignorant. *C'est un âne. Il ne sera jamais qu'un âne. Quel âne!*

ANÉANTIR. v. a. Réduire au néant. *Dieu seul peut anéantir les êtres qu'il a créés.*

Il se dit par exagération en parlant De diverses choses, et signifie, Détruire absolument. *Il n'y a point de fortune si élevée, qu'un revers ne puisse anéantir. Les barbares ont anéanti l'empire romain. Anéantir une coutume. Cet événement a anéanti ses espérances.*

ANÉANTIR, avec le pronom personnel, signifie, Se dissiper, devenir à rien ou presque à rien. *Cet homme avait amassé de grands biens, et réuni de grands honneurs dans sa famille : tout cela s'est anéanti. Que d'empires se sont anéantis! Cette objection s'anéantit d'elle-même.*

En termes de Dévotion, *S'anéantir devant Dieu*, S'abaisser et s'humilier devant Dieu, par la connaissance qu'on a de son néant. Selon l'Écriture, JÉSUS-CHRIST *s'est anéanti de lui-même*, Il a renoncé à sa nature divine en se faisant homme.

ANÉANTI, IE. part. passé.

Par exagér., *Je suis anéanti*, Je suis excédé de fatigue; et, dans un autre sens, Je suis stupéfait, confondu.

ANÉANTISSEMENT. s. m. Réduction au néant. *L'anéantissement des créatures dépend de Dieu seul.*

Il se dit au figuré de L'abaissement d'une fortune élevée, du renversement, de la destruction d'un empire, d'une monarchie, d'une famille. *Cette famille est tombée dans l'anéantissement. La chute et l'anéantissement de cette monarchie. Depuis l'anéantissement de sa fortune, il est tombé dans le dernier mépris.*

Il signifie, en termes de Dévotion, L'abaissement dans lequel on se met devant Dieu. *Être dans un continuel anéantissement devant Dieu.*

Il se dit encore, figurément et par exagération, d'Un état d'abattement et de faiblesse extrême, dans lequel l'exercice de toutes les facultés semble être suspendu. *Le malade est tombé dans un état d'anéantissement qui fait tout craindre.*

ANECDOTE. s. f. Particularité secrète d'histoire, qui avait été omise ou supprimée par les historiens précédents. *Anecdote curieuse, scandaleuse. Les anecdotes sont ordinairement satiriques.*

Il se dit en général Du récit, ordinairement court, de quelque trait ou fait particulier, plus ou moins remarquable. *Recueil d'anecdotes. Raconter une anecdote.*

Il s'emploie aussi adjectivement, dans le premier sens. *L'Histoire anecdote de Procope.* Ce sens vieillit. Voyez ANECDOTIQUE.

ANECDOTIER. s. m. Celui qui a l'habitude de recueillir et de raconter des anecdotes, et le plus souvent des anecdotes fausses. *C'est un anecdotier.* Il est familier.

ANECDOTIQUE. adj. des deux genres. Qui tient de l'anecdote, qui a rapport aux anecdotes, qui contient des anecdotes. *Fait anecdotique. Histoire anecdotique.*

Pièce anecdotique, Pièce de théâtre dont une anecdote a fourni le sujet.

ANÉMIE. s. f. Affaiblissement du corps, produit par l'abaissement des globules du sang au-dessous de leur nombre normal.

ANÉMIQUE. adj. des deux genres. Qui est atteint d'anémie. *Un enfant anémique.*

ANÉMOMÈTRE. s. m. Instrument qui sert à mesurer la force du vent.

ANÉMONE. s. f. Plante printanière dont la tige est une hampe droite, garnie ordinairement de trois feuilles formant une sorte de collerette : sa fleur, qui porte le même nom, est inodore, mais remarquable par l'éclat et la variété de ses couleurs, dans les espèces cultivées. *Planche d'anémones. Carré d'anémones. Anémone simple. Anémone double. Anémone blanche. Anémone rouge.*

Griffe ou *patte d'anémone*, La racine de l'anémone, ainsi nommée parce qu'elle a quelque ressemblance avec la patte d'un animal. *Les griffes* ou *pattes d'anémone peuvent être divisées, et servir ainsi à la multiplication de la plante.*

En Zoologie, *Anémone de mer*, Nom d'Une espèce de polypes.

ÂNERIE. s. f. Grande ignorance de ce qu'on devrait savoir. *Quelle ânerie à un médecin de ne connaître pas les remèdes qu'il ordonne!*

Il se dit aussi Des fautes commises par l'effet de cette ignorance. *Ce livre est plein d'âneries. Faire une ânerie.*

ÂNESSE. s. f. La femelle de l'âne. *Lait d'ânesse.*

ANESTHÉSIE. s. f. T. de Médec. Suppression momentanée, générale ou partielle, de la sensibilité, produite par une maladie ou par certaines substances, telles que l'éther, le chloroforme, etc. *L'anesthésie est d'un grand secours pour les opérations chirurgicales.*

ANESTHÉSIQUE. adj. des deux genres. Qui produit l'anesthésie. *Substances anesthésiques. Agents anesthésiques.*

ANETH. s. m. T. de Botan. Plante ombellifère dont la semence est employée en médecine comme tonique, excitante et carminative. *Le fenouil est une sorte d'aneth. Huile d'aneth.*

ANÉVRISMAL, ALE. adj. T. de Médec. Qui tient de l'anévrisme, qui a rapport à l'anévrisme. *Palpitations anévrismales. Tumeur anévrismale.*

ANÉVRISME. s. m. T. de Médec. Il se dit proprement d'Une tumeur contre nature, causée par la dilatation d'une artère; mais on a étendu ce nom à Diverses lésions des veines et des artères, ainsi qu'aux dilatations morbides du cœur. *Anévrisme interne. Anévrisme externe. Mourir d'un anévrisme. Anévrisme du cœur. Rupture d'un anévrisme.*

ANF

ANFRACTUEUX, EUSE. adj. Plein de détours et d'inégalités. *Chemin anfractueux.*

ANFRACTUOSITÉ. s. f. Il s'emploie surtout au pluriel, et signifie, Détours et inégalités, cavités, enfoncements. *Ce chemin est plein d'anfractuosités. Les anfractuosités des rochers.*

Il signifie, en termes d'Anatomie, Les cavités inégales qui se trouvent à la surface de certains os. On dit dans un sens analogue, *Les anfractuosités cérébrales*, Les enfoncements sinueux qui séparent les circonvolutions du cerveau.

ANG

ANGE. s. m. Créature purement spirituelle, qu'on représente sous la figure humaine, avec des ailes. *Bon ange. Mauvais ange. Ange de lumière. Ange de ténèbres. La chute des anges. Les anges rebelles. Les anges déchus. L'ange exterminateur. L'ange*

de la mort. L'ange tutélaire. Ange gardien.

Ange, employé sans épithète, se dit généralement de Tous les esprits bienheureux qui composent la hiérarchie céleste. *Les anges environnent le trône de Dieu. Les anges sont les ministres des volontés de Dieu. Saint Michel est l'ange tutélaire de la France. Les neuf chœurs des anges.*

Il se dit, particulièrement et proprement, Des anges qui sont du dernier chœur. *Les anges sont au-dessous des archanges.*

Ange, se dit figurément pour signifier, Une personne d'une piété extraordinaire, d'une grande vertu, d'une extrême douceur. *Ce sont des anges que ces sœurs de charité. Cette femme est un ange. Un ange de piété, de vertu, de douceur, de bonté.*

L'Ange de l'école, Surnom donné à saint Thomas d'Aquin, parce qu'il excelle entre les scolastiques.

Fig. et fam., *Voir des anges violets*, Avoir des visions creuses. Cette phrase a vieilli.

Fig. et fam., *Être aux anges*, Être dans un tel transport de joie, qu'on en parait extasié. *Rire aux anges*, se dit dans le même sens; il se dit aussi De ceux qui rient seuls, niaisement et sans sujet connu.

Comme un ange, Fort bien, parfaitement. *Il écrit, il parle, il chante comme un ange. Elle danse comme un ange. Elle est belle comme un ange. Il a de l'esprit comme un ange*, Il a beaucoup d'esprit.

ANGE. s. m. T. d'Artillerie. Sorte de projectile formé d'un boulet coupé en deux, trois ou quatre parties enchaînées ensemble, dont on se servait autrefois, sur mer, pour rompre les mâts et les cordages des vaisseaux ennemis.

ANGE. s. m. Il s'emploie, en Histoire naturelle, dans cette expression, *Ange de mer*, Poisson du genre des Squales, dont la peau sert à polir les ouvrages de bois ou d'ivoire.

ANGÉLIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à l'ange, qui est propre à l'ange. *La nature angélique. Les esprits angéliques. Les chœurs angéliques. Les perfections angéliques.*

La Salutation angélique, Les paroles que l'ange dit à la sainte Vierge, en lui annonçant qu'elle serait mère de Notre-Seigneur; et La prière plus ordinairement appelée *Avé Maria*, parce qu'elle commence par ces deux mots.

Angélique, se dit figurément pour exprimer Une perfection extraordinaire, une qualité excellente. *Un esprit angélique. Une beauté angélique. Une voix angélique. Une âme angélique. Pureté angélique. Douceur, résignation angélique. Mener une vie angélique. Saint Thomas est appelé le Docteur angélique.*

Prov., *Une chère angélique*, Une chère très bonne et très délicate.

ANGÉLIQUE. s. f. Plante ombellifère odoriférante, dont on confit dans le sucre les tiges encore vertes, et qui fait aussi la base de plusieurs préparations liquides. *L'angélique parfume la bouche et fortifie l'estomac. Un bâton, un morceau d'angélique confite. Eau d'angélique. Baume, extrait d'angélique.*

ANGÉLIQUEMENT. adv. D'une manière angélique. Il est peu usité.

ANGELOT. s. m. Sorte de petit fromage qui se fait en Normandie. *Une douzaine d'angelots.*

Angelot, est aussi le nom d'Une espèce de monnaie qui avait cours en France sous Philippe de Valois, et dont le type était un ange tenant l'oriflamme.

ANGÉLUS. s. m. (On prononce l'S.) T. de Liturgie cathol. Prière en l'honneur du mystère de l'incarnation, qui commence par le mot *Angelus*, et qui se fait trois fois le jour, le matin, à midi, et le soir, au son de la cloche des églises, qui en avertit les fidèles en tintant. *Dire l'Angélus. Entendre sonner l'Angélus.*

ANGINE. s. f. T. de Médec., par lequel on désignait autrefois, Toute difficulté d'avaler ou de respirer. Il a maintenant une signification un peu moins étendue, et s'applique plus spécialement à L'inflammation des amygdales, de la membrane muqueuse du voile du palais, et du pharynx. *Angine laryngée* ou *du larynx. Angine couenneuse* ou *membraneuse.*

ANGINEUX, EUSE. adj. T. de Médec. Qui est accompagné d'angine.

ANGIOGRAPHIE. s. f. Description des vaisseaux du corps humain.

ANGIOLOGIE. s. f. Partie de l'anatomie qui traite des vaisseaux du corps humain, c'est-à-dire, des veines, des artères, et des vaisseaux lymphatiques.

ANGLAISE. s. f. Espèce de danse d'un mouvement très vif. *Danser l'anglaise, une anglaise.*

Il se dit aussi Des airs sur lesquels on exécute cette danse. *Jouer une anglaise.*

Anglaise, en termes de Coiffeur, se dit de Boucles de cheveux allongées que les femmes laissent retomber le long des joues.

Écriture anglaise ou simplement, *Anglaise*, Sorte d'écriture cursive.

Anglaise, se dit encore de Gros galons de fil dont les tapissiers se servent pour border les étoffes qu'ils emploient en meubles.

ANGLE. s. m. Ouverture de deux lignes qui se rencontrent en un point, degré d'inclinaison qu'elles ont l'une à l'égard de l'autre. *Angle droit. Angle aigu. Angle obtus. Angle de quarante-cinq degrés. Angle de cent degrés. Angle saillant. Angle rentrant. Angle rectiligne, curviligne. Une figure à plusieurs angles. Angle optique. Angle visuel. Angle de réflexion, de réfraction. Angle d'incidence. Sommet, côtés d'un angle.*

Angle facial, Angle formé par la réunion de deux lignes, l'une verticale que l'on suppose passer par les dents incisives supérieures et par le point le plus saillant du front, l'autre horizontale qu'on suppose tirée du conduit de l'oreille aux mêmes dents incisives. *On a cherché à déterminer le degré d'intelligence des individus d'après le degré d'ouverture de l'angle facial. Chez les animaux l'angle facial est moins ouvert, est plus aigu que chez l'homme.*

Les angles d'un bataillon, Les coins d'un bataillon formé en carré. *Garnir, dégarnir les angles d'un bataillon carré, d'un carré.*

ANGLET. s. m. T. d'Archit. Petite cavité en angle, qui sépare les bossages, et dont le profil offre à peu près la figure d'un V couché (>).

ANGLEUX, EUSE. adj. Il ne se dit guère que Des noix dont la substance est tellement renfermée en de certains petits angles ou coins, qu'il est difficile de l'en tirer. *Une noix angleuse. La plupart de ces noix sont angleuses.*

ANGLICAN, ANE. adj. Il ne se dit que De ce qui a rapport à la religion dominante en Angleterre. *Le rit anglican. L'Église anglicane* ou *l'Église établie. Le clergé anglican. Il est anglican.*

Il est aussi substantif, en parlant Des personnes. *Ce ministre est un anglican. Les anglicans.*

ANGLICISME. s. m. Façon de parler particulière à la langue anglaise.

Il se dit aussi Des façons de parler empruntées à la langue anglaise, et transportées dans une autre langue. *Les traducteurs d'ouvrages anglais se garantissent difficilement des anglicismes.*

ANGLOMANE. adj. des deux genres, souvent employé comme substantif. Imitateur ou admirateur outré des coutumes, des manières, des modes anglaises.

ANGLOMANIE. s. f. Enthousiasme qui fait admirer ou imiter, avec excès, tout ce qui appartient à l'Angleterre.

ANGOISSE. s. f. Anxiété extrême, accompagnée d'un serrement douloureux à l'épigastre, d'oppression et de palpitation : on l'observe dans plusieurs maladies, surtout dans les affections nerveuses.

Il signifie plus ordinairement, Grande affliction d'esprit mêlée d'une vive inquiétude. *Être en angoisse. Être dans d'extrêmes angoisses, dans des angoisses mortelles, dans les dernières angoisses.*

Poire d'angoisse, se dit d'Un certain instrument de fer en forme de poire, et à ressort, que des voleurs mettaient par force dans la bouche des personnes, pour les empêcher de crier.

Poire d'angoisse, Sorte de poire si âpre et si revêche au goût, qu'on a peine à l'avaler.

Fig. et fam., *Avaler des poires d'angoisse*, Avoir de grands déplaisirs, éprouver quelque mortification sensible. *Il lui a bien fait avaler des poires d'angoisse.*

ANGON. s. m. Javelot, demi-pique à l'usage des Francs, dont le fer, semblable à celui d'une lance, était accompagné de deux crocs acérés. *On lançait l'angon, ou l'on s'en servait pour combattre de près.*

Il signifie aussi, Une espèce de crochet emmanché au bout d'un bâton, qui sert aux pêcheurs pour tirer les crustacés d'entre les rochers.

ANGORA. adj. des deux genres. Il se dit De certaines races d'animaux, tels que chats, lapins et chèvres, qui sont originaires d'Angora dans l'Asie Mineure, et qui se distinguent par leurs poils longs et soyeux. *Un chat angora. Une chèvre angora.*

Il s'emploie substantivement en parlant Du chat. *Un bel angora.*

ANGUILLADE. s. f. Coup qu'on donne à quelqu'un avec une peau d'anguille, un fouet, un mouchoir tortillé, ou autre chose semblable. *Donner des anguillades à quelqu'un.* Il est familier.

ANGUILLE. s. f. Poisson d'eau douce de la forme d'un serpent, et couvert d'une peau glissante. *Pêcher des anguilles. Écorcher une anguille. Anguilles de Melun. Tronçon d'anguille. Pâté d'anguilles. Anguille à la tartare. Anguille de mer.* Voyez Congre.

Prov. et fig., *Il y a quelque anguille sous roche*, Il y a dans cette affaire quelque chose de caché. Il se prend ordinairement en mauvaise part.

Prov. et fig., *Écorcher l'anguille par la queue*, Commencer par l'endroit le plus difficile, et par où il faudrait finir.

Prov. et fig., *Il ressemble aux anguilles de Melun, il crie avant qu'on l'écorche*, Il a peur sans sujet; ou, il se plaint avant de sentir le mal.

Prov. et fig., *Échapper comme une anguille*, se dit, au sens moral, D'une personne qui trouve moyen d'échapper lorsqu'on croit la tenir. *J'avais traité avec lui, je croyais en être à la conclusion; il m'a échappé comme une anguille.*

ANGULAIRE. adj. des deux genres. Qui a un ou plusieurs angles. *Figure angulaire. Corps angulaire.* On dit plus ordinairement, *Corps anguleux.*

Il se dit, en Architecture, De ce qui est à l'angle, à l'encoignure d'un édifice. *Pierres angulaires. Poteau angulaire. Colonne angulaire. Pilastre angulaire.*

Pierre angulaire, désigne quelquefois, plus particulièrement, La première pierre fondamentale qui fait l'angle d'un bâtiment. C'est dans ce sens que Jésus-Christ est appelé figurément, dans l'Écriture, *La Pierre angulaire.*

En termes d'Anatomie, *Dents angulaires*, Les dents canines, ainsi nommées parce qu'elles sont placées vers l'angle des lèvres. *Artère angulaire*, Artère qui passe au grand angle de l'œil. *Veine angulaire*, Veine qui, de l'angle interne de l'œil, vient aboutir à la jugulaire externe. *Etc.*

ANGULEUX, EUSE. adj. Dont la surface a plusieurs angles. *Un corps très anguleux. La tige de cette plante est anguleuse.*

Un visage anguleux, Un visage dont les traits ont une saillie excessive.

ANGUSTICLAVE. s. m. T. d'Antiq. rom. Tunique que portaient les chevaliers romains, et qui était ornée de bandes de pourpre étroites; tandis que les bandes du laticlave, tunique des sénateurs et des magistrats, étaient fort larges.

ANI

ANICROCHE. s. f. Difficulté, embarras. *Il y a quelque anicroche dans cette affaire. Nous avons rencontré des anicroches qui nous retardent.*

Il se dit aussi de Mauvaises difficultés qu'on fait naître à dessein. *C'est un chicaneur qui vous fera mille anicroches.* Il est familier dans les deux sens.

ÂNIER, IÈRE. s. Celui, celle qui conduit des ânes.

ANIL. s. m. T. de Botan. Plante dont on tire l'indigo. Voyez Indigo.

ANILINE. s. f. Alcaloïde artificiel, corps liquide, d'une odeur vineuse, découvert pour la première fois dans l'huile empyreumatique d'indigo.

ANIMADVERSION. s. f. Improbation, censure, blâme, correction en paroles seulement. *Ce procédé mérite l'animadversion publique. Cet écrit lui a attiré l'animadversion de tous les honnêtes gens. Encourir l'animadversion d'une personne, d'une famille.*

ANIMAL. s. m. Être organisé et doué de sensibilité. *Animal sauvage. Animal domestique. Animal carnassier. Animaux nuisibles. Animal terrestre. Animal aquatique. Animal amphibie. Animal frugivore, carnivore, etc. Animal à quatre pieds* ou *quadrupède. Un traité de la nature des animaux. L'empire de l'homme sur les animaux. Dieu, après avoir créé les animaux, créa l'homme. L'homme est un animal raisonnable.*

Il se dit figurément, familièrement et par mépris, d'Une personne stupide ou grossière. *C'est un animal. Ce n'est qu'un animal, un grand animal. C'est un vrai animal. Celui qui vous a dit cela est un animal, un franc animal, un sot animal.*

ANIMAL, ALE. adj. Qui appartient, qui est propre à l'animal. *L'économie animale. Vie animale. Les facultés animales. Les fonctions animales. Les esprits animaux.*

Il se dit quelquefois De l'être matériel ou physique, par opposition à l'être intelligent, à l'âme. *La partie animale de l'homme influe souvent sur la partie raisonnable.*

En termes d'Histoire naturelle, *Règne animal*, L'ensemble de tous les animaux connus.

Matière, substance animale, Toute matière ou substance qui entre dans la constitution de l'animal, ou qui provient des animaux. *Huiles animales, acides animaux*, Les huiles, les acides qu'on extrait des matières animales.

Chimie animale, Celle qui s'occupe de l'analyse des matières animales.

Animal, dans le langage de l'Écriture sainte, signifie, Sensuel, charnel, et est opposé à Spirituel. *L'homme animal ne comprend pas ce qui est de Dieu.*

ANIMALCULE. s. m. Terme didactique. Petit animal. Il ne se dit guère que Des animaux qu'on ne peut voir qu'à l'aide du microscope dans certains liquides. *Les animalcules spermatiques. Les animalcules infusoires.*

ANIMALISATION. s. f. Terme didactique. Transformation des aliments en la propre substance de l'animal qui s'en nourrit.

ANIMALISER (S'). v. pron. Terme didactique. Acquérir les qualités des substances animales; s'assimiler à la propre substance de l'animal.

Animalisé, ée. part. passé.

ANIMALITÉ. s. f. Terme didactique. L'ensemble des attributs et des facultés qui distinguent l'animal, qui lui sont propres.

Dans un sens plus restreint, il signifie Les caractères de l'animal par opposition à l'homme. *L'état d'animalité.*

ANIMATION. s. f. Terme didactique. Action d'animer. Il se dit particulièrement de L'union de l'âme au corps, dans l'embryon humain. *L'animation du fœtus.*

Animation, signifie au figuré, La vivacité, la chaleur que l'on met à faire une chose. *L'animation de ses gestes, de ses discours, de ses écrits. L'animation du jeu, du plaisir. Il parle, il discute avec animation.*

ANIMER. v. a. Mettre l'âme, le principe de la vie dans un corps organisé. *Il y a dans les corps vivants un principe qui les anime. Qui est-ce qui anime les corps? La Fable dit que Prométhée anima la statue d'argile qu'il venait de former.*

Animer quelqu'un de son esprit, Faire passer ses idées et ses sentiments dans l'âme d'un autre.

Animer, signifie aussi, Encourager, exciter. *Animer les soldats au combat, les animer par son exemple. Il animait les troupes du geste et de la voix.* On dit, à peu près dans le même sens : *Le zèle de Dieu anime cet homme. Ce missionnaire est animé d'un saint zèle. L'ardeur, le dévouement qui l'anime. Etc.*

Il signifie également, Donner de la vivacité, de l'action. *C'est un homme indolent que rien ne peut animer, que rien n'anime.*

Il signifie encore, Irriter, mettre en colère. *On a pris plaisir à les animer les uns contre les autres. On lui a fait des rapports qui l'ont fort animé contre vous.*

Animer, signifie au figuré, donner de la force et de la chaleur à un ouvrage d'esprit, à un discours, soit par les traits vifs et brillants que l'on y jette, soit par la manière vive dont on le lit, dont on le prononce. *Il y a dans cet ouvrage quelques endroits qu'il faudrait animer. C'est un orateur qui n'a point d'action, il n'anime point ce qu'il dit. Animez votre style.*

Animer la conversation, La rendre plus vive, plus intéressante.

Animer le teint; animer les yeux, les regards, Donner plus de vivacité aux couleurs du teint, plus d'éclat aux yeux, aux regards. *Cet exercice anime le teint. Le dépit animait ses regards.*

Animer, se dit aussi pour marquer La force et l'air de vie que les sculpteurs et les peintres donnent à leurs figures. *C'est un sculpteur qui anime toutes ses figures. Les tableaux de ce peintre sont animés.*

Animer, s'emploie avec le pronom personnel, et se dit Des personnes et des choses. *La statue de la déesse lui parut s'animer et se mouvoir. Il commençait à s'animer, quand la dispute cessa. Cet acteur s'anime. Son jeu s'anime lorsqu'il est applaudi. Le cheval de bataille s'anime au bruit de la trompette. À la chasse, les chiens s'animent les uns les autres. La conversation s'animait. Son teint, son œil s'anime en parlant. Je vis, à ce récit, son teint s'animer.*

Animé, ée. part. passé. *Un être animé. Une créature animée. Ils sont tous animés du même esprit. Un air, un ton animé. Un style animé. Un teint animé. Des yeux animés. Une figure animée.*

Cette femme est belle, mais c'est une beauté qui n'est point animée, Il lui manque de la vivacité, de l'expression.

ANIMOSITÉ. s. f. Mouvement de dépit, de haine, par lequel on est porté à nuire à une personne de qui on a reçu ou cru recevoir quelque offense. *Avoir une grande animosité contre quelqu'un. Être porté d'animosité contre quelqu'un. Agir par animosité, par pure animosité, avec animosité, sans animosité. Les animosités se perpétuent quelquefois dans les familles.*

Il se dit aussi d'Une chaleur excessive, d'une certaine violence dans un débat, dans une discussion verbale, dans une querelle de plume. *Cet avocat a mis de l'animosité dans sa réplique. Il y avait de part et d'autre, dans ce débat, trop d'animosité.*

ANIS. s. m. Plante ombellifère et odoriférante qui porte une graine de même nom, dont on se sert en médecine, et dont on fait aussi de petites dragées, de l'anisette, etc. *L'anis vient dans les terres chaudes et légères. Manger de l'anis. L'anis est carminatif, diurétique, etc. Cette liqueur sent l'anis.*

Il se dit aussi de L'espèce de dragées que l'on fait avec de l'anis. *Anis de Verdun. Anis commun.*

ANISER. v. a. Donner à une chose le goût de l'anis en la parsemant de cette graine, ou en y mêlant quelque extrait d'anis. *Aniser un gâteau. Aniser une liqueur.*

Anisé, ée. part. passé.

ANISETTE. s. f. Liqueur spiritueuse, composée avec de l'essence d'anis. *Anisette de Bordeaux. Anisette de Hollande. Une bouteille d'anisette. Boire de l'anisette.*

ANK

ANKYLOSE. s. f. T. de Médec. Privation complète ou incomplète du mouvement dans les articulations, dans les jointures.

ANKYLOSER. v. a. Causer une ankylose. *La sécheresse de la membrane synoviale ankylose souvent le genou.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Son genou, son coude s'ankylose.*

Ankylosé, ée. part. passé.

ANN

ANNAL, ALE. adj. (Dans ce mot et dans les trois suivants, on fait sentir les deux N.) T. de Jurispr. Qui ne dure qu'un an, qui n'est valable que pendant un an. *Il ne lui donna qu'une procuration annale.*

Possession annale, Possession paisible, publique, non interrompue, et à titre non précaire, pendant an et jour.

ANNALES. s. f. pl. Histoire qui rapporte les événements année par année. *Les Annales de Tacite. Les annales de France. Annales politiques. Annales ecclésiastiques. Annales littéraires. Faire, écrire des annales. J'ai lu dans les annales... Ces annales descendent dans de grands détails.*

Il a quelquefois, dans le style soutenu, la signification d'Histoire. *Nous lisons dans nos annales. Parcourez les annales de tous les peuples, et vous vous convaincrez...*

ANNALISTE. s. m. Historien qui écrit des annales. *Les annalistes de France.*

ANNATE. s. f. Revenu d'une année que ceux qui obtenaient des bénéfices payaient à la chambre apostolique, en retirant leurs bulles. *Droit d'annate. Payer l'annate. Les annates furent supprimées par l'Assemblée nationale le 4 août 1789.*

ANNEAU. s. m. Cercle qui est fait d'une matière dure, et qui sert à attacher quelque chose. *Un anneau de fer, de cuivre, d'argent, de corne. Les anneaux d'un rideau. Les anneaux d'une chaîne. L'anneau d'une montre. Passer une corde, un ruban dans un anneau. Le gros anneau d'une ancre.*

Il se dit, particulièrement, de Certaines bagues. *Anneau d'or. Anneau épiscopal. Anneau nuptial. Il lui mit un anneau au doigt.*

Il se dit, figurément, Des boucles formées par la frisure des cheveux. *Être frisé par anneaux*

Il se dit aussi en parlant Du serpent. *Les anneaux du serpent.*

En termes d'Astron., *Anneau de Saturne*, Corps lumineux en forme de cercle, qui environne la planète de Saturne, et qui en est à une certaine distance.

Anneau astronomique, Instrument propre à mesurer la hauteur des astres dont la lumière est capable de faire ombre sur la terre. *Anneau solaire* ou *horaire*, Espèce de petit cadran portatif.

L'anneau du pêcheur, Le sceau qui est apposé à certaines expéditions de la cour de Rome. *Les brefs donnés sous l'anneau du pêcheur.*

L'anneau de Gygès, Anneau qui, au dire des anciens, rendait invisible la personne qui le portait.

Anneau, se dit également, surtout dans les Sciences naturelles, d'Une saillie, d'une marque ou d'une rangée circulaire. *Les scolopendres ont des pattes à tous les anneaux de leur corps. Le mâle de la tourterelle a une sorte d'anneau ou de collier noir autour du cou. Les feuilles du grateron forment autour de la tige des anneaux ou verticilles.*

Il se dit aussi, en termes d'Anatomie, Des ouvertures circulaires qui servent principalement au passage de quelque partie. *L'anneau ombilical. L'anneau diaphragmatique. Etc.*

En termes d'Architecture, il se dit D'un ornement figurant une chaîne, qui sert à décorer des frises, des balustrades ou des moulures.

ANNÉE. s. f. Employé sans qualification, ce mot exprime Le temps que la terre met à faire une révolution entière dans son orbite, et pendant lequel le soleil semble parcourir les douze signes du zodiaque. *L'année passée. L'année précédente. L'année dernière. L'année qui vient. L'année prochaine. Cette année. La présente année. Le budget de l'année. Le cours des années. En cette année-là. Ce fut l'année du grand hiver. D'année en année. D'une année à l'autre. Les années passent vite. La suite des années. Le commencement, le milieu, la fin de l'année. Le bout de l'année. Les quatre saisons de l'année. Notre année commence au premier janvier, et finit au trente et un décembre.* Les astronomes joignent souvent au mot *Année* l'épithète de *solaire*, pour distinguer la révolution de la terre des révolutions périodiques des autres planètes, lesquelles s'expriment aussi quelquefois par le même substantif. *Année solaire. L'année de Saturne est de trente années solaires.*

Il se dit aussi d'Une durée de douze mois, sans égard à l'époque où elle commence ni à l'époque où elle finit. *Il y a bien des années que je ne vous ai vu. Après une année passée en province, il est revenu à Paris. Il gagne tant par année.*

Année lunaire, Espace de douze et quelquefois de treize mois lunaires, c'est-à-dire, de douze ou treize révolutions de la lune autour de la terre. *L'année lunaire est celle des Arabes et des Turcs.*

Année sidérale, année synodique. Voyez Sidéral et Synodique.

Année astronomique, La durée exacte de la révolution de la terre autour du soleil, telle qu'on l'obtient par les observations astronomiques; et, *Année civile*, La durée de cette même révolution bornée à un nombre entier de jours, pour en faciliter l'application aux usages civils, sans s'écarter jamais sensiblement du cours du soleil. *L'année civile est de trois cent soixante-cinq jours; et l'année astronomique, de trois cent soixante-cinq jours, cinq heures, quarante-huit minutes, quarante-neuf secondes. L'année astronomique a la même durée que l'année solaire ou tropique.*

Année bissextile, Celle qui, dans notre calendrier, contient trois cent soixante-six jours; tandis que les *Années communes* n'ont que trois cent soixante-cinq jours. *Dans les années bissextiles, le mois de février a vingt-neuf jours.*

Année julienne, Année déterminée par le calendrier de Jules César. *L'année julienne est de trois cent soixante-cinq jours et six heures. L'année julienne commence douze jours après la nôtre.*

Année grégorienne, Année julienne, réformée par le pape Grégoire XIII, en 1582, et généralement adoptée aujourd'hui partout, excepté dans les pays de religion grecque.

Année républicaine, Celle qui avait été adoptée sous la république française, et qui commençait à l'équinoxe d'automne, à partir du 22 septembre 1792.

Année scolaire, Le temps qui s'écoule depuis la rentrée des classes jusqu'aux vacances.

Année théâtrale, Le temps qui s'écoule depuis la rentrée de Pâques jusqu'à la clôture de la semaine sainte.

Année d'exercice, Celle où l'on exerce actuellement une charge que plusieurs officiers ont droit d'exercer l'un après l'autre. *C'est son année d'exercice*; ou absolument, *C'est son année, il est en année, il est d'année.*

Année de probation, Celle pendant laquelle un religieux ou une religieuse fait son noviciat.

Année de deuil, Durée d'une année pendant laquelle on est obligé de porter un deuil. *Une veuve qui se remarie dans l'année de son deuil.*

Souhaiter la bonne année à quelqu'un, Lui témoigner, au commencement de l'année, qu'on souhaite qu'il la passe heureusement. On dit de même, *Souhaits de bonne année, compliment de bonne année.*

Année, se dit souvent par rapport à la température. *Année pluvieuse. Année sèche. Année froide. Année chaude. Année orageuse.*

Il se dit aussi par rapport aux produits de la terre, à la récolte en blés, en vins, etc. *Année fertile, abondante. Année d'abondance. Année stérile. L'année a été bonne, a été mauvaise, a été médiocre.*

Cette terre vaut tant, année commune, année moyenne, En faisant compensation des mauvaises années avec les bonnes.

Demi-année, Celle où la récolte n'est que la moitié de ce qu'elle doit être année commune.

Année, se dit encore de Ce qu'on doit recevoir ou payer par année. *Son fermier lui doit deux années. Il a touché d'avance une année de ses gages. Il a payé d'avance une année de la pension de son fils.*

Année, se dit, au pluriel, de L'âge, des différents âges de la vie. *Dans ses premières années. Dans ses dernières années. Les belles années de la vie. Les jeunes années. Le poids des années. Le progrès des années.*

ANNELER. v. a. Former en anneaux. Il n'est guère usité qu'en parlant Des cheveux qu'on frise, et qu'on tourne en boucles. *Anneler les cheveux.*

Annelé, ée. part. passé. *Des cheveux annelés.*

Il se dit adjectivement, dans les Sciences naturelles, et signifie, Qui a un anneau, des anneaux, qui est entouré d'un ou de plusieurs anneaux. *Pédicule annelé. Le corps des scolopendres est annelé. Le corps de plusieurs serpents est annelé de brun ou de jaune.*

ANNELET. s. m. Petit anneau. Il n'est guère usité qu'en termes d'Architecture, et il se dit de Petits listels ou filets qui sont au chapiteau dorique.

ANNÉLIDES. s. m. pl. T. d'Hist. nat. Nom d'une classe d'animaux qui comprend les vers à sang rouge, dont le corps est annelé transversalement.

ANNELURE. s. f. Frisure de cheveux par boucles ou anneaux. Il est peu usité.

ANNEXE. s. f. (On fait sentir les deux N.) T. de Jurispr. féodale. Il se disait Des terres ou domaines attachés à une seigneurie, dont ils n'étaient pas mouvants ou dépendants. *Les annexes d'une seigneurie, d'une terre.*

Annexe, se dit aussi d'Une succursale, d'une église où l'on fait les fonctions paroissiales, et qui relève d'une cure. *L'église de Sainte-Marguerite était une annexe de la paroisse de Saint-Paul.*

ANNEXE, désigne encore, Ce qui est uni à une chose principale. *Ces petits pays étaient des annexes du royaume.* On dit aussi, en termes d'Anatomie, *Les annexes de l'œil*, Les paupières, les sourcils, etc.; *Les annexes de l'utérus*, Les trompes, les ovaires, etc. On dit de même, *Le cerveau et ses annexes, etc.*

ANNEXER. v. a. Joindre, attacher. En termes de Pratique et d'Administration, *Annexer une pièce à une autre pièce, à un dossier.*

Il se dit spécialement en parlant D'une province, d'une terre, d'un droit, d'une prérogative qu'on joint à une terre, à un bénéfice, à une charge. *La Bretagne fut annexée au royaume de France par le mariage de l'héritière de cette province avec Charles VIII. Annexer un fief à une terre. Annexer un prieuré à une abbaye, à un évêché. Il avait annexé ce droit à sa terre.*

ANNEXÉ, ÉE. part. passé.

ANNEXION. s. f. Action d'annexer, d'incorporer un État, un territoire à un autre. *L'annexion de la Savoie à la France. L'annexion du Hanovre à la Prusse.*

ANNIHILATION. s. f. (Dans ce mot et dans le suivant, on fait sentir les deux N.) Terme didactique. Anéantissement.

ANNIHILER. v. a. Terme didactique. Anéantir. En Jurispr. *Annihiler un acte, un testament, une donation.*

ANNIHILÉ, ÉE. part. passé.

ANNIVERSAIRE. adj. des deux genres. Il se dit D'une époque ou d'une cérémonie qui ramène le souvenir d'un événement arrivé à pareil jour une ou plusieurs années auparavant. *Jour anniversaire. Fête anniversaire.*

Il s'emploie d'ordinaire comme substantif masculin. *C'est aujourd'hui l'anniversaire de sa naissance, de son mariage. Nous fêtons, nous célébrons aujourd'hui l'anniversaire de cette grande victoire.*

Il se dit particulièrement Du service que l'on fait pour un mort, au retour annuel du jour de son décès. *Fonder un anniversaire.*

ANNONAIRE. adj. Voy. LOI ANNONAIRE.

ANNONCE. s. f. Avis par lequel on fait savoir quelque chose au public, verbalement ou par écrit. *Faire une annonce au prône. Annonce de livres à vendre. Mettre une annonce dans les journaux. Feuille d'annonces. Frais d'annonce. Il était d'usage autrefois qu'un comédien fît, avant la fin du spectacle, l'annonce des pièces qu'on devait jouer le lendemain.*

Il se dit aussi Des publications de mariage qui se font dans la religion protestante, et que les catholiques appellent *Bans*. *Il se mariera bientôt, on a fait la première annonce. On a fait toutes les annonces.*

ANNONCER. v. a. Faire savoir une nouvelle à quelqu'un. *Annoncer une bonne nouvelle, une mauvaise nouvelle. Il n'annonce jamais que des choses désagréables. Il nous est venu annoncer le mariage de son frère. Je vous annonce une chose qui vous surprendra. Il nous annonça que la paix venait d'être signée.*

Annoncer quelqu'un, Annoncer son arrivée, sa venue. Il se dit, particulièrement, Lorsqu'un domestique prévient son maître de l'arrivée d'une personne qui demande à le voir, ou qui va entrer. *Le domestique annonça monsieur un tel. Se faire annoncer. Il fut très étonné lorsqu'on m'annonça.*

ANNONCER, signifie aussi, Faire connaître au public, par une annonce, quelque chose qui l'intéresse. *Annoncer une fête, une réjouissance publique. Les journaux annoncent une nouvelle éruption du Vésuve. Annoncer une vente. On a annoncé la paix dans tous les spectacles.*

Il signifie également, Donner avis, avertir qu'une chose, d'ailleurs réglée et connue, arrivera. *Le curé annonce au prône les fêtes et les jeûnes.*

Annoncer la parole de Dieu, annoncer l'Évangile, Prêcher, exhorter les fidèles. Il se dit aussi Des missionnaires qui prêchent la foi à ceux qui ne l'ont point encore reçue.

ANNONCER, signifie encore, Prédire, assurer qu'une chose arrivera. *Les prophètes ont annoncé la venue du Messie. Un ange annonça à la Vierge le mystère de l'incarnation.*

Il se dit pareillement Des choses, et signifie, Faire connaître d'avance, faire pressentir ce qui doit arriver. *Le baromètre annonce le beau temps. La seconde scène de cette comédie en annonce le dénouement.*

Il signifie encore, Être le signe, la marque de. *Cette action annonce un mauvais cœur. Les manières de ce jeune homme annoncent une bonne éducation. Les cieux annoncent la gloire de Dieu.*

Il signifie aussi, Être le précurseur, le présage, le symptôme. *L'aurore annonce le soleil. Les fleurs annoncent les fruits. L'hirondelle annonce le retour du printemps. Des convulsions annoncèrent sa mort.*

Il signifie également, Promettre, faire espérer. *Tout semblait annoncer le succès de cette entreprise. Cela ne nous annonce rien de bon.*

ANNONCER, s'emploie avec le pronom personnel, et signifie, Se faire connaître d'une manière particulière, se présenter bien ou mal. *Ce jeune homme s'est bien annoncé en entrant dans le monde. Cet intrigant s'était annoncé par des manières polies et insinuantes. Cette entreprise s'annonçait bien, elle a mal tourné.*

ANNONCÉ, ÉE. part. passé.

ANNONCEUR. s. m. Il se disait autrefois Du comédien qui venait, vers la fin du spectacle, faire l'annonce des pièces qu'on devait jouer le lendemain.

ANNONCIADE. s. f. Nom de certains ordres religieux, qui rappelle l'annonciation de l'ange Gabriel à la Vierge. *Religieux, religieuse de l'ordre de l'Annonciade.*

Une annonciade, Une religieuse d'un couvent de l'Annonciade.

ANNONCIATION. s. f. On appelle ainsi Le message de l'ange Gabriel à la Vierge, pour lui annoncer le mystère de l'incarnation; et on appelle aussi de même Le jour où l'Église célèbre ce mystère. *L'annonciation de l'ange Gabriel à la Vierge. L'annonciation de la Vierge. Le jour de l'Annonciation. La fête de l'Annonciation.*

ANNOTATEUR. s. m. Celui qui fait des annotations, des remarques sur un texte.

ANNOTATION. s. f. Il se dit Des notes, des remarques faites sur un texte, pour en éclaircir divers passages. *Ce philologue a fait d'excellentes annotations sur Homère, sur Virgile, sur Aristote, etc.*

Il signifiait, dans la Pratique ancienne, L'état et inventaire des biens saisis, par autorité de justice, sur un criminel ou sur un accusé. *On fit l'annotation de tous ses biens.*

ANNOTER. v. a. Faire des notes, des remarques sur un texte. *Il a annoté les ouvrages de Pline, de Tacite. Annoter un code de lois.*

Il signifiait, dans la Pratique ancienne, Dresser l'état et inventaire des biens saisis, par autorité de justice, sur un criminel ou sur un accusé. *On a saisi et annoté ses biens.*

ANNOTÉ, ÉE. part. passé. *Un Virgile annoté. Code civil annoté.*

ANNUAIRE. s. m. Sorte d'ouvrage que l'on publie chaque année, et qui contient le résumé des événements de l'année précédente, ou des renseignements sur la littérature, sur l'industrie et la statistique, le résultat des observations astronomiques ou météorologiques, etc. *Annuaire historique. Annuaire littéraire. L'Annuaire du commerce maritime. L'Annuaire du Bureau des longitudes.*

ANNUEL, ELLE. adj. Qui dure un an. *Le consulat à Rome était annuel. L'exercice de cette charge est annuel. Magistrature annuelle.*

Il se dit aussi De certaines choses qui arrivent, qui se font tous les ans. *Fête annuelle. Renouvellement annuel. Le vote annuel de l'impôt.*

Il se dit particulièrement De ce qu'on touche ou qu'on perçoit, de ce qu'on paye ou qu'on acquitte chaque année. *Revenu annuel. Rente annuelle et perpétuelle. Prestation, redevance annuelle. Droit annuel.*

Plantes annuelles, Celles qui ne vivent que l'espace d'un an, qui naissent, fructifient et meurent dans le cours d'une année.

En termes d'Astronomie, *Le mouvement annuel du soleil*, La révolution apparente du soleil, d'un point du zodiaque au même point.

ANNUEL. s. m. Messe que l'on fait dire tous les jours pendant une année, pour une personne défunte, en commençant à compter du jour de sa mort. *Il a ordonné un annuel après sa mort. On a chargé tel prêtre de cet annuel. Faire dire un annuel.*

ANNUELLEMENT. adv. Par chaque année. *Il tire annuellement dix mille francs de revenu de cette terre. On lui paye annuellement mille écus pour ce travail. Une fête qui se célèbre annuellement. Ce comité, cette assemblée se renouvelle annuellement.*

ANNUITÉ. s. f. Sorte d'emprunt par lequel le débiteur s'engage à faire annuellement, pendant un nombre d'années déterminé, un payement qui comprend les intérêts de la somme prêtée, et le remboursement d'une partie de cette somme; en sorte qu'au terme indiqué, le débiteur est entièrement libéré.

ANNULAIRE. adj. des deux genres. Qui est propre à recevoir un anneau, ou Qui ressemble à un anneau. Il est principalement usité dans les locutions suivantes: *Doigt annulaire*, Le quatrième doigt, ainsi appelé, parce que c'est celui où l'on met ordinairement l'anneau dans certaines cérémonies. En Astron., *Éclipse annulaire*, Éclipse du soleil pendant laquelle il reste sur les bords du disque de cet astre un cercle ou anneau lumineux.

ANNULATION. s. f. Action d'annuler. *L'annulation d'un acte, d'un marché.*

ANNULER. v. a. Rendre nul. *La cour d'appel a annulé ce testament, a annulé toutes ces procédures. Annuler un contrat, un acte, une lettre de change. Annuler un marché.*

ANNULÉ, ÉE. part. passé.

ANO

ANOBLIR. v. a. Faire noble, donner à quelqu'un le titre et les droits de noblesse. *Le roi l'avait anobli. Cette famille fut anoblie par Henri IV. Il y avait autrefois des charges qui anoblissaient.*

En ce pays, le ventre anoblit, se dit D'un pays où la noblesse peut se transmettre par les femmes, et où l'on est réputé noble, pourvu qu'on soit né d'une mère noble.

Anobli, ie. part. passé.

Il est aussi substantif; et alors il signifie, Celui qui a été fait noble depuis peu de temps. *Les anoblis, les nouveaux anoblis sont quelquefois plus fiers que les anciens nobles.*

ANOBLISSEMENT. s. m. Récompense, faveur du prince, par laquelle on est anobli. *Lettres d'anoblissement.*

ANODIN, INE. adj. T. de Médec. Il se dit Des remèdes qui ont la propriété de calmer les douleurs, et quelquefois de les faire cesser complètement. *Les préparations de ciguë, d'opium, etc., sont des remèdes anodins.* On l'emploie aussi, mais plus rarement, comme substantif masculin. *Faire usage des anodins.*

Fig., *Remède anodin*, signifie Un moyen peu efficace. *Dans l'état des choses, il ne faut pas se contenter de remèdes anodins.*

Fig. et par moquerie, *Des vers anodins, des couplets anodins*, Des vers, des couplets sans sel, faibles et presque insignifiants.

ANOMAL, ALE. adj. Terme didactique. Irrégulier, qui s'écarte de la règle. Il se dit, en Grammaire, Des verbes qui ne suivent pas dans leur conjugaison la règle ordinaire des autres verbes. *Un verbe anomal. Des verbes anomaux.* Aller *est un verbe anomal.*

En Médec., *Maladies anomales*, Celles qui ne suivent point une marche régulière dans leurs périodes. Il se dit aussi des maladies qu'on ne peut rapporter à aucune espèce connue.

En Botan., *Fleurs anomales*, se dit de Certaines fleurs polypétales et de forme irrégulière et indéterminée : telles sont les fleurs de la violette, du réséda, de la balsamine, etc.

ANOMALIE. s. f. Terme didactique. Irrégularité. *Il y a bien de l'anomalie dans ce verbe, dans ce nom. Les anomalies du langage. Les anomalies de l'orthographe. Les anomalies des maladies. Les anomalies du règne végétal.*

Anomalie, en termes d'Astronomie, La distance du lieu vrai ou moyen d'une planète à l'aphélie ou à l'apogée. *Anomalie vraie. Anomalie moyenne.*

ANOMALISTIQUE. adj. f. T. d'Astron. Il n'est usité que dans cette locution, *Année anomalistique*, Le temps qui s'écoule entre l'instant où la terre est aphélie, et celui où elle redevient aphélie l'année suivante. *L'année anomalistique est de trois cent soixante-cinq jours, six heures, treize minutes, cinquante-neuf secondes. L'année anomalistique est plus longue que l'année sidérale, qui est plus longue elle-même que l'année tropique.*

ANOMIE. s. f. T. d'Hist. nat. Genre de coquillages dont plusieurs espèces sont ornées de vives couleurs, et dont quelques-unes servent à la nourriture de l'homme.

ÂNON. s. m. Le petit d'un âne. *L'ânesse et l'ânon.*

ÂNONNEMENT. s. m. Action d'ânonner. *Un ânonnement insupportable.*

ÂNONNER. v. n. Ne lire ou ne réciter, ne répondre qu'avec peine, qu'en hésitant. *Il y a deux ans que cet enfant va à l'école, et il ne fait encore qu'ânonner. Ânonner en récitant sa leçon. Quand il soutint sa thèse, il ne faisait qu'ânonner.* Il est familier.

Il s'emploie quelquefois activement. *Cet écolier ne fait qu'ânonner sa leçon.*

Ânonné, ée. part. passé.

ANONYMAT. s. m. Qualité de ce qui est anonyme. Il ne se dit guère qu'en termes d'Administration, en parlant Des sociétés anonymes. *Cet établissement de crédit ne put obtenir le privilège de l'anonymat.*

ANONYME. adj. des deux genres. Qui est sans nom. Il ne se dit que Des auteurs dont on ne sait point le nom, et Des écrits dont on ne connaît point l'auteur. *Auteur anonyme. L'auteur de ce poème est resté anonyme. Ouvrage anonyme. Livre anonyme. Lettre anonyme.*

Société anonyme, Société de commerce qui n'est désignée par le nom d'aucun de ses associés, et qui est qualifiée par la désignation de l'objet de son entreprise.

Anonyme, s'emploie quelquefois substantivement, en parlant Des personnes. *L'anonyme qui a traité cette matière dit que... Ce vaudeville, cette brochure est d'un anonyme.*

Il se dit encore substantivement Du secret que fait de son nom l'auteur d'un ouvrage d'esprit. *Il a voulu garder l'anonyme. Il a publié une brochure sous le voile de l'anonyme.*

ANORMAL, ALE. adj. Contraire aux règles. *Un acte anormal.*

ANS

ANSE. s. f. La partie de certains vases, de certains ustensiles, par laquelle on les prend pour s'en servir, et qui est ordinairement courbée en arc. *L'anse d'un seau, d'un pot, d'un chaudron, d'une marmite, d'un panier. Pot à deux anses. Prendre un pot par l'anse.* On dit de même, *Les anses d'une pièce d'artillerie.*

Prov. et fig., *Faire danser l'anse du panier*, se dit D'une cuisinière qui fait payer à ses maîtres ce qu'elle achète plus cher qu'on ne le lui a vendu. On dit dans le même sens, *L'anse du panier vaut beaucoup à cette cuisinière.*

Prov. et fig., *Faire le pot à deux anses*, Mettre les mains sur les hanches en arrondissant les coudes.

Anse, signifie aussi, Une très petite baie qui s'enfonce peu dans les terres. *Il y a là une anse où nous mouillâmes. Il y a plusieurs anses dans cette baie.*

ANSE. s. f. Ligue. Voyez Hanse.

ANSÉATIQUE. adj. f. Voyez Hanséatique.

ANSPECT. s. m. T. de Marine. Barre de bois, en forme de pince, qui sert à remuer des fardeaux. Il se dit particulièrement Du levier de ce genre qui sert à la manœuvre des canons.

ANT

ANTAGONISME. s. m. T. d'Anat. Action des muscles qui agissent en sens inverse l'un de l'autre.

D'une manière plus générale, il signifie Opposition de deux forces, opposition d'idées, de doctrines, d'intérêts. *L'antagonisme de ces deux puissances a causé de longues guerres. L'antagonisme de ces deux partis a troublé la paix publique. Antagonisme d'opinions, de vues, de systèmes.*

ANTAGONISTE. s. m. Celui qui fait des efforts, qui soutient une lutte. *Cet athlète avait affaire à un rude antagoniste.*

Il se dit surtout de Celui qui lutte pour faire prévaloir ses prétentions, ses sentiments, ses opinions. *Les partisans de Jansénius étaient les antagonistes des disciples de Molina. Il est mon antagoniste. Vous avez en lui, en elle un dangereux antagoniste.*

En termes d'Anatomie, *Muscles antagonistes*, Les muscles qui sont attachés à la même partie, et qui la tirent en sens inverse l'un de l'autre. Dans cette dénomination, *Antagoniste* est adjectif. On dit de même substantivement, *Chaque muscle a son antagoniste.*

ANTAN. s. m. L'année qui précède celle qui court. Il est vieux, et ne se dit guère que dans cette phrase proverbiale, *Je ne m'en soucie non plus que des neiges d'antan.*

ANTANACLASE. s. f. T. de Rhétorique. Répétition d'un même mot pris en différents sens.

ANTARCTIQUE. adj. des deux genres. T. de Géogr. et d'Astron. Qui est opposé au pôle arctique ou septentrional. *Pôle antarctique. Les terres antarctiques. Cercle polaire antarctique.*

ANTARÈS. s. m. Nom d'une étoile de première grandeur située vers le cœur du Scorpion.

ANTE. s. f. T. d'Architecture. Il se dit Des piliers ou pilastres quadrangulaires qui, dans la disposition extérieure des temples grecs et romains, terminent les murs latéraux du sanctuaire. Dans l'acception moderne on appelle *Antes*, Les pilastres placés soit aux encoignures des bâtiments, soit aux extrémités des murs.

ANTÉCÉDEMMENT. adv. Antérieurement, avant dans l'ordre du temps. Il est peu usité.

ANTÉCÉDENT, ENTE. adj. Qui est auparavant, qui précède dans l'ordre du temps. *Les actes antécédents. Les procédures antécédentes.*

ANTÉCÉDENT. s. m. Il se dit d'Un fait passé qu'on rappelle à propos d'un fait actuel, d'une circonstance présente. *Je voudrais bien me fier à lui, mais les antécédents ne sont pas en sa faveur. Cet accusé a de fâcheux antécédents.*

Antécédent, en termes de Grammaire, se dit Des noms et des pronoms, quand ils précèdent et régissent le relatif *qui*. Ainsi, dans ces deux phrases, *Dieu qui peut tout, Celui qui vous a dit telle chose*, *Dieu* et *celui* sont les antécédents, et *qui* est le relatif.

Antécédent, en termes de Logique, se dit de La première partie d'un argument qu'on appelle *Enthymème*, et qui ne consiste qu'en une seule proposition, dont on tire une conséquence. *Je vous accorde l'antécédent, mais je vous nie la conséquence.*

Antécédent, en termes de Mathématiques, se dit Du premier des deux termes d'un rapport, par opposition à *Conséquent*, qui désigne Le second. *L'antécédent et le conséquent.*

ANTÉCESSEUR. s. m. Il se disait autrefois d'Un professeur en droit dans une université.

ANTÉCHRIST. s. m. Celui qui est opposé à Jésus-Christ, qui est l'ennemi de Jésus-Christ. *Il est dit dans l'Écriture que, dès le*

temps des apôtres, il y avait plusieurs antéchrists.

Il se dit particulièrement, d'Un imposteur qui cherchera à établir une religion opposée à celle de Jésus-Christ, et qui, suivant l'opinion commune, viendra dans les derniers temps. *Le temps de la venue de l'Antéchrist est incertain.*

ANTÉDILUVIEN, IENNE. adj. Qui a existé avant le déluge. *Animaux antédiluviens. Histoire antédiluvienne.*

ANTÉFIXE. s. f. T. d'Architecture. Ornement de sculpture qui, dans l'antiquité, décorait le bas et quelquefois le faite du toit des édifices publics ou privés.

ANTENNE. s. f. T. de Marine. Longue pièce de bois, sorte de vergue longue et flexible qui s'attache à une poulie vers le milieu ou vers le haut du mât, pour soutenir la voile triangulaire de certains bâtiments en usage sur la Méditerranée. *Le vent rompit les antennes.*

Antenne, se dit, en Entomologie, de Filaments mobiles et articulés que les insectes portent sur la tête, et que l'on croit être pour eux l'organe principal du tact. *Les antennes, les deux antennes d'un papillon, d'une abeille, etc.*

ANTÉPÉNULTIÈME. adj. des deux genres. Qui précède immédiatement le pénultième ou avant-dernier. *L'antépénultième vers de cette page. Dans l'antépénultième ligne. L'antépénultième syllabe d'un mot.*

Il s'emploie aussi comme substantif féminin, pour signifier, L'antépénultième syllabe d'un mot. *Dans ce mot, l'accent est sur l'antépénultième.*

ANTÉRIEUR, EURE. adj. Qui est avant, qui précède. Il se dit par rapport au lieu et au temps. *La partie antérieure d'un vaisseau. Les parties antérieures d'un corps. Une époque antérieure. Un fait antérieur. Une découverte antérieure. Ce contrat est antérieur à l'autre. Ma dette est antérieure à la sienne. Je dois être colloqué le premier en ordre, car je suis antérieur en hypothèque. L'événement dont je parle est antérieur à celui dont vous parlez; il lui est antérieur de plus de six mois, d'un an, de plus d'une année.*

En Grammaire, *Prétérit* ou *passé antérieur*, Temps du verbe qui exprime une action passée, faite avant une autre également passée. *Quand j'eus fait cela, je partis.* On dit dans un sens analogue, *Futur antérieur* : voyez Futur.

ANTÉRIEUREMENT. adv. Précédemment. *Ma demande a été faite antérieurement à la vôtre. Ce qui s'est passé antérieurement.*

ANTÉRIORITÉ. s. f. Priorité de temps. *Antériorité d'hypothèque. Antériorité de date. Antériorité de droit, de titre. L'antériorité d'une demande, d'une découverte.*

ANTHÈRE. s. f. T. de Botan. Petit sac membraneux qui constitue la partie essentielle de l'étamine, et qui est ordinairement placé à l'extrémité d'un filet. *C'est l'anthère qui renferme la poussière fécondante des végétaux pourvus d'organes sexuels. Anthères arrondies, oblongues, fourchues, etc.*

ANTHOLOGIE. s. f. Il signifie proprement, Collection ou choix de fleurs, mais dans ce sens il n'est pas usité; il se dit figurément d'Un recueil de petites pièces de poésie choisies. *L'Anthologie grecque.*

ANTHRACITE. s. m. Substance minérale, d'origine végétale comme la houille, et servant au chauffage. *L'anthracite brûle moins bien et est moins recherché que la houille.*

ANTHRAX. s. m. T. de Médec. Inflammation circonscrite, et essentiellement gangréneuse, du tissu cellulaire souscutané.

ANTHROPOLOGIE. s. f. Terme didactique. Histoire naturelle de l'homme; étude de l'homme considéré principalement sous le point de vue physique. *L'anthropologie s'applique à déterminer et à classer les diverses races humaines.*

ANTHROPOLOGIQUE. adj. des deux genres. Qui a rapport à l'histoire naturelle de l'homme. *Des théories anthropologiques. Des discussions anthropologiques.*

ANTHROPOMORPHISME. s. m. Doctrine ou opinion de ceux qui attribuent à Dieu une figure humaine ou des actions et des affections humaines.

ANTHROPOMORPHITE. s. des deux genres. Partisan de l'anthropomorphisme.

ANTHROPOPHAGE. adj. des deux genres. Il ne se dit que Des hommes qui mangent de la chair humaine. *Une nation anthropophage. Les peuples anthropophages.*

Il est aussi substantif. *C'est un anthropophage.*

ANTHROPOPHAGIE. s. f. Habitude de manger de la chair humaine.

ANTI. Préposition empruntée du grec, et qui s'emploie en français dans plusieurs mots composés, pour marquer Opposition, contrariété. Ainsi l'on dit, *Antiscorbutique, Antiseptique*, en parlant Des remèdes contre le scorbut, contre la gangrène. On trouve dans le Dictionnaire ceux de ces mots composés qui sont le plus en usage : il serait inutile de rapporter tous ceux que le besoin ou le caprice peut faire imaginer.

Anti, se joint encore à plusieurs mots français dans le sens de la préposition *Ante* des Latins, pour marquer Antériorité de temps ou de lieu : telle est sa valeur dans les mots composés *Antidate* et *Antichambre*. On trouvera dans le Dictionnaire tous ceux des mots ainsi formés que l'usage a autorisés.

ANTIAPOPLECTIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Il se dit des remèdes contre l'apoplexie. *Eau antiapoplectique.*

ANTICHAMBRE. s. f. Celle des pièces d'un appartement qui est immédiatement avant la chambre. *Il y a dans cet appartement antichambre, chambre et cabinet. Attendre dans une antichambre. La première antichambre. La seconde antichambre.*

Fam., *Propos d'antichambre*, Propos de valets.

Fam., *Faire antichambre*, Attendre dans une antichambre le moment d'être introduit auprès du maître de la maison. Il se dit ordinairement en mauvaise part et en parlant des gens qui sollicitent.

ANTICHRÈSE. s. f. T. de Droit. Convention par laquelle un débiteur remet en nantissement à son créancier un immeuble dont les revenus doivent servir à l'acquittement de la dette. On peut convenir aussi que les revenus se compenseront avec les intérêts de la créance. *Remettre, tenir un immeuble en antichrèse.*

ANTICHRÉTIEN, IENNE. adj. Il se dit De ce qui est opposé à la religion chrétienne. *Maximes antichrétiennes.*

ANTICIPATION. s. f. Action par laquelle on anticipe. *Anticipation de payement. Il m'a payé par anticipation. Il s'en est emparé par anticipation. Cette anticipation sur les époques jette de la confusion et de l'obscurité dans le récit.*

Lettres d'anticipation, Lettres qu'on prenait en chancellerie, pour anticiper un appel.

Anticipation, se dit particulièrement de L'action de dépenser un revenu avant qu'il soit échu. *Dans l'ancienne administration financière, on avait souvent recours aux anticipations. Il dépense son revenu par anticipation.*

Il se dit également, en termes de Commerce, d'Une avance de fonds sur une consignation de marchandises. *Tirer, accepter une traite par anticipation.*

Anticipation, signifie encore, Usurpation, empiétement sur le bien ou sur les droits d'autrui. *C'est une anticipation sur mes droits, sur ma terre.*

Anticipation, est aussi le nom d'Une figure de rhétorique par laquelle l'orateur réfute d'avance les objections qui pourront lui être faites.

ANTICIPER. v. a. Prévenir, devancer. Il ne se dit que Du temps, et, par ellipse, Des choses dont on prévient le temps. *Anticiper le temps, le jour. Le terme n'était pas échu, il a anticipé le payement, il l'a anticipé de huit jours.*

En termes de Pratiq. ancienne, *Anticiper un appel*, Faire assigner devant le juge supérieur l'appelant qui différait de relever son appel.

Anticiper, s'emploie aussi comme verbe neutre avec la préposition *Sur*, et signifie, Usurper, empiéter. *Anticiper sur les droits de quelqu'un. Anticiper sur son voisin. Vous anticipez sur ma terre, sur ma charge, sur mes droits.*

Anticiper sur ses revenus, Les dépenser par avance. *Anticiper sur les temps, sur les faits*, Raconter l'histoire d'un événement avant son époque. *Anticiper sur ce que l'on doit dire, sur ce qui doit suivre*, En dire d'avance quelque chose.

Anticipé, ée. part. passé.

Il se dit adjectivement, au sens moral, De ce qui est prématuré, de ce qui devance le moment convenable. *Une joie, une espérance anticipée. Une douleur, une crainte anticipée. Des regrets anticipés. Une connaissance anticipée de ce que l'on devrait encore ignorer.*

ANTIDARTREUX, EUSE. adj. T. de Médec. Il se dit des remèdes contre les dartres.

ANTIDATE. s. f. Fausse date, antérieure à la véritable. *On a prouvé l'antidate de cet acte.*

ANTIDATER. v. a. Mettre à un acte, à une lettre, à un effet de commerce, etc., une fausse date, antérieure à la véritable. *Antidater un contrat, un acte, une lettre.*

Antidaté, ée. part. passé. *Acte antidaté. Lettre antidatée.*

ANTIDOTE. s. m. Contrepoison : médicament auquel on attribue la propriété de prévenir ou de combattre les effets d'un poison, d'un venin, d'une maladie contagieuse. *Bon, puissant, grand, excellent antidote.*

Il s'emploie quelquefois figurément. *Il n'y a pas de meilleur antidote contre l'ennui que le travail.*

ANTIENNE. s. f. T. de Liturgie cathol. Sorte de verset que le chantre dit, en tout ou en partie, dans l'office de l'église, avant un psaume ou un cantique, et qui se répète après tout entier. *Annoncer une antienne. Entonner une antienne.*

Fig. et fam., *Chanter toujours la même antienne*, Dire, répéter toujours la même chose.

Fig. et fam., *Annoncer une triste, une fâcheuse antienne*, Annoncer une triste, une fâcheuse nouvelle.

ANTIFÉBRILE. adj. des deux genres. Voyez FÉBRIFUGE.

ANTILOGIE. s. f. Terme didactique. Contradiction entre quelques idées d'un même discours.

ANTILOPE. s. f. T. d'Hist. nat. Genre de mammifères de la famille des ruminants. *La gazelle, le chamois appartiennent au genre des antilopes.*

ANTIMOINE. s. m. Métal dont on fait différentes préparations dans la pharmacie, telles que l'émétique, etc. Il est très fragile, brillant, d'un blanc bleuâtre, et d'une texture lamelleuse. *L'usage de l'antimoine a trouvé de grands adversaires. Sulfure d'antimoine*, ou *Antimoine cru. Verre d'antimoine. Teinture d'antimoine.*

ANTIMONIAL, ALE, ou **ANTIMONIÉ, ÉE.** adj. T. de Pharm. Qui appartient à l'antimoine, qui en contient. *Préparations antimoniales. Remèdes antimoniaux. Tartrate de potasse antimonié* (tartre stibié).

ANTINOMIE. s. f. Contradiction réelle ou apparente entre deux lois. *Cette antinomie embarrasse tous les jurisconsultes. Concilier des antinomies.*

ANTIPAPE. s. m. Celui qui se porte pape sans être légitimement et canoniquement élu. *Dans le grand schisme d'Occident, on a vu en même temps deux antipapes.*

ANTIPATHIE. s. f. Aversion, répugnance naturelle et non raisonnée qu'on a pour quelqu'un, pour quelque chose. Il se dit Des personnes et des animaux. *Antipathie naturelle, invincible. Grande antipathie. Secrète antipathie. Avoir de l'antipathie pour quelque chose. Agir par antipathie. Il y a de l'antipathie entre ces deux personnes, entre ces deux espèces d'animaux. Avoir de l'antipathie pour la lecture, pour la musique.*

Il se dit même quelquefois Des choses inanimées. *L'eau et l'huile ont de l'antipathie, et ne se mêlent que difficilement ensemble.*

ANTIPATHIQUE. adj. des deux genres. Contraire, opposé. Il se dit surtout au sens moral. *Ces deux personnes-là ont des humeurs antipathiques. Caractères, sentiments antipathiques.*

Fam., *Cet homme m'est antipathique*, J'ai de l'antipathie, de l'aversion pour lui.

ANTIPÉRISTALTIQUE. adj. T. de Médec. Il se dit D'un mouvement accidentel des intestins, qui est opposé au mouvement péristaltique, et par lequel ces organes se contractent de bas en haut, de manière à faire remonter dans la bouche les matières qu'ils contiennent. Voyez PÉRISTALTIQUE.

ANTIPÉRISTASE. s. f. Terme didactique. Action de deux qualités contraires, dont l'une augmente la force de l'autre. *Les péripatéticiens disent que c'est par antipéristase que le feu est plus ardent l'hiver que l'été.*

ANTIPESTILENTIEL, ELLE. adj. T. de Médec. Il se dit Des remèdes, des préservatifs employés contre la peste.

ANTIPHILOSOPHIQUE. adj. des deux genres. Il se dit De ce qui est opposé à la philosophie. *Ce prétendu philosophe a débité bien des maximes antiphilosophiques.*

ANTIPHLOGISTIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Qui combat l'inflammation. *Traitement antiphlogistique.*

Il se prend substantivement, au masculin. *Des antiphlogistiques.*

ANTIPHONAIRE. s. m. Livre d'église où les antiennes, et autres parties de l'office, sont notées avec des notes de plain-chant.

ANTIPHRASE. s. f. Figure par laquelle on emploie un mot, une locution, une phrase, dans un sens contraire à sa véritable signification, à sa signification ordinaire. *Cela est dit par antiphrase.* En parlant D'un fripon, on dit par antiphrase, *Cet honnête homme.*

ANTIPODE. s. m. Celui qui habite dans un endroit de la terre que l'on considère par rapport à un autre endroit diamétralement opposé. Il se dit ordinairement au pluriel. *Les antipodes. Ces peuples sont nos antipodes.*

Il se dit Des lieux par extension, tant au singulier qu'au pluriel. *Tel pays est l'antipode, est antipode de tel autre. Les antipodes de Paris. Aller aux antipodes. Etc.*

Fam., *Je voudrais que cet homme fût aux antipodes*, Je voudrais qu'il fût bien loin.

Fig. et fam., *Ce sont les antipodes*, se dit quelquefois de Deux choses, de deux hommes, de deux caractères diamétralement opposés.

Fig. et fam., *Cet homme est l'antipode du bon sens*, Il déraisonne en tout ce qu'il dit.

ANTIPSORIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Il se dit Des médicaments qu'on emploie contre la gale. *Eau antipsorique. Pommade antipsorique.*

Il se prend quelquefois substantivement, au masculin. *Un antipsorique.*

ANTIPUTRIDE. adj. et s., synonyme d'*Antiseptique*. Voyez ce mot.

ANTIQUAILLE. s. f. Terme de mépris dont on se sert en parlant de Certaines choses antiques de peu de valeur. *Ce sont des antiquailles. C'est un chercheur d'antiquailles.*

Il se dit aussi de Certaines choses usées et de peu de valeur, comme de vieux meubles. *Ces meubles sont des antiquailles.*

ANTIQUAIRE. s. m. Celui qui est savant dans la connaissance des monuments antiques, comme statues, médailles, etc. *C'est un grand antiquaire, un savant antiquaire. Tous les antiquaires conviennent que cette médaille est fausse. La société des antiquaires de France.* On substitue ordinairement aujourd'hui le nom d'*Archéologue* à celui d'*Antiquaire.*

ANTIQUE. adj. des deux genres. Fort ancien. Il est opposé à Moderne, et il ne se dit qu'en parlant Des choses qui sont d'un temps fort reculé. *Les monuments antiques. Monnaie antique. Statue antique. Vase antique. Palais antique. Il y a de grandes différences entre les usages antiques et les usages modernes. La simplicité des mœurs antiques.*

Fig., *C'est un homme d'une vertu antique, d'une probité antique, etc.*, C'est un homme d'une rare vertu, d'une rare probité, etc.

ANTIQUE, se dit aussi Des choses dont l'usage, le goût ou la mode sont passés depuis longtemps. *Voilà un meuble, un habit fort antique.*

ANTIQUE, se dit également Des personnes avancées en âge. Dans cette acception, on ne l'emploie guère que par raillerie. *Cet homme est un peu antique. Il a l'air antique. C'est une beauté antique.*

ANTIQUE, se dit dans un sens d'éloge, pour exprimer Un caractère de beauté semblable à celui que nous offrent les ouvrages de l'antiquité. *Cet ouvrage est d'une simplicité, d'une majesté antique. Il règne dans cette composition un goût tout à fait antique.*

ANTIQUE, s'emploie comme substantif masculin, et signifie, Ce qui nous reste des anciens en productions des arts. *Étudier l'antique. Copier l'antique. Cela est dessiné d'après l'antique. Cela est beau comme l'antique.*

ANTIQUE, est aussi substantif féminin, et se dit Des monuments curieux qui nous sont restés de l'antiquité, comme médailles, statues, agates, vases, etc. *Une belle antique. Une antique très curieuse. Le cabinet des antiques.*

À L'ANTIQUE. loc. adv. À la manière antique. *Fait à l'antique. Bâti à l'antique. Habillé à l'antique. Un meuble à l'antique.*

ANTIQUITÉ. s. f. Ancienneté reculée. *Temple vénérable par son antiquité. Cela est d'une grande antiquité. Cela remonte à la plus haute antiquité, à l'antiquité la plus reculée. Cette maison est illustrée par sa noblesse et par son antiquité. L'antiquité des temps.*

Il se dit également Des siècles, des temps mêmes qui sont fort éloignés de nous. *Les héros, les sages de l'antiquité.*

Il se dit aussi, collectivement, Des hommes qui ont vécu dans les siècles fort éloignés du nôtre. *L'antiquité a cru que... Vous ne verrez rien de pareil dans toute l'antiquité.*

Il se dit encore Des monuments des arts, qui nous restent de l'antiquité. *On voit près de cette ville une belle antiquité.* Dans ce sens, il se dit surtout au pluriel. *Les antiquités de Rome. L'histoire des antiquités de Paris, d'Orléans, de Nîmes.*

Il signifie en outre, La connaissance de l'antiquité sous le rapport des usages, des langues, etc. *Terme d'antiquité. L'antiquité grecque. L'antiquité romaine. On trouve dans les Antiquités hébraïques, etc.*

ANTISCIENS. s. m. pl. T. de Géogr. Il se dit Des peuples qui habitent, les uns en deçà, les autres au delà de l'équateur, et qui, à midi, ont des ombres en sens contraires.

ANTISCORBUTIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Propre à guérir le scorbut. *Remède antiscorbutique. Sirop antiscorbutique. Plante antiscorbutique.*

Il s'emploie substantivement, au masculin. *Le cresson est un antiscorbutique.*

ANTISEPTIQUE. adj. des deux genres. (L'S doit se prononcer fortement.) T. de Médec. Propre à arrêter les progrès de la putréfaction ou de la gangrène. *Remède antiseptique.*

Il s'emploie substantivement, au masculin. *User des antiseptiques. Un puissant antiseptique.*

ANTISOCIAL, ALE. adj. (L'S doit se prononcer fortement.) Contraire à la société, qui tend à la dissolution de la société. *Doctrine antisociale. Principes antisociaux.*

ANTISPASMODIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Il se dit Des remèdes que l'on emploie contre les spasmes, les convulsions. *Potion antispasmodique. Pilules antispasmodiques.*

Il s'emploie substantivement, au masculin. *C'est un bon antispasmodique.*

ANTISTROPHE. s. f. Nom que portait,

chez les Grecs, dans la poésie lyrique, la seconde stance du chœur, semblable pour la mesure et le nombre des vers à la première, qu'on nommait *Strophe*; la troisième se nommait *Épode*. *Dans les pièces dramatiques le chœur chantait l'antistrophe en marchant sur le théâtre de gauche à droite, après qu'il avait chanté la strophe en tournant de droite à gauche.*

ANTISYPHILITIQUE. adj. et s. m. (L'S doit se prononcer fortement.) Il est synonyme d'*Antivénérien* : voyez ce mot.

ANTITHÈSE. s. f. Figure de rhétorique par laquelle l'orateur oppose, dans une même période, des choses contraires les unes aux autres, soit par les pensées, soit par les termes. *Cette phrase,* Il est petit dans le grand, et grand dans le petit, *est une antithèse. Les antithèses dans cet auteur sont trop fréquentes. Il n'y a rien de solide dans cet ouvrage, je n'y vois que des antithèses froides et puériles.*

ANTITHÉTIQUE. adj. des deux genres. Qui tient de l'antithèse, où l'antithèse abonde. *Phrase antithétique. Style antithétique.*

ANTIVÉNÉRIEN, IENNE. adj. T. de Médec. Propre à guérir les maux vénériens. *Remède antivénérien. Tisane antivénérienne.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Faire usage d'antivénériens.*

ANTONOMASE. s. f. Figure de rhétorique, trope qui consiste à mettre un nom commun ou une périphrase à la place d'un nom propre, ou un nom propre à la place d'un nom commun. On dit par antonomase, *L'Apôtre*, pour saint Paul; *L'Orateur romain*, pour Cicéron; *Le père des dieux*, pour Jupiter. On dit également par antonomase, *C'est un Néron*, pour dire, C'est un prince cruel, un tyran; *L'Eschyle anglais*, pour désigner Shakspeare; Etc.

ANTRE. s. m. Caverne, grotte naturelle. *Antre obscur. Antre profond. Se cacher dans un antre. L'antre d'un lion. L'antre de la sibylle. L'antre de Trophonius.*

Il revient de l'antre de Trophonius, signifiait proverbialement chez les Grecs : Il est grave et soucieux.

Fig., *C'est l'antre du lion*, se dit D'un lieu où il est dangereux d'entrer, d'où l'on n'est pas sûr de sortir.

ANTRUSTIONS. s. m. pl. Volontaires qui chez les Germains suivaient les princes dans leurs entreprises, et qui devinrent par la suite les tiges des grandes famille féodales du moyen âge.

ANU

ANUITER (S'). v. pron. S'exposer à être surpris en chemin par la nuit. *Si vous m'en croyez, ne vous anuitez pas.*

Anuité, ée. part. passé.

ANUS. s. m. (On prononce l'S.) T. d'Anat. Le fondement, l'ouverture extérieure par laquelle se termine l'intestin nommé *Rectum*. *Avoir une fistule à l'anus.*

ANX

ANXIÉTÉ. s. f. Travail, peine et embarras d'esprit. *Être dans une grande anxiété d'esprit. Une pénible anxiété. Vivre dans l'anxiété.*

Il se dit, en Médecine, d'Un malaise général, accompagné d'Un resserrement à l'épigastre, et d'un besoin continuel de changer de position.

ANXIEUX, EUSE. adj. T. de Médecine. Qui a le caractère de l'anxiété, qui exprime l'anxiété. *Un regard anxieux.*

Il se dit aussi quelquefois dans le langage ordinaire. *Un esprit anxieux. Une âme anxieuse.*

AOR

AORISTE. s. m. Terme emprunté de la langue grecque, où il signifie, Indéfini. Il se dit, dans la conjugaison grecque, d'Un temps qui présente l'action comme passée, mais sans indiquer s'il reste ou ne reste pas quelque chose de son effet, au moment où l'on parle. *Aoriste premier. Aoriste second. Aoriste actif. Aoriste moyen. Aoriste passif.* Plusieurs grammairiens modernes ont appliqué cette dénomination au temps des verbes français qu'on nomme ordinairement *Prétérit* ou *Passé défini*.

AORTE. s. f. T. d'Anat. Artère qui sort du ventricule gauche du cœur.

AOU

AOÛT. s. m. (On prononce souvent *Oût*.) Le huitième mois de l'année. *Au mois d'août. Le premier jour d'août.*

Il s'emploie aussi avec l'article *le*; et alors il signifie, La moisson *Faire l'août. Nous voilà bien avant dans l'août. L'août n'était pas commencé dans ce pays-là. On a promis telle somme à ce valet pour son août,* Pour sa peine d'avoir moissonné.

La mi-août, Le quinzième jour du mois d'août. *Notre-Dame de la mi-août. À la mi-août.*

AOÛTER. v. a. (On prononce l'A.) Il n'est guère usité qu'au participe.

Aoûté, ée. part. passé. Mûri par la chaleur du mois d'août. *Citrouille aoûtée.*

AOÛTERON. s. m. (Prononcez *Oûteron*.) Ouvrier loué pour les travaux de la campagne dans le mois d'août. *Il faut tant d'aoûterons à ce fermier.*

APA

APAISEMENT. s. m. Action d'apaiser; État de ce qui est apaisé. *L'apaisement des flots. L'apaisement des troubles. L'apaisement des esprits. L'apaisement des passions.*

APAISER. v. a. Adoucir, calmer quelqu'un. *Apaiser le prince. Apaiser un furieux. Cet enfant ne cesse de crier, apaisez-le.*

Il signifie également, Calmer l'émotion, l'agitation, la violence de certaines choses. *Apaiser les flots. Apaiser les troubles d'un État. Apaiser une sédition. Apaiser une querelle. Quand le bruit fut apaisé. Apaiser les murmures. Apaiser sa douleur. Apaiser la colère de quelqu'un. Sa fièvre est-elle un peu apaisée?*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Après avoir bien crié, il s'apaisa. L'orage s'apaise. Le vent s'apaise. La mer s'apaise. Le feu s'étant apaisé. Sa colère, sa douleur commence à s'apaiser.*

Apaisé, ée. part. passé.

APALACHINE. s. f. T. de Botan. Arbrisseau de l'Amérique septentrionale, qui croît particulièrement sur les monts Apalaches, et dont les feuilles se prennent en infusion comme le thé.

APANAGE. s. m. Ce que les souverains donnent à leurs puînés pour leur tenir lieu de partage. *Donner une terre en apanage,* ou *pour apanage. Ces apanages sont réversibles à la couronne.*

Apanage, se dit quelquefois, figurément de Ce qui est le propre de quelqu'un, soit en bien, soit en mal. *La raison est l'apanage de l'homme. Les vertus et les faiblesses qui sont notre apanage.*

Il se dit également Des choses qui sont les suites et les dépendances d'une autre. *Les infirmités sont les apanages, le triste apanage de la nature humaine.*

APANAGER. v. a. Donner un apanage. *Le roi avait apanagé tous ses puînés. Ce prince fut apanagé du duché de...*

Apanagé, ée. part. passé.

APANAGISTE. adj. et s. m. Qui possède un apanage. *Prince apanagiste. Un apanagiste.*

À PART. Voyez Part.

APARTÉ. s. m. Mot pris du latin. Ce qu'un acteur prononce de manière à être entendu des spectateurs, mais qu'on suppose ne l'être pas des autres acteurs qui sont en scène. *Les apartés doivent être rares et courts.*

Il se dit aussi de petits groupes séparés et de conversations particulières qui s'établissent souvent dans une réunion nombreuse. *Dans cette grave assemblée, ils formaient, à eux trois, un joyeux aparté.*

Il s'emploie aussi adverbialement. *Ce vers doit être dit aparté.*

APATHIE. s. f. État d'une âme qui n'est susceptible d'aucune émotion. *Être dans l'apathie. Les stoïciens voulaient que leur sage fût dans une entière apathie.* Il est peu usité en ce sens.

Il se dit le plus communément en mauvaise part, et signifie, Insensibilité, nonchalance, indolence. *Tomber dans l'apathie Il est d'une apathie dont rien ne peut le faire sortir. On ne peut le tirer de son apathie.*

APATHIQUE. adj. des deux genres. Qui est insensible à tout. *Un homme apathique n'est touché de rien. Un caractère, une nature apathique.*

APE

APEPSIE. s. f. T. de Médec. Défaut de digestion. *Il est question de l'apepsie dans le Malade imaginaire.* Il est vieux.

APERCEVABLE. adj. des deux genres. Qui peut être aperçu. *Il y a des corps qui ne sont point apercevables sans microscope*

APERCEVANCE. s. f. Faculté d'apercevoir. *Apercevance fine, prompte.* Il est peu usité.

APERCEVOIR. v. a. (Il se conjugue comme *Recevoir*.) Commencer à voir, découvrir. *J'aperçois dans l'éloignement un objet dont je ne distingue pas bien la forme. En passant par telle rue, il aperçut celui qu'il cherchait. Nous vous avons aperçu de loin. Je ne fis que l'apercevoir, et il disparut.*

Il se dit quelquefois figurément, au sens moral. *Il fut le premier qui aperçut cette vérité. J'aperçois, je crois apercevoir l'intention qui le dirige. Apercevoir les beautés et les défauts dans une composition littéraire.*

Apercevoir, avec le pronom personnel, signifie ordinairement, Connaître, remarquer. *Il s'aperçut du piège qu'on lui tendait. Il y a longtemps que je me suis aperçu qu'il n'est pas de mes amis. Il cache si bien son dessein, qu'il est difficile de s'en apercevoir. Elle s'est aperçue, ils se sont aperçus de l'erreur. On le raille, et il ne s'en aperçoit pas.*

APERÇU, UE. part. passé.

Il s'emploie aussi comme substantif, et signifie, Une première vue, une vue rapide jetée sur un objet. *Ce que je vous dis là n'est qu'un aperçu. Je n'ai sur cet objet qu'un aperçu. On ne m'a donné qu'un aperçu. Cet homme a quelquefois des aperçus très heureux. Il y a dans cet ouvrage des aperçus très fins, mais rien n'est développé.*

Il signifie également, en parlant De comptes, Une estimation au premier coup d'œil. *L'aperçu de la dépense, etc. Par aperçu, cela montera à tant.*

Il signifie aussi, en termes de Barreau, Un exposé sommaire des principaux points d'une affaire. *Cet avocat a donné au public un aperçu de la cause.*

APÉRITIF, IVE. adj. T. de Médec. Nom générique des médicaments propres à ouvrir les pores, à rendre les humeurs plus fluides, à faciliter le mouvement des liquides, etc. *Remède apéritif. Tisane apéritive.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Les apéritifs provoquent ordinairement l'appétit.*

APÉTALE. adj. T. de Botan. Sans pétales, sans corolle. *Les fleurs du saule, du noisetier, de l'amaranthe, sont apétales.*

APETISSEMENT. s. m. Diminution. *L'apetissement qui paraît dans les objets éloignés, etc.* Il est peu usité.

APETISSER. v. a. Rendre plus petit, accourcir. *Cette figure est trop grande, il faut l'apetisser.* On dit plus communément, *Rapetisser.*

Il est aussi neutre, et signifie, Devenir plus petit. *Après le solstice d'été, les jours apetissent.* On dit plus communément, *Les jours raccourcissent.*

Il s'emploie, dans le même sens, avec le pronom personnel. *Une étoffe qui s'apetisse à l'eau.* On dit plus communément, *Une étoffe qui se rétrécit, qui se resserre à l'eau.*

APETISSÉ, ÉE. part. passé.

À PEU PRÈS. Voyez PRÈS.

APH

APHÉLIE. s. m. T. d'Astron. Le point de l'orbite d'une planète, où elle se trouve à sa plus grande distance du soleil. *L'aphélie de la terre.*

Il est aussi adjectif des deux genres. *La terre est aphélie.*

APHÉRÈSE. s. f. Figure de grammaire par laquelle on retranche une syllabe ou une lettre au commencement d'un mot. Temnere *pour* Contemnere *est une aphérèse. L'aphérèse est d'un grand usage dans les étymologies : c'est ainsi que de* Gibbosus *nous avons fait* Bossu.

APHONE adj. des deux genres. T. de Médec. Qui n'a pas de voix. *Une affection du larynx rend ce malade aphone.*

APHONIE. s. f. T. de Médec. Privation de la voix, difficulté de produire des sons.

APHORISME. s. m. Sentence ou maxime énoncée en peu de mots. *Les Aphorismes d'Hippocrate. Aphorisme de jurisprudence.*

APHRODISIAQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Il se dit Des substances qu'on croit propres à exciter aux plaisirs de l'amour.

Il s'emploie aussi comme substantif masculin. *Un dangereux aphrodisiaque.*

APHTE. s. m. Petit ulcère qui vient dans la bouche. En termes de Médecine, il se dit plus exactement, au pluriel, D'une éruption pustuleuse qu'on observe à l'intérieur de la bouche, du pharynx, et quelquefois d'une partie du canal intestinal. *Avoir un aphte. Les aphtes sont douloureux.*

APHYLLE. adj. des deux genres. T. de Botan. Dépourvu de feuilles. *L'orobanche est une plante aphylle.*

API

API. s. m. Sorte de pomme, petite, et ordinairement colorée d'un rouge vif. *Des pommes d'api. Voilà de fort bel api. J'ai beaucoup d'api dans mon jardin.*

APICULTURE. s. f. L'art d'élever les abeilles.

APITOYER. v. a Toucher de pitié. *Rien ne put l'apitoyer sur mon sort.*

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel, et signifie, Compatir, témoigner sa pitié. *S'apitoyer sur les malheurs de quelqu'un. Elle s'est apitoyée sur votre sort.* Il est familier.

APITOYÉ, ÉE. part. passé.

APL

APLANIR. v. a. Rendre uni, rendre plane ce qui était inégal. *Aplanir un chemin. Aplanir des allées dans un jardin. Aplanir une montagne.* On l'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Ce terrain s'est aplani.*

Fig., *Aplanir les obstacles, les difficultés,* Lever les difficultés, les obstacles, les empêchements qui se rencontrent dans une affaire. On dit de même, *Toutes les difficultés, tous les obstacles s'aplanissent devant lui, etc.*

APLANI, IE. part. passé.

APLANISSEMENT. s. m. Action d'aplanir; État de ce qui est aplani. *L'aplanissement d'un chemin. L'aplanissement des allées d'un jardin.*

APLATIR. v. a. Rendre plat. *Cette surface est trop bombée, il faudrait un peu l'aplatir.*

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel. *La balle vint s'aplatir contre la muraille.*

APLATI, IE. part. passé.

La terre est aplatie vers ses pôles, Son axe est plus petit que le diamètre de l'équateur.

APLATISSEMENT. s. m. Action d'aplatir; État de ce qui est aplati. *L'aplatissement d'une boule de cire. L'aplatissement d'une balle de plomb.*

L'aplatissement de la terre, se dit de La dépression sensible qui existe aux deux pôles.

APLOMB. s. m. Ligne perpendiculaire au plan de l'horizon. *Prendre l'aplomb d'une muraille, les aplombs d'un bâtiment. Ce mur tient bien son aplomb, a perdu son aplomb. Cette muraille, toute vieille qu'elle est, a bien gardé son aplomb, a conservé son aplomb.*

APLOMB, se dit figurément d'Une certaine assurance dans la manière de se présenter, de parler, d'agir. *Ce jeune homme manque d'aplomb. Pour négocier de pareilles affaires, il faut avoir du sang-froid et de l'aplomb. Il a beaucoup d'aplomb. Cet homme a de l'aplomb dans toute sa conduite. Cet acteur a de l'aplomb.*

APLOMB, en Peinture, en Sculpture, se dit de La pondération des figures. *Ses figures manquent d'aplomb. Cet artiste pèche par les aplombs.* On dit dans un sens analogue, en termes d'Équitation, *Les aplombs d'un cheval.*

En Musique, il se dit De la régularité et de la rectitude de la mesure.

D'APLOMB. loc. adv. Verticalement. *Cette ligne tombe d'aplomb, est tirée d'aplomb.* On dit de même, *Être, n'être pas d'aplomb, être hors d'aplomb. Ce mur est bien d'aplomb.*

Il s'emploie dans les Arts de la danse, de l'escrime, et signifie que le danseur, le tireur d'armes est assuré et ferme sur ses jambes, qu'il ne vacille point. *Ce danseur retombe toujours d'aplomb, bien d'aplomb.*

APO

APOCALYPSE. s. f. Révélation. On appelle ainsi Le livre canonique qui contient les révélations faites à saint Jean l'Évangéliste, dans l'île de Patmos. *Les figures de l'Apocalypse. Commentaires sur l'Apocalypse de saint Jean.*

Fig. et fam., *Style d'Apocalypse,* Style obscur.

Prov. et pop., *C'est le cheval de l'Apocalypse,* se dit D'un mauvais cheval, d'une haridelle efflanquée.

APOCALYPTIQUE. adj. des deux genres. Il se dit Des discours et des écrits qui sont fort obscurs. *Style apocalyptique.* Il est familier.

APOCO. s. m. Terme emprunté de l'italien, dont on se sert pour désigner Un homme de peu d'esprit ou de sens. *Il parle comme un apoco. On le traite d'apoco.* Il a vieilli et est peu usité.

APOCOPE. s. f. Figure de grammaire par laquelle on retranche une lettre ou une syllabe à la fin d'un mot. Negoti, *pour* Negotii, *est une apocope. Les poëtes français usent quelquefois de l'apocope; ils écrivent, par exemple,* Londre *pour* Londres, je voi *pour* je vois, encor *pour* encore, etc.

APOCRISIAIRE. s. m. Nom de dignité chez les Grecs du Bas-Empire. On le donnait primitivement Aux agents, aux envoyés qui portaient les réponses des empereurs.

Il désigna plus tard Des officiers publics ou chanceliers chargés de l'expédition des édits et des actes : leur chef s'appelait *Le grand apocrisiaire.*

Il se disait aussi de Certains agents ou envoyés ecclésiastiques résidant soit à Constantinople, soit auprès de quelques autres cours. *L'apocrisiaire d'un patriarche. L'apocrisiaire du pape à Constantinople.*

Il désignait également, dans les anciens monastères, Celui qui avait la garde du trésor. Sous Charlemagne, Le grand aumônier portait le titre d'*Apocrisiaire.*

APOCRYPHE. adj. des deux genres. Terme pris de la langue grecque, dans laquelle il signifie, Inconnu, caché. Il n'est usité dans notre langue qu'en parlant Des livres et des écrivains dont l'autorité est douteuse; et, en ce sens, il se dit proprement De certains livres que l'Église ne reçoit pas pour canoniques. *Le troisième et le quatrième livre d'Esdras sont apocryphes.* Dans ce sens il se prend aussi substantivement, au masculin. *Les apocryphes,* Les livres apocryphes.

Il se dit, par extension, Des écrivains dont l'autorité est suspecte, des livres, des histoires dont l'authenticité n'est pas établie. *Auteur apocryphe. Histoire apocryphe. Livre apocryphe.*

Nouvelle apocryphe, Nouvelle dont on doute, à laquelle on ne peut guère ajouter foi.

APOCYN. s. m. T. de Botan. Genre de

plantes exotiques, à cinq étamines : il renferme plusieurs espèces, parmi lesquelles on distingue l'*Apocyn maritime*, dont le suc est fort vénéneux ; et l'*Apocyn gobe-mouches*, dont les pétales, en se contractant, retiennent et emprisonnent les petits insectes qui viennent s'y poser.

APODE. adj. des deux genres. Terme scientifique, emprunté du grec. Il signifie proprement, Qui est sans pieds. Par extension, on l'applique spécialement, en Histoire naturelle, Aux poissons qui n'ont pas de nageoires ventrales, tels que les anguilles. *Les poissons apodes*, ou substantivement, au masculin, *Les apodes.*

APODICTIQUE. adj. des deux genres. Terme didactique. Démonstratif, évident. Il est peu usité.

APOGÉE. s. m. T. d'Astron. Le point où une planète se trouve à sa plus grande distance de la terre. *L'apogée de la lune. La lune est à son apogée.*

Il est aussi adjectif des deux genres. *La lune est apogée.*

Fig., *Sa fortune, sa gloire, sa puissance est à son apogée*, Elle est au point le plus élevé où elle puisse arriver. On dit de même, *Être à l'apogée de sa gloire, de la gloire, etc.*

APOLLON. s. m. T. de Mythologie. Le dieu qui présidait aux beaux-arts, et particulièrement à la poésie. *Les fils, les favoris d'Apollon*, Les poètes. *Il rime, il fait des vers en dépit d'Apollon*, se dit D'un versificateur qui n'a point de talent. *L'amour fut son Apollon*, Ce fut l'amour qui lui inspira des vers. *Etc.*

APOLOGÉTIQUE. adj. des deux genres. Qui contient une apologie. *Lettre apologétique. Discours apologétique.*

Il s'emploie substantivement, au masculin, en parlant de l'Apologie de Tertullien pour les chrétiens. *Tertullien, dans son Apologétique.* Dans un sens plus général, Il se dit de Cette partie de la théologie qui a pour objet de défendre le christianisme ; mais alors il devient féminin. *L'apologétique chrétienne.*

APOLOGIE. s. f. Discours par écrit ou de vive voix, pour la justification, pour la défense de quelqu'un, de quelque action, de quelque ouvrage. *Faire une apologie. Faire l'apologie de quelqu'un. Il a écrit lui-même son apologie. On disait alors du mal de vous, mais depuis on a bien fait votre apologie. Faire l'apologie d'un livre. Faire l'apologie de la conduite de quelqu'un.*

Il se dit, par extension, de Tout ce qui est propre à justifier quelqu'un. *Sa conduite depuis quelque temps fait bien son apologie.*

APOLOGISTE. s. m. Celui qui fait l'apologie de quelqu'un, de quelque chose. *C'est votre apologiste. Un apologiste maladroit.*

APOLOGUE. s. m. Petit récit d'un fait vrai ou fabuleux, dans lequel on a pour but de présenter d'une manière indirecte une vérité morale et instructive. *L'apologue de l'Estomac et des Membres du corps humain. L'apologue du Loup et de l'Agneau. Se servir d'un apologue. D'ingénieux apologues.*

APONÉVROSE. s. f. T. d'Anat. Sorte de membrane ferme, blanche, et luisante, qui forme l'extrémité des muscles et sert à les fixer aux os, ou qui enveloppe les muscles et sert à les maintenir en place. *Aponévrose brachiale, tibiale, etc.*

APONÉVROTIQUE. adj. des deux genres. T. d'Anat. Qui appartient, qui a rapport aux aponévroses. *Fibres aponévrotiques. Membrane aponévrotique.*

APOPHTEGME. s. m. Dit notable de quelque personne illustre. *Les apophtegmes des sept sages de la Grèce. Les apophtegmes de Scipion, de Caton, etc.*

Ne parler que par apophtegmes, se dit, par dérision, D'un homme dont les discours abondent en sentences, en maximes.

APOPHYSE. s. f. T. d'Anat. Saillie qui s'avance hors du corps d'un os.

APOPLECTIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à l'apoplexie, qui menace d'apoplexie. *Symptôme apoplectique. État, disposition apoplectique. Complexion apoplectique.*

Il signifie également, Qui paraît menacé d'apoplexie, ou Qui en a eu des attaques : dans ce sens, on peut l'employer substantivement. *Cet homme a l'air, a le teint apoplectique. C'est un apoplectique.*

APOPLEXIE. s. f. Maladie caractérisée par la perte plus ou moins complète du sentiment et du mouvement, sans que la respiration et la circulation soient interrompues. *Être frappé d'apoplexie. Tomber en apoplexie. Être menacé d'apoplexie. Attaque d'apoplexie. Être attaqué d'apoplexie. Mourir d'apoplexie. Apoplexie sanguine. Apoplexie séreuse. Apoplexie foudroyante.*

APOSTASIE. s. f. Abandon public d'une religion pour une autre. Il se prend en mauvaise part, et se dit plus particulièrement en parlant De l'abandon de la religion chrétienne. *Tomber dans l'apostasie.*

Il signifie aussi, L'action d'un religieux qui renonce à ses vœux et à son habit.

Il se dit, figurément et par extension, de L'abandon d'une doctrine, d'un parti, etc.

APOSTASIER. v. n. Tomber dans l'apostasie. Il se dit surtout en parlant D'un chrétien qui renonce à la foi. *Le plus grand crime qu'un chrétien puisse commettre, c'est d'apostasier.*

Il se dit aussi D'un religieux qui renonce à ses vœux et à son habit. *Le libertinage a fait apostasier ce religieux.*

APOSTAT. adj. m. Qui a quitté sa religion pour une autre. Il se dit surtout D'un chrétien qui renonce à la foi. *Chrétien apostat.*

Il se dit aussi D'un religieux qui renonce à ses vœux et à son habit. *Moine apostat.*

Il se dit quelquefois substantivement, dans les deux acceptions. *Julien l'Apostat. C'est un apostat.*

APOSTÈME. s. m. Voyez APOSTUME.

APOSTER. v. a. Mettre quelqu'un dans un poste pour observer ou pour exécuter quelque chose. Il se prend le plus communément en mauvaise part. *Aposter des gens pour faire une insulte à quelqu'un. Des témoins qu'on a apostés pour charger un innocent. On avait aposté un notaire pour rédiger aussitôt le testament.*

APOSTÉ, ÉE. part. passé.

À POSTERIORI. Voyez POSTERIORI (À).

APOSTILLE. s. f. Addition faite à la marge d'un écrit ou au bas d'une lettre. *Il y avait deux lignes en apostille. L'apostille d'une lettre. Après sa lettre écrite, il manda cette nouvelle par apostille.* Dans ce dernier cas on dit souvent, *Par post-scriptum.*

Il se dit, particulièrement, Des recommandations qu'on écrit à la marge ou au bas d'un mémoire, d'une pétition. *Demander une apostille à quelqu'un. Donner, refuser une apostille. Une apostille insignifiante.*

APOSTILLER. v. a. Mettre une apostille, des apostilles à la marge ou au bas d'un écrit, d'un mémoire, d'une pétition, etc. *Le ministre avait apostillé les dépêches de l'ambassadeur. Apostiller un mémoire, une pétition.*

APOSTILLÉ, ÉE. part. passé.

APOSTOLAT. s. m. Le ministère d'apôtre. *Saint Paul fut appelé à l'apostolat par une voie miraculeuse.*

Par extension, il se dit de La prédication, de la propagation d'une doctrine.

APOSTOLIQUE. adj. des deux genres. Qui vient des apôtres, qui procède des apôtres. *Doctrine apostolique. L'Église catholique et apostolique. Tradition apostolique. Le saint-siége apostolique.*

Mission apostolique, La mission des apôtres ; et, par extension, Celle de quiconque travaille à la propagation de la foi, d'une religion. *Vie apostolique, zèle apostolique, etc.*, Vie conforme à celle des apôtres, zèle digne du temps des apôtres, etc.

Église apostolique, Toute Église fondée par les apôtres. *La tradition des Églises apostoliques.*

Siècle apostolique, temps apostolique, Temps où ont vécu les apôtres, premier siècle de l'Église.

APOSTOLIQUE, se dit aussi De ce qui concerne le saint-siége, de ce qui en émane. *Bref apostolique. Lettres apostoliques. La bénédiction apostolique. Nonce apostolique.*

Notaires apostoliques, Notaires qui, dans chaque diocèse, étaient autorisés à rédiger les actes en matière ecclésiastique. *Il faut s'adresser à un notaire apostolique.*

APOSTOLIQUEMENT. adv. À la façon des apôtres. *Vivre apostoliquement. Prêcher apostoliquement.*

APOSTROPHE. s. f. Figure de rhétorique, par laquelle on adresse momentanément la parole à des choses ou à des personnes auxquelles ne s'adresse pas l'ensemble du discours. Ainsi, ces phrases, *Et vous, braves Français, qui avez succombé dans cette lutte mémorable, etc.* ; *Affreux déserts, confidents de mes peines*, sont des apostrophes.

Il se dit familièrement d'Une interpellation vive, et surtout d'Un trait mortifiant adressé à quelqu'un. *Vigoureuse apostrophe. Essuyer une apostrophe.*

APOSTROPHE, désigne aussi, Une petite marque en forme de virgule, dont on se sert pour indiquer l'élision d'une voyelle. Ainsi, dans ces expressions, *L'Église, l'État, l'amitié, s'il est permis, d'où vient*, le petit signe qu'on met en haut, entre la consonne et la voyelle, s'appelle *Apostrophe.*

APOSTROPHER. v. a. Adresser la parole, dans un discours, à une personne, ou à une chose considérée comme si c'était une personne. *Le prédicateur, au milieu de son sermon, apostropha la croix. Après avoir longtemps parlé contre les impies, il les apostropha avec véhémence.*

Fam., *Apostropher quelqu'un*, Lui adresser la parole pour lui dire quelque chose de désagréable.

Dans le style comique, *Apostropher quelqu'un d'un soufflet, d'un coup de bâton*, Lui donner un soufflet, un coup de bâton.

APOSTROPHÉ, ÉE. part. passé.

APOSTUME ou **APOSTÈME.** s. m. Abcès. Ces deux mots ont vieilli. En Médecine, on n'employait guère qu'*Apostème* ; dans le langage ordinaire, on disait communément, *Apostume.*

APOTHÉOSE. s. f. Déification. Il se dit principalement de La cérémonie par laquelle les anciens Romains déifiaient les empereurs. *L'apothéose d'Auguste. Les médailles qui représentent des apothéoses.*

Il se dit aussi de La réception fabuleuse des anciens héros parmi les dieux. *L'apothéose d'Hercule. L'apothéose d'Enée.*

Il se dit quelquefois, par hyperbole, Des honneurs extraordinaires rendus à un homme, même vivant, que l'opinion générale et l'enthousiasme public élèvent au-dessus de l'humanité. *Le public a fait son apothéose. Il a eu le malheur de survivre à son apothéose.*

APOTHICAIRE. s. m. Celui dont la profession est de préparer et de vendre les drogues, les médicaments pour la guérison des maladies. *Bon apothicaire. Habile apothicaire.* Le mot *Pharmacien* est aujourd'hui plus usité.

Un mémoire d'apothicaire, Un compte sur lequel il y a beaucoup à rabattre. *Faire de son corps une boutique d'apothicaire,* Prendre trop de remèdes.

APOTHICAIRERIE. s. f. Pharmacie : magasins de drogues d'apothicaire, de médicaments. *Apothicairerie bien fournie.*

Il signifie aussi, L'art de l'apothicaire. *Il s'est mis dans l'apothicairerie. Il entend l'apothicairerie.* Le mot de *Pharmacie* est aujourd'hui plus usité.

APÔTRE. s. m. Nom donné aux douze personnes que Notre-Seigneur choisit particulièrement, entre ses disciples, pour prêcher l'Évangile et pour gouverner l'Église après lui. *Notre-Seigneur* JÉSUS-CHRIST *et ses douze apôtres. Le symbole des apôtres. L'apôtre saint Pierre. L'apôtre saint Jacques.*

Après la mort de Notre-Seigneur, on donna le nom d'*Apôtre* à saint Matthias, qui fut mis à la place de Judas ; puis à saint Paul et à saint Barnabé, qui furent appelés de Dieu extraordinairement pour prêcher l'Évangile.

Les princes des apôtres, Saint Pierre et saint Paul. *L'apôtre des gentils, des nations, le grand apôtre,* ou simplement, *l'Apôtre,* Saint Paul.

Prêcher en apôtre, comme un apôtre, Prêcher avec onction, et d'abondance de cœur.

APÔTRE, se dit aussi de Tous ceux qui ont les premiers prêché la foi dans quelque pays. *Saint Denis est l'apôtre de Paris. Saint François Xavier est l'apôtre des Indes.*

Prov. et fig., *Faire le bon apôtre,* Contrefaire l'homme de bien. Ironiquement, *C'est un bon apôtre,* Il fait l'homme de bien, mais il ne faut pas se fier à lui.

APÔTRE, est encore Le nom qu'on donne aux enfants dont on lave les pieds le jeudi saint, à la cérémonie de la Cène.

APÔTRE, se dit figurément de Celui qui se voue à la propagation et à la défense d'une doctrine, d'une opinion, d'un système. *Il s'est fait l'apôtre de cette nouvelle doctrine.* On dit dans un sens analogue, *Les apôtres de l'erreur, de l'incrédulité, etc.*

APOZÈME. s. m. T. de Médec. Décoction de substances végétales, ordinairement très chargée et très composée. *Faire un apozème. Donner un apozème. Prendre un apozème. Apozème amer, purgatif.*

APP

APPARAÎTRE. v. n. (Il se conjugue comme *Paraître,* mais avec cette différence, qu'*Apparaître* emploie les deux auxiliaires *Être* et *Avoir* avec le participe ; au lieu que *Paraître* n'emploie que l'auxiliaire *Avoir.*) Devenir visible ; d'invisible se rendre visible. *Quand Dieu apparut à Moïse dans le buisson ardent. L'ange qui apparut en songe à Joseph. Les spectres qu'on dit apparaître. Le spectre qui lui avait apparu, qui lui était apparu.*

Il se dit également D'une personne ou d'une chose qui se montre inopinément ou soudainement, dont l'aspect fait naître la surprise ou excite l'intérêt. *Cet homme m'est apparu au moment où je le croyais bien loin. Une voile apparut à l'horizon, et rendit l'espoir aux naufragés. Ces génies extraordinaires qui apparaissent à de longs intervalles.*

Il s'emploie aussi impersonnellement. *Il lui apparut un spectre. Il apparaît de loin en loin, sur la terre, des hommes supérieurs qui...*

Il s'emploie, dans un sens particulier, en termes de Palais. Ainsi on dit, *S'il vous apparaît que cela soit,* Si, après avoir fait les enquêtes nécessaires, vous trouvez que cela soit ainsi.

En parlant De négociation, *Faire apparaître de son pouvoir,* Donner communication de ses pouvoirs dans les formes, les notifier. *Les ambassadeurs ayant fait apparaître de leur pouvoir.*

APPARU, UE. part. passé.

APPARAT. s. m. Éclat ou pompe qui accompagne certains discours, certaines actions. *Haranguer avec apparat. Discours d'apparat. Cause d'apparat. Dîner, festin d'apparat. Voiture, costume d'apparat. Il est venu dans un grand apparat.*

Il se prend quelquefois en mauvaise part, et signifie alors, Ostentation. *Il ne dit rien, il ne fait rien qu'avec apparat. Il met de l'apparat dans ses moindres actions. Il y a dans tout ce qu'il fait un air d'apparat.*

APPARAT. s. m. Mot traduit du latin, qui désigne Certains livres rédigés en forme de dictionnaires ou de catalogues, et propres à faciliter l'étude d'une langue, d'une science, d'un auteur classique. *L'apparat sur Cicéron.*

Apparat royal, Petit dictionnaire français-latin, qui servait autrefois aux commençants.

APPARAUX. s. m. pl. T. de Marine. Il désigne collectivement, Les voiles, les manœuvres, les vergues, les poulies, les ancres, les cabestans, les câbles, le gouvernail, et même l'artillerie d'un bâtiment. *Ce bâtiment a ses agrès et apparaux.*

APPAREIL. s. m. Apprêt, préparatif de tout ce qui a de la pompe, de la solennité. *Grand appareil. Appareil extraordinaire. Appareil lugubre. Appareil de guerre. L'appareil d'une fête, d'une cérémonie. On fait de grands appareils pour son entrée.*

Il se dit aussi de La chose ainsi préparée. *Il a fait son entrée dans un magnifique appareil, en grand appareil. Il s'est montré dans le plus pompeux appareil.*

APPAREIL, en termes de Sciences et d'Arts, se dit Des machines, des instruments, etc., disposés pour faire quelque opération, quelque expérience. *Appareil chimique. Disposer un appareil. Un appareil simple, compliqué. L'appareil nécessaire pour lancer un vaisseau, pour faire une opération chirurgicale, etc.*

Il se dit particulièrement, en Chirurgie, Des différentes manières de pratiquer la lithotomie ou la taille. *Tailler au grand appareil, au petit appareil, etc.*

Il se dit aussi Des médicaments, et des bandes, des compresses, etc., qu'on applique sur une plaie. *Mettre le premier appareil. Lever le premier appareil. On ne pourra juger de la plaie que quand on lèvera le troisième appareil. Il arracha l'appareil qu'on avait mis sur sa blessure.*

APPAREIL, se dit également, en termes d'Anatomie, d'Un assemblage d'organes qui concourent à une même fonction. *L'appareil circulatoire. L'appareil vocal. L'appareil respiratoire. Etc.*

APPAREIL, en termes d'Architecture, signifie, L'art ou l'action de tracer les pierres, d'en bien combiner la charge, la poussée et la pose, surtout pour les constructions suspendues, telles que les berceaux, les voûtes, les ponts, les dômes, etc.

Il se dit aussi de La hauteur des assises d'un bâtiment. *Une assise de bas appareil, de haut appareil.*

Ce bâtiment est d'un bel appareil, Les assises sont de hauteur égale, et les joints sont proprement faits.

APPAREILLAGE. s. m. T. de Marine. Action d'appareiller, ou de s'y disposer. *Faire son appareillage. Être en appareillage.*

APPAREILLEMENT. s. m. Action d'appareiller deux objets. Il ne se dit guère qu'en parlant Des animaux domestiques qu'on appareille, soit pour les faire travailler ensemble, soit pour en propager la race. *L'appareillement des bœufs. L'appareillement du mâle et de la femelle.*

APPAREILLER. v. a. Mettre ensemble des choses pareilles ; Joindre à une chose une autre chose qui lui soit pareille. *Appareiller des chevaux, des vases, des tableaux. Voilà un beau vase, je cherche à l'appareiller. Voilà un beau cheval de carrosse, je voudrais bien trouver à l'appareiller. Je n'ai qu'un lé d'étoffe, je voudrais bien trouver à l'appareiller.*

Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel et signifie, Se joindre avec un pareil à soi. *C'est un fripon avec lequel il est bien digne de s'appareiller.* Cette phrase est familière.

APPAREILLER, en termes d'Architecture, Tracer les épures sur un plan, les reporter en grand sur un enduit, et en appliquer les figures et mesures sur toutes les faces des pierres, pour les faire tailler selon la place que chacune doit occuper. *Ce qui contribue le plus à la beauté d'un édifice, c'est d'être bien appareillé. C'est lui qui a appareillé toute la face de ce bâtiment. L'art d'appareiller est très difficile.*

APPAREILLER, en termes de Marine, est verbe neutre, et signifie, Mettre à la voile. *Aussitôt qu'il vit les ennemis, il fit appareiller. Il faut appareiller. Toute la flotte appareilla.* Cependant on dit, avec le participe, qu'*Un navire est appareillé,* qu'*Une escadre est appareillée.*

APPAREILLÉ, ÉE. part. passé.

APPAREILLEUR. s. m. Chef-ouvrier qui trace le trait, la coupe de la pierre à tous les tailleurs de pierre d'un chantier. *C'est un bon appareilleur. Quand on bâtit, c'est un grand avantage d'avoir un habile appareilleur.*

APPAREILLEUSE. s. f. Terme injurieux. Il se dit d'Une femme qui fait métier de favoriser des amours illicites, de rapprocher des personnes de différent sexe, dans des vues de libertinage.

APPAREMMENT. adv. Selon les apparences. *Vous croyez apparemment que... Il viendra apparemment.* On dit aussi, *Apparemment qu'il viendra.*

APPARENCE. s. f. L'extérieur, ce qui paraît au dehors. *Belles apparences. Il ne faut pas se fier à l'apparence, aux apparences. Les apparences sont trompeuses. Je ne m'arrête point à l'apparence. Il l'a trompé sous apparence d'amitié, sous l'apparence de l'amitié. Abuser le monde par des apparences de piété. L'Église catholique enseigne que dans l'Eucharistie* Jésus-Christ *est réellement présent sous les apparences du pain et du vin. Ce château, cette maison a belle apparence.*

Sauver les apparences, Faire en sorte qu'il ne paraisse rien au dehors qui puisse être blâmé, qui puisse être condamné. *C'est une femme galante, qui sauve les apparences du mieux qu'elle peut. Il a fait cela pour sauver les apparences; pour ménager les apparences. Il a sacrifié les apparences.*

Apparence, signifie aussi, Vraisemblance, probabilité. *Quelle apparence y a-t-il que... Il n'y a nulle apparence. Cela est hors d'apparence, sans apparence. Je n'y vois point d'apparence. Il a réussi contre toute apparence. Selon toute apparence, vous recevrez bientôt de ses nouvelles. Les apparences étant les mêmes de part et d'autre, on ne sait à quoi se décider. Il y a apparence, il y a quelque apparence, il y a grande apparence que cela arrivera. Il y a bien de l'apparence qu'il n'en savait rien.*

Il signifie quelquefois, Marque, reste, vestige, trace de quelque chose. *Ils n'ont plus aucune apparence de liberté. Il ne reste à cette femme aucune apparence de beauté.*

Apparence, signifie quelquefois, Ostentation, désir de briller. *Bien des gens se privent du nécessaire pour tout donner à l'apparence.*

En apparence. loc. adv. Extérieurement, autant qu'on peut en juger d'après ce qui paraît. *En apparence ils sont bons amis, mais en réalité ils se détestent. Cet homme était calme en apparence. Je ne le crois sage qu'en apparence.*

APPARENT, ENTE. adj. Qui est visible, évident, manifeste. *Se placer à l'endroit le plus apparent. Il y a des procédés pour rendre plus apparente l'écriture des vieux manuscrits. Ce manque de régularité est peu apparent, est très apparent. On dit qu'il est riche en argent; mais de bien apparent on ne lui en connaît point. Il n'a aucun bien apparent sur lequel on puisse asseoir une hypothèque. Son droit est apparent, très apparent.*

Il signifie également, Qui est remarquable et considérable entre d'autres personnes, entre d'autres choses. *Il s'adressa au plus apparent de la compagnie. Les plus apparents de la ville. Il a la maison la plus apparente de la ville.*

Il signifie aussi, Spécieux, qui n'est pas tel qu'il paraît être. *Un prétexte apparent. Des torts apparents. Sa sécurité n'est qu'apparente. Il prend les biens apparents pour les véritables. Le mouvement apparent du soleil autour de la terre. La forme, la couleur, la situation, la distance apparente d'un objet. On confond parfois la mort apparente avec la mort réelle.*

APPARENTER. v. a. Donner à quelqu'un des parents par alliance. *Tâchez de bien apparenter votre fille. Ce mariage l'a mal apparenté.*

Il s'emploie avec le pronom personnel, et signifie, Entrer dans une famille, s'allier à quelqu'un. *S'apparenter à la noblesse, à la bourgeoisie. Elle s'est bien apparentée.* Il est familier dans les deux sens.

Apparenté, ée. part. passé. Il ne s'emploie jamais seul. *Être bien apparenté*, Avoir des parents honnêtes, nobles, riches ou puissants. *Être mal apparenté*, Avoir des parents pauvres, ou de basse naissance, ou mal famés.

APPARIEMENT, ou **APPARÎMENT.** s. m. Action d'apparier.

APPARIER. v. a. Assortir, unir par paires, par couples, joindre des choses qui se conviennent, qui sont faites pour aller ensemble. *Apparier des chevaux de carrosse. On a brouillé tous ces gants; démêlez-les, et les appariez.*

Il signifie aussi, Mettre ensemble le mâle avec la femelle; dans ce sens, on ne le dit qu'en parlant De certains oiseaux. *Apparier des pigeons, des tourterelles.*

Il se dit également, avec le pronom personnel, Des pigeons, des tourterelles, des perdrix, et de quelques autres oiseaux qui s'associent par couples. *Dans cette saison, les pigeons, les tourterelles s'apparient.*

Apparié, ée. part. passé.

APPARITEUR. s. m. Espèce de sergent dans les cours ecclésiastiques.

Il se disait aussi Des bedeaux de certaines universités, et se dit encore aujourd'hui de Certains huissiers attachés aux diverses facultés. *Appariteur de la faculté de théologie, de droit, etc.*

APPARITION. s. f. Manifestation de quelque objet qui, étant invisible de lui-même, se rend visible. *L'apparition de l'ange Gabriel à la sainte Vierge. L'apparition des esprits, des spectres.*

Il se prend aussi d'une manière absolue dans le sens de Spectre, fantôme. *Bien des gens croient aux apparitions.*

Il se dit de La manifestation subite d'un objet, d'un phénomène qui n'avait point encore paru. *L'apparition de l'étoile aux mages. L'apparition d'une comète.*

Il y a fait une courte apparition, il n'y a fait qu'une apparition, se dit D'un homme qui n'a demeuré que très peu de temps dans un lieu.

APPAROIR. v. n. T. de Palais. Être évident, être manifeste. *Faire apparoir du pouvoir qu'on a. Il a fait apparoir de son bon droit.* Ce verbe n'est usité qu'à l'infinitif et à la troisième personne singulière de l'indicatif, où il ne s'emploie qu'impersonnellement, et où il fait *appert*, au lieu qu'*Apparaître* fait *apparaît*. *S'il vous appert que cela soit. Comme il appert par tel acte. Ainsi qu'il appert de tel acte.* Il a vieilli.

APPARTEMENT. s. m. Logement composé de plusieurs pièces de suite, de diverses grandeurs et propres à divers usages. *Bel appartement. Grand appartement. L'appartement de monsieur. L'appartement de madame. L'appartement des enfants. Appartement d'hiver. Appartement d'été; etc. Les souverains ont, dans leurs palais, de grands appartements d'apparat, et de petits appartements privés. Appartement à louer. Appartement meublé. Appartement vide. On lui a donné un appartement sur le devant, sur le derrière. Appartement haut. Appartement bas. L'appartement d'en haut, d'en bas. Sa maison est grande, elle renferme quatre appartements complets, quatre appartements de maître. Occuper un appartement. Changer d'appartement.*

Il se disait aussi d'Un cercle, chez le souverain, auquel étaient invitées toutes les personnes de la cour, et quelques-unes de celles qui étaient présentées. *Il y eut ce jour-là appartement aux Tuileries.*

APPARTENANCE. s. f. Dépendance, ce qui appartient à une chose, ce qui dépend d'une chose. *Vendre une maison avec toutes ses appartenances et dépendances. Cette métairie est une des appartenances de ma terre. Ce village était une appartenance de telle châtellenie.*

APPARTENANT, ANTE. adj. Qui appartient de droit. *Le bien appartenant à un tel. Une maison à lui appartenante.* Il n'est guère usité que dans ces sortes de phrases.

APPARTENIR. v. n. (Il se conjugue comme *Tenir*.) Être la propriété légitime de quelqu'un, soit que celui à qui est la chose dont on parle la possède, soit qu'il ne la possède pas. *Les biens qui appartiennent à des particuliers. Il retient injustement un objet qui m'appartient. La part et portion qui lui appartient dans cette succession. Il m'en appartient une moitié. La nue-propriété de cette maison m'appartient. L'usufruit de ce domaine m'appartient. Cela nous appartient de droit et en toute propriété.*

Il signifie aussi, Être le droit, le privilège, la prérogative de quelqu'un. *Le droit de faire grâce appartient ordinairement au chef de l'État. Le droit de battre monnaie appartient au souverain. Les honneurs qui vous appartiennent. Ces droits appartiennent à ma charge. La connaissance de cette affaire appartient à tel juge.*

Il signifie également, Être le propre, le caractère particulier de. *Ils ont attribué à la matière ce qui n'appartient qu'à l'esprit, à l'âme. La perfection n'appartient qu'à Dieu seul.*

Il signifie encore, Faire partie de. *Un membre séparé du corps auquel il appartient. On a trouvé le bras qui appartient à cette statue mutilée. Cet animal, cette plante appartient à tel genre. Ce soldat appartient à tel régiment.*

Il signifie aussi, Avoir une relation nécessaire ou de convenance. *Cette question appartient à la philosophie. Cela appartient à la matière que je traite. Cela appartient à la grammaire. Cela n'appartient pas à mon sujet.*

Il signifie en outre, Être parent de. *Il appartient à d'honnêtes parents. Il appartenait aux plus grands seigneurs du royaume. L'honneur que j'ai de vous appartenir. Il y a toujours quelque sorte de supériorité du côté de ceux à qui l'on dit que l'on appartient.*

Il signifie aussi, Être attaché à quelqu'un, être à son service. *Je ne savais pas que ce laquais vous appartînt.*

Appartenir, s'emploie aussi quelquefois avec le pronom personnel, et signifie alors, Être en pleine possession de soi-même, être complètement maître de ses actions. *L'homme sage et libre s'appartient. J'ai tant d'occupations, que je ne m'appartiens plus. Une femme, dès qu'elle se marie, cesse de s'appartenir.*

Appartenir, s'emploie impersonnellement, et signifie, Convenir, être de droit, de devoir, de bienséance. *Il appartient aux pères de châtier leurs enfants. Il appartient à l'évêque d'instruire ses ouailles. Il ne vous appartient pas de le reprendre. Il n'appar-*

tient qu'à un prince de faire une si grosse dépense. C'est à vous qu'il appartient de traiter ce sujet, de faire cette entreprise.

Il n'appartient qu'à peu de gens de sentir, de comprendre cela, Il n'est donné qu'à peu de gens, etc. *Il n'appartient qu'au génie de concevoir une telle pensée*, Le génie seul est capable de concevoir une telle pensée. *Etc.*

Par manière de reproche, *Il vous appartient bien de...* Vous êtes bien hardi de... *Il vous appartient bien de vous plaindre après tout ce que vous avez fait.*

Ainsi qu'il appartiendra. Formule qui signifie, Selon qu'il sera convenable. On dit de même : *Pour être statué ce qu'il appartiendra. Pour être pris telles mesures qu'il appartiendra.* On dit également, *A tous ceux qu'il appartiendra*, A tous ceux qui y auront intérêt, ou qui voudront en prendre connaissance.

APPAS. s. m. pl. Il se dit principalement Des attraits, des charmes, des agréments extérieurs d'une femme. *Cette femme a des appas. Être séduit par les appas d'une femme.*

Il se dit figurément de Certaines choses qui attirent, qui séduisent, qui excitent le désir. *Les appas de la volupté. Les appas de la gloire, de la vertu, etc. Le jeu a de grands appas pour lui.*

APPÂT. s. m. Pâture, mangeaille qu'on met, soit à des piéges, pour attirer des quadrupèdes ou des oiseaux, soit à des hameçons, pour pêcher des poissons. *Appât friand. Appât trompeur. Le sel est un excellent appât pour attirer les pigeons. Les vers, les moucherons, sont de bons appâts pour prendre des poissons. Mettre l'appât à un piége. Mettre l'appât à la ligne, à l'hameçon. Le poisson a avalé l'appât, a mordu à l'appât.*

Il se dit figurément de Tout ce qui attire, qui engage à faire quelque chose. *L'appât du gain. L'intérêt est un grand appât pour beaucoup d'hommes. Ce bon accueil, ces paroles obligeantes ne sont autre chose qu'un appât, ne sont qu'un appât pour l'engager à faire ce que l'on souhaite de lui.*

APPÂTER. v. a. Attirer avec un appât. *Il faut appâter les oiseaux, les poissons.*

Il signifie aussi, Mettre le manger dans le bec des petits oiseaux, ou Donner à manger à quelqu'un qui ne peut pas se servir de ses mains. *Appâter de petits oiseaux. Il faut l'appâter comme un enfant.*

Appâté, ée. part. passé.

APPAUMÉ. adj. T. de Blason. Il se dit D'un écu chargé d'une main qui est étendue et qui montre la paume.

APPAUVRIR. v. a. Rendre pauvre. *Ses procès l'ont fort appauvri. L'interruption du commerce appauvrit un pays.* Prov., *Donner pour Dieu n'appauvrit jamais.*

Fig., *Appauvrir une langue*, En retrancher des mots ou des façons de parler, et la rendre ainsi moins abondante, moins expressive. *Il faut prendre garde d'appauvrir la langue à force de vouloir la polir.*

Fig., *Appauvrir un terrain, un sol*, Les épuiser, ou en diminuer beaucoup la fertilité. *La mauvaise culture a fort appauvri ce terrain.*

Fig., *Appauvrir le sang*, En altérer la qualité, la consistance.

Appauvrir, s'emploie avec le pronom personnel, et signifie, tant au propre qu'au figuré, Devenir pauvre. *Ce pays-là s'appauvrit tous les jours. Il s'est appauvri en peu de temps par ses dépenses excessives. Un État s'enrichit par la paix, et s'appauvrit par la guerre. Les langues vivantes s'enrichissent et s'appauvrissent selon la différence des temps et des esprits.*

Appauvri, ie. part. passé. *Un sol appauvri. Une terre appauvrie.*

Un sang appauvri. Un sang qui a perdu une partie de ses principes constituants, qui est pâle, décoloré, abondant en sérosité.

APPAUVRISSEMENT. s. m. L'état de pauvreté, d'indigence où l'on tombe peu à peu par la diminution des choses nécessaires à la vie. *L'appauvrissement d'une famille. De là vient l'appauvrissement du pays, de la province. L'appauvrissement des peuples.*

Il se dit figurément de L'état d'une langue devenue moins abondante, moins expressive. *L'appauvrissement d'une langue vient de ce que l'usage en rejette des termes et des tours de phrases.*

L'appauvrissement du sol, L'état d'un sol épuisé, d'un sol qui a beaucoup perdu de sa fertilité. On dit aussi, *L'appauvrissement du sang.*

APPEAU. s. m. Sorte de sifflet avec lequel on contrefait la voix des oiseaux pour les faire approcher, ou pour les attirer dans quelque piége. *Un appeau pour prendre des cailles. Des appeaux.*

Il se dit également Des oiseaux dont on se sert pour appeler et attirer les autres oiseaux.

APPEL. s. m. Action d'appeler avec la voix, ou autrement. *Il n'a pas entendu votre appel. Ce cri est un appel. L'appel de la femelle pour faire venir le mâle. Il accourut au premier appel. Les paysans répondirent à l'appel du tocsin.*

En termes de Chasse et de Manége, *Appel de la langue*, Action d'appeler, d'exciter un chien ou un cheval en donnant de la langue. Voyez Langue.

Appel, se dit particulièrement de l'appellation à haute voix que l'on fait des personnes qui se doivent trouver à une revue, à une assemblée, etc., afin de s'assurer qu'elles sont présentes. *Appel militaire. Ce soldat ne se trouva pas à l'appel. Cet ouvrier n'était pas à l'appel, il a été rayé. Répondre à l'appel. Manquer à l'appel. L'appel ne se fera que dans une heure. L'heure de l'appel. Il y a deux, trois appels par jour. Faire l'appel des jurés, des témoins, etc.*

Dans les Assemblées politiques, *Appel nominal*, Action d'appeler chaque membre à haute voix, pour qu'il exprime son opinion ou donne son vote.

Au Palais, *L'appel d'une cause*, L'action d'appeler une cause, pour qu'elle soit plaidée.

Appel, se dit aussi d'Un signal qui se fait avec le tambour ou la trompette, pour assembler les soldats. *Battre l'appel. Sonner un appel.*

On dit figurément dans un sens analogue, *Faire un appel aux armes. Répondre à l'appel de la patrie.*

Appel, en matière de Recrutement, signifie, L'action d'appeler sous les drapeaux. *L'appel de cette classe n'aura lieu qu'à telle époque. Il n'y a point eu de réfractaires, tous les jeunes gens ont répondu à l'appel qui leur a été fait.*

Appel, en termes d'Escrime, Battements du pied, fait sur place.

Appel, signifie aussi, Une provocation en duel, un cartel. *Faire un appel. Recevoir un appel. Les appels sont défendus comme les duels.* On dit plus ordinairement, *Cartel* ou *Défi.*

En termes de Finance et de Commerce, *Faire un appel de fonds*, Demander de nouveaux fonds aux associés ou actionnaires d'une compagnie, d'une entreprise, quand les premières mises n'ont pas suffi pour les dépenses, ou qu'un événement imprévu nécessite des dépenses extraordinaires.

Faire un appel à la générosité de quelqu'un, Lui demander des secours en argent, ou autres ; invoquer sa générosité. On dit de même, *Faire un appel à la charité publique, etc.*

Faire appel à ses souvenirs, Consulter sa mémoire, faire effort pour se rappeler quelque chose.

Appel, en termes de Procédure, Recours au juge supérieur ; action d'appeler d'un juge subalterne à un juge supérieur. *Acte d'appel. Causes et moyens d'appel. Griefs d'appel. Appel comme d'abus. Appel principal. Appel incident. Fol appel. Par appel. Cour d'appel, tribunal d'appel. Juge d'appel. Interjeter appel. Juger sans appel. Il y a appel. L'appel d'un jugement. Le jugement dont est appel. En cause d'appel. La voie de l'appel. L'appel est généralement suspensif. L'exécution d'un jugement frappé d'appel est suspendue.*

APPELANT, ANTE. adj. Qui appelle d'un jugement. *Il est appelant de ce jugement. Elle est appelante. Se rendre appelante. Être reçu appelant.*

Il est quelquefois substantif. *L'appelant et l'intimé.*

Appelant, se dit aussi, substantivement, Des oiseaux qui servent pour appeler les autres et les faire venir dans les filets. *Un bon appelant.*

APPELER. v. a. (*J'appelle. J'appelais. J'ai appelé. J'appellerai. Appelant.*) Nommer ; dire le nom d'une personne, d'une chose, ou lui imposer, lui donner un nom. *Comment appelez-vous cet homme ? On l'appelle Pierre, Jean. Comment appellerez-vous votre premier enfant ? C'est ainsi qu'on l'appelle. Cette montagne fut appelée de ce nom à cause de... Cette ville fut ainsi appelée du nom de son fondateur. Je ne sais comment on appelle cette plante, cet animal. Appelez-les comme il vous plaira. Ceux que nous appelons anciens. Ceux qu'on appelle philosophes. Les magistrats qu'on appelait à Rome tribuns du peuple. Les familles nobles qu'on appelait patriciennes.*

Prov., *Il appelle les choses par leur nom*, se dit D'un homme qui n'affaiblit pas, par ses expressions, des vérités dures.

Appeler les lettres, Les nommer, les désigner par leur nom.

Appeler, signifie particulièrement, Donner un titre d'honneur, d'amitié, etc. *Les Romains, que Virgile appelle le peuple-roi. Hérodote, qu'on appelle le père de l'histoire. Les rois de France furent appelés les fils aînés de l'Église. Ce vieillard m'appelle son fils. L'histoire, qu'on appelle la sage conseillère des rois.*

Il signifie pareillement, Désigner une personne ou une chose par quelque qualité bonne ou mauvaise. *J'appelle un ami celui qui se montre tel dans les circonstances difficiles. Il l'appela voleur, fripon. Peut-on appeler courageuse une action si téméraire et si folle ? On appellera toujours folie une conduite pareille à celle-là. C'est ce qu'on appelle franchir les bornes de la décence.*

APPELER, dans ces diverses acceptions, s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Comment vous appelez-vous? Je m'appelle Louis. Cette fleur s'appelle Anémone. Il s'appelle Charles. Ceux qui s'appellent les gens comme il faut, les sages par excellence. Cela s'appelle un véritable ami. Cela s'appelle folie en bon français.*

Fam., *Cela s'appelle parler, voilà ce qui s'appelle parler*, se dit Lorsque quelqu'un fait des propositions plus avantageuses qu'on ne s'y attendait. Ces phrases s'emploient aussi Pour louer quelqu'un qui a dit, sur une question longtemps agitée, des choses claires, lumineuses, péremptoires.

APPELER, signifie en outre, Prononcer à haute voix les noms de ceux qui doivent se trouver présents en quelque endroit. *On va appeler tous les soldats l'un après l'autre. Ce soldat n'était pas à la caserne quand on l'a appelé. Je ne me suis point entendu appeler quand on a lu cette liste.*

Au Palais, *Appeler une cause*, Lire tout haut le nom des parties, afin que leurs avocats viennent plaider pour elles. *On vient d'appeler votre cause. La cause sera appelée à tour de rôle.*

APPELER, signifie également, Se servir de la voix ou de quelque signe pour faire venir quelqu'un. *Je l'appelle, et il ne vient point. Il appelait inutilement, pas un domestique n'était à la maison. Appelez un tel. Appeler quelqu'un par son nom. Ne pouvant plus l'appeler de la voix, il l'appelait encore de la main. Appeler des yeux, du geste. Appeler les voisins. Appeler à haute voix. Dieu appela Samuel pendant qu'il dormait. Appelez mes gens. Appeler de toute sa force.* Dans ce sens, il se dit aussi en parlant De certains animaux domestiques. *Appeler son chien. Appeler un cheval. Etc.*

Il se dit également Du cri dont les animaux se servent pour faire venir à eux ceux de leur espèce. *Le mâle appelle sa femelle. La brebis appelle son agneau. La vache appelle le taureau. La poule appelle ses poussins.* On dit dans un sens analogue, *Appeler des oiseaux en imitant leur cri, etc.*

Appeler au secours, appeler à l'aide, Crier au secours, crier à l'aide, invoquer le secours, l'aide de quelqu'un. On dit de même, *Appeler quelqu'un à son secours, appeler du secours, etc.*

Fig., *Appeler à son secours*, se dit en parlant Des moyens extraordinaires que l'on emploie pour venir à bout de quelque chose. *Il appelle à son secours le manége et l'intrigue, pour mieux réussir dans son entreprise.*

APPELER, signifie encore, Mander, faire venir, inviter à venir. *Appeler le médecin, le chirurgien. Appeler le confesseur. Quand le feu est à une maison, on appelle les pompiers. Appeler la garde. Cet artiste fut appelé en France, à la cour, par tel prince. Appeler un général à l'armée. Tous les chefs furent appelés à ce conseil. Quand il se vit menacé par tant d'ennemis, il appela ses alliés. Les Maures furent appelés en Espagne par le comte Julien.*

Il signifie particulièrement, Citer, faire venir devant le juge. *Appeler en justice. On l'a fait appeler pour se voir condamner à payer une somme. Appeler quelqu'un en témoignage. Être appelé comme témoin. Appeler en garantie. Le juge ordonna que les parties seraient appelées.*

Appeler au combat, appeler en duel, ou simplement, *Appeler*, Envoyer défier. *Appeler sous les drapeaux*, ou simplement, *Appeler*, Sommer de se rendre sous les drapeaux. *La réserve fut appelée sous les drapeaux. On va bientôt appeler la classe de telle année.*

Dieu vient de l'appeler à lui, se dit en parlant D'une personne qui vient de mourir.

Appeler sur quelqu'un le mépris public, la haine de tous, etc., S'efforcer de le rendre l'objet du mépris public, de la haine générale, etc.

Appeler sur quelqu'un, sur une famille, sur un pays, les bénédictions du ciel, Les leur souhaiter, ou Les leur attirer.

APPELER, se dit aussi De toutes les choses dont le son sert de signal pour avertir de se trouver en quelque lieu. *Les cloches appellent à l'église. Une cloche appelle à la prière, au travail, au déjeuner. La trompette appelle au combat. J'entends l'heure qui m'appelle.*

Il se dit figurément de tout ce qui avertit, qui excite, qui oblige à se trouver en quelque endroit, pour quelque chose que ce puisse être. *J'irai où l'honneur, où le devoir m'appelle. La charité vous y appelle. Mes affaires m'appellent ailleurs. La vengeance l'appelle. Ce beau temps nous appelle à la chasse.*

Il signifie quelquefois, Nécessiter, réclamer, exiger. *Ce crime appelle la vengeance des lois. Ces abus appellent une réforme. Ce mot ne peut être employé seul, il appelle un complément, un régime. Ce grave sujet appelle toute votre attention.* On dit dans un sens analogue, *Appeler l'attention de quelqu'un sur quelque chose*, L'inviter, l'engager à y faire attention, à y donner son attention. *J'appelle à cet égard toute votre attention.*

Appeler l'attention, signifie aussi, quelquefois, exciter et captiver l'attention. *Un bruit extraordinaire appela, vint appeler notre attention.*

APPELER, se dit aussi Des inspirations que Dieu nous envoie, et par lesquelles il nous fait connaître sa volonté. *Il ne faut pas résister quand Dieu nous appelle. Dieu appela saint Paul à l'apostolat. Dieu appelle les chrétiens à la vie éternelle*, Il leur donne tous les moyens de la mériter. *Il fut appelé de Dieu à cette mission.*

Il se dit également en parlant Des personnes dont on fait choix, que l'on désigne pour quelque fonction ou quelque action importante. *Appeler à une chaire un professeur habile. Il fut appelé à siéger dans le conseil du prince. L'important devoir que nous sommes appelés à remplir. Le vœu de ses concitoyens l'appela au trône. Il fut appelé à lui succéder.*

Il se dit pareillement Des qualités, des talents, et des circonstances qui déterminent la vocation, le sort, la condition de quelqu'un. *Cet homme n'a aucune disposition pour la guerre, il n'était point appelé à ce métier-là. Le génie de Turenne l'appelait au commandement des armées. Sa naissance l'appelait à régner.*

APPELER, est aussi neutre, et signifie, Recourir à un tribunal supérieur, pour faire réformer le jugement, la sentence d'un tribunal inférieur. *Il appellera de ce jugement. Il a appelé du tribunal de première instance à la cour d'appel. Appeler comme de juge incompétent.*

Appeler comme d'abus, Appeler à une autorité laïque, d'un jugement, d'un acte du pouvoir ecclésiastique, qu'on prétend avoir été mal et abusivement rendu ou publié.

Fig. et fam., *J'appelle de votre décision*, ou *J'en appelle*, Je ne me soumets pas à votre décision, je ne l'adopte pas.

Fig., *J'en appelle à votre témoignage*, J'invoque votre témoignage. *J'en appelle à votre probité, à votre honneur, à votre sagesse, etc.*, Je m'en réfère à votre probité, à votre sagesse, etc.

Fig., *En appeler à la postérité*, S'en référer au jugement de la postérité.

Fig. et fam., *Il en a appelé*, se dit D'un homme revenu d'une grande maladie.

APPELÉ, ÉE, part. passé. Il s'emploie particulièrement en parlant Du mystère de la prédestination suivant l'expression de l'Écriture : *Beaucoup d'appelés et peu d'élus.*

APPELLATIF. adj. m. (On fait sentir les deux L.) T. de Gram. Il ne s'emploie que dans cette locution, *Nom appellatif*, Nom qui convient à toute une espèce. *Homme, arbre, sont des noms appellatifs.* On dit plus ordinairement, *Nom commun.*

APPELLATION. s. f. (On fait sentir les deux L.) Action d'appeler quelqu'un. *Appellation à haute voix.*

Appellation des lettres, Action de nommer chaque lettre de l'alphabet.

APPELLATION, en termes de Pratique, Appel d'un jugement. Il ne se dit guère que dans les formules des arrêts et des jugements. *La cour a mis l'appellation au néant. Le jugement sera exécuté nonobstant opposition ou appellation quelconque.*

APPENDICE. s. m. (On prononce *Appaindice.*) Supplément qui se joint à la fin d'un ouvrage avec lequel il a du rapport.

Il se dit, en termes d'Anatomie, de Botanique, de Physique, de Toute partie qui semble être une addition, qui sert de prolongement à une partie principale. *L'appendice xiphoïde. Appendice membraneux. Etc.*

APPENDRE. v. a. Pendre, suspendre, attacher à une voûte, à des piliers, à une muraille. Il ne se dit guère qu'en parlant Des choses que l'on offre, que l'on consacre dans une église, dans un temple, en signe de reconnaissance. *Appendre une offrande, un ex-voto aux murs d'une chapelle. Appendre des étendards à la voûte d'une église. C'est une coutume fort ancienne d'appendre dans les temples les enseignes prises sur les ennemis.*

APPENDU, UE. part. passé.

APPENTIS. s. m. Demi-comble, toit en manière d'auvent à un seul égout, appuyé contre une muraille, et soutenu en avant par des piliers ou des poteaux. *Il a fait construire un petit appentis. Se mettre à l'abri de la pluie sous un appentis. Il faut faire là un appentis pour servir de remise.*

APPERT (IL). verbe impersonnel. Voyez APPAROIR.

APPESANTIR. v. a. Rendre plus pesant. *L'eau avait tellement appesanti ses habits qu'il avait peine à marcher. En chargeant ainsi votre voiture, vous l'appesantirez tellement, que votre cheval ne pourra la traîner.*

Fig., *Dieu a appesanti sa main, son bras sur ce peuple, sur cette race*, Il lui a envoyé des châtiments.

Fig., *Il appesantit son joug*, Son autorité devient plus oppressive.

Fig., *Le sommeil appesantit ses yeux, ses paupières*, L'envie de dormir commence à lui faire fermer les paupières.

APPESANTIR, se dit aussi en parlant Du corps et signifie, Le rendre moins propre

au mouvement, à l'action. *L'âge, la vieillesse, l'oisiveté, la fainéantise appesantit les corps. Sa dernière maladie l'a beaucoup appesanti. L'âge a beaucoup appesanti la main de ce chirurgien.*

Il se dit, figurément, en parlant Des fonctions de l'esprit. *L'âge n'a point encore appesanti son esprit.*

APPESANTIR, s'emploie dans ses diverses acceptions avec le pronom personnel. *La main de Dieu s'est appesantie sur ce peuple. Le joug de ce prince s'appesantit sur son peuple. Le corps s'appesantit par l'oisiveté, par un trop long repos. La main de ce peintre, de ce chirurgien s'appesantit, commence à s'appesantir. Ses paupières, ses yeux s'appesantissent. Son esprit baisse et s'appesantit de jour en jour.*

S'appesantir sur un sujet, En parler, le traiter longuement; et, *S'appesantir sur les détails*, S'y arrêter trop longtemps.

APPESANTI, IE. part. passé.

APPESANTISSEMENT. s. m. L'état d'une personne appesantie, soit de corps, soit d'esprit, par l'âge, par la maladie, par le sommeil, etc. *L'appesantissement graduel du corps se fait sentir dans l'homme depuis l'âge de soixante ans. Il est dans un grand appesantissement. Appesantissement d'esprit.*

APPÉTENCE. s. f. (On fait sentir les deux P.) Terme didactique. Désir instinctif pour un objet quelconque.

APPÉTER. v. a. (On fait sentir les deux P.) Désirer vivement par instinct, par inclination naturelle, indépendamment de la raison. Il n'est guère usité qu'en Physiologie. *L'estomac appète les aliments. La femelle appète le mâle.*

APPÉTÉ, ÉE. part. passé.

APPÉTISSANT, ANTE. adj. Qui donne de l'appétit, qui excite l'appétit. *Mets appétissant. Viande appétissante. Cela n'est pas, cela n'est guère appétissant.*

Fam., *Elle est appétissante*, se dit D'une jeune personne qui a de la fraîcheur et de l'embonpoint.

APPÉTIT. s. m. Inclination par laquelle l'âme se porte à désirer quelque chose pour la satisfaction des sens. *Appétit sensuel, charnel, brutal. Appétit déréglé, désordonné. Contenter, suivre, satisfaire ses appétits sensuels. Se laisser entraîner, se laisser gouverner par ses appétits. Avoir un appétit insatiable des richesses, des honneurs.*

En termes de Philosophie scolastique, *Appétit concupiscible*, Faculté par laquelle l'âme se porte vers ce qu'elle considère comme un bien. *Appétit irascible*, Faculté par laquelle l'âme se porte à repousser ou à éviter ce qu'elle regarde comme un mal.

APPÉTIT, se dit particulièrement Du désir de manger. *Bon appétit. Grand appétit. Avoir appétit. Avoir de l'appétit. Avoir un violent appétit. Donner de l'appétit. Exciter, éveiller, aiguiser l'appétit. Être sans appétit. Rentrer en appétit. Ôter, émousser, faire passer l'appétit. Perdre l'appétit. Cela m'a ouvert l'appétit. Être en appétit. Remettre en appétit. Manger avec appétit. Manger d'appétit. Je n'ai point d'appétit à cela. Gagner de l'appétit. Se mettre en appétit. L'appétit me vient. Pour se bien porter, il faut demeurer sur son appétit. Avoir l'appétit ouvert de bon matin.*

Fam., *Bon appétit*, Espèce de souhait qu'on adresse à quelqu'un qui mange ou qui va manger.

Fam., *Chercher ses appétits, prendre ses appétits*, Choisir les mets pour lesquels on a le plus d'appétit. Ces locutions ont vieilli.

Prov., *Il n'est chère que d'appétit*, La faim assaisonne tous les mets.

Prov. et fig., *C'est un homme qui a bon appétit*, se dit D'un homme qui recherche avec avidité l'argent et les places, qui veut toujours ajouter à ce qu'il possède.

Prov. et fig., *L'appétit vient en mangeant*, Le désir de s'enrichir ou de s'élever augmente à mesure qu'on acquiert de la fortune ou des honneurs.

Prov. et fig., *Avoir l'appétit ouvert de bon matin*, Rechercher prématurément quelque chose d'utile et d'agréable. *Demeurer sur son appétit*, Ne pas aller aussi loin que nos désirs, que nos goûts pourraient nous porter.

APPLAUDIR. v. n. Battre des mains en signe d'approbation. *Dans les spectacles du cirque et du théâtre, le peuple romain marquait sa joie en applaudissant, en battant des mains. Applaudir aux acteurs, aux comédiens. J'étais hier au spectacle, on applaudit beaucoup.*

Il signifie au figuré, Approuver ce que fait ou dit une personne, et manifester sa satisfaction de quelque manière que ce soit. *Toute l'assemblée applaudit à une proposition si juste. S'il faisait cette bonne action, tout le monde lui applaudirait. Quand un homme est en faveur, toute la cour lui applaudit. J'applaudis à votre dévouement, à votre conduite.*

APPLAUDIR, est aussi actif, tant au propre qu'au figuré. *Applaudir une pièce. Applaudir un acteur. On a beaucoup applaudi ce vers, ce couplet, cette tirade. Cette scène fut applaudie à tout rompre. Il a fait un discours que tout le monde a vivement applaudi. Chacun l'a applaudi d'une si bonne action. Je vous applaudis de vous être conduit ainsi. On ne peut qu'applaudir un pareil trait.*

APPLAUDIR, s'emploie avec le pronom personnel, et signifie, Se vanter, se glorifier. *C'est un homme vain qui s'applaudit sans cesse.*

Il signifie plus ordinairement, Se féliciter de quelque chose. *S'applaudir d'un événement heureux. S'applaudir des bontés de quelqu'un, de son accueil. On s'applaudit du bon choix qu'a fait le gouvernement. Loin de me reprocher ces sentiments, je m'en applaudis. Il s'applaudit beaucoup de ce qu'il a dit, de ce qu'il a fait.*

APPLAUDI, IE. part. passé.

APPLAUDISSEMENT. s. m. Grande approbation, manifestée, soit par des battements de mains, soit par des acclamations, soit par la voix publique. *Son discours fut suivi de longs applaudissements. Il y eut de grands applaudissements à la représentation de cette pièce. Cet acteur a mérité, a obtenu de grands applaudissements. Il fut reçu avec grand applaudissement, aux applaudissements de toute l'assemblée. L'applaudissement des peuples. Donner des applaudissements. Recevoir des applaudissements. Chercher de l'applaudissement. Il a l'applaudissement universel, l'applaudissement public, l'applaudissement de tout le monde.*

APPLAUDISSEUR. s. m. Celui qui applaudit. Il se dit ordinairement de Ceux qui applaudissent sans discernement, ou qui sont payés pour applaudir. *Applaudisseurs payés. Applaudisseurs à gages.* Familièrement et vulgairement, *Claqueurs.*

APPLICABLE. adj. des deux genres. Qui doit ou peut être appliqué. *Ces fonds sont applicables à telle dépense. Ce passage n'est point applicable au sujet dont il s'agit. Cette loi n'est point applicable aux enfants mineurs.*

APPLICATION. s. f. Action par laquelle on applique une chose sur une autre. *L'application d'un enduit sur une muraille, des couleurs sur la toile d'un tableau. L'application d'un emplâtre, d'un topique sur une partie malade.*

Il se dit, figurément, de L'action d'employer une chose dans les cas auxquels elle convient. *L'application d'un procédé, d'une découverte. Ce procédé, ce moyen est susceptible de diverses applications, d'une foule d'applications, peut recevoir différentes applications. L'application d'un remède à une maladie.*

Il signifie particulièrement, L'action d'appliquer un principe, une loi, une maxime, un passage, un discours, à quelque chose ou à quelqu'un. *La loi n'a point ici d'application. L'application d'un principe à un cas particulier. L'application d'une peine à un délit. Application rigoureuse. L'application d'un passage. Cette application est juste, est heureuse, est fausse. Il est si défiant, si soupçonneux, qu'il se fait l'application de tout ce qu'on dit. Il y a dans cette pièce un vers dont on a fait l'application au prince en sa présence.*

En Théol., *L'application des mérites de* JÉSUS-CHRIST, Le bienfait par lequel JÉSUS-CHRIST transfère aux chrétiens ce qu'il a mérité par sa vie et par sa mort.

L'application d'une science à une autre, L'usage qu'on fait des principes ou des procédés d'une science pour étendre et perfectionner une autre science. *L'application de l'algèbre à la géométrie. L'application de la physique à la médecine. Les applications de la chimie aux arts industriels.*

L'application d'une somme à telle ou telle dépense, L'emploi spécial que l'on fait ou que l'on doit faire d'une somme pour telle ou telle dépense.

APPLICATION, se dit aussi d'Une attention suivie. *Avoir de l'application à l'étude. Il n'a point d'application à ce qu'il fait. Il met toute son application à se rendre agréable. Cela demande une grande application. Travailler avec application. Il fait tout sans application. Il est incapable d'application.*

APPLIQUE. s. f. T. d'Arts mécan. Il se dit de Tout ce qui est appliqué, fixé sur un objet pour le décorer. *Pièces d'applique. L'or, l'argent et autres métaux laminés sont mis en applique sur les meubles, sur les moulures d'une corniche, etc.*

APPLIQUER. v. a. Mettre une chose sur une autre, en sorte qu'elle y demeure adhérente, ou qu'elle y laisse une empreinte. *Appliquer des couleurs sur une toile. Appliquer une couche, deux couches de peinture. Appliquer un emplâtre sur l'estomac. Appliquer un cataplasme. Appliquer des ventouses. Appliquer un bouton de feu. Appliquer un sceau, un cachet sur de la cire. Appliquer des filets d'or sur de l'ivoire. Appliquer de la broderie sur une étoffe.*

Il signifie quelquefois simplement, Mettre une chose sur une autre, de manière que les deux surfaces se touchent bien. *Appliquer un patron sur l'étoffe qu'on veut tailler. Appliquez votre main là-dessus. Appliquer sa bouche, ses lèvres sur un objet, pour le baiser.* On dit de même, *Appliquer un baiser.*

Fig. et fam., *Appliquer un soufflet*, Donner un soufflet.

Appliquer un homme à la question, Le mettre à la question.

Appliquer son esprit, son attention à quelque chose, Étudier, examiner attentivement quelque chose. *Il appliquait son esprit aux sciences les plus abstraites.*

APPLIQUER, pris au figuré, signifie, Employer une chose dans les cas où il convient d'en faire usage. *Appliquer un procédé. Appliquer un remède à une maladie.*

Il se dit particulièrement en parlant D'une loi, d'un principe, etc., dont on fait usage dans les cas auxquels ils conviennent ou semblent convenir, et Des comparaisons, des passages, des citations que l'on adapte à quelque sujet. *Appliquer une loi à un cas particulier. C'est un principe, une règle qu'il n'est pas toujours facile d'appliquer. Appliquer une peine à quelqu'un, à un délit. Appliquer une comparaison, un passage. On peut lui appliquer ce vers de Virgile.* On dit de même, *Appliquer un nom, une dénomination, un mot, une phrase à une personne, à une chose.*

Appliquer une science à une autre, Faire usage des principes ou des procédés d'une science pour étendre et perfectionner une autre science. *Appliquer l'algèbre à la géométrie, l'astronomie à la géographie.*

APPLIQUER, signifie aussi, Affecter, destiner, consacrer à un certain usage. Dans ce sens, on le dit surtout en parlant De l'argent. *Appliquer une somme d'argent à bâtir. Appliquer une amende aux pauvres, aux prisonniers. Il a appliqué cette somme à son profit. Il applique une partie de son revenu à s'acquitter envers ses créanciers.*

APPLIQUER, s'emploie avec le pronom personnel dans ses diverses acceptions. *Une lame de métal qui s'applique exactement sur une autre. Ce procédé peut s'appliquer à telle opération. Cette loi ne s'applique pas, ne peut s'appliquer au cas dont il s'agit. Cette maxime peut s'appliquer à divers sujets. Ce mot, cette phrase peut s'appliquer à telle chose.*

Appliquer son esprit, ou simplement, *S'appliquer*, Apporter une grande attention à quelque chose. *Il s'applique uniquement à bien remplir les devoirs de sa place. On dirait qu'il s'applique à me contrarier. C'est un étourdi qui ne s'applique à rien. Cet enfant ne veut pas s'appliquer au travail, à l'étude, ne veut pas s'appliquer.*

APPLIQUER, avec le pronom personnel mis pour *à soi*, signifie, S'attribuer, s'approprier, prendre pour soi. *Il s'appliquait les émoluments des travaux d'autrui. Il s'applique toutes les louanges qu'on donne à la valeur. Pourquoi s'est-il appliqué cette histoire? Un avare s'applique rarement ce qu'il entend dire contre l'avarice.*

APPLIQUÉ, ÉE. part. passé. *Cours de chimie appliquée aux arts.*

Être appliqué, fort appliqué, se dit D'une personne dont le caractère, l'habitude est de s'appliquer tout entière aux choses dont elle fait sa principale occupation. *C'est un écolier fort appliqué.*

APPOINT. s. m. La monnaie qui se donne pour compléter une somme qu'on ne saurait parfaire avec les principales espèces employées au payement. *Pour faire mille francs en écus de trois livres, il fallait trois cent trente-trois écus, et un appoint de vingt sous.*

Faire l'appoint, Compléter la somme par un appoint, ou Servir d'appoint. *Voilà cent pièces de vingt francs, je vais faire l'appoint. Cela fait l'appoint.*

APPOINT, en termes de Commerce, se dit de Toute somme qui fait le solde d'un compte. *Tirez sur moi pour les mille francs que je vous dois encore par appoint.*

APPOINTEMENT. s. m. T. de Pratique ancienne. Règlement en justice sur une affaire pour parvenir à la juger par rapport. *Prendre un appointement à l'audience. Prendre un appointement au greffe.*

Appointement en droit, Règlement par lequel le juge ordonnait que les parties produiraient par écrit. *Appointement à mettre*, Règlement par lequel le juge ordonnait que les parties mettraient leurs pièces sur le bureau, pour être jugées sommairement. Dans la Pratique actuelle, on dit, *Instruction par écrit*, et *Délibéré*.

APPOINTEMENT, signifie aussi, Le salaire annuel attaché à une place, à un emploi, etc. Dans ce sens, il ne se dit qu'au pluriel. *On lui donnait, il recevait de gros appointements. Recevoir, toucher ses appointements. Il a mille écus d'appointements. Les appointements d'un gouverneur. De faibles, de minces appointements. D'énormes appointements. Des appointements fort élevés. Augmenter, diminuer, réduire, supprimer des appointements.*

Fam., *C'est lui qui fournit à l'appointement, aux appointements*, se dit D'un homme qui aide à la dépense, à l'entretien, à la subsistance d'un autre qui ne pourrait pas subsister si commodément par lui-même.

APPOINTER. v. a. T. de Pratique ancienne. Régler par un appointement en justice. *C'est une affaire à appointer. Cette affaire est trop embrouillée pour être jugée à l'audience, il faut nécessairement l'appointer. On appointa les parties à écrire et produire. Appointer en droit. Appointer à mettre.* Voyez APPOINTEMENT.

APPOINTER, signifie aussi, Donner des appointements à un employé. *Appointer un commis.*

Dans les troupes, *Appointer un homme d'une corvée, d'une garde, ou d'exercice*, Lui imposer, par punition, une corvée, une garde hors de tour, ou l'envoyer à l'exercice des recrues, quoique son instruction ne l'exige plus.

APPOINTÉ, ÉE. part. passé. *Cause appointée. Commis appointé.*

Substantiv., *Un appointé en droit, à mettre*, Un appointement en droit, à mettre. *Prononcer un appointé en droit, etc.*

APPOINTÉ, se disait aussi, substantivement, d'Un sous-caporal. *Le grade d'appointé n'existe plus dans les troupes françaises.*

APPORT. s. m. Vieux mot qui signifiait, Marché, lieu où l'on apporte les denrées pour les vendre. C'est dans ce sens qu'on appelait la place du Châtelet à Paris, *l'Apport-Paris.*

APPORT, en termes de Pratique, se dit en parlant De pièces dont on fait le dépôt. *Apport de pièces.*

Acte d'apport, Le récépissé qu'on donne des pièces déposées.

APPORT, se dit aussi, en termes de Droit, Des biens qu'un époux apporte dans la communauté conjugale. *Reprendre son apport, ses apports. Prélever ses apports francs et quittes.*

Il se dit également de Ce qu'un associé met à la masse sociale. *Son apport est de tant.*

APPORTER. v. a. Porter d'un lieu plus ou moins éloigné, au lieu où est la personne qui parle, ou dont on parle. *Apportez-moi le livre qui est sur ma table. On lui a apporté du gibier de sa terre. On m'a apporté ce matin de beaux fruits. Apporter de Lyon à Paris. Apporter des lettres. Apporter de dehors. Apporter de loin. Apporter des marchandises par eau, par charroi, etc. Je vous apporte un ouvrage intéressant. Nous vous apportons de l'argent. Un courrier qui apporte de bonnes nouvelles. Le chasseur dit à son chien : Apporte.*

Quelles nouvelles nous apportez-vous? Quelles nouvelles avez-vous à nous apprendre?

APPORTER, signifie, par extension, Fournir. *Apporter en mariage. Apporter à la communauté, dans la communauté. Sa femme lui avait apporté de grands biens. Chaque associé est débiteur envers la société de tout ce qu'il a promis d'y apporter. Dans cette société, l'un apporte son industrie, l'autre ses capitaux.*

APPORTER, se dit figurément en parlant Des qualités morales, et des dispositions de l'esprit. *Les dispositions que nous apportons en naissant. Il apporte dans la société un esprit de conciliation qui le fait généralement aimer. Il nous apporte son ennui.*

APPORTER, signifie aussi, Employer, mettre. *Il y a apporté beaucoup de précaution. Il a apporté tous les soins nécessaires à cet arrangement. Il apporte beaucoup de zèle dans tout ce qu'il fait, à tout ce qu'il fait. Vous n'apportez pas assez d'attention à ce que vous faites. Il n'y apporte que de la mauvaise volonté.*

Apporter du remède, apporter remède à quelque chose de fâcheux, Y remédier. *Ce malheur n'est pas si grand qu'on n'y puisse apporter quelque remède.*

En parlant D'affaires et de négociations, *Apporter des facilités, apporter des difficultés, des obstacles*, Faciliter le succès, former, faire naître des difficultés, des obstacles. *De mon côté, j'y apporterai toutes les facilités possibles. Cette affaire, ce mariage, ce traité ne se conclura point, on y a apporté trop de difficultés de part et d'autre.* On dit à peu près dans le même sens, *Apporter des tempéraments, des adoucissements dans une affaire, etc.*

APPORTER, signifie quelquefois, Alléguer, citer. *Il a apporté de bonnes raisons. Il apporta plusieurs autorités des saints Pères, divers passages des bons auteurs.* En parlant De textes, de passages, etc., on dit plus ordinairement, *Rapporter, citer.*

APPORTER, se dit également Des choses, et signifie, Causer, produire. *La guerre n'apporte jamais que du dommage. La vieillesse apporte les infirmités. C'est une affaire qui lui a apporté bien du profit. Le mariage qu'il a fait, et dont il espérait de grands avantages, ne lui a apporté que du chagrin et des procès. Les consolations que le temps apporte.*

APPORTÉ, ÉE. part. passé.

APPOSER. v. a. Appliquer, mettre. *Apposer un cachet sur un certificat, etc. Apposer le sceau royal sur un acte. Apposer une affiche sur un mur.*

Apposer le scellé, les scellés, Appliquer juridiquement le sceau de l'officier public à un appartement, à un meuble fermant, etc., afin d'empêcher qu'on n'en tire ce qui y est enfermé. *Le juge de paix vient d'apposer le scellé, les scellés chez cet homme. On a apposé, on a mis le scellé sur ses effets*

Apposer sa signature au bas d'un acte, d'un écrit, Le signer.

Apposer une condition à un contrat, à un traité, apposer une clause à un contrat, Y mettre, y insérer une condition, une clause.

Apposé, ée. part. passé.

APPOSITION. s. f. Action d'apposer. *L'apposition du scellé, des scellés se fit dans les formes ordinaires. Il sera pourvu à la sûreté de ces effets, de ces titres, de ces papiers, par apposition de scellé.*

Apposition, se dit, en Physique, de La jonction de certains corps à d'autres corps de même espèce, de leur simple rapprochement. *Les minéraux croissent par apposition.*

Apposition, en termes de Grammaire et de Rhétorique, se dit d'Une figure qui joint un substantif à un autre, sans particule conjonctive et par une sorte d'ellipse, pour exprimer quelque attribut particulier de la chose dont on parle. Ainsi, dans ces exemples, *Cicéron, l'orateur romain; Attila, le fléau de Dieu*, l'orateur romain, le fléau de Dieu, sont des appositions; et c'est comme si l'on disait, *Cicéron*, qui est *l'orateur romain, etc.*

APPRÉCIABLE. adj. des deux genres. T. de Physiq. Qui peut être apprécié par les sens, ou avec le secours des procédés physiques; dont on peut évaluer le poids, l'intensité, la durée, etc. *Cette quantité est si petite, qu'elle n'est pas appréciable. Un son appréciable.*

APPRÉCIATEUR. s. m. Celui qui apprécie. Il ne s'emploie guère que joint avec une épithète. *Juste appréciateur du mérite.*

APPRÉCIATIF, IVE. adj. Qui marque l'appréciation. *Un état appréciatif des marchandises.*

APPRÉCIATION. s. f. Estimation de la valeur matérielle ou morale d'une chose. *Appréciation juste, raisonnable. C'est un tel qui en a fait l'appréciation. Les appréciations de la critique manquent souvent de justesse, de profondeur.*

APPRÉCIER. v. a. Estimer, évaluer une chose, en fixer la valeur, le prix. *Apprécier des meubles. Ce collier de perles a été apprécié à mille écus, a été apprécié mille écus. A combien a-t-on apprécié ce mobilier? On l'a apprécié à tant.*

Il s'emploie aussi figurément, au sens moral. *Apprécier un livre. Apprécier le mérite de quelqu'un. J'apprécie votre conduite, vos services. J'apprécie vos avis, et je saurai en faire usage.*

Apprécié, ée. part. passé.

APPRÉHENDER. v. a. T. de Pratique. Prendre, saisir. Il ne se dit qu'en parlant Des prises de corps. *On l'a appréhendé au corps.*

Si pris et appréhendé peut être. Ancienne formule employée dans les sentences et arrêts par contumace.

Appréhender, signifie aussi, dans le langage ordinaire, Craindre, redouter, avoir peur de. *Appréhender le jugement du public. Appréhender le froid. C'est une affaire dont on appréhende les suites. Il appréhende de se présenter devant vous. Il appréhende de vous déplaire. On appréhende que la fièvre ne revienne.*

Appréhendé, ée. part. passé.

APPRÉHENSIF, IVE. adj. Timide, porté à la crainte. Il est peu usité.

APPRÉHENSION. s. f. Crainte. *Être dans l'appréhension. Avoir de l'appréhension. Dans l'appréhension qu'il a qu'on ne le trompe. Il est dans de continuelles appréhensions. De vaines, de folles appréhensions.*

Appréhension, en termes de Logique, signifie, L'idée qu'on prend d'une chose, sans en porter alors aucun jugement. *La simple appréhension est la première opération de l'esprit.*

APPRENDRE. v. a. (Il se conjugue comme *Prendre.*) Acquérir quelque connaissance. *Apprendre une langue. Apprendre les mathématiques, la géographie, la jurisprudence, etc. Apprendre à lire, à écrire. Apprendre à danser. J'ai appris par une longue expérience que... C'est un homme avec qui il y a toujours quelque chose à apprendre. Il apprit l'art de la guerre sous ce grand capitaine. Apprendre les usages de la bonne société.*

Il signifie aussi, Contracter volontairement l'habitude de faire quelque chose. *Il apprit à régler ses passions. J'ai appris de vous à modérer mes désirs. N'apprendrez-vous jamais à vous taire? J'ai appris à mes dépens à me défier de lui.*

Il signifie également, Être informé, averti de quelque chose. *Qu'est-ce que j'apprends? Quelle nouvelle avez-vous apprise? J'apprends que vous devez partir ce soir. Ils s'apprirent réciproquement tout ce qu'ils avaient fait depuis leur séparation.*

Il signifie encore, Retenir dans sa mémoire. *Apprendre quelque chose par cœur. Apprendre des vers, une leçon, un rôle.* Dans ce sens il se dit aussi absolument. *Il apprend bien; il refuse d'apprendre.*

Il s'emploie avec le pronom personnel, dans ces différentes acceptions; et alors il prend une valeur passive. *Une science ne s'apprend point sans peine. Les usages de la société s'apprennent en fréquentant le monde. Un malheur s'apprend plus vite qu'une bonne nouvelle. Les vers s'apprennent plus facilement que la prose.*

Apprendre, signifie aussi, Enseigner, donner quelque connaissance à une personne, faire savoir. *C'est lui qui m'a appris ce que je sais. Le maître qui lui a appris le dessin. Il nous a appris de grandes nouvelles On m'apprend qu'il se marie. Il y a des choses que l'usage seul apprend. La tradition nous apprend que... Cette mésaventure lui apprendra à être circonspect, à se conduire avec prudence.*

Prov., *Les bêtes nous apprennent à vivre*, Les hommes peuvent quelquefois tirer d'utiles instructions de ce qu'ils voient faire aux animaux.

Par menace, *Je lui apprendrai bien à vivre, je lui apprendrai bien son devoir*, Je le rangerai à son devoir. Dans le même sens, *Je lui apprendrai à parler*, Je le forcerai de parler avec plus de convenance, de respect. *Je vous apprendrai à mentir*, Je vous apprendrai ce qu'il en coûte de mentir.

Appris, ise. part. passé.

Fam., *C'est un homme mal appris*, C'est un homme qui paraît n'avoir point reçu d'éducation. On dit de même substantivement, *C'est un mal appris*, ou, plus ordinairement, *un malappris.*

APPRENTI, IE. s. Celui, celle qui apprend un métier. *Un apprenti marchand. Un apprenti menuisier. L'apprentie d'une couturière. C'est un apprenti.*

Il se dit, figurément et familièrement, d'Une personne peu habile dans les choses dont elle se mêle. *Cet homme n'est qu'un apprenti à la guerre. Cette femme n'est qu'une apprentie en intrigue Il fait le docteur, et il n'est qu'un apprenti*

APPRENTISSAGE. s m. L'état, l'emploi, l'occupation d'un apprenti. *Dans tel métier, l'apprentissage est difficile, long, laborieux. Mettre un jeune homme, une jeune fille en apprentissage. Un garçon qui fait son apprentissage. Il a fait son apprentissage sous un tel, chez un tel. Être en apprentissage. Sortir d'apprentissage.*

Il se dit aussi Du temps qu'on met à apprendre un métier. *Durant son apprentissage.*

Fig., *Faire l'apprentissage de la guerre, de la politique, etc.*, En prendre les premières leçons. *Faire l'apprentissage de l'intrigue, de la perfidie, du crime, etc.*, En faire les premiers essais.

Apprentissage, signifie au figuré, L'essai que l'on fait de ce que l'on a appris; et il se dit principalement Des épreuves que l'on hasarde. *Ce médecin a fait son apprentissage aux dépens des malades de tel hôpital. Un jeune chirurgien fit son apprentissage sur ce pauvre blessé.*

APPRÊT. s. m. Préparatif. En ce sens, il ne se dit guère qu'au pluriel. *Faire des apprêts, de grands apprêts pour recevoir un prince, pour une fête, une noce, un voyage. Faire ses apprêts de départ. Faire de grands apprêts pour un festin. Faire les apprêts d'un festin. Il ne faut pas tant d'apprêts, nous ne voulons manger qu'un morceau.*

Il signifie aussi, Manière d'apprêter; et il se dit principalement de La manière dont on apprête des cuirs, des étoffes, des toiles. *Ce cuir ne vaut rien, on y a donné un mauvais apprêt. Ce drap est mauvais, l'apprêt n'en vaut rien.*

Il se dit également Des substances, des matières qui servent à apprêter; comme dans ces phrases : *Chapeau sans apprêt*, Chapeau très bien foulé, et dans lequel il n'y a point de gomme. *Il n'y a point d'apprêt dans cette toile*, On n'a employé ni chaux ni colle pour la blanchir.

Apprêt, se dit figurément De l'esprit, du style, des manières, pour désigner, Un peu d'affectation. *Il y a trop d'apprêt dans son style. L'apprêt de ses manières fatigue. Une beauté sans apprêt.*

Apprêt, se dit aussi de L'assaisonnement des mets. *Souvent l'apprêt des viandes coûte plus que les viandes mêmes.*

Apprêt, se dit encore de La peinture sur verre. *La peinture d'apprêt était autrefois fort en usage pour les vitraux des églises.*

APPRÊTER. v. a. Préparer, mettre en état. *Apprêtez tout ce qu'il faut pour mon voyage. Apprêtez-moi ce dont j'ai besoin pour sortir. Apprêtez mes habits Apprêtez le dîner. Apprêter à dîner. Un peintre qui apprête des couleurs. Un corroyeur qui apprête des cuirs. Un chapelier qui apprête un chapeau. Soldats, apprêtez vos armes.*

Ce cuisinier apprête bien à manger; et absolument, *Il apprête bien*, Il assaisonne bien les mets.

Apprêter à rire, Se rendre ridicule, donner à rire, donner occasion de rire. *Si vous faites telle chose, vous apprêterez à rire à tout le monde.*

Apprêter, s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Se préparer, se mettre en état de faire quelque chose. *Il s'apprête à partir. Ce mourant s'apprête à paraître devant son juge.*

Apprêté, ée. part. passé.

Cartes apprêtées, Cartes arrangées d'une certaine façon, pour tromper au jeu.

Un air, un ton, un style, un langage apprêté, des manières apprêtées, Un air, un ton, un style, un langage, des manières qui manquent de naturel, où il y a quelque affectation.

APPRÊTEUR. s. m. T. d'Arts mécan. Celui qui apprête, qui donne l'apprêt, qui fait les préparations.

APPRIVOISEMENT. s. m. Action d'apprivoiser. *L'apprivoisement des bêtes sauvages.*

APPRIVOISER. v. a. Rendre doux, moins farouche. *Apprivoiser un sauvage. Apprivoiser un lion. Il y a peu d'animaux farouches qu'on ne puisse apprivoiser. Apprivoiser des oiseaux.*

Il s'emploie figurément, en parlant Des personnes, et signifie, Rendre plus doux, plus traitable. *C'était un homme peu sociable, on a eu bien de la peine à l'apprivoiser.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, S'accoutumer, se familiariser. *Cet enfant était bien farouche, il s'est apprivoisé peu à peu avec nous.*

S'apprivoiser avec le danger, avec le vice, S'accoutumer à la vue du danger, à l'exemple du vice.

APPRIVOISÉ, ÉE. part. passé.

APPROBATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui approuve par quelque témoignage d'estime. Il s'emploie surtout au masculin. *Une pareille conduite n'aura guère d'approbateurs. Elle est grande approbatrice de tout ce qui est nouveau.*

Il s'emploie quelquefois adjectivement. *Un murmure approbateur. Il m'encouragea d'un geste approbateur. Un sourire approbateur.*

APPROBATEUR, se disait particulièrement d'Un censeur qui avait donné son approbation publique à un livre, à un ouvrage. *Les approbateurs de son livre furent tels et tels docteurs.*

APPROBATIF, IVE. adj. Qui contient ou qui marque approbation. *Sentence approbative. Geste, signe approbatif*

APPROBATION. s. f. Agrément, consentement qu'on donne à quelque chose. *C'est une affaire faite, pourvu que le père et la mère y veuillent donner leur approbation. Autrefois les livres ne pouvaient être imprimés qu'avec l'approbation, que sur l'approbation des censeurs royaux. Un livre imprimé avec approbation et privilège. Je ne signerai pas sans votre approbation.*

Il signifie aussi, Jugement favorable qu'on porte de quelqu'un, de quelque chose, témoignage qu'on rend au mérite de quelqu'un. *Il a l'approbation de tous les honnêtes gens. Il mérite l'approbation de tout le monde. Il a l'approbation générale, l'approbation universelle. Sa conduite a l'approbation de tous les gens de bien. Cette musique, ce tableau a l'approbation des connaisseurs.*

APPROCHANT, ANTE adj. Qui a quelque ressemblance, quelque rapport. *Son style est fort approchant de celui des anciens. Ce sont deux couleurs fort approchantes l'une de l'autre.*

APPROCHANT, est aussi une espèce de préposition, qui signifie, Environ, à peu près. *Il est approchant de huit heures. Il est huit heures ou approchant. Il lui a donné approchant de cent écus, cent écus ou approchant.* Ce sens est familier.

APPROCHE. s. f. Mouvement par lequel une personne s'avance vers une autre. *L'approche de son ennemi le déconcerta. À l'approche de l'ennemi, les troupes se mirent sous les armes. À votre approche, il parut interdit. Il semblait fuir notre approche.*

Il se dit aussi en parlant De tout ce qui avance ou paraît avancer vers nous. *L'approche de la nuit lui fit doubler le pas. À l'approche du danger, il se troubla. Les approches de la mort le firent penser à sa conscience, à son salut. Il quittera la campagne à l'approche de l'hiver, aux approches de l'hiver.*

Il se dit au pluriel, en termes de Guerre, Des travaux que l'on conduit jusques au corps de la place qu'on assiège. *Lignes d'approche. Les approches de cette place coûtèrent bien du monde. Les ennemis firent plusieurs sorties pour empêcher les approches, pour retarder les approches. Il fut tué aux approches de la place. Tenter les approches. Pour faciliter les approches. Afin de pousser davantage les approches.*

L'approche, les approches d'une place, d'un camp, d'un poste, etc., signifie aussi, L'abord, l'accès d'une place, d'un camp, etc. *Les ouvrages formidables qui en interdisent l'approche aux ennemis. Il fut chargé de défendre les approches du camp.*

Cette place de guerre est de difficile approche, Il est difficile d'en faire les approches.

Lunette d'approche, Instrument d'optique qui agrandit l'angle visuel sous lequel l'œil apercevrait naturellement les objets éloignés, de sorte qu'il semble les rapprocher, en les rendant plus visibles. *Les lunettes d'approche peuvent d'ordinaire s'allonger et se raccourcir. L'invention des lunettes d'approche est du commencement du dix-septième siècle. Les lunettes d'approche ont fait découvrir les taches du soleil, les satellites de Jupiter, l'anneau de Saturne.*

En Agricult., *Greffe en approche* ou *par approche*, Manière de greffer qui consiste ordinairement à rapprocher et à mettre en contact deux branches voisines, de manière qu'elles se soudent et adhèrent l'une à l'autre.

APPROCHE, en termes d'Imprimerie, se dit De la distance, du blanc qui se trouve entre les lettres, lorsqu'elles sont mises les unes à côté des autres. *Ce caractère est trop large, est trop serré d'approche. La justesse et l'égalité de l'approche, des approches.*

Il signifie aussi, La réunion fautive de deux mots qui devraient être séparés; et La séparation de deux syllabes, de deux lettres qui devraient se toucher. *Le correcteur a négligé d'indiquer ces approches.*

APPROCHER. v. a. Avancer auprès, mettre proche, mettre près. *Approcher une chose d'une autre. Approchez la table. Approcher le canon de la place; en approcher une batterie. Approchez cet enfant de moi.*

Fig., *Cette lunette approche les objets.* Elle les fait voir comme étant plus proches. Dans ce sens, on dit plus ordinairement, *Rapprocher.*

Fig., *Ce prince l'a approché de lui, de sa personne*, Il l'a admis dans sa familiarité, il lui a donné un emploi auprès de sa personne.

Approcher quelqu'un, Se placer, se trouver auprès de lui. *Empêchez cet homme de m'approcher. Si vous m'approchez, vous me salirez. Il fait le bonheur de tous ceux qui l'approchent.*

Fig., *Approcher le prince, le ministre*, Avoir un accès libre et facile auprès de lui. *C'est un homme qu'on ne saurait approcher*, se dit D'un homme de difficile accès.

APPROCHER, est aussi verbe neutre, et signifie, Devenir proche, être proche. *L'heure approche. Le temps approche. La mort approche.*

Il signifie également, Avancer. *Empêchez qu'il n'approche. Approchez, que je vous parle. L'ennemi approche.*

Approcher de quelqu'un, S'avancer de son côté, se mettre près de lui. *J'ai vu qu'il approchait de moi, et j'ai évité sa rencontre.*

Approcher du but, Mettre bien près du but.

Fig., *Approcher du but*, Deviner à peu près, n'être pas loin d'atteindre le résultat qu'on se proposait. *Ce n'est pas tout à fait ce que vous dites, mais vous avez approché du but. Il approche du but, mais il n'y est pas encore arrivé.*

APPROCHER, signifie aussi, Avoir quelque convenance, quelque rapport, quelque parité, quelque ressemblance. *Ces deux couleurs approchent beaucoup l'une de l'autre. Son style approche de celui de Cicéron. Il fait des vers qui approchent de ceux d'Horace et de Virgile. Rien n'approche de la grandeur, de la magnificence de ce prince. La beauté de la fille n'approche pas de celle de la mère. Ces imaginations-là approchent fort de la folie.*

APPROCHER, s'emploie souvent avec le pronom personnel, et signifie, Se mettre auprès, ou Devenir proche. *S'approcher du feu. Elle s'était approchée de moi. L'heure s'approche. Le temps s'approche.*

APPROCHÉ, ÉE. part. passé.

APPROFONDIR. v. a. Rendre plus profond, creuser plus avant. *Approfondir un puits qui n'a pas assez d'eau. Approfondir un fossé. Approfondir un canal. Approfondir des fondations. Il ne faut pas les approfondir davantage.*

Il signifie, au figuré, Pénétrer bien avant dans la connaissance de quelque chose. *Il a approfondi cette science. Approfondir une question, une matière, un sujet d'ouvrage. J'approfondirai cette affaire. Il ne faut pas vouloir approfondir les mystères.*

APPROFONDI, IE. part. passé. *Une étude approfondie. Un examen approfondi.*

APPROFONDISSEMENT. s. m. Action d'approfondir. *L'approfondissement d'un fossé.*

APPROPRIATION. s. f. Action d'approprier, de rendre propre à une destination. *L'appropriation d'un local au service des malades. L'appropriation du style au sujet.* Il se dit aussi de L'action de s'approprier. *L'appropriation d'une terre, d'un dépôt.*

APPROPRIER. v. a. Proportionner, adapter, rendre propre à une destination. *Approprier les lois d'un peuple à ses mœurs. Approprier les remèdes au tempérament du malade. Approprier son discours aux circonstances, son langage aux personnes. Il faut approprier le style au sujet que l'on traite.*

Il signifie, avec le pronom personnel mis pour *à soi*, Usurper la propriété de quelque chose. *S'approprier un héritage. Peu à peu il s'est approprié les biens dont il n'avait que l'administration.*

S'approprier l'ouvrage d'un autre, Se l'attribuer, s'en dire l'auteur. *S'approprier une pensée*, Se la rendre propre par la manière de la placer, de l'exprimer, de la faire valoir.

APPROPRIÉ, ÉE. part. passé. *Un style approprié au sujet. Un terrain approprié à la culture.*

APPROUVER. v. a. Agréer une chose, y

donner son consentement. *Approuver et ratifier un contrat. Le père refusa d'approuver le mariage. Les parents approuvèrent la recherche qu'il faisait. Le roi approuva tout ce que l'ambassadeur avait fait.*

Il signifie aussi, Juger louable, trouver digne d'estime. *J'approuve son style, mais non pas ses idées. J'approuve vos sentiments. Approuvez-vous une conduite si étrange? On ne saurait approuver son procédé. C'est une action qui mérite d'être approuvée.*

Il signifie encore, Autoriser par un témoignage authentique. *Plusieurs conciles ont approuvé cette doctrine. Ce livre fut approuvé par les docteurs. Ce spécifique est approuvé par la faculté de médecine.*

APPROUVÉ, ÉE. part. passé.

Il s'emploie absolument et par ellipse, au bas d'un acte, d'un état, d'un compte, etc. *Lu et approuvé. Vu et approuvé. Approuvé. Approuvé l'écriture ci-dessus.*

APPROVISIONNEMENT. s. m. Action de rassembler les choses nécessaires à la subsistance d'une ville, d'une armée, d'une flotte, etc. *L'approvisionnement de Paris. L'approvisionnement d'une armée, d'un hôpital. C'est lui qui est chargé de l'approvisionnement de la flotte.*

Il se dit aussi de L'amas des choses rassemblées pour la subsistance d'une ville, d'une armée, etc. *Cette place a un approvisionnement suffisant pour six mois. Un grand approvisionnement.*

APPROVISIONNER. v. a. Faire un approvisionnement, fournir les provisions nécessaires. *Approvisionner une place de guerre, une armée, une flotte.*

Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Je me suis approvisionné de bois pour deux hivers.*

APPROVISIONNÉ, ÉE. part. passé.

APPROXIMATIF, IVE. adj. Qui est fait par approximation. *Calcul approximatif. État approximatif des dépenses, des dettes. Estimation approximative.*

APPROXIMATION. s. f. T. de Mathém. Opération par laquelle on approche de la détermination d'une quantité inconnue, de manière à la renfermer entre certaines limites, sans pouvoir obtenir sa valeur exacte. *Méthode d'approximation. Résoudre un problème par approximation.*

Il se dit, dans le langage ordinaire, d'Un calcul, d'une estimation qu'on fait pour avoir une idée de la somme qu'on cherche à connaître, et sans s'attacher à une exactitude rigoureuse. *Je ne vous demande qu'une approximation, qu'une simple approximation. Un calcul par approximation. Voyez par approximation ce que cela peut coûter. Ce résultat n'est qu'une approximation.*

APPROXIMATIVEMENT. adv. Par approximation. *Estimer une dépense approximativement.*

APPUI. s. m. Soutien, support; Ce qui sert à soutenir. *Mettre un appui, des appuis à un mur. Cette muraille a besoin d'appui. Si on ne donne un appui à cet arbre, le vent l'abattra. Le point d'appui d'une poutre, d'un linteau. Cela vous servira d'appui. Ce vieillard ne peut marcher sans un appui.*

L'appui d'une fenêtre, d'une balustrade, etc., La partie d'une fenêtre, d'une balustrade, etc., sur laquelle on peut s'appuyer. *L'appui de cette croisée est dangereux, il est trop bas. Tablette d'appui. Mur d'appui*, Mur qui sert à soutenir des terres.

À hauteur d'appui, se dit en parlant De ce qui est élevé jusqu'à la hauteur ordinaire du coude, et autant qu'il faut pour qu'on puisse s'appuyer dessus. *Un mur, une balustrade à hauteur d'appui.*

En Mécanique, *Le point d'appui d'un levier*, ou simplement, *Appui*, Le point du levier qui est fixe, ou censé tel, et autour duquel s'opère sa rotation.

APPUI, signifie au figuré, faveur, aide, secours, protection. *C'est un homme qui a de l'appui à la cour. C'est un homme sans appui. Il a besoin d'appui. Il manque d'appui. Donnez-lui votre appui.*

Il se dit également Des personnes et des choses dont on tire de la protection, du secours. *Ce grand homme était regardé comme l'appui, comme le plus ferme appui de l'État. Ce jeune homme sera quelque jour l'appui de sa famille. S'entourer de nombreux appuis. Perdre tous ses appuis. De faibles appuis. Je n'ai d'autre appui que vous. Vous êtes mon seul appui, mon unique appui. Tu seras l'appui de ma vieillesse. Ce mariage a été l'appui de toute la famille. Le respect et l'amour des peuples sont les plus sûrs appuis d'un trône.*

APPUI, en termes de Manège, signifie, La sensation que fait éprouver à la main du cavalier l'action du mors sur les barres du cheval. *Ce cheval a l'appui bon. Il a l'appui lourd*, Il pèse à la main. *Il n'a point d'appui*, Il a la bouche trop sensible.

Il se dit aussi Du temps pendant lequel, dans la marche, le pied du cheval pose sur le sol; ce qu'on nomme autrement *Foulée.*

En Gram., *L'appui de la voix sur une syllabe*, L'élévation plus ou moins sensible de la voix sur une syllabe. *L'accent tonique marque un appui de la voix sur la voyelle qui le porte.*

À L'APPUI. loc. prépositive. Pour appuyer. *À l'appui de votre proposition, je dirai que... Dites quelque chose à l'appui de ma demande. Un fait vient à l'appui de mon assertion. Les pièces à l'appui d'un compte*, ou absolument, *Les pièces à l'appui.*

Au Jeu de boule, *Aller à l'appui de la boule*, Jeter sa boule de manière qu'elle pousse celle du joueur avec qui l'on est de moitié, et qu'elle l'approche du but. Il signifie aussi, figurément et familièrement, Seconder celui qui a commencé, dans quelque affaire que ce soit; Appuyer une proposition qui a été faite, un avis qui a été ouvert. *Faites la proposition, j'irai à l'appui de la boule.*

APPUI-MAIN. s. m. Espèce de canne ou de baguette dont les peintres se servent pour appuyer la main qui tient le pinceau.

APPUYER. v. a. Soutenir par le moyen d'un appui. *Appuyer une muraille par des piliers, par des contre-fiches de charpente. Appuyer un édifice par des arcs-boutants. Appuyer par un mur de terrasse un jardin élevé.*

Appuyer une chose contre une autre, La placer contre une autre de manière qu'elle ne puisse tomber. *Appuyer une échelle contre la muraille.*

Appuyer une maison contre une autre, l'appuyer contre un coteau, La bâtir contre une autre maison, la bâtir contre un coteau.

APPUYER, signifie quelquefois, Poser sur. *Appuyer ses mains, ses bras, ses coudes sur une table.*

Appuyer la gauche, la droite d'une armée à un bois, à un marais, etc., La disposer de manière qu'elle touche à un bois, à un marais, etc., et ne puisse être attaquée de ce côté par l'ennemi.

APPUYER, signifie aussi, Faire peser une chose sur une autre. *Il lui appuya le genou sur la poitrine. Il appuie beaucoup le pied en marchant. Vous appuyez trop la plume, le crayon.*

Appuyer le mousqueton, le pistolet à quelqu'un, Présenter le mousqueton, le pistolet à quelqu'un à bout portant. On dit de même, et plus ordinairement, *Il lui appuya son pistolet, le bout de son fusil sur la poitrine, etc.*

En termes de Manège, *Appuyer l'éperon à un cheval*, Lui appliquer fortement l'éperon. *Appuyer des deux*, Appliquer les deux éperons en même temps.

En termes d'Escrime, *Appuyer la botte*, Appuyer le fleuret sur le corps de son adversaire après l'avoir touché. Il signifie aussi, figurément et familièrement, Adresser à quelqu'un un trait qui le presse et l'embarrasse.

APPUYER, s'emploie figurément, et signifie, Protéger, aider, favoriser. *Appuyer une personne. Cet homme est bien appuyé. Il l'appuiera de tout son crédit. Appuyer une proposition. Appuyer une demande, une affaire.*

En termes de Chasse, *Appuyer les chiens*, Les animer du cor et de la voix.

APPUYER, signifie aussi figurément, Fortifier une chose par une autre. *Appuyer son opinion sur de bonnes raisons. Il appuya mon opinion en peu de mots. Il appuie son sentiment du témoignage des anciens. Il lui donnait des leçons qu'il appuyait de son exemple. Sur quoi appuyez-vous ce que vous dites? Il appuie sa prétention de titres bien en règle.*

APPUYER, s'emploie avec le pronom personnel, et signifie, Se servir de quelque chose pour appui, pour soutien; s'aider de quelqu'un ou de quelque chose qui serve d'appui. *S'appuyer sur un bâton. Il s'appuyait sur la table, contre la muraille, contre un arbre. Il s'était appuyé sur la balustrade. S'appuyer sur le coude. Elle s'était appuyée sur moi, sur mon épaule.* On dit aussi, *La droite, la gauche de l'armée s'appuyait à un bois, à un marais, etc.*

Fig., *S'appuyer sur un roseau*, Mettre son appui, son espérance en une personne qui n'a aucun pouvoir.

Fig., *S'appuyer sur l'autorité, sur le crédit, sur la faveur de quelqu'un*, ou simplement, *S'appuyer sur quelqu'un*, Faire fond sur la protection de quelqu'un. On dit aussi, *S'appuyer de l'autorité, du crédit, etc.*

S'appuyer sur l'autorité des anciens, sur un passage de l'Écriture, sur un usage reçu, etc., Se servir de l'autorité des anciens, d'un passage de l'Écriture, d'un usage reçu, etc., pour soutenir ce qu'on dit.

APPUYER, est souvent verbe neutre, et signifie, Poser, être porté, soutenu. *Les murs sur lesquels le plancher appuie. Une voûte qui appuie sur des colonnes, sur des piliers.*

Il signifie aussi, Peser sur quelque chose. *Appuyez davantage sur le cachet. Appuyer sur le burin. Cela n'a pas bien marqué, on n'a pas assez appuyé. Pour bien écrire, il ne faut pas appuyer. Appuyer fortement, légèrement.*

En termes de Manège, *Ce cheval appuie sur le mors*, Il porte la tête basse et fatigue la main du cavalier.

Appuyer sur la droite, sur la gauche, ou *Appuyer à droite, à gauche*, Se porter vers la droite, vers la gauche. Cela se dit surtout

en parlant de plusieurs personnes rangées sur une même ligne, les unes à côté des autres. *Appuyez un peu à droite.*

En Musiq., *Appuyer sur une note*, Y demeurer plus ou moins longtemps.

Appuyer sur un mot, sur une syllabe, Les prononcer avec une élévation de voix plus ou moins sensible. *J'appuyai sur les derniers mots, pour qu'il les comprît mieux. Dans les mots de plusieurs syllabes, il y en a toujours une sur laquelle on appuie plus fortement que sur les autres.*

APPUYER, neutre, signifie encore figurément, Insister. *Vous avez trop appuyé sur ce fait. L'avocat n'a pas assez appuyé sur cette raison. Il devait appuyer davantage sur cette demande, sur la fausseté de cette pièce. Il ne faut pas appuyer sur cette triste circonstance.*

APPUYÉ, ÉE. part. passé.

APR

ÂPRE. adj. des deux genres. Qui a des aspérités, des inégalités rudes et incommodes. Il se dit particulièrement Des chemins. *Il nous mena par un chemin âpre et raboteux.*

Il se dit aussi De ce qui est rude au toucher, de ce qui fait quelque impression désagréable sur l'organe du toucher. *Âpre au toucher.* On dit dans un sens analogue : *Le feu est âpre. Le froid est extrêmement âpre.*

Il se dit le plus souvent De ce qui, par une espèce d'âcreté, cause une sensation désagréable au goût. *Voilà des poires bien âpres. Les nèfles sont fort âpres. Du vin âpre. Âpre à la langue. Âpre au goût.*

Il se dit quelquefois De ce qui affecte désagréablement l'organe de l'ouïe. *Des sons âpres. Des inflexions fortes et âpres. Une voix rude et âpre.*

Il se dit figurément De diverses choses, pour en marquer la rudesse ou la violence. *Il lui fit une réprimande fort âpre. C'est un homme qui a l'esprit âpre et austère, l'humeur âpre. Le combat, la querelle fut des plus âpres.*

Il se dit aussi Des personnes qui se portent avec trop d'ardeur à quelque chose. *C'est un homme âpre à l'argent. Il est âpre au gain. Il est âpre au jeu, à la chasse.* On le dit également De certains animaux qui sont trop avides. *Un chien âpre à la curée.*

Prov. et fig., *Cet homme est âpre à la curée*, Il est très avide d'argent, de places.

ÂPREMENT. adv. Avec âpreté, d'une manière âpre. *Le froid commence bien âprement. Il se porte âprement, trop âprement à tout ce qu'il fait. Il l'a réprimandé âprement. Un chien qui se jette âprement sur la viande.*

APRÈS. Préposition de temps, d'ordre et de lieu, qui s'emploie en parlant, soit Des personnes, soit des choses, et qui sert à marquer celles qui suivent les autres. *Après le déluge. Après la vocation d'Abraham. Après la naissance de* JÉSUS-CHRIST, ou simplement, *Après* JÉSUS-CHRIST. *Tibère fut empereur après Auguste, Trajan le fut après Nerva, etc. Après la promenade. Venez me parler après la leçon, après la séance. Après cela, je lui dis telle chose. Il est arrivé après l'heure indiquée. Les conseillers sont après les présidents. Après l'or et le platine, l'argent est le plus cher des métaux. Les richesses ne sont désirables qu'après l'honneur et la santé. Après ce vestibule est un magnifique salon. Après le parterre est un boulingrin, et après le boulingrin une grande pièce d'eau, etc.*

Après cela, signifie aussi, Puisque telle chose a eu lieu, a été faite, ou existe. *Après cela, on doit s'attendre à tout. Faut-il, après cela, s'étonner que...*

Après quoi, Après cela, ensuite. *Nous allons déjeuner, après quoi nous nous mettrons en route.*

Après déjeuner, après dîner, après souper, se disent, en supprimant l'article, pour Après le déjeuner, après le dîner, après le souper. *J'irai chez vous après dîner.*

Prov., *Après la panse, vient la danse*, Après avoir fait bonne chère, on ne songe qu'à se divertir.

Prov. et fig., *Après la pluie, le beau temps*, Souvent, après un temps fâcheux, il en vient un meilleur; la joie succède souvent à la tristesse.

Prov. et fig., *Après lui, il faut tirer l'échelle*, se dit D'un homme qui a si bien fait en quelque chose, que personne ne peut faire mieux.

Prov. et fig., *Jeter le manche après la cognée*, Se rebuter, abandonner totalement une affaire, une entreprise, par chagrin, par dégoût, par découragement.

APRÈS, se met devant les verbes au passé de l'infinitif. *Après avoir chanté. Après avoir parlé. Après vous être promené. Après nous être vus.* Par exception, on dit familièrement, *Après boire*, Après avoir bu.

Il se met aussi devant les verbes avec la conjonction *Que*. *Après que vous aurez parlé, il parlera. Après que vous avez eu parlé, il s'est retiré. Après que vous eûtes parlé, il se retira.*

APRÈS, indique aussi Le rapport qui existe entre des objets dont l'un tend à s'approcher de l'autre, à parvenir auprès, à se trouver auprès. Il s'emploie en ce sens au propre et au figuré. *Les gendarmes courent après ce voleur. Les chiens courent après le lièvre. Il court après les honneurs, les emplois. Ce mauvais débiteur vous fera longtemps courir après votre argent. Il soupire après cette succession.*

Être après quelque chose, être après à faire quelque chose, Y travailler actuellement. *J'ai trouvé que mon avocat était après mon affaire. Il est après à bâtir sa maison. Je suis après à écrire.*

Être après quelqu'un, S'en occuper beaucoup, ou Le fatiguer. *Cette mère est toujours après ses enfants. Cet homme est toujours après ses domestiques.* On dit de même, *Se mettre après quelqu'un*, Le chagriner, le maltraiter. *Ils se mirent tous après lui.*

Crier après quelqu'un, Gronder quelqu'un, le quereller.

N'avoir qu'un cri après quelqu'un, se dit Lorsque plusieurs personnes en désirent, en attendent une autre avec beaucoup d'impatience.

On a longtemps attendu après lui, se dit en parlant D'un homme qui s'est fait attendre longtemps. *On n'attend plus qu'après cela pour partir, pour terminer, etc.*, se dit en parlant D'une chose sans laquelle on ne peut partir, ou achever ce qu'on se propose, etc.

Attendre, languir après quelque chose, Désirer vivement une chose qui tarde à venir et dont on a besoin. Dans le sens contraire, *N'attendre pas après quelque chose*, Pouvoir s'en passer facilement. *Je n'attends pas après cette somme.*

APRÈS, précédé de la préposition *De*, exprime Un rapport de tendance à imiter une chose qu'on a prise pour modèle, à se conformer à quelque chose, à agir en conséquence. *Ce tableau est d'après Raphaël, d'après le Poussin. Ce portrait est fait d'après nature. Tout est peint d'après nature dans ce tableau, dans ce poème. Parler d'après quelqu'un. Raisonner d'après ses préventions. D'après ces considérations, ces motifs, je pense que... D'après cela, je n'ai plus qu'à me retirer.*

APRÈS, s'emploie quelquefois adverbialement, par ellipse. *Vous irez devant, et lui après. Nous en parlerons après. Portez et revenez après. Il n'arriva que longtemps après. Les uns attendent les emplois, les autres courent après. Vous occupez-vous de mon affaire? Je suis après.*

Le jour d'après, la semaine d'après, le mois d'après, l'année d'après, etc., Le jour, la semaine, le mois, l'année qui a suivi, etc., ou qui suivra immédiatement le jour, la semaine, etc., dont on vient de parler. On dit de même, au Jeu, *Le coup d'après*, comme dans ces phrases : *Il l'a fait pic, repic et capot le coup d'après. Je céderai la place le coup d'après.*

APRÈS, est aussi quelquefois Une manière de questionner, ou d'engager ceux qui suspendent leur récit à le continuer. *Il vous a dit qu'il me connaissait : après? Vous arrivâtes malade : après?* En ce sens, il est synonyme d'*Ensuite*.

APRÈS TOUT. loc. adv. On l'emploie à peu près dans le même sens que Cependant, tout bien considéré, en dernier résultat. *Après tout, il n'est guère possible qu'une demande si juste soit refusée. Vous avez beau avoir du talent, après tout il faut de la modestie. Après tout, quel mal y a-t-il à dire cela?*

APRÈS COUP. loc. adv. Trop tard, et après qu'une chose est faite, est arrivée. *Vous voulez produire des pièces quand votre procès est jugé; c'est venir après coup.*

CI-APRÈS. loc. adv. Ensuite, plus loin. Il s'emploie dans un discours, dans un écrit, pour indiquer, pour annoncer quelque chose qu'on doit dire dans la suite. *Comme on verra ci-après. Comme il sera dit ci-après.* Il n'est guère usité que dans le style didactique et dans la Pratique.

APRÈS-DEMAIN. adv. de temps servant à désigner, Le second jour après celui où l'on est. *L'affaire est remise à après-demain. Il doit revenir après-demain.*

Il s'emploie quelquefois substantivement. *Après-demain passé, il ne sera plus reçu à faire ses offres.*

APRÈS-DÎNER. s. m. L'espace de temps qui s'écoule depuis le dîner jusqu'à la soirée. *On vous prie de passer l'après-dîner dans telle maison. Je n'ai point d'affaire cet après-dîner. Il passe tous les après-dîners en famille.* Plusieurs écrivent aussi *Après-dîné*. On écrivait anciennement *Après-dînée*, en faisant ce mot féminin.

APRÈS-MIDI. s. m. La partie du jour qui est depuis le midi jusqu'au soir. *Je vous ai attendu tout l'après-midi.* Plusieurs le font féminin.

APRÈS-SOUPER. s. m. Le temps qui s'écoule depuis le souper jusqu'au coucher. *Il passe ses après-soupers en bonne compagnie.* Plusieurs écrivent, *Après-soupé* ou *Après-soupée*, et dans ce dernier cas ils font ce mot féminin. *Une belle après-soupée.*

ÂPRETÉ. s. f. Qualité de ce qui est âpre.

Il a presque toutes les significations de l'adjectif dont il dérive. *L'âpreté des chemins rend les communications difficiles dans ce pays-là. L'âpreté du feu. L'âpreté du froid. L'âpreté des fruits. L'âpreté de son humeur, de son esprit le rend insociable. L'âpreté d'une réprimande. Il a une grande âpreté à l'argent, au gain.*

À PRIORI. Voyez PRIORI (À).

À-PROPOS. s. m. Voyez PROPOS.

APS

APSIDE. s. f. T. d'Astronomie. Point de l orbite d'une planète dans lequel cette planète se trouve le plus près ou le plus loin du soleil ; Point de l'orbite d'un satellite dans lequel ce satellite se trouve le plus près ou le plus loin de sa planète. On dit *L'apside supérieure*, en parlant De l'aphélie, de l'apogée ; *L'apside inférieure*, en parlant Du périhélie, du périgée. Ce mot s'emploie ordinairement au pluriel. *Les apsides de la lune.*

APSIDE. s. f. T. d'Archit. Voyez ABSIDE.

APT

APTE. adj. des deux genres. Propre à quelque chose. *Qui est apte à tout n'est souvent propre à rien.*

En termes de Palais, il est usité dans ces locutions, dont la première a vieilli : *Apte et idoine. Apte à posséder.*

APTÈRE. s. m. T. d'Hist. nat. Il se dit Des insectes sans ailes, tels que les araignées, les puces, les scorpions, etc. *L'ordre des aptères.* On l'emploie quelquefois adjectivement. *Les insectes aptères.*

En termes d'Antiquité, *Aptère* (sans ailes), est un qualificatif que les Athéniens donnaient à la Victoire. *Le temple de la Victoire aptère.*

APTITUDE. s. f. Disposition naturelle à quelque chose. *Avoir une grande aptitude à quelque chose. Il n'a guère d'aptitude aux mathématiques, pour les mathématiques. Il montre de l'aptitude pour le commerce. Faire preuve d'aptitudes variées.*

APU

APUREMENT. s. m. T. de Finances. Vérification définitive d'un compte rendu, d'après laquelle le comptable est reconnu quitte. *Depuis l'apurement de ses comptes.*

APURER. v. a. T. de Finances. S'assurer, par un examen définitif, que toutes les parties d'un compte rendu sont en règle, qu'il n'y a plus d'articles en souffrance, et que le comptable doit être déclaré quitte. *Le compte de cette administration a été rendu, et on travaille à l'apurer. Ce comptable aura bien de la peine à faire apurer ses comptes.*

APURÉ, ÉE. part. passé. *Compte apuré.*

APY

APYRE. adj. des deux genres. T. de Minéralogie et de Chimie. Il se dit Des substances minérales qui résistent à l'action du feu, qui sont infusibles. *Le cristal de roche est une pierre apyre, est apyre.*

AQU

AQUARELLE. s. f. (Dans ce mot et dans les trois suivants, la seconde syllabe se prononce comme si elle était écrite *coua.*) Dessin au lavis, dans lequel on emploie différentes couleurs transparentes, ayant le moins d'épaisseur possible. *Une jolie aquarelle. Une collection d'aquarelles.*

AQUARIUM. s. m. Sorte de bassin où l'on fait venir des plantes aquatiques, où l'on entretient des poissons. *L'aquarium du jardin zoologique de Londres. L'aquarium du Jardin des plantes.*

AQUA-TINTA. s. f. Mot emprunté de l'italien. Espèce de gravure à l'eau-forte, imitant les dessins au lavis. On dit aussi quelquefois, *Aquatinte. Des aquatintes.*

AQUATIQUE. adj. des deux genres. Marécageux, plein d'eau. *Terres aquatiques. Lieux aquatiques.*

Il se dit aussi De ce qui croît et de ce qui se nourrit dans l'eau. *Plantes aquatiques. Oiseaux aquatiques. Animaux aquatiques.*

AQUEDUC. s. m. Canal construit de pierre ou de brique, pour conduire de l'eau d'un lieu à un autre, malgré l'inégalité du terrain. *Les Romains ont bâti un grand nombre d'aqueducs. Les regards d'un aqueduc.*

AQUEDUC, s'emploie par analogie, dans le langage des Anatomistes, pour désigner Certains conduits du corps. *Aqueduc de Fallope ; aqueduc du vestibule, du limaçon* (parties de l'oreille).

AQUEUX, EUSE. adj. Qui est de la nature de l'eau. *La partie aqueuse du sang. L'humeur aqueuse de l'œil.*

Il se dit aussi Des légumes, des fruits où il y a beaucoup d'eau. *Ce légume est trop aqueux. Ces fruits n'ont point de goût, ils sont trop aqueux.*

AQUILIN. adj. m. Il n'est usité que dans cette locution, *Nez aquilin*, Nez courbé en bec d'aigle.

AQUILON. s. m. Vent du nord. *Le froid aquilon.*

Poétiq., *Les aquilons*, se dit de Tous les vents froids et orageux. *La violence des aquilons. Les fougueux aquilons.*

ARA

ARA. s. m. T. d'Hist. nat. Gros perroquet à longue queue, dont le plumage est fort beau.

ARABE. s. m. Ce mot n'est pas mis ici comme un nom de nation : il signifie quelquefois, dans le langage familier, Un homme qui prête son argent à un intérêt exorbitant, ou qui vend excessivement cher, ou qui exige avec trop de dureté ce qu'on lui doit. *Il est cruel d'avoir affaire à lui, c'est un arabe.*

ARABE, s'emploie comme adjectif des deux genres. *La langue arabe. Cheval arabe. Architecture arabe. Bureaux arabes.*

Chiffres arabes, Les chiffres en usage dans notre système de numération, c'est-à-dire, 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9.

ARABESQUE. adj. des deux genres. Il se dit D'un genre d'architecture que les Arabes introduisirent en Europe au moyen âge, et qui consiste à n'admettre, dans les ornements et la décoration, que des imitations de plantes et de feuillages, parce que la loi de Mahomet défend toute représentation de figures d'hommes et d'animaux. *Architecture arabesque. Le genre, le style arabesque. Ornements arabesques.* On dit quelquefois substantivement, au masculin, *L'arabesque.*

ARABESQUES. s. f. pl. T. de Peint. et de Sculpt. Sortes d'ornements dont on a attribué l'invention aux Arabes, mais qui furent employés par les anciens, et qui consistent en des entrelacements de feuillages, de fruits, de fleurs, d'animaux, etc., assemblés le plus ordinairement d'une manière fantasque, et sans autre dessein que celui de former un enchaînement agréable à l'œil. *Peindre, sculpter des arabesques. Un cabinet orné de jolies arabesques.*

Il s'emploie aussi quelquefois au sing. *Dessiner une arabesque.*

ARABIQUE. adj. des deux genres. Qui est d'Arabie. *Gomme arabique. Golfe Arabique.*

ARABLE. adj. des deux genres. Labourable. *Des terres arables.*

ARACHIDE. s. f. Plante légumineuse, dont les fruits contiennent des graines, qui fournissent par la pression une huile blanche, d'une saveur agréable.

ARACHNOÏDE. s. f. (On prononce *Araknoïde.*) T. d'Anat. Membrane mince et transparente, qui est entre la dure-mère et la pie-mère, et qui enveloppe le cerveau.

ARACK ou **RACK**. s. m. Liqueur spiritueuse qu'on fait aux Indes, et qu'on tire du riz fermenté.

Il se dit aussi d'Une liqueur qu'on tire du sucre dans les Indes orientales, et qu'on appelle *Tafia* en Amérique.

ARAIGNÉE. s. f. Genre d'insectes à huit pattes et sans ailes, qui tirent de leur corps un fil auquel ils se suspendent et dont ils forment une toile ou un piége, pour prendre d'autres insectes, dont ils se nourrissent. *Araignée de cave. Araignée de jardin. L'araignée commune s'introduit dans les habitations, et y suspend ses filets pour prendre des mouches. Il y a en Amérique de grosses araignées qui sucent le sang des petits oiseaux. Araignée à longues pattes. Araignée qui file. Fil d'araignée. Toile d'araignée. Cela est mince, cela se déchire comme une toile d'araignée.*

Fig. et fam., *Des pattes d'araignée*, Des doigts longs et maigres.

Fam., *J'en ai horreur comme d'une araignée*, se dit D'une chose ou d'une personne pour laquelle on a une grande antipathie.

Par ellipse, *Ôter les araignées d'un plafond, d'une boiserie*, En ôter les toiles d'araignée.

ARAMÉEN, ÉENNE. adj. Qui a rapport aux Araméens, peuple de Syrie. *La langue araméenne est une des trois branches de la famille des langues sémitiques.*

ARAMÉEN, est aussi substantif. *L'araméen a deux dialectes principaux : le syriaque et le chaldéen.*

ARASEMENT. s. m. T. de Maçonnerie et de Menuiserie. Action de mettre de niveau et à la même hauteur les diverses pièces d'un même ouvrage ; Le résultat de ce travail.

ARASER. v. a. T. de Maçonnerie. Mettre de niveau un mur, un bâtiment, en élevant les parties basses à la hauteur de celle qui est la plus élevée. *Ce mur est d'inégale hauteur en plusieurs endroits, il faut l'araser. Aussitôt qu'on aura arasé les fondations de ce mur, de ce bâtiment, on posera la première assise de pierres de taille.*

ARASÉ, ÉE. part. passé.

ARASES. s. f. pl. T. de Maçonnerie. Pierres de bas appareil qui servent à araser un cours d'assises, à la hauteur des planchers ou des plinthes d'un bâtiment.

Il s'emploie aussi au singulier dans cette expression, *Pierres d'arase.*

ARATOIRE. adj. des deux genres. Qui sert ou qui appartient à l'agriculture. *L'art aratoire. Les instruments aratoires. Les travaux aratoires.*

ARB

ARBALÈTE. s. f. Sorte d'arme de trait, arc d'acier qui est monté sur un fût, et qui se bande avec un ressort. *Grosse arbalète. L'arc, la corde, le fût, la noix d'une arbalète. Trait d'arbalète.*

Arbalète à jalet, ou *Arc à jalet,* Arbalète avec laquelle on tire de petites boules de terre cuite, ou des balles de plomb.

Prov., *Plus vite qu'un trait d'arbalète,* se dit Pour marquer une grande vitesse.

Un cheval en arbalète, Un cheval attaché seul devant les deux chevaux de timon d'une voiture.

ARBALÉTRIER. s. m. Homme de guerre qui tirait de l'arbalète. *Arbalétrier à cheval. Arbalétrier à pied. Une compagnie d'arbalétriers.*

ARBALÉTRIER. s. m. T. de Charpenterie. Il se dit Des pièces de bois qui servent à former le comble d'un bâtiment, et qui sont posées obliquement, de manière à s'assembler par leur extrémité supérieure dans la pièce de bois perpendiculaire qu'on appelle *Aiguille* ou *Poinçon,* et par l'autre extrémité dans la poutre horizontale qu'on nomme *Entrait. La rencontre des deux arbalétriers au poinçon forme ordinairement un angle droit.*

ARBALÉTRIER. s. m. T. de Zoologie. Nom vulgaire du Martinet noir.

ARBITRAGE. s. m. Jugement d'un différend par arbitres. *Mettre quelque chose en arbitrage. Se soumettre à l'arbitrage. Demander un arbitrage. Subir l'arbitrage. S'en tenir à l'arbitrage.*

ARBITRAGE, se dit d'Un calcul fondé sur le cours du change de diverses places, et qui sert de régulateur pour les opérations de banque. Il se dit aussi d'Une opération de bourse par laquelle on échange une valeur contre une autre, en vendant l'une et achetant l'autre.

ARBITRAIRE. adj. des deux genres. Qui est produit par la seule volonté de l'homme, sans avoir de règle ni de fondement naturel. *La plupart des noms donnés aux choses sont des signes purement arbitraires.*

Il signifie également, Qui dépend de la volonté de chaque personne, du choix de chaque personne. *L'Église n'a point décidé là-dessus, cela est arbitraire. La chose est arbitraire.*

Il se dit, particulièrement, De ce qu'il dépend de la volonté des juges de prononcer, de statuer. *Dans certains cas, les peines sont arbitraires. Une amende arbitraire.*

Il signifie aussi, Qui est despotique, qui n'a d'autre règle que la volonté, le caprice du prince ou de ses agents. *Une autorité arbitraire. Exercer le pouvoir arbitraire. Être victime d'ordres arbitraires. Une arrestation, une détention arbitraire. Un acte arbitraire.*

ARBITRAIRE, s'emploie substantivement, au masculin, et se dit, en mauvaise part, Des actes de gouvernement où la volonté des personnes remplace celle de la loi. *Les caprices de l'arbitraire. Il est victime de l'arbitraire.*

ARBITRAIREMENT. adv. D'une façon arbitraire, despotique. *Agir arbitrairement. Gouverner arbitrairement.*

ARBITRAL, ALE. adj. Il n'est guère usité que dans ces deux locutions, *Sentence arbitrale, jugement arbitral,* Sentence rendue, jugement prononcé par des arbitres.

ARBITRALEMENT. adv. Par arbitres. *Cette affaire fut jugée arbitralement.*

ARBITRATION. s. f. T. de Jurispr. Estimation faite en gros et sans entrer dans le détail. Il est peu usité.

ARBITRE. s. m. Celui qui est choisi par une ou plusieurs personnes, pour terminer un différend. *Prendre, nommer, choisir quelqu'un pour arbitre. Convenir d'arbitres. S'en rapporter à des arbitres. Sortir d'une affaire par arbitres. Compromettre entre les mains d'arbitres. Tiers arbitre.*

Il signifie aussi, Maître absolu. *Vous êtes l'arbitre de mon sort, de ma fortune. Dieu est l'arbitre de la vie et de la mort, est l'arbitre du monde. Ce prince s'est rendu l'arbitre de la paix et de la guerre.*

En Métaphysique, *Libre arbitre, franc arbitre,* Faculté par laquelle l'âme se détermine à une chose plutôt qu'à une autre; puissance que la volonté a de choisir. *Dieu a donné aux hommes le libre arbitre, leur libre arbitre, leur franc arbitre.*

ARBITRER. v. a. Estimer, régler, décider, en qualité de juge ou d'arbitre. *Ils payeront ce qu'il plaira au juge d'arbitrer. Je m'en remets à ce que le juge en arbitrera. Ils ont arbitré le dommage à la somme de... Ils lui ont arbitré tant pour ses frais et dépens. Les réparations ont été arbitrées. Les experts ont arbitré, etc.*

ARBITRÉ, ÉE. part. passé.

ARBORER. v. a. Planter, élever quelque chose droit comme un arbre. *Arborer les enseignes. Arborer un étendard. Arborer les drapeaux. Arborer les couleurs nationales. Arborer la croix. Ce cardinal arbora les armes de France sur son palais.*

En termes de Marine, *Arborer un pavillon, une flamme,* Les hisser et les déployer au vent. On dit plus généralement, *Hisser un pavillon, etc.*

ARBORER, s'emploie figurément. *Arborer l'étendard de la révolte.*

ARBORÉ, ÉE. part. passé.

ARBORICULTEUR. s. m. Celui qui s'occupe de perfectionner la culture des arbres.

ARBORICULTURE. s. f. Culture des arbres. *Un traité d'arboriculture.*

ARBORISÉ, ÉE. adj. Il se dit De certaines pierres sur la coupe desquelles on voit des représentations d'arbres. *Pierres arborisées. Agate arborisée.*

ARBOUSE. s. f. Fruit de l'arbousier.

ARBOUSIER. s. m. Bel arbrisseau du midi de l'Europe, qui produit des fruits fort doux et presque semblables à des fraises, par la forme et la couleur.

Il se dit aussi d'Un arbrisseau traînant et toujours vert, qui porte des baies aigrelettes, assez semblables à des cerises, et qu'on nomme autrement *Raisin d'ours.*

ARBRE. s. m. Végétal ligneux dont la tige, plus ou moins élevée, ne se garnit ordinairement de branches et de feuilles qu'à une certaine hauteur. *Grand arbre. Gros arbre. Bel arbre. Arbre haut et droit. Arbre tortu, branchu, touffu. Arbre sec. Arbre mort. Arbre vert. Arbre qui se dépouille. Arbre qui repousse. Arbre qui fleurit, qui se couronne. Planter, transplanter des arbres. Tailler des arbres. Élaguer, émonder, étêter des arbres. Déchausser des arbres. Allée d'arbres. Avenue d'arbres. Arbres plantés en quinconce. Le pied, les racines, le tronc, la tige, les branches, l'écorce, les feuilles d'un arbre. Arbre stérile. Arbre fruitier. Arbre en plein vent. Arbre en espalier. Arbre en buisson. Arbre de haute tige. Arbre nain. Jeune arbre. Bon arbre. Un plant d'arbres.*

Arbres verts, se dit, dans une acception particulière, Des arbres qui conservent leurs feuilles toujours vertes, tels que le houx, le sapin, le cyprès, etc.

L'arbre de vie, et *L'arbre de la science du bien et du mal,* désignent, dans l'Écriture, Deux arbres qui étaient plantés au milieu du paradis terrestre.

L'arbre de la croix, La croix où Notre-Seigneur fut attaché.

Arbre de la liberté, Arbre planté sur une place publique comme symbole d'émancipation.

Fig., *Arbre généalogique,* Figure tracée en forme d'arbre, d'où l'on voit sortir comme d'un tronc diverses branches de consanguinité, de parenté. *Faire graver un arbre généalogique.*

Fig., *Arbre encyclopédique,* Tableau systématique des sciences et des arts, disposé de manière à montrer leurs rapports mutuels et leur enchaînement.

Prov. et fig., *Se tenir au gros de l'arbre,* Demeurer attaché à ce qui est le plus ancien, ou le plus généralement établi. *Je m'en rapporte à ce que l'Église en a décidé, je me tiens au gros de l'arbre. Dans les guerres civiles il n'a jamais quitté le service du roi, il s'est toujours tenu au gros de l'arbre.*

Prov. et fig., *Entre l'arbre et l'écorce, il ne faut pas mettre le doigt,* Il ne faut point se mêler dans les débats de famille.

ARBRE, s'est dit de Certaines cristallisations rameuses et symétriques que l'on obtenait par des procédés chimiques. *Arbre de Diane. Arbre de Saturne. Arbre de Mars, de Vénus.*

ARBRE, se dit aussi de Grosses et longues pièces de bois, qui sont les principales pièces dans certaines machines. *Arbre de moulin. L'arbre d'un pressoir. L'arbre d'une grue.*

L'arbre de meistre, Le grand mât d'un bâtiment à voiles latines. *L'arbre de trinquet,* Le mât de misaine.

ARBRE, se dit également de Certains axes de bois ou de métal. *L'arbre d'un touret de cordier. L'arbre d'un volant de tournebroche, de pendule. L'arbre de la fusée d'une montre. L'arbre d'une presse, d'un tour.*

Arbre de couche, Axe horizontal qui sert à la transmission du mouvement dans les machines à vapeur.

L'arbre d'une balance, La verge de fer à laquelle est suspendu le fléau d'une balance.

ARBRISSEAU. s. m. Diminutif. Petit arbre. *Jeune arbrisseau. Petit arbrisseau.*

Il se dit aussi d'Un végétal ligneux dont la tige se divise en rameaux dès sa base. *Le laurier-rose est un arbrisseau.*

ARBUSTE. s. m. Espèce d'arbrisseau qui ne s'élève guère. Les botanistes le disent proprement Des plantes ligneuses dont les branches ne naissent point de boutons formés l'année précédente. *Mettre des arbustes dans un parterre. Le groseillier est un arbuste. Le rosier, le romarin, le chèvrefeuille, sont des arbustes.*

ARC

ARC. s. m. Sorte d'arme servant à lancer des flèches : elle est formée d'une bran-

che de bois ou d'une verge, soit de métal, soit d'autre matière, courbée avec effort au moyen d'une corde qui s'attache aux deux extrémités. *Arc de corne. La poignée d'un arc. La corde d'un arc. Bander, débander un arc. Détendre un arc. Tirer de l'arc. Cela est courbé en arc. On représente Cupidon armé d'un arc.*

Fig., *Il faut détendre l'arc*, Il faut donner du relâche à l'esprit.

Prov. et fig., *Avoir plusieurs cordes à son arc*, Avoir plusieurs moyens pour faire réussir un projet ou pour sortir d'embarras.

Prov. et fig., *Débander l'arc ne guérit pas la plaie*, Quand on a fait du mal, il ne suffit pas pour le guérir, pour le réparer, de renoncer aux moyens d'en faire.

Arc de carrosse, se dit de Deux pièces de fer courbées en arc, qui joignent le bout de la flèche à l'essieu des petites roues, et par le moyen desquelles le carrosse tourne aisément dans un petit espace. *L'arc du carrosse s'est rompu.*

Arc, en termes de Géométrie, signifie, Une portion quelconque du cercle, lorsqu'elle est moindre que sa moitié. *Arc de cercle. La corde* ou *sous-tendante d'un arc*, La ligne droite qui va de l'une de ses extrémités à l'autre. *Un angle a pour mesure l'arc compris entre ses côtés et décrit de son sommet comme centre. Le sinus, le cosinus d'un arc.*

En Astron., *Arc diurne*, La portion de cercle qu'un astre parcourt sur l'horizon; et, *Arc nocturne*, La portion de cercle qu'il parcourt sous l'horizon.

Arc, en Architecture, se dit de La courbure d'une voûte, formée d'une ou de plusieurs portions de cercle. *L'arc d'une voûte. Arc surhaussé. Arc surbaissé. Arc ogive. Arc rampant.*

Arc de triomphe, ou *Arc triomphal*, Monument qui consiste en une grande porte faite en arc, accompagnée quelquefois de deux petites, et ornée de figures de bas-reliefs et d'inscriptions, pour consacrer le souvenir de quelque grande action. *Élever un arc de triomphe. L'arc de Sévère. L'arc de Constantin. Des arcs triomphaux.*

ARCADE. s. f. Ouverture en arc. Il se dit surtout en Architecture. *Grande arcade. Les arcades d'un bâtiment. Les arcades du Palais-Royal. Portique en arcades.* On dit dans un sens analogue, *Des arcades de verdure, etc.*

Il se dit aussi, en termes d'Anatomie, de Certaines parties courbées en arc. *Arcade zygomatique* ou *temporale. Arcade sourcilière. Arcade crurale. Arcade dentaire.*

ARCANE. s. m. Mot emprunté du latin par les alchimistes, pour désigner Quelqu'une de leurs opérations mystérieuses.

Il se dit aussi d'Un remède dont on tient la composition secrète, tout en lui attribuant de grandes propriétés.

ARCASSE. s. f. T. de Marine. La face postérieure d'un bâtiment, le derrière de sa poupe.

ARC-BOUTANT. s. m. (On ne prononce point le C.) Pilier ou construction de maçonnerie qui finit en demi-arc, et qui sert à soutenir par dehors une voûte, un mur, etc. *Un des arcs-boutants est tombé, et la voûte s'est entr'ouverte.*

Il se dit également, en Charpenterie, Des pièces de bois employées à des usages analogues, et qu'on nomme autrement *Contre-fiches.*

Les arcs-boutants d'un train de carrosse, Les verges qui servent à tenir en état les moutons du carrosse.

Arc-boutant, se dit figurément Des chefs, Des principaux soutiens d'un parti, d'une entreprise. *Cet homme était l'arc-boutant de son parti.*

ARC-BOUTER. v. a. Soutenir, appuyer au moyen d'un arc-boutant. *Arc bouter une voûte, un mur.* On dit aussi qu'*un pilier, un massif arc-boute une construction.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *S'arc-bouter à un mur*, S'appuyer fortement à un mur.

Arc-bouté, ée. part. passé.

ARC-DOUBLEAU. s. m. (On ne prononce point le C.) T. d'Archit. Espèce d'arcade formant une saillie ou plate-bande sur la courbure intérieure d'une voûte, qu'elle semble fortifier et soutenir. *Les arcs-doubleaux des voûtes gothiques se nomment Nervures.*

ARCEAU. s. m. T. d'Archit. La courbure d'une voûte en berceau, la partie cintrée d'une porte ou d'une fenêtre. *L'arceau d'une voûte.*

Il se dit également de La petite voûte surbaissée d'un ponceau et de certaines portes, de certaines fenêtres.

Il se dit encore d'Un ornement de sculpture en forme de trèfle.

Il se dit, en Médecine, Des châssis courbés en arc qu'on nomme autrement *Archets.*

ARC-EN-CIEL. s. m. (On prononce *Arkanciel*, même au pluriel.) Météore en forme d'arc, offrant diverses couleurs, qui paraît dans l'atmosphère, et qui est causé par les réfractions et réflexions successives des rayons du soleil dans les gouttes de pluie. *Les couleurs de l'arc-en-ciel. On voyait plusieurs arcs-en-ciel en même temps.*

ARCHAÏQUE. adj. des deux genres. (On prononce *Arkaïque.*) Qui tient de l'archaïsme. *Ce mot est archaïque.*

Il se dit aussi, dans les Arts, De ce qui est ancien, de ce qui se rapproche des origines d'un art. *Sculpture archaïque. Peinture archaïque.*

ARCHAÏSME. s. m. (On prononce *Arkaïsme.*) Il se dit d'Un mot antique, d'un tour de phrase qui n'est plus en usage.

Il se dit également de L'affectation d'un écrivain à faire usage d'archaïsmes.

Il se dit aussi en parlant Des œuvres de l'art.

ARCHAL. s. m. Voyez Fil.

ARCHANGE. s. m. (On prononce *Arkange.*) Ange d'un ordre supérieur. *Saint Michel archange. Les anges et les archanges.*

ARCHE. s. f. La partie d'un pont sous laquelle l'eau passe. *Le pont à cinq arches. Arche trop haute. Arche trop basse. Arche surbaissée. Les eaux ont emporté deux arches du pont. Un pont à une seule arche, d'une seule arche.*

Arche, se dit particulièrement d'Une sorte de bâtiment, de vaisseau, que Noé fit construire par le commandement de Dieu, pour se sauver du déluge. *Dieu commanda à Noé d'entrer dans l'arche avec toute sorte d'animaux. L'arche flotta sur les eaux.*

Fig., *Être hors de l'arche*, Être hors de l'Église.

Prov. et fig., *Arche de Noé*, se dit d'Une maison où sont logés des gens de toute espèce. *Cette maison-là est une arche de Noé.*

Dans l'Ancien Testament, *L'arche d'alliance*, appelée aussi *L'arche sainte*, *l'arche du Seigneur*, Espèce de coffre fait par le commandement de Dieu, et dans lequel les tables de la loi étaient gardées. *Les Philistins prirent l'arche d'alliance.*

Prov. et fig., *C'est l'arche du Seigneur*, *l'arche sainte*, se dit D'une chose dont il est dangereux de parler, qu'il ne faut pas toucher dans ses discours.

ARCHÉE. s. f. Principe, commencement. Terme employé par d'anciens physiologistes, pour désigner Le principe de la vie. *L'archée de Van Helmont.* Quelques-uns le font masculin.

ARCHÉOLOGIE. s. f. (Dans ce mot et dans les deux suivants, CH se prononce K.) Science des monuments de l'antiquité.

ARCHÉOLOGIQUE. adj des deux genres. Qui appartient, qui a rapport à l'archéologie. *Recherches archéologiques.*

ARCHÉOLOGUE. s. m. Celui qui est versé dans l'archéologie.

ARCHER. s. m. Homme de guerre, combattant avec l'arc. *Archer à pied. Archer à cheval. Il n'y a plus d'archers en France.*

Francs archers. Nom d'une milice qui avait été créée par Charles VII.

Archer, se disait particulièrement, autrefois, de Certains officiers subalternes de justice ou de police, qui portaient des épées, des hallebardes, des armes à feu, soit pour prendre des voleurs, soit pour faire la garde des villes, soit pour exécuter quelque ordre de justice ou de police. *Archer du grand prévôt. Archers du guet. Être poursuivi par les archers. Les archers de ville, de la ville. Le prévôt se mit en campagne avec ses archers. Les gendarmes ont remplacé les archers.*

ARCHET. s. m. Sorte de petit arc, ou plutôt de baguette droite un peu recourbée à son extrémité, qui a pour cordes plusieurs crins de cheval, et dont on se sert pour tirer le son d'une contrebasse, d'une basse, d'un violon, etc. *Archet de violon, de contrebasse. Coup d'archet. Passer doucement l'archet. Avoir un bon coup d'archet. Manier l'archet avec grâce.*

Archet, se dit aussi d'Une sorte de châssis de bois courbé en arc, que l'on met aux berceaux des enfants, pour soutenir une couverture au-dessus de leur tête. *L'archet est trop bas, l'enfant n'a pas assez d'air.*

Il se dit pareillement de Châssis courbés en arc, dont on se sert pour empêcher que les couvertures du lit ne pèsent sur le corps des malades. On dit également, *Arceau.*

Archet, dans certains Arts mécaniques, se dit d'Un arc de baleine ou d'acier, qui est courbé plus ou moins au moyen d'une corde attachée aux deux bouts, et dont les ouvriers se servent pour tourner et pour percer.

ARCHÉTYPE. s. m. (On prononce *Arkétype.*) Terme didactique. Original, patron, modèle, sur lequel on fait un ouvrage. Il n'est guère usité qu'en termes de Philosophie ancienne. *L'archétype du monde.* On le prend quelquefois adjectivement; et alors il est des deux genres. *Les idées archétypes.*

Archétype, en termes de Monnayage, L'étalon primitif et général des poids et mesures, sur lequel on étalonne les autres. Il a vieilli : on dit, *Étalon.*

ARCHEVÊCHÉ. s. m. L'étendue de pays, le territoire qui est sous la juridiction, sous l'autorité spirituelle d'un archevêque. *Cette cure est dans l'archevêché de Paris.*

Il se dit également de La ville où est un

siège archiépiscopal. *Besançon est un archevêché.*

Il se dit aussi de La dignité d'archevêque, ainsi que Des droits et des revenus temporels attachés à l'archevêché. *Il obtint un archevêché. Un bon archevêché. L'archevêché de Tolède est un des plus riches bénéfices de l'Église.*

Il signifie encore, La demeure, le palais de l'archevêque. *Je vais à l'archevêché. Dans la cour de l'archevêché.*

ARCHEVÊQUE. s. m. Prélat métropolitain, qui a un certain nombre d'évêques pour suffragants. *Archevêque de Lyon. Archevêque de Reims. Archevêque de Paris. Cet archevêque a tant de suffragants.*

ARCHI. Terme emprunté du grec, que l'on joint à d'autres pour marquer La prééminence, la supériorité : *Archichancelier, archiduc* ; ou, familièrement, Un grand excès dans la chose dont on parle : *Archifou, archivilain, etc.*, Un homme extrêmement fou, un homme extrêmement avare, etc. On peut former de la sorte un très grand nombre de mots : nous n'avons dû rapporter, dans ce Dictionnaire, que les plus connus et les plus usités.

ARCHICHANCELIER. s. m. Grand chancelier. *Il y avait en France, sous le premier empire, un archichancelier de l'empire et un archichancelier d'État.*

ARCHIDIACONAT. s. m. La dignité d'archidiacre.

ARCHIDIACONÉ. s. m. L'étendue du territoire soumis à la juridiction spirituelle d'un archidiacre. *Cartes géographiques faites par archidiaconés.*

ARCHIDIACRE. s. m. Ecclésiastique pourvu d'une dignité qui lui donne quelque sorte de juridiction sur les curés de la campagne. *L'archidiacre fait sa visite tous les ans.*

ARCHIDUC. s. m. Titre de dignité qui n'est usité qu'en parlant Des princes de la maison d'Autriche. *Archiduc d'Autriche.*

ARCHIDUCHÉ. s. m. Seigneurie d'Autriche. *Archiduché d'Autriche.*

ARCHIDUCHESSE. s. f. La femme d'un archiduc, ou La princesse qui est revêtue de cette dignité par sa naissance. *L'archiduchesse d'Autriche. Les archiduchesses, filles de l'empereur d'Autriche.*

ARCHIÉPISCOPAL, ALE. adj. (On prononce *Arkiépiscopal.*) Appartenant à l'archevêque. *Palais archiépiscopal. Dignité archiépiscopale.*

ARCHIÉPISCOPAT. s. m. (On prononce *Arkiépiscopat.*) Dignité d'archevêque.

Il se prend aussi pour La durée du temps pendant lequel un archevêque a occupé le siège épiscopal. *Il mourut après dix ans d'archiépiscopat.*

ARCHIMANDRITAT. s. m. Le bénéfice que possède un archimandrite. *L'archimandritat de Messine est d'un revenu considérable.*

ARCHIMANDRITE. s. m. On nomme ainsi L'abbé, Le supérieur de quelques monastères. *Archimandrite de Messine.*

ARCHIPEL. s. m. Étendue de mer parsemée, entrecoupée d'îles. *L'archipel du Mexique. L'archipel des Philippines. Il y a plusieurs archipels.*

Il se dit particulièrement de La partie de la Méditerranée qui est située entre la Grèce, la Macédoine et l'Asie, et que les anciens appelaient *Mer Égée.*

ARCHIPRESBYTÉRAL, ALE. adj. Qui concerne l'archiprêtre.

ARCHIPRÊTRE. s. m. Titre de dignité en vertu duquel les curés de certaines églises ont prééminence sur les autres curés. *Un mandement de l'évêque adressé aux archiprêtres. Le curé de l'Église métropolitaine de Paris a le titre d'archiprêtre.*

ARCHIPRÊTRÉ. s. m. Étendue de la juridiction d'un archiprêtre dans un certain territoire. *Cet archiprêtré est d'une grande étendue. Les cartes de ce diocèse sont faites par archiprêtrés.*

ARCHITECTE. s. m. Celui qui exerce l'art de l'architecture, l'art de bâtir; artiste qui compose les édifices, en détermine les proportions, les distributions, les décorations, les fait exécuter sous ses ordres, et en règle les dépenses. *Grand architecte. Savant, excellent, fameux architecte. Ce n'est pas un architecte, ce n'est qu'un maçon.*

Fig., *L'architecte éternel, le suprême architecte, l'architecte de l'univers,* Dieu.

ARCHITECTONIQUE. adj. des deux genres. Terme didactique. Qui a rapport à l'architecture. Il se dit proprement De l'art de la construction. *L'art architectonique.*

Il s'emploie aussi comme substantif féminin. *Enseigner l'architectonique.*

ARCHITECTURE. s. f. L'art de construire, disposer et orner les édifices. *Ancienne et moderne architecture. Architecture grecque, romaine, byzantine, romane, gothique. Les cinq ordres d'architecture. Chef-d'œuvre d'architecture.*

Architecture militaire, Art de fortifier les places. *Architecture navale,* Art de construire les vaisseaux. *Architecture hydraulique,* Art de faire des machines pour la conduite des eaux.

ARCHITECTURE, signifie aussi, La disposition et l'ordonnance d'un bâtiment. *Voilà une belle architecture, une mauvaise architecture. Un beau morceau d'architecture.*

ARCHITRAVE. s. f. Membre d'architecture qui pose immédiatement sur le chapiteau des colonnes ou des pilastres, et qui forme la première et la principale des trois parties dont l'entablement est composé. *Dans la plupart des temples anciens, les architraves étaient d'un seul bloc de pierre ou de marbre, de l'axe d'une colonne à l'autre.*

ARCHITRICLIN. s. m. T. d'Antiquité. Celui qui était chargé de l'ordonnance du festin. Il s'est dit quelquefois, familièrement et par plaisanterie, en parlant de Celui qui arrange un repas. *Nous avions un bon architriclin.*

ARCHIVES. s. f. pl. Anciens titres, chartes, et autres papiers importants. *Les archives de la couronne. Les archives du royaume. Les archives d'une grande maison, d'un monastère, d'une abbaye. Le trésor des archives. Vieilles archives. Feuilleter les archives. Avoir la garde des archives. Dépôt des archives.*

Il se dit également Du lieu où l'on garde ces sortes de titres. *Cette pièce a été déposée aux archives, tirée des archives. Archives voûtées.*

Il se dit aussi, dans les Administrations publiques, Des anciennes minutes, des pièces et documents que l'on rassemble et que l'on garde pour les consulter au besoin, ainsi que Du lieu où ils sont déposés. *Les archives d'un ministère, d'une préfecture.*

Il se dit quelquefois au figuré. Ainsi on appelle les bibliothèques, *Les archives du génie, du savoir.*

Fig. et fam., *Mettez cela dans vos archives,* Conservez cela avec soin.

ARCHIVISTE. s. m. Garde des archives. *Il vient d'obtenir une place d'archiviste.*

ARCHIVOLTE. s. f. T. d'Archit. Bande large qui fait saillie sur le nu du mur, qui suit le cintre d'une arcade, et qui va d'une imposte à l'autre. *Les archivoltes sont ornées des mêmes moulures que l'architrave, et ressemblent à une architrave cintrée.*

ARCHONTAT. s. m. (On prononce *Arkontat.*) Dignité de l'archonte.

ARCHONTE. s. m. (On prononce *Arkonte.*) Titre des principaux magistrats dans quelques républiques grecques, et particulièrement à Athènes. *Archontes décennaux. Les neuf archontes. Archontes annuels. Archonte éponyme :* voyez ÉPONYME.

ARÇON. s. m. L'une des deux pièces de bois coupées en cintre, qui servent à faire le corps de la selle d'un cheval, avec deux branches de fer qui les joignent l'une à l'autre. *Arçon de devant. Arçon de derrière. Attacher des pistolets à l'arçon de la selle. Pistolets d'arçon. L'arçon blesse ce cheval. Être ferme dans les arçons, sur les arçons,* Sur la selle.

Perdre les arçons, vider les arçons, Être désarçonné, tomber, être renversé de cheval.

Fig. et fam., *Être ferme dans ses arçons, sur ses arçons,* Être ferme dans ses opinions, dans ses principes, et les bien soutenir. *Perdre les arçons,* Être embarrassé dans la discussion, déconcerté dans quelque affaire, et ne savoir plus quelles mesures prendre.

ARÇON, se dit, dans quelques Arts mécaniques, d'Un instrument en forme d'archet. *Les chapeliers battent avec un arçon le poil qui sert à fabriquer les feutres.*

ARCTIQUE. adj. des deux genres. Septentrional. Il n'est guère usité que dans ces dénominations : *Pôle arctique. Cercle arctique. Terres arctiques.*

ARCTURUS. s. m. (On prononce l'S.) T. d'Astron., emprunté du latin et dérivé du grec. Nom d'une étoile fixe de la première grandeur, située dans la constellation du Bouvier, à la queue de la grande Ourse. On dit quelquefois, surtout en poésie, *Arcture.*

ARD

ARDÉLION. s. m. Homme qui fait le bon valet, qui se mêle de tout, qui a l'air toujours affairé. Il est familier et peu usité.

ARDEMMENT. adv. Avec ardeur. Il ne se dit que figurément. *Aimer ardemment. Désirer ardemment. Se porter ardemment à quelque chose. Il est ardemment épris de cette femme.*

ARDENT, ENTE. adj. Qui est en feu, qui est allumé, enflammé. *Fournaise ardente. Brasier ardent. Fer ardent. Charbon ardent. Lampe ardente. Torche ardente. Flambeaux ardents.*

Fig. et prov., *Être sur des charbons ardents,* Éprouver une vive inquiétude, être dans une grande impatience.

Chapelle ardente, Luminaire nombreux qui brûle autour d'un cercueil ou de la représentation d'un corps mort.

Chambre ardente, s'est dit de Commissions chargées de juger certains accusés.

ARDENT, signifie aussi, Qui enflamme, qui brûle. *Miroir ardent. Le soleil est très ardent aujourd'hui.*

Il signifie au figuré, Violent, véhément. *Désir ardent. Amour ardent. Zèle ardent. Dévotion ardente. Poursuite ardente. Soif ardente. Fièvre ardente.*

Il signifie aussi figurément, Qui se porte avec affection, avec véhémence à quelque chose. *Un homme ardent au combat, ardent à l'étude, à la chasse, à la dispute, ardent et âpre au gain.*

Il signifie encore figurément, Qui a une grande activité; et il se dit Des animaux comme des personnes. *C'est un homme extrêmement ardent. Un esprit ardent. Un caractère, un génie ardent. Un ardent adversaire. Un jeune homme trop ardent.*

Un cheval trop ardent, Qu'on a de la peine à retenir, qui tend toujours à aller plus vite qu'on ne veut. *Un chien trop ardent*, Qui poursuit le gibier avec trop de vivacité.

ARDENT, se dit figurément Du poil roux. *Poil ardent. Il a le poil ardent.* On dit aussi, *Des cheveux d'un blond ardent.*

ARDENT, est aussi substantif, et se dit Des exhalaisons enflammées qui paraissent près de terre, ordinairement le long des eaux stagnantes, pendant la saison chaude. *On voit souvent des ardents sur les marais.*

ARDENT, s'est dit autrefois Des malades attaqués d'une espèce d'érésipèle ou de charbon pestilentiel qui régna d'une manière épidémique en France, au XIIe siècle. *Le mal des ardents était fort cruel. Sainte Geneviève des Ardents.*

ARDER ou **ARDRE**. v. a. Brûler. Vieux mot qui s'est conservé longtemps dans cette phrase populaire, *Le feu Saint-Antoine vous arde!*

ARDEUR. s. f. Chaleur vive, extrême. *L'ardeur du feu. L'ardeur du soleil. Pendant les grandes ardeurs de la canicule.*

Il se dit aussi de La chaleur âcre et piquante qu'on éprouve dans de certaines maladies. *L'ardeur de la fièvre. Ardeur d'entrailles.*

Il signifie au figuré, La chaleur, la vivacité avec laquelle on se porte à quelque chose. *Se livrer à un travail avec ardeur. Une sainte ardeur. Une bouillante ardeur. Une ardeur passagère. L'ardeur de son zèle. L'ardeur de sa dévotion. Son ardeur à servir ses amis. L'ardeur de briller, de s'enrichir. L'ardeur des combattants. Réveiller l'ardeur des troupes. Poursuivre quelque chose avec ardeur. Être plein d'ardeur pour le service de ses amis. Modérez un peu cette ardeur. J'ai calmé son ardeur. L'ardeur du combat. L'ardeur de la dispute. L'ardeur de la jeunesse. L'ardeur des passions.*

Il se dit particulièrement de La vivacité, de l'excès d'activité de quelques animaux. *Ce cheval, ce chien a trop d'ardeur. Ce cheval donne de l'ardeur à celui qui est attelé avec lui.*

ARDEUR, se dit encore, figurément et poétiquement, d'Une passion amoureuse. *Il lui cachait son ardeur. Il n'avait plus pour elle ces ardeurs insensées... Une première ardeur.*

ARDILLON. s. m. Pointe de fer ou d'autre métal, faisant partie d'une boucle, et servant à arrêter la courroie que l'on passe dans la boucle. *L'ardillon, les ardillons d'une boucle. L'ardillon de cette boucle est rompu.*

Prov., *Il ne manque pas un ardillon à cet équipage*, Il n'y manque rien.

ARDOISE. s. f. Espèce de pierre tendre, et de couleur bleuâtre, qui se sépare par feuilles, et qui est propre à couvrir les maisons. *Carrière d'ardoise. Ardoise fine. Grosse ardoise. Ardoise d'Anjou. Pavillon couvert d'ardoise. Un cent d'ardoises. Couvreur en ardoise. On écrit, on dessine sur l'ardoise.*

ARDOISÉ, ÉE. adj. Qui tire sur la couleur d'ardoise. *Une teinte ardoisée.*

ARDOISIÈRE. s. f. Carrière d'où l'on tire de l'ardoise.

ARDRE. v. a. Voyez ARDER.

ARDU, UE. adj. Escarpé, de difficile accès. Il n'est guère d'usage qu'au figuré, et il se dit Des idées auxquelles il est difficile d'atteindre, des questions qu'il est difficile de résoudre. *Questions ardues. Ces matières sont très ardues.*

ARE

ARE. s. m. Nouvelle mesure de superficie pour les terrains, qui contient cent mètres carrés. *Un are de terre. Deux ares de pré. L'hectare vaut cent ares.*

AREC. s. m. T. de Botan. Genre de palmiers auquel appartiennent les espèces qui portent les choux-palmistes et celle qui produit le fruit appelé *Noix d'arec.*

ARÈNE. s. f. Menu sable, gravier dont la terre est couverte en certains endroits, et principalement aux rivages de la mer et des rivières. *Les brûlantes arènes de la Libye. La molle arène.* En ce sens, il appartient plus à la poésie qu'à la prose.

ARÈNE, signifie quelquefois, Le terrain de l'amphithéâtre où se faisaient les combats de gladiateurs et ceux des bêtes féroces, et que l'on couvrait de sable. *Descendre dans l'arène, sur l'arène.* En ce sens, il appartient à la prose comme à la poésie.

Fig., *Descendre dans l'arène*, S'engager dans une dispute. *Il ne faut point descendre dans l'arène avec un homme si méprisable.*

ARÈNES, au pluriel, se dit, par extension, Des anciens amphithéâtres romains dont les restes subsistent dans certains lieux de la France. *Les arènes de Nîmes, de Périgueux, etc.*

ARÉNEUX, EUSE. adj. Sablonneux. *La Libye aréneuse. Les plages aréneuses.* Il est vieux, et ne s'emploie guère qu'en poésie.

ARÉOLE. s. f. Petite aire, petite surface. Il se dit principalement Du cercle coloré qui entoure le mamelon de la femme, et de Celui qui se forme autour des boutons de la petite vérole, de la vaccine, etc.

ARÉOMÈTRE. s. m. T. de Physiq. Pèse-liqueur; instrument dont on se sert pour connaître les pesanteurs spécifiquement relatives des liquides.

ARÉOPAGE. s. m. Nom d'un tribunal d'Athènes, placé dans un lieu consacré à Mars, et célèbre dans l'antiquité par sa réputation de sagesse.

Il se dit, figurément et par respect, d'Une assemblée de juges, de magistrats, d'hommes d'État, d'hommes de lettres, etc. *Je ne me présente qu'en tremblant devant cet aréopage. Un aréopage littéraire.*

ARÉOPAGITE. s. m. Membre de l'aréopage.

ARÉOSTYLE. s. m. T. d'Archit. Édifice dont les colonnes sont très éloignées les unes des autres, jusques à quatre diamètres d'entre-colonnement.

ARÉOTECTONIQUE. s. f. Partie de la science de l'ingénieur qui concerne l'attaque et la défense des places.

ARÊTE. s. f. Il se dit Des os longs, minces et pointus qui se trouvent dans la chair de certains poissons. *Arête piquante. Petite arête. Grosse arête. Poisson qui a beaucoup d'arêtes, peu d'arêtes. Avaler une arête. Avoir une arête dans le gosier. Il s'étrangla avec une arête. Prenez garde aux arêtes.*

Il désigne aussi, Le squelette entier du poisson. *L'arête d'une sole. L'arête d'une carpe.*

ARÊTE, en termes de Botanique, se dit Des barbes qui accompagnent l'épi de certaines graminées, telles que l'orge, le seigle, etc.; et, en général, de Tout filet sec, grêle et plus ou moins raide, qui ressemble aux barbes des graminées.

ARÊTE, en termes d'Architecture, Angle saillant que forment deux faces, droites ou courbes, d'une pierre, d'une pièce de bois, etc. *Cette tablette de marbre a les arêtes écornées.*

Cette pièce de bois, cette poutre, cette solive est taillée à vive arête, On l'a bien équarrie, on n'y a laissé ni écorce ni aubier, et tous les angles en sont bien marqués. On dit de même qu'*Une pièce de bois* ou *de fer est à vive arête.*

L'arête d'une voûte, L'angle qu'elle forme avec un mur ou une autre voûte.

ARÊTE, en termes de Géométrie et de Géologie, se dit de La ligne formée par la réunion de deux surfaces inclinées l'une sur l'autre. *Les arêtes d'une pyramide, d'un cristal.*

En Géographie, il signifie La ligne courbe ou brisée qui sépare ordinairement les deux versants principaux d'une chaîne de montagnes.

ARÊTIER. s. m. T. d'Archit. Pièce de charpente, qui forme l'angle saillant ou l'arête de la croupe d'un toit, d'un pavillon ou de toute autre espèce de comble.

ARG

ARGANEAU. s. m. Voyez ORGANEAU.

ARGÉMONE. s. f. T. de Botan. Plante aussi nommée *Pavot épineux*, parce qu'elle est armée d'épines, et qu'elle ressemble au pavot.

ARGENT. s. m. Métal blanc, brillant et très ductile, qui est le plus précieux après l'or et le platine. *Mine d'argent. Minière d'argent. Veine d'argent. Argent vierge. Barre, lingot d'argent. Argent en barre, en lingot, en feuilles, en œuvre. Tirer, fondre, affiner, battre, monnayer, marquer, travailler de l'argent. Argent fin, affiné, purifié, monnayé, travaillé, ouvragé, battu, moulu. Argent trait. Argent filé. Argent mat. Argent poli, bruni. Argent plaqué. Argent haché. Argent en pâte, en bain, en coquille. Argent de coupelle. Argent faux. Faux argent. Argent à tel ou tel titre. Argent de bon aloi. Médailles, jetons, pièces d'argent. Feuille d'argent. Ouvrages d'argent. Vaisselle d'argent. Couverts d'argent. Plats, assiettes, flambeaux d'argent, d'argent massif. Toile d'argent. Passement d'argent. Dentelle d'argent. Étoffe à fond d'argent. Nitrate d'argent. Oxyde d'argent. Chlorure d'argent. Argent fulminant.* Dans le langage vulgaire, on nomme *Vif-argent*, ou *Argent vif*, Le mercure.

Il se dit, particulièrement, de La monnaie faite de ce métal. *Voulez-vous être payé en or ou en argent? On a battu cette année à la Monnaie tant de millions en argent, et tant en or. Tous ces sacs, toutes ces sommes sont en argent.* On dit quelquefois *Argent blanc*, dans le même sens. *Tout son remboursement lui a été fait en argent blanc.*

Il se dit aussi, en général, de Toute sorte de monnaie d'or, d'argent, ou de quelque métal que ce soit. *L'argent du roi, du trésor. L'argent du fisc. L'argent des particuliers. Payer en argent comptant. Avoir de l'argent en bourse, en caisse, dans le commerce, à la banque. Prendre de l'argent à*

intérêt. Prêter de l'argent. Emprunter de l'argent. Placer son argent. Toucher de l'argent. Tirer de l'argent de quelqu'un. Amasser de l'argent. Faire argent de tout. Il a si fort envie de vous payer, qu'il vend ses meubles pour vous faire de l'argent. Avancer de l'argent. Fournir de l'argent. Dépenser de l'argent. Dépenser son argent mal à propos. Manger son argent en débauches. Prodiguer l'argent. Semer l'argent. Perdre son argent au jeu. Voler de l'argent à quelqu'un, lui voler son argent. Aimer l'argent. Être âpre à l'argent. Courir à l'argent, après l'argent. Courir après son argent. Être court d'argent. Se trouver court d'argent. Attendre, languir après son argent. L'argent s'en va vite. Il faut avoir toujours l'argent à la main avec les ouvriers. Faire tout à force d'argent. Travailler pour de l'argent. Ne rien faire que pour de l'argent. Se laisser corrompre par argent. C'est un juge incorruptible, il n'y a rien à faire auprès de lui par argent. Entre gens d'honneur la parole vaut l'argent.

Argent du jeu, Argent gagné au jeu. *Argent des cartes*, Argent donné pour les cartes fournies aux joueurs.

Fam., *Argent mignon*, Argent qu'on a mis en réserve, et qu'on peut, sans se gêner, employer en dépenses superflues.

Fam., *Payer argent sec, argent bas, argent sur table*, Payer comptant.

Fig. et fam., *Prendre quelque chose pour argent comptant*, Croire trop facilement ce qu'on nous dit; Faire trop de fond sur de simples apparences.

Prov. et fig., *Avoir le drap et l'argent*, Retenir la marchandise et le prix. *Avoir le temps et l'argent*, Avoir toutes choses à souhait.

Jouer bon jeu, bon argent, Jouer sérieusement, et avec l'obligation de payer sur-le-champ. On dit aussi, par allusion au Jeu de paume, *Mettre argent sous corde*, Jouer argent comptant.

Fig. et fam., *Y aller bon jeu, bon argent*, Agir tout de bon, sérieusement. On le dit surtout Des personnes qui se battent, qui plaident, qui disputent.

Mettre de bon argent contre du mauvais, Faire des avances, des frais dans un procès, dans une affaire où l'on court risque de ne rien retirer.

Prov. et fig., *C'est de l'argent en barre*, se dit D'une marchandise qui est de bon et de prompt débit, ou d'un effet qui vaut autant que de l'argent comptant. *C'est argent perdu, autant d'argent perdu*, se dit D'un argent dépensé pour une affaire qu'on ne croit pas devoir réussir. *C'est de l'argent mort*, se dit De l'argent qui ne porte aucun profit, aucun intérêt.

Prov. et fig., *Le terme vaut l'argent*, Quand on a beaucoup de temps devant soi pour payer, on a bien des moyens de satisfaire à ses engagements.

Prov. et fig., *Point d'argent, point de Suisse*, signifie qu'On ne fera rien sans être bien assuré du payement, ou qu'On n'aura point de secours des gens dont on parle, si l'on n'est pas en état de les payer.

Fig. et fam., *C'est un bourreau d'argent, un vrai bourreau d'argent*, C'est un homme excessivement prodigue.

ARGENT, en termes de Blason, désigne Un des métaux employés dans les armoiries, et qu'on représente par de l'argent, ou simplement avec du blanc. *Cette maison porte d'argent au lion de sable.*

ARGENTER. v. a. Appliquer une couche d'argent sur des ouvrages de métal, de bois, de cuir, etc., de manière qu'ils paraissent être faits d'argent. *Argenter un vase, des plats, des couverts. Argenter des ornements en relief.*

Il se dit figurément en poésie, et signifie, Donner à quelque chose l'éclat, la blancheur de l'argent. *La lune argentait les flots.*

ARGENTÉ, ÉE. part. passé. *Garde d'épée argentée. Flambeaux argentés.*

Il se dit adjectivement, au figuré, De ce qui rappelle l'éclat et la blancheur de l'argent. *Le plumage argenté des cygnes. Blanc argenté.* Poétiquement : *Des flots argentés. La lumière argentée, les rayons argentés de la lune.*

Gris argenté, Couleur grise, mêlée d'un blanc, qui lui donne de l'éclat. *Des cheveux d'un gris argenté.*

ARGENTERIE. s. f. Vaisselle et autres meubles ou ustensiles d'argent. *Il a vendu toute son argenterie. Il a pour dix mille francs d'argenterie. Une belle argenterie.*

ARGENTERIE, dans les églises, se dit De la croix, du bénitier, des chandeliers, et de tous les vases d'argent qui servent pour les cérémonies du culte. *L'argenterie d'une paroisse.*

ARGENTERIE, se disait anciennement, chez le roi, d'Un fonds qui se faisait tous les ans pour certaines dépenses extraordinaires. *Trésorier et contrôleur de l'argenterie.*

ARGENTEUR. s. m. Ouvrier qui argente les métaux, le bois, et autres matières.

ARGENTEUX, EUSE. adj. Pécunieux, qui a beaucoup d'argent. *C'est un homme qui n'est guère argenteux.* Il est populaire et peu usité.

ARGENTIER. s. m. Nom qu'on donnait autrefois, chez les princes souverains, à l'officier préposé pour distribuer certains fonds d'argent.

Il se disait particulièrement, en France, Du surintendant ou ministre des finances.

ARGENTIFÈRE. adj. des deux genres. Qui contient de l'argent. *Du plomb argentifère.*

ARGENTIN, INE. adj. Qui a un son clair et retentissant comme celui de l'argent. *Cloche qui a un son argentin. Voix argentine.*

Il se dit quelquefois Des choses qui ont l'éclat et la blancheur de l'argent. *Couleur argentine.* Poétiquement : *Onde argentine. Flots argentins.*

En Peinture, *Ton argentin*, Certain effet de couleur qui rappelle le blanc de l'argent.

ARGENTINE. s. f. T. de Botan. Plante de la famille des Rosacées, qui a le dessous des feuilles d'un blanc luisant, et comme argenté.

ARGENTURE. s. f. Argent appliqué en couches très minces sur la superficie de quelque ouvrage. *Ouvrages de dorure et d'argenture.*

Il signifie aussi, L'art d'argenter. *Cet ouvrier entend bien l'argenture.*

ARGILE. s. f. Glaise, terre blanchâtre, douce au toucher, composée principalement de silice et d'alumine. *Argile réfractaire. Vase d'argile. Statue d'argile. Une argile grossière.*

Fig., Il se dit de la matière dont le corps humain est formé. *Tous les hommes sont pétris de la même argile.*

Prov. et fig., *Statue d'or aux pieds d'argile*, se dit D'un pouvoir qui a de l'éclat, mais qui est mal assuré.

ARGILEUX, EUSE. adj. Qui tient de l'argile, qui est formé d'argile. *Terre argileuse. Terrain argileux. Couche argileuse.*

ARGO. s. m. T. d'Astron. Constellation de l'hémisphère austral, qui a reçu le nom du navire sur lequel Jason et ses compagnons allèrent en Colchide conquérir la toison d'or.

ARGONAUTES. s. m. pl. Nom des héros grecs qui, sous la conduite de Jason, s'embarquèrent sur le navire Argo, pour aller en Colchide conquérir la toison d'or. *L'expédition, le voyage des Argonautes.*

ARGONAUTE, en Histoire naturelle, est le nom d'Un mollusque univalve qu'on appelle autrement *Nautile papyracé*. Voyez NAUTILE.

ARGOT. s. m. Certain langage des gueux et des voleurs, qui n'est intelligible qu'entre eux. *Savoir l'argot. Apprendre l'argot. Parler l'argot. Un terme d'argot.*

Il se dit quelquefois, par extension, Des mots particuliers qu'adoptent entre eux les gens de certaines professions. *L'argot des coulisses. L'argot de la Bourse.*

ARGOT. s. m. T. de Jardinage. Il se dit Du bois qui est au-dessus de l'œil. *Retrancher les argots qui paraissent sur un arbre.*

ARGOTER. v. a. T. de Jardinage. Couper l'extrémité d'une branche morte.

ARGOTÉ, ÉE. part. passé.

ARGOUSIN. s. m. Bas officier des bagnes, chargé de la garde des galériens ou forçats.

ARGUE. s. f. Machine servant à dégrossir les lingots d'or, d'argent ou de cuivre, qui doivent ensuite passer par des filières plus fines.

Il se dit aussi d'Un bureau public où les tireurs d'or portent leurs lingots à dégrossir.

ARGUER. v. a. (L'U se prononce.) Reprendre, contredire, accuser. Il est vieux en ce sens, et n'est plus guère usité que dans cette phrase de Pratique, *Arguer un acte de faux.*

ARGUER, neutre, signifie, dans le langage ordinaire, Tirer une conséquence d'un fait, d'un principe. *Vous arguez mal à propos de ce fait.*

ARGUÉ, ÉE. part. passé.

ARGUMENT. s. m. T. de Logique. Raisonnement par lequel on tire une conséquence d'une ou de deux propositions. *Argument en forme. Puissant argument. Argument concluant, démonstratif, pressant, invincible. Fort argument. Faux argument. Argument victorieux, péremptoire, captieux, sophistique. Argument à deux tranchants. La force d'un argument. La solidité d'un argument. Faire un argument. Pousser un argument. Résoudre un argument. Répondre à un argument. Satisfaire à un argument. Éluder un argument. Rétorquer un argument.*

Argument ad hominem, Argument qui tire sa force des circonstances propres ou relatives à la personne même à qui on l'adresse.

ARGUMENT, signifie aussi, Conjecture, indice, preuve. *J'en tire un grand argument contre lui.*

ARGUMENT, signifie encore, Le sujet en abrégé d'un ouvrage. *L'argument d'une pièce de théâtre, d'un poëme épique, d'un discours, d'un traité.*

ARGUMENTANT. s. m. Celui qui argumente dans un acte public contre le répondant. *Le premier argumentant. Le second argumentant.*

ARGUMENTATEUR. s. m. Celui qui aime, qui se plaît, qui cherche à argumenter. *Argumentateur perpétuel, continuel.* Il ne se dit qu'en mauvaise part.

ARGUMENTATION. s. f. Action, art d'argumenter. *Une bonne, une solide argumentation. Pendant son argumentation. Traité de l'argumentation. Les règles de l'argumentation. Il excelle dans l'argumentation.*

ARGUMENTER. v. n. Faire un ou plusieurs arguments; prouver par arguments; ou Tirer des conséquences d'une chose à une autre. *Il argumenta contre un tel. Argumenter contre une proposition. Argumenter en forme. J'argumente ainsi. C'est mal argumenter. Il ne faut pas argumenter de la possibilité à l'effet. On peut toujours argumenter de l'acte à la puissance, mais non de la puissance à l'acte. L'acte dont on argumente est nul dans la forme et au fond.*

ARGUS. s. m. (On prononce l'S.) T. de Mythologie. Nom d'un prince argien à qui Junon confia la garde d'Io changée en vache, et qui avait cent yeux, dont cinquante restaient ouverts pendant le sommeil des cinquante autres. Il se dit, figurément et familièrement, d'Une personne chargée d'en surveiller, d'en espionner une autre continuellement. *C'est un Argus qui ne me perd pas de vue un seul instant. Cette femme, cet homme est mon Argus.*

Fig., *Avoir des yeux d'Argus*, Être fort vigilant, observer tout, ne rien laisser échapper.

Argus, en Histoire naturelle, est Le nom d'une espèce de faisan, de deux espèces de poissons, de plusieurs papillons, d'une coquille du genre porcelaine, etc., en général remarquables par des taches rondes et plus ou moins nombreuses que l'on a comparées à des yeux.

ARGUTIE. s. f. (On prononce *Argucie.*) Raisonnement pointilleux, vaine subtilité. *Il y a plus d'arguties dans ce discours que de raisonnements solides. Ce sont là des arguties, de vaines arguties. Des arguties scolastiques.*

ARGYRASPIDES. s. m. pl. T. d'Antiq. Nom d'un corps d'élite de l'armée d'Alexandre, ainsi nommé parce que les soldats dont il était composé portaient un bouclier argenté.

ARI

ARIANISME. s. m. Hérésie, doctrine des ariens.

ARIDE. adj. des deux genres. Qui est sec, dépourvu de toute humidité. *Terre aride. Sables arides. Roches arides. Montagne aride. Herbes arides. Saison aride. Citerne aride.*

Il se dit figurément D'un sujet qui prête peu, d'un esprit qui ne produit rien, et d'une âme qui manque de sensibilité. *Sujet aride. Esprit aride. Cœur aride. Âme aride.*

ARIDITÉ. s. f. Sécheresse. Il se dit au propre et au figuré. *L'aridité de la terre. L'aridité d'un terroir. L'aridité de la saison. L'aridité de l'herbe brûlée par le soleil. L'aridité d'un sujet. Une grande aridité de style. Il y a dans tous ses ouvrages une sécheresse, une aridité étrange. Son âme est d'une aridité qui le rend étranger à tout ce qui intéresse autrui.*

Aridité, en langage de Dévotion, se dit de L'état d'une âme qui ne sent point de consolation dans les exercices de piété. *Les plus grands saints ont des temps d'aridité.*

ARIEN, IENNE. s. Il se dit Des sectateurs d'Arius, hérésiarque célèbre du commencement du quatrième siècle, qui niait la consubstantialité du Fils avec le Père.

Il s'emploie aussi adjectivement. *Un prince, un évêque arien.*

ARIEN, IENNE. adj. Voy. Aryen.

ARIETTE. s. f. T. de Musiq. Air léger, d'un mouvement plus ou moins vif et marqué, qui s'adapte à des paroles, et qui se chante avec des accompagnements. *Comédie mêlée d'ariettes. Chanter une ariette.*

ARISTARQUE. s. m. Nom propre d'un grammairien d'Alexandrie, qui donna une édition célèbre d'Homère. On l'emploie figurément pour désigner Un critique judicieux et sévère. Quelquefois il est ironique. *Un habile Aristarque. Nos modernes Aristarques.*

ARISTOCRATE. s. des deux genres. Partisan de l'aristocratie. *Un aristocrate. Une aristocrate.*

Il est aussi adjectif. *Cet homme est fort aristocrate.*

ARISTOCRATIE. s. f. Gouvernement politique où le pouvoir souverain est possédé et exercé par un certain nombre de personnes considérables. *La république de Venise était une aristocratie.*

Il se dit aussi, dans certains gouvernements où les pouvoirs sont balancés, Du pouvoir possédé et exercé par une des chambres législatives, composée d'hommes que la constitution a revêtus de certains privilèges. *Les grands services rendus à l'État et les grandes fortunes sont la source de l'aristocratie. L'aristocratie anglaise.*

Il se dit encore, dans une acception plus étendue, de La classe noble. *Dans ce pays, l'aristocratie était généralement pauvre et peu éclairée. L'aristocratie, pour se populariser, a besoin d'être protectrice et bienfaisante.*

ARISTOCRATIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à l'aristocratie. *État aristocratique. Gouvernement aristocratique.*

ARISTOCRATIQUEMENT. adv. D'une manière aristocratique. *Cet État est gouverné aristocratiquement.*

ARISTOLOCHE. s. f. T. de Botan. Genre de plantes à fleurs monopétales et irrégulières, en forme de cornet renflé à la base. *La serpentaire de Virginie est une espèce d'aristoloche. L'aristoloche-clématite croît naturellement par toute la France. Il y a une espèce d'aristoloche dont le suc fait mourir les serpents.*

ARISTOTÉLICIEN, IENNE. adj. Conforme à la doctrine d'Aristote. *La philosophie aristotélicienne.*

Il se dit, substantivement, Des partisans d'Aristote. *Les aristotéliciens.*

ARISTOTÉLISME. s. m. La philosophie, la doctrine d'Aristote.

ARITHMÉTICIEN. s. m. Qui sait l'arithmétique. *Bon arithméticien. Savant arithméticien.*

ARITHMÉTIQUE. s. f. Science des nombres, art de calculer. *Arithmétique spéculative. Arithmétique pratique. Arithmétique décimale. Les quatre premières règles de l'arithmétique. Vous trouverez en bonne arithmétique, etc.*

ARITHMÉTIQUE. adj. des deux genres. Qui est fondé sur les nombres, sur les quantités; qui est selon les règles de l'arithmétique. *Calcul arithmétique. Proposition arithmétique.*

Rapport arithmétique de deux quantités, La différence de ces deux quantités. *Proportion arithmétique*, L'égalité de deux rapports arithmétiques. *Progression arithmétique*, Celle où la différence de chaque terme au terme précédent est constante.

ARITHMÉTIQUEMENT. adv. D'une manière arithmétique. *Procéder arithmétiquement.*

ARL

ARLEQUIN. s. m. Personnage de la comédie italienne, que nous avons introduit sur notre théâtre, et dont le vêtement est formé de pièces de diverses couleurs. *Jouer les arlequins. Être vêtu, déguisé en arlequin.*

Fig. et fam., *C'est un arlequin*, se dit d'Un homme qui change d'opinion à tout moment.

Fig. et fam., *Un habit d'arlequin*, Un tout composé de parties disparates, un ouvrage fait de morceaux pris de différents auteurs.

ARLEQUINADE. s. f. Bouffonnerie d'arlequin, soit dans le jeu, soit dans les paroles.

Il se dit aussi d'Un genre de pièces de théâtre où l'arlequin joue le principal rôle. *On vient de jouer une arlequinade fort plaisante.*

ARM

ARMATEUR. s. m. Celui qui arme, qui équipe à ses frais un ou plusieurs bâtiments pour commercer, et quelquefois pour les envoyer en course. *Les armateurs du Havre, de Marseille, etc. Les armateurs français ont fait plusieurs prises. Un riche armateur.*

ARMATURE. s. f. Assemblage de différentes barres ou liens de métal pour soutenir ou contenir les parties d'un ouvrage de maçonnerie, de charpenterie, de mécanique, d'un modèle de sculpture de terre, d'une figure coulée en bronze, etc.

En termes de Physique, il se dit de La plaque métallique qui fait partie des condensateurs électriques.

ARME. s. f. Instrument qui sert à attaquer ou à se défendre. *Arme offensive. Arme défensive. Arme à feu. Arme blanche. Le fusil et le pistolet sont des armes à feu. L'épée, le sabre et la baïonnette sont des armes blanches. Arme à percussion. Arme d'une bonne trempe. Faisceau d'armes. Trophée d'armes. Armes courtoises. Armes émoulues. Arme d'hast. Arme de trait. Armes de jet. Se saisir d'une arme. Distribuer des armes. Il se présenta seul et sans armes. Connaître le maniement des armes. Plusieurs animaux sont pourvus d'armes naturelles.*

Homme d'armes, se disait anciennement d'Un cavalier armé de toutes pièces.

Gens d'armes : voyez Gens.

Capitaine d'armes, Sous-officier de la marine militaire dont le grade est analogue à celui de fourrier, et qui a la garde des menues armes du vaisseau.

Salle d'armes, Espèce de galerie qui renferme des armes rangées en bon ordre et bien entretenues.

Place d'armes, Place où l'on exerce les troupes, dans une ville de guerre, dans une citadelle. (Voyez les autres sens de cette locution, au mot Place.)

Port d'armes, Action de porter des armes. *Le port d'armes n'est pas permis à toute sorte de personnes.*

Port d'armes, signifie aussi, L'attitude

du soldat qui porte les armes. *Il est au port d'armes.* Voyez PORT.

Porter, présenter les armes, Exécuter certains maniements de l'arme qui font partie de l'exercice militaire, et qui sont aussi des signes d'honneur. *Présenter les armes à quelqu'un.*

Fig. et prov., *Rester l'arme au bras*, Assister à une lutte quelconque sans y prendre part.

Le salut des armes, L'espèce de salut qui consiste en un certain mouvement de l'arme.

Porter les armes, Servir, faire la guerre. *Il a porté les armes dans la dernière campagne. Porter les armes contre son pays.*

Prendre les armes, S'armer, soit pour se défendre ou pour attaquer, soit pour rendre honneur à quelqu'un, ou pour faire l'exercice. On dit de même, *Une prise d'armes.*

Aux armes! Cri par lequel on avertit une troupe de prendre les armes. *On criait : Aux armes, aux armes!*

En venir aux armes, Commencer la guerre.

Poser les armes, Mettre les armes bas, se rendre. Cela signifie aussi, Faire la paix ou une trêve.

Rendre les armes, Remettre ses armes au vainqueur; et figurément, S'avouer vaincu.

Fig., *Faire tomber les armes des mains à quelqu'un*, Le fléchir, l'adoucir, l'apaiser.

Être présent sous les armes, Être sous les drapeaux et en état de faire son service.

Être sous les armes, se dit D'une troupe qui a pris les armes pour faire quelque service, ou pour rendre quelque honneur. On dit de même, *Se mettre sous les armes, rester sous les armes.*

Ce prince a tant d'hommes sous les armes, Il a tant d'hommes prêts à combattre.

Être bien sous les armes, Avoir bonne mine, bonne grâce, quand on est armé, quand on se tient avec son arme ou ses armes dans l'attitude convenable.

Faire passer par les armes, Faire fusiller.

ARMES, au pluriel, signifie aussi, La profession de la guerre. *Il est né pour les armes. Suivre les armes, la carrière des armes. Quitter les armes. Prendre le métier des armes.*

Il signifie également, Les entreprises de guerre, les exploits militaires. *L'heureux succès de nos armes. Dieu a béni, a fait prospérer les armes de la France. Alexandre porta ses armes jusque dans les Indes.*

Suspension d'armes, Cessation des hostilités convenue, pour un temps, entre deux parties belligérantes, entre deux armées.

Faire ses premières armes, Faire sa première campagne, aller à la guerre pour la première fois. Il signifie au figuré débuter dans une carrière quelconque. *Cet avocat a fait ses premières armes dans telle affaire.*

Un fait d'armes, Un exploit guerrier. *Un beau fait d'armes. De grands faits d'armes.*

Prov., *Les armes sont journalières*, Le sort des armes est inégal : dans la guerre, on est sujet à éprouver la bonne et la mauvaise fortune. Il se dit figurément dans toutes les occasions où l'on peut bien ou mal réussir, où il arrive qu'on fait tantôt bien, tantôt mal. *On ne gagne pas toujours au jeu, les armes sont journalières. Un auteur dramatique ne réussit pas toujours, les armes sont journalières.*

ARMES, au pluriel, se dit particulièrement en parlant De l'escrime. *Maître d'armes*, ou *Maître en fait d'armes*, Celui qui enseigne l'escrime. *Faire des armes, tirer des armes*, S'exercer à l'escrime. *Mettre les armes à la main à un jeune homme*, Être le premier à lui apprendre l'escrime. *Avoir les armes belles*, Faire des armes de bonne grâce. *Salle d'armes*, Lieu où l'on enseigne publiquement à faire des armes. *Assaut d'armes* : voyez ASSAUT.

ARME, se dit aussi Des différentes espèces de troupes qui composent une armée, c'est-à-dire, cavalerie, infanterie, artillerie, génie. *Ce détachement était composé de différentes armes. Il y a des instructions pour les différentes armes. Dans quelle arme sert-il? L'arme de l'artillerie, de l'infanterie, des cuirassiers, des dragons, etc.*

ARMES, au pluriel, se dit encore pour signifier Toute l'armure d'un homme de guerre. *Armes complètes. Armes à l'épreuve de la balle, à l'épreuve du pistolet. Armes fort riches. De belles armes. Cotte d'armes. Endosser les armes. Se couvrir de ses armes. Il reçut un coup dans ses armes, un coup qui faussa ses armes.*

Fig. et fam., *Elle est sous les armes*, se dit D'une femme qui emploie tous ses moyens de plaire.

ARME, se dit figurément, au sens moral, de Tout ce qui sert à combattre quelqu'un, à détruire une erreur, une passion, etc. *Cette loi est une arme terrible entre les mains du pouvoir. Vous me fournissez des armes contre vous-même. Les armes de l'éloquence. Les armes de la raison. Le jeûne et la prière sont des armes contre les tentations.*

Fig., *Faire arme de tout*, Se servir de toutes sortes de moyens pour réussir dans ses desseins.

ARMES, en termes de Blason, se dit Des signes héraldiques peints ou figurés sur l'écu et sur la cotte d'armes. *Les armes de France. Les armes de l'empire d'Autriche. Belles armes. Des armes fort nobles. Il hérita de tous les biens de cette maison, à condition d'en porter le nom et les armes. Armes pleines. Armes brisées, mi-parties, écartelées, timbrées. Il porte un lion en ses armes. Les supports de ses armes. Les armes font partie de la succession. Héraut d'armes. Roi d'armes. Chef du nom et armes de cette maison. Sceller du sceau de ses armes. Cachet d'armes.*

Juge d'armes, Celui qui était établi pour juger des armoiries et des titres de noblesse.

Armes fausses, ou *Armes à enquerre*, Armes qui ne sont pas selon les règles du blason, qui offrent, par exemple, métal sur métal, ou couleur sur couleur.

Armes parlantes, Celles qui expriment en tout ou en partie le nom de la maison. Ainsi, *Les armes du royaume de Castille sont un château; les armes de la maison de Mailly, des maillets; celles de la maison de Créquy, un créquier, etc.*

ARMÉE. s. f. Nombre plus ou moins considérable de troupes assemblées en un corps, sous la conduite d'un général. *Grande, puissante, nombreuse armée. Petite armée. Armée victorieuse, triomphante, invincible. Armée délabrée, défaite, battue, ruinée. Armée en déroute. Armée en bon ordre. Armée de vieilles troupes. Armée navale. Armée de réserve. Armée de siége. Armée d'observation. Lever, mettre sur pied, entretenir, faire subsister une armée. Général d'armée. Les chefs de l'armée. Maréchal des camps et armées du roi. Les troupes sont en corps d'armée. L'armée marche. La marche de l'armée. L'armée campait, était campée. Les quartiers de l'armée. L'armée a pris ses quartiers. Mettre, ranger une armée en bataille. Rassembler, recueillir les débris d'une armée. Faire la revue d'une armée. Commander une armée. La tête, le front, les ailes d'une armée. Le choc de deux armées. Les deux armées étaient en présence.* L'Écriture sainte appelle Dieu *Le Dieu des armées.*

Il se dit, absolument, de Toutes les troupes qu'un État lève et entretient pour sa sûreté. *Les différents corps de l'armée. Mettre l'armée sur le pied de guerre, sur le pied de paix. Entrer dans l'armée, dans les rangs de l'armée.* On dit de même : *Armée permanente, régulière, soldée. L'armée, les armées de terre et de mer. Etc.*

L'armée du Nord, l'armée d'Italie, etc., La partie de l'armée qui est en expédition dans le Nord, en Italie, etc. *Cet officier faisait partie de l'armée d'Espagne.*

ARMELINE. s. f. Peau très fine et fort blanche, qui vient de Laponie, et qui appartient à l'hermine.

ARMEMENT. s. m. Appareil de guerre. *Grand, puissant, formidable armement. Faire un armement. Armement par terre et par mer. Armement par terre. Armement sur mer. Armement naval.*

Il signifie aussi, L'action d'armer, de pourvoir des armes nécessaires; et quelquefois, L'ensemble des objets qui servent à armer. *L'armement d'un soldat. L'armement d'une place de guerre. L'armement d'une troupe. Son armement se compose de..., consiste en...*

L'armement d'un vaisseau, d'un navire, L'action de les équiper et de les tenir prêts à prendre la mer, quelle que soit leur destination. *Vaisseaux en armement. Entrer en armement. Finir son armement. Frais d'armement. État d'armement.*

ARMER. v. a. Pourvoir d'armes. *Il y a dans cet arsenal de quoi armer cinquante mille hommes. Il en a coûté tant pour armer cette compagnie.*

Il signifie encore, Revêtir d'armes défensives. *Armer quelqu'un de toutes pièces. On l'arma de pied en cap.*

Armer quelqu'un chevalier, se dit en parlant De la cérémonie par laquelle on recevait quelqu'un chevalier.

Armer un bâtiment, L'équiper, le pourvoir de tous les objets nécessaires pour le mettre en état de prendre la mer, soit qu'on le destine à faire la guerre, soit qu'il doive seulement naviguer pour le commerce. *Armer un vaisseau en guerre, en course. Armer un navire pour le commerce.*

Armer une batterie, La garnir de canons. On dit de même, *Armer une place de guerre*, Garnir ses remparts de pièces de canon.

ARMER, s'emploie absolument pour dire, Lever des soldats, lever des troupes. *On arme de tous côtés. Toutes les puissances de l'Europe arment.*

ARMER, signifie au figuré, Donner occasion de prendre les armes, de faire la guerre. *Le fanatisme a souvent armé les peuples les uns contre les autres.*

Il signifie aussi figurément, Animer, irriter, soulever. *Ses vices ont armé tous les honnêtes gens contre lui. Armer le fils contre le père, l'ami contre l'ami.*

ARMER, signifie, par extension, Garnir une chose avec une autre qui la fortifie, qui la met plus en état de servir. *Armer un*



aimant. Armer une poutre de bandes de fer. Armer une meule de moulin avec des liens de fer.

Armer un fusil, un pistolet, Tendre le ressort qui met le chien de la batterie en état de s'abattre.

En Fauconnerie, *Armer l'oiseau*, Lui attacher des sonnettes.

En Musiq., *Armer la clef*, Mettre à la clef le nombre de dièses ou de bémols convenables pour indiquer le ton dans lequel l'air est écrit.

ARMER, avec le pronom personnel, signifie, Se munir d'armes, soit offensives, soit défensives. *S'armer d'une épée, d'un pistolet. S'armer d'une cuirasse. Ils s'armèrent aussitôt, et furent en état de combattre. S'armer d'un bâton, d'une fourche, de tout ce qu'on trouve sous sa main.*

Il signifie aussi, Prendre les armes, faire la guerre. *Cet écrivain autorise les sujets à s'armer contre leur prince.*

Il signifie au figuré, Se munir, se précautionner contre les choses qui peuvent nuire, qui peuvent incommoder. *S'armer contre les accidents de la fortune. S'armer contre les tentations, contre les préjugés, contre la calomnie. S'armer contre les maux. S'armer contre le froid, contre la pluie, contre le mauvais temps. S'armer d'un parapluie, d'un bon manteau. S'armer de courage. S'armer de patience. Armez-vous de résolution. S'armer de la prière. S'armer du signe de la croix.*

En termes de Manège, *Ce cheval s'arme contre le mors*, Il place sa langue de manière à empêcher l'effet du mors. *Il s'arme contre son cavalier*, Il résiste aux aides et aux châtiments.

ARMÉ, ÉE. part. passé. *Un homme bien monté, bien armé de toutes pièces. Armé de pied en cap. Armé à la légère ou légèrement. Pesamment armé. Armé d'épée et de pistolets. Les princes armés. Un vaisseau armé en guerre, en course. Un homme armé de patience. Être armé contre le froid.*

Fam., *Il est armé jusqu'aux dents*, se dit D'un homme qui est armé plus qu'on n'a coutume de l'être.

Fig., *Il est armé de toutes pièces, il est armé de pied en cap*, se dit D'un homme qui est prêt sur tous les points d'une affaire, et en état de repousser toutes les attaques.

A main armée, A force ouverte, et les armes à la main. *Entrer à main armée dans un pays. Ils enlevaient les troupeaux à main armée. Vol à main armée.*

La force armée: voyez FORCE.

ARMÉ, signifie adjectivement, en parlant Des choses, Garni, muni, pourvu de. *Un bâton armé d'une pointe de fer. Une plante armée d'épines, d'aiguillons. La gueule de cet animal est armée de dents très aiguës.*

ARMET. s. m. Armure de tête, petit casque fermé qui était en usage dans les quatorzième, quinzième et seizième siècles. Il n'est plus employé qu'en parlant De la chevalerie errante des vieux romans. *L'armet de Mambrin.*

ARMILLAIRE. adj. f. Il n'est usité que dans cette locution, *Sphère armillaire*, Espèce de machine ronde et mobile, composée de divers cercles qui représentent ceux que les astronomes anciens imaginaient dans le ciel.

ARMILLES. s. f. pl. Petites moulures qui entourent en façon d'anneaux le chapiteau dorique, immédiatement au-dessous de l'ove. Ces moulures carrées se nomment *Filets* ou *Listeaux*, lorsque, au lieu de tourner circulairement, elles sont étendues en ligne droite.

ARMISTICE. s. m. Suspension d'armes. *Un long armistice. Convenir d'un armistice. Dénoncer, rompre l'armistice. Armistice de quelques jours. L'armistice fut de courte durée, ne tarda pas à cesser, à expirer.*

ARMOIRE. s. f. Meuble ordinairement de bois, fermé par une ou deux portes, garni de tablettes ou de tiroirs dans l'intérieur, et servant à renfermer toutes sortes de choses. *Grande armoire. Petite armoire. Armoire de chêne, de noyer, d'acajou. Armoire à porte pleine, à porte vitrée. Armoire à glace. Armoire arasée. Les tablettes d'une armoire. Les tiroirs d'une armoire. La corniche, les pieds d'une armoire.*

ARMOIRIES. s. f. pl. Il signifie la même chose qu'Armes, en termes de Blason. *Faire peindre, sculpter ses armoiries.*

ARMOISE. s. f. T. de Botan. Genre de plantes corymbifères et à fleurs composées, qui renferme un grand nombre d'espèces. *L'armoise commune est d'un grand usage en médecine, comme stimulante, tonique, emménagogue, etc. L'absinthe, l'estragon, sont des armoises.* La graine de diverses espèces d'armoises est employée comme vermifuge. Voyez SANTONINE, SEMEN-CONTRA.

ARMON. s. m. T. de Carrossier. Une des deux pièces du train d'un carrosse, entre lesquelles le gros bout du timon est placé. *Les armons d'un carrosse.*

ARMORIAL. s. m. Livre contenant les armoiries de la noblesse d'un royaume, d'une province. *L'armorial de France. L'armorial d'Espagne. Armorial de Normandie, de Bretagne, de Dauphiné, etc.*

ARMORIER. v. a. Mettre, peindre, graver ou appliquer des armoiries sur quelque chose. *Faire armorier une voiture, de la vaisselle, un cachet.*

ARMORIÉ, ÉE. part. passé. *Un cabriolet armorié.*

ARMORISTE. s. m. Celui qui fait des armoiries, qui enseigne le blason, ou qui écrit sur le blason. Il est peu usité.

ARMURE. s. f. Les armes défensives qui garantissent le corps ou les membres, comme la cuirasse, le casque, etc. *Armure légère. Armure pesante. Armure complète. Les pièces de l'armure. Pièce d'armure.*

ARMURE, se dit aussi, en Physique, Des plaques de fer qu'on attache à un aimant, et qui en augmentent la force.

ARMURIER. s. m. Ouvrier qui fabrique ou qui vend des armes.

ARN

ARNICA ou **ARNIQUE.** s. f. Genre de plantes de la famille des Composées. *L'arnica de montagne est réputée tonique et stimulante.*

ARO

AROMATE. s. m. Il se dit De certaines substances végétales qui exhalent une odeur forte et agréable. *Le baume, le storax, la cannelle, l'encens, le genièvre, le girofle, la muscade, etc., sont des aromates. Aromate précieux. La plupart des aromates croissent dans les pays chauds, et nous arrivent du Levant.*

AROMATIQUE. adj. des deux genres. Qui est de la nature des aromates, qui a une odeur forte et agréable. *Substance aromatique. Plante, herbe aromatique. Odeur aromatique.*

AROMATISATION. s. f. T. de Pharmacie. Action d'aromatiser.

AROMATISER. v. a. Mêler quelque substance aromatique à un remède, à un aliment. *Aromatiser de l'eau d'orge avec du sirop de cannelle. Aromatiser une sauce avec de la muscade.*

AROMATISÉ, ÉE. part. passé. *Boisson aromatisée.*

AROME. s. m. Le principe odorant des fleurs, et en général des substances végétales qui ont une odeur agréable. *L'arome des fleurs. L'arome du café.*

ARONDE. s. f. Ancien nom de l'hirondelle. Il n'est guère usité que dans cette locution, *A queue d'aronde*, qui se dit D'une pièce de bois taillée par un bout en forme de queue d'hirondelle, et qu'on assemble avec une autre par le moyen d'une entaille de la même forme.

ARONDE, en Histoire naturelle, se dit D'Un genre de mollusques acéphales, auquel appartient le coquillage qui fournit les perles et la nacre. Ce genre de mollusques a reçu des zoologistes le nom d'*Aricule.*

ARONDE, est aussi le nom d'Une espèce de poisson volant.

ARP

ARPÈGE. s. m. T. de Musique. Accord dont on fait entendre successivement et rapidement les notes, au lieu de les frapper toutes à la fois, comme dans l'accord plaqué. *Faire des arpèges.*

ARPÉGER. v. n. T. de Musique. Faire des arpèges.

ARPENT. s. m. Ancienne mesure agraire qui variait selon les provinces de trente à cinquante et un ares. *Un arpent de terre labourable. Un arpent de pré. Un arpent de vigne. Un arpent de bois. Un bois de tant d'arpents. Un étang qui contient tant d'arpents.*

ARPENTAGE. s. m. Mesurage de terres par arpents ou parties d'arpent, ou autres mesures. *Faire l'arpentage d'une terre.*

Il se dit aussi de La science de mesurer les terres. *Entendre bien l'arpentage.*

ARPENTER. v. a. Mesurer des terres par arpents ou parties d'arpent, ou autres mesures. *Arpenter le terrain d'un village. Faire arpenter une pièce de terre. Arpenter des terres.*

Il signifie quelquefois, figurément et familièrement, Parcourir un espace avec vitesse et à grands pas. *J'ai arpenté aujourd'hui Paris dans tous les sens. Il aura bientôt arpenté le chemin d'ici chez vous.* On l'emploie quelquefois absolument. *Voyez comme il arpente.*

ARPENTÉ, ÉE. part. passé.

ARPENTEUR. s. m. Celui dont le métier ou l'office est de mesurer et d'arpenter les terres. *Manuel de l'arpenteur. Arpenteur juré.*

ARPENTEUSE. adj. et s. f. T. d'Entomologie. Il se dit De certaines chenilles dont le corps est très long, et qui semblent mesurer l'espace qu'elles parcourent. *Chenille arpenteuse. Les arpenteuses donnent toutes naissance à des papillons de nuit.*

ARQ

ARQUEBUSADE. s. f. Coup d'arquebuse. *Il fut blessé d'une arquebusade*

Eau d'arquebusade, Eau composée, dont on se servait autrefois principalement contre les coups de feu.

ARQUEBUSE. s. f. Ancienne arme à feu qu'on faisait partir au moyen d'une mèche.

Arquebuse rayée, Arquebuse dont le canon est rayé en dedans. *Arquebuse à croc*, Arquebuse qui se tirait appuyée sur un instrument appelé *Fourchette*.

Arquebuse à rouet, Arquebuse dont l'amorce prenait feu au moyen d'une roue tournante.

Jeu de l'arquebuse, Divertissement de gens qui s'assemblent à de certains jours pour tirer de l'arquebuse, ou du fusil : on le dit aussi Du lieu où ils s'assemblent.

ARQUEBUSER. v. a. Tuer à coups d'arquebuse. *On le fit arquebuser.* Il est vieux.

ARQUEBUSÉ, ÉE. part. passé.

ARQUEBUSERIE. s. f. L'art, le métier de celui qui fait des armes à feu portatives. *Il est très habile dans l'arquebuserie.* Il a vieilli.

ARQUEBUSIER. s. m. Nom qu'on donnait autrefois à un homme de guerre armé d'une arquebuse. *Arquebusier à pied, à cheval.*

Il se dit encore de Celui qui fait des arquebuses et toutes sortes d'armes à feu portatives. *C'est un excellent arquebusier.*

ARQUER. v. a. Courber en arc. *Arquer une pièce de bois, une barre de fer.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *On a fait marcher cet enfant trop tôt, ses jambes se sont arquées.*

Il est quelquefois neutre, et signifie, Fléchir, se courber. *Cette poutre commence à arquer.*

ARQUÉ, ÉE. part. passé. *Une poutre arquée. Des jambes arquées.*

ARR

ARRACHEMENT. s. m. Action d'arracher. *On a payé tant pour l'arrachement des souches.*

ARRACHEMENT, en termes d'Architecture, se dit Des pierres qu'on arrache d'un mur pour y en mettre d'autres en saillie, qui puissent servir de liaison avec un mur qu'on veut joindre au premier.

Arrachements d'une voûte, Les premières retombées d'une voûte liées et engagées dans un mur.

ARRACHER. v. a. Détacher avec efforts ce qui tient à quelque chose; Ôter de force quelque chose. *Arracher des arbres. Arracher des herbes. Arracher les cheveux. S'arracher les cheveux. Arracher un clou d'une muraille. Arracher quelque chose des mains de quelqu'un. Arracher un enfant à sa mère, des bras de sa mère, d'entre les bras de sa mère. Ils s'arrachaient les lambeaux de son vêtement.*

Prov. et fig., *Il vaut mieux laisser son enfant morveux que de lui arracher le nez*, Il est sage de tolérer un petit mal, lorsqu'on risque, en voulant y remédier, d'en causer un plus grand.

Prov. et fig., *Je lui ai arraché une dent*, se dit en parlant D'un avare de qui on a tiré de l'argent.

Prov. et fig., *Ils sont prêts à s'arracher les yeux*, se dit De deux personnes qui ont ensemble une altercation violente.

Par exagérat. et fam., *On se l'arrache*, se dit en parlant D'une personne ou d'une chose qui est extrêmement recherchée, et signifie, On se dispute à qui l'aura. *Il est fort aimable en société, on se l'arrache. Ce roman a le plus grand succès, on se l'arrache.*

Fig., *Arracher la vie à quelqu'un*, Le faire périr de mort violente.

Prov. et fig., *Vous lui arracheriez plutôt la vie*, se dit Pour marquer l'extrême répugnance d'une personne à faire quelque chose, et combien il serait difficile de l'y obliger, de l'y contraindre. On dit de même : *Vous lui arracheriez plutôt le cœur. Ce serait lui arracher l'âme.*

Fig., *Arracher une opinion de l'esprit, de la tête de quelqu'un*, Détacher quelqu'un d'une opinion, l'y faire renoncer. *On ne saurait lui arracher cette opinion de l'esprit. Vous ne lui arracheriez jamais cela de la tête.* On dit dans un sens analogue, *Arracher de son cœur un sentiment, une passion, un souvenir, etc.*

ARRACHER, signifie aussi figurément, Tirer, obtenir avec peine quelque chose de quelqu'un. *Il ne rend pas facilement l'argent qu'on lui a prêté, il faut le lui arracher. On ne saurait arracher quelque argent de lui. On ne peut arracher un sou de personne. Il n'y a pas moyen d'arracher une parole de lui. On ne peut lui arracher une parole. J'ai eu bien de la peine à arracher de lui cette promesse, cette parole. Il m'a arraché mon secret, mon consentement à force d'importunité. Vous m'arrachez cet aveu. Les révélations que les tourments lui arrachèrent. Il a fallu vous arracher cette louange. Je n'ai pu lui arracher cette grâce.*

Fig., *Arracher des larmes, des cris, des soupirs, des plaintes à quelqu'un*, Le faire pleurer, le faire crier, etc. *Ce récit m'arracha des larmes. La douleur m'a arraché des cris. Ce souvenir pénible lui arrache des plaintes, des soupirs.*

ARRACHER, en parlant Des personnes, signifie souvent, tant au propre qu'au figuré, Détourner, écarter, éloigner avec effort. *Il a fallu l'arracher de ce lieu, de dessus le corps de son fils. On ne saurait l'arracher à l'étude. On ne saurait l'arracher du jeu. Je l'ai arraché à des liaisons qui l'auraient perdu.*

Arracher quelqu'un à la misère, à la mort, etc., Le retirer de la misère, le préserver d'une mort imminente, etc.

ARRACHER, s'emploie quelquefois avec le pronom personnel régime direct, et signifie, Se détacher, s'éloigner avec peine, avec effort. *Il s'arrache au plaisir. Il ne peut pas s'arracher à cette ville. Je ne saurais m'arracher d'auprès de vous. Il s'arracha aux embrassements de sa mère.*

D'ARRACHE-PIED, loc. adv. et fam. Tout de suite, sans intermission. *Je l'ai attendu trois heures d'arrache-pied. Il a travaillé six heures d'arrache-pied.*

ARRACHÉ, ÉE. part. passé.

ARRACHEUR. s. m. Celui qui arrache. Il n'est usité que dans ces locutions : *Arracheur de dents. Arracheur de cors.*

Prov., *Il ment comme un arracheur de dents*, se dit D'un homme fort accoutumé à mentir.

ARRAISONNER. v. a. Chercher à amener quelqu'un à un avis, à une opinion, en lui donnant des raisons pour le déterminer. *Je l'ai arraisonné à ce sujet, et il s'est rendu.*

ARRAISONNÉ, ÉE. part. passé.

ARRANGEMENT. s. m. Action d'arranger; État de ce qui est arrangé. *Je l'ai chargé de l'arrangement de mes livres. Arrangement de vases, de porcelaines, de tableaux. Il y a du goût dans l'arrangement de ces meubles. Il y a quelque chose à changer à cet arrangement. L'arrangement des mots d'une phrase se nomme Construction.*

Il se dit aussi de La disposition et de l'ordre qu'on observe dans un discours, en mettant chaque pensée, chaque terme à la place qui lui convient. *L'arrangement des idées, des matières. L'arrangement des paroles contribue à la clarté, à la force, à la grâce du discours.*

Il signifie encore, Louable économie, esprit d'ordre dans la dépense. *Cet homme manque d'arrangement. Il faut mettre de l'arrangement dans ses affaires.*

Il signifie quelquefois, Conciliation. *Faire un arrangement entre deux personnes. L'arrangement de ce procès ne sera pas aisé.*

Il se dit également Des mesures qu'on prend pour finir ses affaires. *Prendre des arrangements pour payer ses dettes.*

ARRANGER. v. a. Mettre dans l'ordre convenable, dans un certain ordre. *Arrangez bien tout cela. Arranger des livres.*

Arranger ses idées, ses paroles, Les disposer convenablement, les mettre chacune à leur place. *C'est un homme qui arrange bien ses paroles, qui arrange bien ce qu'il dit.*

Arranger une maison, Mettre en bon ordre les choses qui s'y trouvent, et, plus ordinairement, Y faire des réparations, des embellissements, des dispositions nouvelles. *Il a bien fait arranger sa maison.*

Fig., *Arranger ses affaires*, Les mettre dans un meilleur ordre, dans un meilleur état. *Il a bien arrangé ses affaires.*

Fig., *Arranger une affaire, un procès, un différend, une querelle*, Les accommoder, les terminer à l'amiable.

Fig., *Arranger sa vie*, La régler, la distribuer comme il convient. *Il a bien arrangé sa vie.*

Fam. et ironiq., *Arranger quelqu'un*, Le maltraiter, lui causer du dommage. *Il a voulu faire l'insolent, je l'ai arrangé de la bonne manière, je l'ai bien arrangé, je l'ai arrangé comme il faut. Qui vous a arrangé ainsi? La pluie, le vent vous a bien arrangé. Comme vous êtes arrangé!*

Fam., *Cela m'arrange, ne m'arrange pas*, se dit D'une chose qui plaît, dont on s'accommode, ou qui déplaît, qui porte préjudice.

ARRANGER, s'emploie avec le pronom personnel, et signifie Se mettre, se ranger dans un certain ordre. *Arrangeons-nous bien autour du feu, autour de la table.*

Il signifie également, Se mettre dans une position, dans une posture commode, pour faire quelque chose. *Il s'arrange dans son fauteuil pour dormir. S'arranger à une table pour écrire commodément.*

S'arranger chez soi, Mettre ses meubles en ordre, rendre sa maison propre et commode. *Il me faudra du temps pour m'arranger chez moi. Vous vous êtes bien arrangés.*

Fig., *S'arranger pour faire quelque chose*, Faire ses dispositions de manière à exécuter la chose qu'on a décidée, qu'on a promise. *Je me suis arrangé pour avoir fini cet ouvrage à telle époque. Je m'arrangerai pour vous payer dans un mois.* On dit de même, *Arrangez-vous de manière à venir ce soir.*

Fig. et fam., *Arrangez-vous; vous n'avez qu'à vous arranger comme vous voudrez*, se dit A quelqu'un à qui on laisse entièrement le soin de ses propres affaires.

S'arranger de quelque chose, Accepter une chose, s'y résigner, en prendre son parti.

Ma situation est devenue bien modeste, mais je m'en arrange.

Arranger, avec le pronom personnel, signifie aussi, S'accorder, s'entendre avec une autre personne pour faire quelque chose en commun. *Ils se sont arrangés pour partir ensemble. Payez pour vous et pour moi, nous nous arrangerons ensemble.*

Il signifie encore, Terminer à l'amiable un procès, un différend, une querelle. *Ils n'ont pas voulu s'arranger, ils plaideront. Ils se sont arrangés, et ne se sont point battus. Il s'est arrangé avec ses créanciers.*

Arrangé, ée. part. passé.

Il se dit, en mauvaise part, D'un homme qui a de l'apprêt, de la pédanterie, de l'affectation dans son ton, dans ses manières. *Il est toujours arrangé dans sa manière de s'exprimer. Il a toujours un air arrangé.*

ARRENTEMENT. s. m. Action de donner ou de prendre à rente. *Donner un arrentement. Faire un arrentement. Prendre un arrentement. Tenir un champ, une vigne, un pré par arrentement.*

ARRENTER. v. a. Donner à rente quelque héritage, ou quelque pièce de terre, de vigne, etc. *Il a arrenté toutes ses vignes. Il lui a arrenté tant d'arpents de terre moyennant telle redevance.*

Arrenté, ée. part. passé.

ARRÉRAGER. v. n. Il se dit Des rentes et redevances qui ne sont pas payées, et qui s'accumulent. *Il ne faut pas laisser arrérager ses rentes, ses pensions. Il ne faut pas se laisser arrérager.*

ARRÉRAGES. s. m. pl. Ce qui est dû, ce qui est échu d'un revenu, d'une rente, d'un loyer, d'une ferme. *Il lui doit tant d'années d'arrérages. Cela fait mille écus, tant en principal qu'en arrérages. Payer le principal et les arrérages. Recevoir, toucher des arrérages.*

ARRESTATION. s. f. Action d'arrêter quelqu'un, de l'empêcher de continuer sa route. Il signifie plus ordinairement, L'action de se saisir d'une personne et de l'emprisonner, en exécution d'un ordre supérieur, d'un jugement. *L'arrestation de cet accusé s'est faite sans éclat. L'arrestation d'un débiteur. Procès-verbal d'arrestation.*

Il signifie aussi, L'état de celui qui est arrêté. *Il est en état d'arrestation. Il a été trois mois en arrestation.*

ARRÊT. s. m. Jugement d'une cour, d'une justice souveraine, par lequel une question de fait ou de droit est décidée. *Arrêt de la cour d'appel, de la cour de cassation. Arrêt interlocutoire. Arrêt par défaut. Arrêt définitif. Arrêt contradictoire. Arrêt confirmatif. Arrêt sur requête. Arrêt par forclusion. Arrêt solennel. Arrêt en robes rouges. Arrêt les chambres assemblées. Arrêt de mort. Arrêt d'absolution. Arrêt de renvoi. Poursuivre un arrêt. Prononcer un arrêt. Rendre un arrêt. Dresser un arrêt. Lever un arrêt. Obtenir un arrêt. Être fondé en arrêt. Casser un arrêt. Se pourvoir contre un arrêt. En cassation d'arrêt. En interprétation d'arrêt. Exécuter un arrêt. En exécution de l'arrêt. Il y a tant de chefs à cet arrêt. L'arrêt porte telle chose. Un recueil d'arrêts.*

Il se dit figurément Des jugements de Dieu, des décisions des hommes qui ont ou croient avoir quelque autorité. *Les arrêts de Dieu. Les arrêts du destin, de la Providence. J'attends de vous mon arrêt. Je n'appellerai point de votre arrêt. Ses paroles sont des arrêts sans appel. Il faut se défier quelquefois des arrêts de ce critique.*

Arrêt, signifie aussi, Saisie, soit de la personne, soit des biens. *On a fait arrêt sur sa personne et sur ses biens. Il a fait arrêt sur de l'argent qui revient à son débiteur. Faire saisie et arrêt entre les mains de quelqu'un.* En parlant d'Une saisie d'argent faite entre les mains d'un tiers, on ne dit plus que *Saisie-arrêt* ou *Opposition.*

Maison d'arrêt, Prison, lieu de détention. *Maison d'arrêt militaire. Le corps de garde de la maison d'arrêt.*

Arrêts, au pluriel, se dit, en termes de Guerre, de La défense qui est faite à un militaire, à un officier, de sortir de chez lui, ou de s'éloigner d'un lieu déterminé. *On l'a mis aux arrêts. Il est aux arrêts dans sa chambre. Il sera puni pour n'avoir pas gardé ses arrêts, pour avoir rompu les arrêts. On a levé les arrêts, il peut sortir.*

Arrêts forcés ou *de rigueur,* Défense absolue de sortir. *Arrêts simples,* Défense de sortir aux heures où l'on n'est pas de service. *L'officier qui est aux arrêts de rigueur remet son épée à l'adjudant-major qui les lui signifie.*

Arrêt, en termes de Manège, L'action du cheval, quand il s'arrête. *Ce cheval a l'arrêt bon, mauvais, l'arrêt sûr et léger. Il est ferme sur l'arrêt.*

Il se dit aussi de L'action de la main pour arrêter le cheval. *Temps d'arrêt, demi-arrêt,* Action de la main pour ralentir le mouvement sans le faire cesser. *Former* ou *faire des arrêts, des temps d'arrêt, des demi-arrêts.*

Temps d'arrêt, se dit en général de Courts intervalles ou repos que l'on observe entre certains mouvements qui doivent s'exécuter avec précision et régularité.

Arrêt, en termes de Chasse, se dit de L'action du chien couchant, lorsqu'il arrête le gibier. *Ce chien est à l'arrêt. Il est en arrêt. Il a fait un bel arrêt. Tenir le gibier en arrêt,* Être en arrêt devant le gibier. *Chien d'arrêt.*

Arrêt, signifie en outre, La pièce du harnais où un chevalier appuyait et arrêtait sa lance. *Mettre la lance en arrêt.*

Il se dit aussi d'un petit verrou qui retenait immobile le chien de certaines platines d'armes à feu. *Les platines à secret étaient à arrêt. Ce pistolet est en arrêt.*

Il se dit également d'Une petite pièce qui empêche que le mouvement d'une horloge n'aille trop vite. *L'arrêt d'une horloge.*

Fig., *Il n'a point d'arrêt, c'est un esprit sans arrêt,* se dit D'un jeune éventé, ou d'un homme léger, volage, sur les paroles duquel on ne saurait compter.

Arrêt, en termes de Couture et de Lingerie, se dit Des ganses qu'on met à l'extrémité des ouvertures, pour empêcher que le linge ou l'étoffe ne se déchire. *On a oublié de faire un arrêt à l'ouverture de cette chemise.*

ARRÊTÉ. s. m. Résolution prise dans une compagnie, dans une assemblée délibérante. *Après une longue délibération, l'assemblée a pris un arrêté.*

Il se dit aussi d'Une décision de quelque autorité administrative. *Un arrêté du préfet de police.*

En termes de Finances, *Arrêté de compte,* Règlement de compte.

ARRÊTE-BŒUF. s. m. T. de Botan. Espèce de bugrane, plante légumineuse ainsi nommée parce que ses racines traçantes font souvent obstacle à la charrue. *L'arrête-bœuf est quelquefois épineux.*

ARRÊTER. v. a. Empêcher la continuation d'un mouvement, le cours, le progrès de quelque chose, l'écoulement de quelque liqueur. *Arrêter une horloge. Arrêter un homme qui s'enfuit. Arrêter les pas de quelqu'un. Arrêter quelqu'un dans sa marche, dans sa course. Arrêter un cheval; l'arrêter tout court. Arrêter l'eau par le moyen d'une digue. Arrêter le cours de l'eau. Arrêter le sang. Arrêter une hémorragie.*

Il signifie aussi, fixer, assurer une chose. *Arrêter une persienne que le vent agite. Arrêter une pierre, un diamant dans le chaton. Arrêter une planche, une poutre avec des clous, avec des crampons. Arrêter une pierre avec du mortier.*

Arrêter un point en cousant, Faire un nœud au dernier point de la couture, pour que le fil n'échappe pas.

Arrêter ses yeux, ses regards sur quelqu'un, sur quelque chose, Regarder fixement quelqu'un, quelque chose.

Fig., *Arrêter sa pensée sur quelque chose,* Réfléchir sur quelque chose avec attention.

En termes de Chasse, *Ce chien arrête des perdrix, des cailles,* ou simplement, *Il arrête,* Quand il rencontre des perdrix, des cailles, il s'arrête, et indique ainsi au chasseur où elles sont.

En termes de Manège, *Arrêter et rendre,* Former des demi-temps d'arrêts successifs.

Arrêter, signifie encore, Empêcher quelqu'un d'agir, de faire ce qu'il voulait faire; de continuer ce qu'il avait commencé. *Il veut faire des poursuites contre moi, mais j'ai de quoi l'arrêter. Je n'ai fait que dire une parole, et je l'ai arrêté tout court. Il l'aurait fait, si on ne l'eût arrêté. En cet endroit de son discours, je l'arrêtai. Quelle est la difficulté qui vous arrête? Une seule chose m'arrête. Aucune considération ne peut l'arrêter. Continuez; qui vous arrête, qui peut vous arrêter?*

Arrêter un courrier, Retarder son départ, l'empêcher pour un temps de continuer sa route.

Arrêter, s'emploie souvent, dans un sens analogue à celui qui précède, avec un nom de chose pour régime. *Arrêter la sédition. Arrêter les plaintes et les murmures. Arrêter le désordre. Arrêter la fureur de quelqu'un. On arrêta cet élan généreux. Arrêter l'essor du génie. Arrêter la marche des affaires. Ces nombreux incidents retardent et arrêtent l'action du drame.*

Il signifie quelquefois, Fixer, retenir; captiver par quelque chose d'intéressant, d'attrayant. *Rien ne peut arrêter cet esprit frivole. Les charmes de cette ville n'ont pu l'arrêter.*

Arrêter, signifie aussi, Saisir par voie de justice. *Ses créanciers ont fait arrêter sa voiture et ses chevaux. Arrêter les exemplaires d'un livre. Saisir-arrêter,* Faire une saisie-arrêt ou opposition.

Il signifie également, Prendre et retenir prisonnier. *Ses créanciers le firent arrêter. Il fut arrêté pour dettes. Être arrêté pour vol. On l'arrêta prisonnier. Au nom de la loi, je vous arrête.*

Arrêter, signifie en outre, S'assurer d'avance le service de quelqu'un, l'usage de quelque chose. *Arrêter un domestique, une servante. Arrêter un valet de chambre. Arrêter un cuisinier, une cuisinière. Arrêter une maison, un logement. Arrêter une voiture. Arrêter des chevaux à la poste, une place à la diligence.*

Arrêter, signifie aussi, Résoudre et déterminer quelque chose, demeurer d'accord de faire quelque chose, en convenir.

Après avoir bien examiné l'affaire, on arrêta telle chose, on arrêta que l'on ferait telle chose, de faire telle chose. Qu'a-t-on arrêté dans cette conférence? Il avait arrêté dans son esprit de donner sa démission. J'ai arrêté en moi-même de... Nous avons arrêté cela ensemble. Arrêter une marche, un plan de conduite. On ne peut encore rien arrêter sur cette affaire.

Arrêter un compte, arrêter des parties, Régler un compte, régler des parties.

ARRÊTER, s'emploie souvent avec le pronom personnel, et signifie, Cesser d'aller, d'agir, de parler, etc. *Il marchait à grands pas, mais il s'arrêta tout d'un coup. Il s'arrêta tout court. Une montre qui s'arrête. Il a travaillé, parlé deux heures sans s'arrêter. Il s'arrêta tout court au milieu de sa harangue. S'arrêter au milieu d'un récit, d'une lecture. L'orateur, le prédicateur fut obligé de s'arrêter. Pourquoi vous arrêter? Quand une fois il est en train de jouer, il ne sait pas s'arrêter. Vos enfants jettent des pierres, dites-leur de s'arrêter.*

Prov. et fig., *S'arrêter en beau chemin,* Abandonner une entreprise dont la réussite paraît assurée.

ARRÊTER, avec le pronom personnel, signifie particulièrement, Tarder, s'amuser, rester quelque temps dans un lieu sans en sortir. *Où vous êtes-vous arrêté? Nous nous sommes arrêtés une heure chez lui. Allez vite, et revenez sans vous arrêter. Il s'arrête à tous les coins, à toutes les bornes. Il s'arrête à tous les cabarets.*

Il signifie aussi, Interrompre un voyage pour séjourner quelque temps dans un lieu. *Nous nous arrêtâmes plusieurs jours à Bordeaux.*

Il se dit figurément, et signifie, Se déterminer, se fixer. *Après avoir écouté différentes propositions, il s'arrêta à la première. Après avoir vu toutes les étoffes qui étaient à vendre, je m'arrêtai à celle-là.*

Il signifie aussi, Avoir égard, faire attention. *S'arrêter aux apparences. Il ne faut pas s'arrêter à des bagatelles. Il ne faut pas s'arrêter à ce qu'il dit.*

ARRÊTER, est quelquefois neutre, et signifie, Cesser de marcher, de cheminer, pour faire une station en quelque endroit. Dans cette acception, il se dit surtout De ceux qui voyagent à cheval ou en voiture. *Nous arrêtâmes à tel endroit, dans tel village, pour faire boire nos chevaux.*

Il signifie aussi, en général, Cesser d'aller, d'agir, de parler. Dans cette acception, Il s'emploie surtout à l'impératif. *Dites au cocher d'arrêter. Arrête, pourquoi me fuir? Arrêtons un moment. Arrêtez, qu'allez-vous faire? Arrêtez, toutes vos paroles sont autant d'injures.*

ARRÊTÉ, ÉE. part. passé.

Cet homme n'a pas la vue arrêtée, Il n'a pas la vue assurée. *Il n'a pas l'esprit bien arrêté,* Il n'est pas bien sensé.

Avoir des idées arrêtées, des principes arrêtés, une opinion arrêtée sur quelque chose, Avoir sur une chose des idées, des principes fixes, une opinion bien établie. *C'est une affaire arrêtée,* C'est une chose décidée, convenue.

En termes de Peinture, *Dessin arrêté, esquisse arrêtée, composition arrêtée,* Dessin terminé, esquisse, composition où l'on n'a plus rien à changer, à retoucher. *Dessin arrêté,* se dit aussi d'Un dessin tracé avec justesse et fermeté.

ARRÊTISTE. s. m. Compilateur ou commentateur d'arrêts des cours souveraines, etc.

ARRHEMENT. s. m. Action d'arrher. Il a vieilli. On le disait particulièrement, autrefois, de L'achat de grains en vert et sur pied.

ARRHER. v. a. S'assurer d'un achat ou d'une location en donnant des arrhes. *Arrher des marchandises.*

ARRHÉ, ÉE. part. passé.

ARRHES. s. f. pl. L'argent qu'un acquéreur ou un locataire donne pour garantir l'exécution d'un marché verbal, et qu'il perd s'il rompt le marché. *Le marché est-il conclu? donnez des arrhes. Il s'est engagé, puisqu'il a pris des arrhes. Donner des arrhes pour une place à la diligence.*

Il se disait autrefois figurément, dans le sens d'Assurance et de gage. *Les bonnes œuvres sont les vraies arrhes du salut. Les présents sont des arrhes d'amitié.*

ARRIÈRE. adverbe. Loin, bien loin. Il n'est guère usité que dans certaines phrases par lesquelles on enjoint de se retirer, de s'éloigner, et qui marquent l'horreur ou le mépris. *Arrière Satan. Arrière les médisants.*

En termes de Marine, *Vent arrière,* Vent qui souffle de la poupe. *Aller vent arrière. Avoir vent arrière.*

ARRIÈRE, s'emploie comme substantif masculin, en termes de Marine, et signifie, La moitié de la longueur d'un bâtiment, depuis le grand mât jusqu'à la poupe. *Il était à l'arrière du navire. Le gaillard d'arrière. Aller de l'avant à l'arrière. Les voiles, les canons de l'arrière.*

ARRIÈRE, se joint à certains substantifs, pour marquer, en général, que la chose ou la personne dont il s'agit est placée derrière une autre, est postérieure à une autre. *L'arrière-corps d'un bâtiment. Arrière-neveu. Arrière-nièce. Des arrière-neveux. Des arrière-nièces. Etc.*

ARRIÈRE (EN). Locution adverbiale qui indique Mouvement, direction, position vers le lieu ou le côté qui est derrière. *Aller en arrière. Retourner en arrière. Faire un pas en arrière. Se porter en arrière. Votre coiffure est trop en arrière. Penchez-vous un peu en arrière.*

Fig. et fam., *Cette affaire ne va ni en avant ni en arrière,* Elle est toujours dans le même état.

Fam., *Il me loue en présence, et me déchire en arrière,* Et me déchire quand je suis absent.

EN ARRIÈRE, signifie particulièrement, Derrière et à une certaine distance. *Il est resté bien loin en arrière. Il ne faut pas dire en arrière des gens ce qu'on n'oserait pas répéter devant eux.*

Il s'emploie également comme locution prépositive. *Un corps, un objet placé en arrière d'un autre. En arrière de la ligne de bataille.*

EN ARRIÈRE, s'emploie figurément, pour marquer Un retard. *Vous êtes bien en arrière, et je crains que votre tâche ne soit pas achevée à temps. Ce fermier est toujours en arrière pour ses payements. Il est en arrière de trois quartiers. Cet écolier ne fait aucun progrès, il est fort en arrière de ses camarades. Être en arrière de son siècle.*

ARRIÈRE-BAN. s. m. Convocation qu'un souverain faisait autrefois de tous les nobles de ses États, pour les conduire à la guerre. *Publier l'arrière-ban.*

Il se disait, par extension et plus ordinairement, Du corps même de la noblesse. *Convoquer, appeler, assembler l'arrière-ban. Dès que l'arrière-ban fut en marche.* Voyez, au mot BAN, d'autres emplois de cette expression.

ARRIÈRE-BEC. s. m. T. d'Archit. Angle, éperon de chaque pile d'un pont, du côté d'aval.

ARRIÈRE-BOUCHE. s. f. T. d'Anat., synonyme de Pharynx.

ARRIÈRE-BOUTIQUE. s. f. Pièce placée immédiatement et de plain-pied derrière la boutique. *Il a ses marchandises les plus précieuses dans son arrière-boutique. Ce marchand couche dans son arrière-boutique.*

ARRIÈRE-CORPS. s. m. T. d'Archit. Partie verticale d'un bâtiment ou d'une façade, qui est en retraite d'une autre.

ARRIÈRE-COUR. s. f. Petite cour qui, dans un corps de bâtiment, sert à dégager et à éclairer les appartements. *Cette maison a une arrière-cour fort commode.*

ARRIÈRE-FAIX. s. m. Ce qui reste dans la matrice après la sortie du fœtus; c'est-à-dire, le placenta, le cordon ombilical, et les membranes qui enveloppaient le fœtus.

ARRIÈRE-FIEF. s. m. Fief mouvant d'un autre fief. *Cette terre avait plusieurs arrière-fiefs.*

ARRIÈRE-GARANT. s. m. T. de Jurispr. Garant du garant. Il est peu usité.

ARRIÈRE-GARDE. s. f. La partie d'une armée, d'un corps de troupes qui marche la dernière. *Les ennemis donnèrent, tombèrent sur l'arrière-garde. Ils harcelaient perpétuellement l'arrière-garde. On mit notre bataillon à l'arrière-garde. Notre marche était protégée par l'arrière-garde. L'arrière-garde d'une armée navale. Les vaisseaux qui forment l'arrière-garde.*

ARRIÈRE-GOÛT. s. m. Goût que laissent dans la bouche certains aliments ou certaines liqueurs, différent de celui qu'on avait éprouvé d'abord. Il se prend le plus souvent en mauvaise part. *Ce vin laisse un arrière-goût.*

ARRIÈRE-MAIN. s. m. Coup du revers de la main. Dans ce sens, il n'est guère usité qu'au Jeu de paume. *J'ai gagné la partie par un bel arrière-main.*

Il s'emploie comme féminin dans cette phrase, *Avoir l'arrière-main belle,* Jouer bien du revers de la raquette ou du battoir.

ARRIÈRE-MAIN, en termes de Manège et d'Art vétérinaire, La partie postérieure du cheval, par opposition au corps et à l'avant-main. *Les défectuosités de l'arrière-main.*

ARRIÈRE-NEVEU. s. m. Le fils du neveu ou de la nièce, par rapport à l'oncle ou à la tante. *C'est son arrière-neveu.*

Dans le style soutenu, *Nos arrière-neveux,* La postérité la plus reculée.

ARRIÈRE-PENSÉE. s. f. Pensée que l'on tient secrète; intention que l'on cache, tandis qu'on en manifeste une autre. *Il y a dans cette proposition quelque arrière-pensée dont je me défie. Cet homme a toujours des arrière-pensées. Il y a dans cette démarche une arrière-pensée qui se démêlera avec le temps.* Il se prend le plus souvent en mauvaise part.

ARRIÈRE-PETIT-FILS. s. m., et **ARRIÈRE-PETITE-FILLE.** s. f. Le fils ou la fille du petit-fils ou de la petite-fille, par rapport au bisaïeul ou à la bisaïeule. *Louis XV était arrière-petit-fils de Louis XIV. Ce vieillard a vu ses arrière-petits-fils.*

ARRIÈRE-PLAN. s. m. Plan en arrière

d'un autre. *Les ouvertures dans cette chaîne de collines laissent voir un arrière-plan de rochers.* Fig., Il se dit de quelqu'un qu'on laisse ou qui reste volontairement à l'écart, dans une position peu en vue. *Sa modestie le retient à l'arrière-plan.*

ARRIÈRE-POINT. s. m. Point d'aiguille qui empiète sur celui qu'on vient de faire. *Faire un rang d'arrière-points.*

ARRIÉRER. v. a. Retarder. On ne le dit guère que dans cette phrase, *Arriérer un payement*, Le différer, ne pas le faire à son échéance.

Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel, et signifie, Demeurer en arrière. *L'infanterie s'arriéra.*

Il signifie plus ordinairement, Ne pas payer aux échéances convenues. *Un fermier qui s'est arriéré.*

ARRIÉRÉ, ÉE. part. passé. *Payement arriéré. Réclamer un traitement arriéré.*

Des affaires arriérées, Des affaires qui n'ont pu être examinées ou expédiées à temps.

Cet enfant est fort arriéré, Il a bien peu d'instruction pour son âge. *Un peuple arriéré*, Un peuple qui a fait moins de progrès que les autres. *Vous voilà bien arriéré*, Il s'en faut de beaucoup que votre tâche soit aussi avancée qu'elle devrait l'être.

ARRIÉRÉ, s'emploie substantivement, en termes de Finances, pour désigner d'une manière collective, Les dettes de l'État dont le payement est retardé. *On ne paye pas ce fournisseur, il a été mis à l'arriéré. Ma créance a été mise dans l'arriéré, portée à l'arriéré. Liquider l'arriéré.*

Il signifie aussi, Toute portion d'une dette quelconque dont le payement a été retardé. *Il vient de solder son arriéré. J'ai réclamé l'arriéré.*

Il se dit quelquefois, par extension, de La partie d'un travail, d'une tâche, que l'on n'a pu faire à temps. *J'ai beaucoup d'arriéré dans ma correspondance.*

ARRIÈRE-SAISON. s. f. L'automne, et plus ordinairement La fin de l'automne ou même Le commencement de l'hiver. *Les fruits de l'arrière-saison. Ces pommes, ces poires, etc., sont pour l'arrière-saison. Le bon-chrétien, la reinette, ne se mangent que dans l'arrière-saison. Nous avons eu encore de beaux jours dans l'arrière-saison.*

Il signifie au figuré, Le commencement de la vieillesse. *Il faut se ménager, se réserver quelque chose pour l'arrière-saison.*

ARRIÈRE-SAISON, en parlant Du blé et du vin, désigne Les derniers mois qui précèdent la récolte ou les vendanges. *Le blé se vend plus cher dans l'arrière-saison*, c'est-à-dire, Dans les mois de juin et de juillet. *Ce vin ne se boit que dans l'arrière-saison*, c'est-à-dire, Dans les mois de juillet et d'août.

ARRIÈRE-VASSAL. s. m. Celui qui relevait d'un seigneur vassal d'un autre seigneur. *Il était arrière-vassal de tel prince. Des arrière-vassaux.*

ARRIÈRE-VOUSSURE. s. f. T. d'Archit. Espèce de voûte pratiquée derrière une porte ou une fenêtre pour couronner l'embrasure. *Arrière-voussure de Marseille. Arrière-voussure Saint-Antoine.*

ARRIMAGE. s. m. T. de Marine. Action d'arrimer, ou Le résultat de cette action. *Chargement d'un bon arrimage, d'un difficile arrimage. Frais d'arrimage. Arrimage bien fait, mal fait.*

ARRIMER. v. a. T. de Marine. Distribuer, arranger convenablement et placer avec solidité, dans l'intérieur d'un bâtiment, les divers objets qui composent sa charge, sa cargaison. *Arrimer le lest. Arrimer des futailles, des marchandises, une cargaison.*

ARRIMÉ, ÉE. part. passé.

ARRIMEUR. s. m. T. de Marine. Celui qui arrime.

ARRISER. v. a. T. de Marine. Prendre des ris; détendre la surface des voiles en les amenant un peu. *Arriser les voiles.* On dit aussi, par abréviation, *Riser.*

ARRISÉ, ÉE. part. passé.

ARRIVAGE. s. m. Abord des navires dans un port. Il se dit plus ordinairement Des bateaux de rivière que des bâtiments de mer.

Il signifie aussi, L'arrivée des marchandises par les voitures d'eau. *L'arrivage des grains, des farines. Le lieu d'arrivage.*

ARRIVÉE. s. f. L'action d'arriver; Le moment où une personne arrive en quelque endroit. *Son arrivée m'a fait grand plaisir. Je me trouvai à son arrivée, à l'arrivée du courrier. Depuis mon arrivée.*

Jour d'arrivée, heure d'arrivée, en parlant De la poste aux lettres ou des voitures publiques, se dit Du jour, de l'heure où elles arrivent, par opposition au jour, à l'heure où elles partent.

ARRIVÉE, signifie aussi, Le moment où des marchandises sont apportées en quelque lieu. *À l'arrivée de ces marchandises.*

ARRIVER. v. n. Aborder, approcher de la rive. *La tempête nous obligea de relâcher, et nous arrivâmes à une plage déserte. Arriver au port.*

Il se dit, en termes de Marine, D'un bâtiment qui se dirige, qui vient sur un autre. *Ce vaisseau arriva sur l'autre, et lui lâcha sa bordée. Deux vaisseaux arrivèrent sur nous. Commandement d'arriver.*

ARRIVER, signifie plus ordinairement, Parvenir à un lieu où l'on voulait aller. *Arriver au but le premier. Arriver à Paris. Arriver de bonne heure. Arriver tard. La nuit nous empêcha d'arriver à tel lieu. Arriver dans sa patrie, dans sa maison. Il arrive de voyage. Ils sont arrivés d'Espagne.*

Il se dit également Des marchandises qui abordent par eau ou qui viennent par terre, et, en général, De toute chose qui parvient à sa destination. *Dès que ces marchandises seront arrivées. Il est arrivé à ce négociant trente balles de café. Une lettre m'est arrivée de Rome. Le paquet, la lettre n'arriva point à son adresse. Cette nouvelle n'était pas encore arrivée.*

Arriver à bon port, Parvenir heureusement au lieu où l'on voulait aller. *Le voyage a été pénible, mais nous sommes arrivés à bon port.* Il se dit aussi Des choses. *Tous ces objets sont arrivés à bon port.*

Je n'ai pu arriver jusqu'au ministre, Je n'ai pu parvenir à le voir pour lui parler.

ARRIVER, se prend aussi dans le sens de Venir, d'approcher. *Voilà un navire qui arrive de ce côté. Il arrivait à grands pas. Nous arrivons*, Nous serons bientôt au terme du voyage.

Il s'emploie figurément dans ce dernier sens. *La nuit arrive. Le jour fatal arrive. Arriver à la belle saison. Cet enfant arrive à l'âge de puberté. Quant à la seconde objection, ne m'interrompez-pas, j'y arrive*, Je vais bientôt l'examiner.

Il se dit, à peu près dans le même sens, en parlant Des mots, des idées, etc. *Les mots lui arrivent aisément. Les idées m'arrivaient en foule.*

ARRIVER, signifie encore figurément, Parvenir, atteindre à une chose. *Arriver à la fin de son discours. Arriver aux honneurs, aux dignités. Arriver au but qu'on s'était proposé. Arriver à la connaissance d'une chose. Arriver à connaître une chose. Arriver à la perfection. Il faut donner aux fruits le temps d'arriver à leur maturité.*

Fam., *Arriver à ses fins*, ou absolument, *Arriver*, Obtenir le succès que l'on désirait. *Il ne peut arriver à ses fins. Avec de tels moyens on arrive. Vous aurez peine à arriver, si vous ne vous y prenez autrement.*

ARRIVER, s'emploie aussi en parlant Des accidents, des événements de la vie, et signifie, Avoir lieu, survenir. *La chose arriva comme je l'avais prévu. Voyez ce qui m'arrive. Cela n'arrive qu'à moi. Un malheur n'arrive jamais seul.*

Cela peut arriver à tout le monde, C'est à quoi tout le monde est exposé. *Cela ne m'arrivera jamais, cela ne m'arrivera plus*, C'est une chose que je ne ferai jamais, que je ne ferai plus.

Par menace, *Que cela vous arrive encore!*

ARRIVER, s'emploie souvent comme verbe impersonnel. *Il m'est arrivé de Londres une lettre, un paquet. Il nous arriva compagnie. Il arriva des personnes que nous n'attendions pas. Il m'arrive un grand malheur. Il arrive souvent que... Il est arrivé une nouvelle fâcheuse. Il vient d'arriver un étrange événement, etc. Qu'arriva-t-il de là? Qu'en arriva-t-il? Il arrive à tout le monde de faillir, de se tromper, etc. Vous est-il jamais arrivé de... Toutes les fois qu'il m'arrive de songer à cela, je frémis. La première fois qu'il vous arrivera de parler ainsi, vous en serez puni. Il vous en arrivera malheur. Quoi qu'il arrive, je ferai mon devoir.*

Fam., *Il en arrivera ce qu'il pourra*, Peu m'importe le résultat. On dit aussi, figurément, *Arrive qui plante*, en parlant De quelque chose qu'on veut faire, au hasard de tout ce qui peut en arriver.

ARRIVÉ, ÉE. part. passé. *Un voyageur arrivé par le chemin de fer. Un événement arrivé à telle époque.*

ARROBE. s. f. Mesure de poids usitée dans les possessions d'Espagne et de Portugal. *L'arrobe est de 11 kilog. 500. Vingt arrobes de sucre.*

ARROCHE. s. f. Plante potagère, qu'on nomme aussi *Belle-Dame* ou *Bonne-Dame*, et dont les feuilles, d'un vert glauque et d'un goût fade, ne se mangent que mêlées avec les épinards, l'oseille, ou toute autre plante. *Mettre de l'arroche dans une soupe aux herbes.*

ARROGAMMENT. adv. Avec arrogance. *Parler arrogamment.*

ARROGANCE. s. f. Fierté, orgueil, présomption, qui fait qu'on s'attribue un mérite, un droit, une autorité qu'on n'a pas. *Sotte arrogance. Arrogance insupportable. Parler avec arrogance. Cet homme est plein d'arrogance.*

ARROGANT, ANTE. adj. Hautain, fier, superbe. *Un homme arrogant. Une personne arrogante. Paroles arrogantes. Mine arrogante. Ton arrogant.*

Il s'emploie aussi substantivement. *C'est un arrogant, un petit arrogant. C'est une arrogante.*

ARROGER. v. a. Il ne s'emploie qu'avec le pronom personnel régime indirect, et signifie, S'attribuer mal à propos quelque

chose. *Il s'arroge un pouvoir, une qualité, une autorité qu'il n'a pas. Pourquoi vous arroger un droit, un titre qui ne vous appartient pas ? Ils se sont arrogé ce privilége.*

ARROGÉ, ÉE. part. passé.

ARROI. s. m. Train, équipage. *Se mettre en arroi, en magnifique arroi.* Il est vieux, et ne se dit plus que dans cette phrase familière, *Être en mauvais arroi.*

ARRONDIR. v. a. Rendre rond; donner à quelque chose la forme ronde, c'est-à-dire, une forme sphérique, cylindrique ou circulaire. *Arrondir une boule. Ce bâton n'est pas assez arrondi. Arrondir une meule. Arrondir un manteau, une robe. Arrondir ses bras en dansant.*

Fig. et fam., *Arrondir son champ, son pré, sa terre, etc.*, Y faire les augmentations nécessaires pour que ce champ, ce pré, etc., forme un tout régulier, complet. On dit quelquefois, dans un sens analogue, *Arrondir sa fortune*, L'augmenter, la rendre considérable de médiocre qu'elle était.

Fig., *Arrondir une période, arrondir ses phrases*, Leur donner du nombre, de l'harmonie.

En termes de Marine, *Arrondir un cap, une île, etc.*, Naviguer en décrivant une route à peu près circulaire autour d'un cap, d'une île, etc.

ARRONDIR, en termes de Peinture, signifie, Faire sentir la rondeur des objets, leur saillie et leurs tournants, par l'intelligence du clair-obscur.

ARRONDIR, s'emploie souvent avec le pronom personnel, et signifie, Prendre une forme ronde. *Un ballon qui se gonfle et s'arrondit. Quand on prononce la lettre O, la bouche s'arrondit.*

Sa taille s'arrondit, se dit D'une jeune femme devenue enceinte.

ARRONDIR, avec le pronom personnel, signifie aussi, familièrement, Arrondir son champ, son pré, etc., ou Arrondir sa fortune. *J'ai acheté ce petit champ pour m'arrondir. Ce propriétaire s'est bien arrondi. Il avait une fortune médiocre, mais il est parvenu à s'arrondir.*

ARRONDI, IE. part. passé. *Une boule bien arrondie. Une période arrondie.*

Il se dit quelquefois simplement De ce qui est rond. *Des formes arrondies. Un objet de figure arrondie. Les feuilles de cette plante sont arrondies. Tige arrondie.*

Un visage arrondi, Un visage gras et plein.

En Sculpture, *Ces formes sont trop arrondies*, Leurs plans ne sont pas assez ressentis.

ARRONDISSEMENT. s. m. Action par laquelle on arrondit; État de ce qui est arrondi. *L'arrondissement de ce globe a coûté beaucoup de temps. L'arrondissement de ces figures est parfait.*

Il se dit figurément en parlant Des périodes, des phrases. *L'arrondissement d'une période. Il soigne l'arrondissement de ses périodes. L'arrondissement de la phrase demandait cette épithète.*

ARRONDISSEMENT, signifie aussi, Une partie du territoire soumise à quelque autorité civile, militaire, ou ecclésiastique. *Chaque département est divisé en sous-préfectures qui forment autant d'arrondissements. Arrondissement communal. Arrondissement de justice de paix. Arrondissement maritime. Paris est divisé en vingt arrondissements ou mairies. Le premier, le second arrondissement.*

ARROSAGE. s. m. Action de conduire l'eau d'une rivière ou d'un ruisseau sur des terres trop sèches. *La pente légère du terrain facilite l'arrosage. Cette prairie a besoin de fréquents arrosages. Canal d'arrosage.*

ARROSAGE, dans les moulins où l'on fabrique la poudre à canon, se dit de L'eau qu'on met de temps en temps dans les mortiers pour lier le salpêtre, le soufre et le charbon.

ARROSEMENT. s. m. Action d'arroser. *L'arrosement est nécessaire, à cause de la sécheresse. Ces plantes, ces légumes ont besoin d'arrosement. L'arrosement d'une chambre, d'une promenade.*

Il signifie aussi, L'action d'arroser au jeu. *L'arrosement a été cher.* Voyez ARROSER.

ARROSER. v. a. Humecter, mouiller quelque chose en versant de l'eau dessus, ou quelque autre liquide. *Arroser des fleurs, des plantes, des légumes. Arroser le pied des arbres. Arroser un jardin. Arroser les rues, une promenade publique. Arroser des toiles sur le pré, pour les faire blanchir. Il arrosa d'une liqueur parfumée les cendres du bûcher. Arroser l'autel du sang de la victime.*

Arroser une salle, une chambre, etc., Y répandre de l'eau çà et là, avant de la balayer.

Fam., *J'ai été bien arrosé*, J'ai été bien mouillé par la pluie.

Arroser de la viande qui rôtit, Répandre sur la viande le suc que le feu en a fait sortir, ou du beurre, ou du lard fondu.

Arroser de larmes, Mouiller de larmes. *La Madeleine arrosa de ses larmes les pieds de Notre-Seigneur. Il arrosait son lit de ses larmes.*

Fig., *Arroser son pain de ses larmes*, Vivre dans la douleur et la pauvreté.

Dans le style élevé, *Arroser la terre de ses sueurs*, Travailler péniblement la terre. *Arroser une terre de son sang*, Y verser son sang en combattant, Etc.

ARROSER, signifie aussi, Faire circuler de l'eau dans des terres, par des canaux ou des rigoles, afin de les fertiliser. *Le ruisseau voisin me fournit de l'eau pour arroser la prairie.*

Par extension, *Cette rivière arrose une campagne, un grand pays, etc.*, Elle y passe, elle y coule. *Le Danube arrose beaucoup de contrées. Les pays que ce fleuve arrose.*

Fig. et fam., *Arroser des créanciers*, Distribuer à ses créanciers quelques sommes qui les apaisent. On dit de même, en parlant De petites libéralités qu'il faut distribuer, *Ayez soin d'arroser ces gens-là.*

ARROSER, en termes de jeu, se dit, figurément, en parlant De la rétribution qu'un joueur doit à tous les autres dans certains jeux et dans certains cas. *Il lui en a coûté tant de louis pour arroser.*

Il se dit aussi en parlant D'un supplément que des actionnaires ou des intéressés dans une entreprise sont obligés d'ajouter à leur mise de fonds pour subvenir à des dépenses imprévues. *Il nous en a coûté autant pour arroser que pour la première mise.*

ARROSÉ, ÉE. part. passé.

ARROSOIR. s. m. Vase fait pour arroser. *Arrosoir de cuivre. Arrosoir de fer-blanc. Ce jardin est sec, il faut que le jardinier ait toujours l'arrosoir à la main. Arrosoir à pomme. Arrosoir à goulot.*

ARRUGIE. s. f. Il se dit, dans les minières, D'Un canal pour faire écouler les eaux.

ARS

ARS. s. m. pl. T. d'Art vétérinaire. Le pli formé par la réunion des membres antérieurs et de la poitrine du cheval. Il ne se dit guère que dans ces phrases : *Saigner un cheval aux ars. Un cheval frayé aux ars*, Qui a une inflammation, des gerçures aux ars.

ARSENAL. s. m. Lieu où l'on garde des armes et des munitions de guerre. *L'arsenal de Paris. L'arsenal de Venise. Arsenal bien muni. Arsenal formidable. Arsenal maritime. Les ateliers d'un arsenal. On fait de grands préparatifs dans tous les arsenaux.*

Il s'emploie quelquefois au figuré. *Ce livre est un arsenal qui fournit des armes à tous les partis.*

ARSÉNIATE. s. m. T. de Chimie. Nom générique des sels composés d'acide arsénique et d'une base. *Arséniate de potasse, de soude, d'ammoniaque.*

ARSENIC. s. m. Métal qui a la propriété de se volatiliser au feu sous la forme d'une fumée dont l'odeur est semblable à celle de l'ail.

ARSENIC, se dit aussi de L'acide arsénieux. *L'arsenic est un poison très dangereux.*

ARSENICAL, ALE. adj. Qui tient des qualités de l'arsenic, ou Qui contient de l'arsenic. *Un poison arsenical. Des poisons arsenicaux. Sel arsenical. Pâte arsenicale.*

ARSÉNIEUX. adj. T. de Chimie. Il se dit D'un acide formé d'arsenic et d'une quantité d'oxygène moindre que dans l'acide arsénique. *Acide arsénieux.*

ARSÉNIQUE. adj. T. de Chimie. Il se dit D'un acide formé d'arsenic et d'oxygène. *Acide arsénique.*

ARSÉNITE. s. m. T. de Chimie. Nom générique des sels composés d'oxyde d'arsenic et d'une base. *Arsénite de potasse, de soude, d'ammoniaque. Tous les arsénites sont le produit de l'art.*

ART

ART. s. m. Méthode pour faire un ouvrage, pour exécuter ou opérer quelque chose selon certaines règles. *Savoir un art. Savoir l'art. Les termes de l'art. Les préceptes de l'art. Les règles de l'art. Les procédés de l'art. Les secrets de l'art. Le sublime de l'art. Les ressources, les secours de l'art. Réduire quelque chose en art. C'est un chef-d'œuvre de l'art. Cela est fait sans art. Un discours où l'on a employé tout l'art de l'éloquence. Un poëme fait avec art. L'art de la poésie. L'art de la peinture. L'art du peintre. L'art de parler. L'art d'écrire. L'art des vers. Inventer un art. L'art de la navigation. L'art militaire. L'art de la guerre. L'art de la médecine. L'art de guérir. L'art du serrurier, du potier, du tourneur, etc. Il est habile, il est expert en son art, dans son art. Consulter un homme de l'art, les gens de l'art. Il faut croire chacun en son art. Exceller dans son art, dans un art.*

Les maîtres de l'art, Ceux qui sont regardés comme les plus habiles, les mieux instruits dans la matière dont il s'agit.

Arts libéraux, Ceux où l'intelligence a le plus de part. *Arts mécaniques*, Ceux qui exigent surtout le travail de la main ou l'emploi des machines. *Arts industriels*, Ceux qui sont appliqués à l'industrie.

Les sept arts libéraux, s'est dit Des sept principales parties de l'enseignement dans

l'école d'Alexandrie. *Les sept arts libéraux étaient : la Grammaire, la Rhétorique, la Dialectique, l'Arithmétique, la Géométrie, l'Astronomie et la Musique. Dans les écoles du moyen âge, les trois premiers arts libéraux formaient le* Trivium, *les quatre derniers le* Quadrivium.

Arts, au pluriel, sans épithète, se dit Des arts tant libéraux que mécaniques. *L'invention des arts. Les arts étaient encore grossiers, étaient encore dans l'enfance. Le perfectionnement des arts. Un peuple qui cultive les arts. Les arts utiles à l'homme. Cette matière s'emploie souvent dans les arts. L'École des arts et métiers. Dictionnaire des arts et métiers.*

Beaux-arts, ou simplement, *Arts*, par excellence, La peinture, la sculpture, l'architecture, la musique, et la danse. *L'Académie des beaux-arts. Les lettres, les sciences et les arts.* On y joint quelquefois L'éloquence et la poésie; et c'est dans cette acception plus étendue qu'on dit : *Aimer les arts, les beaux-arts. Faire fleurir les arts. Un amateur des arts. Encourager, protéger les arts.*

Arts d'agrément, Le dessin, la musique, la danse, etc., considérés comme de simples amusements, enseignés et appris comme moyens de plaire, d'être agréable. *Cultiver les arts d'agrément. Il réussit dans tous les arts d'agrément. On enseigne dans ce pensionnat tous les arts d'agrément. On ne lui enseigne aucun art d'agrément.*

Art, se dit en général de L'industrie, du talent, de l'habileté que l'on emploie pour faire quelque ouvrage, pour obtenir quelque résultat. *On y employa l'art des plus habiles ouvriers. J'y ai mis tout mon art. Cela est fait sans art, avec art. L'art merveilleux avec lequel les abeilles construisent leurs cellules. Que d'art ce peuple a déployé dans ces magnifiques ouvrages!*

Il se dit figurément en parlant De la manière dont quelqu'un agit, se conduit. *Agir avec art. Se conduire avec art. S'insinuer avec art.*

Il signifie aussi quelquefois, Secret, talent, moyen. *Je voudrais avoir l'art de vous persuader. Vous avez l'art de plaire.*

Art, est encore Le titre de certains ouvrages qui renferment des préceptes sur un art quelconque. *L'Art poétique d'Horace, de Boileau. L'Art d'aimer d'Ovide. L'Art du forgeron, par un tel. Il a publié un Art du dessin.*

Art, se dit, au propre et au figuré, par opposition à Nature. *L'art perfectionne, seconde la nature. Les productions de la nature et les ouvrages de l'art. Cette substance n'existe point dans la nature, elle est un produit de l'art. Il n'y a point d'art dans tout ce qu'il dit, c'est la nature qui parle. Il y a en cela plus de naturel que d'art.*

Il se prend aussi dans le sens d'Artifice. *L'art perce dans tout ce qu'il dit. Cette femme est tout art.*

Art sacré, Grand art, Noms donnés aux Doctrines des philosophes hermétiques ou alchimistes, qui cherchaient la pierre philosophale.

Arts, au pluriel, se disait autrefois, dans les Universités, Des humanités et de la philosophie. *Maître ès arts*, Celui qui avait pris, dans cette partie de l'instruction publique, le degré donnant le pouvoir d'enseigner. *Faculté des arts*, Celle qui comprenait les régents de l'université chargés d'enseigner les humanités et la philosophie, et tous les maîtres ès arts immatriculés. *Il fut reçu maître ès arts. Le recteur de l'université se prenait dans la faculté des arts.*

ARTÈRE. s. f. T. d'Anat. Vaisseau du corps de l'homme ou de l'animal, qui porte le sang du cœur vers les extrémités. *Le chirurgien lui piqua l'artère en le saignant. Il eut l'artère coupée. Battement d'artère.*

Il se dit, au figuré, des Voies de communication et de circulation les plus fréquentées. *Ces deux rues sont les principales artères de la ville.*

ARTÉRIEL, ELLE. adj. T. d'Anat. Qui appartient aux artères. *Le sang artériel est plus rouge que le sang veineux. Canal artériel.*

Veines artérielles, Les veines pulmonaires.

ARTÉRIOLE. s. f. T. d'Anat. Petite artère.

ARTÉRIOLOGIE. s. f. Partie de l'anatomie qui traite des artères.

ARTÉRIOTOMIE. s. f. T. de Chirur. Ouverture qu'on fait à une artère avec la lancette, comme on en fait à une veine.

ARTÉSIEN. adj. Voyez Puits.

ARTHRITE. s. f. T. de Médec. Inflammation des articulations.

ARTHRITIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Il se dit Des maladies, telles que la goutte, qui attaquent les jointures, et Des médicaments qu'on emploie contre les affections de ce genre. *Maladie arthritique. Affection arthritique. Remèdes arthritiques.*

ARTICHAUT. s. m. Plante potagère de la famille des Composées, qui porte une espèce de légume fait à peu près en forme de gros chardon, et composé de feuilles larges et piquantes se recouvrant les unes les autres. *Un pied d'artichaut. Un plant, un carré d'artichauts. Des cardes d'artichaut.*

Il se dit plus communément Du légume que produit cette plante, et qui n'est autre chose que la fleur avant son épanouissement. *Une pomme d'artichaut. Des artichauts à la poivrade. Une friture d'artichauts. Feuille d'artichaut. Cul d'artichaut. Fond d'artichaut. Foin d'artichaut.*

Artichaut, se dit aussi d'une pièce de serrurerie, qui est hérissée de plusieurs pointes et de crocs, et dont on garnit une clôture pour empêcher de passer ou d'escalader.

ARTICLE. s. m. Jointure des os, dans le corps de l'homme ou de l'animal. Il ne désigne proprement que Les articulations mobiles. *Il était blessé à un des articles du petit doigt. Les doigts sont divisés en plusieurs articles.* En ce sens, il vieillit : on emploie ordinairement le mot générique d'*Articulation*, excepté dans cette phrase de Chirurgie, *Amputation dans l'article*, Celle que l'on pratique en coupant un membre à l'endroit où il se joint au corps.

Il se dit également, en parlant Des insectes, des différentes parties de leurs membres qui peuvent se mouvoir les unes sur les autres. *Les antennes, les pattes, l'abdomen, etc., sont formés d'un plus ou moins grand nombre d'articles.*

Il se dit par analogie, en Botanique, Des portions d'une tige ou d'un rameau comprises entre deux articulations ou nœuds. *La tige et les rameaux de la prêle sont composés d'articles.*

Article, se dit, figurément, Des petites parties qui forment les divisions ou subdivisions d'un traité, d'un contrat, d'un compte, d'un écrit, d'un journal, etc. *Cette loi n'a que deux articles. L'article dix du titre deux de telle loi. Discuter un article de loi. Amender un article. Les articles d'un traité de paix, d'une charte, d'une constitution. Il approuva tous les articles de la capitulation. Article secret. Article important, essentiel. Long article. Les articles d'un contrat de vente, de mariage, etc. Dresser des articles de mariage,* ou simplement, *Dresser les articles. Signer des articles. Proposer des articles. Les articles d'un compte. Examiner un compte article par article. Examiner chaque article l'un après l'autre. Débattre, allouer, contester, rayer un article. Un article de dépense, de recette. Mettre par articles. Les articles d'un journal, d'une gazette. Avez-vous lu l'article de Londres, l'article Spectacles? Insérer un article au Moniteur, dans un journal. Cet article est de tel rédacteur. Un article de politique, de littérature. Ce rédacteur signe toujours ses articles. Les articles d'un dictionnaire. Chercher un article. Consulter un article.*

Il se dit également des Divers sujets sur lesquels roule une lettre, un mémoire, une dissertation, etc. *Je lui ai lu l'article de votre lettre qui le concerne. Il n'a pas traité cet article aussi bien que le reste.*

Il signifie quelquefois, dans une acception plus étendue, Sujet, matière. *Nous reviendrons une autre fois sur cet article. C'est un article sur lequel il n'entend pas raison.*

Fam., *C'est un autre article*, se dit Pour marquer la différence d'une chose avec une autre dont il a été parlé, dont on est convenu. *Je veux bien lui prêter ces livres; mais les lui donner c'est un autre article.*

Fam., *C'est un article à part*, se dit D'une chose qu'il ne faut pas confondre avec d'autres, d'une chose que l'on veut traiter séparément.

En termes de Palais, *Interroger sur faits et articles*, Interroger une personne sur des circonstances et particularités.

Article de foi, Chaque point de la croyance en matière de religion, chacune des vérités que Dieu a révélées à son Église. *C'est un article de foi. Tout ce qui est dans le symbole des apôtres est article de foi.*

Fam., *Croire une chose comme un article de foi*, La croire fermement. *Croire tout comme article de foi*, Être fort crédule. *Ce n'est pas article de foi*, se dit D'une chose qui ne mérite pas ou qui ne paraît pas mériter de créance.

À l'article de la mort, Au dernier moment de la vie. *Il ne faut pas attendre à l'article de la mort pour faire son testament.* On emploie quelquefois dans ce sens la locution latine, *In articulo mortis.*

Article, se dit en termes de Commerce, Des différents objets qu'un marchand a dans son magasin. *Ces articles sont d'un très bon débit. La soie est un article sur lequel il y a peu à gagner. Cet épicier tient aussi des articles de mercerie. C'est un article de pacotille. Vous mettrez cet article sur mon compte.*

Article, en termes de Grammaire, Celle des parties du discours qui précède ordinairement les noms substantifs. *Article masculin. Article féminin.* Le *est l'article du nom masculin.* La *est l'article du nom féminin.* Les *est l'article pluriel du masculin et du féminin.*

ARTICULAIRE. adj. des deux genres. T. d'Anat. et de Médec. Qui a rapport aux articulations, aux jointures du corps. *Apophyses articulaires. Nerf articulaire. La*

goutte est une maladie articulaire. *Un rhumatisme articulaire.*

ARTICULATION. s. f. Jonction, jointure des os. *L'articulation des doigts. Les articulations du pouce, de l'index, etc. Les anatomistes remarquent plusieurs sortes d'articulations dans le corps humain. Articulations mobiles. Articulations immobiles. Maladies des articulations.*

Il se dit dans un sens analogue, en termes d'Entomologie et de Botanique. *L'articulation de la tête avec le corselet. Les articulations des antennes d'un papillon. La tige de l'opuntia, du gui a des articulations.*

Articulation, signifie aussi, L'action de prononcer distinctement les syllabes, les mots. *L'articulation des consonnes. Les consonnes labiales sont celles dont l'articulation est la plus aisée. Avoir l'articulation de la voix*, ou simplement, *Avoir l'articulation bien nette, bien libre.*

En termes de Palais, *Articulation de faits*, Déduction, énonciation de faits article par article.

ARTICULER. v. a. Prononcer distinctement les lettres, les syllabes, les mots. *Les petits enfants ne peuvent articuler les mots, les articuler distinctement. Il commence déjà à articuler. Il y a des oiseaux qui articulent fort bien plusieurs mots de suite.*

Il signifie aussi, en termes de Palais, Énoncer par articles. *Articuler des faits, et les proposer par ordre.*

Dans le langage ordinaire, *Articuler un fait*, Affirmer positivement et circonstancier un fait.

Articuler, s'emploie avec le pronom personnel, en termes d'Anatomie, et se dit Des os qui se joignent, qui s'unissent par articulation. *L'humérus s'articule avec l'omoplate.* On dit dans un sens analogue, en termes d'Entomologie, *La tête s'articule au corselet, avec le corselet, le corselet avec l'abdomen, etc.*

Articulé, ée. part. passé. *Mots bien articulés. Voix articulée. Sons articulés. Il n'y a que l'homme dont la voix soit naturellement articulée. Deux os articulés ensemble, articulés l'un avec l'autre.*

Articulé, en termes d'Entomologie et de Botanique, se dit Des parties qui ont une ou plusieurs articulations, qui sont composées d'articles. *Les antennes de tous les insectes sont articulées. Dans les fleurs de la sauge, les anthères sont articulées. La tige des œillets est articulée. Pétiole articulé.*

En termes de Zoologie, *Animaux articulés*, Des animaux qui ont un squelette extérieur disposé sous la forme d'anneaux qui entourent le corps en s'articulant les uns avec les autres. *Les animaux articulés forment l'une des quatre grandes divisions du règne animal.*

ARTIFICE. s. m. Art, industrie. *Cette horloge, cette machine est faite avec un artifice merveilleux. L'artifice d'un ouvrage.*

Ne vivre que par artifice, Ne vivre qu'à force de soin et de régime.

Réussir, se soutenir, etc., par artifice, À force d'industrie et de moyens.

Artifice, se dit particulièrement en parlant Des ouvrages d'esprit, Du style. *L'artifice de son style séduit. Ses artifices de langage déguisent mal sa pensée. Il n'est pas donné à tout le monde de démêler l'artifice de cette composition.*

Artifice, signifie plus ordinairement, Ruse, déguisement, fraude. *Dangereux artifice. Détestable artifice. Artifice grossier. User d'artifice. Se garantir des artifices de quelqu'un. Un procédé plein d'artifice. C'est un homme sincère et sans artifice. Quelquefois l'humilité n'est qu'un artifice de l'orgueil.*

Artifice, se dit aussi de Toute composition de matières aisées à s'enflammer. *Un magasin plein de lances à feu, de fusées, et d'autres semblables artifices. Magasin d'artifices.* On dit de même, *Pièce d'artifice.*

Feu d'artifice, Feu préparé avec art, en signe de réjouissance, dans la composition duquel il entre plusieurs matières qui s'enflamment aisément et qui offrent, en brûlant, différentes formes agréables. *Préparer un feu d'artifice. Faire un feu d'artifice. Tirer un feu d'artifice pour le gain d'une bataille. Un beau feu d'artifice. Les pièces d'un feu d'artifice.*

ARTIFICIEL, ELLE. adj. Qui se fait par art. Il est opposé à Naturel. *Fontaine artificielle. Grotte artificielle. Des fleurs artificielles. Des yeux artificiels. Des dents artificielles. Pièces d'anatomie artificielles. Les chimistes font un froid artificiel. Prairies artificielles. Cette femme a de l'éclat, mais sa beauté est tout artificielle. C'est une beauté artificielle.*

Jour artificiel, s'est dit, mais d'une manière peu exacte, pour L'espace de temps compris entre le lever du soleil et son coucher; par opposition au *Jour naturel*, ou mieux *astronomique*, qui est de vingt-quatre heures.

Mémoire artificielle, Mnémonique, méthode destinée à aider la mémoire naturelle.

ARTIFICIELLEMENT. adv. Avec art. Il est opposé à Naturellement, et ne se dit guère qu'en parlant Des ouvrages de l'art. *Fontaines qui vont artificiellement. Ce corps ne se meut qu'artificiellement.*

ARTIFICIER. s. m. Celui qui fait des artifices, ou des feux d'artifice. *Les artificiers de l'arsenal. C'est le meilleur artificier de Paris.*

ARTIFICIEUSEMENT. adv. D'une manière artificieuse. *Il a exposé le fait très artificieusement. Il s'y est pris artificieusement.*

ARTIFICIEUX, EUSE. adj. Plein d'artifice, de ruse. Il ne se prend qu'en mauvaise part. *C'est l'homme du monde le plus artificieux. Une femme artificieuse. Esprit artificieux. Conseil artificieux. Insinuation artificieuse. Paroles artificieuses. Conduite artificieuse.*

ARTILLERIE. s. f. La partie du matériel de guerre qui comprend les canons, les mortiers, les boulets, les bombes, etc. *On manquait de grosse artillerie. La grosse artillerie ne put arriver à temps. Artillerie de campagne. Artillerie de siége. Artillerie de position. Faire jouer l'artillerie. L'artillerie fut bien servie au siége de cette place. Décharge d'artillerie. Parc d'artillerie. Train d'artillerie. Un régiment destiné pour la garde de l'artillerie. Les chevaux de l'artillerie. L'artillerie d'un vaisseau. Fondre de l'artillerie.*

Une pièce d'artillerie, Un canon, un obusier, etc. *On battit la place avec cent pièces d'artillerie.*

Artillerie, se dit aussi Des troupes employées au service de l'artillerie. *Corps d'artillerie. Officier d'artillerie. Artillerie à pied. Artillerie à cheval. Artillerie volante* ou *Artillerie légère. Toute l'artillerie se plaignait. Il est de l'artillerie. Il est dans l'artillerie. Servir dans l'artillerie. Il y avait jadis un grand maître de l'artillerie. Général d'artillerie. Commander l'artillerie.*

École d'artillerie, École où l'on forme des artilleurs.

ARTILLEUR. s. m. Militaire employé au service de l'artillerie. *C'est un bon, un excellent artilleur.*

ARTIMON. s. m. T. de Marine. Nom du mât de l'arrière, le plus petit ou le troisième d'un grand bâtiment. *Le mât d'artimon. Hunier, perroquet d'artimon.*

Il désigne aussi, La voile aurique attachée au mât d'artimon, au-dessus de la poupe. *La voile d'artimon*, ou simplement, *L'artimon. Carguer, amurer l'artimon. Vergue* ou *corne d'artimon.*

ARTISAN. s. m. Celui qui exerce un art mécanique, un métier. *Simple artisan. Habile artisan. Un honnête artisan. Les boutiques des artisans. La classe des artisans.*

Il se dit figurément de Celui qui est l'auteur, la cause de quelque chose. *Il a été l'artisan de sa fortune, l'artisan de son malheur. C'est un artisan d'impostures, de calomnies.*

ARTISON. s. m. Dénomination commune à Tous les insectes qui, comme les teignes, rongent les étoffes, les pelleteries, le bois, etc.

ARTISONNÉ, ÉE. adj. Il se dit De tout ce qui est troué par les insectes appelés Artisons. *Ce bois est tout artisonné.*

ARTISTE. s. m. Celui qui travaille dans un art où le génie et la main doivent concourir, qui cultive les arts libéraux. *Un peintre, un sculpteur, un musicien, un architecte, sont des artistes. Un artiste dramatique. Grand, célèbre artiste.* Il s'emploie quelquefois au féminin. *Une jeune artiste.*

Artiste vétérinaire, Médecin vétérinaire.

ARTISTEMENT. adv. Industrieusement, avec art et industrie. *Ouvrage artistement fait, artistement travaillé. Cela est artistement combiné.*

ARTISTIQUE. adj. des deux genres. Qui concerne les arts, qui appartient aux arts, aux artistes, qui est fait avec art. *Cet objet n'a aucune valeur artistique. La propriété littéraire et artistique est garantie par la loi.*

ARU

ARUM. s. m. (On prononce *Arome.*) T. de Botan. Genre de plantes dont les fleurs naissent sur un réceptacle cylindrique et allongé, s'élevant d'une spathe en forme de cornet. *La racine de plusieurs espèces d'arums donne une fécule nourrissante. Le pied-de-veau est un arum.*

ARUSPICE. s. m. Ministre de la religion chez les anciens Romains, dont la fonction consistait à chercher des présages dans les mouvements de la victime avant le sacrifice, et dans l'inspection de ses entrailles après qu'elle avait été immolée. *La science des aruspices.*

ARV

ARVALES. s. m. pl. Chez les anciens Romains, il se disait D'un collége de douze prêtres qui se perpétua jusqu'au quatrième siècle après J.-C. *Les frères arvales. Le chant des frères arvales.*

ARY

ARYEN, ENNE. adj. Qui tient aux Aryens, qui a rapport aux Aryens, peuple

très ancien dont le principal établissement était dans la Bactriane. *Les peuples aryens*, Les peuples qui se rattachent par leur origine aux Aryens, savoir : les Indiens, les Perses, les Grecs, les Latins, les Celtes, les Germains, les Slaves. *Les langues aryennes*, Les langues qui se rattachent par leur origine à l'ancienne langue des Aryens, savoir : le sanscrit, le zend, le grec, le latin, le celtique, l'allemand, et le slave.

AS

AS. s. m. (On prononce l'S.) Un point seul marqué sur un des côtés d'un dé, ou sur une carte. *Ces dés font petit jeu, ils n'amènent que des as. As de pique, de cœur, etc. A certains jeux de cartes, l'as vaut un ou onze, au gré des joueurs.*

As, chez les anciens Romains, se disait d'Une monnaie de cuivre dont le poids et la valeur varièrent dans les différents temps. *A l'époque de Cicéron l'as valait environ six centimes de notre monnaie.*

ASA

ASARET. s. m. T. de Botan. Plante de la même famille que l'aristoloche, dont la tige est très courte, et qu'on emploie en médecine comme émétique et sternutatoire. On la nomme aussi *Cabaret*.

ASB

ASBESTE. s. m. (On prononce *Azbeste.*) Pierre qui est composée de filets moins flexibles que ceux de l'amiante, et qui, comme cette pierre, n'éprouve aucune altération dans le feu. Voyez AMIANTE.

ASC

ASCARIDE. s. m. T. d'Hist. nat. Petit ver rond qui ne se trouve que dans les gros intestins.

ASCENDANT, ANTE. adj. Qui va en montant. *Mouvement ascendant. Force ascendante. Ligne ascendante.* En termes d'Anatomie : *Aorte ascendante. Muscle oblique ascendant. Etc.*

Il se disait autrefois, en Astrologie, et se dit encore, en Astronomie, Des astres qui montent sur l'horizon. *Signe ascendant. Les astrologues prétendaient que le point ascendant avait beaucoup d'influence sur la naissance des hommes, et sur les événements de leur vie. Latitude ascendante. Nœud ascendant.*

ASCENDANT, en termes de Jurisprudence et de Généalogie, se dit Des personnes dont on descend. En ce sens, il n'est guère usité que dans la locution *Ligne ascendante.*

ASCENDANT. s. m. Il désigne, en Astronomie, Le point de l'écliptique situé dans l'horizon oriental, c'est-à-dire, le point qui se lève. *Tel signe était à l'ascendant quand la tempête s'éleva.*

Il se disait particulièrement, en Astrologie, Du point qui se lève, considéré par rapport à la nativité des personnes. *Il faut savoir votre ascendant. Il avait Mars à l'ascendant, Jupiter à l'ascendant.*

Il signifiait, par extension et figurément, Penchant honnête ou vicieux qu'on supposait produit par l'influence d'un astre. *Il a un heureux ascendant. Il n'a pu résister à son ascendant. Je suis dominé par la force de mon ascendant. Ascendant invincible.*

ASCENDANT, signifie aussi, figurément, Une certaine supériorité naturelle, souvent inexplicable, qui fait qu'une personne a toujours avantage sur une autre. *C'était un grand capitaine, mais son adversaire était un homme qui avait un grand ascendant sur lui. Il a un grand ascendant sur moi, il me gagne toujours.* Ce sens vieillit.

Il signifie plus ordinairement, L'influence, l'autorité, le pouvoir qu'une personne a sur l'esprit, sur la volonté d'une autre. *Il a, il exerce un grand ascendant sur l'esprit de son frère. Il a pris un grand ascendant. L'ascendant du génie, de la vertu, des lumières, etc. Abuser de l'ascendant que l'on a sur quelqu'un. Usez de l'ascendant que vous avez sur lui.*

ASCENDANT, en termes de Jurisprudence et de Généalogie, se dit Des personnes dont on descend. *Le mariage est défendu entre les descendants et ascendants.*

ASCENSION. s. f. Action de monter, de s'élever. Il se dit de L'élévation miraculeuse de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, lorsqu'il monta au ciel. *La glorieuse ascension du Fils de Dieu. Les apôtres se trouvèrent à l'ascension de Notre-Seigneur.*

Il se dit, par extension, Du jour auquel l'Église célèbre ce mystère. *L'Ascension est quarante jours après Pâques.*

ASCENSION, se dit encore de L'action de s'élever dans les airs au moyen d'un aérostat. *Ce physicien a fait plusieurs ascensions. Cette ascension est périlleuse.*

Il se dit aussi de L'action de gravir une montagne. *L'ascension du mont Blanc présente de grandes difficultés.*

Il se dit également De certaines choses qui montent. *L'ascension d'un aérostat, d'un ballon. L'ascension de l'eau dans les pompes, du mercure dans le baromètre, etc. L'ascension de la sève dans la tige, dans les rameaux.*

En Astron., *Ascension droite d'un astre*, Le point de l'équateur qui se lève en même temps que cet astre dans la sphère droite; et, *Ascension oblique d'un astre*, Le point de l'équateur qui se lève en même temps que cet astre dans la sphère oblique.

ASCENSIONNEL, ELLE. adj. Terme didactique. Il n'est guère usité que dans ces locutions : *Force ascensionnelle*, La force par laquelle un corps tend à s'élever. *Différence ascensionnelle d'un astre*, La différence entre l'ascension droite et l'ascension oblique.

ASCÈTE. s. des deux genres. Celui ou celle qui se consacre d'une manière particulière aux exercices de la piété. *Les extases des ascètes.*

ASCÉTIQUE. adj. des deux genres. Qui a rapport aux exercices de la vie spirituelle. *Vie ascétique. Auteur ascétique. Ouvrage ascétique.*

Il se dit également de Certains ouvrages ascétiques. *Il y a un livre de saint Basile intitulé, les Ascétiques.*

ASCÉTISME. s. m. Genre de vie des ascètes.

ASCITE. s. f. T. de Médec. On nomme ainsi L'hydropisie de l'abdomen, et spécialement Celle qui résulte de l'épanchement d'un fluide séreux dans le péritoine.

ASCLÉPIADE. adj. Il se dit D'un vers, grec ou latin, composé d'un spondée, de deux choriambes et d'un iambe. *La première ode d'Horace est en vers asclépiades.*

Il se prend aussi substantivement. *Un asclépiade.*

Petit asclépiade, Le vers asclépiade proprement dit. *Grand asclépiade*, Vers asclépiade dont l'iambe final est remplacé par deux dactyles.

ASCLÉPIADE. s. f., ou **ASCLÉPIAS.** s. m. (On prononce l'S finale d'*Asclépias.*) Genre de plantes à graines laineuses, dont une seule espèce, le *Dompte-venin*, croît naturellement dans nos climats.

ASI

ASIARCAT. s. m. T. d'Hist. ancienne. Magistrature annuelle qui était jointe au sacerdoce, et qui donnait le droit de présidence aux jeux sacrés célébrés en commun par les villes grecques d'Asie.

ASIARQUE. s. m. Celui qui était revêtu de l'asiarcat.

ASIATIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à l'Asie. Il se dit particulièrement Du luxe, des mœurs, du style. *Luxe asiatique*, Luxe excessif. *Mœurs asiatiques*, Mœurs efféminées. *Style asiatique*, Style diffus et chargé d'ornements inutiles.

ASILE. s. m. Lieu établi pour servir de refuge aux débiteurs, aux criminels. *Asile saint, sacré, inviolable. La loi de Moïse établit des asiles. Les églises étaient autrefois des asiles. Se jeter, se retirer, se sauver dans un asile. La franchise, la sainteté des asiles. Autrefois les ambassadeurs avaient droit d'asile. Violer un asile. Arracher quelqu'un d'un asile.* On dit de même quelquefois, *Lieu d'asile.*

Il se dit, par extension, de Tout lieu où l'on se met à l'abri des poursuites de la justice, d'une persécution, d'un danger, etc. *Trouver un asile dans la maison d'un prince. Les maisons des grands ne doivent point servir d'asile aux criminels. Votre maison lui servit d'asile contre la persécution de ses ennemis. Romulus ouvrit un asile à tous les brigands de l'Italie.*

Il signifie encore, Retraite, séjour, habitation. *Un malheureux sans asile. Cet antre fut mon asile. Asile agréable, délicieux, champêtre. Tout, dans cet asile, respire l'innocence et la paix. L'asile de la vertu. L'asile des plaisirs, de la volupté.*

Il se dit particulièrement d'Une maison où une personne qui n'a pas de quoi subsister, trouve une retraite dans sa mauvaise fortune. *Il ne savait où donner de la tête, il a trouvé un asile chez un de ses amis.*

Salle d'asile, ou simplement *Asile*, Établissement charitable destiné à recevoir les enfants de deux à six ans, auxquels les parents pauvres et travaillant en journée, ne sauraient donner les soins nécessaires.

ASILE, se dit aussi des Établissements de bienfaisance qui servent de retraite à des infirmes, à des vieillards ou à des convalescents. *L'asile de Vincennes. L'asile du Vésinet.*

ASILE, se dit encore figurément, Des personnes et des choses qui protègent, qui défendent. *Vous êtes mon asile. La solitude est un asile contre les passions.*

ASINE. adj. f. Il ne s'emploie que dans cette locution peu usitée, *Bête asine*, Un âne ou une ânesse.

ASP

ASPECT. s. m. Vue d'une personne ou d'une chose. *Il tremble à l'aspect de son maître. L'aspect de toutes ces merveilles le*

surprit. *Épargnez-lui un aspect si fâcheux, si désagréable.*

Il s'emploie aussi figurément. *L'aspect de la mort. L'aspect du péril. Au premier aspect, la cause paraissait bonne.*

ASPECT, signifie souvent, La manière dont une personne ou un objet s'offre à la vue. *Aspect noble, auguste, imposant, majestueux. Son aspect était triste, horrible, effrayant. Ce paysage a un aspect fort pittoresque. L'aspect de cette maison est très beau, très agréable. Cela fait un bel aspect, un agréable aspect. Voilà un vilain aspect.*

Il se dit également, au figuré, Des différentes faces, des divers points de vue sous lesquels se présente une chose, une affaire. *Considérer un objet sous tous ses aspects. La question offre d'abord un double aspect. Si l'on examine l'affaire sous ses différents aspects...*

ASPECT, en Astrologie, se dit de La situation respective des étoiles ou des planètes, par rapport à l'influence que les astrologues lui attribuaient sur les destinées humaines. *Aspect bénin. Aspect favorable. Mauvais aspect. Aspect infortuné. Malin aspect. Suivant les différents aspects.*

Fig., *Ce projet, cette entreprise se présente sous un triste, sous un fâcheux aspect,* Il ne paraît pas devoir réussir.

ASPERGE. s. f. Plante potagère dont on mange la tige, lorsqu'elle est encore jeune et tendre. *Semer des asperges. Plant, carré d'asperges. Grosses asperges. Asperges vertes. Asperges de couche. Asperges de terre. Fosse d'asperges. Botte d'asperges. Asperges à la sauce, à l'huile. Des asperges qui montent en graine. Pointes d'asperges.*

ASPERGER. v. a. Jeter de l'eau ou quelque autre liquide sur une personne, sur un objet, avec un rameau ou un goupillon. Il n'est guère usité qu'en parlant des cérémonies religieuses. *Dans quelques sacrifices, on aspergeait le peuple avec le sang de la victime. Asperger d'eau lustrale. Asperger les assistants d'eau bénite.*

Il s'emploie familièrement, dans le sens général de Mouiller par la projection d'un liquide. *Les curieux furent aspergés par les jets d'eau.*

ASPERGÉ, ÉE. part. passé.

ASPERGÈS. s. m. (On prononce l'S final). Goupillon à jeter de l'eau bénite. *Présenter l'aspergès.* Dans cette acception, il est familier.

Il se dit aussi Du moment de l'office où se fait la cérémonie de jeter de l'eau bénite. *On est à l'aspergès.*

ASPÉRITÉ. s. f. Rudesse, qualité de ce qui est raboteux, inégal. *L'aspérité du sol, d'une pierre, d'une écaille d'huître.*

Il s'emploie figurément au sens moral. *L'aspérité du caractère.*

ASPÉRITÉ, se dit aussi Des petites élévations qui rendent une surface rude, inégale. *Les aspérités d'un terrain. La tige de cette plante est couverte d'aspérités.*

Il s'emploie également au figuré dans ce sens. *Les aspérités du style.*

ASPERSION. s. f. Action d'asperger. Il désigne plus particulièrement, L'action de jeter de l'eau bénite avec l'aspersoir, avec le goupillon. *Légère aspersion. À l'aspersion de l'eau bénite. On distingue le baptême par aspersion, du baptême par infusion et par immersion.*

ASPERSOIR. s. m. Aspergès, goupillon à jeter de l'eau bénite. *Présenter l'aspersoir. Jeter de l'eau bénite avec l'aspersoir.*

ASPHALTE. s. m. Espèce de bitume compact, noir et luisant, très fusible, que l'on trouve à la surface de quelques lacs, et particulièrement sur la mer Morte ou lac Asphaltite dans l'ancienne Judée. *Asphalte de Judée, de Suisse, etc. L'asphalte entre dans plusieurs compositions pharmaceutiques. L'asphalte est employé pour remplacer le dallage des trottoirs.*

ASPHODÈLE. s. m. T. de Botan. Plante de la famille des Liliacées, dont quelques espèces sont cultivées dans les jardins ; celle qui croît naturellement dans le midi de la France, et qu'on nomme *Asphodèle rameux*, a des racines charnues et nourrissantes dont on peut faire une sorte de pain.

ASPHYXIANT, ANTE. adj. Qui produit l'asphyxie. *Odeur asphyxiante. Gaz asphyxiants.*

ASPHYXIE. s. f. T. de Médec. État de mort apparente et imminente, causé principalement par la suspension de la respiration. *Tomber en asphyxie.*

ASPHYXIER. v. a. Déterminer, causer l'asphyxie. *La vapeur du charbon asphyxie. Ce gaz les asphyxia.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Se donner la mort au moyen d'une vapeur qui asphyxie. *Il a voulu s'asphyxier.*

ASPHYXIÉ, ÉE. part. passé. *On l'a trouvé asphyxié. On le retira de l'eau complètement asphyxié.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Secours pour les noyés et les asphyxiés.*

ASPIC. s. m. Serpent dont la morsure est très dangereuse. *Il fut piqué d'un aspic, par un aspic.*

Fig., *Un aspic, une langue d'aspic,* Un médisant.

ASPIC. s. m. Nom vulgaire de la grande lavande. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Huile d'aspic.* Voyez SPIC.

ASPIC. s. m. T. de Cuisine. Plat composé de viande ou de poisson froid, et de gelée.

ASPIRANT, ANTE. adj. T. d'Hydraulique. Qui aspire. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Pompe aspirante,* Sorte de pompe qui élève l'eau en faisant le vide ; à la différence de Celle qui élève l'eau en la pressant, et que l'on nomme *Pompe foulante. C'est une pompe aspirante qui porte l'eau dans ce réservoir.*

ASPIRANT, ANTE. s. Celui, celle qui aspire à une chose, qui veut y parvenir. Il se dit plus particulièrement d'Une personne qui aspire à obtenir une charge, un titre, à être reçue dans un corps. *Il y a pour cette place une foule d'aspirants. Il n'est pas encore reçu bachelier, il n'est qu'aspirant. C'est un des aspirants. Aspirant au doctorat. Aspirant de marine.*

ASPIRATION. s. f. Action d'attirer l'air extérieur dans ses poumons. *L'aspiration est opposée à l'expiration. Une forte aspiration.* Dans le langage médical, on dit plus ordinairement, *Inspiration.*

Il signifie, en termes d'Hydraulique, L'action par laquelle une pompe élève l'eau en faisant le vide. *Cette pompe agit par aspiration. Tuyau d'aspiration.*

Il signifie, en Grammaire, La manière de prononcer en aspirant. *Dans plusieurs mots, l'H se prononce avec aspiration. Les Allemands font un usage fréquent de l'aspiration. Le signe de l'aspiration.*

ASPIRATION, se dit figurément, De certains mouvements de l'âme vers Dieu, vers les choses nobles, élevées.

ASPIRER. v. a. Attirer l'air extérieur dans ses poumons. Il est opposé à *Expirer,* verbe actif. *Aspirer une grande quantité d'air. On suce en aspirant avec plus ou moins de force.*

Il se dit, par extension, De l'action par laquelle une pompe aspirante attire, élève l'eau en faisant le vide. *Le tuyau de cette pompe aspire l'eau avec beaucoup de force.*

ASPIRER, en termes de Grammaire, Prononcer plus ou moins fortement de la gorge. *Il y a de certains mots dans la langue où il faut aspirer la voyelle qui suit l'H, où il faut aspirer l'H, tels que* Hauteur, hardiesse, honte, etc.

ASPIRER, s'emploie aussi comme neutre, avec la préposition *à,* et signifie au figuré, Prétendre à quelque chose, désirer vivement quelque chose. *Aspirer aux honneurs. Aspirer à un emploi, à une dignité, au commandement. Il aspirait au pouvoir. Aspirer au trône. Aspirer au ciel. Il aspire à se distinguer dans son état. Il n'aspire qu'à vous plaire. Je n'aspire qu'à vivre tranquillement.*

ASPIRÉ, ÉE. part. passé. *Une H aspirée.*

ASPRE. s. m. Petite monnaie de billon chez les Turcs.

ASS

ASSA. s. f. Suc végétal concret. Il y en a de deux espèces : l'*Assa dulcis,* qui est la résine du benjoin, et l'*Assa fœtida,* résine du silphium, d'une odeur désagréable, qui est employée en médecine comme un des plus puissants antispasmodiques.

ASSAGIR. v. a. Rendre sage. *Le malheur assagit les hommes.*

ASSAGI, IE. part. passé.

ASSAILLANT. s. m. Celui qui attaque.

Il se dit tant de Ceux qui attaquent un homme, que de Ceux qui assiègent une place. *L'assaillant ne s'attendait pas à une telle résistance. Il succomba sous le nombre des assaillants. Les assaillants étaient trop nombreux pour qu'il pût se défendre. Les assaillants furent repoussés jusque dans leurs tranchées.*

Il se dit particulièrement en parlant De tournois. *L'assaillant et le tenant. Il était un des assaillants.*

ASSAILLIR. v. a. (*J'assaille, tu assailles, il assaille ; nous assaillons, vous assaillez, ils assaillent. J'assaillais. J'assaillis. J'assaillirai. J'assaillirais. Que j'assaille. Que j'assaillisse.*) Attaquer vivement. *Assaillir un camp. Assaillir les ennemis dans leurs retranchements. Nous fûmes assaillis d'une grêle de pierres.*

Il s'emploie figurément, au sens physique et au sens moral. *L'orage nous assaillit. Nous fûmes assaillis d'une furieuse tempête. Jamais tentation plus dangereuse n'assaillit mon cœur. Tous les malheurs l'assaillirent à la fois.*

ASSAILLI, IE. part. passé.

ASSAINIR. v. a. Rendre sain. *Assainir un quartier. Assainir une prison. L'écoulement des eaux qui croupissaient dans ce vallon a bien assaini la contrée.*

ASSAINI, IE. part. passé.

ASSAINISSEMENT. s. m. Action d'assainir, ou Le résultat de cette action. *On a imaginé divers moyens pour l'assainissement des lieux où sont rassemblés beaucoup d'hommes. L'assainissement d'un pays marécageux. L'assainissement d'une prison, d'un quartier.*

ASSAISONNEMENT. s. m. Ce qui sert à assaisonner. *Le poivre est un assaisonnement. Mettez-y, pour tout assaisonnement, du vinaigre et du sel. Cela doit se manger sans aucun assaisonnement.*

Il signifie aussi, L'action et la manière d'assaisonner. *Vous avez manqué l'assaisonnement de cette salade. La viande était bonne, mais l'assaisonnement ne valait rien.*

Il s'emploie quelquefois au figuré, et se dit de Ce qui rend une chose plus piquante, plus agréable. *Il y a d'assez bonnes choses dans ce livre, mais il y manque l'assaisonnement. Les assaisonnements qui donnent du prix à la louange.*

ASSAISONNER. v. a. Accommoder une viande, ou autre chose à manger, avec les ingrédients qu'il faut pour la rendre plus agréable au goût. *Ce cuisinier sait bien assaisonner les viandes, les mets. Assaisonner une salade.*

Prov. et fig., *La faim, l'appétit assaisonne tout*, Quand on a faim, tout mets parait bon.

Assaisonner, se dit figurément Des manières agréables, douces, etc., dont on accompagne ce qu'on dit, ce qu'on fait, et, en général, De tout ce qui sert à relever le mérite ou l'agrément de quelque chose. *Les grâces que ce prince accorde, il les assaisonne de paroles bienveillantes. Il sait l'art d'assaisonner la louange. Il assaisonne ses réprimandes de tout ce qui peut les rendre plus supportables. L'art d'assaisonner les plaisirs est celui de ne pas en abuser. Assaisonner un écrit de traits spirituels et piquants.*

Assaisonné, ée. part. passé. *Un mets bien assaisonné. Une louange mal assaisonnée.*

ASSASSIN. s. m. Celui qui assassine. *L'assassin a été pris. On a poursuivi les assassins. Il est tombé sous les coups d'un assassin. Il a été blessé par un assassin. Crier à l'assassin.*

ASSASSIN, INE. adj. Qui assassine. Il n'est guère usité qu'en poésie. *Un fer assassin.*

Fig. et fam., *Des yeux assassins, des regards assassins*, Des yeux, des regards capables de faire mourir d'amour, d'inspirer une vive passion.

ASSASSINAT. s. m. Action d'assassiner. *L'assassinat est puni de mort. Une tentative d'assassinat. Un horrible assassinat. Il avait commis plusieurs assassinats. Être souillé d'un assassinat.*

Il se dit, par extension, d'Un outrage fait de dessein formé, d'une méchanceté noire. *Ils l'ont attendu au coin d'une rue, et l'ont chargé de coups : c'est un assassinat.*

Il se dit aussi Des actes et des discours qui portent un préjudice grave, qui sont très funestes, et contre lesquels il n'y a point de défense. *Une condamnation capitale dictée par la haine est un assassinat juridique. Cette calomnie est un assassinat, un véritable assassinat.*

ASSASSINER. v. a. Attenter, de dessein formé, de guet-apens, à la vie de quelqu'un. *On l'assassina sur le grand chemin. Il n'oserait vous attaquer en homme d'honneur, mais craignez qu'il ne vous assassine. Il l'assassina au coin d'une rue.*

Il signifie, par extension, Outrager, excéder de coups en trahison. *Ils se mirent quatre sur lui, et l'assassinèrent de coups. Il a fait sa plainte contre ceux qui l'avaient assassiné de la sorte.*

Il se dit quelquefois Des actions et des discours qui portent un grand préjudice à autrui. *Calomnier un homme de la sorte, c'est l'assassiner.*

Il se dit aussi, par exagération, dans le sens de Fatiguer, importuner avec excès. *Il assassine tout le monde de compliments, de cérémonies. Il assassine les gens du récit de ses aventures, de ses affaires, de ses procès. Il va vous assassiner de ses vers.*

Assassiné, ée. part. passé.

ASSAUT. s. m. Attaque pour emporter de vive force une ville, une place de guerre, un poste, etc. *Assaut vigoureux. Assaut général. Aller à l'assaut. Monter à l'assaut. Donner, livrer un assaut, plusieurs assauts. Repousser un assaut. Les assiégeants furent repoussés à l'assaut. Prendre, emporter une place d'assaut. Soutenir un assaut. Soutenir l'assaut.*

Il exprime figurément, L'action de tout ce qui assaille ou attaque avec violence. *Les assauts de la tempête. Ce malade éprouvera encore quelques assauts de son mal. Sa fortune a essuyé un rude assaut.*

Il se dit, particulièrement, de Toute sollicitation vive et pressante. *J'ai soutenu plusieurs assauts pour cette affaire. On m'a livré plusieurs assauts pour m'obliger à cela. Résister aux assauts des passions, de la tentation.*

Assaut, en termes d'Escrime, se dit d'Un exercice qui s'exécute avec des fleurets, et qui représente un véritable combat à l'épée. *Il y aura un assaut public dans la salle de ce maître d'armes. Faire assaut avec le prévôt d'une salle d'armes. Un assaut d'armes.*

Fig., *Faire assaut d'esprit, de savoir, de plaisanterie, etc.*, Disputer à qui fera paraître plus d'esprit, à qui montrera plus de savoir, à qui dira les meilleures plaisanteries, etc.

ASSEMBLAGE. s. m. Union, réunion de plusieurs choses, ou même de plusieurs personnes. *Un assemblage de lettres, de syllabes. Un bateau se fait de l'assemblage de plusieurs pièces de bois. Un bizarre assemblage de couleurs. Cet assemblage d'hommes venus de tous les pays fut le noyau de la colonie.*

Il se dit plus particulièrement, en Menuiserie et en Charpenterie, de La manière de joindre ensemble des pièces de bois. *L'assemblage de cette porte ne vaut rien. Assemblage à tenons et à mortaises. Assemblage à languettes et rainures. Assemblage à queue d'aronde. Etc.* On appelle *Bois d'assemblage*, Le bois qui sert à faire des assemblages; *Porte d'assemblage*, Un vantail de porte qui est formé d'un assemblage.

Il signifie en termes d'Imprimerie et de Librairie, L'action de réunir les feuilles d'un volume selon l'ordre de leurs signatures. *Faire un assemblage, l'assemblage. Atelier d'assemblage.*

Assemblage, se dit figurément Des choses morales. *L'assemblage des qualités qui font le grand homme d'État. Son caractère est un assemblage de vices et de vertus. Assemblage ridicule, monstrueux. Assemblage d'idées incohérentes.*

ASSEMBLÉE. s. f. coll. Réunion d'un nombre plus ou moins considérable de personnes dans un même lieu. *Le prêtre bénit l'assemblée. Belle, grande, brillante, nombreuse assemblée. Assemblée choisie. Son discours fit une grande impression sur l'assemblée. Nous avons deux jours d'assemblée par semaine. Congédier l'assemblée. Empêcher, défendre les assemblées. Assemblée secrète. Lieu d'assemblée.*

Il se dit en particulier de Certains corps délibérants. *Assemblée législative. Assemblée politique. Assemblée délibérante. Assemblée d'états. Assemblée de ville. Assemblée primaire. Assemblée nationale. Assemblée des notables, du clergé. Le président de l'assemblée. Il préside l'assemblée. Faites-vous partie de l'assemblée ? Tenir l'assemblée. On tient l'assemblée, l'assemblée se tient en tel endroit. Y a-t-il aujourd'hui assemblée ? Se réunir en assemblée publique. L'assemblée se tient. Convoquer l'assemblée. Aller à l'assemblée. Rompre, dissoudre l'assemblée. L'assemblée se sépara.* On dit, dans un sens analogue, *Assemblée de parents, de créanciers, d'actionnaires, etc.*

Fig., *L'assemblée des fidèles*, L'Église.

Assemblée, se dit encore particulièrement d'Une réunion de personnes en société. *Assemblée de jeu. Madame une telle tient son assemblée les mardis.*

Assemblée, en termes de Chasse, Lieu où se rendent les chasseurs, et où ils déjeunent avant d'aller au laisser-courre. *Quand on fut à l'assemblée.*

En termes de Guerre, *Quartier d'assemblée*, Le lieu que l'on indique aux troupes pour s'assembler.

Assemblée, se dit aussi de La batterie de tambour, de la sonnerie de trompette, par laquelle on avertit les soldats d'une troupe de se réunir. *Battre, sonner l'assemblée.*

ASSEMBLER. v. a. Mettre ensemble. *Assembler des matériaux pour bâtir. Assembler des papiers, des livres.*

Il signifie aussi, Réunir, convoquer. *Assembler des troupes. Assembler les chambres. Assembler le conseil.*

Prov. et fig., *Cet homme a bientôt assemblé son conseil*, Il prend brusquement ses résolutions, sans consulter personne.

Assembler, signifie particulièrement, en termes de Menuiserie et de Charpenterie, Joindre, emboîter, enchâsser plusieurs pièces de bois, en sorte qu'elles ne fassent qu'un corps. *Assembler des pièces de charpente, de menuiserie, etc. Il faut assembler les panneaux de cette porte.*

Il se dit dans un sens analogue en termes de Mécanicien, de serrurier, etc. *Assembler les pièces d'une machine, d'une serrure, etc.*

Il signifie, en termes d'Imprimerie et de Librairie, Réunir les feuilles d'un volume selon l'ordre de leurs signatures. *On assemble les feuilles avant de les plier.*

Assembler, s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Le conseil, la cour, le tribunal s'assemble. Les actionnaires de cette entreprise s'assemblent deux fois par an.*

Prov., *Qui se ressemble, s'assemble*, Les personnes qui ont les mêmes inclinations, les mêmes habitudes, se recherchent mutuellement. Cela ne se dit guère qu'en mauvaise part. *Il ne tarda pas à se lier étroitement avec ce fripon : qui se ressemble, s'assemble.*

Assemblé, ée. part. passé. *Il parla devant le peuple assemblé.*

ASSEMBLEUR, EUSE. s. Ouvrier, ouvrière qui fait les assemblages dans une imprimerie ou une librairie.

ASSENER. v. a. (*J'assène. J'assènerai.*) Porter un coup violent. *Il lui assena un coup de massue. Il lui avait assené un coup de pierre entre les deux yeux. Assener un coup de poing.*

Assené, ée. part. passé. *Un coup fortement assené, bien assené.*

ASSENTIMENT. s. m. Consentement volontaire donné à une proposition, à un acte. *Je n'ai point donné mon assentiment à cet acte, à ce traité, à cette décision. Il ne l'a fait qu'avec l'assentiment de ses supérieurs. On ne peut refuser son assentiment à une proposition si juste.*

Il se dit aussi de L'approbation intérieure et forcée qu'on donne à une chose évidemment vraie, évidemment bonne. *L'évidence force l'assentiment. Ces vérités ont l'assentiment du genre humain. Tout homme, au fond de sa conscience, donne son assentiment à ce principe immuable.*

ASSENTIR. v. n., toujours suivi de la préposition *à*. Donner son assentiment. Il a vieilli, et ne se disait guère qu'en Jurisprudence, *Assentir à un acte*, et en Philosophie, *Assentir à une vérité démontrée.*

ASSEOIR. v. a. (*J'assieds, tu assieds, il assied; nous asseyons, vous asseyez, ils asseyent. J'asseyais. J'assis. J'assiérai* ou *J'asseyerai. J'assiérais* ou *J'asseyerais. Assieds, asseyez. Que j'asseye. Que j'assisse. Asseyant.* On conjugue aussi quelquefois ce verbe de la manière suivante: *J'assois, tu assois, il assoit; nous assoyons, vous assoyez, ils assoient. J'assoyais. J'assoirai. J'assoirais. Assois, assoyez. Que j'assoie. Assoyant.*) Mettre quelqu'un sur un siège, ou sur quelque chose qui tient lieu de siège. *Asseoir un enfant. Asseoir un malade. Asseyez cet enfant, ce malade. Asseyez-le sur le gazon. Asseyez bien cette femme à cheval.*

Il s'emploie très souvent avec le pronom personnel, et signifie, Se mettre sur un siège ou sur quelque chose qui en tient lieu. *Asseyez-vous. Il s'assit. Asseyons-nous sur ce banc. Asseyez-vous par terre. Le gazon où elle s'était assise. On le pria de s'asseoir.* Avec ellipse du pronom, *On le fit asseoir.* Par extension, *Cet oiseau est allé s'asseoir sur une branche, sur un arbre*, Il est allé s'y percher.

Fig., *Faire asseoir quelqu'un à sa table*, L'y admettre.

Fig., *S'asseoir sur le trône*, Monter au trône, devenir roi ou reine.

Asseoir, signifie aussi, surtout en Architecture, Poser solidement et à demeure. *Asseoir les fondements d'une maison sur le roc. Asseoir une pierre. Asseoir une statue sur un piédestal.*

En termes de Guerre, *Asseoir un camp*, Placer, établir un camp. *Il assit son camp hors de la portée du canon de la ville.*

En termes de Manège, *Asseoir un cheval*, Dresser un cheval à exécuter ses airs de manège ou à galoper avec la croupe plus basse que les épaules.

Asseoir, signifie encore, figurément, Fonder, établir. *Asseoir un gouvernement sur les bases d'une sage liberté. Asseoir le crédit public sur la fidélité aux engagements. Il ne faut pas asseoir son jugement sur de simples présomptions.*

Fig., *On ne peut asseoir aucun fondement sur ce qu'il dit, sur ce qu'il promet*, On ne peut se fier à sa parole, à ses promesses.

Asseoir, s'emploie particulièrement, dans l'acception qui précède, en matière d'impositions, de rentes, etc. *Asseoir un impôt, une contribution sur un genre de propriété, d'industrie. Asseoir une rente, une pension sur un bien qui en assure le payement. Asseoir une hypothèque sur un immeuble.*

En termes d'Eaux et Forêts, *Asseoir les ventes*, Marquer le canton de bois qui doit être coupé.

Assis, ise. part. passé. *Restez assis. Une statue assise. Le château est assis sur une éminence. La ville est assise à mi-côte.*

La magistrature assise, Les juges et conseillers, par opposition au Parquet ou magistrature debout.

Voter par assis et levé, se dit, dans une assemblée délibérante, Lorsque les membres font connaître leur opinion, leur vote en se levant ou en restant assis.

ASSERMENTER. v. a. Lier par un serment. Il ne se dit guère qu'en parlant Des personnes auxquelles on confère des offices publics. *Assermenter un fonctionnaire public.*

Assermenté, ée. part. passé. Qui a prêté serment avant d'entrer dans l'exercice d'une fonction publique. *Garde assermenté. Expert assermenté.*

ASSERTION. s. f. Proposition qu'on avance et qu'on soutient comme vraie. *La seconde assertion est une suite de la première. Assertion vraie, fausse, hasardée, singulière. En croire quelqu'un sur sa simple assertion.*

ASSERVIR. v. a. Assujettir, réduire à une extrême dépendance. *Ce conquérant avait asservi plusieurs nations. Il conçut le projet d'asservir son pays. Asservir un peuple. Il voudrait nous asservir à ses moindres volontés.*

Il se dit figurément, au sens moral. *Il faut asservir les passions, si l'on ne veut être asservi par elles. Pour avoir l'esprit libre et l'âme indépendante, il ne faut pas être asservi par ses besoins. Les charmes de cette femme ont asservi bien des hommes, bien des cœurs. Asservir son génie aux règles de l'art.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *S'asservir aux caprices de quelqu'un. Je ne saurais m'asservir à l'étiquette.*

Asservi, ie. part. passé. *Un peuple asservi.*

ASSERVISSANT, ANTE. adj. Qui asservit, qui tient dans une extrême dépendance. Il ne se dit guère que Des choses. *Une condition asservissante. Un joug asservissant. Des règles asservissantes.*

ASSERVISSEMENT. s. m. État de ce qui est asservi. Il se dit au propre et au figuré. *Tenir un peuple dans l'asservissement. Il ne put survivre à l'asservissement de sa patrie. C'est trop d'asservissement aux usages du monde, à la mode. L'asservissement des esprits.*

ASSESSEUR. s. m. Officier de justice adjoint à un juge principal, pour l'aider dans ses fonctions ou le suppléer en son absence. *Conseiller assesseur. Premier assesseur. Assesseur d'un juge de paix.*

ASSEZ. adv. Suffisamment, autant qu'il faut. *Assez bon. Assez grand. Assez long. Il n'a pas assez de vivres pour un mois. Assez d'argent. Assez d'amis. Assez et plus qu'il ne faut. Il est assez fort pour vous tenir tête. Il a assez de courage. Il fut assez hardi pour y aller. Vous êtes venu assez à temps. Il y a assez de temps. Assez et trop longtemps. C'est assez parlé, assez disputé. C'est assez parler, assez disputer. J'en ai assez, je m'en contente. Vous avez assez fait, vous avez fait assez pour la gloire. C'est assez, c'en est assez*, ou simplement, *Assez. C'est assez que vous soyez averti. C'est assez qu'il parle pour qu'on le croie.*

Il sert quelquefois à affaiblir, plus ou moins, la signification des mots auxquels on le joint. *Cela est assez bien. Cela paraît assez vraisemblable. Cette femme est assez jolie. C'est assez l'usage. Cet ouvrage est fait avec assez de goût. On remarque assez ordinairement que...*

Il sert quelquefois, au contraire, à renforcer le sens. *Il est assez étrange que vous refusiez. Voilà qui est assez plaisant. Cela fait assez voir quelle estime il a pour vous.* C'est dans un sens analogue qu'on dit: *Suis-je assez malheureux? Etc.*

Il est ordinairement explétif dans les deux locutions *Assez peu* et *Assez souvent. A-t-il du bien? Assez peu. C'est un homme d'assez peu de sens, d'assez peu d'esprit. Il va assez souvent dans cette maison. On se trouve assez souvent embarrassé pour choisir.*

ASSIDU, UE. adj. Qui est exact à se rendre où son devoir l'appelle. *Ce magistrat est fort assidu aux audiences. Cet employé est assidu à son bureau.*

Il signifie aussi, Qui a une application continuelle à quelque chose. *Un homme assidu au travail, assidu à l'étude. Être assidu à son devoir. Écolier très assidu.*

Il signifie également, Qui rend des soins continuels à quelqu'un. *Dans un temps il était fort assidu auprès de cette femme. Il est fort assidu auprès du prince. Être assidu à faire sa cour. Courtisan assidu.*

Assidu, se dit encore De certaines choses, pour en marquer la continuité ou la fréquente répétition. *Des soins assidus. Des peines assidues. Un travail assidu. Des visites assidues.*

ASSIDUITÉ. s. f. Exactitude à se trouver aux lieux où le devoir appelle. *L'assiduité d'un juge aux audiences, d'un commis à son bureau.*

Il signifie aussi, Application continuelle à un travail, à une chose. *Cet emploi demande, exige une grande assiduité. J'ai refusé cet emploi, parce qu'il demandait, parce qu'il y fallait trop d'assiduité. L'assiduité vient à bout de tout. À force de patience et d'assiduité. Assiduité à l'étude.*

Il se dit également de La présence fréquente d'une personne dans un lieu, ou bien auprès de quelqu'un pour lui faire la cour, lui rendre des soins, des services. *Son assiduité à la cour lui valut des dignités. Avoir de l'assiduité auprès du prince. Il redouble d'assiduité auprès de sa maîtresse. L'assiduité d'un médecin auprès d'un malade.* En ce sens, il s'emploie quelquefois au pluriel. *On remarque ses assiduités auprès de cette femme.*

ASSIDÛMENT. adv. D'une manière assidue. *Il travaille assidûment. Il est assidûment auprès d'elle.*

ASSIÉGEANT, ANTE. adj. Qui assiège. *L'armée assiégeante. Les troupes assiégeantes devinrent assiégées.*

Il est plus ordinairement substantif, et il ne se dit guère qu'au pluriel. *Les assiégeants ont beaucoup avancé les travaux cette nuit. Un des assiégeants.* On dit quelquefois collectivement, *L'assiégeant et l'assiégé*, pour Les assiégeants et les assiégés.

ASSIÉGER. v. a. Faire le siège d'une place de guerre, d'une citadelle, etc. *On va bientôt assiéger la ville, la forteresse.*

Il se dit aussi en parlant Des personnes qui sont enfermées dans une place assiégée. *Ce prince fut assiégé dans sa capitale.*

Il se dit figurément Des choses, dans des acceptions analogues. *Déjà les eaux débordées assiégeaient notre dernier refuge, nous assiégeaient de toutes parts.*

Il se dit, par exagération, D'une foule

qui se présente avec empressement à l'entrée de quelque lieu public, etc. *La foule assiégeait de bonne heure les bureaux du théâtre. Les curieux assiégeaient la porte du tribunal.*

Assiéger, signifie encore figurément, Obséder, poursuivre, importuner. *Ses créanciers l'assiègent tous les matins dans sa maison. C'est un homme qui m'assiège tout le jour. J'en suis assiégé à toute heure. Être assiégé par les solliciteurs.* On dit dans un sens analogue, *Assiéger la porte de quelqu'un*, S'y présenter continuellement, fréquemment.

Il se dit également Des choses. *Les fléaux qui nous assiègent. Tous les maux assiègent sa vieillesse. Ce souvenir m'assiège.*

Assiégé, ée. part. passé.

Il se dit substantivement de Ceux qui sont dans une place assiégée; et, dans ce sens, il ne s'emploie guère qu'au pluriel. *Les assiégés firent une sortie. Un des assiégés vint, se rendit dans le camp.* On dit quelquefois au singulier, dans un sens collectif, *L'assiégeant et l'assiégé*, pour Les assiégeants et les assiégés.

ASSIETTE. s. f. Situation, manière d'être assis, couché, placé. *Bonne assiette. Mauvaise assiette. Assiette contrainte, incommode. Ce malade ne peut trouver une bonne assiette. C'est un homme inquiet qui ne peut demeurer, qui ne peut se tenir dans la même assiette.*

Il signifie particulièrement, en termes de Manège, La situation du cavalier sur la selle. *Cet écuyer fait prendre une bonne assiette à ses élèves. Perdre son assiette. Manquer d'assiette.*

En termes de Marine, *L'assiette d'un navire*, La meilleure situation où puisse être un bâtiment sous voiles, pour bien naviguer.

Assiette, signifie aussi, La situation d'un corps posé sur un autre, en sorte qu'il soit ferme et stable. *L'assiette d'une pierre, d'une poutre. Cela n'est point dans son assiette.*

Il se dit également de La situation d'une maison, d'une ville, d'une forteresse. *L'assiette de cette place est avantageuse.*

L'assiette d'un camp, L'établissement d'un camp, par rapport au choix du terrain.

Assiette, s'applique figurément à L'état et à la disposition de l'esprit. *Il n'a pas l'esprit dans une bonne assiette. Il est fort inconstant, il n'a jamais l'esprit dans une assiette ferme, dans une égale assiette, dans la même assiette. Il n'est pas aujourd'hui dans son assiette ordinaire, naturelle*, ou simplement, *dans son assiette.*

Assiette, se dit aussi de La répartition des impôts, des contributions. *Faire l'assiette de l'impôt.* On disait de même autrefois, *L'assiette des tailles.*

En Jurispr., *L'assiette d'une rente*, Le fonds sur lequel une rente est assise, est assignée.

En termes d'Eaux et Forêts, *Assiette des ventes*, Désignation du canton de bois que l'on destine à être coupé.

Assiette, se dit encore d'Une sorte de vaisselle plate sur laquelle chacun, à table, met ou reçoit ce qu'il veut manger. *Assiette d'argent. Assiette de vermeil. Assiette d'étain. Assiette de terre, de faïence, de porcelaine. Assiette creuse. Assiette plate. Assiette à soupe. Assiette de dessert. Une douzaine d'assiettes. Une pile d'assiettes. Changer d'assiette. Servez cela sur une assiette.*

Assiettes volantes, Certaines assiettes creuses que l'on sert entre les plats, et où l'on met des entrées, des ragoûts, etc.

Assiettes blanches, Assiettes nettes qu'on donne en relevant celles qui ont servi. *Donnez-nous des assiettes blanches.*

Par extension, *Une assiette de soupe, de fruits, etc.*, Ce qu'une assiette contient de soupe, de fruits, etc. *Ce potage est excellent, j'en ai mangé deux assiettes.*

Fig. et fam., *Son assiette dîne pour lui*, se dit en parlant De celui qui ne se rend point à une table d'hôte à l'heure du repas, et qui ne laisse pas de payer.

Fig. et fam., *Piquer l'assiette*, Manger habituellement chez les autres. *Piqueur d'assiette* ou *Pique-assiette*, Un parasite.

Fig. et fam., *Un casseur d'assiettes*, Un tapageur, un fanfaron.

ASSIETTÉE. s. f. Plein une assiette. *Une assiettée de potage.* On dit plus ordinairement, *Une assiette de potage.*

ASSIGNABLE. adj. des deux genres. Qui peut être assigné, déterminé avec précision. *Il n'y a pas entre ces deux objets de différence assignable.*

ASSIGNAT. s. m. T. de Jurispr. Constitution ou assignation d'une rente sur un héritage qui demeure nommément affecté au payement annuel de cette rente. Il est vieux : on dit maintenant, *Constitution de rente.*

Assignat, s'est dit, à une certaine époque, d'Une sorte de papier-monnaie dont le payement était assigné sur la vente des biens nationaux. *Un assignat de vingt francs, de cinq cents francs. Payer en assignats. La dépréciation, la chute des assignats.*

ASSIGNATION. s. f. Action d'affecter un fonds au payement d'une dette, d'une rente, etc. *L'assignation du douaire de cette femme a été faite sur tel immeuble.*

Il se dit aussi d'Un mandat, d'un ordre délivré à quelqu'un, pour recevoir une somme assignée sur un certain fonds. Ce sens était fort usité dans l'ancienne Administration des finances. *Pour le remboursement de ses avances, on lui a donné des assignations sur tel fonds. Des assignations peu sûres.*

Assignation, en termes de Procédure, se dit d'Un ajournement, d'un exploit par lequel on assigne une personne à comparaître par-devant le juge. *Je lui ai fait donner assignation. J'ai reçu assignation. Il faut comparaître, se présenter à toute assignation, sur toute assignation.*

Il se dit quelquefois, dans le langage ordinaire, d'Un rendez-vous. *Vous deviez vous trouver à midi en tel lieu, vous avez manqué à l'assignation.* Ce sens est peu usité.

ASSIGNER. v. a. Affecter un fonds ou une certaine nature de deniers au payement d'une dette, d'une rente, etc. *Sur quel fonds cette dépense sera-t-elle assignée? On assigna son remboursement, sa pension, ses appointements sur le trésor public. Il m'a assigné une rente de tant sur ses biens présents et à venir.*

Assigner, signifie aussi, Déterminer, faire connaître. *On ne peut pas toujours assigner la véritable cause des événements. Assigner une différence.*

Il signifie encore, Fixer, donner, attribuer. *Vous ne vous êtes pas rendu au lieu qu'on vous avait assigné, au lieu assigné. Assigner un terme, un but. Assigner un traitement à quelqu'un pour son travail. Assigner une tâche à des ouvriers. Assigner le rang qu'une personne ou une chose doit occuper. Assigner les rangs. Assigner à chacun ses fonctions. Assigner des terres.*

Assigner, en termes de Procédure, Sommer par un exploit de comparaître devant le juge. *On l'assigna en justice de paix. Je l'ai fait assigner à comparaître devant le tribunal. Plusieurs témoins furent assignés. Assigner en référé.*

Assigné, ée. part. passé. *Sur quoi êtes-vous assigné? Vous êtes bien assigné, mal assigné. Être assigné sur un bon, sur un mauvais fonds.*

Prov. et fig., *Ce payement est assigné sur les brouillards de la Seine*, se dit D'un payement que rien n'assure, ne garantit.

Assigné, se prend quelquefois substantivement, en parlant de Celui qui a reçu un exploit d'ajournement. *L'assigné qui ne comparaît pas est condamné par défaut.*

Décret d'assigné pour être ouï. Voyez Ouïr.

ASSIMILABLE. adj. des deux genres. Terme didactique. Qui est susceptible d'assimilation. *Substances assimilables, non assimilables.*

ASSIMILATION. s. f. Action d'assimiler. Il se dit de L'action par laquelle deux ou plusieurs choses sont présentées comme semblables. *Vous faites là une fausse assimilation. Une assimilation injurieuse. Procéder par assimilation.*

Il se dit aussi, dans le langage didactique, de L'action par laquelle un corps vivant s'empare de certaines matières étrangères à sa substance, se les approprie, et les fait entrer dans le système organique qui le constitue. *La faculté d'assimilation.*

ASSIMILER. v. a. Rendre semblable. *Ces penchants honteux assimilent l'homme à la brute.*

Il signifie plus ordinairement, Présenter comme semblable; établir entre deux ou plusieurs choses une comparaison qui suppose ressemblance. *On ne peut assimiler ce cas à aucun autre. Le détenu pour délit politique ne saurait être assimilé à un vil criminel.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. Ainsi on dit, *S'assimiler à quelqu'un*, Se comparer à quelqu'un, s'estimer son égal. *Pensez-vous que j'ose m'assimiler à ce grand homme?*

Assimiler, se dit aussi, dans le langage didactique, De l'acte par lequel les corps vivants exercent leur faculté d'assimilation. *Les corps vivants croissent et s'entretiennent en s'assimilant des substances étrangères, en les assimilant à leur propre substance.*

Il se dit quelquefois, dans un sens analogue, avec le pronom personnel régime direct. *Les particules matérielles qui s'assimilent à la propre substance d'un animal, d'un végétal.*

Assimilé, ée. part. passé.

ASSISE. s. f. Rang de pierres de taille qu'on pose horizontalement pour construire une muraille. *Les ouvriers sont à la première, à la seconde assise. Chaque assise a tant de centimètres de haut. Un cours d'assise.*

Bâtir par assises réglées, c'est-à-dire, Avec des pierres qui sont toutes de même hauteur, et dont le milieu répond exactement aux joints montants de l'assise inférieure.

Assises, au pluriel, se disait anciennement de Certaines séances extraordinaires que tenaient les officiers des seigneurs de

fiefs; et des assemblées de seigneurs convoquées par le prince pour juger des causes importantes et solennelles.

Fig. et fam., *Cet homme tient ses assises dans cette maison, dans cette compagnie.* Il y est fort écouté, fort applaudi, il y domine.

ASSISES, se dit maintenant Des sessions d'une cour criminelle. *Présider, tenir les assises. Il sera jugé aux prochaines assises.* On nomme actuellement, en France, *Cours d'assises*. Les cours criminelles, les tribunaux criminels.

ASSISTANCE. s. f. Présence. Dans ce sens, il n'est guère usité qu'en parlant de La présence d'un officier public à quelque opération, ou de La présence d'un ecclésiastique dans quelqu'une des fonctions de son ministère. *On lui donne tant pour son droit d'assistance, pour son assistance. Les chanoines ont un droit d'assistance aux enterrements, aux offices, etc.*

Il se dit aussi d'Un nombre, plus ou moins considérable, de personnes assemblées en quelque lieu. *Son discours ravit toute l'assistance. J'en prends à témoin l'assistance, toute l'assistance. L'honorable assistance. Une nombreuse assistance.*

ASSISTANCE, Dans quelques Ordres religieux, se dit Du corps des assistants qui composent le conseil de l'ordre. *Après la mort du général, l'assistance ordonna que...*

Il se dit aussi, dans quelques Ordres religieux, par rapport aux différents États où les maisons de leur ordre sont situées, et par rapport à la première et principale division qu'ils en ont faite. *L'assistance d'Italie. L'assistance de France. L'assistance d'Allemagne, etc. Il y a tant de provinces sous l'assistance d'Italie.*

ASSISTANCE, signifie ordinairement, Aide, secours. *Donner, prêter, promettre assistance. Demander assistance, de l'assistance. Demander, implorer, mendier l'assistance de quelqu'un. Il a besoin de votre assistance. Refuser son assistance, toute assistance à quelqu'un. Il en est venu à bout sans aide, sans l'assistance* ou *sans assistance de personne.*

ASSISTANCE JUDICIAIRE, Autorisation donnée par l'État à un plaideur pauvre de procéder en justice sans être soumis à aucun frais.

ASSISTANCE PUBLIQUE, se dit de Cette partie de l'administration qui comprend les secours à donner aux pauvres, aux malades. *Le directeur de l'assistance publique. Les hôpitaux relèvent de l'assistance publique.*

ASSISTANT, ANTE. adj. Qui est présent en un lieu. On le dit principalement Des ecclésiastiques qui secondent l'officiant dans quelque grande cérémonie religieuse. *Il y avait tant de prêtres assistants à l'autel. Les évêques assistants. Le premier, le second évêque assistant.*

Il s'emploie souvent comme substantif; et alors il se dit, non seulement de Prêtres assistants, mais en général de Personnes quelconques présentes en un lieu. *L'officiant avait sept ou huit assistants à l'autel. Tous les assistants furent édifiés. Il prit tous les assistants à témoin. Un grand nombre d'assistants.*

ASSISTANT, dans certains Ordres religieux, se dit également de Ceux qui sont établis pour aider le supérieur général dans les fonctions de sa charge. *Il est assistant du général. Un des assistants. Le corps des assistants.*

ASSISTER. v. n. Être présent à quelque chose par devoir ou par bienséance, ou par tout autre motif. *Assister au service divin. Assister à la messe, à une cérémonie, à un enterrement. J'assistais aux débats, au jugement. J'assisterai à l'opération. Assister à l'ouverture d'un testament. Il assista au crime, et ne fit rien pour l'empêcher. Assister à la lecture d'une tragédie. Il n'assista point au spectacle, à la fête.*

Assister à un jugement, signifie quelquefois, Faire partie du tribunal qui prononce un jugement.

ASSISTER, est aussi verbe actif, et signifie, Secourir, aider. *Assister les pauvres. Assister ses amis de son crédit, de sa bourse, de ses conseils. Dieu nous a bien assistés. J'espère que Dieu m'assistera. Assister un homme dans son besoin. Vous l'avez assisté dans sa maladie. Il serait mort si on ne l'eût assisté avec soin. Il n'est assisté que de vous seul.*

Assister un malade, un criminel à la mort, L'exhorter à bien mourir, l'aider à mourir en bon chrétien.

Dieu vous assiste, se dit À un pauvre lorsqu'on n'a rien à lui donner. Autrefois, on le disait aussi A une personne qui éternuait.

ASSISTER, signifie encore, Accompagner pour quelque action : dans ce sens, il n'est guère usité qu'à l'infinitif avec le verbe *Faire*, ou au participe passif. *Se faire assister par quelqu'un. Il se fit assister par des gendarmes. Il était assisté de deux commissaires. Il comparut assisté de son avoué.*

ASSISTÉ, ÉE. part. passé. *Les pauvres assistés. Les malades assistés. Les enfants assistés.*

ASSOCIATION. s. f. Union de plusieurs personnes qui se joignent ensemble pour quelque intérêt commun, pour quelque entreprise, etc. *Acte d'association. Traité d'association. Former une association. Entrer dans une association, s'en retirer. Se former en association. Leur association est rompue, est dissoute, est finie. Associations commerciales, religieuses, littéraires. Associations dangereuses. Les membres d'une association.*

Il se dit quelquefois en parlant Des choses. *Association d'intérêts. L'association des idées. Association bizarre d'idées disparates. Une heureuse association de mots.*

ASSOCIER. v. a. Prendre quelqu'un pour compagnon, pour collègue dans une dignité, dans un emploi, dans une entreprise, etc. *Dioclétien associa Maximien à l'empire. Je l'ai associé à mon emploi pour me soulager. Associer quelqu'un à une entreprise, à des travaux. Il associa ses deux fils à son commerce. Les entrepreneurs de cette manufacture l'ont associé avec eux.*

S'associer quelqu'un, Se donner quelqu'un pour collègue, pour collaborateur, etc. *Il s'est associé un homme intelligent et laborieux. Je veux me l'associer pour finir plus promptement ce travail.*

Fig., *Associer quelqu'un à son crime, à ses dangers, à son triomphe, etc.*, L'y faire participer.

ASSOCIER, s'emploie figurément, et signifie, Unir, joindre. *L'intérêt qui associe deux personnes. Associer des idées, des idées disparates. Associer les mots d'une façon bizarre. Elle associait les grâces les plus aimables aux mœurs les plus pures.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Nous nous sommes associés pour cette opération. Elle s'est associée avec lui. S'associer à une entreprise. Je veux m'associer à tous vos périls. Voilà deux idées qui ne peuvent s'associer. Ce mot ne s'associe pas bien avec tel autre.*

Il signifie particulièrement, Hanter, fréquenter quelqu'un, avoir liaison, avoir commerce avec quelqu'un. *Il ne faut pas qu'un jeune homme s'associe avec toute espèce de gens.*

ASSOCIÉ, ÉE. part. passé. Il est aussi substantif. *C'est mon associé. Les bénéfices sont partagés entre tous les associés également. Leur associé est mort, et sa veuve est aujourd'hui leur associée. Un tel banquier, un tel négociant et ses associés.* On dit plus ordinairement, *Un tel et compagnie.*

Dans quelques Académies, *Membres associés*, ou simplement, *Associés*, Membres étrangers d'une académie qui jouissent de tous les droits des autres membres.

ASSOLEMENT. s. m. T. d'Agricult. Partage de terres labourables en grandes portions ou soles, pour y faire succéder les récoltes suivant un certain ordre.

ASSOLER. v. a. T. d'Agricult. Diviser des terres labourables par soles, faire un assolement.

ASSOLÉ, ÉE. part. passé.

ASSOMBRIR. v. a. Rendre sombre. *Ces arbres assombrissent notre maison.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie Devenir sombre. *Le ciel s'assombrit.*

Fig., *Dans la maladie les idées s'assombrissent. Tout sourit à la jeunesse, tout s'assombrit pour la vieillesse.*

ASSOMBRI, IE. part. passé.

ASSOMMANT, ANTE. adj. Qui est excessivement fatigant, ennuyeux, incommode. *Travail assommant. Chaleur assommante. Un homme assommant. Discours assommant.* Il est familier.

ASSOMMER. v. a. Tuer avec quelque chose de pesant, comme une massue, un levier, des pierres, etc. *Assommer un bœuf avec un maillet. Assommer à coups de bâton. Il fut assommé à coups de pierres. Des brigands l'ont assommé dans un bois. Ses ennemis lui ont dressé une embuscade et l'ont assommé. Il s'est allé faire assommer mal à propos.*

Il signifie aussi, Battre avec excès. *On ne peut rester à son service, il assomme de coups ses domestiques. Cet homme est un brutal qui assomme ses enfants.*

Il se dit figurément De ce qui incommode et qui importune, ou De ce qui afflige beaucoup. *La chaleur m'assomme. Ce grand parleur assomme tout le monde. Il m'assomme de ses questions, avec ses questions. La perte de ce procès l'a assommé. Ce trait-là m'assomme.*

ASSOMMÉ, ÉE. part. passé.

ASSOMMOIR. s. m. Sorte de piège que l'on tend à certaines bêtes telles que renards, blaireaux, etc., et qui est disposé de manière à les assommer lorsqu'elles s'y prennent.

Il se dit aussi d'Un bâton garni, à l'une de ses extrémités, d'une balle de plomb enveloppée de ficelle.

Prov. et fig., *C'est un coup d'assommoir*, se dit D'un événement accablant, auquel on était loin de s'attendre.

ASSOMPTION. s. f. Il se dit de L'enlèvement miraculeux de la sainte Vierge au ciel par les anges. *L'assomption de la sainte Vierge, de la Vierge.*

Il se dit aussi Du jour auquel l'Église célèbre la fête de cet enlèvement miraculeux. *Le jour de l'Assomption. L'Assomption est le quinze d'août.*

Il se dit encore d'un tableau ou d'une estampe qui représente l'assomption de la Vierge.

ASSOMPTION, en termes de Logique, signifie, La seconde proposition d'un syllogisme, plus ordinairement appelée *La mineure. Cette assomption n'est pas exacte.*

ASSONAH. s. f. Voyez SONNA.

ASSONANCE. s. f. T. de Rhétorique. Ressemblance imparfaite de son dans la terminaison des mots. *Dans la prose, il ne suffit pas d'éviter les rimes à la fin des membres des périodes; il faut éviter aussi les assonances.* Proverbe *et* perde, Autel *et* orteil, France *et* franche, *sont des assonances. Dans les plus anciens poëmes français l'assonance tient lieu de la rime.*

ASSONANT, ANTE. adj. Qui produit une assonance. Il ne s'emploie guère qu'au pluriel. *Mots assonants. Il faut éviter les terminaisons assonantes. Syllabes assonantes.*

ASSORTIMENT. s. m. Convenance de plusieurs choses qui ont entre elles quelque rapport. *L'assortiment de ces couleurs est agréable, bien entendu. L'assortiment de ces meubles est de fort bon goût. Un bel assortiment de fleurs.*

Il signifie aussi, L'assemblage complet de certaines choses qui vont ordinairement ensemble. *Un assortiment de diamants, de pierres de couleur, de perles, etc. Elle avait, au bal, un assortiment d'émeraudes. Elle a le collier, les boucles d'oreilles, les bracelets, et tout l'assortiment. Assortiment de vaisselle plate, de cristaux, de porcelaines. Assortiment d'outils, d'ustensiles. Assortiment complet. Assortiment de couleurs,* Toutes les couleurs nécessaires à un peintre.

Il se dit, en termes d'Imprimerie, d'Un supplément de différentes sortes de caractères, servant à compléter une fonte dans la proportion requise pour le genre de composition auquel on la destine. Voyez POLICE.

Il signifie, en termes de Commerce, un fonds, une collection de marchandises de même genre. *Ce marchand a un bel assortiment de soieries, de châles, de dentelles, etc.*

En Librairie, *Livres d'assortiment*, Les livres qu'un libraire tire des autres libraires; par opposition à Ceux qu'il a fait imprimer ou qu'il est chargé de vendre, et qu'on appelle *Livres de fonds. Ce libraire n'a que des livres d'assortiment.* En ce sens, on dit aussi, *Fonds d'assortiment.*

ASSORTIR. v. a. Mettre ensemble deux ou plusieurs choses qui se conviennent. *Assortir diverses couleurs l'une avec l'autre. Cette étoffe est riche, il faut l'assortir d'une doublure qui le soit aussi. Assortir des fleurs avec goût. Assortir les chevaux d'un attelage.*

Il se dit, figurément, en parlant Des personnes. *Quand on prie des gens à un repas, il faut avoir soin de les assortir. Pour faire un bon mariage, il faut bien assortir les personnes. Il faut assortir les conditions, les âges.*

ASSORTIR, signifie encore, Fournir de toutes les choses nécessaires, convenables. *Assortir un magasin, une boutique de toute sorte de marchandises. Allez chez tel marchand, il a de quoi vous assortir.*

ASSORTIR, est aussi neutre, et signifie, Convenir. *Cette pièce de tapisserie n'assortit pas bien à l'autre. Ces deux couleurs n'assortissent pas bien ensemble. Ce tableau n'assortit pas à son pendant. Cette garniture assortit bien à la robe, avec la robe. Il faut trouver quelque chose qui assortisse à cela. Je cherche un cheval qui puisse assortir à celui que j'ai.*

Il s'emploie avec le pronom personnel, dans le même sens. *Ces deux couleurs, ces deux meubles ne s'assortissent pas ensemble.*

Il se dit figurément De la convenance des caractères, des humeurs. *En fait de mariage, il faut songer d'abord à bien s'assortir. Leurs caractères ne s'assortissent point.*

ASSORTI, IE. part. passé. *Des époux assortis. Un mariage bien assorti. Il n'y a point de marchand mieux assorti. Il est bien assorti. Attelage assorti.*

ASSORTISSANT, ANTE. adj. Qui convient, qui assortit bien. *Donnez-moi une couleur assortissante à celle-ci, à mon âge.*

ASSOTER. v. a. Infatuer d'une passion, rendre sottement amoureux. *Il s'est laissé assoter de cette fille.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Prendre un sot amour, un sot attachement. *Il s'est assoté d'une femme qui le ruinera.* Dans l'un et l'autre sens, il est familier.

ASSOTÉ, ÉE. part. passé. *Il est bien assoté de son fils.*

ASSOUPIR. v. a. Endormir à demi, causer une disposition prochaine au sommeil. *Les fumées du vin l'assoupissent. Les vapeurs qui montent à la tête assoupissent. Un discours monotone assoupit ordinairement les auditeurs. Une drogue qui assoupit les sens.*

Il signifie au figuré, Suspendre, affaiblir, diminuer pour un temps. Dans ce sens, il ne se dit guère qu'en parlant Des douleurs aiguës. *Un remède qui assoupit les grandes douleurs.*

Il signifie aussi figurément, Empêcher l'éclat, le progrès, les suites de quelque chose de fâcheux. *Il se trouva impliqué dans l'accusation; mais ses parents assoupirent l'affaire. Cette affaire est capable de vous ruiner, de vous perdre, il faut l'assoupir. Assoupir la sédition. La guerre fut assoupie. Assoupir un différend, une querelle.*

ASSOUPIR, s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, S'endormir. *Il s'assoupit ordinairement après le repas.*

Il se dit figurément, et signifie, Se calmer, s'affaiblir. *La douleur va bientôt s'assoupir. Avec le temps, les haines s'assoupissent. La querelle s'est enfin assoupie.*

ASSOUPI, IE. part. passé.

ASSOUPISSANT, ANTE. adj. Qui assoupit. *Fumées, vapeurs assoupissantes. Remède assoupissant.*

Il s'emploie quelquefois au figuré. *Lecture assoupissante. Son débit est assoupissant. Vers assoupissants.*

ASSOUPISSEMENT. s. m. État d'une personne assoupie. *Il était dans un grand assoupissement, dans un profond assoupissement. Un assoupissement léthargique.*

Il se dit figurément, et signifie, Une grande nonchalance, une grande négligence pour ses devoirs, pour ses intérêts. *Il est tombé dans un honteux assoupissement sur tous ses devoirs. Il ne songe point à ses intérêts, il est là-dessus dans un assoupissement étrange. Sortez de votre assoupissement. Il est temps de revenir de votre assoupissement.*

ASSOUPLIR. v. a. Rendre souple. *Assouplir une étoffe, un ressort.*

En termes de Manège, *Assouplir un cheval*, L'habituer à se mouvoir avec souplesse.

ASSOUPLIR, se dit aussi figurément. *Assouplir le caractère de quelqu'un. Assouplir une langue rude et grossière.*

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel. *Le cuir s'assouplit à l'eau. Son caractère altier n'a pu s'assouplir.*

ASSOUPLI, IE. part. passé.

ASSOURDIR. v. a. Il se dit D'un bruit très fort, très éclatant, qui cause une surdité passagère. *Le canon, le bruit du canon l'avait assourdi.* Par exagération, *Il criait à nous assourdir.*

Il se dit également D'un grand bruit qui ne permet d'entendre aucun autre son. *Ce bruit m'assourdit tellement, que je ne puis entendre ce que vous me dites.*

ASSOURDIR, en Peinture, signifie, Diminuer la lumière et les détails dans les demi-teintes.

ASSOURDI, IE. part. passé.

ASSOURDISSANT, ANTE. adj. Qui assourdit. *Bruit assourdissant. Ces cloches sont assourdissantes.*

Il s'emploie figurément, par exagération. *Babil, bavardage assourdissant.*

ASSOUVIR. v. a. Rassasier pleinement, apaiser une faim vorace. *Depuis qu'il est relevé de maladie, on ne saurait l'assouvir. On ne peut assouvir cet enfant. Assouvir sa faim. C'est une faim canine qu'on assouvira difficilement. Que faut-il faire pour assouvir cette voracité? C'est un loup affamé qu'on ne saurait assouvir. On ne peut l'assouvir de pain, l'assouvir de viande.*

Il se dit au figuré, en parlant De certaines passions violentes. *Assouvir sa vengeance, sa cruauté, sa rage. C'est une cruauté qu'on ne peut assouvir. Il a un désir de gloire qu'il ne peut assouvir. Son ambition ne saurait être assouvie. Rien ne peut assouvir leur cupidité, leur avarice.*

Il s'emploie avec le pronom personnel, tant au propre qu'au figuré. *Une bête féroce qui ne s'assouvit que de carnage. Cette avarice ne pourra donc jamais s'assouvir?*

Fig., *S'assouvir de carnage, de sang, etc.*, Tuer, massacrer jusqu'à ce qu'on soit las d'exercer sa fureur.

ASSOUVI, IE. part. passé.

ASSOUVISSEMENT. s. m. Action d'assouvir; État de ce qui est assouvi. *Rien ne suffit à l'assouvissement de sa faim.*

Il s'emploie plus ordinairement au figuré. *L'assouvissement des désirs, des passions.*

ASSUJETTIR. v. a. (Plusieurs écrivent, *Assujétir.*) Soumettre, ranger sous sa domination. *Assujettir un peuple, une province. On n'a pas encore assujetti ce pays-là.*

Il se dit aussi figurément. *Vos charmes l'ont assujetti. Sa bonté lui assujettit tous les cœurs. L'âme ne doit point être assujettie au corps.*

Il signifie particulièrement, Astreindre, obliger à quelque chose. *Les règles de l'art assujettissent l'ouvrier. Il les assujettissait à des travaux pénibles. Il veut vous assujettir à d'étranges conditions. Sa place l'assujettit à des devoirs gênants. Il n'a pu traiter le sujet de cette tragédie d'une autre manière, parce que l'histoire l'assujettissait.*

Il s'emploie dans le même sens, avec le pronom personnel. *S'assujettir aux usages, aux préjugés, à la mode. S'assujettir à des règles. Je ne veux pas m'assujettir à cela. S'assujettir aux heures d'autrui. S'assujettir aux fantaisies, aux caprices d'une personne.*

ASSUJETTIR, signifie encore, Arrêter une chose de telle sorte, qu'elle soit stable et sans mouvement. *Assujettir un mât. Assujettir une table qui vacille.*

Assujetti, ie. part. passé. *Cette poutre est bien assujettie, est mal assujettie.*

Être assujetti, fort assujetti, se dit D'une personne que les devoirs de sa place, de son emploi tiennent dans une grande sujétion.

ASSUJETTISSANT, ANTE. adj. (Plusieurs écrivent, *Assujétissant.*) Qui astreint, qui tient dans une grande sujétion, qui exige beaucoup d'assiduité. *C'est un métier bien assujettissant. Une place assujettissante. Des travaux fort assujettissants.*

ASSUJETTISSEMENT. s. m. (Plusieurs écrivent, *Assujétissement*.) État de dépendance. *L'assujettissement d'un pays. L'assujettissement d'une province à un royaume.*

Il signifie plus ordinairement, au figuré, Sujétion, contrainte, obligation de faire habituellement ou fréquemment quelque chose. *C'est un grand assujettissement. Il ne peut souffrir cet assujettissement. Je ne saurais vivre dans un tel assujettissement. Il est des assujettissements qu'on ne peut longtemps supporter. Les tristes assujettissements de la grandeur.* On dit dans un sens analogue, *L'assujettissement aux modes, à l'étiquette, aux usages, etc.*, L'obligation, la nécessité de s'y conformer.

ASSUMER. v. a. Prendre. Il ne s'emploie que figurément et dans cette phrase, *Assumer sur soi la responsabilité d'une chose.*

Assumé, ée. part. passé.

ASSURANCE. s. f. Certitude. *On ne peut plus douter de cette nouvelle, on en a une entière assurance. J'ai l'assurance que cette place me sera donnée.*

Il signifie aussi, Confiance. *Vous n'avez qu'à partir, avec assurance que je vous suivrai de près. Prenez cette étoffe avec assurance, en assurance, elle est fort bonne. En toute assurance.*

Il n'y a point d'assurance, il n'y a nulle assurance à prendre en lui, On ne peut se fier à lui.

Assurance, se dit également Des paroles, des promesses, des protestations par lesquelles on s'efforce de donner à une personne la certitude de quelque chose, ou de lui inspirer de l'espoir, de la confiance. *Ce ne sont pas là de vaines assurances, des assurances en l'air. Donner à quelqu'un des assurances de sa fidélité, de son dévouement. On lui a donné l'assurance qu'il serait nommé. Recevoir l'assurance d'une chose.*

Assurance, signifie encore, Hardiesse. *Il ne craint rien, il parle avec assurance. Voyez avec quelle assurance il répond aux juges. C'est un jeune acteur, qui n'a pas encore d'assurance. Prenez de l'assurance. Ayez plus d'assurance. Montrez de l'assurance. Perdre son assurance. Une noble assurance. Une mâle assurance.*

Assurance, signifie quelquefois, Sûreté, état où l'on est hors de péril. *Je l'ai mis en lieu d'assurance. C'est ce qui fait l'assurance du pays.*

Il signifie aussi, Promesse, obligation, nantissement, etc., qu'on donne pour servir de sûreté à quelqu'un avec qui l'on traite. *Je vous donnerai vos assurances, une bonne assurance. C'est un homme dont il est prudent d'exiger des assurances.*

Il se dit également d'Un acte, d'un traité par lequel, moyennant une somme convenue, un des contractants s'engage à rembourser à l'autre la valeur de certains objets, dans le cas où ils seraient détruits ou perdus; ou encore d'Un traité par lequel, en payant une certaine somme ou annuité, on peut assurer une dot à ses enfants, se créer un revenu pour sa vieillesse ou ménager à sa famille le payement d'une certaine somme après sa mort. *Assurances maritimes. L'assurance d'un navire. Prime d'assurance. Police d'assurance. Compagnie d'assurance contre l'incendie. Assurance sur la vie.*

Assurance mutuelle, Association de propriétaires qui s'engagent à supporter en commun certaines pertes que viendraient à éprouver quelques-uns d'entre eux.

Chambre des assurances, Compagnie de gens qui font les assurances maritimes.

ASSURÉMENT. adv. Certainement, sûrement. *Assurément cela est vrai. Oui, assurément. Assurément non. Ce n'est pas vous, assurément, qui l'en empêcherez.*

ASSURER. v. a. Rendre stable, affermir; faire qu'une chose ne tombe pas, ne vacille pas, qu'elle reste en place. *Assurer une muraille, un plancher, une poutre, en l'étayant. Assurer un vase, une statue sur son piédestal. Assurer un volet, une persienne. Cette planche vacille, mettez-y un clou pour l'assurer. Assurer son corps lorsqu'on est à cheval.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Assurez-vous bien dans cette position.* Cette phrase et ses analogues sont principalement usitées dans le langage des Arts qui enseignent les différents exercices du corps.

Assurer la main, Rendre la main ferme et sûre. *Faire écrire, faire dessiner souvent un écolier pour lui assurer la main. Il faut qu'un chirurgien s'exerce pour se bien assurer la main, pour s'assurer la main.*

Fig., *Assurer sa contenance, son maintien, son visage*, Prendre une contenance, un maintien, un visage ferme.

Assurer, signifie quelquefois, Accoutumer à ne point trembler, à ne point s'effrayer. *Il tire des coups de pistolet aux oreilles de son cheval pour l'assurer. L'habitude d'entendre le canon assure les soldats.* Ce sens est maintenant peu usité.

En termes de Manège, *Assurer la bouche d'un cheval*, Accoutumer un cheval à souffrir le mors.

Assurer, signifie aussi, Rendre une chose sûre. *Assurer sa fortune, sa puissance. Assurer son indépendance. La ruine, la perte de cet homme est assurée. Assurer à une personne la possession d'une chose. Assurer le repos, le bonheur de quelqu'un. Ce traité assure la paix. La liberté nous est assurée. Ma reconnaissance, mon amitié, mon estime vous est assurée. Cette action vous assure des droits à ma reconnaissance.*

Il signifie particulièrement, Garantir un droit, faire qu'il ne périclite pas. *Assurer le douaire d'une femme. Assurer une hypothèque, une créance.*

Assurer à quelqu'un une somme, une rente, une pension, etc., Lui en assurer le payement sur des objets qui offrent une suffisante garantie.

Assurer, signifie également, Garantir, par un acte, la propriété d'un bien à quelqu'un, pour qu'il en jouisse après la mort du donateur. *Il assura tous ses biens à son neveu, après sa mort.*

Il signifie encore, Prendre des moyens sûrs pour qu'une chose ne manque pas au besoin. *Assurer des vivres à une armée. Assurer la subsistance d'une ville. S'assurer des provisions pour six mois, pour un an. Je lui ai assuré un refuge. Assurer à quelqu'un des ressources pour l'avenir. S'assurer la protection de quelqu'un.*

Assurer, signifie, en outre, S'engager, moyennant une somme convenue, à rembourser la valeur de certains objets, s'ils viennent à être détruits ou perdus. *Assurer à tant pour cent. Assurer la cargaison d'un navire. Faire assurer des marchandises. Assurer des maisons, un mobilier contre l'incendie. Assurer les récoltes contre la grêle, les inondations, etc.*

Assurer le capitaine et l'équipage d'un bâtiment, S'engager à les racheter, s'ils viennent à être pris.

Assurer, se prend encore dans le sens de Faire assurer. *J'ai assuré ma maison. Cet armateur a assuré la cargaison de son navire.*

Assurer, signifie aussi, Affirmer, certifier une chose. *Il assure un mensonge aussi hardiment qu'une vérité. Je n'assure pas le fait. À cet égard, je n'ose rien assurer. Assurer une nouvelle. On assure qu'une bataille a été livrée. Je le lui ai assuré. Il leur assura que la chose était vraie.*

Il signifie de même, avec un nom de personne pour régime direct, Engager fortement quelqu'un à regarder une chose comme certaine, à y croire. *Assurer quelqu'un de sa reconnaissance, etc. Assurez-le de mon respect, de mon dévouement, etc. Cela est-il vrai? Oui, je vous en assure. Vous pouvez l'assurer que je prendrai ses intérêts.*

Il signifie quelquefois, Rendre certain d'une chose. *Ce qu'il a déjà fait nous assure de sa fidélité pour l'avenir. Je veux être assuré de ses intentions. Nous sommes assurés du succès.*

En termes de Marine, *Assurer son pavillon*, Tirer un coup de canon, en arborant le pavillon de sa nation.

Assurer, avec le pronom personnel, signifie particulièrement, Être persuadé, avoir la certitude, la confiance que. *Je m'assure qu'il fera ce que je lui demande. Assurez-vous que je vous servirai, que je ferai mon devoir. Vous avez promis de venir nous voir, je m'assure que vous n'y manquerez pas.*

Il signifie aussi, avec les prépositions dans et en, Établir sa confiance. *Malheur à celui qui ne s'assure que dans ses richesses! Il faut s'assurer en Dieu.*

Il signifie encore, Se procurer la certitude d'un fait. *Assurez-vous de cette nouvelle avant de la répandre. Allez vous en assurer. Je me suis assuré que rien n'était plus faux. Assurez-vous s'il a dit vrai.*

S'assurer de quelqu'un, S'assurer de la protection, du suffrage de quelqu'un dans les choses où l'on a besoin de lui. *C'est de cet homme que votre affaire dépend; si vous voulez qu'elle réussisse, assurez-vous de lui.*

S'assurer de quelqu'un, s'assurer de sa personne, L'arrêter, l'emprisonner.

S'assurer de quelque chose, Prendre ses précautions pour en être le maître, pour l'avoir à sa disposition. *Ce général s'est assuré de tel poste. S'assurer des passages. Pour notre promenade, assurez-vous d'un cheval. Je me suis assuré d'une barque.*

Assuré, ée. part. passé. *Frapper d'une main assurée, d'un bras assuré, d'un bras mal assuré. Ce chirurgien n'a pas la main assurée. Une paix assurée. Une rente bien assurée. Des revenus bien assurés. Un navire assuré. Des marchandises assurées. Une maison assurée.*

Il signifie quelquefois, adjectivement, Qui est sûr, qui met en sûreté. *Un rempart assuré. Un refuge assuré. Une retraite assurée.*

Il signifie aussi, Infaillible, certain. *Un*

signe, un présage assuré. Des moyens assurés.

Il signifie encore, Hardi, sans crainte. *Contenance assurée. Mine assurée. Regards assurés.*

Il se prend quelquefois en mauvaise part, dans ce dernier sens, et alors il se met ordinairement devant le substantif. *Un assuré voleur. Un assuré menteur.*

ASSURÉ, s'emploie substantivement par opposition à Assureur et signifie, Celui qui a fait assurer. *L'assureur et l'assuré.*

ASSUREUR. s. m. Il n'est usité qu'en parlant de Ceux qui, pour une certaine somme, assurent les navires de commerce, les marchandises, les maisons, etc.

ASSYRIEN, IENNE. adj. Il se dit De la langue, des monuments, de l'histoire des anciens peuples de l'Assyrie. *La langue assyrienne. L'écriture assyrienne. La sculpture assyrienne.*

ASSYRIEN, s'emploie aussi, dans le premier cas, comme substantif. *L'assyrien*, La langue parlée à Babylone et à Ninive.

AST

ASTER. s. m. (On prononce l'R.) T. de Botan. Genre de plantes à fleurs radiées, qui comprend un grand nombre d'espèces, cultivées la plupart comme plantes d'agrément.

ASTÉRIE. s. f. T. d'Hist. nat. Genre d'animaux marins, de la classe des Zoophytes, qu'on appelle aussi *Étoiles de mer*, parce qu'ils ont le corps partagé en cinq lobes imitant les rayons d'une étoile.

ASTÉRISME. s. m. T. d'Astron. Constellation, assemblage de plusieurs étoiles. *Les astérismes sont marqués sur le globe céleste. La grande Ourse, la petite Ourse, sont des astérismes.*

ASTÉRISQUE. s. m. T. d'Impr. Signe en forme d'étoile (*), qui indique un renvoi, ou qu'on emploie pour quelque désignation convenue. *Mettre un astérisque. Cet astérisque renvoie à une grande note. Dans les pièces de théâtre, on marque souvent d'un astérisque les vers qui doivent être supprimés à la représentation. On remplace ordinairement par des astérisques les syllabes d'un nom propre dont on ne met que la lettre initiale :* M. D***.

ASTHMATIQUE. adj. des deux genres. (On prononce *Assmatique.*) Qui a un asthme, qui est sujet à l'asthme. *Il y a quinze ans qu'il est asthmatique.*

Il s'emploie aussi substantivement. *C'est un asthmatique.*

ASTHME. s. m. (On prononce *Assme.*) Maladie nerveuse caractérisée par une grande difficulté de respirer, qui revient périodiquement, et qui n'est pas liée à une affection appréciable des organes. *Il a un asthme fâcheux. Quand son asthme le prend, le tient.*

ASTICOT. s. m. Sorte de petit ver blanc servant d'amorce pour la pêche.

ASTICOTER. v. a. Contrarier, tracasser quelqu'un sur de petites choses. *Il ne cesse d'asticoter ces enfants, cela les rebute. Il est toujours à m'asticoter.* Il est familier.

ASTICOTÉ, ÉE. part. passé.

ASTRACAN. s. m. Sorte de fourrure de peau d'agneau, ainsi nommée de la ville d'Astracan, où il s'en fait un grand commerce. *Astracan noir. Astracan gris. Un bonnet d'astracan.*

ASTRAGALE. s. m. T. d'Archit. Moulure ronde qui embrasse l'extrémité supérieure d'une colonne. Lorsque l'astragale est employé ailleurs, comme dans la corniche, on l'appelle *Baguette*. Il est quelquefois en grains longs et ronds, qu'on appelle *Chapelets. Un chapiteau orné d'astragales.*

ASTRAGALE, en termes d'Anatomie, L'un des os du tarse, le plus gros après le calcanéum ou os du talon.

ASTRAGALE. s. m. T. de Botan. Genre de plantes légumineuses, très nombreux en espèces, dont quelques-unes sont utiles par les sucs gommeux qui en découlent.

ASTRAL, ALE. adj. Qui appartient aux astres, ou Qui offre quelque rapport avec les astres. *Année astrale*, Le temps que le soleil emploie à revenir au point du ciel d'où il était parti.

Lampe astrale, Lampe construite de manière que sa flamme éclaire les objets de haut en bas, sans porter d'ombre par ses appuis.

ASTRE. s. m. Il se dit en général de Tous les corps célestes. *Le mouvement des astres. Le cours des astres. L'aspect des astres. Observer les astres. Calculer le mouvement des astres. Un astre brillant.*

Poétiq., *L'astre du jour*, Le soleil. *L'astre de la nuit, des nuits*, La lune.

ASTRE, se disait, en Astrologie, Des corps célestes par rapport à leur influence prétendue sur les corps terrestres, et particulièrement sur les hommes. *Les astres influent sur les corps sublunaires. Consulter les astres. Astre bénin. Astre favorable. Astre malin. L'astre qui préside à la naissance. Être né sous un astre favorable, sous un astre malheureux. Il prétendait connaître l'avenir par l'inspection des astres. Lire dans les astres.*

Cette femme est belle comme un astre, Elle est extrêmement belle ou extrêmement parée. Figurément, dans le même sens, *C'est un astre.* Cette manière de parler a vieilli.

ASTRÉE. s. f. T. d'Hist. nat. Sorte de polypier pierreux dont la surface est parsemée d'étoiles.

ASTREINDRE. v. a. (*J'astreins, nous astreignons. J'astreignais. J'astreignis. J'astreindrai. Que j'astreigne. Que j'astreignisse. Astreignant.*) Assujettir. *Astreindre quelqu'un à des conditions déraisonnables, injustes. Il voudrait m'astreindre à me rendre chez lui tous les jours.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Ce poète ne veut point s'astreindre aux règles du théâtre. Je ne veux pas m'y astreindre.*

ASTREINT, EINTE. part. passé.

ASTRICTION. s. f. T. de Médec. Action d'une matière astringente sur l'économie animale.

En termes de Chirurgie, Action de serrer.

ASTRINGENT, ENTE. adj. T. de Médec. Il se dit Des substances, des médicaments qui resserrent. *Remède astringent. Herbe astringente. Poudre astringente.*

Il est quelquefois substantif. *Arrêter le sang avec des astringents.*

ASTROÏTE. s. f. T. d'Hist. nat. Sorte de polypier que l'on nomme plus ordinairement *Astrée*. Voyez ce mot.

ASTROÏTE, se dit aussi d'Une espèce de pierre à laquelle la magie orientale attribuait de grandes vertus.

ASTROLABE. s. m. Instrument astronomique qui servait autrefois pour mesurer la hauteur des astres au-dessus de l'horizon. *Un bon astrolabe. Traité de l'usage de l'astrolabe.*

Il se dit aussi de Certaines projections de la sphère.

ASTROLOGIE. s. f. Art chimérique, nommé aussi *Astrologie judiciaire*, suivant les règles duquel on prétendait connaître l'avenir par l'inspection des astres. *Étudier l'astrologie.*

ASTROLOGIQUE, adj. des deux genres. Qui appartient à l'astrologie. *Prédiction astrologique.*

Figure astrologique, La description du thème céleste, ou de l'aspect général des astres qui se trouvaient au-dessus de l'horizon dans un moment donné.

ASTROLOGUE. s. m. Celui qui s'adonne à l'astrologie judiciaire.

ASTRONOME. s. m. Celui qui connaît et pratique l'astronomie. *Grand astronome. Les astronomes ont observé, ont remarqué...*

ASTRONOMIE. s. f. Science qui apprend à déterminer les positions relatives des astres, à constater les lois de leurs mouvements et les détails physiques de leur configuration. *Étudier l'astronomie. Il est savant en astronomie. Les principes de l'astronomie sont certains. Traité, cours, leçons d'astronomie.*

Astronomie physique, Partie de l'astronomie qui s'élève des phénomènes observés à la détermination de leurs causes physiques, et qui, de ces causes prises pour principes, déduit les lois observables comme autant de conséquences du calcul.

Astronomie nautique, La partie de l'astronomie dont la connaissance est nécessaire aux navigateurs, pour se diriger en pleine mer.

ASTRONOMIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à l'astronomie. *Tables astronomiques. Observations astronomiques. Calculs astronomiques.*

ASTRONOMIQUEMENT. adv. Suivant les principes de l'astronomie.

ASTUCE. s. f. Finesse, ruse qui a pour objet le mal, qui nuit ou tend à nuire. *Un homme plein d'astuce. Il a fait cela par astuce. Employer de petites astuces.*

ASTUCIEUSEMENT. adv. Avec astuce. *Agir astucieusement.*

ASTUCIEUX, EUSE. adj. Qui a de l'astuce. *Homme astucieux. Femme astucieuse.*

Il se dit aussi Des choses où il y a de l'astuce. *Conduite astucieuse. Manœuvre astucieuse. Questions astucieuses.*

ASY

ASYMPTOTE. s. f. (On prononce *Assimptote.*) T. de Géom. Ligne droite qui, indéfiniment prolongée, s'approche continuellement d'une courbe, sans pouvoir jamais la couper. *Les asymptotes de l'hyperbole.*

ASYMPTOTIQUE. adj. des deux genres. (On prononce *Assimptotique.*) Qui appartient ou qui a rapport à l'asymptote. *Point asymptotique. Courbe asymptotique.*

ATA

ATARAXIE. s. f. T. de Philosophie. Quiétude, calme, tranquillité de l'âme. *Les stoïciens tendaient à l'ataraxie.*

ATAXIE. s. f. T. de Médec. Il s'employait autrefois dans l'acception la plus étendue, pour indiquer Toute espèce de désordre ou d'irrégularité dans la marche des maladies. Il exprime aujourd'hui L'état de dé-

sordre de ce qu'on appelait naguère encore *Fièvre nerveuse* ou *ataxique*.

Il se dit aussi De désordres nerveux d'un caractère très grave. *L'ataxie locomotrice*.

ATAXIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Qui appartient, qui a rapport à l'ataxie. *Fièvre ataxique. État ataxique. Symptômes ataxiques*.

ATE

ATELIER. s. m. Lieu où travaillent réunis des artistes ou des ouvriers, tels que peintres, sculpteurs, maçons, charpentiers, menuisiers, etc. *Ce peintre, ce sculpteur a tant d'élèves dans son atelier. Atelier de peinture, de sculpture. Les ateliers d'un arsenal, d'une fabrique, d'une imprimerie, etc. Ce maître maçon a son atelier à tel endroit. Des garçons qui travaillent à un atelier. Quitter un atelier. Quitter l'atelier. Un vaste, un bel atelier*.

Il se dit aussi Du lieu de travail d'un peintre, d'un sculpteur, etc *Il se renfermait toute la journée dans son atelier. Personne n'était admis dans son atelier, qu'il n'eût entièrement achevé ses ouvrages*.

Atelier de charité, Lieu où l'on fait travailler des pauvres qui manquent d'ouvrage.

En Astron., *Atelier du sculpteur*, Constellation de l'hémisphère austral, située auprès du tropique du Capricorne.

ATELIER, par extension, désigne collectivement, La réunion de ceux qui travaillent dans un atelier. *Atelier nombreux. Chef d'atelier. C'est un homme qui fait bien aller un atelier, qui conduit bien un atelier. Tout l'atelier quitta en même temps*.

Il se dit particulièrement d'Une réunion d'élèves travaillant sous un même maître, dans un atelier de peinture ou de sculpture. *L'atelier de tel maître est plus nombreux que celui de tel autre. La rivalité d'atelier produit l'émulation. C'est un propos d'atelier, une farce d'atelier*.

ATELLANES. s. f. pl. Espèces de farces, en usage sur le théâtre romain, qui tiraient leur nom de la ville d'Atella, et qui répondaient aux pièces satyriques des Grecs.

ATERMOIEMENT ou **ATERMOIMENT**. s. m. T. de Commerce et de Jurispr. Accommodement d'un débiteur avec ses créanciers, qui lui accordent des délais pour se libérer, et souvent même la remise d'une partie de ses dettes. *L'atermoiement qu'il a fait avec un tel a remis ses affaires. Moyennant cet atermoiement, il a satisfait ses créanciers. Contrat d'atermoiement*. Voyez CONCORDAT.

ATERMOYER. v. a. T. de Commerce et de Jurispr. Prolonger, reculer les termes d'un payement. *Atermoyer une lettre de change, une promesse, un billet, etc*.

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Faire un atermoiement avec ses créanciers. *Il s'est atermoyé avec ses créanciers à six termes d'année en année. Il s'est atermoyé, pour ses dettes, à tant de temps et tant de payements*.

ATERMOYÉ, ÉE. part. passé.

ATH

ATHÉE. s. m. Celui qui ne reconnaît point de Dieu *C'est un athée. Il passe pour athée. Une secte d'athées*.

Il est quelquefois adjectif des deux genres, et signifie, Qui nie la Divinité. *Un sentiment athée Une proposition athée*.

ATHÉISME. s m L'opinion, la doctrine des athées. *Cette opinion approche de l'athéisme. Tomber dans l'athéisme. Ces principes mènent à l'athéisme. Faire profession d'athéisme*.

ATHÉNÉE. s. m. T. d'Antiq. Lieu public où les rhéteurs et les poètes lisaient leurs ouvrages, et où ceux qui enseignaient les beaux-arts donnaient leurs leçons. *L'athénée d'Alexandrie. L'athénée fondé par Adrien fut le premier établissement de ce genre institué à Rome*.

Il se dit aujourd'hui de Certains établissements où s'assemblent des savants et des gens de lettres, pour faire des cours ou des lectures. *Aller à l'Athénée. Assister aux cours de l'Athénée*.

ATHLÈTE. s. m. Celui qui combattait à la lutte ou au pugilat, dans les jeux solennels de l'ancienne Grèce. *Un puissant athlète. Un athlète robuste. Combat d'athlètes*.

Il se dit figurément Des hommes forts et robustes, adroits aux exercices du corps. *C'est un vrai athlète, un corps d'athlète. Il a une santé, une vigueur d'athlète*.

Fig., *Les athlètes de la foi, les athlètes de* JÉSUS-CHRIST, Les martyrs.

ATHLÉTIQUE. s. f. Partie de la gymnastique des anciens, l'art des athlètes.

ATHLÉTIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient, qui est propre à l'athlète. *Taille athlétique. Constitution athlétique. Force athlétique. Cet homme a des formes athlétiques*.

ATI

ATINTER. v. a. Parer, orner avec trop d'affectation. *Qui vous a ainsi atintée?* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Elle est deux heures à s'atinter*. Il est vieux.

ATINTÉ, ÉE. part. passé.

ATL

ATLANTE. s. m. T. d'Archit. Figure qui soutient sur le cou et les épaules une corniche, une tribune, etc. On comprend ordinairement cette sorte de figure sous la dénomination de *Cariatide. Un balcon soutenu par quatre atlantes*.

ATLANTIQUE. adj. des deux genres. Il n'est guère usité que dans ces dénominations, *Mer* ou *Océan atlantique*, Le grand Océan, qui est à l'ouest de l'Europe et de l'Afrique et qui sépare ces continents de l'Amérique; et, *Format atlantique*, Celui où la feuille entière ne forme qu'un seul grand feuillet ou deux pages : on dit plus ordinairement aujourd'hui, *Format in-plano*.

Il est quelquefois substantif féminin, et se dit de La mer Atlantique. *Naviguer sur l'Atlantique. Les rivages de l'Atlantique*.

ATLAS. s. m. (On prononce l'S.) Recueil de cartes géographiques. *Grand atlas. Atlas portatif*.

Il se dit également, en Librairie, de Tout recueil de cartes géographiques, de planches, de tableaux, etc., qu'on joint à un ouvrage pour en faciliter l'intelligence. *L'atlas de cet ouvrage n'a pas encore paru. Un atlas de vingt planches. L'atlas du Voyage d'Anacharsis*.

ATLAS, en termes d'Anatomie, désigne La première vertèbre du cou.

ATM

ATMOSPHÈRE s. f. La masse d'air qui environne la terre. *La hauteur moyenne de l'atmosphère est de vingt lieues. Poids, pression de l'atmosphère. Atmosphère chargée de vapeurs. Cette petite pluie a rafraîchi l'atmosphère*.

Il s'emploie comme mesure de forces dans les machines. *Cette machine à vapeur résiste à une pression de vingt atmosphères*.

Il se dit, en Physique, de Tout fluide subtil et élastique qui enveloppe un corps et en suit les mouvements. *L'atmosphère des planètes. L'atmosphère du soleil. On doute que la lune ait une atmosphère. Atmosphère électrique*.

Il s'emploie quelquefois au figuré. *Dans cette atmosphère de corruption et d'intrigue, il est difficile que la vertu ne s'altère point*.

ATMOSPHÉRIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient, qui a rapport à l'atmosphère. *Air atmosphérique. Vapeurs atmosphériques. Variations atmosphériques*.

ATO

ATOME. s. m. (O est long dans ce mot.) Corps regardé comme indivisible, à cause de son extrême petitesse. *Démocrite et Épicure ont prétendu que le monde était composé d'atomes, que les corps se formaient par la rencontre fortuite des atomes*.

En Chimie, il se dit Des particules dernières qu'on suppose avoir la forme primitive du corps auquel elles appartiennent, et qui se combinent entre elles en proportions définies.

Il se dit par extension, Des grains de cette petite poussière qui voltige en l'air, et que l'on aperçoit lorsqu'un rayon du soleil pénètre dans un endroit obscur ou ombragé. *Chercher à saisir un atome. Le mouvement continuel des atomes*.

Il se dit figurément, pour exprimer L'extrême petitesse de certains corps relativement à d'autres, ou à l'espace dans lequel ils existent. *Les hommes sont des atomes sur le globe, qui n'est lui-même qu'un atome dans l'immensité*.

ATOMIQUE. adj. des deux genres. T. de Chimie. Il ne s'emploie guère que dans cette expression, *Poids atomique*, Poids indiquant la proportion dans laquelle une substance se combine avec une quantité déterminée d'une autre substance.

ATOMISTIQUE. adj. des deux genres. Terme didactique. Qui appartient, qui a rapport aux atomes. *Philosophie, doctrine atomistique*, Philosophie, doctrine qui explique la formation du monde par le moyen des atomes.

En Chimie, *Théorie atomistique*, Théorie dans laquelle on considère les corps comme produits par des atomes dont les formes et les propriétés constituent la nature chimique de chacun d'eux.

ATONIE. s. f. T. de Médec. Défaut de ton, faiblesse des organes. On le dit surtout en parlant Des organes contractiles. *Atonie de l'estomac. Atonie générale. Il est dans un état d'atonie fort alarmant*.

ATONIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Qui résulte de l'atonie. *Maladies atoniques*.

ATOUR. s. m. Parure. Il ne s'emploie guère qu'au pluriel, et ne se dit qu'en parlant De la parure des femmes. *Elle avait ses plus beaux atours. Quand elle est dans ses atours*.

Au singulier, *Dame d'atour*, Dame dont la charge était de présider à l'habillement et à la toilette de la reine ou des princes-

ses. *Dame d'atour de la reine. Dame d'atour de Madame.*

ATOURNER. v. a. Orner, parer. Il ne se dit qu'en parlant De la parure des femmes, et par plaisanterie. *Atourner l'épousée.* Il est vieux.

ATOURNÉ, ÉE. part. passé. *Vous voilà bien atournée.*

ATOUT. s. m. T. de Jeu de cartes. Carte de la même couleur que celle qui retourne. *Les atouts emportent les autres cartes. Jouer un atout. Jouer atout. Donner, fournir de l'atout. Jeter un atout. J'ai trois atouts. Je coupe, et je fais atout,* Et je joue atout. Voyez TRIOMPHE.

ATR

ATRABILAIRE. adj. des deux genres. Nom donné par les anciens médecins aux mélancoliques et aux hypocondres, chez lesquels ils croyaient l'atrabile prédominante. On l'emploie souvent encore dans le langage ordinaire. *C'est un homme atrabilaire. Elle est devenue bien atrabilaire. Visage atrabilaire. Humeur atrabilaire.*

Il est aussi substantif. *C'est un atrabilaire.*

ATRABILE. s. f. T. de Médecine ancienne. Bile noire, mélancolie. *L'existence de l'atrabile est considérée aujourd'hui comme entièrement hypothétique.*

ÂTRE. s. m. Foyer, l'endroit de la cheminée où l'on fait le feu. *Les carreaux d'un âtre. Ôter les cendres de l'âtre.*

L'âtre d'un four, La partie plane d'un four.

Prov. et fig., *Il n'y a rien, dans cette maison, de si froid, de plus froid que l'âtre,* se dit D'une maison où l'on ne fait qu'un très petit ordinaire, qu'une fort mauvaise cuisine.

ATROCE. adj. des deux genres. Énorme, excessif. Il se dit principalement Des crimes, des injures, et des supplices. *Crime atroce. Vengeance atroce. Perfidie atroce. Injure atroce. On lui fit souffrir des tourments, des supplices atroces.*

Douleur atroce, Douleur très violente. *Il éprouvait des douleurs atroces dans l'estomac.*

ATROCE, signifie aussi, Qui a beaucoup de cruauté. *Âme atroce. Caractère atroce. C'est un homme atroce.*

ATROCEMENT. adv. Avec atrocité. *Une action atrocement perfide.*

ATROCITÉ. s. f. Énormité, excès. Il se dit principalement Des crimes, des injures, des supplices. *L'atrocité d'un crime. Ce forfait est d'une atrocité inouïe. L'atrocité des injures. L'atrocité des tourments.*

Il signifie aussi, Action atroce, très cruelle. *Cette action est une froide atrocité. Des atrocités inouïes. Commettre des atrocités.*

Il se dit également en parlant Des personnes, et signifie, Extrême cruauté. *Atrocité de l'âme, du caractère. L'atrocité d'un tyran.*

ATROPHIE. s. f. T. de Médec. Arrêt de développement, défaut de nutrition du corps, ou seulement d'une partie du corps.

ATROPHIER. v. a. Produire l'atrophie. *La compression atrophie les muscles.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Son corps s'atrophie.*

ATROPHIÉ, ÉE. part. passé. *Membre atrophié.*

ATT

ATTABLER (S'). v. pron. Se mettre à table pour y demeurer longtemps. *Ils s'attablèrent à midi et ne sortirent de table qu'à six heures du soir.* Il se dit aussi en parlant Du jeu. *Ils se sont attablés pour jouer aux échecs, aux dés, au trictrac.*

Il s'emploie quelquefois activement, et signifie, Faire asseoir à table. *Si vous ne pouvez accorder ces paysans, attablez-les, et vous les concilierez bientôt.* Il est familier dans les deux sens.

ATTABLÉ, ÉE. part. passé. *Nous les trouvâmes attablés.*

ATTACHANT, ANTE. adj. Qui attache, qui fixe fortement l'attention. *Un livre attachant. Spectacle attachant. C'est une étude fort attachante. Cette lecture est fort attachante. Un caractère attachant.*

ATTACHE. s. f. Lien, courroie, etc.; en général, Ce qui sert à attacher. *L'attache d'un limier, d'un lévrier. Mettre un chien, un cheval à l'attache.*

Chien d'attache, Chien de cour que l'on ne détache que la nuit.

Prov. et fig., *Il est là comme un chien à l'attache, comme un chien d'attache; Il est toujours à l'attache,* se dit D'un homme dont l'emploi, le travail est fort assujettissant.

Prendre des chevaux à l'attache, Les garder à l'attache moyennant une rétribution, et seulement pour qu'ils soient à couvert pendant quelque temps. On dit de même, *Prendre tant pour l'attache d'un cheval,* ou simplement, *Prendre tant pour l'attache.*

Attache de diamants, Assemblage de diamants mis en œuvre, composé de plusieurs pièces qui s'accrochent l'une à l'autre.

Bas d'attache, Grand bas de soie que l'on attachait autrefois au haut-de-chausse, et dont on ne se sert plus maintenant que dans certains costumes de théâtre.

ATTACHE, en termes d'Anatomie, se dit de L'endroit où vient s'attacher, se fixer l'extrémité d'un muscle, d'un ligament. *L'attache d'un muscle, d'un ligament. Les muscles ont chacun deux attaches.*

ATTACHE, en termes de Chancellerie, s'employait dans cette locution, *Lettres d'attache,* Lettres que le roi donnait, soit sur des bulles du pape, soit sur des ordonnances d'un chef d'ordre hors du royaume, pour les faire exécuter. *Obtenir des lettres d'attache du roi. Prendre des lettres d'attache du grand sceau.*

Lettres d'attache, se disait aussi Des commissions expédiées, soit à la chambre des comptes, soit ailleurs, pour l'exécution de quelque arrêt, de quelque ordonnance.

ATTACHE, se disait encore, autrefois, de L'ordonnance d'un gouverneur de province, pour faire mettre à exécution les ordres du roi qui lui étaient présentés ou adressés. *Prendre l'attache du gouverneur.*

Il se disait pareillement Des lettres expédiées par le connétable, le grand amiral, le colonel général ou le mestre de camp général d'une armée, en vertu des brevets ou commissions accordés par le roi aux officiers qui devaient servir sous eux.

Il s'emploie au figuré dans le sens de Consentement, agrément. *Je ne veux rien faire sans votre attache, sans prendre votre attache. Si vous n'avez son attache, je vous conseille de renoncer à votre projet.*

ATTACHE, se dit en outre, figurément, de Tout ce qui occupe l'esprit, ou qui engage le cœur, et le tient en dépendance. *Il aura bien de la peine à rompre cette attache. Une malheureuse attache. Une attache criminelle.*

Avoir de l'attache pour sa maison, pour ses livres; avoir de l'attache au jeu, pour le jeu; avoir de l'attache à l'étude, pour l'étude. Être extrêmement attaché à sa maison, à ses livres, au jeu, à l'étude.

ATTACHEMENT. s. m. Sentiment qui fait qu'on s'attache fortement et volontairement à quelque personne, à quelque chose. *Avoir de l'attachement pour quelqu'un. Avoir de l'attachement à un parti. Il a trop d'attachement à ses intérêts. Renoncer à toute espèce d'attachement. Libre de tous les attachements du monde.*

Il signifie aussi, Grande application. *Avoir de l'attachement à l'étude. Avoir de l'attachement au travail, à l'ouvrage.*

ATTACHEMENTS s. m. pl. T. d'Archit. Dans la pratique du bâtiment, on nomme ainsi Les notes des ouvrages de diverses espèces, que l'on prend lorsqu'ils sont encore apparents, pour y avoir recours dans le règlement des mémoires.

ATTACHER. v. a. Joindre, fixer une chose à une autre, en sorte qu'elle y tienne. *Attacher avec un cordon, avec un clou, avec de la colle. Attacher avec des épingles. S'attacher un bandeau sur le front, un manteau sur les épaules. Attachez cela à la tapisserie. Attacher des boutons, des rubans sur un habit. Attacher contre la muraille. Attachez ces pièces ensemble. Attacher les galériens, les forçats à la chaîne. Attacher des chevaux à un char. Elle fut attachée à la queue d'un cheval fougueux. Attacher au gibet. Notre-Seigneur* JÉSUS-CHRIST *fut attaché pour nous à l'arbre de la croix.*

ATTACHER, s'emploie aussi, dans ce premier sens, avec le pronom personnel. *La poix s'attache si fort à l'étoffe, qu'elle emporte la pièce. Ces deux ennemis s'attachèrent si fortement l'un à l'autre, qu'on ne pouvait les séparer. Ce chien s'attacha si fort à mon habit, que je ne pus lui faire lâcher prise. Le lierre s'attache à l'ormeau.*

Fig., *S'attacher au char d'une femme,* Se mettre au rang de ses adorateurs. On dit dans un sens analogue, *S'attacher au char de la puissance, de la faveur, etc.*

En termes de Guerre, *Attacher le mineur au corps d'une place,* Le porter ou le mettre à même de se rendre dans le trou pratiqué par l'assiégeant au pied du rempart, pour qu'il puisse y travailler à couvert, à l'effet de conduire la mine sous le corps de la place.

En termes de Peinture, *Les objets s'attachent dans ce tableau,* Ils paraissent tenir ensemble, quoique l'artiste ait eu l'intention de les montrer séparés par un espace.

ATTACHER, se dit également au figuré, dans le même sens. *On lui a conféré ce titre avec toutes les prérogatives qui y sont attachées. Les inconvénients qui sont attachés à une chose. Les imperfections que Dieu voulut attacher à notre nature. J'attache ma destinée à la vôtre. Attacher son nom à un événement mémorable, à une découverte utile.*

Attacher ses yeux, ses regards sur quelqu'un, sur quelque chose, Regarder fixement quelqu'un, quelque chose avec attention, avec intérêt.

Attacher les yeux, les regards, Captiver les regards. *Ce spectacle attachait nos regards.*

Attacher du prix, de l'importance à quelque chose, Y mettre du prix, de l'importance. *J'attache beaucoup de prix à votre suffrage. Il attache de l'importance à tout ce qu'il fait.*

Attacher son bonheur, sa gloire, etc., à quelque chose, L'en faire dépendre. *Cette*

mère attachait son bonheur à celui de ses enfants. Ce n'est pas à cela qu'il attache sa réputation.

Attacher un sens, une signification à un mot, à un terme, etc, Lui donner un certain sens, une certaine signification, l'entendre d'une certaine manière.

ATTACHER, pris figurément, s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Mes regards s'attachèrent longtemps sur elle. L'opprobre qui s'attache à de tels crimes. Le plaisir qui s'attache à l'accomplissement des devoirs. La vogue s'attache à ce qui est nouveau.*

Il a quelquefois le sens particulier de Poursuivre, s'acharner contre. *Le remords s'attache au crime. La haine s'est attachée à lui. L'envie s'attache aux grands noms.*

ATTACHER, signifie encore figurément, Lier par quelque chose qui engage, qui oblige à quelque devoir, à quelque marque de reconnaissance; Joindre par l'affection. *Il est attaché à la légation anglaise, à l'administration des postes, etc. Ce prince l'avait attaché à son service en lui donnant une charge. Ils l'ont attaché à leur parti. Son devoir l'attache auprès de vous. J'ai su me l'attacher par les services que je lui ai rendus. Son emploi l'attache à Paris. L'ambition l'attache à la cour. Ce bienfait m'attache à vous pour jamais. Ils sont attachés l'un à l'autre par une amitié réciproque. Il lui est attaché par la reconnaissance. Il est fort attaché à sa femme, à ses enfants.*

Il s'emploie, dans le même sens, avec le pronom personnel. *S'attacher au service d'un prince étranger. S'attacher à la fortune d'un ministre. Les choses de la terre ne méritent pas qu'on s'y attache.*

S'attacher à quelqu'un, auprès de quelqu'un, Se dévouer à son service. *S'attacher à quelqu'un*, signifie aussi, Concevoir pour lui de l'affection. *Ils s'attachèrent pour jamais l'un à l'autre. Le chien s'attache à son maître.*

ATTACHER, signifie en outre figurément, Appliquer, intéresser vivement. *L'étude des mathématiques attache beaucoup. Le jeu l'attache plus qu'il ne faut. Attacher son esprit au jeu. Attacher son affection à quelque chose. Il a une affaire qui l'attache fort. Ce roman m'attache beaucoup. L'action de ce drame n'attache point le spectateur, n'attache point.*

Il s'emploie aussi, dans ce sens, avec le pronom personnel. *C'est un homme qui ne s'attache qu'à des bagatelles. S'attacher à son devoir. S'attacher à remplir son devoir. S'attacher à traduire fidèlement. Il s'attache en toute occasion à le contrarier.*

Cet homme s'attache trop à ses opinions, à ses fantaisies, à son sens, Il y tient trop fortement, il y est aheurté.

S'attacher à la poursuite, aux pas de quelqu'un, Le suivre, le poursuivre continuellement, obstinément. *Je me suis attaché à sa poursuite, il ne pourra m'échapper. Je m'attache à vos pas.*

ATTACHÉ, ÉE. part. passé. *Le serf était attaché à la glèbe.*

Être attaché à son profit, attaché à ses intérêts, Aimer trop son profit, être trop intéressé.

ATTACHÉ, s'emploie aussi substantivement. *Un attaché d'ambassade*, ou simplement *Un attaché.*

ATTAQUABLE. adj. des deux genres. Qui peut être attaqué. *La place n'est attaquable que de ce côté. Ce titre est attaquable, n'est point attaquable.*

ATTAQUANT. s. m. Assaillant, celui qui attaque. Il s'emploie surtout au pluriel. *Les attaquants furent repoussés.*

ATTAQUE. s. f. Action d'attaquer. Il se dit, particulièrement, à la guerre, de L'action par laquelle on attaque l'ennemi, on engage le combat. *Attaque générale. Attaque vigoureuse. Vive attaque. Rude attaque. Attaque imprévue, soudaine. Attaque à main armée. Commencer l'attaque. Dès la première attaque les ennemis lâchèrent pied. Résister à une attaque. Soutenir, repousser une attaque. L'attaque fut chaude. L'attaque des grenadiers fut décisive.*

Il se dit également Des travaux qu'on fait pour s'approcher d'une place assiégée. *Les assiégeants avaient fait trois attaques. Un tel commandait l'attaque du côté de la rivière. On avait fort avancé les attaques.*

ATTAQUE, signifie au figuré, Agression, atteinte, insulte. *Il repoussa leur nouvelle attaque par des arguments victorieux. Dans ce débat, l'attaque fut moins spirituelle que la défense. Il se vit exposé aux attaques d'une foule de critiques. Sa renommée ne souffrit point des fréquentes attaques de la calomnie. C'est une attaque contre le gouvernement.*

Il se dit encore de Certaines paroles lâchées comme sans dessein, pour sonder l'intention de quelqu'un, ou pour le piquer par quelque reproche. *Il m'a déjà fait une attaque là-dessus. Il lui donne toujours quelque attaque sur son avarice.*

ATTAQUE, se dit figurément de l'apparition soudaine, des accès subits de certaines maladies. *Il a déjà eu une attaque d'apoplexie, de paralysie*, ou simplement, *une attaque. Il a eu deux ou trois attaques de goutte. Des attaques de nerfs.*

ATTAQUER. v. a. Assaillir, être agresseur. *Attaquer l'ennemi, l'attaquer dans ses retranchements. Attaquer une place. Attaquer une nation, un empire. Attaquer rudement, vigoureusement. C'est lui qui m'a attaqué, je n'ai fait que me défendre. Attaquer de front. Attaquer à coups d'épée. Attaquer un homme dans la rue, sur le grand chemin.* Il est quelquefois verbe réciproque. *Ils s'attaquèrent l'un l'autre avec fureur.*

Il s'emploie aussi figurément, et s'applique Aux choses comme aux personnes. *Attaquer quelqu'un de paroles. Il ne disait rien, vous êtes allé l'attaquer sur sa naissance, sur sa noblesse. Attaquer un auteur sur ses ouvrages. Il attaquait le gouvernement dans ses écrits. Attaquer les vices, les préjugés, les abus, etc. Attaquer une doctrine. Son système fut vivement attaqué. Attaquer une maladie, attaquer le mal par des moyens prompts et énergiques.*

Fig., *Attaquer quelqu'un de conversation*, Adresser la parole à quelqu'un, afin de l'engager à parler. Il est peu usité.

En termes de Jurispr., *Attaquer quelqu'un en justice*, Lui intenter une action judiciaire. *Attaquer un acte*, En contester la validité.

Avec le pronom pers., *S'attaquer à quelqu'un*, L'offenser ouvertement, se déclarer contre lui. *Il est dangereux de s'attaquer à son maître. Il s'est attaqué à plus fort que lui.*

En termes de Manége, *Attaquer un cheval*, Le piquer vigoureusement avec l'éperon.

ATTAQUER, au figuré, signifie particulièrement, Porter atteinte à quelque chose. *Des calomnies qui attaquent la réputation, l'honneur de quelqu'un. Cet ouvrage attaque la religion, les mœurs.* On dit dans le même sens, *Attaquer une personne dans sa réputation, etc.*

Il se dit aussi en parlant De l'action des maladies. *Le croup attaque principalement l'enfance. Cette affection attaque le cerveau. Je fus attaqué de la fièvre. Être attaqué de la goutte, d'un rhumatisme. Il est attaqué de la poitrine. Sa poitrine est attaquée.*

Il se dit encore De ce qui ronge, altère, détériore quelque substance. *Les charançons attaquent le blé. La rouille attaque le fer.*

ATTAQUER, signifie en outre, tant au sens physique qu'au sens moral, Entamer, entreprendre. *Attaquez ce pâté. Il a bien attaqué son sujet.* Dans cette acception, il est familier.

En termes de Musique, *Il attaque bien la note*, se dit D'un chanteur qui, passant d'une note basse à une note élevée, entonne celle-ci avec justesse. *Il attaque bien la corde*, se dit D'un musicien qui fait bien vibrer la corde de son instrument.

En termes de Marine, *Attaquer une île, un cap, une côte*, S'en approcher pour les reconnaître.

ATTAQUÉ, ÉE. part. passé.

Prov., *Bien attaqué, bien défendu*, La défense a bien répondu à l'attaque.

ATTARDER (S'). v. pron. Se mettre en retard, se trouver hors de chez soi à une heure avancée du soir ou de la nuit. *Il est dangereux de s'attarder sur cette route. Il s'était attardé.*

ATTARDÉ, ÉE. part. passé. *Un voyageur attardé.*

ATTEINDRE. v. a. (*J'atteins. J'atteignais. J'atteignis. J'atteindrai. J'atteindrais. Atteins. Que j'atteigne. Que j'atteignisse. Atteignant.*) Frapper de loin avec quelque chose. *Il l'atteignit d'un coup de pierre. Il ne put atteindre son ennemi que du second coup de pistolet. Il étendit le bras, et l'atteignit de son bâton. Il a manqué d'adresse, il n'a pas atteint le but.* On dit dans un sens analogue: *La balle l'atteignit au front. Les éclats de la bombe atteignirent plusieurs soldats. Etc.*

Fig., *Atteindre son but*, Réussir dans ce que l'on se propose.

ATTEINDRE, signifie aussi figurément, Porter atteinte, léser. *Ce danger ne saurait m'atteindre. Plusieurs contrées furent atteintes de ce fléau. Cette mesure atteint une foule de personnes. Des outrages partis de si bas ne peuvent l'atteindre.*

ATTEINDRE, signifie encore, Parvenir à un terme, à quelque chose dont on était plus ou moins éloigné. *Nous atteindrons ce village avant la nuit. Nous partîmes en même temps, mais j'atteignis le but avant lui. Il atteignait déjà la porte, quand on l'arrêta. Cet enfant brise tout ce qu'il peut atteindre. Cet arbre n'a pas atteint la même hauteur que l'autre. L'incendie avait déjà atteint les étages supérieurs.*

Il signifie particulièrement, Attraper en chemin, joindre la personne qu'on suit, ou qu'on poursuit. *Atteindre l'ennemi par une marche rapide. Il prit la poste pour atteindre ceux qui étaient partis avant lui. Il a beau courir, je l'atteindrai.* Il se dit également en parlant des animaux et des choses. *Ce chien n'a pu atteindre le lièvre. Nous atteignîmes le vaisseau ennemi.*

Il s'emploie figurément dans l'une et l'autre acception. *Nous atteignons enfin le terme de nos souffrances. Il atteindra bientôt sa douzième année. Atteindre l'âge de raison. Avec ces provisions, ils peuvent atteindre la fin du mois. Tôt ou tard la peine atteint les coupables.*

Il signifie quelquefois, Égaler. *Il osait se*

flatter d'atteindre Racine. Il croit surpasser tel artiste, et il ne l'a pas même atteint.

ATTEINDRE, est souvent verbe neutre; alors il signifie, Toucher à une chose qui est à une distance assez éloignée pour qu'on ne puisse pas y arriver sans quelque effort. *Atteindre à une certaine hauteur. Atteindre au plancher. Atteindre au but. Je ne saurais atteindre là, jusque-là. Je n'y puis atteindre. L'eau atteignait jusqu'au premier étage.*

Il s'emploie aussi figurément dans cette acception. *Ce succès est au-dessus de sa portée, il n'y saurait atteindre. Atteindre à la perfection. Atteindre au sublime.*

ATTEINT, EINTE. part. passé.

Être atteint de maladie, de folie, etc., Être frappé, affligé de maladie, etc. On dit figurément, dans un sens analogue, *Être atteint d'une manie ridicule, etc.*

Atteint et convaincu. Locution qu'on employait autrefois dans les jugements criminels, pour exprimer que l'accusé était reconnu coupable. *Atteint et convaincu d'avoir volé.*

ATTEINTE. s. f. Coup dont on est atteint. *Rude atteinte, légère atteinte.*

Il se dit, particulièrement, Du coup qu'un cheval se donne lui-même en s'atteignant aux pieds de devant avec ceux de derrière; ou qu'il reçoit, aux pieds de derrière, d'un autre cheval qui marche trop près de lui. *Ce cheval se donne des atteintes. Prenez garde que votre cheval ne donne des atteintes au mien. Ce cheval boite d'une atteinte.*

Au Jeu de bague, *Donner atteinte à une bague*, La toucher en courant sans l'emporter. *Il a donné atteinte à la bague. En trois courses qu'il a faites, il a eu un dedans et deux atteintes.*

ATTEINTE, s'emploie aussi figurément, tant au sens physique qu'au sens moral, et signifie, L'effet de ce qui cause un mal, un dommage, de ce qui porte quelque préjudice. *Sa santé n'a jamais reçu d'atteinte. Nos vignobles se ressentent encore des atteintes de la gelée. Sa réputation a déjà reçu bien des atteintes. Craignez les atteintes de la calomnie. C'est donner atteinte aux libertés de la nation. Cette mesure de police porte atteinte aux droits des propriétaires. Il ose donner, porter atteinte à mon honneur, à ma réputation. Cela porte à son crédit une fâcheuse atteinte. Être à l'abri de toute atteinte.*

Il se dit encore, figurément, Des attaques de certaines maladies. *Il eut une légère atteinte de goutte, une atteinte de gravelle. Il en a déjà eu quelques atteintes.*

Fig., *Atteinte mortelle*, Impression vive et douloureuse que fait une chose dont on est sensiblement touché.

HORS D'ATTEINTE. loc. adv. On le dit De ce qui ne peut être atteint, de ce à quoi on ne peut atteindre. *Le fugitif est maintenant hors d'atteinte. Vous avez mis cela tout à fait hors d'atteinte, je ne pourrai jamais le saisir.*

ATTELAGE. s. m. Il se dit Du nombre de chevaux, de bœufs, etc., qui sont nécessaires pour tirer la charrue, ou pour traîner des voitures. *Ce laboureur a tant d'attelages. Ce roulier a perdu deux attelages.*

ATTELAGE, en parlant De carrosses, se dit ordinairement d'Un certain nombre de chevaux propres à être attelés ensemble à un carrosse. *Un attelage de six chevaux gris pommelé. Voilà un bel attelage. Un attelage bien assorti. Il manque un cheval à son attelage. Il lui est mort un des plus beaux chevaux de son attelage.*

ATTELER. v. a. Attacher des chevaux, des mulets, ou autres animaux de trait, à la voiture, au chariot, à la charrue, etc., qu'ils doivent tirer. *Atteler les chevaux à la voiture;* ou simplement, *Atteler. Dites au cocher qu'il attelle.* On dit aussi, *Atteler un carrosse, un chariot.*

Il se dit quelquefois, par extension, avec le pronom personnel, De gens qui s'attachent à quelque voiture pour la traîner. *Ils s'attelèrent au chariot, et le traînèrent l'espace de plusieurs lieues.*

ATTELÉ, ÉE. part. passé. *Chevaux attelés. Carrosse attelé de deux, de quatre, de six chevaux. Voiture bien attelée, mal attelée.*

Prov. et fig., *C'est une charrette mal attelée*, se dit en parlant D'associés qui ne s'accordent pas, qui n'agissent pas de concert dans leur entreprise.

ATTELLE. s. f. Morceau de bois chantourné qu'on attache au collier des chevaux de harnais.

Il signifie aussi, en Chirurgie, Une petite pièce de bois, de carton, de fer-blanc, etc., dont on se sert dans le traitement des fractures pour maintenir les fragments des os, et prévenir leur déplacement.

ATTENANT, ANTE. adj. Contigu, qui est tout proche, tout contre. Il ne se dit guère que des pièces d'un appartement, des maisons, des jardins, et ne s'emploie ordinairement que dans le langage familier, et en style de Pratique. *Il était dans la pièce attenante. Un logis attenant à un autre. Son jardin est attenant au mien, du mien. Il demeure dans la maison attenante.*

ATTENANT. préposition. Joignant, tout proche, contre. *Il loge tout attenant du palais, au palais, le palais.* Cet emploi vieillit.

Il se prend quelquefois adverbialement. *Connaissez-vous telle maison? Je loge tout attenant.*

ATTENDRE. v. a. Rester en un lieu où l'on compte qu'une personne viendra, qu'une chose sera apportée, amenée. *Je vous attends ici. Je vous attendrai demain chez moi. Je vous attendrai jusqu'à telle heure. Il l'attendait au passage. Des brigands l'ont attendu au coin d'un bois. J'irai attendre le bateau à tel endroit. Ils attendirent la diligence sur la route. Je suis resté longtemps à attendre. Vous m'avez bien fait attendre. Attendre avec impatience. Attendre tranquillement. Il va peut-être arriver, attendons. Attendre l'ennemi, l'attendre de pied ferme. Tel court au danger qui n'oserait l'attendre.* Un nom d'animal ou de chose peut également être le sujet de la phrase. *Ce chien attend son maître. Ma voiture m'attend à la porte. Deux chevaux devaient les attendre à l'entrée du bois.*

Prov., fig. et ironiq., *Attendez-moi sous l'orme*, se dit en parlant D'un rendez-vous où l'on n'a pas dessein d'aller, d'une promesse sur laquelle il ne faut pas compter.

Prov. et fig., *C'est où je t'attends, c'est là que je l'attends*, signifie tantôt qu'On ne craint point celui dont on parle, et qu'on est en état de lui faire plus de mal qu'il n'en peut faire lui-même; tantôt qu'On saura tirer avantage contre lui des choses qui lui inspirent le plus de confiance.

Prov., *Il ennuie à qui attend*, C'est presque toujours avec impatience et ennui que l'on attend.

ATTENDRE, signifie, dans une acception plus étendue, Compter sur l'arrivée, sur la venue d'une personne ou d'une chose. *Le roi doit passer par notre ville, il y est attendu depuis trois jours. Nous l'attendons de jour en jour. Attendre le retour de quelqu'un. Attendre une personne à dîner. Vous vous êtes bien fait attendre. Attendre une lettre. Nous attendons de ses nouvelles. Sa réponse ne se fit point attendre. Une place qui attend des secours.*

Il s'emploie figurément, dans un sens analogue. *Toute l'Europe attend la paix. Attendre la récompense de ses services. On m'a bien fait attendre cette grâce. Vous attendrez longtemps l'effet de ses promesses. Il attend la fièvre. Elle n'attend que l'heure d'accoucher. J'attendais cette époque avec impatience. Attendre la mort avec courage.*

Fig., *Le dîner, le souper, etc., nous attend*, Le dîner, le souper, etc., est prêt.

Prov. et fig., *Il faut attendre le boiteux*, Pour être bien assuré de la vérité d'une nouvelle, il en faut attendre la confirmation.

Prov., *Tout vient à point à qui peut attendre, à qui sait attendre*, Avec le temps et la patience, on vient à bout de tout.

Prov., *Vous ne perdrez rien pour attendre*, Votre payement, pour être retardé, n'en est pas moins assuré. Cela se dit, par extension, Pour exprimer que le retard apporté à quelque chose n'est pas un préjudice, et peut même devenir un avantage. *On tarde à vous placer, mais vous ne perdrez rien pour attendre.*

ATTENDRE, se dit figurément De certaines choses qui menacent une personne, ou qui lui sont destinées, réservées. *Voilà le sort qui vous attend. La misère attend les dissipateurs. Quelle gloire vous attend!*

ATTENDRE, signifie également, Différer ou cesser de faire une chose jusqu'à l'arrivée d'une personne, jusqu'à ce qu'une autre chose ait lieu, jusqu'à un certain temps. *Je n'attends que lui pour agir, mais je ne puis savoir quand il viendra. Il me sera impossible de vous rejoindre, si vous ne m'attendez. Vous allez trop vite, attendez donc. J'attendrai la belle saison, avant de me mettre en voyage. Attendez, pour sortir, qu'il fasse beau. Il attend que son fils revienne. Qu'attendez-vous pour agir? J'attends sa décision. J'attends, pour cela, qu'on m'ait accordé une autorisation. Avant d'ajouter foi à cette nouvelle, il faut en attendre la confirmation. Le vaisseau n'attend plus qu'un vent propice. Sa haine n'attend qu'un prétexte pour éclater. Il se targue beaucoup de ce premier avantage, mais attendons la fin. Attendez encore un peu et vous serez satisfait. Le moment n'est pas favorable pour l'exécution de notre dessein, attendons encore, attendons. Attendez, il me vient une idée.* On le dit quelquefois dans un sens de menace. *Attendez, lâches!* ou seulement, *Attendez!*

Fig., *Un coup n'attendait pas l'autre*, Les coups se succédaient rapidement, sans interruption. On dit également, *Une question, une saillie, etc., n'attendait pas l'autre.*

Fig., *En lui, chez lui, la raison, la valeur, etc., n'a pas attendu les années*, se dit D'une personne en qui la raison, la valeur, etc., s'est montrée de bonne heure.

ATTENDRE, dans le sens qui précède, se joint quelquefois avec la préposition *A. Pour partir, attendez au jour, attendez à la belle saison. Attendez jusqu'à demain, jusqu'à la semaine prochaine. J'attends à partir qu'il fasse moins chaud.* On dit plus ordinairement, *J'attends pour partir, etc.*

ATTENDRE, se joint quelquefois avec la préposition *Après*; et alors il marque Le be-

soin qu'on a de la personne ou de la chose qu'on attend, ou l'impatience avec laquelle on attend. *Il y a longtemps qu'on attend après vous. On n'attend plus qu'après cela. C'est un argent après lequel il attend pour partir. Cette somme est une bagatelle, et je n'attends pas après.*

ATTENDRE, avec la préposition *De*, signifie, Espérer, se promettre quelque chose. *Il ne faut attendre sa récompense que de Dieu. Je n'attendais pas cela de vous. N'attendez d'un traître que des perfidies. On attend quelque chose de grand de ce prince. Nous n'attendions pas moins de votre prudence. J'attends cela de votre complaisance. La piété n'attend rien du monde. C'est un homme dont il ne faut rien attendre, dont je n'attends rien de bon. J'attends de vous ce service. N'attendez pas que je vous réponde là-dessus. N'attendez de moi qu'un profond mépris. Il est à l'agonie, on n'en attend plus rien.*

ATTENDRE, s'emploie souvent avec le pronom personnel, et signifie, Se tenir comme assuré de quelque chose, compter sur quelqu'un, sur quelque chose. *Je n'en fus pas surpris, je m'y attendais bien. Je m'attends qu'il me manquera de parole. Je m'attends que vous viendrez demain. Je m'attends à vous. Il ne faut pas s'attendre à lui. Je ne m'attendais pas à vous voir sitôt. Elle ne s'était point attendue à vous voir. Je ne m'attendais pas à un pareil traitement de votre part. Je m'attends à rencontrer bien des difficultés. Vous auriez dû vous y attendre. Je ne m'attendais pas que les choses dussent tourner si mal. Après cela on peut s'attendre à tout.* Prov., *Ne t'attends qu'à toi seul.*

Prov. et fig., *Qui s'attend à l'écuelle d'autrui, a souvent mal dîné*, Quand on compte sur autrui, on est souvent trompé dans ses espérances.

Iron., *Attendez-vous-y*, se dit Pour exprimer qu'on est loin de vouloir faire ce qu'une personne désire, ou bien de croire qu'elle obtiendra d'une autre ce qu'elle en attend.

EN ATTENDANT. loc. adv. Jusqu'à tel moment, jusqu'à tel temps, déterminé par ce qui précède. *Il se mit à lire en attendant. Reposez-vous en attendant. En attendant, nous nous promènerons. Je vais, en attendant, copier cette lettre.*

EN ATTENDANT QUE. loc. conjonct. Jusqu'à ce que. *En attendant que vous soyez mieux informé.* On dit dans la même acception, *En attendant l'heure, en attendant mieux*, Jusqu'à ce que l'heure sonne, jusqu'à ce qu'il arrive mieux.

ATTENDU, UE. part. passé. *Ce gigot est dur, il n'a pas été assez attendu*, On aurait dû le garder plus longtemps avant de le faire cuire.

ATTENDU, s'emploie aussi d'une manière absolue : alors il est invariable, et signifie, Vu, eu égard à. *Il fut exempté de cette charge publique, attendu son âge, attendu son infirmité. Attendu les circonstances atténuantes, la cour ne l'a condamné qu'à...*

ATTENDU QUE. loc. conjonctive. Vu que, comme, car. *Attendu qu'il s'agissait d'une affaire importante, on décida que... Attendu que l'acte ne renferme point cette clause, le tribunal déclare... Je ne saurais accorder cette permission, attendu que mes ordres s'y opposent.*

ATTENDRIR. v. a. Rendre tendre et facile à manger. *La gelée attendrit les choux. Il faut battre ce gigot pour l'attendrir.*

Il signifie au figuré, Émouvoir de compassion, de tendresse, toucher. *Il m'avait attendri par ses larmes. Ses larmes m'ont attendri le cœur, m'ont attendri. Ses plaintes m'attendrirent. Laissez-vous attendrir.*

Il s'emploie avec le pronom personnel, au propre et au figuré. *Les choux s'attendrissent à la gelée. Son père s'est attendri en voyant son repentir. Un cœur facile à s'attendrir. S'attendrir sur le sort de quelqu'un.*

ATTENDRI, IE. part. passé. *Je me sens attendri.*

ATTENDRISSANT, ANTE. adj. Qui attendrit, qui émeut de compassion, de tendresse. *Spectacle attendrissant. Ce récit est fort attendrissant. Des paroles attendrissantes.*

ATTENDRISSEMENT. s. m. Sentiment par lequel on s'attendrit : ou État d'une âme attendrie. *Doux attendrissement. Ces paroles lui causèrent un grand attendrissement. Il sut profiter de l'attendrissement où il le trouva. Verser des larmes d'attendrissement.*

ATTENTAT. s. m. Entreprise criminelle ou illégale contre les personnes ou les choses. *Affreux, horrible attentat. Lâche attentat. C'est un attentat. Faire un attentat. Commettre un attentat. Un attentat contre la liberté publique. Ce tyran fut puni de tous ses attentats. Les attentats à la pudeur. Empêcher l'exécution d'un arrêt, c'est un attentat. On a puni l'auteur de ce noir attentat. C'est un attentat à nos droits, à nos privilèges.*

ATTENTATOIRE. adj. des deux genres. Qui attente. Il ne se dit que Des choses. *C'est un acte attentatoire aux libertés publiques. Mesure attentatoire à la propriété.*

Il ne se disait autrefois que De ce qui va contre l'autorité d'une juridiction. *Procédure attentatoire. Une sentence attentatoire à l'autorité du parlement.*

ATTENTE. s. f. L'état de celui qui attend, ou Le temps pendant lequel on est à attendre. *Passer la nuit dans l'attente. Il nous tient dans l'attente de ce qu'il veut faire. L'attente d'une décision. Être dans l'attente, être en attente de quelque chose. Si vous prêtez à cet homme, vous y perdrez et l'argent et l'attente. Vous n'y perdrez que l'attente. Longue attente. Ennuyeuse attente. Attente pénible.*

Il signifie aussi, L'espérance, l'opinion qu'on a conçue de quelqu'un, de quelque chose. *Ce prince a répondu à l'attente qu'on avait de lui. Il a rempli notre attente. Il a surpassé notre attente. L'attente publique. Cela est arrivé contre l'attente générale, contre l'attente de tout le monde. Le succès n'a point trompé notre attente. Son attente sera frustrée.*

Salle d'attente, Salle où l'on attend. Il se dit particulièrement, dans les Chemins de fer, Des salles où les voyageurs attendent le départ des trains.

Table d'attente, Plaque, pierre, planche, panneau sur lequel il n'y a encore rien de gravé, de sculpté, de peint.

Fig., *C'est une table d'attente, ce n'est encore qu'une table d'attente*, se dit D'un jeune homme dont l'esprit n'est pas encore entièrement formé, mais qui est propre à recevoir toutes les impressions qu'on voudra lui donner.

Pierres d'attente, Pierres qui saillent, d'espace en espace, à l'extrémité d'un mur, pour faire liaison, dans la suite, avec quelque autre construction. Il se dit, figurément, d'Une chose qu'on ne regarde que comme un commencement, et qui doit avoir une continuation.

En Chirur., *Ligature d'attente*, Ligature provisoire.

ATTENTER. v. n. Commettre un attentat contre une personne ou une chose. *Attenter à la vie de quelqu'un. Attenter à la pudeur, à l'honneur d'une femme. Attenter à sa propre vie. Attenter sur la personne de quelqu'un. Attenter contre la liberté publique. Défense d'attenter à sa personne ni à ses biens.*

ATTENTIF, IVE. adj. Qui a de l'attention, de l'application. *Être attentif à son ouvrage. Être attentif à un discours. Les auditeurs étaient fort attentifs. Avoir l'esprit attentif. Prêter une oreille attentive. C'est un homme fort attentif à son devoir.*

C'est un homme très attentif, se dit D'un homme rempli d'attention, de politesse et de soin pour les autres.

ATTENTION. s. f. Application d'esprit à quelque chose. *Avoir attention à ce qu'on fait, à ce qu'on dit. Prêter attention. Prêter une attention favorable. Cela demande beaucoup d'attention, une grande attention, une attention continuelle, soutenue. Cela demande attention. Forte attention. Légère attention. Sérieuse attention. Cela trouble l'attention. Mettez-y plus d'attention. Il fait tout avec une attention scrupuleuse. Il travaille avec attention, sans attention. Il ne fait point assez d'attention aux avis qu'on lui donne. C'est un homme qui n'a attention à rien. Il manque d'attention. Redoubler d'attention. Écouter avec attention un discours. Observer avec attention. C'est faute d'attention qu'il n'a pas relevé cette erreur. Leur attention se porta sur telle chose. Chose digne d'attention. Réveiller, fixer, captiver l'attention. Je réclame toute votre attention. Attirer à soi l'attention du public. Faites attention que cela est impraticable. Faites attention à ce que je vous dis.*

Il s'emploie quelquefois absolument, d'une manière impérative, et signifie, Soyez attentif. *Attention, je vais donner le signal.* On dit de même, en termes militaires, *Attention au commandement.*

ATTENTION, signifie aussi, Soin officieux, obligeant. *Il a pour moi des attentions infinies. Il a eu l'attention de me prévenir. Je fus touché de cette attention délicate.*

Il se dit également de La disposition qui porte à rendre des soins. *Il m'a donné mille preuves d'attention durant ma maladie. Je suis sensible à ses témoignages, à ses marques d'attention.*

ATTENTIVEMENT. adv. Avec attention. *Lire attentivement. Écouter attentivement.*

ATTÉNUANT, ANTE. adj. Qui atténue. Il se disait, en Médecine, Des remèdes qui semblent augmenter la fluidité des humeurs. Dans cette acception, on l'employait aussi substantivement. *Les atténuants.*

Il se dit, en Droit criminel, Des faits, des circonstances qui diminuent la gravité d'un crime, d'un délit. *Les faits atténuants. Circonstances atténuantes.*

ATTÉNUATION. s. f. Affaiblissement, diminution de forces. Il n'est guère usité que dans cette phrase, *Être dans un état d'atténuation, dans une grande atténuation.*

Il s'est dit aussi, en Médecine, de L'action des remèdes atténuants.

Il signifiait, dans l'ancien Droit criminel, Diminution des charges contre un accusé. *Donner ses défenses par atténuation.*

Donner des réponses par atténuation. Moyens d'atténuation.

ATTÉNUER. v. a. Affaiblir, diminuer les forces, l'embonpoint. *Les jeûnes, les veilles, les fatigues l'ont extrêmement atténué, l'ont atténué.*

En termes de Médec., *Atténuer les humeurs*, Les rendre moins grossières et plus fluides.

Atténuer, signifie aussi, Diminuer, rendre moins grave. *Atténuer l'effet d'un mal. Ce délit est beaucoup atténué par les circonstances. Il s'est vainement efforcé d'atténuer le crime. Cela n'atténue point ses torts, sa faute.*

Atténuer, s'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Le crime, le délit s'atténue, lorsque...*

Atténué, ée. part. passé. *Un corps atténué par le jeûne. Un malheur atténué par les circonstances.*

ATTERRAGE. s. m. T. de Marine. Voisinage, proximité de la terre; parage voisin de la terre. *Être, arriver sur l'atterrage des côtes d'Europe. On reconnait les atterrages à différents indices.*

Il signifie aussi, L'action d'arriver de la haute mer dans le voisinage d'une terre. *Faire son atterrage.*

ATTERRER. v. a. Abattre, renverser par terre. *Ils en vinrent aux prises, et il l'atterra sous lui. Il attendit le taureau, le prit par les cornes et l'atterra.*

Il signifie au figuré, Ruiner entièrement. *Les Goths achevèrent d'atterrer la puissance des Romains.*

Il signifie plus ordinairement au figuré, Accabler, affliger excessivement, consterner. *Il avait soutenu ses malheurs avec constance, mais ce dernier coup l'atterra. Cette nouvelle a de quoi atterrer. Je fus atterré de cette réponse.*

Atterrer, se prend aussi neutralement, et signifie, en termes de Marine, Arriver de la haute mer dans le voisinage d'une terre et la reconnaître. *Nous atterrâmes sur Belle-Isle, sur Ouessant, etc.*

Atterré, ée. part. passé.

ATTERRIR. v. n. T. de Marine. Prendre terre. *Nous atterrîmes à tel endroit.*

ATTERRISSAGE. s. m. Action d'atterrir. *Nous avons fait notre atterrissage tel jour.*

ATTERRISSEMENT. s. m. Amas de terre formé par la vase ou par le sable que la mer ou les rivières apportent le long d'un rivage, par succession de temps. *Cette prairie s'est accrue de beaucoup par les atterrissements. Droit d'atterrissement.*

ATTESTATION. s. f. Certificat, témoignage donné par écrit. *Attestation de bonne vie et mœurs. Attestation de médecin. J'ai l'attestation du maire. Attestation en bonne forme. Attestation fausse, mendiée, supposée. Il est muni de bonnes attestations. Il a les meilleures attestations.*

ATTESTER. v. a. Assurer, certifier un fait, la vérité d'un fait, soit de vive voix, soit par écrit. *Le curé a attesté qu'il les avait mariés. Il a attesté avec serment que l'action s'était passée ainsi. La chose est attestée par plus de cent personnes.*

Il se dit figurément Des choses dont l'existence sert de preuve, de témoignage. *Les monuments que renferme cette ville attestent son ancienne splendeur. Ses larmes attestent son repentir. Rien n'atteste mieux le soin qu'il prit du gouvernement, que...*

Attester, signifie aussi, Prendre à témoin. *Cela n'est point arrivé par ma faute, et j'en atteste tous ceux qui étaient présents à l'action.* On dit dans le même sens : *Attester le ciel. Il attesta les dieux. Etc.*

Attesté, ée. part. passé.

ATTICISME. s. m. Délicatesse de langage, finesse de goût particulière aux Athéniens. On l'applique, par extension, Au style de tout écrivain qui joint l'élégance à la pureté. *Il y a de l'atticisme dans ses écrits.*

Atticisme, dans la Grammaire grecque, se dit d'Une forme de langage particulière au dialecte attique ou des Athéniens.

ATTICISTE. s. m. T. de Philologie. On appelle ainsi les auteurs grecs qui se sont étudiés à imiter en tout le style des écrivains attiques. *Lucien est un atticiste.*

ATTIÉDIR. v. a. Rendre tiède ce qui est chaud. *Cette eau est trop chaude, il faut l'attiédir avec de l'eau froide.*

Il signifie au figuré, Diminuer, amortir la vivacité, l'ardeur de quelque sentiment. *Le temps attiédira leur zèle. Ce dissentiment n'attiédit pas leur amitié.*

Il s'emploie avec le pronom personnel, au propre et au figuré. *Cette eau s'est attiédie. Son zèle s'est fort attiédi. Leur amitié pour moi s'attiédit, paraît s'attiédir.*

En matière de Dévotion, *Les plus fervents s'attiédissent quelquefois*, La ferveur de leur dévotion se ralentit quelquefois.

Attiédi, ie. part. passé.

ATTIÉDISSEMENT. s. m. État d'une chose qui passe de la chaleur à la tiédeur. Il n'est guère d'usage qu'au figuré. *Son amitié pour moi n'a souffert aucun attiédissement.*

Il sert, particulièrement, à marquer Quelque diminution de ferveur dans la dévotion. *Il avait d'abord fait paraître une grande ferveur ; mais il est tombé depuis peu dans l'attiédissement, dans un grand attiédissement.*

ATTIFER. v. a. Orner, parer. On l'emploie surtout avec le pronom personnel : il ne se dit que Des femmes, et ordinairement en parlant De leur coiffure. *Cette femme est longtemps à s'attifer. Elle aime à s'attifer.* Il est familier, et ne se dit que par plaisanterie.

Attifé, ée. part. passé.

ATTIFET. s. m. Ornement de tête pour les femmes. Il est vieux.

ATTIQUE. adj. des deux genres. Qui a rapport à la manière et au goût des anciens Athéniens. *Goût, finesse attique.* En Archit., *Ordre attique.*

Dialecte attique, Le dialecte qui était particulier aux Athéniens. On dit dans un sens analogue, *Les auteurs attiques*, ou substantivement, *Les attiques*, Les auteurs qui ont employé ce dialecte, tels que Thucydide, Xénophon, Démosthène, Aristophane, etc. *Formes attiques*, Les formes de langage propres au dialecte attique. *Etc.*

Fig., *Sel attique*, se dit de Tout ce qui porte le caractère de cette plaisanterie délicate et fine qui distinguait les Athéniens.

ATTIQUE. s. m. T. d'Archit. Petit étage qui est au-dessus de la corniche supérieure d'une maison, d'un édifice : c'est une sorte de piédestal continu placé au-dessus de l'entablement d'un ordre d'architecture. *L'attique a sa corniche et sa décoration particulières. Au-dessus du second ordre est un attique, un petit attique. On a couronné ce bâtiment d'un attique, pour en cacher le toit.*

ATTIQUEMENT. adv. T. de Gram. grecque. Dans le dialecte attique. *Attiquement, on dit* ξύν (avec) pour σύν.

ATTIRAIL. s. m. collect. Il se dit d'Une grande quantité et d'une grande diversité de choses nécessaires pour certains usages. *Attirail de guerre. Attirail de chasse. L'attirail d'un ménage de campagne. L'attirail d'une imprimerie. L'attirail de la cuisine. Il faut un grand attirail pour le service de l'artillerie. L'attirail d'un peintre, d'un sculpteur.*

Il se dit, par extension et familièrement, d'Une grande quantité de bagage inutile, de choses superflues que des gens mènent avec eux en voyage. *Il traînait un grand attirail après lui. Qu'était-il besoin de tant d'attirail?*

ATTIRANT, ANTE. adj. Qui attire. Il ne s'emploie guère qu'au figuré. *Cette marchande est adroite et attirante. C'est une femme qui a des manières fort attirantes. C'est un esprit adroit, attirant, insinuant.*

ATTIRER. v. a. Tirer, faire venir à soi. *L'aimant attire le fer. L'ambre frotté attire les corps légers non métalliques. Cet onguent a la vertu d'attirer les matières, a la vertu d'attirer.* Il est quelquefois verbe réciproque. *Des corps, des particules matérielles qui s'attirent mutuellement.*

Il s'emploie aussi figurément. *Attirer quelqu'un à son parti, dans son parti. Attirer l'ennemi dans une embuscade. Le miel attire les mouches. Ils étaient attirés par l'espoir du butin. La pièce nouvelle attire la foule. Il nous attire par des promesses trompeuses. Je ne sais quel charme m'attire vers elle. Attirer les yeux, les regards de tout le monde sur soi. Sa beauté lui attire bien des hommages. Sa vertu, sa bonté attire tous les cœurs. Cette action lui attira de grandes bénédictions, de grandes louanges. Ce crime a attiré de grands malheurs sur le coupable et sur toute sa famille. Un malheur en attire un autre. Un abîme en attire un autre.* Avec le pronom personnel, signifiant À soi : *S'attirer de méchantes affaires. S'attirer une querelle. S'attirer des reproches, une réprimande. Par son extrême sévérité, il s'est attiré beaucoup d'ennemis. S'attirer un refus. S'attirer la haine du public. S'attirer l'affection, l'estime, l'approbation, le mépris de tout le monde.*

Attiré, ée. part. passé.

ATTISER. v. a. Il n'est usité que dans cette phrase, *Attiser le feu*, Approcher les tisons l'un de l'autre, pour les faire mieux brûler.

Fig., *Attiser le feu*, Aigrir des esprits déjà irrités les uns contre les autres. On dit aussi, *Attiser les haines.*

Attisé, ée. part. passé.

ATTISEUR. s. m. Celui qui attise, qui aime à attiser. Il est familier et peu usité.

ATTITRER. v. a. Donner habituellement à quelqu'un la préférence sur d'autres, pour les choses qui concernent sa profession ou son commerce. Il ne s'emploie guère qu'au participe. *C'est son commissionnaire attitré. Marchand attitré.*

Il se prend quelquefois en mauvaise part. *Des témoins attitrés, des assassins attitrés*, Des gens soudoyés pour porter de faux témoignages, pour assassiner. On dit plus ordinairement, *Des témoins, des assassins à gages.*

Attitré, ée. part. passé.

ATTITUDE. s. f. Situation, position du corps. *Belle attitude. Toutes les attitudes de ce tableau sont admirables. L'attitude d'une statue. Mettre le modèle dans une certaine attitude, le peindre dans une certaine attitude. Son attitude était à peindre. Changer d'attitude. Attitude décente. Attitude forcée, maniérée, contrainte. Attitude imposante.*

L'attitude du commandement. Attitude respectueuse. Une humble attitude. L'attitude du respect, de la crainte, etc. L'attitude qu'il faut prendre pour écrire. Cette danseuse a des attitudes pleines de grâce. Ce danseur ne sait pas varier ses attitudes. Cet acteur a de belles attitudes.

Être toujours en attitude, Prendre des positions, avoir des gestes affectés et trop étudiés. Il se dit plus particulièrement Des acteurs.

ATTITUDE, se dit figurément de La situation dans laquelle on se trouve, on se maintient à l'égard de quelqu'un, des résolutions, des dispositions où l'on paraît être. *Il a gardé dans toute cette affaire une attitude ferme. Le gouvernement prit une attitude qui rassura les amis de la paix publique. L'attitude calme de la nation déconcerta les agitateurs. Ce corps vénéré conserva la noble attitude dans laquelle il s'était placé. La Russie prit une attitude fort inquiétante pour ses voisins. L'attitude hostile, l'attitude menaçante de telle puissance, fait appréhender une prochaine rupture.*

ATTOUCHEMENT. s. m. Action de toucher. *Notre-Seigneur guérissait les maladies par le seul attouchement. On connaît la dureté ou la mollesse d'un corps par l'attouchement. Attouchement illicite, déshonnête.*

En Géom., *Point d'attouchement*, Le point où une ligne droite touche une ligne courbe, ou bien Celui où deux lignes courbes se touchent sans se couper, n'ayant que ce seul point de commun. On dit de préférence aujourd'hui, *Point de tangence*, dans le premier cas, *Point de contact*, dans le second.

ATTRACTIF, IVE. adj. Terme didactique. Qui a la propriété d'attirer. *L'aimant a une vertu attractive. Force, puissance attractive. Onguent attractif.*

ATTRACTION. s. f. Action d'attirer, force qui attire. *L'attraction du fer par l'aimant.*

En Astronomie, *Attraction newtonienne*, La tendance que, suivant Newton, les corps célestes ont à s'attirer les uns les autres en raison directe des masses et en raison inverse du carré des distances. On dit quelquefois absolument, *L'attraction*, dans le même sens. *Le système de l'attraction.*

En Physique, *Attraction*, se dit de L'action mutuelle que tous les corps sont supposés exercer les uns sur les autres. *Attraction moléculaire*, Attraction qui ne se manifeste que de molécule à molécule.

ATTRAIRE. v. a. Attirer, faire venir par le moyen d'un appât. Il est vieux et ne s'emploie qu'à l'infinitif. *Le sel est bon pour attraire les pigeons.*

ATTRAIT. s. m. Ce qui attire agréablement; ou L'inclination, le goût que l'on a pour quelque chose d'agréable. *La beauté est un puissant attrait. L'attrait de la gloire, des richesses. Les attraits de la volupté. Cette dignité, cet emploi, cette maison a de grands attraits pour lui. La musique a de l'attrait pour moi. Cette personne a beaucoup d'attrait pour moi. Ce qui charme les autres est sans attrait pour lui. Je me sens de l'attrait, beaucoup d'attrait pour la musique, pour cette personne.*

En termes de Spiritualité, *Les attraits de la grâce*, Les douceurs intérieures que la grâce fait sentir.

ATTRAITS, au pluriel, se dit particulièrement Des agréments et des charmes d'une femme. *Parée de mille attraits. Il s'est laissé prendre aux attraits de cette femme. Les attraits de la jeunesse, de l'innocence, de la pudeur, etc. De chastes attraits*

ATTRAPE. s. f. Tromperie, apparence trompeuse. *Ne vous fiez pas à son air de candeur, c'est une attrape.* Il est familier

Dragées d'attrape, Dragées dans lesquelles on a mis quelque chose d'un goût désagréable, pour attraper ceux à qui on les offre.

ATTRAPE-LOURDAUD. s. m. Voyez ATTRAPE-NIGAUD.

ATTRAPE-MOUCHE. s. m. T. de Botan. Nom qu'on a donné à diverses plantes dont les feuilles ou les fleurs se plient, se ferment lorsqu'un insecte vient s'y poser.

ATTRAPE-NIGAUD. s. m. Ruse grossière, qui ne peut tromper que des ignorants ou des sots. *C'est un attrape-nigaud.* On dit aussi, *C'est un attrape-lourdaud.* Ces deux expressions sont familières.

ATTRAPER. v. a. Prendre à une trappe, à un piége, ou à quelque chose de semblable. *Attraper un loup dans un piége. Attraper un loup à une traînée. Attraper un oiseau avec de la glu. Le renard s'est enfin laissé attraper au piége.*

Il signifie aussi, familièrement, Prendre sur le fait, surprendre. *Que je vous y attrape encore à venir voler mes raisins! Vous disiez que vous n'alliez point à la comédie: je vous y attrape.*

Il signifie, au figuré, Surprendre artificieusement, tromper. *C'est un filou qui m'a attrapé. Il s'est laissé attraper par un homme de mauvaise foi. Les plus fins y sont attrapés. Bien fin qui pourrait l'attraper.*

Prov., *Attrapez-moi toujours de même*, se dit A quelqu'un qui, sous apparence ou avec le dessein de nous jouer un tour, nous procure en réalité quelque avantage, quelque plaisir.

ATTRAPER, se dit également De ce qui occasionne un mécompte, une surprise désagréable. *Je croyais voir cette pièce, mais je fus bien attrapé: il y avait relâche. Vous seriez bien attrapé si l'on vous montrait le passage qui vous condamne.*

ATTRAPER, signifie aussi, Atteindre en courant, en allant après, ou saisir au passage. *Le lièvre eut beau ruser, les chiens l'attrapèrent. Les gendarmes ont attrapé les voleurs. Partez toujours devant, je vous attraperai à la couchée. Attraper un papillon. Je lui ai jeté ma bourse, il l'a attrapée à la volée. Je vais vous jeter cela, attrapez.*

Prov., *Il courra bien, si on ne l'attrape.* On le poursuivra si vivement, que selon toutes les apparences on le prendra.

Fig. et fam., *Attrape-toi cela*, se dit A une personne que l'on vient de châtier ou à laquelle il est arrivé quelque accident par sa faute. On ne l'emploie guère qu'en parlant Aux enfants.

Fig., *Attrape!* Sorte d'exclamation familière par laquelle on exprime qu'une personne vient d'être l'objet d'une malice, d'une plaisanterie piquante.

Fig. et fam., *Attraper un rhume, une fièvre; attraper un coup de bâton, un coup d'épée, etc.*, Prendre un rhume, gagner la fièvre, recevoir un coup de bâton, etc.

ATTRAPER, signifie encore, figurément, Obtenir, se procurer quelque chose par ruse, par adresse, par quelque manœuvre. *Ils ont attrapé l'argent de bien du monde. Il s'est laissé attraper son argent. Il a si bien fait, qu'il a attrapé un bon emploi, une bonne place. Louis XI disait: « Les chevaux courent les bénéfices, et les ânes les attrapent. »*

Il se dit également De ce qui échoit à quelqu'un, dans une distribution, dans un partage. *J'ai attrapé le bon numéro. Ce joueur est heureux, il attrape toujours les bonnes cartes. On nous a donné des chevaux, mais je n'ai pas attrapé le meilleur. Quel lot avez-vous attrapé?*

Fam., *Attrape qui peut*, se dit, au propre et au figuré, en parlant De toute distribution dont beaucoup devraient profiter, mais où le plus grand nombre, écarté par la force ou l'adresse des autres, ne peut avoir aucune part.

ATTRAPER, signifie quelquefois, Frapper, heurter. *Une pierre l'a attrapé au front, à la tempe. En jetant un bâton, il m'a attrapé à la jambe, au bras.*

En termes de Manége, *Ce cheval s'attrape*, Il se donne des atteintes en marchant.

ATTRAPER, se dit aussi, figurément, en parlant des pensées, ou des caractères, des ressemblances que l'on saisit pour les exprimer, les rendre, les reproduire. *Attraper le sens, la pensée d'un auteur que l'on traduit. Il a bien attrapé le sens de ce passage. Ce poëte a bien attrapé le caractère d'un jaloux. Ce poëte a bien attrapé le caractère des anciens Grecs, des anciens Romains. Cet artiste a bien attrapé la manière de Raphael. Ce peintre a bien attrapé votre ressemblance.* On dit plus ordinairement et mieux, *Saisir la ressemblance de quelqu'un, le sens d'un auteur, etc.*

ATTRAPÉ, ÉE. part. passé.

ATTRAPEUR, EUSE. adj. Celui, celle qui trompe, qui obtient par séduction. *C'est un attrapeur de filles, un attrapeur de successions.*

ATTRAPOIRE. s. f. Piége, machine pour attraper les animaux.

Il se dit, figurément et familièrement, Des tours de finesse dont on se sert pour surprendre, pour tromper quelqu'un. *Les filous ont cent sortes d'attrapoires. La plaisante attrapoire!* Ce mot vieillit dans les deux sens.

ATTRAYANT, ANTE. adj. Qui a de l'attrait, qui attire agréablement. *Discours attrayant. Travail attrayant. Accueil attrayant. Beauté attrayante. Cette femme n'a rien d'attrayant. Il n'y a rien de si attrayant que ses manières. Ce sujet est bien attrayant pour un auteur dramatique.*

ATTRIBUER. v. a. Attacher, annexer, conférer quelque prérogative, quelque avantage, etc. *L'édit de création de cette charge y avait attribué de grands priviléges. Les émoluments qui furent attribués à cet emploi. Quelles fonctions a-t-on attribuées à ce magistrat? La connaissance de ce genre d'affaires leur est attribuée.*

S'attribuer des droits, des priviléges, etc., Prétendre certains droits, certains priviléges, etc.

ATTRIBUER, signifie aussi rapporter, référer une chose à celui qu'on prétend en être la cause, l'auteur, ou le principal instrument. *On lui attribue cette victoire. On lui attribue la perte de cette bataille. Ne lui en attribuez point la faute. On lui attribue ce livre, mais il n'en est pas l'auteur. Ce général s'attribue un succès auquel il n'a point eu de part. S'attribuer l'ouvrage d'autrui. Chacun des deux partis s'attribua la victoire.* On l'applique Aux choses dans un sens analogue. *Ils attribuaient ce phénomène à telle cause. On attribue cette maladie au climat.*

Il signifie encore, Affirmer qu'une personne, qu'une chose a une certaine qualité, une certaine vertu. *Vous lui attribuez des*

vertus, des vices qu'il n'a pas. Il a toutes les bonnes qualités qu'on lui attribue. C'est un remède auquel on attribue de grandes vertus.

Attribué, ée. part. passé.

ATTRIBUT. s. m. Ce qui est propre et particulier à un être, à quelqu'un ou à quelque chose. *L'immensité est un des attributs de Dieu. Le droit de faire grâce est un des principaux attributs de la souveraineté. Ce droit était un des attributs de sa charge.*

Attribut, en termes de Peinture, de Sculpture et d'Antiquités, désigne, Ce qui sert à caractériser une figure mythologique ou allégorique. *Le trident est l'attribut de Neptune. Le glaive et la balance sont les attributs de la Justice.* On dit dans un sens analogue, *Les attributs d'un art, d'une science; les attributs de la peinture, de la musique, de l'astronomie, etc.*

Attribut, en termes de Logique. Ce qui s'affirme ou se nie du sujet d'une proposition. Ainsi lorsqu'on dit, *Dieu est tout-puissant*, *Dieu* est le sujet et *tout-puissant* est l'attribut.

ATTRIBUTIF, IVE. adj. T. de Jurispr. Qui attribue. *Arrêt attributif de juridiction.*

ATTRIBUTION. s. f. Concession de quelque prérogative, de quelque privilège, en vertu de lettres du prince; et Le privilège, la prérogative même. *Un édit d'attribution de droits. Ces charges avaient de grandes attributions.*

Lettres d'attribution, Pouvoir que le roi donnait à des commissaires, ou à une juridiction subalterne, pour juger une affaire en dernier ressort.

Attribution, se dit plus ordinairement de Tout droit qu'une personne chargée de quelque fonction, a de prononcer sur certaines affaires, de les administrer, d'en connaître, etc. *C'est une attribution de tel magistrat.* On l'emploie surtout au pluriel. *Cela est dans les attributions du tribunal de commerce. Cela n'est pas, n'entre pas dans les attributions du ministre de la guerre, du préfet, etc. Quelles sont les attributions de ce magistrat, de ce fonctionnaire? Étendre les attributions d'un administrateur. C'est une de ses plus importantes attributions. Empiéter sur les attributions de quelqu'un.*

ATTRISTANT, ANTE. adj. Qui attriste. *Nouvelles attristantes. Ce sont d'attristants souvenirs.*

ATTRISTER. v. a. Rendre triste, affliger. *Cette nouvelle m'attriste, m'a bien attristé. Il ne faut attrister personne.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Elle s'attriste mal à propos. Ne vous attristez pas de cet événement.*

Attristé, ée. part. passé.

ATTRITION. s. f. T. de Physique. L'action de deux corps durs qui s'usent par un frottement mutuel. *C'est par l'attrition que l'on aiguise, que l'on polit les métaux.*

Attrition, en Théologie, signifie Regret d'avoir offensé Dieu, causé par la crainte des peines. *L'attrition ne suffit pas sans la confession.*

ATTROUPEMENT. s. m. Rassemblement tumultueux. *Dans un État policé, les attroupements sont défendus. La sédition commença par quelques attroupements. La force armée eut ordre de dissiper leur attroupement. Attroupement séditieux.*

ATTROUPER v. a. Assembler plusieurs personnes en troupe et tumultueusement. *Il attroupa toute la canaille, tous les fainéants pour faire une sédition.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il est défendu de s'attrouper. Il s'attroupa une quantité de gens. Au son du tocsin, les paysans des environs s'attroupèrent.*

Attroupé, ée. part. passé.

AU

AU. Mot formé par contraction de la préposition *à* et de l'article *le*. Il s'emploie avec les noms masculins qui commencent par une consonne ou par une *h* aspirée. *Céder au torrent. Déférer au sentiment de ses amis. Obéir au roi. Marcher au hasard.*

Au, fait au pluriel *Aux*, par contraction d'*à* et de l'article pluriel *les*. *Donner aux pauvres. Se soumettre aux lois. Pardonner aux coupables.*

Au et Aux ont encore divers usages particuliers dont on renvoie la signification à l'ordre des noms et des verbes avec lesquels ils se joignent, comme : *Prendre au dépourvu. Passer au travers des ennemis. Passer au fil de l'épée. Au sortir de l'église. Au bout du compte. Quand ce vint au fait et au prendre. Il soutenait au contraire. Aller aux champs. Aller aux eaux. Ils en vinrent aux grosses paroles, aux mains, aux prises. On cria Aux armes.* Voyez aussi la préposition A.

AUB

AUBADE. s. f. Concert donné en plein air vers l'aube du jour, à la porte ou sous les fenêtres d'une personne. *Donner une aubade. Donner des aubades.*

Aubade, se dit, figurément et par ironie, d'Une insulte, d'une avanie, d'une peur faite avec vacarme à quelqu'un. *Il en a eu l'aubade. Il en aura l'aubade tout du long. On lui en a donné l'aubade. Il a eu une étrange aubade, une furieuse aubade.* Ce sens est familier.

AUBAIN. s. m. T. de Chancellerie et de Jurispr. Étranger qui n'est pas naturalisé dans le pays où il demeure. Il est maintenant peu usité.

AUBAINE. s. f. Succession aux biens d'un étranger qui meurt dans un pays où il n'est pas naturalisé. *L'aubaine appartenait au roi. Le roi avait droit d'aubaine. Le droit d'aubaine a été entièrement aboli en France.*

Il se dit, figurément et familièrement, de Tout avantage inespéré qui arrive à quelqu'un. *Il lui est arrivé une succession qu'il n'espérait pas, c'est une bonne aubaine pour lui.*

AUBE. s. f. La pointe du jour. *L'aube du jour. Je me suis levé dès l'aube du jour. Se lever avant l'aube.*

AUBE. s. f. Vêtement ecclésiastique qui est fait de toile blanche, et qui descend jusqu'aux talons. *Vêtir une aube. Ceindre une aube.*

AUBE. s. f. Planche fixée à la circonférence d'une roue de moulin à eau ou de bateau à vapeur, et sur laquelle s'exerce l'action du liquide. *Les aubes d'un moulin. Roue à aubes.*

AUBÉPINE. s. f. Arbrisseau épineux du genre Néflier, qui est propre à former des haies, des clôtures, et qui produit de petites fleurs blanches d'une odeur très agréable, disposées par bouquets ou corymbes. *Des branches d'aubépine. L'aubépine fleurit au mois de mai. Le rossignol aime l'aubépine, et y fait ordinairement son nid.* On le nomme aussi *Aubépin* et *Épine blanche*.

AUBÈRE. adj. des deux genres. Il se dit D'un cheval dont le poil est couleur de fleur de pêcher, entre le blanc et le bai.

Il s'emploie aussi comme substantif masculin, pour désigner La robe d'un cheval aubère. *L'aubère clair. L'aubère foncé. L'aubère rougeâtre, brunâtre, etc.*

AUBERGE. s. f. Maison où l'on trouve à manger et à coucher en payant. *On fait bonne chère dans notre auberge. Coucher à l'auberge. Vivre à l'auberge. Tenir auberge. Il y a beaucoup d'auberges sur la route. J'ai laissé mon cheval à l'auberge.*

Fig. et fam., *Tenir auberge*, Avoir maison ouverte, recevoir tout le monde à sa table. *Cette place est onéreuse, elle force à tenir auberge.*

Fig. et fam., *Prendre la maison de quelqu'un pour une auberge*, S'y établir pour quelque temps, ou Aller y dîner fréquemment, sans être invité, ni désiré.

Auberge, en parlant De l'ordre de Malte, se disait particulièrement, à Malte, Du lieu où les chevaliers de chaque langue étaient nourris en commun. *Il y avait une auberge séparée pour chaque langue. L'auberge de France. L'auberge de Provence. L'auberge d'Auvergne. L'auberge d'Allemagne. Tel commandeur tenait auberge.*

AUBERGINE. s. f. Espèce de morelle qui porte des fruits blancs semblables à des œufs, ou de forme allongée comme les concombres, et de couleur violette, jaune ou rougeâtre. On la nomme autrement *Mélongène*.

Il se dit aussi Du fruit de cette plante. *L'aubergine est un mets recherché par quelques personnes. Manger des aubergines.*

AUBERGISTE. s. des deux genres. Celui ou celle qui tient auberge. *Il mange chez un aubergiste.*

AUBIER. s. m. La partie tendre et blanchâtre qui est entre l'écorce et le corps de l'arbre. *Il se forme chaque année un nouvel aubier; celui de l'année précédente durcit et se change en bois. Cet arbre ne peut servir à faire une poutre, il a trop d'aubier.*

AUBIFOIN. s. m. Un des noms vulgaires de la *Centaurée bleue*, appelée aussi *Bluet*.

AUBIN. s. m. T. de Manège. Allure d'un cheval, qui tient de l'amble et du galop. *L'aubin est une allure défectueuse.*

AUBINER. v. n. T. de Manège. Il se dit d'un cheval qui va l'aubin.

AUC

AUCUN, UNE. adj. Nul, pas un. *Je ne connais aucun de ses amis. Vous n'avez aucun moyen de réussir dans cette affaire. Je ne le veux en aucune manière. Parmi tant de livres, je n'en ai aucun de relié. Être sans ressource aucune. De tous ceux qui se disaient mes amis, aucun m'a-t-il secouru? Je doute qu'aucun de vous, qu'aucun d'eux le fasse. Il ne prend aucun soin de ses affaires.*

Il s'emploie généralement au singulier, mais il prend quelquefois le pluriel quand il se rapporte à un nom qui s'emploie de préférence au pluriel ou qui n'a pas de singulier. *Elle ne m'a rendu aucuns soins. Il a obtenu ce qu'il demandait, sans aucuns frais. Il n'a fait aucunes dispositions. Ce domestique n'a reçu aucuns gages. Aucunes funérailles ne furent célébrées avec plus de magnificence.*

Il s'emploie aussi, dans le style naïf ou

badin, pour Quelques-uns. *Aucuns ou d'aucuns croiront que j'en suis amoureux.*

AUCUNEMENT. adv. Nullement, en aucune manière. *Je n'en veux aucunement.*

Il s'employait aussi sans négative en style de Chancellerie et de Jurisprudence, et signifiait, En quelque sorte, par certaines considérations. *Le roi, ayant aucunement égard à...*

AUD

AUDACE. s. f. Hardiesse excessive. *Grande audace. Audace inouïe, incroyable, aveugle, furieuse. Entrer, se présenter, parler, répondre avec audace. Être plein d'audace. Réprimer l'audace des méchants. Tant d'audace peut-elle se concevoir?*

Il se dit aussi en bonne part. *Noble audace. Généreuse audace. Audace héroïque. Audace guerrière. Des soldats qui vont au combat avec audace. Alexandre eut l'audace de passer le Granique avec trente mille hommes, à la vue de cent mille.*

AUDACIEUSEMENT. adv. Avec audace, d'une manière insolente. *Parler audacieusement. Répondre audacieusement. Entrer audacieusement.*

Il se prend quelquefois en bonne part. *Il se jeta audacieusement au milieu des ennemis.*

AUDACIEUX, EUSE. adj. Qui a de l'audace, qui a une hardiesse excessive. *Il est audacieux. C'est un homme fort audacieux. Avoir un air audacieux, une mine audacieuse.* En ce sens, il est aussi substantif. *C'est un audacieux, un jeune audacieux.*

Il s'emploie quelquefois en bonne part, et signifie, Qui a une noble hardiesse, ou une grande intrépidité. *Son génie audacieux étonne et subjugue. L'audacieux général ne fut point intimidé par ces obstacles.*

Projet audacieux, entreprise audacieuse, etc., Projet, entreprise, etc., qui annonce beaucoup d'audace, d'intrépidité.

AUDACIEUX, se dit quelquefois, figurément, Du style et des conceptions de l'esprit. *Style audacieux. L'hyperbole est une figure audacieuse. L'ode doit être audacieuse dans ses expressions et dans sa marche.*

AU DEDANS. Voyez DEDANS.

AU DEHORS. Voyez DEHORS.

AU DELÀ. Voyez DELÀ.

AU-DESSOUS. Voyez DESSOUS.

AU-DESSUS. Voyez DESSUS.

AU-DEVANT. Voyez DEVANT.

AUDIENCE. s. f. Attention que l'on donne à celui qui parle. *Parlez, vous aurez audience. Donnez-moi un moment d'audience. Prêtez-moi audience. Une audience favorable.* Ces deux dernières phrases vieillissent.

Il se dit plus particulièrement en parlant Des princes, des personnes constituées en dignité, qui emploient un certain temps à écouter ceux qui ont à leur parler. *Les ambassadeurs envoyèrent demander audience, furent admis à l'audience, introduits à l'audience du roi. Ils furent quelque temps sans avoir audience, sans pouvoir obtenir audience. Audience de congé. Demander une audience. Accorder une audience. Accorder audience. Le roi leur donna audience. Ce ministre donne audience tel jour, à telle heure. Se trouver à l'heure de l'audience, dans la salle de l'audience. Il y a aujourd'hui audience.*

AUDIENCE, signifie aussi, La séance dans laquelle les juges écoutent les plaidoiries. *Audience civile. Audience criminelle. Audience publique. Audience à huis clos. Cause d'audience. Cause qui doit être plaidée à l'audience. Cette affaire se jugera à l'audience, en pleine audience. Tel président tenait l'audience ce jour-là. Le président lui a promis l'audience. Cause appelée à l'audience. Ouvrir l'audience. Cette cause a occupé trois audiences. L'ouverture des audiences. Les audiences sont finies. L'audience est levée.*

Audience solennelle, Audience d'apparat dans laquelle se plaident les causes les plus importantes, où s'entérinent ordinairement les lettres de grâce ou de commutation de peine, et où les avocats, et les personnes qui ont reçu des titres de noblesse, viennent prêter serment. *Les tribunaux de première instance n'ont pas d'audiences solennelles.*

AUDIENCE, signifie, par extension, L'assemblée de ceux à qui on donne audience, qui assistent à l'audience. *Toute l'audience en fut scandalisée, en fut émerveillée.*

Il se dit également Du lieu même où se donne, où se tient l'audience. *Ouvrir l'audience. Fermer l'audience. On le mit hors de l'audience.* On dit dans le même sens : *La salle d'audience. Le salon d'audience.*

AUDIENCE, s'employait autrefois dans le sens de Province, en parlant Des colonies espagnoles. *L'audience de Quito. L'audience de Panama.*

Il se disait également de L'administration qui résidait dans ces provinces. *Il fallut s'adresser à l'audience de Los Reyes.*

Il se dit encore aujourd'hui de Certains tribunaux d'Espagne. *L'audience de Valladolid.*

AUDIENCIER. adj. m. Il n'est guère usité que dans cette dénomination, *Huissier audiencier*, Huissier chargé d'appeler les causes dans les audiences des tribunaux, de maintenir le bon ordre, d'ouvrir et de fermer les portes, etc.

Il est employé substantivement dans le titre de *Grand audiencier*, désignant Un des principaux officiers de la chancellerie de France, dont la fonction était de faire rapport au chancelier des lettres de grâce, de noblesse, etc. *Une charge de grand audiencier. Il y avait deux grands audienciers.*

AUDITEUR. s. m. Celui qui écoute un discours, une lecture, dans quelque assemblée. *Ce prédicateur a toujours un grand nombre d'auditeurs. Il satisfit extrêmement ses auditeurs. Il émeut, il attendrit ses auditeurs. La lecture de sa tragédie endormit la plupart des auditeurs.*

Il se prend quelquefois pour Disciple. *Ce professeur a beaucoup d'auditeurs, n'a point d'auditeurs.*

Auditeur bénévole, Auditeur qui est favorablement disposé. Il se dit aussi de Celui qui vient écouter un maître par goût et sans s'astreindre à l'assiduité.

Auditeur des comptes, Officier de la chambre des comptes, dont la fonction était de voir et d'examiner les comptes qui s'y rendaient, et qui lui étaient renvoyés. *Une charge d'auditeur des comptes.* Voyez RÉFÉRENDAIRE.

AUDITEUR, est aussi Le titre de certains officiers de judicature qui assistent aux audiences d'une cour d'appel ou d'un tribunal de première instance, mais qui n'ont point voix délibérative. On dit aussi, adjectivement, *Juge auditeur, Conseiller auditeur. Les juges auditeurs sont aujourd'hui supprimés.*

Auditeur au conseil d'État, Fonctionnaire établi auprès du conseil d'État, pour y faire une sorte de noviciat, et y acquérir la connaissance des affaires, avant d'être appelé à de plus hauts emplois. *Auditeur au conseil d'État. Auditeur de première, de seconde classe.*

AUDITEUR, dans certains pays, est également Un titre de charge, d'emploi. *L'auditeur d'un cardinal. Auditeur de la nonciature.*

Auditeur de rote. Voyez ROTE.

AUDITIF, IVE. adj. Qui appartient à l'organe de l'ouïe. Il s'emploie surtout en termes d'Anatomie. *Le nerf auditif. Le conduit auditif. Artères auditives.*

AUDITION. s. f. Action d'entendre. *Expliquer comment se fait l'audition. Il est difficile de juger d'une pièce de théâtre à une simple audition, à la première audition.*

AUDITION, est aussi un terme de Procédure, qui s'emploie dans ces deux locutions : *L'audition des témoins*, L'action d'ouïr des témoins en justice; et, *Audition de compte*, Action d'ouïr et d'examiner un compte.

AUDITOIRE. s. m. Le lieu, l'enceinte où une assemblée se réunit pour écouter des discours prononcés en public. Il se dit plus particulièrement Du lieu où l'on plaide, dans les tribunaux. *L'auditoire d'un tribunal. Ouvrir l'auditoire. Un vaste auditoire. Dès qu'il fut entré dans l'auditoire.*

Il signifie aussi, L'assemblée de tous ceux qui écoutent une personne parlant ou lisant en public. *Ce professeur, ce prédicateur a toujours un bel auditoire, un nombreux auditoire. Les applaudissements éclatèrent dans tout l'auditoire.*

AUG

AUGE. s. f. Pierre ou pièce de bois creusée, qui sert à donner à boire et à manger aux chevaux, et à d'autres animaux domestiques. *Mener boire les chevaux à l'auge. Donner à manger aux cochons dans l'auge.*

Il se dit aussi d'Un vaisseau de bois, dans lequel les maçons délayent leur plâtre. *L'auge d'un maçon. Porter l'auge. Cet architecte a commencé par porter l'auge et par tailler la pierre, pour connaître tous les détails de la construction.*

PROV., *J'aimerais mieux porter l'auge, mieux vaudrait porter l'auge, que de faire ce métier-là*, se dit Pour marquer le mépris qu'on fait d'un emploi.

AUGES, au pluriel, se dit Des petits vaisseaux attachés à la circonférence de certaines roues hydrauliques. On dit mieux, *Augets.*

AUGÉE. s. f. Ce que peut contenir une auge de maçon. *Il ne faut qu'une augée, qu'une demi-augée de plâtre pour boucher ce trou.*

AUGET. s. m. Sorte de petite auge où l'on met la mangeaille des oiseaux que l'on nourrit en cage. *Auget de bois, de faïence. Il n'y a plus rien dans l'auget.*

Il se dit aussi Des petits seaux ou godets placés à la circonférence d'une roue hydraulique pour recevoir l'eau qui la fait mouvoir. *Roue à augets.*

Il signifie encore, L'extrémité de la trémie d'un moulin, par où le grain coule et se distribue sur les meules.

AUGMENT. s. m. T. de l'ancien Droit. Il ne s'employait que dans cette locution, *Augment de dot*, La portion des biens du mari que la loi permettait de donner à la femme survivante, dans les pays de Droit

écrit. *Dans les pays de droit coutumier, l'augment de dot s'appelait Douaire.*

AUGMENT, en termes de Grammaire, se dit d'Une addition qui se fait au commencement d'un temps de verbe, dans certaines langues, telles que le grec et le sanscrit. On l'emploie surtout en parlant De la conjugaison grecque. *Augment syllabique*, Celui qui consiste dans l'addition d'une syllabe, comme ἔτυπτον, je frappais, imparfait de τύπτω, je frappe. *Augment temporel*, Celui qui consiste dans le changement d'une brève en longue, comme ὥριζον, je bornais, de ὁρίζω, je borne.

AUGMENT, en termes de Médecine, désigne La période pendant laquelle les symptômes d'une maladie prennent de l'accroissement.

AUGMENTATIF, IVE. adj. T. de Gram. Il se dit De certaines particules et de certaines terminaisons, servant à augmenter le sens des noms ou des verbes. *Très, fort, etc., sont des particules augmentatives dans notre langue. La langue italienne a plusieurs terminaisons augmentatives.*

AUGMENTATION. s. f. Accroissement, addition d'une chose à une autre de même genre. *Augmentation de gages. Nouvelle augmentation de traitement. L'augmentation des revenus. Augmentation de fortune. La guerre produisit une augmentation dans le prix des denrées coloniales. Il a fait bien des augmentations à cette maison. Il faut payer les améliorations et augmentations.*

AUGMENTER. v. a. Accroître, agrandir, rendre une chose plus grande, plus considérable, en y joignant une autre chose de même genre. *Il augmente son revenu tous les jours. Il a bien augmenté sa maison, son train, sa terre. Augmenter le prix. Augmenter le nombre. Augmenter sa dépense. Augmenter ses largesses. Augmenter un livre. Il ne faut pas diminuer la récompense, quand on augmente le travail.*

Il se dit aussi en parlant des personnes, et signifie, Augmenter leur traitement, leur salaire. *Augmenter un domestique. Augmenter un commis, un employé. Ces ouvriers veulent qu'on les augmente. Cet homme ne restera pas, si on ne l'augmente. Vous allez être augmenté.*

Il est souvent neutre; et alors il signifie, Croître en qualité, en quantité, en intensité. *Ses richesses augmentent tous les jours. Sa fortune est augmentée du double. Le froid va en augmentant. Le mal augmente tous les jours.* Il s'emploie avec le pronom personnel, dans le même sens. *Leurs richesses s'augmentent. Mon mal s'augmente.*

Il signifie également, Hausser de prix, en parlant De certaines denrées. *Le sucre augmente. Les vins ont beaucoup augmenté.*

AUGMENTÉ, ÉE. part. passé.

AUGURAL, ALE. adj. T. d'Antiq. rom. Relatif aux augures, aux présages; ou Appartenant à l'augure. *La science augurale. Les livres auguraux. Bâton augural. Toge augurale.*

AUGURE. s. m. Présage, signe par lequel on juge de l'avenir. Chez les anciens Romains, il se disait principalement Du présage qu'on tirait de l'observation des oiseaux. Parmi nous, il se dit de Tout ce qui semble présager, indiquer quelque chose que ce soit. *Bon augure, mauvais augure. Augure sinistre. Augure funeste. Prendre à bon augure, à mauvais augure. Cet événement est un bon augure, est d'un bon augure, est de bon augure. Le médecin a tiré bon augure de cette crise. J'en conçois un favorable, un heureux augure. Vous présumez que mon entreprise réussira, j'en accepte l'augure.*

Fig. et fam., *C'est un oiseau de bon augure*, se dit D'un homme dont l'arrivée fait prévoir quelque bonne nouvelle. On dit, dans un sens contraire, *C'est un oiseau de mauvais augure.*

AUGURE, se dit aussi, en parlant Des Romains, de Celui dont la charge était d'observer le vol et le chant des oiseaux, et la manière dont mangeaient les poulets sacrés, afin d'en tirer des présages. *L'augure, étant consulté, répondit... La dignité d'augure était en grande considération parmi les Romains. L'augure public. Le collège des augures. Bâton d'augure.*

AUGURER. v. a. Tirer une conjecture, un présage de certaines observations que l'on a faites ou de certains signes que l'on a remarqués. *Qu'augurez-vous de leur silence? Je n'en augure rien de bon. Je n'en augure rien de mauvais. Qu'en pouvez-vous augurer? J'en augure bien. J'en augure mal.*

AUGURÉ, ÉE. part. passé.

AUGUSTE. adj. des deux genres. Grand, imposant, respectable, digne de vénération. *Le très auguste sacrement de l'autel. Cet auguste empereur. Cette tête auguste. Votre auguste personne. Une auguste protection. En son auguste présence. Dans ce temple auguste. Dans cette auguste assemblée. Cette auguste cérémonie. Ce palais a quelque chose d'auguste. Aspect auguste. L'auguste vérité.*

AUGUSTE. s. m. T. d'Hist. romaine. Titre que le sénat décerna à Octave, et qui servit plus tard à désigner les empereurs. *Dans l'empire Romain, il y eut à la fois plusieurs Augustes et plusieurs Césars.*

AUGUSTE, s'emploie adjectivement dans cette phrase: *Histoire auguste*, Suite de biographies des empereurs romains depuis Adrien jusqu'à Carin.

AUGUSTIN, INE. s. Religieux, religieuse qui suit la règle de Saint-Augustin. *Un couvent d'augustins. Les petits augustins. Les grands augustins. Les augustines de Sainte-Marthe à Rome.*

AUJ

AUJOURD'HUI. adv. de temps, qui signifie Le jour où l'on est. *Il arrive aujourd'hui à midi. Il a fait bien chaud aujourd'hui. Aujourd'hui qu'il est puissant, il pourra vous servir. Il part dès aujourd'hui. Ce n'est pas d'aujourd'hui que nous nous connaissons. La journée d'aujourd'hui est plus belle que celle d'hier. La fête d'aujourd'hui. Le saint d'aujourd'hui. Il n'a la fièvre que d'aujourd'hui. On a remis l'affaire à aujourd'hui. Ce sera pour aujourd'hui. J'ai différé jusqu'aujourd'hui*, ou *jusqu'à aujourd'hui à vous donner de mes nouvelles.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Aujourd'hui passé, ils ne seront plus reçus à faire leurs offres. Nous avons tout aujourd'hui pour prendre nos mesures.*

D'aujourd'hui en huit, en quinze, etc., Dans huit jours, dans quinze jours, etc., à compter d'aujourd'hui.

AUJOURD'HUI, signifie quelquefois, À présent; au temps où nous sommes. *Cela se pratiquait autrefois, mais aujourd'hui on en use autrement. Les jeunes gens d'aujourd'hui. La mode d'aujourd'hui.*

Il sert également quelquefois à désigner Un temps quelconque par rapport à un autre qui en est fort rapproché; et, dans ce sens, on l'oppose ordinairement à Demain ou à Hier. *Aujourd'hui elle veut une chose, demain une autre. Aujourd'hui sur le trône, et demain dans les fers. Ce qui fut bien hier peut-il être mal aujourd'hui?*

AUL

AULIQUE. s. f. Thèse que soutenait un étudiant en Théologie, lorsqu'on lui donnait le bonnet de docteur. *Il a soutenu son aulique.*

AULIQUE. adj. des deux genres. Il se disait autrefois, en Allemagne, D'un tribunal qui avait une juridiction universelle et en dernier ressort sur tous les membres et sujets de l'empire germanique, pour les causes qui devaient y être portées.

Conseil aulique, Tribunal particulier de certains princes d'Allemagne. *Les ducs de Bavière avaient un conseil aulique. Conseiller aulique*, Membre d'un conseil aulique.

AULNAIE. s. f. Voyez AUNAIE.

AULNE. s. m. Voyez AUNE.

AULNÉE. s. f. Voyez AUNÉE.

AUM

AUMÔNE. s. f. Ce qu'on donne aux pauvres par charité. *Aumône publique. Aumône de pain et de vin. Faire l'aumône. Donner l'aumône. Il voulait racheter ses péchés par l'aumône. Donner par aumône. Donner en aumône. Distribuer des aumônes. Multiplier les aumônes. Se recommander aux aumônes des gens charitables. Vivre d'aumône. Un tronc pour les aumônes. Le tronc des aumônes. Être réduit à l'aumône. Être à l'aumône. Être à l'aumône de la paroisse. Faire du bien à des pauvres honteux, c'est une belle aumône, une aumône bien employée, bien placée.*

Il dérobe l'aumône aux pauvres, se dit D'un homme qui demande l'aumône par pure fainéantise.

En Jurispr. féod., *Terres tenues en franche aumône, qui relèvent en franche aumône*, se disait Des terres et des rentes données à l'Église par le roi ou par quelque seigneur, sans autre obligation que de reconnaître qu'on les tenait de celui qui les avait données.

AUMÔNE, en termes de Pratique, se disait autrefois d'Une peine pécuniaire à laquelle la justice condamnait, en certains cas, ceux qui perdaient leur procès. *Il fut condamné à une aumône.*

AUMÔNER. v. a. T. de Pratique ancienne. Payer une somme au profit des pauvres, en vertu d'une condamnation judiciaire. *Aumôner cent écus aux pauvres. On ne condamne plus à aumôner.*

AUMÔNÉ, ÉE. part. passé.

Être aumôné, Être condamné à aumôner.

AUMÔNERIE. s. f. Charge d'aumônier. Il se disait particulièrement, dans les abbayes, de Certain bénéfice claustral, affecté à la distribution des aumônes. *L'aumônerie de Saint-Denis en France. L'aumônerie de Saint-Germain des Prés.*

La grande aumônerie de France, La charge de grand aumônier; et La demeure, l'hôtel du grand aumônier.

AUMÔNIER, IÈRE. adj. Qui fait souvent l'aumône aux pauvres. *Ce prince était fort aumônier. Elle est très aumônière.* Il a vieilli, et ne s'emploie guère maintenant

que dans ce nom propre, *Saint Jean l'Aumônier.*

AUMÔNIER. s. m. Ecclésiastique dont la fonction ordinaire est de distribuer les aumônes de ceux à qui il est attaché, de leur dire la messe, de faire la prière du soir et du matin, etc. *Grand aumônier de France. Premier aumônier du roi. Aumônier ordinaire du roi. Aumônier de quartier. Aumônier du commun. Aumônier de la reine. L'aumônier d'un évêque. L'aumônier d'une princesse, d'un grand seigneur.*

Il se dit également Des ecclésiastiques attachés à certains corps, à certains établissements, pour y remplir des fonctions analogues à celles des curés. *L'aumônier d'un régiment, d'un hôpital, d'un collège, d'une prison. L'aumônier d'un vaisseau.*

AUMÔNIÈRE. s. f. Sorte de bourse qu'on portait anciennement à la ceinture.

AUMUSSE. s. f. (Quelques-uns écrivent, *Aumuce.*) Fourrure dont les chanoines, les chapelains et les chantres se couvrent quelquefois la tête, et qu'ils portent ordinairement sur le bras. *Porter l'aumusse. Aumusse de petit-gris. L'aumusse des chapelains et des chantres diffère de celle des chanoines.*

AUN

AUNAGE. s. m. Mesurage à l'aune; Nombre d'aunes que contient une pièce d'étoffe, de toile, etc. *Faire bon aunage. L'aunage n'est pas bon. Ce marchand gagne sur l'aunage. Vérifier l'aunage d'une pièce de toile. L'aunage des pièces de drap diffère suivant les manufactures.*

AUNAIE. s. f. (Quelques-uns écrivent, *Aulnaie.*) Lieu planté d'aunes. *Il y a une belle aunaie sur le bord de cette rivière.*

AUNE. s. f. Mesure ancienne de 3 pieds 7 pouces 10 lignes 5/6, équivalant à 1 mètre 188. *Mesurer à l'aune. Vendre à l'aune. Cette pièce de toile a vingt aunes. Pièce de toile de vingt aunes. Une aune et demie. Une demi-aune. Demi-aune demi-quart.*

Il signifie aussi, Le bâton de même longueur dont on se servait pour mesurer. *Aune ferrée par les deux bouts. Aune brisée. Aune étalonnée.*

Il se dit encore de La chose mesurée. *Une aune de drap. Une aune de toile, de dentelle, de ruban.*

Prov., *Au bout de l'aune faut le drap*, Toutes choses ont leur fin; il ne faut ni s'étonner ni s'affliger de voir qu'elles viennent à manquer, quand on en a usé autant qu'on le pouvait.

Prov. et fig., *Les hommes ne se mesurent pas à l'aune*, Il ne faut pas juger de leur mérite par leur taille.

Prov. et fig., *Mesurer les autres à son aune*, Juger d'autrui par soi-même. On le prend ordinairement en mauvaise part. *Il croit toujours qu'on veut le tromper; il mesure les autres à son aune.*

Prov. et fig., *Savoir ce qu'en vaut l'aune*, se dit en parlant Des choses que par expérience on sait être difficiles, fâcheuses, pénibles, de grande dépense, etc. *Il a eu des procès, il sait ce qu'en vaut l'aune. J'ai passé par là, je sais ce qu'en vaut l'aune.*

Prov. et fig., *Tout du long de l'aune*, Beaucoup, excessivement. *On l'a battu, il en a eu, on lui en a donné tout du long de l'aune. S'il perd son procès, il en aura tout du long de l'aune. Il a fait débauche, il en a pris, il s'en est donné tout du long de l'aune.*

AUNE. s. m. (Quelques-uns écrivent, *Aulne.*) Arbre qui croît dans les lieux humides, dont le tronc s'élève quelquefois à une fort grande hauteur, et dont le bois est très utile dans les arts. *Planter des aunes. Des tuyaux de bois d'aune. Des sabots d'aune.* On le nomme aussi *Vergne.*

AUNÉE. s. f. (Quelques-uns écrivent, *Aulnée.*) T. de Botan. Plante de la famille des Composées, dont la racine, aromatique et amère, est employée en médecine comme stomachique.

AUNER. v. a. Mesurer à l'aune. *Auner une pièce de toile, une pièce de drap. Auner fidèlement. Ce marchand aune bien, aune mal.*

AUNÉ, ÉE. part. passé.

AUNEUR. s. m. Officier établi pour avoir inspection sur l'aunage. *Il y avait autrefois, à Paris, un corps de vingt-quatre jurés auneurs.*

AUP

AUPARAVANT. Adverbe qui marque Priorité de temps. *Si vous voulez vous en aller, dites-nous auparavant ce qu'il faut faire. Je l'en avais averti longtemps auparavant. Un mois, un an auparavant.*

AUPRÈS. Préposition de lieu qui marque Le voisinage, la proximité. *Sa maison est auprès de la mienne. La rivière passe auprès de cette ville. Il est logé auprès du palais. Quand il est en colère, il ne fait pas bon auprès de lui. Il vient d'auprès du palais, d'auprès de la place Royale. Il ne put être admis auprès du prince*, Il ne put être introduit chez le prince, pour l'entretenir.

Avoir accès, avoir un libre accès auprès d'une personne, Avoir la facilité de lui parler, de l'entretenir quand on veut.

Fig., *Trouver protection auprès de quelqu'un*, En être protégé.

AUPRÈS, se dit aussi en parlant Du séjour, de la présence habituelle et fréquente d'une personne auprès d'une autre. *Cette jeune personne a toujours vécu auprès de ses parents. Mon fils est depuis plusieurs jours auprès de moi. Ce malade a auprès de lui un médecin très habile. Il y a beaucoup à profiter auprès de lui. L'ambassadeur de Sa Majesté Britannique auprès du roi de France. J'ai auprès de moi un domestique fort intelligent. Ce précepteur n'est plus auprès de mes enfants. On l'a mis auprès de tel prince. On l'a ôté d'auprès de ce jeune prince.*

AUPRÈS, signifie encore, figurément, Dans l'esprit, dans l'opinion de quelqu'un. *Il est fort bien auprès du roi, auprès des ministres. Sa faveur auprès du prince. Trouver grâce auprès de quelqu'un. Il cherche à me nuire auprès de vous. Se justifier auprès de quelqu'un. Il m'a noirci auprès du ministre. Je ferai valoir auprès de lui tous les services que vous avez rendus à sa cause.*

Il signifie aussi, Au prix, en comparaison de. *Votre mal n'est rien auprès du sien. La terre n'est qu'un point auprès du reste de l'univers.*

AUPRÈS, s'emploie quelquefois comme adverbe. *Je ne puis voir cela, si je ne suis auprès, si je ne suis tout auprès. Sa cabane était isolée; auprès, coulait une source d'eau vive.*

Prov., fig. et pop., *Si vous n'en voulez point, couchez-vous auprès*, se dit À une personne qui refuse une offre que l'on croit raisonnable.

AUR

AURÉOLE. s. f. Cercle lumineux dont les peintres entourent ordinairement la tête des saints.

Il se dit, par extension, de Certains phénomènes lumineux qui offrent l'apparence d'un cercle. *Le noyau de cette comète était entouré d'une auréole.*

Il signifie au figuré, Le degré de gloire qui distingue les saints dans le ciel. *L'auréole des martyrs. L'auréole des vierges.*

AURICULAIRE. adj. des deux genres. Qui a rapport, qui appartient à l'oreille. *Nerf auriculaire. Conduit auriculaire. Veines auriculaires.*

Doigt auriculaire, Le petit doigt de la main, parce que sa petitesse permet de l'introduire dans l'oreille.

Témoin auriculaire, Témoin qui a ouï de ses propres oreilles ce qu'il dépose. *Confession auriculaire*, Confession qui se fait en secret à l'oreille du prêtre.

AURIFÈRE. adj. des deux genres. Qui porte, qui contient de l'or. *Pays aurifère. Terrain aurifère. Fleuve aurifère. Sables aurifères.*

AURIQUE. adj. f. T. de Marine. Il se dit Des voiles qui ont quatre côtés ou ralingues, sans être d'une forme carrée. *Les voiles des lougres, celles des chasse-marées sont des voiles auriques.*

AUROCHS. s. m. Espèce de taureau sauvage qu'on appelle autrement *Bœuf urus* et *Ure.*

AURONE. s. f. T. de Botan. Espèce d'armoise, arbuste que l'on cultive dans les jardins à cause de l'odeur citronnée de ses feuilles, et qui a presque les mêmes qualités que l'absinthe.

AURORE. s. f. La lueur brillante et rosée qui paraît dans le ciel, avant que le soleil soit sur l'horizon. *Le lever de l'aurore. Avant l'aurore. L'aurore commençait à paraître. L'éclat de l'aurore. Les anciens avaient fait de l'aurore une divinité.*

Poétiq. et par personnification, *L'Aurore aux doigts de rose. Les pleurs de l'Aurore*, La rosée du matin.

Fig., *C'est l'aurore d'un beau jour*, se dit D'un événement heureux qui annonce un plus grand bonheur.

Couleur d'aurore, Espèce de jaune doré. *Taffetas, satin couleur d'aurore.* Par ellipse, *Un ruban aurore, du satin aurore, etc.*

Aurore boréale. Phénomène lumineux qui paraît quelquefois, la nuit, dans le ciel, du côté du nord. Il y a aussi des *Aurores australes.*

AURORE, se dit figurément, dans le style élevé, Du commencement de certaines choses. *J'ai vu l'aurore de ce beau règne. L'aurore de la vie. Ce beau génie était à son aurore.*

Une beauté dans son aurore, Une belle personne qui est très jeune.

AURORE, signifie quelquefois, surtout en poésie, Le Levant, les pays qui sont à l'orient. *Du couchant à l'aurore. Les climats de l'aurore.*

AUS

AUSCULTATION. s. f. T. de Médec. Action d'écouter, de prêter l'oreille attentivement pour percevoir les sons. *C'est par*

l'auscultation que, depuis Laennec, les médecins reconnaissent certaines lésions internes. Voyez STÉTHOSCOPE.

AUSCULTER. v. a. T. de Médec. Écouter, en y appliquant l'oreille, les bruits qui se produisent dans la poitrine, le cœur ou les vaisseaux. *Ausculter un malade.*

AUSCULTÉ, ÉE. part. passé. *Poitrine soigneusement auscultée.*

AUSPICE. s. m. Terme générique qui désignait, chez les Romains, Diverses manières de consulter et de connaître l'avenir, lesquelles formaient, parmi les augures, trois ordres différents. *Prendre les auspices par le vol des oiseaux, par le chant des oiseaux, par la manière dont mangeaient les poulets sacrés. Les Grecs et les Romains attachaient beaucoup d'importance aux auspices. Heureux auspice. Les auspices lui furent favorables, lui furent contraires. Les succès des généraux étaient rapportés aux auspices des empereurs qui les avaient choisis.*

Fig., *Sous d'heureux auspices, sous de tristes, sous de fâcheux auspices*, Dans des circonstances qui présagent quelque succès, ou quelque revers, quelque malheur, etc.

Fig., *Sous les auspices de quelqu'un*, Sous sa conduite, avec son appui, sa faveur, sa protection. *J'entreprendrai cette affaire sous vos auspices. Il entra dans la carrière des armes sous les auspices de ce général, de ce prince.*

AUSSI. adv. Pareillement, de même. *Vous le voulez, et moi aussi.*

Il s'emploie souvent pour Encore, de plus. *Il lui a donné telle chose, et cela aussi. Dites-lui aussi de ma part qu'il fasse cette démarche.*

Il signifie quelquefois, C'est pourquoi, à cause de cela. *Il sert un maître qui le traite mal, aussi le veut-il quitter. Ces étoffes sont belles, aussi coûtent-elles cher. Il en use mal avec tout le monde, aussi tout le monde l'abandonne.*

Il sert encore à marquer La conformité, le rapport d'une proposition avec celle qui précède. *Il faut être reconnaissant, aussi l'est-il. Il aurait eu tort d'en user de la sorte, aussi ne l'a-t-il pas fait. Il a été volé la nuit; mais aussi pourquoi n'a-t-il personne pour garder sa maison?*

Aussi bien, sert à rendre raison d'une proposition précédente. *Je ne veux point y aller; aussi bien est-il trop tard. Je n'ai que faire de l'en prier; aussi bien ne m'écouterait-il pas. Aussi bien il n'en fera rien.*

AUSSI, est souvent terme de comparaison, et signifie, Autant, également. *Il est aussi sage que vaillant. Il est aussi affable que son frère est bourru. Il vit aussi magnifiquement qu'un prince. Il est aussi à plaindre que vous. Il voit aussi clair dans cette affaire que personne. Ce livre est estimable, mais il y en a d'aussi bons. Cet ouvrier ne travaille plus aussi bien qu'autrefois, ne travaille plus aussi bien. Je sais cela aussi bien que vous. Il faut écouter les pauvres aussi bien que les riches.*

Aussi peu, sert à marquer Une certaine égalité de privation ou de modicité entre deux personnes. *J'en ai aussi peu que vous. Ils ont aussi peu d'argent l'un que l'autre.*

AUSSI, se prend quelquefois pour Tellement, à ce point. *Comment un homme aussi sage a-t-il fait une pareille faute?*

AUSSITÔT. adv. de temps. Dans le moment même, sur l'heure. *J'irai aussitôt. On envoya chercher le médecin, il arriva aussitôt, tout aussitôt. Aussitôt après votre départ.*

Il est quelquefois préposition. *Aussitôt qu'il aura fait. Aussitôt qu'il m'aperçut, il vint à moi.*

Par ellipse, *Aussitôt votre lettre reçue, j'ai fait votre commission*, Aussitôt que j'ai eu reçu votre lettre.

Prov., *Aussitôt dit, aussitôt fait*, se dit Pour exprimer une grande promptitude dans l'exécution de quelque chose. On dit dans un sens analogue, *Aussitôt pris, aussitôt pendu.*

AUSTER. s. m. (On prononce l'R.) Nom que les Latins donnaient au vent du midi, et qui est usité quelquefois dans la poésie française. *Le pluvieux, l'humide, l'impétueux Auster.*

AUSTÈRE. adj. des deux genres. Qui est rigoureux pour le corps, et qui mortifie les sens et l'esprit. Dans cette acception, il se dit surtout Des doctrines et des pratiques religieuses. *Religion austère. Règle austère. Jeûne austère. Mener une vie austère. Faire une pénitence austère. Il garde un silence austère.*

Il signifie aussi, Sévère, rude. *Homme austère. Mœurs austères. Mine austère. Visage austère. Vertu austère. Doctrine, morale austère. Conduite austère. Un austère devoir.*

Il se dit dans les Beaux-Arts, D'un caractère de gravité qui exclut les agréments. *Ce peintre a préféré le genre austère au genre gracieux. L'architecture d'une prison, d'un arsenal, doit avoir quelque chose d'austère.*

AUSTÈRE, en termes de Physique, se dit D'une certaine saveur âpre et astringente. *La plupart des fruits sauvages sont d'un goût austère, sont austères au goût. Le coing a une saveur austère. Vin austère.*

AUSTÈREMENT. adv. Avec austérité. *Vivre, jeûner austèrement.*

AUSTÉRITÉ. s. f. Rigueur qu'on exerce sur son corps, mortification des sens et de l'esprit. *Ce religieux n'a pu supporter l'austérité de sa règle. Faire, pratiquer, exercer de grandes austérités. Il y avait beaucoup d'austérité dans ce monastère.*

Il signifie aussi, Sévérité. *L'austérité de Caton. L'austérité de ses mœurs. L'austérité de la vertu romaine. L'austérité des lois. Rebuter par l'austérité des préceptes.*

AUSTRAL, ALE. adj. Méridional; qui est du côté d'où souffle le vent du midi, nommé *Auster* en latin. *Le pôle austral. L'hémisphère austral. La partie australe du zodiaque. Les constellations australes. Les terres australes.*

AUT

AUTAN. s. m. Vent du midi. Il ne s'emploie guère qu'en poésie, et pour signifier, Un vent violent. *L'autan furieux. La fureur des autans. Le souffle des autans. Braver les autans.*

AUTANT. adv. Il sert à marquer Égalité de valeur, de mérite, de nombre, de quantité, d'étendue, etc. *Ce diamant vaut autant que ce rubis. Je donnerai de cette maison autant qu'un autre. C'est autant d'épargné. Il s'estime autant qu'un autre. Il me convient autant qu'un autre. Autant lui qu'un autre. Je suis, je crois être autant que vous. Il est modeste autant qu'habile. Il boit autant d'eau que de vin. Il ne fait pas autant de froid qu'hier. Ce vase contient autant que l'autre. Il y avait autant d'hommes que de femmes. Tous ses discours sont autant d'impostures. J'irai chez vous autant de fois que vous voudrez. Autant il a de vivacité autant vous avez de nonchalance. S'il a fait cela, j'en puis faire autant.*

Fam., *Il en a autant qu'il en peut porter*, se dit D'un homme qui a trop bu; et aussi D'un homme qui a été bien battu.

Prov. et fig., *Autant lui en pend à l'oreille*, Il pourra bien lui en arriver autant.

Prov., *Autant de têtes, autant d'avis*, Autant il y a de personnes, autant il y a de manières de voir différentes.

Absol. et fam., *Cela est fini, ou autant vaut; c'est un homme mort, ou autant vaut*, On peut considérer cette chose comme finie, cet homme comme mort.

Prov. et fig., *Autant vaut être mordu d'un chien que d'une chienne*, Entre deux choses également nuisibles, on n'a pas de choix à faire.

Elliptiq., *Autant faire cela sur-le-champ que de différer*, Autant vaut faire cela que, etc. La suppression de *Vaut* après *Autant* est assez fréquente dans certaines phrases familières où il est facile de le suppléer. *Il a perdu neuf cent quatre-vingt-dix francs, autant dire mille francs.*

Prov. et fig., *Autant en emporte le vent*, se dit en parlant De promesses auxquelles on n'ajoute pas foi, ou De menaces dont on ne craint point les effets.

AUTANT, signifie encore, Selon, à proportion. *Je le défends autant que je puis, tout autant que je puis. Travaillez autant que vous pourrez. Autant que j'en puis juger. Autant que je puis me rappeler. Un prince n'est grand qu'autant qu'il est juste. Je ne le ferai qu'autant qu'il me l'aura permis. Autant qu'il est possible. Autant que faire se peut.*

D'AUTANT. loc. adv. et fam. Dans la même proportion. *Donnez-moi cent écus, vous serez quitte d'autant. On a élevé cette maison d'un étage, et baissé cette autre d'autant. Il parle beaucoup, mais il mange d'autant. Cela nous soulage d'autant. Pendant qu'il discourait, je dormais d'autant.*

Fam., *À la charge d'autant, à charge d'autant*, À condition de rendre la pareille.

Absol. et fam., *Boire d'autant*, Boire beaucoup. *Ne songeons qu'au plaisir, et buvons d'autant.*

D'AUTANT QUE. loc. conjonctive et fam. Vu, attendu surtout que. *A votre place, je n'irais point là, d'autant que rien ne vous y oblige.*

Et d'autant que, Parce que, comme. *Et d'autant que c'est mon pupille, je dois veiller à ses intérêts.* Cette locution, qui a vieilli, s'employait surtout en style de Pratique et de Chancellerie.

D'AUTANT PLUS. locution adverbiale qui sert à relever l'importance d'un motif de penser ou d'agir. *Montrez-vous désintéressé dans cette affaire, vous en serez d'autant plus estimé. Il agissait avec d'autant plus de chaleur, qu'il était animé par la reconnaissance. Je lui en ai d'autant plus d'obligation, que je ne lui avais rien demandé. Je suis d'autant plus disposé à le servir, qu'il m'a lui-même obligé. Je le crois d'autant plus qu'il est homme de bien.* Voyez PLUS.

D'AUTANT MIEUX. locution adverbiale qui signifie à peu près la même chose que D'autant plus. *Je l'en aime d'autant mieux. Je le sais d'autant mieux que j'en ai été témoin.*

D'AUTANT MOINS. locution adverbiale qui s'emploie dans un sens contraire à celui des deux locutions précédentes. *Il en est*

d'autant moins à craindre. Il mérite d'autant moins vos bontés, qu'il paraît en faire peu de cas.

AUTEL. s. m. Il se dit en général d'Une sorte de piédestal ou de table de pierre destinée principalement à l'usage des sacrifices. *Dresser, élever un autel. Consacrer des autels. Embrasser les autels. Profaner les autels. Se prosterner devant les autels, au pied des autels. L'encens fumait sur les autels. Les autels des faux dieux. Conduire la victime à l'autel. Les cornes de l'autel. L'autel de Jupiter, de Mars, etc. Un autel de gazon. Chez les Hébreux, il y avait un autel des holocaustes, et un autel des parfums.*

Fig., *Il mérite qu'on lui élève, qu'on lui dresse des autels,* Il est digne des plus grands honneurs, des plus grands témoignages de la reconnaissance publique.

AUTEL, se dit particulièrement chez les Catholiques, de L'espèce de table où l'on célèbre la messe. *Un autel dédié à la sainte Vierge. L'autel de la Vierge. Un grand autel. Un petit autel. Table d'autel. Nappe d'autel. Le dessus de cet autel est de pierre, de bois, etc. On met ordinairement des reliques sous les pierres d'autel. Un devant d'autel. Un ornement d'autel. Les marches de l'autel. Le prêtre est à l'autel. Servir à l'autel. S'approcher de l'autel pour communier. Les saints autels*

Le sacrifice de l'autel, le saint sacrifice de l'autel, La messe.

Le saint sacrement de l'autel, L'eucharistie.

Le maître-autel ou *grand autel,* Le principal autel de chaque église, qui est placé dans le chœur.

Autel privilégié, Autel où il est permis de dire la messe des morts, les jours où on ne peut la célébrer aux autels qui ne sont pas privilégiés.

Autel portatif, Pierre plate et carrée, bénite selon les formes ordinaires de l'Église, pour célébrer la messe en pleine campagne.

Prov. et fig., *Qui sert à l'autel doit vivre de l'autel,* ou simplement, *Le prêtre vit de l'autel,* Il est juste que chacun vive de sa profession.

Prov. et par exagérat., *Il prendrait sur l'autel, sur le maître-autel,* se dit D'un homme qui prend effrontément tout ce qu'il peut, et partout où il peut.

Fig., *Élever autel contre autel,* Faire un schisme dans l'Église, ou dans quelque communauté. Il signifie, par extension, Opposer son crédit, sa puissance au crédit, à la puissance d'une autre personne; ou Former une entreprise rivale d'une autre déjà formée.

AUTEL, signifie aussi figurément, surtout au pluriel, La religion, le culte religieux. *Ils s'érigèrent en défenseurs de l'autel et du trône. Attaquer, renverser les autels. Respecter les autels. Cet impie avait juré la ruine des autels. Combattre pour ses autels. Les ministres des autels.*

Prov. et fig., *Ami jusqu'aux autels,* Ami à tout faire, excepté ce qui est contraire à la conscience, à la religion.

AUTEL, en termes d'Astronomie, Constellation de l'hémisphère austral.

AUTEUR. s. m. Celui qui est la première cause de quelque chose. *Dieu est l'auteur de la nature.* JÉSUS-CHRIST *est l'auteur de notre salut. Les auteurs de la sédition, de la conjuration furent punis. On ne connaît point l'auteur de cette nouvelle. Vous êtes l'auteur de ma ruine. On n'a pu découvrir l'auteur de ce forfait. Il ne fut que l'instrument du crime; un tel en est l'auteur, le premier, le véritable auteur.*

Les auteurs d'une race, Ceux dont elle est sortie. C'est dans ce sens qu'on dit en Jurisprudence que les collatéraux descendent d'un auteur commun.

Les auteurs de nos jours, Notre père et notre mère.

AUTEUR, signifie aussi, Inventeur. *L'auteur d'une découverte, d'un procédé. Il est l'auteur de ce système. Les auteurs des opinions nouvelles. L'auteur d'un projet.*

AUTEUR, se dit particulièrement de Celui qui a fait un ouvrage de littérature, de science ou d'art. *L'auteur de ce livre est inconnu. Cette musique est d'un auteur célèbre. Après la pièce, le public demanda le nom de l'auteur. Quel est l'auteur de ce tableau?* On le dit aussi des femmes. *Cette dame est auteur d'un fort joli roman.*

Il signifie absolument, Celui qui a écrit quelque ouvrage, ou qui écrit habituellement des ouvrages. *Bon auteur. Mauvais, médiocre auteur. Il s'est fait auteur. La condition, la vie, le métier d'auteur. La réputation, la célébrité, la gloire de cet auteur. Auteur ancien. Auteur moderne. Auteur classique. Auteur grave. Auteur frivole. Auteur dramatique. Auteur grec, latin, italien, arabe. Auteur approuvé. Auteur orthodoxe. Auteur apocryphe. Auteur anonyme. Auteur pseudonyme. Auteur original. Les auteurs sacrés. Les auteurs profanes. Auteur contemporain.* On dit adjectivement, dans ce sens, *Une femme auteur.*

Il signifie quelquefois, par extension, L'ouvrage même d'un auteur. *Lire un auteur. Commenter, expliquer, critiquer un auteur. Entendre les auteurs. Citer un auteur. Compiler des auteurs. Collection, choix des auteurs grecs, etc. Étudier les bons auteurs. Il possède à fond ses auteurs.*

AUTEUR, en termes de Jurisprudence, Celui de qui on tient quelque droit. *On lui disputait la possession de cette terre, il fit appeler ses auteurs en garantie.*

AUTEUR, signifie également, Celui de qui on a appris quelque nouvelle. *C'est mon auteur. Je vous nomme mon auteur. Je vous cite mon auteur. Il ne veut pas dire son auteur.* En ce sens, on dit aussi D'une femme, *C'est elle qui est mon auteur.*

AUTHENTICITÉ. s. f. Qualité de ce qui est authentique. *L'authenticité de cette pièce n'est point contestée. L'authenticité d'un fait, d'une nouvelle. L'authenticité des livres sacrés. Cet écrit a un caractère d'authenticité; porte un caractère d'authenticité.*

AUTHENTIQUE. adj. des deux genres. Il se dit Des actes reçus, dressés par des officiers publics, et avec la solennité requise. *Acte authentique. Pièce authentique. Contrat authentique. Écrit authentique. Titre authentique. Preuve authentique. Attestation, renonciation, déclaration authentique.* On dit dans un sens analogue, *Copie authentique.*

Il se dit substantivement, au féminin, de La minute d'un acte ou écrit authentique. *J'ai vu l'authentique et la copie. On trouve l'authentique de cette pièce dans les archives.* Ce sens est maintenant peu usité.

AUTHENTIQUE, signifie aussi, Certain, dont la vérité ou l'autorité ne peut être contestée. *Un fait authentique. Une histoire authentique. Des traditions authentiques. Déclaration authentique. Témoignage authentique. Passage authentique.*

Dans le Plain-chant, *Mode authentique* : voyez MODE.

AUTHENTIQUE. s. f. Nom de certains fragments de lois émanées de Justinien, lesquels ont été insérés dans le Corps de droit romain. *Les Authentiques de Justinien. Les Novelles et les Authentiques. L'authentique,* Si qua mulier.

AUTHENTIQUEMENT. adv. D'une manière authentique. *Un traité, un contrat fait authentiquement.*

AUTHENTIQUER. v. a. T. de Droit ancien. Rendre authentique. Il ne se disait guère qu'en parlant Des actes où l'on faisait mettre l'attestation des magistrats, et le sceau public. *Authentiquer un acte.*

AUTHENTIQUÉ, ÉE. part. passé.

AUTOBIOGRAPHIE. s. f. Biographie d'une personne écrite par cette personne même. *Les autobiographies sont souvent mensongères.*

AUTOCÉPHALE. s. m. Nom donné par les Grecs aux évêques qui n'étaient point sujets à la juridiction des patriarches.

AUTOCHTONE. s. m. Terme d'Antiquité, qui est usité en parlant des Grecs, ou, d'après eux, pour désigner Les premiers habitants d'un pays, et les distinguer des peuples qui sont venus s'établir dans le même lieu. Il est synonyme d'*Aborigène.*

Il est aussi quelquefois adjectif des deux genres. *Un peuple autochtone.*

AUTOCRATE. s. m., et **AUTOCRATRICE.** s. f. Celui, celle dont la puissance ne relève d'aucune autre : titre du czar ou empereur de Russie, ou de la czarine, quand c'est une femme qui règne. *Autocrate, autocratrice de toutes les Russies.*

AUTOCRATIE. s. f. Gouvernement d'un seul exercé avec une autorité absolue, indépendante, illimitée.

AUTODAFÉ. s. m. Mot emprunté de l'espagnol, et qui signifie, Acte de foi. Cérémonie dans laquelle l'inquisition faisait exécuter ses jugements. Il s'emploie surtout en parlant De l'exécution des jugements qui condamnaient au supplice du feu. *Un autodafé révolte l'humanité. Assister à des autodafés.*

AUTOGRAPHE. adj. des deux genres. Terme didactique. Qui est écrit de la main même de l'auteur. *Lettre autographe. Manuscrit autographe.*

Il s'emploie substantivement, au masculin. *J'ai vu l'autographe. Une collection d'autographes.*

AUTOGRAPHIE. s. f. Art de transporter l'écriture ou les dessins du papier sur une pierre. *Par l'autographie, on obtient rapidement plusieurs copies d'une même lettre.*

AUTOGRAPHIER. v. a. Reproduire un manuscrit par le moyen de l'autographie. *Autographier une lettre.*

AUTOGRAPHIÉ, ÉE. part. passé.

AUTOMATE. s. m. Machine qui a en soi les principes de son mouvement. *Une horloge est un automate. Quelques philosophes ont prétendu que les bêtes ne sont que des automates.*

Il se dit plus communément, aujourd'hui, Des machines qui imitent le mouvement des corps animés. *Un automate fort curieux.* Dans ce sens, on l'emploie souvent comme adjectif des deux genres. *Le flûteur automate, le canard automate de Vaucanson.*

Fig. et fam., *C'est un automate,* se dit D'une personne stupide.

AUTOMATIQUE. adj. des deux genres. T. de Physiologie et de Médecine. Il se dit

Des mouvements qui s'exécutent sans la participation de la volonté. *La circulation du sang est un mouvement automatique.*

Il se dit aussi Des mouvements qu'un malade exécute sans but.

AUTOMNAL, ALE. adj. (On prononce l'M.) Qui appartient à l'automne. *Plantes automnales. Fièvres automnales. La partie automnale du bréviaire*, Celle qui contient l'office des trois mois de l'automne. Il n'a point de pluriel au masculin.

AUTOMNE. s. m. et f. (On prononce *Autonne.*) Celle des quatre saisons de l'année qui est entre l'été et l'hiver. *Un bel automne. Un automne fort sec. Une automne froide et pluvieuse. Une automne venteuse. Au commencement de l'automne. À la fin de l'automne. L'automne est une saison tempérée. L'automne est la belle saison pour les fruits. Des fruits d'automne.*

Il signifie au figuré, L'âge qui précède la vieillesse. *Être dans son automne.*

AUTONOME. adj. des deux genres. Titre des villes grecques qui avaient le privilège de se gouverner par leurs propres lois. Par extension, il se dit quelquefois Des pays, des peuples modernes qui se gouvernent par leurs propres lois.

AUTONOMIE. s. f. Liberté dont jouissaient, sous les Romains, les villes grecques qui avaient conservé le droit de se gouverner par leurs propres lois. Par extension, il se dit aussi Des peuples modernes qui jouissent de l'indépendance, qui ne sont pas soumis à des lois étrangères.

AUTOPSIE. s. f. Vision intuitive; état de l'âme dans lequel, suivant les païens, on avait un commerce intime avec la divinité.

Autopsie, en termes de Médecine, Inspection de toutes les parties d'un cadavre, examen de l'état où elles se trouvent. *On a ordonné l'autopsie de ce cadavre. L'autopsie n'a fourni aucune preuve d'empoisonnement. Procès-verbal d'autopsie.*

AUTORISATION. s. f. Action par laquelle on autorise, on accorde la faculté, la permission de faire quelque chose. *La femme ne peut accepter une donation sans l'autorisation de son mari. Il agit sans mon autorisation pour faire cela. Demander, obtenir, accorder une autorisation.*

AUTORISER. v. a. Donner autorité. *C'est le roi qui autorise les magistrats.* Dans ce sens il a vieilli.

Il signifie ordinairement, Accorder le pouvoir, la faculté, la permission de faire quelque chose. *Une femme ne peut contracter, si son mari ne l'autorise, ne l'y autorise. Une femme qui s'est fait autoriser par justice. Autoriser une société anonyme par ordonnance. Vous m'avez autorisé à faire cette démarche. Je vous autorise à dire que...*

Il signifie, par extension, Mettre en droit de faire une chose, en fournir un motif, un prétexte. *Traitez-le sévèrement, vous y êtes autorisé par la conduite déloyale qu'il a tenue à votre égard. La confiance que vous m'accordez m'autorise à vous dire que... Par vos propos indiscrets, vous autorisez cet enfant à oublier ses devoirs.*

Il s'emploie souvent en parlant Des choses. *C'est une action que les lois autorisent. Autoriser une démarche. Autoriser des abus. Autoriser des violences, des excès. Leurs criminelles tentatives autorisent la sévérité de ces mesures. L'exemple des chefs autorisait le relâchement de la discipline.*

Il s'emploie avec le pronom personnel, et signifie, Acquérir de l'autorité. *Les coutumes s'autorisent par le temps, et acquièrent force de loi.*

Il signifie plus ordinairement, Prendre droit ou prétexte de faire quelque chose. *Il justifiait leur conduite, pour s'autoriser à les imiter. Il s'autorise de votre exemple, de vos maximes, pour agir de la sorte.*

Autorisé, ée. part. passé. *Femme dûment autorisée de son mari.*

Il est aussi adjectif, et signifie, Qui a de l'autorité. *Des maximes, des coutumes autorisées.*

AUTORITÉ. s. f. Pouvoir ou droit de commander, d'obliger à quelque chose. *L'autorité des magistrats. L'autorité des lois. L'autorité spirituelle. L'autorité temporelle. L'autorité du roi. L'autorité royale. L'autorité absolue. L'autorité souveraine. Autorité paternelle. Avoir de l'autorité. Se maintenir en autorité. Abuser de son autorité. Abus d'autorité. Se prévaloir de son autorité. Interposer son autorité. Cela s'est fait par autorité publique. Blesser l'autorité des juges. User d'autorité. Perdre, compromettre son autorité. Conserver, maintenir son autorité. Étendre son autorité. Sous votre autorité. Par autorité de justice. Un coup d'autorité. Agir d'autorité. Faire acte d'autorité. Prendre un ton d'autorité. Homme sans autorité. De notre pleine puissance et autorité.*

Il veut tout emporter d'autorité, se dit D'un homme accoutumé à parler, à agir d'une manière impérieuse.

Faire une chose de son autorité privée, La faire sans en avoir le droit ou sans observer les formes accoutumées.

Autorité, se dit aussi, absolument, de L'administration, du gouvernement considéré principalement dans ses rapports avec les citoyens. *Les agents de l'autorité. Censurer les actes de l'autorité. Il y fut contraint par décision de l'autorité. Recourir, s'adresser à l'autorité. L'autorité supérieure.*

Les autorités constituées, ou simplement *Les autorités*, Les magistrats, les hauts fonctionnaires chargés d'une partie quelconque de l'administration publique. *Les autorités assistèrent en corps à la cérémonie. Le respect dû aux autorités constituées. Les autorités civiles et militaires.*

Autorité, signifie en outre, Crédit, considération, influence. *Il a bien de l'autorité dans ce corps, dans sa famille. Être en grande autorité.*

Il s'applique Aux choses, dans le même sens. *Ces opinions ont acquis beaucoup d'autorité. De telles circonstances donnent à cette preuve, à ce témoignage une grande autorité. L'autorité de ses paroles.*

Il signifie aussi, Le sentiment d'un auteur, ou d'un personnage important, que l'on rapporte pour confirmer ce que l'on dit. *Vous trouverez plus d'une autorité dans les Pères pour appuyer votre sentiment. Alléguer des autorités. J'ai cent bonnes autorités pour prouver ce que j'avance. Il affirme cela sans autorité.*

Faire autorité, Faire loi, servir de règle en quelque matière. *Les décisions de ce jurisconsulte font autorité. Un si médiocre écrivain ne fera jamais autorité.*

AUTOUR. Préposition qui sert à marquer La situation de ce qui environne un objet, ou Le mouvement de ce qui en fait le tour. *Autour de sa personne. Ils se rangèrent autour de lui. Autour de la tête. Autour du bras. Autour de la place. Autour de l'église. Rôder tout autour d'une maison.*

Il se dit figurément, tant au sens physique qu'au sens moral. *Ce prince a autour de lui des gens qui le trompent. J'ignorais les événements qui se passaient autour de moi. Cet écrivain tourne trop longtemps autour de la même idée. Vous tournez autour de la question, vous ne la résolvez pas, vous l'éludez.*

Prov. et fig., *Tourner autour du pot*, Biaiser, user de détours au lieu d'aller au fait. *Pourquoi tant tourner autour du pot? expliquez-vous nettement. Il ne fait que tourner autour du pot.*

Autour, signifie quelquefois, Auprès, et marque une idée d'Attachement, d'assiduité. *C'est une personne si charitable, qu'elle est continuellement autour des malades. Il est toujours autour d'elle.*

Il s'emploie quelquefois adverbialement et sans régime. *Le palais était fermé; autour, veillait une garde nombreuse. Il regardait tout autour si on le suivait.*

Ici autour, Dans le voisinage. *Il loge quelque part ici autour.*

AUTOUR. s. m. Oiseau de proie, du genre de ceux qu'on nomme, en Fauconnerie, Oiseaux de poing. *Autour passager* ou *de passage. Tiercelet d'autour. Faire voler un autour. Paître un autour. Dresser un autour au leurre.*

AUTRE. Adjectif des deux genres, qui marque que les personnes ou les choses dont on parle sont différentes de celles dont on vient de parler. On l'emploie souvent avec ellipse du nom auquel il se rapporte, lorsque ce nom a été déjà exprimé. *Connaissez-vous mon autre sœur? Il amena son frère et deux autres personnes. N'avez-vous que ces deux enfants? J'en ai encore un autre, deux autres. Tel homme recherche ce que tel autre méprise. Il faut appeler un autre médecin. Il paya deux de ses créanciers, mais il ne donna rien aux autres. Je garde ce cheval, et je vous cède l'autre. On ne peut comparer cet animal à aucun autre. L'épée d'une main et le pistolet de l'autre. Quelle autre chose voulez-vous de moi? C'est autre chose que j'exige. Entre autres choses. Votre habit est usé, il faut en acheter un autre. Ce que vous ne ferez pas dans un temps, vous le ferez dans un autre. Revenez une autre fois. Souvent il est gai; d'autres fois il est morne et sombre. Autre chose est une simple affirmation, autre chose est une affirmation avec serment. Autre est promettre, autre est donner. L'une et l'autre saison est favorable. J'ai parcouru l'une et l'autre région. Des clameurs s'élevèrent dans l'une et dans l'autre armée. D'une et d'autre manière. Aller de côté et d'autre. Nous nous reverrons autre part.* Voyez Part.

Il s'emploie dans le même sens avec l'article, comme une sorte de relatif, et s'oppose à *L'un, les uns*, ou à quelque autre terme analogue. *Des deux livres que vous me demandez, voici l'un, voilà l'autre. Des deux frères, l'un a pris le parti de l'Église, et l'autre le parti de l'épée. Ils sont morts l'un et l'autre. Ils ne sont morts ni l'un ni l'autre. L'un et l'autre y a manqué. L'un et l'autre sont venus. Ni l'un ni l'autre ne viendra. Ni l'un ni l'autre ne viendront. Les uns et les autres. Je veux l'un et l'autre, les uns et les autres. Prenez ceux-ci, et laissez-moi les autres. Je prends les miens, et je laisse tous les autres. Il est chez l'un ou chez l'autre. Il y a une grande différence entre l'un et l'autre. Il en veut à l'un et à l'autre. Ils étaient les uns noirs, les autres blancs. Les uns allaient à droite, d'autres à gauche, d'autres dans tous*

les sens. Se louer l'un l'autre. Ils se haïssent l'un l'autre. A l'envi l'un de l'autre. Elles médisent l'une de l'autre. Ils étaient aigris l'un contre l'autre. Ils paraissent faits, ils sont nés l'un pour l'autre. Il ne faut pas prendre l'un pour l'autre, confondre l'un avec l'autre. Ils se succédaient les uns aux autres. S'unir l'un à l'autre, l'un avec l'autre. Ils sont dupes les uns des autres.

C'est un autre homme, tout un autre homme, ou mieux *un tout autre homme; Il est devenu tout autre, je le trouve tout autre*, se dit D'un homme qui a changé en bien ou en mal. On l'emploie le plus ordinairement en bonne part.

Fam., *Parler de choses et d'autres*, S'entretenir, parler de diverses choses. *Nous parlâmes de choses et d'autres, mais il ne fut nullement question de vous.*

Il dit d'une façon et il fait d'une autre, Ses discours et ses actions ne s'accordent pas.

Fam., *L'autre jour*, désigne indéterminément Un des derniers jours qui ont précédé celui où l'on parle. *J'ai rencontré, l'autre jour, monsieur votre frère.*

Prov., *Autres temps, autres soins*, D'autres circonstances demandent une conduite différente. *Autres temps, autres mœurs*, Les mœurs, les usages changent avec le temps.

Fam., *Nous autres, vous autres*, Nous, vous.

Fam., *L'un vaut l'autre*, Ils sont aussi bons, aussi mauvais l'un que l'autre. *Qui voit l'un voit l'autre*, Il n'y a pas de différence de l'un à l'autre.

Fam., *C'est tout un ou tout autre*, Il n'y a point de milieu, il n'y a point à choisir entre les deux propositions qui sont faites.

L'un dans l'autre, l'un portant l'autre, En compensant l'un avec l'autre. *Ces objets coûtent tant, l'un dans l'autre, l'un portant l'autre. Ces deux fermes rapportent, l'une dans l'autre, tant par an.*

Fam., *Il n'en fait pas d'autres*, se dit D'un homme qui fait quelque sottise ou commet quelque étourderie, et signifie, qu'il lui arrive souvent d'en faire de pareilles.

Fam., *Il en sait bien d'autres*, Il est capable de bien d'autres tours.

Fam., *J'en ai vu bien d'autres*, J'ai vu des choses bien plus extraordinaires que celle-là.

Fam., *En voici bien d'un autre* ou *d'une autre*, Voici une chose encore plus surprenante; Voici une chose à laquelle on ne s'attendait pas.

AUTRE, signifie aussi, Supérieur en mérite, plus important, de plus grande conséquence. *L'homme que vous me citez est habile, mais celui dont je vous parle est bien un autre homme. Le vin de Mâcon est bon, mais celui de Beaune est bien d'autre vin, est tout un autre vin. Vous loger, passe; mais vous nourrir, c'est une autre affaire. Il avait été mis en prison pour dettes, mais on l'accuse maintenant d'avoir volé: c'est bien une autre affaire.*

Prov. et fig., *C'est une autre paire de manches, voici bien une autre paire de manches*, C'est une autre affaire, voici bien une autre affaire.

AUTRE, se dit aussi dans le sens de Second, pour exprimer la ressemblance, l'égalité, la conformité qu'il y a entre deux personnes ou entre deux choses. *C'est un autre Alexandre, un autre César. Il le regarde comme un autre lui-même. Cette ville est un autre Paris.*

Il s'emploie quelquefois absolument, pour dire Une autre personne, en général, sans en désigner aucune en particulier. *J'aime mieux que vous l'appreniez d'un autre que de moi. Quelque autre vous le dira mieux que moi. Quel autre s'en serait avisé? A votre place, un autre se serait empressé de venir. Tout autre que lui ne s'en serait pas si bien tiré. C'est à lui que je veux avoir affaire, et non à d'autres. D'autres sauraient vous flatter; moi je vous dis la vérité.*

Les autres, Les autres personnes en général, autrui. *Il est plus aisé d'être sage pour soi que pour les autres. Vous rejetez toujours la faute sur les autres. Il se méfie toujours des autres.*

Fam., *Être toujours chez l'un ou chez l'autre*, Être souvent en visite chez les diverses personnes que l'on connaît.

Pop., *Comme dit l'autre, comme dit cet autre*, Comme on dit. *Il faut, comme dit l'autre, souffrir ce qu'on ne peut éviter.*

Pop., *Ah! cet autre! Écoutez ce que nous dit cet autre!* s'emploient Pour faire entendre que l'on ne croit pas aux paroles de quelqu'un, et pour lui témoigner une sorte de mépris.

Fam., *A d'autres!* Allez conter ces histoires, ces sornettes à d'autres, je n'y crois point.

Fam., *Je ne connais autre*, C'est une personne que je connais beaucoup. Il vieillit; et on dit plus ordinairement dans le même sens, *Je ne connais que lui.*

AUTREFOIS. adv. Anciennement, jadis, au temps passé. *On croyait autrefois que... On voyait autrefois... C'était autrefois la coutume. Vous prétendiez autrefois que... Les hommes d'autrefois étaient, dit-on, plus robustes que ceux d'aujourd'hui.*

AUTREMENT. adv. D'une autre façon. *Faisons autrement. Il faut vivre autrement. Je ne le veux pas comme cela, je le veux autrement. Il est fait tout autrement que vous ne croyez. Il agit autrement qu'il ne parle. Il n'agit pas autrement qu'il parle. Cet historien rapporte le fait bien autrement, tout autrement. Ceci est tout autrement important*, Est bien plus important.

Il signifie quelquefois, Sinon, sans quoi. *Dites-lui qu'il soit plus sage, qu'autrement on le châtiera, qu'autrement il s'en trouvera mal. Obéissez, autrement!... Il vous a vendu sa propriété à telle condition, autrement il n'eût pas voulu s'en défaire.*

AUTREMENT, précédé de la négative *pas*, signifie, Guère. *C'est un homme qui n'est pas autrement riche. Il n'est pas autrement disposé à faire ce que vous lui demandez. Vos menaces ne m'effrayent pas autrement. Est-il malade? Pas autrement, mais il est chagrin.* Ce sens est familier.

AUTRUCHE. s. f. Grand oiseau, fort haut sur jambes et à cou très long, dont les ailes, ainsi que la queue, sont garnies de plumes molles et flexibles qui ne peuvent servir au vol. *Les autruches viennent d'Afrique. Des œufs d'autruche. Les plumes d'autruche servent à faire des panaches. Il n'est pas vrai, comme on l'a prétendu, que l'autruche digère le fer.*

Prov. et fig., *Il a un estomac d'autruche, c'est un estomac d'autruche, il digérerait le fer*, se dit D'un grand mangeur.

AUTRUI. s. m. qui n'a point de pluriel. Les autres personnes, le prochain. *Il ne faut pas désirer le bien d'autrui, la femme d'autrui. Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qui te fût fait à toi-même. Juger d'autrui par soi-même. Être logé chez autrui. Parler par la bouche d'autrui. Vivre, s'amuser aux dépens d'autrui.*

Prov. et pop., *Prendre son cœur par autrui*, Se mettre en la place de quelqu'un, agir à son égard comme en pareil cas nous voudrions qu'on agît au nôtre. Cette phrase a vieilli.

Prov., *Mal d'autrui n'est qu'un songe*, Le mal d'autrui ne nous touche guère.

Prov. et fig., *Qui s'attend à l'écuelle d'autrui a souvent mal dîné*, Quand on compte sur autrui, on est souvent trompé dans ses espérances.

En termes d'ancienne Chancellerie, *Sauf en autres choses notre droit, et l'autrui en toutes*, Et le droit d'autrui en toutes.

AUV

AUVENT. s. m. Petit toit en saillie, attaché ordinairement au-dessus des boutiques, pour garantir de la pluie. *Se mettre à couvert de la pluie sous un auvent.*

AUVERNAT. s. m. Nom qu'on donne à certain vin d'Orléans.

AUX

AUXILIAIRE. adj. des deux genres. Qui aide, dont on tire du secours. Il est principalement usité en parlant Des troupes qu'un prince, qu'un État envoie au secours d'un autre prince, d'un autre État. *Armée auxiliaire. Troupes auxiliaires.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Un corps d'auxiliaires. Ce général fut trahi par ses auxiliaires. Quel homme il a été prendre pour auxiliaire! Ce parti n'avait pour auxiliaires que la fourbe et la violence. Un puissant auxiliaire.*

AUXILIAIRE, en termes de Grammaire, se dit Des verbes qui servent à former plusieurs temps des autres verbes. *Verbe auxiliaire.* Avoir *et* Être *sont les verbes auxiliaires de la langue française.* On dit substantivement dans le même sens, *L'auxiliaire* Être, *l'auxiliaire* Avoir.

AVA

AVACHIR (S'). v. pron. Devenir lâche, mou, sans vigueur. Il est populaire et se dit surtout Des femmes auxquelles un excès d'embonpoint fait perdre la fraîcheur et la vivacité de la jeunesse.

Il se dit aussi Des étoffes, du cuir, d'un habit, lorsqu'ils se déforment et s'affaissent par l'usage. *Cet habit commence à s'avachir.*

AVACHI, IE. part. passé. *Des bottes avachies.*

AVAL. s. m. T. de Négoce. Souscription qu'on met au bas d'un effet de commerce, et par laquelle on s'oblige d'en payer le montant, s'il n'est pas acquitté par celui qui a souscrit ou accepté l'effet. *Mettre son aval au bas d'une lettre de change. L'aval peut être fourni par acte séparé. Donneur d'aval. Ses avals sont bons.*

AVAL. s. m. T. de la Navigation des rivières. Il est l'opposé d'*Amont*, et signifie, Le côté vers lequel descend la rivière. On l'emploie surtout avec la préposition *De*, et toujours sans l'article. *Pays d'aval. Patache d'aval. Le vent vient d'aval.*

En aval du pont, de la ville, etc., se dit pour désigner Le côté de la rivière qui est au-dessous du pont, de la ville, etc., dont on parle.

Vent d'aval, se dit, sur les côtes, de Tout vent qui souffle de l'un des points compris entre le nord-ouest et le sud-ouest, passant par l'ouest, surtout lorsque la terre est au levant. *Le vent d'aval amène presque toujours de la pluie.*

Un des bateaux allait amont, l'autre aval, L'un montait, l'autre descendait. Dans cette phrase, qui a vieilli, *Amont* et *Aval* sont employés dans leur signification primitive, c'est-à-dire comme adverbes.

À VAU-L'EAU. loc. adv. Suivant le courant de l'eau. *La barque allait à vau-l'eau. Personne ne ramait, nous nous laissions aller à vau-l'eau.*

Prov. et fig., *L'affaire, l'entreprise est allée à vau-l'eau*, Elle n'a pas réussi, on n'en espère plus rien.

AVALAISON ou **AVALASSE**. s. f. Chute d'eau impétueuse qui vient des grosses pluies formées en torrents. Ces deux mots sont peu usités.

AVALAISON, en termes de Marine, se dit d'Un vent d'aval qui dure depuis huit jours et plus sans varier.

AVALANCHE. s. f. Masse considérable de neige durcie qui se détache du sommet glacé des hautes montagnes, et roule jusque dans les vallées, en détruisant ou renversant tout sur son passage. *La chute d'une avalanche. Ce village a été détruit par une avalanche. Ils furent surpris par une avalanche.*

AVALASSE. s. f. Voyez AVALAISON.

AVALER. v. a. Faire passer par le gosier dans l'estomac quelque aliment, quelque liqueur, ou autre chose. *Avaler un bouillon. Avaler un œuf. Il avale les morceaux sans mâcher. Il ne saurait plus rien avaler. Il n'avale qu'avec peine. Avaler une arête, un os.*

Prov. et pop., *Ne faire que tordre et avaler*, Manger trop avidement, et avaler presque sans mâcher.

Fam. et par exagérat., *Il avalerait la mer et les poissons*, se dit D'un homme qui a une grande soif, ou qui a un appétit insatiable; et quelquefois, au figuré, D'un homme extrêmement avide de richesses.

Prov. et fig., *Avaler le calice, avaler le morceau*, Se soumettre à quelque chose de fâcheux, malgré la répugnance qu'on y peut avoir.

Prov. et fig., *Avaler des couleuvres*, Recevoir des dégoûts, des chagrins, des mortifications qu'on est obligé de dissimuler, dont on n'ose se plaindre. *À la cour, on avale bien des couleuvres.*

Fig. et pop., *On lui fera avaler cela*, On lui fera croire cela, ou On lui fera endurer cela. *On lui en fera avaler bien d'autres.*

AVALER, signifie aussi, Abaisser, faire descendre. *Avaler du vin dans la cave.* En ce sens il est populaire.

En termes de Jardinage, *Avaler une branche*, La couper près du tronc.

Sur les rivières, *Ce bateau avale, ce bateau va en avalant*, Il suit le courant de la rivière. Dans ce sens, qui a vieilli, *Avaler* est neutre.

AVALER, avec le pronom personnel, signifie, Pendre, descendre trop bas. *Le ventre de cette jument s'avale.*

AVALÉ, ÉE. part. passé.

Il est aussi adjectif et signifie, Qui pend un peu. *Avoir les joues avalées, les épaules avalées. Cette chienne mettra bas bientôt, elle a le ventre fort avalé. Ce chien courant a les oreilles bien avalées.*

AVALEUR. s. m. Celui qui a l'habitude d'avaler quelque aliment, quelque liqueur. *C'est un avaleur de bouillon, de tisane, de médecines.* Il est familier, et ne se dit guère que par une sorte de moquerie.

Prov. et fig., *C'est un avaleur de pois gris*, C'est un glouton, c'est un gourmand.

Prov. et fig., *C'est un avaleur de charrettes ferrées*, C'est un fanfaron.

AVALOIRE. s. f. Gosier. Il est familier et ne se dit que par plaisanterie, en parlant D'un homme qui mange et boit beaucoup. *Il a une belle avaloire. Quelle avaloire!*

AVALOIRE, se dit aussi d'Une pièce du harnais des chevaux, qui leur descend derrière les cuisses, un peu au-dessous de la queue. *Le harnais ne vaut plus rien, l'avaloire est toute rompue. L'avaloire descend trop bas, il faut la rehausser.*

AVANCE. s. f. Partie de bâtiment qui anticipe sur une rue, sur une cour, et qui sort de l'alignement du reste du bâtiment. *Le voyer fera abattre cette avance.*

Il signifie aussi, L'espace de chemin qu'on a devant quelqu'un. *Il a tant de lieues, tant de journées d'avance sur nous. Il court mieux que lui, il lui donnera dix pas d'avance sur cent. Prendre de l'avance.*

Être en avance, Arriver avant l'heure fixée. *Il n'est pas deux heures; vous êtes en avance.*

AVANCE, se dit également de Ce qui se trouve déjà de fait ou de préparé dans une affaire, dans un ouvrage. *C'est une grande avance, quand on veut bâtir, que d'avoir des matériaux. Si vous avez les mémoires qu'il vous faut pour écrire cette histoire, c'est autant d'avance.*

Il sert, avec les prépositions *De* et *Par*, à former des locutions adverbiales qui marquent Anticipation de temps, soit par rapport à l'époque où l'on fait ordinairement une chose, soit par rapport à ce qui doit être fait ou dit postérieurement. *Payer d'avance une année de son loyer. Payer quelqu'un par avance. Payer par avance. Payer une année d'avance. Je vous avertis d'avance que... Je m'en réjouis par avance avec vous. Je m'en réjouis d'avance. Je vous en fais mes compliments par avance.*

Il se dit aussi Des sommes que l'on prête, d'un payement anticipé, d'un déboursé que l'on fait pour quelqu'un. *Faire une avance de mille francs. Il a fait pour eux des avances considérables. C'est moi qui ai fait toutes les avances, tous les frais de cette entreprise. J'en serai pour mes avances.*

Être en avance, Avoir fait une avance de quelque somme. *Je suis avec eux en avance de deux mille francs.*

AVANCE, se dit en outre Des premières recherches, des premières démarches pour amener une réconciliation, un accommodement, un traité, pour former une liaison d'amour ou d'amitié. *Il se tient ferme, et ne veut faire aucune avance. Je veux bien me réconcilier avec lui, mais je ne ferai pas les avances. Ce n'est pas lui qui a recherché cette femme, elle a fait les avances, toutes les avances. On a repoussé toutes leurs avances. Mes avances ont été reçues froidement.*

AVANCÉE. s. f. T. de Guerre. Corps de garde avancé, petit poste en avant de celui qui garde la porte d'une place de guerre. *Le poste de l'avancée. Il était à l'avancée.*

AVANCEMENT. s. m. Progrès en quelque matière que ce soit. *Il fait tout ce qu'il peut pour l'avancement de son travail. Ce bâtiment, cet ouvrage ne s'achèvera pas sitôt, je n'y vois pas d'avancement. Je remarque un grand avancement dans cet écolier. Un prince qui a beaucoup fait pour l'avancement des lettres, qui a beaucoup contribué à l'avancement des lettres, des arts, des sciences.*

Il se dit particulièrement Du progrès que l'on fait dans la carrière des emplois, et surtout de L'action de monter en grade. *J'aurai soin de votre avancement. Être cause de l'avancement d'un homme. Procurer l'avancement de quelqu'un. Procurer à quelqu'un de l'avancement. Cet officier sollicite de l'avancement. Il ne doit son avancement qu'à son mérite. Un avancement rapide. Il vient d'avoir, d'obtenir de l'avancement.*

En Jurispr., *Avancement d'hoirie*, Ce qui se donne par avance à un héritier. *Cela lui fut donné en avancement d'hoirie.*

AVANCER. v. a. Pousser en avant, porter en avant. *Avancez la table. Il avança la tête hors de la voiture. Avancer le bras, avancer le pied.*

Il signifie aussi, Rapprocher un objet d'un autre. *Avancez cette table vers moi, vers le feu. Avancez-moi un fauteuil.*

AVANCER, est souvent opposé à Différer, retarder. *Avancer son départ. Avancer le jour de son départ. Avancer le dîner, l'heure du dîner. Elle fit une chute qui avança ses couches. Les chagrins ont avancé sa mort. La chaleur avance la végétation.*

Avancer une montre, une pendule, une horloge, Faire qu'elle indique les heures avant le temps où elle les eût indiquées si on n'y avait pas touché.

AVANCER, signifie encore, Faire du progrès en quelque chose. *Avancer sa besogne. Avancer un ouvrage. Il a bien avancé ses affaires en peu de temps.* On dit de même: *Cela n'avancera pas les affaires. Cela ne m'avance guère, ne m'avance pas beaucoup. À quoi cela vous avancera-t-il? Etc.*

Avancer quelqu'un, Lui procurer quelque avancement. *Son protecteur l'a fort avancé.*

AVANCER, signifie aussi, Payer par avance, payer avant que l'argent soit dû. *Avancer un terme à son hôte. Avancer les gages à ses domestiques. Avancer de l'argent à un architecte, à un entrepreneur.*

Il signifie également, Payer une somme pour le compte de quelqu'un, fournir aux frais de quelque entreprise. *Comme il était absent, j'ai avancé cet argent pour lui. Il a avancé cela de ses deniers. Il est juste qu'on lui rende ce qu'il a avancé. J'ai avancé beaucoup de fonds pour l'établissement de cette fabrique.*

AVANCER, signifie aussi, figurément, Mettre en avant, proposer une chose comme véritable. *Vous avancez une proposition fort dangereuse. Je n'avance rien dont je n'aie de bonnes preuves. Vous avancez une chose dont vous serez désavoué.*

AVANCER, avec le pronom personnel, signifie, Aller en avant. *Avancez-vous. L'armée s'avançait. Il s'avança de tant de journées. Je m'avançai vers lui. Ce gros nuage s'avance vers nous.*

Il se dit figurément, dans un sens analogue, De l'écoulement du temps. *Le temps s'avance insensiblement. Le jour s'avance. La saison s'avance.*

Il signifie encore figurément, Faire du progrès dans une carrière, y obtenir de l'avancement. *Il s'est fort avancé en peu de temps. S'avancer dans les emplois. S'avancer par son mérite.*

S'avancer dans le monde, Y obtenir des succès.

AVANCER, avec le pronom personnel, se dit quelquefois De certaines choses qui font

saillie, qui se prolongent en dehors. *Les rochers qui s'avançaient au-dessus de nos têtes. Ce promontoire s'avance très loin dans la mer.*

Il se dit figurément, en matière d'Affaires et de négociations, lorsqu'on met en avant quelque chose qui fait contracter une sorte d'engagement. *Je me suis avancé jusqu'à lui offrir telle somme. Cet ambassadeur s'est trop avancé, il court risque d'être désavoué.*

AVANCER, est souvent verbe neutre, et signifie, Aller en avant. *Avancez donc. Faites-les avancer. L'armée avançait dans le pays. Il recule au lieu d'avancer. Avancer vers quelqu'un. Avancer sur l'armée ennemie. Avancer rapidement, lentement.*

Cette horloge, cette montre avance, Elle va trop vite.

AVANCER, neutre, signifie aussi, Anticiper. *Vous avez avancé de plus d'un mètre sur mon terrain.*

Il signifie encore, Sortir de l'alignement. *On a abattu le devant de cette maison, parce qu'elle avançait trop sur la rue. Cette gouttière, ce toit avance. Cet arbre avance hors de l'allée, il faut l'abattre.*

Il signifie en outre, Faire du progrès. *Avancer en âge, en sagesse, en vertu. Avancer dans un travail, dans l'étude. Avancer dans la piété. Il se tue de travail, et n'avance point. Cet écolier avance-t-il? Il a beaucoup avancé en peu de temps. Il avance à vue d'œil. C'est une carrière où l'on n'avance que lentement. Cet officier n'a plus aucun espoir d'avancer.*

Il se dit également, dans ce dernier sens, en parlant Des choses. *Voilà un travail qui n'avance point. Les affaires n'avancent point entre ses mains. L'impression de ce livre n'avance guère. Elle avance peu à peu. La civilisation n'avance guère dans tel pays.*

AVANCÉ, ÉE. part. passé.

En termes d'Art militaire, *Ouvrage avancé,* Ouvrage de fortification qui n'est pas contigu au corps de la place, et qui contribue à la couvrir. *Corps de garde avancé,* ou simplement, *Avancée,* Petit poste placé en avant de celui qui garde la porte d'une ville forte. À la guerre, on appelle *Garde avancée,* Celle qui est près de l'ennemi. On dit également, *Sentinelle avancée.*

L'affaire est bien avancée, est fort avancée, Elle approche de son terme, de sa conclusion. On dit de même : *Les choses sont trop avancées pour qu'on puisse reculer. La civilisation de ce peuple est fort avancée,* Elle est très perfectionnée. *La science était alors peu avancée,* Elle avait fait peu de progrès. *Etc.*

Être avancé dans un travail, dans un ouvrage, En avoir fait une grande partie, approcher de la fin. *Il y a six mois qu'elle s'occupe de cet ouvrage, aussi est-elle fort avancée. Il n'est guère avancé, il n'est pas fort avancé, il est peu avancé dans son travail.*

Être bien avancé, s'emploie souvent dans un sens ironique et familier, Pour exprimer qu'on s'est donné une peine inutile, ou que l'on a compromis ses intérêts par de fausses démarches, par une conduite maladroite. *Tout mon ouvrage est à refaire, me voilà bien avancé! Il a voulu faire l'insolent, on l'a mis à la porte; le voilà bien avancé!*

Être avancé en âge, être dans un âge avancé, Être vieux. *Il mourut dans un âge fort avancé.*

L'année, la saison, la nuit est bien avancée, le jour est bien avancé, L'année, la saison, la nuit, le jour approche de sa fin. On dit de même, dans le langage des assemblées délibérantes, dans les procès-verbaux, etc., *Attendu, vu l'heure avancée,* Attendu, vu qu'il est tard. *La délibération fut remise au lendemain, attendu l'heure avancée.*

La saison est bien avancée, se dit aussi Lorsque les fleurs, les fruits, les blés, etc., croissent avant le temps ordinaire. On dit dans le même sens, *Les arbres, les fruits, les fleurs, etc., sont fort avancés.*

Un jeune homme avancé, un esprit avancé, se dit d'Un jeune homme qui a fait de bonne heure de grands progrès dans ses études, qui a une raison précoce. *Les esprits avancés, trop avancés, avancés de trop bonne heure, ne réussissent guère. Vous êtes peu avancé pour votre âge.*

Une viande avancée, Une viande qu'on a trop tardé à manger, et qui a beaucoup perdu de sa qualité, qui est près de se gâter.

AVANIE. s. f. Il se disait proprement Des vexations que les Turcs exerçaient envers ceux qui n'étaient pas de leur religion, pour en extorquer de l'argent. *Ceux qui voyageaient alors dans le Levant étaient exposés à de fréquentes avanies.*

Il signifie, figurément et familièrement, Affront fait de gaieté de cœur, traitement humiliant qu'une personne reçoit en présence de plusieurs autres. *On lui a fait une avanie sanglante. N'allez pas là, vous vous exposeriez à quelque avanie. Essuyer une avanie.*

AVANT. Préposition servant à marquer Priorité de temps. *Ceux qui ont été avant nous. Les hommes d'avant le déluge. Avant la naissance de* JÉSUS-CHRIST, ou simplement, *Avant* JÉSUS-CHRIST. *J'ai vu cela avant vous. Avant Pâques. Bien avant l'époque dont il s'agit. Avant la fin de l'année. Avant l'heure. Avant le terme. Avant terme. Avant midi. Avant le jour. Avant jour. Avant dîner.* Dans cette acception, il se joint aussi avec les verbes. *Avant que de venir. Avant de venir. J'irai le voir avant de partir. J'irai le voir avant qu'il parte. Avant que je fusse venu. Avant qu'il fasse froid. Avant qu'il soit un an,* ou par ellipse, *Avant un an.*

En termes de Procédure, *Avant dire droit, avant faire droit,* Avant de juger définitivement. Ces locutions s'emploient dans les jugements provisoires ou interlocutoires. On dit quelquefois substantivement, *Un avant faire droit,* Un jugement provisoire ou interlocutoire. *Prononcer un avant faire droit.*

AVANT, sert aussi à marquer Priorité d'ordre et de situation. *La maison où il loge est avant l'église, en venant du côté de... Il faudrait mettre ce chapitre avant l'autre. Il faudrait mettre les histoires générales avant les histoires particulières.*

Avant tout, D'abord. *Nous devons, avant tout, prendre telle mesure.* Il signifie aussi, Principalement, préférablement à toute autre chose. *Je désire, avant tout, que cela reste secret.* On dit également quelquefois, *Avant toutes choses.*

Adverbialement, *Le jour d'avant, la nuit d'avant, etc.,* Le jour précédent, la nuit précédente, etc.

AVANT, entre dans la composition de certains mots pour marquer une chose qui en précède une autre, qui est placée ou qui va devant une autre. *Avant-propos. Avant-goût. L'avant-corps, l'arrière-corps d'un bâtiment. Avant-bras. Avant-garde. Etc.* Voyez ces mots à leur rang alphabétique.

AVANT, adverbe de lieu, ne s'emploie d'ordinaire qu'avec les mots *Si, bien, trop, plus, assez, fort,* et sert à marquer Mouvement et progrès. *N'allez pas si avant. Il entra assez avant dans le bois. Le coup entra fort avant dans le corps. Creuser bien avant dans la terre. Vous creusez trop avant. N'allons pas plus avant.*

Il se dit aussi Par rapport au temps. *Bien avant dans l'hiver. Bien avant dans la nuit. Bien avant dans le siècle passé.*

Il se dit figurément, en parlant Des choses morales considérées comme étendues. *Jamais philosophe ne pénétra plus avant dans la connaissance des choses. Vous poussez les affaires trop avant. Il fait des propositions bien hardies, il va un peu trop avant. Il est bien avant dans les bonnes grâces du prince, dans l'esprit du ministre. Gravez cela bien avant dans votre mémoire, dans votre cœur. Il est mêlé bien avant dans cette affaire.*

AVANT, s'emploie substantivement, en termes de Marine, et signifie, La partie d'un bâtiment qui s'étend depuis le grand mât jusqu'à la proue. *Nous nous tenions sur l'avant. Gaillard d'avant. Ce vaisseau a son avant bien endommagé. Les voiles, les canons de l'avant.*

Aller de l'avant, Faire du chemin en avançant. *Le vaisseau allait de l'avant.*

Fig. et fam., *Aller de l'avant,* S'engager dans une affaire promptement et sans trop considérer les difficultés. *Il n'hésite jamais, il va toujours de l'avant.*

AVANT (EN). loc. adv. Au delà du lieu où l'on est, vers le lieu, vers le côté qui est devant. *Pousser en avant. Aller en avant. Faire un pas en avant. Se porter en avant. Votre coiffure est trop en avant. Se pencher en avant.*

En avant, marche, ou simplement, *En avant.* Terme de commandement militaire.

En termes de Manège, *Ce cheval est beau de la main en avant,* Il est beau du devant.

Fig. et fam., *Aller en avant,* Continuer à faire une chose, ne pas s'arrêter devant les obstacles.

Fig. et fam., *Cette affaire ne va ni en avant ni en arrière,* Elle est toujours dans le même état.

Fig., *Mettre en avant,* Avancer une proposition. *Vous mettez en avant un principe fort dangereux. Cet avocat a-t-il les preuves des faits qu'il met en avant?*

EN AVANT, signifie particulièrement, Devant et à une certaine distance. *Il était fort loin en avant. Au pied du trône et deux pas en avant.*

Il s'emploie également comme locution prépositive, tant au propre qu'au figuré. *Il marchait en avant du roi. Cet homme, cet auteur était fort en avant de son siècle.*

EN AVANT, signifie aussi, Ensuite, après. *De ce jour-là en avant. De là en avant.* Dans ce sens, il est vieux.

AVANTAGE. s. m. Ce qui est utile, profitable, favorable à quelqu'un. *Grand avantage. Insigne avantage. Notable avantage. Avantage considérable. Léger, faible, mince, médiocre avantage. C'est votre avantage. Il n'y a nul avantage pour moi dans le parti que vous me proposez. On lui a fait de grands avantages, tous les avantages possibles. Les avantages de la fortune, de la naissance. La beauté, la santé, la bonne constitution, sont de grands avantages de la nature. C'est un homme qui est né avec de grands avantages. Parler à l'avantage de quelqu'un. C'est un homme qui tire avantage de tout. La querelle a été terminée à son avantage. Il contait la

chose à son avantage. Expliquer, tourner tout à son avantage. Chaque chose a ses avantages et ses inconvénients.

Être habillé, coiffé à son avantage, Être habillé, coiffé d'une manière qui ajoute à la beauté, à la grâce, à la bonne mine.

Prendre de l'avantage, son avantage pour monter à cheval, Se servir de quelque petite hauteur, de quelque élévation pour monter plus facilement à cheval. *Il ne saurait plus monter à cheval sans prendre de l'avantage, sans avantage.*

AVANTAGE, signifie aussi, Supériorité, ce qu'on a par-dessus un autre en quelque genre que ce soit. *Dans ses combats, il a toujours eu l'avantage. Vous avez sur lui cet avantage, que... Nos troupes ont eu l'avantage du combat. Les ennemis avaient l'avantage du lieu, du terrain, du nombre. Conserver l'avantage du poste. Perdre ses avantages. Conserver, ménager, prendre ses avantages. Abuser de ses avantages. Profiter de l'avantage qu'on a. Attaquer quelqu'un avec avantage. Se battre avec avantage. Ce joueur a l'avantage.*

Il se dit absolument pour signifier, Un succès militaire, une victoire. *Nos troupes remportèrent de grands avantages. Notre armée ne sut pas profiter de l'avantage qu'elle avait obtenu.*

Prendre quelqu'un à son avantage, L'attaquer quand on est plus fort ou mieux armé que lui.

Au jeu de paume, *L'avantage du jeu*, ou simplement, *L'avantage*, se dit Lorsque, les joueurs ayant chacun quarante-cinq, l'un des deux gagne ensuite le coup.

En termes de Marine, *Avoir l'avantage au vent, prendre l'avantage du vent*, Avoir, prendre le dessus du vent, relativement à un autre vaisseau. *Nos vaisseaux avaient l'avantage du vent.*

AVANTAGE, en termes de Jurisprudence, signifie, Une libéralité qui marque prédilection, préférence pour celui à qui elle est faite; et, en général, Tout ce que l'on donne à quelqu'un au delà de ce qu'il pouvait exiger ou attendre. *Faire des avantages à l'un de ses enfants, de ses héritiers présomptifs. Il a fait des avantages à sa femme, au détriment de ses enfants. Avantages entre époux. Ce mari a fait de grands avantages à sa femme par son contrat de mariage. Avantage direct. Avantage indirect. Avantage prohibé.*

AVANTAGE, à différents Jeux, se dit de Ce que cède ou donne le plus habile à celui qui l'est moins, pour rendre la partie à peu près égale. *Je ne jouerai point avec lui, s'il ne me donne de l'avantage. Quel avantage vous donne-t-il, vous fait-il?*

AVANTAGER. v. a. Donner des avantages à quelqu'un par-dessus les autres; faire à quelqu'un un avantage, des avantages. *La nature l'avait fort avantagé, l'avait avantagé de beaucoup de qualités précieuses. La loi, la coutume de ce pays avantageait les aînés. Un père ne peut avantager aucun de ses enfants que d'une certaine portion de ses biens.* On dit, avec le pronom personnel, que *Deux époux s'avantagent, se sont avantagés réciproquement.*

AVANTAGÉ, ÉE. part. passé. *Un fils avantagé par son père. Un enfant avantagé de la nature.*

AVANTAGEUSEMENT. adv. D'une manière avantageuse. *Il s'est marié avantageusement. Être vêtu avantageusement. Expliquer une chose avantageusement pour soi. Il avait partagé avantageusement son fils aîné. Être posté avantageusement. Placer quelqu'un avantageusement. Parler avantageusement de ses amis.*

AVANTAGEUX, EUSE. adj. Qui apporte, qui produit de l'avantage. *Je ne vois pas en quoi cela vous est avantageux. Ce n'est pas une chose qui vous soit avantageuse. Elle a trouvé un parti avantageux. J'ai su tirer de cet événement un parti avantageux. Résultats avantageux. Conditions avantageuses. Entreprise avantageuse. Traité avantageux. Poste avantageux. Il est avantageux d'avoir l'estime publique.*

Il signifie aussi, Qui est à l'avantage de quelqu'un, qui est en sa faveur. *Avoir une opinion, une idée avantageuse de quelqu'un. Il m'a parlé de vous d'une manière très avantageuse. Mettre, présenter quelque chose sous un jour avantageux.*

Couleur, coiffure, parure avantageuse, Qui sied très bien.

Taille avantageuse, Taille élevée, avec un port noble.

AVANTAGEUX, signifie quelquefois, Confiant, présomptueux, qui cherche à prendre avantage sur les autres, qui se prévaut de la facilité des autres, et qui en abuse. *C'est un homme avantageux en paroles. C'est un homme avantageux à qui il ne faut rien céder. Avoir, prendre un ton, un air avantageux.*

AVANT-BEC. s. m. T. d'Archit. Angle, éperon de chaque pile d'un pont, du côté opposé au courant. C'est ce qu'on nomme aussi *Brise-glace.*

AVANT-BRAS. s. m. T. d'Anat. Partie du bras depuis le coude jusqu'au poignet. *Il a eu l'avant-bras cassé.*

AVANT-CORPS. s. m. T. d'Archit. Corps de maçonnerie qui est en saillie sur la face d'un bâtiment; et, généralement, Tout ce qui excède le nu de l'architecture de quelque ouvrage que ce soit. *Cet avant-corps a trop de saillie.*

AVANT-COUR. s. f. Espèce de cour qui précède la cour principale d'un grand bâtiment. *L'avant-cour d'un château. Avant-cour plantée d'ormes. Des avant-cours.*

AVANT-COUREUR. s. m. Celui qui va devant quelqu'un, et qui en annonce l'arrivée. *Les Cosaques sont ordinairement les avant-coureurs des armées russes.*

Il se dit, figurément, de Tout ce qui annonce ou présage quelque chose qui arrive bientôt après. *Cet oiseau est l'avant-coureur du printemps. Tous les signes qui doivent être les avant-coureurs du jugement dernier. Ces petits frissons, ces lassitudes sont des avant-coureurs de la fièvre. Ces mécontentements, ces murmures ont été les avant-coureurs de la guerre civile.*

AVANT-COURRIÈRE. s. f. Celle qui précède, qui devance. Il n'est guère usité qu'en poésie et pour désigner L'aurore. *L'avant-courrière du soleil. L'avant-courrière du jour.*

AVANT-DERNIER, IÈRE. adj. Pénultième, qui est avant le dernier. *L'avant-dernier article d'une loi. L'avant-dernier chapitre d'un livre. L'avant-dernière syllabe d'un mot.*

Il s'emploie aussi substantivement. *J'étais l'avant-dernier. Elle est l'avant-dernière.*

AVANT-GARDE. s. f. La partie d'une armée qui marche la première. *L'avant-garde était commandée par tel général. L'avant-garde plia. Ce bataillon formait notre avant-garde. Les vaisseaux qui font l'avant-garde, qui sont à l'avant-garde d'une armée navale. Des avant-gardes.*

AVANT-GOÛT. s. m. Le goût qu'on a par avance de quelque chose. Il ne s'emploie guère qu'au figuré. *Ce n'est qu'un avant-goût du plaisir qui vous attend, qui vous est promis. Dieu le combla de consolations spirituelles, et lui donna un avant-goût de la béatitude.*

Avoir des avant-goûts de paradis, se dit quelquefois, par plaisanterie, en parlant Des effets de la mysticité.

AVANT-HIER. Loc. adv. de temps, qui signifie, L'avant-veille du jour où l'on est. *Il partit avant-hier. Il est arrivé d'avant-hier. J'y travaille depuis avant-hier. Il y travailla tout avant-hier.*

AVANT-MAIN. s. m. Il se dit, au Jeu de paume, D'un coup poussé du devant de la raquette ou du battoir. *Un coup d'avant-main.*

AVANT-MAIN, en termes de Manège et d'Art vétérinaire, La partie antérieure du cheval, par opposition au corps et à l'arrière-main. *Les défectuosités de l'avant-main. Ce cheval a un bel avant-main*, ou simplement, *a de l'avant-main.*

AVANT-PÊCHE. s. f. Espèce de petite pêche qui mûrit avant les autres. *Ces avant-pêches sont fort bonnes.*

AVANT-PORT. s. m. T. de Marine. Entrée d'un grand port, en dehors de son enceinte. *Cet avant-port est bien abrité. Les navires mouillés dans l'avant-port. Les avant-ports sont souvent exposés.*

AVANT-POSTE. s. m. T. de Guerre. Un poste avancé le plus près de l'ennemi. *L'ennemi attaqua nos avant-postes à la pointe du jour. Se présenter aux avant-postes en parlementaire.*

AVANT-PROPOS. s. m. Espèce de préface, discours qui se met à la tête d'un livre, pour faire connaître ce qu'il contient, et quel a été le dessein de l'auteur en le composant. *Il y a un long avant-propos à la tête de cet ouvrage.*

Il signifie aussi, dans la conversation, Ce qu'on dit avant de venir au fait, quand on entreprend de raconter quelque chose. *Il a fait un avant-propos bien inutile.*

AVANT-QUART. s. m. T. d'Horlogerie. Le coup que quelques horloges sonnent un peu avant l'heure, la demie, etc. *Des avant-quarts.*

AVANT-SCÈNE. s. f. C'était, chez les anciens, La partie du théâtre où jouaient les acteurs, et qui précédait la scène proprement dite. Chez nous, c'est La partie du théâtre qui est en avant des décorations, et qui s'étend jusqu'à l'orchestre. *Ce théâtre a trois mètres d'avant-scène. L'avant-scène de ce théâtre a quinze mètres d'ouverture. Une loge, des loges de l'avant-scène, d'avant-scène*, ou familièrement, *Une avant-scène, des avant-scènes.*

AVANT-SCÈNE, se dit, au figuré, Des événements que l'on suppose avoir précédé l'action, dans une pièce de théâtre. *L'auteur de cette pièce n'indique pas avec assez de clarté les événements qui forment l'avant-scène.*

AVANT-TOIT. s. m. Toit en saillie.

AVANT-TRAIN. s. m. On appelle ainsi Le train qui comprend les deux roues de devant et le timon d'un carrosse ou d'un canon de campagne. *L'avant-train a été brisé. Des avant-trains.*

Il se dit, en termes de Manège, Des jambes de devant et du poitrail d'un cheval.

AVANT-VEILLE. s. f. Surveille, le jour qui est immédiatement avant la veille. *Une avant-veille.*

AVARE. adj. des deux genres. Qui a un attachement excessif pour l'argent, pour les richesses. *Un homme, une femme avare. Il est si avare, qu'il se refuse tout, qu'il se plaint tout.* On dit aussi : *Un caractère avare. Humeur avare.*

Proverbe : *À père avare fils prodigue.*

Il signifie, au figuré, Qui ne prodigue point une chose, qui en est fort ménager. Dans cette acception, il se dit souvent en bonne part. *Être avare de louanges, de ses louanges. Il est très avare de visites. Être avare du temps, de son temps. Ce général est avare du sang de ses soldats. Le ciel, la nature, la fortune ne lui fut point avare de ses dons, ne fut point avare de ses dons envers lui.*

AVARE, est aussi substantif des deux genres. *C'est un avare. Une vieille avare. Je n'ai pu rien tirer de cet avare. L'avare ne manque pas moins de ce qu'il a, que de ce qu'il n'a pas.*

AVAREMENT. adv. D'une manière avare. *Il dispense ses grâces avarement.*

AVARICE. s. f. Attachement excessif à l'argent, aux richesses. *Avarice insatiable. Avarice sordide. Il se refuse tout, il se plaint tout par avarice, par pure avarice. Son avarice le fait vivre dans une épargne sordide.*

AVARICIEUX, EUSE. adj. Qui est avare. *Homme avaricieux. Femme avaricieuse. Humeur avaricieuse.* On l'emploie aussi comme substantif. *C'est un avaricieux. C'est une avaricieuse.* Il est familier, et il vieillit.

AVARIE. s. f. T. de Marine. Dommage arrivé à un bâtiment, ou aux marchandises dont il est chargé. *Ce vaisseau a éprouvé beaucoup d'avaries, a des avaries dans sa coque, dans son grément, dans sa mâture. Ce navire a relâché dans tel port, pour réparer ses avaries.*

Grosses avaries, Celles qui ont lieu par tempête, naufrage, ou jet à la mer, par capture ou rachat du navire. *Menues avaries,* Les accidents légers qu'éprouvent le navire ou les marchandises à l'entrée ou à la sortie des ports, des rivières, ainsi que les frais de lamanage, de touage, etc.

AVARIE, se dit quelquefois en parlant De marchandises dont le transport a lieu par terre.

AVARIER. v. a. Causer un dommage, gâter. *Un coup de vent avaria sa mâture. L'eau avait avarié ses provisions.*

AVARIÉ, ÉE. part. passé. *Ce bâtiment a été avarié dans son échouage. Des marchandises avariées. Café, sucre avarié.*

À VAU-L'EAU. loc. adv. Voyez AVAL.

AVE

AVÉ, ou AVÉ MARIA. s. m. La salutation angélique, la prière que l'on adresse à la Vierge, et qui, en latin, commence par les deux mots *Ave Maria. Cet enfant sait déjà son Avé. Réciter un Avé. Dire un Avé. Cinq Pater et cinq Avé.*

Fam., *Je reviendrai dans un Avé, dans un Avé Maria,* Je reviendrai dans aussi peu de temps qu'il en faut pour réciter un Avé. Cette phrase est maintenant peu usitée.

AVÉ, se dit aussi Des grains du chapelet sur lesquels on dit l'Avé. *Il y a dans le rosaire cent cinquante Avé et quinze Pater.*

AVÉ MARIA, est aussi L'endroit du sermon où le prédicateur s'interrompt pour implorer les secours du Saint-Esprit par l'intercession de la sainte Vierge. *Je suis venu avant l'Avé Maria.*

AVEC. préposition. Ensemble, conjointement. *Je me concerterai avec vous. Il faut tâcher de bien vivre avec tout le monde. Je suis venu avec lui. Il partit avec dix mille hommes. Il s'est marié avec elle. Avec ces gens-là, il faut toujours être en discussion. Mettez tous ces papiers les uns avec les autres. Il a une grosse fièvre avec des redoublements. Ce mot est quelquefois employé avec tel autre. Mettre le bon avec le mauvais.*

Il s'emploie quelquefois sans régime, et par redondance, mais seulement dans le langage familier. *Il a pris mon manteau, et s'en est allé avec. Il a été bien traité et il a encore eu de l'argent avec.*

Fam., *Avec vous, avec lui, il n'y a jamais rien de bien fait,* ou *Il n'y a jamais rien de bien fait, avec vous, avec lui,* Si l'on a affaire à vous, à lui, si l'on s'en rapporte à vous, à lui.

AVEC, sert aussi à indiquer La matière qu'on emploie pour faire une chose. *Carreler avec de la brique. Dans ce pays, ils ne bâtissent qu'avec du bois. Le rossolis est fait avec de l'alcool.*

Il sert également à désigner L'instrument, le moyen qu'on emploie pour faire quelque chose. *Couper avec un couteau. Tuer avec une épée. Écrire avec une plume, avec un crayon. Attacher avec une épingle. Il ne marche encore qu'avec des béquilles. Se purger avec du séné. Avec cela, vous êtes sûr de réussir. Avec de l'argent, je l'obtiendrai. Nous en viendrons à bout avec le temps.*

Il sert encore à indiquer La manière dont on fait quelque chose. *Opérer avec dextérité. Parler avec justesse. Se conduire avec prudence. Se défendre avec courage. Écrire avec facilité. Travailler avec peine. Recevoir avec joie. Il n'en peut parler qu'avec douleur.*

AVEC, dans certaines phrases familières, indique Ce qu'une personne offre en elle de singulier, d'extraordinaire, de ridicule, etc. *Où va-t-elle, avec une si brillante parure? Je riais de le voir, avec son visage blême. Voyez ce pédant, avec sa sotte colère! Qu'il est fatigant avec ses questions!*

AVEC, devient quelquefois l'équivalent de Contre. *Il s'est battu avec un tel. La France était en guerre avec la Russie.*

Il signifie encore, dans certains cas, Malgré, sauf. *Avec tout cela, vous n'en êtes pas moins sa dupe. On est étonné qu'avec tout son esprit il fasse de pareilles sottises. Avec tout le respect que je vous dois...*

AVEC, est quelquefois précédé de la préposition *De*, pour marquer La différence de deux choses ou de deux personnes d'une manière plus positive. *Distinguer l'ami d'avec le flatteur. Distinguer la fausse monnaie d'avec la bonne. Séparer l'or d'avec l'argent.*

AVECQUE. Vieux mot qui s'employait autrefois pour *Avec.*

AVEINDRE. v. a. Tirer une chose hors du lieu où elle a été placée ou serrée. *Aveindre du linge, des habits d'un coffre, d'une armoire. Aveignez ce livre, ces papiers de dessus cette tablette.* Il est familier.

AVEINT, EINTE. part. passé.

AVEINE. s. f. Voyez AVOINE.

AVELANÈDE. s. f. Sorte de cupule, de godet qui entoure la base de certaines espèces de glands. *Les avelanèdes servent, dans quelques pays, pour passer les cuirs.*

AVELINE. s. f. Espèce de grosse noisette. *Cueillir, casser, manger des avelines.*

AVELINIER. s. m. Arbre qui porte les avelines. On le nomme plus communément *Coudrier.*

AVÉNAGE. s. m. Redevance en avoine. *L'avénage de cette terre rendait plus de six cents livres.* Il est vieux.

AVENANT. participe présent du verbe *Avenir.* Voyez ADVENANT.

AVENANT, ANTE. adj. Qui a bon air et bonne grâce. *C'est un homme avenant, fort avenant, mal avenant. Cette femme est extrêmement avenante.*

Il se dit De l'air, des manières, dans un sens analogue. *Elle a des manières avenantes, un air avenant, tout à fait avenant.*

À L'AVENANT. loc. adv. et familière. À proportion, ou De même, pareillement. *C'est un homme qui fait grande dépense en habits, en chevaux, et en toutes choses à l'avenant.* On l'emploie aussi comme locution prépositive. *Le dessert fut à l'avenant du repas.*

AVÈNEMENT. s. m. Venue, arrivée. Il ne se dit guère que de L'élévation à une dignité suprême. *Le roi, à son avènement à la couronne, donna, etc. À son joyeux avènement. À son heureux avènement. Le pape, depuis son avènement au pontificat. Après son avènement à l'empire.*

AVÈNEMENT, en parlant du Messie, se dit Du temps auquel il s'est manifesté aux hommes, et de Celui où il doit paraître pour les juger. *Le premier, le second avènement du Messie.*

AVENIR. v. n. Voyez ADVENIR.

AVENU, UE. part. passé du verbe *Avenir. Il faut regarder cela comme chose non avenue. Acte nul et non avenu.*

AVENIR. s. m. Le temps futur, ce qui doit arriver. *Qui peut pénétrer dans l'avenir? On ne peut répondre de l'avenir. L'avenir en décidera. L'avenir est incertain. Songer à l'avenir. Les soins de l'avenir. Prédire l'avenir. Lire dans l'avenir. Chercher dans le passé des leçons pour l'avenir. Un fâcheux avenir. Un brillant avenir. L'avenir d'un peuple. Dieu voit tout, l'avenir lui est présent, est présent devant lui.* Voyez à la fin de l'article VENIR.

Il se dit figurément Du bien-être, de l'état de fortune que l'on peut espérer. *J'assure un avenir à mes enfants. Cet homme n'a plus d'avenir, n'a aucun avenir. Il est inquiet sur son avenir.*

Il signifie quelquefois figurément, La postérité. *L'avenir vous contemple. Que dira l'avenir?*

À L'AVENIR. loc. adv. Désormais, dorénavant. *Vous en userez à l'avenir comme il vous plaira. Ne faites plus cela à l'avenir. À l'avenir les séances auront lieu tel jour.*

À-VENIR. s. m. T. de Pratique. Sommation de l'avoué d'une partie à l'avoué de l'autre partie, de comparaître à l'audience au jour déterminé par l'acte. *Donner un à-venir. Faire signifier un à-venir.*

AVENT. s. m. Le temps destiné par l'Église catholique pour se préparer à la fête de Noël. *L'avent a été plus long cette année-ci que l'autre. Le premier dimanche de l'avent.* On dit au pluriel, *Les avents de Noël. C'est aux avents qu'on a coutume de planter.*

Prêcher l'avent, jeûner l'avent, Prêcher, jeûner pendant l'avent

AVENTURE. s. f. Ce qui arrive d'inopiné, d'extraordinaire à quelqu'un. *Aventure heureuse, bizarre, étrange. Il lui est arrivé une aventure singulière, une bonne,*

une très bonne aventure, une sotte aventure. Il doit s'attendre à quelque aventure fâcheuse. Raconter une aventure. Une aventure galante. Ce roman est plein d'aventures surprenantes. Aventure comique, burlesque, romanesque.

Fam., *Cette femme, cette fille a eu des aventures,* Elle a eu des intrigues amoureuses.

Dire la bonne aventure, Prédire par la chiromancie, en tirant les cartes, ou de toute autre manière, ce qui doit arriver à quelqu'un. *Elles faisaient profession de dire la bonne aventure. Se faire dire sa bonne aventure. Croire aux diseuses de bonne aventure.*

AVENTURE, dans les anciens romans de chevalerie, Entreprise hasardeuse, mêlée quelquefois d'enchantement. *Aventure périlleuse, difficile, dangereuse. Chercher, achever, mettre à fin les aventures, une aventure. Cette aventure était réservée à tel chevalier.*

Par extension, *Aimer les aventures, courir après les aventures,* Aimer les entreprises extraordinaires, hasardeuses.

Fam., *Tenter l'aventure,* Essayer de réussir dans quelque affaire dont le succès est fort incertain. *Nous ne réussirons peut-être pas, mais tentons l'aventure. Il voulut tenter l'aventure.*

AVENTURES, au pluriel, est Le titre de certains ouvrages qui contiennent le récit d'aventures ordinairement imaginaires. *Les Aventures de Télémaque. Les Aventures de Robinson Crusoé.*

AVENTURE, signifie familièrement, Hasard. *C'est grande aventure si je n'en viens pas à bout.* Ce sens est peu usité.

En termes de Commerce, *Mettre à la grosse aventure,* Mettre une somme d'argent sur quelque navire de commerce, au hasard de la perdre si le navire périt. Cette locution a vieilli: les négociants disent, *Prêter à la grosse.*

Mal d'aventure. Nom vulgaire du panaris.

A L'AVENTURE. loc. adv. Au hasard, sans dessein, sans réflexion. *Marcher, errer à l'aventure. Faire toutes choses à l'aventure.*

D'AVENTURE, PAR AVENTURE. loc. adverbiales et familières. Par hasard. *Si d'aventure il venait quelqu'un. Si par aventure il arrive.*

AVENTURER. v. a. Hasarder, mettre à l'aventure. *Il aventura tout son bien. Je veux bien aventurer cette petite somme. Il faut aventurer quelque chose. Aventurer sa réputation.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Vous vous aventurez fort. Il ne faut pas tant s'aventurer. Elle s'est aventurée plus qu'il ne fallait.*

AVENTURÉ, ÉE. part. passé. *Cela est bien aventuré. Cette affaire est extrêmement aventurée. C'est de l'argent fort aventuré. Un procès bien aventuré.*

AVENTUREUX, EUSE. adj. Qui s'aventure, qui hasarde. *Il a l'humeur aventureuse. C'est un homme qui est fort aventureux dans ses entreprises, au jeu, etc.* On dit, dans un sens analogue, *Une vie, une existence aventureuse.*

AVENTURIER. s. m. Celui qui aime les aventures extraordinaires, qui court le monde et s'engage volontiers dans les entreprises hasardeuses où il peut espérer quelque avantage. *Ces hardis aventuriers ne s'effrayèrent point des difficultés de l'entreprise. Son armée n'était qu'un ramas d'aventuriers accourus de tous les pays. Il mène la vie d'aventurier.*

Il s'est dit anciennement, dans une acception plus restreinte, de Ceux qui allaient volontairement à la guerre, sans recevoir de solde, et sans s'obliger aux gardes et aux autres fonctions militaires qui ne donnent que de la fatigue. *Beaucoup de ces soldats qu'on nommait aventuriers, passèrent les monts avec lui. Les aventuriers firent merveille dans ce combat.*

Il s'est dit particulièrement de Certains corsaires qui pirataient sur les mers de l'Amérique, et qu'on appelait autrement *Flibustiers* et *Boucaniers.*

Il se dit le plus souvent d'Une personne qui est sans état et sans fortune, et qui vit d'intrigues. *C'est un aventurier.* En ce sens, il a un féminin. *Ce n'est qu'une aventurière.*

AVENTURIER, s'emploie aussi quelquefois adjectivement, dans le sens d'Aventureux. *Il y a des hommes hardis et aventuriers qui... Vie aventurière.*

AVENTURINE. s. f. Sorte de pierre jaune ou brune qui est semée de points brillants dorés ou argentins, dont les reflets ont beaucoup d'éclat.

Il se dit aussi d'Une composition imitant l'aventurine, faite avec de la poudre d'or, jetée à l'aventure sur du vernis ou sur du verre fondu. *Une boîte d'aventurine. Un bâton d'aventurine.*

AVENUE. s. f. Chemin par lequel on arrive en quelque lieu. *Les gardes occupaient toutes les avenues du palais. L'armée s'empara de toutes les avenues des montagnes. Fermer, boucher les avenues. Les avenues de cette ville sont très belles. L'avenue de Neuilly.*

Il se dit particulièrement d'Une allée plantée d'arbres qui conduit à une habitation. *On arrive à sa maison, à son château par une grande avenue. Il a planté une avenue d'ormes, de tilleuls, de noyers, etc., devant la porte de son château.*

Par extension, *Ouvrir des avenues dans un bois,* Y ouvrir des allées.

Fig., *Les avenues de la faveur, de la fortune, de la renommée.*

AVÉRER. v. a. S'assurer et faire voir qu'une chose est vraie. *On a avéré ce fait-là. C'est une chose qu'on ne peut avérer.*

AVÉRÉ, ÉE. part. passé. *C'est un fait avéré. Une chose avérée.*

AVERSE. s. f. Pluie subite et abondante. *Nous essuyâmes une averse.* Il est familier.

À VERSE. loc. adv. Voyez VERSE (À).

AVERSION. s. f. Haine, antipathie, répugnance extrême. *Avoir quelque chose en aversion. Avoir de l'aversion contre quelqu'un, pour quelqu'un. Prendre quelqu'un en aversion. Avoir de l'aversion pour l'étude. Avoir de l'aversion pour le vin. J'ai grande aversion pour cela. Il a de l'aversion pour les chats. L'araignée est ma bête d'aversion.*

Fig. et fam., *C'est ma bête d'aversion,* se dit D'une personne pour laquelle on éprouve une forte aversion.

AVERTIN. s. m. Maladie d'esprit qui rend opiniâtre, emporté, furieux.

Il se dit, par extension, de Ceux qui sont tourmentés de cette maladie. *Le peuple appelait saint Mathurin le patron des avertins.*

Il se dit aussi de La maladie des moutons que l'on nomme ordinairement *Tournis.* Dans les trois sens, il est vieux.

AVERTIR. v. a. Donner avis; instruire, informer quelqu'un de quelque chose. *Je vous avertis qu'un tel est arrivé. Je l'ai averti de tout. Je l'ai averti à temps. Il faut avertir les parents. Avertir du danger. Avertir d'un accident. Avertir du feu. Avertir par une lettre, par un cri, par un signal, par un geste, etc.*

Prov. et fig., *Avertir quelqu'un de son salut,* Lui donner un avis très important.

En termes de Manège, *Avertir un cheval,* L'exciter au moyen de quelques aides, lorsqu'il se néglige dans son exercice.

AVERTI, IE. part. passé.

Être bien averti, Être bien informé de tout ce qui se passe; ou Se tenir sur ses gardes, lorsqu'on est menacé.

Fam., *Tenez-vous pour averti,* se dit, par menace, Lorsqu'on veut faire entendre à une personne qu'on l'avertit une dernière fois, une fois pour toutes, de ce qui lui arrivera si elle fait ou ne fait pas certaine chose.

Prov., *Un bon averti en vaut deux,* Lorsqu'on a été prévenu de ce qu'on doit craindre ou de ce qu'on doit faire, on est, pour ainsi dire, doublement en état de prendre ses précautions ou ses mesures. Il se dit aussi par forme de menace, et signifie : Prenez-y garde; si vous ne tenez compte de l'avertissement que je vous donne, vous vous en repentirez.

AVERTISSEMENT. s. m. Avis qu'on donne à quelqu'un de quelque chose, afin qu'il y prenne garde. *Avertissement salutaire. Donner, envoyer, recevoir un avertissement.*

Fig., *C'est un avertissement du ciel,* se dit D'un événement qui doit porter à des réflexions sérieuses.

AVERTISSEMENT, est particulièrement Le titre qu'on donne à une espèce de petite préface, mise à la tête d'un livre, pour avertir le lecteur de quelque chose. *Avertissement de l'éditeur.*

Fig. et fam., *C'est un avertissement au lecteur,* se dit D'un événement ou de toute autre chose qui peut avertir qu'on doit prendre certaines précautions pour sa conduite. On dit plus ordinairement, *C'est un avis au lecteur.*

AVERTISSEMENT, se dit aussi de L'avis que les percepteurs de l'impôt adressent aux contribuables, pour que ceux-ci aient à payer le montant de leurs cotes. Il se dit encore d'Un avis à comparaître devant le juge de paix.

AVEU. s. m. Déclaration verbale ou écrite par laquelle on avoue avoir fait ou dit quelque chose. *Il paraît par son aveu même, on sait de son propre aveu que... Faire l'aveu de sa faute, d'un crime. On est parvenu à tirer de lui cet aveu. Arracher des aveux. Rétracter ses aveux.*

Il se dit particulièrement, en Jurisprudence, de La reconnaissance que fait une partie, du droit prétendu par son adversaire. *L'aveu d'une dette. Aveu judiciaire, extrajudiciaire.*

AVEU, se dit aussi Du témoignage qu'on rend de ce qu'un autre a dit ou fait. *C'est lui qui a le mieux parlé, de l'aveu de tout le monde.*

Il signifie encore, L'approbation, le consentement, l'agrément qu'une personne supérieure donne à ce qu'un inférieur a fait ou a dessein de faire. *Je ne veux rien faire sans votre aveu. Il a entrepris cela de votre aveu. Il a l'aveu de ses parents pour son mariage.*

Homme sans aveu, Vagabond que per-

sonne ne veut reconnaître, homme qui n'a ni feu ni lieu. *Ce sont des gens sans aveu.*

AVEU, en termes de Jurisprudence féodale, Acte qu'un nouveau vassal était obligé de donner à son seigneur, et par lequel il reconnaissait tenir de lui tel ou tel héritage. *Rendre un aveu. Aveu et déclaration. Aveu et dénombrement.*

AVEUGLE. adj. des deux genres. Qui est privé de l'usage de la vue. *Il est aveugle. Elle est aveugle. Une personne aveugle. Un cheval aveugle. Devenir aveugle. Aveugle de naissance,* ou *Aveugle-né.*

Prov. et fig., *Changer, troquer son cheval borgne contre un aveugle,* Changer, par méprise, une chose défectueuse contre une autre plus défectueuse encore.

AVEUGLE, se dit figurément D'une personne à qui la passion offusque l'entendement, ou qui manque de lumières, de jugement, de raison. *Les amants sont aveugles. L'ambition, la colère le rend aveugle. Chacun est aveugle dans sa propre cause. Aveugle sur ses défauts, il est clairvoyant sur ceux des autres. Il faut être bien aveugle pour ne pas s'apercevoir de pièges aussi grossiers.*

Il se dit aussi Des passions mêmes qui offusquent l'entendement, qui privent de lumières, de jugement. *Désir aveugle. Ambition aveugle. Amour aveugle. Fureur aveugle. Passion aveugle.*

Il se dit également Des dispositions, des sentiments qui ne permettent pas la réflexion, l'examen. *Obéissance aveugle. Soumission aveugle. Complaisance aveugle. Zèle aveugle. Confiance aveugle. Une foi aveugle en quelqu'un, dans ce que dit quelqu'un. La haine est aveugle.*

Il se dit encore De qui agit ou paraît agir sans aucun discernement. *Il fut l'aveugle instrument de leur vengeance. Le hasard, cette puissance aveugle qui...*

Prov., *Le sort est aveugle, la fortune est aveugle,* Souvent le sort, la fortune favorise des personnes qui ne le méritent point.

AVEUGLE, est aussi substantif. *Un aveugle. Une jeune aveugle. Un pauvre aveugle. C'est un aveugle des Quinze-Vingts. Mener un aveugle. Le chien de l'aveugle.*

Prov., *Crier comme un aveugle qui a perdu son bâton,* Crier bien fort pour quelque mal léger.

Prov. et fig., *Au royaume des aveugles les borgnes sont rois,* Les personnes d'un mérite médiocre ne laissent pas de briller lorsqu'elles se trouvent parmi des ignorants ou des sots.

Prov., *Juger d'une chose comme un aveugle des couleurs,* En juger sans en avoir aucune connaissance.

Fig., *C'est un aveugle qui en conduit un autre,* se dit D'une personne qui ne montre pas plus de prudence ou d'habileté que celle dont elle s'est chargée de diriger les actions.

A L'AVEUGLE, EN AVEUGLE, loc. adverbiales. À la manière d'un aveugle, sans lumières, ou sans réflexion. *Il agit à l'aveugle, en aveugle. Juger en aveugle.*

AVEUGLEMENT s. m. Privation du sens de la vue. *Dieu le frappa d'un aveuglement soudain.* On dit plus souvent *Cécité,* au sens propre.

AVEUGLEMENT, au figuré, signifie, Le trouble et l'obscurcissement de la raison. *Aveuglement étrange. Grand aveuglement. Aveuglement volontaire. Quel aveuglement! Il faut être dans un étrange aveuglement pour... L'aveuglement des pécheurs. L'aveuglement de l'esprit est aussi digne de compassion que celui du corps.*

AVEUGLÉMENT. adv. Il ne s'emploie qu'au figuré, et signifie, Sans réflexion, sans examen. *Je ferai aveuglément tout ce que vous voudrez. Obéir aveuglément. Se précipiter aveuglément dans le péril, y courir aveuglément. Il suit aveuglément ses caprices. S'abandonner aveuglément à ses passions.*

AVEUGLER. v. a. Rendre aveugle. *À la longue, le grand soleil, le grand éclat de la neige peut aveugler. Il fit aveugler ce malheureux prince, et le jeta dans un cachot.*

Il se dit plus ordinairement par exagération, et signifie, Éblouir, empêcher pour quelque temps la fonction de la vue. *La trop grande lumière aveugle. La neige aveugle ceux qui la regardent trop longtemps. Les éclairs nous aveuglaient.*

Il signifie aussi, figurément, Ôter l'usage de la raison. *La passion nous aveugle. L'amour aveugle les jeunes gens. La trop grande prospérité aveugle. Il faut que Dieu ait bien aveuglé cet homme. Il faut que cet homme soit bien aveuglé, étrangement aveuglé.*

AVEUGLER, s'emploie avec le pronom personnel, mais seulement au figuré, et signifie, Renoncer à l'exercice de sa raison, ne pas user de ses lumières. *Il faut s'aveugler pour ne pas apercevoir cet inconvénient. Il faut s'être bien aveuglé pour ne pas voir que... S'aveugler sur ses propres défauts. Il s'aveugle sur la conduite de son fils.*

En termes de Marine, *Aveugler une voie d'eau,* La boucher provisoirement le mieux qu'il est possible, en attendant qu'on puisse la boucher tout à fait.

AVEUGLÉ, ÉE. part. passé.

AVEUGLETTE (A L'). loc. adv. À tâtons. *Aller à l'aveuglette. Chercher quelque chose à l'aveuglette.* Il est familier.

AVI

AVICULE. s. f. Voyez ARONDE.

AVIDE. adj. des deux genres. Qui désire quelque chose avec beaucoup d'ardeur. Il se dit, au propre, en parlant Du désir immodéré de boire, de manger. *Cet homme est si avide, qu'il dévore plutôt qu'il ne mange.*

Il s'emploie aussi figurément. *Être avide de gloire, avide d'honneurs. Être avide du bien d'autrui. Une avide soif de richesses et d'honneurs.*

Être avide de sang, de carnage, Se plaire à répandre le sang.

AVIDE, signifie encore, figurément et absolument, Qui a une grande cupidité. *Il ne faut pas être si avide. C'est un homme avide. Une âme avide et basse.*

Il se dit également Des choses, dans ces diverses significations. *Une bouche avide. Des lèvres avides. Des mains avides. Un air avide. Des regards avides.*

AVIDEMENT. adv. Avec avidité. *Manger avidement. Boire avidement. Courir avidement aux honneurs.*

AVIDITÉ. s. f. Désir ardent et immodéré. Il se dit dans tous les sens d'Avide. *Manger avec avidité, avec une extrême avidité. Une insatiable avidité. L'avidité du gain. L'avidité des honneurs. Reprocher à quelqu'un son avidité.*

AVILIR. v. a. Rendre vil, abject, méprisable. *Sa conduite l'avilit aux yeux de tout le monde. Avilir son caractère. Il a laissé avilir sa dignité.*

Il signifie aussi, Déprécier. *Il ne faut pas avilir la marchandise. L'abondance de cette marchandise l'a avilie, en a bien avili le prix.*

Il s'emploie avec le pronom personnel, surtout dans le premier sens. *Cet homme s'est avili par ses bassesses. S'avilir à ses propres yeux.*

AVILI, IE. part. passé.

AVILISSANT, ANTE. adj. Qui avilit. *Il est dans un état avilissant, dans une dépendance avilissante.*

AVILISSEMENT. s. m. L'état d'une personne ou d'une chose qui a perdu sa valeur. *Tomber dans l'avilissement. Vivre dans l'avilissement et la honte. L'avilissement des marchandises. L'avilissement d'une dignité. L'avilissement des lettres.*

AVINER. v. a. Imbiber de vin. *Aviner une cuve. Aviner des futailles.*

AVINÉ, ÉE. part. passé.

Fam., *Il est aviné, c'est un corps aviné,* se dit D'un homme qui a coutume de boire beaucoup.

Fig. et fam., *Avoir les jambes avinées,* Chanceler sur ses jambes pour avoir trop bu.

AVIRON. s. m. Rame. En termes de Marine, il est plus usité que le mot de *Rame.* Dans le langage ordinaire, il désigne surtout L'espèce de rame dont on se sert pour faire aller les bateaux sur les rivières. *La poignée, le manche et la pale ou le plat d'un aviron. Manier l'aviron. Coup d'aviron. Aller à force d'avirons.*

AVIS. s. m. Opinion, sentiment. *Dire son avis. Donner son avis. C'est mon avis. Ce n'est pas là mon avis. Son avis a prévalu, a été rejeté. Changer d'avis. Être d'un avis. Être de l'avis de quelqu'un. Je me range à votre avis. Je suis d'avis qu'il parte sur-le-champ. Il est toujours du bon avis. Être d'un avis singulier. À mon avis. Selon mon avis.* Prov., *Autant de têtes, autant d'avis.*

Il se dit, particulièrement, de L'opinion et du suffrage de chaque juge, lorsqu'il s'agit de juger quelque affaire. *Prendre les avis. Aller aux avis. Les juges en sont aux avis. Être de l'avis courant. Cet avis a passé à la majorité des voix. Les avis sont partagés.*

Il signifie aussi, Conseil, délibération. *Ne rien faire que par bon avis. Prendre avis de quelqu'un. Les avocats ont donné leur avis, et l'ont signé.*

Avis du conseil d'État, Opinion du conseil d'État en interprétation d'un règlement ou d'une ordonnance.

Avis de parents, Délibération d'un conseil de famille sur ce qui concerne un mineur ou un interdit; L'acte où cette délibération est consignée par le magistrat qui a présidé le conseil. *Le tuteur a fait ordonner que tel héritage serait vendu par avis de parents. Il a été résolu par avis de parents que...* Cette locution n'est plus usitée que dans le langage ordinaire.

Avis de médecins, Résultat d'une consultation de plusieurs médecins.

Avis doctrinal, Sentiment d'un docteur en théologie sur quelque point de doctrine.

Prov. et fig., *Il y a jour d'avis,* Il y a temps de délibérer, rien ne presse.

Fam., *Sauf meilleur avis,* se dit Quand on donne son avis, sans prétendre qu'un autre avis ne puisse mieux valoir. *Je pense, sauf meilleur avis, que nous ferons bien de partir avant la nuit.*

AVIS, signifie encore, Instruction, conseil que l'on donne à quelqu'un. *Avis amical,*

charitable, paternel. Il a profité des avis de sa mère, de son tuteur. Il se mêle toujours de donner des avis.

Fam., *Donneur d'avis*, se dit d'Un homme qui est toujours prêt à donner des avis, même quand on ne lui en demande pas. *Quel ennuyeux donneur d'avis!*

Donneur d'avis, se disait particulièrement autrefois de Celui qui proposait un moyen pour faire venir de l'argent dans les coffres du roi.

Prov., *Deux avis valent mieux qu'un.*

Avis, se prend aussi pour Avertissement. *Je vous donne avis qu'il est dangereux de se fier à cet homme. Je profiterai de l'avis que vous me donnerez. Avis important. Avis au public. La plupart des journaux contiennent des avis et annonces.*

Avis au lecteur, Petite préface qu'on met à la tête d'un livre. Cette locution vieillit, au propre.

Prov. et fig., *Avis au lecteur*, se dit d'Un conseil ou d'un reproche exprimé d'une manière indirecte et générale, avec dessein que telle personne s'en fasse l'application. *Vous entendez bien ce qu'il vient de dire, c'est un avis au lecteur.* Il se dit aussi d'Un événement, d'un malheur qui peut servir d'instruction à quelqu'un, et l'avertir de prendre garde à lui. *Ne vous hasardez pas dans cette affaire; plusieurs s'y sont ruinés, c'est un avis au lecteur.*

Avis, se dit particulièrement, Des nouvelles qu'on mande, et de celles qu'on reçoit. *Je vous donnerai avis de tout ce qui se passera. Il m'a transmis des avis sûrs. Je me tiendrai prêt à partir au premier avis. Avis secret. Avis fidèle. On eut avis de l'armée qu'une bataille serait bientôt livrée. On a reçu avis de Rome. Les avis qu'on reçoit de tous côtés portent que...*

Lettre d'avis, Lettre qu'un négociant écrit à son correspondant pour le prévenir d'une expédition, d'une lettre de change qui lui sera présentée, ou de toute autre affaire relative à son commerce.

AVISÉ, ÉE. adj. Prudent, circonspect, qui ne fait rien sans y bien penser. *C'est un homme sage et avisé. Il est fort avisé.*

Substantivement, *C'est un mal avisé*, C'est un homme qui manque de circonspection, qui ne réfléchit pas à ce qu'il dit, à ce qu'il fait. On écrit plus ordinairement *Malavisé*, en un seul mot.

AVISER. v. a. Avertir, donner avis. *Il l'avisa de faire telle chose. Il l'avisa du péril.* Prov. : *Un fou avise bien un sage*, Il n'y a point d'homme si peu sensé dont on ne puisse recevoir quelque bon avis; et, *Un verre de vin avise bien un homme*, Le vin inspire quelquefois de bonnes idées, fait imaginer de bons expédients.

En termes de commerce, *Aviser quelqu'un*, Lui adresser une lettre d'avis.

Il signifie aussi, familièrement, Apercevoir d'assez loin. *Je l'avisai dans la foule.*

Aviser, est quelquefois neutre, et signifie, Faire réflexion, faire attention, prendre garde. *Avisez à ce que vous avez à faire. Avisez-y bien. Il est temps d'aviser. J'avisai que...*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Penser, faire attention à quelque chose, porter son attention sur quelque chose. *Je ne m'en suis pas avisé. Il ne s'avise de rien. Il s'en est avisé, elle s'en est avisée, ils s'en sont avisés trop tard.* Prov., *On ne s'avise jamais de tout.*

Il signifie également, S'imaginer quelque chose, trouver quelque chose, s'appliquer à trouver, à inventer quelque chose pour quelque fin. *Il leur fit tous les honneurs dont il se put aviser. Il n'y a sottise, il n'y a malice dont il ne s'avise. Il s'avisa d'un bon expédient. De quoi s'est-il allé aviser?*

Il signifie encore, Être assez téméraire, assez hardi pour. *Si vous vous avisez de parler mal de moi, vous vous en repentirez. Avisez-vous de faire cela! Ne vous en avisez pas.*

Avisé, ée. part. passé.

AVISO. s. m. T. de Marine. Petit bâtiment de guerre, tel que brigantin, cutter ou lougre, chargé de porter des paquets, des ordres, des avis, etc. *Expédier un aviso, des avisos.*

AVITAILLEMENT. s. m. Approvisionnement des vivres dans une place, un camp ou un vaisseau. *On a pourvu à l'avitaillement de cette place. On s'est assuré d'un avitaillement considérable.*

AVITAILLER. v. a. Mettre des vivres dans une place, dans une ville qui court risque d'être assiégée, ou dans un vaisseau prêt à partir. *Après avoir mis une garnison dans une place, il faut encore l'avitailler. Avitailler une citadelle, une flotte.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *S'avitailler*, Se pourvoir de vivres.

Avitaillé, ée. part. passé.

AVIVER. v. a. T. d'Arts. Donner de la vivacité, de l'éclat; rendre une matière, telle que le marbre, les métaux, etc., plus fraîche et plus nette. *Aviver un tableau en le nettoyant. Aviver une couleur. On avive une statue de bronze en la grattant légèrement pour la dorer. On avive une poutre en la taillant à vive arête.*

En termes de Gravure, *Aviver une taille*, Lui donner plus de brillant.

Aviver, se dit quelquefois dans le langage ordinaire. *Un peu de rouge avive le teint.*

Avivé, ée. part. passé.

AVIVES. s. f. pl. T. d'Art vétérinaire. Sortes de glandes qui sont à la gorge des chevaux, et qui, venant à s'enfler, leur causent une maladie appelée aussi *Les avives. Un cheval qui a les avives fort enflées. Ce cheval est mort des avives. Il a eu les avives, pour avoir bu trop tôt étant échauffé.*

AVO

AVOCASSER. v. n. Plaider sans dignité et sans talent; employer de préférence des arguments subtils et sans valeur. *Il y a dix ans qu'il avocasse. Cet orateur ne discute pas en homme d'État, il avocasse.* Il est familier.

AVOCASSERIE. s. f. Action, habitude d'avocasser; mauvaise chicane. *Ce plaidoyer n'était qu'une longue avocasserie.* Il est familier.

AVOCAT. s. m. Celui qui fait profession de défendre des causes en justice. *Avocat fameux, célèbre, éloquent. Savant avocat. Avocat à la cour d'appel de Paris, à la cour de cassation. Avocat au conseil. Plaider par avocat. Votre avocat a bien plaidé.*

Avocat plaidant, Celui qui s'adonne principalement à la plaidoirie.

Avocat consultant, Celui qui donne seulement son avis et son conseil par écrit sur les affaires litigieuses. Voyez Jurisconsulte.

Avocat général, Membre du ministère public qui porte la parole dans l'intérêt de la loi et de l'ordre public, devant une cour supérieure.

Fam., *Avocat sans causes*, Avocat qui n'est pas employé.

Fig. et fam., *Avocat du diable*, Celui qui propose les objections, dans une conférence sur quelque point de doctrine ou de morale religieuse.

Avocat, se dit figurément de Celui qui intercède pour un autre, qui en soutient, qui en défend les intérêts auprès de quelqu'un. *Vous avez en lui un bon avocat. Je serai votre avocat auprès de lui.* En ce sens, on dit aussi, *Avocate. Sa mère fut son avocate.* On appelle quelquefois la sainte Vierge *L'avocate des pécheurs.*

AVOINE. s. f. (On disait autrefois et quelques-uns disent encore, *Aveine.*) Plante de la famille des Graminées, dont le grain sert principalement à la nourriture des chevaux. *Un champ d'avoine. Semer de l'avoine.*

Folle avoine, Espèce d'avoine qu'on nomme autrement *Avoine stérile.*

Il se dit aussi Du grain même de cette plante. *Avoine blanche. Avoine noire. Cette avoine est bonne, elle est fort pesante. Avoine légère. Un picotin d'avoine. Une mesure d'avoine. Cribler l'avoine. Donner l'avoine. Il a bien travaillé, on lui a fait gagner son avoine. Paille d'avoine. Farine d'avoine.*

Balle d'avoine, Pellicule qui enveloppe les graines d'avoine. *Le coucher des petits enfants est ordinairement fait de balle d'avoine.*

Avoines, au pluriel, se dit de L'avoine quand elle est encore sur pied. *Les avoines sont belles. Voilà un bon temps pour les avoines. Couper, faucher les avoines.*

AVOIR. v. a. (*J'ai, tu as, il a; nous avons, vous avez, ils ont. J'avais. J'eus. J'aurai. J'aurais. J'ai eu. J'avais eu. J'aurai eu. J'aurais eu. Aye* ou *aie, ayez. Que j'aye* ou *que j'aie, que tu ayes* ou *que tu aies, qu'il ait; que nous ayons, que vous ayez, qu'ils ayent* ou *qu'ils aient. Que j'eusse. Que j'aye eu* ou *que j'aie eu. Que j'eusse eu. Ayant. Ayant eu.* L'orthographe *Aye, que j'aye, etc.*, de l'impératif et du subjonctif, n'est plus guère usitée : on écrit généralement, *Aie, que j'aie, etc.*) Posséder de quelque manière que ce soit; être en possession, en jouissance de quelque chose. *Avoir du bien. Avoir un emploi. Avoir de bons appointements. Avoir le logement et la nourriture. Avoir de l'argent. Avoir un revenu. Avoir tant de revenu. Avoir de quoi vivre. Avoir une maison. Avoir des livres. Avoir un cheval d'emprunt. Avoir le bien d'autrui. Arcadius eut l'Orient, et Honorius l'Occident. Cette déesse avait plusieurs temples dans la Grèce. Nous avons de belles promenades dans notre ville.*

Prov., *Il n'est rien de tel que d'en avoir*, Si l'on n'a du bien, on n'est point considéré dans le monde. *Il en veut avoir à quelque prix que ce soit*, Il est avide et âpre à l'argent.

Pop., *Avoir de quoi*, Être riche ou dans l'aisance. *C'est un homme qui a de quoi.*

Avoir, se dit dans une signification beaucoup plus étendue, en parlant, De toute chose physique ou morale, utile ou nuisible, agréable ou fâcheuse, etc., qui est, avec une personne, dans un rapport quelconque d'appartenance ou de dépendance. *Avoir une chose à portée, sous la main, à côté de soi. Il avait ce jour-là un habit bleu.*

Avoir une bague au doigt. J'avais un sabre à la main. Avoir de la boue, une tache sur ses habits. L'homme a une tête, des bras, des jambes, etc. Avoir de beaux yeux. Avoir le bras cassé. Avoir la jambe emportée par un boulet de canon. Avoir quinze ans, vingt ans, etc. Avoir de l'âge. Avoir l'âge de raison. Avoir une bonne tête. Avoir de la force, de l'agilité, de l'intelligence. Avoir de l'esprit. Avoir des pensées, des opinions. Avoir des vertus, des vices. Il a cela de bon que... Avoir des passions. Avoir de l'amour, de la haine. Avoir pour quelqu'un les sentiments d'un fils, d'un frère, etc. J'ai mes peines comme vous. Je ne sais ce qu'il a, mais depuis quelques jours il ne me parle plus. Vous paraissez bien triste, qu'avez-vous? Avoir de la joie, de la douleur, de la honte, des soupçons, des inquiétudes. Avoir la crainte de Dieu. Avoir peur. Avoir honte. Avoir pitié. Avoir soin. Avoir envie. Avoir besoin. Avoir connaissance. Avoir foi en quelque chose. Avoir peine. Avoir tort. Avoir raison. Avoir droit. Avoir quelque chose sur le cœur. Avoir à cœur de réussir. Avoir une affaire, un procès, une querelle. Avoir affaire à quelqu'un. Avoir des liaisons, des relations. Avoir une correspondance, un entretien. Avoir la liberté de faire une chose. Avoir du temps devant soi. Avoir de l'autorité, du crédit, du pouvoir, de l'ascendant. Avoir l'estime, la confiance de quelqu'un. Avoir de la pluie, du beau temps. Nous aurons bientôt du froid, de la chaleur. Avoir chaud. Avoir froid. Avoir faim. Avoir soif. Avoir des douleurs. Avoir mal à la tête. Avoir la fièvre. Il pâlit : qu'a-t-il? Les médecins n'ont pu dire encore ce qu'il a. Avoir un coup d'épée. Etc. On l'applique souvent Aux animaux. *Ce cheval a une belle écurie, une selle très riche. Cet oiseau a un chant très agréable. Les tigres ont de la cruauté. Le chien a beaucoup d'attachement pour son maître. Cet animal a soif, a faim. Cette vache a mal à la jambe. Votre cheval a la gourme, la pousse, etc.*

Avoir quelque chose pour soi, se dit en parlant De tout ce qui peut être à l'avantage d'une personne. *Ils ont pour eux la justice. Elle a pour elle sa beauté.*

Avoir pour agréable, Être satisfait d'une chose, l'approuver. *Il ne fera cela qu'autant que vous l'aurez pour agréable.*

Avoir pour but, pour objet, Se proposer pour but, pour objet.

Avoir en horreur, en aversion, etc., Éprouver de l'horreur, de l'aversion, etc., pour quelqu'un ou pour quelque chose.

En avoir contre, en avoir à, Être irrité contre quelqu'un, en vouloir à quelqu'un. *Contre qui en avez-vous? À qui en a-t-il?* Par menace, *Vous en aurez*, Vous serez châtié, maltraité.

Fig. et fam., *Il en a dans l'aile*, ou simplement, *Il en a*, se dit par raillerie, D'un homme qui a reçu quelque coup, qui a éprouvé quelque disgrâce, etc. *Il en a dans l'aile*, se dit aussi D'un homme qui est devenu amoureux.

Fig. et fam., *L'avoir beau, l'avoir belle*, Avoir une occasion favorable de faire quelque chose.

Fam., *Il a beau dire, il a beau faire, il a beau crier, etc.*, Quoi qu'il puisse dire, quoi qu'il puisse faire, malgré ses cris, etc.

Avoir, se dit particulièrement, dans un sens analogue, pour exprimer diverses relations entre les personnes. *Avoir un père, une mère, une femme, des enfants, une sœur, etc. Avoir une nombreuse parenté. Avoir un amant. Avoir une maîtresse. Avoir un médecin, un notaire, un avocat, etc. Avoir un maître. Avoir des domestiques. Avoir un chef. Avoir des soldats. Avoir des élèves, des auditeurs. Avoir des convives, des hôtes. Avoir des amis, des connaissances, des ennemis, des envieux, etc. Homère n'a point eu d'égal. Avoir des correspondants, des associés, des complices. Avoir quelqu'un pour maître, pour chef, pour ennemi, pour complice, etc. Vous avez en lui un protecteur zélé.* On l'applique de même Aux animaux. *Cette poule a douze poussins. Cet oiseau a une femelle depuis deux jours. Ce lion a un gardien qui le surveille attentivement. Le hibou a presque tous les autres oiseaux pour ennemis. Ce cheval n'a pas son pareil. Etc.*

Avoir quelqu'un avec soi, En être accompagné; ou seulement, Être avec quelqu'un. *Je n'avais avec moi que deux témoins. Cet homme voudrait toujours m'avoir avec lui.* On dit en des sens analogues : *Avoir des gens à sa suite. Avoir quelqu'un chez soi. Avoir une personne à dîner, à déjeuner. J'aurai du monde ce soir. J'ai eu telle personne à mon bal, à ma fête*, Elle y est venue. *Etc.*

Fam., *Nous avons, vous avez des gens qui...* Il y a, il existe, on trouve des gens qui... *N'avons-nous pas des gens qui croient à de pareilles absurdités? Vous avez des personnes qui sont convaincues de cela.*

Avoir, s'emploie souvent avec un nom de chose pour sujet, et se dit De ce qui appartient ou est propre à cette chose, de ce qui la caractérise, ou la modifie, etc. *Cette ville a de beaux édifices, des rues larges, de vastes promenades. Votre château a un parc magnifique. Ma maison a cinq étages, a une belle vue. Cette table a deux tiroirs. Cette plante a de très belles fleurs. Cette planche a six pieds de long. Ce fruit a une forme allongée, une belle couleur. L'architecture de cet édifice a un caractère imposant. Cette poésie a de la douceur et de la grâce. Ce rêve a quelque chose d'effrayant. Cette pièce a beaucoup de succès. Un tel accident peut avoir des suites. Les plaisirs ont leurs dangers.*

Il sert de même à exprimer Certaines relations d'appartenance ou de dépendance qui unissent les personnes aux choses. *Cette maison a vingt locataires. Cette ville a dix mille habitants. Cet ouvrage a pour auteur un écrivain distingué. Cette doctrine a des partisans. La patrie a de nombreux défenseurs.*

Avoir, signifie quelquefois, Se procurer, obtenir. *On n'a pas ce livre facilement. J'ai eu ce cheval à très bon marché. C'est un homme que vous n'aurez pas* (que vous ne gagnerez pas) *facilement. Il a eu tout ce qu'il demandait. C'est un tel qui aura le prix. J'aurai raison de cet outrage.*

Avoir la parole, dans une assemblée délibérante, Avoir, obtenir la permission de parler. *Vous avez la parole.*

Fam., *Avoir une femme*, Obtenir ses faveurs.

Fam., *Je l'aurai, je saurai bien l'avoir*, se dit en parlant D'une personne dont on espère se venger. Cette manière de parler vieillit.

Avoir, se met souvent avec la préposition *à*, devant un infinitif; et alors il sert à marquer La nécessité, l'obligation, la disposition, la volonté où l'on est de faire ce que l'infinitif du verbe signifie. *Vous auriez fort à faire pour cela. J'ai à faire une visite. Je n'ai rien à faire. J'ai à vous remercier. J'ai à parler à un tel. Il a à choisir. Il a une maison à vendre, à louer. Il a plusieurs places à donner. Il a bien des choses à vous apprendre.* On dit à peu près de même : *Vous n'avez qu'à vouloir, qu'à ordonner, etc.*, Il vous suffira de vouloir, d'ordonner, etc. *N'avoir rien à répliquer*, Ne trouver rien que l'on puisse répliquer. *Etc.*

Avoir, s'emploie impersonnellement dans le sens du verbe *Être*; et alors il se joint toujours avec la particule *y*. *Il y a un an. Il y a deux ans. Il y aura demain huit jours qu'il est parti. Il y a beaucoup de gens. Il y a lieu de croire. Il y a sujet de craindre. Il y a de la barbarie à maltraiter ainsi cet enfant. Y aurait-il du bon sens à se conduire ainsi? N'y eût-il que cette seule raison, elle doit vous déterminer. Il ne peut y avoir d'obstacle. Y a-t-il quelqu'un ici? Il n'y a personne. Il y avait plus de mille personnes. Il y a peu de moments qu'il était ici. Il n'y a rien que je ne fasse pour vous. Il n'y a rien à faire. Il y a tout à espérer. Il y a à parier, tout à parier qu'il réussira.*

Il y en a, Il y a des gens. *Il y en a qui vont jusqu'à prétendre que...*

Fam., *Tant y a*, Quoi qu'il en soit. *J'ignore quel fut le motif de leur querelle; tant y a, qu'ils se battirent.*

Avoir, est aussi verbe auxiliaire, et sert à former la plupart des prétérits des autres verbes. *Avoir lu. Avoir écrit. J'ai donné. Il a plu toute la nuit. Nous en avons parlé ensemble. Vous avez été sages. Ils ont vécu. Il en aurait donné mille francs.* On dit de même : *Dès que j'ai eu fini. Sans lui, j'aurais eu dîné de meilleure heure*; mais ces phrases et leurs analogues sont beaucoup moins usitées.

Il est également auxiliaire de lui-même, ainsi qu'on a pu le voir dans plusieurs des exemples qui précèdent. *J'ai eu raison. Il avait eu peur. Il aurait eu tort de faire telle chose.*

Eu, eue. part. passé. On ne l'emploie guère qu'en le joignant à quelque autre temps du verbe *Avoir*. *Les choses qu'il a eues. Le bien qu'il a eu.*

Eu égard à, En considération de. *Eu égard à sa grande jeunesse, on lui a pardonné.*

AVOIR. s. m. Ce qu'on possède de bien. *Voilà tout mon avoir. C'est tout son avoir. On lui enleva son petit avoir.*

Il se dit aussi d'Une possession, d'un bien. *Cette maison se loue bien; c'est un bel avoir.* Il est familier dans les deux sens.

Avoir, s'emploie dans les livres de compte par opposition à *Doit*, et désigne La partie d'un compte où l'on porte les sommes dues à une personne. On appelle aussi, dans un autre sens, *Doit et avoir*, Le passif et l'actif.

AVOISINER. v. a. Être proche, être voisin. Il ne se dit que De la proximité de lieu. *Les terres qui avoisinent la forêt. Les provinces qui avoisinent la France.*

Avoisiné, ée. part. passé. *Être bien avoisiné*, Avoir de bons voisins.

AVORTEMENT. s. m. Action d'avorter. *Cette jument, cette vache a reçu un coup dans le ventre, on craint un avortement, cela peut lui causer un avortement.* En parlant Des femmes, on ne le dit guère que D'un accouchement avant terme provoqué par des moyens criminels. *Procurer un avortement à une femme, au moyen de quelque*

breuvage Lorsque l'accouchement avant terme a lieu par quelque accident, ou par l'effet d'une mauvaise constitution, on l'appelle *Fausse couche* : voyez COUCHE.

AVORTER. v. n. Accoucher avant terme. Il ne s'emploie guère que lorsqu'il s'agit D'un accouchement avant terme provoqué par des moyens criminels. *Elle fut soupçonnée d'avoir pris des breuvages pour se faire avorter.* Dans tout autre cas, on dit plus ordinairement, *Faire une fausse couche.*

AVORTER, se dit également Des femelles de certains animaux, et signifie, Mettre bas avant terme. *Cette cavale a reçu un coup de pied qui l'a fait avorter. Les vaches avortent quand elles mangent de certaines herbes.*

Il se dit, par extension, Des fruits qui ne parviennent pas à la grosseur et à la maturité requises. *Il y a des vents qui font avorter les fruits.*

Il se dit figurément Des desseins, des entreprises, etc., qui restent sans exécution; et, en général, De toute chose qui ne répond pas aux espérances qu'elle avait d'abord fait concevoir. *Ce dessein avorta. Cet accident fit avorter l'entreprise. Les talents que l'oisiveté, que la paresse fait avorter.*

AVORTÉ, ÉE. part. passé. Il se dit principalement Des végétaux, des fruits, etc., qui n'ont pu acquérir leur entier développement, et qui sont rabougris, informes. *Du blé avorté. Fruit avorté.*

Il se dit aussi figurément. *Dessein avorté. Entreprise avortée. L'affaire est avortée. C'est un talent avorté.*

AVORTON. s. m. Fœtus sorti avant terme du ventre de la mère. *Un informe avorton.*

Il se dit, par extension, Des animaux qui sont fort au-dessous de la grandeur dont naturellement ils devraient être. On le dit également, par mépris, d'Un petit homme mal fait, mal bâti. *C'est un avorton, un petit avorton, un avorton de nature, un chétif avorton. Ce n'est qu'un avorton.*

Il se dit aussi, Des végétaux et de ce qu'ils produisent. *Ce saule, cet ormeau, ce rosier est mal venu, ce n'est qu'un avorton. Les plus beaux arbres, les plus belles plantes produisent quelquefois des avortons.*

Il se dit, figurément, Des ouvrages d'esprit faits avec trop de précipitation, auxquels on n'a donné ni assez de soin ni assez de temps. *C'est un ouvrage plein de défauts et fait à la hâte, ce n'est qu'un avorton.*

AVOUABLE. adj. des deux genres. Que l'on peut avouer. *Ce projet est avouable. Ce dessein n'est pas avouable. Il faut n'employer que des moyens avouables.*

AVOUÉ. s. m. Officier de justice, autrefois appelé Procureur, dont la fonction est de représenter les parties devant les tribunaux, et de faire en leur nom tous les actes de procédure nécessaires. *Avoué de première instance. Avoué à la cour d'appel. Une étude d'avoué. Clerc d'avoué. Constituer avoué. Acte, signification d'avoué à avoué. L'avoué du demandeur, du défendeur.*

Il se disait anciennement d'Un seigneur qui se chargeait d'être le protecteur, le défenseur des droits d'une église. *L'avoué de Cîteaux. L'avoué de l'évêché d'Arras.*

AVOUER. v. a. Confesser et reconnaître qu'une chose est ou n'est pas, en demeurer d'accord. *Avouer le fait, le crime. Avouer ingénument, franchement. Il a tout avoué. Avouez-moi la vérité. Avouez le vrai. Je vous avoue mon faible, mon ignorance. Il avoua l'avoir fait. Il avoua qu'il l'avait fait. Je vous avoue que je n'y connais rien. Je vous avoue que je ne sais rien de ce qui s'est passé. J'étais, je l'avoue, un peu confus. Avouez-le, vous avez été bien surpris. C'est un pauvre homme, il faut l'avouer. Il faut avouer que cet homme est bien étourdi.* On l'emploie aussi, dans ce sens, avec le pronom personnel. *S'avouer vaincu. S'avouer plus faible qu'un autre. S'avouer coupable.*

Prov. et fig., *Avouer la dette,* Reconnaître qu'on a tort.

Avouer un écrit, un ouvrage, S'en reconnaître l'auteur. *Avouer un enfant,* S'en reconnaître le père. *Avouer pour fils, pour sœur, etc.,* Reconnaître pour fils, pour sœur, etc.

AVOUER, signifie aussi, Approuver, ratifier. *J'avoue tout ce qui s'est fait. Ce sont des principes que la morale peut avouer.*

Avouer une personne, Approuver ce qu'elle a jugé à propos de faire d'après l'autorisation qu'on lui en a donnée. *Je l'avouerai de tout ce qu'il fera, en tout ce qu'il fera.*

S'avouer de quelqu'un, Se renommer ou se réclamer de quelqu'un. Cette phrase est maintenant peu usitée.

AVOUÉ, ÉE. part. passé. *Vérités avouées. Principes avoués.*

AVOYER. s. m. Titre du premier magistrat, dans quelques cantons suisses.

AVR

AVRIL. s. m. (L'L se prononce.) Le quatrième mois de l'année grégorienne. *Cette année, nous aurons Pâques en avril.*

Pop., *Poissons d'avril,* Les maquereaux.

Prov. et fig., *Donner un poisson d'avril à quelqu'un,* Faire accroire à quelqu'un, le premier jour d'avril, une fausse nouvelle, ou l'engager à faire quelque démarche inutile, pour avoir lieu de se moquer de lui. *On lui a donné un poisson d'avril.*

AVU

AVUER. v. a. T. de Chasse. Garder à vue, suivre de l'œil. *Avuer la perdrix.*

AVUÉ, ÉE. part. passé.

AXE

AXE. s. m. Ligne droite qui passe par le centre d'un globe, et sur laquelle ce globe tourne. *L'axe d'une sphère.*

Il se dit aussi de La ligne qu'on suppose passer par le centre de la terre et par les deux pôles. *L'axe du monde. L'axe de la terre.* On dit dans le même sens, *L'axe d'une planète. L'axe de Saturne, de Vénus, etc.*

Il signifie également, dans les Arts, Une pièce de fer ou de bois qui passe par le centre d'un corps, et qui sert à faire tourner ce corps sur lui-même.

Il se dit, par extension, dans les Sciences, de Toute ligne que l'on suppose traverser le centre d'un objet, ou le diviser en deux parties égales et semblables. *L'axe de l'horizon. L'axe d'une lentille de verre. Axe visuel. L'axe d'une courbe, d'une parabole, etc. Le grand axe, le petit axe d'une ellipse. L'axe du corps humain. L'axe d'un édifice. L'axe d'une rue.*

Il se dit aussi, en Botanique, de Tout pédoncule allongé autour duquel sont attachées plusieurs fleurs. *Les fleurs du plantain naissent autour d'un axe. Dans l'ananas, l'axe des fleurs est charnu.*

En Physique, *Axe magnétique,* La ligne qui joint les pôles d'un aimant.

AXI

AXILLAIRE. adj. des deux genres. (On prononce les L, mais on ne les mouille pas.) Qui appartient à l'aisselle. *Les glandes axillaires. Le nerf axillaire. Veine axillaire.*

Il se dit aussi, en Botanique, De toute partie qui naît dans l'espèce d'aisselle formée par la tige et un rameau, ou par un rameau et une feuille. *Fleurs axillaires. Épines axillaires.*

Feuilles axillaires, Celles qui sont immédiatement au-dessus du point où naît un rameau.

AXIOME. s. m. Vérité évidente par elle-même; proposition générale, reçue et établie dans une science. *Axiome de philosophie. Axiome de mathématique. Axiome indubitable. C'est un axiome en physique.*

AXO

AXONGE. s. f. Graisse qui diffère du lard et du suif en ce qu'elle est plus molle. *L'axonge humaine était regardée comme un très bon remède pour certaines douleurs. Axonge de porc.*

AYA

AYAN. s. m. Il s'est dit, en Turquie, de Certains officiers supérieurs chargés, dans les provinces, de veiller à la sûreté des particuliers. *Les pachas, les vayvodes et les ayans.*

AYANT. Participe présent du verbe *Avoir.*

Il s'emploie comme terme de Pratique, dans les deux locutions suivantes, et alors il s'écrit avec une *s* au pluriel :

Ayant cause, Celui auquel les droits d'une personne ont été transmis à titre particulier, par legs, donation, vente, etc. Il est opposé à Héritier ou successeur universel, et ne s'emploie guère qu'au pluriel. *Les héritiers ou ayants cause. Les créanciers sont aussi quelquefois considérés comme ayants cause.*

Ayant droit, Celui qui a droit ou qui est intéressé à quelque chose. Il ne s'emploie guère qu'au pluriel. *Chacun des ayants droit.*

AZA

AZALÉE. s. f. Genre de plantes exotiques. *L'azalée de l'Inde. Les azalées de l'Amérique septentrionale.*

AZE

AZÉDARAC. s. m. T. de Botan. Arbre des régions chaudes, qui porte des fleurs disposées en bouquets, et dont le fruit est vénéneux.

AZEROLE. s. f. Sorte de petit fruit aigrelet, de la couleur et de la grosseur d'une cerise, et contenant plusieurs petits noyaux. *Un panier d'azeroles.*

AZEROLIER. s. m. Arbre épineux qui porte les azeroles : il appartient à la famille des Rosacées.

AZI

AZIMUT. s. m. (On prononce le T.) T. d'Astron. On appelle ainsi, tantôt L'angle

compris entre le méridien d'un lieu et un cercle vertical quelconque, tantôt Ce cercle vertical même.

Azimut magnétique, L'arc de l'horizon compris entre le méridien d'un lieu et le méridien magnétique : cet arc détermine la déclinaison de l'aiguille aimantée.

AZIMUTAL, ALE. adj. Qui représente ou qui mesure les azimuts. *Instrument azimutal. Compas azimutal.* On dit quelquefois substantivement, *Un azimutal.*

AZO

AZOTATE. s. m. T. de Chimie. Nom des combinaisons de l'acide azotique avec les bases salifiables. On dit plus ordinairement, *Nitrate.*

AZOTE. s. m. T. de Chimie. Gaz qui entre dans la composition de l'air atmosphérique, mais qui, seul, ne peut entretenir ni la respiration ni la combustion. On dit aussi, adjectivement, *Gaz azote.*

AZOTÉ, ÉE. adj. T. de Chimie. Qui contient de l'azote. *Substances azotées.*

AZOTIQUE. adj. m. T. de Chimie. Il se dit De l'acide que l'on appelle ordinairement, *Acide nitrique.*

AZU

AZUR. s. m. Verre coloré en bleu par l'oxyde de cobalt, et réduit en poudre extrêmement fine, pour servir aux peintres, etc. *De l'azur de première qualité. Bleu d'azur.*

Il se dit également d'Un bleu clair, comme celui de l'azur. *Des ornements en relief sur un fond d'azur.*

Poétiq., *L'azur des cieux, l'azur des mers, des flots, etc.*, La couleur bleue du firmament, de la mer, des flots, etc. On dit aussi, *Un ciel d'azur*, Un ciel serein, sans nuages. *Des flots d'azur*, Des flots paisibles et qui ont une couleur d'azur.

Pierre d'azur. Nom que l'on donne quelquefois au lapis-lazuli.

AZUR, en termes de Blason, se dit de l'émail bleu des armoiries. *Champ d'azur. Il porte d'azur à la bande d'argent.*

AZURÉ, ÉE. adj. Qui est de couleur d'azur. *Fond azuré. Lambris azuré. Teinte azurée.*

Poétiq., *La voûte azurée*, Le ciel. *La plaine azurée*, ou *Les plaines azurées*, La mer, la surface des mers.

AZY

AZYME. adj. T. de l'Écriture sainte. Qui est sans levain. *Pains azymes*, Pains sans levain que les Juifs mangent dans le temps de leur pâque. *Dans l'Église catholique, l'hostie est un pain azyme.*

Il est aussi substantif, au pluriel, dans cette phrase de l'Écriture, *La fête des azymes.*

B

B — BACCALAURÉAT

B. s. m. La seconde lettre de l'alphabet, et la première des consonnes. On la nomme *Bé*, suivant l'appellation ancienne et usuelle, et *Be*, suivant la méthode moderne. *Un B majuscule. Un grand B. Un petit b. Un b bien formé, mal formé.*

Fam., *Ne savoir ni A ni B*, Ne savoir pas lire; et, figurément, Être fort ignorant.

Fam., *Ne parler que par B et par F*, Employer fréquemment dans la conversation des jurements grossiers.

Prov. et fam., *Être marqué au B*, Être borgne, bigle, bossu ou boiteux. *Les gens marqués au B passent en général pour spirituels et malicieux.*

BAB

BABA. s. m. Sorte de pâtisserie dans laquelle il entre ordinairement des raisins de Corinthe. *Un baba. Des babas.*

BABEL. s. f. On met ici ce mot à cause de son emploi dans cette phrase proverbiale et figurée, *C'est la tour de Babel*, qui se dit D'un lieu, d'une assemblée, où tout le monde parle à la fois et sans s'entendre, où règne une grande confusion d'opinions et de discours.

BABEURRE. s. m. Liqueur séreuse et blanche que laisse le lait, quand sa partie grasse est convertie en beurre.

BABIL. s. m. (On prononce l'L dans ce mot et on la mouille dans ses dérivés.) Caquet, abondance excessive de paroles inutiles. *Il nous étourdit par son babil. C'est un homme qui n'a que du babil. Cette petite fille a un joli babil.* Il est familier.

BABILLAGE. s. m. Action de babiller. *Quel sot babillage! Quand finira ce babillage?* Il est familier.

BABILLARD, ARDE. adj. Qui aime à caqueter, à parler beaucoup. *Homme babillard. Femme babillarde.*

Il se dit aussi, Des oiseaux parleurs. *Un perroquet babillard. Une pie babillarde.*

Il est plus ordinairement substantif. *C'est un grand babillard, un franc babillard. Une grande babillarde.*

Il se dit, par extension, d'Une personne qui ne saurait garder un secret. *Ne vous fiez pas à cet homme-là, à cette femme-là, c'est un babillard, c'est une babillarde.* Ce mot est familier dans toutes ses acceptions.

BABILLEMENT. s. m. Action de parler beaucoup et avec volubilité. Il se dit surtout en Médecine. *Le babillement est quelquefois un symptôme de maladie.*

BABILLER. v. n. Caqueter, parler beaucoup à propos de rien. *Cet enfant ne fait que babiller. Cette femme aime à babiller. Perdre son temps à babiller.* Il est familier.

BABINE. s. f. Lèvre. Il ne se dit proprement que Des lèvres pendantes de certains animaux. *Les babines d'une vache, d'un chien. Un singe qui remue les babines.*

Fig. et pop., *Il s'en est donné par les babines*, se dit D'un homme qui a beaucoup mangé de quelque mets. Il se dit aussi, dans un sens plus figuré, D'un homme qui a mangé son bien.

Fig. et pop., *Il s'en lèche les babines*, se dit D'un homme qui vient de manger ou de boire quelque chose de bon, et qui en témoigne son plaisir.

BABIOLE. s. f. Jouet d'enfants. *Donner des babioles à un enfant.*

Il se dit, figurément et familièrement, de Toute sorte de choses puériles ou de peu de valeur. *Il ne s'amuse qu'à des babioles. Acceptez ce petit présent, ce n'est qu'une babiole. Son cabinet n'est rempli que de babioles.*

BÂBORD. s. m. T. de Marine. Le côté gauche d'un bâtiment, en parlant de la poupe. Il est opposé à *Tribord*, qui signifie, Le côté droit. *Avoir les amures à bâbord. Faire feu de tribord et de bâbord.*

Fig. et fam., *Faire feu de tribord et de bâbord*, Faire usage de tous ses moyens, de toutes ses ressources.

BABOUCHE. s. f. Sorte de pantoufle dont l'usage nous est venu du Levant. *Une paire de babouches brodées. Des babouches jaunes.*

BABOUIN. s. m. Espèce de singe que les anciens connaissaient sous le nom de *Cynocéphale.*

Il se disait autrefois, par allusion, d'Une figure ridicule que les soldats dessinaient grossièrement sur la muraille d'un corps de garde, pour la faire baiser, par forme de punition, aux infracteurs des lois établies entre eux. *On lui fit baiser le babouin.*

Prov. et fig., *Faire baiser le babouin à quelqu'un*, Le réduire à se soumettre malgré qu'il en ait, et avec quelque espèce de honte.

BABOUIN, se dit, figurément et familièrement, d'Un enfant badin et étourdi; dans ce sens, il a un féminin, qui est *Babouine. C'est un petit babouin. Faites taire ces petites babouines. Allons donc, petit babouin.*

BAC

BAC. s. m. Espèce de grand bateau plat, qui est principalement destiné à passer les animaux, les voitures, les charrettes, etc., d'un bord de la rivière à l'autre, au moyen d'une corde qui la traverse. *La corde d'un bac. Passer la rivière dans un bac.*

Passer le bac, Passer la rivière dans un bac.

BACCALAURÉAT. s. m. Le premier degré qu'on prend dans une faculté, pour parvenir au grade de licencié, puis au doctorat,

et qui donne le titre de bachelier. *Être examiné pour le baccalauréat ès lettres, ès sciences, pour le baccalauréat en droit.*

BACCHANAL. s. m. (On prononce *Bacanal.*) Grand bruit, tapage. *Faire du bacchanal. Faire bacchanal.* Il est familier.

BACCHANALE. s. f. (On prononce *Bacanale.*) Il se dit proprement, au pluriel, Des fêtes religieuses que les anciens célébraient en l'honneur de Bacchus. *La fête des Bacchanales. Célébrer les Bacchanales.*

Il se dit par analogie, de La représentation d'une danse de bacchantes et de satyres. *La bacchanale du Poussin.*

Il se dit également d'Une danse bruyante et tumultueuse, dans un ballet, dans un grand opéra. *Le second acte de ce ballet, de cet opéra, est terminé par une bacchanale.*

Il se dit, par extension et familièrement, d'Une débauche faite avec grand bruit. *Ils ont fait une bacchanale qui a duré toute la nuit.*

BACCHANTE. s. f. (On prononce *Bacante.*) Prêtresse de Bacchus célébrant la fête des Bacchanales.

Fig., *C'est une bacchante, une vraie bacchante,* se dit D'une femme qui se livre volontiers aux plaisirs de la table. Il se dit aussi D'une femme en colère, et D'une femme sans modestie, sans retenue.

BACCIFÈRE. adj. des deux genres. T. de Botan. Il se dit Des plantes qui portent des baies.

BACHA. s. m. Voyez PACHA.

BÂCHE s. f. Grande pièce de grosse toile dont on couvre les charrettes, les bateaux, pour garantir de la pluie, etc., les marchandises dont ils sont chargés. Voyez BANNE.

BÂCHE, se dit aussi d'une grande caisse vitrée dans laquelle les jardiniers mettent les plantes à l'abri du froid, et dont ils se servent également pour faire venir des primeurs.

BÂCHE, se dit encore d'Une sorte de cuvette où se rend l'eau puisée par une pompe aspirante, et où elle est reprise par d'autres pompes qui l'élèvent de nouveau.

BACHELETTE. s. f. Vieux mot qui signifie, Une jeune fille d'une figure gracieuse. *Jeune bachelette. Une gentille bachelette.*

BACHELIER. s. m. Celui qui est promu au baccalauréat dans une faculté. *Bachelier ès lettres, ès sciences, en droit, en théologie. Diplôme de bachelier. Ce jeune homme a été reçu bachelier.*

Il se disait autrefois d'Un gentilhomme qui, dans sa jeunesse, servait sous la bannière d'un autre, pour apprendre le métier des armes.

Il se disait aussi d'Un jeune homme à marier.

BÂCHER. v. a. Couvrir d'une bâche. *On a mal bâché cette charrette. À défaut de toile, on bâche avec de la paille.*

BÂCHÉ, ÉE. part. passé.

BACHIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient, qui a rapport à Bacchus. *Fête bachique.*

La liqueur bachique, Le vin. *Chanson bachique,* Chanson de table, où l'on fait l'éloge du vin.

En Peinture, *Le genre bachique,* se dit en parlant Des tableaux qui représentent des scènes de buveurs et d'ivrognes. Ces scènes mêmes s'appellent *Scènes bachiques. La plupart des tableaux de l'école flamande représentent des scènes bachiques.*

BACHOT. s. m. Petit bateau. *Passer la rivière dans un bachot.*

BACHOTEUR. s. m. Batelier qui conduit un bachot.

BACILE. s. m. T. de Botan. Plante ombellifère, qu'on appelle aussi *Perce-pierre, Passe-pierre, Christe marine,* ou *Fenouil marin,* et qui croît sur les rochers des bords de la mer. *On confit les feuilles du bacile au vinaigre, pour les employer comme assaisonnement.*

BÂCLER. v. a. Fermer une porte ou une fenêtre par derrière, avec une barre ou autre chose. On disait dans une acception analogue, *Bâcler un port.*

Bâcler un bateau, Le mettre dans un lieu commode du port, pour la charge et la décharge des marchandises. Dans cette acception et la précédente, il est maintenant peu usité.

BÂCLER, signifie, figurément et familièrement, Expédier un travail à la hâte. *Il a bâclé en huit jours un mémoire qui demandait un mois de travail. Ce n'est pas faire l'ouvrage que d'aller si vite, c'est bâcler la besogne.*

BÂCLÉ, ÉE. part. passé.

Fig. et fam., *Cela est bâclé, c'est une affaire bâclée,* se dit D'un traité conclu, d'une affaire arrêtée.

BAD

BADAUD, AUDE. s. Celui, celle qui passe son temps à regarder niaisement tout ce qui lui semble extraordinaire ou nouveau. *C'est un vrai badaud, un franc badaud. Les badauds de Paris. Il y a des badauds partout. Faire attrouper les badauds.* On l'emploie quelquefois adjectivement. *C'est un homme très badaud. Cette femme est bien badaude.* Il est familier.

BADAUDER. v. n. Perdre le temps à regarder avec une curiosité niaise tout ce qui semble extraordinaire ou nouveau. *Cet homme ne fait que badauder.* Il est familier.

BADAUDERIE. s. f. Action ou propos de badaud; puérilité, niaiserie. *Ce que vous dites, ce que vous faites est une franche badauderie.* Il est familier.

BADERNE. s. f. T. de Marine. Grosse tresse à trois, quatre, et même cinq torons, qui sert principalement à garnir les endroits qu'on veut préserver du frottement ou de l'humidité.

BADIANE. s. f. T. de Botan. Genre de plantes, dont une espèce porte des fruits appelés *Anis étoilés:* ces fruits renferment des semences d'une odeur agréable, qui se communique aux aliments et aux liqueurs dans lesquels on les fait entrer. *La badiane sert à faire l'anisette de Hollande.*

BADIGEON. s. m. Couleur en détrempe dont on peint les murailles, et qui est ordinairement jaune ou grise.

BADIGEONNAGE. s. m. Action de badigeonner, ou L'ouvrage de celui qui a badigeonné. *Ce badigeonnage sera bientôt fait. Un badigeonnage grossier.*

BADIGEONNER. v. a. Peindre une muraille avec du badigeon. *Faire badigeonner la façade d'une maison, les murs d'une cuisine. Badigeonner en gris, en jaune.*

BADIGEONNÉ, ÉE. part. passé.

BADIGEONNEUR. s. m. Celui dont le métier est de badigeonner.

BADIN, INE. adj. Folâtre, enjoué; qui aime à rire, à plaisanter. *Cet homme est badin. Elle est fort badine. Esprit badin. Il a l'humeur badine.*

Il se dit aussi Du ton, des manières, du style, etc. *Air badin. Ton badin. Style badin Épître badine. Des vers badins.*

Il est quelquefois substantif. *C'est un badin. C'est un petit badin.*

BADINAGE. s. m. Action de badiner, de plaisanter. *C'est un pur badinage Tout cela n'est que badinage. Un innocent badinage. Il tourne tout en badinage. Ceci n'est point un badinage. Il se prête volontiers, il ne se prête pas au badinage. Il y a dans les écrits de cet auteur, un badinage très agréable, un élégant badinage.*

Fam., *Ce n'est pour lui qu'un badinage,* Ce travail lui coûte peu de peine.

BADINE, s. f. Baguette mince et souple qu'on porte en guise de canne, ou dont on se sert pour battre les habits.

BADINES, au pluriel, se dit de Pincettes fort légères. *Une paire de badines.*

BADINER. v. n. Folâtrer, s'amuser, plaisanter, agir, parler ou écrire d'une manière enjouée. *Il ne fait que badiner. C'est un homme qui badine, qui aime à badiner. Ne voyez-vous pas qu'il badine? Vous badinez, ce que vous dites n'est pas croyable. C'est assez badiner. Il badine agréablement dans ses lettres, dans la conversation.*

Fam., *Il ne badine pas,* se dit De quelqu'un qui est habituellement grave et sérieux, ou qui se montre fort sévère; et aussi De quelqu'un qui est susceptible, ombrageux.

On dit dans le même sens: *C'est un homme avec lequel il n'y a pas à badiner.*

En terme de Manège, *Ce cheval badine avec son mors,* Il joue avec son frein.

BADINER, se dit figurément Des parures légères, des ornements ajustés de manière à voltiger, à s'agiter au moindre vent. *Cette dentelle ne doit pas être si tendue, il faut qu'elle badine un peu. Cette draperie badine agréablement.*

BADINERIE. s. f. Ce qu'on fait ou ce qu'on dit dans l'intention de badiner, de plaisanter. *Ce n'est qu'une badinerie, qu'une pure badinerie. Il ne dit que des badineries. Il ne s'amuse qu'à des badineries.* Il est familier et peu usité.

BAF

BAFOUER. v. a. Traiter quelqu'un avec une moquerie outrageante ou dédaigneuse. *Il s'est fait bafouer. On l'a bafoué.*

BAFOUÉ, ÉE. part. passé.

BÂFRE. s. f. Repas abondant. *Il y a aujourd'hui une bâfre en tel endroit.*

Il signifie aussi, L'action de manger. *Ne songer qu'à la bâfre.* Dans les deux acceptions, il est bas.

BÂFRER. v. n. Manger avidement et avec excès. Il est bas, et ne se dit guère que par mépris en parlant D'une personne qui se livre gloutonnement aux plaisirs de la table. *C'est un homme qui aime à bâfrer, qui ne fait que bâfrer.*

BÂFREUR. s. m. Celui qui a l'habitude de manger avec excès et gloutonnerie. *C'est un grand bâfreur.* Il est bas.

BAG

BAGAGE. s. m. Équipage de ceux qui sont en voyage ou à la guerre. Lorsqu'il s'agit D'une armée, d'une troupe quelconque de gens en marche, on appelle *Gros bagage,* Celui qui ne saurait être transporté que par voiture, et *Menu bagage,* Celui qui peut être porté par des bêtes de somme. *Le ba-*

gage d'un soldat, d'un cavalier. Les voleurs lui prirent tout son bagage. Un petit bagage. Nous avons laissé nos bagages, notre bagage en arrière. Cheval de bagage. Les bagages de la cour, de l'armée, d'un régiment, d'un voyageur. Partir avec armes et bagages. L'ennemi nous abandonna une grande partie de son bagage, de ses bagages. Le général ordonna de faire défiler les bagages.

Il se dit quelquefois, familièrement, d'Un mobilier de pauvres gens. *Ils emportèrent tout leur bagage sur une petite voiture.*

Fig. et fam., *Plier bagage, trousser bagage*, Déloger furtivement, s'enfuir. *Plier bagage*, signifie aussi, Mourir. *Il y aura bientôt un an que le pauvre homme a plié bagage.*

Fig. et fam., *Cet auteur n'a qu'un bien petit bagage, qu'un mince bagage*, Il a peu écrit, il n'a publié qu'un très petit nombre d'ouvrages.

BAGARRE. s. f. Tumulte, grand bruit, encombrement causé ordinairement par un embarras de voitures ou par une querelle. *Il y a de la bagarre dans cette rue. Il n'a point voulu se mêler dans la bagarre. Se trouver dans une bagarre. Se tirer d'une bagarre.* Il est familier.

Fig. et fam., *Se tirer, se sauver de la bagarre, d'une bagarre*, Se démêler d'une situation embarrassante, s'échapper du milieu d'un débat, d'une discussion fort animée.

BAGASSE. s. f. (On écrit aussi quelquefois, *Bagace*.) Canne à sucre qu'on a passée par le moulin pour en tirer le suc.

Il se dit également Des tiges de la plante qui fournit l'indigo, quand on les retire de la cuve après la fermentation.

BAGASSE. s. f. Femme de mauvaise vie. Il est populaire et vieux.

BAGATELLE. s. f. Chose de peu de prix, et peu nécessaire. *Cette boutique n'est pleine que de bagatelles. Il dépense tout son argent en bagatelles. Il m'a fait présent de quelques bagatelles.*

Il signifie, au figuré, et plus ordinairement, Chose frivole et de peu d'importance. *Il ne s'amuse qu'à des bagatelles. Il ne dit, il ne conte que des bagatelles. La moindre bagatelle suffit pour le divertir.*

S'amuser à la bagatelle, S'occuper de toute autre chose que de ses devoirs.

Fam., *Aimer la bagatelle, ne songer qu'à la bagatelle*, N'être occupé que d'amourettes. *On ne peut rien faire de ce jeune homme, il n'aime que la bagatelle.*

BAGATELLE, se dit, par extension, Des choses qui n'ont pas toute l'importance, toute la gravité qu'on leur suppose. *Vous voilà bien embarrassé pour une bagatelle. Ils se sont brouillés pour une bagatelle. Ma blessure n'est qu'une bagatelle en comparaison de celle qu'il a reçue.*

Il s'emploie quelquefois absolument, et par forme d'exclamation, pour exprimer Le doute, l'incertitude, ou pour marquer Le peu de cas que l'on fait d'une menace. *Il prétend qu'il me fera un procès : bagatelle! Il me maltraitera, dites-vous : bagatelle!*

BAGNE. s. m. Lieu où l'on tient des forçats à la chaîne, où l'on renferme les forçats après le travail. *Le bagne de Brest, de Toulon.*

BAGUE. s. f. Anneau que l'on met au doigt, et qui porte ordinairement une ou plusieurs pierres précieuses. *Bague d'or, d'argent, de cheveux, etc. Porter une bague. Une belle bague. Bague garnie de diamants.*

Prov. et fig., *C'est une bague au doigt*, se dit D'une chose de prix dont on peut toujours se défaire avec avantage. Il se dit aussi D'une place, d'un emploi qui donne peu de fatigue, peu d'occupation. *Votre place vous laisse du loisir, c'est une bague au doigt.*

En Jurispr., *Bagues et joyaux*, Les pierreries, perles et autres semblables objets de prix qui appartiennent à une femme mariée, et que son contrat de mariage lui donne le droit de reprendre après la mort de son mari. *Les bagues et joyaux de cette femme ont été estimés cinquante mille francs. Allouer tant à une veuve pour ses bagues et joyaux.* Cette locution n'est plus guère employée dans les contrats de mariage.

BAGUE, se dit aussi de L'anneau que l'on suspend à un poteau vers le bout d'une carrière où se font des courses, et que ceux qui courent tâchent d'enlever au passage avec le bout de la lance. *Courre ou courir la bague. Emporter la bague. Donner une atteinte à la bague. Une magnifique course de bague. La plupart des courses de bague se font à cheval.*

Jeu de bague, Machine tournant sur un pivot, à laquelle sont adaptés des siéges et chevaux de bois, où se placent les joueurs : ceux-ci, en tournant avec la machine, tâchent d'enlever, à la pointe d'un stylet, des anneaux qui sont suspendus à un poteau fixe.

BAGUENAUDE. s. f. Fruit du baguenaudier, espèce de gousse qui a la forme d'une petite vessie pleine d'air, et qui éclate avec bruit lorsqu'on la presse entre les doigts.

BAGUENAUDER. v. n. S'amuser à des choses vaines et frivoles, comme les enfants qui font claquer des baguenaudes en les crevant. *Il ne fait que baguenauder. Allons, vous baguenaudez, vous perdez votre temps.* Il est familier.

BAGUENAUDIER. s. m. T. de Botan. Genre de plantes à fleurs papilionacées, qui sont de jolis arbrisseaux d'ornement, et qui ont pour fruit des baguenaudes.

BAGUENAUDIER. s. m. Celui qui baguenaude. *C'est un vrai baguenaudier.* Il est familier.

Il se dit aussi d'Une espèce de jeu qui consiste à enfiler et à désenfiler des anneaux disposés de manière à ne pouvoir être placés ou déplacés que dans un certain ordre.

BAGUER. v. a. T. de Couturière et de Tailleur. Arranger les plis d'un habit, d'une robe, etc., et les arrêter avec du fil ou de la soie. *Il faut baguer avant que de coudre.*

BAGUÉ, ÉE. part. passé.

BAGUES. s. f. pl. Bagages. Il ne s'emploie que dans cette phrase peu usitée, *Sortir vie et bagues sauves*, Sortir d'une place de guerre avec permission d'emporter sur soi tout ce qu'on peut. Il a vieilli.

Fig. et fam., *Sortir, revenir bagues sauves*, Sortir heureusement d'un danger.

BAGUETTE. s. f. Verge, houssine, bâton fort menu. *Il avait une baguette à la main. Ce cheval se laisse mener à la baguette, obéit à la baguette. Dans quelques pays, certains officiers publics portent une baguette, lorsqu'ils sont dans l'exercice de leurs fonctions. Baguette d'huissier.*

Fig. et fam., *Commander à la baguette, mener les gens à la baguette*, Commander avec hauteur et dureté. *C'est un homme qui commande à la baguette.* On dit, dans le sens contraire, *Obéir à la baguette, se laisser mener à la baguette.*

Passer ou *faire passer un soldat par les baguettes*, L'obliger, en vertu d'un jugement, à passer, les épaules nues, entre deux lignes de soldats qui le frappent chacun d'une baguette. Ce genre de châtiment n'est plus usité en France depuis 1788.

Baguette de fusée volante, Baguette qu'on attache à une fusée volante pour la faire monter en ligne droite.

Baguette divinatoire, Branche de coudrier fourchue, avec laquelle certaines gens prétendent découvrir les mines, les sources d'eau, la trace d'un voleur, d'un assassin.

Baguette magique, La baguette avec laquelle les magiciens et les fées sont censés faire leurs enchantements. *La baguette de Circé. La baguette d'Armide. Elle le toucha de sa baguette, et il disparut.* On dit, au Théâtre, *Les rôles à baguette*, Les rôles de magicien et de magicienne. On dit, aussi, dans un sens analogue, *La baguette d'un escamoteur.*

Baguette de fusil, d'arquebuse, de pistolet, Sorte de baguette de fer, de bois, de baleine, ou d'autre matière, dont on se sert pour enfoncer et presser la charge qu'on met dans le canon de ces armes.

Baguettes de tambour, Les deux petits bâtons courts avec lesquels on bat la caisse. *Au premier coup de baguette, ils sont sur pied.* On dit, dans un sens analogue, *Des baguettes de timbale, de tympanon.*

BAGUETTE, en termes d'Architecture, se dit d'Une petite moulure ronde en forme de baguette.

BAGUIER. s. m. Petit coffret pour serrer des bagues. *Un riche baguier.*

BAH

BAH. Interjection familière qui marque l'étonnement, le doute, la négation, l'insouciance, etc. *Bah ! cela n'est pas possible. Bah! bah! toutes ces menaces ne m'épouvantent guère.*

BAHUT. s. m. (Le T ne se prononce point.) Sorte de coffre, couvert ordinairement de cuir, et dont le couvercle est en voûte. *Grand bahut. Serrez cela dans ce bahut.* Il est vieux.

En Archit., *Appui en bahut*, Appui dont le haut est bombé comme le couvercle d'un bahut. *L'appui de ce quai, de cette terrasse est en bahut, est taillé en bahut.*

BAHUTIER. s. m. Artisan qui fait des coffres et des malles.

Prov., *Il ressemble aux bahutiers, il fait plus de bruit que de besogne*, se dit D'un homme qui fait beaucoup de bruit et peu d'ouvrage.

BAI

BAI, IE. adj. Qui est d'un rouge brun. Il ne se dit guère qu'en parlant De la couleur d'un cheval. *Ce cheval a le poil bai. Monter un cheval bai, une jument baie.*

Il s'emploie aussi comme substantif, au masculin. *Bai clair. Bai châtain. Bai brun.* On dit elliptiquement, *Des chevaux bai clair, une jument bai brun, etc.*, c'est-à-dire, Dont le poil est d'un bai clair, etc.

BAIE. s. f. Espèce de petit golfe, dont l'entrée a moins de largeur que le milieu, et où les navires sont à l'abri de certains vents. *La baie de Tous-les-Saints. La baie de cette côte est très sûre.*

Baie, en termes de Maçonnerie, Ouverture qu'on pratique dans un mur ou dans un assemblage de charpente, pour faire une porte, une fenêtre, etc. *La baie d'une porte. La baie d'une fenêtre.*

BAIE. s. f. Tromperie que l'on fait à quelqu'un pour se divertir. *C'est un grand donneur de baies. Il m'a donné la baie. Donner une baie.* Il est familier et a vieilli.

BAIE. s. f. T. de Botan. Petit fruit mou et charnu, qui renferme des pepins ou de petits noyaux. *Baie de genièvre, de laurier, etc.*

BAIGNER. v. a. Mettre dans le bain, faire prendre un bain, des bains. *Baigner un enfant. On l'a baigné durant quinze jours. Baigner un chien.* On dit de même : *Baigner une partie malade. Se baigner les pieds, les yeux, etc.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel régime direct. *Se baigner dans la rivière, à la mer. Aller se baigner. Cet oiseau aime beaucoup à se baigner. Faire baigner des chevaux, un chien.* Dans cette dernière phrase, le pronom est sous-entendu.

Fig., *Se baigner dans le sang*, Faire mourir beaucoup de monde, par cruauté. *Il se baigna dans le sang de ses sujets.*

Baigner, se dit aussi Des mers, des rivières, etc., par rapport aux lieux qu'elles entourent ou qu'elles touchent. *Les continents que baignent ces vastes mers. Le fleuve qui baigne ces murs. Cette rivière baigne la limite de mon jardin.*

Il signifie encore, par exagération, Mouiller, arroser. *Baigner son lit de larmes. Les pleurs qui baignaient son visage. En lisant sa lettre on voyait qu'il l'avait baignée de ses larmes.*

Il est quelquefois neutre, et signifie, Être entièrement plongé et tremper plus ou moins longtemps dans un liquide. *Il faut que ces herbes baignent dans l'esprit-de-vin, que ces concombres baignent dans le vinaigre. Ce malade ne changera de linge que quand il baignera dans sa sueur.*

Baigner dans son sang, Perdre beaucoup de sang, en être couvert.

Baigné, ée. part. passé. *Des yeux baignés de larmes. Nous le trouvâmes baigné dans son sang. Un pays baigné par une rivière.*

Être baigné de sueur, Suer abondamment.

BAIGNEUR, EUSE. s. Celui, celle qui se baigne. *Toute la rivière était pleine de baigneurs. Cette plage est commode pour les baigneurs. Ce tableau représente une baigneuse.*

Il signifie aussi, Celui, celle qui tient des bains publics. *Aller chez le baigneur.*

Il se dit encore de Celui qui surveille ou assiste les personnes qui se baignent dans la mer. *Il faillit se noyer, mais le baigneur le sauva.*

BAIGNOIRE. s. f. Vaisseau de métal, de pierre, de bois, de cuir verni, dans lequel on prend des bains. *Cette baignoire est trop petite.*

Il se dit aussi, dans les salles de spectacle, de Loges placées au rez-de-chaussée du théâtre. *Louer une baignoire.*

BAIL. s. m. T. de Jurispr. Contrat par lequel on donne à quelqu'un la jouissance d'une chose, moyennant un prix convenu, et pour un temps déterminé. Dans le langage ordinaire, il se dit principalement en parlant Des propriétés rurales et des maisons. *Bail à ferme. Des baux à ferme. Bail à loyer. Bail de maison. Bail à cheptel. Bail de trois, six ou neuf ans. Bail à vie. Bail à rente. Bail à longues années, à long terme. Bail emphytéotique. Bail conventionnel. Bail judiciaire. Bail sous seing privé. La durée, la fin d'un bail. Faire, passer un bail. Rompre, résilier un bail. Entretenir son bail. Se tenir à son bail. Renouveler un bail. Faire rapporter les baux précédents.*

Fig. et fam., *Cela n'est pas de mon bail*, Je ne suis pas chargé de cela, ou Cela est arrivé dans un temps où je n'étais pas intéressé à la chose. *Je n'ai pas fait de bail*, Je n'ai pas contracté d'engagement formel à cet égard.

Fig. et fam., *Il a fait un bail avec la vie*, se dit D'un vieillard dont la santé n'inspire aucune inquiétude.

BAILE. s. m. Titre qu'on donnait autrefois à l'ambassadeur de Venise près la Porte.

BAILLE. s. f. T. de Marine. Demi-futaille à un fond et en forme de baquet, qui sert à divers usages sur les bâtiments. *Baille de combat. Baille de distribution.*

BÂILLEMENT. s. m. Action de bâiller. *Faire un bâillement. Avoir de fréquents bâillements. Un long bâillement. Manifester son ennui par des bâillements.*

Il se dit quelquefois, en Grammaire, de L'effet que produit la rencontre de certaines voyelles, comme dans, *Il alla à Amiens.* Dans ce sens il est peu usité; on dit plus souvent *Hiatus.*

BÂILLER. v. n. Faire involontairement, et en écartant les mâchoires, une inspiration lente et profonde, suivie d'une expiration plus ou moins prolongée, quelquefois sonore. *On bâille souvent en voyant bâiller les autres. Bâiller d'ennui. Bâiller de sommeil. Je bâille en l'entendant parler. On ne sifflait pas, on bâillait à cette pièce.*

Il signifie au figuré, S'entr'ouvrir, être mal joint. *Les ais de cette cloison bâillent. Une porte qui bâille. Une fenêtre qui bâille. Cette étoffe, cette dentelle bâille.* Elle n'est pas assez tendue.

BAILLER. v. a. T. de Pratique. Donner, mettre en main, livrer. *Bailler à ferme. Bailler par contrat, par testament. Bailler et délaisser.* Il vieillit.

Fam. et par ellipse, *Vous m'en baillez d'une belle, vous me la baillez belle, vous me la baillez bonne*, Vous voulez m'en faire accroire.

Baillé, ée. part. passé.

BAILLET. adj. m. Il se dit D'un cheval qui a le poil roux tirant sur le blanc. *Cheval baillet.*

BAILLEUL. s. m. Celui qui fait profession de remettre les membres démis, et de raccommoder les os rompus. *Le bailleul lui a remis le bras.* Il a vieilli; on dit aujourd'hui, *Rebouteur.*

BÂILLEUR, EUSE. s. Celui, celle qui bâille, qui est sujet à bâiller souvent. *C'est un grand bâilleur.*

BAILLEUR, BAILLERESSE. s. T. de Pratique. Celui, celle qui baille à ferme ou à loyer; par opposition à Celui qui prend une ferme, ou une maison à loyer, et qu'on appelle Preneur. *Le bailleur et le preneur.*

En termes de Commerce, *Bailleur de fonds*, Celui qui fournit de l'argent pour une entreprise, ou pour former une maison en commandite.

Bailleur de bourdes, Celui qui a l'habitude de dire, de conter des choses fausses. *Je ne crois pas un mot de ce qu'il dit, c'est un bailleur de bourdes.* Cette locution a vieilli.

BAILLI. s. m. (On écrivait autrefois, *Baillif.*) Officier royal d'épée, au nom duquel la justice se rendait dans l'étendue d'un certain ressort, et qui avait droit de commander la noblesse de son district, lorsqu'elle était convoquée pour l'arrière-ban. *Le bailli de Rouen. Le bailli de Vermandois. Le bailli de Touraine.*

Il se disait aussi d'Un officier royal de robe longue, qui rendait la justice dans l'étendue d'un certain ressort, et dont les appellations ressortissaient immédiatement au parlement. *Le bailli de Nogent-sur-Seine. Le bailli d'Amboise.*

Il se disait également d'Un officier de robe longue, qui rendait la justice au nom d'un seigneur. *Le bailli du village. Il fut harangué par le bailli.*

Il se dit en outre, dans l'ordre de Malte, d'Un chevalier revêtu d'une dignité qui le met au-dessus des commandeurs, et qui lui donne le privilége de porter la grand'croix. *Le bailli de la Morée. Le bailli de Suffren.*

Bailli, se dit encore, dans quelques parties de l'Allemagne et en Suisse, de Certains magistrats préposés à l'exécution des lois. *Le grand bailli de Zurich.*

BAILLIAGE. s. m. Tribunal composé de juges qui rendaient la justice au nom du bailli, ou avec le bailli. *Procureur du roi au bailliage.*

Il se disait aussi de L'étendue de pays qui était sous la juridiction d'un bailli. *Ce bourg est de tel bailliage. Lettres du roi aux bailliages pour la convocation des états généraux.*

Il se disait, par extension, de La maison dans laquelle le bailli ou son lieutenant rendait la justice. *Aller au bailliage.*

Bailliage, se dit encore, dans quelques endroits de l'Allemagne et en Suisse, d'Une partie de territoire dont l'administration est confiée à un bailli, à un grand bailli.

BAILLIAGER, ÈRE. adj. Qui appartient, qui est propre à un bailliage. *On convoqua les assemblées bailliagères pour l'élection des députés aux états généraux.*

BAILLIVE. s. f. La femme d'un bailli. *Madame la baillive.*

BÂILLON. s. m. Morceau de bois, de fer, etc., qu'on met de force entre les mâchoires d'une personne pour l'empêcher de parler et de crier, ou dans la gueule d'un animal pour l'empêcher de mordre ou de faire du bruit. *Mettre un bâillon à une personne, à un chien.*

Fig. et fam., *Mettre un bâillon à quelqu'un*, L'intimider, ou le gagner, et l'empêcher ainsi de parler de quelque chose sur quoi l'on veut qu'il se taise.

BÂILLONNER. v. a. Mettre un bâillon. *Bâillonner une personne. Bâillonner un chien.*

Bâillonner une porte, La fermer en dehors avec une pièce de bois.

Fig., *Bâillonner la presse*, Restreindre à l'excès la liberté des journaux.

Bâillonné, ée. part. passé.

BAIN. s. m. Immersion et séjour plus ou moins prolongé du corps dans l'eau ou dans quelque autre fluide, soit par amusement, soit pour cause de propreté ou de santé. Il se dit également de L'eau, du liquide dans lequel on se plonge. *Bain de propreté. Bain de santé. Bain de rivière. Bain de mer. Bain domestique. Bain à domicile. Bain de lait. Bain aromatique. Bain d'eau minérale. Les bains sont bons pour telle maladie. Prendre*

un bain, des bains. Prescrire des bains à quelqu'un. Les bains étaient fort en usage chez les anciens. Aller au bain. Préparer le bain, un bain. Se mettre dans le bain, au bain. Entrer dans le bain. On lui a ordonné le bain. On le dit quelquefois en parlant des animaux. *Ce cheval a besoin d'un bain, menez-le à la rivière.*

Le bain est bon dans tel endroit, à telle époque du jour, de l'année, se dit Par rapport au lieu, au temps où l'on peut se baigner commodément et agréablement dans la rivière. *Ce matin, le bain était excellent.*

Fam., *Cette eau, cette boisson est chaude comme bain*, Elle n'est pas assez fraîche.

Fig. et fam., *C'est un bain qui chauffe*, se dit D'un gros nuage qui menace de la pluie, lorsque le soleil brille d'un vif éclat entre deux ondées.

Fig. et fam., *Bain de grenouilles, bain de crapauds*, se dit d'Un lieu où l'eau est sale et bourbeuse.

Bain local ou *topique*, Celui dans lequel on baigne une partie malade, l'œil, le bras, etc.

Bain de pieds, Celui où l'on ne baigne que les pieds. *Demi-bain*, Celui où l'on ne se baigne que jusqu'à la ceinture. *Bain de siége*, Celui où l'on ne met que le milieu du corps.

Bain de vapeur, Celui qu'on prend en demeurant exposé, dans un lieu clos, à des vapeurs chaudes qui s'exhalent d'un liquide ou des parois mêmes du mur, dans les lieux où se trouvent des eaux thermales.

Prendre un bain d'air, Demeurer nu exposé à l'action de l'air pendant la durée ordinaire d'un bain.

Bain de marc de raisin, de cendres, de sable, de boue, de bourbe, etc., Celui qui consiste à se couvrir le corps de ces matières ou à s'y plonger.

Bain, signifie encore, Une baignoire. *Remplir le bain. Vider le bain. Mettre de l'eau dans le bain.* On appelle de même, *Bain de siége, bain de pieds*, Les petites baignoires où l'on prend le bain de siége, le bain de pieds. Voyez Sabot.

Fond de bain, Linge dont on revêt l'intérieur d'une baignoire, pour plus de propreté.

Bains, au pluriel, se dit de L'appartement destiné pour se baigner. *Les bains du roi, de la reine. Les bains sont dans telle partie de l'édifice.* On dit dans le même sens : *La chambre du bain, l'appartement des bains : la salle, le cabinet de bain.*

Il se dit aussi de Tout établissement public où l'on peut aller prendre des bains. *Bains publics. Bains des hommes. Les bains de telle rue. Faire construire des bains. Établir des bains sur une rivière. Chez les anciens, les bains ou thermes étaient ordinairement de vastes et somptueux édifices.*

Il se dit également Des eaux naturellement chaudes, où l'on va se baigner. *Les bains de Bourbonne, de Bagnères, du Mont-Dore, de Spa.*

L'ordre du Bain, Ordre de chevalerie en Angleterre, institué par Richard II.

Bain, chez les Teinturiers, Cuve où il y a de l'eau et des drogues pour la teinture.

Bain, en Chimie, se dit de Toute substance par l'intermédiaire de laquelle on chauffe un vase, pour opérer la digestion ou la distillation de ce qu'il contient. Ainsi, on dit qu'*Un vase est au bain de vapeur*, quand il est exposé à la vapeur de l'eau bouillante ; qu'*Il est au bain de sable*, quand il est placé dans du sable que l'on fait chauffer ; qu'*Il est au bain-marie*, quand il est plongé dans l'eau chaude. *Rectifier de l'alcool au bain-marie*, c'est-à-dire, En mettant dans l'eau chaude le vase qui le contient. On dit pareillement, dans le langage ordinaire : *Faire cuire des œufs au bain-marie. Faire chauffer un bouillon au bain-marie. Du thé au bain-marie. Etc.*

BAÏONNETTE. s. f. Arme pointue qui s'ajuste au bout du fusil, et que l'on peut en retirer à volonté. *On croit que les premières baïonnettes furent fabriquées à Bayonne. Mettre la baïonnette au bout du fusil. Croiser la baïonnette, pour résister à une charge de cavalerie. Charger à la baïonnette. Enlever un poste à la baïonnette. Il fut blessé d'un coup de baïonnette. Remettre la baïonnette dans le fourreau*, ou simplement, *Remettre la baïonnette.* On dit quelquefois figurément, *Vingt mille baïonnettes, cent mille, etc.*, pour dire, Vingt mille, cent mille hommes d'infanterie sous les armes, prêts à combattre.

BAÏOQUE. s. f. Petite monnaie en usage dans les États romains, qui valait un peu plus de cinq centimes de France. *L'écu de cent baïoques valait cinq francs trente-huit centimes et demi.*

BAIRAM ou **BEIRAM.** s. m. Fête solennelle chez les Mahometans, à la fin du Ramadan, qui est le temps de leur jeûne.

BAISEMAIN. s. m. T. de Féodalité. Hommage que le vassal rendait au seigneur du fief, en lui baisant la main. *Il ne devait que le baisemain.*

Il se dit encore d'Une cérémonie usitée dans quelques cours, et qui consiste à baiser la main du prince. *Il y a eu baisemain général, la semaine dernière, à la cour d'Espagne. La cérémonie du baisemain.*

Baisemains, au pluriel, signifie, Civilités, compliments, recommandations. *Faire ses baisemains à quelqu'un. Je lui ai fait vos baisemains, et ils ont été bien reçus. Mes baisemains à un tel, je vous en prie.* Ce sens est maintenant peu usité.

Il est féminin dans cette locution familière, *À belles baisemains*, Avec empressement et reconnaissance. *Il accepta ma proposition à belles baisemains.*

BAISEMENT. s. m. Action de baiser. Il ne désigne guère que L'action de baiser les pieds du pape. *Être admis au baisement des pieds de Sa Sainteté.*

BAISER. v. a. Appliquer sa bouche sur le visage, sur les lèvres, sur quelque partie du corps d'une personne, par amitié, par amour, par civilité, par respect. *Baiser quelqu'un. Baiser à la bouche, à la joue, au front. Baiser sur la bouche. Baiser la main d'une femme.*

Il s'emploie aussi, dans ce sens, avec le pronom réciproque. *Des enfants qui se baisent. Il regardait deux pigeons se baiser.*

Il se dit de même, figurément et familièrement, De certaines choses qui se touchent, qui sont en contact. *Deux arbres qui se baisent dans une charmille. Deux pains qui se baisent dans le four. Il n'avait à son feu que deux pauvres tisons qui se baisaient.*

Baiser, se dit aussi en parlant Des choses sur lesquelles on applique la bouche en signe de vénération et de respect. *Baiser la croix. Baiser des reliques. Baiser une image par dévotion. Baiser la terre par humilité. Baiser la mule du pape. Baiser l'anneau de l'évêque. Donner la paix, la patène à baiser. Baiser le bas de la robe d'une reine, d'une princesse*

Baiser la main, Porter sa main par respect près de sa bouche, quand on veut présenter ou recevoir quelque chose, ou quand on veut saluer quelqu'un. Dans cette acception, on dit quelquefois à un enfant, *Saluez, baisez la main.*

Prov., *Vous devriez baiser la trace de ses pas, chacun de ses pas*, Il vous a rendu de très grands services, vous lui devez beaucoup de reconnaissance.

Fig. et fam., *Baiser les mains à quelqu'un*, Lui faire ses compliments. *Je n'ai que le temps de venir vous baiser les mains, et je pars. Dites à monsieur un tel, à madame une telle, que je lui baise les mains, que je lui baise très humblement les mains.*

Fam., *Je vous baise les mains*, se dit ironiquement, Pour témoigner à une personne qu'on n'approuve point ce qu'elle dit, ou qu'on ne veut pas faire ce qu'elle demande.

Baisé, ée. part. passé.

BAISER. s. m. Action de celui qui baise. *Baiser d'amitié. Chaste baiser. Baiser amoureux. Doux baiser. Donner un baiser, des baisers à quelqu'un. Rendre un baiser. Recevoir un baiser. Elle lui a laissé prendre un baiser. Dérober un baiser. Il lui a demandé un baiser. Elle lui a refusé un baiser.*

Baiser de paix, Baiser qui se donne et se reçoit en signe de réconciliation et de bonne intelligence. Il se dit aussi de La cérémonie qui se fait à la grand'messe, lorsque le célébrant et ses ministres s'embrassent.

Prov. et fig., *Baiser de Judas*, Le baiser d'un traître.

BAISEUR, EUSE. s. Celui, celle qui se plaît à baiser. *Un grand baiseur.* Il est familier.

BAISOTER. v. a. Diminutif et fréquentatif de Baiser. *Elle est toujours à baisoter cet enfant. Ils ne font que se baisoter.* Il est familier.

Baisoté, ée. part. passé.

BAISSE. s. f. Diminution de prix, de valeur. *La baisse de ce genre de marchandises doit ralentir l'activité de votre manufacture.*

Il se dit surtout en parlant Des fonds publics et des valeurs industrielles. *Cette nouvelle a causé une grande baisse à la Bourse. La baisse des actions. Ces effets-là sont en baisse.*

Jouer à la baisse, Promettre de livrer, à un certain prix et à une époque déterminée, des effets ou valeurs, dans l'espoir de les racheter alors à un prix inférieur. *Il s'est ruiné en jouant à la baisse.*

BAISSER. v. a. Abaisser, mettre plus bas. *Baisser les glaces d'une voiture. Baisser une jalousie, un store. Baisser la visière d'un casque. Baisser le rideau d'un théâtre. Elle baissa son voile. Baisser le pavillon d'un vaisseau, baisser pavillon, pour marquer qu'on se rend à l'ennemi. Baisser l'épée, le drapeau, pour saluer un chef, un prince. Baisser la tête. Baisser les épaules.*

Il signifie aussi, Diminuer la hauteur, rendre plus bas. *Baisser une muraille. Baisser un toit. Baisser une maison.*

Fig. et fam., *Baisser le pavillon, baisser pavillon devant quelqu'un*, Lui céder, lui déférer.

Baisser les yeux, Regarder en bas. *Elle rougit et baissa les yeux. Confondu par mes reproches, il ne sut que répondre, et baissa les yeux. Je lui ferai baisser les yeux.*

Baisser la voix, Parler plus bas. *Baisser*

le ton, Parler d'un ton moins élevé, moins assuré; et, figurément, Être moins insolent, moins hautain, moins présomptueux.

Baisser un instrument de musique, Le mettre dans un ton plus bas. On dit de même : *Baisser le ton de l'orchestre. Baisser le ton d'un morceau de musique.*

Fig. et fam., *Baisser l'oreille*, Paraître découragé, mortifié de quelque perte, de quelque mauvais succès. *Après cet échec, il s'en alla baissant l'oreille.*

En termes de Manège, *Baisser la main à un cheval*, Pousser son cheval à toute bride.

Fig., *Baisser le prix d'une marchandise*, La vendre à meilleur marché.

BAISSER, s'emploie avec le pronom personnel, dans le sens de S'abaisser, se courber, se faire petit. *Il faut se baisser, se baisser bien bas, pour entrer dans cette grotte. Baissez-vous davantage.*

Prov. et ironiq., *Il semble qu'il n'y ait qu'à se baisser et en prendre*, se dit D'une chose qui paraît aisée, et qui ne l'est point.

Prov. et fig., *C'est un homme qui ne se hausse ni ne se baisse*, Il ne s'émeut de rien, il est toujours égal.

BAISSER, est aussi neutre, et alors il signifie, Aller en diminuant de hauteur. *La rivière a baissé d'un pied. La rivière est baissée. La mer hausse et baisse deux fois le jour, par l'action du flux et du reflux.*

Il s'emploie figurément dans un grand nombre de cas. Ainsi on dit :

Le jour baisse, Le jour diminue, la nuit commence à venir.

Ce vieillard baisse, Il s'affaiblit tous les jours. *Ce malade baisse*, Son état empire.

Sa vue commence à baisser, Sa vue commence à n'être plus aussi bonne.

Son génie, son talent, son esprit baisse, Diminue, s'affaiblit.

Ce vin baisse, Il perd de sa force, de son bouquet.

Cette marchandise baisse; les actions, les rentes baissent; les fonds, les effets publics baissent, le change baisse; Ils tombent, ils diminuent de prix, de valeur.

Fig. et fam., *Les actions de cet homme baissent*, Sa puissance, son crédit, sa réputation diminuent. On dit de même, *Son crédit, sa faveur baisse.*

Cette place de commerce baisse, Elle perd de son commerce, de son crédit.

BAISSÉ, ÉE, part. passé.

TÊTE BAISSÉE, loc. adv. et figurée. Il se dit en parlant De ceux qui s'exposent au péril hardiment, audacieusement. *Il va au combat tête baissée. Les ennemis vinrent à nous tête baissée.*

Il se dit aussi en parlant Des personnes qui se portent à quelque chose avec ardeur, sans rien examiner, sans rien craindre. *Aussitôt qu'on lui eut proposé cette affaire, il y donna tête baissée.*

Il se dit encore en parlant De ceux qui donnent complètement dans un piège. *Ce sot a donné tête baissée dans le piège, dans le panneau.*

BAISSIER. s. m. Terme de Bourse. Celui qui joue à la baisse sur les fonds publics. Il est opposé à *Haussier.*

BAISSIÈRE. s. f. Le reste du vin quand il approche de la lie. *Boire de la baissière.*

BAISURE. s. f. L'endroit par lequel un pain en a touché un autre dans le four. *Entamer du pain par la baisure.*

BAJ

BAJOUE. s. f. Partie inférieure de chaque côté de la tête du cochon, qui s'étend depuis l'œil jusqu'à la mâchoire.

BAL

BAL. s. m. Réunion, assemblée où l'on danse. *Grand bal. Donner un bal. Aller à un bal, au bal. Ouvrir le bal. Courir les bals. Avoir bal chez soi. Le bal a été brillant. Le bal languissait, de nouveaux danseurs l'ont animé. Bal paré. Bal masqué. Bal public. Bal bourgeois. Bal champêtre. Bal de nuit.*

La reine du bal, Celle pour qui on donne le bal, ou à qui on en fait les honneurs, ou encore Celle qu'on y a le plus admirée.

Fig. et ironiq., *Donner le bal à quelqu'un*, Le maltraiter. *Il faut donner le bal à ce drôle-là.*

Fig. et fam., *Mettre le bal en train*, Engager une affaire, une discussion; élever une question qui agite et réveille les esprits.

En termes de Jeu, *Mettre une carte au bal*, Jouer sur cette carte. On dit dans un sens analogue, *C'est le bal de telle carte.*

BALADIN. s. m. Ce mot signifiait autrefois, Un danseur de théâtre. Il se dit aujourd'hui, d'Un farceur de place; et, dans la société, d'Un homme qui, par des bouffonneries, s'efforce de faire rire. On dit quelquefois, dans le même sens et au féminin, *Une baladine.*

BALADINAGE. s. m. Plaisanterie bouffonne et de mauvais goût. *Cette plaisanterie n'est qu'un baladinage d'esprit, n'est qu'un baladinage.* Il est familier.

BALAFRE. s. f. Blessure longue faite au visage. *Grande balafre.*

Il se dit plus communément de La cicatrice qui reste quand la blessure est guérie. *Il a deux balafres qui le défigurent beaucoup.*

BALAFRER. v. a. Blesser en faisant une balafre. *Balafrer quelqu'un. Qui l'a ainsi balafré?*

BALAFRÉ, ÉE. part. passé. *Visage balafré. Henri de Guise surnommé le Balafré.*

BALAI. s. m. Ustensile qui sert à nettoyer, à ôter les ordures, à les pousser hors du lieu où elles sont. *Balai de bouleau. Balai de genêt. Balai de crin. Balai de plumes. Il faudra passer le balai dans cette chambre.*

Manche à balai, Bâton par lequel on tient le balai.

Donner un coup de balai à une chambre, En ôter les plus grosses ordures, la balayer vite et sans beaucoup de soin.

Fig. et fam., *Coup de balai*, se dit quelquefois en parlant D'un brusque changement politique ou administratif qui fait place nette. *Quand il se donne un coup de balai, un tel est toujours du côté du manche.*

Prov. et fig., *Rôtir le balai*, Passer sa vie, ou plusieurs années de sa vie, dans quelque emploi de peu de considération. *Il vient de quitter son emploi, où depuis longtemps il rôtissait le balai.*

Rôtir le balai, se dit plus souvent D'une personne qui a vécu dans la galanterie, dans le désordre. *Il a longtemps, elle a longtemps rôti le balai.* On dit à peu près dans le même sens, *Ils ont bien rôti le balai ensemble*, Ils ont bien fait des parties de débauche ensemble.

Prov. et fig., *Faire balai neuf*, se dit Des domestiques qui servent bien dans les premiers jours de leur entrée en maison. *Il m'a bien servi d'abord, il faisait balai neuf; mais ensuite il s'est relâché.* On dit dans le même sens, *C'est un balai neuf*, et *Il n'est rien tel que balai neuf.*

BALAI, en Fauconnerie, La queue des oiseaux; et, en Vénerie, Le bout de la queue des chiens.

BALAIS. adj. m. Il ne s'emploie que dans la locution, *Rubis balais*, sorte de rubis de couleur de vin paillet. *Un rubis balais bien monté.*

BALANCE. s. f. Instrument dont on se sert pour peser : il est composé de deux bassins ou plateaux suspendus à un fléau, et destinés, l'un à recevoir le poids, l'autre l'objet que l'on veut peser. *Balance juste. Fausse balance. De bonnes balances. Les bassins, les plats, les plateaux d'une balance. La languette d'une balance. Le fléau d'une balance. L'arbre d'une balance. Tenir la balance juste, la tenir en équilibre. Faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre. La balance est le symbole de la justice.*

Balance d'essai, ou *Trébuchet*, La balance particulière dont se servent les essayeurs.

Balance romaine. Voyez ROMAINE.

Le poids emporte la balance, Il est plus pesant que la chose pesée.

Fig., *Cette raison, cette considération emporte la balance*, Elle l'emporte sur les raisons, sur les considérations qu'on y oppose.

Fig., *Tenir la balance égale entre deux personnes, entre deux partis*, Ne pas favoriser l'un plus que l'autre.

Fig., *Faire pencher la balance*, Faire qu'une personne, qu'une chose, qu'un avis, qu'une considération l'emporte sur l'autre.

Fig., *Mettre dans la balance*, Mettre en parallèle, examiner en comparant. *Mettre dans la balance les actions de deux grands hommes.*

Fig., *Mettre en balance*, Peser dans son esprit le pour et le contre, en quelque matière que ce soit. *Mettre en balance les avantages et les inconvénients, les raisons de part et d'autre.*

Fig., *Entrer en balance*, Être mis en comparaison. *Ses droits peuvent-ils entrer en balance avec les miens?*

Fig., *Être en balance*, Être en suspens, ne savoir quelle résolution, quel parti prendre. *Il est en balance, il ne sait à quoi se résoudre.*

Fig., *Tenir l'esprit en balance*, Le tenir irrésolu et en suspens. *Ces considérations opposées tiennent mon esprit en balance.*

Fig., *La victoire a été longtemps en balance*, La victoire a été longtemps disputée de part et d'autre.

BALANCE, se dit aussi figurément de l'équilibre des États, et de La pondération des pouvoirs politiques. *La balance de l'Europe. La balance des pouvoirs existe dans le gouvernement constitutionnel.*

BALANCE, en termes de Commerce, Le chiffre qui représente la différence de compte entre le débiteur et le créancier. *La balance de son compte, en ma faveur, est de deux mille francs.*

Il se dit aussi de L'action d'arrêter, à une certaine époque, les écritures d'une maison de commerce, pour qu'elle se rende compte de sa situation. *Faire la balance. Ce négociant fait sa balance tous les ans. De la balance de chaque compte particulier ouvert au grand livre, résulte l'état général de l'actif et du passif.*

Balance du commerce, La différence entre les exportations et les importations com-

mercïales d'un pays, comparativement à un autre. *La balance du commerce de la France avec l'Espagne est de tant de millions en faveur de la première.*

Balance, en termes d'Astronomie. Constellation zodiacale qui, vers le temps d'Hipparque, coïncidait avec l'équinoxe d'automne. Ce nom est demeuré attaché au signe dont le commencement répond à ce même équinoxe, dans le zodiaque mobile. *La constellation de la Balance. Le soleil était dans le signe de la Balance.*

BALANCÉ. s. m. Pas de danse où le corps se balance d'un pied sur l'autre en temps égaux.

BALANCELLE. s. f. T. de Marine. Embarcation napolitaine à un mât, ordinairement pointue des deux bouts, gréée d'une voile à antenne, et montant de dix-huit à vingt avirons.

BALANCEMENT. s. m. Mouvement par lequel un corps penche alternativement d'un côté et de l'autre. *Ceux qui dandinent en marchant, font avec le corps un balancement fort désagréable. Le balancement d'une voiture, d'un bateau, d'un corps suspendu.*

Il se dit, en Peinture, de Cette disposition symétrique par laquelle des masses, des groupes répondent à d'autres. Voyez Balancer.

BALANCER. v. a. Tenir en équilibre. *Un danseur de corde qui ne balance pas bien son corps est en danger de tomber.*

Il signifie aussi, Mouvoir, agiter un corps de manière qu'il penche ou qu'il soit porté tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. *Un corps suspendu que le vent balance. Balancer ses bras. Balancer un javelot avant de le lancer.*

Il s'emploie très souvent, dans ce sens, avec le pronom personnel. *Cette femme se balance trop en marchant. Un oiseau qui se balance en l'air, dans les airs. Se balancer sur une escarpolette. Se balancer mollement, nonchalamment.*

Il se dit particulièrement De deux personnes qui, étant sur les deux bouts d'une pièce de bois mise en équilibre, s'élèvent et descendent alternativement.

Balancer, pris figurément, signifie, Peser dans son esprit, faire l'examen et la comparaison de choses opposées. *Balancer les avantages et les inconvénients. Balancer les raisons de part et d'autre. Balancer le pour et le contre.*

Il signifie aussi, compenser une chose par une autre. *Balancer les pertes par les gains. Ses vertus balancent tous ses vices.*

Il signifie encore, Empêcher de prévaloir, égaler en importance, en mérite, etc. *Ses raisons, ses preuves balancent les vôtres. L'intérêt particulier ne doit point balancer l'intérêt général. Sa renommée, son crédit a longtemps balancé la renommée, le crédit de tel homme.*

Il s'emploie quelquefois, dans ces deux derniers sens, avec le pronom personnel. *Les profits et les pertes, les inconvénients et les avantages se balancent.*

Balancer la victoire, La rendre incertaine. *La victoire fut longtemps balancée.*

En termes de Commerce, *Balancer un compte*, Rendre égales entre elles, par chiffres, les sommes qui figurent au débit et au crédit d'un compte.

Balancer, en Peinture, se dit Des masses, des groupes qui, dans une composition, servent comme de pendant à d'autres, et forment avec eux une espèce de symétrie ou d'équilibre pittoresque. *Une masse d'arbres peut balancer une masse de fabriques ou de rochers. Ce groupe de femmes est balancé par un groupe de guerriers.* On dit, dans le même sens, avec le pronom personnel, que *Des groupes, des masses se balancent.*

Balancer une composition, Faire que les masses, que les groupes s'y balancent, de manière qu'il n'y ait pas un côté du tableau surchargé de figures ou d'accessoires, tandis que l'autre est vide.

Balancer une figure, En disposer les membres de manière qu'ils forment équilibre par rapport au centre de gravité.

Balancer, est aussi verbe neutre, et signifie, en termes de Danse, Exécuter le pas qu'on nomme *Balancé.*

Il signifie plus ordinairement, au sens moral, Hésiter, être en suspens, pencher tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. *Il a longtemps balancé entre l'espérance et la crainte. Balancer dans le choix de deux choses. La victoire a longtemps balancé. Il n'y a pas à balancer. Il n'a pas balancé un seul instant à m'accorder ce que je lui demandais. Il balança s'il accepterait la place qu'on lui offrait. Il y a consenti sans balancer.*

Balancé, ée. part. passé.

BALANCIER. s. m. Pièce qui a un mouvement d'oscillation, et qui sert à régler le mouvement général de toutes les pièces d'une machine. *L'usage du balancier est une des plus belles inventions de la mécanique. Le balancier d'une horloge, d'une pendule, d'une montre. Charger le balancier pour en ralentir le mouvement.*

Il se dit aussi d'Une machine avec laquelle on frappe les monnaies et les médailles. *Ce balancier monnaye tant de pièces d'or par jour. De la monnaie frappée au balancier.*

Il se dit encore Du long bâton qui sert aux danseurs de corde à se tenir en équilibre. *Danser sur la corde raide avec balancier, sans balancier.*

BALANCIER. s. m. Artisan qui fait et vend des poids et des balances.

BALANCINE. s. f. T. de Marine. Il se dit de Cordages qui soutiennent une vergue par ses deux extrémités ou par une seule, et qui servent à la tenir suspendue horizontalement, ou à l'incliner d'un côté ou de l'autre. *Toute voile carrée a deux balancines.*

BALANÇOIRE. s. f. Pièce de bois mise en équilibre sur un point d'appui élevé, et sur laquelle se balancent deux personnes placées aux deux bouts.

Il se dit aussi, d'Une escarpolette.

BALANDRAN ou **BALANDRAS.** s. m. Espèce de manteau dont on se servait anciennement.

BALAUSTE. s. f. Nom que l'on donne aux fleurs desséchées du grenadier. *Les balaustes sont usitées en médecine comme astringentes.*

BALAUSTIER. s. m. Nom du grenadier sauvage.

BALAYAGE. s. m. Action de balayer. *Le balayage des rues. Le balayage des ateliers. Frais de balayage.*

BALAYER. v. a. (Il se conjugue comme *Payer.*) Nettoyer un lieu, en ôtant les ordures avec le balai. *Balayer une cour, une chambre, une rue.*

Il signifie aussi, Enlever, ôter les ordures ou autre chose avec le balai. *Balayez ces ordures, ces débris.*

Par extension, *Sa robe, la queue de sa robe balaye la terre, le plancher.* La queue de sa robe traîne à terre, traîne sur le plancher.

Fig., *Le vent balaye la plaine*, se dit Lorsque le vent soulève et emporte des tourbillons de poussière en parcourant une plaine.

Fig., *Le vent du nord balaye le ciel.* Il en chasse les nuages.

Fig., en termes de Guerre, *Balayer la plaine, le pays, etc.*, En chasser les ennemis. On dit de même, *Balayer la mer*, La purger des corsaires, des pirates qui l'infestent. On dit aussi : *Balayer les hussards qui parcourent la plaine, les corsaires, les pirates qui infestent la mer. Balayer l'ennemi. Il balaya tout ce qui s'opposait à son passage.*

Balayé, ée. part. passé.

BALAYEUR, EUSE. s. Celui, celle qui balaye. *Des balayeurs de rues. Une troupe de balayeurs.*

BALAYURES. s. f. pl. Les ordures qui ont été amassées avec le balai.

Balayures de mer, Les plantes marines et les menus débris que la mer jette sur ses bords.

BALBUTIEMENT. s. m. (Le T se prononce comme un C.) Action de balbutier ; vice de prononciation qui fait qu'on balbutie. *Le balbutiement habituel ou accidentel. Corriger le balbutiement.*

BALBUTIER. v. n. (Le T se prononce comme un C.) Prononcer avec peine les lettres B et L ; et, dans une acception plus étendue, Articuler imparfaitement les mots qu'on veut prononcer, hésiter en parlant. *On a de la peine à comprendre ce qu'il dit, il ne fait que balbutier. Un enfant qui commence à balbutier. La confusion, la honte le fit rougir et balbutier.*

Il est quelquefois actif. *Balbutier un compliment, des excuses. Il put à peine balbutier quelques mots. Cet acteur n'a fait que balbutier son rôle.*

Il signifie au figuré, Parler sur quelque sujet confusément et sans connaissance suffisante. *Il a voulu parler sur cette affaire, et il n'a fait que balbutier.*

Balbutié, ée. part. passé.

BALCON. s. m. Saillie construite en pierre ou en bois sur la façade d'un bâtiment, soutenue ordinairement par des colonnes ou des consoles, et entourée d'une balustrade. *Grand balcon. Prendre l'air sur un balcon.*

Il se dit également d'Un ouvrage de serrurerie, qu'on met à une fenêtre, pour servir d'ornement et d'appui.

Balcon, dans les salles de spectacle, Sorte de petite galerie placée près du théâtre, de chaque côté de l'avant-scène. *Une stalle de balcon.*

BALDAQUIN. s. m. Ouvrage de sculpture ou d'architecture, fait en forme de dais, et qui sert de couronnement à un trône, à un autel. *Le grand autel de Saint-Pierre de Rome a un baldaquin porté sur quatre colonnes torses.*

Il se dit aussi d'Une sorte de dais ordinairement garni d'étoffe, qu'on suspend au-dessus d'un lit, et auquel tiennent les rideaux. *Un lit à baldaquin, surmonté d'un baldaquin.* On dit dans un sens analogue, *Le baldaquin d'un catafalque.*

BALE. s. f. T. d'Agric. Petite paille ou capsule qui sert d'enveloppe au grain dans l'épi. *Vanner de l'avoine pour en séparer les bales. Une paillasse, un oreiller de bale d'avoine.* Les botanistes désignent sous ce nom L'espèce de calice qui renferme les organes sexuels des graminées, et qui per-

siste ordinairement après la fécondation, de manière à recouvrir la graine ou semence. On écrit aussi *Bâle* et *Balle*.

BALEINE. s. f. Mammifère de l'ordre des Cétacés, le plus grand des animaux, qui a la forme extérieure d'un poisson, et qu'on pêche dans les mers du Nord : sa mâchoire supérieure est garnie de lames cornées et fibreuses, appelées *Barbes* ou *Fanons*. *Des côtes de baleine. Huile de baleine. Aller à la pêche des baleines, à la pêche de la baleine.*

Blanc de baleine, Matière grasse, concrète, blanche et cristalline, que l'on retire du tissu cellulaire interposé entre les membranes du cerveau de certaines espèces de cachalots. *Le blanc de baleine purifié sert à faire des bougies demi-diaphanes.* On l'appelle aussi, mais abusivement, *Sperma ceti* ou *Sperme de baleine*.

Baleine, se dit aussi Des fanons de la baleine, dont on fait la monture des parapluies, dont on garnit les corsets des femmes, etc *Busc de baleine. Les baleines d'un parapluie. Un col garni de baleine.*

En Astron. *La Baleine*, Constellation de l'hémisphère austral.

BALEINÉ, ÉE. adj. Garni de baleine. Il se dit surtout Des corsets et des cols. *Un corset, un col baleiné.*

BALEINEAU. s. m. Le petit de la baleine. *Les baleineaux.*

BALEINIER. s. m. T. de Marine. Navire équipé pour faire la pêche de la baleine.

Il se dit aussi adjectivement. *Un navire baleinier.*

BALEINIÈRE. s. f. Embarcation longue, étroite et légère, employée particulièrement à la pêche de la baleine.

BALÈVRE. s. f. L'ensemble des lèvres avancées et faisant la moue. Dans ce sens il est vieux et inusité.

Il signifie, en termes de Construction, La légère saillie qu'une pierre, une pièce de charpente, de menuiserie ou de serrurerie, mal dressées, présentent près de leurs joints d'assemblage : on corrige ce défaut en abattant les *balèvres*.

On appelle aussi *Balèvre*, dans un ouvrage coulé en plâtre ou fondu en bronze, Les parties de la matière qui font saillie sur la surface de l'épreuve moulée, et présentent des plans inégaux.

BALI. s. m. Voyez Pali.

BALISAGE. s. m. T. de Marine. Action de baliser, de placer des balises ; ensemble des balises placées.

BALISE. s. f. T. de Marine. Perche, mâtereau, ou barre de fer, surmontée d'un petit baril ou de quelque autre objet fort visible, qu'on plante à l'entrée des ports, à l'embouchure des rivières, et en d'autres lieux, pour indiquer les endroits où il y a du péril. *Il y a dans cet endroit un banc de sable, il faut y mettre, y établir des balises. Des balises indiquent les endroits de cette rivière où il n'y a pas assez d'eau pour le passage des bateaux.*

Balise, se dit aussi de L'espace qu'on est obligé de laisser le long des rivières pour le halage des bateaux. On dit plus ordinairement, *Chemin de halage*.

BALISE. s. f. Fruit du balisier.

BALISER. v. a. T. de Marine. Indiquer par des balises les hauts-fonds et les passes. *Baliser l'entrée d'un port, l'embouchure d'un fleuve. Baliser une passe.*

Balisé, ée. part. passé.

BALISEUR. s. m. Celui qui veille à ce que les riverains laissent un certain espace sur le bord des rivières, pour le chemin de halage.

Il se dit aussi Des gens préposés pour faire le balisage des ports maritimes et des rivières.

BALISIER. s. m. T. de Botan. Genre de plantes, originaires des Indes, dont plusieurs espèces sont cultivées à cause de la beauté de leurs feuilles et de leurs fleurs. *Les fleurs du balisier sont d'un rouge éclatant.*

BALISTE. s. f. Machine de guerre, en usage chez les anciens, qui servait à lancer des traits, des javelots, et souvent aussi des pierres, des torches allumées, etc.

Baliste, en Histoire naturelle, Genre de poissons remarquables par la vivacité de leurs couleurs, par leur extrême agilité, et par l'espèce de cuirasse à compartiments dont leur corps est revêtu.

BALISTIQUE. s. f. Art de calculer le jet des projectiles, et particulièrement celui des bombes. *Étudier la balistique. Traité de balistique.*

BALIVAGE. s. m. T. d'Administration forestière. Choix et marque des baliveaux qui doivent être conservés dans les coupes.

BALIVEAU. s. m. T. d'Administration forestière. Il se dit Des arbres qu'on réserve, lors de la coupe d'un bois taillis, afin qu'ils puissent devenir arbres de haute futaie. *Réserver tant de baliveaux par hectare. Jeunes baliveaux. Baliveaux de l'âge du taillis. Baliveaux modernes. Baliveaux anciens.* Voyez Ancien.

BALIVERNE. s. f. Sornette, propos frivole, occupation futile, passe-temps puéril. *Ce qu'il vous dit là est une baliverne, une franche baliverne. S'occuper de balivernes. Il s'amuse à des balivernes, à de pures balivernes.* Il est familier.

BALIVERNER. v. n. S'occuper de balivernes. *Ne faire que baliverner.* Il est familier.

BALLADE. s. f. (On ne prononce qu'une L dans ce mot et les suivants.) Espèce d'ancienne poésie française, composée de couplets faits sur les mêmes rimes, et se terminant tous par le même vers. *La ballade est composée de trois couplets et d'un envoi. Une jolie ballade. Une vieille ballade.*

Le refrain de la ballade, Le vers intercalaire qui revient à la fin de chaque couplet.

Prov. et fig., *C'est le refrain de la ballade*, se dit De ce qu'une personne ramène sans cesse dans ses discours.

Ballade, signifie aussi Un récit en vers, divisé en stances, reproduisant le plus souvent des traditions historiques ou légendaires. *Les ballades de Schiller. Les ballades anglaises. Les ballades écossaises.*

BALLANT. adj. m. Il ne s'emploie que dans cette phrase familière, *Aller les bras ballants*, Marcher en laissant aller ses bras suivant le mouvement de son corps

BALLAST. s. m. En termes de Chemin de fer, Sable ou gravier que l'on tasse sur les voies ferrées pour assujettir les traverses.

BALLE. s. f. Sorte de petite pelote ronde, faite de rognures d'étoffe, de liège, ou de toute autre matière élastique, recouverte de drap ou de peau, et servant à jouer à la paume. *Balle à peloter. Balle à jouer partie. Prendre la balle au bond, à la volée. Renvoyer la balle.*

Aller bien à la balle, Se placer bien pour la recevoir et la renvoyer.

Juger la balle, Prévoir où la balle doit tomber ; et, figurément et familièrement, Prévoir quel tour une affaire prendra.

Couper la balle, La frapper avec la raquette inclinée.

La balle la perd, la balle la gagne, se dit Lorsque celui qui a joué la balle a perdu ou gagné la balle.

Jouer à la balle, signifie simplement, Se renvoyer une balle l'un à l'autre à l'aide seulement de la main. *Des écoliers qui jouent à la balle. Allez jouer à la balle dans le jardin.*

Fig. et fam., *Prendre la balle au bond*, Saisir vivement et à propos une occasion favorable.

Fig. et fam., *À vous la balle*, C'est à vous à dire ou à faire telle chose ; c'est vous que cela regarde. *Il a tout dit, à vous la balle*, C'est à votre tour.

Fig. et fam., *Quand la balle me viendra*, Quand je serai en position favorable pour agir, pour parler.

Fig. et fam., *Renvoyer la balle*, Se décharger sur quelqu'un d'un soin, d'un embarras, d'une affaire. *Il se hâta de renvoyer la balle à son collègue. Ils se renvoient la balle.* Il signifie aussi, Répliquer avec vivacité. *Son adversaire lui a bien renvoyé la balle.* On dit dans le même sens, *Se renvoyer la balle*, Soutenir la conversation par des traits vifs, animés. *C'était un plaisir d'entendre causer ces gens d'esprit ; ils se renvoyaient bien la balle.*

Prov. et fig., *Au bon joueur la balle*, ou *La balle va au joueur*, et absolument, *La balle au joueur*, se dit Quand l'occasion de faire quelque chose se présente à celui qui est le plus capable de s'en bien acquitter. On dit dans le même sens, *La balle cherche le bon joueur.*

Fig. et pop., *Enfant de la balle*, Enfant d'un maître de jeu de paume ; et, par extension, Toute personne élevée dans la profession de son père. *Cet apprenti est enfant de la balle. C'est un enfant de la balle.*

Balle, se dit aussi Des petites boules, ordinairement de plomb, dont on charge certaines armes à feu, comme fusils, mousquets, carabines, pistolets. *Balle de plomb, de fer. Balle de fusil, de pistolet. Des balles de seize à la livre. Balle conique. Un moule à balles. Fusil chargé à balle, à balle forcée. Une balle l'atteignit au front. La balle est restée dans les chairs. Il tomba percé de plusieurs balles.*

Balle de calibre, Celle qui est d'une grosseur correspondante au calibre de l'arme.

Balles ramées, Deux ou trois balles de plomb jointes ensemble par un fil d'archal tortillé. *On se sert peu de balles ramées.*

Fig. et fam., *Ce sont balles perdues*, Ce sont des efforts inutiles.

Ce canon est de huit livres de balle, de douze livres de balle, de vingt-quatre livres de balle, etc., Le boulet de son calibre doit peser huit livres, douze livres, vingt-quatre livres, etc.

BALLE. s. f. Gros paquet de marchandises, lié de cordes, et enveloppé de grosse toile, pour être transporté d'un lieu à un autre. *Faire une balle. Défaire une balle. Il a reçu, il a expédié cent cinquante balles de coton.*

Marchandises de balle, Celles que vendent les marchands forains appelés Porteballes, et qui sont ordinairement inférieures en qualité à celles que vendent les marchands établis dans les villes. On ne l'emploie guère que par dénigrement. *Ce sont des mouchoirs,*

des ciseaux de balle Cette locution vieillit : voyez PACOTILLE.

Fig. et fam., *Un juge de balle, un rimeur de balle, etc.*, Un juge ignorant, un mauvais poète, etc. Ces locutions vieillissent.

BALLE. s. f. T. d'Impr. Tampon avec lequel on appliquait l'encre sur les caractères : il était formé d'un manche de bois, évasé en entonnoir, dont le creux était rempli de laine que recouvrait une double peau. *Toucher une forme avec les balles. La balle n'a pas bien pris l'encre.* Aujourd'hui on ne fait plus usage des balles, on se sert du rouleau. Voyez ROULEAU.

BALLE. s. f. T. d'Agric. et de Botan. Voyez BALE.

BALLER. v. n. Danser. *Ne faire que chanter et baller.* Il est vieux.

Il se dit, en parlant De cérémonies ecclésiastiques des anciennes cathédrales, de certaines salutations qui se faisaient au chœur par le grand chantre, et qui ressemblaient à une danse grave et antique. *Le grand chantre ballera au premier psaume.*

BALLET. s. m. Danse figurée, exécutée par plusieurs personnes sur un théâtre. *Il y a un ballet au premier acte de cet opéra, de ce mélodrame. Exécuter, danser un ballet. Maître de ballets à l'Opéra. Air de ballet.*

Opéra-ballet, comédie-ballet, se disait autrefois de certaines pièces à chaque acte desquelles était joint un divertissement de danse.

Ballet pantomime, ou simplement, *Ballet*, Pièce de théâtre où l'action n'est représentée que par les gestes et les attitudes des danseurs. *Ballet en trois actes. Composer un ballet. Répéter un ballet. Monter un ballet.* On désigne quelquefois ces sortes de pièces par le nom du chorégraphe qui les a composées, et plus souvent par un titre qui en indique le sujet : *Le ballet de Psyché. Le ballet de la Sylphide*; quelquefois par le genre auquel elles appartiennent : *Ballet héroïque. Ballet pastoral. Ballet comique.*

Entrée de ballet. Voyez ENTRÉE.

BALLON. s. m. Vessie enflée d'air, et recouverte de cuir, dont on se sert pour jouer, en se la renvoyant avec le poing, ou avec le bras couvert d'un brassard, ou avec le pied. *Enfler un ballon. Jouer au ballon. La languette d'un ballon. Ballon en caoutchouc.*

Fam., *Être enflé comme un ballon*, Être très enflé. Cela se dit aussi, figurément, D'une personne pleine d'orgueil.

Ballon aérostatique, ou *Aérostat*, Sorte de grand ballon, formé d'une enveloppe mince et flexible, ordinairement de taffetas gommé, que l'on gonfle en y introduisant un gaz plus léger que l'air atmosphérique, ou au moyen de cet air même dilaté par le feu, de manière que le ballon tend à s'élever dans l'atmosphère environnante. On dit quelquefois simplement, *Ballon. Un ballon de toile, de taffetas gommé, de papier.*

Monter en ballon, faire une ascension en ballon, S'élever dans les airs en se plaçant dans une nacelle suspendue à un ballon aérostatique.

Ballon perdu, Ballon qu'on abandonne au courant de l'air. On dit dans le sens contraire, *Ballon captif.*

Ballon d'essai, Petit ballon qu'on lance pour connaître la direction du vent.

Fig. et fam., *Ballon d'essai*, se dit quelquefois d'Un petit ouvrage d'esprit donné par un auteur pour pressentir le goût du public, et dans l'intention de faire paraître ensuite un ouvrage plus considérable. Il se dit encore de L'annonce faite à dessein d'un projet qui n'est pas encore arrêté et sur lequel on veut pressentir l'opinion du public; ou d'Une première mesure prise seulement à l'effet de connaître comment seront accueillies d'autres mesures du même genre. *Ce bruit qu'on fait courir n'est qu'un ballon d'essai. La nomination, la destitution de ce fonctionnaire n'est qu'un ballon d'essai.*

BALLON, en termes de Chimie, Grand vase de verre de forme sphérique destiné à recevoir et à condenser les fluides qui se dégagent dans certaines opérations.

BALLONNÉ, ÉE. adj. Gonflé comme un ballon, distendu. Il s'emploie surtout en Médecine, et se dit De l'abdomen, lorsqu'il est enflé par des gaz accumulés dans les intestins. *Ce malade a le ventre ballonné.*

BALLONNEMENT. s. m. T. de Médec. État de l'abdomen lorsqu'il est ballonné.

BALLONNIER. s. m. Celui qui fait, qui vend des ballons à jouer.

BALLOT. s. m. Petite balle de marchandises. *Un ballot de marchandises. Un ballot de livres. Des ballots qui viennent par le roulage, par la diligence. Ouvrir un ballot.*

Fig. et fam., *Voilà votre vrai ballot, cela fait bien votre ballot*, Voilà ce qui vous est propre, voilà votre vrai fait.

BALLOTE. s. f. T. de Botan. Plante labiée, qu'on nomme aussi *Marrube noir.*

BALLOTTADE. s. f. T. de Manège. Air relevé, saut dans lequel le cheval, ayant les quatre jambes en l'air et à la même hauteur, présente les fers des pieds de derrière sans détacher la ruade.

BALLOTTAGE. s. m. Action de ballotter deux candidats. *Scrutin de ballottage. Il va y avoir un ballottage entre ces deux candidats. Procéder au ballottage. Il a été nommé au ballottage.*

BALLOTTE. s. f. Petite balle dont on se sert pour donner des suffrages, ou pour tirer au sort. *Toutes les ballottes ont été en faveur d'un tel.* Il a vieilli : on dit maintenant, *Boule.*

BALLOTTEMENT. s. m. Action de ballotter. Il se dit D'une chose qui, n'étant pas fixée, ballotte, va tantôt d'un côté, tantôt de l'autre.

BALLOTTER. v. a. Agiter en divers sens, en des sens contraires. *La mer nous a ballottés pendant trois jours et trois nuits sans relâche.*

Il s'emploie quelquefois neutralement, et se dit D'une chose qui remue et qui éprouve des secousses, faute d'être fixée comme elle devrait l'être. *Cette porte, cette fenêtre ballotte; arrêtez-la. Ce violon ballotte dans son étui.*

Il signifie, au jeu de Paume, Peloter, se renvoyer la balle, jouer sans faire de partie réglée.

Fig. et fam., *Ballotter quelqu'un*, Se jouer de lui, le renvoyer de l'un à l'autre; lui donner des espérances, sans avoir envie de rien faire pour lui.

Fig., *Ballotter une affaire*, La discuter, l'agiter de part et d'autre, en délibérer. Dans cette phrase et dans la précédente, *Ballotter* est actif.

BALLOTTER, signifie aussi, Se servir de ballottes pour donner les suffrages ou pour tirer au sort. Dans cette acception, il a vieilli.

Il signifie encore, Aller au scrutin pour décider lequel l'emportera de deux compétiteurs qui ont eu le plus de voix dans un scrutin précédent; et alors il ne s'emploie guère que passivement *Ces deux candidats ont été ballottés Il a été ballotté avec un tel.*

BALLOTTÉ, ÉE part passé.

BALOURD, OURDE. s. Expression de mépris. Il se dit familièrement d'Une personne grossière et stupide *C'est un gros balourd. C'est une vraie balourde, une grande balourde.*

BALOURDISE. s. f Chose faite ou dite sans esprit, ou mal à propos *Il ne fait, il ne dit que des balourdises. C'est une balourdise que de lui avoir fait cette confidence Faire une balourdise, une grosse balourdise.*

Il signifie aussi, Le caractère d'un balourd. *Cet homme est d'une grande balourdise.*

BALSAMIER. s. m. Voyez BAUMIER.

BALSAMINE. s. f. (Dans ce mot et les deux suivants, l'S se prononce comme Z.) Plante qu'on cultive dans les jardins, à cause de la beauté de sa fleur; et dont les capsules, quand on en froisse l'extrémité, lancent les graines qu'elles renferment. *Balsamine double.*

BALSAMIQUE. adj. des deux genres. Il se dit De ce qui a une propriété, une vertu, une qualité analogue à celle du baume. *Cette plante a une odeur balsamique, une vertu balsamique.*

Il se dit particulièrement, en Médecine, Des médicaments qui tiennent de la nature des baumes, ou qui sont eux-mêmes des baumes. Dans cette acception, on l'emploie aussi comme substantif masculin. *Employer des médicaments balsamiques, des balsamiques.*

Air balsamique, Air chargé des parfums qui s'exhalent des plantes.

BALSAMITE. s. f. Plante. Voyez TANAISIE.

BALUSTRADE. s. f. Suite, rangée de plusieurs balustres portant une tablette d'appui et servant d'ornement ou de clôture. *Balustrade de marbre, de pierre, de fer.*

Il se dit, par extension, de Toute sorte de clôture qui est à jour et à hauteur d'appui.

BALUSTRE. s. m. Sorte de petit pilier façonné. *Balustre de marbre. Balustre de bronze. Balustre de bois. Balustre bien tourné.*

Il se prend aussi pour Un assemblage de plusieurs balustres servant de clôture dans une église ou dans une chambre. *Balustre d'autel. Le balustre du lit d'un prince.*

BALUSTRER. v. a. Orner, entourer d'une balustrade. Il est peu usité.

BALUSTRÉ, ÉE. part. passé.

BALZAN. adj. m. Il se dit D'un cheval noir ou bai, qui a des marques blanches aux pieds. *Cheval balzan.*

BALZANE. s. f. Marque blanche aux pieds d'un cheval. *Ce cheval a trois balzanes, quatre balzanes. Balzane prolongée. Petite balzane.*

BAM

BAMBIN. s. m. Terme par lequel on désigne Un enfant, un petit garçon. *Taisez-vous, bambin. Un petit bambin.* Il est très familier.

BAMBOCHADE. s. f. Genre de peinture qui a pour objet la nature commune et grossière, la représentation des scènes rustiques ou populaires. *Il ne peint que la bambochade.*

Il se dit aussi d'Un tableau de ce genre. *Les bambochades de Téniers.*

BAMBOCHE. s. f. Marionnette plus grande que les marionnettes ordinaires. *Spectacle de bamboches. Faire jouer des bamboches.* Il a vieilli.

Il se dit, figurément et par dénigrement, d'Une personne mal faite et de petite taille. *Cette femme, cette fille n'est qu'une bamboche. Cet homme est une vraie bamboche.* Dans ce sens il est peu usité.

BAMBOCHE, se dit populairement, surtout au pluriel, des amusements immodérés, des parties de plaisir et même de débauche où l'on se livre à la grosse gaieté. *Faire des bamboches, ses bamboches. Il était dans ses bamboches.* Dans ce sens on dit aussi quelquefois, *Bambochade.*

BAMBOCHE. s. f. On appelle ainsi Les jeunes tiges de bambou, dont on fait des cannes.

BAMBOCHEUR, EUSE. s. Celui, celle qui a l'habitude de faire des bamboches. Il est populaire.

BAMBOU. s. m. Espèce de roseau dont la tige peut s'élever à plus de vingt mètres, et qui croît dans les Indes. *Une forêt de bambous. Porter une canne de bambou. Étui de bambou.*

Il se dit encore de La canne même de bambou. *J'ai changé mon bambou contre une canne plus solide.*

BAN

BAN. s. m. Proclamation, mandement public, pour ordonner ou défendre quelque chose. *Le général fit publier un ban pour défendre aux soldats de s'éloigner du camp.*

Battre un ban, le ban, Battre la caisse d'une certaine manière pour annoncer qu'il va être fait quelque proclamation ou quelque annonce.

Ban de vendange, La publication du jour où la vendange s'ouvrira. On disait autrefois de même, *Ban de fauchaison, ban de moisson.*

Ban à vin, Ban-vin. Voyez BANVIN.

Ban de mariage, Publication qui se fait à l'église pour avertir qu'il y a promesse de mariage entre deux personnes. *Le premier, le second ban. Publier des bans. La publication des bans. Dispenser des bans. Payer les bans.*

BAN, en termes de Féodalité, Convocation que le prince faisait de la noblesse pour le servir à la guerre, soit en personne, soit par un certain nombre de gens armés, dans la proportion du revenu et de la qualité de chaque fief.

Il s'est dit aussi, et plus ordinairement, Du corps même de la noblesse qui pouvait être ainsi convoquée. Dans cette acception, on ne l'emploie guère sans le rapprocher de l'expression *Arrière-ban. Convoquer le ban et l'arrière-ban. Le ban se rapportait aux fiefs, et l'arrière-ban aux arrière-fiefs.*

Le ban et l'arrière-ban, s'applique quelquefois à La division en deux classes de la population virile d'un pays : l'une, composée des habitants les plus valides, prend les armes en certaines occasions; et l'autre, formée des plus âgés, ne se lève que dans les grands périls de l'État, pour seconder la première.

Fig. et fam., *Convoquer le ban et l'arrière-ban,* S'adresser à tous ceux dont on peut espérer du secours, quelque appui, pour le succès d'une affaire. Il signifie aussi, Faire une convocation générale de certaines personnes. *Il a réuni le ban et l'arrière-ban de sa famille, de ses amis.*

Four à ban, moulin à ban, etc., Four, moulin, etc., à l'usage duquel un seigneur avait droit d'assujettir ceux qui étaient dans l'étendue de sa seigneurie. On dit plus communément, *Four banal, moulin banal, etc.*

BAN, signifie aussi, Exil, bannissement; interdiction d'une partie du territoire à un individu placé sous la surveillance de la haute police, et obligation pour lui de rester dans la circonscription territoriale qui lui a été assignée comme résidence. *Il y a des peines plus ou moins sévères prononcées contre celui qui ne garde pas son ban, qui rompt, qui enfreint son ban, qui est en rupture de ban,* c'est-à-dire, Qui revient dans les lieux d'où il a été banni, où il ne lui est pas permis de résider.

Mettre un prince au ban de l'Empire, dans l'ancienne Constitution germanique, Le déclarer déchu de ses dignités, droits et privilèges, et le proscrire. *En 1706, l'électeur de Bavière fut mis au ban de l'Empire par la diète de Ratisbonne.* On disait dans un sens analogue, *Mettre une ville au ban de l'Empire, au ban impérial.*

BANAL, ALE. adj. T. de Féodalité. Il se disait Des choses à l'usage desquelles le seigneur du fief était en possession d'assujettir ses vassaux, afin d'en retirer certaine redevance, certains droits. *Four banal. Moulin banal. Pressoir banal. Taureau banal. Des fours banaux.*

Il signifie aussi, figurément, Qui est, qui se met à la disposition de tout le monde. *Témoin banal. Caution banale. Galant banal. Cœur banal. Amitié banale.*

Il se dit encore De ce qui est extrêmement commun, de ce qui est devenu trivial ou insignifiant à force d'être employé. *Cette expression est banale. Phrase banale. Louanges banales. On lui a fait un compliment banal. Se servir d'une excuse banale, d'un prétexte banal.*

BANALITÉ. s. f. T. de Féodalité. Droit qu'avait un seigneur d'assujettir ses vassaux à moudre à son moulin, à cuire à son four, etc.

BANALITÉ, signifie aussi figurément Chose, pensée, expression banale. *Dire, écrire des banalités. Ce livre n'est qu'un tissu de banalités.*

BANANE. s. f. Nom des fruits du bananier : ils sont gros et longs comme des concombres, et sont disposés par régimes. *Un régime de soixante, de cent bananes. Manger des bananes. Des bananes rôties, bouillies.*

BANANIER. s. m. Genre de plantes dont plusieurs espèces sont cultivées dans les deux Indes, à cause de leurs fruits, les meilleurs et les plus utiles de ces contrées. *Les feuilles de certains bananiers sont d'une telle grandeur, qu'on les emploie souvent en guise de nappe et de serviettes.*

BANC. s. m. (Le C ne se prononce pas.) Long siège où plusieurs personnes peuvent s'asseoir ensemble. *Banc de bois. Banc de pierre. Banc à dos. Banc de gazon. Les bancs d'un corps de garde. Faire mettre des bancs dans un jardin. Les bancs qui garnissent la salle où se réunit une assemblée politique. Les bancs de la droite, de la gauche, du centre. Le banc des ministres. Il n'y a plus personne sur les bancs, les bancs sont dégarnis, sont déserts.*

Les bancs de l'école, Les bancs sur lesquels s'asseyent les écoliers, les étudiants dans les écoles, dans les collèges; et, par extension, L'école, le collège même. *Ce jeune homme si tranchant quitte à peine les bancs de l'école.*

Fig., *Être sur les bancs, se mettre sur les bancs,* Suivre ou commencer à suivre les cours d'une faculté; Être ou entrer au collège. *Il est encore sur les bancs.*

Le banc de la noblesse, le banc des députés des villes, etc., désignait autrefois, dans les assemblées qui se formaient des trois ordres de l'État, La place destinée à l'ordre de la noblesse, aux députés des villes, etc.

En Angleterre, *Le banc des évêques,* Le banc où siègent les évêques, dans la chambre des lords. Il se dit aussi de Ces évêques mêmes. *Tout le banc des évêques vota contre le bill proposé.*

Banc d'église, Siège, ordinairement entouré de menuiserie, où une famille a droit de se placer pour assister au service divin.

Banc de l'œuvre, Place qui est réservée, dans les églises, aux marguilliers et aux officiers de la fabrique, et qui est communément en face de la chaire. On dit plus ordinairement aujourd'hui, *Banc d'œuvre.*

Banc de procureur, banc d'avocat, Espèce de bureau où un procureur, un avocat donnait rendez-vous à ses parties, à ses clients, dans la salle du palais. *Les anciens règlements du palais roulaient que les procureurs se tinssent une demi-heure à leur banc, entre dix et onze heures.*

Banc des avocats, Banquettes sur lesquelles s'asseyent les avocats dans les tribunaux. *Cette cause avait attiré une telle affluence, que le banc des avocats fut envahi par une partie des auditeurs.*

Le banc des accusés, dans une cour d'assises, Le banc où sont placés les accusés pendant les débats.

Le grand banc, se disait autrefois, figurément, Du corps des présidents à mortier du parlement. *Tout le grand banc fut de cet avis.*

Banc du roi, Banc de la reine, se dit, en Angleterre, d'Une cour souveraine où anciennement le roi siégeait en personne.

En Chirur., *Banc d'Hippocrate,* Espèce de bois de lit dont on se servait autrefois pour réduire les luxations et les fractures.

Banc de rameurs, Siège sur lequel s'asseyent les rameurs.

Banc de quart, Banc de bois, placé sur le gaillard d'arrière d'un vaisseau, pour l'officier de quart.

Banc de sable, ou simplement, *Banc,* Écueil, roche d'une certaine étendue, cachée sous l'eau, ou Grand amas de sable, de vase, etc., dans un fleuve, dans la mer. *Ce navire a échoué sur un banc de sable. Une mer pleine de bancs. Le banc de Terre-Neuve. Un banc de corail.*

Banc de glace, Masse de glace d'une grande étendue, flottante et presque immobile, qu'on trouve en mer par les hautes latitudes.

En termes de Pêche, *Banc de poissons,* Grande quantité de poissons de la même espèce, réunis pour frayer. *Un banc de harengs, de sardines.* On dit aussi, *Un banc d'huîtres.*

Banc de pierre, Chaque lit, chaque assise naturelle de pierre, dans une carrière.

BANCAL, ALE. adj. Il ne s'emploie que familièrement, et se dit D'une personne qui a les jambes tortues. *Cet homme est bancal.*

Il est aussi substantif. *Un bancal. Une bancale.*

BANCAL, dans le langage populaire, s'emploie pour signifier Un sabre recourbé.

BANCO. adj. T. de Change, emprunté de l'italien. On l'emploie dans certaines villes de commerce, pour distinguer les valeurs en banque des valeurs courantes. *Le florin banco est invariable, au lieu que le florin courant ou de change ne l'est pas.* En termes de Jeu, *Faire banco*, Tenir seul l'enjeu.

BANCROCHE. adj. et s. des deux genres. Il est synonyme de Bancal et de Rachitique. On ne l'emploie que par dénigrement, et dans le langage très familier. *Cet homme est tout bancroche.*

BANDAGE. s. m. T. de Chirur. Application méthodique des bandes, compresses, et autres pièces destinées à maintenir un appareil sur une partie du corps. *Faire un bandage. Ce chirurgien entend très bien le bandage.*

Il se dit aussi de La bande même dont on serre, dont on entoure quelque partie du corps. *Appliquer un bandage. Délier un bandage. Bandage compressif. Bandage inguinal. Bandage en T. Bandage élastique.*

Il se dit, particulièrement, d'Une sorte de bande d'acier élastique, courbée en arc, garnie à son extrémité d'Une ou deux pelotes, et qu'on attache avec une courroie autour des reins pour contenir les hernies ou descentes. *Bandage herniaire. Porter un bandage.*

Bandage simple, Celui dont on se sert pour la descente qui n'est que d'un côté. *Bandage double*, Celui qui est garni de deux pelotes pour la double hernie.

BANDAGE, en parlant De roues et d'autres machines semblables, se dit Des bandes de fer ou d'autre métal qui les entourent, et qui les serrent pour les tenir en état. *Le bandage de ces roues ne vaut plus rien.*

BANDAGISTE. s. m. Ouvrier qui fait les bandages en général, et spécialement les bandages herniaires.

Chirurgien bandagiste, Celui qui s'occupe de perfectionner les bandages herniaires, et qui les applique.

BANDE. s. f. Sorte de lien plat et large, pour envelopper ou serrer quelque chose. *Bande de toile. La bande d'une plaie. La bande d'une saignée. Sa bande s'est défaite. Bande de papier. Il y a une bande sur l'affiche du théâtre, on ne joue pas ce soir. Bande de cuivre. Mettre une bande de fer à une roue.*

Mettre sous bande un livre, un journal, etc., L'entourer d'une bande de papier, ou de deux bandes qui se croisent. *Envoyer des brochures, des journaux sous bande par la poste.*

BANDE, se dit quelquefois d'Un morceau d'étoffe, de cuir, etc., qui a plus de longueur que de largeur, quelle qu'en soit la destination. *Une bande de taffetas, de velours. Un baudrier fait d'une bande de cuir. Couper une étoffe par bandes. Bande de tapisserie. Bande de broderie. La toge prétexte était bordée d'une bande de pourpre.*

Il se dit, en Architecture, de Différents membres plats et unis qui ont peu de saillie. *Le fût des colonnes est quelquefois orné de bandes.* On dit plus souvent, *Plate-bande:* voyez ce mot.

Il signifie en termes de Blason, Une des pièces de l'écu, laquelle va du haut de la partie droite au bas de la partie gauche. *Il portait de gueules à la bande d'or.* C'est l'opposé de *Barre.*

Il se dit, en termes d'Anatomie, de Certaines parties allongées, étroites et peu épaisses. *Bande médullaire. Bande ligamenteuse, charnue, etc.*

Il se dit, par extension, de Certaines autres choses plus longues que larges. *Une bande de terre sépare nos deux propriétés. Une bande de gazon. Des bandes lumineuses s'étendaient à l'horizon.*

En Astron., *Bandes de Jupiter*, Bandes obscures qui traversent le disque de Jupiter, et qui sont toutes parallèles entre elles et à l'équateur de cette planète.

En termes de Marine, *Bande du nord, bande du sud*, Le côté du nord, le côté du sud, par rapport à la ligne. *Donner la bande, être à la bande*, se dit D'un bâtiment qui incline, qui penche d'un côté. *Donner la demi-bande à un bâtiment, le mettre à la bande*, Faire qu'il incline sur le côté, de manière qu'on puisse visiter une partie de sa carène, la nettoyer, l'espalmer, etc.

BANDE, se dit aussi Des côtés intérieurs d'un billard, qui sont rembourrés. *Les quatre bandes d'un billard. Les grandes bandes et les petites bandes. Il faut toucher la bande. Cette bande fait sauter la bille. Cette bande ne rend pas, n'est pas juste. Être collé sous bande.*

BANDE. s. f. Troupe, compagnie. *Bande joyeuse. Une bande de musiciens. La bande des tambours. Une bande de maraudeurs. Une bande de factieux. Une bande de voleurs, de brigands. Il était le chef de la bande. C'est lui qui mène la bande. Ces oiseaux vont par bandes, tous d'une bande. Une bande d'étourneaux.*

Les bandes françaises, les bandes espagnoles, L'ancienne infanterie française, espagnole. *Les vieilles bandes espagnoles furent vaincues à Rocroy par le grand Condé.*

BANDE, signifie aussi, Parti, ligue. *Il est d'une autre bande. Tous les gens de sa bande. Il est de la bande.* Dans ce sens, on ne l'emploie guère que par une sorte de dénigrement.

Faire bande à part, Se séparer de ceux avec lesquels on était en société.

BANDEAU. s. m. Bande qui sert à ceindre le front et la tête. *Bandeau de linge. Bandeau de crêpe. Bandeau de religieuse. Bandeau de veuve.*

Le bandeau royal, Le diadème dont anciennement les rois se ceignaient la tête. *Ceindre le bandeau royal.*

BANDEAU, se dit aussi d'Une bande, ou d'un morceau d'étoffe en plusieurs doubles, qu'on met sur les yeux de quelqu'un pour l'empêcher de voir. *Mettre un bandeau à quelqu'un, sur les yeux de quelqu'un. Un épais bandeau. Les peintres et les poètes représentent l'Amour avec un bandeau sur les yeux.*

Il s'emploie dans quelques phrases figurées, pour désigner L'espèce d'aveuglement moral qui naît d'une passion, d'une prévention, ou d'ignorance. *Avoir un bandeau sur les yeux. Arracher le bandeau, faire tomber le bandeau de dessus les yeux de quelqu'un. Le bandeau de l'erreur.*

BANDEAU, en termes d'Architecture, Bande en saillie sur le nu du mur autour d'une baie de porte ou de fenêtre, pour tenir lieu de chambranle.

BANDELETTE. s. f. Diminutif. Petite bande avec laquelle on entoure et on lie quelque chose. *Une bandelette qui serre trop. Les bandelettes d'un maillot.*

Il se dit aussi de Certaines petites bandes dont les prêtres païens se ceignaient le front, et de Celles qui servaient à orner les victimes. *Les bandelettes sacrées.*

BANDELETTE, en termes d'Architecture, Petite moulure plate et unie plus étroite encore que la plate-bande.

BANDER. v. a. Lier et serrer avec une bande. *Bander une plaie. Bander le front d'un malade. Se bander la tête.*

Il signifie aussi, Mettre un bandeau sur les yeux. *Bander les yeux à un parlementaire ennemi que l'on reçoit dans une place de guerre. Bander les yeux d'un soldat qu'on va fusiller. Il faut bien bander le colin-maillard, de peur qu'il ne voie. Se bander les yeux.*

BANDER, signifie encore, Tendre quelque chose avec effort. *Bander un câble. Bander la corde d'un arc, d'une arbalète*, ou simplement, *Bander un arc, une arbalète. Bander un ressort.*

Prov. et fig., *Bander son esprit, avoir l'esprit bandé*, S'appliquer, être appliqué à quelque chose avec une grande contention d'esprit. Ces phrases ont vieilli : on dit, *Avoir l'esprit tendu.*

BANDER, est aussi un terme du Jeu de paume. *Bander une balle*, Pousser dans les filets, avec la raquette, une balle qui roule sur le pavé. On dit en ce sens, *Jouer à bander*; et, *Bander à l'acquit*, Jouer à qui payera les frais de la paume, en poussant la balle de cette manière.

BANDER, en termes d'Architecture, Poser les pierres d'une voûte.

BANDER, avec le pronom personnel, signifie, figurément, S'opposer, se raidir opiniâtrément contre quelqu'un ; lui être tout à fait contraire. *Cette ville est pleine de divisions, ils se sont tous bandés les uns contre les autres. Les bourgeois se sont bandés contre cette mesure des magistrats.* Ce sens est vieux.

BANDER, est quelquefois neutre, et signifie alors, Être tendu. *Cette corde bande trop.*

BANDÉ, ÉE. part. passé.

Il se dit, en termes de Blason, De toute pièce couverte de bandes. *Un écu bandé d'or et de sable, bandé de six, de huit pièces.*

BANDEREAU. s. m. Cordon qui sert à porter une trompette en bandoulière.

BANDEROLE. s. f. Espèce de petit étendard, en forme de guidon, que l'on met pour ornement à diverses choses. *Un vaisseau avec ses banderoles. La tente du chef était ornée de banderoles. Un pain bénit orné de petites banderoles.*

BANDEROLE, se dit aussi de La pièce de buffleterie, de l'espèce de baudrier auquel est attachée la giberne d'un soldat.

Il s'est dit pareillement de La bretelle d'un fusil, qui sert à le suspendre à l'épaule, ou à le porter à la grenadière.

BANDIÈRE. s. f. Vieux mot qui se disait, en certains cas, pour Bannière, pavois. *Les vaisseaux avaient mis leurs bandières.* Il n'est plus usité que dans la locution suivante :

Le front de bandière d'un camp, La ligne des étendards et des drapeaux à la tête des corps campés. *Les grand'gardes et les faisceaux d'armes sont placés en avant du front de bandière.*

BANDIT. s. m. Terme dont on se sert pour désigner les malfaiteurs vagabonds. Il se dit, par extension, Des gens sans aveu.

Fam., *Être fait comme un bandit*, Avoir le visage extrêmement défait et les vêtements dans un grand désordre.

Fam., *Vivre comme un bandit*, Mener une vie vagabonde, déréglée.

Fam., *C'est un vrai bandit*, se dit D'un homme qui brave ouvertement les bienséances et les lois.

BANDOULIÈRE. s. f. Pièce de l'ancien équipement militaire, formée d'une large bande de cuir, qui passait de l'épaule gauche sous le bras droit : elle servait aux cavaliers pour y suspendre leur mousqueton à l'aide d'un crochet, et aux fantassins pour y attacher leur fourniment de poudre et de balles. *La bandoulière des mousquetaires et des gardes du corps était ordinairement couverte de velours et bordée d'un galon.*

Il se dit quelquefois encore d'Un large baudrier de cuir ou d'étoffe. *La bandoulière d'un garde-chasse, d'un suisse d'église.*

Donner la bandoulière à quelqu'un, L'établir garde-chasse dans une terre. *Porter la bandoulière*, Être garde-chasse. *Ôter la bandoulière à un garde-chasse*, Le casser, le destituer.

Porter une chose en bandoulière, La porter en sautoir, derrière le dos, à l'aide d'une bretelle, d'un cordon.

BANDURE. s. f. T. de Botan. Plante des Indes, dont les feuilles sont terminées par une espèce de vase rempli d'une eau limpide et agréable à boire.

BANIAN. s. m. Marchand chez les Indiens, et par extension, Habitant de l'Inde, appartenant à la religion brahmanique. Il a vieilli.

BANLIEUE. s. f. Une certaine étendue de pays qui est autour d'une ville, et qui en dépend. *La banlieue de Paris. La banlieue de Rouen. Ce village est dans la banlieue de Paris. Les villages de la banlieue.*

BANNE. s. f. (On ne prononce qu'une N dans ce mot et les suivants.) Grosse toile servant à couvrir les marchandises qui sont dans les bateaux, sur les charrettes de rouliers, etc. *Mettre, étendre une banne sur des sacs de blé, sur un bateau.* On dit aussi, *Bâche.*

Il se dit également d'Une grosse toile qu'on tend sur un bateau, pour se garantir de la chaleur ou de la pluie.

Il se dit aussi d'Une espèce de tente que les marchands placent au devant de leurs boutiques, pour se garantir de l'ardeur du soleil.

BANNE, signifie encore, Une espèce de grande manne faite communément de branches d'osier. En ce sens, il a deux diminutifs, *Banneau* et *Bannette*, qui est le plus usité.

BANNEAU. s. m. Voyez l'article précédent.

BANNER. v. a. Couvrir quelque chose avec une banne. *Banner des marchandises. Banner un bateau.*

BANNÉ, ÉE. part. passé.

BANNERET. adj. m. Il se disait autrefois D'un gentilhomme qui avait assez de vassaux pour en former une compagnie, et pour lever bannière. *Seigneur banneret. Chevalier banneret.*

Il s'employait aussi comme substantif. *Un banneret.*

BANNETON. s. m. Espèce de coffre percé qui sert à conserver le poisson dans l'eau.

BANNETTE. s. f. Voyez BANNE.

BANNIÈRE. s. f. Enseigne, drapeau, étendard. Il signifiait particulièrement autrefois, L'enseigne que le seigneur de fief avait droit de porter à la guerre, et sous laquelle se rangeaient les vassaux qu'il y conduisait.

Fig. et fam., *Se ranger sous la bannière de quelqu'un*, Se ranger de son parti.

Prov. et fig., *Cent ans bannière, cent ans civière*, se dit en parlant Des changements de fortune qui arrivent dans les familles.

BANNIÈRE, se dit quelquefois encore Du pavillon qui indique à quelle nation appartient le bâtiment qui l'arbore. *Trafiquer sous la bannière de France. Arborer la bannière.* On dit ordinairement, *Pavillon* : voyez ce mot.

Il se dit aussi d'une sorte d'étendard que l'on porte aux processions, et qui sert à distinguer une paroisse ou une confrérie. *La croix et la bannière. La bannière d'une paroisse. La bannière d'une confrérie.*

Prov. et fig., *Aller au-devant de quelqu'un avec la croix et la bannière*, Aller le recevoir avec appareil. *Il faut l'aller chercher avec la croix et la bannière*, se dit aussi en parlant D'une personne qui se fait beaucoup prier lorsqu'on l'engage à venir dans quelque société, ou qu'on détermine très difficilement à prendre un parti, à faire une démarche.

BANNIR. v. a. Condamner une personne à sortir d'un pays, à être chassée ou transportée hors d'un territoire, avec défense d'y rentrer. *Bannir à temps. Bannir à perpétuité. D'après nos lois actuelles, on ne peut être banni qu'à temps, c'est-à-dire, pour cinq ans au moins et dix ans au plus. Il fut banni de la ville, de sa patrie. On l'a banni du pays, du royaume.*

Il signifie, par extension, Expulser, éloigner, exclure. *Il faut bannir les médisants des bonnes compagnies. C'est un fripon que l'on a banni de toutes les maisons honnêtes.*

Se bannir d'un lieu, d'une maison, d'une société, Cesser ou s'abstenir d'y aller, quoique à regret.

BANNIR, se dit figurément, en parlant De diverses choses, dans une acception analogue à la précédente. *Bannir le luxe. Bannir le vice, le mensonge. Il a banni de son ouvrage les expressions trop techniques. Cette contrainte bannirait tout agrément de notre société. Craignez de bannir la paix de votre ménage.*

Il signifie particulièrement, Éloigner de son âme, de son souvenir. *Bannir toute crainte, toute honte. Bannir le chagrin de son esprit. Bannissez les scrupules. Bannir un ingrat de sa mémoire.*

BANNI, IE. part. passé. *L'étiquette est bannie de nos réunions. La paix était bannie, semblait pour toujours bannie de ces lieux.*

Il est banni de partout, se dit D'un homme odieux et méprisé, à qui toutes les portes sont fermées.

BANNI, est aussi substantif. *Obtenir le rappel d'un banni. Un malheureux banni. Rappeler des bannis.*

BANNISSABLE. adj. des deux genres. Qui peut ou qui doit être banni. Il est peu usité.

BANNISSEMENT. s. m. Peine infamante qui consiste à être banni. *L'arrêt qui prononce leur bannissement. Depuis son bannissement. Être condamné au bannissement. Être puni du bannissement. Dans notre législation actuelle, le bannissement est une peine essentiellement temporaire.*

BANQUE. s. f. Commerce qui consiste à ouvrir des crédits, à recevoir des fonds à intérêt ; à échanger des effets, ou à les escompter avec des espèces, moyennant une prime ou bénéfice que l'on nomme *Change* dans le premier cas, et *Agio* dans le second. *Ce négociant fait la banque, entend bien la banque.* On disait de même autrefois : *Tenir la banque. Tenir banque ouverte.*

Maison de banque, Maison où l'on fait le commerce de banque. Il se dit, par extension, Des négociants mêmes qui font ce commerce. *Les frères tels sont la meilleure maison de banque d'Amsterdam.*

BANQUE, signifie aussi, Une caisse commune, ou publique, dont le crédit repose sur des fonds considérables, et où les particuliers déposent leur argent pour en tirer un intérêt, avec faculté de le reprendre à leur volonté en tout ou en partie, soit en nature, soit en effets équivalents. *Les banques particulières et les banques publiques sont ordinairement sous la surveillance de l'autorité. La banque de France, de Londres, d'Amsterdam, de Bordeaux. Le directeur, les régents de la banque. Porter son argent à la banque. Action de la banque. Billet de banque de cinq cents francs, de mille francs.*

Fête de la banque, se dit en parlant Des jours fériés où la banque est fermée.

Avoir un compte en banque, Y avoir des fonds déposés, et s'y faire créditer ou débiter.

BANQUE, se dit aussi, chez les Imprimeurs, Du payement qui se fait aux ouvriers, chaque semaine, ou tous les quinze jours, ordinairement le samedi. *Jour de banque. Livre de banque.*

BANQUE, à certains Jeux où une seule personne joue contre plusieurs, se dit de La somme que celui qui tient le jeu a devant lui, pour payer ceux qui gagnent. *La banque est considérable.*

Faire une bonne, une mauvaise banque, Gagner ou perdre en tenant le jeu.

Faire sauter la banque, Gagner tout l'argent que le banquier a mis au jeu.

BANQUEROUTE. s. f. Cessation de payement et de commerce de la part d'un négociant, pour cause d'insolvabilité réelle ou feinte. *Faire banqueroute. Il a fait une banqueroute d'un million. Beaucoup de négociants font banqueroute pour s'être livrés à de folles dépenses ou à de folles entreprises.* La législation commerciale actuelle ne qualifie de *Banqueroutes* que Les faillites causées par quelque faute grave, ou attribuées à la mauvaise foi : dans le premier cas, on dit que la banqueroute est *simple*, et dans le second, qu'elle est *frauduleuse*. *Les cas de banqueroute simple sont jugés par les tribunaux correctionnels, et ceux de banqueroute frauduleuse par les cours d'assises.*

Banqueroute forcée. Voyez FAILLITE.

Par extension et fam., *Faire banqueroute à ses créanciers*, se dit De toute personne qui frustre ses créanciers de ce qu'elle leur doit.

Fig. et fam., *Faire banqueroute*, Manquer à une promesse faite, à un rendez-vous donné. *Il devait être de notre partie, mais il nous a fait banqueroute.*

Fig. et fam., *Faire banqueroute à l'honneur*, Manquer à l'honneur, agir contre son devoir.

BANQUEROUTIER, IÈRE. s. Celui, celle qui a fait banqueroute. Il est plus usité au masculin qu'au féminin. *C'est un banqueroutier. Banqueroutier simple. Banquerou-*

tier frauduleux. Condamner un banqueroutier simple à six mois, à deux ans d'emprisonnement. Les banqueroutiers frauduleux sont punis des travaux forcés.

BANQUET. s. m. Festin, repas magnifique. *Banquet somptueux. Banquet nuptial. Assister à un banquet.*

Le banquet des sept sages, Le repas où l'on dit que se trouvèrent les sept sages de la Grèce.

Poét., *Le banquet des dieux*, Le repas où l'on supposait que les dieux se trouvaient avec Jupiter.

Banquet royal, Repas d'étiquette où le roi mangeait en public avec toute sa famille, et tous les princes et princesses du sang.

En termes de Dévotion, *Le banquet des élus, le banquet de l'Agneau*, La joie de la béatitude céleste. *Le sacré banquet*, La sainte communion.

BANQUETER. v. n. Faire bonne chère. Il se dit De quelqu'un qui se trouve fréquemment dans de grands repas. *Il ne fait que banqueter.* Il est familier et peu usité.

BANQUETTE. s. f. Sorte de banc rembourré, sans dossier, qui sert ordinairement dans les vestibules, les galeries, les lieux d'assemblée, les salles de spectacle. *Garnir une salle de banquettes. Disposer des banquettes. Le parterre des théâtres de Paris est garni de banquettes. Monter sur les banquettes pour mieux voir.*

En termes de Théâtre, *Jouer devant les banquettes, jouer pour les banquettes*, Jouer dans une salle vide ou presque vide de spectateurs.

BANQUETTE, signifie aussi les places d'impériale sur certaines voitures publiques.

BANQUETTE, En termes de Fortification, Petite élévation ou large degré de pierre, de terre, ou de gazon, sur lequel on monte pour tirer par-dessus le parapet d'un bastion ou le revers d'une tranchée.

BANQUETTE, en termes de Voirie, Petit chemin pour les piétons, élevé de quelques centimètres au-dessus de la voie où passent les voitures. On dit plus communément, *Trottoir.*

Il se dit aussi d'Un chemin d'une certaine largeur ménagé à l'intérieur d'un aqueduc et d'un égout, et sur lequel on peut marcher pour le nettoyer ou le réparer.

Il se dit encore, en Architecture, de L'appui d'une fenêtre, lorsqu'il ne s'élève qu'à hauteur de siège et qu'il est surmonté d'un appui de fer.

BANQUETTE, dans les jardins, se dit d'Une palissade taillée à hauteur d'appui, entre les arbres d'une contre-allée.

BANQUIER. s. m. Celui qui fait le commerce de banque. *Les banquiers de Lyon, d'Anvers, de Paris. J'ai pour tant de lettres de change sur tel banquier. Il a des fonds considérables chez son banquier.*

Banquier en cour de Rome, Officier dont la fonction était de faire venir des expéditions de la cour de Rome, comme provisions de bénéfices, dispenses, etc. *Banquier expéditionnaire en cour de Rome.*

BANQUIER, se dit aussi, à certains Jeux, de Celui qui tient le jeu contre tous ceux qui veulent jouer avec lui, et qui met sur table une certaine somme d'argent pour les payer lorsqu'ils gagnent. *Le banquier a beaucoup gagné.*

BANQUISE. s. f. T. de Marine. Amas considérable de glaces flottantes qui forment une sorte de banc, et empêchent ou gênent la navigation.

BANS. s. m. pl. T. de Chasse. Nom qu'on donne aux lits des chiens.

BANVIN. s. m. Droit qu'avait un seigneur de vendre le vin de son cru, à l'exclusion de tout autre, dans sa paroisse, durant le temps marqué par la coutume.

Il se disait aussi de La proclamation qui indiquait le jour où les particuliers pourraient vendre leur vin nouveau.

BAO

BAOBAB. s. m. Arbre d'Afrique qui est le plus grand des végétaux connus, et dont le fruit, bon à manger, se nomme *Pain-de-singe. On prétend que les baobabs vivent plusieurs milliers d'années.*

BAP

BAPTÊME. s. m. (Le P ne se prononce pas dans ce mot ni dans les quatre suivants.) Celui des sept sacrements de l'Église par lequel on est fait chrétien, et qui consiste ordinairement à verser de l'eau sur la tête en prononçant les paroles sacramentelles. *Le sacrement de baptême. Le péché originel est effacé par l'eau du baptême. Tenir un enfant sur les fonts de baptême. Donner, recevoir le baptême. Nom de baptême. Dragées de baptême.*

Baptême par immersion, Celui qui consiste à plonger dans l'eau tout le corps de la personne à laquelle on confère ce sacrement. *Dans les premiers siècles de l'Église, on conférait le baptême par immersion.* Il y a aussi un *Baptême par aspersion.*

Fig., *Baptême du sang*, Le martyre souffert sans avoir reçu le baptême.

Par extension, *Le baptême d'une cloche*, Cérémonie religieuse par laquelle on bénit et on nomme une cloche. On dit de même, *Le baptême d'un navire.*

Baptême du tropique, de la ligne, Sorte de cérémonie burlesque en usage parmi les marins; elle consiste à mouiller d'eau ceux qui passent pour la première fois le tropique ou l'équateur.

Recevoir le baptême du feu, se dit figurément De quelqu'un qui va au feu pour la première fois.

BAPTISER. v. a. Conférer le baptême. *On baptise avec de l'eau, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Baptiser un enfant. Clovis fut baptisé à Reims par saint Remi. Baptiser par immersion, par aspersion.*

Il se dit quelquefois Des seules cérémonies qui accompagnent le baptême. *Cet enfant n'est qu'ondoyé, il faut le porter à l'église pour le faire baptiser.*

Par extension, *Baptiser une cloche*, La bénir et lui donner un nom, avec certaines cérémonies religieuses. On dit De même, *Baptiser un navire.*

Prov. et abusiv., *Baptiser quelqu'un*, Lui donner un sobriquet.

Fig. et fam., *Baptiser son vin*, Y mettre de l'eau. *Cet homme-là n'aime pas à baptiser son vin.*

Prov. et fig., *Voilà un enfant bien difficile à baptiser*, se dit D'une affaire qui se complique de plus en plus, qui rencontre sans cesse de nouveaux obstacles.

BAPTISÉ, ÉE. part. passé.

BAPTISMAL, ALE. adj. Qui appartient au baptême; que donne le baptême. *L'eau baptismale. Garder l'innocence, la grâce baptismale.*

Les fonts baptismaux, Les fonts où l'on baptise.

Robe baptismale, Robe blanche que portait autrefois pendant huit jours celui qui avait reçu le baptême.

BAPTISTAIRE. adj. m. On ne l'emploie guère que dans ces locutions: *Registre baptistaire*, Le registre où l'on inscrit les noms de ceux qu'on baptise. *Extrait baptistaire*, ou simplement, *Baptistaire*, Extrait de ce registre, qui indique l'époque où une personne a été baptisée et les noms qu'elle a reçus au baptême. *Lever son extrait baptistaire, son baptistaire. Produire son extrait baptistaire, son baptistaire.*

BAPTISTÈRE. s. m. On appelait ainsi, dans les premiers siècles de l'Église, Un petit édifice bâti auprès des cathédrales, pour y administrer le baptême, et qui renfermait un ou plusieurs autels. *Le baptistère de Constantin est auprès de Saint-Jean de Latran.*

Il se dit aussi de La chapelle où sont les fonts baptismaux dans une église.

BAQ

BAQUET. s. m. Espèce de petit cuvier de bois, qui a les bords fort bas. *Mettre de l'eau dans un baquet.*

Baquet magnétique, Appareil employé par les premiers magnétiseurs; il consistait en une espèce de caisse fermée d'un couvercle, d'où s'élevaient des branches de fer poli sur lesquelles les malades tenaient leurs mains appliquées, pour participer à la circulation du fluide qu'on supposait s'y propager.

BAR

BAR. s. m. Poisson de mer.

BARAGOUIN. s. m. Langage corrompu et inintelligible. *Cet homme parle mal, son langage est un vrai baragouin.*

Il se dit, abusivement et par dénigrement, Des langues qu'on n'entend pas. *Je ne comprends pas son baragouin. Je n'entends rien au baragouin de ces étrangers.* Il est familier dans les deux acceptions.

BARAGOUINAGE. s. m. Il se prend quelquefois dans le sens de *Baragouin*; mais on le dit plus communément d'Une manière de parler vicieuse, embrouillée, qui rend ce qu'une personne dit peu facile à comprendre. *Tout son discours n'était qu'un baragouinage.* Il est familier.

BARAGOUINER. v. n. Altérer les mots d'une langue en parlant. *Cet homme ne fait que baragouiner.*

Il se dit aussi, abusivement et par dénigrement, D'une langue qu'on n'entend pas. *Ces étrangers baragouinent entre eux.*

Il s'emploie quelquefois activement. *Baragouiner un discours*, Le mal articuler, le prononcer d'une manière inintelligible. *Baragouiner une langue*, La parler mal. *Il ne fait que baragouiner le français.*

Ce verbe est familier dans ses diverses acceptions.

BARAGOUINÉ, ÉE. part. passé.

BARAGOUINEUR, EUSE. s. Celui, celle qui baragouine, qui parle mal une langue, qui la prononce mal. *C'est un baragouineur. Un baragouineur fort importun. On ne peut rien comprendre à ce que dit cette baragouineuse.* Il est familier.

BARAQUE. s. f. Hutte que font les soldats en campagne, pour se mettre à couvert,

lorsqu'ils n'ont pas de tentes. *La saison étant rigoureuse, on fit des baraques. Camp de baraques.*

Il se dit également Des abris que les pêcheurs se construisent à la hâte en revenant de la pêche.

Il se dit aussi d'Une boutique, d'un réduit de planches, d'une mauvaise échoppe de bois. *Les baraques de la foire. La baraque où l'on serre les outils en quittant le chantier. Il faudrait abattre ces baraques, toutes ces vieilles baraques.*

Il se dit, par extension et familièrement, d'Une maison mal bâtie et de chétive apparence. *Sa maison n'est qu'une baraque, est une véritable baraque. On ne peut pas loger dans cette baraque.*

Fig. et pop., *C'est une baraque*, se dit aussi, par dénigrement, D'un atelier où l'on ne fait que des ouvrages de peu de valeur, et D'une maison où les domestiques se trouvent mal payés ou mal nourris.

BARAQUEMENT. s. m. Terme militaire. Action de se baraquer; ensemble des baraques d'un corps de troupes. *Le baraquement était encore incomplet. Le baraquement de ce corps d'armée fut très coûteux.*

BARAQUER. v. a. T. de Guerre. Faire des baraques. Il s'emploie le plus ordinairement avec le pronom personnel. *Les soldats n'eurent pas le temps de se baraquer.*

BARAQUÉ, ÉE. part. passé. *Les troupes baraquées en cet endroit.*

BARATERIE. s. f. T. de Marine. Sorte de malversation, de fraude commise par le capitaine, maître ou patron d'un navire, ou par l'équipage, au préjudice soit des armateurs, soit des assureurs, et qui consiste le plus souvent à faire essuyer au bâtiment un naufrage volontaire, ou à supposer des avaries. *Baraterie de patron. Commettre le crime de baraterie.*

BARATTE. s. f. Ustensile ou appareil dont on se sert pour battre le beurre. La *baratte* ordinaire est un vaisseau de bois en forme de long baril, plus large par en bas que par en haut.

BARATTER. v. a. Remuer, agiter du lait dans une baratte pour faire du beurre.

BARATTÉ, ÉE. part. passé.

BARBACANE. s. f. Petite ouverture verticale pratiquée dans les murs des châteaux et des forteresses, pour pouvoir tirer à couvert sur les ennemis.

Il se dit aussi Des ouvertures qu'on laisse au mur d'une terrasse pour l'écoulement des eaux.

BARBARE. adj. des deux genres. Cruel, inhumain. *Ame barbare. Cœur barbare. N'attendez d'eux aucune miséricorde, aucune grâce; ce sont des gens barbares. Un vainqueur barbare. Des soldats barbares. Une action barbare. Un spectacle barbare. Une coutume barbare. Des superstitions barbares.*

Il signifie au figuré, Sauvage, grossier, ignorant, qui manque de civilisation. *C'est un peuple barbare. Les Grecs appelaient barbares tous ceux qui ne parlaient pas leur langue, tous les étrangers; les Romains nommèrent aussi barbares tous les autres peuples, excepté les Grecs. Les nations, les rois barbares. Des mœurs rudes et barbares.*

BARBARE, lorsqu'il s'agit de langage, se dit Des termes impropres, contraires à l'usage ou à l'analogie. *Cette manière de parler est barbare. Ces termes sont barbares.* On dit dans le même sens, *Un style barbare.*

Langue barbare, Langue imparfaite, rude et qui choque l'oreille. *Ces peuplades parlent une langue barbare.* On dit dans un sens analogue, *Une musique barbare.*

BARBARE, est aussi substantif, dans la signification de Cruel, inhumain. *Ces gens-là sont sans pitié; ce sont des barbares.*

Il s'emploie également comme substantif lorsqu'on parle De peuples ou d'hommes privés de civilisation. *Les barbares du Nord. L'invasion, l'irruption des barbares. Les barbares qui vinrent fondre sur l'empire romain. C'est un vrai barbare.*

Fig., *C'est un barbare*, se dit D'un homme incapable d'apprécier les beautés de la nature ou de l'art.

BARBAREMENT. adv. D'une façon barbare. *On l'a traité barbarement. Ces peuples vivent barbarement. C'est parler barbarement.* Il est peu usité.

BARBARESQUE. adj. des deux genres. Qui appartient aux peuples de Barbarie. *Navire barbaresque. Corsaire barbaresque. Les États barbaresques.*

Il se prend aussi substantivement, pour signifier Ces peuples mêmes. *Être en guerre avec les Barbaresques.*

BARBARIE. s. f. Cruauté, inhumanité. *Il voulut adoucir, dompter la barbarie de ces peuples. Quel excès de barbarie! Ils exercèrent leur barbarie sur les vaincus.*

Il se dit également d'Un acte de barbarie. *Commettre une barbarie. Tant de barbaries l'avaient rendu la terreur de ses sujets.*

BARBARIE, signifie aussi, Manque de civilisation, ignorance des arts, des lettres et des sciences chez un peuple. *La barbarie du dixième siècle. L'état de barbarie. Les siècles de barbarie. La barbarie était grande en ce temps-là. Les ténèbres de la barbarie. Un peuple qui sort à peine de la barbarie. Vivre dans un temps de barbarie. Être plongé dans la barbarie. Il chassa la barbarie, et fit naître les arts.*

Il se dit quelquefois de L'état grossier d'un art, avant qu'il ait été soumis aux règles du goût et de la raison. *Avant Corneille, notre théâtre était encore dans la barbarie.*

Barbarie de langage, de style, se dit Des façons de parler grossières et impropres.

BARBARISME. s. m. Faute de langage qui consiste, soit à se servir de mots forgés ou altérés, comme, *Un visage rébarbaratif*, pour *rébarbatif; Ils réduirent*, pour *Ils réduisirent*; soit à donner aux mots un sens différent de celui qu'ils ont reçu de l'usage, comme, *Il a recouvert la vue*, pour *Il a recouvré la vue*; soit enfin à se servir de locutions choquantes et extraordinaires, comme *Je m'en ai douté*, pour *Je m'en suis douté*. *Le barbarisme et le solécisme sont deux grands vices d'élocution. Faire un barbarisme.*

BARBE. s. f. Poil du menton et des joues. *Barbe blanche. Barbe grise. Barbe rousse. Barbe noire. Barbe rase. Grande barbe. Porter la barbe longue. Laisser croître sa barbe. Faire la barbe à quelqu'un. Se faire la barbe. Faire sa barbe. Se faire faire la barbe. La barbe lui vient. Ce jeune homme n'a point encore de barbe. Il n'a pas un poil de barbe. Comment des hommes portant barbe ont-ils si peu de raison? Se teindre la barbe. Se mettre une fausse barbe pour se déguiser. Un bassin à barbe. Un plat à barbe.*

Jours de barbe, Les jours où l'on se fait la barbe.

Fig. et fam., *Une jeune barbe*, Un jeune homme. *Une barbe grise, une vieille barbe, une barbe vénérable*, Un vieillard. *Il veut décider de tout, et ce n'est qu'une jeune barbe.*

Fig. et fam., *Il a la barbe trop jeune*, se dit D'un jeune homme, quand il veut faire des choses qui demandent plus de maturité, plus d'expérience qu'il n'en peut avoir à son âge.

Fig. et fam., *Faire quelque chose à la barbe de quelqu'un*, Faire quelque chose en sa présence, et comme en dépit de lui.

Fig. et fam., *Faire la barbe à quelqu'un*, Avoir ou exercer la supériorité sur lui, l'emporter sur lui.

Prov. et fig., *Rire dans sa barbe*, Éprouver une satisfaction maligne, qu'on cherche à dissimuler.

BARBE, se dit aussi Des longs poils que certains animaux ont sous la mâchoire inférieure ou de chaque côté du museau. *La barbe d'une chèvre, d'un bouc, d'un singe. Barbe de chat.*

Barbe de coq, Les deux petits morceaux de chair pendant sous le bec des coqs.

Barbes de poisson, Les cartilages qui servent de nageoires au turbot, à la barbue, et à quelques autres espèces de poissons plats. *Servir les barbes d'un turbot.*

Barbes de baleine, Les crins qui garnissent l'extrémité des fanons de la baleine.

Barbes d'épi, Les arêtes ou filets longs et minces, qui hérissent les épis de certaines plantes graminées, telles que l'orge. Voyez ARÊTE.

Barbes de plumes, Les petits filets qui garnissent latéralement le tuyau des plumes.

Barbe-de-capucin, Chicorée sauvage étiolée, qu'on mange en salade.

Barbe-de-moine, Plante parasite qui pousse des tiges rougeâtres fort déliées et dépourvues de feuilles. Les botanistes la nomment *Cuscute*.

Barbe-de-Jupiter. Nom donné à plusieurs petits arbrisseaux qui sont garnis de feuilles argentées et soyeuses.

Barbe-de-bouc. Nom vulgaire du salsifis sauvage.

Barbe-de-chèvre, Espèce de spirée qui tire son nom de la manière dont ses petites fleurs blanches sont disposées à l'extrémité des tiges.

Barbe-de-renard, Espèce d'astragale épineux d'où il découle de la gomme adragante.

BARBES, au pluriel, se dit Des bandes de toile ou de dentelle qui pendent à certaines coiffures de femme. *Les barbes détroussées. Les barbes relevées. Les barbes étaient d'étiquette à la cour.*

BARBES, se dit aussi, dans quelques Arts, de Ces petites inégalités qui restent à certains ouvrages de métal, et qu'on enlève avec un outil tranchant, avec le brunissoir, ou autrement. *Ôter, enlever les barbes avec l'ébarboir. Il reste encore des barbes à ce flan.*

BARBE. s. m. Cheval de cette partie de la côte d'Afrique qu'on appelle la Barbarie. *Il a acheté deux beaux barbes. Les barbes ont beaucoup de vitesse.*

Il est aussi adjectif des deux genres. *Un cheval, une jument barbe.*

BARBEAU. s. m. Poisson d'eau douce, ainsi nommé parce qu'il a quatre barbillons, deux aux coins de la bouche, et deux au bout du museau. *Barbeau de Seine. Les œufs du barbeau sont un purgatif violent.*

BARBEAU, est aussi le nom d'Une plante qui vient dans les blés, et qui porte des fleurs bleues. On dit plus communément, *Bluet.*

Bleu barbeau, Espèce de bleu clair. *Un habit bleu barbeau.*

BARBELÉ, ÉE. adj. Il se dit Des flèches, des traits dont le fer est garni de dents ou de pointes, de manière qu'on ne peut les retirer de la plaie sans causer une déchirure. *Les flèches de quelques peuples sauvages sont barbelées.*

BARBET, ETTE. s. Chien à poil long et frisé, qui va à l'eau. *Ce barbet va bien à l'eau, il rapporte bien. Tondre un barbet. Une belle barbette.*

Il s'emploie aussi adjectivement. *Un chien barbet.*

Fam., *Être crotté comme un barbet,* Être fort crotté. *Suivre quelqu'un comme un barbet,* Le suivre partout.

BARBETTE. s. f. T. d'Art militaire. Batterie sans embrasure, sans épaulement, d'où l'on tire le canon à découvert. *Une barbette donne des tirs obliques auxquels une embrasure ne se prêterait pas. Tirer à barbette.* On dit aussi, *Batterie à barbette,* et adjectivement, *Batterie barbette.*

BARBEYER. v. n. T. de Marine. Il se dit D'une voile qui bat, qui s'agite et ondule, parce que le vent n'y donne pas bien. On dit aussi, *Barboter,* et plus ordinairement, *Fasier.*

BARBICHE. s. f. Diminutif de Barbe. Bouquet de barbe.

BARBICHON. s. m. Diminutif de Barbet. *Un joli barbichon.*

BARBIER. s. m. Celui dont le métier est de faire la barbe. *Une boutique de barbier. Barbier perruquier. Barbier de village.*

Prov. et fig., *Un barbier rase l'autre,* se dit Lorsque des gens d'une même profession, ou ayant un intérêt commun, se soutiennent, se louent réciproquement.

BARBIFIER. v. a. Raser, faire la barbe. *Se faire barbifier.* Avec le pronom personnel, *Se barbifier.* Il est familier.

BARBIFIÉ, ÉE. part. passé.

BARBILLON. s. m. Diminutif de Barbeau, espèce de poisson.

BARBILLON, se dit aussi Des filaments déliés et flexibles qui sont aux deux côtés de la bouche de certains poissons, tels que le barbeau et la carpe.

BARBILLONS, au pluriel, et en termes d'Art vétérinaire, Replis membraneux de la bouche du cheval, du bœuf, placés sous la langue et destinés à faciliter les mouvements de cet organe. *Autrefois les barbillons étaient regardés, par erreur, comme une maladie de l'animal.*

BARBON. s. m. Terme de dénigrement dont on se sert quelquefois, dans le langage familier, pour désigner Un vieillard. *Les jeunes gens se moquent des barbons. Vieux barbon.*

Il fait déjà le barbon, se dit D'un jeune homme trop sérieux pour son âge.

BARBOTE. s. f. Nom donné à deux poissons de rivière, qui sont la lotte et la loche.

BARBOTER. v. n. Mot qui sert à exprimer le mouvement et le bruit que certains oiseaux aquatiques, particulièrement les canards, font avec leur bec, quand ils cherchent leur nourriture dans l'eau ou dans la bourbe. *Des canes qui barbotent dans une mare.*

Il signifie aussi, Marcher dans une eau bourbeuse, de manière à se crotter. *Le jardin est inondé, on y barbote partout.*

Il se dit encore d'une voile qui bat et ondule. Voyez BARBEYER.

BARBOTER, s'emploie quelquefois figurément, et signifie, S'embarrasser dans son raisonnement, dans son discours.

BARBOTEUR. s. m. On appelle ainsi quelquefois Le canard domestique pour le distinguer du canard sauvage. *Prendre un barboteur pour un canard sauvage.*

BARBOTEUSE. s. f. Femme ou fille de mauvaise vie, qui sollicite les hommes dans la rue. *C'est une barboteuse. Il voit des barboteuses.* Il est populaire et bas.

BARBOUILLAGE. s. m. Enduit de couleur, fait grossièrement à la brosse, sur un mur, un plancher, un plafond, etc.

Il se dit aussi, par dénigrement, d'Une mauvaise peinture. *Ce n'est pas là de la peinture, ce n'est que du barbouillage.*

Il se dit, par extension, d'Une écriture mal formée et qu'on lit difficilement. *Il m'est impossible de déchiffrer ce barbouillage.*

Il se dit aussi, figurément, d'Un récit, d'un discours confus, embrouillé, fait par une personne qui s'exprime mal, et qu'il est difficile d'entendre. *On ne comprend rien à son barbouillage.*

Ce mot est familier dans toutes ses acceptions.

BARBOUILLER. v. a. Salir, souiller, tacher. *Il lui a barbouillé le visage. On l'a tout barbouillé d'encre. Se barbouiller les mains. Cet écolier barbouille tous ses cahiers, tous ses livres. Barbouiller une muraille, une porte avec de la boue.*

Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel, dans le sens de Se barbouiller le visage. *Se barbouiller de lie, de suie, etc.*

Fig. et fam., *Cet homme s'est bien barbouillé,* Il a fait beaucoup de tort à sa réputation. *Il s'est bien barbouillé dans le monde, dans sa compagnie.*

Fig. et fam., *Barbouiller du papier,* Écrire, faire des écritures. Cela ne se dit que par dénigrement. *Il a fallu barbouiller bien du papier pour ce procès.* Il se dit aussi, en mauvaise part, D'un auteur, d'un écrivain. *Cet homme, cet auteur a barbouillé bien du papier dans sa vie, et n'a jamais écrit une bonne page.*

Fam., *Le temps se barbouille,* Le temps commence à se charger de nuages.

BARBOUILLER, signifie aussi, Peindre grossièrement de quelque couleur, avec une brosse. *Barbouiller de noir un jeu de paume. Barbouiller un plancher, un plafond. Barbouiller des portes.*

BARBOUILLER, signifie encore, absolument et par exagération, Écrire d'une manière indéchiffrable, ou Peindre mal, sans art, sans goût. *Il n'écrit pas, il ne peint pas, il barbouille.*

BARBOUILLER, signifie aussi, figurément et familièrement, Prononcer mal, d'une manière peu distincte. *Barbouiller un discours, un compliment.* Absol., *Cet homme barbouille, on ne l'entend pas.*

Il signifie également, au sens moral, Parler, exprimer ses idées d'une manière confuse, embrouillée, sans ordre. *Qu'est-ce qu'il barbouille?* Absol., *Il a barbouillé tout le long de son discours.*

Barbouiller un récit, L'embrouiller. *Je ne sais comment il a barbouillé ce récit, cette histoire; mais je n'y ai pas compris un mot.*

BARBOUILLÉ, ÉE. part. passé.

Prov. et bass., *Se moquer de la barbouillée,* se dit D'une personne qui débite des choses absurdes et ridicules, qui fait des propositions exagérées et extravagantes. On le dit aussi D'une personne qui, ayant bien fait ses affaires, se moque de tout ce qui peut arriver, et de tout ce qu'on peut dire et faire. *Il ne craint rien, il se moque de la barbouillée.* Dans cette phrase, *barbouillée* est pris substantivement.

BARBOUILLEUR. s. m. Artisan qui peint grossièrement avec la brosse des planchers, des murailles, des portes, etc. *J'ai fait venir un barbouilleur pour noircir ce jeu de paume, pour blanchir mon escalier.*

Il se dit, par exagération et par mépris, d'Un mauvais peintre.

Fig. et fam., *Un barbouilleur de papier,* ou simplement, *Un barbouilleur,* Un mauvais écrivain.

BARBOUILLEUR, signifie aussi, figurément et familièrement, Bavard dont les paroles sont confuses, inintelligibles. *Faites taire ce barbouilleur.*

BARBU, UE. adj. Qui a de la barbe. *Être tout barbu. Cette femme est barbue comme un homme. La chèvre est un animal barbu.*

Il se dit, par analogie, en Botanique, Des parties d'un végétal qui ont des touffes de poils. *Les anthères du charme sont barbues. La feuille du tilleul est barbue à l'angle des nervures.*

Épi barbu, Épi qui a des barbes. *Blé barbu,* Sorte de blé dont l'épi est barbu.

BARBU. s. m. T. d'Hist. nat. Genre d'oiseaux grimpeurs qui habitent la zone torride, et qui vivent en société.

BARBUE. s. f. Poisson de mer plat. *Grande barbue. Petite barbue.*

BARCAROLLE. s. f. Chanson italienne, que chantent les gens du peuple à Venise, surtout les gondoliers. *Composer une barcarolle. L'air d'une barcarolle. Nos musiciens composent des airs dans le goût des barcarolles vénitiennes.*

BARCELONNETTE. s. f. Berceau, lit d'enfant, monté sur deux pieds en forme de croissants, qui permettent de le mouvoir sans efforts pour bercer. *Mettre, coucher un enfant dans sa barcelonnette.*

BARD. s. m. Sorte de grande civière propre à transporter des pierres, du fumier, et d'autres fardeaux. *Ils ont emporté cette pierre sur un bard.*

BARDANE. s. f. T. de Botan. Plante à fleurs composées, dont le calice est formé de folioles crochues, et qui croît le long des chemins. *La racine de bardane est employée en médecine comme dépurative.*

BARDE. s. f. Sorte d'ancienne armure, faite de lames de fer, pour couvrir le poitrail et les flancs d'un cheval.

BARDE, en termes de Cuisine, Tranche de lard fort mince, dont on enveloppe les chapons, les gelinottes, les cailles, et autres oiseaux, au lieu de les larder. *Une barde de lard.*

BARDE. s. m. Poëte, chez les anciens Celtes, dont le principal ministère était de célébrer les vertus et les exploits des héros. *Le célèbre barde Ossian. Les bardes excitaient par leurs chants le courage des guerriers. La harpe d'un barde.*

Il se dit, par extension, d'Un poëte héroïque et lyrique.

BARDEAU. s. m. Il se dit de Petits ais minces et courts, dont on couvre les maisons, et qu'on emploie à divers autres usages. *Un millier de bardeaux. Une maison couverte de bardeau. Acheter du bardeau.*

BARDELLE. s. f. Espèce de selle faite de grosse toile piquée de bourre.

BARDER. v. a. Couvrir un cheval de l'espèce d'armure appelée Barde. *Barder un cheval.*

BARDER, en termes de Cuisine, Couvrir,

envelopper de bardes de lard. *Barder un chapon, une gelinotte, une caille, etc.*

Barder, signifie encore, Charger des pierres, des bois, etc., sur un bard. *Barder des pierres, du bois, du fumier.* La phrase *Barder des pierres,* se dit souvent aussi en parlant Des pierres que l'on charge sur un petit chariot, dans les chantiers.

Bardé, ée. part. passé. *Un cheval bardé et caparaçonné. Chapon bardé. Des perdrix bardées.*

Fig. et fam., *Être bardé de cordons,* Porter plusieurs décorations de divers ordres.

Fig. et fam., *Être bardé de ridicules,* En avoir beaucoup.

BARDEUR. s. m. Celui qui porte le bard. On le dit également de ceux qui traînent les pierres sur un petit chariot, dans les chantiers. *Il faut avoir des bardeurs pour transporter ces pierres.*

BARDIS. s. m. T. de Marine. Séparation de planches qu'on fait à fond de cale, dans un navire de commerce, pour charger des blés en grenier.

BARDIT. s. m. (On prononce le T.) Chant de guerre des anciens Germains. *Entonner le bardit.*

BARDOT. s. m. Petit mulet qui marche ordinairement à la tête des autres mulets, et qui porte le muletier avec ses provisions et ses ustensiles. *Ce bardot est trop chargé.*

Bardot, se dit, figurément et familièrement, d'Un homme sur qui les autres se déchargent de leur tâche, ou qu'ils prennent pour sujet de leurs plaisanteries. *Ce domestique fait l'ouvrage de tous ses camarades, c'est le bardot de la maison. C'est le bardot de la compagnie.*

BARÉGE. s. m. Étoffe de laine, légère et non croisée, qui sert à faire des châles, des fichus, des robes de femme, etc.

BARÊME. s. m. Livre de comptes tout faits. *Un bon barême. Un barême décimal.*

Fig., *C'est un Barême,* C'est un homme qui a une facilité merveilleuse à compter.

BARGUIGNAGE. s. m. Hésitation, difficulté à se résoudre, à prendre un parti. *Point tant de barguignage.* Il est familier.

BARGUIGNER. v. n. Hésiter, avoir de la peine à se déterminer, particulièrement quand il s'agit d'un achat, d'une affaire, d'un traité. *Il ne faut point barguigner avec ce marchand. Il a été deux mois à barguigner avant que de rien conclure. Il ne faut point tant barguigner pour dire son opinion. À quoi bon tant barguigner? Dites oui ou non, sans barguigner davantage.* Il est familier.

BARGUIGNEUR, EUSE. s. Celui, celle qui barguigne. *Ce n'est qu'un barguigneur. Cette femme est une grande barguigneuse.* Il est familier.

BARIGEL. s. m. Il se disait Du chef des archers ou sbires, à Rome et dans plusieurs autres villes d'Italie.

BARIL. s. m. (On prononce *Bari.*) Sorte de petit tonneau, de petite barrique. *Baril plein. Baril vide. Défoncer un baril.*

Baril d'huile, de moutarde, d'olives, de poudre, de sucre, de riz, d'anchois, de harengs, etc., Baril plein d'huile, de moutarde, etc.

BARILLET. s. m. Diminutif. (On mouille les L.) Petit baril; plus ordinairement, Petite boîte ou petit bijou en forme de baril. *Barillet d'ivoire. Barillet d'or, d'argent.*

Il se dit, en termes d'Horlogerie, d'Une espèce de boîte, cylindrique et plus ou moins plate, qui renferme le grand ressort d'une montre ou d'une pendule.

BARIOLAGE. s. m. Assemblage de diverses couleurs mises sans règle ou d'une manière bizarre. *Voilà un étrange bariolage.* Il est familier.

BARIOLER. v. a. Peindre de diverses couleurs mises sans règle ou d'une manière bizarre. *Quel est le barbouilleur qui a bariolé cette cheminée?* Il est familier.

Bariolé, ée. part. passé.

Il signifie adjectivement, Qui est de diverses couleurs mal assorties ou fort tranchantes. *Un habit bariolé. Une robe bariolée.*

BARLONG, ONGUE. adj. Qui a la figure d'un carré long, mais irrégulier et défectueux. *Une salle barlongue. Ce bosquet est barlong.*

Il se dit plus communément Des habits qui ont le défaut d'être plus longs d'un côté que de l'autre. *Votre manteau est barlong. Une robe barlongue.*

BARNABITE. s. m. Clerc régulier de la congrégation de Saint-Paul. *Un couvent de barnabites.*

BARNACHE ou **BARNACLE.** s. f. Oiseau de passage qui est une espèce d'oie sauvage. *Les barnaches se mangent en carême comme les macreuses.*

BAROMÈTRE. s. m. Instrument qui mesure la pression de l'atmosphère, et dont les indications, variant avec cette pression, sont supposées avoir des rapports plus ou moins marqués avec les changements de temps. *Excellent baromètre. Ce baromètre est fort juste. Le baromètre annonce de la pluie, du beau temps. Le baromètre est au beau temps, à la pluie. Le baromètre sert à déterminer la hauteur des montagnes.*

BAROMÉTRIQUE. adj. des deux genres. T. de Physique. Qui a rapport au baromètre. *Observations barométriques.*

BARON. s. m. On appelait ainsi, dans l'origine, Les grands seigneurs du royaume. *Les hauts barons. Les grands barons. Le roi et ses barons. Le roi assembla ses barons.*

Baron, s'est dit plus tard de Tout gentilhomme possédant une terre avec titre de baronnie. *Le baron de tel lieu. Monsieur le baron.*

Il n'est plus aujourd'hui, parmi nous, qu'Un simple titre de noblesse conféré par le souverain.

BARONNAGE. s. m. État, qualité de baron. Il est peu usité.

BARONNE. s. f. Femme noble possédant une baronnie; ou La femme d'un baron. *La baronne de tel lieu. Madame la baronne. Elle prend le titre de baronne.*

BARONNET. s. m. Titre de noblesse, en Angleterre, qui vient immédiatement au-dessus de chevalier et au-dessous de baron. *Le titre de baronnet est héréditaire, mais il ne confère pas le droit d'entrer à la chambre des lords.*

Il s'emploie aussi adjectivement. *Un chevalier baronnet.*

BARONNIE. s. f. Seigneurie qui donne au possesseur le titre de baron. *La baronnie de tel lieu.*

BAROQUE. adj. des deux genres. Irrégulier, bizarre, étrange. Il se dit Des choses physiques et des choses morales. *Voilà un meuble d'une forme bien baroque. Elle avait un accoutrement des plus baroques. Cet homme a une figure baroque. Avoir des goûts baroques. Un esprit baroque. Un caractère baroque. Expression baroque. Style baroque. Musique baroque.*

En Joaillerie, *Perles baroques,* Perles qui ne sont pas bien rondes, et qui, à cause de ce défaut, sont moins estimées.

BARQUE. s. f. Petit bâtiment pour aller sur l'eau. *Barque de pêcheur. Barque de passage. Barque longue. Conduire la barque. Cette barque prend l'eau. Le patron de la barque. Barque à deux mâts. Barque pontée.*

Fig., *Conduire la barque,* Conduire quelque entreprise, quelque affaire; et, *Conduire bien sa barque,* Conduire bien ses affaires.

Barque, dans le langage poétique, se dit de La nacelle dans laquelle les anciens poëtes supposaient qu'après la mort, les âmes traversaient le Styx pour entrer dans les enfers. *La barque de Caron. La fatale barque. Il faut passer tôt ou tard dans la barque.* C'est dans ce sens qu'on dit, populairement, *La barque à Caron.*

BARQUEROLLE. s. f. Petit bâtiment sans mât, qui ne va jamais en haute mer.

BARRAGE. s. m. Barrière qui ferme un chemin. *Établir momentanément un barrage à l'entrée d'une rue où l'on pave.*

Il se dit aussi d'Une barrière qui ferme une rivière, et des constructions qui ont pour objet de retenir l'eau, d'élever le niveau, d'empêcher les inondations. *On a fait un barrage sur la rivière, pour les travaux du nouveau pont qu'on va construire.*

Il se dit encore Des rochers qui barrent une rivière.

Barrage, se disait particulièrement, d'Une barrière qu'on ne pouvait passer qu'en acquittant un droit de péage. *À une demi-lieue d'ici, il y a un barrage.*

Il se disait aussi Du droit que l'on payait au barrage pour passer avec des bêtes de somme, des voitures, et qui était ordinairement appliqué à l'entretien des routes.

BARRAGER. s. m. Celui qui reçoit le droit de barrage.

BARRE. s. f. Pièce de bois, de fer, etc., étroite et longue. *Barre de bois. Barre de fer. Mettre une barre d'appui à une fenêtre. Il serait malaisé d'enfoncer cette porte, il y a une bonne barre derrière. Donner des coups de barre à quelqu'un. Assommer à coups de barre. Barre d'or. Barre d'argent. Or, argent en barre.*

Fig. et fam., *C'est de l'or en barre, de l'argent en barre,* se dit D'une promesse sur laquelle on peut compter, d'un billet, d'un effet de commerce qui sera bien payé, d'une marchandise dont le débit est sûr et facile.

Prov., *Cet homme est raide comme une barre de fer,* ou fig., *Cet homme est une barre de fer, est une barre,* Il est inflexible, intraitable, inébranlable.

Jeter la barre, lancer la barre, Sorte de jeu auquel on s'exerçait autrefois, et dont l'usage subsiste encore dans quelques provinces.

En termes de Marine, *La barre du gouvernail,* La barre qui sert à diriger, à faire mouvoir le gouvernail. *Les barres du cabestan,* Les barres dont on se sert pour virer au cabestan.

En termes d'Imprimerie, *La barre du châssis,* La pièce de fer qui traverse, dans le sens de la hauteur ou de la largeur, le châssis dans lequel on assemble, on impose les pages.

Barre, se dit particulièrement d'Une pièce de fer longue et carrée, qui se pose, dans le foyer, en travers des chenets, pour soutenir les bûches et les tisons. *Si vous ne*

mettez pas la barre, ces tisons vont rouler dans la chambre.

Il se dit encore, particulièrement, d'Une pièce de bois transversale qui serre et soutient les fonds d'un tonneau par le milieu. *Il faut percer ce muid au-dessus de la barre, au-dessous de la barre. Ce vin est à la barre.*

Il se dit aussi de Ces longues pièces de bois rondes qu'on suspend horizontalement à deux cordes, pour séparer les chevaux, dans les écuries. *Ce cheval s'est blessé, parce qu'il s'est pris dans sa barre. Ces chevaux se battraient, il faut leur mettre des barres.*

BARRE, se dit en outre de La petite barrière qui ferme l'entrée de l'enceinte où siègent les membres d'un tribunal, d'une assemblée politique. *Les comparutions en personne ont lieu à la barre. Toute pétition à l'une des deux chambres doit être présentée par écrit : la loi interdit d'en apporter en personne et à la barre. La barre de la cour. On l'a mandé à la barre. Il a parlé à la barre.*

BARRE, se dit, figurément, d'Un trait de plume, de crayon, etc., que l'on fait pour annuler, biffer ou souligner, pour séparer, marquer, noter, etc. *Faire une barre sur un billet acquitté. Tirer une barre sur les passages qu'on veut retrancher. Faites une barre sous ces trois mots, c'est une citation. On met une barre sous les mots qui doivent être imprimés en italiques. Dans les airs notés, les mesures sont séparées par des barres qui coupent la portée de distance en distance. Faire des barres sur la muraille avec de la craie, avec du charbon, pour indiquer le nombre des points gagnés ou perdus dans une partie. Mettez une petite barre à côté de ce nom-là. Tirer une barre à la fin d'un écrit, d'un chapitre. Fermer la liste des membres présents en tirant une barre*, ou absolument, *Tirer la barre. Vous arrivez trop tard, la barre est tirée.*

Il se dit également Des premiers exercices que l'on fait faire ordinairement aux écoliers pour leur apprendre l'écriture, et qui consistent en une suite de traits droits et parallèles. *Cet écolier ne fait encore que des barres.*

BARRE, en termes de Blason, désigne Une des pièces de l'écu, laquelle va du haut de la partie gauche au bas de la partie droite. *Il porte de gueules à la barre d'argent.* C'est l'opposé de *Bande*.

Avoir une barre sur son écu, Être bâtard ou d'origine bâtarde.

BARRE, en termes de Marine, Amas de sable, de roches, ou même de vase, qui barre l'entrée d'une rivière ou d'un port en tout ou en partie, et force, lorsqu'elle est continue, d'alléger les bâtiments ou d'attendre la marée. *La barre de Bayonne, de San-Lucar, du Sénégal, etc.*

Il se dit aussi, dans la Seine, Des premières lames que la marée montante pousse impétueusement devant elle.

BARRES, au pluriel, se dit d'Un jeu de course entre des écoliers ou des jeunes gens qui se partagent entre deux camps opposés, marqués ordinairement par un sillon, par une branche de feuillage, etc. : dans les courses on observe certaines règles, et chaque parti s'efforce de faire des prisonniers à l'autre. *Jouer aux barres.*

Toucher barres, Atteindre la marque du camp auquel on appartient, et où l'on est dès lors en sûreté.

Barres forcées, Celles où l'on ne délivre point les prisonniers, et qui ne se terminent que lorsque tous les champions d'un camp ont été successivement pris par ceux de l'autre camp.

Fig. et fam., *Jouer aux barres*, se dit De deux personnes qui se cherchent sans se trouver. *J'étais allé chez vous pour vous voir ; pendant ce temps-là, vous êtes venu chez moi : nous avons joué aux barres.*

Fig. et fam., *Partir de barres*, Sortir au moment précis où l'on doit se mettre en route ; ou Faire une première démarche, entamer une affaire.

Fig. et fam., *Avoir barres sur quelqu'un*, Avoir sur lui quelque avantage, comme le joueur de barres sur ceux de ses adversaires qui sont partis avant lui.

Fig. et fam., *Ne faire que toucher barres*, Ne point s'arrêter dans un endroit, en repartir presque aussitôt après y être arrivé ; de même qu'au jeu de barres, les joueurs qui rentrent au camp ne font souvent que toucher la limite, et repartent aussitôt. *Je n'ai pas été longtemps à sa campagne ; je n'ai fait que toucher barres, et je suis revenu.*

BARRES, se dit encore, au pluriel, de Cette partie de la mâchoire du cheval, sur laquelle le mors appuie. *Ce cheval a les barres usées, échauffées. Il faut ménager les barres d'un jeune cheval.*

BARREAU. s. m. Barre de bois ou de fer qui sert de clôture. *Fermer une fenêtre, un soupirail avec des barreaux. Les barreaux d'une fenêtre. Les barreaux d'une grille. Passer au travers des barreaux. Limer des barreaux. Il rompit les barreaux.*

Les barreaux d'une chaise, Les petits bâtons qui servent à assembler et à maintenir les montants d'une chaise. *En appuyant son pied sur le barreau de cette chaise, il l'a cassé.*

En Physique, *Barreaux magnétiques* ou *aimantés*, Barres d'acier trempé, auxquelles on a communiqué la vertu magnétique.

En Impr., *Le barreau d'une presse*, Barre de fer terminée par un gros manche de bois, qui sert à faire mouvoir la vis de la presse. On dit de même, dans les ateliers de monnayage, *La barre d'un balancier.*

BARREAU, signifie, au figuré, L'enceinte réservée où se mettent les avocats pour plaider, et par suite La profession même d'avocat. *S'asseoir au barreau. Hanter, suivre, fréquenter le barreau. Ses parents le destinaient au barreau.*

Quitter le barreau, Quitter la plaidoirie ; et quelquefois même, Quitter entièrement la profession d'avocat.

L'éloquence du barreau, Celle qui convient, qui est propre à la plaidoirie.

BARREAU, signifie aussi, L'ordre, le corps des avocats. *Consulter le barreau sur telle ou telle question. Tout le barreau est de cet avis. C'est l'usage du barreau. La discipline du barreau. Le barreau de Paris, de Rouen, etc.*

BARRER. v. a. Fermer avec une barre par derrière. *Barrer une porte. Barrer une fenêtre.*

Il signifie, par extension, Interrompre, fermer, obstruer un chemin, un passage. *Barrer un chemin. Ils ont barré le passage avec des décombres. Les sables barrent l'entrée du port.*

Barrer le chemin, le passage à quelqu'un, Se mettre devant quelqu'un de manière à l'empêcher de passer.

Prov. et fig., *Barrer le chemin à quelqu'un*, et simplement, *Barrer quelqu'un*, Le traverser dans ses projets, dans ses entreprises, lui susciter des obstacles. *Le succès était infaillible, si un tel ne nous eût barré le chemin. Cet homme me barre dans tout ce que j'entreprends. On l'a barré dans ses projets.*

BARRER, signifie aussi, Garnir, fortifier d'une barre. *Barrer une table. Barrer les fonds d'un tonneau.*

BARRER, signifie encore, Tirer un ou plusieurs traits de plume sur quelque écrit, pour montrer qu'on ne doit point y avoir égard, pour le biffer, l'annuler. *Il faut barrer ces deux lignes. Barrer un compte, un article de compte.*

En termes d'Art vétérinaire, *Barrer un vaisseau, un nerf*, Lier un vaisseau ou un nerf, afin d'empêcher une maladie de s'étendre d'une partie à une autre.

BARRÉ, ÉE. part. passé.

En termes de Blason, *Barré d'argent et de gueules*, À la barre d'argent, etc. Voyez BARRE.

Dents barrées, Dents molaires dont les racines sont écartées ou tortueuses, de sorte qu'on ne peut les arracher sans briser et enlever une portion de l'arcade alvéolaire.

BARRETTE. s. f. Espèce de petit bonnet plat. *Cet enfant a perdu sa barrette. La barrette d'un ouvrier, d'un homme du peuple. Autrefois, à Venise, les nobles portaient la barrette.*

La barrette de cardinal, ou absolument, *La barrette*, Le bonnet carré rouge que portent les cardinaux. *Recevoir la barrette*, Être nommé cardinal.

Prov. et fig., *J'ai bien parlé à sa barrette, je parlerai bien à sa barrette*, Je lui ai parlé, je lui parlerai sans le ménager. Ces phrases vieillissent.

BARRICADE. s. f. Espèce de retranchement qu'on fait avec des barriques remplies de terre, ou avec des pieux, des chaînes, des pavés, etc., pour se défendre, pour se mettre à couvert de l'ennemi. *Faire une barricade. Enfoncer, forcer, rompre une barricade. Attaquer une barricade. Franchir une barricade. Ils élevèrent des barricades dans toutes les rues. La journée des Barricades.*

BARRICADER. v. a. Faire des barricades. *Barricader les rues.*

Barricader une porte, une fenêtre, Mettre derrière une porte, derrière une fenêtre, tout ce que l'on peut, pour empêcher qu'elles ne soient enfoncées.

BARRICADER, avec le pronom personnel, Opposer au-devant de soi tout ce que l'on peut, pour faire obstacle à l'ennemi, pour se mettre à couvert, pour se défendre. *Ils s'étaient barricadés en dedans. Quand on vint pour le prendre, il se barricada.*

Il signifie, figurément et familièrement, S'enfermer pour ne voir personne. *Il se barricade tout le jour dans son cabinet.*

BARRICADÉ, ÉE. part. passé.

BARRIÈRE. s. f. Assemblage de plusieurs pièces de bois servant à fermer un passage. *La barrière qui est devant la porte d'une ville. La barrière d'une avenue. Ouvrir la barrière. Fermer la barrière. Franchir une barrière. Rompre, forcer la barrière.*

Il se dit aussi Des bureaux garnis de barrières, établis aux portes des villes, pour percevoir les droits d'entrée. *Commis préposé à la barrière. Commis de barrière, de barrières, aux barrières. Hors des barrières. Il fut arrêté aux barrières.*

Il s'est dit encore, par extension, surtout à Paris, Des portes d'entrée de la ville, soit qu'il y eût ou non des barrières. *La barrière*

du Trône. La barrière d'Enfer, de la Villette, de l'Étoile; la barrière Saint-Denis, Saint-Martin, etc. Il y a beaucoup de guinguettes aux environs des barrières.

Barrière, se disait autrefois de L'enceinte fermée de barrières où se faisaient les joutes, les tournois, les courses de bague, etc. *Combattre à la barrière. Combat de barrière. Rompre à la barrière. Être tenant de barrière.*

Barrière, signifie aussi, Ce qui sert de borne et de défense naturelle à un État. *L'Espagne est séparée de ses voisins par de puissantes barrières, la mer et les Pyrénées. Les Alpes sont des barrières entre la France et l'Italie, servent de barrière entre l'Italie et la France.*

Il signifie encore, figurément, Empêchement, obstacle à quelque chose. *Il faut mettre des barrières à sa puissance. Les lois sont des barrières, de fortes barrières contre les abus, contre les crimes. Une barrière insurmontable s'élève entre eux, les sépare,* Il existe un obstacle qui les empêche de jamais s'unir, de se réconcilier.

BARRIQUE. s. f. Sorte de futaille ou de tonneau. *Les barriques varient de grandeur, suivant les différents pays. Remplir une barrique. Mettre du vin, de l'eau-de-vie en barrique. Une barrique pleine d'eau, de terre, etc.*

Barrique de vin, d'eau-de-vie, d'huile, de sucre, etc., Barrique pleine de vin, d'eau-de-vie, etc.

Fam. et par exagér., *Être gros comme une barrique,* Être très corpulent.

Barrique, se dit aussi d'Une certaine mesure de vin, d'eau-de-vie, etc., qui tient le quart d'un tonneau. *Ce vin coûte cent francs la barrique ou quatre cents francs le tonneau.*

BARTAVELLE. s. f. Espèce de perdrix rouge, plus grosse que les perdrix ordinaires.

BARYTE. s. f. T. de Chimie. Substance métallique, solide, poreuse, d'une couleur grise et d'une saveur caustique. *La baryte est un poison très actif. Sulfate de baryte.*

BARYTON. s. m. T. de Musique. Sorte de voix d'homme qui, par son étendue et son timbre, tient le milieu entre la basse et le ténor.

Baryton, en termes de Grammaire grecque, se dit des mots qui n'ont pas d'accent sur la dernière syllabe. Il se dit particulièrement Des verbes qui se conjuguent sans contraction, parce qu'ils n'ont pas d'accent sur la dernière syllabe au présent de l'indicatif et à l'infinitif. Il s'emploie ordinairement comme adjectif. *Les verbes barytons et les verbes circonflexes.*

BAS

BAS, BASSE. adj. Qui a peu de hauteur, ou Qui est au-dessous d'un certain degré d'élévation pris pour terme de comparaison. *Un siège bas. Chaise basse. Table basse. Homme de basse stature. La forme de ce chapeau est trop basse. Maison basse. Porte basse. Plafond bas. Appartement bas. Cette partie de la côte, du rivage est fort basse. Un terrain bas et marécageux. La rivière est basse. Les eaux sont basses.*

Fig. et fam., *Les eaux sont basses chez un tel,* L'argent commence à lui manquer.

La mer est basse en cet endroit, Elle y a peu de profondeur. Voyez Bas-fond.

Basse marée, basse mer, Le moment où la mer s'est retirée, où elle est vers la fin de son reflux. *Les marées sont plus basses dans de certaines saisons que dans d'autres,* Le flux de la mer monte moins haut dans de certains temps de l'année.

Fig. et fam., *Le temps est bas,* L'atmosphère est chargée de nuages moins élevés qu'à l'ordinaire, et le temps menace de pluie.

Fig., *Le jour est bas,* Le jour est sur son déclin.

Fig., *Avoir la vue basse,* Ne pouvoir distinguer les objets que de près.

Bas, se dit aussi De certaines choses situées au-dessous d'autres. *La basse région de l'air. Le bas-ventre. Salle basse. Bas étage. Le plus bas degré. La partie basse d'une maison. Les basses voiles d'un vaisseau. Les basses terres,* se dit par opposition à La partie montagneuse d'un pays.

Les bas côtés d'une église, Les nefs latérales, plus étroites et ordinairement moins élevées que la nef principale.

Ce bas monde, Cette terre, ce monde où nous vivons. *En ce bas monde. Dans ce bas monde.*

Fig., *Le bas bout de la table,* La place qui est la plus voisine de la porte d'entrée, et la moins honorable dans un festin.

En termes de Fortification, *Places basses,* Les casemates et les flancs de bastions qui servent à défendre le fossé et la courtine.

Bas, se dit particulièrement Des pays dont le sol est plus bas que celui d'où descendent les rivières qui les arrosent. *Tout le pays bas est inondé. Le bas Languedoc. La basse Alsace. La basse Normandie. La basse Bretagne. La basse Égypte. Etc.*

Les Pays-Bas, La Belgique et la Hollande.

Un bas Breton, un bas Normand, Un homme né dans la basse Bretagne, dans la basse Normandie. On appelle aussi *Bas breton,* Le langage particulier aux habitants de la basse Bretagne; et *Bas allemand,* Celui que l'on parle dans le nord de l'Allemagne.

Les basses Pyrénées, Celles qui sont voisines de l'Océan. *Les basses Alpes,* Celles qui sont voisines de la Méditerranée. Quand ces dénominations indiquent les départements où sont situées les basses Pyrénées, les basses Alpes, on écrit, *Les Basses-Pyrénées, les Basses-Alpes.*

Le bas Rhin, le bas Danube, La partie de ces fleuves qui est plus voisine de l'embouchure que de la source. Quand il s'agit du département auquel le bas Rhin a donné son nom, on écrit, *Le Bas-Rhin. Préfet du Bas-Rhin.*

La basse Seine, Toute la partie de la Seine qui est au-dessous de Paris, en allant vers la mer, par opposition à la partie qui est au-dessus, et que l'on nomme *La haute Seine.*

Bas, signifie quelquefois, Baissé, par opposition à Levé, redressé. *Marcher la tête basse. Un chien qui porte les oreilles basses, la queue basse. De la tapisserie de basse lisse :* voyez Lisse.

Fig. et fam., *Avoir l'oreille basse,* Être fatigué, abattu par le travail, par quelque excès, par quelque maladie. Il signifie aussi, Être humilié, mortifié par quelque perte, par quelque mauvais succès, etc.

Fam., *Faire main basse,* Piller, prendre, enlever. *Les écoliers entrèrent dans le jardin et firent main basse sur tous les fruits.*

A la guerre, *Faire main basse,* Ne point faire de quartier, tuer, passer au fil de l'épée. *Les vainqueurs firent main basse sur tout ce qui se présenta les armes à la main.*

Fig. et fam., *Faire main basse,* Critiquer sans ménagement. *Dans le monde, on épargne souvent les vices, mais on fait toujours main basse sur les ridicules.*

Bas, se dit, en Musique, pour Grave, par opposition à Aigu. *Les sons bas. Ton bas. Ce morceau est écrit dans un ton trop bas pour ma voix. Vous l'avez pris sur un ton trop bas.*

Cette corde est trop basse, Elle n'est pas montée à un ton assez haut, relativement aux autres cordes. *Cet instrument est trop bas,* Il n'est pas monté assez haut. Il est au-dessous du diapason.

À basse note, Sans élever la voix, à demi-voix. *Chanter à basse note.* Cela se dit aussi figurément, De la manière de parler, de proférer des paroles. *Prier Dieu à basse note.* Fam., *Dire des injures à quelqu'un à basse note.*

À voix basse, d'un ton bas, signifient de même, Sans élever la voix. *Dire quelques mots à voix basse, d'un ton bas. Ils s'entretenaient, ils parlaient à voix basse.*

Bas-dessus, basse-contre, basse-taille. Voyez ces mots à leur place alphabétique.

Fig. et fam., *Forcer quelqu'un à parler d'un ton plus bas, le faire parler d'un ton plus bas,* Réprimer son orgueil, son arrogance, rabattre sa fierté.

Messe basse, Messe que le prêtre dit sans chanter, et où il ne fait que réciter les prières.

Bas, signifie aussi, figurément, Inférieur, moindre, subalterne. *Les basses classes de la société. Le bas peuple. Un homme de bas lieu, de basse naissance, de basse condition, de basse extraction, de basse origine. Des gens de bas étage. Le bas clergé. Le bas chœur. On appelait autrefois Bas officiers, dans l'armée, ceux qu'on nomme aujourd'hui Sous-officiers. Les bas emplois. Les plus basses fonctions.*

Prov. et fig., *Le cœur haut et la fortune basse,* Plus de courage que de fortune.

Les basses classes d'un collège, Celles par où commencent les écoliers, jusques à la quatrième inclusivement.

Basse justice, en parlant Des justices seigneuriales, se disait par opposition à Haute et moyenne justice. *Ce seigneur avait dans sa terre, haute, moyenne et basse justice.* On disait aussi, *Bas justicier,* par opposition à Haut justicier.

En Angleterre, *La chambre basse,* La chambre des communes.

En bas âge, Dans un âge fort tendre. *Un enfant en bas âge. Il était encore en bas âge.*

Bas, signifie aussi dans certaines expressions, Qui remonte à une moins haute antiquité, qui est plus rapproché de nous.

Le Bas-Empire, L'empire romain à son temps de décadence, que les uns font commencer au règne de Valérien, et les autres à celui de Constantin. *L'histoire du Bas-Empire. Les révolutions du Bas-Empire. Médaille du Bas-Empire.*

La basse latinité, Le latin corrompu qu'écrivaient les auteurs des derniers temps où le peuple parlait encore la langue latine alors très défigurée.

Bas, signifie également, Qui est de moindre valeur, de moindre prix. *Bas or. Bas argent. Or, argent de bas aloi. Les basses cartes du jeu. Au piquet, les neuf, les huit et les sept, sont les basses cartes.*

Bas prix, Prix médiocre, modique, au-dessous du prix ordinaire. *J'ai acheté cela*

à bas prix, à un prix fort bas, à très bas prix.

Les fonds publics sont bas, le change est bas, Ils sont au-dessous du cours moyen, du cours ordinaire.

Bas, signifie encore, figurément, Vil et méprisable. *Des sentiments bas. Une basse flatterie. Faire des actions basses. Il a les inclinations basses. Des goûts bas. Une basse jalousie. Une vengeance basse et cruelle. Un homme d'honneur ne doit rien faire de bas. Vice bas*, Vice qui dégrade, qui avilit.

Il signifie aussi, Qui est sans courage, sans générosité, sans élévation. *C'est un homme bas et servile. Avoir l'âme basse. Avoir le cœur bas, l'esprit bas.*

Figure, physionomie basse, Celle qui semble annoncer des sentiments bas.

Bas, en parlant De langage, de productions littéraires, etc., signifie, Ignoble, trivial. *Mot, terme bas. Expression basse. Le bas comique. Genre bas. Plaisanterie basse. Cet auteur donne souvent dans le bas et le bouffon.* Dans cette dernière phrase, *Bas* est pris substantivement.

Style bas, Style rempli de manières de parler populaires et triviales.

Bas, s'emploie aussi substantivement, et signifie, La partie inférieure de certaines choses. *Le bas du visage. Le bas du ventre. Le bas d'une robe. Le bas de l'escalier. Le bas de la rue. Le bas du pavé. Le bas d'une page, d'un tableau. Vers le bas, au bas de la montagne. Tirer de bas en haut.*

En Impr., *Bas de casse*. Voyez Casse.

Le vin est au bas, Le tonneau est presque vide.

Fig., *Il y a du haut et du bas dans la vie*, La vie est mêlée de biens et de maux. *Il y a du haut et du bas, des hauts et des bas dans l'esprit de cet homme, dans sa conduite, dans son humeur, dans ses ouvrages*, On y remarque de grandes inégalités. Dans le même sens, *Avoir du haut et du bas, des hauts et des bas dans l'humeur, dans sa vie, dans sa fortune, dans sa santé.*

En Musique, *La voix de ce chanteur est belle dans le bas*, Elle est propre à bien rendre les sons graves. On dit de même, *Renforcer les sons dans le bas.*

Bas, s'emploie aussi adverbialement, et signifie, Dans la partie basse, dans la partie inférieure. *Descendre plus bas. Il est tombé plus bas. Cet oiseau vole bas, très bas. Cela est placé trop bas. Le coup est parti de plus bas. Il demeure deux étages plus bas, trois portes plus bas.*

Être assis bas, Être assis sur un siége peu élevé.

Mettre les armes bas, mettre armes bas, mettre bas les armes, Poser les armes: cela se dit surtout D'une troupe qui se rend, qui cesse de combattre. *Mettre chapeau bas*, Ôter son chapeau. *Être, se tenir chapeau bas*, Avoir la tête découverte par respect, par déférence. *Parler chapeau bas.* On dit par ellipse et d'une manière impérative : *Bas les armes! Chapeau bas!*

Mettre habit bas, signifie souvent, Se disposer à entreprendre quelque travail ou à se battre. *Il a mis habit bas et s'est mis à l'ouvrage. Il a provoqué son adversaire et a mis habit bas.*

Mettre pavillon bas, Baisser le pavillon, et figurément, Céder, se rendre.

Jouer argent bas, Jouer argent comptant, argent sur table.

Absol., *Mettre bas*, en parlant Des femelles de quelques animaux, Faire un petit, des petits. *Cette chienne, cette jument, cette truie a mis bas.*

En Vénerie, *Ce cerf a mis bas*, Son bois est tombé.

Plus bas, signifie quelquefois, Ci-dessous, ci-après. *Comme nous le verrons plus bas.*

Bas, pris adverbialement, s'emploie dans quelques phrases figurées, telles que les suivantes: *Cette injure vient de trop bas, part de trop bas pour qu'elle puisse vous atteindre. Parvenu à ce degré d'avilissement, on ne saurait descendre plus bas, tomber plus bas. Mettre bas toute honte. Mettre bas tout scrupule, toute considération humaine.*

Ce malade est bien bas, il est fort bas, il n'a point encore été si bas, Il est très mal.

Fam., *Il est bien bas, il est bas percé*, se dit D'un homme qui a peu d'argent, qui a épuisé presque toutes ses ressources. *Ces pertes multipliées l'ont mis bien bas.*

Fig., *C'est un insolent, il faut le tenir bas*, Il faut le tenir dans la crainte, dans le respect, dans la soumission.

Bas, adverbe, signifie aussi, D'un ton bas, sans élever la voix, ou Dans un ton bas. *Parler bas. Parler tout bas. Parlez plus bas, je vous prie*, ou elliptiquement, *Plus bas. Vous l'avez pris trop bas en commençant. La voix de ce chanteur ne peut pas descendre plus bas que telle note.*

À bas. loc. adverbiale. Il se dit de personnes et de choses qui tombent, qu'on renverse, qu'on abat. *Mettre à bas. Cette maison n'est bonne qu'à mettre à bas.* On dit de même, *Être à bas.* Ces deux expressions s'emploient quelquefois figurément, surtout dans le langage familier. *Ils mirent tous les priviléges à bas. Son crédit est à bas. Cette maison de commerce sera bientôt à bas.*

Au Trictrac, *Tout à bas*, se dit Lorsqu'on joue en prenant deux dames à la pile.

À bas, se dit quelquefois, par ellipse et d'une manière impérative, pour Descendez de là. *À bas, à bas! messieurs: il est défendu de monter, de grimper à ces arbres.*

À bas, est aussi Un cri d'improbation. *À bas l'orateur! À bas la motion! A bas la cabale!*

À bas de. loc. prépositive. *Se jeter, sauter à bas du lit*, Se lever brusquement. *Il le mit à bas de son cheval*, Il le descendit de cheval.

En bas, loc. adv. Dans le lieu qui est plus bas, qui est au-dessous. *Où est monsieur? Il est en bas. Rouler du haut en bas. Passer par en bas. Il vient d'en bas. Avoir la tête en bas.*

Fig. et fam., *Traiter quelqu'un du haut en bas*, Le traiter avec dédain, avec hauteur.

Fig. et fam., *Regarder quelqu'un du haut en bas*, Le regarder avec un air de mépris.

Tirer en bas, Tirer vers le bas. On dit aussi, *Tirer par en bas.*

En bas de. loc. prépositive. Au bas de. *Il était en bas de la colline.*

Par bas. loc. adv. Dans le bas. *Il est logé par bas. Il a quatre chambres par bas.*

Aller par haut et par bas, Vomir et aller à la garde-robe. *Cette drogue fait aller par haut et par bas, purge par haut et par bas.*

Là-bas. loc. adv. qui sert à indiquer Un lieu moins élevé que celui où l'on est, ou simplement Un lieu plus ou moins éloigné. *Il est là-bas. Allez là-bas. Allons voir ce qui se passe là-bas.*

Ici-bas. loc. adv. En ce monde, sur la terre. *Le bonheur se rencontre rarement ici-bas. Les choses d'ici-bas sont périssables.*

BAS. s. m. Vêtement qui sert à couvrir le pied et la jambe. *Bas de soie, de coton, de laine, de fil, de toile, de chamois. Bas tricoté. Bas fait au métier*, ou simplement, *Bas au métier. Bas à jour. Une paire de bas. Mettre ses bas. Tirer ses bas. Être sans bas et sans souliers. Les coins, la couture, le talon, le pied d'un bas. Ravauder des bas. Garnir des bas.*

Prov. et fig., *Cela lui va comme un bas de soie*, se dit D'une chose qui convient parfaitement à quelqu'un, qui semble avoir été faite pour lui.

BASALTE. s. m. Espèce de roche volcanique très dure et vitrifiable. *Les basaltes sont très communs en Auvergne et en Écosse. Une ville pavée de basalte. La pierre de touche est une sorte de basalte.*

BASALTIQUE. adj. des deux genres. Formé de basalte. *Roche basaltique. Aiguilles basaltiques. La fameuse chaussée des Géants et la grotte de Fingal sont basaltiques.*

BASANE. s. f. Peau de mouton préparée, qui sert à couvrir les livres, et à d'autres usages. *Basane verte, violette, rouge. Portefeuille de basane. Livre relié en basane. Fauteuil couvert de basane.*

BASANÉ, ÉE. adj. Noirâtre, hâlé. Il ne se dit que De la couleur de la peau. *Teint basané. Visage basané. Homme basané.*

BAS-BORD. s. m. T. de Marine. Voyez Bâbord.

BASCULE. s. f. Pièce de bois ou d'autre matière soutenue par le milieu de manière qu'en pesant sur l'un des bouts, on fait lever l'autre. *C'est à l'aide d'une bascule qu'on lève et qu'on baisse les ponts-levis. La bascule d'un pont-levis. Une bascule qui n'est pas assez chargée. Les ponts à bascule servent à faire connaître le poids des voitures. La bascule d'une souricière.*

Faire la bascule, Faire un mouvement semblable à celui d'une bascule. *Il marchait sur une planche qui a fait la bascule, et il est tombé.* On dit dans le même sens, *Mouvement de bascule.*

Couteau à bascule, Couteau de table qui a une saillie à l'extrémité supérieure du manche et de chaque côté; de façon que, lorsqu'on pose le couteau, le poids du manche tient la lame un peu relevée, et l'empêche ainsi de toucher la nappe.

Bascule, se dit aussi d'Un jeu où deux personnes, étant chacune sur le bout d'une pièce de bois mise en équilibre, s'amusent à se balancer. *Des enfants qui jouent à la bascule.*

BASCULER. v. n. Éprouver, faire un mouvement de bascule. *Cette pièce de bois bascula, elle a basculé. Le poids de son corps fit basculer la planche, et il tomba.*

BAS-DESSUS. s. m. T. de Musique. Voix plus basse que le dessus ordinaire, et qui est propre à chanter un second dessus.

BASE. s. f. Toute chose sur laquelle un corps est assis, établi, posé. *La base d'un clocher, d'une montagne, d'un rocher. De la base au sommet.*

Il se dit particulièrement, en Architecture, de Ce qui soutient le fût de la colonne. *Base dorique. Base ionique. Base corinthienne. Poser une colonne sur sa base.*

La base d'un piédestal, La partie qui soutient le dé d'un piédestal.

Base, se dit également, en Géométrie, de La surface sur laquelle on conçoit que certains corps solides sont appuyés. *La base d'une pyramide, d'un cylindre, d'un cône.*

Il signifie, par extension, Le côté du

triangle opposé à l'angle qui est regardé comme le sommet. *La base du triangle.* C'est dans un sens analogue qu'on dit, en termes d'Anatomie, *La base du cœur, de l'omoplate, etc.;* et en termes de Botanique, *La base d'une feuille, d'un pétale, etc.*

BASE, se dit, en Chimie, de Toute matière qui a la propriété de s'unir aux acides, et de les neutraliser, du moins en partie. *La plupart des bases ne sont que des oxydes métalliques. La potasse, la soude, sont les deux bases les plus énergiques. La base d'un sel.*

Il se dit quelquefois, dans un sens plus général, de Ce qui entre comme ingrédient principal dans un mélange. *La base d'un médicament, d'une composition. La base de ces pilules est l'aloès.*

BASE, se dit figurément, au sens moral, de Ce qui est le principe, la donnée fondamentale d'une chose, ou de Ce qui en fait le fond. *La base, les bases d'un système. Tout ce raisonnement porte sur une base fausse, manque de base. Arrêter les bases d'un traité.*

Il signifie aussi figurément, Appui, soutien. *La justice est la base de toute autorité.*

BASELLE. s. f. T. de Botan. Genre de plantes exotiques, à tige grimpante et à feuilles charnues : il renferme des herbes que l'on cultive et que l'on mange, aux Indes, comme nos épinards.

BAS-FOND. s. m. Il se dit Des terrains bas et enfoncés. *Cette pièce de terre est dans un bas-fond. Les bas-fonds sont fertiles, mais humides et souvent inondés. Il n'a gelé, ce printemps, que dans les bas-fonds.*

Il se dit aussi, communément, Des endroits de la mer où il y a peu d'eau, où la sonde rencontre promptement le fond. *Nous échouâmes sur un bas-fond. Ce bâtiment tire beaucoup d'eau, il ne peut naviguer dans les bas-fonds.* Les marins le disent plus exactement d'Une élévation au fond de la mer, par-dessus laquelle tout bâtiment peut passer, et qu'on ne trouve qu'au moyen de la sonde; à la différence des *Hauts-fonds*, qui atteignent presque la surface de la mer, et où les bâtiments risquent de toucher. D'après cette distinction, les *hauts-fonds* sont dangereux, et les *bas-fonds* ne le sont pas. On dit quelquefois, figurément, *Les bas-fonds de la société*, pour désigner Les gens sans aveu.

BASILIC. s. m. Herbe odoriférante qu'on met quelquefois dans les ragoûts. *Le basilic est une labiée. Un pied de basilic. Des pigeons au basilic.*

BASILIC. s. m. Reptile de l'ordre des Sauriens, sorte de lézard auquel on attribuait anciennement la faculté de tuer par son seul regard. *À l'île de Java, on mange la chair du basilic. Le regard du basilic.*

Fig. et fam., *Des yeux de basilic,* Des yeux qui expriment le dépit, la colère, la haine. *Elle me faisait des yeux de basilic.*

BASILICON ou **BASILICUM.** s. m. T. de Pharmacie. Onguent suppuratif.

BASILIQUE. s. f. T. d'Antiq. Il désignait, chez les Romains, Les édifices publics où l'on rendait la justice, et où les marchands s'assemblaient pour traiter d'affaires. *Lors de l'établissement du christianisme, beaucoup de basiliques furent changées en églises dont quelques-unes gardèrent l'ancien nom de ces monuments.*

Il se dit encore aujourd'hui de Certaines églises principales, construites selon le plan des anciennes basiliques. *La basilique de Saint-Pierre. La basilique de Saint-Jean de Latran. Une belle basilique.*

BASILIQUE. adj. et s. f. T. d'Anat. Il se dit De la veine qui monte le long de la partie interne de l'os du bras jusqu'à l'axillaire, où elle se rend. *La veine basilique. Saigner quelqu'un de la basilique, à la basilique.*

BASILIQUES. s. f. pl. Compilation ou code rédigé en grec par ordre des empereurs Basile le Macédonien et Léon le Philosophe, au neuvième siècle : il renferme une traduction libre des recueils de Justinien, qui est disposée dans un ordre différent, et qui offre de nombreuses additions.

BASIN. s. m. Étoffe croisée dont la chaîne est de fil et la trame de coton. *Basin uni. Basin piqué. Gilet de basin. Robe de basin.*

BASIQUE. adj. des deux g. T. de Chimie. Il se dit Des sels qui contiennent un excès de base. Il se dit aussi D'un corps quelconque qui présente les caractères de base.

BASOCHE. s. f. Juridiction qui était tenue par les clercs des procureurs du parlement de Paris, et où se jugeaient les différends que les clercs avaient entre eux, ou dans lesquels ils étaient défendeurs contre les marchands et artisans. *Il y avait un roi, un chancelier de la basoche.* Il se dit aussi familièrement des gens de justice et de palais. *Il appartient à la basoche. Les habitudes de la basoche.*

BASQUE. s. f. Pan d'habit, partie découpée et tombante de certains vêtements. *On portait autrefois des justaucorps à quatre basques. Habits à petites basques, à grandes basques. Tirer quelqu'un par la basque de son habit, par la basque. Les basques de cet habit sont trop longues.*

Par exagér. et fam., *Cet enfant ne quitte pas la basque, est toujours pendu à la basque de son père, de son précepteur,* Il le suit toujours, sans le quitter d'un pas.

BASQUE. s. m. Nom de nation, qui n'est mis ici que parce qu'on s'en sert dans cette phrase familière, *Aller comme un Basque, courir comme un Basque,* Aller fort vite, courir fort vite; et dans cette locution, *Tambour de basque.* Voyez TAMBOUR.

BASQUE, signifie aussi, La langue parlée par les Basques. *Le basque.* Dans ce sens, il s'emploie encore comme adjectif féminin. *La langue basque.*

BASQUINE. s. f. Sorte de jupon que portent les femmes espagnoles.

BAS-RELIEF. s. m. Ouvrage de sculpture où les objets sont représentés en saillie sur un fond auquel ils adhèrent. *Bas-relief de marbre, de bronze. Bas-relief antique. Les bas-reliefs du Parthénon, du Louvre. Des ornements en bas-relief. Figures, portrait en bas-relief.*

BASSE. s. f. T. de Musique. Celle des parties qui ne fait entendre que les sons les plus graves des accords dont se compose l'harmonie musicale, et qui, par conséquent, est la plus basse de toutes. *Chanter la basse. Faire la basse. Composer la basse d'un air.*

Basse fondamentale, Celle qui ne fait entendre que les sons fondamentaux de l'harmonie.

Basse chiffrée, se dit D'un procédé de notation musicale qui consiste à placer, au-dessus des notes constituant la basse, des chiffres dont chacun désigne l'intervalle que forme à l'égard de la basse la note représentée par ce chiffre.

Basse continue, Celle qui dure pendant tout le morceau.

Fig. et fam., *C'est la basse continue de son discours, c'est là sa basse continue,* se dit De ce qui revient continuellement dans le discours de quelqu'un.

Basse contrainte, Celle dont le chant, borné à un petit nombre de mesures, ne fait entendre qu'une même phrase, qu'elle recommence toujours, tandis que les parties supérieures continuent leur chant ou leur harmonie, et les varient de diverses manières.

BASSE, se dit aussi Du genre de voix propre à chanter la partie de basse. *Ce chanteur a une belle basse. C'est la meilleure basse. Voix de basse.*

Il se dit également d'Un instrument à cordes en forme de grand violon, dont on joue avec un archet, et qui sert principalement à exécuter la basse, dans les morceaux à plusieurs parties. *La basse de viole a été longtemps en usage; elle est remplacée aujourd'hui par la basse de violon, appelée aussi Violoncelle. Jouer de la basse.*

Il se dit quelquefois, au pluriel, Des grosses cordes de certains instruments. *Les basses de ce piano ne sont pas d'accord.*

BASSE. s. f. T. de Marine et d'Hydrographie. Endroit où il y a peu de hauteur d'eau, et où se trouve caché un petit banc de sable, de roches ou de corail. *L'entrée de ce port est dangereuse, il y a une basse sur la droite. Les basses sont marquées sur les cartes marines.*

BASSE-CONTRE. s. f. T. de Musique vocale. Sorte de voix qui a le même timbre que la basse-taille : avec cette différence, qu'elle a moins d'étendue à l'aigu, et davantage au grave. *Une belle basse-contre. Une bonne basse-contre. Des basses-contre.*

Il se dit aussi de la partie de chant que la basse-contre exécute. *Chanter la basse-contre.*

BASSE-COUR. s. f. Cour d'une ferme, où l'on entasse le fumier, où se trouve assez ordinairement une mare d'eau, et où l'on nourrit la volaille, etc. *Il a une basse-cour bien fournie de bestiaux, de volailles. Ce fermier paye son propriétaire du produit de sa basse-cour. De grandes basses-cours.*

Il se dit aussi, dans les maisons de campagne des particuliers, de La cour ou des cours destinées à des usages qui ont quelques rapports avec ceux des cours de fermes.

Il se dit encore, dans les grandes maisons de ville, d'Une cour séparée de la cour principale, et destinée pour les écuries, les équipages, etc.

Fam. et fig., *Nouvelles de la basse-cour, de basse-cour,* Bruits populaires, nouvelles fausses et mal fondées.

BASSE-FOSSE. s. f. Voyez FOSSE.

BASSEMENT. adv. D'une manière basse. Il ne s'emploie qu'au figuré. *Se conduire bassement. Faire bassement sa cour. Louer bassement. Il s'exprime bassement. Penser bassement.*

BASSESSE. s. f. Vice qui porte à des sentiments, à des actions, à des procédés indignes d'un honnête homme, ou d'un homme de cœur. *Bassesse d'âme. Bassesse de cœur. Bassesse de sentiments. Il s'est conduit avec bassesse. Louer avec bassesse. Il y a de la bassesse dans toutes ses actions.*

Il se dit aussi Des sentiments, des actions mêmes qui marquent la bassesse d'âme. *Ce serait une bassesse que de consentir à cela. Il a fait une bassesse, cent bassesses.*

BASSESSE, se dit quelquefois en parlant

D'une basse naissance, d'une condition très obscure. *La bassesse de sa naissance, de son extraction, de son origine. La bassesse de sa condition.*

Il se dit encore d'Une trivialité ignoble, choquante. *La bassesse d'une pensée, d'une expression. Cette bassesse de termes, de style contraste avec la dignité du sujet.*

BASSET. s. m. Chien de chasse, qui a les jambes fort courtes et quelquefois tortues. *On chasse le blaireau avec des bassets. Basset à jambes torses.*

Il se dit, familièrement et par dérision, d'Un petit homme dont les jambes et les cuisses sont trop courtes pour sa taille.

BASSE-TAILLE. s. f. T. de Musique vocale. Il se dit de La voix qui est immédiatement au-dessus de la basse. Ce terme a vieilli ; on dit aujourd'hui, *Baryton.*

Il se dit aussi Du genre de voix propre à chanter la basse. *Voix de basse-taille. Il a une belle basse-taille. Ce chanteur est la meilleure basse-taille de l'Opéra.* Dans ce sens, on dit plus exactement, *Basse.*

BASSE-TAILLE. s. f. T. de Sculpt. Bas-relief. *Voilà une basse-taille bien travaillée.* Il a vieilli : on dit, *Bas-relief.*

BASSETTE. s. f. Jeu de hasard qui se joue avec des cartes. *Jouer à la bassette. Tenir la bassette. La bassette a depuis longtemps cessé d'être en usage.*

BASSIN. s. m. Espèce de grand plat creux, et de forme ronde ou ovale. *Bassin de cuivre, d'argent, de vermeil. Bassin de faïence. Bassin de porcelaine. Bassin à laver les mains.*

Il se dit aussi Du plat où l'on reçoit les offrandes à la messe. *Il mit quelques pièces de monnaie dans le bassin.*

Prov., fig. et bass., *Cracher au bassin,* Contribuer à quelque dépense. *Il ne voulait rien donner, mais on l'a fait cracher au bassin.*

Bassin à barbe. Bassin dont le bord est échancré d'un côté, et dans lequel on met de l'eau pour se faire la barbe.

Bassin de garde-robe, ou simplement, *Bassin,* Vase destiné à recevoir les déjections. *Aller au bassin. Le malade demande le bassin.*

Les bassins d'une balance, Les deux plateaux d'une balance.

BASSIN, dans les Jardins, se dit d'Une pièce d'eau, ordinairement bordée de pierre ou de marbre. *Le grand bassin des Tuileries.*

Bassin de fontaine, Le réservoir en forme de bassin, qui reçoit les eaux d'une fontaine.

BASSIN, en parlant D'un port de mer, signifie, Le lieu où les bâtiments jettent l'ancre. *Ce port est bon, mais le bassin en est petit.*

Il se dit aussi d'Une grande enceinte pratiquée dans un port à marée, dans un havre, et fermée par des portes ou des vannes, pour que l'eau ne s'en écoule point et tienne toujours à flot un certain nombre de bâtiments. *Les bassins du Havre. Le grand, le petit bassin. Ouvrir, fermer les bassins.*

Bassin de construction, ou *Forme,* Ouvrage d'architecture nautique où les bâtiments se construisent, se radoubent à sec, et où l'on peut ensuite les mettre à flot. *Les bassins de construction de Toulon.*

BASSIN, se dit, figurément, d'Une vaste plaine entourée de montagnes ou de collines élevées. *Cette ville est au centre d'un magnifique bassin, d'un riche bassin. Le bassin de Nancy.*

Le bassin d'un fleuve, L'espace resserré entre deux suites de montagnes ou de collines, dans lequel coule un fleuve, depuis sa source jusqu'à son embouchure. *Le bassin de la Seine, de la Loire, etc.* On dit dans un sens analogue, *Le bassin de la mer Noire, de la mer Caspienne, etc.,* L'espace qui les renferme.

BASSIN, en termes d'Anatomie, Grande cavité osseuse qui forme la base du tronc et sert de point d'attache aux membres inférieurs. *Le bassin est plus large chez la femme que chez l'homme.*

BASSINE. s. f. Sorte de bassin large et profond dont on se sert, dans plusieurs Arts, pour y faire chauffer, bouillir, fondre, etc., diverses substances. *Une bassine de cuivre. Les chimistes, les pharmaciens, les confiseurs, les marchands ciriers, etc., se servent de bassines.*

BASSINER. v. a. Chauffer avec une bassinoire. *Bassiner un lit.*

Il signifie aussi, Humecter, fomenter en mouillant avec une liqueur tiède ou chaude. *Bassiner une plaie. Se bassiner les yeux. Bassiner les jambes d'un cheval.*

BASSINÉ, ÉE. part. passé.

BASSINET. s. m. Petite pièce creuse de la platine d'une arme à feu, dans laquelle on met l'amorce, et qui est recouverte par la batterie. *Fermer, ouvrir le bassinet. Mettre la poudre au bassinet, dans le bassinet. Les armes à feu en usage aujourd'hui n'ont pas de bassinet.*

BASSINET, se disait anciennement d'Une espèce de chapeau de fer que portaient les hommes d'armes.

BASSINET, en termes d'Anatomie, Cavité dans laquelle aboutissent tous les entonnoirs du rein.

BASSINET, en termes de Botanique, Espèce de renoncule à longs jets rampants.

BASSINOIRE. s. f. Bassin à manche, ayant un couvercle percé de plusieurs trous, et servant à chauffer le lit. *Bassinoire de cuivre. Bassinoire d'argent. Le manche d'une bassinoire.*

BASSON s. m. Instrument de musique à vent, qui, dans les orchestres, sert à exécuter des parties de basse. *Jouer du basson.*

Il se dit aussi Du musicien qui joue de cet instrument. *C'est un excellent basson.*

BASTANT, ANTE. adj Qui suffit. *Cela n'est pas bastant. Cela est bastant. Êtes-vous bastant pour une si grande entreprise ? Cette raison n'est pas bastante.* Il est familier et vieux.

BASTE. s. m. L'as de trèfle, aux jeux de l'hombre, du quadrille, etc. *Le baste est le troisième des matadors.*

BASTER. v. n. Suffire. Il est vieux et ne s'emploie que dans quelques phrases familières. *Baste pour cela,* ou simplement *Baste,* Passe pour cela.

BASTE, se dit quelquefois, en forme d'exclamation, Pour exprimer qu'on ne s'inquiète pas d'une menace, qu'on tient peu de compte des paroles de quelqu'un. *Il dit cela : baste ! il n'en fera rien.*

BASTERNE. s. f. Nom d'une espèce de char attelé de bœufs, en usage chez d'anciens peuples du Nord, et sous nos rois de la première race.

BASTIDE. s. f. Nom qu'on donne à de petites maisons de campagne. Il ne se dit guère qu'en Provence. Voyez l'article suivant.

BASTILLE. s. f. Il se disait anciennement d'Ouvrages, de constructions, passagères ou permanentes, qu'on élevait soit pour fortifier une place, soit pour l'assiéger. *Construire, élever une bastille, des bastilles. Assiéger par bastilles. Il y avait des bastilles roulantes.* On disait aussi, *Bastide.*

BASTILLE, s'est dit plus particulièrement d'Un château fort, flanqué de plusieurs tours rapprochées, construit à Paris, sous Charles V et Charles VI : après avoir longtemps servi de prison d'État, ce château fut pris et démoli par le peuple en 1789. *Le gouverneur de la Bastille. Il fut enfermé à la Bastille. Les prisonniers de la Bastille. La prise de la Bastille. La place de la Bastille.*

Prov. et fig., *Il ne branle non plus qu'une bastille,* se dit D'un homme qui ne bouge pas de sa place, quoiqu'on l'appelle.

BASTILLÉ, ÉE. adj. Il se dit, en termes de Blason, Des pièces qui ont des créneaux renversés et tournés vers la pointe de l'écu. *D'argent au chef bastillé d'or.*

BASTINGAGE. s. m. T. de Marine. Espèce de retranchement, de parapet qu'on forme autour du pont supérieur d'un vaisseau, avec les hamacs de l'équipage, pour se garantir de la mousqueterie et de la petite mitraille de l'ennemi. On le dit aussi de L'action de former ce retranchement. *Faire un bastingage, des bastingages.*

Filets de bastingage, ou simplement, *Bastingage,* Filets tendus verticalement sur le vibord, et destinés à recevoir les hamacs dont on forme le bastingage. *S'appuyer sur le bastingage.*

BASTINGUE. s. f. T. de Marine. Toile matelassée dont on se servait autrefois pour le bastingage.

BASTINGUER (SE). v. pron. T. de Marine. Faire un bastingage ; Se mettre à couvert par des bastingages. *Nous nous bastinguâmes. Autrefois on se bastinguait avec des toiles matelassées.*

BASTINGUÉ, ÉE. part. passé.

BASTION. s. m. Ouvrage de fortification qui fait partie de l'enceinte du corps d'une place : il présente en saillie deux flancs et deux faces, et tient des deux côtés à la courtine. *Bastion revêtu de pierre ou de brique. Bastion bien flanqué. Gorge de bastion. Face de bastion. Miner un bastion. Attaquer un bastion. Défendre un bastion. Relever un bastion.*

BASTIONNÉ, ÉE. adj. Qui a des bastions. *Une tour bastionnée.*

BASTONNADE. s. f. Coups de bâton. *Il craint la bastonnade. On lui a donné la bastonnade. Recevoir la bastonnade.* Il est familier.

BASTRINGUE. s. m. Bal de guinguette. *Établir un bastringue. Aller au bastringue. Fréquenter les bastringues.* Il est populaire.

BASTUDE. s. f. T. de Pêche. Espèce de filet dont on se sert pour pêcher dans les étangs salés.

BAS-VENTRE. s. m. La partie inférieure du ventre qui correspond à la cavité du bassin. *Il reçut un coup d'épée dans le bas-ventre.*

BAT

BAT. s. m. (Le T se prononce.) Vieux mot qui signifie, Queue de poisson, et que les marchands de marée emploient encore dans certaines phrases. *Le poisson est mesuré entre œil et bat. Ce poisson a cinquante centimètres de bat,* c'est-à-dire, Entre l'œil et la queue.

BÂT s. m. (Le T ne se prononce pas.)

Selle pour les bêtes de somme. *Bât de mulet, de cheval, d'âne. Cheval de bât. Ce bât blesse ce mulet. Rembourrer un bât.*

Fig. et fam., *C'est un cheval de bât*, se dit D'un sot, d'un lourdaud. *C'est le cheval de bât*, se dit D'un homme chargé dans une maison, dans une communauté, de la grosse besogne que les autres refusent.

Prov. et fig., *Vous ne savez pas où le bât le blesse*, se dit Pour donner à entendre qu'une personne heureuse ou contente en apparence, a quelque peine secrète, quelque chagrin caché.

BATACLAN. s. m. Attirail, équipage embarrassant. *Il a renvoyé tout son bataclan.* Il est populaire.

BATAILLE. s. f. Combat général de deux armées. *Bataille rangée. Grande, sanglante bataille. Jour de bataille. Champ de bataille. Hasarder, risquer une bataille. Présenter, accepter, refuser la bataille. Livrer, donner bataille, la bataille. Gagner, perdre une bataille, des batailles. Le gain, la perte d'une bataille. Rester maître du champ de bataille. La bataille de Cannes. La bataille d'Actium. La bataille de Fontenoy, d'Austerlitz, de Marengo. Bataille navale*, Action générale entre deux flottes ennemies.

Il se dit aussi de L'ordre dans lequel on range une armée pour se disposer au combat. *Mettre, ranger une armée, des troupes en bataille. Ordre de bataille. Ligne de bataille. Front de bataille.* On dit dans un sens analogue, *Combattre en bataille rangée.*

Il signifie, en termes de Théorie militaire, L'ordre dans lequel est disposée une troupe déployée; par opposition à L'ordre en carré, en colonne, ou par le flanc. *Se ranger en bataille. Marcher en bataille. Passer de l'ordre en colonne à l'ordre en bataille. Se former sur la droite* ou *sur la gauche en bataille.* Dans ce sens et dans celui qui précède, on ne l'emploie jamais avec l'article.

Corps de bataille, Cette partie de l'armée qui est entre les deux ailes, et qu'autrefois on appelait *La bataille.*

Maréchal de bataille, sergent de bataille, se disait autrefois Des officiers dont la charge était de mettre les troupes en bataille.

Cheval de bataille, Cheval propre à bien servir un jour de combat.

Fig. et fam., *C'est son cheval de bataille, son grand cheval de bataille*, se dit De la chose dont quelqu'un s'appuie le plus fortement. *Cet argument est son cheval de bataille. Il en fait son cheval de bataille.*

Fig. et fam., *Il a fallu donner bien des batailles, on a donné bien des batailles pour en venir là*, Il a fallu bien contester, bien disputer, bien se tourmenter, surmonter bien des obstacles.

Fig., *Le champ de bataille lui est demeuré, il est resté maître du champ de bataille*, se dit D'un homme qui a remporté l'avantage sur un autre dans un débat.

Fig., *Il n'a pas mal pris son champ de bataille*, se dit D'un homme qui dispute, qui entreprend quelque chose dans un lieu, dans des circonstances qui lui sont favorables.

Bataille, se dit aussi de La représentation d'une bataille en peinture ou en sculpture. *Les batailles d'Alexandre, par le Brun. Un peintre de batailles. Les batailles de Wouwermans.*

Bataille, se dit encore d'Une espèce de jeu de cartes, qui est le plus simple de tous. *Les enfants jouent à la bataille.*

BATAILLER. v. n. Il est vieux dans le sens de Donner bataille, et il ne se dit plus que dans le sens figuré de Contester, disputer avec chaleur, avec ténacité. *Il a bien fallu batailler pour en venir là. On a bien bataillé. Ils n'ont cessé de batailler là-dessus pendant deux heures.* Il est familier.

BATAILLEUR, EUSE. adj. Qui aime à batailler, à disputer. *Cet homme est bien batailleur. Être d'humeur batailleuse.* Il est familier.

BATAILLON. s. m. Troupe d'infanterie composée de plusieurs compagnies, et faisant ordinairement partie d'un régiment. *Régiment de deux bataillons, de quatre bataillons. Il est chef de bataillon. Le premier, le second bataillon. Former un bataillon. Le demi-bataillon de droite. Le demi-bataillon de gauche. L'aile droite, l'aile gauche d'un bataillon. Le flanc, le front d'un bataillon. Feu de bataillon. Bataillon en bataille. Bataillon en colonne. Ce bataillon manœuvre bien. Serrer, étendre un bataillon. Percer, ouvrir, enfoncer, rompre, renverser un bataillon. Rallier un bataillon.*

Bataillon carré : voyez Carré.

École de bataillon, La théorie des diverses manœuvres qu'un bataillon doit savoir exécuter.

Bataillon sacré, chez les anciens Grecs, Bataillon thébain, dans lequel les guerriers, liés entre eux d'une étroite amitié, ne s'abandonnaient jamais et mouraient ensemble s'il le fallait. Cette dénomination s'est appliquée, chez plusieurs peuples modernes, À des corps d'élite, surtout à ceux qui se forment dans les retraites, dans les déroutes, pour sauver les débris d'une armée.

Bataillons, au pluriel, se dit quelquefois d'Une armée, dans le style élevé. *Il se précipita au milieu des bataillons ennemis. Le choc des bataillons.*

Bataillon, se dit quelquefois, par exagération et familièrement, pour marquer Un grand nombre. *Elle a un bataillon d'enfants.*

BÂTARD, ARDE. adj. Qui n'est pas de la véritable espèce, mais qui en approche, et qui en est une dégénération. *Olivier bâtard. Tulipe bâtarde. Bergamote bâtarde. Reinette, mirabelle bâtarde.*

Levriers bâtards, Chiens nés de l'espèce des levriers et de celle des mâtins. Substantivement, *Bâtards de dogue*, Chiens nés de l'espèce des dogues et d'une autre espèce de chiens.

Bâtard, se dit quelquefois figurément. *Couleur bâtarde. Ces critiques regardent le drame comme un genre bâtard.*

Porte bâtarde, Porte de maison qui n'est ni petite porte, ni porte cochère.

Lettre bâtarde, et *Écriture bâtarde*, ou substantivement, *Bâtarde*, Sorte de lettre, d'écriture penchée, à jambages pleins et à liaisons arrondies, qui tient le milieu entre la ronde et la coulée. *Écrire en bâtarde. L'écriture anglaise est maintenant plus usitée que la bâtarde.*

Bâtard, se dit aussi, tant adjectivement que substantivement, d'Un enfant né hors mariage. *Un enfant bâtard. C'est un bâtard. C'est le bâtard, la bâtarde d'un tel. Les bâtards ont un droit dans la succession du père ou de la mère qui les a reconnus. Reconnaître, légitimer un bâtard.* Aujourd'hui cette expression est injurieuse : on dit plus communément, *Un enfant naturel, un fils naturel, une fille naturelle.*

Race bâtarde, ligne bâtarde, Les descendants d'un bâtard.

BATARDEAU. s. m. Espèce de digue faite de pieux, d'ais et de terre, construite au milieu du courant d'une rivière ou d'un canal, soit pour détourner les eaux, soit pour les contenir pendant les travaux qu'on est obligé d'y faire.

BATARDIÈRE. s. f. T. d'Agricult. Plant d'arbres greffés qu'on élève dans les pépinières, pour les transplanter ensuite dans des jardins. Il est peu usité.

BÂTARDISE. s. f. État de celui qui est bâtard. *On lui reprochait sa bâtardise.*

BATAVIQUE. adj. f. Voyez Larme.

BATEAU. s. m. Espèce de barque dont on se sert ordinairement sur les rivières. *Grand bateau. Petit bateau. Bateau plat. Bateau à quille. Bateau couvert. Bateau ponté. Bateau de sauvetage. Bateau de passage. Bateau lesteur. Bateau-poste. Bateau de pêcheur* ou *de pêche. Bateau à vapeur. Passer une rivière en bateau. Aller en bateau. Conduire un bateau. Faire remonter un bateau. Cette rivière porte bateau dès sa source.*

En termes de Marine, *Bateau de loch*, Le morceau de bois plat et triangulaire qui forme le loch, et qui flotte dans une situation verticale, pendant qu'on mesure le sillage du bâtiment. Voyez Loch.

Pont de bateaux, Pont fait de plusieurs bateaux attachés les uns aux autres, et recouverts de grosses planches.

Bateau de sel, de foin, de bois, etc., Bateau chargé de foin, de sel, etc.

Lit en bateau, Lit dont la forme a quelque ressemblance avec celle d'un bateau.

Fig. et fam., *Être encore tout étourdi du bateau*, N'être pas encore remis des fatigues d'un long voyage, ou du trouble qu'a fait éprouver un événement fâcheux.

Arriver en quatre bateaux, s'est dit D'une personne qui en arrivant quelque part se donne une importance ridicule.

Bateau, se dit aussi de La menuiserie d'un corps de carrosse. *Le bateau de ce carrosse n'est pas bien fait.*

BATELAGE. s. m. Métier ou tour de bateleur.

Batelage, dérivé de *Bateau*, se dit Des allées et venues de bateaux chargeant ou déchargeant des bâtiments. *Payer les frais de batelage.*

BATELÉE. s. f. La charge d'un bateau. *Batelée de foin. Batelée de bois. Il lui est arrivé ce matin une batelée de gens.*

BATELET. s. m. Petit bateau. *Il est venu sur un batelet. Se promener en batelet.*

BATELEUR, EUSE. s. Celui, celle qui fait des tours de passe-passe. *Ce bateleur est bien adroit, très subtil.*

Il se dit aussi De ceux qui montent sur des tréteaux dans les places publiques, comme les charlatans, les danseurs de corde, les joueurs de farces, etc. *Il s'amuse à regarder les bateleurs. Une troupe de bateleurs.*

Fam., *Il fait le bateleur, c'est un bateleur*, se dit, par allusion, D'un homme qui fait le bouffon en société.

BATELIER, IÈRE. s. Celui, celle dont la profession est de conduire un bateau. *Bon batelier.*

BATÊME, BATISER, ETC. Voyez Baptême, Baptiser, etc.

BÂTER. v. a. Mettre un bât sur une bête

de somme. *Bâter un cheval, un mulet, un âne.*

BÂTÉ, ÉE. part. passé.

Prov. et fig., *C'est un âne bâté, un vrai âne bâté*, C'est un lourdaud, ou C'est un homme fort ignorant.

Prov. et fig., *Il n'y a point d'âne plus mal bâté que celui du commun*, Les affaires d'une communauté, d'une société, sont souvent négligées, personne ne voulant les soigner comme si elles étaient les siennes propres.

BATIER. s. m. Ouvrier qui fait et vend des bâts. *Acheter des bâts de mulet chez le bâtier.*

BATIFOLAGE. s. m. Action de batifoler. Il est familier.

BATIFOLER. v. n. Se jouer à la manière des enfants. *Ces jeunes gens s'amusent à batifoler.* Il est familier.

BATIFOLEUR. s. m. Celui qui aime à batifoler. Il est peu usité.

BATIMENT. s. m. Il se dit de Toutes les constructions faites pour loger des hommes, ou des animaux, ou pour abriter des denrées, des récoltes, etc..., et plus particulièrement de Celles qui sont destinées à l'habitation des hommes. *Un bâtiment particulier doit être simple et commode. Un bâtiment destiné à l'habitation d'un prince doit être vaste et magnifique. Les bâtiments publics de cette ville, tels que la bourse, l'hôtel de ville, l'hôpital, sont de beaux édifices. Une ferme, une grange, un moulin, etc., sont des bâtiments rustiques. Un corps de bâtiment. Bâtiment qui menace ruine. Entretenir, réparer un bâtiment. Les bâtiments de la couronne.*

Il se dit quelquefois, dans un sens particulier, Des bâtiments en cours de construction ou de réparation. *Les ouvriers sont au bâtiment. Le bâtiment est sorti de terre. Entrepreneur de bâtiments. Ouvriers en bâtiment. Menuisier, peintre en bâtiments.*

Bâtiment de graduation. On appelle ainsi, dans les salines, Une espèce de hangar très long et garni de fagots d'épines disposés sur des charpentes.

BÂTIMENT, est aussi la dénomination générique Des vaisseaux, des navires, etc. *Un bâtiment de mer. Un bâtiment de rivière. Un bâtiment marchand. Un bâtiment de l'État. Un bâtiment de guerre. Bâtiment de transport. Bâtiment de charge. Un beau, un bon bâtiment. Bâtiment à vapeur. Bâtiment français, anglais, hollandais, etc. Construire, équiper, fréter, armer un bâtiment. Commander un grand, un petit bâtiment.*

BÂTIR. v. a. Édifier, construire; ou Faire édifier, faire construire. *Bâtir une maison, une église, un palais. Bâtir un pont. Bâtir, faire bâtir des maisons. Bâtir de pierre, de brique. Bâtir en pierre, en brique. Bâtir sur pilotis. Bâtir à la moderne. Bâtir à l'antique. Cet édifice a fait la réputation de l'architecte qui l'a bâti.*

Il s'emploie quelquefois absolument. *Aimer à bâtir, à faire bâtir. La manie de bâtir.*

Fig., *Bâtir à chaux et à ciment*, Faire une construction solide.

Fig. et popul., *Une maison bâtie de boue et de crachats*, Maison faite de très mauvais matériaux.

Fig., *Bâtir en l'air, bâtir sur le sable*, Fonder un établissement sur quelque chose de peu solide, ou Former des projets chimériques, se bercer d'un espoir trompeur.

Fig. et fam., *Bâtir sur le devant*, se dit D'une personne qui engraisse et prend un gros ventre. On le dit également D'une femme enceinte.

BÂTIR, signifie aussi, figurément, Établir. *Il a bâti sa fortune sur les ruines d'un tel. Il bâtit son système sur des suppositions en l'air.*

BÂTIR, en termes de Tailleur et de Couturière, Agencer, disposer les pièces d'un vêtement en les faufilant, en les assemblant avec de grands points d'aiguille, avant de les coudre tout à fait. *Cette robe n'est pas cousue, elle n'est que bâtie.*

BÂTI, IE. part. passé. *Maison bâtie de pierre, de brique. Une maison nouvellement bâtie, bien bâtie, mal bâtie.*

Fig. et fam., *Un homme bien bâti, mal bâti*, Un homme bien fait, mal fait. On dit quelquefois substantivement, *Un mal bâti*, ou, en un seul mot, *Un malbâti, Un grand malbâti.*

Fig. et fam., *Voilà comme je suis bâti*, Tel est mon caractère.

BÂTI, est aussi substantif, et signifie, en termes de Tailleur et de Couturière, La disposition des pièces d'un vêtement, que l'on faufile ensemble avant de les coudre. *Faire le bâti d'un habit, d'une robe. Il faut ôter le bâti de cet habit*, c'est-à-dire, Le fil qui a servi à faire le bâti.

Il se dit aussi, en Architecture, de L'assemblage des montants et des traverses qui contiennent un ou plusieurs panneaux de maçonnerie, de menuiserie ou de serrurerie. *Le bâti d'une porte.*

BÂTISSE. s. f. Construction d'un bâtiment, quant à la maçonnerie. *Une bâtisse solide. Une bonne bâtisse. Une belle bâtisse.*

BÂTISSEUR. s. m. Celui qui a la manie de faire bâtir. *C'est un grand bâtisseur.* Il est familier.

BATISTE. s. f. Espèce de toile de lin très fine, et d'un tissu très serré. *Un mètre de batiste. Un mouchoir de batiste. De belle batiste.* On dit aussi quelquefois, *Toile de batiste.*

BÂTON. s. m. Long morceau de bois qu'on peut tenir à la main, et qui sert à divers usages. *Gros bâton. Bâton noueux. Bâton de fagot. Bâton de cotret. S'appuyer sur un bâton. Marcher avec un bâton. Donner des coups de bâton. Il l'a menacé du bâton. Il le fit mourir sous le bâton.*

Fig. et fam., *Une volée de coups de bâton*, Un grand nombre de coups de bâton donnés de suite.

Jouer du bâton, Manier un bâton avec dextérité.

Fig., *Bâton de vieillesse*, Celui ou celle qui sert d'appui à un vieillard, et qui l'assiste dans ses besoins. *Cet enfant sera un jour votre bâton de vieillesse.*

Bâton de commandement, Bâton qui est le signe de l'autorité, et que portent certains officiers investis d'un commandement.

Le bâton de maréchal, ou simplement, *Le bâton*, Bâton de commandement qui est l'insigne de la dignité de maréchal de France. Il se dit, figurément, de cette dignité même. *Le roi l'a fait maréchal de France, lui a donné le bâton. Le gain de cette bataille lui a valu le bâton de maréchal. Les maréchaux de France portent deux bâtons passés en sautoir derrière l'écu de leurs armoiries.*

Fig. et fam., *Ce sera son bâton de maréchal*, C'est le plus haut emploi, le plus haut grade auquel il puisse parvenir.

Tout soldat porte son bâton de maréchal dans sa giberne, se dit proverbialement De l'armée française, parce que Le simple soldat y peut atteindre la plus haute dignité militaire.

Bâton pastoral, La crosse d'un évêque.

Bâton de chantre, Sorte de bâton fort orné et recouvert d'argent, que le chantre d'une église tient à la main pendant l'office divin, en marchant en chape dans le chœur.

Bâton de prieur, Le bâton qu'un religieux, en qualité de prieur, porte derrière l'écu de ses armoiries.

Bâton augural, Bâton en forme de crosse avec lequel les augures partageaient le ciel en quatre régions, lorsqu'ils voulaient observer les presages.

Le bâton de la croix, Le bâton au haut duquel on met une croix pour la porter dans les processions.

Le bâton d'une bannière, Le bâton au haut duquel une bannière est attachée et qui sert à la porter déployée.

Bâton de confrérie, Le bâton de la bannière d'une confrérie.

Bâton de mesure, Petit bâton, ou rouleau de papier, avec lequel un chef d'orchestre indique le mouvement et marque la mesure.

Fig., *Le bâton de Jacob*, La baguette des escamoteurs.

Bâton à deux bouts, Espèce d'arme offensive, qui consiste en un bâton ferré par les deux bouts. *Jouer du bâton à deux bouts. Le bâton à deux bouts est une arme familière aux bas Bretons.*

Fig., *Sortir d'une place le bâton blanc à la main*, se dit D'une garnison qui s'est rendue en consentant à sortir sans armes et sans bagage : cette façon de parler a vieilli. On dit dans un sens analogue et plus figuré, *Sortir d'un emploi, d'une administration, avec le bâton blanc*, ou *le bâton blanc à la main*, En sortir pauvre. On dit aussi D'un homme qui est arrivé pauvre dans un pays, qu'*Il y est venu le bâton blanc à la main. Cet homme, que nous avons vu arriver le bâton blanc à la main, s'est enrichi bien promptement.*

Fig. et fam., *Faire faire quelque chose à quelqu'un le bâton haut, mener quelqu'un le bâton haut*, Le faire obéir par violence, par force.

Fig. et fam., *Sauter le bâton*, Faire quelque chose qu'on ne voulait pas faire, le faire malgré soi. *Il ne voulait pas épouser cette fille, mais on lui a fait sauter le bâton.* Il signifie aussi quelquefois, Se résoudre à faire une chose après avoir hésité.

Fig. et fam., *Mettre, jeter des bâtons dans la roue ou dans les roues*, Susciter des obstacles, entraver, retarder une affaire.

Fig. et fam., *Battre l'eau avec un bâton*, Faire des efforts inutiles, perdre sa peine.

Prov. et fig., *Tirer au bâton, au court bâton avec quelqu'un*, Contester, disputer avec lui, sans vouloir céder ou se relâcher sur rien. *Il ne faut pas tirer au court bâton avec son ami.*

Fig. et fam., *À bâtons rompus*, Avec de fréquentes interruptions et à diverses reprises. *Faire une chose à bâtons rompus. Il ne m'a parlé de cette affaire qu'à bâtons rompus.* En termes de Construction, *Bâtons rompus* signifie Divers assemblages, imaginés soit pour économiser les matériaux, soit pour en varier les combinaisons.

Fig. et fam., *Tour du bâton*, Profit secret et illégitime. *Cet homme d'affaires ne passe pas un marché sans se ménager le tour du bâton. Cet employé double son traitement avec le tour du bâton.*

Bâton de perroquet, Bâton établi sur un

plateau de bois, et garni de distance en distance d'échelons sur lesquels cet oiseau monte et descend à sa fantaisie. Il se dit, figurément et familièrement, d'Une petite maison de plusieurs étages, dont chacun n'a qu'une chambre. *Cette maison est un bâton de perroquet.*

BÂTON, se dit aussi de Diverses choses qui ont ou auxquelles on donne la forme d'un petit bâton. *Bâton de cire d'Espagne. Bâton de réglisse, de cannelle, de sucre d'orge. Pommade en bâton.*

BÂTONNAT. s. m. Fonctions de bâtonnier des avocats, durée de ces fonctions. *Il fut honoré du bâtonnat. Cet incident se produisit sous son bâtonnat.*

BÂTONNER. v. a. Donner des coups de bâton. *On l'a bâtonné rudement.*

BÂTONNER, signifie aussi, figurément, Rayer, biffer. *Bâtonner un article dans un compte, une clause dans un acte.*

BÂTONNÉ, ÉE. part. passé.

BÂTONNET. s. m. Sorte de petit bâton taillé en pointe par les deux bouts, et qui sert à un jeu d'enfants. *Jouer au bâtonnet. Faire sauter le bâtonnet.*

BÂTONNIER. s. m. Celui qui a en dépôt, pour un temps, le bâton d'une confrérie, et qui a le droit de le porter aux processions.

Bâtonnier des avocats, Celui qui est choisi par le corps des avocats pour être leur chef pendant un certain temps. On le nomme ainsi parce qu'autrefois il avait en garde le bâton de la confrérie de Saint-Nicolas.

BÂTONNISTE. s. m. Celui qui sait jouer du bâton, qui sait s'en servir comme d'une arme offensive et défensive. *Un habile bâtonniste.*

BATRACIENS. s. m. pl. T. d'Hist. nat. Ordre de reptiles à peau nue, tels que les grenouilles, qui subissent plusieurs métamorphoses dans le cours de leur vie, et chez lesquels la respiration, qui se fait d'abord par des branchies, se fait ensuite par les poumons.

BATTAGE. s. m. T. d'Agricult. Action de battre le blé, de séparer le grain de l'épi avec le fléau.

BATTANT. s. m. Espèce de marteau en forme de massue, qui frappe de côté et d'autre dans l'intérieur d'une cloche, quand on la met en branle.

BATTANT, se dit aussi de Chaque partie d'une porte qui s'ouvre en deux. *Une porte à deux battants. Ouvrir les deux battants d'une porte.*

En termes de Marine, *Le battant d'un pavillon*, Sa longueur, qui se déploie et flotte au gré du vent. La hauteur ou largeur se nomme *Le guindant.*

BATTANT, ANTE. adj. Qui bat. Il ne s'emploie guère que dans les locutions suivantes :

Métier battant, Métier à ourdir qui est actuellement en activité.

Porte battante, Porte qui se referme d'elle-même ; Châssis qu'on met devant les portes des chambres, pour empêcher le vent d'y entrer, et qui se referme de lui-même après qu'on l'a ouvert.

Un vaisseau de guerre battant, bien battant, Dont l'intérieur offre de l'aisance pour le service de l'artillerie.

Pluie battante, Forte pluie. *Nous fîmes quatre lieues par une pluie battante.*

Pop., *Un habit tout battant neuf*, Tout neuf.

Pour les locutions *Tambour battant*, et *Mener battant*, voyez BATTRE.

BATTANT-L'ŒIL. s. m. Bonnet de femme, coiffure négligée, dont la garniture retombe en partie sur les yeux. Il est familier.

BATTE. s. f. Plateau de bois fixé obliquement à l'extrémité d'un long manche, et dont on se sert pour battre la terre, quand on veut l'aplanir. *Aplanir une allée avec des battes.*

Il se dit aussi d'Un petit banc sur lequel les blanchisseuses battent et savonnent le linge.

Batte à beurre, Bâton qui est terminé par un petit plateau de bois rond, et dont on se sert pour battre le beurre.

BATTE, signifie aussi, Le sabre de bois dont se sert Arlequin, personnage de la comédie italienne.

BATTELLEMENT. s. m. T. d'Archit. Double rang de tuiles qui termine un toit par en bas, et par où le toit s'égoutte. On le nomme autrement *Égout* ou *Avant-toit.*

BATTEMENT. s. m. Action de battre. Il s'emploie principalement dans les locutions suivantes : *Battement de mains*, Action de battre des mains en signe d'applaudissement. *Battement d'ailes*, Mouvement qu'un oiseau donne à ses ailes lorsqu'il vole ou se prépare à voler. *Battement du cœur*, Mouvement alternatif de contraction et de dilatation du cœur. *Battement de cœur*, Mouvement irrégulier du cœur, trop fréquent ou trop énergique. *Battements du pouls, des artères*, Mouvement alternatif de dilatation et de resserrement des artères.

BATTEMENT, en termes de Danse, Mouvement en l'air que l'on fait d'une jambe tandis que le corps est posé sur l'autre. *Faire des battements.*

Battement, en termes d'Escrime, Attaque qui commence par un coup léger donné sur l'épée de l'adversaire.

BATTERIE. s. f. Querelle où il y a des coups donnés. *Il y a là une batterie. Il a eu l'œil crevé dans une batterie.*

Il se dit, en termes d'Artillerie, d'Un lieu, d'un ouvrage où l'on place un certain nombre de pièces pour tirer ; et souvent aussi de Ces pièces mêmes. *Dresser, établir une batterie. Mettre le canon, mettre des pièces en batterie. Batterie rasante. Batterie masquée. Démasquer une batterie. Batterie à barbette. Batterie de côte. Batterie flottante. Une batterie de campagne se compose de canons et d'obusiers. Une batterie de canons. Dans les sièges, il y a des batteries de mortiers, de pierriers, etc. Il y a cinq batteries devant cette place. Démonter une batterie. Les batteries de la place ont démonté celles des assiégeants.*

Batterie d'un vaisseau, Rangée de canons qui garnit un vaisseau de chaque côté, et qui parait par les sabords. On le dit aussi Du pont et des sabords où elle est placée. *Les grands bâtiments de guerre ont trois batteries : la batterie haute, la seconde batterie, et la batterie basse. Ce vaisseau n'a que deux batteries, qu'une batterie. Il y a des matelots couchés dans la batterie. La batterie est ouverte, est fermée.*

Fig. et fam., *Dresser ses batteries*, Prendre ses mesures pour faire réussir un projet. *Dresser de bonnes batteries, avoir une forte batterie*, Avoir et employer de puissants moyens pour réussir dans une affaire. *Changer de batterie*, Se servir de quelque nouveau moyen, le premier n'ayant pas réussi. *Etc.*

Fig. et fam., *Démonter la batterie, les batteries de quelqu'un*, Déconcerter son plan, rendre ses moyens nuls, en lui en opposant de plus forts.

BATTERIE, se dit encore d'Une compagnie d'artillerie, et de son matériel. *Ce régiment d'artillerie est composé de tant de batteries. Il partit avec trois régiments et deux batteries. Il est de la première, de la seconde batterie.*

En Physiq., *Batterie électrique*, Assemblage de jarres électriques ou de grandes bouteilles de Leyde, dont toutes les armatures analogues communiquent ensemble, et au moyen duquel on produit une plus forte électricité.

BATTERIE, en termes d'Arquebusier, Pièce d'acier qui couvre le bassinet des armes à feu portatives, et contre laquelle donne la pierre qui est au chien. *Les armes à percussion n'ont pas de batterie.*

Batterie de cuisine, Les ustensiles qui servent à la cuisine, et qui sont ordinairement de cuivre battu. *Acheter de la batterie de cuisine, une batterie de cuisine. Voilà de belle batterie de cuisine.*

BATTERIE, se dit aussi Des diverses manières de battre le tambour. *Le tambour-major commande les batteries et les changements de batteries. Quelle est cette batterie? C'est la charge, la retraite, la générale.*

Il se dit encore d'Une certaine manière de jouer sur la guitare, qui consiste à battre les cordes avec les doigts, au lieu de les pincer.

Il se dit aussi d'Une suite d'arpèges à notes détachées, qui se font sur certains instruments à cordes. *Faire des batteries sur le violon.*

BATTEUR. s. m. Celui qui aime à battre, à frapper. En ce sens, il ne se dit guère que dans cette locution familière, *Un batteur de gens.*

Batteur en grange, Homme qui, après la récolte, bat les gerbes ou épis avec un fléau, pour en faire sortir le grain.

Batteur de plâtre, Homme qui écrase du plâtre en le battant avec une barre de bois.

Batteur d'or, Ouvrier qui bat les feuilles d'or pour les amincir et les étendre.

Fig. et fam., *Batteur de fer*, Celui qui fait un métier de l'escrime, qui passe sa vie dans les salles d'armes.

Fam., *Batteur de pavé*, Fainéant qui passe son temps à courir les rues.

Batteurs d'estrade, Gens détachés d'une troupe pour aller à la découverte. Il se dit aussi, familièrement, de Ceux qui perdent leur temps à courir les grands chemins. Dans le premier sens, il n'est plus usité.

BATTEUR, en termes de Chasse, se dit Des hommes employés à battre le bois ou les remises pour en faire sortir le gibier.

BATTEUSE. s. f. T. d'Agriculture. Machine qui sert à battre le blé.

BATTOIR. s. m. Espèce de palette à manche court, enduite de colle et de nerfs, recouverte de parchemin, et dont on se sert pour jouer à la courte paume. *Jouer du battoir. L'un jouait de la raquette, et l'autre du battoir. Un beau coup de battoir.*

Il se dit également Des palettes à long manche, dont on se sert pour jouer à la longue paume.

BATTOIR, se dit aussi d'une grosse palette de bois, à manche rond et court, avec laquelle on bat le linge lessivé. *Un battoir de blanchisseuse.*

BATTOLOGIE. s. f. (On prononce les deux T.) Répétition inutile d'une même chose. *Ce n'est qu'une battologie continuelle.*

BATTRE. v. a. (*Je bats, tu bats, il bat; nous battons, vous battez, ils battent. Je battais. Je battis. Je battrai. Je battrais. Bats. Battant. Battu.*) Frapper, donner des coups pour faire du mal. *Battre un homme. Battre quelqu'un à coups de poing. Battre un chien. Il était défendu de battre de verges un citoyen romain.*

Prov., *Battre quelqu'un dos et ventre, le battre comme plâtre, le battre comme un chien,* Le battre avec excès.

Fig. et fam., *Battre un homme à terre,* Accabler quelqu'un qui n'a plus la force de se défendre. *Se laisser battre à terre,* Se laisser accabler, opprimer, sans opposer aucune défense.

Prov. et fig., *Battre le chien devant le lion,* Faire une réprimande à quelqu'un devant une personne plus considérable, afin qu'elle se l'applique.

Prov. et fig., *Battre le chien devant le loup,* se dit De ceux qui feignent d'être désunis, pour mieux tromper quelqu'un.

Prov., *Il fait bon battre un glorieux, il ne s'en vante pas,* ou simplement, *Il fait bon battre un glorieux,* On n'a pas à craindre d'être puni, parce qu'il garde le silence sur son aventure; ou, dans un sens plus général, Un homme vain aime mieux endurer des humiliations secrètes que de s'en plaindre.

En termes de Guerre, *Battre les ennemis,* Les vaincre, les défaire. *Notre aile gauche battit l'aile droite des ennemis. Nous les avons battus à plate couture.* On dit de même, *Battre un général,* Défaire son armée. *Ce général s'est laissé battre, a été battu.*

Mener battant les ennemis, Les obliger à se retirer avec précipitation, et les poursuivre dans leur fuite.

Fig. et fam., *Mener battant,* se dit Lorsque, dans une discussion, on presse son adversaire de tant de raisons, qu'il ne saurait y répondre. *Il tâchait de soutenir son opinion, mais un tel le mena battant.* Il se dit aussi Lorsque, au jeu, on a constamment l'avantage sur celui contre qui l'on joue. *Je n'ai pas gagné un coup, il m'a toujours mené battant.*

En termes de Chasse, *Se faire battre,* se dit D'une bête fauve qui se fait chasser longtemps dans le même canton. *Le cerf s'est fait battre plus de deux heures.*

En termes d'Artillerie, *Battre une place en ruine,* Employer contre une ville la grosse artillerie et les bombes, de manière à détruire les édifices, à incendier les maisons, etc. *Battre en brèche,* Tirer avec de l'artillerie contre une muraille, contre un rempart, et d'assez près pour y faire brèche. On dit aussi que *Des pièces de canon battent une partie de quelque fortification, une route, etc.,* pour exprimer qu'Elles frappent telle partie d'un ouvrage de fortification, etc., et qu'elles en défendent l'accès.

Fig., *Battre quelqu'un en ruine,* L'attaquer avec tant de force dans une discussion, dans une contestation, qu'il ne lui reste aucun moyen de se défendre. On dit de même, *Battre quelqu'un de raisons sans réplique,* ou simplement, *Battre quelqu'un,* Le réfuter complètement.

Fig., *Battre en ruine un système, un raisonnement, etc.,* L'attaquer avec des raisons si fortes, qu'il soit impossible d'y rien opposer.

BATTRE, signifie aussi, Frapper sur certaines choses avec divers instruments. *Battre un habit, un tapis, pour en faire sortir la poussière. Battre un noyer avec des gaules pour en faire tomber les noix. Battre les buissons, les remises, pour en faire sortir le gibier. Battre le briquet, un caillou, pour en faire sortir du feu. Battre du blé avec le fléau. Battre en grange. Battre du plâtre. Battre la lessive. Battre le fer sur l'enclume; le battre à chaud, à froid. Un lion qui se bat les flancs avec sa queue, de sa queue.*

Prov. et fig., *Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud,* Il ne faut point se relâcher dans la poursuite d'une affaire, quand elle est en bon train.

Battre l'or, l'argent, le cuivre, etc., Réduire ces métaux en feuilles très minces en les battant.

Battre monnaie, Fabriquer de la monnaie. Il se dit Des ouvriers employés au monnayage; et, par extension, De l'État, du souverain qui fait fabriquer. *Les villes où l'on bat monnaie. Le droit de battre monnaie n'appartient qu'au prince, qu'à l'État.*

Fig. et fam., *Battre monnaie,* Se procurer de l'argent. *Il a battu monnaie en vendant ses livres.*

Battre un livre, battre du papier, Donner des coups de maillet sur un livre avant de le relier, ou sur des cahiers de papier, afin d'en réduire le volume et de rendre le papier lisse et compact.

Battre la terre, La rendre unie avec une batte.

La pluie a battu la terre, Elle a rendu la terre plus ferme.

Battre le tambour, battre la caisse, Donner un signal en frappant sur le tambour avec les baguettes. On dit dans un sens analogue, *Battre le rappel, l'assemblée, la marche, la charge, la retraite, battre la diane, la chamade, battre un ban, etc.,* Battre le tambour pour le rappel, pour l'assemblée, pour la marche, pour la charge, etc. On dit aussi *Battre,* sans régime direct. *Ordonner aux tambours de battre. Battre aux champs.* Voyez plus loin BATTRE employé comme neutre.

En termes de Musique, *Battre la mesure,* Marquer la mesure par des mouvements égaux de la main ou du pied. *Vous ne battez pas bien la mesure, vous la battez trop vite, trop lentement.*

En termes de Danse, *Battre un entrechat, des entrechats,* Faire, en dansant, ce mouvement qui consiste à croiser plusieurs fois les jambes, lorsqu'on est en l'air.

Fam., *Battre le fer,* Tirer souvent des armes. *Il y a longtemps qu'il bat le fer dans les salles d'armes.*

Fig. et fam., *Il y a longtemps qu'il bat le fer,* se dit D'un homme qui s'adonne depuis longtemps à quelque étude, à quelque profession.

Fam., *Battre le pavé,* Aller par les rues, courir par la ville sans but déterminé, sans occupation sérieuse. *Il ne fait que battre le pavé.*

En termes de Guerre, *Battre l'estrade, battre la campagne,* Parcourir la campagne, aller à la découverte, pour reconnaître la position, les mouvements de l'ennemi. La locution *Battre l'estrade* a vieilli.

Fig. et fam., *Battre la campagne,* Divaguer, s'éloigner de son sujet par des digressions fréquentes et inutiles; ou Répondre vaguement, avec dessein d'éluder une question, une objection. Cela signifie aussi, Déraisonner dans le délire de la maladie.

Battre la plaine, La parcourir dans plusieurs sens, en faisant quelque recherche. *Nous battîmes toute la plaine, sans pouvoir trouver de gibier. La cavalerie battit toute la plaine, sans découvrir un seul ennemi. Nous avons longtemps battu la plaine en herborisant, et nous n'avons trouvé que peu de plantes.* On dit de même, *Battre un bois, une forêt, un canton, etc.;* et particulièrement, en termes de Guerre, *Battre le pays,* Explorer, reconnaître le pays.

Fam., *Battre du pays,* Voir, parcourir beaucoup de lieux différents; et, figurément et familièrement, Parler de beaucoup de choses, traiter beaucoup de sujets différents. *Dans cette conversation, nous avons battu bien du pays en peu de temps.*

En termes de Marine, *Battre la mer,* Rester longtemps dans les mêmes parages à croiser ou attendre.

Prov. et fig., *Il a battu les buissons, et un autre a pris les oiseaux,* Il s'est donné beaucoup de peine, et un autre en a profité.

Prov. et fig., *Battre l'eau avec un bâton,* Se donner beaucoup de peine sans espoir raisonnable de succès. On dit de même, *C'est battre l'eau,* C'est prendre une peine inutile.

Fig. et fam., *Se battre les flancs pour quelque chose,* Faire beaucoup d'efforts pour y réussir. Il se dit principalement Des efforts qui n'ont point de succès.

Fig. et pop., *Se battre l'œil de quelque chose, s'en battre l'œil,* S'en soucier peu, s'en moquer, n'en faire aucun cas. *Il a beau me faire des menaces, je m'en bats l'œil.*

Fam., *Battre les murs,* Marcher en chancelant par l'effet de l'ivresse.

La mer bat le pied de cette tour, de ce rempart, etc., La mer arrive jusqu'au pied de cette tour, de ce rempart. *Les vagues battent ce rocher,* Elles viennent s'y briser. On dit de même, *Les flots battaient les flancs du navire.*

En termes de Marine, *Les voiles battent les mâts,* se dit Lorsque le vent ne gonfle pas les voiles, et qu'elles sont agitées par le tangage du bâtiment.

Neutralement, *Il faut attacher cette jalousie, cette persienne qui bat contre le mur.*

BATTRE, se dit particulièrement en parlant De certaines choses liquides que l'on agite fortement avec une batte, une cuiller, etc., pour leur faire prendre de la consistance, pour les brouiller, les mêler. *Battre du beurre. Battre des œufs. Battre de la crème. Battre une sauce.*

Au Jeu, *Battre les cartes,* Les mêler avant de donner. On dit plus ordinairement et mieux, *Mêler les cartes.*

Battre la semelle, se dit D'un jeu ou plutôt d'une sorte d'exercice auquel se livrent les écoliers pour se réchauffer, et qui consiste à frapper alternativement la terre d'un pied, et, de l'autre, la semelle du camarade avec qui l'on prend cet exercice.

BATTRE, se dit aussi, au Jeu de trictrac, Lorsque par le point du dé, en partant d'une flèche où l'on a une ou deux dames, on frappe une dame découverte de l'adversaire, ou son coin. *Je bats telle dame par cinq et six. Je bats les deux coins par sonnez. Vous battez cette dame à faux.*

BATTRE, avec le pronom personnel, signifie, Combattre. *Se battre à pied et à cheval. Se battre en duel. Se battre à l'épée. Se battre au pistolet. Ils se sont battus à coups de poing. Il a désarmé celui contre qui il se battait. C'est un homme qui se bat bien.*

Se battre en retraite, Continuer de com-

battre tout en faisant retraite. Cette locution a vieilli.

Se battre à la perche, se dit, en Fauconnerie, D'un oiseau de proie qui se tourmente, qui s'agite sur la perche où il est attaché; et, figurément et familièrement, D'un homme qui se tourmente fort inutilement.

Prov. et fig., *Se battre contre des moulins à vent*, Se défendre contre un danger qui n'existe pas, vouloir surmonter des obstacles imaginaires.

BATTRE, est aussi verbe neutre, et s'emploie dans divers sens. Ainsi on dit:

Le cœur bat, le pouls bat, Il est agité d'un mouvement continuel et régulier. *Il n'est pas mort, je sens son cœur battre. Le cœur me battait plus fort qu'à l'ordinaire*, ou simplement, *Le cœur me battait. Son pouls bat quatre-vingts fois par minute.*

Fam., *Le cœur, le pouls lui bat*, Il a peur. *Tant que le cœur me battra*, Tant que je vivrai. On dit aussi, figurément et populairement, *Tant que le cœur me battra dans le ventre*, ou *Tant que l'âme me battra dans le corps.*

Battre des ailes, se dit D'un oiseau qui agite ses ailes.

Battre de l'aile ou *d'une aile*, se dit D'un oiseau qui, étant blessé à l'une de ses ailes, ne peut plus se servir que de l'autre.

Fig. et fam., *Ne battre que d'une aile, ne battre plus que d'une aile*, Avoir beaucoup perdu de sa vigueur, de son activité; ou Être mal dans ses affaires, être fort déchu de son crédit, de sa considération. On dit de même, *Cela ne bat plus que d'une aile*, en parlant D'une affaire qui languit, d'une entreprise qui décline.

Battre des mains, Frapper l'une contre l'autre ses deux mains ouvertes, pour applaudir.

Le fer de ce cheval bat, Il commence à se détacher, il loche.

Le soleil bat à plomb dans cet endroit, sur nos têtes, etc., Il y darde perpendiculairement ses rayons.

Battre de la caisse, du tambour, Tirer des sons du tambour avec les baguettes.

Le tambour bat, On bat le tambour. Dans un sens analogue, *La générale bat, la retraite bat, etc.*

Tambour battant, Au son du tambour. *Marcher, partir, arriver tambour battant.*

Fig., *Sortir tambour battant*, Sortir avec une partie des honneurs de la guerre. On ajoute ordinairement à cette locution, *Mèche allumée.*

Fig. et fam., *Mener quelqu'un tambour battant*, Le traiter sans aucun ménagement.

Fig. et fam., *Faire une chose tambour battant*, La faire au vu et au su de tout le monde, ou encore la faire vite et rondement.

Battre en retraite, Se retirer du combat en bon ordre; et, figurément et familièrement, Commencer à se retirer du commerce du monde, ou de quelque société; Commencer à céder dans une discussion, dans un débat.

Fig. et fam., *Battre froid à quelqu'un*, Affecter de lui parler, de le traiter avec froideur, avec indifférence.

En termes de Manège, *Battre à la main*, se dit D'un cheval quand il élève et abaisse alternativement la tête avec des mouvements brusques qui fatiguent la main du cavalier. *Battre du flanc, des flancs*, se dit D'un cheval qui est haletant, et dont les flancs s'agitent.

BATTU, UE. part. passé. *Un général battu a toujours tort.*

Fig. et fam., *Ne pas se tenir pour battu*, N'en pas démordre, quoiqu'on ait succombé ou échoué dans un procès, dans une discussion.

Prov. et fig., *Être battu de l'oiseau*, Être découragé, rebuté par une suite de mauvais succès, de traverses; ou Être affaibli par des maladies.

Prov. et fig., *Autant vaut bien battu que mal battu*, Il y a des choses où il ne faut point s'épargner, quoi qu'il en puisse arriver.

Prov., *Les battus payent l'amende*, Souvent ceux qui auraient droit à une réparation, sont réprimandés, condamnés, maltraités de nouveau. Dans cette phrase, *Battu* est employé substantivement.

Avoir les yeux battus, Avoir le tour des yeux noir et comme meurtri.

Fig. et fam., *Avoir eu souvent, avoir eu longtemps les oreilles battues et rebattues d'une affaire*, En avoir ouï souvent parler.

Chemin battu, Chemin fort fréquenté.

Fig., *Suivre le chemin battu*, S'attacher aux usages établis. On dit aussi, *Les routes battues, les sentiers battus*, Les procédés ordinaires, les moyens connus.

Battu des vents, de l'orage, de la tempête, Exposé à la violence des vents, tourmenté par l'orage, par la tempête. *Un rocher battu des vents. Un vaisseau battu de la tempête.* On dit aussi en termes de Marine, qu'*Un bâtiment est battu par la mer, par des grains violents, etc.*

BATTUE. s. f. T. de Chasse. Action de plusieurs personnes qui battent les bois et les taillis avec grand bruit, pour en faire sortir les loups, les renards, et autres bêtes. *Il faut assembler des paysans pour faire une battue dans ce bois.*

BATTUE, en termes de Manège, Bruit que produit le pied du cheval, en frappant sur le sol, dans la marche.

BATTURE. s. f. Espèce de dorure qui se fixe avec un mélange de miel, d'eau, de colle et de vinaigre.

BAU

BAU. s. m. T. de Marine. Il se dit Des poutres qui sont posées dans le sens de la largeur du bâtiment, pour affermir les bordages et soutenir les ponts. *Le grand bau ou maître bau sert à mesurer la plus grande largeur du bâtiment et à fixer les dimensions des mâts, des vergues, etc. Des baux d'assemblage.*

BAUD. s. m. T. de Chasse. Chien courant qui est originaire de Barbarie, et qui chasse le cerf. On l'appelle aussi *Chien muet*, parce qu'il cesse d'aboyer quand le cerf vient au change.

BAUDET. s. m. Âne. *Être monté sur un baudet. L'apologue du Cheval et du Baudet. Être chargé comme un baudet*, Être excessivement chargé.

Il se dit, figurément et par injure, d'Un homme stupide.

BAUDIR. v. a. T. de Chasse. Exciter du cor et de la voix. *Baudir un faucon. Baudir les chiens.*

BAUDI, IE. part. passé.

BAUDRIER. s. m. Bande de buffle, de cuir ou d'étoffe, qui pend en écharpe, et qui sert à porter le sabre ou l'épée. *Baudrier de buffle, de cuir, d'étoffe. Baudrier brodé. Les officiers ne portent plus l'épée en baudrier.*

Baudrier d'Orion, Les trois étoiles placées en ligne droite au milieu de la constellation d'Orion.

BAUDRUCHE. s. f. Pellicule de boyau de bœuf ou de mouton, qui sert principalement aux batteurs d'or pour réduire l'or en feuilles, en le battant entre deux peaux de cette espèce. *Un ballon en baudruche.*

BAUGE. s. f. Lieu fangeux où le sanglier se retire, se couche. *Faire sortir un sanglier de sa bauge.*

Il se dit aussi d'Un certain mortier fait de terre grasse, mêlée de paille. *Maçonnerie faite de bauge. Enduire une muraille de bauge.*

BAUGUE ou **BAUQUE.** s. f. Mélange de plantes marines que la mer Méditerranée rejette sur ses côtes. *La baugue sert à fumer les terres, et à garnir des caisses d'emballage.*

BAUME. s. m. Substance résineuse et odorante, qui coule de certains végétaux, et qu'on emploie souvent en médecine. *Baume du Pérou. Baume de Tolu. Baume de la Mecque* ou *de Judée. Baume de copahu. Baume sec. Baume liquide. Les chimistes extraient l'acide benzoïque de l'espèce de baume appelée Benjoin.*

Prov., *Cela fleure comme baume*, Cela sent fort bon; et, figurément et familièrement en matière d'intérêt, Cela offre des sûretés, cela paraît devoir être avantageux, lucratif. On dit aussi, *Sa réputation fleure comme baume*, Il a une excellente réputation.

BAUME, se dit par extension, de Certains médicaments composés, qui s'emploient la plupart à l'extérieur, et qui ont une odeur balsamique. *Baume vert de Metz. Baume de Fioraranti. Baume de soufre. Baume tranquille. Il sait faire un baume excellent. Il l'a guéri avec un certain baume. Ce charlatan vante beaucoup son baume.*

Fig. et fam., *Je n'ai pas de foi dans son baume*, Je n'ai point de confiance aux discours qu'il débite, aux promesses qu'il fait.

BAUME, se dit, figurément, de Ce qui adoucit les peines, ou dissipe les inquiétudes, les chagrins. *Cette nouvelle fut un baume pour moi. Sa présence est un baume qui calme tous mes maux. C'est un baume sur ma blessure.*

BAUME, est aussi Le nom d'une plante odoriférante, plus connue sous celui de *Menthe.*

BAUMIER. s. m. T. de Botan. Arbre qui donne du baume. Il se dit particulièrement de Celui qui fournit le baume de Judée.

BAUQUE. s. f. Voyez BAUGUE.

BAV

BAVARD, ARDE. adj. Qui parle sans mesure ou sans discrétion. *Un homme bavard. Une femme bavarde.* On l'emploie aussi, et plus ordinairement, comme substantif. *Ce bavard m'a fait perdre mon temps. Ne lui contez pas de secret, c'est une bavarde.* Il est familier.

BAVARDAGE. s. m. Action de bavarder. *Le bavardage des commères. Son bavardage m'étourdit. Un bavardage insupportable.*

Il se dit aussi Des discours insignifiants et prolixes. *Voilà bien du bavardage. Tout cela n'est qu'un vain bavardage. Quel sot bavardage! Cessons ce bavardage, et venons*

au fait. Il est familier dans les deux acceptions.

BAVARDER. v. n. Parler excessivement de choses vaines et frivoles. *Elle aime beaucoup à bavarder. Passer son temps à bavarder. C'est un homme qui bavarde toujours.*

Il signifie aussi, Parler de choses qu'on devrait tenir secrètes. *Quelqu'un aura bavardé. Il est fort mal de bavarder ainsi.* Il est familier dans les deux acceptions.

BAVARDERIE. s. f. Défaut du bavard. *Cet homme est d'une bavarderie insupportable.*

Il se dit quelquefois pour Bavardage. *Je suis ennuyé de sa bavarderie.* Il est familier et peu usité dans les deux acceptions.

BAVAROISE. s. f. Infusion de thé où l'on met du sirop de capillaire au lieu de sucre. *Bavaroise au lait, au chocolat. Prendre une bavaroise.*

BAVE. s. f. Salive épaisse et visqueuse qui découle de la bouche. *Essuyer la bave d'un petit enfant.*

Il se dit aussi d'Une espèce de salive écumeuse que jettent certains animaux. *La bave d'un chien. Un reptile qui jette de la bave. Bave venimeuse.* On dit dans un sens analogue, *La bave d'un hydrophobe.*

La bave du limaçon, Liqueur gluante que jette le limaçon, et qui lui sert pour glisser sur les corps à la surface desquels il rampe.

BAVER. v. n. Jeter de la bave. *Les petits enfants ne font que baver. Un animal qui bave.*

BAVETTE. s. f. Petite pièce de toile qu'on attache sur la poitrine des petits enfants, pour recevoir la bave, la salive qui découle ordinairement de leur bouche. *Mettre une bavette à un enfant. Porter la bavette. Être à la bavette. Cet enfant est encore à la bavette.*

Fig. et fam., *Être à la bavette, n'être encore qu'à la bavette*, Être encore trop jeune pour se mêler des choses dont il s'agit, pour en dire son avis.

Fig. et pop., *Tailler des bavettes*, Passer son temps en bavarderies, en commérages, en caquets. *Quand ces commères sont ensemble, elles ne font que tailler des bavettes, elles taillent bien des bavettes.*

BAVEUSE. s. f. Poisson de mer, ainsi appelé, sur la côte de Provence, parce qu'il est couvert d'une sorte de bave.

BAVEUX, EUSE. adj. Qui bave. *Enfant baveux. Bouche baveuse.*

Omelette baveuse, Omelette peu cuite et molle.

Chairs baveuses, Les chairs molles et humides d'une plaie qui n'a pas de tendance à la cicatrisation.

En termes d'Impr., *Lettres baveuses*, Lettres qui ne sont pas imprimées nettement, étant trop chargées d'encre.

BAVOCHÉ, ÉE. adj. T. de Gravure et d'Imprimerie. Il se dit Des traits de burin, des contours, des caractères qui ne sont pas nets. *Une planche bavochée. Une épreuve bavochée. Un contour bavoché.*

BAVOCHER. v. n. T. de Gravure et d'Imprimerie. Imprimer d'une manière peu nette, maculer.

BAVOCHURE. s. f. Défaut de ce qui est bavoché. *Il y a deux bavochures dans cette estampe. Cette impression est pleine de bavochures.*

BAVOLET. s. m. Sorte de coiffure villageoise. *Un bavolet bien blanc, bien plissé.*

Il se dit aussi d'Un morceau d'étoffe qui orne un chapeau de femme par derrière.

BAVURE. s. f. Petite trace que les joints des pièces d'un moule laissent sur l'objet moulé. *Enlever les bavures.*

BAY

BAYADÈRE. s. f. (On prononce *Baïadère.*) Nom que l'on donne, dans l'Inde, aux femmes dont la profession est de danser devant les temples ou pagodes. *Une troupe de bayadères.*

BAYART. s. m. (On prononce et quelques-uns écrivent, *Baïart.*) Sorte de bard, de civière, qui est principalement en usage dans les ports.

BAYER. v. n. (Il se conjugue comme *Payer.* On le confond souvent et à tort avec *Bâiller.*) Tenir la bouche ouverte en regardant longtemps quelque chose. *Bayer comme un lourdaud. Il ne fait que bayer pendant tout le jour.*

Fig., *Bayer aux corneilles*, S'amuser à regarder en l'air niaisement.

BAYER, signifie aussi figurément, Désirer quelque chose avec une grande avidité; en ce sens on le joint toujours avec la préposition *Après. Bayer après les richesses, après les honneurs.* Il est familier dans les deux acceptions, et il vieillit.

BAYEUR, EUSE. s. Celui, celle qui regarde niaisement, qui a l'habitude de bayer. *La fête attira beaucoup de bayeurs et de bayeuses.* Il est familier, et il vieillit.

BAYONNETTE. s. f. Voyez BAÏONNETTE.

BAZ

BAZAR. s. m. Nom qu'on donne dans l'Orient aux marchés publics, aux lieux destinés au commerce. Par imitation, on nomme de même, à Paris et dans quelques autres villes, Certains lieux couverts où sont réunis des marchands tenant boutique d'étoffes, de meubles, de bijouterie, etc. *Construire un bazar. Beau, vaste, riche bazar.*

BEA

BÉANT, ANTE. participe de l'ancien verbe *Béer.* Il ne s'emploie que comme adjectif verbal, et signifie, Qui présente une grande ouverture. *Le lion vint à lui la gueule béante. Gouffre béant.*

Être, demeurer bouche béante, Être ou rester étonné, très attentif, etc. *Il resta bouche béante et les yeux fixés sur elle. Nous l'écoutions bouche béante.*

BÉAT, ATE. s. Dévot, ou Qui fait le dévot. Il s'emploie surtout dans ce dernier sens. *C'est un béat, un vrai béat. C'est une béate insupportable.*

Il s'emploie quelquefois adjectivement, surtout en parlant De la mine, du ton, etc. *Une mine béate. Il m'a dit cela d'un air béat, d'un ton béat.* Il est familier dans les deux acceptions.

BÉAT, est aussi un terme de joueur. Il se dit d'Un homme qui, dans une partie, est exempt de jouer avec les autres, et de payer sa part. *Nous sommes cinq pour jouer le dîner : faisons un béat, et jouons deux contre deux.* Ce sens a vieilli.

BÉATIFICATION. s. f. Terme dogmatique. Acte par lequel le pape, après la mort d'une personne, déclare qu'elle est au nombre des bienheureux.

BÉATIFIER. v. a. Terme dogmatique. Mettre au nombre des bienheureux. *Le pape a béatifié un tel.*

Il se dit quelquefois en plaisantant, dans le langage ordinaire, et signifie, Rendre heureux. *Cette nouvelle l'a béatifié.*

BÉATIFIÉ, ÉE. part. passé. *Il est béatifié, mais il n'est pas encore canonisé.*

BÉATIFIQUE. adj. Qui rend heureux. Il n'est guère usité que dans cette locution du langage dogmatique, *Vision béatifique*, La vue que les élus ont de Dieu dans le ciel.

BÉATILLES. s. f. pl. Menues choses délicates que l'on met ordinairement dans les pâtés, dans les ragoûts, etc., comme ris de veau, crêtes de coq, foies gras, mousserons, champignons, etc., et que l'on sert aussi quelquefois à part. *Tourte de béatilles. Assiette de béatilles.*

BÉATITUDE. s. f. Félicité, bonheur. Il se dit principalement de la félicité dont les élus jouissent dans le ciel. *La béatitude céleste, éternelle. La vraie béatitude consiste dans la vue de Dieu. Les avant-goûts de la béatitude. Parvenir à la béatitude. Jouir de la béatitude. Il n'y a point de véritable béatitude dans le monde.*

Il ne se dit au pluriel que dans cette locution, *Les huit béatitudes*, Les huit sortes de félicités dont l'Évangile fait l'énumération.

BEAU ou **BEL, BELLE.** adj (*Bel* ne s'emploie que devant un substantif, au singulier, commençant par une voyelle ou une *h* non aspirée, excepté dans ces noms propres, *Philippe le Bel, Charles le Bel.*) Dont les proportions, les formes et les couleurs plaisent aux yeux et font naître l'admiration. Dans ce sens, il se dit De l'espèce humaine et De quelques animaux. *Un beau corps. Un bel homme Une belle femme. Une belle personne. Une femme belle à ravir. Elle est plus belle que sa sœur. Un bel enfant Un enfant beau comme le jour. Une belle tête. Un beau visage. Une belle bouche. De beaux yeux. Un beau cheval. Une belle jument. Un beau chien. Un beau lion. Un bel oiseau.* On ne dit guère, *Un beau poisson*, qu'en parlant d'Un poisson fort gros et bon à manger.

Il s'entend quelquefois Des seules formes, des seules proportions. *Une belle taille. Une belle jambe. De beaux bras. De belles mains. De beaux traits. De belles formes. De belles proportions. Une belle encolure. Un beau poitrail.*

Le beau sexe, Le sexe féminin, les femmes en général.

Ma belle enfant, ma belle amie, ou simplement, *Ma belle*, Expressions affectueuses et familières, dont on se sert quelquefois en parlant à une jeune personne, à une femme.

BEAU, se dit aussi De l'agrément et de l'éclat du teint. *Un beau teint. Une belle peau. Un beau coloris. De belles couleurs. Une belle carnation.*

Le sang est beau dans ce pays, Les habitants y sont communément beaux et bien faits.

BEAU, se dit encore D'un air pur et d'un ciel serein. *Le temps est beau. Il fait beau temps*, ou simplement, *Il fait beau. Un beau temps. Un beau jour. Une belle journée. Une belle matinée. Une belle soirée. Un beau soleil. Un beau clair de lune. Une belle nuit.* On dit substantivement, *Le temps se met au beau*, Le temps devient beau. *Le baromètre est au beau*, Le baromètre annonce le beau temps.

Prov. et fig., *Il fera beau temps, il fera*

beau quand je retournerai chez lui, Je ne retournerai jamais chez lui.

Les beaux jours, Le temps de l'année où les jours sont beaux, où l'atmosphère est ordinairement pure et sereine. Il se dit, figurément, Du temps de la jeunesse, qu'on nomme aussi, *Le bel âge. Nos beaux jours sont passés. Être dans le bel âge.*

En termes de Marine, *La mer est belle*, Elle n'est pas trop agitée.

BEAU, se dit, généralement, De tout ce qui plaît au sens de la vue ou au sens de l'ouïe, de tout ce qui fait éprouver un plaisir mêlé d'admiration. *Un beau lac. De beaux arbres. Une belle fleur. Une belle campagne. Une belle prairie. Une belle allée. Un beau jardin. Un beau vallon. Une belle rivière. De belles eaux. Une belle vue. Un beau diamant. De beaux rubis. Une belle turquoise. Une belle émeraude. De belles perles. Une belle armée. Une belle ville. Un beau navire. Un beau port. Un bel arsenal. De beaux édifices. Une belle maison. Une belle machine. Un beau magasin. De belles statues. De beaux tableaux. De belles étoffes. Un bel habit. Une belle robe. Un beau plumage. Une belle couleur. Un beau vert. Un beau rouge. Une belle voix. Un beau son de voix. De beaux accords. Une belle musique. Un beau concert. Un beau spectacle. Une belle fête. Un beau bal. Cela est beau à voir.*

Prov. et fig., *La belle plume fait le bel oiseau*, La parure, les beaux habits relèvent la bonne mine.

Fam., et par plaisanterie, *Se faire beau, se faire belle*, Se parer, prendre ses beaux habits. On dit de même, *Comme vous voilà beau, comme vous voilà belle aujourd'hui!*

Pop., *Un beau monsieur, une belle dame*, Un monsieur, une dame dont la mise est élégante et soignée.

Fam., *Le beau monde*, La société la plus brillante. *Il voit le beau monde. Il est reçu dans le beau monde. C'est le rendez-vous du beau monde.* On le dit aussi Des personnes bien mises, élégantes. *J'ai vu là beaucoup de beau monde.*

Fam., *Un homme du bel air*, Un homme qui a les manières des gens de distinction.

Un beau port, une belle prestance, Un port majestueux, une mine qui impose.

En termes de Manège, *Ce cheval porte beau*, Il porte bien sa tête. Dans cette phrase, *beau* est pris adverbialement.

Avoir les armes belles, Faire bien des armes, et avec grâce. Cette locution est maintenant peu usitée.

Fig., *Il fait beau voir*, Il est agréable de voir. *Il fait beau voir deux armées se disposer au combat.*

Fig. et ironiq., *Il vous fait beau voir*, Vous avez bien mauvaise grâce à... *Il ferait beau voir*, Il serait bien étrange, bien extraordinaire de voir. *Il ferait beau voir cet homme, réputé si sage, se livrer à une pareille folie.*

BEAU, se dit également De l'esprit et de ses conceptions. *Beau génie. Belle imagination. Belle mémoire. Beau talent. Beau poème. Belle harangue. Beaux vers. Belle pièce de théâtre. Belle pensée. Belle période. Belle maxime. De belles paroles. Voilà les beaux endroits de ce livre.*

Un bel esprit, Un homme dont l'esprit est orné de connaissances agréables. *Les beaux esprits du jour.* On dit aussi, *Une femme bel esprit*; mais cela signifie presque toujours, Une femme qui a des prétentions à l'esprit.

Prov. et fam., *Les beaux esprits se rencontrent*, se dit De deux personnes qui expriment à la fois la même idée.

Les beaux-arts, La peinture, la sculpture, l'architecture, la musique, et la danse. On y joint quelquefois l'éloquence et la poésie.

Les belles-lettres, L'ensemble des connaissances qui constituent la grammaire, l'éloquence, la poésie. *Il étudie les belles-lettres. Cours de belles-lettres.*

BEAU, se dit encore D'un caractère noble, élevé, généreux. *Un beau caractère. Une belle âme. Un beau naturel.*

Il se dit également Des sentiments, des actions qu'inspire une belle âme. *De beaux sentiments. Un beau dévouement. Un bel acte de désintéressement. Une belle action. Un beau sacrifice. Il est beau de pardonner à ses ennemis.*

Il signifie aussi, Glorieux, honorable. *Une belle origine. Un beau nom. Une belle victoire. Ce général a fait une belle retraite. Une belle mort. Les beaux temps de cette monarchie. C'est une des plus belles pages de son histoire. C'est là son beau côté.*

Il signifie quelquefois simplement, Bienséant, honnête, convenable. *Cela n'est pas beau à un jeune homme. Rien n'est si beau, dans une jeune personne, que la modestie.*

BEAU, se prend aussi, pour Bon, heureux, favorable, avantageux. *Une belle santé. Cette maison est en bel air. Une belle récolte, une belle vendange. Un beau poste. Un bel emploi. Un beau début. Une belle réputation. Être en belle passe. L'occasion est belle. Une belle affaire. Un beau sujet.*

Il fait beau marcher, se promener, Le temps, l'heure est propice à la marche, à la promenade. *Il fait beau chasser dans cette forêt*, Le terrain en est commode pour la chasse.

Fig., *Mettre quelque chose dans un beau jour*, L'expliquer, l'exposer avec clarté.

De beaux semblants, de belles promesses, de belles paroles, etc., Des apparences, des paroles, des promesses, etc., propres à séduire, mais auxquelles on ne doit pas beaucoup se fier.

À certains Jeux, comme le Billard, la Paume, *Faire un beau coup*, Faire un coup fort adroit. Aux Jeux de hasard, *Faire un beau coup*, Faire un coup fort heureux.

Prov. et fig., *À beau jeu, beau retour*, se dit Pour faire entendre qu'on saura bien rendre la pareille, ou même qu'on l'a déjà rendue.

Perdre à beau jeu, Perdre quoiqu'on ait un beau jeu; et figurément et familièrement, Échouer dans une tentative dont le succès paraissait assuré.

Donner beau jeu, Donner des cartes qui font un jeu favorable.

Fig. et fam., *Donner beau jeu à quelqu'un*, Lui présenter une occasion favorable de faire ce qu'il souhaite. On dit aussi, *Avoir beau jeu.*

Ellipliq., au Jeu de paume, *Donner beau*, Jouer la balle de manière qu'elle soit facile à prendre. *Donner beau sur les deux toits*, Envoyer la balle à son adversaire de manière qu'elle porte sur les deux toits, ce qui la rend aisée à prendre.

Fig. et fam., *Donner beau* ou *la donner belle à quelqu'un*, Donner à quelqu'un une belle occasion de dire ou de faire quelque chose. *Donner beau* ou *la donner belle à ses ennemis*, Leur donner des moyens, des occasions de nuire. Ironiquement, *Vous me la donnez belle, Vous me la baillez belle*, Vous me trompez, vous vous moquez, vous voulez m'en faire accroire.

Fig. et fam., *L'avoir beau* ou *l'avoir belle*, Avoir une occasion favorable de faire quelque chose. *Vous l'avez beau. Vous ne l'aurez jamais plus belle.* On dit dans un sens analogue, *Prendre sa belle*, Saisir l'occasion.

Fig. et ironiq., *Vous avez beau faire et beau dire, vous avez beau prier, beau pleurer, nous avons beau solliciter, ils ont eu beau se récrier, etc.*, C'est inutilement que vous réclamez, que vous priez, que vous pleurez, que nous avons sollicité, qu'ils se sont récriés, etc. *J'eus beau faire et beau dire, il persista dans sa résolution.*

BEAU, se prend aussi pour Grand, considérable dans son genre. *Une belle fortune. Un beau traitement. Un beau revenu. De beaux bénéfices. Cela fait une assez belle somme. Quatre-vingts ans! c'est un bel âge. Cet avocat a une belle clientèle. Cela est d'une belle longueur, d'une belle largeur. Il fait une belle dépense. Elle va faire beau bruit, mener beau bruit, quand elle saura cela. Faire beau feu. Cet homme a eu une belle peur. Vous croyez qu'il n'a qu'un rhume, mais le médecin dit que c'est un bel et bon catarrhe, une belle et bonne fluxion de poitrine.* Il est souvent familier, comme dans ces derniers exemples.

Gronder, traiter quelqu'un de la belle manière, le mener beau train, Le gronder, le traiter sans aucune espèce de ménagement.

Fam., *Il y a beau temps, il y a beau jour, il y a beaux jours que je ne l'ai vu*, Il y a longtemps que je ne l'ai vu.

BEAU, se dit, dans un sens analogue, en parlant Des personnes qui possèdent une certaine qualité à un degré peu ordinaire, comme dans ces phrases : *C'est un beau parleur, un beau danseur, un beau chanteur*, C'est un homme qui parle, qui danse, qui chante fort bien. *Il est bel homme de cheval*, Il a bonne grâce à cheval. *C'est un beau joueur*, C'est un homme qui joue franchement, et qui est d'une humeur égale, soit qu'il gagne, soit qu'il perde. Fam., *C'est un beau mangeur, un beau dîneur*, C'est un grand mangeur.

Fam., *Faire le beau parleur, le beau diseur*, Affecter de bien parler.

Beau-fils, belle-fille; beau-père, belle-mère; beau-frère, belle-sœur. Voyez ces mots composés à leur rang alphabétique.

Fig. et fam., *Faire le beau fils*, Affecter du soin, de la recherche dans son ton, ses manières, ses vêtements. On dit de même, *C'est un beau fils.*

BEAU, se dit souvent par ironie et familièrement, dans un sens fort contraire à sa signification propre. *Voilà un bel homme pour prétendre nous imposer. Mon bel ami, vous ne savez ce que vous dites. Vous avez fait là de belle besogne. Je connais votre belle conduite. Le beau mérite, en vérité! Le beau profit, le bel avantage, ma foi! Vous nous proposez là un bel expédient, un beau moyen. Voilà de beaux discours, de beaux raisonnements, de beaux contes.*

Une belle équipée, se dit D'une chose faite mal à propos, d'une grande sottise. *Il a fait là une belle équipée.*

Elliptiq., *Il en a fait de belles*, Il a fait de grandes fautes, de grandes sottises, de grandes extravagances. On dit à peu près dans le même sens, *Il m'en a dit, il m'en a conté de belles. Il vous en fera voir de belles.*

C'est un beau prometteur, Il promet beau-

coup, mais il ne tient pas ce qu'il a promis.

Il a le commandement beau, se dit ironiquement D'un homme qui donne des ordres impossibles ou très difficiles à exécuter; ou D'un homme qui n'a point d'autorité, et auquel on ne veut pas obéir.

Prov., *Ce que vous me proposez est bel et bon, mais je n'en ferai rien*, se dit A une personne dont on ne goûte pas les propositions, les conseils. On dit de même, *Tout cela est bel et bon, mais l'argent vaut mieux.*

Pop., *Voilà un beau venez-y-voir*, se dit Par mépris, et pour rabaisser une chose qu'on nous fait trop valoir.

L'échapper belle, Éviter heureusement un péril dont on était menacé.

BEAU, se joint aussi à des termes de mépris et d'injure, comme pour en augmenter la force. *C'est un beau fripon. Un beau coquin. Un beau maraud.*

Il se joint pareillement à divers autres termes par une espèce de redondance. *Il s'en alla un beau matin, une belle nuit. Déchirer à belles dents. On l'a rendu à beaux deniers comptants. Il accepta ma proposition à belles baisemains. Crier comme un beau diable.*

Coucher à la belle étoile, Coucher en plein air. *Mourir de sa belle mort*, De sa mort naturelle. *Un beau jour*, Un certain jour. *Au beau milieu*, Tout au milieu.

BEAU, se prend quelquefois substantivement. *Quand on achète, il faut prendre du beau. Il y a du beau dans cet ouvrage. Je vous ai dit le beau de l'aventure; mais voici le laid.*

Il se dit absolument, dans les Beaux-Arts et en Littérature, de Tout ce qui élève l'âme, en lui faisant éprouver un sentiment de plaisir mêlé d'un sentiment d'admiration. *Avoir le goût, le sentiment, l'amour du beau. Essai, recherches sur le beau. Le souverain beau. Le beau idéal. Le vrai beau.*

Une belle, Une femme qui a de la beauté, de l'agrément. *Courtiser les belles. Aller de belle en belle. Il était aux pieds de sa belle*, De sa maîtresse. On l'emploie quelquefois avec une sorte d'ironie. *La belle ne se doutait guère du tour qu'on lui jouait. Ah! vous pensiez me tromper, la belle.*

Aimer les belles, Avoir du penchant à la galanterie.

Fam., *Faire le beau, faire la belle*, Se rengorger, se pavaner, laisser voir qu'on se croit beau, belle. On dit de même quelquefois, *Un beau*, mais avec une sorte de dénigrement. *Je me défie de tous ces beaux, ils sont communément sans mérite.*

En termes de jeu, *La belle* se dit de La partie qui doit décider de l'avantage entre deux joueurs ayant eu jusque-là des chances égales. *Jouons la belle, j'ai gagné la belle.*

Belle-de-jour, belle-de-nuit, belle-d'un-jour, Plantes. Voyez ces mots à leur rang alphabétique.

BEL ET BIEN, BIEN ET BEAU, loc. adverbiales et familières. Tout à fait, entièrement. *S'il ose ouvrir la bouche, je lui répondrai bel et bien. Il le fit bel et bien. Il refusa bien et beau.*

DE PLUS BELLE. loc. adv. et fam. Tout de nouveau. *Quand tout le monde fut sorti de table, il se mit à boire de plus belle. Il s'était retiré de même, mais il y est rentré de plus belle. Il avait promis de ne plus jouer, et il a recommencé de plus belle.*

De plus beau en plus beau, se dit Pour exprimer que les beautés d'un ouvrage, l'intérêt d'un drame, etc., vont toujours en croissant.

EN BEAU. loc. adv. Sous un bel aspect, sous une apparence favorable. *Cet homme voit tout en beau. Cette affaire se présentait en beau.*

Peindre quelqu'un ou *quelque chose en beau*, Faire valoir de préférence ce qu'a d'avantageux la personne ou la chose que l'on peint, ou dont on parle.

TOUT BEAU. loc. adv. et fam., qui signifie, Doucement, modérez-vous, retenez-vous. *Tout beau, n'allez pas si vite. Tout beau, ne vous emportez pas. Tout beau, monsieur, parlez d'un tel avec plus de respect.*

TOUT BEAU, est aussi une expression dont on se sert à la chasse Pour mettre et tenir les chiens en arrêt devant le gibier. On l'emploie quelquefois, hors de la chasse, Pour réprimer les mouvements d'un chien, pour le tenir comme en arrêt.

BEAUCOUP. adv. de quantité. Un nombre, une quantité plus ou moins considérable. Il se dit tant au sens physique qu'au sens moral. *Il y a beaucoup de gens. Avoir beaucoup d'argent, beaucoup de blé, beaucoup de fruits. Ils sont beaucoup d'héritiers à partager cette succession. L'Évangile dit: Il y a beaucoup d'appelés, et peu d'élus. Dire beaucoup de paroles. Il l'a répété beaucoup de fois. Verser beaucoup de larmes. Il s'écoula beaucoup de temps. Avoir beaucoup de loisir. Je n'en ai pas beaucoup. Ce ressort a beaucoup d'élasticité. Cette masse a beaucoup de pesanteur. Avoir beaucoup d'adresse, de dextérité. Avoir beaucoup d'esprit, de talent, de génie, de savoir, de malice, de vertu, de résignation, de patience. Éprouver beaucoup de plaisir, de joie, de chagrin, de regrets, etc. Beaucoup de gens pensent ainsi. Il y en a beaucoup qui sont d'une opinion différente.*

Il s'emploie absolument, dans le même sens, Lorsque la chose qu'on n'exprime point peut être aisément sous-entendue. *C'est un homme qui sait beaucoup. Il dit beaucoup en peu de paroles. Il reste encore beaucoup à faire. Il a perdu beaucoup.*

A BEAUCOUP PRÈS. loc. adv. Avec une grande différence, une grande distance; il s'en faut beaucoup. *Il n'est pas, à beaucoup près, aussi riche qu'on le dit.*

BEAUCOUP, sert aussi à marquer L'intensité, la prolongation ou la fréquence d'une action. *Il s'intéresse beaucoup à votre affaire. Cela m'inquiète, me chagrine beaucoup. Il importe beaucoup que vous le sachiez. Cet enfant grandit beaucoup. Ce négociant s'est beaucoup enrichi depuis deux ans. C'est un homme qui a beaucoup lu. Parler beaucoup. Marcher beaucoup. Manger beaucoup. Attendre beaucoup. Nous avons beaucoup ri. Il dîne beaucoup. Il vaut mieux lire beaucoup quelques livres excellents* (c'est-à-dire, les lire fréquemment) *que de lire beaucoup de livres mauvais ou médiocres* (c'est-à-dire, une grande quantité de ces livres).

BEAUCOUP, ne s'emploie avec les adjectifs et les adverbes que lorsqu'il marque comparaison, et alors il exprime Une augmentation ou une différence considérable. *Je suis beaucoup moins, beaucoup plus content de vous depuis quelques jours. Je suis beaucoup plus content de vous que de lui. Ce vin est beaucoup meilleur. Il s'est beaucoup mieux conduit que vous. Il a beaucoup plus de fortune qu'un tel.* Quand il est mis après le comparatif, il doit toujours être précédé de la préposition *de*: *Vous êtes plus savant de beaucoup.* Lorsqu'il est mis avant le comparatif, on peut également dire, *Vous êtes beaucoup plus savant*, et *Vous êtes de beaucoup plus savant.* On l'emploie de même avec certains verbes qui marquent comparaison. *L'emporter de beaucoup sur un autre. Dépasser, surpasser de beaucoup. Etc.*

Il s'en faut beaucoup, Il y a une grande différence. *Le cadet n'est pas si sage que l'aîné, il s'en faut beaucoup.*

Il s'en faut de beaucoup, La quantité qui devrait y être, n'y est pas à beaucoup près. *Vous croyez m'avoir tout rendu, il s'en faut de beaucoup.*

BEAUCOUP, se dit encore pour marquer Éloge, approbation ou avantage. *Cet enfant sait déjà le latin, c'est beaucoup pour son âge. C'est faire beaucoup que de commencer. C'est beaucoup que de savoir se faire obéir. C'est déjà beaucoup qu'on ne vous ait pas dit non.*

Ironiq., *C'est beaucoup s'il vous regarde*, À peine regarde-t-il les gens. *C'est beaucoup si vos frais vous rentrent*, À peine retirerez-vous vos frais.

BEAU-FILS. s. m. Terme relatif qui exprime l'alliance entre l'enfant mâle né d'un mariage antérieur, et le second mari de sa mère ou la seconde femme de son père. *C'est votre beau-fils, puisque vous avez épousé sa mère. Elle a épousé un veuf, et elle a deux beaux-fils.* Cette expression n'est usitée que dans le langage ordinaire, à la différence des mots analogues *Beau-père, belle-mère, beau-frère, etc.*, qui s'emploient fréquemment en termes de Jurisprudence et de Pratique.

Il se dit aussi d'Un gendre, d'un homme par rapport au père ou à la mère de sa femme.

BEAU-FRÈRE. s. m. Nom d'alliance qui se donne par un mari au frère de sa femme, ou par une femme au frère de son mari, ou par un frère ou une sœur au mari de sa sœur, ou à deux hommes qui ont épousé les deux sœurs. *C'est le frère de mon mari, de ma femme, et par conséquent mon beau-frère. Ces deux hommes sont beaux-frères.*

BEAU-PÈRE. s. m. Terme relatif qui exprime l'alliance entre un mari et le père de sa femme, ou entre une femme et le père de son mari, ou entre des enfants et le second mari de leur mère. *C'est le père de votre mari, et par conséquent votre beau-père. C'est mon beau-père, j'ai épousé sa fille. C'est mon beau-père, il a épousé ma mère.*

BEAUPRÉ. s. m. T. de Marine. Nom du mât qui est placé à l'avant du navire et qui est très incliné sur la poulaine ou l'éperon. *Le mât de beaupré*, ou simplement, *Le beaupré. Ce bâtiment a perdu son beaupré.*

BEAUTÉ. s. f. Réunion de formes, de proportions et de couleurs qui plaît aux yeux et qui fait naître l'admiration. Il se dit proprement Des personnes, et particulièrement Du visage. *La beauté du corps. La beauté du visage. La beauté d'une femme. Une femme qui a soin de sa beauté, qui néglige sa beauté. La beauté se passe en peu de temps. Sa beauté est parfaite, accomplie. Sa beauté est dans sa fleur, dans toute sa fleur. Sa beauté est fanée. Elle est d'une beauté ravissante, de la plus grande beauté. Elle a une beauté naturelle. Beauté artificielle. Beauté fade, journalière. Beauté animée. Beauté bien conservée. Entretenir sa beauté. Conserver, perdre sa beauté. Cette femme n'était pas en beauté hier au soir*, Elle paraissait moins belle qu'à l'ordinaire.

Il se dit aussi Des animaux. *La beauté d'un cheval, d'un lion, d'un oiseau.*

Il se dit quelquefois Des seules formes, des seules proportions. *La beauté de la taille. La beauté des formes.*

Beauté, se dit aussi D'une belle personne. *Une jeune beauté. Une beauté dédaigneuse. Une beauté fière. Une beauté célèbre. Toutes les beautés de la ville étaient à cette fête.* On dit de même, absolument, *La beauté,* pour désigner les belles femmes en général. *Rendre hommage à la beauté. Le triomphe de la beauté. L'empire de la beauté.*

Il se dit quelquefois par une sorte de badinage; et alors on l'emploie surtout au pluriel, avec l'adjectif possessif. *Voici nos beautés qui reviennent.*

Cette femme était la beauté du bal, Elle était la plus belle de toutes les femmes qui se trouvaient au bal.

C'est une beauté, se dit D'une femme très belle.

Beauté grecque et *Beauté romaine*, se disent Des femmes dont la beauté rappelle le caractère des têtes que l'on voit dans les statues et dans les médailles antiques de la Grèce et de Rome.

Beauté, désigne, en général, La qualité de ce qui touche agréablement les sens, l'esprit, l'âme, de ce qui est excellent en son genre. *La beauté du jour. La beauté du ciel, de la terre, des fleurs, des eaux, des arbres. La beauté d'une ville, d'un édifice. La beauté d'un tableau, d'une statue. La beauté d'une étoffe. La beauté d'une couleur. La beauté d'une voix, d'une musique, d'un concert. La beauté d'un spectacle, d'une fête. La beauté de l'esprit. La beauté du style, des pensées. La beauté d'un ouvrage, d'un poème. La beauté de l'âme. La beauté des sentiments. La beauté d'une découverte. C'est là ce qui en fait la beauté. Cela est de toute beauté.*

Beautés, au pluriel, se dit De plusieurs belles choses réunies dans un même lieu, De plusieurs beaux détails qu'on remarque dans un même objet. *On ne peut détailler toutes les beautés que cette ville renferme. Les beautés de la nature. Cette femme a mille beautés* (mille charmes). *Le style de cet écrivain a des beautés qu'il n'est pas donné à tout le monde de sentir. Les beautés de cet ouvrage en effacent, à mes yeux, les défauts.*

Beautés, au pluriel, est quelquefois employé dans Le titre de certains livres composés de récits ou de traits remarquables tirés de l'histoire. *Beautés de l'histoire. Beautés de l'histoire de France, de l'histoire romaine, etc.*

BEC

BEC. s. m. La partie saillante et dure qui tient lieu de bouche aux oiseaux, et qui est formée de deux pièces appelées Mandibules, l'une supérieure, l'autre inférieure. *Long bec. Bec court, gros, aigu, large, crochu. Les oiseaux à bec fin. Ouvrir le bec. Un oiseau qui se défend du bec, qui donne un coup de bec.*

Prov. et fig., *Avoir bec et ongles*, Être pourvu des moyens de se défendre, et savoir en user.

Prov. et fig., *Avoir bon bec,* Parler avec une vivacité, une hardiesse accompagnée quelquefois de malignité.

Prov. et fig., *Avoir le bec bien affilé,* Parler, répondre avec promptitude et facilité, et même avec un peu de malice.

Prov. et fig., *N'avoir que du bec,* N'avoir que du babil.

Prov. et fig., *Se défendre du bec,* Se défendre de paroles. *Se prendre de bec avec quelqu'un,* Se quereller, avoir un démêlé avec lui.

Prov. et fig., *Donner un coup de bec,* Lancer en passant un trait piquant, un trait de médisance.

Prov. et fig., *Être pris par le bec*, Être convaincu par ses propres paroles.

Prov. et fig., *Montrer à quelqu'un son bec jaune*, Lui faire voir sa sottise, son ineptie, lui montrer qu'il est encore fort ignorant. On dit aussi, *Faire payer à quelqu'un son bec jaune,* Lui faire payer sa bienvenue. (Dans ces deux phrases on prononce, et dans la première on écrit plus ordinairement, *Béjaune.* Voyez Béjaune.)

Prov. et fig., *Tenir quelqu'un le bec dans l'eau, à l'eau,* Le laisser toujours dans l'attente de quelque chose qu'on lui fait espérer; Le tenir dans l'incertitude, en ne lui donnant pas de réponse positive.

Prov. et fig., *Passer la plume par le bec à quelqu'un,* Le frustrer des espérances qu'on lui a données. *C'est un homme qui ne se laisse pas passer la plume par le bec.*

Prov. et fig., *Faire le bec à quelqu'un,* L'instruire de ce qu'il doit dire.

Fig. et fam., *Causer bec à bec,* Tête à tête.

Fig. et fam., *Faire le petit bec,* Faire la petite bouche.

Fam., *Caquet bon bec.* Nom qu'on donne à la pie, parce que cet oiseau apprend facilement à parler. Il se dit, figurément, d'Une femme jaseuse et médisante.

Fig. et fam., *Blanc-bec*, se dit, par mépris ou par badinage, d'Un jeune homme sans expérience. *Vous n'êtes qu'un blanc-bec. Ce petit blanc-bec veut tenir tête à tout le monde. Taisez-vous, blanc-bec.*

Bec-de-lièvre, se dit de La bouche d'une personne, dont la lèvre supérieure est fendue comme celle du lièvre. Il se dit quelquefois de La personne même qui a ce défaut de conformation.

Bec-de-grue ou *Géranium,* Genre de plantes ainsi nommé parce que, dans quelques espèces, la capsule qui contient les semences ressemble au bec d'une grue.

Bec-de-cane, *bec-de-cygne*, *bec-de-vautour*, *bec-de-corbeau* ou *de-corbin*, *etc.* Instruments de chirurgie, maintenant hors d'usage, qui ont quelque ressemblance de forme avec le bec des oiseaux dont ils portent le nom.

Bec-de-cane, Sorte de poignée mobile qui sert à mouvoir le pène d'une serrure sans le secours de la clef.

Bec, se dit, par analogie, de La saillie cornée que certains insectes ont à la tête, et qui leur sert de bouche ou de suçoir. *Le bec du charançon, du puceron, de la cigale, etc. Bec articulé.*

Bec, se dit aussi de La pointe de certains objets. *Le bec d'une plume. Le bec d'une aiguière. Le bec d'un alambic.*

Flûte à bec, Sorte de flûte terminée par un bec aplati, comme le sifflet et le flageolet. Ce bec forme l'embouchure de l'instrument. *La flûte à bec n'est plus en usage; elle a été remplacée par la flûte traversière.* Dans les Arts, on dit de certains ustensiles qu'*Ils sont terminés en bec de flûte*, parce que leur extrémité ressemble à celle d'une flûte à bec.

Le bec d'une lampe, La partie d'une lampe par où sort le bout de la mèche qu'on allume. On dit dans un sens analogue, *Un bec de gaz hydrogène.*

Bec, se dit encore d'Une pointe de terre qui se trouve au confluent de deux rivières. *Le bec d'Ambès. Le bec d'Allier.*

Bec, en termes d'Architecture, Éperon de forme triangulaire ou semi-circulaire, construit en charpente ou en maçonnerie, aux extrémités des piles d'un pont, pour lui servir de contrefort et de défense. En ce sens, *Bec* ne s'emploie que dans ces expressions : *Avant-bec,* Qui est en tête du pont et opposé au fil de l'eau; *Arrière-bec,* Qui est en arrière de la pile et en aval du pont.

BÉCARRE. s. m. Caractère de musique en forme de petit carré (♮) : on le met au devant d'une note qui avait été haussée ou baissée d'un demi-ton, pour rétablir cette note dans son ton naturel. *Mettre un bécarre à une note, devant une note.*

Il est aussi adjectif des deux genres, et se dit des notes marquées d'un bécarre. *Cette note est bécarre.*

BÉCASSE. s. f. Oiseau de passage de l'ordre des Échassiers, qui a le bec fort long, et qui est bon à manger. *Tuer une bécasse. Faire un salmis de bécasses. Bécasses rôties. Pâté de bécasses.*

Prov. et fig., *Brider la bécasse,* Engager adroitement quelqu'un de telle sorte, qu'il ne puisse plus s'en dédire; l'attraper, le tromper. *La bécasse est bridée.*

Fig. et pop., *C'est une bécasse,* C'est une femme sans esprit.

BÉCASSEAU. s. m. Sorte de bécassine. *Tuer des bécasseaux.*

Il se dit aussi Des petits de la bécasse ou de la bécassine.

BÉCASSINE. s. f. Oiseau plus petit que la bécasse, qui a aussi le bec fort long, et qui est très bon à manger. *Bécassines en salmis. Bécassines rôties, sautées. Un plat de bécassines.*

Prov. et fig., *Tirer la bécassine, à la bécassine,* Cacher sa supériorité, son adresse, pour mieux tromper.

BECCARD. s. m. Nom que l'on donne à la femelle du saumon.

BEC-DE-CORBIN. s. m. Voyez Corbin.

BEC-DE-GRUE, BEC-DE-LIÈVRE, s. m. etc. Voyez Bec.

BECFIGUE. s. m. Petit oiseau qui recherche les figues, et qui est très délicat à manger. *Manger des becfigues.*

BÉCHAMEL. s. f. T. de Cuisine. Espèce de sauce blanche qui se fait avec de la crème. *Sauce à la béchamel. De la morue à la béchamel. Une béchamel de brochet.*

BÉCHARU. s. m. Nom que l'on donnait autrefois au Flamant, oiseau de passage, appelé *Phénicoptère* par les anciens.

BÊCHE. s. f. Outil de jardinage, formé d'un fer plat, large et tranchant, auquel s'adapte un manche de bois, et qui sert à remuer la terre. *Labourer une planche de jardin avec la bêche.*

BÊCHER. v. a. Couper et remuer la terre avec une bêche. *Bêcher la terre.*

Prov., *J'aimerais mieux bêcher la terre,* se dit en parlant D'un travail qu'on regarde comme très pénible ou très difficile, ou pour lequel on a une grande répugnance.

Bêché, ée. part. passé.

BÉCHIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Il se dit Des plantes et en général des remèdes employés contre la toux.

Il est aussi substantif. *Le capillaire est un très bon béchique.*

BECQUÉE ou **BÉQUÉE.** s. f. La quantité

de nourriture qu'un oiseau peut prendre avec le bec pour la donner à ses petits. *Un oiseau qui porte la becquée, qui donne la becquée à ses petits.*

BECQUETER ou **BÉQUETER**. v. a. Donner des coups de bec. *Les oiseaux ont becqueté ces fruits.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Se battre à coups de bec, comme font les coqs; ou Se caresser avec le bec, comme font les pigeons. *Deux pigeons qui se becquètent.*

BECQUETÉ, ÉE. part. passé.

BÉCUNE. s. f. T. d'Hist. nat. Poisson de mer très vorace, qui ressemble un peu au brochet.

BED

BEDAINE. s. f. Panse, gros ventre. *Remplir sa bedaine. Farcir sa bedaine. Une grosse bedaine.* Il est familier, et ne se dit que par plaisanterie.

BEDEAU. s. m. Bas officier d'une église, portant verge ou masse : il a pour fonction principale de marcher devant les ecclésiastiques, devant les quêteurs, etc., et de leur faire faire place. *Un bedeau de Saint-Eustache. Le bedeau marche en tête des processions.*

Il se disait autrefois, dans les Universités, de Certains officiers subalternes chargés de fonctions à peu près semblables. *Le premier bedeau de l'université.* Aujourd'hui on emploie, dans le même sens, le terme d'*Appariteur*.

BEDON. s. m. Vieux mot, qui signifiait Tambour. Il n'est plus usité que dans cette locution figurée et familière, *Un gros bedon*, Un homme gros et gras. *C'est un gros bedon.*

BÉDOUIN. s. m. Nom donné aux Arabes qui vivent dans le désert, et particulièrement à ceux qui exercent le brigandage. *Un chef de Bédouins. Ils furent surpris, attaqués par des Bédouins.* On l'emploie aussi comme adjectif. *Les Arabes Bédouins.*

BEE

BÉE. adj. Il ne s'emploie que dans cette locution, *Gueule bée*, qui se dit en parlant Des tonneaux vides, ouverts par un de leurs fonds. *Des tonneaux, des futailles à gueule bée.*

BÉE. s. f. Ouverture par laquelle coule l'eau qui donne le mouvement à un moulin. Il est synonyme de *Abée*.

BÉER. v. n. Voyez BAYER.

BEF

BEFFROI. s. m. Tour ou clocher d'où l'on fait le guet, et où il y a une cloche pour sonner l'alarme. *On a sonné la cloche du beffroi.*

Il se dit aussi de La cloche qui est dans le beffroi : *Sonner le beffroi, Le beffroi sonne*; et de La charpente qui porte les cloches : *Il faut refaire le beffroi de cette tour.*

BEG

BÉGAYEMENT ou **BÉGAIEMENT**. s. m. Action de bégayer; vice de prononciation de celui qui bégaye. *Bégayement accidentel. Bégayement habituel. Corriger le bégayement.*

BÉGAYER. v. n. (Il se conjugue comme *Payer*.) Articuler mal les mots, les prononcer en hésitant, et en répétant la même syllabe avant de prononcer celle qui suit. *Cet homme bégaye si fort, qu'on a toutes les peines du monde à l'entendre. Dès qu'il a bu trois verres de vin, il commence à bégayer. On bégaye quelquefois par embarras, par timidité.*

Il ne fait encore que bégayer, se dit D'un enfant qui commence à parler.

BÉGAYER, signifie quelquefois, au figuré, Parler de quelque chose d'une manière très vague, très imparfaite. *Les plus grands philosophes ne font que bégayer, quand ils veulent parler de ce qui est inaccessible à la raison humaine.*

BÉGAYER, est quelquefois actif. *Cet enfant commence à bégayer quelques mots. Cet écolier a bégayé sa leçon.*

BÉGAYÉ, ÉE. part. passé.

BÉGU, UË. adj. Il se dit D'un cheval qui marque toujours, quoiqu'il ait passé l'âge. *Cheval bégu. Jument béguë.*

BÈGUE. adj. des deux genres. Qui bégaye. On le dit seulement De ceux qui ne peuvent parler sans bégayer. *Un homme bègue. Elle est bègue.*

Il se dit aussi substantivement. *C'est un bègue, une bègue.*

BÉGUEULE. s. f. Terme injurieux, qui se dit d'Une femme prude avec hauteur, ou dédaigneuse avec impertinence. *Ne plaisantez pas avec cette femme, c'est une bégueule.* On l'emploie quelquefois adjectivement. *Cette femme est bien bégueule.* Il est familier.

Faire la bégueule, Se donner l'air, le ton d'une prude; affecter ridiculement la modestie et la vertu.

BÉGUEULERIE. s. f. Le caractère, les airs, le ton d'une bégueule. *On ne peut supporter sa bégueulerie. C'est un trait de bégueulerie des plus ridicules.* Il est familier.

BÉGUIN. s. m. Espèce de coiffe pour les enfants, qui s'attache sous le menton avec une petite bride. *Un enfant qui a encore le béguin.*

Fig. et pop., *Je lui ai bien lavé son béguin*, Je l'ai bien grondé, je l'ai vertement réprimandé.

BÉGUINAGE. s. m. Maison, couvent de béguines.

Il se dit aussi, par mépris et familièrement, d'Une dévotion puérile et affectée. *Elle donne dans le béguinage.*

BÉGUINE. s. f. Nom de certaines religieuses des Pays-Bas catholiques.

Il se dit aussi, par mépris et familièrement, d'Une dévote superstitieuse et minutieuse.

BEI

BEIGE. adj. des deux genres. Il se dit De la laine qui a sa couleur naturelle. *Laine beige.*

Serge beige, ou substantivement, *Beige*, Serge faite avec cette sorte de laine, et qui n'a reçu aucune teinture. On dit de même, *Drap beige.*

BEIGNET. s. m. Espèce de pâte frite à la poêle, et qui enveloppe ordinairement une tranche de quelque fruit. *Beignet de pommes. Beignet d'abricots. Beignet soufflé. Faire des beignets. Manger des beignets.*

BEIRAM. s. m. Voyez BAIRAM.

BEJ

BÉJAUNE. s. m. T. de Fauconnerie. Oiseau jeune et niais. On donne figurément ce nom à Un jeune homme sot et niais.

Fig. et fam., *Montrer à quelqu'un son béjaune*, Lui faire voir sa sottise, son ineptie. Lui montrer qu'il n'est encore qu'un ignorant dans les choses dont il s'agit. *Faire payer à quelqu'un son béjaune*, Lui faire payer sa bienvenue. On écrit aussi *Bec jaune*, mais on prononce toujours *Béjaune*.

BEL

BEL. adj. Voyez BEAU.

BÉLANDRE. s. f. T. de Marine. Petit bâtiment de transport à fond plat, dont on se sert principalement sur les rivières, sur les canaux et dans les rades.

BÊLANT, ANTE. adj. Qui bêle. *Des brebis bêlantes.*

Prov., *Bœuf saignant, mouton bêlant*, Il faut que le bœuf et le mouton rôtis ne soient guère cuits.

BÊLEMENT. s. m. Le cri des moutons, des agneaux et des brebis. *La brebis et son agneau se reconnaissent l'un l'autre à leur bêlement.*

BÉLEMNITE. s. f. (On prononce *Bélemnite*.) T. d'Hist. nat. Il se dit de Certaines coquilles fossiles, de forme allongée, dont on ne connaît pas les analogues vivants. *Il y a beaucoup d'espèces de bélemnites.*

BÊLER. v. n. Il se dit Du cri naturel des moutons, des agneaux et des brebis. *Les agneaux bêlent.*

Prov. et bass., *Brebis qui bêle perd sa goulée*, Quand on cause beaucoup à table, on perd le temps de manger.

Prov. et fig., *La brebis bêle toujours de même*, On ne change guère les manières qui viennent de la nature.

BELETTE. s. f. Petit mammifère sauvage, de forme allongée et de couleur rousse, qui a le museau pointu, les pattes courtes, et qui fait la guerre à la volaille. *La belette est une espèce de martre. Une belette entra dans le colombier.*

BÉLIER. s. m. (Quelques-uns écrivent *Belier*.) Quadrupède portant laine, et qui est le mâle de la brebis. *Un gros bélier. Les cornes d'un bélier.*

BÉLIER, signifie aussi, Une machine de guerre des anciens, faite d'une longue poutre, dont l'extrémité était armée d'une tête d'airain, et qui servait à battre et à renverser les murailles des places assiégées. *Approcher le bélier. Faire jouer le bélier. Des coups de bélier.*

BÉLIER, en termes d'Astronomie, Constellation zodiacale qui, vers le temps d'Hipparque, coïncidait avec l'équinoxe du printemps. Ce nom est demeuré attaché Au signe dont le commencement répond à ce même équinoxe, dans le zodiaque mobile déplacé par la précession. *La constellation du Bélier. Le soleil était dans le signe du Bélier.*

BÉLIÈRE. s. f. Anneau qui est au dedans d'une cloche, pour tenir le battant suspendu.

BÉLÎTRE. s. m. Terme d'injure et de mépris. Coquin, gueux, homme de néant, etc. *Un vrai bélître.*

BELLADONE. s. f. T. de Botan. Plante vénéneuse, de la famille des Solanées, qui est employée en médecine, et qu'on appelle ainsi parce qu'autrefois les Italiens en tiraient une espèce de fard. *Extrait de belladone.* On la nomme aussi *Belle-dame*.

BELLÂTRE. s. m. Celui qui a un faux air

de beauté, une beauté mêlée de fadeur. *C'est un bellâtre.* On l'emploie quelquefois adjectivement.

BELLE-DAME. s. f. T. de Botan. Nom vulgaire de l'Arroche, appelée aussi, mais plus rarement, *Bonne-Dame.*

Il désigne quelquefois, La plante qu'on nomme plus ordinairement *Belladone.*

BELLE-DAME, est aussi Le nom que les entomologistes donnent au papillon du chardon.

BELLE-DE-JOUR. s. f. T. de Botan. Espèce de liseron dont les fleurs ne s'épanouissent que pendant le jour. Cette fleur se nomme aussi *Liseron tricolore* et *Liset bleu.*

BELLE-DE-NUIT. s. f. T. de Botan. Plante exotique dont les fleurs, qui ressemblent à celles du liseron, ne s'épanouissent guère qu'après le coucher du soleil. On la nomme aussi *Jalap.*

BELLE-D'UN-JOUR. s. f. T. de Botan. Plante cultivée dans les jardins à cause de ses belles fleurs jaunes, qui se fanent très promptement. C'est le nom vulgaire de différentes espèces du genre *Hémérocalle*, et principalement de l'*Hémérocalle jaune.*

BELLE-FILLE. s. f. Terme relatif qui exprime l'alliance entre la fille née d'un premier mariage, et le second mari de sa mère ou la seconde femme de son père. *C'est votre belle-fille, vous avez épousé son père.*

Il se dit aussi d'Une bru, d'une femme par rapport au père ou à la mère de son mari. *C'est ma belle-fille, elle a épousé mon fils.*

BELLEMENT. adv. Doucement, avec modération. On ne l'emploie guère que pour avertir quelqu'un d'être plus modéré. *Bellement, vous vous emportez, vous vous oubliez. Allez tout bellement.* Il est familier et peu usité.

BELLE-MÈRE. s. f. Terme relatif qui exprime l'alliance entre un mari et la mère de sa femme, ou entre une femme et la mère de son mari, ou entre des enfants et la seconde femme de leur père.

BELLE-SŒUR. s. f. Nom d'alliance qui se donne par un mari à la sœur de sa femme, ou par une femme à la sœur de son mari, ou par un frère ou une sœur à la femme de son frère, ou à deux femmes qui ont épousé les deux frères. *C'est la sœur de ma femme, de mon mari, et par conséquent ma belle-sœur. Ces deux femmes sont belles-sœurs.*

BELLIGÉRANT, ANTE. adj. (On prononce les deux L.) Il se dit des peuples, des puissances qui sont en guerre. On l'emploie surtout au féminin. *Puissances, parties belligérantes.*

Il est aussi substantif et ne s'emploie guère qu'au pluriel. *Rester neutre entre les belligérants.*

BELLIQUEUX, EUSE. adj. (On prononce les deux L.) Guerrier, martial. *Nation belliqueuse. Peuple belliqueux. Prince belliqueux. Humeur belliqueuse. Caractère belliqueux. Cet orateur a fait un discours belliqueux. Les sons belliqueux de la trompette.*

BELLOT, OTTE. adj. Diminutif de Beau. Il se dit Des enfants. *Cet enfant est bellot. Une petite fille qui est bellote.* On l'emploie quelquefois substantivement. *Mon petit bellot. Ma petite bellotte.* Il est familier.

BELVÉDÈRE ou **BELVÉDER.** s. m. (On fait sentir l'R de *Belvéder.*) Espèce de pavillon ou de terrasse construite au haut d'un édifice ou sur quelque élévation, et d'où l'on découvre au loin. *J'ai chez moi un belvédère d'où je vois deux lieues à la ronde.*

BEM

BÉMOL. s. m. Caractère de musique en forme de petit *b*, qu'on met au devant d'une note pour indiquer qu'elle doit être baissée d'un demi-ton. *Mettre un bémol à une note, devant une note, un bémol, deux bémols à la clef.*

Il est aussi adjectif des deux genres. *Cette note est bémol. Le ton de si bémol.*

BEN

BEN. s. m. (On prononce *Bène.*) Arbre de la famille des Légumineuses, qui croît dans les Indes orientales, et dont les semences, appelées *Noix de ben*, fournissent une huile de bonne qualité qu'on emploie surtout dans la parfumerie.

BÉNARDE. s. f. Serrure qui peut s'ouvrir des deux côtés. On dit aussi, adjectivement, *Une serrure bénarde.*

BÉNÉDICITÉ. s. m. Mot latin que l'usage a rendu français. La prière qu'on fait avant le repas. *Dire le bénédicité. Un enfant qui ne sait pas son bénédicité. Des bénédicités.*

BÉNÉDICTIN, INE. s. Religieux, religieuse de l'ordre de Saint-Benoît. *Un couvent de bénédictins, de bénédictines. Les bénédictins étaient divisés en plusieurs congrégations, de Cluny, de Saint-Maur, etc. Un savant bénédictin.*

Fig., *C'est un bénédictin*, se dit D'un érudit qui se livre au travail sans distraction. *Un ouvrage de bénédictin*, Un ouvrage d'érudition fait avec beaucoup de patience et de soin.

BÉNÉDICTION. s. f. Action de consacrer, de bénir avec les cérémonies ordinaires. *La bénédiction d'une église, d'une chapelle, des fonts baptismaux, d'un cimetière, etc. La bénédiction du pain, de l'eau, d'un cierge, etc. La bénédiction des drapeaux. La bénédiction nuptiale.*

Il signifie aussi, L'action d'un prélat ou d'un prêtre qui bénit les assistants, etc., en faisant sur eux le signe de la croix. *Donner la bénédiction. Recevoir la bénédiction. Assister à la bénédiction. La bénédiction du saint sacrement. La bénédiction épiscopale.*

Il se dit également de L'action par laquelle les pères et les mères bénissent leurs enfants. *Bénédiction paternelle, maternelle. Je te donne ma bénédiction. Ses enfants lui demandèrent sa bénédiction.*

BÉNÉDICTION, signifie aussi, Grâce et faveur particulière du ciel. *C'est une bénédiction particulière de Dieu. Dieu l'a comblé de bénédictions. Les bénédictions célestes. Dieu a répandu, a versé ses bénédictions sur cette famille. Dieu y a mis, y a donné sa bénédiction. Attirer, s'attirer les bénédictions du ciel.*

Une maison de bénédiction, Une maison où règne la piété; et, figurément et familièrement, Une maison où tout abonde. On dit aussi, dans un sens analogue au dernier, *C'est un pays de bénédiction.*

Fam., *C'est une bénédiction*, se dit en parlant D'une grande abondance qui semble résulter d'une faveur particulière du ciel. *Il y a cette année une énorme quantité de fruits, c'est une bénédiction.* Il se dit populairement, et par une sorte d'ironie, Pour marquer l'excès d'une chose fâcheuse, désagréable, alors il est ordinairement précédé de *que* signifiant *tellement que. Il pleut, il neige, que c'est une bénédiction. Il a été battu, que c'est une bénédiction.*

BÉNÉDICTION, se dit encore, surtout au pluriel, Des vœux qu'on fait pour la prospérité de quelqu'un, des souhaits qu'on forme en sa faveur. *Si vous faites cette bonne œuvre, on vous donnera mille bénédictions. Il a fait beaucoup de bien dans cette province, et les habitants le comblent de bénédictions. Les bénédictions du pauvre.*

Sa mémoire est en bénédiction, On se souvient de lui, et on loue ses actes de bienfaisance, ses vertus, etc.

BÉNÉFICE. s. m. Gain, profit. *Tout a tourné à son bénéfice. Il a eu du bénéfice dans cette affaire. Calculer tous les bénéfices que doit procurer une entreprise. Les pertes ont excédé les bénéfices. De gros bénéfices. On doit donner incessamment une représentation au bénéfice de tel comédien. Représentation à bénéfice.*

BÉNÉFICE, signifie aussi, Privilège, avantage, faculté accordée par la loi ou par le prince. *Il jouissait de ce droit par bénéfice du prince. Héritier par bénéfice d'inventaire, sous bénéfice d'inventaire. Jouir, être déchu du bénéfice d'inventaire. Le bénéfice de discussion. Le bénéfice de division. Être admis au bénéfice de cession. Profiter du bénéfice de la loi.*

Il signifie au figuré, Le droit de n'admettre une chose qu'avec certaines réserves. *Sous le bénéfice de ces observations, je voterai l'amendement.*

Sous bénéfice d'inventaire, se dit figurément pour exprimer qu'Avant d'admettre une doctrine, une opinion, un fait, etc., on se réserve de les vérifier. *On a dit d'un sceptique célèbre qu'il ne croyait en Dieu que sous bénéfice d'inventaire. Je n'accepte ce récit que sous bénéfice d'inventaire.*

Lettres de bénéfice d'âge, Lettres de chancellerie que les mineurs obtenaient jadis pour être émancipés, et pour gouverner eux-mêmes leur bien jusqu'à pleine majorité.

En Médecine, *Bénéfice de nature*, Les évacuations spontanées par lesquelles la nature se soulage. *Bénéfice de ventre*, Dévoiement spontané et peu violent. *Il lui est arrivé un bénéfice de ventre.*

BÉNÉFICE, se dit particulièrement, en Histoire, Des terres conquises dans la Gaule par les Francs, et que les chefs ou princes distribuaient à leurs compagnons d'armes. *Originairement les bénéfices ou fiefs n'étaient donnés qu'à vie; ensuite ils devinrent héréditaires.*

BÉNÉFICE, se dit aussi d'Un titre, d'une dignité ecclésiastique accompagnée d'un revenu. Il n'existe plus en France de *bénéfices* ecclésiastiques; mais on rapporte ici les dénominations et les façons de parler suivantes, parce qu'elles ont été fort usitées autrefois, et qu'elles peuvent s'appliquer à ce qui existe encore dans d'autres pays. *Un bon bénéfice. Bénéfice simple. Bénéfice ayant charge d'âmes, avec charge d'âmes, à charge d'âmes. Bénéfice séculier, régulier, consistorial. Bénéfice en commende. Bénéfice de fondation royale. Bénéfices incompatibles. Bénéfice déclaré impétrable. Bénéfice litigieux. Les charges d'un bénéfice. La collation d'un bénéfice. La nomination des bénéfices. Pourvoir quelqu'un d'un bénéfice. Poursuivre un bénéfice. Courir un bénéfice.*

Résigner, permuter un bénéfice. Présenter, nommer à un bénéfice. Conférer, remettre, tenir des bénéfices. Disputer un bénéfice, le titre d'un bénéfice. Taxer un bénéfice. Posséder un bénéfice. Remplir un bénéfice. Prendre possession d'un bénéfice. N'avoir ni office ni bénéfice.

Bénéfice à simple tonsure, Bénéfice qu'on pouvait posséder quoiqu'on n'eût que la tonsure, et sans être obligé de prendre les ordres sacrés, ni de résider sur les lieux.

Bénéfice sécularisé, Bénéfice qui n'est possédé que par des réguliers, et qui, par dispense du pape, peut être possédé en commende par des séculiers.

Prov. et fig., *Il faut prendre le bénéfice avec les charges*, Il faut se résoudre à essuyer les incommodités d'une chose qui d'ailleurs est avantageuse. *Ce n'est pas un bénéfice sans charge*, se dit D'un bien, d'un avantage que l'on n'a pas sans peine, sans dépense ou même sans danger.

BÉNÉFICE, signifie aussi, Le lieu même où est l'église et le bien du bénéfice. *Un bénéfice bien situé. Résider à son bénéfice, dans son bénéfice.*

BÉNÉFICIAIRE. adj. des deux genres. Il se dit, en Jurisprudence, De l'héritier sous bénéfice d'inventaire. *L'héritier bénéficiaire.*

Il s'emploie quelquefois comme substantif. *Le bénéficiaire est tenu des dettes du défunt, jusqu'à concurrence des forces de la succession.*

BÉNÉFICIAIRE, se dit encore, substantivement, d'Un comédien ou d'une autre personne pour qui on donne une représentation théâtrale à bénéfice. *Le bénéficiaire a joué dans la seconde pièce. Le bénéficiaire est un ancien souffleur. La bénéficiaire a fait une bonne recette.*

BÉNÉFICIAL, ALE. adj. Qui concerne les bénéfices ecclésiastiques. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Matière bénéficiale. Être savant dans les matières bénéficiales.*

BÉNÉFICIER. s. m. Celui qui a un bénéfice ecclésiastique. *Un riche bénéficier. Un gros bénéficier.*

BÉNÉFICIER. v. n. Faire quelque profit. *Il n'y a pas beaucoup à bénéficier sur cette marchandise. Il a bénéficié sur ce marché.*

BENÊT. adj. m. Niais, sot. *Voilà un homme bien benêt.*

Il est plus communément substantif. *C'est un grand benêt. Un franc benêt. Il avait un grand benêt de fils.*

BÉNÉVOLE. adj. des deux genres. Qui est ou que l'on suppose favorablement disposé. Il ne se dit guère qu'en plaisantant, et dans ces locutions, *Lecteur bénévole, auditeur bénévole.*

BÉNÉVOLEMENT. adv. Volontiers, par un sentiment de bienveillance. *Il a fait cela bénévolement.*

BENGALI. s. m. Langue qui est dérivée du sanscrit, et que parlent les peuples du Bengale. *Étudier le bengali. Un manuscrit en bengali.*

Il se dit aussi adjectivement. *L'idiome bengali. Les caractères bengalis.* Les orientalistes l'emploient quelquefois au féminin. *L'écriture, la grammaire bengalie.*

BENGALI. s. m. Espèce de pinson, petit oiseau ainsi nommé parce qu'il est apporté du Bengale.

BÉNIGNEMENT. adv. D'une manière bénigne. *Il l'a reçu, il l'a traité bénignement.*

BÉNIGNITÉ. s. f. Douceur, bonté du puissant à l'égard du faible, du supérieur à l'égard de l'inférieur. *Il a été reçu de son maître avec beaucoup de bénignité. Un air de bénignité.* Il vieillit.

BÉNIN, IGNE. adj. Doux, humain. *Un naturel doux et bénin. Humeur bénigne.*

Il se dit souvent, par dérision, en parlant D'une bonté, d'une tolérance qui tient de la faiblesse. *C'est le plus bénin de tous les maris.*

Il signifie au figuré, Favorable, propice. *Air bénin. Le ciel bénin. Astres bénins. Influence bénigne.*

Il se dit, en Médecine, Des maladies qui n'offrent rien d'alarmant. *Petite vérole bénigne, d'une espèce bénigne. Angine bénigne. Fièvre bénigne.*

Remède bénin, Remède qui agit doucement.

BÉNIR. v. a. Consacrer au culte, au service divin avec certaines cérémonies ecclésiastiques. *Bénir une église, une chapelle. Bénir des ornements d'église, une pierre d'autel, des fonts, etc. Bénir un cierge.*

Bénir un abbé, une abbesse, Les installer dans leur dignité avec certaines cérémonies ecclésiastiques, et en faisant sur eux certaines prières. *C'est aux évêques de bénir les abbés et les abbesses.*

Bénir des époux, Consacrer leur union suivant le rite religieux. On dit de même, *Bénir un mariage.*

Bénir des armes, des drapeaux; bénir le lit nuptial, bénir la table, etc., Faire certaines prières pour attirer la grâce de Dieu sur des armes, sur des drapeaux, etc.

Bénir le peuple, les assistants, etc., Faire sur eux le signe de la croix, en leur souhaitant la grâce divine. *Le prélat bénissait les passants agenouillés. Le prêtre a béni l'assistance.*

BÉNIR, se dit également en parlant De l'acte religieux par lequel les pères et les mères appellent sur leurs enfants la protection céleste. *Noé bénit Sem et Japhet, et maudit Cham. Il a béni ses enfants avant de mourir.*

BÉNIR, signifie aussi, Louer, glorifier, remercier avec des sentiments de vénération et de reconnaissance. *Bénir Dieu de la grâce qu'il nous a faite. Béni soit Dieu. Le ciel en soit béni. Bénissons le Seigneur. Bénissons la main qui nous a créés. Tout le monde vous bénit. On vous bénira, si vous faites cette bonne action.* On dit de même, *Bénir la mémoire de quelqu'un.*

Il se dit, dans un sens analogue, en parlant Des choses qui rappellent quelque agréable souvenir, et généralement De tout ce dont on a lieu de se féliciter. *Je bénis le lieu, l'heure, le moment où je vous ai vu. Je bénis le hasard qui me fait vous rencontrer.*

BÉNIR, signifie encore, Combler de faveurs, faire prospérer; et, dans cette acception, il ne se dit que de Dieu. *Dieu avait béni la race d'Abraham. Que Dieu bénisse vos armes! Le Seigneur bénira votre sainte entreprise, bénira vos efforts. Dieu bénit le travail de ces gens-là, bénit leur famille.*

Fam., *Dieu vous bénisse*, se disait autrefois À une personne qui éternuait. On le dit quelquefois à un pauvre quand on n'a rien à lui donner. *Dieu vous bénisse*, se dit ironiquement, en signe de mécontentement, À une personne dont le discours ou la conduite nous fâche ou nous contrarie. *Vous nous donnez là une belle nouvelle, Dieu vous bénisse! Vous avez fait là une chose bien adroite, Dieu vous bénisse!*

BÉNI, ITE. part. passé. Il se dit De certaines choses sur lesquelles la bénédiction du prêtre a été donnée avec les cérémonies prescrites. *Eau bénite. Pain bénit. Cierge bénit. Chandelle bénite. Médaille bénite. Les drapeaux ont été bénits.*

Prov. et fig., *De l'eau bénite de cour*, De vaines protestations de service et d'amitié. *Donner à quelqu'un de l'eau bénite de cour.* On dit dans un sens analogue, *C'est un donneur d'eau bénite.*

BÉNI, IE, autre part. passé, qui a toutes les autres significations de son verbe, et qui s'emploie surtout en parlant Des personnes. *L'ange dit à la sainte Vierge : Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et Jésus, le fruit de vos entrailles, est béni. Un peuple béni de Dieu.*

BÉNITIER. s. m. Sorte de bassin ou de vase destiné à contenir l'eau bénite dont on se sert pour faire le signe de la croix, pour asperger. *On met des bénitiers à l'entrée de toutes les églises. Bénitier de marbre, de pierre. Un bénitier fait d'une grande coquille. Suspendre un petit bénitier au chevet de son lit. Bénitier d'argent, de cristal, de porcelaine, etc.*

Prov. et fam., *Se démener comme le diable au fond d'un bénitier, comme un diable dans un bénitier*, S'agiter beaucoup.

BENJAMIN. s. m. Le fils qu'un père et une mère aiment plus que leurs autres enfants; par allusion à la prédilection de Jacob pour Benjamin, le plus jeune de ses fils. *Cet enfant est leur Benjamin.* Il est familier.

BENJOIN. s. m. Sorte de baume, substance aromatique et résineuse, qui découle des incisions faites au *Styrax benjoin*, arbre des Indes orientales. *Le benjoin et le storax mélangés donnent une odeur fort agréable. Le benjoin est la base du lait virginal.*

BENOÎTE. s. f. T. de Botan. Plante à fleurs rosacées, qui croît communément dans les lieux incultes, et dont on fait usage en médecine.

BENZINE. s. f. T. de Chimie. Huile volatile obtenue par la distillation de l'acide benzoïque : elle dissout les corps gras et sert à enlever les taches sur les étoffes.

BENZOÏQUE. adj. m. T. de Chimie. Il se dit De l'acide extrait du benjoin ou d'autres substances analogues. *Acide benzoïque.*

BÉQ

BÉQUÉE. s. f. Voyez BECQUÉE.

BÉQUETER. v. a. Voyez BECQUETER.

BÉQUILLARD. s. m. Vieillard courbé et cassé qui se sert d'une béquille. *Voyez venir ce béquillard.* Il est familier.

BÉQUILLE. s. f. Sorte de bâton surmonté d'une petite traverse, sur lequel les vieillards, les gens infirmes ou estropiés s'appuient pour marcher. *S'appuyer sur une béquille. Marcher avec des béquilles. Il ne peut faire un pas sans béquilles, qu'avec des béquilles.*

BÉQUILLE, en termes d'Agriculture, Instrument en forme de ratissoire, avec lequel on donne de légers labours aux plantes en végétation.

BÉQUILLER. v. n. Marcher avec une béquille. *Ce vieillard commence à béquiller.* Dans ce sens, il est familier.

BÉQUILLER, en termes d'Agriculture, est verbe actif, et signifie, Faire un petit labour avec la béquille, dans une planche, dans une caisse, etc.

BÉQUILLÉ, ÉE. part. passé.

BER

BER. s. m. (On prononce l'R.) T. de Marine. Appareil de charpente et de cordage, placé sous un grand bâtiment, pour le supporter, et qui glisse sur la cale, lorsqu'on lance ce bâtiment à l'eau. *Le bâtiment se dégage de son ber lorsqu'il est à flot.*

BERBÈRE. adj. des deux genres. Il se dit De la langue parlée par les Berbères, les plus anciens habitants du nord de l'Afrique. *La langue berbère.*

Il s'emploie aussi comme substantif, au masculin. *Le berbère est parlé par les Kabyles de l'Algérie.*

BERCAIL. s. m. Bergerie, lieu où l'on enferme un troupeau de moutons ou de brebis.

Fig., *Ramener au bercail une brebis égarée*, Ramener un hérétique dans le sein de l'Église; ramener à des sentiments de piété, à une conduite pieuse, une personne qui s'en était écartée. On dit dans un sens analogue, *Revenir, rentrer au bercail.*

BERCE. s. f. T. de Botan. Genre de plantes ombellifères, dont l'espèce la plus connue, appelée aussi *Branche ursine bâtarde*, est grande, vivace, et fort commune dans le nord de l'Europe.

BERCEAU. s. m. Sorte de petit lit où l'on couche les enfants à la mamelle, et qui est ordinairement disposé de manière qu'on peut le balancer aisément. *Berceau d'osier. Berceau de chêne, d'acajou. Mettre un enfant dans son berceau.*

Dès le berceau, Dès la plus tendre enfance. On dit de même : *Au sortir du berceau. Un enfant qui est encore au berceau. Un enfant au berceau. Etc.*

Prov. et fig., *Il faut étouffer le monstre au berceau*, Il faut étouffer le mal dès sa naissance.

BERCEAU, se dit, figurément, Des lieux où certaines choses ont commencé. *Florence fut le berceau de la peinture moderne. La Saxe fut le berceau du luthéranisme. La plupart des historiens regardent cette contrée comme le berceau de la civilisation.*

Il se dit aussi Des commencements de certaines choses. *Cet établissement est encore au berceau, à son berceau. Les arts étaient encore au berceau.*

BERCEAU, dans les Jardins, se dit d'Une charmille taillée en voûte, ou d'Un treillage de même forme sur lequel on fait monter du jasmin, du chèvrefeuille, de la vigne, etc. *Berceau de jasmin. Berceau de chèvrefeuille. Prendre le frais sous un berceau.* On dit quelquefois, *Berceau de verdure.*

Allée en berceau, Allée couverte. On dit de même, *Ces arbres font le berceau, forment le berceau*, Ils réunissent leurs branches de manière à former une voûte de feuillage.

BERCEAU, signifie également, en termes d'Architecture, Une voûte en plein cintre. *Le berceau d'une cave.*

BERCER. v. a. Remuer, balancer le berceau d'un enfant qu'on veut endormir. *Bercer un enfant.*

Prov. et fig., *Le diable le berce*, se dit D'un homme qui est toujours inquiet, agité.

Fig. et fam., *J'ai été bercé de cela, de ces contes-là*, J'en ai ouï parler mille fois, dès mon plus jeune âge.

BERCER, signifie au figuré, Amuser d'espérances fausses ou éloignées. *Il y a longtemps que vous me bercez de cette assurance. On les berçait d'un espoir qu'on ne pouvait réaliser. Bercer quelqu'un de vaines promesses.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel et signifie, Se flatter de quelque chose. *Se bercer d'espérances frivoles, d'idées chimériques.*

BERCÉ, ÉE. part. passé.

BERCEUSE. s. f. Femme chargée de bercer un enfant. *Le service des berceuses n'a guère lieu que dans les maisons des princes.*

BÉRET. s. m. (Quelques-uns écrivent *Berret.*) Sorte de casquette, de toque de laine, ronde et plate, qui est la coiffure des paysans basques.

Il se dit aussi d'Une coiffure à peu près de même forme, que les dames mettent quelquefois. *Un béret rouge, bleu. Un béret de velours.*

BERGAME. s. f. Ancienne sorte de tapisserie fort commune et de peu de valeur, ainsi nommée à cause de la ville de Bergame, d'où sont venues les premières tapisseries de ce genre. *Il n'y avait dans sa chambre qu'une simple tapisserie de Bergame. Il n'y avait que de la bergame, qu'une bergame.*

BERGAMOTE. s. f. Espèce de poire fondante d'un très bon goût. *Bergamote d'été. Bergamote d'hiver.*

Il se dit encore d'Une espèce d'orange qui a une fort bonne odeur, et dont on tire une essence agréable. *De l'essence de bergamote.*

Il se dit aussi Des petites boîtes, des bonbonnières qui sont doublées avec des écorces de cette espèce d'orange. *J'ai rempli ma bergamote de pastilles.*

BERGE. s. f. Bord relevé ou escarpé d'une rivière, d'un chemin, d'un fossé. *Les berges de cette rivière sont très élevées.*

BERGE, est aussi Le nom d'une espèce de chaloupe étroite, dont on se sert sur quelques rivières.

BERGER, ÈRE. s. Celui, celle qui garde les moutons, les brebis. *Un berger soigneux, intelligent. La houlette du berger. Le chien du berger. Un chien de berger. La mort égale les rois et les bergers. Un jeune berger, une jeune bergère.*

Prov., *On a vu des rois épouser des bergères*, Il y a eu de tout temps des mésalliances.

BERGER, ÈRE. Il s'est dit, figurément, dans la Poésie pastorale, pour Amant, amante. *Un berger fidèle. Une bergère inconstante.* De là vient qu'on dit encore : *L'heure du berger*, Le moment favorable aux amants; et, *L'étoile du berger*, La planète de Vénus.

BERGÈRE. s. f. Espèce de fauteuil plus large et plus profond que les fauteuils ordinaires, et garni d'une espèce de coussin sur lequel on s'assied.

BERGERETTE. s. f. Diminutif. Jeune bergère. On dit aussi, *Bergeronnette.*

BERGERETTE. s. f. Sorte de vin mixtionné avec du miel.

BERGERIE. s. f. Le lieu où l'on enferme les bêtes à laine. *Le loup est entré dans la bergerie.*

Fig. et fam., *Enfermer le loup dans la bergerie*, Mettre, laisser quelqu'un dans un lieu, dans un poste où il peut faire aisément beaucoup de mal. Il signifie aussi, Laisser fermer une plaie avant qu'il en soit temps, ou Faire rentrer un mal qu'il fallait attirer au dehors.

BERGERIES, au pluriel, se dit de Petits poëmes dont les amours de bergers sont le sujet. *Les bergeries de Racan.* En ce sens, il est vieux.

BERGERONNETTE. s. f. Ancien diminutif de Bergère. On dit aussi *Bergerette.*

BERGERONNETTE. s. f. Petit oiseau noir et blanc, d'une forme très élégante, qui se plaît dans le voisinage des troupeaux.

BÉRIL. s. m. Voyez BÉRYL.

BERLE. s. f. T. de Botan. Genre de plantes ombellifères, dont plusieurs espèces sont cultivées à cause de leurs racines nourrissantes.

BERLINE. s. f. Sorte de voiture suspendue, à deux fonds et à quatre roues, dont on se sert à la ville et en voyage. *Une berline à quatre places. Une grosse berline. Louer une berline. Voyager dans une berline, en berline.*

BERLINGOT. s. m. Berline coupée, c'est-à-dire, qui n'a qu'un fond. *Nous fîmes le voyage dans un berlingot.* Il ne se dit plus que d'une mauvaise voiture, ou d'une voiture délabrée.

BERLINGOT, se dit aussi d'Une sorte de bonbon au caramel.

BERLOQUE. s. f. Voyez BRELOQUE.

BERLUE. s. f. Sorte d'éblouissement, qui est ordinairement passager. On ne l'emploie guère que dans cette phrase familière, *Avoir la berlue. Il voit les objets autrement qu'ils ne sont, il a la berlue.*

Fig., *Avoir la berlue*, Juger mal de quelque chose, s'en faire une idée fausse. *Il faut avoir la berlue pour juger comme vous faites. Vous ne voyez pas qu'on vous joue; il faut que vous ayez la berlue.*

BERME. s. f. T. de Fortification. Chemin étroit entre le pied du rempart et le fossé.

Il se dit, par analogie, d'Un chemin qu'on laisse entre une levée et le bord d'un canal ou d'un fossé.

BERMUDIENNE. s. f. T. de Botan. Plante dont la fleur est très belle, et qui tire son nom des îles Bermudes, d'où elle a été apportée.

BERNABLE. adj. des deux genres. Qui mérite d'être berné et moqué. *C'est un homme bernable.* Il est familier et peu usité.

BERNACLE. s. f. Coquillage à cinq valves, qui s'attache aux rochers et à la carène des bâtiments : on croyait autrefois qu'il en sortait une espèce de canard.

BERNARDIN, INE. s. Religieux, religieuse de l'ordre de Saint-Benoît, réformé par saint Bernard. *Un couvent de bernardins.*

BERNE. s. f. Tour que l'on joue à quelqu'un, en le faisant sauter en l'air sur une couverture dont plusieurs personnes tiennent les coins et les côtés. *Cela mérite la berne. Il est digne de la berne.* Il est familier.

En termes de Marine, *Pavillon en berne*, Pavillon hissé à la place ordinaire, mais roulé, et non déployé, soit en signe de deuil, soit comme signal de détresse. *Mettre le pavillon en berne*, Le rouler sur lui-même.

BERNEMENT. s. m. Action de berner, manière dont on berne quelqu'un. *Le bernement de Sancho Pança.* Il est familier et peu usité.

BERNER. v. a. Faire sauter quelqu'un en l'air par le mouvement d'une couverture sur laquelle on l'a mis, et dont plusieurs personnes tiennent les coins et les côtés. *Ils le mirent sur une couverture et le bernèrent.*

Il signifie au figuré, Se moquer de quelqu'un, le tourner en ridicule. *Il fut berné pendant toute la soirée. Si je disais cela, je*

me ferais berner. Il est familier dans les deux acceptions.

Berné, ée. part. passé.

BERNEUR. s. m. Celui qui berne. *Je ne crains ni la berne, ni les berneurs.* Il est familier.

BERNIQUE. Sorte d'interjection qui exprime un désappointement. *Je croyais le trouver encore chez lui; mais bernique! Vous comptez sur lui : bernique!* Il est populaire.

BERRET. s. m. Voyez Béret.

BÉRYL. s. m. Pierre précieuse, d'un vert bleuâtre, et transparente, que l'on nomme aussi *Aigue-Marine. Le béryl était une des pierres du pectoral du grand prêtre, chez les Juifs.*

BES

BESACE. s. f. Espèce de sac ouvert par le milieu, et fermé par les deux bouts, en sorte qu'il forme deux poches. *Les moines mendiants portent la besace. Avoir une besace sur l'épaule. Il portait, il avait mis ses provisions dans une besace. Il s'en est retourné la besace vide.*

Fig. et fam., *Être à la besace, être réduit à la besace,* Être ruiné. On dit de même, *Réduire, mettre quelqu'un à la besace.*

Prov. et fig., *Être jaloux de quelque chose, comme un gueux de sa besace,* Y être fort attaché, y tenir beaucoup.

BESACIER. s. m. Celui qui porte une besace, la besace. Il est familier, et ne s'emploie guère que par dénigrement.

BESAIGRE. adj. des deux genres. Il se dit Du vin qui s'aigrit, parce qu'il est au bas. On dit substantivement, dans le même sens, *Ce vin tourne au besaigre.*

BESAIGUË. s. f. T. de Charpentier. Outil de fer, taillant par les deux bouts, dont l'un est en bec-d'âne et l'autre en ciseau : il sert à dresser et réparer le bois de charpente, et à faire les tenons et mortaises. *Dresser une pièce de bois avec la besaiguë.*

BESANT. s. m. Ancienne monnaie de l'empire de Constantinople ou Byzance. *Besant d'or. Besant d'argent. On paya tant de besants pour la rançon de ce prince.*

Besant, en termes de Blason, se dit d'Une pièce d'or ou d'argent. *Il porte d'azur à trois besants d'or, deux et un.*

BESET. s. m. T. de Trictrac. Il se dit Du coup de dés par lequel un joueur amène deux as. *J'ai amené beset.*

BESI. s. m. Nom générique qu'on donne à plusieurs espèces de poires, en y ajoutant le nom du pays d'où elles sont tirées. *Besi d'Heri. Besi de la Motte. Besi Chaumontel.*

BESICLES. s. f. pl. Sorte de lunettes à branches qui se fixent à la tête. *Mettre ses besicles. Avoir toujours des besicles sur le nez. Porter des besicles.* Il est familier.

Fig. et fam., *Prenez vos besicles, vous n'avez pas bien mis vos besicles,* Prenez mieux garde à ce dont il s'agit, vous ne l'avez pas assez examiné.

BÉSIGUE. s. m. Sorte de jeu de cartes. *Jouer au bésigue.*

BESOGNE. s. f. Travail, ouvrage; action par laquelle on fait une œuvre. *Avoir de la besogne. Mettre la main à la besogne. Aller à sa besogne. Être à sa besogne. Une longue, une rude besogne. Se mettre en besogne, à la besogne. Faire sa besogne. Quitter sa besogne. S'attacher, être assidu à sa besogne. Mettre quelqu'un en besogne. Ce que vous lui donnez à faire est une forte besogne.* Ce mot est familier dans tous ses emplois.

Il signifie aussi, L'effet du travail, l'ouvrage même qui résulte du travail. *Bonne besogne. Besogne délicate. Besogne grossière. Besogne commencée. Besogne achevée. Besogne bien faite. Faire voir sa besogne. Montrer de la besogne faite. Gâter de la besogne. Il fait plus de besogne que quatre.*

Besogne de commande, Travail commandé, qui doit être exécuté au gré de celui qui le fait faire. *Besogne d'affection,* Travail que l'on choisit par goût et que l'on exécute à sa fantaisie. *La besogne d'affection réussit ordinairement mieux que celle de commande.*

Prov., *Selon l'argent, la besogne,* Les ouvriers travaillent selon qu'ils sont payés

Aimer besogne faite, N'aimer pas à travailler. Fig., *S'endormir sur la besogne,* Travailler nonchalamment.

Être âpre à la besogne, Mettre à son travail beaucoup d'activité. *Être mou à la besogne,* La faire avec nonchalance. *Abattre de la besogne,* Faire beaucoup d'ouvrage.

Ne songer qu'à sa besogne, qu'à faire sa besogne. Être tout à sa besogne, Ne s'occuper que des affaires de son état, de sa profession; être uniquement appliqué à ce qu'on fait, au travail dont on est chargé. *Ce commis, cet employé ne songe qu'à sa besogne.*

Aller vite en besogne, Être expéditif, ou Agir précipitamment. Il se dit quelquefois, figurément, D'un dissipateur qui mange son patrimoine.

Faire plus de bruit que de besogne, Se donner beaucoup de mouvement, et faire peu d'ouvrage; ou Parler plus qu'on n'agit.

Faire de la bonne besogne, de bonne besogne, Travailler utilement. On dit, dans le sens contraire, *Faire de la mauvaise besogne, de mauvaise besogne.*

Ironiq., *Vous avez fait là une belle besogne, de belle besogne,* se dit A une personne qui a gâté l'affaire dont elle s'est mêlée.

Fig., *Donner bien de la besogne à quelqu'un, lui tailler de la besogne,* Lui donner de la peine, de l'exercice, lui susciter des embarras.

BESOGNER. v. n. Faire une besogne, faire de la besogne. *Nous avons bien besogné.* Il est familier et il vieillit.

BESOGNEUX, EUSE. adj. Qui est dans la gêne, dans le besoin. *Ces gens-là sont devenus bien besogneux.* Il est familier.

BESOIN. s. m. Manque, privation de quelque chose qui est nécessaire. *On lui a donné de l'argent, il en avait bien besoin. Avez-vous besoin de quelque chose? Je n'ai plus besoin de rien. Chacun connaît ses besoins. Confier, exposer à quelqu'un ses besoins. Subvenir, pourvoir à ses besoins, aux besoins de sa famille.*

Il signifie aussi, Indigence, dénûment. *Il est dans le besoin, dans un pressant besoin. Il l'a assisté dans le besoin, dans son besoin.*

Il se dit particulièrement de La faim, du manque de nourriture. *Nous étions épuisés de fatigue et de besoin.*

Besoin, se dit encore Du mouvement instinctif, du sentiment qui porte à rechercher ou à faire quelque chose. *Les besoins du corps et de l'âme. Les besoins de la nature. C'est un besoin naturel. Se créer des besoins factices. Boire, manger sans besoin. Les désirs naissent du besoin. Des besoins impérieux. Sentir, éprouver des besoins. Prévenir tous les besoins d'une personne. Le besoin d'aimer, de connaître, etc.*

Besoin naturel, ou simplement, *Besoin,* se dit aussi, particulièrement, Des besoins du corps qui résultent de la digestion. *Il est sorti pour un besoin. Un besoin pressant. Il lui a pris un besoin. Faire ses besoins.*

Besoin, se dit, par extension, de La chose même qui est l'objet du besoin. *L'exercice, le bon air sont un besoin pour la santé. Le tabac est devenu pour lui un besoin.*

Besoin, se dit souvent d'une manière générale, en parlant De ce qui est ou de ce que l'on croit nécessaire, utile, convenable. *Cet homme a besoin de repos, a un extrême besoin de se reposer. Avoir besoin de dormir, de manger, de marcher, etc. Il a toujours besoin d'un guide. Vous pouvez vous retirer, je n'ai plus besoin de vous. Je ne puis vous prêter le livre que vous me demandez, j'en ai besoin. Ce jeune homme a besoin, aurait besoin, grand besoin d'être surveillé. Il n'a pas besoin qu'on lui dise deux fois la même chose. Ce plancher s'affaisse, il a besoin d'une poutre neuve. Ces plantes ont besoin d'eau, ont besoin d'être arrosées.*

Avoir besoin de, suivi d'un verbe, signifie aussi, Être dans l'obligation, dans la nécessité de. *J'ai besoin d'aller à tel endroit. J'ai besoin d'être au Havre à la fin du mois. Je n'ai pas besoin de vous dire que cela doit rester secret entre nous.* Il signifie quelquefois, Avoir une envie extrême, un désir immodéré de... *Il faut avoir bien besoin de faire parler de soi pour... Cette femme a besoin d'attirer sur elle tous les regards.*

Fam., *Cela me fait besoin, bien besoin,* Cela me manque, et me serait nécessaire, bien nécessaire. On le dit même en parlant D'une personne. *Le fils de cette pauvre femme est absent, il lui fait bien besoin.*

Impersonnellement, *Qu'est-il besoin de... Qu'est-il besoin que...* Qu'est-il nécessaire de... Qu'est-il nécessaire que... Hors de l'interrogation, il ne se dit guère qu'avec la négative. *Il n'est pas besoin de... Il n'est pas besoin que...*

Au besoin. loc. adv. Lorsque le besoin se fait sentir. *On connaît les amis au besoin. Cela servira au besoin. L'argent lui a manqué au besoin. Au besoin nous pourrons nous servir de cela.*

BESSON, ONNE. adj. Jumeau, l'un des deux enfants d'une même couche. Il est vieux.

BESTIAIRE. s. m. Il se dit de Ceux qui, chez les anciens Romains, étaient destinés à combattre dans le cirque contre les bêtes féroces.

BESTIAIRE. s. m. Dans l'ancienne Littérature française, Recueil de fables, de moralités sur les bêtes; sorte de traité d'histoire naturelle en vers. *Les bestiaires ont été fort en vogue au moyen âge.*

BESTIAL, ALE. adj. Qui tient de la bête, qui appartient à la bête. *Fureur bestiale.*

BESTIALEMENT. adv. En vraie bête. *Vivre bestialement.*

BESTIALITÉ. s. f. Commerce contre nature avec une bête. *Le crime de bestialité.*

BESTIASSE. s. f. Personne stupide, dépourvue d'esprit, de bons sens. *C'est une bestiasse.* Il est injurieux et populaire.

BESTIAUX. s. m. pl. Il signifie la même chose que Bétail. *Ce fermier a beaucoup de bestiaux. Il est riche en bestiaux. Ses étables sont remplies de différents bestiaux.*

BESTIOLE. s. f. Diminutif. Petite bête. *Une petite bestiole.*

Il se dit, figurément et familièrement, Des enfants, des jeunes personnes qui ont peu d'esprit. *Cet enfant-là n'est qu'une petite bestiole. Cette fille veut faire l'entendue, et n'est qu'une bestiole, qu'une pauvre bestiole.*

BET

BÊTA. s. m. Il se dit de Quelqu'un qui est très bête. *C'est un gros bêta.* Il est injurieux, et très familier.

BÉTAIL. s. m. coll. Troupeau de bêtes à quatre pieds, qu'on mène paître, comme bœufs, vaches, brebis, chèvres, cochons. Il ne se dit guère que De ces sortes d'animaux. *Gros bétail. Menu bétail. Garder le bétail. Nourrir le bétail. Ce fermier a perdu tout son bétail.* Il n'a point de pluriel; on se sert de *Bestiaux*

BÊTE. s. f. Animal privé de raison. *Bête à quatre pieds. Bête brute. Bête sauvage. Bête farouche. Bête féroce. Bête privée. Bête à cornes. Bête à laine. Bête bovine. Bête à poil. Bête de charge, de voiture. Bête de somme. Apprivoiser une bête sauvage. Quelle vilaine bête! Une grosse bête. Une petite bête. Une bête venimeuse. Des peaux de bêtes,*

Bête à bon Dieu, Nom vulgaire de la coccinelle.

Prov. et fig., *Remonter sur sa bête*, Recouvrer l'avantage ou le bien qu'on avait perdu, être rétabli dans un emploi.

Prov. et fig., *Reprendre du poil de la bête,* Chercher son remède dans la chose même qui a causé le mal. Voyez Poil.

Prov. et fig., *Morte la bête, mort le venin,* Un ennemi, un méchant ne peut plus nuire quand il est mort, ou bien, Quand celui qui nous a offensé ne vit plus, notre ressentiment doit s'éteindre.

Fig. et fam., *Vivre en bête, mourir en bête,* Vivre, mourir sans aucun sentiment de religion.

Pop., *Bête épaulée*, Bête de trait ou de somme qui ne vaut plus rien, et qui n'est plus en état de servir. Il se dit figurément d'Une personne absolument sans esprit, sans capacité. *C'est une bête épaulée que cet homme-là. Cela ne sert non plus qu'une bête épaulée.* Il se dit aussi d'Une fille qui s'est déshonorée. *On l'a trompé, on lui a fait épouser une bête épaulée.*

Fig. et fam., *C'est la bête noire*, se dit De quelqu'un généralement haï. *C'est ma bête noire, ma bête d'aversion*, ou simplement, *C'est ma bête*, se dit De quelqu'un pour qui on éprouve une forte aversion.

Fig. et fam., *C'est une fine bête, une maligne bête*, se dit d'Une personne rusée et artificieuse. *Ne vous fiez pas à lui, c'est une fine bête, une maligne bête.*

Fig. et fam., *C'est une bonne bête*, se dit D'une personne de peu d'esprit, mais d'un bon naturel.

Bête, en termes de Chasse, désigne absolument, Le cerf, le sanglier, le daim, ou tout autre animal qu'on chasse à cor et à cri. *Relancer la bête. Détourner la bête. La bête donne le change. La bête est dans les filets, dans les toiles.*

Fig. et fam., *La bête est dans nos filets*, Nous nous sommes rendus maîtres de telle personne.

Bêtes fauves, Les cerfs, les chevreuils, les daims. *Bêtes noires,* Les sangliers, etc. *Bêtes puantes,* Les renards, les blaireaux, etc.

Bêtes de compagnie, Jeunes sangliers qui vont encore par troupes

Bêtes, se dit absolument, au pluriel, Des bêtes sauvages, des animaux féroces que, chez les anciens Romains, on faisait combattre dans le cirque, et auxquels on livrait quelquefois des condamnés à mort. *Combat de bêtes. Ces martyrs furent exposés, livrés aux bêtes. Ce saint martyr fut dévoré par les bêtes.*

Fig. et par plaisanterie, *Être candamné aux bêtes*, se dit quelquefois D'un ouvrage, d'un auteur mal jugé, déchiré par des critiques ignorants et malveillants.

Bête, signifie au figuré, Les sens, les passions, les appétits matériels. *Si l'on pouvait toujours réfléchir, on ferait moins de fautes, mais la bête l'emporte.*

Qui veut faire l'ange fait la bête, Celui qui veut trop s'élever au-dessus de la condition humaine, tombe souvent au-dessous.

Bête, se dit, figurément et familièrement, d'Une personne stupide, ou qui n'a que peu ou point d'esprit, de bon sens. *C'est une bête. C'est une vraie bête, une grosse bête, une grande bête, une petite bête, une pauvre bête, une sotte bête. Une vieille bête. C'est une vraie bête de somme. Oh! la bête, la sotte bête que cette créature!*

C'est la bête du bon Dieu, se dit D'une personne qui pousse la bonté, la crédulité jusqu'à la bêtise.

Faire la bête, Affecter la bêtise. *Vous faites la bête, mais vous me comprenez fort bien.* Il signifie aussi, Refuser quelque chose mal à propos, contre ses véritables intérêts *On vous offre un bel établissement, ne le refusez pas, et n'allez pas faire la bête, ne vous avisez point de faire la bête.*

Bête, s'emploie aussi adjectivement, dans l'acception de Sot, stupide. *Cet homme-là, cette femme-là est bien bête. Il est impossible d'être plus bête. Il est bête à manger du foin. Il n'est pas si bête qu'il en a l'air.*

Il se dit souvent De la conduite, des propos, des manières, etc. *Une conduite bête. Un propos bête. Voilà une réponse bien bête. Rien de si bête que ce qu'il vient de dire, que ce qu'il a fait. Il écoutait d'un air bête.*

Prov et par ellipse, *Pas si bête*, Je ne suis pas assez sot pour consentir à faire telle chose. *Il voulait m'entraîner à faire un mauvais marché; mais pas si bête.*

Bête, signifie aussi Une sorte de jeu de cartes, auquel on joue à trois, à quatre, ou à cinq. *Jouer à la bête.* Ce jeu, ou un jeu très approchant, s'appelle aussi *Bête ombrée.*

Il se dit également, à différents Jeux de cartes, de La somme que l'on dépose quand on a perdu un coup, et qui reste au jeu pour être payée à celui qui gagnera le coup d'après ou un des coups suivants. *Ma bête est sur le jeu. Les deux bêtes vont ensemble. On fait la bête au jeu de l'hombre, du reversi, etc.*

Faire la bête, Perdre ce qui, d'après les règles du jeu, exige qu'on mette une bête. *Mettre sa bête*, La déposer. *Tirer la bête, gagner la bête*, Gagner le coup, lorsqu'il y a une bête au jeu.

BÉTEL. s. m. Plante que l'on cultive dans plusieurs parties de l'Inde, et qui grimpe comme la vigne.

Il se dit aussi d'Un masticatoire dont les feuilles de bétel sont le principal ingrédient, et qui est d'un usage habituel dans toutes les contrées équatoriales de l'Asie. *Mâcher du bétel. Présenter du bétel à un étranger. L'usage du bétel affermit les gencives et fortifie l'estomac.*

BÊTEMENT. adv. En bête, sottement, stupidement. *Il parle et agit bêtement.* Il est familier.

BÊTISE. s. f. Défaut d'intelligence, de jugement, de bon sens, ou des notions les plus communes. *Il est d'une bêtise extrême. C'est sa bêtise qui l'a perdu.*

Il se dit aussi Des actions et des propos bêtes. *Il a dit, il a fait une bêtise, une grande bêtise, une grosse bêtise, une lourde bêtise. Il passe sa journée à dire et à faire des bêtises.* Dans les deux acceptions, il est familier.

BÉTOINE. s. f. T. de Botan. Plante labiée, fort commune, qui a une odeur pénétrante, et dont on fait usage en médecine. *Tisane de bétoine. Les feuilles de la bétoine sont sternutatoires.*

BÉTON. s. m. T. de Maçonnerie. Espèce de mortier fait de chaux, de sable et de gravier, et dont on se sert principalement pour les constructions hydrauliques, parce qu'il a la propriété de se durcir dans l'eau.

BETTE. s. f. Plante potagère, dont les feuilles ont une côte épaisse et large. *Bette blanche, rouge, jaune. Une planche de bettes. Manger des bettes. Les feuilles de bette sont émollientes.* On la nomme aussi *Poirée.*

BETTERAVE. s. f. Espèce de bette, de poirée, racine grosse, charnue, qui fournit un aliment agréable, et dont on tire du sucre identique avec celui de la canne. *Planter des betteraves. Un champ de betteraves. Betteraves rouges. Betteraves jaunes. Salade de betteraves. Couleur de betterave. Sucre de betterave.*

Fam., *Avoir le nez rouge comme une betterave*, ou *Avoir un nez de betterave*, Avoir le nez très rouge et bourgeonné.

BÉTYLE. s. m. Espèce de pierre employée à faire les plus anciennes idoles, auxquelles on attribuait des vertus merveilleuses.

BEU

BEUGLEMENT. s. m. Meuglement, mugissement; le cri du taureau, du bœuf et de la vache. *Le beuglement des vaches et des bœufs. De longs beuglements.*

BEUGLER. v. n. Meugler, mugir. Il ne désigne proprement que le cri du taureau, du bœuf et de la vache. *Des bœufs et des vaches qui beuglent.*

Il signifie aussi, familièrement et par exagération, Jeter de hauts cris. *Il se mit à beugler.*

BEURRE. s. m. Substance alimentaire, grasse, onctueuse, et plus ou moins jaune, que l'on extrait de la crème en la battant. *Battre le beurre. Beurre frais. Beurre frais battu. Beurre salé. Beurre fondu. Beurre gras. Beurre de Bretagne, de la Prévalais. Des rôties au beurre. Des tartines de beurre. Une livre de beurre. De la friture au beurre. Un potage au beurre. Étendre du beurre sur du pain.*

Pot de beurre, tinette de beurre, Pot, tinette où il y a du beurre. *Pot à beurre,* Pot à mettre du beurre.

Beurre fort, Beurre qui a une odeur et un goût forts.

Lait de beurre, Espèce de petit-lait qui demeure dans la baratte, après qu'on a fait le beurre.

Beurre noir, Beurre fondu qu'on a laissé

noircir dans la poêle. *Des œufs au beurre noir. Raie au beurre noir.*

Fig. et pop., *Avoir les yeux pochés au beurre noir*, Avoir les yeux gonflés, meurtris et noirs.

Prov. et fig., *Promettre plus de beurre que de pain*, Promettre plus qu'on ne veut ou qu'on ne peut tenir.

BEURRE, se dit aussi de Quelques substances grasses et concrètes que l'on retire de différents végétaux. *Beurre de coco. Beurre de muscade. Beurre de cacao. Etc.*

BEURRE, dans l'ancienne Chimie, se disait improprement de Certaines préparations, qui sont des chlorures métalliques. *Beurre d'antimoine. Beurre d'arsenic. Beurre de bismuth. Beurre de zinc.* Voyez CHLORURE.

BEURRÉ. s. m. Sorte de poire fondante. *Beurré blanc. Beurré gris. Beurré doré. Beurré rouge. Une poire de beurré.*

BEURRÉE. s. f. Tranche de pain sur laquelle on a étendu du beurre. *Donner une beurrée à un enfant.*

BEURRER. v. a. Étendre du beurre sur du pain.

BEURRÉ, ÉE. part. passé. *Du pain beurré. Une tartine beurrée.*

BEURRIER, IÈRE. s. Celui, celle qui vend du beurre.

Fig. et fam., *Il faut envoyer ce livre à la beurrière, il n'est bon que pour la beurrière*, se dit D'un mauvais livre qui ne se vend point.

BEV

BÉVUE. s. f. Méprise, erreur où l'on tombe par ignorance, par inadvertance. *Il a fait une infinité de bévues dans son livre, dans sa traduction. Relever une bévue. Une étrange bévue. Une lourde bévue. Une bévue grossière. Il n'entend rien aux affaires, il y fait à toute heure des bévues.*

BEY

BEY. s. m. Titre qui signifie Seigneur, et que les Turcs donnent au gouverneur d'une province ou d'une ville. *Le bey de Tunis.*

BEZ

BEZET. s. m. T. de Trictrac. Voyez BESET.

BÉZOARD. s. m. Concrétion pierreuse qui se forme dans le corps de certains animaux, et à laquelle on attribuait jadis de grandes vertus. *Bézoard de porc-épic, de chèvre, de gazelle, etc. Vrai bézoard. Pierre de bézoard. On employait surtout les bézoards pour combattre les effets du poison.*

Il s'est dit aussi de Diverses autres concrétions pierreuses, naturelles ou factices, que l'on croyait douées des mêmes propriétés. *Bézoard fossile. Bézoard minéral. Il y avait différentes sortes de bézoards factices : le bézoard de Saturne, le bézoard mercuriel, le bézoard martial, etc.*

Bézoard végétal, Concrétion pierreuse que l'on trouve dans les cocos.

BFA

B-FA-SI. Ancien terme de Musique, par lequel on désignait le ton de *si*. *Le ton de* b-fa-si. *Cet air est en* b-fa-si.

BIA

BIAIS. s. m. Obliquité, ligne oblique, sens oblique. *Il y a du biais dans ce bâtiment, dans cette chambre. On a fait cette palissade pour cacher le biais du mur. Cette maison est de biais. Ce parterre est de biais, tout de biais. Couper une étoffe de biais, en biais. Vous ne coupez pas cela droit, vous allez de biais. Prendre de biais.*

Couper une étoffe du bon biais, du mauvais biais, La couper du bon sens, du mauvais sens, suivant l'usage auquel on la destine.

Fig. et fam., *Prendre quelqu'un de biais*, Le gagner avec habileté. *Prendre une affaire de biais*, Employer des moyens détournés pour la faire réussir.

BIAIS, se dit, figurément et familièrement, Des différentes faces d'une affaire, ou des divers moyens qu'on peut employer pour réussir à quelque chose. *Il y a plusieurs biais dans toutes les affaires. Le tout est de prendre le bon biais. Prendre une affaire du bon biais, du mauvais biais, de tous les biais, du vrai biais. Prendre un biais. Trouver un biais. Un biais ingénieux. User de biais et de ménagements. J'irai au fait avec lui, sans prendre aucun biais.*

BIAISEMENT. s. m. Manière d'aller en biaisant. Au figuré, Détour pour tromper. Il est peu usité.

BIAISER. v. n. Être de biais, aller de biais. *Ce chemin, ce mur biaise.*

Au figuré il signifie, User de finesses, employer des moyens détournés. *Je vous engage à lui parler franchement ; ce n'est pas un homme avec qui il faille biaiser, aller en biaisant.*

Il signifie quelquefois, Prendre quelque tempérament dans une affaire ; alors il se dit en bonne part, et suppose de l'adresse et de la prudence. *Il est des circonstances où l'on doit savoir biaiser, où il faut aller en biaisant.* Il est familier.

BIB

BIBELOT. s. m. Petit objet de curiosité. *Tout son argent passe en bibelots.* Il est très familier.

BIBERON. s. m. Petit vase qui a un bec ou tuyau par lequel on fait boire un petit enfant ou un malade. *Boire avec un biberon. Élever un enfant au biberon.*

BIBERON, ONNE. s. Celui, celle qui aime le vin, qui en boit volontiers. *C'est un bon biberon. C'est une biberonne.* Il est familier.

BIBLE. s. f. L'Écriture sainte, l'Ancien et le Nouveau Testament. *La sainte Bible. Le texte de la Bible. Les passages de la Bible. La version de la Bible. Bible latine. Bible grecque. Bible hébraïque. Bible française. Bible polyglotte. Acheter une Bible.*

BIBLIOGRAPHE. s. m. Celui qui est versé dans la connaissance des livres, des éditions, etc., et plus particulièrement Celui qui écrit sur cette matière. *Un savant bibliographe.*

BIBLIOGRAPHIE. s. f. Science du bibliographe.

BIBLIOGRAPHIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient, qui a rapport à la bibliographie. *Les connaissances bibliographiques.*

BIBLIOMANE. s. m. Celui qui a la manie des livres, qui recherche avec une sorte de passion les livres précieux et rares.

BIBLIOMANIE. s. f. Manie d'avoir des livres, et surtout des livres précieux et rares. *Avoir la bibliomanie.*

BIBLIOPHILE. s. m. Celui qui aime, qui recherche les livres rares et précieux, et particulièrement les éditions bonnes et correctes. *Il est bon d'être bibliophile, mais il ne faut pas être bibliomane.*

BIBLIOTHÉCAIRE. s. m. Celui qui est préposé à la garde, au soin d'une bibliothèque. *Bibliothécaire du Vatican. Bibliothécaire du roi. Bibliothécaire de l'Institut.*

BIBLIOTHÈQUE. s. f. Lieu où l'on tient un grand nombre de livres rangés en ordre. *Faire bâtir une bibliothèque. La bibliothèque d'Alexandrie. La bibliothèque du Vatican. Fonder une bibliothèque publique. La grande bibliothèque. La bibliothèque de l'Institut. Cette bibliothèque est ouverte tous les jours au public. La bibliothèque d'un collége, d'un couvent. Cette pièce est destinée à servir de bibliothèque. Il ne sort point de sa bibliothèque.*

Il se dit aussi d'Une armoire et de tout assemblage de tablettes propres à recevoir des livres. *Une bibliothèque de bois d'acajou. Une bibliothèque vitrée.* On dit dans le même sens, *Un corps de bibliothèque.*

Il se dit encore Des livres mêmes qui sont contenus dans une bibliothèque, de L'assemblage méthodique d'une certaine quantité de livres. *Nombreuse, riche bibliothèque. Petite bibliothèque. Il a vendu sa bibliothèque. Il n'a pas lu la vingtième partie de sa bibliothèque. Toute sa bibliothèque est reliée en maroquin. Il a fait arranger sa bibliothèque. Le catalogue d'une bibliothèque.*

Fig. et fam., *C'est une bibliothèque vivante, ambulante*, C'est un homme fort savant, et qui peut citer de mémoire beaucoup d'auteurs, beaucoup de passages.

Fig. et fam., *C'est une bibliothèque renversée*, C'est un homme qui a beaucoup lu, mais dont l'érudition est confuse, mal digérée.

BIBLIOTHÈQUE, se dit, figurément, Des recueils, des extraits, des catalogues raisonnés d'ouvrages de même ou de différente nature. *La Bibliothèque de Photius, de Fabricius. La Bibliothèque rabbinique. La Bibliothèque des Pères. La Bibliothèque des Voyages. La Bibliothèque des Romans. La Bibliothèque d'un homme de goût. Etc.*

BIBLIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient, qui est propre à la Bible. *Livres bibliques. Style biblique.*

Style biblique, se dit aussi Du style par lequel on imite ou la simplicité ou les figures hardies du style de la Bible. Il se prend quelquefois en mauvaise part, et s'applique alors à Une imitation fausse et défectueuse de ce même style.

Société biblique, Société établie pour la propagation des saintes Écritures. *La Société biblique de Londres.*

BIBUS. (On prononce l'S.) Terme de mépris. Il ne s'emploie guère qu'avec la préposition *de*, pour désigner Une chose qui mérite peu d'attention, qui est de nulle valeur. *C'est une affaire de bibus. Ce sont raisons de bibus.* Il est familier.

BIC

BICARBONATE. s. m. T. de Chimie. Sel qui contient deux fois plus d'acide carbonique que le carbonate neutre. *Du bicarbonate de soude.*

BICEPS. s. m. (On prononce le P et l'S.) T. d'Anat., emprunté du latin. Il se dit de Quelques muscles dont la partie supérieure

est divisée en deux. *Le biceps du bras. Le biceps de la cuisse.*

BICHE. s. f. La femelle du cerf. *Un faon de biche. Un pied de biche.*

En Ébénisterie, *Table à pieds de biche,* Table dont les pieds sont légèrement recourbés en dehors par le bas.

Pied-de-biche, Instrument de dentiste. Il se dit aussi de Divers autres objets dont l'extrémité ressemble, par sa forme, au pied d'une biche.

BICHET. s. m. Ancienne mesure de capacité pour le blé et pour d'autres grains, contenant en blé-froment environ vingt-deux livres. Il se disait également de La mesure et de Ce qu'elle contenait. *Acheter un bichet. Un bichet de blé. Un bichet d'avoine.*

BICHON, ONNE. s. Sorte de petit chien, qui a le nez court, et le poil long, soyeux et ondoyant. *Un joli bichon. Une belle bichonne.*

BICHONNER. v. a. Friser, boucler la chevelure, de façon à lui donner quelque ressemblance avec la tête frisée du bichon; par extension, Attifer, pomponner. *On a trop bichonné sa chevelure. Depuis une heure, le coiffeur est à la bichonner.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Cette petite fille est toujours à se bichonner devant un miroir.* Il est familier.

BICHONNÉ, ÉE. part. passé.

BICOQUE. s. f. T. de Guerre. Petite ville ou place de peu d'importance et de peu de défense. *La réputation de ce général échoua devant une bicoque. Cette bicoque arrêta longtemps toutes les forces des ennemis.*

Il se dit, dans le langage ordinaire et familier, d'Une très petite maison. *Je n'ai dans ce village qu'une bicoque. Une mauvaise bicoque.*

BID

BIDET. s. m. Petit cheval. *Monter sur un bidet. Acheter un petit bidet.*

Double bidet, Bidet plus grand et plus renforcé que les bidets ordinaires.

BIDET, dans les Postes aux chevaux, se dit d'Un petit cheval que montent les courriers, les estafettes, etc., et qui n'est point destiné à être attelé à la voiture. *Un bon, un mauvais bidet. Aller à bidet. Courir la poste à bidet.*

Fig. et fam., *Il a bien poussé son bidet,* Il a fait une fortune rapide.

BIDET, se dit aussi d'Un meuble de garde-robe, dans lequel est renfermée une cuvette longue, et qui sert à la propreté.

BIDON. s. m. Espèce de broc de bois qui contient environ cinq litres.

Il se dit aussi d'Un vase de fer-blanc propre à contenir de l'eau ou tout autre liquide, à l'usage des hommes de troupe. *Le grand bidon sert au transport de l'eau qui se boit en commun. Le petit bidon contient la boisson de chaque soldat.*

BIE

BIEF. s. m. Voyez BIEZ.

BIELLE. s. f. T. de Mécanique. Tige rigide qui sert à communiquer le mouvement entre deux pièces placées à distance l'une de l'autre, par exemple entre deux roues, ou d'un piston à une roue.

BIEN. s. m. Il se dit, au sens physique et au sens moral, de Ce qui est utile, avantageux, agréable. *Bien solide. Bien imaginaire. Bien durable. Quel bien nous en est-il revenu? Cela fit plus de mal que de bien, ne fait ni bien ni mal. C'est un grand bien que telle chose soit arrivée. Ce que j'en fais, c'est pour votre bien. Il ne régna que pour le bien de ses peuples. Il faut aller au bien de la chose. Les biens et les maux de cette vie. Il n'y a pas de bien sans quelque mélange de mal. C'est un petit mal pour un grand bien. Ce philosophe prétend que les biens et les maux se compensent. La santé est le bien le plus précieux, est le plus précieux des biens. Ce sont là les vrais biens.*

Les biens du corps, La santé, la force. *Les biens de l'esprit,* Les talents. *Les biens de l'âme,* Les vertus.

Les biens terrestres, les biens passagers, les biens temporels, Les biens de ce monde; par opposition aux *Biens éternels,* La béatitude éternelle.

Le bien public, le bien général, L'avantage, le bien-être, l'intérêt de tous. *Le bien public fut le prétexte de leur révolte. Travailler au bien public. On a souvent abusé de cette maxime, que le bien particulier doit céder au bien général.*

Prov., *Nul bien sans peine,* Tout ce qui est avantageux coûte à acquérir.

Vouloir du bien à quelqu'un, Avoir le désir de l'obliger. On dit quelquefois familièrement, en plaisantant, *Cette femme vous veut du bien,* Elle paraît être pour vous dans des dispositions favorables.

Faire du bien à quelqu'un, procurer du bien à quelqu'un, Le secourir dans le besoin, dans l'infortune; ou contribuer à son bien-être, à son bonheur; lui procurer quelque avantage. *Il aime à faire du bien à tout le monde.* On dit dans le même sens, *Rendre le bien pour le mal.*

Faire du bien, faire grand bien, se dit Des choses qui procurent quelque avantage ou quelque soulagement. *Il lui est arrivé une succession qui a fait grand bien à ses affaires. Cette pluie fera du bien aux prairies, aux blés, à la vigne. La saignée m'a fait grand bien.* Prov., *Un peu d'aide fait grand bien.*

Donner à quelqu'un des avis, des conseils pour son bien, Les lui donner pour son avantage, selon ses intérêts. *Écoutez les conseils de ce vieillard; ce qu'il vous dit, c'est pour votre bien.*

Dire du bien de quelqu'un, parler en bien de quelqu'un, Parler avantageusement de quelqu'un, louer son caractère, ses qualités, ses talents, etc. *On dit beaucoup de bien de cet ouvrage, de ce poëme, etc.,* On le vante beaucoup. *Il ne m'a parlé de vous ni en bien, ni en mal,* Il ne m'a rien dit de vous, ou m'en a parlé en termes qui n'indiquent ni la louange, ni le blâme. *On m'a dit de lui tout le bien du monde,* On m'a fait son éloge sous tous les rapports.

Prendre, interpréter quelque chose en bien, L'interpréter d'une manière favorable.

Mener une affaire, une entreprise à bien, Faire qu'elle réussisse, qu'elle ait une heureuse issue. *Cet ouvrage arrive à bien, vient à bien,* Il s'améliore, il se perfectionne.

Prov., *Le mieux est l'ennemi du bien,* On peut gâter ce qui est bien, en voulant le perfectionner.

BIEN, signifie aussi, Ce qui est juste, honnête, louable. *La science du bien et du mal. Faire le bien et le mal sans discernement. Cet homme fait le bien sans ostentation. Il entreprit de le ramener au bien. Le souverain bien. Le vrai bien. Le bien suprême. C'est un pas vers le bien. C'est un jeune homme qui se porte au bien, qui se tourne au bien. C'est un homme de bien, une femme de bien. Ce sont des gens de bien. Il a fait en cela une action d'homme de bien. Il en a usé en homme de bien.*

Prov., *En tout bien et en tout honneur, en tout bien et tout honneur,* À bonne fin, à bonne intention. *Il voit cette fille en tout bien et tout honneur.*

BIEN, signifie aussi, Ce qu'on possède en argent, en fonds de terre, ou autrement. *Bien patrimonial. Les biens de père et mère. Les biens paternels. Les biens maternels. Biens paraphernaux. Biens dotaux. Il est riche en biens-fonds. Augmenter son bien. Il ne faut pas toucher au bien d'autrui. Avoir du bien, beaucoup de bien, peu de bien. Manquer de bien. Être né sans biens. Être sans bien. Avoir du bien mal acquis. Le bien mal acquis ne profite jamais. Dépenser son bien. Manger son bien. Partager son bien. Il le combla de biens. Amasser du bien. Améliorer ses biens. Posséder de grands biens. Le navire a péri corps et biens. Un mari et une femme séparés de corps et de biens. Séparation de biens. Être en communauté de biens. Faire cession de ses biens, cession de biens. Ses biens furent confisqués. Il a laissé de grands biens. Il lui a légué tous ses biens. Les biens de la succession, qui composent la succession. Curateur aux biens vacants. Les biens meubles et immeubles. Biens de la ville. Biens de la campagne,* ou *Biens ruraux. Les biens de la couronne, de la liste civile. Les biens nationaux. Les biens de l'État. Les biens de l'Église, du clergé. Biens communaux.*

Il se dit quelquefois, absolument, d'Un bien de campagne, d'une propriété rurale. *Il a un petit bien à quelques lieues de la ville. Il vit dans son bien, sur son bien.*

Fam., *Avoir du bien au soleil,* Avoir des biens-fonds, des terres, des maisons. On dit à peu près dans le même sens, *Avoir du bon bien.*

BIEN, s'emploie aussi comme adverbe; et alors il sert à marquer Un certain degré de perfection, ou Un certain état heureux, agréable, avantageux, convenable. *Il se conduit bien. Il se porte bien. Il va aussi bien qu'il est possible. Il parle bien. Il dit bien. Il écrit bien. Il joue bien de cet instrument. Il chante bien. Il a bien chanté. Tant bien que mal. Il fait bien. Il a bien fait de le renvoyer. Il s'est fort bien acquitté de sa mission. Cela est bien. Voilà qui est bien pensé, bien imaginé. J'avais bien jugé cet homme-là. L'art de bien vivre. Bien lui a pris de s'en aller. Tout va bien. Selon lui, tout est bien. Je me trouve bien aujourd'hui. Je me trouve bien de ce nouveau régime. Je me trouve bien d'avoir été là. Il se trouve bien dans son lit. Il est bien dans ses affaires. Il est bien à la cour, bien en cour. Il est bien auprès du roi, bien auprès des ministres. Il y est aussi bien, autant bien qu'on y puisse être. Un ouvrage bien fait. Un jeune homme bien né. Être bien fait, bien pris dans sa taille. Être bien mis,* Être habillé de bon goût. (Voyez le comparatif MIEUX.)

Être bien, se dit D'un malade sur l'état duquel on est rassuré. *Le malade est bien, est fort bien maintenant.*

Cette femme est bien, Elle est d'une figure agréable. *Il a deux filles qui sont fort bien.*

Cette jeune personne se tient bien, Elle a un bon maintien.

Ironiq., *Nous voilà bien,* se dit Pour exprimer qu'on est dans une position fâcheuse,

embarrassante. On dit de même, *Vous voilà bien, le voilà bien, etc.*

Fam., *Être bien ensemble*, se dit De deux personnes de sexe différent qui ont un commerce de galanterie. Cela se dit aussi De deux personnes qui ont simplement entre elles des rapports d'intimité. *Vivre bien ensemble*, Vivre en bonne intelligence. On dit de même, *Être bien, vivre bien avec quelqu'un.*

Fam., *Bien attaqué, bien défendu*, La défense n'a pas été moins vigoureuse que l'attaque.

Prov. et fig., *Autant vaut bien battu que mal battu*, Il y a des choses où il ne faut point s'épargner quoi qu'il en puisse arriver.

Impersonnellement, *Il est bien*, Il est juste, il est convenable, il est bienséant. *Il est bien de garder une certaine dignité, mais il n'est pas bien qu'elle dégénère en morgue et en insolence. Il serait bien que vous lui fissiez des excuses.*

Absol., *C'est bien, c'est fort bien*, ou elliptiquement, *Bien, fort bien*, se disent pour marquer adhésion, assentiment, approbation. *Bien, fort bien, je n'y vois aucun empêchement. Nous partirons, c'est fort bien; mais qui nous remplacera?* Ces locutions s'emploient quelquefois ironiquement et par reproche. *Bien, fort bien, ne vous gênez pas.* Elles servent aussi à exprimer qu'on a bien compris un avis, une explication, un éclaircissement, ou qu'on ne veut pas continuer l'entretien sur l'objet dont il s'agit; et alors *Bien* peut être répété. *Fort bien, je vois maintenant ce que j'ai à faire. Bien, bien, j'entends ce que vous voulez dire. Bien, bien, nous reparlerons de cela.*

BIEN, signifie aussi, Beaucoup, fort, très. *Bien mieux. Il est déjà bien loin. Il mange bien. Il boit bien. Il s'est levé bien matin. Il est arrivé bien à propos. Elle a si bien caché cela, que je ne puis le trouver. Une femme qui aime bien son mari. Je désire bien qu'il réussisse. Il s'en faut bien que... La chose s'est passée bien autrement que vous ne le dites. Il est bien savant. C'est un homme bien malheureux. Il est bien malade. Il est bien mal. Je suis bien aise de vous rencontrer. Il part? j'en suis bien aise. Il a été bien attrapé. Je suis bien sûr du contraire. Ce sont là de bien faibles raisons. Bien fou qui se fie à de telles promesses.*

Bien de l'argent, bien de la peine, bien du monde, bien des hommes, etc., Beaucoup d'argent, de peine, de monde, etc. On dit *Bien d'autres*, et non *Bien des autres.*

BIEN, signifie quelquefois, Formellement, expressément. *Il est bien entendu que... Cela est bien établi dans le contrat. Vous voilà maintenant bien averti. Il est bien et dûment investi de cette magistrature.*

Il s'emploie aussi dans la signification d'À peu près, environ. *Il y a bien trois ans que je ne l'ai vu. Il y a bien deux lieues d'ici là.*

Il s'emploie souvent par redondance, et pour donner plus de force à ce qu'on dit. *Auriez-vous bien l'assurance de le nier? Vous aviez bien raison. Je le savais bien. Je m'en doutais bien. Il faut bien y consentir. Il le faut bien. Je vous l'avais bien dit. Je vous entends, je vous comprends bien. Il est bien en chemin, mais il n'est pas arrivé. Il est bien vrai que cela est, mais... C'est être bien prompt, un peu bien prompt. Allez-y, ou bien j'irai moi-même. Vous auriez bien pu venir. Je le veux bien. Je le vois bien. Nous verrons bien. Voilà bien le langage d'un ami.* Ironiquement, *C'est bien à vous, il vous sied bien de réformer les autres.*

Hé bien, sert à marquer exhortation ou interrogation. *Hé bien, continuez. Hé bien, travaillez donc. Hé bien, que vous en semble?* ou seulement, *Hé bien? Hé bien, que vous a-t-il répondu? Hé bien, ne vous l'avais-je pas dit?*

Eh bien, s'emploie dans les mêmes cas, et dans plusieurs autres qu'il serait difficile d'énoncer en détail et d'une manière bien exacte. *Eh bien, qu'en dites vous? Eh bien, que faites-vous donc? vous vous y prenez mal. Eh bien, soit. Eh bien, je ne m'en serais jamais douté. Vous ne voulez pas? eh bien, je m'adresserai à un autre. Vous croyez peut-être qu'il se fâcha : eh bien, non.*

BEL ET BIEN, BIEN ET BEAU. loc. adverbiales. Voyez BEAU.

BIEN LOIN DE. loc. prépositive. Voyez LOIN.

BIEN QUE. loc. conjonctive. Encore que, quoique. *Bien que je le souhaite de tout mon cœur, je ne le puis pas. On lui donna une gratification, bien qu'il ne l'eût guère méritée.*

SI BIEN QUE. loc. conjonctive. Tellement que, de sorte que. *La nuit nous surprit, si bien qu'il fallut nous arrêter en route.*

BIEN-AIMÉ, ÉE. adj. Qui est fort chéri, qui est aimé de préférence à tout autre. *C'est son fils bien-aimé. C'est sa fille bien-aimée.*

Il est aussi substantif. *C'est le bien-aimé de sa mère. Il est le bien-aimé de la maison. C'est le bien-aimé. Son bien-aimé. Sa bien-aimée.*

BIEN-DIRE. s. m. Langage facile, agréable, élégant. *Il disputait aux plus habiles le prix du bien-dire. Il y perdit son bien-dire.* Il s'emploie dans ces phrases familières, *Être sur son bien-dire, se mettre sur son bien-dire*, Affecter de bien parler. *Quand il se met sur son bien-dire. Il est sur son bien-dire.*

BIEN DIRE, même pris substantivement, s'écrit souvent sans trait d'union. *Le bien faire vaut mieux que le bien dire.*

BIEN-DISANT, ANTE. adj. Qui parle bien et avec facilité. On le dit aussi par opposition à Médisant. *C'est un homme bien-disant.* Il est peu usité.

BIEN-ÊTRE. s. m. Tout ce qui contribue à une existence agréable et commode; Cette existence même. *Il a le nécessaire, mais il n'a pas le bien-être. Il regrette le bien-être qu'il a perdu. Il n'est pas dans l'opulence, mais il jouit d'un bien-être suffisant. J'ai voulu assurer son bien-être. Se faire un petit bien-être.*

Il se dit aussi d'Une situation, d'une disposition agréable du corps et de l'esprit. *Sentir du bien-être. Goûter le bien-être. Éprouver du bien-être, un bien-être sensible.*

BIENFAISANCE. s. f. (On prononce dans le discours ordinaire *Bienfesance*, *Bienfesant*; mais au théâtre et dans le discours soutenu, on prononce *Bienfésance*, *Bienfésant.*) Inclination à faire du bien aux autres; pratique des bienfaits. *La bienfaisance fut sa plus belle vertu. Il a un grand fonds de bienfaisance. Acte de bienfaisance. Une bienfaisance éclairée, active. Il n'eut point à se repentir de sa bienfaisance envers eux. Société de bienfaisance. Bureau de bienfaisance.*

BIENFAISANT, ANTE. adj. Qui aime à faire du bien aux autres, et qui en fait. *Il est généreux et bienfaisant. Cette femme est très bienfaisante. Avoir l'humeur bienfaisante, le caractère bienfaisant. Il y a des âmes naturellement bienfaisantes.*

Il se dit, quelquefois, Des choses dont l'action ou l'influence est utile, salutaire, etc. *Une rosée bienfaisante. La bienfaisante nature.*

BIENFAIT. s. m. Bien qu'on fait à quelqu'un; service, bon office que l'on rend; grâce, faveur que l'on accorde. *Je n'oublierai jamais un si grand bienfait. C'est un bienfait signalé. Combler, accabler quelqu'un de bienfaits. Prodiguer, répandre des bienfaits. Cacher ses bienfaits. Ajouter au prix d'un bienfait par la manière dont on l'accorde. Il en a reçu mille bienfaits. Est-ce donc là le prix de mes bienfaits? Ils le payèrent mal de ses bienfaits. Il ne faut pas reprocher les bienfaits. Il faut reconnaître les bienfaits. On oublie plutôt les bienfaits que les injures. Il y a des gens qui oublient également les injures et les bienfaits.* On dit de même : *Les bienfaits de Dieu, de la Providence. C'est un bienfait du ciel, de la nature, etc.*

Prov., *Un bienfait n'est jamais perdu*, Une bonne action a sa récompense tôt ou tard.

Prov. et fig., *Les injures s'écrivent sur l'airain, et les bienfaits sur le sable*, On oublie aisément les bienfaits, et on se souvient longtemps des injures

Les bienfaits de la science, d'une institution, etc., Le bien, l'utilité, les avantages qu'elle procure.

BIENFAITEUR, TRICE. s. Celui, celle qui a fait quelque bien, qui a rendu quelque service ou accordé quelque grâce. *C'est votre bienfaiteur. Elle est votre bienfaitrice. C'est le bienfaiteur de votre famille. C'est le bienfaiteur des pauvres. Il faut chérir et honorer ses bienfaiteurs. Les bienfaiteurs de l'humanité.*

BIEN-FONDS. s. m. Il se dit Des biens immeubles, comme les terres, les maisons; et on ne l'emploie guère qu'au pluriel. *Être riche en biens-fonds.*

BIENHEUREUX, EUSE. adj. Fort heureux, extrêmement heureux. *Bienheureux qui peut vivre en paix. L'Écriture dit : Bienheureux ceux qui sont persécutés pour la justice. État bienheureux. Séjour bienheureux. Vie bienheureuse.*

BIEN HEUREUX, signifie aussi, Qui a le bonheur de; alors on l'écrit en deux mots. *Je le tiens bien heureux d'en être échappé. Il est bien heureux d'avoir évité ce danger.*

BIENHEUREUX, dans le langage religieux, signifie, Qui jouit de la béatitude éternelle. *Les esprits bienheureux, les âmes bienheureuses.*

Il est quelquefois substantif, dans ce dernier sens. *Le séjour des bienheureux.*

Il se dit particulièrement de Ceux que l'Église, par un acte solennel qui précède la canonisation, reconnaît et déclare avoir été admis à jouir de la béatitude éternelle.

Fam., *Avoir l'air d'un bienheureux*, Avoir une figure vénérable, l'air recueilli; ou Avoir la figure joyeuse, épanouie. On dit aussi quelquefois, *Se réjouir comme un bienheureux.*

BIENNAL, ALE. adj. Qui dure deux ans. Il se dit surtout en parlant De charges, d'emplois. *L'exercice biennal d'un office. Magistrature biennale. Emplois biennaux.*

BIENSÉANCE. s. f. Convenance, rapport de ce qui se dit ou se fait, avec ce qui est dû aux personnes, à l'âge, au sexe, à la condition, et avec les usages reçus, les mœurs publiques, le temps, le lieu, etc. *Cela choque la bienséance, blesse les bien-*

séances. Les bienséances oratoires. Il sait ce que demande, ce que prescrit, ce que veut la bienséance, ce que veulent les bienséances. Il sait ce qui est conforme à la bienséance, ce qui est de la bienséance. Cela n'est pas dans la bienséance. Cela est contre la bienséance. Ce qu'on doit accorder aux bienséances. Il l'a fait par bienséance. Connaître les bienséances. Garder la bienséance, les bienséances. Observer les bienséances, les dehors de la bienséance. Les règles, les lois de la bienséance. Pécher contre la bienséance. Se mettre au-dessus des bienséances.

Être à la bienséance de quelqu'un, se dit D'une chose qu'il conviendrait à quelqu'un d'avoir. *Cet emploi, ce poste est à votre bienséance. Cette terre est à votre bienséance, à cause du voisinage.*

Fam., *Par droit de bienséance*, Sans avoir aucun autre droit que celui de sa propre convenance, de sa propre commodité.

BIENSÉANT, ANTE. adj. Qu'il sied bien de faire, de dire, etc. *Il est bienséant aux jeunes gens de respecter la vieillesse, de n'être pas trop pressés de parler. Cela n'est pas bienséant. Une telle réponse est peu bienséante.*

BIEN-TENANT, ANTE. s. T. de Jurispr. ancienne. Celui, celle qui tient, qui possède les biens d'une succession, ou des biens grevés d'hypothèques. *Il fut attaqué comme bien-tenant. Elle était bien-tenante. Les héritiers et bien-tenants.* Il n'est point usité dans le langage de la Jurisprudence actuelle.

BIENTÔT. adv. de temps. Dans peu de temps, incessamment, promptement. *Je pars bientôt. Je reviendrai bientôt. Il sera bientôt revenu. Il a été bientôt prêt. La chose a été bientôt faite. Bientôt vous le recevrez. Bientôt après nous le vîmes reparaître. On s'habitue bientôt à cela.*

Fam., *Cela est bientôt dit*, signifie quelquefois, Cela est facile à dire, à prescrire, mais non à exécuter.

À bientôt, Façon de parler elliptique et familière qu'on emploie quelquefois en quittant une personne, pour exprimer qu'on se propose ou qu'on désire de la revoir avant peu.

BIENVEILLANCE. s. f. Affection, bonne volonté, disposition favorable envers quelqu'un. *Se sentir de la bienveillance pour quelqu'un. Gagner, captiver, se concilier la bienveillance de quelqu'un. Le prince l'honore de sa bienveillance. Il a reçu des marques non équivoques de sa bienveillance. Un sourire de bienveillance. Elle lui a montré beaucoup de bienveillance.* Il se dit surtout du supérieur à l'égard de l'inférieur.

BIENVEILLANT, ANTE. adj. Qui a de la bienveillance, ou Qui marque de la bienveillance. *Il s'est montré fort bienveillant à mon égard. Il l'a fait de la manière la plus bienveillante. Nous reçûmes de lui un accueil bienveillant. Un langage bienveillant. Des paroles bienveillantes. Des intentions bienveillantes.*

BIENVENIR. v. n. Il n'est usité que dans cette locution, *Se faire bienvenir de quelqu'un; se faire bienvenir dans une société*, Faire que l'on soit bien accueilli par quelqu'un, dans une société.

BIENVENU, UE. adj. Que l'on accueille avec plaisir. *C'est un homme qui est bienvenu partout.*

Fam., *Vous ne seriez pas bienvenu à lui aller dire cela*, Il vous accueillerait fort mal, si vous alliez le lui dire.

BIENVENU, s'emploie souvent comme substantif. *Soyez le bienvenu, la bienvenue.* On écrit aussi, *Bien venu*, en deux mots.

BIENVENUE. s. f. L'heureuse arrivée de quelqu'un. Il ne se dit proprement que De la première fois qu'on arrive en quelque endroit, ou qu'on est reçu dans un corps, lorsque la coutume est de payer quelque droit ou de régaler en y entrant. *Payer sa bienvenue. Donner un repas pour sa bienvenue.*

BIENVOULU, UE. adj. Qui est aimé, à qui l'on veut du bien. On écrit aussi, *Bien voulu*, en deux mots : voyez le participe de VOULOIR. Il est vieux.

BIÈRE. s. f. Boisson fermentée, qui se fait avec du blé ou de l'orge, et du houblon. *Double bière. Bière forte. Petite bière. Bière blanche. Bière nouvelle. Bière mousseuse. Bière de Hollande. Bière d'Angleterre. Une bouteille de bière. Un verre de bière. Faire de la bière. Brasser de la bière. Brasseur de bière. Levure de bière. Il y a de la levure de bière dans ce pain.*

Bière de mars, Bière brassée dans le mois de mars.

Prov. et fig., *C'est une enseigne à bière*, se dit D'un portrait, d'un tableau très mal fait, très mal peint.

Prov., fig. et pop., *Ce n'est pas de la petite bière*, Ce n'est pas une bagatelle.

BIÈRE. s. f. Cercueil; sorte de coffre, fait de planches, où l'on enferme un corps mort pour le porter et le déposer en terre. *Mettre un corps dans la bière. Clouer une bière. On descendit la bière dans la fosse.*

BIÈVRE. s. m. Ancien nom du castor.

BIEZ. s. m. Canal qui conduit les eaux pour les faire tomber sur la roue d'un moulin. *Le biez d'un moulin.*

En termes de Ponts et Chaussées, *Le biez supérieur et le biez inférieur d'une écluse*, Les parties du canal qui se trouvent l'une en amont, l'autre en aval de l'écluse.

BIF

BIFFER. v. a. Effacer ce qui est écrit, en sorte qu'on ne le puisse lire, et qu'il soit annulé. On l'emploie surtout en termes de Pratique et de Comptabilité. *Il fut ordonné par arrêt que ces mots seraient biffés de son écrit. Il a biffé cette clause de son testament. L'écrou de son emprisonnement a été rayé et biffé. Cet article de compte a été biffé.*

BIFFÉ, ÉE. part. passé.

BIFIDE. adj. des deux genres. T. de Botan. Qui est fendu en deux jusqu'à la moitié de sa longueur, environ. *Calice bifide. Pétale bifide. Stigmate bifide.* — Plusieurs autres termes de Botanique, auxquels il serait inutile de consacrer ici des articles particuliers, sont formés de la même manière : *Bidenté* (à deux dents). *Biflore* (à deux fleurs). *Bilabié* (à deux lèvres). *Bilobé* (à deux lobes). *Biloculaire* (à deux loges). *Etc.* Voyez cependant BISSEXUEL et BIVALVE.

BIFTECK, s. m. T. de Cuisine, qui est une altération du mot anglais *Beef-steak*. Tranche de bœuf grillée. *Bifteck aux pommes de terre. Bifteck au cresson. Bifteck à l'anglaise. Servir des biftecks.*

BIFURCATION. s. f. L'endroit où une chose fourche et se divise en deux. *La bifurcation d'un chemin, du tronc d'un arbre, de la racine d'une dent.*

BIFURQUER (SE). v. pron. Se diviser en deux, fourcher. Il s'emploie surtout en termes d'Anatomie et de Botanique. *Quelquefois les racines des dents molaires se bifurquent vers le bout. La tige, les rameaux de cette plante se bifurquent. Ce ruisseau se bifurquait.*

Il se dit aussi absolument. *À ce point, la route bifurque.*

BIFURQUÉ, ÉE. part. passé. *Tige bifurquée. Pédoncule bifurqué.*

BIG

BIGAME. adj. des deux genres. T. de Droit criminel. Qui a commis le crime de bigamie, c'est-à-dire qui est marié à deux personnes en même temps. *Il est bigame. Elle est bigame.*

Il s'emploie aussi comme substantif. *Autrefois les bigames étaient punis de mort.*

BIGAME, se dit également, en Droit canon, de Ceux qui ont été mariés deux fois. *Les bigames ne sont point reçus aux ordres sacrés sans dispense. Les canonistes ont aussi qualifié de bigames ceux qui, ne s'étant mariés qu'une fois, avaient épousé une veuve.*

BIGAMIE. s. f. T. de Droit criminel. Crime qui consiste à être marié avec deux personnes en même temps. *Il fut accusé de bigamie. Crime de bigamie.*

Il signifie aussi, en termes de Droit canon, L'état de ceux qui ont passé à un second mariage. *Dispense pour les ordres, à cause de la bigamie.*

Bigamie spirituelle, État de celui qui possède deux bénéfices de même nature, qu'il est interdit de cumuler, comme deux évêchés, deux cures, etc.

BIGARADE. s. f. Espèce d'orange aigre et un peu amère, sur la peau de laquelle il y a quelques excroissances. *Grosse bigarade. Jus de bigarade. Sauce à la bigarade.*

BIGARREAU. s. m. Espèce de cerise rouge et blanche, de la forme des guignes, mais d'une chair plus ferme. *Les bigarreaux sont sujets aux vers.*

BIGARREAUTIER. s. m. Arbre qui porte des bigarreaux.

BIGARRER. v. a. Rassembler sur un fond quelconque des couleurs qui tranchent, ou qui sont mal assorties. *Il a trop bigarré sa livrée.*

Fig. et fam., *Bigarrer ses ouvrages de citations, de mots grecs et latins, etc.*, Les charger, les remplir de citations, etc., qui ne produisent que de la confusion.

BIGARRÉ, ÉE. part. passé. *Étoffe bigarrée.*

BIGARRURE. s. f. Variété de couleurs tranchantes, ou mal assorties. *Il y a trop de bigarrure à ce lit, à cette robe.*

Il s'emploie aussi figurément, comme dans ces phrases : *Bigarrure de style*, Mélange de tons disparates. *Il y a de la bigarrure dans cet ouvrage*, Il offre un mélange de choses qui vont mal ensemble. *Il y a bien de la bigarrure dans cette société*, Elle est composée de personnes mal assorties.

BIGLE. adj. des deux genres. Louche, qui a un œil ou les deux yeux tournés en dedans. *Un homme bigle. Une femme bigle. Il est bigle.* On le fait quelquefois substantif. *Un bigle. Une bigle.* Il est peu usité.

BIGLER. v. n. Regarder en bigle. *Il s'accoutume à bigler.*

BIGNE. s. f. Tumeur au front, qui provient d'un coup ou d'une chute. Il est vieux.

BIGORNE. s. f. Espèce d'enclume à deux cornes ou saillies latérales.

BIGOT, OTE. adj. Dévot outré et superstitieux. *Il est bigot. Elle est très bigote.*

Il se dit quelquefois De l'air, des manières, etc. *Airs bigots. Manières bigotes.*

Il est aussi substantif. *Faire le bigot. C'est un vrai bigot. Un franc bigot. Une vieille bigote.*

BIGOTERIE. s. f. Dévotion outrée, attachement superstitieux aux moindres pratiques extérieures de la religion. *Toute sa dévotion n'est que bigoterie. Elle est d'une bigoterie ridicule.*

BIGOTISME. s. m. Caractère du bigot.

BIGUE. s. f. T. de Marine. Il se dit de Mâts ou mâtereaux qui ont à leur extrémité des poulies garnies de cordages, et qui servent à élever ou à soutenir des fardeaux. *Les machines à mâter sont ordinairement formées de deux bigues assemblées comme les deux pièces principales d'une chèvre. Des échafauds soutenus par des bigues.*

BIJ

BIJON. s. m. T. de Pharmacie. Nom que l'on donne quelquefois à la térébenthine commune.

BIJOU. s. m. Petit ouvrage de luxe, précieux par le travail ou par la matière, et qui sert à la parure. *Cette femme a de beaux bijoux.*

Il se dit aussi Des petites curiosités qui servent à orner une chambre ou un cabinet. *Il a un cabinet tout plein de bijoux.* Cette acception est maintenant peu usitée.

Fig. et fam., *C'est un bijou, un vrai bijou*, se dit D'une jolie maison, ou D'un petit ouvrage achevé dans son genre et délicatement travaillé. *Cette maison, cette montre, ce petit tableau est un vrai bijou.*

BIJOU, s'applique aussi, figurément et familièrement, Aux personnes. Ainsi on dit D'une femme jeune et jolie, *C'est un joli bijou*; D'un enfant aimable et docile, *C'est un vrai bijou*; D'un enfant qui est l'objet des soins continuels et de la prédilection marquée de quelqu'un, *Cet enfant est son bijou.*

BIJOUTERIE. s. f. Profession de celui qui fait commerce de bijoux. *Il s'est mis dans la bijouterie.*

Il se dit aussi Des objets de ce commerce. *Ce marchand a une belle boutique de bijouterie. Cet ouvrier travaille en bijouterie. Toutes sortes de bijouterie.*

BIJOUTIER, IÈRE. s. Celui, celle qui fait et qui vend des bijoux.

BIL

BILAN. s. m. T. de Jurispr. commerciale. État indiquant la situation de l'actif et du passif d'un négociant en faillite. *Rédiger, dresser un bilan. Présenter, donner son bilan. Sa faillite est déclarée, il a déposé son bilan au greffe du tribunal de commerce*, ou simplement, *il a déposé son bilan.*

Il se dit aussi de La balance que l'on établit entre ce qu'on possède et ce qu'on doit, sans pour cela être en état de faillite, et seulement pour se rendre compte de sa situation. *Cette maison a fait son bilan, et elle a reconnu que ses bénéfices, que ses pertes étaient considérables.*

BILATÉRAL, ALE. adj. Terme didactique. Qui a deux côtés; qui se dirige de deux côtés. En termes de Jurisprudence, Réciproque, qui assigne des obligations aux deux parties contractantes. *Un contrat bilatéral.* Voyez SYNALLAGMATIQUE.

BILBOQUET. s. m. Sorte de jouet de bois ou d'ivoire, formé d'un petit bâton tourné, dont un bout est pointu et l'autre terminé par un espèce de petite coupe, et auquel est suspendue, par une cordelette, une boule percée d'un trou; on met cette boule en mouvement de manière qu'elle retombe et reste dans la coupe, ou qu'elle entre et se fixe dans le bout pointu. *Un bilboquet de bois. Un bilboquet d'ivoire. Le jeu du bilboquet.*

Il se dit également Du jeu. *Jouer au bilboquet.*

BILBOQUET, se dit aussi d'Une petite figure qui a deux plombs aux deux jambes, en sorte que, de quelque façon qu'on la tourne, elle se replace toujours debout. De là ces façons de parler qui ont vieilli :

Fam., *Se tenir droit comme un bilboquet*, Se tenir toujours debout.

Fig. et fam., *Se retrouver toujours sur ses pieds comme un bilboquet*, N'éprouver aucun dérangement dans ses affaires, dans sa fortune, quelles que soient les traverses qu'on essuie.

Fig. et fam., *C'est un vrai bilboquet*, C'est un homme frivole et léger.

BILE. s. f. Liquide, humeur sécrétée par le foie : elle est d'une consistance et d'une couleur variables, ordinairement d'un jaune tirant sur le vert, et d'une saveur amère. *La bile devient quelquefois noire. Émouvoir la bile. Être plein de bile. Regorger de bile. Avoir trop de bile. Vomir de la bile. Débordement de bile. Bile répandue*, ou *Jaunisse.*

Fig., *Émouvoir, échauffer la bile*, Exciter la colère. *Décharger sa bile*, Décharger sa colère. *Tempérer la bile*, Réprimer la colère, rendre moins sujet à la colère. *C'est un homme dont il est aisé d'émouvoir la bile. Ce satirique a déchargé sa bile sur le papier. L'âge est venu tempérer sa bile.*

BILIAIRE. adj. des deux genres. T. d'Anat. Qui a rapport à la bile. *Conduits, pores biliaires. Calculs biliaires.*

BILIEUX, EUSE. adj. T. de Médec. Qui abonde en bile, ou qui a rapport à la bile, qui en résulte. *Tempérament bilieux. Complexion bilieuse. Une personne bilieuse. Teint bilieux. Maladies bilieuses.*

Il s'emploie aussi comme substantif, en parlant Des personnes. *Les bilieux sont sujets à de grandes maladies.*

Fig., *C'est un homme bilieux*, se dit D'un homme morose et colère.

BILINGUE. adj. des deux genres. T. de Philologie. Qui est en deux langues. *Inscription bilingue.*

BILL. s. m. Mot de la langue anglaise qui signifie, Projet d'acte du parlement d'Angleterre. *La chambre des lords a rejeté le bill. Ce bill a passé à la majorité de soixante voix. Présenter un bill à l'une des deux chambres.*

Par extension, il se dit aussi, mais improprement, d'Un bill voté par le parlement et sanctionné par la couronne. *Le bill de réforme de 1832. Le bill de reforme de 1867.*

Bill d'indemnité, Résolution par laquelle le parlement anglais déclare qu'un acte d'un ministre, quoique irrégulier, ne donnera lieu à aucune poursuite de la part du parlement. Cette locution a passé dans la langue politique française, où elle signifie d'une manière générale, Tout ce qui absout un ministre, un fonctionnaire public, dont les actes pouvaient encourir le reproche d'illégalité. *Après avoir pris sur lui d'ordonner cette arrestation, le ministre vint demander à la chambre un bill d'indemnité.*

BILLARD. s. m. (Les L sont mouillées dans ce mot et les suivants, excepté dans *Billeresée.*) Jeu qui se joue avec des boules d'ivoire sur une table garnie de rebords ou bandes rembourrées, couverte d'un tapis vert, et à laquelle il y a ordinairement six blouses. (Voyez BLOUSE et PASSE.) *Jeu de billard. Jouer au billard. Salle de billard. Faire une partie de billard.*

Il se dit aussi de La table sur laquelle on joue. *Ce billard n'est pas droit. Le tapis d'un billard. Acheter un billard.*

Il se dit également de la salle où est le billard. *Allons au billard. Ce jeune homme est toujours au billard.*

Il s'est dit autrefois d'Un instrument recourbé avec lequel on poussait les boules d'ivoire, et qui a été remplacé par la queue. (Voyez MASSE et QUEUE.) *Ce billard ne frappe pas bien, il n'a point de coup. Jouer de la queue du billard.*

BILLARDER. v. n. Toucher deux fois sa bille avec la queue, ou Pousser les deux billes à la fois. On dit aujourd'hui *Queuter.*

BILLE. s. f. Boule d'ivoire avec laquelle on joue au billard. *Pousser une bille. Bille blanche. Bille rouge; etc. La partie ordinaire se joue avec trois billes, deux blanches et une rouge. Coller, décoller une bille. Doubler une bille.*

Faire une bille, La mettre dans la blouse.

Prov. et fig., *Ils sont à billes pareilles, à billes égales*, se dit De deux hommes qui, dans une concurrence, n'ont aucun avantage l'un sur l'autre.

BILLE, se dit aussi de Petites boules de pierre ou de marbre qui servent à des jeux d'enfants, d'écoliers.

BILLE, se dit encore d'Une pièce de bois de toute la grosseur de l'arbre, séparée du tronc par deux traits de scie, et destinée à être équarrie et mise en planches, etc.

Bille d'acier, Morceau d'acier carré.

BILLEBAUDE. s. f. Confusion, désordre. *C'est une billebaude que tout ce ménage-là.* Il est familier.

A la billebaude, Sans ordre et en confusion. *Tout cela s'est fait à la billebaude.* On appelait autrefois, en termes de Guerre, *Feu de billebaude*, Celui que chaque soldat d'infanterie faisait à sa volonté, en tirant ses coups sans attendre de commandement.

L'une et l'autre expression s'emploient aussi en parlant D'une partie de chasse où l'on n'a point formé de cordon, ni distribué les places, et où chacun tire à sa fantaisie, coup sur coup, sur ce qui se rencontre. *Chasser, tirer à la billebaude. Les chasseurs firent un feu de billebaude sur le sanglier.*

BILLET. s. m. Petit écrit que l'on adresse à quelqu'un; petite lettre missive dans laquelle on peut se dispenser des formules de compliments usitées dans les lettres. *Écrire un billet. Recevoir un billet. Un petit billet. On jeta sur la scène un billet qui contenait des vers.*

Billet doux, Billet d'amour, de galanterie.

BILLET, se dit également de Certains écrits imprimés, ou à la main, par lesquels on informe les particuliers ou le public de diverses choses. *Billet de convocation. Billet de mariage. Billet d'enterrement. Distri-*

buer, répandre, semer des billets séditieux.

Billet de faire part, ou elliptiquement, *Billet de part*, Billet circulaire par lequel on annonce un mariage, une naissance, un décès qui intéresse celui qui écrit.

Billet de garde, Ordre de service, écrit ou imprimé, par lequel on enjoint à des gardes nationaux de se rendre tel jour en tel lieu, pour monter la garde.

Faire courir le billet entre les particuliers d'une compagnie qu'on veut assembler, Les convoquer par billet. *Faire courir le billet chez les notaires*, Les avertir par billet qu'on cherche de l'argent à emprunter. *Faire courir le billet chez les orfèvres, chez les joailliers*, Les avertir par billet qu'on a perdu quelque argenterie, et qu'ils aient à arrêter ceux qui la leur porteront. Ces phrases ne sont plus guère usitées.

BILLET, signifie également, Un écrit, une promesse par laquelle on s'oblige de payer une certaine somme. *Billet à ordre. Billet payable au porteur*, ou *Billet au porteur. Faire un billet. Souscrire un billet pour telle somme. Négocier, escompter, endosser, acquitter, payer, rembourser un billet. On trouvera de l'argent sur son billet. Les billets d'un tel sont bien discrédités sur la place.*

Billet de banque, Billet émis par une banque de circulation, et qui a cours dans le public. *Billet de banque de mille francs, de cinq cents francs. Billet de cent francs, de cinquante francs.*

Billet de l'Épargne, se disait anciennement d'Une rescription payable sur le trésor royal, qu'on appelait alors l'*Épargne*.

BILLET, se dit encore d'Une carte ou petit écrit qui donne entrée dans quelque lieu, à quelque spectacle, à quelque assemblée, etc. *On n'entre là que par billets. On n'entre pas sans billet. Où est votre billet? Montrer son billet. J'ai un billet. Billet de spectacle. Billet de bal. Billet d'entrée. Billet de loge, de parterre, etc. Billet pour une, pour deux, pour trois personnes. Billet de chemin de fer. Billet de place. Acheter un billet. Prendre un billet au bureau. Billet d'auteur. Billet donné. De faux billets.*

BILLET, se dit en outre de Bulletins, de petits papiers qui servent pour donner les suffrages dans une élection, ou les votes dans une assemblée délibérante. *Déposer les billets dans l'urne du scrutin. Billet nul. Les membres de cette assemblée écrivent* Oui *ou* Non *sur leurs billets, selon qu'ils votent pour ou contre le projet présenté. Billet blanc*, Billet mis dans l'urne, et sur lequel il n'y a rien d'écrit.

Il se dit également de Petits rouleaux de papier avec lesquels on tire au sort. *Billet blanc. Billet noir. Il a eu un bon billet.*

Il se dit aussi Des bulletins délivrés aux personnes qui prennent part à quelque loterie. *Billet de loterie. Les numéros que porte un billet. Les billets d'une loterie. Le prix du billet est de trois francs. Prendre un billet. Billet gagnant.*

Billet de logement, Écrit portant injonction à un habitant de loger un ou plusieurs militaires. *Délivrer aux soldats des billets de logement.*

Billet de confession, Attestation par laquelle un prêtre certifie qu'il a entendu quelqu'un en confession.

Billet de santé, Attestation que des officiers publics ou des magistrats donnaient en temps de peste, pour certifier qu'un voyageur ne venait pas d'un lieu suspect.

BILLETER. v. a. Attacher des étiquettes, des numéros, etc., sur des marchandises. *Il faut billeter ces pièces de drap, de soie, etc.* Il est vieux : on dit, *Étiqueter.*

BILLETÉ, ÉE. part. passé. *Marchandise billetée.*

BILLETTE. s. f. Petit écriteau qu'on met aux endroits où un péage est établi, pour avertir les passants d'acquitter le droit.

BILLETTE, en termes de Blason, Pièce d'armoirie en forme de petit carré long, qui est quelquefois de métal, et quelquefois de couleur.

BILLEVESÉE. s. f. Discours frivole, conte vain et ridicule. *Il ne nous a entretenus que de billevesées. C'est un donneur de billevesées. Tout ce qu'il dit n'est que billevesée.*

Il se dit aussi Des idées creuses, des idées chimériques. *Cet homme fait imprimer toutes les billevesées qui lui passent par la tête.* Il est familier dans les deux sens.

BILLION. s. m. (On prononce *Bilion.*) T. d'Arithm. Mille millions; ce qu'on nomme, en termes de Finances, Un milliard.

BILLON. s. m. (Les L sont mouillées dans ce mot et dans ses dérivés.) Monnaie de cuivre pur, ou de cuivre mêlé avec un peu d'argent, comme les anciens sous. *Monnaie de billon.*

Il se dit aussi de Toute sorte de monnaie décriée ou défectueuse. *Il a trouvé dans un sac de mille francs pour plus de cent francs de billon.*

Il se prend aussi pour Le lieu où l'on porte toutes les monnaies défectueuses. *Porter au billon des monnaies légères et décriées.*

BILLON. s. m. T. d'Agricult. Il se dit de Certains ados plus ou moins larges et bombés, qu'on forme dans un terrain avec la charrue, et qui sont séparés par des raies profondes. *Relever un terrain en billons, pour faciliter l'écoulement de la trop grande humidité.*

Il se dit aussi d'Une verge de vigne taillée de la longueur de trois ou quatre doigts.

BILLONNAGE. s. m. Délit de celui qui fait un trafic illégal de monnaies défectueuses. *Il a été puni pour billonnage, pour crime de billonnage.* Ce terme n'est plus employé dans nos lois criminelles.

BILLONNAGE. s. m. T. d'Agricult. Action de faire des billons dans un champ, dans un terrain; L'ouvrage qui en résulte.

BILLONNEMENT. s. m. Action de billonner. Il est maintenant presque inusité.

BILLONNER. v. n. Faire un trafic illégal de monnaies défectueuses; substituer des espèces défectueuses à de bonnes. *Cet homme s'est enrichi à billonner.* Il est maintenant presque inusité.

BILLONNEUR. s. m. Celui qui se rend coupable de billonnage, qui a l'habitude de billonner. *Ce commis, ce marchand est un grand billonneur.* Il est maintenant presque inusité.

BILLOT. s. m. Gros tronçon de bois cylindrique ou taillé carrément, s'élevant ordinairement à hauteur d'appui, et dont la partie supérieure présente une surface plane. *Billot de cuisine. Couper de la viande sur un billot. Le billot d'une enclume. Un billot énorme.*

Il se dit, particulièrement, Du bloc de bois sur lequel on appuyait la tête d'une personne condamnée à la décapitation, pour l'exécuter. *Il mit sa tête sur le billot, et reçut le coup fatal. La hache et le billot.*

Par exagérat., *J'en mettrais ma tête sur le billot, ma main sur le billot*, se dit Pour affirmer plus fortement ce qu'on avance.

BILLOT, signifie aussi, Un bâton que l'on suspend en travers au cou des chiens, pour les empêcher de chasser, et d'entrer dans les vignes. On donne également ce nom à Des pièces de bois qu'on attache au cou des bœufs, des vaches, et qui sont assez lourdes pour les empêcher de sortir d'un pâturage.

BIM

BIMBELOT. s. m. Jouet d'enfants, comme poupée, cheval de bois, etc.

BIMBELOTERIE. s. f. Profession de celui qui fait, qui vend des bimbelots, des jouets d'enfants.

Il se dit aussi Des marchandises qui consistent en bimbelots. *Acheter de la bimbeloterie. Boutique de bimbeloterie. Bimbeloteries de Paris.*

BIMBELOTIER. s. m. Fabricant, marchand de bimbelots ou jouets d'enfants.

BIN

BINAGE. s. m. T. d'Agricult. Action de biner, seconde façon que l'on donne aux terres labourables et aux vignes.

BINAGE, dans la Discipline ecclésiastique, signifie L'action d'un prêtre qui célèbre deux messes le même jour en deux endroits différents. *Le binage est permis dans certains diocèses, à cause de la rareté des prêtres.*

BINAIRE. adj. des deux genres. T. d'Arithm. Qui est composé de deux unités. *Nombre binaire.*

Arithmétique binaire, Système de numération dans lequel on exprime tous les nombres par le seul emploi de deux caractères, l'un désignant l'unité, l'autre indiquant sa place; comme seraient, dans les chiffres arabes, 1 et 0 : ce système est celui des Chinois.

BINAIRE. T. de Chimie. Qui est composé de deux éléments. *Combinaison binaire. L'eau est un composé binaire.*

BINARD. s. m. Chariot à quatre roues d'égale hauteur, avec un plancher sur lequel on met de grands fardeaux.

BINER. v. a. T. d'Agricult. Donner une seconde façon aux terres labourables, aux vignes. *Biner un champ. Biner les vignes.*

BINER, est aussi verbe neutre, et se dit, dans la Discipline ecclésiastique, D'un prêtre qui, lorsque la nécessité l'exige, célèbre deux messes, le même jour, dans deux églises différentes. *Ce prêtre a la permission de biner.*

BINÉ, ÉE. part. passé. *Terre, vigne bien binée.*

BINET. s. m. Petit ustensile qui est ordinairement en forme de bobèche, avec une pointe ou un godet au milieu, et qu'on met dans le chandelier pour brûler la chandelle ou la bougie jusqu'au bout. *Acheter un binet.* Voyez BRÛLE-TOUT.

Faire binet, Mettre un bout de chandelle ou de bougie par épargne sur un binet, ou sur le haut d'un chandelier, pour les brûler jusqu'à la fin.

BINOCLE. s. m. Lunette qu'on tient à la main, qui est formée de deux branches réunies dans une seule charnière, et qui sert à voir les objets des deux yeux en même temps. *Acheter un binocle. Porter un binocle suspendu à une chaîne, à un cordon.*

Il se dit aussi d'Une sorte de longue-vue ou de télescope double, au moyen duquel on peut observer un objet éloigné avec les

deux yeux en même temps, et qui est aujourd'hui peu employé.

BINOCULAIRE. adj. des deux genres. Terme didactique. Qui est pour les deux yeux, qui se fait par les deux yeux. *Télescope binoculaire. Vision binoculaire.*

BINÔME. s. m. T. d'Algèbre. Quantité algébrique composée seulement de deux termes unis entre eux par les signes *plus* (+) ou *moins* (—). A + B *est un binôme qu'on exprime ainsi : A plus B. Newton a le premier découvert la loi que suit le développement d'un binôme élevé à des puissances quelconques : c'est ce qu'on appelle le binôme de Newton.*

BIO

BIOGRAPHE. s. m. Auteur qui a écrit une ou plusieurs vies particulières.

BIOGRAPHIE. s. f. Genre d'ouvrage qui a pour objet des vies particulières. *La Biographie universelle. La Biographie des Contemporains. Article de biographie.*

Il se dit aussi de La science et des écrits relatifs à ce genre d'ouvrages. *S'occuper de biographie. La biographie occupe une grande place dans cette bibliothèque, dans ce catalogue.*

BIOGRAPHIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à la biographie. *Recherches biographiques. Détails biographiques. Notice biographique. Dictionnaire biographique.*

BIOLOGIE. s. f. Terme didactique. Science qui traite des êtres organisés, et qui a pour objet la connaissance des lois de l'organisation.

BIOLOGIQUE. adj. des deux genres. Terme didactique. Qui concerne la biologie, qui appartient à la biologie. *Phénomènes biologiques.*

BIP

BIPÈDE. adj. des deux genres. Il se dit Des animaux à deux pieds, qui marchent à deux pieds. *Les oiseaux sont bipèdes.*

Il se prend aussi substantivement, au masculin. *Les bipèdes. L'homme est un bipède.*

En termes de Manège, *Bipède antérieur*, Les pieds de devant du cheval. *Bipède postérieur*, Les pieds de derrière. *Bipède latéral*, Un pied de devant et un pied de derrière du même côté. *Bipède diagonal*, Un pied de devant d'un côté et un pied de derrière de l'autre côté.

BIQ

BIQUE. s. f. La femelle du bouc, la chèvre. Il est familier.

BIQUET. s. m. Le petit d'une bique.

Il se dit aussi d'Une espèce de trébuchet qui sert à peser de l'or ou de l'argent.

BIR

BIRÈME. s. f. T. d'Antiq. Sorte de galère qui avait deux rangs de rames de chaque côté.

BIRIBI. s. m. Jeu de hasard qui se joue avec des boules creuses dans lesquelles sont des numéros correspondants à ceux d'un tableau. *Banquier de biribi. Tableau de biribi. Jouer au biribi.*

BIRLOIR. s. m. Tourniquet qui sert à retenir un châssis de fenêtre levé.

BIS

BIS, ISE. adj. (On ne prononce pas l'S au masculin.) Brun. Il ne se dit proprement que Du pain et de la pâte. *Pain bis. Pâte bise. Un lièvre mis en pâte bise.*

Fam., *Cette femme est bise, elle a la peau bise, le teint bis*, Elle est très brune.

Pain bis-blanc, Pain entre le bis et le blanc.

BIS. adv. emprunté du latin. (On prononce l'S.) Une seconde fois. Il s'emploie pour avertir ou pour demander de répéter, de recommencer ce que l'on vient de dire, de chanter ou de faire. *Dans cette chanson, le dernier vers de chaque couplet est marqué* bis. *Demander* bis. *Crier* bis. *Tous les spectateurs ont demandé* bis. *Tout le parterre a crié* bis.

Substantiv., *Ce couplet a eu les honneurs du* bis, Le public l'a fait répéter par l'acteur.

Adjectiv., *Numéro deux* bis, *trois* bis, *etc.*, sert à indiquer qu'on répète le numéro deux, ou le numéro trois, etc., pour n'être pas obligé de changer tous ceux qui suivent. *Il demeure dans telle rue, numéro douze* bis. *Feuillet trente* bis.

BISAÏEUL. s. m. Père de l'aïeul ou de l'aïeule. *Bisaïeul paternel. Bisaïeul maternel. Ses bisaïeuls vivent encore.*

BISAÏEULE. s. f. Mère de l'aïeul ou de l'aïeule.

BISANNUEL, ELLE. adj. (On fait sentir les deux N.) T. de Botan. Il se dit Des plantes qui périssent après avoir subsisté pendant deux années. *Le chardon est bisannuel, est une plante bisannuelle.*

BISBILLE. s. f. (Les L sont mouillées.) Petite querelle sur des objets futiles. *Ces gens-là sont toujours en bisbille.* Il est familier.

BISCAÏEN. s. m. Ancienne arme de guerre à longue portée. On dit aussi, adjectivement, *Mousquet biscaïen.*

Il se dit surtout de Balles de fonte ou de fer, de la grosseur d'un petit œuf, qui entrent ordinairement dans la charge à mitraille.

BISCORNU, UE. adj. Qui a une forme irrégulière, baroque. *Bâtiment biscornu.*

Il se dit, figurément, De l'esprit, et des conceptions de l'esprit. *Esprit biscornu. Ouvrage biscornu. Raisonnement biscornu.* Il est familier dans les deux sens.

BISCOTIN. s. m. Sorte de petit biscuit ferme et cassant. *Les biscotins d'Aix sont excellents.*

BISCUIT. s. m. Pain en forme de galette ronde ou carrée, auquel on a donné deux cuissons pour le durcir, et dont on fait provision pour les voyages sur mer. *Biscuit frais. Vieux biscuit. Biscuit moisi. Faire du biscuit. Un baril, une tonne de biscuit. Une ration de biscuit. Tremper du biscuit. Casser du biscuit.*

Prov. et fig., *S'embarquer sans biscuit*, Entreprendre un voyage sans être pourvu de ce qui est nécessaire ; et, plus figurément, S'engager dans une entreprise sans avoir ce qu'il faut pour y réussir, ou sans s'être prémuni contre les obstacles qu'elle pourrait éprouver.

BISCUIT, se dit aussi d'Une sorte de pâtisserie, faite ordinairement avec de la farine, des œufs et du sucre. *Bon biscuit. Petit biscuit. Biscuit à la cuiller. Biscuit de Savoie. Biscuit de Reims.*

Biscuit de carême, Biscuit qui se fait sans œufs, et qui est fort cassant.

BISCUIT, se dit encore d'Un ouvrage de porcelaine cuit au four, et qui n'a point de couverte. *Le biscuit imite le grain du marbre. Figure de biscuit. Un biscuit de Sèvres*

BISE. s. f. Vent du nord. *Il fait une bise qui coupe le visage. J'entends souffler la bise. Un lieu exposé à la bise. Vent de bise.*

Il se dit poétiquement pour L'hiver. *Dès que la bise fut venue.*

BISEAU. s. m. Extrémité ou bord coupé en biais, en talus. Il se dit surtout Du bord des glaces de miroir, des glaces de voiture, etc., et Du tranchant de certains outils. *Faire un biseau à une glace. Couper, tailler une glace en biseau. Le tranchant de cet outil, de ces cisailles est en biseau.*

Il se dit, par extension, de Certains outils dont le tranchant est en biseau. *Un biseau de menuisier, de tourneur.*

Il se dit également, en Joaillerie, Des principales faces qui environnent la table d'un brillant. *Un diamant épais de biseau.*

BISEAU, en termes d'Imprimerie, se dit de Morceaux de bois entourant les pages de caractères, et dont un côté est taillé obliquement pour recevoir les coins qui servent à serrer la forme. *Les coins se placent entre les biseaux et le fer du châssis.*

BISEAU, signifie encore la même chose que Baisure. Voyez BAISURE.

BISEAUTÉE. adj. f. Il ne s'emploie que dans cette expression : *Cartes biseautées*, Cartes taillées en biseau pour tromper au jeu.

BISER. v. n. T. d'Agricult. Il se dit Des graines céréales qui dégénèrent d'année en année. *Ce froment, ces avoines ont bisé.*

BISER. v. a. Reteindre. *Il faudra biser cette étoffe.*

BISÉ, ÉE. part. passé.

BISET. s. m. Espèce de pigeon qui a la chair plus noire que les autres, et qui s'écarte du colombier pour chercher sa nourriture. On dit quelquefois adjectivement, *Pigeon biset.*

Fam., *Être en biset*, Faire le service sans uniforme dans la garde nationale.

BISETTE. s. f. Espèce de petite dentelle de bas prix. *Employer de la bisette. Ce n'est que de la bisette.*

BISMUTH. s. m. Métal fragile, d'un blanc jaunâtre, et formé de grandes lames brillantes. *Le bismuth sert à la préparation du blanc de fard. Le sous-nitrate de bismuth est d'un grand usage en médecine.*

BISON. s. m. Bœuf sauvage de l'Amérique septentrionale.

BISONNE. s. f. Sorte de toile grise qui sert principalement à faire des doublures et qu'on nomme ainsi à cause de sa couleur.

BISQUAIN. s. m. Peau de mouton avec sa laine.

BISQUE. s. f. T. du Jeu de paume. Avantage qu'un joueur accorde à un autre lorsqu'il lui donne quinze, en lui laissant la liberté de placer cet avantage à son choix dans la partie. *Donner une bisque. Prendre sa bisque. Donner quinze et bisque.*

Fig. et fam., *Il lui donnerait quinze et bisque*, se dit D'un homme qui a une grande supériorité sur un autre, en quelque genre que ce soit.

Fig. et fam., *Avoir quinze et bisque sur la partie*, Avoir un grand avantage ou de grands préjugés en sa faveur pour le succès d'une affaire. *Ils sont plusieurs qui sollicitent cet emploi, mais un tel a déjà quinze et bisque sur la partie.*

Fig. et fam., *Prendre sa bisque, bien pren-*

dre sa bisque, Choisir le moment favorable, profiter d'une circonstance heureuse.

BISQUE. s. f. T. de Cuisine. Potage fait avec un coulis d'écrevisses, et garni de différents ingrédients.

Demi-bisque, Bisque dont le coulis est plus léger, et où il entre moins d'ingrédients.

BISQUER. v. n. Avoir du dépit, de l'humeur. Il est populaire.

BISSAC. s. m. Sorte de sac, ouvert en long par le milieu, et fermé par les deux bouts, en sorte qu'il forme comme un double sac. *Porter un bissac sur l'épaule.*

Fam., *Cet homme est au bissac,* Il est réduit à la mendicité.

BISSECTION. s. f. T. de Géom. Division d'un angle, d'une ligne, etc., en deux parties égales.

BISSEXE. adj. des deux genres. Voyez BISSEXUEL.

BISSEXTE. s. m. L'addition qui se fait d'un jour, tous les quatre ans, au mois de février, lequel est alors de vingt-neuf jours. *On aura bissexte cette année.*

BISSEXTIL, ILE. adj. Il se dit De l'année où se rencontre le bissexte. *L'an bissextil. L'année bissextile.*

BISSEXUEL, ELLE. adj. T. de Botan. Il se dit Des plantes qui ont l'organe mâle et l'organe femelle réunis dans la même fleur ou sur le même pied. On dit aussi, *Bissexe.*

BISSUS. s. m. Voyez BYSSUS.

BISTOQUET. s. m. T. du Jeu de billard. Sorte de masse avec laquelle on jouait pour éviter de billarder. Le mot et la chose ont vieilli.

BISTORTE. s. f. T. de Botan. Plante, espèce de renouée, qu'on nomme ainsi parce que les racines sont tortues et repliées en forme d'S.

BISTOURI. s. m. Instrument de chirurgie, qui a la forme d'un petit couteau, et qui sert à faire des incisions. *La lame, le manche d'un bistouri. Ouvrir une tumeur avec le bistouri, d'un coup de bistouri. Il y a différentes sortes de bistouris : le bistouri droit, le bistouri concave, le bistouri convexe, le bistouri cannelé, etc.*

BISTOURNER. v. a. Tourner, courber un objet dans un sens contraire au sens naturel, de manière à le déformer. Cette acception est familière.

Il signifie aussi, Tordre les vaisseaux qui aboutissent aux testicules d'un animal, pour le rendre incapable de procréer. *On a reconnu qu'il y a plus de danger à bistourner un cheval qu'à le couper.*

BISTOURNÉ, ÉE. part. passé.

Fam., *Des jambes bistournées*, Des jambes contournées, difformes. On dit plus ordinairement, *Des jambes torses.*

BISTRE. s. m. Suie détrempée, dont on se sert pour faire des dessins au lavis, et dont la couleur est d'un jaune de rouille. *Dessin au bistre. Étoffe couleur de bistre.*

BISTRÉ, ÉE. adj. Qui a la couleur du bistre. *Un teint bistré.*

BIT

BITORD. s. m. T. de Marine. Petit cordage composé de deux, trois, ou même quatre fils de caret, goudronnés et tortillés ensemble. *Bitord en deux, en trois, en quatre.*

BITUME. s. m. Matière inflammable, liquide et jaunâtre, ou solide et noire, qui se trouve principalement dans le sein de la terre, et qui sert à différents usages dans les arts. *Bitume liquide. Bitume mou. Bitume solide. L'asphalte et le pétrole sont des espèces de bitumes.*

BITUMINEUX, EUSE. adj. Qui contient du bitume, ou Qui a les qualités du bitume. *Terre bitumineuse. Les tourbes sont bitumineuses.*

BIV

BIVAC. s. m. Voyez BIVOUAC.

BIVALVE. adj. des deux genres. T. de Conchyliologie et de Botanique. Qui est formé de deux pièces ou valves. *Coquille, coquillage bivalve. La capsule du lilas, le noyau de la pêche, sont bivalves.*

Il s'emploie aussi comme substantif masculin, en parlant Des coquillages. *Les huîtres, les moules sont des bivalves.*

BIVAQUER. v. n. Voyez BIVOUAQUER.

BIVOUAC. s. m. (Quelquefois on écrit et on dit, *Bivac.*) T. de Guerre. Il ne se disait autrefois que d'Une garde extraordinaire faite la nuit en plein air. *Être de garde au bivouac. Aller au bivouac.*

Il signifie aujourd'hui, Toute station qu'une troupe, qu'une armée en campagne fait en plein air, le jour ou la nuit, pour prendre du repos. On le dit quelquefois de La troupe même, et du lieu où elle s'arrête. *Ce fut notre premier bivouac. L'armée a beaucoup souffert dans les bivouacs, par l'intempérie de la saison. Passer les nuits au bivouac. Coucher au bivouac. Les feux d'un bivouac.*

BIVOUAQUER. v. n. (Quelquefois on écrit et on dit, *Bivaquer.*) T. de Guerre. Camper en plein air, à la belle étoile. *L'armée a bivouaqué trente-cinq jours de suite. Ils furent obligés de bivouaquer dans la neige, sur la glace.*

Il signifie, par extension et familièrement, Passer une nuit en plein air. *Nous n'arrivâmes point le soir à l'auberge, il fallut bivouaquer au milieu des montagnes.*

BIZ

BIZARRE. adj. des deux genres. Fantasque, capricieux, extravagant. *Un homme bizarre. Un esprit bizarre. Avoir l'humeur bizarre. Sentiments, goûts bizarres. Opinions bizarres. Idée bizarre.*

Il signifie aussi, Extraordinaire, qui s'écarte de l'usage ou De l'ordre commun. *Couleur bizarre. Forme bizarre. Plumage bizarre. Mode bizarre. Habit, ajustement, accoutrement bizarre. Langage bizarre. Voilà un temps, une saison bien bizarre. Un jeu bizarre de la nature. Quelle destinée bizarre! Est-il rien de plus bizarre?*

Il se dit quelquefois substantivement. *Donner dans le bizarre.*

BIZARREMENT. adj. D'une façon bizarre. *Agir bizarrement. Être bizarrement habillé.*

BIZARRERIE. s. f. Caractère de ce qui est bizarre. *La bizarrerie de l'humeur, de l'esprit, des goûts, des opinions, etc. La bizarrerie des modes, des saisons, des langues, etc. La bizarrerie de sa destinée.*

Il signifie particulièrement, Humeur bizarre, extravagance. *Cet homme est d'une étrange bizarrerie. Faire quelque chose par bizarrerie, par pure bizarrerie, par esprit de bizarrerie. Elle est sujette à de grandes bizarreries.*

BLA

BLAFARD, ARDE. adj. Pâle. Il ne se dit guère que Des couleurs ternes, et D'une lumière faible. *Couleur blafarde. Teint blafard. Visage blafard. Un ciel blafard. Lumière blafarde. Lueur blafarde.*

BLAGUE. s. f. Vessie, ou petit sachet de grosse toile ou de peau, dans lequel les fumeurs mettent le tabac dont ils font usage.

Il se dit, figurément et familièrement, d'un mensonge, d'une vanterie.

BLAGUER. v. n. Dire des mensonges, faire des contes. Il est populaire.

BLAGUEUR. s. m. Diseur de mensonges, faiseur de contes, vantard. Il est populaire.

BLAIREAU. s. m. Mammifère d'Europe, sorte de bête puante qui se creuse un terrier. *La chasse du blaireau. Puant comme un blaireau. De la graisse de blaireau. Un pinceau de poil de blaireau. Un pinceau de blaireau*, ou Absolument, *Un blaireau*, pour Un pinceau fait de poil de blaireau.

BLÂMABLE. adj. des deux genres. Digne de blâme, répréhensible. *Une personne blâmable. Une action blâmable. Des erreurs blâmables.*

BLÂME. s. m. Sentiment ou discours par lequel on condamne une personne, une action, une opinion. *Tout flatteur est digne de blâme. Une action digne de blâme. Encourir le blâme. Éviter le blâme. Porter tout le blâme d'une chose. Donner le blâme de quelque chose à une personne. Tout le blâme en tombe sur lui, en retombe sur lui. Rejeter sur un autre tout le blâme de quelque chose. Je veux bien prendre sur moi le blâme de cette affaire. Cela lui a tourné à blâme. S'attirer le blâme de tous les honnêtes gens. Il mérite beaucoup de blâme.*

BLÂME, en termes de Jurisprudence criminelle, se disait autrefois d'Une réprimande faite par le juge ensuite d'une sentence ou d'un arrêt. *La peine du blâme était infamante.*

BLÂMER. v. a. Improuver, reprendre, condamner. *Blâmer une personne, une action. Blâmer hautement, ouvertement. On ne saurait le blâmer. Tout le monde a blâmé son procédé.*

Il s'emploie aussi absolument. *Il savait louer et blâmer à propos.*

BLÂMER, en termes de Jurisprudence criminelle, se disait autrefois D'une réprimande que faisait le juge à une personne reconnue coupable de quelque contravention aux lois ou aux ordonnances. *Il fut blâmé en justice, par un arrêt. Il fut blâmé.*

BLÂMÉ, ÉE. part. passé.

BLANC, ANCHE. adj. Qui est de la couleur du lait, de la neige, etc. *Marbre blanc. Satin blanc. Plume blanche. Papier blanc, très blanc. Couleur blanche. Ruban blanc. Écharpe blanche. Cheveux blancs. Barbe blanche. Homme tout blanc de vieillesse. Dents blanches. Pain blanc. Pain bis-blanc. Sel blanc. Porcelaine blanche. Blanc comme neige. Blanc comme cygne. Blanc comme ivoire. Blanc comme lait.*

Il se dit aussi De plusieurs choses qui ne sont pas tout à fait blanches, pour les distinguer de celles de même espèce qui ne le sont pas tant, ou qui sont d'une autre couleur. *Vin blanc. Poivre blanc. Verre blanc. Bière blanche. Raisin blanc. Figues blanches. Mûrier blanc. Bois blanc. Poisson blanc. Chair blanche. Avoir le teint blanc, la gorge blanche, les mains blanches, la peau blanche.*

Drapeau blanc, Drapeau que les assiégés arborent lorsqu'ils demandent à capituler.

Le drapeau blanc, L'ancien drapeau national de la France.

Gelée blanche, Gelée qui, le matin, se forme de la rosée ou du brouillard congelé.

Eau blanche, Eau dans laquelle on a jeté du son pour la faire boire aux chevaux. Il se dit aussi, en Médecine, d'Une liqueur blanchâtre et styptique, formée d'un mélange d'eau et d'extrait de Saturne. *Faire des lotions avec de l'eau blanche.*

Sauce blanche, Sorte de sauce faite avec de la farine et du beurre qu'on n'a pas fait roussir.

Viande blanche, La viande de volaille, de lapin, de veau, etc.; par opposition à *Viande noire*, La viande de lièvre, de bécasse, de sanglier, etc.

Blanc-manger, Espèce de gelée qui se fait communément avec du lait, des amandes, du sucre, et de la colle de poisson. *Un plat, une assiette de blanc-manger.*

Papier blanc, se dit quelquefois d'Un papier sur lequel il n'y a rien d'écrit ou d'imprimé. *Un feuillet de papier blanc.* On dit de même, *Une page blanche.*

Livre blanc, Livre dont tous les feuillets sont blancs.

Billet blanc, Billet de certaines loteries ou de certains scrutins, sur lequel il n'y a rien d'écrit.

Carte blanche, aux Jeux de cartes, Toute carte qui n'est point une figure. *Il lui fallait une figure, il lui est entré une carte blanche.* On dit de même, substantivement, *Avoir blanche*, N'avoir aucune figure dans son jeu.

Blanc-seing. Voyez ce mot à son rang alphabétique.

Fer-blanc. Voyez ce mot à son rang alphabétique.

Argent blanc, Toute sorte de monnaie d'argent, par opposition Aux monnaies de cuivre ou d'or; et, *Monnaie blanche*, Petites pièces d'argent qui forment la monnaie d'une plus grande pièce.

Armes blanches, Armes offensives, comme épées, sabres, baïonnettes, etc., par opposition Aux armes à feu. *Se battre à l'arme blanche. Combat à l'arme blanche.* On appelait autrefois aussi *Armes blanches*, Des armes défensives qui n'étaient ni gravées, ni dorées, ni bronzées.

Fig., *Magie blanche.* Voyez MAGIE.

Fig. et fam., *Nuit blanche*, Nuit qu'on passe sans dormir.

Fig., *Vers blancs*, en Versification, Vers non rimés. *Le Paradis perdu de Milton est en vers blancs. Notre système de versification n'admet point les vers blancs.*

En termes d'Administration forestière, *Couper une forêt, faire une coupe à blanc estoc* ou *à blanc être*, ou simplement *à blanc*, En couper tout le bois, sans y laisser de baliveaux. On dit dans le même sens, *Coupe blanche.* On dit aussi, *Couper un arbre à blanc estoc*, Le couper au pied sur la souche.

Prov. et fig., *C'est bonnet blanc et blanc bonnet*, Il n'y a presque point de différence entre les deux choses dont il s'agit, l'une équivaut à l'autre.

Prov. et fig., *Il a mangé son pain blanc le premier*, Il a été dans un état heureux, agréable, et il n'y est plus.

Prov. et fig., *Donner carte blanche à quelqu'un*, Donner plein pouvoir à quelqu'un, l'autoriser à faire tout ce qu'il lui plaira. On dit dans le même sens, *Avoir carte blanche.*

Prov. et fig., *Se faire tout blanc de son épée, se faire blanc de son épée.* Locution empruntée aux duels judiciaires du moyen âge et qui signifiait, Répondre à une accusation, se justifier d'une accusation par l'épée, par la force : elle signifie, par extension, Se prévaloir de sa force, se vanter de faire quelque chose en se supposant un pouvoir ou un crédit qu'on n'a pas.

Prov., *Rouge soir et blanc matin*, ou *Rouge au soir et blanc au matin, c'est la journée du pèlerin*, Quand le ciel est rouge le soir et blanc le matin, c'est ordinairement un indice qu'il fera beau temps.

BLANC, signifie aussi, Propre, par opposition à Sale. *Linge blanc. Ces draps ont servi, ils ne sont pas blancs. Chemise blanche. Nappe blanche. Serviette blanche. Assiette blanche. Donnez des assiettes blanches.*

Blanc de lessive, se dit Du linge propre, tel qu'il est au sortir de la lessive. *Ces draps, ces rideaux sont blancs de lessive.*

Prov. et fig., *Mettre quelqu'un en beaux draps blancs, dans de beaux draps blancs*, Le mettre dans l'embarras, lui susciter des affaires. *Vous vous êtes mis dans de beaux draps blancs.*

Fig. et fam., *Sortir d'une accusation, d'une affaire blanc comme neige*, ou simplement, *Sortir blanc d'une affaire*, Être déclaré innocent, être acquitté par un arrêt ou un jugement, en matière criminelle ou correctionnelle.

BLANC, s'emploie aussi comme substantif, et signifie, La couleur blanche, et Ce qui est de cette couleur. *Le blanc à côté du noir en a plus d'éclat. Cette couleur tire sur le blanc. Blanc mat. Le blanc est le symbole de l'innocence. S'habiller de blanc. Ne porter que du blanc* (que des vêtements blancs). *Être en blanc. Il y a autant de différence de l'un à l'autre que du blanc au noir.*

Il signifie particulièrement, La couleur ou matière blanche que les peintres, les maçons, etc., emploient pour rendre une surface blanche. *Blanc de plomb. Blanc de céruse. Broyer du blanc. Peindre une chambre de blanc; la peindre en blanc. Une couche de blanc.*

Blanc de lait, blanc de perles, Nuance du blanc semblable à celle du lait, des perles.

Blanc sale, Couleur blanche dont l'apparence est terne, sans éclat. *Cette étoffe, ce papier sont d'un blanc sale.*

Fig. et fam., *Aller, passer, changer du blanc au noir*, Passer d'une opinion à l'opinion contraire, passer d'une extrémité à l'autre.

Fig. et par exagér., *Si vous lui dites blanc, il répondra noir*, Il se plaît à contredire.

Fam., *Mettre du noir sur du blanc*, Écrire, composer. *Depuis qu'il met du noir sur du blanc, il se croit un personnage.*

Par exagér., *Saigner quelqu'un jusqu'au blanc*, Le saigner abondamment, jusqu'à ce que le sang qui sort de la veine perde de sa couleur rouge.

Mets au blanc, Mets accommodé à une sauce blanche. *Un plat de cardons au blanc. Des laitues au blanc.*

Vouer un enfant au blanc, Faire vœu qu'un enfant sera entièrement vêtu de blanc, jusqu'à tel âge, en l'honneur de la Vierge. *Un enfant voué au blanc.* On dit aussi, *Se vouer au blanc.*

Chauffer à blanc, Chauffer jusqu'à ce que la chaleur soit assez forte pour faire passer le métal du rouge au blanc.

Poudré à blanc, Extrêmement poudré, de manière que la poudre cache entièrement la couleur des cheveux.

Il a gelé à blanc, Il y a eu une gelée blanche.

Ce cheval boit dans le blanc, dans son blanc, ou adverbialement, *boit blanc*, se dit D'un cheval qui a le tour de la bouche blanc, et le reste d'une autre couleur.

Le blanc de l'œil, La partie de l'œil qui paraît blanche, et qu'en termes d'Anatomie on appelle la *Cornée*.

Prov. et fig., *Ils se sont mangé le blanc des yeux*, Ils se sont fortement querellés.

Blanc d'œuf, La substance glaireuse de l'œuf qui entoure le jaune, et qui devient blanche par la cuisson. *Un blanc d'œuf. Le blanc d'un œuf. Battre des blancs d'œufs.*

Blanc de chapon, blanc de poulet, blanc de perdrix, La chair de l'estomac de ces oiseaux quand elle est cuite.

Blanc de baleine, ou *Sperma ceti*, Matière grasse, blanche et cristalline, que l'on retire du tissu cellulaire interposé entre les membranes du cerveau de certaines espèces de cachalots. *Le blanc de baleine sert à faire des bougies demi-diaphanes.*

Blanc de fard, ou simplement, *Blanc*, Sorte de fard, de cosmétique qui fait paraître la peau blanche. *Cette femme met du blanc, a du blanc.*

Blanc d'Espagne, Craie très divisée, qui fait une vive effervescence avec les acides. *Le blanc d'Espagne est de la même nature que le marbre.*

Blanc de chaux, Eau dans laquelle on a délayé de la chaux, et dont on peint les murailles. *Faire un blanc de chaux. Donner un blanc de chaux à une muraille.*

Blanc de bourre, Sorte d'enduit formé de terre, que l'on recouvre de chaux mêlée de bourre.

Blanc de céruse ou *Blanc de plomb*, Sous-carbonate de plomb.

Blanc de zinc, Oxyde de zinc.

BLANC, en termes d'Imprimerie, Tout intervalle plus grand que les espaces ou les interlignes ordinaires. *Une ligne de blanc. Laisser beaucoup de blanc entre le titre et la matière.* On dit aussi, dans le même sens, qu'*Une lettre porte du blanc*, pour dire que, dans la composition, Elle laisse naturellement de l'espace entre elle et les autres lettres qu'elle touche.

BLANC, se disait aussi d'Un papier signé que l'on donnait pour servir de quittance en quelques occasions. *Cet officier, avant de partir, m'a confié son blanc pour recevoir sa pension au trésor royal.* Ce sens a vieilli.

BLANC, se dit encore d'Un espace réservé dans une pièce d'écriture pour être rempli plus tard. *Le Code ne permet pas que les actes de l'état civil renferment aucun blanc. Le notaire a laissé des blancs dans le contrat pour y mettre les noms des contractants et la somme dont ils conviendront. En transcrivant ce manuscrit, le copiste a réservé un blanc pour une ligne qu'il n'a pas pu lire.* On dit de même, *Laisser une ligne, deux lignes en blanc.*

Quittance en blanc, Quittance où on laisse en blanc le nom de celui qui doit payer. *Promesse en blanc*, Promesse où le nom de celui à qui l'on doit payer n'est point indiqué. *Procuration en blanc*, Procuration où le nom de celui qui doit en être chargé est laissé en blanc.

Blanc signé, ou plus ordinairement, *Blanc-seing.* Voyez BLANC-SEING.

BLANC, à plusieurs Jeux, désigne Un coup qui ne produit rien. Ainsi, *Amener blanc*, à certains Jeux de dés, se dit Lorsque tous les dés présentent la face qui n'est marquée d'aucun point. *Faire chou blanc*, signifie,

au Jeu des quilles, Ne rien abattre; et, dans un sens général, Manquer son but.

Blanc, signifie encore, Le but auquel on tire, soit avec une arme de trait, soit avec une arme à feu. *Tirer au blanc. Donner dans le blanc. Mettre dans le blanc.*

Tirer de but en blanc, Tirer en ligne droite, sans que le projectile parcoure une ligne courbe ou fasse de ricochets.

Fig. et fam., *De but en blanc*, Inconsidérément, brusquement, sans garder de mesure. *Il alla lui dire de but en blanc que... Il l'alla quereller de but en blanc.*

Blanc, se disait autrefois d'Une espèce de petite monnaie qui valait cinq deniers. Il n'est plus d'usage qu'au pluriel, et dans cette expression populaire, *Six blancs*, Deux sous six deniers de notre ancienne monnaie.

Prov. et fig., *Mettre un homme au blanc*, Lui gagner tout son argent, le ruiner.

Blanc, anche, se dit en outre, substantivement, Des races d'hommes qui ont le teint blanc, ou même olivâtre, à la différence de celles qui l'ont noir. *Cet enfant est fils d'un blanc et d'une négresse. Il est né d'une blanche et d'un nègre. Il y a, dans cette colonie, moins de blancs que d'hommes de couleur.*

Race blanche, en Ethnographie, Une des trois divisions d'après lesquelles on classe quelquefois le genre humain. Les deux autres sont la *Race jaune* et la *Race noire*.

BLANC-BEC. s. m. Il se dit d'Un jeune homme sans expérience. *Ce n'est qu'un blanc-bec. Ce sont des blancs-becs.* Il est très familier.

BLANCHAILLE. s. f. Fretin, menu poisson. *On nous servit un plat de blanchaille. Un étang où il n'y a que de la blanchaille.*

BLANCHÂTRE. adj. des deux genres. Tirant sur le blanc. *Couleur blanchâtre. Liqueur blanchâtre.*

BLANCHE. s. f. T. de Musique. Note qui vaut la moitié d'une ronde ou deux noires.

BLANCHEMENT. adv. D'une manière propre. *Il faut tenir les enfants le plus blanchement qu'on peut*, Il faut les changer souvent de linge. Il est peu usité.

BLANCHERIE. s. f. Voyez Blanchisserie.

BLANCHET. s. m. T. d'Impr. Morceau d'étoffe de laine ou de soie dont on garnit le tympan d'une presse, pour amortir le coup de la platine, et rendre ainsi le foulage plus égal.

Blanchet, se dit, dans les Pharmacies, d'Un morceau d'étoffe de laine au travers duquel on filtre les sirops et divers autres liquides épais.

BLANCHEUR. s. f. La couleur blanche, la qualité de ce qui est blanc. *La blancheur du lait. La blancheur de la neige. Une blancheur qui éblouit. Une blancheur éblouissante, éclatante. La blancheur du teint. Les blancheurs de l'aube.*

BLANCHIMENT. s. m. Opération ayant pour but d'enlever la matière colorante du lin, du chanvre, du coton, de la cire brute, du suif, etc. *Le blanchiment des toiles. Ces toiles sont d'un beau blanchiment. Le blanchiment de la cire. Le blanchiment de la monnaie.*

Il se dit aussi du procédé employé dans chaque pays pour blanchir les toiles. *Le blanchiment de Flandre. Le blanchiment de Caen, de Senlis, etc.*

BLANCHIR. v. a. Rendre blanc. *Cela blanchit le teint, blanchit les mains. De l'opiat pour blanchir les dents. Blanchir des toiles, du fil, de la cire. Blanchir de la monnaie. Blanchir de la vaisselle d'argent.*

Il signifie particulièrement, Couvrir, enduire d'une couleur blanche. *Blanchir une muraille avec de la chaux. Blanchir un plafond. Blanchir une buffleterie. Blanchir une pièce de cuivre avec du mercure. Blanchir son habit*, ou, avec le pronom personnel, *Se blanchir en s'appuyant contre une muraille.*

Il signifie aussi, Nettoyer, rendre propre; et, dans ce sens, il se dit surtout en parlant Du linge de table et de corps, des rideaux, des draps de lit, etc. *Blanchir du linge. Donner du linge à blanchir. Blanchir des chemises, une robe, des nappes, des mouchoirs de couleur, des rideaux, etc. C'est elle qui blanchit notre linge.* On l'emploie quelquefois absolument. *Elle sait coudre, blanchir et repasser. Cette femme blanchit bien.*

Blanchir quelqu'un, Blanchir son linge. *C'est une telle qui nous blanchit.*

Fig. et fam., *Blanchir quelqu'un*, Le justifier, le faire paraître innocent de ce dont il était accusé. *Il s'élevait des soupçons assez graves contre lui, mais ses amis sont venus à bout de le blanchir.* Avec le pronom personnel, *Il est parvenu à se blanchir.*

Blanchir, signifie, par extension, dans certains Arts, Dégrossir, ôter les inégalités les plus saillantes, donner la première façon. *Blanchir une planche en la rabotant. Blanchir avec la lime une pièce forgée et dressée. Blanchir à la meule une serpe, une houe, etc. Blanchir la sole d'un cheval.*

Blanchir des fruits que l'on veut confire, Les faire bouillir ou infuser dans de l'eau, pour enlever une partie de leur saveur, quand elle est trop forte.

Blanchir, est aussi verbe neutre, et signifie, Devenir blanc. *Faire blanchir des toiles à la rosée, avec du chlore. Mettre des toiles sur l'herbe pour blanchir; les mettre blanchir. Faire blanchir du fil, de la cire. Ses cheveux ont blanchi. Le fer blanchit à un feu ardent. Cette couleur jaune n'est pas solide, elle blanchit promptement.*

En termes de Jardinage, *Faire blanchir de la chicorée, des cardes, du céleri, etc.*, Les faire devenir blancs en réunissant et en liant les feuilles quand elles sont encore vertes, et en les couvrant avec de la terre ou du fumier.

En termes d'Imprimerie, *Blanchir*, Espacer les lignes ou les mots de manière à leur faire couvrir le plus de place possible. *Cet ouvrage est bien court; il faut blanchir beaucoup pour qu'il fasse un volume.*

En termes de Cuisine, *Faire blanchir des légumes*, Leur donner une première cuisson dans l'eau bouillante, avant de les apprêter. *Faire blanchir un chou, des épinards, etc.*

Faire blanchir de la viande, La mettre dans de l'eau tiède pour la faire revenir.

Blanchir, se dit particulièrement Des personnes dont les cheveux deviennent blancs. *Cet homme commence à blanchir.* On dit de même, *Sa tête blanchit, commence à blanchir.*

Prov., on dit, *Tête de fou ne blanchit jamais*, soit parce qu'ordinairement les fous n'atteignent pas la vieillesse, soit parce qu'on les regarde comme exempts des inquiétudes, des soucis qui font assez souvent blanchir les cheveux.

Blanchir, signifie, au figuré, Passer un long temps de sa vie dans quelque occupation. *Blanchir dans le service. Blanchir sous les armes, sous le harnois. Ce vieux courtisan a blanchi dans l'intrigue. C'est un savant qui a blanchi sur les livres.*

Ce coup de fusil, de pistolet, n'a fait que blanchir, se dit Lorsque le coup n'a fait qu'effleurer une cuirasse, une muraille, etc., en y laissant une trace blanche. *La balle n'a fait que blanchir sur sa cuirasse, sur la muraille.* Cette phrase est maintenant peu usitée.

Fig. et fam., *Tous ses efforts n'ont fait que blanchir*, Malgré tous ses efforts, il n'a point réussi. *Cet homme n'a fait que blanchir devant un tel autre*, Malgré tous ses efforts, il lui est resté bien inférieur.

Blanchi, ie. part. passé. *Une tête blanchie par l'âge. Un guerrier blanchi sous les armes.* En termes de l'Écriture, *Des sépulcres blanchis*, Des gens hypocrites.

BLANCHISSAGE. s. m. Action de nettoyer le linge, ou Le résultat de cette action. *Mettre, envoyer du linge au blanchissage. Voilà un mauvais blanchissage. Payer le blanchissage. Retirer le linge du blanchissage. Il lui en coûte tant tous les ans pour son blanchissage. Blanchissage à la vapeur.*

BLANCHISSANT, ANTE. adj. Qui blanchit, qui paraît blanc. *Les flots blanchissants. La mer blanchissante d'écume.*

BLANCHISSERIE. s. f. Lieu où l'on blanchit des toiles ou de la cire. *Aller à la blanchisserie. Établir une blanchisserie.*

BLANCHISSEUR, EUSE. s. Celui, celle qui blanchit du linge. *Blanchisseur au mois, à l'année, à la pièce. Donner du linge à la blanchisseuse. Bateau de blanchisseuse.*

Blanchisseuse de fin, Celle qui ne blanchit que le linge fin, comme chemises, cravates, mouchoirs, etc.

BLANC-MANGER. s. m. Voyez Blanc.

BLANC-SEING. s. m. Papier ou parchemin signé que l'on confie à quelqu'un pour qu'il le remplisse à sa volonté. *Ils ont donné leurs blancs-seings aux arbitres.*

BLANQUE. s. f. Espèce de jeu en forme de loterie, où ceux dont les billets ou les numéros correspondent à certains chiffres, à certaines figures, gagnent quelque lot. *Faire une blanque. Tirer une blanque. Avoir un bon billet à la blanque.*

BLANQUETTE. s. f. Sorte de petite poire d'été, qui a la peau blanche. *Un poirier de blanquette. De la blanquette.*

Il se dit aussi d'Une sorte de raisin qu'on nomme autrement *Chasselas doré.*

Il se dit également d'une sorte de petit vin blanc de Languedoc. *De la blanquette de Limoux.*

Il se dit encore d'Une sorte de ragoût fait ordinairement de veau ou d'agneau, et dont la sauce est blanche. *Blanquette de veau, de volaille.*

BLASER. v. a. Émousser, altérer par des excès le sens du goût. *L'usage des liqueurs fortes lui a blasé le goût. Ces raffinements de gourmandise ont fini par le blaser.*

Il se dit figurément De ce qui rend, à la longue, incapable d'émotions, de sentiments, soit au physique, soit au moral. *L'excès de tous les plaisirs l'a blasé. Il ne rougit plus de rien, l'habitude de la honte l'a blasé. La mauvaise vie qu'il a menée l'a blasé sur tout, l'a tout à fait blasé.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il a bu tant d'eau-de-vie, qu'il s'est blasé. Vous abusez de tout, vous vous blaserez. Il s'est blasé sur les plaisirs, sur les spectacles, sur tout.*

Blasé, ée. part. passé. *Il a le palais, le goût blasé. Un homme blasé.*

BLASON. s. m. Armoiries, assemblage de tout ce qui compose l'écu armorial. *Sur les anciens tombeaux, on trouve les blasons de plusieurs maisons illustres.*

Il se dit aussi de La connaissance de tout ce qui est relatif aux armoiries. *Entendre le blason. Savoir le blason. Enseigner le blason. Les règles du blason. Armoiries qui sont contre les règles du blason.*

BLASONNER. v. a. Peindre les armoiries avec les métaux et les couleurs qui leur appartiennent. *Le peintre a fait ces armoiries en grisaille, il fallait les blasonner.*

Il se dit aussi De certaines lignes et des points qu'on nomme *Hachures*, et que les graveurs font pour représenter les métaux et les couleurs. *Le graveur n'a pas bien blasonné les armoiries sur cette vaisselle.*

Il signifie encore, Expliquer les armoiries dans les termes propres à la science du blason. *Quand cet homme parle d'armoiries, il les blasonne très bien.*

BLASONNER, signifie, au figuré et familièrement, Médire, blâmer, critiquer. *Il a été bien blasonné.*

BLASONNÉ, ÉE. part. passé.

BLASPHÉMATEUR. s. m. Celui qui blasphème. *Grand blasphémateur. Ce roi publia un édit contre les blasphémateurs.*

BLASPHÉMATOIRE. adj. des deux genres. Qui contient des blasphèmes. *Écrit impie et blasphématoire. Proposition blasphématoire.*

BLASPHÈME. s. m. Parole ou discours qui outrage la Divinité, ou qui insulte à la religion. *Blasphème horrible, exécrable. Proférer un blasphème. Dire un blasphème.*

Il signifie quelquefois, par exagération familière, Discours ou propos injuste, déplacé. *On ne peut médire de cet homme-là sans faire un blasphème, sans blasphème. De telles critiques sont des blasphèmes.*

BLASPHÉMER. v. n. Proférer un blasphème, des blasphèmes. *Vous blasphémez. On ne saurait dire cela sans blasphémer.*

Il signifie quelquefois, par exagération familière, Tenir des propos, des discours injustes, déplacés. *C'est blasphémer que de médire de cet homme, que de critiquer cet ouvrage.*

Il est quelquefois actif. *Blasphémer le saint nom de Dieu. Cet homme ne cesse de blasphémer Dieu et ses saints.*

Prov. et fig., *Il blasphème ce qu'il ignore*, se dit D'un homme qui parle avec mépris d'une science ou d'un art qu'il ne connaît pas.

BLASPHÉMÉ, ÉE. part. passé.

BLATIER. s. m. Marchand de blé. Il ne se dit guère que de Ceux qui transportent du blé d'un marché à l'autre. *Les blatiers achètent à des fermiers pour revendre en détail dans les marchés. Marchand blatier.*

BLATTE. s. f. T. d'Entomologie. Genre d'insectes qui ne courent que la nuit, et qui vivent dans les maisons, où ils font beaucoup de dégât, en dévorant les aliments, le sucre, le cuir, les étoffes, etc. Dans quelques provinces, on donne à cet insecte le nom de *Cafard*.

BLAUDE. s. f. Voyez BLOUSE.

BLE

BLÉ. s. m. Plante qui produit le grain dont on fait le pain. *Du blé en herbe, du blé en tuyau. Le blé est en épi. Terre à blé. Voilà une belle pièce de blé. Blé-froment. Blé-seigle. Blé de mars. Blé d'hiver. Blé épais. Blés niellés, bruinés. Les blés sont beaux. Une gerbe de blé. Un épi de blé. Couper les blés. Scier les blés. Serrer le blé. Mettre le blé en grange. Battre le blé.*

Grands blés, Les blés-froment et les blés-seigle. *Blé méteil*, Le blé moitié froment, moitié seigle. *Petits blés*, L'orge et l'avoine.

Prov. et fig., *Manger son blé en vert* ou *en herbe*, Dépenser son revenu d'avance.

BLÉ, signifie quelquefois, Une pièce de blé. *Se cacher dans un blé.*

Prov., *Être pris comme dans un blé*, Être surpris, attrapé de manière qu'on ne puisse pas se sauver.

BLÉ, se dit aussi Du grain seul. *Il y a bien du blé dans ces greniers. Ces greniers sont pleins de blé. Un sac de blé. Un boisseau, un hectolitre de blé. Vendre du blé. Acheter du blé. Le blé est cher. Un grand amas de blé. Un marchand de blé. Enlever tout le blé d'un marché. Faire provision de blé. Serrer le blé. Semer du blé. Blé qui germe. Moudre du blé. Farine de blé. Mesurer du blé. Vanner le blé. Un grain de blé. Un tas de blé. Un monceau de blé. Le commerce des blés. Halle aux blés. Permettre l'importation, l'exportation des blés.*

Blé ergoté, se dit de Certains grains noirs qui, dans les épis du seigle, sont allongés en forme d'ergot ou de corne.

Prov. et fig., *Crier famine sur un tas de blé*, Se plaindre comme si l'on manquait de tout, quoiqu'on soit dans l'abondance.

Prov. et fig., *C'est du blé en grenier*, se dit en parlant Des choses dont la garde est bonne, et peut même être avantageuse.

Blé noir, ou *Blé sarrasin*, Espèce de renouée qui porte, par petites grappes, un grain noir et anguleux.

Blé de Turquie, *Blé d'Espagne*, ou *Maïs*, Plante dont la tige ressemble à celle de la canne à sucre, et dont le grain, qui a les mêmes noms, vient sur de longs et gros épis enveloppés de feuilles. *Cultiver du blé de Turquie. Le blé d'Espagne ou maïs sert d'aliment chez tous les peuples des régions méridionales. Engraisser la volaille avec du blé d'Espagne. Farine de blé d'Espagne* ou *de maïs.*

BLÊME. adj. des deux genres. Pâle. On ne le dit guère que Du visage, du teint. *Avoir le visage blême. Avoir le teint blême. Sa maladie l'a rendu fort blême, tout blême. Il devint blême de frayeur, blême de colère.*

BLÊMIR. v. n. Pâlir, devenir blême. *Vous lui avez dit quelque chose qui l'a fait blêmir. C'est un comédien, il rougit, il blêmit quand il lui plaît.*

BLÊMI, IE. part. passé. *Un visage blêmi.*

BLÉSEMENT. s. f. Action de bléser.

BLÉSER. v. n. Parler avec un vice de prononciation qui consiste à substituer à une consonne forte une consonne faible, à dire, par exemple, *Zerbe*, *zeval* pour *Gerbe*, *cheval*.

BLESSANT, ANTE. adj. Qui blesse, qui offense. *Un propos blessant. Des paroles blessantes. Cet homme m'a paru blessant dans son langage.*

BLESSER. v. a. Donner un coup qui fait une plaie, une fracture ou une contusion. *Blesser quelqu'un; le blesser légèrement, grièvement, dangereusement; le blesser à mort. Il a été blessé d'un coup d'épée, d'un coup de bâton, d'un coup de pierre, d'un coup de fusil.* À la guerre, il ne se dit que des coups qui font une plaie ou une fracture. *Cet officier n'a point encore fait de campagne qu'il n'ait été blessé. Il n'a pas été blessé, il n'a reçu qu'une contusion.*

Il se dit également De ce qui occasionne, par son choc, sa pression, ou son frottement, quelque plaie ou contusion. *Il est tombé sur une pierre qui l'a blessé à la tête. Le joug peut blesser les jeunes bœufs. Cette selle blesse mon cheval.*

Il se dit, par extension, De ce qui cause seulement quelque gêne, quelque douleur. *Ces souliers me blessent.*

Prov. et fig., *Vous ne savez pas où le soulier le blesse, où le bât le blesse*, se dit Pour donner à entendre que les gens les plus heureux en apparence, ont souvent des chagrins secrets.

BLESSER, signifie, au figuré, Causer une impression désagréable à la vue, à l'ouïe. *Les couleurs trop éclatantes blessent la vue. Ces objets hideux blessent les regards. Ce son blesse l'oreille.*

Il signifie, au sens moral, Offenser, choquer, déplaire. *Qu'a donc ce discours qui vous blesse? Je ne vois rien là qui puisse blesser. Un tel procédé le blesserait, l'a blessé profondément, l'a blessé au vif. Son orgueil en fut blessé.*

Fig., *Blesser quelqu'un au cœur*, L'offenser dans ses affections, dans ses sentiments les plus chers. *L'ingratitude de son fils l'a blessé au cœur.*

Ces nudités, ces paroles blessent la pudeur, Sont contraires à la pudeur.

Blesser les convenances, la vraisemblance, Faire ou dire quelque chose de contraire aux convenances, ou qui s'écarte de la vraisemblance. On dit de même, *Blesser les usages, les règles, les principes, le goût, etc.*

BLESSER, signifie aussi, Faire tort, faire préjudice, porter dommage. *Cela ne blesse personne. La clause de cette transaction, de ce contrat, blesse mes intérêts.*

Blesser l'honneur, la réputation de quelqu'un; blesser l'amitié, blesser la bonne foi, la justice, etc., Faire quelque chose contre l'honneur, contre la réputation de quelqu'un, contre ce qu'on doit à l'amitié, à la bonne foi, à la justice, etc.

BLESSER, avec le pronom personnel, signifie, Se faire du mal à soi-même par accident, par mégarde, ou à dessein. *Il s'est blessé en tombant. Ne vous êtes-vous point blessé? Prenez garde de vous blesser en maniant cette arme. Ce poltron s'est blessé lui-même légèrement, pour faire croire qu'il a pris part au combat.* Avec l'idée de réciprocité, *Ils se sont blessés l'un l'autre.*

Il se dit communément, dans un sens particulier, D'une femme grosse que quelque accident fait accoucher, ou met en danger d'accoucher avant terme. *Elle garde le lit, parce qu'elle s'est blessée. On lui fait garder le lit de peur qu'elle ne se blesse.*

BLESSER, avec le pronom personnel, signifie aussi, figurément, S'offenser de quelque chose. *C'est un homme qui se blesse d'un rien. C'est un homme qui se blesse aisément, qui se blesse de tout.*

BLESSÉ, ÉE. part. passé.

Fig., *Avoir le cerveau blessé*, Avoir la tête dérangée, ou Avoir quelque travers dans l'esprit. *C'est un cerveau blessé*, C'est un esprit de travers.

BLESSÉ, se prend aussi substantivement. *Avoir soin des blessés. Les morts et les blessés.*

BLESSURE. s. f. Plaie, impression que fait un coup lorsqu'il entame ou meurtrit les chairs. *Grande blessure. Petite blessure. Blessure profonde, dangereuse, mortelle. Re-*

cevoir une blessure. Guérir une blessure. Mourir d'une blessure. Ses blessures se sont rouvertes. On ne le dit communément que Des blessures qui entament les chairs. *Il n'a pas reçu de blessure, il a seulement une contusion.*

Il se dit figurément, en parlant Des choses qui offensent l'honneur, la réputation, l'amour-propre. *Les blessures faites à l'honneur, à l'amour-propre, sont plus sensibles que les autres.* Dans le même sens, on dit *Rouvrir une blessure :* cette phrase se dit aussi De tout ce qui renouvelle une douleur passée. *Depuis que cette pauvre mère a perdu sa fille unique, chaque enfant qu'elle rencontre vient rouvrir ses blessures.*

Il se dit aussi, figurément, Des douleurs morales que font éprouver certaines passions violentes. *L'envie fait au cœur de ceux qui l'éprouvent de profondes blessures.*

BLET, ETTE. adj. Il se dit des fruits dont la chair s'est tout à fait ramollie, sans être encore gâtée. *Un fruit blet. Des poires blettes.*

BLETTE ou **BLÈTE.** s. f. T. de Botan. Espèce d'amarante qui est fort commune, et qu'on emploie souvent comme plante potagère.

Il se dit aussi d'Un genre de plantes dont les fruits ont, dans leur maturité, quelque ressemblance avec la fraise.

BLEU, UE. adj. Qui est de la couleur du ciel quand il est pur. *Satin bleu. Robe bleue. Avoir les yeux bleus.*

Il se dit quelquefois De la couleur que certains épanchements de sang, ou certaines contusions font prendre à la peau. *Quand le sang lui porte à la tête, il devient tout bleu. L'endroit de la contusion est encore bleu.*

En Chimie, *Cendres bleues,* Carbonate de cuivre artificiel.

Cordon bleu, Large ruban de tabis bleu, que portaient les chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit. *Porter le cordon bleu. Le roi envoya le cordon bleu à tel prince.*

Cordon bleu, se dit aussi d'Un chevalier du Saint-Esprit. *Il était cordon bleu.*

Cordon bleu, se dit, figurément et par plaisanterie, d'Une cuisinière très habile.

La Bibliothèque bleue, Petits livres à couvertures bleues, qui contiennent des romans de chevalerie et des contes de fées.

Fig. et fam., *Conte bleu,* Récit fabuleux, conte de fées; ou Discours en l'air, mensonge. *Ce sont là des contes bleus.*

Bleu, se dit substantivement de La couleur bleue. *Bleu céleste. Bleu de ciel. Bleu pâle. Bleu foncé. Bleu clair. Bleu de roi. Bleu mourant. Bleu turquin. Bleu barbeau. Une étoffe d'un beau bleu. Teindre en bleu.*

En termes de Cuisine, *Mettre une carpe, un brochet au bleu,* Faire cuire ces poissons à une sorte de court-bouillon, qui leur donne une couleur bleuâtre.

En termes de Blanchisseuse, *Passer du linge au bleu,* Tremper du linge, après l'avoir blanchi, dans une eau imprégnée d'une couleur bleue.

Bleu d'azur, Verre coloré en bleu par l'oxyde de cobalt, et réduit en poudre.

Bleu de cobalt, Résultat de la calcination d'un mélange de phosphate de cobalt et d'alumine.

Bleu de montagne, Carbonate de cuivre naturel.

Bleu d'outremer, Poudre bleue qu'on retire de la pierre appelée Lapis lazuli. *Il y a du bleu d'outremer artificiel aussi beau que celui du lapis.*

Bleu de Prusse, Matière d'un bleu foncé qu'on vend ordinairement sous la forme de petites masses faciles à pulvériser. *Le bleu de Prusse est un sel formé d'acide prussique et de peroxyde de fer.*

BLEUÂTRE. adj. des deux genres. Tirant sur le bleu. *Couleur bleuâtre. Fleur bleuâtre. Flamme bleuâtre.*

BLEUET. s. m. Voyez Bluet.

BLEUETTE. s. f. Voyez Bluette.

BLEUIR. v. a. Faire devenir bleu. *Bleuir de l'acier en le chauffant. Le froid bleuit les mains.*

Bleuir est aussi verbe neutre et signifie Devenir bleu. *Certaines substances bleuissent à l'air. La peau bleuit au froid.*

Bleui, ie. part. passé.

BLI

BLINDAGE. s. m. T. de Guerre et de Marine. Action de blinder, ou Le résultat de cette action. *Faire un blindage. Réparer un blindage.*

BLINDER. v. a. T. de Guerre. Garantir le dessus d'un ouvrage de fortification au moyen d'un plafond ou d'une voûte de charpente, recouverte de terre, et résistant à la chute des projectiles; et, d'une manière plus générale, Protéger contre les projectiles au moyen de pièces de bois, de fascines. *Blinder une batterie, un magasin à poudre, une casemate. Blinder un passage, une poterne.*

Blinder, signifie également, en termes de Marine, Couvrir de vieux câbles ou d'autres matières le pont supérieur d'un vaisseau, pour le protéger contre les boulets et les bombes, ou revêtir le vaisseau lui-même d'une armure de fer.

Blindé, ée. part. passé. *Batterie blindée. Vaisseau blindé.*

BLINDES. s. f. pl. T. de Guerre. Pièces de bois soutenant des fascines, etc., et mettant à couvert les travailleurs, les canonniers, etc.

BLO

BLOC. s. m. Masse, gros morceau d'une matière pesante et dure, telle que la pierre, le marbre, le fer non encore travaillés. *Un bloc de marbre. Un bloc de bois, de fer, de plomb.*

Bloc de plomb, se dit, dans une acception particulière, Du billot de plomb sur lequel les graveurs posent et arrêtent les ouvrages qu'ils veulent graver.

Bloc, signifie aussi, Amas, assemblage de diverses choses, et principalement de plusieurs marchandises. *Faire un bloc de marchandises.*

En bloc. loc. adv. En gros, en totalité, et sans entrer dans l'examen, dans la discussion du détail. *Acheter en bloc toutes les marchandises d'un fonds de commerce. Vendre en bloc.* On disait autrefois, dans le même sens, *En bloc et en tâche,* surtout en parlant De travaux à exécuter. *Faire marché en bloc et en tâche.*

BLOCAGE. s. m. ou **BLOCAILLE.** s. f. Menu moellon, petites pierres qui servent à remplir des fondations, l'entre-deux des parements d'un mur, l'intérieur d'une pile de pont, les reins d'une voûte, etc., et qu'on emploie souvent aussi comme pavé. *Remplir de blocage des fondations, etc. Un pavé, une chaussée de blocage.*

Blocage, en termes d'Imprimerie, Lettre renversée ou retournée, que l'on met dans la composition pour tenir provisoirement la place d'une autre lettre qui manque.

BLOCKHAUS. s. m. (On prononce l'S.) T. de Fortification, emprunté de l'allemand. Fortin élevé, construit en bois sur un bout de colonne ou sur un gros mât bien scellé en terre. *Les blockhaus de la Jamaïque, de Saint-Domingue.*

Il se dit aussi de Bâtiments dont les ouvertures et les parois sont défendues par des constructions faisant saillie sur le rez-de-chaussée, de manière à permettre aux gens de l'intérieur de faire des feux plongeants sur les agresseurs. *Les blockhaus de l'Algérie.*

BLOCUS. s. m. (On prononce l'S.) T. de Guerre. Investissement par lequel on bloque une ville, un port, un camp, pour qu'il n'y puisse entrer aucun secours d'hommes ni de vivres. *Faire le blocus d'une place, d'un port. Convertir le siège en blocus. Lever le blocus.*

BLOND, ONDE. adj. Qui est d'une couleur moyenne entre le doré et le châtain clair. Il se dit particulièrement par rapport à la couleur des cheveux et de la barbe. *Poil blond. Des cheveux blonds. Barbe blonde. Une perruque blonde. Un homme blond. Une femme blonde.*

Par extension, *Du lin blond, une friture blonde.* Poétiquement, *Les blonds épis.*

Prov. et fig., *Il est délicat et blond,* se dit D'un homme délicat et difficile à contenter.

Blond, se dit substantivement de La couleur blonde. *Avoir les cheveux d'un beau blond, d'un blond cendré. Blond doré. Blond de filasse.*

Blond ardent, Sorte de couleur blonde qui tire sur le roux. *Il a les cheveux d'un blond ardent.*

Blond, se dit encore substantivement Des personnes. *C'est un grand blond bien fait. Un beau blond. C'est un blond bien fade. Une belle blonde.*

Courtiser la brune et la blonde, Courtiser beaucoup de femmes.

BLONDE. s. f. Espèce de dentelle de soie. *Coiffure de blonde. Fichu de petite blonde.*

BLONDIN, INE. s. Celui, celle qui a les cheveux blonds. *C'est un blondin. C'est une blondine.*

Il se disait, figurément et familièrement, au masculin, d'Un jeune homme qui fait le beau, et qui est sans cesse à courtiser les dames. *Elle aime les blondins, la compagnie des blondins.*

BLONDIR. v. n. Devenir blond. *La moisson commence à blondir. Les épis commencent à blondir.* Il a vieilli.

BLONDISSANT, ANTE. adj. Qui blondit. *Des épis blondissants. Des campagnes blondissantes d'épis.* Il n'est guère usité qu'en poésie, et il vieillit.

BLOQUER. v. a. Occuper avec des troupes toutes les avenues d'une place, d'un camp, ou, avec des vaisseaux, toutes les approches d'un port, de manière qu'il n'y puisse entrer aucun secours d'hommes ni de vivres. *Bloquer une place, un camp fortifié. Bloquer un port.*

Bloquer, en termes de Maçonnerie, Remplir de blocage l'entre-deux des parements d'un mur, l'intérieur d'une pile de pont, etc. Voyez Blocage.

Bloquer, en termes d'Imprimerie, Mettre

à dessein dans la composition une lettre renversée ou retournée, à la place de celle qui devrait y être, mais qui manque dans la casse.

Bloquer, au Jeu de billard, Pousser droit et avec force la bille de son adversaire dans une des blouses. *Il faut bloquer cette bille.* On dit aussi, *Cette blouse ne bloque pas*, Il est difficile d'y bloquer la bille.

Bloqué, ée. part. passé.

Au Billard, *Un bloqué*, Un coup par lequel on a bloqué la bille de son adversaire. *Un beau bloqué.* Dans cette locution, *Bloqué* est pris substantivement.

BLOTTIR (SE). v. pron. S'accroupir, se ramasser de manière à tenir le moins d'espace qu'il est possible. Il se dit Des hommes et des animaux. *Se blottir dans un coin, dans le lit, sous la table. Les perdrix se blottissent devant le chien.*

Blotti, ie. part. passé. *Un renard blotti dans son terrier.*

BLOUSE. s. f. Souquenille, espèce de surtout de grosse toile que les charretiers portent par-dessus leurs autres vêtements, et qu'on nomme aussi *Blaude.*

Il se dit, par extension, de Tout vêtement taillé comme une blouse de charretier. *Les peintres, les sculpteurs ont ordinairement des blouses lorsqu'ils travaillent. La plupart des ouvriers portent la blouse. Cette petite fille a une blouse qui lui va fort bien. Mettre une ceinture par-dessus sa blouse.*

BLOUSE. s. f. Chaque trou des coins et des côtés d'un billard. *Il y a six blouses dans un billard. Les blouses des quatre coins. Les blouses du milieu. Mettre une bille dans la blouse. Les blouses de ce billard attirent, refusent.*

Sauver une ou *plusieurs blouses*, Convenir avec son adversaire que les billes qu'on y fera seront nulles.

BLOUSER. v. a. T. du Jeu de billard. *Blouser une bille*, La faire entrer dans une des blouses. *Blouser son adversaire*, Mettre la bille de son adversaire dans une des blouses ; et, avec le pronom personnel, *Se blouser soi-même, se blouser*, Y mettre sa propre bille.

Blouser, signifie aussi, figurément et familièrement, Tromper, faire tomber dans quelque méprise, décevoir. *Il m'a blousé. C'est ce qui m'a blousé.* On l'emploie également, dans ce sens, avec le pronom personnel. *Il craint de se blouser. Il s'est blousé.*

Blousé, ée. part. passé.

BLU

BLUET. s. m. Espèce de centaurée qui croît dans les blés, et qu'on nomme ainsi parce que la variété la plus commune a les fleurs bleues. On l'appelle aussi *Barbeau.*

BLUETTE. s. f. Étincelle. *Une bluette de feu. Des bluettes de feu.*

Fig., *Il y a quelques bluettes d'esprit dans cet ouvrage*, On y trouve quelques petits traits d'esprit. *On le disait homme d'esprit, mais il n'a que des bluettes*, Ses saillies ont quelque brillant, mais elles manquent de justesse.

Bluette, se dit aussi, figurément, d'Un petit ouvrage, d'un ouvrage sans prétention, qui n'est qu'un badinage d'esprit. *Il a fait imprimer, l'an passé, je ne sais quelle bluette assez agréable. Cette petite comédie n'est qu'une bluette.*

BLUTAGE. s. m. Action de bluter la farine.

BLUTEAU. s. m. Espèce de sac ou de tamis qui sert à passer la farine pour la séparer du son. *Des bluteaux.*

BLUTER. v. a. Passer la farine par le blutoir. *Bluter de la farine.*

Bluté, ée. part. passé.

BLUTERIE. s. f. Lieu où les boulangers blutent la farine. *Une bluterie fort propre.*

BLUTOIR. s. m. Meuble de menuiserie, contenant un ou plusieurs bluteaux, et servant à empêcher la farine de se disperser dans la bluterie.

Blutoir, s'emploie aussi dans le sens de Bluteau, et il est plus usité que ce dernier mot. *Ce blutoir n'est pas assez fin, il ne rend pas la farine assez blanche.*

BOA

BOA. s. m. Genre de serpents qui sont les plus forts et les plus grands que l'on connaisse. *Les boas ont quelquefois jusqu'à treize mètres de longueur.*

Boa, se dit aussi d'Une sorte de fourrure étroite et longue que les dames portent autour du cou, dans les temps froids. *Acheter un boa. Prendre un boa.*

BOB

BOBÈCHE. s. f. Petite pièce cylindrique et à rebord, qu'on adapte aux chandeliers, aux lustres, aux girandoles, etc., et dans laquelle on met la bougie ou la chandelle. *Bobèche d'argent. Bobèche de cuivre. Bobèche de cristal. La bobèche d'un chandelier. Un chandelier à deux bobèches, à trois bobèches. Ôter la bobèche d'un chandelier. La bobèche est trop large, trop étroite, trop courte. Bobèche ronde*, Celle qui a des bords ronds. *Bobèche carrée*, Celle qui a des bords carrés.

Il se dit également de La partie supérieure d'un chandelier, lorsqu'elle a un rebord comme celui des bobèches mobiles.

BOBINE. s. f. Petit cylindre de bois, qui est garni d'un rebord à ses deux extrémités, et qui sert à filer au rouet, à dévider du fil, de la soie, de l'or, etc. *La bobine n'est pas assez pleine. Charger une bobine. Bobine de rouet. De la soie en bobine.*

Il se dit, en termes de Physique, d'Un cylindre autour duquel s'enroulent des fils métalliques, qui servent à conduire un courant électrique.

BOBINER. v. a. Dévider du fil, de la soie, etc., sur la bobine.

Bobiné, ée. part. passé.

BOBO. s. m. Mot du langage des enfants. Petit mal, mal léger. *On lui a fait bobo, du bobo. Avoir un petit bobo.*

BOC

BOCAGE. s. m. Petit bois, lieu ombragé et pittoresque. *À l'ombre d'un bocage. Dans le bocage. Vert bocage. Bocage frais, agréable, délicieux.*

BOCAGER, ÈRE. adj. Qui appartient aux bois, qui hante les bois, les bocages. Il n'est guère usité qu'en poésie. *Les dieux bocagers. Nymphe bocagère.*

BOCAL. s. m. Bouteille de verre ou de grès, dont le col est court et l'ouverture large, et qui sert à différents usages. *Un bocal de fruits à l'eau-de-vie. Un bocal de tabac. Des bocaux d'huile. Mettre des poissons rouges dans un bocal.*

Il se dit aussi d'Un globe de cristal ou de verre rempli d'eau, dont plusieurs artisans se servent comme d'une loupe, pour rassembler sur leur ouvrage la lumière d'une bougie, d'une chandelle ou d'une lampe placée derrière.

Bocal, se dit encore de La petite pièce de métal ou d'autre matière qu'on adapte aux cors, aux trompettes, aux serpents, etc., pour mieux les emboucher, et qui est évasée en forme de godet.

BOCARD. s. m. T. de Métallurgie. Machine au moyen de laquelle on écrase la mine avant de la fondre. *Passer la mine au bocard.*

BOCARDER. v. a. T. de Métallurgie. Passer au bocard. *Bocarder la mine.*

Bocardé, ée. part. passé.

BOD

BODRUCHE. s. f. Voyez Baudruche.

BŒU

BŒUF. s. m. (Au pluriel, on ne prononce pas l'F.) Taureau châtré. *Bœuf qui tire à la charrue. Bœuf de labour. Troupeau de bœufs. Une couple de bœufs. Une paire de bœufs. Un attelage de bœufs. Un joug de bœufs. Accoupler les bœufs. Découpler les bœufs. Des pas de bœufs. Le pied, la tête, les cornes, les flancs, la queue d'un bœuf. Engraisser des bœufs. Mettre des bœufs à l'engrais. Une étable à bœufs. Le meuglement, le beuglement d'un bœuf. Des bœufs qui mugissent. Tuer un bœuf. Du cuir de bœuf. Un nerf de bœuf.*

Prov. et fig., *Mettre la charrue* ou *la charrette devant les bœufs*, Commencer par où l'on devrait finir, faire avant ce qui devrait être fait après.

Absol., *Le bœuf gras* (on ne prononce pas l'F), Bœuf très gras que les bouchers promènent en pompe par la ville, pendant les trois derniers jours du carnaval. *Le cortège du bœuf gras.*

Bœuf, se dit particulièrement de La chair de bœuf, destinée à servir d'aliment. *Un morceau de bœuf. Une pièce de bœuf tremblante. Un palais de bœuf. Une langue de bœuf. Un trumeau de bœuf. Une tranche de bœuf. Un filet de bœuf. Une culotte de bœuf. La livre de bœuf coûte tant. Bœuf bouilli. Bœuf rôti. Bœuf fumé. Bœuf salé. Bœuf entrelardé. Persillade, miroton de bœuf.*

Il se dit absolument d'Une pièce de bœuf bouilli. *Servir le bœuf. Le bœuf se mange après le potage. Le bœuf était excellent.*

Bœuf à la mode, Bœuf assaisonné et cuit dans son jus.

Fig. et fam., *C'est la pièce de bœuf*, se dit De ce qui est habituel et de tous les jours, comme la pièce de bœuf dans les repas ordinaires ; ou bien encore De ce qui, entre plusieurs objets de même genre et présentés ensemble, tient une place importante, considérable.

Bœuf, se dit aussi pour Taureau, dans certains cas. *Des bœufs sauvages. Le bœuf Apis.*

Bœuf, se dit, figurément et familièrement, d'Un homme très corpulent. *C'est un bœuf. Quel gros bœuf!* On dit quelquefois dans le même sens, *Être gros comme un bœuf.*

Fig. et fam., *C'est un bœuf pour le travail*, ou simplement, *C'est un bœuf*, se dit D'un homme qui travaille longtemps sans en éprouver trop de fatigue.

Fig. et fam., *Il est lourd comme un bœuf*, se dit D'un homme dont l'esprit est pesant.

Fig., en Archit., *Œil-de-bœuf*. Petite fenêtre ronde ou ovale, qu'on pratique assez ordinairement à la couverture d'un bâtiment. *Des œils-de-bœuf*.

Absol., *L'Œil-de-bœuf*, se disait autrefois, à Versailles, de L'antichambre du grand appartement, qui était éclairée par un œil-de-bœuf, et où les courtisans se rassemblaient avant d'entrer chez le roi. *Ce courtisan ne quittait point l'Œil-de-bœuf*.

Pied de bœuf, Sorte de jeu d'enfants. Voyez Pied.

BOG

BOGHEI. s. m. (On prononce *Bogué*.) Sorte de voiture légère, de petit cabriolet découvert.

BOH

BOHÈME, ou **BOHÉMIEN, IENNE**. s. (Le premier mot est des deux genres.) Il se dit d'Une sorte de vagabonds que l'on croyait originaires de la Bohême, et qui errent dans beaucoup de pays, disant la bonne aventure, exerçant diverses industries et enclins à dérober. *Une troupe de bohémiens*. On les nomme aussi *Égyptiens, Zingaris, Gitanos*.

Par extension, il se dit De ceux qui mènent une vie vagabonde, déréglée. Il se dit aussi D'une femme adroite qui sait employer la ruse et les cajoleries pour arriver à ses fins; ou D'une femme dont les manières sont trop libres, d'une femme dévergondée. *Méfiez-vous de cette marchande, c'est une bohémienne. Cette fille est une bohémienne qui s'est emparée de l'esprit de ce bonhomme. Elle a trop peu de retenue et le ton trop décidé; c'est une vraie bohémienne.*

Prov. et fig., *Mener une vie de bohème, vivre comme un bohème*, N'avoir ni feu ni lieu, vivre dans le vagabondage. *Foi de bohême*, La foi que les voleurs, les fripons, etc., se gardent entre eux.

Prov. et fig., *C'est une maison de bohème*, se dit D'une maison où il n'y a ni ordre ni règle.

BOI

BOÏARD. s. m. Voyez Boyard.

BOIRE. v. a. (*Je bois, tu bois, il boit; nous buvons, vous buvez, ils boivent. Je buvais. Je bus. Je boirai. Je boirais. Bois. Que je boive. Que je busse. Buvant. Bu.*) Avaler un liquide. *Boire de l'eau, du vin, de la bière, etc. Boire une médecine, de la tisane, du bouillon, du café, etc. Boire pour se désaltérer, pour se rafraîchir. Ne faire que boire et manger. Boire frais. Boire à la glace. Boire chaud. Boire à la fontaine. Boire dans le creux de la main. Boire dans un verre. Boire d'un trait. Boire à longs traits, à la régalade. Boire un coup, un grand coup. Boire un verre de vin, une bouteille de cidre. Ils ont passé la nuit à boire. Verser à boire. Donnez-moi à boire*, ou elliptiquement, *À boire! Faire boire un cheval au seau, à l'abreuvoir; le mener boire.*

Donner à boire, Tenir cabaret, vendre du vin en détail à tout venant. *Il y a au coin de la rue un homme qui donne à boire. Donner à boire et à manger.*

Vin prompt à boire, Vin qu'il faut boire promptement, parce qu'il n'est pas de garde. *Vin prêt à boire*, Vin qui a acquis sa maturité, qui est en état d'être bu.

Chansons à boire, Chansons faites pour être chantées à table. On dit dans le même sens, *Air à boire*.

Cet homme boit bien, il boit sec, Il boit beaucoup. *Boire d'autant*, Boire beaucoup. *Boire à sa soif*, Ne boire que quand on en a effectivement besoin. *Boire son soûl, tout son soûl*, Boire autant qu'on veut et au delà du besoin.

Prov., *Boire à tire-larigot, boire comme un templier, boire comme un trou, comme une éponge*, Boire excessivement.

Boire rasade, une rasade, un rouge bord, Boire un verre plein de vin, boire le verre tout plein.

Boire un doigt de vin, Boire un petit coup.

Boire à la santé de quelqu'un, Exprimer des vœux pour la santé de quelqu'un en buvant. On dit aussi, *Boire une santé, des santés*. On dit de même : *Boire à quelqu'un. Boire aux inclinations de quelqu'un. Boire au retour, au prompt retour, à l'heureux voyage, aux succès de quelqu'un, etc.*

Boire au bon retour de quelqu'un, signifie aussi, Boire en signe de joie de son arrivée.

Boire à la ronde, Boire tour à tour, les uns après les autres.

Fam., *Boire ensemble*, Faire un repas ensemble. *Quand boirons-nous ensemble? Il les réconcilia et les fit boire ensemble.*

Donner pour boire à des ouvriers, à un commissionnaire, à un cocher, etc., Leur donner quelque argent en sus de leur salaire. *Donner pour boire*, se dit aussi en parlant De toute espèce de petites libéralités qu'on fait à des gens de la classe inférieure. *Après avoir visité le château, il donna pour boire au concierge. Il voulut que chacun prît part à sa joie, et donna pour boire à ses domestiques.* On dit de même quelquefois, *Donner de quoi boire à des ouvriers, etc.* Voyez Pourboire, substantif.

Prov., *Boire le vin du marché*, Boire ensemble après la conclusion d'un marché, d'une affaire, en signe de ratification.

Prov., *Boire le vin de l'étrier*, ou *le coup de l'étrier*, Boire un verre de vin quand on est prêt à partir.

Prov., *À petit manger, bien boire*, Lorsqu'on a peu à manger, on se dédommage en buvant beaucoup.

Prov. et fig., *C'est la mer à boire*, se dit D'une entreprise qui présente des difficultés extrêmes, des obstacles insurmontables. On dit dans le sens contraire, *Ce n'est pas la mer à boire*.

Fig. et fam., *Il n'y a pas de l'eau à boire*, se dit D'un marché, d'un travail où il n'y a rien à gagner.

Fig. et fam., *Il y a à boire et à manger*, se dit D'une affaire qui peut avoir à la fois de bons et de mauvais résultats, d'une question qui présente deux sens, d'un ouvrage où il y a du bon et du mauvais.

Prov., *Qui bon l'achète, bon le boit*, se dit en parlant D'un bon vin. Ce proverbe s'emploie aussi figurément, et signifie alors, Il ne faut point plaindre l'argent à de bonne marchandise.

Prov. et fig., *On ne saurait faire boire un âne s'il n'a soif, qui n'a pas soif*, On ne saurait obliger ou déterminer une personne entêtée à faire ce qu'elle n'a pas envie de faire.

Prov. et fig., *Le vin est tiré, il faut le boire*, se dit Pour exprimer qu'on est trop engagé dans une affaire pour reculer.

Fig., *Boire le calice*, Se soumettre à faire ou à souffrir ce qu'on ne saurait éviter. *Boire le calice jusqu'à la lie*, Souffrir une humiliation complète, une douleur longue et cruelle, un malheur dans toute son étendue.

Fig., *Boire un affront*, Souffrir une injure sans en témoigner de ressentiment.

Prov. et fig., *Qui fait la faute, la boit*, Celui qui a fait une faute en doit porter la peine.

Le roi boit! ou *La reine boit!* Acclamation usitée dans les repas le jour des Rois, lorsque le roi ou la reine de la fève boit. *Ils nous ont bien fait crier, Le roi boit! la reine boit!*

Boire, signifie aussi, Boire avec excès, s'enivrer. *Il est sujet à boire. Il a le défaut de boire. Elle a renvoyé son cocher, parce qu'il buvait.*

Prov. et fig., *Qui a bu boira*, se dit en parlant D'un défaut dont on ne se corrige jamais.

Prov., *On ne saurait si peu boire, qu'on ne s'en sente*, Il arrive presque toujours à ceux qui boivent un peu trop, de dire ou de faire quelque chose de mal à propos.

Boire, se dit également De certaines choses. *Ce papier boit*, L'encre passe au travers. *La terre boit l'eau*, Elle s'en abreuve, elle s'en pénètre. *L'éponge boit*, Elle absorbe l'eau.

Bu, ue. part. passé. *Son meilleur vin est bu. Toutes les bouteilles sont bues.*

Prov. et fig., *Avoir toute honte bue*, N'avoir plus honte de rien.

Substantiv., *Trop bu*, Ancien droit sur les boissons.

BOIRE. s. m. Ce qu'on boit à ses repas. *On lui apprête son boire et son manger.*

Fig. et fam., *Il en oublie, il en perd le boire et le manger*, se dit De celui qui est entièrement absorbé par une occupation, par une passion.

BOIS. s. m. La substance dure et compacte des arbres, des arbrisseaux. *Bois vert. Bois sec. Bois résineux. Bois dur. Bois vermoulu. Bois pourri. Bois veiné. Bois blanc. Bois de chêne, de hêtre, de sapin, de cèdre, de noyer, de merisier, d'ébène, d'acajou. Bois de gaïac, d'aloès, de santal, de campêche, etc. Bois de rose. Bois de violette. Bois odorant. Bois de senteur. Bois de teinture. Bois de chauffage. Bois à brûler. Bois à bâtir. Bois de construction. Bois de sciage. Bois de charronnage. Bois de charpente. Bois d'équarrissage. Bois de brin. Bois de refend. Bois de menuiserie. Une pièce de bois. Un morceau de bois. Des ustensiles de bois. Des meubles de bois indigène, de bois exotique. Un meuble de bois d'acajou plein. Une maison de bois. Un pont de bois. Jambe de bois. Cheval de bois. Cela est dur comme du bois. Du bois qui travaille. Du bois qui se déjette.*

Prov. et fig., *Il ne faut pas mettre le doigt entre le bois et l'écorce*, Il ne faut pas s'ingérer mal à propos dans les différends des personnes, naturellement unies, comme frère et sœur, mari et femme.

Prov. et fig., *Faire flèche de tout bois*, Mettre tout en œuvre pour se tirer d'affaire, pour venir à bout de ce qu'on a entrepris. *Ne savoir plus de quel bois faire flèche*, Ne savoir plus à quel moyen recourir; ou Être dans une grande nécessité, ne savoir comment subsister. *Tout bois n'est pas bon à faire flèche*, Il faut savoir distinguer et choisir les personnes et les moyens qu'on veut employer.

Fig. et pop., *Il est du bois dont on fait*

les flûtes, se dit D'un homme qui, par complaisance ou par faiblesse, ne veut ou n'ose contredire personne.

Fig. et fam., *Il n'est pas général, évêque, ministre, académicien, etc., mais il est du bois dont on les fait.* Il a le mérite, les qualités nécessaires pour l'être, pour le devenir.

Prov. et fig., *A gens de village, trompette de bois.* Il ne faut aux ignorants, aux gens grossiers que des choses proportionnées à leur intelligence, à leur goût, à leur état.

Prov. et fig., *Trouver visage de bois*, se dit Lorsque, venant chez quelqu'un, on y trouve la porte fermée; ou, par extension, Pour exprimer qu'on ne trouve personne, quoique la porte ne soit pas fermée.

Bois, s'emploie aussi dans les dénominations vulgaires de Certaines espèces d'arbres ou d'arbrisseaux, telles que les suivantes :

Bois de Brésil ou *de Fernambouc*, Arbre des Indes occidentales, dont le bois sert à faire des meubles et donne une belle couleur rouge.

Bois de Sainte-Lucie, ou *Mahaleb*, Espèce de cerisier dont le bois est odorant et s'emploie principalement pour les ouvrages de tour.

Bois puant. Voyez Anagyris.

Bois gentil, Arbrisseau d'un aspect agréable, qui porte de petites baies rouges très purgatives. On le nomme aussi *Bois joli* et *Lauréole femelle*.

Bois, se dit particulièrement Du bois à brûler, du bois de chauffage. *Bois rond. Bois fendu. Menu bois. Gros bois. Bois neuf. Bois en chantier. Acheter du bois. Faire sa provision de bois. On lui fournit le bois et la chandelle. Mettre du bois au feu. Fendre du bois. Scier du bois. Scieur de bois. Une voie de bois. Une corde de bois. Un stère de bois. Cent stères, mille stères de bois. Une voiture de bois.*

Bois neuf, Celui qui a son écorce et qui est venu par voiture ou par bateau; par opposition à *Bois flotté*, Celui qui est venu en train ou à flot perdu.

Jeter du bois à bûche perdue, à flot perdu, à bois perdu, Jeter des bûches une à une dans des canaux ou dans des rivières, qui les portent aux lieux où l'on doit les charger sur des bateaux, ou en composer des trains qu'on met à flot.

Bois canards, Ceux qui, étant jetés à bois perdu, tombent au fond de l'eau, ou s'arrêtent sur les bords.

Train de bois, Espèce de long radeau formé de bûches que l'on assemble pour leur faire descendre un courant sans les charger sur des bateaux. On le dit, dans un sens analogue, en parlant Du bois de charpente et du bois de menuiserie. *Un train de bois flotté, de bois de charpente. Conduire un train. Bois en train.*

Prov. et fig., *On verra de quel bois je me chauffe*, On verra de quoi je suis capable, quel homme je suis.

Prov., *Il n'est feu que de bois vert*, Il n'y a point de meilleur feu que celui de bois vert, quand il est bien allumé; et, figurément, On a quelquefois besoin de l'activité des jeunes gens dans les grandes affaires. *Il n'est feu que de gros bois*, Le gros bois fait un bien plus grand feu que le menu bois.

Bois, signifie encore, Une réunion d'arbres qui couvrent un certain espace de terrain; et Le terrain même où ils croissent, où ils sont plantés. *Un bois de chênes, de hêtres, de châtaigniers, etc. Un bois épais. Un bois touffu. Bois de haute futaie. Bois taillis. La culture, la conservation, l'amélioration des bois. Un grand bois. Un petit bois. Un bois de cent arpents, de deux cents arpents. Passer à travers un bois. Traverser un bois. Un pays de bois. Une colline couverte de bois. Percer des routes dans un bois. Un bois bien percé. Le bois de Boulogne, de Vincennes, etc. Les bois des communes. Les bois de la couronne. Ce bois est infesté de voleurs, de loups. La lisière d'un bois. A l'orée du bois. Au coin d'un bois. L'ombre des bois. Le silence des bois. Vivre dans les bois. Les bois sacrés des anciens.*

Bouquet de bois, Petite touffe de bois de haute futaie. *Un bouquet de bois de trente ares.*

Garde-bois, Garde préposé pour la conservation des bois et de la chasse d'un domaine.

Fig., *Hommes des bois*, Nom vulgaire de l'orang-outang, qu'on applique aussi à d'autres grands singes.

En Poésie, *Les hôtes des bois*, Les animaux qui vivent dans les bois, et particulièrement Les oiseaux.

Prov. et fig., *Qui a peur des feuilles n'aille point au bois*, Qui craint le péril ne doit point aller où il y en a. On dit aussi, *N'aille au bois qui a peur des feuilles.*

Prov. et fig., *La faim chasse le loup hors du bois, fait sortir le loup du bois*, La nécessité détermine un homme à faire, même contre son inclination, bien des choses pour se procurer de quoi vivre.

Fig., *C'est un bois que cette maison de jeu, on y vole comme dans un bois*, Il s'y fait des escroqueries, des friponneries fréquentes.

En plein bois, Au milieu d'un bois, dans l'épaisseur d'un bois. *Nous nous égarâmes, et nous nous trouvâmes en plein bois.*

Bois, en termes d'Administration forestière, se dit Des arbres en général, réunis ou isolés. *L'âge du bois. Jeune bois. Bois sur le retour. Bois recepé. Bois en coupe. Bois sur pied. Bois rabougri. Semer du bois.*

Bois pelard, Celui dont on a enlevé l'écorce pour faire du tan.

Bois vif, Les arbres qui poussent des branches et des feuilles. *Bois mort*, Les branches qui ne reçoivent plus de sève, et en général Tout arbre séché sur le pied. *Mort-bois*, Les espèces de bois de peu de valeur, comme les épines, les ronces, les genêts, etc.

Bois marmenteaux, Arbres de haute futaie mis en réserve, qu'on ne coupe point, et qui servent d'ornement à une propriété.

Bois, en termes d'Agriculture, se dit Des menues branches, des rejetons que les arbres poussent chaque année. *Elaguer des arbres fruitiers qui poussent trop de bois. Cette vigne a trop de bois, il faut la tailler.*

Bois, se dit, par extension, de Certains objets faits de bois.

Bois de lit, Tout ce qui compose la menuiserie d'un lit. *Acheter un bois de lit. Faire dresser un bois de lit. Démonter un bois de lit.*

Le bois d'un fusil, d'un pistolet, Le morceau de bois auquel est fixé le canon de ces armes, et qui porte la batterie.

Le bois d'une lance, Le bâton d'une lance. On appelait anciennement *Bois*, La lance même. *Les deux champions coururent l'un sur l'autre avec tant d'impétuosité, que leurs bois volèrent en éclats.*

En termes d'Impr., *Bois de corps*, se dit de Morceaux de bois qui servent, dans le travail de l'imposition, à affermir les caractères dans la forme.

En termes de Marine, *Plein bois*, La partie du navire qui est au-dessus de l'eau. *Tous les boulets ont porté en plein bois. Tirer en plein bois.*

Abattre du bois, au Jeu de quilles, Abattre bien des quilles; et, au Trictrac, Jouer beaucoup de dames de la pile, afin de caser plus aisément.

Fig. et fam., *Abattre bien du bois*, Expédier beaucoup d'affaires en peu de temps.

Bois, se dit en outre Des cornes rameuses du cerf, du daim, du chevreuil, de l'élan et du renne, qui tombent à certaines époques, et qui repoussent ensuite. *Le bois d'un cerf. Un bois de cerf. Un cerf qui a posé, qui a perdu son bois. Le bois du renne est aplati.*

Fig. et pop., *Cette femme fait porter du bois à son mari*, Elle lui est infidèle.

BOISAGE. s. m. Tout le bois dont on s'est servi pour boiser.

BOISEMENT. s. m. Action de boiser un pays, de le garnir de forêts. *Le boisement des Landes.*

BOISER. v. a. Garnir de menuiserie. *Faire boiser une chambre, un cabinet.*

Boiser, en termes d'Eaux et forêts, signifie Garnir de bois. *Boiser une contrée.*

Boisé, ée. part. passé. *Chambre boisée. Pays, canton bien boisé. Terre bien boisée.*

BOISERIE. s. f. Ouvrage de menuiserie dont on couvre les murs des appartements. *Une belle boiserie. Une boiserie sculptée. Faire peindre une boiserie. Les panneaux d'une boiserie.*

BOISEUX, EUSE. adj. Ligneux, de la nature du bois. *Cette plante est boiseuse. Racine boiseuse.* Il est peu usité.

BOISSEAU. s. m. Ancienne mesure de capacité pour les matières sèches. Il se dit et Du vaisseau et de Ce qu'il peut contenir. *Le boisseau était plus fort dans telle province que dans telle autre. Le boisseau actuel vaut 12 litres 50. Vendre au boisseau. Mesurer un boisseau. Un boisseau de blé. Un boisseau de farine. Un boisseau de charbon, de sel, etc. Un demi-boisseau.*

Prov. et fig., dans le langage de l'Écriture, *Mettre la lampe, la lumière sous le boisseau*, Cacher aux hommes la vérité, refuser de les éclairer.

BOISSELÉE. s. f. La mesure d'un boisseau, ce qu'un boisseau peut contenir. *Acheter une boisselée de grain. Semer une boisselée de grain.*

Une boisselée de terre, Autant d'espace de terre qu'il en faut pour y semer un boisseau de blé.

BOISSELIER. s. m. Artisan qui fait des boisseaux, des mesures de capacité pour les choses sèches, et divers ustensiles de bois servant au ménage.

BOISSELLERIE. s. f. L'art, le métier du boisselier. *Apprendre la boissellerie.*

Il se dit aussi Des objets mêmes que fabrique le boisselier, et Du commerce qui s'en fait. *La boissellerie s'est bien vendue à cette foire. Depuis quelque temps la boissellerie ne va plus.*

BOISSON. s. f. Liqueur à boire; ce qu'on boit pour se désaltérer, pour se rafraîchir, etc. *Sa boisson ordinaire n'est que de l'eau. Il ne prend que de l'eau rougie pour toute boisson. La bière, l'orangeade, la limonade, sont des boissons rafraîchissantes. Droits sur les boissons.*

Il se dit, dans un sens plus restreint, Du vin, du cidre, etc., qu'on boit ordinairement. *Acheter du vin pour sa boisson. Avoir toute sa boisson en cave.*

Fam., *Être adonné à la boisson, être sujet à la boisson, se livrer à la boisson,* Être sujet à s'enivrer. *Être pris de boisson,* Être ivre. On dit dans le même sens, *Des excès de boisson.*

BOISSON, se dit, particulièrement, de l'eau passée sur le marc de la vendange, ou sur des fruits coupés en quartiers et préparés. *Faire de la boisson. Ces pauvres gens ne purent nous offrir que de la boisson.*

Il signifie, en termes de Marine, Un mélange d'une grande quantité d'eau avec quelques parties de vinaigre. *Donner de la boisson aux matelots.*

BOÎTE. s. f. Sorte d'ustensile à couvercle, dont la matière, la forme et la grandeur varient, qui est destiné à contenir différentes choses, et qu'on peut porter sur soi, ou transporter aisément d'une autre manière. *Boîte de sapin, de noyer, de cèdre. Boîte de carton. Boîte d'or, d'argent, de plomb, de fer-blanc, d'écaille, d'ivoire, etc. Boîte ronde, carrée, ovale. Boîte plate. Petite boîte. Grande boîte. Boîte à compartiments. Boîte à double fond. Boîte à perruque. Boîte à poudre. Boîte à confitures. Boîte à savonnette. Boîte à tabac. Boîte de montre. Boîte à portrait. Boîte garnie, enrichie de diamants. Ouvrir une boîte. Fermer une boîte. Le couvercle d'une boîte. Le fond d'une boîte.*

Prov. et fig., *Dans les petites boîtes, sont les bons onguents.* Flatterie populaire envers les personnes de petite taille, pour faire entendre qu'elles ont souvent plus de mérite que les autres.

Fig. et fam., *Il faudrait que cette personne fût toujours dans une boîte,* Elle est si délicate, que les moindres impressions de l'air l'incommodent.

Fig. et fam., *Il semble qu'il sorte d'une boîte,* se dit D'un homme qui est extrêmement propre et paré.

Fam., *On est dans cette chambre, dans cette voiture, comme dans une boîte; cette chambre, cette voiture ferme comme une boîte,* Elle est bien close.

Prov. et fig., *La boîte de Pandore,* se dit de ce qui est la source de beaucoup de maux.

Fig. et fam., *La boîte à Perrette,* Caisse secrète d'une association non avouée, qui recueille des dons volontaires de ses affidés, et fait du produit un emploi mystérieux et caché. *On ne sait d'où lui est venu cet argent; il faut qu'il l'ait eu de la boîte à Perrette. Cette femme reçoit une petite pension de secours de la boîte à Perrette.*

Boîte de la poste, ou *Boîte aux lettres,* Espèce de coffret où le public met les lettres que la poste se charge de faire parvenir à leur adresse. *Établir des boîtes aux lettres dans les divers quartiers d'une ville. Jeter des lettres à une boîte. Les lettres sont retirées de la boîte à telle heure.*

Boîte de lanterne ou *de réverbère,* Sorte de boîte où est enfermée la corde qui sert à hisser et à abaisser un réverbère.

En termes de Médecine, *Boîte fumigatoire,* Boîte qui contient tous les objets nécessaires pour secourir les noyés et les asphyxiés, au moyen de fumigations.

En termes d'Anatomie, *La boîte du crâne,* La cavité osseuse qui renferme le cerveau.

BOÎTE, se dit quelquefois, absolument, d'Une tabatière. *Vous avez une belle boîte. J'ai oublié ma boîte.*

BOÎTE, se dit aussi de Ce qui est contenu dans une boîte. *Boîte de prunes. Boîte d'abricots. Boîte de pilules. Boîte d'onguents. Boîte de bonbons.*

BOÎTE, se dit encore d'Une espèce de petit mortier de fonte ou de fer, qu'on charge de poudre, qu'on bouche ensuite d'un tampon de bois, et auquel on met le feu par une lumière. *Dans les réjouissances publiques on tire des boîtes. Aux feux d'artifice on commence par tirer des boîtes.*

BOITER. v. n. Clocher, incliner à chaque pas son corps plus d'un côté que de l'autre, ou alternativement de l'un et de l'autre côté. *Cet homme boite. Il boite, parce qu'il a une jambe plus courte que l'autre. Boiter d'un pied. Boiter des deux pieds. Boiter des deux hanches. Boiter des deux côtés. Un cheval qui boite.*

Boiter tout bas, Fléchir très bas du côté faible ou malade. *Il est goutteux, il boite tout bas. Ce cheval boite tout bas.*

BOITEUX, EUSE. adj. Qui boite. *Être, devenir boiteux. Sa femme est boiteuse, très boiteuse. Un cheval boiteux.*

Fig., *Table boiteuse, siège boiteux,* Table, siège qui a un de ses pieds plus court que les autres.

Fig., *Ruban boiteux, châle boiteux,* Ruban, châle qui n'offre de dessin qu'à l'un de ses bords ou de ses bouts.

Fig. et fam., *Phrase boiteuse, période boiteuse,* Celle qui a un de ses membres trop court par rapport à un autre ou aux autres. *Vers boiteux,* Vers auxquels il manque une ou plusieurs syllabes. *Paix boiteuse,* paix chancelante, mal assurée, sans avenir.

BOITEUX, se prend aussi substantivement, en parlant Des personnes. *C'est un boiteux. C'est une boiteuse.*

Prov. et fig., *Il ne faut pas clocher devant les boiteux,* Il ne faut rien faire devant les gens qui semble leur reprocher quelque défaut naturel.

Prov. et fig., *Il faut attendre le boiteux,* Pour être bien assuré d'une nouvelle, il faut en attendre la confirmation.

BOÎTIER. s. m. Boîte à plusieurs compartiments, dont les chirurgiens se servent, principalement dans les hôpitaux, pour serrer les instruments, les onguents, et les diverses pièces d'appareil.

BOL

BOL ou **BOLUS.** s. m. (On prononce l'S.) T. de Médec. et de Pharm. Petite boule composée de substances médicinales, qu'on prend seule, ou enveloppée de pain à chanter. *Prendre de la casse en bol. Un bolus de casse. Prendre des bols.*

BOL. s. m. Terre argileuse colorée, qui était employée autrefois en médecine comme tonique et astringente. *Bol d'Arménie. Bol rouge, blanc, gris, verdâtre. Les peintres, les doreurs et autres artisans se servent de bols.*

BOL. s. m., qui est une altération du mot anglais *Bowl.* Coupe, vase demi-sphérique, qui sert à prendre certaines boissons, telles que le lait, le punch, etc. *Un bol de porcelaine, de faïence, d'argent. Un grand bol. Un petit bol. Casser un bol.*

Il se dit aussi de Ce qu'un bol peut contenir. *Un bol de lait, de tisane. Un bol, un demi-bol de punch.*

BOLAIRE adj. des deux genres. Il ne s'emploie que dans cette dénomination, *Terre bolaire,* Bol, argile très fine et rougeâtre, telle que la terre de Lemnos. *C'est avec les terres bolaires que se font les terres sigillées.*

BOLET. s. m. T. de Botan. Genre de champignons remarquables par les petits tubes qui garnissent la surface inférieure du chapeau, et dont les orifices ressemblent à autant de pores. *L'amadou est une espèce de bolet. Bolet comestible,* ou *Cèpe.*

BOLIDE. s. m. T. d'Astron. Sorte de météore igné qui traverse le ciel et qui fait souvent explosion.

BOLLANDISTES. s. m. pl. Nom donné aux jésuites d'Anvers qui ont travaillé à la collection des actes et des vies des saints, commencée vers le milieu du XVIIe siècle, et dont Bollandus fut un des principaux rédacteurs. *Le recueil des Bollandistes.*

BOLUS. s. m. Voyez BOL.

BOM

BOMBANCE. s. f. Bonne chère abondamment servie. *Il s'est ruiné en festins, en toutes sortes de bombances. Faire bombance.* Il est familier.

BOMBARDE. s. f. Il se disait anciennement de Certaines machines de guerre, dont on se servait pour lancer de grosses pierres. Après l'invention de la poudre, ce nom fut appliqué à Quelques-unes des premières pièces d'artillerie.

BOMBARDE, se dit encore d'Un bâtiment construit pour porter des mortiers et lancer des bombes. *Équiper une bombarde.*

BOMBARDE, se dit en outre d'Un jeu d'orgue, qui ne diffère du jeu de trompette que parce qu'il sonne l'octave au-dessous.

BOMBARDEMENT. s. m. Action de jeter des bombes, de bombarder. *Commencer le bombardement d'une ville, d'une place. Le bombardement y mit bientôt le feu, et détruisit plusieurs édifices.*

BOMBARDER. v. a. Jeter, lancer des bombes. *Bombarder une ville, une place de guerre, des retranchements, des lignes que l'on assiège,* Y jeter des bombes.

BOMBARDÉ, ÉE. part. passé.

BOMBARDIER. s. m. Artilleur qui lance des bombes. *Compagnie de bombardiers. Capitaine de bombardiers.* Il a vieilli; on dit *Artilleur.*

BOMBE. s. f. Globe de fer creux, qu'on remplit de poudre, qu'on lance avec un mortier, et qui, en arrivant à sa destination, éclate au moyen d'une fusée qui y est adaptée. *Jeter des bombes. Lancer des bombes. La bombe a crevé en l'air. Gare la bombe! Un éclat de bombe. Voûte à l'épreuve de la bombe.*

Fig. et fam., *La bombe crèvera, la bombe est près de crever,* se dit Lorsque quelque malheur est près d'arriver, ou qu'un complot, une machination est près d'éclater; ou simplement Lorsqu'on attend l'issue prochaine d'un événement de quelque importance. On dit aussi, lorsqu'un événement est à craindre, *Gare la bombe!*

Fig. et fam., *Il est tombé dans notre société comme une bombe,* Il est arrivé au moment où on l'y attendait le moins.

BOMBEMENT. s. m. État de ce qui est bombé, convexité. *Le bombement d'un verre, d'un mur, d'un plancher.*

BOMBER. v. a. Rendre convexe. *Bomber un chemin, une rue, un ouvrage de sculpture, d'orfèvrerie, de menuiserie, etc.*

Il est aussi neutre. *Cette menuiserie, ce mur bombe.*

BOMBÉ, ÉE. part. passé.

Verres bombés, Verres auxquels on donne une forme convexe, arrondie, ovale, etc., et qui servent à couvrir des pendules, des vases, de petites statues, etc.

BOMBEUR. s. m. Celui qui fabrique et qui vend des verres bombés.

BOMBYX. s. m. T. d'Histoire naturelle. Nom scientifique du ver à soie.

BON

BON, ONNE. adj., qui a pour comparatif *Meilleur*. Il se dit, tant au sens physique qu'au sens moral, De ce qui a les qualités convenables à sa nature, à sa destination, à l'emploi qu'on en doit faire, au résultat qu'on en veut obtenir, etc. *Une bonne terre. Un bon pays. De bonne avoine. De bon blé. De bons aliments. De bon pain. De bonne viande. De bon vin. De bon café. De bons fruits. De bon tabac. Une bonne odeur. Cette viande a un très bon goût. Il aime les bons morceaux. Un bon dîner. Un bon remède. Une bonne médecine. Un bon régime. Un bon air. Des marchandises de bonne qualité. De bonne toile. De bon drap. Un bon manteau. De bons souliers. Ce mur est encore très bon. De bon or. De bon argent. Ce louis d'or est fort bon. Il m'a donné de bon papier en payement. Une bonne pendule. Un bon lit. Ce meuble est de bon goût. Un bon tableau. De bonne musique. De bons vers. Un bon poème. Un bon livre. Il n'y a rien de bon dans cet ouvrage. Une bonne idée. Un bon moyen. De bonnes institutions. De bonnes lois. Un bon gouvernement. Une bonne administration. De bonnes écoles. De bonnes méthodes. C'est un homme qui a très bonne façon, qui a bon ton, qui a de bonnes manières. Avoir une bonne vue, la vue très bonne. Avoir une bonne constitution, un bon tempérament. Être en bonne santé. Avoir un bon jugement, un bon esprit, une bonne tête.*

Il se dit même Des choses nuisibles, mais qui sont propres à produire l'effet qu'on en attend. *De bon arsenic. De bon sublimé corrosif. De bonne ciguë.*

Prov. et fig., *À bon vin il ne faut point d'enseigne*, ou plus ordinairement, *À bon vin, point d'enseigne*, Ce qui est bon n'a pas besoin d'être vanté, prôné.

Prov., *Après bon vin, bon cheval*, Quand on a un peu bu, on fait aller son cheval meilleur train; et, plus figurément, Quand on a un peu bu, on est plus hardi.

Ellipiq. et fam., en parlant De vin ou de quelque autre boisson, *Tirer du bon, donner du bon*; et proverbialement, *Qui bon l'achète, bon le boit*. Cette dernière phrase se dit aussi figurément, et signifie alors qu'il ne faut point plaindre l'argent à de bonne marchandise.

Fam., *Faire bonne bouche*, se dit De ce qui laisse un bon goût à la bouche. On dit en des sens analogues : *Laisser quelqu'un sur la bonne bouche. Rester sur la bonne bouche. Garder quelque chose pour la bonne bouche.* Voyez BOUCHE.

Trouver tout bon, S'accommoder presque également de tout. On dit de même, *Tout lui est bon.*

Fam., *Faire une bonne vie*, Se bien nourrir, se bien traiter.

Fam., *Il veut la faire courte et bonne*, se dit D'un homme qui mène joyeuse vie, qui mange sa fortune et ruine sa santé. On dit de même proverbialement, *Vie de cochon, courte et bonne.*

Fam., *Avoir bon temps, se donner du bon temps, prendre du bon temps*, Se divertir, se récréer.

Faire une bonne fin, Mourir chrétiennement, honorablement.

C'est une bonne maison, C'est une maison où règne l'ordre et l'aisance. *Avoir une bonne maison*, Donner souvent à manger, bien recevoir. *Faire une bonne maison*, Amasser beaucoup de biens, se mettre en état de bien établir sa famille.

Être de bonne maison, Être d'une naissance distinguée. On dit de même, *Être de bonne famille; être de bon lieu; venir de bon lieu*; et dans un sens analogue, *S'allier en bon lieu.*

Avoir la main bonne, Être adroit dans les ouvrages de la main. *Avoir une bonne main, une bonne plume*, Avoir une belle écriture. *Avoir une bonne plume*, signifie aussi, Écrire d'un style élégant.

Fig., *Avoir la main bonne*, Réussir ordinairement dans les choses qu'on entreprend. Il signifie aussi, Porter bonheur. On dit quelquefois, dans la seconde acception, *Avoir bonne main.*

Fig., *En bonne main*, ou *En bonnes mains*, se dit en parlant De ce qui est confié aux soins, à la garde, à la direction d'une personne capable, intelligente, sûre, honnête. *Cette affaire est en bonne main. L'éducation de ce jeune homme est en bonnes mains. Vous n'avez rien à craindre, votre argent est en bonnes mains.*

Un tel est en bonne main, Il est sous l'autorité d'une personne qui lui fera bien faire son devoir. *Il n'a qu'à se bien tenir, il est en bonne main.*

Cette nouvelle vient de bonne main, Elle vient d'une personne digne de foi. On dit de même, *Savoir une chose de bonne part, la tenir de bonne source.*

Fam., *Avoir bon pied*, Marcher bien.

Fig. et fam., *Avoir bon pied, bon œil*, Être vigoureux, se porter bien. Il ne se dit guère que d'une personne qui commence à n'être plus jeune. *Cet homme est un peu âgé, mais il a bon pied, bon œil.* Cette phrase signifie aussi, Être vigilant, se tenir sur ses gardes. *Il faut avoir bon pied, bon œil avec cet homme-là.* On dit quelquefois par ellipse, *Bon pied, bon œil*, Prenez garde à vous.

Fig. et fam., *Aller de bon pied dans une affaire*, S'y comporter avec beaucoup de zèle et de franchise.

Ce malade a encore le cœur bon, Il conserve une certaine vigueur, malgré l'affaiblissement causé par la maladie.

Ce calcul est bon, ce compte est bon, etc., Il est exact. Proverbialement, *Les bons comptes font les bons amis.*

Prov., *À tout bon compte revenir*, On doit être toujours reçu à recommencer le calcul fait avec le plus de soin, et à s'assurer s'il est exact.

C'est un homme de bon compte, Il est fidèle dans les comptes qu'il rend.

Fig., *Soyez de bon compte*, Mettez bas toute feinte, toute dissimulation.

Rendre bon compte de sa conduite, Faire connaître qu'on a tenu une conduite à laquelle il n'y a rien à reprendre. *Je rendrai bon compte de votre conduite*, Je ferai connaître exactement la conduite que vous avez tenue. Fam., *Vous me rendrez bon compte d'une telle conduite*, Je saurai bien vous en faire repentir.

Fam. et ironiq., *Son compte est bon*, On lui fera un mauvais parti.

Elliptiq., au Jeu, *Faire bon*, Répondre qu'on payera ce que l'on perdra au delà de ce qu'on a au jeu. *Faire bon partout. Faire bon de tant.*

Jouer bon jeu, bon argent, Jouer sérieusement, et avec obligation de payer sur-le-champ.

Fig. et fam., *Y aller bon jeu, bon argent*, Agir tout de bon, sérieusement. On le dit surtout De personnes qui se battent, qui plaident, qui disputent. *J'ai cru d'abord qu'ils plaisantaient, mais ils y vont bon jeu, bon argent.*

Donner de bonnes enseignes de quelque chose, L'indiquer par des marques faciles à reconnaître. Cette phrase a vieilli.

Adverbialement, *À bonnes enseignes*, À bon titre, à juste titre, ou Avec des garanties, avec des sûretés. *Il ne veut payer qu'à bonnes enseignes. Je n'y veux aller qu'à bonnes enseignes.*

À bon escient. Voyez ESCIENT.

Un bon mot, une bonne plaisanterie, Un mot spirituel, une plaisanterie de bon goût.

Un bon tour, Un tour malin et plaisant. *Etc.*

Elliptiq. et fam., *La bailler bonne à quelqu'un*, Lui faire quelque pièce. *La lui garder bonne*, Conserver du ressentiment contre lui, avec dessein de se venger dans l'occasion.

Elliptiq. et fam., *Il m'en a dit de bonnes*, Il m'a dit des choses singulières, extraordinaires, peu vraisemblables.

Fam., *Il est bon là*, se dit D'un mot, d'un conte qui cause quelque surprise agréable à ceux qui l'entendent. Cela se dit le plus souvent par ironie.

Elliptiq., *Bon cela*, se dit Pour approuver une chose, après en avoir désapprouvé une autre.

C'est bon, ou elliptiquement, *Bon*, se dit Pour marquer approbation, satisfaction, ou pour mieux exprimer que l'on a compris, entendu. *Vous lui avez remis ma lettre? c'est bon. Vous avez fait telle démarche? bon. Bon, j'entends. Bon, bon, cela suffit.* On s'en sert quelquefois par antiphrase et pour se plaindre. *Vous me refusez une chose si simple? c'est bon, je m'en souviendrai.*

Par exclamation, *Bon!* exprime l'étonnement, le doute, l'incrédulité, l'insouciance. *Il est parti? bon! vous voulez rire. Vous dites qu'il est fâché contre moi? bon!*

BON, se dit particulièrement De ce qui est conforme à la raison, à la justice, à la morale, au devoir, à l'honnêteté. *Faire un bon usage de sa fortune. La bonne cause. Le bon droit. Une bonne action. De bonnes œuvres. Les bonnes mœurs. Avoir une bonne conduite. Une bonne doctrine. Cet homme a de bonnes qualités. Être animé de bons sentiments. Il l'a fait à bonne intention. Le calme d'une bonne conscience. En récompense de ses bons et loyaux services.*

Y aller à la bonne foi, tout à la bonne foi, et familièrement, *à la bonne franquette*, Agir avec franchise, sans astuce, sans finesse.

BON, se dit aussi Des personnes qui excellent en quelque chose, en quelque profession. *Bon marcheur. Bon nageur. Bon danseur. Bon convive. Bon citoyen. Bon père. Bonne mère. Bon fils. Bon mari. Bon maître. Bon domestique. Bon soldat. Bon homme de guerre. Bon général. Bon capitaine. Bon chef. Bon juge. Bon administrateur. Bon diplomate. Bon homme de mer. Bon médecin. Bon philosophe. Bon poète. Bon écrivain.*

Bon avocat. Bon prédicateur. Bon orateur. Bon grammairien. Bon peintre. Bon musicien. Bon acteur. Bon architecte. Bon ouvrier. Bon menuisier. On l'applique, dans une acception analogue, À certains animaux. *Un bon cheval de carrosse. Un bon chien de chasse. Cette poule est une bonne couveuse.*

Bonne société, bonne compagnie, Société composée de personnes distinguées par leur éducation, leur politesse, leur bon ton. *Il reçoit chez lui très bonne société. Voir la bonne société, la bonne compagnie.* On dit dans un sens analogue, *Un homme de bonne société, de bonne compagnie.*

Une bonne caution, un bon garant, etc., Une caution sûre, un garant sûr, etc. On dit de même, dans le langage commercial, *Ce négociant est bon, cette maison est bonne,* Ce négociant, cette maison est en état de faire honneur à ses engagements.

Fam., *À bon entendeur, salut,* Que celui qui entend bien ce que je dis en fasse son profit. *À bon entendeur, peu de paroles,* Peu de paroles suffisent pour se faire comprendre d'un homme intelligent.

Prov. et fig., *À bon chat, bon rat,* Bien attaqué, bien défendu.

Fig. et fam., *C'est un bon Gaulois,* se dit D'un homme franc et sincère.

C'est un bon sujet, Il a tout le talent, toute la capacité nécessaire pour tel emploi; ou il est d'une conduite sage et réglée.

Par injure ou par plaisanterie, *C'est un bon coquin, un bon fripon, un bon débauché, un bon vaurien, une bonne pièce, une bonne langue, un bon bec.* On dit de même, par exclamation, *La bonne pièce! la bonne langue! etc.*

Prov. et fig., *Faire le bon apôtre,* Contrefaire l'homme de bien. Ironiquement, *C'est un bon apôtre,* Il fait l'homme de bien plus qu'il ne l'est.

Fig., *C'est une bonne épée, une bonne lame, une bonne plume,* C'est un homme habile dans l'art de l'escrime, dans l'art d'écrire.

En termes de Marine, *Bon voilier,* Bâtiment qui porte bien la voile, qui navigue bien.

Bon, signifie aussi, Clément, miséricordieux, et c'est dans ce sens qu'on dit : *Dieu est bon. Dieu est tout bon, est souverainement bon. Aimer le bon Dieu. Prier le bon Dieu. S'il plaît au bon Dieu.*

Bon Dieu! se dit par exclamation pour marquer la surprise où l'on est de quelque chose. *Bon Dieu! l'aurait-on jamais pu croire?*

Bon génie, bon démon, Génie, démon bienfaisant, favorable. Ces expressions s'emploient figurément, par allusion aux croyances du paganisme ancien. *C'est son bon génie qui l'a inspiré, qui l'a conduit.*

Bon ange, Ange gardien. *Se recommander à son bon ange.*

Fig., *Vous serez mon bon ange,* Vous me préserverez de malheur.

Bon, signifie également, en parlant Des personnes, Humain, qui aime à faire du bien, ou Indulgent, affectueux, facile à vivre. *Il n'est ni bon ni méchant. Une femme bonne et charitable. Elle n'est pas jolie, mais elle est bonne. C'est une bonne personne, une bonne fille, une bonne femme. Elle est belle et bonne, aimable et bonne. Il faut être bien bon pour souffrir, pour permettre cela. Vous êtes trop bon. Ce fut un prince pieux et bon. Il est bon pour tous. Ce sont de bonnes gens.* On dit de même : *Avoir le cœur bon. Avoir un bon cœur. Avoir un bon caractère. Être d'un bon commerce. Être de bonne composition. Etc.*

Bon homme, a deux sens fort différents. Dans l'un, il se dit, par éloge, d'Un homme plein de droiture, de candeur, d'affection. *C'est un homme de mérite, et un très bon homme. C'est un si bon homme! La première qualité dans la société est d'être un bon homme.* Dans l'autre sens, il se dit, par dérision, d'Un homme simple, peu avisé, qui se laisse dominer et tromper; et alors on réunit ordinairement les deux mots. Voyez Bonhomme.

Bon homme, dans les deux sens, fait, au pluriel, *Bonshommes*; mais, dans le premier sens, on emploie de préférence, au pluriel, l'expression *Bonnes gens,* qui signifie aussi Des personnes qui ont de la bonté, de la simplicité. *Ces bonnes gens nous ont offert tout ce qu'ils avaient.*

Un faux bonhomme, Celui qui, par finesse et pour son intérêt, affecte la bonté, la simplicité, le désintéressement. *Ne vous fiez pas à son air patelin; ce n'est qu'un faux bonhomme.* On dit de même, *Faire le bonhomme.*

Fam., *Un bonhomme, une bonne femme,* signifient souvent, Un homme, une femme qui sont déjà dans un âge avancé. *Le bonhomme se porte encore bien. La bonne femme n'en peut plus. Un vieux bonhomme.* Par familiarité et par hauteur, on dit quelquefois, *Bonhomme, bonne femme,* en parlant À un homme, à une femme du peuple ou de la campagne, quel que soit leur âge.

Fig. et fam., *Aller son petit bonhomme de chemin,* Vaquer à ses affaires, poursuivre ses entreprises tout doucement et sans éclat.

Fig. et fam., *C'est un bon prince, il est bon prince,* se dit D'un homme aisé à vivre, d'un homme qui a un caractère et des manières faciles.

Fam., *C'est un bon compagnon, un bon vivant, un bon enfant, un bon garçon, un bon diable,* C'est un homme de bonne humeur, de bon caractère, et commode à vivre.

Fig. et fam., *Il est bon comme le bon pain, comme du bon pain,* C'est un homme extrêmement bon et doux. On dit dans le même sens, *C'est une bonne pâte d'homme, c'est une bonne âme;* et par mépris, *C'est une bonne bête.*

Fam., *Il est bien bon de croire cela,* Il faut qu'il soit bien crédule pour croire cela. *Que vous êtes bon d'ajouter foi à ses paroles, de penser qu'il veut vous servir!*

Ironiq., *Il est bien bon, je le trouve bon de prétendre, de dire, de faire, etc.,* Il n'a nulle raison, il ne lui sied pas de prétendre, de dire, de faire, etc. *Je vous trouve bon de venir me reprocher cette action, vous qui me l'avez conseillée.*

Mon bon ami, Ma bonne amie, ou simplement, *Ma bonne.* Termes d'amitié ou de bienveillance qu'on emploie surtout entre égaux, ou de supérieur à inférieur.

Bon ami et *Bonne amie,* se disent quelquefois familièrement, pour Amant, maîtresse. *Elle a un bon ami. Il va voir sa bonne amie.*

Bon, signifie aussi, Propre à. *C'est un homme bon à tout, bon à employer, bon pour le conseil, bon à consulter. Je m'estime heureux de vous être bon à quelque chose. Conscrit bon pour le service. Un cheval bon pour la charrue. Un remède bon au mal de tête, contre le mal de tête. Cela est bon à la fièvre, contre la fièvre, pour la fièvre. Cela est bon pour l'estomac. Une viande bonne à manger. Du vin bon à boire. Ce bois n'est bon qu'à brûler. À quoi cela est-il bon? Cela n'est bon à rien.*

Prov. et fig., *N'être bon ni à rôtir ni à bouillir,* N'être propre à rien. Il se dit Des choses et des personnes.

Prov. et fig., *Si un autre avait dit, avait fait cela, il ne serait pas bon à jeter aux chiens,* se dit Pour faire entendre que ce qui a été bien reçu venant de quelqu'un, aurait été très mal reçu venant d'un autre.

Prov., *Ce qui est bon à prendre est bon à rendre.* Manière de s'excuser d'avoir pris une chose sur laquelle on croit avoir des droits, en disant que le pis aller sera de la rendre.

Prov., *À quelque chose malheur est bon,* Quelquefois une infortune nous procure des avantages que nous n'aurions pas eus sans elle.

Prov., *Toutes vérités ne sont pas bonnes à dire.*

Par mépris, *Cela est bon pour les petites gens, pour les sots, etc.,* Cela ne peut convenir, ne peut plaire qu'aux petites gens, qu'aux sots, etc.

C'est bon à vous, à lui, etc., C'est à vous, à lui qu'il appartient, qu'il convient de faire, de dire cela. *Je n'oserai jamais entreprendre cela : c'est bon à vous.* Cette façon de parler s'emploie quelquefois par mépris. *Cela est bon à quelque dupe, à quelque sot.*

En Impr., *Bon à tirer.* Mots que l'on écrit sur une épreuve pour ordonner ou pour permettre de tirer la feuille. On en fait très souvent une espèce de substantif. *L'auteur n'a pas encore donné son bon à tirer. Mettre le bon à tirer.*

En termes de Commerce, *Bon pour telle somme.* Formule qu'on met au bas de certains effets de commerce, pour rappeler la somme mentionnée dans le corps de l'écrit. *Bon pour cinq cents francs, pour mille francs.* On écrit, dans un sens analogue, sur certains billets d'entrée, *Bon pour une personne, pour deux personnes, etc.*

Bon, signifie encore, Avantageux, favorable, utile, convenable. *Cela est de bon augure. Cela ne présage rien de bon. De bonnes nouvelles. Il a de bons certificats. Jouir d'une bonne réputation. Voilà un bon temps pour les voyageurs. Le temps est bon pour semer, pour planter. La bonne saison. Voici la bonne heure pour lui parler. L'occasion est bonne. Vous arrivez au bon moment. Avoir bon vent. Prendre la bonne route. C'est un bon métier, un bon commerce. Il a une bonne place, un bon emploi. C'est une bonne affaire pour vous. J'ai eu ce livre à bon marché. Rendre un bon office. Il a connu la bonne et la mauvaise fortune. Être en bonne passe. Si j'agis ainsi, je vous prie de le trouver bon. Trouvez bon que je me retire. Il m'a paru bon de vous en informer. Il est bon que vous le sachiez. À quoi bon le lui dire? À quoi bon? Cela est bon à savoir, à connaître.*

Il s'applique dans une acception analogue, À l'humeur, à la disposition d'esprit, aux manières d'une personne. *Être en bonne humeur, de bonne humeur. Il faut profiter de ses bonnes dispositions, de ses bonnes intentions pour vous. J'ai bonne opinion de cet homme-là. Il l'a fait de bonne volonté, de bon gré, de son bon gré, de bon cœur. Il s'y est prêté de bonne grâce. Être dans les bonnes grâces, obtenir, posséder les bonnes grâces de quelqu'un. Faire bon visage à quelqu'un: lui faire bonne mine, bon accueil.* On dit de

même familièrement, *Faire bon visage d'hôte*, Bien accueillir, bien recevoir les personnes qui viennent chez nous.

Bon plaisir, signifie quelquefois, Consentement, volonté. *Arrêter, régler, terminer une affaire sous le bon plaisir de quelqu'un*, Avec son consentement, ou sous la condition qu'il n'y ait rien de fait s'il ne l'approuve pas.

Sauf votre bon plaisir, sous votre bon plaisir, Avec votre permission, si cela vous plaît.

Bon plaisir, se prend aussi en mauvaise part, pour Volonté absolue, capricieuse. *C'est un homme impérieux ; il veut que tout aille, que tout se règle selon son bon plaisir. Elle n'agit qu'à sa tête, que selon son bon plaisir.*

Le régime du bon plaisir, le gouvernement du bon plaisir, se dit d'Un régime, d'un gouvernement arbitraire.

Prov. et fig., *Faire bonne mine à mauvais jeu*, Dissimuler adroitement et cacher le mécontentement qu'on éprouve, ou le mauvais état où l'on est.

Fig. et fam., *Faire contre mauvaise fortune, contre fortune bon cœur*, S'armer de constance dans le malheur. On dit dans un sens analogue, *Faire bonne contenance devant l'ennemi.*

Faire quelque chose de bonne grâce, avoir bonne grâce à le faire, S'en bien acquitter, y mettre de la grâce. *Il danse de fort bonne grâce.*

Fig., *Il n'a pas bonne grâce d'en user ainsi*, Il ne lui sied pas d'en user ainsi ; ce qu'il dit, ce qu'il fait est fort mal à propos, est bien peu convenable.

Interpréter, expliquer, prendre quelque chose en bonne part, Y donner un sens favorable, lorsqu'on pourrait y en donner un autre ; ne s'en point fâcher.

Ce mot se prend en bonne part, On doit l'entendre dans un sens favorable.

Revenant-bon. Voyez ce mot composé, à son rang alphabétique.

Bonne aventure. Voyez AVENTURE.

Bonne fortune. Voyez FORTUNE.

Bonne feuille, se dit en termes d'Imprimerie, Des feuilles d'un ouvrage que l'on envoie à l'auteur, ou à toute autre personne, à mesure que le tirage définitif se fait.

Bonne année, Année fertile et abondante. *L'année a été bonne. Dans les bonnes années, il récolte tant.*

Bon an, mal an, Compensation faite des mauvaises années avec les bonnes. *Sa propriété lui rapporte dix mille francs de rente, bon an, mal an.*

La journée, la nuit de ce malade a été bonne, Il l'a bien passée.

Donner, souhaiter le bon jour, le bon soir à quelqu'un, Le saluer en lui disant, *Bon jour* ou *Bon soir*, en lui souhaitant une heureuse journée, etc. : dans ces phrases, *Bon jour* et *Bon soir* s'écrivent plus ordinairement en un seul mot. On dit de même : *Souhaiter une bonne nuit, un bon voyage. Souhaiter la bonne année à quelqu'un. Etc.* Voyez BONJOUR, BONSOIR, NUIT, VOYAGE, ANNÉE, AN, ETC.

Bon jour, se dit quelquefois d'Un jour où l'Église célèbre quelque fête. *C'est aujourd'hui un bon jour.* On appelle aussi *Bonnes fêtes*, Les fêtes solennelles. *Il ne met cet habit que les bonnes fêtes.*

Pop., *Faire son bon jour*, Communier, recevoir le sacrement de l'eucharistie.

Prov. et pop., *Bon jour, bonne œuvre*, se dit en parlant D'une bonne action faite en un jour solennel. *Ils se sont réconciliés le jour de Pâques : bon jour, bonne œuvre.* On le dit plus ordinairement par ironie. *Il a volé le jour de Pâques : bon jour, bonne œuvre.*

Prov., *Aux bonnes fêtes, les bons coups*, Les méchants prennent quelquefois l'occasion des bonnes fêtes pour exécuter leurs mauvais desseins.

Adverbial., *De bonne heure*, Tôt, par opposition à Tard. Voyez HEURE.

De bon matin, De bonne heure, aux premières heures du jour.

En termes de Manège, *Ce cheval galope sur le bon pied*, En galopant, il part du pied droit. On dit dans le même sens, *Mettre un cheval sur le bon pied.*

Fig. et fam., *Mettre quelqu'un sur le bon pied*, Le réduire à faire ce qu'il doit, à faire ce qu'on exige raisonnablement de lui. *Il faisait le rétif, le difficile, mais je l'ai mis sur le bon pied.* Cette phrase signifie aussi, Procurer à quelqu'un de grands avantages. Dans ce dernier sens, on dit également, *Mettre quelqu'un sur le bon pied.*

Être sur un bon pied dans le monde, Y être en estime, en considération. *Être sur un bon pied, sur le bon pied*, Être dans une situation avantageuse.

BON, signifie quelquefois, Grand, considérable dans son genre, et sert à donner plus de valeur et d'énergie aux substantifs avec lesquels il se joint. *Il y a une bonne lieue d'ici là. Il y a une bonne journée d'ici. Marcher d'un bon pas. Il gagne de bonnes journées. Il a fait de bons profits. Il a un fort bon revenu. La vente a été bonne. Nous aurons une bonne récolte. Quelle bonne aubaine! Une bonne partie de la besogne est faite. Il y a une bonne quantité, un bon nombre. Boire un bon verre de vin. Faire un bon feu. Vous avez une bonne traite à faire. Il y a une bonne heure que je vous attends. Cela nous a été d'un bon secours. Ayez bon espoir, bon courage. Donner un bon soufflet, un bon coup d'épée. Infliger une bonne correction. Avoir une bonne fièvre. Il croyait n'avoir qu'un rhume ; mais le médecin dit que c'est un bel et bon catarrhe, une belle et bonne fluxion de poitrine.*

Une bonne pluie, une bonne gelée, Une pluie abondante, une forte gelée, dont l'effet est favorable aux productions de la terre.

Fam., *Une bonne fois*, Franchement, nettement, de manière à n'y plus revenir. *Au lieu de le bouder, dites-lui une bonne fois ce que vous avez contre lui.*

Prov., *Tout cela est bel et bon, mais l'argent vaut mieux*, se dit À un débiteur, lorsqu'on ne se contente pas des excuses, des prétextes qu'il allègue pour retarder le payement. La même chose se dit À ceux qui veulent amuser par de belles promesses, par de vaines espérances.

BON, se prend quelquefois substantivement, et se dit, dans un sens absolu, de Ce qui est bon. *Le beau et le bon. Le bon et l'honnête.*

Il signifie particulièrement, Bonnes qualités, ce qu'il y a de bon dans la personne ou dans la chose dont il s'agit. *C'est un homme qui a du bon et du mauvais. Un fils qui n'a pris de son père que le bon. La pièce dont vous parlez a des défauts, mais il ne laisse pas d'y avoir du bon. Faire l'extrait d'un livre, et en tirer tout le bon, en prendre tout le bon.*

Prov., *Aux derniers les bons*, Ce qui reste de quelque chose après que les autres ont choisi, est souvent le meilleur.

BON, pris substantivement, signifie aussi, Ce qu'il y a d'avantageux, d'important, de principal en quelque chose. *Le bon de l'affaire est que...*

Le bon de l'histoire, le bon du conte, Ce qu'il y a de plaisant dans un conte, dans une histoire. *Le bon de l'histoire est qu'il ne s'aperçut de rien.*

Avoir du bon dans une affaire, dans un traité, Y trouver du gain, du profit.

BON, se dit encore substantivement, surtout au pluriel, Des gens de bien : on l'oppose souvent à *Méchants*. *Récompenser les bons, et punir les méchants.*

BON, s'emploie aussi adverbialement dans diverses phrases. *Sentir bon*, Avoir une odeur agréable. *Tenir bon*, Résister avec fermeté. *Coûter bon*, Coûter extrêmement cher.

Il fait bon marcher, se promener, courir, etc., Le temps est favorable à la marche, à la promenade, etc. On dit quelquefois absolument, *Il fait bon*, La température est douce, agréable. *Il fait très bon aujourd'hui.*

Prov., *Il fait bon dans cet endroit*, On y est agréablement et à son aise. Dans le sens contraire, *Il n'y fait pas bon*, On y est désagréablement, on y est exposé à quelque chose de fâcheux, à quelque danger. *Il fait bon sous ce berceau pendant la chaleur du jour. J'étais à cette bataille, il n'y faisait pas bon.*

Fam., *Il ne fait pas bon avoir affaire à cet homme*, Il y a des désagréments, des dangers à craindre pour ceux qui ont affaire à lui. On dit dans un sens analogue, *Il ne fait pas bon s'y frotter.*

Prov., *Il fait bon vivre, on apprend toujours*, Les plus habiles, les plus expérimentés ont encore quelque chose à apprendre.

Prov., *Il fait bon battre glorieux, il ne s'en vante pas*, ou simplement, *Il fait bon battre glorieux*, On n'a pas à craindre d'être puni, parce qu'il garde le silence sur son aventure ; ou, dans un sens plus général, Un homme vain aime mieux endurer des humiliations secrètes que de s'en plaindre.

TOUT DE BON, loc. adv. Sérieusement. *Jusqu'ici, il ne faisait que plaisanter, mais pour cette fois il s'est fâché tout de bon.*

BON. s. m. Ordre, autorisation par écrit adressée à un fournisseur, à un caissier, à un correspondant, à un employé, de fournir ou de payer pour le compte de celui qui l'a signée. *Bon sur le Trésor. Bons du Trésor. Bon de caisse. Un bon de mille francs. Distribuer des bons aux indigents pour du pain, pour du bois, pour des médicaments, etc. Un prote donne des bons aux ouvriers imprimeurs pour le papier qu'ils vont prendre au magasin. Signer un bon.*

Le bon du roi, L'agrément du roi. *Le bon d'un ministre*, Le consentement d'un ministre. *Le bon d'un banquier*, L'acceptation d'un banquier. Ces locutions ont vieilli.

Fig. et fam., *Mettre son bon à tout*, Être facile jusqu'à l'excès, ne refuser son consentement à rien.

En Impr., *Bon à tirer*. Voyez BON, adjectif.

BONACE. s. f. T. de Marine. Calme, tranquillité. Il ne se dit guère que de L'état de la mer quand elle devient calme ; encore, dans cette acception, est-il maintenant peu usité. *Un temps de bonace. Être en bonace.*

La bonace retarde les navires. Cette tempête fut précédée d'une bonace.

BONASSE. adj. des deux genres. Simple et sans aucune malice. On ne le dit guère que D'une personne de peu d'esprit. *Cet homme est bien bonasse, tout bonasse. Est-elle assez bonasse? Une figure bonasse.* Il est familier.

BONBON. s. m. T. de Confiseur. Ce mot, qui semble emprunté au langage des petits enfants, se dit de Toute sorte de sucreries, de friandises faites avec du sucre. *Ce bonbon est excellent pour le rhume. Une boîte de bonbons. Un cornet de bonbons. Ce confiseur vend toutes sortes de bonbons. Ma petite, ne pleurez pas, soyez sage, et vous aurez du bonbon, je vous donnerai du bonbon.*

BONBONNIÈRE. s. f. Boîte à bonbons. *Une petite bonbonnière. Une belle bonbonnière.*

Fig. et fam., *C'est une bonbonnière*, se dit D'une petite maison arrangée avec beaucoup de propreté et de goût.

BON-CHRÉTIEN. s. m. Sorte de grosse poire. *Bon-chrétien d'été. Bon-chrétien d'hiver.*

BOND. s. m. Le saut, le rejaillissement que fait un ballon, une balle, ou autre chose semblable, lorsque, étant tombée à terre, elle se relève plus ou moins haut. *La balle n'a point fait de bond. Attendre la balle au bond. La balle a fait deux bonds, trois bonds. Le boulet de canon fit plusieurs bonds.*

Prendre la balle au bond; prendre une balle, un coup entre bond et volée, Prendre la balle dans le moment qu'elle est près de s'élever après avoir touché à terre.

Prov. et fig., *Prendre la balle au bond*, Saisir vivement et à propos une occasion favorable.

Prov. et fig., *Prendre la balle entre bond et volée*, Faire une chose dans un moment après lequel il serait à craindre qu'elle ne manquât. On dit dans un sens analogue, *Obtenir une grâce, une faveur tant de bond que de volée, l'attraper entre bond et volée*, L'obtenir en saisissant une conjoncture heureuse. On dit aussi, *Faire une chose tant de bond que de volée*, La faire d'une manière ou d'une autre, selon qu'on le peut. Ces différentes façons de parler sont peu usitées depuis qu'on joue moins à la paume.

Fig. et fam., *La balle n'a été prise que du second bond*, L'entreprise, l'affaire n'a réussi qu'à la seconde tentative, qu'après avoir éprouvé des obstacles.

Au Jeu de paume, *Faire faux bond*, se dit Lorsque la balle, en bondissant, ne suit pas la direction qu'elle aurait prise naturellement si la surface qu'elle a frappée eût été bien plane. *La balle a fait faux bond.*

Prov. et fig., *Faire faux bond à quelqu'un*, Manquer à l'engagement qu'on a pris envers lui, ou à ce qu'il était en droit d'attendre de nous. *Plusieurs convives nous ont fait faux bond. Faire faux bond à son ami.* On dit aussi, *Faire faux bond à son honneur*, Manquer à ce qu'on doit à son honneur. *Cette femme, cette fille a fait faux bond à son honneur*, Elle s'est laissé séduire.

Bond, signifie aussi, L'action d'un animal ou même d'une personne qui s'élève subitement par un saut, soit en restant à la même place, soit pour s'élancer en avant. *Les chèvres et les agneaux font souvent des bonds. Ce cheval a fait un bond. Ce cheval n'a point d'allures régulières, il ne va que par sauts et par bonds, qu'à bonds et à ruades. Les daims, les chevreuils vont par sauts et par bonds. Ces enfants courent dans la prairie en faisant des sauts et des bonds. Il s'élança d'un bond, d'un seul bond, par-dessus la muraille. En trois bonds, il fut au bas de l'escalier.*

Fig., *N'aller que par sauts et par bonds*, Parler ou écrire avec une vivacité déréglée, sans garder aucun ordre, aucune liaison dans les idées. *Cet écrivain, cet orateur, ne va que par sauts et par bonds.* On dit de même, *Son style ne va que par sauts et par bonds.* Cela se dit aussi en parlant Des actions, de la conduite, lorsqu'elles sont précipitées et qu'elles manquent de suite.

BONDE. s. f. Large ouverture de fond, destinée à laisser écouler l'eau d'un étang, quand on retire le tampon qui la bouche ordinairement. *Ouvrir la bonde.*

Il se dit aussi De ce tampon ou Pièce de bois qui, étant baissée ou haussée, sert à retenir ou à lâcher l'eau d'un étang. *Lever la bonde. Hausser la bonde. Lâcher la bonde.*

Fig. et fam., *Lâcher la bonde à ses larmes, à ses plaintes, lâcher la bonde à sa colère, etc.*, Donner un libre cours à ses larmes, à ses plaintes, à sa colère, etc.

Bonde, se dit aussi d'Un trou rond fait à un tonneau pour verser la liqueur dedans. *La bonde d'un tonneau. Fermer la bonde.*

Il se dit également Du tampon de bois qui sert à boucher ce trou. Dans cette acception, on dit mieux, *Bondon*: voyez ce mot.

BONDER. v. a. Remplir jusqu'à la bonde Il signifie en termes de Marine, Remplir un bâtiment autant qu'il est possible.

Bondé, ée. part. passé. *Un navire bondé de marchandises.*

BONDIR. v. n. Faire un ou plusieurs bonds. *Cette balle est trop molle, elle ne bondit point. Les boulets de canon bondissent sur le pavé, dans les champs, sur la mer.*

Il signifie aussi, Sauter, en parlant De certains animaux, et même Des personnes. *Voyez ces agneaux bondir dans la prairie. Un cheval qui bondit. Un chien qui bondit de joie. Il bondissait de fureur, de rage.*

Fig., *Cela fait bondir le cœur, le cœur me bondit*, se dit Pour exprimer l'extrême répugnance qu'on a pour un aliment, ou pour quelque autre chose qui fait soulever l'estomac.

BONDISSANT, ANTE. adj. Qui bondit. *Les agneaux bondissants. Les chèvres bondissantes. Bondissant de fureur, de joie, etc.*

BONDISSEMENT. s. m. Mouvement de ce qui bondit. *Le bondissement des agneaux dans une prairie.*

Fig., *La vue seule d'une médecine lui cause des bondissements de cœur*, Des nausées, des soulèvements d'estomac.

BONDON. s. m. Morceau de bois court et cylindrique avec lequel on bouche la bonde d'un tonneau. *Ce bondon est trop gros, trop petit. Ôter, mettre le bondon à un tonneau.*

Il se dit aussi de La bonde même, de l'ouverture où l'on place ce morceau de bois. Dans cette acception, on dit mieux, *Bonde.*

BONDONNER. v. a. Boucher avec un bondon. *Bondonner un tonneau. On ne bondonne le vin nouveau que lorsqu'il a cessé de fermenter.*

Bondonné, ée. part. passé. *Tonneau bondonné. Une futaille mal bondonnée.*

BONDUC. s. m. T. de Botan. Arbrisseau épineux, à fleurs légumineuses, qui croît aux Indes, et dont les semences, très dures, restent plusieurs années dans la terre avant de germer.

BON-HENRI. s. m. T. de Botan. Plante herbacée qui ressemble à l'épinard, et qui croît naturellement dans les lieux incultes. On la nomme aussi *Épinard sauvage. Le bon-henri est, dans quelques cantons, une plante potagère.*

BONHEUR. s. m. Félicité, état heureux, prospérité. *Grand, vrai bonheur. Véritable bonheur. Bonheur parfait, solide, durable. Bonheur sans mélange. Bonheur apparent. Goûter le bonheur. Jouir du bonheur de la vie. Perdre le bonheur de la vie. Rien ne trouble son bonheur. Le bonheur de l'État. Contribuer au bonheur de quelqu'un, faire son bonheur. Envier le bonheur d'autrui. Son plus grand bonheur est de...*

Il signifie aussi, Événement heureux, chance favorable. *Bonheur inespéré. Il lui est arrivé un grand bonheur. Prendre part au bonheur de quelqu'un. Un coup de bonheur. Il a eu le bonheur d'éviter ce danger. Il s'en est tiré par le plus grand bonheur du monde. Ô bonheur! Quel bonheur qu'il ne nous ait pas reconnus!* Dans ce sens, il a un pluriel. *Il lui est arrivé plusieurs bonheurs en un jour.*

Avoir du bonheur, Être favorisé par le hasard, par des circonstances heureuses, dans les choses qu'on entreprend. *Il a eu du bonheur toute sa vie. Avoir un bonheur constant. Avoir plus de bonheur que de prudence. C'est avoir bien du bonheur.* On dit dans un sens analogue: *Son bonheur parut l'abandonner. Il abuse de son bonheur.* Etc. On dit de même, aux Jeux de hasard: *Jouer avec bonheur. Être en bonheur.* Etc.

Fam., *Avoir un bonheur insolent*, se dit D'une personne qui réussit constamment, malgré les fautes, les erreurs qu'elle commet.

Fig. et fam., *Jouer de bonheur*, Réussir dans une affaire où l'on avait à craindre d'échouer.

Fam. et pop., *Au petit bonheur*, Arrive ce qu'il pourra. *Je fais ce marché: au petit bonheur.*

Avoir le bonheur de. Façon de parler dont on se sert par civilité, par compliment. *Il est trop heureux, puisqu'il a eu le bonheur de plaire. Depuis que je n'ai eu le bonheur de vous voir.*

Par bonheur. loc. adv. Heureusement. *Par bonheur, je me trouvai avoir assez d'argent pour le payer. Par bonheur pour lui, je me trouvai là.*

BONHOMIE. s. f. Manière d'être et d'agir qui laisse voir la bonté du cœur unie à la simplicité extérieure, même dans les moindres choses. *C'est un homme plein de bonhomie. Une douce, une aimable, une spirituelle bonhomie.*

Il se prend aussi, dans un sens défavorable, pour Simplicité excessive, extrême crédulité. *Il a la bonhomie de croire tous les contes qu'on lui fait. Il est d'une bonhomie qui fait pitié.* Ce mot est familier.

BONHOMME. s. m. Un homme plein de candeur, de bonté (voyez Bon, adjectif); et, plus ordinairement Un homme simple, peu avisé, qui se laisse dominer et tromper. *C'est un bonhomme à qui l'on fait croire tout ce que l'on veut. Un bonhomme de mari.*

Un bonhomme, signifie familièrement un homme d'un âge avancé. Voyez Bon, adjectif.

Un petit bonhomme, se dit quelquefois d'Un petit garçon. *Ces petits bonshommes sont bien turbulents.*

Absol., *Le bonhomme*, se disait autrefois, parmi les gens de guerre, Des paysans en général. *Vivre aux dépens du bonhomme.* C'est dans ce sens qu'on a dit aussi *Jacques Bonhomme*, Le paysan français.

Fam., *Un bonhomme*, Figure dessinée négligemment; et aussi Figure de plomb ou de papier découpé qui sert de jouet aux enfants. *Dessiner des bonshommes sur le mur.*

BONI. s. m. T. de Finances. La somme qui excède la dépense faite ou l'emploi de fonds projeté.

Il se dit, au Mont-de-Piété, de Ce qui revient sur un gage qu'on a laissé vendre, passé les treize mois. *Il lui revient trente francs de boni. Payer les bonis.*

BONIFICATION. s. f. Amélioration, augmentation du produit d'une affaire. *Cette affaire est susceptible d'une grande bonification.*

En termes de Commerce, *Bonification de tare*, Ce qui est accordé, en sus de la tare réelle.

BONIFIER. v. a. Mettre en meilleur état, rendre meilleur. *Bonifier des terres en les fumant, en les marnant.* On l'emploie souvent avec le pronom personnel. *Plusieurs choses se bonifient lorsqu'on les garde, telles que le vin, le café, etc.*

Bonifier, signifie aussi, Suppléer un déficit. *Si cette place ne vous vaut pas mille écus, je vous bonifierai ce qui s'en manquera.* En termes de Commerce, *Bonifier un déficit de poids, de plein* ou *d'avaries.*

Bonifié, ée. part. passé.

BONITE. s. f. Poisson de mer qui est à peu près de la grosseur d'une morue. *La bonite fait la guerre aux poissons volants.*

BONJOUR. s. m. Terme dont on se sert pour saluer quelqu'un. *Je vous donne le bonjour. Je vous souhaite le bonjour.* Elliptiquement, *Bonjour, monsieur.* Ces manières de parler sont familières. On dit quelquefois plus familièrement encore, *Bonjour à monsieur un tel, à monsieur le conseiller, à monsieur le docteur, etc.* Au pluriel, *Des bonjours.*

BONNE. s. f. Fille ou femme chargée de soigner un enfant et de le promener. *Bonne d'enfant. Une petite bonne. Allez, petit, rejoindre votre bonne. La bonne, veillez sur cet enfant.*

Fam., *Contes de bonnes*, Contes dont les bonnes amusent les enfants, récits puérils et sans vraisemblance.

Bonne, s'emploie aussi dans le sens général de servante. *Une bonne pour tout faire. Il a pour tout domestique une vieille bonne.*

BONNE-DAME. s. f. T. de Botan. Plante potagère, qu'on nomme autrement *Belle-dame* ou *Arroche.*

BONNEMENT. adv. De bonne foi, naïvement, avec simplicité. *Il a dit bonnement ce qu'il en pensait. Je vous l'ai dit tout bonnement. J'y vais tout bonnement, sans y entendre finesse. Quoi! vous croyez bonnement ce qu'on vous a dit?* Il est familier.

Bonnement, se dit quelquefois pour Précisément; et alors il ne s'emploie qu'avec la négative. *Je ne sais pas bonnement combien il y a d'ici là. On ne saurait dire bonnement ce que c'est.* Cette acception a vieilli.

BONNET. s. m. Coiffure faite ordinairement d'étoffe, de peau, ou de tricot, et dont la forme varie. *Bonnet de laine. Bonnet de soie. Bonnet de peau de loutre. Bonnet piqué. Bonnet de nuit. Bonnet de coton. Bonnet grec. Bonnet de police. Les grenadiers ont de grands bonnets à poil. Un bonnet de grenadier. Bonnet carré. Bonnet à cornes. Bonnet de docteur. Bonnet de prêtre. Bonnet rond. Bonnet plat. Bonnet pointu.*

Il se dit particulièrement, de Certaines coiffures de femme faites de gaze, de tulle, de dentelle, etc. *Un bonnet de négligé. Un bonnet de tulle. Un bonnet de gaze. Un bonnet de dentelle. Un bonnet garni de rubans, de blonde. La garniture d'un bonnet. Un petit bonnet. Un joli bonnet. Repasser un bonnet. Un bonnet plissé. En général, les femmes du peuple ne portent que des bonnets.*

Bonnet phrygien, Coiffure que portaient dans l'antiquité les esclaves à qui l'on rendait la liberté; les modernes en ont fait quelquefois L'emblème de la liberté.

Bonnet rouge, Coiffure qu'adoptèrent les révolutionnaires ardents en 1792, et dont ils firent L'emblème de la révolution.

Fig., *Prendre le bonnet de docteur*, et absolument, *Prendre le bonnet*, Se faire recevoir docteur dans une faculté. *Donner le bonnet à quelqu'un*, Lui mettre le bonnet sur la tête, dans la séance où il est reçu docteur.

Fam., *Opiner du bonnet*, Ôter son bonnet pour marquer que l'on adhère à l'avis proposé; et, figurément, Se déclarer de l'avis d'un autre, sans y rien ajouter ni en rien retrancher. *Il n'opine jamais que du bonnet.* On dit dans un sens analogue, *Cela a passé au bonnet, du bonnet*, Tout d'une voix. *Cette décision, cet arrêt a passé à volée de bonnet*, Les avis ont été prompts et uniformes.

Fig., *Prendre le bonnet vert, porter le bonnet vert*, signifiait autrefois, Faire cession de biens, pour éviter d'être poursuivi comme banqueroutier. Cette façon de parler venait de ce que celui qui avait fait cession de biens était anciennement obligé de porter un bonnet vert.

Fam., *Mettre la main au bonnet, ôter son bonnet*, Mettre la main au chapeau, ôter son chapeau par respect. *Avoir toujours la main au bonnet*, Saluer continuellement en ôtant son chapeau; et, figurément, Avoir des manières extrêmement civiles et révérencieuses.

Fig. et fam., *C'est un personnage dont il ne faut parler que la main au bonnet, que le bonnet à la main*, C'est un homme très respectable, un homme de beaucoup de mérite.

Fig. et fam., *Avoir la tête près du bonnet*, Être prompt, colère; se fâcher aisément pour peu de chose.

Fig. et fam., *Mettre son bonnet de travers*, Entrer en mauvaise humeur. *Ne lui parlez pas aujourd'hui, il a mis son bonnet de travers.*

Prov. et fig., *Il a pris cela sous son bonnet*, C'est une chose qu'il a imaginée, et qui n'a aucun fondement, aucune vraisemblance; et encore, Il a fait cela sous sa propre responsabilité, sans l'avis de personne.

Prov. et fig., *Parler à son bonnet*, Se parler à soi-même, parler sans adresser la parole à personne.

Fig. et fam., *Je jetai mon bonnet par-dessus les moulins.* Phrase par laquelle on terminait les contes que l'on faisait aux enfants, et qui signifie, Je ne sais ce que tout cela devint, Je ne sais comment finit le conte, l'histoire.

Prov et fig., *Jeter son bonnet par-dessus les moulins*, Braver les bienséances, l'opinion publique. *Cette femme a jeté son bonnet par-dessus les moulins.*

Prov. et fig., *Ce sont deux têtes, Ce sont trois têtes dans un bonnet*, se dit De deux ou trois personnes liées d'amitié ou d'intérêt, et qui sont toujours de la même opinion, du même sentiment.

Prov. et fig., *Être triste comme un bonnet de nuit*, Être chagrin et mélancolique.

Prov. et fig., *C'est bonnet blanc et blanc bonnet*, Il n'y a presque point de différence entre les deux choses dont il s'agit, l'une équivaut à l'autre.

Fig. et fam., *Un gros bonnet*, Un personnage important. *C'est un de nos gros bonnets. C'est le plus gros bonnet de la compagnie.*

Bonnet, en termes d'Anatomie, se dit Du second estomac des animaux ruminants.

En termes de Fortification, *Bonnet-de-prêtre* ou *à-prêtre*, Ouvrage extérieur dont le front du côté de la campagne est à redans, et qui se rétrécit du côté de la place.

En Botan., *Bonnet-à-prêtre*. Voyez Fusain.

BONNETADE. s. f. Coup de bonnet, salut qu'on fait en ôtant son bonnet. Il a vieilli, et ne se dit que par plaisanterie.

BONNETER. v. a. Rendre des respects et des devoirs assidus à des personnes dont on a besoin. Il se dit, particulièrement, en parlant De sollicitations humbles et fréquentes. *Je ne saurais tant bonneter ces messieurs. Ces messieurs veulent être bonnetés.* Il a vieilli.

Bonneté, ée. part. passé.

BONNETERIE. s. f. L'art et le métier de bonnetier, ou La marchandise qu'il vend. *Il est dans la bonneterie. Faire le commerce de la bonneterie.*

BONNETEUR. s. m. Celui qui prodigue les révérences et les compliments. *Je me méfie de tous ces bonneteurs.* Il est familier et peu usité.

Il s'est dit particulièrement de Certains filous qui, à force de civilités, tâchaient d'attirer les gens pour leur gagner leur argent. *Je fus suivi par un bonneteur.*

BONNETIER. s. m. Celui qui fait ou qui vend des bonnets, des bas, et d'autres objets de ce genre. *Marchand bonnetier. La boutique d'un bonnetier.*

BONNETTE. s. f. T. de Fortification. Ouvrage composé de deux faces qui forment un angle saillant, avec parapet et palissade au-devant.

BONNETTE. s. f. T. de Marine. Il se dit de Petites voiles qu'on ajoute aux grandes, lorsqu'on veut offrir plus de surface à l'impulsion du vent. *Les bonnettes prennent le nom de la vergue au bout de laquelle elles sont hissées.*

BONSOIR. s. m. Terme dont on se sert pour saluer quelqu'un sur la fin du jour et dans la soirée. *Je vous donne le bonsoir. Je vous souhaite le bonsoir.* Elliptiquement : *Bonsoir, monsieur. Bonsoir et bonne nuit.* Ces manières de parler sont familières.

Il s'emploie quelquefois, figurément et familièrement, Pour exprimer qu'une affaire est finie ou manquée, et qu'il n'y faut plus songer. *Tout est dit, bonsoir; n'en parlons plus.*

Fig. et pop., *Dire bonsoir à la compagnie*, Mourir.

BONTÉ. s. f. Qualité de ce qui est bon, ce qui fait qu'une chose est bonne dans son genre. *La bonté d'un terroir. La bonté de l'air. La bonté d'un aliment, d'une boisson. La bonté d'une étoffe. La bonté d'un remède. La bonté d'une montre. La bonté d'un che-*

val. La bonté d'un ouvrage. La bonté d'une action.

Bonté, se dit aussi de Cette qualité morale qui porte à faire du bien, à être doux, facile, indulgent. *Le propre de la bonté est de se faire aimer. Bonté naturelle. Bonté rare. La bonté du cœur. Sa bonté est connue de tout le monde. Avoir recours à la bonté du prince. Abuser de la bonté de quelqu'un. Il a eu la bonté de l'assister dans le besoin. C'est un homme plein de bonté. La bonté de son caractère. Il a un grand fonds de bonté. Des actes de bonté.*

Il se dit, particulièrement, en parlant de Dieu. *La bonté est un des attributs divins. La bonté infinie de Dieu. La bonté divine. Dieu est la souveraine bonté, la suprême bonté.* Familièrement et par exclamation : *Bonté de Dieu! Bonté divine!*

Bonté, sert quelquefois à exprimer Ce qui n'est que de simple bienveillance, ou même de pure politesse. *La bonté que vous avez eue de m'écrire. Vous avez trop de bonté. Vous avez bien de la bonté. Je lui suis extrêmement obligé de sa bonté, de ses bontés, de toutes ses bontés, des bontés qu'il me témoigne. Je suis confus de vos bontés.*

Il s'emploie quelquefois ironiquement, dans des phrases telles que celles-ci : *Ayez la bonté de sortir d'ici. Quand je parle, ayez la bonté de vous taire.*

Bonté, se prend aussi pour Simplicité et trop grande facilité. *La bonté du père a causé la perte du fils. Il se laisse tous les jours tromper par sa bonté, par son trop de bonté. Sa bonté l'a ruiné, l'a perdu. Il a une sotte bonté. Hé quoi! vous avez eu la bonté de le croire!*

BONZE. s. m. Prêtre chinois ou japonais appartenant à la religion bouddhique.

BOQ

BOQUILLON. s. m. Bûcheron. Il est vieux.

BOR

BORACIQUE. adj. Voyez Borique.

BORAX. s. m. Sel très propre à faciliter la fusion des métaux. *Le borax se trouve dans plusieurs lacs des Indes orientales. Borax artificiel.*

BORBORYGME. s. m. T. de Médec. Bruit que font entendre les gaz contenus dans l'abdomen, quand ils se déplacent, et qui est quelquefois le symptôme d'un embarras intestinal. *Avoir des borborygmes.*

BORD. s. m. L'extrémité d'une surface, ou ce qui la termine. *Le bord d'une robe, d'un manteau. Le bord d'un verre. S'asseoir sur le bord d'un chemin. S'appuyer sur le bord d'un navire. Sauter par-dessus le bord. Le bord d'un bateau. Le bord, les bords d'un précipice.*

Avoir un mot sur le bord des lèvres, Être ou se croire tout près de se souvenir d'un mot, d'un nom qu'on a oublié, et qu'on cherche à se rappeler. *Avoir un aveu, un secret sur le bord des lèvres*, Éprouver une grande envie de faire un aveu, de révéler un secret.

Fig., *Avoir l'âme sur le bord des lèvres*, Être près de mourir.

Fig., *Être au bord du précipice, être sur le bord du précipice*, Être près de tomber dans un malheur, dans quelque grand danger; être sur le point de se perdre, d'être ruiné. On dit en des sens analogues, *Conduire, pousser quelqu'un au bord du précipice; l'arrêter au bord du précipice; etc.*

Fig., *Être sur le bord de sa fosse, être au bord du tombeau*, Être extrêmement vieux, n'avoir que peu de temps à vivre.

Fam., *Un rouge bord*, Un verre de vin, plein jusqu'aux bords. *Boire un rouge bord, des rouges bords.* On dit dans le même sens, *Boire à rouge bord.* Ces phrases ont vieilli.

Bord, se dit aussi de Tout ce qui s'étend vers les extrémités de certaines choses. *Le bord, les bords d'un plat*, Tout ce qui est depuis la partie concave d'un plat jusqu'à l'extrémité. *Les bords d'un chapeau*, Tout ce qui excède par en bas la forme d'un chapeau. *Chapeau à grands bords, à petits bords, à bords relevés.*

Il se dit particulièrement Du terrain, du sol qui est le long de la mer, d'un fleuve, autour d'un lac, etc. *Se promener sur le bord, sur les bords de la mer. Le bord de l'eau. Le bord, les bords d'une rivière, d'un lac, d'un étang. Cette plante ne croît que sur les bords de la mer. Des bords riants, fleuris, etc. Les bords du Rhin, de la Loire, du lac de Côme, sont fort pittoresques.* On dit de même, *Les bords d'une île.*

Venir, arriver à bord, Atteindre le rivage, arriver au bord de l'eau, au bord de la mer. Il se dit D'un bateau ou d'un navire.

Il ne put atteindre le bord, et se noya, Il ne put atteindre le rivage et se noya.

Elliptiq., *À bord, à bord.* Cri de gens qui sont sur un navire, pour avertir qu'ils veulent aller à terre; ou de gens qui sont sur le rivage, pour demander à s'embarquer.

Poétiq., *Les sombres bords*, Les bords du Cocyte, l'enfer.

Bords, au pluriel, se dit poétiquement Des régions, des contrées environnées d'eau. *Les bords africains. Les bords indiens. Vivre sur les bords étrangers. Il a quitté ces bords. Il s'est éloigné de nos bords.*

Bord, se dit aussi d'Une espèce de ruban ou galon, d'une bande d'étoffe, dont on borde certaines parties de l'habillement. *Mettre un bord d'argent à un chapeau. Mettre un bord à une jupe.*

Bord, en termes de Marine, désigne souvent, Le côté d'un bâtiment, d'un vaisseau. *De quel bord vient le vent? Le bord du vent. Le bord sous le vent. Ces deux bâtiments sont bord à bord*, Côté à côté. *Faire feu des deux bords en même temps.* Voyez Bâbord et Tribord.

Virer de bord, Changer de route, en mettant au vent un côté du bâtiment pour l'autre.

Fig. et fam., *Virer de bord*, Changer la direction de sa conduite, s'attacher à un autre parti. *Cet homme est inconstant, il a viré de bord dans mainte occasion.*

Rouler bord sur bord, Éprouver un roulis violent et continu.

Être bord à quai, se dit Quand l'un des côtés du bâtiment touche à un quai.

Vaisseau de haut bord, se disait autrefois de Tout bâtiment qui naviguait au long cours; par opposition à *Vaisseau de bas bord*, qui se dit d'Une galère ou de tout autre petit bâtiment plat. *Vaisseau de haut bord*, ne se dit plus aujourd'hui que Des bâtiments de guerre à plusieurs ponts.

Bord, se dit aussi, Du navire, du bâtiment même. *Le capitaine nous régala sur son bord. Il a tant de matelots, de soldats, de passagers sur son bord. Prendre quelqu'un à bord, sur son bord. Monter à bord. Coucher à bord. Aller à bord. Envoyer à bord. Il était à bord de l'amiral. Être consigné à bord. Descendre, sortir du bord. Quitter le bord.*

Il se dit quelquefois pour Bordée. *Courir des bords. Louvoyer à petits bords. Courir un bord à terre, un bord au large. Le bon bord*, Celle des deux bordées qui rapproche du but; et, *Le mauvais bord*, Celle qui en éloigne.

Fig., *Courir le bon bord*, signifiait autrefois, Pirater.

Courir bord sur bord, Louvoyer à petites bordées, tantôt à droite, tantôt à gauche, pour se maintenir à la même place, ou pour ne changer de place que le moins possible.

Fig. et fam., *Être du bord de quelqu'un*, Être de son parti, de son avis, de son opinion.

Bord à bord de. loc. prépositive. On le dit Des liquides qui remplissent toute la capacité de ce qui les contient. *La rivière est bord à bord du quai. L'eau est bord à bord du vase. Etc.* On dit dans un sens analogue, *Cette rivière, ce canal coule à pleins bords.*

BORDAGE. s. m. T. de Marine. Il se dit Des planches épaisses qui revêtent d'un bout à l'autre le corps d'un bâtiment, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. *Les bordages du premier pont, du second pont, etc. Les bordages de carène.*

BORDÉ. s. m. Galon d'or, d'argent ou de soie, qui sert à border des vêtements, des meubles, etc. *Son habit n'avait qu'un simple bordé. Ce bordé n'est pas assez large. Il faut mettre un petit bordé à ces rideaux.*

BORDÉE. s. f. T. de Marine. La décharge simultanée de tous les canons rangés d'un des côtés du vaisseau. *Lâcher une bordée contre l'ennemi. Tirer une bordée. Envoyer une bordée. Essuyer une bordée. Je lui lâchai toute ma bordée. Tirer par bordées.*

Fig. et fam., *Une bordée d'injures*, ou absolument, *Une bordée*, Beaucoup d'injures rapidement accumulées, et dites presque à la fois. *Il lui a lâché une bordée. Il a essuyé une furieuse bordée.*

Bordée, signifie aussi, Le chemin, la route que fait un bâtiment sur un même bord, lorsqu'il est obligé de louvoyer, c'est-à-dire, d'aller en zigzag, tantôt sur un côté, tantôt sur l'autre, pour arriver en quelque endroit. *Faire une bordée. Courir une bordée, des bordées. Les vaisseaux furent obligés de courir plusieurs bordées pour arriver sur les ennemis. Continuer, prolonger la bordée. Atteindre, doubler un lieu à bout de bordée.*

BORDEL. s. m. Lieu de prostitution. Ce terme ne s'emploie pas en bonne compagnie.

BORDER. v. a. Garnir le bord d'une étoffe, d'un vêtement, d'un meuble, etc., en y cousant un ruban, un galon, un morceau d'étoffe, de toile, etc. *Border un manteau, le border d'hermine. Border un chapeau d'un galon d'or. Border des souliers. Border des rideaux.*

Border un filet, Attacher une corde autour d'un filet pour le rendre plus fort.

Border un lit, Engager le bout des draps et de la couverture entre le bois de lit et la paillasse, ou le matelas.

En termes de Marine, *Border un bâtiment*, Revêtir sa membrure de bordages.

Border les avirons, Les mettre sur le bord d'un bâtiment à rames, prêts à nager. *Border une voile*, L'arrêter, la tendre par en bas. On dit de même, *Border les écoutes*.

En termes de Jardinage, *Border une planche*, Relever avec le dos de la bêche, la terre des bords, de manière que la planche soit plus élevée que le sentier. *Border une allée, une plate-bande, etc.*, Planter une bordure sur ses bords.

BORDER, se dit aussi De ce qui s'étend, de ce qui règne le long de certaines choses, et qui y sert comme de bord. *Le quai, la chaussée qui borde la rivière. Un ruisseau, un fossé borde ce jardin. Une belle prairie qui borde un étang. Une grande allée d'arbres borde le canal.* On dit de même: *Les précipices qui bordaient notre route. La foule bordait le chemin par où il devait passer. Etc.*

Border la haie, se dit en parlant De troupes rangées en longue ligne sur un des côtés ou de chaque côté d'une rue, d'un chemin où doit passer un personnage important, un cortège, etc. *Quand le prince passe, les troupes bordent la haie. Nous bordâmes la haie sur un rang, sur deux rangs.*

BORDER, en termes de Marine, signifie aussi, Côtoyer, naviguer le long des côtes. *La flotte ne fit que border les côtes.* Ce sens a vieilli.

Border un vaisseau ennemi, Le suivre de côté, afin de l'observer.

BORDÉ, ÉE. part. passé. *Chapeau bordé. Souliers bordés. Un parterre bordé de fleurs. Un bassin bordé de gazon. Un lieu bordé de précipices. Un chemin bordé de monde.*

BORDEREAU. s. m. État ou note des espèces diverses qui composent une certaine somme. *Faire un bordereau de l'argent qu'on reçoit ou qu'on paye. Bordereau d'espèces. Bordereau de caisse.*

Bordereau de compte, Extrait de compte dans lequel on récapitule les sommes du débit et du crédit, afin de les balancer.

Bordereau de courtier, d'agent de change, Écrit constatant les opérations, les négociations faites par un courtier, par un agent de change. On dit dans un sens analogue, chez les Imprimeurs, *Le bordereau d'un metteur en pages, etc.*

En termes de Procéd., *Bordereau de collocation*, Acte que le greffier d'un tribunal délivre à chacun des créanciers hypothécaires utilement colloqués dans un ordre. On se sert du mot de *Mandement* pour les actes semblables délivrés dans une distribution par contribution.

En Matière hypothécaire, *Bordereau d'inscription*, Acte dressé par un créancier et remis par lui à un conservateur des hypothèques, pour que ce dernier le copie sur ses registres, et qui contient, entre autres désignations, celle des sommes dues à ce créancier en principal et accessoires, ainsi que celle de l'immeuble affecté à l'hypothèque. C'est l'inscription de ce bordereau sur les registres du conservateur qui fixe la date et le rang de l'hypothèque.

BORDIER. adj. et s. m. T. de Marine. Il se dit D'un bâtiment qui a un côté plus fort que l'autre, qui incline plus d'un côté que de l'autre. *Un bâtiment bordier. Un bordier.*

BORDIGUE. s. f. T. de Pêche. Enceinte formée avec des claies, des perches, etc., sur le bord de la mer, pour prendre du poisson, ou pour retenir et garder du poisson vivant.

BORDURE. s. f. Ce qui garnit et qui orne ou renforce le bord de quelque chose. *La bordure d'un bas-relief. La bordure d'une tapisserie. La bordure d'un chapeau, d'un soulier. Bordure de galon. Les bordures d'un parterre. Bordure de buis, de gazon, de fraisiers, de lavande, etc.*

Il se dit particulièrement Du cadre dans lequel on met un tableau, un miroir, une estampe. *Bordure carrée. Bordure ovale. Une belle bordure. Une bordure très riche. La bordure d'un tableau, d'un miroir.*

Il se dit, en termes de Blason, d'Une brisure qui entoure l'écu, et qui est toujours différente de l'émail de l'écu. *Bordure de gueules.*

La bordure d'un bois, d'une forêt, Les arbres qui en forment la lisière.

Bordure de pavé, Rang de gros pavés qui terminent et retiennent chacun des deux côtés d'une chaussée.

BORE. s. m. T. de Chimie. Corps élémentaire qui, combiné avec l'oxygène, constitue l'acide borique.

BORÉAL, ALE. adj. Qui est ou qui se montre du côté du nord. *Pôle boréal. Hémisphère boréal. Aurore boréale.*

BORÉE. s. m. Le vent du nord. Il ne s'emploie qu'en poésie. *Le souffle de Borée. L'impétueux Borée.*

BORGNE. adj. des deux genres. Qui ne voit que d'un œil, à qui il manque un œil. *Cet homme est borgne. Cette femme est borgne. Son cheval est devenu borgne.*

Prov. et fig., *Changer, troquer son cheval borgne contre un aveugle*, Changer, par méprise, une chose défectueuse contre une autre plus défectueuse encore.

Prov. et fig., *Jaser comme une pie borgne*, Parler beaucoup, babiller.

BORGNE, s'emploie, figurément et familièrement, en parlant De diverses choses : *Une maison borgne, un appartement borgne*, Une maison, un appartement sombre et obscur. *Un cabaret borgne*, Un mauvais petit cabaret. *Un collège borgne, une pension borgne*, Un collège, une pension où les études sont incomplètes. *Un conte borgne*, Un conte ridicule, invraisemblable, et auquel on ne croit pas. *Un compte borgne*, Un compte dont les articles ne sont pas clairs.

En termes de Marine, *Ancre borgne*, Ancre qui n'a qu'une patte, ou Ancre qui est mouillée sans avoir de bouée.

BORGNE, s'emploie aussi comme substantif, en parlant Des personnes. *Elle a épousé un borgne. C'est un méchant borgne.*

Prov. et fig., *Au royaume des aveugles, les borgnes sont rois*, Les personnes d'un mérite médiocre ne laissent pas de briller quand elles se trouvent avec des ignorants ou des sots.

BORGNESSE. s. f. Terme bas et injurieux qui se dit d'Une femme ou d'une fille borgne. *Une borgnesse. Une méchante borgnesse. Une vilaine borgnesse.*

BORIQUE. adj. m. T. de Chimie. Il se dit De l'acide formé de bore et d'oxygène. *Le borax est une combinaison de l'acide borique avec la soude.*

BORNAGE. s. m. T. de Jurispr. Action de planter des bornes pour marquer les limites d'un champ, d'une propriété rurale. *Ils sont en différend pour le bornage de leurs terres.*

Action en bornage, Celle qu'un propriétaire intente à son voisin pour l'obliger au bornage de leurs propriétés contiguës.

BORNE. s. f. Pierre, arbre, ou autre marque qui sert à séparer un champ d'avec un autre. *Planter une borne. Asseoir des bornes. Arracher des bornes.*

Bornes milliaires, Bornes placées de distance en distance, le long des grands chemins, pour indiquer les lieues, les milles, etc. *Nous atteindrons bientôt la dernière borne.*

BORNE, se dit aussi de L'espèce de colonne qui marquait l'extrémité de la carrière, dans les cirques des anciens. *Tourner autour de la borne. Doubler la borne.*

BORNE, se dit encore Des pierres plantées debout qu'on met à côté des portes, le long des murailles, ou à l'encoignure des édifices, pour empêcher qu'ils ne soient endommagés par les voitures; ou dont on borde un chemin, une place publique, un port, etc. *Mettre une borne contre un mur. Mettre des bornes à une porte. Cette place publique est entourée de bornes. Monter sur une borne. Des bornes de granit. Une grosse borne. Une petite borne. Une rangée de bornes liées par des barres de fer, par des chaînes. On se sert quelquefois de vieux canons en guise de bornes.*

Borne-fontaine, Sorte de petite fontaine en forme de borne. *Établir des bornes-fontaines dans une rue, pour y entretenir la propreté.*

Fam., *Il est planté là comme une borne*, se dit D'un homme qui se tient debout et sans remuer.

BORNES, au pluriel, se dit de Tout ce qui sert à séparer un État, une province d'une autre. *L'Espagne a pour bornes les deux mers et les Pyrénées. Reculer les bornes d'un État. Étendre les bornes de son empire.*

Il se dit figurément pour Limites, au sens moral. *Passer les bornes de son pouvoir, de sa juridiction. Passer les bornes de la raison, de la modestie. Aller, passer au delà des bornes de la bienséance. Passer les bornes de son sujet. Demeurer, se tenir, se renfermer dans les bornes de la raison, dans les bornes les plus étroites du devoir. Franchir les bornes du respect. Se contenir dans les bornes du devoir. Se prescrire des bornes. Son ambition n'a point de bornes, est sans bornes, ne connaît point de bornes. Les bornes de l'esprit humain.*

Absol., *Passer les bornes*, Aller trop loin. *Vous passez les bornes. Cela passe toutes les bornes.*

BORNER. v. a. Mettre des bornes pour marquer des limites. *Borner un champ. Borner des vignobles.*

Il signifie aussi, Limiter, resserrer, renfermer dans une certaine étendue, dans un certain espace. *La mer et les Alpes bornent l'Italie. La rivière qui borne son jardin.*

Borner la vue, L'arrêter, l'empêcher de s'étendre plus loin. *Des coteaux riants bornent agréablement la vue de ce côté-là.*

BORNER, se dit, dans le même sens, en parlant Des personnes, par rapport à leurs propriétés, à leurs héritages. *Il est borné par une grande forêt du côté du levant. Il acheta la pièce de terre qui le bornait au couchant. Il veut vendre ce domaine parce qu'il s'y trouve trop borné, et qu'il ne saurait faire d'acquisitions pour s'arrondir.*

BORNER, signifie encore, figurément, Modérer, restreindre. *Borner son ambition, ses désirs, ses prétentions, ses espérances. Borner les pouvoirs d'un envoyé, d'un ambassadeur, d'un commandant. Borner la juridiction d'un tribunal.*

Il s'emploie, dans le même sens, avec le pronom personnel. *Je me suis borné à de-*

mander, à exiger telle chose. *Se borner au strict nécessaire. Il faut se borner à cela.* Absolument : *Il faut se borner. C'est un homme qui sait se borner.*

BORNÉ, ÉE, part. passé.

Cette maison a une vue bornée, La vue en est de peu d'étendue.

Fig., *Avoir des vues bornées,* Avoir peu de lumière, avoir peu d'étendue dans l'esprit; ou, dans un autre sens, Avoir peu d'ambition. *Avoir l'esprit borné, être borné,* Avoir peu d'intelligence, peu de capacité, être capable de peu de chose. *Une fortune bornée,* Une fortune qui est médiocre, et qui ne peut guère augmenter. *Une autorité bornée,* Une autorité fort restreinte.

BORNOYER. v. a. (Il se conjugue comme *Employer.*) Regarder d'un œil en fermant l'autre, pour mieux connaître si un alignement est bien droit, si une surface est bien plane.

Il signifie également, Placer des jalons pour tracer la ligne des fondations d'un mur, ou celle d'une rangée d'arbres qu'on veut planter.

BORNOYÉ, ÉE. part. passé.

BOS

BOSEL. s. m. T. d'Archit. Membre rond, qui est la base des colonnes, et qu'on appelle plus communément *Tore.*

BOSPHORE. s. m. Nom donné anciennement à un détroit de peu d'étendue, et particulièrement au détroit qui sépare la Thrace de l'Asie Mineure, et à celui qui forme l'entrée de la mer d'Azof. *Le Bosphore de Thrace. Le Bosphore Cimmérien.*

BOSQUET. s. m. Petit bois, touffe d'arbres. *Un petit bosquet. De jolis bosquets. Planter un bosquet. Se promener dans un bosquet, sous un bosquet. Les bosquets de Versailles.*

BOSSAGE. s. m. T. d'Archit. Toute saillie laissée exprès à la surface d'un ouvrage de pierre ou de bois, soit comme ornement, soit pour y faire quelque sculpture. *Bossage en tête de diamant,* Celui dont le parement a quatre glacis terminés par un point ou une arête. *Bossage rustique. Bossage brut. Laisser un bossage dans un tympan pour y tailler des armoiries, pour y sculpter des bas-reliefs.*

Mur à bossages, porte à bossages, colonne à bossages, Mur, porte, colonne ornés de bossages.

BOSSE. s. f. Grosseur ou saillie contre nature, qui se forme au dos ou à la poitrine, par la déviation de l'épine dorsale ou du sternum. *Grosse bosse. Avoir une bosse par devant, une bosse par derrière.*

Il se dit aussi de Certaines grosseurs que quelques animaux ont naturellement sur le dos. *La bosse d'un chameau, d'un bison. Les deux bosses d'un dromadaire.*

BOSSE, en termes d'Anatomie, se dit Des éminences arrondies qu'on remarque à la surface des os plats. *Les bosses frontales. La bosse nasale. Les bosses pariétales. La bosse occipitale*

Il se dit particulièrement Des protubérances du crâne considérées comme indices des penchants, des dispositions morales. *Avoir la bosse de la musique, la bosse du vol, etc.* Ce sens est ordinairement familier et ne s'emploie guère que par allusion au système du docteur Gall.

BOSSE, se dit encore vulgairement d'Une enflure, d'une tumeur qui provient d'un coup, d'une chute, d'une contusion. *En tombant, il s'est fait une bosse au front.*

Prov., *Ne demander que plaie et bosse,* Souhaiter qu'il y ait des querelles, des procès, qu'il arrive des malheurs, dans l'espérance d'en profiter, ou par pure malignité. *Ce chirurgien, ce procureur ne demandait que plaie et bosse.*

BOSSE, se dit aussi d'Une élévation dans toute superficie qui devrait être plate et unie. *Un terrain plein de bosses. Une pièce d'argenterie pleine de bosses.*

BOSSE, se dit en outre pour Relief, et s'emploie principalement dans les locutions suivantes :

En termes de Sculpture, *Ouvrages de ronde bosse,* Les ouvrages de plein relief, les statues proprement dites. *Ouvrages de demi-bosse,* Les bas-reliefs dont quelques parties sont saillantes et entièrement détachées du fond.

En termes de Dessin et de Peinture, *Dessiner, peindre d'après la bosse,* Dessiner, peindre d'après une figure ou une portion de figure moulée en plâtre. On dit de même, *Dessiner la bosse;* et dans un sens analogue : *Étude d'après la bosse. L'atelier des bosses. Une belle bosse. Etc.*

En termes d'Arts, *Relever en bosse,* Donner un relief et quelque convexité à certaines parties d'un ouvrage. *De la vaisselle relevée en bosse,* ou simplement, *De la vaisselle en bosse.* On dit de même : *Travailler en bosse. Des ornements faits en bosse. Etc.*

En termes de Serrurerie, *Serrure à bosse,* Serrure appliquée en saillie sur le côté intérieur d'une porte.

BOSSE, dans un Jeu de paume, L'endroit de la muraille du côté de la grille, qui renvoie la balle dans le dedans par bricole. *Attaquer la bosse, donner dans la bosse,* se dit Lorsqu'on pousse la balle à l'endroit qui la renvoie dans le dedans; et, *Défendre la bosse,* Lorsqu'on rechasse la balle avant qu'elle y puisse entrer.

Fig. et fam., *Donner dans la bosse,* Donner dans le panneau, être dupe.

BOSSE, en termes de Marine, se dit de Certains cordages très courts qui font dormant d'un bout sur un point solide, et qui servent principalement à tenir tendu un câble, un grelin, etc. *Retenir une manœuvre avec des bosses.*

BOSSELAGE. s. m. Travail en bosse. Il ne se dit guère que Du travail en bosse qui se fait sur la vaisselle. *Travailler en bosselage. Faire du bosselage.*

BOSSELER. v. a. Travailler en bosse. Il ne se dit guère qu'en parlant De la vaisselle, de l'argenterie. *Bosseler de la vaisselle.*

Il se dit quelquefois dans le sens de Bossuer, et alors on l'emploie surtout avec le pronom personnel. *Cette écuelle s'est bosselée en tombant.*

BOSSELÉ, ÉE. part. passé. *De l'argenterie bosselée. Cette écuelle est toute bosselée.*

Il se dit adjectivement, De certaines feuilles de plantes qui ont des éminences ou saillies creuses en dessous. *Les feuilles des choux sont bosselées.*

BOSSEMAN. s. m. T. de Marine. Nom que l'on donnait autrefois au sous-officier de marine ayant le grade intermédiaire entre ceux de contremaître et de quartier-maître. *Le bosseman d'un vaisseau, d'une frégate. Le bosseman était particulièrement chargé du soin des câbles, des ancres, des bouées, etc.*

BOSSER. v. a. T. de Marine. Retenir avec des bosses. *Bosser un câble, un cordage. Bosser les huniers.*

BOSSÉ, ÉE. part. passé.

BOSSETTE. s. f. Ornement attaché aux deux côtés du mors d'un cheval, et fait en bosse. *Bossettes dorées. Bossettes argentées. Mors à bossettes.*

BOSSOIR. s. m. T. de Marine. Chacune des deux grosses pièces de bois qui se prolongent en saillie à l'avant du bâtiment, et qui servent à suspendre les ancres, à les hisser hors de l'eau. *Les deux bossoirs. Avoir l'ancre au bossoir. Découvrir un objet par le bossoir de tribord.*

BOSSU, UE. adj. Qui a une ou plusieurs bosses au dos ou à la poitrine, par un vice de conformation. *Un homme bossu. Une femme bossue. Bossu par devant. Bossu par derrière.*

Il se dit aussi substantivement. *C'est un bossu plein de malice. Une petite bossue.*

Prov. et fam., *Rire comme un bossu,* Rire aux éclats, à gorge déployée.

BOSSU, se dit pareillement D'un terrain inégal et montueux. Ce sens est peu usité.

BOSSUER. v. a. Faire des bosses. Il ne se dit qu'en parlant Des bosses et des creux qu'on fait par accident à de la vaisselle, à de l'argenterie, à quelque pièce d'une armure, etc. *Bossuer des plats. Bossuer des assiettes. Bossuer une cuiller d'argent. Bossuer un casque, une cuirasse.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Ce plat d'argent, d'étain, s'est bossué en tombant.*

BOSSUÉ, ÉE. part. passé. *De la vaisselle bossuée. Une armure toute bossuée par les coups.*

BOSTANGI. s. m. Mot turc qui signifie, Jardinier. Il s'appliquait particulièrement Aux soldats d'un des corps de la milice turque.

Bostangi-bachi, Chef des bostangis.

BOSTON. s. m. Sorte de jeu de cartes qui se joue à quatre personnes, et qui diffère peu du whist, dont il tire son origine; aussi s'est-il appelé d'abord *Whist bostonien. Le boston est un jeu compliqué. Jouer au boston. Faire une partie de boston, un boston.*

BOT

BOT. adj. qui n'a point de féminin, et qui n'est usité que dans cette locution familière, *Pied bot,* Pied contrefait. *Avoir un pied bot.*

Pied bot, se dit aussi d'Un homme qui a le pied contrefait. *C'est un pied bot. Les deux frères sont pieds bots.*

BOTANIQUE. s. f. Science qui a pour objet la connaissance, la description et la classification des végétaux. *Étudier la botanique. Faire un cours de botanique. Traité de botanique.*

BOTANIQUE, s'emploie aussi comme adjectif des deux genres, et signifie, Qui a rapport, qui appartient à la botanique.

Jardin botanique, Jardin où l'on a rassemblé une collection plus ou moins considérable de plantes exotiques et indigènes, pour faciliter l'étude de la botanique.

Géographie botanique, Science qui recherche les faits relatifs à la distribution des plantes sur le globe, et les lois qu'on en peut déduire.

BOTANISTE. s. m. Celui qui étudie la botanique, qui est savant en botanique. *Un excellent botaniste. Un botaniste célèbre.*

BOTTE. s. f. Assemblage de plusieurs

choses de même nature liées ensemble. *Botte de paille. Botte de foin. Mettre du foin en bottes. Lier des bottes. Bottes d'échalas. Bottes d'allumettes. Bottes de raves. Botte d'asperges. Botte de céleri. Botte d'oignons.*

Les racines de cette plante naissent en botte, Leur assemblage forme une espèce de botte, de paquet.

Botte de soie, Assemblage de plusieurs écheveaux de soie liés ensemble. *Une botte de soie. Marchand de soie en bottes.* On dit dans un sens analogue, *Une botte de chanvre.*

BOTTE, se dit encore, familièrement, d'Une grande quantité de plusieurs choses. *Une botte de lettres. Une botte de paperasses. J'ai une botte de papiers à examiner.*

BOTTE. s. f. Chaussure de cuir qui enferme le pied et la jambe, quelquefois même une partie de la cuisse. *De grosses bottes. Bottes fortes. Bottes molles. Bottes de cavalerie. Bottes de hussard, de cuirassier. Bottes à l'anglaise, à la russe, à la hussarde, à l'écuyère. Botte à genouillère. Botte à revers. Le revers, la tige, le pied, la semelle, le talon d'une botte. Bottes de vache. Bottes vernies. Bottes de maroquin. Bottes de campagne. Bottes de chasse. Bottes de courrier, de postillon. Bottes noires, jaunes, rouges. Une paire de bottes. Remonter, ressemeler des bottes. Essayer des bottes. Mettre ses bottes. Être en bottes. Ôter ses bottes. On prend ordinairement des bottes pour monter à cheval. Bottes à éperons. Cirer des bottes. Autrefois on graissait les bottes au lieu de les cirer.*

Fam., *Prendre la botte*, Se mettre en état de monter à cheval et de partir. Cette phrase a vieilli, ainsi que celle-ci, *Où va la botte?* Où allez-vous?

Fig. et fam., *Prendre ses bottes de sept lieues*, Se disposer à marcher, à voyager rapidement; par allusion au personnage de l'Ogre, dans le conte du Petit Poucet.

Prov. et fig., *Graisser ses bottes*, Se préparer à partir pour quelque voyage; et, dans un sens plus figuré, Se disposer à mourir. *Cet homme est plus malade qu'il ne pense, il faut qu'il graisse ses bottes.*

Prov. et fig., *Graissez les bottes d'un vilain, il dira qu'on les lui brûle*, Un avare, pour se dispenser de la reconnaissance, se plaint même des services qu'on lui rend; et, dans un sens plus étendu, On ne reçoit ordinairement que des reproches ou des marques d'ingratitude pour les services qu'on rend à un malhonnête homme.

Prov. et fig., *Mettre du foin dans ses bottes*, Amasser beaucoup d'argent dans un emploi, y bien faire ses affaires.

Fam., *Je ne m'en soucie non plus que de mes vieilles bottes*, Je ne m'en soucie nullement.

Prov. et fig., *À propos de bottes*, Sans motif raisonnable, hors de propos. *Il dit des injures à propos de bottes.*

En termes de Manége, *Serrer la botte*, Serrer les jambes contre les flancs du cheval pour l'exciter à avancer. *Ce cheval va à la botte*, Il se défend du cavalier qui le monte, en tâchant de le mordre à la jambe.

Fig. et fam., *C'est un homme à qui il ne faut pas trop se jouer, il va d'abord à la botte*, Il est accoutumé à faire des réponses piquantes aux plaisanteries les plus douces. Cette phrase a vieilli.

Être botte à botte, se dit Des cavaliers lorsqu'ils sont si serrés, que les jambes se touchent.

Botte de carrosse, Marchepied fixe et placé en dehors, à l'aide duquel on montait dans un carrosse. *La botte s'est conservée dans quelques carrosses de cérémonie. Je montai à la botte de son carrosse, et lui dis quelques mots.*

BOTTÉ, se dit, figurément et familièrement, de La terre qui s'attache aux pieds, à la chaussure, quand on marche dans un terrain gras et humide. *Ce terrain est si gras, qu'on ne saurait s'y promener sans en rapporter des bottes.*

BOTTE, se dit encore de Cette partie d'une manche fermée qui est la plus voisine du poignet.

BOTTE, se dit en outre d'Une sorte de tonneau. *Une botte d'huile. Une botte de cidre.*

BOTTE. s. f. T. d'Escrime. Coup que l'on porte avec un fleuret, ou avec une épée, à celui contre qui on se bat. *Porter une botte. Allonger une botte. Parer une botte. Esquiver une botte. Une botte franche. Serrer la botte.*

Botte secrète, Manière particulière de porter un coup d'épée à son adversaire.

Fig. et fam., *Pousser, porter une botte à quelqu'un*, Lui faire une demande indiscrète, embarrassante, ou une objection pressante, une attaque imprévue. *Elle lui a porté une botte à laquelle il ne s'attendait pas. On l'a attaqué sur le paradoxe qu'il avançait, et on lui a porté de rudes bottes.* Il signifie aussi, Desservir quelqu'un par des discours ou par des actions qui lui nuisent. *On lui a porté une vilaine botte, une terrible botte, en révélant ce fait au ministre. Il ne sut comment parer cette botte.*

BOTTELAGE. s. m. Action de lier en bottes du foin, de la paille, etc. *Le bottelage coûte tant du cent.*

Le bottelage est bon, se dit Lorsque la botte de foin, de paille, etc., est du poids requis, de la grosseur requise, ou même lorsqu'elle l'excède un peu.

BOTTELER. v. a. Lier en bottes. *Botteler du foin. Botteler de la paille. Botteler des raves, des asperges, etc.*

BOTTELÉ, ÉE. part. passé.

BOTTELEUR. s. m. Celui qui fait des bottes de foin, de paille, etc. *Payer des botteleurs.*

BOTTER. v. a. Pourvoir de bottes, ou Faire des bottes à quelqu'un. *Botter un régiment de cavalerie. Ce cordonnier botte bien, botte mal. Quel est le cordonnier qui vous botte?*

Il signifie aussi, Mettre des bottes à quelqu'un. *Venez me botter.*

Il signifie également, avec le pronom personnel, Mettre ses bottes soi-même. *Bottez-vous promptement, et montez à cheval. Je vais me botter.*

Cet homme se botte bien, se botte mal, Il porte ordinairement des bottes bien faites, mal faites.

BOTTER, avec le pronom personnel, signifie aussi, figurément et familièrement, Amasser beaucoup de terre autour de ses pieds, en marchant dans un terrain gras et humide. *On ne saurait se promener dans ce jardin qu'on ne se botte.* Dans ce sens, on dit aussi qu'*Un cheval se botte.*

BOTTÉ, ÉE. part. passé.

Prov. et fig., *C'est un singe botté, il a l'air d'un singe botté*, se dit D'un homme petit, mal fait, qui est embarrassé dans son accoutrement.

BOTTIER. s. m. Cordonnier qui fait des bottes.

BOTTINE. s. f. Diminutif. Petite botte d'un cuir fort mince; botte dont la tige a peu de hauteur. *Porter des bottines.*

Il se dit en Chirurgie, de Certaines chaussures semblables à de petites bottes, qui sont munies de courroies, de ressorts et de boucles, et qui servent à corriger les vices de conformation du pied ou de la jambe. *Les pieds de cet enfant se contournent, il faut lui mettre des bottines.*

BOU

BOUC. s. m. (On prononce le C.) Animal à cornes, qui est le mâle de la chèvre. *Bouc puant. Une peau de bouc. Les cornes d'un bouc. La barbe d'un bouc.*

Fig. et fam., *Barbe de bouc*, se dit de La barbe d'un homme, lorsqu'il n'en a que sous le menton. *Il a une barbe de bouc, une vraie barbe de bouc.*

En Botan., *Barbe-de-bouc*, Le salsifis sauvage.

Dans le Lévitique, *Bouc émissaire*, Bouc que l'on chassait dans le désert, après l'avoir chargé des malédictions qu'on voulait détourner de dessus le peuple. Cette expression s'emploie figurément et familièrement, en parlant d'Un homme sur lequel ont fait retomber les torts des autres. *Ils l'ont pris pour leur bouc émissaire.*

Dans l'Évangile, *Au jour du jugement*, JÉSUS-CHRIST *séparera les agneaux, les brebis d'avec les boucs*, Il séparera les bons d'avec les méchants, les élus d'avec les réprouvés.

BOUC, se dit, par extension, d'Une peau de bouc pleine de vin ou d'huile. *Un bouc d'huile. Un bouc de vin.*

BOUCAGE. s. m. T. de Botan. Plante ombellifère dont on extrait une huile bleue.

BOUCAN. s. m. Lieu où les sauvages de l'Amérique fument leurs viandes. On appelle aussi de ce nom Le gril de bois sur lequel ils les fument et les font sécher.

BOUCANER. v. a. Préparer, faire sécher de la viande ou du poisson à la manière des sauvages de l'Amérique, c'est-à-dire, en les exposant longtemps à la fumée. *Boucaner de la viande.* On dit dans un sens analogue, *Boucaner des cuirs.*

BOUCANER, signifie aussi, neutralement, Aller à la chasse des bœufs sauvages ou autres bêtes, pour en avoir les cuirs.

BOUCANÉ, ÉE. part. passé.

BOUCANIER. s. m. Celui qui va à la chasse des bœufs sauvages. On le disait particulièrement autrefois de Certains pirates de l'Amérique. Voyez AVENTURIER.

Il désigne, par extension, Une sorte de gros et long fusil dont se servaient les boucaniers.

BOUCASSIN. s. m. Étoffe de coton dont on fait des doublures.

BOUCAUT. s. m. Tonneau, futaille grossièrement faite, qui sert à renfermer certaines marchandises sèches. *Un boucaut de sucre, de café, de riz, de tabac. Un boucaut de morue.*

BOUCHE. s. f. Cette partie du visage de l'homme par où sort la voix, et par où se reçoivent les aliments. *Ouvrir, fermer la bouche. Le sang lui sortait par le nez et par la bouche. Se rincer la bouche. Avoir du mal dans la bouche. Avoir la bouche saine. Il sent mauvais de la bouche. Il a toujours la pipe à la bouche.*

Il se dit, quelquefois, seulement de La partie extérieure de la bouche. *Avoir la bouche belle, vermeille, incarnate, relevée,*

agréable, petite. Avoir une grande bouche, une jolie bouche. Tourner la bouche. Baiser à la bouche, sur la bouche. Sa bouche me souriait. Les coins de la bouche.

Flux de bouche, Abondance inaccoutumée de salive.

Fig. et fam., *Il a le flux de bouche, il a un grand flux de bouche, un flux de bouche continuel,* C'est un grand parleur, un bavard. Ces phrases vieillissent. On dit plus ordinairement, *Un flux de paroles.*

Fam., *Faire la bouche en cœur,* Donner à sa bouche une forme mignarde, affectée.

Bouche, se dit particulièrement de La bouche considérée comme organe de la voix et de la parole. *On recueillait jusqu'aux moindres paroles qui sortaient de sa bouche. Dieu a parlé par la bouche de ses prophètes. La vérité sort de la bouche des enfants. Les plaintes qui s'exhalaient de sa bouche. Je l'ai appris de sa propre bouche. Un mot de votre bouche suffirait pour le décider. Que l'imposture ne souille point votre bouche. Il n'ouvrit pas la bouche de toute la soirée. Il n'ouvre la bouche que pour contredire. Il n'osait ouvrir la bouche devant eux. Sa bouche ne resta pas muette. Rester bouche close. Son cœur n'était point d'accord avec sa bouche. Je laisse à une bouche plus éloquente le soin de rappeler ses grandes actions. Les discours qu'un poëte met dans la bouche de son héros.*

Le pape ouvre la bouche aux cardinaux nouvellement créés, se dit en parlant De la cérémonie que le pape fait pour autoriser les cardinaux à parler dans les consistoires.

Fig., *Fermer la bouche à quelqu'un,* Le faire taire d'autorité ou le réduire à ne savoir que répondre. *Je ne souffrirai point qu'il s'oublie devant moi, et je lui fermerai la bouche. Cette raison, cet argument lui ferma la bouche.* On dit aussi, *Le respect me ferme la bouche,* Le respect m'interdit de répondre, de parler.

Être, demeurer bouche béante, Être, rester étonné, très attentif, etc. *Ils l'écoutaient tous la bouche béante, bouche béante.*

Avoir toujours quelque chose à la bouche, Le répéter, l'employer continuellement. *C'est un mot qu'il a toujours à la bouche. Avoir sans cesse l'injure à la bouche.*

Fig. et fam., *Faire la petite bouche de quelque chose, sur quelque chose,* Ne vouloir pas s'expliquer tout à fait sur quelque chose; et absolument, *Faire la petite bouche,* Faire le difficile, le dégoûté, le dédaigneux sur quelque chose. *Ne faire point la petite bouche de quelque chose,* S'en expliquer librement et ouvertement.

Dire quelque chose de bouche à quelqu'un, S'en expliquer de vive voix avec lui.

Elliptiq., *Bouche close,* Locution par laquelle on avertit qu'il faut garder le secret sur l'affaire dont il s'agit. On dit de même, figurément et familièrement, *Bouche cousue.*

Aller, passer, etc., de bouche en bouche, se dit De ce qui devient public, de ce qui court et se transmet d'une personne à une autre par le moyen de la parole. *Cette nouvelle va de bouche en bouche. Son nom volait de bouche en bouche.* On dit à peu près de même: *Cette nouvelle est dans toutes les bouches. Son nom est dans toutes les bouches. Etc.*

Poétiq., *La déesse aux cent bouches,* La Renommée.

Prov., *C'est saint Jean bouche d'or, un saint Jean bouche d'or,* C'est un homme qui dit toujours sa pensée avec franchise et sans ménagement.

Prov. et fam., *Il dit cela de bouche, mais le cœur n'y touche,* Il parle contre sa pensée.

Fig., en termes de Féodalité, *Ne devoir à son seigneur que la bouche et les mains,* Lui devoir la foi et l'hommage, sans être tenu à aucune redevance.

Bouche, se dit aussi De la bouche considérée particulièrement comme destinée à recevoir et à goûter les aliments. *Avoir la bouche pleine. Porter quelque chose à sa bouche. Mettre un morceau de pain, un morceau de viande dans sa bouche. Cela laisse à la bouche un goût fort agréable. Provisions, munitions de bouche.*

Fam., *Traiter quelqu'un à bouche que veux-tu,* Lui faire très bonne chère.

Fam., *Manger de la viande de broc en bouche,* Aussitôt qu'on l'a tirée de la broche.

Avoir la bouche amère, sèche, mauvaise, pâteuse, etc., Y éprouver une sensation d'amertume, de sécheresse, etc. On dit de même, *Cela rend la bouche amère, pâteuse, etc.*

Faire bonne bouche, se dit De ce qui laisse un bon goût à la bouche. *Cette liqueur fait bonne bouche.*

Fam., *Laisser quelqu'un sur la bonne bouche,* Terminer le repas qu'on lui donne par quelque chose d'exquis, et, figurément, Le laisser avec quelque espérance flatteuse, ou avec quelque pensée agréable.

Fig. et fam., *Rester, demeurer sur la bonne bouche,* Cesser de manger ou de boire, après qu'on a bu ou mangé quelque chose qui flatte le goût. Il signifie, dans un emploi plus figuré, S'arrêter après quelque chose d'agréable, dans la crainte d'un changement, d'un retour fâcheux. *Il a gagné mille francs au jeu, et il s'est retiré, afin de rester sur la bonne bouche.*

Fam., *Garder quelque chose pour la bonne bouche,* Réserver pour la fin quelque chose de très bon, d'agréable. Il se dit au propre et au figuré.

Ironiq., *Il la lui gardait pour la bonne bouche,* se dit De celui qui, après avoir fait plusieurs mauvais tours à quelqu'un, lui en fait un dernier plus sanglant que les autres.

Prov., *L'eau vient à la bouche; cela fait venir l'eau à la bouche,* se dit D'une chose agréable au goût, et dont l'idée excite l'appétit quand on en parle ou qu'on en entend parler. Cela se dit aussi, figurément, De tout ce qui peut exciter les désirs. *Ce que vous avez dit sur les avantages de cette entreprise, lui a fait venir l'eau à la bouche.*

Fig., *Prendre sur sa bouche,* Épargner sur la dépense de sa nourriture. *Il prend sur sa bouche les charités qu'il fait.*

Fig. et fam., *S'ôter les morceaux de la bouche,* Se priver du nécessaire pour secourir ou obliger quelqu'un.

Fig. et pop., *Être sur sa bouche, être sujet à sa bouche,* Être gourmand.

La dépense de bouche, La dépense qu'on fait pour la nourriture.

Avoir bouche à cour, ou *Avoir bouche en cour,* Être nourri dans la maison d'un prince: cela ne se dit proprement que Des officiers de la maison des rois ou des princes, lorsqu'ils ont droit de manger à quelqu'une des tables.

Les officiers de la bouche, ou absolument, *La bouche,* s'est dit Des officiers qui apprêtaient à manger pour le roi. *Les officiers de la bouche sont partis. La bouche est partie.* On a dit dans un sens analogue, *Le service de la bouche.* — Les offices mêmes où l'on apprêtait à manger pour le roi, s'appelaient également *La bouche.*

Vin de la bouche, Vin destiné à être servi sur la table du prince.

Bouche, se dit quelquefois Des personnes mêmes, par rapport à la nourriture qu'elles consomment. *Il a tous les jours dix bouches à nourrir. Les vivres commençant à manquer dans la place, on en fit sortir toutes les bouches inutiles,* Toutes les personnes incapables de la défendre.

Bouche, se dit également en parlant Des chevaux, et de quelques autres bêtes de somme et de voiture. *La bouche d'un cheval, d'un mulet, d'un âne. Un cheval qui a la bouche fraîche, la bouche échauffée. Un cheval qui a la bouche bonne, fine, tendre, délicate, la bouche mauvaise, égarée, forte.*

Ce cheval est fort en bouche, il n'a point de bouche, Il n'obéit point au mors; et, *Il n'a ni bouche, ni éperon,* Il est fort en bouche et dur à l'éperon.

Fig. et fam., *N'avoir ni bouche, ni éperon,* Être stupide et insensible, ne s'émouvoir de rien. *Cet homme est fort en bouche,* Il parle avec beaucoup de véhémence et de hardiesse. Cette dernière façon de parler est peu usitée.

Bouche, se dit aussi en parlant De certains poissons, des grenouilles, etc. *Bouche de saumon, de carpe. La bouche d'une grenouille.*

Bouche, se dit, par extension et par analogie, de Plusieurs sortes d'ouvertures. *La bouche d'un four, d'un tuyau, d'un puits, d'un égout, d'un volcan, etc. La bouche d'un canon, d'un mortier.* Les artilleurs disent aussi, *L'embouchure d'un canon, d'un mortier, etc.*

Bouche de chaleur, Ouverture pratiquée sur les côtés d'une cheminée ou d'un poêle, au moyen de laquelle la chaleur se communique dans l'appartement.

Exposer une troupe à la bouche du canon, La conduire, la placer fort près de l'artillerie de l'ennemi.

Bouche à feu, est le terme générique par lequel on désigne Les canons, mortiers, obusiers, pierriers, etc. *Il y avait tant de bouches à feu.*

Bouche, se dit encore, surtout au pluriel, Des embouchures par où de grands fleuves se déchargent dans la mer. *Les bouches du Nil. Les bouches du Danube. Les bouches du Gange. Le département des Bouches-du-Rhône.*

Les bouches du Cattaro, Passes étroites par lesquelles le golfe de Cattaro communique avec la mer.

BOUCHÉE. s. f. Morceau d'aliment solide qu'on met dans la bouche en une seule fois. *Une bouchée de pain. Une bouchée de viande. Il n'y en a qu'une bouchée.*

Par exagérat., *Ne faire qu'une bouchée de quelque mets,* Le manger avidement et promptement. *On lui servit un poulet, dont il ne fit qu'une bouchée.*

Fig. et fam., *Il n'en ferait qu'une bouchée,* se dit Pour exprimer la facilité avec laquelle un homme grand et fort vaincrait, dans un combat, un adversaire beaucoup plus faible que lui.

BOUCHER. v. a. Fermer une ouverture. *Boucher un trou. Boucher un tonneau. Boucher une bouteille. Boucher une porte. Boucher une fenêtre. Se boucher le nez. Se bou-*

cher les oreilles. Se boucher les yeux. On l'emploie aussi avec le pronom personnel régime direct. *L'ouverture s'est tout à fait bouchée.*

Boucher un passage, un chemin, une avenue, etc., Empêcher par quelque obstacle qu'on n'y puisse passer. *Nous avions bouché tous les passages à l'ennemi. L'infanterie bouchait les défilés.*

Boucher les vues d'une maison, Murer celles de ses fenêtres qui voient de trop près sur une propriété voisine, contrairement à la coutume, à la loi. *On l'a obligé à boucher ses vues.*

Boucher la vue d'un objet, Empêcher de l'apercevoir. *Ce bâtiment, ce bois, ce mur, bouche la vue du jardin.*

Fig., *Se boucher les yeux*, Ne vouloir point voir; et, *Se boucher les oreilles*, Ne vouloir point écouter.

Fig. et fam., *Boucher un trou*, se dit D'une somme d'argent qui sert à payer quelque dette et à dédommager de quelque perte.

BOUCHÉ, ÉE. part. passé.

Fig. et fam., *Avoir l'esprit bouché, être bouché*, Avoir peu d'intelligence, ne pouvoir comprendre les choses les plus simples. *Il a aujourd'hui l'esprit si bouché, qu'on ne peut rien lui faire comprendre. Il faut que ce garçon-là soit bien bouché.*

BOUCHER. s. m. Celui qui tue des bœufs, des moutons, etc., et qui en vend la chair crue en détail. *L'étal d'un boucher. Un couteau de boucher. Garçon boucher.*

Fig., *C'est un boucher, un vrai boucher*, se dit D'un homme cruel et sanguinaire. Il se dit aussi D'un chirurgien maladroit, et De celui qui opère sans ménagement pour le patient.

BOUCHÈRE. s. f. Celle qui vend de la viande crue, ou La femme d'un boucher.

BOUCHERIE. s. f. L'endroit où un boucher tue les bœufs, les moutons, etc., et L'étal où il en vend la chair en détail. *Les boucheries sont fermées, sont ouvertes. Aller à la boucherie. Acheter de la viande à la boucherie. Manger de la viande de boucherie.* Dans quelques grandes villes, et particulièrement à Paris, les bouchers ne tuent point le bétail chez eux; mais on n'en donne pas moins à leur boutique le nom de *Boucherie*. Voyez ABATTOIR.

Prov., *Il n'a pas plus de crédit qu'un chien à la boucherie*, Il n'a aucun crédit, il ne peut rien dans cette affaire.

BOUCHERIE, signifie, au figuré, Tuerie, massacre, carnage. *Ce ne fut pas un combat, ce fut une boucherie. Il se fit une grande boucherie dans ce combat. Ces malheureux ne pouvaient se défendre, on en fit une horrible boucherie.*

Mener, envoyer des soldats à la boucherie, Les exposer à une mort presque certaine.

BOUCHE-TROU. s. m. Terme de dénigrement. Il se dit D'une personne qui ne sert qu'à faire nombre, à laquelle on n'a recours qu'au besoin, pour remplir, tant bien que mal, une place vide, un emploi vacant. *Ce comédien n'est pas bon, mais c'est un bouche-trou.* Il est familier.

BOUCHOIR. s. m. Grande plaque de fer qui sert à fermer la bouche d'un four.

BOUCHON. s. m. Ce qui sert à boucher une bouteille, ou quelque autre vase de même nature. *Le bouchon d'une bouteille. Bouchon de liége. Bouchon de bois. Bouchon de papier. Bouchon de filasse. Bouchon de verre, de cristal. Le bouchon d'une fiole, d'une écritoire. Faire un bouchon. Mettre, enfoncer un bouchon.*

Faire sauter le bouchon, Faire partir avec bruit le bouchon qui ferme une bouteille de vin fumeux, tel que le vin de Champagne mousseux.

Bouchon de paille, bouchon de foin, Poignée de paille tortillée, ou de foin tortillé. *Faire un bouchon de paille pour frotter un cheval. Mettre un bouchon de paille à la queue d'un cheval pour indiquer qu'il est à vendre.*

Bouchon de linge, Paquet de linge tortillé. *Mettre du linge en bouchon*, Le chiffonner et le mettre tout en un tas.

Fig. et fam., *Mon petit bouchon.* Terme de caresse. Il est vieux.

BOUCHON, se dit aussi d'Un rameau de verdure, d'une couronne de lierre, ou de quelque autre signe qu'on attache à une maison, pour faire connaître qu'on y vend du vin. *Un bouchon de cabaret.*

Il se dit quelquefois, par extension, Du cabaret même. *Il n'y a dans ce village qu'un mauvais bouchon.*

BOUCHONNER. v. a. Mettre en bouchon, chiffonner. *Bouchonner du linge.*

Bouchonner un cheval, Le frotter avec un bouchon de paille.

BOUCHONNER, signifie aussi, familièrement, Cajoler, caresser. Dans ce sens, il est vieux; il ne se disait guère qu'en parlant Des enfants. *Bouchonner un enfant.*

BOUCHONNÉ, ÉE. part. passé.

BOUCHONNIER. s. m. Celui qui fait, qui vend des bouchons de liége pour les bouteilles.

BOUCLE. s. f. Sorte d'anneau de diverses formes, garni d'une ou de plusieurs pointes mobiles fixées sur un axe, et qui sert à tendre à volonté une ceinture, une courroie, une sangle, etc. *Des boucles de souliers. Une paire de boucles. Une ceinture à boucle. Une boucle de ceinture. Des boucles de jarretières. Les boucles d'un harnais, etc. Boucle d'argent, d'acier, de cuivre. Une grande boucle. Une petite boucle. Boucle ronde, carrée, ovale. L'ardillon, les ardillons d'une boucle.*

Il se dit aussi d'Une espèce d'anneau que les femmes portent à leurs oreilles comme ornement. *Des boucles d'oreilles. Des boucles d'or. Des boucles de diamants.*

Il se dit encore Des anneaux de cuivre qu'on met aux cavales pour les empêcher d'être saillies. *Mettre des boucles à une cavale.*

Il se dit, en termes de Marine, de Gros anneaux de fer où l'on attache un câble, un cordage; et particulièrement Des organeaux d'un port, destinés à recevoir les amarres des bâtiments.

BOUCLE, se dit, figurément, Des anneaux que forment les cheveux, naturellement ou par la frisure. *Ses cheveux tombaient en boucles sur ses épaules. Une boucle de cheveux. Friser à boucles, en boucles, à grandes boucles, à grosses boucles, à petites boucles. Les boucles d'une coiffure, d'une perruque.*

BOUCLE, en termes d'Architecture, Petit cercle en forme d'anneau qui sert d'ornement à une moulure ronde.

BOUCLER. v. a. Mettre une boucle; attacher, serrer avec une boucle. *Boucler ses souliers, ses jarretières, sa ceinture.*

Boucler un portemanteau, Le fermer au moyen des boucles.

Boucler une cavale, Lui mettre des boucles pour empêcher qu'elle ne soit saillie.

Fig., *Boucler un port*, En fermer l'entrée. Cette locution a vieilli.

BOUCLER, signifie aussi, Faire prendre la forme de boucles à des cheveux, mettre des cheveux en boucles. *Boucler des cheveux. Boucler une perruque. Boucler un enfant.* On dit également avec le pronom personnel, *Se boucler*, Boucler ses cheveux. *Elle est, tous les soirs, une heure à se friser, à se boucler.*

Il est quelquefois neutre, dans le même sens. *Ses cheveux bouclent naturellement.*

En termes de Maçonnerie, *Ce mur boucle*, se dit D'un mur dont les parements s'écartent, faute de liaison suffisante dans la construction.

BOUCLÉ, ÉE. part. passé. *Des souliers bouclés. Une jument bouclée. Des cheveux bouclés.*

Raie bouclée. Nom donné à l'espèce de raie qu'on vend le plus ordinairement dans nos marchés.

BOUCLIER. s. m. Arme défensive ancienne que les gens de guerre portaient au bras gauche, et dont ils se servaient pour se couvrir le corps. *Un bouclier rond. Un bouclier ovale. Un bouclier de fer, d'airain, de cuir. Se couvrir de son bouclier. Parer du bouclier. Les Grecs et les Romains portaient de grands boucliers.*

Levée de boucliers, Démonstration par laquelle les soldats romains témoignaient leur résistance aux volontés de leur général.

Fig., *Levée de boucliers*, Opposition bruyante, ou attaque à main armée. *Faire une levée de boucliers. De quoi leur a servi cette grande levée de boucliers?*

Par extension, *Faire un bouclier de son corps à quelqu'un*, Se mettre au-devant de quelqu'un, pour le préserver des coups qui lui sont portés.

BOUCLIER, se dit figurément, au sens moral, Des choses et même des personnes qui sont comme une sauvegarde, une protection, une défense. *Son âge, sa faiblesse lui sert de bouclier. Il se fait un bouclier de la faveur dont il jouit, etc. Ce général est le bouclier de l'État. Ce prélat est le bouclier de la foi, le bouclier de la religion.*

BOUCON. s. m. Terme emprunté de l'italien. Mets ou breuvage empoisonné. *Donner le boucon à quelqu'un*, L'empoisonner. *Prendre, avaler le boucon.* Il est vieux et bas.

BOUDDHIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient, qui a rapport au bouddhisme.

BOUDDHISME. s. m. Doctrine philosophique et religieuse fondée dans l'Inde, et qui est une réformation du brahmanisme. *Le bouddhisme n'admet pas de castes au point de vue religieux, et il prêche la nécessité d'une vie ascétique et contemplative. Le bouddhisme chassé de l'Inde s'est propagé dans le Thibet, la Tartarie, la Chine, le Japon.*

BOUDDHISTE. s. m. Sectateur du bouddhisme.

BOUDER. v. n. Il se dit proprement Des enfants, lorsqu'ils ont quelque petit chagrin, et qu'ils ne le témoignent que par la mine qu'ils font. *Un enfant qui boude toujours, qui ne fait que bouder.*

Il se dit aussi D'une personne qui laisse voir, par son silence et par l'expression de son visage, qu'elle a de l'humeur, qu'elle garde quelque ressentiment contre une autre. *Je ne sais ce qu'il a contre moi, mais il boude depuis quelque temps, et ne me parle plus. Ils boudent l'un contre l'autre. Une femme qui ne fait que bouder. Ces deux personnes boudent.* Il est familier.

Fam., *Bouder contre son ventre*, se dit

D'un enfant qui se mutine, et qui ne veut pas manger. Il se dit figurément D'une personne qui, par dépit, refuse ce qu'on sait qu'elle désire et qui lui convient.

BOUDER, s'emploie quelquefois activement. *D'où vient que vous me boudez? Il me boude depuis quelque temps.* On l'emploie également avec le pronom personnel, comme verbe réciproque. *Ces deux amis se boudent. Ils se sont boudés l'un l'autre fort longtemps.*

BOUDER, neutre, se dit, au Jeu du domino, Du joueur qui n'a point de numéro à placer. On dit de lui qu'*Il boude*, et lui-même dit alors, *Je boude.*

Prov., *C'est un homme qui ne boude pas*, C'est un brave qui est toujours prêt à répondre à une attaque.

BOUDER, en termes de Jardinage, se dit D'un arbre ou d'un arbuste qui ne profite pas. *Ces jeunes pommiers boudent.*

BOUDÉ, ÉE. part. passé.

BOUDERIE. s. f. Action de bouder; État où est une personne qui boude. *Il y a toujours quelque bouderie entre eux. Ce sont des bouderies continuelles de sa part. Quand sa bouderie le prend, le tient. C'est une bouderie qui se passera.*

BOUDEUR, EUSE. adj. Qui boude habituellement, fréquemment. *C'est un enfant naturellement boudeur. Il est d'une humeur boudeuse.*

Il s'emploie aussi comme substantif. *C'est un boudeur. C'est un maussade et ennuyeux boudeur. C'est une boudeuse, une petite boudeuse.*

BOUDIN. s. m. Boyau rempli de sang et de graisse de porc, avec l'assaisonnement nécessaire. *Faire du boudin. Faire griller du boudin. Manger du boudin. Une aune de boudin. Deux aunes de boudin.* On dit, *Un boudin*, en parlant d'Une portion de boudin, de médiocre longueur, lorsque les deux bouts en sont fermés et noués. *Un gros boudin. Servir, manger des boudins.*

Boudin blanc, Sorte de boudin fait avec du lait et du blanc de volaille; par opposition au boudin ordinaire qui est noir.

Prov., fig. et bass., *S'en aller en eau de boudin*, se dit D'une affaire, d'une entreprise qui ne réussit pas.

BOUDIN, se dit, par extension, de Certaines choses qui ont, par leur forme, quelque ressemblance avec le boudin. *À bord des navires, on est obligé, dans les grands roulis, d'entourer les plats et les assiettes de boudins de grosse toile remplis de sable, pour les assujettir.*

BOUDIN, en termes d'Architecture, Le gros cordon de la base d'une colonne.

BOUDIN, en termes de Sellerie, Petit portemanteau de cuir, en forme de valise, qu'on attache sur le dos d'un cheval.

BOUDIN, en termes de Serrurerie, Espèce de ressort qui est formé d'une spirale de fil de fer. *Le store de cette voiture ne va plus, le boudin est cassé. Un ressort à boudin.*

BOUDIN, en termes de Perruquier, Boucle de cheveux en spirale qui est ferme et un peu longue. *Être frisé en boudins. On portait autrefois des perruques à boudins.*

BOUDIN, en termes de Mineur, Fusée, sorte de mèche avec laquelle on met le feu à la mine. On se sert, en termes de Guerre, du mot *Saucisson*. Voyez SAUCISSON.

BOUDINE. s. f. T. de Verrerie. Masse de verre qui forme une espèce de noyau au milieu d'un plateau de verre.

BOUDOIR. s. m. Sorte de cabinet orné avec élégance, à l'usage particulier des dames, et dans lequel elles se retirent, lorsqu'elles veulent être seules ou s'entretenir avec des personnes intimes. *Madame est dans son boudoir. Un joli boudoir. Un boudoir élégant.*

BOUE. s. f. La fange des rues et des chemins. *Un chemin plein de boue. Des rues pleines de boue. Un tas de boue. Être tout couvert de boue. Tomber dans la boue. Faire rejaillir de la boue. Les boues des rues. Enlever les boues des rues.*

Payer les boues et lanternes, signifiait autrefois, Payer la taxe imposée pour l'enlèvement des boues et pour l'entretien des lanternes.

Prov. et fig., *Cette maison n'est faite que de boue et de crachat*, Elle n'est bâtie que de mauvais matériaux.

Prov., *Ne pas faire plus de cas d'une chose que de la boue de ses souliers*, Ne s'en soucier aucunement, la mépriser.

Fig., *Tirer quelqu'un de la boue*, Le tirer d'un état bas et abject. *Traîner quelqu'un dans la boue*, Proférer ou écrire contre lui des injures graves, des imputations diffamantes. *Cet homme est dans la boue, est tombé dans la boue*, Il est plongé dans l'abjection.

Fig., *C'est une âme de boue*, C'est une âme basse et vile.

BOUE, se dit quelquefois Du dépôt d'encre épaisse qui se forme au fond de l'encrier. *Ce n'est plus de l'encre, c'est de la boue. Comment voulez-vous écrire avec cette boue?*

BOUE, se dit, vulgairement, Du pus qui sort d'un abcès. *Un abcès dont il sort beaucoup de boue.* Ce sens vieillit.

BOUES, au pluriel, se dit d'Une sorte de limon qui se trouve près de certaines eaux minérales, et qui est imprégné des matières que ces eaux charrient avec elles. *Les médecins prescrivent les boues sous la forme de bain, pour combattre certaines affections rhumatismales, etc. Prendre les boues de Saint-Amand, de Barbotan, etc.*

BOUÉE. s. f. T. de Marine. Il se dit d'Un morceau de bois ou de liège, d'un fagot, ou d'un baril vide, qui flotte au-dessus d'une ancre pour indiquer l'endroit où elle est mouillée.

Il se dit aussi de toute marque semblable qui sert à indiquer les passages difficiles, les écueils, les bris de bâtiments, etc.

Bouée de sauvetage, Grand plateau de liège qu'on jette à la mer, lorsqu'un homme y est tombé, et qu'on ne peut pas lui donner d'autres secours.

BOUEUR. s. m. Charretier payé pour enlever les boues des rues avec un tombereau. *Les boueurs de Paris.*

BOUEUX, EUSE. adj. Plein de boue. *Des chemins tout boueux. Une rue boueuse.*

Impression boueuse, Celle dont l'encre s'écarte et tache le papier au delà de l'empreinte du caractère. On dit aussi, *Écriture boueuse.*

Estampe boueuse, Estampe tirée sur une planche mal essuyée, et où il est resté du noir entre les hachures.

BOUFFANT, ANTE. adj. Qui bouffe, qui paraît gonflé. Il ne se dit que Des étoffes qui ont assez de consistance pour ne pas s'aplatir, et qui se soutiennent d'elles-mêmes. *Une étoffe bouffante. Une garniture bouffante. Une jupe bouffante.*

BOUFFANTE, au féminin, se disait autrefois, substantivement, d'Un petit panier qui servait aux femmes à soutenir et à faire bouffer leurs jupes.

Il s'est dit aussi d'Une sorte de filet léger et gaufré que les femmes se nouaient autour du cou, en guise de fichu.

BOUFFE. s. m. Bouffon. Il est familier, et ne se dit que Des acteurs qui jouent dans les opéras italiens du genre comique.

Absol. et fam., *Les bouffes*, Le théâtre italien à Paris. *Aller aux bouffes.*

BOUFFE, se prend quelquefois adjectivement. *Opéra bouffe*, Opéra comique italien.

BOUFFÉE. s. f. Souffle de vent ou courant de vapeur, qui arrive brusquement et qui dure peu. *Une bouffée de vent. Une bouffée de fumée. Il vient de temps en temps des bouffées de chaleur.*

Il se dit quelquefois pour Halenée. *Envoyer des bouffées de vin. Il nous empoisonnait par des bouffées d'ail. Il fumait auprès de nous, et nous envoyait des bouffées de tabac.*

Il se dit, figurément et familièrement, pour Accès subit et passager, en parlant De la fièvre, des passions, etc. *Une bouffée de fièvre. Ce n'est qu'une bouffée d'humeur, de colère. Il a quelquefois des bouffées de dévotion, de générosité. Ses bouffées d'orgueil sont très ridicules.*

Fig. et fam., *Ne faire une chose, ne s'y adonner que par bouffées*, Ne la faire, ne s'y adonner que par intervalles et par boutades. *Il ne s'adonne au travail que par bouffées.*

BOUFFER. v. n. Enfler, gonfler ses joues en soufflant. Il est familier, et ne se dit guère qu'en parlant D'une personne qui manifeste ainsi la colère dont elle est animée. *Bouffer de colère.*

Il se dit plus ordinairement De l'effet de certaines étoffes qui se soutiennent d'elles-mêmes, et qui, au lieu de s'aplatir, se courbent en rond. *Une étoffe qui bouffe. Du ruban qui bouffe.*

Il se dit, en termes de Maçonnerie, Du plâtre qui gonfle, et D'un mur qui pousse en dehors ou qui boucle.

Il se dit également Du pain, lorsqu'il enfle dans le four par l'effet de la chaleur.

BOUFFETTE. s. f. Petite houppe qu'on attache à divers objets, pour servir d'ornement. *Il faut des bouffettes à ce harnais.*

Il se dit, particulièrement, Des nœuds de ruban un peu renflés qui font partie de certains ajustements d'homme ou de femme.

BOUFFIR. v. a. Rendre enflé. Il ne se dit au propre qu'en parlant Des chairs. *L'hydropisie lui a bouffi tout le corps.*

Il est aussi neutre. *Le visage lui bouffit tous les jours.*

BOUFFI, IE. part. passé. *Avoir le visage bouffi, les joues bouffies.*

Par extension, *Être bouffi de rage, de colère*, Avoir le visage altéré, gonflé par une violente colère.

Fig., *Être bouffi d'orgueil, de vanité*, Être plein d'orgueil, de vanité, et l'annoncer par son air et ses manières.

Fig., *Style bouffi*, Style ampoulé.

BOUFFISSURE. s. f. Enflure des chairs, molle, sans rougeur, et plus ou moins étendue, causée par un épanchement de sérosité, ou de sang, ou d'air. *Bouffissure du visage.*

Fig., *Bouffissure du style*, L'emploi des termes ampoulés, des expressions exagérées.

BOUFFON. s. m. Personnage de théâtre dont l'emploi est de faire rire. On le dit, par extension et presque toujours par dé-

nigrement, d'Un homme qui prend à tâche de faire rire, par ses plaisanteries, les personnes dans la société desquelles il se trouve. *Cet acteur est un bouffon assez amusant. C'est un excellent bouffon. C'est un très bon bouffon. Son métier est de faire le bouffon. Faire le personnage de bouffon. Il se plaît à faire le bouffon. Un mauvais, un insipide bouffon. Un froid, un plat bouffon. Autrefois les rois, les princes avaient des bouffons.*

Servir de bouffon, Être dans quelque société un objet de moquerie, de risée. *Je vois bien, dit-il, que je sers ici de bouffon.* On dit de même : *Je ne prétends pas être votre bouffon. Suis-je donc votre bouffon? Etc.*

Au féminin, *Faire la bouffonne*, se dit D'une femme qui cherche à faire rire une société. On dit aussi, *C'est une petite bouffonne*, en parlant d'Une petite fille gaie et enjouée. Le substantif féminin est peu usité.

BOUFFON, ONNE. adj. Plaisant, facétieux. *C'est un personnage bouffon. Avoir la mine bouffonne, l'humeur bouffonne. Discours bouffon. Style bouffon. Aventure bouffonne. Cela est bouffon, très bouffon.*

Il se dit substantivement, en parlant Des ouvrages d'esprit, et signifie alors, Le style bouffon, le genre bouffon, bassement comique. *Cet auteur tombe trop souvent dans le bouffon.*

BOUFFONNER. v. n. Faire ou dire des plaisanteries qui sentent le bouffon, qui ont quelque chose d'ignoble. *Cet homme ne fait que bouffonner.*

BOUFFONNERIE. s. f. Ce qu'on fait ou ce qu'on dit pour exciter le rire. *Plaisante bouffonnerie. Plate bouffonnerie.*

BOUGE. s. m. Espèce de petit cabinet auprès d'une chambre. *Une chambre avec un bouge.* On ne l'emploie guère qu'en parlant Des maisons où logent les gens du bas peuple.

Il se dit aussi d'Un logement étroit et malpropre, et d'une maison mal famée. *C'est un bouge, un vrai bouge. Il est logé dans un mauvais bouge.*

BOUGEOIR. s. m. Espèce de chandelier sans pied qu'on porte au moyen d'un manche ou d'un anneau, et dans lequel on met ordinairement une bougie. *Un bougeoir d'argent. Un bougeoir de cuivre doré.*

Il s'est dit, particulièrement, Du petit chandelier d'or qu'un valet de chambre portait au coucher du roi, et que le roi, lorsqu'il se déshabillait, faisait donner par distinction à quelqu'un des courtisans. *Le roi fit donner le bougeoir à tel seigneur. Tel seigneur tenait le bougeoir.*

BOUGER. v. n. Se mouvoir de l'endroit où l'on est. *Si vous bougez de votre place, vous me désobligerez. Si vous bougez, vous êtes mort.*

Il s'emploie le plus ordinairement avec la négation. *Je ne bougerai de là, puisque vous l'ordonnez. Ne bougez de là. Ne bougez pas. Ne bougez. Il ne bouge pas plus qu'une statue, pas plus que s'il était mort.*

Fam., *Ne bouger d'un lieu*, Y être fort assidu. *Il ne bouge de cette maison. Il ne bouge pas du cabaret. Quand une fois il est à son atelier, dans son cabinet, il n'en bouge plus. Il ne bouge pas d'auprès de cette femme*, Il est sans cesse auprès d'elle.

Bouger, signifie quelquefois, au figuré, S'agiter d'une manière hostile, se soulever. *S'ils bougent, c'est à moi qu'ils auront affaire. Les mécontents n'osèrent pas bouger.*

BOUGETTE. s. f. Petit sac de cuir qu'on porte en voyage. Il est vieux.

BOUGIE. s. f. Chandelle de cire ou de stéarine. *Grosse bougie. Petite bougie. Bougie de table. Un bout de bougie. Allumer de la bougie. Ne brûler que de la bougie. Bougie blanche. Bougie jaune. Une livre de bougie. Allumer les bougies. Éteindre, souffler les bougies.*

Aux bougies, A la lumière des bougies. *Cette femme très brune paraît belle aux bougies. Dîner aux bougies. Dans cette saison on dîne aux bougies.*

Pain de bougie, Bougie mince et flexible, pliée en rond ou autrement, qu'on porte dans sa poche pour s'en servir au besoin, et qu'on nomme familièrement *Rat de cave*.

Bougie, en termes de Chirurgie, Petit cylindre flexible et sans cavité, fait de cire, de gomme élastique ou d'autre matière, qu'on introduit dans le canal de l'urètre, pour le dilater et le tenir ouvert, ou pour y détruire, par la suppuration, des obstacles qui s'opposent à la sortie de l'urine.

BOUGIER. v. a. Passer sur la cire fondue d'une bougie allumée les bords de quelque étoffe, pour empêcher qu'elle ne s'effile. *Bougier du taffetas.*

Bougié, ée. part. passé.

BOUGONNER. v. n. Gronder entre ses dents. *Cette vieille ne fait que bougonner.* Il est très familier.

BOUGRAN. s. m. Sorte de toile forte et gommée, dont les tailleurs se servent pour mettre dans quelques parties d'un habit, entre la doublure et l'étoffe, afin de les tenir plus fermes. *Mettre du bougran dans un collet, à des boutonnières.*

BOUILLABAISSE. s. f. T. de Cuisine. Soupe provençale au poisson, avec de l'ail et du safran.

BOUILLANT, ANTE. adj. Qui bout. *De l'eau bouillante. De l'huile bouillante.*

Il se dit figurément Des personnes, et signifie, Prompt, vif, ardent. *Un homme bouillant. Un courage bouillant. Un esprit bouillant. Une jeunesse bouillante. C'est un homme qui a le sang bouillant.*

Bouillant de colère, d'impatience, etc., Plein de colère, d'impatience, etc.

BOUILLE. s. f. Longue perche dont les pêcheurs se servent pour remuer la vase et troubler l'eau, afin que le poisson entre plus facilement dans les filets.

BOUILLER. v. a. Troubler l'eau avec une bouille.

Bouiller une étoffe, La marquer suivant les règles prescrites.

Bouillé, ée. part. passé.

BOUILLI. s. m. Viande cuite dans un pot, dans une marmite, et qui a servi à faire du bouillon. Il se dit ordinairement Du bœuf. *Ne manger que du bouilli. Couper, servir le bouilli. La soupe et le bouilli. Un bon bouilli. Un morceau de bouilli. Bouilli gras, maigre, entrelardé.*

BOUILLIE. s. f. Sorte d'aliment qui est fait de lait ou d'un autre liquide et de farine bouillis ensemble jusqu'à une certaine consistance, et qu'on donne ordinairement aux petits enfants. *Faire de la bouillie. Donner de la bouillie à un enfant. Lui faire manger de la bouillie.*

Fig. et fam., *Cette viande s'en va tout en bouillie*, Elle a perdu sa consistance, pour avoir bouilli trop longtemps.

Prov. et fig., *Faire de la bouillie pour les chats*, Prendre de la peine pour faire une chose qui ne servira à rien.

Bouillie, se dit aussi des chiffons bouillis et réduits en pâte liquide, avec lesquels se fabriquent le papier et le carton.

BOUILLIR. v. n. (*Je bous, tu bous, il bout; nous bouillons, vous bouillez, ils bouillent. Je bouillais. Je bouillis. Je bouillirai. Je bouillirais. Bous. Qu'il bouille. Que je bouille. Que je bouillisse. Bouillant.*) Il se dit proprement Des liquides, lorsque la chaleur ou la fermentation y produit un mouvement, et qu'il se forme des bulles, de petites ondes à la surface. *Faire bouillir de l'eau. Mettre de l'eau bouillir. Du lait qui bout, qui commence à bouillir. Quand l'eau bouillira. Le vin bout dans la cuve. La chaux vive bout quand on l'arrose d'eau.*

Prov. et fig., *Bouillir du lait à quelqu'un*, Lui faire plaisir, lui dire quelque chose d'agréable. *C'est lui bouillir du lait que de lui parler de ses vers, de cette femme.* Dans cette phrase, *Bouillir* est employé activement.

Fig., *Le sang lui bout dans les veines*, se dit D'un jeune homme ardent, fougueux, dans la première vigueur de l'âge.

Fig., *Cela fait bouillir le sang*, se dit De ce qui cause une vive impatience. On dit de même, *Mon sang bout quand je vois, quand j'entends de pareilles choses.*

Fig., *La tête me bout, la cervelle me bout*, Je sens une excessive chaleur à la tête.

Fig., *Bouillir d'impatience*, Éprouver une impatience violente.

Bouillir, se dit aussi Des choses qu'on fait cuire dans l'eau ou quelque autre liquide. *Faire bouillir de la viande, des châtaignes, des pommes de terre, etc. Faire bouillir des herbes.*

Il se dit également Du vaisseau où l'on fait cuire quelque chose. *Faire bouillir le pot. Le pot bout.*

Fam., *Cela fait bouillir la marmite; cela sert, cela aide à faire bouillir la marmite, à faire bouillir le pot*, se dit De ce qui contribue particulièrement à faire subsister un ménage. *Ce petit emploi l'aide à faire bouillir la marmite.*

Fig. et fam., *N'être bon ni à rôtir, ni à bouillir*, N'être propre à rien. Il se dit Des choses et des personnes. *Cet homme n'est bon ni à rôtir, ni à bouillir.*

Bouilli, ie. part. passé. *Du bœuf bouilli. De la viande bouillie. Des châtaignes bouillies.*

Cuir bouilli, Cuir de vache préparé d'une certaine façon, et endurci à force de bouillir. *Une tabatière de cuir bouilli.*

BOUILLOIRE. s. f. Vaisseau de cuivre, ou d'autre métal, destiné particulièrement à faire bouillir de l'eau. Au lieu de *Bouilloire*, on dit souvent *Bouillotte*.

BOUILLON. s. m. Il se dit de Ces petites ondes qui se forment à la surface d'un liquide lorsqu'il bout. *Faire bouillir de l'eau à petits bouillons, à gros bouillons.*

Il n'y faut qu'un ou deux, que deux ou trois bouillons, se dit D'une chose qu'il ne faut pas faire bouillir longtemps. *Il ne faut que deux ou trois bouillons pour faire cette tisane, pour cuire ce poisson.*

Fig. et fam., *Dans les premiers bouillons de sa colère*, Dans les premiers mouvements, dans les premiers transports de sa colère.

Bouillon, se dit aussi de L'eau qu'on a fait bouillir quelque temps avec de la viande, ou avec des herbes, pour servir de nourriture ou de remède. *Il n'y a pas assez de bouillon dans ce potage. Cela fait un bouillon clair. Bouillon perlé. Bouillon nourrissant.*

Bouillon succulent. Bouillon gras. Bouillon à la viande. Bouillon d'os, de gélatine. Bouillon aux herbes. Une tasse de bouillon. Bouillons amers. Bouillons rafraîchissants. Bouillon de grenouilles, de tortue, de poulet, de veau, etc.

Prendre un bouillon, Avaler autant de bouillon qu'il en tient à peu près dans une écuelle, dans un bol. *Il a pris un bouillon avant de partir. Il prend des bouillons rafraîchissants.* On dit dans un sens analogue : *Faire chauffer un bouillon. Apporter un bouillon à quelqu'un. Etc.*

Être réduit au bouillon, être au bouillon, se dit D'une personne infirme qui ne peut prendre aucune nourriture solide.

Bouillon coupé, Bouillon affaibli par un mélange d'eau.

Fig. et fam., *Bouillon d'onze heures*, Potion empoisonnée. *Faire prendre à quelqu'un un bouillon d'onze heures*, L'empoisonner.

Fig. et fam., *Boire un bouillon*, Éprouver une perte considérable par suite d'une mauvaise spéculation.

BOUILLON, se dit aussi Des ondes que forme un liquide, lorsqu'il est agité, lorsqu'il tombe ou jaillit. *L'eau sort à gros bouillons de cette source. Cette source fait de gros bouillons d'eau. Une fontaine qui jette de gros bouillons.*

Il se dit, par exagération, Du sang qui sort abondamment d'une blessure, ou par la bouche. *Le sang sortait à gros bouillons de sa blessure. Il a vomi le sang à gros bouillons.*

Bouillon d'eau, Jet d'eau qui sort en grande abondance, sans s'élever bien haut. *Au bout de l'allée, on voit un gros bouillon d'eau.*

BOUILLON, se dit, par extension, de Certains gros plis ronds qu'on fait à quelques étoffes pour la parure et l'ornement, soit dans les vêtements, soit dans les meubles. *Du taffetas renoué à gros bouillons.*

BOUILLON, se dit encore d'Une bulle d'air qui se trouve engagée dans le verre.

BOUILLON-BLANC. s. m. T. de Botan. Espèce de molène, plante fort commune, dont les fleurs sont employées en médecine comme pectorales.

BOUILLONNANT, ANTE. adj. Qui bouillonne. *Une eau bouillonnante.*

BOUILLONNEMENT. s. m. Mouvement, agitation d'un liquide qui bouillonne. *Le bouillonnement de l'eau. Le bouillonnement d'une source. Le bouillonnement du sang.*

BOUILLONNER. v. n. Il se dit De l'eau et des autres liquides, lorsqu'ils jaillissent, tombent ou s'agitent en formant des bouillons. *Une fontaine qui bouillonne. Une source qui bouillonne. Le sang bouillonnait en sortant de la plaie. L'eau commence à bouillonner. Faire bouillonner l'eau en l'agitant.*

Fig., *Bouillonner de fureur, de colère*, Être agité de fureur, d'une violente colère.

Activem., *Bouillonner une robe, une étoffe, un ruban*, Y faire les gros plis qu'on appelle des bouillons.

BOUILLONNÉ, ÉE. part. passé. *Un ruban bouillonné.*

BOUILLOTTE. s. f. Voyez BOUILLOIRE.

BOUILLOTTE. s. f. Espèce de brelan à cinq personnes, où l'on cède sa place quand on a perdu sa cave, c'est-à-dire, tout ce qu'on avait devant soi. *Jouer à la bouillotte.*

BOUJARON. s. m. T. de Marine. Petite mesure de fer-blanc qui sert, dans la cambuse, à distribuer les divers liquides à l'équipage, et qui contient le seizième d'une pinte (un peu moins du seizième d'un litre). *Un boujaron d'eau-de-vie.*

BOULAIE. s. f. Champ planté de bouleaux. Il est peu usité.

BOULANGER, ÈRE. s. Celui, celle dont le métier est de faire et de vendre du pain. *Maître boulanger. Garçon boulanger. Acheter du pain chez le boulanger. Pain de boulanger. La boutique, le fonds d'un boulanger. C'est mon boulanger. Un bon boulanger. Une riche boulangère.*

BOULANGER. v. a. Pétrir du pain, et le faire cuire. *Un garçon qui boulange bien. Cette femme sait boulanger.*

BOULANGÉ, ÉE. part. passé. *Du pain bien boulangé.*

BOULANGERIE. s. f. L'art de faire le pain, ou Le commerce du boulanger. *Il entend bien la boulangerie.*

Il se dit aussi Du lieu où se fait le pain, dans certains établissements publics, dans les communautés, dans les maisons à la campagne. *Aller à la boulangerie.*

Il se dit également de L'établissement, du fonds d'un boulanger. *Il a vendu sa boulangerie.*

BOULE. s. f. Corps sphérique, corps rond en tous sens. Il se dit surtout Des objets de cette forme qui sont faits par la main de l'homme. *Boule de bois. Boule d'ivoire. Boule de fer, de cuivre. Boule creuse. Un clocher, un obélisque surmonté d'une boule. Dans certaines assemblées délibérantes, on se sert de petites boules pour voter au scrutin. Boule noire. Boule rouge. Boule blanche. Mettre sa boule dans l'urne. Une boule à jouer au mail. Une boule de mail. Une boule à jouer aux quilles. Une boule de quilles. Une boule de neige.*

Par extension et fam., *Être rond comme une boule*, Être gros et replet. *Cet enfant est rond comme une boule.* On dit aussi, *Se mettre en boule*, Se ramasser, se pelotonner.

En Pharmacie, *Boule de Mars* ou *de Nancy*, Tartre chalybé, ou tartrate de potasse et de fer, qu'on a mis en boule. *Eau de boule*, Liqueur tonique qu'on prépare en mettant des boules de Mars dans de l'eau-de-vie. *L'eau de boule est bonne pour les contusions.*

Jeu de boules, Jeu où plusieurs personnes font rouler des boules vers un but, cherchant à les faire arriver le plus près de ce but qu'il est possible. *Jouer à la boule. Joueur de boule.* Il se dit aussi Du lieu où l'on joue à la boule. *Jeu de boules couvert. Jeu de boules découvert.*

Avoir la boule, Avoir l'avantage de jouer le premier. *Il faut voir à qui aura la boule. On joue en trente, et ils ont dix et la boule.*

Aller à l'appui de la boule, Jouer sa boule, de manière qu'elle pousse celle du joueur avec qui l'on est de moitié, et qu'elle l'approche du but.

Fig. et fam., *Aller à l'appui de la boule*, Seconder celui qui a commencé dans quelque affaire que ce soit; Appuyer une proposition qui a été faite, un avis qui a été ouvert. *Vous n'avez qu'à commencer, j'irai à l'appui de la boule.*

Au Jeu de quilles, *Pied à boule*, se dit Pour avertir celui qui joue à rabattre, de tenir le pied à l'endroit où sa boule s'est arrêtée. On dit aussi, *Tenez pied à boule, tenir pied à boule.*

Fig. et fam., *Tenir pied à boule*, Être extrêmement assidu, s'attacher à quelque travail avec beaucoup d'application et de persévérance. *Faire tenir pied à boule à quelqu'un*, L'obliger à une grande assiduité.

Prov. et fig., *La boule noire lui tombe toujours*, Le sort lui est toujours défavorable. *Il attrape toujours la boule noire*, C'est toujours sur lui que tombent les mauvais traitements.

Fig. et fam., *Cela fait la boule de neige*, se dit Des séditions qui croissent progressivement; Des sommes qui grossissent par l'accumulation des intérêts, etc. *Ce groupe de mécontents fit la boule de neige et devint formidable.*

BOULE, se dit aussi de Certains arbrisseaux taillés en forme de boule. *Une boule de myrte. Une boule de chèvrefeuille.*

En Botan., *Boule-de-neige*, Espèce de viorne dont les fleurs blanches sont rassemblées en boules.

Meubles de Boule, Meubles provenant des ateliers de Boule, célèbre fabricant sous Louis XIV. Les meubles à incrustations de cuivre et d'écaille, faits à l'imitation de ceux-ci, s'appellent aussi *Meubles de Boule.*

BOULEAU. s. m. Arbre de nos forêts, dont le bois est blanc, et qui est employé à une foule d'usages économiques, surtout dans le nord de l'Europe. *Le bouleau blanc. Le bouleau noir. Le bouleau nain. Les menues branches du bouleau servent à faire des balais. Un balai de bouleau. En Norvège et dans le nord de la Suède, on couvre les maisons avec l'écorce du bouleau. Les Russes emploient la sève du bouleau pour faire une liqueur alcoolique.*

BOULEDOGUE. s. m., qui est une altération du mot anglais *Bulldog*. Espèce de chien dogue dont les dents sont en crochet.

BOULET. s. m. Boule de fer fondu, de différentes grosseurs, dont on charge les canons. *Un boulet de canon. Un boulet de vingt-quatre livres. Un boulet de vingt-quatre. Un boulet de calibre. Il fut tué d'un boulet de canon. Un boulet de canon lui emporta la cuisse. On charge quelquefois les canons avec des boulets de pierre.*

Boulet ramé, ou *Boulet à deux têtes*, Boulet de canon divisé en deux parties qui tiennent l'une à l'autre par une chaîne ou par une barre de fer, et dont on se sert dans les combats sur mer.

Boulet rouge, Boulet qu'on a fait rougir au feu avant que de le mettre dans le canon. *Tirer à boulets rouges.*

Fig. et fam., *Tirer à boulets rouges sur quelqu'un*, En dire les choses les plus offensantes : ou Le tourmenter par des railleries, par des épigrammes.

BOULET, dans la Législation militaire, se dit d'Une peine afflictive et infamante qui consiste à traîner le boulet. Quand la dégradation du condamné a lieu, il passe devant la troupe assemblée, ayant à la jambe une chaîne à l'extrémité de laquelle est attaché un boulet. *Condamner un déserteur au boulet.*

Fig. et fam., *Traîner le boulet*, Être soumis à un travail ou à une obligation dont on supporte impatiemment le poids.

BOULET, en termes d'Art vétérinaire, L'articulation du canon avec le paturon, dans la jambe d'un cheval. *Un cheval blessé au boulet.*

BOULETÉ, ÉE. adj. T. d'Art vétérinaire. Il se dit D'un cheval dont le boulet est hors de sa situation naturelle. *Ce cheval est bouleté.*

BOULETTE. s. f. Petite boule de cire,

de papier, de mie de pain, etc. *Pendant toute la classe, ces deux écoliers se sont lancé des boulettes de pain à la figure. Jeter des boulettes.*

Il se dit particulièrement, en termes de Pâtisserie et de Cuisine, de Petites boules de pâte ou de chair hachée. *D'excellentes boulettes. Mettre des boulettes de viande hachée dans un ragoût, dans un pâté. Donner une boulette empoisonnée à un chien.*

Fig. et popul., *Faire une boulette*, Faire une bévue, une sottise.

BOULEUX. s. m. Il se dit D'un cheval trapu, qui n'est propre qu'à des services de fatigue. *Le cheval qu'il a acheté est un assez bon bouleux.*

Fig. et fam., *C'est un bon bouleux*, C'est un homme d'une capacité médiocre, mais qui ne laisse pas de bien faire son devoir dans l'occasion.

BOULEVARD. s. m. (Quelques-uns écrivent encore, *Boulevart.*) Le terre-plein d'un rempart, tout le terrain d'un bastion ou d'une courtine. *Se promener sur le boulevard. Un boulevard revêtu de pierre.* Ce terme n'est plus usité dans l'Art militaire.

Il se dit, par extension, d'Une promenade plantée d'arbres qui fait le tour d'une ville, et qui occupe ordinairement l'espace où étaient d'anciens remparts. *Les boulevards de Paris. Se promener sur les boulevards. Les boulevards intérieurs, extérieurs.*

Aujourd'hui, par une extension nouvelle, il se dit de Toute rue large, plantée d'arbres, qui traverse une ville.

Boulevard, se dit figurément, d'Une place forte qui met un grand pays à couvert de l'invasion des ennemis. *Cette place est le boulevard de l'Italie. Malte fut longtemps le boulevard de la chrétienté contre les Turcs.*

Il se dit dans un sens encore plus figuré, de Tout ce qui offre à une grande réunion d'hommes, à un ou plusieurs peuples, sauvegarde et protection. *L'union des citoyens est le plus sûr boulevard de l'État. Ce héros fut le boulevard de la chrétienté.*

BOULEVERSEMENT. s. m. Renversement qui produit un grand désordre. *Ce tremblement de terre fit un bouleversement général.*

Il se dit figurément en parlant D'un État, des affaires publiques ou particulières. *Au milieu de ce bouleversement, bien des fortunes furent anéanties. Les bouleversements qui renversent les empires. Ses affaires sont dans un bouleversement total.*

BOULEVERSER. v. a. Ruiner, abattre, renverser entièrement. *L'ouragan, le tremblement de terre a tout bouleversé.*

Il signifie quelquefois, Agiter, troubler avec violence. *Quand la surface des mers est bouleversée par la tempête.*

Il signifie aussi, simplement, Déranger, mettre sens dessus dessous. *Bouleverser tout dans une maison, dans une chambre, dans un cabinet. Pour trouver ce livre, j'ai bouleversé toute ma bibliothèque.*

Il se dit figurément, au sens physique et au sens moral, en parlant D'un grand désordre, d'une confusion extrême. *Cet événement bouleversa toute l'Europe. Ce ministre a bouleversé l'État. Les pertes que ce négociant vient d'éprouver ont bouleversé sa fortune, ses affaires. Cette nouvelle lui bouleversa l'esprit, la tête*, Lui altéra l'esprit. On dit à peu près de même, *Cela m'a bouleversé, m'a tout bouleversé*, Cela m'a causé une émotion extraordinaire et fort pénible.

Bouleversé, ée. part. passé.

BOULIER. s. m. T. de Pêche. Espèce de filet qu'on tend aux embouchures des étangs salés.

BOULIMIE. s. m. T. de Médec. Faim excessive et si pressante, qu'elle cause des défaillances quand on ne la satisfait pas promptement.

BOULIN. s. m. Trou pratiqué dans un colombier, afin que les pigeons s'y retirent et y fassent leurs petits. *Un colombier garni de boulins.*

Il se dit également de Pots de terre faits exprès pour servir de retraite à des pigeons, pour attirer des pigeons étrangers.

Boulin, en termes de Maçonnerie, se dit Des trous que laissent dans le mur les pièces de bois qui portent les échafaudages; et, par extension, de Ces pièces de bois mêmes.

BOULINE. s. f. T. de Marine. Cordage amarré par le milieu de chaque côté d'une voile carrée, pour lui faire prendre le vent de côté. *La bouline de la grande voile, de la misaine, etc. Haler la bouline.*

Aller à la bouline, Tenir le plus près du vent, recevoir le vent de biais en mettant les voiles de côté par le moyen des boulines.

Courir la bouline, se dit D'un châtiment anciennement appliqué à bord des navires de l'État, et qui consistait à faire passer le condamné entre deux haies de matelots qui le frappaient avec des garcettes.

BOULINER. v. a. T. de Marine. Haler la bouline, les boulines. *Bouliner une voile.*

Il signifie aussi, Aller à la bouline, naviguer avec un vent de biais; et, dans ce sens, il est neutre. *Il nous faudra bouliner. Nous avons bouliné tant de jours contre des vents de telle partie.*

Fig. et fam., *Il va boulinant*, se dit D'un homme un peu lourd, qui va d'un pas pesant et un peu incertain, penchant du côté où il appuie. Cette phrase est peu usitée.

Bouliné, ée. part. passé.

BOULINGRIN. s. m. Pièce de gazon que l'on tond et que l'on entretient, dans un jardin, dans un parc, etc. *Passer le cylindre sur un boulingrin.*

BOULINIER. s. m. T. de Marine. Il se dit D'un bâtiment selon qu'il va bien ou mal à la bouline. *Ce navire est un bon boulinier, un mauvais boulinier.* Ce terme vieillit.

BOULOIR. s. m. Instrument avec lequel on remue la chaux quand on l'éteint, et quand on la mêle avec le sable ou le ciment.

BOULON. s. m. T. de Serrurerie, de Charpenterie et de Charronnage. Grosse cheville de fer qui a une tête à un bout, et à l'autre une ouverture destinée à recevoir une clavette, ou un pas de vis auquel on adapte un écrou. *On se sert quelquefois de boulons pour soutenir une poutre. Les boulons du train d'un carrosse. Le boulon d'une poulie. Le boulon qui sert à unir les deux flasques d'un affût.*

BOULONNER. v. a. Arrêter avec un boulon. Il se dit surtout en parlant Des pièces de charpente. *Boulonner une poutre.*

Boulonné, ée. part. passé.

BOUQUE. s. f. T. de Navigation dont on se servait autrefois en Amérique pour désigner Une passe, une bouche, un canal, un détroit. Il est vieux, mais ses dérivés *Embouquer* et *Débouquer* sont encore usités.

BOUQUER. v. a. et n. Baiser par force. Il ne se dit guère au propre que D'un singe ou d'un enfant, lorsqu'on les force à baiser ce qu'on leur présente. *Bouquez cela. Faire bouquer un singe.*

Fig., *Faire bouquer quelqu'un*, Le forcer à faire quelque chose qui lui déplaît, ou L'empêcher de faire ce qu'il voulait. *Il a eu beau résister, on l'a fait bouquer.* Ce verbe est familier et vieux.

Bouqué, ée. part. passé.

BOUQUET. s. m. Assemblage de fleurs liées ensemble. *Un bouquet de fleurs. Un bouquet de roses. Un bouquet de violettes. Un bouquet de diverses sortes de fleurs. Faire un bouquet. Cueillir un bouquet. Vendre des bouquets. Offrir un bouquet à une dame. Donner, porter un bouquet à quelqu'un, le jour de sa fête. Sentir un bouquet. Des bouquets de noce. Le bouquet de la mariée. Mettre un bouquet à sa boutonnière.*

Il se dit, figurément, d'Une petite pièce de vers adressée à une personne le jour de sa fête. *Bouquet à une jeune personne, à ma sœur, etc.*

Il se dit aussi, quelquefois, Du cadeau que l'on fait à une personne, à l'occasion de sa fête. *J'ai donné à ma sœur une robe, un châle pour son bouquet.*

Bouquet, se dit, par extension, de L'assemblage de certaines choses qui sont liées ensemble, ou qui tiennent naturellement l'une avec l'autre. *Un bouquet de plumes. Un bouquet de diamants. Un bouquet de pierreries. Un bouquet de perles. Un bouquet de cerises. Mettre un bouquet de persil dans un ragoût.*

Bouquet de paille, Poignée de paille que l'on met à la queue ou au cou des chevaux, pour indiquer qu'ils sont à vendre.

Prov. et fig., *Cette fille a le bouquet sur l'oreille*, Elle est à marier. On dit également quelquefois, *Cette maison a le bouquet sur l'oreille*, Elle est à vendre.

Bouquet de bois, Petite touffe de bois de haute futaie. *Il a un bouquet de bois auprès de sa maison.*

Avoir la barbe par bouquets, N'en avoir que par petites touffes, et par-ci par-là.

En termes d'Artificier, *Bouquet d'artifice, bouquet de fusées*, Paquet de différentes pièces d'artifice qui partent ensemble. La gerbe de fusée ou girandole qui termine le feu d'artifice, se nomme absolument *Le bouquet.* On dit quelquefois, figurément et familièrement, *Réserver une chose pour le bouquet*, Réserver pour la fin ce qu'il y a de mieux dans un récit, dans une fête, etc. *Je réservais cela pour le bouquet.*

Bouquet, se dit aussi Du parfum qui distingue certaines qualités de vin. *Le bouquet du vin de Bourgogne. Ce vin a du bouquet, a un bouquet agréable.*

Bouquets, au pluriel, se dit, en termes de Médecine vétérinaire, d'Une espèce de gale qui vient au museau des moutons.

BOUQUETIER. s. m. Vase propre à mettre des fleurs.

BOUQUETIÈRE. s. f. Celle qui fait des bouquets de fleurs naturelles, pour les vendre.

BOUQUETIN. s. m. Sorte de bouc sauvage qui vit sur les plus hautes montagnes.

BOUQUIN. s. m. Vieux bouc. *Sentir le bouquin*, Avoir l'odeur d'un vieux bouc.

Il se dit quelquefois Des satyres, parce que, selon la Fable, ils étaient faits comme des boucs depuis la ceinture jusqu'en bas. Ce sens est vieux.

Cornet à bouquin, Sorte de trompe recourbée qui est faite ordinairement d'une corne.

BOUQUIN, se dit aussi, en termes de Chasse, D'un vieux lièvre, d'un lièvre mâle.

BOUQUIN. s. m. Un vieux livre dont on fait peu de cas. *Feuilleter de vieux bouquins. Acheter des bouquins. Que faites-vous de ce bouquin?*

BOUQUINER. v. n. Chercher de vieux livres, et en général des livres d'occasion, dans les boutiques ou sur les étalages de libraires. *Il passe des journées entières à bouquiner. Aimer à bouquiner.* Ce sens et le suivant sont familiers.

Il se dit aussi en parlant De l'habitude de lire de vieux livres. *Il s'amuse tout le jour à bouquiner dans son cabinet.*

BOUQUINER. v. n. Il se dit Des lièvres qui couvrent leurs femelles.

BOUQUINERIE. s. f. Amas de bouquins, de livres peu estimés. *Ne vous arrêtez pas à voir ces livres, c'est de la bouquinerie.* Il est familier et peu usité.

BOUQUINEUR. s. m. Celui qui cherche de vieux livres, qui aime à bouquiner. *C'est un bouquineur.* Il est familier.

BOUQUINISTE. s. m. Celui qui achète et revend de vieux livres, des bouquins.

BOURACAN. s. m. Sorte de gros camelot. *Manteau de bouracan.*

BOURBE. s. f. Fange, boue. Il ne se dit guère que de La fange de la campagne, et signifie particulièrement, Le fond des eaux croupissantes des étangs et des marais. *Bourbe épaisse. Un fossé plein de bourbe. Une carpe qui sent la bourbe.*

BOURBEUX, EUSE. adj. Plein de bourbe. *Eau bourbeuse. Un étang bourbeux. Une rivière bourbeuse. Chemin bourbeux. Fossé bourbeux.*

BOURBIER. s. m. Lieu creux et plein de bourbe. *S'engager, entrer, tomber dans un bourbier. Se tirer d'un bourbier.*

Fig. et fam., *Se mettre dans un bourbier,* S'engager dans une mauvaise affaire. *Il s'est mis dans un bourbier d'où il aura peine à se tirer.*

BOURBILLON. s. m. Corps blanchâtre et filamenteux, portion de tissu cellulaire gangrené qu'on trouve au centre d'un furoncle, d'un javart. *Quand le bourbillon est sorti, on est tout d'un coup soulagé. Ce cheval a un javart; mais, dès que le bourbillon sera sorti, il pourra marcher.*

BOURCETTE. s. f. Voyez MÂCHE.

BOURDAINE ou **BOURGÈNE** s. f. T. de Botan. Arbrisseau dont l'écorce est purgative, et dont le bois, blanc et tendre, fournit le charbon le plus propre à la fabrication de la poudre à canon. *La bourdaine est une espèce de nerprun.*

BOURDALOU. s. m. Tresse qu'on attache avec une boucle autour de la forme d'un chapeau.

BOURDE. s. f. Mensonge, défaite. *Il vous dit qu'il vient du travail, c'est une bourde: il sort du cabaret. Donner des bourdes à quelqu'un. C'est un donneur de bourdes. Conteur de bourdes.* Ce mot et les deux suivants sont très familiers.

BOURDER. v. n. Se moquer, dire des mensonges, des sornettes.

BOURDEUR. s. m. Menteur, celui qui donne des bourdes.

BOURDILLON. s. m. Bois de chêne refendu et propre à faire des futailles.

BOURDON. s. m. Long bâton fait au tour, surmonté d'Un ornement en forme de pomme, et que les pèlerins portent ordinairement dans leurs voyages. *Marcher avec un bourdon. Avoir le bourdon à la main.*

BOURDON. s. m. Genre d'insectes assez semblables aux abeilles, et qui ont à peu près les mêmes mœurs.

Il se dit aussi Des abeilles mâles, que les abeilles ouvrières tuent dès que la reine est fécondée.

BOURDON, en termes de Musique, se dit Du ton qui sert de basse continue dans divers instruments, tels que la vielle, la musette, la cornemuse. Il se dit aussi de La corde qui donne ce ton. *Bourdon de vielle.*

Bourdon d'orgue, Celui des jeux de l'orgue qui fait la basse, et qui a les tuyaux les plus gros et les plus longs.

Faux-bourdon, Pièce de musique dont toutes les parties se chantent note contre note. *Voilà un beau faux-bourdon. Chanter en faux-bourdon.*

BOURDON, se dit aussi d'Une grosse cloche. *Le bourdon de Notre-Dame de Paris.*

BOURDON, en termes d'Imprimerie, Faute d'un compositeur qui a passé un ou plusieurs mots de la copie. *On a fait un bourdon dans cette page. Il y a plusieurs bourdons dans cette feuille.*

BOURDONNEMENT. s. m. Bruit que font entendre quelques petits oiseaux et beaucoup d'insectes, quand ils volent, quelquefois même quand on les saisit. *Le bourdonnement des oiseaux-mouches, des colibris. Le bourdonnement des abeilles, des hannetons, etc.*

Il signifie au figuré, Le murmure sourd et confus d'un grand nombre de personnes réunies qui parlent, qui discutent entre elles. *Après qu'il eut achevé de parler, on entendit dans toute l'assemblée un bourdonnement, un grand bourdonnement.*

BOURDONNEMENT, se dit aussi d'Un bruit sourd et continuel que l'on croit entendre, et qui est seulement un effet de quelque altération de l'oreille interne. *Cette maladie lui a laissé un bourdonnement dans l'oreille, un bourdonnement d'oreille.*

BOURDONNER. v. n. Bruire sourdement. Il se dit, au propre, Du bourdonnement des insectes, etc. *Des mouches qui bourdonnent aux oreilles. Un hanneton qui bourdonne. Les colibris bourdonnent autour de cet arbrisseau.*

Il se dit, par extension, Du murmure sourd et confus d'un grand nombre de personnes réunies qui parlent, qui discutent entre elles. *Quand il eut cessé de parler, on entendit bourdonner toute l'assemblée.*

BOURDONNER, est aussi verbe actif, et signifie, Chanter à demi-voix, entre ses dents. *Il bourdonne toujours quelques vieux airs.*

Il signifie encore figurément, Faire entendre des discours importuns. *Que venez-vous nous bourdonner sans cesse?* Dans ces deux derniers sens, il est familier.

BOURDONNÉ, ÉE. part. passé.

BOURDONNET. s. m. T. de Chirur. Rouleau de charpie de forme oblongue, qui sert à tamponner une plaie, à en absorber le pus, etc.

BOURG. s. m. Grand village où il se tient des marchés. *Gros bourg. Grand bourg.*

Bourg pourri, se disait en Angleterre de Certaines localités qui ayant conservé malgré leur petit nombre d'habitants le droit d'envoyer des députés au parlement, en trafiquaient ou ne l'exerçaient que sous le bon plaisir de quelques grands propriétaires.

BOURGADE. s. f. Petit bourg, village dont les maisons disséminées occupent un assez grand espace. *Une bourgade de tant de maisons, de tant de feux.*

BOURGÈNE. s. f. Voyez BOURDAINE.

BOURGEOIS, EOISE. s. Citoyen d'une ville. *Bourgeois de Paris. Un riche bourgeois. Un bon bourgeois. Il épousa une riche bourgeoise.*

Il se disait autrefois, collectivement, de Tout le corps des citoyens ou bourgeois d'une ville. *Cela mécontenta le bourgeois. Le bourgeois prit les armes.*

Il se dit, parmi les ouvriers, Des personnes pour lesquelles ils travaillent, quelle que soit leur qualité. *Il ne faut pas tromper le bourgeois. Travailler chez les bourgeois.*

BOURGEOIS, EOISE, est aussi la dénomination dont se servent les garçons, et les ouvriers et ouvrières, dans les différents métiers, pour désigner Le maître ou la maîtresse chez qui ils travaillent. *Son bourgeois n'est pas content de lui. Sa bourgeoise l'a congédiée.*

BOURGEOIS, se dit aussi par opposition à Noble, ou à Militaire. *Un simple bourgeois. Il n'est pas gentilhomme, mais c'est un honnête bourgeois. Les militaires et les bourgeois.*

Il se dit quelquefois, par hauteur et par dénigrement, Pour reprocher à un homme, ou qu'il n'est pas noble, ou qu'il n'a aucun usage du grand monde. *Ce n'est qu'un bourgeois, qu'un petit bourgeois. Cela sent bien son bourgeois.*

BOURGEOIS, est aussi adjectif, et s'emploie dans plusieurs acceptions différentes. Ainsi on dit:

Caution bourgeoise, Caution solvable et facile à discuter. Cette locution a vieilli.

Garde-bourgeoise. Voyez ce mot à son rang alphabétique.

Comédie bourgeoise, Représentation d'une ou de plusieurs pièces de théâtre, donnée par des personnes qui ne jouent la comédie que pour leur amusement.

Ordinaire bourgeois, cuisine bourgeoise, soupe bourgeoise, Chère, cuisine, soupe bonne et simple.

Maison bourgeoise, Maison simple et propre, sans luxe ni recherche: on le dit aussi d'Une maison quelconque, par opposition Aux hôtels, aux maisons garnies.

Vin bourgeois, Vin non frelaté, et qu'on a dans sa cave. Il se dit par opposition à *Vin de cabaret.*

Habit bourgeois, se dit par opposition à L'uniforme militaire et aux costumes des différents états. *L'habit bourgeois ne sied pas aussi bien à cet officier que son uniforme. Les juges ne mettent la robe qu'au palais; ils vont dans la société en habit bourgeois.*

BOURGEOIS, adjectif, se dit quelquefois par une sorte de mépris, comme dans ces phrases: *Avoir l'air bourgeois, la mine bourgeoise, les manières bourgeoises,* Avoir l'air commun et des manières différentes de celles du grand monde. *Ce nom est bien bourgeois,* Il n'annonce pas que celui qui le porte soit d'une condition bien relevée.

BOURGEOISEMENT. adv. D'une manière bourgeoise, en simple bourgeois. *Il vit bourgeoisement. Se mettre bourgeoisement.*

BOURGEOISIE. s. f. Qualité de bourgeois. *Droit de bourgeoisie.*

Il s'emploie aussi comme terme collectif, et signifie, Le corps des bourgeois, les bourgeois en général. *La bourgeoisie fit des représentations. Toute la bourgeoisie était sous les armes. Hanter la bourgeoisie. S'allier à la bourgeoisie.*

BOURGEON. s. m. Bouton un peu développé qui paraît aux arbres et aux arbris-

seaux, et d'où il doit sortir des branches, des feuilles, ou du fruit. *Au mois de mai, on commence à voir les bourgeons aux arbres. Il y a bien des bourgeons aux vignes. Le bourgeon commence à sortir. Un arbre qui pousse quantité de bourgeons.*

Il se prend aussi pour Le nouveau jet de la vigne, lorsqu'il est déjà en scion. *Couper les nouveaux bourgeons d'un cep de vigne.*

Il se dit figurément Des boutons, des bubes qui viennent au visage de certaines personnes. *Avoir le visage tout couvert de bourgeons.*

BOURGEONNER. v. n. Jeter des bourgeons, pousser des bourgeons au printemps. *Tout commence à bourgeonner. Cet arbrisseau bourgeonne.*

Fig. et fam., *Son nez, son visage commence à bourgeonner*, Il lui vient des boutons, des bubes au nez, au visage. On dit de même, *Le front lui bourgeonne.*

BOURGEONNÉ, ÉE. part. passé. Il ne se dit guère que Du visage, du nez, du front. *Avoir le front bourgeonné, le visage tout bourgeonné. Les vieux ivrognes ont communément le nez bourgeonné.*

BOURGMESTRE. s. m. (On prononce *Bourguemestre.*) Titre des premiers magistrats de quelques villes de Hollande, d'Allemagne, de Suisse, etc. *Le bourgmestre de Hambourg. Les douze bourgmestres d'Amsterdam.*

BOURLET. s. m Voyez BOURRELET.

BOURRACHE. s. f. Plante à feuilles velues qu'on emploie surtout à faire des tisanes. *Cueillir de la bourrache. Tisane de bourrache. On met quelquefois des fleurs de bourrache sur les salades.*

BOURRADE. s. f. T. de Chasse. Atteinte donnée par le chien au lièvre qu'il court. *Le chien a donné bien des bourrades au lièvre.* Voyez BOURRER.

Il se dit, figurément et familièrement, Des coups que l'on donne à quelqu'un avec la crosse d'un fusil. *On lui a donné des bourrades.*

Il se dit aussi, dans une acception plus figurée, Des attaques ou des reparties aigres et dures qui se font dans une dispute, dans une contestation. *Il donna de bonnes bourrades à celui contre qui il disputait.* Cette acception vieillit.

BOURRAS. s. m. Voyez BURE.

BOURRASQUE. s. f. Tourbillon de vent impétueux et de peu de durée. *Il s'éleva tout d'un coup une bourrasque. À peine étaient-ils en mer qu'il survint une bourrasque. Ce n'est qu'une bourrasque.*

Il se dit figurément d'un redoublement subit de quelque mal, ou d'Une vexation imprévue et de peu de durée. *Je me croyais quitte de ma fièvre, il est survenu une bourrasque. C'est une bourrasque qu'il a fallu essuyer.*

Il se dit aussi Des mouvements de colère brusques et passagers, des accès de mauvaise humeur d'une personne. *Il est sujet à des bourrasques. Elle a beaucoup à souffrir des bourrasques de son mari.*

BOURRE. s. f. Amas de poils détachés de la peau de certains animaux à poil ras, tels que les bœufs, les vaches, les chevaux, etc. *La bourre sert à garnir des selles, des bâts, des tabourets, etc. Blanc de bourre* : voyez BLANC.

Bourre de laine ou *bourre lanice*, La partie la plus grossière qui provient de la laine. *Matelas de bourre lanice.*

Bourre de soie, La partie la plus grossière du cocon, celle qui ne se dévide pas. *Bourre tontisse*, Ce qui tombe des draps lorsqu'on les tond.

Fig. et fam., *Il y a bien de la bourre dans cet ouvrage*, Il y a, dans cet ouvrage, bien des choses non seulement inutiles, mais mauvaises, mêlées avec d'autres qui sont bonnes.

BOURRE, se dit aussi de Ce qu'on met dans les armes à feu, par-dessus la charge, pour la retenir et la presser. *Ce morceau de linge, de papier me servira de bourre. Enfoncer la bourre avec la baguette. Il l'a tiré à bout portant, et lui a mis la bourre dans le ventre. La bourre d'un fusil, d'un canon.*

BOURRE, se dit, en Agriculture, Du duvet qui couvre les bourgeons de quelques arbres et arbrisseaux, lorsqu'ils commencent à pousser. *La vigne a gelé en bourre*, c'est-à-dire, Au moment où le bourgeon se formait.

BOURREAU. s. m. Exécuteur des hautes œuvres, des arrêts rendus en matière criminelle. Ce terme n'est pas employé dans la loi pénale actuelle. *Mourir par la main du bourreau. Mettre quelqu'un entre les mains du bourreau, le livrer au bourreau. Il fut marqué par la main du bourreau. Valet du bourreau, de bourreau* : voyez VALET.

Fig., *Le remords est un cruel bourreau*, Les remords tourmentent cruellement ceux qui se sentent coupables.

BOURREAU, se dit figurément d'Un homme cruel, inhumain. *C'est un vrai bourreau.*

Fig. et fam., *C'est un bourreau d'argent, un vrai bourreau d'argent*, C'est un homme excessivement prodigue, un grand dissipateur.

Fig., *Être le bourreau de soi-même, être son propre bourreau*, Ne ménager ni sa santé ni ses forces.

BOURREAU, est aussi Un terme de reproche, une expression d'humeur et d'impatience. *Eh bien, bourreau, t'expliqueras-tu?*

BOURRÉE. s. f. Espèce de fagot de menues branches. *Brûler une bourrée. Chauffer le four avec des bourrées.*

Prov. et fig., *Fagot cherche bourrée*, Les gens de même sorte sont volontiers en commerce les uns avec les autres.

BOURRÉE, est aussi Le nom d'une sorte de danse. *Danser une bourrée. Faire un pas de bourrée. La bourrée d'Auvergne.*

Il se dit également de L'air sur lequel on exécute cette sorte de danse. *Jouer une bourrée. Chanter une bourrée.*

BOURRELER. v. a. Tourmenter, gêner. Il ne s'emploie qu'au figuré, pour exprimer les peines intérieures que les reproches de la conscience font souffrir. *La conscience bourrèle les méchants.* Son plus grand usage est au participe passé.

BOURRELÉ, ÉE. part. passé. *Une conscience bourrelée. Être bourrelé de remords.*

BOURRELET ou **BOURLET.** s. m. Espèce de coussin rempli de bourre ou de crin, fait en rond, et vide par le milieu. *Bourrelet de cuir. Bourrelet à bassin.*

Il se dit également d'Une espèce de gaine étroite et longue, faite de toile et remplie de bourre ou de crin, qu'on adapte aux bords intérieurs des portes et des fenêtres qui joignent mal, pour empêcher le froid et l'humidité de pénétrer dans les appartements. *Le vent se fait sentir par le bas de cette porte, il faut y appliquer un bourrelet. Depuis qu'on a mis des bourrelets aux fenêtres, cette pièce est moins froide.*

Bourrelet d'enfant, Espèce de bandeau rembourré dont on ceint la tête des enfants pour empêcher qu'ils ne se blessent, quand ils tombent.

BOURRELET, se dit aussi d'Un rond d'étoffe qui est au haut du chaperon que les docteurs, les licenciés et certains magistrats portent sur l'épaule.

Il se dit vulgairement, par analogie, de L'enflure qui survient autour des reins, à une personne attaquée d'hydropisie. *Il est hydropique, il a le bourrelet. Le bourrelet est déjà formé.*

Il se dit encore d'Un renflement circulaire qui se forme quelquefois à la tige ou aux rameaux d'un arbre, d'une plante. *Bourrelet naturel. Bourrelet accidentel. Il se développe un bourrelet à l'endroit de la greffe.*

BOURRELIER. s. m. Ouvrier qui fait les harnais des chevaux et des bêtes de somme. *Acheter des harnais chez un bourrelier. Payer un bourrelier.*

BOURRELLE. s. f. La femme du bourreau. Il est vieux.

BOURRELLERIE. s. f. Le métier, le commerce du bourrelier.

BOURRER. v. a. Enfoncer la bourre dans une arme à feu que l'on vient de charger. *Bourrer un fusil, un pistolet, un canon. La baguette sert à bourrer.*

Il signifie quelquefois, figurément et familièrement, Faire manger de quelque chose avec excès. *Elle bourre son enfant de pâtisserie.*

Il signifie de même, avec le pronom personnel, Manger de quelque chose avec excès. *Il s'est bourré de haricots, de pommes de terre, etc.*

BOURRER, en termes de Chasse, se dit D'un chien qui, en poursuivant un lièvre, lui donne un coup de dent, et lui arrache du poil. *Le chien a bien bourré le lièvre.*

Fig. et fam., *Bourrer quelqu'un*, Lui donner des coups, le pousser avec la crosse d'un fusil : *Les gendarmes l'ont bourré* ; et par extension, Le maltraiter de coups ou de paroles : *Il voulait faire l'insolent, mais on l'a bien bourré.* Avec le pronom personnel, *Ils se sont bien bourrés.* On disait aussi, *Bourrer quelqu'un dans la dispute*, Le presser vivement dans une discussion, en sorte qu'il ne sache que répondre : cette phrase a vieilli.

BOURRER, s'emploie neutralement, en termes de Manège, et se dit D'un cheval qui s'élance brusquement en avant, sans que le cavalier s'y attende et puisse l'en empêcher.

BOURRÉ, ÉE. part. passé.

BOURRICHE. s. f. Espèce de panier long dont on se sert pour envoyer du gibier, de la volaille, du poisson, etc. *J'ai reçu une bourriche. Une bourriche de gibier.*

BOURRIQUE. s. f. Ânesse. *Un paysan monté sur une bourrique. Une bourrique chargée.*

Il se dit, par dénigrement, de Toute sorte de petits mauvais chevaux dont on se sert pour divers usages, comme pour porter des légumes au marché, du plâtre, etc. Ce sens a vieilli.

Il se dit, figurément et populairement, d'Une personne très ignorante. *Il fait le savant et ce n'est qu'une bourrique.*

BOURRIQUET. s. m. Petit ânon, ou Âne d'une petite espèce.

BOURRIQUET, en termes de Maçonnerie, Civière qui sert à enlever, au moyen d une

grue, des moellons ou du mortier dans des baquets.

BOURRU, UE adj. Qui est d'une humeur brusque et chagrine. *Un homme bourru. Cette femme est bien bourrue.* On dit de même : *Un esprit bourru. Avoir l'humeur bourrue. Etc.* Il se prend quelquefois substantivement. *C'est un bourru bienfaisant.*

Moine bourru, Prétendu fantôme que l'ignorance faisait craindre dans les campagnes. Il signifie aussi, familièrement, Un homme de mauvaise humeur. *Cet homme-là est un moine bourru, un vrai moine bourru.*

Vin bourru, Sorte de vin blanc nouveau qui n'a point fermenté, et qui se conserve doux dans le tonneau pendant quelque temps.

BOURSE. s. f. Petit sac de peau, d'étoffe, ou d'un tissu quelconque, dans lequel on met ordinairement l'argent qu'on veut porter sur soi. *Bourse de cuir, de peau, de velours. Une bourse qui s'ouvre et se ferme avec des cordons. Bourse de filet. Bourse à ressort. Ouvrir, fermer sa bourse. Une bourse pleine, bien garnie. Vider sa bourse. Mettre la main à la bourse. Avoir toujours la main à la bourse. Mettre de l'argent dans sa bourse. Tirer de l'argent de sa bourse.*

Fam., *Sa bourse est bien plate,* se dit en parlant D'une personne qui n'a guère d'argent.

Demander la bourse, la bourse ou la vie, Demander à quelqu'un son argent, sa bourse, avec menace de le tuer s'il la refuse. On a dit dans le même sens, *Faire rendre la bourse.*

Coupeur de bourses, Filou qui dérobe avec adresse. On dit quelquefois dans un sens analogue, *Couper la bourse.*

Fig. et fam., *Se laisser couper la bourse,* Être dupe ou trop facile dans une affaire d'argent. *Je me suis laissé couper la bourse,* J'ai donné tout l'argent qu'on exigeait de moi.

BOURSE, dans plusieurs phrases, se dit, par extension, de L'argent dont on peut disposer actuellement ou habituellement. *Avoir recours à la bourse de quelqu'un. Ami jusqu'à la bourse :* voyez AMI.

Fig., *Sa bourse est ouverte à ses amis,* Il prête volontiers de l'argent à ses amis, lorsqu'ils en ont besoin. *Toutes les bourses sont fermées,* On ne trouve point d'argent à emprunter.

Fig. et fam., *Avoir la bourse, tenir la bourse, tenir les cordons de la bourse,* Avoir le maniement de l'argent.

Fig., *N'avoir qu'une bourse, ne faire qu'une bourse, faire bourse commune,* se dit De deux ou de plusieurs personnes qui font leur dépense en commun.

Fam., *Faire bon marché de sa bourse,* Se vanter qu'on a payé une chose moins qu'elle n'a coûté réellement.

Fam., *Faire une affaire sans bourse délier,* Sans donner d'argent.

Fig. et fam., *C'est une bonne bourse,* C'est un homme riche et pécunieux. Cette locution est peu usitée.

Fam., *Donner la bourse à garder au larron,* Confier la garde de l'argent, le soin de la dépense à celui dont on aurait dû le plus se méfier. On dit proverbialement dans le même sens, *Au plus larron la bourse.*

Fig. et fam., *Loger le diable dans sa bourse,* N'avoir point d'argent.

Fig. et fam., *Ne pas laisser voir le fond de sa bourse,* Cacher l'état de ses affaires.

Bourse à jetons, Bourse destinée à contenir des jetons. *Bourse de jetons,* Bourse pleine de jetons, qui contient des jetons. On se sert ordinairement d'une bourse semblable pour faire la quête dans les églises. *La bourse de la quêteuse.*

BOURSE, se dit aussi, figurément, d'Une pension fondée par le gouvernement, par une commune, ou par un particulier dans un collège, dans une école publique, dans un séminaire, pour l'entretien d'un écolier, d'un élève, durant le cours des études qu'il y doit faire. *Obtenir une bourse dans un collège, à l'École polytechnique, à l'École d'Alfort, etc. Avoir bourse entière, demi-bourse, trois quarts de bourse. Fonder plusieurs bourses dans un collège, dans un séminaire. Bourse communale. Bourse ecclésiastique.*

BOURSE, en parlant des payements qui se font dans le Levant, se disait d'Une somme ou monnaie de compte évaluée ordinairement à cinq cents piastres (1781 fr. 28 cent.). *Il lui envoya trente bourses.*

BOURSE, signifie encore figurément, dans les villes de commerce, Un édifice, un lieu public où s'assemblent, à de certaines heures, les négociants, les banquiers, les agents de change, les courtiers, etc., pour traiter d'affaires. On le dit souvent, par extension, de La réunion même des négociants, etc. et Du temps pendant lequel dure leur assemblée. *La bourse de Paris, de Lyon, de Rouen, d'Amsterdam, etc. Aller à la bourse. Fréquenter la bourse. Affaires de bourse. Bruits, nouvelles de bourse. À l'heure de la bourse. À l'ouverture, à la clôture de la bourse. Pendant la bourse. Le cours de la bourse. La bourse a monté, a baissé.*

BOURSE, se dit en outre d'Un sac de cuir que l'on met quelquefois de chaque côté au-devant de la selle d'un cheval, et qu'on nomme plus ordinairement *Sacoche.*

Il se dit aussi d'Un petit sac de taffetas noir dans lequel les hommes enfermaient autrefois leurs cheveux par derrière. *Bourse à cheveux. Mettre ses cheveux dans une bourse. Perruque à bourse.*

BOURSE, en termes de Chasse, Longue poche faite de réseau, qu'on met à l'entrée d'un terrier, pour prendre les lapins qu'on chasse au furet. *Prendre des lapins dans les bourses.*

BOURSE, en termes d'Église, Double carton, couvert d'étoffe, dans lequel on met les corporaux qui servent à la messe.

BOURSE, en termes de Botanique, Membrane qui enveloppe les champignons lorsqu'ils sont encore jeunes, et qui s'ouvre ou se déchire quand ils prennent de l'accroissement. C'est ce qu'on appelle autrement *Volva.*

Bourse-à-pasteur, Plante crucifère très commune qui porte des siticules aplaties en forme de cœur renversé.

BOURSES, au pluriel, Nom vulgaire du scrotum.

BOURSICAUT. s. m. Diminutif. Petite bourse.

Il se dit aussi d'Une petite somme amassée avec économie, et tenue en réserve. *Cet ouvrier s'est fait un boursicaut.* Il est familier dans les deux sens.

BOURSIER. s. m. Celui qui jouit d'une bourse dans un collège, dans une école publique, dans un séminaire. *Boursier au lycée Louis le Grand.*

BOURSIER, IÈRE. s. Ouvrier, ouvrière qui fait et qui vend des bourses. Il est maintenant peu usité.

BOURSILLER. v. n. (On mouille les L.) Contribuer chacun d'une petite somme pour quelque dépense commune. *Il n'y avait pas assez d'argent, il fallut boursiller. Il fallut que chacun boursillât. On les fit tous boursiller.* Il est familier.

BOURSON. s. m. Petite poche au dedans de la ceinture d'une culotte. *Mettre de l'argent dans son bourson.* Il est vieux ; on dit aujourd'hui, *Gousset.*

BOURSOUFLAGE. s. m. Enflure. Il ne se dit qu'au figuré, en parlant Du style. *Un style plein de boursouflage. Il y a bien du boursouflage dans ce discours.*

BOURSOUFLER. v. a. Rendre enflé. Il ne se dit qu'en parlant de la bouffissure des chairs. *Le vent lui a tout boursouflé le visage. Cette maladie lui a boursouflé les yeux.*

BOURSOUFLÉ, ÉE. part. passé. *Visage boursouflé. Avoir le corps boursouflé, les yeux boursouflés, les chairs boursouflées.*

Il se dit figurément Du style. *Un style boursouflé.*

Substantiv., *C'est un gros boursouflé,* se dit D'un homme gras et replet, qui a de grosses joues.

BOURSOUFLURE. s. f. Enflure. Il se dit au propre et au figuré. *Avoir de la boursouflure dans le visage. La boursouflure du style. Son style n'est pas exempt de boursouflure.*

BOUSCULER. v. a. Mettre sens dessus dessous. *On a bousculé tous mes livres.*

Il signifie aussi, Pousser en tous sens. *Nous fûmes horriblement bousculés dans la foule.* Il est familier dans les deux sens.

BOUSCULÉ, ÉE. part. passé.

BOUSE. s. f. Fiente de bœuf ou de vache. *La bouse de vache est un bon engrais pour les terres.*

BOUSILLAGE. s. m. (On mouille les L dans ce mot et les deux suivants.) Mélange de chaume et de terre détrempée, dont on se sert pour faire des murs de clôture dans les lieux où la pierre est rare. *Une maison qui n'est faite que de bousillage. Mur de bousillage.*

Fig. et fam., *C'est du bousillage, ce n'est que du bousillage,* se dit De tout ouvrage mal fait ou qui doit durer peu.

BOUSILLER. v. n. Maçonner en bousillage, c'est-à-dire, avec du chaume et de la terre détrempée. *Dans ce pays-là, on n'a ni pierre ni plâtre ; on ne fait que bousiller.*

Il se dit, activement et figurément, en parlant D'un ouvrage mal fait, d'un ouvrage fait avec précipitation et sans soin. *C'est un ouvrage qu'on a bousillé, qu'on n'a fait que bousiller. Il bousille tout ce qu'il fait.*

BOUSILLÉ, ÉE. part. passé.

BOUSILLEUR, EUSE. s. Celui, celle qui travaille en bousillage.

Il se dit, figurément et familièrement, Des mauvais ouvriers en toute sorte d'ouvrages. *Ce n'est qu'un bousilleur. Cette couturière n'est qu'une bousilleuse.*

BOUSIN. s. m. Surface tendre des pierres de taille. *Il faut abattre le bousin en taillant la pierre, il n'y faut point laisser de bousin.*

BOUSSOLE. s. f. Sorte de cadran au centre duquel est fixée une aiguille qui tourne librement sur son pivot, et dont la pointe aimantée se dirige toujours vers le nord. *La découverte, l'invention de la boussole. La boussole n'était pas connue des anciens. Le principal usage de la boussole est sur mer. On se sert aussi de la boussole pour les opérations de l'arpentage. Se conduire par la boussole. Se servir de boussole. Consulter la boussole.*

Boussole, s'emploie au figuré pour Guide, conducteur. *Soyez ma boussole. Vos conseils me serviront de boussole.*

Boussole, T. d'Astron., Nom d'une constellation de l'hémisphère austral.

BOUSTROPHÉDON. s. m. Il se dit de La manière d'écrire alternativement de droite à gauche, et de gauche à droite, sans discontinuer la ligne, à l'imitation des sillons d'un champ. *Les plus anciennes inscriptions grecques sont en boustrophédon.*

BOUT. s. m. L'extrémité d'un corps, d'un espace. *Le bout, les deux bouts d'un bâton. Le bout d'une pique, d'une perche. Il lui présenta le bout du fusil. Appuyer le bout d'un pistolet sur la poitrine de quelqu'un. Tirer un coup de pistolet à bout portant, à bout touchant. Le bout des doigts. Le bout du nez. Le bout de l'oreille. Toucher à quelque chose du bout du doigt, du bout du pied. Le mot qui est au bout d'une ligne. Le bout d'une table. Les deux bouts d'une table. Le bout d'une galerie. Le bout d'une allée. Le bout d'un jardin. Le bout d'un champ. Il est logé à l'autre bout de la ville.*

Le bout de la mamelle, le bout du sein, du teton, Le mamelon qui est au milieu de la mamelle. *L'enfant n'a pas encore pris le bout de la mamelle,* ou simplement, *le bout.*

Elle n'a pas de bout, elle ne peut nourrir faute de bout, se dit D'une femme dont la mamelle n'a pas de bouton saillant, et ne donne pas prise à la bouche de l'enfant.

Bouts d'ailes, Les extrémités des ailes de certains oiseaux bons à manger. *Une terrine d'excellents bouts d'ailes.*

En parlant De plumes à écrire, *Bouts d'aile,* se dit Des plumes du bout de l'aile des oies. *Un paquet de bouts d'aile.*

Prov. et fig., *Rire du bout des dents,* S'efforcer de rire, quoiqu'on n'en ait nulle envie.

Fig., *Du bout des lèvres,* Légèrement, sans intention sérieuse. *Promettre du bout des lèvres. Prier du bout des lèvres.*

Fig. et fam., *Toucher du bout du doigt,* Toucher légèrement, ne pas trop appuyer. *Il ne faut toucher cela que du bout du doigt.* On dit aussi figurément, en parlant D'une chose qui est sur le point d'arriver, qu'*On y touche du bout du doigt.*

Prov. et fig., *Savoir une chose sur le bout du doigt,* La savoir parfaitement de mémoire.

Fam., *Avoir un nom, un mot sur le bout de la langue,* Croire qu'on est près de trouver, de dire un nom, un mot qu'on cherche dans sa mémoire.

Fig. et fam., *Ce mot, cette syllabe, cette lettre est restée au bout de ma plume,* J'ai omis, j'ai oublié d'écrire ce mot, cette syllabe, cette lettre. On dit aussi, *Ce mot s'est présenté, s'est trouvé au bout de ma plume,* Il s'est offert naturellement à mon esprit, et je l'ai écrit sur-le-champ.

Prov. et fig., *Montrer le bout de l'oreille, un bout d'oreille,* Laisser voir par quelque côté ce que l'on est ou ce que l'on pense, malgré le soin qu'on met à le cacher.

Prov. et fig., *Brûler la chandelle par les deux bouts,* Consumer son bien en faisant différentes sortes de dépenses également ruineuses; ou Se livrer à la fois à des excès de genres différents.

Prov. et fig., *Avoir, tenir le bon bout par devers soi,* Être nanti, avoir déjà des avantages assurés dans une affaire où l'on cherche encore à en obtenir d'autres. On dit aussi, *N'avoir une chose que par le bon bout,* Ne l'avoir qu'à des conditions avantageuses à celui qui la donne, ou Ne l'obtenir que par force. *S'il en a envie, il ne l'aura que par le bon bout.* On dit encore, *Prendre une affaire par le bon bout,* La commencer d'une manière convenable.

Fig. et fam., *On ne sait par quel bout le prendre,* Se dit De quelqu'un dont l'humeur est revêche, le caractère difficile.

Le haut bout, La place qui est regardée comme la plus honorable; et, *Le bas bout,* Celle qui est regardée comme la moins honorable. *Être au haut bout. Se mettre au bas bout.* On dit quelquefois, figurément, *Tenir le haut bout,* Exercer de l'influence, être fort considéré dans un certain cercle. *Il tient le haut bout dans cette société, dans sa petite ville.*

Prov. et fig., *Au bout de l'aune faut le drap,* Toutes choses ont leur fin; on ne doit ni s'étonner ni s'affliger de voir qu'elles viennent à manquer, quand on en a usé autant qu'on le pouvait.

Prov. et fig., *Au bout le bout,* La chose durera ce qu'elle pourra.

Prov. et fig., *Au bout du fossé la culbute,* se dit Lorsque, se conduisant avec étourderie ou avec audace, on veut faire entendre que, s'il en résulte pour soi des suites fâcheuses, on ne se plaindra point, on les verra d'un œil indifférent.

Fig. et fam., *À tout bout de champ,* À chaque instant, à tout propos. *Il s'arrête à tout bout de champ. Il redit la même chose à tout bout de champ.*

Fig., *Aux deux bouts de la terre,* Par toute la terre. *Le bruit de ses exploits retentit aux deux bouts de la terre.*

Fig., *Il a voyagé d'un bout du monde à l'autre,* Il a parcouru beaucoup de pays.

Par exagérat. et fam., *Il est allé loger, il est logé au bout du monde,* Dans un quartier fort éloigné.

Fig. et fam., *C'est le bout du monde, c'est tout le bout du monde,* se dit Lorsqu'on estime quelque chose à son plus haut prix, à sa plus grande valeur. *S'il a cent écus chez lui, c'est le bout du monde. S'il a dix mille francs de cette succession, ce sera tout le bout du monde.*

Bout, se dit aussi de ce qui garnit l'extrémité de certaines choses. *Mettre un bout d'argent, un bout de cuivre à une canne. Le bout d'un parapluie. Le bout d'un fourreau d'épée, de baïonnette. Des bouts de manches.*

Bout de fleuret, Bouton de cuir rembourré qu'on met à la pointe d'un fleuret, pour qu'il ne blesse pas.

Bâton à deux bouts, Sorte d'arme offensive, qui consiste en un grand bâton ferré par les deux bouts.

Bouts de souliers, Morceaux de cuir que l'on met aux semelles des souliers, à l'endroit où elles sont usées. *Mettre des bouts à des souliers.* On dit à peu près dans le même sens, *Mettre des bouts à des bas.*

Bout, se dit encore d'Une petite partie de certaines choses, comme ruban, ficelle, corde, etc. *Un bout de ruban, de ficelle. Il prit un bout de corde, et l'en frappa.*

Un bout de bougie, un bout de chandelle, un bout de cigare, Morceau qui reste d'une bougie, d'une chandelle, d'un cigare brûlé en grande partie.

Prov. et fig., *C'est une économie de bouts de chandelles,* se dit D'une épargne sordide en de petites choses. *Être ménager de bouts de chandelles,* Ne se montrer économe que dans les petites choses.

Fig. et par dérision, *Un bout d'homme, un petit bout d'homme,* Un homme extrêmement petit. *Ce n'est qu'un bout d'homme.*

Bout, se dit particulièrement d'Un morceau, d'une petite portion de certaines choses qui se mangent, comme boudins, saucisses, cervelas, etc. *Il n'a mangé qu'un bout de boudin, de saucisse.*

Bout, se dit aussi en parlant Du temps et des choses, qui ont de la durée, et il signifie, La fin, le terme. *Au bout de l'an. Le bout de l'année. Au bout du mois. Au bout du terme. Un fermier qui est au bout de son bail, au bout de sa ferme. C'est une affaire dont il ne verra jamais le bout. Il est à peu près au bout de son travail. Nous ne sommes pas au bout de nos peines. Le bout d'un sermon. Le bout d'un discours. Il faut l'entendre, l'écouter jusqu'au bout. Il est au bout de son argent. Quand il aurait un million, il en trouverait bientôt le bout.*

Service du bout de l'an, ou *Bout de l'an,* Le service qui se fait pour un mort, un an après le jour de son décès. *Le bout de l'an d'un tel. J'ai assisté à son bout de l'an. Faire le bout de l'an.*

Fig. et fam., *Avoir de la peine à joindre les deux bouts de l'année,* ou simplement, *à joindre les deux bouts,* Fournir difficilement à sa dépense annuelle. *Il est fort gêné, et tout ce qu'il peut faire, c'est de joindre les deux bouts.*

Fig., *Être au bout de sa carrière,* se dit D'une personne qui n'a plus longtemps à vivre, ou qui a rempli jusqu'à la fin toutes les fonctions de sa place, tous les devoirs de son emploi, de sa profession.

Prov. et fig., *Être au bout de son rôlet,* Ne savoir plus que dire ni que faire, ne savoir plus que devenir. On dit aujourd'hui dans le même sens, *Être au bout de son rouleau.*

Absol. et fam., *Il n'est pas au bout,* se dit De quelqu'un qui a rencontré des obstacles, éprouvé des contrariétés, des chagrins, et lorsqu'on veut faire entendre que ses peines ne sont pas finies. *Il a déjà essuyé bien des désagréments; mais il n'est pas au bout.* On dit également, *Il n'est pas au bout de ses peines.*

Bout, se dit quelquefois d'Une petite partie de certaines choses qui ne devraient point se diviser. En ce sens, il n'est guère usité que dans les phrases suivantes: *Entendre un bout de messe. Entendre un bout de vêpres. Je n'ai pu entendre qu'un bout de sermon, du sermon.*

Fam., *Un bout de toilette,* Une toilette courte et faite à la hâte.

Fam., *Un bout de chemin,* Une petite partie du chemin. *Il lui reste encore à faire un bon bout de chemin.*

Fam., *Un bout de lettre, un bout de rôle, etc.,* Une lettre fort courte, un rôle très court, etc. *Écrivez-moi un bout de lettre, quand vous serez arrivé. Cet acteur n'a, dans telle pièce, qu'un petit bout de rôle.*

Bouts-rimés. Voyez ce mot composé à sa place alphabétique.

Bout, en termes de Marine, se dit, dans quelques phrases, de L'avant, de la proue du bâtiment. *Ce bâtiment a le bout à terre; il court, il donne de bout à terre. Cette embarcation nage bout au vent, bout au courant, bout à la lame; elle est de bout au vent, au courant, etc. Avoir vent de bout,* Avoir vent contraire. On écrit aussi *debout,* en un seul mot.

Au bout du compte. locution adverbiale et familière, qui signifie, Tout considéré,

après tout. *Au bout du compte, que lui en peut-il arriver? Au bout du compte, il n'a pas de grands torts.*

À BOUT. loc. adv. qui a différentes acceptions. *Être à bout*, Se trouver dépourvu de toute espèce de ressource, ne savoir plus que devenir. *Mettre quelqu'un à bout*, Le réduire à ne savoir plus que faire ni que dire. *Pousser quelqu'un à bout, mettre, pousser sa patience à bout*, Le mettre en colère à force d'abuser de sa patience. *Sa patience est à bout*, Sa patience est épuisée. *Pousser quelqu'un à bout*, en parlant D'une discussion, signifie, Le réduire à ne pouvoir répondre.

À BOUT DE. loc. prépositive, qui a également différentes acceptions. *Être à bout de voie*, Ne savoir plus quel moyen employer, être à la fin de ses ressources. *Venir à bout d'un dessein, d'une entreprise*, Réussir dans un dessein, dans une entreprise. *Être à bout de forces, de patience*, Avoir épuisé toutes ses forces, toute sa patience. *Venir à bout de faire une chose, à bout d'une chose*, Parvenir à faire une chose, parvenir à la fin d'une chose, en trouver la fin. *Il est venu à bout de l'épouser. C'est un livre si ennuyeux, que je n'ai jamais pu venir à bout de le lire en entier. La chose est difficile, mais nous en viendrons à bout. Il est venu à bout de son argent, il n'en a plus. Ils sont venus à bout d'une douzaine de bouteilles de vin.* On dit aussi, *Venir à bout de quelqu'un*, Le réduire à la raison, le réduire à faire ce qu'on veut. *Il est venu à bout de cet entêté.*

BOUT À BOUT. loc. adv. qui se dit en parlant De certaines choses qu'on joint, qui sont jointes par leurs extrémités. *Coudre deux bandes de toile bout à bout. Des tuyaux assemblés bout à bout.*

Fig. et fam., *Mettre bout à bout*, se dit en parlant De l'énumération et de l'assemblage de certaines choses, qui ne sont presque rien à les prendre séparément, mais qui forment un tout considérable, si on les réunit. *Si on mettait bout à bout le chemin qu'il fait chaque jour dans son jardin, on trouverait qu'à la fin de l'année, il aurait fait plus de cinq cents lieues.*

DE BOUT EN BOUT. loc. adv. D'une extrémité à l'autre. *Parcourir la France de bout en bout. Courir la ville de bout en bout.* Cette locution a vieilli.

D'UN BOUT À L'AUTRE. loc. adverbiale, et quelquefois prépositive. D'une extrémité à l'autre, ou Depuis le commencement jusqu'à la fin. *Courir la ville d'un bout à l'autre. Aller d'un bout à l'autre du parc. Il faut de la patience pour lire ce livre d'un bout à l'autre. Il m'a conté d'un bout à l'autre tout ce qui s'est passé.*

BOUTADE. s. f. Caprice, saillie d'esprit et d'humeur. *Quelle boutade vous prend? Il a des boutades. N'agir que par boutade. Composer par boutade. C'est une boutade qui lui a pris. Cette pièce de vers n'est qu'une boutade.*

BOUTANT. adj. m. T. d'Archit., qui a le même sens que *Butant*, et qui ne s'emploie qu'avec le mot *Arc*. Voyez ARC-BOUTANT.

BOUTARGUE ou **BOTARGUE.** s. f. Sorte de mets qu'on prépare, en Italie et dans le midi de la France, avec des œufs de poisson salé, confits dans le vinaigre. *La boutargue est excitante et sert d'assaisonnement.*

BOUT-DEHORS ou **BOUTE-HORS.** s. m. T. de Marine. Il se dit de Pièces de bois longues et rondes qu'on ajoute, par le moyen d'anneaux de fer, à chaque bout de vergue du grand mât et du mât de misaine, et qui servent à porter des bonnettes, quand le vent est faible, ou quand on veut accélérer la marche du navire.

BOUTÉ, ÉE. adj. T. de Manège. Il se dit D'un cheval qui a les jambes droites depuis le genou jusqu'à la couronne. *Cheval bouté.*

BOUTE-EN-TRAIN. s. m. T. de Haras. Cheval entier dont on se sert pour mettre les juments en chaleur.

Il se dit d'Un petit oiseau qui sert à faire chanter les autres.

Il se dit familièrement, d'Un homme qui excite les autres à la joie, qui met tout le monde en train. *C'est le boute-en-train de la compagnie.*

BOUTEFEU. s. m. Baguette garnie à son extrémité d'une mèche d'étoupe qui sert à mettre le feu à certaines pièces de canon. *Devant l'ennemi le boutefeu est toujours allumé.*

Il se dit également de Celui qui met le feu au canon ou à des pièces d'artifice. Ce sens a vieilli, et n'est plus usité dans l'Artillerie.

Il signifie quelquefois, Un incendiaire, un homme qui de dessein formé met le feu à un édifice, à une ville. *On surprit des boutefeux.* Ce sens est peu usité.

Il se dit, figurément, de Celui qui excite des discordes et des querelles. *Il a été le boutefeu de la sédition. C'est un vrai boutefeu.*

BOUTE-HORS. s. m. Espèce de jeu qui n'est plus en usage. On dit, figurément et familièrement, *Ils jouent au boute-hors*, en parlant de Deux hommes qui tâchent de se débusquer l'un l'autre de quelque emploi, de quelque place.

BOUTE-HORS, est aussi un terme de Marine. Voyez BOUT-DEHORS.

BOUTEILLE. s. f. Vase à goulot, de formes diverses et d'une capacité plus ou moins grande, destiné à contenir du vin, ou d'autres liquides. *Bouteille de verre, de terre, de grès, de cuir bouilli. Bouteille ronde, carrée, plate. Bouteille clissée. Bouteille à l'encre. Bouteille au vinaigre. Bouteille qui tient chopine. Bouteille de chopine, de pinte, de demi-litre. Demi-bouteille. Le ventre, le cou, le goulot, le cul d'une bouteille. Le bouchon d'une bouteille. Bouteille coiffée. Boucher, coiffer, déboucher, décoiffer une bouteille. Bouteille cassée, fêlée, étoilée. Remplir une bouteille. Vider une bouteille. Rincer des bouteilles. Tirer, mettre une pièce de vin en bouteilles. Mettre du vin en bouteilles.*

Vider une bouteille, signifie quelquefois, Boire le vin qu'elle contient. *Ils vidèrent une bouteille au cabaret.*

Fig. et fam., *Laisser sa raison au fond de la bouteille*, S'enivrer.

Fig. et fam., *N'avoir rien vu que par le trou d'une bouteille*, N'avoir aucune connaissance des choses du monde, aucun usage du monde.

Fig. et fam., *C'est la bouteille à l'encre*, se dit D'une affaire très-obscure.

En termes de Physique, *Bouteille de Leyde*, Appareil qui produit la commotion électrique par la réunion soudaine de deux quantités d'électricité de différente nature accumulées sur ses deux surfaces. Cet appareil fut inventé à Leyde, et formé d'abord d'une simple bouteille de verre recouverte de feuilles de métal.

BOUTEILLE, se dit aussi de La liqueur qui est contenue dans une bouteille. *Une bouteille de bière, d'eau-de-vie, de rhum, de vin. Une bouteille d'encre.* Employé absolument, il se dit toujours d'Une bouteille de vin. *Boire une bouteille. Boire bouteille.*

Pop., *Payer bouteille*, Payer le prix d'une bouteille de vin qu'on boit au cabaret avec quelqu'un.

Fam., *Aimer la bouteille*, Aimer le vin, être adonné au vin.

BOUTEILLE, se disait aussi d'Une bulle, d'un petit globe rempli d'air, qui se forme, soit sur l'eau quand il pleut, soit sur un liquide en ébullition, ou de quelque autre manière. On dit aujourd'hui, *Bulle.*

BOUTEILLES, au pluriel, se dit, en termes de Marine, Des lieux d'aisances dans un vaisseau.

BOUTEILLER. s. m. Voyez BOUTILLIER.

BOUTER. v. a. Mettre. Vieux mot qui n'est plus usité que dans le bas langage, ou en termes de Marine. *Bouter au large*, Pousser une embarcation au large.

BOUTÉ, ÉE. part. passé.

BOUTER. v. n. Il se dit D'un vin qui pousse au gras. *Les vins de ce cru sont sujets à bouter. Cette cave fait bouter.*

BOUTEROLLE. s. f. Garniture qu'on met au bout d'un fourreau d'épée. *Une bouterolle d'acier. Une bouterolle d'argent.* Il s'emploie aussi en termes de Blason.

BOUTE-SELLE. s. m. T. de Guerre. Signal qui se donne avec la trompette, pour avertir les cavaliers de seller leurs chevaux, et de se tenir prêts à monter à cheval. *Sonner le boute-selle.*

BOUTILLIER. s. m. (On mouille les L.) Échanson. Il ne s'emploie que dans cette dénomination ancienne, *Grand boutillier de France*, Grand officier de la couronne qui avait l'intendance de tout ce qui concernait la bouche, et spécialement du vin. *Le grand boutillier avait séance entre les princes, et disputait le pas au connétable.* On dit aussi *Bouteiller.*

BOUTIQUE. s. f. Lieu où un marchand étale et vend sa marchandise, où un artisan travaille. *Les boutiques sont ordinairement au rez-de-chaussée des maisons, et ouvertes sur la rue. Boutiques de planches. Les boutiques de la rue Saint-Denis, du Palais-Royal. Les boutiques de la foire, d'un bazar. Grande boutique. Belle boutique. Petite boutique. Boutique en plein vent. Boutique bien garnie, bien fournie. Boutique de mercier, d'épicier, de perruquier, de cordonnier. Tenir boutique. Avoir boutique. Fermer, ouvrir sa boutique. Garçon de boutique. Fille de boutique. Mettre un jeune homme en boutique.*

Par mépris, *Courtaud de boutique*, Garçon de boutique. *Garde-boutique*, Étoffe, marchandise passée de mode, que le marchand garde depuis longtemps; et généralement Toute marchandise de mauvais débit.

Se mettre en boutique, ouvrir boutique, lever boutique, Entreprendre quelque espèce de commerce ou d'industrie à boutique ouverte. *Fermer boutique*, Cesser de travailler ou de vendre en boutique, quitter le commerce. *Il ne veut plus être marchand, il a fermé boutique.*

BOUTIQUE, se dit, par extension, de Toutes les marchandises dont une boutique est garnie. *Il a vendu sa boutique, son fonds de boutique. Il a engagé toute sa boutique.* On le dit également quelquefois de Tous les instruments d'un artisan. *Il a emporté ses marteaux, ses limes, etc., enfin toute sa bou-*

tique. Vous avez une boutique de menuisier chez vous.

Prov. et fig., *Faire de son corps une boutique d'apothicaire*, Prendre trop de remèdes.

Fig. et fam., *Cela vient, cela sort, cela part de la boutique d'un tel*, Cela est de l'invention d'un tel, c'est un tel qui a tenu ce propos, qui a débité cette nouvelle. On ne le dit guère qu'en mauvaise part.

BOUTIQUE, se dit aussi d'Un bateau de pêcheur dont le fond est percé de trous, et dans lequel le poisson se conserve vivant. *Aller prendre du poisson à la boutique.*

BOUTIQUIER. s. m. Artisan ou marchand qui est en boutique. Il se dit surtout d'un petit marchand, et quelquefois par dénigrement.

BOUTIS. s. m. T. de Chasse. L'endroit où un sanglier a fouillé avec son boutoir, et Les traces de cette fouille. *Cette partie de la forêt est pleine de boutis.*

BOUTISSE. s. f. T. de Maçonnerie. Pierre taillée qu'on place dans un mur suivant sa longueur, de manière que sa largeur paraît en dehors. *Placer alternativement des pierres en boutisse et en parement.*

BOUTOIR. s. m. Instrument avec lequel les maréchaux enlèvent la corne superflue du pied d'un cheval, avant de le ferrer.

BOUTOIR, se dit aussi Du groin d'un sanglier. *Le sanglier lui donna un coup de boutoir.*

Fig. et fam., *Coup de boutoir*, Trait d'humeur, propos dur, repoussant, qui blesse. *C'est un homme brusque et capricieux; il vous donnera quelque coup de boutoir.*

BOUTON. s. m. Il se dit de Petits corps arrondis ou allongés que poussent les arbres et les arbustes, et d'où naissent les branches, les feuilles ou les fleurs. *Bouton à bois. Boutons à feuilles. Bouton à fruit. Il y a bien des boutons à cet arbre.*

Il se dit aussi d'Une fleur qui n'est pas encore épanouie. *Un bouton de rose.*

Il se dit, par analogie, de Petites tumeurs arrondies qui se forment sur la peau, soit au visage, soit en diverses parties du corps. *Des boutons de petite vérole. Il a le visage tout plein de boutons. Il a un gros bouton sur le nez.*

En termes d'Art vétérinaire, *Boutons de farcin*, Certaines bubes qui viennent aux chevaux lorsqu'ils ont le farcin.

Le bouton du sein, Le bout du sein, le mamelon.

BOUTON, se dit encore de Petites pièces de diverses matières, ordinairement rondes et plates, quelquefois bombées ou en boule, qui servent à attacher ensemble différentes parties d'un vêtement, et que l'on passe, à cet effet, dans les fentes appelées *Boutonnières*, ou dans des ganses. *Bouton de métal. Bouton d'or. Bouton d'argent. Bouton de diamant. Bouton de nacre. Bouton uni. Bouton façonné. Bouton à queue. Marchand, fabricant de boutons. Habit garni de boutons. Attacher, coudre des boutons. Mettre des boutons à un habit. Passer les boutons dans les boutonnières, dans les ganses. Une douzaine de boutons. Une grosse de boutons. Une garniture de boutons. Bouton d'habit, de culotte, de gilet, de chemise. Des boutons de manche.*

Bouton de soie, de fil, de drap, etc., Bouton formé d'un petit morceau de bois ou d'os recouvert de soie, de fil, etc. *Moules de boutons*, Petits morceaux de bois ou d'os avec lesquels on fait cette sorte de boutons.

Prov. et fig., *Serrer le bouton à quelqu'un*, Le presser vivement sur quelque chose, et quelquefois avec menaces.

Fig. et fam., *Sa robe, sa soutane ne tient qu'à un bouton*, se dit D'un homme qui porte la robe ou la soutane, et qui est prêt à la quitter pour embrasser une autre profession.

BOUTON, se dit, par extension, de Plusieurs autres choses qui ont la figure d'un bouton. *Le bouton que l'on met sur le bout du canon d'un fusil, pour servir de mire. Le bouton qui garnit le haut d'une pelle à feu. Bouton d'un fleuret.*

En termes d'Escrime, *Recevoir un coup de bouton*, Être touché par le bouton du fleuret de son adversaire.

Le bouton d'une serrure, d'un verrou, La partie saillante et arrondie à l'aide de laquelle on pousse et on tire le pêne d'une serrure ou un verrou. On dit dans un sens analogue, *Le bouton d'un tiroir, d'un couvercle, etc.*

Le bouton d'une porte, Pièce de fer ou de cuivre, qui est ordinairement de forme ronde ou ovale, et qui sert à tirer une porte à soi, ou à l'ouvrir. *Tournez le bouton.*

En termes d'Artillerie, *Bouton de culasse*, L'espèce de boule qui termine la culasse d'un canon.

En termes d'Équitation, *Le bouton de la bride*, Le petit anneau de cuir qui coule le long des rênes, et qui sert à les resserrer.

En Chirur., *Bouton de feu*, Instrument de fer en forme de bouton, qui sert à cautériser, après qu'on l'a fait rougir au feu. *Appliquer un bouton de feu.*

Dans les Essais, *Bouton de fin*, ou simplement, *Bouton*, La petite portion d'or ou d'argent qui reste après l'opération de la coupelle.

En Botan., *Bouton-d'or*, Variété de la renoncule des prés, dont les fleurs sont doubles et d'un beau jaune doré. *Bouton-d'argent*, Variété à fleurs doubles de la matricaire des jardins.

BOUTONNER. v. n. Il ne se dit que Des arbres et des arbustes qui commencent à pousser des boutons. *Les rosiers commencent à boutonner.*

BOUTONNER, est aussi verbe actif, et signifie, Attacher, arrêter un vêtement, ou quelque partie d'un vêtement, au moyen des boutons que l'on passe dans les boutonnières ou dans les ganses. *Boutonner son habit, son gilet.*

Il s'emploie avec le pronom personnel, dans un sens analogue. *Cet enfant ne sait pas encore se boutonner.*

BOUTONNÉ, ÉE. part. passé.

Fig. et fam., *C'est un homme toujours boutonné, boutonné jusqu'à la gorge, jusqu'au menton, boutonné comme un portemanteau*, C'est un homme qui a grand soin, lorsqu'il parle ou qu'on l'interroge, de ne pas laisser pénétrer sa pensée, ses desseins.

BOUTONNERIE. s. f. Marchandise ou commerce du boutonnier. *Fabriquer de la boutonnerie.*

Il se dit aussi d'Une fabrique, d'un atelier où l'on fait des boutons.

BOUTONNIER. s. m. Celui qui fait et qui vend des boutons. *C'est un bon boutonnier.*

BOUTONNIÈRE. s. f. Petite fente faite à un vêtement pour y passer un bouton, et qui est bordée de soie, de fil, de laine, etc. *Faire une boutonnière. Border de soie les boutonnières d'un habit.*

Boutonnière fermée, Boutonnière qui n'est que figurée sur le vêtement, et qui ne sert qu'à l'orner.

Fig. et fam., *Faire une boutonnière à quelqu'un*, Lui faire une blessure un peu large avec une arme perçante ou tranchante.

BOUTS-RIMÉS. s. m. pl. Rimes, souvent très bizarres, données pour faire des vers dont le sujet est ordinairement à volonté. *Donner des bouts-rimés. Remplir des bouts-rimés.* On appelle par extension *Bout-rimé*, au singulier, Une pièce de vers composée sur des rimes données. *Un mauvais bout-rimé.*

BOUTURE. s. f. Branche coupée à un arbre, à un arbuste, et qui, étant plantée en terre, y prend racine. *Il y a des arbres qui viennent de bouture, comme le saule, l'osier, etc. Faire des boutures. Arbre venu de bouture.*

BOUVARD. s. m. Marteau dont on se servait pour frapper les monnaies, avant l'invention du balancier.

BOUVERIE. s. f. Étable à bœufs. Il se dit particulièrement Des étables qui sont dans les environs des marchés publics.

BOUVET. s. m. T. de Charpentier et de Menuisier. Sorte de rabot à faire des rainures.

BOUVIER, IÈRE. s. Celui, celle qui conduit les bœufs et qui les garde.

Fig. et fam., *C'est un gros bouvier, un vrai bouvier*, se dit D'un homme grossier.

BOUVIER, en termes d'Astronomie, Constellation de l'hémisphère boréal, dont l'étoile principale, l'une des plus brillantes du ciel, se nomme *Arcturus.*

BOUVILLON. s. m. Diminutif de *Bœuf*. Jeune bœuf. Il est peu usité.

BOUVREUIL. s. m. Oiseau de volière, dont le plumage est de plusieurs couleurs, qui a le bec noir, et qui chante assez agréablement.

BOV

BOVINE. adj. f. Il ne s'emploie que dans ces locutions, *Les bêtes bovines, la race bovine*, Les bœufs, les vaches, les taureaux. *Améliorer la race bovine.*

BOX

BOXE. s. f. Sorte de pugilat anglais. *La boxe est encore populaire en Angleterre.*

BOXER. v. n. Mot emprunté de l'anglais. Se battre à coups de poing. On dit aussi, dans le même sens, avec le pronom personnel, *Se boxer.*

BOXEUR. s. m. Celui qui boxe, qui fait en quelque sorte un métier de ce genre de combat.

BOY

BOYARD. s. m. Nom qu'on donne aux anciens nobles de Russie, de Transylvanie, des provinces danubiennes.

BOYAU. s. m. Intestin, conduit qui fait plusieurs circonvolutions, et sert à recevoir les aliments au sortir de l'estomac, ainsi qu'à rejeter du corps les excréments. *Un gros boyau. De longs boyaux. Des boyaux de porc.* Il est du langage ordinaire, et ne s'emploie pas en termes de Médecine.

Descente de boyaux, Hernie abdominale. On ne dit plus guère maintenant que *Descente* ou *Hernie.*

Prov., fig. et pop., *Il a toujours six aunes*

de boyaux vides, se dit D'un homme qui est toujours prêt à bien manger dès qu'on l'y invite.

Prov. et pop., *Il a failli rendre tripes et boyaux*, Il a vomi avec de grands efforts.

Pop., *Aimer quelqu'un comme ses petits boyaux*, L'aimer beaucoup.

Ce cheval a du boyau, il n'a point de boyau, Il a beaucoup de flanc, ou Il en a peu. *Ce cheval est étroit de boyau*, Il n'a point de corps.

Corde à boyau ou *de boyau*, Corde faite des boyaux de certains animaux et servant à garnir divers instruments de musique, comme violon, guitare, harpe, etc., à monter des raquettes, et à beaucoup d'autres usages.

Fig. et pop., *Il ne fait que racler le boyau*, se dit D'un homme qui joue mal du violon, de la basse, etc.

Boyau, se dit, par analogie, d'Un long conduit de cuir adapté à une machine hydraulique pour porter l'eau à distance, ou pour l'élever à une certaine hauteur.

Boyau, en parlant D'une tranchée faite pour assiéger une place, se dit de Chaque partie des chemins en ligne droite qui composent les zigzags par lesquels on communique d'une parallèle à l'autre. *Faire un boyau de communication d'une tranchée à l'autre.*

Prov. et fig., *C'est un boyau, ce n'est qu'un boyau*, se dit D'un espace long et peu large. *Cette salle n'est qu'un boyau. Si vous rétrécissez cette galerie, ce ne sera plus qu'un boyau.*

BOYAUDERIE. s. f. Lieu où l'on nettoie et où l'on prépare les boyaux de certains animaux, destinés à différents usages dans les arts.

BOYAUDIER. s. m. Celui qui prépare et file des cordes à boyau.

BRA

BRACELET. s. m. Ornement qui se porte au bras, et qui sert, parmi nous, à la parure des femmes. *Bracelet de perles. Bracelet de corail, de diamants, d'émeraudes. Bracelet de cheveux. Une paire de bracelets. Les anciens portaient des bracelets d'or, d'argent, etc.*

BRACHIAL, ALE. adj. (On prononce *Brakial.*) T. d'Anat. Qui appartient, qui a rapport au bras. *Muscle brachial. Artère brachiale. Les nerfs brachiaux.*

BRACONNAGE. s. m. Action de braconner. *Réprimer le braconnage.*

BRACONNER. v. n. Chasser furtivement et sans permission sur les terres d'autrui, pour faire son profit du gibier. *On l'a surpris à braconner.*

BRACONNIER. s. m. Celui qui braconne, qui chasse furtivement et sans permission sur les terres d'autrui, pour vendre le gibier qu'il tue. *Les braconniers détruisent tout notre gibier. Poursuivre des braconniers.*

Il se dit quelquefois de Celui qui, sans ménagement, tue le plus de gibier qu'il peut. *Ce chasseur est un grand braconnier.*

BRACTÉE. s. f. T. de Botan. On nomme ainsi de Petites feuilles, ordinairement colorées, qui naissent avec la fleur de certaines plantes, et qui diffèrent des autres feuilles par la forme, la couleur et la consistance. *Les bractées du tilleul, de la fritillaire, de l'ananas.*

BRAGUETTE. s. f. Voyez Brayette.

BRAHMANE s. m. Nom donné à ceux qui forment la caste sacerdotale, la première des quatre grandes castes chez les Indiens, et qui enseignent la doctrine des Védas.

BRAHMANIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient, qui a rapport aux brahmanes. *Les traditions, les croyances brahmaniques.*

BRAHMANISME. s. m. Doctrine des brahmanes.

BRAI. s. m. Suc résineux et noirâtre qu'on tire du pin et du sapin ; résine refondue dont on a extrait la térébenthine. *Brai sec. Brai gras*, Celui qu'on a rendu liquide en y mêlant du goudron, du suif ou d'autres matières grasses et gluantes. *Enduire de brai.*

BRAIE. s. f. Couche ou lange que l'on met aux petits enfants pour les empêcher de se salir. Il a vieilli.

Braies, au pluriel, Espèce de large pantalon, serré par le bas, que portaient plusieurs peuples de l'antiquité. *Les braies des Gaulois.* Dans ce sens, il se dit aussi pour Culotte, caleçon, mais il a vieilli.

Fig. et pop., *Il en est sorti, il s'en est tiré les braies nettes*, se dit D'un homme qui s'est tiré heureusement d'une mauvaise affaire.

BRAILLARD, ARDE. adj. Qui parle ordinairement beaucoup, fort haut et mal à propos. *C'est l'homme du monde le plus braillard. Une femme braillarde.*

Il s'emploie le plus souvent comme substantif. *C'est un grand braillard, une grande braillarde.* Ce mot est familier.

BRAILLER. v. n. Parler très haut, beaucoup et mal à propos. *Cet homme a l'habitude de brailler.*

Il signifie aussi, Crier d'une manière importune ou ridicule. *Cet enfant ne fait que brailler. Ce n'est pas là chanter, c'est brailler.* Ce mot est familier.

BRAILLEUR, EUSE. adj. Qui braille, qui ne fait que brailler. *Un homme extrêmement brailleur. Une femme fort brailleuse. Cet enfant est bien brailleur.*

Il s'emploie plus ordinairement comme substantif. *C'est un brailleur. C'est une brailleuse.* Ce mot est familier.

BRAIMENT. s. m. Cri de l'âne.

BRAIRE. v. n. Il se dit D'un âne qui crie. On ne l'emploie guère qu'à l'infinitif, et aux troisièmes personnes du présent de l'indicatif, du futur et du conditionnel. *Son âne se mit à braire. Il brait, ils braient. Il braira, ils brairont. Il brairait, ils brairaient.*

Fig. et fam., *Cet homme ne chante pas, il brait*, Sa voix est fausse et criarde.

BRAISE. s. f. Bois réduit en charbons ardents. *Du bois qui fait de bonne braise. Des pommes de terre cuites sous la braise. Un gigot à la braise*, Que l'on fait cuire dans un vaisseau entouré de braise.

Prov. et fig., *Le rendre chaud comme braise*, Se venger promptement de quelque tort qu'on a reçu ; ou Faire une repartie vive et prompte à un propos piquant. *Il m'a joué un mauvais tour, mais je le lui ai rendu chaud comme braise.*

Prov. et fig., *Il a passé là-dessus comme chat sur braise*, se dit De quelqu'un qui, dans un discours ou dans un écrit, passe légèrement sur un article qu'il ne veut pas trop approfondir.

Prov. et fig., *Tomber de la poêle dans la braise*, Tomber d'un fâcheux état dans un pire.

Braise, se dit aussi Des charbons que les boulangers tirent de leur four, et qu'ils éteignent ensuite pour les vendre. *Acheter de la braise chez un boulanger. Grosse braise. Menue braise.*

BRAISER. v. a. T. de Cuisine. Faire cuire de la viande dans une braisière. Il s'emploie surtout au participe.

Braisé, ée. part. passé. *Gigot braisé.*

BRAISIER. s. m. Huche où le boulanger met la braise quand elle est étouffée.

BRAISIÈRE. s. f. T. de Cuisine. Vaisseau dans lequel on fait cuire à la braise différents mets.

BRAME ou **BRAMINE.** s. m. Voyez Brahmane.

BRAMER. v. n. Crier. Il ne se dit que Du cerf. *Le cerf brame quand il est en rut.*

BRAN. s. m. Partie du son la plus grossière. *Bran de son. Bran de scie*, Poudre qui tombe du bois lorsqu'on le scie. Ces locutions ont vieilli.

Bran, est également un terme bas qui signifie Excrément, et qui sert à marquer du mépris pour quelqu'un, pour quelque chose. *Bran de lui. Bran de vos promesses.* Il est vieux.

BRANCARD. s. m. Espèce de civière à bras et à pied sur laquelle on transporte un malade couché ou des meubles, des objets fragiles, etc. *Il fut porté à l'hôpital sur un brancard. Il faut transporter cette glace, ces porcelaines sur un brancard.*

Brancard, se dit aussi Des deux pièces de bois se prolongeant en avant d'une charrette, et entre lesquelles est placé le cheval qui la traîne. *Le cheval de brancard. Mettre le cheval au brancard.*

Il se dit également Des deux pièces de bois ou de fer qui, dans une voiture à timon et à quatre roues, réunissent le train de derrière et celui de devant. *Le brancard de cette berline est trop court.* On dit quelquefois, dans ce sens, au pluriel, *Les brancards. L'un des brancards de cette voiture est rompu, est cassé.*

BRANCARDIER. s. m. Il se dit de Celui qui va chercher les blessés et les transporte sur des brancards.

BRANCHAGE. s. m. collect. L'ensemble des branches d'un arbre. *Ce branchage est trop touffu, il faut l'élaguer.*

BRANCHE. s. f. Bois que pousse le tronc d'un arbre, d'un arbrisseau, et qui s'allonge comme une sorte de bras. *Petite branche. Grosse branche. Branche morte. Cet arbre étend ses branches bien loin, pousse ses branches toutes droites. Il faut couper cette branche. Un oiseau qui saute de branche en branche. La branche rompit sous lui. Une branche de laurier. Un tronc dépouillé de branches.*

Mère branche, Grosse branche d'où sortent plusieurs autres branches. *Branche à bois*, Celle qui ne donne ni fleurs ni fruits. *Branche à fruits*, Celle dont les boutons doivent produire des fleurs, et ensuite des fruits. *Branche gourmande*, Celle qui absorbe la nourriture des autres branches. *Branche chiffonne*, Branche courte et menue, qui ne peut donner ni bois ni fruit.

Prov. et fig., *Sauter de branche en branche*, Passer brusquement d'un sujet à un autre, en ne s'arrêtant à aucun et en les traitant tous superficiellement.

Fig. et fam., *Se prendre, s'attacher aux branches*, S'arrêter aux circonstances inutiles d'un sujet, et négliger le fond. Cette phrase est peu usitée.

Fig. et fam., *S'accrocher à toutes les bran-*

ches, Se servir de tous les moyens, bons ou mauvais, pour se tirer d'embarras, de danger.

Prov. et fig., *Il vaut mieux se tenir, s'attacher au gros de l'arbre qu'aux branches*, Il vaut mieux s'attacher à celui qui a l'autorité supérieure, qu'à celui qui n'a qu'une autorité subalterne.

Prov., *Être comme l'oiseau sur la branche*, Être dans un état incertain et sans savoir ce qu'on deviendra.

BRANCHE, désigne, par extension, Diverses choses qui ont avec les branches des arbres un certain rapport de forme et de position.

Les branches du bois d'un cerf, Les deux parties du bois d'un cerf.

Chandelier à plusieurs branches, Chandelier dont la tige se partage en plusieurs rameaux qui portent chacun une bougie, une chandelle, etc.

Les branches d'un mors, Les deux pièces de fer qui tiennent au mors du cheval et où la bride est attachée.

Lunettes à branches, Lunettes qu'on fixe devant les yeux au moyen de deux petites branches de métal, d'écaille fondue, etc., qui s'appliquent le long des tempes.

Les branches d'un compas, d'un binocle, d'un forceps, etc., Les deux pièces qui forment un compas, un binocle, un forceps, etc., et qu'on peut écarter ou rapprocher à volonté.

En termes d'Anat., *Les branches d'une artère, d'une veine, d'un nerf*, Les petites artères, les petites veines, les petits nerfs qui tiennent, qui aboutissent aux grosses artères, aux grosses veines, aux grands nerfs. *Les branches qui sortent du tronc de la veine cave.* On dit aussi, *Les branches de la moelle allongée, les branches du pubis, etc.*

Les branches d'un fleuve, d'une rivière, Partage d'un cours d'eau principal. *Le Nil se divise en plusieurs branches.* Il se dit aussi Des rivières moins considérables qui se jettent dans le cours d'eau principal. *La Marne et l'Yonne sont deux branches de la Seine.*

Les branches d'une mine d'or, d'argent, etc., Les petits filons qui partent du filon principal.

En termes de Fortific., *Branche de tranchée*, Boyau d'une tranchée.

BRANCHE, se dit figurément, en termes de Généalogie, Des familles différentes qui sortent d'une même tige. *La branche aînée. La branche cadette. La branche de Bourbon. La branche de Valois. Il a fait une nouvelle branche. Il est la tige de telle branche. Il est l'aîné de sa branche.*

BRANCHE, se dit encore, figurément, Des différentes parties ou divisions de certaines choses. *Une bonne branche de commerce. Une nouvelle branche d'industrie. Une branche d'exportation. Ce commerce a bien des branches. Les différentes branches de l'administration. Les branches d'une science. Les différentes branches des mathématiques, de la physique, de l'anatomie, de l'histoire naturelle.*

BRANCHER. v. a. Pendre, attacher à une branche d'arbre. Il est vieux, familier, et ne se disait guère qu'en parlant D'un voleur ou d'un déserteur qu'on pendait à un arbre. *Le prévôt de l'armée trouva un soldat en maraude, et le fit brancher au premier arbre.*

BRANCHER, en termes de Chasse, se dit Des oiseaux qui se perchent sur des branches d'arbre. Dans ce sens, il est neutre. *Le faisan, la perdrix rouge, le coq de bruyère branchent.*

BRANCHÉ, ÉE. part. passé. Il se dit proprement D'un oiseau perché sur des branches. On l'emploie figurément et familièrement dans quelques occasions. *Un mousse branché sur une vergue.*

BRANCHE-URSINE. s. f. (Quelques-uns disent, *Branc-ursine.*) Voyez ACANTHE et BERCE.

BRANCHIER. adj. m. T. de Fauconnerie. Il ne se dit que dans cette locution, *Oiseau branchier*, Celui qui n'a encore que la force de voler de branche en branche.

BRANCHIES. s. f. pl. T. d'Hist. nat. Il se dit Des organes en forme de peignes, qui servent à la respiration de l'eau, dans les poissons, et qu'on nomme vulgairement *Ouïes*.

Il se dit aussi d'Organes analogues, mais de forme plus variable, dont les têtards et les mollusques aquatiques sont pourvus.

BRANCHU, UE. adj. Qui a beaucoup de branches. *Un arbre fort branchu.*

BRANDADE. s. f. T. de Cuisine. Manière d'apprêter la morue, qui consiste à l'émincer et à la faire cuire avec de la crème, de l'ail haché, de l'huile, etc. *La morue en brandade se fait bien en Provence.*

BRANDE. s. f. Sorte de bruyère, de petit arbuste qui croît dans des campagnes incultes. *Un pays de brandes. Chauffer le four avec des brandes.*

Il se dit aussi Des lieux incultes où croissent çà et là ces sortes de petits arbustes. *Entrer dans une brande.*

BRANDEBOURG. s. m. Espèce d'ornement de broderie ou de galon qui entoure les boutonnières de certains habits. *Brandebourg d'or. Brandebourg d'argent. Un habit à brandebourgs.*

BRANDEBOURG, se dit aussi d'Une sorte de casaque à longues manches qui était à la mode du temps de Louis XIV. En ce sens, il est féminin. *Porter une brandebourg.*

BRANDEVIN. s. m. Terme emprunté de l'allemand. Eau-de-vie de vin.

BRANDILLEMENT. s. m. Mouvement qu'on se donne en se brandillant. Il est familier.

BRANDILLER. v. a. Mouvoir, agiter deçà et delà. *Brandiller les jambes. Brandiller les bras.*

BRANDILLER, avec le pronom personnel, Se mouvoir, s'agiter en l'air par le moyen d'une corde, d'une escarpolette, ou de quelque autre machine. *Se brandiller sur une corde.* Ce verbe est familier.

BRANDILLÉ, ÉE. part. passé.

BRANDILLOIRE. s. f. Il se dit de Branches entrelacées ou de quelque autre chose semblable, sur quoi l'on peut s'asseoir pour se brandiller. *Se mettre sur une brandilloire.* Il est familier et peu usité.

BRANDIR. v. a. Secouer, agiter dans sa main une lance, un épieu, une épée, etc., comme si on se préparait à frapper. *Il brandissait une pique. Brandir une lance. Brandir une épée, un sabre, une hache, un bâton, etc.*

BRANDIR, en termes de Charpenterie, Arrêter, affermir deux pièces de bois l'une contre l'autre, sans qu'elles soient entaillées; ce qui se fait au moyen d'une cheville qui les traverse. *Brandir un chevron sur la panne.*

BRANDI, IE. part. passé.

Prov., *Enlever un gros fardeau, un gros ballot tout brandi*, L'enlever tout d'un coup. *Enlever un homme tout brandi*, L'enlever en l'état où on le trouve. Ces phrases ont vieilli.

BRANDON. s. m. Espèce de flambeau fait avec de la paille tortillée. *Allumer des brandons.*

Il se dit aussi Des corps enflammés qui s'élèvent d'un incendie. *Le vent poussait des brandons qui portaient l'incendie de tous côtés.*

Il s'emploie dans certaines phrases figurées du style élevé. *Les brandons de la discorde. Jeter le brandon de la discorde parmi les citoyens. Cet homme est un brandon de discorde. Cet écrit est un brandon de guerre civile.*

Le dimanche des brandons, se disait anciennement Du premier dimanche de carême, parce que, ce jour-là, le peuple allumait des feux, dansait à l'entour, et parcourait les rues et les campagnes en portant des brandons ou des tisons allumés.

BRANDON, se dit encore de La paille tortillée au bout d'un bâton qu'on plante aux extrémités d'un champ, d'un terrain, pour marquer que les fruits en ont été saisis judiciairement : de là l'expression de *Saisie-brandon*, en termes de Procédure.

BRANDONNER. v. a. Mettre des brandons aux extrémités d'un champ où l'on a fait une saisie de fruits. *Brandonner un champ, une terre.*

BRANDONNÉ, ÉE. part. passé.

BRANLANT, ANTE. adj. Qui branle, qui penche tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. *Avoir la tête branlante, les jambes branlantes. Une poutre branlante. Une dent branlante.*

Prov. et fig., *C'est un château branlant*, se dit de quelqu'un ou de quelque chose de mal assuré, et qui paraît près de tomber. *Ce vieillard est un château branlant.*

BRANLE. s. m. Oscillation, mouvement qui porte un corps tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. *Le branle d'une cloche. Mettre les cloches en branle. Le branle du carrosse lui fait mal.* Cette dernière phrase n'est plus usitée : on dit, *Le mouvement de la voiture.*

Sonner en branle, Donner aux cloches tout le mouvement qu'elles peuvent recevoir.

BRANLE, signifie quelquefois, au figuré, Première impulsion donnée à quelque chose. *Suivre le branle général.*

Fig. et fam., *Être en branle, se mettre en branle*, Commencer à être en mouvement pour faire quelque chose, à être en action. *Cet homme est paresseux; mais, quand il est une fois en branle, il en fait plus qu'un autre.*

Fig. et fam., *Donner le branle aux autres, mettre les autres en branle*, Les mettre en mouvement, les mettre en train, en disposition d'agir. *Donner le branle à une affaire, aux affaires*, Les mettre en mouvement, leur donner une impulsion plus ou moins forte. *C'est lui qui a donné le branle à cette affaire.* On dit quelquefois absolument, dans l'un et dans l'autre sens, *Donner le branle.*

BRANLE, se dit aussi d'Une espèce de danse où plusieurs personnes se tiennent par la main, et se mènent tour à tour. *Grand branle. Branle gai. Branle à mener. Danser un branle. Mener un branle.*

Il se dit également De L'air sur lequel on danse un branle. *Jouer, chanter un branle.*

Prov., *Être fou comme le branle gai, comme branle gai*, Être d'une gaieté excessive.

Fig. et fam., *Mener le branle*, Donner le premier l'exemple de quelque chose ; Être le chef d'une association d'intérêt ou de plaisir. On dit quelquefois de même, *Ouvrir le branle, commencer le branle*.

Branle, s'est dit autrefois pour Hamac, espèce de lit suspendu dont on se sert dans les vaisseaux. *Coucher dans un branle*.

BRANLE-BAS. s. m. T. de Marine. Action de détendre tous les hamacs d'entre les ponts, de les mettre dans les filets de bastingage, et de dégager les batteries, pour se disposer au combat. *Faire branle-bas. Branle-bas général. Branle-bas de combat. Il fit le commandement de branle-bas.*

BRANLEMENT. s. m. Mouvement de ce qui branle. *Branlement de tête. Le branlement d'une charrette.*

BRANLER. v. a. Agiter, mouvoir, remuer, faire aller deçà et delà. *Branler les jambes. Branler les bras. Branler la tête.*

Il est aussi neutre, et signifie, Être agité, osciller, pencher de côté et d'autre, faute de solidité. *Ce plancher branle. La tête lui branle. Les dents lui branlent.*

Prov., *Tout ce qui branle ne tombe pas.*

Branler au manche, dans le manche, se dit D'un outil qui n'est pas solidement emmanché.

Prov. et fig., *Branler au manche, dans le manche*, N'être pas ferme dans le parti qu'on a embrassé, dans la résolution qu'on a prise. Il signifie plus ordinairement, Être menacé de perdre sa fortune ou sa place, la faveur dont on jouit, etc. *Ce ministre branle au manche.*

Branler, signifie quelquefois, Se remuer, se mouvoir. Ainsi on dit : *Ne branlez pas de là*, Demeurez là, tenez-vous où vous êtes, ne bougez de là ; et, figurément, *Ces enfants n'osent branler devant leur père*, Ils sont dans une crainte, dans une contrainte continuelle devant lui. Cette acception familière vieillit.

Branlé, ée. part. passé.

BRANLOIRE. s. f. Planche ou solive posée en travers et en équilibre sur un point d'appui un peu élevé, et aux deux bouts de laquelle deux personnes se balancent en faisant tour à tour le contre-poids.

BRAQUE. s. des deux genres. Espèce de chien de chasse. *Un braque. Une braque. Ce braque arrête bien.* Prov., *Étourdi comme un braque, fou comme un braque.*

Fig. et fam., *C'est un braque, un vrai braque*, se dit D'un homme très étourdi.

BRAQUEMART. s. m. Épée courte et large qu'on portait autrefois le long de la cuisse.

BRAQUEMENT. s. m. Action de braquer. *Le braquement d'un canon.* Il est peu usité.

BRAQUER. v. a. Tourner, placer dans une direction déterminée, une pièce de canon, une lunette, etc. *Braquer un canon. Braquer le canon contre les ennemis. Braquer une lunette.*

Fig. et fam., *Braquer ses regards sur quelqu'un, sur quelque chose*, Tenir ses regards arrêtés sur quelqu'un, sur quelque chose.

Braqué, ée. part. passé. *Un canon braqué.*

BRAS. s. m. Membre du corps humain qui tient à l'épaule. *Les deux bras. Bras droit. Bras gauche. Bras fort. Bras nerveux. Gros bras. Bras long. La force du bras. Lever, hausser, étendre, plier le bras. Être blessé au bras. Couper, rompre bras et jambes à quelqu'un. Avoir le bras rompu, cassé, démis. Il a le bras en écharpe. Il lui manque un bras. Il perdit un bras à telle bataille. Elle portait un enfant sur ses bras, entre ses bras, dans ses bras. Porter un paquet sous le bras. Lever un fardeau à bras tendu. Se jeter dans les bras, entre les bras de quelqu'un. Jeter les bras, ses bras au cou de quelqu'un. Il mourut entre mes bras. Ils ne pourront l'arracher de mes bras. Un enfant qui tend les bras vers sa nourrice. Je lui retins le bras au moment où il allait se frapper. Saisir quelqu'un par le bras. Il va les bras pendants, les bras ballants. Elle était nu-bras.* On le dit proprement, en termes d'Anatomie, de La partie du bras qui s'étend depuis l'épaule jusqu'au coude ; celle qui va du coude au poignet se nomme *Avant-bras*.

Donner le bras à une femme, L'accompagner et lui présenter le bras replié à la jointure du coude, en le soulevant à une certaine hauteur, de manière qu'elle pose le sien dessus, et s'y appuie en marchant. *J'ai donné le bras hier au soir à madame une telle, et je l'ai reconduite chez elle. Il donnait le bras à sa cousine.* Il se dit également de la personne qui s'appuie sur le bras de l'autre. *Cette dame donnait le bras à son parent.* On dit dans le même sens : *Cette femme était au bras de son mari.*

Donner, offrir, tendre le bras à quelqu'un, Lui prêter le bras de façon qu'il s'en aide et s'appuie dessus, soit pour se relever, s'il est tombé, soit pour marcher plus facilement. On dit, dans un sens analogue, *Prendre le bras de quelqu'un*, et *S'appuyer sur le bras de quelqu'un en marchant.* On dit aussi dans le sens réciproque, *Se donner le bras*, en parlant De deux personnes dont l'une a le bras passé dans celui de l'autre. *Ils marchaient en se donnant le bras.*

Fam., *Avoir le bras retroussé jusqu'au coude*, Avoir ses manches retroussées de manière que le bras soit nu jusqu'au coude.

Fig. et fam., *Avoir un bras de fer*, Avoir le bras très fort, très vigoureux. Il signifie encore, figurément, Exercer avec dureté, avec rigueur un pouvoir dont on est revêtu.

Fig. et fam., *Avoir les bras rompus*, Avoir les bras fatigués par l'excès du travail.

Ne vivre que de ses bras, Ne vivre que du travail de ses bras.

Fig. et fam., *Demeurer les bras croisés*, Demeurer sans rien faire.

Fig. et fam., *Faire les beaux bras*, Se donner des airs, avoir des manières affectées par lesquelles on croit se rendre agréable.

Fig. et fam., *Couper bras et jambes à quelqu'un*, Lui retrancher beaucoup de ses prétentions, de ce qu'il regarde comme ses droits. *Cet arrêt nous a coupé bras et jambes.* Il signifie plus ordinairement, Ôter à quelqu'un le moyen d'agir, d'arriver à ses fins, de réussir. *La perte de son protecteur lui a coupé bras et jambes. Cette disgrâce, ce malheur lui a coupé bras et jambes.* Il signifie encore, Frapper d'étonnement, de stupeur. *Cette nouvelle me coupa bras et jambes.* On dit dans une acception analogue à ce dernier sens, *Les bras m'en tombent.*

Fig. et fam., *Traiter quelqu'un de monsieur, de monseigneur, gros comme le bras*, Lui donner ces titres fréquemment et avec emphase.

Fig., *Tendre les bras à quelqu'un*, L'aider, lui offrir ses secours, son appui ; s'il a des torts, être prêt à les lui pardonner. *Je lui ai tendu les bras dans sa disgrâce. Ce jeune homme a fait de grandes fautes, mais son père l'invite au repentir, et lui tend les bras. Dieu tend toujours au pécheur les bras de sa miséricorde.* On dit quelquefois dans ce sens, *Ouvrir ses bras à quelqu'un.*

Fig., *Tendre les bras à quelqu'un*, dans un autre sens, Implorer son secours. On dit également, *Tendre les bras vers quelqu'un.*

Fig., *Se jeter dans les bras, entre les bras de quelqu'un*, Se mettre sous sa protection, recourir à lui pour en avoir du secours. *Se voyant ainsi persécuté, il se jeta entre les bras d'un tel. Se jeter entre les bras de Dieu, dans les bras de sa miséricorde.*

Fig., *Recevoir quelqu'un à bras ouverts*, Le recevoir avec grande joie.

Prov. et fig., *Avoir quelqu'un sur les bras*, En être chargé ou importuné. *Cette pauvre veuve a cinq enfants sur les bras. Cet homme-là est sur mes bras, il faut que je le nourrisse. Que cet homme-là est importun ! je l'ai toujours sur les bras.*

Fig., *Avoir l'ennemi, avoir une armée entière sur les bras*, Avoir à se défendre contre l'ennemi, contre une armée entière. *Avoir beaucoup d'affaires sur les bras*, En être accablé, surchargé.

Fig., *Tirer quelqu'un d'entre les bras de la mort, des bras de la mort*, Le guérir d'une maladie qui semblait mortelle. *Ce médecin m'a tiré des bras de la mort.*

Fig. et poétiq., *Être dans les bras du sommeil, dans les bras de Morphée*, Dormir. *Passer des bras du sommeil dans ceux de la mort*, Mourir lorsqu'on est endormi.

Fig., *Arrêter, retenir le bras à quelqu'un*, L'empêcher de punir, de se venger.

Fig., *Voir entre les bras d'un autre la personne qu'on aime, ou qu'on recherchait*, La voir mariée à un autre.

Prov. et fig., *Si on lui en donne long comme le doigt, il en prend long comme le bras*, Il abuse de la liberté, il étend la permission qu'on lui accorde.

Bras, signifie, par extension, La personne même qui travaille, qui agit, ou qui peut travailler, agir. *Avoir plusieurs bras à son service. Cette terre exige un grand nombre de bras pour son exploitation. Souvent, après les longues guerres, les bras manquent à l'agriculture. Des bras inutiles. Mille bras se sont armés pour le défendre.*

Fig., *Être le bras droit de quelqu'un*, Être son principal agent en toutes choses.

Bras, dans certaines phrases figurées, désigne, Le pouvoir, la puissance. *Le bras de Dieu. Le bras du Tout-Puissant. Un bras protecteur. Un bras puissant. La puissance de son bras.*

Fig. et dans le langage de l'Écriture, *S'appuyer sur un bras de chair*, Mettre sa confiance dans les hommes, au lieu de la mettre en Dieu.

Le bras séculier, La puissance temporelle, par opposition à La puissance ecclésiastique. *Implorer le bras séculier. Livrer un ecclésiastique au bras séculier.*

Fig. et fam., *Avoir le bras long*, Avoir un crédit, un pouvoir qui s'étend bien loin.

Fig. et fam., *Faire les grands bras*, Affecter un crédit, un pouvoir, une importance qu'on n'a pas.

Bras, se dit aussi, dans plusieurs phrases figurées, en parlant De la force et du courage guerrier, des exploits militaires. *Tout cède à l'effort de son bras. La patrie a*

besoin de ton bras. Son bras est le plus ferme appui du trône. Ce bras jadis si redouté.

Bras, se dit en outre de Certains chandeliers qu'on attache au mur, à la boiserie d'une chambre ou d'une salle, parce que jadis on leur donnait ordinairement la figure d'un bras. *Des bras de cheminée. Des bras dorés. Des bras d'argent, de vermeil.*

Il se dit également de Plusieurs autres choses qui ont avec le bras de l'homme un certain rapport de forme ou de destination.

Les bras d'une baleine, Ses nageoires. *Les bras d'un polype*, Ses tentacules.

Siège à bras, Siège aux deux côtés duquel il y a de quoi s'appuyer les bras. *Fauteuil à bras. Il y a de petites chaises à bras pour les enfants. Les bras d'un fauteuil.*

Les bras d'une civière, d'un brancard, Les deux bâtons parallèles qui se prolongent à chaque extrémité d'une civière, d'un brancard, et qui servent à le soulever et à le porter.

En termes de Marine, *Le bras d'un aviron*, La partie par laquelle on le tient, on le manie, pour ramer. *Les bras d'une vergue*, Les manœuvres ou cordages amarrés à l'extrémité d'une vergue pour la gouverner ou la mouvoir selon le vent.

Bras de balance, Chaque moitié de la verge transversale qui est posée en équilibre sur le point d'appui, et aux deux extrémités de laquelle pendent les bassins de la balance. En Mécanique, *Bras de levier*, La partie du levier comprise entre le point d'appui et celui auquel est appliquée la puissance ou la résistance.

Bras de rivière, se dit de Chaque branche d'une rivière qui se sépare en deux, en trois, etc. *Nous passâmes un petit bras de rivière. Là le fleuve se divise en plusieurs bras.*

Bras de mer, Partie de la mer qui passe entre deux terres assez proches l'une de l'autre. *L'Italie est séparée de la Sicile par un bras de mer.*

À force de bras, ou simplement À bras. Locutions adverbiales qui se disent en parlant De travaux, de transports pour lesquels on n'emploie que la seule force des bras. *Ils montèrent le canon à bras, à force de bras. Tirer, traîner à bras, à force de bras.* On dit dans un sens analogue, *Moulin à bras, civière à bras, charrette à bras.*

A tour de bras. loc. adv. De toute sa force. *Frapper à tour de bras.*

A bras raccourci. loc. adv. Hors de garde, hors de mesure, et de toute sa force. *Il lui a donné un coup d'épée à bras raccourci. Il tomba sur son adversaire à bras raccourci.*

A bras-le-corps. loc. adv. Il ne s'emploie guère que dans cette phrase, *Saisir, prendre, tenir, porter quelqu'un à bras-le-corps*, Le saisir, le prendre, le tenir, le porter au moyen du bras ou des deux bras passés autour du corps. *Il prit l'enfant à bras-le-corps, et, le tenant ainsi, le porta jusqu'à sa mère.*

Bras dessus, Bras dessous. loc. adv. et fam. En se donnant le bras avec amitié. *Ils marchaient bras dessus, bras dessous.*

Fig., *Ils sont bras dessus, bras dessous*, Il règne entre eux la plus grande intimité.

S'embrasser bras dessus, bras dessous, S'embrasser l'un l'autre avec empressement et familiarité.

BRASER. v. a. T. d'Arts. Joindre ensemble deux morceaux de fer, d'acier, ou de cuivre, au moyen d'une soudure. *Braser un fusil, un canon. Ce canon de fusil a été mal brasé.*

Brasé, ée. part. passé.

BRASIER. s. m. Feu de charbons ardents. *Brasier ardent. Grand brasier.*

Brasier, se dit aussi d'Une espèce de grand bassin de métal où l'on met de la braise pour échauffer une chambre. *Un brasier d'argent, de cuivre, de fonte.* Dans ce sens, on emploie aussi le mot espagnol *Brasero.*

Fig., *C'est un brasier que son corps*, se dit D'une personne qui a une fièvre ardente.

Fig., *Sa tête est un brasier*, Il s'échauffe jusqu'à l'exaltation.

BRASILLEMENT. s. m. T. de Marine. Effet de la mer qui brasille, qui réfléchit les rayons du soleil ou de la lune. *Le brasillement nuit aux observations nautiques.*

Il se dit également de L'éclat phosphorescent des flots. Voyez Brasiller.

BRASILLER. v. a. Faire griller quelque chose un peu de temps sur de la braise. Il n'est guère usité que dans cette phrase, *Faire brasiller des pêches*, où il est pris neutralement.

Brasiller, en termes de Marine, se dit De la mer lorsque les rayons du soleil ou de la lune la frappent obliquement, et qu'on voit à sa surface comme une traînée de lumière éblouissante et scintillante. *La mer brasille.*

Il se dit également Lorsque, dans l'obscurité, la trace du bâtiment brille d'une lueur phosphorescente qui paraît due à des animaux marins. Dans ces deux sens il est neutre.

Brasillé, ée. part. passé. *Des pêches brasillées.*

BRASQUE. s. f. T. de Métallurgie. Mélange d'argile et de charbon pilé, dont on enduit la surface des creusets dans lesquels on réduit les mines.

BRASQUER. v. a. T. de Métallurgie. Enduire de brasque la surface des creusets.

Brasqué, ée. part. passé.

BRASSAGE. s. m. La somme que prenait autrefois le maître des monnaies, sur chaque marc d'or, d'argent ou de billon ouvré en espèces, pour les frais de fabrication et les déchets.

Il se dit aussi de L'action de brasser de la bière.

BRASSARD. s. m. Sorte d'ancienne armure qui couvrait le bras d'un homme de guerre. *Il était armé de toutes pièces, de cuirasse, brassards, cuissards, etc.*

Il se dit par analogie, d'Une espèce de garniture de cuir, ou du cylindre de bois, dont on se couvre le bras pour jouer au ballon.

Il se dit également d'Une sorte d'écharpe qu'on porte au bras comme signe distinctif dans certaines cérémonies ou assemblées.

BRASSE. s. f. Mesure de la longueur des deux bras étendus, qui est ordinairement de cinq à six pieds. *La brasse marine est de cinq pieds ou* 1m 62. *Mesurer des cordes, des cordages à la brasse. Brasse de corde. Vingt brasses de corde. Les lignes de sonde qui servent à indiquer la profondeur de l'eau, sont divisées en brasses. La sonde donnait vingt brasses d'eau. Le fond est en cet endroit de vingt-cinq à trente brasses. Il y a tant de brasses d'eau.*

Pain de brasse, Fort grand pain de vingt à vingt-cinq livres.

Nager à la brasse, Nager en étendant, au-dessus de l'eau, les bras l'un après l'autre.

BRASSÉE. s. f. Autant que les bras peuvent entourer, contenir et porter. *Grande brassée. Brassée de foin, de bois, de paille. Emporter à brassées. Emporter une brassée, une bonne brassée.*

Il se dit du Mouvement des bras pour nager. *Il fit plusieurs brassées, puis il enfonça.*

BRASSER. v. a. Remuer avec les bras, à force de bras, plusieurs matières ayant quelque fluidité, pour qu'elles s'incorporent ensemble. *Il faut bien brasser tout cela. Brasser de l'or et de l'argent fondu dans le creuset.*

Brasser de la bière, du cidre, Faire de la bière, du cidre.

Brasser, signifie aussi, figurément et familièrement, Pratiquer, tramer, négocier secrètement; et il ne se dit qu'en mauvaise part. *Brasser une trahison. Brasser quelque chose contre l'État.*

Brasser, en termes de Marine, signifie, Mouvoir les bras d'une vergue pour changer la direction de la voile qu'elle porte. *Brasser d'un bord. Brasser au vent. Etc.*

Brassé, ée. part. passé.

BRASSERIE. s. f. Lieu où l'on brasse de la bière. *Il y a tant de brasseries dans cette ville.*

Il se dit aussi des Établissements où l'on vend de la bière au détail. *Il passe ses soirées à la brasserie.*

BRASSEUR, EUSE. s. Celui, celle qui brasse de la bière et qui en vend en gros.

BRASSIAGE. s. m. T. de Marine. Mesurage à la brasse.

Il signifie aussi, La quantité de brasses d'eau que l'on trouve dans un endroit quelconque de la mer. *Le brassiage est très variable dans certains parages. Grand brassiage. Petit brassiage. Un bon brassiage pour mouiller.*

BRASSIÈRES. s. f. pl. Espèce de petite camisole qui sert à maintenir le corps, et qui est particulièrement en usage pour les femmes et les enfants. *Brassières de basin, de futaine, de serge. Mettre des brassières. Coucher avec des brassières.*

Fig. et fam., *Mettre, tenir quelqu'un en brassières*, Le mettre, le tenir dans un état de contrainte qui ne lui laisse pas la liberté de faire ce qu'il voudrait, le traiter comme un enfant. *On l'a mis en brassières. On le tient en brassières.* Dans un sens analogue, *Être en brassières.*

Il s'emploie aussi au singulier. *Une brassière d'enfant.*

BRASSIN. s. m. Vaisseau, cuve où les brasseurs font la bière.

Il signifie aussi, La quantité de bière qu'on tire de la masse de grains sur laquelle on opère.

Il signifie également, en termes de Savonnier, La quantité de savon que l'on cuit à la fois.

BRASURE. s. f. T. d'Arts. Endroit où deux pièces de métal sont brasées, soudées.

BRAVACHE. s. m. Faux brave, fanfaron. *Ce n'est qu'un bravache.* Il est familier.

BRAVADE. s. f. Action, parole, manière par laquelle on brave quelqu'un. *Il lui a fait une bravade. Il pensait m'intimider par ses bravades. De vaines bravades.*

BRAVE. adj. des deux genres. Vaillant, qui a beaucoup de valeur, beaucoup de courage. *Brave soldat. Brave capitaine. Il est fort brave, brave comme son épée, comme l'épée qu'il porte.*

Il n'est brave qu'en paroles, il est brave

jusqu'au dégainer, Ce n'est qu'un fanfaron.

Brave, se dit familièrement pour Honnête, bon, obligeant. *C'est un brave homme. Vous êtes un brave homme d'être venu ici. C'est une brave femme. Bonjour, mon brave.*

Il signifie encore familièrement, Vêtu, paré avec soin. *Vous voilà bien brave aujourd'hui. Il s'est fait brave pour aller à la noce.*

Prov. et pop., *Brave comme une noce, comme un jour de Pâques.*

Brave, est souvent substantif, et signifie, Homme courageux, vaillant. *C'est un brave. Se battre en brave. Se conduire en brave. Une armée de braves. Nos braves ne reculèrent pas. Il fait le brave, et ne l'est pas. C'est un faux brave.*

Il s'emploie également comme substantif dans un sens odieux. *Il a toujours des braves à sa suite,* c'est-à-dire, Des spadassins, des gens déterminés à tout faire. Ce sens a vieilli.

Fam. et par plaisanterie, *C'est un brave à trois poils,* C'est un homme d'une bravoure éprouvée.

BRAVEMENT. adv. D'une manière brave, vaillamment. *Il monta bravement à l'assaut.*

Il signifie quelquefois, Habilement, adroitement. *Il joua bravement son personnage. Il s'est acquitté bravement de sa commission. Il s'est bravement tiré de cet embarras.* Ce sens est familier.

BRAVER. v. a. Témoigner ouvertement qu'on ne craint pas quelqu'un, et qu'on le méprise, qu'on le défie. *Il l'alla braver jusque chez lui. Est-ce pour me braver que vous parlez ainsi? Braver l'autorité. Braver la menace, la colère, le ressentiment de quelqu'un.*

Braver les dangers, la mort, la honte, l'infamie, etc., Affronter les dangers, la mort, etc., s'y exposer sans crainte.

Braver les convenances, N'en tenir aucun compte, soit dans ses actions, soit dans ses paroles.

Bravé, ée. part. passé.

BRAVERIE. s. f. Magnificence en habits. *Les enfants aiment la braverie.* Il est familier et il vieillit.

BRAVO. adv. Terme emprunté de l'italien, dont on se sert en français pour applaudir. *Dès qu'il eut fini de chanter, toute l'assemblée cria bravo.*

Il s'emploie aussi comme substantif. *Son discours fut suivi de mille bravos.*

BRAVO. s. m. Mot emprunté de l'italien et qui signifie, Un assassin à gages. Au pluriel on dit, *Bravi.*

BRAVOURE. s. f. Courage guerrier, vaillance. *Il a beaucoup de bravoure. Il a fait preuve de bravoure en mille occasions.*

Il se dit quelquefois, au pluriel, Des actions de valeur. *Cet homme raconte ses bravoures à tout le monde.* Ce sens est peu usité.

En Musique, *Air de bravoure,* Air d'une exécution difficile et où peut se montrer tout le talent du chanteur.

BRAYER. s. m. T. de Chirur. Bandage destiné à contenir les hernies. *Porter un brayer. Un faiseur de brayers.*

BRAYER. v. a. Enduire de brai liquide et chaud. *Brayer un navire.*

Brayé, ée. part. passé.

BRAYETTE. s. f. Fente de devant d'une culotte à l'ancienne mode. *Fermer sa brayette. Boutonner sa brayette.*

BRAYON. s. m. T. de Vénerie. Piége pour prendre les bêtes puantes.

BRE

BREAK. s. m. (On prononce *Brèk.*) Sorte de voiture qui a un siége sur le devant, et deux siéges sur le derrière, dans le sens de la longueur et se faisant face.

BRÉANT ou **BRUANT.** s. m. Oiseau de la grosseur du moineau franc, qui a le plumage presque entièrement jaune, et dont le ramage est assez agréable.

BREBIS. s. f. Quadrupède portant laine, et qui est la femelle du bélier. *Brebis blanche. Brebis noire. Lait de brebis. Toison de brebis.*

Prov., *Fuir, éviter une personne comme une brebis galeuse,* Fuir, éviter une personne dont le commerce est dangereux ou désagréable. On dit de même, figurément, *C'est une brebis galeuse qu'il faut séparer du troupeau.*

Prov. et fig., *Faire un repas de brebis,* Manger sans boire.

Prov. et fig., *Brebis qui bêle perd sa goulée,* Quand on cause beaucoup à table, on perd le temps de manger; et, plus figurément, En parlant beaucoup, on perd le temps d'agir.

Prov. et fig., *A brebis tondue, Dieu mesure le vent,* Dieu proportionne à notre faiblesse les maux qu'il nous envoie.

Prov. et fig., *C'est bien la brebis du bon Dieu,* se dit D'un être si inoffensif, si patient, qu'on peut l'attaquer sans qu'il cherche à se défendre ou qu'il songe à se plaindre.

Prov. et fig., *Faites-vous brebis, le loup vous mangera,* ou plus ordinairement, *Qui se fait brebis, le loup le mange,* Ceux qui ont trop de bonté, de douceur, encouragent les méchants à leur nuire.

Prov. et fig., *Brebis comptées, le loup les mange,* Les précautions ne garantissent pas toujours d'être trompé. Cette phrase signifie aussi, L'excès de précaution est dangereux.

Brebis, dans le langage de l'Écriture, se dit figurément d'Un chrétien, en tant qu'il est sous la conduite de son pasteur. *Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis. Le bon pasteur va chercher la brebis égarée pour la ramener au troupeau.*

BRÈCHE. s. f. Ouverture faite par force ou autrement à ce qui sert de clôture, comme un mur, une haie. *Ils pénétrèrent dans le jardin par une brèche, et volèrent tous les fruits. Il y a une brèche à ce mur, à cette haie. Fermer les brèches.*

Il se dit, particulièrement, de l'ouverture que des assiégeants font aux murailles, aux remparts de la place assiégée. *Grande brèche. La brèche est praticable, on y peut aller à l'assaut. Faire une brèche. Refaire, réparer une brèche. La batterie, le canon avait fait brèche à la muraille. Monter à la brèche. Défendre la brèche. Planter un drapeau sur la brèche. Mourir sur la brèche. Entrer par la brèche dans une ville conquise. La garnison sortit par la brèche.*

Battre en brèche, Tirer avec de l'artillerie contre une muraille, contre un rempart, et d'assez près pour y faire une brèche.

Brèche, se dit, par extension, en parlant De quelques autres choses. *Faire une brèche, des brèches à un couteau, à une serpe,* Faire une ou plusieurs cassures au tranchant. *Faire brèche à un pâté,* L'entamer et en manger une partie. *On a abattu cent arpents de bois dans cette forêt, c'est une grande brèche,* C'est un grand vide qu'on y a fait.

Brèche, signifie au figuré, Le tort, le dommage que l'on fait à quelque chose, la diminution d'un bien qui devrait être conservé entier, intact. *Il a fait une brèche à son honneur, à sa réputation. Cela fait brèche à sa fortune. Réparer les brèches de sa fortune. Faire brèche aux immunités, aux priviléges d'une ville, etc.*

BRÈCHE. s. f. Sorte de marbre qui semble formé d'un amas de cailloux unis ensemble. *De la brèche violette. Brèche d'Alep, de Dourlais, etc.*

Par extension, on appelle *Brèche,* en Géologie, Une réunion de pierres agglutinées par un ciment naturel, trouvée dans des fentes de rochers.

BRÈCHE-DENT. adj. des deux genres. Qui a perdu une ou plusieurs dents de devant. *Cet homme est brèche-dent. Cette fille est brèche-dent.*

Il s'emploie quelquefois substantivement. *C'est un brèche-dent. Une petite brèche-dent.*

BRECHET. s. m. L'os de la poitrine, celui auquel aboutissent les côtes par devant: plus particulièrement, L'extrémité inférieure de cet os. *Avoir mal au brechet.* Il est familier.

En termes d'Anatomie, il se dit de L'apophyse saillante et longitudinale qui se trouve à la face externe du sternum des oiseaux.

BREDI-BREDA. Expression adverbiale et très familière, qui s'emploie en parlant D'une chose dite ou faite avec trop de précipitation. *Il nous a raconté cela bredi-breda. Il commence bredi-breda, sans savoir ce qu'il va faire.*

BREDINDIN. s. m. T. de Marine. Palan moyen dont on se sert pour enlever de médiocres fardeaux.

BRÉDISSURE. s. f. T. de Médec. Impossibilité d'écarter les mâchoires, produite par l'adhérence de la membrane des gencives à celle qui revêt les joues intérieurement.

BREDOUILLAGE. s. m. Paroles bredouillées. *Pour s'excuser, il ne trouva que du bredouillage. Laissez ce bredouillage et parlez clairement.* Il est familier.

BREDOUILLE. s. f. T. du Jeu de trictrac. Jeton et pavillon qui servent à marquer, le premier qu'on a pris douze points de suite, le second qu'on a pris de suite six trous: l'avantage qui en résulte pour le joueur est de doubler son gain. *Avoir la bredouille, être en bredouille,* Être en état d'obtenir l'avantage que donne la bredouille. *Prendre deux trous en bredouille,* Prendre douze points de suite, ce qui donne le droit de marquer deux trous. *Marquer bredouille,* Marquer avec deux jetons l'un sur l'autre, qu'on est en état de gagner deux trous. *Marquer en bredouille,* Gagner six trous de suite, ce qui donne le droit de marquer double. *Marquer en grande bredouille,* Gagner douze trous de suite, et plus, ce qui donne le droit de marquer quadruple. On dit de même: *Gagner la petite, la grande bredouille. Être marqué en petite, en grande bredouille.*

Adjectiv., *Gagner la partie bredouille,* Gagner la partie double en faisant douze trous de suite.

Être bredouille, Perdre la partie bredouille, être complétement battu, et figurément, *Sortir bredouille d'un lieu, d'une assemblée,* En sortir sans avoir pu rien faire de ce qu'on s'était proposé. *Revenir bredouille de la chasse,* N'avoir rien tué.

BREDOUILLEMENT. s. m. Action de bredouiller. Il est familier.

BREDOUILLER. v. n. Parler d'une manière précipitée et peu distincte. *On n'entend rien à ce qu'il dit, il ne fait que bredouiller.* On l'emploie aussi activement. *Que bredouillez-vous là? Il lui a bredouillé un mauvais compliment.* Il est familier.

BREDOUILLE, ÉE. part. passé. *Un discours bredouillé.*

BREDOUILLEUR, EUSE. s. Celui, celle qui bredouille. *On n'entend point ce qu'il dit, c'est un bredouilleur.* Il est familier.

BREF, BRÈVE. adj. Court, prompt, de peu de durée ou d'étendue. *Le temps que vous me donnez est bien bref. Assigner quelqu'un à bref délai. Cet homme est bref dans ses décisions. Une réponse brève.* Dans *Pepin le Bref*, il signifie, De petite taille.

Il se dit particulièrement en Grammaire Des syllabes, des voyelles qu'on prononce rapidement. *Syllabe brève. Voyelle brève. A est long dans* Grâce, *et bref dans* Race. On l'emploie substantivement dans le même sens au féminin. *En grec et en latin, les brèves et les longues sont très marquées. L'iambe est composé d'une brève et d'une longue.*

Fig. et fam., *Observer les longues et les brèves*, Être fort cérémonieux; Être extrêmement circonspect et exact en tout ce qu'on fait.

Fig. et fam., *Il en sait les longues et les brèves*, se dit D'un homme habile et intelligent en quelque affaire.

Avoir le parler bref, la parole brève, S'exprimer en peu de mots, ou Parler d'une manière précipitée. On dit aussi dans le même sens, *Parler, répondre d'un ton bref.*

BREF, s'emploie aussi comme adverbe, et signifie, Enfin, pour le dire en peu de mots. *Je vous ai déjà dit que cela ne se peut, que cela ne doit pas être; bref, je ne le veux pas.*

Fam., *Parler bref*, Avoir une prononciation prompte, précipitée.

EN BREF. loc. adv. En peu de mots. *Nous ne le mentionnerons qu'en bref. Je vous le dirai en bref.*

BREF. s. m. Lettre pastorale du pape. *Il reçut un bref du pape. Solliciter, obtenir un bref. Le secrétaire des brefs. Bref apostolique.*

Il se dit aussi d'Un petit calendrier ecclésiastique qui indique l'office de chaque jour. *Un bref à l'usage de Paris, à l'usage de Rome.*

BREGIN. s. m. T. de Pêche. Espèce de filet à mailles étroites.

BRÉHAIGNE. adj. f. Il se dit Des femelles des animaux qui sont stériles. Ainsi on appelle *Carpe bréhaigne*, Une carpe qui n'a ni œufs ni laite.

BRÉHAIGNE, se dit quelquefois, substantivement, d'Une femme stérile. *C'est une bréhaigne.* Dans ce sens, il est populaire.

BRELAN. s. m. Sorte de jeu qui se joue à trois, à quatre ou à cinq, et où l'on ne donne que trois cartes à chaque joueur. *Jouer au brelan. Caver au brelan.*

Avoir brelan, Avoir trois cartes de même figure ou de même point. *Avoir brelan d'as. Avoir brelan de rois.*

Brelan favori, Brelan qu'on est convenu de payer double. *Brelan quatrième ou carré*, Celui que le joueur a dans la main lorsque la carte qui retourne est de même sorte que les trois qui forment son brelan.

BRELAN, se dit, par extension et en mauvaise part, d'Un lieu, d'une réunion où l'on joue habituellement à différents jeux de cartes. *Un brelan public. Tenir brelan. Fréquenter, hanter les brelans. C'est chez eux un brelan perpétuel.*

BRELANDER. v. n. Jouer continuellement à quelque jeu de cartes que ce soit. *Ne faire que brelander.* Il est familier, et se prend toujours en mauvaise part.

BRELANDIER, IÈRE. s. T. injurieux. Celui, celle qui fréquente les maisons de jeu; et, dans un sens moins défavorable, Celui, celle qui joue continuellement aux cartes.

BRELLE. s. f. Assemblage de pièces de bois en radeaux, dont on forme un train pour le faire flotter. *Quatre brelles font un train complet.*

BRELOQUE. s. f. Curiosité de peu de valeur. *Cet homme vend bien cher ses breloques.*

Il se dit particulièrement, Des cachets et autres petits bijoux qu'on attache aux chaînes de montre. *Il a beaucoup de breloques à sa montre.* Ce mot est familier.

BRELOQUE. s. f. Terme militaire. Batterie de tambour qui annonce les repas, les distributions, etc. *Battre la breloque.*

Fig. et fam., *Battre la breloque*, se dit De quelqu'un qui ne sait où donner de la tête, ou qui divague.

BRELUCHE. s. f. Droguet de fil et de laine.

BRÈME. s. f. Poisson d'eau douce, qui est large et plus plat que la carpe.

BRENEUX, EUSE. adj. Sali de matière fécale. *Une chemise breneuse.* Il est bas.

BRÉSIL. s. m. Sorte de bois rouge, qui est propre à la teinture, et qui paraît avoir donné son nom au pays du Brésil, d'où l'on en tire beaucoup. *Brésil de Fernambouc, de Sainte-Lucie, du Japon.* On dit aussi, *Bois de Brésil.*

Prov., *Sec comme du brésil, comme brésil*, Extrêmement sec.

BRÉSILLER. v. a. Rompre par petits morceaux. *Voilà qui est tout brésillé.*

BRÉSILLÉ, ÉE. part. passé.

BRÉSILLET. s. m. L'espèce de bois de Brésil la moins estimée.

BRÉTAILLER. v. n. Être dans l'habitude de fréquenter les salles d'armes et de tirer l'épée. Il se prend toujours en mauvaise part.

BRÉTAILLEUR. s. m. Celui qui brétaille. On le dit surtout d'Un homme qui met l'épée à la main pour la moindre bagatelle. Il est familier.

BRETAUDER. v. a. Tondre inégalement. *On a bretaudé ce chien.*

Prov., et par plaisanterie, *Bretauder les cheveux de quelqu'un*, Les lui couper trop court.

Bretauder un cheval, Lui couper les oreilles.

BRETAUDÉ, ÉE. part. passé.

BRETELLE. s. f. Sorte de bande plate et plus ou moins large, que l'on passe sur les épaules et qui sert à porter certaines choses. *Bretelle de cuir. On se sert de bretelles pour porter une civière, un brancard, une hotte, une chaise à porteurs, des seaux d'eau. Raccourcir, allonger les bretelles d'une hotte. Mettre une bretelle à un fusil.*

Il se dit particulièrement d'Une double bande, qui porte sur l'une et l'autre épaule, et qui soutient le pantalon, la culotte. *Mettre des bretelles. Porter des bretelles. Se servir de bretelles. Bretelles élastiques. Une paire de bretelles.*

Prov. et fig., *Cet homme en a jusqu'aux bretelles, par-dessus les bretelles*, Il est fort engagé dans de mauvaises affaires. Cela se dit aussi D'un homme ivre.

BRETTE. s. f. Épée. Il ne se dit que familièrement et par plaisanterie. *C'est un batteur de pavé, qui porte toujours une brette.*

BRETTELER. v. a. T. d'Archit. Tailler une pierre ou gratter un mur avec des instruments à dents.

BRETTELÉ, ÉE. part. passé.

BRETTEUR. s. m. Celui qui aime à se battre à l'épée, à ferrailler. Il est familier.

BREUIL. s. m. T. d'Eaux et Forêts. Bois taillis ou buisson enfermé de haies, dans lequel les bêtes se retirent.

BREUVAGE. s. m. Boisson, liqueur à boire. *Breuvage agréable, délicieux. Breuvage salutaire. Composer un breuvage. Breuvage amer, empoisonné. Breuvage mortel. Breuvage mixtionné. Les poëtes ont dit que le nectar était le breuvage des dieux.*

Il se dit particulièrement, en termes de Marine, d'Un mélange de vin et d'eau qu'on donne quelquefois en mer aux gens de l'équipage, indépendamment de la ration. *Faire du breuvage. Donner du breuvage.*

Il se dit aussi particulièrement, en termes d'Art vétérinaire, de Tout médicament liquide qu'on administre aux chevaux, aux bœufs, aux vaches, etc. *Donner un breuvage à un cheval.*

BREVET. s. m. Il se disait proprement autrefois d'Une sorte d'expédition non scellée par laquelle le roi accordait quelque grâce, ou quelque titre de dignité. *Le brevet d'une abbaye. Brevet de duc. Brevet de retenue. Faire enregistrer un brevet.*

Ducs à brevet, Ceux qui n'avaient que des brevets de ducs, et à vie; par opposition aux Ducs héréditaires.

Justaucorps à brevet, Sorte de justaucorps bleu, à parements rouges, que quelques courtisans avaient droit de porter par brevet du roi.

BREVET, se dit encore aujourd'hui de Certains titres ou diplômes, délivrés au nom d'un gouvernement, d'un prince souverain, etc. *Il a reçu le brevet de sa pension, son brevet de colonel, de lieutenant, de capitaine. Délivrer un brevet à quelqu'un. La date d'un brevet.*

Brevet d'invention, Brevet que le gouvernement délivre à un inventeur, à l'auteur d'une nouvelle découverte, pour lui en assurer la propriété et l'exploitation exclusive, pendant un certain nombre d'années. *Obtenir un brevet d'invention. Par brevet d'invention.* On dit dans un sens analogue, *Brevet de perfectionnement.*

Fig. et fam., *Donner à quelqu'un brevet, son brevet d'étourdi, d'extravagant, etc.*, Le déclarer tel. *Il y a longtemps qu'il a son brevet de radoteur.*

Brevet d'apprentissage, Acte par lequel un apprenti et un maître s'engagent réciproquement.

Acte en brevet, obligation, procuration par brevet, Acte, obligation, procuration dont le notaire ne garde pas la minute, et qu'il délivre sans y mettre la formule exécutoire.

BREVETER. v. a. Donner un brevet à quelqu'un. *Se faire breveter par le gouvernement.*

BREVETÉ, ÉE. part. passé. Qui a un brevet. *Breveté du roi. Un inventeur breveté.*

BRÉVIAIRE. s. m. Livre contenant l'office que ceux qui sont dans les ordres sacrés, ou qui jouissent de quelque bénéfice,

sont obligés de dire tous les jours. *Bréviaire romain. Bréviaire de Paris.*

Il désigne plus particulièrement L'office même que disent chaque jour ceux qui y sont obligés. *Dire son bréviaire. Réciter son bréviaire.*

Il se dit quelquefois, figurément et familièrement, d'Un livre dont on fait sa lecture habituelle. *Corneille est son bréviaire.*

BRI

BRIBE. s. f. Gros morceau de pain. *Une bribe de pain. Manger une bribe de pain bis.* Il est populaire.

BRIBES, au pluriel, se dit, par extension et familièrement, Des restes d'un repas. *On a donné aux pauvres les bribes du dîner. Ce mendiant avait de bonnes bribes dans son sac.*

Il se dit aussi, figurément et familièrement, de Citations ou de phrases prises çà et là sans discernement. *Des bribes de grec, de latin. C'est un livre composé des bribes de vingt autres.*

BRIC-À-BRAC. s. m. Il ne s'emploie que dans cette locution vulgaire, *Marchand de bric-à-brac,* Marchand qui achète et qui revend toute sorte de vieille ferraille, de vieux cuivres, de vieux tableaux, et divers autres objets de hasard. Voyez *De bric et de broc,* à l'article BROC.

BRICK. s. m. (Quelques-uns écrivent *Brig.*) Terme de Marine. Bâtiment à deux mâts, qui a son grand mât incliné vers l'arrière. *Brick du commerce. Brick de guerre. Équiper un brick.*

BRICOLE. s. f. Partie du harnais d'un cheval de trait, contre laquelle s'appuie son poitrail lorsqu'il va en avant. *Une bricole neuve. Une bricole usée.*

Il se dit aussi de Certaines longes ou lanières de cuir dont se servent les porteurs d'eau pour porter leurs seaux, les infirmiers qui transportent des malades sur leurs brancards, les porteurs de chaises pour porter la chaise, etc. C'est ce qu'on nomme autrement *Bretelles.*

BRICOLE, au Jeu de paume, Retour de la balle lorsqu'elle a frappé une des murailles des côtés. *Jouer de bricole. Coup de bricole. Mettre de bricole dans le dedans.*

Il se dit de même, au Jeu de billard, Lorsqu'on envoie sa bille frapper une des bandes, de manière qu'elle rencontre ensuite la bille sur laquelle on joue. *Jouer de bricole. Faire une bille de bricole. Coup de bricole.* On dit dans un sens analogue, en termes d'Artillerie, qu'*Un boulet frappe de bricole,* lorsqu'il frappe après un bond.

Prov. et fig., *Jouer de bricole, n'aller que par bricoles,* User de voies trompeuses et détournées. On dit de même : *Il a voulu me donner une bricole. Je me défie de ses bricoles.* On emploie aussi les locutions *De bricole, par bricole,* dans un sens moins défavorable, pour Indirectement. *S'il ne peut parvenir là directement, il y viendra de bricole, par bricole.* Ces diverses façons de parler sont maintenant peu usitées.

BRICOLES, au pluriel, se dit aussi d'Une espèce de rets ou de filets pour prendre des cerfs, des daims, etc. *Tendre les bricoles. Le cerf a donné dans les bricoles.*

BRICOLER. v. n. Jouer de bricole, soit à la paume, soit au billard. *Il est adroit à bricoler.*

BRICOLER, en termes de Chasse, se dit Du chien qui change de piste. *Ce chien bricole sans cesse.*

Il se dit aussi, figurément et familièrement, De celui qui ne va pas droit, qui biaise dans une affaire. *Cet homme bricole, ne fait que bricoler.* Ce sens est peu usité.

BRIDE. s. f. La partie du harnais d'un cheval qui sert à le conduire, et qui est composée de la têtière, des rênes et du mors. *Mettre la bride à un cheval. Lui tenir la bride haute. Lui tenir la bride courte. Rendre la bride. Lâcher la bride à un cheval. Lui mettre la bride sur le cou. Tourner bride.*

Il se prend quelquefois pour Les rênes seules. *Ce cheval a rompu sa bride,* Il a rompu ses rênes. *Mener un cheval par la bride,* Le mener en tenant les rênes, sans le monter.

Fig. et fam., *Tenir quelqu'un en bride,* Le contenir, surveiller sa conduite; et, *Lui tenir la bride haute, lui tenir la bride courte,* Le traiter avec quelque sévérité. *Lâcher la bride à quelqu'un,* Lui donner plus de liberté qu'à l'ordinaire; et, *Lui mettre la bride sur le cou,* L'abandonner à sa propre volonté, lui laisser toute liberté d'agir.

Fig., *Lâcher la bride à ses passions,* S'y abandonner entièrement.

Aller à toute bride, à bride abattue, Mener son cheval au grand galop.

Fig. et fam., *Courir à bride abattue après les plaisirs, à sa ruine, à sa perte,* Se livrer aux plaisirs sans aucune retenue; se porter ardemment et inconsidérément à quelque démarche, sans en prévoir les suites dangereuses, funestes.

Fig. et fam., *Aller bride en main dans une affaire,* Y procéder avec beaucoup de retenue et de circonspection.

Fig. et fam., *Brides à veaux,* se dit de Sottes raisons, de sots raisonnements, qui ne peuvent persuader que des gens simples. Il se dit aussi de Fausses nouvelles, de contes absurdes qu'on débite pour se divertir aux dépens des gens crédules. *Tout ce que vous dites là sont brides à veaux.* Cette locution vieillit.

Prov. et fig., *À cheval donné on ne regarde pas à la bride,* Quand on reçoit un présent, il ne faut pas le déprécier.

Fig. et fam., *Il a plus besoin de bride que d'éperon,* se dit D'un homme ardent, impétueux, qui a plus besoin d'être retenu que d'être excité.

Tourne-bride. Voyez TOURNEBRIDE.

BRIDE, désigne, par extension, Plusieurs autres choses qui ont quelque analogie avec une bride de cheval. Ainsi :

Il se dit Du lien qui sert à retenir certaines coiffures, et qui passe ou qu'on noue sous le menton. *La bride d'un béguin d'enfant. La bride de sa casquette, de son bonnet s'est cassée. Les brides d'un chapeau de femme.*

Il se dit aussi, en termes de Tailleur et de Couturière, de Points à chaînette qu'on fait à l'extrémité d'une ouverture en long, pour empêcher qu'elle ne se déchire et ne s'agrandisse. *Faire une bride à une ouverture de chemise, à une boutonnière, etc.*

Il se dit également d'Une sorte de boutonnière formée d'une suite de points à chaînette, au bord de quelque partie de vêtement. *Les manches de cette robe sont fermées au poignet par des boutons qui entrent dans de petites brides.*

Il se dit pareillement Des petits tissus de fil qui servent à joindre les fleurs les unes avec les autres, dans l'espèce de dentelle qu'on nomme Point de France, de Venise, de Malines.

Il se dit encore d'Un lien de fer avec lequel on ceint une pièce de bois, pour empêcher qu'elle n'éclate.

Il se dit, en Chirurgie, de Filaments membraneux qu'on rencontre dans le foyer des abcès, dans le trajet des plaies d'armes à feu, etc.

BRIDER. v. a. Mettre la bride à un cheval, à un mulet, etc. *Brider un cheval,* et absolument, *Brider. Il est temps de brider. Bridez, il faut partir.*

Fig. et fam., *Brider le nez à quelqu'un avec une houssine, avec un fouet,* Frapper quelqu'un au travers du visage avec une houssine, avec un fouet, etc.

Fig. et fam., *Brider quelqu'un par un contrat, par un acte,* Mettre dans un contrat, dans un acte, des conditions qui l'obligent indispensablement à se tenir dans de certaines bornes.

Prov. et fig., *Brider la bécasse,* Engager adroitement quelqu'un de telle sorte, qu'il ne puisse plus s'en dédire; L'attraper, le tromper. *La bécasse est bridée.*

Prov. et fig., *Brider son cheval, son âne par la queue,* S'y prendre maladroitement et à contresens dans une affaire.

BRIDER, se dit, par extension, De certains vêtements attachés de manière à serrer, à ceindre étroitement. *Le béguin que vous avez mis à cet enfant le bride trop:*

BRIDÉ, ÉE. part. passé. *Cheval sellé et bridé.*

Oison bridé, Celui à qui l'on a passé une plume dans les ouvertures qui sont à la partie supérieure du bec, pour l'empêcher d'entrer dans les lieux fermés de haies.

Fig. et par dérision, *Oison bridé,* se dit d'Une personne niaise et sotte, à qui l'on fait croire ou faire tout ce que l'on veut. *C'est un oison bridé. Cette femme n'est qu'un oison bridé.*

BRIDON. s. m. Espèce de bride légère dont le mors brisé n'a point de branches, et qu'on emploie quelquefois indépendamment de la bride. *Mener un cheval en bridon, avec un bridon, avec le bridon.*

BRIEF, IÈVE. adj. Court, de peu de durée, prompt. On ne le dit plus guère qu'au féminin et dans ces locutions, *Briève description, briève narration,* Courte description, courte narration.

Il était assez fréquemment usité jadis en termes de Palais. *Il fut ajourné à trois briefs jours. Ils en ont fait bonne et briève justice.*

Briève sentence, Sentence rendue promptement.

BRIÈVEMENT. adv. En peu de mots. *Il nous raconta la chose brièvement. Expliquez-moi cela brièvement et nettement.*

BRIÈVETÉ. s. f. Courte durée. *La brièveté de la vie. La brièveté du temps. La brièveté de son règne l'empêcha d'exécuter tout ce qu'il avait projeté.*

BRIGADE. s. f. Corps de troupes composé de plusieurs bataillons ou escadrons, sous le commandement d'un officier général. Il se dit ordinairement d'Un corps formé de deux régiments. *Cette brigade est commandée par tel général. Tel régiment est de brigade avec tel autre. Brigade d'infanterie, de cavalerie. La première, la seconde brigade de telle ou telle division. Général de brigade.*

Il se disait autrefois d'Une escouade de cavaliers; et on le dit même encore de Quel-

ques gendarmes réunis sous les ordres d'un sous-officier, dans une localité déterminée. *La gendarmerie est distribuée par brigades. Brigade de gendarmerie. La brigade de Sceaux, de Neuilly, etc. Conduire un réfractaire de brigade en brigade jusqu'à son corps.*

Brigade, se dit également, dans les Ports militaires, d'Un certain nombre d'ouvriers ou de matelots canonniers réunis pour travailler. *Une brigade de charpentiers, de calfats, de canonniers, etc.*

BRIGADIER. s. m. On appelait autrefois *Brigadier des armées du roi*, Un officier supérieur dont le grade tenait le milieu entre ceux de colonel et de maréchal de camp.

Il se dit maintenant Du militaire qui a, dans la cavalerie, le grade correspondant à celui de caporal, dans l'infanterie. *Brigadier de chasseurs, de dragons, etc.*

Brigadier de gendarmerie, brigadier de sergents de ville, Celui qui commande une brigade de gendarmerie, une escouade de sergents de ville.

Brigadier, est aussi, en termes de Marine, Le titre du premier des matelots d'une embarcation. *Le brigadier remplace le patron au besoin.*

BRIGAND. s. m. Celui qui exerce habituellement le brigandage. *Une troupe, une bande de brigands. Un chef de brigands.*

Il se dit, par extension, de Ceux qui font des exactions et des concussions.

Il se dit aussi comme terme injurieux, dans le sens de Mauvais sujet, vaurien.

BRIGANDAGE. s. m. Volerie, pillage, crime commis avec violence et à main armée, et le plus souvent par des malfaiteurs réunis en troupe. *Ce n'était alors que brigandage par toute la France. Exercer des brigandages. Arrêter, réprimer le brigandage.*

Il se dit, par extension et familièrement, pour Concussion, exaction, déprédation. *Les traitants furent punis pour les brigandages qu'ils avaient exercés sur le peuple. C'est une administration où il se fait de grands brigandages. C'est un brigandage, un vrai brigandage que de contraindre ces pauvres gens à payer une aussi forte somme.*

BRIGANDEAU. s. m. Diminutif de Brigand. Il se dit ordinairement d'Un praticien fripon, d'un agent d'affaires qui vole ses clients. Il est familier.

BRIGANDER. v. n. Se livrer au brigandage, se conduire en brigand. *Des gens qui se sont réunis pour brigander. C'est un homme qui n'a fait que brigander toute sa vie.* Il est familier.

BRIGANDINE. s. f. Sorte d'armure ancienne en forme de corset ou de cotte de mailles.

BRIGANTIN. s. m. T. de Marine. Petit bâtiment à un ou deux mâts, gréé comme un brick, et qui n'a qu'un pont. *Autrefois les brigantins allaient à voiles et à rames. Courir la mer, pirater avec un brigantin.*

BRIGANTINE. s. f. T. de Marine. Petit bâtiment en usage dans la Méditerranée.

Il se dit aussi d'Une sorte de voile particulière au brigantin.

BRIGNOLE. s. f. Sorte de prune desséchée qui vient de Brignoles, ville de Provence. *Une boîte de brignoles. Une compote de brignoles. De bonnes brignoles.*

BRIGUE. s. f. Manœuvre secrète et détournée, poursuite vive pour obtenir quelque chose par le moyen de plusieurs personnes qu'on engage dans ses intérêts. *Faire une brigue, des brigues. Cela se fit par brigue. Obtenir quelque chose par brigue, à force de brigues.* Il se prend le plus souvent en mauvaise part.

Il se dit aussi pour Cabale, faction, parti. *Avoir une forte brigue. Une puissante brigue. Toutes les brigues se réunirent en sa faveur. Tels et tels étaient de cette brigue.*

BRIGUER. v. a. Tâcher d'obtenir quelque chose par brigue, par cabale, par le moyen de plusieurs personnes qu'on engage dans ses intérêts. *Briguer le ministère. Briguer un évêché. Il brigue de hauts emplois qu'il n'est pas capable de remplir. Briguer une dignité. Briguer les voix d'une compagnie. Les courtisans passent leur vie à briguer les faveurs du maître. Les uns méritent les récompenses, les autres les briguent; ce sont souvent ces derniers qui les obtiennent.*

Il signifie aussi simplement, Solliciter, rechercher avec ardeur, avec empressement. *Briguer les bonnes grâces, la faveur, la protection de quelqu'un. Tous ont brigué cet honneur. Tous briguent votre suffrage. Ils briguaient à l'envi son alliance. Ils briguent l'honneur de vous servir, de vous défendre.*

Brigué, ée. part. passé.

BRIGUEUR. s. m. Celui qui brigue. *Il y avait beaucoup de brigueurs pour cette charge.* Il est peu usité.

BRILLAMMENT. adv. D'une manière brillante. *Ce morceau de musique a été brillamment exécuté. Cet officier s'est montré brillamment dès sa première campagne.*

BRILLANT, ANTE. adj. Qui brille, qui a beaucoup d'éclat. *Brillant comme un soleil. Une lumière brillante. Un diamant fort brillant. Des yeux brillants.* On dit dans un sens analogue, *Une couleur brillante, un coloris brillant, etc.*

Il se dit, par extension, De ce qui frappe vivement et agréablement les regards par le luxe, la pompe, la magnificence. *Une parure brillante. Un spectacle brillant. Un bal brillant. Une fête brillante. Le prince avait une suite brillante. Une brillante escorte. Le général était entouré d'un brillant état-major.*

Il se dit également De ce qui frappe l'oreille d'une manière vive, éclatante, et en même temps agréable. *Une musique brillante. Une voix brillante. Ce musicien a un jeu brillant.*

Brillant, se dit, figurément, De ce qui est très remarquable dans son genre, ou de ce qui frappe et saisit vivement l'esprit, l'imagination. *Un succès brillant. Une brillante victoire. Un règne brillant. Une carrière brillante. Un rôle brillant. Une fortune brillante. De brillantes espérances. Un brillant avenir. Ce jeune homme a passé un brillant examen. C'est un homme qui a fait des actions brillantes. La valeur, la générosité, la libéralité, sont des vertus brillantes. Des qualités brillantes. Un mérite brillant. Un éloge brillant. Une pièce de poésie pleine de pensées brillantes. Une brillante improvisation. Un style brillant.* On dit dans un sens analogue, *Une imagination brillante, un esprit brillant, etc.*

Une santé brillante, Une belle santé. On dit dans un sens analogue, *Brillant de santé, de jeunesse.* On dit aussi, *Brillant de gloire*, Qui s'est acquis une grande gloire.

Brillant, est aussi substantif; et alors il signifie, Éclat, lustre. *Le brillant d'une pierre précieuse. Les perles orientales ont un certain brillant qui ne se trouve pas dans les autres. Ce diamant a plus de brillant que l'autre.*

Fig., *Il y a du brillant dans ce poëme, dans cette pièce d'éloquence*, On y trouve des beautés brillantes et d'un grand éclat.

Fig., *Cet homme a plus de brillant que de solide*, Il a beaucoup d'imagination et d'esprit, mais peu de jugement.

Brillant, substantif, se dit aussi d'Un diamant taillé à facettes par-dessus et par-dessous. *Vous avez là un fort beau brillant.*

Faux brillants, Diamants faux, pierreries fausses.

Fig., *Faux brillants*, Pensées ingénieuses, qui ont quelque éclat, mais qui sont dépourvues de justesse, de solidité. *Cet ouvrage est plein de faux brillants.*

BRILLANTER. v. a. T. de Lapidaire. Tailler des diamants à facettes, par-dessous comme par-dessus. *Brillanter un diamant.*

Fig., *Brillanter son style*, Le charger d'ornements recherchés, le semer de faux brillants.

Brillanté, ée. part. passé. *Un style brillanté.*

BRILLER. v. n. Reluire, jeter une lumière étincelante, avoir de l'éclat. *Le soleil brille. Les étoiles brillent. Il y a des diamants qui brillent plus les uns que les autres. On voyait briller au soleil les casques et les cuirasses. Ses yeux brillent d'un vif éclat. Je vis une larme briller dans ses yeux.*

Fig., *Faire briller la vérité aux yeux de quelqu'un*, La lui montrer, la lui faire connaître.

Fig., *La joie, le contentement brille dans ses regards*, Ses regards expriment toute sa joie, tout le contentement qu'il éprouve.

Fig., *La santé, la jeunesse brille sur son visage*, On voit, à son visage, qu'il est jeune, qu'il est en bonne santé.

Prov. et fig., *Tout ce qui brille n'est pas or*, Les apparences les plus belles sont souvent trompeuses.

Briller, se dit figurément, dans le sens physique, De ce qui attire et fixe agréablement les regards, par l'éclat des couleurs, par la beauté des formes, par la pompe et la magnificence, etc. *Des fleurs qui brillent dans un parterre. Cette jeune personne brille parmi ses compagnes. L'opulence brille dans sa maison. Cet ambassadeur brillait à la cour par sa magnificence.*

Il se dit aussi figurément, dans le sens moral, De ce qui attire et fixe l'attention, de ce qui frappe l'imagination, et se fait remarquer, admirer par des qualités rares, éminentes. *Sa gloire brille dans tout l'univers. La valeur, la libéralité, sont les vertus qui brillaient dans ce prince. Le mérite qui brillait en lui. La vertu brille dans l'adversité. C'est la scène de sa pièce qui brille le plus. Ce peintre a brillé, n'a pas brillé au dernier salon. Son esprit brille partout. C'est un homme qui brille dans toutes les sociétés où il se trouve. Il brille par sa conversation. L'envie, la manie de briller. Aimer à briller.*

Briller, quand il se dit Des personnes, signifie quelquefois, Exceller. *Cet acteur brille dans les rôles passionnés. C'est dans la réplique que cet avocat brille. Cette danseuse ne brille que dans le genre noble. Briller dans un concours.*

Briller, en termes de Chasse, se dit D'un chien qui quête et qui bat beaucoup de pays. *Cet épagneul brille dans une plaine.*

BRIMBALE. s. f. Levier qui sert à faire

aller une pompe. En termes de Marine, on dit aussi, *Bringuebale*.

BRIMBALER. v. a. Agiter, secouer par un branle réitéré. Il se dit principalement en parlant Des cloches, quand on les sonne longtemps et jusqu'à l'importunité. *On n'a fait que brimbaler les cloches, que brimbaler toute la nuit.* Il est familier.

BRIMBALÉ, ÉE. part. passé.

BRIMBORION. s. m. Colifichet, babiole, chose de peu de valeur. *Que voulez-vous faire de tant de brimborions, de tous ces brimborions?* Il est familier.

BRIN. s. m. Ce que le grain ou la graine pousse d'abord hors de terre. *Brin d'herbe. La grêle n'a pas laissé dans ce pré un brin d'herbe. Le seigle et le froment ont déjà poussé de beaux brins. Ôter les mauvaises herbes brin à brin.*

Il se dit également Des pousses grêles et allongées des arbres, des arbustes, des plantes. *Un brin de marjolaine. Des brins de romarin. Couper des brins de bouleau pour faire un balai. Ce myrte a poussé de beaux brins cette année.*

Il se dit, par extension, de Toute petite partie de certaines choses longues et minces, telles que la paille, les cheveux, le poil, le fil, etc. *Il n'a que quelques brins de cheveux sur la tête. Arracher le crin d'un cheval brin à brin. Un brin de paille. Il faut mettre un brin de sauge dans ce ragoût. Un brin de fil. Un brin de soie.*

Un brin de plume, Une plume d'autruche. *Il avait un beau brin de plume à son chapeau.* Cette locution a vieilli.

Fam., *Un brin*, se dit quelquefois, surtout avec la négation, pour exprimer Une très petite quantité de certaines choses, telles que la paille, le foin, le fourrage, le bois, etc. *Ces pauvres gens n'ont pas un brin de paille pour se coucher. Il n'a pas un brin de bois pour se chauffer. Il n'y avait pas un brin de fourrage pour nourrir les chevaux.* On le dit quelquefois figurément. *Il a pour elle un petit brin d'amour.*

Prov., *Il n'y en a brin*, se dit Lorsqu'il n'y a rien de la chose dont il s'agit.

En Agricult., *Arbre de brin*, Arbre qui n'a qu'une tige et qui provient de semence. *Les arbres de brin viennent plus droits et vivent plus longtemps que les autres.*

En Charpenterie, *Bois de brin*, Bois qui n'a point été fendu par la scie. *Tout ce comble est en bois de brin. Solives de bois de brin. Solives de brin.*

C'est un beau brin de bois, se dit D'une poutre longue et droite. *Un beau brin de chêne, de hêtre, etc.*

Fig. et fam., *C'est un beau brin d'homme*, se dit D'un jeune homme grand et bien fait. On dit de même, *C'est un beau brin de fille, un beau brin de femme*, en parlant D'une fille ou d'une femme grande et bien faite.

Brin d'estoc, Long bâton ferré par les deux bouts. *Sauter un fossé avec un brin d'estoc.* Cette locution a vieilli.

BRINDE. s. f. Coup qu'on boit à la santé de quelqu'un, et qu'on porte à un autre. *Porter des brindes. Boire des brindes à la ronde.* Il est familier et peu usité. On emploie dans ce sens le mot *Toast*.

Prov. et fig., *Il est dans les brindes*, Il est ivre.

BRINDILLE. s. f. Branche d'un arbre, mince et courte.

BRINGUEBALE. s. f. Voyez BRIMBALE.

BRIOCHE. s. f. Sorte de pâtisserie. *Bonne brioche. Commander des brioches à un pâtissier. Manger de la brioche.*

Fig. et fam., Il s'emploie pour signifier Une gaucherie, une bévue. *Quelle brioche! Faire des brioches.*

BRION. s. m. T. de Botan. Mousse qui croît sur l'écorce des arbres, et particulièrement sur celle des chênes.

BRIQUE. s. f. Terre argileuse et rougeâtre, pétrie, moulée ordinairement en forme de carreau plus ou moins épais, puis séchée au soleil ou cuite au feu, et dont on se sert pour bâtir. *Faire de la brique. Four à brique. Carreau de brique. Bâtir de brique, en briques. Maison de brique* ou *de briques. Une cuisine pavée de brique. Bastion revêtu de brique. Dans les pays chauds, on se contente de faire sécher la brique au soleil. Un cent de briques.*

Par analogie, *Brique d'étain, de savon, etc.*, Masse d'étain, de savon, etc., qui a la figure d'une brique.

BRIQUET. s. m. Petite pièce d'acier dont on se sert pour tirer du feu d'un caillou. *Battre le briquet. Quand le briquet frappe la pierre, il en fait sortir des étincelles.*

Il se dit, par extension, de Diverses choses au moyen desquelles on obtient du feu, soit par la compression de l'air, soit à l'aide du phosphore, ou par d'autres procédés chimiques. *Briquet à piston* ou *pneumatique. Briquet phosphorique.*

BRIQUET, se dit aussi d'Un sabre court et un peu recourbé, à l'usage de l'infanterie.

BRIQUETAGE. s. m. Maçonnerie de briques. *Construire en briquetage.*

Il se dit aussi d'Un enduit sur lequel on trace des joints et des refends, pour donner à une construction l'apparence de la brique. *Revêtir de briquetage un mur, une façade. Tout le devant de la maison n'est que de briquetage.*

BRIQUETER. v. a. Appliquer un enduit sur une muraille, et y tracer des joints et des refends, pour imiter la brique. *Briqueter un mur.*

BRIQUETÉ, ÉE. part. passé. *Tout le devant de la maison est briqueté.*

Adjectiv., *Urine briquetée*, Urine qui est de couleur de brique.

BRIQUETÉ, en Peinture, se dit D'un ton rougeâtre, qui rappelle la couleur de la brique. *Ton briqueté. Teintes briquetées.*

BRIQUETERIE. s. f. Lieu où l'on fait de la brique.

BRIQUETIER. s. m. Celui qui fait ou qui vend de la brique.

BRIQUETTE. s. f. Petite masse faite de houille, ou de tourbe, et qui sert de combustible. *Un cent de briquettes. Brûler des briquettes.*

BRIS. s. m. T. de Palais. Rupture faite avec violence d'un scellé ou d'une porte fermée. *Le juge ordonna le bris des portes. Il est accusé de bris de scellé.*

Bris de prison, Évasion ou tentative d'évasion, avec fracture aux portes, aux fenêtres, aux murs de la prison.

BRIS, signifie aussi, Les pièces d'un bâtiment qui s'est défoncé, brisé en donnant contre les rochers ou sur les bancs. *Le bris des navires, après l'an et jour passé sans réclamation des propriétaires, appartenait anciennement au seigneur du lieu où la mer le jetait; et ce droit était appelé Droit de bris; maintenant il appartient à la caisse des invalides de la marine. Indiquer les bris de bâtiments aux navigateurs par des bouées.*

BRISANT. s. m. T. de Marine. Il se dit Des rochers, des écueils à fleur d'eau, sur lesquels la mer se brise en formant des vagues écumeuses. *Il y a dans cette passe un brisant qui la rend fort dangereuse.* On l'emploie plus ordinairement au pluriel. *Il y a des brisants le long de cette côte. Nous approchions de la côte, on en voyait déjà les brisants. L'entrée de ce port est pleine de brisants. Les brisants sont figurés sur les cartes marines par de petites croix.*

Il se dit aussi de Tout corps qui fait briser la mer, qui la brise, sur lequel elle vient se briser. *Placer un brisant, des brisants en avant d'une construction, pour la garantir du choc des vagues.*

BRISCAMBILLE. s. f. Voyez BRUSQUEMBILLE.

BRISE. s. f. T. de Marine. Nom générique qu'on donne au vent, quand il n'est pas très violent. *Petite brise. Jolie brise. Bonne brise. Brise faible. Le souffle de la brise.*

Brise de terre, Celle qui souffle du côté de la terre. *Brise du large*, ou *Brise de mer*, Celle qui vient du côté de la mer.

Brise carabinée, Vent qui souffle avec une violence extraordinaire.

Il se dit aussi, en général, d'Un vent léger. *Brise du matin. Brise du soir.*

BRISÉES. s. f. pl. Branches que le veneur rompt aux arbres, ou qu'il sème dans son chemin, pour reconnaître l'endroit où est la bête, et où on l'a détournée. *Faire des brisées. Aller aux brisées.*

Fig. et fam., *Suivre les brisées de quelqu'un*, Suivre son exemple, l'imiter. *Courir, aller sur les brisées de quelqu'un*, Courir sur son marché, entrer en concurrence, en rivalité avec lui.

Fig. et fam., *Reprendre ses brisées, revenir sur ses brisées*, Reprendre une affaire, un dessein qu'on avait abandonné ou interrompu.

BRISÉES, en termes d'Eaux et Forêts, se dit Des branches qu'on coupe dans un taillis, ou à de grands arbres, pour marquer les bornes des coupes.

BRISE-GLACE. s. m. Espèce d'arc-boutant qu'on met en avant des piles d'un pont pour briser les glaces et les séparer. *Des brise-glace.*

BRISE-LAMES. s. m. Il se dit d'Une construction placée à l'entrée d'un port pour amortir la violence des flots. *Le brise-lames de Saint-Malo.*

BRISEMENT. s. m. Choc violent des flots qui se brisent contre un rocher, une digue, une côte, etc. *Le brisement des flots fait beaucoup de bruit en cet endroit.*

Il se dit aussi de L'action générale de briser. *Le brisement des images.*

Fig., *Brisement de cœur*, signifie, en termes de Dévotion, Une douleur profonde causée par le regret d'avoir offensé Dieu. Il signifie aussi, en général, Une douleur vive et profonde.

BRISER. v. a. Rompre, casser, mettre en pièces. *Briser une glace, un miroir, une porte. Briser les mottes d'un champ labouré. Le coup lui brisa l'os. Briser en mille pièces. Le navire échoua, et fut complètement brisé. Les hérétiques qui s'élevèrent sous Léon l'Isaurien brisaient les images.*

Il se dit figurément, au sens moral. *Leur doctrine anarchique tend à briser tous les liens sociaux.*

Fig., *Briser ses fers, ses chaînes, briser le joug*, S'affranchir, se délivrer d'une domination tyrannique.

Fig. et fam., *Brisons là, brisons là-dessus*, se dit Lorsqu'on veut empêcher quelqu'un de continuer un discours qui déplaît.

Briser, signifie par exagération, Fatiguer, incommoder, harasser par une agitation trop rude. *Les cahots de la voiture l'ont brisé. Ce cheval a un train rude qui m'a tout brisé.*

Briser, s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Être mis en pièces, se casser. *Le navire se brisa contre les rochers. Le verre, la faïence, la porcelaine, se brisent facilement.*

Il se dit par analogie, Des vagues, des lames qui, venant à choquer un corps solide avec plus ou moins de violence, crèvent et se résolvent en écume. *La mer, les flots, les vagues, se brisent contre les écueils.*

Il se dit aussi figurément, au sens moral. *À cette pensée mon cœur se brise*, Je ressens la plus vive douleur. *Tous leurs efforts vinrent se briser contre cet obstacle*, Y vinrent échouer.

Prov., *Tant va la cruche à l'eau, qu'à la fin elle se brise*, En retombant souvent dans la même faute, on finit par s'en trouver mal; ou, En s'exposant trop souvent à un péril, on court risque d'y demeurer, d'y succomber. Cela se dit par forme de menace ou de prédiction.

En termes de Physique, *Les rayons lumineux se brisent en passant d'un milieu dans un autre*, c'est-à-dire que Leur direction rectiligne change ou paraît changer soudainement, comme si elle se brisait au point d'inflexion.

Briser, avec le pronom personnel, se dit encore De certains ouvrages de fer et de bois, composés de diverses pièces jointes ensemble, de manière à pouvoir aisément se plier, s'allonger, se raccourcir. *Un bois de lit, une table, un fauteuil qui se brisent. Des portes, des volets, des vantaux qui se brisent.*

Briser, s'emploie également comme verbe neutre, et se dit, en termes de Marine, dans le même sens que Se briser, surtout en parlant Des lames, des vagues. *Le navire alla briser contre un écueil. La mer commence à briser à terre. La mer, la lame brise sur tel écueil, sur la côte, sur la jetée.*

Briser, neutre, est aussi un terme de Blason, qui signifie, Ajouter une pièce d'armoirie à l'écu des armes d'une maison, afin de distinguer les branches cadettes de la branche aînée. *Briser d'un lambel. Briser d'un lion. Briser d'une barre. Briser d'une bordure de gueules.*

Brisé, ée. part. passé.

Par exagérat., *Être brisé*, Sentir une extrême lassitude dans tous les membres. *Être brisé de fatigue. Il se sent tout brisé de son dernier accès de fièvre. Il a le corps tout brisé.*

Vantail brisé, volet brisé, etc., Vantail, volet, etc., qui se brise, qui peut se plier sur lui-même.

En Archit., *Comble brisé*, ou *Comble en mansarde*, Celui dont la partie supérieure forme égout, et dont la partie inférieure est presque verticale.

En termes de Blason, *Chevron brisé*, Chevron dont la tête est séparée. *Il porte d'or à trois chevrons brisés de gueules.*

BRISE-RAISON. s. m. Il se dit d'Une personne qui parle ordinairement à tort et à travers. *Cet homme est un brise-raison. Ces jeunes étourdis sont de vrais brise-raison.* Il est familier.

BRISE-SCELLÉ. s. m. Celui qui rompt le scellé apposé par l'autorité légale. Il est peu usité.

BRISE-TOUT. s. m. Il se dit d'Un étourdi ou d'un maladroit qui brise tout ce qui lui tombe sous la main. *Des brise-tout.* Il est familier.

BRISEUR. s. m. Celui qui brise, qui rompt quelque chose. Il ne se dit guère qu'en parlant Des hérétiques qui brisaient les images, et qu'on nommait *Iconoclastes* ou *Briseurs d'images.*

BRISE-VENT. s. m. T. d'Agricult. Clôture, abri, plantation destinée à garantir des arbres et des plantes de l'action du vent. *Des brise-vent.*

BRISIS. s. m. T. d'Archit. L'angle que forment les deux plans d'un comble brisé. *Il loge dans les brisis du château.*

BRISOIR. s. m. Instrument qui sert à briser certaines choses, et principalement le chanvre ou la paille.

BRISQUE. s. f. Sorte de jeu de cartes. *Faisons une partie de brisque.*

Il se dit également, à ce Jeu, d'Une carte qui est atout. *J'avais trois brisques dans mon jeu.*

BRISURE. s. f. Partie brisée, cassée. *Il y a des brisures dans ce parquet, dans cette boiserie.*

Il se dit aussi en parlant Des ouvrages de menuiserie ou de serrurerie dont les parties se replient les unes sur les autres au moyen de charnières. *La brisure d'un volet.*

En termes de Fortification, *Brisure de la courtine*, Prolongement de la ligne de défense dans le renfoncement d'un bastion à orillons.

Brisure, en termes de Blason, Toute pièce d'armoirie que les cadets ajoutent à l'écu des armes pleines de la maison dont ils sortent.

BRO

BROC. s. m. (On ne prononce pas le C, excepté dans les vers, où on fait rimer *Broc* avec *Froc, Troc*, etc.) Vaisseau portatif d'une assez grande capacité, communément de bois, garni de cercles de fer ou de cuivre, qui a une anse et un bec évasé, et dont on se sert ordinairement pour tirer ou transporter du vin. *Le broc est le vaisseau le plus commode pour le remplissage des tonneaux. Mettre du vin dans un broc. Emplir, vider un broc. Il y a des brocs d'étain.*

Il se dit aussi de Ce qu'un broc peut contenir. *C'est un homme qui boirait un broc de vin.*

Broc, s'est dit autrefois pour Broche, et il en est resté cette phrase familière, *Manger de la viande de broc en bouche*, La manger sortant de la broche.

De bric et de broc. loc. adv. et familière. Deçà et delà; d'une manière et d'une autre. *Il a ramassé des écus de bric et de broc, comme il a pu. De bric et de broc il s'est composé une assez jolie fortune.* Dans cette locution et dans la phrase familière qui précède, on fait sentir le C, en le prononçant comme K.

BROCANTAGE. s. m. Action de brocanter, commerce de celui qui brocante.

BROCANTER. v. n. Acheter, revendre ou troquer des marchandises de hasard. Il se dit particulièrement Des marchands de tableaux, bronzes, médailles, bijoux, porcelaines, etc. *C'est un homme qui ne fait que brocanter.*

BROCANTEUR, EUSE. s. Celui, celle qui brocante. *C'est un fin brocanteur. Il fait le métier de brocanteur. C'est une brocanteuse.*

BROCARD. s. m. Parole de moquerie, raillerie piquante. *Donner un brocard, des brocards. Lancer des brocards. Essuyer des brocards. Un diseur de brocards.*

BROCARDER. v. a. Piquer par des paroles plaisantes et satiriques. *Brocarder le tiers et le quart.* Il est familier.

Brocardé, ée. part. passé.

BROCARDEUR, EUSE. s. Celui, celle qui dit des brocards. *C'est un brocardeur odieux.*

BROCART. s. m. Étoffe de soie brochée d'or ou d'argent. *Brocart d'or. Brocart d'argent. Habit de brocart. Jupe de brocart. Du brocart de Venise, de Lyon, de Gênes.*

BROCATELLE. s. f. Étoffe fabriquée à la manière du brocart, mais de moindre valeur. *Une tapisserie de brocatelle. De la brocatelle de Venise.*

Brocatelle, se dit aussi d'Une sorte de marbre qui est jaune et violet, ou rougeâtre, ou de plusieurs couleurs. *Les diverses espèces de brocatelles.*

BROCHAGE. s. m. T. de Librairie. Action de brocher un livre, des livres; ou Le résultat de cette action. *Un atelier de brochage. Le brochage a coûté tant.*

BROCHANT. T. de Blason. Voyez Brocher.

BROCHE. s. f. Ustensile de cuisine, instrument de fer long, étroit, pointu par un bout et coudé par l'autre ou garni d'une poulie, et que l'on passe au travers de la viande qu'on veut faire rôtir. *Mettre de la viande à la broche. Mettre à la broche. Mettre en broche. Tourner la broche. Tirer la viande de la broche.*

Il faudrait encore un tour de broche, se dit Lorsque la viande n'est pas assez rôtie.

Fig. et fam., *Faire un tour de broche*, Se mettre très près du feu, pour se chauffer rapidement.

Broche, désigne, par analogie, Diverses choses qui ont quelque ressemblance de forme avec une broche de cuisine. Ainsi:

Il se dit de Petites verges de fer qu'on adapte aux rouets, aux métiers à filer, et sur lesquelles le fil, le coton, la laine, se roulent à mesure qu'ils sont filés. *La broche d'un rouet. Ce métier à filer a deux cents broches, trois cents broches, etc.*

Il se dit également de Petites verges de fer, de laiton, ou de bois dur et poli, dont on se sert pour former les mailles d'un tricot. *Broches à tricoter.* Ces sortes de broches s'appellent plus ordinairement *Aiguilles à tricoter*, lorsqu'elles sont de métal.

Drap à double broche (par corruption, pour *à double fil de chaîne en broche*), Drap épais, serré, fort et presque imperméable; ainsi nommé parce qu'on le faisait autrefois en plaçant, dans les intervalles des broches ou dents formant le peigne du métier, deux fils au lieu d'un.

Broche, se dit en outre d'Une baguette de bois dont on se sert pour enfiler divers objets comme des cierges, des chandelles, des harengs, etc.

Il signifie encore, Une espèce de cheville de bois pointue, qui sert à boucher le trou d'un tonneau qu'on a percé.

Il signifie aussi, Une pointe de fer qui fait partie de certaines serrures, et qui doit entrer dans le trou d'une clef forée.

Il se dit pareillement d'Une petite verge de fer qui sort du milieu d'un carton où l'on tire au blanc. *Donner dans la broche.*

Il se dit d'Un bijou garni d'une longue épingle dont les femmes se servent pour attacher leurs châles et pour orner le haut du corsage des robes. On s'en sert aussi pour fixer les bouts d'une cravate.

Broches, au pluriel, en termes de Chasse, se dit Des défenses du sanglier.

BROCHÉE. s. f. Toute la quantité de viande qu'on fait rôtir à une broche en une fois. *Une brochée de viande. Il y avait au feu je ne sais combien de brochées de viande.*

BROCHER. v. a. Passer l'or, la soie, etc., en différents sens dans une étoffe, en y figurant un dessin. *Brocher une étoffe; la brocher d'or et d'argent; la brocher de soie.*

En termes de Blason, *Brochant sur le tout*, se dit Des pièces qui passent tout entières d'un côté de l'écu à l'autre, en couvrant une partie des pièces dont l'écu est chargé. *Les anciens ducs de Bourbon portaient de France à la bande brochant sur le tout.*

Fig. et fam., *Brochant sur le tout*, se dit, par plaisanterie ou en dérision, De ce qui est ajouté à une quantité, à un nombre déjà trop considérable, d'un surcroît de mal, d'importunité, de ridicule, etc. *Ils sont une demi-douzaine plus ennuyeux les uns que les autres, et un tel brochant sur le tout. Il a la fièvre, la goutte, et un gros rhume brochant sur le tout. Il vient de faire une nouvelle sottise brochant sur le tout.*

Brocher, signifie aussi, Assembler et plier les feuilles d'un livre de manière que les pages se suivent, puis les coudre ensemble avec de la ficelle ou du fil passé dans la marge intérieure, et les couvrir d'un papier de couleur ou autre. *Faire brocher un livre, un manuscrit. Il n'est pas nécessaire de relier ces cahiers, il suffit de les brocher.*

Brocher, signifie, figurément et familièrement, Faire un ouvrage à la hâte. *Il ne prend pas le temps nécessaire, il ne fait que brocher la besogne. Il a broché ce mémoire en quatre heures. Cet écolier broche ses devoirs.*

Brocher, en termes de Maréchal ferrant, Enfoncer à coups de brochoir les clous qui servent à fixer le fer d'un cheval. *Brocher un clou.*

Broché, ée. part. passé. *Étoffe brochée. Livre, volume broché.*

BROCHET. s. m. Poisson d'eau douce, qui a la chair blanche et ferme, la tête longue, et les dents pointues. *Un gros brochet. Un vieux brochet. Le brochet est vorace. Brochet carreau*, Très gros brochet. *Brochet au court-bouillon, à la sauce blanche, etc.*

BROCHETON. s. m. Petit brochet.

BROCHETTE. s. f. Petite broche de fer, de bois, et quelquefois d'argent, dont on se sert, soit pour assujettir la viande à la broche, soit pour faire rôtir ou griller de petites pièces de gibier, des rognons de mouton, et d'autres viandes. *Rognons à la brochette.*

Il se dit, par extension, Des petites pièces de gibier, des rognons de veau, des morceaux de foie, des petits poissons, etc., ainsi rôtis ou grillés. *Des brochettes de foies gras, d'ortolans, d'éperlans. Une entrée de brochettes. Servir des brochettes.*

Il se dit aussi d'Une petite broche qui sert à porter ensemble plusieurs croix. *Sa brochette de croix ne lui suffit pas, il voudrait une plaque.*

Élever des oiseaux à la brochette, Élever de jeunes oiseaux en leur donnant à manger au bout d'un petit bâton ou d'une plume.

Fig. et fam., *Élever un enfant à la brochette*, L'élever avec beaucoup d'attention et avec des soins trop minutieux.

BROCHEUR, EUSE. s. Ouvrier, ouvrière qui broche des livres.

BROCHOIR. s. m. Marteau de maréchal, propre à ferrer les chevaux.

BROCHURE. s. f. Action de brocher un livre, des livres; ou Le résultat de ce travail. *Cette femme est occupée à la brochure. Des livres en feuilles et en brochure.* Dans le premier sens, on dit également *Brochage*, surtout en termes de Librairie.

Brochure, signifie aussi, Un ouvrage imprimé, qui a peu d'étendue, et qui n'est que broché. *Petite brochure. Cette brochure est assez rare. Il a paru beaucoup de brochures ce mois-ci. Publier une brochure. Brochure politique. Faire relier plusieurs brochures en un seul volume.*

BROCOLI. s. m. Espèce de chou qui nous vient d'Italie, et dont on a conservé le nom italien. *Brocoli blanc. Brocoli violet. Les brocolis se mangent accommodés comme les choux-fleurs.*

BRODEQUIN. s. m. Sorte de chaussure antique qui couvre le pied et une partie de la jambe, et qui n'est en usage que dans certaines grandes cérémonies. *Mettre les sandales et les brodequins à un évêque. On chaussait des brodequins aux rois de France, dans la cérémonie de leur sacre. Le brodequin était, chez les anciens, la chaussure ordinaire des acteurs, lorsqu'ils jouaient la comédie. On représente Thalie chaussée de brodequins.*

Il se dit quelquefois au figuré, pour opposer La comédie à la tragédie. *Chausser le brodequin*, Composer une comédie, ou Se faire acteur dans la comédie. *Quitter le brodequin pour prendre le cothurne. Etc.*

Brodequin, se dit encore d'Une espèce de bottines, ouvertes et lacées par devant, en usage surtout pour les femmes et les enfants. *Une paire de brodequins. De jolis brodequins.*

Brodequins, au pluriel, s'est dit d'Une sorte de question qui se donnait avec des planches et des coins dont on serrait fortement les jambes de l'accusé. *Donner les brodequins.*

BRODER. v. a. Travailler avec l'aiguille sur quelque étoffe, et y faire des dessins, des ouvrages en relief avec de l'or, de la soie, etc. *Broder une robe, un habit, un gilet, un fichu, un voile. Broder une fleur, un chiffre, sur quelque étoffe, sur un fond. Broder d'or, d'argent, de soie, etc. Broder au métier. Broder au plumetis. Broder au crochet. Broder en lames. Broder au tambour.*

Il signifie aussi, figurément et familièrement, Amplifier un récit, y ajouter des détails, des circonstances souvent fausses, mais qui sont ou que l'on croit propres à le rendre plus piquant, plus intéressant. *Il brode fort bien un conte. On vous a brodé cette nouvelle.*

Il s'emploie quelquefois absolument, dans le même sens. *Ah! monsieur, vous brodez.*

Brodé, ée. part. passé. *Voile brodé. Tulle brodé.*

BRODERIE. s. f. Ouvrage que l'on fait en brodant. *Broderie relevée. Broderie plate. Riche broderie. Broderie au métier. Broderie d'or, de soie, de laine. Travailler en broderie. Faire de la broderie. Une étoffe toute couverte de broderie. Habit en broderie. Dessin de broderie. De belles broderies.*

Il se dit figurément Des circonstances, des détails que l'on ajoute à un récit pour l'embellir. *Il y a de la broderie, un peu de broderie à ce que vous dites.*

Il se dit aussi, figurément, Des notes de goût qu'on ajoute dans l'exécution à un morceau de musique.

BRODEUR, EUSE. s. Celui, celle qui brode. *Porter une étoffe chez le brodeur. Une habile brodeuse.*

Prov. et fig., *Autant pour le brodeur*, s'emploie Pour exprimer qu'on n'ajoute pas foi à ce que dit quelqu'un, qu'on regarde ce qu'il dit comme un conte fait à plaisir.

BROIE. s. f. Instrument propre à briser la tige du chanvre et du lin, pour détacher la filasse de la chènevotte.

BROIEMENT ou **BROÎMENT.** s. m. Action de broyer. *Le broiement des couleurs. On est parvenu à pratiquer le broiement de la pierre dans la vessie.*

BROME. s. m. T. de Chimie. Corps simple, métalloïde, intermédiaire entre le chlore et l'iode.

BROMURE. s. m. T. de Chimie. Composé résultant de la combinaison du brome avec un corps simple. *Bromure de potassium.*

BRONCHADE. s. f. Action de broncher. *Son cheval fit une bronchade.* Il vieillit.

BRONCHE. s. f. T. d'Anat. Chacun des deux conduits qui naissent de la bifurcation de la trachée-artère, et par lesquels l'air s'introduit dans les poumons. *Inflammation des bronches. La bronche droite. La bronche gauche.*

BRONCHER. v. n. Faire un faux pas, chopper. *Une pierre m'a fait broncher. Un cheval qui bronche.*

Il s'emploie figurément, au sens moral, et signifie, Faillir. *Il ne faut pas broncher devant lui. C'est un homme qui n'a jamais bronché. Cet écolier a récité sa leçon sans broncher.*

Prov. et fig., *Il n'y a si bon cheval qui ne bronche*, Il n'y a point d'homme si honnête ou si habile qui ne fasse quelquefois des fautes, qui ne se trompe quelquefois.

BRONCHIES. s. f. pl. Voyez Branchies.

BRONCHIQUE. adj. des deux genres. T. d'Anat. Qui a rapport ou qui appartient aux bronches. *Veines, artères bronchiques. Nerfs bronchiques,*

BRONCHITE. s. f. Inflammation des bronches. *Bronchite aiguë. Bronchite chronique.*

BRONCHOTOMIE. s. f. (On prononce *Bronkotomie.*) T. de Chirur. Opération qui consiste à faire une ouverture aux voies aériennes. Quand on la pratique au larynx, elle prend le nom de *Laryngotomie;* si l'on ouvre la trachée-artère, elle se nomme *Trachéotomie.*

BRONZE. s. m. Alliage de cuivre, d'étain et de zinc. *Une statue de bronze. Un cheval de bronze. Des médailles de bronze. Graver sur le bronze. Fondeur en bronze. Couler en bronze.*

Il se dit aussi de Tout morceau de sculpture de bronze. *Voilà un beau bronze. Il aime les bronzes. Il a de beaux bronzes. Un bronze antique.*

En Numismatique, *Le grand bronze, le petit bronze*, et *le moyen bronze*, Les grandes, les petites et les moyennes médailles de bronze. En Archéologie, le cuivre pur, et le cuivre allié, sont appelés *Bronze.*

Fig., *Avoir le cœur de bronze, un cœur de bronze*, Avoir le cœur dur, insensible.

BRONZER. v. a. Peindre en couleur de bronze. *Bronzer une statue, un vase.*

Bronzer un canon de fusil, Lui donner, par le moyen du feu, une couleur bleuâtre, qui sert à le préserver de la rouille. On dit de même, *Bronzer des boucles, des boutons d'acier, etc.*

BRONZÉ, ÉE. part. passé.

Souliers bronzés, Souliers de chamois teint en noir.

Teint bronzé, Teint qui approche de la couleur du cuivre.

BROQUART. s. m. Nom que les chasseurs donnent à quelques bêtes fauves d'un an. *Les chiens lancèrent un broquart.*

BROQUETTE. s. f. Sorte de petit clou de fer à tête. *Attacher une estampe avec une broquette.* On l'emploie au singulier dans un sens collectif, pour désigner Une certaine quantité de ces petits clous. *Acheter de la broquette. Attacher une tapisserie avec de la broquette.*

BROSSE. s. f. Ustensile servant à nettoyer les vêtements, les meubles, etc., et fait ordinairement d'un assemblage de poils de cochon ou de sanglier, quelquefois de crins de cheval, de brins menus de bruyère ou de chiendent, etc. *Des brosses à nettoyer les habits. Il faut donner deux ou trois coups de brosse à cet habit. Une brosse à nettoyer la tête. Une brosse à panser les chevaux. Brosse de frotteur. Brosse pour la chaussure. Brosse douce. Brosse rude. Brosse pour la peau. Brosse à ongles.*

Brosse à dents, Petite brosse dont on se sert pour nettoyer les dents.

Brosse à barbe, Sorte de pinceau qui sert à étendre le savon sur le visage, avant de se faire la barbe. On dit plus ordinairement, *Blaireau.*

BROSSE, se dit également d'Une sorte de pinceau de différentes grosseurs, composé de soies de porc, dont les peintres font usage pour placer leurs couleurs sur la toile, et dont ils se servent plus ordinairement que de pinceau.

Fig., *L'exécution de ce tableau est d'une belle brosse*, Il est habilement peint. *Tableau fait à la grosse brosse*, Tableau grossièrement peint.

BROSSER. v. a. Frotter avec une brosse, nettoyer avec une brosse. *Brosser un habit. Se brosser la tête. Brosser un cheval.* On dit, dans un sens analogue, *Brosser quelqu'un*, Lui frotter, lui frictionner quelque partie du corps avec une brosse. *Se faire brosser par son domestique.*

Brosser quelqu'un, signifie aussi, Brosser l'habit, le vêtement qu'il a sur lui. On dit aussi, dans l'un et dans l'autre sens, avec le pronom personnel, *Se brosser.*

BROSSÉ, ÉE. part. passé.

BROSSER. v. n. T. de Chasse. Courre à cheval ou à pied au travers des bois les plus épais et les plus forts. *Brosser dans les forêts, dans les bois.*

BROSSERIE. s. f. Art ou commerce du brossier.

Il se dit aussi d'Un lieu où l'on fabrique des brosses.

BROSSEUR. s. m. Il se dit Du soldat attaché à un officier en qualité de domestique.

BROSSIER. s. m. Celui qui fait ou vend des brosses. *La boutique d'un brossier. Marchand brossier.*

BROU. s. m. L'écale, l'enveloppe verte des noix. *Le brou des noix sert à divers usages, selon qu'il est préparé. Teindre un plancher avec du brou de noix. Des noix confites avec leur brou. Ratafia de brou de noix*, ou simplement, *Brou de noix. Boire du brou de noix.* On dit dans le même sens, *Le brou d'une amande.*

BROUÉE. s. f. Bruine, brouillard. *Une brouée qui s'élève. La brouée tombe. Une brouée qui se dissipe. Brouée froide. Brouée épaisse.*

BROUET. s. m. Espèce de bouillon au lait et au sucre. Il ne se dit guère que dans ces locutions, maintenant peu usitées, *Le brouet de l'accouchée, le brouet de l'épousée.*

Brouet noir, Mets simple et grossier des anciens Spartiates.

BROUET, se dit quelquefois, par mépris, d'Un mauvais ragoût. *Il a craint de tâter de ce brouet. Fi! c'est du brouet.*

BROUETTE. s. f. Espèce de petit tombereau qui n'a qu'une roue en avant, et qu'on pousse devant soi. *On se sert de la brouette pour transporter des terres, des pierres, du fumier, et autres matières. Brouette de jardinier. Brouette de vinaigrier.*

Être condamné à la brouette, c'est, dans certains pays, Être condamné aux travaux publics, et principalement aux travaux de fortification et de terrassement.

BROUETTE, se disait autrefois d'Une sorte de chaise fermée, à deux roues, tirée par un homme. *Se faire traîner dans une brouette. Aller en brouette.* C'est ce qu'on nommait autrement *Vinaigrette.*

BROUETTER. v. a. Transporter dans une brouette. *Brouetter de la terre, du sable, etc.*

Il signifie aussi, Mener dans une petite chaise à deux roues. *Se faire brouetter par la ville.*

BROUETTÉ, ÉE. part. passé.

BROUETTEUR. s. m. Celui qui traînait les brouettes de place ou vinaigrettes, dans lesquelles on se faisait voiturer par la ville.

BROUETTIER. s. m. Celui qui transporte des terres, des pierres ou d'autres fardeaux dans une brouette.

BROUHAHA. s. m. Bruit confus qui s'élève dans une assemblée nombreuse, dans une foule, et qui est un signe d'approbation ou d'improbation. *À cette tirade, on a fait, il s'est élevé un grand brouhaha, de grands brouhaha. J'entends du brouhaha. Quel brouhaha!* Il est familier.

BROUILLAMINI. s. m. Désordre, brouillerie, confusion. *Il y a un peu de brouillamini dans ce ménage. Il y a bien du brouillamini dans cette affaire*, Elle est fort embrouillée, on n'y comprend rien. Il est familier.

BROUILLAMINI, en termes de Pharmacie, Masse de bol de la grosseur et de la longueur du doigt. C'est une corruption de *Bol d'Arménie.*

BROUILLARD. s. m. Vapeur plus ou moins épaisse, et ordinairement froide, qui obscurcit l'air. *Un brouillard épais. Un léger brouillard. Brouillard qui s'élève, qui se dissipe. Le brouillard est tombé.*

Par allusion, *N'y voir qu'à travers un brouillard*, Avoir la vue extrêmement affaiblie, n'apercevoir les objets qu'avec peine, et comme si on les voyait à travers un épais brouillard.

Fig. et fam., *Je n'y vois que du brouillard*, Je n'y démêle rien, je n'y comprends rien.

Fig., *Un esprit plein de brouillards*, se dit D'un homme dont l'esprit n'est pas net, dont les idées sont confuses.

Prov. et fig., *Une rente établie, une créance hypothéquée sur les brouillards de la Seine*, se dit, par plaisanterie, d'Une rente ou d'une créance dont rien n'assure et ne garantit le payement.

BROUILLARD, dans la Tenue des livres, se dit d'Un livre sur lequel on prend note des opérations de banque ou de commerce, à mesure qu'elles se font, pour les reporter ensuite sur le livre-journal, sans surcharges ni ratures. C'est ce qu'on nomme aussi *Brouillon* et *Main courante.*

Adjectiv., *Papier brouillard*, Sorte de papier non collé, et ordinairement de couleur grise, qu'on emploie à différents usages, comme à filtrer quelque liquide, à sécher l'encre d'une écriture fraîche, etc. *Une main de papier brouillard.*

BROUILLE. s. f. Brouillerie. *Il y a de la brouille dans le ménage.* Il est familier.

BROUILLEMENT. s. m. Mélange, confusion. Il est familier.

BROUILLER. v. a. Mettre pêle-mêle, mêler. *Il a brouillé tous ses papiers. Brouiller plusieurs vins les uns avec les autres. Brouiller des œufs en les faisant cuire.*

Brouiller du vin, Remuer un tonneau, une bouteille de vin, en sorte que la lie et le sédiment se mêlent avec la liqueur.

Fig. et fam., *Brouiller le teint*, Causer une légère altération dans le coloris du visage. *Ce mouvement de bile a suffi pour lui brouiller le teint.*

BROUILLER, signifie, figurément et familièrement, Mettre de la confusion, du désordre dans les affaires ou dans les idées. *Brouiller les affaires. En voulant arranger les choses, il n'a fait que les brouiller davantage. Cet homme, si l'on n'y prend garde, brouillera tout. L'amour lui a brouillé la cervelle, lui a brouillé l'esprit. Ce que vous venez de lui dire a brouillé toutes ses idées.*

Fig. et fam., *Brouiller les cartes*, Chercher à mettre du trouble, à embrouiller les affaires.

Fam., *Brouiller du papier*, Écrire des choses inutiles ou ridicules.

BROUILLER, signifie aussi, figurément, Mettre la désunion, la mésintelligence entre des personnes qui vivaient bien ensemble. *Brouiller deux amis. L'intérêt, la rivalité les a brouillés. On les a brouillés par de faux rapports.*

Fig. et fam., *Cet homme est brouillé avec le bon sens*, Il n'est pas raisonnable, il est extravagant. *Il est brouillé avec la grammaire*, Il parle ou écrit incorrectement. *Il est brouillé avec l'argent comptant*, Il n'a point d'argent, ou Il ne sait pas en garder.

BROUILLER, s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Les affaires se brouillent de tous côtés. Ces deux amis se sont brouillés. Il s'est brouillé avec toute sa famille.*

Le temps se brouille, Le ciel se couvre de nuages.

Se brouiller en parlant, S'embarrasser, se troubler en parlant. *Il se brouilla tellement qu'il ne savait plus ce qu'il disait.*

Fam., *Se brouiller avec la justice*, S'exposer aux poursuites de la justice par quelque méfait.

BROUILLER, se dit quelquefois absolument, et signifie alors, Faire les choses avec confusion, par ignorance, par maladresse, ou par malice. *C'est un homme qui n'a ni règle ni ordre dans l'esprit, il ne fait que brouiller.* Ce sens est familier.

BROUILLÉ, ÉE. part. passé. *Des œufs brouillés.*

BROUILLERIE. s. f. Désunion, mésin-

telligence, dissension. *Il est survenu une brouillerie entre eux. C'est lui qui est cause de leur brouillerie, de toutes ces brouilleries.*

BROUILLON, ONNE. adj. Qui met, qui se plaît à mettre le trouble et la confusion dans les affaires. *Cet homme a l'esprit brouillon, l'humeur brouillonne.*

Il se prend aussi substantivement. *C'est un brouillon. C'est une brouillonne.*

C'est un brouillon, se dit quelquefois D'un homme qui embrouille les affaires, par ignorance, étourderie ou maladresse; ou bien encore, D'un homme qui manque de netteté dans les idées, et qui s'embrouille dans ses discours. *Cet avocat est un brouillon qui gâte les meilleures causes. On ne sait jamais ce qu'il veut dire, c'est un brouillon.*

BROUILLON. s. m. Ce qu'on écrit d'abord, ce qu'on jette d'abord sur le papier, pour le mettre ensuite au net; et Le papier même sur lequel on a écrit le brouillon. *Je n'en ai fait qu'un brouillon. Voilà mon brouillon. Il ne fait jamais de brouillon. Il écrit sans faire de brouillon. Mettre un brouillon au net.*

Il se dit aussi, dans la Tenue des livres, de ce qu'on nomme plus ordinairement *Brouillard.*

BROUIR. v. a. Il se dit Du soleil qui dessèche et brûle les productions végétales, telles que les blés, les fruits, les feuilles des arbres, etc. *Le soleil, qui s'est montré après cette gelée blanche, a broui jusqu'aux feuilles des arbres.*

BROUI, IE. part. passé. *Feuilles brouies. Épi broui. Fruits brouis.*

BROUISSURE. s. f. Dommage que le soleil succédant à la gelée cause aux fleurs, aux bourgeons des arbres, etc.

BROUSSAILLES. s. f. pl. Épines, ronces, et autres arbustes semblables qui croissent dans les forêts, dans les terrains incultes. *Ce terrain est couvert de broussailles. Passer à travers les broussailles. Un fagot de broussailles.*

Fig. et fam., *Se sauver, s'échapper par les broussailles,* Se tirer d'embarras comme on peut.

BROUSSIN. s. m. Excroissance ligneuse, qui vient sur le tronc ou sur les branches de certains arbres. *Broussin d'érable, d'orme, de buis. On emploie le broussin d'érable dans la tabletterie.*

BROUT. s. m. Pousse des jeunes taillis au printemps. *Les cerfs aiment le brout, vont au brout.*

BROUTANT, ANTE. adj. Qui broute. En Vénerie, *Les bêtes broutantes*, Le cerf, le daim, le chevreuil, etc.

BROUTER. v. a. Paître; manger l'herbe, ou les feuilles des arbres. Il ne se dit guère qu'en parlant De l'herbe qui tient à la terre, et Des feuilles attachées à l'arbre. *Les moutons broutent l'herbe. Les chèvres broutent la feuille, le bourgeon, etc. Brouter la verdure. La famine fut si grande, que les pauvres étaient réduits à brouter l'herbe.*

Il s'emploie aussi neutralement. *Ses moutons broutaient dans mon pré. L'endroit où les moutons ont brouté. La chèvre peut brouter quatre à cinq heures de suite.*

Fig. et fam., *L'herbe sera bien courte, s'il ne trouve de quoi brouter,* se dit D'un homme industrieux qui sait trouver à subsister aisément où d'autres auraient peine à vivre.

Prov. et fig., *Où la chèvre est attachée, il faut qu'elle broute,* On doit se résoudre à vivre dans l'état où l'on se trouve engagé, dans le lieu où l'on est établi.

BROUTÉ, ÉE. part. passé.

BROUTILLES. s. f. pl. Menues branches d'arbres dont on fait des fagots. *Un fagot de broutilles.*

Il se dit, figurément et familièrement, de Plusieurs petites choses inutiles et de peu de valeur.

BROYER. v. a. (Il se conjugue comme *Employer.*) Casser, piler, triturer de manière à réduire en poudre ou en pâte. *Broyer du poivre. Broyer menu. Les dents servent à broyer les aliments. Broyer la pierre dans la vessie au moyen du lithotriteur.*

Broyer des couleurs, Pulvériser des substances colorantes, en même temps qu'on les mêle avec de l'eau ou avec de l'huile.

Fig. et fam., *Broyer du noir.* Se livrer à des pensées sombres, mélancoliques.

BROYÉ, ÉE. part. passé.

BROYEUR. s. m. Celui qui broie. *Ce marchand de couleurs occupe tant de broyeurs. Broyeur de chanvre.* Voyez BROIE.

BROYON. s. m. T. d'Impr. Instrument, espèce de molette de bois qui servait à prendre l'encre et à l'étaler, quand on employait les balles, au lieu du rouleau.

BRU

BRU. s. f. La femme du fils par rapport au père et à la mère de ce fils. On la nomme plus ordinairement Belle-fille. *Elle a épousé mon fils, c'est ma bru.*

BRUANT. s. m. Voyez BRÉANT.

BRUCELLES. s. f. pl. T. d'Arts. Sorte de petites pinces dont les branches font ressort, et qui servent à prendre, à tenir des pièces légères. *Des brucelles d'horloger.*

BRUGNON. s. m. Espèce de pêche ou de pavie qui a la peau lisse et fine. *Brugnon violet. Brugnon jaune.*

BRUINE. s. f. Petite pluie très fine, et ordinairement froide, qui tombe lentement. *La bruine a gâté les blés.*

BRUINER. v. impersonnel. Il se dit De la bruine qui tombe. *Il bruine. Il ne pleut pas bien fort, il ne fait que bruiner.*

BRUINÉ, ÉE. part. passé. Il n'est usité qu'en parlant Des blés. *Les blés ont été bruinés,* c'est-à-dire, Ont été gâtés par la bruine.

BRUIRE. v. n. (Il n'est guère usité qu'à l'infinitif, à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif, et aux troisièmes personnes de l'imparfait. *Il bruit. Il bruissait, ils bruissaient.*) Rendre un son confus. *On entend bruire les vagues, le vent, le tonnerre. Le vent bruit dans la forêt. Les flots bruissaient.*

BRUISSEMENT. s. m. Espèce de bruit confus. *Le bruissement des flots, des vents. Bruissement d'oreilles:* voyez BOURDONNEMENT.

BRUIT. s. m. Son ou assemblage de sons, abstraction faite de toute articulation distincte, et de toute harmonie. *Grand bruit. Petit bruit. Bruit léger. Bruit sourd. Bruit confus. Bruit éclatant. Le bruit du tonnerre. Le bruit du canon. Il fit son entrée dans la ville au bruit du canon. Bruit agréable. Le bruit de l'eau. Le bruit des flots. Le bruit s'élève, s'apaise. Entendre du bruit. Faire du bruit. Il n'aime pas le bruit.*

Par dénigrement, *Ce n'est point là de la musique, ce n'est que du bruit.*

Loin du bruit, Loin du tumulte et du commerce du monde. *Se retirer, vivre loin du bruit.*

Sans bruit, Tout doucement, sans qu'on soit entendu. *On le fit entrer sans bruit. Il s'esquiva sans bruit.*

Fam., *Faire beau bruit,* Gronder, se fâcher, s'emporter. *S'il vient à savoir cela, il fera beau bruit, vous verrez beau bruit.*

Prov. et fig., *Cet homme est bon cheval de trompette, il ne s'étonne pas du bruit,* Il ne s'effraye pas des menaces, il ne s'émeut pas de ce qu'on lui dit, soit pour l'intimider, soit pour l'embarrasser.

Fam., *Cet homme n'aime pas le bruit s'il ne le fait,* Il prend des libertés qu'il ne veut pas permettre aux autres.

Fam., *Faire plus de bruit que de besogne,* Se donner beaucoup de mouvement, et faire peu d'ouvrage; ou Parler plus qu'on n'agit.

Chasser à grand bruit, Chasser à cor et à cri avec une meute et des piqueurs.

BRUIT, signifie particulièrement, Tumulte, trouble, mouvement séditieux. *Il y a du bruit dans cette ville, dans cette province.*

Il signifie aussi, Querelle, démêlé. *Ils ont eu du bruit ensemble. Il y a eu du bruit entre eux. Il y a grand bruit dans le ménage.* Ce sens est ordinairement familier.

BRUIT, se dit encore Des nouvelles qui circulent dans le public. *Le bruit court. Il court un mauvais bruit. Un bruit sourd. Semer, faire courir des bruits. Un faux bruit. C'est un bruit de ville. C'est un bruit qui court. Il s'est répandu un bruit. Au premier bruit de cet accident. Au bruit de sa mort. Accréditer des bruits. Ce sont des bruits en l'air. Il court de mauvais bruits sur cet homme.*

Bruits de bourse, Nouvelles qui circulent à la bourse.

Il y a des bruits de guerre, On parle d'une guerre prochaine.

Il n'est bruit que de cela, il en est grand bruit dans le monde, On en parle beaucoup.

BRUIT, se dit aussi de L'éclat que font certaines choses dans le monde; et alors il se construit presque toujours avec le verbe *Faire. Cet événement fait du bruit, fait grand bruit. Étouffez cette affaire, n'en faites point de bruit. Il a fait grand bruit d'une chose qui n'en valait pas la peine. Sa belle action fait du bruit dans le monde. Ce livre fait du bruit.* On dit quelquefois, dans un sens analogue, en parlant D'un personnage fameux, d'un héros, *Le bruit de son nom, le bruit de ses exploits.*

À grand bruit, Avec faste, avec ostentation. *C'est un homme qui marche toujours à grand bruit. Il est arrivé dans la ville à grand bruit.*

À petit bruit, Secrètement, sans éclat. *Faire quelque chose à petit bruit, Il fait ses affaires à petit bruit.*

Avoir bon bruit, mauvais bruit. Avoir une bonne, une mauvaise réputation. Ces locutions ont vieilli.

BRÛLANT, ANTE. adj. Qui brûle, qui a une extrême chaleur. *Le soleil est bien brûlant. Un vent brûlant. Des sables brûlants. Un climat brûlant. Un plat brûlant. Fièvre brûlante. Il a les mains brûlantes.*

Il signifie au figuré, Très vif, très ardent, très animé. *Un zèle brûlant. Une âme brûlante. Un cœur brûlant de charité. Une brûlante ardeur de se distinguer, de combattre. Brûlant d'amour, d'impatience, de courroux. Style brûlant. Il a écrit des pages brûlantes.*

Fig., *Une question brûlante*, Une question dangereuse, à laquelle on craint de toucher.

BRÛLEMENT. s. m. Action de brûler, ou État de ce qui brûle. *Le brûlement des marchandises prohibées, des titres, des papiers.* Il est peu usité.

BRÛLER. v. a. Consumer ou endommager par le feu. *Brûler une maison. Brûler des vaisseaux. Brûler des papiers. Brûler une lettre. Chez les Grecs et chez les Romains, on brûlait ordinairement les morts. Il fut brûlé vif, brûlé à petit feu. Ces étincelles ont brûlé le bas de ma robe. Brûler de l'encens devant une idole. Brûler des parfums, des pastilles pour répandre une bonne odeur.*

Il se dit particulièrement De l'impression douloureuse et de l'altération que produit à la peau le contact du feu ou d'un corps extrêmement chaud. *Ce tison m'a brûlé. Cette étincelle m'a brûlé à la main. J'ai touché un fer chaud qui m'a brûlé.*

Il signifie aussi, Faire du feu de quelque chose. *Dans ce pays, on ne brûle que du charbon de terre, que de la tourbe. Brûler du bois, de la paille. Bois à brûler. Mottes à brûler.*

Prov. et fig., *J'y réussirai ou j'y brûlerai mes livres*, Je mettrai tout en œuvre pour le succès de cette affaire.

Prov. et fig., *Brûler ses vaisseaux*, S'engager dans une affaire, dans une entreprise, de manière à s'ôter tout moyen d'y renoncer ou de s'en désister. *Par cette démarche hardie, il vient de brûler ses vaisseaux, et il ne peut plus reculer.*

Fig., *Brûler de l'encens devant quelqu'un*, L'aduler, le flagorner avec de grandes démonstrations de respect.

Brûler de la cire, brûler de la chandelle, brûler de l'huile, Se servir de bougie, de chandelle, d'une lampe à huile pour éclairer. *On ne brûle dans cette maison que de l'huile, que de la cire. De l'huile à brûler.*

Prov. et fig., *Brûler la chandelle par les deux bouts*, Consumer son bien en faisant différentes sortes de dépenses également ruineuses; ou Se livrer à la fois à des excès de genres différents.

Brûler du vin, Mettre du vin sur le feu pour le distiller et en faire de l'eau-de-vie.

Brûler de l'eau-de-vie, de l'esprit-de-vin, Mettre le feu à une certaine quantité d'eau-de-vie, d'esprit-de-vin, contenue dans un vase.

Brûler du café, Donner aux grains du café le degré de cuisson nécessaire.

Ils s'emparèrent de la ville sans brûler une amorce, Sans tirer un coup de fusil.

Brûler la cervelle à quelqu'un, Lui casser la tête d'un coup de pistolet tiré à bout portant. On dit de même, *Se brûler la cervelle.*

Prov., *Tirer un coup à brûle-pourpoint*, Le tirer à bout portant ou de très près.

Fig. et fam., *Tirer sur quelqu'un à brûle-pourpoint, lui dire quelque chose à brûle-pourpoint*, Lui dire en face quelque chose de dur, de désobligeant. *Il lui a dit ses vérités à brûle-pourpoint.* On dit de même, *Y aller à brûle-pourpoint*, Parler ou agir sans ménagement. On dit aussi : *Ce qu'il vous dit là est à brûle-pourpoint*, Est trop dur, trop grossier pour être dit en face. *C'est une raison à brûle-pourpoint, un argument à brûle-pourpoint*, C'est une raison convaincante, un argument sans réplique.

Fig. et fam., *Brûler un gîte, une poste, l'étape, la dînée*, Passer outre sans s'arrêter à un gîte, à une poste, à l'étape, au lieu de la dînée.

Fig. et pop., *Brûler la politesse à quelqu'un*, Le quitter, s'en aller, partir sans lui dire adieu, sans le prévenir.

Fig., à certains Jeux de cartes, *Brûler une carte*, La mettre de côté, parce qu'elle a été vue, ou parce que le joueur à qui on la propose, use du droit de la refuser. *Cette carte a été vue, brûlez-la. Vous ne voulez pas de la première carte: je la brûle.*

BRÛLER, se dit également Des substances qui ont la propriété d'agir comme le feu, en consumant et corrodant les matières animales ou végétales. *Les acides concentrés brûlent la peau. Brûler une excroissance de chair avec la pierre infernale. L'eau-forte brûle le linge.*

BRÛLER se dit quelquefois par une sorte d'exagération, et signifie, Échauffer excessivement, causer une violente chaleur, dessécher par une chaleur excessive. *Cela me brûle, me brûle les mains. Cela brûle le sang. Cette liqueur me brûle le palais, le gosier, l'estomac. Il a une fièvre qui le brûle. Le soleil a brûlé toute la campagne. Le soleil lui a brûlé le teint. L'ardeur du soleil brûle les plantes.*

Fig., *Ce cheval brûle le pavé*, Il court très vite. *J'ai vu un tel passer dans son équipage, il brûlait le pavé*, Ses chevaux allaient avec une extrême rapidité.

Fig., *Son style brûle le papier*, Son style est plein de chaleur.

Fig., *Brûler les planches*, signifie, au Théâtre, Jouer avec beaucoup de chaleur des scènes vives et animées.

BRÛLER, se dit par analogie, en parlant De l'effet d'un froid excessif. *La gelée a brûlé la racine des arbres. La neige brûle les souliers.*

BRÛLER, est aussi verbe neutre, et signifie, Être consumé par le feu. *Voilà une maison qui brûle. On voyait de loin des vaisseaux qui brûlaient. Le bois sec brûle mieux que le bois vert. Faire brûler des pastilles, des parfums. Le coup n'est point parti, l'amorce seule a brûlé.*

Il se dit particulièrement D'une chandelle, d'une bougie, d'une lampe, etc., qui est allumée. *Il y a devant cet autel une lampe qui brûle toujours. Les cierges qui brûlaient autour du cercueil. Cette chandelle ne brûle pas, ne veut pas brûler.* On dit de même : *Le feu brûle bien, ne brûle pas*, Le feu de la cheminée flambe, est animé, ou Il ne flambe pas, il n'est pas animé. *Le feu sacré qui brûlait dans le temple de Vesta.*

BRÛLER, signifie quelquefois simplement, Être fort chaud. *Touchez ses mains, elles brûlent. Les mains lui brûlent.*

Fig. et fam., *Les mains lui brûlent*, Il est impatient d'agir. *Les pieds lui brûlent*, Il est impatient de sortir, de s'en aller.

Prov. et fig., *Le tapis brûle*, se dit, à certains Jeux de cartes, Pour avertir qu'un des joueurs a oublié de mettre au jeu.

BRÛLER, neutre, se dit aussi Des mets auxquels l'action trop vive ou trop prolongée du feu donne une couleur rousse ou noire, et un goût désagréable. *Vous avez laissé brûler ce rôti.*

Prov. et fig., *Le rôti brûle*, Il n'y a pas de temps à perdre, il serait dangereux de tarder.

BRÛLER, neutre, signifie, au figuré, Être possédé d'une violente passion. *Il brûle du désir de se signaler. C'est un homme qui brûle d'ambition. Il brûle d'amour. Il brûle pour elle. Il brûle de se venger.*

Il se dit quelquefois pour exprimer simplement un grand désir, une extrême impatience de faire quelque chose. *Je brûle de vous revoir. Je brûle d'aller là. Il brûle d'en finir. Vous me faites brûler à petit feu*, Vous excitez trop longtemps mon impatience.

Il se dit encore à certains Jeux d'enfants, Lorsque celui qui cherche l'objet qu'on a caché et qu'il s'agit pour lui de découvrir vient à s'en approcher. *Vous n'y êtes pas encore, mais vous brûlez.*

BRÛLER, avec le pronom personnel, signifie Être brûlé; ou simplement Être atteint par le feu, par un corps très chaud. *Les papillons viennent se brûler à la chandelle. Tout un côté de sa perruque s'est brûlé. Se brûler en remuant un tison, en touchant un fer chaud. Se brûler à la main, à la jambe.*

Prov. et fig., *Se brûler, venir se brûler à la chandelle*, se dit D'un homme qui, séduit par des apparences décevantes, s'engage, se jette dans une situation embarrassante ou périlleuse.

BRÛLÉ, ÉE. part. passé. *Ce rôti ne vaut rien, il est brûlé. Ce pain est brûlé, la croûte en est toute brûlée. Avoir le teint brûlé par le soleil.*

Vin brûlé, Vin qu'on a mis sur le feu avec des épices. *Eau-de-vie brûlée*, Eau-de-vie à laquelle on a mis le feu.

Crème brûlée, Sorte de mets délicat, qui se fait avec du lait, des œufs et du sucre passé au feu.

Fig., *Carte brûlée*, Carte mise de côté parce qu'elle a été vue.

Fig. et fam., *Espion brûlé*, Espion qui étant connu ne peut plus être employé.

Fig. et fam., *Cerveau brûlé, cervelle brûlée*, Homme extravagant, qui porte tout à l'excès.

BRÛLÉ, est aussi quelquefois substantif. *Cette bouillie sent le brûlé, a un goût de brûlé.*

Il sent ici le brûlé, On y sent l'odeur de quelque chose qui brûle, ou qui a été brûlé.

BRÛLERIE. s. f. Lieu où l'on brûle du vin pour en faire de l'eau-de-vie; fabrique d'eau-de-vie.

BRÛLE-TOUT. s. m. Sorte de petit cylindre d'ivoire ou de métal, sur lequel on met un bout de bougie ou de chandelle qu'on veut brûler entièrement. *Acheter un brûle-tout, des brûle-tout.*

BRÛLEUR. s. m. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Un brûleur de maisons*, Un incendiaire.

Prov., *Il est fait comme un brûleur de maisons*, se dit D'un homme mal habillé et tout en désordre.

BRÛLOT. s. m. T. de Marine. Bâtiment rempli d'artifices et de matières combustibles, et destiné à incendier d'autres vaisseaux. *Il y avait trente navires et six brûlots. Un capitaine de brûlot. Accommoder une vieille frégate en brûlot. Attacher un brûlot à un vaisseau de guerre.*

Fig. et fam., *C'est un brûlot*, se dit D'un homme de parti, ardent, inquiet et qui est une espèce de boutefeu.

BRÛLOT, se dit quelquefois, par analogie, d'Un morceau d'aliment très poivré ou très salé.

BRÛLURE. s. f. Impression que le feu, ou toute autre substance échauffée à un très haut degré, fait sur la peau ou sur quelque autre matière, et qui va jusqu'à les altérer. *Se faire une brûlure au visage, à la main. C'est une brûlure. La cicatrice de la brûlure. Panser une brûlure. De l'onguent*

pour la brûlure. Le feu tomba sur ses habits, et y fit une grande brûlure. C'est un trou de brûlure.

Il se dit, en Agriculture, de Certaines altérations produites sur les végétaux, soit par l'action du soleil, soit par l'effet de la gelée ou du vent. *Les pêchers sont très sujets à la brûlure.*

BRUMAIRE. s. m. Le second mois du calendrier républicain; il allait du 23 octobre au 21 novembre.

BRUMAL, ALE. adj. Qui vient l'hiver, qui appartient à l'hiver. *Plante brumale. Les Romains célébraient, l'hiver, en l'honneur de Bacchus, les fêtes brumales.* Il est peu usité.

BRUME. s. f. Brouillard. Il se dit surtout Des brouillards qu'on observe sur la mer. *Brume épaisse. Les ennemis se retirèrent à la faveur d'une brume qui survint.*

BRUMEUX, EUSE. adj. Couvert, chargé de brume, de brouillard. *Temps brumeux. Ciel brumeux. Atmosphère brumeuse. Saison brumeuse.*

BRUN, UNE. adj. Qui est d'une couleur sombre, entre le roux et le noir. *Teint brun. Cheveux bruns. Habit brun. Drap brun. Cheval bai brun. Gris brun.* En parlant Des personnes, il se dit par rapport à la couleur des cheveux. *Cet homme est brun. Beauté brune. Elle est brune. Brune claire.*

Il se dit substantivement Des personnes qui ont les cheveux bruns. *Un beau brun. Une brune piquante. Une brune claire. Une belle brune.*

Fam., *Aller de la brune à la blonde*, Être inconstant dans ses amours.

Brun, se dit aussi substantivement pour désigner, La couleur brune. *Cette étoffe tire sur le brun, elle est d'un beau brun. Un brun clair, foncé.*

Fam., *Il commence à faire brun*, La nuit approche.

Sur la brune, à la brune, Vers le commencement de la nuit. *Je le rencontrai sur la brune. Nous sortîmes à la brune.*

BRUNELLE. s. f. T. de Botan. Plante labiée qui passe pour astringente. On dit aussi, *Prunelle*.

BRUNET, ETTE. s. Diminutif de Brun. *Un beau brunet. Une petite brunette. Une jolie brunette.*

BRUNETTE. s. f. Il se disait autrefois de Petites chansons tendres et sur des airs faciles à chanter. *Recueil de brunettes.*

BRUNIR. v. a. Rendre de couleur brune, peindre en brun. *Le soleil lui a bruni le teint. Faire brunir une voiture.*

Il signifie aussi, Polir, rendre brillant par le poli. *Brunir de l'or, de l'argent. Brunir la tranche d'un livre.*

Brunir de l'acier, signifie quelquefois, Donner à l'acier une certaine préparation qui le rend plus brun.

Brunir, est aussi neutre, et quelquefois pronominal; alors il signifie, Devenir de couleur brune. *Les cheveux de cet enfant étaient blonds, mais ils commencent à brunir, à se brunir. Son visage s'est bruni au soleil.*

Bruni, ie. part. passé. *De l'or bruni. De l'argent bruni. De l'acier bruni. Des armes brunies.*

Bruni, est aussi quelquefois substantif et se dit, en termes d'Orfèvrerie, par opposition à Mat, qui désigne, La partie de l'ouvrage à laquelle on n'a pas donné le poli. *Le mat et le bruni d'une pièce d'orfèvrerie.*

BRUNISSAGE. s. m. Action de brunir, de polir; ou Le résultat même de ce travail. *Le brunissage de la vaisselle, des ouvrages d'or et d'argent, de l'or appliqué sur la porcelaine. Ce brunissage est bien fait.*

BRUNISSEUR, EUSE. s. Celui, celle qui brunit les ouvrages d'or et d'argent. *Porter de la vaisselle d'argent chez le brunisseur.*

BRUNISSOIR. s. m. Outil qui sert à brunir. *Un brunissoir d'acier. Ce brunissoir est fait d'une dent de loup, d'une pierre dure.*

BRUNISSURE. s. f. Le poli d'un ouvrage qui a été bruni. *Vous gâtez la brunissure de cet ouvrage.*

Il se dit aussi de L'art du brunisseur. *Apprendre la brunissure.*

Brunissure, en termes de Teinturier, Façon donnée aux étoffes que l'on teint, pour diminuer et brunir leurs teintes, afin de mieux assortir les nuances des couleurs.

BRUSQUE. adj. des deux genres. Prompt et rude. *Homme brusque. Femme brusque. Humeur brusque. Il est fort brusque dans ses reparties.*

Il se dit, dans un sens analogue, Du ton, des manières, des discours, etc. *Air brusque. Manières brusques. Ton brusque. Faire une réponse brusque*, Faire une réponse vive et dure.

Il signifie aussi, Subit et inopiné. *Un changement brusque. Une démarche brusque. Des mouvements brusques. Une attaque brusque. Le dénoûment de cette pièce est trop brusque.*

BRUSQUEMBILLE. s. f. Jeu de cartes, qui peut se jouer à deux, trois, quatre ou cinq personnes. *Le jeu de la brusquembille. Jouer à la brusquembille.*

Il se dit également, à ce Jeu, Des dix et des as. *L'as est la brusquembille supérieure.*

BRUSQUEMENT. adv. D'une manière brusque. *Répondre brusquement. Faire brusquement quelque chose. Il me prit brusquement par le bras. Il me quitta brusquement.*

Charger brusquement les ennemis, Les charger promptement et vivement, sans leur donner le temps de se reconnaître.

BRUSQUER. v. a. Offenser quelqu'un par des paroles rudes, inciviles. *C'est un homme grossier, il brusque tout le monde.*

Brusquer la fortune, Tenter de réussir par des moyens prompts, mais hasardeux.

Brusquer l'aventure, Prendre brusquement son parti, au hasard de ce qui peut en arriver.

Brusquer une affaire, La faire vite, sans préparation ou sans ménagement. On dit de même, *Brusquer le dénoûment d'une pièce de théâtre.*

Brusquer une pièce de guerre, Essayer de l'emporter d'emblée sans en faire le siége en forme. *C'est une place qu'il faut brusquer.*

Brusqué, ée. part. passé.

BRUSQUERIE. s. f. Caractère d'une personne brusque; Qualité de ce qui est brusque. *Sa brusquerie le rend insupportable. La brusquerie de cette réponse me déconcerta.*

Il se dit aussi d'Une action ou d'un discours brusque, offensant par sa rudesse. *Dire une brusquerie. Se permettre des brusqueries.*

BRUT, UTE. adj. (On prononce le T de *Brut*.) Qui est dans l'état grossier où la nature l'a produit. *Matière brute. Mine brute.*

Sucre brut, camphre brut, etc., Sucre non raffiné, camphre non purifié, etc.

Terrain brut, Terrain qui n'a jamais été soumis à la culture.

Brut, se dit particulièrement Des diamants, des pierres, du marbre, etc., qui n'ont pas encore été taillés, polis. *Un diamant brut. Une pierre brute. Du marbre brut.* On dit dans un sens analogue, *Du bois brut, une pièce de bois brute*, Qu'on n'a pas encore mise en œuvre.

Il se dit, figurément, Des ouvrages d'esprit qui ne sont qu'ébauchés, auxquels on n'a pas encore mis la dernière main. *Je ne puis vous montrer cet ouvrage, il est encore tout brut.*

Il se dit aussi D'une personne qui n'a reçu aucune éducation, ou qui n'a aucun usage du monde. *Je l'ai vu arriver de son village encore tout brut. Que cet homme est brut!*

Il se dit quelquefois dans un sens analogue, Des manières, de l'esprit, etc. *Avoir des manières brutes.*

Bête brute, Animal privé de raison. Voyez Brute, substantif.

En Hist. nat., *Corps bruts*, se dit Des minéraux, par opposition Aux végétaux et aux animaux, qu'on nomme *Corps organisés*.

Fig., *Patente brute.* Voyez Patente.

En Agricult., *Produit brut*, La quantité totale de productions que rend un sol cultivé, ou La valeur totale de ces productions avant qu'on en ait défalqué les frais de culture et autres.

En Finances, *Produit brut*, La totalité du produit de l'impôt avant qu'on en ait déduit les frais de perception.

Brut, s'emploie comme adverbe dans le langage commercial, et se dit, par opposition à *Net*, Du poids total d'une quantité de marchandises, y compris les fûts, les caisses, ou les emballages. *Ce boucaut de sucre pèse brut deux cents kilogrammes.* On dit adjectivement, dans le même sens, *Poids brut.*

BRUTAL, ALE. adj. Tenant de la brute. *Passion brutale. Instinct, penchant brutal. Des appétits brutaux.*

Il signifie aussi, Grossier, violent, emporté. *Homme brutal. Esprit brutal. Courage brutal. Valeur brutale. Le trait est brutal. Une franchise brutale. Réponse brutale.*

Il s'emploie quelquefois substantivement dans ce dernier sens. *C'est un brutal, un franc brutal.*

BRUTALEMENT. adv. Avec brutalité, d'une manière violente et grossière. *Traiter quelqu'un brutalement. Agir brutalement. Parler brutalement.*

BRUTALISER. v. a. Traiter quelqu'un durement et grossièrement. *Il le brutalisa sans sujet. Ce maître brutalise ses écoliers.* Il est familier.

Brutalisé, ée. part. passé.

BRUTALITÉ. s. f. Vice de l'homme brutal, grossièreté accompagnée de violence. *Sa brutalité lui a fait beaucoup d'ennemis. Parler, répondre avec brutalité. Il y a de la brutalité à cela.*

Il signifie aussi, Passion brutale. *Assouvir sa brutalité.*

Il signifie encore, Action brutale, ou Parole dure et brutale. *Faire une brutalité. Elle a bien à souffrir des brutalités de son mari. Il lui a dit une brutalité. Dire des brutalités à quelqu'un.*

BRUTE. s. f. Animal privé de raison. Il se dit principalement des bêtes qui sont le plus dépourvues d'intelligence et de sensibilité. *Il tient moins de l'homme que de la brute. Il n'a pas plus de raison qu'une brute. L'instinct qui tient lieu de raison aux brutes.*

Fig. et fam., *C'est une brute, une vraie brute*, se dit D'une personne qui n'a ni es-

prit ni raison, ou qui, comme la brute, s'abandonne sans modération à ses penchants.

BRUYAMMENT. adv. Avec grand bruit.

BRUYANT, ANTE. adj. Qui fait du bruit, ou qui est accompagné de bruit. *Flots bruyants. Musique bruyante. Des jeux bruyants. Des plaisirs bruyants. Une conversation bruyante.*

Il signifie aussi, Où il se fait, où l'on entend beaucoup de bruit. *Cette rue est fort bruyante. Un marché bruyant. Une assemblée bruyante.*

Un homme bruyant, Un homme qui se rend importun par le bruit qu'il fait.

BRUYÈRE. s. f. Plante ligneuse, dont le feuillage est toujours vert, et qui croît dans des terres incultes et stériles. *Fagot de bruyères. Balai de bruyères. Une lande couverte de bruyères. Bruyères du Cap.*

Il se dit aussi Des lieux où croît la bruyère. *Au sortir de là, on trouve une grande bruyère, de grandes bruyères.*

Terre de bruyère, Espèce de terre qui est un mélange de sable et de débris de végétaux plus ou moins décomposés.

Plantes de bruyère, Plantes exotiques ou indigènes qui ne peuvent bien venir que dans la terre de bruyère.

Coq de bruyère, Espèce de coq sauvage qui vit dans les bruyères.

BRY

BRYON. s. m. T. de Botan. Voyez BRION.

BRYONE. s. f. T. de Botan. Voyez COULEUVRÉE.

BUA

BUANDERIE. s. f. Lieu où sont établis un fourneau et des cuviers pour faire la lessive.

BUANDIER, IÈRE. s. Celui, celle qui fait le premier blanchiment des toiles neuves.

BUANDIÈRE, se dit aussi, dans quelques grands établissements, de La femme qui est chargée de faire les lessives.

BUB

BUBALE. s. m. T. d'Hist. nat. Espèce d'antilope d'Afrique, dont les cornes sont à double courbure, et ont la pointe en arrière.

Il se dit aussi de L'espèce de bœuf appelé communément *Buffle*. *Un bœuf bubale. Un bubale.*

BUBE. s. f. Petite élevure, pustule qui vient sur la peau. *Avoir des bubes sur le visage. Percer une bube.*

BUBON. s. m. T. de Chirur. Tumeur inflammatoire qui a son siége dans les glandes lymphatiques sous-cutanées. Il se dit plus particulièrement de La tumeur qui se forme aux glandes de l'aine, de l'aisselle ou du cou. *Bubon simple. Bubon pestilentiel. Bubon vénérien.*

BUBONOCÈLE. s. f. T. de Chirur. Hernie située dans l'aine, hernie inguinale.

BUC

BUCCAL, ALE. adj. T. d'Anat. Qui a rapport à la bouche. *Nerf buccal. Glandes buccales. Artère buccale. Membrane buccale.*

BUCCIN. s. m. T. de Conchyliologie. Genre de mollusques à coquille univalve en forme de cornet et tournée en spirale. *On trouve des buccins dans la mer, dans les rivières et dans la terre.*

BUCCINATEUR. adj. et s. m. T. d'Anat. Il se dit D'un muscle qui occupe latéralement l'espace compris entre les deux mâchoires. *Le muscle buccinateur. Le buccinateur.*

BUCENTAURE. s. m. Nom du vaisseau que montait le doge de Venise quand il faisait la cérémonie d'épouser la mer.

BUCÉPHALE. s. m. Nom du cheval d'Alexandre, que l'on applique à un cheval de parade ou de bataille, et quelquefois, par antiphrase, à Une rosse. *C'est un vrai Bucéphale.*

BÛCHE. s. f. Morceau de gros bois de chauffage. *Bûche de hêtre. Bûche de chêne. Bûche de bois flotté. Grosse bûche. Petite bûche. Mettre une bûche au feu.* Par analogie, *Bûche de charbon de terre, etc.*

Bûche de Noël, Bûche que l'on met au feu la veille de Noël et qui doit durer toute la nuit.

BÛCHE, se dit, figurément et familièrement, d'Une personne stupide, lourde, indolente. *C'est une bûche, c'est une vraie bûche que cet homme-là.*

PROV., *Cet homme ne se remue non plus qu'une bûche*, Il n'a aucune activité.

BÛCHER. s. m. Lieu où l'on serre le bois à brûler. *Aller chercher du bois au bûcher.*

BÛCHER, se dit aussi d'Un amas de bois sur lequel on mettait anciennement les corps morts pour les brûler. *Dresser un bûcher. Mettre le feu au bûcher. Un immense bûcher.*

Il se dit également de L'amas de bois sur lequel on plaçait ceux qui avaient été condamnés au supplice du feu. *Il fut brûlé vif, et l'on jeta au vent les cendres du bûcher. La persécution recommença, et de toutes parts les bûchers se rallumèrent. Monter sur le bûcher.*

BÛCHER. v. a. T. de Charpentier de navires. Dégrossir une pièce de bois, la travailler grossièrement. *Bûcher une pièce de bois à coups de hache.*

Il signifie aussi, Détruire une pièce qu'on veut remplacer par une meilleure.

BÛCHÉ, ÉE. part. passé.

BÛCHERON. s. m. Celui qui travaille à abattre du bois dans une forêt. *Bon bûcheron. Faire travailler des bûcherons. La cognée d'un bûcheron.*

BÛCHETTE. s. f. Diminutif. Petit morceau de bois sec et menu. *Les pauvres gens vont ramasser des bûchettes dans les bois.*

Il se dit aussi Des petits brins de bois ou de paille avec lesquels on joue, on tire à la courte paille.

BUCOLIQUE. adj. des deux genres. Il se dit Des poésies pastorales. *Poëme bucolique. Poésie bucolique. Des chants bucoliques. Des airs bucoliques. Il excelle dans le genre bucolique.* On dit de même, *Un poëte bucolique.*

Il est aussi substantif féminin ; mais alors on ne l'emploie guère qu'au pluriel et dans cette phrase, *Les Bucoliques de Virgile*, Les Églogues de Virgile.

Il se dit, figurément et familièrement, d'Un ramas de choses de peu de conséquence, comme papiers, nippes, etc. *J'ai cela dans mes bucoliques. Emportez vos bucoliques.*

BUD

BUDGET. s. m. Terme emprunté de l'anglais, qui s'emploie dans l'Administration publique pour signifier L'état annuel des dépenses qu'on présume avoir à faire, et des fonds ou revenus affectés à ces dépenses. *Le budget de l'État. Le budget de la ville de Paris. Le budget de la marine, de la guerre, etc.*

Il s'emploie souvent d'une manière absolue, pour désigner, Le budget de l'État, qui est soumis chaque année à l'examen des deux chambres législatives. *Dresser le budget de l'année. Discuter le budget. Un chapitre, un article du budget. Le budget est, cette année, de tant de millions. Diminuer, augmenter le budget. Voter le budget, refuser le budget.*

Il se dit quelquefois, dans le langage familier, en parlant Des dépenses et des revenus, de l'actif et du passif d'un particulier, d'une famille. *Le budget d'un ménage. J'ai dressé mon petit budget, et j'ai reconnu qu'il me serait impossible de faire cette dépense.*

BUDGÉTAIRE. adj. des deux genres. Qui appartient au budget, qui a rapport au budget. *Allocations budgétaires.*

BUE

BUÉE. s. f. Lessive. *Faire la buée.* Il est vieux. Il signifie, par extension, Vapeur humide.

BUF

BUFFET. s. m. Espèce d'armoire pour enfermer la vaisselle et le linge de table.

Il se dit aussi de La table où l'on met une partie de la vaisselle qui doit servir au repas, avec le pain, le vin, les verres, etc. *Dresser le buffet. Ôter le buffet.*

Il se dit également, dans les bals et dans quelques autres assemblées, d'Une table où sont des mets, des vins, des liqueurs rafraîchissantes, et dont s'approchent ceux qui veulent boire ou manger. *Il n'y avait pas de souper à ce bal, mais il y avait un buffet très bien fourni, très bien garni.*

Vins du buffet, Vins plus choisis que ceux qu'on sert ordinairement sur la table.

BUFFET, se dit aussi d'Un lieu où un repas est toujours préparé pour les voyageurs. *Un buffet de chemin de fer. Ce buffet est bien servi.*

BUFFET, se dit, par extension, d'Un assortiment de vaisselle. *Un buffet de vaisselle plate, de vermeil. Un beau buffet. Un buffet de grand prix.*

BUFFET, en parlant Des orgues, se dit de Toute la menuiserie où sont renfermées les orgues, et de La menuiserie de chaque jeu en particulier. *Il y a quelque chose à refaire au buffet de cet orgue, à ce buffet d'orgues. Le buffet du grand jeu. Le buffet du positif.*

Buffet d'orgues, signifie aussi, Un petit orgue tout entier, c'est-à-dire, Le buffet et tout ce qu'il renferme, tuyaux, soufflets, clavier, etc. *Acheter un buffet d'orgues.*

BUFFLE. s. m. Espèce de bœuf plus gros et d'un naturel moins traitable que le bœuf ordinaire. *De la corne de buffle. On mène les buffles par des anneaux qu'on leur passe dans les naseaux. Cuir, peau de buffle.* Voyez BUBALE.

PROV., *Se laisser mener par le nez comme un buffle*, Se laisser conduire, gouverner par faiblesse, par simplicité.

Fig. et fam., *C'est un vrai buffle*, se dit D'un homme qui n'a point d'esprit.

BUFFLE, se dit aussi de La peau du buffle

et de quelques autres animaux, préparée comme le chamois. *Ceinturon de buffle.*

Il se disait autrefois d'Une espèce de justaucorps de buffle que les gens de guerre portaient comme une sorte de cuirasse. *Porter un buffle. Il reçut un coup d'épée dans son buffle. Son buffle lui sauva la vie.*

BUFFLETERIE. s. f. Dénomination générique des diverses bandes de buffle qui font partie de l'équipement d'un soldat, et qui servent à porter la giberne, le sabre, etc. *Blanchir sa buffleterie, ses buffleteries. Buffleterie de sabre*, ou *Baudrier. Buffleterie de giberne*, ou *Banderole. Buffleterie blanche, jaune.*

BUFFLETIN. s. m. Jeune buffle.

BUG

BUGLE. s. f. T. de Botan. Plante labiée, à rejets rampants, qui était jadis fort vantée comme astringente et vulnéraire.

BUGLOSSE. s. f. T. de Botan. Plante médicinale qui a beaucoup de rapports avec la bourrache et qui est douée des mêmes propriétés médicinales. *En Italie, on mange la buglosse cuite comme les choux.*

BUGRANE. s. f. T. de Botan. Genre de plantes légumineuses qui comprend un grand nombre d'espèces. Voyez ARRÊTE-BOEUF.

BUI

BUIRE. s. f. Vase à mettre des liqueurs. *Buire d'argent. Buire d'or. Emplir une buire. Cette buire est vide.* Il a vieilli.

BUIS. s. m. Arbrisseau toujours vert, dont le bois, jaunâtre et très dur, est d'un grand usage dans la tabletterie. *Grand buis. Buis nain. Bordure de buis. Tondre le buis.*

Il se dit également Du bois de cet arbrisseau, employé à divers ouvrages. *Boîte de buis. Peigne de buis. Poudre, sciure de buis.*

BUISSON. s. m. Hallier, touffe d'arbrisseaux ou d'arbustes sauvages, épineux. *Buisson épais. Buisson d'épines. Buisson fort. Un buisson de roses. Dieu apparut à Moïse dans un buisson ardent. Se cacher derrière un buisson, derrière les buissons. Battre les buissons pour en faire sortir le gibier.*

Prov. et fig., *Il a battu les buissons, et un autre a pris les oiseaux*, Il a eu toute la peine, et un autre tout le profit.

Prov. et fig., *Se sauver à travers les buissons*, Chercher des échappatoires, quand on est trop pressé dans la discussion par son antagoniste.

En termes de Jardinier, *Arbre en buisson*, ou simplement, *Buisson*, Arbre fruitier nain, auquel on a donné la forme d'un buisson, en le taillant au dedans, et le laissant pousser au dehors de tous côtés. *Voilà de beaux buissons bien tenus, et qui doivent rapporter bien du fruit.*

Buisson ardent, ou *Pyracanthe*, Espèce de néflier dont les fruits, rassemblés en gros bouquets, sont d'un beau rouge écarlate.

BUISSON, se dit quelquefois d'Un bois de peu d'étendue, par opposition à Forêt. *Ce n'est pas une forêt, ce n'est qu'un buisson.*

En termes de Chasse, *Trouver buisson creux*, Ne plus trouver dans l'enceinte la bête qu'on avait détournée.

Prov. et fig., *Trouver buisson creux*, Ne pas trouver la personne ou la chose qu'on était allé chercher.

BUISSONNEUX, EUSE. adj. Couvert de buissons. *Un pays buissonneux.*

BUISSONNIER, IÈRE. adj. Il se dit Des lapins qui, n'ayant point de terrier, se retirent dans les buissons. *Lapins buissonniers.*

Prov. et fig., *Faire l'école buissonnière*, se dit D'un écolier qui manque volontairement à aller en classe.

BUL

BULBE. s. f. (Plusieurs le font masculin.) T. de Botan. Oignon de plante. *La bulbe du lis. Une grosse bulbe.*

Il se dit, en termes d'Anatomie, de Certaines parties renflées, globuleuses ; et alors il est toujours masculin. *Le bulbe de l'urètre. Le bulbe* ou *la racine des poils.*

BULBEUX, EUSE. adj. En Botanique, il signifie, Qui est formé d'une bulbe, ou qui a une bulbe pour racine. *Racine bulbeuse. Plantes bulbeuses.*

Il signifie aussi, en termes d'Anatomie, Qui est pourvu d'un bulbe, ou qui forme bulbe. *Corps bulbeux. Substance bulbeuse.*

BULLAIRE. s. m. Recueil de plusieurs bulles des papes. *Le grand bullaire. Le bullaire d'un ordre religieux.*

BULLE. s. f. Globule rempli d'air qui s'élève quelquefois à la surface des eaux, qui se forme sur les liquides en ébullition ou en fermentation, etc. *Bulle d'eau. Bulle d'air. Une grosse bulle. Une petite bulle. L'eau se couvrit de bulles.*

Bulle d'air, se dit aussi d'Une petite quantité d'air qui reste enfermée dans une matière jetée en fonte ou coulée. *Les bulles d'air sont une imperfection dans les glaces.*

Bulle de savon, Petit globe transparent et rempli d'air qu'on forme en soufflant dans un chalumeau trempé dans de l'eau de savon, et qui s'élève et voltige en se nuançant de couleurs brillantes. *Les enfants s'amusent à faire des bulles de savon. La bulle a crevé en l'air.*

BULLE, en termes d'Archéologie, Petite boule d'or, d'argent ou d'autre métal, que portaient au cou les jeunes patriciens de Rome, jusqu'à l'âge de dix-sept ans.

BULLE. s. f. Lettre du pape expédiée en parchemin, et scellée en plomb. Il se dit ordinairement d'Une constitution générale. *Fulminer, publier une bulle. La bulle du jubilé. La bulle* Unigenitus.

Il se dit, au pluriel, Des provisions en cour de Rome de certains bénéfices. *Avoir ses bulles. Un évêque qui attend ses bulles pour se faire sacrer. Les bulles d'une abbaye. Les bulles d'un évêché.*

BULLE, s'est dit aussi Des constitutions de quelques empereurs. Ainsi La constitution de l'empereur Charles IV, qui réglait, entre autres choses, la forme de l'élection des empereurs d'Allemagne, était appelée *La bulle d'or.*

BULLÉ, ÉE. adj. (On fait sentir les deux L.) T. d'ancienne Chancellerie. Qui est en forme authentique. *Une expédition, une commission bien bullée. Des lettres d'expédition bien scellées et bullées.*

Bénéfice bullé, Bénéfice dont les provisions ne s'expédient à Rome qu'en forme de bulle. *Ce prieuré n'était point bullé, les provisions s'en expédiaient à Rome sous simple signature.*

Être bullé, n'être pas bullé, Avoir reçu ou n'avoir pas encore reçu les provisions d'un bénéfice bullé auquel on est promu.

BULLETIN. s. m. Petit papier sur lequel on donne par écrit son vote, pour concourir à une élection ou à une délibération. *Écrire son bulletin. Faire son bulletin. Mettre son bulletin dans l'urne. Compter les bulletins. Dans cette assemblée, on vote en écrivant* Oui *ou* Non *sur son bulletin.* Dans ce premier sens, on dit également, *Billet.*

Il se dit aussi d'Un petit écrit par lequel on rend compte chaque jour de l'état actuel d'une chose qui intéresse le public. *Le bulletin de la maladie du roi.*

Bulletin de l'armée, Récit officiel d'une ou de plusieurs opérations de l'armée. *Recueil des bulletins de la grande armée.*

Bulletin des lois, Recueil officiel des lois et des actes de l'autorité publique.

BULLETIN, se dit également, surtout dans les Administrations, de Petits billets ou écrits servant à constater certaines choses. *Le bulletin qui constate le dépôt d'un livret, une demande en remboursement faite à la Caisse d'épargne, etc. Délivrer un bulletin.*

BUP

BUPLÈVRE. s. m. Plante de la famille des Ombellifères, qu'on appelle vulgairement *Perce-feuille.*

BUPRESTE. s. m. T. d'Hist. nat. Genre d'insectes coléoptères qui sont la plupart remarquables par la richesse et l'éclat des couleurs.

BUR

BURALISTE. s. des deux genres. Personne préposée à un bureau de payement, de distribution, de recette, etc. *Un buraliste. Une buraliste. Les buralistes de la loterie.*

BURAT. s. m. Étoffe commune de laine.

BURATINE. s. f. Popeline dont la chaîne est de soie, et la trame de grosse laine.

BURE. s. f. Puits profond qui donne accès dans une mine. Il se dit aussi, de La partie supérieure d'un fourneau de forge.

BURE. s. f. Étoffe grossière faite de laine. *Habit de bure. Être vêtu de bure.*

BUREAU. s. m. Il signifie la même chose que le mot précédent, et il a vieilli. *Vêtu de bureau.*

BUREAU. s. m. Table destinée au travail des affaires, et sur laquelle on met des papiers, on compte de l'argent, on écrit, etc. *J'avais mis ces livres sur mon bureau. Bureau du président, du greffier, etc.*

Il se dit également d'Une espèce de table à tiroirs et à tablettes, où l'on enferme des papiers, et sur laquelle on écrit. *J'ai mis ces papiers dans mon bureau. Je me suis mis à mon bureau pour écrire une lettre.*

Fig. et fam., *Cette affaire est sur le bureau*, On commence à y travailler, à s'en occuper.

BUREAU, se dit, par extension, de Tout endroit où travaillent habituellement des employés, des commis, des gens d'affaires, etc. *Il y a un grand nombre de bureaux dans cette administration. Cet expéditionnaire travaille dans tel bureau. Commis de bureau. C'est un homme de bureau. Les bureaux de ce ministère ont été transférés dans telle rue. Les bureaux de la guerre, de la marine, de la police, de la banque, de la Caisse d'épargne, etc. Le bureau du chef, du sous-chef. Le bureau du caissier. Payer à bureau ouvert. Le bureau, les bureaux d'un journal. Frais de bureau. Fournitures de bureau. Les bureaux d'une administration de chemin de fer. Le bureau d'un agent de change, d'un courtier, d'un écrivain public, etc.*

Garçon de bureau, Employé subalterne attaché au service d'un bureau.

Le bureau, les bureaux d'un spectacle, etc., se dit Des endroits où se distribuent les billets d'entrée pour un spectacle, ou pour tout autre lieu dans lequel on n'est admis qu'en payant. *Ouvrir les bureaux. Prendre un billet au bureau. La foule assiégeait les bureaux.* On dit aussi, *Bureau de location des loges, bureau des suppléments, etc.*

BUREAU, se dit, par une extension plus grande, Des employés mêmes qui travaillent dans un bureau. *Chaque bureau est composé d'un chef, d'un sous-chef, etc. Chef de bureau. Les bureaux des secrétaires d'État suivaient quelquefois la cour dans ses voyages. Le travail des bureaux.*

Fig. et fam., *L'air du bureau, le vent du bureau*, Ce que l'on connait ou ce que l'on présume des dispositions où sont les personnes chargées de prononcer sur une affaire. *L'air du bureau, le vent du bureau est bon, n'est pas bon, est favorable, n'est pas favorable.* On dit aussi, *Prendre l'air du bureau*, S'informer de l'état d'une affaire, chercher à connaître les dispositions de ceux qui doivent en décider; et, *Connaître l'air du bureau*, Pressentir l'issue d'une affaire.

BUREAU, se dit en outre de Certains établissements qui dépendent la plupart de l'administration publique, qui sont destinés à quelque service public. *Bureau des hypothèques. Bureau des classes de la marine. Bureau des longitudes. Bureau d'enregistrement. Bureau de poste. Les bureaux de douane placés sur la frontière. Bureau de garantie. Bureau de timbre* ou *de papier timbré. Bureau de tabac. Bureau de loterie. Durant cette épidémie, on avait établi des bureaux de secours dans les divers quartiers de la ville.* On a dit de même autrefois : *Le bureau des trésoriers de France*, ou *Le bureau des finances. Le bureau du domaine, des aides, des gabelles.*

Bureau arabe, Juridiction militaire établie en Algérie, pour l'administration de certains districts habités par les indigènes.

Bureau des messageries, Lieu où l'on retient sa place dans une voiture publique. On dit de même, *Bureau d'omnibus.*

Bureau restant. Locution qui indique que Tout envoi, tout paquet portant cette suscription, doit rester déposé au bureau des voitures qui l'ont apporté, jusqu'à ce que celui auquel il est adressé le fasse retirer.

Bureau de charité, Lieu où l'on fait des distributions de secours aux indigents, et où s'assemblent les commissaires des pauvres. On dit de même, *Bureau de bienfaisance.* Ces deux dénominations servent également à désigner, La réunion même des administrateurs de ces bureaux. *Il est membre du bureau de bienfaisance.*

Bureau de placement, Établissement où l'on se charge de procurer divers emplois à ceux qui en ont besoin; et des employés, des domestiques, à ceux qui en manquent.

Bureau de nourrices, Établissement où l'on se charge de procurer des nourrices.

Bureau d'adresses, Lieu, établissement où l'on donne certains renseignements.

Fig. et fam., *C'est un vrai bureau d'adresses*, se dit D'une maison où l'on débite ordinairement beaucoup de nouvelles; et quelquefois D'une personne qui aime à savoir et à répandre les nouvelles. *Cette femme est un vrai bureau d'adresses.* On dit de même, *Il m'a pris pour son bureau d'adresses*, en parlant D'un homme qui demande des renseignements avec importunité.

Fig. et fam., *Bureau d'esprit*, se dit, par dénigrement, D'Une société où l'on s'occupe habituellement de littérature et d'ouvrages d'esprit.

BUREAU, signifie encore, Un certain nombre de personnes tirées d'une assemblée, pour s'occuper spécialement d'une ou de plusieurs affaires dont elles doivent ensuite rendre compte à l'assemblée générale. *L'assemblée fut partagée, divisée en tant de bureaux. Procéder à la formation des bureaux. Les membres de chaque bureau. Le président, le secrétaire d'un bureau. Cette proposition fut renvoyée à l'examen des bureaux. Le rapporteur du premier bureau, du deuxième bureau.*

BUREAU, en parlant des assemblées législatives ou électorales, d'une académie, etc., signifie aussi, La réunion du président, des vice-présidents et des secrétaires de l'assemblée. *Former le bureau. Faire partie du bureau. Bureau provisoire. Bureau définitif. Le bureau fut chargé de présenter cette réclamation.*

BUREAUCRATIE. s. f. Autorité, pouvoir des bureaux. Il s'emploie surtout dans la conversation, pour exprimer L'influence abusive des commis dans l'administration.

BURETTE. s. f. Petit vase à goulot, propre à contenir du vinaigre, de l'huile, etc. *Burette de cristal. Burette de porcelaine, de faïence.*

Il se dit, particulièrement, Des petits vases de ce genre, où l'on met le vin et l'eau qui servent à la messe. *Burette d'étain, d'argent.*

BURGAU. s. m. Nom vulgaire de plusieurs coquilles univalves nacrées, entre autres d'Un mollusque des Antilles dont la coquille fournit la nacre burgaudine.

BURGAUDINE. adj. et s. f. Il se dit De la plus belle espèce de nacre, qui est l'écaille du coquillage appelé *Burgau. La nacre burgaudine. La burgaudine.*

BURGRAVE. s. m. Seigneur d'une ville : ancien titre de dignité en Allemagne. *Burgrave de Magdebourg. Il n'y avait que quatre burgraves.*

BURGRAVIAT. s. m. Dignité de burgrave.

BURIN. s. m. Instrument d'acier dont on se sert pour graver sur les métaux. *Ouvrage fait avec le burin, fait au burin.*

Il signifie, par extension, La manière de graver. *Ce graveur a le burin ferme, net, pur, délicat, spirituel, etc.*

Fig., *Le burin de l'histoire*, La puissance de l'histoire pour éterniser les grands événements, la gloire des grands hommes, les grands forfaits, etc.

BURINER. v. a. Travailler avec le burin, travailler au burin, graver. *Faire buriner des armes. Buriner une planche.*

Il signifie, par analogie, Écrire avec une grande perfection. *Ce copiste burine.*

Il se dit quelquefois, au figuré, D'un écrivain énergique et profond. *Tacite n'écrit pas, il burine.*

BURINÉ, ÉE. part. passé. *Des ornements burinés. Cette page d'écriture est burinée.*

BURLESQUE. adj. des deux genres. Qui est d'une bouffonnerie outrée et hors de nature. *Vers burlesques. Style burlesque. Termes burlesques. Genre burlesque. Poëme burlesque.*

Il se dit, par extension, De ce qui est plaisant par sa bizarrerie. *Cet homme a une mine burlesque. Accoutrement burlesque. Posture burlesque. Cette aventure a quelque chose de burlesque.*

Il se prend aussi substantivement, et se dit Du genre, du style burlesque. *Le burlesque n'est plus à la mode.*

BURLESQUEMENT. adv. D'une manière burlesque. *Il s'exprime toujours burlesquement. Il se met, il s'accoutre burlesquement.*

BURNOUS. s. m. (On prononce l'S.) Grand manteau de laine à capuchon que portent les Arabes. *Depuis la conquête de l'Algérie, le burnous est usité en France.*

BURSAL, ALE. adj. Il se disait d'une loi, d'un édit, qui avait pour objet un impôt extraordinaire, dans quelque nécessité publique. *Édit bursal. Édits bursaux. Lois bursales.*

BUS

BUSARD. s. m. Oiseau de proie qui fait surtout la chasse aux poulets.

BUSC. s. m. Espèce de lame d'ivoire, de bois, de baleine ou d'acier, plate, étroite, et arrondie par les deux bouts, qui sert à maintenir le devant d'un corps de jupe, d'un corset. *Busc de baleine. Busc d'acier. Mettre un busc. Porter un busc.*

BUSE. s. f. Espèce d'oiseau de proie qui ne vaut rien pour la fauconnerie, et qui passe pour être fort stupide.

Prov. et fig., *On ne saurait faire d'une buse un épervier*, On ne peut faire d'un sot un habile homme.

Fig. et fam., *C'est une buse, ce n'est qu'une buse*, se dit D'une personne ignorante et incapable d'être instruite.

BUSQUER. v. a. Mettre un busc. *Busquer un corset. Busquer une petite fille. Busquer un enfant pour l'obliger à se tenir droit.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Cette femme se busque dès qu'elle est levée.*

BUSQUÉ, ÉE. part. passé. *Elle ne sort jamais qu'elle ne soit busquée.*

Il se dit, en termes de Manège, D'un cheval dont la tête est arquée.

On dit dans un sens analogue : *Cet homme a le nez busqué. Les moutons ont le nez busqué.*

BUSQUIÈRE. s. f. L'endroit d'un corps de jupe où l'on met le busc. Il est vieux.

BUSSARD. s. m. Ancienne mesure de capacité, qui contenait près d'un muid de Paris, ou 268 litres, et qui avait la forme d'un tonneau.

BUSTE. s. m. Ouvrage de sculpture, représentant la tête et la partie supérieure du corps d'une personne. *Buste de marbre, de bronze. Buste antique.*

Il se dit, dans le même sens, en parlant D'un ouvrage de peinture, de gravure, etc. *Il s'est fait peindre en buste. Son portrait gravé, lithographié n'est qu'en buste.*

Il se dit aussi de La tête et de la partie supérieure du corps d'une personne. *Cet homme a le buste fort beau.*

BUT

BUT. s. m. Point où l'on vise. *Viser au but. Frapper au but. Mettre sa boule sur le but. Atteindre au but. Atteindre le but. Toucher le but. Manquer le but. Passer, dépasser le but.*

Tirer de but en blanc, Tirer à portée moyenne et en ligne droite.

Fig. et fam., *De but en blanc*, Inconsidérément, brusquement, sans garder de

mesure. *Il lui alla dire des injures de but en blanc. Il l'alla quereller de but en blanc. Ne lui annoncez pas de but en blanc cette triste nouvelle.*

But, se dit aussi Du terme où l'on s'efforce de parvenir. *Arriver le premier au but. La roue du char se brisa contre la borne qui servait de but.*

Il signifie au figuré, La fin que l'on se propose, la principale intention que l'on a. *Je n'ai autre but, je n'ai d'autre but en cela que de vous être utile. Mon but est d'obtenir que... Le but de ses désirs, de ses efforts, de ses recherches, etc. C'est mon but. Se proposer un but. Tendre à un but, vers un but. Il n'a pas fait cela sans but. Il a son but. Atteindre son but. Être loin de son but. Cacher son but. Aller à son but par des voies détournées. But extravagant, criminel. But fort sensé, louable, etc.*

Fig., *Aller au but*, Aller directement à la fin qu'on se propose. *Toucher au but, frapper au but*, Saisir le vrai dans quelque chose, trouver le point de la difficulté, le nœud d'une affaire, etc.

But à but. loc. adv. Également, sans aucun avantage de part ni d'autre. On l'emploie surtout au Jeu. *Jouer but à but. Être but à but.*

Troquer but à but, Sans aucun retour de part ni d'autre, et troc pour troc.

Ils se sont mariés but à but, Sans que l'un ait fait aucun avantage à l'autre.

BUTANT. adj. m. T. d'Archit. Qui soutient la poussée d'une voûte, etc. Il ne s'emploie que dans les expressions *Arc-butant* et *Pilier-butant* : on dit plus ordinairement, *Arc-boutant*.

BUTE. s. f. Instrument de maréchal, qui sert à couper la corne des chevaux.

BUTÉE. s. f. (On écrit aussi *Buttée.*) T. de Maçonnerie. Massif de pierres aux deux extrémités d'un pont, pour résister à la poussée des arches.

BUTER. v. n. Frapper au but, toucher le but. En ce sens, il est vieux : on ne le disait guère qu'au Jeu de billard. *Il faut buter. Il a buté.*

Il signifie aussi, figurément et familièrement, Tendre à quelque fin. *C'est à quoi je bute. Il butait à telle dignité, à tel emploi.* Ce sens a vieilli.

Buter, s'emploie quelquefois avec le pronom personnel, et signifie alors, figurément et familièrement, Se fixer, se tenir à quelque chose avec obstination. *Je me bute à cela. Voilà à quoi je me bute.*

Ils se butent, ils se sont butés l'un contre l'autre, se dit De deux personnes qui sont toujours contraires l'une à l'autre.

Buter, en termes de Maçonnerie, se dit, dans ces locutions, *Buter un mur, une voûte*, Soutenir un mur, une voûte, par le moyen d'un pilier-butant, d'un arc-boutant, pour les empêcher de s'écarter.

Buté, ée. part. passé. *Il est buté à cela*, Il est fixé, il est arrêté à cela. *Ils sont butés l'un contre l'autre*, Ils sont fort opposés l'un à l'autre.

BUTIÈRE. adj. f. Il se disait autrefois De certaines arquebuses avec lesquelles on tirait au blanc. *Arquebuses butières.*

BUTIN. s. m. Ce qu'on prend sur les ennemis. *Riche butin. Grand butin. Faire du butin. Les soldats revinrent chargés de butin. Il eut tant de chevaux pour sa part du butin. Régler le butin. Partager le butin. Avoir part au butin.*

Il signifie quelquefois, populairement, Profit, richesse. *Il a gagné bien du butin dans cette affaire. Il y a bien du butin dans cette maison.*

Il se dit, figurément, de Ce dont on s'empare comme d'une conquête, et de ce qu'on obtient par de laborieuses recherches. *Il y a un riche butin à faire dans ces vieux manuscrits.* Poétiq., *Le butin de l'abeille, de la fourmi.*

BUTINER. v. n. Faire du butin. *Les soldats ont bien butiné dans ce pays-là.*

Il se dit quelquefois au figuré, surtout dans le style poétique. *Les abeilles vont butiner sur les fleurs.* Dans ce sens, on l'emploie aussi comme verbe actif. *Les fleurs que l'abeille butine.*

Butiné, ée. part. passé.

BUTOR. s. m. Espèce de gros oiseau de proie qui vit dans les marécages, et qu'on ne peut dresser pour la fauconnerie.

Il se dit, figurément et familièrement, d'Un homme grossier et stupide. *C'est un butor. C'est un vrai butor.* On lui donne, populairement, un féminin, *Butorde. C'est une grosse butorde.*

BUTTE. s. f. Petit tertre, petite élévation de terre. *Au haut de la butte. Monter sur une butte.*

Il se dit, par extension, d'Une colline. *La butte Montmartre. Les buttes Chaumont.*

Il se dit, particulièrement, d'Une petite élévation de terre ou de maçonnerie, où l'on place un but pour tirer au blanc. *La butte du polygone, pour le tir de l'artillerie.*

Fig., *Être en butte*, Être exposé. *Être en butte aux coups de la fortune. Son élévation l'a mis en butte aux traits de l'envie. Par sa conduite imprudente, il s'est mis en butte à la médisance. Être en butte à la raillerie, aux plaisanteries.*

BUTTÉE. Voyez Butée.

BUTTER. v. a. (Quelques-uns écrivent, *Buter.*) T. de Jardinage. Il s'emploie dans ces locutions : *Butter un arbre*, Le garnir tout autour du pied avec des mottes de terre, après l'avoir planté. *Butter des cardons, des artichauts, butter du céleri*, Les entourer de terre, pour les faire blanchir.

Butter, se dit aussi D'un cheval qu'une inégalité de terrain fait broncher. *Ce cheval butte à chaque pas.*

Butté, ée. part. passé.

BUTYREUX, EUSE. adj. Terme didactique. Qui est de la nature du beurre.

BUV

BUVABLE. adj. des deux genres Qui peut être bu. *Ce vin n'est pas bon, mais il est buvable.*

BUVANT, ANTE. adj. Qui boit. *Il est bien buvant et bien mangeant*, c'est-à-dire, En bonne santé. *Je l'ai laissée bien buvante et bien mangeante.* Il est familier.

BUVARD. s. m. Sorte de portefeuille contenant du papier non collé qui sert à sécher l'encre d'une écriture fraîche. *J'ai oublié cette lettre dans mon buvard.* Adjectiv., *Du papier buvard.*

BUVETIER. s. m. Celui qui tient la buvette.

BUVETTE. s. f. Sorte de cabaret qui était situé près du palais, et où les officiers de judicature allaient habituellement déjeuner ou se rafraîchir. *Aller à la buvette.*

Il se dit encore Du buffet de rafraîchissement dans les chambres législatives.

Il se dit aussi, dans les Gares de chemin de fer, d'Un endroit où l'on donne à boire et à manger, en faisant payer moins cher qu'au buffet.

BUVEUR, EUSE. s. Celui, celle qui boit. Ce sens général n'est guère usité que dans la phrase familière, *Du vin qui rappelle son buveur*, Du vin excellent, et qui excite à boire.

Buveur, se dit plus ordinairement d'Un homme qui aime le vin, qui est sujet au vin, et qui boit beaucoup. *C'est un buveur. C'est un grand, un bon buveur. Téniers excelle à peindre des scènes de buveurs.*

Buveur d'eau, se dit d'Une personne qui ne boit que de l'eau, ou du vin fort trempé.

BUVOTER. v. n. Boire à petits coups et fréquemment. *Ne faire que buvoter. Aimer à buvoter.* Il est familier.

BYS

BYSSUS. s. m. (On prononce L'S finale.) Nom donné par les anciens à la matière dont ils se servaient pour fabriquer les plus riches étoffes. Selon les uns, le *byssus* était une espèce de soie jaune, fournie par le coquillage appelé *Pinne marine* ; selon d'autres, c'était une sorte de laine soyeuse, produite par certains végétaux. *David avait un manteau de byssus.* Dans ce sens, quelques-uns disent aussi, *Bysse.*

Il se dit, en Botanique, d'Une espèce de lichen qui se développe en filaments très déliés et entrelacés.

BYZANTIN, INE. adj. Qui a rapport au Bas-Empire, dont la capitale était Byzance ou Constantinople. *Historiens byzantins. Architecture byzantine. Art byzantin. Style byzantin.*

Discussions byzantines, Discussions futiles, dignes des derniers temps du Bas-Empire. On dit de même, *Subtilités byzantines.*

Substantiv., *La byzantine*, La collection des historiens byzantins.

C

C — CABINET

C. s. m. La troisième lettre de l'alphabet et la deuxième des consonnes. On la nomme *Cé*, suivant l'appellation ancienne et usuelle, et *Ce*, suivant la méthode moderne. *Un petit c. Un grand C.*

Il se prononce comme le *K* devant *a*, *o* et *u*, *Cabaret, colonne, cure ;* mais devant *e* et *i*, il se prononce comme l'S, *Ciment, céder ;* et on le prononce de la même manière devant *a*, *o*, et *u*, quand il a une cédille au-dessous, comme dans les mots *Façade, façon, reçu.*

C final ne se prononce pas dans certains mots, tels que *Accroc, broc, escroc, etc.*

Lorsque C doit se fait entendre devant une consonne, ou à la fin d'un mot, on le prononce comme *K : Accès* (akcès), *Cnéius* (Knéius), *crédit* (krédit), *trictrac* (triktrak), *sec* (sek), *bloc* (blok), *du blanc au noir* (du blank au noir), *etc.*

Voyez, sur la valeur du *C* joint à l'*H*, l'article de cette dernière lettre.

ÇA. adv. de lieu. Ici. On ne l'emploie que dans ces phrases familières, *Viens çà, venez çà.*

Çà et là, De côté et d'autre. *Il va çà et là. Courir, errer çà et là. Tous les meubles étaient jetés çà et là.*

Fam., *Qui çà, qui là,* Les uns d'un côté, les autres d'un autre. *Ils courent tous qui çà, qui là. Ils dormaient tous qui çà, qui là.*

De-çà. Voyez DEÇÀ.

Depuis deux mois, depuis deux ans en çà, Depuis deux mois, depuis deux ans jusqu'à présent. Ces locutions ont vieilli, et ne s'employaient qu'en style de palais.

ÇA, est quelquefois une interjection familière, pour exciter et encourager à faire quelque chose. *Çà, travaillons. Çà, allons. Çà, montons à cheval. Çà, jouons. Çà, étudions. Çà, oh çà, dites-moi ce que vous pensez. Or çà, commençons. Ah çà, venez-vous ?*

ÇA, se dit par contraction, dans le langage familier, pour Cela. *Donnez-moi ça. Il ne s'en fallait pas de ça. Il n'y a pas de mal à ça. Il y a longtemps de ça.*

Comme ça, A peu près, passablement, médiocrement, pas bien. *Cette pièce a-t-elle réussi ? Comme ça : le public est resté froid. Comment vous portez-vous ? Comme ça : j'ai souvent mal à la tête.* On dit aussi dans le même sens, *Comme ci, comme ça.*

CAB

CABALE. s. f. Terme didactique, qui signifie, Une sorte de tradition parmi les Juifs, touchant l'interprétation mystique et allégorique de l'Ancien Testament. *Les docteurs de la cabale.*

Il signifie aussi, La science prétendue, l'art chimérique d'avoir commerce avec les êtres élémentaires, tels que les gnomes, les sylphes, etc. *Termes de cabale.*

CABALE, signifie encore figurément, Une sorte de complot formé par plusieurs personnes qui ont un même dessein. Il se prend en mauvaise part. *Cabale politique. Cabale littéraire. Forte cabale. Dangereuse cabale. Faire une cabale. Former des cabales. Être d'une cabale. Dissiper, ruiner une cabale. C'est un homme de cabale. On a fait, on a monté une cabale contre cette tragédie.*

Il se dit encore de La troupe même de ceux qui ont formé une cabale. *C'est sa cabale. On a chassé toute la cabale. La cabale remplissait le parterre. À bas la cabale !*

CABALER. v. n. Faire une cabale, être d'une cabale. On le prend en mauvaise part. *Il ne saurait s'empêcher de cabaler. Vous cabalez ensemble. On cabale contre lui, pour lui. Il cabalait au parterre de la comédie.*

CABALEUR. s. m. Celui qui cabale. *C'est un grand cabaleur, un dangereux cabaleur. Les cabaleurs ont été mis hors de la salle.*

CABALISTE. s. m. Celui qui est savant dans la cabale des Juifs. *Il était grand cabaliste.*

CABALISTIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à la cabale des Juifs. *Science cabalistique. Livres cabalistiques. Subtilités cabalistiques.*

Il se dit aussi en parlant De la prétendue science qui a pour objet de communiquer avec les êtres élémentaires. *Art cabalistique. Chimères cabalistiques. Termes cabalistiques.*

CABAN. s. m. Sorte de vêtement ample, avec des manches et un capuchon.

CABANE. s. f. Petite maison grossièrement construite et ordinairement couverte de chaume. *Construire une cabane. Il habite une cabane. Nous entrâmes dans la cabane du bûcheron. La cabane du pauvre.*

Il se dit aussi de Certains retranchements ou réduits le plus souvent formés de planches, et qui sont destinés à différents usages. *Cabane de berger. Il occupait une cabane sur le coche d'eau. Les officiers du bâtiment étaient dans leurs cabanes. Une cabane à lapins.*

CABANON. s. m. Petite cabane. Il se dit, dans quelques prisons, et particulièrement à Bicêtre, de Certains cachots très obscurs. *Il fut mis aux cabanons.*

CABARET. s. m. Taverne, maison où l'on vend du vin en détail, et où l'on donne aussi à manger. *Bon, mauvais cabaret. Vin de cabaret. Ne bouger du cabaret. Aimer le cabaret. Hanter le cabaret. Il est homme de cabaret. C'est un pilier de cabaret. Il y a des cabarets où les ouvriers font leurs repas. Cabaret borgne,* Petit cabaret, mal approvisionné.

Dîner de cabaret, se dit quelquefois, par plaisanterie, d'Un dîner fait chez le traiteur ou le restaurateur. *Nous avons fait hier un dîner de cabaret.*

CABARET, se dit aussi d'Une espèce de petite table ou plateau qui a les bords relevés, et sur lequel on met des tasses pour prendre du thé, du café, etc. *Il a acheté un beau cabaret. Cabaret de la Chine.*

Il se dit encore de L'assortiment des tasses qu'on met sur le plateau. *Un cabaret de porcelaine.*

CABARET, est aussi Le nom vulgaire de la plante appelée autrement *Asaret.*

CABARETIER, IÈRE. s. Celui, celle qui tient cabaret. *Le cabaretier du coin.*

CABAS. s. m. Espèce de panier de jonc, qui sert ordinairement à mettre des figues. *Cabas de figues.*

Il se dit aussi d'Une sorte de panier, aplati, fait de tresses de jonc, que les femmes portent au bras pour aller au marché.

Il se dit, familièrement et en plaisantant, d'Une vieille voiture à l'ancienne mode. *Nous sommes venus dans un méchant cabas.*

CABASSET. s. m. Espèce de petit casque sans crête, sans gorgerin et sans visière. *On peint ordinairement Mercure avec un cabasset ailé.* Il est vieux.

CABESTAN. s. m. Cylindre de bois, posé verticalement, qu'on fait tourner au moyen de leviers ou barres qui le traversent, et sur lequel se roule à mesure un câble qui sert à tirer de gros fardeaux. *Virer le cabestan, au cabestan. Les barres du cabestan. La tête d'un cabestan.*

CABILLAUD. s. m. Nom qu'on donne à la morue dans certaines localités.

CABINE. s. f. T. de Marine. Petite chambre à coucher, à bord d'un bâtiment, formée par des cloisons de planches ou par des châssis. *Se retirer dans sa cabine.*

CABINET. s. m. Lieu de retraite pour travailler ou converser en particulier. *Grand cabinet. Petit cabinet. Il s'est retiré, enfermé dans son cabinet. Il passe toutes les matinées dans son cabinet. Avoir entrée dans le cabinet du roi,* ou simplement, *dans le cabinet. Le cabinet d'un ministre. Le chef de cabinet. Le travail du cabinet. La vie de cabinet est nuisible à sa santé. Cabinet d'étude.*

Homme de cabinet, Homme que sa profession oblige à travailler dans le cabinet. On le dit aussi D'un homme que ses aptitudes rendent surtout utile dans le conseil.

Cabinet d'affaires, Sorte d'établissement formé par un homme qui se charge de diriger des affaires contentieuses.

Cabinet de lecture, Lieu où l'on donne à lire, moyennant une rétribution, des journaux et des livres.

CABINET, signifie quelquefois figurément, Clientèle, l'ensemble des affaires dont on est chargé. *Cet avocat a un très bon cabinet. Il lui a cédé son cabinet. Il se fait de son cabinet trente ou quarante mille francs par an.*

Il se dit encore, au figuré, d'Un gouvernement, du conseil où se traitent les affaires générales de l'État, et en particulier celles qui concernent ses relations avec l'extérieur. *Entrer au cabinet. Le cabinet des Tuileries, de Saint-James, de Vienne. La politique des cabinets européens. Il règne un parfait accord entre ces deux cabinets. Courrier de cabinet. Les secrets du cabinet.*

Il se dit aussi, dans le régime constitution-

nel, Des ministres qui forment le conseil du gouvernement. *Il entra dans le cabinet comme ministre des affaires étrangères. Le cabinet donna sa démission. Le président du conseil posa la question de cabinet dans cette circonstance*, Il déclara que le ministère se retirerait si le vote de la chambre lui était contraire.

Cabinet, se dit également de Certaines petites pièces d'un appartement plus retirées que les autres, et destinées à différents usages. *Cabinet de toilette. Cabinet de garde-robe. Cabinet de bains. Cabinet noir. Cabinet d'aisances.*

Cabinet, se dit en outre d'Un lieu où l'on place, où l'on expose des objets d'étude ou de curiosité, tels que livres, tableaux, médailles, productions naturelles, etc. *Un cabinet de peintures, de tableaux, d'armes, de curiosités, de raretés, d'antiques, de médailles. Pièce de cabinet. Un cabinet d'histoire naturelle, d'anatomie. Un cabinet de livres.*

Il se dit également de Tout ce qui est contenu dans un cabinet d'objets précieux, de curiosités, etc. *Il vend son cabinet. Il fait, il forme un cabinet. On estime le cabinet d'un tel vingt mille francs. Il a un riche cabinet.*

Cabinet de physique, Collection des divers instruments nécessaires pour les expériences de physique.

Cabinet, se dit encore d'Une espèce de buffet à plusieurs layettes ou tiroirs, qui servait autrefois à décorer les appartements. *Cabinet de la Chine. Cabinet d'ébène, d'écaille de tortue, etc. Pied de cabinet*

Cabinet d'orgue, Espèce d'armoire dans laquelle il y a un orgue.

Cabinet, signifie aussi, Un petit lieu couvert dans un jardin, et formé de treillage, de maçonnerie, ou de verdure. *Cabinet de chèvrefeuille, de jasmin, etc. Cabinet de verdure.*

CABIRES. s. m. pl. T. de Mythologie. Divinités adorées à Lemnos, à Imbros, à Samothrace. *Le culte des Cabires.*

CÂBLE. s. m. Gros cordage dont on se sert pour tirer ou élever des fardeaux. Il se dit particulièrement Du gros cordage destiné à retenir les ancres des bâtiments, etc. *Le câble d'une ancre a ordinairement cent vingt brasses de longueur. Couper les câbles. Le maître câble* ou *grand câble. Le câble s'est rompu.* Il y a aussi des *Câbles de fer* ou *Câbles-chaînes.*

Filer du câble, filer le câble, Lâcher peu à peu, dérouler une longueur plus ou moins considérable du câble qui tient l'ancre, lorsque le bâtiment est au mouillage

Fig. et fam., *Filer du câble*, Gagner du temps lorsqu'on est pressé par quelqu'un de prendre un parti; différer de se décider.

Câble télégraphique sous-marin, Assemblage de plusieurs fils de métal isolés entre eux par une substance gommeuse et servant à mettre en communication, au moyen de l'électricité, deux pays séparés par la mer.

CÂBLÉ. s. m. T. de Passementier. Sorte de gros cordon qui sert principalement à attacher les tableaux et à relever les tentures. *Cordon de sonnette de câblé.*

CÂBLEAU ou **CÂBLOT.** s. m. T. de Marine. Sorte de petit câble qui sert d'amarre aux embarcations.

CÂBLER. v. a. Assembler plusieurs cordes, et les tordre ensemble pour n'en faire qu'une seule.

Câblé, ée. part. passé.

CABLIAU. s. m. Voyez Cabillaud.

CÂBLOT. s. m. Voyez Câbleau.

CABOCHE. s. f. Tête. *Grosse caboche.* Il est familier.

Fig., *C'est une bonne caboche*, C'est un homme qui a beaucoup de sens et de jugement.

CABOCHON. s. m. T. de Joaillier. Pierre précieuse qu'on n'a fait que polir sans la tailler. *Cabochon d'émeraude, de rubis.*

Il s'emploie souvent aussi comme adjectif, en parlant D'un rubis. *Rubis cabochon.*

CABOTAGE. s. m. T. de Marine. Navigation le long des côtes, de cap en cap, de port en port. *Grand, petit cabotage. Faire le cabotage. Ce bâtiment n'est propre qu'au cabotage.*

CABOTER. v. n. Naviguer le long des côtes, de cap en cap, de port en port. *Nous ne fîmes que caboter.*

CABOTEUR. s. m. Marin qui fait le cabotage.

CABOTIER. s. m. Bâtiment dont on se sert pour faire le cabotage.

CABOTIN. s. m. Terme de mépris, qui se dit d'Un comédien ambulant, et, par extension, de Tout comédien sans talent. *Il nous vint une troupe de cabotins.*

CABRER (SE). v. pron. Il ne se dit au propre que Du cheval, et signifie, Se dresser sur les pieds de derrière. *Ce cheval se cabre. Ne tirez pas la bride à ce cheval, vous le ferez cabrer.* Dans cette dernière phrase, le pronom *se* est sous-entendu.

Il signifie au figuré, S'emporter, se révolter contre une proposition, un conseil, une remontrance, etc. *On ne saurait dire un mot qu'il ne se cabre. Ne lui dites pas cela, vous le ferez cabrer.* Dans ce dernier sens, on emploie aussi *Cabrer*, comme verbe actif, sans le pronom personnel. *Prenez garde à ce que vous lui dites, vous allez le cabrer.*

Cabré, ée. part. passé.

CABRI. s. m. Un chevreau, le petit d'une chèvre. *Il saute comme un cabri. Un quartier de cabri. Un morceau de cabri.*

CABRIOLE. s. f. Le saut d'une personne qui s'élève, ou se retourne sur elle-même avec agilité. *Faire la cabriole, une cabriole, des cabrioles.*

Cabriole, en termes de Manège, se dit Du saut que le cheval exécute lorsque, étant en l'air, le devant et le derrière à la même hauteur, il détache la ruade. *La cabriole est le saut le plus élevé. Faire aller un cheval à cabrioles.*

CABRIOLER. v. n. Faire la cabriole ou des cabrioles. *Un baladin qui cabriole. Ces écoliers ont fait bien des cabrioles dans la prairie. Il ne danse pas, il cabriole.*

CABRIOLET. s. m. Sorte de voiture légère, montée sur deux roues. *Cabriolet à ressorts, sans ressorts. Cabriolet à soufflet. Cabriolet de place.*

Il se dit aussi d'Une espèce de petit fauteuil.

CABRIOLEUR. s. m. Faiseur de cabrioles. *C'est un bon cabrioleur, un cabrioleur infatigable.*

CABUS. adj. m. Pommé. Il ne se dit qu'avec le mot Chou. *Des choux cabus.*

CAC

CACA. s. m. Excrément, ordure. Terme dont se servent ordinairement les nourrices, les bonnes, etc., en parlant de L'ordure des enfants. *Menez cet enfant faire caca. Fi! c'est du caca.*

CACADE. s. f. Décharge de ventre. Il est bas, et ne se dit guère qu'au figuré. *Faire une vilaine cacade*, Manquer par imprudence ou par lâcheté une entreprise où l'on s'était flatté de réussir.

CACAO. s. m. Sorte d'amande enfermée dans une capsule, et qui, étant rôtie, broyée et mise en pâte, fait le principal ingrédient de la composition appelée *Chocolat. Balle de cacao. Beurre de cacao. Cacao des Iles. Cacao de Caraque* ou *de Caracas.* On dit aussi, *Cacao caraque.*

CACAOYER ou **CACAOTIER.** s. m. Arbre d'Amérique, qui produit le cacao : il appartient à la famille des Malvacées.

CACAOYÈRE. s. f. Lieu planté de cacaoyers.

CACATOIS. s. m. T. d'Hist. nat. Sorte de perroquet remarquable par une huppe formée de longues plumes, jaunes ou rouges, qui se couchent et se redressent au gré de l'oiseau. On écrit aussi *Kakatoès*, mais on prononce toujours *Cacatois.*

CACATOIS. s. m. T. de Marine. Nom des plus petits mâts qu'on grée, sur les grands bâtiments, au-dessus des mâts de perroquet. *Mât de cacatois.* Quelques-uns disent, par corruption, *Catacois.*

CACHALOT. s. m. Grand mammifère marin, qui a la forme extérieure d'un poisson, et qui appartient à la famille des Cétacés. *Il y a des cachalots aussi grands que des baleines.*

CACHE. s. f. Lieu secret propre à cacher quelque chose. *Une bonne cache. Il a trouvé la cache.* Il est familier.

CACHE-CACHE. s. m. Jeu d'enfants, que l'on nomme aussi Cligne-musette. *Jouer à cache-cache.* Voyez Cligne-musette.

CACHECTIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Qui est attaqué de cachexie, ou Qui appartient à la cachexie. *Il est cachectique. Un sang cachectique. État cachectique.*

CACHEMIRE. s. m. Tissu très fin fait avec le poil des chèvres ou des moutons du petit Thibet. *Cachemire de l'Inde. Cachemire français. Une robe de cachemire. Un châle de cachemire*, ou simplement, *Un cachemire. Porter un cachemire.*

CACHE-NEZ. s. m. Grosse cravate.

CACHER. v. a. Mettre une personne ou une chose en un lieu où l'on ne puisse pas la voir, la découvrir. *Cacher des papiers, des pierreries, de l'argent, etc. Cacher quelqu'un. Cacher un trésor.*

Il signifie aussi, Couvrir une chose, empêcher qu'on ne la voie. *Cacher un tableau. Cacher sa gorge. Cacher un paquet sous son manteau. Ce bois cache la vue du château. L'obscurité cachait la marche du détachement. Cachez votre jeu, on le voit.*

Fig. et fam., *Cacher son jeu*, Dissimuler son habileté, en feignant de ne pas savoir bien jouer. Il signifie encore, Cacher ses desseins, ses vues, ou les moyens qu'on met en œuvre pour réussir. On dit aussi, dans ce dernier sens, *Cacher sa marche.*

Cacher, se dit figurément, dans le sens précédent. *Ces dehors grossiers cachent une âme fière et sensible. Sous cet air d'indifférence il cachait une ambition démesurée.*

Il signifie, dans une acception particulière, Taire, celer, dissimuler. *Cacher son nom. Cacher son âge. Cacher un dessein, une entreprise. Il a caché son départ à tous ses amis. Cacher son ressentiment. Cacher sa pen-*

sée. Je ne vous cache pas que cela m'inquiète beaucoup. Il ne cache rien.

Cacher sa vie, Se plaire loin du monde, chercher l'obscurité. *Le philosophe aime à cacher sa vie.*

CACHER, s'emploie aussi avec le pronom personnel, tant au propre qu'au figuré. *Il se cache pour n'être pas arrêté. Cachez-vous. Nous nous cacherons derrière ces rochers. Son orgueil se cache sous les dehors, sous les apparences de l'humilité. Après une pareille conduite, ce qu'il a de mieux à faire c'est d'aller se cacher.*

Se cacher à quelqu'un, Ne pas se laisser voir à lui. *Il s'est caché à tous ses amis.* On dit de même, *Se cacher à tous les yeux.*

Se cacher au monde, Mener une vie fort retirée.

Se cacher de quelqu'un, Lui cacher ce qu'on fait, ses desseins, sa conduite.

Se cacher de quelque chose, N'en pas convenir, faire en sorte que nul ne le sache. *Il a des liaisons qui le feraient rougir, il s'en cache.*

On ne peut se cacher à soi-même, On ne peut se dissimuler ses sentiments, les dispositions de son âme.

CACHÉ, ÉE. part. passé. *Ressorts cachés. Vues cachées. Son jeu est fort caché.*

N'avoir rien de caché pour quelqu'un, Ne rien lui cacher de ce qu'on pense ou de ce qu'on projette.

Un esprit caché, Un esprit dissimulé. *Une vie cachée*, Une vie solitaire et retirée.

Fig., *C'est un trésor caché*, se dit D'un homme qui a beaucoup de talents ou de bonnes qualités, et qui ne les produit pas.

CACHET. s. m. Petit sceau qu'on applique sur de la cire ou sur quelque autre matière, soit pour fermer une lettre, un billet, etc., soit pour que l'empreinte serve de marque distinctive. *Cachet bien gravé. Cachet de chiffres. Cachet d'armes. Cachet d'or, d'argent, d'agate. Il a fait graver son chiffre sur un cachet. Le cachet d'un fabricant. Appliquer un cachet sur des boîtes, sur des bouteilles.*

Il se dit aussi de La cire ou autre matière qui porte l'empreinte formée avec un cachet; et de Cette empreinte même. *Le cachet est entier. Le cachet est rompu. C'est bien là son cachet.*

Cachet volant, Cachet qu'on met sur le pli supérieur d'une lettre, et qui, n'étant point adhérent au pli intérieur, ne la ferme pas. *La lettre que je lui ai envoyée pour le ministre était à cachet volant, sous cachet volant, afin qu'il pût en prendre lecture.*

Lettre de cachet, se disait autrefois d'Une lettre du roi, contresignée par un secrétaire d'État, fermée du cachet de Sa Majesté, et qui contenait un ordre de sa part. *Expédier, envoyer une lettre de cachet. Recevoir une lettre de cachet. Être exilé par lettre de cachet.*

CACHET, se dit encore de Petites cartes sur lesquelles on met son cachet ou son nom, et qui servent à tenir compte du nombre de fois qu'une personne a fait quelque chose. *Ce maître de danse prend cinquante francs pour douze cachets*, Pour douze leçons. *On a quinze cachets pour vingt-cinq francs chez ce restaurateur*, Quinze dîners. *Etc.*

Fam., *Courir le cachet*, se dit D'un maître qui donne des leçons en ville.

CACHET, se dit, figurément, Du caractère particulier qui distingue les ouvrages d'un auteur, d'un artiste, etc. *Cet ouvrage porte son cachet. Il y a mis son cachet. Son style a un cachet particulier. Cet écrivain a son cachet. Les productions de cet artiste portent un cachet d'originalité qui les fait aisément reconnaître. Cet ouvrage porte le cachet de l'époque où il fut composé.*

CACHETER. v. a. (*Je cachette. Je cachetais. Je cachetterai. Cachetant.*) Fermer avec un cachet; appliquer un cachet sur quelque chose. *Cacheter une lettre, un billet. Cacheter un paquet. Cacheter une boîte, une bouteille. Cire à cacheter. Pain à cacheter.*

CACHETÉ, ÉE. part. passé. *Lettre cachetée. Vin cacheté. Vente et adjudication sur soumissions cachetées.*

CACHETTE. s. f. Petite cache. *Il avait fait une cachette où l'on a trouvé son argent.* Il est familier.

EN CACHETTE. loc. adv. En secret, à la dérobée. *Faire quelque chose en cachette.*

CACHEXIE. s. f. T. de Médec. Mauvaise disposition du corps. Il se dit plus spécialement, aujourd'hui, Du dépérissement qui survient dans certaines affections chroniques, et qui en marque la période la plus avancée. *Cachexie cancéreuse, scorbutique, etc.*

CACHOT. s. m. Prison basse et obscure. *Cachots noirs. Mettre quelqu'un dans un cachot, au cachot. Tirer quelqu'un des cachots.*

CACHOTTER. v. a. Diminutif de Cacher. Faire mystère de quelque chose. *Il voulut me cachotter ses petites intrigues.*

CACHOTTÉ, ÉE. part. passé.

CACHOTTERIE. s. f. Manière mystérieuse d'agir ou de parler, qu'on emploie pour cacher des choses peu importantes. *À quoi servent toutes ces cachotteries? Elle aime à faire des cachotteries.* Il est familier.

CACHOTTIER, IÈRE. s. Celui, celle qui se plaît à faire des cachotteries. *C'est une cachottière.* Il est familier.

CACHOU. s. m. Substance brune, concrète et astringente, qu'on tire d'un arbre des Indes, et dont on fait de petits grains et des pastilles agréables au goût. *Cachou ambré. Cachou à la rose, etc.*

CACIQUE. s. m. Nom qu'on donnait aux princes, dans le Mexique et dans quelques autres régions de l'Amérique.

CACOCHYME. adj. des deux genres. Il se dit De ceux que le mauvais état de leur constitution rend sensibles aux moindres causes de maladie. *Un corps cacochyme. Un vieillard cacochyme.* On dit dans un sens analogue, *État cacochyme.*

CACOCHYME, se dit quelquefois, figurément, pour exprimer La bizarrerie de l'esprit, ou l'inégalité de l'humeur. *C'est un esprit cacochyme. Une humeur cacochyme. Il est cacochyme.*

Il s'emploie quelquefois substantivement. *C'est un cacochyme.*

CACOCHYMIE. s. f. T. de Médec. Mauvais état du corps, mauvaise complexion qui rend sensible aux moindres causes de maladie.

CACOGRAPHIE. s. f. Orthographe vicieuse. *Il y a des maîtres qui procèdent par des exemples de cacographie à l'enseignement de l'orthographe.*

Il est surtout employé pour désigner Un recueil de phrases où les règles de l'orthographe ont été violées à dessein, et que le maître fait corriger par ses élèves. *Il est l'auteur d'une bonne cacographie.*

CACOLET. s. m. Panier à dossier dont on charge un mulet et qui sert à la guerre au transport des blessés.

CACOLOGIE. s. f. Locution vicieuse. *Il a fait un recueil des cacologies les plus communes dans cette province.*

CACOPHONIE. s. f. Rencontre de syllabes ou de paroles qui forment un son désagréable à l'oreille. *Dans toutes sortes de compositions, et particulièrement dans les vers, il faut éviter la cacophonie.*

CACOPHONIE, se dit aussi en parlant Des voix et des instruments qui chantent et qui jouent sans être d'accord. *Jamais on n'entendit pareille cacophonie.*

CACTIER. s. m. T. de Botan. Genre de plantes grasses dont la tige est en général charnue, garnie d'aiguillons en faisceaux, et ordinairement dépourvue de feuilles. *Le nopal, la raquette, sont du genre des cactiers.* On dit aussi, *Cactus.*

CACTUS. s. m. Synonyme de Cactier.

CAD

CADASTRAL, ALE. adj. Qui est relatif au cadastre. *Les opérations cadastrales. Les registres cadastraux.*

CADASTRE. s. m. Registre public dans lequel la quantité et la valeur des biens-fonds sont marqués en détail. *Dresser le cadastre. Le cadastre sert de règle pour l'assiette de l'impôt.*

Il se dit aussi de L'opération qui consiste à déterminer l'étendue et la valeur des biens-fonds. *On a fait le cadastre de ce département.* On dit de même, *Les opérations du cadastre.*

Les employés du cadastre, Ceux qui sont chargés de dresser le cadastre.

CADAVÉREUX, EUSE. adj. Qui tient du cadavre. *Il a le teint cadavéreux. Une odeur cadavéreuse.*

CADAVÉRIQUE. adj. des deux genres. T. d'Anat. Qui a rapport au cadavre. *Autopsie, ouverture cadavérique.*

CADAVRE. s. m. Corps mort. On le dit surtout en parlant du corps humain. *Faire la dissection d'un cadavre. Anciennement on faisait quelquefois le procès au cadavre d'un criminel.*

Fig. et fam., *C'est un cadavre ambulant*, se dit D'une personne qu'on voit aller et venir avec toutes les apparences d'une mort prochaine.

CADEAU. s. m. Repas, fête que l'on donne principalement à des femmes. *Donner un grand cadeau.* Dans ce sens, il a vieilli.

Il se dit aussi d'Un petit présent, d'une chose que l'on donne à quelqu'un dans l'intention de lui être agréable. *Il m'a fait cadeau d'une bague, d'une boîte. Il m'a fait un joli cadeau. Les petits cadeaux entretiennent l'amitié.*

CADENAS. s. m. Espèce de serrure mobile qui sert à fermer une porte, une malle, une valise, etc., au moyen d'un anneau passé soit dans un autre anneau, soit dans deux pitons. *Cadenas rond, carré, etc. Cadenas à chiffre, à secret. Cadenas d'une porte, d'une valise. Il y faut mettre un cadenas.*

Il se dit aussi d'Une espèce de coffre d'or ou de vermeil contenant le couteau, la cuiller, la fourchette, etc., qu'on sert à la table du roi et des princes.

CADENASSER. v. a. Fermer avec un cadenas. *On a cadenassé la porte. Il faut la fermer et cadenasser.*

CADENASSÉ, ÉE. part. passé.

CADENCE. s. f. La mesure qui règle le mouvement de celui qui danse. *Danser en*

cadence. Aller en cadence. Sortir de cadence. Perdre la cadence. Entrer en cadence. Rentrer en cadence. Suivre la cadence. S'élever et tomber en cadence. Marquer la cadence.

Dans les Exercices militaires, *La cadence du pas*, Le mouvement réglé du pas.

CADENCE, en Musique, se dit Des divers mouvements qu'opère la basse ou partie grave de l'harmonie, lorsqu'elle vient se reposer ou tomber à la fin d'une phrase sur l'un des degrés de l'échelle. *Cadence parfaite, demi-cadence, cadence interrompue,* ou *rompue, etc. Faire un trille sur la cadence parfaite.*

Il s'est dit aussi, mais improprement, de Ce qu'on nomme trille, c'est-à-dire, du battement de deux sons rapprochés. *Cadence brillante. Cadence perlée.*

CADENCE, se dit encore de L'agrément qui résulte d'un vers ou d'une période dont l'harmonie flatte l'oreille. *Ces vers ont de la cadence, ont une juste cadence. La cadence de cette période est belle.*

CADENCER. v. a. Conformer ses mouvements à la cadence, les régler sur une certaine mesure. *Ce danseur ne cadence pas bien ses mouvements.* Dans les Exercices militaires, *Cadencer le pas.*

Il signifie aussi, Donner du nombre à ses phrases, à ses périodes, à ses vers, les rendre agréables à l'oreille par des repos habilement ménagés. *Cadencer ses phrases, ses périodes. Cadencer ses vers.*

CADENCÉ, ÉE. part. passé. *Mouvements cadencés. Une troupe qui marche au pas cadencé, qui prend le pas cadencé. Période cadencée. Prose nombreuse et bien cadencée.*

CADÈNE. s. f. Chaîne de fer à laquelle on attache les forçats. *Être à la cadène. Mettre à la cadène. Tirer de la cadène.* Il est vieux.

CADENETTE. s. f. Longue tresse qui tombe plus bas que le reste des cheveux. *Cheveux en cadenettes. Les cadenettes ont été longtemps en usage dans l'armée.*

CADET, ETTE. adj. Puîné, puînée. Quelquefois il se dit Du second frère seulement, lors même qu'il a d'autres frères nés après lui; mais on le dit souvent aussi de Chacun des puînés par rapport à tous les frères nés avant lui. *Fils cadet. Fille cadette. Frère cadet. Sœur cadette.*

Branche cadette d'une maison, Branche de cette maison, sortie d'un cadet. *Branche cadette de Lorraine.*

CADET, est aussi substantif. *Dans certaines provinces de France, les cadets n'avaient autrefois qu'une légitime. Partage des cadets. Cadet de bonne maison.*

Il se dit souvent Du dernier des fils. *Cet homme est le cadet de toute cette maison.*

CADET, substantif, se dit, par extension, en parlant De deux hommes qui ne sont pas frères, et dont l'un est moins âgé que l'autre. *Il est son cadet.*

Il se dit également en parlant Des personnes d'un même corps, ou d'une même compagnie, par rapport au temps où elles y ont été reçues. *Ce lieutenant se plaint qu'on ait fait capitaines plusieurs de ses cadets. Je suis moins âgé que lui; mais, dans la compagnie, il est mon cadet.*

CADET, se disait autrefois d'Un jeune gentilhomme qui servait d'abord comme simple soldat, et bientôt après comme bas officier, pour apprendre le métier de la guerre.

Compagnies de cadets, Compagnies toutes composées de jeunes gens qu'on élevait dans l'art militaire. *Il entra dans une compagnie de cadets*, ou simplement, *dans les cadets. Plusieurs armées étrangères ont encore des cadets.*

Fam., *C'est un cadet de haut appétit*, se dit D'un jeune homme qui aime à faire beaucoup de dépense.

CADETTE. s. f. Pierre de taille propre pour paver.

CADETTE. s. f. La moins longue des deux grandes queues qui servent au jeu de billard pour atteindre aux billes placées hors de la portée ordinaire.

CADI. s. m. Nom qu'on donne à un juge chez les Turcs. On nomme *Cadilesker*, Un juge d'armée.

CADIS. s. m. Sorte de serge de laine, de bas prix. *Lit de cadis. Tapisserie de cadis. Cadis gris, violet.*

CADMIE. s. f. T. de Chimie. Oxyde de zinc, qui s'attache aux parois intérieures des fourneaux où l'on fond des minerais contenant une certaine quantité de ce métal.

CADOGAN. s. m. Voyez CATOGAN.

CADOLE. s. f. Nom que les serruriers donnent au loquet d'une porte, ou à une espèce de pêne qui s'ouvre et se ferme en se haussant, avec un bouton ou une coquille.

CADRAN. s. m. Superficie sur laquelle sont tracés les chiffres des heures, et où la marche du temps est indiquée soit par un style, soit par une aiguille que meuvent des ressorts intérieurs. *Cadran solaire, équinoxial, polaire, horizontal. Cadran lunaire. Le cadran d'une horloge, d'une pendule, d'une montre. Cadran d'or, d'argent, d'émail. Le cadran de l'église. Les heures de ce cadran ne sont pas bien marquées.*

Il signifie quelquefois absolument, Cadran solaire. *Allez voir au cadran l'heure qu'il est. J'ai un cadran au milieu de mon jardin.*

CADRAT. s. m. T. d'Impr. Petit morceau de fonte, plus bas que les lettres et de la largeur de trois ou quatre chiffres au moins, qui maintient les caractères et ne marque point sur le papier.

CADRATIN. s. m. T. d'Impr. Petit cadrat de la largeur de deux chiffres. *Mettre un cadratin au commencement d'un alinéa.*

*Demi-cadratin**, Petit cadratin de la largeur d'un chiffre.

CADRATURE. s. f. T. d'Horlogerie. Assemblage des pièces qui servent à faire marcher les aiguilles du cadran, et à faire aller la répétition, quand la montre ou l'horloge est à répétition.

CADRE. s. m. Bordure de bois, de marbre, de bronze, etc., dans laquelle on place un tableau, une estampe, un bas-relief, etc. *Un beau cadre. Un cadre doré. Un cadre bien sculpté. Il faut faire un beau cadre à ce tableau.*

CADRE, signifie au figuré, Le plan et l'agencement des parties d'un ouvrage. *C'est un cadre heureux, mais il n'est pas bien rempli. On fait entrer bien des choses dans un tel cadre.*

CADRE, se dit figurément et collectivement, en termes d'Organisation militaire, Des officiers et sous-officiers attachés aux compagnies, en tant qu'ils sont destinés à diriger et unir ensemble les soldats qui les composent. *À cette affaire, le bataillon fut fort maltraité, et ses cadres restèrent presque vides. Lorsque la paix paraît devoir être durable, les puissances sages congédient beaucoup de soldats, mais conservent des cadres forts et bien organisés. Un officier hors cadre. Il a été rayé des cadres.*

Cadre de réserve, Section de l'état-major général de l'armée, comprenant les officiers généraux qui, à cause de leur âge, ne sont plus en activité, mais qui n'ont pas encore été mis à la retraite et peuvent être employés activement en temps de guerre.

CADRE, en termes de Marine, Sorte de lit qui sert, sur les bâtiments, aux officiers, aux passagers, et aux malades de l'équipage. *Nous avons dix hommes sur les cadres*, Nous avons dix malades.

CADRER. v. n. S'ajuster à, avoir de la convenance, du rapport. *La réponse ne cadre pas avec la demande. Les dépositions de ces témoins ne cadrent pas ensemble. Vous vous servez d'une comparaison qui ne cadre pas. Ces deux choses ne cadrent pas bien l'une avec l'autre.*

CADUC, UQUE. adj. Vieux, cassé, qui a déjà beaucoup perdu de ses forces, et qui en perd tous les jours. Il se dit proprement de l'homme, ou de ce qui appartient à l'homme. *Devenir caduc. Âge caduc. Santé caduque.*

Il se dit aussi D'une maison qui est près de tomber en ruine. *Maison vieille et caduque.*

Le mal caduc, L'épilepsie ou le haut mal. *Cet homme a le mal caduc. Il tombe du mal caduc.*

En Jurispr., *Legs caduc*, Legs qui reste sans effet, soit parce que le légataire est mort avant le testateur, ou que la chose léguée a péri, soit parce que le légataire le répudie ou se trouve incapable de le recueillir. On dit dans un sens analogue, *Donation caduque.*

Lot caduc, Lot qui n'est point réclamé.

Voix caduque, Celle qui, par quelque raison particulière, n'est point comptée dans un scrutin. Cette locution est peu usitée.

CADUC, en termes de Botanique, se dit De certaines parties qui, dans quelques plantes, tombent très promptement. *Corolle, feuille caduque. Calice caduc.*

CADUCÉE. s. m. Verge accolée de deux serpents, que les poètes donnent pour attribut à Mercure. *On peint Mercure avec son caducée. Le caducée est un des symboles de la paix.*

CADUCÉE, se dit aussi Du bâton couvert de velours et fleurdelisé que portaient le roi d'armes et les hérauts d'armes dans les grandes cérémonies. *Le roi d'armes marchait à la tête du cortège, portant son caducée.*

CADUCITÉ. s. f. État d'une personne caduque. *Cet homme approche de la caducité. Il est dans une extrême caducité.*

Il se dit aussi en parlant D'une maison. *Cette terre a été moins vendue, à cause de la caducité de la maison, des bâtiments.*

En Jurispr., *Caducité d'un legs*, se dit Lorsqu'un legs devient caduc.

CÆC

CÆCUM. s. m. (On prononce *Cécome.*) T. d'Anatomie emprunté du latin. La première partie du gros intestin.

CAF

CAFARD, ARDE. s. Hypocrite, bigot. *C'est un cafard. Je hais les cafards.*

Il s'emploie aussi adjectivement. *Avoir l'air cafard, la mine cafarde.*

Damas cafard, Sorte de damas mêlé de soie et de fleuret.

CAFARD. s. m. Voyez Blatte.

CAFARDERIE. s. f. Hypocrisie, dévotion grossièrement affectée.

CAFARDISE. s. f. Acte de dévotion affectée. Il est peu usité.

CAFÉ. s. m. Graine d'un arbre originaire de l'Arabie, que l'on torréfie et que l'on réduit en poudre, pour en faire un breuvage, auquel on donne le même nom. *Café Moka* ou *de Moka. Café Bourbon. Balle de café. Café mariné, avarié. Prendre du café. Torréfier, brûler le café. Moudre le café. Boire du café au lait. Café à la crème. Crème au café.*

Tasse à café, Une tasse pour mettre du café. *Une tasse de café*, Une tasse pleine de café. *Faites deux tasses de café*, Faites la quantité de café nécessaire pour remplir deux tasses.

Couleur café, Couleur de café au lait.

Café de chicorée, Poudre faite avec des racines de chicorée torréfiées et qui a la couleur du café. *On se sert beaucoup de café de chicorée en Allemagne.*

Café, se dit, par extension, d'Un lieu public où l'on va, pour son argent, prendre du café ou d'autres breuvages. *Il y a beaucoup de cafés dans cette ville. Un beau café. Un café bien fréquenté. Aller au café. Passer sa vie dans les cafés. Garçon de café.*

Il se dit aussi Du moment où l'on prend le café après le dîner. *Ne m'attendez pas pour dîner, je viendrai seulement au café.*

CAFÉIER. s. m. Voyez Cafier.

CAFÉIÈRE. s. f. Lieu planté de cafiers.

CAFETAN. s. m. Robe de distinction en usage chez les Turcs. *Le Grand Seigneur envoie des cafetans aux personnes qu'il veut honorer, et surtout aux ambassadeurs et à ceux qui paraissent à son audience.*

CAFETIER. s. m. Marchand qui vend du café tout fait, ainsi que d'autres boissons, chaudes ou froides, telles que thé, punch, limonade, etc. Il est beaucoup moins usité que *Limonadier* : voyez ce mot.

CAFETIÈRE. s. f. Pot d'argent, de terre, de fer-blanc, etc., qui sert à faire ou à contenir le café. *Cafetière d'argent, de porcelaine. Belle cafetière. Cafetière de quatre, de six tasses. Faire bouillir de l'eau dans une cafetière.*

CAFIER ou **CAFÉIER.** s. m. Arbre de la famille des Rubiacées, dont la fleur a de la ressemblance avec celle du jasmin, et dont le fruit, rouge et de la grosseur d'une cerise, contient des grains ou semences qui sont le café.

CAFTAN. s. m. Voyez Cafetan.

CAG

CAGE. s. f. Petite loge portative, faite de fils de fer ou de menus bâtons d'osier, et dans laquelle on enferme ordinairement des oiseaux. *Mettre un oiseau dans sa cage. Grande cage. Belle cage. Cage à poulets.*

Fig. et fam., *Mettre un homme en cage*, Le mettre en prison. *Être en cage*, Être en prison.

Prov. et fig., *Il vaut mieux être oiseau de campagne qu'oiseau de cage*, La liberté est préférable à tout.

Prov. et fig., *La belle cage ne nourrit pas l'oiseau*, On peut être fort mal à son aise avec les apparences de la richesse.

Cage, se dit aussi de Certaines loges portatives d'assez grande dimension, garnies de barreaux d'un ou de plusieurs côtés, et destinées à renfermer des animaux et même des hommes. *Ce lion a été transporté en Europe dans une cage. Il fit enfermer son prisonnier dans une cage de fer.*

En Archit., *La cage d'une maison*, Les quatre gros murs d'une maison. *La cage d'un escalier*, Les murs qui enferment un escalier.

La cage d'un clocher, L'assemblage de charpente qui forme le corps d'un clocher. On dit de même, *La cage d'un moulin à vent.*

CAGNARD, ARDE. adj. Fainéant, paresseux. *C'est un homme bien cagnard. Mener une vie cagnarde.* On le dit aussi substantivement. *C'est un cagnard, un grand cagnard.* Il est très familier. Le peuple l'emploie quelquefois, substantivement, pour Lâche, poltron.

CAGNARDER. v. n. Vivre dans la paresse, mener une vie obscure et fainéante. *Cet homme ne fait plus que cagnarder.* Il est familier.

CAGNARDISE. s. f. Fainéantise, paresse. Il est familier.

CAGNEUX, EUSE. adj. Qui a les genoux et les jambes tournés en dedans. *Un homme cagneux. Une femme cagneuse.*

Il se dit aussi Des jambes mêmes ou des pieds. *Avoir les jambes cagneuses, les pieds cagneux.*

CAGOT, OTE. s. Celui, celle qui a une dévotion fausse ou mal entendue. *Ce n'est qu'un cagot, un franc cagot. Une cagote.*

Il s'emploie aussi adjectivement. *Avoir un ton cagot, des manières cagotes.*

CAGOTERIE. s. f. Action du cagot, manière d'agir du cagot.

CAGOTISME. s. m. Esprit, caractère du cagot ; manière de penser du cagot.

CAGOULE. s. f. Sorte de vêtement de moine, ample et sans manches.

CAGUE. s. f. T. de Marine. Sorte de petit bâtiment hollandais, qui sert principalement à naviguer sur les canaux.

CAH

CAHIER. s. m. Assemblage de plusieurs feuilles de papier ou de parchemin réunies. *Cahier de papier. Cahier blanc. Cahier écrit. Cahier de papier réglé. Cahier de musique. Cahier de notes. Le professeur se fit montrer le cahier de l'élève. Le cahier de papier à lettres est ordinairement de six feuilles. Plusieurs cahiers attachés ensemble forment un registre. Un gros cahier.*

Cahiers de philosophie, de théologie, etc., Écrits qu'un professeur de philosophie, de théologie, etc., dicte à ses élèves durant son cours. *Il a les cahiers de tel professeur.*

Cahier, s'est dit aussi Des mémoires contenant les demandes, propositions ou remontrances adressées au souverain par les membres d'un corps de l'État. *Cahier de doléances. Les cahiers des états. Les cahiers de l'assemblée du clergé. Porter, présenter le cahier, les cahiers. Répondre les cahiers. Les cahiers furent unanimes à cet égard.* Ce sens, qui était fort usité dans l'ancien régime, ne l'est plus aujourd'hui.

En termes de Pratique et d'Administration, *Cahier des charges*, État des clauses et conditions auxquelles sera faite une adjudication publique. *Prendre connaissance du cahier des charges. Rédiger un cahier des charges.*

Cahier de frais, Mémoire ou état des frais. Cette locution a vieilli.

CAHIN-CAHA. adv. Tant bien que mal. Il se dit Des choses qui vont inégalement, ou que l'on fait difficilement, à plusieurs reprises, de mauvaise grâce. *L'affaire va cahin-caha. Sa santé va cahin-caha. Il a fait ce que je lui demandais, mais cahin-caha. Il n'avance dans ses études que cahin-caha.* Il est familier.

CAHOT. s. m. Espèce de saut que fait une voiture en roulant sur un chemin pierreux ou mal uni. *Un grand cahot. Un rude cahot. Le cahot nous fit verser. Les ornières de cette route font faire beaucoup de cahots.*

Par extension, *Nous avons trouvé bien des cahots dans ce pays-là*, Nous y avons trouvé des chemins qui font faire bien des cahots.

Fig. et fam., *Nous avons eu, nous avons éprouvé beaucoup de cahots dans cette affaire*, La marche en a été souvent interrompue, contrariée.

CAHOTAGE. s. m. Mouvement fréquent causé par les cahots. *Je ne puis souffrir le cahotage d'une voiture.*

CAHOTANT, ANTE. adj. Qui fait faire des cahots. *Un chemin cahotant.*

Une voiture cahotante, se dit d'Une voiture que la moindre inégalité de terrain fait cahoter.

CAHOTER. v. a. Secouer par des cahots. *Cette voiture, ce cabriolet nous a bien cahotés. Nous avons été bien cahotés dans ce chemin.*

Il est aussi verbe neutre, et signifie, Éprouver des cahots. *Cette voiture cahote beaucoup, elle est mal suspendue.*

Cahoter, s'emploie quelquefois familièrement, au figuré, dans le sens de Ballotter, tourmenter. *Il fut longtemps cahoté par la fortune.*

Cahoté, ée. part. passé.

CAHUTE. s. f. Petite loge, hutte, cabane, maisonnette. *Il n'a qu'une mauvaise cahute. Une pauvre cahute. Ce n'est pas une maison, ce n'est qu'une cahute.*

CAI

CAÏD. s. m. Il se dit chez les Arabes d'Un gouverneur de province ou de ville, d'un chef militaire.

CAÏEU. s. m. T. de Botanique et de Jardinage. Petite bulbe, sorte de rejeton que produit une bulbe déjà formée et mise en terre. *Des caïeux de lis, de tulipe, d'iris.*

Il se dit aussi de La fleur qui naît d'un caïeu. *Cette tulipe n'est qu'un caïeu de l'année.*

CAILLE. s. f. Petit oiseau de passage qui a le plumage grivelé, et dont la chair est délicate. *Caille grasse. La saison des cailles.*

CAILLEBOTTE. s. f. Masse de lait caillé. *Nous avons mangé des caillebottes.*

CAILLE-LAIT. s. m. T. de Botan. Genre de plantes, ainsi nommé parce qu'on attribue à ses diverses espèces la vertu de cailler le lait. *Caille-lait blanc. Caille-lait jaune. Etc.* On le nomme aussi *Gaillet.*

CAILLER. v. a. Figer, coaguler, épaissir. *La présure caille le lait.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Le lait se caille. Le sang se caille.* Avec ellipse du pronom, *Cela fait cailler le lait.*

Caillé, ée. part. passé. *Lait caillé. Sang caillé.*

Substantiv., *Du caillé*, Du lait caillé. *Nous avons mangé du caillé.*

CAILLETAGE. s. m. Bavardage de cail-

lettes. *Insipide cailletage. N'écoutez pas tous ces cailletages.* Il est familier.

CAILLETEAU. s. m. Jeune caille. *On nous a servis des cailleteaux.*

CAILLETTE. s. f. Le quatrième estomac des animaux ruminants, qui contient la présure à cailler le lait.

CAILLETTE. s. f. Femme frivole et babillarde. *C'est une caillette. Les caillettes du quartier. Propos de caillette.* On le dit quelquefois D'un homme. *Cet homme est une franche caillette.* Il est familier.

CAILLOT. s. m. Grumeau de sang, petite masse de sang caillé. *Cracher des caillots de sang.* Il se dit aussi Des grumeaux contenus dans le lait.

CAILLOT-ROSAT. s. m. Poire ainsi nommée parce qu'elle est pierreuse, et qu'elle a un goût de rose.

CAILLOU. s. m. Pierre très dure, qui varie par la couleur, et dont il jaillit des étincelles quand on la frappe avec du fer ou de l'acier. *Chemin plein de cailloux. Caillou de rivière. Caillou plat. Caillou rond. Caillou uni et poli. Lancer un caillou. Cet homme a le cœur dur comme un caillou.*

Cailloux de Médoc, du Rhin, Cailloux blancs et transparents comme du cristal.

Caillou d'Égypte, Sorte de jaspe dans lequel on aperçoit différentes figures qui ressemblent à des grottes, à des paysages, etc.

CAILLOUTAGE. s. m. collect. Ouvrage fait de cailloux. *Grotte de cailloutage.* Dans ce sens, on dit souvent, *Cailloutis.*

Il se dit aussi de Cailloux qui couvrent un chemin. *Chemin de cailloutage.*

CAILLOUTER. v. a. T. de Ponts et chaussées. Garnir de cailloux. *Caillouter une route.*

CAILLOUTÉ, ÉE. part. passé.

CAILLOUTEUX, EUSE. adj. Plein de cailloux, semé de cailloux. *Un sol caillouteux. Des terres caillouteuses.*

CAILLOUTIS. s. m. Voyez CAILLOUTAGE.

CAÏMACAN. s. m. Lieutenant du grand vizir. *L'un des caïmacans est gouverneur de Constantinople, et n'en sort jamais.*

CAÏMAN. s. m. Espèce de crocodile.

CAÏQUE. s. m. Petite embarcation en usage dans l'Archipel et à Constantinople.

Il se disait autrefois d'Une sorte de chaloupe qui servait ordinairement avec les galères, dans la Méditerranée. *On envoya le caïque reconnaître les ennemis.*

CAISSE. s. f. Espèce de coffre de bois où l'on met diverses sortes de marchandises, pour les transporter. *Une caisse de raisins. Raisins de caisse. Des caisses de sucre. Une caisse de bouteilles. Une caisse d'eau-de-vie. Une caisse de livres. Ce piano m'a été envoyé de Paris dans une caisse.*

Il se dit aussi d'Un assemblage de planches en carré, que l'on remplit de terre, et où l'on met des orangers et d'autres arbres ou arbustes. *Élever des orangers en caisse.*

Il se dit, en Chirurgie, de Certaines boîtes dans lesquelles on renferme des instruments ou des médicaments. *Caisse à amputation. Caisse de trépan. Caisse à médicaments.*

Il se dit également d'Une espèce de coffre-fort dans lequel les banquiers, les négociants, etc., serrent leur argent et leurs effets de commerce. *Avoir tant d'argent en caisse. Verser des fonds dans une caisse. Tirer de l'argent de sa caisse.* On dit même, *Les caisses de l'État; la caisse d'un receveur général, d'un payeur de la guerre, etc.*

Il se dit, par extension, Du lieu, du bureau où les banquiers, les négociants, etc., font et reçoivent les payements. *Allez à la caisse, vous serez payé. Le garçon de caisse est allé recevoir le montant de plusieurs billets. Vous venez trop tard, la caisse est fermée.*

Il signifie aussi, Tous les fonds qu'un banquier, un négociant, une administration, etc., peut avoir à sa disposition. *Sa caisse est de cent mille écus, de six cent mille francs. Faire l'état de sa caisse* ou simplement *faire sa caisse. Livre de caisse,* Registre de la caisse.

Tenir la caisse, Avoir le maniement de l'argent d'un banquier, d'un négociant, etc.

Caisse militaire, Les fonds destinés aux dépenses d'une armée, d'un corps de troupes. *L'ennemi s'empara de la caisse militaire.* On dit de même, *La caisse du régiment, de la compagnie.*

Caisse des pensions, Les fonds qu'une administration, qu'un établissement affecte au payement des pensions accordées pour d'anciens services. On dit de même, *Caisse de retraites, Caisse de secours.*

CAISSE, se dit en outre de Certains établissements où l'on dépose des fonds pour différentes destinations. *Caisse d'amortissement. Caisse d'épargne. Caisse d'escompte. Caisse des dépôts et consignations, etc.*

CAISSE, signifie aussi, le corps d'une voiture.

Il signifie encore, Le cylindre d'un tambour, et plus ordinairement, Le tambour même. *Caisse de tambour. Battre la caisse. Tendre la caisse. Cette caisse est crevée.*

Caisse roulante, Caisse plus allongée que le tambour, et qui rend un son plus grave et moins fort : on l'emploie surtout dans la musique militaire.

Grosse-caisse, Espèce de gros tambour que l'on emploie dans la musique militaire. Il se dit aussi de celui qui bat de ce tambour. *Faites signe à la grosse-caisse.*

En termes d'Anat., *Caisse du tambour,* Cavité demi-sphérique qui se trouve au fond du trou auditif externe de l'oreille.

En termes de Physiq., *Caisse catoptrique,* Instrument d'optique propre à grossir à la vue de petits corps très rapprochés.

CAISSE, en termes de Pâtisserie et de Cuisine, se dit d'Un papier plié en carré avec rebords, dans lequel on fait cuire les biscuits et certains mets délicats.

CAISSIER. s. m. Celui qui tient la caisse chez un banquier, chez un négociant, ou dans une administration, dans un établissement public. *Un tel est le caissier de cette maison. Le caissier du Trésor.*

Il se dit aussi au féminin : *Une caissière,* Une femme qui, dans certains magasins, tient la caisse.

CAISSON. s. m. Grande caisse sur un train à quatre roues, qui sert ordinairement pour porter des vivres et des munitions à l'armée. *Les caissons de l'artillerie. Les caissons des vivres. Les caissons des munitionnaires.*

En termes de Marine, *Caissons à poudre, à gargousses, etc.,* Coffres construits dans la soute aux poudres pour contenir de la poudre, des gargousses, des grenades, etc.

CAISSON, en termes d'Architecture, se dit de Compartiments, de renfoncements ornés de moulures, dont on décore les plafonds et les voûtes.

CAJ

CAJOLER. v. a. Flatter, louer, entretenir quelqu'un de choses qui lui plaisent et qui le touchent. *Il l'a tant cajolé qu'il a obtenu ce qu'il demandait.*

Il signifie aussi, Tâcher de séduire une femme ou une fille par de belles paroles. *Il faut avertir la mère qu'un tel cajole sa fille. Une honnête femme ne se laisse pas cajoler.* Il est familier dans les deux sens.

CAJOLÉ, ÉE. part. passé.

CAJOLERIE. s. f. Louange où il y a quelque affectation, ou qui sent la flatterie. *Vos louanges ne sont que pures cajoleries.*

Il se dit aussi Du langage flatteur dont on se sert pour tâcher de séduire une femme ou une fille. *Souffrir, aimer la cajolerie.*

CAJOLEUR, EUSE. s. Celui, celle qui cajole. *C'est un cajoleur, un vrai cajoleur. Ce n'est qu'une cajoleuse.*

CAL

CAL. s. m. Durillon qui vient aux pieds, aux mains, aux genoux. *Il vient des cals aux mains à force de travailler, et aux pieds à force de marcher.*

Il se dit, en Chirurgie, de L'espèce de soudure naturelle qui rejoint les fragments d'un os rompu. *La formation du cal.* Dans l'un et l'autre sens, on dit aussi, *Calus.*

CALADE. s. f. T. de Manège. Pente d'un terrain élevé par où l'on fait descendre plusieurs fois un cheval au petit galop, pour lui apprendre à plier les hanches, et à former son arrêt.

CALAISON. s. f. T. de Marine. État d'un bâtiment dont la carène est plus ou moins enfoncée dans l'eau, selon le chargement qu'il porte.

CALAMBOUR. s. m. Sorte de bois odorant qui vient des Indes.

CALAMENT. s. m. T. de Botan. Plante labiée dont l'odeur est assez agréable, et qui est d'usage en médecine. *On emploie le calament comme le thé.*

CALAMINAIRE. adj. Voyez l'article suivant.

CALAMINE. s. f. On donnait autrefois ce nom, et celui de *Pierre calaminaire,* à L'oxyde de zinc natif, dont on se servait pour la fabrication du cuivre jaune ou laiton.

CALAMISTRER. v. a. Friser les cheveux et les mettre en boucles. Il est familier et vieux.

CALAMISTRÉ, ÉE. part. passé.

CALAMITE. s. f. Espèce de gomme-résine, qui est la qualité de storax la moins estimée, et qu'on nomme ainsi parce que ceux qui la recueillent l'enferment dans des tiges de roseau.

En Minéralogie, *Calamite blanche,* Espèce de marne ou d'argile blanche qui a la propriété d'attirer la salive, quand on la met dans la bouche.

CALAMITÉ. s. f. Grand malheur, malheur public qui se répand sur une contrée, sur une ville. *La guerre, la peste, sont des calamités. C'est une vraie calamité. Les grandes calamités. Dans les calamités publiques. Vivre dans un temps de calamités.*

Il se dit quelquefois Des grands malheurs qui frappent les particuliers. *La perte de cet homme est une véritable calamité pour sa famille. Les calamités qui ont accablé sa vieillesse.*

CALAMITEUX, EUSE. adj. Qui abonde en calamités. Il ne se dit que Des choses. *Temps calamiteux. Saison calamiteuse. Règne calamiteux.*

CALANDRAGE. s. m. Opération qui consiste à faire passer les étoffes par la calandre.

CALANDRE. s. f. Machine dont on se sert pour presser et lustrer les draps, les toiles, et autres étoffes. *Mettre du taffetas, de la moire à la calandre. Faire passer des étoffes à la calandre.*

CALANDRE. s. f. Sorte d'alouette.

Il se dit aussi d'une espèce d'insecte qui ronge le blé dans les greniers. *Ce blé est tout plein de calandres.*

CALANDRER. v. a. Faire passer par la calandre. *Calandrer une étoffe, une nappe.*

CALANDRÉ, ÉE. part. passé.

CALATRAVA. s. m. Nom d'un ordre militaire d'Espagne, institué sous le règne de Sanche III, roi de Castille, en 1158, et qui tire son nom de la ville pour la défense de laquelle il fut établi. *Chevalier de l'ordre de Calatrava.*

CALCAIRE. adj. des deux genres. T. de Géologie et de Chimie. Il se dit Des terres, des pierres, etc., que l'action du feu peut changer en chaux, telles que la craie, le marbre, la pierre à chaux, les coquilles, etc. *Terrain calcaire. Pierre calcaire. Matière calcaire.*

Il se dit substantivement, en Géologie, Des terrains calcaires ou contenant des matières calcaires. *Calcaire primitif. Calcaire ancien* ou *de transition. Calcaire coquillier.*

CALCANÉUM. s. m. (On prononce *Calcanéome.*) T. d'Anat., emprunté du latin. L'os du talon.

CALCÉDOINE. s. f. Nom qu'on donne à une agate d'une couleur laiteuse et remplie comme de nuages.

CALCÉDONIEUX, EUSE. adj. Il se dit Des pierres précieuses qui ont quelque marque, quelque tache blanche.

CALCINATION. s. f. Action de calciner, ou Le résultat de cette action. Il se dit surtout en termes de Chimie. *Calcination du vitriol, du plomb. Calcination complète.*

CALCINER. v. a. Il signifie proprement, en termes de Chimie, Transformer du carbonate calcaire en chaux vive, à l'aide d'une forte chaleur; et, par extension, Soumettre des matières solides quelconques à l'action du feu. *Calciner le salpêtre, le vitriol, les métaux, etc.*

Il se dit souvent, dans le langage ordinaire, en parlant De tout ce qui éprouve une violente action du feu. *Cette muraille a été calcinée par les flammes.*

Il se met quelquefois avec le pronom personnel. *Cette pierre s'est calcinée dans le feu.*

CALCINÉ, ÉE. part. passé.

CALCUL. s. m. Supputation, compte. *Calcul exact. Calcul faux. Par mon calcul, j'ai trouvé que... Erreur de calcul. Sauf erreur de calcul. Se tromper dans un calcul. Calcul différentiel. Calcul intégral. Calcul des probabilités. Les calculs astronomiques.*

CALCUL, se dit, d'une manière absolue, de L'arithmétique. *Dans cette école, on enseigne le calcul.*

L'erreur de calcul ne se couvre point. On peut toujours revenir contre l'erreur de calcul.

De calcul fait, Tout bien compté, en comptant bien. *De calcul fait, il en sera pour dix mille francs.*

CALCUL, se dit figurément Des moyens que l'on combine, des mesures que l'on prépare pour le succès de quelque affaire. *Se tromper dans son calcul. Faire un faux calcul, un mauvais calcul. Cela n'entre pas dans mon calcul. Cet homme est tout calcul. Les calculs de l'intérêt, de l'ambition, etc. Sa finesse a déjoué tous leurs calculs. Un bon calcul. De sages calculs. D'odieux calculs.*

CALCUL, en termes de Médecine, est Le nom donné aux diverses espèces de concrétions pierreuses qui se forment dans le corps de l'homme, et dont les plus communes sont les *Calculs biliaires* et *urinaires.*

Il se dit, quelquefois, de La maladie qui résulte de la présence d'un calcul dans les reins ou dans la vessie. *Avoir le calcul.* Voyez PIERRE.

CALCULABLE. adj. des deux genres. Qui peut se calculer.

CALCULATEUR. s. m. Celui qui s'occupe de calcul. *Cet astronome est un bon, un grand calculateur.*

Il est aussi adjectif, mais au figuré seulement. *Esprit calculateur.*

CALCULER. v. a. Supputer, compter. *C'est lui qui a calculé toutes ces sommes.*

Il s'emploie aussi neutralement. *Après avoir bien calculé, je trouve que le compte est juste. Calculer de tête,* Calculer sans écrire.

Calculer des tables astronomiques, Dresser des tables propres à l'usage des astronomes. *Calculer une éclipse,* Déterminer par le calcul le temps et les circonstances d'une éclipse.

CALCULER, se dit aussi De toute opération de l'esprit qui a pour objet une combinaison ou une appréciation quelconque. *L'action de cette machine est ingénieusement calculée. Calculer les chances de succès. Calculer les événements. Calculer ses démarches. En avez-vous calculé toutes les suites?*

Bien calculer, mal calculer, Prendre bien, prendre mal ses mesures.

CALCULÉ, ÉE. part. passé.

CALCULEUX, EUSE. adj. T. de Médec. Qui a rapport aux calculs, et spécialement aux calculs de la vessie. *Affection calculeuse.*

CALCULEUX, se dit aussi Des personnes qui ont une affection calculeuse, et peut alors s'employer substantivement.

CALE. s. f. T. de Marine. La partie la plus basse dans l'intérieur d'un bâtiment. *La cale était pleine d'eau. Descendre dans la cale. On mit les prisonniers à fond de cale.*

Il se dit aussi de La partie d'un quai qui forme une pente douce jusqu'au bord de l'eau, et qui facilite le chargement et le déchargement des bateaux. *Cette cale est commode. Mettre des marchandises sur la cale.*

Il se dit également, dans les Chantiers de construction, d'Un espace plan, incliné vers le rivage, sur lequel on construit ou l'on répare les bâtiments, et d'où ils sont ensuite lancés à l'eau. *Cale de construction. Cale couverte.*

Il se dit aussi d'Un abri entre deux pointes de terre ou de rocher. *Le vaisseau, battu de la tempête, se sauva dans une cale.* Ce sens est vieux : on dit, *Une crique.*

CALE, signifie encore, Un châtiment infligé à bord des vaisseaux, qui consistait à suspendre un homme à la vergue du grand mât, et à le plonger plusieurs fois dans la mer. *Donner la cale. Il fut condamné à la cale.*

Cale sèche, Le même châtiment; mais le patient était arrêté dans sa chute, avant d'arriver à la mer.

CALE, se dit en outre d'Un morceau de bois, de pierre, etc., qu'on place sous un objet quelconque pour le mettre de niveau ou pour lui donner de l'assiette. *Cette poutre, cette table baisse plus d'un côté que de l'autre, il y faut mettre une cale. Ce meuble vacillait, je l'ai assujetti avec une cale.*

CALEBASSE. s. f. Nom qu'on donne aux fruits des diverses espèces de courges, et de quelques autres plantes, lesquels ont à peu près la forme d'une bouteille, et servent, lorsqu'on les a vidés et séchés, à contenir des boissons, et à divers autres emplois. *Chaque voyageur était pourvu d'une calebasse pleine de vin. Nager avec des calebasses sous les aisselles.*

CALEBASSIER. s. m. Arbre de l'Amérique, dont le fruit, semblable à la courge, est un de ceux qu'on nomme *Calebasses.*

CALÈCHE. s. f. Espèce de voiture à ressorts, et à quatre roues, qui est fort légère et ordinairement découverte. *Se promener en calèche. Voyager en calèche.*

Il se disait autrefois d'Une coiffure de femme qui se repliait sur elle-même.

CALEÇON. s. m. Vêtement qu'on met sous le pantalon ou la culotte, et qui couvre depuis la ceinture jusqu'aux genoux ou jusqu'à la cheville. *Caleçon de toile, de laine, etc. Se mettre en caleçon. Être en caleçon. Porter des caleçons. Caleçon de bain,* Caleçon que mettent les nageurs et qui ne va que jusqu'à mi-cuisse.

CALÉFACTION. s. f. Terme didactique. Chaleur causée par l'action du feu. *Cette préparation se fait par une légère caléfaction.* Il est peu usité.

CALEMBOUR. s. m. Mauvais jeu de mots fondé sur une similitude de sons, sans égard à l'orthographe ni au sens. *Faire, dire un calembour, des calembours. De plats calembours. Ce mauvais plaisant ne parle qu'en calembours.* Il est familier.

CALEMBREDAINE. s. f. Bourde, vains propos, faux-fuyants. *Il m'a dit des calembredaines. Il ne répond à tout ce qu'on lui dit que des calembredaines. Vous éludez mes questions par des calembredaines.* Il est familier.

CALENCAR. s. m. Sorte de toile peinte des Indes.

CALENDER. s. m. (On prononce l'R.) Nom de certains religieux turcs ou persans, la plupart vagabonds.

CALENDES. s. f. pl. Premier jour de chaque mois chez les Romains. *Calendes de janvier. Calendes de mars. Le jour des calendes.*

Prov. et fig., *Renvoyer aux calendes grecques,* Remettre une chose à un temps qui ne viendra jamais : cela se dit parce que les Grecs n'avaient point de calendes.

CALENDES, se dit aussi de Certaines assemblées des curés de campagne, convoquées par l'ordre de l'évêque. *Il est allé aux calendes. Les calendes se tiennent dans telle paroisse.*

CALENDRIER. s. m. Livre ou tableau qui contient l'ordre et la suite de tous les jours de l'année. *Consulter le calendrier. Cette fête n'est pas indiquée dans le calendrier. Imprimer un calendrier. Calendrier pour l'année courante. Calendrier perpétuel. Le calendrier des Égyptiens, des Romains, des Turcs, etc.*

Vieux calendrier, Celui dont on se servait avant la réformation qui en fut faite par le pape Grégoire XIII. *Nouveau calendrier,* ou *Calendrier grégorien,* Celui qui est établi d'après la réformation faite par ce pape. *Le nouveau calendrier avance de*

douze jours sur l'ancien, que suivent encore les Russes et les Grecs. Concordance des calendriers, Calendrier comparatif où sont mises en rapport les différentes manières de compter l'année.

Calendrier républicain, Calendrier institué par la République française, qui faisait commencer l'année au 22 septembre et qui a cessé d'être en usage depuis la deuxième année de l'empire.

Calendrier perpétuel, Suite de calendriers calculés sur les différents jours où doit tomber la fête de Pâques.

En Botan., *Calendrier de Flore*, Table des diverses époques de l'année où certaines plantes fleurissent.

CALENTURE. s. f. Maladie qui attaque souvent les marins lorsqu'ils naviguent entre les deux tropiques, et qui cause un délire violent.

CALEPIN. s. m. Nom d'un vieux vocabulaire polyglotte, composé par Ambroise Calepin. On applique ce nom à Tout recueil de mots, de notes, d'extraits, qu'une personne compose pour son usage. *Je consulterai là-dessus mon calepin. Voilà de quoi bien enrichir son calepin. Cela n'est pas dans son calepin. Mettez cela sur votre calepin.*

CALER. v. a. Baisser. Il ne se dit guère qu'en termes de Marine, et en parlant des basses vergues, des mâts de hune ou de perroquet. *Caler une voile, une vergue, un mât. Caler à mi-mât. Caler tout bas.*

Fig. et fam., *Caler la voile*, Se relâcher de ses prétentions, se radoucir, parler avec moins de hauteur. *Avec lui le plus sûr est de caler la voile.* On dit populairement et absolument, dans le même sens, *Caler. Il fut obligé de caler.*

Caler, signifie aussi, Mettre de niveau ou assujettir au moyen d'une cale. *Il faut caler le pied de cette table. Caler cette pierre. Caler une poutre.*

Caler, est quelquefois neutre, et se dit D'un bâtiment dont la carène enfonce plus ou moins dans l'eau. *Ce navire cale trop, ne cale pas assez.* Dans ce sens, il s'emploie aussi activement. *Ce bateau ne cale qu'un mètre d'eau.*

Calé, ée. part. passé.

CALFAT. s. m. T. de Marine. Ouvrier qui calfate les bâtiments. *Bon calfat. Maître calfat.*

CALFATAGE. s. m. Action de calfater, ou L'ouvrage même qui en résulte. *Ce calfatage est bon, est mauvais.*

CALFATER. v. a. T. de Marine. Boucher avec de l'étoupe les joints, les trous et les fentes d'un bâtiment, et l'enduire de poix, de goudron, etc., pour empêcher que l'eau n'y entre. *Calfater un vaisseau.*

Calfaté, ée. part. passé.

CALFEUTRAGE. s. m. Action de calfeutrer une porte, une fenêtre, ou L'ouvrage même qui en résulte. *Travailler au calfeutrage. Bon calfeutrage.*

CALFEUTRER. v. a. Boucher les fentes d'une porte, d'une fenêtre, avec du papier, du parchemin collé, ou des lisières, etc., pour empêcher que le vent n'entre dans une chambre. *Il faut calfeutrer cette porte. Calfeutrer portes et fenêtres.* Avec le pronom personnel, *Se calfeutrer*, S'enfermer bien chaudement.

Calfeutré, ée. part. passé.

CALIBRE. s. m. Diamètre intérieur d'un tube quelconque. *Ce tuyau a seize centimètres de calibre. Le calibre des vaisseaux sanguins.*

Il se dit particulièrement Du diamètre intérieur des armes à feu, des pièces d'artillerie. *Le calibre d'un canon, d'un fusil, etc. Les canons de batterie doivent avoir tant de calibre. Une pièce de gros calibre.*

Il signifie, par extension, La grosseur du projectile, proportionnée à l'ouverture du pistolet, du fusil, du canon. *Cette balle est de tel calibre. Balle de calibre. Le calibre d'un boulet.*

Il se dit encore de L'instrument qui sert à donner ou à mesurer le calibre. *Passer des balles au calibre.*

Calibre, en termes d'Architecture, signifie, Volume, grosseur. *Ces deux colonnes sont de même calibre.*

Il se dit aussi d'Un profil découpé sur une plaque de métal ou sur une planche de bois, qui sert à traîner les corniches de plâtre ou de stuc.

Calibre, se dit encore, dans plusieurs Arts, de Divers instruments dont la forme diffère, mais qui sont en général destinés à servir de mesure, de moule, de patron.

Calibre, se dit figurément de La qualité, de l'état, etc., d'une personne. *Ils ne sont pas tous deux de même calibre. Ces deux esprits ne sont pas de même calibre.* Ce sens est familier.

CALIBRER. v. a. Donner le calibre, la grosseur convenable. *Calibrer des balles.*

Il signifie aussi, Mesurer le calibre. *Calibrer un mortier.*

Calibré, ée. part. passé.

CALICE. s. m. Le vase sacré où se fait la consécration du vin dans le sacrifice de la messe. *Calice d'or. Calice d'argent. Élever le calice.*

Prov. et fig., *Boire le calice, avaler le calice*, Souffrir quelque chose de fâcheux, d'humiliant. *Cela est rude, mais il faut avaler le calice, il faut boire le calice.* On dit aussi, *Boire le calice jusqu'à la lie*, Souffrir une humiliation complète, une douleur longue et cruelle, un malheur dans toute son étendue. On dit aussi dans ce sens, *Un calice d'amertume.*

Prov., *Il est doré comme un calice*, Il a des habits chargés de galon ou de broderie d'or.

Calice, en termes de Botanique, signifie, L'évasement en forme de coupe et ordinairement de couleur verte, qui, dans beaucoup de plantes, forme l'enveloppe extérieure de la corolle. *Le calice des fleurs. Calice simple, double, commun, etc.*

CALICOT. s. m. Toile de coton moins fine que la percale. *Acheter du calicot. Des rideaux de calicot.*

CALIFAT. s. m. Dignité de calife.

CALIFE. s. m. Nom des souverains musulmans successeurs de Mahomet, qui réunissaient le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel.

CALIFOURCHON (À). loc. adv. et fam. Jambe deçà, jambe delà, comme quand on est à cheval. *Aller à califourchon. Se mettre à califourchon. Être à califourchon sur un bâton, etc.*

Califourchon, s'emploie substantivement dans cette phrase familière et figurée, *C'est son califourchon*, C'est sa manie.

CÂLIN, INE. s. Doux et indolent. Dans ce sens, on ne l'emploie guère qu'au masculin. *C'est un câlin, faire le câlin.* Il est familier.

Il signifie surtout, Cajoleur. *C'est un petit câlin, une petite câline.*

Il est quelquefois adjectif. *Cet homme a l'air câlin. Cet enfant est câlin.* On dit aussi, *Avoir une démarche câline, prendre un ton câlin, etc.*

CÂLINER. v. a. Traiter quelqu'un avec une douceur excessive, le cajoler. *Il câline trop cet enfant, il le gâtera.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, S'abandonner à de l'indolence, se garder de toute fatigue, de toute peine. *Il passe le temps à se câliner dans un fauteuil.* Il est familier.

Câliné, ée. part. passé.

CÂLINERIE. s. f. Cajolerie. *Méfiez-vous de ses câlineries.* Il est familier.

CALLEUX, EUSE. adj. Où il y a des callosités. *Ulcère calleux. Mains calleuses.*

En Anat., *Corps calleux*, Longue et large bande de substance médullaire qui réunit les deux hémisphères du cerveau.

CALLIGRAPHE. s. m. Celui qui s'applique à la calligraphie.

CALLIGRAPHIE. s. f. L'art de bien écrire, c'est-à-dire de bien former les caractères d'écriture.

CALLOSITÉ. s. f. Endurcissement et épaississement de la peau, et surtout de l'épiderme, dans les endroits où ils éprouvent des frottements réitérés. *Les callosités se forment ordinairement aux pieds et aux mains.*

Il se dit aussi Des excroissances de chair solide et sèche qui s'engendrent sur les bords d'un ulcère.

CALMANDE. s. f. Étoffe de laine lustrée d'un côté, comme le satin.

CALMANT, ANTE. adj. Qui calme les douleurs. *Remède calmant. Potion calmante.*

Il s'emploie aussi substantivement, au masculin. *Prendre un calmant.*

CALMAR. s. m. En Histoire naturelle, Mollusque du genre des Sèches, qu'on nomme autrement *Cornet.*

CALME. adj. des deux genres. Sans agitation. Il se dit tant au sens physique qu'au sens moral. *La mer est calme. L'air est calme. Lieu calme et hors du bruit. Nuit calme. Esprit calme. C'est un homme fort calme. Son humeur est ordinairement calme.*

Le malade est calme, Il est sans agitation et sans douleur. *Les affaires sont calmes*, Il se fait peu d'affaires.

CALME. s. m. Cessation complète du vent. *Quand il fut en haute mer, le calme le prit, et l'empêcha d'avancer. Il y a de grands calmes dans ces mers-là. Le plus grand calme règne dans les airs. Calme plat*, Sans la moindre agitation de l'air ni de la lame.

Il signifie aussi, Tranquillité, absence d'agitation, et se dit tant au sens physique qu'au sens moral. *Le calme des nuits. Ramener, rétablir le calme dans un État. Écoutez-moi avec calme. L'assemblée l'écouta dans le plus grand calme. Nous vivons ici dans un calme profond. Un calme très doux. Le calme de l'esprit.*

CALMER. v. a. Apaiser, rendre calme. Il se dit tant au sens physique qu'au sens moral. *Calmer les flots. Calmer l'orage, la tempête. Calmer une sédition. Calmer les esprits. Calmer un État. Calmer les passions. Calmer la douleur.*

Il s'emploie quelquefois absolument. *Cela n'est pas propre à calmer. Il s'étudie toujours à calmer.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie alors, Devenir calme, s'apaiser. *La mer se calme. Le tumulte s'est calmé. Calmez-vous. La douleur commence à se calmer.*

Il s'emploie neutralement dans le même sens, en termes de Marine. *Le vent calme, commence à calmer. La mer a beaucoup calmé.*

CALMÉ, ÉE. part. passé.

CALOMEL ou **CALOMÉLAS**. s. m. Ancien nom du protochlorure de mercure sublimé, encore usité en termes de Pharmacie.

CALOMNIATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui calomnie. *Passer pour un calomniateur. On le traita de calomniateur. Un vil, un lâche calomniateur. C'est une calomniatrice.*

CALOMNIE. s. f. Fausse imputation qui blesse la réputation et l'honneur. *C'est une pure calomnie, une noire, une infâme calomnie. Inventer, fabriquer, forger une calomnie contre quelqu'un. Publier des calomnies contre quelqu'un. Se justifier, se laver d'une calomnie. Repousser une calomnie.*

Il se dit quelquefois, absolument, Des calomniateurs. *Être poursuivi par la calomnie. Braver la calomnie.*

CALOMNIER. v. a. Attaquer, blesser l'honneur de quelqu'un par de fausses imputations. *Les méchants sont sujets à calomnier les gens de bien. On l'a indignement calomnié.*

Il se dit aussi en parlant Des actions, des intentions, etc. *On a calomnié ses intentions, sa conduite.*

Il se prend quelquefois absolument. *Se plaire à mentir et à calomnier.*

CALOMNIÉ, ÉE. part. passé.

CALOMNIEUSEMENT. adv. Avec calomnie. *Il fut accusé calomnieusement.*

CALOMNIEUX, EUSE. adj. Qui contient une calomnie, des calomnies. *Ce sont des discours calomnieux. Une accusation calomnieuse. Des paroles calomnieuses. Un écrit calomnieux.*

CALORIFÈRE. s. m. Espèce de grand poêle qui porte la chaleur dans plusieurs parties d'une maison.

CALORIFIQUE. adj. des deux genres. Terme didactique. Qui échauffe, qui produit la chaleur. *Rayons calorifiques.*

CALORIQUE. s. m. T. de Chimie. Principe de la chaleur. *L'influence du calorique. La glace n'est autre chose que l'eau privée d'une partie de son calorique. Ce corps dégage beaucoup de calorique. Calorique rayonnant. Calorique libre. Calorique latent.*

CALOTTE. s. f. Espèce de petit bonnet qui ne couvre ordinairement que le haut de la tête, et qui est surtout en usage parmi les gens d'Église. *Calotte de satin, de maroquin. La calotte noire d'un prêtre. La calotte rouge d'un cardinal, d'un enfant de chœur. Porter la calotte.*

Absol., *Le pape a donné la calotte à un tel*, Il l'a élevé à la dignité de cardinal. Cette expression a vieilli. On dit plutôt aujourd'hui, *Le pape a donné le chapeau.*

Fig. et popul., *Donner, recevoir une calotte*, Donner, recevoir une tape sur la tête.

Calotte à oreilles, Grande calotte qui couvre les oreilles.

CALOTTE, en termes de Chirurgie, se dit de Certains bonnets, et, par extension, de Certaines matières qu'on applique sur la tête, pour le traitement de diverses maladies. *Calotte de taffetas gommé, de flanelle, pour les douleurs rhumatismales. Calotte de cuir bouilli. Calotte de glace.*

CALOTTE, se dit encore de Plusieurs autres choses qui ont quelque rapport de forme ou de destination avec une calotte; et particulièrement, en Architecture, d'Une petite voûte sphérique qui a peu d'élévation.

En Anat., *La calotte du crâne*, La partie supérieure du crâne.

Fig. et fam., *La calotte des cieux*, La voûte du ciel. *On ne trouverait pas son pareil sous la calotte des cieux.*

CALOYER. s. m. Moine grec de l'ordre de Saint-Basile. *Les caloyers se trouvent principalement du côté du mont Athos et dans l'Archipel.*

CALQUE. s. m. Trait léger d'un dessin qui a été calqué. *Prendre un calque.*

Il se dit figurément de Toute production de l'esprit qui n'est que l'imitation servile d'une autre. *Cet ouvrage n'est qu'un calque insignifiant de tout ce que nous connaissons en ce genre.*

CALQUER. v. a. Prendre le trait d'un dessin en suivant exactement ses contours avec une pointe, une plume ou un crayon. *Il y a plusieurs manières de calquer. Calquer à la pointe. Calquer à la vitre. Calquer une estampe, un plan.* On dit de même, *Calquer une lettre pour en faire le fac-simile, etc.*

Il signifie au figuré, Imiter avec une exactitude servile. *Tout dans cet ouvrage est calqué. Cet auteur calque et ne crée pas.*

CALQUÉ, ÉE. part. passé.

CALUMET. s. m. Espèce de grande pipe en usage chez les sauvages de l'Amérique, et qu'ils présentent comme un symbole de paix. *Il nous offrit le calumet de paix.*

CALUS. s. m. Espèce de soudure naturelle, de cicatrice qui réunit les fragments d'un os rompu. *Quand on a l'os de la jambe rompu, il ne faut pas se remuer que le calus ne soit fait.* Voyez CAL.

Il se dit aussi Des cals ou durillons qui viennent aux pieds, aux mains, aux genoux. *Avoir un calus dans la main.*

Il signifie au figuré, Un endurcissement d'esprit et de cœur qui se forme par la longue habitude. Il se prend ordinairement en mauvaise part. *Cet homme est insensible aux misères du prochain, il s'est fait là-dessus un calus. L'impie se fait un calus contre les remords de sa conscience.*

CALVAIRE. s. m. Élévation où l'on a planté une croix, pour figurer le véritable Calvaire.

CALVILLE. s. m. Espèce de pomme. *Calville rouge. Calville blanc. Compote de calville. Voilà de beau calville.*

CALVINISME. s. m. La doctrine de Calvin; La secte qui suit cette doctrine.

CALVINISTE. s. et adj. des deux genres. Celui ou celle qui suit la doctrine de Calvin.

CALVITIE. s. f. (On prononce *Calvicie*.) État d'une tête chauve, effet de la chute des cheveux. *La calvitie est ordinairement causée par la vieillesse ou par la maladie.*

CAM

CAMAÏEU. s. m. Pierre fine de deux couleurs.

Il se dit plus particulièrement d'Une peinture monochrome, sur un fond de même couleur, mais d'une nuance plus foncée. *Peindre en camaïeu. Les camaïeux imitent des bas-reliefs de pierre, de bronze, de porphyre, etc.*

CAMAIL. s. m. Sorte de petit manteau qui couvre depuis les épaules jusqu'à la ceinture, et que les évêques et autres ecclésiastiques privilégiés portent par-dessus le rochet dans les cérémonies. *Camail noir, violet. Porter le camail. Quitter le camail. Être en camail et en rochet. Des camails.*

Il se dit aussi d'Un habillement qui couvre la tête et les épaules jusqu'à la ceinture, et que le clergé porte en hiver.

CAMALDULE. s. m. Religieux d'un ordre qui fut fondé par saint Romuald à Camaldoli, en Toscane, et qui suit la règle de Saint-Benoît. *L'ordre des camaldules.* Ce mot s'emploie aussi au féminin en parlant des religieuses de l'ordre des camaldules. *Une camaldule.*

CAMALDULE, s'emploie encore comme substantif féminin, pour désigner une maison de l'ordre des camaldules. *Il y avait une camaldule près de cette ville.*

CAMARADE. s. des deux genres. Compagnon de profession, celui qui vit avec un autre et fait le même métier, les mêmes exercices. Il ne se dit guère qu'entre soldats, comédiens, écoliers, valets, etc. *Ils étaient camarades au collège. Nous avons été camarades d'école, de collège. Ces deux soldats ont été longtemps camarades. Camarades de lit, de chambrée. Cette actrice a remplacé sa camarade. C'est un bon camarade, une bonne camarade.*

Camarades de voyage, de fortune, de malheur, etc., se dit de Gens qui voyagent ensemble, qui éprouvent ensemble les mêmes vicissitudes, les mêmes malheurs, etc. *Si nous sommes maltraités en cette occasion, nous avons bien des camarades.*

CAMARADE, est aussi un terme de familiarité qu'on emploie quelquefois envers des personnes fort inférieures. *Camarades, suivez-moi. Mon camarade, enseignez-moi, je vous en prie, le chemin de...*

CAMARADERIE. s. f. La familiarité, l'union qui existe entre camarades. *Cette camaraderie ne sera pas de longue durée.* Il est familier.

Il se dit aussi d'Une sorte d'entente qui existe entre diverses personnes unies par des rapports d'âge, d'amitié, de profession ou d'intérêts pour se soutenir et se prôner mutuellement. *Son succès est dû à la camaraderie.*

CAMARD, ARDE. s. Camus, qui a le nez plat et écrasé. *Un camard. Une petite camarde.*

Il est aussi adjectif. *Cette femme est camarde.* On dit de même, *Un nez camard.* Il est familier.

Fig. et popul., il se dit de La mort. *La camarde.*

CAMARILLA. s. f. Mot emprunté de l'espagnol. Coterie influente à la cour d'un prince.

CAMBISTE. s. m. Celui qui fait sur la place le commerce des lettres de change. Il est vieux : on dit maintenant, *Agent de change.*

CAMBOUIS. s. m. Vieux oing devenu noir par le mouvement des roues qui en ont été graissées. *Il y a des taches de cambouis à votre manteau. Cela sent le cambouis.*

CAMBRER. v. a. Courber légèrement en arc. *Cambrer la forme d'un soulier. Il faut chauffer ce bois pour le cambrer.*

Il se met aussi avec le pronom personnel. *Cette poutre commence à se cambrer.*

CAMBRÉ, ÉE. part. passé. *Des jambes cambrées. Un pied cambré. Cette femme a la taille cambrée.*

CAMBRURE. s. f. Courbure en arc. *La cambrure d'un soulier.*

CAMBUSE. s. f. T. de Marine. L'endroit d'un bâtiment où l'on distribue aux gens de l'équipage les rations de vivres, les provisions. *Aller à la cambuse.*

CAMBUSIER. s. m. T. de Marine. Celui qui est chargé de distribuer les rations de vivres à l'équipage d'un bâtiment.

CAMÉE. s. m. Pierre composée de différentes couches, et sculptée en relief. *Un beau camée est plus rare qu'une belle pierre taillée en creux. Camée sur pierre dure. Camée sur coquille.*

Il se dit aussi, en Peinture, Des imitations de camées faites en grisaille.

CAMÉLÉON. s. m. Espèce de lézard auquel on a longtemps attribué la faculté de prendre la couleur des objets dont il approche. *Plus changeant que le caméléon.*

Il se dit figurément d'Un homme qui change d'humeur et de discours au gré de l'intérêt, de la faveur. *C'est un vrai caméléon en politique.*

Caméléon, en Astronomie, désigne, Une petite constellation de l'hémisphère austral, qui n'est point visible dans nos climats.

CAMÉLÉOPARD. s. m. Nom qu'on donnait autrefois à la *Girafe.*

CAMÉLIA. s. m. Arbuste d'ornement, originaire du Japon, et qui donne de belles fleurs sans odeur. Il se dit aussi Des fleurs de cet arbuste. *Un bouquet de camélias.*

CAMELINE. s. f. T. de Botan. Plante crucifère dont on extrait une huile bonne à brûler, qu'on appelle improprement *Huile de camomille.*

CAMELOT. s. m. Espèce d'étoffe faite ordinairement de poil de chèvre, ou de laine mêlée quelquefois de soie en chaîne. *Camelot de Hollande, de Bruxelles. Camelot de Turquie. Camelot du Levant. Camelot de soie. Camelot ondé.*

Prov., *Il est comme le camelot, il a pris son pli,* Il est incorrigible.

CAMELOTE. s. f. Ouvrage mal fait, marchandise de mauvaise qualité. *Ce marchand ne vend que de la camelote.* Il est familier.

CAMÉRIER. s. m. Officier de la chambre du pape. *Camérier secret. Camérier d'honneur. Camérier participant.*

CAMÉRISTE. s. f. Titre qu'on donne, dans plusieurs cours, aux femmes qui servent les princesses dans leur chambre.

CAMERLINGAT. s. m. Dignité de camerlingue.

CAMERLINGUE. s. m. Un des premiers officiers de la cour de Rome, qui est toujours un cardinal : sa fonction ordinaire est de présider à la chambre apostolique, et il a l'autorité pour le gouvernement temporel, quand le siège est vacant. *Le cardinal camerlingue fait battre monnaie à son coin, pendant le siège vacant.*

CAMION. s. m. Fort petite épingle.

CAMION. s. m. Il se dit d'Une espèce de charrette ou de haquet.

CAMIONNAGE. s. m. Transport par camion.

CAMIONNEUR. s. m. Celui qui conduit ou qui traîne un camion.

CAMISADE. s. f. Attaque faite la nuit ou de grand matin, par des gens de guerre, pour surprendre les ennemis. *Donner une camisade.* Il est vieux.

CAMISARD. s. m. Nom qui fut donné aux calvinistes des Cévennes, pendant leur révolte sous Louis XIV.

CAMISOLE s. f. Sorte de vêtement court, à manches, qui se porte sur ou sous la chemise. *Camisole de ratine, de toile, de futaine, de basin, de flanelle, etc.*

Camisole de force, Espèce de camisole bouclée par derrière, qu'on met quelquefois à des aliénés, à des prisonniers, pour leur ôter l'usage de leurs bras, et les empêcher de se blesser ou de frapper ceux qui les approchent.

CAMOMILLE. s. f. T. de Botan. Plante odoriférante dont la fleur, qui est radiée, porte le même nom et s'emploie souvent en médecine. *Infusion de camomille. Prendre de la camomille. Camomille romaine.*

Huile de camomille, Huile préparée en faisant digérer dans de l'huile des fleurs sèches de camomille. Il se dit aussi, mais improprement, pour Huile de cameline. Voyez Cameline.

CAMOUFLET. s. m. Fumée épaisse qu'on souffle malicieusement au nez de quelqu'un avec un cornet de papier allumé. *Ce laquais dormait, on lui donna un camouflet.*

Il signifie, figurément et familièrement, Grande mortification, sanglant affront. *Il a reçu un vilain camouflet. C'est un homme accoutumé aux camouflets.*

CAMP. s. m. L'espace de terrain où une armée dresse des tentes ou construit des baraques, pour s'y loger en ordre, ou pour s'y retrancher. *Camp retranché, ouvert, fortifié. Camp bien ordonné. Camp avantageux. Dans tous les quartiers du camp. Il a mis, il a posé, assis son camp en tel endroit. La tête, le front du camp. La garde du camp. Se retrancher dans un camp. Il força les ennemis dans leur camp. Lever le camp.*

Il se prend aussi pour L'armée campée. *Le camp était tranquille. Tout le camp fut alarmé. Donner l'alarme au camp.*

Il se dit même quelquefois, au pluriel, Des armées en général. *Vivre dans les camps. Il fut élevé dans les camps. Les habitudes des camps.*

Prov. et fig., *L'alarme est au camp,* se dit en parlant De ce qui met tout d'un coup plusieurs personnes dans une grande inquiétude.

Camp volant, Petite armée composée surtout de cavalerie, qui tient la campagne pour faire des courses sur les ennemis ou pour les observer. *Il commandait un camp volant.*

Fig. et fam., *Être en camp volant,* N'être qu'en passant dans un endroit, y demeurer peu de temps sans y avoir son domicile.

Camp de manœuvres, Celui où l'on rassemble des troupes pour les instruire en les faisant manœuvrer. *Le camp de Compiègne, de Châlons.*

Maréchal de camp, Officier général dont le grade était immédiatement au-dessus de celui de colonel. Autrefois un maréchal de camp prenait le titre de *Maréchal des camps et armées du roi.* Aujourd'hui le même grade est désigné par le titre de *Général de brigade.*

Aide de camp, Officier attaché particulièrement à un chef militaire, à un général, et chargé surtout de porter ses ordres.

Mestre de camp, se disait autrefois d'Un colonel d'infanterie ou de cavalerie. *Mestre de camp général de la cavalerie.* Voyez Mestre de camp, dans la lettre M.

Camp, se dit aussi Des lices où l'on faisait entrer des champions, pour y vider leur différend par les armes. Il ne s'emploie guère que dans ces phrases : *Demander le camp. Donner le camp. Juge du camp.*

Fam., *Prendre le camp,* Déguerpir, se retirer. *On lui fit prendre le camp.*

CAMPAGNARD, ARDE. adj. Qui vit ordinairement à la campagne. *Gentilhomme campagnard.*

Il est aussi substantif, et se dit, avec quelque sorte de mépris, d'Une personne qui n'a pas les manières et la politesse qu'on acquiert dans le grand monde. *C'est un campagnard, une campagnarde. Il n'y a rien de si ennuyeux que les compliments d'un campagnard.*

Adjectiv., *Avoir l'air campagnard, les manières campagnardes,* Avoir l'air, les manières d'un campagnard.

CAMPAGNE. s. f. Plaine, grande étendue de pays plat et découvert. *Grande, vaste campagne. Rase campagne. En pleine campagne.*

En termes de Guerre, *Tenir la campagne, être maître de la campagne,* Être maître du pays, forcer l'ennemi à se retirer dans ses places.

Battre la campagne, se dit Des chasseurs qui se répandent dans une plaine pour en faire lever le gibier. Il se dit aussi Des éclaireurs qui marchent en avant d'une armée pour découvrir l'ennemi.

Fig. et fam., *Battre la campagne,* Divaguer, s'éloigner de son sujet par des digressions fréquentes et inutiles; Répondre vaguement, avec dessein d'éluder une question, une objection; Déraisonner dans le délire de la maladie. *Cet écrivain, cet orateur, etc., bat la campagne. Au lieu de me répondre nettement, il battit la campagne. Pendant deux heures, le malade a battu la campagne.*

Poétiq. et fig., *Les campagnes de l'air,* L'air ou les airs.

Campagne, se dit aussi Des champs en général, d'une étendue quelconque de pays, considérée surtout par rapport à sa culture, à ses productions. *Campagne fertile. Campagne stérile. La campagne est belle, on peut espérer une abondante récolte. De riches campagnes. La grêle a désolé nos campagnes. Des campagnes ravagées par la guerre. Toute la campagne est inondée. Mes fenêtres donnent sur une campagne agréable, sur la campagne.*

Il se dit également par opposition à La ville. *Maison de campagne. La vie de la campagne. Il n'est pas chez lui, il est allé à la campagne, à sa campagne, il est à la campagne. Les médecins lui ont conseillé l'air de la campagne. Les habitants de la campagne.*

Gentilhomme de campagne, Gentilhomme qui demeure ordinairement à la campagne.

Habit de campagne, Habit qu'on porte quand on est à la campagne.

Comédiens de campagne, Comédiens qui ne jouent que dans la province.

À la Bassette et au Pharaon, *Paroli de campagne,* Paroli qu'un joueur a la friponnerie de marquer, sans que sa carte soit venue en gain. *Les joueuses de profession sont sujettes à faire des parolis de campagne.* On dit de même, au Trictrac, *Case de campagne,* Case qu'on n'avait pas le droit de faire.

Campagne, se dit, par extension, Du mouvement, du campement, et de l'action des troupes. *Les armées sont en campagne. Les troupes se mettront bientôt en campagne, doivent entrer bientôt en campagne. Elles tiennent la campagne. Faire une campagne, la campagne. Ouvrir la campagne. Commencer la campagne. La campagne de Hollande. Les campagnes d'Italie, d'Allemagne, etc.*

Pièces de campagne, Les pièces légères d'artillerie qu'on mène aisément en campagne.

Fig. et fam., *Mettre ses amis, mettre bien des gens en campagne,* Les faire agir pour le succès d'une affaire

Fig. et fam., *Se mettre en campagne,* Se donner des mouvements pour découvrir quelque chose. *Il s'est mis en campagne depuis hier pour découvrir la demeure de cette personne.*

Fig., fam. et ironiq., *Il a fait une belle campagne,* Il a fait des courses, des démarches inutiles.

Fig. et fam., *Son imagination est en campagne,* se dit D'une personne qui s'inquiète, dont le cerveau travaille.

CAMPAGNE, signifie aussi, Le temps durant lequel les armées sont ordinairement en campagne, qui est le printemps, l'été et l'automne. *La campagne a été longue cette année, elle a commencé de bonne heure et fini bien tard. Voilà une glorieuse campagne. Cet officier a servi longtemps, il a fait vingt campagnes. Il commence à porter les armes, voici sa première campagne.* Il se dit, par extension, d'une manière générale, Du temps que dure une expédition militaire, sans égard aux saisons. *La campagne de Crimée.* On le dit dans un sens analogue en parlant Du service de mer.

En termes de Marine, il se dit encore d'Un voyage sur mer. *Campagne d'observation, de croisière, d'évolution. Campagne de découverte. Une campagne commence au temps de l'armement d'un vaisseau et finit à son désarmement.*

CAMPAGNE, se dit également de La saison propre aux travaux de certains ouvriers, et, par extension, Des travaux exécutés dans une année. *Cette maison sera bâtie en trois campagnes.*

CAMPAGNOL. s. m. T. d'Hist. nat. Espèce de mulot, de souris des champs, brune et à queue courte.

CAMPANE. s. f. Ouvrage de soie, d'argent filé, etc., avec de petits ornements en forme de cloches, faits aussi de soie, d'or, etc. *Une belle, une riche campane. La campane d'un lit, d'un carrosse. Orner d'une campane.*

Il se dit aussi d'Un ornement de sculpture, d'où pendent des houppes en forme de clochettes, pour un dais d'autel, de trône, de chaire à prêcher, etc.

Il désigne, en Architecture, Le corps du chapiteau corinthien et celui du chapiteau composite, parce qu'ils ressemblent à une cloche renversée.

CAMPANILE. s. m. T. d'Archit. Clocher à jour; petite tour ouverte et légère, haute, et souvent isolée, dans laquelle sont suspendues des cloches. *Le campanile de Florence est incrusté de marbre.* Quelques-uns disent *Campanille,* et font ce mot du féminin.

CAMPANULE. s. f. T. de Botan. Genre de plantes dont il existe un très grand nombre d'espèces, qui toutes portent des fleurs en forme de cloches, et que l'on cultive, pour la plupart, dans les jardins d'agrément.

CAMPANULÉ, ÉE. adj. T. de Botan. En forme de cloche. *Corolle campanulée.*

CAMPÊCHE. s. m. Arbre d'Amérique, dont le bois, très dur et très pesant, fournit une belle teinture rouge. *Bois de campêche.*

CAMPEMENT. s. m. Action de camper, ou Le camp même. *Dans notre premier campement, nous eûmes des nouvelles des ennemis. L'art des campements. Il n'a plus que trois campements à faire pour arriver à telle ville. L'armée trouva un bon campement. Matériel de campement. Effets de campement.*

Il se dit aussi d'Un détachement qu'on fait partir quelques jours à l'avance, pour s'emparer du terrain où doit camper l'armée, et pour tracer le camp. *Le campement doit rester sous les armes jusqu'à l'arrivée du corps d'armée.* Ce sens a vieilli.

CAMPER. v. n. Il se dit proprement D'une armée qui dresse des tentes ou construit des baraques en quelque lieu, pour s'y loger en ordre, ou pour s'y retrancher. *Nous campâmes en tel endroit. L'armée alla camper à la vue des ennemis. Faire camper son armée. Il entend admirablement bien l'art de camper.*

Il signifie au figuré, Ne faire qu'une courte station dans un lieu. *Nous n'avons fait que camper dans cet endroit.*

Fam., *Il campe,* se dit D'un homme qui n'a point de logis assuré, qui en change tous les jours.

CAMPER, est aussi verbe actif. *Ce général a campé son armée entre la montagne et la rivière.* Avec le pronom personnel : *Il se campe toujours avantageusement. Il s'était campé près de telle ville.*

Fig. et fam., *Camper là quelqu'un,* Le laisser, l'abandonner, lorsqu'on l'a mis ou qu'il s'est mis lui-même dans une situation embarrassante.

CAMPER, avec le pronom personnel, signifie aussi, très familièrement, Se placer. *Il se campa dans un fauteuil. Il vint hardiment se camper dans la meilleure place. Où vous êtes-vous allé camper?*

Il signifie encore, Se mettre en certaine posture, se placer sur ses pieds d'une certaine manière. *Il se campe bien.*

CAMPÉ, ÉE. part. passé. *Une armée campée.*

Fig. et fam., *Être bien campé,* Être bien installé, bien placé en quelque endroit. *Vraiment, vous voilà bien campé.* On dit aussi, *Être bien campé sur ses jambes.*

CAMPHRE. s. m. Substance concrète, blanche et demi-transparente, d'une odeur très forte, d'une saveur amère et brûlante, qu'on extrait de certains végétaux, et principalement d'une espèce de laurier. *Le camphre est volatil et très inflammable. Le camphre est très employé en médecine comme antispasmodique.*

CAMPHRÉ, ÉE. adj. Qui contient du camphre. *Potion camphrée. Esprit-de-vin camphré. Eau-de-vie camphrée.*

CAMPHRÉE. s. f. T. de Botan. Plante fort commune dans le midi de la France, et dont on fait usage en médecine : on la nomme ainsi parce qu'elle a une forte odeur de camphre.

CAMPHRIER. s. m. T. de Botan. Espèce de laurier, dont on retire une partie du camphre qui se débite dans le commerce.

CAMPINE. s. f. T. de Cuisine. Espèce de petite poularde fine.

CAMPOS. s. m. (On ne fait point sentir l'S.) Mot pris du latin, qui signifie proprement, Le congé qu'on donne à des écoliers. *Des écoliers qui ont campos, qui demandent campos, auxquels on a donné campos.*

Il se dit, par extension, Des heures, des jours où des personnes d'étude et de cabinet se donnent quelque relâche. *Il a pris, il s'est donné campos aujourd'hui.* Il est familier dans les deux sens.

CAMUS, USE. adj. Qui a le nez court et plat. *Il est camus. Elle est camuse.* On dit de même, *Un nez camus.*

Il se dit également De quelques animaux. *Un chien camus. Un cheval camus.*

Fig. et fam., *Il est bien camus,* se dit D'un homme qui a été trompé dans l'attente de quelque chose. *Les voilà tous bien camus.*

Fig. et fam., *Rendre un homme camus,* Le réduire à ne savoir que dire. *Il voulait faire le capable, on l'a rendu bien camus.*

CAMUS, s'emploie aussi substantivement. *Un vilain camus. Une petite camuse.*

CAN

CANAILLE. s. f. coll. Terme de mépris, qui se dit de La plus vile populace. *Il n'y avait là que de la canaille. Il fut insulté par la canaille. Toute la canaille s'attroupa dans la place publique. C'est un bateleur qui amuse la canaille.*

Il se dit, par extension, Des gens de toute condition pour lesquels on veut témoigner du mépris. *Il nous traita de canaille. Vile canaille. Hors d'ici, canaille!* En ce sens, il peut s'employer au pluriel. *Ce ne sont que des canailles. Ces canailles de domestiques me laissent toujours seul.*

Il se dit quelquefois, par badinerie, Des petits enfants qui font du bruit, qui importunent. *Chassez-moi cette canaille. Faites taire cette petite canaille.*

CANAL. s. m. Conduit par où l'eau passe. En ce sens, il se dit Des aqueducs et des tuyaux de fontaines. *Canal de bois, de plomb, de pierre. Conduire l'eau par canaux. Les canaux de la fontaine sont rompus.*

Il se dit aussi Des voies naturelles par lesquelles les eaux, les vapeurs, les gaz, etc., circulent dans le sein de la terre, y pénètrent, où s'en échappent. *Les eaux circulent dans le sein de la terre par une multitude de canaux. Certains phénomènes conduisent à penser que de secrets canaux unissent les foyers de plusieurs volcans.*

CANAL, en termes d'Anatomie, s'emploie quelquefois dans le sens de Vaisseau; mais il se dit plus particulièrement de Certaines parties dont les unes servent de couloirs à des substances liquides ou molles, et dont d'autres renferment des organes particuliers. *Canal déférent. Canal alimentaire ou digestif. Canal médullaire. Canal vertébral. Canal thoracique. Etc.*

Canal de l'urètre, Le canal par où sort l'urine.

En Botan., *Canal médullaire,* Le creux qui est au centre de la tige de certains végétaux ligneux, et qui en contient la moelle.

CANAL, se dit aussi Du lit ou du cours d'une rivière. *On voit de là le canal de la rivière. Le fleuve offre partout un canal tranquille.*

Il se dit encore d'Une rivière creusée de main d'homme pour établir des communications d'un lieu à un autre et faciliter le transport des denrées et des marchandises. *Le canal de Languedoc. Le canal de l'Ourcq. Canal à point de partage. C'est un pays tout coupé, tout traversé de canaux. Dans la plupart des canaux, les barques montent et descendent au moyen de sas et d'écluses.* En ce sens, on dit aussi, *Canal navigable,* et *Canal de navigation.*

Canal latéral, Canal alimenté par les eaux d'un fleuve dont il suit le cours.

Canal de dérivation, Canal qui sert à détourner en partie les eaux d'un ruisseau, d'une rivière, etc.

Canaux d'arrosage, canaux d'irrigation, Canaux qui ne servent qu'à distribuer des

eaux, pour l'arrosage des campagnes. Dans le sens contraire, *Canaux de dessèchement.*

CANAL, se dit aussi de Certaines pièces d'eau étroites et longues, qui servent d'ornement dans les jardins. *Creuser un canal. Vider un canal. Nettoyer un canal. Le canal est à sec. Canal en cascade.*

Il se dit encore, en Géographie, de Certains lieux où la mer se rèsserre entre deux rivages. *Le canal de Mozambique. Le canal de Constantinople, de la mer Noire. Le canal de Saint-Georges. Etc.*

En termes de Marine, *Faire canal*, se dit, sur la Méditerranée, Des embarcations de côte qui s'éloignent de la terre pour traverser un golfe, un espace entre deux iles, etc., ou qui s'écartent assez de la côte pour la perdre de vue.

CANAL, signifie au figuré, La voie, le moyen, l'entremise dont on se sert pour quelque chose. *Vous ne réussirez dans cette affaire que par ce canal, que par le canal d'un tel. Il est le canal de toutes les grâces. Les sacrements sont les canaux par lesquels Dieu répand ses grâces.*

CANALISATION. s. f. T. de Ponts et chaussées. Action de canaliser. *La canalisation de l'Èbre. La canalisation de la Sologne.*

CANALISER. v. a. T. de Ponts et chaussées. Rendre un cours d'eau navigable. Établir des canaux dans un pays. *Il canalisa ce fleuve. On s'occupe de canaliser la Sologne.*

CANALISÉ, ÉE. part. passé.

CANAMELLE. s. f. T. de Botan. Genre de plantes dont la *Canne à sucre* est une des principales espèces.

CANAPÉ. s. m. Sorte de grand siège à dossier, où plusieurs personnes peuvent être assises ensemble, et dont on se sert quelquefois comme de lit de repos. *Un canapé de velours. Se coucher, s'étendre sur un canapé.*

CANARD. s. m. Sorte d'oiseau aquatique. *Canard de rivière. Canard privé. Canard sauvage. Chasser aux canards. On se sert de canards privés pour prendre des canards sauvages. Tirer aux canards. Avoir des canards dans sa basse-cour. Canard rôti. Canard en salmis, aux navets, aux olives, etc.*

Fam., *Mouillé comme un canard*, Très mouillé. *La pluie nous surprit en chemin, et nous arrivâmes mouillés comme des canards.*

Prov., *Plonger comme un canard*, Plonger habilement; et fig., S'esquiver, se soustraire à un danger.

Fig. et fam., *C'est un canard privé*, se dit D'un homme aposté pour en attirer, pour en attraper d'autres.

Adjectiv., *Chiens canards*, Chiens qui ont le poil épais et frisé, et qui sont dressés à aller chercher dans l'eau les canards qu'on a tirés. Voyez BARBET.

En termes de Marchand de bois, *Bois canards*, Ceux qui, étant jetés à bois perdu dans un canal, dans une rivière, vont au fond de l'eau, ou s'arrêtent sur les bords.

En termes de Marine, *Bâtiment canard*, Bâtiment qui tangue beaucoup et qui reçoit des lames sur son avant. On dit de même au féminin. *Une frégate, une corvette, une barque canarde.*

CANARDER. v. a. Tirer sur quelqu'un d'un lieu où l'on est à couvert. *Les soldats qui s'avancèrent dans les faubourgs, furent tués par les habitants qui les canardaient des fenêtres.* Ce sens est familier.

CANARDER, en termes de Musique, Tirer du hautbois ou de la clarinette un son nasillard et rauque qui imite le cri du canard. Ce sens est familier.

CANARDER, en termes de Marine, se dit D'un bâtiment qui plonge le nez dans la mer et qui reçoit des lames sur l'avant. *Un vaisseau fatigue en canardant, et peut facilement démâter.*

CANARDÉ, ÉE. part. passé.

CANARDIÈRE. s. f. Lieu qu'on prépare dans un marais ou sur un étang, pour prendre des canards sauvages dans des nasses.

CANARDIÈRE, se dit aussi d'Une sorte de long fusil propre à la chasse des canards sauvages et des autres oiseaux qu'on ne peut approcher que difficilement.

CANARDIÈRE, en parlant Des fortifications qu'on faisait autrefois dans les châteaux, se dit d'Une guérite ou d'un autre endroit d'où l'on pouvait tirer en sûreté.

CANARI. s. m. Serin des îles Canaries.

CANCAN. s. m. Terme corrompu du latin *Quanquam*. Il s'est dit d'abord dans cette phrase proverbiale, *Faire un cancan, un grand cancan de quelque chose*, Faire beaucoup de bruit, beaucoup d'éclat d'une chose qui n'en vaut pas la peine. Dans ce sens, on écrit aussi, *Quanquan*.

Il se dit maintenant, surtout au pluriel, Des bavardages où il entre de la médisance. *Faire des cancans. Aimer les cancans. Il ne faut pas croire à ces bruits, ce ne sont que des cancans.* Ce sens est très familier.

CANCANER. v. n. Bavarder, faire des cancans. Il est très familier, ainsi que le suivant.

CANCANIER, IÈRE. adj. et s. Qui aime à bavarder, à faire des cancans. *Quel cancanier! C'est une cancanière.*

CANCEL. s. m. (Quelques-uns disent, *Chancel.*) L'endroit du chœur d'une église qui est le plus proche du grand autel, et qui est ordinairement fermé d'une balustrade. Il est vieux : on dit maintenant, *Sanctuaire.*

Il s'est dit également Du lieu dans lequel on tenait le sceau de l'État, et qui était aussi entouré d'une balustrade.

CANCELLER. v. a. T. de Jurispr. Annuler une écriture en la barrant ou croisant à traits de plume, ou en passant le canif dedans. *Canceller et annuler des lettres.* Il est maintenant peu usité.

CANCELLÉ, ÉE. part. passé.

CANCER. s. m. T. de Médec. (On prononce l'R.) Nom donné à diverses affections, et particulièrement à Une espèce de tumeur qui dégénère en ulcère, et qui vient surtout au sein, chez les femmes. *Cancer de l'estomac, de la langue, de la vessie, etc. Une femme qui a un cancer au sein. Extirper un cancer. Faire l'opération du cancer. Elle a le sein tout rongé d'un cancer, par un cancer.*

CANCER, en termes d'Astronomie, Une des constellations zodiacales, ainsi appelée parce qu'on a coutume de la représenter par la figure d'une écrevisse. *La constellation du Cancer.*

Il désigne aussi, La quatrième division du zodiaque mobile, qui, vers le temps d'Hipparque, coïncidait avec la constellation du Cancer; mais alors on y joint la dénomination de *Signe*. *Le signe du Cancer.*

Le tropique du Cancer, Le tropique septentrional, celui qui passe par le premier point du signe du Cancer.

CANCÉREUX, EUSE. adj. T. de Médec. Qui tient de la nature du cancer, qui appartient au cancer. *Tumeur cancéreuse. Ulcère cancéreux. Diathèse cancéreuse.*

CANCRE. s. m. Espèce d'écrevisse de mer. *Manger des cancres.* Voyez CRABE.

CANCRE. s. m. Terme de mépris ou de compassion, dont on se sert pour désigner, Un homme pauvre, misérable, et qui ne peut faire ni bien ni mal à personne. *C'est un pauvre cancre.* Ce sens est peu usité.

Il se dit aussi, dans les Collèges, d'Un écolier qui ne fait rien.

Il se dit encore d'Un homme méprisable par son extrême avarice. *C'est un cancre. C'est un vilain cancre.*

CANCRELAT. s. m. T. d'Hist. nat. Espèce de blatte, qui a été introduite d'Amérique dans les ports d'Europe, où elle infeste les magasins de denrées coloniales.

CANDÉLABRE. s. m. Grand chandelier; sorte de colonne servant de support à un foyer de lumière. *Il y avait dans la salle plusieurs candélabres.*

Il se dit aussi d'Un chandelier à plusieurs branches, plus grand que les chandeliers ordinaires. *La cheminée était ornée de deux beaux candélabres.*

CANDÉLABRE, en termes d'Architecture, se dit d'Un couronnement en forme de balustre qui figure une torchère.

CANDEUR. s. f. Pureté d'âme, ingénuité, franchise. *La candeur de son âme. La candeur de ses mœurs. Agir avec candeur. Parler avec candeur. Avouer une faute avec candeur. Un procédé plein de candeur. Abuser de la candeur de quelqu'un. Un faux air de candeur. Fausse candeur. On dirait la candeur même.*

CANDI. adj. m. Il s'emploie le plus ordinairement dans cette locution, *Sucre candi*, Sucre dépuré et cristallisé. On dit aussi substantivement : *Candi blanc. Candi rouge. Candi en poudre. Prendre du thé avec du candi.*

Fruits candis, ou simplement, *Candis*, Confitures de fruits, ordinairement entiers, sur lesquels on a fait candir du sucre.

CANDIDAT. s. m. Celui qui, chez les anciens Romains, aspirait à quelque charge, à quelque dignité. *Les candidats étaient vêtus de blanc.*

Il se dit, par extension, de Toute personne qui postule un titre honorable, une place éminente ou lucrative. *En Pologne, on appelait Candidats les aspirants au trône. Il doit se présenter, comme candidat, aux élections prochaines. Les candidats pour la place vacante à l'Académie. Liste de candidats. Il y a plusieurs candidats pour la chaire vacante. Le candidat a fort bien répondu.*

CANDIDATURE. s. f. L'état d'un candidat, la poursuite que fait un candidat. *Renoncer à la candidature.*

CANDIDE. adj. des deux genres. Qui a de la candeur. *Un homme candide. Une âme candide. Un procédé candide.*

CANDIDEMENT. adv. Avec candeur.

CANDIR (SE). v. pron. Il ne se dit proprement que Du sucre, lorsque, après l'avoir rendu liquide, on le fait cristalliser. *Faire candir du sucre.* Dans cet exemple, le pronom est sous-entendu.

Il se dit aussi Des confitures, lorsque le sirop qu'elles contiennent, au lieu d'être beau et clair, vient à s'épaissir et à former au-dessus une espèce de croûte. *Les confitures trop cuites se candissent.*

CANDI, IE. part. passé. Voyez CANDI, adjectif.

CANE. s. f. La femelle du canard. *Cane sauvage. Cane privée. Cane d'Inde.*

Fam., *Marcher comme une cane*, se dit

D'une femme qui se balance en marchant, qui marche très mal.

Fig. et fam., *Cet homme a fait la cane*, Il a marqué de la peur dans une occasion où il fallait témoigner du courage. Cette phrase a vieilli.

CANÉFICIER. s. m. Voyez CASSE.

CANEPETIÈRE. s. f. Espèce d'outarde.

CANÉPHORE. s. f. T. d'Antiq. grecque. Il se dit de Jeunes filles qui, aux fêtes de Minerve, de Bacchus et de Cérès, portaient dans des corbeilles les choses destinées au sacrifice.

Il se dit aussi de Statues ayant des corbeilles sur la tête, et qu'on emploie quelquefois dans la décoration de l'architecture.

CANEPIN. s. m. Épiderme des peaux d'agneau et de chevreau, dont on fait des gants de femme, et dont les chirurgiens se servent pour éprouver la qualité des lancettes.

CANETON. s. m. Diminutif. Le petit d'une cane.

CANETTE. s. f. Diminutif. Le petit d'une cane. Il se dit également d'Une petite cane.

CANETTE, se dit aussi d'Une mesure de liquides, qui s'emploie communément pour la bière.

CANEVAS. s. m. Espèce de grosse toile claire, sur laquelle on fait des ouvrages de tapisserie, et qui sert à quelques autres usages. *Gros canevas. Canevas fin. Tracer un dessin sur un canevas*, ou simplement, *Tracer un canevas.*

Il se dit figurément Des paroles qu'on fait d'abord sur un air, sans avoir égard au sens, et pour représenter seulement la mesure et le nombre des syllabes que l'air demande, et qui servent de modèle pour faire d'autres paroles suivies. *Faire un canevas sur un air. Ce n'est qu'un canevas.*

Il se dit aussi Des paroles suivies qui se font sur un air d'après un modèle, ou même sans modèle.

CANEVAS, se dit encore figurément Du projet, de l'ébauche de quelque ouvrage d'esprit. *Il n'a fait encore que le canevas de son discours, de son poëme. Travailler sur un bon canevas. Tracer son canevas. Les pièces de l'ancien théâtre italien n'étaient ordinairement que de simples canevas sur lesquels improvisaient les acteurs. Nous avons pour ce proverbe un canevas charmant.* On dit dans un sens analogue, *Il a brodé sur ce canevas mille impertinences*, Il a brodé sur ce fond, etc.

CANEZOU. s. m. Vêtement de femme, sorte de corps de robe sans manches. *Canezou de mousseline.*

CANGUE. s. f. Espèce de carcan portatif, dont on fait usage en Asie et surtout en Chine : il consiste ordinairement en deux pièces de bois très pesantes et échancrées au milieu, qu'on réunit après y avoir introduit le cou du condamné.

CANICHE. s. des deux genres. Nom que l'on donne quelquefois aux chiens barbets. *Un joli caniche. Une caniche.*

Il est aussi adjectif. *Un chien, une chienne caniche.*

CANICULAIRE. adj. des deux genres. Il se dit Des jours pendant lesquels la constellation du Grand Chien se lève et se couche avec le soleil. *Les jours caniculaires se comptent du 24 juillet au 26 août.*

CANICULE. s. f. Constellation autrement nommée le Grand Chien, à laquelle on a attribué les grandes chaleurs, parce qu'elle se lève et se couche avec le soleil, durant les mois de juillet et d'août. *L'ardente canicule.* On appelle aussi, *Canicule*, la plus brillante des étoiles fixes, Sirius, parce qu'elle fait partie de la constellation du Grand Chien.

Il signifie aussi, Le temps dans lequel, selon les idées astrologiques, on suppose que domine cette constellation. *Durant la canicule. Dans la canicule. Être à la canicule.*

CANIF. s. m. Petite lame de fer emmanchée de bois ou d'ivoire, etc., et dont on se sert pour tailler des plumes. *Bon canif. Un canif qui coupe bien. Canif à deux, à trois lames.*

CANIN, INE. adj. Qui tient du chien. Il n'est guère usité qu'au féminin, dans ces locutions : *Faim canine*, Faim dévorante qu'on a peine à apaiser; et, *Dents canines*, Les dents pointues qui servent principalement à rompre, à briser les corps durs. *Les dents canines sont à côté des incisives, et au nombre de quatre.*

CANIVEAU. s. m. T. de Maçonnerie. Pierre creusée dans le milieu, pour faire écouler l'eau.

CANNAGE. s. m. Mesurage des étoffes, toiles, rubans, etc., qui se fait à la canne.

CANNAIE. s. f. Lieu planté de cannes et de roseaux.

CANNE. s. f. Nom générique donné à plusieurs espèces de roseaux, tels que le roseau commun, la canne d'Inde, la canne odorante, le bambou, etc. *Les cannes viennent extrêmement grandes dans les Indes. Il y a des forêts de cannes le long du Gange.*

Canne à sucre, L'espèce de roseau dont on extrait le sucre.

CANNE, se dit aussi d'Un roseau, d'un jonc, d'un bâton léger, dont on se sert pour s'appuyer en marchant. *Porter une canne à la main. Marcher avec une canne. Une belle canne. Canne à épée. Une canne à pomme d'or, à pomme d'argent, à pomme d'ivoire, canne plombée, etc. Donner des coups de canne. Lever la canne sur quelqu'un.*

Il se dit, dans les Arts, de Plusieurs instruments longs et cylindriques, dont les usages diffèrent.

Canne à vent, Sorte de fusil à vent. Voyez FUSIL.

CANNE, se dit encore d'Une ancienne mesure de longueur équivalant à deux mètres vingt-trois centimètres. *Mesurer à la canne.*

CANNEBERGE. s. f. T. de Botan. Espèce d'airelle qui croît dans les lieux humides, et qui porte de petites baies d'un goût agréable.

CANNELAS. s. m. Espèce de dragée faite avec de la cannelle. *Cannelas de Verdun. Le cannelas est bon après le repas.*

CANNELER. v. a. T. d'Archit. Orner de cannelures. *Canneler une colonne, un pilastre, etc.*

CANNELÉ, ÉE. part. passé. Il se dit en général De tout objet qui offre des cannelures, des sillons, des stries profondes. *Colonne cannelée. Pilastre cannelé. Console, gaine cannelée. Le canon de ce fusil est cannelé. Sonde cannelée. Cette plante a une tige cannelée.*

CANNELIER. s. m. T. de Botan. Espèce de laurier originaire des Indes orientales, dont on tire la cannelle. *On croit que le cannelier était le cinnamome des anciens.*

CANNELLE. s. f. Écorce odoriférante du cannelier. *Cannelle de Ceylan. Cannelle de Cayenne. Un bâton de cannelle. De la poudre de cannelle. De l'esprit de cannelle. Faire de l'eau de cannelle. Huile de cannelle. La cannelle est un bon assaisonnement. En médecine, on administre la cannelle comme tonique et stimulante.*

Fig. et fam., *Mettre une chose en cannelle*, La briser en plusieurs petits morceaux; et, plus figurément encore, *Mettre quelqu'un en cannelle*, Le déchirer impitoyablement par ses discours.

CANNELLE, se dit aussi de Plusieurs autres écorces dont l'odeur et la saveur ont quelque rapport avec celle de la cannelle véritable. *Cannelle blanche. Cannelle fausse. Cannelle giroflée. Cannelle sauvage. Etc.*

CANNELLE ou **CANNETTE.** s. f. Robinet formé d'un morceau de bois creusé, qu'on met à une cuve, à un pressoir, pour en faire écouler le vin, après qu'on a foulé la vendange.

Il se dit aussi d'Un robinet de cuivre qu'on met à un tonneau pour en tirer le vin, en tournant la clef qui sert à en boucher ou à en ouvrir le passage.

CANNELURE. s. f. T. d'Archit. Il désigne Ces espèces de petits canaux ou sillons creusés du haut en bas à la surface d'une colonne, d'un pilastre, ou de quelque autre objet. *La cannelure orne bien une colonne. Les cannelures des consoles et des gaines sont plus petites à une extrémité qu'à l'autre. Cannelures à vive arête. Cannelures à côte. Cannelures ornées.*

Il se dit, en Botanique, Des stries profondes qu'on remarque sur la tige de certaines plantes. *La tige de la bette a des cannelures.*

Il se dit, en Chirurgie, d'Une gouttière ou sillon pratiqué sur divers instruments.

CANNETILLE. s. f. Petite lame très fine d'or ou d'argent tortillé. *Cannetille d'or ou d'argent. Il y a beaucoup de cannetille dans cette broderie.*

CANNETTE. s. f. Voyez CANNELLE.

CANNIBALE. s. m. Nom donné aux anthropophages.

Il se dit, par extension, de tout homme cruel et féroce. *Une joie de cannibales. C'est un vrai cannibale.*

CANON. s. m. Pièce d'artillerie qui sert à lancer des boulets. *Canon de fonte. Canon de fer, de bronze. Canon de batterie. Une batterie de canons. Canon renforcé. Canon rayé. L'âme, la bouche, la lumière, la culasse du canon. L'affût d'un canon. Monter, charger, braquer, pointer, tirer le canon. Le bruit du canon. Le recul du canon. Enclouer un canon. Un coup de canon. Une volée de canon. Poudre à canon. Une muraille à l'épreuve du canon. Un vaisseau armé de cent vingt canons*, ou simplement, *Un vaisseau de cent vingt canons.*

Il se dit aussi, collectivement, Des canons d'une armée ou d'une place. *On a pris le canon des ennemis. Le gros canon. Il leur manquait du canon. Être hors de la portée du canon. Se tenir sous le canon de la place.*

Cette ville n'a pas attendu le canon, Elle s'est rendue sans attendre que le canon des assiégeants fût en batterie et qu'on l'attaquât dans les formes.

CANON, signifie encore, Cette partie des autres armes à feu où l'on met la poudre et la balle ou le plomb. *Le canon d'un pistolet, d'un fusil. Canon cannelé. Canon rayé. Canon tordu.*

Il désigne aussi, par analogie, Le corps d'une seringue.

CANON, se disait autrefois d'Une pièce de

toile, fort large, et souvent ornée de dentelle, qu'on attachait au-dessous du genou. *Les canons étaient fort à la mode du temps de Louis XIV.*

Il se dit encore de Chacune des deux parties d'un pantalon, d'une culotte, d'un caleçon. *Les canons de cette culotte sont trop larges.*

CANON, en termes d'Art vétérinaire, L'articulation de la jambe du cheval située immédiatement au-dessous du genou ou du jarret et au-dessus du paturon. *Le canon répond dans les membres antérieurs du cheval, au métacarpe, et dans les postérieurs, au métatarse du squelette humain.*

Il désigne aussi, en termes d'Équitation, Chacune des deux parties du mors qui appuient sur les barres.

CANON, se dit encore, dans les Arts, de Plusieurs objets dont les usages diffèrent, mais qui sont en général ou cylindriques ou forés.

CANON. s. m. Règle, décret. Il ne désigne proprement que Les décisions des conciles touchant la foi et la discipline. *Les canons de l'Église. Les saints canons. Cela est contre les canons. Les canons de tel concile.*

Droit canon, La science du droit ecclésiastique, fondé sur les canons de l'Église, sur les décrétales des papes, etc. *Docteur en droit canon. École de droit canon. Étudier en droit canon. Corps du droit canon,* Recueil des canons de l'Église, des décrétales des papes, etc. En ce sens, *Canon* est adjectif.

Canon des Écritures, Le catalogue des livres qui sont reconnus pour divinement inspirés, et qui composent le corps de l'Écriture sainte. *Les protestants rejettent certains livres comme n'étant pas du canon des Écritures.* On dit de même, *Le canon des juifs, le canon des chrétiens,* Les livres que les juifs, que les chrétiens reçoivent comme divinement inspirés.

CANON, se dit également, chez les Catholiques, Du catalogue des saints reconnus et canonisés par l'Église.

CANON, se dit, en termes d'Antiquité, Des listes d'auteurs considérés comme modèles dans chaque genre. *Les canons établis par les grammairiens d'Alexandrie. Le canon des poëtes épiques. Le canon des poëtes tragiques.*

En termes de Chronologie, *Canon pascal,* Table des fêtes mobiles, dressée pour plusieurs années.

CANON, se dit aussi Des prières qui commencent immédiatement après la préface de la messe, et qui contiennent les paroles sacramentelles, et d'autres oraisons, jusqu'à la communion exclusivement. *Le canon de la messe.*

Il se dit également Du tableau écrit ou imprimé que l'on met sur l'autel vis-à-vis du prêtre, et qui contient quelques prières de la messe. *Canon enluminé.*

CANON, signifiait chez les anciens, dans le langage des Beaux arts, Une règle de proportion, appliquée à la figure de l'homme et même à la figure des animaux, telle, que des dimensions de l'une des parties l'on pût conclure à celles du tout, et que des dimensions du tout on pût conclure à celles de la moindre des parties. Il signifiait aussi Une figure exécutée d'après cette règle et destinée à servir de modèle. *Le canon de Polyclète. Le canon de Lysippe.*

CANON, en termes de Musique, Sorte de fugue perpétuelle, imitation rigoureuse et continue entre deux et plusieurs parties. *Canons à deux, à trois, à quatre parties. Canon à trois voix. Canon simple. Canon double.*

Il se disait aussi, dans l'ancienne Musique, d'Une méthode pour déterminer les intervalles des sons, et de l'instrument qui servait à déterminer ces intervalles. Voyez MONOCORDE.

En termes d'Impr., *Triple canon, double gros canon, gros canon,* Les trois plus gros caractères, après la *Grosse nonpareille.* On appelle *Petit canon,* Le sixième caractère en partant de la grosse nonpareille. Ces dénominations vieillissent : on désigne plus exactement aujourd'hui la grosseur des caractères en indiquant leurs mesures par points typographiques. Voyez POINT.

CANONIAL, ALE. adj. Il n'est guère usité que dans les locutions suivantes :

Heures canoniales, Certaines parties du bréviaire que l'Église récite à diverses heures du jour.

Office canonial, Tout l'office que les chanoines chantent dans l'église.

Maison canoniale, Maison affectée à une prébende de chanoine. *Les maisons canoniales d'un cloître.*

Vie canoniale, Celle qui est prescrite aux chanoines rassemblés en communauté.

CANONICAT. s. m. Bénéfice d'un chanoine dans une église cathédrale ou collégiale. *Obtenir un canonicat. Postuler un canonicat. On lui a donné un canonicat.*

Fig. et fam., *C'est un canonicat, un vrai canonicat,* se dit D'un emploi qui exige peu de travail, qui cause peu de fatigue.

CANONICITÉ. s. f. Qualité de ce qui est canonique. *La canonicité des livres saints.*

CANONIQUE. adj. des deux genres. Qui est selon les canons. *Doctrine canonique. Mariage canonique.*

Droit canonique, se dit quelquefois pour *Droit canon.*

Livres canoniques, Ceux qui sont contenus dans le canon des livres de l'Écriture sainte.

Fam., *Ce que vous avez fait là, ce que vous dites, n'est pas canonique, n'est pas trop canonique,* se dit D'une action ou d'un propos qui est peu conforme aux bonnes règles.

CANONIQUEMENT. adv. Selon les canons. *Il vit canoniquement. Un mariage fait canoniquement. Une élection faite canoniquement.*

CANONISATION. s. f. Déclaration solennelle par laquelle le pape met dans le catalogue des saints une personne morte en odeur de sainteté. *Le procès-verbal de la canonisation. La cérémonie de la canonisation. La canonisation de saint Louis.*

CANONISER. v. a. Mettre dans le catalogue des saints, suivant les règles et avec les cérémonies pratiquées par l'Église. *Il est béatifié, mais il n'est pas encore canonisé. Le pape l'a canonisé.*

Il se dit quelquefois figurément, et signifie, Louer comme une chose sainte ou digne d'un saint. *Je ne prétends pas canoniser cette action.* Ce sens est familier.

CANONISÉ, ÉE. part. passé.

CANONISTE. s. m. Celui qui est savant en droit canon. *Tous les canonistes demeurent d'accord... Il est grand canoniste.*

CANONNADE. s. f. Plusieurs coups de canon tirés à la fois, ou de suite. *Les deux flottes se séparèrent après quelques canonnades. Une vive canonnade. Le bruit de la canonnade.*

CANONNAGE. s. m. Art du canonnier. On l'emploie surtout en termes de Marine militaire. *Un marin exercé au canonnage des bâtiments.*

CANONNER. v. a. Battre à coups de canon. *Canonner une place. Canonner un camp, un retranchement.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel, comme verbe réciproque. *Les deux armées se canonnèrent longtemps avant que d'en venir aux mains.*

CANONNÉ, ÉE. part. passé.

CANONNIER. s. m. Militaire dont la profession est de servir le canon. *Bon canonnier. Canonnier pointeur. Canonnier boutefeu.*

En termes de Marine, *Canonnier de marine,* Canonnier à bord d'un vaisseau. *Maître canonnier,* Celui qui est chargé de diriger le service de l'artillerie d'un vaisseau.

CANONNIÈRE. s. f. Il se disait autrefois d'Une meurtrière ouverte dans une muraille pour tirer des coups de fusil sans être vu.

Il s'est dit aussi d'Une sorte de tente qui était principalement à l'usage des canonniers.

Il se dit maintenant d'Une petite tente faite en forme de toit, et qui n'a point de murailles comme les tentes ordinaires. *Une canonnière sert ordinairement à quatre soldats.*

Adjectiv., *Chaloupe canonnière,* Petit bâtiment à fond plat, armé d'un ou de plusieurs canons. On dit quelquefois substantivement, dans le même sens, *Une canonnière.*

CANONNIÈRE, se dit encore d'Une espèce de jouet fait d'un petit bâton de sureau dont on a ôté la moelle, et dont les enfants se servent pour chasser, par le moyen d'un piston, de petits tampons de filasse ou de papier.

CANOT. s. m. Petit bateau fait d'écorce d'arbres, ou du tronc d'un seul arbre creusé. *Les canots des sauvages.*

Il se dit également d'Une embarcation légère, sans pont, à voiles et à rames, destinée au service d'un bâtiment. *Mettre un canot à la mer. Il y a tant de canots à bord de ce vaisseau. Un grand canot. Un petit canot.*

Il se dit aussi d'Un petit bateau dont on se sert pour faire des parties de plaisir.

CANOTIER. s. m. T. de Marine. Matelot de l'équipage d'un canot.

Il se dit aussi de Celui qui monte un canot de plaisance. *Les canotiers de la Seine.*

CANTABILE. (En prononçant, on fait sentir légèrement un accent aigu sur l'E.) adj. italien qui signifie, Facile à chanter : nous en avons fait, dans le langage musical, un substantif masculin servant à indiquer Le caractère d'un morceau de musique dont la mélodie agréable, et surtout expressive, procède par des sons un peu lents, qui permettent à une belle voix de développer toute son étendue. *J'aime ce cantabile, il est charmant, il est favorable à la voix. Un beau cantabile est préférable à tous ces grands airs à roulades.*

CANTAL. s. m. Sorte de fromage estimé qui se fait en Auvergne.

CANTALOUP. s. m. Sorte de melon à côtes saillantes et rugueuses. *Manger un cantaloup.*

CANTATE. s. f. Petit poëme fait pour être mis en musique, composé de récitatifs et d'airs. *Belle cantate. Les cantates de J.-B. Rousseau.*

Il se dit aussi de La musique composée pour un poëme de ce genre.

CANTATILLE. s. f. Petite cantate. Il se dit Du poème et de la musique. *Chanter une cantatille.*

CANTATRICE. s. f. Chanteuse de profession. Il se dit Des femmes qui ont acquis quelque célébrité dans l'art du chant. *Cantatrice italienne. Célèbre, grande, habile cantatrice.*

CANTHARIDE. s. f. Espèce d'insecte coléoptère, dont on fait souvent usage en médecine, surtout pour les vésicatoires. *Appliquer un emplâtre de cantharides. Appliquer des cantharides. Prendre des cantharides.* On dit quelquefois adjectivement, *Mouche cantharide*, bien que cet insecte ne soit pas une mouche.

CANTILÈNE. s. f. T. de Musique. Il se dit d'Une phrase musicale, d'une mélodie du genre simple. *Une cantilène amoureuse. Une cantilène plaintive.*

CANTINE. s. f. Petit coffre divisé par compartiments, pour porter des bouteilles ou des fioles en voyage. Il se dit particulièrement d'Une petite caisse dont les officiers en campagne, se servent pour transporter leurs bagages personnels.

Il se dit aussi, dans les places de guerre, dans les prisons, etc., Du lieu où l'on vend du vin ou d'autres boissons aux soldats, aux prisonniers, etc. *Tenir une cantine. En temps de guerre, il y a des cantines ambulantes à la suite des troupes.*

CANTINIER, IÈRE. s. Celui, celle qui tient une cantine.

CANTIQUE. s. m. Chant consacré à la gloire de Dieu, en action de grâces. *Entonner un cantique. Le cantique de Moïse. Cantique d'action de grâces. Le cantique de la sainte Vierge. Le cantique de Siméon.*

Cantique des cantiques, Un des livres de Salomon, contenant une espèce d'épithalame spirituel et mystique.

Cantiques spirituels, Chansons faites sur des sujets de dévotion. *Les paroles, l'air d'un cantique. Un recueil, un livre de cantiques.*

CANTON. s. m. Certaine partie d'un pays, considérée comme distincte du reste de ce pays. *Il n'y a dans cette province qu'un canton où l'on recueille du vin. Je ne suis établi que depuis peu dans ce canton. Les cantons voisins des frontières.* On dit dans un sens analogue, en termes d'Eaux et Forêts, *Un canton de bois*, Une certaine étendue de bois.

Il se dit particulièrement de Certaines subdivisions administratives du territoire français. *Les arrondissements sont divisés par cantons. Arrondissement de... canton de... Un chef-lieu de canton. Il y a un juge de paix par canton.*

Il se dit encore Des États qui composent le corps helvétique. *Le canton de Zurich. Le canton de Berne. Il y avait autrefois treize cantons suisses. Les vingt-deux cantons. Les louables cantons. Les cantons catholiques. Les cantons protestants.*

Canton, en termes de Blason, se dit d'Un quartier qui est moindre que le quartier ordinaire de l'écu. Il se dit encore Des parties dans lesquelles un écu est partagé par les pièces dont il est chargé. *Il porte d'or au canton d'azur. Il porte une croix d'or et une étoile à chaque canton.*

CANTONADE. s. f. T. de Théâtre. L'intérieur des coulisses. *Parler à la cantonade*, Parler à un personnage qui n'est pas vu des spectateurs.

CANTONAL, ALE. adj. Qui appartient au canton. *Contingent cantonal. Comité cantonal. Fête cantonale.*

CANTONNÉ, ÉE. adj. Il se dit, en Architecture, D'un bâtiment dont les encognures sont ornées d'une colonne, d'un pilastre, de chaînes de pierres dont les assises sont marquées par des refends, des bossages.

Il se dit, en termes de Blason, des pièces accompagnées, dans les cantons de l'écu, de quelques autres figures. *Croix cantonnée de quatre étoiles.*

CANTONNEMENT. s. m. État des troupes cantonnées, ou Lieu dans lequel elles se cantonnent. *Quartiers de cantonnement. Mettre des troupes en cantonnement. Être en cantonnement. Choisir de bons cantonnements. Rentrer dans ses cantonnements. Le général a visité ses cantonnements.*

Il se dit aussi d'Un espace limité, réservé à certains usages. *Cantonnement de pêche*, Portion de rivière dont la pêche est affermée. *Cantonnement de bestiaux*, Partie de terrain réservée à des bestiaux malades. *Cantonnement forestier*, Portion de forêt que l'État ou un propriétaire abandonne définitivement à un usager pour remplacer, par une propriété limitée, un droit d'usage général.

CANTONNER. v. a. T. de Guerre. Distribuer des troupes dans plusieurs villages. *Cantonner des troupes. Autrefois on cantonnait surtout avant l'ouverture de la campagne, ou avant l'entrée en quartier d'hiver.*

Il s'emploie quelquefois au neutre, et se dit Des troupes mêmes que l'on cantonne. *Les troupes commencèrent à cantonner. Faire cantonner des troupes.*

Il se met aussi avec le pronom personnel, et signifie alors, Se retirer dans un canton pour y être en sûreté. Il se dit proprement D'un petit nombre de gens qui se fortifient contre un plus grand nombre. *Les rebelles s'étaient cantonnés dans un coin de la province. Les bourgeois se cantonnèrent contre les troupes.*

Cantonné, ée. part. passé. *Il trouva des troupes cantonnées dans tous les villages.*

CANTONNIER. s. m. Homme employé par l'administration pour travailler à l'entretien des routes.

CANTONNIÈRE. s. f. Pièce de la tenture d'un lit à colonnes, qui couvre les colonnes du pied du lit, et qui passe par-dessus les rideaux. *Les lits à la moderne n'ont point de cantonnières.*

Il se dit aussi Des tentures qui passent par-dessus les rideaux d'une fenêtre, et qu'on arrange de différentes manières.

CANULE. s. f. Petit tuyau qu'on adapte au bout d'une seringue. *Canule droite. Canule courbe. Canule de caoutchouc.*

Il signifie aussi, Une sorte de tuyau ou robinet de bois qu'on met à un tonneau en perce.

Il se dit également, en Chirurgie, de Certains instruments allongés, cylindriques, creux, faits de différentes matières, qui servent à injecter, à tenir ouvertes des plaies profondes, à placer des ligatures, etc.

CAO

CAOLIN. s. m. Voyez Kaolin.

CAOUTCHOUC. s. m. Suc coagulé de certains végétaux tels que le figuier d'Inde, le jaquier, etc. Il s'appelle vulgairement *Gomme élastique. Le caoutchouc se trouve dans le commerce sous forme de petites bouteilles ou de poires. Le caoutchouc se dissout dans l'éther. Fil de caoutchouc. Bretelles, jarretières de caoutchouc. Le caoutchouc est imperméable.*

CAP

CAP. s. m. (On prononce le P.) Tête. Il n'est d'usage en ce sens que dans les phrases suivantes : *De pied en cap ; armé de pied en cap. Parler cap à cap.* Cette dernière locution a vieilli.

Cheval cap de more, Cheval d'un poil rouan, dont la tête et les extrémités sont noires.

Cap, en termes de Géographie, Promontoire, pointe de terre élevée qui s'avance dans la mer. *Le cap de Bonne-Espérance. Doubler un cap.*

Cap, en termes de Marine, La proue, l'avant d'un bâtiment, considéré par rapport à la direction qu'on lui donne quand on navigue. *Avoir, porter le cap à terre, au large. Avoir le cap en route. Avoir le cap au nord. Virer cap pour cap*, Prendre une direction opposée à celle qu'on suivait.

CAPABLE. adj. des deux genres. Il se dit Des choses considérées par rapport à leur capacité intérieure ; et, dans cette acception, il n'est guère usité qu'avec Tenir ou Contenir. *Cette salle est capable de contenir tant de personnes. Ce vase est capable de tenir tant de litres.* C'est dans ce sens qu'on dit en Géométrie : *Un segment de cercle capable d'un angle donné.*

Il signifie aussi, Qui est en état de faire une chose. *Serez-vous capable de porter ce fardeau? Votre cheval n'est pas capable de traîner cette voiture. Cette digue n'est pas capable de résister à la violence des flots. L'esprit de l'homme n'est pas capable de concevoir l'infini.*

Il signifie particulièrement, en parlant Des personnes, Qui a de l'aptitude, des dispositions à quelque chose : on le dit soit en bien, soit en mal. *C'est un homme capable de gouverner. C'est un homme capable des plus grandes choses. Il n'est capable de rien. Votre fils est capable d'affaires. Seriez-vous capable d'une telle action? Il est capable de vous desservir auprès d'elle. Cet homme est capable d'amitié, de reconnaissance. Une âme ambitieuse est rarement capable de modération. Il n'est pas capable de manquer à sa parole.*

Il est capable de tout, Il peut s'acquitter très bien de toutes sortes d'emplois. Cela se dit plus ordinairement D'un homme téméraire, furieux, ou D'un homme méchant, et signifie alors, Il peut se porter aux plus grands excès, aux actions les plus noires.

Il n'est pas capable de raison, il n'est pas capable d'entendre quelque chose, Il n'est pas en disposition, en humeur, en état d'entendre raison, d'écouter ce qu'on a à lui dire.

Capable, se dit aussi en parlant De la capacité légale. *Être capable de recevoir, de disposer entre vifs, ou par testament. Être capable de contracter. Il est en âge, il est capable d'exercer cet emploi.*

Capable, se dit quelquefois absolument pour Habile, intelligent. *C'est un homme capable, très capable. Mettre une affaire entre les mains d'une personne capable.*

Fam., *Prendre, avoir l'air capable*, Prendre, avoir l'air d'un homme qui présume trop de son habileté. Substantivement, *Faire le capable*, Faire l'habile homme.

Capable, signifie aussi, Qui peut pro-

duire tel ou tel effet, amener tel ou tel résultat; et, en ce sens, il ne se dit que Des choses. *Cette maladie est capable de le tuer. Un pareil événement est capable de changer la face des affaires. Cette démarche est capable de vous nuire. J'eus recours à tout ce qui me semblait capable de l'émouvoir. Il prit toutes les mesures capables d'assurer l'exécution de son entreprise.*

CAPACITÉ. s. f. La profondeur et la largeur d'une chose considérée comme contenant, ou pouvant contenir. *La capacité d'un vaisseau. La capacité du cerveau. La capacité de l'estomac. Le litre est une mesure de capacité.*

Il signifie, en parlant des personnes, Habileté, aptitude. *Avoir beaucoup de capacité, une grande, une vaste capacité. Avoir peu de capacité. Manquer de capacité. Faute de capacité. Juger de la capacité d'un homme par ses ouvrages.*

La capacité de l'esprit, L'étendue et la portée de l'esprit. *Selon la capacité de son esprit.*

CAPACITÉ, en termes de Jurisprudence, se dit de La faculté qu'une personne a de contracter, de disposer, de donner ou de recevoir, soit par actes entre vifs, soit par testament, etc. *La capacité des parties contractantes est une des conditions voulues pour la validité de tout contrat. La capacité d'un donataire est jugée par les lois existantes à l'époque de la donation.*

Brevet de capacité, Brevet constatant qu'un individu est capable de donner l'enseignement primaire.

Certificat de capacité, Certificat exigé des officiers ministériels.

En Matière bénéficiale, *Les titres et capacités d'un ecclésiastique*, Les actes et pièces qui servent à montrer qu'il est capable de posséder le bénéfice qu'il demande.

CAPARAÇON. s. m. Sorte de couverture qu'on met sur les chevaux. *Caparaçon de toile. Mettre un caparaçon à un cheval.*

CAPARAÇONNER. v. a. Mettre un caparaçon. *Il faut caparaçonner ce cheval.*

CAPARAÇONNÉ, ÉE. part. passé. *Un cheval caparaçonné.*

CAPE. s. f. Manteau à capuchon qui était fort en usage autrefois. *Cape de Béarn. Ces bergers portent des capes.*

Prov. et fig., *N'avoir que la cape et l'épée*, se disait autrefois D'un gentilhomme, d'un cadet de bonne maison qui n'avait point de bien. *Il n'a que la cape et l'épée.* On le dit encore D'une personne ou d'une chose qui n'a qu'un mérite apparent et superficiel. *Cela n'a que la cape et l'épée. C'est un mérite qui n'a que la cape et l'épée.*

Comédie de cape et d'épée, Sorte de comédie d'intrigue. Voyez COMÉDIE.

Prov. et fig., *Rire sous cape*, Éprouver une satisfaction maligne, qu'on cherche à dissimuler.

CAPE, se dit aussi d'Une couverture de tête dont les femmes se servent en quelques provinces, contre le vent et la pluie. *Cape de camelot. Cape de taffetas. Cape de toile cirée. Sortir en cape.*

CAPE, en termes de Marine, Situation d'un bâtiment qui a la barre du gouvernail sous le vent, et qui ne conserve que très peu de voiles, afin de présenter le côté et de ne plus faire de route. *Mettre à la cape. Être à la cape. Un bâtiment qui tient la cape est sans sillage et dérive beaucoup.*

CAPELAN. s. m. On appelle ainsi, par mépris, Un prêtre pauvre ou cagot, qui ne s'attire pas le respect dû à son caractère. *Ce n'est qu'un capelan.* Il a vieilli.

CAPELAN, désigne aussi, Un petit poisson de mer, dont la chair est douce, tendre et de bon goût. *Le capelan est commun dans la Méditerranée. Les pêcheurs de morue se servent de capelans pour appât.* Dans ce sens, quelques-uns écrivent, *Caplan.*

CAPELET. s. m. T. d'Art vétérinaire. Espèce de loupe, de tumeur qui vient au train de derrière du cheval, à l'extrémité du jarret.

CAPELINE. s. f. Espèce de chapeau dont les femmes se servaient contre le soleil.

Il se dit encore aujourd'hui d'Une capote légère que les femmes portent l'été, ou d'Une capote ouatée qu'elles mettent sur leur tête, à la sortie du bal ou du théâtre, pour se garantir du froid.

CAPENDU. s. m. Espèce de pomme rouge.

CAPERON. s. m. Voyez CAPRON.

CAPHARNAÜM. s. m. (On prononce *Capharnaome*.) Nom d'une ville de l'ancienne Judée appliqué dans l'usage familier à Un lieu qui renferme beaucoup d'objets entassés confusément. *Cette chambre est un vrai capharnaüm.*

CAPILLAIRE. adj. des deux genres. (Dans ce mot et dans le suivant, on prononce les L sans les mouiller.) Délié comme des cheveux. Il se dit principalement, en termes de Botanique, De certaines parties des plantes. *Racines capillaires. Feuilles capillaires.*

Il se dit, en termes de Physique et d'Anatomie, Des tubes, des vaisseaux qui sont d'un très petit calibre. *L'ascension de l'eau dans les tubes capillaires. Veines, vaisseaux capillaires.*

Plantes capillaires, ou simplement et mieux, *Capillaires*, se dit de Certaines fougères, dont on fait usage en médecine. *Le capillaire noir. Le capillaire du Canada. Le capillaire de Montpellier. L'adiante, le cétérac, sont des capillaires. Sirop de capillaire.*

CAPILLARITÉ. s. f. T. de Physique. État d'une chose qui est capillaire; Force qui produit les phénomènes que présentent les tubes capillaires.

CAPILOTADE. s. f. Sorte de ragoût fait de plusieurs morceaux de viandes déjà cuites. *Bonne capilotade. Faire une capilotade de perdrix, de poulets.*

Fig. et fam., *Mettre quelqu'un en capilotade*, L'accabler de coups; et, au sens moral, Médire de quelqu'un sans aucun ménagement, le déchirer par des médisances outrées.

CAPITAINE. s. m. Chef d'une compagnie de gens de guerre, soit à pied, soit à cheval. *Capitaine d'infanterie, de cavalerie, de gendarmes, de carabiniers, de dragons, etc. Capitaine des gardes. Capitaine réformé. Capitaine en pied. Capitaine commandant. Le grade de capitaine.*

Capitaine-lieutenant, se disait, dans la Maison du roi ou des princes, de Celui qui commandait une compagnie dont le roi, la reine, ou un prince était censé capitaine. On donnait également ce titre Au lieutenant de la compagnie colonelle d'un régiment d'infanterie.

CAPITAINE, se dit aussi de Celui qui commande un bâtiment de guerre ou de commerce. *Capitaine de vaisseau, de frégate. Capitaine en second. Le capitaine d'un bâtiment marchand. Capitaine marchand. Capitaine au long cours.*

Capitaine de pavillon, Celui qui commande le vaisseau monté par un contre-amiral ou par un vice-amiral.

Capitaine d'armes. Voyez ARMES.

Capitaine de port, Officier préposé à la police maritime d'un port de commerce.

CAPITAINE, se disait autrefois de Celui qui commandait dans certaines maisons royales. *Capitaine de Fontainebleau. Capitaine de Saint-Germain. Capitaine de Vincennes.* On dit aujourd'hui, *Gouverneur.*

Capitaine des chasses, Celui qui avait le soin de ce qui regarde la chasse dans une certaine étendue de pays. On dit dans un sens analogue, *Capitaine de louveterie.*

Capitaine de voleurs, capitaine de bohèmes, etc., Le chef d'une troupe de voleurs, de bohèmes, etc.

CAPITAINE, se dit aussi d'Un général d'armée, par rapport aux qualités nécessaires pour le commandement. *Ce roi était un grand capitaine. Sage capitaine. Capitaine expérimenté. Vaillant capitaine. Vieux capitaine. Ce général était plus soldat que capitaine. Ce n'était pas un capitaine.*

CAPITAINERIE. s. f. Charge de capitaine d'une maison royale, d'un château, etc., ou de capitaine des chasses. *Capitainerie de Fontainebleau.* Voyez CAPITAINE.

Capitainerie des chasses, L'étendue de la juridiction d'un capitaine des chasses. *Cette terre était dans la capitainerie de Saint-Germain.*

CAPITAINERIE, dans quelques maisons royales, désignait Le lieu affecté au logement du capitaine du château et des chasses. *Loger à la capitainerie.*

CAPITAL, ALE. adj. Principal. *C'est là le point capital de l'affaire. Affaire capitale. Cette clause est capitale dans le contrat. Défaut capital. C'est son ouvrage capital. C'est son tableau capital.*

Les sept péchés capitaux, Les sept péchés qui sont comme la source de tous les autres.

Ennemi capital, Ennemi juré, ennemi mortel.

En matière criminelle, *Crime capital*, Crime qui est puni du dernier supplice. *Peine capitale*, Toute peine qui entraîne la mort naturelle ou qui entraînait la mort civile. *Condamner quelqu'un à la peine capitale*, Le condamner à mort.

Ville capitale, ou substantivement, *Capitale*, La ville principale d'un État, d'une province. *La ville capitale d'un royaume. Rouen était la capitale de la Normandie. Il a visité toutes les capitales de l'Europe. Le roi est entré dans sa capitale. Nous irons passer quelques mois dans la capitale.*

Lettre capitale, ou substantivement, *Capitale*, Grande lettre, lettre majuscule. *Les capitales se mettent au commencement des chapitres, des phrases, des noms propres, etc.* En termes d'Imprimerie, *Petites capitales, grandes capitales.*

CAPITAL, employé substantivement, signifie, Le principal d'une dette, d'une rente. *Il a payé les intérêts, mais il doit encore le capital. Le capital d'une rente perpétuelle devient exigible, en cas de faillite du débiteur.*

Il se dit aussi d'Un fonds commercial ou industriel, des sommes que l'on fait valoir dans quelque entreprise. *Augmenter, doubler son capital, ses capitaux. Le capital de la société s'élève à tant. Capital productif. Capital improductif. Capital engagé.*

CAPITAUX, au pluriel, se dit quelquefois, en termes de Finances, Des sommes en circulation, des quantités considérables

d'argent, des valeurs disponibles. *Les capitaux sont rares. Il possède d'immenses capitaux.*

CAPITAL, se dit, d'une manière générale, Des produits accumulés d'un travail antérieur. Dans ce sens, on l'oppose souvent au travail actuel. *La lutte du travail et du capital.*

Il désigne aussi la somme de richesses que possède un individu, une nation. *Le capital d'une nation se compose de tous les capitaux des particuliers. Impôt sur le capital.*

CAPITAL, se dit encore, au figuré, de Ce qu'il y a de principal, de plus important. *Le capital est de travailler sérieusement à son salut.*

Faire son capital de quelque chose, En faire sa principale occupation, son principal objet. *Il fait son capital de l'étude. Je fais mon capital de cette affaire.* Ce sens a vieilli.

CAPITALISATION. s. f. Action de capitaliser. *La capitalisation d'une rente.*

CAPITALISER. v. a. T. de Finances. Ajouter le revenu au capital. *En capitalisant les intérêts d'une somme d'argent, on la double dans un certain nombre d'années. Capitaliser une rente*, Évaluer à un certain taux le capital correspondant à un revenu.

CAPITALISER, est aussi verbe neutre, et signifie, Accumuler de manière à former un capital.

CAPITALISÉ, ÉE. part. passé.

CAPITALISTE. s. des deux genres. Celui ou celle qui a des capitaux, des sommes d'argent considérables, et qui les fait valoir dans les entreprises de commerce, d'agriculture, de manufacture ou de finance. *Riche capitaliste. Ce capitaliste a des fonds dans de grandes entreprises.*

CAPITAN. s. m. Terme de mépris. Rodomont, fanfaron qui se vante d'une bravoure qu'il n'a point. *Il fait le capitan. Le capitan est un personnage de la comédie italienne.*

CAPITANE. s. et adj. f. Nom qu'on donnait autrefois à la première galère d'une armée navale. *La capitane. La galère capitane.*

CAPITAN-PACHA. s. m. Amiral turc, chef des forces navales de l'empire ottoman.

CAPITATION. s. f. Taxe par tête. *Payer la capitation.*

CAPITEUX, EUSE. adj. Qui porte à la tête. Il ne se dit que Des liqueurs fermentées. *Le vin nouveau est capiteux. Liqueur capiteuse.*

CAPITOLE. s. m. Nom d'un ancien édifice ou temple de Rome, consacré à Jupiter, qui fut surnommé, par cette raison, Jupiter Capitolin. *Dans la plupart des colonies romaines, le principal temple s'appelait* Capitole. *Le capitole de Toulouse. L'édifice où siège le congrès des États-Unis, à Washington, s'appelle* Capitole.

CAPITOLIN. adj. m. Du Capitole. *Jupiter Capitolin. Jeux Capitolins.*

Fastes capitolins, Tables de marbre qui furent trouvées à Rome en 1547, et qui contenaient la suite des consuls, depuis l'an 250 de Rome jusqu'à l'an 765.

CAPITON. s. m. Soie grossière dont on se sert pour divers ouvrages. *Ce n'est pas de la fine soie, ce n'est que du capiton.*

CAPITONNER. v. a. Garnir de capiton, rembourrer, matelasser. *Capitonner un fauteuil.*

CAPITONNÉ, ÉE. part. passé.

CAPITOUL. s. m. Nom que l'on donnait autrefois aux échevins ou officiers municipaux de Toulouse. *L'office de capitoul anoblissait.*

CAPITOULAT. s. m. Dignité de capitoul.

CAPITULAIRE. adj. des deux genres. Appartenant au chapitre, à une assemblée de chanoines ou de religieux. *Acte capitulaire. Résolution capitulaire. Assemblée capitulaire. Vicaire capitulaire.*

CAPITULAIRE. s. m. Ordonnance, règlement sur les matières civiles, criminelles et ecclésiastiques, rédigé par chapitres. Il n'est guère usité qu'au pluriel, et dans ces phrases, *Les Capitulaires de Charlemagne, les Capitulaires de Charles le Chauve, etc.*, Les constitutions faites par Charlemagne, par Charles le Chauve et par les autres rois de la seconde race, sur ces sortes de matières.

CAPITULAIREMENT. adv. En chapitre. *Les chanoines, les religieux capitulairement assemblés.*

CAPITULANT. adj. m. Qui a voix dans un chapitre. *Chanoine capitulant. Religieux capitulant.*

Il est aussi substantif. *Les capitulants assemblés pour l'élection.*

CAPITULATION. s. f. T. de Guerre. Composition, le traité qu'on fait pour la reddition d'une place, d'un poste, ou pour mettre bas les armes. *La capitulation d'une ville. Les articles de la capitulation. Ce qui est porté par la capitulation. Une capitulation honorable, avantageuse. Faire sa capitulation. Tenir la capitulation. Violer la capitulation. Dresser, signer la capitulation. Recevoir à capitulation. La capitulation en rase campagne est regardée comme déshonorante.*

Il se disait particulièrement en Allemagne Des conditions que les électeurs, dans la vacance de l'Empire, proposaient à celui qui avait été élu empereur, et qu'il signait avant que d'être reconnu. *La capitulation impériale.*

Il se dit aussi d'Une convention en vertu de laquelle les sujets d'une puissance jouissent de certains privilèges dans les États d'une autre. *Les droits et les devoirs des troupes suisses au service de France étaient réglés par une capitulation, par des capitulations. Annuler une capitulation, des capitulations.*

Il se dit surtout Des garanties et des privilèges assurés par traités aux résidents et commerçants étrangers dans l'empire ottoman. *Les capitulations avec la Porte ont soustrait les Français établis dans les échelles du Levant à la juridiction territoriale.*

CAPITULATION, se dit encore, familièrement, Des moyens de rapprochement et de conciliation qu'on propose dans une affaire. *On en vint à bout par capitulation. Cet homme n'entend à aucune capitulation en fait d'intérêt. On finit par l'amener à une capitulation.*

Fig., *Capitulation de conscience*, se dit en parlant d'une personne qui compose avec sa conscience, qui cherche à dissiper ses scrupules par des motifs tirés de la nécessité, de la bienséance, etc.

CAPITULE. s. m. T. de Liturgie. Espèce de petite leçon qui se dit à la fin de certains offices.

CAPITULER. v. n. Parlementer, traiter de la reddition d'une place, d'un poste. *Battre la chamade pour capituler. La ville capitula après huit jours de tranchée ouverte. On ne put les forcer dans le poste où ils s'étaient retranchés, et ils obtinrent de capituler honorablement.*

Prov. et fig., *Ville qui capitule est à demi rendue*, Quand on écoute des propositions, on est près de les accepter.

CAPITULER, signifie aussi, familièrement, Entrer en traité sur quelque affaire, sur quelque démêlé, venir à accommodement. *Il commence à se défier de son droit, il demande à capituler.*

Capituler avec sa conscience, Prendre une résolution peu délicate, en s'efforçant de se persuader qu'on est dans un cas d'exception, ou que des circonstances impérieuses ne permettent pas d'agir autrement.

CAPLAN. s. m. Poisson. Voyez CAPELAN.

CAPON. s. m. Hypocrite, qui cherche à tromper, qui dissimule pour arriver à ses fins. *Faire le capon.* Il est familier et peu usité.

Il se dit aussi d'Un joueur rusé, fin, et appliqué à prendre toute sorte d'avantages aux jeux d'adresse. *C'est un vrai capon, un franc capon. Il est capon à ce jeu-là.*

Il signifie encore, Poltron, lâche. *Il s'est montré bien capon.* Dans ces deux derniers sens, il est populaire.

CAPON. s. m. T. de Marine. Palan muni d'un crochet de fer qui sert à hisser l'ancre au bossoir.

CAPONNER. v. n. User de finesse au jeu, et être attentif à y prendre toute sorte d'avantages. *Caponner au jeu.*

Il signifie aussi, Montrer de la poltronnerie. *Il caponne et n'ose pas avancer.* Dans les deux sens, il est populaire.

CAPONNER. v. a. Terme de Marine. Il ne s'emploie que dans cette phrase, *Caponner l'ancre*, La retirer de l'eau, et la hisser au bossoir, à l'aide du capon.

CAPONNÉ, ÉE. part. passé.

CAPONNIÈRE. s. f. T. de Fortification. Logement creusé en terre, qu'on fait ordinairement dans des fossés secs, et où il peut tenir quinze ou vingt fusiliers qui tirent presque à rez-de-chaussée sans être vus. *On fit un feu continuel des caponnières de cette place.*

CAPORAL. s. m. Grade le moins élevé, dans l'infanterie : le caporal est immédiatement au-dessous du sergent et commande une escouade. *C'est ordinairement le caporal qui pose et lève les sentinelles. Caporal de consigne. Le caporal du poste. Les caporaux d'une compagnie. Il fut fait caporal.*

Fig. et fam., *Quatre hommes et un caporal*, La moindre force militaire. *Pour réprimer cette émeute, il ne faut que quatre hommes et un caporal.*

CAPOT. adj. des deux genres et des deux nombres. T. du Jeu de piquet. Il se dit D'un joueur qui ne fait aucune levée. *Être capot. Pic, repic et capot.*

Fig. et fam., *Être capot, demeurer capot*, Demeurer confus et interdit auprès de quelqu'un, ou Se voir frustré de son espérance. *Il a été bien capot de se voir reconnu. Elle est demeurée capot.*

Faire capot, Faire toutes les levées, toutes les mains.

En termes de Marine, *Faire capot*, se dit D'un petit bâtiment qui chavire, qui sombre. *La chaloupe fit capot à une lieue du rivage. Un coup de vent nous fit faire capot.*

CAPOTE. s. f. Espèce de cape ou de grand manteau d'étoffe grossière, auquel est attaché un capuchon. *Dans le mauvais temps, les sentinelles ont ordinairement une capote,*

Capote contre la pluie. Etc. Dans ce sens, on disait autrefois, *Capot.*

Il se dit également d'Une espèce de redingote à l'usage des soldats. *Capote de drap. Le régiment a reçu des capotes neuves. À la parade, la capote doit être roulée et attachée sur le havresac au moyen de deux courroies.*

Il s'est dit aussi d'Une espèce de mante que les femmes mettaient par-dessus leurs habits, et qui les couvrait depuis la tête jusqu'aux pieds. *Capote de camelot. Capote de taffetas.*

Il se dit encore d'Une sorte de chapeau de femme, qui est ordinairement fait d'étoffe. *Cette dame a une jolie capote de percale. Une capote de crêpe, de mousseline.*

Il se dit, de plus, de La couverture mobile de certaines voitures.

CÂPRE. s. f. Il se dit Des boutons à fleurs du câprier, que l'on confit ordinairement dans le vinaigre. On le dit surtout au pluriel. *Manger des câpres. Un baril de câpres. De grosses câpres. Mettre des câpres dans un ragoût. Une sauce aux câpres.*

Câpres capucines. Voyez Capucine.

CAPRE. s. m. T. de Marine. Sorte de vaisseau corsaire. *Capre hollandais. Capre anglais.* Il est vieux. On le disait aussi Des matelots qui allaient en course sans solde avec l'espoir d'avoir part aux prises. *Il était capre à la part.*

CAPRICANT. adj. m. T. de Médec. Il se dit d'un pouls dur et inégal.

CAPRICE. s. m. Fantaisie, boutade, inégalité d'humeur. *Il se gouverne plus par caprice que par raison. Avoir des caprices. Contenter les caprices d'une personne. Être sujet aux caprices d'autrui. Dépendre des caprices d'autrui. Suivre son caprice. Les caprices de l'amour. Les caprices de la tyrannie. Les caprices de la multitude. Ce cheval a souvent des caprices. Un caprice bizarre. Un étrange caprice.*

Il signifie quelquefois, Saillie d'esprit et d'imagination ; et alors il peut se prendre en bonne part. *Ce poëte ne compose que de caprice. Ce peintre, ce musicien travaille de caprice. Cet homme a d'heureux, de beaux, d'excellents caprices.*

Il se dit aussi, figurément, Des irrégularités, des changements auxquels certaines choses sont sujettes. *Les caprices de la mode, de l'usage. Les caprices du sort, de la fortune. Les caprices de la langue, du langage.*

Il se dit particulièrement de Certaines compositions musicales, où l'auteur semble s'abandonner à son inspiration. *Cet organiste, ce pianiste, ce violoniste a joué un fort beau caprice.* Voyez Fantaisie.

CAPRICIEUSEMENT. adv. Par caprice. *Cet homme agit capricieusement.*

CAPRICIEUX, EUSE. adj. Qui a des caprices. *Un esprit capricieux. Un homme capricieux. Une femme capricieuse. Avoir l'humeur capricieuse. Ce cheval est capricieux. Cette mule est capricieuse.* Il s'emploie aussi comme substantif. *C'est un capricieux, une capricieuse.*

CAPRICORNE. s. m. T. d'Astron. Constellation zodiacale qui est entre le Sagittaire et le Verseau, et qu'on a coutume de représenter par la figure d'un bouc. *La constellation du Capricorne.*

Il désigne également, La dixième division du zodiaque mobile, qui, vers le temps d'Hipparque, coïncidait avec la constellation du Capricorne ; mais alors on y joint la dénomination de *Signe. Le signe du Capricorne. Le soleil était dans le signe du Capricorne.*

Le tropique du Capricorne, Le tropique austral, celui qui passe par le premier point du signe du Capricorne.

Capricorne, en termes d'Entomologie, Genre d'insectes coléoptères qui sont pourvus de très longues antennes, et dont une espèce a une forte odeur de rose.

CÂPRIER. s. m. Arbrisseau qui porte les câpres.

CAPRON ou **CAPERON.** s. m. Sorte de grosse fraise.

CAPSULAIRE. adj. des deux genres. T. de Botan. Qui forme capsule. *Fruit capsulaire.*

Il se dit, en termes d'Anatomie, De certaines parties dépendantes de celles qu'on nomme Capsules. *Ligaments capsulaires. Veines capsulaires.*

CAPSULE. s. f. T. de Botan. Enveloppe sèche, et ordinairement formée de plusieurs pièces, qui renferme les semences ou graines de certaines plantes. *La balsamine porte des capsules qui éclatent dès qu'on les touche. Les têtes de pavot sont des capsules. Capsule à deux, à trois loges, etc.*

Il se dit, en termes d'Anatomie, de Certaines parties en forme de sacs ou de poches, de certaines enveloppes membraneuses. *Capsules synoviales. Capsules articulaires.*

Capsule, en termes de Chimie, Vase en forme de calotte, dont on se sert principalement pour l'évaporation des liquides.

Capsule, en termes de Pharmacie, Enveloppe soluble et sans goût de certains médicaments désagréables à prendre.

Capsule, se dit encore d'Une sorte de petit godet de cuivre, chargé de poudre fulminante, dont on se sert pour amorcer les armes à percussion. *Acheter des capsules.*

CAPTAL. s. m. Titre connu dans notre histoire, et qui signifiait, Chef. *Le captal de Buch.*

CAPTATEUR. s. m. T. de Droit. Celui qui, par des manœuvres artificieuses, tâche de se procurer un avantage, de surprendre un testament, une donation. Il est maintenant peu usité.

CAPTATION. s. f. T. de Droit. Insinuation artificieuse dont on se sert pour se procurer quelque avantage. *Il a usé de captation pour obtenir cette libéralité. Ce testament est une œuvre de captation.*

CAPTATOIRE. adj. des deux genres. T. de Droit. Il se dit De toute disposition testamentaire qu'on fait pour provoquer une libéralité, en faveur de soi ou des siens, dans le testament d'une autre personne.

CAPTER. v. a. Employer adroitement, auprès d'une personne, tous les moyens de parvenir à quelque chose ; chercher à obtenir par voie d'insinuation. *Capter la bienveillance, la confiance, capter les suffrages de quelqu'un. On l'a capté.*

Capté, ée. part. passé.

CAPTIEUSEMENT. adv. (Le T se prononce comme C.) D'une manière captieuse. *Interroger captieusement.*

CAPTIEUX, EUSE. adj. (Le T se prononce comme C.) Qui tend à induire en erreur et à surprendre par quelque belle apparence. Il se dit surtout Des raisonnements, des discours, etc. *Discours captieux. Proposition captieuse. Clause captieuse. Argument captieux. Ce qu'il vous dit est captieux. Tour captieux.*

Il se dit quelquefois Des personnes. *C'est un raisonneur captieux. Cet homme est souvent captieux. Je crains les gens captieux. Un sophiste captieux.*

CAPTIF, IVE. adj. Qui a été fait esclave à la guerre. Il se dit proprement en parlant Des guerres de l'antiquité. *Les Grecs, ayant pris la ville, passèrent les hommes au fil de l'épée, et emmenèrent les femmes captives. Un roi captif. Un peuple captif. Une princesse captive.*

Il s'est dit aussi Des esclaves faits par les mahométans. *Racheter les chrétiens captifs.*

Il est souvent employé substantivement dans les deux sens. *À Rome, les captifs suivaient le char du triomphateur. Il était au nombre des captifs. La procession des captifs rachetés.*

Ordre de la rédemption des captifs, L'ordre des Mathurins et l'ordre de la Merci, qui furent institués pour le rachat des chrétiens réduits en esclavage par les mahométans.

Captif, se dit aussi, surtout dans le style soutenu, De toute sorte de prisonniers. *Louis IX captif inspira de l'estime à ses vainqueurs. Un oiseau captif.* Substantivement : *C'était l'unique passe-temps du pauvre captif.*

Il signifie encore, par extension, tant au propre qu'au figuré, Qui est dans une grande contrainte, dans une grande sujétion. *Cette place me rend fort captif. Il tient sa femme captive. Il tient ses enfants captifs, il ne leur laisse aucune liberté. On veut que sa langue soit captive. Âme captive. Raison captive.*

Ballon captif, Ballon, aérostat qu'on retient au moyen d'une corde ou d'une ficelle ; par opposition à *Ballon libre* ou à *Ballon perdu.*

CAPTIVER. v. a. Rendre captif. Il ne s'emploie qu'au figuré. *La beauté qui le captive. Captiver l'esprit de quelqu'un. Captiver les esprits. Captiver l'attention. Captiver l'admiration.*

Captiver la bienveillance de quelqu'un, Se rendre maître de sa bienveillance, en être assuré.

Captiver, signifie également, Assujettir. *Cet enfant sera difficile à captiver. Vous ne sauriez captiver cet esprit emporté. C'est une humeur qu'on ne saurait captiver.* En termes de l'Écriture, *Captiver son esprit, son entendement sous le joug de la foi.*

Il s'emploie, dans un sens analogue, avec le pronom personnel. *C'est un homme qui perd toutes ses affaires, parce qu'il ne saurait se captiver. Se captiver auprès des grands pour avancer sa fortune.*

Captivé, ée. part. passé.

CAPTIVITÉ. s. f. Privation de liberté, esclavage. *Tenir en captivité. Vivre dans la captivité. Sortir de captivité. Délivrer de captivité. Être en captivité. Racheter de captivité.*

La captivité de Babylone, Assujettissement et transportation du peuple juif par les Assyriens.

Captivité, se dit figurément d'Une grande sujétion. *C'est une maison où les domestiques sont en captivité.*

CAPTURE. s. f. Prise au corps. Il ne se dit guère qu'en parlant d'Un homme arrêté par ordre de justice. *Ces gendarmes ont fait deux captures ce matin. On a pris un fameux voleur, c'est une belle capture. Les gardes du commerce procédèrent à la capture du débiteur.*

Il se dit aussi de La prise de navires marchands qui appartiennent à des nations avec lesquelles on est en guerre ; et quel-

quefois Des navires mêmes qui ont été pris. *La capture d'un navire. Il s'empara de deux bâtiments chargés, et rentra dans le port avec cette riche capture.*

Il se dit encore, familièrement, Des prises que les soldats font à la guerre. *Ces soldats ont fait une bonne capture.*

Il signifie aussi, La saisie des marchandises prohibées, faite par les préposés du gouvernement.

CAPTURER. v. a. Faire capture, appréhender au corps, saisir une personne pour l'arrêter.

Il signifie, le plus souvent, Prendre un bâtiment, s'en emparer. *Ce bâtiment a été capturé par les corsaires ennemis. Il reçut l'ordre de capturer tous les navires qui se montreraient dans ces parages.*

CAPTURÉ, ÉE. part. passé.

CAPUCE. s. m. Il est synonyme de *Capuchon.*

CAPUCHON. s. m. Couverture de tête qui se rabat en avant ou se rejette en arrière à volonté. Le capuchon fait partie de l'habillement de certains moines. *Capuchon de moine. Capuchon pointu. Capuchon rond. Un grand, un petit capuchon. Mettre, ôter son capuchon.*

Prov., *Prendre le capuchon*, Se faire moine.

CAPUCHON, en termes de Botanique, Prolongement creux et conique, plus ou moins long, en forme de sac ou de casque qu'on remarque dans les pétales de certaines plantes, comme les aconits, etc. *Les fleurs de la capucine, du pied d'alouette, ont des capuchons, sont en capuchon.* Voyez ÉPERON.

CAPUCHONNÉ, ÉE. adj. T. de Botan. En forme de capuchon. *Les pétales de l'ancolie sont capuchonnés. Feuilles capuchonnées.*

CAPUCIN, INE. s. Religieux, religieuse appartenant à une branche de l'ordre des frères mineurs fondé par saint François.

Fam., *Une barbe de capucin*, Une longue barbe.

Barbe-de-capucin, Sorte de salade. Voyez BARBE.

Capucin de carte, Carte pliée et coupée de manière qu'elle peut se tenir droite, et que sa partie supérieure a quelque ressemblance avec un capuchon. *Les enfants s'amusent avec des capucins de cartes.* Ces cartes, rangées à la file, tombent rapidement les unes sur les autres quand on fait tomber la première; de là cette locution proverbiale: *Tomber comme des capucins de cartes*

CAPUCIN, se dit quelquefois, figurément et par mépris, d'Un homme qui affiche une grande dévotion. Ce sens est familier.

CAPUCINADE. s. f. Il se dit d'Un plat discours de morale, ou d'une dévotion outrée. *Ce sermon n'est qu'une capucinade. Il est tombé dans les capucinades.* Il est familier.

CAPUCINE. s. f. Plante potagère et d'ornement, ainsi nommée parce que sa fleur est terminée par un prolongement en forme de capuchon. *Cultiver des capucines. La capucine a les mêmes propriétés que le cresson.*

Il se dit aussi de La fleur que porte cette plante. *Une salade de capucines. Cueillir des capucines.*

Câpres capucines, Boutons à fleurs de la capucine confits au vinaigre.

Couleur capucine, Couleur qui ressemble à celle des fleurs de la capucine, qui est une espèce d'aurore foncé.

CAPUCINE, en termes d'Arquebusier, se dit Des anneaux de fer ou de cuivre qui assujettissent, sur son bois, le canon d'une arme à feu à l'usage des troupes. *La première, la seconde capucine d'un fusil.*

CAPUCINIÈRE. s. f. Maison, demeure de capucins. Il est familier et ne s'emploie que par dénigrement.

CAPULET. s. m. Sorte de capuchon que portent les femmes dans les Pyrénées.

CAPUT-MORTUUM. s. m. (On prononce *Mortuome.*) T. de Chimie. On appelait autrefois ainsi Les résidus d'opération dont on croyait ne pouvoir tirer aucun parti.

CAQ

CAQUAGE. s. m. Façon qu'on donne aux harengs lorsqu'on veut les saler.

CAQUE. s. f. Espèce de barrique ou de baril. *Une caque de harengs. Mettre des harengs en caque. Une caque de poudre.*

Prov., *Être rangés, serrés, pressés comme des harengs en caque*, se dit De plusieurs personnes ou de plusieurs choses rangées et pressées l'une contre l'autre.

Prov. et fig., *La caque sent toujours le hareng*, Il reste toujours quelques traces de l'état où l'on s'est trouvé, des mauvaises impressions qu'on a reçues dans sa jeunesse. *C'est un homme de rien qui a fait fortune, et qui conserve des façons grossières: la caque sent toujours le hareng. Il a passé sa jeunesse en mauvaise compagnie, vous n'en ferez rien de bon: la caque sent toujours le hareng.*

CAQUER. v. a. Préparer le poisson pour l'encaquer, pour le mettre en caque.

Il signifie quelquefois, Mettre des harengs en caque; mais, dans ce sens, on dit plus ordinairement, *Encaquer*: voyez ce mot.

CAQUÉ, ÉE. part. passé.

CAQUET. s. m. Babil. *Caquet importun. Avoir bien du caquet. Avoir trop de caquet. Elle a le caquet bien affilé. Cet homme n'a que du caquet. Ce perroquet, cette pie me fatigue par son caquet.* Il est familier.

Fig. et fam., *Rabattre* ou *rabaisser le caquet de quelqu'un*, Confondre par ses raisons, ou faire taire par autorité, une personne qui parle mal à propos ou insolemment.

Prov., *Le caquet de l'accouchée*, La conversation, ordinairement frivole, qui se fait dans les visites qu'on rend aux femmes en couche.

Fam., *Caquet bon bec.* Nom que l'on donne à La pie, parce que cet oiseau apprend facilement à parler. On le dit aussi, figurément, d'Une femme bavarde et médisante.

CAQUETS, au pluriel, signifie, Discours futiles, propos malins sur le compte d'autrui. *Je ne veux point tous ces caquets. Faire des caquets. Il n'a point égard à leurs sots caquets. S'exposer aux caquets.* Il est familier.

CAQUETAGE. s. m. Action de caqueter. *Il m'étourdit par son caquetage. Il n'a que du caquetage. Un insipide caquetage.*

Il se prend aussi pour Caquets. *Tout cela n'est que du caquetage.* Il est familier dans les deux sens.

CAQUÈTE. s. f. Sorte de baquet où les harengères mettent des carpes.

CAQUETER. v. n. Il se dit, au propre, Du bruit que font les poules quand elles veulent pondre.

Il signifie, par extension et familièrement, Babiller. *Des femmes qui ne font que caqueter. Il ne faut pas lui dire de secrets, il aime trop à caqueter. Ce perroquet ne cesse de caqueter.*

CAQUETERIE. s. f. Action de caqueter. Il se dit principalement au pluriel dans le sens de Caquets. *D'éternelles caqueteries.* Il est familier.

CAQUETEUR, EUSE. s. Celui, celle qui caquète et babille beaucoup. *Un grand caqueteur. Une grande caqueteuse.* Il est familier.

CAQUEUR, EUSE. s. Celui, celle qui caque les harengs.

CAR

CAR. Conjonction qui sert à marquer que l'on va donner la raison d'une proposition énoncée. *Il ne faut pas faire telle chose, car Dieu le défend. Vous ne le trouverez pas chez lui, car je viens de le voir dans la rue.*

CARABÉ. s. m. Un des noms de l'ambre jaune ou succin.

CARABIN. s. m. Il se disait d'Un cavalier qui portait une carabine. *Capitaine de carabins. Mestre de camp des carabins.*

CARABIN, se dit, figurément et familièrement, d'Un homme qui se contente de hasarder quelque chose au jeu, et qui se retire ensuite, soit qu'il ait perdu, soit qu'il ait gagné. *C'est un vrai carabin au jeu.*

Il se disait aussi, figurément et familièrement, d'Un homme qui, dans une conversation, dans une dispute, ne fait que jeter quelques mots vifs, et puis se tait, ou s'en va. *Il a tiré son coup en carabin.* Cette acception est peu usitée.

CARABIN. s. m. Frater, garçon chirurgien. Il ne s'emploie aujourd'hui que dans le langage familier et par dénigrement, pour désigner Un étudiant en médecine.

CARABINADE. s. f. Tour de carabin. *Il a fait une carabinade, et s'en est allé.* Il est familier et peu usité.

CARABINE. s. f. Sorte de fusil dont le canon est rayé en dedans. *Charger une carabine. La carabine porte plus loin et plus juste que les fusils ordinaires.*

Il se dit aussi Du mousqueton ou fusil court dont la cavalerie est armée. *La carabine d'un dragon, d'un lancier, d'un hussard, etc.*

CARABINER. v. a. Creuser des raies en dedans du canon d'une arme à feu portative.

CARABINÉ, ÉE. part. passé.

En termes de Marine, *Brise carabinée*, Vent qui souffle avec une violence extraordinaire.

CARABINER. v. n. Combattre à la manière des carabins. *Ce régiment ne s'amusa point à carabiner. Un cavalier qui sort de son rang pour carabiner.* En ce sens, il n'est plus usité: on dit, *Tirailler.*

Il se dit, figurément et familièrement, D'un joueur qui, sans s'attacher au jeu, hasarde quelque coup comme en passant. *Il ne joue pas, il ne fait que carabiner.*

CARABINIER. s. m. Soldat armé d'une carabine, ou qui dans l'origine était armé ainsi. *Colonel des carabiniers à cheval, des carabiniers. On donnait le nom de Carabiniers aux grenadiers de l'infanterie légère, quoiqu'ils fussent armés du fusil de munition ordinaire. Une compagnie de carabiniers. Capitaine de carabiniers.*

CARACO. s. m. Vêtement de femme en forme de veste.

CARACOLE. s. f. T. de Manège. Mouvement en rond, ou en demi-rond, qu'on fait

exécuter à un cheval, en changeant quelquefois de main. *Faire une caracole. Faire plusieurs caracoles.*

CARACOLER. v. n. Faire des caracoles. *Il y avait plaisir à les voir caracoler. Il caracolait autour de la voiture où étaient les dames.*

CARACTÈRE. s. m. Empreinte, marque ; figure tracée sur une surface quelconque avec une plume, un burin, un ciseau, ou de quelque autre manière, et à laquelle on attribue une certaine signification. Il se dit particulièrement Des lettres et autres figures dont on se sert dans l'écriture ou dans l'impression. *Gros caractère. Petit caractère. Caractère lisible. Cet ouvrage est imprimé en beaux caractères. Caractère romain. Caractère italique. Caractères gothiques, grecs, arabes, sanscrits, hiéroglyphiques, cunéiformes, etc. Caractères symboliques. Les anciens imprimaient sur le front des criminels et des esclaves certains caractères. Nous ne pûmes déchiffrer les caractères de cette inscription.*

Il se dit quelquefois de L'écriture d'une personne. *J'ai reconnu votre caractère.* On dit, plus ordinairement, *J'ai reconnu votre écriture.*

Caractères algébriques, caractères astronomiques, Caractères dont les algébristes et les astronomes se servent. On appelle également *Caractères,* Les signes dont les chimistes se servent pour représenter en abrégé les substances qu'ils emploient dans leurs opérations.

CARACTÈRE, se dit aussi Des lettres ou figures auxquelles on attribuait jadis une certaine vertu, en conséquence d'un pacte prétendu fait avec le diable. *Il n'a jamais été blessé à la guerre ; on dit qu'il a un caractère, qu'il porte un caractère sur lui. Il fut accusé d'avoir un caractère.*

CARACTÈRE, se dit également Des types dont se servent les imprimeurs. *Caractères neufs. La matière des caractères d'imprimerie se compose généralement d'un mélange de plomb et de régule d'antimoine. Graver, fondre des caractères. Graveur, fondeur en caractères.* On le dit souvent aussi de L'ensemble des types de même grosseur ou force de corps. *Ce caractère n'a pas encore servi. Ce caractère est bon, est mauvais. Caractère usé. La force de corps, l'œil d'un caractère.*

CARACTÈRE, signifie au figuré, Titre, dignité, qualité, puissance, vertu attachée à certains états. *Caractère sacré. Le caractère d'évêque. Être revêtu du caractère d'ambassadeur. Un ambassadeur qui soutient son caractère avec dignité. C'est un caractère qu'il faut respecter. Une telle conduite est indigne de votre caractère.* En Théologie : *Le baptême et l'ordre sont des sacrements qui impriment un caractère. Caractère ineffaçable, indélébile.*

Cet ambassadeur a déployé son caractère, Il a déclaré sa mission ; et dans le sens contraire, *Il cache son caractère.*

Il n'a point caractère pour agir, il parle sans caractère, se dit D'un homme qui n'a point de mission, d'autorité, ni de pouvoir pour faire ou dire quelque chose.

CARACTÈRE, se prend aussi pour Ce qui distingue une personne des autres à l'égard des mœurs, de l'âme ou de l'esprit. *Cet homme a un étrange caractère. Soutenir, ne pas démentir son caractère, ne pas sortir de son caractère. Montrer un grand, un beau, un noble caractère. Force, rigueur de caractère. Faiblesse de caractère. Trait de caractère. Caractère doux, gai, sérieux, sournois, triste, vindicatif, perfide, etc. Il y a des caractères difficiles à dompter. Leurs caractères ne peuvent s'accorder. Homère a excellé dans la peinture des caractères. Le poète dramatique doit saisir, tracer, développer habilement les caractères. Garder, soutenir, diversifier les caractères. Faire sentir l'opposition des caractères. Comédie de caractère.* On le dit quelquefois, dans un sens analogue, Du tour d'esprit, de la qualité bonne ou mauvaise qui distingue un peuple des autres. *Le caractère de cette nation est la légèreté, la fierté, etc.*

Fam., *C'est un bon caractère d'homme,* C'est un homme de mœurs faciles et agréables.

Absol., *Avoir, montrer du caractère,* Avoir, montrer de la force d'âme, de la fermeté. *Il a montré, dans cette occasion, beaucoup de caractère.* On dit, dans un sens analogue, *C'est un homme à caractère* ; et dans le sens opposé, *N'avoir pas de caractère, être sans caractère, manquer de caractère.*

Sortir de son caractère, se dit souvent D'un homme ordinairement calme qui perd patience et s'emporte. *Vous me faites sortir de mon caractère.*

Les Caractères de, etc., Titre de certains ouvrages qui ont pour objet la peinture des caractères, des mœurs. *Les Caractères de Théophraste, de la Bruyère.*

CARACTÈRE, signifie quelquefois, Expression, air expressif. *Il y a du caractère, il n'y a point de caractère dans sa physionomie.* Dans ce sens, il se dit plus souvent en parlant De figures peintes ou sculptées. *Cette tête a un grand caractère, est d'un grand caractère. Un beau caractère de tête.* On le dit, par extension, de L'expression musicale. *Cette ouverture n'a point de caractère.*

Danse de caractère, Danse qui consiste principalement en attitudes expressives et nobles.

CARACTÈRE, se dit, en général, de Ce qui est le propre d'une chose, de ce qui la distingue. *La fierté est le caractère de sa physionomie. Cet édifice a le caractère qui convient à sa destination. Cette façade a le caractère d'un temple, et non d'une salle de spectacle. Cette strophe a vraiment le caractère de l'ode. La simplicité est le caractère de son style. L'éloquence de Bourdaloue a tout un autre caractère que celle de Massillon. Cet acte n'a point un caractère légal. Cet écrit porte un caractère d'authenticité. Imprimer, donner à une chose son véritable caractère. Les passions ont, chacune, leur caractère particulier. Cette action porte le caractère d'une atroce perfidie ; elle en a tous les caractères. L'affaire a pris un caractère grave. Le caractère ou les caractères d'une maladie, d'une affection. Sa maladie a un caractère fâcheux.*

Il désigne particulièrement, dans les Sciences naturelles, et surtout en Botanique, Certaines marques essentielles qui distinguent une substance, une plante, un animal de tout autre. *Dire quels sont les caractères d'une plante, d'un insecte. Caractères constants. Caractères variables.*

Caractère générique, Celui qui convient à tout un genre. *Caractère spécifique,* Celui qui ne convient qu'à une espèce.

CARACTÉRISER. v. a. Marquer, déterminer, faire connaître le caractère d'une personne ou d'une chose. *Ce poète dramatique caractérise bien ses personnages. Il caractérise bien les passions. Cet habile critique a bien caractérisé le genre de tel ouvrage. Rien ne caractérise mieux les mœurs de ce peuple, que...*

Il se dit aussi De ce qui constitue le caractère d'une personne ou d'une chose. *Je reconnais à ce trait la générosité qui vous caractérise. C'est là ce qui caractérise notre siècle, notre époque. Les symptômes qui caractérisent telle maladie. Les propriétés qui caractérisent une substance. Le* Σ (sigma) *caractérise, en général, le futur et l'aoriste des verbes grecs, dans tous les modes :* λύσω, je délierai ; ἔλυσα, je déliai.

CARACTÉRISÉ, ÉE. part. passé. *C'est une fièvre bien caractérisée.*

CARACTÉRISTIQUE. adj. des deux genres. Qui caractérise. *Signe caractéristique. Trait caractéristique. Différence caractéristique.*

Lettre caractéristique, ou simplement, *Caractéristique,* Lettre qui dénote la formation d'un temps. *La lettre R est la caractéristique de tous les futurs français.* Il se dit aussi de La lettre qui se conserve dans les dérivés d'un mot, comme le P dans les dérivés de *Corps* et de *Temps : Corporel, temporel, temporiser ;* le G dans *Longueur, sanguin, ranger, etc.,* à cause de *Long, sang, rang, etc.*

En Arithm., *La caractéristique d'un logarithme,* La partie d'un logarithme qui exprime des unités entières.

CARAFE. s. f. Sorte de bouteille de verre ou de cristal, plus large par le bas que par le haut, qui sert principalement à contenir l'eau, et quelquefois le vin ou les liqueurs que l'on boit à table. *Mettre de l'eau, du vin dans une carafe. Mettre des carafes de vin sur la table.*

Il se dit aussi de La liqueur contenue dans une carafe. *J'ai bu, depuis hier, deux carafes de limonade.*

CARAFON. s. m. Sorte de vaisseau de liège ou de bois, dans lequel on met un flacon avec de la glace, pour faire rafraîchir du vin, de l'eau, ou d'autres liqueurs. *Carafon de liège. Mettre de la glace dans les carafons.* Dans ce sens il est peu usité.

Il se dit aussi de La carafe qu'on met dans le carafon.

Il se dit aujourd'hui, chez les Restaurateurs, d'Une très petite carafe, contenant à peu près le quart d'une bouteille ; ou de La quantité de vin qu'elle peut contenir. *Boire un carafon de vin à son déjeuner. Carafon d'eau-de-vie. Les carafons d'une cave à liqueurs.*

CARAGNE. s. f. Gomme-résine aromatique dont on use en médecine. On dit quelquefois, adjectivement, *Gomme caragne.*

CARAÏTE. s. m. Juif qui s'attache à la lettre de l'Écriture, et qui rejette les traditions, le Talmud, etc.

CARAMBOLAGE. s. m. T. du Jeu de billard. Action de caramboler. *J'ai fait trois carambolages de suite.*

CARAMBOLER. v. n. T. du Jeu de billard. Toucher deux billes avec la sienne du même coup.

CARAMEL. s. m. Sucre à demi brûlé. *Le caramel est bon pour le rhume. Cerises au caramel. Mettre du caramel dans une sauce. Des bonbons au caramel,* ou simplement, *Des caramels.*

CARAPACE. s. f. T. d'Hist. nat. Le test, l'espèce de cuirasse qui couvre le dos de la tortue.

CARAQUE. s. f. T. de Marine. Nom qu'on donnait à des bâtiments portugais qui faisaient les voyages du Brésil et des Indes

orientales. *Il y avait des caraques de deux mille tonneaux.*

CARAT. s. m. Chacune des parties d'or fin contenues dans une quantité d'or quelconque que l'on suppose partagée en vingt-quatre parties égales. *Il n'y a point dans le commerce d'or à vingt-quatre carats.*

Or à vingt-trois, à vingt, à dix-huit carats, etc., Or dans lequel vingt-trois parties, ou vingt, ou dix-huit, etc., sur vingt-quatre, sont sans alliage. On dit aussi, *Or au vingtième, au dix-huitième carat, etc.*

Prov. et fig., *Cet homme est un sot, est un impertinent à vingt-quatre, à trente-six carats*, Il est sot, impertinent au souverain degré.

Carat, signifie aussi, Le poids de quatre grains; et il se dit en parlant Des diamants, des perles, etc. *Ce diamant, cette perle pèse tant de carats.*

Il se dit, par extension, Des petits diamants qui se vendent au poids. *Sa girandole paraît beaucoup de loin, cependant elle n'est que de carats. Ce n'est que du carat.*

CARATCH. s. m. Tribut, espèce de capitation que les chrétiens et les juifs payent au Grand Seigneur, et dont les Turcs sont exempts.

CARAVANE. s. f. Troupe de marchands, de voyageurs ou de pèlerins, qui vont de compagnie pour se garantir des voleurs ou des corsaires : il ne se dit que De ceux qui vont, par terre ou par mer, dans le Levant. *La caravane de Damas. La caravane qui va à la Mecque. Marcher avec la caravane. La caravane fut attaquée par les Arabes. Les navires qui formaient la caravane d'Alep, d'Alexandrie.*

Il se dit, par extension et familièrement, de Plusieurs personnes qui se réunissent pour aller de compagnie. *Marcher en caravane. Nous avons fait une caravane pour aller dîner à tel endroit. Je vis venir toute une caravane de campagnards.*

Caravanes, au pluriel, signifie, Les campagnes que les chevaliers de Malte étaient obligés de faire sur mer contre les mahométans, pour s'acquitter du service qu'ils devaient à leur ordre. *Faire ses caravanes. Il n'avait pas encore fait ses caravanes, toutes ses caravanes. Les chevaliers ne pouvaient parvenir aux commanderies, qu'ils n'eussent fait leurs caravanes.*

Fig. et fam., *Faire ses caravanes*, Mener une vie dissipée, avoir des aventures dans le monde. *Ce jeune homme a fait ses caravanes.*

CARAVANIER. s. m. Conducteur des animaux qui portent les bagages dans les caravanes.

CARAVANSÉRAIL. s. m. Espèce de vaste hôtellerie, dans le Levant, où logent les caravanes.

CARAVELLE. s. f. T. de Marine. Il se disait, dans la Méditerranée, de Gros vaisseaux de guerre turcs fort mal construits. On appelle aussi *Caravelle*, Une sorte de petit bâtiment à voiles latines, dont se servent les Portugais. *Monter une caravelle. Commander une caravelle. Équiper une caravelle.*

CARBATINE. s. f. Peau de bête fraîchement écorchée.

CARBONARISME. s. m. Les principes des carbonari, ou leur association.

CARBONARO. s. m. Mot emprunté de l'italien, par lequel on désignait les membres de certaines sociétés révolutionnaires. On dit au pluriel, *Carbonari.*

CARBONATE. s. m. T. de Chimie. Nom générique des sels composés d'acide carbonique et d'une base quelconque. *Carbonate de chaux, d'ammoniaque, de potasse, de soude, etc.*

CARBONE. s. m. T. de Chimie. Substance élémentaire, tantôt pure, comme dans le diamant, tantôt unie à d'autres principes, comme dans les substances végétales et animales, le charbon ordinaire, etc.

CARBONÉ, ÉE. adj. T. de Chimie. Qui contient du carbone. *Gaz hydrogène carboné.*

CARBONIQUE. adj. T. de Chimie. Il se dit D'un acide gazeux qui est formé de carbone et d'oxygène, et qui est très répandu dans la nature. *Gaz acide carbonique.*

CARBONISATION. s. f. T. de Chimie. Opération par laquelle on réduit un corps en charbon.

CARBONISER. v. a. T. de Chimie. Réduire en charbon.

Carbonisé, ée. part. passé.

CARBONNADE. s. f. Manière d'apprêter les viandes en les faisant griller sur des charbons ; et aussi Les viandes ainsi apprêtées. *Faire une carbonnade. Mettre des tranches de jambon à la carbonnade. On lui servit une carbonnade.*

CARBURE. s. m. T. de Chimie. Résultat de la combinaison du carbone avec un métal ou un métalloïde. *Carbure de fer. Carbure de soufre.*

CARCAN. s. m. Cercle de fer avec lequel on attachait par le cou à un poteau les coupables convaincus d'avoir commis certains crimes. *Condamner au carcan. Attacher au carcan. Mettre au carcan. Cela mérite le carcan. La peine du carcan a été supprimée en 1832.*

Il signifie aussi, Une espèce de chaîne ou de collier de pierreries. *Cette femme a un beau carcan de pierreries.*

CARCASSE. s. f. Les ossements du corps d'un animal, lorsqu'il n'y a plus guère de chair, et qu'ils tiennent encore ensemble. *Tout le champ de bataille était encore couvert de carcasses de chevaux.*

Carcasse de chapon, de poulet, de perdrix, etc., Ce qui reste du corps, lorsqu'on en a ôté les cuisses et les ailes.

Fig. et par mépris, *C'est une carcasse, il n'a que la carcasse*, se dit D'une personne ou d'un animal extrêmement maigre.

Carcasse, se dit, par analogie, d'Un navire dont il n'y a encore que la charpente de faite. On le dit également d'Un vieux navire en démolition, ou d'Un bâtiment qui a péri à la côte, et que la mer a dépecé en partie. *La carcasse d'un bâtiment.*

Il se dit aussi des fers intérieurs d'un édifice, d'une machine, d'un moule, d'un modèle, d'une pièce d'artifice.

Il se dit encore, chez les Marchandes de modes, Des branches de fil de fer couvertes de cordonnet dont elles se servent pour monter les coiffures.

Il se disait autrefois, en termes d'Artillerie, d'Une sorte de bombe, composée de différents cercles de fer, qui ressemblait en quelque sorte à une carcasse d'animal, et qu'on lançait avec le mortier comme les bombes ordinaires. *On brûla tout un quartier de la ville avec des carcasses.*

CARCINOMATEUX, EUSE. adj. T. de Médecine. Qui tient de la nature du cancer. *Ulcère carcinomateux.*

CARCINOME. s. m. T. de Médec., synonyme de Cancer.

CARDAGE. s. m. Action de carder. *Le cardage des laines.*

CARDAMINE. s. f. T. de Botan. Plante crucifère qui croît dans les lieux humides, et dont le goût approche de celui du cresson. *La cardamine est apéritive et antiscorbutique.* On la nomme aussi *Cresson des prés.*

CARDAMOME. s. m. T. de Botan. Plante qui produit des graines aromatiques, employées dans la composition de la thériaque, et nommées également *Cardamome.*

CARDE. s. f. La côte qui est au milieu des feuilles de certaines plantes, comme la poirée et le cardon ou artichaut cardon, et qui est bonne à manger. *Botte de cardes. Cardes poirées. Cardes d'artichaut.*

Carde, se dit aussi Du peigne d'un cardeur, instrument qui consiste en une planchette munie d'un manche et garnie, d'un côté seulement, de petites pointes de fil de fer ou d'archal très fin légèrement courbées.

Il se dit également Des machines garnies de chardons à bonnetier, dont on se sert pour peigner le drap.

CARDER. v. a. Peigner avec des cardes ou avec des chardons à bonnetier. *Carder de la laine, de la soie, du coton, du drap, etc. Faire carder ses matelas.*

Cardé, ée. part. passé.

CARDEUR, EUSE. s. Ouvrier, ouvrière qui carde. *Cardeur, cardeuse de matelas.*

CARDIALGIE. s. f. T. de Médec. Douleur du cœur ou de l'estomac.

CARDIAQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Nom donné aux médicaments toniques ou stimulants dont on croyait que l'action se portait principalement sur le cœur. *Remède cardiaque.* Il se dit aussi substantivement, au masculin. *Un bon cardiaque.*

Cardiaque, en termes d'Anatomie, se dit de ce qui appartient au cœur. *Artères, veines cardiaques. Nerfs cardiaques.*

CARDINAL. s. m. Un des soixante et dix prélats qui composent le sacré collège, qui ont voix active et passive dans l'élection du pape, et parmi lesquels le pape est ordinairement choisi. *Cardinal du titre de Sainte-Cécile, de Saint-Pierre aux liens, etc. Il a été fait cardinal à la nomination de France. Le pape fit une promotion de cardinaux. Il a eu le chapeau de cardinal. La barrette de cardinal. Le rouge est la couleur des cardinaux. Cardinal-évêque. Cardinal-prêtre. Cardinal-diacre.*

Cardinal in petto, Celui que le pape a élevé à la dignité de cardinal, en se réservant de ne le proclamer et de ne l'instituer que dans la suite.

Cardinal, en Histoire naturelle, est Le nom donné à des oiseaux de différents genres, chez lesquels la couleur rouge domine.

CARDINAL, ALE. adj. Principal. En Astronomie et en Géographie, il désigne Les quatre points de l'horizon auxquels on rapporte généralement tous les autres points, et qui sont le nord, le sud, l'est et l'ouest. *Les quatre points cardinaux.*

Vents cardinaux, Les vents qui soufflent des quatre points cardinaux de la sphère.

Vertus cardinales, Les quatre vertus principales auxquelles toutes les autres peuvent se rapporter. *Les quatre vertus cardinales sont la justice, la prudence, la tempérance et la force.*

En termes de Grammaire, *Nombres cardinaux*, Les nombres qui désignent une quantité, sans marquer l'ordre. *Un, deux,*

trois, quatre, sont des nombres cardinaux; Premier, second, troisième, sont des nombres ordinaux. On appelle *Adjectifs* ou *Noms de nombre cardinaux*, Ceux qui servent à exprimer les nombres cardinaux : dans notre langue, ils sont tous invariables, excepté *Vingt* et *Cent*.

CARDINALAT. s. m. Dignité de cardinal. *Il a été promu au cardinalat. Avant sa promotion au cardinalat.*

CARDINALE. s. f. T. de Botan. Nom qu'on donne à deux plantes d'Amérique cultivées dans les jardins à cause de la beauté de leurs fleurs. *Cardinale rouge. Cardinale bleue.*

CARDON. s. m. Plante potagère, du même genre que l'artichaut, et dont les feuilles sont bonnes à manger.

CARDONNETTE. s. f. Voyez CHARDONNETTE.

CARÊME. s. m. Temps d'abstinence, qui comprend quarante-six jours entre le mardi gras et le jour de Pâques, et pendant lequel les catholiques jeûnent tous les jours, hors les dimanches, ce qui fait quarante jeûnes. *Le saint temps de carême. Durant le carême. Le commencement, la fin du carême. L'avent et le carême. Jeûner le carême. Prêcher le carême. La mi-carême.*

Provisions de carême, viandes de carême, Les provisions, les aliments dont les catholiques se servent le plus ordinairement en carême, comme beurre, huile, légumes, fruits secs, poisson salé, etc.

Faire carême, faire le carême, observer le carême, S'abstenir des viandes défendues pendant le temps du carême. *Rompre le carême, rompre carême*, Cesser d'observer l'abstinence de carême et manger des viandes défendues. *Il a été obligé de rompre le carême.*

Le carême est bas, se dit quand le carême commence dans les premiers jours de février; et, *Le carême est haut*, quand il commence au mois de mars.

Fig. et fam., *Mettre le carême bien haut*, Exiger des choses trop difficiles. *Ce docteur débite une morale sévère, il nous met le carême bien haut.* Il signifie aussi, Promettre une chose qui n'arrivera pas de longtemps.

Prov. et fig., *Avoir prêché sept ans pour un carême en quelque endroit*, Y avoir été longtemps, et connaître bien ce lieu-là. On dit aussi, absolument, *Prêcher sept ans pour un carême*, Donner souvent et inutilement le même avis, répéter toujours la même chose.

Prov., *Cela vient comme mars en carême*, se dit D'une chose qui ne manque jamais d'arriver à une certaine époque. On dit également, *Il n'y manque non plus que mars en carême*, en parlant D'un homme qui se trouve toujours en quelque endroit, à une certaine heure.

Prov., *Arriver comme marée en carême*, Arriver à propos.

Fig. et fam., *Une face de carême*, Un visage blême.

CARÊME, désigne quelquefois, Tous les sermons qu'un prédicateur prêche pendant un carême. *Un tel a fait imprimer son carême. Le carême d'un tel. Le Petit Carême de Massillon. Ce prédicateur a deux carêmes, trois carêmes.*

CARÊME-PRENANT. s. m. On appelle ainsi, familièrement, Les trois jours gras qui précèdent immédiatement le mercredi des Cendres. *C'était à carême-prenant.*

Tout est de carême-prenant, se dit, par plaisanterie, en parlant De certaines libertés qu'on prend pendant les jours gras.

CARÊME-PRENANT, se dit plus particulièrement Du mardi gras. *Le jour de carême-prenant.* Prov., *Il faut faire carême-prenant avec sa femme, et Pâques avec son curé.*

Il se dit aussi, par extension, Des gens masqués et déguisés qui courent les rues pendant les jours gras.

Fig. et fam., *C'est un vrai carême-prenant*, se dit D'une personne vêtue d'une manière extravagante, qui la fait ressembler à un masque. On dit de même, *Avoir l'air d'un carême-prenant.*

CARÉNAGE. s. m. T. de Marine. Lieu où l'on donne la carène à un bâtiment. *Le navire est au carénage. Bassin de carénage.*

Il signifie aussi, L'action de caréner, ou Le résultat de cette action. *Ce bâtiment a eu un bon carénage.* Dans ce sens, on dit plus ordinairement, *Carène.*

CARENCE. s. f. T. de Pratique. Il ne s'emploie guère que dans cette locution, *Procès-verbal de carence*, Procès-verbal qui constate qu'un débiteur ou qu'une personne décédée n'a laissé aucun effet mobilier.

CARÈNE. s. f. T. de Marine. La quille et les flancs du navire jusqu'à la ligne de flottaison. *Les qualités d'un bâtiment dépendent de la forme de sa carène. Bordages de carène.*

Mettre un navire en carène, l'abattre en carène, Le mettre sur le côté pour le raccommoder dans ses œuvres vives, c'est-à-dire aux endroits qui sont dans l'eau.

CARÈNE, signifie, par extension, Le travail qu'on fait pour raccommoder la carène d'un navire. *Carène entière. Demi-carène. Donner la carène, une carène, donner carène à un vaisseau.*

CARÈNE, en termes de Botanique, se dit Du pétale inférieur des fleurs papilionacées, parce qu'il ressemble à la carène d'un bâtiment.

CARÉNÉ, ÉE. adj. T. de Botan. Il se dit Des feuilles, des stipules, etc., qui ont la forme d'une carène. *Feuille carénée. Les valves de cette silique sont carénées.*

CARÉNER. v. a. Donner carène à un bâtiment, mettre en bon état la partie du bordage comprise entre la quille et la ligne de flottaison. *Caréner des vaisseaux.*

CARÉNÉ, ÉE. part. passé. *Vieux vaisseau caréné.*

CARESSANT, ANTE. adj. Qui aime à caresser. *Cet enfant est fort caressant. Il est d'humeur caressante. Un chien caressant.*

Il se dit également De l'air, des manières, etc. *Prendre un air caressant. Avoir des manières caressantes.*

CARESSE. s. f. Témoignage d'affection que l'on donne à quelqu'un par ses actions ou par ses paroles. *Douces caresses. Grandes caresses. Des caresses trompeuses. De perfides caresses. Défiez-vous de ses caresses. Faire des caresses. Accabler une personne de caresses. Recevoir des caresses. Il lui a fait caresse. Il ne m'a pas fait la moindre caresse.* On le dit également Des animaux. *Ce chien fait des caresses à tout le monde.*

Il se dit quelquefois au figuré, comme dans cette phrase, *Il ne faut pas se fier aux caresses de la fortune.*

CARESSER. v. a. Faire des caresses. *Caresser un enfant. Caresser un chien.* Fig. et poétiq., *Le zéphyr caresse les fleurs.*

Il signifie aussi, figurément, Flatter, cajoler. *Depuis qu'il occupe cette place, il est caressé de tout le monde. Il sait caresser les gens, pour en obtenir ce qu'il désire.*

Il s'emploie quelquefois au sens moral. *Caresser l'orgueil de quelqu'un. Caresser une chimère*, S'y complaire.

CARESSÉ, ÉE. part. passé.

Il s'emploie aussi, adjectivement et figurément, en parlant De tableaux d'un fini précieux. *Les tableaux de plusieurs peintres flamands sont très caressés.*

CARET. s. m. Sorte de tortue dont l'écaille sert à faire des peignes et d'autres ouvrages.

CARET. s. m. Sorte de dévidoir à l'usage des cordiers. On nomme *Fil de caret*, Une espèce de gros fil qui sert à fabriquer tous les cordages employés dans la marine.

CAREX. s. m. T. de Botanique. Genre de plante appelée communément *Laîche.*

CARGAISON. s. f. T. de Marine. L'ensemble de toutes les marchandises qui composent la charge principale d'un navire. *Nous primes un bâtiment dont la cargaison était fort riche. Le navire a péri, mais on a sauvé l'équipage et la cargaison.*

CARGUE. s. f. T. de Marine. Il se dit Des cordages qui servent à carguer les voiles.

CARGUER. v. a. T. de Marine. Plier, retrousser les voiles contre leurs vergues, par le moyen des cargues. *Carguer les voiles.*

CARGUÉ, ÉE. part. passé.

CARIATIDE. s. f. Figure de femme, ou même d'homme, qui soutient une corniche sur sa tête. *Les cariatides sont un ornement d'architecture.*

CARIBOU. s. m. T. d'Hist. nat. Animal sauvage du Canada, qui a de très grands rapports avec le renne.

CARICATURE. s. f. T. de Peinture, emprunté de l'italien. Image satirique dans laquelle l'artiste représente d'une manière grotesque, bouffonne, les personnes ou les événements qu'il veut tourner en dérision. *Les caricatures ne doivent pas être des charges insignifiantes. Les Anglais excellent dans la caricature.*

Il s'emploie aussi très souvent comme synonyme de Charge, dans les Arts d'imitation. *Ce n'est point là un portrait, c'est une caricature. Le principal personnage de cette pièce n'est qu'une caricature.*

Il se dit également, au figuré, d'Une personne ridiculement accoutrée. *Voyez cette femme : quelle caricature!*

CARIE. s. f. Maladie qui attaque les os, ulcération des os. *Il y a sujet de craindre que la carie n'attaque l'os. La carie des dents.*

Il se dit aussi d'Une maladie des blés et des arbres.

CARIER. v. a. Gâter, pourrir. Il se dit principalement en parlant Des os et des blés. *L'usage de cet élixir lui a carié toutes les dents.*

Il est aussi verbe pronominal. *L'os se carie. Cette dent commence à se carier. Dans les temps humides, les blés se carient promptement.*

CARIÉ, ÉE. part. passé. *Os carié. Dent cariée. Blé carié. Bois, arbre carié.*

CARILLON. s. m. Battement de cloches à coups précipités, avec une sorte de mesure et d'accord. *Sonner le carillon. Sonner à double carillon.*

Il se dit aussi d'Une réunion de cloches accordées à différents tons, ou de L'air qu'on exécute sur ces cloches. *Le carillon de la Samaritaine. Le carillon de Dunkerque.*

Horloge, pendule, montre à carillon, Horloge, pendule, montre qui sonne des airs à de certains intervalles.

Fig. et fam., *À double, à triple carillon*, Très fort, excessivement. *Il fut sifflé à double carillon.*

Carillon, signifie, figurément et familièrement, Criérie, grand bruit. *Quand la maîtresse du logis verra ce désordre, elle fera un beau carillon.*

CARILLONNER. v. n. Sonner le carillon. *Il est fête à la paroisse, on n'a fait que carillonner.*

Il signifie aussi, Exécuter un air sur un carillon.

Fig. et fam., il signifie Faire du bruit, sonner à coups redoublés. *J'ai longtemps carillonné à sa porte.*

Carillonné, ée. part. passé. On ne l'emploie qu'au féminin et dans cette locution familière, *Fête carillonnée*, qui se dit Des grandes fêtes de l'Église catholique. *Il ne met cet habit que les jours de fêtes carillonnées.*

CARILLONNEUR. s. m. Celui qui carillonne.

CARLIN. s. m. Ancienne monnaie d'Italie dont la valeur variait selon les lieux. *Carlin d'or, d'argent.*

CARLIN. s. m. Petit doguin, petit chien à poil ras et à museau noir et écrasé.

CARLINGUE. s. f. T. de Marine. Sorte de quille intérieure, qui règne presque tout le long du navire, au-dessus de la quille proprement dite.

Il désigne aussi, L'assemblage de charpente qui reçoit le pied d'un bas mât.

CARMAGNOLE. s. f. Sorte de veste qui fut surtout portée pendant la Révolution.

Il s'est dit d'Une chanson révolutionnaire dont on chantait le refrain en dansant en rond. *Chanter, danser la carmagnole.*

CARME. s. m. Religieux de l'ordre du Carmel. *Un couvent de carmes.*

Eau des carmes, Eau spiritueuse dont l'invention est attribuée à des religieux carmes. Voyez Mélisse.

Carmes déchaussés ou *déchaux*, Carmes de la réforme de Sainte-Thérèse, qui ne portent point de bas, et qui n'ont que des sandales.

CARME. s. m. T. du Jeu de trictrac. Il se dit Lorsque d'un coup de dé on amène les deux quatre. *Amener carme. Un carme le ferait gagner.*

CARMELINE. adj. f. Il se dit D'une espèce de laine qu'on tire de la vigogne. *Laine carmeline.*

CARMÉLITE. s. f. Religieuse de l'ordre du Carmel. *Un couvent de carmélites.*

Adject., *Couleur carmélite*, Couleur d'un brun pâle.

CARMIN. s. m. Matière colorante, d'un rouge éclatant, qu'on obtient principalement de la cochenille. *On emploie le carmin pour peindre en miniature.*

Fig., *Des lèvres de carmin*, Des lèvres d'un rouge très vif.

CARMINATIF, IVE. adj. T. de Médec. Il se dit des remèdes employés contre les maladies venteuses.

Il est souvent employé comme substantif, au masculin. *Un bon carminatif. Employer les carminatifs.*

CARNAGE. s. m. Massacre, tuerie. Il se dit principalement en parlant Des hommes. *On a fait un grand carnage des ennemis, un horrible carnage. Le carnage dura jusqu'à la nuit. La soif du carnage. Être altéré de carnage.*

Faire un grand carnage de cerfs, de sangliers, de lièvres, de perdrix, etc., En tuer beaucoup.

Les lions, les tigres, les loups vivent de carnage, Ils vivent de la chair des animaux qu'ils tuent.

CARNASSIER, IÈRE. adj. Qui se nourrit de chair crue, et qui en est fort avide. Dans ce sens, il se dit Des animaux. *Les corbeaux, les loups et les vautours sont carnassiers.* En Histoire naturelle, on nomme substantivement *Carnassiers*, Un ordre d'animaux mammifères qui se nourrissent de chair crue, tels que les chiens, les chats, etc. *Les carnassiers.*

Il signifie aussi, Qui mange beaucoup de chair; et, dans ce sens, il se dit Des hommes. *Les peuples septentrionaux sont fort carnassiers en comparaison des méridionaux.*

CARNASSIÈRE. s. f. Espèce de petit sac où l'on met le gibier qu'on a tué à la chasse.

CARNATION. s. f. T. de Peinture. Représentation de la chair de l'homme par le coloris. Il ne s'emploie que d'une manière générale, pour exprimer L'ensemble des parties de chair que présente un tableau. *Cette carnation est belle, vive, naturelle. Les carnations de ce tableau sont fort belles.*

Il désigne quelquefois, dans le langage ordinaire, Le teint d'une personne. *Une belle carnation. Une vilaine carnation.*

Carnation, en termes de Blason, se dit de Toutes les parties du corps humain qui sont représentées au naturel. *D'argent, à la tête de carnation.*

CARNAVAL. s. m. Temps destiné aux divertissements, lequel commence le jour des Rois et finit le mercredi des Cendres. *Dans les premiers jours du carnaval. Pendant le carnaval. Les divertissements du carnaval. Les carnavals étaient plus gais autrefois qu'aujourd'hui.*

CARNE. s. f. L'angle extérieur d'une pierre, d'une table, etc. *Il s'est blessé contre la carne de cette pierre. Se heurter contre la carne d'un volet.*

CARNÉ, ÉE. adj. T. de Fleuriste. Qui est de couleur de chair. *Un œillet carné. Une anémone carnée.*

CARNET. s. m. Petit livre de compte que l'on porte avec soi et dans lequel on recueille des notes. *Le carnet d'un négociant, d'un agent de change.*

Carnet d'échéance, Livre sur lequel les négociants inscrivent les effets qu'ils ont à payer.

CARNIER. s. m. Carnassière. *Il partit chargé de son fusil et de son carnier. Revenir le carnier vide.*

CARNIFICATION. s. f. T. de Médec. Altération morbide qui fait prendre à certains tissus la consistance des parties charnues et musculeuses.

CARNIFIER (SE). v. pron. T. de Médec. Acquérir la consistance des parties charnues.

Carnifié, ée. part. passé.

CARNIVORE. adj. des deux genres. Il se dit Des animaux qui peuvent se nourrir de chair, par opposition à Ceux qui ne mangent que des végétaux. *Les animaux carnivores. L'homme est à la fois frugivore et carnivore.* On dit aussi substantivement, *Les carnivores.*

CARNOSITÉ. s. f. T. de Chirur. Excroissance charnue qui se développe en différentes parties du corps.

CAROGNE. s. f. On appelle ainsi, par injure, Une femme débauchée, ou une méchante femme. *Quelle carogne! Vieille carogne.* Il est bas.

CAROLUS. s. m. (On prononce l'S.) Ancienne monnaie qui valait dix deniers d'argent. *Les carolus ont eu ce nom parce que les premiers furent frappés en France au coin de Charles VIII.*

CARONADE. s. f. T. d'Artillerie. Gros canon court, d'invention anglaise, et originairement en usage dans la marine seulement.

CARONCULE. s. f. T. d'Anat. Diminutif de Chair. Petite excroissance charnue. *Caroncule lacrymale*, Petite éminence rougeâtre placée dans le grand angle de l'œil, et formée par la réunion d'un certain nombre de follicules muqueux. *Caroncules myrtiformes*, Petits tubercules rougeâtres situés vers l'orifice du vagin.

Caroncule, se dit aussi de Certaines excroissances charnues qui se voient au front, à la gorge, aux sourcils des oiseaux.

CAROTIDE. adj. et s. f. Chacune des deux principales artères qui conduisent le sang au cerveau. *Les artères carotides. Carotides internes. Carotides externes.*

CAROTIDIEN. adj. m. T. d'Anat., qui s'emploie dans cette locution, *Canal carotidien*, Conduit de l'os temporal qui donne passage à l'artère carotide.

CAROTIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Qui a rapport au carus. *Assoupissement carotique. État carotique.*

CAROTTE. s. f. Plante potagère de la famille des Ombellifères, dont la racine, pivotante et charnue, a le même nom, et s'emploie comme aliment. *Planter des carottes. Faire cuire des carottes.*

Fig. et fam., *Ne vivre que de carottes*, Vivre mesquinement.

Carotte de tabac, Assemblage de feuilles de tabac, roulées les unes sur les autres en forme de carotte.

CAROTTER. v. n. Jouer mesquinement, ne hasarder que peu d'argent à la fois. *Ne faire que carotter.* Il est familier.

CAROTTEUR, EUSE. s. Celui, celle qui joue timidement, et ne hasarde que peu d'argent à la fois. Il est familier. On dit aussi, mais moins ordinairement, *Carottier, ière.*

CAROUBE ou **CAROUGE.** s. f. Fruit du caroubier; gousse longue et plate, contenant une pulpe qu'on mange et qui a une saveur très douce. *Dans l'Orient, on se sert du suc de la caroube pour faire des conserves.*

CAROUBIER. s. m. Arbre de la famille des Légumineuses, qui porte des caroubes, et dont le bois, rouge et dur, est propre aux ouvrages de menuiserie et de marqueterie.

CAROUGE. s. m. Voyez Caroube.

CARPE. s. f. Sorte de poisson d'eau douce couvert de grandes et larges écailles. *Carpe de rivière. Carpe d'étang. Carpe de Seine. Carpe laitée. Carpe œuvée. Le saut de la carpe. Carpe frite. Carpe au court-bouillon. Carpe à l'étuvée. Laitance de carpe. Langue de carpe.*

Fig., *Saut de carpe*, Certain saut que les baladins exécutent à plat ventre, en s'élevant horizontalement. *Faire le saut de carpe.*

Fig. et fam., *Faire la carpe pâmée*, se dit D'une personne qui feint de se trouver mal.

CARPE. s. m. T. d'Anat. La partie qui est entre l'avant-bras et la paume de la main, et qu'on nomme vulgairement Poignet. *Les os du carpe sont au nombre de huit.*

CARPEAU. s. m. Diminutif. Petite carpe.

Il se dit aussi d'Une variété de la carpe, que l'on pêche dans le Rhône et dans la Saône, et qui est d'un goût fort délicat.

CARPILLON. s. m. Diminutif. Très petite carpe.

CARQUOIS. s. m. Étui à flèches. *Carquois d'ivoire, d'ébène, etc. Carquois garni de flèches. Vider son carquois. Tirer des flèches de son carquois. Le carquois de l'Amour.*

Fig., *Il a vidé son carquois*, se dit D'un homme qui a lancé beaucoup d'épigrammes.

CARRARE. s. m. Nom qu'on donne au marbre blanc tiré des environs de Carrare, en Toscane.

CARRE. s. f. Il n'est guère usité que dans ces locutions : *La carre d'un chapeau*, Le haut de la forme d'un chapeau. *La carre d'un habit*, Le haut de la taille d'un habit. *La carre d'un soulier*, Le bout d'un soulier qui se termine carrément.

Il se dit aussi de Chacune des faces d'une lame d'épée.

Pop., *Cet homme a une bonne carre*, Il a les épaules larges et fortes, ce qui lui donne de la prestance.

Au Jeu de bouillotte, *Je vois la carre*, Je tiens ce que propose de jouer celui qui s'est carré. Voyez CARRER. On dit aussi, *Je double la carre, etc.*

CARRÉ, ÉE. adj. Il se dit D'une surface plane qui a quatre côtés et quatre angles droits. *Figure carrée. Table carrée. Jardin carré. Plan carré. Parfaitement carré.*

Bonnet carré, Bonnet à quatre ou à trois cornes, que portaient les docteurs, les ecclésiastiques, et quelques gens de justice, dans l'exercice de leurs fonctions. Il se dit maintenant d'Un bonnet pyramidal surmonté d'une houppe, que les ecclésiastiques portent dans les cérémonies religieuses, et qui ordinairement peut se plier lorsqu'on le tient à la main.

Jeu de paume carré, ou simplement, *Carré*, Jeu de paume où il y a un petit trou, et un ais au lieu de dedans.

En termes de Marine, *Voiles carrées*, ou *Voiles à trait carré*, Voiles quadrangulaires dont les vergues sont hissées par le milieu, et croisent le mât à angles droits. *Poupe carrée*, La poupe de forme ordinaire, par opposition à la *Poupe ronde* de certains bâtiments, tels que les galiotes.

En termes de Guerre, *Bataillon carré*, se disait autrefois d'Un bataillon qui avait autant de files que de rangs, autant de profondeur que de front. On appelle maintenant *Carré d'infanterie*, Une troupe, un régiment d'infanterie disposé de manière à faire face de quatre côtés, soit intérieurement, soit extérieurement. Dans cette dernière locution, *Carré* est pris substantivement. *Former le carré. L'état-major, les tambours et la musique s'enferment dans l'intérieur du carré. Enfoncer un carré d'infanterie.*

Pied carré, toise carrée, mètre carré, etc., Surface carrée dont le côté a un pied, une toise, un mètre, etc. *Ce tableau a vingt pieds carrés. Un espace de huit lieues carrées.* On dit dans le même sens, *Un pied, une toise, un mètre, etc., en carré.*

En Arithm., *Nombre carré*, ou simplement et plus ordinairement, *Carré*, Le produit qui résulte d'un nombre multiplié par lui-même. *Seize est le carré de quatre. Neuf est le carré de trois. Carré du carré* ou *Carré carré*, Quatrième puissance.

Racine carrée, Le nombre qui, multiplié par lui-même, produit un certain nombre carré assigné. *Tirer, extraire la racine carrée. Trois est la racine carrée de neuf. Quatre est la racine carrée de seize.*

En Rhétor., *Période carrée*, Période de quatre membres ; et, par extension, Toute période nombreuse et bien soutenue, quoiqu'elle ne soit pas de quatre membres.

Au jeu de Brelan, *Brelan carré* ou *quatrième*, Celui que le joueur a dans la main lorsque la carte qui retourne est de même sorte que les trois qui forment son brelan.

Fam., *Partie carrée*, Partie de plaisir faite entre deux hommes et deux femmes.

Fam., *Être carré des épaules*, Être large des épaules.

Fig. et fam., *C'est une tête carrée*, C'est un homme qui a beaucoup de justesse et de solidité dans le jugement.

CARRÉ, se dit substantivement d'Une figure carrée. *Carré parfait, dont les quatre côtés et les quatre angles sont égaux. Carré long. Petit carré. Grand carré. La diagonale d'un carré. Le côté d'un carré. Tailler en carré.*

Un carré de papier, Un morceau de papier carré. *Écrire une note sur un carré de papier.*

Carré magique. Voyez MAGIQUE.

CARRÉ, substantif, se dit, en termes de Jardinage, d'Un espace de terre en carré, dans lequel on plante des fleurs, des légumes, etc. *Un carré de parterre. Un carré de potager. Un carré de tulipes. Un carré d'anémones. Un carré d'artichauts. Un carré long. Il faut marcher dans les allées, et non pas dans les carrés.* On appelle par analogie *Carré d'eau*, Une pièce d'eau en carré.

Il se prend aussi quelquefois pour Palier. *Nous logeons sur le même carré.*

Carré de mouton, Pièce du quartier de devant d'un mouton, lorsque le collet et l'épaule en sont séparés : c'est ce qu'on appelle autrement, *Un haut côté.*

Carré de toilette, Petit coffre dont les femmes se servaient à leur toilette, et dans lequel elles mettaient leurs peignes et d'autres objets. *Carré d'argent. Carré de bois d'aloès, de bois de cèdre, etc.* On dit aujourd'hui, *Un nécessaire.*

CARRÉ, en termes de Monnaie, Morceau d'acier fait en forme de dé, où est gravé en creux ce qui doit être en relief sur la médaille ou sur la monnaie. *Graver un carré. Carré bien gravé. Carré usé.* Ce sens est vieux, on dit, *Coin.*

CARRÉ, en termes d'Anatomie, se dit, tant adjectivement que substantivement, De différents muscles dont la figure se rapproche de celle du carré. *Muscle carré. Carré du menton. Carré de la cuisse. Carré des lèvres. Etc.*

CARRÉ, en termes de Papeterie, se dit aussi, tant adjectivement que substantivement, D'une dimension de papier qui est celle qu'on emploie, dans l'imprimerie, pour le plus grand nombre des ouvrages. *L'ouvrage sera imprimé sur papier carré fin. Une rame de carré.*

CARREAU. s. m. Espèce de pavé plat, fait de terre cuite, de pierre, de marbre, etc., dont on se sert pour paver le dedans des maisons, des églises, etc. *Petit carreau. Grand carreau. Carreau de terre cuite. Carreau de faïence. Carreau vernissé. Carreau de Hollande. Carreau de Lisieux. Carreau de Caen. Carreau de marbre. Carreau à quatre pans, à six pans, en losange. Carreau de jeu de paume. Chasse à deux carreaux, à trois carreaux. À quatre carreaux la balle la perd.*

Franc carreau, Sorte de jeu où l'on jette en l'air une pièce de monnaie, et où celui dont la pièce tombe le plus loin des bords du carreau, gagne le coup. *Jouer au franc carreau.*

CARREAU, se dit aussi d'Un sol ou d'un plancher pavé de carreaux. *Raccommoder le carreau. Laver le carreau. Tomber sur le carreau.*

Par extension, *Coucher sur le carreau*, Coucher sur le plancher. *Jeter des meubles sur le carreau*, Les jeter dans la rue.

Fig., *Jeter quelqu'un, coucher quelqu'un sur le carreau*, L'étendre sur la place, mort ou très blessé. *Rester, demeurer sur le carreau*, Être tué sur la place. *La querelle fut sanglante, un homme resta sur le carreau.*

Carreau de vitre, ou simplement, *Carreau*, Pièce de verre qu'on emploie aux fenêtres, aux portes vitrées, etc. *Casser un carreau de vitre. Remettre un carreau de vitre. Il manque deux carreaux à cette fenêtre.*

En termes de Physique, *Carreau électrique*, Carreau de verre dont les surfaces sont recouvertes d'une lame métallique, et qui peut servir aux expériences sur les électricités dissimulées.

Carreau d'arbalète, Flèche dont le fer avait quatre pans. De là sont venues ces expressions figurées, *Les carreaux vengeurs de Jupiter, les carreaux de la foudre, etc.*

CARREAU, se dit aussi d'Une des couleurs du jeu de cartes, marquée par de petits carreaux rouges. *Un as de carreau. Un deux de carreau. Jouer en carreau. Il tourne carreau. Le roi, la dame, le valet de carreau.*

Prov. et fam., *Qui se garde à carreau n'est jamais capot*, dicton de joueur ; d'où cette autre expression : *Il se garde toujours à carreau*, Il a toujours quelque ressource, quelque expédient, pour se tirer d'affaire.

Fig. et fam., *Valet de carreau*, se dit d'Un homme qui ne mérite point de considération. *On l'a reçu comme le valet de carreau. Il l'a traité comme un valet de carreau.*

CARREAU, se dit encore d'Un coussin carré dont on se sert pour s'asseoir, ou pour se mettre à genoux. *Carreau de velours. Carreau galonné d'or. Une pile de carreaux. Une femme à qui l'on porte le carreau. Se faire porter un carreau à l'église.*

CARREAU, se dit en outre d'Une sorte de fer à repasser dont les tailleurs se servent pour rabattre les coutures des habits.

CARREAU, s'emploie aussi pour Carré ; mais, dans ce sens, il ne se dit guère qu'en parlant De plusieurs carrés formant un assemblage symétrique. *Plier du linge à petits carreaux, par petits carreaux. Étoffes à carreaux, à petits carreaux, à grands carreaux. Dessin à carreaux. Tracer, faire des carreaux.*

Brochet carreau, Brochet très gros. Dans cette dénomination, *Carreau* est pris adjectivement.

CARREAU. s. m. T. de Médec. Maladie qui rend le ventre des enfants dur et tendu. *Cet enfant a le carreau.*

CARREFOUR. s. m. L'endroit où se croisent plusieurs rues dans les villes et dans les villages, deux ou plusieurs chemins dans la campagne. *La foule qui remplissait le carrefour. Publier à son de trompe par tous les carrefours. Planter des croix dans les carrefours.*

Un langage de carrefour, Des paroles grossières. *Des injures de carrefour*, Des injures grossières.

CARRELAGE. s. m. Action de carreler ;

Ouvrage de celui qui pose le carreau; ou le carreau même. *Il m'a coûté tant pour le carrelage de ma chambre. Les ouvriers prennent tant pour chaque toise de carrelage. Un bon carrelage. Réparation du carrelage.*

CARRELER. v. a. Paver avec des carreaux. *Carreler une salle, une chambre. Carreler de petits carreaux, de grands carreaux. Carreler de carreaux de Hollande. Carreler de pierres de liais. Faire carreler des planchers.*

Il signifie aussi, Raccommoder de vieux souliers. On ne le dit, en ce sens, que Des savetiers ambulants. *Carreler des souliers.*

CARRELÉ, ÉE. part. passé. *Une chambre carrelée.*

CARRELET. s. m. Sorte de poisson de mer qui est plat, et qui a de petites taches rouges.

CARRELET, signifie aussi, Une sorte de filet en forme de nappe carrée, dont on se sert pour prendre le poisson. *Prendre du poisson au carrelet, avec un carrelet. Pêcher au carrelet.*

CARRELET, signifie encore, Une grosse aiguille angulaire du côté de la pointe; et Une épée dont la lame est à trois carres.

CARRELETTE. s. f. Lime plate et fine.

CARRELEUR. s. m. Celui qui pose le carreau.

Il se dit aussi d'Un savetier ambulant. *Carreleur de souliers.*

CARRELURE. s. f. Les semelles neuves qu'on met à de vieux souliers, à de vieilles bottes. *Mettre une carrelure à des souliers.*

CARRÉMENT. adv. En carré, à angle droit. Il ne se dit guère que dans ces phrases : *Couper quelque chose carrément. Tracer un plan carrément. Cela est planté carrément.*

CARRER. v. a. Donner une figure carrée. *Carrer un bloc de marbre.*

Il signifie, en Géométrie, Trouver un carré équivalent à une surface terminée par des lignes d'une courbure quelconque.

Il signifie aussi, en Arithmétique, Former le carré d'un nombre, en multipliant ce nombre par lui-même.

CARRER, s'emploie avec le pronom personnel, et signifie, Marcher avec un maintien qui annonce de la prétention, de l'arrogance. *Se carrer en marchant. Voyez comme il se carre.* Il est familier.

On dit dans un sens analogue, *Se carrer dans son fauteuil, se carrer dans sa voiture.* Il est familier.

Il s'emploie également avec le pronom personnel, au Jeu de bouillotte, pour exprimer L'action de celui qui s'assure la priorité en doublant la mise. *Je me carre. Il s'est carré.*

CARRÉ, ÉE. part. passé.

CARRICK. s. m. Sorte de redingote fort ample qui a plusieurs collets, ou un collet très long.

CARRIER. s. m. Ouvrier, homme de journée qui travaille à tirer la pierre des carrières, ou L'entrepreneur qui fait ouvrir une carrière pour en tirer de la pierre. *Maître carrier. Manœuvre carrier. L'art du carrier. Un pauvre carrier.*

CARRIÈRE. s. f. Lice, lieu fermé de barrières, et disposé pour toute sorte de courses, principalement pour les courses à cheval ou en char. *Le bout de la carrière. Aller jusqu'au bout de la carrière. Parcourir la carrière. S'arrêter au milieu de la carrière. Entrer dans la carrière. Ouvrir la carrière.*

Il se dit poétiquement, Du mouvement périodique des astres. *Le soleil commence, achève sa carrière. L'astre des nuits parcourt sa paisible carrière.*

Il signifie aussi, en termes de Manège, L'étendue de terrain où l'on peut faire courir un cheval sans qu'il perde haleine. *Ce cheval a bien fourni sa carrière,* Il a bien fait la course qu'on voulait qu'il fît.

Donner carrière à un cheval, Le laisser libre de courir, lui lâcher la bride.

Fig., au sens moral, *Donner carrière,* Laisser pleine liberté d'agir. *Donner carrière à son esprit, à son imagination. Donner carrière à sa méchanceté.*

Fig. et fam., *Se donner carrière,* Se réjouir, se laisser emporter à l'envie qu'on a de dire ou de faire quelque chose. *Se donner carrière aux dépens de quelqu'un,* S'en amuser par des railleries.

CARRIÈRE, signifie aussi figurément, Le cours de la vie, le temps qu'on exerce un emploi, une charge, etc. *Finir, achever, terminer sa carrière. Fournir sa carrière. Être au bout, au terme de sa carrière. Ne faire que commencer sa carrière. Longue, pénible carrière.*

Il se dit encore, figurément, de La profession que l'on embrasse, des études auxquelles on se livre, des entreprises où l'on s'engage, etc. *La carrière des sciences et des arts. Il préféra la carrière des armes. La carrière du barreau. La carrière administrative. Suivre une carrière. La carrière des honneurs, de l'ambition, de la gloire. Toutes les carrières sont ouvertes au mérite. Faire des progrès dans la carrière de la vertu. Courir, parcourir une dangereuse carrière. Suivons l'exemple de ceux qui nous ont devancés dans la carrière. S'engager dans la carrière du vice.*

Dans le style soutenu, *Il ouvrit et ferma la carrière, il a fermé la carrière qu'il s'était ouverte, etc.,* se dit D'un homme qui n'a point eu de rivaux dans l'art dont il fut le créateur.

Fig., *Ouvrir à quelqu'un une carrière, une belle carrière,* Lui donner une occasion de paraître et d'exercer ses talents. *Cela lui a ouvert une belle carrière.*

CARRIÈRE, signifie aussi, Le lieu d'où l'on tire de la pierre. *Tirer des pierres de la carrière. Descendre dans une carrière. Creuser une carrière. Fouiller une carrière. Carrière de marbre. Carrière d'ardoise.*

Dans l'antiquité, on employait les prisonniers aux travaux des carrières. *Condamner aux carrières.*

Prov. et fig., *Qu'on me ramène aux carrières,* se dit pour signifier Qu'on est prêt à redire ou à refaire une chose pour laquelle on a éprouvé un traitement injuste.

CARRIOLE. s. f. Petite charrette couverte, et ordinairement suspendue. *Aller en carriole, dans une carriole.*

CARROSSABLE. adj. des deux genres. Il se dit d'Une route où les voitures peuvent passer. *Une route carrossable.*

CARROSSE. s. m. Espèce de voiture à quatre roues, suspendue et couverte, dont on se sert pour aller commodément par la ville et à la campagne. *Carrosse à portière. Carrosse à deux fonds. Carrosse coupé. Carrosse de campagne. Carrosse de louage. Carrosse à glaces. Carrosse drapé. Un carrosse bien suspendu. Un carrosse doux. Un carrosse rude. L'impériale, les portières, les glaces d'un carrosse. Carrosse à ressorts. Carrosse à flèche. Carrosse à brancards. Carrosse à arc. Faire rouler un carrosse. Avoir de quoi faire rouler un carrosse, de quoi rouler carrosse. Des chevaux de carrosse. Aller en carrosse. Avoir carrosse. Carrosse à quatre chevaux. Carrosse à six chevaux.* Il est aujourd'hui beaucoup moins usité que *Voiture* : voyez ce mot.

Prov. et fig., *C'est une cinquième roue à un carrosse,* se dit d'Une personne, d'une chose fort inutiles, qui ne servent à rien.

Prov. et fig., *C'est un vrai cheval de carrosse,* se dit D'un homme grossier, brutal ou stupide.

CARROSSÉE. s. f. La quantité de personnes que contient un carrosse. *Il nous vint une carrossée de provinciales.* Il est familier.

CARROSSIER. s. m. Faiseur de carrosses. *Sellier-carrossier.*

C'est un bon carrossier, se dit quelquefois D'un cheval épais, traversé, et propre à bien tirer le carrosse.

CARROUSEL. s. m. Espèce de tournoi consistant en courses de bagues, de têtes, etc., entre plusieurs chevaliers partagés en différentes quadrilles distinguées par la diversité des livrées et des habits. *Faire un carrousel. Ouvrir le carrousel. Un brillant carrousel. Le carrousel du roi. Le carrousel de la place Royale. Le carrousel des Tuileries, donné par Louis XIV en 1662.*

Il signifie aussi, La place même où se donne le carrousel. *Aller au carrousel.*

CARRURE. s. f. La largeur du dos à l'endroit des épaules. *Voilà un homme d'une belle carrure.*

Il se dit aussi en parlant D'un habit. *Cet habit est trop large, trop étroit de carrure.*

CARTAYER. v. n. Il se dit D'un cocher qui met une ornière entre les deux chevaux et entre les deux roues de la voiture. *Ce cocher a fort bien cartayé.* Il a vieilli.

CARTE. s. f. Assemblage de plusieurs papiers collés l'un sur l'autre. *De la carte fine. De la carte bien battue.* Dans ce sens, on emploie plus ordinairement le mot *Carton*; et on appelle cette sorte de carte *Du carton fin.*

CARTE, signifie aussi, Un petit carton fin, coupé en carré long, qui est marqué, d'un côté, de quelque figure et de quelque couleur, et dont on se sert pour jouer à divers jeux. *Un jeu de cartes. Des cartes de piquet. Jouer aux cartes. Battre ou mieux mêler les cartes. Donner, faire les cartes. Être le premier en cartes. Couvrir la carte. Écarter une carte. Faire une carte. Amener une carte. Il lui est rentré une carte qui lui fait beau jeu. Faire des tours de cartes. Escamoter une carte. Filer la carte. Carte biseautée.*

Le dessous des cartes, La partie colorée des cartes, qui reste cachée quand on donne ou qu'on coupe. *Quand on donne les cartes, il ne faut pas en laisser voir le dessous.*

A l'Écarté et à quelques autres jeux, *Demander carte,* Proposer d'écarter, de mettre de côté un certain nombre de cartes, pour en prendre de nouvelles.

Fig. et fam., *Voir, connaître le dessous des cartes,* Apercevoir, connaître les ressorts secrets d'une affaire, d'une intrigue. *Il en sait là-dessus plus qu'un autre, il a vu le dessous des cartes.* On dit de même, *Il y a dans cette affaire un dessous de cartes,* c'est-à-dire, Quelque chose de secret, de caché, dont il faut se défier.

Prov. et fig., *Si vous n'êtes pas content, prenez des cartes,* se dit A un homme qui

est trop difficile à satisfaire, et dont le mécontentement impatiente.

Fig. et fam., *Brouiller les cartes*, Chercher à mettre du trouble, à embrouiller les affaires. On dit dans un sens analogue, *Les cartes sont bien brouillées.*

Fig. et fam., *Jouer cartes sur table*, Ne pas dissimuler le motif pour lequel on agit, ne pas cacher les moyens dont on fait usage dans une affaire. *C'est un homme franc, et qui joue toujours cartes sur table.*

Tirer les cartes, Chercher l'avenir dans la disposition fortuite des cartes. *Tirer les cartes à quelqu'un.*

Fig. et fam., *Château de cartes*, Petite maison de campagne fort enjolivée et peu solidement bâtie; ce qui se dit par allusion à ces petits châteaux que les enfants font avec des cartes.

Cartes, au pluriel, se dit par extension, de ce que les joueurs laissent pour le payement des cartes. *Les cartes valent beaucoup aux domestiques de cette maison. Les domestiques ont les cartes. Mettre aux cartes :* on dit plus ordinairement aujourd'hui, *Mettre au flambeau.*

Carte, se dit aussi de L'espèce de billet, ordinairement imprimé, qu'on délivre à une personne pour qu'elle soit admise en quelque lieu, ou pour qu'elle puisse, au besoin, faire reconnaître sa qualité, etc. *Carte de spectacle. Carte d'entrée. Carte d'étudiant. Carte d'électeur. Les agents de police doivent être munis d'une carte. Carte de sûreté. Carte de présence. Etc.*

Carte de visite, ou simplement, *Carte*, Petite carte sur laquelle on a écrit ou fait graver son nom, et qu'on laisse à la porte des personnes qui se trouvent absentes, lorsqu'on va pour leur rendre visite. *J'ai laissé ma carte chez son portier. Envoyer sa carte à quelqu'un*, Lui envoyer sa carte, comme marque de politesse. *Remettre sa carte à quelqu'un*, se dit quelquefois pour Provoquer en duel.

Carte d'adresse, Carte sur laquelle un fabricant, un marchand fait imprimer son adresse et une note des objets qu'il fabrique ou qu'il vend.

Carte d'échantillons, Carte sur laquelle sont collés des échantillons de diverses étoffes.

Prov. et fig., *Donner carte blanche à quelqu'un*, Donner plein pouvoir à quelqu'un, l'autoriser à faire tout ce qu'il lui plaira. *Le prince a donné carte blanche à ce général.* On dit dans le même sens, *Avoir carte blanche. J'ai carte blanche là-dessus.*

Carte, chez les Traiteurs ou Restaurateurs, Liste des mets qu'on peut demander. *Dîner à la carte. Demander la carte. La carte de ce restaurateur est très variée. Tel mets n'est pas sur la carte.*

Il signifie aussi, Le mémoire de la dépense d'un repas chez un traiteur ou un restaurateur. *Apportez la carte.* Dans ce sens, on dit quelquefois, *Carte à payer*, ou *Carte payante*, par opposition à la carte des mets.

Carte, en Géographie, se dit d'Une feuille de papier sur laquelle est représentée quelque partie de la surface du globe terrestre. *Carte de géographie. Carte géographique. Carte routière. Dresser, faire la carte d'un pays. Apprendre la carte. Savoir bien la carte. Entendre la carte. Un recueil de cartes. Cet atlas contient tant de cartes. Cartes du dépôt de la guerre.*

Il signifie quelquefois, par extension, La connaissance géographique d'un pays. *Apprendre, étudier, montrer la carte d'Allemagne.*

Carte universelle. Voyez Mappemonde.

Carte générale, La carte de toute une contrée, par opposition à Celles qui n'en représentent que certaines portions, et qu'on nomme *Cartes particulières.*

Carte topographique, Carte qui donne la représentation exacte et détaillée d'un lieu, d'un canton particulier.

Carte hydrographique, ou *Carte marine*, Carte qui représente les côtes, les mouillages, les sondages et les rumbs de vent.

Carte astronomique ou *céleste*, Carte qui représente les constellations dans la situation qu'elles ont les unes à l'égard des autres.

Carte généalogique, Tableau qui contient toute la généalogie d'une maison.

Fig. et fam., *Savoir la carte du pays*, ou simplement, *Savoir la carte*, Connaître bien les habitudes, les intérêts, les intrigues d'une société, d'une famille, etc.

Fig. et fam., *Perdre la carte*, Se troubler, se brouiller, se confondre dans ses idées.

CARTEL. s. m. Défi par écrit pour un combat singulier. Il s'est dit aussi d'Un défi par écrit pour un combat dans une fête, comme aux tournois. *Un cartel de défi. Envoyer un cartel. Donner un cartel. Recevoir, accepter, refuser un cartel.*

Il signifie aussi, Règlement fait entre deux partis ennemis, pour la rançon ou l'échange des prisonniers. *Régler le cartel. Le cartel est fait. Cartel d'échange.*

Cartel, se dit aussi de L'ornement qui entoure le cadran de certaines pendules portatives faites pour être appliquées à la muraille, au lambris, dans un appartement; et souvent de La pendule même. *Un joli cartel. Il n'y a, dans la salle à manger, qu'un simple cartel.*

CARTERON. s. m. Voyez Quarteron.

CARTÉSIANISME. s. m. Philosophie de Descartes.

CARTÉSIEN, IENNE. adj. Qui a rapport, qui appartient à la doctrine de Descartes. *La philosophie cartésienne. Les opinions cartésiennes. Les principes cartésiens.*

Il signifie aussi, Qui a adopté cette doctrine. *Un philosophe cartésien.* Dans ce sens, on l'emploie plus ordinairement comme substantif. *Les newtoniens et les cartésiens.*

CARTHAME. s. m. T. de Botan. Plante, autrement nommée *Safran bâtard*, dont les fleurs servent à teindre en rouge, et qui porte des semences purgatives, appelées *Graines de perroquet*, parce qu'elles sont bonnes pour la nourriture de cet oiseau.

CARTIER. s. m. Celui qui fait et vend des cartes à jouer. *Maître cartier.*

CARTILAGE. s. m. T. d'Anat. Partie blanche, dure, lisse, élastique, privée de sentiment, qui se trouve surtout aux extrémités des os, et qu'on appelle vulgairement le *Croquant* dans la viande de boucherie. *Le cartilage du nez. Le cartilage des oreilles.*

CARTILAGINEUX, EUSE. adj. T. d'Anat. Qui est de la nature du cartilage, qui est composé de cartilages. *Les parties cartilagineuses.*

CARTISANE. s. f. Petits morceaux de carton fin, autour desquels on a tortillé du fil, de la soie, de l'or ou de l'argent, et qui font relief dans les dentelles et dans les broderies. *Dentelle à cartisane.*

CARTOMANCIE. s. f. L'art de tirer les cartes; prétendue divination au moyen des cartes.

CARTOMANCIEN, IENNE. s. Celui, celle qui pratique la cartomancie.

CARTON. s. m. Carte grosse et forte, faite de papier broyé, battu et collé. *Gros carton. Carton mince. Carton épais. Feuille de carton. Un livre relié avec du carton, en carton. Boîte de carton.*

Carton fin, Celui qui n'est fait que de plusieurs papiers collés les uns sur les autres.

Carton, se dit encore de la pâte même dont on fait le carton ordinaire, et qui sert à la fabrication de divers autres objets. *Moulures, bas-reliefs de carton. Poupée de carton. Masque de carton. Nez de carton.*

Fig. et fam., *Personnage de carton*, Un homme sans consistance, un homme qui n'a qu'un rôle de parade. *C'est un prince de carton, un roi de carton.*

Carton, se dit aussi d'Une boîte faite de carton, dans laquelle on serre des papiers, ou des bonnets, des dentelles, des rubans, etc. *Carton de bureau. Mettez ces billets dans un carton. Un carton à chapeau. Carton de marchande de modes. Carton rond, carré, ovale. Cartons de rubans, de dentelles, etc.*, Carton contenant des rubans, des dentelles, etc.

Cette pièce de théâtre est restée longtemps dans les cartons, Elle n'a été jouée que longtemps après avoir été reçue.

Ce projet de loi est resté dans les cartons du ministère, Il n'a pas été présenté aux chambres.

Carton de dessins, Grand portefeuille de carton dans lequel on serre des dessins.

Carton, en termes d'Imprimerie et de Librairie, se dit d'Un ou de plusieurs feuillets d'impression détachés d'une feuille entière. *Ce volume a tant de feuilles et un carton de deux, de quatre pages.*

Il se dit plus particulièrement d'Un feuillet qu'on refait, à cause de quelques fautes qu'on y veut corriger, ou de quelque changement qu'on y veut faire. *Faire un carton. Mettre un carton à un livre.*

Cartons, se dit encore de Dessins en grand, tracés sur du papier, d'après lesquels le peintre fait sa fresque, ou qu'on donne aux ouvriers en tapisseries pour servir de modèles. *Les cartons de Raphaël.*

Il se dit aussi, en termes d'Architecture, d'Une feuille de carton ou de fer-blanc chantournée qui sert à tracer des profils.

CARTONNAGE. s. m. Action de cartonner un livre, de relier en carton; ou L'ouvrage qui en résulte.

CARTONNER. v. a. Relier un livre en carton. *Cartonner un livre.*

Cartonné, ée. part. passé. *Un livre cartonné à la Bradel.*

CARTONNIER. s. m. Celui qui fabrique et vend du carton.

Il se dit aussi de Celui qui travaille en carton, qui fabrique des objets de carton.

CARTOUCHE. s. m. Sorte d'ornement de sculpture ou de peinture, représentant un carton roulé et tortillé par les bords. *Graver, peindre des armes dans un cartouche. L'inscription que porte ce cartouche.*

En termes d'Antiquités, il se dit d'Une sorte d'anneau elliptique qui, dans les inscriptions hiéroglyphiques, entoure les noms propres, les titres honorifiques.

CARTOUCHE. s. f. Charge pour le canon, composée de clous, de balles de fusil, et de

morceaux de fer enveloppés dans du carton ou enfermés dans une boîte de mitraille. *Canon chargé à cartouche. Tirer à cartouche.* On dit aujourd'hui, *Tirer à mitraille.*

Il signifie aussi, La charge entière d'une arme à feu portative, qui est dans un rouleau de papier. *Déchirer la cartouche avec les dents.*

Il se dit encore, chez les artificiers, de Toute sorte de boîte dans laquelle on renferme les matières inflammables, pour en déterminer et en varier les effets.

CARTOUCHE. s. f. Il se disait autrefois Du congé absolu ou limité donné à un militaire par un écrit scellé du sceau du régiment.

Cartouche jaune, Cartouche qu'on délivrait à un soldat dégradé, ou renvoyé par punition.

CARTULAIRE. s. m. Recueil d'actes, titres et autres principaux papiers, concernant le temporel d'un monastère, d'un chapitre, ou de quelque église. *Cartulaire de Cluny, etc.*

CARUS. s. m. (On prononce l'S.) T. de Médec. Affection soporeuse, profond assoupissement accompagné d'une complète insensibilité.

CARVI. s. m. T. de Botan. Plante ombellifère, dont les semences sont employées en médecine comme vermifuges et carminatives, et dont on mange les racines, les feuilles et les jeunes pousses. *Le carvi est un bon fourrage.*

CARYATIDE. s. f. Voyez CARIATIDE.

CARYOPHYLLÉE. adj. f. T. de Botan. Il se dit Des fleurs de l'œillet, et de toutes celles qui y ressemblent par leur structure. *Fleur caryophyllée.*

Il se dit aussi, substantivement, de Toute plante qui porte des fleurs caryophyllées. *Les caryophyllées. La famille des caryophyllées.*

CAS

CAS. s. m. T. de Grammaire. Il se dit Des différentes désinences que prennent les substantifs, les adjectifs, les pronoms et les participes, dans les langues où ils se déclinent. *Il n'y a point de cas proprement dits dans la langue française, quoiqu'il y ait des désinences différentes dans les pronoms. Ce mot latin, ce mot grec est à tel cas.*

CAS, signifie aussi, Accident, aventure, conjoncture, occasion; Fait arrivé, ou qui peut arriver. *Cas fortuit. Par cas imprévu. Un cas extraordinaire. Un cas étrange. Ce qui est bon dans un cas, ne l'est pas dans un autre. Selon l'exigence du cas. C'est le cas de parler. En tel cas. En pareil cas. En ce cas, il faudrait... Vous dites qu'il vient : en ce cas je vais l'attendre. Le cas est différent. C'est tout un autre cas. Cela change le cas. Ce n'est pas là le cas dont il s'agit. Dans le cas contraire. Cas particulier. Le cas est tel. Nous ne sommes pas dans le cas de l'article cité. Ce cas n'a point été prévu par la loi, par le code. Cas redhibitoire. Au cas, en cas que cela soit, que cela arrive. Auquel cas. Le cas avenant. Le cas échéant. Si le cas y échet. Posez le cas. En cas de mort. Un cas de rupture.*

Cas métaphysique, Hypothèse, supposition par impossible, dont on tire quelque induction. *Voilà un cas bien métaphysique.* Cette locution est maintenant peu usitée.

Fam., *Être dans le cas de faire une chose*, Avoir occasion ou pouvoir de la faire. *Je suis rarement dans le cas de me trouver avec lui. Je voudrais être dans le cas de vous obliger.*

Fam., *En cas*, signifie quelquefois, En fait de, en matière de. *En cas de chevaux, vous pouvez vous en rapporter à lui.* Ce sens vieillit.

En-cas, s'emploie aussi quelquefois substantivement, et signifie, Supplément, chose préparée pour servir en cas de besoin : il ne se dit guère que dans les maisons des princes, ou familièrement. *C'est un en-cas. Le prince s'étant levé avec appétit, se fit servir son en-cas de nuit.*

En tout cas, Quoi qu'il arrive, à tout événement. *Je vous payerai dans un mois, je l'espère : en tout cas, je vous donnerai des sûretés suffisantes.*

CAS, se disait autrefois, en Matière criminelle, pour Fait, action, crime. *Le cas dont il est accusé n'est pas graciable. Un cas pendable.*

Fam., *C'est un cas pendable*, C'est un acte indigne de pardon.

Fam., *Son cas va mal, son cas n'est pas net, son cas est véreux, est sale*, se dit en parlant D'un homme qui est en danger pour quelque crime, pour quelque mauvaise affaire. On dit également, *Il sent son cas véreux*, Il connaît lui-même que son affaire est mauvaise, il sent qu'il a quelque chose à se reprocher.

Prov., *Tous vilains cas, tous mauvais cas sont niables, sont reniables*, se dit Lorsqu'un homme a commis une faute grave, et que la honte ou la crainte du châtiment le porte à la nier.

Cas privilégiés, ou *cas royaux*, Crimes dont les juges royaux pouvaient seuls connaître, quelle que fût la condition de l'accusé. *La fausse monnaie, le duel, étaient des cas privilégiés.*

Cas privilégiés, se disait particulièrement, en Jurisprudence canonique, Des cas dans lesquels le juge séculier prenait connaissance des crimes d'un ecclésiastique, et le jugeait conjointement avec le juge ecclésiastique, nonobstant le privilège clérical.

Cas spéciaux, Les crimes qui étaient déférés à la chambre des pairs, constituée en haute cour de justice.

Pour les cas résultants du procès, Formule qu'on employait autrefois dans les jugements rendus en matière criminelle, lorsque les preuves n'étaient pas complètes. *Il était accusé d'assassinat; mais, comme il n'y avait point de preuves suffisantes, il fut condamné aux galères pour les cas résultants du procès.*

Cas réservés, Les péchés dont on ne peut être absous que par le pape ou l'évêque, ou par les prêtres qui ont reçu d'eux un pouvoir spécial. *L'incendie volontaire des églises est un cas réservé au pape.*

Cas de conscience, Difficulté ou question sur ce que la religion permet ou défend en certains cas. *Ce docteur est fort versé dans les cas de conscience. Un cas de conscience fort difficile à résoudre.*

Par extension, *Je m'en fais un cas de conscience*, Je m'en fais scrupule.

Faire cas de quelqu'un ou de quelque chose, L'estimer, en avoir bonne opinion. *Faire grand cas d'un homme. C'est un prince qui sait faire cas des hommes de mérite. Ne faire cas que de l'argent. On ne fait pas grand cas de ce qu'il dit. On n'en fait nul cas.*

CAS, se dit aussi, familièrement, pour Excrément, ordure. *Il a fait son cas au pied d'un mur.*

CASANIER, IÈRE. adj. Qui aime à demeurer chez lui. *C'est l'homme du monde le plus casanier.* On dit dans un sens analogue : *Mener une vie casanière. Être d'humeur casanière. Avoir des goûts casaniers.*

Il est aussi substantif. *C'est un casanier, un vrai casanier.*

CASAQUE. s. f. Sorte d'habillement dont on se sert comme d'un manteau, et qui a ordinairement des manches fort larges. *Une casaque pour la campagne. Une casaque pour la pluie. Les mousquetaires portaient des casaques. Casaque de héraut d'armes. Casaque de forçat.*

Fig. et fam., *Tourner casaque*, Changer de parti.

CASAQUIN. s. m. Diminutif. Espèce de déshabillé court, qu'on porte pour sa commodité. Il ne se dit guère aujourd'hui que d'Un vêtement à l'usage des femmes du peuple ou de la campagne.

Fig. et pop., *Donner sur le casaquin à quelqu'un*, Le battre. *On lui a donné sur le casaquin*, On l'a fort maltraité en actions ou en paroles.

CASCADE. s. f. Chute d'eau; eau qui tombe de rocher en rocher. *Il y a des cascades naturelles et des cascades artificielles. La rivière fait une cascade en cet endroit. La cascade de Tivoli. Une belle cascade. La cascade de Saint-Cloud. Faire une cascade dans un jardin.*

Fig., *Ce discours est plein de cascades, va par cascades*, se dit D'un discours où l'auteur passe tout d'un coup d'une chose à l'autre, sans aucune liaison.

Fig., *Je ne sais cette nouvelle que par cascades, elle n'est venue à moi que par cascades*, Cette nouvelle a passé par différentes bouches avant d'arriver jusqu'à moi.

Fig., *Il est arrivé là de cascade en cascade, par cascades*, se dit D'un homme qui, par une suite d'événements, sans avoir de plan apparent et suivi, a été conduit à quelque chose.

CASCATELLE. s. f. Mot emprunté de l'italien, qui signifie, Petite cascade. On ne l'emploie guère que dans cette phrase, *Les cascatelles de Tivoli.*

CASE. s. f. Maison. Il ne se dit guère au propre que Des cabanes où logent les nègres employés à la culture des plantations, dans les colonies.

Fam., *Le patron de la case*, Le maître de la maison; ou, par extension, Celui qui a toute autorité dans la maison, quoiqu'il n'en soit pas le maître.

CASE, au Jeu du trictrac, désigne Chacune de ces places qui sont marquées par une espèce de flèche. *Il y a tant de cases au trictrac. Avoir une dame à telle case. Avoir cinq cases remplies, et une dame à la sixième.*

Faire une case, Remplir une case avec deux dames. *Avoir une case difficile à faire. Faire une belle case. Une demi-case.*

CASE, au Jeu des échecs et des dames, désigne Chacun des carrés de l'échiquier sur lequel on joue. *Avancer un pion à la seconde case du roi.*

CASE, se dit aussi Des divisions pratiquées dans un rayon, un tiroir, une boîte, etc., pour y mettre séparément différents objets.

Il se dit, par extension, Des divisions d'un registre formées par les lignes qui coupent les colonnes transversalement. *Folio 2 verso, case 3.*

CASÉEUX, EUSE. adj. Terme didacti-

que. Qui est de la nature du fromage. *La partie caséeuse du lait.*

CASEMATE. s. f. T. de Fortification. Souterrain voûté à l'épreuve de la bombe, pour défendre la courtine et les fossés, ou pour loger des troupes au besoin. *Les casemates d'une citadelle.*

CASEMATÉ, ÉE. adj. Garni de casemates. *Bastion casematé. Rempart casematé.*

CASER. v. n. T. du Jeu de trictrac. Faire une case, remplir une case avec deux dames. *Caser bien. Caser mal.*

Caser, s'emploie quelquefois activement, et signifie, familièrement, Placer quelqu'un, lui faire avoir une place. *N'ayez point d'inquiétude sur votre avenir, je vous caserai.*

Il s'emploie, dans un sens analogue, avec le pronom personnel. *Avoir de la peine à se caser. Il est parvenu à se caser.*

Caser, avec le pronom personnel, signifie encore, familièrement, S'établir comme on peut en un lieu. *Il faut bien se caser quelque part, quand on ne peut se loger à l'aise.*

Fig. et fam., *Cela a de la peine à se caser dans sa tête,* Cela a de la peine à se loger dans sa tête, il le retient difficilement.

Casé, ée. part. passé.

Fam., *Le voilà casé, il est casé pour la vie,* Il a une place assurée.

CASERNE. s. f. Bâtiment destiné au logement des troupes. *Tous les soldats furent logés dans des casernes. Belle, vaste caserne. Aller à la caserne. Caserne de cavalerie. Caserne d'infanterie.*

C'est une grande caserne, se dit familièrement D'une grande maison divisée en beaucoup de petits appartements.

CASERNEMENT. s. m. Action de caserner. *Le casernement des troupes. Effets de casernement.*

CASERNER. v. n. Loger dans des casernes. *La garnison logeait chez les bourgeois, mais on la fit caserner. La moitié de la garnison casernera cet hiver.*

Il est aussi verbe actif, et signifie, Faire caserner. *Caserner des troupes.*

Caserné, ée. part. passé.

CASIER. s. m. Garniture de bureau, composée de plusieurs cases, dans lesquelles on place les papiers ou autres objets que l'on veut tenir en ordre.

Casier judiciaire, Ensemble de notes prises par la justice sur un individu.

CASILLEUX. adj. m. T. de Vitrier. Il se dit Du verre qui se casse au lieu de se couper, quand on y applique le diamant.

CASIMIR. s. m. Étoffe de laine croisée, fine et légère. *Pantalon, gilet de casimir.*

CASINO. s. m. Établissement de jeu, de lecture, de conversation, etc. *Il passe toutes ses soirées au casino. On trouve des casinos dans plusieurs villes d'eaux.*

CASOAR. s. m. T. d'Hist. nat. Oiseau de l'Inde, presque aussi gros, mais moins grand que l'autruche, dont la tête est couverte d'une espèce de casque osseux, et dont le plumage ressemble à du crin. *Le casoar ne vole point.*

CASQUE. s. m. Arme défensive qui garantit la tête, et qui sert de coiffure. *Une armure complète avec le casque, la cuirasse, les brassards, les gantelets, etc. Tous les chevaliers du tournoi avaient le casque en tête. La visière d'un casque. Son casque était surmonté d'un panache. Le cimier d'un casque. Casque de dragon, de cuirassier. La crinière d'un casque.*

En termes de Botan., *Fleur en casque,* Fleur qui, par sa forme, ressemble à cette armure. *L'aconit porte des fleurs en casque.*

Casque, en termes de Zoologie, Tubercule calleux qui surmonte la tête de divers oiseaux.

Casque, en termes de Blason, se dit de La représentation d'un casque sur l'écusson des armoiries. *Porter le casque de face. Il n'y a que les souverains qui portent le casque ouvert et couronné.*

CASQUETTE. s. f. Coiffure d'homme, faite d'étoffe ou de peau, qui a ordinairement une visière sur le devant. *Beaucoup d'ouvriers portent des casquettes. Casquette de voyage. Ce petit garçon a perdu sa casquette.*

CASSADE. s. f. Mensonge pour plaisanter, ou pour servir d'excuse, de défaite. *Donner une cassade. C'est un donneur de cassades.* Il est familier et vieux.

A certains Jeux de renvi, comme le brelan, *Faire une cassade,* Faire un renvi avec vilain jeu, afin d'obliger les autres joueurs à quitter. *C'est un grand faiseur de cassades.*

CASSANT, ANTE. adj. Fragile, sujet à se casser, à se rompre; Qui se casse aisément. *C'est dommage que le verre soit si cassant, que la porcelaine soit si cassante. Le cristal est beau, mais il est cassant.*

Il se dit aussi De certains métaux aigres, et particulièrement du fer. *Il y a du fer qui est fort cassant.*

Poires cassantes, qui ont la chair cassante, Poires qui cassent, qui font une légère résistance sous la dent, à la différence des autres poires qui fondent dans la bouche, et qui, par cette raison, sont appelées *Poires fondantes. Le bon-chrétien, le martin-sec, et le messire-jean, sont des poires cassantes.*

Il se prend aussi au figuré et se dit des hommes et des choses, pour exprimer Une manière d'être, impérieuse ou tranchante. *C'est un homme cassant. Un air, un ton cassant.*

CASSATION. s. f. T. de Jurispr. Acte juridique par lequel on casse des jugements, des actes et des procédures. *La cassation d'une procédure. La cassation d'une sentence. La cassation d'un testament.*

Il se dit plus particulièrement aujourd'hui de La décision par laquelle un arrêt ou un jugement en dernier ressort est annulé. *Demande, pourvoi, recours en cassation. Il y a ouverture à cassation lorsque...*

Moyens de cassation, Les moyens qu'on allègue pour faire casser un arrêt ou un jugement en dernier ressort.

Se pourvoir en cassation, Se pourvoir pour faire casser un arrêt ou un jugement en dernier ressort. On dit de même, *Poursuivre la cassation d'un arrêt, etc.*

Cour de cassation, Le tribunal suprême investi du droit de casser et d'annuler les arrêts ou jugements en dernier ressort, lorsqu'il y a violation ou fausse application des lois, ou inobservation des formes prescrites à peine de nullité. *La cour de cassation siége à Paris. Le délai pour se pourvoir à la cour de cassation est de trois mois en matière civile, et de trois jours en matière criminelle.*

CASSAVE. s. f. Sorte de galette préparée avec la racine râpée de manioc cuite sur des plaques chaudes.

CASSE. s. f. Genre de plantes légumineuses, dont plusieurs espèces sont employées en médecine.

Il se dit plus particulièrement de La pulpe noire, douce et un peu sucrée, contenue dans les gousses longues et ligneuses d'une espèce de casse qui croît en Égypte, aux Indes, aux Antilles, et que l'on nomme *Cassier* ou *Canéficier. La casse est laxative. De la casse du Levant. Se purger avec de la casse. Prendre de la casse. Prendre de la casse en bol ou dans du petit-lait.*

Casse en bâton, se dit, dans le Commerce, de La casse qui est encore en gousse.

CASSE. s. f. Action de casser; ou Le résultat de cette action. *Ces objets sont mal emballés, il y aura de la casse. Le voiturier ne répond pas de la casse.*

Il se dit aussi d'Une peine militaire qui consiste dans la perte d'un grade. *Il craint la casse. Cela mérite la casse.*

Lettres de casse, Ordre écrit que donnait le roi pour casser un officier.

CASSE. s. f. T. d'Impr. Sorte de caisse ou de boîte plate et découverte, composée de deux parties qui forment ensemble un carré, et divisée en petites cases contenant, chacune, tous les caractères d'une même lettre. *Prendre les lettres dans la casse. Travailler à la casse. Casse d'italique. Casse de romain.*

Haut de casse, La partie supérieure de la casse, celle qui contient les capitales et différents autres caractères.

Bas de casse, La partie inférieure de la casse, celle qui est le plus à portée de l'ouvrier, et qui contient les minuscules ou lettres ordinaires, qu'on nomme aussi, pour cette raison, *Lettres du bas de casse.*

Casse, en termes de Fonderie, Bassin formé vis-à-vis de l'œil ou de l'ouverture d'un fourneau, dans lequel est reçu le métal fondu qui découle du fourneau.

CASSEAU. s. m. T. d'Impr. Moitié de casse dont les compartiments sont plus grands et plus profonds, et qui sert de réserve pour différents caractères.

CASSE-COU. s. m. On appelle ainsi Un endroit où il est aisé de tomber, si l'on n'y prend garde. *Cet escalier est un vrai casse-cou.*

Casse-cou, au Jeu de colin-maillard, est Le cri par lequel on avertit la personne qui a les yeux bandés qu'elle s'approche d'un endroit où elle pourrait se blesser.

Casse-cou, dans les Manéges et chez les Maquignons, se dit Des gens employés à monter les chevaux jeunes ou vicieux; et quelquefois, par extension, d'Un homme qui monte à cheval avec plus de hardiesse que d'habileté. *Cet homme n'est pas bon écuyer, ce n'est qu'un casse-cou.* Il se dit encore, figurément et familièrement, d'un personnage peu important qui est chargé d'une négociation hasardeuse. *La mission était difficile, on l'a confiée à un casse-cou.*

Casse-cou, se dit aussi d'Une espèce d'échelle qui n'est soutenue que par une queue.

CASSE-NOISETTE ou **CASSE-NOIX.** s. m. Petit instrument avec lequel on casse des noisettes ou des noix. *Des casse-noisettes.*

CASSER. v. a. Briser, rompre. *Casser un verre. Casser des noix. Casser des os. Casser les bras à quelqu'un. Casser la tête à quelqu'un d'un coup de massue, d'un coup de pistolet. Se casser le bras, la jambe.* Il s'emploie souvent avec le pronom personnel régime direct. *Un verre se casse. La corde s'est cassée.* On l'emploie aussi neutralement,

dans le sens de se casser. *La corde cassa. Cette poire casse sous la dent.*

Prov. et fig., *Qui casse les verres, les paye,* Celui qui fait quelque dommage doit le réparer.

Fig. et fam., *Casser les vitres*, Ne rien ménager dans ses propos.

Fig. et fam., *Casser la tête*, Assourdir par un grand bruit. *Ces enfants me cassent la tête.*

Fig. et fam., *Casser bras et jambes*, Enlever tout moyen d'agir. *Cela me casse bras et jambes. La peur lui cassa bras et jambes.*

Se casser la tête, Se la briser ou se la fendre en tombant, en heurtant contre un corps dur.

Fam. et par exagérat., *Se casser la tête, le nez*, Se blesser à la tête, ou au nez, en se cognant contre quelque chose. *Cet étourdi s'est cassé le nez contre une porte.* On dit de même, *Se casser le cou*, Se blesser en tombant.

Fig. et fam., *Se casser la tête*, S'appliquer à quelque chose avec une grande contention d'esprit. *Je me suis longtemps cassé la tête pour trouver un expédient.*

Fig. et fam., *Se casser le nez*, Ne point réussir dans ses projets, ne point venir à bout de ce que l'on a entrepris.

Il signifie aussi, Ne pas trouver chez elle une personne qu'on allait voir.

Fig. et fam., *Se casser le cou*, Ruiner ses affaires, sa fortune. On dit de même, *Casser le cou à quelqu'un.*

CASSER, signifie au figuré, Annuler, déclarer nul. *Casser un jugement, un arrêt. Casser un mariage. Casser un testament, un contrat.*

Casser un officier, Le chasser du service. *Ce capitaine fut cassé pour ne s'être rendu à l'armée que le lendemain de l'action.*

Casser un sergent, un caporal, Les priver de leur grade, et les réduire à la condition de simples soldats.

Casser aux gages, Ôter à quelqu'un son emploi et les appointements qui y sont attachés. *On l'a cassé aux gages. Il est cassé aux gages.* Cela se dit aussi, figurément, D'un supérieur qui ôte sa confiance à son inférieur.

CASSER, signifie aussi, Affaiblir, débiliter; et, en ce sens, il ne se dit que Des choses qui ruinent la santé. *Les fatigues de la guerre, les débauches, l'ont fort cassé.*

Il s'emploie, dans un sens analogue, avec le pronom personnel. *C'est un homme qui commence à se casser. Il se casse depuis quelque temps.*

CASSÉ, ÉE. part. passé. *Un verre cassé. Un bras cassé. Un arrêt cassé. Un caporal, un sergent cassé. Un homme cassé aux gages. Un homme extrêmement cassé. Un homme cassé de vieillesse. Voix cassée.*

Prov. et fig., *Il en payera les pots cassés*, On fera retomber sur lui le dommage, la perte; On s'en vengera sur lui.

CASSEROLE. s. f. Ustensile de cuisine, qui sert à divers usages. *Casserole de cuivre. Casserole de terre cuite.*

CASSE-TÊTE. s. m. Espèce de massue, faite de pierre ou de bois très dur, dont plusieurs peuples sauvages se servent dans les combats.

Il se dit aussi, figurément et familièrement, d'Un vin gros et fumeux qui porte à la tête, qui la rend pesante. *Les gros vins d'Orléans sont des casse-tête.*

Il se dit encore, figurément et familièrement, d'Un travail qui exige une forte application; d'Un calcul long et embrouillé; d'Un jeu où il y a beaucoup de combinaisons, comme les échecs. *Ce problème est un vrai casse-tête.*

Casse-tête chinois, Espèce de jeu de société.

CASSETIN. s. m. T. d'Imp. Chacune des petites cases ou cellules de différentes grandeurs qui divisent une casse d'imprimerie. *Chaque lettre a son cassetin.*

CASSETTE. s. f. Petit coffre où l'on serre ordinairement des objets précieux et de peu de volume. *On lui a pris ses pierreries dans sa cassette. Il avait tout son argent dans une cassette. Saisir, ouvrir une cassette.*

La cassette du roi, de l'empereur, Son trésor particulier. *Le roi, l'empereur a donné à un tel une pension sur sa cassette.*

Fig. et fam., *Épouser une femme pour les beaux yeux de sa cassette*, L'épouser pour son argent.

CASSEUR. s. m. Celui qui casse. *Un casseur de pierres*, Un homme qui casse les pierres ou les cailloux destinés à l'entretien d'une route.

Fig. et pop., *Un grand casseur de raquettes*, Un homme vert et vigoureux. *Il se vante fort, et se donne pour un grand casseur de raquettes.*

Fig. et pop., *Un casseur d'assiettes*, Un tapageur, un querelleur.

CASSIER. s. m. Arbre qui porte la casse, et que l'on nomme aussi *Canéficier.*

CASSINE. s. f. Il se dit, en termes de Guerre, d'Une petite maison détachée au milieu des champs, où l'on peut s'embusquer, se retrancher. *On délogea les ennemis de plusieurs cassines.*

Il se dit aussi, dans quelques parties de la France, d'Une petite maison de plaisir hors de la ville. *Une jolie cassine.*

CASSIOPÉE. s. f. T. d'Astron. Constellation de l'hémisphère septentrional.

CASSIS. s. m. (Quelques-uns écrivent, *Cacis.* On prononce l'S finale.) Espèce de groseillier, dont les fruits noirs et aromatiques viennent en grappes. *Les feuilles et l'écorce du cassis sont employées en médecine.*

Il se dit aussi Du fruit lui-même. *Cueillir, manger du cassis.*

Il se dit, par extension, d'Une sorte de ratafia qui se fait avec le fruit du cassis. *Boire du cassis. Un verre de cassis. Le cassis est stomachique.*

CASSOLETTE. s. f. Vase dans lequel on fait brûler ou évaporer des parfums, et qui a ordinairement un couvercle percé d'ouvertures par lesquelles s'échappe la fumée ou la vapeur. *Une cassolette d'argent. Mettre du feu sous une cassolette. Les architectes emploient des cassolettes de sculpture dans les ornements.*

Il se dit aussi de L'odeur même qui s'exhale de la cassolette. *Voilà une bonne cassolette.*

Fam. et iron., *Quelle cassolette! Voilà une terrible cassolette!* se dit d'Une mauvaise odeur.

CASSON. s. m. Pain informe de sucre fin. *Sucre en cassons.*

CASSONADE. s. f. Sucre qui n'a été raffiné qu'une fois. *Ces confitures ne sont faites qu'avec de la cassonade.*

CASSURE. s. f. Il se dit de L'endroit où un objet est cassé. *Raccommoder une cassure. La cassure de ce métal offre des points brillants.* On dit familièrement, *La cassure de son bras est bien reprise.*

CASTAGNETTE. s. f. Instrument composé de deux petits morceaux de bois creusés, que l'on tient dans la main, et que l'on frappe l'un contre l'autre en cadence, en mettant les deux concavités l'une contre l'autre. *Une paire de castagnettes. Jouer des castagnettes. Danser avec des castagnettes.*

CASTE. s. f. Il se dit Des classes dans lesquelles sont divisés les peuples de l'Inde. *Il y a quatre castes principales. La caste des brahmanes. La caste des guerriers. La caste des marchands. La caste des artisans. Caste mixte.*

Il se dit aussi de Certaines classes qui existaient chez d'autres peuples, tels que les Égyptiens, les Mexicains.

Il se dit quelquefois, par extension, de Certaines classes de personnes, pour les distinguer du reste de la nation à laquelle elles appartiennent; et alors il ne s'emploie guère que par dénigrement. *Les prétentions de cette caste. L'esprit de caste. Il a tous les préjugés de sa caste.*

CASTEL. s. m. Vieux mot qui s'est dit pour Château. Il s'emploie encore dans le langage familier. *Un vieux castel. Un petit castel. Il vit retiré dans son humble castel.*

CASTILLE. s. f. Débat, démêlé, différend de peu d'importance. Il n'est plus guère usité que dans ces phrases familières : *Ils ont toujours quelque castille ensemble; ils sont toujours en castille.*

CASTINE. s. f. Pierre calcaire, d'un gris blanchâtre, qui, mêlée avec certains minerais de fer, en facilite la fusion.

CASTOR. s. m. Quadrupède mammifère de l'ordre des Rongeurs, qui habite ordinairement dans les lieux aquatiques, et dont l'espèce unique est commune au nord de l'ancien continent et de l'Amérique. *Les castors du Canada font des digues et se construisent des habitations. Les castors d'Europe vivent la plupart dans des terriers. Poil de castor. Peau de castor. Chapeau de castor. Drap de castor. Bas de castor.*

Il signifie aussi, Le chapeau même qui se fait avec le poil du castor. *Acheter un castor. Un castor neuf. Un vieux castor. Un castor ras, lustré.*

Demi-castor, Chapeau qui n'est pas fait entièrement de poil de castor, et dans lequel il entre d'autres poils et de la laine.

Fig. et fam., *C'est un demi-castor*, se dit D'un homme dont la conduite est plus qu'équivoque.

CASTORÉUM. s. m. (On prononce *Castoréome.*) Substance grasse et odorante, que l'on tire des aines du castor, et qu'on emploie en médecine comme antispasmodique.

CASTORINE. s. f. Étoffe de laine légère et soyeuse. *Une redingote de castorine.*

CASTRAMÉTATION. s. f. L'art de camper. Il se dit surtout en parlant de La manière de camper des anciens. *Ce livre traite de la castramétation des Grecs, des Romains.*

CASTRAT. s. m. Chanteur qu'on a châtré dans l'enfance, pour lui conserver une voix semblable à celle des enfants et des femmes. *Les castrats chantent les dessus. Voix de castrat.*

CASTRATION. s. f. T. de Chirurg. Opération par laquelle on châtre un homme, un animal.

Il se dit aussi en Botanique, d'Une opération analogue, par laquelle on ôte à une plante la faculté de produire des semences.

CASUALITÉ. s. f. Qualité de ce qui n'a rien de certain, d'assuré. Il est peu usité.

CASUEL, ELLE. adj. Fortuit, accidentel, qui peut arriver ou n'arriver pas. *Cela est casuel, est fort casuel.*

Emplois casuels, charges casuelles, s'est dit Des emplois révocables, des charges que des familles pouvaient perdre par la mort de ceux qui en étaient pourvus.

Droits casuels, Certains profits de fief qui arrivaient fortuitement, comme les lods et ventes, etc. *Le droit d'aubaine était un droit casuel.*

Parties casuelles, Droits et revenus éventuels qui étaient perçus au profit de l'État. *Trésorier des parties casuelles.* Il se disait aussi Du bureau établi pour le recouvrement de ces sortes de droits. *Payer une charge aux parties casuelles. Une quittance des parties casuelles.*

Charge vacante aux parties casuelles, Charge qui vaquait au profit du roi.

CASUEL, est aussi substantif masculin, et signifie, Le revenu, le gain casuel que l'on retire d'une chose, par opposition au revenu, au gain fixe. *Le casuel de cette terre vaut mieux que le revenu certain. Le casuel d'une cure. Il a tant de traitement, et un bon casuel.*

CASUELLEMENT. adv. Fortuitement, par hasard. Il n'est guère usité.

CASUISTE. s. m. Théologien qui enseigne la morale religieuse, et qui résout les cas de conscience. *Casuiste sévère. Casuiste rigide. Casuiste relâché. Les anciens casuistes. Les casuistes modernes. Consulter les casuistes. Le casuiste le plus sûr, c'est la conscience d'un homme de bien.*

CASUISTIQUE. s. f. Partie de la théologie morale qui traite des cas de conscience. *Les jésuites ont beaucoup écrit sur la casuistique.*

CAT

CATACHRÈSE. s. f. (On prononce *Catakrèse.*) Figure, espèce de métaphore qui consiste dans l'abus d'un terme, comme : *Ferré d'argent, Aller à cheval sur un bâton.*

CATACLYSME. s. m. Terme didactique. Une grande inondation et particulièrement Un déluge universel ou Un déluge partiel. Il s'emploie au figuré pour désigner Un grand bouleversement dans un État. *Cette révolution fut un cataclysme. L'invasion des barbares dans l'empire romain fut un cataclysme.*

CATACOIS. s. m. T. de Marine. Voyez CACATOIS.

CATACOMBES. s. f. pl. Cavités souterraines ou excavations d'anciennes carrières, dans lesquelles on enterrait les corps morts. *Les catacombes de Rome. Les catacombes de Naples. Plusieurs martyrs furent enterrés dans les catacombes. Visiter les catacombes. Il y a sous plusieurs quartiers de Paris des catacombes où sont déposés les ossements tirés des cimetières.*

CATACOUSTIQUE. s. f. T. de Physique. Partie de l'acoustique qui a pour objet les propriétés des échos.

CATADIOPTRIQUE. s. f. T. de Physique. Partie de l'optique qui s'occupe des effets réunis de la lumière réfléchie et de la lumière réfractée. On l'emploie aussi adjectivement. *Télescope catadioptrique*, Télescope composé de miroirs qui réfléchissent les rayons, et de verres qui les réfractent.

CATAFALQUE. s. m. Estrade, décoration funèbre qu'on élève au milieu d'une église, pour y placer le cercueil ou la représentation d'un mort à qui l'on veut rendre les plus grands honneurs. *On élèvera pour ce prince un magnifique catafalque.*

CATAIRE. s. f. T. de Botan. Genre de plantes labiées, dont une espèce a reçu le nom vulgaire d'*Herbe aux chats*, parce que son odeur forte plaît beaucoup à ces animaux.

CATALECTES. s. m. pl. Il se dit d'Un recueil de fragments, de morceaux détachés.

CATALECTIQUE. adj. Il se dit D'un vers grec ou latin auquel il manque le dernier demi-pied.

CATALEPSIE. s. f. T. de Médec. Maladie caractérisée par la suspension complète des sensations et des mouvements volontaires, et par la faculté qu'ont les membres de conserver la position qu'on leur donne. *Tomber en catalepsie.*

CATALEPTIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Qui est attaqué de la catalepsie, ou Qui a rapport à la catalepsie.

CATALOGUE. s. m. Liste, dénombrement. *Un catalogue de livres. Le catalogue d'une bibliothèque. Catalogue par ordre alphabétique, par ordre de matières. Rayer un livre d'un catalogue. Le catalogue des plantes. Le catalogue des étoiles. Le catalogue des tableaux d'une exposition publique. Le catalogue des saints.*

CATALOGUER. v. a. Inscrire par ordre des livres, des objets d'art, des plantes, etc.

CATALOGUÉ, ÉE. part. passé.

CATALPA. s. m. T. de Botan. Arbre d'agrément, originaire de la Caroline, dont les fleurs, d'un beau blanc ponctué de rouge, sont disposées en corymbe à l'extrémité des rameaux.

CATAPLASME. s. m. Espèce de topique, d'emplâtre propre à fomenter, à fortifier une partie débilitée, à amollir et résoudre les duretés. *Faire un cataplasme. Appliquer un cataplasme. Cataplasmes toniques. Cataplasmes émollients. Cataplasmes de farine de graine de lin.*

CATAPULTE. s. f. Machine de guerre dont les anciens se servaient pour lancer des pierres ou des traits.

CATARACTE. s. f. Opacité plus ou moins complète du cristallin ou de sa membrane, qui s'oppose à la vision en interceptant le passage des rayons lumineux. *Avoir la cataracte. L'oculiste lui a ôté, lui a enlevé la cataracte. On lui a fait l'opération de la cataracte par extraction, par abaissement.*

CATARACTE. s. f. Saut, chute des eaux d'une grande rivière, lorsqu'elles se précipitent d'un lieu très élevé. *La cataracte du Niagara. Le Rhin a deux cataractes.*

Les cataractes du Nil, Rapides qui rendent difficile en certains endroits la navigation du Nil, mais sans l'interrompre.

CATARACTES, se dit aussi d'Une grande abondance d'eaux qui tombent du ciel : dans cette acception, il n'est guère usité que lorsqu'il s'agit Du déluge universel. *Les cataractes du ciel furent ouvertes.*

CATARACTÉ, ÉE. adj. T. de Médec. Qui est affecté de la cataracte. *Œil cataracté. Cet homme est cataracté.*

CATARRHAL, ALE. adj. T. de Médec. Qui appartient ou qui a rapport au catarrhe. *Affection catarrhale. Épidémie catarrhale.*

CATARRHE. s. m. T. de Médec. Il se dit de Tout écoulement d'un liquide, plus ou moins clair ou épais, par une membrane muqueuse, quelle qu'en soit d'ailleurs la cause. *Catarrhe pulmonaire. Catarrhe de la vessie. Etc.*

Il signifie communément, Un gros rhume. *Son catarrhe le fait tousser beaucoup. Catarrhe suffocant.*

CATARRHEUX, EUSE. adj. T. de Médec. Qui est sujet aux catarrhes. *Un vieillard catarrheux.*

Il s'est employé aussi comme synonyme de *Catarrhal.*

CATASTROPHE. s. f. Le dernier et principal événement d'un poème dramatique. Il se dit surtout Du dénouement funeste d'une tragédie. *On doit préparer habilement la catastrophe. L'intérêt s'affaiblit, si la catastrophe est trop prévue.*

Il signifie, par extension, Grand malheur, révolution funeste, fin déplorable. *Affreuse, terrible, sanglante catastrophe. Ce tremblement de terre fut une épouvantable catastrophe. Nous touchons à la catastrophe. Cette catastrophe inattendue allait tout changer. Sa vie a fini par une cruelle catastrophe.*

CATÉCHISER. v. a. Instruire des mystères de la foi, et des principaux points de la religion chrétienne. *Catéchiser les infidèles, les ignorants, les enfants.*

Il signifie, figurément et familièrement, Tâcher de persuader quelque chose à quelqu'un, lui dire toutes les raisons qui peuvent l'engager à faire une chose. *Je l'ai longtemps catéchisé, mais inutilement. Il faut un peu le catéchiser.*

Il signifie aussi, familièrement, Bien instruire quelqu'un de ce qu'il doit faire ou dire. *Avant de l'envoyer là, je l'ai bien catéchisé. Ses réponses sont trop adroites, il paraît qu'on l'a catéchisé.*

CATÉCHISÉ, ÉE. part. passé.

CATÉCHISME. s. m. Instruction sur les principes et les mystères de la foi. *Faire le catéchisme. Aller au catéchisme. Un enfant qui sait bien son catéchisme. Le catéchisme du concile de Trente. Le catéchisme du diocèse de Paris. Enseigner le catéchisme. Réciter le catéchisme. Dire son catéchisme.*

Il signifie aussi, Le livre qui contient cette instruction. *Acheter un catéchisme. Cet enfant a déchiré son catéchisme.*

Fig. et fam., *Faire le catéchisme à quelqu'un*, Le mettre au fait, l'endoctriner. *On lui a fait son catéchisme.* Dans un sens analogue, *Il sait son catéchisme.*

CATÉCHISME, est aussi, par extension, Le titre donné à certains ouvrages qui contiennent l'exposition abrégée de quelque science, et qui sont rédigés par demandes et par réponses. *Catéchisme d'économie politique.*

CATÉCHISTE. s. m. Celui qui enseigne le catéchisme aux enfants. *C'est le catéchiste de la paroisse.*

CATÉCHUMÈNE. s. des deux genres. (On prononce *Catékumène.*) Il se dit d'Une personne qu'on instruit pour la disposer au baptême. *Les catéchumènes. Les nouveaux catéchumènes. Une jeune catéchumène.*

CATÉGORIE. s. f. T. de Logique. Sorte de classe dans laquelle on range plusieurs choses qui sont d'espèce différente, mais qui appartiennent à un même genre. *Les dix catégories d'Aristote. La catégorie de la substance, de l'accident, etc.*

Il se dit quelquefois, dans un sens plus général, de Toute classe dans laquelle on range plusieurs objets d'une même nature. *Établir des catégories.*

Par extension, *Ces deux choses ne sont pas de même catégorie*, Elles ne sont pas de même nature, ou Elles ne s'accordent pas ensemble.

Fig. et fam., *Ces gens-là sont de même catégorie*, Ils sont de même caractère, ils ont les mêmes mœurs. Cette phrase s'emploie ordinairement en mauvaise part.

CATÉGORIQUE. adj. des deux genres. Qui est selon la raison, qui est à propos; ou Qui est clair, précis. *Une réponse catégorique. Cela n'est pas catégorique.*

En termes de Logique, *Propositions catégoriques*, Propositions énoncées simplement et absolument; comme, *Tout homme est mortel.*

CATÉGORIQUEMENT. adv. Pertinemment, à propos; ou D'une manière claire, précise. *Il a parlé catégoriquement. Répondre catégoriquement.*

CATHARTIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Qui est très purgatif, mais moins que les drastiques. *Médicament cathartique.* Il s'emploie aussi substantivement. *Un cathartique.*

CATHÉDRALE. adj. f. Il se dit De la principale église d'un évêché, de l'église où est le siège de la résidence de l'évêque. *Église cathédrale. Un chanoine de l'église cathédrale.*

Il est aussi substantif. *La cathédrale. Un chanoine de la cathedrale.*

CATHÉDRANT. s. m. Celui qui préside à une thèse de théologie ou de philosophie. Il est maintenant peu usité.

CATHÉRÉTIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Il se dit Des médicaments qui rongent, qui détruisent les excroissances charnues.

CATHÉTER. s. m. (On prononce l'R.) Instrument de chirurgie, sonde creuse et recourbée, faite pour être introduite dans la vessie.

CATHÉTÉRISME. s. m. Opération chirurgicale pratiquée avec le cathéter.

CATHOLICISME. s. m. Communion ou religion catholique. *Embrasser le catholicisme.*

CATHOLICITÉ. s. f. Il se dit, soit De la doctrine de l'Église catholique, soit Des personnes qui en font profession. *La catholicité d'une opinion. On doute de la catholicité de cet écrivain.*

Il se prend quelquefois pour tous les pays catholiques. *C'est un usage reçu dans la catholicité, dans toute la catholicité.*

CATHOLICON. s. m. Espèce de remède ainsi appelé, ou parce qu'il est composé de plusieurs sortes d'ingrédients, ou parce qu'on le croyait autrefois propre à toutes sortes de maladies. *Catholicon simple. Catholicon double. Ordonner, acheter, prendre du catholicon. Se purger avec du catholicon.*

CATHOLIQUE. adj. des deux genres. Qui est universel, qui est répandu partout. Il ne se dit que De la religion romaine, et De ce qui n'appartient qu'à elle. *La foi catholique. La religion catholique. L'Église catholique, apostolique et romaine. Il a toujours eu des sentiments, des opinions très catholiques.*

Fig. et fam., *Cela n'est pas catholique*, Cela n'est pas conforme à la morale, au devoir.

Le Roi Catholique, Sa Majesté Catholique, Le roi d'Espagne.

Cantons catholiques, Les cantons suisses qui font profession de la religion catholique.

Pays-Bas catholiques, Nom que l'on donnait autrefois à la Belgique, par opposition à la Hollande, devenue protestante.

CATHOLIQUE, est aussi substantif, en parlant Des personnes. *Un catholique. Une catholique. Un bon catholique.*

Prov. et fig., *Catholique à gros grains*, Catholique qui ne se fait pas scrupule de bien des choses défendues par la religion.

CATHOLIQUEMENT. adv. Conformément à la foi de l'Église catholique. *Il a prêché, il a écrit très catholiquement.*

CATI. s. m. Apprêt propre à rendre les étoffes plus fermes et plus lustrées. *Donner le cati à du drap.*

CATIMINI (EN). loc. adv. En cachette, à la manière des chats. *Il a fait cela en catimini. Elle est venue en catimini.* Il est familier

CATIN. s. f. Femme ou fille de mauvaises mœurs. *C'est une franche catin.* Il est familier et libre.

CATIR. v. a. Donner le lustre à une étoffe. *Catir du drap. Catir à chaud. Catir à froid.*

CATI, IE. part. passé.

CATISSAGE. s. m. Opération par laquelle on donne le lustre à une étoffe.

CATISSEUR. s. m. Ouvrier qui donne le cati aux étoffes.

CATOGAN. s. m. Nœud qui retrousse les cheveux et les attache près de la tête. *Le catogan n'est plus de mode.*

CATON. s. m. Nom d'un Romain célèbre par l'austérité de ses mœurs. On l'emploie, figurément et familièrement, en parlant d'Un homme très sage, ou qui affecte de l'être. *C'est un Caton. Il fait le Caton.*

CATOPTRIQUE. s. f. T. de Physique. Partie de l'optique qui explique les effets de la réflexion de la lumière. *Un traité de catoptrique.*

Il est quelquefois adjectif des deux genres, et se dit alors De ce qui a rapport à la catoptrique. *Télescope catoptrique.*

CAU

CAUCASIQUE. adj. des deux genres. Il s'emploie particulièrement dans cette expression, *La race caucasique*, La race blanche que l'on supposait issue des pays situés aux environs du Caucase. On dit aussi: CAUCASIEN, IENNE. *La race caucasienne.*

CAUCHEMAR. s. m. Oppression ou étouffement qui survient quelquefois durant le sommeil, en sorte qu'on croit avoir un poids énorme sur l'estomac, mais qui cesse dès qu'on vient à se réveiller. *Être sujet au cauchemar. Avoir le cauchemar.*

Il se dit par extension des Rêves pénibles ou effrayants, qui sont la suite de cet état. *Il eut des cauchemars toute la nuit.*

Fig. et fam., *Cet homme donne le cauchemar, est un véritable cauchemar; Cet homme est mon cauchemar*, se dit D'un homme très ennuyeux, très importun.

CAUCHOIS, OISE. adj. Il s'emploie particulièrement dans cette locution, *Pigeons cauchois*, Gros pigeons, ainsi nommés parce que les pigeons de Caux en Normandie sont plus gros que ceux des autres lieux.

Coiffe cauchoise, Sorte de coiffure élevée que portent les femmes du pays de Caux.

CAUDATAIRE. s. m. Officier ou serviteur qui porte la queue de la robe du pape, d'un cardinal ou d'un prélat.

Il se prend aussi adjectivement. *Gentilhomme caudataire.*

Fig., Il se dit d'Un homme obséquieux, qui flatte et sert quelquefois bassement ceux dont il peut espérer quelque faveur. *Cet homme est le caudataire, se fait le caudataire de tous les gens en place.*

CAUDEBEC. s. m. Espèce de chapeau de laine, dont la première fabrique fut établie dans la ville de Caudebec. *Acheter un caudebec.* Il est vieux.

CAULICOLES. s. f. pl. T. d'Archit. Tiges qui sortent d'entre les feuilles d'acanthe, et qui sont roulées en volutes sous le tailloir du chapiteau corinthien.

CAURIS. s. m. Petite coquille qui sert de monnaie dans plusieurs contrées de l'Inde et de l'Afrique. *Payer en cauris.*

CAUSALITÉ. s. f. Terme didactique. Loi par laquelle une cause produit un effet. *Il y a entre ces deux choses un rapport de causalité.*

Principe de causalité, Principe en vertu duquel on rattache un effet à une cause.

CAUSATIF, IVE. adj. T. de Grammaire. Il se dit Des mots, des conjonctions qu'on emploie quand on veut énoncer la raison de ce qui a été dit. Car, Parce que, *sont des conjonctions causatives.*

CAUSE. s. f. Ce qui fait qu'une chose est, a lieu, agit. *Dieu est la première de toutes les causes, la cause des causes, la souveraine cause, la cause universelle, la cause première. Il y a différents genres de causes. Cause principale. Cause instrumentale. Cause matérielle. Cause formelle. Cause efficiente. Cause physique. Cause morale. Cause occasionnelle. Cause prédisposante. Cause occulte, etc. Enchaînement de causes et d'effets. Il n'y a pas d'effet sans cause. Il y a des effets dont les causes nous sont inconnues. Remonter, aller à la cause. Rechercher, découvrir, reconnaître, indiquer une cause, des causes. À quelle cause attribue-t-on sa maladie? On n'a point encore déterminé, assigné la véritable cause de ce phénomène. Il ne s'est point trompé sur les causes de cet événement. Causes éloignées. Telles furent les causes qui amenèrent cette révolution.*

Causes secondes, Les êtres créés, considérés comme ayant reçu de Dieu, cause première, la faculté de produire des effets. *Dieu laisse agir les causes secondes.*

Cause finale, Ce qu'on se propose pour but. *La gloire de Dieu doit être la cause finale de toutes nos actions.* Il se dit plus particulièrement de La fin, du but pour lequel on suppose que chaque chose a été faite, créée. *La doctrine des causes finales.*

Être cause, Occasionner. Il se dit Des personnes et des choses. *Vous êtes cause de mon bonheur. Il fut cause de la perte de tous les siens. Si je n'ai pas fait tout ce que je devais, c'est vous qui en êtes cause. Il est cause que je vous ai parlé. Cet événement est cause de tous les désordres qui sont arrivés. Les affaires qui me sont survenues sont cause que je n'ai pu aller vous voir.* On dit quelquefois, avec l'article, *Être la cause*, dans le même sens d'Occasionner. *Elle peut mourir de douleur, et vous en serez la cause. Son humilité fut la cause de sa gloire. Être la cause innocente, involontaire d'un accident, du malheur, de la ruine de quelqu'un, etc.*

CAUSE, signifie aussi, Motif, sujet, occasion, raison. *Cause légitime. Juste cause. Il n'a point fait cela sans cause. Il se formalise sans cause. C'est à juste cause, ce n'est pas sans cause qu'il agit de la sorte. Pour quelle cause les a-t-on arrêtés? Cela vous étonne, je vous en expliquerai les causes.*

Il se dit particulièrement, en Jurisprudence, Du motif pour lequel une personne se détermine à contracter. *Il n'y a pas d'obligation valable sans cause. La cause licite d'une obligation. La cause n'a pas besoin d'être exprimée. Cause fausse. Cause illicite.*

Parler avec connaissance de cause, agir en connaissance de cause, Parler, agir avec pleine connaissance de ce qu'on dit, de ce qu'on fait.

Fam., *Et pour cause*, se dit, sans rien ajouter, Quand on ne veut pas s'expliquer sur les motifs qu'on a, ou qu'un autre peut avoir, de faire ou de ne pas faire quelque chose. *Je veux faire cela, je ne veux pas faire cela, et pour cause. Il ne le fera pas, et pour cause.*

En style de Chancellerie, *À ces causes*, En considération de ce qui vient d'être exposé.

Cause, se dit encore d'Un procès qui se plaide et qui se juge à l'audience. *Mettre une cause au rôle. Faire appeler une cause. Plaider une cause. Personne ne peut être juge dans sa propre cause. Obtenir gain de cause. Gagner sa cause. Perdre sa cause. Prendre le fait et cause. Prendre fait et cause. Cause appelée. Cause remise. Bonne, mauvaise cause. Cause imperdable. Cause douteuse. Cause embrouillée. Causes célèbres. Cause d'apparat. Cause sommaire. En cause d'appel. La cause est en état*, Elle est prête à être plaidée. *La cause est entendue*, Elle est prête à être jugée.

Être en cause, Être partie au procès. *Mettre, appeler en cause*, Rendre quelqu'un partie au procès. *Mettre hors de cause*, Déclarer qu'une personne ne doit point être partie au procès. On dit dans un sens analogue, *Être hors de cause.*

En tout état de cause, Quel que soit l'état du procès. *La prescription peut être opposée en tout état de cause.* Cette phrase s'emploie aussi quelquefois dans le discours ordinaire.

Fig., *Avoir gain de cause*, Obtenir l'avantage dans une discussion; et, dans le sens opposé, *Donner gain de cause. Je mis fin à ce débat, en donnant gain de cause à mon adversaire.* On dit aussi, *Avoir, donner cause gagnée.*

Ayant cause. Voyez Ayant.

Fam., *Avocat sans cause*, Avocat qui n'est point employé.

Cause grasse, Cause que les clercs du palais choisissaient ou inventaient pour plaider entre eux, aux jours gras, et dont le sujet était plaisant.

Cause, signifie, par extension, Intérêt, parti. *La cause de Dieu. La cause du prochain. La cause des rois. La cause publique. La cause des pauvres. La cause de l'Église. La cause de l'État. La cause de l'humanité, de la religion, de la vertu, etc. Défendre, soutenir, favoriser la bonne cause. Abandonner une mauvaise cause. Embrasser une cause. Épouser la cause de quelqu'un. Cause désespérée.*

Prendre le fait et cause de quelqu'un, et plus ordinairement, *Prendre fait et cause pour quelqu'un*, Se déclarer pour quelqu'un, prendre son parti, le défendre.

Faire cause commune avec quelqu'un, Unir ses intérêts aux siens, se liguer avec lui. *Je ferai cause commune avec vous. Faisons cause commune.*

À cause de. loc. prépositive. Pour l'amour de, en considération de. *À cause de lui. À cause de cela.*

À cause que. loc. conjonctive. Parce que. *Il fut mis en jugement à cause qu'il conspirait contre le prince. Je vous cède le pas à cause que vous êtes mon aîné.*

CAUSER. v. a. Être cause, occasionner. *Il a pensé causer un grand malheur. Causer du dommage. Causer la guerre. Causer de la joie. Causer de la douleur, du chagrin. Causer du scandale.*

Causé, ée. part. passé.

En termes de Commerce et de Jurisprudence, *Billet causé en marchandises*, Billet qui a pour cause des marchandises.

CAUSER. v. n. S'entretenir familièrement avec quelqu'un. *Ils ont été une heure à causer ensemble. Je cause volontiers avec lui. Nous causâmes longtemps de cette affaire. Ils ont causé d'affaires. Je causerai de cette affaire avec mon avocat.*

Fam., *Causer de choses et d'autres*, S'entretenir familièrement de diverses choses sans contention d'esprit.

Fig. et fam., *Causer de la pluie et du beau temps*, Causer de choses peu importantes.

Elliptiq., *Causer littérature, voyages, etc.*, Causer de littérature, de voyages, etc.

Causer, veut dire aussi, familièrement, Parler trop, parler inconsidérément. *Ne lui dites que ce que vous voudrez que tout le monde sache, car il aime à causer.*

Il signifie également, Parler avec malignité. *N'allez pas si souvent dans cette maison, on en cause.*

Causé. part. passé invariable. Il ne s'emploie guère que dans ces locutions familières, *C'est assez causé, Assez causé.*

CAUSERIE. s. f. Babil, action de causer. *C'est une causerie perpétuelle.*

Il signifie quelquefois, Propos indiscret. *Ses causeries finiront par nous compromettre.* Dans les deux sens, il est familier.

CAUSETTE. s. f. Petite causerie. *Faire la causette.* Il est familier.

CAUSEUR, EUSE. adj. Qui aime à causer. *Quel homme causeur! Cette femme est bien causeuse. Il est d'humeur causeuse.*

Il est aussi substantif. *Faites taire ces causeurs. Une causeuse. Insupportable causeur. Ce vieillard est un aimable causeur.*

Il se dit quelquefois des personnes qui parlent indiscrètement, qui ne gardent point le secret. *Ne dites rien à cet homme-là, c'est un causeur. Cette femme n'est qu'une causeuse.* Il est familier.

CAUSEUSE. s. f. Petit canapé où peuvent s'asseoir deux personnes.

CAUSTICITÉ. s. f. T. de Médec. Qualité, propriétés des substances caustiques. *La causticité des acides.*

Il signifie au figuré, dans le langage ordinaire, Malignité, inclination à dire ou à écrire des choses mordantes, satiriques. *Sa causticité lui a fait bien des ennemis.*

Il se dit aussi Des traits mordants, des propos satiriques. *Il y a dans cette épigramme plus de causticité que de finesse.*

CAUSTIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Brûlant, corrosif. Il se dit des substances qui ont la propriété de brûler ou de désorganiser, par leur action chimique, les matières animales. *Remède caustique. Substance caustique. De la potasse caustique.*

Il s'emploie figurément, dans le langage ordinaire, et signifie, Mordant, satirique, malin. *Homme caustique. Humeur caustique. Propos caustique.*

Il est aussi substantif masculin, mais dans le sens propre seulement. *La pierre infernale est un caustique. Employer les caustiques.*

CAUSTIQUE. s. f. T. de Dioptrique et de Catoptrique. La courbe sur laquelle concourent les rayons successivement réfléchis ou rompus par une surface. *Caustique par réflexion. Caustique par réfraction.*

CAUTÈLE. s. f. Finesse, ruse. Il est vieux.

Il signifie, en termes de Droit canon, Précaution; et n'est usité que dans cette phrase, *Absolution à cautèle.*

CAUTELEUSEMENT. adv. Avec ruse, avec finesse. Il se prend toujours en mauvaise part. *Il a fait cela cauteleusement.*

CAUTELEUX, EUSE. adj. Rusé, fin. Il se prend toujours en mauvaise part. *C'est un esprit malin et cauteleux.*

CAUTÈRE. s. m. T. de Médec. Médicament qui brûle ou désorganise les parties vivantes sur lesquelles on l'applique. *Pierre à cautère. Appliquer un cautère.*

Cautère actuel, Instrument de métal qu'on fait rougir au feu pour l'appliquer sur une plaie, une morsure, etc.

Cautère potentiel, Toute composition qui a constamment et par elle-même la faculté de brûler et de corroder.

Cautère, se dit aussi De L'espèce de plaie qui résulte de l'application d'un cautère, et dont on entretient à dessein la suppuration. *Avoir un cautère au bras, derrière la tête, etc. Panser un cautère. Pois à cautère. Laisser fermer un cautère.*

Prov., fig. et pop., *C'est un cautère sur une jambe de bois*, se dit d'Un remède qui ne peut servir à rien.

CAUTÉRISATION. s. f. Action de cautériser; Effet d'un caustique. *La cautérisation est le seul préservatif efficace contre la rage.*

CAUTÉRISER. v. a. Appliquer un cautère, brûler au moyen d'un cautère. *Cautériser les morsures faites par un animal enragé.*

Cautérisé, ée. part. passé.

En termes de Morale chrétienne, *Une conscience cautérisée*, Une conscience corrompue, endurcie. Cette locution vieillit.

CAUTION. s. f. Celui qui répond pour un autre, qui s'engage à satisfaire à l'obligation contractée par un autre, dans le cas où celui-ci n'y satisferait pas. *Caution légale. Caution judiciaire. Caution solidaire. Caution solvable. Bonne et suffisante caution. Être caution de quelqu'un. Votre frère consent à être ma caution. Servir de caution. Se rendre, se porter caution. Donner, fournir caution. Admettre, recevoir une caution. Réception de caution. Décharger les cautions.* On dit dans un sens analogue, en Matière correctionnelle: *Mettre quelqu'un en liberté provisoire sous caution, avec caution, moyennant caution. Admettre un prévenu à être sa propre caution.*

Caution bourgeoise, se disait autrefois d'Une caution solvable et facile à discuter.

Caution judicatum solvi, La caution qu'on peut obliger un étranger à fournir, lorsqu'il veut intenter une action devant les tribunaux de France contre un Français. *La caution* judicatum solvi *est exigée pour assurer le payement des frais et dommages-intérêts auxquels le procès pourrait donner lieu.*

Fig., *Être caution, se rendre caution d'une chose*, Assurer, garantir que telle nouvelle est vraie, que telle chose est arrivée, que telle chose arrivera. *J'en suis caution. Je vous en suis caution. Qui me sera caution de ce que vous me dites?*

Prov. et fig., *Il est sujet à caution*, se dit D'un homme auquel il ne faut pas trop se fier. On dit de même, *Cette histoire, cette nouvelle est sujette à caution*, Elle est douteuse.

Élargir quelqu'un à la caution d'un autre, Moyennant le cautionnement, la garantie donnée par un autre.

Caution juratoire. Voyez JURATOIRE.

CAUTIONNEMENT. s. m. Contrat par lequel la caution s'oblige; L'acte même qui constate l'existence de ce contrat. *Il s'est obligé pour un tel; ce cautionnement l'a ruiné. Signer un cautionnement.*

Il signifie aussi, Le gage ou la somme que les lois obligent certaines personnes à déposer comme garantie de la responsabilité à laquelle elles sont soumises. *Les receveurs de deniers publics sont obligés de fournir un cautionnement. Ce percepteur a déposé, a versé son cautionnement. Un cautionnement de trente mille francs. Vingt mille francs de cautionnement. Le prévenu a été mis en liberté provisoire, moyennant un cautionnement de mille francs. Le montant d'un cautionnement. Les immeubles qui servent de cautionnement. Le cautionnement de ce journal a été entamé par les amendes. Le propriétaire de ce journal a déposé son cautionnement.*

CAUTIONNER. v. a. Se rendre caution pour quelqu'un. *Je le cautionne. Il a trouvé un de ses amis qui l'a cautionné pour vingt mille francs. On l'a cautionné jusqu'à concurrence de...*

CAUTIONNÉ, ÉE. part. passé.

CAV

CAVAGNOLE. s. m. Sorte de jeu de hasard, espèce de biribi où tous les joueurs ont des tableaux, et tirent les boules chacun à son tour. *Le cavagnole ne se joue plus.*

CAVALCADE. s. f. Marche pompeuse de gens à cheval. *Aller en cavalcade. Le pape va en cavalcade prendre possession de l'église de Saint-Jean de Latran. La cavalcade du pape. Belle cavalcade.*

Il se dit aussi Des simples promenades que plusieurs personnes réunies font à cheval. *Nous fîmes une cavalcade au bois de Boulogne. Notre cavalcade était nombreuse.*

CAVALCADOUR. adj. m. Il n'est usité que dans cette dénomination, *Écuyers cavalcadours*, Écuyers qui avaient la surveillance des chevaux et de tous les équipages de l'écurie, dans la maison du roi et des princes.

CAVALE. s. f. Jument, la femelle du cheval. *Belle cavale. Grande cavale. Faire courrir une cavale. Faire saillir une cavale. Une cavale qui a été couverte par un bel étalon. Une cavale pleine. Une cavale qui a pouliné, qui a mis bas. Boucler une cavale.*

CAVALERIE. s. f. Nom collectif qui désigne Les différentes espèces de troupes servant à cheval. *Faire des levées de cavalerie. La cavalerie française. Commander la cavalerie. Manœuvres de cavalerie. Mestre de camp général de la cavalerie. Capitaine de cavalerie. Officiers de cavalerie. Combat de cavalerie. Cinq mille hommes de cavalerie. Un corps de cavalerie. Un régiment, un escadron, une compagnie de cavalerie. Un piquet de cavalerie. Cavalerie bien montée. Belle cavalerie. Remonter la cavalerie. La cavalerie a donné plusieurs fois. Charge de cavalerie.*

Grosse cavalerie, Cavalerie pesamment armée; par opposition à *Cavalerie légère*. *Les cuirassiers appartiennent à la grosse cavalerie, et les chasseurs, les hussards à la cavalerie légère.*

Cavalerie de ligne, Cavalerie intermédiaire entre la grosse et la légère. *Les lanciers et les dragons appartiennent à la cavalerie de ligne.*

Cet officier entend bien la cavalerie, Il sait bien la commander, il sait bien la faire combattre.

CAVALIER. s. m. Homme qui est à cheval. *Il trouva des cavaliers sur le chemin. Il y avait trois ou quatre cavaliers autour de la voiture.*

Être bon cavalier, Être bien à cheval, savoir bien conduire un cheval; et, dans le sens contraire, *Être mauvais cavalier*. On dit, de même, en parlant D'une femme, *Elle est bonne cavalière, elle est mauvaise cavalière.*

C'est un beau cavalier, se dit D'un homme qui a bonne grâce à cheval.

CAVALIER, signifie aussi, Homme de guerre dans une compagnie de gens de cheval. *Il y a eu dans le combat tant de cavaliers tués, démontés. Cette compagnie est de cinquante cavaliers.*

CAVALIER, se dit, dans l'Histoire d'Angleterre, pour désigner Les royalistes, par opposition aux *Têtes-rondes* ou parlementaires, à l'époque de Charles Ier. *Le parti des cavaliers.*

CAVALIER, s'est dit aussi d'Un gentilhomme qui suivait la profession des armes. *C'est un brave cavalier, un cavalier très accompli.*

Il signifie quelquefois simplement, Homme, par opposition à dame ou demoiselle. *Nous étions cinq femmes, et nous n'avions pas avec nous un seul cavalier. C'est un joli, un beau, un aimable cavalier. Donner la main à son cavalier.*

CAVALIER, au Jeu des échecs, Pièces dont la marche est d'aller du blanc au noir, et du noir au blanc, en sautant obliquement, et en laissant une case entre deux. *Les cavaliers blancs. Les cavaliers noirs. Le cavalier du roi. Le cavalier de la dame. Il faut que le roi se déplace quand le cavalier lui donne échec. On ne couvre point l'échec du cavalier.*

CAVALIER, en termes de Fortification, Élévation de terre sur laquelle on met de l'artillerie, soit pour l'attaque, soit pour la défense d'une place. *Faire un cavalier. Élever, dresser un cavalier. Le cavalier est principalement du genre des travaux passagers.*

CAVALIER, en termes d'Imprimerie et de Librairie, Papier d'impression dont le format est intermédiaire entre le carré et le grand raisin.

CAVALIER, IÈRE. adj. Libre, aisé, dégagé. Il ne se dit que De l'air, des manières, et se prend rarement en bonne part. *Avoir l'air cavalier, la mine cavalière. Je n'aime pas les airs cavaliers.*

Il signifie, par extension, Brusque et hautain, ou Inconvenant, trop leste. *Faire une réponse cavalière. Traiter quelqu'un d'une façon cavalière. Ce procédé me paraît un peu cavalier. Il prit avec elle un ton fort cavalier. Il lui tint des propos assez cavaliers.*

A LA CAVALIÈRE. loc. adv. En cavalier. *Être vêtu à la cavalière*. Il a vieilli.

CAVALIÈREMENT. adv. D'une façon cavalière, plus en homme du monde qu'en maître de l'art. *Il danse cavalièrement*. Ce sens a vieilli.

Il signifie plus souvent, D'une manière brusque, hautaine, inconvenante; sans égard. *Il l'a traité cavalièrement. Il en a usé cavalièrement. Il en parle un peu cavalièrement.*

CAVATINE. s. f. T. de Musique. Sorte d'air, ordinairement assez court, qui n'a ni reprise ni seconde partie. *Chanter une cavatine.*

CAVE. s. f. Lieu souterrain où l'on met ordinairement du vin et d'autres provisions. *Bonne cave. Cave profonde. Une cave fraîche. Avoir du vin en cave. Avoir une cave bien garnie. Faire descendre du vin dans une cave. Mettre du bois dans une cave. La clef d'une cave.*

Fam., *La maison est pleine de la cave au grenier; elle a été réparée de la cave au grenier*, Elle est entièrement habitée; on l'a entièrement réparée.

Prov. et fig., *Aller du grenier à la cave, de la cave au grenier*, Tenir des propos sans ordre et sans liaison.

Fig. et fam., *Rat de cave*, Espèce de bougie mince qui est roulée sur elle-même, et dont on se sert pour descendre à la cave.

Fig., pop. et par injure, *Rats de cave*, Certains commis des contributions indirectes, qui visitent les boissons dans les caves.

CAVE, signifie par extension, La quantité et le choix des vins qu'on a en cave. *Cet homme a une excellente cave. Il a un bon cuisinier, mais sa cave est bien mauvaise. Faire sa cave. Monter sa cave. Cave bien montée. Cave de choix.*

CAVE, se dit aussi Du coffre pratiqué au-dessous de la caisse d'une voiture, et dans lequel on met ordinairement les provisions de voyage.

Il se dit également d'Une sorte de caisse à compartiments où l'on met des liqueurs, ou des eaux de senteur, pour les transporter aisément d'un lieu à un autre. *Porter une cave dans sa voiture. Une cave à liqueurs.*

CAVE. s. f. Le fonds d'argent que chacun des joueurs met devant soi à certains jeux de cartes, comme au brelan, à la bouillotte, etc. *Perdre sa cave. Il est à sa première, à sa seconde cave. Faire une nouvelle cave.*

CAVE. adj. des deux genres. Creux. *Des joues caves. Œil cave.*

En termes d'Anat., *Veine cave*, Chacune des deux grosses veines qui aboutissent à l'oreillette droite du cœur, et qui se dirigent en sens inverse: l'une est appelée *Veine cave supérieure* ou *descendante*, et l'autre *Veine cave inférieure* ou *ascendante*. *Veine cave*, sans autre désignation, signifie La veine cave inférieure.

En termes d'Astron. et de Chronologie, *Lune cave*, Mois lunaire de vingt-neuf jours.

CAVEAU. s. m. Petite cave. *Il ne peut tenir dans ce caveau que trois ou quatre tonneaux de vin.*

Il se dit, dans un sens particulier, Des petites caves pratiquées sous les églises, dans les cimetières, etc., pour servir de sépulture. *On descendit le cercueil dans le caveau. Sous cette chapelle était le caveau de telle famille.*

CAVEAU, s'est dit autrefois d'Une espèce de cabaret, de café où se réunissaient des gens de lettres. *Les habitués du Caveau.*

La Clef du caveau, Recueil comprenant

les airs des chansons chantées au Caveau.

CAVECÉ, ÉE. adj. Il ne se dit que dans ces phrases, *Un cheval rouan cavecé de noir, une jument rouan cavecée de noir,* Qui a la tête noire.

CAVEÇON. s. m. T. de Manège. Demi-cercle de fer, monté de têtière et de sous-gorge, que l'on met sur le nez des jeunes chevaux, pour les dompter et les dresser. *Mettre un caveçon à un cheval. Donner un coup de caveçon à un cheval.*

Prov. et fig., *Il a besoin de caveçon,* se dit D'un homme naturellement fougueux et emporté, qui a besoin qu'on le retienne.

Fig., *Donner à quelqu'un un coup de caveçon,* Lui faire éprouver une mortification qui rabat son orgueil, ses prétentions.

CAVÉE. s. f. T. de Vénerie. Chemin creux. *Longue cavée. Grande cavée.*

CAVER. v. a. Creuser, miner. *L'eau a cavé cette pierre. La mer a cavé ce rocher. Les austérités lui avaient cavé les joues.*

Il se dit quelquefois absolument. *La rivière a cavé sous la pile de ce pont.*

CAVER, signifie neutralement, en termes d'Escrime, Retirer le corps, en portant une botte et en avançant la tête.

Il est aussi verbe réfléchi. *Ses yeux, ses joues se cavent.*

CAVÉ, ÉE. part. passé.

CAVER. v. a. T. de Jeu. Faire fonds d'une certaine quantité d'argent à un jeu de renvi. *Il cava d'abord cinq louis; on l'obligea à caver de nouveau.*

Caver au plus fort, Mettre au jeu autant d'argent que celui qui en a le plus; et, figurément et familièrement, Porter tout à l'extrême dans les entreprises, les opinions, les suppositions, etc.

CAVÉ, ÉE. part. passé.

CAVERNE. s. f. Cavité profonde dans des rochers, dans des montagnes, sous terre. *Caverne profonde. Caverne obscure. La bouche, l'entrée d'une caverne. Une caverne de brigands.*

Fig. et fam., *Caverne* se dit D'une maison mal hantée où l'on court des risques pour son argent ou pour sa personne. *Cette maison est une caverne, une vraie caverne.*

Caverne, en termes de Médecine, Cavité produite dans les poumons par la phtisie.

CAVERNEUX, EUSE. adj. Plein de cavernes. *Pays caverneux. Lieux caverneux. Montagnes, terres caverneuses.*

Fig., *Voix caverneuse,* Voix sourde et rude.

CAVERNEUX, en termes d'Anatomie, signifie, Qui a de petites cavités ou cellules, comme une éponge. *Tissu caverneux. Les sinus caverneux de la dure-mère.*

En termes de Médecine, *Râle caverneux,* Râle caractéristique qui se fait entendre dans un poumon creusé par la phtisie.

CAVET. s. m. T. d'Archit. et de Menuiserie. Moulure concave dont le profil est d'un quart de cercle.

CAVIAR. s. m. Nom qu'on donne à des œufs d'esturgeon salés. *Le caviar est un aliment estimé en Russie.*

CAVILLATION. s. f. (On prononce les deux L sans les mouiller.) Sophisme, raisonnement captieux, fausse subtilité. *Il y a beaucoup de cavillation dans ce raisonnement.*

Il signifie aussi, Dérision, moquerie. On ne l'emploie guère que dans les écrits du barreau, et dans ceux de controverse.

CAVITÉ. s. f. Un creux, un vide dans un corps solide. *Les cavités d'un rocher. Les cavités du cerveau. Les cavités du cœur.*

CE

CE, CET, m. **CETTE,** f. singulier; **CES,** m. ou f. pluriel. Adjectif démonstratif, qui indique les personnes ou les choses. On met *Ce* devant les noms qui commencent par une consonne ou par une *H* aspirée, et *Cet* devant ceux qui commencent par une voyelle ou par une *H* non aspirée. *Ce cheval. Ce héros. Cet oiseau. Cette femme. Ces animaux. Ce livre-ci. Cet homme-ci. Cette femme-là.*

CE, est quelquefois pronom démonstratif invariable, et signifie, La chose ou même la personne dont on parle. Joint au verbe *Être,* il entre dans un grand nombre de phrases, qui sont pour la plupart des gallicismes. *Il avait dessein d'attaquer, et pour ce, pour ce faire, il commanda... Je lui ai dit telle et telle chose, et ce pour le persuader de... Ce nous fut une grande joie,* et plus ordinairement, *Ce fut une grande joie pour nous. Ç'a été la cause de bien des malheurs. Ce doit être un beau spectacle. C'est un malheur. C'est agréable. C'est bien. C'est mal. C'est juste. C'est cela. Elle aime à rire, c'est de son âge. C'est se moquer que d'agir ainsi. C'est se moquer d'en user ainsi. Lui donner des conseils, c'est peine perdue, c'est perdre sa peine. Ce fut un grand homme que César. C'est l'avarice et l'ambition qui troublent le monde. Ce qui se passe. Ce que vous voyez. Ce qu'il a dit, je le ferai. Je sais ce que vous êtes et ce qu'ils sont. C'est ce que je disais. C'est de quoi, c'est ce dont je voulais vous parler. C'est à quoi j'ai fait allusion. C'est à n'y pas croire. À ce qu'il me semble,* ou *Ce me semble. À ce qu'il m'a dit. À ce que je crois. Ce que j'ai de bien, de richesses est à vous. Ce qu'il y a de plaisant, c'est que... Ce qui me choque le plus, c'est son insolence. Ils ne savent ce que c'est que la fuite, ce que c'est que de fuir. Ce que c'est que de nous! Ce que c'est que d'aimer! Qu'est-ce? Qu'est-ce-ci? Qu'est-ce que c'est? Qu'est-ce que vous demandez? Était-ce votre sœur? Oui, c'était elle. Sont-ce vos enfants? Oui, ce sont eux. Où est-ce? Qui est-ce? Qui est-ce qui m'appelle, qui m'appelait? C'est votre frère. C'est lui qui l'a fait. Qui que ce soit. Est-ce qu'il part? Ce n'est pas que je veuille, que je prétende, etc. C'est fait de moi. C'en est fait. C'est à vous à parler. Vous le voulez, n'est-ce pas? C'est votre tour de parler. C'est à vous de décider. C'est à vous qu'il appartient, qu'il convient de décider. Ce fut aux Français qu'il dut sa victoire. Ce fut comme citoyens qu'ils agirent. C'est sur vous que le châtiment retombera. C'est vous sur qui le châtiment retombera. C'est à vous que je parle. C'est vous à qui je parle. C'est pour vous que je travaille. C'est vous pour qui je travaille. C'est alors, ce fut alors que...*

Est-ce là votre voiture? Oui, ce l'est. Sont-ce vos livres? Oui, ce les sont. Ces réponses sont grammaticalement correctes, mais on évite de les employer, parce qu'elles ont quelque chose d'affecté, de bizarre: on dit simplement: *Oui;* ou, *Oui, c'est ma voiture: oui, ce sont mes livres.*

Sur ce. Formule employée par les souverains pour terminer leurs lettres. *Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.* Les particuliers s'en servent aussi quelquefois, mais familièrement. *Sur ce, je vous salue. Sur ce, je vous quitte.*

En style de Pratique et de Chancellerie: *Et ce, conformément à... Nonobstant lettres à ce contraires. Et en vertu de ce que dessus. À ce qu'il n'en prétendît cause d'ignorance. À ce qu'il n'en ignore.*

C'est-à-dire, c'est à savoir Voyez DIRE, SAVOIR.

C'est pourquoi, Telle est la raison, la cause, le motif pour lequel, etc.

Dans certaines phrases où *Ce,* suivi du verbe *Être,* se rapporte à un substantif ou à un pronom au pluriel, on met ce verbe tantôt au singulier, tantôt au pluriel, selon les cas. *Ce sont vos frères. J'ai vu vos sœurs; ce sont de charmantes personnes. Ce sont eux qui ont fait cela. Ce sont vos conseils que je demande. Sont-ce les ennemis qui ont été vaincus? Ce sont les plaisirs et la gloire qu'il recherche. Ce furent les Français qui assiégèrent cette place. Fût-ce nos propres biens qu'il fallût sacrifier. — C'est nous qui avons remporté la victoire. Ce sera vous, messieurs, qui le ferez. C'est la gloire et les plaisirs qu'il recherche. — Quand ce serait* ou *quand ce seraient les Romains qui auraient élevé ce monument. Ce n'était* ou *ce n'étaient que festins, bals, concerts, etc.*

Fam., *Ce dit-il, ce dit-elle,* Dit-il, dit-elle. *Je l'aurai, ce dit-il, sans peine.* Ces locutions vieillissent.

Fam., *Quand ce vint à,* Quand il fut question de. *Quand ce vint à payer, il se trouva sans argent.*

DE CE QUE. loc. conjonctive qui a quelquefois le sens de *Parce que;* et quelquefois le sens de *Si. De ce que l'on commet une faute, est-ce une raison pour les commettre toutes? De ce qu'il parle aussi bien sans préparation, on peut conclure qu'il en a l'habitude.*

CEA

CÉANS. adv. Ici dedans. Il ne se dit que Du lieu où l'on est quand on parle. *Il n'est pas céans. Il dînera céans. Le maître de céans.* Il vieillit.

CEC

CECI. Pronom démonstratif, qui se dit par opposition à Cela, pour indiquer, de deux choses, La plus proche de celui qui parle. *Ceci est à moi, cela est à vous. Ceci est beau, cela est laid. Ceci est soie, cela est laine.*

CECI, s'emploie pour annoncer ce qui va suivre; Cela, au contraire, sert à rappeler ce qui précède. *Dites ceci de ma part à votre ami: qu'il se tienne tranquille. Que votre ami se tienne tranquille; dites-lui cela de ma part.*

CECI, s'emploie souvent sans opposition à Cela, comme indiquant un objet présent, un fait actuel, la chose dont on parle ou dont on va parler. *Ceci n'est pas un jeu d'enfants. Que veut dire ceci? Qu'est-ce que ceci, que tout ceci? Voyez ceci. Retenez bien ceci.*

Fam. et indéterminément, *Ceci, cela,* Tantôt une chose, tantôt une autre. *C'était ceci, c'était cela, il avait toujours quelque prétexte pour ne pas venir.*

CÉCITÉ. s. f. L'état d'une personne aveugle. *Cécité* se dit au propre, et *Aveuglement* au figuré. *Il fut frappé de cécité. Être atteint de cécité.*

CED

CÉDANT, ANTE. adj. Qui cède son droit. Il ne s'emploie guère que substanti-

vement, en termes de Droit et en style de Pratique. *Le cédant et le cessionnaire.*

CÉDER. v. a. Laisser, abandonner une chose à quelqu'un. *Céder sa place, son tour à un autre. Céder le pas, le haut du pavé. Céder la victoire. Je vous cède la parole,* Je vous permets de parler avant moi.

Il signifie aussi, en termes de Commerce et de Jurisprudence, Transporter une chose à une autre personne, lui en donner la propriété. *Il a cédé son magasin, son fonds. Céder un cheval. Céder ses droits, ses prétentions. Céder une dette. Céder un bail.*

Il s'emploie également comme verbe neutre, et se dit au propre, Des choses qui rompent, qui s'affaissent. *Cette poutre ne tardera pas à céder. La voûte est trop chargée, elle commence à céder.* On dit dans un sens analogue, *L'aile gauche de l'armée commençait à céder.*

Il signifie figurément, tant au sens physique qu'au sens moral, Se soumettre, ne pas s'opposer, ne pas résister. *Il faut céder à nos supérieurs. Céder au mal. Céder au temps, à l'orage. Céder à la force, à la raison. Céder au nombre. Céder aux larmes, aux prières de quelqu'un. Céder à des préventions. Céder à son penchant. Céder à la nécessité. Tout cède à ce redoutable conquérant. Il faut céder. Cédons, puisqu'il le faut.*

Il signifie aussi, Diminuer, cesser, en parlant d'Un mal physique. *La violence de la fièvre ne céda pas aux remèdes.* Absol., *Le mal paraissait céder. La douleur céda.*

Il signifie encore, Se reconnaître ou être reconnu inférieur à un autre en quelque chose. *Il lui cède en mérite, en expérience. Céder à quelqu'un en science, en vertu. Je lui cède en tout.* On dit dans le même sens, *Le céder. Il le cède à son frère en habileté. Il ne le cède à personne en courage.*

Il se dit à peu près dans le même sens avec un nom de chose pour sujet. *Les intérêts privés doivent céder à l'intérêt général. Son amitié cède toujours à sa politique.*

CÉDÉ, ÉE. part. passé.

CÉDILLE. s. f. (On mouille les deux L.) Petite marque en forme de *c* tourné de droite à gauche, qu'on met sous la lettre C, quand elle précède un A, un O, ou un U, pour indiquer qu'elle doit être prononcée comme une S. *Garçon. Venez çà. Avez-vous reçu?*

CÉDRAT. s. m. Espèce de citron d'une odeur fort agréable. *Le cédrat est un excellent fruit. Du cédrat confit. De l'essence de cédrat.*

Il se dit aussi de L'arbre qui porte cette espèce de citron. *Des tablettes de cédrat.*

CÈDRE. s. m. Arbre, espèce de mélèze odoriférant qui acquiert une très grande hauteur, et dont le bois passe pour incorruptible. *Les cèdres du Liban. Une boîte de cèdre. De la poudre de cèdre.*

Fig., *Il connaît tout depuis le cèdre jusqu'à l'hysope,* se dit D'un homme fort instruit dans les sciences naturelles, et signifie qu'Il connaît depuis les plus grandes choses jusqu'aux plus petites.

CÉDRIE. s. f. Résine qui coule naturellement du cèdre.

CÉDULE. s. f. Écrit, billet sous seing privé, par lequel on reconnaît devoir quelque somme. *On lui a prêté dix mille francs sur sa simple cédule.* En ce sens, il est vieux; on dit aujourd'hui, *Billet.*

Prov. et fig., *Plaider contre sa cédule,* se dit D'une personne qui conteste mal à propos lorsqu'on peut la convaincre par son propre fait.

Dans l'ancienne Pratique, *Cédule évocatoire,* Acte qu'on faisait signifier à sa partie adverse, pour lui déclarer qu'on entendait se pourvoir au conseil, afin d'être renvoyé à un autre parlement.

Dans la Pratique actuelle, *Cédule de citation,* Acte par lequel un juge de paix permet d'abréger les délais, dans les cas urgents.

CEI

CEINDRE. v. a. (Il se conjugue comme *Atteindre.*) Entourer, environner. *Ceindre une ville de murailles, de fossés. Ceindre un parc d'une haie vive.*

Il se dit, dans un sens particulier, Des choses qui serrent et entourent quelque partie du corps. *Une corde lui ceignait les reins. Des bandelettes ceignaient le front des victimes. Le diadème qui ceint la tête des rois.*

Ceindre quelqu'un d'une chose, La lui mettre autour du corps. *Il le ceignit d'une écharpe.* Avec le pronom personnel, *Se ceindre d'une écharpe, d'une corde, etc.*

Ceindre de quelque chose le corps, la tête de quelqu'un, Le lui mettre autour du corps, autour de la tête. *Il lui ceignit le corps d'une écharpe, le front d'un bandeau, etc.* Avec le pronom personnel complément indirect, *Se ceindre le corps d'une écharpe, se ceindre les reins d'une corde, etc.; se ceindre la tête, le front d'un bandeau, d'un diadème, etc.*

Absol., *Se ceindre le corps, se ceindre les reins,* Se serrer le corps, les reins, avec une écharpe, un ruban, une corde, etc.

Fig. et en Style biblique, *Ceignez vos reins,* Préparez-vous à de grands efforts.

Fig., *Se ceindre le front d'un diadème, ceindre le diadème,* Devenir roi ou reine. *Ceindre la tiare,* Être élevé au pontificat. Dans le style soutenu, on dit quelquefois D'un conquérant, *La Victoire lui a ceint le front de lauriers.*

Ceindre l'épée à un chevalier, Lui mettre une épée au côté. *En le faisant chevalier, il lui ceignit l'épée.*

CEINT, EINTE. part. passé. *Une ville ceinte de murailles. Une place ceinte de bastions. Être ceint d'une écharpe. Avoir le front ceint de lauriers.*

CEINTRAGE. s. m. T. de Marine. Il se dit de Tous les cordages qui servent à ceindre, à lier un bâtiment, lorsqu'il menace de s'ouvrir.

CEINTURE. s. f. Ruban de soie ou de fil, cordon, bande de cuir, ou autre chose semblable, dont on se ceint le milieu du corps. *Mettre une ceinture par-dessus sa soutane. Ceinture de soie. Ceinture à frange d'or. La boucle d'une ceinture.*

Dans la Fable, *La ceinture de Vénus,* Ceinture portée par Vénus et à laquelle était attaché le don de plaire.

CEINTURE, se dit aussi d'Une longue bourse en cuir qui se ceint autour des reins, et dont se servent les voyageurs, les marchands. *Il avait beaucoup d'or dans sa ceinture.*

Prov., *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée,* Il vaut mieux avoir l'estime publique que d'être riche.

Fig., *Ceinture de la reine,* Droit qu'on levait autrefois, pendant un certain temps, sur les marchandises qui venaient à Paris par la Seine.

CEINTURE, signifie aussi, Le bord d'en haut d'une culotte, d'un pantalon, ou d'une jupe. *La ceinture d'une culotte, d'un pantalon. La ceinture d'une jupe. Faire élargir, faire rétrécir sa ceinture.*

Prov. et fig., *Être toujours pendu à la ceinture de quelqu'un,* L'accompagner, le suivre partout.

CEINTURE, signifie quelquefois, L'endroit du corps où l'on place la ceinture. *Dans cette partie de la rivière, on n'a de l'eau que jusqu'à la ceinture.*

Fam., *Il ne lui va pas à la ceinture,* se dit, par exagération, en parlant D'un petit homme en comparaison d'un grand.

Fam., *Une femme grosse à pleine ceinture,* Une femme dans un état de grossesse avancée.

CEINTURE, se dit aussi de Certaines choses qui en environnent d'autres. *Une ceinture de murailles et de fossés. La ceinture du chœur d'une église. Une ceinture de montagnes protégeait ce pays contre les vents.*

Ceinture de deuil, ou *Ceinture funèbre,* Large bande noire qu'aux funérailles d'un personnage éminent on met autour de l'église, à une certaine hauteur, tant en dedans qu'en dehors, et sur laquelle sont placées d'espace en espace les armoiries du défunt. On l'appelle aussi *Litre.*

En Archit., *Ceinture d'une colonne,* Petite moulure carrée au haut et au bas du fût d'une colonne, auquel elle se joint par un congé.

CEINTURIER. s. m. Faiseur ou marchand de ceintures, de ceinturons et de baudriers. *Marchand ceinturier.*

CEINTURON. s. m. Sorte de ceinture faite ordinairement de cuir, et qui a des pendants auxquels on suspend un sabre, une épée, un couteau de chasse. *Ceinturon de buffle, de maroquin, etc.*

CEL

CELA. Pronom démonstratif, qui se dit, par opposition à Ceci, pour indiquer, de deux choses, La plus éloignée de celui qui parle. *Je n'aime point ceci, donnez moi de cela. Cela est plus solide, ceci est plus élégant.*

CELA, sert à rappeler ce qui précède; Ceci, au contraire, s'emploie pour annoncer ce qui va suivre. Voyez CECI.

CELA, s'emploie souvent sans opposition à Ceci, pour indiquer Un objet présent, un fait actuel, la chose dont on parle ou dont on va parler. *Que dites-vous de cela? Cela est fort beau. Faites comme cela. Cela est fait. Cela fait, cela dit, je m'éloignai. Cela étant. Ils ont cela de commun, que... Avec cela. Sans cela. Pour cela. À cause de cela. À cela près. Il veut absolument partir; et cela, sans motif. Que veut dire cela? Cela ne me regarde pas.*

Fam., *C'est cela, c'est bien cela,* se dit À une personne qui fait voir, par ses paroles ou par ses actions, qu'elle a bien compris ce qu'on lui a dit ou prescrit.

Fam., *C'est bien, cela!* se dit quelquefois Pour approuver ce qu'une personne a dit ou fait de son propre mouvement.

Fam., *N'est-ce que cela?* sert à indiquer que ce qu'on vous dit, ce qu'on vous annonce, est sans importance.

Fam., *Comme cela,* dans certains cas, signifie, Ni bien ni mal, plutôt mal que bien. *Comment vous portez-vous? Comme cela.*

Fam., *Il est comme cela,* C'est son caractère, sa manière habituelle d'être ou d'agir.

Fam., *Comment cela?* annonce l'étonne-

ment, et signifie, Comment, de quelle manière? *Il prétend que vous lui devez telle somme. Comment cela?*

Fam., *Il ne manquait plus que cela!* Manière ironique de se plaindre d'un désagrément inattendu qui vient se joindre à d'autres.

CELA, se dit quelquefois Des personnes, dans le langage familier. *Cette fille n'est qu'une sotte; cela ne sait pas dire un mot. Voyez ces enfants, cela est heureux, cela ne fait que jouer.*

Quelquefois, par abréviation, au lieu de *Cela* on dit *Ça*. Voyez ÇA.

CÉLADON. s. m. Vert pâle tirant sur la couleur du saule ou de la feuille de pêcher. *Céladon clair.* Il s'emploie aussi adjectivement. *Taffetas céladon. Ruban céladon. Vert céladon.*

CÉLADON. s. m. Amant délicat et passionné, tel que d'Urfé nous représente le berger de ce nom, dans son roman de l'Astrée. *Cet homme est un parfait Céladon. Faire le Céladon.* Il est familier, et ne se dit guère que par une sorte de raillerie.

CÉLÉBRANT. s. m. Celui qui dit la messe, qui célèbre la messe, ou qui officie. *Le célébrant assisté d'un diacre et d'un sous-diacre.*

CÉLÉBRATION. s. f. Action de célébrer. Il n'est guère usité que dans les phrases suivantes : *La célébration de la messe. La célébration de l'office divin. La célébration d'une fête. La célébration d'un mariage. La célébration d'un concile.* On dit aussi, *La célébration des saints mystères,* pour La célébration de la messe.

CÉLÈBRE. adj. des deux genres. Fameux, renommé. *Un auteur célèbre. Un lieu célèbre. Une célèbre université. Une action célèbre. Causes célèbres. Une célèbre assemblée. Un jour célèbre. Une fête célèbre. Un homme célèbre par ses vertus. Il est célèbre pour avoir fait telle action. Se rendre célèbre.* Il se dit quelquefois en mauvaise part. *Un fou célèbre. Un célèbre charlatan.*

CÉLÉBRER. v. a. Exalter, louer avec éclat, publier avec éloge *Célébrer la mémoire de quelqu'un. Célébrer de grandes actions. Célébrer les exploits d'un prince.* On dit également, *Célébrer les louanges de quelqu'un*, Publier hautement ses louanges.

Il signifie aussi, Solenniser. *Célébrer les fêtes. Célébrer l'anniversaire d'une victoire. Nous célébrons ce grand jour. Les anciens célébraient les jeux séculaires avec de grandes solennités.* On dit dans un sens analogue, *Célébrer la venue, l'arrivée de quelqu'un.*

Célébrer un mariage, Faire un mariage avec les cérémonies requises. *Célébrer des noces*, Les faire avec beaucoup de magnificence et d'éclat. *Célébrer les funérailles, les obsèques d'une personne*, Lui faire des funérailles, des obsèques pompeuses. *Célébrer un concile*, Tenir un concile.

Célébrer la messe, Dire la messe; et, dans le même sens, *Célébrer les mystères, les saints mystères.* On dit aussi absolument, *Célébrer. Le prêtre n'a pas encore célébré.*

Célébrer pontificalement, Célébrer la messe en habits pontificaux.

CÉLÉBRÉ, ÉE. part. passé.

CÉLÉBRITÉ. s. f. Réputation qui s'étend au loin. *Acquérir de la célébrité. La célébrité d'un nom, d'une personne, d'un ouvrage, d'un événement. L'amour de la célébrité. Rechercher une vaine célébrité. Honteuse, triste célébrité.*

Il signifie aussi, Pompe, solennité. *La célébrité de ce jour. Cette cérémonie se fit avec une grande célébrité.* Cette acception a vieilli; on dit, *Solennité.*

CELER. v. a. (Quelques-uns écrivent *Céler.*) Taire, ne pas donner à connaître, cacher. *Celer un dessein. Celer une circonstance dans un récit. C'est un homme qui ne peut rien celer. Je ne vous cèlerai pas que...*

Se faire celer, Faire dire qu'on n'est pas chez soi, bien qu'on ne soit pas sorti.

CELÉ, ÉE. part. passé.

CÉLERI. s. m Plante potagère dont on fait des salades, et qu'on mange aussi cuite. *Une salade de céleri. Faire blanchir du céleri.*

CÉLÉRITÉ. s. f. Vitesse, diligence, promptitude dans l'exécution. *Il fit ce trajet avec une étonnante célérité. Cette affaire demande de la célérité, requiert célérité.*

CÉLESTE. adj. des deux genres. Qui appartient au ciel. *Les globes célestes. La sphère céleste. Les corps célestes. Les influences célestes. Thème ou figure céleste.*

Poétiq., *Les célestes flambeaux*, Les astres. *La voûte céleste, les célestes lambris,* Le ciel, le firmament.

Bleu céleste, Bleu de la couleur dont le ciel paraît être quand le temps est fort serein.

CÉLESTE, se dit encore De tout ce qui appartient au ciel, pris pour le séjour des bienheureux. *Les esprits célestes. Les intelligences célestes. La cour céleste. Les puissances célestes. La gloire céleste. La béatitude céleste.*

La céleste patrie, Le ciel considéré comme le séjour des bienheureux. *Le Père céleste*, Dieu.

CÉLESTE, signifie quelquefois, Divin, qui vient de Dieu. *Les âmes sont d'origine céleste. La colère céleste. Courroux céleste. Inspiration céleste. Don céleste.*

Il se dit aussi, par hyperbole, De ce qui est d'une nature excellente. *Beauté céleste. Âme céleste.*

CÉLESTIN. s. m. Religieux d'un ordre institué par le pape Célestin. *Un couvent de célestins.*

CÉLIAQUE. adj. des deux genres. Il se dit, en Médecine, D'un flux de ventre. *Flux céliaque.*

Il se dit, en termes d'Anatomie, D'une des artères du bas-ventre. *L'artère céliaque.*

CÉLIBAT. s. m. L'état d'une personne qui n'est point mariée. *Vivre dans le célibat. Passer sa vie dans le célibat. Garder le célibat. Demeurer dans le célibat. Le célibat des prêtres.*

CÉLIBATAIRE. s. m. Celui qui vit dans le célibat, quoiqu'il soit d'âge à se marier. *Il est célibataire. Rester célibataire. Un vieux célibataire.*

Il s'emploie quelquefois adjectivement. *Un vieillard célibataire. Une femme célibataire.*

CELLE. pron. f. Voyez CELUI.

CELLÉRIER, IÈRE. s. (On prononce *Célérier, ière.*) Titre d'office qu'on donne dans un monastère au religieux, à la religieuse qui prend soin de la dépense de bouche.

CELLIER. s. m. (On prononce *Célier.*) Lieu au rez-de-chaussée d'une maison, dans lequel on serre le vin et d'autres provisions. *Mettre des pièces de vin dans le cellier. Il n'y a point de cave dans cette maison, il n'y a que des celliers.*

CELLULAIRE. adj. des deux genres. T. d'Anat. Il s'emploie principalement dans ces locutions : *Tissu cellulaire*, Tissu composé de filaments très fins et entrelacés, qui entoure et pénètre tous les organes du corps, et qui est surtout fort abondant entre les muscles et sous la peau; on l'appelle aussi aujourd'hui, *Tissu lamineux. Membrane cellulaire*, Membrane formée par du tissu cellulaire.

En Botan., *Enveloppe, tissu cellulaire,* La couche ordinairement verte qu'on trouve sous l'épiderme des végétaux, et dont l'organisation a quelque rapport avec celle du tissu cellulaire des animaux.

En termes de Législation, *Système* ou *Régime cellulaire*, Système, régime d'après lequel chaque prisonnier est enfermé dans une cellule séparée. On dit aussi *Emprisonnement cellulaire.*

Voiture cellulaire, Voiture divisée en compartiments, au moyen de laquelle on transporte plusieurs prisonniers sans qu'ils puissent communiquer entre eux.

CELLULE. s. f. Petite chambre d'un religieux ou d'une religieuse. *La cellule d'un religieux. La cellule d'une religieuse.*

Il se dit aussi de La petite chambre qu'occupe séparément chaque détenu dans les prisons cellulaires. *La cellule d'un prisonnier.*

Il se dit encore de Chacun des petits logements qu'on fait pour les cardinaux assemblés dans le conclave. *La cellule d'un cardinal.*

Il se dit figurément d'Une retraite qu'on aime à habiter, d'un petit appartement. *C'est ma cellule. Il faut embellir sa cellule.*

CELLULE, se dit, par analogie, de Ces petits alvéoles où les abeilles renferment leur miel et leur couvain. *Les cellules des abeilles.*

Il se dit, en Botanique, Des cavités de certains fruits, où les semences sont logées et comme enchâssées.

Il se dit, en termes d'Anatomie, Des petites cavités que présentent les lames du tissu cellulaire, le canal médullaire des os longs, etc.

CELLULEUX. adj. m. T. d'Anat. et de Botan. Qui est divisé en cellules. *Le tissu celluleux des os. Fruit celluleux.*

CELTIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient aux Celtes, anciens peuples de la Gaule. *Monuments celtiques. La langue celtique.*

CELTIQUE, s'emploie aussi substantivement, au masculin, pour signifier, soit la langue des anciens Celtes; soit la langue que parlent encore certains peuples d'origine celtique. *Le celtique se divise en deux principaux dialectes : le cymrique et le gaélique.*

CELUI, m.; **CELLE**, f. Pronom démonstratif, qui fait au pluriel *Ceux* et *Celles.* Il se dit et Des personnes et Des choses. *Celui de tous les généraux qui montra le plus de talent. L'homme dont je vous ai parlé, c'est celui que vous voyez là. Ceux qui ont vécu avant nous. Heureux celui qui craint le Seigneur! Celui qui a dit à la mer : Tu n'iras pas plus loin. Il a récompensé ceux de ses domestiques qui l'avaient bien servi. C'est, de toutes les choses du monde, celle que j'aime le mieux. Cette femme n'était pas de celles qui se font un jeu de l'honnêteté. La religion nous impose deux devoirs : celui d'aimer Dieu, et celui d'aimer notre prochain.*

CELUI-CI, CELLE-CI; et au pluriel, *Ceux-ci, celles-ci.* Pronom démonstratif, qui signifie, Cet homme-ci, cette chose-ci, cette personne-ci. *De tous ses domestiques, c'est*

celui-ci qui est le plus fidèle. Voilà plusieurs étoffes, prenez celle-ci. Je ne veux point de celle-ci.

Celui-là, celle-là; et au pluriel, *Ceux-là, celles-là*. Pronom démonstratif, qui signifie, Cet homme-là, cette chose-là, cette personne-là. *Celui-là, c'est un habile homme. Entre tous ces tableaux, celui-là est le plus remarquable. Ceux-là seuls méritent nos hommages, qui...*

Il s'oppose ordinairement à Celui-ci, etc. *Ceux-ci prétendent que... ceux-là soutiennent que... Prenez celui-là, laissez celui-ci.*

Quand on a nommé deux personnes ou deux choses, et qu'on emploie ensuite les pronoms *Celui-ci* et *Celui-là*, *Celui-ci* se rapporte au terme le plus prochain, et *Celui-là* au terme le plus éloigné.

CEM

CÉMENT. s. m. T. de Chimie. Poudre au milieu de laquelle on chauffe certains corps pour leur donner de nouvelles propriétés.

CÉMENTATION. s. f. T. de Chimie. Sorte de stratification qui consiste à entourer d'une poudre, un métal qu'on expose ensuite à une très forte chaleur.

CÉMENTATOIRE. adj. des deux genres. T. de Chimie. Qui est relatif à la cémentation.

Cuivre cémentatoire, Cuivre qui a été précipité d'une dissolution de sulfate de cuivre par le moyen du fer.

CÉMENTER. v. a. T. de Chimie. Faire la cémentation. *On cémente le fer, ou on le transforme en acier, en l'entourant de poussier de charbon et en l'exposant pendant longtemps à une haute température.*

Cémenté, ée. part. passé.

CEN

CÉNACLE. s. m. Il n'est usité que dans le langage de l'Écriture sainte, et signifie, Une salle à manger. Jésus-Christ *lava les pieds des apôtres dans le cénacle.*

CENDRE. s. f. La poudre qui reste du bois et des autres matières combustibles, après qu'elles ont été brûlées et consumées par le feu. *Cendre chaude. Cendre de bois neuf, de bois flotté. Cendre de sarment. Feu couvert de cendre. Faire cuire une galette sous la cendre. Faire cuire des marrons dans les cendres. Réduire en cendres. Mettre en cendres. Ce bel édifice n'est plus aujourd'hui qu'un monceau de cendres. Autrefois, chez les Juifs, pour témoigner une grande douleur ou un profond repentir, on prenait le sac et on se couvrait de cendre. Dans quelques maisons religieuses, on expire sur la cendre, par esprit de pénitence. La Fable dit que le phénix renaissait de ses cendres. Les cendres de Germanicus furent rapportées en Italie. Ses cendres furent jetées au vent.*

Hyperboliq., *Réduire, mettre en cendres une ville, un pays*, Les ravager, y mettre tout à feu et à sang. *Tamerlan mit l'Asie en cendres.*

La cendre, les cendres d'une ville, Les restes d'une ville qui a été incendiée et ravagée.

Fig., *Faire pénitence avec le sac et la cendre, dans le sac et dans la cendre*, Éprouver une profonde douleur d'avoir offensé Dieu, et faire une grande pénitence pour obtenir de lui le pardon de ses péchés.

Fig., *C'est un feu caché sous la cendre*, se dit D'une passion qui n'est pas bien éteinte.

Fig., *C'est un feu qui couve sous la cendre*, se dit en parlant D'une personne qui dissimule un désir de vengeance, en attendant l'occasion de le satisfaire.

Fig., *Renaître de ses cendres*, se dit Des choses qui prennent une existence nouvelle, après avoir été presque entièrement détruites. *Cette ville renaît enfin de ses cendres.*

Prov. et fig., *Il faudrait les brûler pour en avoir de la cendre*, se dit en parlant D'un bon mari, d'une bonne femme, pour faire entendre que l'un et l'autre sont fort rares.

Cendres, au pluriel, se dit de La cendre faite de linges qui ont servi à l'autel ou de branches de buis bénites, et dont le prêtre marque le front des fidèles en forme de croix, le premier jour de carême. *Recevoir les cendres. Aller prendre les cendres. Le prêtre donne des cendres, les cendres. Le jour des Cendres. Le mercredi des Cendres.*

Cendre, signifie aussi, poétiquement ou dans le style élevé, Les restes de ceux qui ne sont plus, par allusion à la coutume que les Grecs et les Romains avaient de brûler les morts et d'en recueillir les cendres dans des urnes. *La cendre ou les cendres des morts. C'est là que reposent ses cendres chéries. J'irai chaque jour pleurer sur la cendre. Mêler sa cendre aux cendres de ses pères.*

Il s'emploie figurément, et signifie, Les mânes, la mémoire d'une personne. *Donner des larmes à la cendre d'un ami. Je dois des larmes à sa cendre. Honorer les cendres des morts.*

Fig. et fam., *Il ne faut point remuer, il ne faut pas troubler les cendres des morts*, Il ne faut point rechercher leurs actions pour les blâmer, pour flétrir leur mémoire.

Cendres, en Chimie et dans les Arts, se dit, en général, de Certaines poudres ou résidus qui sont le produit de la combustion ou de quelque autre décomposition analogue. *Cendres végétales, cendres animales. Cendres gravelées. Cendres volcaniques. Etc.*

Cendres bleues, Carbonate de cuivre artificiel.

Cendre de plomb, Le petit plomb dont on se sert à la chasse du menu gibier. On dit plus ordinairement, *Cendrée*.

CENDRÉ, ÉE. adj. Qui est de couleur de cendre. *Gris cendré. Couleur cendrée. Des cheveux d'un blond cendré.*

En Anat., *La substance cendrée du cerveau*. Nom donné par quelques auteurs à la substance grise ou corticale du cerveau.

En Astron., *La lumière cendrée*, Lumière pâle et un peu bleuâtre qui permet d'apercevoir les parties de la lune qui ne sont pas actuellement éclairées par le soleil.

CENDRÉE. s. f. Écume de plomb.

Il signifie plus ordinairement, Le petit plomb dont on se sert à la chasse du menu gibier. *Son fusil était chargé de cendrée.*

CENDREUX, EUSE. adj. Qui est plein de cendre. *Un habit tout cendreux. Une table toute cendreuse.*

CENDRIER. s. m. La partie du fourneau qui est au-dessous de la grille ou du foyer, et dans laquelle tombent les cendres du bois ou du charbon.

CÈNE. s. f. Le souper que Notre-Seigneur fit avec ses apôtres la veille de sa passion. Jésus-Christ *fit la Cène avec ses apôtres. Le jour de la Cène.*

En parlant Des souverains, du pape, des prélats, etc., *Faire la Cène le jeudi saint, faire la sainte Cène*, Servir les pauvres après leur avoir lavé les pieds, en mémoire de la Cène que Notre-Seigneur fit avec ses apôtres, et où il leur lava les pieds.

Cène, chez les Protestants, signifie, La communion qu'ils font sous les deux espèces. *Faire la cène.*

Il se dit aussi d'Un tableau représentant le souper de Notre-Seigneur. *La Cène de Léonard de Vinci.*

CENELLE. s. f. Fruit du houx; fruit de l'aubépine.

CÉNOBITE. s. m. Moine qui vit en communauté. On ne le dit guère qu'en parlant Des anciens moines qui vivaient en commun, et par une espèce d'opposition à Ceux qui vivaient séparés les uns des autres, et qu'on appelle Anachorètes. *Les anciens cénobites.*

Fig., par abus, *Vivre en cénobite, mener une vie de cénobite*, Vivre dans la retraite.

CÉNOBITIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient au cénobite. Il est principalement usité en parlant Des anciens cénobites; et, par extension, il se dit De tous les moines qui vivent en communauté. *La vie cénobitique.*

CÉNOTAPHE. s. m. Tombeau vide, dressé à la mémoire d'un mort. *Élever un cénotaphe.*

CENS. s. m. (On prononce toujours l'S.) T. d'Hist. ancienne. Dénombrement des citoyens romains; déclaration authentique qu'ils faisaient, tous les cinq ans, de leurs noms, biens, résidence, etc., par-devant des magistrats préposés pour la recevoir, et qu'on nommait *Censeurs* : voyez ce mot.

Cens, en termes de Jurisprudence féodale, Redevance de toute nature que certains biens devaient annuellement au seigneur du fief dont ils relevaient. *Cens et rente. Payer les cens. Cette terre devait tant de cens. Abandonner la terre pour le cens.* Cette dernière phrase signifie aussi, figurément, Renoncer à un bien, parce qu'il est plus onéreux que profitable.

Cens, se dit encore de La quotité d'imposition qui était nécessaire en France pour être électeur ou éligible. *Le cens électoral. Le cens d'éligibilité. Élever, abaisser, réduire, supprimer le cens. Il ne paye pas le cens exigé.*

CENSE. s. f. Métairie, ferme. Ce mot n'est en usage que dans certaines parties de la France et de la Belgique.

CENSÉ, ÉE. adj. Réputé. *Celui qui est trouvé avec les coupables est censé complice. Il est censé tel. Vous êtes censé l'avoir fait. Une loi est censée abolie par le non-usage.*

CENSEUR. s. m. On appelait ainsi, chez les anciens Romains, Un magistrat qui tenait un registre du nombre des citoyens et de leurs biens, et qui avait en outre le droit de rechercher leurs mœurs et leur conduite. *Caton le censeur.*

Il signifie, par allusion, Celui qui reprend ou qui contrôle les actions d'autrui. *Un censeur équitable. Un rude censeur. Un censeur sévère, chagrin, injuste, pointilleux.* Sans épithète, il se prend d'ordinaire en mauvaise part. *C'est un censeur*, C'est un homme qui trouve à redire à tout.

Il se dit aussi d'Un critique qui juge des ouvrages d'esprit. *Consulter un censeur éclairé.*

Censeur, se dit encore Des personnes qu'un gouvernement prépose à l'examen des livres, des journaux, des pièces de théâtre, etc., avant d'en permettre la publication ou la représentation. *Les anciens censeurs royaux étaient à la nomination du chance-*

lier. Il fut nommé censeur de tel ouvrage. Le censeur refusa son approbation. On lui donna un censeur très sévère. Censeur des pièces de théâtre, ou *Censeur dramatique. Censeur des journaux.*

CENSEUR, se disait également, dans l'ancienne Université, de Certains officiers nommés pour examiner la capacité des récipiendaires. *En Sorbonne, les censeurs donnaient leur suffrage par billets.*

CENSEUR, dans les Lycées ou Collèges, Celui qui est chargé de surveiller les études et de maintenir le bon ordre et la discipline. *Le censeur du lycée de Louis le Grand.*

CENSIER. adj. m. T. de Jurispr. féodale. Il se disait De celui a qui le cens était dû. *Seigneur censier.*

Il se disait aussi Du livre où s'enregistraient les cens. *Un livre censier*, ou simplement et substantivement, *Un censier.*

CENSIER, IÈRE. s. Celui, celle qui tient une cense à ferme. *Le censier de tel propriétaire.*

CENSITAIRE. s. m. T. de Jurispr. féodale. Celui qui devait cens et rente à un seigneur de fief. *Tous les censitaires d'un fief.*

Il s'est dit aussi de Ceux qui, en France, payaient le cens électoral.

CENSIVE. s. f. T. de Jurispr. féodale. Redevance, en argent ou en denrées, que certains biens devaient annuellement au seigneur du fief dont ils relevaient. *Cette terre devait tant de censive.*

Il se disait aussi de L'étendue des terres roturières qui dépendaient d'un fief, et qui devaient lods et ventes. *Il était dans la censive d'un tel.*

CENSORIAL, ALE. adj. Qui est relatif à la censure exercée par le gouvernement. *Lois censoriales.*

CENSUEL, ELLE. adj. T. de Jurispr. féodale. Qui a rapport au cens. *Droit censuel. Rente censuelle.*

CENSURABLE. adj. des deux genres. Qui peut être censuré, qui mérite censure. *Proposition censurable. Conduite censurable. Action censurable.*

CENSURE. s. f. La dignité et la fonction de censeur, chez les anciens Romains. *Durant la censure de Caton.*

Il signifie plus ordinairement, Correction, répréhension. *Soumettre ses écrits à la censure de quelqu'un. Subir la censure de quelqu'un. Souffrir la censure. S'exposer à la censure.*

Il se dit, dans un sens particulier, de L'examen qu'un gouvernement fait faire des livres, des journaux, des pièces de théâtre, etc., avant d'en permettre la publication ou la représentation. *Établir la censure. Abolir, rétablir la censure. Censure préalable. Censure des journaux. Censure des pièces de théâtre*, ou *Censure dramatique. Passer à la censure.*

Il signifie, par extension, Le corps des personnes commises à cet examen. *La censure ne permit pas l'insertion de cet article dans les journaux. Vers supprimés à la représentation par ordre de la censure.*

CENSURE, en Matière de dogme, se dit d'Un jugement qui porte condamnation. *La censure que la Sorbonne fit de tel livre, de telle proposition.*

Il signifie aussi, Excommunication, interdiction ou suspension d'exercice et de charge ecclésiastique. *Il a encouru la censure.* On dit également, dans ce sens, au pluriel, *Censures ecclésiastiques.*

Il se dit encore de La peine de discipline que les corps de magistrature, les chambres des notaires et des avoués, prononcent contre ceux de leurs membres qui manquent d'une manière grave aux devoirs de leur profession.

CENSURER. v. a. Blâmer, critiquer, reprendre. *Il y a des gens qui ne se plaisent qu'à censurer les actions d'autrui. On a fort censuré sa conduite.*

Il se dit aussi en parlant De la peine disciplinaire que certains corps prononcent contre leurs membres. *La cour a censuré deux de ses membres.*

En Matière de dogme, *Censurer un livre, censurer une proposition*, Déclarer qu'un livre, qu'une proposition contient des erreurs. *La Sorbonne censura tel livre, telle proposition.*

CENSURÉ, ÉE. part. passé.

CENT. adj. numéral cardinal des deux genres. Nombre contenant dix fois dix. Il reste invariable quand il n'est pas multiplié par un autre adjectif de nombre, ou quand il est suivi d'un autre nombre. *Cent ans. Cent hommes. Cent francs Cent écus. Cent livres pesant. Deux cents hommes. Deux cent trente hommes. Deux cent mille hommes. Cent un. Cent deux. Cent trois; etc. Dans cent un ans. À cent deux ans d'ici. Il vivait deux cents ans avant l'ère chrétienne. Un excédant de dépense de deux cents millions.* Dans ce dernier exemple, le mot Million, qui est un substantif, n'empêche pas cent de prendre la marque du pluriel. On dit très souvent, *Onze cents, douze cents*, et ainsi de suite jusqu'à *Dix-neuf cents*, au lieu de *Mille cent, mille deux cents, etc.;* mais on ne dit point, *Dix cents*, pour *Mille*, ni *Vingt cents, trente cents, etc.*, pour *Deux mille, trois mille, etc.*

Il se dit quelquefois indéterminément pour exprimer Un grand nombre. *Vous trouverez cent occasions plus favorables. Il y a été cent fois. Cent et cent fois. En eût-il cent fois autant. Il y en a plus de cent à qui cela est arrivé avant vous*, Cela est arrivé à beaucoup de personnes avant vous. *Je vous le donne en cent*, Il vous sera fort difficile et peut-être impossible de deviner la chose dont il s'agit.

Il se dit aussi quelquefois pour Centième, et alors il reste invariable. *Page cent. Chant premier, vers deux cent. Cela est arrivé en mil sept cent.*

En termes de Commerce et de Finance, *Cinq pour cent, dix pour cent, cent pour cent, etc.*, se dit D'un profit, d'un intérêt, d'un escompte qui est, avec la somme avancée ou le capital prêté, dans la proportion de cinq francs, de dix francs, de cent francs pour cent francs, etc. *Prêter son argent à cinq pour cent d'intérêt*, ou simplement, *à cinq pour cent. Gagner six pour cent, dix pour cent, cent pour cent dans une affaire.*

Par exagér., *Il y a cent pour cent à gagner dans cette affaire*, On peut en retirer un grand profit.

CENT, est aussi substantif masculin, dans le premier sens. *Le produit de cent multiplié par dix.* On dit de même, *Le nombre cent.*

Il est encore substantif dans ces expressions qui désignent les rentes françaises inscrites sur le grand livre: *Le trois pour cent. Le quatre et demi pour cent. Le cinq pour cent.*

Il se dit particulièrement pour Centaine. *Un cent, deux cents, trois cents d'œufs, de paille, de foin. Vendre, acheter au cent. Combien vaut le cent de ces marrons? Combien le cent?*

Un cent pesant, Cent livres, un quintal.

Jouer un cent de piquet, Jouer une partie de cent points au piquet.

CENTAINE. s. f. collect. Nombre de cent ou environ. *Une centaine d'années. Une centaine d'écus, de francs. Il y avait une centaine d'écoliers.*

Fig., *À centaines, par centaines*, En grande quantité.

En termes d'Arithmétique, les *Centaines* sont des dizaines de dizaines, et elles occupent le troisième rang à la gauche des unités. *Il y a une erreur dans les centaines, à la colonne des centaines.*

Fam., *Il atteindra la centaine*, Il est d'une constitution, d'une santé qui lui assurent une longue vie.

CENTAINE. s. f. Le brin de fil ou de soie par lequel tous les fils d'un écheveau sont liés ensemble. *On coupe la centaine pour dérider l'écheveau.*

CENTAURE. s. m. Être fabuleux, moitié homme et moitié cheval. *Le centaure Chiron prit soin de l'éducation d'Achille. Le combat des centaures contre les Lapithes. La tunique du centaure Nessus.*

CENTAURE, en termes d'Astronomie, Une des constellations de l'hémisphère austral.

CENTAURÉE. s. f. T. de Botan. Genre de plantes à fleurs composées, dont une espèce très connue, *la Centaurée commune* ou *Grande centaurée*, s'emploie souvent en médecine.

Centaurée bleue, Espèce de centaurée appelée aussi *Bluet*, et *Aubifoin.*

CENTAURÉE, se dit aussi improprement de Certaines plantes qui appartiennent à des genres très différents; telle est, entre autres, la *Petite centaurée*, Espèce de gentiane, dont on fait usage en médecine.

CENTENAIRE. adj. des deux genres. Qui a cent ans, qui contient cent ans. Il n'est guère usité que dans ces locutions: *Un homme centenaire. Nombre centenaire. Prescription centenaire. Possession centenaire.*

Il se dit substantivement d'Une personne qui a cent ans. *Un centenaire.*

Il se dit aussi quelquefois Du centième anniversaire. *Le centenaire de la naissance de Napoléon.*

CENTENIER. s. m. Il est employé, dans l'Écriture et les ouvrages de piété, pour désigner L'officier qu'on appelait *Centurion* chez les Romains, et qui commandait une troupe de cent hommes. JÉSUS-CHRIST *guérit la fille du centenier.*

Il se disait autrefois, dans certaines villes de France, de Celui qui commandait cent hommes de garde bourgeoise.

CENTÉSIMAL, ALE. adj. T. d'Arithm. Il se dit de toute valeur qu'on présente comme partie de la centaine considérée collectivement. *Fraction centésimale. Deux pour cent, quatre pour cent, sont des valeurs centésimales.* On dit dans un sens analogue, *Calcul centésimal.*

Division centésimale, Celle qui contient cent parties ou un multiple de cent.

Degré centésimal, Il se dit de chaque partie de la division centésimale. *Les degrés centésimaux d'un thermomètre, d'une circonférence.*

CENTIARE. s. m. Mesure de surface, qui vaut la centième partie de l'are, ou un mètre carré.

CENTIÈME. adj. des deux genres. Nom-

bre ordinal de cent. *La centième année. Vous êtes le centième sur la liste.* On dit de même, *La deux centième année* ; *vous êtes le deux centième sur la liste, etc.*

Fam., *Vous n'êtes pas le centième à qui cela soit arrivé*, Il y en a plus de cent à qui cela est arrivé avant vous.

La centième partie, Chaque partie d'un tout qui est ou que l'on conçoit divisé en cent parties égales. On a dit autrefois dans un sens analogue, *Le centième denier.* On dit également, *La deux centième partie, la trois centième partie, etc.*

CENTIÈME, est quelquefois substantif masculin, et signifie, La centième partie. *La diminution a été d'un centième. Trois centièmes* ($\frac{3}{100}$). *Cinq centièmes* ($\frac{5}{100}$). *Etc.* On dit dans un sens analogue, *Un deux-centième* ($\frac{1}{200}$), *un trois-centième* ($\frac{1}{300}$), *etc.*

CENTIGRADE. adj. des deux genres. Divisé en cent degrés. Il se dit principalement Du thermomètre dont l'échelle au-dessus de zéro est divisée en cent degrés ; à la différence Du thermomètre de Réaumur, dont l'échelle, de même longueur, n'est divisée qu'en quatre-vingts degrés. *Thermomètre centigrade*

CENTIGRAMME. s. m. La centième partie du gramme.

CENTILITRE. s. m. La centième partie du litre.

CENTIME. s. m. La centième partie du franc. *Un centime. Une pièce d'un centime. Un franc soixante centimes*, et par ellipse, *Un franc soixante. Cinq centimes font un sou. Centimes additionnels :* voyez ADDITIONNEL.

CENTIMÈTRE. s. m. Mesure de longueur, la centième partie du mètre. *Centimètre carré. Centimètre cube. Un mètre cinquante-huit centimètres.*

CENTINODE. s. f. T. de Botan. Espèce de renouée fort commune, qui croît dans les lieux incultes et le long des chemins. On la nomme aussi *Renouée des oiseaux* ; et quelquefois, vulgairement, *Traînasse*, parce que ses tiges sont couchées.

CENTON. s. m. Pièce de poésie composée de vers ou fragments de vers pris de quelque auteur célèbre. *Un centon d'Homère, un centon de Virgile*, Un ouvrage tout composé de vers tirés d'Homère, de Virgile. Il se dit aussi en parlant de l'auteur du centon. *Le centon d'Ausone.*

Il se dit par extension, d'Un ouvrage rempli de morceaux dérobés. *Ce n'est qu'un centon.*

CENTRAL, ALE. adj. Qui est dans le centre, qui a rapport au centre. *Point central. Éclipse centrale.*

Feu central, se dit Du feu que quelques philosophes ont cru être au centre de la terre.

Force centrale, se dit, en Physique, De La force par laquelle un corps qui se meut, tend à s'éloigner ou à s'approcher d'un centre.

CENTRAL, se dit, par extension, D'un pays, d'un lieu situé au milieu d'un autre ou à peu près. *Province centrale. Les parties centrales de la France. Je me logerai dans le quartier le plus central.*

Il signifie quelquefois figurément, Principal. *Administration centrale. Bureau central de charité. Il y a eu, pendant un temps, des écoles centrales. L'École centrale des arts et manufactures. Maisons centrales de détention. Cet homme sort de la maison centrale.*

CENTRALISATION. s. f. Action de réunir dans un même centre.

Il se dit particulièrement de L'action de rattacher à un gouvernement central toutes les forces d'un État. *La centralisation administrative. La centralisation politique.*

CENTRALISER. v. a. Concentrer, réunir dans un même centre. *Centraliser l'administration.*

CENTRALISÉ, ÉE. part. passé.

CENTRE. s. m. C'est, dans un cercle ou dans une sphère, Un point tel que tous les points de la circonférence, ou de la surface sphérique, en sont également éloignés. *Le centre d'un cercle. Tirer une ligne du centre à la circonférence, des lignes qui passent par le centre, qui aboutissent au centre. Les angles dont le sommet est au centre*, ou simplement, *les angles au centre. Le centre de la terre. Le centre d'une planète.*

Il s'applique, par extension, aux figures non circulaires et aux surfaces non sphériques, lorsqu'il existe dans ces figures ou dans l'intérieur de ces surfaces Un point tel que toute droite, menée par ce point, rencontre la figure ou la surface à des distances égales des deux côtés du point. *Le centre d'une ellipse. Le centre d'un carré.*

Il signifie encore par extension, Le milieu d'un espace quelconque. *Le soleil est au centre de notre système planétaire. Le centre du royaume. Le centre d'une province. Le palais est au centre de la ville. Ces personnages doivent occuper le centre du tableau.*

Dans l'Art militaire, *Le centre d'une armée, d'une troupe*, La partie d'une armée, d'une troupe rangée en bataille, qui occupe le milieu, qui est entre les deux ailes. *Le centre fut forcé, fut enfoncé. Il plaça l'infanterie au centre. Le drapeau est au centre d'un bataillon. S'aligner sur le centre. Les compagnies du centre.*

Le centre d'une assemblée, Le milieu d'une assemblée délibérante, par opposition aux extrémités, au côté droit et au côté gauche. *Siéger au centre, au centre droit, au centre gauche. Le centre et une partie de la droite se sont levés pour la proposition.*

CENTRE, dans le langage scientifique, désigne encore Plusieurs choses de nature assez diverse, mais que l'on peut considérer en général comme étant le point autour duquel, vers lequel, dans lequel s'opèrent ou se rassemblent certains effets. *Centre de gravité. Centre d'oscillation. Centre d'attraction* ou *de gravitation. Centre d'équilibre. Centre d'action. Centre de percussion. Etc.*

En termes d'Anat., *Centre ovale*, Partie du cerveau.

CENTRE, se dit quelquefois Du lieu où les choses tendent naturellement comme au lieu de leur repos. *Chaque chose tend à son centre.*

Fig. et fam., *Être dans son centre*, Être où l'on se plaît, où l'on aime à être ; et dans le sens contraire, *N'être pas dans son centre, être hors de son centre.*

CENTRE, se dit figurément Des lieux où se trouvent, où se font, où se pratiquent habituellement ou plus ordinairement certaines choses. *Cette ville est le centre de toutes les affaires du Levant. Un quartier situé au centre des affaires. La cour est le centre de la politesse. Paris est le centre des arts et du bon goût. Venise fut longtemps le centre du commerce et des richesses.*

Il se dit encore, figurément, Des choses auxquelles plusieurs autres se rapportent ou sont subordonnées. *Il fit de cette ville le centre de sa domination.* On le dit quelquefois Des personnes, dans un sens analogue. *C'est un égoïste, qui se fait le centre de tout.*

En Théologie, *Le siége de Rome est le centre de l'unité de l'Église.*

CENTRIFUGE. adj. des deux genres. T. de Physique. Qui tend à éloigner d'un centre. *Un corps qui se meut circulairement a une force centrifuge.*

CENTRIPÈTE. adj. des deux genres. T. de Physique. Qui tend à approcher d'un centre. *Un corps libre qui se meut circulairement est retenu dans son orbite par une force centripète.*

CENT-SUISSES. s. m. pl. Il se disait d'Une partie de la garde du roi qui était composée de Suisses, au nombre de cent. *Le capitaine des Cent-Suisses.* On disait au singulier, *Un Cent-Suisse*, pour dire, Un des Cent-Suisses.

CENTUMVIR. s. m. (Dans ce mot et dans ses deux dérivés, U se prononce O.) Magistrat de l'ancienne Rome, établi pour juger de certaines affaires civiles.

CENTUMVIRAL, ALE. adj. Qui appartient aux centumvirs, qui est de leur ressort.

CENTUMVIRAT. s. m. Dignité de centumvir.

CENTUPLE. adj. des deux genres. Qui vaut cent fois autant. *Un nombre centuple d'un autre.*

Il est aussi substantif masculin. *On lui a donné le centuple. Un fonds qui rapporte, qui rend au centuple. Cette terre rend au centuple. Cette marchandise se vend le centuple de ce qu'elle a coûté.*

En termes de l'Écriture sainte, *Dieu rendra au centuple tout ce qu'on fera pour lui.*

CENTUPLER. v. a. Rendre cent fois aussi grand ; multiplier un nombre par cent. *Le gain qu'il a retiré de cette affaire a centuplé sa fortune. Centupler un nombre.*

Il s'emploie aussi neutralement. *La production a centuplé dans ce pays.*

CENTUPLÉ, ÉE. part. passé.

CENTURIATEUR. s. m. Ce mot n'est usité qu'en parlant de Certains auteurs allemands luthériens, qui ont composé une Histoire ecclésiastique, divisée par centaines d'années. *Les centuriateurs de Magdebourg.*

CENTURIE. s. f. Centaine. On ne l'emploie guère que dans les phrases suivantes : *Le peuple romain fut distribué par centuries. La première, la deuxième centurie, etc. Les comices par centuries.*

Les Centuries de Nostradamus, Les prédictions de cet auteur, rangées par centaines de quatrains ou de sixains. On appelle aussi *Centurie*, Chacun de ces quatrains ou sixains ; et, dans ce sens, on dit, *Faire une centurie*, Faire un quatrain ou quelque autre pièce de vers dans le genre de ceux de Nostradamus.

CENTURION. s. m. T. d'Hist. ancienne. Celui qui commandait une compagnie de cent hommes dans la milice romaine. *Les soldats se plaignaient du mauvais traitement qu'ils éprouvaient de la part des centurions.*

CEP

CEP. s. m. Pied de vigne. *Cep de vigne. Cep de treille. Arracher le cep, des ceps. Cep tortu.*

CEP, signifie aussi, Un lien, ou une es-

pèce de chaîne ; et, en ce sens, on ne l'emploie qu'au pluriel. *Avoir les ceps aux pieds et aux mains. Rompre les ceps.* Il est vieux.

CÉPAGE. s. m. Plant ou variété quelconque de vigne cultivée. *Les cépages de la Bourgogne, du Médoc. Cépage blanc. Cépage rouge.*

CÈPE. s. m. T. de Botan. Nom que l'on donne à certains champignons dont la plupart sont bons à manger, et particulièrement aux bolets comestibles. *Faire cuire des cèpes. Manger des cèpes.*

CÉPÉE. s. f. T. d'Agricult. Touffe de plusieurs tiges de bois qui sortent d'une même souche. *Faire la coupe des cépées de saules.*

CEPENDANT. adv. Pendant cela, pendant ce temps-là. *Nous nous amusons, et cependant la nuit vient.*

Il signifie aussi, Néanmoins, toutefois, nonobstant cela ; et, en ce sens, il est conjonction. *Vous m'avez promis telle et telle chose, et cependant vous faites tout le contraire. On disait qu'il ne viendrait pas, cependant le voici.*

CÉPHALALGIE. s. f. T. de Médec. Toute sorte de douleur de tête.

CÉPHALIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Qui appartient à la tête. Il n'est guère usité que dans les dénominations suivantes : *Veine céphalique*, Une des veines du bras, qu'on croyait autrefois venir de la tête, et qu'on ouvrait, par cette raison, pour le soulagement des maux de tête. *Remède céphalique, plante céphalique*, et *poudre céphalique*, Remède, plante, poudre propre à soulager les maux de tête.

CÉPHÉE. s. m. T. d'Astron. Constellation de l'hémisphère septentrional.

CER

CÉRAMIQUE. adj. des deux genres. Qui concerne l'art du potier, l'art de fabriquer des vases de terre et de les cuire au feu. *Arts céramiques. Musée céramique.*

CÉRAMIQUE, est aussi substantif fém., et se dit de L'art du potier. *Les Athéniens excellaient dans la céramique.*

CÉRASTE. s. m. T. d'Hist. nat. Vipère d'Égypte, qui a sur la tête deux éminences en forme de cornes, et dont la morsure est dangereuse.

CÉRAT. s. m. T. de Pharmacie. Espèce d'onguent composé principalement de cire et d'huile. *Cérat de Galien. Cérat soufré. Mettre du cérat sur des gerçures.*

CERBÈRE. s. m. Nom du chien à trois têtes qui, selon la Fable, gardait la porte des enfers. Il se dit quelquefois, figurément et familièrement, d'Un portier brutal, d'un gardien sévère, intraitable. *C'est un cerbère. Un vrai cerbère. Votre vieux cerbère ne voulait pas me laisser entrer.*

CERBÈRE. T. d'Astron. Petite constellation de l'hémisphère septentrional.

CERCEAU. s. m. Lame de fer mince, ou tringle de bois flexible, formant un cercle, dont on se sert pour maintenir les douves des tonneaux, des cuves, etc. *Faire des cerceaux. Cerceau de fer. Mettre des cerceaux à une cuve.*

Il se dit également d'Un cercle de bois léger que les enfants font courir devant eux comme une roue, en le poussant avec un petit bâton. *Faire courir un cerceau. Jouer au cerceau.*

Il se dit encore Des bois courbés qui servent à soutenir la toile dont on couvre une voiture, une barque, ou à former le cintre d'un cabinet de verdure, etc. *Tendre une toile sur des cerceaux pour couvrir une voiture, un bateau.*

CERCEAU, se dit aussi d'Une sorte de filet dont on se sert pour prendre des oiseaux. *Prendre des oiseaux au cerceau.*

CERCEAUX, au pluriel, se dit Des plumes du bout de l'aile des oiseaux de proie. *Les vautours et les éperviers ont trois cerceaux.*

CERCLAGE. s. m. Action de cercler. *Le cerclage des tonneaux doit se faire avant la vendange.*

CERCLE. s. m. Surface plane limitée par une ligne courbe que l'on nomme Circonférence, et dont tous les points sont également distants d'un même point qu'on appelle Centre. *La circonférence du cercle. Le diamètre d'un cercle. Un demi-cercle. Un quart de cercle. Une portion de cercle. Un segment de cercle.*

Quadrature du cercle, Détermination d'un carré dont la surface serait rigoureusement égale à celle d'un cercle donné. *Les géomètres savent que la surface du carré et celle du cercle n'ont pas un rapport exprimable en nombres finis ; d'où il suit que la quadrature géométrique du cercle est impossible.*

Fig., *Chercher la quadrature du cercle*, Chercher une chose très difficile ou impossible à trouver.

CERCLE, se prend aussi, improprement, pour La ligne circulaire qu'on appelle Circonférence. *Le cercle se divise en trois cent soixante degrés. Faire des cercles. Tracer un cercle. Décrire un cercle. Arc de cercle.*

Prov., *Enfermer quelqu'un dans le cercle de Popilius*, Le placer dans la nécessité de prendre immédiatement une décision.

CERCLE, signifie encore, Cerceau. *Cercle à tonneau. Un cercle de fer. Faire des cercles. Vendre des cercles. Un tonneau qui a rompu ses cercles. Vin en cercles.*

Il se dit en général de Toute pièce de métal ou d'autre matière, formant un cercle, qu'on met autour d'une chose pour la serrer, la lier ou l'orner. *Mettre un cercle de fer à une colonne, à une poutre, pour l'empêcher d'éclater. Cercle de pompe. Cercle de cabestan. Boîte à cercle d'or. Cercle d'écaille, d'ivoire, etc.*

CERCLE, se dit également, dans les Sciences et dans les Arts, de Certains objets, de certains instruments, qui ont en général une forme circulaire. *Cercle d'arpenteur. Cercle répétiteur. Cercle de réflexion. Etc.*

Il se dit particulièrement, en termes d'Astronomie, Des pièces de forme circulaire qui entrent dans la composition de la sphère armillaire. *Les grands, les petits cercles de la sphère.*

Il se dit aussi Des lignes circulaires fictives qui servent à représenter le mouvement des astres, la succession des saisons, les divisions de la sphère, etc. *Le cercle polaire arctique. Le cercle polaire antarctique.*

Il se dit, en termes de Manège, de La ligne circulaire décrite par le cheval, ordinairement entre les deux murs. *Être, se mettre en cercle. Travailler sur le cercle.*

CERCLE, se dit encore de Toute disposition d'objets qui offre à peu près la figure d'une circonférence de cercle. *Ranger des sièges en cercle, en demi-cercle. Ils se rangèrent en cercle. Ils formèrent un cercle autour de lui. On fit cercle autour de lui. Un cercle de personnes*, ou simplement, *Un cercle. Resserrer le cercle. Élargir le cercle. Entrer dans le cercle.*

CERCLE, s'est dit particulièrement, dans le sens qui précède, de La réunion des princesses et des duchesses assises circulairement en présence de la reine. *La reine tient le cercle aujourd'hui. Aller au cercle. Cette duchesse était au cercle.*

Il se dit, par extension, Des assemblées d'hommes et de femmes qui se tiennent dans les maisons des particuliers pour le plaisir de la conversation. *Cet homme brille dans les cercles. Rompre le cercle par une partie de jeu. Un petit cercle d'amis.*

Il se dit encore d'Une association dont les membres se réunissent dans un local loué à frais communs pour causer, jouer, lire les journaux. *Il fait partie de mon cercle. Il va tous les soirs au cercle.*

CERCLE, se dit figurément, au sens moral, pour Sphère, étendue, limites. *Cet homme n'est jamais sorti du cercle de ses occupations habituelles. Se renfermer dans le cercle de ses devoirs, de ses attributions, etc. Agrandir, étendre le cercle de ses idées, de ses connaissances.*

Il se dit aussi, figurément, en parlant Des choses qui reviennent, qui se succèdent continuellement. *La vie n'est pour lui qu'un cercle de douleurs. Le cercle des saisons.*

Cercle vicieux, Manière défectueuse de raisonner, qui consiste à supposer d'abord ce qu'on doit prouver, et ensuite à donner pour preuve ce qu'on a supposé. *Raisonner ainsi, c'est faire un cercle vicieux.*

CERCLE, en termes de Géographie, se disait autrefois Des divisions de l'empire d'Allemagne. *Les dix cercles de l'Empire. Les troupes des cercles. Les cercles du Rhin. Nuremberg était dans le cercle de Franconie.*

CERCLER. v. a. Garnir, entourer de cerceaux, de cercles. *Cercler une cuve, un tonneau, etc.*

CERCLÉ, ÉE. part. passé.

CERCUEIL. s. m. Bière ; espèce de caisse de bois, de plomb, etc., dans laquelle on met un corps mort. *Cercueil de bois. Cercueil de plomb. Cercueil de marbre. Mettre un mort dans son cercueil.*

Il se dit figurément, dans le style élevé, en parlant De la mort. *Descendre, entrer au cercueil. L'oubli du cercueil. Le chagrin l'a mis au cercueil. C'est là qu'il doit trouver son cercueil.*

CÉRÉALE. adj. f. Il se dit, en général, Des plantes qui, telles que le froment, le seigle, etc., produisent les grains dont on se sert pour faire du pain. On le dit également De ces grains mêmes. *Plantes céréales. Graines céréales.*

Il s'emploie fréquemment comme substantif féminin. *La culture des céréales. Quel est le prix des céréales ? Les céréales ont baissé de prix. Loi sur les céréales.*

CÉRÉBRAL, ALE. adj. Il se dit, en termes d'Anatomie, de ce qui appartient au cerveau. *Artères cérébrales. Nerfs cérébraux.*

Il se dit aussi, en Médecine, Des maux qui affectent le cerveau. *Affections cérébrales. Fièvre cérébrale. Congestion cérébrale.*

CÉRÉMONIAL. s. m. L'usage réglé dans chaque pays, dans chaque cour, touchant les cérémonies religieuses ou politiques. *Le cérémonial de Rome est fort rigoureux, est régulièrement observé. Le cérémonial est différent selon les pays. L'ambassadeur fut conduit à l'audience avec le cérémonial d'usage.* Il n'a point de pluriel.

Il se dit aussi Des cérémonies que les particuliers observent les uns envers les autres, ou par devoir, ou par civilité. *Aimer*

le cérémonial, Aimer ces sortes de cérémonies. *Il n'aime pas le cérémonial.*

Être fort sur le cérémonial, Être instruit du cérémonial, ou Être attaché au cérémonial, être pointilleux et difficile sur les cérémonies. Cela se dit aussi, figurément, D'un homme difficile sur les égards qu'il croit lui être dus.

CÉRÉMONIAL, signifie, par extension, Le livre où sont contenus l'ordre et les règles des cérémonies, tant ecclésiastiques que politiques et civiles. *Le Cérémonial de l'Église de Paris. Le Cérémonial français. Le Cérémonial romain.*

CÉRÉMONIE. s. f. Il se dit Des formes extérieures et régulières du culte religieux. *Les cérémonies du baptême. Les cérémonies de l'Église. La cérémonie d'un mariage. Le sacre des évêques se fait avec de grandes cérémonies. Les cérémonies de l'ancienne loi. L'ordre des cérémonies. Une cérémonie imposante. Une pieuse cérémonie. Cérémonie funèbre.*

Suppléer les cérémonies du baptême, Faire à l'église la cérémonie du baptême pour un enfant qui a été ondoyé.

CÉRÉMONIE, se dit également de Certaines formalités qu'on observe dans les actions solennelles, pour les rendre plus éclatantes. *L'entrée du roi se fit avec de grandes cérémonies. On a donné audience à cet ambassadeur avec beaucoup de cérémonie. Des cérémonies pompeuses. Jour de cérémonie. Habit de cérémonie. Grande cérémonie. Les cérémonies de l'ordre de Saint-Michel, de l'ordre du Saint-Esprit.*

Grand maître des cérémonies, maître des cérémonies, aide des cérémonies, Officiers qui président aux cérémonies, et qui les dirigent.

En cérémonie, Avec pompe et grand appareil. *Mener quelqu'un en cérémonie; le reconduire en cérémonie.*

CÉRÉMONIE, se dit aussi Des actes de civilité, des témoignages convenus de déférence que les particuliers se donnent les uns aux autres. *Faire des visites de cérémonie. Faire des cérémonies.*

Il se prend quelquefois dans le sens de Civilité gênante, importune. *C'est un grand faiseur de cérémonies. Ne faisons point de cérémonies. Bannir la cérémonie. Il est ennemi des cérémonies.*

Fam., *Sans cérémonie, point de cérémonie*, Librement, sans contrainte, sans façons.

Fam., *Faire une chose par cérémonie, par pure cérémonie*, Faire une chose pour la forme. *Il paraît écouter vos conseils avec déférence, mais ce qu'il en fait, c'est par pure cérémonie*, ou bien encore: *C'est pure cérémonie.*

Fig. et fam., *Faire des cérémonies*, Faire des façons, des difficultés avant de consentir ou de se résoudre à quelque chose. *Il a fait bien des cérémonies pour se battre. Il n'y fait pas tant de cérémonies*, Il va droit au but.

CÉRÉMONIEUX, EUSE. adj. Qui fait trop de cérémonies. *C'est un homme cérémonieux, fort cérémonieux.* Il se dit aussi des choses. *Un ton cérémonieux. Des manières cérémonieuses.*

CÉRÈS. s. f. T. d'Astron. Petite planète, découverte par Piazzi, qui est placée entre Mars et Jupiter, et dont la révolution est d'environ quatre ans et sept mois.

CERF. s. m. Espèce de bête fauve, très rapide à la course, et qui porte sur la tête des cornes ramifiées, appelées Bois. *Un jeune cerf. Un vieux cerf. Un cerf dix cors. Le bois d'un cerf. Un cerf en rut. Un cerf qui brame. Vite comme un cerf. Le bois ou la tête d'un cerf. Un cerf qui a mis sa tête bas. Les andouillers de la tête d'un cerf. La chasse du cerf. Lancer le cerf. Détourner, courre le cerf. Un cerf malmené, fatigué. Prendre le cerf. Être à la mort du cerf. Un cerf qui tient les abois. Un pâté de cerf. Des filets de cerf.*

CERFEUIL. s. m. Plante potagère dont les feuilles sont assez semblables à celles du persil, et qui est employée dans la cuisine comme assaisonnement. *Cueillir du cerfeuil. Semer du cerfeuil. De la graine de cerfeuil.*

Cerfeuil musqué. Voyez MYRRHIS.

CERF-VOLANT. s. m. (On prononce *Cer-volant.*) Gros insecte volant, qu'on appelle autrement *Escarbot.*

CERF-VOLANT, se dit aussi d'Une espèce de machine en forme de grande raquette, faite avec du papier étendu et collé sur des baguettes, qui sert ordinairement de jouet aux enfants, et qu'ils font monter en l'air à l'aide du vent, en la retenant par une ficelle. *La queue d'un cerf-volant. Lancer un cerf-volant. Les enfants s'amusent avec des cerfs-volants.*

En Physique, *Cerf-volant électrique*, Cerf-volant surmonté d'une pointe aiguë, et dont la corde est entourée d'un fil de métal, pour le rendre propre à soutirer le fluide électrique des nuages.

CERISAIE. s. f. Lieu planté de cerisiers. *Une belle cerisaie.*

CERISE. s. f. Espèce de petit fruit à noyau, dont la chair est fort aqueuse, et la peau rouge et très-mince. *Cerise à courte queue. Cerises précoces. Cerises tardives. Cerises à confire. Cerises confites.*

Rouge-cerise, Rouge très vif et un peu clair.

CERISIER. s. m. L'Arbre qui porte les cerises. *Les cerisiers jettent beaucoup de gomme. Les feuilles du cerisier.*

CERNE. s. m. Rond tracé sur la terre, sur le sable, etc. *Un grand cerne. Faire un cerne.*

Il se dit aussi Du rond livide qui se fait quelquefois autour d'une plaie lorsqu'elle n'est pas en bon état, ou autour des yeux quand ils sont battus. Dans ces deux premiers sens, il est vieux.

Il se dit quelquefois, en Botanique, Des cercles concentriques que l'on aperçoit sur la tranche d'un arbre coupé horizontalement. *Le nombre des cernes indique celui des années de l'arbre.*

CERNEAU. s. m. La moitié du dedans d'une noix, tirée de la coque avant sa maturité. *Faire des cerneaux. Manger des cerneaux. Éplucher des cerneaux. Un cent de cerneaux.*

Vin de cerneaux, Vin rosé qui est bon à boire dans la saison des cerneaux.

CERNER. v. a. Faire un cerne autour de quelque chose. *Cerner l'écorce d'un arbre.*

Il signifie aussi, Détacher, séparer une chose de ce qui l'environne. *Cerner des noix*, Les séparer de leur coque pour en faire des cerneaux. *Cerner un arbre au pied*, Faire un creux autour d'un arbre pour l'enlever avec ses racines, ou pour l'entourer de bonne terre, de fumier, etc.

CERNER, signifie, par extension, Entourer, investir un lieu de manière à ôter toute communication, tout moyen de secours extérieur ou de fuite à ceux qui s'y trouvent. *Cerner une place de guerre. Cerner un corps de troupes. Les gendarmes cernèrent la maison où il s'était réfugié, le cernèrent de toutes parts.*

Fig., *Cerner quelqu'un*, L'entourer de certains conseils, de certains témoins, pour s'assurer de lui. *On l'a cerné de manière qu'il ne puisse échapper.*

CERNÉ, ÉE. part. passé.

Avoir les yeux cernés, Avoir les yeux battus.

CERTAIN, AINE. adj. Indubitable, vrai, sûr. En ce sens, il ne se dit que Des choses. *Cela est certain. La nouvelle est certaine. Faire un rapport certain. J'ai eu un avis certain, j'ai reçu l'avis certain que... Je sais cela de science certaine. Preuve certaine. Signe certain. C'est un profit certain. Sa mort est certaine. Il est certain que... On tient pour certain que...*

Il signifie aussi, Préfix et déterminé; et, en ce sens, il ne se dit également que Des choses. *L'assemblée se doit tenir à jour certain. On se sert souvent d'un nombre certain à la place d'un nombre incertain. L'enregistrement donne aux actes une date certaine.*

Prix certain, taux certain, Prix, taux qui ne varie point. *Ces marchandises n'ont pas de prix, de taux certain.*

CERTAIN, signifie aussi, Qui est assuré d'une chose, qui en a la certitude; et, en ce sens, il ne se dit que Des personnes. *Êtes-vous bien certain que... J'en suis très certain. Je suis certain de réussir. Je suis certain qu'il réussira.*

CERTAIN, se dit souvent, dans un sens vague, Des personnes et des choses qu'on ne peut pas ou qu'on ne veut pas nommer, caractériser, déterminer; et alors il se met toujours devant le substantif auquel il se rapporte. *J'ai ouï dire à certain homme, à un certain homme. Certaines personnes, certaines gens disent que... Il y a certaines choses, de certaines choses pour lesquelles on éprouve de la répugnance. Durant un certain temps. À certaines époques de l'année. Dans certains cas. Un certain nombre. Une certaine quantité.*

Il s'emploie dans une acception particulière pour atténuer, pour restreindre ce qu'une expression aurait de trop absolu. *Cet homme jouit d'une certaine réputation. Je n'y allai pas sans une certaine crainte. L'affaire est d'une certaine importance. Agir avec une certaine modération. C'est un homme d'un certain mérite.*

Un certain quidam, certains quidams. Locutions employées autrefois dans les monitoires, procès-verbaux, informations, etc., pour désigner Les personnes dont on ignore ou dont on n'exprime pas le nom. *Un certain quidam est entré dans cette maison, et a fait le vol.*

Un certain, suivi d'un nom propre, s'emploie par dédain. *J'appris qu'un certain Cléon s'était permis de répandre ce bruit.*

CERTAIN, est quelquefois substantif, et signifie, Chose certaine. *Il ne faut pas quitter le certain pour l'incertain.*

CERTAINEMENT. adv. En vérité, assurément. *Certainement les hommes sont bien aveugles. Viendrez-vous? Certainement non. Il est certainement le plus habile de tous. Bien certainement.*

Il signifie aussi, Indubitablement, d'une manière certaine. *Le savez-vous certainement?*

CERTES. adv. Certainement, sans mentir, en vérité. *Oui certes. Non certes. Et certes,*

ce fut avec beaucoup de raison. *Certes, ou je me trompe, ou, etc. Il y a, certes, du courage à faire cela.*

CERTIFICAT. s. m. Écrit faisant foi de quelque chose. *Donner, délivrer un certificat. Prendre un certificat. Avoir un certificat. Produire un certificat. Certificat de propriété. Certificat d'origine. Certificat de capacité. Certificat de bonne vie et mœurs. Certificat de vaccine. Ce domestique a de bons certificats.*

Certificat de vie, Certificat qui a pour objet de constater l'existence d'un rentier, d'un pensionnaire de l'État, etc.

CERTIFICATEUR. s. m. T. de Pratique et de Commerce. Celui qui certifie une caution, une promesse, un billet. *Certificateur de caution. Donner un certificateur. Recevoir un certificateur.*

Certificateur de criées, se disait autrefois de Celui qui attestait en justice que les criées avaient été faites dans les formes judiciaires.

Notaire certificateur, Notaire choisi par le gouvernement pour délivrer les certificats de vie aux rentiers. Dans cette dénomination, *Certificateur* est adjectif.

CERTIFICATION. s. f. T de Palais. Assurance par écrit. *Sa certification est au bas de la promesse d'un tel. Certification de caution. Certification de criées.*

CERTIFIER. v. a. Témoigner qu'une chose est vraie, l'assurer. *Certifier quelque chose. Je vous certifie que cela est. Je puis vous le certifier.*

En termes de Pratique, *Certifier une caution*, Se rendre caution de la caution, répondre qu'elle est solvable. *Certifier des criées*, Attester que les criées ont été faites dans les formes. Cette dernière phrase n'est plus usitée.

CERTIFIÉ, ÉE. part. passé. *Copie certifiée conforme à l'original*, ou simplement, *Certifié conforme.*

CERTITUDE. s. f. Assurance pleine et entière. *Quelle certitude en avez-vous? La certitude que j'en ai, est que... Cela est de toute certitude. J'ai la certitude de réussir. J'ai la certitude qu'il viendra. Mes soupçons se changèrent bientôt en certitude. Je sais cela avec certitude. Certitude morale. Certitude physique. Certitude métaphysique. Certitude mathématique.*

On dit en termes de Philosophie, *La question de la certitude. Les bases de la certitude.*

CERTITUDE, signifie aussi, Stabilité. *Il n'y a nulle certitude dans les choses du monde.*

CÉRUMEN. s. m. (On prononce l'N.) Terme didactique, emprunté du latin. Matière épaisse et jaunâtre qui se trouve dans l'oreille à l'intérieur du conduit auditif externe.

CÉRUMINEUX, EUSE. adj. Terme didactique. Qui forme le cérumen, qui est relatif au cérumen. *L'humeur cérumineuse des oreilles. Glandes cérumineuses*, ou *Follicules cérumineux.*

CÉRUSE. s. f. Carbonate de plomb, dont la couleur est blanche. *La céruse est insoluble dans l'eau. Blanc de céruse.*

CERVAISON. s. f. T. de Vénerie. Le temps où le cerf est gras et bon à chasser.

CERVEAU. s. m. Masse de substance nerveuse, enfermée dans la capacité osseuse du crâne, et qui est un des principaux organes de la vie. *Le cerveau est regardé, par les physiologistes, comme l'organe de la pensée. Anatomie du cerveau. Avoir le cerveau débile, débilité. La capacité du cerveau. Cette blessure lui a découvert le cerveau. La substance du cerveau. Les ventricules du cerveau. Les membranes du cerveau. Des drogues qui attaquent le cerveau. Avoir le cerveau attaqué. Des fumées qui montent au cerveau. Purger le cerveau. Transport au cerveau. Conforter, fortifier, réjouir le cerveau. Rhume de cerveau*, Fluxion causée par l'inflammation de la membrane muqueuse qui tapisse les fosses nasales. *Avoir un rhume de cerveau. Être enrhumé du cerveau. Être pris du cerveau. Avoir le cerveau pris.*

Il se dit aussi Des animaux. *Le cerveau d'un oiseau, d'un poisson.* Voyez CERVELLE.

Il signifie au figuré, Esprit, Entendement, jugement. *Son cerveau travaille. Cerveau débile. Cerveau étroit. Petit cerveau. Cerveau vide. Cet homme n'a jamais pu rien tirer de son cerveau.*

Fig. et fam., *S'alambiquer le cerveau*, Se fatiguer l'esprit par une trop grande application à des choses abstraites, trop subtiles, trop raffinées. On dit aussi, *Se creuser le cerveau pour trouver une chose.*

Fig. et fam., *Avoir le cerveau timbré, fêlé*, Être un peu fou. On dit aussi, dans le même sens, *Cerveau mal timbré, malade, blessé, troublé.*

Fig. et fam., *Cerveau brûlé*, Personne extravagante, qui porte tout à l'excès.

Fig. et fam., *Il a le cerveau creux, c'est un cerveau creux*, C'est un visionnaire.

CERVELAS. s. m. Espèce de Grosse et courte saucisse remplie de chair salée et épicée. *Un bon cervelas. Une tranche de cervelas.*

CERVELET. s. m. T. d'Anat. La partie postérieure du cerveau.

CERVELLE. s. f. Nom que l'on donne vulgairement au cerveau. *Il lui a fait sauter la cervelle d'un coup de pistolet. On lui voyait la cervelle. Le coup fit jaillir la cervelle.*

Brûler la cervelle à quelqu'un, Lui casser la tête d'un coup de pistolet ou de fusil tiré à bout portant. On dit de même, avec le pronom personnel régime indirect, *Se brûler la cervelle.*

Par exagérat., *Le soleil lui a fait bouillir la cervelle, lui a desséché la cervelle*, se dit D'un homme qui a été longtemps exposé à l'ardeur du soleil, et qui s'en trouve incommodé.

Par exagérat. et fig., *Rompre la cervelle à quelqu'un*, Le fatiguer à force de bruit ou d'importunités.

CERVELLE, signifie au figuré, Esprit, entendement, jugement. *Cela lui tourne, lui trouble la cervelle. Avoir la cervelle renversée. S'alambiquer la cervelle.*

Fig. et fam., *Cela lui trotte depuis longtemps dans la cervelle*, Il y a longtemps qu'il a l'esprit occupé de cela.

Fig. et fam., *C'est une bonne cervelle*, C'est un homme de sens, de bon jugement. On dit dans le sens contraire, *C'est une tête sans cervelle, une petite cervelle, une cervelle légère, une cervelle évaporée, une cervelle éventée.*

Prov. et fig., *Mettre quelqu'un en cervelle, le tenir en cervelle*, Le mettre en inquiétude, lui tenir l'esprit en suspens. Cette locution a vieilli.

CERVELLE, se dit particulièrement, en termes de Cuisine, Du cerveau des animaux tués, destiné à servir de mets. *Manger de la cervelle d'agneau, de veau, etc. Apprêter des cervelles. Des cervelles frites.*

Cervelle de palmier, Moelle douce qui se trouve dans le tronc de certains palmiers. *Il y a des peuples qui se nourrissent de la cervelle du palmier.*

CERVICAL, ALE. adj. T. d'Anat. Qui appartient à la nuque, à la partie postérieure du cou. *Muscle cervical. Glandes cervicales. Nerfs cervicaux.*

CERVIER. adj. m. Voyez LOUP-CERVIER.

CERVOISE. s. f. Boisson faite avec du grain et des herbes. *La bière est une espèce de cervoise.* Il n'est guère usité qu'en parlant De quelques breuvages des anciens.

CES

CÉSAR. s. m. T. d'Antiquité romaine. Nom commun à Jules César et aux onze premiers princes qui gouvernèrent l'empire romain. *Suétone a écrit l'histoire des douze Césars.*

Ce fut aussi Le titre que portèrent le' empereurs et les princes romains, quoique étrangers depuis Néron à la famille de Jules César. À partir de Dioclétien, ce titre fut spécialement affecté à Un coadjuteur de l'empereur, héritier désigné de l'empire.

C'est encore Une qualification oratoire et poétique des monarques qui ont le titre d'empereur.

Fam., *Il est brave comme un César*, et fig., *C'est un César*, se dit D'un homme hardi et courageux, par allusion à Jules César.

Prov. et fig., *Il faut rendre à César ce qui appartient à César*, Il faut rendre à chacun ce qui lui est dû.

CÉSARIENNE. adj. f. T. de Chirur. Il se dit D'une opération qui consiste à tirer l'enfant du corps de la mère, en faisant une incision à la matrice. *Opération césarienne.*

CESSANT, ANTE. adj. Qui cesse. Il ne s'emploie guère que dans ces phrases : *Tous empêchements cessants. Toutes choses cessantes. Toutes affaires cessantes. Toute affaire cessante.*

CESSATION. s. f. Intermission, discontinuation. *Cessation d'armes. Cessation d'hostilités. Cessation de poursuites. Cessation de commerce. Cessation de travail. Etc.*

CESSE. s. f. Mot devant lequel on ne met jamais l'article, et qui s'emploie principalement dans cette locution, *Sans cesse*, Toujours, continuellement. *Parler sans cesse. Travailler sans cesse.*

Fam., *N'avoir point de cesse*, Ne cesser point. *Il n'aura point de cesse que vous ne lui ayez donné ce qu'il demande. Il n'a ni repos ni cesse.*

CESSER. v. n. Discontinuer. *Cesser de vivre. Cesser de parler. Cesser d'agir. Depuis ce matin, il n'a pas cessé de travailler. Il ne cesse de pleurer. Le bruit a cessé. Sa fièvre a cessé, est cessée. La goutte a cessé de le tourmenter. Il a cessé de pleuvoir. Faire cesser un désordre. La nuit fit cesser le combat.*

Il est quelquefois actif. *Cessez vos plaintes. Cessez vos cris. Ils cessèrent leurs poursuites. Cessons notre travail.*

CESSÉ, ÉE. part. passé.

CESSIBLE. adj. des deux genres. T. de Jurispr. Qui peut être cédé. *Ce droit est cessible, n'est pas cessible.*

CESSION. s. f. Action de céder, de transporter à un autre ce dont on est propriétaire. Il se dit principalement Du transport des droits. *Faire cession de sa créance.*

Cession de biens, Abandon qu'un débiteur fait de tous ses biens à ses créanciers, lorsqu'il est hors d'état de payer ses dettes.

Faire cession de biens, ou simplement, *Faire cession*.

Cession volontaire, Celle que les créanciers acceptent volontairement.

Cession judiciaire, Celle que la justice permet à un débiteur de faire, et que les créanciers ne peuvent refuser.

Être admis au bénéfice de cession, Être autorisé à faire cession. *Les étrangers ne sont point admis au bénéfice de cession.*

CESSIONNAIRE. s. des deux genres. Celui ou celle qui accepte une cession, un transport. *Il agit en qualité de cessionnaire. Il est cessionnaire des droits d'un tel.*

CESTE. s. m. Espèce de gantelet de cuir, quelquefois garni de plomb, dont les anciens athlètes se servaient dans les combats du pugilat. *Il y a dans Virgile une belle description du combat du ceste.*

CESTE, en Mythologie, se dit de la ceinture de Vénus.

CÉSURE. s. f. Repos qui, dans les vers alexandrins, est marqué après la sixième syllabe, et dans les vers de dix syllabes, après la quatrième ou, quelquefois mais rarement, après la cinquième. *La césure sépare les hémistiches. Ce vers n'a pas de césure.*

Dans la Métrique des anciens, il signifie, comme dans la versification française, Une coupure qui divise le vers en deux portées ou hémistiches.

Il se dit aussi de Cette sorte de coupure qui de la dernière syllabe d'un mot fait le commencement d'un pied. C'est presque toujours avec cette signification qu'on l'emploie dans l'enseignement classique. *Il y a trois césures dans le premier vers de l'Énéide.*

CET

CET. adjectif démonstratif. Voyez CE.

CÉTACÉ, ÉE. adj. T. d'Hist. nat. Il se dit des grands mammifères qui ont la forme de poissons, tels que les baleines, les dauphins. *Les animaux cétacés.*

Il s'emploie aussi substantivement au masculin. *Un cétacé. Les cétacés n'ont point de nageoires postérieures. Le narval est de l'ordre des cétacés.*

CÉTÉRAC. s. m. T. de Botan. Espèce de fougère qu'on emploie quelquefois en médecine. On la nomme aussi *Doradille*.

CÉTOINE. s. f. Nom d'un genre de coléoptères. *La cétoine dorée.*

CHA

CHABLIS. s. m. Bois abattus dans les forêts par le vent. *Il y a beaucoup de chablis dans cette forêt. Vendre les chablis.*

CHABOT. s. m. Espèce de poisson qui est très commun dans les eaux douces d'Europe, et dont la chair est agréable à manger. On l'appelle aussi *Meunier*.

CHABRAQUE. s. f. Voyez SCHABRAQUE.

CHACAL. s. m. T. d'Hist. nat. Espèce de chien d'Orient, qui vit dans l'état sauvage, et qui est très vorace. *Une troupe de chacals.*

CHACONNE. s. f. Ancien air de danse d'une longue durée, espèce de symphonie dansante et d'un mouvement modéré, qu'on écrivait ordinairement à trois temps, quelquefois à quatre, et qui était à la partie chorégraphique ce qu'est de nos jours à la partie lyrique le finale d'un acte. *Depuis longtemps la chaconne est passée de mode. La chaconne de Floquet. Jouer une chaconne.*

Chaconne chantante, Paroles faites sur un air de chaconne.

CHACONNE, signifie aussi, Une danse sur un air de chaconne. *Danser la chaconne, une chaconne.*

CHACUN, UNE. pronom indéfini, sans pluriel. Chaque personne, chaque chose. *Chacun de nous. Chacun avait sa chacune. Ils ont payé chacun leur écot. Donnez à chacun sa part. Donnez-leur à chacun leur part. Logez ces voyageurs chacun à part. Nous vivons chacun en notre particulier. Vivez chacun de votre côté. Toutes les dames du bal étaient fort parées, et chacune d'elles, chacune avait une parure différente. Chacun d'eux a refusé. On trouva dans chacun de ces tiroirs, etc. Il faut remettre ces livres-là chacun à sa place. Ces vases coûtent douze francs chacun. Ils ont apporté chacun leur offrande. Ils ont rempli chacun leur devoir. Ils apportèrent des offrandes au temple chacun selon ses moyens. On se retira chacun chez soi. Ils s'en allèrent chacun de leur côté.*

Il s'emploie souvent au masculin, d'une manière indéfinie, en parlant Des hommes ou des femmes, et signifie alors, Toute personne, qui que ce soit. *Chacun sent son mal. Chacun pense à soi. Chacun pour soi. Rendre à chacun ce qui lui appartient. Chacun se gouverne à sa mode. Chacun prend son plaisir où il le trouve.* Dans ce sens, on disait souvent autrefois, *Un chacun*.

Prov., *Chacun pour soi, Dieu pour tous*, Que chacun veille à ses propres intérêts et laisse à Dieu le soin de veiller aux intérêts de tous.

Prov., *Chacun le sien n'est pas trop*, Il est juste que chacun ait ce qui lui appartient. On dit aussi, simplement, *Chacun le sien.*

CHACUN, se prend quelquefois pour On. *Chacun en parle. Chacun en raisonne. Chacun s'en plaint.*

CHAFOUIN, INE. s. Il se dit d'Une personne maigre, de petite taille, et qui a la mine basse. *Petit chafouin. Petite chafouine* Il est familier.

Il est aussi adjectif, et se dit De la mine, des manières, etc. *Mine chafouine. Air chafouin.*

CHAGRIN. s. m. Peine, affliction, déplaisir. *Chagrin cuisant. Grand, profond chagrin. Noir chagrin. Chagrin mortel. De longs chagrins. Avoir du chagrin, des chagrins. Apprendre avec chagrin. Il fut obligé de le faire, à son grand chagrin. Vivre dans le chagrin. Miné, rongé par le chagrin. Mourir de chagrin. Exempt, délivré de tout chagrin. Sans chagrin. Chagrins domestiques. Les chagrins abrègent la vie. Passer son chagrin. Noyer son chagrin dans le vin.*

Il signifie quelquefois, Colère, dépit. *La moindre contradiction excite son chagrin.*

CHAGRIN, INE. adj. Mélancolique, triste; de fâcheuse, de mauvaise humeur. *Il est si chagrin depuis quelque temps, qu'on ne le reconnaît plus. Il est né chagrin. Il est naturellement chagrin. Il a l'esprit chagrin, l'âme, l'humeur chagrine. Air chagrin.*

CHAGRIN. s. m. Espèce de cuir grenu, fait ordinairement de peau de mulet ou d'âne. *Peau de chagrin. Relier un livre en chagrin. Étui de chagrin.*

Fig. et fam., *Avoir une peau de chagrin*, Avoir la peau rude.

CHAGRINANT, ANTE. adj. Qui chagrine. *Cela est chagrinant. Cet homme-là est bien chagrinant.*

CHAGRINER. v. a. Attrister, rendre chagrin. *Sa maladie le chagrine. Cela me chagrine. Quel plaisir prenez-vous à le chagriner? Je n'ai pas eu intention de vous chagriner.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il se chagrine de tout. Il ne faut pas se chagriner.*

CHAGRINÉ, ÉE. part. passé.

CHAGRINER. v. a. T. d'Arts. Préparer, travailler une peau de manière à la rendre grenue, à la convertir en chagrin.

CHAGRINÉ, ÉE. part. passé. *Peau chagrinée.*

CHAI. s. m. Magasin au ras du sol, tenant lieu de cave. *Les chais servent à emmagasiner le vin et l'eau-de-vie.*

CHAÎNE. s. f. Espèce de lien de métal, composé d'anneaux engagés les uns dans les autres. *Chaîne de fer. Chaîne d'or. Chaîne d'argent. Montre à chaîne. Une chaîne de montre. Les anneaux d'une chaîne. Tendre des chaînes dans les rues. Dans la marine militaire, on emploie aujourd'hui des chaînes pour câbles. Une chaîne de puits. Être attaché avec une chaîne. Un bruit de chaînes. Charger quelqu'un de chaînes.*

Mettre à la chaîne, Enchaîner, mettre aux fers. On dit de même, *Tenir un chien à la chaîne.*

La chaîne d'un port, La chaîne, ou, par extension, l'espèce de radeau, d'estacade qui ferme l'entrée d'un port. *Tous les ports militaires ont une chaîne.*

Chaîne d'arpenteur, Chaîne de fer, d'une longueur connue, qui sert à mesurer le terrain, dans les opérations de l'arpentage.

Huissiers à la chaîne, de la chaîne, Huissiers du conseil du roi, ainsi nommés parce qu'ils portaient au cou une chaîne d'or où était la médaille du roi.

En Joaillerie, *Chaîne de diamants*, Chaîne garnie de diamants.

En Horlogerie, *La chaîne d'une montre*, L'espèce de petite chaîne d'acier qui sert à tendre le grand ressort, en se roulant sur la pièce qu'on nomme fusée. *La chaîne de cette montre est cassée.*

CHAÎNE, signifiait aussi, La peine des galères. *Il fut condamné à la chaîne. On le tira de la chaîne. Mettre à la chaîne*, Envoyer aux galères.

Il signifie encore aujourd'hui, Toute la troupe des gens condamnés aux travaux forcés. *La chaîne n'est pas encore partie pour le bagne. Le départ de la chaîne.*

CHAÎNE, signifie au figuré, Servitude, captivité. *Ces peuples ont rompu leurs chaînes, et se sont mis en liberté. Cet amant se plaît dans ses chaînes. Il aime sa chaîne. Il a secoué sa chaîne. Il a brisé ses chaînes. Traîner sa chaîne. Une chaîne*, Une liaison d'amour devenue pesante et qu'il est difficile de rompre.

Il se dit quelquefois en parlant de Deux personnes qu'unit une vive affection. *Ils sont unis par une étroite chaîne. Rien ne peut briser la chaîne qui nous lie.*

CHAÎNE, se dit encore, au figuré, pour Enchaînement, continuité, succession. *La chaîne des êtres. La chaîne des idées. La chaîne de mes idées est rompue. La chaîne des événements. Cela forme une chaîne d'occupations continuelles.*

Il se dit aussi d'Une suite non interrompue de montagnes, de rochers. *Une longue chaîne de montagnes. La chaîne des Andes. Une chaîne de rochers.* On dit de même, *Une chaîne d'étangs*, Plusieurs étangs qui se communiquent.

Il se dit également d'Une suite de personnes disposées de manière à faire passer rapidement de main en main un fardeau, des pierres, des seaux d'eau dans un incendie, etc. *Faire la chaîne. Former la chaîne. Plusieurs chaînes puisaient dans la rivière.*

En Physique, *Chaîne électrique*, Suite de personnes qui se tiennent par la main, ou qui sont mises en communication par un corps intermédiaire, pour recevoir toutes en même temps la commotion électrique.

CHAÎNE, en termes de Danse, Figure dans laquelle les danseurs se donnent la main en passant, lorsque, dans une contredanse, ils traversent pour changer de place. *Chaîne anglaise. Chaîne des dames.*

CHAÎNE, en termes de Maçonnerie, Espèce de pilier de pierre de taille qui entre dans la construction d'un mur, et qui sert à le fortifier et à le lier.

CHAÎNE, en termes de Tisserand, Les fils tendus sur les deux rouleaux d'un métier pour faire de la toile ou de l'étoffe, et entre lesquels passe la trame. *La chaîne de cette étoffe est de fil, la trame est de soie.*

CHAÎNETIER s. m. Ouvrier qui fait des agrafes et toutes sortes de petites chaînes.

CHAÎNETTE. s. f. Petite chaîne. *La chaînette d'une bride.*

En termes de Tailleur et de Couturière, *Points de chaînette*, Points dont l'assemblage imite une chaînette.

CHAÎNETTE, en termes d'Architecture, Espèce de voûte dont le cintre est semblable à la courbe d'une chaîne suspendue par les deux extrémités.

CHAÎNON. s. m. Anneau d'une chaîne. *Cette chaîne s'est rompue, il y a deux ou trois chaînons de perdus.*

CHAIR. s. f. Substance molle et sanguine, qui est entre la peau et les os de l'homme et des animaux. *Chair vive. Chair morte. Chair ferme. Chair molle. Avoir un coup d'épée dans les chairs. On guérit aisément les blessures qui ne sont que dans les chairs. Avoir la chair bonne. Ceux qui ont la chair mauvaise sont difficiles à guérir. Sa plaie va bien, les chairs commencent à revenir.*

Chairs baveuses, Les chairs spongieuses d'une plaie qui ne tend pas à se cicatriser.

Excroissance de chair. Nom que l'on donne à certaines tumeurs de nature très diverse.

Être en chair, se dit D'une personne qui a ou qui prend de l'embonpoint.

Ce cheval est bien en chair, Il est en bon état, et il a la chair ferme.

Cette femme a la chair fraîche, Elle a de la fraîcheur.

Fam., *En chair et en os*, La personne même. *On le disait perdu, mais le voilà en chair et en os. Son portrait est vivant, on croirait le voir en chair et en os.*

Fam., *Entre cuir et chair*, Entre la peau et la chair.

Prov., *Pester entre cuir et chair*, Être mécontent sans oser le dire.

CHAIR, en termes de l'Écriture sainte, signifie, L'humanité, la nature humaine, un corps humain ; et dans ce sens on dit : *Le Verbe s'est fait chair. La résurrection de la chair.*

Il signifie encore dans le langage de l'Écriture, L'homme terrestre et animal, opposé à L'homme spirituel éclairé par la foi ; et, dans ce sens, on le joint ordinairement au mot *sang*. *Écouter la chair et le sang. La chair et le sang se troublent quelquefois.*

CHAIR, signifie aussi, dans le langage ascétique, La concupiscence. *Le monde, le démon et la chair sont les ennemis de notre salut. Mortifier, mater, macérer sa chair. Crucifier sa chair. L'aiguillon de la chair. Le démon de la chair. La chair se révolte contre l'esprit. L'esprit est prompt, et la chair est faible. Les faiblesses, les infirmités de la chair.*

L'œuvre de la chair, ou *L'œuvre de chair*, La conjonction charnelle. *Le péché de la chair*, Le péché d'impureté.

CHAIR, signifie quelquefois simplement, La peau, en parlant Des personnes. *Avoir la chair douce, rude, blanche, noire, etc.*, Avoir la peau douce, rude, etc.

Fig. et fam., *Cela fait venir la chair de poule*, Cela fait frissonner. On dit de même, *J'en ai la chair de poule.*

CHAIRS, au pluriel, se dit, en termes de Peinture et de Sculpture, de Toute imitation de la chair de l'homme. *Ce peintre, ce sculpteur rend bien les chairs, ses chairs sont belles.* On dit quelquefois au singulier, mais en Peinture seulement, *Telle partie est belle de chair*, Le coloris en est vrai, naturel. Dans ce sens, on dit aussi, *Ce peintre a de beaux tons de chair.*

Couleur de chair, Certaine couleur rouge pâle, qui approche de la couleur de la chair de l'homme. *Des gants couleur de chair.*

CHAIR, se dit encore spécialement de Toutes les parties musculaires des animaux terrestres et des oiseaux, en tant qu'elles servent d'aliment. *Un morceau de chair. Chair de bœuf. Chair de mouton. Chair crue. Chair cuite. Chair rôtie. Chair bouillie. Chair dure. Chair tendre. Chair grasse. Chair maigre. Chair coriace. Chair courte. Chair longue. Chair salée. Chair fraîche. Manger de la chair. Les catholiques ne mangent point de chair en carême ; ils s'abstiennent de chair le vendredi et le samedi.*

Il se dit quelquefois de même en parlant Des poissons. *Ce brochet a la chair molle, ferme.*

Chair blanche, La chair des chapons, des poulardes, des dindons, etc. *Chair noire*, Celle des lièvres, des bécasses, etc.

Prov., *La chair nourrit la chair*, La viande est le meilleur aliment.

Prov. et fig., *On ne sait s'il est chair ou poisson*, ou *Il n'est ni chair ni poisson*, se dit D'un homme sans caractère ; et, particulièrement, D'un homme qui flotte par faiblesse entre deux partis.

Prov., *Hacher menu comme chair à pâté*, Mettre en pièces, hacher par morceaux. On dit de même, par menace, *Vous serez hachés menu comme chair à pâté.*

Fam., *C'est une masse de chair, une grosse masse de chair*, se dit D'une personne qui a le corps et l'esprit lourds, ou seulement dont le corps est fort gros, fort pesant.

CHAIR, se dit par extension, de La substance imbibée de sucs, et cependant assez ferme, de certains fruits et même de quelques plantes qui servent d'aliment. *La chair de la pêche. La chair d'un melon. La chair de cette poire est cassante. La chair d'un champignon. Etc.*

CHAIRE. s. f. C'est, dans les églises, Une espèce de tribune élevée et ordinairement surmontée d'un dais ou baldaquin, dans laquelle on se place pour prêcher, pour faire quelque lecture aux assistants, etc. *Chaire de bois, de marbre, de pierre, etc. Belle chaire. La chaire de Saint-Sulpice, de Saint-Roch, etc. Dès que le prédicateur fut en chaire. Monter en chaire. Descendre de chaire. Ce mandement fut lu en chaire dans toutes les églises. Il fit cette déclaration en pleine chaire.*

La chaire de vérité, la chaire évangélique, La chaire où l'on prêche l'Évangile. *Souiller la chaire de vérité par des propositions impies. Tonner du haut de la chaire évangélique.*

Fig., *Être assis dans la chaire de mensonge, de pestilence, etc.*, Professer l'hérésie.

CHAIRE, signifie aussi, figurément, La prédication. *L'éloquence de la chaire. Les orateurs de la chaire. Il a du talent pour la chaire. On a interdit la chaire à ce prédicateur. La chaire chrétienne n'admet point d'ornements profanes.*

CHAIRE, dans les Écoles publiques, se dit d'Une simple tribune où se place le professeur lorsqu'il fait sa leçon. *La chaire du professeur. Le professeur est en chaire.*

Il se dit aussi, figurément, d'Une place de professeur dans une école publique. *Chaire de droit, de philosophie, de mathématiques. Chaire d'hébreu. Chaire d'éloquence. Remplir une chaire. Occuper une chaire au collège de France. Être nommé à une chaire. Mettre une chaire au concours. Créer, établir une chaire.*

CHAIRE, se dit encore Du siège qu'un évêque a dans son église, au haut du chœur. *L'évêque, étant dans sa chaire, donna la bénédiction au peuple.*

Il se dit figurément, en ce sens, Du siège apostolique. *La chaire apostolique. La chaire d'unité. Le pape est assis dans la chaire de saint Pierre.*

Chaire curule. Voyez CHAISE.

CHAISE. s. f. Siège à dossier, et ordinairement sans bras. *Chaise de bois, de paille, de velours, de tapisserie. Chaise de salon. Donnez une chaise à monsieur. Prenez une chaise. Avancez une chaise. S'asseoir sur une chaise. Louer des chaises à l'église, dans une promenade publique. Loueuse de chaises. Il y a de petites chaises à bras pour les enfants.*

Chez les anciens Romains, *Chaise* ou *chaire curule*, Chaise d'ivoire sur laquelle siégeaient les principaux magistrats de la république.

Chaise de chœur. Voyez STALLE.

Chaise longue, Espèce de lit ou de canapé qui n'a de dossier qu'à l'une de ses extrémités.

Chaise percée, ou simplement, *Chaise*, Siège sur lequel on se met pour satisfaire aux besoins naturels. *Aller à la chaise. Être à la chaise.*

CHAISE, se dit aussi D'une espèce de siège fermé et couvert, dans lequel on se fait porter par deux hommes. *Chaise à porteurs. Chaise de particulier. Il se fait porter en chaise. Il va en chaise. Porteur de chaise.*

CHAISE, signifie encore, Une sorte de voiture légère à deux ou quatre roues, traînée par un ou deux chevaux ; une petite voiture pour une ou pour deux personnes. *Monter dans sa chaise. Descendre de sa chaise. Chaise de poste. Chaise roulante.*

CHAISE, en Architecture, se dit d'Un assemblage de quatre fortes pièces de charpente, sur lequel on établit la cage d'un clocher, d'un campanile, d'un moulin à vent.

CHALAND, ANDE. s. Il se dit de Ceux qui achètent ordinairement chez un même marchand. *Bon chaland. Un marchand qui a beaucoup de chalands. Il a force chalands. C'est un de ses chalands. C'est une de ses chalandes. Il a perdu ses chalands. Ses chalands l'ont quitté. Un nouveau chaland.*

Il se prend quelquefois simplement pour Acheteur. *Faire venir, attirer les chalands.*

Pain chaland, se disait autrefois d'Une sorte de gros pain assez blanc et fort massif. Dans cette locution, *Chaland* est adjectif.

CHALAND. s. m. T. de Rivière. Grand bateau plat, dont on se sert pour transporter les marchandises. *Un chaland chargé de foin, de vin, etc. Les chalands qui vont du Havre à Paris, et de Paris au Havre, sont remorqués par des bateaux à vapeur.*

CHALANDISE. s. f. Habitude d'acheter chez un marchand. *Vous êtes trop cher; vous n'aurez pas ma chalandise.* Il a vieilli; on dirait plutôt aujourd'hui: *Vous n'aurez pas ma pratique.*

Il se dit aussi de Ceux à qui un marchand débite ordinairement ses marchandises, des pratiques qui achètent ordinairement chez lui. *Un marchand qui a de bonnes chalandises. Il a perdu la plupart de ses chalandises.* Dans l'un et l'autre sens, il est vieux. Voyez PRATIQUE.

CHALASTIQUE. adj. des deux genres. (On prononce *Ca.*) T. de Médec. Il se dit Des médicaments que l'on croyait propres à relâcher les fibres.

CHALCOGRAPHE. s. m. (On prononce *Cal.*) Graveur en airain. Il se dit aussi de Tout graveur sur métaux.

CHALCOGRAPHIE. s. f. (On prononce *Cal.*) L'art de graver sur l'airain, ou sur les autres métaux.

Il se dit quelquefois d'Un lieu, d'un établissement destiné à l'exercice de cet art. *La chalcographie du Musée.*

Il s'est dit aussi de L'imprimerie du pape, à Rome. *La chalcographie apostolique.*

CHALDAÏQUE. adj. des deux genres. (On prononce *Cal.*) Qui appartient aux Chaldéens, ancien peuple de la Babylonie. *La langue chaldaïque*, ou substantivement, *Le chaldaïque*. La langue de ce peuple. On dit aussi, *Le chaldéen*.

CHALDÉEN. s. m. V. l'article précédent.

CHÂLE. s. m. Longue pièce d'étoffe dont les Orientaux s'enveloppent la tête, et qui entre aussi, de diverses manières, dans leur vêtement.

Il se dit aussi d'Une grande pièce d'étoffe dont les femmes se couvrent les épaules, et qui est ordinairement fabriquée dans le goût des châles de l'Orient. *Châle de soie, de laine, de coton, de cachemire. Châle uni. Grand châle. Châle de l'Inde. Châle français. Prendre, mettre son châle. La bordure d'un châle. Un châle à grandes palmes.*

Châle boiteux, Châle carré qui n'a des palmes qu'à l'un de ses bouts.

CHALET. s. m. Nom qu'on donne, en Suisse, aux maisons des paysans. *Un petit chalet.*

Il se dit souvent, dans un sens particulier, Des cabanes où se font les fromages, et qui, dans l'été, servent de retraite aux vachers des montagnes.

Il se dit aussi d'Une petite maison de plaisance, bâtie dans le goût des chalets suisses.

CHALEUR. s. f. Qualité de ce qui est chaud, sensation produite par un corps chaud. *Chaleur actuelle. Chaleur latente. Chaleur naturelle. Chaleur vitale. Chaleur animale. Chaleur étrangère. Différents degrés de chaleur. Vive, forte chaleur. Douce chaleur. Entretenir une chaleur modérée dans un lieu. La chaleur du feu. La chaleur du soleil. Le corps avait un reste de chaleur.*

Il se dit aussi, en parlant De l'économie animale, pour exprimer Certaines sensations de chaleur, qui ordinairement sont incommodes. *La chaleur de la fièvre. Chaleur d'entrailles. Éprouver des chaleurs. Chaleur de tête.*

Fig. et fam., *Chaleur de foie* ou *de sang*, Mouvement de colère prompt et passager. *C'est une petite chaleur de foie. Il lui prit une chaleur de foie.* Cette locution a vieilli.

Être en chaleur, se dit Des femelles de certains animaux, lorsqu'elles désirent l'approche du mâle. *Cette jument, cette chatte est en chaleur. Laissez passer la chaleur de cette chienne.*

CHALEUR, se dit d'Une température produite par l'action du soleil. *La chaleur est dévorante, étouffante, accablante. Le thermomètre marque vingt degrés de chaleur. Être incommodé par la chaleur. Se mettre à l'abri de la chaleur. Nous partirons ce soir, après la chaleur. Les chaleurs de l'été, de la canicule. Dans le temps des chaleurs. Durant les grandes chaleurs. Les chaleurs règnent ici la plus grande partie de l'année.*

CHALEUR, s'emploie aussi figurément, en parlant Des passions, des sentiments, ou de ce qui sert à les manifester, et signifie, Ardeur, feu, véhémence. *La chaleur de la jeunesse. La chaleur du sang. La chaleur des passions. Noble chaleur. Chaleur guerrière. Ce comédien n'a point de chaleur, est dépourvu de chaleur. Dans la première chaleur de son ressentiment, il voulait... Prendre, embrasser avec chaleur les intérêts de quelqu'un. Défendre une personne avec chaleur. Il sert ses amis avec chaleur. Il montre beaucoup de chaleur à soutenir cette affaire. Il s'y porte avec chaleur. Il y met trop de chaleur. La chaleur du sentiment. Parler avec chaleur. Chaleur d'éloquence. Écrire avec chaleur. Chaleur de style. Style plein de chaleur.*

Dans la chaleur du combat, dans la chaleur de la dispute, dans la chaleur de la composition, Au fort du combat, de la dispute, de la composition.

CHALEUREUX, EUSE. adj. Qui a beaucoup de chaleur naturelle. Dans le sens propre, il ne se dit que Des personnes, et il est peu usité. *À l'âge de soixante et dix ans, on n'est guère chaleureux.*

Il se dit quelquefois figurément, au sens moral, en parlant Des choses. *Paroles chaleureuses. Style chaleureux. Accueil chaleureux.*

CHÂLIT. s. m. Bois de lit. *Châlit de bois de noyer. Le châlit est rompu. Châlit de fer.* Il vieillit.

CHALOIR. v. n. Il ne s'emploie qu'impersonnellement, et ne se dit guère que dans cette phrase, *Il ne m'en chaut*, Il ne m'importe. Ce mot est vieux.

CHALON. s. m. T. de Pêche. Grand filet que les pêcheurs traînent dans les rivières, par le moyen de deux bateaux au bout desquels les côtés du filet sont attachés.

CHALOUPE. s. f. Sorte de petit bâtiment non ponté dont on se sert principalement dans les ports et les rades, et qu'on embarque aussi pour le service des navires qui vont en mer. *Chaloupe de pêche. Chaloupe d'un vaisseau de guerre. Chaloupe armée. Descendre la chaloupe en mer. Mettre la chaloupe à la mer. Ils se sauvèrent dans une chaloupe.*

Chaloupe canonnière, Petit bâtiment à fond plat, armé d'un ou de plusieurs canons.

CHALUMEAU. s. m. Tuyau de paille, de roseau, de métal, etc. *Les enfants font des bulles de savon avec un chalumeau. Quand le pape communie solennellement, il prend avec un chalumeau d'or le vin consacré.*

Il se dit particulièrement, dans les Arts, d'Un tuyau recourbé, fait de cuivre, d'argent ou de verre, dont on se sert pour diriger la flamme sur les matières qu'on veut échauffer ou fondre. *Chalumeau d'émailleur.*

CHALUMEAU, est le nom d'Un instrument de musique pastorale qui n'était dans l'origine qu'un roseau percé de plusieurs trous. Il se dit, en Poésie, de Toute sorte de flûtes et d'instruments à vent qui composent une musique champêtre. *Au son des chalumeaux.*

Fig., *Enfler ses chalumeaux, jouer du chalumeau*, se dit pour Composer des vers sur des sujets champêtres.

En termes de Musique, *Chalumeau*, se dit Des tuyaux qui s'adaptent au corps de la musette.

CHALUT. s. m. T. de Pêche. Filet en forme de chausse, sans ailes, que l'on traîne avec une drague.

CHALYBÉ, ÉE. adj. (On prononce *Ca.*) Il se dit, en Chimie, Des préparations où il entre du tartrate de potasse et de fer. *Vin chalybé.*

CHAMADE. s. f. T. de Guerre. Signal que des assiégés donnent avec la trompette ou le tambour, quelquefois en arborant un drapeau blanc, pour avertir qu'ils veulent parlementer. *Battre la chamade. Sonner la chamade. Répondre à une chamade. La brèche étant faite, les assiégés battirent la chamade.*

CHAMAILLER. v. n. Il ne se dit qu'en parlant De plusieurs personnes qui se battent confusément et avec grand bruit. *Ils chamaillèrent longtemps.* Il est familier.

Il s'emploie aussi, dans le même sens, avec le pronom personnel. *Ils se chamaillèrent deux heures durant. Nous nous chamaillerons comme il faut.*

Il se dit plus ordinairement au figuré, en parlant De gens qui disputent avec beaucoup de bruit. *Ils se sont bien chamaillés. Ces deux femmes ne cessent de se chamailler.*

CHAMAILLIS. s. m. Mêlée, combat où l'on chamaille; dispute bruyante. *Durant le chamaillis. Voilà un grand chamaillis.* Il est familier.

CHAMARRER. v. a. Orner un habit, un meuble, de passements, de dentelles, de galons, de bandes de velours, etc. *Chamarrer un habit. Chamarrer un meuble de galons.*

Il ne se dit plus guère aujourd'hui qu'en parlant D'une parure de mauvais goût, d'un assemblage de couleurs éclatantes et mal assorties. *Il s'est fait chamarrer de la manière la plus bizarre. Cette robe est bien ridiculement chamarrée.*

Fig. et fam., *Chamarrer quelqu'un de ridicules*, Le charger, le couvrir de ridicules.

CHAMARRÉ, ÉE. part. passé. *Un habit chamarré de galons, de broderies.*

Fig., *Un discours chamarré de grec et de latin.*

CHAMARRURE. s. f. Manière de chamarrer; Ornements avec lesquels on chamarre. *Chamarrure à ondes. La chamarrure de cet habit est très riche.*

Il ne se dit plus guère aujourd'hui que par dénigrement. Voyez CHAMARRER.

CHAMBELLAGE. s. m. T. de Jurispr. féodale. Droit en argent que devaient certains vassaux à leurs seigneurs.

CHAMBELLAN. s. m. On appelle ainsi, chez quelques princes, Les gentilshommes qui les servent dans la chambre, en l'absence du premier gentilhomme de la chambre. *La marque distinctive de l'emploi de chambellan est une clef attachée à la poche droite de l'habit.*

Grand chambellan, Le premier officier de la chambre du roi, celui qui servait le roi préférablement aux premiers gentilshommes. *Quand le roi tenait son lit de justice, le grand chambellan était à ses pieds. Un tel est pourvu de la charge de grand chambellan.*

CHAMBELLAN, s'est dit aussi d'Une des tables que le roi tenait pour les courtisans, et dont le grand chambellan faisait les honneurs. *Aller dîner au chambellan.*

CHAMBOURIN. s. m. Espèce de pierre qui sert à faire le faux cristal.

CHAMBRANLE. s. m. Ornement de bois ou de pierre, qui encadre, qui borde les portes, les fenêtres et les cheminées. *Chambranle de menuiserie. Chambranle de pierre, de marbre, etc.*

CHAMBRE. s. f. Il se dit De la plupart des pièces d'une maison, et principalement de Celle où l'on couche. *Chambre à coucher. Belle chambre. Chambre de parade. Chambre bonne et chaude. Chambre parquetée, lambrissée, boisée, planchéiée, carrelée. Chambre haute. Chambre basse. Chambre fort exhaussée. Première, seconde, troisième chambre. Chambre d'ami. Chambre de domestique. Chambre en galetas. Il loge à telle chambre. Il y a tant de chambres à feu dans cette maison. Chambre vide. Chambre meublée. Chambre garnie. Chambre à louer. Servir à la chambre. Valet de chambre. Femme de chambre. Meubles de chambre. Robe de chambre. Pot de chambre.*

Garder la chambre, Être assez indisposé pour ne pouvoir sortir de sa chambre.

Travailler en chambre, se dit D'un artisan, d'un ouvrier qui ne tient pas boutique.

Fam., *Mettre une fille en chambre*, Louer des meubles, une chambre, pour une fille, qu'on entretient.

Fig. et fam., *Mettre, tenir quelqu'un en chambre*, L'obséder pour le faire jouer, et le tromper au jeu. *Ils sont quatre ou cinq qui le tiennent en chambre, et lui gagnent tout son argent.*

Prov. et fig., *Il a bien des chambres à louer dans la tête*, se dit D'un homme qui est un peu fou, qui a des visions.

Musique de chambre, Musique faite pour être jouée dans les salons.

Dans les Monastères, *Chambre noire*, Chambre qui n'est point éclairée, où l'on renferme ceux que l'on met en pénitence, et où l'on fait aussi des retraites volontaires.

En termes d'Optique, *Chambre noire*, ou *Chambre obscure*. Voyez NOIR, adjectif.

Chambre du conseil, dans les Tribunaux, La chambre où les juges se retirent pour délibérer. *Certaines décisions ne peuvent être rendues qu'en la chambre du conseil.*

Absol., *La chambre*, se disait de La chambre du roi. *Premier gentilhomme de la chambre. Pages de la chambre. Huissier de la chambre. Musique de la chambre.* Il signifiait, par extension, Les officiers mêmes de la chambre du roi. *La chambre est entrée. Avoir les entrées de la chambre*, Avoir le privilège d'entrer avec les officiers de la chambre.

Maître de chambre, Le premier officier de la maison du pape ou d'un cardinal.

CHAMBRE, se dit pareillement, dans les Vaisseaux, de Certains retranchements où couchent les principaux officiers, où se tient le conseil, etc. *La chambre du capitaine. Chambre du conseil. Grande chambre. Chambres des passagers.*

CHAMBRE, se dit, figurément, de Certaines assemblées législatives. *Les états généraux étaient partagés en trois chambres : la chambre du clergé, la chambre de la noblesse, et la chambre du tiers état. La charte a établi deux chambres. Chambre des pairs. Chambre des députés des départements*, ou simplement, *Chambre des députés. Le parlement d'Angleterre est divisé en deux chambres : la chambre haute, ou la chambre des pairs, des lords, des seigneurs ; et la chambre basse, ou la chambre des communes. Convoquer les chambres. Dissoudre la chambre. Ouvrir, clore la session des chambres. Présenter un projet de loi à l'une des deux chambres. La discussion fut très animée à la chambre des pairs. La droite, la gauche, le centre de la chambre. La chambre adopte. La chambre rejette. La chambre passe à l'ordre du jour. La chambre n'est pas en nombre pour délibérer. La majorité de la chambre. Adresser une pétition à la chambre. Siéger à la chambre.*

CHAMBRE, est encore un nom commun à Différentes juridictions, distinguées par un second titre propre à chacune d'elles.

Chambres de l'édit, Chambres instituées par l'édit de Nantes, et qu'on nommait aussi *Chambres mi-parties*, parce qu'elles étaient composées, par moitié, de juges catholiques et de juges protestants. *Louis XIV supprima toutes les chambres mi-parties.*

Chambre des comptes, Cour supérieure établie pour connaître, en dernier ressort, de tout ce qui était relatif au maniement des finances, et à la conservation des deniers du roi. *Déclaration vérifiée en la chambre des comptes.* Cette chambre a été remplacée par la *Cour des comptes*, qui a des attributions analogues.

Chambre apostolique, Tribunal qui connait des revenus de l'État ecclésiastique, et qui en a l'administration. *Trésorier de la chambre apostolique. Auditeur de la chambre apostolique.*

Chambre ecclésiastique, Tribunal où l'on connaissait des affaires qui avaient rapport aux décimes. *Chambre ecclésiastique de Paris.*

Chambre impériale, Tribunal de l'Empire, où se jugeaient les affaires des différents États d'Allemagne, et, par appel, celles des particuliers. *La chambre impériale siégea d'abord à Spire, et fut transférée ensuite à Wetzlar.*

Chambre de justice, ou *Chambre ardente*, Assemblée de juges commis pour connaître des malversations de ceux qui avaient manié les deniers publics, et de quelques autres affaires qui leur étaient renvoyées.

Chambre ardente, s'est dit, plus anciennement, de Deux autres tribunaux qui connaissaient, l'un des crimes d'hérésie, l'autre des crimes d'empoisonnement, et qui prononçaient la peine du feu contre les coupables.

Chambre aux deniers, Bureau où l'on réglait tout ce qui regardait la dépense de bouche de la maison du roi. *Maître de la chambre aux deniers.*

CHAMBRE, se dit également Des sections, des divisions de certains tribunaux. *Il y avoit dans les parlements la grand'chambre, la chambre des requêtes, celle des enquêtes, etc. La première, la seconde chambre de la cour d'appel. Président de chambre. Arrêt rendu les chambres assemblées. La cause a été portée à la deuxième chambre du tribunal de première instance.*

Chambre des vacations, Chambre composée d'un président et de plusieurs conseillers ou juges, tirés des différentes chambres, dans laquelle on administre la justice pendant les vacations, ou vacances des tribunaux.

CHAMBRE, se dit encore de Certaines assemblées qui s'occupent d'intérêts spéciaux, ou de ce qui est relatif à la discipline d'un corps. *Chambre de commerce. Chambre d'assurance. Chambre d'agriculture. Chambre des avoués. Chambre des notaires. Chambre syndicale.*

CHAMBRE, désigne par analogie avec le premier sens, Certaines cavités accidentelles ou pratiquées à dessein. Ainsi, on le dit d'Un vide qui s'est fait à la fonte, dans un canon, dans une cloche, lorsque la matière n'a pas coulé également partout. *Il faut refondre cette cloche, parce qu'elle a une chambre. On a reconnu en forant le canon qu'il y avait des chambres. Un tir trop fréquent peut produire des chambres.*

Chambre d'un mortier, d'un obusier, Espace ovale qu'on pratique en fondant un mortier, un obusier, et où l'on met la poudre, pour lui donner plus de force.

Chambre d'une mine, L'endroit destiné à recevoir la charge de la mine. On le nomme autrement *Fourneau.*

En termes d'Hydraulique, *Chambre d'écluse*, L'espace compris entre deux portes d'écluse.

En termes d'Anat., *Chambres de l'œil*, se dit de Deux cavités qui sont remplies par l'humeur aqueuse, et qui communiquent ensemble par l'ouverture de la pupille. *Chambre antérieure. Chambre postérieure.*

CHAMBRÉ, ÉE. adj. Il se dit Des pièces d'artillerie qui ont des chambres. *Ce canon est chambré. Refondre une pièce chambrée.*

En termes de Zoologie, il se dit De certaines coquilles qui présentent plusieurs cavités séparées les unes des autres par des cloisons. *Coquilles chambrées.*

CHAMBRÉE. s. f. Un certain nombre de soldats ou d'autres personnes qui logent et mangent ensemble. *Les chambrées ont été de cinq à douze soldats. Une chambrée d'ouvriers.*

CHAMBRÉE, se dit aussi, dans les Théâtres, de La quantité des spectateurs, et du produit de la recette. *Bonne, faible chambrée.*

CHAMBRELAN. s. m. Ouvrier qui travaille en chambre.

Il se dit aussi d'Un locataire qui n'occupe qu'une chambre dans une maison. Dans les deux sens, il est populaire et peu usité.

CHAMBRER. v. n. Être de la même chambrée. *Ces deux soldats chambrent ensemble.* Dans ce sens, il a vieilli.

CHAMBRER, est aussi actif. *Chambrer quelqu'un*, Le tenir enfermé par une sorte de violence ou de séduction, pour le faire jouer.

Il signifie aussi, familièrement, Tirer quelqu'un à l'écart, l'entretenir en particulier. *On l'a chambré pendant deux heures, sans rien gagner sur son esprit.*

En termes d'Artillerie, on dit que *Une pièce se chambre*, quand, par l'effet du boulet, il s'y forme des creux qui la mettent hors de service.

CHAMBRÉ, ÉE. part. passé.

CHAMBRETTE. s. f. Diminutif de Chambre. *Elle se tient renfermée dans sa chambrette.* Il est familier.

CHAMBRIER. s. f. Certain officier claustral dans quelques monastères rentés, et dans quelques chapitres.

Grand chambrier, se disait autrefois d'Un des grands officiers de la couronne de France, qui avait l'intendance de la chambre du roi, etc. *La charge de grand chambrier était héréditaire dans la maison de Bourbon.*

Fam., *Grand chambrier*, s'est dit aussi d'Un conseiller de grand'chambre.

CHAMBRIÈRE. s. f. Servante de personnes de petite condition. *Chambrière qui cherche condition. Il a congédié sa chambrière.*

CHAMBRIÈRE, dans les Manéges, Bâton de trois ou quatre pieds de longueur, au bout duquel est attachée une courroie, une longe de cuir, pour châtier les chevaux. *Un coup de chambrière.*

CHAMEAU. s. m. Quadrupède ruminant haut de jambes, qui a le cou fort long, la tête petite, les oreilles courtes, et deux bosses sur le dos. *Chameau mâle. Chameau femelle. Le chameau est originaire de l'Asie centrale; il est très répandu dans la Bactriane, la Tartarie, la Chine.*

Chameau d'Arabie ou *Dromadaire.* Voyez DROMADAIRE.

CHAMEAU, en termes de Marine, Espèce de grand ponton qu'on emploie surtout en Hollande, et qui sert à soulever un bâtiment pour le faire passer sur de petits fonds. *On place un chameau de chaque côté du vaisseau qu'on veut soulever.*

CHAMELIER. s. m. Celui qui est chargé de conduire et de soigner des chameaux.

CHAMELLE. s. f. La femelle du chameau. *Du lait de chamelle.*

CHAMOIS. s. m. Ruminant du genre Antilope, de la taille d'une grande chèvre, qui vit dans les rochers et dans les montagnes. *Il tua, il prit deux chamois. Chamois mâle. Chamois femelle.* Le chamois dans les Pyrénées s'appelle *Isard.*

Il se dit souvent de La peau de cet animal corroyée et passée en huile. *Culotte, gants, souliers de chamois.*

Couleur chamois, Couleur d'un jaune très clair.

CHAMOISER. v. a. Préparer une peau de chamois ou donner à la peau d'un autre animal la façon de peau de chamois.

CHAMOISÉ, ÉE. part. passé.

CHAMOISERIE. s. f. Lieu où l'on prépare les peaux de chamois.

Il se dit aussi de La marchandise que prépare le chamoiseur. *Faire le commerce de chamoiserie.*

CHAMOISEUR. s. m. Ouvrier qui prépare les peaux de chamois ou qui donne à d'autres peaux la façon de la peau de chamois.

CHAMP. s. m. Pièce de terre labourable, qui ordinairement n'est pas fermée de murailles. *Champ fertile. Champ stérile. Champ de tant d'arpents, etc. Labourer, cultiver, fumer, semer, moissonner un champ. Champ de blé. Au bout du champ. Au milieu d'un champ. Le décimateur prenait la dîme dans le champ.*

Il se dit quelquefois au figuré, dans un sens analogue. *Cultiver, féconder le champ de l'histoire. L'apologue est un champ fertile où l'on trouve toujours à glaner. La nature est pour l'observateur un champ inépuisable.*

En plein champ, Au milieu des champs, de la campagne. *Passer la nuit en plein champ.*

Champ de foire, Emplacement où se tiennent les marchés, les foires.

Champ de course, Espace où se font des courses de chevaux.

Champ de Mars, Lieu consacré à des exercices militaires. On dit dans le même sens, *Champ de manœuvre.*

Champ de mars, et *Champ de mai*, se disaient anciennement de Certaines assemblées que les principaux de la nation française tenaient au mois de mars ou de mai, pour régler les affaires de l'État.

Champ du repos, se dit quelquefois d'Un cimetière. On dit aussi dans le même sens, *Champ des morts.*

CHAMPS, au pluriel, signifie, Toutes sortes de terres, tant les terres labourables que les prés, les bois, les bruyères, etc., pris tous ensemble. *Mener les vaches, les brebis aux champs. Fleurs des champs. Se promener dans les champs. Il ne fait pas bon aux champs dans cette saison.*

À travers champs, Hors des routes battues. *Prendre, aller à travers champs.* On dit aussi, *À travers les champs.*

Fam., *Courir les champs*, Se promener, errer dans les champs.

Prov., *Il est fou à courir les champs*, se dit D'un homme qui est très fou.

Prov. et fig., *Se sauver à travers champs*, se dit D'une personne qui essaye, par différents discours, d'échapper à une question pressante.

Champs Élysées, Élysiens ou *Élyséens*, Lieux où, selon les anciens païens, étaient reçues, après la mort, les âmes des hommes justes.

CHAMPS, au pluriel, se dit aussi de Tous les lieux qui ne sont point dans les villes ou dans les faubourgs. *Maison des champs. Il demeure aux champs. Il est allé aux champs. La vie des champs.*

Être aux champs et à la ville, Loger à l'extrémité d'un faubourg, ou habiter, dans la ville, une maison où il y a un grand jardin.

Fig. et fam., *Un rien le met aux champs, il se met aux champs pour la moindre chose*, se dit De quelqu'un qui se fâche ou qui s'inquiète aisément. On dit dans un sens analogue, *Être aux champs.*

Fig. et fam., *Avoir la clef des champs*, Avoir la liberté d'aller où l'on veut. On dit de même, *Donner la clef des champs*, Mettre en liberté; et, *Prendre la clef des champs*, S'en aller, s'enfuir.

Prov. et fig., *Avoir un œil aux champs et l'autre à la ville*, Prendre garde à tout, être attentif à tout.

En termes militaires, *Battre aux champs*, Battre le pas ordinaire, soit pour rendre les honneurs, soit pour se mettre en marche. *On battait aux champs pour aller relever la garde. La garde des Tuileries bat aux champs quand le souverain sort ou rentre.*

CHAMP DE BATAILLE, au singulier, se dit de La place où combattent deux armées. *Il est demeuré maître du champ de bataille. Le champ de bataille lui est demeuré. Il a couché sur le champ de bataille. Visiter un champ de bataille après le combat. Vingt mille hommes restèrent sur le champ de bataille*, Ils furent tués ou blessés. On dit dans le même sens, en poésie et dans le style élevé : *Le champ d'honneur. Le champ* ou *les champs de Mars. Etc.*

Fig. et fam., *Il a bien pris, bien choisi son champ de bataille*, Il a pris ses avantages pour réussir.

Fig. et fam., *Le champ de bataille lui est demeuré*, se dit D'un homme qui a remporté l'avantage sur un autre dans un débat.

Champ clos, Lice, lieu fermé de barrières, dans lequel deux ou plusieurs personnes vidaient autrefois leurs différends par les armes, avec la permission du prince ou du magistrat. *Se battre en champ clos.* Dans les combats de ce genre qui avaient lieu à cheval, on disait, *Prendre du champ*, Prendre de l'espace pour mieux fournir sa carrière.

Champ clos, se dit également en parlant Des tournois. *Le tournoi se fit en champ clos.* On dit néanmoins, *Le juge du camp*, et non *du champ.*

CHAMP, signifie aussi figurément, Carrière, ou sujet, occasion. *On lui a donné, on lui a ouvert un beau champ pour acquérir de la gloire. Un vaste champ s'ouvre devant nous. Il a un beau champ pour paraître avec avantage. Voilà un beau champ pour étaler son éloquence, son érudition.*

Laisser à quelqu'un le champ libre, Ne point s'opposer à ses prétentions, ne point se mettre en concurrence avec lui. *Vous pouvez continuer vos démarches, je vous laisse le champ libre.* On dit aussi, *Avoir le champ libre*, Avoir la liberté de faire une chose. *Rien ne vous empêche d'y aller : vous avez le champ libre.* On dit dans un sens analogue, *Donner un champ libre à son imagination, à sa colère, à sa fureur. Donner du champ à quelqu'un, etc.*

Avoir encore du champ devant soi, Avoir encore des ressources. *Être à bout de champ*, N'avoir plus de ressources.

CHAMP, signifie encore figurément, Un fond sur lequel on peint, on grave, on représente quelque chose. *Le champ d'un tableau, d'une médaille, d'un écusson. Le champ de ce tableau est trop clair. Ses armes sont un lion d'or en champ d'azur.*

Il se dit aussi de L'étendue qu'embrasse une lunette d'approche. *Cette lunette a trop peu de champ.*

Mettre de champ, poser de champ des briques, des pierres, des solives, Les mettre, les poser de manière que le sens de leur largeur soit vertical et le sens de leur longueur horizontal.

En Mécanique, *Roue de champ*, Toute roue, horizontale ou non, dont le plan est perpendiculaire à la direction des dents, de sorte que si la roue est horizontale les dents sont verticales.

SUR-LE-CHAMP. loc. adv. Sur l'heure même, sans délai. *Cela fut vidé, fut décidé sur-le-champ. On l'arrêta sur-le-champ. Répondre sur-le-champ.*

Prêcher, haranguer, parler sur-le-champ, Sans préparation, d'abondance.

À TOUT BOUT DE CHAMP. loc. adv. et fam. À chaque instant, à tout propos. *Il retombe dans la même faute à tout bout de champ.*

CHAMPART. s. m. T. de Jurispr. féodale. Droit que les seigneurs de fief avaient, en quelques lieux, de lever une certaine quantité de gerbes sur les terres qui étaient en leur censive. *Lever la dîme et le champart.*

CHAMPARTER. v. a. T. de Jurispr. féodale. Exercer le droit de champart. *Champarter un champ.*

CHAMPARTÉ, ÉE. part. passé.

CHAMPARTEUR. s. m. T. de Jurispr.

féodale. Celui qui levait le champart au nom du seigneur.

CHAMPEAUX. s. m. pl. Prés, prairies. Il a vieilli.

CHAMPÊTRE. adj. des deux genres. Qui appartient, qui a rapport aux champs; ou Qui est éloigné des villes. *Travaux, soins champêtres. Plaisirs, divertissements champêtres. Vie champêtre. Musique champêtre. Site champêtre. Maison, lieu, séjour champêtre.*

Garde champêtre, Agent préposé à la garde des récoltes et des propriétés rurales de toute espèce. *Le garde champêtre dressa procès-verbal.*

En Mythol., *Dieux champêtres, divinités champêtres,* Les divinités qui présidaient aux biens de la terre, et qui étaient particulièrement adorées aux champs.

CHAMPIGNON. s. m. Nom d'une famille nombreuse de plantes cryptogames, d'une consistance molle, spongieuse ou coriace, dénuées de feuilles et de racines, et dont la forme et la couleur varient beaucoup. *Les champignons croissent très rapidement. L'amadou est fait d'une espèce de champignon. Champignons parasites. Le pied d'un champignon. Le chapeau d'un champignon. La pluie douce fait venir les champignons. Ramasser des champignons. Champignons bons à manger. Champignons de couche. Maniveau de champignons. Plat de champignons. Ragoût, sauce aux champignons. Croûte aux champignons. Poudre de champignons. Champignons vénéneux.*

Prov. et fig., *Il est venu en une nuit, comme un champignon,* se dit D'un homme qui s'est élevé en peu de temps.

CHAMPIGNON, se dit aussi d'Un support, ordinairement de bois, dont le haut a la forme d'un champignon, et sur lequel on pose des chapeaux ou des bonnets de femme, des perruques, etc.

CHAMPIGNON, se dit encore d'Un certain bouton qui se forme au lumignon d'une bougie, d'une chandelle, ou à une mèche qui brûle.

CHAMPIGNON, en termes de Médecine, se dit de Certaines excroissances de chair spongieuses qui se forment dans les plaies, et dans quelques parties du corps. Voyez FONGUS.

CHAMPION. s. m. Celui qui combattait en champ clos pour sa querelle, ou pour la querelle d'autrui. *Brave, vaillant champion. Ceux qui ne pouvaient pas combattre de leur personne, comme les vieillards, les estropiés, les ecclésiastiques, les dames, fournissaient des champions. Il s'offrit pour être son champion.*

Il se dit quelquefois, par extension, de Toute personne qui combat. En ce sens, on ne l'emploie guère sérieusement.

Ironiq. et fam., *C'est un vaillant champion,* se dit D'un homme qu'on croit peu courageux.

CHAMPION, signifie aussi, figurément, Défenseur. *Champion de la foi.* Il se dit souvent par mépris ou par raillerie. *Cet homme est le champion des mauvaises causes. Il s'est fait, il s'est déclaré le champion de cet auteur.*

CHANCE. s. f. Coup de dés, et par extension, Sorte de jeu de dés. *Jouer à la chance.*

Donner la chance, livrer la chance, livrer chance, se dit Quand le joueur qui tient le cornet nomme le point qu'il veut avoir en sa faveur. *Amener sa chance,* se dit Quand le joueur amène le point qu'il avait annoncé.

Fig., *Livrer chance à quelqu'un,* Le défier, le provoquer à quelque discussion.

CHANCE, se dit figurément de Tout événement, heureux ou malheureux, qui peut résulter d'un ordre de choses donné. *Il y a beaucoup de chances possibles. Cette chance est la plus probable ; cette autre est difficile, incertaine. Chance favorable. Chance de succès. Courir la chance. Se mettre à couvert de toute chance,* De tout hasard.

CHANCES, au pluriel, se dit aussi pour Probabilités. *Calculer les chances de mort aux différents âges.*

Fam., *Bonne chance,* se dit, en forme de souhait, À une personne qui nous quitte pour faire quelque démarche dont le succès paraît douteux.

La chance est pour vous, Vous avez une chance favorable.

La chance a tourné, Les choses ont changé de face. *Il avait tout le monde pour lui, contre lui, mais la chance a tourné.*

CHANCE, se dit familièrement pour signifier d'une manière absolue, Un hasard heureux, une fortune favorable. *Il a de la chance. Il n'a pas de chance. Pas de chance!*

Prov., *Conter sa chance,* Conter ses malheurs, ses déplaisirs, ses aventures. *Il vint me conter sa chance.*

CHANCEL. s. m. Voyez CANCEL.

CHANCELANT, ANTE. adj. Qui chancelle. *Je le vis chancelant. Aller d'un pas chancelant. Démarche chancelante.*

Il s'emploie aussi figurément, tant au sens physique qu'au sens moral. *Santé chancelante. Autorité chancelante. Trône chancelant. Foi chancelante. Esprit chancelant. Une vertu chancelante.*

CHANCELER. v. n. (*Je chancelle. Je chancellerai.*) Être peu ferme sur ses pieds, pencher de côté et d'autre, comme si on allait tomber. *Il chancelle comme un homme ivre. Il est près de tomber, il chancelle. Ce coup le fit chanceler.*

Il se dit aussi figurément, et signifie, N'être pas ferme, n'être pas assuré. *Il varie, il chancelle dans ses réponses, dans ses résolutions, dans sa foi, dans ses opinions. Un trône qui chancelle. Sa fortune chancelle. Sa vertu chancelle. Sa mémoire chancelle,* Se trouble.

CHANCELIER. s. m. Il se dit, en général, de Certains officiers chargés de garder les sceaux, et quelquefois d'administrer les biens d'un prince, d'un corps, d'un ordre militaire, etc. *La reine et les princes avaient autrefois leurs chanceliers. Le chancelier de l'ordre de Malte. Le chancelier de l'ordre du Saint-Esprit. Le grand chancelier de la Légion d'honneur.*

Chancelier de l'Académie française, Celui qui gardait le sceau de l'Académie, et qui aujourd'hui remplit les fonctions de président en l'absence du directeur.

CHANCELIER, se disait, dans un sens particulier, Du premier officier de la couronne, chef de la magistrature en France, et ordinairement gardien des sceaux. *Chancelier de France. La place de chancelier était inamovible.*

Chancelier de justice, Titre du chef de la justice dans certains États d'Allemagne.

Chancelier de l'Échiquier, Un des juges de la cour des finances d'Angleterre, appelée aussi *Cour de l'Échiquier.* Le chancelier de l'Échiquier est toujours choisi parmi les membres de la Chambre des communes, et il occupe une des premières places dans le cabinet.

CHANCELIER, dans certains Consulats, Celui qui a la garde du sceau et la tenue des registres.

CHANCELIER, dans l'Église de Paris, Chanoine dignitaire qui présidait aux études de l'université.

Chancelier de l'université, Celui qui conférait les degrés et délivrait les diplômes.

CHANCELIÈRE. s. f. La femme du chancelier.

CHANCELIÈRE, se dit aussi d'Un petit meuble de bois ou de cuir garni intérieurement de peau d'ours ou de mouton, qui sert à tenir les pieds chauds.

CHANCELLEMENT. s. m. Mouvement de ce qui penche de côté et d'autre, et qui menace de tomber. *Je m'aperçus de son chancellement, et je le soutins.*

CHANCELLERIE. s. f. Lieu où l'on scelle certains actes avec le sceau du prince, de l'État. *Officier de la chancellerie. Des lettres expédiées en chancellerie. En style de chancellerie. Aller à la chancellerie.* On dit de même, *La chancellerie d'un consulat.*

Grande chancellerie, Celle où le chancelier scellait avec le grand sceau. *Il vous faut des lettres de la grande chancellerie.* On nomme encore aujourd'hui *Grande Chancellerie,* Une administration chargée de tout ce qui a rapport à l'ordre de la Légion d'honneur. *Le palais de la grande chancellerie de la Légion d'honneur.*

Petite chancellerie, dans les parlements, Celle où le maître des requêtes, ou un autre officier commis pour cette fonction, scellait avec le petit sceau.

La chancellerie de Rome, Le bureau où se font les expéditions des bulles, brefs et autres actes concernant le gouvernement de l'Église. *Règles de chancellerie.*

Chancellerie de l'université, Lieu où l'on scellait les lettres de maître ès arts, de docteur, etc.

CHANCELLERIE, se dit aussi de L'hôtel qu'habite un chancelier, ou le garde des sceaux.

CHANCEUX, EUSE. adj. Qui a une chance favorable, qui est en bonheur. *Il a eu le gros lot de la loterie, il est chanceux. Je ne suis pas si chanceux.* Il est familier.

Ironiq., *Voilà un homme bien chanceux!* C'est un homme malheureux, à qui rien ne réussit.

CHANCEUX, se dit, en parlant des choses, De ce qui dépend du hasard, et plutôt de ce qui offre des probabilités défavorables. *Cette affaire est chanceuse, mais il faut en courir le risque.*

CHANCIR. v. n. Moisir. Il ne se dit guère que Des choses qui se mangent, comme des confitures, des pâtés, des jambons, etc. *Ces confitures commencent à chancir.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Des confitures qui se chancissent. Un pâté qui commence à se chancir.* Il est vieux.

CHANCI, IE. part. passé. *Pain chanci.*

CHANCISSURE. s. f. Moisissure. *Ôter la chancissure de dessus un pâté.* Voyez CHANCIR.

CHANCRE. s. m. Nom donné vulgairement à plusieurs espèces d'ulcères qui rongent. Dans le langage médical, il se dit particulièrement Des ulcères vénériens. *Chancre vénérien. Il a le visage rongé par un chancre.*

Il se dit également, en termes d'Art vétérinaire, d'Une sorte d'ulcère qui attaque

le gros bétail, et qui commence par occuper le dessous de la langue, d'où il s'étend rapidement vers les parties environnantes.

Il se dit pareillement, en termes d'Agriculture, d'Une maladie qui survient aux arbres, et qui les ronge. *Cet arbre a un chancre.*

Pop., *Manger comme un chancre*, Manger excessivement.

CHANCRE, se dit quelquefois, figurément, d'Un vice d'administration, d'un fléau public qui appauvrit l'État, qui le ruine insensiblement. *La guerre civile est un chancre qui dévore ce pays.*

CHANCREUX, EUSE. adj. Qui tient de la nature du chancre ou du cancer. *Ulcère chancreux.*

Il signifie aussi, Qui est attaqué du chancre. *Arbre chancreux.*

CHANDELEUR. s. f. La fête de la présentation de Notre-Seigneur au temple, et de la purification de la Vierge, ainsi nommée parce que, ce jour-là, il se fait une procession où tous les assistants portent des chandelles de cire ou des cierges. *Avant la Chandeleur. La fête de la Chandeleur.*

CHANDELIER. s. m. Artisan qui fait et vend de la chandelle.

CHANDELIER. s. m. Ustensile qui sert à mettre la chandelle, la bougie, ou les cierges. *Chandelier d'étain, de cuivre, d'argent, de cristal. Grand chandelier. Chandelier à plusieurs branches. Chandelier d'église.*

En termes de l'Écriture, *Il ne faut point mettre la lumière sous le boisseau, mais sur le chandelier, afin qu'elle éclaire toute la maison*, Il ne faut pas cacher la vérité, il faut l'exposer publiquement, afin qu'elle éclaire les hommes.

Fig. et fam., *Être placé sur le chandelier, être sur le chandelier*, Être en vue, occuper une place éminente, principalement dans l'Église.

CHANDELIER, en termes de Marine, se dit de Supports de fer ou de bois, et à une ou deux branches, qu'on emploie à divers usages. *Chandeliers de bastingage. Chandelier de pierrier.*

CHANDELLE. s. f. Petit flambeau de suif, de cire, de résine, ou de quelque autre matière combustible. Il se dit plus communément de La chandelle de suif. *Chandelles moulées. Grosse chandelle. Chandelle de quatre, de six, de huit, de douze à la livre. Chandelle de veille. Chandelle bénite. Allumer la chandelle. Cette chandelle éclaire bien, n'éclaire pas. Moucher la chandelle. Éteindre la chandelle. Souffler la chandelle. Ne brûler que de la chandelle. Travailler à la chandelle. Un bout de chandelle. Il s'est éteint comme une chandelle. Excommunier à chandelles éteintes. Un papillon qui se brûle à la chandelle.*

Prov. et fig., *Se brûler, venir se brûler à la chandelle*, se dit D'un homme qui, séduit par des apparences décevantes, s'engage dans une situation embarrassante ou périlleuse.

Prov. et fig., *À chaque saint sa chandelle*, Pour s'assurer le succès d'une affaire, il faut se rendre favorable chacun de ceux qui peuvent contribuer à la faire réussir.

Prov. et fig., *Il doit une belle chandelle à Dieu, à la Vierge*, se dit D'un homme qui est échappé d'un grand péril.

Prov. et fig., *Donner une chandelle à Dieu, et une au diable*, Se ménager entre deux partis opposés.

Prov. et fig., *C'est une économie de bouts de chandelles*, se dit D'une épargne sordide en de petites choses. *Être ménager de bouts de chandelles*, Se montrer économe que dans les petites choses.

Prov. et fig., *Le jeu ne vaut pas la chandelle*, La chose dont il s'agit ne mérite pas les soins qu'on prend, les peines qu'on se donne, la dépense qu'on fait.

Fam., *Il s'en va comme une chandelle*, ou figurément, *C'est une chandelle qui s'éteint*, se dit D'un homme qui meurt insensiblement et de vieillesse.

Fig. et fam., *Voir des chandelles, mille chandelles*, se dit Lorsqu'on a un grand éblouissement d'yeux causé par un coup, un heurt, une chute On dit quelquefois très familièrement, dans le même sens, *Voir trente-six chandelles.*

Prov. et fig., *Brûler la chandelle par les deux bouts*, Consumer son bien en faisant différentes sortes de dépenses également ruineuses; ou Se livrer à la fois à des excès de genres différents.

Fig. et fam., *La chandelle brûle*, Le temps presse.

Cette femme est belle à la chandelle, se dit D'une femme dont la beauté ne soutient pas le grand jour.

Fig., *Tenir la chandelle*, Se prêter à de honteuses complaisances, pour favoriser un commerce de galanterie. Il est libre.

Chandelle des Rois, Grosse chandelle cannelée, et peinte de différentes couleurs, dont les marchands chandeliers faisaient présent à leurs pratiques le jour des Rois.

Pop., *Cet habit est bariolé comme la chandelle des Rois*, se dit D'un habit bigarré de plusieurs couleurs.

Chandelle romaine, Pièce d'artifice en forme de grosse chandelle, qui lance perpendiculairement, et à certains intervalles, des étoiles d'un éclat très vif.

CHANFREIN. s. m. On appelait autrefois ainsi La pièce de fer qui couvrait le devant de la tête d'un cheval armé.

Il signifie maintenant, par extension, Le devant de la tête du cheval, la partie de la tête qui est entre les sourcils, depuis les oreilles jusqu'aux naseaux. *Un cheval qui a le chanfrein blanc.*

CHANFREIN, en termes d'Architecture, Petite surface que l'on forme en abattant l'arête d'une pierre ou d'une pièce de bois.

CHANFREINER. v. a. T. d'Archit. Abattre l'arête d'une pierre ou d'une pièce de bois, pour former un chanfrein.

CHANFREINÉ, ÉE. part. passé.

CHANGE. s. m. Troc d'une chose contre une autre. Il n'est guère usité, en ce sens, que dans ces locutions : *Gagner au change, Perdre au change.*

CHANGE, signifie aussi, Banque, la profession de celui qui fait tenir, qui fait remettre de l'argent d'une ville à une autre, de place en place. *Faire le change. Change de monnaies. Bureau de change. Lettres de change. Agent de change* : voyez AGENT.

Il signifie encore, Le prix que le banquier prend pour l'argent qu'il fait remettre. *Le change d'ici à Naples, d'ici à Londres, est de tant pour cent. Ce change est gros, est fort. Le change a augmenté. Le change est au pair. Le change est haut. Le change est bas. Le change est désavantageux.*

Coter le change, Marquer le taux du change.

Prov. et fig., *Rendre le change à quelqu'un*, Lui faire une réplique ingénieuse ou vive, lui rendre la pareille.

CHANGE, signifie quelquefois, Le profit, l'intérêt de l'argent qu'on prête selon le cours de la place. *Prendre à change.*

Il signifie aussi, Le commerce du changeur, et le prix qu'il prélève sur les valeurs pour lesquelles il donne de l'argent ou des billets de banque. *Change de monnaies. Bureau de change. Il m'a pris tant pour le change.*

Il désigne, par extension, Le lieu où l'on va changer les pièces de monnaie pour d'autres, comme des pièces d'or pour de l'argent blanc, etc. *Aller au change.*

Payer comme au change, Payer sur-le-champ.

CHANGE, s'est dit aussi Du lieu destiné aux réunions des négociants, et qu'on nomme aujourd'hui *Bourse.*

CHANGE, est encore un terme de Vénerie qu'on emploie principalement dans ces phrases : *La bête donne le change*, Elle fait lever une autre bête, dont les chiens suivent la voie. *Les chiens prennent le change, tournent au change*, Ils quittent la bête qui a été lancée, pour courir la nouvelle bête. *Les chiens gardent le change, ne tournent pas au change*, Ils ne se laissent pas emporter après la nouvelle bête, et continuent à chasser la bête qui a été lancée.

Fig., *Donner le change à quelqu'un*, Détourner adroitement quelqu'un du dessein, des vues qu'il peut avoir, en lui donnant lieu de croire une chose pour une autre. *Prendre le change*, Se laisser tromper de cette manière, par ignorance ou par simplicité; Se tromper, se méprendre sur un objet, sur une affaire. On dit de même, *Faire prendre le change à quelqu'un*, Le tromper, l'induire en erreur.

CHANGEANT, ANTE. adj. Variable, muable, inconstant, qui change facilement. *Voilà un temps bien changeant. Une nation fort changeante. Humeur changeante. Esprit changeant. Cette personne est changeante dans ses affections comme dans ses goûts.*

Couleur changeante, Couleur qui change selon les différentes expositions, comme la gorge d'un pigeon.

Taffetas changeant, Taffetas qui paraît de différentes couleurs, parce que la trame est d'une couleur, et la chaîne d'une autre.

Étoffe changeante, Étoffe dont les nuances varient suivant les expositions, et aussi, Étoffe dont la couleur est sujette à s'altérer rapidement.

Étoiles changeantes, en Astronomie, Étoiles qui sont sujettes à des diminutions et à des augmentations alternatives de lumière. *De toutes les étoiles changeantes, la plus remarquable est Algol.*

CHANGEMENT. s. m. Mutation, conversion, action de changer. *Étrange, merveilleux, continuel changement. Tout est sujet au changement. Changement de saison. Changement de domicile. Changement de vie, de conduite. Changement de vues, de système. Changement d'état, de condition. Aimer le changement. Changement dans la nature, dans le gouvernement, dans les affaires. Ceci peut amener de grands changements. Opérer un changement. Plusieurs changements ont eu lieu. Changement de théâtre, de scène*, et mieux, *Changement de décoration. Changement à vue.*

En termes d'Art militaire, *Changement de front*, Manœuvre par laquelle un corps de troupes se déplace de manière à faire face à un côté différent de celui qu'il regardait d'abord.

CHANGER. v. a. Céder une chose pour une autre. *Il a changé sa vieille vaisselle pour de la neuve. Il a changé ses tableaux contre des meubles. Changer une pièce d'or pour de l'argent blanc, pour de la monnaie. Je ne veux pas changer avec lui.*

Prov. et fig., *Changer son cheval borgne contre un aveugle,* Changer, par méprise, une chose défectueuse contre une autre plus défectueuse encore.

CHANGER, se prend quelquefois dans le sens particulier de Changer des pièces de monnaie pour la même somme en pièces de valeur différente. *Changer un louis, une pièce de cinq francs, etc.* On le dit de même en parlant Des billets de banque. *Changer un billet de cinq cents francs.*

CHANGER, signifie aussi, Remplacer un objet par un autre; Rendre une chose différente de ce qu'elle était. *Ne nous changez pas notre vin. Changer un enfant en nourrice. Il faudra changer cet ameublement. Il a changé son bien de nature. Changer sa manière de vivre. On a changé l'ordre. Il a changé toute sa maison. Cet événement allait changer la face des affaires. Rien ne peut changer les lois de la nature. Cela ne change rien à mes résolutions.*

Prov., *Il faut qu'il ait été changé en nourrice,* se dit D'un enfant qui ne ressemble point à ses parents pour les traits, pour le caractère. On dit dans le sens opposé, *Il n'a pas été changé en nourrice.*

CHANGER, signifie également, Convertir, transmuer, métamorphoser une chose en une autre, et se dit tant au propre qu'au figuré. *Dans le sacrement de l'eucharistie, le pain est changé au corps de Notre-Seigneur. Aux noces de Cana,* JÉSUS-CHRIST *changea l'eau en vin La femme de Lot fut changée en une statue de sel. Daphné fut changée en laurier. Il se vantait de pouvoir changer toutes sortes de métaux en or. On changea les temples en églises. Cela change mes soupçons en certitude.* On l'emploie aussi, dans ce sens, avec le pronom personnel. *L'eau se change en glace par l'action du froid. Mes soupçons se changèrent en certitude.*

CHANGER, est aussi neutre, et signifie alors, tant au propre qu'au figuré, Quitter une chose pour une autre. Dans ce sens, on l'emploie toujours avec la préposition *de*. *Changer d'habit, de chemise. Changer d'appartement, de place, d'air, de pays. Changer de maître. Changer de nature. Changer d'état. Changer de forme. Vous avez changé de couleur. Cette étoffe change de couleur. À cette menace, il a changé de visage. Changer de vie, de conduite. Changer de religion. Changer de parti. Changer de résolution, d'avis. Changer de ton, de langage.*

En termes de Manège, *Changer de main,* Porter la tête du cheval d'une main à l'autre, pour le faire aller à droite ou à gauche.

Fig. et fam., *Changer de batterie,* Se servir de quelque nouveau moyen dans une affaire, le premier n'ayant pas réussi.

Prov. et fig., *Changer de note,* Changer de façon d'agir ou de parler.

CHANGER, signifie quelquefois, elliptiquement, Changer de linge, lorsqu'on est mouillé par la pluie ou la sueur. *Je suis rentré chez moi pour changer.* On dit de même, activement, *Changer quelqu'un*, Changer le linge qu'il a sur lui. *Ce malade a assez transpiré, il est temps de le changer. Il faut changer cet enfant.*

Il s'emploie aussi d'une manière absolue, dans le sens de Changer d'état. *Rien n'est stable en ce monde, tout change. Le temps va changer. Il dégèlera si le vent change. Son visage a bien changé. Les modes changent rapidement. Vos sentiments ont bien changé, sont bien changés. Comme tout est changé!*

Il signifie au figuré, Changer de mœurs, de caractère. *Changer en bien, Changer en mal. S'il est honnête homme, il a bien changé. Ce jeune homme est changé à son avantage.* On l'emploie quelquefois, dans ce sens, avec le pronom personnel. *Tel est mon caractère, je ne saurais me changer.*

Changer du tout au tout, du blanc au noir, Changer entièrement.

Cet homme est changé, bien changé, changé à ne pas le reconnaître, Il a le visage bien changé, soit par l'âge, soit par la maladie; ou, figurément, Il a changé entièrement de mœurs et de conduite. Dans le premier sens, on dit aussi, *Il change à vue d'œil.*

CHANGER, se dit encore De l'inconstance dans les projets, les goûts, les affections. *C'est un homme qui change aisément, on ne peut se fier à lui. Aimer à changer. Un amant jure de ne jamais changer. Le perfide a changé.*

CHANGÉ, ÉE. part. passé.

CHANGEUR. s. m. Celui qui fait commerce de changer des pièces de monnaie pour d'autres pièces, des billets de banque pour du numéraire, ou du numéraire pour des billets de banque. *La boutique d'un changeur. Porter des monnaies étrangères au changeur.*

Fam., *Cet homme paye comme un changeur,* Il paye comptant.

CHANOINE. s. m. Celui qui possède un canonicat dans une église cathédrale ou collégiale. *Chanoine de Notre-Dame de Paris. Chanoine de Saint-Denis. Chanoine honoraire.*

Chanoines réguliers, Chanoines qui faisaient des vœux de religion, et qui vivaient en communauté. *Les chanoines réguliers de Saint-Augustin, de Sainte-Geneviève, de Prémontré.*

Prov. et fig., *Mener une vie de chanoine,* Mener une vie douce et tranquille. On dit de même, *Gras comme un chanoine.*

CHANOINESSE. s. f. Celle qui possède une prébende dans un chapitre de filles. *Chanoinesse de Maubeuge, de Remiremont. Un chapitre de chanoinesses.*

CHANOINIE. s. f. Canonicat. *Posséder une chanoinie. Conférer une chanoinie.* Il a vieilli.

CHANSON. s. f. Pièce de vers que l'on chante sur quelque air, et dont les stances se nomment Couplets. *Chanson nouvelle. Vieille chanson. Chanson d'amour. Chanson à boire,* ou *Chanson bachique. Faire une chanson. Un couplet de chanson. Le refrain d'une chanson. L'air d'une chanson. Noter une chanson. Composer une chanson. On a fait des chansons sur lui. Il met tout en chanson. Dire, chanter une chanson. Danser aux chansons. Recueil de chansons.*

Fig. et fam., *Il n'a qu'une chanson, il ne sait qu'une chanson, il dit, il chante toujours la même chanson*, se dit D'un homme qui répète toujours la même chose. On dit aussi, *C'est toujours la même chanson.*

Fig. et fam., *Voilà bien une autre chanson!* Voilà une chose nouvelle, une chose à laquelle on ne s'attendait pas.

CHANSON, signifie, figurément et familièrement, Sornette, discours ou raison frivole. *Tout ce qu'il vous dit là est une chanson. Il nous conte des chansons. Je ne me paye pas de chansons. Chansons que tout cela. Chansons, chansons! je ne vous écoute point.*

CHANSON, se dit aussi Des poëmes héroïques du moyen âge. *La Chanson de Roland.* On dit dans le même sens, *Chanson de gestes* (du latin *Gesta,* Actions).

CHANSONNER. v. a. Faire des chansons satiriques sur quelqu'un. *Il a été bien chansonné.*

CHANSONNÉ, ÉE. part. passé. *Femme chansonnée.*

CHANSONNETTE. s. f. Diminutif. Petite chanson. *Une jolie chansonnette.* Il se dit par opposition Aux airs graves et sérieux, et particulièrement Des chansons pastorales.

CHANSONNIER, IÈRE. s. Faiseur ou faiseuse de chansons. *Les bons chansonniers sont rares. C'est un chansonnier fort spirituel.* Il est familier.

CHANSONNIER, se dit aussi d'Un recueil de chansons. *Le Chansonnier français. Chansonnier des Dames. Acheter un chansonnier.*

CHANT. s. m. Élévation et inflexion de voix sur différents tons, avec modulation. *Chant agréable harmonieux, mélodieux. Chant triste, lugubre. Chant d'allégresse. Chants de triomphe. Des chants pieux. École de chant. Professeur de chant. Les règles du chant. L'art du chant.*

Fig., *Chant de sirène,* Langage trompeur.

CHANT, se dit, dans un sens particulier, de Toute musique qui peut s'exécuter avec la voix. *Mettre un air en chant. Il a fait les paroles, un autre a fait le chant. Ce n'est pas là le chant. Sur le chant de... Étudier un morceau de chant. Parties de chant.*

Plain-chant, chant grégorien, chant d'Église, Le chant ordinaire de l'Église, dont saint Grégoire est regardé comme l'inventeur.

CHANT, signifie quelquefois, La partie mélodieuse ou principale d'une musique quelconque, celle d'où dépend toute l'expression. *L'harmonie ne doit point étouffer le chant. Ce compositeur a de très beaux chants.*

Ce morceau, cette ouverture manque de chant, Ce morceau, cette ouverture n'a pas de mélodie.

CHANT, se dit également Du ramage des oiseaux. *Le chant du rossignol, du serin, de l'alouette, etc. Le chant du cygne est consacré par les poëtes.*

Fig., *C'est le chant du cygne*, se dit Du dernier ouvrage qu'un musicien célèbre, un grand poëte, un homme éloquent a fait peu de temps avant sa mort.

CHANT, se dit encore Du cri du coq. *Dès le chant du coq,* Au point du jour.

Il se dit aussi Du cri de la cigale. *Le chant de la cigale est monotone.*

CHANT, se dit, par extension, de Certaines pièces de poésie qui se chantent ou peuvent se chanter. *Chant nuptial. Chant funèbre. Chant pastoral. Chant guerrier.*

Chant royal, Ancienne pièce de poésie française, composée de six strophes de onze vers chacune, et où le onzième vers de la première strophe était répété à la fin de toutes les autres.

CHANTS, au pluriel, se dit, figurément et poétiquement, de Toute composition en vers. *Les héros qu'immortalisent les chants du poëte. Chants sublimes. Chants immortels. Le dieu qui préside à mes chants. Daigne inspirer mes chants. Mes chants rediront tes exploits.*

CHANT, se dit aussi de Chacune des divisions d'un poëme. *Le premier chant, le second chant de l'Iliade, de l'Odyssée, de la Jérusalem délivrée, de la Henriade, du Lutrin. Art Poétique de Boileau, chant quatre. La Peinture, poëme en trois chants.* On donne souvent aussi le nom de *Livres* aux chants de certains poëmes anciens. *Le premier, le second livre de l'Énéide, des Géorgiques.*

CHANTAGE. s. m. Action d'extorquer de l'argent à quelqu'un en le menaçant de le diffamer. *Ce misérable vit de chantage.* Il est très familier.

CHANTANT, ANTE. adj. Qui se chante aisément. *Air chantant. Musique chantante. Vers chantants, paroles chantantes,* Paroles, vers qui sont propres à être mis en chant.

Cette langue est chantante, a quelque chose de chantant, se dit D'une langue fort accentuée, dont la prosodie a quelque chose de musical.

Au Théâtre, *Déclamation chantante,* Déclamation qui manque de naturel, parce que les intonations se rapprochent du chant.

CHANTEAU. s. m. Morceau coupé à un grand pain. *Un gros chanteau de pain.*

Chanteau de pain bénit, ou absolument *Chanteau,* Le morceau de pain bénit qu'on envoie à celui qui doit rendre le pain bénit le dimanche suivant ou le jour de fête le plus prochain.

CHANTEAU, se dit aussi D'un morceau d'étoffe coupé à une plus grande pièce *Ce manteau a été coupé en plein drap, il n'y a point de chanteau. Les chanteaux d'une robe, d'une soutane.*

CHANTEPLEURE. s. f. Sorte d'entonnoir qui a un long tuyau percé de plusieurs trous par le bout inférieur, pour faire couler du vin ou quelque autre liqueur dans un tonneau, sans la troubler.

Il se dit également d'Une fente qu'on pratique dans les murs de clôture ou de terrasse, pour laisser les eaux pénétrer ou s'écouler facilement. Voyez BARBACANE.

CHANTER. v. n. Former avec la voix une suite de sons variés, selon les règles de la musique. *Chanter bien. Chanter avec goût. Chanter juste, agréablement, passablement. Chanter à pleine voix. Chanter faux. Chanter à basse note. Il allait chantant par les chemins. Chanter en musique. Chanter en faux bourdon. Chanter en chœur. Chanter dans un concert. Chanter seul. Chanter au lutrin. Maître à chanter.*

Chanter à livre ouvert, Chanter à la première inspection des notes un air qu'on n'avait jamais vu.

Fig. et fam., *Je le ferai chanter sur un autre ton,* Je l'obligerai à parler, à se conduire autrement qu'il ne fait. On dit aussi, *Il faut qu'il chante sur un autre ton, qu'il chante plus haut,* Il faut qu'il offre davantage, qu'il en donne davantage.

Dans un sens analogue, *Faire chanter,* signifie, très familièrement, Forcer quelqu'un à donner de l'argent en le menaçant de révélations scandaleuses.

Fam., *C'est comme si vous chantiez,* se dit à quelqu'un Pour lui témoigner qu'on ne fait aucune attention à ce qu'il dit, qu'on n'en fait aucun cas.

Pain à chanter, Sorte de petit pain sans levain, coupé en rond et très mince, qui porte l'empreinte de la figure ou de quelque symbole de JÉSUS-CHRIST, et que le prêtre consacre pendant la messe.

CHANTER, se dit quelquefois, par extension, Des instruments qui exécutent la partie mélodique d'un morceau de musique, par opposition A ceux qui ne font qu'accompagner. *La basse seule chante dans ce morceau.*

CHANTER, se dit aussi Des oiseaux et de la cigale. *L'alouette a chanté. Le coq a chanté. La cigale chante.*

Prov. et fig., *Ce n'est pas à la poule à chanter devant le coq,* Une femme doit se tenir dans l'infériorité à l'égard de son mari.

CHANTER, signifie quelquefois, par extension, Réciter, déclamer ou lire d'une manière qui n'est pas naturelle, et qui approche du chant. *Ce comédien, ce prédicateur chante.*

CHANTER, s'emploie aussi comme verbe actif, et signifie, Exécuter une partie ou un morceau de musique vocale. *Chanter un air, une chanson, des vers. Chanter une hymne, un cantique. Chanter la grand'messe. Chanter l'évangile. Chanter vêpres. Chanter un motet. Chanter le dessus, la basse, etc.*

Fig. et fam., *Il chante toujours la même chanson, la même antienne,* Il répète toujours la même chose.

Prov. et fig., *Chanter à quelqu'un sa gamme,* Lui faire une forte réprimande, lui dire ses vérités. *Je lui ai bien chanté sa gamme.*

Fig. et fam., *Chanter la palinodie,* Se rétracter, dire du bien d'une personne ou d'une chose dont on avait dit du mal.

CHANTER, signifie aussi, Publier, célébrer, raconter. *Chanter la gloire, chanter les hauts faits d'un héros. Homère a chanté la colère d'Achille. Je chante ce héros qui... Je chante les combats. Ovide a chanté les amours.*

Fig. et fam., *Chanter victoire,* Se glorifier du succès. *Il a réussi, il chante victoire. Il ne faut pas chanter victoire avant le temps.*

Fig., *Chanter les louanges de quelqu'un,* Faire de grands éloges d'une personne. *Tout le monde chante vos louanges.*

CHANTER, dans certaines phases du langage familier, signifie, Dire. *Que me chantez-vous là? Il chante toujours la même chose. Que chante cette lettre? Voyons ce que ce livre, ce que cet auteur chante.*

Fig. et fam., *Chanter pouilles à quelqu'un,* Lui dire des injures, lui dire des choses offensantes.

CHANTÉ, ÉE. part. passé.

Prov. et fig., *C'est bien chanté,* se dit, par moquerie, À une personne qui dit quelque chose qu'on n'approuve pas, qu'on ne trouve pas à propos.

CHANTERELLE. s. f. La corde d'un violon, d'une basse, etc., qui est la plus déliée, et qui a le son le plus aigu. *Mettre une chanterelle. Hausser la chanterelle. Baisser la chanterelle. La chanterelle s'est rompue.*

CHANTERELLE, se dit aussi d'Une bouteille de verre fort mince, dont on tire des sons très agréables en soufflant dessus.

CHANTERELLE, en termes de Chasse, se dit d'Un oiseau que l'on met dans une cage au milieu d'un bois ou d'une campagne, afin que par son chant il attire les autres oiseaux dans les filets tendus pour les prendre. *La chanterelle a attiré beaucoup d'oiseaux.*

CHANTEUR, EUSE. s. Celui, celle qui chante. Il se dit plus particulièrement Des personnes qui font métier de chanter. *Les chanteurs, les chanteuses de l'Opéra. Chanteur des rues. C'est une excellente chanteuse.* Voyez CANTATRICE.

Il se dit adjectivement, en Histoire naturelle, Des oiseaux qui chantent. *Les oiseaux chanteurs.*

CHANTIER. s. m. Grande enceinte où l'on arrange, où l'on entasse des piles de gros bois à brûler, de bois de charpente, ou de charronnage. *Les chantiers sont pleins, on ne manquera pas de bois. Ce marchand de bois a son chantier bien garni.*

Il se dit également Du lieu où l'on décharge le bois ou la pierre, pour les travailler, afin de pouvoir les employer à un bâtiment. *Les pierres sont au chantier. Le bois est en chantier.*

Il se dit particulièrement d'Un endroit où l'on construit Des vaisseaux, des navires. *Chantiers de marine. Chantiers de construction. Les chantiers de Brest, de Toulon.*

Il se dit aussi Des blocs de bois sur lesquels porte la quille d'un vaisseau, d'un navire en construction ou en radoub. *Un vaisseau qui est sur chantier, sur les chantiers.*

Il se dit encore Des morceaux de bois ou de pierre dont se sert un maçon, un charpentier pour maintenir dans une certaine position le bloc, la pièce de bois qu'il taille ou qu'il équarrit. *Mettre une pierre, une pièce de bois en chantier.*

Fig. et fam., *Mettre un ouvrage, avoir un ouvrage sur le chantier,* en parlant D'un artiste ou d'un auteur, Commencer un ouvrage, y travailler.

CHANTIER, se dit également Des pièces de bois couchées en long, sur lesquelles on pose des tonneaux de vin ou d'autre liqueur dans le cellier, dans la cave. *Mettre du vin en chantier. Il a tant de pièces de vin en chantier, sur le chantier.*

Il se dit pareillement Des pièces de bois qui servent, sur les navires, à tinter et assujettir les boucauts, barriques, ballots, etc.

CHANTIGNOLE. s. f. T. de Charpent. Pièce de bois qui soutient les pannes d'une charpente.

CHANTONNER. v. n. Chanter à demi-voix. *Il chantonnait en se promenant.*

CHANTOURNÉ. s. m. Pièce d'un lit, qui est de bois bien travaillé, ou couverte d'étoffe, et qui se met entre le dossier et le chevet. *Ce chantourné est bien fait.*

CHANTOURNER. v. a. Couper en dehors ou évider en dedans une pièce de bois, de métal, de marbre, etc., suivant un profil donné.

CHANTOURNÉ, ÉE. part. passé.

CHANTRE. s. m. Celui dont la fonction est de chanter dans l'église au service divin. *Il y a de bons chantres dans telle église. Les chantres de Notre-Dame, de Saint-Roch. Voix de chantre.*

CHANTRE, se dit aussi d'Un dignitaire qui est le maître du chœur, et qui préside au chant, dans une église cathédrale ou collégiale, et dans quelques monastères. *Le grand chantre. Le chantre de Notre-Dame. Bâton de chantre.*

CHANTRE, se dit figurément et poétiquement d'Un poëte. *Le chantre de la Thrace,* Orphée. *Le chantre thébain,* Pindare. *Le chantre d'Ionie, le chantre d'Ilion,* Homère. *Le chantre d'Énée,* Virgile. *Le chantre de Roland,* L'Arioste. *Le chantre des jardins,* Delille; etc. *Chantre harmonieux. Chantre célèbre, immortel, divin.*

Fig. et poétiq., *Les chantres des bois,* Les rossignols et les autres oiseaux. On dit aussi,

dans ce sens. *Les chantres du printemps, les chantres ailés.*

CHANTRERIE. s. f. Bénéfice, dignité de chantre, dans une église cathédrale ou collégiale. *La chantrerie de telle église. La chantrerie d'un chapitre.*

CHANVRE. s. m. Plante dioïque qui porte le chènevis, et dont l'écorce sert à faire de la filasse. *Chanvre mâle. Chanvre femelle. Cueillir du chanvre. Faire rouir le chanvre. Tiller* ou *teiller du chanvre. Broyer du chanvre.*

Il se dit particulièrement de La filasse de chanvre. *Du fil de chanvre. De la toile de chanvre.*

CHAOS. s. m. (On ne prononce point l'H.) Confusion de toutes choses. Il se dit, au propre, de L'état où toutes choses étaient au moment de la création, avant que Dieu leur eût donné l'arrangement et l'ordre. *Dieu débrouilla le chaos.*

Il se dit figurément de Toute sorte de confusion. *Ses affaires sont dans un chaos épouvantable. Sa bibliothèque est un chaos, un vrai chaos. Sa tête est un chaos.*

CHAPE. s. f. Vêtement d'église, en forme de manteau, qui s'agrafe par devant, et va jusqu'aux talons, et que portent l'évêque, le prêtre officiant, les chantres, etc., durant le service divin. *Chape de drap d'or, de satin, de damas. Chape en broderie. Les chantres qui portent chape. Il avait la chape. L'archevêque vint recevoir le roi en chape et en mitre.*

Prov. et fig., *Disputer, se débattre de la chape à l'évêque,* ou *Se disputer la chape de l'évêque,* Disputer à qui appartiendra une chose qui n'est et ne peut être à aucun de ceux qui se la disputent.

Prov. et fig., *Chercher chape-chute,* Chercher occasion de profiter de la négligence ou du malheur de quelqu'un. On dit dans un sens analogue, *Trouver chape-chute.* Les phrases, *Chercher chape-chute, trouver chape-chute,* signifient aussi, Chercher ou trouver quelque aventure désagréable, fâcheuse. Ces manières de parler ont vieilli.

CHAPE, se dit aussi de L'habit que portent les cardinaux, et qui a un capuce doublé d'hermine. *Chape rouge. Chape violette. Chape noire.*

Il se dit également Du grand manteau de drap ou de serge que les chanoines séculiers et réguliers portent au chœur durant l'hiver.

CHAPE, désigne encore, dans les Arts, Certaines choses qui s'appliquent sur d'autres qui servent à les couvrir, à les envelopper, telles que l'enduit de mortier dont on recouvre l'extrados d'une voûte, le couvercle d'un alambic, etc. *La chape d'une voûte. Mettre la chape sur l'alambic.*

Chape de poulie, La monture d'une ou de plusieurs poulies.

La chape d'une boucle, La partie de la boucle par laquelle elle tient au soulier, à la ceinture, etc.

CHAPEAU. s. m. Coiffure d'homme, qui est ordinairement d'étoffe foulée, de laine ou de poil, et qui a une forme avec des bords. *La forme d'un chapeau. Les bords d'un chapeau. Un chapeau noir. Un chapeau gris. Un chapeau à grands bords, à petits bords. Un chapeau rond, un chapeau à cornes. Un chapeau de feutre, de castor, de vigogne. Il y a des chapeaux de paille, pour l'été. Un chapeau pointu. Un chapeau en pain de sucre. Un cordon de chapeau. La boucle d'un chapeau. Un chapeau neuf. Un vieux chapeau. Fabricant de chapeaux. Mettre son chapeau. Enfoncer son chapeau. Garder son chapeau sur la tête. Ôter son chapeau. Un chapeau qui coiffe bien.*

Chapeau de soie, Chapeau de feutre recouvert d'une peluche de soie.

Chapeau bordé, Chapeau dont les bords sont ornés d'un galon.

Ôter son chapeau à quelqu'un, Le saluer en se découvrant la tête.

Porter la main à son chapeau, Faire un léger salut.

Fig. et fam., *Coup de chapeau,* Salutation qu'on fait en ôtant son chapeau. *Cela ne vaut pas un coup de chapeau.*

Fig. et fam., *Enfoncer son chapeau,* Prendre une résolution courageuse, hardie, dans quelque circonstance difficile, dans quelque péril.

Fam., *Mettre son chapeau de travers,* Prendre une attitude menaçante. *Mettre le chapeau sur l'oreille,* Prendre l'air fanfaron.

Mettre chapeau bas, Ôter son chapeau. On dit elliptiquement, *Chapeau bas,* Découvrez-vous, ôtez votre chapeau.

Fam., *Il y a bien des chapeaux de reste,* se dit en parlant D'une bataille où beaucoup d'hommes ont péri.

Chapeau de cardinal, Sorte de chapeau rouge, qui a la forme très plate et les bords très grands, et d'où pendent de grands cordons de soie rouge.

Chapeau de cardinal, et absolument, *Chapeau,* se dit aussi, figurément, de La dignité de cardinal. *Le pape lui a donné le chapeau de cardinal,* Le pape l'a fait cardinal. *Il vaque tant de chapeaux,* Il y a tant de places dans le sacré collège.

CHAPEAU, se dit aussi De l'étoffe avec laquelle on fait ordinairement les chapeaux. *Mettre dans ses souliers des semelles de chapeau.*

CHAPEAU, se dit encore de Certaines coiffures de femme, dont les formes sont très variées, qui ont sur le devant un bord plus ou moins large, appelé *Passe,* et presque toujours, par derrière, un petit rebord, appelé *Bavolet. Chapeau de paille, de satin, de velours. Chapeau garni de fleurs, de plumes, etc. Chapeau à plumes. Le bord, la passe, la forme, le bavolet, les brides d'un chapeau de femme, d'un chapeau.*

Chapeau de fleurs, Couronne de fleurs qu'on porte sur sa tête dans quelque réjouissance, dans quelque fête solennelle.

Chapeau de fleurs, ou simplement, *Chapeau,* Le bouquet de fleurs, ordinairement d'oranger, qu'on met sur la tête d'une fille, le jour de ses noces. *Le chapeau de la mariée.*

Fig. et fam., *Elle s'est donné un mauvais chapeau,* se dit D'une femme qui a fait tort à sa réputation.

Prov. et fig., *C'est la plus belle rose de son chapeau,* se dit Du plus grand honneur, de l'avantage le plus considérable qu'ait une personne. *Pourquoi renoncerait-il à ce droit ? c'est la plus belle rose de son chapeau.*

CHAPEAU, dans le langage familier, se dit quelquefois Des hommes, par opposition Aux femmes. *Il y avait là plusieurs femmes et pas un chapeau.*

Frère chapeau, Moine subalterne qui en accompagne un autre.

Fig. et fam., *Frère chapeau,* Vers oiseux, qui n'est fait que pour la rime.

CHAPEAU, en termes de Botanique, La partie supérieure d'un champignon, lorsqu'elle forme une espèce de disque ou de calotte. *Le chapeau d'un champignon. Chapeau concave. Chapeau convexe.*

CHAPEAU, se dit encore, dans les Arts, de Certaines choses qui ont quelque rapport de forme ou de destination avec la coiffure qu'on nomme Chapeau. *Chapeau d'escalier. Chapeau de lucarne. Le chapeau d'une presse. Etc.*

Chapeau chinois, Instrument en usage dans la musique militaire : il consiste principalement en un disque ou chapeau de cuivre garni de clochettes, et fixé au haut d'un manche qui sert à l'agiter en mesure.

CHAPELAIN. s. m. Bénéficier titulaire d'une chapelle. *Les chapelains de Notre-Dame. Les chapelains de la sainte Chapelle.*

CHAPELAIN, se dit aussi d'Un prêtre qui reçoit des appointements pour dire la messe dans une chapelle domestique.

Il se disait également, chez le roi, d'Un prêtre officier du roi, dont la fonction était de dire la messe au roi, à la reine, etc. *Les chapelains de chez le roi. Chapelain de la reine. Chapelain de quartier. Chapelain ordinaire.*

CHAPELER. v. a. Il n'est guère usité que dans cette phrase, *Chapeler du pain,* Ôter le dessus de la croûte du pain.

CHAPELÉ, ÉE. part. passé. *Du pain chapelé.*

CHAPELET. s. m. Certain nombre de grains enfilés, sur lesquels on dit des *Avé Maria,* et à chaque dizaine desquels il y en a un plus gros, sur lequel on dit le *Pater. Chapelet de corail, d'agate, de cornaline. Enfiler des chapelets. Dire son chapelet. Porter un chapelet à la ceinture. Les Orientaux ont aussi des espèces de chapelets.*

Prov. et fig., *Le chapelet se défile, il commence à se défiler,* se dit Quand quelques personnes d'une même famille, d'une même société, d'une même confédération viennent successivement à manquer.

Fig. et fam., *Défiler son chapelet,* Réciter en détail et de suite tout ce qu'on sait sur une matière. *Il a bien défilé son chapelet.* Cela signifie aussi, Faire à quelqu'un tous les reproches qu'on peut avoir à lui faire.

CHAPELET, se dit aussi, par figure, d'Une suite de certains objets attachés ensemble. *Chapelet d'oignons :* voyez OIGNON.

On dit encore, dans un sens moral, *Chapelet d'injures, de mauvaises raisons, etc.*

CHAPELET, en termes d'Architecture, Baguette découpée et formant une suite de perles, d'olives ou de grains ronds.

CHAPELET, se dit encore Du cercle de petites bulles d'air qui se forme au-dessus de l'eau-de-vie que l'on verse, lorsqu'elle est de bonne qualité.

CHAPELET, se dit, en Médecine, de Certaines pustules qui viennent autour du front, et qu'on regarde comme un symptôme de la maladie vénérienne. *Avoir le chapelet.* Ce sens a vieilli. Voyez COURONNE.

CHAPELET, en termes d'Hydraulique, Machine qui sert à élever les eaux, et qui est composée de plusieurs godets ou plateaux attachés de suite à une chaîne. *Pompe à chapelet.*

CHAPELET, en termes de Manège, Couple d'étrivières, garnies chacune d'un étrier, qui s'attachent au pommeau de la selle, pour monter à cheval.

CHAPELIER, IÈRE. s. Celui, celle qui fait ou qui vend des chapeaux. *Marchand chapelier. Garçon chapelier. La boutique d'un chapelier.*

CHAPELLE. s. f. Petite église, petit édifice consacré à Dieu. *Une chapelle qui est au milieu des champs. La chapelle d'un prieuré. Les chapelles sépulcrales d'un cimetière.*

Il se dit aussi Des différents lieux où l'on dit la messe dans une église. *Il y a bien des chapelles dans cette église. La chapelle de la Vierge La chapelle de Saint-Joseph. La chapelle Sixtine.*

Il se dit également Du lieu où l'on célèbre l'office divin, dans une grande maison, dans un hospice, dans un collège, etc. *Avoir une chapelle dans sa maison. La chapelle d'un collège, d'un hôpital, etc.*

La chapelle du roi, ou simplement, *La chapelle*, Le lieu où le roi entendait ordinairement la messe.

La chapelle du roi, se disait également Du corps des ecclésiastiques employés à la chapelle du roi. *La chapelle du roi marcha, et alla à l'armée.*

Les musiciens de la chapelle, la musique de la chapelle, la chapelle du roi, ou simplement, *La chapelle*, Les musiciens qui chantaient à la chapelle du roi. *Il faisait partie de la chapelle.*

Maître de chapelle, Celui qui est chargé de diriger le chant dans une église, et de former les enfants de chœur. Il se dit quelquefois pour Maître de musique, mais seulement en parlant des orchestres d'Italie.

Sainte Chapelle, s'est dit de Quelques chapelles où des princes avaient fondé le service et déposé des reliques. *La sainte Chapelle de Vincennes. La sainte Chapelle de Paris. La sainte Chapelle de Bourges. La sainte Chapelle de Dijon.*

CHAPELLE, se disait aussi d'Un bénéfice simple, dont le titulaire était obligé de dire ou de faire dire la messe à certains jours. *Fonder une chapelle. Permuter une chapelle contre un autre bénéfice.*

CHAPELLE, se dit, par extension, de Toute l'argenterie dont on se sert dans une chapelle, comme le calice, le bassin, les burettes, les chandeliers, la croix. *Ce prélat a une belle et riche chapelle.*

Chapelle ardente, Luminaire nombreux qui brûle autour d'un cercueil, ou de la représentation d'un corps mort.

Tenir chapelle, se dit Du pape, lorsque, étant accompagné des cardinaux, il assiste à l'office divin, soit dans la chapelle de son palais, soit dans une église. Il se dit aussi De l'empereur d'Autriche et du roi d'Espagne, lorsqu'ils assistent en cérémonie à l'office divin.

Mettre en chapelle, Mettre un condamné à mort en un lieu où, jusqu'au moment de son exécution, il puisse s'occuper du soin de son âme.

Fig. et fam., *Jouer à la chapelle*, Faire sérieusement des choses inutiles, ou Faire un jeu de choses sérieuses, comme les enfants qui imitent les cérémonies de l'Église.

En termes de Marine, *Faire chapelle*, Virer de bord vent devant, malgré soi; ce qui est un mouvement dangereux.

CHAPELLENIE. s. f. Chapelle, bénéfice d'un chapelain. *Il possédait une chapellenie dans la cathédrale.*

CHAPELLERIE. s. f. Art de fabriquer les chapeaux.

Il se dit aussi Du commerce des chapeaux; et de L'atelier où se fait cette fabrication.

CHAPELURE. s. f. Ce que l'on a ôté de la croûte du pain en le chapelant; Croûte de pain râpée ou pulvérisée. *Mettre de la chapelure, des chapelures de pain dans une sauce pour l'épaissir. Saupoudrer un plat de chapelure.*

CHAPERON. s. m. Coiffure de tête autrefois commune aux hommes et aux femmes, qui avait un bourrelet sur le haut, et une queue pendante par derrière. *Chaperon de drap, d'écarlate. Chaperon mi-parti de deux couleurs. Il y a longtemps qu'on a quitté les chaperons. Aux enterrements des grands, ceux qui menaient le deuil portaient de grands chaperons à longue queue traînante par derrière.*

Il s'est dit aussi d'Une bande de velours, de satin, de camelot, que les femmes et les filles attachaient sur leur tête. *Chaperon en pointe.*

Il se dit, figurément, d'Une personne âgée ou grave qui accompagne une jeune demoiselle ou une jeune femme dans le monde, par bienséance, et comme pour répondre de sa conduite. *Elle a pour chaperon une vieille tante, qui la suit partout. Cette dame lui sert de chaperon.*

CHAPERON, se dit encore aujourd'hui d'Un ornement particulier au costume des gens de robe, des docteurs, etc., qui a quelque ressemblance avec l'ancien chaperon, et qui consiste en un bourrelet circulaire placé sur l'épaule gauche, d'où pend devant et derrière une bande d'étoffe garnie d'hermine à son extrémité. *La couleur du chaperon diffère quelquefois de celle de la robe.*

Il se dit aussi de L'ornement relevé en broderie, qui est au dos d'une chape.

CHAPERON, en termes de Fauconnerie, Espèce de coiffe de cuir, dont on couvre la tête et les yeux des oiseaux de proie.

CHAPERON, en termes de Sellier, Pièce de cuir qui recouvre les fourreaux de pistolets, pour les garantir de la pluie.

CHAPERON, en termes d'Architecture, Le haut d'une muraille de clôture, fait en forme de toit, pour l'écoulement des eaux.

CHAPERON, en termes d'Imprimerie, La quantité de feuilles ajoutées au nombre fixé pour l'impression d'un ouvrage, et destinées à remplacer les feuilles qui peuvent être gâtées pendant le tirage. Il est vieux: on dit plus ordinairement, *Main de passe.*

CHAPERONNER. v. a. Coiffer d'un chaperon: il se dit en parlant Des oiseaux de proie dressés pour la fauconnerie. *Chaperonner l'oiseau.*

Fig., *Chaperonner une jeune personne*, La conduire dans le monde, lui servir de chaperon. Voyez CHAPERON.

En Archit., *Chaperonner une muraille*, Y faire un chaperon. *Chaperonner une muraille des deux côtés.*

CHAPERONNÉ, ÉE. part. passé. *Oiseau chaperonné.*

CHAPIER. s. m. Celui qui porte chape. *Les deux chapiers se promènent dans le chœur en certain temps de l'office divin.*

CHAPITEAU. s. m. T. d'Archit. La partie du haut de la colonne qui pose sur le fût. *Chapiteau corinthien. Chapiteau ionique.*

Il se dit, dans un sens plus général, de Quelques autres ornements d'architecture qui forment la partie supérieure, le couronnement de certaines choses. *Chapiteau de pilastre. Chapiteau de balustre. Chapiteau de couronnement. Chapiteau de niche. Etc.*

Il se dit de même en Menuiserie, Des corniches et autres couronnements qui se posent au-dessus des buffets, des armoires et d'autres ouvrages.

CHAPITEAU, se dit aussi de La couverture mobile d'un moulin.

Il se dit également de La partie supérieure d'un alambic, dans laquelle se condensent les vapeurs qui s'élèvent de la cucurbite. *Le bec d'un chapiteau. Chapiteau aveugle*, Chapiteau sans bec.

Il se dit encore d'un morceau de carton en forme d'entonnoir, qui se met vers le haut d'une torche, pour recevoir ce qui en dégoutte de cire ou de poix.

CHAPITEAU, signifie aussi, Un cornet placé au sommet d'une fusée volante. Il signifie encore, Un petit couvercle qu'on place sur la lumière d'un canon.

CHAPITRE. s. m. Une des parties qui servent à diviser certains livres. *Chapitre premier. Chapitre second. Chapitre deux. Un livre divisé par chapitres. Ce livre est divisé en tant de chapitres. Il a divisé l'ouvrage en livres, et les livres en chapitres.*

Il se dit aussi des Divisions d'un code, d'une loi. *Le budget est divisé par chapitres. Chapitres de recette. Chapitres de dépense.*

Il se dit aussi d'Un trait de l'Écriture, que l'officiant chante ou récite entre le dernier psaume et l'hymne. On dit plus communément, *Capitule.*

CHAPITRE, signifie, au figuré, La matière, le sujet dont on parle, le propos sur lequel on est. *Puisque nous sommes sur ce chapitre, je vous dirai que... On en était sur votre chapitre, on parlait de vous. La conversation tomba insensiblement sur le chapitre de ces gens-là. C'est un chapitre qu'on traitera une autre fois. Il est fort sur ce chapitre. En voilà assez sur ce chapitre.*

CHAPITRE, signifie aussi, Le corps des chanoines d'une église cathédrale ou collégiale. *Le chapitre de Notre-Dame. Cette terre appartenait à tel chapitre. Le doyen du chapitre.*

Il signifie également, L'assemblée que les chanoines tiennent pour traiter de leurs affaires. *Assembler le chapitre. Tenir chapitre. Présider au chapitre. Avoir voix au chapitre. Tout le chapitre fut d'avis... Cela fut résolu en plein chapitre.*

Pain de chapitre, Le pain qu'on distribuait autrefois tous les jours aux chanoines, dans quelques chapitres.

Fig. et fam., *Avoir voix au chapitre, en chapitre*, Avoir du crédit dans une compagnie, dans une famille, auprès de quelque personne considérable. On dit, dans le sens contraire, *N'avoir pas voix, n'avoir pas de voix en chapitre, au chapitre.*

CHAPITRE, se dit pareillement de l'assemblée que les religieux tiennent pour délibérer de leurs affaires. *Chapitre conventuel. Chapitre provincial. Chapitre général. Convoquer le chapitre. Aller au chapitre.*

Il s'est dit aussi Des assemblées des ordres royaux, des ordres militaires. *Le roi tint le chapitre de l'ordre.*

Il se dit encore Du lieu où se tiennent les assemblées, soit de chanoines, soit de religieux, soit de chevaliers. *Les bancs d'un chapitre. On lui ferma la porte du chapitre.*

CHAPITRER. v. a. Réprimander un chanoine ou un religieux en plein chapitre. Il n'est guère usité au propre.

Figurément et familièrement, il signifie Réprimander une personne, lui remontrer sa faute en termes un peu sévères. *Son père, son précepteur le chapitrera tantôt. Il sera bien chapitré.*

CHAPITRÉ, ÉE. part. passé.

CHAPON. s. m. Coq châtré que l'on en-

graisse. *Engraisser des chapons. Gros chapon. Chapon gras. Chapon de Bruges. Chapon du Mans. Chapon de pailler. Chapon bouilli. Chapon rôti. Aile, cuisse, blanc de chapon.*

Prov. et fig., *Ce sont deux chapons de rente*, se dit De deux personnes dont l'une est grasse et l'autre maigre, parce que le fermier qui est obligé de fournir une rente de deux chapons n'a pas l'habitude d'envoyer deux chapons gras.

Fam., *Il a les mains faites en chapon rôti*, se dit D'un homme qui a les doigts crochus, retirés; et figurément, D'un homme qui a l'habitude de dérober.

Prov. et fig., *Qui chapon mange, chapon lui vient*, Le bien vient plutôt à ceux qui en usent qu'à ceux qui l'épargnent. Il signifie aussi, Le bien vient à ceux qui en ont déjà.

Prov. et fig., *Il en porte le nom, mais n'en mange pas les chapons, un autre en mange les chapons*, se dit D'un homme qui porte le nom d'une terre, et qui n'en touche pas les revenus.

Dans quelques Coutumes, *Le vol du chapon*, se disait d'Une certaine étendue de terre qui était autour du château ou principal manoir. *Le vol du chapon entrait, avec le principal manoir, dans le préciput de l'aîné.*

CHAPON, se dit aussi d'Un gros morceau de pain qu'on met bouillir dans le pot, et qu'on sert sur un potage maigre.

Il se dit également d'Une croûte de pain frottée d'ail qu'on met dans une salade.

CHAPONNEAU. s. m. Diminutif. Jeune chapon. Il est peu usité.

CHAPONNER. v. a. Châtrer un jeune coq. *Chaponner des cochets.*

CHAPONNÉ, ÉE. part. passé.

CHAPONNIÈRE. s. f. Vase de cuisine pour faire cuire un chapon en ragoût.

CHAQUE. adj. distributif des deux genres. Il se met toujours avant le substantif et n'a point de pluriel. *Chaque homme. Chaque maison. Chaque arbre. Chaque chose. Chaque fois. À chaque personne. À chaque instant. Pour chaque jour. En chaque espèce. Chaque pays a ses coutumes. À chaque jour suffit sa peine.*

Prov., *Chaque tête, chaque avis*, Chacun a sa manière de penser.

CHAR. s. m. Sorte de voiture à deux roues, dont les anciens se servaient dans les triomphes, dans les jeux, dans les cérémonies publiques, dans les combats, etc. *Char de triomphe. Char doré. Char armé de faux. Il monta sur son char. Courses de chars. Son char, en tournant trop court, se brisa contre les bornes. Les captifs suivaient le char du triomphateur. Le char d'Apollon. Selon les poëtes, le char de Vénus était attelé de colombes.*

Poétiq., *Le char du soleil, le char de la lune, le char de la nuit.*

CHAR, désigne en certains lieux, dans le langage des campagnes, Une espèce particulière de chariot.

CHAR, se dit encore, dans le style élevé, de Toute espèce de voitures, de chariots, etc. *Char rustique. Char de vendange. Des chars pesants traînaient d'énormes fardeaux. Char élégant, brillant, rapide, etc.*

Char à bancs, Sorte de voiture longue et légère, garnie de plusieurs bancs, et ordinairement ouverte de tous côtés, ou fermée seulement par des rideaux de toile.

Char de deuil, Chariot à quatre roues, couvert d'un poêle, dans lequel on transporte les corps des rois, des princes, etc.

Poétiq., *Char funèbre*, Toute espèce de corbillard.

CHAR, se dit figurément, dans le style élevé, En parlant des personnes ou des choses qui asservissent, qui tiennent dans une dépendance volontaire ou forcée. *Il voulut enchaîner l'Asie entière à son char. Enchaîner la victoire à son char. Le char de la victoire, de la gloire, de la fortune, etc. Chaque jour elle attache, elle enchaîne un nouvel amant à son char. S'attacher au char de la puissance, de la faveur, etc.*

CHARABIA. s. m. Terme très familier. Il se dit d'Une mauvaise manière de parler et de prononcer le français, qui est particulière aux Auvergnats sans éducation. Il s'emploie aussi pour caractériser Le mauvais langage, le mauvais style.

CHARADE. s. f. Espèce d'énigme qui donne à deviner un mot de plusieurs syllabes décomposé en parties dont chacune fait un mot. En voici un exemple sur le mot *Chiendent : Ma première partie* ou *mon premier* (chien) *se sert de la seconde* ou *de mon second* (dent) *pour manger mon tout* ou *mon entier* (chiendent).

Charade en action, Espèce de divertissement où plusieurs personnes donnent à deviner à d'autres chaque partie d'un mot et le mot entier, en exécutant des scènes qui en expriment la signification. On dit dans ce sens, *Jouer des charades, jouer aux charades.*

Charade, se dit aussi par extension d'une chose bizarre ou difficile à comprendre. *Cet ouvrage est une vraie charade. Il veut avoir trop d'esprit, il ne parle que par charades.*

CHARANÇON. s. m. Genre d'insectes coléoptères, très nombreux en espèces, dont plusieurs rongent les blés dans les greniers. *Le charançon s'est mis dans ces blés, et les a gâtés.*

CHARANÇONNÉ, ÉE. adj. Il se dit Du grain attaqué par les charançons. *Blé charançonné.*

CHARBON. s. m. Morceau de bois qui est entièrement embrasé, qui ne jette plus de flamme. *Le bois neuf fait de bon charbon. Charbon ardent. Charbon tout rouge. Charbon éteint. Charbon allumé. Faire griller sur les charbons. Réduire en charbon.*

Fig., dans le style de l'Écriture, *Amasser des charbons ardents sur la tête de son ennemi*, Le rendre plus inexcusable, et attirer sur lui la vengeance de Dieu, en lui rendant le bien pour le mal.

Fig. et fam., *Être sur les charbons*, Éprouver une vive impatience, être dans une grande inquiétude. *Ce retard me tourmente, je suis sur les charbons.*

Fig., *Il brûle comme un charbon*, se dit D'un homme qui a une fièvre ardente.

CHARBON, se dit aussi de La braise éteinte. *Rallumer les charbons. Écrire avec du charbon. Noir comme du charbon.*

Il se dit également Des tronçons de jeune bois qu'on brûle à demi, et qu'on éteint pour les rallumer au besoin. *Ce bois est très propre à faire du charbon. Passer du bois en charbon. Cuire le charbon. Fosses à charbon. Vendre du charbon. Charbon de bateau. Charbon de somme. Un sac de charbon. Sac à charbon. Une voie de charbon. S'asphyxier par le charbon.*

Il se dit quelquefois Des matières animales noircies et calcinées par le feu. *Charbon animal. Cette côtelette est trop cuite, elle est en charbon.*

Charbon de terre, ou *Charbon minéral*, Sorte de fossile dur et inflammable. *Mines de charbon de terre. On retire du charbon de terre le gaz qui sert à l'éclairage. Brûler du charbon de terre. Se chauffer au charbon de terre.* Voyez HOUILLE.

CHARBON, en termes de Médecine, est synonyme d'Anthrax, mais il désigne plus particulièrement Les inflammations gangréneuses de ce genre qui sont dues à une cause externe. *Avoir le charbon. Atteint du charbon.*

Il se dit, en termes d'Art vétérinaire, d'Une sorte de tumeur inflammatoire et gangréneuse qui attaque les chevaux, les bœufs, les moutons, les poules, et qui est souvent communiquée à l'homme.

Il se dit, en Agriculture, d'Une maladie des blés et autres céréales. Voyez CARIE et NIELLE.

CHARBONNÉE. s. f. Petit aloyau, côte de bœuf. *Manger une charbonnée.*

Il signifie aussi, Un morceau de porc ou de bœuf grillé sur le charbon.

CHARBONNER. v. a. Réduire en charbon. Il ne s'emploie guère, dans ce sens, qu'avec le pronom personnel. *Le bois, plongé dans l'acide sulfurique concentré, se charbonne. Certains bois se charbonnent difficilement.*

Il signifie plus ordinairement, Noircir avec du charbon. *Charbonner le visage à quelqu'un.* On dit aussi, *Charbonner une muraille*, Dessiner ou écrire dessus avec du charbon.

Il se dit figurément pour Esquisser, peindre grossièrement. *Il ne l'a pas peint, il l'a charbonné.*

Il s'emploie neutralement dans cette locution, *La mèche de cette lampe charbonne.*

CHARBONNÉ, ÉE. part. passé.

Blés charbonnés, Blés attaqués par le charbon.

CHARBONNERIE. s. f. Association des carbonari.

CHARBONNEUX, EUSE. adj. T. de Médecine. Qui est de la nature du charbon. *Tumeur charbonneuse.*

CHARBONNIER, IÈRE. s. Celui, celle qui fait ou qui vend du charbon. *Maître charbonnier. Noir comme un charbonnier.*

Prov., *La foi du charbonnier*, La foi d'un homme simple, qui croit sans aucun examen tout ce que l'Église enseigne.

Prov. et fig., *Le charbonnier est maître dans sa maison*, ou *Charbonnier est maître chez soi*, Chacun vit chez soi comme il lui plaît.

CHARBONNIER, se dit aussi, en quelques endroits, Du lieu où l'on serre le charbon.

CHARBONNIÈRE. s. f. Le lieu où l'on fait du charbon dans les bois. *Il y a une charbonnière dans telle forêt.*

CHARBOUILLER. v. a. T. d'Agricult. Il se dit De l'effet que la nielle produit sur les blés.

CHARBOUILLÉ, ÉE. part. passé. *Des blés charbouillés par la nielle.*

CHARCUTER. v. a. Découper de la chair et la mettre en pièces. Il n'est plus en usage au propre ; mais figurément il signifie, Couper malproprement de la viande à table. *Il a charcuté cette longe de veau.*

Il se dit aussi D'un chirurgien maladroit qui, dans une opération, découpe, taillade les chairs d'un malade, d'un blessé.

CHARCUTÉ, ÉE. part. passé.

CHARCUTERIE s. f. L'état et le commerce de charcutier.

Il se dit aussi De la viande préparée par les charcutiers. *Déjeuner avec de la charcuterie.*

CHARCUTIER, IÈRE. s. Celui, celle qui prépare et qui vend de la chair de porc, des boudins, des saucisses, des andouilles, etc. *Maître charcutier. Garçon charcutier. Une boutique de charcutier.*

CHARDON. s. m. Genre de plante à fleurs composées, dont les nombreuses espèces ont des feuilles épineuses, et un calice formé d'écailles terminées par des piquants très aigus. *Chardon de marais. Chardon crépu. Chardon nain, etc. Les ânes mangent les chardons. Une tête de chardon. Les armes de l'Écosse représentent un chardon.*

Il se dit aussi, mais abusivement, de Quelques autres plantes qui sont de genres différents. *Chardon bénit. Chardon étoilé. Chardon de Notre-Dame,* ou *Chardon-Marie. Chardon hémorroïdal. Etc.*

Chardon à bonnetier ou *à foulon*, Plante dont les têtes sont armées d'une espèce de petits crochets, et servent aux bonnetiers et aux foulons pour carder la laine, pour rendre le poil des draps plus lisse et plus uni.

CHARDONNERET. s. m. Petit oiseau qui a la tête rouge autour du bec, les ailes marquetées de jaune et de brun, qui aime la graine de chardon, et qui a un joli ramage. *Nourrir des chardonnerets. Joli chardonneret.*

CHARDONNETTE. s. f. Espèce d'artichaut sauvage, dont la fleur sert à faire cailler le lait. On dit aussi, *Cardonnette.*

CHARGE. s. f. Faix, fardeau. *Charge pesante, excessive, légère. On a donné trop de charge à cette planche.*

Payer les charges d'un mur, Indemniser le voisin, à raison de la nouvelle charge qu'on met sur le mur mitoyen, lorsqu'on l'élève à une plus grande hauteur.

CHARGE, signifie aussi, Ce que peut porter une personne, un animal, un bâtiment ou autre chose semblable. *Cela est très pesant, j'en ai ma charge. La charge d'un mulet, d'une charrette est de tant. La charge de ce bateau est de cinquante tonneaux. Prendre charge.*

Rompre charge, Décharger des marchandises pour les recharger quand on change de voie ou de mode de transport.

Ligne de charge ou *de flottaison*, en termes de Marine, Niveau de l'eau qui marque sur la carène d'un bâtiment le point de sa plus grande calaison.

CHARGE, signifie quelquefois, dans la Marine marchande, L'action de charger un bâtiment. *Navire en charge pour Bayonne, pour Boston, etc.*

CHARGE, signifie particulièrement, Une certaine mesure ou quantité déterminée de certaines choses. *Une charge de blé, de fagots, de cotrets, etc.*

Fig. et pop., *Une charge de coups de bâton*, Plusieurs coups de bâton de suite. *Donner, recevoir une charge de coups de bâton.*

CHARGE, se dit figurément de Toute dépense, de tout ce qui met dans la nécessité de faire quelque dépense, de ce qui cause un embarras, une gêne. *Il a beaucoup de charge et peu de bien. Il a plus de charge qu'il n'en peut porter. Il faut que je le nourrisse, il est à ma charge. Les frais demeurent à sa charge. Les grosses réparations sont à la charge du propriétaire. La vie lui est à charge.*

Être à charge à quelqu'un, Lui causer de la dépense ou de l'incommodité. *Il faut tâcher de n'être à charge à personne. Il craint de vous être à charge.* On dit dans le même sens, *Se rendre à charge. Il a le secret de se rendre à charge à tout le monde.*

Les charges de l'État, Sa dette et ses dépenses.

CHARGE, signifie aussi, Imposition. *Les charges publiques. Le tiers état portait la plus grande partie des charges. Cette nouvelle charge pèsera sur l'industrie.*

Il signifie encore, Obligation, condition onéreuse. *Le revenu de cette terre suffit à peine pour en acquitter les charges. Les charges d'un bénéfice. Les charges excèdent le revenu. Cette terre vaut tant, toutes charges déduites. Les charges d'une succession. Charge foncière. Cahier des charges d'une vente. La mise à prix de cet immeuble est fixée à tant, indépendamment des charges, outre les charges.*

Charges personnelles, Celles qu'on supporte personnellement, comme la tutelle, le service militaire, etc.

Prov. et fig., *Il faut prendre le bénéfice avec les charges*, Il faut se résoudre à essuyer les incommodités d'une chose qui d'ailleurs est avantageuse. *Ce n'est pas un bénéfice sans charge*, se dit D'un bien, d'un avantage qu'on n'a pas sans peine, sans dépense, ou même sans danger.

À la charge, ou *À charge*, À condition, avec obligation. *Je lui ai vendu ma maison, à la charge de payer mes plus anciens créanciers. Je lui ai promis telle chose, mais c'est à charge que...*

À la charge d'autant, À condition qu'on en fera autant. *Rendez-moi ce service à la charge d'autant.* On dit dans un sens analogue, *À charge de revanche.*

Avoir charge d'âmes, se dit en termes ecclésiastiques, De celui qui est chargé de diriger, de confesser les fidèles. Par extension, il se dit De tout homme qui est chargé d'instruire les autres. *Les pères, les maîtres de la jeunesse ont charge d'âmes. Bénéfice à charge d'âmes. Bénéfice sans charge d'âmes.*

CHARGE, se dit aussi de Certaines magistratures ou dignités, de certaines fonctions publiques. *La charge des édiles était annuelle. Entrer en charge. Sortir de charge. Être en charge, hors de charge. Charge de notaire, d'avoué, d'agent de change. Ce notaire a vendu sa charge.*

Il se disait plus particulièrement, dans l'ancien régime, Des offices pour lesquels on prenait des provisions. *Charge de judicature, de finance. Charge militaire. Charge dans l'armée. Charge dans la maison du roi. Charge honorable. Charge lucrative. Charge vénale. Les gages, les appointements, les émoluments, les fonctions d'une charge. Charge de président, de conseiller, de trésorier, etc. Être pourvu, revêtu d'une charge. Acheter une charge. Se faire recevoir à une charge, dans une charge. Exercer une charge. Faire bien sa charge. S'acquitter dignement de sa charge. C'était un homme qui savait bien faire valoir sa charge. On lui enjoignit de se défaire de sa charge. On fit décréter sa charge. Il fut déclaré incapable d'occuper aucune charge. Entreprendre sur la charge de quelqu'un. Cela n'était pas de sa charge. Se demettre de sa charge. Donner sa démission de sa charge. Ce n'était pas une charge, ce n'était qu'une commission. Ces commissions furent érigées en charges.*

Faire l'acquit de sa charge, En remplir le devoir fidèlement. *Ce juge, ce commissaire, en dressant procès-verbal, a fait l'acquit de sa charge.*

Aller au delà de sa charge, En excéder les droits et les devoirs.

CHARGE, signifie également, Commission, ordre qu'on donne à quelqu'un. *On lui a donné charge de... J'ai charge de vous dire que... Il avait charge d'approvisionner l'armée.*

Cela est à ma charge, à sa charge, etc., On m'en a donné, on lui en a donné le soin, la garde.

Femme de charge, Femme attachée au service d'une grande maison, pour avoir soin du linge, de la vaisselle d'argent, etc.

CHARGE, se dit aussi, en termes de Droit criminel, Des preuves et indices qui s'élèvent contre un accusé. *Ce fait constitue une charge très grave contre le prévenu.* Dans ce sens, il s'emploie le plus ordinairement au pluriel. *Examiner les charges portées contre un accusé. Vous allez entendre les charges produites contre vous. Produire de nouvelles charges.*

Informer à charge et à décharge, Informer pour et contre l'accusé.

Témoins à charge, Témoins assignés par le ministère public ou la partie civile, pour déposer sur les faits qui paraissent être à la charge de l'accusé.

CHARGE, en termes de Guerre, signifie, Attaque impétueuse d'une troupe. *Rude, furieuse, vigoureuse charge. Sonner, battre la charge. Aller à la charge. Soutenir la charge. Retourner à la charge. La première, la seconde charge. Charge à la baïonnette. Charge de cavalerie. Fournir une charge. Exécuter une charge. Pas de charge. Marcher au pas de charge. Enlever une position au pas de charge.*

Fig., *Revenir, retourner à la charge*, Réitérer ses démarches, ses instances, ses prières, ses reproches, ses invectives, etc. *On a beau le rebuter, il revient toujours à la charge.*

CHARGE, se dit en outre de Ce qu'on met de poudre et de plomb, etc., dans une arme à feu, pour tirer un coup. *Charge de pistolet, de fusil, de canon.*

Il se dit également de Ce qu'on met de poudre dans un canon, dans un mortier, etc., pour lancer un boulet, une bombe, etc. *Ce canon est fort mince, ne lui donnez que demi-charge. On a donné double charge à cette pièce pour l'éprouver. Mettre double charge. Charge d'épreuve.*

Il se dit aussi, dans les Exercices militaires, de L'action de charger un fusil. *Apprendre la charge. Charge en douze temps. Charge précipitée.*

CHARGE, en termes de Métallurgie, La quantité de minerai et de charbon que l'on jette à la fois dans un fourneau.

CHARGE, en termes de Physique, L'action d'accumuler l'électricité. *La charge d'une bouteille de Leyde, d'une batterie électrique.*

CHARGE, en termes de Peinture et de Sculpture, Représentation exagérée, imitation bouffonne. *Ce portrait est peint en charge. Ce sculpteur a fait la charge de la plupart de ses contemporains illustres.*

Il se dit, par extension et figurément, d'Une exagération volontaire qui constitue un certain genre de comique, qui carac-

térise tel rôle, telle scène, telle pièce. *Les rôles du parasite et du militaire fanfaron, dans la comédie antique, appartiennent à la charge. Molière, dans plus d'une scène, n'a pas craint d'aller jusqu'à la charge. Bien des comédies sont de véritables charges.* Il se dit aussi Des traits forcés à dessein par lesquels une personne en contrefait une autre, un comédien, par exemple, un autre comédien. *Cet acteur, médiocre d'ailleurs, excelle dans la charge de ses camarades.* Il se dit quelquefois simplement de Ce qu'un acteur comique ajoute à son rôle pour provoquer le rire. *Ce que vient de faire cet acteur est une charge. Cet acteur n'est pas plaisant, ses charges sont de mauvais goût. Une bonne charge. Une mauvaise charge.*

Charge d'atelier, se dit de Certaines plaisanteries dont on s'amuse dans les ateliers de peinture et de sculpture.

CHARGE, en termes d'Art vétérinaire, Application d'un cataplasme, d'un emplâtre, ou de tout autre topique, sur quelque partie du corps d'un animal malade ou blessé.

CHARGEMENT. s. m. Tout ce qui est chargé sur un bâtiment. *Le chargement d'un vaisseau de guerre se compose de ses armes, de ses munitions et de ses vivres.*

Il se dit, particulièrement, de La quantité de marchandises chargées sur un navire de commerce. *Attendre, chercher, trouver un chargement. Chargement à fret. Son chargement est composé de telles marchandises. Le capitaine fut obligé de jeter une partie de son chargement à la mer.* Dans ce sens, on dit aussi, *Cargaison.*

Il se dit également de L'action de charger un bâtiment. *Il a fait son chargement dans tel port. Entrer en chargement. Commencer, finir son chargement. Être en chargement. Pendant le chargement. Travailler au chargement d'un navire. Frais de chargement.*

CHARGEMENT, se dit aussi de L'action de faire constater, sur les registres de la poste, l'envoi d'une lettre, d'un paquet. *Bureau des chargements.*

CHARGER. v. a. Mettre une charge sur. *Charger un crocheteur. Charger un cheval, un mulet. L'architecte a trop chargé ce mur. Il n'y a point de danger à charger une voûte. Charger un bateau pour tel endroit. Ce bateau est chargé de vin, de sel. Charger un navire. Charger à fret. Charger en cueillette. Charger un prisonnier de chaînes.*

Il a souvent pour régime le nom de la charge, du fardeau. *Charger un fagot sur ses épaules. Charger des pierres sur une voiture. Charger des marchandises sur un bateau, sur un navire* ou *dans un navire. Charger en grenier du blé, du sel, du charbon, etc.*

Charger une voûte, Y joindre le poids des matériaux nécessaires pour en contenir l'effort.

Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Cet homme ne peut se charger seul. Aidez-moi donc à me charger. Vous vous chargez d'un fardeau beaucoup trop pesant.*

Le temps se charge, Il se couvre de nuages, et se dispose à la pluie. On dit aussi, *Le temps est chargé*, Il est couvert.

Fig., *Charger un homme de coups*, Le battre avec excès. *Charger quelqu'un d'injures, d'opprobres, de malédictions*, Lui dire beaucoup d'injures, l'accabler d'opprobres, de malédictions.

Fig., *Charger sa conscience de quelque chose*, Prendre quelque chose sur sa conscience, et s'en rendre responsable devant Dieu.

Fig., *Charger quelqu'un d'un crime, d'une faute, etc.*, L'en accuser. *Ils ont voulu le charger de ce crime. Pourquoi me charger de vos sottises?* On dit aussi, *Se charger d'un crime, d'une faute*, En prendre la responsabilité.

Fig., *Charger sa mémoire de quelque chose*, Mettre une chose dans sa mémoire, s'appliquer sérieusement à la retenir. *Charger sa mémoire de bonnes choses, de bagatelles. Il ne faut pas trop charger la mémoire des enfants*, Il ne faut pas les obliger à retenir trop de choses.

Charger un registre de telle et telle chose, La marquer sur le registre. On dit dans le même sens, *Charger un compte d'une dépense, d'une recette.* On dit aussi, *Charger un article sur un registre, sur un livre de compte.*

Charger un compte, un article, signifie aussi, dans le langage commercial, Exagérer le montant des frais, dans un compte, etc. *Cette maison a la réputation de charger ses comptes. Il y a beaucoup d'abus sur cette place, tous les frais sont chargés.*

Charger un mot, Écrire un mot sur un autre, sans effacer celui-ci.

CHARGER, signifie aussi, Peser sur. *Cette poutre charge trop la muraille. Cela chargera trop cet homme. Cette malle chargerait trop la voiture.*

Cette nourriture charge l'estomac, Elle pèse trop sur l'estomac, parce qu'elle est difficile à digérer. On dit dans le même sens, *Cet homme se charge l'estomac de trop de nourriture, se charge l'estomac.*

CHARGER, en matière criminelle, signifie, Déposer contre quelqu'un, dire des choses qui tendent à le faire condamner. *Les témoins, les dépositions le chargent beaucoup. Il est bien chargé par les aveux de son complice.*

CHARGER, signifie quelquefois, par exagération, Mettre avec profusion certaines choses sur une autre. *Charger une table de mets. Se charger la tête d'ornements sans goût.*

Il se dit figurément, dans le même sens, surtout en parlant Des ouvrages d'esprit. *Charger d'incidents une pièce de théâtre. Charger un discours de figures, un ouvrage de citations, de notes, etc.*

CHARGER, signifie en outre figurément, Imposer quelque charge, quelque condition onéreuse. *Charger le peuple, un pays, les charger d'impôts*, Mettre de trop fortes impositions sur le peuple, sur un pays.

Charger une terre d'une redevance, une succession d'un legs, Établir, imposer une redevance sur une terre, grever une succession d'un legs. Voyez GREVER.

CHARGER, signifie aussi, Donner commission, donner ordre pour l'exécution de quelque chose, pour la conduite de quelque affaire. *On l'a chargé de porter la parole. C'est à vous de prendre garde à cela, je vous en charge. Charger un avocat d'une cause. De quelles fonctions est-il chargé?* On dit de même, *Charger quelqu'un de ses pouvoirs, de sa procuration.*

Il s'emploie avec le pronom personnel dans le sens de Prendre le soin, la conduite de quelque chose. *Vous vous chargez là d'un emploi bien difficile. Je ne veux pas me charger de cette affaire. Il a refusé de se charger des papiers, de se charger de la garde de ce trésor. Vous vous êtes chargé de lui parler. Il s'est chargé de la distribution des fonds. Je me charge de tout.*

Se charger de quelqu'un, Se charger de le nourrir, de l'élever, etc. *Je me charge de cet enfant.*

CHARGER, signifie encore, Marcher vers l'ennemi et l'attaquer avec impétuosité. *Fort ou faible, il charge toujours l'ennemi. Nous chargeâmes si vigoureusement l'aile droite, que nous la fîmes plier.*

Il se dit également D'une personne qui en frappe une autre. *S'il me tient de pareils discours, je le chargerai.* Ce sens est familier.

Il signifie aussi, Mettre dans une arme à feu ce qu'il faut de poudre, de plomb, etc., pour tirer un coup. *Charger un pistolet, un fusil. Les soldats chargèrent leurs armes. Vous chargez trop ce canon, il crèvera. Charger à balle. Charger à cartouche.* Dans les Exercices militaires, on dit absolument, *Chargez.*

Charger une mine, Mettre dans une mine ce qu'il faut de poudre pour produire l'effet qu'on attend.

En Physique, *Charger une bouteille de Leyde, une batterie électrique, etc.*, Y accumuler une quantité d'électricité assez considérable pour que les effets en deviennent sensibles. On dit aussi, *Charger d'électricité.*

Charger une pipe, La remplir de tabac. *Charger une plume d'encre, charger un pinceau de couleur*, Prendre avec une plume, avec un pinceau, autant d'encre, autant de couleur qu'ils en peuvent tenir. *Charger de soie une bobine, un fuseau*, Mettre sur une bobine, sur un fuseau la quantité de soie qu'ils sont destinés à recevoir. *Charger un fourneau*, Mettre dans un fourneau du charbon et du minerai.

CHARGER, en Peinture, signifie, Représenter avec exagération les traits, la figure d'une personne, pour la rendre ridicule, sans qu'elle cesse d'être reconnaissable. *Charger un portrait.*

Il signifie aussi, dans le langage ordinaire, Exagérer avec malignité les défauts de quelqu'un. *Le portrait que tel auteur fait de cet homme est trop chargé.*

Il se dit encore généralement, De toute exagération. *Cet acteur charge son rôle, charge trop. Les caractères sont trop chargés dans ce roman.*

Charger un récit, une histoire, une description, Y ajouter, l'amplifier beaucoup. *Ce poète charge ses descriptions. Cette description est trop chargée.* On dit quelquefois absolument, *Charger*, dans le même sens. *Ce que vous dites là n'est pas possible, vous chargez.*

CHARGÉ, ÉE. part. passé. *Acquit des marchandises chargées. Ils revinrent chargés de butin. Avoir l'estomac chargé. Un homme chargé d'années. Un pistolet, un fusil chargé. Un canon chargé à mitraille.*

Pop., *Chargé comme un baudet*, se dit D'un homme qui est excessivement chargé; et figurément, D'un homme trop chargé de travail.

En termes de Manége, *Ce cheval est chargé de ganache, est chargé d'encolure*, Il a trop de ganache, il a l'encolure trop grosse.

Par extension, *Cet homme est chargé de ganache*, Il a de grosses mâchoires. On le dit figurément D'un homme qui, étant

épais de corps, a aussi l'esprit lourd et grossier.

Prov. et fig., *Être chargé de cuisine*, Être fort gras et avoir un gros ventre.

Lettre chargée, paquet chargé, Lettre, paquet dont on fait constater l'envoi sur les registres de la poste.

CHARGÉ, s'emploie adjectivement, dans le sens particulier de Rempli, couvert de. *Des yeux chargés de pleurs. Un ciel chargé de nuages. Un manuscrit chargé de fautes, de ratures. Une épreuve chargée de corrections. Un habit chargé de broderies. La vigne est chargée de raisins. La mer était chargée de vaisseaux.*

Avoir les yeux chargés, Les avoir enflés, remplis d'humeurs.

Avoir la langue chargée, Avoir sur la langue un enduit morbide.

Couleur chargée, Couleur trop forte.

Dés chargés, Faux dés, dés pipés, dont se servent ceux qui veulent tromper au jeu.

CHARGÉ, signifie aussi figurément, Qui a beaucoup, qui a trop de certaines choses. *Chargé d'honneurs. Chargé de crimes, d'opprobres. Être chargé d'enfants.*

Être chargé de la haine, du mépris, de la malédiction de quelqu'un, Être haï, être fort méprisé de quelqu'un, avoir reçu sa malédiction. *Être chargé de l'exécration publique*, Être généralement détesté. *Etc.*

CHARGÉ, en termes de Blason, se dit Des pièces sur lesquelles il y en a d'autres. *Bande d'or chargée de six croisettes de sable.*

Chargé d'affaires, se dit substantivement, en Diplomatie, de Celui qui, au défaut ou en l'absence d'un ambassadeur ou d'un ministre plénipotentiaire, est chargé de veiller aux intérêts de son gouvernement dans une cour étrangère. *Notre chargé d'affaires en Toscane. Le chargé d'affaires de France.*

CHARGEUR. s. m. Celui qui charge des marchandises ou autres fardeaux. *Chargeur de bois. Chargeur de charbon.*

Adjectiv., *Commissionnaire chargeur*, Celui qui se charge de l'expédition des marchandises par bateau.

CHARGEUR, dans le Commerce maritime, Celui à qui appartient tout ou partie d'une cargaison.

CHARGEUR, en termes d'Artillerie, Celui qui charge une pièce. Il n'est usité que dans la Marine militaire.

CHARIOT. s. m. Sorte de voiture à quatre roues, propre à porter diverses choses. *Chariot de bagage. Chariot de foin. Chariots d'ambulance. Chariots d'artillerie. Chariots des vivres.* Voyez FOURGON, qui est plus usité dans l'Administration militaire.

Il signifie quelquefois, Char. *Des chariots armés de faux.*

CHARIOT, en termes d'Astronomie, Constellation de la grande ou de la petite Ourse. *Le grand Chariot*, qu'on appelle communément *Le Chariot*, ou *Le Chariot du roi David. Le petit Chariot.*

CHARITABLE. adj. des deux genres. Qui a de la charité pour son prochain. *Il faut être charitable envers tout le monde.*

Il signifie particulièrement, Qui fait l'aumône. *Cette dame est fort charitable.*

Il se dit aussi Des choses, et signifie, Qui part d'un principe de charité. *Secours charitable. Conseil charitable. Avis charitable.*

CHARITABLEMENT. adv. D'une manière charitable, par charité. *Assister, consoler charitablement les pauvres. Instruire charitablement. Avertir charitablement.*

CHARITÉ. s. f. L'une des trois vertus théologales: amour par lequel nous aimons Dieu comme notre souverain bien. *La charité couvre la multitude des péchés. Si je n'ai point la charité, je ne suis rien. La charité est la perfection.*

Il signifie également, L'amour qu'on a pour le prochain en vue de Dieu. *La charité des premiers chrétiens. Charité fraternelle. Avoir de la charité pour le prochain. Mouvement, motif de charité. Il a fait telle chose par charité, par pure charité.*

Il signifie plus particulièrement, Aumône qu'on donne aux pauvres; et, dans ce sens, il a un pluriel. *C'est une belle charité que de nourrir et d'instruire les orphelins. Faire des actes de charité. Faire la charité à quelqu'un. Ce pauvre homme vous demande la charité. Il se recommande aux charités des gens de bien. Cette dame fait bien des charités, de très grandes charités.*

Prov., *Charité bien ordonnée commence par soi-même*, Il est juste, ou du moins il est naturel de songer à ses propres besoins avant de s'occuper de ceux des autres.

Prov. et fig., par contre-vérité, *Prêter une charité, des charités à quelqu'un*, Chercher à faire croire qu'il a dit ou fait quelque chose de mal qu'il n'a ni dit ni fait. *Je suis sûr qu'il n'a point dit cela, c'est une charité qu'on lui prête.* On dit dans un sens analogue, *Une charité de cour*, Une perfidie de courtisan.

CHARITÉ, se dit encore absolument, d'Une congrégation de personnes pieuses qui se vouent au soulagement des pauvres et des malades. *Les sœurs de la Charité* ou *Les sœurs de Charité. Frères de la Charité.*

Il se dit, par extension, de Certains hôpitaux où les malades sont soignés par des sœurs de la Charité. *S'il tombe malade, il se fera porter à la Charité. Il est mort à la Charité. Médecin de la Charité.* On dit de même, *L'hôpital, l'hospice de la Charité.*

Bureau de charité, Lieu où l'on fait des distributions de secours aux indigents, et où s'assemblent les commissaires des pauvres. *Allez au bureau de charité.* Il se dit également de La réunion de ces commissaires. *Le bureau de charité est assemblé. Il est membre du bureau de charité.*

Dames de charité, Dames bienfaisantes qui secondent les bureaux de charité.

CHARIVARI. s. m. Bruit tumultueux de poêles, poêlons, chaudrons, etc., accompagné de cris et de huées, que l'on faisait, la nuit, devant la maison des femmes du petit peuple, veuves et âgées, qui se remariaient. *Si vous vous remariez, on vous fera un charivari trois jours de suite.*

Il se dit, dans un sens plus général, de Tout bruit semblable par lequel des gens attroupés témoignent à quelqu'un leur désapprobation de ce qu'il a fait. *Donner un charivari à quelqu'un.*

Il se dit aussi par dénigrement, d'Une musique bruyante et discordante. *Ce n'était pas un concert, c'était un charivari, un vrai charivari. Quel charivari!*

Il se dit encore figurément, de Toute sorte de criailleries, de querelles. *Il y a un terrible charivari dans cette maison. Sa femme lui a fait un beau charivari. On continua la pièce, malgré le charivari qui se faisait dans la salle.*

Ce mot est familier dans toutes ses acceptions.

CHARLATAN. s. m. Celui qui vend des drogues, de l'orviétan, et qui les débite dans les places publiques, monté sur des tréteaux. C'est ordinairement un terme de mépris. *Remède de charlatan.*

Il se dit aussi d'Un médecin qui est hâbleur, qui se vante de guérir toutes sortes de maladies. *Ce n'est point un médecin, ce n'est qu'un charlatan.*

Il se dit, par extension, de Toute personne qui se vante de posséder quelque secret merveilleux, et qui tire de l'argent des personnes crédules, en promettant de le leur communiquer. *Les charlatans l'ont ruiné. On lui adressa un charlatan qui prétendait avoir trouvé le secret de faire de l'or.*

Il se dit, figurément, d'Un homme qui cherche à en imposer, à se faire valoir par un grand étalage de paroles, par le faste de ses actions. *N'écoutez pas cet homme-là, c'est un charlatan. Il y a des charlatans dans tous les états. Un charlatan politique.*

CHARLATANER. v. a. Tâcher d'amadouer, de tromper par des flatteries, par de belles paroles. *Ne vous laissez pas charlataner.* Il est familier et peu usité.

CHARLATANÉ, ÉE. part. passé.

CHARLATANERIE. s. f. Hâblerie, flatterie, discours artificieux pour tromper quelqu'un. *Tout ce qu'il vous a dit n'est que charlatanerie. Ses charlataneries lui ont réussi.* Il est familier.

CHARLATANISME. s. m. Il se dit Des ruses, des artifices, des tromperies de charlatan. *Ce médecin fait la guerre au charlatanisme. Son charlatanisme fut bientôt dévoilé. Il affecte la modestie : pur charlatanisme!*

CHARLOTTE. s. f. T. de Cuisine. Plat d'entremets, fait de marmelade de pommes, qu'on entoure de morceaux de pain grillés et frits. *Manger de la charlotte. Servir une charlotte.*

Charlotte russe, Charlotte faite d'une sorte de crème fouettée qu'on entoure de petits biscuits.

CHARMANT, ANTE. adj. Agréable, qui plaît extrêmement, qui ravit. *Femme charmante. Lieux charmants. Concert charmant. Voix charmante. Cette maison est charmante. Conversation charmante. C'est un homme charmant en société. Un charmant esprit. Un style charmant.*

Ironiq. et fam., *Il est charmant*, se dit De quelqu'un qui montre des exigences qui ne sont pas justifiées. *Il est vraiment charmant avec ses prétentions à commander.*

CHARME s. m. Enchantement, ce qu'on suppose fait par art magique pour produire un effet extraordinaire. *Faire un charme, des charmes. Rompre, ôter, lever un charme. Porter un charme sur soi. User de charmes.*

Fig., *Le charme est rompu*, L'illusion est détruite. *Les manières de cette femme m'avaient d'abord séduit, mais le charme est rompu.*

CHARME, signifie aussi figurément, Attrait, appas; ce qui plaît beaucoup, ce qui touche sensiblement. *Un charme irrésistible. Un charme secret, indéfinissable. Cette personne a du charme, elle est pleine de charme. Il fait le charme de ma vie. Être sous le charme.*

Il s'emploie surtout, dans ce sens, au pluriel. *Cette jeune personne a des charmes. Les charmes d'une belle femme. On ne peut se défendre de ses charmes. Rien ne résiste au pouvoir de ses charmes. Des charmes surannés. Les charmes de la vertu, de l'étude. La musique, la poésie a de grands charmes.*

Ces lieux ont pour moi bien des charmes. La mélancolie a des charmes.

CHARME. s. m. Arbre de haute tige, qui pousse des branches dès sa racine, et qui sert ordinairement à faire des palissades. *Bois de charme. Allée, palissade de charmes.*

CHARMER. v. a. Produire un effet extraordinaire sur quelqu'un ou sur quelque chose, par charme, par un prétendu art magique. *On croit, dans le village, que ce berger charme les loups, les serpents. Ces pauvres gens croyaient qu'en disant certaines paroles, ils charmeraient les armes à feu. Son cheval ne voulant pas avancer, il crut qu'on l'avait charmé.*

Il se dit quelquefois pour Fasciner. *Le serpent charme et attire le rossignol.*

Il signifie au figuré, Plaire extrêmement, ravir en admiration. *Cet acteur vous charmera. Cette femme charme tous ceux qui la regardent. Vous en êtes charmé. Cette musique m'a charmé. Charmer les yeux, l'oreille. Charmer l'esprit, le cœur.*

Charmer la douleur, la peine, l'ennui, etc., de quelqu'un, Suspendre en lui le sentiment de la douleur, etc. *Il a charmé ma douleur par ce récit.*

Charmer les loisirs de quelqu'un, Les lui faire passer agréablement. *La lecture charme ses loisirs.*

CHARMER, signifie aussi, figurément et familièrement, Causer une vive satisfaction; et en ce sens, il s'emploie très souvent au passif. *Vous me charmez en m'apprenant cela. Je suis charmé de vous voir. Il sera charmé de cette nouvelle.*

CHARMER, se dit aussi absolument. *Là tout charme et rien n'éblouit.*

CHARMÉ, ÉE. part. passé.

CHARMEUR, EUSE. s. Celui, celle qui use de charmes, de sortilèges. *Un charmeur de serpents.*

CHARMILLE. s. f. collect. Plant de petits charmes. *Botte de charmille. Planter de la charmille pour faire une palissade.*

Il se dit aussi Des haies, des palissades, des allées plantées de charmes. *Planter une charmille. Se promener dans une charmille.*

CHARMOIE. s. f. Lieu planté de charmes.

CHARNAGE. s. m. Il s'est dit, dans le langage populaire, Du temps pendant lequel l'Église catholique permet aux fidèles de manger de la chair, de la viande. *On fait meilleure chère en charnage qu'en carême.*

CHARNEL, ELLE. adj. Qui est de la chair, qui appartient à la chair. Il s'emploie surtout dans ces locutions : *Plaisir charnel. Appétit charnel. Copulation charnelle. Commerce charnel.*

Homme charnel, Homme sensuel, par opposition à Homme spirituel.

CHARNELLEMENT. adv. Selon la chair. On ne l'emploie guère que dans cette phrase, *Connaître une femme charnellement.*

Il se dit aussi, dans le langage ascétique, au figuré. *Vivre charnellement.*

CHARNEUX, EUSE. adj. T. de Médec. Qui est principalement composé de chair. *Les joues, les muscles, sont des parties charneuses.* Il est vieux : on dit, *Charnu.*

CHARNIER. s. m. Lieu où l'on garde les viandes salées ou toute autre viande. Il a vieilli.

Il se dit aussi d'Un lieu couvert où l'on met les ossements des morts. *Les charniers des Saints-Innocents, des Innocents,* ou simplement, *Les charniers,* Galerie voûtée qui entourait le cimetière des Saints-Innocents à Paris. *Les écrivains publics se tenaient la plupart près des charniers.*

CHARNIÈRE. s. f. Assemblage mobile de deux pièces de métal, de bois, ou d'autre matière, enclavées l'une dans l'autre, et jointes ensemble par une broche, par un clou qui les traverse. *La charnière d'un compas, d'une boîte, d'une montre, d'une tabatière. Boîte à charnière.*

Il se dit, en Conchyliologie, de La partie où sont attachées ensemble les deux valves d'une coquille, et sur laquelle se font leurs mouvements.

CHARNU, UE. adj. Bien fourni de chair. *Corps charnu. Personne charnue. Main charnue. Cette perdrix a l'estomac bien charnu.*

Il signifie aussi, Formé de chair. *Une masse charnue. Les parties charnues du corps.*

Il se dit également Des plantes et de leurs parties, quand elles sont pulpeuses et succulentes. *Plante, racine, feuille charnue. Des fruits charnus. Des pruneaux bien charnus. Des olives bien charnues. Etc.*

CHARNURE. s. f. La chair, les parties charnues, considérées selon les différentes qualités qu'elles peuvent avoir. Il ne se dit qu'en parlant Des personnes. *Charnure ferme. Charnure molle.*

CHAROGNE. s. f. Corps de bête morte, exposé et corrompu. *Vieille charogne. Puant comme une charogne.*

CHARPENTE. s. f. Assemblage de pièces de bois servant à une construction, ou en faisant partie. *Charpente de bois de chêne, de châtaignier. La charpente d'une église, d'une couverture, d'un plancher. Maison bâtie de charpente. Ce bâtiment pèche par la charpente.*

Bois de charpente, Bois propre à la construction.

Fig., *La charpente du corps,* L'ensemble des parties osseuses du corps. On dit aussi, *Charpente osseuse.*

CHARPENTE, se dit aussi figurément Du plan, des parties principales d'un ouvrage d'esprit. *La charpente d'une pièce de théâtre, d'un poëme.*

CHARPENTER. v. a. Tailler, équarrir des pièces de bois avec la hache. Il n'est guère d'usage en ce sens; mais, au figuré, il signifie, Couper, tailler d'une manière maladroite. *Vous charpentez cette viande, au lieu de la couper proprement. Le chirurgien lui a tout charpenté le bras.*

CHARPENTÉ, ÉE. part. passé. Il signifie ordinairement, Taillé grossièrement. On dit cependant quelquefois, en parlant d'un ouvrage d'esprit, *C'est une pièce habilement charpentée, un poëme bien charpenté.*

CHARPENTERIE. s. f. L'art de travailler en charpente.

Il signifie aussi la même chose que Charpente, surtout lorsqu'il s'agit de la manière dont le travail est exécuté. *Échafaud de charpenterie. La charpenterie de cette église est fort belle.*

CHARPENTIER. s. m. Artisan qui travaille en charpente. *Maître charpentier. Garçon charpentier. Il est dans l'embarras, il a les charpentiers et les maçons chez lui.*

Charpentier de vaisseau, de navire, Celui qui travaille à la construction et à la réparation des vaisseaux, des bâtiments de toute espèce.

CHARPIE. s. f. Amas de petits filets tirés d'une toile usée que l'on a coupée par morceaux. *Faire de la charpie. La charpie sert à panser les plaies, les ulcères. On porta tant de tonneaux de charpie à l'armée.*

Fig., *Cette viande est en charpie,* se dit D'une viande bouillie qui est trop cuite et comme réduite en filaments.

CHARRÉE. s. f. Cendre qui a servi à faire la lessive. *La charrée est bonne au pied des arbres.*

CHARRETÉE. s. f. La charge d'une charrette. *Charretées de bois, de foin, de vin. Demi-charretée.*

CHARRETIER, IÈRE. s. Celui, celle qui conduit une charrette, un chariot. *Bon charretier.* On disait autrefois, *Chartier.*

Prov., *Jurer comme un charretier embourbé,* ou simplement, *comme un charretier,* Jurer beaucoup, avec emportement.

Prov. et fig., *Il n'y a si bon charretier qui ne verse,* Les plus habiles font quelquefois des fautes.

CHARRETIER, se dit aussi quelquefois de Celui qui mène une charrue.

CHARRETIER, IÈRE. adj. Par où peuvent passer les charrettes. *Chemin charretier. Porte charretière.*

Voie charretière, L'espace compris entre les roues d'une charrette, lequel est ordinairement déterminé par les règlements de police. *La voie charretière est plus étroite dans ce pays qu'ailleurs.*

CHARRETTE. s. f. Sorte de voiture à deux roues, qui a deux limons et ordinairement deux ridelles, et dont on se sert pour transporter des fardeaux. *Charger une charrette. Mener, conduire une charrette.*

Prov. et fig., *C'est un avaleur de charrettes ferrées,* C'est un fanfaron.

Fig., *C'est une charrette, une vraie charrette,* se dit, par plaisanterie, D'une personne dont l'esprit est lent et inerte.

Charrette à bras, Petite charrette traînée par un ou deux hommes, et propre seulement au transport de légers fardeaux.

CHARRIAGE. s. m. Action de charrier. *Le charriage coûte souvent plus que la pierre, que le bois. Le charriage est difficile en hiver.*

CHARRIER. s. m. Pièce de grosse toile dans laquelle on met la cendre au-dessus du cuvier, quand on fait la lessive. *Ce drap servira de charrier.*

CHARRIER. v. a. Voiturer dans une charrette, dans un chariot, etc. *Charrier des pierres. Charrier des gerbes du champ à la grange. Charrier du vin.*

Il s'emploie neutralement dans cette locution, figurée et familière, *Charrier droit,* Se bien conduire, se gouverner comme l'on doit, s'acquitter de son devoir. *Il a toujours charrié droit. Je le ferai bien charrier droit. Il fera bien de charrier droit.*

CHARRIER, signifie aussi, Emporter, entraîner, en parlant D'un courant d'eau, d'une rivière, etc. *Les rivières charrient du sable. Ce fleuve charrie d'énormes glaçons. Le canal charrie beaucoup de limon.* On dit, par extension, *Ses urines charrient du gravier,* ou simplement, *charrient.*

Il se dit absolument D'une rivière, d'un fleuve, couverts de glaçons qu'entraîne le courant. *La Seine sera bientôt prise, car elle charrie.*

CHARRIÉ, ÉE. part. passé.

CHARROI. s. m. Charriage, transport par chariot, charrette, tombereau, etc. *On lui a payé tant pour le charroi. On a requis tant de charrois par village. On ne saurait aller là par charroi.*

Il se dit aussi Des corps de troupes chargés de transporter les bagages de l'artillerie. *Il sert dans les charrois. Capitaine de*

charroi. Dans ce sens, il a vieilli : on dit, *Train des équipages*, ou *Train d'artillerie*.

CHARRON. s. m. Ouvrier, artisan qui fait des trains de carrosse, des chariots, des charrettes, etc. *Un habile charron*.

CHARRONNAGE. s. m. Art du charron ; Ouvrage de charron. *Apprendre le charronnage. Le charronnage de mon cabriolet me revient à...*

Bois de charronnage, Bois propre aux ouvrages de charron.

CHARROYER. v. a. Transporter sur des chariots, charrettes, tombereaux, etc. *Il en a coûté beaucoup pour charroyer toutes ces pierres*.

CHARROYÉ, ÉE. part. passé.

CHARRUE. s. f. Machine à labourer la terre; instrument d'agriculture composé d'un train monté ordinairement sur deux roues, qui porte un gros fer pointu et un soc tranchant pour ouvrir et couper la terre, et qui est tiré par des chevaux ou par des bœufs. *Charrue bien attelée. Charrue de bœufs, de chevaux. Valet de charrue. Tenir le manche de la charrue. Le soc d'une charrue. Tirer la charrue*.

Prov. et fig., *Mettre la charrue devant les bœufs*, Commencer par où l'on devrait finir, faire avant ce qui devrait être fait après.

Prov. et fig., *C'est une charrue mal attelée*, se dit en parlant D'associés qui ne s'accordent pas, qui n'agissent pas de concert dans leur entreprise.

Fig. et fam., *Tirer la charrue*, Avoir beaucoup de peine. *C'est tirer la charrue que de s'adonner à un travail si pénible*.

CHARRUE, signifie quelquefois, L'étendue de terre qu'on peut mettre en valeur avec une charrue. *Cette ferme est de deux, de quatre charrues*.

CHARTE. s. f. Ancien titre, lettres patentes, loi fondamentale, constitution. *Trésor des chartes. École des chartes. C'est la plus ancienne charte que je connaisse*. On disait ordinairement *Chartre*, mais ce mot est tombé en désuétude.

Charte ou *chartre normande*, Lettres patentes qui avaient été accordées aux Normands pour la confirmation de leurs priviléges. *Nonobstant clameur de haro, charte normande, etc.*

La grande charte d'Angleterre, ou simplement, *La grande charte*, Charte par laquelle Henri III, roi d'Angleterre, accorda certains priviléges à la nation, et qui est regardée, avec la *Charte des forêts*, comme la base des libertés anglaises.

La charte constitutionnelle, ou simplement *La charte*, La loi fondamentale qui avait établi en France le régime constitutionnel. *La charte constitutionnelle promulguée en 1814. La charte de 1830. Jurer le maintien de la charte. Se conformer à la charte. Violer la charte. Invoquer, citer un article de la charte*. On dit toujours *Charte*, quand ce mot signifie, Constitution.

En termes de Commerce maritime, *Charte partie*, Acte par lequel on loue, on affrète un navire. *Les chartes parties doivent être rédigées par écrit et faites doubles*.

CHARTRE. s. f. Ancien titre. Il a vieilli. Voyez le mot précédent.

CHARTRE. s. f. Vieux mot qui signifiait Prison : il s'est conservé dans cette dénomination, *Saint-Denis de la chartre*, Lieu où saint Denis fut autrefois en prison ; et dans la locution, *Chartre privée*, Tout lieu où l'on détient, où l'on emprisonne quelqu'un sans autorité de justice. *Il n'est pas permis de tenir un homme en chartre privée*.

CHARTRE, signifie aussi, Dépérissement du corps, maigreur. *Tomber en chartre. Cet enfant est en chartre*. Il est maintenant hors d'usage.

CHARTREUSE. s. f. Couvent de chartreux. *La grande chartreuse. La chartreuse de Pavie*.

Il se dit figurément d'Une petite maison de campagne isolée, solitaire.

CHARTREUSE, en termes de Cuisine, Mets composé du mélange de plusieurs légumes.

Il se dit aussi d'Une liqueur composée par les moines de la Grande chartreuse.

CHARTREUX. s. m. Religieux de l'ordre fondé par saint Bruno.

CHARTREUX. s. m. Chat dont le poil est d'un gris bleuâtre. On dit aussi, adjectivement, *Un chat chartreux*.

CHARTRIER. s. m. Lieu où l'on conserve les chartres d'une abbaye, etc. *Le chartrier de Saint-Denis. Beau chartrier. Chartrier en bon ordre*.

Il se dit aussi de Celui qui garde les chartres.

CHARYBDE. s. m. (On prononce *Carybde*.) Nom que les anciens donnaient à un gouffre situé sur la côte de Sicile, vis-à-vis d'un écueil appelé *Scylla* qui se trouve sur le littoral de la Calabre. On le rapporte ici à cause de son emploi dans cette locution proverbiale et figurée, *Tomber de Charybde en Scylla*, En voulant éviter un mal, tomber dans un autre.

CHAS. s. m. Le trou d'une aiguille. *Le chas de cette aiguille est trop grand, est trop petit*.

CHÂSSE. s. f. Sorte de caisse, de coffre où l'on garde les reliques de quelque saint. *Châsse de bois doré, d'argent, d'or. Châsse enrichie de pierreries. On descendit la châsse de tel saint. La châsse de sainte Geneviève*.

Il se dit aussi, dans quelques Arts, de Certaines choses qui servent à en tenir d'autres enchâssées. *Faire entrer un verre dans la châsse d'une lunette*.

La châsse d'une balance, Le morceau de fer par lequel on soulève, on soutient une balance, lorsqu'on pèse quelque chose.

La châsse d'une lancette, Sorte de manche composé de deux pièces mobiles, réunies seulement l'une à l'autre vers la partie qui tient à la lame de l'instrument.

CHASSE. s. f. (L'A est bref.) Action de chasser, de poursuivre des bêtes. *Chasse à courre. Chasse au tir, au tiré, au vol. Chasse du vol. La chasse du cerf, du loup, du sanglier, du renard, etc. La chasse au cerf, au loup, au sanglier, etc. Chasse à la grande bête. Chasse générale. Aller à la chasse. Entrer en chasse. Se mettre en chasse. Mettre ses chiens, son cheval en chasse. Le plaisir, les plaisirs de la chasse. Pays de chasse. La chasse est défendue, est permise, est ouverte, est fermée. Avoir droit de chasse. Permis de chasse. Cor de chasse. Chien de chasse. Fusil de chasse. Équipage de chasse. Couteau de chasse. Veste de chasse. Maison de chasse. Partie de chasse. Rendez-vous de chasse*.

Chasse aux chiens courants, au lévrier, au furet, à l'oiseau, etc., Avec les chiens courants, avec le lévrier, avec le furet, avec l'oiseau, etc.

Rompre la chasse, l'ordre de la chasse, Troubler la chasse, ou même l'interrompre tout à fait.

Habit de chasse, L'habit d'uniforme que portent les chasseurs qui accompagnent à la chasse le roi, les princes ou les grands seigneurs.

CHASSE, se dit quelquefois Des parties d'une terre, d'un domaine qui sont réservées pour la chasse. *Ce propriétaire a une belle chasse. Les chasses de ce domaine sont abondamment fournies de gibier. Les chasses royales. Capitaine, lieutenant des chasses*.

Il signifie aussi, collectivement, Les chasseurs, les chiens, et tout l'équipage de chasse. *La chasse est loin, est près. La chasse a passé par là. Suivre la chasse*.

Il signifie encore, Le gibier que l'on prend. *Il vit de sa chasse. Je vous enverrai de ma chasse. Faites-nous manger de votre chasse. Faire bonne chasse, mauvaise chasse*.

Il se dit, en Musique, d'Une sorte d'air qui a le caractère des fanfares que l'on sonne à la chasse.

Donner la chasse, Poursuivre. *On donna la chasse à un parti de cavalerie ennemie. Les galères de Malte donnaient la chasse aux corsaires de Barbarie. Donner la chasse à une bande de voleurs. On lui a si bien donné la chasse, qu'il ne sera plus tenté de revenir*.

En termes de Marine, *Donner chasse*, Poursuivre un navire, un vaisseau qu'on veut reconnaître, ou dont on veut s'emparer. *Appuyer une chasse*, Poursuivre vigoureusement. *Prendre chasse*, Se retirer à pleines voiles pour éviter le combat, pour se dérober à l'ennemi. *Soutenir la chasse*, Seconder le vaisseau qui donne chasse ; et, dans un autre sens, Fuir à égalité de marche sans être joint par l'ennemi. On dit en des sens analogues : *Maintenir, continuer la chasse. Lever, abandonner la chasse. Etc.*

CHASSE, se dit aussi Du plus ou du moins de facilité qu'une voiture, ou toute autre machine semblable, a de se porter en avant. *Ce cabriolet a peu de chasse, n'a pas assez de chasse*.

Il se dit également, en Mécanique, d'Une certaine liberté de course qu'on laisse à quelques parties d'une machine, pour qu'elle puisse se prêter à des irrégularités accidentelles de force et de mouvement. *Il ne faut ni trop ni trop peu de chasse*.

CHASSE, au Jeu de paume, Le lieu où la balle finit son premier bond. *Grande chasse. Il y a une chasse. Gagner la chasse. Chasse au pied de la muraille*, ou simplement, *Chasse au pied. Marquer une chasse. Chasse morte*, Coup perdu.

Fig. et fam., *Chasse morte*, se dit d'Une affaire commencée, que l'on ne poursuit pas, qui en demeure là.

Prov. et fig., *Marquer une chasse*, Relever une parole, remarquer dans une affaire, dans la conduite d'un homme, une circonstance dont on veut tirer avantage.

Écluses de chasse, Écluses destinées à nettoyer un port, un chenal, un bassin.

Huîtres de chasse, Celles qu'apportent les chasse-marée.

CHASSÉ. s. m. Pas de danse qui s'exécute en allant de côté, soit à droite, soit à gauche.

CHASSE-COUSIN. s. m. Terme familier qui se dit d'Un mauvais vin, et d'autres choses propres à éloigner les parasites. *Il leur a donné du chasse-cousin*. Ce mot ne s'emploie guère qu'au singulier.

CHASSÉ-CROISÉ. s. m. Pas de danse

où le danseur et la danseuse font en même temps un chassé l'un à droite, l'autre à gauche.

Fig., Il se dit De plusieurs personnes qui échangent leurs places, leurs emplois. *Ce changement de fonctionnaires n'est qu'un chassé-croisé.*

CHASSELAS. s. m. Sorte de raisin blanc recherché pour sa délicatesse. *Une grappe de chasselas. Chasselas de Fontainebleau.*

CHASSE-MARÉE. s. m. Voiturier qui apporte la marée. *Cheval de chasse-marée.*

Il se dit aussi d'Une voiture qui sert à transporter la marée.

Fig. et fam., *Aller un train* ou *d'un train de chasse-marée*, Aller fort vite.

CHASSE-MARÉE, en termes de Marine, Sorte de petit bâtiment d'une forme très avantageuse à la marche.

CHASSE-MOUCHES s. m. Espèce de petit balai avec lequel on chasse les mouches.

Il se dit aussi d'Une espèce de filet à cordons pendants, dont on couvre les chevaux dans la saison des mouches.

CHASSEPOT. s. m. Sorte de fusil à tir rapide et à longue portée, ainsi appelé du nom de son inventeur.

CHASSER. v. a. Mettre dehors avec violence, contraindre, forcer de sortir de quelque lieu. *Chasser les ennemis du royaume, hors du royaume. Il a été chassé de son pays. On l'a chassé comme un coquin. Il se fit chasser. Chasser les chiens. Chasser les mouches.* On l'emploie quelquefois, par exagération, dans le langage familier. *Les maçons, les peintres le chassent de chez lui. Pardon si je vous chasse, mais il faut que je sorte.*

Il se dit figurément, tant au sens physique qu'au sens moral. *La nuit nous chassa. Cette odeur nous chassa de l'appartement. La terreur avait chassé tous les habitants. Le jour vint chasser les ténèbres. Chasser l'ennui, les chagrins, etc. Il faut chasser les mauvaises pensées.*

Prov. et fig., *La faim chasse le loup du bois* ou *hors du bois*, La nécessité détermine un homme à faire, même contre son inclination, beaucoup de choses pour se procurer de quoi vivre.

Chasser le mauvais air, Purifier l'air. *Ouvrez la fenêtre pour chasser le mauvais air.* Il se dit aussi Des choses qui servent à l'assainissement de l'air. *Ces herbes, cette odeur, chassent le mauvais air.*

CHASSER, signifie, par extension, Congédier, renvoyer une personne dont on est mal satisfait. *Chassez ce valet, c'est un débauché, un fripon. Ce commis a été chassé de la maison où il travaillait. Il a été chassé du régiment où il servait.*

CHASSER, signifie aussi, Mener, faire marcher devant soi. Il se dit principalement en parlant Des bestiaux. *Chasser les vaches aux champs. Chasser un troupeau de moutons, etc.*

Par extension, *Chasser l'ennemi devant soi*, Le faire retirer de poste en poste.

CHASSER, signifie encore, Pousser quelque chose en avant. *La charge n'est pas assez forte pour chasser un boulet si pesant. La poudre fine chasse bien plus que la grosse. Le vent chasse la pluie, la neige de ce côté. Il faut chasser ce clou dans la muraille, dans la poutre, à coups de marteau. Chasser les cercles d'un tonneau. Ce joueur de longue paume chasse une balle de grande raideur.*

Prov. et fig., *Un clou chasse l'autre.* Une nouvelle passion, un nouveau goût, de nouveaux soins en font oublier d'autres. *L'ambition a succédé à l'amour : un clou chasse l'autre.* Il se dit quelquefois, dans un sens analogue, en parlant Des personnes. *Ce favori vient d'être supplanté par un tel : un clou chasse l'autre.*

En termes de Manège, *Chasser son cheval*, Le porter en avant en serrant les jambes.

CHASSER, signifie en outre, Poursuivre le gibier, les bêtes féroces. *Chasser le lièvre, le cerf. Il chasse le tigre, l'éléphant. Le lion chasse les gazelles.*

En termes de Marine, *Chasser un navire, un vaisseau*, Lui donner chasse, le poursuivre. *Chasser la terre*, S'en approcher, la reconnaître.

CHASSER, signifie aussi neutralement, Poursuivre toute sorte de gibier. *Chasser au fusil. Chasser au tir. Chasser à courre. Chasser avec le chien couchant. Chasser avec une meute de chiens courants. Chasser à beau bruit, à grand bruit. Chasser à cor et à cri. Chasser avec l'oiseau, à l'oiseau. Chasser dans la plaine, en plaine. Chasser en fond de forêt. Chasser sous bois. Il faisait bon chasser. Je ne souffrirai pas qu'il chasse sur mes terres. Ce chien chasse bien. Les chiens ont mal chassé aujourd'hui. Chasser au loup, au sanglier, etc. Chasser aux perdrix, aux bécasses, etc.*

Ce chien chasse de haut vent, Il chasse contre le vent.

Fig., *Cette fille chasse aux maris*, Elle cherche à se marier.

Fig. et fam., *Cet homme chasse bien au plat*, Il a bon appétit, il aime à manger le gibier que les autres tuent.

Prov. et fig., *Les bons chiens chassent de race*, ou *Bon chien chasse de race*, Ordinairement les enfants tiennent des mœurs et des inclinations de leurs parents ; et dans le même sens, *Cet homme chasse de race.* Cela se dit en bonne et en mauvaise part ; mais on ne le prend jamais qu'en mauvaise part lorsqu'il s'agit D'une femme. *Cette fille chasse de race*, Elle est coquette, comme l'était sa mère.

Fig. et fam., *Leurs chiens ne chassent pas ensemble*, se dit De deux personnes qui ne sont pas en bonne intelligence.

Fig. et fam., *Chasser sur les terres de quelqu'un*, Entreprendre sur ses attributions, sur ses droits, etc.

En termes de Marine, *Ce bâtiment chasse sur ses ancres*, Il les entraîne et leur fait labourer le fond. On dit, dans un sens analogue, qu'*Une ancre chasse*, lorsqu'elle ne tient pas le fond. On dit aussi qu'*Un bâtiment chasse sur un autre, chasse à la côte*, lorsque, chassant sur ses ancres, il va tomber sur un autre bâtiment, ou se jeter à la côte.

Les nuages chassent du nord, du sud, etc., Ils viennent du nord, du sud, etc.

Cette voiture chasse bien, Elle n'est pas lourde, elle roule avec facilité, son mouvement est commode et prompt.

CHASSER, en termes d'Imprimerie, signifie neutralement, Espacer fortement les lignes, remplir beaucoup d'espace avec peu de caractères. *Ne chassez pas tant, l'espace vous manquerait.*

Ce caractère chasse plus que tel autre, Les mots composés avec ce caractère occupent plus d'espace que s'ils étaient composés avec tel autre. *Le cicéro chasse plus que la philosophie.*

CHASSER, en termes de Danse, est aussi neutre, et signifie, Exécuter le pas de danse appelé Chassé. *Chassez et déchassez.*

CHASSÉ, ÉE. part. passé.

CHASSERESSE. adj. et s. f. Ce mot, qui est synonyme de Chasseuse, ne s'emploie guère qu'en poésie. *Diane la Chasseresse*, ou *Diane Chasseresse. Les nymphes chasseresses. Une jeune chasseresse.*

CHASSEUR, EUSE. s. Celui, celle qui chasse actuellement, ou qui aime à chasser. *Je trouvai des chasseurs dans la plaine. C'est un grand chasseur. Il n'est point chasseur. Il a un appétit de chasseur. Être affamé comme un chasseur. Cette femme est une grande chasseuse. Ces dames étaient habillées en chasseuses.*

CHASSEUR, se dit aussi d'Un domestique occupé, dans une terre, à chasser pour son maître.

Il se dit également d'Un domestique, en habit de chasse, qui monte derrière la voiture.

CHASSEUR, se disait autrefois, dans le langage militaire, de Soldats choisis entre les plus lestes et les plus agiles, et formant une compagnie d'élite, dans un bataillon.

Il se dit maintenant de Certains corps d'infanterie légère. *Chasseurs à pied.*

Il se dit aussi de Certains corps de cavalerie légère. *Chasseurs à cheval. Un régiment de chasseurs. Le troisième de chasseurs. Les chasseurs d'Afrique.*

CHASSEUR, en termes de Marine, se dit d'Un bâtiment qui en poursuit un autre. Dans ce sens, on dit quelquefois adjectivement, *Le vaisseau chasseur.*

CHASSIE. s. f. Humeur gluante qui s'amasse sur le bord des paupières. *Il a toujours de la chassie aux yeux.*

CHASSIEUX, EUSE. adj. Qui a de la chassie aux yeux. *Il est chassieux.* On dit aussi, *Avoir les yeux chassieux.*

CHÂSSIS. s. m. Ouvrage de menuiserie, composé de plusieurs pièces qui forment ordinairement des carrés où l'on met des vitres, de la toile, ou des feuilles de papier huilé, pour empêcher le vent, les injures du temps, etc. *Châssis de chêne. Châssis de plomb. Châssis de papier. Châssis de verre, châssis de toile. Il a double châssis à sa chambre. Caller, poser, lever les châssis. Châssis à fiche. Châssis à coulisse. Châssis à panneaux. Châssis d'osier.*

Châssis dormant, L'assemblage de montants et de traverses qui encadre les parties mobiles d'une fenêtre, et qui est fixé dans la feuillure de la baie. Il se dit par opposition à *Châssis mobile.*

CHÂSSIS, signifie aussi, Une espèce de cadre sur lequel on attache, on applique, on fait tenir un tableau, une toile, ou autre chose semblable. *Le châssis d'un tableau.*

CHÂSSIS, se dit en général, dans les Arts, de Ce qui enferme ou enchâsse quelque chose.

Châssis d'imprimerie, Cadre de fer, ordinairement traversé d'une barre, dans lequel on place les caractères assemblés en pages, en les serrant de tous côtés avec des coins.

Châssis d'une table, Ce qui soutient le dessus d'une table.

Châssis de pierre, Dalle de pierre qui en reçoit une autre en feuillure.

Châssis de serrurerie, L'assemblage des montants et des traverses d'une porte de fer, ou Le bâti d'une rampe d'escalier.

CHÂSSIS, en termes de Théâtre, se dit de

Grands cadres de bois et de fer, élevés perpendiculairement et contre lesquels on fixe les décorations.

CHASTE. adj. des deux genres. Qui garde une honnête retenue dans les relations conjugales, et particulièrement, Qui s'abstient des plaisirs d'un amour illicite. *Homme chaste. Femme chaste. Chaste épouse.*

Il signifie aussi, Pur, éloigné de tout ce qui blesse la pudeur, la modestie. *Amour chaste. Un cœur chaste. De chastes attraits. Il est chaste de corps et d'esprit. Cela blesse les oreilles chastes. Il n'a que des pensées chastes. Discours chastes et honnêtes. Un style chaste.*

CHASTEMENT. adv. D'une manière chaste. *Vivre chastement.*

CHASTETÉ. s. f. Vertu par laquelle on est chaste. *Garder la chasteté. Cela blesse la chasteté. Chasteté conjugale.*

Il signifie quelquefois, Une entière abstinence des plaisirs de l'amour. *Chasteté perpétuelle. Faire vœu de chasteté.*

CHASUBLE. s. f. Ornement que le prêtre met par-dessus l'aube et l'étole pour célébrer la messe. *Chasuble de camelot, de damas, de toile d'or, etc. Mettre la chasuble. Ôter la chasuble.*

CHASUBLIER. s. m. Ouvrier qui fait toute sorte d'ornements d'église.

CHAT, CHATTE. s. Animal domestique de l'ordre des Carnassiers. *Gros chat. Chat noir, blanc, gris, etc. Chat d'Espagne. Chat chartreux. Chat angora. Ce chat est bon pour les souris. Chassez ce chat. Une belle chatte. Votre chatte est pleine. Le chat miaule. Le chat guette la souris. Traître comme un chat. Volontaire comme un chat. Rôder comme un chat.*

Chat sauvage, Chat qui vit dans les bois.

Fam., *Elle est friande comme une chatte*, et figurément, *C'est une chatte*, se dit D'une femme très friande.

Bass., *Elle est amoureuse comme une chatte*, se dit D'une femme qui est de complexion amoureuse.

Prov. et fig., *Il le guette comme le chat fait la souris*, se dit D'un homme qui en épie un autre.

Prov. et fig., *À bon chat, bon rat*, Bien attaqué, bien défendu.

Prov., *Ces gens s'accordent, vivent comme chiens et chats*, Ils ne peuvent s'accorder, ils ne sauraient vivre ensemble.

Fam., *Il a l'air d'un chat fâché*, se dit, en plaisantant, D'un homme dont le visage crispé exprime la colère et la menace.

Prov. et fig., *La nuit tous chats sont gris*, La nuit il est aisé de se méprendre, de ne pas reconnaître ceux à qui on parle. Il signifie aussi que, Dans l'obscurité, il n'y a nulle différence, pour la vue, entre une personne laide et une belle personne.

Prov., fig. et fam., *Payer en chats et en rats*, Payer en bagatelles, en toutes sortes d'effets de mince valeur.

Prov., fig. et fam., *Quand les chats n'y sont pas les souris dansent*, Quand les maîtres, les chefs n'y sont pas, les écoliers, les inférieurs prennent leurs ébats.

Prov. et fig., *Emporter le chat*, Sortir d'une maison sans dire adieu à personne.

Prov., *Il n'y a pas là de quoi fouetter un chat*, L'affaire, la faute dont il s'agit, n'est qu'une bagatelle.

Prov. et fig., *Musique de chat*, Musique exécutée par des voix aigres et discordantes.

Prov. et fig., *Jeter le chat aux jambes, jeter un chat dans les jambes à quelqu'un*, Rejeter la faute sur lui, ou Lui susciter malignement quelques embarras.

Prov. et fig., *Cette fille a laissé aller le chat au fromage*, Elle s'est laissé abuser.

Prov. et fig., *Bailler le chat par les pattes*, Présenter une chose par l'endroit le plus difficile.

Prov. et fig., *Se servir de la patte du chat pour tirer les marrons du feu*, Se servir adroitement d'un autre pour faire quelque chose de périlleux dont on espère recueillir le profit.

Prov. et fig., *Chat échaudé craint l'eau froide*, Quand une chose nous a causé une vive douleur, nous a été très nuisible, nous en craignons même l'apparence.

Prov. et fig., *Acheter chat en poche*, Conclure un marché sans connaître l'objet dont on traite. *Vendre chat en poche*, Vendre une chose sans l'avoir montrée.

Prov. et fig., *Éveiller le chat qui dort*, Réveiller une affaire qui était assoupie, chercher un danger qu'on pouvait éviter. *Il ne faut pas éveiller le chat qui dort. N'éveillez pas le chat qui dort.*

Prov. et fig., *Appeler un chat un chat*, Appeler les choses par leur nom. *J'appelle un chat un chat, et cet homme-là un fripon.*

Prov. et fig., *Il n'y a pas un chat*, Il n'y a absolument personne. *Je croyais qu'il y aurait beaucoup de monde; j'y allai, il n'y avait pas un chat, je n'y vis pas un chat.*

Prov. et fig., *Avoir un chat dans la gorge*, se dit D'un chanteur qui éprouve quelque embarras dans le gosier.

C'est le chat, Manière populaire de répondre à quelqu'un qu'on ne le croit pas. *Vous dites que ce n'est pas vous qui avez fait cela? non, c'est le chat.*

CHAT, en Histoire naturelle, se dit de Tout animal qui appartient au même genre que le chat. *Le lion, le tigre, le léopard, la panthère, etc., sont des chats.*

Chat-tigre, Espèce de chat sauvage de l'Amérique méridionale. Voyez MARGAY.

CHAT, se dit encore, dans certains Arts, de plusieurs objets de formes et d'usages très divers. Par exemple, on nomme *Chat*, Un instrument à branches de fer élastiques et pointues, dont on se sert pour visiter l'âme d'une pièce de canon, afin de découvrir les chambres qui s'y trouvent.

CHÂTAIGNE. s. f. Sorte de fruit farineux, dont l'écorce est de couleur brune tirant un peu sur le rouge, et qui est renfermé dans une capsule hérissée. *Grosses châtaignes. Un litre de châtaignes. Châtaignes bouillies. Châtaignes rôties. Peler des châtaignes. Pain de châtaignes.*

Châtaigne d'eau, Plante aquatique, ainsi nommée parce que son fruit ressemble à la châtaigne ordinaire. On l'appelle aussi *Macle* et *Macre*.

CHÂTAIGNERAIE. s. f. Lieu planté de châtaigniers. *Il a fait abattre une châtaigneraie qu'il avait près de sa maison.*

CHÂTAIGNIER. s. m. Grand arbre, de la famille des Amentacées, qui produit des châtaignes. *Un bois de châtaigniers. Charpente de bois de châtaignier. Perches, cerceaux de châtaigner.*

CHÂTAIN. adj. m. Qui est de couleur de châtaigne. Il n'est guère usité que dans ces locutions, *Poil châtain, cheveux châtains.* Il est invariable quand il est suivi d'un autre adjectif qui le modifie. *Des cheveux châtain clair.*

CHATAIRE. s. f. Plante. Voyez CATAIRE.

CHÂTEAU. s. m. Forteresse environnée de fossés, et de gros murs flanqués de tours ou de bastions. *Château situé sur un rocher, sur une montagne. Le château de Namur. Un château fort, des châteaux forts. Le château commandait la ville. Le château de Vincennes.*

Prov., *Ville prise, château rendu*, On ne peut guère tenir dans le château, dans la forteresse, quand la ville est prise.

Prov. et fig., *Faire des châteaux en Espagne*, Former des projets en l'air, se repaître de chimères.

CHÂTEAU, se dit aussi d'Une habitation seigneuriale. *Il se retira dans son château. Un vieux château. Les ruines d'un ancien château.*

Il se dit, par extension, de Toute maison de plaisance vaste et magnifique. *Il y a de beaux châteaux dans cette province. La vie de château.*

Il se dit également de Certaines résidences royales. *Le château de Windsor. Le château de Versailles. Le château de Saint-Cloud. Le château des Tuileries*, ou simplement *Le château. Je vais au château.*

Château de cartes, Petit édifice que les enfants s'amusent à construire avec des cartes.

Prov. et fig., *Château de carte*, Petite maison de campagne fort enjolivée et peu solidement bâtie.

Fam. et fig., *Château branlant*, se dit De quelqu'un ou de quelque chose de mal assuré et qui paraît près de tomber. *Ce vieillard est un château branlant.*

Château d'eau, Bâtiment qui ne renferme que des réservoirs d'eau.

En termes de Marine ancienne, *Château de poupe*, ou *Château d'arrière*, et *Château de proue*, ou *Château d'avant*, Espèce de logement qui était élevé sur la poupe ou sur la proue d'un navire au-dessus du dernier pont.

CHÂTELAIN. s. m. Il se disait anciennement de celui qui commandait dans un château.

Il s'est dit également de Celui qui avait droit de fortifier son manoir, et de rendre la justice dans une certaine étendue de pays. *Le châtelain de Coucy.* Dans ce sens, il s'employait aussi adjectivement. *Seigneur châtelain de tel endroit.* On disait de même, au féminin, *La châtelaine, la dame châtelaine*, La femme du châtelain, ou la maîtresse du château.

Il se dit aujourd'hui Du maître, de la maîtresse d'un château. *Le châtelain nous fit le meilleur accueil. La châtelaine s'entend très bien à pratiquer l'hospitalité.*

Juge châtelain, ou simplement, *Châtelain*, Le juge d'un seigneur châtelain.

CHÂTELAINE. s. f. Chaîne attachée par un crochet à la ceinture d'une femme, et à laquelle on suspend des bijoux.

CHÂTELÉ, ÉE. adj. T. de Blason. Il se dit D'une bordure ou d'un lambel chargé de plusieurs châteaux. *La bordure de Portugal et le lambel d'Artois sont châtelés.*

CHÂTELET. s. m. Vieux mot qui signifie, Petit château. Il est resté longtemps en usage dans quelques villes, et particulièrement à Paris, où il y a eu deux anciens châteaux : *Le grand Châtelet*, où l'on rendait la justice; et *Le petit Châtelet*, où l'on tenait les prisonniers, et qui fut détruit quelques années avant le premier.

Il signifiait également, à Paris, La juridiction, le tribunal où les affaires civiles

et criminelles se jugeaient en première instance. *Conseiller au Châtelet. Notaire au Châtelet. Commissaire au Châtelet. Sentence du Châtelet. La procédure du Châtelet.*

Il se disait, dans un sens analogue, Des juridictions d'Orléans, de Montpellier, et de quelques autres villes.

CHÂTELLENIE. s. f. La seigneurie et la juridiction du seigneur châtelain. *Droit de châtellenie. Ériger une châtellenie en marquisat.*

Il signifiait aussi, L'étendue de pays placée sous la juridiction d'un châtelain. *Cette paroisse, cette terre était de la châtellenie de tel lieu.*

CHAT-HUANT. s. m. (L'H de la seconde syllabe est aspirée.) Sorte de hibou. *Les chats-huants voient plus clair la nuit que le jour.*

CHÂTIER. v. a. Punir, corriger quelqu'un qui a failli, lui faire souffrir la peine qu'il mérite. *C'est au père de châtier ses enfants. Quand il plaît à Dieu de nous châtier. Les fléaux dont Dieu châtie les hommes. Cette ville s'est révoltée, mais on l'a châtiée rigoureusement. Châtier les rebelles.*

Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Pour éviter d'être châtié, il faut se châtier soi-même.*

Prov., *Qui bien aime, bien châtie*, C'est aimer véritablement quelqu'un que de le reprendre de ses fautes.

En termes de Manége, *Châtier un cheval*, Lui donner des coups de cravache ou d'éperon, lorsqu'il refuse de faire ce qu'on exige de lui.

CHÂTIER, se dit aussi en parlant Des ouvrages d'esprit, et signifie, Polir, rendre plus pur, plus correct. *Il n'a pas assez châtié ses derniers ouvrages. Son style n'est pas assez châtié. Châtier sa prose, ses vers.*

CHÂTIÉ, ÉE. part. passé. *Prose châtiée. Écrivain châtié.*

CHATIÈRE. s. f. Trou qu'on pratique aux portes des greniers, ou ailleurs, pour laisser passer les chats. *Faire une chatière à une porte.*

CHATIÈRE, se dit aussi d'Un piége pour prendre les chats.

CHÂTIMENT. s. m. Punition, correction, peine que l'on fait souffrir à celui qui a failli. *Léger châtiment. Rude, sévère, rigoureux, cruel châtiment. C'est un châtiment de Dieu. S'il a fait une faute, il en a reçu, il en a souffert, subi le châtiment. Infliger un châtiment, des châtiments.*

CHATOIEMENT ou **CHATOÎMENT.** s. m. Effet produit sur la vue par une surface chatoyante. *Le chatoiement d'une étoffe, d'une pierre précieuse.*

CHATON. s. m. Petit chat. *Un chaton. Un petit chaton.*

CHATON, en termes de Botanique, se dit de L'assemblage des fleurs mâles et femelles de certains arbres, disposées sur un pédoncule grêle et ordinairement pendant, de manière à offrir quelque ressemblance avec la queue d'un chat. *Le saule, le noyer, le coudrier, le chêne, etc., sont des arbres à chatons.*

CHATON. s. m. La partie d'une bague dans laquelle une pierre précieuse est enchâssée. *La pierre est tombée du chaton.*

Il se dit aussi de la pierre montée. *Elle avait au doigt une belle rangée de chatons.*

CHATOUILLEMENT. s. m. Action de chatouiller, ou La sensation qui en résulte. *Être sensible au moindre chatouillement. Le chatouillement excite ordinairement à rire.*

Il se dit, par extension, de Certaines impressions agréables que reçoivent les sens. *Cette harmonie cause à l'oreille un doux chatouillement.*

CHATOUILLER. v. a. Causer en certaines parties du corps, par un attouchement léger, un mouvement involontaire, un tressaillement qui provoque ordinairement à rire. *Chatouiller quelqu'un aux côtés. Le chatouiller à la plante des pieds. Ne le chatouillez pas si fort.*

Prov. et fig., *Se chatouiller pour se faire rire*, S'exciter à la gaieté, à la joie, pour un faible sujet, ou même sans sujet.

En termes de Manége, *Chatouiller un cheval de l'éperon*, Le toucher légèrement avec l'éperon.

CHATOUILLER, se dit, par extension, De tout ce qui produit sur les sens des impressions agréables. *Le vin chatouille le palais, le gosier. La musique, l'harmonie chatouille agréablement l'oreille, les oreilles.*

Il signifie au figuré, Flatter, plaire. *Quand on lui dit du bien de ses enfants, on le chatouille par l'endroit le plus sensible. La flatterie chatouille les oreilles des grands. De tels éloges doivent chatouiller son amour-propre.*

CHATOUILLÉ, ÉE. part. passé.

CHATOUILLEUX, EUSE. adj. Qui est fort sensible au chatouillement. *La plante des pieds est une partie bien chatouilleuse. Vous êtes chatouilleux.*

Il se dit aussi Du cheval. *Ce cheval est chatouilleux.*

Fig. et fam., *Cet homme est bien chatouilleux*, Il s'offense aisément, il se fâche pour peu de chose. On dit dans le même sens, *Il est chatouilleux sur le point d'honneur.*

Fig., *Cette affaire, cette question est bien chatouilleuse*, Il faut la traiter avec beaucoup de circonspection, parce que les plus légères erreurs auraient de graves inconvénients. *Prenez garde, vous traitez là un point bien chatouilleux.*

CHATOYANT, ANTE. adj. Il se dit Des objets qui, vus sous différents aspects, semblent changer de couleur, comme l'œil du chat. *Étoffe chatoyante. Pierre chatoyante. Couleur chatoyante.*

CHATOYER. v. n. Changer de couleur selon les différents aspects.

CHÂTRER. v. a. Ôter les testicules. *Châtrer un homme, un cheval, un chat, un bélier, un taureau, etc.*

Châtrer une truie, une chienne, Leur faire une opération qui les mette hors d'état d'avoir des petits.

Châtrer des cotrets, des fagots, En ôter quelques bâtons.

Châtrer des ruches, Enlever, avec un couteau de fer fait exprès, la cire et le miel d'une ruche.

Châtrer un fraisier, En ôter les rejetons superflus. *Châtrer des melons, des concombres*, En retrancher quelques fleurs.

Châtrer une roue, Ôter une faible partie des jantes, pour en resserrer les rais.

CHÂTRER, se dit quelquefois, figurément et familièrement, en parlant Des ouvrages d'esprit, et signifie, En retrancher ce qui choque les bonnes mœurs, la religion ou le gouvernement. *Martial, dans cette édition, n'est pas entier, il a été châtré. On a châtré cette histoire en plusieurs endroits.*

CHÂTRÉ, ÉE. part. passé. *Coq châtré. Avoir une voix de coq châtré.*

Il est aussi substantif. *C'est un châtré. Voix de châtré.*

CHÂTREUR. s. m. Celui qui fait métier de châtrer les animaux. *Châtreur de chiens. Couteau de châtreur.*

CHATTEMITE. s. f. Il se dit d'Une personne qui affecte une contenance douce, humble et flatteuse, pour tromper quelqu'un. *Voyez-vous cette chattemite? Comme elle fait la chattemite! Il a beau faire la chattemite, il ne me trompera pas.* Il est familier.

CHATTER. v. n. Il se dit D'une chatte qui fait ses petits. *Une chatte qui est prête à chatter. Elle a chatté cette nuit.*

CHATTERIE. s. f. Caresses, cajoleries, petits soins, don de friandises, etc.

CHAUD, AUDE. adj. Qui a de la chaleur, qui donne de la chaleur. *Le feu est chaud. Le soleil est bien chaud aujourd'hui. Temps chaud. Climat chaud. La journée a été très chaude. Eau chaude. Bain chaud. Fer chaud. Four chaud. Mettre quelque chose sous les cendres chaudes. Prendre un bouillon chaud. Pâté chaud. Il faut manger cela tout chaud. Cette soupe est bien chaude. Une chambre chaude. Avoir les pieds chauds, les mains chaudes. Se tenir chaud.* On dit adverbialement : *Boire chaud. Manger chaud. Servir chaud.*

Pleurer à chaudes larmes, Pleurer excessivement.

Tempérament chaud, Tempérament ardent.

Prov. et fig., *Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud*, Il ne faut point se relâcher dans la poursuite d'une affaire, quand elle est en bon train.

Fig. et fam., *Cet ouvrage est encore tout chaud de la forge*, Il sort des mains de l'auteur, il a été achevé tout récemment.

Fig. et fam., *Avoir les pieds chauds*, Jouir des commodités de la vie, être dans une situation heureuse et agréable. *Il en parle bien à son aise, il a les pieds chauds*, se dit proverbialement D'un homme qui parle de sang-froid des misères et des douleurs qu'il n'éprouve pas.

Prov., *Froides mains, chaudes amours*, La fraîcheur des mains annonce d'ordinaire un tempérament ardent.

Prov. et fig., *Il a la main chaude*, se dit De celui qui gagne plusieurs parties de suite, à certains jeux où le gagnant fait toujours.

Prov. et fig., *Il ne trouve rien de trop chaud ni de trop froid, il n'y a rien de trop chaud ni de trop froid pour lui*, se dit D'un homme avide, qui veut tout avoir, qui prend de toutes mains.

Prov. et fig., *Si vous n'avez rien de plus chaud, vous n'avez que faire de souffler*, se dit Pour donner à entendre à une personne qu'elle se flatte vainement de quelque espérance.

Main chaude, Jeu où une personne, courbée sur les genoux d'une autre et les yeux fermés, reçoit des coups dans une de ses mains, qu'elle tend derrière elle, et doit deviner qui l'a touchée. *Jouer à la main chaude.*

Prov. et fig., *Le rendre tout chaud, le rendre chaud comme braise*, Se venger promptement de quelque tort qu'on a reçu, ou Faire une repartie vive et prompte à un propos piquant. *Il m'a joué un mauvais tour, mais je le lui ai rendu chaud comme braise.*

Être chaude, se dit Des femelles de quelques animaux, et signifie, Être en chaleur. *Chienne chaude.*

CHAUD, se dit aussi Des vêtements qui

conservent et augmentent la chaleur naturelle du corps. *Cet habit, ce manteau est bon et chaud.*

Il signifie également, Qui augmente la chaleur intérieure du corps. *Le vin est chaud. Les épiceries sont chaudes.*

Fièvre chaude, Fièvre ardente, fièvre accompagnée de délire. Cette locution n'est point usitée dans le langage médical.

Prov. et fig., *Tomber de fièvre en chaud mal*, Tomber d'un état fâcheux dans un pire.

CHAUD, signifie au figuré, Ardent, passionné, zélé. *C'est un homme chaud en amitié. Un ami chaud. Un chaud partisan. Être chaud sur une affaire.*

Fam., *Il n'est ni chaud ni froid*, se dit D'un homme qui ne se détermine ni d'un côté ni de l'autre.

Fam., *Être chaud de vin*, Avoir un peu trop bu.

Style chaud, Style animé.

En termes de Peinture, *Ton chaud, coloris chaud*, Ton, coloris brillant et vigoureux. On dit aussi dans ce sens, *Un tableau chaud de couleur.*

À la Guerre, *Action, affaire chaude, attaque chaude*, Action, affaire, attaque où le combat est sanglant. On dit, par extension, dans le langage ordinaire, *La dispute, la querelle fut chaude.*

Alarme chaude, Grande et soudaine alarme. *Donner une alarme bien chaude.*

Fig. et fam., *La donner bien chaude*, Donner une grande alarme, en faisant le mal plus grand qu'il n'est. *Il nous l'a donnée bien chaude.*

CHAUD, signifie encore, figurément, Prompt, qui se met facilement en colère. *Il est chaud et emporté. Il a la tête chaude.* On dit dans le même sens, *Avoir le sang chaud.*

CHAUD, signifie quelquefois, Récent. *Cela est encore tout chaud. Il m'apporta la nouvelle toute chaude.* Ce sens est familier.

CHAUD, s'emploie aussi comme substantif, dans le sens de Chaleur. *Il fait grand chaud. Avoir chaud. Souffrir le chaud et le froid. Mourir, étouffer de chaud. Crever de chaud. Il fait chaud dans cette chambre comme dans un four, comme dans une étuve.*

Fig. et fam., *Tout chaud, tout bouillant*, Avec empressement, sans perdre un moment. *Il est venu, tout chaud, tout bouillant, me faire part de sa découverte.*

Fig. et fam., *Il faisait chaud à cette affaire, à cette action, à cette attaque*, On y courait de grands dangers. *Il se garda bien d'y aller, il y faisait trop chaud.*

Prov. et fig., *Souffler le chaud et le froid*, Louer et blâmer une même chose, parler pour et contre une personne, être tour à tour d'avis contraires.

Fig. et fam., *Cela ne lui fait ni froid ni chaud*, se dit D'un homme qui reste indifférent sur une affaire.

Fig. et fam., *Cela ne fait ni chaud ni froid*, se dit De ce qui ne sert ni ne nuit à une affaire.

Tenir chaud, Préserver du froid, garder ou augmenter la chaleur naturelle du corps. *Cet habit vous tiendra chaud. Elle a pris une robe qui lui tiendra chaud.*

À LA CHAUDE. loc. adv. Sur l'heure, dans le premier moment. *Cela s'est fait à la chaude. On attaqua l'ennemi à la chaude.* Il est familier, et il vieillit.

CHAUDEAU. s. m. Sorte de brouet ou de bouillon chaud, que l'on portait quelquefois aux mariés, le matin du lendemain de leurs noces. On le dit aussi de Toute boisson chaude. Il vieillit.

CHAUDEMENT. adv. De manière que la chaleur se puisse conserver. *Se bien vêtir et se tenir chaudement. Mettre de la viande devant le feu, pour la tenir chaudement. On est fort chaudement dans cette chambre.*

Il signifie au figuré, Avec ardeur, avec vivacité. *Poursuivre chaudement une affaire, une personne. Prendre une affaire chaudement. Cette affaire a été suivie chaudement. Il a pris chaudement vos intérêts, votre défense. Il vous a chaudement recommandé, appuyé.*

CHAUDIÈRE. s. f. Grand vaisseau, ordinairement de cuivre, où l'on fait cuire, bouillir, chauffer quelque chose. *Chaudière de cuisine. Chaudière de teinturier, de raffineur de sucre, de brasseur de bière.*

Chaudière bouillante, Chaudière où il y a un liquide bouillant.

Chaudière à vapeur, Vaisseau de cuivre, de tôle ou de fonte dans lequel l'eau se transforme en vapeur. *La chaudière de cette machine à vapeur a crevé.*

CHAUDRON. s. m. Petite chaudière qui a une anse, et qui sert principalement à la cuisine. *Faites bouillir cela dans un chaudron. Écurer un chaudron. Mettre un chaudron sur le feu.*

CHAUDRONNÉE. s. f. Ce qu'un chaudron peut contenir.

CHAUDRONNERIE. s. f. L'art, le commerce du chaudronnier, et Toute marchandise de chaudronnier.

CHAUDRONNIER, IÈRE. s. Artisan qui fait, qui vend des chaudrons, des marmites, et autres ustensiles de cuisine, de fer ou de cuivre. *Maître chaudronnier. Boutique de chaudronnier.*

CHAUFFAGE. s. m. Action de chauffer. *Bois de chauffage. Gaz d'éclairage et de chauffage. Il m'en coûte vingt voies de bois pour mon chauffage.*

Il signifie aussi, Le droit de couper dans une forêt une certaine quantité de bois pour se chauffer. *Il avait son chauffage dans telle forêt. Il avait tant de cordes de bois pour son chauffage. Droit de chauffage.*

CHAUFFE. s. f. T. de Fonderie. Lieu où se jette et se brûle le bois qu'on emploie à la fonte des pièces.

Il se dit aussi de L'action de chauffer. *Donner une chauffe. Surface de chauffe*, La partie d'un appareil que l'on doit chauffer.

CHAUFFE, s'emploie aussi pour désigner Le produit d'une fonte de métal.

CHAUFFE-CIRE. s. m. Officier de chancellerie qui avait la charge de chauffer la cire pour sceller.

CHAUFFER. v. a. Rendre chaud. *Chauffer le four. Chauffer un poêle. Chauffer des draps. Chauffer de l'eau. Chauffer à blanc. Se chauffer les pieds, les mains.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Se chauffer. Venez vous chauffer.*

Fig. et fam., *Allez lui dire cela, et vous chauffer au coin de son feu*, Vous ne seriez pas bien venu à lui tenir ce langage dans un lieu où il serait le maître.

Prov. et fig., *On saura, on verra de quel bois je me chauffe*, On saura, on verra de quoi je suis capable, quel homme je suis. *S'il m'attaque, je lui ferai voir de quel bois je me chauffe.*

Prov. et fig., *Nous ne nous chauffons pas du même bois*, Nous n'avons pas les mêmes sentiments, les mêmes opinions.

Absol., *Ce bois chauffe plus que tel autre*, Il brûle mieux, et donne plus de chaleur.

En termes de Guerre, *Chauffer un poste*, Faire tirer vivement l'artillerie sur ce poste.

Fig. et fam., *Chauffer quelqu'un*, Exciter son zèle pour la réussite de quelque affaire.

CHAUFFER, signifie quelquefois, figurément et familièrement, Faire une chose avec promptitude ou avec action. *Il faut chauffer un peu cette affaire, si l'on veut qu'elle réussisse.*

CHAUFFER, est aussi neutre. *Le four chauffe. Le bain chauffe.*

Le bateau à vapeur chauffe, Il allume ses feux, il s'apprête à partir. On dit de même, *La locomotive chauffe.*

Fig. et fam., *C'est un bain qui chauffe*, se dit D'un gros nuage qui menace de la pluie pendant que le soleil brille.

Prov. et fig., *Ce n'est pas pour vous que le four chauffe*, Ce n'est pas pour vous que telle chose est préparée.

Fam., *Ça chauffe*, L'action, la dispute, etc., devient vive.

CHAUFFÉ, ÉE. part. passé.

CHAUFFERETTE. s. f. Espèce de boîte percée de plusieurs trous par le haut, dans laquelle on met du feu pour se tenir les pieds chauds. Il y a aussi des chaufferettes de terre cuite.

Il se dit encore d'Un petit réchaud qu'on met sur la table pour tenir les viandes chaudes.

CHAUFFERIE. s. f. Forge destinée à forger le fer qu'on veut réduire en barres.

CHAUFFEUR. s. m. Ouvrier chargé d'entretenir le feu d'une forge, d'une machine à vapeur, etc. On dit aussi adjectivement, *Ouvrier chauffeur.*

CHAUFFOIR. s. m. Lieu d'un monastère où les religieux, les religieuses vont se chauffer. *C'est l'heure où les religieuses sont au chauffoir.*

Il s'est dit aussi, dans les théâtres, d'Un endroit où les comédiens et les spectateurs vont se chauffer. On dit maintenant, *Foyer.*

Chauffoir public, Chambre chauffée ouverte aux pauvres pendant les hivers rigoureux.

CHAUFFOIR, signifie encore, Un linge chaud avec lequel on couvre, on essuie un malade, une personne qui est en sueur. *On lui a mis plusieurs chauffoirs, et on ne peut l'échauffer.*

Il se dit également d'un linge de précaution pour les femmes.

CHAUFOUR. s. m. Grand four à cuire la chaux. On dit plus ordinairement, *Four à chaux.*

CHAUFOURNIER. s. m. Ouvrier qui fait la chaux.

CHAULAGE. s. m. T. d'Agricult. Action de chauler du blé.

CHAULER. v. a. T. d'Agricult. Faire tremper du blé dans de l'eau de chaux, avant de le semer.

CHAULÉ, ÉE. part. passé.

CHAUMAGE. s. m. T. d'Agricult. Action de couper le chaume, ou Le temps auquel on le coupe.

CHAUME. s. m. T. de Botan. Tige herbacée, creuse, simple, garnie de nœuds, qui est propre aux graminées, telles que le blé, l'avoine, etc.

Il signifie plus ordinairement, en Agriculture, La partie de la tige des blés qui reste dans le champ quand on les a coupés. *Les chaumes sont hauts, sont forts. Botte*

de chaume. Le chaume sert à faire de la litière. Brûler les chaumes.

Il se dit, par extension, d'Un champ où le chaume est encore sur pied. *Cette compagnie de perdrix s'est allée remettre dans un chaume. Battre un chaume.*

Il se dit souvent aussi de La paille qui couvre les maisons de village, les habitations de paysans. *Maison couverte de chaume.*

Il se dit encore, par extension et poétiquement, en parlant D'une chaumière quelconque. *Être né sous le chaume. Vivre, habiter sous le chaume.*

CHAUMER. v. a. et n. T. d'Agricult. Couper, arracher du chaume. *Il est allé chaumer. Je ne veux pas qu'elle chaume mon champ, dans mon champ.*

CHAUMÉ, ÉE. part. passé.

CHAUMIÈRE. s. f. Petite maison couverte de chaume. *Petite chaumière. Il loge dans une chaumière. C'est un pays pauvre, où l'on ne trouve que des chaumières.*

CHAUMINE. s. f. Petite chaumière. *Une pauvre chaumine.*

CHAUSSANT, ANTE. adj. Qu'on chausse facilement. Il ne se dit guère que Des bas. *Un bas de soie est plus chaussant qu'un bas de fil.* Il est peu usité.

CHAUSSE. s. f. Pièce d'étoffe que les membres des universités portent sur l'épaule dans les fonctions publiques, et qu'on nomme aussi *Chaperon. Chausse de docteur en théologie. Chausse de docteur en droit.*

CHAUSSE, se dit aussi d'Une pièce de drap taillée en capuchon pointu, dans laquelle on passe des liqueurs qui ont besoin d'être clarifiées.

Chausse d'aisances, Le tuyau des latrines, qui est ordinairement de poterie revêtue de plâtre.

Voyez CHAUSSES.

CHAUSSÉE. s. f. Levée de terre qu'on fait au bord d'une rivière, d'un étang, pour retenir l'eau. *La chaussée d'un étang. La chaussée d'une rivière.*

Il se dit aussi d'Une levée qui se fait dans les lieux bas, humides et marécageux, pour servir de chemin de passage. *Chaussée soutenue de maçonnerie, de pilotis, etc. Faire une chaussée dans un marais. La chaussée de Brunehaut. Les Romains ont fait la plupart des grands chemins dans les Gaules en manière de chaussées, et ils employaient beaucoup de chaux.*

Il se dit encore de La partie bombée d'une rue ou d'un grand chemin, qui est entre deux revers ou deux ruisseaux, ou entre deux bordures de pierres rustiques. *Les voitures passent sur la chaussée.*

Ponts et chaussées. Dénomination sous laquelle on comprend tout ce qui concerne l'administration publique dans la confection et l'entretien des routes, des ponts, des canaux, etc. *Directeur général, inspecteur, ingénieur des ponts et chaussées. Il y a trente ans qu'il est dans les ponts et chaussées.*

École des ponts et chaussées, École spécialement destinée à former des sujets pour les travaux de cette partie de l'administration.

Rez-de-chaussée, Ce qui est au niveau du sol. *Le mur n'était encore qu'au rez-de-chaussée, qu'à rez-de-chaussée.* Il se dit plus ordinairement de La partie d'une maison qui est au niveau du sol. *J'habite le rez-de-chaussée.*

CHAUSSE-PIED. s. m. Instrument de corne ou long morceau de cuir dont on se sert pour chausser plus facilement un soulier.

CHAUSSER. v. a. Mettre des bas, des souliers, etc. *Chausser ses bas. Chausser ses souliers.* On dit de même, *Chausser des bas, des souliers à quelqu'un.*

Fig., *Chausser le cothurne*, Se mettre à composer des tragédies. On le dit également D'un acteur qui s'essaye dans la tragédie.

Chausser le cothurne, se prend aussi en mauvaise part, pour dire, Enfler son style.

Fig., *Chausser le brodequin*, Se mettre à composer des comédies. On le dit également D'un acteur qui s'essaye dans la comédie.

En termes de Manége, *Chausser les étriers*, Enfoncer trop avant ses pieds dans les étriers.

Chausser les éperons à quelqu'un, Lui mettre les éperons en le faisant chevalier.

Fig. et fam., *Chausser de près les éperons à quelqu'un*, Poursuivre de près quelqu'un qui s'enfuit.

Fig. et fam., *Se chausser une opinion dans la tête*, ou *Se chausser d'une opinion, d'une idée*, S'entêter d'une opinion, d'une idée. Il se prend toujours en mauvaise part.

CHAUSSER, avec un nom de personne pour régime, signifie, Mettre une chaussure à quelqu'un. *Il faut chausser cet enfant. Faites-vous chausser par votre domestique.* On l'emploie dans ce sens avec le pronom personnel. *Il ne sait pas encore se chausser. Chaussez-vous donc.*

Ce cordonnier chausse bien, chausse mal, Il fait bien, il fait mal les chaussures. *Ce cordonnier chausse un tel, chausse toute la famille*, Il fait ordinairement des chaussures pour un tel, pour toute la famille.

Cette personne n'est pas aisée à chausser, Il est difficile de lui faire des chaussures qui lui aillent bien.

Fig. et fam., *C'est un homme qui n'est pas aisé à chausser*, On ne le persuade pas aisément.

Ce bas, ce soulier chausse bien, Il va bien sur la jambe, sur le pied. *Ce soulier vous chausse bien, ne vous chausse pas bien.*

Par analogie, en Agricult., *Chausser un arbre, une plante*, Entourer de terre le pied d'un arbre, d'une plante, pour les soutenir et favoriser leur accroissement.

CHAUSSER, est aussi neutre; mais alors il ne s'emploie que dans ces phrases, *Chausser à six points, à sept points; chausser à tant de points*, Porter des souliers de telle ou telle longueur.

Fig. et fam., *Ces deux personnes chaussent à même point, sont chaussées à même point*, Elles ont même humeur, même inclination, etc.

CHAUSSÉ, ÉE. part. passé.

Prov. et fig., *Les cordonniers sont les plus mal chaussés*, On néglige ordinairement les avantages qu'on est le plus à portée de se procurer par son état, par sa position, etc.

Fig. et fam., *Elle est toute des mieux chaussées*, se dit D'une femme du bon ton, d'une petite-maîtresse. *Il ne s'adresse qu'aux mieux chaussées*, Il ne courtise que des personnes jolies et de qualité.

Prov., *S'enfuir un pied chaussé, l'autre nu*, S'enfuir en toute hâte, sans prendre le temps de s'habiller.

CHAUSSES. s. f. pl. La partie du vêtement des hommes qui couvre depuis la ceinture jusqu'aux genoux. *Chausses de drap, de velours, de chamois. Chausses de toile. Chausses d'écarlate. Prendre ses chausses. Mettre ses chausses. Attacher ses chausses. Boutonner ses chausses. Mettre chausses bas.* Il est vieux.

Chausses de pages, Chausses courtes et plissées, que portaient les pages et qu'on appelait aussi *Trousses.*

Prov. et fig., *Il n'a pas de chausses*, Il est fort pauvre.

Prov. et bass., *Tirer ses chausses*, S'en aller, s'enfuir. *Va-t'en, tire tes chausses. Il tira ses chausses de bonne heure.*

Prov. et fig., *Cette femme porte les chausses*, Elle est plus maîtresse dans la maison que son mari.

Prov. et fig., *Faire dans ses chausses*, Avoir une grande peur.

Prov. et fig., *Il a la clef de ses chausses*, se dit D'un jeune homme qui n'est plus en âge d'être châtié.

Prov., fig. et pop., *Prendre son cul pour ses chausses*, Se méprendre grossièrement.

CHAUSSES, se disait aussi de Ce qui sert ordinairement à couvrir les jambes et les pieds, et qu'on nomme aujourd'hui *Bas. Une paire de chausses.*

CHAUSSETIER. s. m. Marchand qui fait et qui vend des bas, des bonnets, etc. *Chaussetier-bonnetier.*

CHAUSSE-TRAPE. s. f. Petite pièce de fer à quatre ou plusieurs pointes fortes et aiguës, dont il s'en trouve toujours une en haut, de quelque manière que la pièce de fer soit jetée. *On jette des chausse-trapes dans des gués, dans les avenues d'un camp, pour enferrer les hommes et les chevaux. Semer des chausse-trapes. S'enferrer dans des chausse-trapes.*

Il se dit également de Certains piéges que l'on tend pour prendre les bêtes puantes. *Dresser une chausse-trape. Mettre des chausse-trapes dans une forêt.*

CHAUSSE-TRAPE, se dit aussi d'Une plante très commune dans les lieux incultes et le long des chemins, qui a ses fleurs armées d'épines disposées à peu près comme les pointes des chausse-trapes dont on se sert à la guerre. On la nomme aussi *Chardon étoilé.*

CHAUSSETTE. s. f. Demi-bas de toile, de fil, de laine, etc. *Une paire de chaussettes. Chaussettes à étrier. Des chaussettes pour des enfants.*

CHAUSSON. s. m. Chaussure qu'on met au pied par-dessous les bas, et quelquefois par-dessus. *Une paire de chaussons. Des chaussons de toile. Des chaussons de fil, de coton, de laine. Des chaussons de flanelle.*

Fig. et fam., *Tout son équipage tiendrait dans un chausson*, se dit, en plaisantant, D'un homme qui n'a guère de linge, de hardes.

CHAUSSON, se dit aussi d'Une espèce de soulier plat à semelle de feutre, de buffle, etc., dont on se sert pour jouer à la paume, pour faire des armes, etc. *Ils se mirent en chaussons pour jouer leur partie de paume.* On appelle *Chaussons de bal, de danse*, Des souliers fort légers qui servent pour danser.

CHAUSSON, se dit encore d'Une sorte de pâtisserie qui contient de la marmelade, de la compote ou des confitures, et qui est faite d'un rond de pâte replié sur lui-même. *Les chaussons se serrent froids.*

CHAUSSURE. s. f. Ce que l'on met au pied pour se chausser, comme les souliers, les pantoufles, les bottes, etc. *Bonne chaussure. Chaussure mignonne, élégante. Chaus-*

sure propre. Chaussure à l'antique. Je dépense tant pour ma chaussure.

Fig., *Une chaussure à tous pieds*, Une opinion, une doctrine banale, accommodée de manière, qu'elle puisse plaire aux esprits les plus opposés.

Prov. et fig., *Trouver chaussure à son pied*, Trouver justement ce qu'il faut, ce qui convient. Il se dit aussi D'une personne qui en trouve une autre capable de lui tenir tête.

CHAUVE. adj. des deux genres. Qui n'a plus de cheveux, ou qui n'en a guère. *Homme chauve. Femme chauve. Devenir chauve. Être chauve. Avoir la tête chauve.*

Prov. et fig., *L'occasion est chauve*, Elle est difficile à saisir, on n'a qu'un moment pour la saisir.

CHAUVE-SOURIS. s. f. Mammifère volant qui a des ailes membraneuses, et qui ressemble à une souris, pour la forme et la grosseur du corps. *Les chauves-souris ne commencent à voler que le soir.*

Il se dit aussi, en Histoire naturelle, de Plusieurs autres animaux qui, pourvus d'ailes membraneuses comme la chauve-souris, ont, ainsi qu'elle, la faculté de s'élever dans l'air. *Chauve-souris musaraigne.*

CHAUVINISME. s. m. Terme très familier, qu'on a employé pour chercher à tourner en ridicule Un sentiment exalté de la gloire des armes françaises.

CHAUVIR. v. n. Il n'est usité que dans cette phrase, *Chauvir des oreilles*, Dresser les oreilles; et il ne se dit que Des chevaux, des mulets, et des ânes. *Ce cheval chauvit des oreilles.*

CHAUX. s. f. Il se dit, en Chimie, d'Un alcali qui se trouve ordinairement combiné avec certains acides, et surtout avec l'acide carbonique: on donne à cette dernière combinaison le nom de *Carbonate calcaire* ou de *Chaux*. *Les marbres, la craie, etc., sont des carbonates de chaux. Les coquilles d'huîtres et d'œufs contiennent de la chaux. Phosphate de chaux.* Il y a une sorte de pierre qu'on nomme plus spécialement *Pierre à chaux*.

Il se dit communément de La pierre à chaux qu'on a fait cuire dans des fours. Ainsi préparée, elle s'échauffe dans l'eau, s'y dissout, et forme une pâte fine et blanche qui, étant mêlée avec du sable ou du ciment, compose le mortier dont on se sert dans les constructions de pierres et de briques. *Four à chaux. Mortier à chaux et à sable, à chaux et à ciment. Bâtir à chaux et à sable.*

Chaux vive, Chaux qui n'a point été imprégnée d'eau. *Chaux éteinte*, Celle qui a perdu ses propriétés en restant exposée à l'air, ou qu'on a délayée dans de l'eau.

Chaux hydraulique, Chaux qui a la propriété de durcir sous l'eau.

Lait de chaux, blanc de chaux, Eau dans laquelle on a délayé de la chaux. *Blanchir une muraille avec du lait de chaux.*

Eau de chaux, Eau qui tient de la chaux en dissolution.

Prov. et fig., *Cela est fait à chaux et à ciment*, se dit D'une affaire qui est faite solidement, avec toutes les précautions et les formalités nécessaires.

Prov. et fig., *Bâti à chaux et à sable*, se dit De ce qui est solidement construit, de ce qui annonce devoir durer longtemps. *Cet homme vivra cent ans; il est bâti à chaux et à sable.*

CHAUX, se disait aussi, dans l'ancienne Chimie, Des substances auxquelles on donne aujourd'hui le nom d'Oxydes. *Chaux métallique. Chaux de cuivre, d'étain, etc.*

CHAVIRER. v. n. T. de Marine. Tourner sens dessus dessous. Il se dit D'un bâtiment qui tourne sur lui-même, de manière à montrer sa quille au-dessus de l'eau. On le dit aussi D'un bateau. *Notre navire chavira. La barque chavira. Nous chavirâmes à l'entrée du port.*

CHE

CHEBEC. s. m. T. de Marine. Bâtiment de la Méditerranée, à trois mâts et pointu des deux bouts, qui va à voiles et à rames. *Un chebec à voiles latines, à voiles carrées. Un chebec armé en guerre, armé de vingt canons.*

CHEF. s. m. (On prononce l'F.) Tête. Il ne se dit guère maintenant, au propre, qu'en parlant De reliques. *Le chef de saint Jean. Le chef de saint Denis.*

Il s'emploie quelquefois dans la poésie badine. *Le chef couronné de lauriers. Couvrir son chef.*

Tant de chefs de bétail, Tant de pièces de bétail. *Il avait deux cents chefs de brebis, de bêtes à cornes.* On dit plus ordinairement, *Têtes de bétail.*

CHEF, se dit figurément de Celui qui est à la tête d'un corps, d'une assemblée, etc., qui y a le premier rang et la principale autorité. *Le roi est le chef de l'État. Le pape est le chef visible de l'Église. Le garde des sceaux est le chef de la justice. Il était le chef de la famille. Le chef d'un jury. Le chef, les chefs de l'armée. Le chef, les chefs d'une peuplade. Être sous un chef. Chef de bandits. Chef de cabale, de faction, de parti, de secte. Ils l'ont choisi pour chef. Élire un chef, des chefs. Il fut le chef de cette école célèbre.*

Il se dit particulièrement, dans un sens générique, Des officiers et sous-officiers de divers grades qui commandent une troupe. *Obéir à ses chefs. Ce militaire est estimé de ses chefs. Il osa porter la main sur son chef. Avoir de bons chefs. L'exemple des chefs encourage le soldat.*

Il signifie aussi quelquefois, Général d'armée. *Il est du devoir d'un bon chef de...*

Abbaye chef d'ordre, ou simplement *Chef d'ordre*, La principale maison de l'ordre, celle dont toutes les autres dépendent.

Chef du nom et des armes, chef de nom et d'armes, Celui qui est le premier de la branche aînée d'une grande maison.

Chef d'escadre. Titre que portait autrefois l'officier supérieur de marine auquel on donne aujourd'hui le titre de *Contre-amiral.*

Chef d'escadron, Officier de cavalerie qui commande un ou plusieurs escadrons. *Chef de bataillon*, Officier d'infanterie qui commande un bataillon. *Chef de poste*, Officier ou sous-officier qui commande un poste, une garde.

Chef de peloton, de division, de section, se dit, dans les exercices militaires, de Celui qui dirige les mouvements d'un peloton, etc.

Chef de pièce, Le canonnier qui pointe, et qui commande la manœuvre d'une pièce de canon.

Chef de file, L'homme qui est le premier d'une file de gens de guerre, soit à pied, soit à cheval. En termes de Marine, il se dit Du vaisseau qui est le premier de la ligne de bataille, qui tient la tête de l'armée.

Fig., *Chef de file*, Celui sous la conduite de qui on se place.

Chef de division, Celui qui est à la tête de tous les employés d'une division, dans un ministère, dans une administration. On dit, dans un sens analogue, *Chef, sous-chef de bureau.*

Chef d'atelier, Celui qui dirige les travaux d'un atelier, dans une manufacture.

Chef d'orchestre, Celui qui dirige un orchestre.

Chef d'emploi, se dit au Théâtre, par opposition à Double, et signifie, Le plus ancien des acteurs qui remplissent les rôles d'un même emploi.

Chef de cuisine, d'office, ou absolument *Chef*, Le principal officier de cuisine, d'office.

Dans quelques Cours, *Chef de gobelet, chef de fruiterie, de paneterie, etc.*, Le principal officier du gobelet, de la fruiterie, etc.

En chef. Loc. adv. En qualité de chef. *Commander une armée en chef. Ces deux généraux avaient commandé en chef. Général en chef, commandant en chef.*

Être en chef, travailler en chef dans une affaire, En avoir la principale direction. *Il était en chef dans cette entreprise, dans cette négociation.* On dit en des sens analogues, *Ordonnateur en chef, Ingénieur en chef, etc.*

Greffier en chef. Le premier greffier dans une cour de justice, dans un tribunal.

En parlant De biens, d'héritages, de successions, *De son chef*, De son côté, par soi-même. *Il a tant de bien de son chef. Succéder de son chef ou par représentation.* On dit aussi, *Du chef de quelqu'un*, Comme exerçant les droits de quelqu'un. *Il a eu cette terre du chef de sa femme. Ils vinrent à la succession du chef de leur père.*

De son chef, signifie aussi, De sa tête, de son propre mouvement, de son autorité privée. *Il a fait cela de son chef, sans en avoir reçu l'ordre. Je n'avance point cela de mon chef. Cet auteur ne dit rien de son chef.*

CHEF, signifie encore, Article, point principal. *Chef d'accusation. Les chefs d'une accusation. Les divers chefs d'une loi. Les principaux chefs d'une demande. Sa doctrine se réduisait à trois chefs.*

En termes d'ancienne Jurispr. criminelle, *Crime de lèse-majesté au premier chef*, Attentat, conspiration contre la personne du prince. *Crime de lèse-majesté au second chef*, Attentat contre l'autorité du prince ou contre l'intérêt de l'État. *La fausse monnaie, l'intelligence avec les ennemis est un crime de lèse-majesté au second chef.*

Mettre une entreprise à chef, venir à chef, Achever une entreprise, la mettre à fin. Ces phrases ont vieilli.

CHEF, en termes de Blason, Pièce qui est au haut de l'écu, et qui en occupe le tiers.

CHEF, dans les Manufactures de toile, de drap, etc., Le bout par lequel on a commencé à fabriquer une étoffe.

En Chirur., *Les chefs d'un bandage*, Ses bouts, ses extrémités. *Un bandage à plusieurs chefs.*

CHEF-D'ŒUVRE. s. m. (On prononce *Ché-d'œuvre*.) Ouvrage difficile que faisaient autrefois les ouvriers pour prouver leur capacité dans le métier où ils voulaient se faire passer maîtres. *Présenter son chef-d'œuvre.*

Il signifie au figuré, Ouvrage parfait ou très beau, en quelque genre que ce puisse être. *Ce palais est un chef-d'œuvre d'architecture, un chef-d'œuvre de l'art. Cette beauté est un chef-d'œuvre de la nature. Presque tous les tableaux de ce peintre sont des*

chefs-d'œuvre. Les chefs-d'œuvre de Corneille.

Par extension, *C'est un chef-d'œuvre d'habileté, de malice, d'impertinence, etc.*, Ce qu'un tel a fait, a dit, annonce beaucoup d'habileté, de malice, d'impertinence, etc.

Prov. et en plaisantant, *Il a fait là un beau chef-d'œuvre, voilà de ses chefs-d'œuvre*, se dit D'un homme qui a causé quelque désordre, qui a fait quelque chose de mal par inadvertance, par emportement.

CHEF-LIEU. s. m. (On prononce l'F.) Lieu principal. Il se disait autrefois Du principal manoir d'un seigneur, d'un chef d'ordre. *L'hommage se rendait au chef-lieu. Cluny était le chef-lieu de tout l'ordre*

Il se dit maintenant Des villes principales de certaines divisions administratives du territoire français. *Chef-lieu de département* ou *de préfecture. Chef-lieu d'arrondissement* ou *de sous-préfecture. Chef-lieu de canton. Dans tous les chefs-lieux. Aller au chef-lieu. Cette ville est le chef-lieu du département.*

CHEIK ou **SCHEIK.** s. m. Chef de tribu chez les Arabes.

CHÉLIDOINE. s. f. (On prononce *Ké.*) T. de Botan. Genre de plantes dont l'espèce commune, appelée *Grande chélidoine* ou *Éclaire*, contient un suc jaune et caustique propre à détruire les verrues.

CHEMIN. s. m. Voie, route pratiquée pour communiquer, pour aller d'un lieu à un autre. *Chemin battu, frayé. Beau chemin. Bon chemin. Vilain, mauvais chemin. Chemin uni. Chemin pierreux, raboteux, fangeux. Chemin rompu. Chemin creux. Chemin ferré. Chemin passant, fréquenté. Chemin détourné. Chemin de traverse. Le chemin du charroi. Petit chemin*, ou *Sentier. Chemin des gens de pied. Grand chemin. Chemin vicinal. Chemin pavé. Chemin bordé d'arbres, de fossés. Chemin d'Orléans, de Lyon, etc. Le chemin des rouliers, des messageries. Sa maison est sur le bord du chemin. Tracer un chemin. Couper, fermer, embarrasser le chemin. Ouvrir le chemin. Rendre les chemins libres. Traverser le chemin. Ce chemin va, mène, conduit en tel endroit. Le chemin projeté passera par ici. Ne quittez pas ce chemin-là. Prenez le chemin à main droite, à main gauche. Le chemin fourche en cet endroit-là. Ce chemin est malaisé à tenir. Il ne tient, il ne suit point de chemin, il va à travers champs. Il se plaint qu'on a fait un chemin dans son champ. Vous êtes mal monté, vous demeurerez par les chemins. Suivez ce chemin-là. Poursuivez votre chemin. Cet homme ne fait qu'aller et venir, il est toujours par voie et par chemin. Réparer les chemins. Un voleur de grands chemins. Les chemins ne sont pas sûrs. Assurer les chemins. Les pluies, le dégel, les charrois ont gâté, ont rompu les chemins. Chemin praticable. Chemin impraticable.*

Chemin de fer, Chemin dont la voie est formée par deux lignes parallèles de barres de métal sur lesquelles roulent les véhicules. *La voie, les rails, les stations, la gare d'un chemin de fer. Prendre le chemin de fer.*

Il se dit de L'entreprise même d'un chemin de fer. *Le directeur, les administrateurs, les employés, les actionnaires d'un chemin de fer.*

Chemin de halage, Chemin sur le bord d'une rivière ou d'un canal, servant au passage des chevaux ou des hommes qui halent les bateaux.

En termes de Fortification, *Chemin des rondes* ou *de ronde*, Chemin entre le rempart et la muraille du corps de la place, par où passent les officiers qui font la ronde. *Chemin couvert*, Chemin sur le bord extérieur du fossé, et où le soldat est à couvert du feu des assiégeants. *Emporter le chemin couvert. Se loger sur le chemin couvert.*

Chemin de Saint-Jacques. Nom que l'on donne vulgairement à la voie lactée.

Chemin de la croix, Le chemin que Jésus-Christ parcourut en portant sa croix, de Jérusalem au Calvaire. Il se dit, figurément, d'Une suite de quatorze bas-reliefs ou tableaux placés dans une église ou dans un lieu de pèlerinage, et représentant les divers actes de la passion. *Faire le chemin de la croix*, S'arrêter et prier devant chacun des tableaux ou bas-reliefs indiquant les diverses stations du chemin de la croix.

Chemin, se dit, par extension, de Toute ligne ou voie qu'on parcourt, ou qu'on peut parcourir, pour aller d'un lieu à un autre. *Il a fait plusieurs fois le chemin d'ici à Lyon. Montrer, enseigner le chemin. Savoir le chemin. Il a repris le chemin de son village. Nous fîmes le chemin à pied, à cheval, en voiture. Il me vint couper le chemin. Ce n'est pas là le chemin. Vous ne prenez pas le bon chemin. Il se détourna de son chemin. Prendre le chemin le plus long. Être en chemin. Passer son chemin. À mi-chemin. À moitié chemin. Allez par là, c'est le droit chemin. Poursuivez votre chemin. Avancer chemin. Faire bien du chemin. Il y a bien du chemin d'ici là. Deux heures de chemin. Une journée de chemin. Rebrousser chemin. Rester en chemin. Accourcir le chemin. Chemin faisant. En chemin. Le chemin est plus long par eau que par terre. Se frayer un chemin dans les airs.* On le dit aussi en parlant Des animaux et des choses. *Ce cheval connaît le chemin de la ville. Les pigeons font beaucoup de chemin en peu de temps. Ce torrent s'est ouvert un chemin à travers la forêt.*

Figurément, il signifie, Moyen, conduite qui mène à quelque fin. *Il veut faire fortune, mais il n'en prend pas le chemin. Il aspire aux dignités, mais on n'y arrive pas par ce chemin. La guérison de ce malade est en très bon chemin. Mettre une affaire en bon chemin. Ce jeune homme n'est pas dans le bon chemin. Le chemin de la vertu, de la perfection. C'est le chemin de la gloire. Le chemin de la perdition est large.*

Il a su trouver le chemin de son cœur, Il a su toucher cette personne, il a su s'en faire aimer.

Chemin, s'emploie aussi dans diverses phrases proverbiales, familières, etc.

Prov., *Bonne terre, mauvais chemin*, Dans les terres grasses, les chemins sont mauvais.

Fig., *Chemin de velours*, Chemin sur une pelouse. Il se dit familièrement, dans une acception plus figurée, d'Une voie facile, agréable pour parvenir à quelque chose. *Il est arrivé à la fortune par un chemin de velours.*

Fam., *Vieux comme les chemins*, Fort vieux.

Prov. et fig., *À chemin battu il ne croît point d'herbe*, Il n'y a point de profit à faire dans un négoce dont trop de gens se mêlent.

Fig., *Suivre le chemin battu*, S'attacher aux usages établis. *Il n'y a rien de si sûr que de suivre le chemin battu.*

Prov. et fig., *Le grand chemin des vaches*, L'usage commun et ordinaire.

Prov. et fig., *En tout pays, il y a une lieue de mauvais chemin*, Il n'y a point d'entreprise où il ne se rencontre quelque difficulté.

Prov., *Tous chemins vont à Rome*, ou *Tout chemin mène à Rome*, Divers chemins mènent au même endroit; et, figurément, Divers moyens conduisent à la même fin.

Prov. et fig., *Il ne faut pas aller par quatre chemins*, Il faut s'expliquer franchement, il ne faut pas chercher tant de détours.

Fig. et fam., *Je le mènerai par un chemin où il n'y aura pas de pierres*, Je le poursuivrai vivement, je ne lui ferai point de quartier. On dit aussi, dans le même sens, *Je lui ferai voir bien du chemin.*

Prov. et fig., *Trouver une pierre en son chemin, des pierres dans son chemin*, Trouver quelque obstacle à ce qu'on a dessein de faire.

Prov., *Bien dépenser et peu gagner, c'est le chemin de l'hôpital.*

Prov. et fig., *Prendre le chemin de l'école, le chemin des écoliers*, Prendre le chemin le plus long.

Fig., *Montrer le chemin aux autres*, Faire quelque chose que les autres font ensuite; ou Faire quelque chose à dessein que d'autres le fassent.

Prov. et fig., *S'arrêter en beau chemin, à mi-chemin*, Abandonner une entreprise dont la réussite paraissait assurée.

Fig. et fam., *Faire son chemin*, Parvenir, obtenir de l'avancement, s'enrichir, etc. *Il a su faire son chemin. Il a bien fait son chemin.* On dit de même, *Il a bien fait du chemin en peu de temps.*

Fig. et fam., *Aller le droit chemin*, Procéder avec sincérité, avec loyauté, sans nul artifice.

Fig. et fam., *Aller son petit bonhomme de chemin*, Vaquer à ses affaires, poursuivre ses entreprises, tout doucement et sans éclat.

Fig. et fam., *Aller son grand chemin*, N'entendre point de finesse à ce qu'on fait, à ce qu'on dit. *Aller son chemin, aller toujours son chemin*, Poursuivre son entreprise, ne se pas détourner de la conduite qu'on a commencé à tenir. *Quelque chose qu'on lui dise, il va toujours son chemin.*

Fig., *Chemin faisant*, En même temps, par occasion. *En examinant le système exposé dans ce livre, j'ai remarqué, chemin faisant, plusieurs fautes de langue.*

Fig. et par menace, *Je le trouverai en mon chemin*, Je trouverai occasion de lui nuire. *Il me trouvera en son chemin*, Je le traverserai dans ses desseins.

Fig., *Couper chemin à quelque chose*, En arrêter, en empêcher le cours, le progrès. *On a voulu couper chemin aux chicanes par la nouvelle loi. Il fallut abattre une maison pour couper chemin à l'embrasement. Couper chemin à la fièvre, à une maladie, à la gangrène.*

CHEMINÉE. s. f. L'endroit où l'on fait le feu dans les maisons, et où il y a un tuyau pour donner issue à la fumée. *Cheminée étroite, large. L'âtre, le foyer d'une cheminée. Tuyau de cheminée. Le coin de la cheminée. Noir comme la cheminée. Cheminée qui fume. Ramoneur de cheminée. Le feu prit à la cheminée.*

Il désigne aussi, La partie de la cheminée qui avance dans la chambre. *Cheminée de pierre, de marbre. Manteau de cheminée. Chambranle de cheminée. Mettre une pendule et des vases sur une cheminée.*

Il signifie encore, Cette partie du tuyau

qui s'élève au-dessus du toit. *Il fit un grand vent qui abattit plusieurs cheminées.*

Fig. et fam., *Faire un acte, un arrangement, une affaire sous la cheminée*, Faire quelque chose en cachette, et sans observer les formes. *Se marier sous la cheminée. Ce mariage a été fait sous la cheminée. Donner une assignation, un exploit sous la cheminée.* On dit de même, *Sous le manteau de la cheminée. Des arrangements faits sous le manteau de la cheminée.*

Prov. et pop., *Il faut faire une croix à la cheminée*, se dit Quand on voit une personne entrer dans une maison où il y avait longtemps qu'elle n'était venue.

CHEMINÉE, se dit aussi de La partie d'un fusil à percussion où se met la capsule et qui communique le feu à la charge.

CHEMINEMENT. s. m. Action de cheminer. Il ne s'emploie guère qu'en termes d'Art militaire, pour signifier, La marche progressive des travaux offensifs d'un siége. *Le cheminement des mineurs vers la place.*

CHEMINER. v. n. Marcher, aller, faire du chemin pour arriver quelque part. *Il y a tant d'heures que nous cheminons. Ils cheminèrent longtemps ensemble. Cheminer lentement.*

Fig. et fam., *Cheminer droit*, Ne point tomber en faute. *Il fera bien de cheminer droit.*

Fig. et fam., *Cet homme sait cheminer*, Il sait aller à ses fins, il fait ce qu'il faut pour s'avancer. On dit dans le même sens, *Cet homme chemine, il cheminera.*

Fig., en parlant D'un poëme, d'un discours, *Cela chemine bien*, L'ouvrage est bien suivi, les parties en sont bien disposées, bien enchaînées.

En termes d'Art militaire, en parlant des mineurs, des artilleurs, du génie, Pousser en avant les travaux d'attaque contre une place assiégée.

CHEMISE. s. f. Vêtement de linge qu'on porte sur la chair, et qui prend depuis le cou et les épaules jusqu'au genou. *Chemise de nuit. Chemise de jour. Grosse chemise. Chemise fine. Chemise d'homme. Chemise de femme. Chemise de bain. Chemise froncée. Mettre sa chemise. Passer sa chemise. Prendre une chemise blanche. Changer de chemise. Ôter sa chemise. Chauffer une chemise. Chemise de toile. Chemise de coton. Chemise sale. Manche de chemise. Collet ou col de chemise. Le devant de la chemise. Un devant de chemise. Donner la chemise au roi, à la mariée. Certains religieux portent des chemises de serge par mortification.*

Être en chemise, N'avoir que sa chemise sur soi. *Il se sauva en chemise. Il était en chemise. Être en bras de chemise, en corps de chemise*, N'avoir qu'un pantalon par-dessus sa chemise.

Fig. et fam., *N'avoir pas de chemise*, Être fort pauvre. *Mettre quelqu'un en chemise*, Le ruiner entièrement.

Fam., *Vendre, engager, jouer, manger jusqu'à sa chemise*, Vendre, engager, jouer, manger tout ce qu'on a.

Fig. et fam., *Je cacherais, je voudrais cacher cet homme entre ma peau et ma chemise, je le mettrais dans ma chemise*, Il n'est point de moyen dont je ne fusse disposé à me servir pour mettre cet homme en sûreté.

Fig. et fam., *Changer de quelque chose comme de chemise.* En changer souvent et facilement. *Il change de domestiques comme de chemise. Cette femme aurait voulu qu'on pût changer de mari comme on fait de chemise.*

Prov. et fig., *La peau est plus proche que la chemise*, Les intérêts personnels sont plus forts que les autres.

Prov. et fig., *Entre la chair et la chemise il faut cacher le bien qu'on fait*, Il faut faire le bien sans ostentation.

Chemise de mailles, Corps de chemise qui était fait de petits annelets d'acier, et dont on se servait pour se couvrir comme d'une arme défensive.

CHEMISE, se dit aussi d'Un morceau de toile qui sert d'enveloppe à certaines marchandises, telles que la soie, le drap, etc.

Il se dit encore d'Une feuille de papier qui renferme et qui couvre d'autres papiers. *Mettez une chemise à cette liasse, à ce dossier.*

CHEMISE, se dit également, en termes de Maçon, d'Un crépi, d'un revêtement de maçonnerie, d'une enveloppe de mortier, etc.

En termes de Fortification, il se dit de La muraille de maçonnerie dont un ouvrage est revêtu. *La chemise d'un bastion.*

CHEMISETTE. s. f. Diminutif. Sorte de vêtement qui se met sur la chemise, et qui prend d'ordinaire depuis les épaules jusqu'aux hanches. *Chemisette de toile, de coton. Chemisette de ratine, de flanelle.*

CHEMISIER. s. m. Celui qui fait ou qui vend des chemises.

CHÊNAIE. s. f. Lieu planté de chênes. *Une belle chênaie.*

CHENAL. s. m. Passage pratiqué dans une rivière ou à l'entrée d'un port. Courant d'eau bordé de terres, par lequel les navires peuvent passer, et qui sert à les faire entrer dans un port. *Chenal profond. Des chenaux étroits.*

Il se dit aussi d'Un courant d'eau pratiqué pour l'usage d'un moulin ou d'une forge.

Il se dit encore de L'espèce de canal pratiqué le long d'un toit pour l'écoulement et la décharge des eaux de pluie. Dans ce sens, *Chéneau* est plus usité : voyez ce mot.

CHENAPAN. s. m. Mot tiré de l'allemand. Un vaurien, un bandit. *C'est un vrai chenapan.* Il est populaire.

CHÊNE. s. m. Arbre qui porte le gland, et dont certaines espèces, très communes dans nos forêts, acquièrent une grosseur et une hauteur considérables. *Un grand chêne. Un vieux chêne. Les rameaux d'un chêne. Un bois de chênes. Du bois de chêne. Feuille de chêne. Du gui de chêne. Un ais, une poutre de chêne.*

Pomme de chêne. Voyez NOIX DE GALLE.

Chêne vert, Espèce de chêne qui conserve ses feuilles vertes en toute saison, et qu'on nomme autrement *Yeuse.*

CHÊNE, se dit aussi Du bois de chêne travaillé. *Un buffet de chêne. Une bibliothèque de vieux chêne.*

CHÊNEAU. s. m. Jeune chêne. *Des cotrets de chêneau.*

CHÉNEAU. s. m. Conduit de plomb ou de bois, qui recueille les eaux du toit, et les porte dans la gouttière ou dans le tuyau de descente.

CHENET. s. m. Ustensile de cuisine et de chambre qu'on place par paire dans les cheminées, pour élever le bois et le faire brûler plus facilement. *Chenet de fer. Une paire de chenets. La pomme d'un chenet. Chenets à pommes de cuivre. Chenets de cuivre, d'argent, de bronze, etc.*, Chenets dont le devant est de cuivre, d'argent, etc.

CHÈNEVIÈRE. s. f. Champ semé de chènevis, champ où croît le chanvre. *Une chènevière. Cette terre est trop sèche pour y faire une chènevière.*

Épouvantail à chènevière, Vieux morceau de linge ou d'autre chose semblable qu'on place sur un bâton, dans une chènevière, pour faire peur aux oiseaux.

Prov. et fig., *C'est un épouvantail à chènevière, de chènevière*, se dit D'une personne laide et mal bâtie, ou D'une personne habillée ridiculement.

Prov. et fig., *Ce n'est qu'un épouvantail de chènevière*, se dit pour donner à entendre qu'une personne ou une chose dont on veut nous faire peur, n'est propre qu'à épouvanter des personnes timides.

CHÈNEVIS. s. m. Graine de chanvre. *Semer du chènevis. Les oiseaux aiment le chènevis. Mettre du chènevis dans l'auget.*

CHÈNEVOTTE. s. f. Brin, morceau de la partie ligneuse du chanvre dépouillé de son écorce. *Monceau de chènevottes. Feu de chènevottes.*

CHÈNEVOTTER. v. n. T. d'Agricult. Pousser du bois faible comme des chènevottes. *Les vignes n'ont fait que chènevotter cette année.*

CHENIL. s. m. (On ne prononce pas l'L.) Lieu où l'on met les chiens de chasse. *Enfermer les chiens dans le chenil.*

Fig. et fam., *C'est un vrai chenil*, se dit D'un logement fort sale et fort vilain.

CHENIL, se dit, par extension, de Tous les bâtiments nécessaires pour contenir un équipage de chasse et pour loger les officiers de la vénerie.

CHENILLE. s. f. Nom générique des larves de tous les papillons : elles ont le corps formé de douze anneaux, et rampent à l'aide de plusieurs pattes. *La plupart des chenilles rongent les feuilles et les fleurs des plantes et des arbres. Grosse chenille. Chenille velue. Chenille rase. Chenille grise, jaune, verte. Paquet de chenilles. Détruire les chenilles. Les chenilles s'enferment dans une coque avant de se changer en papillons. La chenille de cette espèce de papillon est fort belle.*

Fig. et fam., *C'est une chenille, une méchante chenille*, se dit D'un homme qui se plaît à mal faire. On dit aussi D'un importun, *C'est une chenille dont on ne saurait se débarrasser.*

Fam., *Cet homme est laid comme une chenille*, Il est extrêmement laid, d'une laideur repoussante.

CHENILLE, se dit aussi d'un tissu de soie velouté qui imite la chenille, et dont on se sert dans les broderies et dans d'autres ornements. *Il entre bien de la chenille dans cette broderie.*

Chenille de casque, se dit d'Une crinière non flottante et à poils courts.

CHENILLE, se disait autrefois d'Un habillement négligé que les hommes portaient avant d'avoir fait leur toilette. *Lorsqu'il me rendit visite, j'étais encore en chenille.*

CHENILLETTE. s. f. T. de Botan. Plante légumineuse, ainsi nommée parce qu'elle produit une gousse roulée sur elle-même et de la figure d'une chenille.

CHENU, UE. adj. Qui est tout blanc de vieillesse. *Devenir chenu. Tête chenue. Front chenu. Barbe chenue.* Poét., *La vieillesse chenue.*

Fig., Dans des expressions poétiques où domine l'idée de blancheur, *Montagnes chenues*, Montagnes couvertes de neige; *Ondes chenues*, Ondes écumantes; et, dans d'autres expressions qui marquent plutôt l'idée de vieillesse, *Arbre chenu*, Arbre dont la cime est dépouillée, etc.

Fam., *C'est chenu, c'est du chenu*, se dit D'un vin ou d'une liqueur devenus bons en vieillissant.

CHEPTEL. s. m. (On prononce *Chetel.*) T. de Jurispr. Bail de bestiaux, ou contrat par lequel l'une des parties donne à l'autre des bestiaux pour les garder, les nourrir et les soigner, sous les conditions convenues entre elles. *Bail à cheptel. Cheptel simple. Cheptel à moitié. Donner des bestiaux à cheptel. L'expiration du cheptel.*

Il se dit aussi Des bestiaux mêmes donnés à cheptel. *Le preneur doit les soins d'un bon père de famille à la conservation du cheptel. Fournir un cheptel. L'estimation du cheptel.*

Cheptel de fer. Voyez Fer.

CHÈQUE. s. m. T. de Banque. Bon à vue et au porteur sur un établissement de crédit. *Les chèques sont devenus en Angleterre une monnaie courante.*

CHER, ÈRE. adj. Qui est tendrement aimé, auquel on tient beaucoup. *C'est une personne qui lui est extrêmement chère. C'est, de tous ses enfants, celui qui lui est le plus cher. Ses plus chers amis l'ont condamné. Sauvez une tête si chère. Je tiens ce présent d'une main qui m'est bien chère. Sa mémoire me sera toujours chère. Le souvenir m'en est cher. Il n'y a personne à qui la vie ne soit chère. Un homme de bien n'a rien de plus cher que l'honneur. Négliger ses intérêts les plus chers. Il fait mes plus chères délices. Perdre ses plus chères espérances. C'est mon vœu le plus cher. C'est ce que j'ai de plus cher au monde.*

Il s'emploie particulièrement dans certaines façons de parler familières. *Mon cher monsieur. Ma chère dame. Mon cher ami*, et quelquefois, simplement, *Cher ami, vous vous méprenez, etc.* On dit aussi, entre personnes qui se traitent familièrement, *Mon cher, ma chère*, et alors *Cher* est employé substantivement.

Cher, signifie aussi, Qui coûte beaucoup. *Les belles étoffes sont toujours chères. Les diamants sont toujours chers. Le blé est ordinairement plus cher à l'époque de la moisson que dans les autres temps. Tout est cher dans cette ville. Cela est bien cher, est trop cher, est fort cher. Il fait cher vivre à Paris.*

Chère année, Année où le blé est beaucoup plus cher qu'à l'ordinaire. *Cela eut lieu dans la chère année.*

Prov. et fig., *C'est chère épice*, se dit D'une marchandise qui est plus chère qu'elle ne devrait l'être.

Fig., *Le temps est cher, les moments sont chers*, Le temps presse. *Hâtez-vous, les moments sont chers. Partons, le temps est cher.*

Cher, se dit encore De celui qui vend à plus haut prix que les autres. *Ce marchand-là est cher. Cette marchande est trop chère. Cet ouvrier est cher.*

Cher, se prend aussi adverbialement, et signifie, A haut prix. *Acheter cher. Vendre cher, bien cher, trop cher. Cela me coûte cher. C'est bien cher. C'est trop cher. Il me l'a vendu plus cher qu'au marché. Il vend toujours plus cher que les autres.*

Cher, adv., s'emploie quelquefois figurément. *Il vend cher sa protection. J'achetai bien cher ce court moment de bonheur. La victoire nous coûta cher. Vos plaisirs coûtent cher à ces infortunés. Il me payera cher cet outrage. Il me le payera cher.*

Prov. et fig., *Je le lui ferai payer, il le payera plus cher qu'au marché*, se dit Pour faire entendre qu'on se vengera d'un homme dont on a reçu quelque injure.

Vendre bien cher sa vie, Se bien défendre avant de succomber.

CHERCHER. v. a. Se donner du mouvement, du soin, de la peine pour trouver, pour découvrir quelqu'un ou quelque chose. *Il cherche son domestique. Je vous cherchais. Il cherche une place commode. Que cherchez-vous? Je cherche ma plume, mon livre, etc. Ce chien cherche son maître. Cette poule cherche ses petits. Nous cherchâmes un refuge sous les arbres. Chercher un trésor. Chercher de l'or dans les entrailles de la terre. Chercher des sources. Chercher un passage dans un livre. Chercher quelque chose dans sa mémoire, dans ses souvenirs.* Prov., *En cherchant on trouve.* Il se dit aussi Des choses inanimées. *L'eau cherche un passage. L'aiguille aimantée cherche le nord.* Fig., *Le malheur le cherche. Les plaisirs le cherchent.*

Prov. et fig., *Chercher quelqu'un par mer et par terre, le chercher à pied et à cheval*, Le chercher partout, faire toutes les diligences possibles pour le trouver.

Prov. et fig., *C'est chercher une aiguille dans une botte de foin*, se dit en parlant D'une chose que l'on cherche parmi beaucoup d'autres, et qui est très difficile à trouver, à cause de sa petitesse.

Prov. et fig., *Chercher midi à quatorze heures*, Chercher des difficultés où il n'y en a point.

Chercher l'ennemi, Aller à la recherche de l'ennemi pour lui livrer bataille.

Chercher, signifie particulièrement, Tâcher de se procurer quelqu'un ou quelque chose, faire des efforts pour obtenir un certain résultat. *Un domestique qui cherche condition. Chercher un domestique. Chercher des amis. Chercher la pierre philosophale. Chercher des moyens de réussir. Chercher des excuses, des échappatoires. Chercher la gloire. Chercher le profit. Chercher une occasion. Chercher la vérité. Chercher l'origine d'un mot. Chercher la cause d'un phénomène. Chercher du secours. Chercher fortune. Chercher son salut dans la fuite. Chercher ses expressions. Chercher une rime. Chercher des défauts à quelqu'un. Chercher un remède à ses maux.*

Chercher femme, Chercher à se marier.

Chercher de l'argent, Faire des démarches pour se procurer, pour emprunter de l'argent.

Chercher son pain, Mendier. *Chercher sa vie*, Chercher les moyens de subsister.

Prov. et fig., *Le bien cherche le bien*, se dit Lorsque le bien vient à celui qui en a déjà beaucoup.

Chercher noise, chercher querelle, Se mettre de propos délibéré dans le cas de se brouiller avec quelqu'un.

Chercher malheur, chercher son malheur, Faire des choses capables d'attirer quelque malheur à celui qui les fait. On dit familièrement, à peu près dans le même sens, *Chercher à se faire battre.*

Chercher, précédé de l'un des deux verbes *Aller* et *Venir*, signifie souvent, Aller trouver, venir trouver quelqu'un, et se dit tant au propre qu'au figuré. *Il irait le chercher au bout du monde. Les importuns n'oseront pas venir vous chercher ici. Les honneurs ont été le chercher, car il n'a jamais eu d'ambition. Les plaisirs vont partout la chercher.*

Aller chercher quelqu'un, signifie aussi, dans une acception particulière, Aller auprès d'une personne pour la conduire ensuite quelque part, ou pour l'avertir de s'y rendre. On dit de même, *Venir chercher, envoyer chercher quelqu'un. Allez chercher le prisonnier. On est allé chercher la garde. Je viendrai vous chercher quand il en sera temps. Il envoya chercher le médecin. J'ai envoyé mon fils chercher sa sœur.*

Aller chercher quelqu'un, se dit même quelquefois pour Aller visiter quelqu'un. *Je suis allé vous chercher, vous étiez absent.*

Aller chercher quelque chose, Aller en quelque lieu pour y prendre ou y recevoir quelque chose. On dit de même, *Venir chercher, envoyer chercher quelque chose. Il est allé chercher son cheval. Allez me chercher la lettre que j'ai laissée sur mon secrétaire. Que venez-vous chercher ici? Mon domestique viendra chercher tout cela. Je l'enverrai chercher ce paquet. Si vous voulez ce livre, envoyez-le chercher. J'enverrai le chercher.*

Chercher, est souvent accompagné de la préposition *à*, suivie d'un infinitif; et alors il signifie, Tâcher, s'efforcer de. *Il cherche à me séduire par de belles paroles. Chercher à s'instruire. Nous cherchions à lui plaire. Elle cherche à se placer. Ce cheval cherche à démonter son cavalier.* On le dit aussi Des choses inanimées. *L'eau cherche à s'ouvrir un passage.*

Chercher, s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Ces gens se sont longtemps cherchés sans se trouver.*

Il se dit aussi, dans un sens moral, pour Chercher à se retrouver, à se connaître.

Cherché, ée. part. passé.

CHERCHEUR, EUSE. s. Celui, celle qui cherche. Il se prend ordinairement en mauvaise part. *Ne vous laissez pas duper par ces chercheurs de trésors, par ces chercheurs de pierre philosophale. Chercheur d'aventures. Chercheur de franches lippées. Les chercheurs d'or.*

Il s'emploie quelquefois adjectivement. *Un esprit chercheur.*

CHÈRE. s. f. Terme sous lequel on comprend Tout ce qui regarde la quantité, la qualité, la délicatesse des mets, et la manière de les apprêter. *Maigre chère. Grande chère. Il nous fit la meilleure chère du monde. Nous avons fait chez lui bonne chère. On fait bonne chère dans ce pays et à bon marché. Vous ferez maigre chère. Ils font petite chère. Faire une chère délicate. Aimer la bonne chère.*

Il est homme de bonne chère, Il aime la bonne chère, et il s'y connaît.

Chère entière, Grand repas suivi de plusieurs divertissements. *Chère de commissaire*, Repas où l'on sert de la viande et du poisson.

Prov. et fig., *Faire grande chère et beau feu*, Faire une fort grande dépense.

Faire chère lie, Faire bonne chère en se livrant à la gaieté. Cette phrase a vieilli.

Prov., *Il n'est chère que de vilain*, Lorsqu'un avare se résout à donner un repas, il y met plus de profusion qu'un autre.

Chez les Cabaretiers, *Tant pour la bonne chère*, Tant pour le couvert et les autres menus frais dont on ne fait pas le détail. Il est vieux.

CHÈRE, signifie aussi, Accueil, réception; et, en ce sens, il n'est plus guère usité que dans cette phrase, *Il ne sait quelle chère lui faire* : cela se dit D'un homme qui, enchanté de recevoir un de ses amis, ne sait quel bon accueil lui faire.

CHÈREMENT. adv. Tendrement, avec beaucoup d'affection, avec beaucoup d'amour. *Je l'aime chèrement. Je conserve cela chèrement.*

Il signifie aussi, À haut prix. *Acheter chèrement. Vendre, payer chèrement sa marchandise.*

Il s'emploie figurément dans ce dernier sens. *Il paya chèrement sa victoire. Il me vendit chèrement cette faveur.*

Vendre chèrement sa vie, la faire acheter chèrement, se dit D'un homme qui, avant de périr, tue ou blesse plusieurs de ceux qui l'attaquent. On dit dans le même sens, mais trivialement, *Vendre chèrement sa peau.*

CHÉRIF. s. m. Nom que l'on donne à un descendant de Mahomet par Fatime, sa fille, femme d'Ali.

Il signifie aussi, Prince, chef, chez les Arabes et chez les Maures.

CHÉRIR. v. a. Aimer tendrement. *Chérir ses enfants, ses amis. Il chérit extrêmement sa femme. Chérir le souvenir, la mémoire de quelqu'un. Chérir sa patrie. Un prince qui chérit ses peuples. Un amant qui chérit ses peines, son tourment. Un homme qui chérit son erreur.*

CHÉRI, IE. part. passé. *Un prince chéri de ses peuples. Image chérie. Main chérie.* En parlant des anciens Hébreux, *Le peuple chéri de Dieu.*

CHÉRISSABLE. adj. des deux genres. Digne d'être chéri. *La gloire la plus chérissable est celle qui naît de la vertu. La santé est un des biens les plus chérissables.*

CHERSONÈSE. s. f. (On prononce *Kersonèse.*) T. de Géogr. ancienne. Presqu'île. *La Chersonèse Taurique. La Chersonèse Cimbrique. La Chersonèse d'Or. Etc.*

CHERTÉ. s. f. Prix qui excède de beaucoup le prix ordinaire des choses. *Grande, excessive cherté des vivres. Mettre la cherté aux vivres. Pourvoir à la cherté. Remédier à la cherté. Causer, faire la cherté. Nous entrons, nous sommes dans une période de cherté.*

En parlant De certaines marchandises, *La cherté y est*, La presse y est, tout le monde veut en avoir. *Je n'y mettrai pas la cherté*, Je n'en achèterai pas.

CHÉRUBIN. s. m. T. de Théologie. Ange du second chœur de la première hiérarchie. *Le chérubin qui était à la porte du paradis terrestre.*

Fam., *Il a une face de chérubin*, Il a le visage rond et les joues colorées. On dit aussi, *Il est rouge comme un chérubin*, Il a le visage rouge et enflammé.

CHÉRUBIN, en Peinture et en Sculpture, se dit Des têtes d'enfant avec des ailes, que les peintres placent dans leurs tableaux et dans leurs ornements, pour figurer des anges.

CHERVIS. s. m. T. de Botan. Plante ombellifère, dont la racine, qui porte le même nom, est bonne à manger. *Une botte de chervis. Des chervis. Le chervis a une saveur douce et aromatique.*

CHÉTIF, IVE. adj. Vil, méprisable. *Une chétive créature ose-t-elle s'enorgueillir?*

Il signifie aussi, Mauvais, qui n'est pas de la bonté, de la qualité dont il devait être dans son genre. *Ces enfants sont d'une complexion chétive; ils paraissent assez chétifs. Voilà qui est bien chétif. Un fermier qui a des moutons fort chétifs. Faire une chétive récolte. Faire une chétive recrue de soldats. Il leur a fait une chétive réception. Une chère bien chétive. Un chétif héritage. Un chétif salaire.*

Fam., *Avoir chétive mine*, Avoir la mine basse; ou Avoir l'air d'un homme malade.

CHÉTIVEMENT. adv. D'une manière chétive. *Cet homme vit chétivement, se traite fort chétivement.*

CHEVAL. s. m. Animal qu'on emploie à porter et à tirer, que l'homme monte, et dont il se sert en voyage, à la chasse, à la guerre, etc. *Cheval sauvage. Cheval domestique. Cheval noir, blanc, gris pommelé, gris moucheté, truité, cap de more, alezan, alezan brûlé, bai, bai brun, bai clair, isabelle, rubican, rouan, poil de souris, soupe de lait, pie, tigre, zain, etc. Cheval bien marqué, mal marqué. Cheval entier. Cheval hongre. Cheval neuf. Cheval fait. Cheval ramassé. Cheval fort de devant. Cheval bégu. Cheval maquignonné. Cheval de service. Cheval de charrette, de charrue, de harnais. Cheval de carrosse, de cabriolet. Cheval de fiacre. Cheval de main. Cheval à deux mains. Cheval de bât, de somme* ou *de charge. Cheval de bagage. Cheval de selle, de poste, de relais. Cheval d'escadron, d'attelage, de trait. Cheval de parade. Cheval bardé, caparaçonné. Cheval de manège. Cheval de course. Des chevaux de remonte. Cheval de bataille. Cheval de pur sang. Cheval de race. Cheval d'Espagne* ou *Genet. Cheval de Barbarie* ou *Barbe. Cheval turc. Cheval anglais. Cheval arabe. Cheval breton. Cheval normand. Cheval fin. Cheval de grand prix. Cheval d'amble, de pas. Cheval oreillard. Cheval maigre, efflanqué. Cheval couronné. Cheval trop haut monté, trop haut jointé. Cheval bas de devant. Cheval poussif, corneur, morveux, courbatu, fourbu. Cheval pesant, léger à la main. Cheval hardi, courageux, brave, vite. Cheval fougueux. Cheval fâcheux au montoir, doux au montoir. Cheval rude sur l'arrêt. Cheval doux, docile. Cheval lunatique. Cheval fou. Cheval rétif, quinteux, fantasque, malicieux, ombrageux. Cheval tendre aux mouches, dur à l'éperon. Cheval vicieux, qui mord, qui rue, qui se défend contre l'écuyer. La bouche, les jambes, le garrot, la croupe, l'encolure, la robe d'un cheval. Le pied d'un cheval. Recevoir un coup de pied de cheval. Le hennissement d'un cheval. Ce cheval a la bouche bonne, forte, gâtée, égarée. Ce cheval prendra trois ans aux herbes. Ce cheval ne marque plus. Panser, étriller, frotter un cheval. Ferrer, déferrer un cheval. La bride, la selle, le harnais d'un cheval. Seller, brider un cheval. Ce cheval a été trois mois sur la litière. Aller à cheval. Monter à cheval. Descendre de cheval. Savoir se tenir à cheval. Être à cheval. Être bien, être mal à cheval. Un régiment de chasseurs à cheval. Homme de cheval. Les allures du cheval. Mettre un cheval au pas, au trot, au galop. Courir, galoper un cheval. Faire une partie de cheval. Promenade à cheval. Tomber, faire une chute de cheval. Allons, à cheval! Tenir un cheval en haleine. Pousser un cheval à toute bride, le lancer à fond de train. Outrer, désespérer un cheval. Mettre un cheval sur les dents. Ce cheval s'emporte, prend le mors aux dents. Son cheval l'a emporté. Monter, exercer, dresser, travailler un cheval. Débourrer, commencer un cheval. Dompter, réduire un cheval. Éperonner un cheval, lui faire sentir les éperons. Combattre à cheval. Combat à cheval. Son cheval s'abattit sous lui, tomba les quatre fers en l'air. Charger un cheval. Mettre les chevaux à la voiture. Il était dans une voiture à six chevaux. Atteler des chevaux à une charrette. Ce cheval tire bien, il est franc du collier. Cette machine à vapeur est de la force de vingt, de trente chevaux. Courses de chevaux. Ce cheval a remporté le prix de la course. Viande de cheval. Manger du cheval.*

Bon homme de cheval, Homme qui sait bien manier un cheval. *Bel homme de cheval*, Homme qui a bonne grâce à cheval.

À cheval! se dit elliptiquement pour Montez à cheval. *À cheval, messieurs, à cheval!*

Monter à cheval, signifie quelquefois, Se promener à cheval, prendre l'exercice du cheval.

Monter à cheval, signifie aussi, Apprendre à monter à cheval. *Il a monté à cheval sous un tel.*

Mettre quelqu'un à cheval, Lui enseigner l'équitation. *C'est tel écuyer qui a mis ce jeune homme à cheval.*

Aux enseignes des hôtelleries, on met ordinairement, *Un tel loge à pied et à cheval*, ou *Bon logis à pied et à cheval*, pour indiquer qu'on y reçoit les voyageurs qui vont à pied et ceux qui vont à cheval.

Prov., *Après bon vin, bon cheval*, Quand on a un peu bu, on fait aller son cheval meilleur train; et, figurément, Quand on a un peu bu, on est plus hardi.

Prov., *L'œil du maître engraisse le cheval*, Quand le maître va voir souvent ses chevaux, les valets en prennent plus de soin. Il signifie aussi, figurément, Quand on surveille soi-même ses affaires, elles en vont mieux.

Fig. et fam., *Fièvre de cheval*, Fièvre violente. *Médecine de cheval, comme pour un cheval*, Médecine très forte.

Prov., *Jamais cheval ni méchant homme n'amenda pour aller à Rome*, On ne se corrige pas de ses vices en voyageant.

Prov. et fig., *Chercher quelqu'un à pied et à cheval*, Faire toutes les diligences possibles pour le trouver.

Prov. et fig., *Il n'est si bon cheval qui ne devienne rosse*, Il n'y a point d'homme si robuste, si vigoureux, ou d'un esprit si fort, qui ne s'affaiblisse par l'âge. On dit dans un sens contraire, *Jamais bon cheval ne devint rosse.*

Prov. et fig., *Il n'est si bon cheval qui ne bronche*, Il n'y a point d'homme si sage, si habile, qui ne fasse quelquefois des fautes, qui ne se trompe quelquefois.

Prov. et fig., *À cheval donné, on ne regarde point à la bouche* ou *à la bride*, Quand on reçoit un présent, il ne faut pas le déprécier.

Prov. et fig., *Changer, troquer son cheval borgne contre un aveugle*, Changer, par méprise, une chose défectueuse contre une autre plus défectueuse encore.

Fig. et fam., *C'est son cheval de bataille, son grand cheval de bataille*, se dit De la chose dont quelqu'un s'appuie le plus fortement. *Cet argument est son cheval de bataille. Il en fait son cheval de bataille.*

Prov. et fig., *Il est bon cheval de trompette, il ne s'étonne pas du bruit*, se dit D'un homme qui ne s'effraye pas des menaces, qui ne s'émeut pas de ce qu'on lui dit, soit pour l'intimider, soit pour l'embarrasser.

Fig. et fam., *C'est un cheval pour le tra-*

vail, C'est un homme qui travaille beaucoup.

Fig. et fam., *C'est un cheval, un gros cheval, un cheval de carrosse, un cheval de bât*, se dit D'un homme stupide, grossier, brutal.

Fig. et fam., *C'est le cheval de bât*, se dit D'un homme chargé dans une maison, dans une communauté, de la grosse besogne que les autres refusent.

Fig. et fam., *C'est un cheval échappé*, se dit D'un jeune homme qui est emporté, et qui se soustrait à l'obéissance, à la discipline.

Prov. et fig., *Qui aura de beaux chevaux si ce n'est le roi?* Il n'est pas étonnant qu'un homme riche et puissant ait quelque chose de rare, de magnifique, etc.

Prov. et fig., *Je lui ferai voir que son cheval n'est qu'une bête*, Je lui ferai voir qu'il se trompe lourdement.

Prov. et fig., *Brider son cheval par la queue*, S'y prendre maladroitement et à contresens dans une affaire.

Prov. et fig., *Il fait toujours bon tenir son cheval par la bride*, Il fait bon être maître de son bien, d'une affaire où l'on a intérêt.

Prov. et fig., *Il est bien aisé d'aller à pied, quand on tient un cheval par la bride*, On souffre volontairement beaucoup de petites incommodités, quand on a le moyen de s'en délivrer aussitôt qu'on le veut.

Prov. et fig., *Fermer l'écurie quand les chevaux sont dehors*, Prendre des précautions quand le mal est arrivé, quand il n'est plus temps de l'éviter.

Prov. et fig., *Écrire à quelqu'un une lettre à cheval*, Lui écrire avec hauteur, avec menace.

Prov. et fig., *Monter sur ses grands chevaux*, Prendre les choses avec hauteur, mettre de la fierté, de la sévérité dans ses paroles.

Prov. et fig., *Trouver sous le pas d'un cheval*, Trouver facilement, sans peine. *Croit-il que mille écus se trouvent ainsi sous le pas d'un cheval?*

Prov. et fig., *Être mal à cheval*, Être mal dans ses affaires.

Être à cheval, se dit, par extension, De celui qui est monté sur quelque autre animal qu'un cheval, et même D'une personne qui se tient jambe deçà, jambe delà, sur une poutre, sur une muraille, etc. *Il était à cheval sur le haut du mur. Cet enfant courait par la chambre, à cheval sur un bâton.*

Fig. et fam., *Être à cheval sur quelque chose*, S'en prévaloir, y tenir rigoureusement, ou N'en pas démordre, y revenir sans cesse. *Il est à cheval sur sa naissance, sur sa noblesse, etc. Il est toujours à cheval sur sa doctrine, sur telle opinion, sur le règlement, sur la discipline, sur les grands principes, etc.*

En termes de Guerre, *Être à cheval sur un fleuve, sur une rivière*, se dit D'une armée qui a des troupes sur l'une et sur l'autre rive d'un fleuve, etc. On dit dans un sens analogue, *Être, se mettre à cheval sur une route.*

Tirer un criminel à quatre chevaux, Écarteler un criminel, en attachant chacun de ses membres à un cheval, et faisant tirer les quatre chevaux chacun de son côté en même temps. *Autrefois on tirait à quatre chevaux les criminels de lèse-majesté au premier chef.*

Cheval marin, Animal fabuleux, qu'on représente ayant le devant d'un cheval et le derrière d'un poisson, tel qu'on en voit sur certaines médailles, et dans certains ornements d'architecture et de peinture.

Cheval fondu, Sorte de jeu où plusieurs enfants sautent l'un après l'autre sur le dos d'un d'entre eux, qui se tient courbé, dans l'attitude d'un cheval. *Jouer au cheval fondu.*

Cheval de bois, Figure de bois qui ressemble à peu près à un cheval, et sur laquelle on apprend à voltiger. Il s'est dit aussi d'Une pièce de bois placée sur des tréteaux, et taillée en arête, dont on se servait autrefois pour punir des soldats. *Ce soldat avait fait une faute; on le mit sur le cheval de bois, où il resta trois heures.*

Le cheval de Troie, Vaste cheval de bois, où se cachèrent et d'où sortirent, à la faveur de la nuit, les Grecs qui saccagèrent la ville de Troie.

En termes de Guerre, *Cheval de frise*, Grosse pièce de bois longue de dix à douze pieds, traversée en sens divers par des pieux pointus et ferrés aux extrémités, pour défendre une brèche, ou pour couvrir un bataillon contre la cavalerie. *Mettre des chevaux de frise à une brèche pour arrêter les assiégeants.*

En termes de Mécanique, *Cheval-vapeur*, ou simplement *Cheval*, Unité conventionnelle employée pour évaluer la puissance motrice des machines à vapeur, et représentant la force capable d'élever par seconde un poids de 75 kilogrammes à la hauteur d'un mètre. *Une machine à vapeur de dix chevaux, de vingt chevaux.*

En Astron., *Petit Cheval*, Constellation de l'hémisphère septentrional.

CHEVAUX, au pluriel, se dit quelquefois de Gens de guerre à cheval. *Un escadron de deux cents chevaux. Une armée de vingt mille hommes à pied, et de six mille chevaux. Un détachement de mille chevaux. Vingt et un chevaux.*

Chevaux-légers. Voyez CHEVAU-LÉGERS.

CHEVALEMENT. s. m. T. d'Archit. Espèce d'étai qui sert à soutenir des parties de bâtiment qu'on reprend sous œuvre.

CHEVALER. v. n. Faire plusieurs allées et venues, plusieurs démarches pour une affaire. *Il m'a bien fait chevaler. J'ai chevalé plus de six mois pour cette affaire.* Il est vieux.

CHEVALER, en termes de Manège, se dit Lorsque le cheval, marchant par des pas de côté, fait passer les jambes du dehors par-dessus celles du dedans. Dans ce sens, on dit aussi, *Chevaucher*.

CHEVALER, signifie aussi, Étayer avec des chevalements; et alors il est actif. *Chevaler un mur, une maison qu'on reprend sous œuvre.*

Il signifie encore, dans certains Arts, Faire usage d'un chevalet; et alors il est tantôt neutre, tantôt actif. *Les tanneurs, les corroyeurs chevalent les cuirs. Les scieurs de bois chevalent.*

CHEVALERESQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à la chevalerie, ou qui tient de la chevalerie. *Bravoure chevaleresque. Franchise chevaleresque. Idée, action, conduite chevaleresque. Des goûts chevaleresques.*

CHEVALERIE. s. f. Institution militaire du moyen âge. *Les temps de la chevalerie. L'antique chevalerie. L'ordre de la chevalerie. La chevalerie ne comprenait que les nobles. Il reçut l'ordre de la chevalerie. Conférer l'ordre de la chevalerie. La chevalerie n'étoit pas héréditaire. Les règles de la chevalerie. De hauts faits d'armes et de chevalerie. Des actes de chevalerie.*

Fine fleur de chevalerie, se disait de L'élite des chevaliers, ou d'un chevalier accompli.

Chevalerie errante, La profession des chevaliers errants. *Les vieux romanciers ont rendu presque fabuleuse la chevalerie errante. Les lois de la chevalerie errante.* On dit aussi simplement, *La chevalerie.*

Romans de chevalerie, Romans où sont décrites les mœurs, les aventures, les amours des chevaliers errants. *Le roman de Don Quichotte a guéri les Espagnols du fol entêtement des romans de chevalerie.*

CHEVALERIE, s'est dit également Des divers ordres militaires et religieux où l'on faisait profession de prendre un certain habit, de porter les armes contre les infidèles, etc. *L'ordre du Temple et l'ordre Teutonique étaient des ordres de chevalerie.*

Ordre de chevalerie, se dit encore aujourd'hui Des associations militaires ou autres créées par des souverains. *L'ordre du Saint-Esprit, l'ordre de la Toison, l'ordre de la Jarretière, sont des ordres de chevalerie. Les ordres de chevalerie d'Espagne.*

CHEVALERIE, signifie aussi, Extraction, noblesse de race. *Cette maison est d'ancienne chevalerie.*

CHEVALET. s. m. Instrument de supplice ou de torture, chez les anciens. Ce mot n'est usité parmi nous qu'en parlant Des supplices que les persécuteurs faisaient endurer aux martyrs. *Il fut condamné à être mis sur le chevalet. Il expira sur le chevalet.*

CHEVALET, se dit aussi d'un support plus ou moins mince qui sert à tenir elevées les cordes d'un violon, d'une basse, et de quelques autres instruments à cordes

Il se dit encore d'Un instrument de bois sur lequel les peintres posent et appuient les tableaux auxquels ils travaillent. *Mettre un tableau sur le chevalet.*

Tableau de chevalet, Petit tableau, ou tableau de moyenne grandeur, qu'on a travaillé et fini avec grand soin.

CHEVALET, se dit en général de Ce qui sert aux artisans, dans différents métiers, à tenir l'ouvrage élevé ou baissé, pour travailler plus commodément. *Chevalet de scieur de long.*

CHEVALIER. s. m. Celui qui avait reçu l'ordre de la chevalerie. *Chaque chevalier avait un écuyer. Preux, féal, noble, loyal chevalier. Chevalier félon, discourtois. Les anciens chevaliers. François Ier fut fait chevalier par le chevalier Bayard. Il fallait être chevalier pour se battre contre un chevalier. Chevalier banneret. Foi de chevalier. Il vint à ce tournoi un grand nombre de chevaliers. Ce chevalier portait une écharpe aux couleurs de sa dame. La devise d'un chevalier. Dégrader un chevalier.*

Armer quelqu'un chevalier, Le recevoir chevalier.

Chevaliers errants, Chevaliers que les poètes du moyen âge dépeignent comme châtiant les méchants, protégeant les opprimés et soutenant l'honneur et la beauté de leurs dames envers et contre tous. *Les chevaliers errants, les enchanteurs et les fées sont des personnages qui figurent souvent dans les récits des vieux romanciers. Les chevaliers de la Table ronde.*

Fig., *Il est le chevalier de telle dame*, Il lui est attaché, il lui rend des soins.

Fig., *Se faire le chevalier de quelqu'un*, Prendre sa défense avec chaleur.

Fig., *Se conduire en vrai chevalier*, Montrer de la noblesse et de la courtoisie dans ses procédés.

Fig. et fam., *Agir en chevalier français*, Se conduire suivant les règles de la galanterie française.

Fig. et fam., *C'est le chevalier de la triste figure*, C'est un homme fort laid, fort disgracié de la fortune.

CHEVALIER, se dit également de Celui qui a été reçu dans un ordre militaire et religieux. *Les chevaliers du Temple. Les chevaliers de l'ordre Teutonique. Les chevaliers de Malte, etc. Chevalier noble. Chevalier servant.*

CHEVALIER, est aussi Un simple titre de noblesse donné à des personnes qui n'appartiennent à aucun ordre de chevalerie. *Messire tel, chevalier, seigneur de tel lieu. Monsieur le chevalier un tel. En Angleterre, les femmes de chevaliers portent le titre de* lady.

CHEVALIER, signifie encore, Celui qui a été reçu dans une association militaire ou autre, établie par un prince souverain. *Chevalier du Saint-Esprit, de Saint-Michel, de Saint-Louis, de la Légion d'honneur. Chevalier de la Jarretière, de la Toison d'or. Chevalier de Calatrava. Les chevaliers du Saint-Esprit portaient le cordon bleu. L'ordre des chevaliers de Saint-Michel, du Saint-Esprit, de Saint-Louis, de la Légion d'honneur. Faire des chevaliers. Créer des chevaliers. Création, promotion de chevaliers.*

Chevalier des ordres du roi, Chevalier de Saint-Michel et du Saint-Esprit. *Chevalier de l'ordre du roi*, Chevalier de Saint-Michel; et simplement, *Chevalier de l'ordre*, Chevalier du Saint-Esprit.

Chevaliers ès lois, Ceux qui avaient obtenu la chevalerie, à cause de leur capacité dans la science des lois. *Les chevaliers ès lois prenaient le titre de Maîtres.*

Chevalier d'honneur, Conseiller d'épée, qui avait séance et voix délibérative dans les cours souveraines.

Chevalier d'honneur, chez la reine et chez les princesses de la famille royale, signifie, Le principal officier qui leur donne la main quand elles marchent. *Chevalier d'honneur de la reine. La charge de chevalier d'honneur.*

Chevalier du guet. Nom que l'on donnait au commandant d'une compagnie de gardes qui faisaient le guet la nuit dans Paris.

Chevaliers de l'arquebuse, Bourgeois qui formaient une compagnie, et dont l'objet était de se perfectionner dans l'art de tirer l'arquebuse, en disputant un prix.

Fig. et fam., *Chevalier d'industrie*, se dit d'Un homme qui vit d'adresse, d'expédients. On le prend toujours en mauvaise part.

CHEVALIER, en parlant Des anciens Romains, se dit de Ceux qui composaient le second des trois ordres de la république. *L'ordre des chevaliers. Chaque chevalier romain avait un cheval entretenu aux dépens de la république, et portait un anneau d'or pour marque de sa dignité. Cicéron était né chevalier romain.*

Il se disait aussi, à Athènes, Des citoyens à qui leur fortune permettait de servir dans la cavalerie et qui formaient une classe distincte.

CHEVALIER, se disait autrefois, au Jeu des échecs, pour Cavalier. *Les chevaliers blancs. Les chevaliers noirs. Le chevalier du roi, de la dame.*

CHEVALINE. adj. f. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Bête chevaline*, Un cheval ou une jument. On dit aussi, *Les races chevalines*, Les diverses races de chevaux.

CHEVANCE. s. f. Le bien qu'on a. *Il a perdu toute sa chevance.* Il est vieux.

CHEVAUCHÉE. s. f. Il se disait autrefois, en style de Pratique, Des voyages à cheval que certains officiers étaient obligés de faire, pour remplir des devoirs de leur charge. *Les trésoriers de France, les élus ont fait leur chevauchée. Le prévôt des maréchaux a fait sa chevauchée. Procès-verbal de chevauchée.*

CHEVAUCHER. v. n. Aller à cheval. Il est vieux, et ne s'emploie guère que dans ces deux phrases peu usitées, *Chevaucher court, chevaucher long*, Se servir d'étriers courts ou longs.

Il se dit aussi dans le sens de Chevaler, en termes de Manége. Voyez CHEVALER.

Il signifie, par extension, Être à califourchon. *Cet enfant chevauche sur un bâton.*

CHEVAUCHER, se dit par analogie, dans quelques Arts, De certaines choses disposées de manière qu'elles vont les unes sur les autres, qu'elles se croisent. *Ces tuiles, ces ardoises ne chevauchent pas régulièrement. Quelquefois les parties d'un os fracturé chevauchent.*

Il se dit également, en termes d'Imprimerie, Des mots qui vont de travers, et particulièrement Des bouts de lignes qui montent ou descendent. *Ces lignes chevauchent.*

CHEVAU-LÉGERS. (Quelques-uns écrivent *Chevaux-Légers.*) s. m. pl. Il se disait autrefois de Certaines compagnies de cavalerie légère qui faisaient partie de la maison du roi. *Les chevau-légers de la garde du roi. Les chevau-légers de la reine.* On disait aussi, au singulier, *Un chevau-léger*, Un des cavaliers dont ces compagnies étaient composées.

CHEVECIER. s. m. Titre de dignité dans quelques églises.

CHEVELÉ, ÉE. adj. T. de Blason. Il se dit D'une tête dont les cheveux sont d'autre émail ou d'autre couleur que la tête. *Tête d'argent chevelée de sable.*

CHEVELU, UE. adj. Qui porte de longs cheveux. *Les peuples septentrionaux sont plus chevelus que ceux du Midi. Clodion le Chevelu. Les rois chevelus.*

Gaule chevelue, Nom donné par les Romains à la partie des Gaules dont les habitants portaient de longs cheveux.

En Anat., *Cuir chevelu*, La peau qui couvre le crâne et qui donne naissance aux cheveux.

Comète chevelue, Comète dont le noyau brillant et arrondi paraît entouré d'une auréole de lumière diffuse, que l'opinion vulgaire assimilait à une chevelure.

En Botan., *Graine chevelue*, Graine qui porte une touffe de longs poils déliés. *Racine chevelue*, Racine composée de filaments presque aussi déliés que des cheveux.

On dit quelquefois, substantivement, *Le chevelu d'une racine*, ou simplement, *Le chevelu.*

CHEVELURE. s. f. coll. Les cheveux. *Avoir une belle chevelure. Une longue chevelure. Une chevelure blonde, brune, noire, soyeuse. Une épaisse chevelure. Une chevelure bien peignée, mal peignée. Chevelure en désordre. Laisser flotter sa chevelure.*

CHEVELURE, se dit aussi Des rayons de certaines comètes. *La chevelure de cette comète.* Voyez CHEVELU.

En Astron., *Chevelure de Bérénice*, Constellation de l'hémisphère septentrional, voisine de la queue du Lion.

CHEVELURE, se dit encore, par analogie et poétiquement, Des feuilles des arbres. *Les arbres ont perdu, ont dépouillé leur chevelure.*

CHEVET. s. m. Traversin, long oreiller sur lequel on appuie sa tête quand on est dans le lit. *Il s'endort aussitôt qu'il a la tête sur le chevet. Il ne peut dormir, si le chevet n'est bien haut. Il aime le chevet bien bas. Entretenir quelqu'un au chevet de son lit. Je m'assis à son chevet.*

Prov. et fig., *Il a trouvé cela sous son chevet*, Il l'a rêvé; se dit De quelqu'un qui débite des histoires fausses ou dénuées de preuves.

Prov. et fig., *C'est son épée de chevet*, C'est la personne dont il se sert dans toutes sortes d'affaires, soit pour le conseil, soit pour l'exécution. Cela se dit également Des choses. *L'Iliade d'Homère était l'épée de chevet d'Alexandre.*

Droit de chevet, Certaine somme qu'un officier des compagnies supérieures payait autrefois à ses confrères quand il se mariait.

CHEVET, en termes d'Architecture, La partie qui termine le chœur d'une église; elle est souvent circulaire et plus élevée que le reste. *Le chevet de l'église de Saint-Denis.*

CHEVÊTRE. s. m. Licou. *Chevêtre de crin. Chevêtre de cuir.* Il est vieux.

CHEVÊTRE, en termes de Charpentier, Pièce de bois dans laquelle on emboîte les soliveaux d'un plancher.

CHEVÊTRE, en termes de Chirurgie, Bandage dont on se sert pour la fracture ou la luxation de la mâchoire inférieure.

CHEVEU. s. m. Poil de la tête. Il ne se dit qu'en parlant de l'homme. *Il est chauve, il n'a pas un cheveu. Cela est délié, fin comme un cheveu. Il ne s'en faut pas de l'épaisseur d'un cheveu que ces deux choses-là ne se touchent. De beaux cheveux. De grands cheveux. Cheveux longs, courts, plats, frisés. Cheveux blonds, bruns, noirs, châtains, roux, cendrés, gris, blancs. Ses cheveux commencent à grisonner. Ses cheveux ont blanchi. L'âge a blanchi ses cheveux. Ils n'ont pas respecté ses cheveux blancs. Cheveux épars. Cheveux hérissés. Cheveux plats. Cheveux crépus. Cheveux bien peignés, crêpés, ondés, annelés, tressés, bouclés, poudrés. Cheveux fins, doux, raides, gras. Porter les cheveux longs, courts. Poudre, composition pour teindre les cheveux. Faire couper, faire rafraîchir ses cheveux. Se faire couper les cheveux. La poudre dégraisse les cheveux. Deux petits garçons qui se prennent aux cheveux, qui se tirent aux cheveux. S'arracher les cheveux de douleur, de désespoir. Tirer quelqu'un par les cheveux. Une touffe de cheveux. Une poignée de cheveux. Une tresse, une boucle de cheveux. Un tour de cheveux, de faux cheveux. Un bracelet de cheveux. Une bague de cheveux. Une bourse de cheveux.*

Être coiffée en cheveux, se dit D'une femme qui est coiffée, sans avoir de bonnet, de chapeau, etc.

Fig., *Cheveux d'ébène*, Cheveux très noirs.

Prov. et fig., *Fendre un cheveu en quatre*, Faire des distinctions, des divisions sub-

tiles. On dit de même : *C'est vouloir fendre un cheveu en quatre. Cet homme fendrait un cheveu en quatre.*

Fig., *Cela fait dresser les cheveux à la tête, fait dresser les cheveux*, Cela fait horreur. On dit aussi, *Les cheveux me dressent à la tête.*

Fam., *Ils étaient près de se prendre aux cheveux*, Ils étaient fort animés l'un contre l'autre, ils étaient près de se battre.

Fig., *Prendre l'ocasion aux cheveux*, Saisir l'occasion, en profiter. *Il faut prendre l'occasion aux cheveux.*

Fig. et fam., *Cette comparaison, cette interprétation, ce raisonnement, cette pensée est tirée par les cheveux*, Elle est amenée, elle est présentée d'une manière peu naturelle et forcée.

Fig., *Ne tenir qu'à un cheveu*, se dit D'une chose qui est tout à fait sur le point d'arriver. *Le succès de cette affaire n'a tenu qu'à un cheveu.* On dit dans le même sens : *Il ne s'en est fallu que de l'épaisseur d'un cheveu.*

CHEVILLE. s. f. Morceau de bois, de fer, etc., rond ou carré, qu'on fait entrer dans un trou, pour le boucher, pour faire des assemblages, ou pour d'autres usages. *Cheville de bois, de fer, de cuivre. Cheville carrée, ronde. Grosse cheville. Cela ne tient qu'à une cheville. Pendre quelque chose à une cheville. Planter, ficher une cheville dans la muraille.*

Cheville ouvrière, Grosse cheville de fer qui joint le train de devant d'un carrosse avec la flèche ou avec les brancards. Cela signifie aussi, figurément et familièrement, Le principal mobile, le principal agent d'une affaire.

Cheville à tourniquet, Bâton qu'on passe dans une corde, et dont on fait une espèce de tourniquet pour serrer la corde qui assure la charge d'une charrette.

Prov., fig. et pop., *Autant de trous, autant de chevilles; autant de chevilles que de trous*, se dit en parlant D'une personne qui trouve à tout des excuses, des réponses, des défaites, des expédients.

Aux Jeux de l'hombre, du quadrille et du tri, *Être en cheville*, N'être ni le premier ni le dernier en carte.

Cheville, se dit figurément, en Versification, de Tout ce qui n'est mis dans un vers que pour la mesure ou pour la rime. *Ces vers sont pleins de chevilles. Cette épithète est une cheville.*

Cheville, se dit aussi Des petits morceaux de bois ou de métal qui, dans les instruments à cordes, servent à tendre ou à détendre les cordes. *Il manque une cheville à ce violon.*

Cheville du pied, Partie de chacun des deux os de la jambe qui s'élève en bosse aux deux côtés du pied.

Fig. et fam., *Il ne lui va pas à la cheville du pied*, se dit D'un homme comparé à un autre qui, dans son genre, lui est extrêmement supérieur.

CHEVILLER. v. a. Joindre, assembler avec des chevilles. *Cheviller une table, une armoire, une porte, etc.*

Fig. et fam., *Cheviller des vers*, Y mettre des mots inutiles.

Chevillé, ée. part. passé. *Navire doublé et chevillé en cuivre.*

Prov. et fig., *Avoir l'âme chevillée dans le corps*, se dit D'une personne qui résiste à de grandes maladies, à des blessures dangereuses.

Chevillé, en termes de Blason, se dit Des ramures d'un bois de cerf. *Il porte d'azur à deux bois de cerf, chaque branche chevillée de six pièces d'argent.*

En termes de Vénerie, *Tête de cerf bien chevillée*, Qui a beaucoup d'andouillers bien rangés.

CHÈVRE. s. f. La femelle du bouc. *Chèvre sauvage. Troupeau de chèvres. Lait de chèvre. Fromage de chèvre. Poil de chèvre. Camelot de poil de chèvre. La chèvre broute. Grimper, sauter comme une chèvre.*

Barbe de chèvre, Barbe qu'on laisse venir longue, grande, sous le menton.

En Botan., *Barbe-de-chèvre*, Espèce de spirée. Voyez Barbe.

Pied-de-chèvre, Levier de fer dont une extrémité est faite en pied de chèvre. *Des pieds-de-chèvre.*

Prov. et fig., *Où la chèvre est attachée, il faut qu'elle broute*, On doit se résoudre à vivre dans l'état où l'on se trouve engagé, dans le lieu où l'on est établi.

Prov. et fig., *Prendre la chèvre*, Se fâcher, s'irriter tout à coup, pour un léger sujet, mal à propos.

Prov. et fig., *Ménager, sauver la chèvre et le chou*, User d'adresse pour se conduire entre deux partis, entre deux adversaires, de manière à ne blesser ni l'un ni l'autre. *Il s'est mis dans l'embarras, pour avoir voulu ménager la chèvre et le chou.*

Prov. et fig., *Il serait amoureux d'une chèvre coiffée*, se dit D'un homme qui s'éprend de toutes les femmes, quelque laides qu'elles soient.

Chèvre, signifie aussi, Une machine propre à élever des fardeaux, des poutres, etc.

Chèvre, en Astronomie, désigne Une des constellations septentrionales. On donne aussi ce nom à une étoile du Cocher.

CHEVREAU. s. m. Le petit d'une chèvre. *Il bondit comme un chevreau. Un quartier de chevreau.* On l'appelle aussi *Cabri.*

Il se dit encore de La peau de chèvre ou de chevreau préparée. *Gants de chevreau.*

CHÈVREFEUILLE. s. m. Arbrisseau grimpant qui porte des fleurs odoriférantes, et dont on se sert ordinairement pour les berceaux de jardin, et dans les palissades. *Chèvrefeuille des jardins. Chèvrefeuille des bois. Un berceau de chèvrefeuille. Chèvrefeuille romain. Chèvrefeuille printanier. Palissade de chèvrefeuille.*

CHÈVRE-PIED, ou **CHÈVRE-PIEDS.** adj. m. Qui a des pieds de chèvre. Il n'est usité qu'en parlant Des satyres, qu'on appelle *Dieux chèvre-pieds.*

CHEVRETTE. s. f. La femelle du chevreuil.

Il se dit aussi d'Une sorte de petites écrevisses de mer, appelées plus ordinairement *Crevettes.*

CHEVRETTE. s. f. Petit chenet bas, qui n'a point de branche devant.

CHEVREUIL. s. m. Espèce de bête fauve, qui est beaucoup plus petite que le cerf, au genre duquel elle appartient, et qui a quelque chose de la figure de la chèvre. *Courre le chevreuil. Faon de chevreuil. Meute pour le chevreuil. Un cuissot de chevreuil. Un filet de chevreuil.*

CHEVRIER. s. m. Celui qui mène paître les chèvres. *Le chevrier du village.*

Il s'emploie aussi au féminin. *Une chevrière.*

CHEVRILLARD. s. m. Petit chevreuil, faon de chevrette.

CHEVRON. s. m. Pièce de bois qui sert à la couverture d'une maison, et qui soutient les lattes sur lesquelles on pose la tuile ou l'ardoise.

Chevron, en termes de Blason, se dit d'Un assemblage de deux pièces plates, dont la pointe est tournée vers le haut de l'écu.

Chevron brisé, Celui dont la pointe est fendue, en sorte que les pièces ne se touchent que par un de leurs angles.

Chevron, se dit, par extension, de Deux morceaux de galon assemblés en angle, que les militaires ont le droit de porter sur la manche gauche de leur habit, après un certain temps de service. *Ce soldat a deux, a trois chevrons. Chaque chevron vaut une augmentation de paye.*

CHEVRONNÉ, ÉE. adj. T. de Blason. Il se dit Des pièces ou de tout l'écu chargés de chevrons.

CHEVROTANT, ANTE. adj. T. de Musique. Qui chevrote. *Voix chevrotante.*

CHEVROTEMENT. s. m. T. de Musique. Action de chevroter. *Les chevrotements sont désagréables.*

CHEVROTER. v. n. T. de Musiq. Chanter d'une voix tremblotante comme le cri de la chèvre. *Ce chanteur chevrote.* On le dit aussi De la voix. *La voix de cette femme chevrote, commence à chevroter.*

Chevroté, ée. part. passé. *Trilles chevrotés.*

Chevroter, se dit aussi De la chèvre qui met bas. *Cette chèvre a chevroté.*

CHEVROTIN. s. m. Peau de chevreau corroyée. *Gants de chevrotin.*

CHEVROTINE. s. f. Gros plomb dont on se sert pour tirer le chevreuil et autres bêtes fauves. *Mon fusil est chargé de chevrotines, à chevrotines.*

CHEZ. préposition. Dans la maison de, au logis de. *J'ai été chez vous, chez mon père, etc. Chacun est maître chez soi. Allons-nous-en chacun chez nous. Je viens de chez vous, d'auprès de chez vous. J'ai passé par chez vous.*

Il se dit quelquefois, par extension, Du pays natal, du lieu qu'on habite ordinairement. *Je pars demain pour chez moi. L'air de ce pays ne lui convenait pas, il a été obligé de retourner chez lui. Pour vaincre ce peuple, il ne faut pas l'attaquer chez lui.*

Il signifie aussi, Parmi. *Il y avait telle coutume chez les Grecs. Chez nous, les modes se succèdent rapidement.*

Chez, signifie quelquefois, figurément, En, dans, tant au sens physique qu'au sens moral. *On trouve chez les auteurs grecs des exemples de... C'est chez lui une habitude. Chez la plupart des jeunes gens, tous les goûts sont des passions.*

Quelquefois, de cette préposition, jointe à un pronom personnel, il se forme un nom substantif. *Avoir un chez-soi. Aimer son chez-soi. Quand j'aurai un chez-moi, j'y recevrai mes amis. Quand vous aurez un chez-vous, j'irai vous voir. Il a maintenant un chez-lui.*

CHI

CHIAOUX. s. m. Espèce d'huissier chez les Turcs.

CHIASSE. s. f. Écume de métaux. *Chiasse de fer, de cuivre, etc.*

Chiasse de mouche, de ver, Excréments de mouche, de ver.

Fig. et bass., *Ce n'est que de la chiasse,*

se dit De toute chose vile, méprisable, qui ne vaut pas la peine qu'on la ramasse.

CHIBOUQUE. s. f. Pipe turque, à long tuyau de bois.

CHICANE. s. f. Il se dit, par dénigrement, des procès en général; et, dans un sens particulier, de L'abus que font certaines personnes des ressources et des formalités de la procédure. *Redouter la chicane. Aimer la chicane. Les détours, les ruses de la chicane.*

Il signifie aussi, Subtilité captieuse en matière de procès. *Étrange chicane. Une pure chicane. Chercher des chicanes.*

Fam., *Gens de chicane*, Les praticiens subalternes, comme huissiers, avoués, etc. Il ne se dit que par dénigrement.

CHICANE, se dit, par extension et familièrement, de Toute objection sophistique ou trop subtile, de toute contestation mal fondée, en quelque matière que ce soit. *Toutes ces raisons, toutes ces objections ne sont que de pures chicanes. Vous me faites là une chicane, une mauvaise chicane. Chercher chicane à quelqu'un. Faire à un auteur une chicane de mots.*

En termes d'Art militaire, *Guerre de chicane*, Guerre où l'on ne livre que de petits combats pour disputer le terrain.

CHICANE, se dit aussi d'Une manière de jouer au mail. *Jouer à la chicane.* On le dit également au Billard et à la Paume.

CHICANER. v. n. User de chicane en procès. *Ce procureur, cet avoué ne fait que chicaner.*

Il signifie, par extension, Se servir de subtilités captieuses, contester sans fondement, en quelque matière que ce soit. *Il ne fait que chicaner au jeu. Il chicane sur tout.*

CHICANER, est aussi verbe actif, et signifie, Intenter un procès à quelqu'un mal à propos. *Cet homme chicane tous ses voisins.*

Fig. et fam., *Il chicane sa vie*, se dit D'un accusé qui se défend bien.

Fig. et fam., *Cela me chicane*, se dit D'une chose qui n'est pas importante, grave, mais qui ne laisse pas de tourmenter, de faire de la peine. *Cette affaire n'est qu'une bagatelle, mais elle ne laisse pas de le chicaner.*

En termes de Guerre, *Chicaner le terrain*, Le disputer pied à pied.

En termes de Marine, *Chicaner le vent*, Gouverner au plus près du vent, presque à ralinguer, c'est-à-dire, de manière à laisser dans les voiles le moins de vent qu'il est possible. *Un navire qui chicane le vent diminue son sillage et augmente sa dérive.*

CHICANER, actif, signifie aussi, Reprendre, critiquer mal à propos et sur des bagatelles. *Il ne faut pas chicaner les poëtes sur des vétilles.*

CHICANÉ, ÉE. part. passé.

CHICANERIE. s. f. Tour de chicane. *C'est une pure chicanerie. Il m'a fait mille chicaneries.* Il est familier.

CHICANEUR, EUSE. s. Celui, celle qui chicane, qui aime à chicaner, principalement en affaires. *Insupportable chicaneur. Grand chicaneur. C'est une chicaneuse.*

Il s'emploie aussi adjectivement. *Je ne vis jamais homme plus chicaneur. Esprit chicaneur.*

CHICANIER, IÈRE. s. Celui, celle qui conteste, qui vétille sur les moindres choses. *C'est un chicanier, un vrai chicanier.* Il est familier.

Il s'emploie aussi adjectivement. *Quel homme chicanier!*

Cela est chicanier, Cela est embarrassant, vétilleux et difficile. Cette locution a vieilli.

CHICHE. adj. des deux genres. Trop ménager, qui a de la peine à dépenser ce qu'il faudrait. *Il est bien chiche. Il est si chiche! Que vous êtes chiche!* Il est familier.

Prov., *Il n'est festin que de gens chiches*, Ceux qui vivent avec une grande épargne, aiment à paraître magnifiques dans les occasions d'éclat.

Fig., *Être chiche de ses paroles, chiche de ses pas, de ses peines, chiche de louanges, etc.*, N'aimer guère à parler, à agir pour les autres, à donner des louanges, etc.

CHICHE, signifie aussi, Chétif, mesquin. *C'est une chiche récompense de mon travail. La moisson sera chiche.*

CHICHE, se dit d'Une espèce de pois que quelques-uns nomment autrement *Pois gris. Semer des pois chiches.*

CHICHEMENT. adv. Avec avarice, d'une manière chiche. *Donner chichement. Récompenser chichement un service rendu. Vivre chichement.*

CHICON. s. m. Laitue romaine.

CHICORACÉES. s. f. pl. T. de Botan. Famille de plantes laiteuses et à fleurs composées, dont la Chicorée est un des genres les plus remarquables. *Les laitues appartiennent à la famille des chicoracées.* Il peut s'employer au singulier. *Le pissenlit est une chicoracée.* On dit quelquefois adjectivement, *Les plantes chicoracées.*

CHICORÉE. s. f. Plante potagère qui se met ordinairement en salade ou s'accommode de diverses sortes. *Chicorée blanche. Chicorée sauvage. Une salade de chicorée. Un plat de chicorée au jus. Sirop de chicorée. Eau de chicorée. Café de chicorée*, ou simplement, *Chicorée*, Poudre de chicorée grillée que plusieurs personnes mêlent au café.

CHICOT. s. m. Ce qui reste hors de terre d'un arbre cassé par le vent ou coupé. *Cette forêt est pleine de chicots.*

Il se dit aussi d'Un petit morceau de bois rompu. *En passant dans la forêt, son cheval se mit un chicot dans le pied.*

Il se dit encore, vulgairement, d'Un morceau qui reste d'une dent rompue. *Il m'a arraché une dent, mais il m'en a laissé un chicot.*

CHICOTER. v. n. Contester sur des bagatelles. Il est populaire.

CHICOTIN. s. m. Suc amer tiré de la coloquinte, et dont les nourrices se frottent le bout des mamelles, quand elles veulent sevrer les enfants. *Cela est amère comme chicotin.*

Dragées de chicotin, ou simplement, *Chicotins*, Certaines dragées fort amères, où l'on a mêlé du chicotin.

CHIEN, CHIENNE. s. Quadrupède, le plus familier et le plus intelligent des animaux domestiques. *Gros chien. Petit chien. Chien à grandes oreilles. Cette chienne est chaude, est en chaleur, est pleine. Chien hargneux. Chien enragé. Chien fou. Chien de berger. Chien de Sibérie. Chien de Terre-Neuve. Chien des Pyrénées. Chien des Alpes. Chien danois. Chien turc. Le museau, la gueule, les pattes d'un chien. Les aboiements d'un chien. Cet aveugle est conduit par un chien. Chien de basse-cour. Chien de garde. Tenir un chien à l'attache, en laisse. Jeter un os à un chien. Haler les chiens contre quelqu'un, après quelqu'un. Chien de chasse. Chien pour le loup, pour le sanglier. Chien couchant. Chien d'arrêt. Chien courant. Dresser un chien. Châtier un chien. Museler un chien. Meute de chiens pour le lièvre, pour le cerf, pour le chevreuil. Valet de chiens. Coupler, découpler les chiens. Donner les chiens. Lâcher les chiens. Faire chasser les chiens. Appeler les chiens. Ce piqueur est toujours à la queue des chiens. Les chiens sont en défaut. Remettre les chiens sur les voies. Les chiens n'ont point de nez aujourd'hui. Donner la curée aux chiens.*

Chien traître, Chien qui mord sans aboyer.

Chien sage, Chien qui ne s'emporte point après le gibier.

Chien savant, Chien dressé à certains exercices qui semblent exiger plus que de l'instinct.

Rompre les chiens, Les arrêter, les empêcher de suivre une voie.

Fig. et fam., *Rompre les chiens*, Empêcher qu'une conversation qui pourrait avoir quelque inconvénient ne continue. *Ils allaient continuer, mais j'ai su rompre les chiens.*

Prov., *Il est fou comme un jeune chien*, se dit D'un jeune garçon étourdi et folâtre.

Fam., *Il est fait à cela comme un chien à aller à pied, à aller nu-tête*, se dit D'un homme tellement accoutumé à faire une chose, qu'elle semble lui être naturelle.

Prov. et fig., *Il est là comme un chien à l'attache, comme un chien d'attache*, se dit D'un homme dont l'emploi, le travail est fort assujettissant.

Prov. et fig., *Il fait cela comme un chien qu'on fouette*, Il fait cela de fort mauvaise grâce.

Prov. et fig., *C'est le chien de Jean de Nivelle, il s'enfuit quand on l'appelle*, se dit D'un homme qui s'éloigne, qui s'en va, quand on veut le retenir.

Prov., *Battre quelqu'un comme un chien, l'étriller en chien courtaud. On l'a traité comme un chien. On le laisse comme un chien. Être las comme un chien.*

Prov. et fig., *Il fait un temps à ne pas mettre un chien dehors*, Il pleut à verse, il fait un temps affreux.

Prov. et fig., *Mener une vie de chien*, Mener une vie misérable. *Mourir comme un chien*, Mourir sans vouloir témoigner le moindre repentir de ses fautes. *Être enterré comme un chien*, Être inhumé sans aucun appareil, sans aucune cérémonie religieuse.

Fig. et fam., *Cela ne vaut pas les quatre fers d'un chien*, Cela ne vaut absolument rien.

Fig., et fam., *C'est Saint Roch et son chien*, se dit De deux personnes qu'on voit toujours ensemble.

Prov. et fig., *Qui m'aime, aime mon chien*, Lorsqu'on aime quelqu'un, on aime tout ce qui lui appartient.

Prov. et fig., *Il vaut autant être mordu d'un chien que d'une chienne*, Entre deux choses également nuisibles, il n'y a point de choix à faire.

Prov. et fig., *C'est une charrue à chiens*, se dit en parlant D'associés qui ne s'accordent pas, qui n'agissent pas de concert dans leur entreprise.

Prov., *Ils s'accordent, ils vivent comme chiens et chats*, Ils ne peuvent s'accorder, ils ne sauraient vivre ensemble.

Fig. et fam., *Leurs chiens ne chassent pas ensemble*, se dit De deux personnes qui ne sont pas en bonne intelligence.

Prov. et fig., *Il n'est chasse que de vieux chiens*, Il n'y a point d'hommes plus propres au conseil et aux affaires que les vieillards, à cause de leur expérience.

Prov. et fig., *Les bons chiens chassent de race*, ou *Bon chien chasse de race*, Ordinairement les enfants tiennent des mœurs et des inclinations de leurs pères.

Prov. et fig., *Chien qui aboie ne mord pas*, Les gens qui font le plus de bruit ne sont pas toujours les plus à craindre.

Prov. et fig., *Jamais à un bon chien il ne vient un bon os*, se dit Lorsqu'une bonne fortune ne vient point à ceux qui en seraient dignes.

Prov. et fig., *Chien hargneux a toujours l'oreille déchirée*, Il arrive toujours quelque accident aux querelleurs.

Prov. et fig., *Quand on veut noyer son chien, on dit qu'il a la rage*, ou *Qui veut noyer son chien, l'accuse de la rage*, On trouve aisément un prétexte, quand on veut quereller ou perdre quelqu'un.

Prov. et fig., *C'est un chien au grand collier*, se dit D'un homme qui a le principal crédit dans une compagnie ou dans une maison.

Prov. et fig., *Il mourrait plutôt quelque bon chien de berger*, se dit Lorsqu'un homme méchant et inutile est réchappé d'une maladie.

Prov. et fig., *Ce sont deux chiens après un os*, se dit De deux personnes qui sont en débat pour emporter une même chose, qui poursuivent la même chose.

Prov. et fig., *Il y a trop de chiens après l'os*, se dit en parlant D'une spéculation pour laquelle les associés sont tellement nombreux, que la part de profit qui doit revenir à chacun d'eux ne peut être que fort petite.

Prov. et fig., *Faire le chien couchant*, Flatter quelqu'un, tâcher de le gagner par des soumissions basses et rampantes. On dit de même, *C'est un bon chien couchant*.

Prov. et fig., *Ils veulent faire comme les grands chiens, ils veulent pisser contre la muraille*, se dit Des petits garçons qui veulent faire comme les grandes personnes.

Prov. et fig., *Pendant que le chien pisse, le loup s'en va*, Le moindre retardement fait perdre l'occasion favorable.

Prov. et fig., *Il n'en donnerait pas, il n'en jetterait pas sa part aux chiens*, se dit D'un homme qui se croit bien fondé dans les prétentions qu'il a sur quelque chose.

Prov. et fig., *Jeter sa langue aux chiens*, Renoncer à deviner quelque chose. *Il m'est impossible de trouver le mot de cette énigme, je jette ma langue aux chiens.*

Prov. et fig., *S'il disait, s'il faisait telle chose, il ne serait pas bon à jeter aux chiens*, Tout le monde le blâmerait et crierait après lui.

Prov. et fig., *Battre le chien devant le lion, devant le loup*. Voyez BATTRE.

Prov. et fig., *Il vient là comme un chien dans un jeu de quilles*, se dit D'un homme qui vient à contretemps dans une compagnie où il embarrasse. *Recevoir quelqu'un comme un chien dans un jeu de quilles*, Lui faire un très mauvais accueil.

Prov. et fig., *Il ne faut point se moquer des chiens qu'on ne soit hors du village*, Il faut se mettre à l'abri du danger avant de s'en moquer.

Prov., *Il est comme le chien du jardinier qui ne mange point de choux, et n'en laisse point manger aux autres*, se dit D'un homme qui ne peut pas se servir d'une chose, et qui ne veut pas que les autres s'en servent.

Prov. et fig., *C'est un beau chien s'il voulait mordre*, se dit D'un homme d'un bel extérieur, et qui paraît brave, mais qui ne l'est pas.

Prov. et fig., *C'est un chien qui aboie à la lune*, se dit D'un homme qui crie inutilement contre un plus puissant que lui.

Fig. et fam., *Entre chien et loup*, désigne Le moment du crépuscule où l'on ne fait qu'entrevoir les objets, sans pouvoir les distinguer. *Il était entre chien et loup, quand nous aperçûmes je ne sais quoi.*

En Astron., *Grand Chien* et *Petit Chien*. Noms qu'on donne à deux constellations de l'hémisphère austral.

CHIEN, se dit, figurément et familièrement, Des personnes et des choses, par injure et par mépris. *Quel chien de musicien! Quel chien de temps! Voilà une chienne de musique! Quelle chienne de mine il a! Un chien de repas. Il vous a fait un beau chien de présent.*

Popul., Il se dit d'Une personne sévère et dure. *C'est un mauvais chien. Quel mauvais chien!*

Prov. et bass., *Cela n'est pas tant chien*, Cela n'est pas trop mauvais.

Fig. et fam., *Querelle de chien, bruit de chien, train de chien*, Grande querelle, grand bruit.

Fig. et fam., *C'est un métier de chien*, se dit D'une profession, d'un travail qui donne beaucoup de peine et peu de profit.

CHIEN, en Histoire naturelle, se dit Du genre des mammifères auquel appartient le chien. *Le loup, le renard, le chacal, sont du genre des chiens, du genre chien.*

Chien-loup, *chien-renard*, Espèces de chiens qui tiennent du loup, du renard. *Des chiens-loups. Des chiens-renards.*

Chien marin, ou *Chien de mer*, Poisson de mer dont la peau est si rude, que lorsqu'elle est séchée, les menuisiers s'en servent pour polir un ouvrage.

Chien de faïence, se dit D'une sorte de figures d'ornement mises en regard.

Fig. et fam., *Ils se regardent comme des chiens de faïence*, se dit De personnes qui se regardent fixement sans bouger et sans rien dire.

CHIEN, signifie encore, Cette pièce qui tient la pierre d'une arme à feu. *Le chien d'un fusil, d'un pistolet.*

CHIENDENT. s. m. Plante graminée qui a une grande quantité de racines longues, traçantes, noueuses par intervalles, et entrelacées les unes dans les autres. *Cette terre est toute pleine de chiendent. Il est difficile d'extirper le chiendent. Cette plante, cette herbe, pousse comme du chiendent. Les racines de chiendent sont bonnes à faire de la tisane.*

CHIE-EN-LIT. s. m. Nom que les enfants et les gens du peuple donnent par raillerie aux masques qui courent les rues pendant les jours gras. *Une troupe de chie-en-lit.* Ils leur crient de même, *À la chie-en-lit*, par corruption de *Il a chié au lit*, qui se disait autrefois.

CHIENNER. v. n. Il se dit Des chiennes quand elles mettent bas. *Une chienne qui a chienné.* Il est peu usité.

CHIER. v. n. Se décharger le ventre des gros excréments. Il est bas.

Il est aussi quelquefois actif. *Chier du musc.*

CHIÉ, ÉE. part. passé.

CHIEUR, EUSE. s. Celui, celle qui se décharge le ventre des gros excréments. Il est bas.

CHIFFE. s. f. Nom que l'on donnait autrefois, dans les Papeteries, Aux vieux morceaux d'étoffe qui servent à faire le papier, et qu'on nomme plus ordinairement *Chiffons*.

Il se dit aussi, par mépris, d'Une étoffe faible et mauvaise. *Ce n'est que de la chiffe. Cela est mou comme chiffe.*

Fig. et fam., *Mou comme chiffe*, se dit D'un homme d'un caractère faible, qui ne résiste à rien.

CHIFFON. s. m. Mauvais linge, ou mauvais morceau de quelque vieille étoffe. *Chercher, ramasser des chiffons. Vendre des chiffons. Le papier se fait ordinairement de chiffons broyés et réduits en pâte.*

Fig. et fam., *Cette personne n'est vêtue que de chiffons*, Ses vêtements n'ont que de l'apparence sans valeur.

Un chiffon de papier, Un morceau de papier froissé, sali ou déchiré. Il se dit aussi, figurément et familièrement, d'Un écrit dont le contenu n'est d'aucune importance, d'aucune valeur. *Ce n'est pas là une quittance en règle, ce n'est qu'un chiffon de papier.*

CHIFFON, se dit encore, figurément et familièrement, de Tout ajustement de femme qui ne sert qu'à la parure. *Cette femme dépense tant pour ses chiffons. Elle se ruine en chiffons. Elle ne s'occupe, elle ne parle que de chiffons.*

CHIFFONNE. adj. fém. T. de Jardin. Il ne s'emploie que dans cette locution, *Branche chiffonne*, Branche grêle et inutile.

CHIFFONNER. v. a. Bouchonner, froisser. *Chiffonner du linge. Chiffonner un habit. Il a été dans la foule, où on l'a tout chiffonné. Chiffonner du papier.*

Il signifie encore, familièrement, Déranger l'ajustement d'une femme. *Le vent l'a toute chiffonnée.*

Fig. et fam., *Cela le chiffonne*, Cela le contrarie.

Chiffonner, signifie quelquefois, S'occuper de petits travaux d'aiguille. *Elle aime à chiffonner. Elle chiffonne avec une adresse remarquable.*

CHIFFONNÉ, ÉE. part. passé.

Fig. et fam., *Une petite mine chiffonnée*, se dit D'un visage peu régulier qui n'est pas sans quelque agrément.

CHIFFONNIER, IÈRE. s. Celui, celle qui ramasse des chiffons par la ville. *La hotte, le crochet d'un chiffonnier.*

Fig. et fam., *C'est un chiffonnier, ce n'est qu'un chiffonnier*, se dit D'un homme qui débite sans choix tout ce qu'il entend dire par la ville. On le dit aussi d'un homme vétilleux et tracassier.

CHIFFONNIER. s. m., ou **CHIFFONNIÈRE.** s. f. Sorte de petit meuble à plusieurs tiroirs, dans lequel les femmes mettent des morceaux d'étoffe et tout ce qui sert à leurs ouvrages d'aiguille.

CHIFFRE. s. m. Caractère dont on se sert pour marquer les nombres. *Chiffres arabes. Chiffres romains. Les nombres exprimés par un seul chiffre, par deux chiffres, etc. Une colonne de chiffres. Un chiffre bien fait, mal fait. Apprendre à connaître les chiffres. Une longue série de chiffres. Écrire une date en chiffres.* On l'employait autrefois d'une manière absolue, pour désigner Les chiffres en général. *Apprendre le chiffre. Mettre le chiffre au feuillet d'un registre. Se tromper au chiffre.*

Il signifie quelquefois, La somme totale, le total. *Le chiffre du budget est augmenté. Il a fait des dépenses qui se montent à*

un chiffre fort élevé. On dit, dans le même sens, *Le chiffre de la population, de la mortalité.*

Prov. et fig., *C'est un zéro en chiffre*, se dit D'un homme nul, d'un homme qui n'est d'aucune considération.

CHIFFRE, se dit aussi d'Une manière secrète d'écrire par le moyen de certains mots ou de certains caractères dont on est convenu avec ceux à qui l'on écrit. *Écrire en chiffre. Faire un chiffre. Changer de chiffre. Donner un chiffre. Le commis qui a les chiffres. Avoir le secret du chiffre.*

La clef du chiffre, L'alphabet dont on est convenu, et qui sert à chiffrer ou à déchiffrer les dépêches secrètes.

CHIFFRE, se dit, figurément, de Certaines façons de parler que quelques personnes ont entre elles, et qui ne sont point entendues des autres. *C'est un chiffre entre eux.*

CHIFFRE, se dit encore de L'arrangement de deux ou de plusieurs lettres initiales de noms, entrelacées l'une dans l'autre. *Faire un chiffre. Voilà un beau chiffre. Graver un chiffre sur un cachet. Faire dessiner, faire graver son chiffre. Ils gravèrent leurs chiffres sur l'écorce des arbres. Il n'a point d'armes à sa voiture, il n'a qu'un chiffre.*

CHIFFRER. v. n. Marquer par chiffres ; compter avec la plume. *Ne savoir pas chiffrer. Apprendre à chiffrer. Un homme qui chiffre bien.*

Il s'emploie, comme verbe actif, dans le sens de Numéroter, distinguer par des chiffres. *Chiffrer les pages d'un registre.* Cette acception est maintenant peu usitée.

CHIFFRER, signifie aussi, Écrire en chiffre. *Chiffrer une dépêche.*

CHIFFRER, en termes de Musique, Écrire au-dessus ou au-dessous des notes de la basse, des chiffres qui désignent les accords que ces notes doivent porter. *Chiffrer un accord. Chiffrer une sixte, une quinte.*

CHIFFRÉ, ÉE. part. passé. *Musique chiffrée.*

CHIFFREUR. s. m. Celui qui compte bien avec la plume. *Il faut être habile chiffreur pour être bon arithméticien.*

CHIGNON. s. m. Le derrière du cou.

Il se dit, par extension, de Cette partie de la coiffure des femmes, que forment les cheveux de derrière relevés en double. *Les chignons sont de mode. Chignon uni. Chignon natté. Un faux chignon.*

CHIMÈRE. s. f. Monstre fabuleux, ayant le devant d'un lion, le milieu du corps d'une chèvre, et le derrière d'un dragon. *Bellérophon combattit la chimère.*

Il se dit, figurément, Des imaginations vaines et qui n'ont aucun fondement. *Avoir des chimères dans la tête. C'est une pure chimère. Vaine chimère. Se former, se créer des chimères. Se repaître de chimères. Avoir la tête remplie de chimères. Traiter une prétention de chimère. Voilà une belle chimère. C'est là sa chimère.*

CHIMÉRIQUE. adj. des deux genres. Visionnaire, plein de chimères, d'imaginations ridicules et vaines. *Esprit chimérique.*

Il se dit aussi des imaginations, des prétentions, des espérances ou des craintes qui n'ont aucun fondement solide et réel. *Un être chimérique. Prétention chimérique. Projet, dessein chimérique. Espérance chimérique. Crainte chimérique.*

CHIMIE. s. f. Science qui a pour objet la connaissance de l'action réciproque et moléculaire de tous les corps de la nature les uns sur les autres. *Chimie minérale. Chimie organique. Enseigner la chimie. Étudier la chimie. Cours de chimie. Professeur de chimie. Expérience de chimie. Laboratoire de chimie. Termes de chimie.*

CHIMIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à la chimie. *Moyen chimique. Composition chimique. Produits chimiques. Nomenclature chimique. Analyse chimique.*

Allumettes chimiques, Allumettes au phosphore et qui s'allument par le frottement.

CHIMISTE. s. m. Celui qui sait bien la chimie, qui s'occupe de chimie. *C'est un chimiste. Un excellent chimiste. Les principes des chimistes.*

CHIMPANZÉ. s. m. Espèce de grand singe, appelé aussi *Troglodyte noir.*

CHINA. s. m. T. de Botan. Voyez SQUINE.

CHINCHILLA. s. m. Animal du Pérou et du Chili, dont la fourrure est très estimée. Il se dit aussi de la fourrure de cet animal.

CHINER. v. a. Il ne s'emploie guère que dans cette phrase, *Chiner une étoffe*, Donner des couleurs différentes aux fils de la chaîne, avant de tisser une étoffe, de manière qu'il en résulte un dessin quand l'étoffe est fabriquée.

CHINÉ, ÉE. part. passé. *Des bas chinés.*

CHINOIS, OISE. adj. Qui vient de la Chine, qui est dans le goût des ouvrages de la Chine. *Tapisserie chinoise. Pavillon chinois. Cabinet chinois. Jardin chinois. Goût chinois. Des magots chinois. Chapeau chinois* : voyez CHAPEAU.

À la chinoise, A la façon des Chinois. *Cette femme a des yeux à la chinoise. Elle se coiffe à la chinoise.*

Ombres chinoises, Petit spectacle d'enfants, qui consiste à faire passer derrière un transparent des figures découpées.

CHINOIS, s'emploie substantivement pour désigner De petites oranges vertes d'un genre particulier, qu'on mange confites dans l'eau-de-vie.

CHINOISERIE. s. f. Objet d'art, d'ameublement ou de curiosité, venant de Chine ou dans le goût chinois.

CHIOURME. s. f. coll. Il se disait de Tous les forçats et autres qui ramaient sur une galère. *Une bonne chiourme. Renforcer la chiourme. Toutes les chiourmes des galères de France. La chiourme fit force de rames.*

Il se dit encore de Tous les forçats renfermés dans un bagne. *La chiourme de Brest, de Toulon, etc. Un garde-chiourme.*

CHIPIE. s. f. Il se dit, dans un langage très familier, d'Une femme qui affecte, sans droit, des airs de distinction et de dédain, difficile à vivre, boudeuse, acariâtre.

CHIPOTER. v. n. Faire peu à peu, lentement, et à diverses reprises, ce qu'on a à faire ; vétiller, barguigner, lanterner. *Elle ne fait que chipoter.* Il est familier.

CHIPOTIER, IÈRE. s. Celui, celle qui vétille, qui ne fait que barguigner. *C'est un franc chipotier.* Il est familier.

CHIQUE. s. f. Espèce d'insecte fort petit qui s'insinue sous la peau des pieds et y cause une vive douleur.

CHIQUE, se dit aussi Du tabac en feuilles qu'on met dans sa bouche, pour chiquer. *Avoir une chique dans la bouche, jeter sa chique.*

CHIQUENAUDE. s. f. Coup que l'on donne du doigt du milieu, lorsque, après l'avoir plié et raidi contre le pouce, on le lâche sur le visage, sur le nez, etc. *Donner une chiquenaude, une bonne chiquenaude. Il se plaint qu'on l'a battu, on ne lui a pas donné une chiquenaude.*

CHIQUER. v. n. Mâcher du tabac en feuilles. *Il chique sans cesse. Tabac à chiquer.*

CHIQUET. s. m. Petit morceau. Il n'est usité que dans cette locution adverbiale et familière, *Chiquet à chiquet*, Peu à peu, par petites parcelles. *Payer chiquet à chiquet.*

CHIRAGRE. s. f. (On prononce *Ki.*) T. de Médec. Goutte qui attaque les mains.

Il est aussi adjectif et substantif des deux genres, et signifie, Qui est attaqué de la chiragre. Cette acception est peu usitée.

CHIROGRAPHAIRE. adj. des deux genres. (On prononce *Ki.*) Qui est créancier en vertu d'un acte sous seing privé, qui dès lors ne peut emporter hypothèque. *Créancier chirographaire.* On dit aussi, *Créance chirographaire.*

CHIROLOGIE. s. f. (On prononce *Ki.*) Art d'exprimer les pensées par des mouvements et des figures qu'on fait avec les mains.

CHIROMANCIE. s. f. (On prononce *Ki.*) L'art prétendu de deviner, de prédire par l'inspection de la main. *Savoir la chiromancie, les règles de la chiromancie. La chiromancie est une science frivole.* Quelques-uns disent, *Chiromance.*

CHIROMANCIEN. s. m. (On prononce *Ki.*) Celui qui fait profession de prédire par l'inspection de la main. *Un chiromancien.*

CHIRURGICAL, ALE. adj. Qui appartient à la chirurgie. *Opérations chirurgicales. Instruments chirurgicaux. Anatomie chirurgicale.*

CHIRURGIE. s. f. Partie de la médecine qui consiste à faire diverses opérations de la main sur le corps de l'homme, pour la guérison des blessures, des plaies, des fractures, des abcès, etc. *Étudier en chirurgie. Apprendre la chirurgie. Savoir la chirurgie. Traité de chirurgie. Instrument de chirurgie. Exercer la chirurgie. Pratiquer la chirurgie. Docteur en chirurgie.*

CHIRURGIEN. s. m. Celui qui fait profession de la chirurgie, qui exerce la chirurgie. *Un excellent chirurgien. Être entre les mains des chirurgiens. Chirurgien-major. Chirurgien de marine.*

CHIRURGIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à la chirurgie. *Opération chirurgique.* On dit plus ordinairement, *Chirurgical, ale.*

CHIURE. s. f. Il ne se dit que Des excréments que font les mouches. *Un miroir couvert de chiures de mouches. De la viande où il y a des chiures de mouches.*

CHL

CHLAMYDE. s. f. (On prononce *Kla.*) Espèce de manteau des anciens, court et léger, retenu par une agrafe sur l'épaule droite. *La chlamyde était le vêtement de cheval des jeunes Athéniens : quelques patriciens romains la portèrent aussi, mais par exception.*

CHLORATE. s. m. (On prononce *Klo.*) T. de Chimie. Nom générique des sels résultants de la combinaison de l'acide chlorique avec une base quelconque. *Chlorate d'argent. Chlorate de potasse. Le chlorate de potasse mêlé à un tiers de soufre détonne fortement par le choc.*

CHLORE. s. m. (On prononce *Klo.*) T. de Chimie. Substance simple, gazeuse, d'un

jaune verdâtre, et d'une odeur suffocante. *Le chlore sert à blanchir les toiles.*

CHLORHYDRATE. s. m. T. de Chimie. Nom des sels formés par la combinaison de l'acide chlorhydrique avec les bases.

CHLORHYDRIQUE. adj. T. de Chimie. Il se dit D'un acide composé de chlore et d'hydrogène. *L'acide chlorhydrique.* Cet acide s'est aussi nommé *Acide muriatique.*

CHLORIQUE. adj. (On prononce *Klo.*) T. de Chimie. Il se dit D'un acide formé de chlore et d'oxygène. *Acide chlorique.*

CHLOROFORME. s. m. (On prononce *Klo.*) T. de Chimie. Substance liquide, incolore, aromatique, qu'on obtient en distillant de l'alcool avec du chlorure de chaux en solution dans l'eau. *Le chloroforme a comme l'éther la propriété de produire l'insensibilité.*

CHLOROFORMER. v. a. (On prononce *Klo.*) Soumettre à l'action du chloroforme.

CHLOROFORMÉ, ÉE. part. passé.

CHLOROSE. s. f. (On prononce *Klo.*) T. de Médec. Maladie des pâles couleurs.

CHLOROTIQUE. adj. des deux genres. (On prononce *Klo.*) T. de Médec. Qui est affecté de chlorose, ou qui appartient à la chlorose. *Femme chlorotique. Symptômes chlorotiques.*

CHLORURE. s. m. (On prononce *Klo.*) T. de Chimie. Nom générique des corps composés de chlore et d'une substance simple, autre que l'oxygène et l'hydrogène. *Chlorure de sodium. Chlorure de soufre. Chlorure d'antimoine. Etc.*

CHO

CHOC. s. m. Heurt d'un corps contre un autre corps. *Rude choc. Choc violent. Le choc de deux vaisseaux. Il ne put résister au choc, et tomba. Il reçut le choc en pleine poitrine.*

Il se dit aussi de La rencontre et du combat de deux troupes qui se chargent. *Le choc de deux escadrons, de deux armées. Les ennemis furent renversés au premier choc, du premier choc. Ils ne soutinrent pas le choc.*

Il signifie au figuré, Conflit, opposition. *Le choc des passions La lumière jaillit quelquefois du choc des opinions. Choc d'intérêts.*

Il se dit encore figurément d'Un malheur, de toute chose qui porte une atteinte grave à la fortune, à la santé, à la raison de quelqu'un. *Ce choc ébranla sa fortune. Il a reçu un rude choc. Sa constitution affaiblie ne put soutenir un tel choc. Sa raison ne tint pas contre un choc si violent.*

CHOCOLAT. s. m. Pâte alimentaire, composée de cacao, de sucre et souvent de quelques aromates. *Un bâton, une tablette de chocolat. Des pastilles de chocolat. Chocolat de santé. Chocolat à la vanille. Le chocolat fut apporté du Mexique en Europe par les Espagnols.*

Il se dit aussi de La boisson faite avec cette pâte dissoute dans de l'eau ou dans du lait. *Le chocolat est une boisson agréable et nourrissante. Chocolat au lait. Prendre une tasse de chocolat. Faire bien mousser le chocolat. Une crème au chocolat. Une glace au chocolat.*

Couleur chocolat, Couleur semblable à celle du chocolat, qui est le brun-rouge foncé.

CHOCOLATIER. s. m. Celui qui fait et vend du chocolat.

CHOCOLATIÈRE. s. f. Vase d'argent, de cuivre, de terre, etc., pour faire fondre et bouillir le chocolat, lorsqu'on le veut prendre en boisson. *Une chocolatière d'argent.*

CHŒUR. s. m. (On prononce *Keur.*) Troupe de musiciens qui chantent ensemble; et, quelquefois, dans une acception qui se rapporte à l'origine grecque du mot, Groupe de personnages dansants. *Un excellent chœur de musique. La messe fut chantée à quatre chœurs de musique. Les chœurs de l'Opéra. Le chœur a fort bien chanté ce morceau. Après qu'une voix a fait un récit, le chœur répond.*

Les neuf chœurs des anges, Les neuf ordres des anges.

En chœur, En chantant tous ensemble. *Chanter en chœur. Répéter en chœur.*

CHŒUR, se dit aussi d'Un morceau de musique à plusieurs parties, qui est chanté par le chœur. *Il y a deux beaux chœurs dans cet opéra. Le premier chœur est excellent.*

CHŒUR, dans les pièces dramatiques des anciens, se dit de Plusieurs personnages qui, accomplissant dans une partie du théâtre certaines évolutions, chantaient de concert, soit dans le cours de la pièce, soit dans les intervalles de l'action, et prenaient quelquefois le rôle d'interlocuteurs. *Chœur de vieillards. Chœur de Phéniciennes. Chœur de captifs. Le chef du chœur. Le chœur paraissait sur le théâtre immédiatement après le prologue, et n'en sortait qu'à la fin de la pièce.*

Il se dit quelquefois de Ce que chantait le chœur. *Les chœurs d'Eschyle. Il y a dans les chœurs de cette tragédie des passages très obscurs.*

Il se dit, par analogie, de Certains intermèdes lyriques qui se chantent entre les actes de quelques tragédies modernes. *Les chœurs d'Esther, d'Athalie, etc.*

CHŒUR, signifie aussi, La partie de l'église où l'on chante l'office divin, et qui est séparée de celle qu'on appelle la Nef. *Il est entré dans le chœur. On a fermé le chœur. Le chœur est magnifiquement orné.*

Il désigne aussi, Les prêtres du chœur, ceux qui chantent au chœur. *Après que le célébrant a fini, le chœur répond.*

Enfants de chœur, Enfants qui chantent au chœur. *Maître des enfants de chœur. Un enfant de chœur.*

Dans les Couvents de filles, *Religieuses du chœur, dames du chœur*, Toutes les religieuses qui ne sont point sœurs converses.

CHOIR. v. n. (Il ne se dit guère qu'à l'infinitif, et au participe *Chu.*) Tomber, être porté de haut en bas par son propre poids, ou par impulsion. *Prenez garde de choir. Se laisser choir. On lui donna un coup qui le fit choir.*

CHU, UE. part. passé.

Au lieu du féminin *Chue*, on a dit autrefois *Chute.* Voyez *Chape-chute*, au mot CHAPE.

CHOISIR. v. a. Élire, préférer une personne ou une chose à une autre, à plusieurs autres. *Je l'ai choisi entre mille. Le roi l'a choisi pour être gouverneur de telle place. Il fut choisi pour cette expédition. Il fut choisi pour chef de l'entreprise. Choisir des fruits, des étoffes. Se choisir une compagne. Je vous choisirai ce que j'ai de mieux. Il faut lui choisir les morceaux. Quel parti choisirez-vous? Vous avez encore à choisir de prendre ou de laisser. Ils le choisirent pour leur chef, pour chef. Choisir bien ses amis. C'est un homme qui sait choisir son monde. Dans la mêlée, il choisit de l'œil celui qu'il devait frapper. De deux maux, ou entre deux maux, il faut choisir le moindre.*

Il s'emploie souvent absolument. *Il y a chez ce marchand de quoi choisir. Nous choisirons parmi ces objets. Choisissez des deux. Ces choses sont si pareilles, qu'on a peine à choisir. C'est une nécessité de faire cela, il n'y a point à choisir. Je vous donne à choisir.*

CHOISI, IE. part. passé. *Il ne va dans cette maison que des gens choisis. Une société choisie. Des termes choisis. Une épithète mal choisie. Morceaux choisis. Œuvres choisies.*

Substantiv. et fam., *C'est du choisi*, C'est ce qu'il y a de mieux, de meilleur.

CHOIX. s. m. Élection, préférence donnée à une personne ou à une chose sur une ou plusieurs autres. *Faire un bon choix, un mauvais choix. Faire choix de quelqu'un ou de quelque chose. On lui a dicté son choix. J'approuve votre choix. C'est un choix digne de vous. Sur qui tombera le choix du prince? Elle ne veut épouser que l'homme de son choix. Je ne veux que des gens de votre choix. Il eût fait par choix ce qu'il fait par devoir. Il s'en rapporte à leur choix. Je laisse cela à votre choix. Remettre la chose au choix d'un autre, à son choix. Chacun peut, à son choix, partir ou rester. Être peu scrupuleux sur le choix des moyens.*

Il signifie quelquefois, Le pouvoir, la faculté de choisir. *On lui a donné, laissé le choix. Demander le choix. Vous aurez le choix. Vous serez maîtresse du choix.*

CHOIX, signifie encore, Élite, ce qu'il y a de meilleur. *Un choix de livres. Il a eu le choix de cette marchandise. Marchandise de choix. Choix de poésies. Un heureux choix de mots.*

Sans choix, Sans discernement, sans distinction. *Il achetait, sans choix, toute sorte de livres. Il mange de toutes choses, sans choix. Il assemble ses idées sans méthode et sans choix.*

CHOLÉDOQUE. adj. m. (On prononce *Ko.*) T. d'Anat. Il s'emploie dans cette dénomination, *Le canal cholédoque*, Canal qui conduit la bile du foie dans l'intestin duodénum.

CHOLÉRA-MORBUS, ou simplement **CHOLÉRA.** s. m. (On prononce *Koléra-morbuce, Koléra.*) T. de Médec., emprunté du latin. Maladie caractérisée par des vomissements et des déjections de bile douloureuses et fréquentes, avec anxiété générale, altération profonde de la physionomie, crampes et syncopes. *Choléra-morbus sporadique. Choléra-morbus épidémique. Choléra asiatique. Le choléra-morbus a fait de grands ravages dans cette ville. Cet homme est mort du choléra. Le traitement du choléra.*

CHOLÉRINE. s. f. (On prononce *Ko.*) T. de Médec. Affection qui règne souvent pendant le choléra épidémique et qui est caractérisée par la diarrhée.

CHOLÉRIQUE. adj. des deux genres. (On prononce *Ko.*) T. de Médec. Qui appartient au choléra, ou Qui est atteint du choléra. Dans la seconde acception, il s'emploie ordinairement comme substantif. *Un cholérique. Transporter des cholériques à l'hôpital.* Voyez COLÉRIQUE.

En Physiologie, *Tempérament cholérique*, Tempérament bilieux.

CHÔMABLE. adj. des deux genres. Qu'on doit chômer. Il ne se dit que Des jours de fêtes. *Fête chômable.*

CHÔMAGE. s. m. L'espace de temps qu'on est sans travailler, suspension des travaux dans les ateliers. *Toutes les industries sont exposées aux chômages. On ne paye pas aux ouvriers les jours de chômage. Déduire le chômage aux ouvriers qui ont manqué de se trouver à l'atelier. On paye tant pour le chômage d'un moulin, quand on l'empêche de moudre.* On dit, dans un sens analogue, *Le chômage d'un canal.*

CHÔMER. v. n. Ne rien faire, faute d'avoir à travailler. Il se dit proprement Des ouvriers et des gens de travail. *Un bon ouvrier ne doit point chômer. C'est dommage de laisser chômer un si bon ouvrier.* Dans ce sens, on dit quelquefois, *Chômer de besogne*, Manquer de travail.

Par extension et fam., *Chômer de quelque chose*, Manquer de quelque chose. *Il ne m'a pas laissé chômer de livres. N'épargnez pas le bois, vous n'en chômerez point, on ne vous en laissera pas chômer.*

CHÔMER, se dit aussi Des terres qu'on laisse reposer, qu'on n'ensemence point. *Ces terres chôment. Ils laissent de temps en temps chômer leurs terres.*

Ce moulin chôme, Il ne va point, on n'y moud point. On dit dans un sens analogue, *Ce canal chôme depuis telle époque jusqu'à telle autre.*

La Monnaie chôme, se dit Lorsqu'on cesse de travailler dans les ateliers de la Monnaie, faute de matière.

L'argent chôme, Il ne porte pas d'intérêt.

CHÔMER, s'emploie aussi comme verbe actif, et signifie, Fêter, solenniser un jour en cessant de travailler. *Chômer une fête. On a ordonné de chômer ce jour-là.*

Prov. et fig., *Il ne faut point chômer les fêtes avant qu'elles soient venues*, Il ne faut point se réjouir ni s'affliger pour une chose qui n'est pas encore arrivée. On dit encore, dans ce sens, *Quand la fête sera venue, nous la chômerons.*

Prov. et fig., *C'est un saint qu'on ne chôme point*, se dit D'un homme dont on ne fait nul cas.

CHÔMÉ, ÉE. part. passé. *Fête chômée.*

CHONDROLOGIE. s. f. (On prononce *Kondrologie.*) Partie de l'anatomie qui traite des cartilages.

CHOPE. s. f. Sorte de grand verre à bière. Il se dit aussi du contenu. *Boire une chope, deux chopes.*

CHOPINE. s. f. Ancienne mesure de liquides, contenant la moitié de la pinte, à peu près la moitié d'un litre. *Chopine d'étain.*

Il se dit aussi de La quantité de vin, ou de tout autre liquide, contenu dans la chopine. *Il boit ordinairement une chopine de vin à son repas. Tirez chopine. Boire chopine à chopine. Payer chopine. Chopine de vinaigre. Il faut infuser cela dans une chopine d'eau. Cela tient chopine.*

Prov., *Mettre pinte sur chopine*, Faire débauche de vin.

CHOPINER. v. n. Boire du vin fréquemment, boire chopine à chopine. *Il avait bien chopiné. Il s'amuse à chopiner.* Il est populaire.

CHOPPER. v. n. Faire un faux pas en heurtant du pied contre quelque chose. *Il a choppé contre une pierre qui l'a presque fait tomber.* Il a vieilli.

Fig. et fam., *Il a choppé lourdement*, se dit D'un homme qui a fait une faute grossière.

CHOQUANT, ANTE. adj. Offensant, désagréable, déplaisant. *Homme choquant. Mine choquante. Air choquant. Dire des paroles choquantes. Avoir des manières choquantes.*

CHOQUER. v. a. Donner un choc, heurter. *Si ce navire vient à choquer cette barque, il la brisera. Choquer les verres à table l'un contre l'autre*, ou simplement, *Choquer le verre.*

Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Deux corps qui se choquent.*

Il se dit, dans un sens particulier, De la rencontre et du combat de deux troupes de gens de guerre. *Quand les deux armées vinrent à se choquer.*

CHOQUER, signifie, au figuré, Offenser. *Il fait cela pour me choquer. Je ne saurais entreprendre cela sans choquer un tel. Vous choquerez sa vanité.* On l'emploie aussi dans ce sens avec le pronom personnel. *C'est un homme qui se choque de tout.*

Il signifie aussi, figurément, Déplaire. *Tout ce qu'il fait me choque. Ce qui me choque en lui, c'est... Cette façon de parler me choque. Ce mot me choque. Choquer la vue. Choquer l'oreille.*

Cela choque le bon sens, la bienséance, l'honneur, Cela est contraire au bon sens, à la bienséance, à l'honneur.

CHOQUÉ, ÉE. part. passé.

CHORAÏQUE. adj. (On prononce *Ko.*) T. de Métrique ancienne. Il se dit D'un vers qui renferme des chorées. *Vers choraïque.*

CHORAL, ALE. adj. (On prononce *Ko.*) T. de Musique. Qui a rapport aux chœurs. *Société chorale*, Société qui s'assemble pour chanter des chœurs.

CHORAL, est aussi substantif, et signifie, Une espèce de chant religieux. *Un choral de Luther. Les chorals des luthériens sont une véritable psalmodie.*

CHORÉE. s. m. (On prononce *Ko.*) T. de Métrique ancienne. Pied composé de deux syllabes dont la première est longue et la seconde brève, comme *ārmă*. On l'appelle aussi *Trochée.*

CHORÉE. s. f. (On prononce *Ko.*) T. de Médec. Maladie qui consiste en des mouvements continuels, irréguliers et involontaires. On l'appelle aussi *Danse de Saint-Guy.*

CHORÈGE. s. m. (On prononce *Ko.*) T. d'Antiquité. Celui qui, chez les Grecs, faisait les dépenses pour monter un chœur.

Il se disait aussi quelquefois de Celui qui conduisait le chœur.

Chez les Romains, il se disait de Celui qui, quelquefois à ses frais, plus souvent aux frais du public, fournissait les décors, les costumes, etc., nécessaires pour mettre une pièce en scène.

CHORÉGRAPHE. s. m. (On prononce *Ko.*) Celui qui connaît la chorégraphie, qui s'occupe de chorégraphie. *Un habile chorégraphe.*

CHORÉGRAPHIE. s. f. (On prononce *Ko.*) Art de noter les pas et les figures de danse, de composer des ballets.

CHORÉGRAPHIQUE. adj. des deux genres. (On prononce *Ko.*) Qui appartient à la chorégraphie. *Un ballet est une composition chorégraphique.*

CHORÉVÊQUE. s. m. (On prononce *Ko.*) On appelait ainsi, dans la primitive Église, Certains prélats qui suppléaient les évêques diocésains dans quelques-unes de leurs fonctions. *Les savants ne s'accordent pas sur les fonctions ni sur les prérogatives des chorévêques.*

Il désigne également Une certaine dignité dans quelques chapitres d'Allemagne.

CHORIAMBE. s. m. (On prononce *Ko.*) T. de Métrique ancienne. Pied composé d'un chorée ou trochée, et d'un ïambe, c'est-à-dire de deux brèves entre deux longues.

CHORION. s. m. (On prononce *Ko.*) T. d'Anat. Nom d'une des membranes du fœtus.

CHORISTE. s. m. (On prononce *Ko.*) Chantre du chœur. *Une antienne chantée par deux choristes.*

Il se dit également de Ceux qui chantent au théâtre, dans les chœurs. *C'est un ancien choriste.* En ce sens, il est aussi féminin. *On ne pourra faire de cette femme qu'une choriste.*

CHOROGRAPHIE. s. f. (On prononce *Ko.*) Description, représentation de pays.

CHOROGRAPHIQUE. adj. des deux genres. (On prononce *Ko.*) Qui appartient à la chorographie. *Description chorographique. Table chorographique.*

CHOROÏDE. s. f. (On prononce *Ko.*) T. d'Anat., qui désigne Une des membranes de l'œil. *La surface intérieure de la choroïde est revêtue d'un enduit noir très-foncé.* On dit aussi, adjectivement, *La membrane choroïde.*

CHORUS. (On prononce *Koruce.*) Mot emprunté du latin, qui n'est usité que dans cette phrase, *Faire chorus*, en parlant De plusieurs personnes qui chantent à table, et qui répètent en chœur et à l'unisson ce qu'une d'elles vient de chanter.

Fig. et fam., *Faire chorus*, Donner son assentiment à une opinion, à des éloges, etc. *Il se répandit en éloges sur votre conduite, et tout le monde fit chorus.*

CHOSE. s. f. Ce qui est. Il se dit indifféremment De tout; sa signification se détermine par la matière dont on traite. *Dieu a créé toutes choses. Nous manquons des choses les plus nécessaires. Un véritable ami est une chose bien précieuse. La chose du monde que je crains le plus, c'est... Il lui a dit cent choses obligeantes, cent choses pour le fâcher. C'est une chose sans exemple. Les choses humaines. Les choses de ce monde. La belle chose! Il y a mille jolies choses dans cet ouvrage. Les choses ne sont plus dans l'état où elles étaient. L'état des choses. Dans cet état de choses. L'ordre des choses. La force naturelle des choses. Le cours naturel des choses. La chose a changé de face. Faites cela sur toutes choses, avant toutes choses, sur toute chose, avant toute chose. Il lui a dit, entre autres choses. Toutes choses égales d'ailleurs. Faire exécuter de grandes choses. Toutes choses cessantes. La chose alla mieux qu'on ne pensait. Il a fort bien pris la chose. Il est peu de choses que l'on désire plus ardemment que... Ce n'est pas grand'chose. Cela ne vaut pas grand'chose. C'est absolument la même chose. Le bon de la chose est que... C'est pour le bien de la chose. Quelque chose que je lui aie dite, quelques choses que je lui aie dites, je n'ai pu le convaincre. Voici bien autre chose. Ce n'est pas chose facile. Savez-vous faire autre chose? Il ne fait autre chose que... La première chose que vous aurez à faire, ce sera... Chose étonnante! Ils y consentirent. De deux choses l'une, ou vous voulez ou vous ne voulez pas.*

Peu de chose. Voyez PEU.

La chose publique, L'État.

Prov., *À chose faite, conseil pris*, Il n'est plus temps de demander conseil, quand la chose sur laquelle on devait délibérer est faite.

Aller au fond des choses, Ne pas s'arrêter à un examen superficiel.

Chose, est quelquefois opposé à Personne. *Cela se dit également des personnes et des choses.*

Il s'oppose de même à Nom, mot, etc., et signifie alors, Objet, réalité, fait. *Le mot et la chose. Vous ne nous donnez que des mots, et nous voulons des choses. Le nom épouvante plus que la chose.*

Ouvrage, style fort de choses, Plein de faits, d'idées; et, dans le sens contraire, *Ouvrage, style vide de choses.*

Chose, signifie encore, familièrement, Bien, possession. *Soigner sa chose. Veiller à sa chose.*

Chose, en termes de Jurisprudence, Tout ce qui est distinct des personnes et des actions, et qui peut être de quelque usage à l'homme. *Les personnes, les choses et les actions. Choses corporelles. Choses incorporelles.*

Chose jugée, Point de contestation qui a été décidé par les tribunaux. *Il y a chose jugée quand... Le respect dû à la chose jugée. L'autorité de la chose jugée.*

Jugement passé en force de chose jugée, se dit d'Une décision qui ne peut plus être réformée par aucune voie légale, attendu que la partie condamnée ne s'est pas pourvue dans le délai fixé.

Quelque chose, s'emploie souvent comme un seul mot; alors il est toujours masculin. *S'il vous manque quelque chose, je vous le donnerai. Quelque chose m'a été dit. On m'a dit quelque chose qui est fort plaisant. Avez-vous lu ce livre? Non, mais j'en ai lu quelque chose qui m'a paru bon On croit que c'est quelque chose, et ce n'est rien.* Quand l'adjectif qui suit *quelque chose*, n'est pas précédé d'un pronom relatif, il doit l'être de la préposition *de*. *Quelque chose de fâcheux. Quelque chose de plaisant. Quelque chose de merveilleux. Autre chose*, employé dans un sens vague, est également masculin. *Autre chose a été dit, a été fait. Avez-vous autre chose de curieux à nous dire?*

Fig. et fam., *Être, devenir quelque chose*, Avoir, acquérir un rang, un état, un nom dans la société.

Prov., *À quelque chose, malheur est bon.*

CHOU. s. m. Plante alimentaire, dont il existe un grand nombre d'espèces, et qu'on met ordinairement dans le pot. *Choux blancs. Choux rouges. Choux verts. Choux de Milan. Choux de Bruxelles. Choux cabus. Choux pommés. Choux gelés. Semer des choux. Planter des choux. Mettre des choux dans le pot. Soupe aux choux. Perdrix aux choux. Chou farci.*

Chou-fleur, Chou dont les rameaux et les fleurs naissantes forment une masse blanche et tendre, qui sert d'aliment. *Manger des choux-fleurs. Choux-fleurs à l'huile, à la sauce.*

Chou-rave, Chou dont la tige s'épaissit, et forme une sorte de pomme que l'on mange. *Des choux-raves.*

Chou-navet, Chou dont la racine est ronde et charnue comme celle du navet. *Des choux-navets.*

Chou-vache, Chou pyramidal dont les feuilles sont employées à la nourriture des bestiaux.

Prov. et fig., *Il est allé planter ses choux*, se dit D'un homme qui se retire à la campagne, après avoir vécu dans le monde, après avoir exercé des emplois. *On l'a envoyé planter ses choux*, On lui a ôté sa place, son emploi; il n'a plus qu'à vivre dans la retraite.

Prov. et fig., *Chou pour chou, Aubervilliers vaut bien Paris*, Chaque chose est recommandable sous quelque rapport. On dit quelquefois, *Chou pour chou*, lorsqu'on veut indiquer Une parfaite égalité entre deux personnes, entre deux choses. *Chou pour chou, cet homme-là vaut bien l'autre.*

Prov. et fig., *Faire ses choux gras de quelque chose*, En faire ses délices, en faire son profit.

Fig. et fam., *Aller tout au travers des choux, à travers choux*, Agir étourdiment, inconsidérément, sans aucun égard.

Fam., *Il en fait comme des choux de son jardin*, Il dispose de cela comme s'il en était le maître, le possesseur.

Prov. et fig., *Faites-en des choux, des raves*, Faites-en ce que vous voudrez.

Fig. et fam., *Il a été trouvé sous un chou*, se dit D'un homme dont la naissance est inconnue.

Prov., *Cela ne vaut pas un trognon de chou*, Cela ne vaut rien.

Prov. et fig., *Ménager, sauver la chèvre et le chou*, User d'adresse pour se conduire entre deux partis, entre deux adversaires, de manière à ne blesser ni l'un ni l'autre. *Il s'est mis dans l'embarras pour avoir voulu ménager la chèvre et le chou.*

Prov., *Il s'y entend comme à ramer des choux*, se dit D'un homme qui veut faire une chose à laquelle il n'entend rien.

Fam., *Mon chou, mon petit chou, mon chou-chou.* Mots de tendresse qu'on n'emploie guère qu'en parlant aux enfants.

Chou, se dit, par extension, de Certaines plantes ou parties de plantes qui ont plus ou moins de ressemblance avec le chou. *Chou de chien*, ou *Mercuriale sauvage. Chou de mer*, ou *Soldanelle. Chou de cocotier. Chou-palmiste. Etc.*

Chou, est encore le nom d'Une espèce de pâtisserie. *Chou à la crème.* On dit aussi, *Petit-chou. Manger des petits-choux.*

En termes de Chasse, *Chou, chou-là!* se dit pour exciter un chien à quêter; et, *Chou-pille*, pour exciter le chien à se jeter sur le gibier.

Chou-pille, se dit aussi, substantivement, d'Un chien qui ne quête que sous le fusil.

Au Jeu de quilles, au tir, etc. *Faire chou blanc*, Ne rien abattre, manquer le but. Cette manière de parler s'emploie aussi en conversation, et signifie, Ne point réussir, échouer complètement dans une affaire.

CHOUAN. s. m. Nom que l'on donna, pendant la révolution, à des bandes qui, dans l'ouest de la France, faisaient la guerre de partisans contre la république.

CHOUANNERIE. s. f. L'insurrection, la guerre des chouans.

CHOUCAS. s. m. Espèce de petite corneille ou de corbeau.

CHOUCROUTE. s. f. Sorte de mets fait de choux hachés, et légèrement acidulés par un commencement de fermentation. *On mange beaucoup de choucroute en Allemagne et en Suisse. Bœuf, saucisse à la choucroute.*

CHOUETTE. s. f. Oiseau de nuit qui tient du hibou et du chat-huant. *Le cri de la chouette.*

Prov., *Larron comme une chouette.*

Aux Jeux de piquet, de trictrac, de billard, etc., *Faire la chouette*, Jouer seul contre deux ou plusieurs personnes.

Fig. et fam., *Il est leur chouette*, Il est en butte à leurs mépris et à leurs railleries.

CHOUQUET. s. m. T. de Marine. Gros billot de bois servant à joindre un mât inférieur au mât supérieur qui en forme le prolongement. Il est percé de deux trous: l'un, qui est carré, s'emboîte dans la tête du bas mât; l'autre, qui est rond, donne passage au mât supérieur. *Le bas mât est uni au mât de hune par un chouquet; le mât de hune à celui de perroquet, par un autre chouquet, etc.* Les marins disent quelquefois, par abréviation, *Chouq.*

CHOYER. v. a. (Il se conjugue comme *Employer.*) Conserver avec soin. Il se dit principalement en parlant Des personnes que l'on soigne avec tendresse, avec affection, et Des choses précieuses qui peuvent se casser ou se gâter. *Cette mère choie trop ses enfants. Il est bien choyé dans cette maison. Vous avez de belles porcelaines, il faut bien les choyer. Choyer des meubles.* Il est familier.

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, mais seulement en parlant Des personnes. *C'est un homme qui aime trop à se choyer. Vous ne vous choyez pas assez. Il n'est pas encore bien remis de sa maladie, il aurait besoin de se choyer.*

Fig., *Choyer quelqu'un*, Avoir pour lui de grands égards, chercher à lui plaire par toute sorte de prévenances. *Ce riche vieillard est choyé par ses neveux.*

Choyé, ée. part. passé.

CHR

CHRÊME. s. m. (Dans ce mot et dans les suivants, jusqu'au mot *Chuchotement*, on ne prononce point l'H.) Huile sacrée, mêlée de baume, et servant aux onctions qu'on fait dans l'administration de certains sacrements, et dans quelques autres cérémonies de l'Église. *Le saint chrême.*

Prov., *Cela ferait renier chrême et baptême*, se dit D'une chose capable de pousser la patience à bout.

CHRÉMEAU. s. m. Sorte de petit bonnet de toile fine, qu'on met sur la tête de l'enfant, après l'onction du saint chrême.

CHRESTOMATHIE. s. f. (On prononce *Crestomacie.*) Choix de morceaux tirés d'auteurs réputés classiques. *Chrestomathie grecque. Chrestomathie arabe. Chrestomathie française.*

CHRÉTIEN, IENNE. adj. Qui est baptisé et qui fait profession de la foi de Jésus-Christ. *Le peuple chrétien. Le monde chrétien. Je suis chrétien. Vierge chrétienne.* Dans ce sens, il est très souvent employé comme substantif. *Mourir en bon chrétien. Une jeune chrétienne. Les chrétiens sont obligés à une grande pureté de vie. Les chrétiens ont fait plusieurs croisades contre les infidèles.*

Le roi Très Chrétien, Sa Majesté Très Chrétienne, Le roi de France.

Chrétien, adjectif, signifie aussi, Qui appartient aux chrétiens, qui est particulier aux chrétiens. *La religion chrétienne. La foi chrétienne. La morale chrétienne. Mener une vie chrétienne. L'humilité chrétienne. Charité chrétienne. Pays chrétien. Les frères de la Doctrine chrétienne.*

Fig. et fam., *Cela n'est pas chrétien*, Cela n'est pas conforme à la morale, à la justice.

Prov. et fig., *Parler chrétien*, Parler clairement. *Parlez chrétien, si vous voulez qu'on vous entende.* Cette locution a vieilli.

Bon-chrétien, Sorte de grosse poire. *Bon-chrétien d'été. Bon-chrétien d'hiver. Il a*

beaucoup de bon-chrétien dans son jardin. Compote de bon-chrétien.

CHRÉTIENNEMENT. adv. D'une manière chrétienne. *Vivre chrétiennement. Mourir chrétiennement.*

CHRÉTIENTÉ. s. f. (La pénultième se prononce comme dans *Chrétien.*) Toutes les nations chrétiennes, tous les pays où domine la religion chrétienne. *Les infidèles menaçaient la chrétienté. C'est pour le bien et pour le repos de la chrétienté. Dans toute la chrétienté.*

Prov., fig. et pop., *Marcher sur la chrétienté*, Avoir des souliers et des bas usés et percés.

CHRIE. s. f. T. de Rhétorique. Narration, amplification qu'on donnait à faire aux écoliers. Il n'est plus en usage.

CHRIST. s. m. (On prononce l'S et le T dans ce mot, quand il est seul; on ne les prononce pas dans JÉSUS-CHRIST.) Ce mot, selon son étymologie, veut dire Oint, celui qui a reçu quelque onction; mais on ne s'en sert jamais que pour désigner le Messie, le Rédempteur. *Le Christ. La venue du Christ. La religion du Christ*, ou *de Christ*, comme parlent les protestants. On le fait plus ordinairement précéder du nom de JÉSUS, et alors il ne prend point l'article. *Notre-Seigneur* JÉSUS-CHRIST. *Nous avons été rachetés par le sang de* JÉSUS-CHRIST. Souvent on écrit par abréviation, J.-C. *Cinquante ans avant J.-C.*

CHRIST, se dit, par extension, d'Une figure de Notre-Seigneur attaché à la croix. *Il a dans son oratoire un beau christ, une belle tête de christ. Il a dans sa galerie deux christs d'ivoire. Baiser un christ, le christ.*

Ordre du Christ, Ordre militaire fondé en 1318, par Denis Ier, roi de Portugal, pour animer la noblesse contre les Maures.

CHRISTE MARINE. s. f. Nom donné vulgairement à trois plantes de genres différents, la *Salicorne herbacée*, l'*Inule maritime* et le *Bacile.*

CHRISTIANISME. s. m. La loi et la religion de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. *L'établissement du christianisme. Le christianisme veut qu'on pardonne à ses ennemis, et même qu'on les aime. Les dogmes, la morale du christianisme. Embrasser le christianisme. L'histoire du christianisme.*

CHROMATE. s. m. T. de Chimie. Nom générique des sels composés d'acide chromique et d'une base quelconque. *Chromate de chaux, de fer, etc. Le chromate de potasse est employé fréquemment pour préparer des couleurs.*

CHROMATIQUE. adj. des deux genres. T. de Musique. Qui procède par demi-tons consécutifs. *Chromatique en montant. Chromatique en descendant. Gamme chromatique. Genre chromatique.*

Il se disait chez les anciens D'un des trois genres de leur musique, celui qui divisait la quarte en un ton et demi et deux demi-tons.

CHROMATIQUE, s'emploie substantivement, au masculin. *Il y a du chromatique dans cette musique.*

Par une extension qui se rapporte à l'origine du mot, on peut, pour exprimer les nuances en peinture, se servir du mot *Chromatique.*

CHROME. s. m. T. de Chimie. Substance métallique, dont toutes les combinaisons avec d'autres corps sont colorées.

CHROMIQUE. adj. m. T. de Chimie. Il se dit De l'acide formé de chrome et d'oxygène. *Acide chromique.*

CHROMOLITHOGRAPHIE. s. f. Impression lithographique en couleur.

CHRONICITÉ. s. f. T. de Médec. Qualité de ce qui est chronique. *Des maladies qui passent à l'état de chronicité.*

CHRONIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Il se dit Des maladies qui durent longtemps, et dont les symptômes ne se développent qu'avec lenteur; à la différence Des maladies aiguës, qui se terminent en peu de temps par la mort ou par la guérison. *Ce n'est pas une maladie aiguë, c'est une maladie chronique. Affection chronique.*

CHRONIQUE. s. f. Histoire rédigée suivant l'ordre des temps. Il se dit surtout de Certaines histoires écrites anciennement. *Vieille chronique. Anciennes chroniques. Chroniques de Saint-Denis. Les chroniques du moyen âge.*

Fig. et fam., *La chronique scandaleuse*, Les mauvais bruits, les discours médisants. *La chronique scandaleuse amuse les oisifs.*

CHRONIQUE, se dit aussi de Cette partie des journaux où l'on rapporte les principales nouvelles politiques ou littéraires. *Chronique politique. Chronique littéraire. Chronique musicale.*

CHRONIQUEUR. s. m. Auteur de chronique. *Les vieux chroniqueurs. Un grand chroniqueur.*

Il se dit aujourd'hui d'Un chroniqueur de journal spécialement chargé de la chronique.

CHRONOGRAMME. s. m. Inscription dans laquelle les lettres numérales forment la date de l'événement dont il s'agit. Ainsi les lettres numérales de ce vers latin,

FranCorVM tVrbls sICVLVs fert fVnera Vesper,

rangées dans l'ordre suivant MCCLVVVVVVII, ou additionnées, donnent la date des Vêpres siciliennes (1282).

CHRONOLOGIE. s. f. Science des temps, connaissance des époques. *Il y a plusieurs systèmes de chronologie. La chronologie d'Ussérius. Exacte chronologie. Il sait bien la chronologie. Chronologie obscure. Cela ne s'accorde pas avec la bonne chronologie. Chronologie des rois d'Égypte.*

CHRONOLOGIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient, qui a rapport à la chronologie. *Table chronologique. Abrégé chronologique. Difficultés chronologiques. Recherches chronologiques.*

CHRONOLOGISTE. s. m. Celui qui sait la chronologie, qui enseigne la chronologie, qui écrit sur la chronologie. *Un grand chronologiste.*

CHRONOLOGUE. s. m. Chronologiste. *C'est un grand chronologue.* Il a vieilli.

CHRONOMÈTRE. s. m. Nom générique des instruments qui servent à mesurer le temps. Dans l'usage, on ne l'emploie que pour désigner Ceux de ces instruments qui marchent par l'action d'un ressort comme les montres ordinaires, dont ils diffèrent par une exécution assez parfaite pour qu'ils puissent servir aux observations des marins et des astronomes.

CHRYSALIDE. s. f. État d'un insecte qui s'est renfermé dans une coque, où il est sous la forme d'une espèce de fève, et d'où il sortira transformé en papillon. *Cet insecte est en chrysalide.* On dit aussi, *Nymphe.*

CHRYSANTHÈME. s. m. T. de Botan. Plante de la famille des Composées, que l'on cultive dans les jardins à cause de ses belles fleurs jaunes.

CHRYSOCALE. s. m. Sorte de composition métallique qui imite l'or. *Une chaîne de chrysocale.* Quelques-uns disent, *Chrysochalque.*

CHRYSOCOLLE. s. f. Nom du Borax chez les anciens, qui employaient ce sel pour souder l'or, comme on fait de nos jours.

CHRYSOCOME. s. f. T. de Botan. Genre de plantes exotiques, de la famille des Composées, qui portent des fleurs d'un jaune doré fort éclatant.

CHRYSOLITHE. s. f. Pierre précieuse, d'un jaune d'or mêlé d'une légère teinte de vert.

CHRYSOPRASE. s. f. Pierre précieuse, d'un vert clair mêlé d'une nuance de jaune

CHU

CHUCHOTEMENT. s. m. Action de chuchoter. Il est familier.

CHUCHOTER. v. n. Parler bas à l'oreille de quelqu'un, pour n'être pas entendu d'autres personnes. *Elles chuchotent entre elles. Ces gens ne font que chuchoter.* Il est quelquefois actif. *Chuchoter quelques mots à l'oreille.* Il est familier.

CHUCHOTÉ, ÉE. part. passé. *Des paroles chuchotées à l'oreille.*

CHUCHOTERIE. s. f. Entretien de personnes qui se parlent à l'oreille, pour n'être pas entendues des autres. *Il y eut une longue chuchoterie entre cet homme et cette femme. Leurs chuchoteries m'importunent.* Il est familier.

CHUCHOTEUR, EUSE. s. Celui, celle qui a coutume de chuchoter. *Les chuchoteurs sont incommodes.* Il est familier.

CHUT. (Le T se prononce.) Interjection dont on se sert pour avertir ou ordonner de faire silence. *Chut! on vous entendrait.*

CHUTE. s. f. Mouvement d'une chose qui tombe. *Il est tombé de son haut, et a fait une lourde chute. Il est incommodé d'une chute de cheval. En tombant, il m'entraîna dans sa chute. Il fut écrasé par la chute d'une maison. La chute des eaux.*

CHUTE, se dit quelquefois pour Cataracte. *La chute du Niagara.*

Chute d'eau, Nappe d'eau courante qui tombe brusquement d'un certain niveau dans un autre. *Cette chute d'eau a une hauteur de six mètres.*

Chute des corps, en termes de Physique, Mouvement des corps vers la terre, qui est déterminé par l'action de la pesanteur.

La chute des feuilles, La saison où les feuilles tombent. *Il mourut à la chute des feuilles.*

Au Théâtre, *La chute du rideau*, Le mouvement du rideau lorsqu'on le baisse. *Après la chute du rideau, plusieurs voix ont demandé l'auteur.*

La chute du jour, Le moment où la nuit arrive. *À la chute du jour, tous les édifices publics seront illuminés. Nous attendîmes la chute du jour.*

CHUTE, en termes de Médecine, se dit en parlant Des parties du corps qui s'en détachent tout à fait et qui tombent. *La chute des cheveux, des dents, d'un ongle, etc.*

Il se dit, par extension, Du simple déplacement de certains organes qui abandonnent leur position naturelle. *Chute de la luette. Chute de la paupière supérieure. Chute de la matrice, du rectum, etc.*

Fam., *La chute des reins*, Le bas du dos.

CHUTE, se prend figurément pour Dis-

grâce, malheur, catastrophe, renversement. *Cet homme élevé si haut, le voilà tombé, il ne se relèvera jamais de sa chute. Ce ministre entraîna dans sa chute la plupart de ses créatures. Tout faisait prévoir la chute de cette maison. Hâter sa chute. La chute du trône. La chute d'un empire.*

La chute d'une pièce de théâtre, Son mauvais succès.

CHUTE, se prend aussi, figurément, pour Fautes envers Dieu, faiblesse criminelle. *La chute du premier homme. La chute des mauvais anges. Se relever de ses chutes par la pénitence. Être une occasion de chute et de scandale. Subir la honte de sa chute. Cette chute la déshonore. Tomber de chute en chute au dernier degré de l'avilissement.*

CHUTE, se dit encore, figurément, de La pensée qui termine une petite pièce de poésie, comme un madrigal, une épigramme, un couplet de chanson, etc. *La chute du madrigal est heureuse.*

La chute d'une période, La fin, le dernier membre d'une période.

CHY

CHYLE. s. m. T. de Physiologie. Liquide blanchâtre qui se sépare des aliments pendant l'acte de la digestion, et qui est porté, par les vaisseaux chylifères ou lactés et le canal thoracique, dans la circulation. *La formation du chyle.*

CHYLIFÈRE. adj. des deux genres. T. d'Anat. Il se dit Des vaisseaux qui portent le chyle. *Les vaisseaux chylifères.*

CHYLIFICATION. s. f. T. de Physiologie. Formation du chyle par suite de la digestion.

CI

CI. Adv. de lieu. Ici. Il indique L'endroit où est celui qui parle, ou du moins un lieu proche de lui, ou bien encore Une chose présente. *Le mémoire ci-joint. Vous recevrez ci-inclus copie de... Vous trouverez ci-incluse la copie que vous m'avez demandée. La lettre ci-incluse.* En termes de Pratique, *Les témoins ci-présents.*

Dans les épitaphes, *Ci-gît, etc.,* Ici est enterré, etc.

Il se met très souvent, dans les comptes, avant le chiffre qui indique le montant de chaque article. *Quatre mètres d'étoffe, à vingt francs, ci.........................* 80 fr.

Il se joint à la locution interrogative *Qu'est-ce?* et se met immédiatement après. *Qu'est-ce-ci?* On dit plus ordinairement *Qu'est ceci* ou *Qu'est-ce que ceci.*

Il se joint aussi, pour exprimer une idée de proximité, ou au pronom démonstratif *Celui : Celui-ci, Celle-ci, Ceux-ci, Celles-ci;* ou aux substantifs, quand ils sont précédés de l'adjectif démonstratif *Ce* ou *Cet : Ce livre-ci, Cet homme-ci, Cette femme-ci, À ces heures-ci;* et alors il s'oppose quelquefois à l'adverbe *Là,* qu'on joint de même au pronom démonstratif, et aux noms substantifs, pour indiquer que la chose dont on parle est éloignée. *Celui-ci est bon, mais celui-là est meilleur. Cet homme-ci est moins estimable que cet homme-là, que celui-là. Prenez ces deux-ci, et laissez-moi ces deux-là.*

Il se joint encore à la préposition *Par,* dans la locution adverbiale *Par-ci par-là,* En divers endroits, de côté et d'autre. *Nous avons couru par-ci par-là. Cette campagne est très nue, on n'y voit que quelques bouquets d'arbres par-ci par-là. L'impression de ce livre est assez soignée, on y trouve pourtant quelques fautes par-ci par-là.*

Par-ci, par-là, signifie aussi, À diverses reprises, à diverses fois, et sans aucune suite. *Il m'a entretenu de cette affaire par-ci par-là.*

CI, se met également devant les prépositions *Dessus, dessous, devant, après,* et *contre,* pour former les locutions adverbiales qui suivent :

Ci-dessus, ci-devant, ci-après, s'emploient ordinairement pour marquer, dans un discours, Ce qui précède ou ce qui suit. *J'ai dit ci-dessus. Nous avons vu ci-devant. Nous verrons ci-après.*

Ci-devant, signifie aussi, Précédemment. *Un tel, demeurant ci-devant rue... a transporté son magasin à tel endroit. Ci-devant gouverneur.* On l'emploie quelquefois adjectivement en ce sens. *Les ci-devant récollets.* Il s'est dit au temps de la Révolution, Des nobles qui avaient été privés de leurs titres. *Les ci-devant nobles.* On disait aussi, absolument, *Un ci-devant, Les ci-devant.*

Ci-dessous, indique Le dessous du lieu où l'on est; et, en ce sens, il ne s'emploie guère que dans les épitaphes. *Ci-dessous gît...* Il signifie plus ordinairement, Ci-après, plus bas dans la même page. *La note ci-dessous.*

Ci-contre, s'emploie pour désigner La page, la colonne, etc., qui est vis-à-vis, à côté de celle qu'on lit. *La page ci-contre. Voyez ci-contre.* C'est aussi un terme de Comptabilité, qui sert à désigner qu'une somme sera rapportée en addition.

CI, se met encore après la préposition *Entre,* et sert à marquer le moment où l'on parle. *Entre ci et demain il peut arriver bien des choses. Entre ci et là il y a encore loin.* Ces locutions ont vieilli.

CIB

CIBLE. s. f. Planche ou but contre lequel on tire avec un arc, un fusil, etc., et qui a au milieu un point noir où l'on vise. *Tirer à la cible.*

CIBOIRE. s. m. T. du Culte catholique. Vase sacré où l'on conserve les saintes hosties pour la communion des fidèles. *Le saint ciboire. Donner la bénédiction avec le saint ciboire. Serrer le saint ciboire dans le tabernacle.*

CIBOULE. s. f. Petit oignon bon à manger en salade et en ragoût. *Les ciboules relèvent le goût des sauces.*

Prov. et pop., *Marchand d'oignons se connaît en ciboules,* On est difficilement trompé sur les choses de son métier.

CIBOULETTE. s. f. Nom vulgaire de l'espèce d'ail qu'on appelle autrement *Civette.*

CIC

CICATRICE. s. f. Marque des blessures, des plaies, qui reste après la guérison; peau, tissu de nouvelle formation qui réunit ou recouvre les parties divisées ou ulcérées. *La cicatrice d'une plaie, d'une blessure. Grande cicatrice. Glorieuse, honorable cicatrice. Il a le corps couvert de cicatrices. Montrer ses cicatrices.*

Il se dit, figurément et au sens moral, en parlant De tout ce qui affecte profondément notre âme. *Un affront ne peut entièrement s'oublier, la cicatrice en demeure toujours.*

Il se dit encore, figurément, Des atteintes portées à l'honneur, à la réputation. *Les atteintes de la calomnie laissent trop souvent des cicatrices.*

CICATRISATION. s. f. Formation d'une cicatrice; état d'une plaie qui se cicatrise.

CICATRISER. v. a. Il se dit des remèdes qui aident à fermer une plaie. *Ce médicament cicatrisa la plaie.*

Il signifie aussi, Faire des cicatrices. *La petite vérole lui a cicatrisé le visage.*

Il se dit, avec le pronom personnel, D'une plaie presque guérie, qui commence à se fermer. *La plaie se cicatrise, va bientôt se cicatriser.*

CICATRISÉ, ÉE. part. passé. *Un front cicatrisé.*

CICÉRO. s. m. Caractère d'imprimerie, qui est entre le saint-augustin et la philosophie. *Le corps du cicéro est de onze points. Cicéro gros œil, petit œil.*

CICEROLE. s. f. Nom donné par les botanistes au pois chiche.

CICERONE. s. m. (On prononce *Tchitchéroné,* ou simplement *Cicéroné.*) Mot emprunté de l'italien. Celui qui montre aux étrangers les curiosités d'une ville. *Nous étions accompagnés d'un cicerone. Plusieurs cicerone nous proposèrent leurs services. Veuillez être mon cicerone.*

CICÉRONIEN, IENNE. adj. Qui est imité de Cicéron. Il se dit Du style, des phrases, etc. *Style cicéronien. Période cicéronienne.*

CICUTAIRE. s. f. T. de Botan. Plante ombellifère qui ressemble beaucoup à la ciguë, et qui est également un poison. On la nomme autrement *Ciguë aquatique.*

CID

CID. s. m. Mot emprunté de l'arabe, qui signifie, Chef, commandant, seigneur. *La tragédie du Cid.*

CIDRE. s. m. Boisson faite ordinairement avec du jus de pommes pressurées. *Gros cidre. Petit cidre. Cidre doux. Cidre piquant. Cidre paré,* Cidre qui a fermenté.

CIE

CIEL. s. m. qui fait au pluriel **CIEUX.** L'espace indéfini dans lequel se meuvent tous les astres; La partie de cet espace que nous voyons au-dessus de nos têtes. *Les étoiles du ciel. Le ciel est bien étoilé. Tout ce qui est sous le ciel. Lever les yeux au ciel. Lever les mains au ciel. L'immensité des cieux. Parcourir les cieux. On ne voit ni ciel ni terre.* Les anciens croyaient à l'existence de plusieurs cieux de matière solide et transparente; c'est par allusion à cette idée qu'on dit : *Saint Paul fut enlevé au troisième ciel. Les cieux des planètes. Le ciel empyrée. Le ciel de la lune. Le ciel de Mars, etc.*

Fig. et fam., *Être ravi au troisième ciel, au septième ciel,* Éprouver une satisfaction très vive, une grande joie.

Fig. et fam., *Élever quelqu'un jusqu'au ciel, jusqu'au troisième ciel,* Le louer extraordinairement.

Fig., *La voûte du ciel, des cieux,* Le ciel, le firmament.

Ces choses sont éloignées comme le ciel et la terre, se dit De deux choses entre lesquelles il y a une très grande différence.

Tomber du ciel, se dit D'une personne ou d'une chose qui arrive tout à fait à l'improviste. *Cet homme est tombé du ciel pour nous venir en aide. Ce secours nous est tombé du ciel.*

Prov., *Si le ciel tombait, il y aurait bien des alouettes prises*, se dit Pour se moquer d'une supposition absurde, en y répondant par une autre encore plus absurde.

Fig. et fam., *Remuer ciel et terre*, Faire tous ses efforts, employer toutes sortes de moyens pour parvenir à quelque chose.

CIEL, se prend quelquefois pour Les astres, et dans ce sens on dit, *Les influences du ciel*, Les prétendues influences des astres.

Il se prend aussi pour L'air, l'atmosphère. *Ciel serein. Ciel clair, pur. Ciel gris, sombre. Ciel doux. Ciel changeant. Un ciel chargé de nuages. Le ciel s'éclaircit. Un ciel sans nuages. La rosée du ciel. Les oiseaux du ciel. L'état du ciel. Le feu du ciel*, La foudre. *L'azur du ciel. L'inclémence du ciel.*

Couleur bleu de ciel, Couleur d'un bleu tendre.

Fig., en termes de l'Écriture, *Un ciel, des cieux d'airain*, Un temps sec et aride, pendant lequel il ne tombe ni pluie ni rosée.

Fig., *Un ciel de plomb*, Un temps lourd et orageux.

CIEL, se dit encore pour Climat, pays. *Un ciel tempéré. Un beau ciel. Le ciel de l'Italie. Changer de ciel. Vivre sous un ciel étranger, sous un ciel inconnu.*

CIEL, signifie aussi, tant au singulier qu'au pluriel, Le séjour des bienheureux, le paradis. *Gagner le ciel. Le royaume des cieux. Notre Père, qui êtes dans les cieux. Notre-Seigneur monta aux cieux. Lucifer fut précipité du ciel. La pratique de l'Évangile est le chemin du ciel.*

Fig., *Voir les cieux ouverts*, Avoir une grande joie, se trouver dans un grand bonheur.

CIEL, se dit, par extension, Pour la Divinité, la Providence. *Grâces* ou *grâce au ciel. Offenser le ciel. Invoquer le ciel. Le ciel irrité. Le ciel l'a voulu. C'est un arrêt du ciel. C'est un coup du ciel. Le ciel vous soit propice! Le ciel m'est témoin. Aide-toi, le ciel t'aidera. Fasse le ciel qu'il en soit ainsi! Ciel! Ô ciel! Ô juste ciel!* Dans ce sens, il n'est guère d'usage au pluriel qu'en poésie.

Les mariages sont faits au ciel, Ils sont résolus par la Providence. *Cela était écrit au ciel*, La Providence avait résolu que cela serait. On dit de même, *La destinée des hommes est écrite au ciel.*

CIEL, signifie aussi, Le dais sous lequel on porte le saint sacrement le jour de la Fête-Dieu. *Porter le ciel.* Ce sens a vieilli.

Il signifie également, Le haut d'un lit. *Le ciel du lit. Le ciel de ce lit n'est pas assez haut.* Dans cette acception et dans les deux suivantes, on dit *Ciels*, et non pas *Cieux*, au pluriel.

CIEL, signifie aussi, Le haut, le plafond d'une carrière de pierre. *Carrière à ciel ouvert*, Celle qui s'exploite sans puits ni souterrain.

CIEL, en termes de Peinture, signifie, La partie d'un tableau qui représente l'air; Toute décoration imitant le ciel. *Ce peintre fait bien les ciels. Ses ciels sont légers, vaporeux. Les ciels dans les tapisseries réussissent mal, à cause du grenu des points. Il y a trop de ciel dans ces tapisseries. Faire peindre un ciel au plafond d'un cabinet.*

CIERGE. s. m. Chandelle de cire à l'usage de l'église. *Un gros cierge. Le cierge bénit. Le cierge pascal. Cierge blanc. Cierge jaune. Allumer un cierge. Offrir un cierge à la sainte Vierge.*

Fam., *Il est droit comme un cierge*, se dit D'un homme qui est ou qui se tient extrêmement droit.

Fig. et fam., *Devoir un beau cierge à quelqu'un*, Tenir de quelqu'un un secours ou un avantage important et inespéré. *Il s'est tiré d'affaire, mais il vous doit un beau cierge.*

En Botan., *Cierge du Pérou*, Espèce de cactier, ainsi nommé parce que sa tige approche de la figure d'un cierge.

CIG

CIGALE. s. f. Insecte qui vole, et qui fait un bruit aigre et importun dans les champs pendant l'été. *Petite cigale. Le chant de la cigale. J'ai entendu chanter les cigales.*

CIGARE. s. m. Petit rouleau de feuilles de tabac à fumer. *Fumer un cigare. Avoir un cigare à la bouche. Un paquet de cigares. Un étui à cigares. Cigares de la Havane.*

CIGARETTE. s. f. Petit cigare fait avec du tabac roulé dans un morceau de papier ou une feuille sèche de maïs. *Fumer une cigarette. Rouler une cigarette.*

CIGOGNE. s. f. Gros oiseau de passage, qui a le plumage blanc et noir, un long bec, de longues pattes, et qui fait son nid sur le haut des maisons. *On conte des choses merveilleuses de la cigogne. La cigogne mange les serpents.*

Prov. et fig., *Contes de la cigogne, contes à la cigogne*, Contes ridicules et dépourvus de toute vraisemblance.

CIGUË. s. f. Genre de plantes ombellifères, dont une espèce, la *Grande ciguë*, est très vénéneuse.

Il se dit aussi Du poison extrait de la grande ciguë, dont les Athéniens se servaient pour donner la mort à ceux qui étaient condamnés au dernier supplice. *Socrate et Phocion furent condamnés à boire la ciguë.*

CIL

CIL. s. m. (On prononce l'L.) Le poil des paupières. *De longs cils. Les cils des paupières. Un cil m'est entré dans l'œil.*

En Botanique, il se dit Des poils soyeux qui bordent certaines parties des plantes.

CILICE. s. m. Espèce de plastron ou de large ceinture, qui est faite d'un tissu de poil de chèvre, de crin de cheval, ou de quelque autre poil rude et piquant, et que l'on porte sur la chair par mortification. *Porter le cilice. Prendre le cilice. Se revêtir d'un cilice. Faire pénitence dans le cilice.*

CILIÉ, ÉE. adj. T. de Botan. Qui est garni de poils rangés comme des cils. *Les pétales de la capucine sont ciliés. Feuilles ciliées.*

CILLEMENT. s. m. (Les L se mouillent dans ce mot et dans le suivant.) Action de ciller. Il ne se dit que des yeux et des paupières. *Il a un cillement d'yeux continuel.*

CILLER v. a. Il ne se dit qu'en parlant Des yeux et des paupières, et signifie, Les fermer et les rouvrir dans le moment. *Il ne fait que ciller les yeux. Ciller les paupières.*

Il se dit quelquefois absolument. *On lui a tiré un coup de pistolet aux oreilles, et il n'a pas seulement cillé. On ne peut regarder le soleil sans ciller.*

Fam., *Personne n'ose ciller devant lui*, Personne n'ose remuer.

CILLER, est aussi verbe neutre; et alors il ne se dit que des chevaux. *Ce cheval cille, commence à ciller*, Il commence à avoir quelques poils blancs aux paupières, au-dessus des yeux.

CILLÉ, ÉE. part. passé.

CIM

CIMAISE. s. f. T. d'Archit. Moulure qui forme la partie supérieure d'une corniche. *Cette cimaise est trop petite. Cimaise droite. Cimaise renversée.*

CIME. s. f. Le sommet, la partie la plus haute d'une montagne, d'un rocher, d'un arbre, etc. *La cime de la montagne était couverte de neige. La cime d'un roc. Les écureuils montent jusqu'à la cime des plus grands arbres. La cime d'un clocher.*

Poétiq., *Le mont à double cime*, ou simplement, *La double cime*, Le Parnasse. *Les nymphes de la double cime*, Les Muses.

CIME, ou CYME, en Botanique, Assemblage de fleurs dont les pédoncules nés d'un même point de la tige, se ramifient ensuite irrégulièrement, et se terminent tous à peu près à la même hauteur. *Le sureau a des fleurs en cyme.*

CIMENT. s. m. Toute matière gluante, tenace, propre à lier et à faire tenir ensemble des pierres, des briques, etc. Il se dit plus particulièrement Des briques ou des tuileaux pulvérisés dont on se sert pour faire du mortier. *Faire du ciment. Bâtir à chaux et à ciment. Ciment romain. Ciment hydraulique. Bassin de fontaine enduit de ciment. Mettre du ciment entre les pierres d'une muraille. Le ciment des Romains était d'une perfection qu'on a peine à égaler.*

Prov. et fig., *Cela est fait à chaux et à ciment*, se dit D'une affaire qui est faite solidement, et avec toutes les précautions et les formalités nécessaires.

CIMENTER. v. a. Lier avec du ciment, enduire de ciment. *Cimenter du pavé. Cimenter un bassin de fontaine.*

Il signifie au figuré, Confirmer, affermir. *Cimenter la paix par des alliances. Les martyrs ont cimenté la foi par leur sang. Cimenter l'amitié.*

CIMENTÉ, ÉE. part. passé.

CIMETERRE. s. m. Espèce de sabre, qui est principalement en usage chez les Turcs, et qui a une lame très large recourbée à son extrémité. *Un coup de cimeterre. Porter le cimeterre. Être armé d'un cimeterre.*

CIMETIÈRE. s. m. Lieu dans lequel on enterre les morts. *Porter un corps au cimetière, l'enterrer dans le cimetière. Un cimetière de village. Le cimetière d'une église.*

Fig., *Ce pays est le cimetière des étrangers*, L'air de ce pays est mortel pour les étrangers.

CIMIER. s. m. L'ornement qu'on porte au haut du casque. *Il avait un sphinx, un lion pour cimier.*

Il désigne, en termes de Blason, La figure de quelque animal, ou de quelque autre objet, qui se place au-dessus du timbre.

CIMIER, signifie aussi, une pièce de bœuf charnue, prise sur le quartier de derrière. *Une pièce de cimier. Du cimier.* On dit également, *Du cimier de cerf.*

CIN

CINABRE. s. m. Minéral rouge fort pesant, qui résulte d'une combinaison na-

turelle ou artificielle du mercure avec le soufre. *Cinabre naturel* ou *natif*. *Cinabre artificiel. Le vermillon n'est autre chose que du cinabre pulvérisé.*

CINCHONINE. s. f. (On prononce *Cinkonine.*) Alcaloïde que l'on trouve dans diverses espèces de quinquina.

CINÉRAIRE. adj. Il se dit D'une urne qui renferme les cendres d'un corps brûlé après la mort. *Urne cinéraire.*

CINÉRAIRE. s. f. T. de Botan. Genre de plantes à fleurs composées, dont plusieurs espèces sont cultivées dans les jardins d'agrément.

CINGLAGE. s. m. T. de Marine. Le chemin qu'un bâtiment fait ou peut faire en vingt-quatre heures. Il a vieilli.

CINGLER. v. n. Naviguer. *Cingler en haute mer.* On ne le dit en termes de Marine qu'en parlant de la route sur laquelle on gouverne. *Nous cinglâmes à l'est, à l'ouest.*

CINGLER, est aussi verbe actif, et signifie, Frapper avec quelque chose de délié et de pliant. *Cingler le visage d'un coup de fouet. Il lui a cinglé le visage d'une houssine.*

Il se dit aussi d'un vent froid et perçant. *Il fait un vent qui cingle le visage. Le vent cingle.*

Il se dit encore, dans le même sens, De la grêle, de la neige, de la pluie.

CINGLÉ, ÉE. part. passé.

CINNAMOME. s. m. Sorte d'aromate. *On croit communément que la cannelle est le cinnamome des anciens.*

CINQ. adj. numéral cardinal des deux genres. Nombre impair qui est entre quatre et six. La lettre finale Q ne se prononce point quand *Cinq* est immédiatement suivi d'un mot commençant par une consonne. *Cinq chevaux. Cinq cavaliers. Cinq garçons et cinq filles. Les cinq sens. Les cinq doigts de la main. Cinq fois.* Dans tous les autres cas, le Q se prononce. *Espace de cinq ans. Trois et deux font cinq. Ils étaient cinq. J'en ai vingt-cinq, trente-cinq.*

Il se dit quelquefois pour Cinquième. *Tome cinq. Page cinq. Chapitre cinq. Charles cinq.* On écrit plus ordinairement, *Charles V.*

Il est aussi substantif masculin, dans le premier sens. *Le produit de cinq multiplié par trois.* On dit de même, *Le nombre cinq.*

Cinq pour cent, Cinq francs d'intérêt pour cent francs de capital. *Prêter à cinq pour cent*, ou simplement, *Prêter à cinq.*

Le cinq pour cent, se dit, en termes de Bourse, De la rente émise à raison de cinq francs d'intérêts pour cent francs de capital nominal.

Le cinq du mois, ou simplement, *Le cinq*, Le cinquième jour du mois. *Nous partirons le cinq de ce mois.*

CINQ, se dit encore substantivement Du chiffre qui sert à représenter le nombre cinq. *Le chiffre cinq* (5). *Un cinq. Cinquante-cinq s'écrit par deux cinq* (55). On dit de même, *Le numéro cinq.*

Il signifie également, au Jeu de cartes, Une carte qui a cinq marques : *Un cinq de carreau, le cinq de trèfle, etc.*, et au Jeu de dés, Le côté du dé qui est marqué de cinq points : *Amener un cinq, amener deux cinq.*

CINQUANTAINE. s. f. coll. Nombre de cinquante ou environ. *Une cinquantaine de personnes. Une cinquantaine de francs.*

Il se dit absolument de L'âge de cinquante ans. *Il a la cinquantaine. Atteindre la cinquantaine. J'ai passé la cinquantaine.*

Il se dit encore d'Une espèce de fête à l'occasion d'une cinquantaine d'années écoulée dans l'état de mariage, dans l'exercice d'une place, etc. *Ils ont fêté la cinquantaine de leur mariage.*

CINQUANTE. adj. numéral cardinal des deux genres. Nombre composé de cinq dizaines; cinq fois dix. *Cinquante francs. Cinquante hommes. Cinquante fois.*

Il s'emploie quelquefois pour Cinquantième. *Page cinquante. L'article cinquante du code civil.*

Il est aussi quelquefois substantif masculin. *Cinquante multiplié par deux.* On dit de même, *Le nombre cinquante, le numéro cinquante.*

CINQUANTENIER. s. m. Celui qui commande cinquante hommes. Il s'est dit anciennement en parlant De la milice et de la police des villes. *On fit avertir les cinquanteniers.*

CINQUANTIÈME. adj. des deux genres. Nombre ordinal de cinquante. *Le cinquantième chapitre. L'article cinquantième. Vous êtes le cinquantième, la cinquantième sur la liste.*

La cinquantième partie d'un tout, ou substantivement, *Le cinquantième*, Chaque partie d'un tout qui est ou que l'on conçoit divisé en cinquante parties égales. *Il en aura le cinquantième. Il a un cinquantième dans les bénéfices. Trois cinquantièmes.*

CINQUIÈME. adj. des deux genres. Nombre ordinal de cinq. *La cinquième année. Le cinquième étage*, ou elliptiquement, *Le cinquième. Le cinquième régiment. Le cinquième roi. La cinquième fois. Vous êtes le cinquième, la cinquième. Le cinquième jour du mois*, ou elliptiquement, *Le cinquième du mois.*

Il est arrivé, il est venu lui cinquième, Il est arrivé, il est venu en compagnie de quatre autres.

Subst. et absol., *La cinquième*, La cinquième classe d'un collège. *Cet écolier est en cinquième. Ce professeur est chargé de faire la cinquième. Professeur de cinquième.* On dit aussi, *C'est un cinquième*, pour désigner Un écolier qui est en cinquième.

La cinquième partie d'un tout, ou substantivement, *Le cinquième*, Chaque partie d'un tout qui est ou que l'on conçoit divisé en cinq parties égales. *On lui en accorda le cinquième, les deux cinquièmes. Il est héritier pour un cinquième. Il a un cinquième dans les bénéfices.*

CINQUIÈMEMENT. adv. En cinquième lieu. *Troisièmement, quatrièmement, cinquièmement.*

CINTRE. s. m. Figure en arcade, en demi-cercle. *Bâtir à plein cintre. Cette cave est en cintre. Cintre surbaissé.*

Il signifie aussi, L'appareil de charpente sur lequel on bâtit les voûtes de pierre. *Poser les cintres. Lever les cintres. Ôter le cintre.*

Dans un Théâtre, *Loges du cintre*, Le dernier rang de loges, celui qui est immédiatement sous le plafond.

CINTRER. v. a. Faire un cintre, bâtir en cintre, faire un ouvrage en cintre. *Cintrer une galerie. Cintrer une porte.*

CINTRÉ, ÉE. part. passé. *Une bordure cintrée. Une porte cintrée.*

CIO

CIOUTAT. s. m. Sorte de raisin, à peu près semblable au chasselas.

CIP

CIPAYE. s. m. (On prononce *Cipa-ye.*) Soldat indien. *Un corps de cipayes.*

CIPOLIN. adj. m. Il se dit D'une espèce de marbre de structure foliacée et qui est fort rare. *Marbre cipolin.*

CIPPE. s. m. T. d'Archit. et d'Archéologie. Demi-colonne sans chapiteau, sur laquelle on grave quelquefois des inscriptions. *Ce tombeau est surmonté d'un cippe.*

CIR

CIRAGE. s. m. Action de cirer, ou Le résultat de cette action. *Il a employé beaucoup de temps à ce cirage. Le cirage d'un parquet.*

Il se dit aussi de La cire appliquée sur quelque chose. *Cirage des toiles, du taffetas, etc.*

Il se dit plus ordinairement, et par extension, de Toute composition qui sert à rendre la chaussure noire et luisante. *Cirage anglais. Du cirage luisant. Un marchand de cirage. Une bouteille de cirage.*

CIRAGE, en termes de Peinture, Tableau peint en camaïeu de couleur de cire jaune. Ce sens est peu usité.

CIRCÉE. s. f. T. de Botan. Plante commune aux environs de Paris, et qu'on employait autrefois pour de prétendus charmes.

CIRCOMPOLAIRE. adj. des deux genres. Qui environne les pôles terrestres. *Les régions, les mers circompolaires.*

Il s'emploie plus particulièrement en Astronomie, et se dit, dans chaque lieu, Des étoiles et des constellations assez voisines du pôle pour que leur cercle diurne se trouve tout entier au-dessus de l'horizon, ce qui les rend constamment visibles, soit à l'œil nu, soit avec des instruments. *La petite Ourse est une constellation circompolaire pour l'Europe.*

CIRCONCIRE. v. a. (*Je circoncis; nous circoncisons. Je circoncirai. Que je circoncise. Que je circoncisse. Circoncisant.*) Couper le prépuce. *Il était ordonné dans l'ancienne loi de circoncire les enfants mâles. Les juifs, les mahométans font circoncire leurs enfants mâles.*

CIRCONCIS, ISE. part. passé.

Il se dit quelquefois, substantivement, de Celui à qui on a coupé le prépuce. *Un circoncis.*

CIRCONCISION. s. f. Action de circoncire. *La circoncision était ordonnée dans l'ancienne loi. La circoncision des Juifs.*

La fête de la Circoncision, ou simplement *la Circoncision*, Le jour où l'on célèbre la circoncision de Notre-Seigneur. *La Circoncision est le premier jour de l'année.*

Fig., en termes de l'Écriture sainte, *La circoncision du cœur, la circoncision des lèvres*, Le retranchement des mauvaises pensées, des mauvais désirs, des paroles qui peuvent blesser ou la charité ou la pudeur.

CIRCONFÉRENCE. s. f. Le contour d'un cercle. *Toutes les lignes droites tirées du centre et terminées à la circonférence sont égales en longueur. La circonférence d'un grand cercle du ciel, d'un grand cercle de la terre. La circonférence du ciel, de la terre, d'un globe. Les mathématiciens divisent la circonférence d'un cercle en trois cent soixante degrés. Tracer une circonférence.*

Il se dit aussi de Toute sorte d'enceinte.

quoiqu'elle ne soit pas parfaitement ronde. *Cette ville enferme plusieurs jardins dans sa circonférence. Cette place a tant de mètres de circonférence. Une vaste circonférence.*

Il se dit, en Médecine, de La surface extérieure du corps. *Le sang est porté du centre à la circonférence par les artères, et rapporté de la circonférence au centre par les veines.*

CIRCONFLEXE. adj. Il s'emploie surtout avec le mot *Accent*, et désigne Celui des trois accents de la langue grecque qui a la figure d'une S couchée (~). En parlant de la langue française, on appelle *circonflexe* l'accent qui est fait comme un V renversé (^), et dont on se sert principalement pour marquer les voyelles qui sont restées longues après la suppression d'une lettre : les mots *Age, blâme, fête, gîte, flûte, etc.*, s'écrivaient autrefois, *Aage, blasme, feste, giste, fluste, etc.*; bien des personnes écrivent *Gaîté, dévoûment, etc.*, pour *Gaieté, dévouement, etc.*

Il se dit aussi Des lettres mêmes qui portent l'accent circonflexe. *Un â circonflexe, Un î circonflexe.*

En Gram. grecque, *Verbes circonflexes*, Verbes contractes.

CIRCONFLEXE, est quelquefois substantif, mais seulement en parlant de l'accent. *Un circonflexe.*

CIRCONLOCUTION. s. f. Périphrase, circuit de paroles. *User de circonlocution. Une grande, une longue circonlocution. Parler par circonlocution.*

CIRCONSCRIPTION. s. f. Ce qui borne, ce qui limite l'étendue d'un corps. *La circonscription est une propriété naturellement inséparable des corps.*

Il se dit aussi de La division administrative, militaire ou ecclésiastique d'un territoire. *Établir une nouvelle circonscription. La circonscription des diocèses. Une circonscription électorale.*

CIRCONSCRIPTION, en termes de Géométrie, Action de circonscrire une figure à un cercle.

CIRCONSCRIRE. v. a. Donner des limites, mettre des bornes alentour. Il s'emploie rarement au propre. *Dieu est un être infini, qui ne se peut circonscrire, ni par les lieux, ni par les temps.*

En Géom., *Circonscrire une figure à un cercle*, Tracer une figure dont les côtés touchent le cercle.

CIRCONSCRIT, ITE. part. passé. *Espace très circonscrit*, Très resserré, fort peu étendu.

En Médec., *Tumeur circonscrite*, Tumeur bien distincte des parties auxquelles elle est contiguë. On dit de même, *Inflammation circonscrite.*

CIRCONSPECT, ECTE. adj. Discret, retenu, qui prend garde à ce qu'il fait, à ce qu'il dit. *Homme fort circonspect. Circonspect dans ses actions, dans ses paroles.*

Il se dit également Des choses où il y a de la circonspection. *Conduite, démarche circonspecte. Langage circonspect.*

CIRCONSPECTION. s. f. Prudence, retenue, discrétion. *Il faut user de grande circonspection. Il apporta, il mit beaucoup de circonspection dans cette affaire. Agir, parler avec circonspection.*

CIRCONSTANCE. s. f. Certaine particularité qui accompagne un fait, une nouvelle, ou quelque chose de semblable. *Circonstances aggravantes. Circonstances atténuantes. Circonstance remarquable. Remarquer, observer, examiner, peser toutes les circonstances d'une action. Avoir égard aux circonstances. Juger d'après les circonstances. Concours de circonstances. Les circonstances des personnes, du lieu, du temps. Exposer un fait, et en rapporter jusqu'à la moindre circonstance. Le choix des circonstances. Souvent les circonstances changent la nature des choses.*

En termes de Pratique, *Circonstances et dépendances*, se dit de Tout ce qui dépend d'une terre, d'une maison, d'un procès. *Terre adjugée avec ses circonstances et dépendances. Procès renvoyé avec ses circonstances et dépendances.*

CIRCONSTANCE, se dit aussi Des conjonctures présentes, de la situation actuelle des choses. *La circonstance n'est pas favorable pour une telle entreprise. Faire allusion à la circonstance. Se trouver dans les circonstances les plus difficiles. Que feriez-vous en pareille circonstance? Les circonstances deviennent impérieuses. Obéir, se plier aux circonstances. Se déterminer par circonstance, d'après les circonstances, en raison des circonstances. S'abandonner aux circonstances. Prendre les mesures qu'exige la circonstance.*

Pièce, ouvrage de circonstance, loi de circonstance, Pièce de théâtre faite pour la circonstance, écrit, loi inspirés par les circonstances.

CIRCONSTANCIER. v. a. Marquer, détailler les circonstances. *Circonstancier une affaire. Circonstancier un fait.*

CIRCONSTANCIÉ, ÉE. part. passé. *Un fait bien circonstancié. Relation bien circonstanciée.*

CIRCONVALLATION. s. f. Tranchée à parapet, à redoutes, à place d'armes, etc., que des assiégeants font autour de leur camp, pour se garantir des attaques du dehors, et pour empêcher qu'il n'entre du secours dans la place assiégée. *Ligne de circonvallation. Faire la circonvallation d'un camp.*

CIRCONVENIR. v. a. Employer des moyens artificieux auprès de quelqu'un, pour le déterminer à faire ce qu'on souhaite de lui. *Il croyait le circonvenir par ses artifices. Il a circonvenu ses juges. On l'a circonvenu. Il s'est laissé circonvenir.*

CIRCONVENU, UE. part. passé.

CIRCONVENTION. s. f. Tromperie artificieuse. *User de circonvention.* Il est peu usité.

CIRCONVOISIN, INE. adj. Il n'est guère d'usage qu'au pluriel, et ne se dit que Des lieux, des choses, et des personnes collectivement, qui sont proches et autour de celles dont on parle. *Lieux circonvoisins. Les provinces circonvoisines. Les peuples circonvoisins. Les communes circonvoisines.*

CIRCONVOLUTION. s. f. Il se dit de Plusieurs tours faits autour d'un cercle commun. *Faire des circonvolutions.*

Il se dit aussi, en termes d'Anatomie, Des contours que forment les intestins dans l'abdomen, et Des saillies sinueuses du cerveau et du cervelet dans le crâne. *Les circonvolutions intestinales. Les circonvolutions cérébrales.*

CIRCUIT. s. m. Enceinte, tour. *Le circuit de la ville. Faire le circuit des murailles. Le circuit d'une province. Cette ville a une grande lieue de circuit. Un vaste circuit.*

Il signifie aussi, Détour. *J'ai fait un long circuit, un grand circuit pour arriver chez moi.*

Fig., *Circuit de paroles*, Tout ce qu'on dit avant que de venir au fait. *Un grand circuit de paroles. Un long circuit de paroles.*

CIRCULAIRE. adj. des deux genres. Qui a la forme, la figure d'un cercle. *Forme circulaire. Figure circulaire. Ligne circulaire.*

Il se dit aussi De ce qui se meut en décrivant un cercle. *Mouvement circulaire.*

Lettre circulaire, ou simplement, *Circulaire*, se dit de Plusieurs lettres écrites dans les mêmes termes, et adressées à différentes personnes pour le même sujet. *Écrire une lettre circulaire. Envoyer une circulaire. Il adressa une circulaire à tous ses correspondants. Distribuer, répandre une circulaire, des circulaires. Recevoir une circulaire.*

CIRCULAIREMENT. adv. D'une manière circulaire, en rond. *Un corps qui se meut circulairement.*

CIRCULANT, ANTE. adj. Qui est en circulation. *Espèces circulantes. Billets circulants. Richesses circulantes.*

CIRCULATION. s. f. Mouvement de ce qui circule. *La circulation du sang. La circulation de la sève dans les plantes.*

Il signifie, par extension, La facilité de passer, d'aller et de venir. Dans ce sens, il ne se dit guère qu'en parlant De la voie publique. *La circulation du public. Gêner, empêcher la circulation des personnes, des voitures.* On dit quelquefois, dans un sens analogue, *La circulation de l'air.*

Il signifie aussi quelquefois, Le transport des personnes et des marchandises. *La circulation des voyageurs. La circulation s'accroît sur ce chemin de fer.*

Droit de circulation, Impôt qui se perçoit à l'occasion du transport des boissons.

La circulation de l'argent, des effets de commerce, des capitaux, etc., Le mouvement de l'argent, des effets de commerce, des capitaux, etc., qui passent d'une main à l'autre. On dit en ce sens : *Mettre des espèces, des billets en circulation. Favoriser la circulation. On retira les assignats de la circulation.*

Par extension, *Mettre un écrit en circulation*, Le répandre, le livrer au public. On dit aussi, *Arrêter la circulation d'un écrit dangereux, etc.*

Fig., *Mettre en circulation des idées nouvelles*, Les répandre dans le public.

CIRCULATOIRE. adj. des deux genres. T. de Physiologie. Qui appartient, qui a rapport à la circulation du sang. *L'appareil circulatoire. Les mouvements circulatoires.*

CIRCULER. v. n. Se mouvoir circulairement. Il se dit Des choses que leur mouvement ramène au point de départ, et principalement Du sang et de la sève. *Le sang circule dans les veines. La sève circule dans les plantes.*

Il s'emploie quelquefois figurément en ce sens. *Un feu dévorant circule dans mes veines.*

CIRCULER, signifie aussi, Aller çà et là, aller et venir. *Les promeneurs peuvent librement circuler dans ces vastes allées. Les voitures circulent jour et nuit dans Paris. Un ruisseau circule dans la prairie. Faire circuler l'air.*

Il signifie encore, Passer, aller de main en main. *L'argent, les effets de commerce, les capitaux circulent. Faire circuler des billets. Les papiers de toute espèce qui circulent dans le commerce.*

Il signifie également, par extension, Se propager, se répandre. *Ce bruit, cette nouvelle circule depuis hier dans la ville. Faire circuler une histoire, une anecdote, un écrit.*

CIRCUMNAVIGATION. s. f. Navigation autour du globe terrestre. *Le premier voyage de circumnavigation fut exécuté par Magellan.*

Il se dit aussi d'Un voyage fait autour d'une vaste contrée. *La circumnavigation de l'Afrique, des Indes.*

CIRE. s. f. Matière molle, très fusible et ordinairement jaunâtre, avec laquelle les abeilles construisent les gâteaux de leurs ruches, et qu'on emploie à différents usages, dans les arts, dans l'économie domestique, etc. *Séparer le miel de la cire. Cire vierge. Travailler en cire. Pain de cire. Frotter un parquet, un meuble avec de la cire. Flambeau de cire pure. Cire fondue. Blanchir la cire à la rosée. Colorer la cire. Sceller en cire jaune, en cire rouge, en cire verte, en cire bleue. Boucher de petits trous avec de la cire. Les anciens écrivaient sur des tablettes enduites de cire. Figure de cire. Faire un portrait en cire.*

Fam., *Être jaune comme cire*, se dit D'une personne qui a la jaunisse.

Fig., *C'est une cire molle, on le manie comme de la cire*, se dit D'un enfant doux et docile auquel on fait prendre telles inclinations qu'on veut. Il se dit aussi De toute personne qui reçoit facilement les impressions qu'on lui donne.

Prov., *Ils sont égaux comme de cire*, se dit De deux hommes qui ont les mêmes inclinations, les mêmes humeurs.

Fam., *Cet habit lui va comme de cire*, se dit D'un habit qui est fort juste à celui qui le porte.

CIRE, se dit aussi de La bougie qu'on brûle dans les appartements. *Dans cette maison on ne brûle que de la cire.*

Droit de cire, Certain droit qui se payait dans la maison du roi, en chancellerie et ailleurs. *Certains officiers ont droit de cire*, On leur doit donner tant de bougies, tant de livres de bougie.

CIRE, désigne également, Le luminaire d'une église. *La cire appartient au curé. Les funérailles ont coûté tant pour la cire.*

CIRE, signifiait autrefois figurément, Le sceau de la chancellerie. *La rémission était accordée, il ne fallait plus que la cire.*

Cire d'Espagne, ou plus ordinairement, *Cire à cacheter*, Certaine composition faite de laque et d'autres matières, à laquelle on donne diverses couleurs, et dont on se sert pour cacheter les lettres, etc. *Un bâton de cire d'Espagne, de cire à cacheter. Un cachet de cire rouge, de cire noire.*

CIRE, se dit encore de L'humeur épaisse et jaune qui se forme dans les oreilles. *La cire des oreilles.* Voyez CÉRUMEN.

CIRER. v. a. Enduire ou frotter de cire. *Cirer du fil, de la toile. Cirer un parquet, un meuble.*

Il signifie aussi, Mettre du cirage sur une chaussure. *Cirer des bottes, des souliers.*

CIRÉ, ÉE. part. passé. *Toile cirée. Taffetas ciré.*

CIRIER. s. m. Celui qui travaille en cire, qui fait et vend toutes sortes de cierges et de bougies.

CIROÈNE. s. m. T de Pharm. Espèce d'emplâtre tonique principalement formé de cire et de vin. *Un bon ciroène. Mettre un ciroène sur la partie offensée.*

CIRON. s. m. Sorte de petit insecte qui se trouve entre cuir et chair, et qui est presque imperceptible. *Tirer des cirons avec la pointe d'une épingle.*

CIRON, signifie aussi, La petite vésicule que le ciron fait venir à la peau. *Percer un ciron. Crever des cirons.* Ce sens est maintenant fort peu usité.

CIRON, se dit encore d'Une sorte d'insecte qui se développe dans le fromage, dans la farine, et qui est le plus petit des animaux visibles à l'œil nu.

CIRON, s'applique, dans un sens général, Aux très petits insectes.

Par exagér., *Cela n'est pas plus gros qu'un ciron*, se dit D'une chose extrêmement petite.

CIRQUE. s. m. Lieu destiné, chez les anciens Romains, pour les jeux publics, et particulièrement pour les courses de chevaux et de chars. *Les jeux du cirque. Remporter le prix aux jeux du cirque. Les cirques étaient ordinairement de figure ovale.*

On donne aujourd'hui le même nom à Des enceintes circulaires et couvertes, destinées aux spectacles donnés par des écuyers. *Le cirque olympique, à Paris. Le cirque royal, à Londres.*

En termes de Géologie, il se dit d'Un bassin de montagnes disposé circulairement. *Le cirque de Gavarnie.*

CIRRE. s. m. T. de Botan., synonyme de Vrille, mais moins usité.

CIRURE. s. f. Enduit de cire préparée. *Une bonne cirure. Une mauvaise cirure.*

CIS

CISAILLER. v. a. T. de Monnaie. Couper avec les cisailles les pièces fausses ou légères. *Cisailler des pièces de monnaie altérées, de crainte qu'elles ne soient données dans le commerce.*

CISAILLÉ, ÉE. part. passé.

CISAILLES. s. f. pl. Gros ciseaux qui servent à couper des plaques ou des feuilles de métal.

Il se dit aussi Des rognures qui restent de la monnaie qu'on a fabriquée. Dans ce sens, on dit également au singulier, *De la cisaille.*

CISALPIN, INE. adj. Qui est en deçà des Alpes par rapport à l'Italie. *Les peuples cisalpins. La Gaule cisalpine.*

CISEAU. s. m. Instrument plat, qui tranche par un des bouts, et qui sert à travailler le bois, le fer, la pierre, etc. *Ciseau de sculpteur. Ciseau de maçon. Ciseau de menuisier. Ciseau d'orfèvre. Le manche d'un ciseau. Les statues de marbre se travaillent avec le ciseau. Cela est travaillé, est taillé au ciseau. Faire émoudre un ciseau.*

Ouvrage de ciseau, Ouvrage de sculpture.

CISEAU, se dit figurément de La manière de travailler d'un sculpteur. *Ce sculpteur a le ciseau hardi, délicat, etc. Un ciseau savant.*

Ciseau à froid, Sorte de ciseau émoussé qui sert principalement à faciliter l'ouverture des caisses ou autres parties clouées.

CISEAUX. s. m. pl. Instrument de fer composé de deux branches mobiles tranchantes en dedans, et jointes ensemble par une vis ou par un clou. *Une paire de ciseaux. Couper une étoffe avec des ciseaux. Mettre les ciseaux dans une étoffe. Un étui à ciseaux. Ciseaux de tailleur. Ciseaux de jardinier pour tondre le buis, etc. Ciseaux de chirurgien.*

Il s'emploie quelquefois au singulier. *On n'a point encore mis le ciseau dans cette étoffe. Le chirurgien lui a donné trois coups de ciseau.*

Fig., *Faire un livre à coups de ciseaux*, Le composer de morceaux empruntés à d'autres livres.

Poétiq., *Les ciseaux de la Parque, le fatal ciseau.*

CISELER. v. a. Travailler avec le ciselet; sculpter des figures, des ornements sur les métaux *Ciseler de la vaisselle d'argent.*

CISELÉ, ÉE. part. passé. *Argent ciselé. Vaisselle ciselée. Velours ciselé*, Velours à fleurs, à ramages.

CISELET. s. m. Petit ciseau dont se servent les orfèvres, les graveurs, les armuriers, etc. *Travailler au ciselet. Cela est fait au ciselet.*

CISELEUR. s. m. Ouvrier dont le métier est de ciseler. *C'est un excellent, un habile ciseleur.*

CISELURE. s. f. L'art de ciseler, ou L'ouvrage qui se fait en ciselant. *Cet ouvrier entend bien la ciselure. La façon de cette vaisselle d'argent est fort chère à cause de la ciselure.*

Il se dit, en Architecture, d'Un petit bord qu'on fait avec le ciseau au parement d'une pierre, pour la dresser.

CISTE. s. m. T. de Botan. Genre de plantes dont une espèce, le *Ciste de Crète*, donne une sorte de gomme odorante qui est de quelque usage en médecine.

CISTE. s. f. T. d'Antiq. Sorte de corbeille couverte ou de coffret que l'on portait en procession aux fêtes de Cérès et de Bacchus, et qui contenait divers objets appartenant au culte de ces divinités.

CISTOPHORE. s. f. T. d'Antiq. Il se dit des Femmes qui portaient des cistes dans les fêtes de Cérès et de Bacchus.

Il se dit aussi d'Une monnaie d'argent qui avait cours en Asie et qui portait l'empreinte de la corbeille sacrée ou ciste. Dans ce sens, il est masculin.

CIT

CITADELLE. s f. Forteresse qui commande à une ville. *La citadelle de Lille, d'Anvers. L'acropole était la citadelle d'Athènes. Forte citadelle. La ville est prise, mais la citadelle tient encore. On a bridé la ville par une citadelle. Le gouverneur* ou *commandant d'une citadelle. La garnison d'une citadelle. Les fossés, les remparts d'une citadelle. Bâtir une citadelle. Raser une citadelle.*

CITADIN, INE. s. Il se dit Des habitants d'une ville, d'une cité, par opposition à Ceux qui vivent habituellement à la campagne. *Un honnête citadin.*

Il s'est dit, plus spécialement, en parlant De certaines villes d'Italie, pour désigner Ceux des habitants qui n'étaient pas du corps de la noblesse. *Le chancelier de Venise était toujours du corps des citadins. Les citadins avaient peu de part au gouvernement de la république de Venise.*

CITATEUR. s. m. Celui qui cite habituellement, dans sa conversation ou dans ses écrits. Il est peu usité.

CITATION. s. f. Ajournement. Il n'était guère d'usage autrefois qu'en matière ecclésiastique. *Il ne comparut point à la première citation. Après les trois citations.*

Il se dit actuellement d'Un acte notifié à la partie qu'on veut obliger à comparaître devant un juge de paix ou devant un tribunal de police. *Citation devant le juge de paix. Cédule de citation. Citation en conciliation. Acte de citation. Citation pour contra-*

vention de police. Donner, notifier une citation à un prévenu. Annuler une citation.

Il se dit également de L'exploit, de l'acte par lequel on assigne un témoin. *Les témoins doivent représenter la citation qui leur a été donnée.*

CITATION, s'est dit aussi de L'ordre que le grand maître envoyait à tous les chevaliers de se rendre à Malte, en certaines occasions.

CITATION, signifie encore, Allégation d'un passage, d'une autorité, soit que l'on rapporte le passage, etc., ou que l'on se contente d'indiquer où il se trouve. *Citation d'un passage. Remplir un discours de citations. Multiplier les citations. Longue citation. Des pages chargées de citations. Citation de Virgile, de Cicéron. Mettre les citations en note, en marge, à la marge. Une fausse citation.*

CITÉ. s. f. Ville, grand nombre de maisons enfermées de murailles. *Grande cité. Cité nombreuse. Une belle cité. Jérusalem s'appelait la sainte Cité.* Il ne s'emploie guère qu'en poésie et dans le style soutenu.

Fig., dans le langage de l'Écriture, *La cité céleste*, Le ciel, le séjour des bienheureux.

Cités ouvrières, Nom donné à des bâtiments, plus ou moins vastes, renfermant un certain nombre de logements destinés à des familles d'ouvriers.

CITÉ, désigne, dans quelques villes, La partie la plus ancienne de la ville, et où se trouve l'église cathédrale ou principale. *On divisait autrefois Paris en Ville, Cité et Université. Il y a tant d'églises dans la Cité.*

CITÉ, se dit en outre d'Une ville ou d'un territoire gouverné par des lois particulières. *Sous Tibère, on comptait soixante-quatre cités dans les Gaules. Les cités de l'ancienne Grèce.*

Il signifie également, La collection des citoyens d'un État libre. *Un Lacédémonien célèbre disait : « À Sparte, la cité sert de murs à la ville. »*

Droit de cité, Aptitude à jouir des droits politiques, conformément aux lois du pays. *Avoir droit de cité. Acquérir, perdre le droit de cité.*

CITER. v. a. Ajourner, appeler pour comparaître devant le magistrat. Dans ce sens, il ne s'employait guère autrefois qu'en matière ecclésiastique. *Il fut cité devant l'official. On le cita au concile.*

Il se dit actuellement en parlant Des personnes que l'on assigne à comparaître devant le juge de paix, devant un tribunal de police, ou devant une cour d'assises, comme prévenus ou comme témoins. *Citer devant le juge de paix. Citer en conciliation. Citer quelqu'un au tribunal de simple police, de police correctionnelle. Citer un prévenu. Citer des témoins devant une cour d'assises.*

CITER, s'est dit aussi De la sommation de se rendre à Malte que le grand maître de l'ordre adressait à tous les chevaliers, dans certaines occasions. *Tous les chevaliers furent cités à Malte, parce que l'île était menacée des armées du Turc.*

CITER, signifie encore, Alléguer, rapporter. *Citer un passage. Citer la loi. Citer faux. Citer juste. Citer les auteurs anciens. Citer un exemple. Citer des faits.*

Citer son auteur, citer quelqu'un, Nommer celui de qui on tient une nouvelle, ou quelque chose de semblable. *Voilà une étrange nouvelle, celui de qui vous la tenez vous a-t-il cité son auteur? Je vous prie, ne me citez pas. Profitez de l'avis sans citer personne.*

CITER, signifie quelquefois, Signaler, indiquer une personne ou une chose qui mérite d'être remarquée, de quelque manière que ce soit. *Il est cité pour sa bravoure. On le cite parmi les plus habiles. Citer quelqu'un pour exemple. Il serait trop long de citer tous ceux qui se distinguèrent. Ils citaient avec orgueil ces grands noms. Les connaisseurs citent principalement tel tableau. On cite le trait de cet homme qui...*

Dans ce sens, il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Rien n'est plus désagréable qu'un homme qui se cite lui-même à tout propos.*

CITÉ, ÉE. part. passé.

CITÉRIEUR, EURE. adj. T. de Géographie. Qui est en deçà, de notre côté, plus près de nous. *L'Inde citérieure est en deçà du Gange.*

CITERNE. s. f. Réservoir sous terre pour recevoir et garder l'eau de pluie. *Construire une citerne. Une citerne creusée dans le roc. Eau de citerne.*

CITERNEAU. s. m. Petite citerne où l'eau s'épure avant de passer dans la citerne.

CITHARE. s. f. Sorte d'instrument à cordes en usage dans l'antiquité. *La cithare ressemblait à la guitare des modernes.*

CITOYEN, ENNE. s. Habitant d'une ville, d'une cité. *Riche citoyen. Sage citoyen. Un simple citoyen. Les diverses classes de citoyens. Attenter à la liberté des citoyens. Le domicile des citoyens doit être inviolable.*

Bon citoyen, Celui qui est zélé pour les intérêts de son pays. *Cet homme s'est conduit en bon citoyen. Il a rempli le devoir d'un bon citoyen.* On dit dans un sens analogue, *Un grand citoyen*, et dans le sens contraire, *Un mauvais citoyen, etc.*

CITOYEN, se prend quelquefois adjectivement dans le sens de Bon citoyen. *Un ministre citoyen. Un roi citoyen. Un soldat citoyen.*

CITOYEN, dans une acception plus restreinte, se dit de L'habitant d'une cité, d'un État libre, qui a droit de suffrage dans les assemblées publiques, et fait partie du souverain. *Exercer les droits de citoyen. Être déchu, être privé des droits de citoyen. La qualité de citoyen.*

Citoyen romain, en parlant De l'ancienne Rome, se dit non seulement de Celui qui était né à Rome, mais aussi de Celui qui avait acquis le droit et les privilèges de citoyen romain, quoiqu'il fût d'un autre pays. *Saint Paul était citoyen romain.*

CITRATE. s. m. T. de Chimie. Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide citrique avec différentes bases. *Les citrates, autres que le citrate de chaux et le citrate de magnésie, ne sont d'aucun usage.*

CITRIN, INE. adj. Qui est de couleur de citron. *Couleur citrine. Onguent citrin.*

CITRIQUE. adj. T. de Chimie. Il se dit D'un acide qu'on trouve dans le citron et dans certains autres fruits. *Acide citrique.*

CITRON. s. m. Sorte de fruit à pépins, de forme ovale, de couleur jaune pâle, et qui est plein de jus. *Citron aigre. Citron doux. Jus de citron. Couleur de citron. Chair de citron confite. Écorce de citron. Couleur de citron. Jaune comme un citron.*

Il s'emploie elliptiquement, comme une sorte d'adjectif invariable, pour signifier Ce qui est de la couleur du citron. *Taffetas citron. Une robe citron.*

CITRONNÉ, ÉE. adj. Qui sent le citron, où l'on a mis du jus de citron. *Tisane citronnée.*

CITRONNELLE. s. f. Nom donné à plusieurs plantes qui ont une odeur de citron.

CITRONNIER. s. m. Arbre qui porte le citron. *Fleur de citronnier. Les citronniers aiment les pays chauds. Meubles en bois de citronnier.*

CITROUILLE. s. f. Espèce de courge dont les tiges rampent à terre, et qui produit un fruit très gros. *Semer des citrouilles.*

Il se dit aussi Du fruit même de cette plante, qui est employé comme aliment. *Manger de la citrouille. Pain de citrouille. Potage à la citrouille. De la citrouille fricassée.*

CIV

CIVADIÈRE. s. f. T. de Marine. Voile qu'on suspend sous le mât de beaupré. *La vergue de civadière.*

CIVE ou **CIVETTE.** s. f. Espèce d'ail d'un goût fort et relevé, qu'on emploie dans la salade et dans les ragoûts.

CIVET. s. m. T. de Cuisine. Ragoût fait de chair de lièvre. *Faire un civet. Manger un civet. Un civet de lièvre. Mettre un lièvre en civet.*

CIVETTE. s. f. Voyez CIVE.

CIVETTE. s. f. Animal qui ressemble à une grosse fouine, et dont on tire une sorte de liqueur épaisse et odoriférante. *La civette est un animal fort sauvage.*

Il signifie aussi, La liqueur épaisse et odoriférante qu'on tire de la civette. *La civette est devenue fort rare. Sentir la civette. L'odeur de la civette est trop forte quand elle est seule.*

CIVIÈRE. s. f. Espèce de brancard sur lequel on porte à bras de la pierre, du fumier, et toute sorte de fardeaux. *Charger de la pierre sur une civière. Cet homme était grièvement blessé, on l'emporta sur une civière.*

Prov. et fig., *Cent ans bannière, cent ans civière*, se dit en parlant Des changements de fortune qui arrivent dans les familles.

CIVIL, ILE. adj. Qui regarde et qui concerne les citoyens. *La vie civile. La société civile. La guerre civile. Troubles civils. Lois civiles.*

État civil, La condition d'une personne, en tant qu'elle est enfant, légitime, naturel ou adoptif, de tel père ou de telle mère, mariée ou non mariée, vivante ou morte.

Actes de l'état civil, registres de l'état civil, Les actes, les registres qui constatent l'état civil des personnes.

Officier de l'état civil, Fonctionnaire chargé de tenir les registres de l'état civil, c'est-à-dire, de constater les naissances, les mariages et les décès.

Droit civil, La collection des lois qui règlent l'état des personnes, les biens, et les différentes manières d'acquérir la propriété. Il s'est dit aussi par opposition à Droit canon. *Cours de droit civil. Professeur de droit civil.*

Droits civils, au pluriel, Ceux dont la jouissance est garantie par la loi civile à tout Français. *L'exercice des droits civils. Le droit de succéder, de tester, etc., sont des droits civils.* On dit de même, *Effets civils.*

Liste civile. Voyez LISTE. *Jour civil.* Voyez JOUR.

CIVIL, en termes de Jurisprudence, se

dit par opposition à Criminel. *Code civil. Matière civile. Procès civil. Affaire civile. Procédure civile. Tribunal civil. Les effets civils d'un jugement criminel.* On dit substantivement en ce sens, *Le civil et le criminel.*

En Matière criminelle, *Partie civile*, Celui qui agit en son nom contre un accusé, pour des intérêts civils. *Se porter, se constituer, se rendre partie civile.*

Intérêts civils, Le dédommagement demandé par la partie civile dans un procès criminel ou correctionnel.

Requête civile, Voie extraordinaire, admise dans certains cas déterminés par la loi, pour obtenir qu'un jugement ou un arrêt rendu en dernier ressort soit rétracté. *Se pourvoir par requête civile. Revenir contre un arrêt par requête civile. Moyens, ouvertures de requête civile. Faire juger une requête civile. Entériner une requête civile.*

Mort civile, Cessation de toute participation aux droits civils. *La condamnation à mort, la peine des travaux forcés à perpétuité, et celle de la déportation, emportaient la mort civile. Les vœux solennels prononcés dans un ordre religieux avaient les effets de la mort civile. La loi de mai* 1854 *a aboli la mort civile.*

Civil, se dit aussi par opposition à Militaire, et quelquefois à ecclésiastique. *Le courage civil. Après avoir servi plusieurs années, il obtint un emploi civil. Les autorités civiles et les autorités militaires. Les autorités civiles et les autorités ecclésiastiques. Fonctionnaire civil. Inspecteur des bâtiments civils.* On dit aussi substantivement, en ce sens, *Le civil et le militaire.*

Civil, signifie en outre, Courtois, honnête, poli, bien élevé. *Un homme fort civil. Une femme fort civile. Il faut être civil à l'égard de tout le monde, envers tout le monde. Il m'a reçu d'une manière fort civile.*

CIVILEMENT. adv. En matière civile, en procès civil. *Procéder civilement. Juger civilement. Poursuivre civilement.*

Être mort civilement, Être frappé de mort civile.

Être civilement responsable d'un délit, Être responsable du dommage qui résulte d'un délit commis par une personne sur laquelle on exerce quelque autorité.

Civilement, signifie aussi, Honnêtement, avec politesse. *Vivre civilement avec quelqu'un. Traiter civilement. Recevoir civilement. Agir, parler civilement.*

CIVILISATEUR, TRICE. adj. Qui civilise, qui répand la civilisation. *Peuple civilisateur. Religion civilisatrice.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Pierre le Grand fut le civilisateur de la Russie.*

CIVILISATION. s. f. Action de civiliser, ou État de ce qui est civilisé. *Retarder la civilisation d'un pays. Les progrès de la civilisation. Les résultats de la civilisation. Civilisation avancée.*

CIVILISER. v. a. Il signifiait autrefois, Rendre civile une matière criminelle, réduire une cause criminelle à une procédure ordinaire et civile. *Civiliser un procès. Civiliser une cause criminelle.*

Il signifie, Rendre civil et sociable; polir les mœurs. *Le commerce des Grecs a civilisé les barbares.*

Il s'emploie quelquefois, dans ce sens, avec le pronom personnel. *Ces peuples ne se civilisèrent que lentement.*

Fam., *Il se civilise*, se dit D'un homme qui se polit, qui prend des manières plus douces, plus affables.

Civiliser, avec le pronom personnel, se dit, familièrement, D'une querelle qui commence à s'apaiser, ou D'une nouvelle moins fâcheuse qu'elle n'avait paru d'abord. *La querelle se civilise, commence à se civiliser. Cette affaire se civilise.*

Civilisé, ée. part. passé. *Les peuples civilisés. Les nations civilisées.*

CIVILITÉ. s. f. Honnêteté, courtoisie, manière honnête de vivre et de converser dans le monde. *Un homme plein de civilité. Il en a usé avec beaucoup de civilité. Manquer de civilité. Cela est contre les règles de la civilité. Il est de la civilité de...*

Il se dit aussi, Des actions, des paroles civiles, des compliments, et de tout autre témoignage semblable de bienveillance ou d'égard. *Faire civilité à quelqu'un. Faire des civilités. Recevoir des civilités de la part de quelqu'un. Mes civilités à monsieur votre frère. Il m'a comblé, accablé de civilités. Après les premières civilités de part et d'autre. Il a mal reçu les civilités qu'on lui a faites.*

La Civilité puérile. Titre d'un vieux livre fait pour apprendre la civilité aux enfants.

Fam. et par plaisanterie, *Il n'a pas lu la Civilité puérile*, se dit D'un homme qui manque aux devoirs ordinaires de la civilité.

CIVIQUE. adj. des deux genres. Qui concerne le citoyen, ou Qui appartient à un bon citoyen. *Droits civiques. Les vertus civiques.*

Dégradation civique, Peine infamante qui consiste dans la destitution et l'exclusion du condamné, de toutes fonctions et emplois publics, et dans la privation du droit d'être juré, expert, témoin, etc.

Couronne civique, Couronne de chêne qu'on donnait autrefois, chez les Romains, à celui qui avait sauvé la vie à un citoyen dans un assaut, dans une bataille.

CIVISME. s. m. Le zèle du citoyen pour les intérêts de son pays. *Il a donné des preuves de civisme. Un civisme éprouvé.*

CLA

CLABAUD. s. m. Il se dit proprement D'un chien de chasse qui a les oreilles pendantes, et qui se récrie mal à propos sur les voies, c'est-à-dire, qui aboie sans être sur les voies de la bête. *Le veneur ne se fie point à ce chien, c'est un clabaud, ce n'est qu'un clabaud.*

Fig. et fam., *C'est un clabaud*, se dit, par injure, D'un homme qui parle beaucoup et mal à propos.

Fig. et fam., *Ce chapeau fait le clabaud, il est clabaud*, Il a les bords pendants. On dit de même, *Un chapeau en clabaud.*

CLABAUDAGE. s. m. Le bruit que font plusieurs chiens qui clabaudent, qui aboient. *Le clabaudage des chiens dans un chenil.*

Il signifie, figurément et familièrement, Vaine criaillerie. *Son clabaudage ne m'effraye point. Je ne m'arrête point à tous ces clabaudages.*

CLABAUDER. v. n. Aboyer fréquemment. Il ne se dit au propre que D'un chien de chasse qui aboie ordinairement sans être sur les voies de la bête. *Un chien qui ne fait que clabauder.*

Il signifie, figurément et familièrement, Crier, faire du bruit mal à propos et sans sujet. *Cet homme ne fait que clabauder. Il n'a fait que clabauder contre telles personnes.*

CLABAUDERIE. s. f. Criaillerie importune et sans sujet. *Il croit l'emporter par ses clabauderies perpétuelles.* Il est familier.

CLABAUDEUR, EUSE. s. Criailleur, criailleuse; celui, celle qui crie beaucoup et mal à propos. *C'est un clabaudeur éternel.* Il est familier.

CLAIE. s. f. Ouvrage à claire-voie en forme de carré long, et fait de brins d'osier ou de branches d'arbres entrelacées. *Une claie à passer de la terre, à passer du sable. Faire sécher des raisins sur une claie. Autrefois on traînait sur la claie ceux qui avaient été tués en duel, ou qui s'étaient donné la mort. On se sert de claies à la guerre pour faire des retranchements.*

CLAIR, AIRE. adj. Éclatant, lumineux, qui jette, qui répand de la lumière. *Le soleil est le plus clair de tous les astres. La lune est claire. Le feu est clair de sa nature. Le bois sec fait un feu très clair.*

Subst., *Le clair de la lune*, ou *Clair de lune*, La lumière, la clarté de la lune. *Nous marchâmes toute la nuit au clair de la lune. Il fait clair de lune, grand clair de lune, un beau clair de lune.*

En termes de Peinture, *Clair de lune*, Tableau qui représente une vue prise au clair de la lune.

Clair, signifie aussi, Qui reçoit beaucoup de jour. *Cette église est bien claire. Cette chambre, cette galerie est fort claire.* On dit en ce sens, *Il fait bien clair dans cette église, dans cette chambre, dans cette galerie.*

Absol., *Il fait clair*, Il fait jour. *Il ne faisait pas encore clair quand nous partîmes.* Cela s'entend aussi quelquefois Du clair de la lune.

Clair, signifie encore, Luisant, poli. *Des armes claires. Vaisselle d'argent fort claire. Un plancher bien clair et bien frotté.*

Teint clair, Teint vif et uni.

Clair, en parlant Des couleurs, signifie, Moins foncé, plus approchant du blanc. *Vert clair. Rouge clair. Châtain clair. Bai clair. Clair-brun.*

Cheveux clair-bruns, Cheveux d'un brun qui n'est point foncé. *Cette fille, cette femme est clair-brune*, Elle a les cheveux clair-bruns.

Clair, se dit substantivement, en termes de Peinture, Des couleurs hautes qui représentent les jours, les parties les plus éclairées. Dans ce sens, il s'emploie ordinairement au pluriel. *Les clairs sont bien entendus, sont mal entendus dans ce tableau.*

Il se dit également, dans les ouvrages de tapisserie, Des laines et des soies claires qui servent à rehausser l'ouvrage. *Cet ouvrage de tapisserie est presque achevé, il n'y a plus que les clairs à mettre.*

Clair, signifie aussi, Transparent, qui laisse passer librement la lumière, en sorte que l'on peut voir au travers. *Verre clair. Des vitres bien claires. Clair comme cristal de roche.*

Il signifie particulièrement, Qui n'est point trouble. *Une claire fontaine. De l'eau claire. Vin clair. Ce vin n'est pas encore clair. Cette liqueur est claire. Cela est clair comme de l'eau de roche.*

Le temps est clair, le ciel est clair et serein, Il n'y a aucun nuage en l'air.

Tirer du vin au clair, Le mettre en bouteilles quand il a été bien reposé.

Fig., *Tirer au clair un fait, une affaire, une difficulté*, L'éclaircir.

Prov. et fig., *Il n'y fera que de l'eau claire, que de l'eau toute claire*, se dit D'un homme

qui a entrepris quelque chose où l'on croit qu'il ne réussira pas.

Clair, signifie aussi, Qui a peu de consistance. Dans ce sens, il est opposé à Épais, et il ne se dit proprement que Des choses liquides. *Ce sirop est trop clair. Cette bouillie, cette purée est trop claire. Lait clair.*

Lait clair, signifie aussi quelquefois, Le petit-lait.

Clair, signifie encore, Qui n'est pas bien serré, dont les parties ne sont pas près à près. *Toile claire. De la gaze bien claire. Avoir les cheveux bien clairs. Les blés sont fort clairs. Ce bois est fort clair.*

Clair, se dit en outre De la voix et des sons, et signifie, Net et aigu. *Cet enfant de chœur a la voix claire. La voix des femmes est ordinairement plus claire que celle des hommes. Un son, un timbre clair.*

Clair, signifie au figuré, Intelligible, aisé à comprendre. *Idée claire. Style clair. Discours clair. Il s'est expliqué en termes fort clairs. Une expression claire. Un commentaire bien clair. Il n'y a rien de si clair. Il est clair que... Cela est clair et net. Méthode claire et aisée.*

Il s'applique quelquefois Aux personnes. *Cet auteur n'est pas clair dans ses définitions.*

Fig., *Avoir l'esprit clair*, Avoir beaucoup de netteté dans l'esprit, dans le jugement.

Clair, signifie aussi, Évident, manifeste. *Son droit est clair comme le jour. La raison, la conséquence en est claire. Preuve claire, claire comme le jour. Il vous trompe, la chose est claire.*

Ce procédé, cette conduite, ces discours, ne sont pas clairs, Ce procédé, cette conduite, ces discours sont équivoques. *Cette affaire n'est pas claire*, Elle est embrouillée.

Clairs deniers, argent clair, L'argent, les deniers qu'on peut toucher quand on veut, qu'on peut recevoir aisément. *Il s'est payé des plus clairs deniers de la recette. C'est de l'argent clair.* On dit substantivement, *Il m'a constitué une rente sur le plus clair de son bien.*

Fam., *C'est un profit tout clair*, C'est un profit évident, manifeste. Cela se dit quelquefois au figuré. *Au lieu d'aller au spectacle, j'ai travaillé; c'est un profit tout clair.*

Clair, s'emploie aussi adverbialement, et signifie, D'une manière claire et distincte. *Voir clair. Entendre clair.* Cette seconde locution est maintenant peu usitée.

Fig., *Voir clair, voir fort clair*, Avoir l'esprit pénétrant. *On ne lui en fera pas aisément accroire, il voit fort clair.* On dit aussi, *Voir clair dans une affaire*, La bien connaître. *Avant de m'engager, je veux y voir clair.*

Fig., *Cet homme entend fort clair*, Il a beaucoup d'intelligence, il entend à demi-mot. *Il ne faut pas beaucoup d'explication avec lui, il entend fort clair.*

Parler clair, Parler avec une voix grêle et aiguë. *Il parle clair comme une femme.*

Fig., *Clair et net, haut et clair*, Franchement, nettement, et sans chercher d'adoucissement, de détours. *Parler clair et net, haut et clair. Il a dit son sentiment haut et clair. Il s'en est expliqué haut et clair.*

Clair et net, signifie quelquefois, Tous frais déduits. *Il gagne, clair et net, cent mille francs dans cette affaire.*

Semer clair, Répandre la graine de loin en loin, et en moindre quantité qu'à l'ordinaire.

CLAIRE. s. f. On nomme ainsi, dans l'affinage, Les cendres lavées ou les os calcinés dont on se sert pour faire les coupelles.

CLAIREMENT. adv. D'une manière claire, nettement, distinctement. *De là on distingue clairement tous les navires qui sont dans le port. J'ai distingué clairement sa voix.*

Il signifie au figuré, D'une manière intelligible, ou Franchement. *Parler clairement. Expliquer clairement un passage. Expliquez-vous clairement. Il m'a dit clairement son intention.*

Il signifie aussi, Évidemment, manifestement. *Démontrer clairement une proposition. Il prouve très clairement ce qu'il dit. Je vois clairement qu'on vous a trompé.*

CLAIRET. adj. Vin d'une couleur faible. *Vin clairet.* On l'emploie aussi substantivement. *Boire du clairet.*

Clairet, substantif, se dit également d'Une composition aromatique que l'on prépare en faisant infuser des plantes odorantes dans du vin, et en y ajoutant du miel et du sucre.

CLAIRET. s. m. T. de Joaillier. Pierre dont la couleur est trop faible.

CLAIRE-VOIE. s. f. Ouverture faite à rez-de-chaussée dans le mur d'un parc ou d'un jardin, et qui n'est fermée que par une grille, ou par une espèce de fossé appelé *Saut de loup. Des claires-voies.*

À claire-voie. Locution adverbiale qui se dit De tout ouvrage de charpente, de menuiserie ou d'osier, dont les pièces laissent du jour entre elles. *Porte à claire-voie. Entourer un bureau d'une enceinte à claire-voie. Ce panier est à claire-voie.*

Il se dit, par extension, De tout tissu qui n'est pas serré. *Cette toile est faite à claire-voie.*

En termes d'Agriculture et de Jardinage, *Semer à claire-voie*, Jeter la graine en terre en la dispersant le plus qu'il est possible.

CLAIRIÈRE. s. f. Endroit d'une forêt dégarni d'arbres. *Il y a tant d'arpents dans cette forêt, sans compter les clairières.*

Clairière, en termes de Lingère, se dit Des endroits plus clairs que le reste dans les toiles.

CLAIR-OBSCUR. s. m. T. de Peinture. Imitation de l'effet que produit la lumière en éclairant les surfaces qu'elle frappe, et en laissant dans l'ombre celles qu'elle ne frappe pas. *L'art, la science du clair-obscur. L'entente du clair-obscur. Ce peintre entend bien le clair-obscur.*

Peinture, dessin en clair-obscur, de clair-obscur, Tableau, dessin fait sans mélange d'autres couleurs que du blanc et du noir, ou du blanc avec une seule couleur, comme les camaïeux.

Clair-obscur, se dit quelquefois Des effets mêmes de la lumière sur les corps qu'elle frappe. *Un sculpteur, un architecte, doivent avoir égard aux effets du clair-obscur.*

CLAIRON. s. m. Sorte de trompette dont le son est aigu et perçant. *Le son des trompettes et des clairons. Le clairon guerrier.*

Il se dit aussi de Celui qui sonne du clairon. *Le clairon du bataillon.*

CLAIRSEMÉ, ÉE. adj. Qui n'est pas bien serré, qui n'est pas près à près. *Du blé clairsemé. De l'avoine clairsemée. Les arbres sont clairsemés dans ce verger.*

Prov., *L'argent est clairsemé chez lui*, Il en a fort peu.

Clairsemé, s'emploie quelquefois figurément, surtout en parlant Des ouvrages d'esprit. *Les beautés sont clairsemées dans cet ouvrage, dans ce poème.*

CLAIRVOYANCE. s. f. Sagacité et pénétration dans les affaires. *C'est un homme habile et qui a de la clairvoyance. Rien ne saurait échapper à son exactitude et à sa clairvoyance.*

CLAIRVOYANT, ANTE. adj. Intelligent, éclairé, et pénétrant dans les affaires. *C'est un homme fort clairvoyant. Il a l'esprit clairvoyant. Vous ne le tromperez pas, il est trop clairvoyant. C'est une femme habile et clairvoyante.*

CLAMEUR. s. f. Grand cri. Il se dit ordinairement Des cris confus de plusieurs personnes réunies. *Clameur tumultueuse. Il s'éleva une clameur universelle. Les clameurs d'une populace mutinée. On entendit de tous côtés de grandes clameurs. Cela excita les clameurs de l'assemblée. Les clameurs des femmes et des enfants.*

Il signifie quelquefois figurément, Injure, outrage. *Braver les clameurs des sots. De vaines clameurs. Les clameurs de ses adversaires ne l'intimident point.*

La clameur publique, L'indignation publique, manifestée de quelque manière que ce soit.

Clameur de haro. Terme de Pratique qui se disait autrefois en Normandie, de La sommation de comparaître sur-le-champ devant le juge. *Nonobstant clameur de haro.*

CLAN. s. m. Nom qu'on donne, en Écosse et en Irlande, à une tribu formée d'un certain nombre de familles. *Chef de clan. Un clan de montagnards. Il était de tel clan.*

CLANDESTIN, INE. adj. Qui se fait en cachette et contre les lois ou la morale. *Mariage clandestin. Assemblée clandestine. Démarches clandestines. Relations clandestines. Écrit clandestin.*

CLANDESTINE. s. f. T. de Botan. Plante ainsi nommée parce que ses tiges croissent dans la terre ou sous la mousse.

CLANDESTINEMENT. adv. D'une manière clandestine, en cachette. *Ils se sont mariés clandestinement. Ils complotèrent, ils s'assemblèrent clandestinement.*

CLANDESTINITÉ s. f. T. de Jurispr. Le vice d'une chose faite en secret et contre la loi. *La clandestinité empêche la validité d'un mariage.*

CLAPET. s. m. Espèce de petite soupape qui se lève et se baisse par le moyen d'une simple charnière. *Clapet de pompe.*

CLAPIER. s. m. On appelle ainsi Certains petits trous creusés exprès, où les lapins se retirent. *Un clapier bien peuplé. On fait des clapiers dans les garennes.*

Il se dit, par extension, d'Une sorte de cage où l'on nourrit des lapins domestiques, et qui est faite à l'imitation des clapiers de garenne. *Faire un clapier dans un grenier.*

Lapins de clapier, ou simplement, *Clapiers*, Les lapins élevés dans ces sortes de cages.

C'est un lapin de clapier, un franc clapier, se dit D'un mauvais lapin.

CLAPIR (SE). v. pron. Se blottir, se tapir, se cacher dans un trou. Il se dit particulièrement Des lapins.

Clapi, ie. part. passé. *Un lapin clapi dans son trou.*

CLAPOTAGE ou **CLAPOTIS.** s. m. T. de Marine. Agitation légère des vagues, qui se croisent et s'entrechoquent dans tous les sens.

CLAPOTER. v. n. T. de Marine. Éprou-

ver l'agitation qu'on nomme clapotage. *La mer clapote.*

CLAPOTEUX, EUSE. adj. Il se dit D'une vaste surface liquide, lorsqu'elle clapote après avoir été agitée par différents vents. *La mer est clapoteuse. Le lac était clapoteux.*

CLAPOTIS. s. m. Voyez CLAPOTAGE.

CLAPPEMENT. s. m. Bruit que produit la langue lorsqu'on la détache brusquement du palais.

CLAPPER. v. n. Faire entendre un clappement. *Il fait clapper sa langue.*

CLAQUE. s. f. Coup du plat de la main. *Une claque sur les fesses. Donner une claque à quelqu'un.* Il est familier.

Il se dit d'Une troupe de gens qui, dans les Théâtres, sont payés pour applaudir. *La claque ne put soutenir cette pièce. Chef de claque.* Il est familier.

CLAQUE, se dit aussi d'Une espèce de sandale qu'on met par-dessus la chaussure, pour se garantir de l'humidité et de la crotte. *Une paire de claques.*

CLAQUE. s. m. Chapeau aplati ou pouvant s'aplatir, qui est particulièrement propre à être mis sous le bras. *Acheter un claque. Porter un claque.*

CLAQUEDENT. s. m. Terme d'injure et de mépris, qui se dit d'Un gueux, d'un misérable qui tremble de froid. *C'est un claquedent.* Il est populaire.

CLAQUEDENT, signifie aussi, Un homme qui parle beaucoup de lui avec jactance, et souvent contre la vérité. *Ce n'est qu'un claquedent.* Il est familier et peu usité.

CLAQUEMENT. s. m. Action de claquer. *Claquement de dents*, Le bruit que font les dents d'une personne qui tremble de froid ou de peur. *Claquement de mains*, Le bruit que font les mains lorsqu'on les frappe l'une contre l'autre. *Claquement de fouet*, Le bruit que fait un fouet lorsqu'on en frappe l'air.

CLAQUEMURER. v. a. Renfermer, resserrer dans une étroite prison. *Il est pris, on l'a claquemuré. Il fut claquemuré à la Force.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Se tenir renfermé. *Il se claquemure toute la journée dans sa chambre.* Ce mot est familier.

CLAQUEMURÉ, ÉE. part. passé.

CLAQUER. v. n. Faire un certain bruit aigu et éclatant. *Claquer des mains. Faire claquer ses doigts. Un charretier qui fait claquer son fouet. Un fouet qui claque bien.*

Fig. et fam., *Faire claquer son fouet*, Faire valoir son autorité, son crédit, etc.

Claquer des dents, et *Les dents claquent*, se dit Quand les dents se choquent par un tremblement que cause le froid ou la peur. *Lorsque le frisson lui prend, ses dents claquent, il claque des dents.*

Activ. et fam., *Claquer quelqu'un*, Lui donner une claque, des claques.

CLAQUER, se dit figurément, en parlant D'un auteur dramatique ou D'un acteur, et signifie, L'applaudir. *Ses amis seuls l'ont claqué.*

CLAQUÉ, ÉE. part. passé.

CLAQUET. s. m. Petite latte qui est sur la trémie d'un moulin, et qui bat continuellement avec bruit. *On entend le bruit du claquet.*

Pop., *La langue lui va comme un claquet de moulin*, se dit D'une personne qui parle beaucoup.

CLAQUEUR. s. m. Il se dit, par mépris, Des applaudisseurs à gages, des gens payés pour applaudir les pièces ou les acteurs. *Une troupe de claqueurs. Imposer silence aux claqueurs.* Il est familier.

CLARIFICATION. s. f. Action par laquelle on rend une liqueur claire, on purifie une substance fluide. *La clarification d'une liqueur, d'un sirop.*

CLARIFIER. v. a. Rendre claire une liqueur qui est trouble. *Il y a plusieurs manières de clarifier le vin.*

Il signifie, par extension, Purifier une substance fluide quelconque. *Clarifier un sirop. Clarifier du sucre.*

Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Cette liqueur commence à se clarifier.*

CLARIFIÉ, ÉE, part. passé. *Eau clarifiée. Petit-lait clarifié.*

CLARINE. s. f. Sonnette pendue au cou des animaux qu'on fait paître dans les forêts.

CLARINETTE. s. f. Sorte d'instrument à vent. *L'anche d'une clarinette.*

Il se dit aussi de Celui qui joue de cet instrument. *C'est une excellente clarinette.*

CLARTÉ. s. f. Lumière, lueur, splendeur. *La clarté du jour. La clarté du soleil, de la lune, des étoiles. La clarté des cieux. Clarté douteuse. Une trop grande clarté éblouit. Lire à la clarté du feu, des flambeaux. Fuir la clarté. Les hiboux fuient la clarté.* En ce sens, il ne s'emploie guère au pluriel que dans le style poétique.

Poétiq., *Jouir de la clarté du jour, de la clarté*, Vivre. On dit de même : *Revoir la clarté du jour, revoir la clarté. Perdre la clarté du jour, perdre la clarté. Etc.*

CLARTÉ, se dit quelquefois figurément, surtout en poésie, de Tout ce qui éclaire l'esprit. Dans ce sens, on l'emploie souvent au pluriel. *De fausses clartés les égarent. Il méconnut les saintes clartés du christianisme. Une vaine clarté.*

Il se prend aussi pour Transparence. *La clarté du verre. La clarté de l'eau.*

CLARTÉ, se dit encore, figurément, de Cette qualité des idées, du discours, du style, qui les rend propres à être facilement compris. *Parler, écrire avec clarté. Expliquer quelque chose avec une grande clarté. Il faut de la clarté dans le style. Ces principes sont d'une grande clarté.*

Avoir de la clarté dans l'esprit, dans les idées, etc., Avoir les idées claires, nettes. On dit aussi, dans ce sens, *Clarté d'esprit.*

CLASSE. s. f. L'ordre suivant lequel on range, on distribue, on suppose rangées ou distribuées, diverses personnes ou diverses choses. *Sur les côtes de France, on a distribué les matelots en plusieurs classes. Bureau des classes. Il y a trois classes de grands d'Espagne. Un grand de la première classe. Les cinq classes de l'Institut. Les naturalistes ont divisé chaque règne en plusieurs classes. En botanique, les classes se subdivisent en ordres ou en familles.*

Il se dit aussi Des ordres, des rangs que la diversité, l'inégalité des conditions établit parmi les hommes réunis en société. *Les diverses classes de la société. Les hautes classes. Les classes élevées. La classe moyenne. Les classes inférieures. Les basses classes. La classe pauvre. La classe des artisans. La classe laborieuse. C'est un homme de la haute classe, de la dernière classe. Toutes les classes de citoyens.*

Il se dit, par extension, en parlant Des personnes ou des choses qui ont entre elles une certaine conformité, qui sont de même nature, etc. *Il appartient à cette classe d'hommes sans mœurs qui... Cet ouvrage convient à toutes les classes de lecteurs. Ces objets forment une classe à part.*

CLASSE, s'emploie aussi pour marquer Une certaine division graduée. *Route de première classe. Médaille de seconde classe. Ingénieur de première classe. Préfet de première, de seconde classe.*

Il se dit, en termes d'Administration, de L'ensemble des jeunes gens qui appartiennent au contingent militaire d'une même année. *La classe de 1866, de 1869.*

CLASSE, se dit en outre, dans les Collèges, Des divisions entre lesquelles on répartit les écoliers, les élèves, et dont chacune reçoit les leçons d'un professeur particulier. *Il y a ordinairement sept classes principales dans un collège. La première classe se nomme Rhétorique. En quelle classe êtes-vous? Ces deux enfants sont dans la même classe, sont camarades de classe. Ce professeur est chargé de telle classe. Faire une classe. Le professeur, le régent d'une classe. Classe d'histoire.* En ce sens, au lieu de *Seconde classe, troisième classe, etc.*, on dit absolument, *La seconde, la troisième, etc. Il est en seconde. Il est en cinquième. Ce professeur fait la quatrième.*

Il a un sens analogue dans quelques autres établissements d'instruction publique. *Les classes du Conservatoire. Classe de solfége.*

Basses classes, Celles par où commencent les écoliers, jusqu'à la quatrième inclusivement.

Faire ses classes, Faire ses études. *Il a fait toutes ses classes.*

CLASSE, se dit également Des écoliers qui sont d'une même classe. *Toute la classe a eu congé. Cette classe est forte, on y compte beaucoup de bons élèves. Ce professeur tient bien sa classe.*

Il se dit, par extension, Des salles où les écoliers de chaque classe s'assemblent pour recevoir les leçons du professeur. *Les élèves entrent en classe. Il fut mis à la porte de la classe. Au sortir de la classe.*

Il signifie aussi, Le temps que les écoliers sont assemblés pour prendre la leçon. *Au commencement de la classe. Pendant la classe. À la fin de la classe. La classe du matin. La classe du soir. Entre les deux classes.*

La rentrée des classes, Le temps où les élèves reprennent leurs études, après les vacances. *Il est revenu pour la rentrée des classes.* On dit aussi, mais plus rarement, *L'ouverture des classes.*

Ouvrir une classe, Commencer à faire des leçons dans un lieu où il ne s'en faisait pas encore.

CLASSE, se dit quelquefois dans le sens général d'École. *Cet enfant ne va pas encore en classe.*

CLASSEMENT. s. m. Action de classer, de mettre dans un certain ordre; État de ce qui est classé. *Le classement de ces papiers, de cette bibliothèque sera fort long. Le classement des matières.* Il ne s'emploie guère sans complément.

CLASSER. v. a. Ranger, distribuer par classes. *Classer des matelots. Classer des plantes.*

Il signifie aussi, simplement, Mettre dans un certain ordre. *Il faudra classer tous ces papiers. Classer les matières d'un ouvrage. J'ai tout cela classé dans ma tête.*

Il signifie également, Assigner, indiquer la classe à laquelle une chose appartient,

ou doit appartenir. *Cet animal a été classé parmi les rongeurs. La concussion est classée parmi les crimes contre la chose publique.*

Il se dit encore en parlant des rangs assignés par l'opinion ou le goût du public. *Cet écrivain est classé parmi les plus habiles. L'Iliade est classée parmi les chefs-d'œuvre de l'esprit humain.*

CLASSÉ, ÉE. part. passé.

CLASSIFICATION. s. f. Action de classer; État de ce qui est classé. *La classification des lois. Classification des minéraux, des végétaux, etc. Bonne, mauvaise classification.*

CLASSIQUE. adj. des deux genres. Il se dit Des auteurs du premier rang, qui sont devenus modèles dans une langue quelconque. *Platon, Aristote, Homère, Démosthène, Cicéron, Virgile, Tite-Live, etc., sont des auteurs classiques. Les auteurs, les écrivains classiques français, anglais, etc.* On l'emploie aussi substantivement. *Les classiques français, anglais, etc. Recueil des classiques. Boileau est un de nos premiers classiques.*

Ouvrage classique, Ouvrage qui a soutenu l'épreuve du temps, et que les hommes de goût regardent comme un modèle.

CLASSIQUE, se dit aussi, par opposition à Romantique, Des écrivains qui suivent les règles de composition et de style établies par les auteurs classiques. Il se dit également Des ouvrages de ces écrivains. *Auteur, écrivain, poëte classique. Poésie classique. Poëme classique.*

Le genre classique, ou simplement, *Le classique*, Le genre des écrivains classiques. On dit aussi, substantivement, *Les classiques et les romantiques*, Les partisans du genre classique et ceux du genre romantique.

CLASSIQUE, se dit quelquefois, par extension, Des auteurs, des ouvrages qui font autorité en quelque matière. *L'ouvrage de ce jurisconsulte, de ce médecin, est devenu classique.*

CLASSIQUE, se dit encore de ce qui a rapport à l'Antiquité grecque et latine. *Les langues classiques, Le grec et le latin. Les études classiques.*

Il se dit également, dans les Arts d'imitation, De ce qui rappelle la manière antique, ou De ce qui est conforme aux règles strictes de l'art. *Les productions de cet artiste ont le mérite de l'originalité, unie à toute la pureté classique. Les traditions classiques.*

Terre classique, sol classique, Pays qui fut habité dans les temps anciens par quelqu'un des peuples célèbres dont la littérature et les arts ont servi de modèles. On dit, par extension, *La terre classique des beaux-arts*, Le pays où les beaux-arts sont ou furent cultivés avec le plus de succès; et, figurément, *La terre classique de la liberté*, Le pays dont l'histoire et les lois offrent le plus de lumière aux hommes qui cherchent les moyens d'établir et de conserver la liberté.

CLASSIQUE, se dit quelquefois de ce qui a rapport aux classes des colléges. *Livres classiques. Auteurs classiques. Librairie classique. Exercices classiques.*

CLATIR. v. n. T. de Chasse. Il se dit D'un chien qui redouble son cri, en poursuivant le gibier. Il est peu usité.

CLAUDE. s. et adj. Sot, imbécile. *C'est un claude. Il n'est pas si claude qu'on le croit.* Il est familier.

CLAUDICATION. s. f. T. de Médec. et d'Art vétérinaire. Action de boiter.

CLAUSE. s. f. Disposition particulière faisant partie d'un traité, d'un édit, d'un contrat, ou de tout autre acte public ou particulier, etc. *Clause expresse. Clause conditionnelle. Clause irritante. Clause dérogatoire. Clause résolutoire. Clause pénale. Clause comminatoire. Clause codicillaire. Mettre, insérer, ajouter une clause dans un contrat. Glisser une clause dans un acte. On a mis dans le contrat des clauses avantageuses pour lui. Il y a une clause qui dit, qui porte... Satisfaire aux clauses. Cahier des charges, clauses et conditions auxquelles aura lieu la vente, etc.*

La clause de six mois, Celle qui porte le pouvoir réciproque de résilier le bail d'une maison, en avertissant six mois auparavant. *Bail sans clause*, Bail où cette clause n'existe point.

CLAUSTRAL, ALE. adj. Appartenant au cloître ou monastère. *Les lieux claustraux. La discipline claustrale. Une vie claustrale.*

Offices claustraux, Certains bénéfices qui sont du corps d'une abbaye ou d'un prieuré.

Prieur claustral, Le religieux qui est le supérieur des autres, dans un prieuré.

CLAVEAU. s. m. Maladie contagieuse qui attaque les brebis et les moutons. *Quand le claveau se met dans un troupeau de moutons, il y fait de grands ravages.*

CLAVEAU, en Architecture, se dit D'une pierre taillée en coin, qui entre dans la construction des voûtes plates ou carrées, comme sont celles des portes, des fenêtres, etc.

CLAVECIN. s. m. Instrument de musique, sorte de longue épinette à un ou plusieurs claviers, dont les cordes sont de métal et doubles. *Jouer du clavecin. Toucher le clavecin. Accompagner du clavecin. Pièces de clavecin. Le forte-piano est un perfectionnement du clavecin, et ce dernier instrument n'est plus en usage.*

Clavecin à ravalement, Clavecin qui a plus de touches que les clavecins ordinaires.

Clavecin organisé, Clavecin dont le clavier fait jouer un petit orgue.

CLAVELÉ, ÉE, adj. Qui a le claveau, qui a une maladie contagieuse.

CLAVELÉE. s. f. Claveau. *Les brebis sont fort sujettes au tac et à la clavelée. Plus de la moitié de son troupeau est mort de la clavelée.*

CLAVETTE. s. f. Espèce de clou plat, qu'on passe dans l'ouverture faite au bout d'une cheville, d'un boulon, etc., pour les arrêter. *Mettre une clavette dans une cheville, dans un boulon.*

CLAVICULE. s. f. T. d'Anat. Chacun des deux os longs par lesquels les épaules tiennent en devant à la partie supérieure de la poitrine. *La clavicule droite. La clavicule gauche. Se rompre la clavicule.*

CLAVICULE, signifie aussi, Petite clef. Il n'est guère d'usage en ce sens qu'au figuré et dans cette phrase seulement, *La Clavicule de Salomon*, qui est Le titre d'un livre attribué faussement à Salomon.

CLAVICULÉ, ÉE. adj. T. de Zoologie. Pourvu de clavicules. *Les animaux claviculés.*

CLAVIER. s. m. Chaîne ou cercle d'acier ou d'argent, servant à tenir plusieurs clefs ensemble. *Clavier d'argent. Clavier d'acier. Anciennement le clavier faisait partie de la parure des femmes.*

CLAVIER, signifie aussi, La rangée des touches d'une épinette, d'un clavecin, d'un piano, d'un jeu d'orgues. *Clavier d'ébène, d'ivoire. Simple clavier. Double clavier.* *Cet instrument a un clavier fort étendu*, Il a beaucoup de touches, et fournit beaucoup d'accords.

Présenter quelqu'un au clavier, lui mettre les doigts sur le clavier, Lui donner les premières leçons de clavecin ou de forte-piano. *Posséder son clavier*, Être déjà familiarisé avec les touches de l'instrument.

CLAYMORE. s. f. Grande et large épée des Écossais.

CLAYON. s. m. Petite claie sur laquelle on fait ordinairement égoutter des fromages.

Il se dit aussi d'Une claie ronde sur laquelle les pâtissiers portent diverses pâtisseries.

CLAYONNAGE. s. m. Assemblage fait avec des pieux et des branches d'arbres en forme de claies, pour soutenir des terres, et les empêcher de s'ébouler, ou pour protéger contre les eaux les bords des rivières. *Il faut faire là un clayonnage, de crainte que les terres ne s'éboulent.*

CLE

CLEF. s. f. (On prononce *Clé*, même devant une voyelle, et plusieurs l'écrivent de cette façon.) Instrument, fait ordinairement de fer ou d'acier, qui sert à ouvrir et à fermer une serrure. *Petite clef. Grosse clef. Clef forée. Le panneton d'une clef. La clef d'une porte, d'une armoire, d'une malle, etc. Fausser une clef. Forcer une clef. Une porte, un coffre, une armoire qui ferme à clef, à la clef. Un trousseau de clefs. Avoir des clefs pendues à sa ceinture. Elle a les clefs de tout. Cela est renfermé sous la clef. Cela est sous clef, sous la clef, sous les clefs. Fermer une porte à clef, à la clef. Donner un tour de clef. Porter, présenter les clefs d'une ville à un prince. Toutes les villes envoyaient leurs magistrats offrir les clefs au vainqueur.*

Fausse clef, Clef qu'on garde furtivement pour en faire un mauvais usage. *Il pénétra dans la chambre, et ouvrit les armoires avec de fausses clefs.*

Gentilshommes de la clef d'or, se disait de Certains grands officiers de la cour de l'empereur d'Autriche ou du roi d'Espagne, et d'autres princes, qui avaient droit d'entrer dans la chambre de ces princes, et qui portaient une clef d'or à leur ceinture, pour marque de ce droit.

Clef de chambellan, Insigne de la charge de chambellan. Il se dit aussi de la charge même. *Il a la clef de chambellan.*

Prov. et fig., *Mettre les clefs sur la fosse*, Renoncer à la succession ou à la communauté d'une personne décédée. *Cette veuve a mis les clefs sur la fosse de son mari.*

Fig. et fam., *Mettre la clef sous la porte*, Déménager, quitter furtivement sa maison, parce qu'on a de mauvaises affaires.

Prov. et fig., *Avoir la clef des champs*, Avoir la liberté d'aller où l'on veut. On dit de même, *Donner la clef des champs*, Mettre en liberté. *On a donné la clef des champs à ces écoliers, à ces oiseaux.* On dit également, *Prendre la clef des champs*, S'en aller, s'enfuir.

Fig., *Les clefs de saint Pierre*, L'autorité du saint-siége. *Les clefs des trésors de l'Église*, Le pouvoir d'accorder des indulgences. *La puissance des clefs, les clefs du paradis, les clefs du royaume des cieux.* La puissance de lier et de délier.

CLEF, se dit aussi, figurément, de Certaines places fortes de la frontière, des endroits dont la possession procure une entrée facile dans le pays. *Calais est une des clefs de la France. Cette place est la clef du royaume. Les Thermopyles sont la clef de la Grèce.*

Il se dit encore d'Une science qui prépare à l'étude d'une autre, qui y sert d'introduction. *L'arithmétique et la géométrie sont la clef des sciences mathématiques. L'étude des langues est la clef des sciences.*

CLEF, en parlant De certains ouvrages où les noms sont déguisés, ou qui sont écrits d'une manière énigmatique, se dit figurément de L'explication des noms supposés, et des termes obscurs. *Avoir la clef d'un roman, d'une satire. La clef de la cabale.*

La clef d'un ouvrage, la clef d'un système, Ce qui est nécessaire pour l'intelligence d'un ouvrage, d'un système. On dit dans le même sens, *La clef d'une affaire, etc.*, Ce qui met à même d'en pénétrer le secret, de la bien connaître.

Clef de chiffre, L'alphabet dont on est convenu, et qui sert à chiffrer ou à déchiffrer les dépêches secrètes. *Il s'était procuré la clef du chiffre.*

CLEF, signifie aussi, en termes de Musique, Un caractère qui se met au commencement d'une portée, sur une des cinq lignes, pour indiquer le nom de la note qui se place sur cette ligne, et par suite le nom des autres notes. *Il y a trois clefs dans la musique : la clef de* sol, *la clef d'*ut, *et la clef de* fa.

CLEF, se dit encore généralement, dans les Arts, de Ce qui sert à ouvrir et à fermer, à tendre et à détendre certaines choses; à monter ou à démonter, à serrer, à maintenir certains assemblages, etc.

La clef d'un robinet, La pièce mobile d'un robinet qui, selon la position qu'on lui donne, retient ou laisse échapper ce que renferme le vaisseau auquel le robinet est adapté.

La clef d'un poêle, Sorte de petite bascule placée dans le tuyau à une certaine hauteur, et qu'on peut tourner à volonté pour maintenir la chaleur dans le poêle, lorsqu'il n'y a plus que de la braise.

Les clefs d'un instrument à vent, Les pièces mobiles au moyen desquelles le musicien ferme et ouvre à son gré les trous de l'instrument. *Cette clarinette, cette flûte a tant de clefs. Trompette à clefs.*

Clef d'épinette, de clavecin, de piano, de harpe, Instrument qui sert à tourner les chevilles d'une épinette, d'un clavecin, d'un piano, d'une harpe, pour tendre ou pour relâcher les cordes.

Clef de pistolet, de carabine, d'arquebuse à rouet, se disait autrefois de L'instrument avec lequel on bandait ces armes.

Clef de pendule, clef de montre, Instrument avec lequel on monte une pendule, une montre. *Il a perdu la clef de sa montre. Une clef d'or, de cuivre.*

Clef de pressoir, Vis qui sert à serrer ou à lâcher un pressoir.

Clef de lit, Instrument avec lequel on tourne les vis pour monter ou démonter le bois de lit.

Clef de voiture, Instrument qui sert à monter et à démonter les écrous et les crics qui tiennent les soupentes tendues.

Clef anglaise, Espèce de marteau à deux mâchoires, dont une se meut par une vis, et qui sert à serrer ou à desserrer.

En Chirurgie, *Clef anglaise,* Instrument qui sert à arracher les dents.

En Archit., *Clef de voûte,* La pierre du milieu qui ferme la voûte.

Fig., *C'est la clef de la voûte,* C'est le point capital de l'affaire.

Fig., *Clefs de meute,* Les meilleurs chiens d'une meute qui servent à conduire les autres et à les redresser.

Fig. et fam., *Clef de meute,* se dit d'Un homme qui a beaucoup de crédit dans sa compagnie, dans son parti.

CLÉMATITE. s. f. T. de Botan. Genre de plantes grimpantes, dont une espèce a reçu le nom d'*Herbe aux gueux,* parce que les mendiants se servent de ses feuilles pour faire paraître leurs membres livides et ulcérés. *On cultive dans les jardins plusieurs espèces de clématites.*

CLÉMENCE. s. f. Vertu qui consiste à pardonner les offenses, et à modérer les châtiments. Il ne se dit proprement que de Dieu, des souverains, et de ceux qui sont dépositaires de leur autorité. Par extension, on le dit de toute personne puissante. *Clémence divine. Clémence royale. La clémence est la vertu des rois. Des actes de clémence. Trait de clémence. User de clémence. Avoir recours à la clémence du prince. Implorer la clémence du juge. N'avoir de salut que dans la clémence du vainqueur. Traiter avec clémence.*

Il se dit quelquefois aussi de L'indulgence d'un père pour ses enfants. *On doit toujours espérer en la clémence d'un père.*

CLÉMENT, ENTE. adj. Qui a la vertu de clémence ou qui fait acte de clémence. *Montrez-vous clément cette fois. Prince clément. Vainqueur clément. Juge clément. Père clément.*

En termes de Dévotion, *Dieu est clément et miséricordieux,* Il pardonne aux pécheurs qui ont recours à lui.

Un ciel clément, Un climat doux, favorable. Fig., Il se dit quelquefois pour Un sort propice. *Après tant de traverses il trouva enfin un ciel plus clément.*

CLÉMENTINES. adj. f. pl. pris substantivement. Recueil des décrétales de Clément V, fait par Jean XXII.

Il se dit aussi d'Un recueil de pièces faussement attribuées à saint Clément.

CLENCHE. s. f. Petit levier faisant bascule, sur lequel on appuie pour lever le loquet d'une porte. On dit aussi *Clenchette.*

CLEPHTE. s. m. (On écrit aussi, *Klephte.*) Nom tiré du grec, qui signifie Voleur, et qui a été donné aux montagnards libres de l'Olympe, du Pinde, etc., parce qu'ils faisaient fréquemment des descentes à main armée sur les terres cultivées et dans les villes soumises à la domination des Turcs. *Les chants des clephtes.*

CLEPSYDRE. s. f. Horloge qui indique la marche du temps par l'écoulement d'une certaine quantité d'eau, ou même de mercure. *Les anciens se servaient ordinairement de clepsydres pour mesurer le temps.*

Il se dit aussi de Plusieurs machines hydrauliques des anciens.

CLERC. s. m. (Le C final ne se prononce point.) Celui qui est entré dans l'état ecclésiastique en recevant la tonsure. En ce sens, il est opposé à Laïque ou Laï. *Autrefois il était défendu de mettre la main sur les prêtres ou sur les clercs. Clerc tonsuré de tel diocèse.*

Conseiller-clerc, dans les anciens parlements, Conseiller qui était pourvu d'une charge affectée aux ecclésiastiques.

Clerc de chapelle, chez le roi, chez la reine, etc., Officier de la chapelle, dont la charge est d'y servir à certaines fonctions ecclésiastiques, sous les aumôniers et sous les chapelains.

À Rome, *Clerc de la chambre,* Prélat officier de la chambre apostolique. *Il y a plusieurs clercs de la chambre.*

CLERC, se disait anciennement de Tout homme gradué ou du moins lettré; d'où sont venues ces façons de parler proverbiales : *Il est habile homme et grand clerc. Les plus grands clercs ne sont pas les plus fins. Il n'est pas grand clerc en cette matière. Ce n'est pas un grand clerc.*

Clerc du secret, Nom donné anciennement à ceux qu'on a appelés ensuite *Secrétaires d'État.*

CLERC, signifie ordinairement, Celui qui travaille dans l'étude d'un notaire, ou d'un avoué, ou d'un huissier. *Clerc d'avoué. Clerc de notaire. Clerc d'huissier. Il y a tant de clercs dans cette étude. Il m'a envoyé son clerc, un de ses clercs.* On disait autrefois de même, *Un clerc de procureur, un clerc de rapporteur, un clerc d'avocat, un clerc de commissaire.*

Maître clerc, Le premier des clercs qui travaillent dans une étude. On dit aussi, *Principal clerc,* et *Premier clerc.*

Petit clerc, Jeune clerc ordinairement chargé de faire les courses de l'étude. On dit quelquefois, par plaisanterie, *Un saute-ruisseau.*

Vice de clerc, Faute qui se trouve dans un acte, par l'ignorance ou par l'inadvertance d'un clerc. Cette locution a vieilli.

Prov. et fig., *Pas de clerc,* Faute commise par ignorance ou par imprudence, dans une affaire. *C'est un pas de clerc. Il fait souvent des pas de clerc.*

CLERC, se disait autrefois, dans les Corps de marchands, de métiers et de quelques communautés, de Ceux qui portaient les billets et qui faisaient les autres commissions pour les affaires de ces corps. *Clerc des drapiers. Clerc des orfèvres.*

Dans les Paroisses, *Clerc de l'œuvre,* Celui qui a soin de certaines choses qui concernent l'œuvre de la paroisse.

Clerc d'office, signifiait autrefois, chez le roi, et dans la maison de quelques grands princes, L'officier qui avait la charge de contrôler ce qu'on livrait pour la bouche du prince.

Prov. et fig., *Compter de clerc à maître,* Rendre compte des recettes et des dépenses qu'on a faites, sans autre responsabilité que celle de l'exactitude.

CLERGÉ. s. m. Le corps des ecclésiastiques. *Les membres du clergé. Le clergé de France, de l'Église gallicane. Le clergé était autrefois le premier ordre du royaume. L'assemblée du clergé. Convoquer, assembler le clergé. Le clergé séculier. Le clergé régulier. Le haut clergé. Le bas clergé. Le clergé anglican.*

Rentes du clergé, se disait autrefois Des rentes constituées sur le clergé.

CLERGÉ, se dit aussi Du corps particulier des ecclésiastiques qui desservent une église ou une paroisse. *L'évêque à la tête de son clergé. Le curé y assistait avec tout son clergé.* On dit dans le même sens, *Le clergé d'une ville, d'un diocèse, etc.*

CLÉRICAL, ALE. adj. Appartenant au clerc, à l'ecclésiastique. *La tonsure cléricale. Les fonctions cléricales.*

Titre clérical, Le revenu dont chaque

clerc devait autrefois faire preuve avant d'être ordonné.

Clérical, signifie aussi Qui est favorable au clergé. *Opinions cléricales. Parti clérical.* Dans ce sens, il s'emploie substantivement en parlant Des personnes. *Les cléricaux.*

CLÉRICALEMENT. adv. D'une manière cléricale. *Vivre cléricalement.*

CLÉRICATURE. s. f. L'état ou la condition du clerc, de l'ecclésiastique. *Lettres de cléricature. Droit de cléricature. Privilèges de cléricature.*

CLI

CLICHAGE. s. m. T. de Typographie. L'art ou l'action de clicher. *Les procédés du clichage varient.*

CLICHER. v. a. T. de Typographie. Faire des planches solides qui reproduisent en relief l'empreinte d'une composition en caractères mobiles, et qui peuvent servir à plusieurs tirages. *Clicher une page. Cet ouvrier cliche bien. Clicher un dictionnaire, un ouvrage classique.* On dit de même, *Clicher un fleuron, une vignette, etc.*

Cliché, ée. part. passé.

Il s'emploie souvent au masculin, comme substantif, et se dit d'Une planche, d'un relief obtenu par le clichage. *Le cliché d'une page. Le cliché d'un fleuron. Faire des corrections sur les clichés.*

CLICHEUR. s. m. T. de Typographie. Ouvrier qui cliche. *Un habile clicheur.*

CLIENT, ENTE. s. Il se disait, chez les anciens Romains, de Ceux qui étaient placés sous le patronage des citoyens nobles ou puissants. *Les clients rendaient beaucoup d'honneur à leurs patrons, les accompagnaient, etc.*

Il se dit encore, par extension, de Celui ou de celle qui charge de la défense ou de la conservation de ses droits un avocat, un avoué, un notaire, etc. *Bon client. C'est mon client. Je suis sa cliente. Cet avocat, cet avoué, ce notaire a beaucoup de clients. Recevoir ses clients.*

Il s'est dit aussi Des parties à l'égard de leurs juges. *L'antichambre de ce magistrat était toujours pleine de clients.*

Il se dit encore, mais abusivement, pour *Pratique*, en parlant des personnes qui achètent habituellement chez un marchand, qui emploient habituellement un artisan, etc.

CLIENTÈLE. s. f. coll. Il se disait, chez les anciens Romains, de Tous les clients d'un patron. *Il avait assemblé toute sa clientèle.*

Il signifie aussi, La protection que le patron accordait à ses clients. *Il était sous la clientèle de Scipion.*

Il se dit encore, par extension, de Tous les clients d'un avocat, d'un avoué, d'un notaire, etc. *Avoir une nombreuse clientèle. Sa clientèle diminue tous les jours.*

Il se dit abusivement pour *Chalandise, Pratique.*

CLIGNEMENT. s. m. Action de cligner les yeux. Il se dit ordinairement d'Une mauvaise habitude de cligner les yeux. *Il est sujet à un clignement d'yeux. Il a un clignement perpétuel.*

CLIGNE-MUSETTE. s. f. Jeu d'enfants dans lequel l'un d'eux ferme les yeux, tandis que les autres se cachent en divers endroits, où il doit ensuite les chercher pour les prendre. *Jouer à cligne-musette, à la cligne-musette.* Ce mot a vieilli; on dit aujourd'hui, *Jouer à cache-cache.*

CLIGNER. v. a. Il ne se dit qu'en parlant Des yeux, et n'est usité que dans ces phrases, *Cligner les yeux, cligner l'œil*, et neutralement, *Cligner de l'œil*, Fermer l'œil, fermer les yeux à demi pour diminuer l'impression d'une lumière trop vive, ou pour considérer des objets très petits.

Cligné, ée. part. passé. *Tenir les yeux clignés.*

CLIGNOTANT, ANTE. adj. Qui clignote. *Des yeux clignotants.*

En termes d'Anat. comparée, *Membrane clignotante*, Membrane qui, chez certains animaux, tels que les oiseaux, les chats, etc., se trouve placée entre le globe de l'œil et les paupières, et qu'ils étendent à volonté au-devant de leur prunelle, pour se garantir d'une lumière trop vive.

CLIGNOTEMENT. s. m. Mouvement involontaire qui fait qu'on remue continuellement les paupières. *Il est sujet à un clignotement d'yeux continuel.*

CLIGNOTER. v. n. Remuer et baisser les paupières fréquemment, coup sur coup. *Il ne fait que clignoter. Une lumière trop vive fait clignoter les yeux.* On dit aussi, *Clignoter des yeux.*

CLIMAT. s. m. T. de Géographie. Partie du globe de la terre, comprise entre deux cercles parallèles à l'équateur, et telle que le jour du solstice d'été est plus long d'une demi-heure, par exemple, sous le second de ces cercles, que sous le premier. *Les anciens ne connaissaient que sept climats. Climat méridional, septentrional. La terre se divise en climats d'heures et en climats de mois. Les géographes modernes ne comptent plus par climats, ils comptent par degrés de latitude.*

Il désigne aussi, Chacune des lignes qui marquent sur le globe la division des climats. *Le premier, le second climat passe par tel lieu.*

Il se prend d'ordinaire pour Région, pays, principalement eu égard à la température de l'air. *Climat chaud, tempéré, doux, agréable. L'influence, les effets du climat. Heureux climat. Changer de climat. Passer dans un autre climat. Les climats froids. Les climats chauds.*

CLIMATÉRIQUE. adj. des deux genres. Il n'est usité que dans ces locutions, *An climatérique, année climatérique*, Chaque septième année de la vie humaine, et particulièrement la soixante-troisième, qu'on appelle aussi *La grande climatérique*, et absolument *La climatérique. Il est mort dans son année climatérique, dans sa climatérique. Les anciens croyaient à l'influence des années climatériques sur la santé, la vie ou la fortune.*

Fig., *Les États ont leurs années climatériques, aussi bien que les hommes.*

Climatérique, se dit quelquefois, en Médecine, De certaines époques de la vie où il survient de grands changements, indépendamment de l'ordre numérique des années. *L'époque de la puberté est une époque climatérique.*

CLIN. s. m. Prompt mouvement de la paupière qu'on baisse et qu'on relève au même instant. Il se joint toujours au mot Œil. *Faire un clin d'œil. Se faire obéir par un clin d'œil, d'un clin d'œil.*

Faire un clin d'œil à quelqu'un, Lui faire un signe de l'œil.

Fam., *En un clin d'œil, en moins d'un clin d'œil*, En un moment, en fort peu de temps. *Il disparut en un clin d'œil. Cela fut fait en moins d'un clin d'œil.*

Fam., *C'est l'affaire d'un clin d'œil, cela fut fait d'un clin d'œil*, se dit D'une chose qui doit se faire ou qui a été faite très promptement.

CLINCAILLE, CLINCAILLERIE, CLINCAILLIER. Voyez Quincaille, Quincaillerie, Quincaillier.

CLINIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient au lit. Il se dit D'une secte de chrétiens qui recevaient le baptême au lit de la mort. Dans ce sens, on ne l'emploie guère que substantivement. *La secte des cliniques.*

Médecine clinique, Celle qui s'exerce auprès du lit des malades. On appelle substantivement *Clinique*, au féminin, L'enseignement qui se fait auprès du lit des malades. *Cours de clinique. Professeur de clinique. Clinique médicale. Clinique chirurgicale. La clinique de l'Hôtel-Dieu, de la Charité.*

Clinique, se dit aussi Des médecins qui visitent les malades, par opposition à Ceux que l'on consulte et à ceux qui écrivent. *C'est un médecin clinique.* Ce sens est vieux.

CLINQUANT. s. m. Petite lame d'or ou d'argent qu'on met dans les broderies, les dentelles, etc. *Il y a beaucoup de clinquant dans la garniture de cette robe.*

Il se dit aussi Des lames ou feuilles de cuivre doré ou argenté, qui brillent beaucoup. *Les habits de théâtre sont ordinairement chargés de clinquant.*

Clinquant, en parlant Des productions de l'esprit, se dit figurément Des fausses beautés d'un ouvrage. *Une poésie pleine de clinquant.*

CLIQUART. s. m. Nom d'une pierre très estimée pour bâtir. *Le cliquart commence à devenir rare.*

CLIQUE. s. f. Société de gens qui s'unissent pour cabaler, pour tromper. *C'est une dangereuse clique. Il est de la clique. Tous deux sont de la même clique.* Il est très familier.

CLIQUET. s. m. Petit levier dont on se sert pour empêcher qu'une roue qui tourne dans un sens puisse se mouvoir dans un sens contraire. *Le cliquet s'applique surtout aux roues à rochet.*

CLIQUETER. v. n. Faire du bruit en se choquant.

CLIQUETIS. s. m. Il se dit proprement Du bruit que font les armes quand on les choque les unes contre les autres; et, par extension, Du bruit à peu près semblable que font certains autres corps sonores lorsqu'on les remue ou qu'on les choque. *On entendit un grand cliquetis d'armes. Un cliquetis d'épées. Un cliquetis de chaînes. Le cliquetis des verres que l'on choque en portant un toast.*

Fig., *Cliquetis d'antithèses*, se dit en parlant D'une suite d'antithèses qui laissent trop voir le travail de l'esprit.

CLIQUETTE. s. f. Sorte d'instrument fait de deux os, de deux morceaux de bois, ou de deux tessons, etc., qu'on met entre les doigts, et dont on tire quelque son mesuré, en les battant l'un contre l'autre. *Jouer des cliquettes. Les ordonnances obligeaient autrefois les ladres, les lépreux à porter des cliquettes, afin qu'on se détournât de leur chemin. Cliquette de ladre.*

CLISSE. s. f. Clayon; espèce de petite claie faite d'osier, de jonc, qui sert à divers usages, et particulièrement à faire égoutter des fromages.

Clisse, en termes de Chirurgie, Petite bande de bois ou de carton, qui sert à tenir

en état les os fracturés. Dans ce sens, on dit plus ordinairement, *Éclisse*.

CLISSÉ, ÉE. adj. Qui est garni, enveloppé d'une clisse. *Bouteille clissée.*

CLITORIS. s. m. T. d'Anat. Petit organe charnu, de forme ronde et allongée, qui est placé à l'endroit le plus élevé des parties naturelles de la femme et de toutes les femelles d'animaux quadrupèdes.

CLIVAGE. s. m. Terme scientifique. Division régulière que présentent les minéraux et d'autres corps cristallisés lorsqu'on vient à les briser. Il se dit aussi de L'opération qui consiste à fendre le diamant suivant ses joints naturels.

CLIVER. v. a. T. de Lapidaire. Fendre un diamant suivant ses joints naturels, au lieu de le scier. *Cliver un diamant.*

CLIVÉ, ÉE. part. passé.

CLO

CLOAQUE. s. m. Lieu destiné à recevoir les immondices. *Tomber dans un cloaque. Un cloaque infect.*

Il se dit, par extension, d'Un lieu malpropre et malsain. *Sa maison est un cloaque. Cette ville est un vrai cloaque.*

Fig., *C'est un cloaque d'impureté, un cloaque de toutes sortes de vices*, se dit D'une personne qui est souillée de toutes sortes d'impuretés, qui a toutes sortes de vices.

CLOAQUE, en termes d'Anatomie, La cavité ou réceptacle commun que forme l'extrémité du canal intestinal chez les oiseaux et les reptiles.

CLOAQUE. s. f. Conduit fait de pierre, et voûté, par où s'écoulent les eaux et les immondices d'une ville. Il n'est guère usité qu'en parlant Des ouvrages des anciens. *Les cloaques des Romains subsistent encore, elles sont bien bâties et fort hautes.* En parlant Des constructions modernes du même genre, on dit ordinairement, *Égout.*

CLOCHE. s. f. Instrument fait de métal, ordinairement de fonte, creux, ouvert, qui va en s'élargissant par en bas, et dont on tire du son au moyen d'un battant suspendu dans l'intérieur. *Grosse cloche. Petite cloche. Cloche harmonieuse, argentine, sourde, fêlée. Un bruit de cloches. Toutes les cloches sont en branle. Sonner les cloches à volée, en branle. Tinter les cloches. Coup de cloche. Les cloches sonnent. La cloche tinte. Fondre des cloches. Monter, pendre une cloche. Bénir, baptiser une cloche. Le baptême d'une cloche. Nommer une cloche. Partir, convoquer, assembler au son de la cloche.*

Prov. et fig., *C'est le son des cloches, auxquelles on fait dire tout ce qu'on veut*, C'est une chose à laquelle on peut donner telle explication que l'on voudra.

Prov. et fig., *Qui n'entend qu'une cloche, n'entend qu'un son*, Pour prononcer dans une affaire, il faut entendre les deux parties.

Prov. et fig., *Fondre la cloche*, Prendre une dernière résolution sur une affaire qui a été longtemps agitée, en venir à l'exécution. *Il est temps de fondre la cloche Quand il vint à fondre la cloche...*

Prov., *Être étonné, être penaud comme un fondeur de cloches*, Être fort surpris de voir manquer une chose que l'on croyait infaillible, ou de voir arriver un malheur auquel on ne s'attendait pas.

Gentilshommes de la cloche. Nom que l'on donnait Aux descendants des maires et des échevins de certaines villes où quelques charges municipales anoblissaient. Ce nom venait de ce que les assemblées pour l'élection des officiers municipaux étaient convoquées au son de la cloche. On disait également, *Noblesse de la cloche.*

Fig. et fam., *Faire sonner la grosse cloche*, Faire parler ou agir celui qui a le plus de crédit dans une affaire.

Fam., *N'être pas sujet au coup de cloche*, Être libre et maître de son temps.

CLOCHE, signifie aussi, Certain ustensile de cuisine fait de fer, de cuivre, ou de terre cuite, qui est en forme de cloche, et qui sert à faire cuire des fruits. *La cloche est toute rouge. Des poires cuites à la cloche* ou *sous la cloche.*

Il se dit encore de Certains ustensiles, à peu près de même forme, dont on couvre les mets, pour les empêcher de se refroidir. *Une cloche de fer-blanc. Mettez une cloche sur ce plat.*

Il se dit également de Certains vases de verre qu'on met sur des plantes délicates, comme des melons, des concombres, etc., pour les garantir du froid. De là l'expression proverbiale, en parlant des personnes, *Élever sous cloche*, Élever délicatement ou mollement.

Il se dit, en termes de Chimie, Des vases de cristal cylindriques dont on se sert pour recueillir les gaz, les mesurer, etc.

Cloche de plongeur, ou *Cloche à plonger*, Machine dans laquelle on peut rester quelque temps sous l'eau et y respirer. Elle est ainsi nommée de sa forme primitive; mais on lui donne maintenant la forme d'un parallélépipède.

CLOCHE, se dit, vulgairement, d'Une ampoule ou vessie qui se forme sur la première peau. *Une grosse cloche. Il a des cloches aux pieds, sous les pieds. Il lui est venu des cloches aux mains à force de travailler. Les brûlures font venir des cloches.*

En Botan., *Fleurs en cloche*, Fleurs monopétales qui ont à peu près la forme d'une cloche. *La fleur de la campanule est en cloche.*

CLOCHEMENT. s. m. Action de boiter.

CLOCHE-PIED (À). loc. adv. Sur un seul pied. *Aller à cloche-pied. Sauter à cloche-pied. Jouer à cloche-pied.*

CLOCHER. s. m. Bâtiment de maçonnerie ou de charpente, dans lequel sont pendues les cloches, et qui est ordinairement élevé au-dessus d'Une église. *Petit clocher. Gros clocher. Clocher pointu. Clocher haut, élevé. La flèche d'un clocher. Monter au clocher.*

Fig. et fam., *Il n'a jamais perdu de vue le clocher de son village*, se dit D'un homme qui n'a jamais voyagé. On dit aussi, *Il n'a vu que le clocher de son village*, Il est sans expérience, il ne connaît pas le monde.

Prov. et fig., *Il faut placer le clocher au milieu de la paroisse*, Il faut mettre à la portée de chacun une chose dont tout le monde a besoin, ou doit profiter.

Prov. et fig., *Tirer du clocher*, Employer de son mieux la dernière ressource qui reste.

Course au clocher, Course à travers champs, où l'on se dirige à vue de clocher, en franchissant tous les obstacles qu'on rencontre devant soi, pour arriver au but le premier. *Il a gagné le pari de la course au clocher.*

CLOCHER, se dit, par extension, pour Paroisse. *Il y a tant de clochers en France.*

Fig., *Rivalités de clocher*, Jalousies de petite ville à petite ville. *Intérêt de clocher Question de clocher*, Affaire qui n'intéresse qu'une seule localité.

CLOCHER. v. n. Boiter en marchant. *Clocher du pied droit, du côté droit. Clocher des deux côtés.* Il est familier.

Prov. et fig., *Il ne faut pas clocher devant les boiteux*, Il ne faut rien faire devant les gens qui semble leur reprocher quelque défaut naturel.

Fig. et fam., *Ce vers cloche*, La mesure n'y est pas.

Fig. et fam., *Dans cette affaire, dans ce raisonnement, dans cette comparaison, etc., il y a quelque chose qui cloche*, Il y a quelque chose de défectueux. On dit dans le même sens : *Ce raisonnement cloche. Cette comparaison cloche. Il n'y a point de comparaison qui ne cloche.*

CLOCHETON. s. m. T. d'Architecture. Petit bâtiment en forme de clocher.

CLOCHETTE. s. f. Diminutif. Petite cloche qui se peut porter à la main. *Petite clochette. Sonner une clochette.*

CLOCHETTE, est aussi Le nom vulgaire de plusieurs plantes qui ont des fleurs en cloche : *La clochette des bois*, Le narcisse pseudo-narcisse. *La clochette des blés*, Le liseron des champs. *La clochette des murs*, La campanule à feuilles rondes, etc.

CLOISON. s. f. Espèce de petit mur peu épais, fait de bois ou de maçonnerie, et servant à la distribution d'un appartement, ou d'un bâtiment quelconque. *Faire une cloison. Approcher, reculer une cloison. Abattre une cloison. Cloison de bois. Cloison de menuiserie. Cloison d'ais, de planches. Cloison de maçonnerie. Cloison de briques. Cloison fort mince. Leurs chambres ne sont séparées que par une cloison.* On dit quelquefois, en Architecture, *Mur de cloison*, par opposition à *Gros mur* et *Mur de refend.*

CLOISON, en termes de Botanique, se dit Des membranes qui divisent l'intérieur des fruits, et qui forment des loges où sont renfermées les graines.

Il se dit, en termes d'Anatomie, d'Une partie destinée à séparer deux cavités l'une de l'autre, ou à diviser une cavité principale. *La cloison des fosses nasales. La cloison des ventricules du cœur.*

CLOISONNAGE. s. m. Toute sorte d'ouvrages de cloison. *Le mètre de cloisonnage vaut tant. Ces chambres ne sont séparées que par du cloisonnage.*

Il se dit quelquefois d'Une cloison de charpente.

CLOISONNÉ, ÉE. adj. T. de Botan. et de Conchyliologie. Qui a une ou plusieurs séparations dans son intérieur. *Les filaments de certaines conferves sont cloisonnés. Coquillage cloisonné.*

Émail cloisonné. Voyez ÉMAIL.

CLOÎTRE. s. m. Cette partie d'un monastère où sont les cellules et qui est faite en forme de galeries, avec un jardin ou une cour au milieu. *Le cloître des cordeliers. Le cloître des chartreux. Faire la procession autour du cloître. Se promener sous le cloître. Bâtir un cloître.*

Il se dit souvent, par extension, pour Monastère. *Se retirer, se jeter, s'ensevelir dans un cloître. La vie des cloîtres. Il alla finir ses jours dans un cloître.*

Il s'est dit aussi d'Une enceinte de maisons où logeaient autrefois les chanoines des églises cathédrales ou collégiales. *Le cloître Notre-Dame. Le cloître Saint-Germain l'Auxerrois.*

Cloître, en parlant De jardins, se dit d'Un espace carré bordé d'arbres ou de charmilles taillées en arcades et imitant un cloître.

CLOÎTRER. v. a. Contraindre à entrer dans un monastère, et à y prendre l'habit. *Les parents de cette fille résolurent de la cloîtrer.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Elle voulut se cloîtrer. Elle s'est cloîtrée.*

Cloîtré, ée. part. passé.

Il signifie quelquefois, Réduit à garder la clôture; et, en ce sens, il ne se dit que Des religieuses. *Depuis le concile de Trente, il n'y a presque plus de religieuses qui ne soient cloîtrées.*

CLOÎTRIER. s. m. Religieux fixé dans un monastère; à la différence de Ceux qui ne font que passer, ou qui ont ailleurs un bénéfice où ils sont domiciliés.

CLOPIN-CLOPANT loc. adv. et fam. En clopinant. *Aller clopin-clopant.*

CLOPINER. v. n. Marcher avec peine et en clochant un peu. *Il s'est blessé au pied, il va en clopinant. Il clopine. Il ne fait que clopiner.* Ce mot est familier.

CLOPORTE. s. m. Petit insecte sans ailes, qui a une grande quantité de pattes, et qui est très commun dans les lieux humides et obscurs. *Autrefois les cloportes passaient pour diurétiques. De la poudre de cloporte. De l'huile de cloporte.*

CLOQUE. s. f. T. d'Agricult. Espèce de maladie qui attaque les feuilles du pêcher.

CLORE. v. a. (Ce verbe, quant aux temps simples, n'est usité qu'aux trois personnes du singulier du présent de l'indicatif, *Je clos, tu clos, il clôt*; au futur de l'indicatif, *Je clorai*; au conditionnel présent, *Je clorais*; et au présent du subjonctif, *Que je close.*) Fermer, faire que ce qui était ouvert ne le soit plus. *Clore les passages. Clore les yeux d'un homme mort ou mourant. Clore la bouche.* Il est beaucoup moins usité en ce sens que *Fermer*.

Fig., *Clore la bouche à quelqu'un*, L'empêcher de parler, ou le réduire à ne pouvoir répondre.

Clore l'œil, la paupière, Dormir. *Il avait à peine clos l'œil, que le bruit l'éveilla. Il n'a pu clore l'œil de toute la nuit.*

Clore, est quelquefois neutre, à la troisième personne. *Cette porte, cette fenêtre ne clôt pas bien; quand vous y aurez fait telle réparation, elle clora mieux, elle clora juste.*

Clore, actif, signifie aussi, Enfermer et entourer, environner de haies, de murs, de fossés, etc. *Clore un jardin, un parc. Clore un bourg, une ville. Clore de haies, de murailles.*

Il signifie encore figurément, Arrêter, terminer. *Clore un traité. Clore un inventaire. Clore un état. Clore un testament. Clore un marché. Clore un procès-verbal. Clore un rôle, un compte.*

Il signifie particulièrement, Déclarer terminé. *Clore une discussion dans une assemblée délibérante. Clore la session des chambres.*

Clore le pas, dans les joutes, dans les tournois, signifiait, Terminer le tournoi; et, *Ouvrir le pas*, Commencer le tournoi.

Clos, ose. part. passé. *Il s'est présenté chez elle, mais il a trouvé porte close. Chambre bien close. Ville close. Jardin clos de murs.*

À huis clos, À portes fermées et sans que le public soit admis. *Le tribunal peut, dans certains cas, ordonner que les plaidoiries se feront à huis clos.* On dit aussi substantivement, *Le tribunal a ordonné le huis clos.*

Champ clos, Lice, lieu fermé de barrières, dans lequel deux ou plusieurs personnes vidaient autrefois leurs différends par les armes, avec la permission du prince ou du magistrat. *Combattre en champ clos.*

Fig., *Avoir les yeux clos*, Être mort. *Il n'eut pas sitôt les yeux clos que...*

Lettre close, se disait d'Une lettre du roi, contresignée par un secrétaire d'État, et cachetée du sceau de Sa Majesté. *Il a reçu une lettre close pour se rendre à l'assemblée.* Autrefois les lettres closes s'appelaient aussi *Lettres de cachet.*

Fig. et fam., *Ce sont lettres closes, c'est lettre close*, se dit D'un secret qu'on ne peut ou qu'on ne doit pas pénétrer. *Je n'y comprends rien, c'est pour moi lettre close. Je respecte ses secrets, ce sont lettres closes pour moi.*

Bouche close, Locution elliptique par laquelle on avertit qu'il faut garder le secret sur l'affaire dont il s'agit. *Je vous confie cela; mais, bouche close.*

Prov. et fig., *Les yeux clos*, Sans avoir besoin du secours de la vue. *J'irais là les yeux clos.* Au sens moral, cette locution signifie, Aveuglément et sans examiner. *Je signai le contrat les yeux clos.* On dit aussi, mais plus rarement, *À yeux clos.*

Un propriétaire est obligé de tenir son locataire clos et couvert, Il est obligé de lui donner, de lui entretenir son logement en bon état de clôture et de couverture.

Fig., *Se tenir clos et couvert*, Se tenir en lieu de sûreté, de peur d'être pris. *On le cherche pour l'emprisonner, il se tiendra clos et couvert durant quelques jours.* Cela signifie aussi, Être peu communicatif, cacher ses pensées et ses desseins. *J'ai voulu le faire parler sur cette affaire, mais il se tient clos et couvert.*

Nuit close, Le moment où il commence à faire tout à fait nuit. *Nous arrivâmes à nuit close, à la nuit close.*

Pâques closes, Le dimanche qui suit immédiatement celui de Pâques.

CLOS. s. m. Espace de terre cultivé et fermé de murs, ou de haies, de fossés, etc. *Un clos de vingt arpents. Clos de vigne. Clos d'arbres fruitiers. Faire un clos. Entrer dans un clos.*

CLOSEAU. s. m. Petit jardin de paysan, clos de haies.

CLOSERIE. s. f. Il se dit, principalement en Bretagne, d'Une petite exploitation rurale, dont le tenant ne possède pas de bœufs de labour.

CLOSSEMENT. s. m. Cri naturel de la poule. Voyez Gloussement.

CLOSSER. v. n. Il se dit Du cri de la poule. Voyez Glousser.

CLÔTURE. s. f. Enceinte de murs, de haies, etc. *Faire une clôture autour d'un bois, d'un pré, etc. La clôture de ce parc est endommagée en beaucoup d'endroits. Mur de clôture. Ce jardin n'est enfermé que d'une clôture de haies, n'a qu'une clôture de haies.*

Il signifie aussi, figurément, L'obligation que les religieuses ont de ne point sortir de leur monastère. *Faire vœu de clôture. Garder clôture. Garder, rompre la clôture.*

Il se dit encore, figurément, de L'action d'arrêter, de terminer une chose, ou de déclarer qu'elle est terminée. *La clôture d'un compte, d'une liste, d'un procès-verbal, etc., etc. La clôture d'une assemblée. La clôture d'une session. La clôture des débats dans une affaire criminelle. La clôture d'une discussion parlementaire*, ou simplement, *La clôture. Demander la clôture. Parler pour la clôture, contre la clôture. La clôture fut prononcée à une très forte majorité. La clôture d'un théâtre. On donnera telles pièces pour la clôture.*

CLOU. s. m. Petit morceau de fer ou d'autre métal, qui a une pointe et ordinairement une tête, et qui sert à attacher ou à pendre quelque chose. *Gros clou. Petit clou. Clou bien pointu. Clou doré. Clou à tête, sans tête, à grosse tête, étêté. Clou à crochet. Clou d'épingle. Clou à latte. Clou à ardoise. Clou à cheval. Clou de charrette. Clou à mettre sous des souliers. Attacher avec des clous. Ficher, cogner, enfoncer, faire entrer un clou. Arracher un clou. Pendre quelque chose à un clou. River un clou. Rabattre un clou. Le fer de ce cheval ne tient qu'à un clou. Un canon chargé de têtes de clous.*

Clous d'or, clous d'argent, clous d'acier, Petites pointes d'or, d'argent ou d'acier, dont on pique des boîtes, des tabatières, des étuis, etc., pour les orner.

Clou de rue, Clou qu'un cheval rencontre en marchant, et qui lui entre dans le pied. *Mon cheval est boiteux d'un clou de rue, il a pris un clou de rue*, ou simplement, *Il a pris un clou.*

Cela ne tient ni à fer ni à clou, Cela est mal attaché. On le dit aussi D'une chose qui sert à meubler une maison, mais qui n'est point scellée dans la muraille, et qu'il est facile d'ôter.

Fig. et fam., *Cette affaire ne tient ni à fer ni à clou*, Elle n'est pas solidement faite, conclue, arrêtée.

Il ne manque pas un clou à cette maison, Il n'y manque rien.

Popul., *Mettre une chose au clou*, Renoncer à s'en servir, et aussi, La mettre en gage.

Prov. et fig., *Compter les clous de la porte*, Attendre longtemps à une porte.

Prov. et fig., *Être gras comme un cent de clous*, Être fort maigre.

Prov. et fig., *River à quelqu'un son clou*, Lui répondre fortement, vertement, de manière qu'il n'ait rien à répliquer. *S'il me vient dire cela, je lui riverai son clou.*

Prov. et fig., *Un clou chasse l'autre*, Une nouvelle passion, un nouveau goût, en fait oublier un autre. *L'ambition succède à l'amour : un clou chasse l'autre.* Il se dit aussi Des personnes. *Ce favori vient d'être supplanté par un tel : un clou chasse l'autre.*

Prov., *Cela ne vaut pas un clou à soufflet, je n'en donnerais pas un clou à soufflet*, se dit Pour marquer le peu d'estime qu'on fait d'une chose.

Clou de girofle, Sorte d'épicerie qui a la forme d'un clou. *Le clou de girofle est la fleur du giroflier, cueillie avant son développement. Essence de clou de girofle. Un citron piqué de clous de girofle.* On dit quelquefois absolument, *Clou. Acheter de la muscade et du clou.*

Clou, signifie aussi, Un furoncle. *Gros clou. Petit clou. Il lui est venu un clou. Son clou est percé, a percé.*

En Médec., *Clou hystérique*, Douleur vive qui est bornée à un seul point de la tête, et qu'éprouvent surtout les femmes hystériques.

CLOUER. v. a. Attacher avec des clous. *Clouer des pentures de portes, de fenêtres. Clouer des ais, des planches. Clouer des lattes, des ardoises. Clouer une caisse.*

Il signifie quelquefois, par extension, Fixer d'une manière quelconque un objet contre un autre, sur un autre. *Le trait perça son bouclier, et le lui cloua sur la poitrine. Il le saisit à la gorge, et le cloua, le tint cloué contre la muraille.*

Il signifie aussi, figurément et familièrement, Assujettir quelqu'un, le fixer dans une résidence, un état, une position. *Son emploi le cloue à Paris. Une maladie cruelle me cloue dans mon lit.*

CLOUÉ, ÉE. part. passé. *Cet homme ne s'en ira pas, il est cloué sur sa chaise. Il est cloué sur son ouvrage, sur ses livres. Il est toujours cloué à son bureau.*

Ce cavalier est cloué sur son cheval, Il s'y tient ferme, il ne quitte point la selle, quelque violents que soient les mouvements de son cheval.

CLOUTER. v. a. Garnir, orner de clous. Il ne se dit qu'en parlant De ces petits clous d'or, d'argent ou d'acier, dont on garnit des boîtes, des tabatières, etc., pour les orner. *Clouter une boîte. Clouter une tabatière, un étui.*

Clouter un carrosse, signifiait anciennement, Garnir l'impériale d'un carrosse de plusieurs rangs de gros clous bronzés, pour un deuil de cour. *Il n'y avait que le roi et la famille royale qui fissent clouter leurs carrosses.*

CLOUTÉ, ÉE. part. passé.

CLOUTERIE. s. f. Commerce de clous. Il se dit aussi d'Un lieu où l'on fabrique des clous.

CLOUTIER. s. m. Celui qui fait ou qui vend des clous. *Marchand cloutier. La boutique d'un cloutier.*

CLOVISSE. s. f. Sorte de coquillage alimentaire.

CLOYÈRE. s. f. Espèce de panier dans lequel on apporte les huîtres. *Une cloyère d'huîtres.*

Il se dit aussi Des huîtres contenues dans ce panier. *On a mangé à ce déjeuner deux cloyères d'huîtres*

CLU

CLUB. s. m. Mot emprunté de l'anglais. (La prononciation anglaise est *Cleub*; plusieurs prononcent *Clob*.) Il se dit d'Une société de personnes qui s'assemblent à jours fixes pour s'entretenir des affaires publiques. *Un club qui s'assemble clandestinement. Le tumulte des clubs. Fermer un club.*

Il se dit aussi d'Une réunion de personnes qui s'associent pour quelque but commun. *Le Jockey-club.*

CLUBISTE. s. m. Membre d'un club, d'une réunion publique.

CLY

CLYSOIR. s. m. Espèce de long entonnoir, fait de toile imperméable, qui sert à prendre des lavements.

CLYSTÈRE. s. m. Médicament liquide qu'on introduit dans le corps par le fondement, à l'aide d'une seringue. *Clystère laxatif, rafraîchissant. Prendre un clystère. Donner un clystère. Rendre un clystère.* On dit plus ordinairement aujourd'hui, *Lavement* ou *Remède.*

COA

COACCUSÉ, ÉE. s. T. de Jurispr. crim. Celui qui est accusé avec un ou plusieurs autres. *Ses coaccusés le chargent beaucoup.*

COACQUÉREUR. s. m. Celui avec qui l'on acquiert en commun.

COACTIF, IVE. adj. Terme didactique. Qui a droit ou pouvoir de contraindre. *Puissance coactive. Pouvoir coactif.*

COACTION. s. f. Terme didactique. Contrainte, violence qui ôte la liberté du choix. *User de coaction. La coaction prouvée détruit l'acte.*

COADJUTEUR. s. m. Celui qui est adjoint à un prélat, pour l'aider à remplir ses fonctions, et qui est ordinairement destiné à lui succéder après sa mort. *Coadjuteur d'un archevêque, d'un évêque, d'un abbé. Coadjuteur d'Arles, de Reims, etc. Coadjuteur de l'archevêché, de l'évêché de... Il a été fait coadjuteur. Il a le brevet de coadjuteur, les bulles de coadjuteur. Il faut qu'un coadjuteur soit sacré sous le titre d'un autre évêché.*

COADJUTEUR, parmi les Religieux, se dit de Certains pères ou frères qui ont différentes fonctions, selon la différence des ordres. *Le père coadjuteur. Le frère coadjuteur.*

COADJUTORERIE. s. f. La charge et dignité de coadjuteur ou de coadjutrice. *La coadjutorerie d'un archevêché, d'un évêché, d'une abbaye, etc. On lui a donné, il a eu la coadjutorerie de...*

COADJUTRICE. s. f. Religieuse adjointe à une abbesse ou prieure pour les fonctions de sa place, et qui est ordinairement destinée à lui succéder après sa mort. *Coadjutrice de telle abbesse. Coadjutrice de telle abbaye. Brevet de coadjutrice.*

COAGULATION. s. f. Terme didactique. L'état d'une chose coagulée, ou L'action par laquelle elle se coagule. *La coagulation du sang. La coagulation du lait.*

COAGULER. v. a. Terme didactique. Cailler, figer, faire qu'une chose liquide prenne de la consistance, l'épaissir en sorte qu'elle ne soit plus liquide. *La présure coagule le lait. Coaguler le sang dans les veines.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Le lait se coagule. Le sang extravasé se coagule.*

COAGULÉ, ÉE. part. passé.

COAGULUM. s. m. (On prononce *Coagulome*.) T. de Chimie. Coagulation qui résulte du mélange de quelques liqueurs. *Les acides mêlés au lait forment un coagulum.*

Il se dit aussi de Ce qui coagule. *La présure est un coagulum.*

COALISER (SE). v. pron. Se liguer, former une coalition. *On s'indigna de voir tant de princes se coaliser contre un seul. Ces deux partis se sont coalisés. Les ouvriers se coalisèrent pour exiger que le prix des journées fût augmenté.*

COALISÉ, ÉE. part. passé. *Les puissances, les princes coalisés contre la France.* Il s'emploie aussi substantivement. *Les coalisés envahirent la France en 1814.*

COALITION. s. f. Réunion de différents partis, ligue de plusieurs puissances. *Former une coalition. Le ministère fut renversé par une coalition. La coalition des grandes puissances de l'Europe contre l'empereur Napoléon.*

Il se dit aussi, dans la Législation pénale, d'Un concert de mesures pratiqué par plusieurs personnes, dans la vue de nuire à d'autres, ou à l'État. *Coalition d'ouvriers. Les ouvriers formèrent une coalition pour obtenir une augmentation de salaire. Il y eut une coalition entre les fabricants pour forcer l'abaissement des salaires. Loi sur les coalitions.*

COASSEMENT. s. m. Le cri des grenouilles.

COASSER. v. n. Crier. Il ne se dit qu'en parlant Des grenouilles. *Les grenouilles coassent.*

COASSOCIÉ. s. m. Celui qui est associé avec d'autres. Il ne s'emploie qu'en termes de Commerce.

COATI. s. m. T. d'Hist. nat. Mammifère commun en Amérique, et qui est de la grosseur d'un chat.

COB

COBÆA. s. m. T. de Botan. Plante grimpante à grandes fleurs bleues et campanulées, qui croît très vite, et que l'on cultive dans les jardins d'agrément, sur les fenêtres, etc. *Le cobæa est originaire du Mexique.* On dit aussi, *Cobée*; et ce mot est du féminin

COBALT. s. m. Métal blanc, dur et cassant, ordinairement combiné avec l'arsenic, et dont l'oxyde a la propriété de donner au verre une couleur bleue. *Oxyde de cobalt. Bleu de cobalt. Cobalt arsenical. Poudre de cobalt.*

COBAYE. s. m. Petit mammifère, appelé aussi Cochon d'Inde.

COC

COCA. s. m. Nom d'un arbrisseau du Pérou, dont les feuilles mâchées par les courriers, les voyageurs, les mineurs, leur permettent de rester un jour ou deux sans prendre d'aliments.

COCAGNE. s. f. Il est principalement usité dans cette locution proverbiale et figurée, *Pays de cocagne*, Pays où tout abonde, où l'on fait bonne chère à bon marché. *C'est un vrai pays de cocagne.*

Il se dit aussi d'Une fête donnée au peuple, où il y a des distributions de comestibles et des fontaines de vin. *Donner une cocagne.* Ce sens a vieilli.

Mât de cocagne, Espèce de mât rond et lisse, planté en terre, au haut duquel sont suspendus des prix qu'il faut aller détacher, en grimpant sans aucun secours. *On plante ordinairement des mâts de cocagne les jours de fête publique.*

COCARDE. s. f. Signe qui diffère de couleur pour chaque nation, et que les militaires portent à leur coiffure : il consiste en un morceau d'étoffe taillé en rond et plissé, ou en une plaque de métal peinte, ou bien en un simple nœud de ruban. *On reconnut à leurs cocardes qu'ils étaient Français. Cocarde tricolore. Cocarde noire. La cocarde espagnole est rouge. Les hauts fonctionnaires, lorsqu'ils sont en costume, portent la cocarde.*

Fig., *Prendre la cocarde*, Entrer au service, se faire soldat.

COCARDE, se dit aussi Des nœuds de ruban ou d'étoffe qui servent à orner certaines parties de la parure des femmes, et principalement leurs coiffures.

COCASSE. adj. des deux genres. Plaisant, risible, ridicule. On le dit Des personnes et des choses. *Cet homme est fort cocasse. Peut-on rien voir de plus cocasse?* Il est populaire.

COCCINELLE. s. f. Genre d'insecte coléoptère qu'on appelle vulgairement *Bête à Dieu, Bête à bon Dieu.*

COCCYX. s. m. (L'X se prononce comme S.) T. d'Anat Petit os qui est comme un

appendice de l'os *sacrum*, à l'extrémité duquel il est attaché. *La queue des animaux n'est qu'un coccyx prolongé.*

COCHE. s. m. Il se disait autrefois d'Une espèce de chariot couvert, dont le corps n'était pas suspendu, et dans lequel on voyageait. *Mener un coche. Aller en coche. Coches publics. On avait établi des coches pour aller de Paris aux autres villes du royaume. Les coches de Versailles, d'Orléans, etc. Aller par le coche, par la voie du coche. Prendre le coche. Retenir place au coche. Donner des arrhes au coche. Le coche était plein. Manquer le coche.*

Fig. et fam., *Donner des arrhes au coche*, Prendre quelque engagement dans une affaire.

Fig. et fam., *Manquer le coche*, Perdre l'occasion de faire une chose utile, avantageuse.

Prov. et fig., *Faire la mouche du coche*, Faire l'empressé, le nécessaire, et s'attribuer le succès des choses auxquelles on a le moins contribué.

COCHE, s'est dit aussi Des personnes qui étaient dans le coche. *Le coche dîna, coucha dans telle hôtellerie. Le coche fut volé.*

Coche d'eau, se disait de Certains bateaux établis pour transporter d'une ville à une autre les voyageurs et les marchandises. *Le coche de Melun, d'Auxerre, etc.*

COCHE. s. f. Truie. *Grosse coche. Vieille coche.*

COCHE. s. f. Entaille faite à un corps solide. *Faire une coche à un bâton.*

La coche d'une arbalète, L'entaille qui est sur le fût, et qui sert pour arrêter la corde quand on bande l'arbalète.

La coche d'une flèche, L'entaille qui est au gros bout de la flèche, et dans laquelle on fait entrer la corde de l'arc.

COCHE, se dit particulièrement Des marques qu'on fait sur une taille, à un morceau de bois, pour tenir le compte du pain, du vin, de la viande, etc., qu'on prend à crédit.

COCHENILLAGE. s. m. Décoction faite avec la cochenille, pour teindre en cramoisi ou en écarlate.

COCHENILLE. s. f. Insecte qui sert à teindre en cramoisi et en écarlate. *La cochenille du Mexique vit sur le nopal, espèce de cactus. Avant la découverte de l'Amérique, on employait dans la teinture la cochenille du chêne vert, nommée aussi Kermès.* Voyez KERMÈS.

COCHENILLER. v. a. Teindre une étoffe dans un bain fait avec de la cochenille.

COCHENILLÉ, ÉE. part. passé.

COCHER. s. m. Celui qui mène un carrosse ou toute autre voiture du même genre. *Bon cocher. Mauvais cocher. Cocher sûr. Cocher adroit, maladroit. Cocher hardi. Cocher qui mène bien, qui tourne bien, qui n'accroche point. Cocher de fiacre, de cabriolet. Cocher d'omnibus. Le siége du cocher.*

Cocher du corps, s'est dit Du cocher qui menait le carrosse où était ordinairement la personne du roi, de la reine, du dauphin, etc.

En Astron., *Le Cocher*, Constellation de l'hémisphère septentrional.

CÔCHER. v. a. Il se dit proprement Du coq quand il couvre la poule; et, par extension, Des autres oiseaux quand ils couvrent leurs femelles.

CÔCHÉ, ÉE. part. passé.

COCHÈRE. adj. f. Il se dit D'une porte par laquelle les voitures peuvent passer pour entrer dans la cour d'une maison, d'un hôtel. *Une maison à porte cochère. La première porte cochère à droite.*

COCHET. s. m. Petit coq, poulet à qui la crête vient et qui commence à chanter. *Un cochet et une poulette. Chaponner des cochets.*

COCHEVIS. s. m. Sorte d'alouette ayant une huppe sur la tête. *Un cochevis qui chante à merveille.*

COCHLÉARIA. s. m. (On prononce *Cocléaria.*) T. de Botan. Plante crucifère, qu'on nomme aussi *Herbe aux cuillers*, parce que ses feuilles ont la forme d'un cuilleron. *Le cochléaria est un puissant antiscorbutique.*

COCHON. s. m. Porc, pourceau. *Petit cochon. Cochon d'un an. Cochon gras. Cochon maigre. Engraisser un cochon. Tuer un cochon. Saler un cochon. Mettre un cochon au gland, à l'engrais. Les cochons aiment à se vautrer dans la fange. Garder les cochons. Gardeur de cochons. Groin de cochon. Des oreilles de cochon. Pied de cochon. Langue de cochon. Graisse de cochon.*

Cochon de lait, Petit cochon qui tette encore, ou qu'on ne nourrit que de lait. *Manger un cochon de lait.*

Fig. et fam., *Avoir des yeux, de petits yeux de cochon*, Avoir de très petits yeux.

Fam., *Sale comme un cochon, gras comme un cochon*, Très sale, très gras.

Fig. et pop., *C'est un cochon, un gros cochon, un vilain cochon*, se dit D'un homme qui ne fait que manger et dormir. *C'est un cochon, un vilain cochon*, se dit aussi D'un homme malpropre, ou qui fait quelque chose de sale.

COCHON, se dit également en termes injurieux, d'Un homme qui se permet des actes ou des propos obscènes.

Pop., *Mener une vie de cochon*, Vivre dans la crapule, dans la débauche.

Prov. et bass., *Camarades, amis comme cochons*, se dit De deux personnes qui vivent dans une extrême familiarité, qui font souvent la débauche ensemble.

Prov., *Il semble que nous ayons gardé les cochons ensemble*, se dit Pour faire sentir à un inférieur ou à un homme que l'on connaît peu, qu'il s'oublie et qu'il en use trop familièrement.

Cochon d'Inde, Mammifère de l'ordre des Rongeurs, qui est plus petit qu'un lapin, et qui grogne comme un cochon. On l'appelle aussi *Cobaye*.

COCHON. s. m. T. de Métallurgie. Mélange impur de métal et de scories, qui bouche quelquefois les fourneaux où l'on fait fondre les métaux. Dans l'affinage, on emploie ce mot pour désigner, Le gonflement ou le soulèvement des cendres dans la coupelle.

COCHONNÉE. s. f. Ce qu'une truie fait de petits cochons en une portée. *Elle a fait tant de petits cochons en une cochonnée.*

COCHONNER. v. n. Il se dit D'une truie qui met bas. *La truie a cochonné. Elle cochonnera bientôt.*

COCHONNER, s'emploie aussi comme verbe actif, dans le sens figuré de Faire salement ou grossièrement un ouvrage. *C'est un ignorant qui cochonne l'ouvrage, la besogne. Voilà qui est bien cochonné.* Il est très familier.

COCHONNÉ, ÉE. part. passé.

COCHONNERIE. s. f. Malpropreté. *Cet homme est d'une cochonnerie dégoûtante.*

Il se dit, par extension, Des choses sales, gâtées, ou sans valeur. *Jetez toutes ces cochonneries. Que voulez-vous faire de ces cochonneries? Ce marchand ne vend que de la cochonnerie.* Il ne vend que de la marchandise de rebut.

Il se dit également, au figuré, d'Une action, d'un propos obscène ou sale. *C'est une cochonnerie. Il dit des cochonneries.*

Ce mot est très familier dans toutes ses acceptions.

COCHONNET. s. m. Sorte de boule à douze faces, marquées chacune d'un point ou d'un chiffre, depuis un jusqu'à douze. *Jouer au cochonnet.*

Il se dit aussi de Ce que des gens qui jouent à la boule ou au palet, jettent devant eux, pour leur servir de but. *Cochonnet va devant.*

COCO. s. m. Le fruit du cocotier: il est composé d'une enveloppe filamenteuse, d'une grosse coque ovale et très dure, et d'une amande creuse, blanche et succulente, contenant une liqueur laiteuse assez agréable au goût. On dit aussi, *Noix de coco. L'écorce du coco peut servir, au lieu de filasse, à calfater des navires et à fabriquer des cordages. On fait divers ustensiles avec la partie ligneuse du coco. Une tasse de coco. Un chapelet de coco. La chair du coco est agréable.*

COCO. s. m. Espèce de boisson, faite avec de l'eau et du bois de réglisse. *Marchand de coco. Boire du coco. Un verre de coco.* Il est populaire.

COCON. s. m. La coque qui renferme le ver à soie quand il a achevé de filer, et dont on obtient la soie en la dévidant. *Un cocon de ver à soie.*

Il se dit aussi de L'enveloppe que se filent beaucoup de larves, et dans laquelle doit s'opérer leur dernière mue.

COCOTIER. s. m. Espèce de palmier très élevé qui porte le coco, et dont les feuilles ont jusqu'à cinq mètres de longueur.

COCTION. s. f. Terme didactique. Action soutenue de la chaleur sur des matières animales ou végétales, et L'effet de cette action.

Il se dit surtout en parlant D'une chose que l'on fait cuire dans de l'eau bouillante ou dans un autre liquide.

Il se dit proprement, en Physiologie, de La digestion des aliments dans l'estomac. *Quand l'estomac est faible, la coction ne se fait pas bien.*

En Médec., *La coction des humeurs*, est, suivant les humoristes, L'élaboration des humeurs qui se séparent de la masse du sang. *Cela sert à la coction des humeurs.* Et ils appellent *Période de coction*, La période d'une maladie où s'opère la coction des humeurs.

La coction des métaux, se dit en parlant De la manière dont les métaux se perfectionnent dans le sein de la terre.

COCU. s. m. Terme de dérision et trop libre, qui se dit de Celui dont la femme manque à la fidélité conjugale. *Il est cocu. C'est un cocu. Sa femme l'a fait cocu.*

COCUAGE. s. m. Terme de dérision et trop libre, qui se dit de L'état d'un homme qui est cocu. *Il souffre patiemment le cocuage.*

COD

CODE. s. m. Il s'est dit d'abord Du recueil, de la compilation des lois, constitutions, rescrits, etc., faite par ordre de cer-

tains empereurs romains. *Le code théodosien* ou *de Théodose. Le code de Justinien,* ou absolument, *Le Code. Dans tel titre du Code. Le Code et le Digeste.*

Il s'est dit aussi de Plusieurs recueils des ordonnances de nos rois, et même de quelques-unes de ces ordonnances. *Le code Louis. Le code de la marine. Le code noir.*

Il s'est dit, par extension, de Divers traités de Droit qui contiennent les maximes et les règlements relatifs à certaine matière. *Code des curés. Code des chasses. Etc.*

Il se dit maintenant de Toute loi, de tout corps de lois qui renferme un système complet de législation sur certaine matière. *Notre jurisprudence actuelle est fondée sur six codes principaux : le code civil, le code de procédure civile, le code de commerce, le code d'instruction criminelle, le code pénal et le code forestier. Code rural. Code militaire.*

CODE, s'est dit également, en Pharmacie, Du recueil des formules médicales approuvées. On dit maintenant, dans ce sens, *Codex* : voyez ce mot.

CODE, se dit quelquefois au figuré d'Un ouvrage qui contient un recueil de préceptes, un corps de doctrine sur une matière quelconque. *Cet excellent livre est un véritable code de morale.*

Fig., *Le code de la morale, de l'honneur, etc.,* Les lois, les préceptes de la morale, de l'honneur, etc.

CODÉBITEUR. s. m. T. de Jurispr. Celui qui a contracté une dette conjointement avec un autre. *Codébiteurs solidaires.*

CODÉCIMATEUR. s. m. Celui qui percevait des dîmes avec un autre décimateur.

CODEMANDEUR. s. m. T. de Jurisprudence. Celui qui conjointement avec un autre forme une demande en justice.

CODÉTENTEUR. s. m. T. de Jurispr. Celui qui retient avec un autre, une somme, une succession, un héritage.

CODEX. s. m. T. de Pharmacie, emprunté du latin. Recueil des formules médicales approuvées. *Codex pharmaceutique. Les formules du Codex.*

CODICILLAIRE. adj. des deux genres. (Les L ne sont pas mouillées dans ce mot ni dans le suivant.) Qui est contenu dans un codicille. *Legs codicillaire. Disposition codicillaire. Etc.*

Clause codicillaire, Clause d'un testament par laquelle le testateur déclare que, si son testament ne peut valoir comme tel, il entend qu'il vaille comme codicille.

CODICILLE. s. m. Il se dit d'Un acte postérieur à un testament, qui a pour objet d'y ajouter ou d'y changer quelque chose. *Par son codicille, il révoqua trois ou quatre articles de son testament.* Dans notre législation actuelle, toute disposition de dernière volonté se nomme *Testament.*

CODIFICATION. s. f. Terme didactique. Travail à l'effet de réunir des lois éparses en un corps de législation qu'on appelle code.

CODIFIER. v. a. Terme didactique. Réunir des lois éparses en un corps de législation.

CODIFIÉ, ÉE. part. passé.

CODILLE. s. m. T. du Jeu de l'hombre, du tri, du quadrille, qu'on emploie dans cette phrase, *Faire* ou *gagner codille,* Gagner sans avoir fait jouer.

CODONATAIRE. adj. des deux genres. T. de Jurispr. Associé, conjoint avec un autre dans une même donation.

CŒC

CŒCUM. s. m. Voyez CÆCUM.

CŒL

CŒLIAQUE. adj. Voyez CÉLIAQUE.

COE

COEFFICIENT. s. m. T. d'Algèbre. Le nombre ou la quantité connue, ou censée telle, qui s'écrit au-devant d'une quantité algébrique inconnue, et qui la multiplie.

COEMPTION. s. f. (On prononce le P.) T. de Droit romain. Achat réciproque.

COÉQUATION. s. f. Répartition réglant la part proportionnelle de chaque contribuable.

COERCIBILITÉ. s. f. T. de Physique. Qualité de ce qui est coercible. *La coercibilité des gaz, des vapeurs.*

COERCIBLE. adj. des deux genres. T. de Physique. Qui peut être resserré et retenu dans un certain espace. *Tous les gaz sont coercibles.*

COERCITIF, IVE. adj. T. de Droit. Qui renferme le droit de coercition. *Pouvoir coercitif. Puissance coercitive.*

COERCITION. s. f. T. de Droit. Action par laquelle on empêche quelqu'un d'agir contre son devoir; droit qu'on a de contraindre quelqu'un à faire son devoir. *Le droit de coercition est un des attributs de la justice.*

COÉTERNEL, ELLE. adj. Qui existe de toute éternité avec un autre. *Le Verbe est coéternel au Père. Quelques philosophes païens ont cru que la matière était coéternelle à Dieu.*

CŒU

CŒUR. s. m. Viscère qui est le principal organe de la circulation du sang, et qui est situé dans la poitrine : il consiste en un muscle creux dont la forme est à peu près celle d'un cône renversé, légèrement aplati de deux côtés, arrondi à la pointe, et ovoïde à la base. *Le mouvement du cœur. Le battement, les battements du cœur. Les pulsations du cœur. La systole, la diastole du cœur. La contraction, la dilatation du cœur. Palpitation du cœur. Avoir des palpitations de cœur. Les ventricules, les oreillettes, la pointe, la base du cœur. Les maladies du cœur. Polype au cœur. Anévrisme du cœur. Il fut blessé, frappé au cœur. Son cœur ne battait plus que faiblement. Son cœur avait cessé de battre. Le cœur d'un animal. Le cœur d'un bœuf, d'un veau, d'un mouton, etc. Un cœur de bœuf, de veau, de mouton. Le cœur d'un oiseau, d'un poisson, etc.*

Tant que le cœur me battra, Tant que je vivrai. On dit aussi, figurément et populairement, *Tant que le cœur me battra dans le ventre, au ventre.*

Prov. et fig., *Il voudrait lui manger, lui avoir mangé le cœur, lui arracher le cœur,* se dit Pour exprimer la haine mortelle qu'un homme porte à un autre.

CŒUR, se dit, dans un sens particulier, Du cœur considéré comme susceptible de mouvements causés par les passions. *Le cœur lui bat, lui bat violemment. Son cœur palpite. Son cœur tressaillait d'aise, de joie. La joie dilate le cœur, le chagrin le resserre. Épanouissement de cœur. Serrement de cœur.*

Il signifie quelquefois, par extension, La partie de la poitrine où les battements du cœur se font sentir. *Il le pressa, il le serra tendrement contre son cœur. Il portait ce gage d'amour sur son cœur. Mettre la main sur son cœur, sur le cœur de quelqu'un.*

Il se dit souvent, au figuré, Du cœur regardé comme l'organe de la sensibilité morale, le siége des sentiments et des passions. *Avoir le cœur navré, oppressé, serré de douleur, de tristesse. Un cœur agité. Son cœur était enflammé de colère. Avoir la rage, le désespoir dans le cœur. Avoir le cœur saisi, le cœur contrit. Le cœur gros de soupirs, de dépit. Le cœur plein d'amertume, d'indignation. Il a le cœur gros. Il en a le cœur gros. Il en a le cœur ému. Cela le touche au cœur. Son cœur nage dans la joie. Amollir, attendrir, toucher le cœur de quelqu'un. Vous l'avez frappé, blessé au cœur. Le cœur lui saigne. Cela me fait saigner le cœur, me fait crever le cœur. Cela me perce, me déchire, me fait fendre le cœur, me fend le cœur. Le cœur lui fend. Ces paroles lui pénétrèrent le cœur. Ses accents ont retenti jusqu'au fond de mon cœur. Le calme rentra dans mon cœur. Mon cœur s'ouvrit à l'espérance. Il gardait cela dans son cœur. Cela est gravé dans mon cœur. J'ai cela bien avant dans le cœur. Les plaisirs du cœur. Les peines du cœur. Les plaies du cœur. Avoir un poids sur le cœur. Un cœur flétri par l'infortune.*

Le cœur me le disait bien, me l'avait bien dit, J'en avais un pressentiment.

Parler au cœur, Parler de manière à intéresser le cœur.

Cela va au cœur, Cela touche, émeut. *Ses paroles m'allaient au cœur.*

Fam., *De gaieté de cœur,* De propos délibéré et sans sujet. *Il l'insulta de gaieté de cœur. Quereller quelqu'un de gaieté de cœur.*

Se ronger le cœur, ronger son cœur, S'affliger, se chagriner, se tourmenter.

Avoir quelque chose sur le cœur, En avoir du ressentiment. On dit de même, *Cela lui tient au cœur.*

Cela lui pèse sur le cœur, Cela lui cause du chagrin, du ressentiment.

Décharger son cœur, Découvrir, déclarer avec franchise les sujets de douleur, d'inquiétude ou de plainte que l'on a. *Ma patience est à bout, il faut que je décharge mon cœur.*

Prov., *Je veux en avoir le cœur net,* Je veux savoir ce qui en est, je veux me délivrer de mes doutes sur ce fait. *Je lui demanderai la cause de son refroidissement, pour en avoir le cœur net.*

CŒUR, signifie plus particulièrement, Cette faculté de l'âme qui nous rend capables de l'affection, d'amitié, d'amour, de zèle, etc. *Régner sur les cœurs. Se concilier tous les cœurs. Il sut gagner tous les cœurs. Il a le cœur des peuples, des soldats. Tous les cœurs volent au-devant de lui. Élever son cœur à Dieu, lui offrir son cœur. Avoir, mettre son cœur en Dieu. Un prince selon le cœur de Dieu. Il a mis son cœur aux choses de la terre. Attaché de cœur à la cause des anciens rois. J'ai fait cela de cœur et d'affection, de cœur et d'âme, du meilleur de mon cœur. Acceptez cela ; c'est de bon cœur que je vous l'offre. Il a le cœur à l'étude, aux livres, aux armes, au jeu. Il a mis là tout son cœur. Il s'y est mis de tout son cœur. Il a le cœur porté à cela. Je l'aime de tout mon cœur. Le cœur d'un ami, d'un père, d'un époux, d'une mère, etc. Un cœur de père. Nos cœurs ne*

tardèrent pas à s'entendre. Un ami qui nous parle du cœur. L'amour est le tyran des cœurs. Obtenir, posséder le cœur d'une personne. Donner son cœur. Disposer de son cœur. Donner son cœur et sa main. Faire don de son cœur. La paix du cœur. Un cœur libre. Un cœur banal. Un cœur fidèle. Un cœur embrasé d'amour, brûlant d'amour. Un cœur prompt à s'enflammer. Avoir le cœur tendre. Il sut trouver le chemin de mon cœur. Ses attraits ont subjugué mon cœur. Mon cœur est à toi pour jamais. Perdre le cœur de son époux, de sa maîtresse. Quel autre m'a ravi, dérobé ton cœur? L'union des cœurs.

Fig. et fam., *Son cœur commence à parler, son cœur a parlé*, se dit D'une jeune personne qui éprouve les premiers sentiments de tendresse, de préférence pour quelqu'un.

Prov., *Loin des yeux, loin du cœur*, Ordinairement l'absence détruit ou refroidit les affections.

L'ami, l'amie du cœur, Celui, celle que l'on aime le plus tendrement. *C'est l'ami du cœur.*

Fam., *Affaire de cœur*, Commerce de galanterie.

Fig., *Ces deux personnes ne sont qu'un cœur et qu'une âme, ce n'est qu'un cœur*, Elles s'entr'aiment beaucoup.

Mon cœur, mon petit cœur, mon cher cœur. Expressions de tendresse dont on se sert en parlant A une personne que l'on aime; ou, par badinage, en parlant A une personne avec qui l'on vit familièrement.

Avoir à cœur de... Avoir un vif désir, une ferme intention de... *J'ai à cœur de vous prouver ma reconnaissance. J'ai à cœur d'accomplir ma tâche jusqu'au bout.*

Prendre une chose à cœur, S'en affecter, y être vivement sensible. *Vous prenez cela trop à cœur.* On dit de même, *Cette affaire lui tient au cœur*, Il s'y intéresse fort.

Fam., *Avoir cœur, Avoir le cœur au métier*, Travailler avec zèle, avec ardeur; affectionner ce qu'on fait, ce qu'on doit faire. On dit de même, *Avoir cœur à l'ouvrage.*

De bon cœur, de grand cœur, de tout son cœur, Volontiers, avec plaisir. *A contre-cœur*, Avec répugnance, malgré soi.

Fam., *Si le cœur vous en dit*, Si vous êtes d'humeur à faire cela. *Le cœur vous en dit-il?*

Prov. et pop., *Prendre son cœur par autrui*, Se mettre en la place de quelqu'un, agir à son égard comme en pareil cas nous voudrions qu'on agît au nôtre. Cette phrase a vieilli.

Fig. et fam., *Prendre son cœur à deux mains*, Faire un grand effort sur soi-même.

Cœur, se dit aussi en parlant Des inclinations de l'âme. *C'est un bon cœur. C'est un mauvais cœur. Avoir bon cœur. Avoir mauvais cœur. Il a le cœur droit. Il a le cœur franc. Il a le cœur bien placé. Cœur généreux. Cœur dissimulé. Il a le cœur gâté, corrompu. Cœur excellent. Cœur dur. Cœur compatissant. Cœur sensible. La pureté du cœur. Vous connaissez la droiture de son cœur. Être doux et humble de cœur. Il le promit dans toute la sincérité de son cœur. L'impulsion du cœur. Régler les mouvements de son cœur.*

Fig. et fam., *C'est un cœur d'or*, C'est un excellent cœur.

Avoir, porter un cœur d'homme, Être doué de sensibilité.

Fig., *N'avoir point de cœur*, Être dépourvu de toute sensibilité, n'avoir aucune noblesse, aucune générosité dans les sentiments.

Prov., *Mauvaise tête et bon cœur*, Les gens étourdis et inconsidérés ont souvent de bonnes intentions, un bon cœur.

Fig., *Être tout cœur*, Être très généreux, très bienfaisant. On dit dans le même sens, *Il est plein de cœur. Il a un grand cœur*, et même par ellipse, *C'est un grand cœur.*

Cet homme a le cœur endurci, c'est un cœur endurci, Il est tellement opiniâtre, qu'on ne peut le fléchir; et, en langage de dévotion, Il est extrêmement obstiné dans le mal, dans le péché.

Fig., *Avoir le cœur* ou *un cœur de roche, un cœur de marbre, un cœur de diamant, un cœur de bronze, un cœur d'airain, etc.*, Avoir un cœur dur, insensible. *Avoir un cœur de tigre*, Être d'une extrême cruauté.

Cœur, se dit quelquefois par opposition à L'esprit, dans les divers sens figurés qui précèdent. *Ce sermon plaît à l'esprit, et ne touche point le cœur. Former l'esprit et le cœur des enfants. Son esprit égara son cœur.*

Cœur, se dit aussi, soit absolument, soit avec un adjectif, en parlant Du courage, de la fermeté d'âme, de la constance. *Il a du cœur. Il n'a point de cœur. Perdre cœur. Reprendre cœur. C'est un grand cœur. Un cœur généreux. Un noble cœur. Un cœur lâche. Un cœur bas. Il a le cœur haut. Il est tout cœur. C'est un homme de peu de cœur, sans cœur*, et familièrement, *C'est un sans cœur. Ils se comportèrent en gens de cœur. Cela lui a enflé, élevé, haussé le cœur; lui a abattu, abaissé le cœur; lui a rendu le cœur. Cela relève le cœur. Le cœur lui manque. Le cœur lui revient.*

Fig., *Un cœur de lion*, Un grand courage, et familièrement, *Un cœur de poule*, Une extrême poltronnerie.

Fig. et fam., *Mettre, remettre le cœur au ventre à quelqu'un*, Lui donner, lui redonner du courage. *Je lui ai mis le cœur au ventre. Il était consterné, mais ce petit avantage lui remit le cœur au ventre.*

Fig. et fam., *Faire contre fortune, contre mauvaise fortune bon cœur*, Ne pas se laisser abattre par la contradiction, par les échecs, par les revers.

Prov., *Le cœur haut et la fortune basse*, Plus de courage que de fortune.

Ce malade a le cœur bon, Son courage se soutient, il a encore des forces.

Avoir le cœur mort, Se sentir très faible, épuisé, abattu.

Cœur, signifie encore, La pensée intime, les dispositions secrètes de l'âme. *Dieu sonde les cœurs. Dieu connaît les cœurs, voit le fond des cœurs. Dieu est scrutateur des cœurs. Vous lisez dans mon cœur. Il pénètre dans les replis les plus cachés du cœur. Au fond du cœur. Descendre dans son cœur, au fond de son cœur. Connaître tous les secrets du cœur humain. Le langage du cœur. Son cœur a parlé. Son cœur démentait sa bouche.*

Le cœur des rois est dans la main de Dieu, Il tourne leurs volontés comme il lui plaît.

Se parler cœur à cœur, Se parler avec la plus grande franchise, sans aucune réserve.

Prov., *Il dit cela de bouche, mais le cœur n'y touche*, Il parle contre sa pensée. Dans un sens analogue, *Il le dit des lèvres, mais le cœur n'y est pas.*

Fig., *Avoir le cœur sur les lèvres*, Être franc et sincère. On dit dans le même sens, *Avoir le cœur sur la main.*

Ouvrir son cœur à quelqu'un, Lui confier ses plus secrets sentiments. *Ouvrez-moi votre cœur. Puisque vous prenez tant d'intérêt à ce qui me touche, il faut que je vous ouvre mon cœur. Je le pressai de m'ouvrir son cœur.*

Parler à cœur ouvert, Parler avec une entière franchise, sans aucun déguisement.

Parler d'abondance de cœur, Parler avec épanchement, avec une pleine confiance.

Cœur, se prend quelquefois abusivement pour L'estomac. *Mal de cœur. Il a mal au cœur. Il a le cœur barbouillé. Cela lui fait mal au cœur. Le cœur lui fait mal. Il est sujet à des maux de cœur. Le cœur lui bondit. Le cœur lui soulève. Cela lui fait soulever le cœur. Des bondissements, des soulèvements de cœur. J'ai encore mon dîner sur le cœur. L'eau que j'ai bue me tourne autour du cœur, me pèse sur le cœur.*

Avoir le cœur noyé, le cœur noyé d'eau, Être incommodé pour avoir bu trop d'eau.

Fig. et fam., *Cela lui fait mal au cœur, il en a mal au cœur*, Il ne voit cela qu'avec déplaisir, il en est choqué. *Cela me fait grand mal au cœur. Pensez-vous qu'il n'ait pas bien mal au cœur de voir...*

Ce vin va au cœur, Il réjouit, il est fort agréable au goût. On dit de même, *Cette liqueur, cette eau-de-vie, ce rhum va au cœur.*

Fig. et fam., *Si le cœur vous en dit*, Si vous avez envie de manger

Prov., *Se donner au cœur joie* ou *à cœur joie de quelque chose*, En jouir pleinement et abondamment, s'en rassasier. On dit dans le même sens, *S'en donner à cœur joie.*

Pop., *Cet homme a bon cœur, il ne rend rien*, se dit D'un homme dont l'estomac ne rejette point ce qu'il a reçu; et, figurément, D'un homme qui ne rend jamais ce qu'on lui prête.

Cœur, se dit aussi de Certains bijoux, ornements, etc., qui ont à peu près la forme d'un cœur. *Une croix d'or surmontée d'un cœur.* On dit dans un sens analogue, en termes de Botanique, *Une feuille en cœur, des pétales en cœur, etc.*

Fam., *Faire la bouche en cœur*, Donner à sa bouche une forme mignarde, affectée.

Cœur, se dit particulièrement, d'Une des quatre couleurs du jeu de cartes, dont les points sont figurés par des cœurs. *Roi de cœur. Dix de cœur; etc. Il a bien du cœur. Il a trois cœurs dans son jeu. Une quinte en cœur. Son point est en cœur. Il rentre par cœur.*

Cœur, signifie encore, par analogie, Le milieu de quelque chose, particulièrement d'un État ou d'une ville. *Le cœur de la ville. Le cœur du royaume. Il est logé au cœur de la ville. L'ennemi était au cœur du royaume.*

Au cœur de l'hiver, au cœur de l'été, Au plus fort de l'été, au plus fort de l'hiver, par le plus grand chaud, par le plus grand froid.

Cœur de cheminée, Le milieu de la cheminée, où est ordinairement une plaque. *Il est noir comme le cœur de la cheminée.*

Cœur, signifie également, La partie intérieure du tronc d'un arbre. *Du cœur de chêne. Du cœur de poirier. Une table faite de cœur de noyer. Cœur de cormier.*

Il se dit aussi Du milieu d'un fruit, particulièrement d'une pomme et d'une poire. *Cette pomme, cette poire est gâtée dans le cœur. Le cœur de cet ananas est gâté.* On dit dans un sens analogue, *Le cœur d'une laitue.*

Par cœur, loc. adv. De mémoire. *Apprendre une chose par cœur. Savoir des vers, un discours, etc., par cœur. Réciter par cœur.*

Fig. et fam., *Savoir un homme par cœur*,

Connaître parfaitement son caractère, ses habitudes.

Prov. et fig., *Dîner par cœur,* Se passer de dîner involontairement. *S'il ne vient à l'heure, il dînera par cœur. Vous m'avez fait dîner par cœur.*

COEX

COEXISTANT, ANTE. adj. Terme didactique. Qui coexiste.

COEXISTENCE. s. f. Terme didactique. Simultanéité, état de plusieurs choses qui existent dans le même temps.

COEXISTER. v. n. Terme didactique. Exister ensemble. *Les luthériens soutiennent que le pain et le vin coexistent dans l'eucharistie avec le corps et le sang de* JÉSUS-CHRIST.

COF

COFFRE. s. m. Sorte de meuble, de caisse propre à serrer et enfermer des hardes, de l'argent, etc., et qu'on ouvre en levant le couvercle. *Grand coffre. Petit coffre. Coffre de bois. Coffre de fer. Le coffre au linge. Le coffre à l'avoine. Coffre de nuit. Un coffre plein. Le fond du coffre. Mettre dans un coffre. Enfermer, serrer dans un coffre. Charger des coffres.*

Coffre-fort, Coffre de fer ou de bois fort épais, garni de bandes et de liens de fer, dans lequel on serre l'argent et ce qu'on a de plus précieux. *Les voleurs sont entrés chez lui, mais ils n'ont pu enfoncer son coffre-fort.*

Prov., *Cette fille est belle au coffre,* se dit D'une fille qui n'est pas belle, mais qui a beaucoup d'argent en mariage.

Fig., *Les coffres du roi*, s'est dit pour Le trésor royal, l'Épargne. *Les coffres du roi étaient chargés de ces dettes, de ces pensions. Cela entrait dans les coffres du roi.* On dit encore, dans le même sens, *Les coffres de l'État*.

Piquer le coffre, Attendre longtemps dans l'antichambre du roi, d'un grand seigneur, etc., parce qu'à la cour il y avait des salles où l'on ne trouvait à s'asseoir que sur des coffres. Cette phrase n'est plus usitée.

Prov. et fig., *Il s'entend à cela comme à faire un coffre*, Il ne s'y entend point du tout.

Prov. et fig., *Raisonner comme un coffre*, Raisonner très mal.

Prov. et fig., *Rire comme un coffre*, Rire à gorge déployée. *Ils riaient comme des coffres.*

Le coffre du carrosse, d'un carrosse, La partie d'un carrosse sur laquelle on met les coussins pour s'asseoir, et qui a un couvercle qui se lève et qui s'abaisse comme celui d'un coffre.

Coffre d'autel, La table d'un autel, avec l'armoire qui est au-dessous.

COFFRE, signifie aussi, La capacité, l'espace qui est enfermé sous les côtes. *Il a reçu un coup d'épée dans le coffre. Il a le coffre percé.* Ce sens a vieilli, excepté dans la phrase suivante :

Fam., *Avoir le coffre bon, avoir un bon coffre*, Avoir un bon estomac, une bonne poitrine. *Cet homme a les jambes en mauvais état, mais il a le coffre bon.*

COFFRE, se dit également, en termes de Vénerie, Du corps de la bête fauve. *Le coffre du cerf.*

Cette jument a un grand coffre, un beau coffre, Elle a les flancs fort larges, et propres pour porter les poulains.

COFFRER. v. a. Mettre dans un coffre. Il n'est point usité au propre; mais au figuré il signifie, Emprisonner. *Il fit coffrer son débiteur. Il a été coffré ce matin.* Ce mot est familier.

COFFRÉ, ÉE. part. passé.

COFFRET. s. m. Petit coffre. *Coffret d'écaille. Coffret garni d'argent.*

COFFRETIER. s. m. Ouvrier qui fait des coffres.

COFIDÉJUSSEUR. s. m. T. de Jurispr. Il se dit de Chacun de ceux qui ont cautionné un même débiteur pour une même dette.

COG

COGNASSE. s. f. Coing sauvage moins gros et moins jaune que l'autre.

COGNASSIER. s. m. Arbre à fleurs rosacées, qui porte des coings ou des cognasses. *Greffer sur cognassier.*

COGNAT. s. m. T. de Jurispr. (Le G se prononce durement dans ce mot et dans le suivant.) Il se dit en général de Ceux qui sont unis par des liens de parenté; et quelquefois il désigne particulièrement Ceux qui sont parents du côté des femmes. *Les agnats et les cognats.*

COGNATION. s. f. T. de Jurispr. Lien de parenté entre tous les descendants d'une même souche.

COGNÉE. s. f. Instrument tranchant fait en forme de hache et qui sert à couper du gros bois. *La cognée d'un bûcheron. Bonne cognée. Emmancher une cognée. Sa cognée est démanchée, est bien emmanchée, est ébréchée, est émoussée.*

Prov. et fig., *Jeter le manche après la cognée*, Se rebuter, abandonner totalement une affaire, une entreprise, par chagrin, par dégoût, par découragement.

Prov. et fig., *Aller au bois sans cognée*, Entreprendre quelque chose sans se munir de ce qui est nécessaire pour réussir.

Prov. et fig., *Mettre la cognée à l'arbre*, Commencer une entreprise.

COGNE-FÉTU. s. m. Il se dit, proverbialement et figurément, d'Un homme qui se fatigue beaucoup à ne rien faire. *C'est un vrai cogne-fétu.* On dit de même, *Il ressemble à Cogne-fétu, il se tue et ne fait rien.* Il est populaire.

COGNER. v. a. Frapper fort sur une chose pour la faire entrer, ou pour la faire joindre avec une autre. *Cogner un clou. Cogner une cheville.*

Il signifie aussi simplement, Frapper. *Cogner contre la muraille, sur le plancher. Cogner à la porte. Il s'est cogné la tête contre la muraille.* On dit aussi, avec le pronom personnel, *Se cogner contre quelque chose.* Ce sens est familier.

Fig. et fam., *Se cogner la tête contre le mur,* Entreprendre une chose impossible, ou dont on n'est pas capable.

COGNER, se dit encore, populairement, pour Battre, rosser. *Tu te feras cogner. Ils se sont cognés comme il faut.*

COGNÉ, ÉE. part. passé.

COH

COHABITATION. s. f. T. de Jurispr. Il signifie, en général, L'état de deux personnes qui habitent ensemble; mais on le dit plus particulièrement D'un mari et d'une femme qui vivent ensemble, en remplissant les devoirs du mariage, et quelquefois, par extension, Du commerce charnel de deux personnes libres. *Il y a eu cohabitation.*

COHABITER. v. n. T. de Jurispr. Vivre ensemble comme mari et femme. *Ils ont cohabité longtemps.* On dit aussi, *Cohabiter avec une personne,* Avoir avec elle un commerce charnel.

COHÉRENCE. s. f. Terme didactique. Liaison, union, connexion d'une chose avec une autre.

Il se dit aussi figurément. *Des idées sans cohérence.*

COHÉRENT, ENTE. adj. Il se dit Des parties d'un tout qui sont liées entre elles, et Du tout lui-même relativement à la liaison de ses parties. *Les grains du grès sont très cohérents. Les molécules du fer sont plus cohérentes que celles du plomb.*

Il s'emploie aussi au figuré. *Ce raisonnement est cohérent dans toutes ses parties.*

COHÉRITIER, IÈRE. s. T. de Jurispr. Celui, celle qui hérite avec un autre. *Il est mon cohéritier. Partage entre cohéritiers. Elles sont cohéritières.*

COHÉSION. s. f. T. de Physique. Adhérence, force par laquelle les parties d'un corps adhèrent entre elles. *La cohésion est plus forte dans les corps solides que dans les corps liquides.* Il s'emploie aussi figurément. *Les parties de cet empire manquent de cohésion.*

COHOBATION. s. f. T. de Pharmacie, Distillation d'un liquide déjà distillé.

COHOBER. v. a. T. de Pharmacie. Remettre dans la cornue la liqueur qui a passé dans le récipient, pour la distiller de nouveau.

COHOBÉ, ÉE. part. passé.

COHORTE. s. f. Corps d'infanterie parmi les Romains. *La cohorte était de cinq à six cents hommes. Les cohortes prétoriennes étaient plus fortes que les cohortes des légions.*

Il se dit en poésie, et surtout au pluriel, de Toutes sortes de troupes. *De vaillantes cohortes. Il rallia ses cohortes.*

Il se dit également Des anges et des bienheureux. *Les saintes cohortes. Les célestes cohortes.*

Il se dit, par extension et familièrement, d'Une troupe de gens quelconques. *Il est venu là avec sa cohorte. Le prévôt s'y transporta avec toute sa cohorte.*

COHUE. s. f. On appelait autrefois ainsi, dans quelques provinces, Le lieu où se tenaient les petites justices. *La cohue de tel lieu. Le procureur était à la cohue.*

Il ne se dit plus aujourd'hui que figurément, en parlant d'Une réunion de personnes où règnent le tumulte et la confusion. *Je ne veux point aller à cette assemblée, c'est une cohue, ce n'est qu'une cohue. Il y avait trop de cohue à ce bal.*

COI

COI, TE. adj. Tranquille, calme, paisible. Il n'est guère usité que dans ces phrases familières : *Se tenir coi. Demeurer, rester coi. On recommande aux malades de se tenir cois.*

Chambre coite, Chambre bien fermée et bien chaude. Cette locution a vieilli.

COIFFE. s. f. Espèce de couverture de tête. Il se dit principalement d'Un ajustement de tête des femmes. *Une coiffe de taf-*

fetas. Une coiffe de gaze. Une coiffe à dentelle. Coiffe claire. Coiffe de dessus. Coiffe de dessous. Une femme qui prend sa coiffe. La coiffe n'est plus guère portée que par les femmes de la campagne. Autrefois on le disait souvent au pluriel, parce que cette expression désignait en même temps Les voiles attachés à la coiffe. *Prendre ses coiffes, Mettre, attacher, nouer ses coiffes. Lever, baisser ses coiffes. Ôter ses coiffes.*

Coiffe de nuit ou *de bonnet de nuit*, Coiffe de toile que les hommes mettent quelquefois dans leur bonnet de nuit.

Prov., *Être triste comme un bonnet de nuit sans coiffe*, Être chagrin et mélancolique. Cette phrase a vieilli : on dit seulement, *Être triste comme un bonnet de nuit.*

Coiffe de chapeau, Coiffe de taffetas ou de toile, dont on garnit le dedans des chapeaux.

COIFFE, en termes d'Anatomie, se dit d'Une membrane que quelques enfants ont sur la tête en venant au monde. *Cet enfant avait la coiffe en naissant.*

COIFFE, en termes de Botanique, se dit d'Une enveloppe membraneuse qui recouvre l'urne des mousses.

COIFFER. v. a. Couvrir la tête. *Il me jeta un manteau sur les épaules, et me coiffa d'un grand chapeau.* Il est très souvent employé avec le pronom personnel. *Se coiffer d'un bonnet de nuit. Les Turcs se coiffent d'un fez ou d'un turban, les Français d'un chapeau.*

Fam. et par plaisanterie, *Coiffer quelqu'un de quelque chose*, Le lui jeter, le lui appliquer sur la tête. *Il le coiffa d'un seau d'eau.*

Fig. et pop., *Cette femme coiffe son mari*, Elle lui est infidèle.

Fig. et fam., *Se coiffer de quelqu'un*, S'engouer, s'entêter de quelqu'un. *Il s'est allé coiffer de cette femme. Elle s'est coiffée de lui. Il s'est coiffé de cet homme, qui n'a cependant aucun mérite.*

Fig. et fam., *Coiffer quelqu'un d'une opinion*, La lui faire embrasser; et dans un sens analogue, *Se coiffer d'une opinion. Je ne sais qui l'a coiffé d'une opinion si extravagante. Quand une fois il s'est coiffé d'une opinion, on a bien de la peine à le ramener.*

COIFFER, signifie quelquefois, figurément et familièrement, Enivrer. *Il est aisé à coiffer. Il ne faut que trois verres de vin pour le coiffer.* Il s'emploie aussi, dans ce sens, avec le pronom personnel. *Cet homme se coiffe souvent.* On dit de même, *Se coiffer le cerveau, avoir le cerveau coiffé.*

COIFFER, signifie aussi, Orner, parer la tête avec ce qui sert à la couvrir, ou Arranger, friser les cheveux. *Elle se fit coiffer par sa femme de chambre. Savez-vous coiffer? On la coiffa de fleurs, de plumes, etc. Ce valet de chambre était occupé à coiffer son maître.* On l'emploie très fréquemment, dans ce sens, avec le pronom personnel, surtout en parlant Des femmes. *Se coiffer avec un bonnet. Se coiffer avec ses cheveux. Se coiffer en cheveux.*

Coiffer bien, coiffer à merveille, Arranger les coiffures de femme avec beaucoup d'élégance et de goût. On dit de même, *Cette femme se coiffe bien.*

Ce perruquier coiffe bien, Les perruques qu'il fait vont bien. *Cette perruque coiffe bien, ce chapeau coiffe bien, ce bonnet coiffe bien, etc.*, Ils siéent bien à l'air du visage.

Coiffer une bouteille, Mettre une enveloppe par-dessus le bouchon, pour empêcher que le vin ne s'évente.

Prov. et fig., *Coiffer sainte Catherine*, Rester fille, ne pas trouver à se marier.

En termes de Chasse, *Les chiens ont coiffé le sanglier*, Ils l'ont pris aux oreilles.

En termes de Marine, on dit qu'*Un bâtiment coiffe*, lorsque, par une manœuvre ou un changement de vent subit, le vent frappe sur l'avant des voiles. *Il fit une fausse manœuvre, et le vaisseau coiffa.*

COIFFÉ, ÉE. part. passé. *Une femme coiffée en paysanne.*

Cet enfant est né coiffé, se dit D'un enfant qui est venu au monde avec une sorte de membrane qu'on appelle *Coiffe*, et que le peuple regarde comme un présage de bonheur : c'est de là que vient le proverbe, *Être né coiffé*, Être très heureux.

Prov. et fig., *Il aimerait une chèvre coiffée*, se dit D'un homme qui est amoureux de toutes les femmes, quelque laides qu'elles soient.

Être bien coiffé, Avoir une perruque, un chapeau qui sied bien; ou, par extension, Avoir les cheveux bien plantés.

Ce chien est bien coiffé, Il a les oreilles longues et pendantes.

Au Jeu d'échecs, *Un pion coiffé*, Un pion auquel on attache un signe, et qui, d'après les règles du jeu, a un emploi particulier.

COIFFEUR, EUSE. s. Celui, celle qui fait métier de couper, de friser, d'arranger les cheveux. *Habile coiffeur. C'est le coiffeur à la mode. Boutique de coiffeur. Une bonne coiffeuse.*

COIFFURE. s. f. Couverture et ornement de tête. *Le turban est la coiffure des Turcs. Une coiffure de femme.*

Il se prend ordinairement pour La manière dont les femmes se coiffent selon le pays et la mode. *Coiffure à la mode. Coiffure à boucles. Coiffure à la Ninon.*

COIN. s. m. Angle, endroit où se fait la rencontre de deux lignes ou de deux surfaces, soit en dedans, soit en dehors. *Le coin d'une rue. Le coin d'une maison, d'une chambre, d'un jardin. Le coin d'une cheminée. Le coin d'un champ. Le coin d'un bois. Se cacher dans le coin d'une maison. Serrer quelque chose dans un coin. Les coins d'un mouchoir, d'une nappe, etc. Les coins du poêle, du drap mortuaire étaient tenus par...*

Il se dit quelquefois, absolument et familièrement, pour Le coin de la rue où l'on se trouve, où l'on habite. *Le marchand de vin du coin.*

Les coins de la bouche, Les extrémités de la bouche. On dit de même, *Le coin de l'œil.*

Regarder du coin de l'œil, Regarder à la dérobée et sans faire semblant de rien. On dit aussi, *Faire signe du coin de l'œil.*

Fig., *Les quatre coins de la terre, les quatre coins du monde, les quatre coins de la France, les quatre coins de la ville, etc.*, Les extrémités de la terre, de la France, de la ville, etc., les plus éloignées entre elles.

Fig., *Les quatre coins et le milieu d'un pays, d'un bois, etc.*, Tout ce qui est contenu dans l'espace d'un pays, d'un bois, etc. *Il lui a fait courir les quatre coins et le milieu du royaume. Je l'ai cherché dans tous les quatre coins et le milieu du bois.*

Les quatre coins, Jeu dans lequel quatre personnes vont d'un coin à un autre d'un espace carré, tandis qu'une cinquième, placée au milieu, tâche de s'emparer de l'un des coins lorsqu'il reste vide. *Jouer aux quatre coins.*

Fig., *Mourir au coin d'un bois, d'une haie*, Mourir sans secours et sans assistance.

Prov., *Cet homme a la mine de demander l'aumône au coin d'un bois*, se dit D'un homme de mauvaise mine et de mauvaise physionomie, qui demande l'aumône.

Le coin du feu, Un des deux côtés de la cheminée où l'on s'assied ordinairement pour se chauffer.

Fig. et fam., *Ne bouger du coin du feu, du coin de son feu*, Garder presque toujours la maison. *N'aimer que le coin de son feu*, Aimer la vie retirée.

Fig. et fam., *Cela ne se dit, ne se fait qu'au coin du feu*, Ce sont de ces choses qu'il ne faut dire, qu'il ne faut faire qu'en famille, qu'entre amis.

Fig. et fam., *Allez lui dire cela au coin de son feu*, ou *Allez lui dire cela, et vous chauffer au coin de son feu*, Vous ne seriez pas bien venu à lui tenir ce langage dans un endroit où il serait le maître.

Au Jeu de trictrac, *Grand coin*, ou simplement, *Coin*, La dernière case à la droite du joueur. *Prendre son coin. Battre le coin de son adversaire.* On dit aussi, *Coin bourgeois*, La dernière case du petit jan.

Au Jeu de paume, *Tenir son coin*, se dit Lorsque deux personnes qui jouent partie contre deux autres, défendent chacune leur côté.

Fig. et fam., *Tenir bien son coin dans une compagnie*, S'y faire estimer, s'y faire remarquer.

COIN, se dit aussi, en termes de Menuiserie, de Certains meubles en forme de petites armoires, qui se placent dans les angles des appartements.

COIN, se prend quelquefois pour Une petite partie ou portion d'une maison ou d'un appartement. *Donnez-moi quelque coin où je puisse me retirer. Il est logé dans un petit coin.* On dit, dans un sens analogue, *Un petit coin de terre*, Un petit espace de terrain. *Ce petit coin de terre suffit à ses besoins.*

Il se dit aussi d'Un endroit qui n'est pas exposé à la vue. *Jetez cela dans un coin. Je les aperçus qui riaient dans un coin. Il s'en alla chercher dans un coin. On chercha par tous les coins du logis.*

Il se dit, par extension, d'Un endroit quelconque, mais plus ordinairement d'Un lieu retiré et peu fréquenté. *Dans tous les coins du monde. Il s'est logé dans un coin du faubourg. Il vit tranquille dans un coin de sa province. Quel coin de la terre n'a-t-il pas visité!*

COIN, se dit en outre d'Une pièce de fer ou de bois terminée en angle aigu à l'une de ses extrémités, et dont on se sert principalement pour fendre du bois, des pierres, en la faisant entrer de force avec un maillet ou un marteau. *Gros coin. Petit coin. Coins de fer. Coins de bois. Mettre, piquer, planter le coin. Faire entrer le coin, les coins dans une pièce de bois pour la fendre. Lorsque le coin est engagé, on le dégage avec un plus gros. En mécanique, le coin est une machine simple. On se sert aussi de coins pour serrer, pour assujettir certaines choses.*

En termes d'Artillerie, *Coins de mire*, Morceaux de bois qui servent à hausser ou à baisser un canon, un mortier.

Prov. et fig., *Faire coin de même bois*, Se servir, pour mettre une chose en œuvre, d'une partie de cette même chose.

COIN, se disait, chez les Anciens, d'Une troupe d'infanterie formant un bataillon triangulaire dont une pointe était tournée vers l'ennemi.

COIN, signifie aussi, La partie d'un bas dessinée en pointe, et dont l'extrémité inférieure répond à la cheville du pied. *Des bas à coins d'or, à coins d'argent. Ces bas ont des coins à jour.*

COIN, en termes d'Art vétérinaire, désigne Celles des dents incisives qui sont le plus près des crocs, de chaque côté de la bouche du cheval. *Il y a deux coins à chaque mâchoire.*

COIN, en termes de Monnaie, Morceau d'acier gravé en creux, dont on se sert pour marquer de la monnaie, des médailles. *Le coin du roi. Le coin d'Espagne. Faux coin. Cette monnaie est à tel coin, marquée au coin de...*

Cette médaille est à fleur de coin, Elle est parfaitement conservée.

COIN, se dit aussi Du poinçon qui sert à marquer de la vaisselle. *De la vaisselle marquée au coin de Paris.*

Fig., *Cela est frappé, est marqué à tel coin*, Cela porte tel cachet, on y reconnaît tel caractère. *Cet ouvrage est frappé au coin du génie. Cette chose est marquée au bon coin*, Elle est une des meilleures dans son genre.

COÏNCIDENCE. s. f. T. de Géom. État de deux choses qui coïncident. *La coïncidence de deux lignes, de deux surfaces.*

Il se dit quelquefois figurément, en parlant Des choses qui arrivent en même temps. *La coïncidence de ces deux événements est très remarquable.*

COÏNCIDENT, ENTE. adj. T. de Géom. Qui coïncide. *Lignes, figures coïncidentes.*

En Médec., *Symptômes coïncidents*, Ceux qui se montrent simultanément.

COÏNCIDER. v. n. T. de Géom. S'ajuster l'un sur l'autre dans toutes les parties. *Ces deux lignes, ces deux surfaces coïncident.*

Il se dit figurément en parlant De choses qui arrivent en même temps. *Ces deux événements coïncidèrent.*

COING. s. m. (On ne prononce pas le G.) Gros fruit jaune en forme de poire, qui a une odeur forte, et dont la peau est couverte d'un duvet. *Gros coing. Coing bien jaune. Confiture de coing. Pâte de coing. Sirop de coing. Gelée de coing.*

Prov., *Être jaune comme un coing*, Avoir le teint très jaune.

COÏNTÉRESSÉ. s. m. Celui qui a avec un autre quelque intérêt commun dans une affaire, dans une entreprise.

COÏON. s. m. Poltron, lâche, qui a le cœur bas, qui est capable de souffrir lâchement des indignités. Il est très libre et très bas.

COÏONNER. v. a. Traiter quelqu'un de coïon; ou Se moquer de quelqu'un, lui faire de mauvaises plaisanteries. *Il n'est pas homme à se laisser coïonner, à être coïonné.*

Il est aussi neutre, et signifie, Faire ou dire de mauvaises plaisanteries. *Il ne fait que coïonner.* Ce mot est bas, dans les deux sens.

COÏONNÉ, ÉE. part. passé.

COÏONNERIE. s. f. Bassesse de cœur, lâcheté, indignité. *Faire des coïonneries. Il a fait voir en cette occasion toute sa coïonnerie.*

Il se prend quelquefois pour Sottise, impertinence, badinerie. *A-t-on jamais ouï parler d'une pareille coïonnerie? Il nous a dit cent coïonneries.* Ce mot est bas, dans les deux sens.

COÏT. s. m. (On fait sentir le T.) Accouplement du mâle avec la femelle pour la génération.

COITE. s. f. Voyez COUETTE.

COJ

COJOUISSANCE. s. f. T. de Jurispr. Il se dit en parlant D'une chose dont la jouissance est commune à deux ou plusieurs personnes.

COK

COKE. s. m. Mot emprunté de l'anglais. Charbon de terre dégagé, par la distillation, des substances fluides et gazeuses qu'il contenait. *Le coke est un bon combustible. Brûler du coke.*

COL

COL. s. m. La partie du corps qui joint la tête aux épaules. Il est vieux en ce sens, mais on le dit quelquefois encore par euphonie. Voyez COU.

Il s'emploie dans différentes phrases par analogie à cette partie du corps humain dont on vient de parler.

En Anat., *Le col de la vessie, le col de la matrice*, Ce qui est comme l'embouchure de ces parties. *Le col d'un os*, Le rétrécissement qui se remarque au-dessous de la tête ou de quelque autre partie de certains os. *Le col du fémur. Le col de l'humérus, du radius, etc.*

Le col d'une bouteille, d'un matras, etc. Voyez COU.

Col de chemise, La partie de la chemise qui entoure le cou. On a dit dans un sens analogue, *Col de rabat, col de pourpoint.*

Faux col, Col de chemise rapporté, qui s'attache autour du cou soit avec des cordons, soit au moyen de boutons.

COL, se dit aussi d'Une espèce de cravate qui s'attache derrière le cou avec une boucle. *Un col de mousseline. Les militaires portent des cols noirs. Un col de velours.*

Col de cravate, Ce qu'on met dans une cravate pour lui donner de la fermeté. *Un col de cravate garni de baleine.*

COL, se dit encore d'Un passage étroit entre deux montagnes. *Le col de Tende. Nous nous saisîmes de tous les cols des montagnes.*

COLARIN. s. m. T. d'Archit. Frise du chapiteau de la colonne toscane et de la colonne dorique.

COLATURE. s. f. T. de Pharmacie. Filtration, séparation d'une liqueur d'avec ce qu'elle contient de plus grossier.

Il se dit plus ordinairement de La liqueur filtrée. *Colature de sirop de chicorée.*

COLBACK. s. m. Sorte de coiffure militaire, bonnet de peau d'ours sans plaque et dont la partie supérieure est plate. *Le colback d'un officier de hussards. Ce tambour-major a un colback.*

COLCHIQUE. s. m. T. de Botan. Plante bulbeuse appelée aussi *Tue-chien*, qui croît dans les prés humides, et qu'on cultive dans les jardins, à cause de la beauté de sa fleur. *Le colchique est un violent poison, surtout pour le chien.*

COLCOTAR. s. m. T. de Chimie. Oxyde rouge de fer qui provient de la calcination du sulfate de fer.

COLÉGATAIRE. s. des deux genres. T. de Jurispr. Celui ou celle qui est légataire avec un ou plusieurs autres.

COLÉOPTÈRE. adj. et s. m. T. d'Hist. Nat. Il se dit Des insectes pourvus de quatre ailes, dont les supérieures, qui sont solides et cornées, recouvrent les inférieures en manière de gaines. *Les insectes coléoptères. Le hanneton et les scarabées sont des coléoptères.*

COLÉRA-MORBUS. s. m. Voyez CHOLÉRA-MORBUS.

COLÈRE. s. f. Mouvement désordonné de l'âme par lequel nous sommes excités, avec violence, contre ce qui nous blesse. *Grande, violente, furieuse colère. Noble colère. Sainte colère. Juste colère. L'effort de la colère. Les effets de la colère. Transport, mouvement de colère. Excès de colère. L'ardeur, la violence, la chaleur, l'impétuosité de la colère. Les premiers bouillons de la colère. Cet accès de colère passera. Il dit cela, il fit cela en colère, tout en colère. Être en colère. Être pâle de colère. Se mettre en colère contre quelqu'un. Entrer en colère, dans une grande colère. Émouvoir, exciter, irriter, allumer la colère de quelqu'un. Réprimer, refréner, apaiser, calmer, adoucir la colère de quelqu'un. Frémir de colère. Être enflammé de colère, transporté de colère. La colère le transporte, le met hors de lui-même. Il ne parle jamais qu'en colère. Attirer la colère de quelqu'un sur soi. Il faut que sa colère se passe. Il faut qu'il décharge sa colère, qu'il passe sa colère sur quelqu'un. C'est la colère qui lui a fait dire telle et telle chose.* On dit figurément, *La colère de Dieu, la colère du ciel, la colère céleste.*

Il se dit, dans un sens analogue, en parlant Des animaux. *Ce chien était en colère. La colère du lion.*

Fig., *La mer est en colère*, Elle est fort agitée. On dit de même, *La colère des flots. La colère des vents.*

COLÈRE, s'emploie aussi comme adjectif des deux genres, et signifie, Qui est sujet à se mettre en colère. *Homme colère. Femme colère. Il est bien colère, fort colère.*

COLÉRIQUE. adj. des deux genres. Enclin à la colère. *C'est un homme très colérique. Être d'une humeur colérique.* Voyez CHOLÉRIQUE.

COLIART. s. m. Poisson de mer qui ressemble à la raie.

COLIBRI. s. m. Oiseau remarquable par sa petitesse et par l'éclat de ses couleurs. On le confond dans le langage ordinaire avec l'*Oiseau-mouche*, qui lui ressemble, mais qui, suivant les zoologistes, appartient à un genre différent.

COLICITANT. s. m. T. de Pratique. Il s'emploie surtout au pluriel, et se dit de Deux ou plusieurs cohéritiers ou copropriétaires au nom desquels se fait une vente par licitation. *Les avoués des colicitants.*

COLIFICHET. s. m. Babiole, bagatelle, petit objet de fantaisie. *Il n'a que des colifichets dans son cabinet.*

Il se dit quelquefois Des ajustements de femme qui ne servent qu'à la parure. *Des colifichets de femme.*

Il se dit aussi de Certains petits ornements mal placés, et qui n'ont point de convenance ni de rapport avec les lieux où ils sont mis. *Un jardin rempli de colifichets. Des maisons, des églises gothiques surchargées de colifichets.*

Il se dit figurément de Tout ornement placé mal à propos dans quelque ouvrage d'esprit. *Cette pièce est pleine de traits d'esprit, mais qui ne sont la plupart que des colifichets.*

COLIFICHET, signifie encore, Une sorte de pâtisserie sèche et légère, faite sans beurre et sans sel, qu'on donne à manger aux oiseaux.

COLIFICHET, en termes de Monnaie, Petite machine dont se servaient les ajusteurs pour réduire les espèces au poids légal.

COLIMAÇON. s. m. Voyez LIMAÇON.

COLIN-MAILLARD. s. m. Sorte de jeu où l'un des joueurs, que l'on appelle *colin-maillard*, a les yeux bandés et cherche les autres à tâtons, jusqu'à ce qu'il en ait saisi un, dont il est obligé de dire le nom, et qui alors prend sa place. *Jouer à colin-maillard, au colin-maillard.*

COLIN-TAMPON. s. m. Terme populaire usité seulement dans la phrase suivante : *Je m'en moque comme de Colin-Tampon*, Je ne m'en soucie, je ne m'en inquiète nullement.

COLIQUE. s. f. Il se dit De toute douleur vive qu'on éprouve dans le ventre, dans l'abdomen, et qui redouble par intervalles. *Colique bilieuse. Colique hépatique. Colique venteuse. Colique nerveuse. Colique néphrétique. Colique de miséréré. Furieuse colique. Colique de Poitou. Colique métallique, colique saturnine* ou *de plomb. Colique des peintres*, appelée aussi *colique des plombiers. La colique le tient. Sa colique est passée. Il est sujet à la colique. Avoir la colique.* On dit vulgairement, dans un sens analogue, *Colique d'estomac.*

COLIS. s. m. T. de Commerce. Caisse, balle de marchandises, ballot. *Expédier, recevoir vingt colis, trente colis.*

COLISÉE. s. m. Nom d'un célèbre amphithéâtre de Rome, dont il subsiste encore de beaux restes. *Le Colisée fut construit non loin de la statue colossale de Néron.*

COLLABORATEUR. s. m. (On prononce les deux L.) Celui qui travaille de concert avec un autre, qui l'aide dans ses fonctions, dans l'exercice de son emploi.

Il se dit particulièrement en parlant Des pièces de théâtre et des écrits périodiques. *Il a deux collaborateurs.*

On donne quelquefois à ce mot un féminin, *Collaboratrice.*

COLLABORATION. s. f. (On prononce les deux L.) Participation au travail d'un autre, travail fait de concert avec un autre. Il ne se dit guère que Des travaux littéraires ou scientifiques. *Comédie faite en collaboration. Ce roman, ce traité est dû à la collaboration de deux auteurs connus.*

Il se dit en termes de Jurisprudence Des travaux et soins communs du mari et de la femme. *Le survivant hérite des biens acquis par la collaboration.*

COLLABORER. v. n. (On prononce les deux L.) Travailler avec une ou plusieurs personnes à un ouvrage littéraire. *Trois auteurs collaborèrent à ce vaudeville.*

COLLAGE. s. m. T. de Papeterie. Opération qui consiste à imprégner le papier de colle, pour qu'il ne boive pas, pour qu'il puisse recevoir l'écriture.

Il se dit aussi de L'action de coller du papier de tenture dans les appartements. *Les peintres en bâtiments font ordinairement le collage du papier. Payer tant pour le collage.*

Il se dit encore de la clarification du vin à l'aide de la colle de poisson ou du blanc d'œuf. *Le collage d'une pièce de vin.*

COLLANT, ANTE. adj. Qui colle. Il s'emploie surtout dans cette locution, *Pantalon collant*, Pantalon fort juste et qui dessine les formes.

COLLATAIRE. s. m. (On prononce les deux L.) Il se disait de Celui à qui on a conféré un bénéfice.

COLLATÉRAL, ALE. adj. (On prononce les deux L.) T. de Jurispr. Il n'est d'usage qu'en parlant De parenté et de succession hors de la ligne directe, soit descendante, soit ascendante.

Parents collatéraux, Les oncles, les frères, les sœurs, les cousins germains, etc.

Ligne collatérale, La ligne que forment les parents collatéraux.

Succession collatérale, La succession qu'on recueille d'un parent en ligne collatérale. On dit de même, *Héritier collatéral*, Celui qui hérite d'un parent en ligne collatérale.

COLLATÉRAL, se prend aussi substantivement pour Parent collatéral. *C'est un collatéral. Il n'a que des collatéraux pour héritiers. Un collatéral ne peut exclure celui qui descend en ligne directe. Tout son bien est allé à des collatéraux.*

En termes de Géogr., *Points collatéraux*, Les points qui sont au milieu de deux points cardinaux. *Le nord-est, le nord-ouest, le sud-est, et le sud-ouest, sont les quatre points collatéraux.*

En termes d'Archit., *Nef collatérale*, Nef des bas côtés ou ailes d'une église.

COLLATEUR. s. m. (On prononce les deux L.) Celui qui a droit de conférer un bénéfice. *Il était collateur, le collateur d'une cure, le collateur d'un prieuré, etc. À l'égard des cures, le patron n'était que le présentateur, l'évêque en était le collateur.*

Collateur ordinaire, ou simplement, *Ordinaire*, Celui qui de droit commun conférait le bénéfice.

COLLATIF, IVE. adj. (On prononce les deux L.) Qui se confère. Il se dit surtout en matières bénéficiales. *Bénéfice collatif. Dignité collative.*

COLLATION. s. f. (On prononce les deux L.) Droit de conférer un bénéfice. *Cette collation appartenait à l'évêque, dépendait de l'évêque. La présentation de cette cure appartenait à l'abbé, et la collation à l'évêque. Ce prieuré était à la collation de tel abbé.*

Il signifie également, La provision du collateur. *Avoir la collation de l'ordinaire.*

Avoir de belles collations, de grandes collations, Avoir le droit de conférer plusieurs bénéfices considérables.

COLLATION, se dit, dans un sens analogue, en parlant Des grades universitaires de bachelier, licencié et docteur, conférés par les facultés.

COLLATION, signifie aussi, L'action par laquelle on confère la copie d'un écrit avec l'original, ou deux écrits ensemble, pour savoir s'il n'y a rien de plus ou de moins dans l'un que dans l'autre. *Une collation fidèle. Il a fait la collation de cette copie avec l'original, sur l'original. Faire la collation de divers exemplaires.*

COLLATION. s. f. (On prononce *Colation*.) Repas léger que les catholiques font les jours de jeûne, au lieu de souper. *Petite, simple, légère collation. Bonne collation. Faire collation. Il fait collation d'une pomme, etc. Il ne prend, il ne mange à sa collation qu'un morceau de pain.*

Il signifie aussi, Tout repas qu'on fait dans l'après-dîner. *On servit une magnifique, une superbe, une somptueuse collation. Collation de viandes froides, de confitures, de pâtisserie, etc.* Il se disait anciennement d'Un repas qu'on servait pendant le bal ou à la suite d'un bal. *Il y a eu bal et grande collation.*

COLLATIONNER. v. n. (On prononce *Colationner*.) Faire le repas qu'on appelle Collation. *Il a collationné légèrement. Il a vieilli.*

COLLATIONNER. v. a. (On prononce les deux L.) Conférer un écrit avec l'original, ou conférer deux écrits ensemble, afin de vérifier s'il y a quelque chose de plus ou de moins dans l'un que dans l'autre. *Collationner sur l'original. Collationner à l'original. Collationner sur les registres. Il a collationné cet acte, ces pièces.*

COLLATIONNER, parmi les Libraires, signifie, Examiner si un livre est entier, s'il ne manque point quelque feuille ou feuillet.

COLLATIONNÉ, ÉE. part. passé. *Copie collationnée à l'original. Extrait collationné.* On met au bas de certains actes, *Collationné à l'original par...*

COLLE. s. f. Matière gluante et tenace, dont on se sert pour joindre deux choses, et pour faire qu'elles tiennent ensemble. *Colle de farine. Colle d'amidon. Colle forte. Colle de poisson. Faire de la colle. Fondre de la colle. Chauffer de la colle. Faire tenir, faire joindre avec de la colle.*

COLLE, signifie aussi, populairement, Une bourde, une menterie, une chose controuvée à plaisir. *Voilà une bonne colle. Quelle colle! Il lui a donné une colle.*

COLLECTE. s. f. (On prononce les deux L.) Il se disait autrefois de La levée des deniers de la taille et autres impositions qui se faisaient par assiette. *Faire la collecte. Ce collecteur dissipa les deniers de sa collecte.*

Il se dit aussi Du temps pendant lequel un collecteur était en fonctions. *Pendant sa collecte. Du temps de sa collecte.*

COLLECTE, se dit, par extension, d'Une quête faite pour une œuvre de bienfaisance ou pour un objet d'intérêt commun. *La collecte a produit tant.*

COLLECTE, signifie aussi, dans la Liturgie catholique, L'oraison que le prêtre dit à la messe avant l'épître.

COLLECTEUR. s. m. (On prononce les deux L.) Celui qui était nommé, dans une paroisse, pour recueillir les tailles ou quelque autre imposition levée par assiette. *Le collecteur des tailles. Collecteur du sel. Les collecteurs de telle paroisse. Il avait été nommé collecteur de cette année-là.*

COLLECTEUR, en termes de Physique, se dit Du plateau supérieur du condensateur, de celui qui est en rapport direct avec la source d'électricité.

COLLECTEUR, s'emploie aussi adjectivement dans cette expression, *Égout collecteur. Grand égout collecteur*, Vaste conduit souterrain destiné à recevoir les eaux des autres égouts.

COLLECTIF, IVE. adj. (On prononce les deux L.) T. de Gram. Il se dit De tout mot au singulier qui désigne plusieurs personnes ou plusieurs choses. *Peuple, multitude, armée, sont des termes collectifs. Un nom collectif.* On dit quelquefois substantivement : *Un collectif. Les collectifs.*

Sens collectif, valeur collective, Le sens, la valeur que prend un mot au singulier qui n'est point collectif de sa nature, lorsqu'il sert à désigner une réunion, une classe entière d'objets. *Dans cette phrase*, Le lion est courageux, *le mot* lion *a une valeur collective. Prendre, employer un mot dans un sens collectif.*

COLLECTIF, signifie aussi, Qui renferme, qui embrasse plusieurs personnes ou plusieurs choses. *Un être collectif. Un tout collectif.*

D'une manière collective, En considérant

les objets dont on parle comme ne formant qu'un tout.

COLLECTIF, signifie quelquefois, Fait par plusieurs personnes. *Travail collectif. Œuvre collective.*

COLLECTION. s. f. (On prononce les deux L.) Réunion de plusieurs objets qui ont ensemble quelque rapport. *Il a une belle collection de tableaux, de livres, d'antiques, de médailles, de plantes, de coquilles, etc. Collection complète des* Variorum.

Il se dit aussi d'Un recueil, d'une compilation de plusieurs ouvrages qui ont rapport à une même matière, qui appartiennent à un même genre. *Collection des conciles, des canons. Collection de mémoires sur l'histoire de France. Collection des moralistes français.*

Il se dit quelquefois d'Un recueil de passages, tirés d'un ou de plusieurs auteurs. *Ce jeune homme a fait une bonne collection de tout ce que ces ouvrages renferment de meilleur.* Dans ce sens, peu usité maintenant, on employait souvent le pluriel. *Faire des collections.*

COLLECTIONNER. v. a. (On prononce les deux L.) Faire des collections. *Il collectionne des pierres précieuses, des insectes, des livres, des tableaux, des autographes.*

COLLECTIONNEUR, EUSE. s. (On prononce les deux L.) Celui, celle qui fait des collections.

COLLECTIVEMENT. adv. (On prononce les deux L.) D'une manière collective. *L'homme, c'est-à-dire, tous les hommes, pris collectivement.*

COLLÈGE. s. m. Certain corps ou compagnie de personnes notables qui sont revêtues d'une même dignité. *Il y avait, dans l'ancienne Rome, un collège des augures, un collège des pontifes, etc. Le collège des cardinaux,* ou *Le sacré collège.* On a dit autrefois : *Le collège des électeurs, des princes, des villes de l'empire. Le collège des secrétaires du roi.*

Collège électoral, Assemblée d'électeurs convoqués pour élire des députés. *Convocation des collèges électoraux. Président d'un collège électoral. Le bureau d'un collège. Le collège de... a élu monsieur un tel.*

COLLÈGE, se dit aussi en France d'Un établissement d'instruction publique et secondaire. *Aller au collège. Étudier au collège. Être en pension, être pensionnaire dans un collège. Mettre un enfant au collège, l'envoyer au collège. Il est professeur au collège de... Au sortir du collège. Le principal du collège, d'un collège.* Ceux de ces établissements qui relèvent directement de l'État ont reçu le nom de *Lycée* ; le nom de *Collège* n'a été maintenu que pour les collèges communaux, et pour quelques autres établissements d'instruction secondaire. *Collège de jésuites. Collège Rollin. Collège Stanislas.* Ce mot s'emploie aussi en parlant Des universités étrangères *Les collèges d'Oxford, de Cambridge, etc.*

Il signifie, par extension, La réunion des écoliers qui sont en pension dans un collège. *Tout le collège est à la promenade.*

Fam., *Cela sent le collège,* Cela a un air de pédanterie. *Il sent encore son collège,* se dit D'un jeune homme qui conserve encore dans le monde les manières du collège.

Amitié de collège, Amitié formée au collège et continuée dans l'âge mûr. On dit dans un sens analogue, *Amis de collège.*

Collège de France, Institution fondée à Paris par François I[er] pour l'enseignement public et gratuit des langues, de la poésie, de l'éloquence et des hautes sciences mathématiques et physiques. *Les professeurs du collège de France avaient le titre de lecteurs royaux. Professeur d'éloquence latine, de sanscrit, de physique au collège de France. Il occupait une chaire au collège de France.*

COLLÉGIAL, ALE. adj. Il n'est guère usité qu'au féminin, et dans cette dénomination, *Église collégiale,* qui se dit d'Un chapitre de chanoines sans siège épiscopal. *Le chapitre d'une église collégiale.* On dit aussi substantivement, *Une collégiale.*

COLLÉGIEN. s. m. Élève d'un collège.

COLLÈGUE. s. m. Il se dit ordinairement de Ceux qui sont revêtus des mêmes fonctions ou de la même mission ; à la différence de *Confrère,* qui se dit d'ordinaire de Ceux qui exercent la même profession, ou qui sont membres de la même corporation. *Il est mon collègue à la chambre des pairs, au conseil d'État, et mon confrère à l'Académie, au palais. Le consul envoya de secrets avis à son collègue. Il eut pour collègues, on lui donna pour collègues dans cette mission, tels et tels. Les magistrats d'un même parquet sont collègues. Ce ministre ne veut pas d'un tel pour collègue.*

COLLER. v. a. Joindre et faire tenir deux choses ensemble avec de la colle. *Coller du papier. Coller des ais. Coller une image sur du carton. Coller une pièce d'ébène, une feuille d'acajou sur d'autre bois, etc. Coller contre la muraille, à la muraille. Coller du papier de tenture. Coller deux choses ensemble.*

Il se dit, par extension, en parlant De choses qui sont fortement unies entre elles ou à d'autres. Dans ce sens, on l'emploie souvent avec le pronom personnel *Le sang avait collé ses cheveux. Les cheveux étaient collés sur la plaie. Ses paupières étaient collées ensemble. Ces deux feuilles se sont tellement collées ensemble, qu'on aurait de la peine à les séparer.*

Neutralement, *Ce bas, ce pantalon, cette culotte colle bien,* Ce bas s'applique bien sur la jambe ; ce pantalon, cette culotte est juste et dessine bien les formes. On dit de même, *Cet habit est collé, semble collé sur le corps,* Il est bien fait et prend bien la taille.

Fig. et fam., *Se coller, être collé contre une chose, à une chose, sur une chose,* Se tenir fortement appliqué contre une chose, etc., ou Se tenir constamment auprès d'une chose. *Se coller, se tenir collé contre un mur. Il est toujours collé à cette porte.*

Fig., *Être collé sur son cheval, collé sur la selle,* Être ferme et droit sur son cheval.

Fig. et fam., *Cet homme est collé sur ses livres,* Il s'applique constamment à l'étude.

Fig., *Avoir les yeux collés sur une chose, sur quelqu'un,* Regarder une chose, regarder quelqu'un attentivement et longtemps.

Fig., *Avoir la bouche collée, les lèvres collées sur quelque chose,* Les y tenir longtemps appliquées. *Il est mort les lèvres collées sur le crucifix. Elle demeura longtemps la bouche collée sur le visage de sa mère.*

Fig. et fam., *Coller quelqu'un,* Fermer la bouche à quelqu'un, lui faire une question à laquelle il ne peut répondre.

Fig., au Billard, *Coller une bille,* Pousser ou placer une bille de manière qu'elle s'arrête contre la bande ou fort près de la bande. On dit de même, *Coller son adversaire. Quand on ne peut pas faire la bille de son adversaire, on cherche à la coller, à le coller. Être collé sous bande. Vous êtes collé.*

COLLER, signifie aussi, Enduire, imprégner de colle. *Il faut coller cette toile avant que de l'imprimer. Ce papier boit, parce qu'on ne l'a pas bien collé.*

Coller du vin, Y mettre de la colle de poisson ou quelque autre ingrédient, pour l'éclaircir.

COLLÉ, ÉE. part. passé.

COLLERETTE. s. f. Sorte de petit collet de linge, dont les femmes se servent quelquefois pour se couvrir la gorge et les épaules. *Collerette de batiste. Collerette de gaze.*

COLLERETTE, se dit, en Botanique, de L'assemblage de petites feuilles qui entoure la base d'une ombelle. *Collerette caduque. Collerette à cinq, à sept folioles, etc.*

COLLET. s. m. Cette partie de l'habillement qui est autour du cou. *Collet d'habit. Collet montant. Collet rabattu. Collet brodé. Collet piqué.*

Il se dit également d'Un ample morceau de drap ou d'étoffe, ordinairement taillé en rond, qui est cousu, attaché autour du collet, et qui tombe de manière à couvrir les épaules. *Collet de manteau. Redingote à collet, à plusieurs collets. Un collet tombant fort bas.*

COLLET, pris absolument, se dit de Cette pièce de toile fine qu'on mettait autrefois autour du cou pour ornement, et qui s'appelait autrement *Rabat. Collet de toile, de batiste, de Hollande. Collet uni. Collet à dentelle, à passement, etc. Grand collet. Petit collet. Empeser un collet. Attacher un collet. Collet chiffonné.*

Fam., *Les gens à petit collet,* et figurément, *Les petits collets,* se disait Des ecclésiastiques. On disait aussi figurément, *Le petit collet,* pour désigner la profession ecclésiastique. *Prendre, quitter le petit collet.*

Collet monté, Collet de femme où il y avait de la carte ou du fil de fer pour le soutenir. *Du temps des collets montés,* Dans les vieux temps.

Fig. et fam., *C'est un collet monté,* se dit D'une personne qui affecte trop de gravité, qui a de la pédanterie.

Fig. et fam., *Cela est collet monté, est bien collet monté,* Cela est antique, ou Cela a un air contraint et guindé.

Sauter au collet de quelqu'un, le prendre, le saisir au collet, Le saisir au cou pour lui faire violence.

Par extension, *Prendre, saisir quelqu'un au collet, lui mettre la main sur le collet,* L'arrêter et le faire prisonnier.

Fig. et fam., *Prendre quelqu'un au collet,* Le forcer de vous écouter. *On ne peut l'éviter, il vous prend au collet.*

Fig. et fam., *C'est un profit, une aubaine qui lui saute au collet,* se dit D'un profit, d'un avantage qui arrive inopinément à quelqu'un. *Voilà mille écus de rente qui lui sautent au collet.*

Fam., *Prêter le collet à quelqu'un,* Se présenter pour lutter ou combattre corps à corps contre lui. *Je suis aussi fort que lui, je lui prêterai le collet quand il voudra.*

Fig. et fam., *Prêter le collet à quelqu'un,* Être prêt à lui tenir tête, à disputer contre lui. *Il prétend être un grand joueur d'échecs, je lui prêterai le collet quand il voudra. Il fait le docteur, je lui prêterai le collet sur quelque matière que ce soit.*

Par extension, *Collet de buffle,* Sorte de pourpoint fait de peau de buffle, qui était à grandes basques et sans manches.

En termes de Boucher, *Collet de mouton, collet de veau,* La pièce, la partie du cou de ces animaux qui reste après qu'on en a ôté le bout le plus proche de la tête.

COLLET, en termes de Botanique, se dit, par analogie, de La partie de la plante où finit la racine et où commence la tige.

En Anat., *Le collet d'une dent*, La partie d'une dent qui est entre la couronne et la racine.

COLLET, signifie encore, Une sorte de lacs à prendre des lièvres, des lapins, etc. *Tendre un collet. Prendre des lièvres au collet, des lapins, des perdrix, etc.*

COLLETER. v. a. Prendre quelqu'un au collet pour lui faire violence. *Il l'a colleté. Il le colleta et voulut le jeter par terre.* On l'emploie souvent avec le pronom personnel, comme verbe réciproque. *Ils se colletèrent. Ils se sont colletés.*

Il se dit aussi Des animaux, dans une acception analogue. *Le dogue colleta le loup.*

COLLETER, signifie neutralement, Tendre des collets pour prendre des lièvres, des lapins, des perdrix, etc. *Passer son temps à colleter.*

COLLETÉ, ÉE. part. passé.

Il se dit, en termes de Blason, D'un animal qui a un collier d'un émail ou d'une couleur différente de celle du corps. *Levrette de sable colletée d'argent.*

COLLEUR. s. m. Celui qui fait des cartons; ou Celui qui colle du papier peint sur les murs d'un appartement. La première acception a vieilli; on dit aujourd'hui, *Cartonnier.*

COLLIER. s. m. Rangée de perles ou d'autres choses de même nature, que l'on porte au cou pour se parer : cet ornement n'est, parmi nous, qu'à l'usage des femmes. *Collier de grand prix. Collier de perles, de pierreries, etc. Enfiler un collier. Son collier est défilé.*

Il se dit aussi de La chaîne d'or que portent les chevaliers de certains ordres, les jours de cérémonie, et à laquelle est suspendu le signe de l'ordre. *Le collier de l'ordre du Saint-Esprit. Le collier de l'ordre de la Toison d'or. Il porte le collier de l'ordre de l'Annonciade. Le roi lui envoya le collier de tel ordre.* On dit également, par ellipse, *Le collier de Saint-Michel, du Saint-Esprit, de la Toison, etc.*

Prov. et fig., *C'est un des grands colliers, un des gros colliers de la compagnie*, se dit De celui qui a une grande autorité, un grand pouvoir dans une compagnie.

COLLIER, se dit encore d'Un cercle de fer, d'argent ou de quelque autre matière, que l'on met autour du cou des esclaves, et de quelques animaux. *Collier de chien. Mettre à un dogue un collier garni de clous, de pointes de clous, pour lui servir de défense contre le loup. Un collier de cuir. Il mit un collier au cou de son esclave. Il lui ôta son collier, et lui rendit la liberté.*

Collier de force, Collier garni de pointes tournées en dedans, dont on se sert pour dresser les chiens d'arrêt.

COLLIER, se dit, par analogie, d'Une marque naturelle en forme de cercle, qui se voit quelquefois autour du cou des quadrupèdes, des oiseaux, et qui est différente par sa couleur du reste de leur poil ou de leur plumage. *Un merle au collier. Un chien noir qui a un collier blanc.*

COLLIER, signifie aussi, La partie du harnais des chevaux de charrette ou de labour, qui est faite de bois et rembourrée, et à laquelle les traits sont attachés.

Fig. et fam., *Collier de misère*, se dit D'un travail pénible qu'on ne peut interrompre que pour le reprendre bientôt. *Voilà les vacances finies, il faut reprendre le collier de misère.*

Cheval de collier, Cheval propre à tirer. *Cheval franc du collier*, Cheval qui tire de lui-même, sans qu'il soit besoin de lui donner des coups de fouet.

Prov. et fig., *Être franc du collier*, se dit De celui qui est toujours prêt à faire les choses que son devoir, son honneur, etc., exigent de lui. Il se dit aussi D'un homme brave et qui est toujours prêt à marcher au combat.

Fig. et fam., *Donner un coup de collier*, Faire un nouvel effort pour réussir dans quelque entreprise.

Fig. et fam., *Donner à plein collier*, Se lancer vivement dans une entreprise, dans une opinion. *Il donna à plein collier dans la révolution.*

COLLIER, en termes d'Architecture, se dit d'Un astragale taillé en perles, en olives, ou en patenôtres.

COLLIGER. v. a. (On prononce les deux L.) Faire des collections des endroits notables d'un livre. *Il a colligé bien des passages.* Il a vieilli.

COLLIGÉ, ÉE. part. passé.

COLLINE. s. f. Petite montagne qui s'élève en pente douce au-dessus de la plaine. *Longue colline. Petite colline. Belle colline. Le haut de la colline. Le pied, le bas de la colline, le penchant de la colline. Monter sur une colline. Monter une colline. Colline plantée de vignes.*

Poétiq., *La double colline*, Le Parnasse.

COLLIQUATIF, IVE. adj. (Dans ce mot et le suivant, on fait sentir les deux L, et *qua* se prononce *coua.*) T. de Médec. Qui accompagne la colliquation, qui en résulte. *Sueur colliquative. Dévoiement colliquatif.*

COLLIQUATION. s. f. T. de Médec. ancienne. Amoindrissement des parties solides, avec excrétion abondante et diminution de cohésion des liquides.

COLLISION s. f. (On prononce les deux L.) Terme didactique. Le choc de deux corps. *Les physiciens expliquent plusieurs phénomènes par la collision des corps.*

Il se dit aussi De la rencontre violente, du choc de deux troupes, de deux partis. *On craignait une collision entre les soldats et le peuple. L'opposition des intérêts est une cause de collision.*

COLLOCATION. s. f. (On prononce les deux L.) T de pratique. Action par laquelle on range des créanciers dans l'ordre suivant lequel ils doivent être payés. *On a fait la collocation de ses créanciers. Procès-verbal de collocation. État de collocation.*

Il signifie aussi, L'ordre, le rang dans lequel chaque créancier est colloqué. *Demande en collocation Bordereau de collocation. Collocation contestée. Il a été payé suivant sa collocation.*

Il se dit également de La somme qu'un créancier utilement colloqué a droit de toucher. *Recevoir le montant de sa collocation. Payement de collocation.*

Collocation utile, Collocation pour le payement de laquelle il y a suffisamment de deniers.

COLLODION. s. m. Produit de la dissolution de la poudre-coton dans l'éther : il s'emploie surtout pour la photographie. *Le collodion a été recommandé en chirurgie, comme agglutinatif.*

COLLOQUE. s. m. (On prononce les deux L.) Dialogue, entretien de deux ou de plusieurs personnes. *Ils ont ensemble de fréquents colloques. Ils ont tenu un long colloque.* Il est familier.

Le colloque de Poissy, Conférence célèbre qui fut tenue à Poissy entre les catholiques et les réformés.

COLLOQUES, au pluriel, est Le titre de certains ouvrages qui contiennent des dialogues sur diverses matières. *Les Colloques d'Érasme.*

COLLOQUER. v. a. (On prononce les deux L.) T. de Pratique. Il se dit en parlant Des créanciers que l'on range dans l'ordre suivant lequel ils doivent être payés sur le prix de la vente, faite en justice, d'un objet qui appartenait à leur débiteur commun. *Il a été colloqué utilement, en rang utile. On l'a colloqué selon l'ordre de son hypothèque. Il a été colloqué par préférence.*

Fam., Mettre quelqu'un en une place assez mauvaise. *Ils m'ont assez mal colloqué. Vous voilà bien colloqué*, Vous voilà dans une position embarrassante.

COLLOQUÉ, ÉE. part. passé. *Un créancier colloqué.*

COLLUDER. v. n. (Dans ce mot et dans les trois suivants, on prononce les deux L.) T. de Palais. S'entendre avec sa partie adverse au préjudice d'un tiers. Il a vieilli.

COLLUSION. s. f. Intelligence secrète entre deux ou plusieurs parties au préjudice d'un tiers. *Collusion secrète. Collusion visible, manifeste. On voit bien qu'il y a collusion entre eux, qu'il y a de la collusion*

Il se dit aussi de Toute intelligence secrète dans les affaires pour tromper un tiers. *On disait qu'il y avait collusion entre les chefs des partis contraires.*

COLLUSOIRE. adj. des deux genres. T. de Palais. Qui se fait par collusion. *Cela est collusoire. Acte collusoire. Disposition collusoire. Arrêt collusoire.*

COLLUSOIREMENT. adv. D'une manière collusoire. *Cet arrêt a été rendu collusoirement.*

COLLYRE. s. m. T. de Médec. Remède extérieur qui s'applique sur les yeux. *Collyre sec. Collyre liquide.*

COLMATAGE. s. m. T. d'Agriculture. Opération qui consiste à exhausser un bas-fond habituellement immergé, au moyen de terres prises dans des lieux plus élevés, et que l'on fait charrier et déposer par les eaux elles-mêmes. *Le colmatage a pris naissance en Toscane.*

COLOMBAGE. s. m. T. de Charpent. Rang de solives posées à plomb dans une cloison de charpente, dans un pan de bois.

COLOMBE. s. f. Pigeon. Ce mot est consacré à la poésie et au style soutenu. *La tendre colombe. La fidèle colombe. Jupiter fut nourri par des colombes. La colombe était l'oiseau de Vénus.*

Il s'emploie également, au lieu de Pigeon, dans toutes les phrases tirées ou imitées de l'Écriture sainte. *Le Saint-Esprit descendit en forme de colombe sur Notre-Seigneur* JÉSUS-CHRIST. *Les femmes présentaient au temple, le jour de leur purification, une paire de tourterelles ou de colombes. La simplicité de la colombe. Notre-Seigneur a dit : Soyez prudents comme les serpents, et simples comme les colombes. L'Église est comparée à une chaste colombe.*

COLOMBIER. s. m. Bâtiment en forme de tour ronde ou carrée, où l'on retire et nourrit des pigeons. *Colombier bien garni. Peupler un colombier. L'échelle, les boulins d'un colombier.*

Colombier à pied, Colombier qui a des

boulins ou trous, depuis le sommet jusqu'au rez-de-chaussée. *Autrefois il n'était permis qu'aux seigneurs hauts justiciers d'avoir des colombiers à pied. Un colombier à pied, garni de cinq cents boulins, de mille boulins.*

Prov. et fig., *Faire venir, attirer les pigeons au colombier*, Attirer des chalands, des personnes qui apportent du profit; et, dans le sens contraire, *Chasser les pigeons du colombier.*

COLOMBIER. s. m. T. de Papeterie et d'Impr. Sorte de papier d'un grand format. *Grand colombier.*

COLOMBIN, INE. adj. Qui est d'une couleur mélangée entre le rouge et le violet, approchant du gris de lin. *Taffetas colombin. Soie colombine. Couleur colombine.* Il est vieux : on dit aujourd'hui, *Gorge de pigeon.*

COLOMBINE. s. f. T. d'Agricult. Il se dit de La fiente de pigeon; et, par extension, de Celle des volailles. *La colombine est un très bon engrais.*

COLON. s. m. Celui qui cultive une terre, dans quelque pays que ce soit. *Le pays manque de colons.*

En Jurispr., *Colon partiaire*, Cultivateur qui rend au propriétaire une portion convenue des récoltes et des autres produits de sa ferme.

COLON, se dit plus ordinairement de Celui qui fait partie d'une colonie, qui habite une colonie. *Un riche colon. De nombreux colons.*

CÔLON. s. m. T. d'Anat. Cette portion du gros intestin qui suit le Cæcum. *Le côlon est ordinairement le siége de la colique.*

COLONEL. s. m. Celui qui commande un régiment. *Le colonel de tel régiment. Colonel d'infanterie, de cavalerie. Colonel d'artillerie. Colonel de hussards. Lieutenant-colonel.*

Il se dit aussi de Certains officiers qui, sans avoir de régiment, ont le grade de colonel. *Colonel d'état-major*

Colonel général, se disait de Celui qui, en vertu d'un titre honorifique, était à la tête de tous les corps d'une même espèce de troupes. *Colonel général des hussards.*

COLONELLE. adj. f. Il désignait autrefois La première compagnie d'un régiment, celle qui n'avait point d'autre capitaine que le colonel. *La compagnie colonelle*, ou substantivement, *La colonelle. Il n'y a plus en France de compagnies colonelles.*

COLONIAL, ALE. adj. Qui est relatif aux colonies, qui vient des colonies. *Régime colonial. Règlements coloniaux. Marchandises, denrées coloniales.*

COLONIE. s. f. Il se dit proprement d'Une réunion d'hommes sortis d'un pays pour aller en habiter un autre; et, par extension, de La population qui s'est formée et qui se perpétue dans le lieu de leur établissement. *Envoyer une colonie. Établir, fonder une colonie. Les Romains envoyaient des colonies de vétérans dans les villes qu'ils avaient conquises. Une colonie de Phocéens vint fonder Marseille. Les colonies françaises sont régies par des règlements particuliers. La colonie prospéra. Une colonie florissante. Les colonies se détachèrent de leur métropole. Les colonies se soulevèrent.*

Il se dit aussi d'Un lieu, d'un pays habité par une colonie. *Marseille était une colonie des Phocéens. Cologne était une colonie romaine. Les colonies d'Amérique. Les colonies espagnoles. La Martinique est une colonie française. Le gouverneur d'une colonie.*

Il se dit absolument Des colonies des Antilles françaises. *Il est mort dans les colonies, aux colonies.*

Colonie agricole, Établissement fondé à l'effet de défricher des terrains incultes et de donner du travail aux indigents valides. Il se dit aussi D'établissements agricoles qui ont pour but de moraliser les jeunes détenus en les occupant aux travaux de la terre. *La colonie de Mettray.*

COLONISATION. s. f. Action de coloniser, ou Le résultat de cette action.

COLONISER. v. a. Former en colonie, établir une colonie, des colonies dans un pays. *Coloniser un pays.*

COLONISÉ, ÉE. part. passé.

COLONNADE. s. f. coll. Suite de colonnes rangées avec symétrie pour servir d'ornement à un grand édifice, à une place publique, etc. *La colonnade de Saint-Pierre. La colonnade du Louvre.*

COLONNE. s. f. Sorte de pilier composé d'un fût cylindrique se rétrécissant par le haut, d'un chapiteau, et souvent d'une base : il est ordinairement destiné à soutenir un entablement, et à décorer les édifices. *Colonne de marbre. Colonne de bronze, de pierre, de bois. Colonne dorée. Colonne torse. Colonne cannelée. Colonne dorique. Colonne ionique. Colonne corinthienne. Colonnes accouplées. Dresser une colonne. Deux rangs, deux ordres de colonnes. La base, le fût, le chapiteau de la colonne. On place quelquefois des statues, des urnes, etc., sur des colonnes solitaires ou isolées. Colonne funéraire. Les ouvrages de menuiserie sont quelquefois ornés de colonnes.*

Fig., *Les colonnes de l'État, de l'Église*, Ceux qui en sont les plus fermes soutiens. On le dit quelquefois Des choses. *La justice et la paix sont les colonnes d'un empire.*

Colonne monumentale, Monument qui a la forme d'une grande colonne isolée. *Colonne triomphale. La colonne Trajane fut élevée en l'honneur de Trajan. La colonne de Pompée. La colonne de la place Vendôme. Colonne rostrale.*

Fig., *Les colonnes d'Hercule*, Les deux montagnes du détroit de Gibraltar.

Colonnes milliaires, Bornes en forme de petites colonnes, placées, de distance en distance, le long des grands chemins, pour indiquer les lieues, les milles, etc.

Les colonnes d'un lit, Les piliers qui soutiennent le ciel des lits à l'ancienne mode. On dit aussi, *Un lit à colonnes.*

En Anat., *La colonne vertébrale*, L'épine du dos. *Les déviations de la colonne vertébrale.*

COLONNE, dans un livre, dans un écrit, etc., dont les pages sont divisées, de haut en bas, en deux ou plusieurs parties, se dit de Chacune des parties de la page. *Dans ce livre-ci, il y a trois colonnes à la page. Il est imprimé par colonnes, à deux, à trois colonnes. Ce dictionnaire est à trois colonnes. Cet article est dans la première colonne. Les colonnes d'un journal.*

Les colonnes d'un registre, d'un tableau, Les divisions, les compartiments d'un registre, d'un tableau, indiqués par des lignes tracées de haut en bas. *Les pages de ce registre sont divisées en six, en dix colonnes. Ce tableau a huit colonnes, est à huit colonnes. Le titre d'une colonne. Écrivez le total dans cette colonne. Laissez une colonne en blanc.*

Une colonne de chiffres, Plusieurs chiffres placés les uns au-dessous des autres. *La colonne des unités, des dizaines, des centaines, etc. Faites l'addition de cette colonne.*

COLONNE, en termes d'Art militaire, se dit d'Un corps de troupes disposé ou marchant dans un ordre qui a peu de front et beaucoup de profondeur. *Passer de l'ordre en bataille à l'ordre en colonne. Serrer la colonne. Déployer la colonne. La tête d'une colonne. L'armée se divisa en trois colonnes, marcha sur trois colonnes. Être à la tête d'une colonne. La première, la deuxième colonne.* On le dit également dans la Tactique navale.

Colonne d'attaque, Celle qui est chargée de commencer l'attaque.

Colonne mobile, Corps de troupes destiné à parcourir un pays, en différents sens, pour y maintenir la tranquillité, pour en chasser des partis ennemis.

COLONNE, en termes de Physique, se dit d'Une quantité de matière fluide de figure cylindrique, qui a une hauteur et une base déterminées réellement ou par la pensée. *Colonne d'air. Colonne d'eau. Il y a une colonne d'air qui pèse sur la colonne de mercure contenue dans le baromètre.*

COLONNETTE. s. f. T. d'Archit. Petite colonne. *Des archivoltes à colonnettes de marbre.*

COLOPHANE. s. f. Sorte de résine dont les musiciens qui jouent du violon, de la basse, etc., se servent pour frotter les crins de l'archet.

COLOQUINTE. s. f. Espèce de concombre dont la pulpe est extrêmement amère et très purgative. *Pomme de coloquinte. Amer comme coloquinte.*

COLORANT, ANTE. adj. Qui colore, qui donne de la couleur. *Parties colorantes. Matière colorante. Suc colorant.*

COLORATION. s. f. Action par laquelle un corps devient coloré; État, apparence du corps coloré. *La coloration des fruits par la chaleur du soleil. La coloration de la peau.*

COLORER. v. a. Donner la couleur, de la couleur. *Le soleil colore les fruits, colore les fleurs. Les nuages étaient colorés par le soleil couchant. L'art de colorer le verre, le cristal. Colorer le verre en bleu, en rouge, etc. Un vif incarnat colorait son visage.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Les fruits se colorent peu à peu au soleil. Les raisins commencent à se colorer. L'orient se colore. Les nuages se coloraient d'une teinte pourprée.*

COLORER, signifie au figuré, Donner une belle apparence à quelque chose de mauvais. *Colorer une injustice. Colorer un mensonge. Il a si bien coloré sa faute, sa lâcheté...*

COLORÉ, ÉE. part. passé.

Vin coloré, Vin qui est plus rouge que paillet. *Je voudrais un vin plus coloré.*

Avoir le teint coloré, Avoir le teint rouge, vermeil.

Fig., *Style coloré*, Style qui abonde en expressions vives et figurées.

Fig., *Il n'a pas même un titre coloré*, Un titre apparent.

COLORÉ, se dit quelquefois, en Botanique, Des parties d'une plante qui ont une autre couleur que celle qui leur est ordinaire. *Feuille colorée.*

COLORIAGE. s. m. Action de colorier. *Le coloriage d'une carte géographique.*

COLORIER. v. a. Appliquer les couleurs convenables sur une estampe, sur un dessin, etc. *Colorier une estampe, un dessin. Colorier une statue.*

Il signifie aussi, Employer les couleurs

dans un tableau. *Ce peintre colorie mieux qu'il ne dessine.* Ce sens est peu usité.

Colorié, ée. part. passé. *Figures coloriées. Planches coloriées. Cartes coloriées.*

COLORIS. s. m. L'effet qui résulte du mélange et de l'emploi des couleurs dans les tableaux, principalement pour les figures humaines. *Coloris frais. Coloris chaud, vigoureux. Coloris tendre, vif. Le coloris d'un tableau. La beauté, la perfection du coloris. La vigueur du coloris. Le coloris de tel peintre est excellent. Ce peintre est estimé pour son coloris. Ce tableau pèche par le coloris.*

Par extension, *Un beau coloris,* Un teint frais et vermeil. On le dit aussi Des fruits. *Voilà des pêches d'un beau coloris.*

Coloris, s'emploie aussi figurément, en parlant Du style et des pensées. *Revêtir ses pensées d'un coloris gracieux. Manquer de coloris.*

COLORISTE. s. m. T. de Peinture. Peintre qui entend bien le coloris. *C'est un bon coloriste, un grand coloriste. Il est au rang des premiers coloristes.*

Coloriste, se dit également de Celui qui colorie des estampes, des gravures. Dans ce sens, il est aussi féminin. *Une habile coloriste.*

COLOSSAL, ALE. adj. D'une grandeur extraordinaire. *Figure colossale. Monument colossal. Avoir une taille colossale.* Au pluriel, il n'est usité qu'au féminin. *Des statues colossales. Proportions colossales.*

Il se dit au figuré De certaines choses qui ont une force, une étendue extraordinaire. *Empire colossal. Pouvoir colossal. Puissance colossale.*

COLOSSE. s. m. Statue d'une grandeur extraordinaire. *Le colosse de Rhodes.*

Fig., *Un colosse, un grand colosse,* Un homme de fort grande stature. On le dit aussi Des animaux. *Quel cheval! c'est un colosse.*

Colosse, se dit quelquefois, au figuré, d'Un empire, d'un souverain très puissant. *Plusieurs causes préparaient la chute de ce colosse. Le colosse est tombé.*

COLOSTRUM. s. m. (On prononce *Colostrome.*) T. de Médec., emprunté du latin. Le premier lait des femmes après leur délivrance.

COLPORTAGE. s. m. L'action de colporter, ou La profession de colporteur. *Faire le colportage.*

Il se dit particulièrement de L'action de colporter des imprimés, des estampes. *La loi sur le colportage. La commission du colportage.*

COLPORTER. v. a. Faire le métier de colporteur; porter, dans les rues et par les campagnes, des marchandises, des livres, des papiers publics, etc., pour les vendre. *Colporter des livres. Colporter des toiles. Il gagne sa vie à colporter.*

Colporter une nouvelle, une histoire scandaleuse, etc., La répandre en la racontant dans les diverses maisons où l'on va.

Colporté, ée. part. passé.

COLPORTEUR. s. m. Il se dit de Petits marchands ambulants qui portent leurs marchandises sur leur dos ou devant eux, dans des mannes, dans des caisses, etc. *Ce colporteur va de ville en ville. Un colporteur de toiles, de livres, etc.*

Il se dit également de Ceux qui crient et qui vendent dans les rues les bulletins, les arrêts, etc., avec approbation de l'autorité. *C'est un arrêt que les colporteurs crient dans les rues.*

Fig., *Un colporteur de nouvelles,* Celui qui va par la ville, débitant des nouvelles.

COLURE. s. m. T. de Géographie et d'Astron. Il se dit de Deux grands cercles de la sphère, qui coupent l'équateur et le zodiaque en quatre parties égales, et qui servent à marquer les quatre saisons de l'année. *Colure des equinoxes. Colure des solstices.*

COLZA. s. m. Espèce de chou qui ne pomme point, et dont la graine fournit une huile, bonne à brûler, à faire du savon noir, et à d'autres usages. *Le colza se cultive en grand dans le nord de la France et dans les Pays-Bas. Les colzas ont mal réussi cette année.*

COM

COMA. s. m. T. de Médec. Sommeil profond d'où il est difficile de tirer le malade.

COMATEUX, EUSE. adj. T. de Médec. Qui concerne le coma, qui y est analogue. *Symptôme comateux. Sommeil comateux.*

COMBAT. s. m. Action par laquelle on attaque ou l'on se défend. *Combat d'homme à homme. Combat singulier. Le gage du combat. Appeler quelqu'un au combat. Combat d'une armée contre une autre armée. Combat douteux. Combat à outrance. Combat opiniâtre. Combat sanglant. Combat sur terre. Combat sur mer. Combat naval. Rendre, livrer un combat. Attirer l'ennemi au combat. Tenter le combat, la fortune du combat. Soutenir le combat. Donner, hasarder un combat. Présenter, accepter le combat. Au fort du combat. Dans la chaleur du combat. Ils se rendirent sans combat. Se retirer du combat. Finir le combat. Faire cesser le combat. Rétablir le combat. Le combat fut rude. Éviter le combat.*

Combat judiciaire, Manière de procéder en justice, qui consistait à soutenir son droit en se battant contre son adversaire.

Combat, se dit également de L'action des animaux qui se battent ou que l'on fait battre les uns contre les autres. *Combat d'animaux. Combat de coqs. Combat de taureaux.*

Être hors de combat, N'être plus en état de combattre. On dit de même, *Mettre quelqu'un hors de combat.* L'une et l'autre phrase s'emploient au propre et au figuré.

Combats, au pluriel, s'emploie souvent en poésie et dans le style élevé, pour désigner La guerre. *L'art des combats. Le dieu des combats. Je chante les combats, et ce héros qui.. Le destin des combats. Au milieu des combats. L'honneur vous appelle aux combats.*

Combat, se dit aussi de Certains jeux publics des anciens, où l'on disputait de force et d'adresse dans les différents exercices du corps. *Combats gymniques. Combat à la course, à la lutte. Combat du ceste, de l'arc, etc. Les combats du cirque. Les combats de gladiateurs offraient un spectacle barbare.*

Combat, se dit figurément de Toute sorte de contestation, de débat, de lutte. *Combat de civilité, d'esprit, de générosité. Combat littéraire.*

Il se dit aussi, tant au sens physique qu'au sens moral, de L'opposition et de la contrariété de certaines choses entre elles. *Le combat des humeurs dans le corps. Le combat des éléments. Le combat des vents. Le combat des préjugés contre les lumières.*

Il se dit encore, figurément, de La lutte des sentiments intérieurs, des mouvements opposés que l'âme éprouve. *Il faut rendre, soutenir bien des combats pour vaincre ses passions. Il ne prit ce parti qu'après bien des combats.*

Il se dit également de Certains états d'agitation, de trouble et de souffrance. *La vie de l'homme est un combat perpétuel.*

COMBATTANT. s. m. Homme de guerre marchant en campagne sous les ordres d'un général. *Une armée de trente mille combattants.*

Il se dit aussi de Ceux qui, dans une armée, prennent part aux combats, par opposition à ceux qui n'y prennent pas part, tels que les employés de l'administration, les chirurgiens, les blessés, les malades, etc. *Cette armée, forte de trente mille hommes, ne comptait pas vingt mille combattants.*

Il se dit plus ordinairement de Ceux qui prennent actuellement part à un combat. *La nuit vint séparer les combattants.*

Prov. et fig., *Le combat finit faute de combattants,* se dit Quand tout le monde se retire d'une partie de jeu, d'un bal, etc.

Combattant, s'est dit aussi de Chacun des soutenants ou des assaillants d'un tournoi. *Quand les deux combattants furent en présence.*

COMBATTRE. v. a. (Il se conjugue comme *Battre.*) Attaquer son ennemi, ou en soutenir, en repousser l'attaque. Il est souvent employé absolument et neutralement. *Combattre les ennemis. Combattre vaillamment. On a combattu vaillamment de part et d'autre. Combattre à outrance. Combattre de près. Combattre de loin. Combattre de pied ferme. Combattre corps à corps. Combattre à pied. Combattre à cheval. Combattre armé. Combattre en champ clos. Combattre à l'épée, au pistolet. Combattre contre quelqu'un.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel comme verbe réciproque. *Ils se combattirent avec fureur.*

Il signifie quelquefois, dans une acception plus étendue, Faire la guerre. *Combattre pour son pays, pour son prince, etc. Combattre les ennemis de son pays.*

Il s'emploie aussi figurément, tant au sens physique qu'au sens moral. *Cet écrivain combattit ses adversaires avec un rare talent. Aristote combat souvent Platon. Combattre les difficultés. Combattre les raisons, les sentiments, les opinions d'autrui. Combattre un avis par des raisons solides. Cet orateur combattit le ministère. Combattre les vices, les préjugés, l'erreur. Combattre une doctrine. Combattre les penchants de quelqu'un. Combattre contre l'injustice.* On l'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Ces raisons se combattaient dans son esprit.*

Combattre contre les vents, contre la faim, la soif, etc.; et dans un style plus soutenu, *Combattre les vents, la faim, etc.*

Combattre une maladie, Employer les remèdes que l'on croit propres à la faire cesser. *Il employa, pour combattre le mal, toutes les ressources que son art put lui fournir.* On le dit aussi de l'action même des remèdes. *Ce remède pourra combattre le mal avec succès.*

Combattre ses passions, sa colère, combattre la paresse, la volupté, etc., Y résister. On dit également, *Combattre contre ses passions, contre les tentations, etc.* On dit quelquefois absolument, *Combattre,* lorsque le sens indique suffisamment à quel penchant on résiste. *Combien n'ai-je pas combattu pour vaincre cet amour!*

Combattre en soi-même, Ne savoir quelle détermination prendre, peser les raisons pour et contre, en sorte qu'il y a combat dans l'esprit. *J'ai longtemps combattu en moi-même avant de prendre ce parti.*

Combattre de civilité, de politesse, de générosité, etc., Faire assaut de civilité, etc. On dit aussi, *Combattre de civilité, etc., avec quelqu'un.*

COMBATTU, UE. part. passé. *Opinion combattue. Sentiments combattus. Passions combattues. Hérésie combattue. Un homme combattu en lui-même. Il se sentait combattu. Un esprit, un cœur combattu.*

COMBIEN. adv. de quantité. Quelle quantité, quel nombre. *Combien y a-t-il de personnes? Combien de fois est-il venu? Combien de jours, combien de temps avez-vous mis pour faire ce voyage? Combien avez-vous d'argent? De combien de centimètres est-il plus grand? Demandez-lui combien nous avons de lieues à faire.*

Il sert fréquemment à indiquer Une quantité, un nombre considérable. *Il est incroyable combien cet auteur a écrit d'ouvrages, combien cet auteur a écrit. Il y avait là je ne sais combien de gens. Je sais combien il a de savoir et de piété. Combien de gens,* ou simplement, *Combien voudraient être à votre place! Combien de fois ne le lui ai-je pas dit! A combien de tentations n'est-il pas exposé! Combien de temps n'a-t-il pas fallu! Combien il a montré de sagesse et de courage!*

Il s'emploie quelquefois absolument, lorsque le sens permet de suppléer aisément le substantif auquel il se rapporte. *Combien avez-vous mis pour faire ce trajet? Combien avez-vous dans votre bourse? Pour combien en achèterons-nous? De combien le surpasse-t-il en hauteur? Demandez-lui combien il y a d'ici à la ville. Il sera furieux quand il apprendra combien vous dépensez.*

Il signifie encore absolument, dans un sens particulier, Quel prix. *Combien vendez-vous ce volume? Combien vaut cela? Combien cette toile? Je ne sais combien cela lui a coûté. A combien évaluez-vous cela?*

COMBIEN, signifie aussi, À quel point. *Si vous saviez combien il vous aime! Combien cet homme-là est au-dessus de l'autre! Combien il m'est pénible de vous parler ainsi! Si vous saviez combien cette opinion est pernicieuse!* Dans le style élevé, *Combien* peut précéder immédiatement l'adjectif. *Combien vaines sont nos espérances!*

COMBIEN, s'emploie quelquefois substantivement. *Il veut me vendre sa charge, nous en sommes sur le combien.* Ce sens est familier.

COMBINAISON. s. f. Assemblage de plusieurs choses disposées deux à deux; et, par extension, Assemblage de plusieurs choses disposées entre elles dans un certain ordre. Il se dit tant au sens physique qu'au sens moral. *La combinaison des lettres. Faire une combinaison. Faire des combinaisons, pour voir l'effet que deux choses ensemble peuvent produire. Des combinaisons de chiffres. Des combinaisons très variées. Il y a dans ce roman, dans cette comédie, une combinaison d'incidents qui est fort ingénieuse.*

Une combinaison ministérielle, Assemblage de plusieurs hommes politiques qui s'entendent pour composer un ministère.

Il se dit encore, figurément, Des mesures, des calculs par lesquels on prépare le succès de quelque affaire. *Après avoir fait bien des combinaisons, il échoua dans son entreprise. De sages combinaisons. De fausses combinaisons. Les combinaisons de la politique.*

COMBINAISON, en termes de Chimie, signifie, L'union intime par laquelle les parties de deux ou de plusieurs corps se joignent pour en former un nouveau. *L'eau est formée par la combinaison de l'oxygène et de l'hydrogène.*

COMBINER. v. a. Assembler plusieurs choses en les disposant deux à deux; et, par extension, Les arranger, les disposer entre elles dans un certain ordre. Il se dit tant au sens physique qu'au sens moral. *Combiner les nombres. Combiner des lettres, etc. Combiner des raisonnements, des preuves, des incidents.* Il s'emploie avec le pronom personnel. *Nos idées se combinent de plusieurs manières.*

Il se dit aussi, figurément, en parlant De ce que l'on calcule ou qu'on dispose de manière à parvenir à un certain résultat. *Combiner un plan. Il combina sa marche avec celle du premier corps d'armée, pour, etc. Ces deux généraux combinèrent habilement leurs opérations, leurs manœuvres.*

COMBINER, en termes de Chimie, Unir deux ou plusieurs corps de manière qu'ils n'en forment qu'un seul. Dans ce sens, il s'emploie très souvent avec le pronom personnel. *Le cuivre peut se combiner avec plusieurs autres métaux. Le gaz oxygène, en se combinant avec un métal, en forme l'oxyde.*

COMBINÉ, ÉE. part. passé. *Des opérations mal combinées. Un plan sagement combiné. Une substance combinée avec une autre.*

Armée combinée, Armée composée de troupes appartenant à deux ou plusieurs puissances alliées. *L'armée combinée de France et d'Espagne.* On dit aussi, *Flotte combinée, forces combinées.*

COMBINÉ, se dit substantivement, en Chimie, de Tout corps qui est le résultat d'une combinaison. *Un combiné.*

COMBLE. s. m. Ce qui peut tenir au-dessus des bords d'une mesure, d'un vaisseau déjà plein. *Le comble d'un boisseau, d'une mesure. Il a donné cela pour le comble.*

COMBLE, signifie aussi, Toute construction de bois, de fer ou de maçonnerie, placée au-dessus d'un édifice, pour soutenir la couverture d'ardoises, de tuiles, de plomb, etc. *Un comble de charpente, de fer. Les charpentiers travaillent au comble. Les ouvriers sont sur le comble de la maison pour réparer la couverture.*

On l'emploie également au pluriel dans ce sens, et surtout en parlant Des logements situés dans la partie la plus élevée d'une maison, d'un édifice. *Il loge dans les combles, sous les combles.*

De fond en comble, Entièrement, depuis le fondement jusqu'au faîte. *Cet édifice a été détruit, ruiné de fond en comble.* On le dit aussi, par extension, en parlant D'une ville entière. *Les ennemis ne quittèrent la ville qu'après l'avoir ravagée de fond en comble.*

Fig. et fam., *Ruiner quelqu'un de fond en comble,* Lui faire perdre tous ses biens, ou son crédit et son honneur, ou tout cela ensemble. On dit aussi, *Ruiner un système, une doctrine, etc., de fond en comble,* En démontrer complètement l'erreur ou la fausseté.

COMBLE, signifie au figuré, Le dernier surcroît, le plus haut degré de quelque chose, particulièrement de l'honneur, de la joie, des désirs, de l'affliction, des maux, des vices, etc. *Parvenir, arriver au comble des honneurs, au comble de la fortune, au comble de ses désirs. Il est au comble de ses vœux. Ce fut le comble de nos maux. Le comble de son affliction, de sa douleur. Il a mis le comble à ma félicité. C'est le comble de l'effronterie. L'irritation des esprits était au comble.*

POUR COMBLE DE, loc. prépositive; POUR COMBLE, loc. adv. Pour dernier surcroît. *Il tomba malade, et pour comble de malheur, pour comble de disgrâce,* ou simplement *pour comble, il perdit, peu de temps après, tout son bien. Il gagna la bataille, et, pour comble de gloire, il fit le général ennemi prisonnier.*

COMBLE. adj. des deux genres. Qui est rempli jusque par-dessus les bords. Il ne se dit proprement que Des mesures de choses sèches, comme le blé, le seigle, la farine, etc.; et il n'est d'aucun usage en parlant De la mesure des choses liquides. *Mesure comble. Boisseau comble.*

Par extension, il se dit, D'un lieu rempli de monde. *Nous voulûmes entrer au spectacle; mais il n'y avait plus de place, la salle était comble.*

Fig., *La mesure est comble,* se dit en parlant De celui qui, par ses crimes, ou par ses fautes réitérées, s'est rendu coupable au point de ne devoir plus espérer de pardon. *Il a été puni, la mesure était comble.*

COMBLEMENT. s. m. Action de combler un creux, un vide. *Le comblement d'un fossé, d'un puits.*

COMBLER. v. a. Remplir une mesure, un vaisseau jusque par-dessus les bords, tant qu'il y en peut tenir. *Combler un boisseau. Combler une mesure, la mesure.*

Fig., *Combler la mesure,* Se rendre coupable d'un dernier crime, ou de fautes réitérées qui ne permettent plus d'espérer de pardon. *Par sa dernière faute, il a comblé la mesure.* On dit aussi, *Leurs crimes, leurs fautes ont comblé la mesure.*

Fig., *Combler une personne de biens,* Lui faire beaucoup de bien. On dit dans le même sens: *Combler de bienfaits. Combler de grâces, de faveurs. Combler d'honneurs. Combler de présents. Combler de bénédictions, de louanges. Combler de gloire. Combler de joie, de félicité. Etc.*

COMBLER, signifie aussi, Remplir un creux, un vide. *Combler un fossé. Combler des vallées. Combler la tranchée.*

Fig., *Combler les désirs, les vœux, les souhaits de quelqu'un,* Les satisfaire, les remplir. *Cette union combla tous ses vœux.* Dans ce sens, il s'emploie aussi absolument. *Il le combla. Vous me comblez.*

Fig., en termes de Finances, *Combler un déficit,* Faire en sorte qu'il cesse d'exister.

COMBLER, signifie quelquefois, figurément, Mettre le comble à quelque chose, le rendre complet. *Il a comblé sa perfidie. Cette perte a comblé ses infortunes.*

COMBLÉ, ÉE. part. passé. *Une tranchée comblée de morts. Un fossé comblé avec des gravats. Un homme comblé,* Un homme dont tous les vœux sont satisfaits.

COMBLÈTE. s. f. T. de Vénerie. Fente qui est au milieu du pied du cerf.

COMBRIÈRE. s. f. T. de Pêche. Filet propre à prendre des thons et autres grands poissons.

COMBUGER. v. a. Remplir d'eau des futailles pour les imbiber, avant que de les employer. *Combuger des futailles.*

COMBUGÉ, ÉE. part. passé.

COMBURANT, ANTE. adj. T. de Chimie.

Il se dit d'Un corps qui en se combinant avec un autre corps donne lieu à la combustion de ce dernier. *Principe comburant.* Il s'emploie aussi substantivement. *Le soufre, le chlore, l'iode, sont des comburants.*

COMBUSTIBLE. adj. des deux genres. Qui a la propriété de brûler. *Matière combustible. La poix, le goudron, le soufre, le bois sec, les feuilles sèches, sont des matières très combustibles. Le marbre, les pierres ne sont pas combustibles.*

Il s'emploie aussi substantivement, au masculin, et se dit de Toute matière avec laquelle on peut faire du feu. *Le combustible enchérit tous les jours. Cette province manque de combustible. La rareté des combustibles. Cette matière est un excellent combustible.*

COMBUSTION. s. f. Action de brûler entièrement; entière décomposition d'une chose par l'action du feu. *L'air est nécessaire à la combustion. La combustion du diamant est une découverte due à la chimie moderne. La combustion des cadavres était fort dispendieuse chez les Romains.*

Il se dit, par extension, d'Un incendie qui détruit totalement un édifice. *J'ai vu l'entière combustion de ce palais.*

Il se dit, en termes de Chimie, de La combinaison de deux ou plusieurs corps qui s'accomplit avec dégagement de calorique et de lumière.

En Médecine, *Combustion humaine spontanée,* Combustion ou destruction rapide du corps humain par l'effet d'un feu, dont la nature et l'origine sont encore inconnues. *La combustion humaine spontanée est très rare; elle n'a guère été observée que chez des individus d'un âge avancé, chargés d'embonpoint et dont les tissus étaient imprégnés d'alcool par un long abus des liqueurs spiritueuses.*

COMBUSTION, signifie, au figuré, Un grand désordre, un grand tumulte qui s'élève soudainement dans une nation, dans une assemblée, etc. *Une étrange, une horrible combustion. Ce fut une combustion générale.* Dans cette acception, il se joint ordinairement avec la préposition *en. Toute l'Europe était alors en combustion. Cela mit le royaume en combustion.*

COMÉDIE. s. f. Œuvre dramatique, pièce de théâtre soit en prose, soit en vers, où l'on représente une action que l'on suppose ordinairement s'être passée entre des personnes de condition privée, et où l'on a pour objet de plaire, soit par la peinture des mœurs et des ridicules, soit par des situations comiques. *Comédie plaisante, divertissante, bien conduite. Le nœud, le dénoûment d'une comédie. Comédie en vers, en prose, en cinq actes, en trois actes, en un acte. Faire une comédie. Composer une comédie. L'auteur d'une comédie nouvelle. Les acteurs, les personnages d'une comédie. Le sujet, le plan d'une comédie. Comédie française. Comédie italienne, espagnole. Jouer une comédie. Représenter une comédie. Cet acteur est mieux placé dans la comédie que dans la tragédie.*

Les comédies d'Aristophane, de Plaute, de Térence, de Molière, etc., Les comédies composées par ces auteurs. *La comédie de l'Avare, du Misanthrope, du Joueur, etc.,* La comédie dont un avare, un misanthrope, un joueur, etc., est le principal personnage.

La haute comédie, se dit des hautes conceptions comiques où l'on se propose plus particulièrement la peinture des mœurs et des caractères.

Comédie de mœurs, Celle qui a pour objet principal la peinture des mœurs.

Comédie de caractère, Celle qui a principalement pour objet la peinture et le développement d'un caractère. *Le Tartufe est une comédie de caractère.*

Comédie d'intrigue, Celle où l'auteur s'occupe surtout d'intéresser et d'amuser par une action fortement intriguée, et par la multiplicité et la variété des incidents. *Les Fourberies de Scapin, le Barbier de Séville, sont des comédies d'intrigue.*

Comédie italienne, Comédie qui fut introduite en France par des acteurs italiens, et dans laquelle l'action se passe entre des personnages de convention, tels que Cassandre, Colombine, Arlequin, etc.

Comédie de cape et d'épée, Sorte de comédie remplie d'aventures amoureuses, de duels, etc., et où figurent des personnages de bonne maison. *Beaucoup de pièces de Calderon et de Lope de Vega sont des comédies de cape et d'épée.*

Comédie larmoyante, Celle où il y a beaucoup de situations pathétiques.

Comédie-ballet, se disait autrefois de Certaines comédies dont chaque acte se terminait par un divertissement de danse.

Comédie-vaudeville, Comédie dans laquelle on intercale des couplets.

Comédie héroïque, Celle qui représente une action sérieuse entre des personnages de haut rang. *Comédie pastorale,* Celle dont l'action se passe entre des bergers. *La comédie héroïque et la comédie pastorale ont vieilli.*

Comédie historique, Celle dont le sujet est puisé dans l'histoire. *Comédie anecdotique,* Celle dont le fond est une anecdote.

Comédie épisodique, Comédie dont les scènes n'ont entre elles aucune liaison nécessaire.

Prov. et fig., *C'est le secret de la comédie,* se dit D'une chose qui est sue de tout le monde, et dont quelqu'un veut faire un secret.

Prov. et fig., *C'est un personnage de comédie, un vrai personnage de comédie,* se dit D'un homme qui n'a que l'apparence de l'autorité, du crédit.

COMÉDIE, se prend quelquefois pour L'art de composer des comédies. *Il entend bien la comédie. La comédie a été portée par Molière, à la plus grande perfection connue.*

La comédie ancienne, la comédie moyenne et la comédie nouvelle. Noms donnés par les critiques aux trois périodes de l'art de la comédie chez les Grecs anciens.

COMÉDIE, se dit aussi de La représentation de toutes sortes de pièces de théâtre, comme sont la tragédie, le drame, le vaudeville, etc. *Jouer la comédie. Représenter la comédie. Il y eut bal et comédie. Donner la comédie. Voir la comédie. Être à la comédie.*

Il se dit figurément Des actions qui ont quelque chose de plaisant. *Je crois que ces messieurs jouent la comédie, nous donnent la comédie.*

C'est une comédie, une vraie comédie, se dit D'un événement plaisant, d'une aventure risible.

Donner la comédie au public, Tenir une conduite scandaleuse qui attire l'attention du public. *Donner la comédie,* Se faire remarquer par des manières extravagantes et ridicules. *Partout où il va, il donne la comédie.*

COMÉDIE, signifie aussi figurément, Feinte. *Tout cela n'est qu'une pure comédie. C'est de la haute comédie. Toute la vie de cet homme n'a été qu'une longue comédie.*

Jouer la comédie, Feindre des sentiments qu'on n'a pas, chercher à paraître ce qu'on n'est pas réellement.

COMÉDIE, signifie encore, Le lieu où l'on joue la comédie pour le public. *Il loge vis-à-vis de la comédie. Sa maison est à côté de la comédie. Les bureaux de la comédie.*

Portier de comédie, s'est dit autrefois de Celui qui se tenait à la porte d'un théâtre pour recevoir l'argent des personnes qui voulaient voir le spectacle.

COMÉDIE, se dit aussi de La troupe des comédiens qui appartiennent à un même théâtre. *Toute la comédie doit paraître dans cette pièce. La comédie française. La troupe de l'Opéra-Comique s'appelait autrefois la comédie italienne.*

COMÉDIEN, IENNE. s. Celui, celle dont la profession est de jouer la comédie sur un théâtre public. *Bon comédien. Excellent comédien. Mauvais comédien. C'est un pitoyable comédien. Ce comédien excelle dans le comique, mais joue mal dans le sérieux, dans le tragique. Comédiens de campagne. Comédiens ambulants. Comédiens françois. Comédiens italiens. Une troupe de comédiens. Les comédiens ont affiché une pièce nouvelle.*

Il se dit figurément d'Un hypocrite, d'un homme qui, dans des vues intéressées, feint des passions et des sentiments qu'il n'a pas, ou cherche à donner aux autres une fausse idée de son mérite. *Il est bon comédien. Méfiez-vous de lui, c'est un grand comédien.*

COMESTIBLE. adj. des deux genres. Qui peut se manger. Il ne se dit que De ce qui convient à la nourriture de l'homme. *Denrées comestibles. Plantes comestibles. Viandes et autres choses comestibles. Champignons comestibles.*

Il s'emploie plus ordinairement comme substantif masculin. *Un comestible. Des comestibles. Un impôt sur les comestibles. Une boutique de comestibles. Distribution de comestibles. Les comestibles sont rares et chers dans cette ville.*

COMÈTE. s. f. Il se dit de Certains astres qui se meuvent autour du soleil, suivant les mêmes lois que les planètes, mais dans des orbes tellement allongés, qu'ils ne nous deviennent visibles que dans la partie de leur cours la plus voisine de cet astre; ce qui fait qu'ils semblent paraître dans le ciel accidentellement. On appelle *Tête de la comète,* La nébulosité plus ou moins lumineuse, et généralement de figure ovoïde, qui semble former le corps de ces astres, par opposition à La traînée de lumière vague qui les accompagne ordinairement du côté opposé au soleil, et que l'on appelle *Queue de la comète.* Quelquefois cette lueur paraît s'étendre au delà de la tête, vers le soleil; et alors elle prend le nom de *Barbe de la comète.* D'autres fois aussi elle enveloppe toute la tête, et on l'appelle *La chevelure de la comète.* Ces deux dernières dénominations sont peu usitées. La tête des comètes, vue au télescope, présente souvent dans son intérieur une petite masse de lumière plus condensée; c'est ce que l'on nomme *Le noyau de la comète. Comète chevelue. Comète barbue. Comète à queue. Il parut une comète. On vit une comète. L'apparition d'une comète. Observer une comète. Le mouvement d'une comète. Le cours d'une comète. Le peu-

ple croit que les comètes sont des présages d'un événement funeste.

Il se dit, en termes de Blason, d'Une étoile à queue ondoyante, qu'on représente avec huit rayons.

Il se dit pareillement, en termes d'Artificiers, d'Une fusée volante dont la tête et la queue sont également lumineuses.

Comète, signifie aussi, Une espèce de jeu qui se joue avec des cartes, dont une porte particulièrement le nom de Comète. *Jouer à la comète.*

Comète, se dit encore, dans la Mercerie, d'Une espèce de ruban étroit et satiné, qui a ordinairement beaucoup d'apprêt. *Acheter de la comète.*

COMICES. s. m. pl. T. d'Antiq. Assemblées du peuple romain, pour élire des magistrats, ou pour traiter des affaires importantes de la république. *Comices par curies, par centuries, par tribus. Convoquer, dissoudre les comices.*

Comices agricoles, Réunions formées par les propriétaires et fermiers d'un canton, à l'effet d'améliorer les procédés agricoles et les races les plus utiles d'animaux domestiques. On dit aussi, au singulier, *Un comice agricole.*

COMIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à la comédie, prise dans le premier des sens indiqués ci-dessus. *Pièce comique. Poëte comique. Le genre comique. Sujet comique. Style comique. Verve comique.*

Troupe comique, Troupe de comédiens.

Comique, signifie aussi, Plaisant, propre à faire rire. *Visage, air comique. Aventure comique. Roman comique. Un chanteur comique. Cette intrigue est tout à fait comique.*

Fig., *Avoir le masque comique*, se dit en parlant D'un acteur comique, et signifie, Avoir un visage qui se prête à tous les mouvements de physionomie nécessaires pour bien exprimer le caractère d'un rôle plaisant.

Comique, est aussi substantif, au masculin; et alors il signifie, Le genre comique, la comédie. *Cet auteur entend bien le comique. Ce comédien n'est bon que dans le comique. Le haut comique. Le bas comique. Le comique de caractère. Le comique de situation. Le comique larmoyant.*

Fig., *Avoir du comique dans la figure*, Avoir une physionomie plaisante. *Avoir du comique dans l'esprit*, Avoir une disposition à saisir et à rendre le ridicule.

Comique, substantif, se dit aussi d'Un auteur comique. *Molière est notre premier comique.*

Il se dit également Du comédien qui est habituellement chargé de représenter les personnages plaisants ou bouffons. *C'est un bon comique. Il tient l'emploi de comique. Premier comique.*

Jouer les comiques, Tenir l'emploi de comique.

Fig. et fam., *C'est le comique de la troupe*, se dit D'une personne qui, dans une société, amuse ordinairement les autres par ses bouffonneries.

COMIQUEMENT. adv. D'une manière comique. *Il a traité ce sujet comiquement. Parler comiquement.*

COMITE. s. m. Il se disait d'Un officier préposé pour faire travailler la chiourme d'une galère. *Le comite d'une galère. Impitoyable comme un comite.*

COMITÉ. s. m. Réunion de personnes commises par une autorité quelconque, par une assemblée, etc., pour la discussion de certaines affaires, de certains objets. *Nommer un comité. Il s'est tenu plusieurs comités sur cette affaire. Le rapport d'un comité. Comité consultatif. Comité des arts et manufactures. Comité de l'artillerie. Le comité du contentieux, ou conseil d'État. Les membres, le président, le secrétaire d'un comité. Comité de bienfaisance.*

Comité de lecture, se dit, dans les Théâtres, d'Un comité devant lequel on lit les pièces présentées, et qui juge si elles doivent être jouées.

Comité secret, se dit en parlant Des assemblées réglées, lorsqu'elles excluent le public de leur salle, pour délibérer en secret. *La chambre s'est formée en comité secret. Demander le comité secret. Examiner, discuter une proposition en comité secret.*

Comité, se dit aussi, familièrement, d'Une société restreinte à un petit nombre de personnes entre lesquelles règne ordinairement une certaine familiarité. *Nous souperons ce soir en petit comité. On a fait une lecture en petit comité.*

COMMA. s. m. T. de Musique. La huitième ou neuvième partie d'un ton, à peu près la moitié d'un quart de ton. *La valeur du comma n'est appréciable que par le calcul.*

Comma, en termes d'Imprimerie, signifie, Une ponctuation qui se marque avec deux points l'un au-dessus de l'autre.

COMMAND. s. m. T. de Jurispr. Celui que l'acquéreur d'un héritage s'est réservé de nommer, et pour lequel il déclare avoir acquis. *Déclaration de command.*

COMMANDANT adj. Qui commande dans une place, ou qui commande des troupes, une troupe. *Les officiers commandants. Capitaine commandant.*

Il est plus ordinairement substantif. *S'il se fait du désordre, on s'en prendra au commandant. Il faut parler au commandant. Un commandant de place.*

Il se dit particulièrement des chefs de bataillon ou d'escadron. *Le grade de commandant.*

COMMANDE. s. f. Ordre donné à un fabricant, à un ouvrier, de faire un certain ouvrage, qui doit ordinairement être achevé dans un temps prescrit. *On lui a fait plusieurs commandes. Une bonne commande. Une commande très considérable. De fortes commandes. Une commande de draps.*

Ouvrage de commande, Tout ouvrage que l'on fait exprès pour une personne qui en a donné l'ordre. *C'est un meuble de commande.*

Fig. et fam., *Maladie de commande, joie de commande, douleur de commande, etc.*, Maladie, joie, douleur, etc., feintes et supposées.

COMMANDEMENT. s. m. Ordre que donne celui qui commande, qui a pouvoir de commander. *Commandement verbal. Commandement par écrit. Il a fait cela par votre commandement. J'obéis à vos commandements.*

Secrétaires des commandements, Les principaux secrétaires des princes et des princesses de la famille et de la maison du souverain.

Secrétaire d'État et des commandements. Qualité que les secrétaires d'État prenaient autrefois dans leurs titres.

Lettres signées en commandement, Lettres, arrêts qui étaient signés par un secrétaire d'État.

Commandement, se dit, dans un sens particulier, en termes de Guerre et de Marine, de Tout ordre bref qu'on donne à haute voix pour faire exécuter certains mouvements, certaines manœuvres. *Au commandement de... vous ferez telle chose. Il n'entendit pas le commandement.*

Commandement, en termes de Pratique, se dit de L'exploit fait par un huissier, en vertu d'un jugement ou d'un titre exécutoire par lequel il commande, au nom de la loi et de la justice, de payer, de vider les lieux, etc. *Toute saisie-exécution doit être précédée d'un commandement. Itératif commandement.*

Commandement, signifie encore, Loi, précepte. En ce sens, on dit par excellence : *Les dix commandements de Dieu. Les commandements de l'Église. Pécher contre le premier commandement. Observer les commandements.*

Commandement, signifie aussi, Autorité, pouvoir de commander. *Avoir commandement sur quelqu'un. Il a le commandement sur les troupes. Avoir le commandement des troupes, d'une armée. Cela est sous son commandement. Prendre le commandement. Accepter le commandement. Aspirer au commandement. Refuser le commandement.*

Avoir le commandement d'une province, d'une place, Y avoir la qualité, la place de gouverneur, de commandant.

Bâton de commandement, Bâton qui est le signe de l'autorité, et que portaient certains officiers investis d'un commandement.

Commandement, se dit quelquefois, en général, de L'action de commander, de la manière de commander. *Avoir le commandement doux. Avoir le commandement rude, dur. Cet officier a l'habitude du commandement. Tempérer la sévérité du commandement. Prendre le ton du commandement.*

Il a le commandement beau, se disait autrefois D'un officier qui commandait de bonne grâce. Cela se dit encore, par ironie, D'un homme qui donne des ordres impossibles ou très difficiles à exécuter; ou D'un homme qui n'a point d'autorité et auquel on ne veut pas obéir.

Avoir quelque chose à son commandement, Pouvoir s'en servir à sa volonté. *Il n'a point d'équipage, mais il a les voitures de ses amis à son commandement.*

Avoir une chose à commandement, L'avoir en main, pouvoir facilement en disposer. *Il a tout à commandement, l'argent, etc.*

Fig., *Avoir la parole à commandement, avoir le latin à commandement, etc.*, S'énoncer avec facilité, parler le latin comme sa propre langue, etc.

COMMANDER. v. a. Ordonner, enjoindre quelque chose à quelqu'un. *Il lui a commandé telle chose. C'est Dieu qui le commande. Dieu nous commande de l'aimer. Commandez qu'il s'arrête. La loi, l'Évangile commande telle chose.* On dit, par civilité : *N'avez-vous rien à me commander pour votre service? Vous n'avez qu'à commander. Etc.*

Il s'emploie figurément au sens moral. *L'honneur vous commande ce sacrifice. Les circonstances commandaient ces mesures.*

Fig., *Commander le respect, l'estime, l'admiration, etc.*, Inspirer un respect, une estime, une admiration, etc., dont il est impossible de se défendre. *Cette conduite commande l'admiration.*

Commander quelque chose à un ouvrier, à un artisan, Lui donner ordre de faire quelque chose de son métier. *Il a commandé un habit, des souliers, etc. Commander*

une tourte chez un pâtissier. Commander un dîner à un traiteur.

Fig., *Ce sentiment, cette passion ne se commande point*, se dit Des sentiments, des passions qui ne dépendent pas de notre volonté.

COMMANDER, signifie aussi figurément, en parlant Des choses, Dominer par son élévation. *Cette éminence, cette montagne commande la plaine, commande toute la vallée. La ville est commandée au nord par deux collines élevées.* Souvent, à l'idée d'une certaine élévation, se joint celle de la facilité que présente le lieu plus élevé pour attaquer ou battre celui qui l'est moins, en tirant de haut en bas. *La citadelle commande la ville.*

COMMANDER, signifie encore, Avoir le commandement, l'autorité. *Commander une armée. Commander les armées du roi. Commander l'avant-garde. Commander l'aile droite. Commander l'aile gauche. Commander un régiment, une troupe. Commander un poste. Commander un vaisseau, une escadre, une flotte. Commander l'armée navale.*

Commander une expédition, une attaque, un siége, etc., Être chargé de diriger une expédition, une attaque, un siége, etc. On dit de même, *Commander la manœuvre.*

COMMANDER, signifie, dans une acception particulière, Mener à la guerre une troupe du commandement de laquelle on est chargé. *Il commandait les dragons. L'officier qui commandait l'artillerie.*

Il signifie aussi, Donner l'ordre de faire une chose. *Il commanda le feu. Il commanda l'attaque, la retraite.*

Commander une troupe, des soldats, etc., pour une expédition, un coup de main, une attaque, etc., Donner à une troupe, à des soldats, etc., l'ordre de se tenir prêts pour une attaque, une expédition, un coup de main, etc. *Le onzième régiment fut commandé pour ouvrir la tranchée. Le colonel commanda un capitaine et un lieutenant par bataillon.*

COMMANDER, est souvent neutre, et signifie, Avoir droit et puissance de commander, avoir autorité, empire. *Le prince commande à ses sujets, le père à ses enfants, le maître à ses domestiques, le capitaine à ses soldats, etc. Il commande dans la ville, dans la citadelle. Commander dans une province. Commander sur mer. Le général commandant l'armée d'observation. Commander en maître, en roi. C'est un prince né pour commander. Il faut savoir obéir pour savoir bien commander. L'art de commander.*

Prov., *Commandez à vos valets*, se dit À une personne qui donne trop impérieusement ses ordres à des gens qui ne dépendent point d'elle.

Fig. et fam., *Commander à la baguette*, Commander avec un empire absolu; ou Commander avec hauteur et dureté.

Fig., *Commander à ses passions, se commander à soi-même*, Maîtriser, réprimer ses passions. *Je ne pouvais commander à mon impatience. Il n'a jamais su se commander.*

Fig., *Cette place forte commande à tout le pays*, Elle le tient en respect.

COMMANDÉ, ÉE. part. passé. *Un officier commandé*, Un officier qui est de service.

COMMANDERIE. s. f. Bénéfice affecté à l'ordre de Malte ou à quelque autre ordre militaire. *Une commanderie de Malte. Une commanderie de l'ordre Teutonique. Une commanderie de Saint-Jacques, de Saint-Lazare.*

COMMANDEUR. s. m. Chevalier d'un ordre militaire ou hospitalier, pourvu d'une commanderie. *Commandeur de Malte. Commandeur de Saint-Lazare. Commandeur de l'ordre Teutonique.*

Il désigne aussi, dans plusieurs ordres militaires et autres, Un grade plus ou moins élevé, qui est purement honorifique. *Dans l'ordre de la Légion d'honneur, le grade de commandeur est le troisième. Commandeur de l'ordre du Christ* (Portugal), *de l'ordre du Bain* (Angleterre), *de l'ordre du Mérite civil* (Wurtemberg), *etc.*

Commandeurs de l'ordre, Ecclésiastiques qui avaient l'ordre du Saint-Esprit. *Commandeur de l'ordre du Saint-Esprit.*

Commandeur des croyants. Titre que prenaient les califes.

COMMANDITAIRE. s. m. Celui qui n'est que simple bailleur de fonds dans une société en commandite, qui ne prend aucune part à la gestion, et qui n'est responsable que jusqu'à concurrence de sa mise. On dit aussi, adjectivement, *Associé commanditaire.*

COMMANDITE. s. f. Société formée entre un ou plusieurs associés responsables et solidaires, et un ou plusieurs associés simples bailleurs de fonds, qui ne prennent aucune part à la gestion de la société, et qui ne sont responsables que jusqu'à concurrence de leurs mises. *Société en commandite.* Il se dit aussi De la mise de fonds d'un commanditaire. *Il a versé sa commandite.*

COMMANDITER. v. a. Fournir à un commerçant, à un industriel, les fonds nécessaires à son exploitation, moyennant un certain intérêt, mais sans prendre part à la gestion et sans être responsable que jusqu'à concurrence de sa mise.

COMMANDITÉ, ÉE. part. passé.

COMME. adv. de comparaison. De même que, ainsi que, de la manière que, autant que, à quel point, combien. *Ils sont faits l'un comme l'autre. Amer comme de l'absinthe. Cela est froid comme glace. Il est hardi comme un lion. Faites comme cela. Faites comme lui. Comme j'espère. Comme l'on dit. Comme dit tel auteur. Comme vous voyez. Comme il est juste. Ses avis sont reçus comme des oracles. Je regarde cela comme une chose non avenue. Je lui ai dit, comme à vous, tout ce que j'en pensais. À la campagne comme à la ville. Comme il avait puni le crime, il voulut aussi récompenser la vertu. Comme son devoir est de... le nôtre est également de... Comme le soleil efface les autres astres, ainsi... Vous savez comme il s'est conduit envers moi. Voici comme l'affaire se passa. Comme vous me traitez! Comme vous voilà fait! Rien n'anime le soldat comme l'exemple des chefs. Rien n'encourage les artistes et les gens de lettres comme de voir les talents en honneur. Comme il est changé! Vous voyez comme il travaille. Comme il m'est doux de penser que...*

Prov. et fig., *Comme on fait son lit on se couche*, Il faut s'attendre au bien ou au mal qu'on s'est préparé par la conduite qu'on a tenue, par les mesures qu'on a prises.

Un homme comme lui, Un homme de son mérite, de son rang, etc. *Un homme comme lui, comme vous est au-dessus d'un pareil soupçon.*

Fam., *Comme cela*, Ni bien ni mal. *Comment se porte-t-il? Comme cela.*

Fam., *Il est comme cela*, C'est son caractère, sa manière, son usage, etc.

Fam., *C'est tout comme*, C'est la même chose.

Fam., *Comme quoi*, Comment. *Voilà comme quoi je suis ici.* Cette façon de parler est peu usitée.

COMME, se joint, dans un sens à peu près semblable, avec certains verbes, tels que *Considérer, regarder, etc.*, pour marquer l'opinion que l'on a de quelqu'un ou de quelque chose, le jugement que l'on en porte. *Il fut regardé comme le plus habile capitaine de son siècle. Nous devons considérer cela comme le présage de quelque grand événement. On le citait comme le plus intègre des magistrats.*

Comme si, De même que si. *Il me voulait engager dans cette affaire, comme si elle eût été juste. Il me pressait de le servir, comme si j'y étais obligé. Il me traite comme si j'étais son valet. Il n'osait avancer, comme s'il eût craint d'être maltraité.*

Comme aussi, Et pareillement, et de plus. On ne l'emploie guère qu'en termes de Pratique. *Le contrat porte que... comme aussi que...*

Comme en effet. Façon de parler dont on se sert pour confirmer ce que l'on a dit. *S'il est homme de bien, comme en effet il l'est, il dira...*

COMME, signifie aussi, Par exemple. *Les mots français en tié sont féminins, comme* Amitié, pitié, etc.

COMME, signifie quelquefois, Presque, quasi. *Il est comme insensé. Il est comme mort. Cela est comme fait.*

Il signifie aussi, En quelque façon. *La lumière est comme l'âme des couleurs. Il le regarde comme son second père. Elle l'examina longtemps comme pour s'assurer que c'était bien lui.*

COMME, signifie aussi, En qualité de, en tant que. *Le pape peut être considéré ou comme chef de l'Église, ou comme prince temporel. Je vous dis cela comme votre parent et votre ami. Cette plante est employée en médecine comme vermifuge. Il proposa, comme expédient, de faire telle chose. Comme ouvrage de circonstance, cette pièce a du mérite.*

Il signifie quelquefois, familièrement, En vertu de quoi. *Obtenez un ordre comme il faut que je parte.*

COMME, est encore adverbe de temps, et signifie, Lorsque, dans le temps, au moment où. *Comme le roi était à Paris, il arriva, etc. Comme je faisais telle chose, j'appris que, etc. Comme ils étaient assemblés, on leur apporta des lettres.*

COMME, est aussi conjonction, et signifie, Parce que, vu que, par le motif que. Il se met tantôt au commencement, tantôt au milieu de la phrase. *Comme il a toujours aimé le bien public, jamais il n'a voulu consentir à ce projet. Comme ses raisons paraissaient bonnes, on s'y rendit. On préféra ce moyen comme plus doux. Ils rejetèrent cette mesure comme trop violente.*

Il peut être suivi de la conjonction *Aussi*. *Comme il est inconstant dans ses projets, aussi voit-on qu'il réussit rarement en quelque chose.* Ce tour est maintenant peu usité.

COMMÉMORAISON. s. f. T. de Liturgie. Mémoire, mention que l'Église fait d'un saint ou d'une sainte, le jour qu'on célèbre une autre fête. *L'Église a fait commémoraison de tel saint.* On dit aussi, *La commémoraison des morts.* Voyez COMMÉMORATION.

COMMÉMORATIF, TIVE. adj. Qui rappelle le souvenir. *Fête commémorative.*

COMMÉMORATION. s. f. T. de Liturgie. Cérémonie établie pour rappeler le souve-

nir de quelque événement important. *On a chanté un* Te Deum *en commémoration de cette victoire.*

La commémoration des morts, La fête que l'Église célèbre le jour des Morts. Il se dit aussi de La mention que le prêtre fait des trépassés, à l'endroit de la messe appelé *Mémento.*

Fam. et en plaisantant, *Faire commémoration de quelqu'un,* En faire mention.

COMMENÇANT, ANTE. s. Celui, celle qui en est encore aux premiers éléments d'un art, d'une science. *Cet auteur, ce livre est trop difficile, trop fort pour un commençant. La classe des commençants.*

COMMENCEMENT. s. m. Ce par quoi une chose commence; la première partie d'une chose qui a ou qui doit avoir une durée, une suite, un progrès, une étendue. *Bon commencement. Mauvais commencement. Heureux commencement. Au commencement du monde. Dès le commencement. Dans le commencement. Depuis le commencement de la monarchie. Les commencements des grands États sont obscurs. Le commencement de l'année. Être au commencement du printemps. Donner commencement à quelque chose. Souvent, de petits commencements on vient à de grandes choses. Cette action fut le commencement de sa fortune. Le commencement d'une passion. Un beau commencement d'année. Un heureux commencement de campagne. Le commencement d'un livre. Lire un livre depuis le commencement jusqu'à la fin. Le commencement d'un discours, d'un poëme, d'une histoire.*

Fam., *Il y a commencement à tout,* On ne peut bien faire tout de suite les choses qu'on n'a point encore essayé de faire, auxquelles on ne s'est point encore exercé.

Prendre son commencement, prendre commencement, Commencer. *Cette monarchie a pris son commencement dans tel siècle.*

Absol., *Au commencement,* Au commencement du monde. *Au commencement Dieu créa le ciel et la terre.* Il n'est guère usité qu'en style de l'Écriture.

En Jurispr., *Commencement de preuve,* se dit de Ce qui fait présumer la vérité d'un fait ou d'une promesse, sans néanmoins fournir une preuve suffisante. *Commencement de preuve par écrit.*

Commencements, au pluriel, se dit Des premières leçons, des premières instructions dans un art, ou dans une science. *Il a de bons commencements dans les mathématiques, dans la peinture, etc. Les commencements sont toujours difficiles.*

Commencement, se prend aussi pour Principe, cause première; et, dans ce sens, on dit, *Dieu est le commencement et la fin de toutes choses.*

COMMENCER. v. a. Faire le commencement d'une chose, donner à une chose un commencement d'existence. *Commencer un bâtiment. Commencer un ouvrage. Commencer un discours. Etc.*

Commencer de, désigne une action qui aura de la durée. *Lorsqu'il commença de parler, chacun se tut pour l'écouter. Il avait commencé d'écrire sa lettre. Je commençais à peine de dormir, quand ce bruit me réveilla. Commencer de dîner. On a commencé de bâtir sa maison il y a huit jours. On commença d'ouvrir la tranchée. Ce roi commença de régner en telle année.* Cependant on dit quelquefois *Commencer à,* pour *Commencer de. Commençons à dîner. Ils commencèrent à jouer. Etc.*

Commencer à, désigne une action qui aura du progrès, de l'accroissement. *Cet enfant commence à parler, à lire, à écrire. Ses nuits sont plus calmes, il commence à dormir un peu. Je commence à comprendre. Cet ouvrier commence à travailler beaucoup. Son orgueil commence à me déplaire. La dispute commençait à s'échauffer. Le jour commence à luire.*

Commencer l'année, commencer la journée, etc., par telle ou telle chose, par faire telle ou telle chose, se dit en parlant De la première chose qu'on fait au commencement de l'année, de la journée, etc. On dit à peu près dans le même sens : *Ce prince a commencé son règne par rétablir le bon ordre dans ses États.*

Commencer l'année, commencer la journée, etc., Être encore dans les premiers temps de l'année, dans les premières heures de la journée, etc. *Nous ne faisons que de commencer l'année. On ne fait que de commencer la campagne.*

Commencer quelqu'un, Lui donner les premières leçons, les premiers commencements de quelque art, de quelque science; être le premier, par exemple, à lui montrer à faire des armes, à monter à cheval, à danser, etc. *Ce maître de danse n'est bon qu'à commencer les enfants. C'est cet écuyer qui l'a commencé. Ce jeune homme a été bien commencé, mal commencé.*

Cette nourrice a commencé cet enfant, Elle est la première qui lui ait donné à teter.

Commencer un cheval, Lui donner les premières leçons de manége.

Commencer, s'emploie souvent absolument. *Ce jeune homme a mal commencé. Je n'avais pas commencé, qu'il survint un importun. Quand commencerez-vous? Par où commencerez-vous? Je commencerai par là. Je commencerai par vous dire que... Il faut commencer par un bout et finir par l'autre. Il a commencé par où il fallait finir. Chacun attendait, pour agir, qu'un autre commençât. À ce jeu, la personne qui commence dit telle chose. Je ne fais que de commencer, que commencer. S'il continue comme il a commencé, il ira loin. Le poëte commence par une invocation à Vénus.*

Prov., *N'a pas fait qui commence.*

Il commence par où les autres finissent, Les premières choses qu'il fait égalent les actions, les progrès de ceux qui travaillent depuis longtemps.

Commencer, est aussi neutre. *L'année commençait. Les fêtes ont commencé. Le sermon commence. Ce livre, ce poëme, ce discours commence bien. Le premier acte commence par une scène entre tels personnages. Par où la dispute a-t-elle commencé? Le spectacle a commencé à telle heure. Cette montagne, cette forêt commence en tel lieu, en tel pays, auprès de telle ville.*

Il s'emploie aussi quelquefois impersonnellement. *Il commence déjà à faire jour. Il commençait à pleuvoir quand nous partîmes.*

Commencé, ée. part. passé.

COMMENDATAIRE. adj. des deux genres. Qui possède un bénéfice en commende. *Abbé commendataire.*

COMMENDE. s. f. Titre de bénéfice que le pape donnait à un ecclésiastique nommé par le roi, pour une abbaye régulière, avec permission au commendataire de disposer des fruits pendant sa vie. *La commende était une dérogation au droit commun. Abbaye en commende.*

COMMENSAL. s. m. Celui qui mange habituellement à même table avec un autre. *C'est mon commensal. Nous sommes commensaux.* On dit aussi, *Être commensal d'une maison,* Y être attaché, y manger habituellement. Il est familier.

Il s'est dit, dans un sens particulier, Des officiers de la maison du roi qui avaient bouche à cour, pendant qu'ils étaient de service. *Il était commensal de la maison du roi. Les commensaux avaient autrefois certains priviléges.*

COMMENSALITÉ. s. f. Qualité de commensal. *Sa familiarité, sa commensalité dans cette maison.* Il est peu usité. Il s'est dit Du droit des commensaux de la maison du roi. *L'Académie française jouissait du droit de commensalité.*

COMMENSURABILITÉ. s. f. T. de Mathém. Rapport de nombre à nombre entre deux grandeurs qui ont une mesure commune.

COMMENSURABLE. adj. des deux genres. T. de Mathém. Il se dit De deux grandeurs qui ont un rapport de nombre à nombre, ou, ce qui revient au même, une mesure commune. *Tous les nombres entiers et fractionnaires sont commensurables entre eux. Lignes commensurables entre elles. Grandeurs commensurables.*

COMMENT. adv. De quelle sorte, de quelle manière. *Si vous voulez savoir comment la chose s'est passée, je vous le dirai. Voyons comment il en sortira. Je ne sais comment il peut subsister. Il a, je ne sais comment, trouvé le moyen de s'évader. Comment se porte-t-il? Comment a-t-il pu se sauver? Comment cela? Comment faire? Comment? que dites-vous!*

Il s'emploie quelquefois par exclamation et pour marquer l'étonnement où l'on est de quelque chose; et alors il signifie, Eh quoi! Est-il possible! *Comment! vous voilà? Comment! malheureux, avez-vous bien l'assurance de soutenir cela? Comment! est-il donc vrai qu'il soit mort?*

Il se dit aussi dans le sens de Pourquoi, d'où vient que? *Comment vous êtes-vous avisé de venir ici? Comment s'est-il adressé à moi plutôt qu'à un autre?*

Il s'emploie aussi quelquefois substantivement. *J'ignore le comment. Savoir le pourquoi et le comment d'une chose.* Dans ce sens, il est familier, et quelquefois didactique.

COMMENTAIRE. s. m. Éclaircissements, observations et remarques sur un livre, sur un texte, pour en faciliter l'intelligence. *Docte, savant commentaire. Ample commentaire. Commentaire perpétuel. Commentaire sur la Bible. Commentaire sur Aristote, sur Hippocrate. Faire un commentaire. Faire des commentaires. Ce livre est si obscur et si difficile, qu'on ne peut l'entendre sans commentaire. Il le faut lire avec un commentaire. Le texte et le commentaire. Les commentaires sur le code civil.*

Fig. et fam., *Cela n'a pas besoin de commentaire,* se dit D'une chose qui est très claire, qui n'a pas besoin d'être expliquée.

Fig. et fam., *Point de commentaire,* se dit Pour imposer silence à un inférieur qui se permet de faire des observations sur ce qu'on lui ordonne ou sur ce qu'on lui défend.

Commentaire, se dit, figurément et familièrement, de L'interprétation, ordinairement maligne, qu'on donne aux discours ou aux actions de quelqu'un. *Voilà comme je l'ai ouï conter; mais le commentaire ajoute, dit que... Il fait des commentaires*

sur les actions de tout le monde. On ferait là-dessus un beau commentaire. On fit bien des commentaires. On fit divers commentaires sur cette action-là, sur cette parole-là.

COMMENTAIRES, au pluriel, est Le titre de certaines histoires écrites par ceux qui ont eu la plus grande part aux faits qui y sont rapportés. *Les Commentaires de César. Les Commentaires de Montluc.*

COMMENTATEUR. s. m. Celui qui fait un commentaire, des commentaires. *Bon commentateur. Docte, savant commentateur. Ennuyeux commentateur. Les commentateurs de la Bible. Les commentateurs d'Aristote, d'Homère. Les commentateurs du code.*

COMMENTER. v. a. Faire un commentaire, des commentaires. *Commenter la Bible. Plusieurs savants ont commenté Homère. Commenter Virgile.*

Il est aussi neutre, et signifie, Tourner en mauvaise part, interpréter malignement; et alors il se met toujours avec la préposition *Sur. Il commente sur tout. Je ne crains point que l'on commente sur mes actions. Il n'y a point à commenter là-dessus.*

Il se dit quelquefois absolument, et signifie alors, Ajouter malignement à la vérité de la chose. *Il en dit plus qu'il n'y en a, il commente un peu.*

COMMENTÉ, ÉE part. passé.

COMMÉRAGE. s. m. Propos, conduite de commère. *Le commérage de la bonne compagnie. Des commérages de portier.* Il est familier.

COMMERÇABLE. adj. des deux genres. Qui peut être négocié. Il ne se dit que Des effets publics, des lettres de change, etc. *Effets commerçables. Billets commerçables.* On dit plus souvent aujourd'hui, *Négociable.*

COMMERÇANT, ANTE. adj. Qui commerce, où il se fait un grand commerce. *Les peuples commerçants. Une nation, une ville commerçante.*

Il est souvent employé comme substantif, et se dit Des négociants, des marchands en gros. *Un bon commerçant. Un riche commerçant.*

COMMERCE. s. m. Trafic, négoce de marchandises, d'argent, soit en gros, soit en détail. *La liberté, la facilité du commerce. Établir, rétablir le commerce. Défendre, interdire, gêner le commerce. La paix entretient le commerce, fait aller le commerce, fait fleurir le commerce, met de l'argent dans le commerce. Cela fait rouler le commerce. La guerre fait cesser le commerce, rompt le commerce, paralyse le commerce. Le commerce est interrompu, perdu, ruiné. Le commerce va bien, ne va plus. Le commerce languit. Le commerce enrichit un État, est la richesse d'un État. Le commerce ne demande que liberté et protection. Commerce en gros, en détail. Commerce interlope. Commerce de contrebande. Commerce maritime. Commerce d'entrepôt. Commerce étranger. Commerce avec les colonies. Commerce des colonies, de l'Inde, de la Chine, du Levant. Commerce intérieur. Commerce extérieur. Le principal commerce de la Russie consiste en fourrures, etc. Le commerce français. Le commerce des épiceries. Le commerce des soies, des soieries, des toiles, des cuirs, etc. Faire commerce de toutes sortes de marchandises. Affaires de commerce. Entreprises de commerce. Navires de commerce. Villes de commerce. Maison de commerce. Effets de commerce. C'est une bonne branche de commerce. Commerce avantageux, lucratif. Faire le commerce. Faire un petit commerce, un grand commerce. Livres de commerce. Société de commerce. Traité de commerce. Tribunal de commerce. Code de commerce. Le ministère du commerce. Conseil du commerce et des manufactures.*

Chambre de commerce, Réunion de négociants chargés de donner leur avis aux autorités locales sur ce qui concerne le commerce.

Fig., *Faire un mauvais, un méchant, un vilain commerce, un honteux, un infâme commerce,* Se mêler de quelque pratique ou de quelque intrigue qui n'est pas honnête.

COMMERCE, désigne quelquefois, par extension, Le corps des commerçants et négociants. *Cette loi a mécontenté le commerce. Le haut commerce.*

COMMERCE, se dit, figurément, Des liaisons, des rapports, des communications que les personnes ont les unes avec les autres, pour quelque objet que ce soit. *Dans le commerce de la vie. Dans le commerce du monde. Avoir commerce, entretenir commerce avec quelqu'un. Ils ont grand commerce ensemble. Ils sont en grand commerce l'un avec l'autre. Je suis bien son serviteur, mais point de commerce. Il a rompu tout commerce avec ces gens-là. Quel commerce ont-ils ensemble? Ils entretiennent commerce de lettres* ou *par lettres. Ils ont commerce de nouvelles. Commerce d'esprit. Commerce de littérature. Commerce d'idées, de sentiments. Commerce de galanterie. Commerce innocent. Commerce suspect. Commerce scandaleux. Commerce charnel.*

Avoir commerce, être en commerce avec... se dit, en mauvaise part, D'une liaison illicite entre deux personnes de sexe différent.

Être d'un commerce agréable, d'un bon commerce, Être d'agréable société. *Être d'un commerce sûr,* Être discret, savoir garder les secrets dont on a reçu confidence. *C'est un homme d'un commerce sûr, vous pouvez vous fier à lui.*

Jeu de commerce, Jeu de cartes entre trois, quatre, jusqu'à neuf personnes.

COMMERCER. v. n. Trafiquer, faire le commerce. *Commercer dans le Levant, en Espagne, dans les colonies. Cette nation commerce avec tous les peuples de la terre.*

Il se dit aussi, figurément, Des rapports, des communications que les personnes ont les unes avec les autres. *C'est en commerçant avec les hommes qu'on apprend à les conduire. Avec de l'art, on amène les sourds-muets à pouvoir commercer avec les autres hommes.*

COMMERCIAL, ALE. adj. Qui appartient, qui est relatif au commerce. *Règlements, statuts commerciaux. Affaires, matières commerciales. Opérations, entreprises commerciales. Agents commerciaux.*

Liberté commerciale, Liberté des échanges entre les différents pays.

COMMÈRE. s. f. Celle qui a tenu un enfant sur les fonts : on lui donne ce nom tant à l'égard du parrain qu'à l'égard du père et de la mère de l'enfant.

COMMÈRE, se dit aussi, familièrement, d'Une femme de basse condition, qui veut savoir toutes les nouvelles du quartier, et qui parle de tout à tort et à travers. *C'est une commère, une vraie commère, une franche commère.*

Il se dit, par extension, de Toute autre femme, de quelque condition qu'elle soit, qui a le même défaut. On peut même quelquefois l'appliquer Aux hommes. *Cet homme est une vraie commère.*

Fam., *C'est une bonne commère, une fine commère, une maîtresse commère,* C'est une femme qui a de la tête, une femme hardie et rusée, que rien ne rebute.

Prov. et fig., *Tout se fait, tout va par compère et par commère,* Tout se fait par faveur et par recommandation.

COMMETTANT. s. m. Celui qui charge un autre du soin de ses intérêts politiques ou privés. *Rendre compte à ses commettants. Son commettant lui a donné des instructions fort étendues.*

COMMETTRE. v. a. (Il se conjugue comme *Mettre.*) Faire. Dans ce sens, il ne se dit qu'en parlant De ce qui est péché, crime ou faute. *Commettre un crime, une faute, une méchante action. Commettre un péché. Il n'a commis en cela qu'une faute légère. Ils commirent de grands excès. Commettre une irrévérence dans l'église. C'est commettre une incivilité, que de...*

Il signifie aussi, Employer, préposer ; et alors il ne se dit qu'en parlant Des personnes. *Commettre un homme à un emploi. Il fut commis à l'exercice de telle charge. Le roi l'a commis pour avoir soin de... Il fut commis pour garder les prisonniers. Ce sont des gens qu'on a commis exprès pour cela. On a commis tel juge pour informer.*

En termes de Pratique, *Commettre un rapporteur,* Nommer un juge pour être rapporteur dans une affaire. *Il a été commis pour rapporteur.*

COMMETTRE, signifie encore, Confier. *J'ai commis cela à vos soins. Je vous en ai commis le soin.*

COMMETTRE, signifie aussi, Compromettre, exposer mal à propos à quelque danger, à quelque embarras, à quelque avanie, etc. *Je ne veux point, s'il vous plaît, que vous me commettiez là dedans. N'ayez pas peur, je ne vous commettrai point. Commettre sa réputation. Commettre la fortune de l'État. Commettre les armes, la réputation des armes du prince. Par cette démarche imprudente, cet ambassadeur a commis le nom de son maître. C'est commettre l'autorité du roi, que d'en user de la sorte.*

Il s'emploie aussi dans ce sens avec le pronom personnel. *Un ambassadeur se commet, quand il excède ses pouvoirs. Un honnête homme se commet, quand il entre en lice avec de tels adversaires. Il craignait de se commettre, contre un si grand capitaine.*

Commettre deux personnes l'une avec l'autre, Les mettre dans le cas de se brouiller ensemble. *Il a commis le père avec le fils. Il a fait des rapports qui ont pensé les commettre l'un avec l'autre.*

Se commettre avec quelqu'un, S'exposer, se mettre au hasard d'avoir une affaire, un démêlé avec lui. *Vous ferez bien de ne vous pas commettre avec lui, c'est un homme dangereux.*

COMMETTRE, en termes de Marine, Tordre ensemble plusieurs torons pour en former un cordage. *Commettre un cordage.*

COMMIS, ISE. part. passé. *Juges commis pour examiner une affaire. Un dépôt commis aux soins de quelqu'un. Un crime commis.*

Avoir ses causes commises aux requêtes du palais, aux requêtes de l'hôtel, etc., se disait autrefois De ceux qui, dans certains cas, avaient le droit d'y plaider en première instance, et d'y attirer les procès qu'on leur intentait en d'autres juridictions. *Les commensaux de la maison du roi, les quarante de l'Académie française, avaient leurs causes commises aux requêtes du palais, aux requêtes de l'hôtel.*

COMMINATOIRE. adj. des deux genres. T. de Jurispr. Il se dit D'une clause, d'une disposition légale, d'un jugement, etc., qui renferme quelque menace, en cas de contravention. *Clause comminatoire. Disposition comminatoire. Jugement, sentence comminatoire. Cela n'est que comminatoire. Les peines comminatoires ne sont point encourues de plein droit, et peuvent n'être pas infligées.*

COMMIS. s. m. Celui qui est chargé par un autre de quelque emploi, de quelque fonction dont il doit lui rendre compte. On ne le dit guère que de ceux qui sont employés dans les bureaux d'une administration, ou chez un négociant, un banquier, etc. *Commis au ministère. Les commis d'une administration, d'un greffe. Commis expéditionnaire. Commis de bureau. Commis de l'octroi. Commis aux barrières. Commis des douanes. Les commis d'un négociant, d'un banquier, d'un marchand. Il est commis d'un tel, chez un tel. Un bon commis. Un commis intelligent. Il a plusieurs commis sous ses ordres. Premier commis. Commis marchand.*

Commis voyageur, Commis qui voyage pour les affaires d'une maison de commerce.

COMMISE. s. f. T. de Jurispr. féodale. Confiscation d'un fief au profit du seigneur, faute de devoirs rendus par le vassal. *Fief tombé en commise.*

COMMISÉRATION. s. f. Pitié, miséricorde, sentiments de compassion. *Cela excita une grande commisération dans toute l'assemblée. Exciter la commisération publique.*

COMMISSAIRE. s. m. Celui qui est commis pour remplir des fonctions ordinairement temporaires, et relatives à un objet particulier. *Des commissaires furent nommés, de part et d'autre, pour fixer les limites. On donna des commissaires à ce criminel d'État pour lui faire son procès. Le roi nomma des commissaires pour examiner, pour juger. Il y avait des commissaires du roi aux états de Languedoc, aux états de Bretagne. Commissaire du gouvernement chargé de soutenir la discussion d'un projet de loi présenté aux chambres. Le commissaire du gouvernement monta à la tribune. L'assemblée élut deux commissaires pour faire les dispositions convenables.*

Commissaire départi, se disait autrefois d'Un intendant de province.

Commissaires du gouvernement, s'est dit, à une certaine époque, Des procureurs généraux et des autres officiers du ministère public. *Commissaire du gouvernement près le tribunal de...* Il se dit aussi Des délégués à qui le gouvernement confie, à titre provisoire, certains pouvoirs, certaines fonctions. *En 1848, les commissaires du gouvernement tenaient lieu de préfets.* Il se dit encore Des fonctionnaires chargés de la surveillance des compagnies financières ou industrielles. *Commissaire du gouvernement près de telle compagnie.*

Commissaire des guerres, Officier qui était préposé pour avoir soin de la police des troupes dans la marche, pour les passer en revue, et pour les faire payer. *Il était commissaire des guerres dans un département. Les commissaires des guerres ont été remplacés par des intendants militaires.*

Commissaire des vivres, Officier qui était préposé ou commis pour avoir soin des vivres d'une armée ou d'une place de guerre.

Commissaire d'artillerie, Officier qui était commis pour servir dans l'artillerie, et pour avoir soin de tout ce qui en regardait l'attirail et l'équipage.

Commissaire de marine, Officier préposé pour avoir soin de ce qui concerne l'équipement et l'approvisionnement des vaisseaux de l'État, pour passer en revue les officiers et les troupes de la marine, pour payer les soldes, etc. *Il y avait autrefois un commissaire de la marine du Ponant, et un commissaire de la marine du Levant. Commissaire général de la marine. Commissaire ordonnateur. Commissaire de première classe, de seconde classe. Sous-commissaire.*

Commissaire général de la cavalerie, Officier principal qui commandait la cavalerie légère sous l'autorité du colonel général et du mestre de camp général, ou en leur absence : par extension, on appelait aussi son régiment *Le commissaire général.*

Commissaire des pauvres, Celui qui, dans une paroisse, recueillait la taxe qu'on y avait établie pour les pauvres. Il se dit quelquefois encore Des membres d'un bureau de charité, de bienfaisance.

Commissaire de police, ou simplement, *Commissaire*, Officier public chargé, dans les villes, de faire observer les règlements et les ordonnances de police. *Faire sa plainte, porter sa plainte devant un commissaire, devant le commissaire, au commissaire. Le commissaire avait son écharpe. On le conduisit chez le commissaire du quartier. Commissaire de police d'un arrondissement. Il y a dans certaines villes un commissaire général de police.*

Commissaire-priseur-vendeur, ou simplement, *Commissaire-priseur*, Officier qui met le prix aux effets mobiliers dont la vente se fait en public au plus offrant et dernier enchérisseur.

COMMISSAIRE, s'est dit aussi de Celui qui était établi par autorité de justice pour administrer, pour régir des biens saisis ou mis en séquestre. *Il fut ordonné que les biens en question seraient régis par commissaires. L'huissier, le sergent établi commissaire au régime des biens saisis par justice.*

Commissaire aux saisies réelles, Officier qui était commis pour avoir soin des biens saisis réellement.

COMMISSAIRE, se dit encore, dans un sens particulier, d'Un juge délégué par le tribunal auquel il appartient, pour procéder à certaines opérations, et en faire son rapport, lorsqu'il y a lieu. *Le parlement nomma des commissaires pour instruire l'affaire sur les lieux. Un commissaire fut nommé, fut député pour ouïr les parties. Le commissaire s'est transporté sur les lieux. Commissaire en cette partie.* Dans ce sens, on dit plus souvent aujourd'hui, *Juge-commissaire. Nommer un juge-commissaire. Ordonnance du juge-commissaire. Procès-verbal du juge-commissaire. Rapport du juge-commissaire. Le tribunal ordonna une enquête, et nomma pour juge-commissaire N.*

Commissaire de la cour, se disait autrefois d'Un commissaire du parlement ou de quelque autre cour supérieure. *Le procès a été vu par les commissaires de la cour, il n'est plus question que de le rapporter à la chambre.*

Travailler de grands commissaires, se disait autrefois Lorsqu'un certain nombre de conseillers, avec le président, travaillaient extraordinairement, dans le palais même, à l'examen, à la discussion d'une affaire. *Travailler de petits commissaires*, se disait Lorsque c'était chez le président que les conseillers s'assemblaient pour travailler. On disait de même, *Cette affaire a été jugée de grands commissaires, elle a été vue de petits commissaires.*

COMMISSAIRE, signifie aussi, Membre d'une commission. *L'Académie nomma une commission de cinq membres : les commissaires firent leur rapport.*

Commissaire d'un bal, d'une fête, d'un banquet, Ceux qui sont chargés d'en diriger les préparatifs et d'en faire les honneurs.

COMMISSARIAT. s. m. La qualité, l'emploi de commissaire. *Cet employé a obtenu un commissariat.*

Il se dit aussi de La durée des fonctions d'un commissaire. *Il s'est absenté tout le temps de son commissariat.*

COMMISSION. s. f. Fait, action, chose commise. En ce sens, il n'est guère usité que dans cette phrase, *Péché de commission.* On l'oppose à *Péché d'omission.*

Il signifie aussi, Charge qu'on donne à quelqu'un de faire quelque chose. *Commission honorable, agréable, difficile, pénible, fâcheuse. Donner commission à quelqu'un de faire quelque chose, lui donner une commission, le charger de quelque commission. Faire une commission. Exécuter, remplir une commission. S'acquitter de sa commission. Outrepasser sa commission. Les ambassadeurs ayant exposé leur commission. Il a reçu commission d'aller en tel lieu. Révoquer une commission. Elle a commission d'acheter les plus belles étoffes.*

Il signifie quelquefois, dans une acception particulière, Charge d'acheter, de faire quelque emplette. *C'est lui qui fait toutes les commissions de la province. On lui envoie plusieurs commissions et point d'argent. Donnez vos commissions à qui vous voudrez. Je ne veux plus me mêler de vos commissions. Elle est toujours chez les marchands pour quelque commission.*

Il se dit aussi d'Un message dont on charge un domestique, un subalterne, un commissionnaire. *Ce domestique fait fort bien les commissions. Il est allé, on l'a envoyé en commission. On lui a donné plusieurs commissions.*

COMMISSION, dans le Commerce, se dit de La profession de celui qui fait habituellement des actes de commerce pour le compte d'autrui. *Faire la commission. Il s'est enrichi à faire la commission. Maison de commission.*

Il se dit également de Ce qu'un commissionnaire perçoit pour son salaire. *Il en a coûté tant de commission sur ces marchandises.*

COMMISSION, se prend aussi pour Un mandement du prince, une ordonnance du magistrat ou de quelque autre personne ayant autorité de commettre, de députer. *Commission verbale. Commission par écrit. Expédier une commission. Sceller une commission. Sa commission porte que... Il exerce cette charge en vertu de la commission qu'il en a obtenue, en vertu de sa commission, par commission. Obtenir commission d'un juge. Il demandait par sa requête commission pour informer. Le parlement décerna commission. Faire enregistrer une commission. Il a reçu une commission de son supérieur, de son général. Quand ils furent assemblés, il leur exposa la teneur de sa commission. Faire connaître sa commission. Montrez-moi votre commission. Délivrer, expédier des commissions pour la levée des impôts, pour celle des troupes. Commission de colonel.* Ce sens est aujour-

d'hui beaucoup moins usité que dans l'ancien régime.

Commission rogatoire, Commission qu'un juge adresse à un autre juge, pour l'inviter à faire quelque acte de procédure, d'instruction, dans l'étendue de son ressort. *La commission rogatoire s'adresse aux juges des lieux.*

COMMISSION, se dit en outre d'Un emploi qu'on exerce comme y ayant été commis pour un temps. Ce sens était principalement usité jadis, par opposition à Office ou Charge. *Ce n'est pas une charge, ce n'est qu'une commission, qu'une simple commission. Il est allé en commission. On l'a envoyé en commission. Le temps de sa commission expire bientôt. Il est hors de commission. Il est de retour de sa commission. Il a une commission qui ne vaut pas grand'chose. C'est une commission fort lucrative. Révoquer une commission. On lui a continué sa commission. On l'a continué dans sa commission.*

Il se dit également d'Une lettre de marque. *Un navire ne peut aller en course sans être pourvu d'une commission de son gouvernement.*

Dans la Marine militaire, *Ce vaisseau est en commission*, Il est en armement.

COMMISSION, se dit encore d'Une réunion de personnes commises pour remplir des fonctions spéciales, ou chargées d'un travail préparatoire, de l'examen d'une chose, d'une affaire. *La commission du sceau. Commission permanente. Commission spéciale. Commission d'enquête. On créa une commission chargée de recevoir les réclamations et d'y faire droit. La chambre a nommé la commission qui doit être chargée de l'examen du projet de loi. Amendements proposés par la commission. Commission des pétitions. Rapport de la commission. Les conclusions de la commission. Le rapporteur d'une commission. L'Académie a nommé une commission qui devra s'occuper de cet objet. Les membres d'une commission. Président de la commission. Il faisait partie de la commission.*

Il se dit également de Certains tribunaux d'exception. *Commission militaire. Une commission fut établie pour faire le procès aux rebelles.*

COMMISSIONNAIRE. s. m. Celui qui est chargé d'une commission pour quelque particulier. Il se dit spécialement, en Matière commerciale, de Celui qui fait quelque acte de commerce pour le compte d'autrui. *Commissionnaire d'achat. Commissionnaire de vente. Le commissionnaire a été remboursé de ses avances.*

Commissionnaire de roulage, Celui qui se charge de faire transporter des marchandises par voiture. *Commissionnaire chargeur*, Celui qui se charge de l'expédition de marchandises par bateau.

COMMISSIONNAIRE, se dit encore de Celui dont le métier est de faire des messages, de porter des fardeaux par la ville. *Les commissionnaires se tiennent ordinairement au coin des rues, ou aux portes des grandes maisons.*

COMMISSIONNER. v. a. Délivrer à quelqu'un une commission par laquelle on l'autorise à faire quelque chose. *Il était commissionné par son gouvernement.*

COMMISSIONNÉ, ÉE. part. passé.

COMMISSOIRE. adj. T. de Jurispr. Il ne s'emploie que dans cette locution, *Pacte commissoire*, Clause par laquelle on stipule, dans un contrat de vente, que, si l'acheteur ne paye pas le prix convenu dans un temps déterminé, la vente sera résiliée.

Pacte commissoire, se dit aussi D'un contrat de gage par lequel le créancier demeure propriétaire de la chose engagée, si le débiteur ne paye pas au terme fixé. *Le pacte commissoire est interdit comme usuraire.*

COMMISSURE. s. f. T. d'Anat., qui se dit Du point d'union de quelques parties du corps. *La commissure des nerfs optiques. La commissure des lèvres, des paupières.*

COMMITTIMUS. s. m. (On prononce l'S.) Mot latin qui signifie, *Nous commettons.* On appelait autrefois *Lettres de Committimus*, ou simplement *Committimus*, Des lettres de chancellerie par lesquelles les causes qu'une personne avait, tant en demandant qu'en défendant, étaient commises en première instance aux requêtes du palais ou aux requêtes de l'hôtel. *Faire expédier, faire signifier un Committimus. Il fit renvoyer la cause en vertu de son Committimus. Évoquer une cause en vertu d'un Committimus. Tous les commensaux de la maison du roi avaient droit de Committimus.*

Committimus du grand sceau, Celui qu'on obtenait pour les causes qui étaient hors du ressort du parlement de Paris. *Committimus du petit sceau*, Celui qui n'était valable que dans l'étendue d'un parlement.

COMMITTIMUS, signifiait aussi, Le droit de Committimus. *On ôta le Committimus à plusieurs communautés.*

COMMITTITUR. s. m. T. de Palais. Il se disait autrefois d'Une ordonnance par laquelle le président d'un tribunal commettait un juge pour faire quelque instruction. *Mettre le Committitur au bas d'une requête. Requête de Committitur.*

COMMODAT. s. m. T. de Jurispr. Prêt gratuit d'une chose qu'il faut rendre en nature après un certain temps.

COMMODE. adj. des deux genres. Qui est aisé, convenable, dont l'usage est utile et agréable. Dans ce sens, il ne se dit que Des choses. *Habit commode. Maison commode. Un port commode. Cette voiture est fort commode. C'est une chose bien commode que de... Cela est commode pour la ville, pour la campagne. Commode dans la chambre, dans le lit. Commode à ceux qui montent à cheval, à une personne qui... Un outil commode. Un meuble commode.*

Prov., *Cela est commode comme une chambre basse*, se dit D'une chose qui est à portée.

Vie commode, Vie agréable et tranquille. *Mener une vie commode. Rendre la vie commode.*

Être commode dans la société, être commode à vivre, Être d'une société douce et aisée, d'un bon commerce. On dit dans le même sens, *Avoir l'humeur commode, l'esprit commode.*

Fam., *C'est un homme qui n'est pas commode*, se dit D'un homme sévère, exigeant, ou avec lequel on ne peut pas plaisanter.

COMMODE, signifie aussi, Trop indulgent, trop facile. Ainsi on dit D'un mari qui ferme les yeux sur la mauvaise conduite de sa femme, *C'est un mari commode*; et D'une femme qui donne trop de liberté à sa fille, *C'est une mère commode.*

C'est un maître commode, fort commode, C'est un homme qui ne rudoie pas ses domestiques, qui ne les charge pas de trop de travail.

COMMODE, en matière de Morale, signifie quelquefois, Relâché. *Avoir une dévotion commode. Une morale commode.*

Il se dit quelquefois, familièrement et ironiquement, De ce qui est contraire à la règle, à la politesse. *Répondre par une simple dénégation, c'est commode.*

COMMODE. s. f. Meuble à tiroirs, et en forme de bureau, servant particulièrement à serrer du linge et des habits. *Une commode de bois d'acajou. Mettre à une commode un dessus de marbre.*

COMMODÉMENT. adv. Avec commodité, d'une manière commode. *Vivre commodément. Être logé commodément. Être vêtu commodément. Vous pourrez faire cela commodément.*

COMMODITÉ. s. f. Chose commode, état, situation commode; moyen commode. *Un carrosse est une grande commodité, est d'une grande commodité. Les dégagements font toute la commodité d'une maison. Il y a bien des commodités dans cette maison-là. C'est un petit appartement où l'on a toutes ses commodités. On ne saurait trop acheter sa commodité. Prendre ses commodités. Se mettre à sa commodité. Les commodités de la vie. Pour plus de commodité.*

Prov., *On n'a pas toutes ses commodités en ce monde.*

Prendre ses commodités où on les trouve, Prendre ses aises dès qu'on en trouve l'occasion.

COMMODITÉ, se dit particulièrement en parlant D'une voiture établie pour aller d'un lieu à un autre. *Prendre la commodité des petites voitures, du bateau. Avez-vous une commodité pour aller là?*

Il se dit aussi, en général, de Tout moyen qui facilite quelque chose. *Je me sers de la commodité que m'offre le départ de monsieur un tel, pour vous écrire.*

COMMODITÉ, signifie encore, Le temps propre, l'occasion. *Il faut prendre la commodité des gens. Prenez votre commodité. Faites cela à votre commodité.*

Il se prend aussi pour La facilité de jouir des choses. *Avoir une chose à sa commodité. Le voisinage du parc nous procure la commodité de la promenade.*

COMMODITÉS, au pluriel, signifie, Les lieux d'aisance, les privés d'une maison. *Aller aux commodités.*

COMMODORE. s. m. Dans la marine anglaise et américaine, Grade intermédiaire entre celui de capitaine de vaisseau et celui de contre-amiral. *Le commodore Anson.*

COMMOTION. s. f. Secousse violente. *Nous avons eu un tremblement de terre dont la commotion s'est fait sentir jusqu'à tel endroit. Les commotions se succédaient rapidement. Le magasin à poudre sauta, et la commotion fut si violente que... On ressentit, on éprouva plusieurs commotions de suite.*

Il se dit quelquefois figurément. *Les grandes commotions qui bouleversent les empires.*

Il se dit aussi de L'agitation excitée dans les esprits. *Cette nouvelle, cet événement causa une grande commotion parmi le peuple.*

Il signifie, en termes de Médecine, Un ébranlement violent au dedans du corps, causé par une chute ou par quelque coup. *Il y avait à craindre que ce coup, que cette chute n'eût fait commotion au cerveau. Il tomba de fort haut, ce qui lui causa une commotion générale dans tout le corps.*

Commotion électrique, La secousse plus ou moins violente que l'on éprouve par une décharge électrique.

COMMUABLE. adj. des deux genres. Qui peut être commué. *Peine commuable.*

COMMUER. v. a. Changer. Il ne se dit

guère que dans cette phrase, *Commuer une peine*, La changer en une peine moindre. *Il n'appartient, en général, qu'au souverain de commuer les peines. Il avait été condamné aux travaux forcés, mais le roi commua sa peine en celle de la réclusion.* On dit à peu près dans le même sens, *Commuer un vœu.*

COMMUÉ, ÉE. part. passé.

COMMUN, UNE. adj. Dans l'acception la plus générale, il se dit Des choses auxquelles tout le monde participe, ou a droit de participer. *Le soleil, l'air, sont communs. La lumière est commune à tous les hommes.* Dans une acception moins étendue, il se dit Des choses dont l'usage appartient à plusieurs. *Un puits commun. Une cour commune. Passage, escalier, chemin commun. Terres communes. Cela est commun à tout le bourg, commun aux deux maisons. Tout est commun entre eux.*

Maison commune, L'hôtel où s'assemblent les officiers municipaux.

COMMUN, se dit aussi De ce qui est propre à différents sujets. *Le boire et le manger sont communs à l'homme et aux animaux. La vie végétative est commune aux animaux et aux plantes. Qualités communes. Traits, caractères communs. Ami commun. Ennemi commun. Le pape est le père commun des fidèles. Intérêt commun. Travail commun. Péril commun. Des goûts communs les rapprochèrent. Cette douleur, cette joie m'est commune avec bien des gens. Entreprendre une chose à frais communs. Voyager à frais communs. La commune mesure de deux quantités. Diviseur commun. Le plus grand commun diviseur. Dénominateur commun. J'ai cela de commun avec lui. Cette affaire n'a rien de commun avec celle dont il s'agit.*

En Rhétorique, *Lieux communs*, Sources générales d'où un orateur peut tirer ses arguments et ses moyens. *Aristote a traité des lieux communs.*

Lieux communs, se dit aussi de Certains traits généraux qui peuvent s'appliquer à tout, de certaines réflexions générales qu'on fait entrer dans un sujet particulier. *Ce qu'il y a de meilleur dans ce discours, n'est qu'un lieu commun sur les conquérants. Ses sermons ne sont que des lieux communs. Employer des lieux communs. Un recueil de lieux communs.*

Lieux communs, se dit encore Des idées usées, rebattues. *Il ne dit que des lieux communs.*

Sens commun, La faculté par laquelle la plupart des hommes jugent raisonnablement des choses. *Cela est contre le sens commun. Cela répugne au sens commun, n'a pas le sens commun, n'a pas l'ombre du sens commun. C'est un homme qui n'a pas le sens commun.*

Faire cause commune, se dit de Deux ou plusieurs personnes qui réunissent leurs efforts pour atteindre le même but, pour se défendre contre le même danger.

Faire bourse commune, se dit de Deux ou plusieurs personnes qui font leur dépense en commun.

Faire vie commune, Vivre à frais communs.

La vie commune, se dit en parlant Des religieux et des religieuses qui vivent en communauté. *On appela Cénobites ceux qui avaient adopté la vie commune.*

La vie commune, se dit encore, surtout en Littérature, Des mœurs générales, des événements ordinaires de la vie ; par opposition à La condition des princes, des héros, etc., et aux grandes vicissitudes qu'ils peuvent éprouver. *Retracer les événements de la vie commune.*

En Grammaire, *Nom, adjectif du genre commun*, Nom, adjectif dont la terminaison est la même au féminin qu'au masculin. *Auteur est un nom du genre commun. Fidèle, sage, sont des adjectifs du genre commun.*

Syllabe commune, se dit, dans les langues prosodiques, d'Une syllabe qui est tantôt brève et tantôt longue.

En Géométrie, *Commun* se dit de Ce qui appartient à la fois à deux figures que l'on compare. *L'angle* a, *le côté* b c, *sont communs à tel triangle et à tel autre.*

En Jurispr., *Époux communs en biens*, Entre lesquels il y a communauté de biens. *Le contrat porte que les époux seront communs en biens.* On le dit quelquefois, au singulier, de L'un des époux entre lesquels il y a communauté. *L'époux commun en biens peut, etc.*

COMMUN, signifie aussi, Public, général. *Le bruit commun. C'est l'opinion commune. La commune façon de parler. Mesure commune. La commune renommée. Le bien, l'intérêt commun. Erreur commune. Il combattait pour la cause commune.*

La langue commune, La langue qui est parlée le plus généralement dans un pays. *En Belgique, le français est la langue commune.*

La voix commune, L'opinion générale.

D'une commune voix, À l'unanimité. *D'un commun accord*, De concert, chacun adhérant à la chose.

Le droit commun, La loi reçue dans un État, l'usage qui y est généralement établi.

Faire preuve par la commune renommée, Faire preuve par l'opinion publique, au moyen d'une enquête.

En Jurispr., *Délit commun*, se disait d'Un délit qui avait été commis par un ecclésiastique, et qui était de la compétence du juge ecclésiastique. Il est opposé à *Cas privilégié.*

COMMUN, signifie aussi, Ordinaire, qui se pratique ordinairement. *Une destinée commune. L'usage en est fort commun. Il n'y a rien de si commun, rien n'est plus commun. C'est une chose bien commune. Cela est commun parmi les militaires, entre les militaires. Commun entre les bourgeois, parmi les bourgeois. Rien n'est plus commun, chez ce peuple, que de voir... Il est assez commun de voir.*

Les mots, les termes communs de la langue, Les mots, les termes ordinaires de la langue par opposition à ceux qui ne sont usités que dans les arts et dans les sciences.

Expédier en forme commune. Façon de parler prise du style de la Daterie de Rome, et qui signifie, Sans grâce, sans remise. Ainsi on dit, *Il a été expédié en forme commune*, en parlant D'un homme à qui on a gagné tout son argent en peu de temps, ou en parlant D'un homme mort en peu de temps entre les mains de plusieurs mauvais médecins.

COMMUN, signifie en outre, Qui se trouve aisément et en abondance. *Les melons sont fort communs cette année. Les bons muscats sont communs en Languedoc, en Provence.*

COMMUN, signifie aussi, Vulgaire, bas, par opposition à Noble, distingué. *Il a l'air commun, la figure commune. Son langage est bien commun. Cette femme a des manières communes.*

Il se dit également Des marchandises, des objets de peu de valeur et d'une qualité médiocre. *Un marchand qui n'a que des marchandises communes, très communes, qui n'a rien que de commun.*

Cette terre donne tant de revenu, année commune, ou, plus rarement, *communes années*, Bon an, mal an, en compensant les mauvaises années avec les bonnes.

COMMUN, signifie encore, Médiocre, peu estimable dans son genre. *Il a fait un discours très commun. C'est un prédicateur fort commun. Un auteur, un poëte très commun. Une invention commune. Des pensées communes. Idée commune. Rien de plus commun.* (Voyez ci-dessus *Lieux communs.*)

COMMUN, est aussi substantif masculin, et il se dit d'Une société entre deux ou plusieurs personnes. *Il faut prendre cette dépense sur le commun.* Ce sens n'est plus guère usité que dans les phrases suivantes :

Vivre sur le commun, Vivre aux frais d'une société, sans payer sa part de la dépense commune. Il signifie aussi, figurément, Vivre habituellement sur le tiers et sur le quart.

Prov. et fig., *Il n'y a point d'âne plus mal bâté que celui du commun*, Les affaires d'une communauté, d'une société, sont souvent négligées, personne ne voulant les soigner comme si elles étaient les siennes propres.

En commun, Ensemble, en société. *Ils ont mis leur bien en commun. Ils vivent en commun. Travailler en commun. Ils jouissent de la succession en commun, jusqu'à ce qu'ils aient fait le partage.*

COMMUN, substantif, signifie aussi, Le plus grand nombre, la plus grande partie. *Le commun des hommes. Le commun des philosophes. Le commun des lecteurs.*

Fig., *Cette personne, cette chose est du commun*, Elle n'est pas de grand mérite, de grand prix. *C'est un homme du commun. Il est hors du commun. Il passe le commun. Il est au-dessus du commun. Sa charge le tire du commun. Cela est du commun. Cet ouvrage n'est pas du commun.*

Une personne du commun, signifie aussi quelquefois, Une personne du peuple.

Chez les Catholiques, *Le commun des apôtres, des martyrs, des confesseurs, des vierges, etc.*, L'office général des apôtres, des martyrs, etc., pour qui l'Église n'a point réglé d'office particulier.

Prov. et fig., *Être du commun des martyrs*, Ne se faire distinguer par aucun talent, par aucune qualité.

COMMUN, substantif, se dit encore Des domestiques inférieurs, dans les grandes maisons ; et, par extension, Du bâtiment où ils logent. *C'est du vin du commun, du vin pour le commun. Le dîner du commun. La table du commun. La salle du commun.*

Chez le Roi, *Grand commun*, Les offices destinées à la nourriture de la plupart des officiers de la maison du roi ; et, *Petit commun*, Certaines offices détachées du grand commun pour la nourriture de quelques officiers privilégiés de la maison du roi.

Grand commun, se dit aussi Du lieu où ces officiers travaillent, et qui est destiné pour leur logement. *Être logé au grand-commun.*

Les communs, se dit, dans les grandes maisons, Des bâtiments consacrés aux cuisines, aux remises, aux écuries, à la sellerie, et généralement aux différentes parties

du service. *L'hôtel est petit, mais les communs sont très vastes.*

COMMUNAL, ALE. adj. Qui concerne une commune ou les communes; qui appartient à une commune. *Arrondissement communal. Fête communale. Bien communal. Propriété communale. Bois communaux.*

COMMUNAL, se prend aussi substantivement et signifie, La propriété d'une commune et plus particulièrement Les pâturages où les habitants d'une ou de plusieurs communes ont droit d'envoyer leurs troupeaux. Il s'emploie surtout au pluriel. *Il faisait paître sa vache sur le communal. Vente des communaux.*

COMMUNAUTÉ. s. f. Société de plusieurs personnes qui vivent ensemble sous certaines règles. *Communauté religieuse. Une communauté de religieux. Une communauté de religieuses, de femmes. Une communauté de prêtres. Une communauté de filles. Les règles d'une communauté. La communauté de Saint-Sulpice. La communauté de Sainte-Agnès. Vivre en communauté. Établir une communauté. Faire un legs à une communauté. Être d'une communauté. Entrer dans une communauté.*

Dîner à la communauté, Dîner au réfectoire avec les autres.

COMMUNAUTÉ, se dit, par extension, d'Une maison religieuse où l'on vit en communauté. *Le jardin de la communauté. Nous visitâmes toute la communauté.*

COMMUNAUTÉ, s'est dit aussi de Certains corps laïques qui faisaient une société pour leurs intérêts communs. *La communauté des procureurs. La communauté des notaires. Agir pour les intérêts de la communauté. Les communautés d'arts et métiers.*

Il s'est dit également Du corps des habitants d'une ville, d'un bourg, d'un village. *Toutes les communautés de la province. On taxa ces communautés à tant. Cette communauté était riche, était pauvre.*

COMMUNAUTÉ, en termes de Jurisprudence, se dit de La société de biens entre conjoints. *Se marier sous le régime de la communauté. Communauté légale. Communauté conventionnelle. Il y a communauté de biens entre eux. Communauté d'acquêts. L'actif, le passif de la communauté. Dissolution de la communauté. Cette femme a tant apporté à la communauté. Accepter la communauté. Renoncer à la communauté.*

Il s'emploie quelquefois en parlant De deux ou plusieurs personnes auxquelles certaines choses sont communes. *Communauté de sentiments. Communauté de biens et de maux. Certains utopistes ont proposé la communauté des biens, la communauté des femmes.*

COMMUNAUX. s. m. pl. Voyez COMMUNAL.

COMMUNE. s. f. On appelait autrefois ainsi Le corps des bourgeois d'une ville, ou des habitants d'un bourg, d'un village. *La commune de tel lieu. La commune s'émut. La commune prit les armes. L'affranchissement des communes. Les priviléges des communes.*

La chambre des communes, ou simplement *Les communes*, La seconde des deux chambres du parlement d'Angleterre, qui est composée des députés des comtés et des villes du royaume.

COMMUNES, au pluriel, s'est dit, en général, Des habitants de la campagne. *Assembler les communes. Soulever les communes.*

Il s'est dit également Des milices bourgeoises et des milices de la campagne. *L'arrêt enjoignit aux communes de lui courir sus.*

Il s'est dit aussi dans le sens de Biens communaux. *De grandes communes. Mener paître les troupeaux dans les communes.*

COMMUNE, signifie aujourd'hui, Une division du territoire administrée par un maire et un conseil municipal. *La commune de Sèvres, de Vincennes, etc. Le maire d'une commune. Commune rurale. L'étendue d'une commune. Les habitants d'une commune. Il y a tant de feux dans cette commune.*

Il se dit aussi, collectivement, de Ceux qui habitent une commune, en tant qu'ils ont des intérêts et des droits communs. *Ces biens ont été achetés par la commune. La commune s'est imposée extraordinairement. Il assigna la commune devant le tribunal de... Les communes ne peuvent transiger sans l'autorisation du gouvernement.*

On s'en sert aussi quelquefois pour désigner Le corps municipal lui-même.

Il signifie, par extension, L'hôtel où s'assemblent les officiers municipaux d'une ville, d'une commune. *Il se rendit à la commune.*

COMMUNÉMENT. adv. Ordinairement, généralement. *On dit communément. Cela se pratique communément. Telle est l'idée qu'on s'en fait communément.*

À parler communément, communément parlant, Selon l'opinion commune, ou Selon la façon de parler ordinaire.

COMMUNIANT. s. m. Celui qui communie. *Il y a eu tant de communiants à Pâques dans telle paroisse.* On dit également, au féminin, *Une communiante, les communiantes.*

Il signifie aussi, Ceux qui sont capables de communier, en âge de pouvoir communier. *Il y a tel nombre de communiants dans cette paroisse.*

Premiers communiants, Ceux qui vont faire ou qui viennent de faire leur première communion. On dit de même, au féminin, *Premières communiantes.*

COMMUNICABLE. adj. des deux genres. Qui se peut communiquer, dont on peut faire part. *Il est de la nature du bien d'être communicable. Ce droit n'est point communicable.*

Ces deux rivières sont communicables, Elles peuvent être jointes par un canal. *Ces deux appartements sont communicables*, On peut faire une communication de l'un à l'autre.

COMMUNICATIF, IVE. adj. Qui se communique facilement. *Le bien est de soi communicatif. Le rire est communicatif. Cet homme a une gaieté communicative.*

Il se dit plus ordinairement Des personnes, et signifie, Qui aime à se communiquer, à faire part aux autres de ses pensées, de ses connaissances, de ses lumières. *Il est communicatif. Cette femme est très communicative. Cet homme n'est guère communicatif. C'est un homme peu communicatif.*

COMMUNICATION. s. f. Action de communiquer, ou L'effet de cette action. *La communication du mouvement. La communication de l'aimant. La communication de l'électricité. La communication d'une maladie. Communication de biens. Communication de maux. La communication des idées.*

Il se dit particulièrement Des informations, des renseignements que l'on donne. *J'ai une communication à vous faire. Il a reçu des communications d'un haut intérêt.*

Donner communication d'une chose à quelqu'un, Lui en faire part, lui en donner connaissance. On dit dans le même sens, *Avoir, prendre, recevoir, obtenir, etc., communication d'une chose. On m'a donné communication de cette lettre, de ce traité, de ce contrat, etc. J'en ai demandé, j'en ai eu, j'en ai pris, j'en ai reçu, obtenu communication.*

En termes de Procédure, *Communication de pièces*, Exhibition qu'une partie fait à l'autre des pièces sur lesquelles elle fonde sa demande. *La communication se fait entre avoués. Le délai de la communication. Communication d'office.* On dit en ce sens, *Donner, recevoir en communication.*

Communication au ministère public, au parquet, Remise que l'on fait au parquet de toutes les pièces du procès, dans les causes où le ministère public doit ou veut être entendu. *Ordonner la communication au ministère public.*

COMMUNICATION, signifie aussi, Commerce, relation, correspondance. *Ils ont grande communication ensemble. Ils ont, ils entretiennent communication de pensées et de sentiments. Elle ne veut avoir avec lui aucune communication. Avoir communication, entretenir des communications avec les ennemis de l'État. Ils ont rompu toute communication. Défendre, interrompre, interdire la communication, toute communication. Intercepter les communications. Entrer en communication avec quelqu'un. Être en communication. Les communications devinrent plus fréquentes. Faciliter la communication, les communications. Les canaux sont des moyens de communication. Voies de communication. Établir des communications entre deux personnes, entre deux villes, etc. Mettre deux personnes, deux choses en communication. La communication qui s'établit entre les peuples. L'âme n'a de communication avec les objets extérieurs que par l'intermédiaire des sens.*

Communication avec les accusés, Celle qui se fait, après leur interrogatoire et en vertu de la permission du juge, avec leurs défenseurs, leurs parents, leurs amis.

COMMUNICATION, se dit encore Du moyen par lequel deux choses se communiquent. *Communication d'une chambre, d'un appartement, d'un corps de logis à l'autre. Porte de communication. Degré, escalier de communication. La communication des deux mers. Le détroit de Gibraltar fait la communication de l'Océan et de la Méditerranée. Ouvrir des communications d'un lieu à un autre. Couper la communication d'une ville, d'un quartier.*

Dans l'Art militaire, *Lignes de communication*, Tranchées ou galeries que l'on pratique afin que deux quartiers de l'armée, deux attaques, puissent correspondre à couvert, et se secourir mutuellement. On dit en ce sens : *Établir, rompre une communication. La communication est rétablie. Etc.*

COMMUNICATION, désigne aussi une figure de rhétorique par laquelle l'orateur semble prendre conseil de son auditoire, comme lorsqu'on dit, *Qu'auriez-vous fait à leur place?*

Communication dans les paroles, Espèce de trope qui consiste à rendre commun à une ou plusieurs personnes ce qui ne se dit que pour d'autres. Ainsi lorsqu'on dit, *Qu'avons-nous fait?* pour *Qu'avez-vous fait?* il y a communication dans les paroles.

COMMUNIER. v. n. Recevoir le sacrement de l'eucharistie. *Communier dévote-*

ment, dignement. Dans l'Église catholique, les prêtres seuls communient sous les deux espèces. Communier à Pâques. Communier toutes les bonnes fêtes. Communier à sa paroisse. Communier à telle messe. Communier de la main de l'évêque, de la main de son curé.

Il signifie aussi, Administrer le saint sacrement; et, en ce sens, il est actif. *C'est son curé qui l'a communié.*

COMMUNIÉ, ÉE. part. passé. Qui a reçu le saint sacrement. *Il est mort bien confessé et communié.*

COMMUNION. s. f. Union de plusieurs personnes dans une même foi. *Les diverses communions chrétiennes. La communion des fidèles. La communion de l'Église romaine. La communion de l'Église grecque, etc. Il est dans la communion, hors de la communion de l'Église. Il s'est séparé, on l'a retranché de la communion de l'Église. Il n'est pas de notre communion.*

Il signifie aussi, La réception du corps de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. *La sainte communion. Aller à la communion. S'approcher de la communion. Se préparer, se présenter à la communion. Faire sa première communion. Donner la communion. Faire une bonne communion. On n'a pas voulu le recevoir, l'admettre à la communion. Communion pascale.*

Il signifie, par extension, L'antienne, le verset que le chœur chante pendant que le prêtre communie.

On dit quelquefois, *Être en communion d'idées, de sentiments, avec quelqu'un. Ces deux hommes sont en communion d'idées, de sentiments.*

COMMUNIQUER. v. a. Rendre commun à, faire part de, transmettre. *Un corps qui communique son mouvement à un autre. Le feu communique sa chaleur. Le soleil communique sa lumière à toute la terre. L'aimant communique sa vertu au fer et à l'acier. Il lui communiqua sa maladie.*

Il s'emploie souvent au sens moral. *Communiquer son savoir, ses lumières, ses vertus à quelqu'un. Il communique sa gaîté, sa joie, sa douleur, sa tristesse à tout le monde. Il sut lui communiquer son zèle. Communiquer sa puissance. Dieu lui communique ses grâces.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Le mouvement d'un corps se communique à un autre. La chaleur du feu se communique aux corps environnants. Une maladie qui se communique aisément. Certains maux se communiquent en peu de temps. La joie et la douleur se communiquent peu à peu. L'enthousiasme se communiqua. Les inclinations se communiquent avec le sang.*

COMMUNIQUER, signifie aussi, Donner communication de quelque chose, faire connaître, exhiber. *Communiquer ses affaires à un ami. Il ne m'en a rien communiqué. Je lui ai communiqué mon intention, mon secret. Des renseignements fort exacts m'ont été communiqués. Quand ils se furent communiqué leurs réflexions. On lui a communiqué les titres. Les ambassadeurs se communiquèrent respectivement leurs pouvoirs. Communiquer les pièces d'un procès. Communiquer une production.* Dans ce sens, il est quelquefois neutre. *J'ai communiqué de cette affaire avec lui. Il en faut communiquer à un homme intelligent. Il a fait cela sans en communiquer à personne.*

Il signifie encore, absolument, Avoir commerce et relation. *Communiquer avec les savants. Communiquer avec les ennemis. Communiquer avec un accusé. Nous ne pûmes longtemps communiquer ensemble. Ils communiquaient entre eux par tel moyen. On communiquait avec le dehors par tel endroit.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Se rendre familier, entrer facilement en discours et en conversation avec quelqu'un. *C'est un bon prince qui se communique aisément. Les princes d'Orient se communiquent rarement à leurs sujets. Vous vous communiquez trop. Il ne faut pas se communiquer à tout le monde.*

COMMUNIQUER, en parlant De quelque partie d'un bâtiment, d'une route, d'un fleuve, etc., signifie, Conduire, aboutir, être en rapport. *Cette chambre communique à telle autre par un corridor. Cette cheminée communique avec telle autre. Cette porte communique à un souterrain. Cette route communique à telle autre. Ce canal communique à tel fleuve, avec tel fleuve.*

Il s'emploie aussi, dans le même sens, comme verbe réciproque. *Ces deux appartements, ces deux chambres, etc., se communiquent par un corridor, par une galerie, etc Ces deux cheminées, ces deux fleuves se communiquent.*

COMMUNIQUÉ, ÉE. part. passé.

COMMUNISME. s. m. Doctrine sociale qui demande la communauté des biens et l'abolition du droit de propriété individuelle.

COMMUNISTE. s. m. Partisan du communisme.

Il s'emploie aussi adjectivement. *Les doctrines, les opinions communistes.*

COMMUTATIF, IVE. adj. Qui est relatif à un échange, aux échanges. Il n'est guère usité que dans les deux locutions suivantes :

Justice commutative, Celle qui regarde le commerce, et qui, dans l'échange d'une chose contre une autre, oblige à rendre autant qu'on reçoit. *La justice commutative diffère de la justice distributive.*

Contrat commutatif, Celui par lequel chacune des parties s'engage à donner ou à faire une chose équivalente à ce qu'on lui donne, ou à ce qu'on fait pour elle

COMMUTATION. s. f. Changement. Il n'est usité qu'en Matière criminelle, dans cette locution, *Commutation de peine*, Changement d'une peine en une autre moins grave.

COMPACITÉ. s. f. T. de Physique. Qualité de ce qui est compact. *Il n'y a point de compacité absolue, toute matière étant poreuse.*

COMPACT, ACTE. adj. T. de Physique. Qui est condensé, dont les parties sont fort serrées. *Corps compact. Substance compacte. Les métaux les plus compacts sont les plus pesants.*

Fig., Il s'emploie pour Nombreux, pressé, étroitement uni. *Une foule compacte. Une masse compacte. Une majorité compacte.*

En Librairie, *Édition compacte*, Édition dont chaque volume renferme la matière de plusieurs volumes des éditions ordinaires. *Volume compact.*

COMPAGNE. s. f. Celle qui partage le Sort de quelqu'un. *Elle voulut être la compagne des dangers que son époux allait courir. Vous fûtes les compagnes de ma captivité.*

Il se dit plus ordinairement d'Une fille ou d'une femme qui a quelques liaisons d'amitié, de familiarité, avec une autre fille ou femme de même condition, ou qui sert avec elle dans la même maison et dans le même emploi. *Chère compagne. Fidèle compagne. C'est sa compagne. Dans sa pension, cette jeune fille est très aimée de ses compagnes.*

Il se dit encore, dans un sens particulier, d'Une femme par rapport à son mari. *Prendre, se choisir une compagne. Il est à plaindre, il a perdu sa compagne.*

Notre très chère épouse et compagne. Titre que le roi donnait, dans les actes publics, à la reine sa femme.

COMPAGNE, se dit également en parlant Des animaux, et surtout des tourterelles. *La tourterelle gémit quand elle a perdu sa compagne.*

COMPAGNE, se dit figurément Des choses qui en accompagnent d'autres, qui s'y trouvent ordinairement jointes. *La médiocrité, compagne du repos. Les infirmités, compagnes de la vieillesse.*

COMPAGNIE. s. f. Réunion de plusieurs personnes assemblées pour le plaisir d'être ensemble, de converser, de jouer, etc. *Une nombreuse compagnie. Compagnie d'hommes. Compagnie de femmes. Il fut bien reçu, lui et sa compagnie. Aimer la compagnie. Recevoir compagnie chez soi. Aller recevoir la compagnie. Je ne me suis jamais trouvé en si mauvaise compagnie, en meilleure compagnie. Ils arrivaient à la fête par compagnies. Il est très aimable en compagnie.*

Prov., *Il vaut mieux être seul qu'en mauvaise compagnie.* On dit aussi, *Il n'y a si bonne compagnie qui ne se sépare.*

Il est compagnie, s'est dit De quelqu'un que l'on voit rarement, ou que l'on reçoit avec quelque cérémonie. *Vous me traitez comme si j'étais compagnie.* On a dit de même, *Il se croit compagnie*, en parlant D'un subalterne trop familier. Ces façons de parler ne sont plus usitées.

COMPAGNIE, se dit, par extension, De plusieurs personnes que des habitudes ou des goûts communs rapprochent, et qui forment une espèce de société. *Voir bonne compagnie, mauvaise compagnie. Il fréquente la mauvaise compagnie. Les mauvaises compagnies l'ont perdu. Introduire quelqu'un dans une compagnie.*

Bonne compagnie, Société composée de personnes distinguées par leur éducation, leur politesse, leur bon ton. *Sa maison est le rendez-vous de la bonne compagnie. C'est un homme de bonne compagnie. Il a le ton de la bonne compagnie.*

COMPAGNIE, se dit encore, dans un sens plus général, en parlant De deux ou plusieurs personnes qui sont ensemble, qui font ensemble la même chose. *Ils vinrent de compagnie. Nous irons là de compagnie. Elle y alla de compagnie avec sa sœur. Il sortit en compagnie d'un tel. Tenir, faire compagnie à quelqu'un. Il serait bien aise de jouir un moment de votre compagnie. C'est une triste compagnie que vous me donnez là.* On le dit de même en parlant De certains animaux, par rapport aux personnes, ou par rapport à ceux de leur espèce. *Son chien, son oiseau est pour elle une compagnie. Le mâle et la femelle vont ordinairement de compagnie.* Il se dit aussi Des objets inanimés qui peuvent distraire quelqu'un dans la solitude, l'empêcher de se sentir seul. *Le feu lui tient compagnie. Les livres lui tiennent compagnie.*

Dame, demoiselle de compagnie, Dame ou demoiselle placée auprès d'une autre dame ou demoiselle, pour lui tenir compagnie.

Être en compagnie, Être occupé avec quelques personnes.

Fam., *Fausser compagnie*, Se dérober d'une compagnie, ou manquer à s'y trouver quand on l'a promis. *Il leur faussa compagnie.*

Être bonne compagnie, de bonne compagnie, Avoir un bon ton, de bonnes manières, un langage élégant et poli. On dit dans le sens contraire, *Être mauvaise compagnie, de mauvaise compagnie.* Ces manières de parler signifient aussi quelquefois, Être triste, maussade. *Vous me trouverez aujourd'hui bien mauvaise compagnie, j'ai un violent mal de tête qui ne me permet pas de lier deux idées.*

En termes de Chasse, *Une compagnie de perdrix ou de perdreaux, de faisandeaux*, Une bande de perdrix, etc.

En termes de Vénerie, *Bêtes de compagnie*, Jeunes sangliers qui vont encore par troupes. *Ce sanglier a quitté les compagnies*, Il commence à aller seul.

Prov., fig. et par plaisanterie, *Être bête de compagnie*, Aimer la société, et se laisser facilement mener où les autres veulent. *Il fera ce que vous voudrez, il est bête de compagnie.*

Compagnie, se dit aussi de Certaines associations commerciales dont les membres sont ordinairement en grand nombre. *Former, faire une compagnie. La compagnie des Indes. Compagnie d'assurance. Compagnie de chemin de fer. L'administration d'une compagnie. Les actionnaires d'une compagnie. Les grandes compagnies industrielles. La compagnie qui s'est chargée d'exploiter ces mines.*

Règle de compagnie, Règle d'arithmétique dont on se sert pour partager le gain ou la perte des associés, suivant l'intérêt qu'ils ont dans l'entreprise.

Dans le Commerce, *Un tel et compagnie*, Un tel et ses associés. *Cette maison de commerce, de banque est sous la raison Gauthier, Lefèvre et compagnie.* On écrit ordinairement, par abréviation, *Un tel et Cie.*

Compagnie, se dit également d'Une réunion de personnes formant un corps, une assemblée, tels que des magistrats, des gens de lettres, des religieux. Il se disait principalement autrefois Des grands corps de magistrature. *Les compagnies supérieures, souveraines. Le roi manda les compagnies. Les compagnies haranguèrent le roi, reçurent les ordres du roi. Auguste, célèbre, puissante, illustre, savante compagnie. Il a eu tous les suffrages de la compagnie. On mit en délibération dans la compagnie... La compagnie ordonna que...*

La compagnie de Jésus, Nom que prenait la société des jésuites.

Compagnie, se dit aussi d'Un certain nombre de gens de guerre sous un capitaine. *Compagnie d'infanterie. Compagnie de cavalerie. Compagnie des gardes du corps. Compagnie de gendarmes. Compagnie d'ordonnance. Compagnie de carabiniers, de dragons, de grenadiers, de voltigeurs, de fusiliers. Régiment de tant de compagnies. La compagnie colonelle des anciens régiments d'infanterie. Compagnie de nouvelle levée. Compagnie complète, bien entretenue. Compagnie forte, faible. Lever, mettre sur pied une compagnie. Commander une compagnie. Il obtint une compagnie. Casser, licencier une compagnie. La tête, la queue de la compagnie. Compagnie de cavalerie bien montée. Les lieutenants, les sous-lieutenants d'une compagnie. Le cadre d'une compagnie. Capitaine d'une compagnie. Première, seconde compagnie.*

Compagnie de discipline. Voyez Discipline.

Vendre une compagnie, signifie, dans les pays où la constitution militaire permet cette espèce de transaction, Se démettre en faveur d'un autre, pour une certaine somme, du droit qu'on a sur une compagnie que l'on commande. On dit de même : *Acheter une compagnie. Se défaire d'une compagnie. Etc.*

Compagnie franche, Compagnie qui n'est incorporée dans aucun régiment.

Compagnies, Grandes compagnies, Bandes qui s'étaient formées au XIVe siècle, pendant les guerres entre l'Angleterre et la France, et qui ravagèrent longtemps ce dernier pays.

COMPAGNON. s. m. Camarade, associé, qui est habituellement avec un autre, qui fait avec lui la même chose. *Cher, fidèle, ancien compagnon. C'est son compagnon. Le compagnon d'un tel. Compagnon d'école, d'étude, de fortune, de gloire. Compagnon de voyage. On lui a donné un tel pour compagnon. Il n'a pas besoin de compagnon. Jouer à qui trompera son compagnon. C'est un agréable compagnon. Avoir un fâcheux compagnon.*

Compagnon, se dit figurément Des choses qui en accompagnent d'autres, qui s'y trouvent ordinairement jointes. *L'esprit n'est pas toujours compagnon du bon sens.*

Prov. et fig., *Qui a compagnon, a maître*, On est souvent obligé de céder aux volontés de ses associés, des personnes avec qui l'on vit.

Compagnons d'armes, se disait anciennement Des chevaliers qui avaient fait ensemble amitié particulière, avec protestation de ne se quitter jamais. Il se dit encore Des hommes qui ont fait la guerre ensemble.

Compagnon, signifie quelquefois, Égal. *C'est un homme qui ne peut souffrir ni compagnon ni maître. Traiter de pair à compagnon.*

Il se dit encore d'Un homme qui est gaillard, drôle, éveillé. *C'est un compagnon, un bon compagnon. Il fait le bon compagnon.*

Fam., *Faire le compagnon*, Faire l'entendu.

Fam., *C'est un hardi compagnon*, Il est homme d'exécution et déterminé. On a dit de même, *Il est gentil compagnon, c'est un gentil compagnon.*

Fam., *C'est un dangereux compagnon*, se dit D'un homme qui est capable de faire de mauvais tours. On a dit de même, *C'est un compagnon, défiez-vous-en.*

Fam., *C'est un petit compagnon*, se dit D'un homme qui est pauvre et de bas lieu. *Il a fait une grande fortune, de petit compagnon qu'il était.*

Compagnon, signifie aussi, Un garçon qui a fait son apprentissage en quelque métier, mais qui travaille encore pour le compte d'un maître. *Compagnon tailleur. Compagnon cordonnier. Il était compagnon chez tel maître. Compagnon dans telle boutique. Ce tailleur avait tant de compagnons. Il paye ses compagnons au mois, à la semaine. Louer des compagnons.* On dit plus souvent aujourd'hui, *Ouvrier* ou *Garçon.*

Fig. et fam., *Travailler à dépêche compagnon*, Travailler vite et négligemment, ne chercher qu'à finir, sans se mettre en peine de la perfection de l'ouvrage. *Vous avez travaillé à dépêche compagnon.* On dit aussi, *C'est un ouvrage fait à dépêche compagnon.*

Fig. et fam., *Se battre à dépêche compagnon*, Se battre à outrance sans dessein de s'épargner.

Compagnon, se dit plus particulièrement Des artisans qui font partie d'une société de gens de métier. *Les compagnons du devoir. Il s'élève de fréquentes querelles entre les compagnons.*

La mère des compagnons, Femme chargée d'héberger, aux frais d'une société de compagnons, les membres de cette société qui se trouvent momentanément sans ouvrage.

COMPAGNONNAGE. s. m. Il signifiait autrefois, Le temps pendant lequel un jeune homme qui avait fini son apprentissage travaillait chez un maître, avant de pouvoir travailler pour son propre compte.

Il se dit maintenant de La réunion des gens de métier en différentes associations. *Interdire le compagnonnage. Il y a différentes sortes de compagnonnage.*

COMPARABLE. adj. des deux genres. Qui se peut comparer, qui peut être mis en comparaison. *Un homme comparable aux plus grands hommes de l'antiquité. Y a-t-il rien de comparable à cela?*

Cette chose n'est pas comparable avec telle autre, ces deux choses ne sont pas comparables, se dit en parlant De choses qui sont de nature absolument différentes. *L'esprit n'est pas comparable avec la matière. Des talents si divers ne sauraient être comparables.*

COMPARAISON. s. f. Action de comparer, de chercher les ressemblances ou les différences qui peuvent exister entre deux personnes ou deux choses. *Faire la comparaison, faire comparaison d'une chose avec une autre. Faire la comparaison de deux étoffes, de deux couleurs, de deux odeurs. Ce morceau de musique ne soutient pas la comparaison avec tel autre. On ne saurait établir de comparaison entre ces deux personnes, entre ces deux choses. Faire comparaison de deux personnes ou entre deux personnes. Cette personne, cette chose ne peut entrer en comparaison avec telle autre. Ne faites point entrer cet homme-là en comparaison avec un si grand personnage. Pour faire une juste comparaison de ces deux auteurs, il faut... Mettre une chose en comparaison avec une autre. Prendre une chose pour terme de comparaison. Il n'y a point de comparaison d'un tel à un tel, ou d'un tel avec un tel, ou entre un tel et un tel, de telle chose à telle chose.*

En termes de Pratique, *Comparaison d'écritures*, La confrontation qu'on fait de deux écritures l'une avec l'autre, pour juger si elles sont de même main. *Pièce de comparaison*, Pièce dont l'écriture et la signature sont reconnues pour certaines, et que l'on compare à une pièce arguée de faux, pour voir si l'écriture est la même. On le dit, par extension, de Ce qui peut servir de modèle pour juger de la qualité, du mérite d'autres objets de même nature.

Cette chose est sans comparaison, hors de comparaison, Elle est excellente et sans pareille.

En comparaison, Au prix, à l'égard. *Ce n'est qu'un ignorant en comparaison d'un tel. Cela n'est pas cher en comparaison de ce qu'on le paye ailleurs.*

Par comparaison, Relativement, par rapport. *La plupart des choses ne sont bonnes ou mauvaises que par comparaison. Cela n'est blanc que par comparaison à une autre chose qui n'est pas si blanche.*

Sans comparaison, se dit en parlant D'une personne ou d'une chose avec laquelle aucune autre ne peut entrer en comparaison. *Il est, sans comparaison, le plus savant de tous ses confrères. Cette ville est la plus riche, sans comparaison, de tout le royaume.* Voyez plus bas un autre sens de cette locution.

COMPARAISON, se dit, en Psychologie, d'Une opération qui consiste à rapprocher deux idées pour découvrir leurs rapports. *Le produit de la comparaison est un jugement.*

COMPARAISON, se dit aussi d'Un discours par lequel on indique les ressemblances ou les différences qui existent, que l'on croit apercevoir entre deux choses, entre deux personnes. *Comparaison des hommes illustres grecs et romains. En faisant une telle comparaison, je n'ai point eu dessein de vous offenser. Votre comparaison ne me paraît pas juste. Belle comparaison! Quelle sotte comparaison!*

COMPARAISON, signifie encore Similitude, et se dit de Cette figure dont les orateurs et les poètes se servent en comparant une chose ou une personne à quelque autre, pour orner le discours ou pour y apporter de la clarté. *Belle comparaison. Riche comparaison. Il y a de belles comparaisons dans Homère. Comparaison empruntée d'Homère, de Virgile. Il est abondant, il abonde, il est heureux en comparaisons. Cette comparaison est juste, est ingénieuse. Comparaison fausse, ridicule. Cette comparaison offre une belle image, elle vient bien au sujet, etc. Il a tiré, il a pris sa comparaison des abeilles, du lion, etc. Les membres d'une comparaison. Le premier, le second membre d'une comparaison. La métaphore n'est qu'une comparaison abrégée.*

Il se dit aussi De ces rapprochements rapides que l'on fait de deux objets dissemblables, mais entre lesquels on établit par la pensée une certaine analogie. *Beau comme le jour, Prompt comme l'éclair, Bavard comme une pie, sont des comparaisons.*

Sans comparaison, se dit quelquefois, Pour adoucir une comparaison qui a quelque chose de peu convenable, de choquant. *Il a fait, sans comparaison, comme le valet de la comédie.*

Prov., *Toute comparaison est odieuse*, Il est dangereux de comparer deux personnes ensemble, parce que souvent l'une des deux s'en offense, et quelquefois toutes les deux.

Il ne faut pas faire de comparaison avec plus grand que soi, Un inférieur ne doit pas traiter de pair à compagnon avec ceux qui sont au-dessus de lui. On dit dans un sens analogue : *Trêve de comparaison. Point de comparaison, s'il vous plaît. Etc.*

Prov., *Toute comparaison cloche*, Il n'y a point de comparaison qui soit parfaite en tout.

Prov., *Comparaison n'est pas raison*, Une comparaison ne prouve rien.

En Grammaire, *Degrés de comparaison*, Le positif, le comparatif, et le superlatif. *Adverbes de comparaison*, Ceux qui servent à indiquer un rapport de supériorité, d'égalité ou d'infériorité entre deux ou plusieurs choses, ou entre deux états d'une même chose, tels que *Plus, autant, aussi, moins, etc.* On dit dans un sens analogue : *Comparaison de supériorité. Comparaison d'égalité. Comparaison d'infériorité.*

COMPARAÎTRE. v. n. Paraître devant un juge, se présenter en justice. *Comparaître devant le tribunal de Dieu. Comparaître en jugement, en justice, Comparaître en personne, personnellement. Comparaître par procureur. Il a été assigné à comparaître pardevant tels juges. Il n'a point comparu. Faute de comparaître.*

COMPARANT, ANTE. adj. T. de Pratique. Qui comparaît devant un juge, devant un notaire, etc. *Tels et tels comparants en leurs personnes. Ladite dame comparante.*

Il s'emploie très souvent comme substantif. *Le comparant, la comparante a déclaré, etc. Les non-comparants.*

COMPARATIF, IVE. adj. Qui sert à comparer, qui met en comparaison. Il ne se dit que Des choses. *Tableau comparatif des forces militaires de deux États. État comparatif.*

Il s'emploie quelquefois en termes de Philosophie et de science. *Méthode comparative. Anatomie comparative.* Dans ce dernier cas, on dit plus souvent, *Comparée.*

COMPARATIF, se dit plus particulièrement, en Grammaire, Des mots qui expriment, qui servent à exprimer le second degré de comparaison, c'est-à-dire, un rapport de supériorité, d'égalité ou d'infériorité. *Adjectifs comparatifs. Adverbes comparatifs.*

Il s'emploie très souvent, en ce sens, comme substantif. *Adjectif au comparatif. Comparatif de supériorité. Comparatif d'égalité. Comparatif d'infériorité. Le comparatif, en français, se forme ordinairement avec les adverbes Plus, Moins, Aussi, comme Plus sage, plus sagement ; Moins sage, moins sagement ; Aussi sage, aussi sagement. Notre langue n'a de véritables comparatifs que Meilleur, Moindre, Pire, Mieux et Pis.*

COMPARATIVEMENT. adv. Par comparaison à quelque chose. On ne l'emploie guère que dans le langage didactique. *Ces choses ne sont bonnes ou mauvaises que comparativement.*

COMPARER. v. a. Examiner les rapports et les différences qu'il y a entre une chose et une autre, entre une personne et une autre. *Comparer Virgile et Homère. Nous comparerons la traduction avec l'original. Je n'ose me plaindre, quand je compare mon sort à celui de ces infortunés. Nous avons comparé un grand nombre de manuscrits. Quand vous aurez comparé ces auteurs, vous y trouverez une différence infinie. On ne saurait comparer la ligne et la surface. Comparer plusieurs choses ensemble, les comparer entre elles.*

Il signifie aussi, Égaler. *Gardez-vous de comparer Lucain à Virgile. Il n'y a point d'église qu'on puisse comparer à Saint-Pierre de Rome.*

Il s'emploie avec le pronom personnel. *On est forcé d'être modeste, quand on se compare avec lui. Osez-vous bien vous comparer à un si grand homme? Rien ne peut se comparer au bonheur d'une conscience tranquille.* Il s'emploie aussi d'une manière absolue. *En comparant, nous étendons nos idées. Vous avez entendu les raisons de part et d'autre, comparez.*

Il signifie encore, Marquer les rapports de ressemblance entre des choses ou des personnes qui sont de nature ou d'espèce différente. *Homère compare Diomède au milieu des Troyens, à un lion au milieu d'une bergerie. On compare les conquérants à des torrents impétueux.*

En termes de Pratique, *Comparer des écritures*, Les confronter, et examiner si elles sont de même main.

COMPARÉ, ÉE. part. passé.

Anatomie comparée, Science qui établit les rapports et les différences qu'on découvre dans la structure de l'homme et celle des animaux.

Philologie comparée, Science du langage fondée sur la comparaison des langues. *La philologie comparée ne remonte pas beaucoup au delà du commencement de ce siècle. Un des principaux mérites de la philologie comparée consiste dans l'analyse minutieuse de chaque langue, de chaque dialecte, de chaque mot, de chaque forme du langage.*

COMPAROIR. v. n. Terme de Pratique qui n'est guère usité que dans ces phrases, *Être assigné à comparoir, recevoir une assignation à comparoir*, Être assigné à se présenter en justice. Il a vieilli : on dit, *Comparaître.*

COMPARSE. s. f. Entrée des quadrilles dans un carrousel.

COMPARSE, au Théâtre, se dit Des personnages muets qui ne servent qu'à figurer, et, dans ce sens, il est masculin. *Il était parmi les comparses. Un des comparses.*

COMPARTIMENT. s. m. dérivé du verbe *Compartir*, qui n'est plus en usage. Assemblage de plusieurs figures, de plusieurs choses disposées avec symétrie. *Des compartiments de marqueterie. Les compartiments d'un tapis, d'une broderie. Parterre à compartiments. Compartiment de plafond.*

Il se dit aussi de Certaines dorures à petits fers, qui se mettent sur le plat ou sur le dos des livres. *Livre doré à compartiments.*

Il signifie encore, Case, division. *Un tiroir à plusieurs compartiments. Boîte à compartiments. Diviser une grande pièce en plusieurs compartiments.*

Il se dit Des divisions d'une voiture de chemin de fer séparées par des cloisons. *Monter dans le même compartiment. Compartiment réservé.*

COMPARUTION. s. f. T. de Palais. Action de comparaître devant le juge. *Faire acte de comparution. Demander acte de sa comparution. Comparution personnelle. Mandat de comparution. En cas de non-comparution.*

COMPAS. s. m. Instrument composé de deux tiges métalliques, appelées vulgairement Branches ou Jambes, lesquelles sont terminées en pointe à l'une de leurs extrémités, et à l'autre jointes par une charnière qui permet d'ouvrir plus ou moins l'angle qu'elles forment, et de comprendre ainsi entre leurs pointes des longueurs qu'on veut mesurer, ou qu'on veut employer comme rayons pour décrire des cercles ou des portions de cercle. *Compas de cuivre, de fer. Compas à pointes d'acier. Compas à branches recourbées pour prendre la mesure des épaisseurs, celle d'un globe. Tourner, ouvrir le compas. L'ouverture du compas. Décrire un cercle, un demi-cercle avec le compas. Mesurer avec le compas. Tracer, faire une figure au compas, etc. Il y a des compas à trois et à quatre pointes. Compas à ressort.*

Compas de proportion, Instrument de mathématique, composé de deux règles plates, assemblées à charnière par un des bouts, comme un compas ordinaire, pouvant de même se fermer ou s'ouvrir sous des angles plus ou moins aigus, et portant sur leurs faces des lignes divisées pour servir à divers usages de géométrie.

Compas de réduction, Instrument composé de deux branches de cuivre, disposées de manière à former deux angles opposés par leur sommet, dont les côtés ont des lon-

gueurs inégales. Lorsque les pointes qui terminent les branches les plus longues sont écartées de manière à mesurer la distance des deux points d'une figure, les pointes qui terminent l'angle opposé mesurent une distance réduite dans un rapport connu. Il est à coulisse, et offre lorsqu'il est ouvert la figure d'un X

Fig. et fam., *Faire toutes choses par règle et par compas*, ou *par compas et par mesure*, Avec une grande exactitude, une grande circonspection.

Fig. et fam., *Avoir le compas dans l'œil*, Mesurer presque aussi juste à l'œil qu'on pourrait le faire avec un compas.

En termes de Marine, *Compas de route*, ou simplement, *Compas*, La boussole. *Observer le compas. Regarder le compas. Le vent a fait le tour du compas.*

Compas de variation, Boussole préparée pour connaître les variations de l'aiguille aimantée *Compas azimutal*, Boussole munie de pinnules, etc., qui sert à observer des azimuts, des amplitudes, et à faire des relevements.

COMPASSER. v. a. Mesurer avec le compas. *Il a exactement compassé les degrés, les distances dans cette carte.*

Il signifie plus ordinairement, Bien proportionner une chose, la faire avec une exacte symétrie. *Il a bien compassé ses allées. Compasser un parterre.*

En termes de Guerre, *Compasser des feux*, Les disposer de manière qu'ils fassent tous leur effet en même temps.

Fig., *Compasser ses actions, ses démarches*, Les bien régler.

COMPASSÉ, ÉE. part. passé.

Fig., *Être compassé dans ses discours, dans son style, dans sa démarche, dans ses actions, etc.*, Y mettre beaucoup de régularité, d'exactitude. Cela se dit le plus souvent en parlant D'une régularité, d'une exactitude poussée jusqu'à l'affectation. On dit aussi, absolument, *Être compassé, être extrêmement compassé.*

COMPASSION. s. f. Pitié, commisération, mouvement de l'âme qui nous rend sensibles aux maux d'autrui. *Avoir compassion de la misère d'autrui. Avoir pitié et compassion. Avoir de grands sentiments de compassion. Être touché de compassion. Inspirer de la compassion. Être ému de compassion. Exciter la compassian. L'état où ces pauvres gens sont réduits, fait compassion, est digne de compassion.*

Fig., *Faire compassion*, se dit, par mépris, en parlant De certaines choses qu'on désapprouve. *Voilà un raisonnement qui fait compassion. Ce que vous dites là fait compassion.*

COMPATIBILITÉ. s. f. Il se dit en parlant Des qualités qui peuvent se concilier, s'accorder ensemble, et surtout en parlant Des caractères et de l'esprit. *Il y a une grande compatibilité d'humeur entre ces deux personnes. Il n'y a guère de compatibilité d'esprit entre eux.* Il s'emploie le plus souvent avec la négation.

COMPATIBILITÉ, se dit aussi en parlant De deux charges, de deux fonctions qui peuvent être exercées en même temps par la même personne. *On jugea la compatibilité de ces deux emplois. La compatibilité des fonctions de ministre avec celles de député.*

COMPATIBLE. adj. des deux genres. Qui peut exister, s'accorder, compatir avec un autre. *Cette substance a des propriétés qui ne sembleraient pas compatibles dans un même sujet. Ces deux caractères, ces deux esprits-là ne sont pas compatibles. Ces maximes ne sont pas compatibles avec celles de l'Évangile. Cette loi n'est pas compatible avec nos mœurs.*

Il se dit aussi en parlant D'une charge, d'une fonction qui peut être exercée en même temps qu'une autre. *Ces deux emplois ne sont pas compatibles. Les fonctions d'avoué sont compatibles avec celles de juge suppléant.*

COMPATIR. v. n. Être touché de compassion pour les maux d'autrui. *Je compatis à votre douleur, à votre affliction.*

COMPATIR, signifie aussi, Souffrir les fautes, les faiblesses de son prochain avec indulgence. *Il faut compatir aux infirmités de son prochain. Compatir à la faiblesse humaine.*

COMPATIR, signifie en outre, S'accorder, se concilier, en parlant Des personnes et des choses. Dans ce sens, il se met le plus ordinairement avec la négation. *Ils ne sont pas d'humeur, d'une humeur à compatir aisément ensemble. Il est si bizarre et d'une si méchante humeur, que personne ne peut compatir avec lui, qu'il ne saurait compatir avec personne. Pensez-vous qu'ils puissent compatir ensemble ? L'esprit de Dieu ne peut compatir avec celui du monde. Ces deux projets ne peuvent compatir l'un avec l'autre.*

COMPATISSANT, ANTE. adj. Qui compatit, qui prend part aux maux d'autrui. *Cœur compatissant. Âme compatissante. Il est fort compatissant.*

Il se dit aussi De ce qui exprime la compassion. *Jeter un regard compatissant. Soins compatissants.*

COMPATRIOTE. s. des deux genres. Celui ou celle qui est de même patrie, de même pays qu'une autre personne. *C'est mon compatriote. Nous sommes compatriotes. Rendre des services à ses compatriotes. Aimer, secourir ses compatriotes.*

COMPENDIEUSEMENT. adv. En abrégé. On emploie quelquefois ce mot d'une manière tout à fait inexacte et fautive, dans le sens de Avec détail, tout au long.

COMPENDIUM. s. m. On prononce *Compindiome*.) Mot emprunté du latin, qui signifie, Abrégé. Il s'employait surtout autrefois dans les Écoles. *Un compendium de logique, de philosophie.*

COMPENSATEUR. s. m. T. d'Arts. Mécanisme destiné à corriger les effets des variations de la température sur la marche des horloges et des chronomètres. *Une horloge munie d'un compensateur.*

Compensateur magnétique, Appareil destiné à faire connaître les déviations qu'éprouve la boussole par l'action du fer qui entre dans la construction des vaisseaux.

COMPENSATEUR, s'emploie aussi adjectivement. *Appareil compensateur. Pendule compensateur* : voyez PENDULE.

COMPENSATION. s. f. Action de compenser. *Faire compensation d'une chose avec une autre. Juste compensation. Compensation équitable. Compensation de dépens.*

Il se dit particulièrement, en Jurisprudence, de La libération réciproque entre deux personnes qui se trouvent être à la fois créancières et débitrices l'une de l'autre. *La compensation s'opère de plein droit. La compensation n'a lieu que de liquide à liquide.*

COMPENSATION, signifie aussi, Dédommagement d'un mal par un bien, d'une perte par un profit, d'un inconvénient par un avantage, d'une valeur moindre par un supplément. *Cela fait compensation. Il y a compensation. Il eut tant par compensation. Cela doit entrer en compensation de la perte qu'il a faite. Cela mérite, cela demande une compensation. Il n'y a pas lieu à compensation. Il lui céda cela en compensation. Système des compensations*, Système des philosophes qui prétendent qu'il y a compensation de bien et de mal dans toutes les conditions de la vie.

COMPENSER. v. a. Reconnaître, déclarer qu'une chose tient lieu d'une autre, quant au prix ou à la valeur. *On a compensé la dette qu'il réclamait de son domestique, avec les services que ce dernier lui a rendus. Il a compensé ce que je lui devais avec ce qu'il me doit.* On dit de même quelquefois, *Cette dette compense telle autre dette.*

En termes de Procédure, *Compenser les dépens*, Ordonner dans un jugement, que chaque partie restera chargée des frais qu'elle a faits pour la poursuite du procès.

COMPENSER, se dit aussi Des choses ou des personnes dont, le bien et le mal étant mis en balance, le mal se trouve réparé par le bien. *Ce fermier a eu de bonnes et de mauvaises années, les unes compensent les autres. Le gain de cette année compense la perte de la précédente. Rien ne compense la perte de l'honneur. Cet homme a des défauts, mais il les compense par ses bonnes qualités. Il a un défaut que rien en lui ne compense.*

Il s'emploie, dans ces deux acceptions, avec le pronom personnel. *Ces deux dettes se compensent. Cela se compense. Les biens et les maux se compensent.*

COMPENSÉ, ÉE. part. passé. *Dépens compensés.*

COMPÉRAGE. s. m. La relation, l'affinité qui existe entre deux personnes qui ont tenu ensemble un enfant sur les fonts de baptême. *Ils se voyaient tous les jours, sous prétexte de compérage.*

Il se dit aussi de La relation qu'il y a entre le parrain ou la marraine d'un enfant, et le père ou la mère de l'enfant ; et alors cette relation est regardée comme une alliance spirituelle qui empêche que le parrain ne puisse, sans dispense, se marier devant l'Église avec la mère de l'enfant, ni la marraine avec le père. *Ils ne peuvent se marier à cause du compérage.*

COMPÈRE. s. m. Nom qui se donne par un homme et par une femme à celui qui a tenu sur les fonts quelqu'un de leurs enfants, et réciproquement par le parrain et par la marraine à celui dont ils ont tenu un des enfants ; comme aussi par la marraine à celui avec lequel elle a tenu un enfant. *C'est mon compère, il a tenu un de mes enfants. C'est mon compère, j'ai tenu un de ses enfants. Il est mon compère, j'ai tenu un enfant avec lui.*

Prov., *Tout se fait, tout va par compère et par commère*, Tout se fait par faveur et par recommandation.

Fam., *C'est un compère, un rusé compère*, C'est un homme adroit, subtil et artificieux.

Fam., *C'est un bon compère*, C'est un bon compagnon, un homme agréable et de bonne humeur. On dit de même, *Un gros compère, etc.*

Fam., *C'est un vigoureux compère*, C'est un homme plein de vigueur et très courageux.

Fam., *Être compères et compagnons*, Être très liés, vivre habituellement ensemble.

COMPÈRE, se dit encore de Celui qui est secrètement d'intelligence avec un escamoteur, avec un charlatan, pour l'aider à faire ses tours, à abuser le public; et, en général, de Toute personne qui en seconde une autre pour quelque supercherie. *Cet escamoteur, ce charlatan a des compères, est bien secondé par ses compères. Un tel prépare ses bons mots, et il a un compère qui l'aide à les amener dans la conversation.*

COMPÉTENCE. s. f. T. de Jurispr. Le droit qu'un tribunal, qu'un juge a de connaître de telle ou telle matière, de telle ou telle cause. *On lui dispute la compétence. Faire juger la compétence. Cela n'est pas de sa compétence. Cette question, cette affaire est de la compétence de tel tribunal. Décliner la compétence d'un tribunal. Régler la compétence. Question de compétence. Traité de la compétence.*

Il se dit par extension, dans le langage ordinaire, en parlant D'une personne qui est capable de juger d'un ouvrage, de parler savamment sur une matière, etc. *Cela n'est pas de votre compétence. Cette question est tout à fait hors de sa compétence.*

COMPÉTENCE, signifie aussi, Concurrence à la même chose, ou prétention d'égalité. *Mettre en compétence. Entrer en compétence. Je ne veux pas qu'on me mette en compétence avec lui. Je n'entre point en compétence avec lui.* Ce sens a vieilli.

COMPÉTENT, ENTE. adj. T. de Jurispr. Qui appartient, qui est dû. Il ne se dit, en ce sens, que D'une portion de quelque bien, de quelque héritage; encore est-il peu usité. *Le père a donné à chacun de ses enfants leur portion compétente.*

Il signifie aussi, Suffisant, convenable, requis. *Âge compétent. Temps compétent pour délibérer.*

COMPÉTENT, se dit encore D'un tribunal, d'un juge qui a droit de connaître de telle ou telle affaire, de la juger. *Il est juge compétent. Il n'est pas juge compétent de cette matière. Il a été déclaré compétent. Tribunal compétent.* On dit dans un sens analogue, *Autorité compétente.*

Il signifie, par extension, dans le discours ordinaire, Qui peut donner son avis sur une chose, sur une matière, qui est capable d'en bien juger. *Il n'est pas juge compétent de cela. Vous n'êtes pas compétent pour cela. Nul n'est plus compétent dans les questions de linguistique.*

Partie compétente, Celui qui a qualité pour contester en justice, pour être partie au procès. *Il est partie compétente en cette affaire. Vous n'êtes pas partie compétente.*

COMPÉTER. v. n. T. de Jurispr. Appartenir en vertu de certains droits. *Ce qui lui peut compéter et appartenir dans la succession de son père.*

Il signifie aussi, Être de la compétence. *Cette affaire ne compète point à tel tribunal.*

COMPÉTITEUR. s. m. Concurrent, celui qui prétend à la même dignité, à la même charge ou au même emploi que veut obtenir une autre personne. *Puissant compétiteur. C'est son compétiteur. Ils étaient compétiteurs au consulat, à l'empire, etc. Il aura bien des compétiteurs. Dangereux compétiteur.*

COMPÉTITION. s. f. Rivalité, prétentions rivales. *L'Europe était troublée par les compétitions de ces deux États.*

COMPILATEUR. s. m. Celui qui compile. *Grand compilateur. Laborieux, habile compilateur. Cet auteur n'est qu'un simple compilateur.*

COMPILATION. s. f. Recueil, réunion de plusieurs choses mises en corps d'ouvrage. *Ce livre n'est qu'une compilation. C'est une compilation. C'est une compilation utile.*

COMPILER. v. a. Faire une compilation, des compilations. *Il compila ce qu'il avait trouvé de plus intéressant dans les auteurs sur telle matière, et il en fit un livre. Passer sa vie à compiler.*

COMPILÉ, ÉE. part. passé.

COMPITALES. s. f. pl. Fêtes que les Romains célébraient, dans les carrefours, en l'honneur des dieux domestiques.

COMPLAIGNANT, ANTE. adj. T. de Pratique. Qui se plaint en justice de quelque tort qu'il prétend qu'on lui a fait. *Il est complaignant. Il s'est rendu complaignant. La partie complaignante.* On l'emploie aussi comme substantif. *Le complaignant. La complaignante. Les complaignants.* Il est maintenant peu usité.

COMPLAINTE. s. f. T. de Pratique. Plainte en justice, ou action qu'on intente soit pour être conservé dans sa possession, soit pour y être réintégré. *Complainte en cas de saisine et de nouvelleté. Complainte en reintégrande. Être demandeur en complainte.*

COMPLAINTE, se dit, dans le langage ordinaire, de Certaines chansons ou cantiques populaires dont le sujet est ordinairement tragique ou pieux. *On a fait une complainte sur cet assassinat. La complainte du Juif errant. Vendre des complaintes.*

COMPLAINTES, au pluriel, se dit quelquefois, familièrement, pour Lamentations. *Il fait de grandes complaintes sur les malheurs des temps. À quoi servent toutes ces complaintes?*

COMPLAIRE. v. n. S'accommoder, se conformer au sentiment, au goût, à l'humeur de quelqu'un pour lui plaire, acquiescer à ce qu'il souhaite. *Je veux bien vous complaire en cela. Ce que j'en fais n'est que pour lui complaire. Il a fait cette démarche pour complaire à ses amis.*

Il se met aussi avec le pronom personnel, et signifie, Se plaire, se délecter en soi-même, en ses productions, en ses ouvrages, y mettre sa satisfaction, son plaisir. *Il se complaît en lui-même. Il se complaît en sa personne. Il se complaît dans tous ses ouvrages, dans tout ce qu'il fait.* En ce sens, il se prend presque toujours en mauvaise part.

COMPLAISAMMENT. adv. Avec complaisance. *Il est entré complaisamment dans mes vues. Il m'a écouté complaisamment.*

COMPLAISANCE. s. f. Douceur, et facilité de caractère, qui fait qu'on se conforme, qu'on acquiesce aux sentiments, aux volontés d'autrui. *La complaisance doit être réciproque. Avoir une complaisance honnête, raisonnable. Il faut avoir de la complaisance, beaucoup de complaisance. J'attends cela de votre complaisance. Abuser de la complaisance de quelqu'un. Faire une chose par complaisance. Il n'a de complaisance pour personne. Sa complaisance le rend fort aimable. Il ne faut point avoir de basse, de lâche complaisance. Cette complaisance serait criminelle. Avoir une complaisance aveugle pour quelqu'un, une complaisance fade.*

Il se dit aussi Des actes de complaisance; et, dans ce sens, on l'emploie très souvent au pluriel. *Ayez cette complaisance-là pour lui. Complaisance délicate. Avoir de grandes complaisances pour quelqu'un.*

COMPLAISANCE, signifie quelquefois, Plaisir, satisfaction, et se dit en parlant Des personnes qu'on estime, qu'on aime, des choses dans lesquelles on se complaît. *Parler d'une personne ou d'une chose avec complaisance. Jeter des regards de complaisance sur quelqu'un. Regarder avec complaisance, avec un œil de complaisance.*

Se regarder avec complaisance, avoir une grande complaisance pour tout ce qu'on fait, Être fort satisfait de sa personne, de son mérite, avoir beaucoup d'amour-propre.

COMPLAISANCES, au pluriel, signifie quelquefois, dans le style de l'Écriture, Amour, affection. *Dieu dit dans l'Évangile : C'est ici mon fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances.*

COMPLAISANT, ANTE. adj. Qui a de la complaisance pour les autres. *Un homme complaisant. Être complaisant pour tout le monde. Il s'est montré fort complaisant envers nous. Se faire le ministre complaisant des passions d'autrui. Un esprit doux et complaisant. Humeur complaisante.*

Il s'emploie comme substantif, et se dit d'Une personne qui a beaucoup de déférence pour une autre, qui est fort assidue auprès d'elle, et qui s'attache à lui plaire dans quelque vue d'intérêt. *Je n'aime pas les complaisants. Un vil complaisant. C'est le complaisant, un des complaisants d'un tel. C'est la complaisante, une des complaisantes de telle dame.*

Il se dit quelquefois, dans un sens particulier, d'Une personne qui favorise les galanteries d'une autre. *Ce bonhomme ne se doute guère qu'il est le complaisant de sa femme. Cette femme est la complaisante d'un tel, d'une telle.*

COMPLANT. s. m. T. d'Agricult. Plant de vigne composé de plusieurs pièces de terre. *Un bon complant. Un nouveau complant. Des vignes de bon complant.*

COMPLÉMENT. s. m. Ce qui s'ajoute ou doit s'ajouter à une chose pour la rendre entière, complète. *Le complément d'une somme. Le complément de la dot. Cette loi sert de complément à telle autre. Ce volume forme le complément de l'ouvrage.*

En Théol., *Complément de béatitude*, Le comble de la béatitude. *La résurrection des corps sera le complément de la béatitude des saints.*

En Géom., *Complément d'un angle*, Ce qui manque à un angle pour compléter l'angle droit, c'est-à-dire quatre-vingt-dix degrés. *L'angle de trente degrés a pour complément l'angle de soixante.*

Complément arithmétique d'un nombre, La différence entre ce nombre et l'unité suivie d'autant de zéros qu'il y a de chiffres dans ce nombre. *Le complément arithmétique de 760 est 240.*

En Astronomie, *Complément d'un astre*, Sa distance angulaire au zénith. En Musique, *Complément d'un intervalle*, Ce qui manque pour compléter l'octave. *Le complément de la quinte est la quarte.*

COMPLÉMENT, en Grammaire, se dit Des mots qui sont régis par d'autres, ou qui servent à préciser, à déterminer la signification des mots auxquels on les joint, à compléter une proposition. *Dans cette phrase*, Le livre de Pierre, *Pierre est le complément de la préposition* de, *et les mots* de Pierre *sont ensemble le complément de*

livre. *Les adverbes sont les compléments des verbes et des adjectifs.*

Le complément direct, le complément indirect d'un verbe, Le régime direct, le régime indirect d'un verbe.

COMPLÉMENTAIRE. adj. des deux genres. Qui sert à compléter.

Jours complémentaires, s'est dit, dans le Calendrier républicain, Des cinq ou six jours que l'on comptait à la fin de l'année pour compléter le nombre de trois cent soixante-cinq ou trois cent soixante-six jours, les mois de ce calendrier n'étant chacun que de trente jours.

En Géométrie, *Angles complémentaires*, Angles dont la somme vaut un angle droit.

En Physique, *Couleurs complémentaires*, Couleurs dont la réunion forme la couleur blanche.

COMPLET, ÈTE. adj. Entier, achevé, parfait, à quoi il ne manque aucune des parties nécessaires. *Un habillement complet. Œuvres complètes. Nombre complet. Victoire complète. Succès complet. Ruine complète. Année complète et révolue. Définition complète. Énumération complète. On ne peut avoir une idée complète de la Divinité.*

En Botan., *Fleur complète*, Fleur qui a un calice, une corolle, une ou plusieurs étamines, et un ou plusieurs pistils. *La rose, l'œillet, le lilas, sont des fleurs complètes.*

Complet, s'emploie aussi quelquefois substantivement. *Le complet d'un régiment. Ce régiment, ce bataillon, cette compagnie est au complet, au grand complet, passe le complet, excède le complet.* Il n'est guère usité que dans ces phrases et quelques autres semblables.

COMPLÉTEMENT. s. m. L'action de rendre complet. *Le complétement des hommes de ce régiment. Le complétement des compagnies d'un bataillon. Le complétement d'une collection.*

COMPLÈTEMENT. adv. D'une manière complète. *L'ouvrage est complètement achevé. Il a complètement réussi. Cet homme est complètement fou. Cela est complètement ridicule.*

COMPLÉTER. v. a. (*Je complète. Je compléterai.*) Rendre complet. *Compléter un nombre, une somme. Compléter un régiment. Compléter un ouvrage dépareillé. Cette nouvelle perte a complété sa ruine.*

Complété, ée. part. passé.

COMPLÉTIF, IVE. adj. T. de Gram. Qui sert de complément. *Mot complétif. Phrase complétive.* Il est peu usité.

COMPLEXE. adj. des deux genres. Terme didactique, opposé à Simple. Il signifie, Qui embrasse plusieurs choses. *Terme complexe. Idée complexe. Proposition complexe. Question complexe. L'action de ce poëme, de cette tragédie est complexe, est trop complexe.*

En Arithm., *Nombres complexes*, Nombres composés de différentes espèces d'unités, tels que : 30 livres 10 sous 6 deniers ; 5 pieds 9 pouces 3 lignes, etc. *L'addition, la soustraction, la multiplication, la division des nombres complexes.*

COMPLEXION. s. f. Tempérament, constitution du corps. *Bonne, mauvaise complexion. Robuste, faible, délicate, forte complexion. Complexion sanguine, bilieuse. Cela est contraire, nuisible à sa complexion. Il faut le traiter selon sa complexion.*

Il signifie aussi, Inclination, humeur, etc. *Il est de complexion amoureuse, de complexion triste, gaie.*

COMPLEXITÉ. s. f. Terme didactique. Qualité de ce qui est complexe. *Complexité d'idées. La complexité d'une proposition.*

COMPLICATION. s. f. Assemblage, concours de plusieurs choses différentes. Il ne se dit guère qu'en parlant De crimes, de maladies, de malheurs. *Cet homme a commis des vols et des homicides, il y a complication de crimes. Ce malade a la goutte et la pierre, il y a complication de maux. Complication de symptômes. Il a perdu son fils et sa fortune, voilà une grande complication de malheurs.*

Il se dit aussi en parlant D'un tout, d'un assemblage dont les parties, plus ou moins nombreuses, ont entre elles des rapports multipliés et difficiles à saisir. *Cette machine est d'une complication qui la rend très difficile à construire. Il y a dans cette tragédie, dans ce roman, une trop grande complication d'aventures, d'incidents, etc.*

COMPLICE. adj. des deux genres. Qui a part au crime d'un autre. *Il n'est point complice de ce crime. On a arrêté plusieurs personnes que l'on croit complices du même crime.*

Il est aussi substantif. *Nommer, déclarer, révéler ses complices. Il accusa tous ses complices. Il fut condamné à mort, lui et ses complices. Elle devint sa complice. Il eut un tel pour complice. Ils furent les complices de son crime.*

Il se dit quelquefois au figuré. *Il voulut que la religion devînt complice de ses fureurs. Il en fit le complice de sa haine.*

COMPLICITÉ. s. f. Participation au crime d'un autre. *Il y a complicité lorsque... La complicité est évidente, est prouvée. La complicité du même crime les avait liés l'un à l'autre.*

COMPLIES. s. f. pl. T. de Liturgie cathol. La dernière des heures canoniales, laquelle se dit ou se chante après vêpres. *Dire, chanter complies. Aller à complies.*

COMPLIMENT. s. m. Paroles civiles, obligeantes, flatteuses, par lesquelles on témoigne à quelqu'un le respect, l'affection, l'estime qu'on a pour lui, ou la part que l'on prend à ce qui lui arrive d'agréable ou de fâcheux. *Compliment sincère. Compliment affectueux. Compliment de remercîment. Compliment de félicitation, de condoléance. Formules de compliments. Compliment bien froid, bien sec. De fades compliments. Un compliment ennuyeux. Compliment bien tourné, mal tourné. Compliment hors de saison. Faire compliment à quelqu'un. Je vous fais compliment de votre bonne santé. Je lui fis compliment sur le gain de son procès, sur son mariage, sur son retour, etc. Il reçut bien mon compliment. Il ne reçoit point de compliment là-dessus. Il en reçoit les compliments. Je lui en ai fait mon compliment. Il lui rendit son compliment. C'est un grand faiseur de compliments. Il est importun avec ses compliments, dans ses compliments. Tout son discours ne fut que compliment, qu'un simple compliment. Ce ne fut pas une harangue, ce n'était qu'un compliment. Lettre de compliment. Lettre pleine de compliments. Des compliments à perte de vue.*

Il s'emploie aussi comme simple terme de civilité pour se rappeler au souvenir de quelqu'un. *Il m'a chargé de vous faire mille compliments. Mes compliments à M. un tel.*

Je vous en fais mon compliment, se dit quelquefois, familièrement et par ironie, A celui qui a fait une faute, une maladresse. *Vous lui avez dit tout juste ce qui pouvait vous nuire, je vous en fais mon compliment.*

Fig. et fam., *Compliment bien troussé*, Compliment bien tourné.

Fig. et fam., *Rengainer son compliment*, Supprimer ou ne pas achever ce qu'on avait envie de dire. *Il rengaina son compliment. Rengainez votre compliment.*

Compliment, se dit quelquefois d'Un discours désobligeant ou injurieux ; mais alors il est toujours accompagné d'une épithète qui indique le sens détourné qu'on lui donne. *Vous lui avez fait là un mauvais compliment. Voilà un fâcheux compliment. Il m'est venu faire un étrange compliment, un sot compliment.* On dit de même, ironiquement, *Voilà un joli compliment, un compliment très flatteur, etc.*

Fam., *Ne faisons point de compliments ; laissons là les compliments ; trêve de compliments, sans compliment, s'il vous plaît ; point de compliments ; etc.*, Façons de parler dont on se sert pour engager une personne à être moins cérémonieuse.

Sans compliment, signifie aussi, Franchement, ouvertement, sans flatterie. *Je lui dis, sans compliment, qu'il fallait qu'il en passât par là. Voulez-vous que je vous parle sans compliment, sans tant de compliments? Je vous dis, sans compliment, que votre ouvrage est fort bon.*

Compliment, est quelquefois opposé à L'intention réelle, aux promesses effectives. *Il vous fait des offres de service, c'est pur compliment.*

Compliment, se dit encore d'Un discours solennel adressé à une personne revêtue d'autorité. *Toutes les compagnies allèrent faire compliment au gouverneur.*

Il se dit également d'Un petit discours en vers ou en prose qu'on fait réciter ou présenter par un enfant à son père, à sa mère, ou à quelque autre personne, le jour de leur fête ou le premier jour de l'an, pour les complimenter. *Apprendre, réciter un compliment. Un recueil de compliments.*

COMPLIMENTER. v. a. Faire compliment, faire des compliments. *Complimenter quelqu'un. Comme il passait par telle ville, le maire alla le complimenter. On l'envoya complimenter tel prince. On le complimenta de la part de... Le roi a envoyé complimenter monsieur un tel sur la mort de son père. Je l'ai complimenté sur son mariage.*

Il s'emploie aussi absolument ; et alors il signifie, Faire des civilités. *C'est trop complimenter. Ne perdons point le temps à complimenter. Il est toujours une heure à complimenter.*

Complimenté, ée. part. passé.

COMPLIMENTEUR, EUSE. adj. Qui fait trop de compliments. *C'est un personnage fort complimenteur.*

Il s'emploie aussi substantivement. *C'est un grand complimenteur. Un complimenteur éternel. Quelle insupportable complimenteuse?*

COMPLIQUER. v. a. Former un tout, un assemblage dont les parties, plus ou moins nombreuses, ont entre elles des rapports multipliés et difficiles à saisir. *Vous avez trop compliqué cette machine.*

Il signifie plus ordinairement, Rendre confus, difficile à démêler, à éclaircir. *Cet auteur a trop compliqué l'action de sa pièce. Un nouvel incident vint compliquer l'affaire, l'intrigue. Cela complique la question, le problème, etc.*

Il se met aussi avec le pronom personnel. *L'affaire se complique de plus en plus. La question, le problème se complique.* On dit

souvent, en Médecine, qu'*Une maladie, une affection se complique d'une autre maladie, etc.*, c'est-à-dire qu'Une autre maladie, une autre affection vient s'y joindre et l'aggraver.

COMPLIQUÉ, ÉE. part. passé. *Une machine compliquée, très compliquée.*

Il se dit particulièrement Des choses qui sont embrouillées en elles-mêmes, ou auxquelles d'autres sont mêlées. *Le sujet de cette pièce est bien compliqué, trop compliqué. L'affaire ne s'entend pas, elle est trop compliquée. Problème compliqué, fort compliqué. Notre législation est très compliquée. Il y a du criminel et du civil dans cette affaire, elle est fort compliquée. Plusieurs crimes compliqués. C'est une maladie compliquée. Ce sont des maux bien compliqués.*

COMPLOT s. m. Mauvais dessein formé secrètement entre deux ou plusieurs personnes. *Dangereux, détestable complot. Hardi complot. Infâme, horrible complot. Faire un complot*, ou *Faire complot. Former un complot. Tramer des complots. Ils avaient fait complot de le prendre, de le tuer, etc. Ils étaient de complot ensemble. Un tel était de complot avec un tel. Mettre quelqu'un dans le complot. Leur complot a été découvert. On déjoua tous leurs complots.*

COMPLOTER. v. a. Faire un complot, conspirer. *Ils ont comploté sa perte. Ils ont comploté sa mort. Ils complotèrent sa ruine. Ils avaient comploté de le voler. Comploter un meurtre.*

Il s'emploie souvent absolument. *Ils avaient comploté ensemble. Ils ont comploté entre eux. Il complotait avec un tel.*

COMPLOTÉ, ÉE. part. passé.

COMPONCTION. s. f. En termes de Piété, Douleur, regret d'avoir offensé Dieu. *Grande componction. Véritable componction. Une vive componction de ses fautes. La componction de cœur est nécessaire pour la véritable pénitence. Demander à Dieu la componction du cœur. Avoir de grands sentiments de componction.*

Dans le langage ordinaire, *Un air de componction*, Un air qui témoigne du regret. Il s'emploie souvent avec une nuance de raillerie. *Il promit, avec un grand air de componction, de ne plus retomber dans cette faute. Il vint, avec un grand air de componction, me faire des excuses.*

COMPORTEMENT. s. m. Manière d'agir, de vivre, de se comporter. *Je ne connais pas bien ses comportements.* Il est vieux.

COMPORTER. v. a. Permettre, souffrir, en parlant Des choses. *La médiocrité de son revenu ne comporte pas la dépense qu'il fait. L'occasion ne comportait pas tant d'étalage. Le sujet ne comportait pas tant d'ornements. Le lieu ne comporte pas un plus long entretien sur ce sujet. La dignité du magistrat ne comporte pas qu'il s'abaisse jusque-là. Le caractère d'ambassadeur ne comporte pas qu'il en use autrement.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Se conduire et en user d'une certaine manière. *Il s'est bien comporté. Il s'est mal comporté dans cette affaire, dans cette ambassade. Il s'est comporté en véritable ami, en homme de bien dans les affaires que je lui ai confiées. Ils se sont comportés en gens de cœur. Espérons qu'il se comportera mieux à l'avenir.*

En termes de Pratique, *Vendre un immeuble ainsi* ou *tel qu'il se poursuit et comporte*, Le vendre dans l'état où il se trouve.

COMPORTÉ, ÉE. part. passé.

COMPOSANT. s. m. T. de Chimie. Il se dit Des corps qui servent à en composer un autre. *Les composants de l'eau sont l'hydrogène et l'oxygène.*

COMPOSÉ. s. m. Un tout formé de deux ou de plusieurs parties. Il se dit Des choses physiques et des choses morales. *L'homme est un composé de corps et d'âme. Ce médicament est un composé de plusieurs drogues. Cet homme est un composé ridicule d'ignorance et de présomption.*

Il se dit de même Des mots composés, et particulièrement, en Versification, Des mots qui ont la même terminaison que ceux dont ils sont formés. Combattre *est un composé de* Battre. *La rime du simple avec le composé, ou des composés entre eux, n'est pas reçue.*

Il se dit, en termes de Chimie, d'Un corps formé de deux ou plusieurs éléments. *L'eau est un composé d'hydrogène et d'oxygène. Le sucre est un composé d'oxygène, d'hydrogène et de carbone. Composés binaires, ternaires, quaternaires.*

COMPOSÉES. s. f. pl. T. de Botan. Nom d'une grande famille de plantes, dont les fleurs sont composées. *Les composées. La famille des composées.* On dit aussi quelquefois, au singulier, *Une composée.*

COMPOSER. v. a. Former, faire un tout de l'assemblage de plusieurs parties. Il se dit en parlant Des choses physiques et des choses morales. *Composer un remède avec divers ingrédients. Dieu a composé l'homme d'un corps et d'une âme. Toutes les pièces qui composent cette machine. Composer un mot avec d'autres mots. L'ouvrage est composé de trois volumes. Le spectacle sera composé de trois pièces. Il s'était composé un petit cercle d'amis. Les fidèles sous un même chef composent l'Église. Le sénat et le peuple composaient la république romaine.* Il est très souvent employé avec le pronom personnel, dans le sens d'Être composé. *L'édifice entier se compose de trois bâtiments principaux. Les éléments dont un corps se compose. Notre entendement se compose de plusieurs facultés.* Il s'emploie aussi avec le pronom personnel dans le sens de Former, rassembler pour soi-même. *Il s'est composé une bibliothèque choisie.*

Composer sa mine, son geste, sa contenance, son visage, ses actions, etc., Préparer, arranger sa mine, son geste, etc., selon l'état où l'on veut paraître, selon l'effet que l'on veut produire. *Ils n'avaient pas eu le temps de composer leur visage et leur maintien. Ils composèrent leur visage sur celui de leur chef.* On dit dans le même sens, avec le pronom personnel, *Se composer. Il faut savoir se composer selon le temps, selon les lieux. Ayez soin de vous composer lorsque vous serez devant lui.*

COMPOSER, en termes d'Imprimerie, Assembler les caractères pour en former des mots, des lignes et des pages. *Composer un mot, une ligne, une page. La feuille est composée, mais elle n'est pas tirée.*

COMPOSER, signifie aussi, Faire ou produire quelque ouvrage d'esprit. *Composer un livre. Composer un discours. Composer des vers.* On dit dans un sens analogue: *Composer un tableau. Composer les plans et les dessins d'un palais. Etc.*

COMPOSER, se dit quelquefois absolument, dans le sens de Travailler à quelque ouvrage d'esprit, à des ouvrages d'esprit. *Il a besoin d'être seul quand il compose. Composer avec soin, avec négligence. Composer de tête. C'est un malheureux, obligé de composer pour vivre.*

Il se dit, dans un sens rapproché, mais distinct, en termes de Littérature et d'Art, De la bonne disposition, de l'habile arrangement d'un discours, d'un poëme, d'un tableau, etc. *Un livre bien composé. Ce tableau est mal composé.*

Il signifie également, dans les Colléges, Faire un devoir donné par le professeur pour le concours des places. *Les écoliers qui composent pour les places, qui composent pour les prix. Composer en prose, en vers, en grec, en thème, en version.*

COMPOSER, signifie particulièrement, en Musique, Produire quelque air, quelque chant, soit qu'on ne crée que le sujet, soit qu'on fasse le sujet avec les parties. *Composer un air. Composer sur la basse. Composer un chœur. Composer une contredanse, une valse. Composer une fantaisie pour le piano. Composer la musique d'un opéra*, ou simplement, *Composer un opéra. Composer une messe, un motet.* On l'emploie aussi absolument. *Il compose facilement. Apprendre à composer.*

Composer sur le piano, etc., Se servir du piano, etc., pour composer de la musique.

COMPOSER, est aussi verbe neutre, et signifie, S'accommoder, s'accorder sur quelque différend, en traiter à l'amiable. *Composer avec ses créanciers. Composer d'une somme qui est due. Composer de ses intérêts, de ses droits, de ses prétentions. Vous me devez tant, composons. Composons ensemble. Composons à l'amiable.*

Il s'emploie quelquefois au figuré. *On ne compose point avec sa conscience. Composer avec les préjugés de son temps.*

COMPOSER, neutre, signifie aussi, Capituler, convenir que l'on rendra une place, un poste sous de certaines conditions. *Le gouverneur se pressa trop de composer, de demander à composer. Les ennemis ne voulurent composer qu'à cette condition.* Dans ce sens, on dit plus ordinairement, *Capituler.*

COMPOSÉ, ÉE. part. passé. *Un corps, un être composé.* Voyez COMPOSÉ, substantif.

Une société bien composée, Une société choisie, où il ne se trouve que des personnes estimables.

Mot composé, Mot formé de deux ou de plusieurs mots joints ensemble. Passe-temps, aujourd'hui, contredire, soussigné, surtout, *sont des mots composés. Substantif composé. Adjectif composé. Verbe composé.*

En Botan., *Fleurs composées*, Celles qui sont formées de plusieurs fleurons, ou demi-fleurons, réunis dans un calice commun, telles que les fleurs du tournesol, du chardon, de la chicorée, etc. Voyez COMPOSÉES, substantif. *Feuille composée*, Celle qui est composée de plusieurs folioles attachées à un pétiole commun. *Tiges, racines composées*, Tiges, racines divisées en plusieurs branches ou radicules.

Machine composée, fort composée, Machine pour l'exécution, pour le mouvement de laquelle il faut beaucoup de pièces différentes.

En Mécanique, *Mouvement composé*, Celui qui résulte de plusieurs autres mouvements.

En Arithm., *Raison composée*, Celle qui résulte du produit des antécédents de deux ou de plusieurs raisons, et de celui de leurs conséquents.

En Musique, *Intervalle composé*, Celui

qui passe l'étendue d'une octave, ou qui peut se diviser en deux autres intervalles.

Être composé, fort composé, Avoir, ou affecter d'avoir un air grave, un air sérieux et modeste. *Cet homme est toujours guindé, toujours composé.* On le dit aussi De l'air, des actions, etc. *Il a l'air extrêmement sérieux et composé. Un visage composé. Un maintien composé. Toutes ses démarches, toutes ses actions sont composées.*

En termes de Philosophie, *Sens composé*, Le sens qui résulte de tous les termes d'une proposition pris selon la liaison qu'ils ont ensemble : on l'appelle ainsi par opposition à *Sens divisé*, qui se dit d'Une proposition dont on prend séparément les termes. Ainsi quand on dit, *Ce qui se meut ne peut pas être en repos*, cette proposition est vraie dans le *sens composé*, parce qu'une même chose ne peut en même temps se mouvoir et être en repos ; mais elle est fausse dans le *sens divisé*, parce qu'une chose qui se meut a pu être en repos auparavant, et y peut être ensuite.

COMPOSITE. adj. des deux genres. T. d'Archit. Il se dit De l'un des cinq ordres d'architecture, parce que cet ordre est composé du corinthien et de l'ionique. *Ordre composite. Chapiteau composite.*

Ordre composite, désigne aussi Tout ordre qui est composé de plusieurs ordres, soit dorique, corinthien ou ionique; et, dans ce sens, on dit pareillement : *Un chapiteau composite. Une base, une corniche composite.*

Composite, s'emploie aussi comme substantif masculin. *Le composite participe du corinthien et de l'ionique. Le composite se met au-dessus du corinthien. Le chapiteau du composite.*

COMPOSITEUR. s. m. Celui qui compose en musique. *Un bon compositeur. C'est un savant compositeur, un habile, un grand compositeur.*

En Jurispr., *Amiable compositeur*, Celui qui est chargé d'accommoder un différend, un procès, par les voies de la douceur et de la conciliation, sans être tenu de prendre la loi pour base de sa décision.

Compositeur, en termes d'Imprimerie, se dit de Celui qui assemble, qui arrange les caractères pour en former des mots, des lignes et des pages. *Compositeur aux pièces. Compositeur en conscience.*

COMPOSITION. s. f. Action de composer quelque chose. *Être occupé à la composition d'une machine. La composition des mots.* Chef-d'œuvre, aujourd'hui, *sont des mots formés par la composition. Procéder à la composition des lots dans un partage. La composition de cette assemblée exige beaucoup de prudence. L'esprit fait sans cesse des compositions et des décompositions.*

Il se dit aussi Du résultat de cette action de composer, de L'assemblage de plusieurs parties qui ne font qu'un tout. *La composition de l'eau. La composition du corps humain est admirable. Toutes les parties qui entrent dans la composition du corps humain. Les ressorts qui entrent dans la composition d'une machine. La composition du spectacle était assez piquante.*

Composition, en termes d'Imprimerie, Arrangement des caractères pour en former des mots, des lignes et des pages. *Apprendre la composition.*

Composition, se dit particulièrement, de L'action de mélanger et d'unir certaines substances, et Du résultat de cette action. *Ce pharmacien entend bien la composition des remèdes. Il entre telles et telles substances dans la composition de ce remède. Ce parfum est d'une excellente composition. La composition de ce spécifique est encore un secret. La thériaque est une composition.*

Il se dit également de Diverses préparations faites pour imiter certaines choses, principalement les pierreries, les perles, l'or ou l'argent. *Le strass est une composition qui imite le diamant. Le chrysocale est une composition qui imite l'or.*

Composition, signifie aussi, L'action de composer un ouvrage d'esprit. *Cet auteur est occupé à la composition d'un nouvel ouvrage. Cela lui est échappé dans la chaleur de la composition. Être dans le feu de la composition. Cela est d'une composition pénible et difficile. Il nous a montré une pièce de sa composition.*

Il s'emploie, dans un sens analogue, en parlant De musique, de peinture, etc. *Un musicien qui exécute un morceau de sa composition. Ce ballet est de la composition d'un tel. La composition d'un tableau, d'un plan, etc.*

En termes de Peinture, *La composition d'un tableau*, se dit plus particulièrement de La manière dont un peintre traite le sujet d'un tableau, c'est-à-dire, de L'ordonnance générale, de la disposition des masses, des combinaisons du clair-obscur, de l'agencement et de la pose des figures, etc. *Un tableau d'une savante composition. La composition en est belle, hardie, gracieuse. Ce tableau pèche par la composition.*

Composition, signifie particulièrement, L'art d'unir les différentes parties de la musique, suivant les règles. *Il ne chante pas, mais il sait bien la composition. Il excelle dans la composition. Entendre bien la composition. Apprendre la composition. Les règles de la composition. Pour bien accompagner, il faut savoir la composition.*

Composition, se dit également Des ouvrages d'un écrivain ou d'un artiste. *Une belle, une ingénieuse, une savante composition. Une grande composition. Composition froide, ridicule, extravagante. Il préfère ce genre de composition. Achever une composition.*

Il signifie encore, Le devoir que fait un écolier sur le sujet qui lui est donné par son professeur. *Une composition sans faute. Une composition pleine de solécismes. Composition pour les places, pour les prix. Juger les compositions.*

Composition, signifie en outre, Accommodement dans lequel l'une des deux parties, ou toutes les deux ensemble, se relâchent plus ou moins de leurs prétentions. *Par composition faite, je lui dois tant. Venir à composition. Entrer en composition. Venir à une composition amiable. Obtenir une bonne composition.*

C'est un homme de composition, de bonne, de facile composition, C'est un homme d'accommodement, un homme à qui il est aisé de faire faire ce qu'on veut. *Il est de difficile composition*, Il se tient trop ferme, il est malaisé de le réduire au point où l'on veut.

C'est une fille, une femme de bonne composition, de facile composition, se dit D'une fille ou d'une femme qui accorde facilement ses faveurs.

Composition, se disait, dans l'ancien droit barbare, d'Une indemnité pécuniaire, que l'auteur d'une offense ou attentat devait payer à l'offensé, ou en cas de mort à sa famille. *Le meurtre chez les Francs se rachetait par une composition en argent.*

Composition, en termes de Guerre, signifie, Les conventions que fait une place qui se rend. *Cette place s'est rendue par composition. Les articles de la composition portent que... Composition honorable. Composition avantageuse. Recevoir à composition.* On emploie plus ordinairement le mot *Capitulation.*

COMPOSTEUR. s. m. T. d'Impr. Instrument sur lequel le compositeur arrange les lettres, pour former des lignes toujours égales, d'après la longueur déterminée.

COMPOTE. s. f. Espèce de confiture qu'on fait avec du fruit et peu de sucre, et qui est moins cuite que les confitures faites pour être gardées. *Une compote de poires, de pommes, d'abricots, de cerises, etc. Une compote bien faite.*

Il se dit aussi d'Une certaine manière d'accommoder des pigeons. *Une compote de pigeons. Mettre des pigeonneaux en compote.*

Prov., fig. et pop., *Avoir les yeux, la tête, etc., à la compote, en compote*, Avoir la tête, les yeux, etc., tout meurtris, tout livides.

Fig. et fam., *Viande en compote*, Viande trop cuite.

COMPOTIER. s. m. Plat creux dans lequel on sert des compotes de fruits. *Compotier de porcelaine, de cristal.*

COMPRÉHENSIBLE. adj. des deux genres. Concevable, intelligible, qui peut être compris, conçu, entendu. *Cela n'est pas compréhensible. Un raisonnement qui n'est pas compréhensible. Voilà qui est compréhensible.*

COMPRÉHENSIF, IVE. adj. Qui embrasse, qui enferme. *Une idée, une expression compréhensive.*

COMPRÉHENSION. s. f. Faculté de comprendre, de concevoir. *Avoir la compréhension aisée, facile. Il est de dure compréhension.*

Il signifie, dans le langage didactique, Connaissance entière et parfaite. *La compréhension des mystères est réservée à l'autre vie.*

Compréhension, en termes de Logique, La totalité des idées renfermées sous un nom appellatif ou générique.

COMPRENDRE. v. a. (Il se conjugue comme *Prendre.*) Contenir en soi, renfermer en soi. *L'univers comprend tout ce qui est. L'Europe comprend plusieurs grands royaumes. Cette famille de plantes comprend un grand nombre de genres.*

Il se dit également en parlant Des choses morales. *La justice en général comprend toutes les vertus. La philosophie comprend la logique, la morale, la physique, et la métaphysique.*

Il signifie aussi, Mentionner, faire entrer dans une énumération, etc. *Il a compris dans sa quittance tout ce qui lui était dû. Il a tant de revenu, sans y comprendre ce que sa place lui donne. Dans le dénombrement de ses dettes, je n'entends pas comprendre celles qu'il a faites depuis un an, je comprends seulement les plus anciennes. Dans tout ce que je dis là, je ne comprends pas telle et telle chose. Dans ce tableau de la population, on n'a pas compris les étrangers. Comprendre plusieurs choses sous une même dénomination.*

Comprendre, signifie aussi figurément, Avoir l'intelligence d'une chose, en saisir, en pénétrer le sens. *Je comprends fort bien ce que vous me dites. Cela est difficile à com-*

prendre. Cela se comprend. Il ne comprend rien de ce qu'on lui dit. Tout ce que j'ai pu comprendre, c'est que... Cette maxime n'a pas été comprise, a été mal comprise.

Il se dit, dans un sens particulier, De l'intelligence des langues, des mots, etc. *Comprenez-vous l'anglais? Il comprend cette langue, mais il ne sait pas encore la parler. Je ne comprends pas ces deux mots. Ce passage est très difficile à comprendre. Cet animal semble comprendre tout ce qu'on lui dit.*

Il s'emploie aussi absolument. *Comprenez-vous? Je commence à comprendre. Je vois qu'il n'a pas compris.*

COMPRENDRE, signifie également, Concevoir, se faire une juste idée de quelque chose. *Les méchants ne peuvent comprendre la vertu. Il sut comprendre ses devoirs. Je compris alors toute la grandeur du péril. Comprenez-vous tout ce qu'il faut de prudence et d'habileté pour réussir dans une telle entreprise? Vous ne comprenez pas la difficulté de l'affaire. Pour bien vous faire comprendre l'état de la question. Ils comprirent que le moment était venu.*

Il signifie encore, Se rendre raison d'une chose, en découvrir le motif. *Je ne comprends pas sa conduite. Comprenez-vous un tel langage? Je ne comprends pas comment il peut faire, comment il ose se montrer. Vous comprenez que cela doit m'inquiéter. Je ne comprends pas qu'on puisse être fâché de cela.* Dans ce sens, il est quelquefois suivi de la préposition *à*. *Je ne comprends rien à sa conduite. Je ne comprends rien à ce langage. Comprenez-vous quelque chose à tout cela?*

Comprendre quelqu'un, Comprendre les explications, les ordres qu'il donne, la langue qu'il parle, etc. *Vous faites tout de travers, il faut que vous ne m'ayez pas compris, que vous m'ayez mal compris. Je ne vous comprends pas. Expliquez-vous plus clairement, si vous voulez qu'on vous comprenne. Cet étranger a beaucoup de peine à se faire comprendre.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il ne se comprend pas lui-même.*

Comprendre quelqu'un, signifie aussi, Se rendre raison de sa conduite, de ses discours, etc. *C'est un homme difficile à comprendre. Il tient une conduite si bizarre et si contraire à ses intérêts, que je ne le comprends pas. Comprenez-vous cette femme, avec ses caprices?*

Il se dit, dans le même sens, mais avec une nuance de sympathie, d'intimité, De la connaissance que deux personnes ont l'une de l'autre. *Quoique leurs goûts fussent différents, ces deux amis se comprenaient à merveille. Deux cœurs faits pour se comprendre.*

COMPRIS, ISE. part. passé. *Les pays compris entre la Seine et la Loire. Il est compris dans la classe de 1875.*

Y compris, En y comprenant, et, *Non compris*, Sans y comprendre. *Il a dix mille francs de revenu, y compris les profits de sa place, non compris la maison où il loge. Depuis tel article du code jusques et y compris tel autre.* On dit également, en faisant accorder: *Les profits de sa place y compris. La maison où il loge non comprise.*

COMPRESSE. s. f. T. de Chirur. Morceau de linge simple, ou plié en plusieurs doubles, qu'on applique sur l'ouverture de la veine, ou sur quelque partie blessée ou malade. *Appliquer une compresse. Mettre une compresse. Serrer la compresse. Mouiller la compresse.*

COMPRESSIBILITÉ. s. f. T. de Physique. La propriété qu'ont les corps de se réduire à un moindre volume par l'effet d'une pression.

COMPRESSIBLE. adj. des deux genres T. de Physique. Qui peut être comprimé. *L'air est compressible, l'eau ne l'est pas.*

COMPRESSIF, IVE. adj. T. de Chirur. Qui sert à comprimer. *Bandage compressif. Appareil compressif.*

COMPRESSION. s. f. Action de comprimer, ou L'effet qui est produit dans ce qui est comprimé. *La compression de l'air. Une forte compression.*

Il se dit figurément de L'action d'un gouvernement qui empêche les manifestations de la pensée, de la vie politique. *La compression des esprits. Une compression rigoureuse succéda à une liberté excessive.*

COMPRIMER. v. a. Presser avec force, serrer de manière à réduire à un moindre volume. *On comprime l'air dans un fusil à vent. Comprimer le bras avec un bandage.*

Il signifie au figuré, Empêcher d'agir, d'éclater. *Comprimer les factions, un parti.*

COMPRIMÉ, ÉE. part. passé.

Il s'emploie adjectivement, en Histoire naturelle, et signifie, qui est aplati sur les côtés. *Le corps de beaucoup de poissons est comprimé. La gousse de l'arbre de Judée est comprimée.*

COMPROMETTANT, ANTE. adj. Qui compromet, Qui peut compromettre. *Des discours compromettants. Une opinion compromettante. Un homme compromettant, une femme compromettante.*

COMPROMETTRE. v. n. (Il se conjugue comme *Mettre*.) Consentir réciproquement, par acte, de se rapporter sur les différends, les procès qu'on a ensemble, au jugement d'un ou de plusieurs arbitres. *Ils ont compromis de toutes leurs affaires entre les mains d'un tel. Je lui ai offert de compromettre là-dessus, s'il voulait. Ils ont compromis sur tous les chefs du procès.*

Il est aussi actif, et signifie, Commettre quelqu'un, l'exposer à se trouver dans quelque embarras, à recevoir quelque chagrin, quelque dégoût, soit en se servant de son nom sans son aveu, soit en l'embarrassant dans des démêlés, dans des affaires. *N'ayez pas peur, je ménagerai si bien les choses, que je ne vous compromettrai pas. Il est gravement compromis.* On dit dans le même sens, *Compromettre sa dignité, son autorité, sa fortune, sa réputation, etc.*, Exposer sa dignité, son autorité, sa fortune, sa réputation, etc., à recevoir quelque diminution, quelque échec; et, *Compromettre la dignité, les intérêts, etc., de quelqu'un.*

Compromettre une femme, Donner à penser par ses paroles ou ses actes qu'on a une liaison avec elle.

COMPROMETTRE, s'emploie avec le pronom personnel dans le sens de S'exposer à des embarras, à des périls. *Il s'est bien compromis dans cette affaire. Vous courez risque de vous compromettre, en agissant de la sorte.*

Il signifie aussi, Mettre sa réputation en péril. *Cette femme se compromet singulièrement.*

COMPROMIS, ISE. part. passé. *Se trouver compromis. Un homme compromis. Une femme compromise.*

COMPROMIS. s. m. Acte par lequel deux ou plusieurs personnes promettent de se rapporter de leurs différends au jugement d'un ou de plusieurs arbitres. *Faire un compromis. Passer un compromis. Dresser, signer un compromis. Mettre en compromis. On ne met en compromis que les affaires douteuses et litigieuses. Ce n'est pas là une chose qu'on doive mettre en compromis.*

Fig., *Mettre en compromis*, Commettre. *Mettre quelqu'un en compromis avec un autre. Mettre la dignité, l'autorité de quelqu'un en compromis.*

COMPTABILITÉ. s. f. (Le P ne se prononce ni dans ce mot ni dans les suivants.) Obligation de rendre compte; ou La manière, l'action de rendre et d'établir des comptes. *La comptabilité de cette place est immense. Votre comptabilité n'est pas embarrassante. Il a mis beaucoup d'ordre dans sa comptabilité. Il entend bien la comptabilité. Être chargé de la comptabilité. Bureau de la comptabilité. Chef de la comptabilité.*

COMPTABLE. adj. des deux genres. Qui est assujetti à rendre compte. *Officier, agent comptable. Les receveurs sont comptables. Je ne veux point de place, d'emploi comptable.*

Quittance comptable, Quittance revêtue des formes nécessaires pour être allouée par qui il appartient.

COMPTABLE, s'emploie aussi figurément. *Nous sommes comptables de nos talents à la patrie. Il n'est comptable à personne de ses actions.*

Il s'emploie souvent comme substantif, au propre. *Les comptables sont sujets à être recherchés. C'est un bon comptable.*

COMPTANT. adj. m. Il n'est guère usité que dans ces locutions, *Argent comptant, deniers comptants*, Argent en espèces, argent compté sur-le-champ. *Il a tant en argent comptant. Payer argent comptant, en beaux deniers comptants. Il refusa les billets, et il voulut de l'argent comptant.*

Fig. et fam., *C'est de l'argent comptant*, se dit D'une chose promise, et qui ne peut manquer.

Fig. et fam., *Prendre quelque chose pour argent comptant*, Croire trop facilement ce qu'on nous dit; Faire trop de fond sur de simples apparences.

Fig. et fam., *Avoir de l'esprit argent comptant*, Avoir la repartie prompte, briller dans la conversation.

COMPTANT, se dit quelquefois substantivement pour Argent comptant. *Avoir du comptant. Voilà tout mon comptant. Il amassa un gros comptant. Acheter, vendre au comptant. Vente au comptant.* Ce sens est familier.

Petit comptant, se disait, au Trésor royal, Du bureau où l'on payait les sommes au-dessous de mille livres; et, *Grand comptant*, Du bureau où l'on payait toutes les sommes au-dessus de mille livres.

COMPTANT, s'emploie aussi adverbialement. *Payer une somme comptant. Payer comptant. Vendre comptant. Acheter comptant.*

Prov. et fig., *Payer comptant*, Rendre sur-le-champ les bons ou les mauvais offices qu'on a reçus. Il s'emploie plus souvent en mauvaise part. *Il a prétendu me piquer par ce discours, mais je l'ai payé comptant.*

COMPTE. s. m. Calcul, nombre. *Il sait le compte de son argent. On lui a donné le linge, la vaisselle par compte, en compte. Faire le compte du linge qu'on donne à la blanchisseuse. J'ai trouvé cent écus dans ce sac, c'est le compte. Faire un compte. Venir à compte. Je vous ferai votre compte. Vous ne lui avez pas donné son compte. Sans compte ni mesure. S'il fallait rappeler toutes ses folies, le compte en serait long.*

Bois de compte, Le bois qui se vend à tant de bûches par corde.

Monnaie de compte. Voyez MONNAIE.

Fam., *Cela n'est pas de compte*, Ne doit pas compter.

Compte rond, dans l'usage commun et populaire, signifie, Un nombre composé de dizaines, de centaines ou de milliers sans fraction. *Dix, vingt, trente, cent, deux cents, mille, sont des comptes ronds. Vingt et un n'est pas un compte rond.* Quand on compte par espèces, *Compte rond*, se dit d'Un nombre de ces espèces sans fraction. *Cinq sous font un compte rond. Cinq sous et demi ne font pas un compte rond.*

Fig. et fam., *Compte borgne*, Compte dont les articles ne sont pas clairs. On le dit aussi par opposition à Compte rond. *Trois francs trente-huit centimes sont un compte borgne.* On dit également dans ce sens, *Cela fait un mauvais compte.*

De compte fait, En comptant bien. *De compte fait, ils étaient quarante-cinq.*

Fig., *De compte fait*, Tout considéré. *Il a de l'esprit, mais il en a dix fois moins, de compte fait, qu'il ne croit en avoir.* On dit aussi dans le même sens, *Tout compte fait. Malgré ses fautes, tout compte fait, il reste un grand homme.*

Prov., *À tout bon compte revenir*, On doit toujours être reçu à recommencer le calcul fait avec le plus de soin, et à s'assurer s'il est exact.

Prov., *Erreur n'est pas compte*, On peut toujours revenir sur une erreur de calcul.

Faire le compte à un domestique, lui donner son compte, Lui payer, en le renvoyant, ce qui lui est dû de ses gages. *Donner à un ouvrier son compte*, Lui payer ce qui lui est dû.

Fig. et fam., *Donner à quelqu'un son compte*, Le traiter d'action ou de paroles comme il le mérite. Il ne se prend qu'en mauvaise part.

De bon compte, En comptant bien, au moins. *Sa terre lui rapporte, de bon compte, six mille francs par an.*

Avoir à bon compte, faire bon compte, Avoir à bon marché, faire bon marché. *Il a eu cela à bon compte. Ce banquier vous fera tenir votre argent à meilleur compte qu'un autre. Ce marchand vous fera bon compte, vous fera meilleur compte que qui que ce soit.* On dit de même, *Vivre à bon compte*, Vivre à bon marché. *C'est une ville où l'on vit à bon compte.*

Prov. et fig., *Manger à bon compte, manger toujours à bon compte, boire à bon compte*, Manger et boire sans se mettre en peine de savoir ce qu'il en coûtera, et qui le payera.

Prov. et fig., *Boire, manger, rire, se divertir à bon compte*, Sans s'embarrasser de ce qui se passe, ni de ce qui peut arriver. *Divertissez-vous à bon compte, etc.*

Fig. et fam., *Faire son compte, trouver son compte*, Trouver du profit, de l'avantage. *Il a bien fait son compte dans cette recette. Il a bien fait son petit compte dans ce traité. Il y a trouvé son compte. N'offensez pas cet homme-là, vous n'y trouveriez pas votre compte*

Faire son compte, signifie aussi, Se proposer, ou S'attendre à, espérer que, etc. *Il fait son compte de partir demain. Il croyait que ses amis l'assisteraient, il faisait son compte là-dessus. Ne faites pas votre compte sur les promesses de cet homme-là.* Ces phrases ont vieilli; on dit : *Il compte partir demain. Il comptait que ses amis l'assisteraient. Ne comptez pas sur les promesses de cet homme-là.*

Fig., *Avoir son compte*, Avoir ce qu'on désire, ou Être bien dans ses affaires. *Savoir bien, entendre bien son compte*, Entendre bien ses intérêts, et n'être pas facile à tromper, à surprendre.

Être loin de compte, loin de son compte, Se tromper dans son raisonnement, dans son calcul, dans ses prétentions, dans ses espérances.

Ils sont encore tous deux loin de compte, bien loin de compte, se dit De deux personnes qui sont en traité, en marché de quelque chose, et qui ne peuvent tomber d'accord. *Nous sommes loin de compte ensemble. Il est loin de compte avec moi.*

Fig., *À ce compte-là*, Selon cette manière de voir, cette supposition, ce raisonnement. On dit de même, *Au compte de quelqu'un. À ce compte-là, je vois qu'il n'a pas tort. À votre compte, cela serait ainsi.*

COMPTE, signifie quelquefois, Un petit nombre que l'on jette de la main, et qui, étant plusieurs fois réitéré, fait la somme, le nombre que l'on demande. *À compter quatre à quatre, il faut vingt-cinq comptes pour faire cent.* Cette acception a vieilli.

COMPTE, signifie particulièrement, Un état ou écrit contenant le calcul, la supputation de ce qui a été reçu, dépensé, avancé ou fourni. *Bon compte. Compte fidèle. Compte exact. Le compte est très bon. Il lui demande son compte, ses comptes. Qu'il apporte son compte, ses comptes. Compte de tutelle. Compte final. Un article de compte. Le total d'un compte. Livre de compte. Tenir les comptes chez un marchand. Tenir compte d'une somme à quelqu'un. Passer, mettre quelque chose en compte. Mettre sur un compte. Cela ne doit pas entrer en compte. Ne mettez pas cela en ligne de compte, dans le compte, sur le compte. Rayez, ôtez cela de dessus votre compte. Il a chargé ses comptes de cela. Mettre ses comptes en règle. Dresser un compte. Rendre un compte. Il a rendu compte, rendu ses comptes. Reddition de compte. Présenter, affirmer un compte. Voir, vérifier, examiner, recevoir, apurer un compte. Revoir un compte. Ouïr un compte. Débattre un compte. Débats de compte. Vérification de compte. Oyant compte. Valider un compte. Allouer les articles d'un compte. Arrêter un compte. Arrêté de compte. Régler un compte. Clore un compte. Le compte est clos. Solder un compte. Reliquat d'un compte. Reliquat de compte.* Les locutions et les phrases suivantes appartiennent plus spécialement au langage commercial : *Compte courant. Compte de marchandises générales. Compte d'effets à recevoir, à payer. Compte de profits et pertes. Compte de caisse ; etc. Le crédit et le débit d'un compte. Débiter, créditer un compte. Balancer un compte. Être en compte ouvert. Avoir un compte ouvert avec quelqu'un. En fin de compte. Etc.*

Compte de retour, État des frais et intérêts occasionnés par le non-payement d'un effet de commerce protesté.

Avoir une chose en compte, L'administrer, en disposer, à la charge d'en rendre compte à qui de droit.

Cour des comptes, Cour supérieure établie pour examiner et juger les comptes de ceux qui ont manié les deniers de l'État : elle a remplacé la *Chambre des comptes*, qui avait les mêmes attributions. *Président de la cour des comptes. Conseiller référendaire à la cour des comptes. Conseiller maître à la cour des comptes*, ou *Maître des comptes. Cela est passé, vérifié, enregistré à la cour des comptes. Un arrêt de la cour des comptes.*

Prov., *Les bons comptes font les bons amis*

Être de bon compte, Être fidèle dans les comptes que l'on rend.

Fig. et fam., *Être de bon compte*, Parler sans feinte, sans aucune dissimulation. *Soyez de bon compte, vous ne vous attendiez pas à cette aubaine. Je suis de bon compte, à votre place j'aurais eu moins de patience.*

Fig. et fam., *Son compte est bon*, On lui fera un mauvais parti. On dit dans un sens analogue, *Son compte sera bientôt réglé, etc.*

À compte. Voyez À COMPTE, à la lettre A.

À-compte. Voyez ACOMPTE.

Être de compte à demi avec quelqu'un, Être en société d'intérêt avec quelqu'un, et partager par moitié les bénéfices et les pertes.

Cela est sur le compte, au compte d'un tel, C'est à lui à le payer. *Les étoffes qu'un tel prend seront sur votre compte. Je prends cela sur mon compte. La nourriture de ce cheval est à votre compte.*

Laisser de la marchandise pour compte ou en compte, La laisser au compte de l'expéditeur, refuser de la recevoir.

Pour le compte de quelqu'un, En vertu de la commission que l'on a reçue de lui. *Vendre, négocier, acheter, etc., pour le compte de quelqu'un.* On dit par opposition, *Vendre, négocier, etc., pour son propre compte, pour son compte particulier, pour son compte.*

Fig. et fam., *Il en a pour son compte*, se dit D'un homme à qui il arrive quelque malheur, comme d'être blessé, d'être maltraité, ou de faire quelque perte d'argent considérable. On dit de même : *Il en a reçu, on lui en a donné pour son compte. Il a trouvé des gens qui jouaient mieux que lui, et qui lui en ont donné pour son compte.* On dit aussi, *C'est pour son compte, pour mon compte, etc.*, C'est tant pis pour lui, pour moi, etc.

Pour le compte de quelqu'un, se dit encore figurément dans certaines phrases. *Les applaudissements étaient pour son compte, et les sifflets pour celui de l'acteur*, Les applaudissements étaient pour lui, et les sifflets pour l'acteur. *Pour mon compte*, Pour ce qui me regarde, quant à moi. *Je n'ai, pour mon compte, rien à leur reprocher.*

Fig., *Sur le compte de quelqu'un*, Sur ce qui le concerne. Il se dit surtout en parlant De la conduite et des actions d'une personne. *On m'a donné sur son compte des renseignements qui ne lui sont guère favorables. Elle fait beaucoup parler sur son compte. Il n'y a rien à dire sur son compte. Nous étions fort inquiets sur son compte.*

Fig., *Mettre une histoire, un livre, une faute, etc., sur le compte de quelqu'un*, Le donner pour en être l'auteur. *Mettre une aventure, faire courir une histoire, etc., sur le compte de quelqu'un*, Faire croire qu'elle lui est arrivée.

Fig., *Prendre sur son compte*, Se charger de quelque chose, s'en rendre responsable. *Ne vous mettez point en peine de lui faire des excuses, je le prends sur mon compte. S'il arrive quelque chose de fâcheux, je le prends sur mon compte.*

Fig., *Passer sur le compte de*, Être attribué à. *Ce qui était le fait d'une intention malveillante passa sur le compte de sa distraction.*

Fig., *Tenir compte à quelqu'un d'une chose*, Lui en savoir gré. *Je lui tiens compte de sa bonne volonté. Dieu nous tiendra compte*

des moindres actes de charité. On dit aussi, familièrement, *Mettre, faire entrer en ligne de compte.*

Fig., *Faire compte, tenir compte de quelqu'un, de quelque chose,* L'estimer, l'avoir en quelque considération. *Il n'en fait pas grand compte. Il n'en tient pas grand compte. Il en fait peu de compte. Il ne fait, il ne tient aucun compte de ce qu'on lui dit.*

Cette femme ne tient pas compte d'elle, Elle néglige sa figure, son ajustement. On le dit aussi D'une femme qui a peu de soin de sa réputation.

Fig., *Au bout du compte.* Locution familière, dont on se sert en terminant un discours, un raisonnement, et qui signifie, Tout considéré, après tout. *Au bout du compte, que m'en peut-il arriver? Au bout du compte, il n'est rien tel que de faire son devoir.* On dit aussi dans le même sens, *En fin de compte.*

COMPTE, se dit aussi, figurément, de L'action de rapporter ce qu'on a fait, ce qu'on a vu, etc., et d'en rendre raison, de l'expliquer. Dans ce sens, il s'emploie ordinairement avec les verbes *Rendre, devoir, demander. Je vous rendrai compte de cette affaire. Prenez garde à telle chose, car c'est vous qui m'en rendrez compte. Rendre compte de ses actions, de sa conduite, de son administration. Nous devons compte à Dieu de toutes nos actions. On nous demandera compte de nos actions. Le compte que Dieu doit nous demander au jour du jugement. Je ne vous dois aucun compte de mes actions. Je n'ai point de compte à vous rendre. Il ne doit compte à personne de son administration. On vint rendre compte au général que les ennemis paraissaient. Il leur rendit un compte fidèle de l'état des choses. Vous lui devez un compte exact de tout ce que vous avez vu. Rendre compte d'une séance de la chambre des députés. Rendre compte d'un ouvrage dans un journal.*

Se rendre compte de quelque chose, Se l'expliquer, s'en rendre raison. *J'éprouvais un sentiment dont j'avais peine à me rendre compte*

Rendre bon compte de sa conduite, Faire connaître qu'on a tenu une conduite à laquelle il n'y a rien à reprendre. *Je rendrai bon compte de votre conduite,* Je ferai connaître exactement la conduite que vous avez tenue.

Fam. et par menace, *Vous me rendrez bon compte d'une telle conduite,* Je saurai bien vous en faire repentir.

Compte rendu, Exposé ou récit de certains faits particuliers. *Compte rendu de l'état des finances, de la statistique criminelle. Compte rendu des séances d'une assemblée législative. Etc.*

COMPTE-PAS. s. m. Voyez ODOMÈTRE.

COMPTER. v. a. Nombrer, calculer. *Compter de l'argent. Comptez combien il y a de personnes là. Compter l'heure. Compter les heures. Compter les voix. Compter les suffrages. Compter des soldats. Je les ai comptés un à un. Compter jusqu'à vingt, jusqu'à cent. Compter sur ses doigts, par ses doigts. Compter les mois par les révolutions lunaires. L'hégire est l'époque d'où les mahométans comptent les années.*

Fig., *Compter les jours, les heures, les moments, etc.,* se dit quelquefois Pour exprimer qu'on trouve les jours très longs, etc. *Je compte les moments passés loin de toi.*

Compter une somme à quelqu'un, La lui payer. *On lui compta mille francs. Plusieurs sommes lui ont été comptées.*

Compter une chose à quelqu'un, Lui en tenir compte. *Dieu nous comptera un verre d'eau et un soupir donnés en son nom*

Fig. et fam., *Compter les morceaux de quelqu'un,* Tenir compte de ce qu'il mange, et, par extension, Tenir compte de ce qu'il dépense, pour quelque chose que ce soit.

Fig. et fam., *Compter les morceaux à quelqu'un,* Ne lui donner que le juste nécessaire.

Fig. et fam., *Compter ses pas,* Marcher lentement. *Compter tous les pas de quelqu'un,* L'observer de fort près, le surveiller attentivement.

Compter tant d'années de service, d'exercice, etc., Avoir servi, avoir été dans un emploi pendant tant d'années. *Il comptait dix années de service. Ce prince comptait déjà vingt années de règne.* On dit de même, en parlant Des monuments, des institutions, des peuples, etc., *Compter tant d'années, de siècles, etc., d'existence.*

Absol. et poétiq., *Compter tant d'années, de printemps, d'hivers, etc.,* Être âgé de tant d'années. *Elle comptait à peine seize printemps. Il comptait déjà soixante hivers.*

À compter de, À partir, à dater de. *À compter de demain, le prix des places sera augmenté.*

COMPTER, signifie quelquefois figurément, dans le style élevé, Marquer, signaler, et alors il est toujours suivi de la préposition *par. Compter ses jours par des bienfaits. Toutes les années de son règne furent comptées par des triomphes.*

COMPTER, signifie aussi, Comprendre dans un compte, dans une énumération. *Nous étions douze, en comptant les femmes, sans compter les enfants. Sans vous compter. En vous comptant. Vous avez oublié de compter un tel. Je ne compte pas la perte qu'il a faite, on l'en a suffisamment dédommagé. Sans compter tout ce qu'il a déjà reçu. Sans compter que vous serez nourri et logé.* Il s'emploie, dans ce sens, avec le pronom personnel. *Voyez combien nous sommes, et n'oubliez pas de vous compter.*

Compter parmi ses aïeux, parmi ses ancêtres, etc., Avoir au nombre de ses aïeux, de ses ancêtres, etc. *Il compte des rois parmi ses aïeux. Il compte des maréchaux de France et des connétables parmi ses ancêtres.* On dit de même, *Compter une personne, une chose parmi d'autres,* en parlant D'une personne, d'une chose qui est ou que l'on range parmi d'autres. *On comptait parmi les coupables tels et tels. Cet exploit doit être compté parmi les plus glorieux. Il comptait parmi ses provinces tel et tel pays.* On dit aussi quelquefois, *Compter au nombre. Je crois pouvoir vous compter au nombre de mes amis.*

COMPTER, se prend quelquefois dans le sens passif d'Être compté. *Cela ne compte pas, ne peut pas compter, ne doit pas compter. Il a cessé de compter parmi les vivants.*

COMPTER, signifie aussi, Calculer, supputer, venir à compte; et alors il s'emploie d'ordinaire absolument. *Il sait lire, écrire et compter. Voyons ce que vous avez reçu, ce que vous avez dépensé, il faut compter. Compter la dépense. Ce n'est pas le tout que de compter, il faut payer. Il ne veut ni compter ni payer. Il compta par-devant un référendaire de la cour des comptes. Compter de clerc à maître.*

Fig., *Savoir compter,* Être fort attentif à ses intérêts. *C'est un excellent homme, mais il sait compter*

Recevoir, prendre, donner sans compter, Recevoir, prendre, donner à pleines mains.

Compter avec quelqu'un, Régler le compte qu'on a avec lui *J'ai compté avec un tel, je ne lui dois rien.*

Fig, *Compter avec quelqu'un,* Tenir compte de ce qu'il veut, de ce qu'il peut, de ce qu'on lui doit. *Ce personnage a désormais de l'autorité, il faut compter avec lui* Il se dit aussi des choses. *Il faut compter avec l'opinion publique. Il faut compter avec les circonstances.*

Fig., *Compter avec soi-même,* Régler les comptes que l'on a avec sa conscience.

COMPTER, signifie également, Rendre compte; et alors il se met avec la préposition *de. J'ai compté de la dépense et de la recette. Il a touché ces fonds, et en a compté à la cour des comptes.*

Compter par tête, compter par pièce, se dit dans les hôtelleries et les autres lieux où l'on donne à manger, et où la dépense de bouche se compte selon le nombre des personnes qui ont mangé, ou selon le nombre des pièces qu'on leur a fournies.

Prov. et fig., *Qui compte sans son hôte, compte deux fois,* On se trompe ordinairement quand on compte sans celui qui a intérêt à l'affaire, quand on espère ou qu'on promet une chose qui ne dépend pas absolument de nous. On dit de même, *Il a compté sans son hôte.*

COMPTER, signifie aussi, Se proposer, croire. *Il compte partir demain. Comptez que vous me trouverez toujours prêt à vous servir.*

Compter sur quelqu'un, Faire fond sur lui, comme sur un homme dont on est assuré. On dit dans le même sens, *Compter sur quelque chose. Compter sur ses forces, sur sa jeunesse, sur ses grands biens, sur son crédit, sur son savoir. Il ne faut compter sur rien de ce qu'il promet. Ne comptez pas sur ses promesses.*

COMPTER, signifie encore, Réputer, estimer; et alors il se construit avec la préposition *pour. Il faut le compter pour mort. Il compte pour rien tous les services qu'on lui rend. Il compte cela pour beaucoup. Il faut compter ce général pour dix mille hommes.* Il s'emploie de même avec le pronom personnel. *Pensez-vous qu'il se compte pour rien?*

COMPTÉ, ÉE. part. passé. *Marcher à pas comptés.* Fam., *Il a quatorze enfants bien comptés.*

Fig., *Ses jours sont comptés,* Le terme de sa vie est proche, il n'a plus que quelques jours à vivre.

Prov. et fig., *Brebis comptées, le loup les mange,* Les précautions ne garantissent pas toujours d'être trompé. Cette phrase signifie aussi, L'excès de précaution est dangereux.

Prov., *Tout compté, tout rabattu,* ou *Tout bien compté et rabattu,* Tout bien examiné.

COMPTEUR. s. m. T. de Mécanique. Instrument qui indique combien une machine accomplit de mouvements dans un temps donné.

Il se dit aussi d'Un appareil qui sert à déterminer la quantité de gaz d'éclairage brûlée dans un certain temps.

COMPTOIR. s. m. Il se dit, chez les marchands, d'Une sorte de bureau ou de table longue et étroite sur laquelle on étale la marchandise que l'acheteur demande, et

où il y a communément un tiroir fermant à clef, pour serrer l'argent. *Demoiselle, dame de comptoir.*

Il se dit aussi, dans les maisons de Commerce et de Banque, Du lieu où travaillent les commis, où se font et se reçoivent les payements, etc. *Le comptoir d'un négociant.* Dans ce sens, on dit plus ordinairement, *Bureau.*

On s'en sert quelquefois pour désigner Une sorte de banque. *Le comptoir d'escompte.*

Il se dit également, au figuré, Du bureau général de commerce d'une nation en pays étranger. *Les Hollandais ont plusieurs comptoirs dans les Indes. Plusieurs des nations de l'Europe ont des comptoirs en Asie. Les comptoirs appartiennent aux nations, et les factoreries aux marchands.*

COMPULSER. v. a. T. de Pratique. Prendre communication des registres, des minutes d'un officier public, en vertu de l'ordonnance du juge.

Il signifie aussi, en général, Examiner des papiers, des livres, etc. *Compulser des registres. Il compulsa tous les auteurs qui s'étaient occupés de la matière.*

COMPULSÉ, ÉE. part. passé.

COMPULSOIRE. s. m. T. de Pratique. Action de prendre communication des registres, des minutes d'un officier public, en vertu de l'ordonnance du juge. *Demande à fin de compulsoire. Procès-verbal de compulsoire.*

COMPUT. s. m. T. de Chronologie. Il ne s'emploie qu'en parlant Des supputations de temps qui servent à régler le calendrier ecclésiastique. *Le comput ecclésiastique.*

COMPUTISTE. s. m. Celui qui travaille au comput, et à la composition du calendrier.

COMTAT. s. m. Comté. Il ne s'emploie que dans cette dénomination, *Le comtat Venaissin,* ou simplement, *Le Comtat,* Territoire enclavé dans la Provence, qui appartenait autrefois au pape.

COMTE. s. m. Titre de noblesse au-dessus du titre de baron. *Comte de Toulouse, d'Artois, etc. Comte et pair. Comte du saint-empire. Comte palatin. Les chanoines comtes de Lyon. On l'a fait comte. Couronne de comte. Il prend la qualité de comte. Monsieur le comte de...*

COMTÉ. s. m. Titre d'une terre, en vertu duquel celui qui est seigneur de la terre porte la qualité de comte. *Il y avait autrefois un comté de Champagne, un comté d'Artois, etc. Comté-pairie. Châlons était comté-pairie. Cette terre fut érigée en comté. L'Angleterre est divisée en comtés.* Il est féminin dans cette dénomination, *La Franche-Comté.*

COMTESSE. s. f. La femme d'un comte, ou Celle qui par elle-même ou de son chef possède un comté.

CON

CONCASSER. v. a. Briser et réduire en petites parties avec le marteau ou le pilon, quelque matière dure, comme le sucre, le poivre, etc. *Concasser du poivre, de la cannelle.*

CONCASSÉ, ÉE. part. passé. *Poivre concassé.*

CONCAVE. adj. des deux genres. Il se dit, par opposition à Convexe, D'une surface creusée sphériquement. *Surface concave. Verres concaves. Miroir concave. Le ciel nous semble concave. Les pétales de la fleur du tilleul sont concaves.* On dit dans un sens analogue, *Le côté concave d'une ligne courbe.*

Il est aussi substantif, au masculin. *Le concave d'un globe.* En ce sens, il est vieux.

CONCAVITÉ. s. f. Le côté concave, le creux, la cavité d'un corps. *La concavité d'un globe. Concavité profonde. Les concavités du cerveau, du crâne. Les concavités d'une montagne, d'un rocher. Les concavités de la terre.* On dit dans un sens analogue, *La concavité d'une ligne courbe,* Son côté concave.

CONCÉDER. v. a. Accorder, octroyer. *Le roi avait concédé de grands priviléges à cette ville. Ce droit lui fut concédé par tel prince. Ce terrain lui a été concédé par l'autorité. On vous le concède. On vous le concédera.*

Concéder une ligne de chemin de fer, se dit Du gouvernement qui accorde à une compagnie, sous certaines conditions, de construire un chemin de fer et de l'exploiter. On dit, dans un sens analogue, *Concéder une ligne d'omnibus.*

Fig., *Concéder,* Céder sur un point, dans une discussion, accorder une chose contestée. *Je vous concède ce point. Vous me concéderez bien au moins cela.*

CONCÉDÉ, ÉE. part. passé.

CONCENTRATION. s. f. T. de Physique. L'action de concentrer, ou L'état de ce qui est concentré. *La concentration de la chaleur. La concentration des rayons solaires au foyer d'une lentille.*

Il s'emploie quelquefois figurément. *La concentration du pouvoir dans les mains d'un seul. Concentration de troupes,* Réunion de troupes sur un point déterminé.

CONCENTRATION, en termes de Chimie, se dit D'une opération par laquelle on rapproche sous un moindre volume les parties d'un corps qui étaient étendues dans un fluide.

CONCENTRER. v. a. T. de Physique. Réunir en un centre. *Concentrer les rayons solaires.*

En Chimie, *Concentrer un liquide,* Le dépouiller des parties d'eau qui l'affaiblissent.

CONCENTRER, s'emploie aussi figurément. *Concentrer toutes ses affections sur quelqu'un, dans un seul objet. Concentrer dans ses mains toute l'autorité.*

Concentrer sa fureur, sa haine, etc., Contenir, dissimuler sa fureur, sa haine, etc.

En termes de Guerre, *Concentrer ses forces,* Rassembler, réunir les divers corps de troupes sur un même point.

CONCENTRER, s'emploie avec le pronom personnel, tant au propre qu'au figuré. *Les rayons du soleil se concentrent dans le foyer d'un miroir ardent. Toutes mes idées se concentrèrent sur ce seul objet. Les divers corps de l'armée se concentrèrent sur tel point.*

CONCENTRÉ, ÉE. part. passé. *Haine, fureur concentrée. Douleur concentrée. Chagrin concentré.*

En Médec., *Pouls concentré,* Pouls dont les battements se font peu sentir.

En Chimie, *Acide concentré,* Acide très fort.

Être concentré, concentré en soi-même, toujours concentré, Ne point se communiquer, ne laisser rien apercevoir de ce qu'on a dans l'âme.

CONCENTRIQUE. adj. des deux genres. Terme didactique. Il se dit Des cercles ou des courbes qui ont un même centre. *Ces deux cercles sont concentriques.*

CONCEPT. s. m. (On prononce le P dans ce mot et le suivant.) Terme didactique. Idée, simple vue de l'esprit. *Une abstraction n'est qu'un concept.*

CONCEPTION. s. f. Action par laquelle un enfant est conçu dans le sein de sa mère. *Au temps de la conception de l'enfant. Depuis la conception jusqu'à l'enfantement. La fête de la Conception de la sainte Vierge,* ou simplement, *de la Conception. L'immaculée conception.*

Il se dit également en parlant Des femelles des animaux.

CONCEPTION, se dit figurément de La faculté de comprendre et de concevoir les choses. *Il a la conception vive, facile, dure. Cet enfant n'a pas de conception.*

Il se dit également Des pensées que l'esprit enfante, et, en général, de Ce que l'intelligence crée, produit. *Rare conception. Belle conception. Grande, admirable conception. Conception hardie, originale. Voilà une plaisante conception. La conception de cet ouvrage annonce une grande force de tête. Cet ouvrage est une des plus belles conceptions de l'esprit humain.*

CONCERNANT. participe présent du verbe *Concerner,* employé comme une sorte de préposition, dans le sens de Touchant, relativement à. Il se rapporte toujours à un substantif qui précède. *J'ai à vous dire quelque chose concernant cette affaire-là. Une loi concernant telle chose.*

CONCERNER. v. a. Regarder, appartenir, avoir rapport à. *Cela concerne vos intérêts. Voilà pour ce qui vous concerne. Cela concerne sa charge. Il n'ignore rien de ce qui concerne son art. Cette affaire concerne le public. Et pour ce qui concerne telle chose, je dirai que...*

CONCERNÉ, ÉE. part. passé. Il ne s'emploie jamais passivement; mais, dans les temps composés de l'actif, il s'accorde en genre et en nombre avec le régime, quand ce régime est un pronom. Ainsi des femmes diront, *Cette affaire nous aurait concernées, s'il n'était pas venu.*

CONCERT. s. m. Harmonie formée par plusieurs voix, ou par plusieurs instruments, ou par une réunion de voix et d'instruments. *Beau, agréable concert. Grand concert. Concert d'amateurs. Concert spirituel. Donner un concert. Le programme d'un concert. La première, la seconde partie d'un concert. Le concert a commencé par tel morceau. Chanter dans un concert. Il y avait beaucoup de monde à ce concert. Il a concert chez lui toutes les semaines. Salle de concert.*

Il se dit quelquefois, par extension, de Plusieurs sons ou bruits qui se font entendre à la fois. *Le bruit des vents et celui des eaux formaient un sauvage concert qui flattait mon oreille. Un concert d'acclamations. Le concert, les concerts des oiseaux.*

Un concert de louanges, se dit De louanges données en même temps par plusieurs personnes.

CONCERTS, au pluriel, signifie quelquefois, en poésie, Les vers, les chants d'un poëte. *Prêtez l'oreille à mes concerts.*

CONCERT, signifie aussi, figurément, Accord, union de plusieurs personnes qui conspirent, qui tendent à une même fin. *Concert d'opinions. Ils ne mirent pas assez de concert dans leurs opérations. Comme ils avaient agi sans aucun concert, toutes leurs entreprises avortèrent.*

Le concert européen, s'est dit de L'accord des grandes puissances européennes.

DE CONCERT. loc. adv. D'intelligence. *Ils*

étaient de concert ensemble. Agir de concert avec quelqu'un. Ils ont fait cela de concert.

CONCERTANT, ANTE. s. Celui, celle qui chante ou joue sa partie dans un concert. *Il y avait douze concertants.*

Adjectiv., en Musiq., *Symphonie concertante*, Celle dans laquelle deux ou trois instruments, ou même davantage, exécutent des parties principales avec de simples accompagnements. *Duo concertant*, Celui dans lequel un des deux instruments répète les passages que l'autre vient d'exécuter.

CONCERTER. v. a. Répéter ensemble une pièce de musique, pour la bien exécuter quand il en sera temps. *C'est une pièce de musique qu'ils ont concertée ensemble.*

Il est aussi neutre, et signifie, Faire un concert. *On concerte souvent chez un tel. Ils concertent ensemble.* Ce sens et le précédent ont vieilli.

Concerter, au figuré, signifie, Conférer ensemble pour préparer l'exécution d'un dessein, pour convenir des moyens de faire réussir une affaire, une intrigue. *Concerter un dessein, une entreprise. Concerter l'exécution d'une affaire. Ils avaient bien concerté leurs mesures.*

Il s'emploie, en ce sens, avec le pronom personnel. *Ils se concertèrent longtemps avant que d'en venir à l'exécution. Nous nous concerterons sur les moyens à prendre. Concertez-vous avec lui là-dessus.*

Concerté, ée. part. passé. *Un dessein, un plan concerté. Une entreprise bien concertée. Des mesures bien concertées. Ils soutinrent tous la même opinion, alors on vit bien que c'était une affaire concertée.*

Il signifie aussi, Ajusté, composé, trop étudié, affecté. *Cet homme-là est fort concerté. Elle est trop concertée dans ses manières, dans ses discours. Prendre, avoir un air concerté.*

CONCERTO. s. m. T. de Musique, emprunté de l'italien. Pièce de symphonie faite pour être exécutée par tout un orchestre, et dans laquelle un instrument joue seul de temps en temps avec un simple accompagnement. *Jouer un concerto. Exécuter un concerto. Des concertos.*

CONCESSION. s. f. Le don et l'octroi, qu'un souverain ou un seigneur fait de quelque privilège, de quelque droit, de quelque grâce, etc. *Ce privilège est une concession de tel roi. Ils ont eu ce droit, etc., par la concession de tel prince, de tel seigneur*

Il se dit aussi Des terres que l'État donne aux particuliers dans une nouvelle colonie, à condition de les défricher et cultiver. *On lui donna une concession dans l'île de Saint-Domingue.*

Il se prend quelquefois dans le sens plus général de Cession. *On lui a fait la concession de ce terrain, à la charge par lui de... Cette compagnie a obtenu la concession des mines de tel lieu, la concession d'un chemin de fer. Concession perpétuelle* ou *à perpétuité. Faire la concession d'une prise d'eau.*

Il se dit aussi, figurément, de Ce que l'on accorde à quelqu'un dans une contestation, dans un débat. *Faire des concessions à son adversaire. Obtenir de grandes concessions. N'être pas satisfait d'une concession. Exiger de nouvelles concessions. Cette loi fut une concession faite à l'esprit du temps.*

Concession, se dit encore d'Une figure de rhétorique par laquelle on accorde à son adversaire ce qu'on pourrait lui disputer. On dit par concession : *Je vous passe qu'il soit honnête homme; mais cela le rend-il plus habile?*

CONCESSIONNAIRE. s. des deux genres. Celui ou celle qui a obtenu une concession.

CONCETTI. s. m. pl. Mot emprunté de l'italien. Il se dit Des pensées brillantes et sans justesse. *Ouvrage rempli de concetti.*

Il s'emploie abusivement au singulier. *Cette pensée n'est qu'un concetti.*

CONCEVABLE. adj. des deux genres. Qui se peut concevoir, comprendre. *Je ne sais comment cela peut se faire, cela n'est pas concevable. Cela est-il concevable? Cela est très concevable. Ce qu'il dit est plus concevable que ce que vous dites.*

CONCEVOIR. v. a. (On le conjugue comme *Recevoir*.) Il ne se dit proprement que D'une femme, et signifie, Devenir enceinte. *La Vierge a conçu Notre-Seigneur par l'opération du Saint-Esprit. Le sein qui vous a conçu.* Il s'emploie très souvent sans régime. *La sainte Vierge a conçu du Saint-Esprit. Dès l'instant qu'une femme a conçu. Une femme qui est hors d'âge de concevoir.*

Il se dit également Des femelles des animaux, en parlant De l'espèce en général. *Les brebis, les juments, etc., conçoivent plus ordinairement au printemps qu'en automne.*

Il se dit figurément De l'opération par laquelle l'esprit crée, invente, imagine. *Concevoir une idée, un projet, une entreprise, un plan. Cet ouvrage lui a donné plus de peine à exécuter qu'à concevoir.*

Il se dit de même en parlant Des passions, des sentiments, des mouvements de l'âme. *Concevoir de l'espérance, des espérances. Concevoir de l'horreur, du dépit, de la haine, de l'aversion. Concevoir des désirs, des soupçons. Concevoir de l'amour, de l'estime, de l'amitié, de l'inimitié, du mépris pour quelqu'un. Concevoir de la jalousie.*

Concevoir, signifie en outre, Comprendre, entendre bien quelque chose, en avoir une juste idée. *Je conçois bien ce que vous me dites. Je ne conçois rien à cela. C'est une chose que l'on peut concevoir. Je conçois qu'il n'ait pas été satisfait de votre conduite. Je ne conçois pas qu'un homme sage puisse s'oublier à ce point. Je ne conçois pas comment il s'est pu tirer d'une si mauvaise affaire. Concevez-vous un pareil procédé?* Dans ce sens, on le dit quelquefois absolument. *Il a l'esprit vif, il conçoit facilement. Je conçois.*

Concevoir, signifie aussi, Exprimer en certains termes. *Il fallait concevoir cette clause, cette condition en termes plus précis.* Dans ce sens, son plus grand usage est au participe.

Conçu, ue. part. passé. *Ouvrage bien conçu. Cet article était conçu en termes obscurs. Cela est conçu en termes formels. Cette phrase est mal conçue. Son discours était conçu en ces termes. La clause est ainsi conçue.*

CONCHITE. s. f. (On prononce *Conkite*.) Pierre qui ressemble à une coquille.

CONCHOÏDE. s. f. (On prononce *Conkoïde*.) T. de Géom. Espèce particulière de ligne courbe.

CONCHYLIOLOGIE. s. f. (On prononce *Conkiliologie*.) Partie de l'histoire naturelle qui traite des coquillages de mer, d'eau douce et de terre.

CONCIERGE. s. des deux genres. Celui ou celle qui a la garde d'un hôtel, d'une maison, d'un château, d'un palais, ou d'une prison. *Le concierge, la concierge du château de... Le concierge de la maison de monsieur un tel. Le concierge d'une prison. Parlez au concierge.*

CONCIERGERIE. s. f. La charge et commission de garder un château, un palais, une maison, un hôtel. *Il a la conciergerie, on lui a donné la conciergerie de tel château, de telle maison, etc.*

Il signifie aussi, La demeure et le logement d'un concierge. *La conciergerie de Fontainebleau.*

Il se dit également, en quelques endroits, de Certaines prisons qui étaient autrefois celles où les parlements tenaient leurs prisonniers. *Il fut mené à la Conciergerie. La Conciergerie de Paris.*

CONCILE. s. m. Assemblée légitimement convoquée de plusieurs évêques de l'Église catholique, pour délibérer et décider sur des questions de doctrine et de discipline. *Concile libre. Concile célèbre. Le saint concile. Le sacré concile. Les quatre premiers conciles. Les conciles de l'Église orientale,* ou *de l'Église grecque. Les conciles de l'Église occidentale,* ou *de l'Église latine. Les conciles de l'Eglise gallicane; etc. Convoquer, assembler un concile, le concile. Tenir, célébrer un concile. Indiquer, commencer, ouvrir un concile. Continuer, transférer le concile. Finir, clore le concile. Congédier, dissoudre, rompre le concile. Fermer un concile. L'indication, la publication, l'ouverture, la translation d'un concile. Les sessions d'un concile. Les canons, les décrets, les décisions, les actes du concile. L'Église assemblée en concile. Le président, le secrétaire du concile, etc. Il avait voix, il avait séance au concile. Cela fut proposé, agité et résolu au concile. Le concile ordonna, décerna... Le concile prononça anathème. Citer quelqu'un au concile. En appeler au futur concile. En plein concile.*

Concile œcuménique ou *général*, Assemblée des évêques de tous les États et royaumes de la chrétienté.

Concile national, Assemblée des évêques de toutes les métropoles d'une nation.

Concile provincial, Assemblée des évêques d'une métropole.

Concile, se prend quelquefois pour Les décrets et les canons faits dans un concile *Le concile de Trente n'est pas reçu en France pour les choses de pure discipline. Recueil des conciles. Collection des conciles.*

CONCILIABLE. adj. des deux genres. Il se dit Des choses qui peuvent se concilier. *Ces qualités ne sont pas conciliables. Ce sentiment n'est pas conciliable avec tel autre. Ces deux passages me semblent très conciliables.*

CONCILIABULE. s. m. Assemblée de prélats hérétiques, schismatiques, ou illégitimement convoqués. *Ce n'était pas un concile, c'était un conciliabule.*

Il se dit, par extension, d'Une réunion secrète de gens qui ont ou à qui l'on suppose de mauvais desseins. *Il se trouva à ce conciliabule. Ils tinrent plusieurs conciliabules.*

CONCILIANT, ANTE. adj. Qui est disposé, qui est propre à concilier les esprits, les gens d'intérêts opposés. *C'est un homme fort conciliant. Esprit, caractère conciliant. Des mesures conciliantes.*

CONCILIATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui concilie, ou qui s'efforce de concilier, de mettre d'accord des personnes divisées d'intérêt ou d'opinion. *Sage conciliateur. Saint Louis était le conciliateur des princes*

chrétiens, était conciliateur entre les princes chrétiens. Faire office de conciliateur entre des personnes qui sont mal ensemble. S'interposer comme conciliateur entre les partis.

En Jurispr., *Conciliateur des antinomies*, Jurisconsulte qui a travaillé pour accorder ensemble les lois qui paraissent contraires les unes aux autres. *Pacius est un des grands conciliateurs des antinomies.*

CONCILIATEUR, s'emploie quelquefois adjectivement. *Esprit conciliateur.*

CONCILIATION. s. f. Action de concilier, rapprochement de personnes qui étaient divisées. *Travailler à la conciliation des esprits. Il a un esprit de conciliation. Il eut recours aux voies de conciliation.*

Il se dit particulièrement en parlant De ceux qui comparaissent devant un juge de paix, pour essayer de se concilier, avant de commencer un procès. *Essai de conciliation. Le préliminaire de la conciliation. Appeler, citer en conciliation. Tenter la voie de la conciliation. Procès-verbal de non-conciliation.*

CONCILIATION, se dit aussi de L'action de faire concorder des textes ou des lois qui paraissent en opposition. *La conciliation des passages d'un auteur. La conciliation des lois entre elles.*

CONCILIATOIRE. adj. des deux genres. Qui a pour but de concilier. *Une démarche conciliatoire. Un moyen conciliatoire.*

CONCILIER. v. a. Accorder ensemble des personnes divisées d'opinion, d'intérêt, ou des choses qui sont ou qui semblent être contraires. *Le juge de paix s'est vainement efforcé de concilier les parties. Concilier les partis. Concilier les esprits. Concilier les volontés. Concilier les cœurs. Concilier les nations ennemies. Concilier les opinions, les témoignages. Chercher à tout concilier. Cet écrivain sait toujours concilier la grandeur des images avec la simplicité de l'expression. Concilier des auteurs. Concilier des lois. Concilier deux passages. Concilier un auteur avec un autre. Les jurisconsultes sont bien embarrassés pour concilier les antinomies. Concilier les Écritures.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il faudrait tâcher de se concilier. Ces gens-là ne pourront jamais se concilier. Leurs goûts ne se concilient pas ensemble. Votre système ne peut se concilier avec les principes établis.*

CONCILIER, signifie encore, Attirer, acquérir, et ne se dit qu'en parlant de la disposition favorable des esprits. *Il lui concilia la faveur, les bonnes grâces du prince. Sa douceur lui a concilié la bienveillance de tous. Cela lui a concilié la bienveillance du public.* Il s'emploie très souvent, dans ce sens, avec le pronom personnel complément indirect. *Se concilier les esprits. Se concilier les bonnes grâces de quelqu'un. Se concilier l'amitié des honnêtes gens. Se concilier l'attention des auditeurs.*

CONCILIÉ, ÉE. part. passé.

CONCIS, ISE. adj. Qui est court, resserré, qui fait entendre beaucoup de choses en peu de mots. Il ne se dit qu'en parlant Du style. *Un style concis. Écrire en style concis, d'un style concis. Il est concis dans ses discours. Périodes concises. Phrase concise. Écrivain, auteur concis.*

CONCISION. s. f. Qualité de ce qui est concis. *La concision du style. Tacite et Montesquieu sont des modèles de concision.*

CONCITOYEN, ENNE. s. Citoyen de la même ville, du même État qu'un autre. *Être concitoyen de quelqu'un. C'est mon concitoyen. Vos concitoyens. Nous sommes concitoyens.*

CONCLAVE. s. m. Le lieu où s'assemblent les cardinaux pour l'élection d'un pape. *Dès que les cardinaux furent entrés dans le conclave. Les cardinaux s'enfermèrent dans le conclave tel jour. Gouverneur, maréchal du conclave.*

Prov., *Qui entre pape au conclave, en sort cardinal*, Le cardinal qui paraît d'abord le plus capable, est rarement élu pape.

CONCLAVE, se prend aussi pour L'assemblée des cardinaux qui s'occupent de l'élection d'un pape. *Ce conclave dura longtemps. Il y eut bien des brigues dans le conclave. La relation du dernier conclave. Telle faction a prévalu dans le conclave.*

Le conclave de tel pape, Le conclave où tel pape a été élu. *Le conclave de Benoît XIV.*

CONCLAVISTE. s. m. Ecclésiastique qui s'enferme dans le conclave avec un cardinal. *Les conclavistes ont certains privilèges en cour de Rome.*

CONCLUANT, ANTE. adj. Qui conclut, qui prouve bien ce qu'on veut prouver. *Raison concluante. Argument concluant. Preuve concluante. Passage concluant.*

CONCLURE. v. a. (*Je conclus, tu conclus, il conclut; nous concluons, vous concluez, ils concluent. Je concluais. Je conclus. J'ai conclu. Je conclurai. Je conclurais. Qu'il conclue. Que je conclusse, qu'il conclût.*) Achever, arrêter définitivement. *Conclure une affaire. Conclure un traité. Il a conclu le marché. Conclure la paix. Conclure une alliance. Les arrangements qui ont été conclus entre nous. La chose est conclue.*

Il signifie quelquefois simplement, Terminer, en parlant D'un discours, d'un récit, etc. *C'est ainsi qu'il a conclu son discours.*

Il s'emploie aussi quelquefois absolument, dans l'une et l'autre acception. *C'est assez délibérer, il faut conclure. Il a conclu en disant... Cet orateur ne conclut jamais. Concluons : je suis d'avis que...*

Conclure un mariage, Convenir d'un mariage, en arrêter les conditions.

CONCLURE, signifie encore, Tirer une conséquence, et inférer une chose d'une autre. *Il conclut de là que... On peut conclure de cette proposition que... Qu'en voulez-vous conclure? Je n'en conclus rien autre chose, sinon que... Ce fait établi, j'en conclus la nécessité de... Conclure du particulier au général.*

Cela ne conclut rien, Cela ne prouve rien. *Ces pièces ne concluent rien. Ce fait ne conclut rien en faveur de son système. Cela conclut-il quelque chose?* On dit aussi absolument, *Cela conclut, ne conclut pas.*

Cet argument conclut, conclut bien, Il est en bonne forme, la conclusion suit nécessairement des propositions précédentes.

Dans ce sens, il s'emploie aussi quelquefois avec le pronom personnel. *Le vrai se conclut souvent du faux.*

CONCLURE, en termes de Procédure civile et de Procédure criminelle, signifie absolument, Proposer les fins de sa demande, après avoir déduit le fait, les raisons. *L'avocat conclut à ce que... Le procureur général a conclu à la peine de mort, à la mort. Avocat, concluez. Cet avocat plaide longuement, et ne sait pas conclure.*

CONCLURE, se dit également pour Juger, donner son avis. *Plusieurs des juges ont conclu à la peine de mort.*

CONCLU, UE. part. passé. *Une affaire conclue.*

CONCLUSIF, IVE. adj. Qui marque induction, conclusion. *Proposition conclusive.* Donc *est une conjonction conclusive.*

CONCLUSION. s. f. La fin d'une affaire, d'une délibération, etc. *La conclusion d'un traité, d'une affaire. La conclusion d'un mariage. Il faut en venir à la conclusion. La conclusion fut que l'on marcherait incontinent vers l'ennemi. Nous touchons au moment de la conclusion, à la conclusion.*

Il se dit également de Ce qui termine un discours, un récit, etc. *La conclusion de son discours fit beaucoup d'impression sur l'auditoire. La conclusion d'un roman.*

Fam., *Cet homme est ennemi de la conclusion*, Il est difficile de faire une affaire avec lui.

CONCLUSION, signifie aussi, La conséquence que l'on tire de quelque raisonnement, et surtout d'un argument en forme. *Cette conclusion est bonne. Sa conclusion ne vaut rien. Sa conclusion est nulle. Fausse conclusion. Conclusion juste. Déduire une conclusion.*

CONCLUSIONS, au pluriel, se dit, en termes de Pratique, de Ce que les parties demandent par des requêtes, soit écrites, soit verbales, ou par d'autres actes. *On m'a donné tout ce que je demandais par mes conclusions. On lui a adjugé ses fins et conclusions. Prendre des conclusions à l'audience. Conclusions au fond. Conclusions principales, subsidiaires, additionnelles.*

Les conclusions du ministère public, Les avis et réquisitions du ministère public dans les affaires qui ne peuvent être jugées sans son intervention, telles que les causes criminelles, les causes des mineurs, etc. *L'avocat général a pris ses conclusions. Le procureur général, le procureur du roi a donné ses conclusions. Ses conclusions ont été suivies. Conclusions favorables. Conclusions conformes. Conclusions contraires.*

CONCLUSION, signifie quelquefois adverbialement, dans le discours familier, Enfin, bref, etc. *Conclusion, je n'en ferai rien.*

CONCOCTION. s. f. T. de Médec. La digestion des aliments. On dit plus ordinairement, *Coction.*

CONCOMBRE. s. m. Plante potagère qui produit des fruits allongés, presque cylindriques. *Graine de concombre. Semer, planter des concombres. Couche de concombres.*

Il se dit plus ordinairement Du fruit de cette plante. *Potage aux concombres. Salade de concombres. Pommade de concombres. Les cornichons sont de petits concombres.*

CONCOMITANCE. s. f. Terme didactique. Coexistence, concours de deux ou de plusieurs choses. *La concomitance de ces deux symptômes, dans une pareille maladie, est bien fâcheuse. La concomitance de ces phénomènes est très remarquable. La concomitance des sons.*

Il s'emploie plus particulièrement, en Théologie, dans cette locution adverbiale, *Par concomitance. Le sang de* JÉSUS-CHRIST, *dans l'Eucharistie, est sous l'espèce du pain par concomitance. Le corps de* JÉSUS-CHRIST *est sous l'espèce du vin par concomitance.*

CONCOMITANT, ANTE. adj. Terme didactique. Il se dit D'une chose qui en accompagne une autre, considérée comme principale. *Symptômes, signes concomitants. Sons concomitants.*

En Théologie, *La grâce concomitante*, Celle que Dieu nous donne pendant le cours

de nos actions, pour les rendre méritoires.

CONCORDANCE. s. f. Convenance, accord. *La concordance des divers témoignages ne laisse plus de doute sur la vérité du fait.*

Il se dit plus particulièrement en parlant Des auteurs canoniques. *Il y a une merveilleuse concordance entre les évangélistes. La concordance des Écritures.*

Il se dit aussi Des livres qui sont faits pour montrer la concordance des Écritures, des lois, des coutumes. *La concordance des évangiles.*

La Concordance de la Bible, Index alphabétique qui contient tous les mots de la Bible, et marque les endroits où ils sont. *Chercher un passage, un mot dans la Concordance.*

CONCORDANCE, en Grammaire, est L'accord des mots les uns avec les autres, suivant les règles de la langue. *La concordance du substantif et de l'adjectif. Ce mot est en concordance avec tel autre.*

CONCORDANT, ANTE. adj. Qui concorde, qui s'accorde. *Cette doctrine est concordante dans toutes ses parties. Pour entraîner la conviction, les témoignages doivent être graves, précis, concordants.*

CONCORDANT. s. m. T. de Musique. Il se disait d'Une espèce de voix qui est entre la taille et la basse-taille, et qui peut chanter l'une et l'autre. *Un beau concordant.* On dit aujourd'hui, *Baryton.*

CONCORDAT. s. m. Transaction, accord, convention. Il se dit en matières ecclésiastiques, et particulièrement de L'accord fait entre le pape et un souverain, concernant les affaires religieuses de l'État que ce souverain gouverne. *Faire un concordat. Passer un concordat. Un concordat entre l'abbé et les religieux. Un concordat homologué en parlement. Le concordat passé entre Léon X et François Ier. Le concordat de 1801.*

Concordat germanique, Le concordat qui fut fait entre la cour de Rome et l'Empire, sous le règne de l'empereur Frédéric III.

CONCORDAT, se dit en termes de Commerce, de L'acte d'accommodement, d'atermoiement passé entre un failli et ses créanciers. *Consentir, s'opposer à un concordat. L'homologation d'un concordat.*

CONCORDATAIRE. adj. des deux genres. Il ne s'emploie guère que dans cette expression, *Failli concordataire*, Un failli qui a obtenu un concordat.

CONCORDE. s. f. Union de cœurs et de volontés, bonne intelligence entre des personnes. *Entretenir la concorde. Maintenir la concorde. Rétablir la concorde. Les liens de la concorde. Ils vivent dans une grande concorde, dans une parfaite concorde. Cela pourrait altérer la concorde qui règne entre eux.*

CONCORDER. v. n. Vivre en bonne intelligence. *Ces deux hommes ne pourront jamais concorder.*

Il s'emploie plus ordinairement au figuré, en parlant Des choses qui ont entre elles du rapport, de la convenance. *Leurs témoignages ne concordent guère. Cela ne concorde pas avec ce que vous aviez dit. Faire concorder une chose avec une autre. Faire concorder deux articles d'une loi.*

CONCOURIR. v. n. (Il se conjugue comme *Courir.*) Coopérer, produire un effet conjointement avec quelque cause, quelque agent. Il se Dit des personnes et des choses *Vous avez concouru avec moi au succès de cette affaire. Il concourut à le perdre. Tous les princes d'Allemagne concouraient à cette élection. Il n'a concouru à cela ni directement ni indirectement. Concourir au bien public. Plusieurs causes durent concourir à produire cette révolution. Tout semblait concourir à son bonheur, à son élévation, à sa perte, etc. Concourir à une même fin. L'État concourt pour une part dans certains travaux des communes.*

CONCOURIR, en termes de Physique et de Géométrie, Se diriger vers le même point, se rencontrer. *Deux forces qui concourent vers un même point. Deux lignes qui concourent en un point.*

CONCOURIR, signifie aussi, figurément, Entrer ou être en concurrence pour obtenir un prix, un emploi, un titre, etc., promis au plus capable, au plus digne. *Concourir pour le prix d'éloquence, de peinture, etc. Être admis à concourir. Nous concourûmes la même année. Il a concouru avec un tel pour... Concourir pour une chaire de droit, de médecine, etc.* On le dit quelquefois Des ouvrages mêmes faits par les concurrents. *Les ouvrages envoyés après telle époque ne pourront concourir.*

Il signifie encore, Avoir les mêmes droits, pouvoir prétendre à la même situation. *Tous les officiers de l'armée concourent pour l'avancement.*

En termes de Droit, on dit que *Des créanciers concourent*, quand leur hypothèque est de même date.

CONCOURS. s. m. Action de concourir, de coopérer. *L'humidité ne favorise la végétation que par le concours de la chaleur. Le concours de Dieu avec les créatures. Son concours m'a été fort utile. Le concours du souverain et des deux chambres est nécessaire à la confection des lois. Cette mesure exige le concours de l'autorité civile et de l'autorité militaire. Le concours de l'État dans les travaux faits par les communes.*

CONCOURS, se prend aussi pour Réunion, rencontre. *Selon le système d'Épicure, l'univers aurait été formé par le concours fortuit des atomes. Le concours des voyelles produit les hiatus. Un concours de circonstances favorables. Le concours d'événements si extraordinaires ne peut aisément s'expliquer. Ce résultat dépendait du concours de deux choses.*

Il signifie encore, Affluence de monde en quelque endroit. *Grand concours de peuple. Grand concours de monde. Un immense concours de spectateurs.*

Il se dit également en parlant De plusieurs personnes qui disputent de talent, de mérite, etc., pour un prix, une place, etc. *Ouvrir un concours. Mettre au concours une chaire de droit, de médecine, etc. Se présenter au concours. Être admis au concours. Concours de peinture, de sculpture, etc. Concours universitaires. Le programme du concours ouvert par une académie. Les ouvrages envoyés, présentés au concours. Le concours restera ouvert jusqu'à telle époque, sera fermé à telle époque.* On dit dans un sens analogue, *Mettre au concours l'exécution d'un monument, d'une statue, d'un tableau, etc.*

Concours général, grand concours, et simplement, *concours*, Luttes par classes respectives entre l'élite des élèves des lycées de Paris et de Versailles. *Les compositions du concours. Il obtint le prix d'honneur au concours de telle année. La distribution des prix du grand concours.*

CONCRET, ÈTE. adj. T. de Logique. Il s'emploie principalement dans cette locution, *Terme concret*, Terme qui désigne une qualité considérée dans un sujet; par opposition à *Terme abstrait*, qui se dit d'Un terme désignant une qualité considérée toute seule, et séparée du sujet. *Pieux, savant, rond, unis à des substantifs, comme dans Femme pieuse, homme savant, chapeau rond, sont des termes concrets; et, Piété, science, rondeur, sont des termes abstraits.* On dit aussi substantivement, *L'abstrait et le concret.*

En Arithm., *Nombre concret*, se dit, par opposition à *Nombre abstrait*, d'Un nombre qu'on exprime en indiquant l'espèce de ses unités. *Dix hommes, cent chevaux, trente livres, sont des nombres concrets; et, Dix, cent, trente, sont des nombres abstraits.*

CONCRET, en termes de Chimie, se dit Des substances épaissies et solidifiées. *Le camphre est une huile concrète. L'acide benzoïque est un acide concret.*

CONCRÉTION. s. f. Terme didactique. Action de s'épaissir. *La concrétion du lait, de l'huile.*

Il signifie plus ordinairement, La réunion de plusieurs parties en un corps solide. *Concrétion saline. Concrétion pierreuse.*

Il se dit, en Médecine, Des productions qui se forment dans l'épaisseur des tissus, dans les articulations, dans les conduits. *Concrétions arthritiques, biliaires.*

CONCUBINAGE. s. m. Commerce d'un homme et d'une femme qui ne sont point mariés, et qui vivent ensemble comme s'ils l'étaient. *Concubinage scandaleux.*

CONCUBINAIRE. s. m. Celui qui vit en état de concubinage.

CONCUBINE. s. f. Celle qui, n'étant point mariée avec un homme, vit avec lui comme si elle était sa femme. *Ce n'est pas sa femme, c'est sa concubine. Entretenir, avoir une concubine.*

CONCUPISCENCE. s. f. Inclination aux plaisirs illicites et sensuels. *La concupiscence de la chair. La concupiscence des yeux. Regarder avec des yeux de concupiscence.*

CONCUPISCIBLE. adj. des deux genres. T. de Philosophie scolastique. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Appétit concupiscible*, Faculté par laquelle l'âme se porte vers ce qu'elle considère comme un bien; et on l'oppose à l'*Appétit irascible. L'amour, la joie, etc., appartiennent à l'appétit concupiscible.*

CONCURREMMENT. adv. (On prononce *Concurrament.*) Par concurrence. *Ils briguaient concurremment cette charge.*

Il signifie aussi, Conjointement, ensemble. *Il faut que vous agissiez concurremment avec cet homme-là. Nous pouvons agir concurremment.*

En termes de Pratique, *Ces créanciers viennent en ordre concurremment*, Ils sont en même rang.

CONCURRENCE. s. f. Prétention de plusieurs personnes à la même chose. *Ils briguaient le même emploi, et leur concurrence fit... Entrer en concurrence. Entrer en concurrence avec quelqu'un. Être, se trouver en concurrence.*

Il signifie particulièrement, en termes de Commerce, Rivalité qui s'établit entre les fabricants, les marchands, etc., soit relativement à la quantité de leurs produits, de leurs marchandises, etc., soit relativement au prix. *Il y a concurrence, une grande concurrence. Redouter la concurrence. Soutenir la concurrence. La concurrence l'oblige à diminuer ses prix. La concurrence tourne au profit des consommateurs.*

Il se dit, dans un sens analogue, en parlant Des entreprises, des marchandises, etc. *Cette entreprise ne pourra point soutenir la concurrence avec telle autre. À cette foire, les produits de telle ville n'ont pu soutenir la concurrence avec ceux de telle autre ville.*

CONCURRENCE, se dit, en Jurisprudence, d'Une égalité de droit, de privilège, d'hypothèque entre plusieurs personnes, sur une même chose. *Exercer une hypothèque en concurrence. Venir en concurrence.*

Jusqu'à concurrence, jusqu'à la concurrence de, Jusqu'à ce qu'une certaine somme soit remplie, soit entièrement acquittée. *Il sera obligé de lui fournir en deniers, en terres ou en meubles, jusqu'à la concurrence, jusqu'à concurrence de ce qui lui est dû pour sa dot, pour sa part.* On dit absolument, dans le même sens, *Jusqu'à due concurrence.*

CONCURRENT, ENTE. s. Compétiteur, qui poursuit une même chose, et en même temps qu'un autre. *Ils aspirent au même emploi, ils sont concurrents. Il a éloigné, écarté tous ses concurrents. Il ne peut souffrir de concurrents. Il y a plusieurs concurrents, une foule de concurrents pour cette place. Ce marchand a beaucoup de concurrents.*

CONCUSSION. s. f. Il se dit, en général, Des exactions et malversations qui ont lieu dans l'administration ou la manutention des deniers publics. *Concussion manifeste. Il est accusé, il est convaincu de concussion. Il a commis, il a fait d'horribles, d'étranges concussions. Exercer des concussions. Le crime de concussion.*

CONCUSSIONNAIRE. s. m. Celui qui fait des concussions. *C'est un concussionnaire. Concussionnaire public.* Adjectiv., *Un ministre concussionnaire.*

CONDAMNABLE. adj. des deux genres. (On ne prononce pas l'M dans ce mot et dans les suivants.) Qui mérite d'être condamné. *Action condamnable. Il est condamnable dans sa conduite. Opinion condamnable. Maxime condamnable.*

CONDAMNATION. s. f. Jugement par lequel on condamne, ou par lequel on est condamné. *Il y a eu condamnation contre lui. Prononcer condamnation. Il n'attend que sa condamnation. Condamnation à une peine infamante. Condamnation par défaut. Condamnation par corps.*

Passer condamnation, Consentir que la partie adverse obtienne jugement à son avantage. *Subir condamnation,* Acquiescer à un jugement dont on pourrait appeler.

Subir sa condamnation, en Matière criminelle, Subir la peine à laquelle on a été condamné.

Fig., *Passer condamnation,* Avouer qu'on a tort. *Je passe condamnation.*

CONDAMNATION, s'emploie quelquefois au figuré. *La conduite de ce ministre est la condamnation de celle qu'ont tenue ses prédécesseurs.*

CONDAMNATIONS, au pluriel, se dit quelquefois Des choses mêmes auxquelles on est condamné, comme une somme d'argent, des dommages et intérêts. *Payer le montant des condamnations. Acquitter le montant des condamnations.*

CONDAMNER. v. a. Prononcer un jugement contre quelqu'un. *Condamner un criminel. Condamner quelqu'un à mort, à la mort, aux travaux forcés, à la réclusion, au bannissement. Condamner aux dépens, à l'amende. Il fut condamné à lui payer telle somme. Être condamné par un tribunal.*

Il se dit aussi figurément. *Voilà des preuves qui vous condamnent. Les grands sont condamnés à tous les ennuis de l'étiquette. Condamner quelqu'un au silence. Condamner un ouvrage à l'oubli. Pour lire d'aussi mauvais ouvrages, il faut y être condamné. La nature semble avoir condamné ces tristes campagnes à une éternelle stérilité.* On l'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Se condamner à des travaux pénibles.*

Condamner un malade, Déclarer qu'il ne guérira point, que sa maladie est mortelle. *C'est un homme perdu, il a été condamné par tous les médecins qui l'ont vu.*

Condamner une porte, une fenêtre, etc., Fermer une porte, une fenêtre, etc., de telle sorte qu'elle ne puisse plus s'ouvrir; en empêcher, en interdire l'usage.

CONDAMNER, signifie aussi, Blâmer, désapprouver, rejeter. *Il condamne tout ce que les autres font. Je condamne cette opinion. Cette façon de parler est condamnée par tous les gens de goût. Son livre fut condamné par la Sorbonne. Cette maxime est condamnée de tout homme sage. Il ne faut pas le condamner sans l'entendre.* On l'emploie également, dans ce sens, avec le pronom personnel. *Il se condamna lui-même en avouant ses torts.* On dit aussi simplement, *Se condamner,* Reconnaître, avouer qu'on a tort. *N'en dites pas davantage, je me condamne.*

CONDAMNÉ, ÉE. part. passé. *Un malade condamné. Une porte condamnée. Une doctrine condamnée.*

Il se dit substantivement, en Matière criminelle, de Celui contre lequel une peine afflictive ou infamante a été prononcée. *Le condamné s'est pourvu en cassation. Un condamné à mort.*

CONDENSATEUR. s. m. T. de Physique. Instrument disposé de manière que l'électricité s'y accumule et s'y condense beaucoup plus qu'elle ne le ferait, dans le même espace et sous la même pression de l'air extérieur, si elle était libre. *Le condensateur électrique sert à rendre sensibles de très petites quantités d'électricité.*

En Mécanique, *Condensateur de forces,* se dit de Tout appareil qui accumule les efforts successifs d'un moteur, pour les dépenser ensuite selon le besoin.

CONDENSATEUR, se dit aussi d'Une machine qui sert à condenser les gaz.

CONDENSATION. s. f. T. de Physique, qui se dit par opposition à *Raréfaction,* et qui signifie, L'action par laquelle un corps qui occupe actuellement un certain espace, est réduit à un espace moindre. *La condensation de l'air s'opère par la pression.*

CONDENSER. v. a. Resserrer dans un moindre espace. *Le chaud raréfie les corps, le froid les condense. Il y a des instruments avec lesquels on condense l'air.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *L'air se condense aisément. L'eau ne saurait se condenser que sous l'effort d'une grande pression. Des vapeurs qui se condensent.*

Fig., *Condenser sa pensée,* La resserrer, l'exprimer en peu de mots.

CONDENSÉ, ÉE. part. passé.

CONDENSEUR. s. m. T. de Mécanique. Récipient dans lequel se rend la vapeur après avoir agi sur le piston d'une machine, et où elle est ramenée à l'état liquide par un jet d'eau froide.

CONDESCENDANCE. s. f. Complaisance qui fait qu'on se rend aux sentiments, aux volontés de quelqu'un. *Lâche, molle condescendance. Sage condescendance. Il faut de la condescendance dans le commerce du monde. Vous avez trop de condescendance pour lui. J'ai fait cela par condescendance pour elle.*

CONDESCENDANT, ANTE. adj. Qui condescend aux volontés de quelqu'un. *Caractère condescendant.* Il est peu usité.

CONDESCENDRE. v. n. Se rendre, céder complaisamment aux sentiments, à la volonté de quelqu'un. *Je ne puis condescendre à ce que vous souhaitez de moi. C'est une chose à laquelle il ne condescendra jamais. Il a condescendu à tout ce qu'on a voulu de lui.*

Condescendre aux faiblesses, aux besoins de quelqu'un, Accorder quelque chose à ses faiblesses, à ses besoins. *Une mère tendre condescend quelquefois aux fantaisies de ses enfants.* On dit dans un sens analogue, *Condescendre aux goûts, aux désirs, etc., de quelqu'un.*

CONDIMENT. s. m. Assaisonnement d'une saveur très marquée que l'on mêle aux aliments. *Le poivre, le sel, l'ail, etc., sont des condiments.*

CONDISCIPLE. s. m. Compagnon d'étude, celui avec qui on étudie dans la même école, dans la même classe. *Il a été mon condisciple. Nous étions condisciples, votre père et moi.*

CONDITION. s. f. La nature, l'état et la qualité d'une chose ou d'une personne. *La condition des choses humaines est d'être périssables. La condition des princes les oblige à plus de devoirs que les autres hommes. La condition humaine. Les misères de notre condition.*

Il se dit quelquefois Des qualités d'un objet par rapport à sa destination. *Cet ouvrage n'a pas les conditions requises, exigées, demandées. Une marchandise de bonne, de mauvaise condition. Un livre, un exemplaire dans de bonnes conditions,* Un livre, un exemplaire dans un bon état de conservation.

CONDITION, signifie aussi, L'état d'une personne considérée par rapport à sa naissance; et, en ce sens, on l'emploie ordinairement avec la préposition *de. Être de grande condition, de condition relevée, de médiocre condition, d'honnête condition, de basse condition, de condition servile. Il fait trop de dépense pour sa condition. Cela est au-dessus de sa condition. Il est de condition à pouvoir aspirer à cette charge. L'inégalité des conditions. La mort égale toutes les conditions.*

Absol., *Personne de condition,* De naissance. *Il est homme de condition. Il sent bien son homme de condition.*

CONDITION, signifie encore, La profession, l'état dont on est. *Chacun doit vivre selon sa condition. Toutes les conditions ont leurs désagréments.*

Il se prend aussi pour Domesticité; et, en ce sens, on le dit souvent absolument. *Bonne condition. Mauvaise condition. Il est dans une bonne condition. Il est en condition. Il cherche condition. Je lui ai trouvé condition. Entrer en condition. Il a changé de condition. Ce domestique est hors de condition.*

CONDITION, se dit aussi de l'État, de la situation où l'on se trouve. *Je ne suis pas en bonne condition pour vous rendre service. Il était dans une triste condition. Améliorer sa condition.*

Il signifie en outre, Le parti avantageux ou désavantageux que l'on fait à quelqu'un dans une affaire. *Bonne condition. Condition avantageuse. Je vous ferai votre condition*

si bonne, que... Dans cette affaire, votre condition est la meilleure, la mienne est la pire. Il est en meilleure, en pire condition.

N'être pas de pire condition qu'un autre, Être en droit de prétendre les mêmes choses que lui, d'être traité aussi favorablement que lui.

CONDITION, se dit encore Des clauses, charges, obligations, moyennant lesquelles on fait quelque chose. *Condition avantageuse. Condition onéreuse. Condition nécessaire. Condition impossible. Condition tacite. Condition expresse. Condition résolutoire, etc. Accorder des conditions. Accepter des conditions. Obtenir des conditions. Les conditions d'un marché, d'un engagement. Cahier des charges, clauses et conditions auxquelles aura lieu la vente de... Les conditions d'une capitulation. Il voulait les obliger à se rendre sans condition. Ils se sont rendus à des conditions honorables, à des conditions raisonnables. Vous lui imposez une condition bien dure. C'est une condition sans laquelle l'acte n'aurait pas été fait. Les conditions de leur traité sont... Les conditions du programme d'un concours. Satisfaire aux conditions imposées. Il y avait cette condition. Cette condition était portée dans le contrat, dans le testament, dans la capitulation. Apposer une condition à un contrat, à un marché. Je ferai ce que vous demandez, mais à une condition, c'est que, etc. Je vous ai accordé cela à telle condition. Faire ses conditions avant d'accorder une chose.*

Vendre une chose sous condition, à condition, la donner sous condition, La garantir, s'engager à la reprendre si elle n'est pas de la qualité qu'il faut.

Baptiser sous condition, se dit De la manière d'administrer le baptême à un enfant, lorsqu'on doute s'il a été baptisé, s'il est vivant, ou lorsque sa conformation est tellement monstrueuse, qu'on ne sait pas s'il est homme.

Fig. et fam., *Il a été baptisé sous condition,* se dit, par plaisanterie, D'un homme extrêmement laid ou dépourvu d'esprit.

Condition sine quâ non. Formule latine qui s'emploie en parlant d'Une condition sans laquelle rien ne se fera, ou ne sera considéré comme ayant été fait. *C'est la condition* sine quâ non.

A CONDITION QUE. loc. conjonctive. Pourvu que. *Je ferai ce voyage, à condition que vous viendrez avec moi.*

A CONDITION DE. loc. prépos. avec l'infinitif. *Il a reçu cette somme à condition de partir demain.*

CONDITIONNEL, ELLE. adj. Soumis à certaines conditions, subordonné à quelque événement incertain. *Cette promesse n'est pas pure et simple, elle est conditionnelle. Notre traité, notre contrat est conditionnel. Clause conditionnelle.*

CONDITIONNEL, en Grammaire et en Logique, signifie, Qui marque ou exprime une condition. *Proposition conditionnelle. Conjonction conditionnelle. Mode conditionnel.*

Il se dit substantivement, et dans un sens particulier, Du mode des verbes qui exprime ordinairement l'affirmation avec l'idée accessoire d'une condition, comme : *Je sortirais, si... nous serions venus, si... — Le conditionnel présent se forme du futur en ajoutant une* s. *Conditionnel passé. Verbe au conditionnel.*

CONDITIONNELLEMENT. adv. À certaines conditions, à la charge de. *Je ne vous ai promis cela, je ne me suis obligé à cela que conditionnellement. Il fut institué héritier conditionnellement.*

CONDITIONNER. v. a. Donner à une chose les qualités requises. Il s'emploie surtout dans le Commerce et dans les Arts mécaniques. *Bien conditionner une étoffe,* La fabriquer, la préparer de manière qu'elle soit dans une bonne condition.

CONDITIONNÉ, ÉE. part passé. *Marchandises bien conditionnées, mal conditionnées. Des draps bien conditionnés. Livres bien conditionnés.*

Fig. et fam., *C'est une sottise, une étourderie, etc., bien conditionnée,* C'est une grosse sottise, une grande étourderie, etc.

CONDOLÉANCE. s. f. Il n'est guère usité que dans ces locutions, *Compliment de condoléance, lettre de condoléance,* Compliment qui se fait, lettre qui s'écrit pour témoigner la part qu'on prend à la douleur de quelqu'un. *Nous avons été lui faire nos compliments de condoléance. Tous ses amis lui ont écrit des lettres de condoléance sur la mort de son fils.*

CONDOR. s. m. T. d'Hist. nat. Espèce de vautour de l'Amérique méridionale, un des plus grands oiseaux connus. Le condor est appelé aussi quelquefois le *Vautour des Andes.*

CONDOULOIR (SE). v. pron. Participer à la douleur de quelqu'un, témoigner qu'on prend part à son déplaisir. *Se condouloir avec quelqu'un.* Il ne s'emploie qu'à l'infinitif. Il est vieux.

CONDUCTEUR, TRICE. s. Celui, celle qui conduit. *Moïse était le conducteur du peuple de Dieu. Conducteur de la jeunesse. Conducteur du troupeau. Le conducteur d'une barque. Le conducteur d'une diligence, d'un omnibus. C'est la conductrice de toutes ces jeunes filles.*

En termes de Ponts et chaussées, *Conducteur,* Agent qui est chargé de la conduite des travaux, sous les ordres d'un ingénieur.

CONDUCTEUR, se dit, en Physique, Des divers corps de la nature, en tant qu'ils sont plus ou moins propres à transmettre le calorique ou le fluide électrique. *On distingue les corps en bons et mauvais conducteurs du calorique, de l'électricité. Les métaux sont de bons conducteurs.*

Il se dit quelquefois adjectivement, dans l'un et dans l'autre sens. *Un fil conducteur. Les substances conductrices de l'électricité.*

En termes d'Impr., *Points conducteurs :* voyez POINT.

CONDUCTEUR, se dit aussi de La pièce de cuivre, ordinairement cylindrique et isolée, qui, dans la machine électrique, attire et retient le fluide.

CONDUCTION. s. f. T. de Droit romain. Action de prendre à loyer.

CONDUIRE. v. a. Mener, guider, faire aller. Il se dit en parlant Des personnes. *Conduire quelqu'un. Conduire un aveugle. Conduire des voyageurs. Il prit des guides qui le conduisirent. Conduisez monsieur à sa chambre. Je vais vous conduire auprès d'elle. Il se laissa conduire en prison. Conduire une armée par des défilés. Conduire les pas de quelqu'un,* Le conduire.

Il se dit également en parlant Des animaux. *Conduire des chevaux. Conduire des mulets. Conduire un troupeau.*

Il se dit même en parlant Des choses inanimées. *Conduire des vivres. Conduire du vin, des marchandises. Conduire une charrette, une voiture.*

CONDUIRE, se dit absolument pour Conduire une voiture. *Ce cocher conduit bien. Vous ne savez pas conduire.*

Conduire l'eau, La faire aller d'un endroit à un autre par des rigoles, par des canaux.

Conduire une ligne, La faire passer par différents points.

Conduire la main de quelqu'un, à quelqu'un, Lui tenir la main pour lui faire mieux tracer des caractères, un dessin, etc. *Conduire la main d'une personne qui écrit, d'un écolier qui apprend à écrire. Son maître d'écriture est encore obligé de lui conduire la main.*

CONDUIRE, s'emploie aussi figurément, tant au sens physique qu'au sens moral. *Ses traces nous conduisirent jusqu'au lieu où il s'était caché. Ce chemin conduit à la ville. Quel dessein conduit ici vos pas? Quand il commit le crime, une aveugle fureur conduisait son bras. L'ouvrage fut conduit jusqu'au dixième volume et en resta là. Une semblable doctrine doit conduire à l'athéisme. Savons-nous jusqu'où sa fureur peut le conduire. Cela me conduit à vous parler de telle chose. On ne conçoit pas ce qui a pu le conduire à une pareille démarche. Conduire à la gloire. Conduire un État à sa ruine.*

Poétiq., *Conduire une femme à l'autel,* L'épouser.

Conduire quelque chose, un ouvrage à sa perfection, Le rendre accompli, y mettre la dernière main. On dit dans un sens analogue, *Conduire une chose à sa fin, à son terme, etc.*

CONDUIRE, signifie encore, Avoir inspection sur un ouvrage, en avoir la direction. Il se dit en parlant Des ouvrages matériels *Conduire une construction. Conduire un travail. Conduire une tranchée.*

Il se dit également en parlant Des ouvrages d'esprit et des choses morales. *Conduire un dessein, une entreprise, une intrigue. Il a bien conduit, mal conduit cette affaire. C'est lui qui a tout conduit.*

CONDUIRE, signifie aussi, Commander et servir de chef, régir, gouverner. *Conduire une armée, une flotte, un vaisseau, une barque. Moïse conduisit le peuple d'Israël. Ce général sait bien conduire une armée. Conduire des troupes. Conduire l'avant-garde. Conduire des ouvriers. Ce père conduit bien sa famille. Conduire une maison. Conduire un orchestre. Conduire la diligence. Conduire une horloge. Il a bien conduit sa fortune. Conduire la conscience de quelqu'un. Conduire quelqu'un dans ses affaires. C'est un tel qui le conduit. Se laisser conduire par quelqu'un. Ce peuple-là est difficile à conduire.*

Il se dit également, dans ce sens, De la raison et des passions personnifiées. *La raison le conduit. Ses passions le conduisent. Il se laisse conduire par son intérêt.*

Prov. et fig., *Conduire la barque,* Conduire quelque entreprise, quelque affaire ; et, *Conduire bien sa barque,* Conduire bien ses affaires.

CONDUIRE, s'emploie avec le pronom personnel dans le sens de Se diriger. *Cet homme est presque aveugle, il ne voit pas à se conduire.* Il se met encore avec le pronom personnel dans le sens de Se comporter, avoir telle ou telle conduite *Il se conduit bien. Il se conduit mal. Il s'est conduit vaillamment. Il sait bien se conduire. Cette femme s'est toujours bien conduite. Conduisez-vous bien.*

CONDUIRE, signifie encore, Accompagner quelqu'un par honneur, par civilité, par occasion ou pour sûreté. *Cet ambassadeur fut conduit à l'audience par tel prince, par un maréchal de France. J'ai affaire dans ce quartier, je vous y conduirai, je vous conduirai jusque-là. Il avait peur de ses ennemis, il se fit conduire. Se laisser conduire. Mes domestiques vous conduiront. Il est allé conduire une voiture d'argent. Conduire un convoi.*

CONDUIT, ITE. part. passé. *Une pièce de théâtre, une intrigue bien conduite,* Dont les incidents sont bien amenés.

CONDUIT. s. m. Tuyau, canal par lequel coule et passe quelque chose de liquide, de fluide, de l'eau, de l'air, etc. *Conduit souterrain. Conduit de pierre* ou *de plomb. Le conduit d'une fontaine. Conduit d'eau. Faire un conduit. Faire passer par un conduit. Boucher un conduit. Ces eaux se déchargent par tel conduit. Les conduits par où la bile se décharge. Les conduits de la respiration. Le conduit auditif. Les conduits nourriciers. Il a les conduits bouchés, obstrués, les conduits resserrés. Ce médicament resserre, ouvre les conduits.*

CONDUITE. s. f. Action de conduire, de mener, de guider. *Être chargé de la conduite d'un aveugle, de la conduite d'un convoi. La conduite d'un troupeau.* Fam., *Faire la conduite à un ami, à un camarade qui part.*

Être chargé de la conduite d'un ambassadeur, Être chargé de l'aller recevoir sur la frontière, ou de l'y reconduire, en lui faisant fournir sur la route les voitures et les vivres nécessaires.

CONDUITE, se dit aussi de La direction d'un ouvrage, d'un projet, d'une affaire. *Avoir la conduite d'un bâtiment, d'un travail, d'une tranchée. Avoir la conduite d'une horloge. Prendre la conduite d'une entreprise. Se charger de la conduite d'une affaire, d'un procès. Laissez-moi la conduite de cette affaire.*

La conduite d'un poème épique, d'un poème dramatique, La manière dont les événements, les incidents y sont disposés et amenés.

CONDUITE, se dit encore Du commandement sur les peuples, et du gouvernement, soit politique, soit militaire, soit ecclésiastique. *Être chargé de la conduite d'un grand État. Avoir une grande part à la conduite des affaires. Avoir la conduite d'une armée, d'un régiment. Les Juifs quittèrent l'Égypte sous la conduite de Moïse. Être chargé de la conduite d'un diocèse, d'une paroisse, de la conduite des âmes.*

Il se dit aussi de L'inspection qu'on a sur les mœurs, sur les actions de quelqu'un. *Être chargé de la conduite d'un jeune prince. Prendre la conduite d'un jeune homme, en abandonner la conduite à quelqu'un. Ce jeune homme est sous ma conduite.*

CONDUITE, se dit en outre de La manière d'agir, de la façon dont chacun se gouverne. *Avoir une bonne conduite, une mauvaise conduite, une sage conduite. Conduite régulière. Conduite imprudente. Conduite équivoque. Conduite déplacée. Conduite déplorable. On ne comprend rien à sa conduite. Blâmer la conduite de quelqu'un. Justifier sa conduite. Calomnier la conduite de quelqu'un. On ne peut rien trouver à redire à sa conduite. Je suis satisfait de votre conduite. La conduite de cette femme a toujours été sage. C'est à vous à répondre de sa conduite. Sa conduite à votre égard ne mérite que des éloges. La conduite qu'il a tenue hier est sans excuse.*

Avoir de la conduite, Avoir une conduite sage et prudente, et, au contraire, *N'avoir point de conduite, n'avoir aucune conduite, être sans conduite, manquer de conduite,* Se conduire imprudemment en toutes choses.

CONDUITE, en termes d'Hydraulique, Suite de tuyaux ou d'aqueducs qui portent d'un lieu à un autre les eaux d'une fontaine, d'un étang, d'une rivière, etc. *Conduite de fer, de plomb, etc. Cette conduite a coûté beaucoup d'argent. Cette conduite est de deux cents mètres.*

Il se dit aussi d'Un tuyau ou d'Un petit canal, destiné à amener l'air extérieur, le gaz. *Une conduite de gaz.*

CONDYLE. s. m. T. d'Anatomie, qui se dit en général de Toutes les éminences des articulations. *Les condyles du fémur. Les condyles de la mâchoire. Etc.*

CÔNE. s. m. T. de Mathém. La surface que décrit une ligne droite assujettie à passer toujours par un même point fixe, et obligée en outre de toucher toujours dans son mouvement une certaine courbe donnée, que l'on appelle directrice. Quand cette courbe est une circonférence de cercle on dit que le cône est *circulaire :* c'est sa forme la plus commune dans les usages pratiques. *Les pains de sucre sont faits en cône.*

Cône tronqué, Celui dont la partie supérieure a été coupée par un plan.

Cône droit, Cône circulaire dont l'axe est perpendiculaire à la base. *Cône oblique,* Celui dont l'axe est oblique sur la base.

En Optique, *Cône de lumière,* Faisceau de rayons lumineux qui partent d'un point quelconque en divergeant, et tombent sur une surface.

En Astron., *Cône d'ombre,* L'ombre en forme de cône que projette une planète du côté où elle n'est pas éclairée par le soleil. Il se dit principalement en parlant De la lune et de la terre. *Il y a éclipse de soleil quand la terre passe dans le cône d'ombre formé par la lune.*

CÔNE, se dit aussi d'Un moule de fer fondu, de forme conique, dans lequel on verse les métaux en fusion, pour séparer la partie métallique des scories.

CÔNE, en Botanique, se dit Du fruit des pins, des sapins, etc., lequel consiste en un assemblage ovoïde d'écailles ligneuses, appliquées les unes sur les autres, et fixées par leur base autour d'un axe commun. Il se nomme aussi *Strobile. On appelle Conifères les arbres dont le fruit est un cône.*

CÔNE, en Conchyliologie, se dit d'Un genre de coquilles univalves, qui renferme un très grand nombre d'espèces, remarquables par leur élégance et par l'éclat de leurs couleurs.

CONFABULATION. s. f. Entretien familier. *Ils étaient en confabulation.* Il est vieux et ne se dit que par plaisanterie.

CONFABULER. v. n. S'entretenir familièrement. *Ils confabulaient ensemble.* Il est vieux et ne se dit que par plaisanterie.

CONFECTION. s. f. Il se dit, en général, de L'action par laquelle on fait, on exécute quelque chose. *La confection d'un canal, d'un bâtiment, d'un chemin, etc.*

Il se dit quelquefois dans le sens particulier d'Achèvement. *Jusqu'à parfaite et entière confection.*

En termes de Pratique, *La confection d'un papier terrier, la confection d'un inventaire,* L'action de faire, de composer un papier terrier, un inventaire. *Travailler à la confection d'un papier terrier. Après la confection de l'inventaire.* On dit de même, en termes d'Administration, *La confection des listes électorales, etc.*

CONFECTION, en termes de Pharmacie, Médicament composé d'un certain nombre de poudres tirées ordinairement du règne végétal, et de sirop ou de miel. *Bonne confection. Confection d'hyacinthe. Confection d'alkermès. Faire une confection. Mettre, dissoudre quelque drogue dans une confection. Cette confection est composée de...*

En termes de Manufacture et de Commerce, il se dit de La fabrication en grand de vêtements qui ne sont point faits sur mesure. *Un atelier de confection. Un magasin de confection.*

CONFECTIONNER. v. a. Faire. Il se dit principalement dans les Arts et métiers. *Confectionner une machine. Cet homme s'est chargé de faire confectionner l'habillement des troupes.*

CONFECTIONNÉ, ÉE. part. passé. *Des habits, des souliers bien confectionnés.*

CONFÉDÉRATIF, IVE. adj. Qui concerne une confédération ; où il y a confédération. *Un traité confédératif. Une forme de gouvernement confédérative.* Il est peu usité.

CONFÉDÉRATION. s. f. Ligue, alliance entre les États indépendants. *Se joindre, s'unir par confédération. Il y a confédération entre ces trois États, entre ces trois souverains. Renouveler une confédération. Entrer en confédération. Ce prince était de la confédération. Ils étaient dans la confédération. Traité de confédération. Observer les articles d'une confédération. La confédération suisse. La confédération des États-Unis d'Amérique.*

Il se dit aussi Des ligues que font entre eux, dans quelques États, les sujets mécontents. *La confédération de l'armée de Lithuanie. La confédération de Bar est célèbre dans l'histoire de la Pologne.*

CONFÉDÉRER (SE). v. pron. Se liguer ensemble, s'unir par confédération. *Se confédérer avec quelqu'un. Ils se sont confédérés. Les nobles polonais se confédérèrent.*

CONFÉDÉRÉ, ÉE. part. passé. *Les États, les rois, les princes confédérés. Les nations confédérées. Les sujets confédérés.*

Il est aussi substantif. *Secourir, assister ses confédérés. Abandonner ses confédérés. Les confédérés de Bar.*

CONFÉRENCE. s. f. La comparaison que l'on fait de deux choses, pour voir en quoi elles s'accordent, et en quoi elles diffèrent. *La conférence des ordonnances, des coutumes. Conférence des temps, etc. Conférence des textes. Conférence des passages.*

Il signifie encore, L'entretien que deux ou plusieurs personnes ont ensemble sur quelque affaire ou matière sérieuse. *Grande, docte conférence. Ils eurent de longues conférences ensemble. Nouer une conférence. Se rendre, se trouver à une conférence. Tenir conférence. Entrer en conférence avec quelqu'un. La conférence fut assignée à tel jour. Conférence diplomatique. Les conférences pour la paix. Les conférences pour les limites. La conférence fut rompue, fut renouée. Des conférences académiques. Conférences philosophiques.*

Il se dit quelquefois Des diplomates réunis pour conférer ensemble. *La conférence de Londres.*

CONFÉRENCE, se dit aussi d'Un discours prononcé en chaire, dans lequel on examine quelque point de doctrine, de morale

religieuse, ou de discipline ecclésiastique. *Les conférences de Massillon. Assister à une conférence. Suivre les conférences d'un prédicateur.*

Il se dit encore de Leçons données dans certaines écoles ou dans un lieu public. *Maître de conférences à l'École normale. Il fit avec succès des conférences publiques.*

Il se dit également d'Une réunion de jeunes avocats et d'étudiants, dans laquelle on discute des questions de droit, de philosophie, d'histoire et de littérature, pour s'exercer à parler en public. *Former une conférence. Faire partie d'une conférence. Être d'une conférence. Aller à la conférence.*

CONFÉRER. v. a. Comparer deux choses pour juger en quoi elles s'accordent, et en quoi elles diffèrent. Il se dit particulièrement Des lois, ordonnances, coutumes, matières de littérature, arts libéraux, etc. *Conférer les lois grecques avec les lois romaines. Conférer les ordonnances. Conférer les coutumes. Conférer un auteur avec un autre. Conférer des passages. Conférer les temps. Conférer les chronologistes. Conférer deux manuscrits.*

CONFÉRER, signifie aussi, Donner, accorder. *Conférer des honneurs, des dignités, des charges, des priviléges. Plus les princes ont de grâces à conférer, plus ils sont puissants.* On dit en parlant Des choses saintes : *Conférer les ordres sacrés. Conférer le baptême. Les sacrements confèrent la grâce. Dieu confère la grâce. Etc.*

Conférer un bénéfice, Pourvoir à un bénéfice vacant. *Conférer sur la nomination d'un patron ecclésiastique, d'un patron laïque. Conférer de plein droit. Il avait droit de conférer tels bénéfices.*

CONFÉRER, est aussi neutre, et signifie, Parler ensemble, raisonner de quelque affaire, de quelque point de doctrine. *Nous avons souvent conféré ensemble. L'affaire est importante, elle mérite que nous en conférions à loisir. Nous en conférerons. Il en a conféré avec un tel. Les ambassadeurs confèrent sur la paix. Ils ont conféré de leurs affaires communes.*

CONFÉRÉ, ÉE. part. passé.

CONFERVE. s. f. T. de Botan. Nom générique de certaines plantes aquatiques et marines, qui sont capillaires, articulées ou cloisonnées.

CONFESSE. s. La confession qu'on fait au prêtre. Il n'a point de genre, et ne s'emploie que précédé de l'une des prépositions *à* ou *de*. *Aller à confesse. Être à confesse. Retourner à confesse. Il vient de confesse. Il va à confesse à tel prêtre*

CONFESSER. v. a. Avouer, demeurer d'accord. *Confesser la vérité. Confesser ce qui en est. Il est vrai, je le confesse. Il a confessé sa faute, son crime. Appliqué à la question, il ne confessa rien. Il confessa tout. Il confesse qu'il est vaincu. Il se confesse vaincu. Je soussigné reconnais et confesse avoir, etc. Je vous confesse que j'ai tort. J'ai tort, je vous le confesse, je le confesse.*

Confesser JÉSUS-CHRIST, *confesser la foi de* JÉSUS-CHRIST, Avouer que l'on est chrétien, faire profession publique de la foi de JÉSUS-CHRIST, jusqu'à s'exposer aux persécutions. On dit absolument, *Confesser de cœur et de bouche, de cœur comme de bouche.*

Il se dit par extension de La profession publique que l'on fait d'une croyance, d'une opinion. *Il confessa sa croyance en Dieu parmi les athées. Il osa confesser sa foi politique en face des bourreaux.*

CONFESSER, signifie aussi, Déclarer ses péchés, soit au prêtre dans le sacrement de pénitence, soit à Dieu seul dans quelque prière particulière. *Confesser ses péchés. Confesser ses fautes.*

Il s'emploie très souvent, dans ce dernier sens, avec le pronom personnel. *Se confesser à Dieu. Se confesser à un prêtre. Il faut se confesser au moins une fois l'an. Vous avez fait telle chose, vous en êtes-vous confessé?* Lorsqu'on dit simplement, *Se confesser,* cela s'entend toujours de la confession sacramentelle que l'on fait au prêtre. *Il est allé se confesser.*

Prov. et fig., *Se confesser au renard,* Découvrir son secret à un homme qui est intéressé à en tirer avantage contre nous.

CONFESSER, signifie encore, Ouïr un pénitent en confession ; et, dans ce sens, il est toujours actif. *Le prêtre qui l'a confessé. Un prêtre qui confesse un grand nombre de pénitents. Un prêtre qui ne confesse point, qui n'a pas les pouvoirs pour confesser.*

Prov. et fig., *C'est le diable à confesser,* Se dit en parlant D'un aveu difficile à obtenir, et en général D'une chose difficile à faire.

CONFESSÉ, ÉE. part. passé.

Prov., *Une faute confessée est à demi pardonnée,* Une faute qu'on avoue en devient plus pardonnable.

CONFESSEUR. s. m. Dans l'usage de la primitive Église, il signifiait, Celui qui avait confessé constamment la foi de JÉSUS-CHRIST, jusqu'à souffrir des tourments, mais sans mourir. Depuis, l'Église a honoré de ce nom tous les saints qui n'ont point été martyrs. *La fête d'un confesseur. Ce n'est pas un martyr, c'est un confesseur.* On dit également, *Les confesseurs de la foi.*

CONFESSEUR, se dit aussi Du prêtre qui a pouvoir d'ouïr en confession, et d'absoudre. *Bon, discret, sage confesseur. Confesseur approuvé. Sévère confesseur. Confesseur doux, indulgent. Un tel est son confesseur. Le confesseur d'une communauté de religieuses. Dire ses péchés à un confesseur. Se jeter aux pieds d'un confesseur. Le confesseur lui a imposé telle pénitence.*

CONFESSION. s. f. Aveu, déclaration que l'on fait de quelque chose. *Confession sincère, franche, ingénue. Confession forcée, extorquée. Vous demeurez d'accord par votre propre confession que... Désirez-vous une plus ample, plus entière, plus franche, plus expresse confession?*

La confession d'un criminel, Ce qu'il confesse devant le juge.

En termes de Droit, *Diviser la confession,* Prendre une partie de ce qu'un homme confesse, et rejeter l'autre. *On ne doit pas diviser la confession.*

Confession de foi, ou absolument, *Confession,* Déclaration, exposition faite de bouche ou par écrit, de la foi que l'on professe. *En mourant il fit sa confession de foi. La confession de foi de telles Églises. La confession des Églises réformées. La confession d'Augsbourg.*

CONFESSIONS, au pluriel, a été donné pour titre, par différents auteurs, à Des mémoires où ils font l'aveu des erreurs de leur vie. *Les Confessions de saint Augustin. Les Confessions de J.-J. Rousseau.*

CONFESSION, se dit aussi de La déclaration que le pénitent fait de ses péchés, soit publiquement, soit à un prêtre, soit à Dieu seul. *Confession publique. Confession sacramentale* ou *sacramentelle. Confession auriculaire. Faire sa confession à Dieu seul. Faire sa confession au prêtre. Faire une bonne confession, une confession générale. Si la confession n'est entière, elle est nulle. Confession sacrilège. Le tribunal de la confession. Ouïr, entendre en confession, dans le tribunal de la confession. Recevoir la confession de quelqu'un. Le sceau de la confession. Le secret de la confession. Révéler la confession. Il y a matière de confession, à confession.*

Prov., *On lui donnerait le bon Dieu sans confession,* se dit D'une personne dont l'extérieur annonce beaucoup de douceur, de simplicité, mais qui n'a que de l'hypocrisie.

Fig., *Confier quelque chose à quelqu'un sous le sceau de la confession,* À condition que le secret en sera inviolable.

Billet de confession, Attestation par laquelle un prêtre certifie qu'il a entendu quelqu'un en confession.

CONFESSIONNAL. s. m. Siège ou espèce de niche de boiserie où le prêtre se met pour entendre en confession le pénitent qui est à genoux à l'un des deux côtés, sur une espèce de prie-Dieu. *Il sortait du confessionnal. On a fait plusieurs confessionnaux dans cette église.*

CONFIANCE. s. f. Espérance ferme en quelqu'un, en quelque chose. *Avoir confiance, prendre confiance, une grande confiance, une ferme confiance, une extrême confiance, en quelqu'un. Mettre sa confiance en Dieu. J'ai grande confiance en vous, en votre secours. Sotte confiance. Aveugle confiance. Entière confiance. Juste confiance. Vaine confiance. Mettre sa confiance dans les richesses. Mettre sa confiance en soi-même, en ses propres forces. Avoir de la confiance en ses forces. Prendre confiance dans l'avenir. Prendre confiance. Reprendre confiance.*

Il se dit aussi de L'assurance qu'on prend sur la probité, sur la discrétion de quelqu'un. *La confiance est l'âme du commerce. Altérer la confiance. Prendre confiance en quelqu'un, lui parler avec confiance. Donner sa confiance à quelqu'un. Vous avez mal placé votre confiance. Je lui ai retiré ma confiance. Accorder sa confiance. Il est honoré de la confiance du prince. Il a la confiance du prince. Votre confiance m'honore. Donner des marques de confiance. Témoigner une grande confiance à quelqu'un. Il mérite la confiance de tous les gens de bien. Excès de confiance. Perdre la confiance de ses amis. Il a abusé de la confiance qu'on avait en lui. Il a trahi leur confiance. Un abus de confiance.*

Homme de confiance, Celui qu'on emploie ordinairement dans les affaires les plus délicates et les plus secrètes. *C'est son homme de confiance.* On dit aussi, *Une personne de confiance,* Une personne en qui on se confie. *Envoyer une personne de confiance. Faire parler de quelque affaire par une personne de confiance.* On dit également, *Place de confiance,* Place où l'on ne met que les personnes en qui l'on se confie.

CONFIANCE, se dit quelquefois d'Une liberté honnête qu'on prend en certaines occasions. *Aborder quelqu'un avec confiance.*

Il se prend encore pour Sécurité, hardiesse. *Parler en public avec une grande confiance. Ne vous troublez pas de la sorte, ayez plus de confiance. Aller au combat avec confiance. Se présenter au péril avec confiance. J'ose dire avec confiance que... Cela donne de la confiance. Il sut entretenir leur confiance. Il ranima leur confiance.*

Il signifie aussi quelquefois, Présomption. *Avoir, se donner des airs de confiance. Être plein de confiance.*

CONFIANT, ANTE. adj. Disposé à la confiance. *Cet homme n'est pas assez confiant. Un caractère confiant. Une âme confiante.*

Il signifie aussi, Présomptueux. *C'est un homme bien confiant. Il a l'air confiant.*

CONFIDEMMENT. adv. En confidence. *Je vous dis cela confidemment.*

CONFIDENCE. s. f. Communication d'un secret. *Faire une confidence, des confidences à quelqu'un. Un échange de confidences. Recevoir des confidences. Nous fûmes obligés de le mettre dans notre confidence. Il était dans la confidence. Faire confidence de quelque chose à quelqu'un. Il m'a fait confidence de son dessein.*

Faire une fausse confidence à quelqu'un, Lui dire en secret quelque chose de faux, dans le dessein de le tromper.

CONFIDENCE, se dit aussi de La confiance qui porte quelqu'un à faire part de tous ses secrets à un autre. *Être dans la confidence, être bien avant dans la confidence de quelqu'un. Entrer dans la confidence de quelqu'un. Il sut toujours se conserver dans la confidence du prince.*

En confidence, Secrètement, sous le sceau du secret. *Je vous dis cela en confidence. Parler en confidence.*

CONFIDENCE, en Matière bénéficiale, Convention secrète et illicite, par laquelle une personne donne ou fait donner un bénéfice à une autre, à la charge que le titulaire lui en donnera ou lui en laissera la disposition ou le revenu. *Tenir un bénéfice en confidence, par confidence.*

CONFIDENT, ENTE. s. Celui, celle à qui l'on confie ses plus secrètes pensées. *C'est son confident. C'est sa confidente. Achate était le confident d'Énée. Il était le confident de toute l'intrigue. J'étais le confident de ses peines. Il fut trahi par son confident. Confident discret. Sa plus chère confidente.*

Il se dit quelquefois figurément, dans le style poétique, en parlant D'objets inanimés. *Rochers, confidents de mes peines.*

CONFIDENT, au Théâtre, se dit de Certains personnages subalternes dans les tragédies, auxquels le poète donne plus ou moins de part à l'action et au dialogue, et qui communément sont chargés des récits. *Corasmin est un confident dans la tragédie de Zaïre, Céphise une confidente dans la tragédie d'Andromaque. Les rôles de confidents, de confidentes forment un emploi à part. Un tel joue les confidents. Etc.*

CONFIDENTIAIRE. s. m. Celui qui tient un bénéfice par confidence. *C'était un confidentiaire. Il fut déclaré confidentiaire.*

CONFIDENTIEL, ELLE. adj. T. de Négociation. Qui se dit, qui se fait en confidence; par opposition à Officiel. *Avis confidentiel. Note confidentielle.*

CONFIDENTIELLEMENT. adv. D'une manière confidentielle, en confidence. *Cela m'a été dit confidentiellement, et non pas officiellement.*

CONFIER. v. a. Commettre quelque chose à la fidélité, au soin, à l'habileté de quelqu'un. *Confier un dépôt. Je vous ai confié ce que j'avais de plus précieux et de plus cher. Je le confie à vos soins. Le roi lui a confié l'administration de la justice, des finances. Confier une place, la défense d'une place, le gouvernement d'une province. Confier à un domestique la garde d'une maison. Confier l'éducation, la conduite, la personne d'un jeune prince à un sage gouverneur. Elle a confié sa fille à une de ses amies.*

Il signifie également, Dire en confidence. *Confier son secret à un ami. Je vous confie mes craintes. Il me confia ses peines. Elles se confièrent mutuellement leurs projets. C'est un secret que je confie à votre foi.*

Il se dit figurément, dans l'un et dans l'autre sens, en parlant Des choses physiques ou morales, considérées comme dépositaires, agents ou confidents. *Confier des semences à la terre. Confier sa destinée au hasard. Rien de ce qu'il confie à sa mémoire ne s'en efface. Il serait dangereux de confier ce secret au papier.*

Il se met aussi avec le pronom personnel, et signifie, S'assurer, prendre confiance. *Je me confie à vous. Se confier au hasard. Il se confiait dans la bonté de sa cause. Je me confie en Dieu, en la Providence. Il s'est confié en ses amis. Se confier en soi-même. Se confier en ses forces.*

CONFIÉ, ÉE. part. passé.

CONFIGURATION. s. f. Terme didactique. La forme extérieure d'un corps, l'ensemble des surfaces qui le bornent et lui donnent une figure particulière. *La différente configuration des corps. Les cristaux des différents sels ont, affectent diverses configurations.*

CONFIGURER. v. a. Donner une forme, une figure. *La cristallisation configure les sels de diverses manières.* Il est peu usité.

CONFIGURÉ, ÉE. part. passé.

CONFINEMENT. s. m. Action de confiner. *Le confinement d'un prisonnier dans un lieu déterminé.*

CONFINER. v. n. Toucher aux confins d'un pays, d'une terre, etc. *La France confine avec l'Espagne. Les terres qui confinent à la forêt.*

Il est aussi actif, et signifie, Reléguer dans un certain lieu. *On l'a confiné dans une île. On l'a confiné dans un monastère.*

Il s'emploie, dans ce dernier sens, avec le pronom personnel. *Se confiner au fond d'une province. Se confiner dans une solitude.*

CONFINÉ, ÉE. part. passé.

CONFINS. s. m. pl. Les limites, les extrémités d'un pays, d'un territoire. *Sur les confins du royaume, de la province. Régler les confins d'un État. Les confins d'un diocèse. Les confins d'un département. Les derniers confins.*

Fig., *Aux confins de la terre*, Dans les lieux de la terre les plus éloignés de celui où l'on se trouve.

CONFIRE. v. a. (*Je confis, tu confis, il confit; nous confisons, vous confisez, ils confisent. Je confisais. Je confis. J'ai confit. Je confirai. Confis. Que je confise. Confisant.*) Faire cuire des fruits, des fleurs ou des légumes, dans certain suc, dans certaine liqueur, qui pénètre leur substance, et qui s'y incorpore. *Confire au sucre, au miel, à l'eau-de-vie. Confire au vin doux, au vin cuit. Confire au caramel. Confire au sel et au vinaigre. Confire des abricots, des cerises, des coings, du verjus, de l'écorce d'orange, de citron, etc.*

CONFIT, ITE. part. passé. *Citrons confits. Marrons confits. Prunes, cerises confites à l'eau-de-vie.*

Par extension, *Fruits confits sur l'arbre*, Fruits extrêmement mûrs et cuits par le soleil.

Fig. et fam., *Être tout confit en dévotion*, Être dans les grandes pratiques de la dévotion.

CONFIRMATIF, IVE. adj. Qui confirme. *L'arrêt confirmatif du jugement. Lettres patentes confirmatives d'un privilège. Actes, titres confirmatifs.*

CONFIRMATION. s. f. Ce qui rend une chose ferme et stable. *La confirmation d'un jugement, d'un arrêt. Obtenir des lettres de confirmation. Confirmation de privilèges, de droits, de prérogatives, etc. La confirmation ou ratification d'un acte.*

Il se dit aussi de La certitude qu'on acquiert d'une chose qui avait déjà été donnée pour vraie. *Entière confirmation. Pour plus grande confirmation. La confirmation d'une nouvelle. La confirmation d'une promesse. On m'a dit telle chose, j'en ai reçu la confirmation de tel endroit, j'en ai reçu la confirmation. On en attend la confirmation. Le courrier en a apporté la confirmation. Cela a besoin de confirmation, mérite confirmation.*

CONFIRMATION, en Rhétorique, se dit de Cette partie du discours oratoire qui suit la narration, et par laquelle on prouve ce qu'on vient d'avancer.

CONFIRMATION, dans la Religion catholique, se dit Du sacrement par lequel les chrétiens sont confirmés dans la grâce reçue au baptême. *Le sacrement de confirmation. L'évêque seul peut donner la confirmation. Recevoir la confirmation.*

CONFIRMER. v. a. Rendre plus ferme, plus stable. Il ne s'emploie qu'au figuré. *Les persécutions ne servirent qu'à confirmer l'Église naissante.*

Il signifie plus ordinairement, Faire persister quelqu'un dans une opinion, dans une résolution, l'affermir dans cette opinion, dans cette résolution. *Cela m'a confirmé dans mon opinion, dans la croyance que j'avais. Tout me confirme dans l'idée qu'il a péri. Ce miracle le confirma dans la foi chrétienne, confirma sa foi. Vos avis l'ont confirmé dans sa résolution.*

Il s'emploie, dans le même sens, avec le pronom personnel. *Je me confirme dans cette résolution.*

CONFIRMER, signifie aussi, Approuver, sanctionner, ratifier. *Confirmer une loi, un décret. Le pape confirma les décisions du concile. Confirmer une alliance. La cour d'appel confirma le jugement rendu par le tribunal de première instance. Confirmer un acte.*

Il se dit particulièrement en parlant Des droits, privilèges et concessions que les États, princes et seigneurs continuent à leurs sujets par de nouveaux actes. *Le roi confirma les droits et les privilèges de cette ville, de cette communauté. Les privilèges de ces religieux furent confirmés par le pape. Le roi les confirma dans leurs droits et prérogatives par ses lettres patentes. Il leur confirma les droits accordés par ses prédécesseurs.*

CONFIRMER, signifie encore, Prouver plus fortement quelque chose, l'appuyer de quelque preuve décisive. *Pour confirmer ce sentiment, il cite d'imposantes autorités. Cela confirme ce que j'ai avancé. Il confirmait sa mission par des miracles. Son témoignage confirme le vôtre. C'est une vérité que l'expérience a confirmée.*

Il signifie également, Assurer la vérité d'une chose, donner une plus grande certitude à une chose qui avait déjà été donnée ou reçue pour vraie. *J'avais déjà ouï dire cela, on vient de me le confirmer. J'ai reçu une lettre qui me confirme ce bruit, cette nouvelle. Mes soupçons se trouvèrent confirmés.*

Il s'emploie aussi, dans ce dernier sens,

avec le pronom personnel. *Cette nouvelle, ce bruit ne se confirme pas.*

CONFIRMER, dans la Religion catholique, Conférer le sacrement qui fortifie dans la grâce reçue au baptême. *Il n'appartient qu'aux évêques de confirmer. C'est tel évêque qui l'a confirmé. Il n'a pas encore été confirmé.*

En Théologie, *Être confirmé en grâce*, Recevoir de Dieu une surabondance de grâce qui met en état de persévérer dans la justice. On dit de même, *Dieu confirme en grâce.*

Fig. et pop., *Confirmer quelqu'un*, Lui donner un soufflet, par allusion à la cérémonie religieuse de la confirmation.

CONFIRMÉ, ÉE. part. passé.

CONFISCABLE. adj. des deux genres. Qui est sujet à confiscation. *Toute marchandise de contrebande est confiscable. Toute marchandise qui doit payer des droits, et qui n'a point été déclarée, est confiscable.*

CONFISCANT. adj. T. de Jurispr. féodale. Sur qui il pouvait échoir confiscation. *Une communauté qui possédait une terre sans avoir payé les droits d'amortissement au roi, et ceux d'indemnité au seigneur, devait donner au seigneur un homme vivant, mourant et confiscant.*

CONFISCATION. s. f. Action de confisquer, adjudication au fisc. *La peine de la confiscation des biens a été abolie, en France, par la charte constitutionnelle. Le bannissement perpétuel et la condamnation à mort emportaient autrefois confiscation des biens À peine de confiscation des exemplaires contrefaits. Les pays où la confiscation a lieu.*

Il signifie aussi, Les biens confisqués. *Le roi lui donna la confiscation d'un tel.*

CONFISERIE. s. f. Art du confiseur, Son atelier, son magasin.

CONFISEUR, EUSE. s. Celui, celle qui fait et vend des confitures, des conserves, des dragées, et toutes sortes de sucreries. *Un excellent confiseur. Une excellente confiseuse. Marchand confiseur. Boutique, magasin de confiseur.*

CONFISQUER. v. a. Adjuger au fisc pour cause de crime ou de contravention aux lois, aux ordonnances. *On confisqua tous ses biens. On confisque les marchandises de contrebande.*

Dans l'ancien Droit criminel, *Qui confisque le corps, confisque les biens.* La condamnation à mort emporte confiscation des biens. On disait de même, *Confisquer corps et biens.*

CONFISQUER, se dit quelquefois, dans la Jurisprudence commerciale, en parlant Des choses saisies à un particulier, pour être adjugées à un autre. *Les marchandises qu'il avait embarquées pour son compte particulier furent confisquées au profit de ses cointéressés.*

Il se dit, dans les écoles, Des objets que l'on retire aux élèves parce que l'usage leur en est interdit. *On confisqua à cet élève plusieurs volumes de romans.*

CONFISQUÉ, ÉE. part. passé. *Biens confisqués au profit de l'État.*

Fig. et fam., *C'est un homme confisqué*, se dit D'un homme dont la santé est désespérée, ou dont la fortune est détruite.

CONFITEOR s. m. (On prononce *Confitéor.*) Prière que font les catholiques avant que de se confesser, à la messe, ou en d'autres occasions. *Dire son confiteor.*

CONFITURE. s f. Fruits confits, racines confites au sucre et au miel. *Bonne confiture. Excellente confiture. L'abricot fait une bonne confiture.* Il s'emploie plus ordinairement au pluriel. *Des confitures de Gênes, de Rouen, etc. De bonnes confitures. Des confitures sèches. Des confitures liquides, nouvelles, vieilles. Confitures moisies, chancies, candies. Des confitures à mi-sucre. Confitures musquées, ambrées, glacées. Faire des confitures. Quand des confitures sont mal faites, elles se décuisent. Une boîte de confitures. Un pot de confitures. Tourte de confitures. Omelette aux confitures.*

CONFITURIER, IÈRE. s. Celui, celle qui vend des confitures. *C'est un confiturier, un marchand confiturier.*

CONFLAGRATION. s. f. Terme didactique. Embrasement général. *La conflagration d'une planète, du globe terrestre, etc. Il annonça que le monde finirait par une conflagration universelle.*

Il se dit quelquefois, figurément, d'Une grande révolution qui remue tous les esprits. *Au milieu de cette conflagration générale, il prit le parti de la modération.*

CONFLIT. s. m. Choc, combat. *Rude conflit. Sanglant conflit. Le conflit de deux armées.* Dans ce sens, il est vieux.

Il se dit quelquefois figurément. *Le conflit des intérêts, des passions.*

Il s'emploie plus ordinairement dans les locutions suivantes : *Conflit de juridiction*, Contestation entre deux ou plusieurs tribunaux dont chacun veut s'attribuer la connaissance d'une affaire ; et, *Conflit d'attribution*, Contestation semblable entre un tribunal et une autorité administrative. On dit quelquefois absolument *Conflit*, dans l'un et dans l'autre sens. *Élever un conflit de juridiction. Il s'est élevé un conflit de juridiction, il existe un conflit entre le tribunal de commerce et le tribunal de première instance. Règlement sur un conflit de juridiction. Ce conflit d'attribution a été réglé par la cour de cassation. Traité des conflits.*

Conflit négatif, Celui qui a lieu lorsque deux tribunaux se déclarent respectivement incompétents pour connaître d'une même affaire.

CONFLUENT. s. m. L'endroit où se joignent deux rivières. *Cette ville est bâtie au confluent de deux rivières. Le confluent de la Seine et de la Marne.*

CONFLUENT, ENTE. adj. T. de Médec. Il se dit D'une éruption de boutons, de taches, de pustules, etc., qui se touchent et se confondent. *Petite vérole confluente, dont les boutons sont confluents.*

CONFLUER. v. n. Il se dit en parlant De la réunion de deux grands cours d'eau. *La Dordogne conflue avec la Garonne. Ces deux rivières confluent au-dessous de telle ville.*

CONFONDRE. v. a. Réunir, mêler, brouiller plusieurs choses ensemble. Il se dit tant au sens physique qu'au sens moral. *Dans le chaos, tous les éléments étaient confondus. Deux fleuves qui confondent leurs eaux. Être confondu dans la foule. Les papiers qu'il me demande sont confondus parmi beaucoup d'autres, avec beaucoup d'autres. La mort égale et confond tous les rangs. Nous confondîmes nos pleurs, nos regrets.* On l'emploie souvent en ce sens, avec le pronom personnel. *Ces deux nuances se confondent. Le peuple conquérant finit, à la longue, par se confondre avec le peuple vaincu. Je ne sais plus où j'en suis, toutes mes idées se confondent. Une ligne qui se confond avec une autre.*

Il signifie aussi, Ne pas faire distinction entre des personnes et des choses différentes, prendre une personne ou une chose pour une autre. *Ces deux choses, ces deux personnes se ressemblent tellement, qu'il m'arrive souvent de les confondre, de confondre l'une avec l'autre. Il ne faut pas confondre l'innocent et le coupable, l'innocent avec le coupable.*

CONFONDRE, signifie encore, Mettre en désordre, déconcerter, humilier. *Dieu se plaît à confondre les vains projets des hommes. Dieu confond l'orgueil des superbes.*

CONFONDRE, signifie particulièrement, Convaincre en causant de la honte, réduire à ne savoir que répondre. *Voilà un raisonnement propre à le confondre. Cette déposition a confondu l'accusé. Confondre un calomniateur*, Le démasquer, montrer qu'il en a imposé.

Il signifie également, Causer un grand étonnement, une sorte d'effroi, de stupeur. *Ce que vous dites là me confond. Une telle insolence doit vous confondre. Je restai confondu. Cela confond ma raison, mon imagination.*

Par civilité, *Vos louanges me confondent*, se dit Lorsqu'on reçoit quelque louange excessive, et qu'on veut s'en défendre. On dit de même, *Vos politesses, vos égards me confondent* ; et, *Vous me confondez par vos louanges, etc.*

CONFONDRE, signifie pareillement, avec le pronom personnel, S'embrouiller, se troubler, se déconcerter. *Les détails de cette affaire sont très multipliés, il y a de quoi s'y confondre. Il parut se confondre dès la première question.*

Fam., *Se confondre en excuses, en respects, en remerciments, etc.*, Multiplier les cérémonies, les excuses, les respects, etc.

CONFONDU, UE. part. passé.

CONFORMATION. s. f. Manière dont une chose est conformée. Il se dit plus particulièrement Des corps organisés. *La conformation des parties d'un corps. La conformation des organes. Une bonne conformation. Conformation vicieuse.*

Vice de conformation dans une personne, dans un animal, Ce qu'il y a de défectueux dans la disposition des parties de son corps, dans son organisation. *Cette maladie provient d'un vice de conformation.*

CONFORME. adj. des deux genres. Qui a la même forme, qui est semblable. *La copie est conforme à l'original. Ces écritures sont conformes. Son humeur est conforme à la vôtre.*

Pour copie conforme. Formule par laquelle celui qui délivre une copie, assure qu'elle est conforme à l'original.

CONFORME, signifie aussi, Qui convient, qui s'accorde. *Mener une vie conforme à sa profession. Son habit n'est pas conforme à son état. Avoir des sentiments conformes à sa naissance. Cela est parfaitement conforme à ses vues. Ses mœurs ne sont pas conformes à sa doctrine.*

CONFORMÉMENT. adv. D'une manière conforme. *Il faut procéder conformément à telle loi, à telle ordonnance. Conformément à tel jugement, il a été procédé à... Vivre conformément à son état*

CONFORMER. v. a. Rendre conforme. *Conformer sa vie, ses actions à la doctrine de l'Évangile. Conformer ses sentiments à ceux de quelqu'un.*

Il s'emploie avec le pronom personnel. *Je me suis conformé à vos ordres. Se conformer à la volonté de Dieu. Se conformer*

aux inclinations, aux façons de vivre de quelqu'un. Se conformer au temps, aux circonstances, etc.

Conformé, ée. part. passé.

Il s'emploie souvent comme adjectif, en parlant De la manière dont les parties d'une chose sont disposées entre elles. On le dit plus particulièrement Des corps organisés. *Un corps bien conformé, mal conformé. Cet animal est bizarrement conformé. Avoir les jambes mal conformées.*

CONFORMISTE. s. des deux genres. Celui ou celle qui fait profession de la religion dominante en Angleterre. On y appelle par opposition *Non-conformistes*, Tous ceux qui sont d'une autre communion.

CONFORMITÉ. s. f. Rapport entre les choses qui sont conformes. *Il y a une conformité parfaite entre ces deux choses. La conformité d'une chose avec une autre. Conformité d'arrêts, de traités. Conformité d'inclinations. Conformité de sentiments. Conformité d'humeurs. Conformité d'esprit. Il y a entre nous conformité de goûts et de principes.*

Il signifie aussi, Adhésion, soumission. *La conformité aux usages établis. La conformité à la religion dominante.*

La conformité à la volonté de Dieu, La soumission de sa propre volonté à celle de Dieu.

En conformité de. loc. prépositive. Conformément à. *Il agit en conformité des ordres qu'il a reçus. En conformité de telle loi, nous avons pris l'arrêté suivant.*

CONFORT. s. m. Secours, assistance. *Donner aide et confort. Dans cette affliction il ne reçut de confort de personne.*

Il se dit aussi De tout ce qui contribue au bien-être matériel, à la commodité de la vie. *Rien ne manque au confort de cette maison. Ce peuple pousse très loin l'amour du confort.*

CONFORTABLE. adj. des deux genres. Ce qui constitue le confort. *Un logement confortable.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Il cherchait avant tout le confortable.*

CONFORTABLEMENT. adv. D'une manière confortable. *Il est confortablement logé.*

CONFORTANT, ANTE; ou **CONFORTATIF, IVE.** adj. T. de Médec., synonymes de Fortifiant, qui est plus usité. *Un remède confortant* ou *confortatif*. On dit aussi, substantivement. *Un confortant, des confortants. Un confortatif, des confortatifs.*

CONFORTATION. s. f. Corroboration, action de fortifier, état de ce qui est fortifié. *Un estomac affaibli a besoin de confortation. Cela est bon pour la confortation des nerfs.* Il n'est guère usité que dans ces sortes de phrases.

CONFORTER. v. a. Fortifier, corroborer. *Cela conforte l'estomac, conforte le cerveau.*

Il signifie aussi, figurément, Encourager, consoler. *Conforter les affligés. Conforter les mourants.* Ce sens vieillit.

Conforté, ée. part. passé.

CONFRATERNITÉ. s. f. La relation, le rapport qu'il y a entre les personnes d'une même compagnie, d'un même corps. *A cause de la confraternité. En considération de la confraternité.*

CONFRÈRE. s. m. Chacun de ceux qui composent une confrérie, une compagnie de personnes associées pour quelque exercice de piété. *Les confrères du saint sacrement.*

Il se dit aussi de Ceux qui sont d'une même compagnie, d'un même corps, ou qui exercent une même profession. *Ils sont tous deux conseillers à la cour d'appel, tous deux de l'Académie, ils sont confrères. Nous avons un nouveau confrère. Ce médecin, cet avocat est fort estimé de ses confrères.*

CONFRÉRIE. s. f. Compagnie de personnes associées pour quelques exercices de piété. *La confrérie du saint sacrement. Marguillier de confrérie. Bâtonnier de confrérie.*

On dit figurément et familièrement : *Il est entré dans la confrérie des maris. Il est enrôlé dans la grande confrérie.* On dit de même : *La confrérie des poëtes.*

CONFRONTATION. s. f. Action de confronter des personnes les unes aux autres. Il ne se dit qu'en Matière criminelle, en parlant ou Des témoins que l'on confronte à un accusé, ou Des accusés que l'on confronte ensemble. *Confrontation de témoins. La confrontation de l'accusé avec les témoins. La confrontation des accusés.*

Il se dit figurément de L'examen qu'on fait ou de deux écritures en les comparant ensemble, ou de différents passages en les conférant l'un avec l'autre. *La confrontation des écritures. Par la confrontation des passages, il s'assura que...*

CONFRONTER. v. a. Mettre des personnes en présence les unes des autres, pour voir si elles conviendront de quelque fait dont il s'agit. *Confronter deux personnes ensemble.*

Il se dit plus particulièrement, en Matière criminelle, en parlant Des témoins et des accusés qu'on fait comparaître les uns devant les autres pour les interroger. *Confronter les témoins à l'accusé, avec l'accusé. Dès que les témoins lui eurent été confrontés. Il a été confronté.*

Confronter, signifie au figuré, Conférer une chose avec une autre, examiner deux choses en même temps, pour les comparer ensemble. *Confronter deux écritures. Confronter deux étoffes l'une avec l'autre. Confronter deux choses ensemble. Confronter la copie à l'original.*

Confronter, en termes de Pratique, Confiner. *Le bois confronte, du côté du levant, au pré d'un tel.*

Confronté, ée. part. passé.

CONFUS, USE. adj. Confondu l'un avec l'autre, brouillé, mêlé ensemble sans ordre. *Le chaos n'était qu'un assemblage confus des éléments. Amas confus.*

Il se dit particulièrement Des sons, des bruits qui se confondent et que l'on n'entend pas distinctement. *On entendit un cri, des cris confus. Un bruit confus s'éleva dans l'assemblée. Des murmures confus. Des voix confuses.*

Fig., *Bruit confus*, Bruit incertain sur une chose, sur un fait dont on ne sait aucune particularité bien distincte. *Il court un bruit confus.*

En Jurispr., *Tels et tels droits sont confus et réunis en sa personne*, se dit en parlant D'une personne qui réunit des droits actifs et passifs concernant un même objet. Dans cette phrase, il signifie, *Confondu*.

Confus, en parlant D'esprit, d'ouvrages d'esprit, signifie, Obscur, embrouillé. *Esprit confus. Savoir confus. Ce discours est si confus, qu'on ne saurait l'entendre. J'ai lu autrefois cet ouvrage; je n'en ai plus qu'une idée confuse. Il ne m'en reste qu'un souvenir confus. Des notions vagues et confuses.*

Confus, signifie encore, Honteux, embarrassé, soit que la honte et l'embarras viennent d'une faute commise, soit qu'ils viennent seulement de modestie. *Il a été tout confus quand il a vu qu'on l'avait pris sur le fait. Il est demeuré confus. Il était confus de sa méprise. Il était tout confus de l'honneur qu'on lui faisait. Je suis confus de vos bontés. Vous me rendez confus.*

CONFUSÉMENT. adv. D'une manière confuse. *Des meubles entassés confusément. Ces images flottent confusément devant nos yeux. J'en ai entendu parler confusément.*

CONFUSION. s. f. Désordre, mélange confus, embrouillement. Il se dit Des choses physiques et des choses morales. *Il a tout brouillé, il a mis tout en confusion. Il y a bien de la confusion dans son cabinet. Cette nouvelle mit la confusion dans l'armée, augmenta la confusion qui régnait dans l'armée. La confusion se mit dans les rangs. Il n'y a point eu de confusion à cette fête, malgré le nombre immense de gens qui s'y trouvaient. Au milieu de la confusion. Sans confusion. La confusion des pouvoirs. La confusion des langues. Une horrible confusion.*

Il se dit particulièrement Des désordres d'un État, des troubles politiques. *Il y règne un esprit de désordre et de confusion. Dans les temps de trouble et de confusion.*

Il signifie également, Défaut d'ordre, de méthode, de clarté dans les choses qui tiennent aux opérations de l'esprit, de l'entendement. *La confusion des idées. Il y avait un peu de confusion dans ce qu'il nous a dit. Pour éviter toute confusion, nous traiterons de cet objet dans un chapitre séparé.*

Il se dit aussi de L'action de confondre une chose avec une autre, et Du résultat de cette action. *Cette confusion de noms a fait commettre aux historiens de graves erreurs. Confusion de dates. C'est faire une étrange confusion de mots, que de dire... Cela ne peut pas être, il y a confusion.*

En Jurispr., *Confusion de droits*, ou simplement, *Confusion*, La réunion qui se fait en une même personne des droits actifs et passifs concernant un même objet. *Il y a confusion de droits quand le créancier devient héritier du débiteur.*

Confusion de part, se disait, avant la législation actuelle, Lorsqu'une femme, se remariant sur la fin du troisième mois de sa viduité, accouchait six mois et un jour après le second mariage; en sorte qu'on ne pouvait décider lequel du premier ou du second mari était le père de l'enfant.

Confusion, se dit encore d'Une grande abondance de choses, d'une grande multitude de personnes. *Il y avait à ce repas une grande confusion de mets. Il y a une grande confusion de monde sur la place.* Ce sens vieillit.

Confusion, signifie en outre, Honte, humiliation, embarras. *On lui a fait éprouver une grande confusion, en lui reprochant sa lâcheté. Ce reproche le couvrit de confusion. Faire tomber en confusion. Il a eu la confusion de ne pouvoir répondre à cet argument. Je l'avoue, à ma confusion. Vos louanges, vos bontés me donnent de la confusion.*

En confusion. loc. adv. Confusément, sans ordre, d'une manière confuse. *Marcher en confusion. Les troupes, surprises par l'ennemi, et n'ayant pas le temps de se ranger en bataille, se battirent en confusion. Tout est en confusion dans la ville.*

Il signifie aussi, En abondance. *Vous y trouverez de tout en confusion.* Cette acception a vieilli.

CONGE. s. m. Mesure de capacité pour les liquides chez les Grecs et les Romains. Le conge valait 3 litres 23 centilitres.

CONGÉ. s. m. Permission d'aller, de venir, de s'absenter, de se retirer. *Donner congé à un soldat, lui donner congé pour un temps, lui donner un congé absolu. Congé de semestre. Congé limité. Congé de convalescence. Être en congé. Il a obtenu son congé. Accorder des congés à des officiers. Des officiers qui sont partis de l'armée sans congé. Il eut congé de revenir. L'ambassadeur a demandé un congé. Ce député a demandé un congé à la chambre, pour cause de maladie. Cet employé a obtenu un congé de huit jours. Ce domestique a demandé congé pour quelques jours à son maître.*

Il signifie aussi simplement, Permission, autorisation. *Se marier sans le congé de ses parents.*

Il se dit particulièrement en parlant D'un domestique qui demande à se retirer tout à fait, ou que son maître renvoie; et, dans ce sens, on l'emploie assez ordinairement avec l'adjectif possessif. *J'ai demandé mon congé. Un domestique qui demande son congé. Son maître lui a donné son congé. Un domestique qui s'est retiré sans congé.*

Il signifie de plus, L'exemption qu'on accorde aux écoliers d'aller en classe. *Jours de congé. Le proviseur a donné congé pour cette après-dîner, pour un jour, pour deux jours Les élèves ont eu congé. C'est demain congé.*

Prov., *Pour boire de l'eau et coucher dehors, on ne demande congé à personne.*

Fig. et fam., *Donner à quelqu'un son congé, lui donner congé,* Lui déclarer ou lui faire connaître qu'il doit se retirer pour ne plus revenir, qu'il doit se désister de quelque chose *Il allait librement dans cette maison, mais depuis peu on lui a donné son congé. Il recherchait cette fille en mariage, mais on lui a donné son congé, il a eu son congé.* On dit au contraire, *Prendre son congé, prendre congé,* Se retirer, se désister de son propre mouvement. *J'ai pris mon congé, sans attendre qu'on me le donnât.*

Prendre congé, signifie aussi, Aller, avant de partir, saluer les personnes à qui l'on doit beaucoup de respect, et prendre leurs ordres. *Il part pour l'armée, et il a déjà pris congé du roi, du ministre;* ou simplement, *Il a pris congé.* Il se dit également en parlant Des adieux que l'on fait à ses amis, aux personnes de sa connaissance, quand on s'éloigne d'elles pour quelque temps. *Il part dans deux jours, et il est allé prendre congé de ses amis. Je vais prendre congé d'eux.*

Audience de congé, La dernière audience publique qu'un ambassadeur obtient avant son départ. *Cet ambassadeur a eu, a pris son audience de congé*

Congé, se dit encore de L'acte, écrit ou verbal, par lequel le propriétaire ou le principal locataire d'une maison, d'une ferme, etc., signifie à un locataire ou fermier qu'il ait à vider les lieux dans un certain temps. *Ce propriétaire a donné congé à son fermier, à son locataire. Recevoir congé.* On le dit également D'un locataire à l'égard du propriétaire ou du locataire principal. *Il ne veut plus loger là, il a donné congé à son hôte. Signifier le congé. Accepter le congé. Congé pour Pâques, pour Noël, etc.*

Congé, en termes de Contributions indirectes, Permission de transporter la marchandise dont les droits ont été acquittés. *On peut expédier ce vin, voici le congé.*

Congé, dans le langage militaire, La durée légale du service. *Son congé finit dans six mois. Il a fait deux congés.*

En termes de Pratique, *Congé faute de plaider,* Défaut que le défendeur obtient à l'audience contre le demandeur qui ne se présente pas pour soutenir sa cause.

Congé, en termes d'Architecture, Adoucissement en portion de cercle, comme celui qui joint le fût d'une colonne à la ceinture.

CONGÉABLE. adj. des deux genres. T. de Jurispr. Il s'est dit autrefois D'un domaine dans lequel le seigneur pouvait toujours rentrer. Il se dit encore, par extension, D'un domaine affermé pour un temps indéfini, et dont le propriétaire peut toujours reprendre la jouissance. *Domaines congéables.*

CONGÉDIER. v. a. Renvoyer quelqu'un, lui donner ordre de se retirer. *Il a congédié ses domestiques. Congédier des troupes. Congédier un ambassadeur. L'assemblée fut congédiée. Il recherchait telle fille en mariage, mais on l'a congédié.*

Congédié, ée. part. passé. *Les hommes congédiés à la fin du service. Un domestique congédié.*

CONGELABLE. adj. des deux genres. Susceptible de congélation. *Ce liquide n'est congelable qu'à une très basse température.*

CONGÉLATION. s. f. Action par laquelle le froid durcit les liquides. *La congélation de l'eau est plus ou moins prompte, suivant le degré du froid. La congélation du mercure. Congélation commencée. Congélation parfaite.*

Il se dit aussi de L'état où sont les liquides par l'effet de la congélation. *L'eau est plus dilatée dans l'état de congélation que lorsqu'elle est fluide.*

Il se dit encore de La mortification des parties vivantes par l'effet du froid. *La congélation du nez, des orteils.*

Il se dit encore de Certaines concrétions d'albâtre calcaire ou gypseux, qui se forment en couches planes ou ondulées sur les parois des grottes, des cavernes. *Congélations pierreuses. Il y a de très belles congélations dans cette grotte.*

Congélations, au pluriel, se dit, en Architecture, Des ornements qui imitent une couche raboteuse de glaçons formés le long d'un mur ou d'un rocher. *Orner une fontaine de congélations.*

CONGELER. v. a. Il se dit De l'action par laquelle le froid durcit les liquides. *Le grand froid congèle l'eau.*

Il se dit aussi, mais abusivement, pour Figer, coaguler. *On a cru longtemps que certains poisons congelaient le sang.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, dans l'un et dans l'autre sens. *L'eau se congèle par le froid. Cette liqueur se congèlera promptement. Le mercure se congèle à trente et un degrés. Le bouillon de jarret de veau se congèle en un moment.*

Congelé, ée. part. passé.

CONGÉNÈRE. adj. des deux genres. T. d'Hist. nat. Qui est du même genre qu'un autre. *Plantes congénères. Animaux congénères.*

En Anat., *Muscles congénères,* Ceux qui concourent à un même mouvement; par opposition aux *Muscles antagonistes,* qui ont des mouvements contraires.

CONGÉNITAL, ALE. adj. T. de Médec. Il se dit Des maladies qu'on apporte en naissant. *Affections congénitales. Hernie congénitale.* On dit aussi quelquefois dans ce sens, mais abusivement, *Congénial.*

CONGESTION. s. f. T. de Médec. Accumulation plus ou moins rapide d'un ou de plusieurs liquides dans une partie quelconque du corps. *Congestion sanguine. Congestion cérébrale.*

CONGIAIRE. s. m. T. d'Antiq. Distribution extraordinaire que les empereurs faisaient faire au peuple romain, en argent ou en denrées.

CONGLOBATION. s. f. T. de Rhétorique. Accumulation de plusieurs preuves, de plusieurs arguments, pour démontrer une même proposition.

CONGLOBÉ, ÉE. adj. T. d'Anat. Il se dit De plusieurs glandes réunies qui n'en font qu'une, dont la surface est unie. *Glandes conglobées.* Cette dénomination a vieilli: on dit maintenant, *Ganglions lymphatiques.*

En termes de Botanique, il se dit Des feuilles ou fleurs assemblées en boule.

CONGLOMÉRAT. s. m. T. de Minéralogie. Agrégation de substances diverses

CONGLOMÉRER. v. a. T. de Physique. Mettre ensemble, amasser.

Congloméré, ée. part. passé.

Il se dit adjectivement, en termes d'Anatomie, Des glandes amassées en pelotons, et réunies sous une même enveloppe. *Glandes conglomérées.*

CONGLUTINATION. s. f. Terme didactique. Action de conglutiner, ou Le résultat de cette action. *La conglutination des deux fragments de l'os était encore imparfaite.*

Il signifie aussi, L'action par laquelle une chose liquide est rendue visqueuse, ou Le résultat de cette action. *La conglutination du sang, des humeurs.*

CONGLUTINER. v. a. Terme didactique. Coller ensemble deux ou plusieurs corps par le moyen d'une substance visqueuse qui les tient unis. Il signifie aussi, Rendre une liqueur gluante et visqueuse. *On a prétendu que certains poisons conglutinaient le sang.*

Conglutiné, ée. part. passé.

CONGRATULATION. s. f. Action de congratuler. *Congratulation publique. Compliment de congratulation.* On ne le dit plus guère qu'en plaisantant, et on se sert ordinairement du mot *Félicitation.*

CONGRATULER. v. a. Féliciter quelqu'un, se réjouir avec lui de quelque bonheur, de quelque avantage qui lui est arrivé, et lui en faire compliment. *Il l'a congratulé sur la naissance de son fils, sur son mariage.* On ne le dit plus guère qu'en plaisantant, et on se sert ordinairement du mot *Féliciter.*

Congratulé, ée. part. passé.

CONGRE. s. m. Poisson de mer semblable à une anguille. *Congre noir. Congre blanc. Couper un congre par tronçons.*

CONGRÉGANISTE. s. des deux genres. Celui ou celle qui est d'une congrégation laïque, dirigée par des ecclésiastiques réguliers ou séculiers.

Il s'emploie quelquefois adjectivement. *Les écoles congréganistes,* Les écoles dirigées par les frères des écoles chrétiennes, ou par les sœurs de diverses obédiences.

CONGRÉGATION. s. f. Compagnie, corps de plusieurs personnes religieuses ou séculières, vivant sous une même règle. *Congrégation régulière. Congrégation séculière. Congrégation célèbre. Congrégation d'hommes. Congrégation de filles. Les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. La congrégation de l'Oratoire, des pères de la Doctrine chrétienne, etc. Les chanoines réguliers de la congrégation de France.*

Il se dit aussi de Certaines confréries de dévotion sous l'invocation de la sainte Vierge *Être de la congrégation de la Vierge. Être de la congrégation. Les jésuites avaient des congrégations dans la plupart de leurs collèges.*

La congrégation des fidèles, se dit de Tous ceux qui appartiennent à l'Église romaine.

Congrégation, en parlant De la cour de Rome, se dit d'Une assemblée de cardinaux et de prélats, soit permanente, soit nommée d'office pour quelque cas particulier, et chargée d'examiner certaines affaires qui leur sont attribuées. *Il se tint sur ce sujet une congrégation de cardinaux. Une congrégation de prélats. Une congrégation d'État. La congrégation du saint-office. La congrégation des rites. La congrégation de la propagande.*

Congrégation, se dit de Certaines divisions ecclésiastiques dans les pays protestants. *Les ministres sont élus par chaque congrégation.*

CONGRÈS. s. m. Assemblée de plusieurs ministres de différentes puissances, qui se sont rendus dans un même lieu, pour y conclure la paix, ou pour y concilier les prétentions opposées de divers États. *Le congrès de Rastadt. Le congrès de Vienne, de Vérone, etc. Assembler un congrès. Ouvrir un congrès. Il fut envoyé au congrès.*

Congrès, en parlant Des gouvernements républicains de l'Amérique, signifie, L'assemblée législative. *Le congrès américain ou des États-Unis se compose d'un sénat et d'une chambre de représentants. Membre du congrès.*

Congrès, se dit aussi d'Une assemblée de plusieurs personnes, appartenant à divers pays ou provinces, qui se réunissent pour se communiquer les résultats de leurs études et échanger leurs idées sur des points de science, de littérature, de politique. *Congrès scientifique. Congrès archéologique. Congrès de statistique. Le congrès de la propriété littéraire.*

CONGRÈS. s. m. Épreuve de la puissance ou de l'impuissance des gens mariés, que l'on faisait dans certaines occasions, par ordre de justice, en présence de chirurgiens et de matrones. *Ordonner le congrès. Venir au congrès. Subir le congrès. Le congrès a été aboli. Le congrès était une preuve fort incertaine.*

CONGRU, UE. adj. Suffisant, convenable. Il n'est guère usité que dans cette locution du langage dogmatique, *Grâce congrue,* et dans les suivantes :

Portion congrue, Pension annuelle que les gros décimateurs étaient tenus de payer aux curés pour leur subsistance. *La portion congrue était comme la légitime des curés. Cure à portion congrue.* Cela se dit aussi, figurément et familièrement, d'Un traitement, d'une rente peu considérable, suffisant à peine aux dépenses nécessaires. *On a mis tous ces employés à la portion congrue.*

Réponse congrue, Réponse précise. *Phrase congrue,* Phrase correcte. Ces deux locutions ont vieilli et ne s'emploient guère que par plaisanterie.

CONGRUITÉ. s. f. Convenance. Il se dit particulièrement, en Théologie, de L'efficacité de la grâce de Dieu qui agit sans détruire la liberté de l'homme.

CONGRÛMENT. adv. D'une manière correcte. *Il ne parle point élégamment, mais il parle congrûment.* Il est vieux, et ne s'emploie guère que par plaisanterie.

Fig., *Parler congrûment d'une chose, d'une affaire,* En parler pertinemment.

CONIFÈRE. adj. des deux genres. T. de Botan. Il se dit Des végétaux dont le fruit est un cône, tels que le pin, le sapin, etc. *Plantes, arbres conifères.*

Il s'emploie aussi comme substantif masculin. *La famille des conifères. Il avait réuni dans son parc les plus beaux conifères de l'Europe et de l'Amérique.*

CONIQUE. adj. des deux genres. Qui a la figure d'un cône. *Miroir conique. Cadran conique. Un moule de forme conique.*

Il signifie aussi, Qui appartient au cône *Sections coniques,* Les courbes qui résultent des diverses sections du cône, savoir, le cercle, l'ellipse, l'hyperbole et la parabole.

CONJECTURAL, ALE. adj. Qui n'est fondé que sur des conjectures. *Ce n'est qu'une preuve conjecturale. La médecine est une science conjecturale, un art conjectural.*

CONJECTURALEMENT. adv. Par conjecture. *Il ne parle de cela que conjecturalement.*

CONJECTURE. s. f. Jugement probable, opinion que l'on fonde sur quelques apparences touchant une chose obscure et incertaine. *Forte conjecture. Faible, légère, vaine conjecture. Conjecture trompeuse, bien fondée, mal fondée. Fausses conjectures. Tirer une conjecture de... Appuyer une conjecture sur... Voilà ma conjecture. Je n'en parle que par conjecture. Former, faire des conjectures sur... Se perdre en conjectures. Cet événement a donné lieu à beaucoup de conjectures. Si ma conjecture ne me trompe. Cet art n'est fondé que sur des conjectures.*

CONJECTURER. v. a. Inférer, juger sur des probabilités, par conjecture. *On m'a dit telle chose, et de là je conjecture sa perte. Ce que je conjecture de là, c'est... Je conjecture que cela arrivera. Un médecin ne fait souvent que conjecturer.*

Conjecturé, ée. part. passé.

CONJOINDRE. v. a. Joindre ensemble. Il ne se dit guère qu'en parlant De mariage. *Conjoindre par mariage. Il ne faut pas que l'homme sépare ce que Dieu a conjoint.*

Conjoint, ointe. part. passé.

Il est quelquefois adjectif, et se dit, en Botanique, Des parties semblables qui sont comme soudées ensemble. *Feuilles conjointes. Pétales conjoints. Étamines conjointes.*

En Musique, *Marche par degrés conjoints,* La marche d'une note à celle qui la suit immédiatement dans la gamme, soit en montant, soit en descendant.

Conjoint, est aussi substantif masculin, et se dit, en Jurisprudence, d'Une personne jointe à une autre par le mariage. *Le conjoint survivant. Les futurs conjoints. L'un des conjoints.*

CONJOINTEMENT. adv. Ensemble, l'un avec l'autre, de concert. *Agissons conjointement dans cette affaire. J'agirai conjointement avec vous.*

CONJONCTIF, IVE. adj. T. de Gram. Il se dit De certaines particules qui servent à lier un mot, un sens à un autre. Et, ni, *sont des particules conjonctives. Le* Que *est quelquefois conjonctif.*

On appelle *Locutions conjonctives,* des Conjonctions composées de plusieurs mots, telles que *C'est pourquoi, Soit que, Bien que.*

CONJONCTION. s. f. Union. Il se dit principalement en parlant de L'union de l'homme et de la femme. *Conjonction par mariage. Conjonction illicite.*

Conjonction, en termes de Grammaire, Partie du discours qui sert à lier un mot, un sens à un autre. *Il y a plusieurs sortes de conjonctions. Et est une conjonction copulative. Ou est une conjonction disjonctive. Mais est une conjonction adversative.*

Conjonction, en termes d'Astronomie, Rencontre apparente de deux planètes dans un même point de quelque signe. *Saturne et Vénus étaient en conjonction. La conjonction du soleil et de Mercure.*

Absol., *La conjonction de la lune,* La rencontre de la lune avec le soleil dans un même point du zodiaque. *Quand la lune est en conjonction, elle n'est pas visible. Les marées doivent être plus fortes dans la conjonction que dans l'opposition.*

CONJONCTIVE. s. f. T. d'Anat. Membrane muqueuse qui unit le globe de l'œil aux paupières.

CONJONCTURE. s. f. Occasion, rencontre de circonstances ; état, disposition où se trouvent diverses choses en même temps. *Heureuse, triste, fatale conjoncture. La conjoncture est favorable. Cela est arrivé dans une fâcheuse conjoncture. Il sut profiter de la conjoncture. Se trouver dans des conjonctures difficiles. En cette conjoncture. Dans les différentes conjonctures de la vie.*

CONJOUIR (SE). v. pron. Se réjouir avec quelqu'un de quelque chose d'agréable, d'avantageux qui lui est arrivé. *Aller se conjouir avec un père du mariage de son fils. Se conjouir avec quelqu'un d'une grâce qu'il a reçue du roi.* Il a vieilli.

CONJOUISSANCE. s. f. Marque que l'on donne à quelqu'un de la joie qu'on a d'un bonheur qui lui est arrivé. *Compliments de conjouissance. Lettre de conjouissance.* Il a vieilli.

CONJUGAISON. s. f. T. de Gram. Manière de conjuguer ; Assemblage des différentes terminaisons d'un verbe, distribuées en voix, modes, temps et personnes. *Les règles de la conjugaison grecque ont été fort simplifiées. Conjugaison régulière. Conjugaison irrégulière. On divise ordinairement les verbes latins en quatre conjugaisons. La première, la seconde conjugaison. Apprendre ses conjugaisons. La conjugaison de ce verbe est très difficile. La conjugaison des verbes auxiliaires*

En Anat., *Conjugaison des nerfs,* La conjonction de certaines paires de nerfs. Il est peu usité. *Trous de conjugaison,* Ouvertures sur les côtés de la colonne vertébrale, qui donnent passage aux nerfs de la moelle épinière et à certains vaisseaux.

CONJUGAL, ALE. adj. Qui concerne l'union entre le mari et la femme. *Le lien, le nœud conjugal. L'union conjugale. L'affection, l'amitié conjugale. L'amour conjugal. Le devoir conjugal. La foi conjugale. Le lit conjugal.*

CONJUGALEMENT. adv. Selon l'union qui doit être entre le mari et la femme. *Vivre conjugalement.*

CONJUGUER. v. a. T. de Gram. Assembler ou réciter les différentes inflexions et terminaisons que reçoit un verbe selon les voix, les modes, les temps et les personnes. *Conjuguer un verbe. Ce verbe est difficile à conjuguer.* On le dit quelquefois absolument. *Cet enfant sait décliner et conjuguer*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, dans le sens passif. *Ce verbe se conjugue ainsi, se conjugue par tous ses temps, se conjugue avec l'auxiliaire* Être.

Conjugué, ée. part. passé.

En Botan., *Feuilles conjuguées,* Feuilles

composées dont les folioles sont disposées des deux côtés du pétiole par paires. *Le sainfoin, la casse, ont des feuilles conjuguées.*

En Mécanique, *Machines conjuguées*, Machines qui sont installées pour concourir au même but par leur action simultanée.

CONJURATEUR, s. m. Celui qui forme, qui conduit une conjuration. *Dangereux conjurateur.* Il n'est plus usité dans ce sens.

Il se dit aussi de Prétendus magiciens qui se servaient de certaines paroles, soit pour conjurer les démons, soit pour conjurer une tempête. *Conjurateur des démons. Conjurateur des tempêtes.*

CONJURATION. s. f. Conspiration, complot contre l'État, contre le prince. *Horrible conjuration. Faire une conjuration contre quelqu'un. Tramer une conjuration. Découvrir une conjuration. Une conjuration formée. Il était de la conjuration. Tous ceux qui entrèrent dans la conjuration. La conjuration de Catilina. La conjuration d'Amboise.*

Dans une acception plus générale, il signifie, Concours de plusieurs personnes à une action commune. *La conjuration des honnêtes gens.* Il peut même, dans un sens analogue, se dire figurément Des choses. *La conjuration des éléments.*

CONJURATION, se dit aussi Des paroles, des cérémonies par lesquelles de soi-disant magiciens prétendent conjurer les démons, la peste, l'orage, etc. *Après avoir tracé un cercle autour de lui, il commença ses conjurations.* Dans ce sens et dans les deux suivants, il s'emploie presque toujours au pluriel.

Il signifie encore, Exorcisme, prière pour éloigner le démon. *On fit des conjurations avec pompe.*

Il se dit quelquefois, par extension, pour Instante prière. *Ses sanglots et ses conjurations ne purent le fléchir.*

CONJURER. v. a. Prier instamment. *Je vous conjure de faire cela. Faites cela, je vous en conjure, je vous conjure.* On y ajoute souvent la conjuration des choses saintes, ou de celles qui sont les plus chères à celui que l'on prie. *Je vous conjure au nom de Dieu. Il le conjura par tout ce qu'il avait de plus cher au monde, par l'amour de la patrie, par le souvenir de...*

Il signifie aussi, Exorciser, se servir de certaines prières pour chasser les démons. *Conjurer le diable. Esprit immonde, je te conjure par le saint nom de Dieu.*

CONJURER, se dit aussi en parlant Des paroles, des cérémonies par lesquelles de soi-disant magiciens prétendent chasser les démons, détourner les maladies, la tempête, les animaux nuisibles, etc. *Conjurer les démons, les esprits malins. Il avait, disait-il, le secret de conjurer la fièvre, de conjurer les orages.*

Fig., *Conjurer la tempête, conjurer l'orage*, Détourner par prudence, par adresse, un malheur dont on est menacé. *Ce prince, voyant une armée de cent mille hommes prête à fondre sur ses États, chercha les moyens de conjurer la tempête.*

CONJURER, se dit quelquefois figurément, dans un sens analogue à celui qui précède, en parlant Des choses morales. *Conjurer la colère céleste. Il ne peut conjurer sa triste destinée.*

CONJURER, signifie encore, Décider, résoudre une chose, avec une ferme détermination de l'exécuter, de l'accomplir. Dans ce sens, on ne le dit guère qu'en mauvaise part. *Ils conjurèrent la ruine de leur patrie. Ils ont conjuré votre perte.*

Il s'emploie aussi neutralement, et signifie, Former un complot avec une ou plusieurs personnes, contre l'État, contre le prince. *Catilina conjura contre la république. Cinna conjura contre Auguste.* Dans cette acception, il se prend quelquefois absolument. *Cet ambitieux était toujours prêt à conjurer.*

Par extension, *Conjurer contre quelqu'un*, Agir de concert avec d'autres contre les intérêts de quelqu'un.

CONJURÉ, ÉE. part. passé. *Il les voyait tous conjurés pour le perdre. Tout semble conjuré contre moi.*

Il se dit substantivement de Ceux qui sont entrés dans une conjuration; et alors il s'emploie le plus ordinairement au pluriel. *On se saisit des conjurés. C'est un des conjurés.*

CONNAISSANCE. s. f. L'exercice de cette faculté par laquelle l'âme connaît et distingue les objets. *Perdre toute connaissance. Il n'a plus de sentiment ni de connaissance. Elle est restée longtemps sans connaissance. J'eus bientôt repris connaissance. Elle s'est trouvée mal, mais sans perdre connaissance. Un transport au cerveau lui a ôté toute connaissance. Il a eu, il a conservé sa connaissance, toute sa connaissance jusqu'à la mort.*

Être en âge de connaissance, Avoir atteint l'âge où l'on agit avec discernement.

CONNAISSANCE, signifie également, Idée, notion qu'on a de quelque chose, de quelque personne. *La connaissance du bien et du mal. La connaissance de Dieu. La connaissance des hommes, du cœur humain. La connaissance de l'avenir. N'avoir aucune connaissance d'une affaire. La connaissance de cette langue est nécessaire aux commerçants. Toutes les opérations de ce général prouvent qu'il n'a aucune connaissance du pays. Cela est venu à ma connaissance. Je n'en ai aucune connaissance.*

Prendre connaissance d'une chose, d'une affaire, S'en informer, l'examiner, ou S'en faire rendre compte. *Il a voulu prendre connaissance de cette affaire. Ce n'est pas à vous à prendre connaissance de mes actions.*

Parler, agir en connaissance de cause, avec connaissance de cause, Parler, agir avec une entière connaissance de ce que l'on dit, de ce que l'on fait.

Avoir une grande connaissance des affaires, S'entendre très bien en affaires. *Avoir une grande connaissance des tableaux, des pierreries, des livres, etc.*, Se connaître bien en tableaux, en pierreries, en livres, etc.

Avoir une grande connaissance de l'histoire, Savoir très bien l'histoire.

En termes de Marine, *Avoir connaissance d'un navire, avoir connaissance de terre*, Apercevoir un navire, la terre.

Connaissance des temps. Titre d'un almanach nautique publié depuis 1679, et dont la rédaction est maintenant confiée au bureau des longitudes.

CONNAISSANCE, en termes de Jurisprudence, se dit Du droit de connaître de certaines affaires. *La connaissance de ce crime appartient à tel tribunal. Attribuer à un juge, à un tribunal la connaissance de certaines causes.*

CONNAISSANCES, au pluriel et absolument, signifie, Savoir, instruction, lumières acquises. *Cet homme a bien des connaissances, de grandes, de profondes, de vastes connaissances. Il possède des connaissances très variées. Tirer parti de ses connaissances. Cet homme n'a pas les connaissances nécessaires pour faire un bon administrateur. Ses connaissances sont très bornées. Acquérir, amasser des connaissances. Les connaissances humaines. Les découvertes qui étendent chaque jour le cercle de nos connaissances. Propager les connaissances utiles. Dans l'état actuel de nos connaissances.*

CONNAISSANCES, au pluriel, se dit aussi, en termes de Chasse, de Certaines marques imprimées par le pied de la bête qu'on chasse, et auxquelles on reconnaît l'âge et la grosseur de cette bête.

CONNAISSANCE, se dit encore des habitudes, des liaisons, des relations qu'on a avec quelqu'un. *Cet homme est-il de votre connaissance? À cause de notre ancienne connaissance. Faire de nouvelles connaissances.*

Faire connaissance, Se lier, entrer en relation. *Nous fîmes connaissance au bal de monsieur N. Il a fait connaissance avec un tel.* On dit aussi, *Faire la connaissance de quelqu'un. Il a fait la connaissance d'une femme très aimable.* On dit également, *Renouveler connaissance. Ils ont renouvelé connaissance. Il renouvela connaissance avec lui.*

CONNAISSANCE, se dit également Des personnes avec lesquelles on a des liaisons ou des relations. *Je vois toujours avec plaisir mes anciennes connaissances. Vous avez là une bien mauvaise connaissance. On doit préférer ses amis à ses connaissances. Ce n'est pas un ami, c'est une simple connaissance. Je n'ai aucune connaissance dans cette ville, à la cour, auprès de ce juge, etc. Je vous donnerai toutes mes connaissances.*

Il n'y avait personne de connaissance à la promenade, au spectacle, etc., Il n'y avait aucune de ces personnes qui sont généralement connues dans le monde.

Fam., *Une figure de connaissance*, Une personne que l'on connaît. *Je vois là-bas une figure de connaissance.*

Prov., *Être, se trouver en pays de connaissance*, Se trouver parmi des gens de sa connaissance. Cela s'applique aussi, en général, À toutes les choses que l'on connaît. *Vous êtes ici en pays de connaissance. Quand il entra dans cette maison, il fut ravi de se trouver en pays de connaissance. Dans une bibliothèque, il se trouve en pays de connaissance. À présent que vous parlez une langue que j'entends, je suis en pays de connaissance.*

CONNAISSANT. adj. m. Qui se connaît à quelque chose. On ne l'emploie qu'au pluriel et dans cette phrase de Pratique, *Gens à ce connaissants.* Dans le langage ordinaire, on dit, *Connaisseur.*

CONNAISSEMENT. s. m. T. de Commerce maritime. Déclaration contenant un état des marchandises chargées sur un navire, le nom de ceux à qui elles appartiennent, l'indication des lieux où on les porte, et le prix du fret. *Tous les connaissements sont signés par le capitaine et par le chargeur.*

CONNAISSEUR, **EUSE**. s. Celui, celle qui se connaît à quelque chose. *Si vous dites que ce diamant est d'une belle eau, vous n'êtes pas connaisseur. C'est un grand connaisseur en tableaux. Il est bon connaisseur en chevaux. Elle est connaisseuse, c'est une bonne connaisseuse en fait de toilette. Faire le connaisseur. Faire la connaisseuse. Je ne me connais point en ces sortes de choses, je m'en rapporte aux connaisseurs.*

Il se dit quelquefois adjectivement. *Il porte un œil connaisseur sur ce tableau.*

CONNAITRE. v. a. Avoir l'idée, la notion d'une personne ou d'une chose. *Je ne connais cette personne que de nom, de réputation, de vue. Je connais bien un tel. Je le connais parfaitement. D'où le connaissez-vous? Je le connais pour l'avoir vu en tel endroit. Je connais ce pays-là. Connaissez-vous ma maison? Connaissez-vous le roman intitulé... Voilà un chemin que je ne connaissais pas. Je ne connais pas le nom de cette rue. Je ne connais que ce moyen. Je ne connais rien de plus vil qu'une telle conduite. Tout le monde connaîtra vos indignes procédés. Votre père vous fera connaître ses volontés. Faire connaître son opinion. Ce que nous connaissons de cet écrivain donne une très haute idée de son talent. Connaître la manière d'un artiste. Cet enfant ne connaît pas encore ses lettres. Connaître Dieu. Connaître le bien et le mal. Vous ne connaissez pas vos forces. Il connaît son faible. Je ne lui connais point de défauts. Ils ne connaissent de bonheur que dans la vertu. Ne lui donnez pas à connaître que... Il connut alors que le danger devenait pressant. Par là vous pourrez connaître combien il est à redouter.* On le dit également Des animaux. *Ce chien connaît bien son maître. Ce cheval connaît le chemin. La plupart des animaux connaissent les plantes qui peuvent leur être nuisibles.*

Fam., *Ne connaître ni Dieu ni diable*, N'avoir point de religion.

Fam., *Je ne connais autre*, se dit en parlant D'une personne que l'on connaît beaucoup.

Prov. et fig., *Je ne le connais ni d'Adam ni d'Ève*, se dit en parlant D'un homme que l'on ne connaît pas du tout.

Fig., *Ne point connaître, ne plus connaître quelqu'un, quelque chose*, N'en pas faire acception, ne point le prendre en considération. *Il veut que tous soient également soumis à la discipline, et il ne connaît à cet égard ni parents ni amis. Quand il s'agit de ses intérêts, il ne connaît personne, il ne connaît plus personne.*

Ne plus connaître quelqu'un, signifie aussi, Le traiter comme un inconnu, l'oublier, le mépriser. *Depuis qu'il est en place, il ne connaît plus ses amis, il ne connaît plus personne. Je ne le connais plus, une telle action lui a fait perdre tous ses droits à mon estime.*

Avec le pronom personnel, *Ne point se connaître, ne plus se connaître*, se dit D'une personne que la passion met hors d'elle-même. *La fureur le transporte, il ne se connaît point, il ne se connaît plus.*

Se faire connaître, Dire son nom, sa qualité aux gens dont on n'est pas connu. *Comme on lui refusait l'entrée, il se fit connaître. L'auteur de ce livre ne veut pas se faire connaître*, Ne veut pas se nommer. On dit en des sens analogues : *Faire connaître qui on est. Ne vouloir pas être connu. Etc.*

Se faire connaître, signifie aussi, Faire ou dire quelque chose qui décèle les dispositions, les qualités bonnes ou mauvaises que l'on a. *Caton se fit connaître de bonne heure par son amour pour la liberté. Il s'est fait connaître avantageusement.*

Fam., *Je ne connais que cela*, se dit en parlant D'une chose qui ne peut être éludée, ou qu'on ne doit pas balancer à faire. *Il faut que vous obéissiez, je ne connais que cela. Il résiste, châtiez-le, je ne connais que cela.* On dit à peu près de même, *Je ne connais qu'une chose, c'est d'agir franchement, c'est d'être sévère, etc.*

Ne connaître que son devoir, que la règle, que la loi, etc., Ne point s'écarter de son devoir, de la loi, de la règle, etc., quelles que soient les circonstances où l'on se trouve, et les personnes avec lesquelles on a affaire.

Ne connaître que ses intérêts, etc., Ne considérer, n'avoir en vue que ses intérêts, etc.

CONNAÎTRE, se dit aussi en parlant Des choses qu'on a étudiées, dont on a une grande pratique, un grand usage, auxquelles on s'entend bien. *Il voudrait tout connaître. Connaître une langue, une science, un art. Il connaît les mathématiques, le grec, le latin. Connaître à fond. C'est un homme qui connaît bien la guerre. C'est un bon officier de marine, il connaît très bien la mer. Connaître les bons livres, les pierreries, les tableaux, etc. Ce naturaliste connaît bien les plantes, les animaux, etc. Je ne parle point de ce que je ne connais pas. Il connaît les ruses du métier. Il a connu tous les secrets du style. Ce que l'expérience nous apprend à connaître. Connaître ses intérêts. Connaître ses devoirs.*

Dans ce sens, il s'emploie aussi absolument. *Le désir de connaître*, Le désir de s'instruire, de s'éclairer.

Il se dit, dans un sens analogue, en parlant Des personnes. *Je connais bien cet homme, et je peux compter sur lui. Je le connais pour ce qu'il est. Il a trompé bien du monde, on ne le connaissait pas. Je saurai bien le faire connaître et le démasquer. Cet homme gagne à être connu. Je le connais incapable de mentir. Je connais votre cœur. Vous me connaissez mal, si vous m'attribuez de telles intentions. Que vous connaissez peu les hommes! C'est un homme qui connaît bien le monde.*

Dans le même sens, mais avec une légère nuance, il se dit pour Apprécier, juger. *Le siècle qui posséda ce grand homme ne le connut pas. On perdit cet écrivain lorsqu'on commençait enfin à le connaître.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Prendre une juste idée de soi-même, de ses forces, de sa dignité, etc. « *Connais-toi toi-même*, » *est une des plus belles maximes de la philosophie ancienne. Je me connais, à sa vue il me serait impossible de me contenir. Apprenez à mieux vous connaître, et ne craignez point de si faibles rivaux. Un homme sage et qui sait se connaître.*

Il ne se connaît point, L'orgueil lui fait oublier ce qu'il est.

Se connaître, En parlant des choses, Être jugé, apprécié. *L'arbre se connaît à ses fruits.*

Fig. et prov., *L'arbre se connaît à ses fruits*, Une doctrine se juge par ses conséquences.

Se connaître à quelque chose, en quelque chose, Savoir en bien juger. *Il se connaît en mérite, en poésie. Il se connaît en pierreries, en tableaux. Vous connaissez-vous à cela? Je m'y connais mieux que vous. Il ne s'y connaît point du tout.*

CONNAÎTRE, signifie en outre, Avoir des liaisons, des relations avec quelqu'un. *Connaissez-vous quelqu'un de mes juges? Je n'en connais pas un. Il connaît tout le monde. Je vous le ferai connaître. Je ne connais point cet homme-là, ni ne veux le connaître.*

Il s'emploie dans le même sens comme verbe réciproque. *Nous nous connaissons depuis longtemps.*

En termes de l'Écriture sainte, *Connaître une femme, la connaître charnellement*, Avoir avec elle un commerce charnel.

CONNAÎTRE, signifie quelquefois, Discerner les objets, les distinguer, les reconnaître. *Je ne l'ai vu qu'une fois, mais je le connaîtrais entre mille. Il me connut à la voix, à la démarche. La nuit était si noire, qu'on ne pouvait connaître personne. Son style est aisé à connaître.*

Fam. et fig., *Il ne connaît pas sa main droite de sa main gauche*, Il est incapable d'aucun discernement.

CONNAÎTRE, signifie encore, Sentir, éprouver; et il se dit tant au sens physique qu'au sens moral. *On ne connaît point l'hiver à la Martinique. Vous êtes heureux de n'avoir jamais connu le mal de dents, le mal de tête. Les anciens n'ont point connu, ne connaissaient point la petite vérole. Il ne connaissait plus le sommeil. Connaître le plaisir, les plaisirs. Il n'a jamais connu la haine, la jalousie, etc. Son cœur allait bientôt connaître l'amour. Il ne connaît point la crainte. J'ai connu l'infortune. Un peuple qui n'a jamais connu l'esclavage.*

Il signifie aussi, Pratiquer une chose, l'admettre, s'y conformer, s'y soumettre; et, dans ce sens, il se joint ordinairement avec la négation. *En Angleterre, on ne connaît point la loi salique. Cet usage n'est point connu dans tel pays. Ce peuple ne connaît point les raffinements du luxe. Sa bouche n'a jamais connu l'imposture. Il ne connaît point ces vains ménagements. Il ne connaît que son devoir, que la règle. Cet homme ne connaît que ses intérêts. Sa rage ne connut plus de frein. Sa charité ne connaît point de bornes.* On dit dans un sens analogue, *Ce cheval connaît la bride, les éperons, etc.*

Ne point connaître de supérieur, de maître, N'avoir point de supérieur, de maître, ou Prétendre n'en point avoir, et ne vouloir pas obéir. On dit de même : *Je ne connais de maître que vous, que lui, etc. Je ne connais ici d'autre maître que moi. Etc.*

Il ne connaît plus rien, Sa passion le domine tellement qu'aucune considération n'est capable de l'arrêter. *Sa fureur ne connaît plus rien.*

CONNAÎTRE, signifie aussi, Avoir autorité pour juger de certaines matières. En ce sens, il se construit toujours avec *de* ou un équivalent. *Ce juge connaît des matières civiles et criminelles. Il en connaît en première instance. Il en connaît par appel. Il ne peut pas connaître de cela.*

CONNU, UE. part. passé. *Le monde connu. Le plus grand des animaux connus. Il n'y a rien de si connu. C'est un homme connu. Il est connu de tous. Il est connu par son mérite. Ce nom m'est connu.*

Il se dit substantivement et absolument Des choses que l'on connaît par opposition à celles qu'on ignore. *Pour procéder méthodiquement, il faut aller du connu à l'inconnu.*

CONNÉ, ÉE. adj. (On fait sentir les deux N.) T. de Botan. Il se dit De deux parties semblables qui naissent réunies. *Les feuilles de plusieurs chèvrefeuilles sont connées.*

CONNÉTABLE. s. m. On appelait ainsi, en France, Le premier officier militaire de la couronne, qui avait le commandement général des armées. *Le connétable de France. La charge de connétable. Le roi le fit connétable, lui donna l'épée de connétable.*

CONNÉTABLE, était aussi Un titre de dignité qui se donnait, en d'autres royaumes, à quelques personnes de qualité, dans la mai-

son desquelles il était héréditaire. Ainsi en Espagne il y avait un *Connétable de Castille*, un *Connétable de Navarre*; et à Rome l'aîné de la maison Colonne s'appelait *Le connétable*, comme étant *Connétable héréditaire du royaume de Naples*.

Connétable, est aussi substantif féminin, lorsqu'on parle de La femme d'un connétable. *Madame la connétable*.

CONNÉTABLIE. s. f. On appelait autrefois ainsi La juridiction des maréchaux de France sur les gens de guerre, et sur ce qui regardait la guerre, tant au civil qu'au criminel. *Le siège de la connétablie était à Paris. Lieutenant de la connétablie. Archer de la connétablie.*

Il s'est dit aussi de La juridiction des maréchaux de France, pour les affaires qui regardaient le point d'honneur. *La connétablie se tenait ordinairement chez le doyen des maréchaux de France, comme représentant le connétable.*

CONNEXE. adj. des deux genres. T. de Palais. Il se dit Des affaires qui ont une certaine liaison les unes avec les autres. *Affaires, matières connexes. Délits connexes. Cette cause est connexe à telle autre.*

CONNEXION. s. f. Liaison que certaines choses ont les unes avec les autres. *On ne voit pas la connexion de ces deux idées, de ces deux propositions. Il n'existe aucune connexion entre ces principes et les conséquences qu'on en tire.*

CONNEXITÉ. s. f. Rapport aperçu entre deux ou plusieurs choses; disposition réciproque qu'ont certaines choses à être jointes. *Il y a une grande connexité entre la morale et la jurisprudence. Il n'y a point connexité entre ces deux affaires, entre ces deux causes.*

CONNIVENCE. s. f. Complicité par tolérance et dissimulation d'un mal qu'on doit ou qu'on peut empêcher. *Connivence manifeste. La connivence du magistrat, des juges. La connivence du père a été cause du désordre de ses enfants.*

Il se prend quelquefois pour Complicité. *Ils étaient de connivence ensemble pour, etc. Agir de connivence.*

CONNIVENT, ENTE. adj. T. de Botan. Il se dit Des parties d'une plante qui tendent à se rapprocher. *Anthères connivrentes. Feuilles conniventes. Calice connivent*, Dont les divisions sont conniventes.

CONNIVER. v. n. Participer, en dissimulant, à un mal qu'on peut et qu'on doit empêcher. *Un juge qui connive aux concussions d'un greffier, qui connive avec un greffier. Il ne voulut pas se déclarer ouvertement, mais il connivait avec lui. Un percepteur et un receveur qui connivent ensemble.*

CONOÏDE. s. m. T. de Géom. Corps ou solide qui tient de la figure d'un cône.

CONQUE. s. f. Grande coquille concave. *On voyait dans ce tableau Vénus portée sur une conque. Une conque marine.*

Il se dit aussi de Certaines coquilles en spirale, dont, suivant la Fable, les tritons se servaient comme de trompettes.

Conque, en termes d'Anatomie, La cavité de l'oreille, au fond de laquelle est l'orifice externe du conduit auditif.

CONQUÉRANT. s. m. Celui qui a conquis beaucoup de pays, qui a fait de grandes conquêtes. *Alexandre fut un grand conquérant. Un redoutable conquérant. Guillaume le Conquérant.* On lui donne quelquefois un féminin. *Zénobie fut une illustre conquérante.*

Il s'emploie aussi adjectivement. *Un roi conquérant. Un peuple conquérant. Les nations conquérantes.*

Fig. et fam., *Avoir l'air conquérant*, se dit D'un homme, d'une femme qui se présentent avec une parure dont ils semblent tirer avantage.

CONQUÉRIR. v. a. (Il se conjugue comme *Acquérir*, et n'est guère usité qu'à l'infinitif, au prétérit défini et aux temps composés.) Acquérir par les armes, soumettre, subjuguer. *Conquérir une ville, un pays, une province, un royaume. Alexandre conquit l'Asie. César a conquis les Gaules. Les pays qu'il avait conquis sur les Germains. L'ardeur de conquérir.*

Il s'emploie figurément, surtout au sens moral. *Les peuples que ses prédications avaient conquis à la foi. Conquérir tous les cœurs. Par ce noble désintéressement, il a conquis leur estime.*

Conquis, se. part. passé. *Le pays conquis. Les peuples conquis. Les villes conquises. Traiter une province en pays conquis.*

CONQUÊT. s. m. T. de Jurispr. Acquêt fait durant la communauté entre le mari et la femme. Il se joint toujours avec *Acquêt*. *Elle a sa part dans les acquêts et conquêts.*

CONQUÊTE. s. f. L'action de conquérir, ou La chose conquise. *Faire la conquête d'un pays. Belle, grande, glorieuse conquête. Garder ses conquêtes. Étendre ses conquêtes. Agrandir son État par des conquêtes. Pays de conquête. L'amour des conquêtes.*

Vivre comme dans un pays de conquête, Vivre à discrétion.

Conquête, s'emploie figurément, surtout au sens moral. *Les paisibles conquêtes de la religion. De nouvelles conquêtes étendent chaque jour le domaine de la science.*

Il se dit, dans un sens particulier, en parlant De l'amour. *La conquête d'un amant. Cette beauté fait tous les jours de nouvelles conquêtes. Cet homme a des qualités aimables, il a fait ma conquête. Je suis sa conquête. J'en veux faire ma conquête.*

Fam., *Avoir un air de conquête, se donner des airs de conquête*, Avoir l'air conquérant.

CONSACRANT. adj. m. Qui sacre un évêque. *L'évêque consacrant.* Il est aussi substantif. *Le consacrant.*

CONSACRER. v. a. Dédier à Dieu, à quelque divinité, avec certaines cérémonies. *Consacrer une église, un autel, un calice. Consacrer une personne à Dieu. Il consacra le nouveau temple à Jupiter, à Junon, etc. Ce bois avait été consacré aux Muses, à Diane, etc. La colombe fut consacrée à Vénus.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Se consacrer à Dieu. Se consacrer au service des autels.*

Il signifie également, Donner, dévouer à Dieu, sans observer aucune cérémonie particulière. *Après tant de temps donné au monde, il a consacré le reste de ses jours à Dieu.*

Il signifie au figuré, Dévouer, destiner, employer quelque chose à un certain usage. *Consacrer sa jeunesse, sa vie, etc., à l'étude, au barreau, à la guerre, à l'exercice des armes, etc. Il consacre ses talents à la défense des libertés publiques. Consacrer son argent à se former une bibliothèque. Consacrer un bâtiment à un usage public.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Se consacrer à l'étude des langues, des belles-lettres, de la philosophie.*

Consacrer à quelqu'un son temps, ses veilles, ses soins, etc., Lui dévouer son temps, ses veilles, etc.

Consacrer, signifie encore, Rendre sacré, saint, vénérable. *Ce lieu fut consacré par le sang des martyrs. La piété consacre toutes les autres vertus.*

Il signifie, par extension, Sanctionner, rendre durable. *Un monument fut élevé pour consacrer le souvenir de cette victoire. Une gloire que les siècles ont consacrée. Les erreurs, les préjugés que le temps consacre.*

Il se dit particulièrement en parlant Des mots, des locutions que l'usage adopte, et qu'on ne peut changer, bien qu'ils ne soient pas toujours selon les règles de l'analogie ou de la grammaire. *L'usage consacre des locutions qui sont quelquefois très vicieuses.*

L'Église a consacré ce mot, Elle l'a déterminé à une signification particulière, hors de laquelle il n'est point d'usage.

Consacrer, se dit encore particulièrement De ce que fait le prêtre, lorsqu'il prononce les paroles sacramentales en vertu desquelles le corps et le sang de Jésus-Christ sont réellement sous les espèces du pain et du vin. *Le prêtre consacra autant d'hosties qu'il y avait de communiants.*

Consacré, ée. part. passé. *Un temple consacré à Jupiter. Un autel consacré à la Vierge. Hostie consacrée. Les fonds consacrés à cette dépense. Une expression consacrée par l'usage. C'est une erreur sans doute, mais elle est consacrée. Dans le langage théologique*, Consubstantiel *et* Transsubstantiation *sont des mots consacrés, des termes consacrés.*

CONSANGUIN, INE. adj. Parent du côté paternel. Il n'est guère usité que dans ces locutions, *Frère consanguin, sœur consanguine*, Frère, sœur de père seulement; par opposition à *Frère utérin, sœur utérine*, Frère, sœur de mère seulement, et à *Frère germain, sœur germaine*, Frère, sœur de père et de mère.

Il s'emploie quelquefois substantivement, au pluriel, surtout en Jurisprudence. *Les utérins et les consanguins.*

CONSANGUINITÉ. s. f. (L'U fait diphtongue avec l'I.) Il se disait, chez les Romains, de La parenté du côté du père. *Degré de consanguinité.*

Il se dit, en Droit canon, et seulement en matière de mariage, de Toute sorte de parenté, soit du côté du père, soit de celui de la mère.

CONSCIENCE. s. f. Lumière intérieure, sentiment intérieur par lequel l'homme se rend témoignage à lui-même du bien et du mal qu'il fait. *Conscience délicate. Conscience scrupuleuse. Conscience timorée. Conscience bourrelée. Conscience tranquille. Bonne conscience. Conscience erronée. Délicatesse de conscience. Scrupule de conscience. Remords de conscience. Le ver de la conscience. Le cri, les reproches de la conscience. Le tribunal de la conscience. Le for de la conscience. Descendre dans sa conscience. Consulter sa conscience. Faire une chose pour l'acquit de sa conscience. Cela peut se faire en sûreté de conscience, en toute sûreté de conscience. Votre conscience ne vous reproche-t-elle rien? Agir contre sa conscience. Parler contre sa conscience. Parler selon sa conscience. Capituler, transiger avec sa conscience. Capitulation de conscience.* On l'emploie très souvent en matière de religion. *Examen de conscience. Directeur de conscience. Diriger les consciences. Troubler les consciences. Cela n'est propre qu'à alarmer les consciences. Liberté de conscience.*

Conseil de conscience, Conseil qui était

établi pour régler les affaires ecclésiastiques.

Cas de conscience, Difficulté ou question sur ce que la religion permet ou défend en certains cas. *Proposer un cas de conscience. Résoudre un cas de conscience.*

Par extension, *Se faire un cas de conscience d'une chose*, Répugner à la faire, par humanité, par loyauté, par délicatesse, etc.

Faire conscience d'une chose, se faire conscience d'une chose, Faire scrupule d'une chose, parce qu'on croit qu'elle est contre les bonnes mœurs, contre la raison, contre la bienséance. *Je ferais conscience d'avoir commerce avec un homme si décrié. Je me fais conscience de vous importuner si souvent de la même chose.* On dit dans le même sens : *Il y a de la conscience à faire telle chose. C'est conscience de faire telle chose. Il y a de la conscience à jouer contre un homme qui ne sait pas le jeu. C'est conscience de le laisser dans l'erreur où il est. Ne faites pas cela, il y aurait conscience.*

Avoir de la conscience, être homme de conscience, Être attentif à ne rien faire qui puisse blesser la conscience. On dit, au contraire, *Être sans conscience, n'avoir point de conscience.*

Fam., *Avoir la conscience large*, N'être guère scrupuleux sur ce qui concerne la probité, le devoir.

Fam., *Il a la conscience nette*, Sa conscience ne lui reproche rien.

Je mets cela, je laisse cela sur votre conscience, *Je m'en remets, je m'en rapporte à votre conscience ; Vous aurez cela sur votre conscience*, Si vous agissez en cela contre votre conscience, vous en répondrez devant Dieu. *Il a certaine chose sur la conscience*, Il a certaine chose à se reprocher

Fig., *Mettre la main sur la conscience*, Examiner de bonne foi si l'on a fait tort à quelqu'un, si l'on a commis quelque injustice On dit de même À une personne qu'on presse d'avouer la vérité, de parler franchement : *Allons, mettez la main sur la conscience, et dites-nous au juste ce qui en est Dites-moi, la main sur la conscience, ce que vous pensez de cela.*

Dire tout ce qu'on a sur sa conscience, sur la conscience, Ne rien cacher de ce qu'on sait, de ce qu'on a sur le cœur.

En conscience, en bonne conscience, En vérité, franchement, selon les règles de la conscience. *Je vous le dis en conscience. Ce marchand vend en conscience, il ne surfait point. En bonne conscience, pouvez-vous me demander ce prix ? Vous êtes obligé en conscience à cela, de faire cela, etc.*

Fam., *J'ai fait ce travail en conscience*, Je l'ai fait avec soin. *J'y mets de la conscience*, Je ne néglige rien pour m'en acquitter dignement.

En conscience, en ma conscience, sur ma conscience. Espèce de serment en usage dans le langage familier.

Sur mon honneur et ma conscience, devant Dieu et devant les hommes, la déclaration du jury est... Formule qui précède la déclaration d'un jury.

La conscience publique, Le sentiment qu'un peuple a du bien et du mal. *Un acte pareil est une insulte à la conscience publique. La conscience du genre humain*, Le sentiment que tous les hommes ont du bien et du mal.

CONSCIENCE, se dit en Philosophie, de La connaissance que nous avons de notre propre existence et des phénomènes de sensibilité et d'activité qui se succèdent en nous. *Les faits de conscience.* Il se dit aussi de La connaissance que nous avons d'une vérité par le sentiment intérieur. *Les hommes ont la conscience de leur liberté. Avoir la conscience de son talent. Conscience intime.*

CONSCIENCE, en termes d'Imprimerie, se dit Du travail pour lequel on s'en rapporte à la conscience de l'ouvrier. *Une journée de conscience. Mettre un compositeur en conscience.*

Il se dit également de La réunion des ouvriers qui sont habituellement en conscience, et Du lieu où ils travaillent. *C'est ordinairement la conscience qui corrige les tierces. Aller à la conscience. Ce compositeur travaille à la conscience.*

CONSCIENCIEUSEMENT. adv. D'une manière consciencieuse, avec conscience, en conscience. *Agir consciencieusement. Faire un partage consciencieusement. Confiez-lui ce travail, il s'en acquittera consciencieusement.*

CONSCIENCIEUX, EUSE. adj. Qui a la conscience délicate. *C'est un homme consciencieux. Il est consciencieux jusqu'au scrupule.*

Il se dit quelquefois Des choses qui annoncent une conscience délicate. *Travailler d'une manière consciencieuse. Travail consciencieux.*

CONSCIENT, ENTE. adj. T. de Philosophie. Qui a la conscience d'un fait, d'une chose ; qui en a la connaissance intime. *Nous sommes conscients de toutes ces choses*, Nous sentons qu'elles se passent en nous.

CONSCRIPTION. s. f. Inscription et levée annuelle des citoyens qui sont appelés au service militaire. *La conscription lui enleva plusieurs de ses enfants. Être appelé pour la conscription. Il était de la dernière conscription.*

CONSCRIT. adj. m. Il n'est d'usage qu'en parlant Des sénateurs de l'ancienne Rome, qu'on nommait *Les pères conscrits.*

CONSCRIT, se dit substantivement de Ceux qui sont appelés au service militaire. *Un conscrit. Une levée de trente mille conscrits. Exercer des conscrits.* La loi n'admet plus cette dénomination, qui est encore usitée dans le langage vulgaire.

CONSÉCRATEUR. s. m. Il signifie la même chose que *Consacrant.*

CONSÉCRATION. s. f. Action par laquelle une chose est consacrée. *La consécration d'un temple, d'une église, d'un calice.*

Il se dit, absolument et par excellence, de L'action par laquelle le prêtre consacre quand il célèbre la messe. *Avant la consécration. Après la consécration. La consécration étant faite. Les paroles de la consécration.*

Il se dit aussi par extension de L'action de sanctionner, de rendre durable. *Cette loi n'a pas encore reçu la consécration de l'expérience. Ce mot n'a pas reçu la consécration de l'usage.*

CONSÉCUTIF, IVE. adj. Qui est de suite. Il ne se dit guère qu'au pluriel, et ordinairement en parlant Des choses qui se suivent immédiatement dans l'ordre du temps. *On a publié les bans par trois dimanches consécutifs. Plusieurs fêtes consécutives. Cinq jours consécutifs. Trois baux consécutifs.*

En Médec., *Phénomènes consécutifs des maladies*, se dit de Certains dérangements de fonctions qui persistent après les maladies, ou qui se montrent vers leur déclin.

CONSÉCUTIVEMENT. adv. Tout de suite, immédiatement après, selon l'ordre du temps. *Il a eu consécutivement trois grandes maladies. Il a exercé consécutivement trois grandes charges.*

CONSEIL. s. m. Avis que l'on donne à quelqu'un sur ce qu'il doit faire ou ne pas faire. *Bon, sage conseil. Conseil prudent, salutaire. Mauvais, pernicieux, dangereux conseil. Conseil intéressé, désintéressé. Conseil violent. Il est l'auteur de ce conseil. Donner conseil, un conseil. Prendre conseil de quelqu'un. Ne prendre conseil que de soi-même. Prendre conseil. Suivre le conseil de quelqu'un. Croire un conseil. Je ne demande pas votre conseil sur cela. C'est un conseil à lui donner. C'est un homme de conseil, de bon conseil. Faire une chose par le conseil, par les conseils de quelqu'un. Je ne ferai rien que par conseil, que par bon conseil. Il m'a aidé de ses bons conseils. Il a rejeté tous mes conseils. Je n'ai pas besoin de ses conseils.*

Il se dit figurément en parlant Des choses, des passions, etc., qui nous portent, qui nous déterminent à faire ou à ne pas faire quelque chose. *Prendre conseil des événements. N'écouter que les conseils de l'intérêt, de la vengeance. Ne prendre conseil que de sa tête, de son amour, de sa fureur, de son avarice, etc.*

Prov., *Ce conseil-là est bon, mais il n'en faut guère user*, se dit D'un conseil qu'on ne veut pas suivre.

Prov., *La nuit porte conseil*, Il faut prendre le temps de réfléchir, il est bon de remettre au lendemain pour prendre son parti dans une affaire grave.

Prov., *À nouvelles affaires, nouveaux conseils*, Il faut régler ses résolutions suivant les différentes occurrences, les différentes conjonctures des affaires.

Prov., *À parti pris point de conseil*, Il est inutile de donner des conseils à un homme qui a pris son parti. On dit aussi, *À chose faite conseil pris.*

Conseils évangéliques, Les conseils que l'Évangile donne pour parvenir à une plus grande perfection. En ce sens, *Conseil* s'oppose à *Précepte*, comme dans ces phrases : *Ce n'est pas un précepte, ce n'est qu'un conseil. Cela n'est pas de précepte, cela n'est que de conseil.*

CONSEIL, se dit aussi de La personne dont on prend conseil. *Un tel est son conseil.* Dans ce sens, il est principalement d'usage au palais. *Cet avocat est le conseil d'un tel. Le conseil soussigné est d'avis... Tout accusé a le droit de se choisir un conseil.*

En Jurispr., *Conseil judiciaire*, Personne qu'on nomme pour assister dans certains actes celui qui a été déclaré en état de prodigalité. *La nomination d'un conseil.*

CONSEIL, se prend quelquefois pour Résolution, parti. *Ne m'en parlez plus, le conseil en est pris. Je ne sais quel conseil prendre.*

Il se dit quelquefois au pluriel, dans le style élevé, Des vues, des principes qui dirigent une personne ; et il s'emploie surtout en parlant Des rois, des gouvernements. *La justice préside à tous ses conseils. Il n'y eut dès lors en ses conseils qu'irrésolution et faiblesse.*

Les conseils de Dieu, Les intentions, les desseins de la Providence. *Il faut adorer les conseils de Dieu. Les conseils de Dieu sont impénétrables.* On dit également au singulier *Le conseil de Dieu. Êtes-vous entrés dans le conseil de Dieu ?*

CONSEIL, se dit aussi d'Une assemblée permanente ou d'une réunion extraordinaire, créée ou convoquée pour délibérer,

pour donner son avis sur certaines matières. *Les membres d'un conseil. Le président, le secrétaire d'un conseil. Assembler le conseil. Le conseil d'un souverain. Conseil suprême. Le roi l'admit dans ses conseils.*

Conseil d'État, Assemblée où se traitent les matières de haute politique ou de haute administration. Le *Conseil d'État* se composait autrefois de conseillers d'État et de maîtres des requêtes. En assemblée générale, et sous la présidence du chancelier ou du garde des sceaux, il prononçait sur les demandes en cassation des arrêts des cours souveraines. Il portait aussi alors les noms de *Conseil des parties* et de *Conseil privé:* mais il y avait plusieurs conseils composés seulement de quelques-uns de ses membres; et l'on appelait plus spécialement *Conseil d'État*, Le conseil particulier où le roi examinait avec ses ministres les affaires relatives à la paix, à la guerre, et en général à la politique étrangère. Le *Conseil des dépêches* était Celui où se traitaient devant le roi les affaires de haute administration intérieure.

Aujourd'hui, le *Conseil d'État* n'a plus dans ses attributions la cassation des arrêts, qui est dévolue à une cour spéciale. Il est chargé de préparer des lois, ordonnances et règlements, de résoudre les difficultés qui s'élèvent en matière administrative et de juger les appels du contentieux administratif. *Le conseil d'État se compose du souverain, des ministres secrétaires d'État, de conseillers, de maîtres des requêtes, et d'auditeurs. Les divers comités du conseil d'État. Les appels comme d'abus sont portés au conseil d'État. Avis du conseil d'État.*

Avocat au conseil d'État et à la cour de cassation, Avocat par le ministère duquel doivent être présentées et signées les requêtes adressées au conseil d'État ou à la cour de cassation.

Conseil privé, Le conseil particulier d'un souverain.

Conseil de cabinet. On nommait ainsi, en France, Une réunion de ministres en titre, et de quelques ministres d'État et conseillers d'État, assemblés extraordinairement pour discuter des questions de gouvernement, de législation ou d'administration d'une haute importance. *Il y a eu ce matin un conseil de cabinet. Les conseils de cabinet étaient présidés par le roi ou par le président du conseil des ministres.*

Conseil des ministres, La réunion des ministres assemblés pour délibérer sur les affaires de l'État en général. *Le président du conseil des ministres*, ou simplement, *Le président du conseil.*

Grand conseil, se disait autrefois d'Une compagnie supérieure qui n'avait point de territoire, et à laquelle ressortissaient les différends qui naissaient entre des présidiaux, les matières bénéficiales, les contrariétés d'arrêts, etc.

Le conseil d'un grand seigneur, d'une communauté, se disait autrefois de La réunion des hommes de loi choisis pour régler et diriger les affaires d'un grand seigneur, d'une communauté.

Conseil aulique, était autrefois en Allemagne, L'un des deux tribunaux suprêmes de l'Empire, où se jugeaient les procès des princes.

Conseil des Cinq-Cents, et *Conseil des Anciens.* Nom des deux assemblées ou chambres législatives qui avaient été créées en 1795, lors de l'établissement du Directoire.

Conseil général de département, Assemblée élective chargée de faire la répartition des contributions directes entre les arrondissements, de recevoir le compte annuel que le préfet doit rendre des dépenses départementales, et d'exprimer son opinion sur l'état et les besoins du département.

Conseil d'arrondissement, Assemblée élective chargée de la sous-répartition des impositions entre les communes, et de faire valoir les intérêts de l'arrondissement.

Conseil municipal, Assemblée élective chargée de connaître et ordonner des affaires de la ville, de la commune. *Délibération du conseil municipal.* On disait autrefois, *Conseil de ville.*

Conseil de préfecture, Juridiction établie dans chaque département pour prononcer en première instance, et sauf le recours au conseil d'État, sur toutes les affaires contentieuses qui sont de la compétence de l'autorité administrative.

Conseil de guerre, Assemblée que tiennent les officiers généraux d'une armée, ou les officiers principaux d'un détachement, d'une place de guerre, pour délibérer sur le parti qu'on doit prendre en certaines conjonctures.

Conseil de guerre, se dit aussi d'Un tribunal qui exerce la justice militaire. *Conseil de révision*, Autre tribunal militaire qui revise les jugements rendus par les conseils de guerre.

Conseil de recrutement, Assemblée qui se forme tous les ans dans chaque département, pour prononcer sur les dispenses de service militaire. On dit aussi et plus souvent, *Conseil de revision.*

Conseil nautique, Conseil établi dans certains ports, et chargé d'examiner la conduite des officiers de marine qui ont commandé un ou plusieurs bâtiments de guerre.

Conseil de fabrique, Assemblée des marguilliers choisis parmi les notables d'une paroisse pour délibérer sur les intérêts de la fabrique.

Conseil de famille, Assemblée de parents, convoquée et présidée par le juge de paix, pour délibérer sur ce qui concerne les intérêts d'un mineur, ou pour donner son avis sur l'état d'une personne dont l'interdiction est demandée. *Avis du conseil de famille.*

Il existe ou il a existé beaucoup d'autres conseils dont les attributions sont en général suffisamment indiquées par le second titre qui leur a été donné. *Conseil de l'instruction publique. Conseil académique. Conseil de discipline. Conseil d'administration. Conseil de salubrité. Conseil supérieur de santé. Conseil des prises. Conseil supérieur du commerce. Conseil général des mines, des ponts et chaussées. Conseil de prud'hommes. Etc.*

Chambre du conseil, dans les Tribunaux, La chambre où les juges se retirent pour délibérer, et où ils prononcent sur certaines affaires. *Opposition à une ordonnance de la chambre du conseil.*

Prov. et fig., *Cet homme a bientôt assemblé son conseil*, Il prend brusquement ses résolutions, sans consulter personne.

CONSEIL, se dit par extension, Des séances d'un conseil, et Du lieu où siège un conseil. *Le roi a présidé le conseil qui s'est tenu ce matin. Assister à un conseil. Le conseil a duré depuis une heure jusqu'à cinq. Après le conseil. Se rendre au conseil. Au sortir du conseil.*

Tenir conseil, se dit, en général, De gens qui se concertent, qui délibèrent entre eux. *Ils tinrent conseil entre eux. Il tint conseil avec ses compagnons sur...*

CONSEILLER. v. a. Donner conseil. *Qui vous a conseillé cela? Je ne voudrais pas lui conseiller de faire telle chose. Je vous le conseille en ami. Conseiller à quelqu'un de faire une chose. Conseiller une chose à quelqu'un. Conseiller la paix. Conseiller la guerre. Bien conseiller quelqu'un, le mal conseiller. Qui sont ceux qui le conseillent?*

Il se dit quelquefois absolument. *C'est un homme qui conseille bien, qui conseille mal, qui conseille sagement.*

CONSEILLÉ, ÉE. part. passé.

CONSEILLER, ÈRE. Celui, celle qui donne conseil. *Sage, bon conseiller Mauvais conseiller. Celui qui vous a donné ce conseil est un mauvais conseiller. Il n'a été ni l'auteur, ni le conseiller de cette entreprise. Les conseillers du prince. Les conseillers de la couronne. Le désespoir est un mauvais conseiller. La passion est une conseillère dangereuse.*

Il se dit aussi, dans un sens particulier, Des membres de certains conseils. *Conseiller d'État. Conseiller de préfecture. Conseiller aulique. Etc.*

Conseiller du roi. Titre d'honneur attaché autrefois à certains offices, et que prenaient aussi les évêques. *Conseiller du roi en ses conseils.*

CONSEILLER, s'est dit principalement autrefois Des juges établis pour rendre la justice dans une compagnie réglée. *Conseiller au parlement, à la grand'chambre, aux enquêtes, aux requêtes. Conseiller lai. Conseiller clerc. Conseiller à la cour des aides, à la cour des monnaies, au présidial de... au bailliage de... Conseiller au Trésor, aux eaux et forêts, à l'amirauté.*

Il se dit encore aujourd'hui d'Un membre de la cour de cassation, d'une cour d'appel, de la cour des comptes, ou d'un conseil de préfecture. *Conseiller à la cour de cassation. Conseiller à la cour d'appel de Paris. Conseiller auditeur. Conseiller référendaire, conseiller maître à la cour des comptes. Conseiller de préfecture.*

Conseillers d'honneur, Conseillers qui avaient séance et voix délibérative dans certaines compagnies, quoiqu'ils n'eussent point de charge.

Conseiller honoraire, Conseiller qui jouit du titre et des honneurs, sans avoir de fonction. Autrefois, après vingt ans d'exercice, un conseiller pouvait vendre sa charge, et obtenait des lettres de vétérance

Conseillers-nés, Ceux qui avaient droit de séance au parlement en vertu de leur dignité. *L'archevêque de Paris, l'abbé de Cluni, et l'abbé de Saint-Denis, étaient conseillers-nés du parlement de Paris.*

Prov. et fig., *Ici les conseillers n'ont point de gages*, se dit À ceux qui s'ingèrent de donner des conseils, pour leur faire entendre qu'ils ne doivent point en donner, ou qu'ils ont tort d'en donner.

CONSEILLÈRE, se dit aussi de La femme d'un conseiller. *Madame la conseillère* Il vieillit.

CONSEILLEUR. s. m. Celui qui donne, qui aime à donner des conseils. Il ne se dit guère que de Celui qui donne des conseils hors de propos. *C'est un ennuyeux conseilleur. Quel éternel conseilleur!*

Prov., *Les conseilleurs ne sont pas les payeurs.*

CONSENTANT, ANTE. adj. Qui consent. *Le mari est consentant. La femme présente et consentante. La partie consentante. En êtes-vous consentant?* Il ne se dit guère qu'en termes de Pratique.

CONSENTEMENT. s. m. Acquiescement à quelque chose. *Consentement verbal. Consentement tacite. Consentement exprès. Consentement par écrit. Consentement forcé. Consentement volontaire. Donner, refuser son consentement à quelque chose. Arracher, extorquer le consentement de quelqu'un. Le consentement des deux parties est nécessaire pour un mariage. Il s'est marié sans le consentement de son père. Il a donné son consentement par écrit. Cela ne s'est pas fait de mon consentement. Il veut faire ce mariage, mais ce n'est pas de mon consentement. Consentement mutuel. Consentement unanime. D'un commun consentement. Du consentement de tous les auteurs anciens, telle fut l'origine de la guerre.*

CONSENTIR. v. n. Acquiescer à quelque chose, adhérer à la volonté de quelqu'un; trouver bon, vouloir bien. *Les parents ont consenti à ce mariage. Pour moi, je n'y puis consentir. Je n'y consentirai jamais. Je consens à tout ce que vous voulez. Je consens à votre demande. Je consens que vous le fassiez. Je consens à partir.*

Prov., *Qui ne dit mot, consent*, En certains cas, se taire, c'est consentir.

Consentir, est quelquefois actif: alors il n'est guère d'usage qu'au Palais et dans le langage diplomatique. *Consentir la vente, l'adjudication d'une terre, une hypothèque, etc. Le traité qu'il a consenti.*

Consentir, en termes de Marine, se dit D'une pièce de bois qui plie, qui se courbe en cedant à quelque effort, tel que celui du vent. *Ce mât, cette vergue a fortement consenti, il faut ménager la voilure.*

Consenti, ie. part. passé. Il n'est guère d'usage qu'au Palais et dans le langage diplomatique. *Ajournement consenti par les parties. L'alliance consentie par ce prince*

CONSÉQUEMMENT. adv. D'une manière qui marque la juste liaison que des propositions ont les unes avec les autres. *Raisonner conséquemment.*

Agir conséquemment, parler conséquemment, Agir, parler conformément à ses vues, à ses principes.

Conséquemment, signifie aussi, Par une suite raisonnable et naturelle. *On a découvert qu'il avait des intelligences avec les ennemis, et conséquemment on l'a arrêté.* Dans cette acception, *Conséquemment* peut être suivi de la préposition *à*. *Il a conduit l'affaire conséquemment à ce qui avait été réglé.*

CONSÉQUENCE. s. f. Conclusion tirée d'une ou de plusieurs propositions, et, en général, Ce qui dérive, ce que l'on déduit d'un principe, d'un fait, etc. *Conséquence directe. Tirer une conséquence. La conséquence qu'on en tire est juste. La conséquence est fausse. La conséquence est mal tirée. Nier une conséquence. Prouver une conséquence. Suivre toutes les conséquences d'un principe, en admettre toutes les conséquences. Les conséquences qui découlent, qui résultent d'un principe. Quelle conséquence déduisez-vous de ce fait, de cette observation?*

Il se dit aussi Des suites qu'une action ou quelque autre chose peut avoir. *Un exemple de dangereuse conséquence. Cela peut avoir de dangereuses conséquences. Il m'en fit entrevoir toutes les conséquences. Prévoir les conséquences d'une démarche. Si j'ai commis une erreur, je suis prêt à en subir toutes les conséquences.*

Cela tire à conséquence, On pourrait s'en autoriser, s'en prévaloir à l'avenir pour quelque chose de pareil. *C'est une grâce que vous pouvez lui accorder d'autant plus facilement, qu'elle ne peut tirer à conséquence. Je lui accorderai sa demande, mais sans que cela tire à conséquence, sans que cela doive tirer à conséquence*, ou elliptiquement, *sans tirer à conséquence.*

La grâce, la faveur, l'honneur qu'on lui accorde est sans conséquence pour d'autres, ou absolument, *est sans conséquence*, Il a des droits personnels ou particuliers dont les autres ne peuvent s'autoriser pour obtenir la même grâce.

Conséquence, se prend encore pour Importance. *Un homme de conséquence. Un homme de peu de conséquence. Une affaire de nulle conséquence. Cela n'est d'aucune conséquence, est sans conséquence. J'ai des choses de la dernière conséquence à lui dire. Une terre de conséquence. Une charge, un emploi de conséquence.* Les deux dernières phrases sont aujourd'hui peu usitées.

Ce qu'il dit, ce qu'il fait est sans conséquence, On ne doit point s'en fâcher, on ne doit point y faire attention, parce que c'est un enfant, un jeune étourdi, ou parce que c'est un homme qui n'est nullement considéré, ou parce que son caractère lui a fait prendre l'habitude et lui a valu le privilège de parler et d'agir comme il lui plait.

C'est un homme sans conséquence, se dit dans le sens précédent. On le dit aussi quelquefois D'un homme dont l'âge et la réputation mettent à l'abri du soupçon les femmes avec qui il est lié.

En conséquence. loc. adv. Conséquemment. *J'ai reçu votre lettre, et j'agirai en conséquence.*

Il s'emploie aussi comme locution prépositive. *En conséquence de vos ordres, de vos avis, etc.*

CONSÉQUENT, ENTE. adj. Qui raisonne, qui agit conséquemment. *Cet homme est conséquent dans ses discours, dans ses projets, dans sa conduite. Être conséquent à soi-même. Être conséquent à ses principes.* On dit aussi, *Avoir une conduite conséquente à ses principes, une conduite conséquente.*

CONSÉQUENT. s. m. T. de Logique. La seconde proposition d'un enthymème; par opposition à Antécédent, qui se dit de La première. *Ce conséquent est absurde, ainsi l'antécédent ne peut pas être vrai.*

Conséquent, en Mathématiques, se prend pour Le second terme d'une raison ou d'un rapport. *Dans la raison de trois à quatre, trois est l'antécédent et quatre est le conséquent.*

Par conséquent. loc. adv. En conséquence, donc, par une suite naturelle et nécessaire. *Le soleil est levé, par conséquent il fait jour. C'est votre père, et par conséquent vous lui devez le respect. Vous me l'avez promis, et par conséquent vous y êtes obligé.*

Il s'emploie quelquefois absolument dans la conversation, et alors on sous-entend la conclusion qui résulte naturellement de la première proposition. *Vous m'avez donné votre parole, et par conséquent*, Et par conséquent vous êtes obligé de la tenir.

CONSERVATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui conserve. *Dieu est le créateur et le conservateur de toutes choses. Le prince est le conservateur des biens et de la liberté de ses sujets.*

C'est aussi Le titre que donnent certains emplois. *Conservateur des hypothèques. Conservateur des chasses, des eaux et forêts. Conservateur du cabinet des médailles, du cabinet des antiques, etc.*

Il s'emploie quelquefois adjectivement. *Pouvoir conservateur. Les lois conservatrices de nos libertés. Le parti conservateur*, Les partisans et les défenseurs des principes de l'ordre social. Dans ce sens il est aussi substantif. *Les conservateurs.*

Juge conservateur, ou simplement, *Conservateur*, se disait autrefois d'Un juge établi pour conserver les privilèges accordés à certains corps. *Le prévôt de Paris était conservateur des privilèges de l'université.*

Sénat conservateur, Premier corps de l'État en France, sous le régime impérial. *Membre du sénat conservateur.*

CONSERVATION. s. f. Action par laquelle une chose, une personne est conservée; ou Le résultat de cette action. *Ayez soin de la conservation de ces fruits. Veiller à la conservation d'un monument. L'instinct de la conservation. Chacun a soin de sa conservation. J'ai fait cela pour votre conservation, pour la conservation de la province, etc. Il ne songe qu'à la conservation de sa santé, qu'à sa propre conservation. Je lui dois la conservation de ma vie. Veiller à la conservation de ses droits, de son bien, de sa réputation, de ses privilèges.*

En termes d'Art, *Un tableau, une statue, une médaille, etc., d'une belle conservation*, Un tableau, une statue, etc., qui sont bien entiers, bien conservés.

La Conservation de Lyon, Très ancienne juridiction qui avait été établie à Lyon pour juger les affaires de commerce.

Conservation des forêts, se disait autrefois de L'administration générale des forêts. On appelle aujourd'hui *Conservation forestière*, Une division du territoire placée sous la surveillance d'un conservateur des forêts.

Conservation des hypothèques, La tenue des registres publics où s'inscrivent les hypothèques résultant de conventions faites entre particuliers. *Bureau de la conservation des hypothèques.*

CONSERVATOIRE. adj. des deux genres. Qui conserve. Il est d'usage surtout au Palais. *Une opposition, un scellé, sont des actes conservatoires.*

CONSERVATOIRE. s. m. École gratuite où l'on forme des sujets pour la musique et la déclamation. *Conservatoire de musique. Un élève du Conservatoire.*

Conservatoire des arts et métiers, Établissement public où sont exposés les modèles des machines, instruments, etc., ainsi que les échantillons des divers produits de l'industrie, et où se font des cours sur les arts et métiers.

Conservatoire, s'est dit aussi Des maisons où l'on retire des orphelines, des filles et des femmes, pour les préserver de la débauche.

CONSERVE. s. f. Espèce de confiture faite de substances végétales et de sucre. *Conserve de roses de Provins. Conserve de Provins. Conserve de violettes, de fleurs d'orange, de framboises, de citron, d'absinthe. Prendre de la conserve. Cette conserve est bonne pour la poitrine.*

Il se dit aussi de toute espèce de sub-

stances alimentaires, cuites et conservées dans des boîtes ou dans des bouteilles hermétiquement fermées.

CONSERVE, en termes de Marine, se dit d'Un bâtiment qui fait route avec un autre, pour le secourir ou pour en être secouru dans l'occasion. *Ce vaisseau perdit sa conserve.*

Naviguer de conserve, aller de conserve, être de conserve, se dit De deux ou de plusieurs bâtiments qui vont de compagnie, qui font route ensemble.

CONSERVES, au pluriel, se dit d'Une sorte de lunettes qui grossissent peu les objets, et qui conservent la vue. *Il se sert de conserves. Il met des conserves. Il prit ses conserves.*

CONSERVER. v. a. Maintenir en bon état, apporter le soin nécessaire pour empêcher qu'une chose ne se gâte, ne dépérisse. *Conserver des fruits. Conserver des meubles. Conserver des habits. Cette femme a grand soin de conserver son teint.*

Il se dit aussi Des choses qui servent à en conserver d'autres. *Cette pommade conserve le teint. Il y a des lunettes qui conservent la vue. Une vie réglée conserve et fortifie la santé.*

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel. *Les fruits d'été ne se conservent pas. Les cornichons se conservent dans le vinaigre. Les vins du Rhin se conservent longtemps. Son teint s'est bien conservé. Sa santé s'est bien conservée. Etc.*

CONSERVER, signifie quelquefois simplement, Maintenir dans un certain état; et alors le régime est accompagné d'un adjectif qui exprime cet état. *Conserver une chose intacte.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Se conserver pur au milieu de la corruption générale.*

CONSERVER, signifie encore, Faire qu'une personne ou qu'une chose existe, ne périsse pas. *Il n'a conservé aucun de ses enfants. Les secours de l'art n'ont pu le conserver à sa famille éplorée. Tout ce qui contribue à conserver notre vie. Aucune partie de ce bel édifice ne put être conservée. C'est un dépôt que je dois défendre et conserver au prix de mon sang.* On le dit quelquefois en parlant Des choses morales. *L'histoire conserve la mémoire des grandes actions.*

Il s'emploie aussi, dans ce sens, avec le pronom personnel. *Ce général s'expose trop, il oublie qu'un chef doit se conserver pour ses soldats.*

Il se dit, particulièrement, De ceux qui ont beaucoup de soin de leur santé. *C'est un homme qui se conservera longtemps, qui sait se conserver, qui a soin de se conserver. Conservez-vous.*

Il signifie, figurément et absolument, Se conduire si bien, si sagement, soit dans des temps de troubles, soit entre des gens divisés d'intérêt ou de contraire humeur, qu'on ne se mette mal avec personne. *On a bien de la peine à se conserver entre deux partis si animés l'un contre l'autre.* Ce sens est maintenant peu usité.

CONSERVER, signifie également, Garder quelque chose, ne pas s'en défaire, ne pas y renoncer. *A la paix, on ne conserva que tant de régiments. Il a conservé ses anciens domestiques. Il n'a conservé de ses livres, de ses meubles que ceux qui lui étaient absolument nécessaires. Elle ne veut rien conserver de ce qui lui rappelle un ingrat. Je conserve cela pour vous. Je vous conserve cela. Ils ont toujours conservé cet usage. Conservez-moi votre amitié, votre protection, vos bonnes grâces, etc. Il a conservé tout son amour, toute sa haine. Je conserve encore un peu d'espoir. Je conserverai toujours la mémoire de ce bienfait. Ils conservent encore le souvenir de ce grand jour.*

Il signifie également, Ne pas perdre ce qu'on a, ne pas en être dépossédé, privé. *Ce prince a conservé toutes ses conquêtes. Il n'a pu conserver qu'une très faible partie de son bien. Conserver son emploi. Conserver son rang. Cet homme est si difficile à vivre, qu'il ne peut conserver un seul de ses amis. Cette ville conserve quelques restes de son antique splendeur. Conserver sa tranquillité. Conserver son sang-froid, toute sa présence d'esprit. Conserver le jugement. Conserver son innocence, son honneur, sa réputation. Conserver ses droits, ses privilèges. Conserver l'estime, les bonnes grâces de quelqu'un.*

Conserver sa tête, toute sa tête, Conserver son jugement, soit dans la vieillesse, soit dans des circonstances critiques.

CONSERVER, s'emploie quelquefois absolument. *Ce n'est pas tout que d'acquérir, il faut savoir conserver.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, dans le sens passif d'Être conservé, subsister. *Cet usage s'est toujours conservé. Les traditions qui se conservent chez un peuple. Le souvenir de cette grande époque se conserve encore parmi eux.*

CONSERVÉ, ÉE. part. passé.

Une terre bien conservée, Dont la chasse est bien gardée. Cette locution a vieilli.

Cette médaille est bien conservée, ce tableau, ce monument est bien conservé, se dit D'une médaille, d'un tableau, etc., qui ont encore toute leur beauté, toute leur fraîcheur.

Être bien conservé, se dit Des personnes d'un âge avancé qui ont encore un air de fraîcheur et de santé.

CONSIDÉRABLE. adj. des deux genres. Puissant, éminent, digne de considération. *C'est un personnage fort considérable. Il s'est rendu considérable. Il tient un rang considérable.*

Il se dit aussi Des choses qui ont de l'importance par la grandeur, le nombre, la quantité, etc. *Ouvrage considérable. Un temps considérable. Somme considérable. Dépense considérable. Armée considérable. Ville considérable. Maladie, blessure considérable. Avantage considérable.*

CONSIDÉRABLEMENT. adv. Beaucoup. *Il a perdu considérablement dans cette affaire. Ce travail est considérablement avancé.*

CONSIDÉRANT. s. m. Il se dit collectivement Des remarques, des réflexions, des motifs qui précèdent le dispositif d'une loi, d'un arrêt, etc.; et quelquefois de Chacune de ces remarques, etc. *Le considérant de cette loi est très bien fait. Le premier, le second, le troisième considérant d'un arrêt. Les considérants d'un arrêt.*

CONSIDÉRATION. s. f. Action par laquelle on considère, on examine. *Cela est digne de considération. Cela mérite considération, demande une longue considération, beaucoup de considération.*

Cela est de peu de considération, Cela est de peu d'importance, n'est guère à considérer. *Cette circonstance doit être de peu de considération pour vous.*

CONSIDÉRATIONS, au pluriel, signifie, Réflexions, observations. On ne l'emploie guère que dans les cas indiqués par les exemples suivants : *Il a écrit des Considérations sur l'histoire de France. Son ouvrage est intitulé : Considérations sur le Commerce, sur les Finances, etc.*

CONSIDÉRATION, signifie aussi, Circonspection, attention dans la conduite. *C'est un homme qui agit sans considération, qui n'apporte aucune considération dans ce qu'il dit, dans ce qu'il fait.*

CONSIDÉRATION, signifie encore, Raison, motif. *Une considération importante. Il a fait cela par telle considération. Il y a été obligé par de grandes considérations, par de puissantes considérations. Diverses considérations l'ont porté à cette démarche. Il s'y est vu contraint par des considérations d'honneur et d'intérêt. Pesez bien toutes ces considérations. Aucune considération ne saurait le retenir.*

CONSIDÉRATION, se dit aussi de L'égard qu'on a pour quelqu'un. *C'est à votre considération qu'il en a usé si bien. C'est en votre considération qu'il l'a fait. Si ce n'était la considération d'un tel. Il n'a de considération pour personne. Si l'on vous pardonne, c'est par considération pour votre père.*

Mettre, faire entrer, prendre quelque chose en considération, Y avoir égard. *Le roi prendra vos services en considération, fera entrer vos services en considération.* On dit aussi, *En considération de*, Eu égard à. *Cette place lui fut accordée en considération des services que sa famille avait rendus à l'État.*

CONSIDÉRATION, se dit pareillement Des égards qu'obtiennent les talents, les vertus, ou que les dignités et les charges attirent. *C'est un homme de grande considération, qui s'est acquis une grande considération, qui a beaucoup de considération. Il est en haute considération, en grande considération. C'est un emploi qui donne peu de considération. Cet homme a perdu toute sa considération. Il n'a nulle considération dans le monde. Il ne jouit d'aucune considération. On n'a nulle considération pour lui. C'est un homme de peu de considération, de nulle considération, sans considération dans le monde, sans considération.*

Je suis avec considération, avec une parfaite considération, avec une considération distinguée, avec une haute considération, etc. Formules de politesse par lesquelles on termine quelquefois les lettres qu'on écrit.

CONSIDÉRÉMENT. adv. Avec prudence, avec réflexion.

CONSIDÉRER. v. a. Regarder attentivement. *Considérer un édifice. Considérer un tableau. J'ai longtemps considéré cet homme-là pour le mieux reconnaître. Je considérais son geste, son maintien, etc.*

Il signifie aussi figurément, Examiner attentivement, faire attention à quelque chose. *Considérer une affaire sous tous ses aspects. Considérer une chose en elle-même, ou dans ses rapports avec une autre. Il faut bien considérer les choses avant que de s'engager. Considérez, je vous prie, telle chose. Quand vous aurez tout considéré, tout bien considéré, vous trouverez que... Considérez un peu ce que vous faites. Vous ne considérez pas le travail qu'il y a dans cet ouvrage. C'est un homme qui ne considère rien. Considérez quels avantages il vous reviendra de votre bonne conduite. Considérez combien ce parti vous serait avantageux. Il faut considérer que la chose était fort difficile.*

Il signifie particulièrement, Avoir égard. *Considérez les longs services qu'il vous a rendus. Un juge intègre ne considère ni les personnes, ni les recommandations.*

Il signifie encore, Estimer, faire cas. *Il était considéré, il était fort considéré à la cour. Vous devriez le considérer davantage. Je ne considère ni sa fortune, ni ses richesses. Je ne considère que son mérite. C'est un homme que je considère beaucoup.*

CONSIDÉRER, signifie aussi, Juger, réputer; et, dans ce sens, il se joint avec l'adverbe *comme. Je le considère comme le plus habile écrivain de notre époque. Ses soldats le considéraient comme un père. On doit considérer cet événement comme la source de tous nos malheurs.*

CONSIDÉRÉ, ÉE. part. passé. *Tout bien considéré*, Tout étant examiné.

En termes de Pratique. *Ce considéré, il vous plaise...*

CONSIGNATAIRE. s. m. Celui qui est préposé à la garde des dépôts et consignations. *Le consignataire délivra les fonds.*

Il se dit plus ordinairement, dans le Commerce maritime, Du négociant ou commissionnaire auquel on adresse soit un navire, pour qu'il en opère le désarmement et le réarmement, soit les marchandises chargées sur un bâtiment, pour qu'il les reçoive en dépôt ou se charge de les vendre.

CONSIGNATION. s. f. Dépôt d'une somme ou d'autre chose entre les mains d'une personne publique; et La somme ou l'objet que l'on dépose. *Consignation judiciaire. Faire une consignation au greffe. Frais de consignation. Il n'a pas assez d'argent pour la consignation qu'on lui demande. Accepter une consignation. Des sommes qui restent en état de consignation.*

Au Palais, *Consignation d'amende*, Action de déposer, préalablement à certains actes, le montant de l'amende qui peut être encourue par l'événement d'un procès.

Caisse des dépôts et consignations, Caisse publique établie pour recevoir seule les consignations et les dépôts, faire le service des fonds de retraite, et remplir toutes les attributions, l'amortissement excepté, qui étaient d'abord confiées à la caisse d'amortissement. *Le caissier des consignations.*

En termes de Commerce, *Marchandises à la consignation d'un tel*, Marchandises dont un tel est le consignataire.

CONSIGNE. s. f. Ordre, instruction que l'on donne à une sentinelle, à une vedette, au chef d'un poste, sur ce qui doit être l'objet de sa surveillance, et sur ce qu'il doit faire ou empêcher, etc. *Donner la consigne. Observer la consigne. Manquer à la consigne. Violer la consigne. Changer la consigne. Lever la consigne. Caporal de consigne. Les factionnaires se transmettent la consigne.*

Il se dit, par extension, Des ordres, des instructions qu'on donne à toute personne chargée de garder l'entrée de quelque lieu public. *La consigne est de ne laisser entrer personne sans billet. Forcer la consigne.*

Il se dit aussi, dans les Villes de guerre, d'Un homme placé aux portes, pour tenir un registre exact de tous les étrangers qui entrent dans la ville.

CONSIGNER. v. a. Déposer une somme entre les mains de quelqu'un, pour qu'elle soit délivrée en temps et lieu à qui il appartiendra. *Consigner de l'argent au greffe, chez un notaire, etc. Si vous ne voulez pas recevoir votre argent, je le consignerai. Il est sorti de prison, après avoir consigné la somme pour laquelle on l'avait arrêté. Il a consigné l'argent pour faire juger son procès. Consigner l'amende, avant de présenter une requête en cassation. Je suis convenu de lui donner mille francs s'il fait telle chose, et je les ai consignés.*

Consigner en papier, Donner un billet portant obligation de la somme que l'on doit consigner.

CONSIGNER, dans le Commerce maritime, signifie, Adresser à un consignataire. *Il n'a pas voulu recevoir les marchandises qui lui étaient consignées.*

CONSIGNER, signifie encore figurément, Rapporter, citer dans un écrit. *Ce fait est consigné dans nos annales. Cette circonstance a été consignée au procès-verbal.*

CONSIGNER, signifie également, Donner des ordres, des instructions à une sentinelle, à une vedette pour ce qu'elle devra faire en tel ou tel cas. *On lui a consigné de ne laisser entrer personne. On lui a consigné d'empêcher les voitures de passer.*

Consigner quelqu'un, Donner des ordres pour empêcher qu'il ne sorte. *Les soldats furent tous consignés dans leurs casernes. On l'a consigné pour huit jours. L'école a été consignée.*

Fig., *Je l'ai consigné à ma porte*, J'ai donné ordre qu'on ne le laissât point entrer.

CONSIGNÉ, ÉE. part. passé.

CONSISTANCE. s. f. L'état où sont certaines choses fluides lorsqu'elles deviennent épaisses, et qu'elles prennent un certain degré de solidité. *Cette composition n'a pas assez de consistance. Il faut que cela ait plus de consistance, il faut y donner un peu plus de consistance. De la gelée, du blanc-manger qui n'a pas assez de consistance. Faire évaporer un liquide jusqu'à consistance de sirop, d'électuaire, etc.*

Il signifie aussi, L'état d'un corps dont les parties sont liées entre elles de manière à offrir une certaine résistance. *La cire a moins de consistance que la résine. Ce bois n'a pas assez de consistance. Ce corps n'a pas acquis toute sa consistance. Ce terrain n'a point de consistance, il est sablonneux, fangeux, etc. Prendre de la consistance.*

Âge de consistance, état de consistance, Âge, état où les animaux, les arbres, etc., ont acquis tout leur développement et ne croissent ni ne diminuent.

État de consistance, se dit, par extension, en parlant De tout ce qui est susceptible d'accroissement, et ensuite de diminution. *Toutes les choses du monde ont leur état d'accroissement, de consistance et de diminution.*

Fig., *Les affaires sont dans un état de consistance*, Elles sont dans une situation à ne pas changer sitôt.

CONSISTANCE, signifie au figuré, Stabilité, fixité, permanence. *Les choses du monde n'ont point de consistance. Cet établissement commence à prendre de la consistance, acquiert de la consistance.*

Le temps qu'il fait n'a point de consistance, Il y a peu de stabilité dans le temps, le temps est mal assuré.

Fig., *Ce bruit, cette nouvelle, etc., prend, acquiert de la consistance*, Ce bruit, cette nouvelle, etc., devient moins vague, commence à se confirmer.

C'est un esprit qui n'a point de consistance, c'est un esprit sans consistance, se dit D'une personne qui n'est pas ferme dans ses résolutions, dans ses opinions, etc., et qui en change aisément.

C'est un homme sans consistance dans le monde, ou simplement, *sans consistance*, Sans crédit, sans considération.

CONSISTANCE, en termes de Pratique, Ce en quoi consiste une succession ou un domaine et ses dépendances. *La consistance d'une succession. Donner un état de la consistance d'une terre.*

CONSISTANT, ANTE. adj. Qui a de la consistance. *Une opinion consistante. Un homme consistant.*

CONSISTANT, en Physique, signifie, Qui a quelque degré de solidité. *Les corps consistants et les corps fluides.*

CONSISTANT, signifie aussi Qui consiste en, qui est composé de. *Une terre consistante en bois, prés, vignes, etc.* Il a vieilli en ce sens; on emploie de préférence le participe présent. *Une terre consistant en bois, prés, etc. Une flotte consistant en vingt vaisseaux.*

CONSISTER. v. n. Il se dit De l'état d'une chose considérée en son essence, ou en ses propriétés et qualités. *La perfection de l'homme consiste dans le bon usage de sa raison. La libéralité consiste moins à donner beaucoup qu'à donner à propos. En quoi faites-vous consister la sagesse? Cette différence consiste en ce que...*

Le tout consiste à savoir... se dit De ce qu'il y a de principal et de plus important dans une affaire, dans une question, dans une difficulté.

CONSISTER, signifie particulièrement, Être composé, formé de. *Son revenu consiste en rentes, en blés, etc. Une pièce de terre qui consiste en tant d'arpents. Cette maison consiste en une cour, en tant d'appartements, en tant de chambres, etc. La flotte consistait en trente vaisseaux.* On dit dans un sens analogue, *Le commerce de ce pays consiste en blés, vins, fourrages, etc.*

CONSISTOIRE. s. m. Assemblée des cardinaux, convoquée par le pape, pour les consulter et leur demander leur avis sur quelques affaires importantes. *Cela fut résolu en plein consistoire. Les préconisations d'évêchés se font dans le consistoire. Lorsque le pape fait des cardinaux, il les déclare dans le consistoire. Le pape tint consistoire. Entrer au consistoire.*

Il se dit aussi Du lieu où se tient ordinairement cette assemblée. *Au sortir du consistoire.*

CONSISTOIRE, se dit également de L'assemblée des ministres et des anciens de la religion protestante, pour délibérer des affaires de leurs églises. *Les anciens du consistoire. Les membres du consistoire. On se plaignit de lui au consistoire. On le manda au consistoire. Il fut repris en plein consistoire.*

Consistoire israélite, Conseil qui dirige les affaires de la religion judaïque, parmi les Israélites d'un pays.

CONSISTORIAL, ALE. adj. Qui appartient au consistoire que le pape tient. *Congrégation consistoriale. Matière consistoriale. Jugement consistorial. Les officiers, les avocats consistoriaux.*

Bénéfices consistoriaux, Les évêchés, abbayes, et autres bénéfices, dont les bulles sont demandées et expédiées par voie de consistoire.

CONSISTORIAL, se dit aussi quelquefois De ce qui appartient à un consistoire protestant ou israélite. *Écoles consistoriales.*

CONSISTORIALEMENT. adv. En consistoire, selon les formes du consistoire. *Cela fut jugé consistorialement.*

CONSOLABLE. adj. des deux genres. Qui peut être consolé. *Sa perte est si grande, qu'il n'est pas consolable. Il y a des douleurs qui ne sont pas consolables.*

CONSOLANT, ANTE. adj. Qui console, qui est propre à consoler. *Ce que vous me dites là n'est guère consolant. Sa conscience lui rend le consolant témoignage qu'il n'a rien fait pour mériter ses malheurs. Une nouvelle consolante. Les promesses de la religion sont bien consolantes pour les malheureux. Il est consolant de penser qu'on a fait son devoir.*

Fam., *Cet homme-là n'est guère consolant,* Ce qu'il dit n'est pas fait pour consoler, pour rassurer.

CONSOLATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui console, qui s'efforce de consoler. *Dieu est le consolateur de nos âmes, le consolateur des malheureux, des pauvres, des affligés. Il a été toute sa vie le consolateur des prisonniers, des malades. Il fut mon consolateur. Un consolateur maladroit. Sa fille fut sa consolatrice.*

Il se dit quelquefois adjectivement, tant Des personnes qui consolent, que Des choses propres à consoler. *Ange consolateur. Espoir consolateur.*

L'esprit consolateur, ou simplement, *Le consolateur,* Le Saint-Esprit.

CONSOLATIF, IVE. adj. Propre à consoler. Il se dit Des personnes et des choses. *Cet homme n'est pas consolatif. C'est un moyen consolatif. Cette nouvelle est peu consolative.* Il est peu usité : on dit ordinairement, *Consolant.*

CONSOLATION. s. f. Soulagement donné à l'affliction, à la douleur, au déplaisir de quelqu'un. *Grande consolation. Douce consolation. Triste consolation. Procurer des consolations. Donner, apporter de la consolation. Recevoir de la consolation. Un grand sujet de consolation. Faites cela pour ma consolation. Être sans consolation. Être privé de toute consolation. Elle n'eut pas, avant d'expirer, la consolation de revoir son fils.*

Il se dit aussi d'Un véritable sujet de satisfaction et de joie. *C'est une grande consolation pour un père de voir ses enfants se porter au bien.*

Consolation, se dit également Des discours, des raisons que l'on emploie pour consoler quelqu'un ; et, dans ce sens, il se met fort souvent au pluriel. *Adresser des consolations à quelqu'un. Recevoir des consolations. Repousser les consolations de ses amis. Les consolations de l'amitié. Des consolations indiscrètes. C'est parmi vous que j'irai chercher des consolations. Les consolations spirituelles. C'est une triste consolation que vous me donnez là. Écrire une lettre de consolation.*

Il se dit encore quelquefois de La chose ou de la personne même qui console. *La philosophie est sa consolation, sa seule consolation. Vous êtes ma consolation. Je n'ai point d'autre consolation que vous. Dieu est toute ma consolation. Elle est le soutien et la consolation de ma vieillesse.*

Consolation, à certains Jeux de cartes, Surcroît de bénéfice payé par le perdant au joueur qui a gagné. *Une fiche de consolation.*

Fig. et fam., *Fiche de consolation*, Dédommagement de quelque perte, adoucissement à quelque disgrâce, etc. *Il était presque ruiné; mais il vient de recueillir un petit héritage : c'est une fiche de consolation.*

CONSOLE. s. f. Pièce d'architecture, saillante et ornée, qui sert à soutenir une corniche, un balcon, etc. *Toute la façade était ornée de consoles qui soutenaient des bustes de marbre.*

Il se dit aussi d'Une espèce de meuble en forme de console, qui sert à orner les appartements, et sur lequel on pose des bronzes, une pendule, des vases, etc.

CONSOLER. v. a. Soulager, adoucir, diminuer l'affliction, la douleur d'une personne, par des discours, par des soins, ou de quelque autre manière que ce soit. *Consoler les affligés, les malades. Consoler par lettres. Consoler la douleur, l'affliction de quelqu'un. On n'a pas eu de peine à le consoler. Il est déjà tout consolé.* On l'emploie quelquefois absolument. *Cet homme ne sait pas consoler.* En parlant de Dieu, du temps, *Ayons recours à celui qui console.*

Il se dit également Des choses qui donnent, qui apportent de la consolation. *Cet espoir me console. Peu de chose suffit pour consoler un enfant. Ce bien le console de la perte de tous les autres. Ses soins consolaient ma vieillesse. Une affliction que rien ne pouvait consoler.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Se consoler aisément. Il ne peut se consoler de la perte qu'il a faite. Je ne me consolerai jamais d'avoir perdu son estime. Il se console avec ses amis. Elle s'est bientôt consolée. Se consoler avec Dieu.*

Consolé, ée. part. passé. *Un père non encore consolé de la perte de son fils. Une douleur bientôt consolée.*

CONSOLIDANT. adj. m. T. de Chir. Qui tend à consolider les parties divisées d'une plaie, d'une fracture. *Un appareil consolidant.*

Il s'est dit Des médicaments que l'on a crus propres à affermir et à cicatriser les parties divisées d'une blessure. *Des médicaments consolidants.* Dans ce sens, il se prenait aussi substantivement. *Employer les consolidants.*

CONSOLIDATION. s. f. Il se dit, en Médecine, de L'action par laquelle une plaie se cicatrise, ou par laquelle des os fracturés se réunissent, ainsi que Du résultat de cette action. *La consolidation d'une plaie. La consolidation d'une fracture.*

Il se dit aussi, figurément, de L'action par laquelle une dette publique est consolidée, et Du résultat de cette action. *La consolidation de la dette publique.*

La consolidation de la dette flottante, La conversion en dettes perpétuelles de dettes remboursables de l'État.

En Jurispr., *La consolidation de l'usufruit à la propriété,* La réunion de l'usufruit à la propriété.

CONSOLIDER. v. a. Rendre ferme, rendre solide. *Consolider un édifice. Consolider une charpente.*

Il se dit, en Médecine, Des plaies, des fractures, etc.; et alors il s'emploie souvent avec le pronom personnel. *Cette plaie n'a pu encore se consolider. La fracture commence à se consolider, est tout à fait consolidée.*

Il s'emploie aussi figurément. *Consolider une alliance, un traité. Il voulut consolider sa puissance.*

En Jurispr., *Consolider l'usufruit à la propriété,* Réunir l'usufruit à la propriété.

Consolider, signifie également, Assigner un fonds pour assurer le payement d'une dette publique. *Le gouvernement a consolidé ces sortes de rentes.*

Consolider la dette flottante, Inscrire au grand livre de la dette publique certaines dettes remboursables de l'État. Voyez Consolidation.

Consolidé, ée. part. passé. *Cinq pour cent consolidés. Le tiers consolidé.*

Subst., *Les consolidés,* Sorte de fonds anglais. *Les consolidés sont en hausse, ont baissé à la dernière bourse.*

CONSOMMATEUR. s. m. T. de Théologie, Celui qui perfectionne. Il ne s'emploie que dans certaines phrases consacrées. Jésus-Christ *est l'auteur et le consommateur de notre foi.*

Consommateur, se dit, en Économie politique, de Ceux qui achètent des marchandises pour leur usage, et non pour les revendre. Souvent, c'est par opposition à *Producteur* qu'on l'emploie. *Les producteurs et les consommateurs. Les producteurs sont aussi consommateurs. La concurrence des producteurs est avantageuse aux consommateurs.*

Il se dit aussi de Ceux qui boivent, mangent, font de la dépense dans un café, dans un restaurant. *À partir d'une certaine heure, les cafés ne reçoivent plus de consommateurs.*

CONSOMMATION. s. f. Action de consommer, achèvement, accomplissement, perfection. *La consommation d'un ouvrage. La consommation d'une affaire. La consommation d'un sacrifice.*

Il se dit, en Matières bénéficiales, de L'action par laquelle un patron, laïque ou ecclésiastique, consomme le droit qu'il a de nommer à un bénéfice. *Les provisions d'un bénéfice font pour cette fois la consommation du droit de collateur.*

La consommation des siècles, des temps, La fin des siècles, la fin du monde.

La consommation du mariage, L'union charnelle des époux après la cérémonie nuptiale.

Consommation, se dit aussi de L'action de se servir des choses qui se détruisent par l'usage. *Grande consommation de bois, de blé, de sel. La production s'accroît en raison de la consommation. Je n'ai dans ma cave que le vin nécessaire à ma consommation. Impôt sur les consommations. Droits de consommation.*

Il se dit quelquefois de La vente, du débit des marchandises. *Quand le commerce ne va pas, les marchands disent qu'il n'y a pas de consommation.*

Il se dit aussi, dans une acception vulgaire, de Ce que l'on a bu ou mangé dans un café. *Jouer, payer la consommation.*

CONSOMMÉ. s. m. Bouillon fort succulent d'une viande extrêmement cuite. *Bon consommé. Faire un consommé. Prendre un consommé. Il ne vit que de consommés. Un consommé de perdrix. Un consommé de chapon.*

CONSOMMER. v. a. Acheter, accomplir, mettre en sa perfection. *Consommer un ouvrage, une affaire. Dieu consomma en six jours l'ouvrage de la création. Consommer un sacrifice.* On dit dans un sens analogue, *Consommer un crime.*

En Jurispr., *Consommer son droit*, se dit Quand le droit qu'on a en quelque chose a eu son effet. *Ce collateur a consommé son droit par la nomination d'un tel. Le droit de retrait d'un seigneur était consommé quand il avait reçu ses lods et ses ventes.*

Faire consommer de la viande, La faire tellement cuire, que presque tout le suc, toute la substance soit dans le bouillon. *Prenez une rouelle de veau, un chapon, etc., et faites consommer tout cela.*

Consommer, se dit aussi en parlant Des choses qui se détruisent par l'usage, comme vin, viande, bois, et toutes sortes de pro-

visions. *Consommer des denrées. Consommer des fourrages. Consommer des provisions de bouche.* Il se dit quelquefois absolument. *On consomme beaucoup dans cette maison. Les peuples civilisés consomment plus que les autres, parce qu'ils produisent davantage.*

Il se dit, à peu près dans le même sens, en parlant D'une chose qui exige, pour sa préparation, pour son assaisonnement, une quantité assez considérable d'une autre chose. *Ces confitures consomment beaucoup de sucre.*

CONSOMMÉ, ÉE. part. passé. *Une soupe bien consommée,* Qui a cuit longtemps.

Il signifie adjectivement, Parfait. *Sagesse consommée. Prudence consommée. Vertu consommée. Science consommée.*

Il signifie de même, en parlant Des personnes, Très savant, fort expérimenté. *Un homme consommé en science, en toute sorte de sciences. Être consommé dans un art. Un général consommé. C'est un courtisan consommé.*

CONSOMPTIF, IVE, adj. T. de Médec. Il s'est dit autrefois Des caustiques propres à consumer les chairs, etc.

Il s'employait comme substantif, au masculin. *Un consomptif.*

CONSOMPTION. s. f. Action d'être consumé. *La victime fut brûlée jusqu'à l'entière consomption. La consomption des espèces sacramentelles, dans l'eucharistie.* Dans ce sens, il s'est dit aussi pour *Consommation. Il se fait une grande consomption de bois dans ce fourneau.* Cette acception a vieilli.

Il se dit plus ordinairement d'Un amaigrissement progressif qui précède la mort dans la plupart des maladies chroniques, et surtout dans la phtisie pulmonaire. *Tomber en consomption. État de consomption. Consomption dorsale. Fièvre de consomption. Être malade de consomption,* se dit abusivement D'une personne qui dépérit.

CONSONANCE. s. f. T. de Musiq. Accord de deux sons entendus simultanément, et dont l'union plaît à l'oreille. *Il y a des consonances parfaites et des consonances imparfaites : les parfaites sont l'unisson, la quinte et l'octave ; les imparfaites sont la tierce et la sixte.*

Il signifie aussi, Uniformité, ressemblance de son dans la terminaison des mots. *Les rimes sont des consonances. Dans la prose, on évite les consonances de mots. Une consonance choquante.*

CONSONANT, ANTE. adj. T. de Musiq. Qui donne, qui produit une consonance ; ou Qui est formé par des consonances. *Intervalle consonant. Accord consonant.*

Mots consonants, Mots qui ont une terminaison semblable. On dit aussi, *Terminaisons consonantes.*

CONSONNE. adj. des deux genres. Il se dit De toutes les lettres de l'alphabet qui n'ont point de son par elles-mêmes, et qui ne peuvent se prononcer qu'étant jointes à des voyelles. *L'alphabet est composé de lettres voyelles et de lettres consonnes. Le* j *se nommait autrefois* i *consonne.*

Il est beaucoup plus usité comme substantif féminin. *Les voyelles et les consonnes.* B, c, d, *sont des consonnes. L'x est une consonne double qui équivaut souvent à* ks. *Quand une consonne est redoublée au milieu d'un mot, on n'en prononce ordinairement qu'une seule, comme dans* Abbé, connaître, dictionnaire.

CONSORTS. s. m. pl. T. de Pratique. Ceux qui ont intérêt avec quelqu'un dans un procès, dans une affaire civile, etc. *On l'a condamné lui et ses consorts à payer solidairement.*

Il se dit quelquefois, dans le langage ordinaire, de Ceux qui sont liés à un chef de parti, de cabale ; et alors il se prend toujours en mauvaise part. *Un tel et consorts.*

CONSOUDE. s. f. T. de Botan. Genre de plantes, dont une espèce, la *Grande consoude* ou *Consoude officinale,* est employée en médecine contre les hémorragies et les diarrhées. *Sirop de grande consoude.*

CONSPIRANT, ANTE. adj. Qui concourt à produire un même effet. *Des mouvements alternativement conspirants et contraires.* En Mécanique, *Puissances conspirantes,* Celles qui, agissant sous la même direction, concourent à produire le même effet.

CONSPIRATEUR. s. m. Celui qui conspire pour quelque mauvais dessein. Il ne se dit guère que de Celui qui conspire contre le prince, contre l'État, contre les personnes publiques. *C'était un des conspirateurs. C'est un conspirateur.*

Il s'emploie aussi quelquefois au féminin, et alors il est souvent pris adjectivement. *Une pensée, une humeur conspiratrice.*

CONSPIRATION. s. f. Conjuration, dessein formé secrètement par plusieurs personnes contre l'État, contre les puissances auxquelles on doit obéir. *Grande, dangereuse, horrible conspiration. Conspiration contre l'État, contre la vie du prince. Ourdir, tramer, faire, machiner, former une conspiration. Il est le chef, l'auteur, l'âme de la conspiration. Découvrir une conspiration.*

Il se dit aussi De quelques affaires particulières, et se prend presque toujours en mauvaise part. *Il y a une conspiration contre vous. On a fait une conspiration pour lui enlever cette place, pour le porter à cette place.*

CONSPIRER. v. n. Être unis d'esprit et de volonté pour quelque dessein bon ou mauvais. *Conspirer unanimement. Ils conspirent tous à même fin. Ils conspirent au bien public. Ils conspirent ensemble pour rétablir l'ordre et la justice. Tout le monde conspire à l'élévation, à la ruine, à la destruction de... Ils conspirèrent ensemble pour s'opposer à ses progrès. Ils ont conspiré contre le prince, contre l'État.*

Il se dit figurément Des choses qui contribuent au même effet. *Tout conspirait à la gloire du monarque, à la félicité de l'État. Tous les événements de cette année ont conspiré au bonheur de l'empire. Tout conspire à mon bonheur. Tout conspirait à me nuire. Tout conspire contre lui, contre ses intérêts. Tout conspire en sa faveur, tout conspire pour lui. Mes désirs conspiraient avec les vôtres.*

Il est aussi verbe actif. *Ils ont conspiré la ruine de l'État. Il a conspiré ma mort, conspiré ma perte.*

CONSPIRER, quand il est dit absolument, signifie toujours, Faire une conspiration contre l'État ou contre le prince. *Le gouvernement eut avis que l'on conspirait dans cette ville.*

CONSPIRÉ, ÉE. part. passé.

CONSPUER. v. a. Cracher sur quelque chose. Il ne s'emploie qu'au figuré, pour dire, Mépriser d'une façon marquée. *On le conspua partout où il osa se montrer. Cet ouvrage a été honni et conspué.* Il est familier.

CONSPUÉ, ÉE. part. passé. *Un auteur conspué.*

CONSTABLE. s. m. Titre de certains officiers de police en Angleterre. *Le constable d'une paroisse.*

CONSTAMMENT. adv. Avec constance, fermeté, persévérance. *Souffrir constamment. Aimer constamment. S'attacher constamment à quelque chose. Suivre constamment un dessein. Nier constamment un fait. Soutenir constamment ce qu'on a avancé.*

Il signifie aussi, Invariablement, toujours. *Les astres suivent constamment la route qui leur fut tracée. Il a été constamment heureux. On l'a vu constamment se dévouer au bien public.*

Il signifie encore, Certainement, indubitablement, assurément. *Je ne sais pas s'il a fait telle chose, mais constamment il a dit... Cette nouvelle est constamment vraie.* Ce sens vieillit.

CONSTANCE. s. f. Vertu par laquelle l'âme est affermie contre les choses qui sont capables de l'ébranler, telles que la douleur, l'adversité, les tourments, etc. *Grande, belle, rare, admirable, merveilleuse, invincible, inébranlable constance. Montrer, témoigner, faire paraître sa constance, de la constance. S'armer de constance. Opposer sa constance à la douleur, à la fortune, etc. Souffrir, endurer avec constance. Il a eu bien de la constance. Rien ne peut lasser, ébranler sa constance. La fortune a exercé, a éprouvé la constance de ce philosophe. La constance affermit l'homme, soutient l'homme contre les adversités.*

Il signifie quelquefois, Persévérance. *Il a poursuivi ce dessein avec beaucoup de constance. Il faut qu'il ait eu bien de la constance pour ne point se lasser pendant un si long temps. Travailler avec constance. Sa constance dans le mal me désespère. Aimer avec constance. La constance de son amour, de son amitié. Il n'a point de constance en amour. La constance d'un amant.*

Il se dit quelquefois, familièrement, en parlant D'une personne qui supporte un désagrément avec beaucoup de patience, ou qui met une persévérance opiniâtre à ce qu'elle fait. *Il faut que vous ayez bien de la constance pour supporter tant de caprices. Il attend depuis ce matin à cette porte, quelle constance ! C'est la sixième fois que vous recommencez ! vous avez de la constance.*

CONSTANT, ANTE. adj. Qui a de la constance, de la fermeté dans le malheur, dans les douleurs. *Il a montré une âme constante dans les plus grands revers. Constant dans les tourments. Constant dans ses maux. Il est ferme et constant dans l'adversité.*

Il signifie encore, Persévérant, qui ne change pas. *Il est constant dans ses desseins, dans son travail. Constant dans la foi. Constant en amour, dans son amour. Un cœur constant. Une constante volonté. Une ferme et constante résolution. Il a l'esprit très constant.*

Il se dit figurément Des choses qui demeurent toujours ou longtemps en même état. *Fortune fixe et constante. Bonheur constant. Constante prospérité. État constant et immuable. Tout change en ce monde, il n'y a rien de constant. Santé constante. Tradition constante.*

Vents constants, Vents qui soufflent toujours dans la même direction, tels que les vents alizés et les moussons.

En Géom., *Quantités constantes,* Quan-

tités qui demeurent toujours les mêmes ; par opposition Aux quantités variables, qui changent continuellement.

CONSTANT, signifie aussi, Certain, indubitable. *Il n'en faut pas douter, la chose est constante, très constante. Le fait est constant. Il demeure constant que... Il est très constant que... Cela est constant, passe pour constant. On me l'a donné pour constant. C'est une vérité constante parmi les philosophes, parmi les publicistes, etc.*

CONSTATATION. s. f. Action de constater ; La chose constatée. *Les constatations de l'expert. La constatation d'un fait. Les constatations du procès-verbal. La constatation des naissances, des décès.*

CONSTATER. v. a. Établir la vérité d'un fait par des preuves certaines, s'en assurer. *Il faut constater ce fait avant que d'en tirer aucune induction. Je veux constater le fait.*

Il signifie aussi, Recueillir, consigner une chose dans un acte fait avec solennité. *Constater une chose par procès-verbal. Les changements qu'on fait à un contrat de mariage doivent être constatés par acte notarié.*

Il se dit également Des actes, des écrits qui font foi de quelque chose. *Toutes les pièces de la procédure constatent que...*

CONSTATÉ, ÉE. part. passé. *C'est un fait bien constaté. Il est constaté par un grand nombre de pièces, de preuves, d'expériences.*

CONSTELLATION. s. f. (On prononce les deux L.) Assemblage d'un certain nombre d'étoiles fixes, auquel on a supposé une figure, soit d'homme, soit d'animal, et donné un nom, pour le distinguer des autres assemblages de même espèce. *Les astronomes ont divisé le ciel en différentes constellations. L'influence que les astrologues attribuaient aux constellations sur les destinées humaines. Les douze constellations qui composent le zodiaque fixe. La constellation de la Vierge, du Taureau, etc.*

Fig., *Être né sous une heureuse, sous une malheureuse constellation*, Être habituellement heureux ou malheureux dans les vicissitudes de la vie.

CONSTELLÉ, ÉE. adj. (On prononce les deux L.) T. d'Astrologie. Qui est fait sous l'influence supposée de certaine constellation, ou qui en porte la marque, la figure. *Anneau constellé. Pierre constellée. C'est une superstition de l'astrologie, que d'attribuer des vertus à des anneaux constellés.*

Il signifie aussi Qui est parsemé d'étoiles. *Les cieux constellés.*

CONSTER. v. n. impersonnel. Être évident, être certain. Il ne s'emploie guère qu'au Palais, où l'on dit : *Il conste de cela. Il conste par tel acte que...*

CONSTERNATION. s. f. Étonnement accompagné d'abattement de courage. *Grande, profonde consternation. Consternation générale. Cela causa une telle consternation dans les esprits, dans la ville, que... Cette perte fut suivie d'une consternation universelle. Sa famille était dans la dernière consternation.*

CONSTERNER. v. a. Frapper d'étonnement, et abattre le courage. *Cette nouvelle consterna les esprits. Cette perte les a tous consternés. Il fut tellement consterné de cette mort, que...*

CONSTERNÉ, ÉE. part. passé. *Vous me voyez consterné. Air consterné. Visage consterné.*

CONSTIPATION. s. f. État de celui qui est constipé. *Une si longue constipation est dangereuse.*

CONSTIPER. v. a. Resserrer le ventre de telle sorte qu'on ne peut aller librement à la selle. *Ces fruits-là, ces sortes de viandes constipent ceux qui en mangent,* ou absolument, *constipent.*

CONSTIPÉ, ÉE. part. passé. *Il est constipé, toujours constipé.*

CONSTITUANT, ANTE. adj. Terme didactique. Il se dit Des choses qui en constituent d'autres, qui entrent dans leur composition. *Parties, molécules constituantes.*

CONSTITUANT, en style de notaire, se dit D'une personne qui constitue procureur, qui donne procuration ; ou D'une personne qui crée, qui établit une rente, etc., en faveur de quelqu'un. *En outre, ledit sieur constituant, ladite dame constituante lui a donné pouvoir de... a déclaré...* On le dit aussi substantivement, *Le constituant.*

Assemblée constituante, Assemblée qui a mission de faire une constitution. Ce nom fut donné pour la première fois aux états généraux de 1789, formés en assemblée nationale.

CONSTITUANT, se dit quelquefois substantivement d'Un membre d'une assemblée constituante. *Un constituant.*

CONSTITUER. v. a. Composer un tout. Il se dit De deux ou plusieurs choses unies ensemble pour former un tout comme en étant les parties. *L'âme et le corps constituent l'homme. La matière et la forme constituent le corps physique. Quelques observations isolées ne constituent pas une science.*

Il se dit également en parlant De ce qui fait l'essence d'une chose. *Cette action ne constitue point un délit. Ce qui constitue le poème dramatique, c'est...*

CONSTITUER, signifie aussi, Faire consister. *Les philosophes constituent l'essence de l'homme dans la raison. Ils constituent le souverain bien dans la vertu.* Dans ce sens, il est du langage didactique et il a vieilli.

Il signifie encore, Établir, mettre. *Je l'ai constitué mon procureur. Constituer avoué. Il est constitué en dignité. Qui vous a constitué juge ? Cette résistance les constitue en état de rébellion. Constituer en état de suspicion.* On l'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Se constituer juge dans sa propre cause. Se constituer partie civile dans un procès criminel.*

En termes de Palais, *Constituer quelqu'un prisonnier*, Le mettre en prison. On dit aussi avec le pronom personnel, *Se constituer prisonnier*, Se rendre en prison.

Constituer quelqu'un en frais, en dépense, Être cause qu'il fait des frais, des dépenses.

Constituer une rente, une pension, Créer une rente, une pension. *Il m'a constitué une rente de tant, sur le plus clair de son bien. Il a constitué à son fils une pension de telle somme, pour lui tenir lieu d'aliments.*

Constituer une dot, constituer telle somme, tel héritage en dot, Établir une dot, assigner une dot sur tels deniers, sur tel héritage.

CONSTITUER, signifie aussi, Organiser, former. *Constituer une société commerciale.*

Il se dit encore en parlant D'une assemblée dont on a vérifié les pouvoirs et nommé le bureau. *L'assemblée est constituée.*

Il s'emploie dans ce sens avec le pronom personnel. *Les députés du tiers état se constituèrent en assemblée nationale. L'assemblée s'est constituée.*

CONSTITUÉ, ÉE. part. passé. *Un tout constitué de telles et telles parties. Un homme constitué en dignité. Tout son bien est en rentes constituées.*

Les autorités constituées, les corps constitués, Établis par la constitution ou les lois du pays.

Être bien ou *mal constitué, avoir le corps bien* ou *mal constitué*, Être de bonne ou de mauvaise complexion, être bien ou mal conformé au dedans.

Fig., *État, gouvernement bien constitué*, Auquel de bonnes lois assurent de la stabilité.

CONSTITUTIF, IVE. adj. Qui constitue essentiellement une chose. *La divisibilité est une propriété constitutive de l'étendue.*

Il se dit, en Jurisprudence, Des actes qui établissent un droit. *Titre constitutif de propriété.*

CONSTITUTION. s. f. Composition. *La forme et la matière entrent essentiellement dans la constitution des corps.*

La constitution de l'air, ou *La constitution atmosphérique*, L'état de l'air.

CONSTITUTION, signifie aussi, L'ordre et l'arrangement des parties d'un tout *La constitution des parties du corps humain. La constitution du monde.*

Il se dit particulièrement Du tempérament, et de la complexion du corps humain. *Bonne, forte constitution. Constitution robuste. Constitution délicate. Il est de bonne constitution, de mauvaise constitution.*

CONSTITUTION, se dit figurément de la forme d'un gouvernement. *La constitution de l'État monarchique exige que, etc.*

Il se dit également d'Une charte ou loi fondamentale qui détermine la forme du gouvernement, et qui règle les droits politiques des citoyens. *Donner, établir une constitution. La France a eu successivement plusieurs constitutions. La constitution. Violer la constitution. La constitution anglaise. La constitution américaine.* On dit quelquefois, au pluriel, *Les constitutions d'un État*, L'ensemble, le recueil de ses lois fondamentales.

Constitution civile du clergé, Organisation du clergé français, décrétée par l'assemblée constituante, le 12 juillet 1790.

CONSTITUTION, signifie dans une acception plus étendue, Ordonnance, loi, règlement. On ne le dit guère qu'en parlant De législation ancienne, ou en matière ecclésiastique. *Les constitutions des empereurs. Les constitutions impériales. Les constitutions canoniques. La constitution* ou *bulle* Unigenitus. *Constitutions apostoliques. Les constitutions d'un ordre religieux. Faire des constitutions. Enfreindre, violer les constitutions. La constitution de tel empereur porte que...*

CONSTITUTION, se dit encore de L'établissement, de la création d'une rente, d'une pension ; et Les rentes mêmes s'appellent des *Constitutions. Constitution de rente. Un contrat de constitution. Il a pour cent mille francs de constitutions. Il a mis la plus grande partie de son bien en constitutions.* On dit dans un sens analogue, en Jurisprudence, *Constitution de dot.*

En termes de Pratique, *Constitution d'avoué*, Déclaration que tel avoué occupera pour telle partie, dans un procès. *Cette assignation est nulle, on y a omis la constitution d'avoué. Donner acte à un avoué de sa constitution, lorsqu'elle est faite à l'audience.*

CONSTITUTIONNALITÉ. s. f. Qualité de ce qui est constitutionnel. *La constitutionnalité d'une loi, d'une ordonnance.*

CONSTITUTIONNEL, ELLE. adj. Qui

est soumis à une constitution. *Gouvernement constitutionnel. Monarchie constitutionnelle. Roi constitutionnel.*

Il signifie également, Propre au gouvernement constitutionnel, ou Conforme à la constitution de l'État. *Les formes constitutionnelles. Cet acte n'est pas constitutionnel. La conduite de ce ministre n'est guère constitutionnelle.*

Il signifie quelquefois, Qui est partisan de la constitution. *Le parti constitutionnel.* Dans ce sens, on l'emploie quelquefois comme substantif. *Tous les vrais constitutionnels pensent ainsi.*

CONSTITUTIONNEL, en Médecine, se dit Des affections qui tiennent à la constitution de l'individu. *Maladie constitutionnelle.*

CONSTITUTIONNELLEMENT. adv. D'une manière constitutionnelle. *Agir constitutionnellement.*

CONSTRICTEUR. adj. et s. m. T. d'Anat. Il se dit Des différents muscles dont l'action est de resserrer quelque partie. *Les muscles constricteurs. Les constricteurs du pharynx.*

CONSTRICTION. s. f. Terme didactique. Resserrement. On l'emploie surtout dans le langage médical.

CONSTRINGENT, ENTE. adj. Terme didactique. Qui resserre.

CONSTRUCTEUR. s. m. Celui qui construit, qui connaît l'art de construire. *Un bon, un savant constructeur. L'art du constructeur. Constructeur de vaisseaux. Ingénieur-constructeur.*

CONSTRUCTION. s. f. Action de construire. *On a interrompu la construction de cet édifice, de ce vaisseau. Navire en construction. Navire de construction anglaise. Chantier de construction* ou *de marine. La construction d'une machine. La construction d'un baromètre, d'un thermomètre, etc.*

Il se dit quelquefois Des édifices mêmes que l'on construit. *De vastes constructions vont être commencées. Faire de nouvelles constructions.*

Il signifie aussi, L'art de construire des édifices ou des navires. *Cet homme entend fort bien la construction.*

Il signifie encore, L'assemblage, la disposition des matériaux, des diverses parties d'un édifice, d'un navire, d'une machine, etc. *Bonne construction. La construction de ce palais est belle et solide. Ce pont est d'une construction parfaite. La construction de ce vaisseau ne laisse rien à désirer. La construction de cette machine est très ingénieuse.*

Il se dit quelquefois figurément, en parlant Des ouvrages d'esprit. *La construction de ce poëme n'est pas régulière, n'est pas heureuse.*

CONSTRUCTION, en termes de Géométrie, se dit de La figure qu'on trace, et des lignes qu'on tire pour résoudre un problème. On dit dans un sens analogue, *La construction d'une carte géographique.*

CONSTRUCTION, figurément, et en termes de Grammaire, signifie, L'arrangement des mots suivant les règles et l'usage de la langue. *Construction grammaticale, analytique, logique. La construction de cette phrase est fort bonne, est régulière, est vicieuse, louche. Construction elliptique. Cette construction est grecque, latine, etc. Il n'y a pas là de construction. Défaut, vice de construction.*

Faire la construction d'une phrase, ou simplement, *Faire la construction*, Disposer suivant l'ordre direct ou analytique, les mots d'une phrase qui renferme une inversion.

CONSTRUIRE. v. a. Bâtir, faire un édifice, un navire, etc. *Construire une maison, un palais. Il a fait construire deux pavillons. Construire un pont. Cela est construit avec de bons matériaux. Construire un vaisseau. Construire un bateau, une barque. Construire une machine.* On dit de même, *Construire un baromètre, un thermomètre, etc.*

En Géom., *Construire une figure*, La faire, la tracer. *Construire un polygone.* On dit de même, *Construire une carte géographique.*

Fig., *Construire un poëme, une pièce de théâtre*, Arranger, disposer toutes les parties d'un poëme, d'une pièce de théâtre. *Pour bien construire un poëme, il faut avoir beaucoup d'imagination et de jugement. Ce poëme a été construit avec beaucoup d'art. Cette pièce est mal construite.*

Construire une théorie, un système, Disposer toutes les parties d'une théorie, d'un système.

CONSTRUIRE, figurément et en termes de Grammaire, signifie, Arranger des mots suivant les règles et l'usage de la langue. *Construire une phrase. Cette période est bien construite.*

CONSTRUIT, ITE. part. passé.

CONSUBSTANTIALITÉ. s. f. T. de Théologie. Unité et identité de substance. *Les ariens niaient la consubstantialité du Fils avec le Père.*

CONSUBSTANTIATION. s. f. Il se dit chez les luthériens pour exprimer la manière dont ils entendent la présence réelle de JÉSUS-CHRIST dans l'eucharistie.

CONSUBSTANTIEL, ELLE. adj. T. de Théologie dont on se sert en parlant Des personnes de la Trinité, pour dire qu'Elles n'ont qu'une seule et même substance. *Les trois personnes de la Trinité sont consubstantielles. Le Fils est consubstantiel au Père, avec le Père.*

CONSUBSTANTIELLEMENT. adv. T. de Théologie. D'une manière consubstantielle. *Le Fils est consubstantiellement un avec le Père.*

CONSUL. s. m. L'un des deux magistrats qui avaient la principale autorité dans la république romaine, et dont les fonctions ne duraient qu'un an. *Créer, faire, élire des consuls. Continuer un consul. Il fut trois fois consul. Il fut nommé consul pour la troisième fois. En l'année où Cicéron et Antoine étaient consuls.*

Consul désigné, se disait Des consuls qui, nommés au mois de juillet, n'entraient en fonctions qu'au mois de janvier.

Consul subrogé, Consul nommé pour remplacer celui qui mourait ou cessait sa fonction avant la fin de l'année.

CONSUL, s'est dit, en France, Des trois magistrats suprêmes auxquels la constitution de l'an VIII avait confié le gouvernement de la république. *Premier consul. Le second et le troisième consul avaient seulement voix consultative. Consul à vie.*

CONSUL, se dit aussi, d'Un officier ou agent établi dans un port étranger, pour y exercer une certaine juridiction sur les négociants et les marins de la nation qu'il représente, pour y défendre leurs intérêts, etc. *Consul de France à Smyrne. Le consul d'Alep. Consul général. Consul français. Consul anglais. Vice-consul.*

CONSUL, dans certaines municipalités du royaume, se disait autrefois de Ceux qu'on appelait Échevins à Paris et ailleurs.

Il se disait à Paris, et dans quelques autres villes, de Juges pris parmi les marchands et les négociants, pour connaître sommairement de certaines affaires urgentes en matière de commerce. *Les consuls des marchands. Il fut assigné par-devant les consuls, par-devant les juges-consuls. Par sentence des consuls. Les tribunaux de commerce ont remplacé les juges-consuls.*

CONSULS, au pluriel, signifiait aussi, La juridiction, le tribunal des consuls. Dans cette acception, l'on disait: *Avoir une affaire aux consuls. Assigner aux consuls.*

CONSULAIRE. adj. des deux genres. Qui appartient aux consuls romains. *Dignité consulaire. Les faisceaux consulaires. Pouvoir consulaire. Les fastes consulaires.*

Famille consulaire, Celle où il y avait eu un consul romain. *Homme consulaire, personnage consulaire*, ou simplement, *Consulaire*, Celui qui avait été consul.

Provinces consulaires, Celles où l'on n'envoyait pour commandants que des personnes de dignité consulaire.

Gouvernement consulaire, Celui qui fut établi en France par la constitution de l'an VIII, et dans lequel l'autorité suprême était exercée par trois consuls.

CONSULAIRE, s'est dit aussi De ce qui appartenait aux juges-consuls. *La juridiction consulaire. La jurisprudence consulaire.*

CONSULAIREMENT. adv. À la manière des juges-consuls. *Demande jugée consulairement.*

CONSULAT. s. m. Dignité de consul. *Demander, briguer, obtenir le consulat. Le consulat était la première dignité dans la république romaine.*

Il signifie, par extension, Le temps pendant lequel on exerçait la charge de consul. *Sous le consulat, pendant le consulat d'un tel. Son consulat fut remarquable par...*

Il se dit absolument, en France, Du gouvernement consulaire, et Du temps pendant lequel ce gouvernement a existé. *L'établissement du consulat. Sous le consulat. À l'époque du consulat. Histoire du consulat.*

CONSULAT, se dit encore de La charge de consul dans un port étranger. *Il a obtenu le consulat d'Alexandrie, le consulat de New-York. Consulat général. Le consulat de telle ville a été supprimé.*

Il se dit également Du lieu où demeure un consul, où il a ses bureaux. *Aller au consulat d'Angleterre. La chancellerie d'un consulat.*

CONSULAT, s'est dit également de L'emploi des officiers municipaux qui portaient le nom de Consuls.

CONSULTANT. adj. m. Qui donne avis et conseil. Il s'emploie principalement dans ces deux dénominations : *Avocat consultant*, Celui qui ne plaide pas, qui donne seulement son avis et son conseil par écrit sur les affaires litigieuses. *Médecin consultant*, Celui qui donne des conseils aux malades, sans les suivre habituellement dans le cours de leurs maladies.

Il s'emploie aussi comme substantif. *Un tel était au nombre des consultants.*

Il signifie quelquefois, dans une acception contraire, Celui qui consulte, qui demande conseil à un avocat, à un médecin. *Les consultants ont telle voie pour attaquer l'acte qu'on leur oppose. L'incommodité dont le consultant se plaint, ne peut point avoir de suites fâcheuses.*

CONSULTATIF, IVE. adj. Que l'on consulte ; qui est institué pour donner des avis,

des conseils sur certaines matières. *Comité consultatif de l'artillerie. Comité consultatif et permanent d'administration. Chambres consultatives de commerce.*

Avoir voix consultative, Avoir le droit de dire son avis, mais sans que cet avis soit compté dans les délibérations. *Les évêques ont voix délibérative dans les conciles; mais les docteurs n'y ont que voix consultative.*

CONSULTATION. s. f. Conférence que l'on tient pour consulter sur quelque affaire, ou sur une maladie. *Grande, longue consultation. La maladie est grave, on doit faire une consultation. Ils furent longtemps en consultation. Les médecins n'ont rien résolu après une longue consultation. Les avocats sont entrés en consultation. Il lui faut tant pour sa consultation, pour son droit de consultation.*

Au Palais, *Le banc des consultations, la chambre des consultations, le pilier des consultations*, se disait autrefois Des lieux où l'on trouvait les avocats consultants, et où l'on allait pour avoir leurs avis.

Consultation, signifie aussi, L'avis par écrit que les avocats ou les médecins donnent touchant l'affaire, touchant la maladie sur laquelle on les consulte. *Mémoire à consulter et consultation pour un tel. J'ai produit, j'ai fait voir la consultation de cet avocat, de ce médecin. Il a signé sa consultation.*

Il se dit quelquefois, au contraire, Du mémoire à consulter. *Cet avocat n'a pas encore répondu à ma consultation.*

CONSULTER. v. a. Prendre avis, conseil ou instruction de quelqu'un. *Consulter l'oracle. Consulter les devins. Consulter les avocats. Consulter les médecins. Il consulta les experts. Il a consulté les docteurs, consulté les casuistes sur ces points-là. Mémoire à consulter.* On l'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Se consulter soi-même. Je n'ai rien à vous dire là-dessus, c'est à vous à vous consulter. Vous êtes-vous bien consulté? Irai-je ou n'irai-je pas? je me consulte. Il se consulte avant de répondre.*

Fig. et fam., *Consulter son chevet*, Se donner le temps de délibérer sur une chose, passer la nuit avant que de se déterminer.

Consulter, se dit aussi en parlant Des choses qu'on examine pour y chercher des éclaircissements, des indices, etc. *Consulter les astres. Consulter ses livres. Consulter les faits. Consulter les auteurs. J'ai consulté tous les historiens. Consultons l'histoire. Ce chien semble consulter les yeux de son maître, et vouloir deviner sa pensée.*

Fig., *Consulter le miroir, consulter son miroir*, Se regarder, s'ajuster au miroir.

Consulter, se dit encore figurément, tant au sens physique qu'au sens moral, en parlant Des choses qui peuvent inspirer ou régler nos déterminations. *Ne consulter que la justice. Consulter sa conscience. Consulter ses forces. Consulter son devoir. C'est un homme qui ne consulte que ses intérêts, que son goût, que sa passion, etc. Il part, sans consulter le péril qui le menace.*

Consulter, employé absolument, signifie, Conférer ensemble, délibérer. *Ils consultèrent ensemble. Il en veut consulter avec ses amis. Les avocats ont consulté sur cette affaire. Les médecins ont consulté sur sa maladie. Il consulta très longtemps avant de se décider.*

Consulter, se dit aussi en parlant De la chose sur laquelle on prend conseil. *Consulter une affaire, une maladie. Cette affaire a été consultée aux meilleurs avocats. Cette maladie a été consultée aux plus grands médecins.* Ce sens vieillit.

Consulté, ée. part. passé.

CONSULTEUR. s. m. Il ne s'emploie que dans cette dénomination, *Consulteur du saint-office*, Docteur commis par le pape, pour donner son avis sur quelques matières qui regardent la foi ou la discipline. *Plusieurs consulteurs du saint-office ont donné leur avis sur cette question.*

CONSUMANT, ANTE. adj. Qui consume. *Un feu consumant.*

CONSUMER. v. a. Détruire, user, réduire à rien. *Le feu consuma ce grand édifice en moins de deux heures. La victime fut consumée par le feu. Ce flambeau sera bientôt entièrement consumé. Le temps consume toutes choses. La rouille consume le fer. Cette maladie le consume. Il consume tout son bien en débauches. Il a consumé tout son patrimoine.*

Il se dit particulièrement Des affections, des sentiments pénibles qui, à la longue, font tomber dans le dépérissement. *Les ennuis, les chagrins le consument. Être consumé de regrets. Un feu secret la consume lentement.*

Il signifie aussi, Employer sans réserve. *J'ai consumé tout mon temps à cet ouvrage. Ils consument leur vie dans ces pénibles travaux.*

Consumer, avec le pronom personnel, signifie, Dissiper son bien, détruire sa santé, épuiser ses forces, etc. *Il se consume en procès, en dépenses, etc. Il se consume de tristesse et d'ennui. Se consumer en regrets, en efforts inutiles. Se consumer dans les austérités.*

Il signifie quelquefois, Employer son temps et sa peine à faire une chose difficile ou futile. *Se consumer sur un ouvrage. Ils se consument en de vains débats.*

Absol., *Cet homme se consume*, Il dépérit, soit par le travail, soit par le chagrin, soit par quelque cause intérieure et active.

Consumé, ée. part. passé. *Consumé de veilles, de travaux, d'austérités.*

CONTACT. s. m. (Les deux consonnes finales se prononcent.) Action ou état de deux corps qui se touchent. *Le contact de deux corps. Point de contact. Il y a des maladies qui se communiquent par le contact. Contact médiat. Contact immédiat.*

Il s'emploie quelquefois, au figuré, dans le sens de Liaison, relation. *Dès que le commerce eut mis ces peuples en contact avec les nations civilisées. Il changea vite au contact du monde. Une haine commune était pour eux un point de contact.*

CONTAGIEUX, EUSE. adj. Qui se prend et se communique par contagion. *Une fièvre contagieuse. Un mal contagieux. La peste est une maladie contagieuse.*

Il signifie aussi, Qui sert à la contagion, qui la favorise. *Principe contagieux. Air contagieux.*

Il se dit, figurément, Du vice, de l'erreur, de la rébellion, de l'hérésie, et de toutes les choses moralement mauvaises ou fâcheuses qui se communiquent par la fréquentation ou par l'exemple. *Une erreur contagieuse. Un vice, un exemple contagieux. Tout le monde le fuit, on dirait que son malheur est contagieux.*

Il se dit quelquefois, dans une acception analogue, De certaines choses qui n'ont rien de pernicieux. *Le rire est contagieux. L'enthousiasme est contagieux.*

CONTAGION. s. f. Communication d'une maladie par le contact médiat ou immédiat. *Ce mal se prend par contagion.*

Il se dit aussi d'Une maladie qui se communique par contagion, et surtout de La peste. *Grande contagion. Il y a de la contagion en tel pays. La contagion est dans telle ville. Les ravages de la contagion. La contagion a dépeuplé cette contrée. Pendant la contagion. Il est malade de la contagion.*

Il se dit figurément, dans l'un et dans l'autre sens, De toutes les mauvaises choses qui se communiquent par la fréquentation ou par l'exemple. *La contagion des mauvaises mœurs. La contagion du vice, de l'hérésie. Cette manie est une véritable contagion.*

CONTAMINATION. s. f. Souillure. *Contamination légale. Suivant la loi de Moïse, il y avait plusieurs sortes de contaminations.* Il est vieux.

CONTAMINER. v. a. Souiller. *Dans la loi de Moïse, ceux qui touchaient les morts, qui mangeaient des animaux qu'elle avait déclarés immondes, étaient contaminés.* Il est vieux.

Contaminé, ée. part. passé.

En termes de Médecine, *Objets contaminés*, Objets qui peuvent communiquer une maladie contagieuse. *Localités contaminées*, Localités où règne une maladie contagieuse.

CONTE. s. m. Il se dit, en général, d'Un récit d'aventures imaginaires, soit qu'elles aient de la vraisemblance ou qu'il s'y mêle du merveilleux. *Contes de fées. Les contes arabes. Les contes de Boccace, de la Fontaine, etc. Contes en vers, Contes en prose. Dire, faire un conte. Réciter un conte. Un conte bien long. Un conte divertissant, agréable, ennuyeux, etc. Un vieux conte. Ce n'est pas une histoire véritable, c'est un conte.*

Fam., *Conte de bonne femme, conte de vieille, contes d'enfants, contes de ma mère l'oie, conte de la cigogne* ou *à la cigogne, conte de Peau-d'Âne, conte à dormir debout, conte bleu, conte borgne*, Fables ridicules et dépourvues de toute vraisemblance, telles que sont celles dont les vieilles gens entretiennent et amusent les enfants.

Conte, se dit aussi, familièrement, Des histoires plaisantes, vraies ou fausses, que l'on dit pour amuser, railler, médire, etc. *Le conte est véritable. C'est un conte fort plaisant. Un bon conte. Un mauvais conte. Faites-nous le conte de ce qui se passa. C'est un homme qui fait bien un conte. Il embellit, il enrichit, il enjolive, il brode un peu le conte. Vous oubliez telle particularité, elle est encore du conte. On fait d'étranges contes sur cet homme-là.*

Pop., *Conte gras*, Conte licencieux.

Conte, se dit encore Des discours mensongers ou sans vraisemblance qu'une personne tient à une autre, sérieusement ou par plaisanterie. *Ce sont des contes. Faire des contes. C'est un grand faiseur de contes. Il nous amuse ici avec ses contes. Il est venu me faire des contes pour m'engager à cela. N'écoutez pas cet homme, ce qu'il vous dit n'est qu'un conte fait à plaisir. Ce n'est qu'un conte en l'air. Ce n'est qu'un conte. Quel conte! je ne vous crois point.* Ironiquement, *Voilà un beau conte, de beaux contes!*

CONTEMPLATEUR, TRICE. s. Celui,

celle qui contemple. Il se dit surtout de Celui qui contemple de la pensée seulement. *Un contemplateur perpétuel. Un grand contemplateur. Contemplateur des merveilles de Dieu, des secrets de la nature.* Le féminin est peu usité.

CONTEMPLATIF, IVE. adj. Qui se plaît, qui s'attache à contempler de la pensée. *Homme fort contemplatif. Esprit contemplatif. Philosophie contemplative.*

Vie contemplative, Celle qui se passe presque toute dans la méditation, par opposition à La vie active. *S'adonner à la vie contemplative.*

CONTEMPLATIF, se dit quelquefois substantivement, surtout en parlant de Ceux qui se dévouent à la vie d'oraison et de méditation. *Les extases des contemplatifs.*

CONTEMPLATION. s. f. Action de contempler. *La contemplation des astres. Rester en contemplation devant un tableau. Il est en contemplation devant cette femme.*

Il se dit aussi d'Une profonde application de l'esprit à quelque objet, surtout aux objets purement intellectuels ou religieux. *La contemplation des choses divines. Une grande, une profonde, une perpétuelle contemplation.*

Il se dit encore d'Une certaine habitude d'esprit qui porte à rêver, à méditer. *Le goût de la solitude et de la contemplation.*

En contemplation, signifiait, dans les anciens contrats et traités, En considération. *Le père, en contemplation de cette alliance, de ce mariage, a cédé, a donné... Les deux princes, en contemplation de la paix, ont relâché de leurs prétentions.*

CONTEMPLER. v. a. Considérer attentivement, soit avec les yeux, soit par la pensée. *Il y a longtemps que je contemple cet homme sans pouvoir le reconnaître. Contempler un édifice, un tableau, etc. Contempler une belle femme. Contempler le ciel. Contempler les astres. Contempler les merveilles de la création. Contempler la vérité. Contempler la grandeur et les perfections de Dieu. Contempler les choses divines.*

CONTEMPLER, employé absolument et sans régime, se prend toujours dans la signification de Méditer. *C'est un homme qui passe sa vie à contempler.*

CONTEMPLÉ, ÉE. part. passé.

CONTEMPORAIN, AINE. adj. Qui est du même temps. *Les auteurs contemporains. Quelques savants prétendent qu'Hésiode a été contemporain d'Homère.*

Historiens contemporains, Ceux qui ont écrit les choses qui se sont passées dans leur temps. On dit en des sens analogues : *L'histoire contemporaine. Raconter les événements contemporains. Etc.*

CONTEMPORAIN, est aussi substantif. *Il fut le contemporain, elle fut la contemporaine de ces grands hommes. Ils sont contemporains. Combattre les préjugés de ses contemporains.*

CONTEMPORANÉITÉ. s. f. Existence de deux ou de plusieurs personnes, de deux ou de plusieurs choses, dans le même temps. *Plusieurs savants révoquent en doute la contemporanéité d'Homère et d'Hésiode. Quelques géologues soutiennent la contemporanéité de l'homme avec certaines espèces d'animaux fossiles.*

CONTEMPTEUR. s. m. (On prononce le P dans ce mot et le suivant.) Celui qui méprise. *Contempteur des dieux. Contempteur de la vertu.* Il s'emploie surtout dans le style soutenu.

CONTEMPTIBLE. adj. des deux genres. Vil et méprisable. *Il s'est rendu contemptible. C'est un homme vil et contemptible.* Il est vieux.

CONTENANCE. s. f. Capacité, étendue. *Ce navire est de la contenance de tant de tonneaux. Ce parc est de la contenance de cent arpents.*

CONTENANCE, signifie aussi, Le maintien, la posture, la manière de se tenir. *Bonne contenance. Mauvaise contenance. Contenance grave, sérieuse. Contenance fière, assurée. Contenance modeste. Contenance forcée, ridicule, étudiée. Contenance embarrassée. Être embarrassé de sa contenance. Il ne sait quelle contenance tenir, quelle contenance faire. On voyait à sa contenance qu'il méditait quelque trahison.*

N'avoir point de contenance, Ne savoir de quelle manière se tenir.

Perdre contenance, Cesser tout à coup d'avoir sa contenance naturelle, par l'embarras que l'on éprouve. *Il me regardait avec une obstination qui me fit perdre contenance.*

Porter quelque chose par contenance, Le porter seulement pour se donner bon air, pour avoir bonne grâce. *Une femme qui porte un éventail par contenance. Il porte cela par contenance.* On dit aussi, *Servir de contenance*, en parlant Des choses que l'on porte par contenance. *Son chapeau, sa canne lui sert de contenance.*

Fig., *Faire bonne contenance*, Témoigner de la résolution, de la fermeté. *Les ennemis faisaient bonne contenance.*

CONTENANT, ANTE. adj. Qui contient, qui renferme en soi. *Cette bouteille est la partie contenante, et la liqueur est la chose contenue.*

Il se prend aussi substantivement, au masculin. *Le contenant est plus grand que le contenu.*

CONTENDANT, ANTE. adj. Concurrent, compétiteur, qui dispute quelque chose avec un autre. Il n'est guère usité comme adjectif que dans ces locutions, *Les princes contendants, les parties contendantes.*

Il s'emploie plus ordinairement comme substantif, et se dit surtout au pluriel masculin. *Il y avait trois contendants. Les contendants qui aspiraient au prix de la course.*

CONTENIR. v. a. (Il se conjugue comme *Tenir.*) Comprendre dans certain espace, dans certaine étendue. *Ce vase contient tant de litres. Le setier de Paris contenait douze boisseaux. Cette salle de spectacle contient, peut contenir deux mille personnes. Ce parc, cette pièce de terre contient tant d'arpents. Un champ contenant tant de perches.*

Il se dit, à peu près dans le même sens, en parlant De livres, de traités, etc. *Ce volume contient quatre cents pages, contient tout Virgile. Son ouvrage contient vingt chapitres. Cette loi contient douze articles.*

Il se prend aussi dans le sens simple de Renfermer. *La bouteille ne contient presque plus rien. On lui a volé la cassette qui contenait son trésor. Ce parc contient une grande quantité de gibier. Sa lettre contenait les expressions les plus touchantes. Cette histoire contient des détails fort intéressants.*

Il se dit figurément, dans le même sens. *Ce livre contient toute la doctrine de Platon. Son ouvrage contient toutes les opinions de Gassendi, de Descartes. La définition doit contenir le genre et la différence. Ce précepte contient tous les autres. Sa réponse contient une horrible impiété. La charité contient toutes les vertus.*

CONTENIR, signifie quelquefois, Retenir dans certaines bornes. *Ces digues, ces levées ont été faites pour contenir la rivière dans son lit. Les gardes avaient peine à contenir la foule.*

Il s'emploie aussi figurément, dans ce sens. *Contenir quelqu'un dans le devoir, dans l'obéissance*, ou simplement, *Contenir quelqu'un. On a bien de la peine à contenir ce jeune homme. Contenir une soldatesque effrénée. Contenir des provinces qui menacent de se soulever.*

Contenir ses passions, Les réprimer. On dit de même, *Contenir son indignation, sa fureur, ses transports, etc.*

CONTENIR, avec le pronom personnel, signifie, Se retenir, s'empêcher de faire paraître quelque sentiment vif, et particulièrement sa colère. *Quand je l'entendis parler de la sorte, j'eus bien de la peine à me contenir. Peu s'en fallut qu'il ne s'emportât, néanmoins il se contint. Contenez-vous, on vous regarde.*

Il signifie aussi, Se modérer sur les choses qui peuvent être préjudiciables à la santé. *Tout le monde n'a pas la force de se contenir. Il est difficile de se contenir parmi tant d'occasions de péché. Les médecins lui ont défendu le vin, mais il a bien de la peine à se contenir. Il est plus facile de s'abstenir que de se contenir.*

CONTENU, UE. part. passé. *Une colère contenue. Sous ce calme apparent on sentait une colère contenue. Indignation, haine contenue. Style contenu.*

CONTENT, ENTE. adj. Qui a l'esprit satisfait. *Un homme content. Vivre content. Il a le cœur content. Il ne sera content que lorsqu'il vous aura vu. Il ne sera pas content qu'il ne vous ait vu. On ne l'avait jamais vue si contente. Avoir l'esprit content.*

Avoir l'air content, le visage content, Faire paraître sa satisfaction sur son visage.

Prov., *Il est riche, qui est content.*

Être content de quelqu'un, Être satisfait de lui, de son procédé, de sa conduite. *J'ai vu un homme bien content de vous. Vous devez être content de lui. Ce père est très content de son fils. Vous vous conduisez mal, je n'ai pas lieu d'être content.*

Être content de soi, Avoir le sentiment qu'on a bien agi, qu'on n'a pas de reproches à se faire.

Il signifie aussi, S'estimer beaucoup, être fort satisfait de soi-même. *Être bien content de soi-même, être content de sa personne, de sa petite personne.*

Être content de quelque chose, En éprouver de la satisfaction. *Il n'est pas content de votre procédé. Les ouvriers ne sont pas contents de leur payement. Il faut les rendre contents. Elle est contente de tout. N'être content de rien. Le public m'a paru assez content de cet opéra. Il est content de vous voir.* On dit dans le même sens, *Être content que... Je suis fort content que vous ayez réussi.*

Être content de quelque chose, signifie aussi, Ne rien désirer de plus ou de mieux. *Il est content de peu de chose. Il est content de sa fortune, de sa condition, de ses biens. Non content de l'avoir trahi, vous osez le calomnier.*

Être content de, signifie en outre quelquefois, Agréer, acquiescer, consentir. *Je suis content de faire telle chose, pourvu que vous... Je suis content de vous céder cette terre*

à la charge... Si vous voulez, j'en suis bien content. Ce sens est familier.

Il s'emploie substantivement dans cette phrase familière, *Avoir son content d'une chose,* En avoir autant qu'on en désire. Ironiquement, *Le voilà bien battu, il doit en avoir son content.*

CONTENTEMENT. s. m. Joie, plaisir, satisfaction. *Ses enfants lui donnent du contentement, lui donnent toutes sortes de contentements. Recevoir du contentement. Je vous donnerai contentement. Vous aurez contentement. Il n'a jamais de vrai contentement.*

Prov., *Contentement passe richesse,* Mieux vaut être pauvre et content, que riche et tourmenté d'inquiétudes.

Ce n'est pas contentement, Cela ne suffit pas, on ne saurait en être satisfait. *Vivre seul dans le plus beau séjour du monde, ce n'est pas contentement.*

CONTENTER. v. a. Satisfaire, rendre content. *Il faut peu de chose pour le contenter. Le peu de bien qu'il a le contente. Personne ne saurait le contenter. C'est un homme qui contente tous ceux qui ont affaire à lui. Contenter des ouvriers, des domestiques, en les payant bien. Contenter ses créanciers. Ces sortes de gens sont difficiles à contenter.*

Il signifie quelquefois, Apaiser quelqu'un en lui donnant, en lui accordant quelque chose. *Cet homme ira se plaindre partout, si on ne le contente.*

Il signifie aussi, Plaire, donner de la satisfaction à quelqu'un. *Ce jeune homme contente ses parents, contente bien ses maîtres. Jamais personne ne m'a pu contenter sur ce sujet. On ne saurait contenter tout le monde. Ces preuves, ces raisons ne sauraient me contenter, il m'en faut de plus solides.*

Il se dit également en parlant Des sens et des passions. *Cette musique ne contente pas l'oreille. Ce spectacle doit contenter vos yeux. Cette place a contenté son ambition. Rien ne saurait contenter son avarice. Contenter ses passions, ses appétits, ses désirs. Je n'ai pu contenter ma curiosité.*

Contenter, s'emploie souvent avec le pronom personnel. Ainsi on dit, dans le premier sens : *Il y a longtemps que je désire acheter cela, il faut enfin que je me contente. On pourrait se contenter à moins.*

Il signifie plus ordinairement, Être satisfait d'une chose, s'en accommoder, s'y tenir. *Se contenter de sa fortune. Contentez-vous de cela, je vous prie. Se contenter d'une honnête médiocrité. Il faut se contenter de ce qu'on a. Se contenter de peu. Je ne me contente pas de toutes ces raisons.*

Il signifie particulièrement, Ne vouloir ou ne pouvoir pas faire plus que ce qu'on a fait, en demeurer là. *Contentez-vous de la démarche que vous avez faite. Je me contente de lui avoir prêté de l'argent, et ne veux point le cautionner. Vous devriez vous contenter de lui avoir ôté son bien, sans en vouloir à son honneur. Contentez-vous de m'avoir trompé une fois. Ne vous contentez pas d'y être allé une fois, retournez-y jusqu'à ce que vous le trouviez.*

Contenté, ée. part. passé.

CONTENTIEUSEMENT. adv. Avec contention, avec dispute, avec débat. Il est peu usité.

CONTENTIEUX, EUSE. adj. Qui est en débat, qui est ou qui peut être disputé. *Un droit contentieux. Ce point est contentieux entre les théologiens, entre les philosophes. Affaire contentieuse.*

Il signifie aussi, Qui aime à disputer, à contester. *Cet homme a l'humeur contentieuse, l'esprit contentieux.*

Juridiction contentieuse, s'est dit autrefois de La juridiction des juges naturels et ordinaires, par opposition à La juridiction gracieuse.

Contentieux, se dit substantivement, dans un sens collectif, Des affaires contentieuses administratives en général. *Ce commis était chargé du contentieux au ministère de la guerre. Bureau du contentieux. Il y a, au conseil d'État, une section du contentieux.*

CONTENTIF. adj. m. T. de Chirurgie, qui ne s'emploie que dans cette locution, *Bandage contentif,* Bandage qui sert, soit à retenir les compresses sur les parties malades, soit à maintenir les parties déplacées ou fracturées dans la position qu'elles doivent conserver.

CONTENTION. s. f. Débat, dispute. *Il y a matière à contention. C'est une source de contention éternelle. Il est ennemi de toute contention. Il s'éleva, il y eut entre eux une vive contention.*

Il signifie aussi, Chaleur, véhémence dans la dispute. *Ils disputèrent de part et d'autre avec beaucoup de contention.* Ce sens vieillit.

Contention d'esprit, ou simplement, *Contention,* Grande, extrême application d'esprit. *Il travaille à cet ouvrage, il s'y applique avec une grande contention d'esprit, avec une grande contention. Une trop forte contention d'esprit, une trop forte contention peut altérer la santé.*

Contention, en termes de Chirurgie, se dit ordinairement de L'ensemble des moyens qu'on emploie pour maintenir une fracture ou une luxation qui a été réduite.

CONTENU. s. m. Terme didactique. Ce qui est renfermé dans quelque chose. *Le contenant est plus grand que le contenu.*

Il signifie aussi, dans le langage ordinaire, Ce que contient un écrit, un discours. *Le contenu de sa lettre. Le contenu d'un arrêt. Je vous en dirai le contenu.*

CONTER. v. a. Narrer, faire le récit d'une chose vraie ou fausse, sérieuse ou plaisante. Il se dit principalement De récits que l'on fait dans la conversation. *Conter une histoire. Conter des histoires. Conter des fables. Conter comment une chose s'est passée. Contez-nous, je vous en prie, ce que vous avez vu, ce qui s'est fait. Contez-nous-en les détails, les particularités. On conte que... J'ai ouï conter à un tel... Il m'a conté de fil en aiguille toute son affaire.*

Il se dit quelquefois, en poésie, Des plaintes que le poëte adresse aux objets inanimés. *J'irai conter ma peine aux rochers de ces bords.*

Il s'emploie aussi sans régime. *Les vieillards aiment à conter. Cet homme conte bien,* Il narre bien, il fait agréablement un récit.

Fam., *En conter de belles, conter des sornettes,* Dire des mensonges, ou des choses vaines et inutiles. *Vous venez m'en conter de belles! Allez ailleurs conter vos sornettes.* On dit dans le même sens : *Il nous en conte. Vous m'en contez. Que venez-vous me conter là? Etc.*

Prov. et fig., *Conter des fagots,* Conter des bagatelles, des choses frivoles, ou fausses et sans vraisemblance.

Fam., *Conter ses raisons à quelqu'un,* L'entretenir de ses affaires, de ses intérêts, lui expliquer les motifs de sa conduite qu'on a tenue. *Voyons, contez-moi vos raisons.* On dit aussi, *Conter ses petites raisons.*

Fam., *En conter à une femme,* Lui dire des douceurs, des galanteries. *Il en conte à une telle. Elle s'en laisse conter. Elle aime à s'en faire conter. Vous lui en voulez conter.* On dit dans le même sens, *Conter fleurettes à une femme.*

Conté, ée. part. passé. *Une histoire bien contée.*

CONTESTABLE. adj. des deux genres. Qui peut être contesté. *C'est une maxime, une opinion très contestable. Cela n'est pas contestable.*

CONTESTANT, ANTE. adj. Qui conteste en justice. *Les parties contestantes.*

Il se dit quelquefois en général. *Il fait mauvais vivre avec des esprits chagrins et contestants.*

Il se prend aussi substantivement. *Les contestants.*

CONTESTATION. s. f. Dispute, débat sur quelque chose. *Former une contestation. Il s'est élevé une contestation. Une terre qui est en contestation. Ils ont été longtemps en contestation. Avoir une contestation. Être en contestation sur quelque chose. Le sujet d'une contestation. Obtenir sans contestation. Contestation en justice. Il aime la contestation. Ce point, cet article est en contestation. On perdit le temps en vaines contestations.*

CONTESTE. s. f. Contestation, débat. *Ils sont en conteste.* Il est vieux et ne s'emploie guère que dans cette locution, *Sans conteste.*

CONTESTER. v. a. Refuser de reconnaître le droit qu'une personne prétend avoir à quelque chose. *Il me conteste ma qualité. On lui conteste cette succession, cette terre. Sa créance est contestée. Ce droit lui est contesté par un tel.*

Il signifie, par extension, Nier la justesse d'un principe, d'une maxime, la vérité d'un fait, etc. *Je conteste le fait. Contester une proposition. Contester la justesse d'une proposition.*

Il s'emploie quelquefois absolument, dans le sens de Débattre, disputer. *Ils ont longtemps contesté là-dessus. Je ne veux pas contester avec vous. Il se plaît à contester.*

Contesté, ée. part. passé. *Un article, un point, un fait contesté. Des droits contestés.*

CONTEUR, EUSE. s. Celui, celle qui fait un conte, des contes. Il se dit surtout d'Une personne qui a l'habitude de faire des contes en société. *Conteur agréable. Conteur ennuyeux.*

Il se dit quelquefois, absolument et familièrement, de Celui, de celle qui débite des faussetés ou des choses frivoles. *Ne croyez pas ce qu'il vous dit, ce qu'elle vous dit, c'est un conteur, c'est une conteuse.* Dans ce sens, on dit aussi, *C'est un conteur de sornettes, de chansons, de fleurettes, etc.*

Prov. et fig., *C'est un conteur de fagots,* se dit D'un homme qui conte des bagatelles, des niaiseries, ou des mensonges.

CONTEXTE. s. m. Le texte d'un acte public ou sous seing privé; l'ensemble que forment par leur liaison mutuelle les différentes dispositions ou clauses dont un acte est composé. *Les actes notariés doivent être écrits en un seul et même contexte.*

Il se dit, par extension, d'Un texte quelconque, considéré surtout par rapport à l'ensemble d'idées qu'il présente, ou au sens que certains passages empruntent de ce qui les précède ou de ce qui les suit. *Il résulte du contexte de l'article, que... Ce passage n'est obscur que parce qu'on l'a isolé de son contexte, du contexte.*

CONTEXTURE. s. f. Tissure, enchaînement de plusieurs parties qui forment un corps, un tout. *La contexture des os, des muscles, des fibres.*

Il signifie aussi, figurément, La liaison des diverses parties d'un ouvrage d'esprit. *La contexture d'un discours, d'un poëme.*

CONTIGU, UË. adj. Qui touche une chose sans qu'il y ait rien entre-deux. *Maisons, chambres contiguës. Deux jardins contigus. Ces deux provinces sont contiguës. Ma maison est contiguë à la vôtre.*

CONTIGUÏTÉ. s. f. État de deux choses qui se touchent. *La contiguïté de ces deux maisons. La contiguïté des provinces. Les os, dans les articulations mobiles, sont réunis par contiguïté.*

CONTINENCE. s. f. Empire qu'exerce sur lui-même celui qui s'abstient des plaisirs de l'amour. *Le don de continence. Continence perpétuelle. Vivre dans la continence. Garder la continence, la plus exacte continence. Observer la continence dans le mariage. La continence de Scipion.*

CONTINENT, ENTE. adj. Qui vit dans la continence. *Il est fort continent.*

En Médec., *Fièvre continente*, Fièvre qui est d'une intensité à peu près égale pendant toute sa durée.

CONTINENT. s. m. T. de Géographie. Il se dit Des deux plus vastes espaces de terre ferme que la mer entoure de tous les côtés. *Les géographes divisent ordinairement le monde entier en deux grands continents : celui de l'ancien monde, qui comprend l'Europe, l'Asie et l'Afrique ; et celui du nouveau monde, qui comprend l'Amérique méridionale et l'Amérique septentrionale. L'ancien continent. Le nouveau continent.*

Il se dit par analogie, Du vaste espace de terre, entouré de tous les côtés par la mer, que l'on appelle Nouvelle-Hollande ou Australie. *L'Australie forme le troisième continent.*

Il se dit aussi de Grands espaces de terre ferme que la mer n'entoure pas de tous les côtés. *On prétend que la Sicile était jointe autrefois au continent de l'Italie. L'Angleterre est séparée du continent de l'Europe. Le continent européen. La Morée est jointe au continent par un isthme.*

Il se dit souvent, d'une manière absolue, Du continent européen par rapport à l'Angleterre et à quelques autres îles. *Voyager sur le continent. Se réfugier, passer sur le continent. Visiter le continent. Les peuples du continent.*

CONTINENTAL, ALE. adj. Qui appartient au continent européen. *Les puissances continentales. La France continentale*, par opposition à cette autre expression, *La France coloniale.*

Système continental, Système prohibitif que Napoléon imagina dans le dessein de fermer au commerce anglais tous les ports du continent. *Blocus continental*, Mesures que décréta Napoléon pour mettre ce système à exécution.

CONTINGENCE. s. f. Qualité de ce qui est contingent. Il ne s'emploie guère que dans ces locutions peu usitées, *Selon la contingence des affaires, selon la contingence des cas*, Selon que les affaires tourneront, selon ce qui arrivera.

CONTINGENCE, dans le langage philosophique, se dit par opposition à Nécessité, et signifie, La possibilité qu'une chose arrive ou n'arrive pas.

En Géom., *Angle de contingence*, L'angle que fait une ligne droite avec une ligne courbe qu'elle touche ; ou Celui que font deux lignes courbes qui se touchent en un point.

CONTINGENT, ENTE. adj. Casuel, qui peut arriver ou n'arriver pas. *C'est une chose contingente, sur laquelle il ne faut pas compter.*

En Logique, *Futur contingent*, Ce qui peut arriver, ou n'arriver pas : cette locution s'emploie aussi quelquefois dans le langage ordinaire. *Propositions contingentes*, Celles qui énoncent une chose qui peut être ou n'être pas.

Portion contingente, La part et portion qui peut appartenir à quelqu'un dans un partage. Il se dit aussi de La part des frais communs d'une société, et auxquels chacun doit contribuer à proportion de l'intérêt qu'il y a.

CONTINGENT, s'emploie aussi comme substantif, et signifie, La part que chacun doit recevoir, ou La part que chacun doit fournir. *Il lui revient tant de cette succession pour son contingent. Il a reçu son contingent. Chaque département contribue pour un certain contingent en hommes et en argent. Nous devons fournir tant pour notre contingent.*

Il se dit particulièrement De la quantité de soldats qui doit être fournie par un pays. *Dans une confédération, chaque État fournit son contingent. Les contingents fédéraux. Le corps législatif vote tous les ans le contingent.*

CONTINU, UE. adj. Dont les parties ne sont pas séparées les unes des autres, et s'entretiennent. Il se dit De l'étendue d'un corps non divisé, et De la durée d'un temps non interrompu. Dans la première acception, il n'est guère usité qu'en ces locutions du langage didactique : *Quantité continue. Étendue continue. Parties continues.* Dans la seconde acception, il est d'un usage plus étendu. *Dix jours continus de pluie. Pluie continue. Fièvre continue. Travail continu. Étude continue. Dix ans de guerre continue. Un bruit continu. Un mouvement continu.*

En Archit., *Piédestal continu*, Le soubassement d'une file de colonnes avec base et corniche.

Fig., *Élégance, pureté continue de style*, se dit en parlant D'un style toujours élégant et pur.

En Musique, *Basse continue*, La partie d'un morceau de musique qui est la plus basse, et qui dure pendant tout le morceau.

En Arithm., *Proportion continue*, Celle où le conséquent de la première raison est l'antécédent de la seconde.

CONTINU, se dit aussi substantivement ; mais alors on ne l'emploie que dans le langage didactique. *Les parties du continu. Le continu est divisible à l'infini.*

CONTINUATEUR. s. m. Celui qui continue. *Tibère fut le continuateur de la politique d'Auguste.* Il se dit surtout d'Un auteur qui continue l'ouvrage d'un autre. *Crevier a été le continuateur de Rollin.*

CONTINUATION. s. f. Action par laquelle on continue, par laquelle une chose se continue ; et La durée de la chose continuée. *Entreprendre la continuation d'un ouvrage. Il a trouvé beaucoup de difficultés dans la continuation de ce travail. La continuation de la guerre. La continuation des troubles. La continuation des pluies, du mauvais temps m'empêche de partir.*

Il signifie aussi, La chose qu'on ajoute à une autre pour la prolonger. *La continuation d'une muraille, d'une allée, etc. La continuation de l'Histoire de France.*

CONTINUE (À LA). loc. adv. À la longue, à force de continuer. *Il travaille d'abord avec ardeur, mais à la continue il se ralentit. À la continue il se lasse.* Il est familier et il vieillit.

CONTINUEL, ELLE. adj. Qui dure sans interruption. *Travail continuel. Pluie continuelle. Chaleur continuelle. Guerre continuelle. Changement continuel. Faire de continuels efforts. Je suis dans une inquiétude continuelle.*

CONTINUELLEMENT. adv. Assidûment, toujours. *Il étudie continuellement. Il joue continuellement. Ils se querellent continuellement. Il a continuellement résisté.*

CONTINUER. v. a. Poursuivre ce qui est commencé. *Continuer un travail. Continuer ses études. Continuer un poëme. Continuer une histoire, un discours. Continuer sa lecture. Continuer son voyage. Il continue ses démarches. Continuer à faire, à dire, de dire, de faire.*

Il se dit souvent absolument, dans la même signification. *La mémoire lui a manqué au milieu de son discours, et il n'a pu continuer. Continuez, je vous prie. Si vous continuez, de la sorte, jamais vous n'aurez fini. J'essayerai, continuai-je, de vous désabuser sur ce point.*

Il signifie aussi, Persévérer dans une habitude. *Continuez à bien faire, et vous vous en trouverez bien. Si vous continuez à boire, vous ruinerez votre santé.*

CONTINUER, signifie encore, Prolonger. *Continuer une ligne, une allée, etc. Continuer une terrasse, une galerie, une muraille.* Il s'emploie quelquefois, dans ce sens, avec le pronom personnel. *Ces montagnes se continuent, cette chaîne de montagnes se continue depuis tel endroit jusqu'à tel autre.*

Il signifie aussi, Prolonger à quelqu'un la possession de quelque chose. *On lui continua les priviléges de sa charge. Continuez-lui vos bienfaits. On lui a continué sa pension. Continuer un bail à un fermier, à un locataire.*

Il signifie également, Maintenir quelqu'un dans un emploi, par réélection ou autrement. *On le continua prévôt des marchands. On le continua dans son emploi, dans son gouvernement. Continuer un recteur.*

CONTINUER, signifie en outre, Durer, ne cesser pas ; et alors il est neutre. *La pluie, le mauvais temps continue. Je crois que cette guerre ne continuera pas. Si le mal continue, on emploiera tel remède.*

Il signifie aussi, S'étendre, se prolonger. *Cette côte, cette chaîne de montagnes continue depuis tel endroit jusqu'à tel autre.*

CONTINUÉ, ÉE. part. passé. *Un ouvrage continué. Un magistrat continué dans ses fonctions.*

CONTINUITÉ. s. f. (U et I font deux syllabes.) Liaison non interrompue des parties d'un tout. *La continuité des parties.*

Solution de continuité, Toute division de parties auparavant continues. Il se dit principalement en Médecine. *Les plaies, les fractures sont des solutions de continuité. Le coup qu'il a reçu n'est qu'une contusion, il n'y a point solution de continuité.*

Il se dit quelquefois figurément. *Il s'est fait dans sa mémoire une solution de continuité.*

CONTINUITÉ, signifie aussi, Durée conti-

nue. *Dans la continuité du travail. La continuité des maux. La continuité de ce bruit m'importune.*

En Philosophie, *La loi de continuité,* La loi suivant laquelle aucun changement ne s'exécute dans la nature que par degrés insensibles.

CONTINÛMENT. adv. Sans aucune interruption. *Il faut y travailler continûment. Il écrit continûment depuis le matin jusqu'au soir.*

Continu et *Continûment* diffèrent de *Continuel* et *Continuellement,* en ce que *Continu* et *Continûment* se disent Des choses qui ne sont pas divisées ni interrompues, depuis leur commencement jusqu'à leur fin ; et que *Continuel* et *Continuellement* se disent aussi De celles qui sont interrompues, mais qui recommencent souvent et à de courts intervalles.

CONTONDANT, ANTE. adj. T. de Chirur. Qui blesse sans percer ni couper, mais en faisant des contusions, comme un bâton, une massue. *Instrument contondant.*

CONTORNIATE. adj. f. On donne ce nom à Des médailles de cuivre terminées, à leur circonférence, par un cercle d'une ou de deux lignes de largeur, continu avec le métal, quoiqu'il semble en être détaché par une rainure assez profonde qui règne à l'extrémité du champ de l'un et de l'autre côté de la médaille.

CONTORSION. s. f. Mouvement violent qui procède d'une cause intérieure, et qui tord les muscles, les membres d'une personne. *La colique cause d'horribles, de cruelles contorsions. La contorsion des bras. Une contorsion de tous les membres. Faire des contorsions.*

Il se dit aussi Des grimaces et des gestes forcés que certaines gens font quelquefois en parlant avec véhémence, ou autrement. *Un orateur qui se démène, et qui fait des contorsions continuelles. Ce musicien fait de plaisantes contorsions lorsqu'il joue de son instrument. Les minauderies et les contorsions de cette femme la rendent fort ridicule.*

Il signifie également, en Peinture et en Sculpture, Attitude outrée, mouvement forcé des membres ou des traits du visage. *Les contorsions bizarres de cette figure nuisent beaucoup à l'effet du tableau.*

CONTOUR. s. m. Ce qui termine extérieurement un corps ou les parties d'un corps. Il ne se dit guère qu'en parlant Des objets dont les formes sont arrondies. *Les contours d'un beau corps. De beaux, de charmants, de gracieux contours. Le contour d'une colonne.*

Il s'emploie plus particulièrement en termes de Peinture et de Sculpture, mais seulement en parlant Des figures. *Des contours hardis, moelleux, élégants, purs. Le contour de cette figure est admirable. Des contours dessinés avec art. Des contours exacts, corrects. Tracer des contours.*

Les contours d'une draperie, Les tours qu'elle fait aux endroits où elle est relevée.

CONTOUR, se dit encore de Toute sorte d'enceinte. *Le contour de Paris. Le contour d'une forêt. Un vaste contour.*

CONTOURNER. v. a. Il signifie, dans les Arts du dessin, donner à une figure ou à un ouvrage d'architecture le contour qu'ils doivent avoir. *Savoir bien contourner une figure. Contourner des volutes.* Dans ce sens, il est peu usité.

Il signifie plus ordinairement, Déformer, faire qu'une chose soit de travers. *Cette position finit, à la longue, par contourner les jambes. Pour exciter la pitié publique, ce misérable contournait les jambes de son enfant. La chaleur a contourné ce morceau de bois.*

Il s'emploie dans ce sens avec le pronom personnel. *Sa taille se contourne. Ses jambes se sont contournées. Cet arbre se contourne.*

CONTOURNER, se dit quelquefois D'une chose qui fait le tour d'une autre. *Ce fleuve contourne la ville.*

CONTOURNÉ, ÉE. part. passé. *Le fût d'une colonne torse est contourné en forme de vis. Taille contournée. Jambes contournées. Cette branche d'arbre est toute contournée.*

Il se dit quelquefois, figurément, Des formes de style qui ont un tour peu naturel et forcé. *Phrase contournée. Son style a quelque chose de subtil et de contourné.*

CONTRACTANT, ANTE. adj. Qui contracte. *Il faut de la bonne foi entre les parties contractantes.*

Il s'emploie aussi quelquefois substantivement. *Les contractants. Un des contractants.*

CONTRACTE. adj. des deux genres. T. de Grammaire grecque. Il se dit Des déclinaisons et des verbes où il y a contraction. *Déclinaisons contractes. Verbes contractes.*

CONTRACTER. v. a. Faire une convention avec quelqu'un. *Contracter mariage, un mariage. Contracter alliance. Contracter un engagement, des obligations.*

Fig., *Contracter des obligations envers quelqu'un,* En accepter des services qui engagent à la reconnaissance.

Contracter des dettes, Faire des dettes, s'endetter.

CONTRACTER, s'emploie quelquefois absolument. *Contracter avec quelqu'un. Contracter par-devant notaire. Il est mineur, il n'est pas capable de contracter. Ils contractent aujourd'hui, et se marient la semaine prochaine.*

CONTRACTER, se dit aussi Des liaisons qui se forment entre deux personnes par une fréquentation habituelle. *Contracter amitié. Contracter familiarité avec quelqu'un. Contracter des liaisons.*

Il se dit, d'une manière plus générale, Des habitudes qui s'acquièrent par des actions réitérées. *Contracter de bonnes, de mauvaises habitudes. C'est un vice, un défaut que l'on contracte aisément, qui se contracte aisément.*

Il se dit aussi en parlant Des maladies qui se gagnent par une espèce de contagion, ou de quelque autre manière que ce soit. *Contracter une maladie. C'est une maladie qu'il a contractée à l'armée.*

Il signifie encore, Prendre, acquérir, en parlant De l'état, des qualités accidentelles de certaines choses. *Ces deux branches ont contracté une forte adhérence, il est impossible de les séparer. Ce vin a contracté un goût fort désagréable dans ce tonneau.*

CONTRACTER, signifie aussi, Resserrer, diminuer le volume d'un corps par le rapprochement de ses parties. Il se dit surtout en parlant Des muscles et des nerfs qui se raccourcissent et se resserrent. *La fureur contracte les muscles du visage.* On l'emploie souvent, dans ce sens, avec le pronom personnel. *Les muscles causent le mouvement des parties en se contractant.*

Il signifie, en Grammaire, Réunir deux voyelles ou deux syllabes pour n'en former qu'une seule. *On contracte* À le *en* Au, De le *en* Du. Son plus grand usage, dans ce sens, est avec le pronom personnel. *Dans les verbes grecs en* εω, εε *se contracte en* ει. *La voyelle du radical se contracte avec celle de la terminaison.*

CONTRACTÉ, ÉE. part. passé. *Muscles contractés. Tous les traits du visage contractés par la douleur.*

CONTRACTILE. adj. des deux genres. T. de Physiologie. Qui est susceptible de contraction. *La fibre des muscles est contractile.*

CONTRACTILITÉ. s. f. T. de Physiologie. Faculté de se contracter. *Contractilité volontaire. Contractilité involontaire.*

CONTRACTION. s. f. T. de Physique, qui se dit quelquefois pour Resserrement, par opposition à Dilatation. *Force de contraction.*

En Physiologie, il se dit Du raccourcissement instantané des muscles. *La systole du cœur consiste dans la contraction de cet organe. Les contractions du cœur chassent le sang dans les artères. Une grande contraction de nerfs. Cette blessure causa la contraction de tel muscle.* Les physiologistes actuels ne le disent que de L'action des muscles. *Contraction volontaire, contraction involontaire des muscles.*

Contraction des traits, État de la face dans lequel les traits sont contractés, et qui exprime la souffrance, la colère, etc. *Il tâchait de se contenir, mais sa colère se trahissait par la contraction de ses traits.*

CONTRACTION, en Grammaire, signifie, La réduction ou réunion de deux voyelles, de deux syllabes en une seule, comme dans les mots, *Août, paon, faon, Laon,* qu'on prononce, *Oût, pan, fan, Lan. Dans toutes les langues, il y a beaucoup de mots formés par contraction.*

Il est particulièrement d'usage, en ce sens, dans la Grammaire grecque. *Il y a deux sortes de contractions, la synérèse et la crase. L'accusatif* ἑρμέαν (interprète) *fait par contraction* ἑρμῆν. *Tableau des contractions.*

CONTRACTUEL, ELLE. adj. T. de Jurispr. Qui est stipulé par contrat. *Substitution, institution contractuelle.*

CONTRACTURE. s. f. Il se dit, en Architecture, d'Un rétrécissement qui se fait dans la partie supérieure d'une colonne.

Il se dit, en Médecine, d'Une maladie qui consiste dans la rigidité plus ou moins considérable et prolongée des muscles.

CONTRADICTEUR. s. m. Celui qui contredit. *Cet avis a eu beaucoup de contradicteurs. Il n'a pas trouvé de contradicteur. Dans les plaidoiries, l'avocat d'une partie appelle souvent celui de l'autre partie, son contradicteur.*

En Jurispr., *Légitime contradicteur,* Celui qui a qualité ou intérêt pour contredire. *Un inventaire de mineurs se fait avec le subrogé tuteur, qui est le légitime contradicteur.*

Acte sans contradicteur, Acte par défaut, sans que les parties intéressées y aient été appelées.

CONTRADICTION. s. f. Action de contredire ; opposition aux sentiments et aux discours de quelqu'un ; discours par lequel on combat l'avis d'un autre. *Cet avis a été reçu, a passé sans contradiction, n'a point éprouvé de contradiction. Les grands n'aiment pas la contradiction. Être en contradiction avec soi-même. Les contradictions ne l'ont point rebuté.*

Esprit de contradiction, Disposition à contredire sans cesse. *Il a l'esprit de contradiction. Il se rend insupportable par son esprit de contradiction.* On dit d'Une personne qui ordinairement n'est pas de l'avis des autres, qui se plaît à contredire, *C'est un esprit de contradiction.* On dit aussi, *Faire une chose par esprit de contradiction*, Pour le plaisir de contrarier.

CONTRADICTION, signifie aussi, Opposition, incompatibilité entre deux ou plusieurs choses, ou entre les éléments d'une même chose. *Voilà une contradiction choquante, ridicule. Être et n'être pas implique contradiction. Il y a contradiction entre ces deux propositions. Il y a une contradiction manifeste dans ce qu'il dit. Cette contradiction n'est qu'apparente. Signaler toutes les contradictions qui se trouvent dans un ouvrage. Les contradictions de cet accusé l'ont perdu. Tomber dans les plus grossières contradictions. Sa conduite est pleine de contradictions.*

CONTRADICTOIRE. adj. des deux genres. Il ne se dit que Des propositions, des termes, etc., qui se contredisent, qui expriment des choses directement opposées l'une à l'autre. *Cette proposition est contradictoire à telle autre*, ou substantivement, *est la contradictoire de telle autre. Ces deux propositions sont contradictoires. Oui et non sont des termes contradictoires. Cela est contradictoire. Des nouvelles contradictoires.*

CONTRADICTOIRE, en style de Palais, se dit Des jugements, des arrêts rendus après que les parties ont été ouïes, ou après qu'elles ont produit. *Jugement contradictoire. Arrêt contradictoire.*

Il se dit quelquefois, par extension, de Tout acte de procédure fait en présence des parties. *Procès-verbal contradictoire.*

CONTRADICTOIREMENT. adv. D'une manière contradictoire. *Ces deux propositions sont contradictoirement opposées.*

CONTRADICTOIREMENT, en style de Palais, se dit Des jugements rendus après avoir ouï les parties, ou après qu'elles ont produit. *Un arrêt rendu contradictoirement.*

CONTRAIGNABLE. adj. des deux genres. T. de Palais. Qui peut être contraint, par quelque voie de droit, à donner ou à faire quelque chose. *Ceux qui ont accepté des lettres de change ne sont plus contraignables par corps.*

CONTRAINDRE. v. a. (*Je contrains, tu contrains, il contraint; nous contraignons, vous contraignez, ils contraignent. Je contraignais, nous contraignions. Je contraindrai. Contrains. Que je contraigne. Que je contraignisse. Contraignant.*) Obliger quelqu'un par force, par violence ou par quelque grave considération, à faire quelque chose contre son gré. *On l'y contraindra par force. La nécessité l'y a contraint. On le contraignit de faire ou à faire telle chose. Je fus contraint à cette démarche. On le contraignit à se battre. La ville fut contrainte de se rendre.*

Prov., *La nécessité contraint la loi*, La nécessité oblige à passer par-dessus les lois.

CONTRAINDRE, en termes de Pratique, Obliger, par quelque voie de droit, à donner ou à faire quelque chose. *Contraindre quelqu'un par voie de justice, par justice. Contraindre par saisie de biens, par corps et autres voies. Si vous ne me payez, je vous ferai contraindre. J'enverrai les huissiers pour le contraindre. Contraindre quelqu'un pour les dépens du procès, pour une dette.*

CONTRAINDRE, signifie quelquefois simplement, Gêner, obliger par quelque considération à s'abstenir de quelque chose, à se refuser quelque chose. *Je ne prétends pas vous contraindre. Cela me contraint. Contraindre ses goûts, son humeur, etc.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, dans le sens de Se gêner, se forcer, se retenir. *Il se contraint devant ces personnes-là. Il sait bien se contraindre quand l'occasion l'exige. Ne vous contraignez pas pour moi, je vous prie.*

CONTRAINDRE, signifie encore, Serrer, presser, mettre à l'étroit. *Cet habit, cette chaussure le contraint si fort, que... Il veut bâtir dans un endroit où il sera fort contraint par la situation.* Ce sens vieillit.

CONTRAINT, AINTE. part. passé.

CONTRAINT, AINTE. adj. Gêné, forcé. Il est opposé à Libre, à naturel. *Il a l'air contraint. Une posture contrainte. Un mouvement contraint. Il n'y a rien de contraint dans ses actions, dans ses manières.*

Il se dit quelquefois, figurément, Des productions de l'esprit ou de l'art. *Style contraint. Versification contrainte. La manière de ce peintre, de ce sculpteur a quelque chose de contraint.*

Il signifie encore, Serré, mis à l'étroit. *Contraint dans son habit. Contraint dans ses bottes.* Il se dit aussi Des choses inanimées, dans un sens analogue. *La mer est contrainte dans ce détroit, entre ces îles.* Ces acceptions ont vieilli.

En Musique, *Basse contrainte*, Celle dont le chant, borné à un petit nombre de mesures, ne fait entendre qu'une même phrase, qu'elle recommence toujours, tandis que les parties supérieures continuent leur chant ou leur harmonie, et les varient de diverses manières.

CONTRAINTE. s. f. Violence qu'on exerce contre quelqu'un, pour l'obliger à faire quelque chose malgré lui, ou pour l'empêcher de faire ce qu'il voudrait. *Employer la contrainte. User de contrainte. Faire quelque chose par contrainte. Agir sans contrainte.*

Il signifie également, L'état de celui à qui on fait cette violence. *La grande, la dure contrainte où il est. Vivre dans la contrainte.*

CONTRAINTE, se dit aussi de La retenue que le respect, la considération, ou quelque autre cause, obligent d'avoir. *La contrainte qu'imposent les bienséances. Vous le tenez en contrainte. C'est une grande contrainte que d'être obligé de se taire en de certaines occasions. Il est dans une extrême contrainte. Cette contrainte me lasse.*

Il se dit pareillement de La gêne où l'on est quand on est trop serré dans ses habits, dans ses souliers, et généralement de tout ce qui met trop à l'étroit. *Votre habit, vos souliers vous sont trop étroits, vous devez être dans une grande contrainte. Comment pouvez-vous souffrir cette contrainte?* Ce sens vieillit.

Fig., *La contrainte de la mesure, de la rime*, La gêne, l'embarras que font éprouver quelquefois aux poëtes les règles de la mesure et les difficultés de la rime.

CONTRAINTE, en termes de Pratique, se dit de Tout acte par lequel on force quelqu'un à faire ou à donner une chose. *Contrainte par saisie de biens.*

Contrainte par corps, Le droit de faire emprisonner une personne, principalement un débiteur; et L'action même d'arrêter, d'emprisonner en vertu de ce droit. *Ordonner, prononcer la contrainte par corps contre quelqu'un. Exécuter la contrainte par corps. Le bénéfice de cession faisait cesser la contrainte par corps.*

CONTRAINTE, en Matière fiscale, se dit Du mandement décerné contre un redevable de deniers publics, ou de droits dus au fisc. *Porteur de contraintes. Décerner une contrainte.*

CONTRAIRE. adj. des deux genres. Opposé. Il se dit également Des choses physiques et Des choses morales. *Directement contraire. Totalement contraire. Le froid et le chaud sont contraires. Avoir le vent contraire, vent contraire. En sens contraire. La vertu et le vice sont contraires. Les excès contraires. Deux arrêts contraires. Ces passages, ces lois sont contraires. Cela est contraire à ce que vous en avez dit. Contraire à la vérité. Cela est contraire à la loi de Dieu, à l'honneur, aux bonnes mœurs. De tels actes sont contraires à nos droits.*

En Logique, *Propositions contraires*, Celles qui énoncent des choses opposées, de manière cependant qu'elles peuvent être fausses toutes deux, quoiqu'elles ne puissent pas être toutes deux vraies; comme, *Tout homme est vertueux, tout homme est vicieux.*

CONTRAIRE, se dit aussi Des personnes. *C'est un homme qui m'a toujours été contraire. En cela vous êtes contraire à vous-même. Ce sont des gens qui ont toujours été contraires l'un à l'autre, qui ont toujours été de parti contraire. La fortune, le sort ne vous sera pas toujours contraire.*

En termes de Pratique, *Les parties sont contraires en faits*, Leurs allégations sont tout à fait contradictoires.

CONTRAIRE, signifie encore, Nuisible. *Il y a des aliments qui sont contraires aux bilieux. Le vin vous est contraire. Un remède pour les maux d'estomac peut être contraire à la poitrine.*

Il s'emploie aussi substantivement, au masculin, et signifie, Une chose opposée. *Vous m'avez dit le contraire. Je vois tout le contraire de ce qu'on m'avait promis. Je soutiens le contraire. Je vous prouverai le contraire. Je ne dis pas le contraire. Notre traité porte le contraire. Il fait tout le contraire de ce qu'il avait dit.*

Fam., *Aller au contraire d'une chose*, S'y opposer, y contredire. *On en demeure d'accord, personne ne va au contraire. Allez-vous au contraire de cela?*

CONTRAIRE, substantif, se dit également Des choses opposées entre elles, comme sont le froid et le chaud, l'humide et le sec, le blanc et le noir, etc. *Deux contraires ne peuvent subsister ensemble. Tel mal guérit par son contraire. Le chaud est le contraire du froid. Concilier les contraires.*

AU CONTRAIRE. loc. adv. Tout autrement, d'une manière opposée. *Vous dites que cela arriva de la sorte; au contraire, il arriva que... Il pense que cela sera ainsi; pour moi, je crois, au contraire, que...* On dit aussi quelquefois, *Bien au contraire, tout au contraire.*

CONTRAIREMENT. adv. En opposition à quelque chose. *Agir contrairement aux dispositions de la loi.* Il est peu usité.

CONTRALTO. s. m. T. de Musique emprunté de l'italien. La plus grave des voix de femme, intermédiaire entre le *soprano* ou voix aiguë de femme, et le *ténor* ou voix aiguë d'homme. *Les castrats chantaient*

dans les églises d'Italie la partie de contralto.

CONTRAPONTISTE. s. m. T. de Musique. Il se dit d'Un compositeur qui connaît les règles du contrepoint. *Ce compositeur est bon contrapontiste. Il n'est pas contrapontiste.*

CONTRARIANT, ANTE. adj. Qui se plaît, qui aime à contrarier. *Vous êtes bien contrariant, bien contrariante. Esprit contrariant. Humeur contrariante.*

Il signifie aussi, Qui est de nature à contrarier. *Cela est bien contrariant.*

CONTRARIER. v. a. Dire ou faire le contraire de ce que les autres disent ou font. *Il me contrarie toujours. C'est un homme qui ne veut point être contrarié.*

Il peut s'employer avec le pronom personnel. *Vous vous contrariez vous-même. Cela se contrarie.*

Il se dit quelquefois absolument. *Vous ne faites que contrarier. Aimer à contrarier.*

Il signifie également, Faire obstacle, s'opposer à quelqu'un dans ses desseins, dans ses volontés. *Nous fûmes contrariés par les vents pendant notre navigation. Il me contrarie dans tous mes desseins, dans tout ce que je veux entreprendre. Ce jeune homme fut contrarié par sa famille dans son projet de mariage. Il ne perd point courage, malgré les obstacles qui le contrarient. Cela vous contrarie.*

Il se dit quelquefois figurément Des choses, tant au sens physique qu'au sens moral. *Un mouvement qui en contrarie un autre. Contrarier la nature.*

CONTRARIÉ, ÉE. part. passé. *Une inclination contrariée.*

CONTRARIÉTÉ. s. f. Opposition entre des choses contraires. Il se dit au sens physique et au sens moral. *Grande, manifeste contrariété. La contrariété qui existe entre le froid et le chaud. Contrariété d'humeurs, de complexions. Contrariété de desseins, d'opinions, de sentiments. Comment pouvez-vous accorder cette contrariété de passages, de lois, etc.? Il y a une contrariété. La contrariété qui est entre ces deux esprits.*

En termes de Jurisprudence, *Contrariété d'arrêts*, Opposition entre deux décisions rendues en dernier ressort.

CONTRARIÉTÉ, signifie aussi, Obstacle, empêchement, traverse; et, en ce sens, il s'emploie très souvent au pluriel. *Si j'ai réussi, ce n'est pas sans beaucoup de contrariétés. Il a éprouvé de grandes contrariétés, mille contrariétés. Cette affaire, cette proposition éprouvera bien des contrariétés. Vous aviez promis de venir avec nous, et vous ne venez point? quelle contrariété! Il pleut au moment où je veux sortir, quelle contrariété!*

CONTRASTANT, ANTE. adj. Qui contraste. Il n'est guère employé que dans le langage des Beaux-Arts. *Figures contrastantes. Effets contrastants.*

CONTRASTE. s. m. Opposition. Il se dit au sens physique et au sens moral. *Contraste d'ombre et de lumière. Contraste de caractères, de sentiments. Le contraste d'une chose avec une autre, qu'une chose forme avec une autre. Ces deux choses forment un singulier, un bizarre, un étonnant contraste, sont en contraste. Sa vie offre de grands contrastes. La nature semble se plaire à multiplier les contrastes.*

Il se dit particulièrement, en termes de Peinture et de Sculpture, de La différence et de l'opposition que l'artiste établit, soit entre le caractère ou l'attitude de ses figures, soit entre les parties d'une même figure, soit entre les masses, les lumières ou les couleurs. *Ce peintre entend bien le contraste, les contrastes. Voilà un beau contraste, de savants contrastes.*

Il se dit quelquefois, par extension, en Littérature et en Musique, Des oppositions auxquelles l'écrivain ou le musicien a recours pour produire de l'effet. *Employer, rechercher les contrastes. Ce morceau de musique offre des contrastes qui ne sont pas tous de fort bon goût. Le contraste de deux idées. Mettre une chose en contraste avec une autre. Il y a dans cette tragédie un contraste de passions qui produit de grands effets. Cette situation est dramatique et forme un contraste avec telle autre.*

L'art des contrastes, L'art d'établir, d'imaginer des oppositions qui produisent de l'effet.

CONTRASTER. v. n. Être en opposition, en contraste. Il se dit au sens physique et au sens moral. *Les frontons de cet édifice contrastent, ils sont alternativement cintrés et angulaires. Les lumières et les ombres de ce tableau contrastent bien. Cet auteur a fait habilement contraster les caractères de ses personnages. Sa conduite contraste avec son état. Ces deux caractères contrastent l'un avec l'autre.*

CONTRASTER, s'emploie aussi comme verbe actif en termes de Peinture et de Sculpture, et signifie, Faire un contraste. *Il faut être un habile peintre pour savoir contraster les têtes, et leur conserver cependant l'air naturel.*

CONTRASTÉ, ÉE. part. passé. *Des figures bien contrastées. Des caractères bien contrastés.*

CONTRAT. s. m. Convention, pacte, traité entre deux ou plusieurs personnes, rédigé par écrit, sous l'autorité publique. *Contrat synallagmatique* ou *bilatéral. Contrat unilatéral. Contrat commutatif. Contrat de bienfaisance. Contrat à titre onéreux. Contrat pignoratif. Contrat aléatoire. Contrat de vente. Contrat d'acquisition. Contrat d'échange, de donation, de constitution. Contrat de rente, d'assurance, de louage, de société. Contrat de mariage; etc. Dans le mariage, il y a le contrat civil et le sacrement. Contrat conditionnel. Contrat pur et simple. Contrat frauduleux, fait en fraude des créanciers, etc. Contrat simulé, faux, valide ou invalide, défectueux, illicite. Ce contrat est nul. Casser, annuler un contrat. Ratifier, approuver, valider un contrat. Exécuter un contrat. Revenir contre un contrat. Apposer, mettre une condition à un contrat. Insérer une clause dans un contrat. Signer un contrat. Signer à un contrat. Un contrat en bonne forme. Contrat solennel, authentique. Faire un contrat. Dresser un contrat. La minute d'un contrat. La grosse d'un contrat. Minuter un contrat. Grossoyer un contrat. Homologuer un contrat. Enregistrer, sceller un contrat. Passer un contrat. La passation d'un contrat. Tels notaires ont passé ce contrat. Contrat passé par-devant tels notaires. Faire la lecture d'un contrat. Signifier ou faire signifier un contrat. Les termes, les clauses, les conditions d'un contrat. Notre contrat porte cela. Cela est porté par notre contrat. Produire un contrat.*

CONTRAT, dans une signification plus étendue, se prend quelquefois pour Toute convention faite entre deux ou plusieurs personnes; et dans cette acception l'on dit, *Contrat verbal, contrat tacite.*

Contrat social. Nom donné, par des publicistes, à La convention, expresse ou tacite, par laquelle sont réglés les droits et les devoirs respectifs d'un peuple et de son gouvernement.

CONTRAVENTION. s. f. Infraction, action par laquelle on contrevient à une loi, à une ordonnance, à un règlement, à un traité, ou à un contrat qu'on a fait. *C'est une contravention manifeste au traité de paix, au contrat, à l'acte de société que nous avons fait ensemble. Il est accusé de contravention aux règlements. Être en contravention avec les règlements.*

Il se dit, particulièrement, dans la Législation pénale actuelle, Des infractions aux règlements de police; par opposition Aux délits et aux crimes. *Contravention de police, de simple police. Les crimes, les délits et les contraventions.*

CONTRE. Préposition qui sert à marquer Opposition, rencontre, choc, etc. *Donner de la tête contre une muraille. Marcher contre l'ennemi. Se battre contre quelqu'un. Ils combattirent l'un contre l'autre. Avoir un procès contre son voisin. Plaider contre quelqu'un. Contre un tel ennemi, le courage est inutile. Le combat d'Hercule contre Antée. Il a tout le monde contre lui. Ce général ne pouvait tenir contre une armée aussi nombreuse. Il ne put tenir contre mes reproches. Des sujets qui se révoltent contre leur souverain. Lutter contre la mauvaise fortune. Soutenir ses prétentions envers et contre tous. Il prit leur défense envers et contre tous. Qu'avez-vous à dire contre cela? Des lois contre le vagabondage. Sa haine contre eux éclate en toute occasion. Faire une satire contre quelqu'un. Cela est contre vous. Des goûts contre nature. Cela est contre l'honneur, contre l'ordre public, contre toute bienséance. Cela est contre l'usage, contre le bon sens, contre toute sorte de raison. Cette opinion est contre la sainte Écriture. Parler contre sa pensée, contre sa conscience. Agir contre ses intérêts. Il est sorti de très bonne heure, contre sa coutume. Contre toute attente, il réussit.* On l'emploie quelquefois adverbialement. *Parler pour et contre. Quand on fit cette proposition, tout le monde s'éleva contre. Pour moi, je suis contre. Je n'ai rien à dire contre.*

Il signifie aussi, Malgré, nonobstant, sans avoir égard à. *Il a fait cela contre mon sentiment, contre l'avis, contre la volonté de tous ses parents, contre les défenses qu'on lui en avait faites.*

Fig., *Élever autel contre autel*, Faire un schisme dans l'Église ou dans quelque communauté. Il signifie, par extension, Opposer son crédit, sa puissance, au crédit, à la puissance d'une autre personne; ou Faire une entreprise rivale d'une autre déjà formée.

Prov. et fig., *C'est le pot de terre contre le pot de fer*, se dit D'un homme sans crédit, sans appui, qui a quelque démêlé avec un homme puissant.

Fig. et fam., *Aller contre vent et marée*, Poursuivre obstinément ses projets malgré toutes les difficultés qui s'y opposent.

Dans le style commercial, *Par contre*, En compensation.

À certains Jeux, *Faire contre*, se dit Lorsqu'un des joueurs faisant jouer, un des autres déclare ensuite qu'il joue aussi. *Quand celui qui fait contre vient à perdre, il perd le double de ce qu'il aurait pu gagner.*

Vous n'avez pas assez beau jeu pour faire contre. On appelle substantivement *Le contre*, Celui qui a fait contre. *Le contre paye double.*

CONTRE, se dit substantivement Des raisons, des faits, des circonstances défavorables en quelque affaire; et alors on l'oppose ordinairement à *Pour*, employé aussi comme substantif. *On parle diversement de cette affaire, il faut savoir le pour et le contre. La chose n'est pas sans difficulté, il y a du pour et du contre. Soutenir le pour et le contre.*

En termes d'Escrime, *Parer un contre*, Parer en dégageant.

CONTRE, signifie aussi, Auprès, proche. *Sa maison est contre la mienne. J'étais assis contre le mur. Ce champ est contre le bois.* On l'emploie quelquefois adverbialement en ce sens. *J'étais tout contre.*

Attacher quelque chose contre la muraille, L'attacher à la muraille.

Ci-contre. Voyez CI.

CONTRE, entre dans la composition d'un grand nombre de mots. On va rapporter ceux que l'usage a autorisés.

CONTRE-ALLÉE. s. f. Allée latérale et parallèle à une allée principale. *Les contre-allées de cette avenue sont réservées aux piétons.*

CONTRE-AMIRAL. s. m. Celui qui a le troisième grade d'officier général, dans la marine militaire. *Le contre-amiral est au-dessous du vice-amiral. Le grade de contre-amiral. En France, on nommait autrefois Chefs d'escadre les officiers auxquels on donne maintenant le titre de Contre-amiraux.*

Il se dit aussi Du vaisseau monté par un contre-amiral. *Cet officier servait sur le contre-amiral. Pavillon de contre-amiral.*

CONTRE-APPROCHES. s. f. pl. T. de Fortification. Travaux des assiégés pour aller au-devant de ceux des assiégeants.

CONTRE-ATTAQUES. s. f. pl. T. d'Art militaire. Travaux que des assiégés exécutent en opposition aux tranchées ou lignes d'attaque de l'assiégeant.

CONTRE-BALANCER. v. a. Il se dit De deux forces opposées, dont l'une balance l'autre. *Un poids qui en contre-balance un autre.*

Il se dit figurément en parlant De l'égalité de force, de valeur, de mérite, etc., qui est entre des choses opposées. *Leur puissance a longtemps contre-balancé la sienne. Ses raisons contre-balancent les vôtres. Ses bonnes qualités contre-balancent ses défauts.*

Il s'emploie quelquefois, dans l'un et l'autre sens, comme verbe réciproque. *Ces deux poids se contre-balancent mutuellement, se contre-balancent. Dans un État bien constitué, les pouvoirs doivent se contre-balancer.*

CONTRE-BALANCÉ, ÉE. part. passé.

CONTREBANDE. s. f. Il se dit proprement de L'action d'importer clandestinement dans un pays les marchandises prohibées; et, par extension, de La fraude par laquelle on élude le payement des droits imposés sur les marchandises nationales ou étrangères, soit aux frontières, soit à l'intérieur. *Marchandises de contrebande, introduites par contrebande. Faire la contrebande.*

Il se dit aussi Des marchandises de contrebande. *Un bâtiment chargé de contrebande. C'est de la contrebande.*

Fig. et fam., *De contrebande*, Qui n'est pas légitime, qui n'est pas permis, qui se fait clandestinement. *Il s'était donné des parents de contrebande. Il porte un titre de contrebande.* On dit dans un sens analogue, *C'est un homme de contrebande.*

CONTREBANDIER, IÈRE. s. Celui, celle qui fait de la contrebande. *Des contrebandiers ont été arrêtés. Une troupe de contrebandiers.*

CONTRE-BAS (EN). loc. adv. T. technique, qui marque Direction ou position de haut en bas. *Poser une pièce de construction en contre-bas. Regarder en contre-bas*, Regarder de haut en bas.

Il signifie aussi, Qui est à un niveau inférieur. *Le lit de la rivière est en contre-bas de la berge.*

CONTREBASSE. s. f. Grosse basse sur laquelle on joue la même partie que celle de la basse, mais qui sonne une octave au-dessous de la basse ordinaire, et par conséquent deux octaves au-dessous du violon. *Jouer de la contrebasse. Il y a quatre contrebasses, huit contrebasses dans cet orchestre.*

Il se dit aussi d'Une espèce de voix d'homme qui est la plus basse de toutes. *Une voix de contrebasse*, ou simplement *Une contrebasse.*

CONTRE-BATTERIE. s. f. Batterie de canons opposée à une autre. *La batterie ayant été dressée, les ennemis firent aussitôt une contre-batterie.*

Il se dit plus spécialement d'Une batterie destinée à la protection d'une batterie de brèche.

Il se dit, figurément et familièrement, de Ce qu'on fait pour s'opposer aux menées de ceux qui nous sont contraires. *Il y avait une forte intrigue contre lui, mais il fit sous main une contre-batterie pour la déjouer.*

CONTRE-BOUTANT. s. m. T. d'Archit., synonyme de Contrefort : voyez ce mot.

CONTRE-BOUTER. v. a. T. d'Archit. Appuyer un mur d'un autre mur posé à angles droits.

CONTRE-BOUTÉ, ÉE. part. passé.

CONTRE-CALQUER. v. a. T. de Gravure. Faire la contre-épreuve d'un calque, ou calquer un calque en le retournant, afin d'obtenir un dessin en sens contraire du dessin original.

CONTRE-CALQUÉ, ÉE. part. passé.

CONTRECARRER. v. a. S'opposer directement à quelqu'un, à ses sentiments, à ses desseins. *Il le contrecarre en toutes choses. Il était tout-puissant dans sa compagnie, on a suscité un tel pour le contrecarrer.* Il est familier.

CONTRECARRÉ, ÉE. part. passé.

CONTRE-CHARME. s. m. Charme contraire, qui détruit ou empêche l'effet d'un autre charme. Il est peu usité.

CONTRE-CHÂSSIS. s. m. Châssis de verre ou de papier qu'on met devant un châssis ordinaire.

CONTRE-CLEF. s. f. T. d'Archit. Le voussoir qui est posé immédiatement à gauche ou à droite de la clef d'une voûte.

CONTRE-CŒUR. s. m. Le fond de la cheminée, contre lequel se place le bois qu'on veut brûler.

Il se dit plus ordinairement De La plaque de fer qu'on attache contre le fond de la cheminée pour le conserver, et pour renvoyer la chaleur. *Contre-cœur de cheminée.*

CONTRE-CŒUR (À). loc. adv. A regret, avec répugnance, malgré soi. *Faire une chose à contre-cœur.*

CONTRE-COUP. s. m. Répercussion d'un corps sur un autre. *La balle a donné contre la muraille, et il a été blessé du contre-coup.*

Il signifie aussi, L'impression d'un coup faite à une partie opposée à celle qui a été frappée. *Il fut blessé au front, et mourut du contre-coup. Le contre-coup est souvent plus dangereux que le coup.*

Il se dit figurément d'Un événement qui arrive par suite ou à l'occasion d'un autre. *Si on ruine votre associé, le contre-coup portera, retombera sur vous. Cela reviendra sur vous par contre-coup. Les peuples voisins ressentiront le contre-coup de cette grande révolution.*

CONTRE-COURANT. s. m. Courant inférieur dont la direction est opposée à celle du courant supérieur. *La théorie des contre-courants de Bernoulli.*

CONTREDANSE. s. f. Sorte de danse vive et légère qui s'exécute ordinairement à huit personnes. *On ne danse plus guère dans les bals que des valses et des contredanses. Une figure de contredanse. Un air de contredanse. Elle a dansé plusieurs contredanses de suite avec un tel. Cette dame est engagée pour la prochaine contredanse.*

Il se dit aussi d'Un air de contredanse. *Jouer une contredanse. De jolies contredanses. Recueil de contredanses.*

CONTRE-DÉGAGEMENT. s. m. T. d'Escrime. Action de dégager en même temps que l'adversaire dégage.

CONTRE-DÉGAGER. v. n. T. d'Escrime. Dégager en même temps que son adversaire.

CONTRE-DIGUE. s. f. Digue qui en renforce une autre.

CONTREDIRE. v. a. (On dit à la seconde personne du pluriel du présent de l'indicatif, *Vous contredisez*, et à l'impératif, *Contredisez*. A l'égard du reste, il se conjugue comme *Dire*.) Dire le contraire, contester. *Contredire quelqu'un. Contredire une proposition.*

Il se dit aussi absolument. *Cet homme aime à contredire. Il contredit éternellement.*

Il signifie, dans une acception plus générale, Être en opposition avec. *Voilà qui contredit ce que vous disiez tout à l'heure. Une telle loi contredit la nature.*

Il s'emploie souvent, avec le pronom personnel, comme verbe réfléchi et comme verbe réciproque. *Cet auteur se contredit en beaucoup d'endroits. Il se contredit lui-même. Vous vous contredisez. Les hommes se contredisent mutuellement, se contredisent les uns les autres. Ces deux propositions semblent se contredire.*

CONTREDIRE, en termes de Palais, signifie, Faire des écritures pour combattre les moyens ou les raisons dont la partie adverse se sert. *Ce moyen-là ne mérite pas d'être contredit. Prendre communication et contredire.*

CONTREDIT, ITE. part. passé.

CONTREDISANT, ANTE. adj. Qui aime à contredire. *C'est un esprit contredisant. Il a l'humeur contredisante.*

CONTREDIT. s. m. Réponse que l'on fait contre ce qui a été dit. *Cela est sans contredit.* Il est peu usité en ce sens.

CONTREDITS, au pluriel, en termes de Palais, Écrit contenant les réponses à la production de la partie adverse. *Fournir des contredits. Les dits et contredits.* Il vieillit.

SANS CONTREDIT. loc. adv. Certainement, sans difficulté. *Il est, sans contredit, le plus grand homme du siècle.*

CONTRÉE. s. f. Certaine étendue de pays. *Contrée riche, fertile, pauvre, sablonneuse, peuplée, déserte. La grêle n'a ravagé qu'une*

partie de la contrée. Ce sont les meilleures terres de la contrée.

Il se prend aussi, dans une acception plus générale. *Toutes les contrees de l'Asie. De vastes contrées. Errer de contrée en contrée.*

CONTRE-ÉCHANGE. s. m. Échange. *On m'a donné dix bouteilles de vin, j'ai donné en contre-échange trente bouteilles de cidre.* Il est peu usité.

CONTRE-ENQUÊTE. s. f. Enquête opposée à celle de la partie adverse.

CONTRE-ÉPAULETTE. s. f. Corps d'épaulette dépourvu de frange.

CONTRE-ÉPREUVE. s. f. T. de Peinture et de Gravure. Estampe ou dessin qu'on tire sur une estampe fraîchement imprimée, ou sur un dessin au crayon, et qui reproduit les mêmes traits, mais à rebours, le côté droit paraissant à gauche. *Tirer une contre-épreuve.*

Il se dit quelquefois, au figuré, d'Un ouvrage qui n'est qu'une faible imitation d'un autre. *Ce n'est qu'une pâle contre-épreuve.*

Contre-épreuve, se dit aussi, dans les Assemblées délibérantes, de L'action de faire voter sur la proposition contraire à celle qui a d'abord été mise aux voix. *Faire la contre-épreuve. Plusieurs membres se sont levés à la contre-épreuve.*

CONTRE-ESPALIER. s. m. T. d'Agricult. Rangée d'arbres taillés en espalier, et plantés vis-à-vis d'un espalier. *Il y a une allée ou une plate-bande entre l'espalier et le contre-espalier. Un contre-espalier de pêches. Contre-espalier à hauteur d'appui.*

CONTRE-EXPERTISE. s. f. Expertise destinée à en contrôler une autre.

CONTREFAÇON. s. f. Action de copier, d'imiter, de fabriquer une chose au préjudice de son auteur, de son inventeur, de celui qui a le droit exclusif de la faire, de la fabriquer. *La contrefaçon d'un livre, d'une pièce de musique, d'une gravure. L'inventeur de cette machine craint la contrefaçon. Être condamné pour contrefaçon.*

Il se dit aussi Des choses faites par contrefaçon, principalement en parlant De livres, de musique, de gravures. *C'est une contrefaçon. Il y a plusieurs contrefaçons de cet ouvrage.*

Il est quelquefois synonyme de Contrefaction : voyez ce mot.

CONTREFACTEUR. s. m. Celui qui est coupable de contrefaçon. *Il a été puni comme contrefacteur.*

CONTREFACTION. s. f. T. de Jurispr. criminelle. Imitation ou falsification des monnaies, des effets publics, des poinçons, etc. *La contrefaction des sceaux de l'État.* On dit plus souvent en ce sens, dans le langage ordinaire, *Contrefaçon.*

Il se dit aussi de L'action d'imiter, dans des vues coupables, l'écriture ou la signature de quelqu'un. *Ce billet est faux, la contrefaction est évidente.*

CONTREFAIRE. v. a. (Il se conjugue comme *Faire.*) Imiter, représenter quelque personne, quelque chose. *Contrefaire quelqu'un. Contrefaire la voix, les gestes d'un autre. Contrefaire le chant du rossignol.*

Il se dit plus ordinairement, en mauvaise part, De celui qui copie les autres, dans le dessein de les tourner en ridicule. *Cette femme se rend odieuse, elle contrefait tout le monde. L'habitude de contrefaire les autres a ses dangers. Il le contrefait à merveille.*

Il signifie aussi, Feindre d'être ce qu'on n'est pas. *Contrefaire l'insensé. Contrefaire l'homme de bien.*

Contrefaire, signifie particulièrement, Imiter par contrefaçon, par contrefaction. *Contrefaire un livre, une gravure. Contrefaire une pièce de monnaie. Contrefaire le poinçon d'un fabricant. Contrefaire l'écriture, la signature de quelqu'un.*

Contrefaire, signifie encore, Déguiser. *Contrefaire son écriture. Contrefaire sa voix.*

Il signifie également, avec le pronom personnel, Déguiser son caractère. *On ne peut pas se contrefaire longtemps.*

Contrefaire, signifie aussi, Rendre difforme, défigurer. *Il a eu des convulsions qui lui ont contrefait tout le visage.*

Contrefait, aite. part. passé. *Édition contrefaite. Ouvrage contrefait. Une pièce de monnaie bien contrefaite.*

Il se prend quelquefois adjectivement pour Difforme. *Cet homme est contrefait. Une taille toute contrefaite.*

CONTREFAISEUR. s. m. Celui qui contrefait les personnes, les animaux. *Un contrefaiseur de gens. C'est un excellent contrefaiseur d'animaux.* Il est peu usité.

CONTRE-FICHE. s. f. T. de Charpenterie. Pièce de bois mise obliquement contre une autre ou contre un pan de bois, contre un mur, etc., pour le soutenir. *Appuyer une muraille par des contre-fiches de charpente.*

CONTRE-FIL. s. m. Le sens contraire. *Le contre-fil de l'eau.*

À contre-fil. loc. adv. À rebours.

CONTRE-FINESSE. s. f. Finesse opposée à une autre. *User de contre-finesse.* Il est peu usité.

CONTREFORT. s. m. Il se dit, en Architecture, d'Un mur contre-boutant, servant d'appui à un mur chargé d'une terrasse ou d'une voûte.

Il se dit par analogie, dans la Géographie physique, Des petites chaînes de montagnes latérales qui sont comme les appuis de la chaîne principale dont elles dépendent. *Les contreforts de la chaîne des Andes. Les contreforts des Alpes.*

Il se dit aussi, chez les Cordonniers, d'Une pièce de cuir dont on fortifie le derrière de la botte au-dessus du talon.

CONTRE-FUGUE. s. f. T. de Musique. Fugue dont la marche est contraire à celle d'une autre qu'on a établie auparavant.

CONTRE-GARDE. s. f. Pièce de fortification servant d'enveloppe à un bastion, à une demi-lune, ou à quelque autre ouvrage. *Attaquer une contre-garde. Emporter une contre-garde.*

CONTRE-HACHER. v. a. T. de Dessin et de Gravure. Croiser les hachures d'un dessin par d'autres hachures.

Contre-haché, ée. part. passé.

CONTRE-HACHURE. s. f. T. de Dessin et de Gravure. Il se dit Des hachures qui croisent les premières hachures d'un dessin.

CONTRE-HÂTIER. s. m. Grand chenet de cuisine, qui a des crochets ou des chevilles de fer en dedans comme en dehors. On dit aussi simplement, *Hâtier.*

CONTRE-HAUT (EN). loc. prépos. et adv. Qui est placé à un niveau supérieur; Qui va de bas en haut. *La berge est en contre-haut de la rivière. Regarder en contre-haut,* Regarder de bas en haut.

CONTRE-INDICATION. s. f. T. de Médec. Indication contraire à l'emploi de tel ou tel moyen médical qui paraissait indiqué.

CONTRE-JOUR. s. m. L'endroit opposé au grand jour, où le jour ne donne pas à plein. *Les femmes aiment d'ordinaire le contre-jour.*

Il s'emploie plus ordinairement dans cette locution adverbiale, *À contre-jour. Se mettre à contre-jour. Vous ne sauriez bien juger de ce tableau, vous ne le voyez qu'à contre-jour, vous êtes à contre-jour.*

CONTRE-LATTE. s. f. Latte qu'on pose perpendiculairement entre deux chevrons, et qui est plus longue et plus épaisse que les lattes ordinaires.

CONTRE-LATTER. v. a. Garnir de contre-lattes.

Contre-latté, ée. part. passé.

CONTRE-LETTRE. s. f. Acte secret par lequel on déroge en tout ou en partie à ce qui est stipulé dans un premier acte public. *L'obligation est simulée, il y a une contre-lettre. Donner une contre-lettre. Le bail est de six mille francs, mais il y a une contre-lettre de cinq cents francs.*

CONTREMAÎTRE. s. m. T. de Marine. Autrefois le troisième officier marinier de manœuvre, qui est au-dessous du maître et du second maître d'équipage. Cette dénomination est actuellement remplacée par celle de second maître de deuxième classe.

Contremaître, dans les grandes Manufactures, Celui qui dirige les ouvriers, qui a inspection sur eux.

CONTREMANDER. v. a. Révoquer l'ordre qu'on a donné. Il se dit Des personnes et des choses. *On avait mandé cet officier, il a été contremandé. Il avait demandé sa voiture, il l'a contremandée. Il avait commandé un dîner, il l'a contremandé.*

Contremandé, ée. part. passé.

CONTREMARCHE. s. f. T. d'Art. militaire. Il se dit en parlant D'une armée qui fait une marche contraire ou opposée à celle qu'elle paraissait vouloir faire. *L'armée s'était mise en marche vers telle place, et tout d'un coup on lui fit faire une contremarche.*

Il se dit aussi, dans la Tactique, d'Une évolution par laquelle une colonne fait volte-face. *Le bataillon se déploya après avoir exécuté la contremarche.*

Il se dit également, en termes de Marine, d'Une évolution qui s'exécute en virant vent devant.

CONTRE-MARÉE. s. f. Marée dont la direction est opposée à celle de la marée ordinaire.

CONTREMARQUE. s. f. Seconde marque apposée à un ballot de marchandises, ou à des ouvrages d'or ou d'argent. *Mettre une contremarque à un ballot. Faire une contremarque à de la vaisselle d'argent.*

Il se dit aussi d'Un second billet que délivrent les contrôleurs d'un théâtre à ceux qui sortent pendant le spectacle, afin qu'ils aient la faculté de rentrer. *Prenez une contremarque en sortant. Un vendeur de contremarques.*

CONTREMARQUER. v. a. Apposer une seconde marque. *Contremarquer un ballot de marchandises. Contremarquer des ouvrages d'or ou d'argent.*

Contremarqué, ée. part. passé.

CONTRE-MINE. s. f. Ouvrage souterrain que l'on fait pour éventer la mine de l'ennemi, et pour en empêcher l'effet. *Les ennemis avaient fait une contre-mine sous le bastion. Les mineurs de la mine et de la contre-mine se rencontrèrent.*

Il se dit aussi d'Une mine pratiquée sous les bastions et sous les dehors d'une place, pour faire sauter les ennemis s'ils venaient

à s'y loger. *En bâtissant la place, on avait fait une contre-mine sous chaque bastion.*

Il se dit figurément de Manœuvres pour déjouer une entreprise, une intrigue.

CONTRE-MINER. v. a. Faire des contre-mines. *Les assiégés avaient contre-miné ce bastion. Tous les dehors de la place avaient été contre-minés.*

CONTRE-MINÉ, ÉE. part. passé.

CONTRE-MINEUR. s. m. Celui qui travaille à une contre-mine.

CONTRE-MONT. loc. adv. En haut. *Gravir contre-mont,* Gravir une montagne. *Tomber à la renverse les pieds contre-mont.* Il est vieux et presque inusité.

Ce bateau va à contre-mont, Il remonte la rivière.

CONTRE-MUR. s. m Petit mur qu'on bâtit tout le long d'un autre pour le fortifier, pour le conserver. *Faire un contre-mur à une terrasse.*

CONTRE-MURER. v. a. Faire un contre-mur. *La loi oblige, dans certains cas, à contre-murer les lieux d'aisances, les contre-cœurs de cheminée, etc.*

CONTRE-MURÉ, ÉE. part. passé.

CONTRE-OPPOSITION. s. f. Ce mot, usité seulement dans le langage parlementaire, s'entend d'Une minorité de l'opposition qui se détache de la majorité, en certains cas, bien qu'elle y appartienne par les principes généraux qui la dirigent. *La contre-opposition fera tant de fautes, qu'elle finira par ruiner le parti de l'opposition.*

CONTRE-ORDRE. s. m. Révocation d'un ordre. *Il avait eu ordre de partir, mais il a reçu un contre-ordre. Donner, recevoir contre-ordre.*

CONTRE-PARTIE. s. f. T. de Musique, qui se dit d'Une partie de musique opposée à une autre. *La basse est contre-partie du dessus.*

Il se dit plus ordinairement de La partie qui sert de second dessus. *Faire une contre-partie à un air. Chanter la contre-partie. Jouer la contre-partie.*

Il signifie aussi figurément, Opinion, sentiment, système contraire. *Quoi que vous proposiez, cet homme fera, soutiendra toujours la contre-partie.*

Faire la contre-partie d'un ouvrage, Traiter le même sujet dans des vues opposées.

CONTRE-PESER. v. a. Contre-balancer, servir de contre-poids. *Ces raisons-là sont trop faibles pour contre-peser les autres.* Il a vieilli, et n'était guère d'usage qu'au figuré : on dit, *Contre-balancer.*

CONTRE-PESÉ, ÉE. part. passé.

CONTRE-PIED. s. m. T. de Chasse, qui se dit Lorsque les chiens, étant tombés sur les voies de la bête, prennent, pour la suivre, le chemin qu'elle a fait, au lieu de prendre celui qu'elle tient. *Les chiens avaient pris le contre-pied du cerf, du sanglier.*

Il signifie au figuré, Le contraire de quelque chose. *Il fait tout le contre-pied de ce qu'on lui a dit. Il prend toujours le contre-pied de ce qu'il faudrait dire, de ce qu'il faudrait faire. C'est justement le contre-pied de ce que vous disiez.* Il ne se dit point au pluriel.

CONTRE-PLATINE. s. f. T. d'Arquebusier. Pièce de métal sur laquelle porte la tête des vis qui servent à fixer la platine d'un fusil, d'un pistolet, etc. On la nomme autrement *Porte-vis.*

CONTREPOIDS. s. m. Poids servant à contre-balancer une force opposée, ou à en modérer l'action. *Contrepoids d'horloge. Contrepoids de tournebroche. Cela fera le contrepoids, fera contrepoids, servira de contrepoids.*

Il se dit aussi d'Un long bâton dont les danseurs de corde se servent pour se tenir plus aisément en équilibre quand ils dansent sur la corde. Dans ce sens, il est peu usité : on dit ordinairement, *Balancier.*

CONTREPOIDS, se dit figurément Des affections, des qualités bonnes ou mauvaises, et en général de toutes les choses morales, politiques, etc., qui servent à en contre-balancer d'autres. *Son avarice est un fâcheux contrepoids à ses bonnes qualités. Sa lâcheté sert de contrepoids à son insolence, à son orgueil, à sa cruauté. La crainte de Dieu est un puissant contrepoids à nos mauvaises inclinations. Dans la république romaine, la puissance tribunitienne était le contrepoids de la puissance du sénat.*

CONTRE-POIL. s. m. Le rebours du poil, le sens contraire à celui dans lequel le poil est naturellement couché. *Vous prenez le contre-poil.*

Il est surtout usité dans cette locution adverbiale, *À contre-poil. Faire la barbe à contre-poil. Étriller un cheval à contre-poil. Nettoyer, vergeter du drap, un manteau à contre-poil. Brosser un chapeau à contre-poil.*

Fig. et fam., *Prendre une affaire à contre-poil,* La prendre dans un sens contraire à celui qui serait convenable. *Les juges ont pris cette affaire à contre-poil. Dans cette affaire, il a tout pris à contre-poil.*

Fig. et fam., *Prendre quelqu'un à contre-poil,* Parler ou agir de manière à le choquer, à l'irriter. *C'est un homme bon, mais très susceptible ; il faut se garder de le prendre à contre-poil.*

CONTREPOINT. s. m. T. de Musique. L'art de composer de la musique à deux ou plusieurs parties. *Apprendre le contrepoint. L'étude du contrepoint. La science du contrepoint.*

Il se dit également d'Une composition musicale faite selon les règles du contrepoint. *Contrepoint simple,* Celui où les différentes parties vont toujours ensemble note pour note. *Contrepoint figuré* ou *fleuri,* Celui où les différentes parties procèdent par des valeurs et des rythmes différents. *Contrepoint double, triple, quadruple, à l'octave, à la douzième.*

CONTRE-POINTER. v. a. Il se dit en parlant de certains ouvrages de toile ou de taffetas, qu'on pique des deux côtés avec du fil ou de la soie. *Contre-pointer une couverture. Contre-pointer une jupe. Contre-pointer du taffetas.*

CONTRE-POINTER, en termes d'Artillerie, Opposer une batterie à une autre. *Contre-pointer un canon.*

Il se dit, figurément et familièrement, pour Contredire, contrecarrer. *Il prend plaisir à le contre-pointer en toute occasion.* Ce sens est peu usité.

CONTRE-POINTÉ, ÉE. part. passé.

CONTREPOISON. s. m. Antidote, remède qui empêche l'effet du poison. *Il serait mort sans le contrepoison qu'on lui a donné. Le lait est, dans certains cas, un excellent contrepoison.*

Il se dit aussi figurément. *Ce livre est le contrepoison des nouvelles doctrines.*

CONTRE-PORTE. s. f. Il se dit Des secondes portes d'une place de guerre.

Il se dit aussi d'Une porte, ordinairement faite de toile, qu'on met devant la porte ordinaire d'un appartement, pour mieux se garantir du vent et du froid.

CONTRE-PROPOSITION. s. f. Proposition opposée à une autre. Il est surtout d'usage dans le langage parlementaire.

CONTRE-RÉVOLUTION. s. f. Révolution politique qui tend à détruire les résultats de celle qui l'a précédée.

CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRE. adj. des deux genres. Qui est favorable à la contre-révolution, qui tend à la contre-révolution. *Doctrines contre-révolutionnaires. Des mesures contre-révolutionnaires.* Substantiv., *Un contre-révolutionnaire.*

CONTRE-RUSE. s. f. Ruse opposée à une autre. *Employer une contre-ruse.* Il est peu usité.

CONTRE-SANGLON. s. m. Courroie clouée sur l'arçon de la selle du cheval, et dans laquelle on passe la boucle de la sangle pour l'arrêter.

CONTRESCARPE. s. f. T. de Fortification. La pente du mur extérieur du fossé, celle qui regarde la place. On comprend souvent sous ce nom Le chemin couvert et le glacis. *Attaquer la contrescarpe. Emporter la contrescarpe.*

CONTRE-SCEL. s. m. Sorte de petit sceau, qui s'appose sur le tiret de parchemin dont on se sert pour attacher des lettres scellées en chancellerie. *Ces pièces ont été mises sous le contre-scel. Le contre-scel y a été apposé. Des pièces attachées sous le contre-scel de la chancellerie.*

CONTRE-SCELLER. v. a. Mettre le contre-scel. *Contre-sceller des lettres.*

CONTRE-SCELLÉ, ÉE. part. passé.

CONTRESEING. s. m. Signature de celui qui contresigne. *Cette ordonnance porte le contreseing du ministre de la guerre.*

Avoir le contreseing d'un ministre, Avoir l'autorisation de signer en son nom.

Avoir le contreseing, Avoir le droit de contresigner les lettres et les paquets, pour qu'ils soient exempts des frais de poste. *Contreseing limité. Contreseing illimité.*

CONTRESENS. s. m. Sens contraire au sens naturel d'un discours, d'une proposition, d'une phrase, etc. *Vous interprétez mal ce que je dis, vous prenez le contresens de mes paroles.*

Il se dit également de Tout sens différent du sens véritable d'un texte. *Cette traduction est pleine de contresens. Cet écolier a fait un contresens, plusieurs contresens dans sa version. Un contresens ridicule.*

Il se dit encore de Toute manière de lire, de prononcer, de déclamer, etc., qui ne s'accorde pas avec le sens des paroles. *Sa manière de lire est un perpétuel contresens. Cet acteur fait sans cesse des contresens. Cette musique forme un véritable contresens avec les paroles.*

CONTRESENS, se dit aussi en parlant Des étoffes, du linge, et d'autres choses, et signifie qu'elles ne sont pas dans le sens, du côté où elles doivent être. *En faisant ce manteau, on a pris le contresens de l'étoffe.*

Il se dit figurément, en parlant Des affaires. *Il prend toujours le contresens d'une affaire.*

À CONTRESENS. loc. adv. qui s'emploie dans les diverses significations de *Contresens. Jouer un rôle, lire, déclamer à contresens. Employer une étoffe à contresens. Une dentelle cousue à contresens. Il a pris cette affaire à contresens.*

CONTRESIGNER. v. a. Signer un acte,

en vertu des fonctions qu'on exerce, après que celui dont cet acte émane y a lui-même apposé sa signature. *Cette ordonnance royale a été contresignée par tel ministre. Contresigner un brevet. Contresigner des lettres patentes.*

Il se dit aussi en parlant Des lettres qui viennent des bureaux d'une administration supérieure, et sur l'enveloppe desquelles on met le nom du ministre ou de l'administrateur qui les envoie. *Le secrétaire général a contresigné cette lettre.*

CONTRESIGNÉ, ÉE. part. passé.

CONTRETEMPS. s. m. Accident inopiné qui nuit au succès d'une affaire, et qui rompt les mesures qu'on avait prises. *Il est arrivé des contretemps, de fâcheux contretemps dans cette affaire. Il a essuyé bien des contretemps. Quel contretemps !*

Tomber dans un contretemps, dans des contretemps, Se trouver inopinément dans des circonstances fâcheuses, qui dérangent les mesures qu'on avait prises. Il signifie aussi, Faire quelque chose dans une conjoncture tout à fait défavorable, et en prenant mal son temps.

CONTRETEMPS, se dit aussi d'Un certain pas de danse. *On fait des contretemps dans la gavotte.*

Il se dit également, en Musique, de L'action d'appuyer sur le temps faible d'une mesure, et de passer plus ou moins légèrement sur le temps fort. *Faire des contretemps. Mesure à contretemps.*

À CONTRETEMPS. loc. adv. Mal à propos, en prenant mal son temps. *Parler à contretemps. Agir à contretemps.*

CONTRE-TERRASSE. s. f. T. d'Archit. Terrasse appuyée contre une autre plus élevée.

CONTRE-TIRER. v. a. Faire la contre-épreuve d'une estampe. *Contre-tirer une estampe.*

Contre-tirer un tableau, contre-tirer un plan, contre-tirer une carte, etc., Les copier trait pour trait par le moyen d'une toile fine, d'un papier huilé, d'un canevas, etc., qu'on met dessus. Il est peu usité en ce sens.

CONTRE-TIRÉ, ÉE. part. passé.

CONTREVALLATION. s. f. T. de Guerre. Fossé et retranchement qu'on fait autour d'une place assiégée, pour empêcher les sorties de la garnison. *Lignes de contrevallation.*

CONTREVENANT, ANTE. s. Celui, celle qui contrevient. *Les contrevenants payeront l'amende.*

CONTREVENIR. v. n. Agir contre quelque loi, quelque défense, quelque ordre, etc., ou contre quelque obligation que l'on a contractée. *Contrevenir aux commandements de Dieu, au précepte de la charité. Il prétendait n'avoir point contrevenu à la loi. Contrevenir aux règlements de police. Contrevenir aux ordres qu'on a reçus. Quiconque y contreviendra, etc. Contrevenir à une clause du contrat, du traité.*

CONTREVENT. s. m. Grand volet de bois, qui s'ouvre et qui se ferme du côté extérieur de la fenêtre, et qui sert à garantir du vent, de la pluie, etc. *Faire mettre des contrevents à toutes les fenêtres d'une maison. Fermer, ouvrir les contrevents. Il faut raccommoder ce contrevent.*

CONTRE-VÉRITÉ. s. f. Ce qu'on dit pour être entendu dans un sens contraire à celui que les paroles expriment. Ainsi, dire ironiquement, D'un homme reconnu pour poltron, qu'*Il est brave,* c'est dire une contre-vérité. *Toute ironie est une contre-vérité. Il y a des gens qui ne louent ou qui ne blâment que par des contre-vérités.*

CONTRIBUABLE. s. m. T. de Finances. Celui qui doit contribuer, qui contribue au payement des impositions, des dépenses publiques. *Diminuer les charges qui pèsent sur les contribuables.*

CONTRIBUER. v. n. Aider, de quelque manière que ce soit, à l'exécution, au succès d'un dessein, d'une entreprise ; avoir part à un certain résultat. *Contribuer à la fortune, à l'avancement de quelqu'un. Contribuer au gain d'une bataille. Contribuer au succès d'une affaire. J'y contribuerai de mon côté. Il y a contribué de ses soins. Contribuer de ses deniers à la construction d'un édifice. Je ne contribue en rien à cela. Cette découverte contribua beaucoup aux progrès de l'art. Vous contribuâtes à le perdre. Cela contribue à le dégoûter de sa profession.*

CONTRIBUER, signifie aussi, Payer une part de quelque dépense ou charge commune. *Contribuer pour un tiers, pour un quart dans une dépense, à une dépense. Contribuer au marc le franc. Contribuer aux charges publiques en proportion de ses revenus. Ils ont contribué pour la construction du nouveau pont. Toute la province a contribué pour l'entretien des gens de guerre.*

Il se dit pareillement en parlant Des sommes qu'on paye aux ennemis, pour se garantir du pillage et des autres exécutions militaires. *Tout le pays contribua. Cette ville a contribué. Il a fait contribuer toute la province.*

CONTRIBUTION. s. f. Ce que chacun donne pour sa part d'une dépense, d'une charge commune. Il se dit surtout en Matière d'impôts. *Contribution foncière. Contribution mobiliaire. Contribution personnelle. Contribution des portes et fenêtres. Bureau des contributions. Receveur des contributions. Rôle, registre des contributions. Répartir, percevoir une contribution. Payer les contributions. Contribution volontaire.*

Contributions directes, Les impôts directement établis sur les biens ou sur les personnes.

Contributions indirectes, Les impôts établis sur les objets de commerce et de consommation, ou sur certaines choses dont le besoin est éventuel : tels sont les droits d'octroi, de douane, de timbre, d'enregistrement, etc.

Contribution au sou la livre, au marc la livre, au marc le franc, La répartition de ce qui doit être payé ou reçu par chacun en proportion de ses facultés, de son intérêt dans une affaire, ou du montant de sa créance. On dit absolument, dans ce sens : *Contribution aux dettes d'une succession. Distribution par contribution, entre créanciers, des sommes provenant d'une saisie faite sur leur débiteur commun.*

En termes de Commerce maritime, *Contribution au jet dans la mer,* La répartition des pertes et dommages qui se fait tant sur les effets que sur le navire et le fret, lorsque la tempête ou les ennemis ont obligé de jeter dans la mer une partie du chargement ou des agrès.

CONTRIBUTION, se dit aussi de Ce que sont forcés de payer ou de donner les habitants d'un pays occupé par l'ennemi, pour se garantir du pillage. *Lever des contributions sur les vaincus. Le général ennemi se contenta de cent mille francs par forme de contribution. Les contributions ont fourni aux frais de la guerre. Mettre tout le pays à contribution.*

Par extension et fam., *Mettre à contribution,* Faire contribuer de quelque manière à une dépense, exiger quelque somme. *Quand il s'agit de secourir des malheureux, elle ne craint point de demander, elle met tous ses amis à contribution. Mettre la curiosité publique à contribution.* On l'emploie figurément dans un sens analogue. *Il a mis à contribution tous les auteurs qui se sont occupés de cette matière.*

CONTRISTER. v. a. Affliger, causer du chagrin. *Il ne faut pas contrister ses amis. Cette nouvelle l'a fort contristé, lui contriste l'âme, le cœur.*

CONTRISTÉ, ÉE. part. passé.

CONTRIT, ITE. adj. T. de Théologie. Qui a un grand regret de ses péchés. *Un cœur contrit.*

CONTRIT, se dit aussi, par une espèce de plaisanterie, pour Triste, affligé, mortifié. *Il était bien contrit de cette action. Avoir l'âme contrite.*

CONTRITION. s. f. Regret qu'on éprouve d'avoir péché, et qui a pour principe l'amour de Dieu. *Faire un acte de contrition. Des actes de contrition. Contrition parfaite.*

CONTRÔLE. s. m. Registre double qu'on tient pour la vérification d'un rôle, d'un autre registre, etc. Il se disait particulièrement autrefois Du registre double qu'on tenait des expéditions des actes de finances et de justice, pour en assurer davantage la conservation et la vérité, et empêcher les antidates. *Le contrôle du sceau. Le contrôle des exploits. Le contrôle des finances. Faire le contrôle. Le bureau du contrôle,* ou simplement, *Le contrôle. Il y avait un contrôle à l'hôtel de ville. Cela a passé au contrôle. Tenir le contrôle. Droit de contrôle.* Voyez ENREGISTREMENT.

Il se disait, par extension, Du droit de contrôle. *Payer le contrôle d'un acte.*

CONTRÔLE, se dit aussi de L'état nominatif des personnes qui appartiennent à un corps, à une troupe. *Cet officier a été rayé des contrôles de l'armée. Dresser le contrôle d'une compagnie. Vous êtes porté sur le contrôle.*

Il signifie encore, Vérification, surtout dans le langage administratif. *Être chargé de l'inspection et du contrôle d'une perception, d'une comptabilité, d'une caisse.*

Il signifie particulièrement, La marque qu'on imprime sur les ouvrages d'or et d'argent, pour faire foi qu'ils ont payé les droits, et qu'ils sont au titre fixé par la loi. *Cette pièce de vaisselle est suspecte, elle n'a pas le contrôle. Le bureau du contrôle de l'or et de l'argent. Le contrôle de la marque d'or. Tous les ouvrages d'orfèvrerie sont soumis au contrôle.*

Il se dit également Du lieu où l'on met le contrôle. *Aller au contrôle.*

CONTRÔLE, se dit en outre Du bureau où se tiennent les contrôleurs d'un théâtre. *On refusa son billet au contrôle.*

CONTRÔLE, signifie au figuré, Examen, censure, critique. *Ce gouvernement ne veut pas de contrôle,* Il ne veut pas que ses actes soient examinés, vérifiés. *Je ne veux point être soumis à son contrôle. Vous ne pouvez exercer aucun contrôle sur lui.*

CONTRÔLER. v. a. Il signifiait autrefois, Mettre sur le contrôle. *Faire contrôler des pièces. Faire contrôler des exploits. Contrôler des quittances de finances.*

Il signifie encore quelquefois, surtout

dans les Administrations, Vérifier. *Le fonctionnaire chargé de contrôler le monnayage.*

Il signifie particulièrement, Mettre le contrôle sur les ouvrages d'or et d'argent, pour en constater le titre, etc. *Il a fait contrôler sa vaisselle.*

Contrôler, signifie au figuré, Examiner, vérifier. *La chambre contrôle le gouvernement.*

Il signifie encore, Reprendre, critiquer, censurer les actions, les paroles d'autrui. Il se dit surtout D'un censeur injuste et chagrin. *Quel droit avez-vous de le contrôler? Vous contrôlez tout ce qui se fait dans sa maison. Je ne contrôle point vos actions. Il contrôle sur tout.*

Contrôlé, ée. part. passé. *Quittance contrôlée. Exploit contrôlé. Vaisselle contrôlée.*

CONTRÔLEUR. s. m. Celui dont la charge est de tenir registre de certaines choses, ou d'en faire la vérification. *Il y avait autrefois, en France, un contrôleur général des finances, un contrôleur général des bâtiments, un contrôleur à la chancellerie, un contrôleur général de la maison du roi, etc. Contrôleur des contributions indirectes. Contrôleur des douanes. Contrôleur de la comptabilité. Contrôleur des caisses. Contrôleur au monnayage. Contrôleur des ouvrages d'or et d'argent. Contrôleur des manufactures d'armes. On place des contrôleurs à la porte des spectacles, pour recevoir et vérifier les billets et les contremarques.*

Il se dit aussi, dans la Maison des princes, de L'officier qui est chargé de fonctions à peu près semblables à celles qu'exerce le maître d'hôtel dans la maison d'un particulier. *Contrôleur de la bouche.*

Contrôleur, se dit figurément et en mauvaise part, dans le langage familier, de Celui qui se mêle de censurer, de contrôler les actions d'autrui. *Il fait le contrôleur chez moi. C'est un contrôleur perpétuel.* Dans ce sens, on dit également, *Contrôleuse*, au féminin. *C'est une contrôleuse perpétuelle.*

CONTROUVER. v. a. Inventer une fausseté. Il se dit ordinairement Des mensonges par lesquels on cherche à nuire à quelqu'un. *C'est un fait qu'on a controuvé pour le perdre.*

Controuvé, ée. part. passé. *Un fait entièrement controuvé. Il n'y a pas un mot de vrai à tout cela, ce sont toutes choses controuvées.*

CONTROVERSE. s. f. Débat, dispute, contestation sur une question, sur une opinion, etc. *Grande controverse. De longues controverses. Cela est hors de controverse. Cela passa sans controverse. Il ne faut point mettre cela en controverse. Les anciens rhéteurs proposaient des sujets de controverse.*

Il se dit particulièrement de La dispute qui a pour objet des points de foi, entre les catholiques et les sectes dissidentes. *Traiter un point de controverse. Il est savant dans les matières de controverse.*

Étudier la controverse, Étudier les matières de controverse. *Prêcher la controverse*, Éclaircir, dans la chaire, les points de doctrine qui sont en contestation entre les catholiques et les sectes dissidentes.

CONTROVERSER. v. a. Discuter, débattre quelque chose, en faire un objet de controverse. *Ils controversèrent longtemps cette question.* Il ne s'emploie guère qu'absolument. *On controversa longtemps. Il aime à controverser sur les questions religieuses.*

Controversé, ée. part. passé. *C'est un point controversé dans les écoles, controversé parmi les docteurs. Une matière controversée.*

CONTROVERSISTE. s. m. Celui qui traite, par écrit ou autrement, des sujets de controverse. Il ne se dit qu'en Matière de religion. *C'est un célèbre, un zélé controversiste.*

CONTUMACE. s. f. T. de Jurispr. criminelle. Le refus, le défaut que fait un accusé de comparaître devant le tribunal où il est appelé. *Être en état de contumace. Procéder par contumace contre un accusé. Condamnation par contumace. Jugement de contumace. Il a été condamné par contumace. Faire juger la contumace. Purger la contumace.*

Fam., *L'esprit de contumace*, L'esprit de contradiction, de résistance.

CONTUMACE. adj. des deux genres. T. de Jurispr. criminelle. Accusé ou prévenu qui est en état de contumace, qui s'est soustrait par la fuite aux recherches de la justice, et auquel on fait son procès, sauf à le juger de nouveau s'il se présente en temps utile. *Accusé contumace. Il est contumace. Elle a été déclarée contumace.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Un contumace.*

CONTUMACER. v. a. T. de Jurispr. criminelle. Instruire la contumace, poursuivre l'instruction de la contumace. *Il s'est laissé contumacer. Faire contumacer un criminel, un déserteur.* Il est peu usité.

Contumacé, ée. part. passé.

CONTUMAX. adj. des deux genres. T. de Jurispr. criminelle. Accusé ou prévenu en état de contumace. Il est peu usité, en ce sens : on dit aujourd'hui, *Contumace.*

Il signifie aussi, en termes de Droit ecclésiastique, Celui qui refuse d'obéir aux ordonnances de l'Église, malgré les monitions et les menaces de censure.

CONTUS, USE. adj. T. de Chirur. Meurtri, froissé, sans être entamé. Il ne se dit qu'en parlant Des chairs, des muscles. *Une partie contuse. Avoir un muscle contus.*

Plaie contuse, Plaie faite par un instrument contondant.

CONTUSION. s. f. Lésion produite par un corps contondant, sans solution de continuité à la peau. *Légère contusion. Il reçut dans sa cuirasse une balle qui lui fit une forte contusion. Plaie avec contusion.*

CONTUSIONNÉ, ÉE. adj. Qui a reçu une contusion. *Une jambe, un bras contusionné.*

CONVAINCANT, ANTE. adj. Qui a la force de convaincre. *Cet argument est convaincant. Cette raison, cette preuve, cette expérience est convaincante. Ce que vous dites est convaincant.*

CONVAINCRE. v. a. (Il se conjugue comme *Vaincre.*) Réduire quelqu'un par le raisonnement, ou par des preuves sensibles et évidentes, à demeurer d'accord d'une vérité, d'un fait; faire entrer fortement une opinion dans son esprit. *Convaincre quelqu'un d'une vérité. Ne pouvoir l'en convaincre. Le convaincre par de bonnes raisons. J'ai fait ce que j'ai pu pour le convaincre. Cela doit suffire pour vous convaincre que je n'ai point voulu mal faire. Je suis convaincu qu'il l'a fait à bonne intention.*

Il se met aussi avec le pronom personnel, et signifie, S'assurer, se rendre certain d'une chose. *Je veux m'en convaincre par moi-même. Il se convaincra par expérience. Se convaincre par ses propres yeux qu'une chose est en tel état.*

Convaincre, signifie encore, Donner des preuves suffisantes qu'une personne est coupable d'un crime, d'une faute. *Convaincre un accusé du crime qui lui est imputé. Il fut convaincu d'imposture, de trahison. On le convainquit d'avoir entretenu des intelligences secrètes avec l'ennemi.*

Il s'emploie quelquefois figurément dans ce dernier sens. *Sa doctrine fut convaincue d'erreur.*

Convaincu, ue. part. passé. *Un esprit convaincu*, Un esprit parfaitement persuadé d'une vérité, d'une opinion. *Parler d'un ton convaincu*, Parler avec un ton qui marque la conviction.

Atteint et convaincu. Locution qu'on employait autrefois dans les jugements criminels, pour exprimer que l'accusé était reconnu coupable. *Il a été déclaré atteint et convaincu de meurtre, de vol, etc.*

CONVALESCENCE. s. f. État d'une personne qui relève de maladie. *Prompte convalescence. Longue, pénible convalescence. Parfaite convalescence. Entière, pleine convalescence. Être en convalescence. Entrer en convalescence.*

CONVALESCENT, ENTE. adj. Qui relève de maladie, et revient en santé. *Être convalescent. Je suis bien aise de le savoir convalescent, de le voir convalescent, de la voir convalescente. Il est encore convalescent.*

Il s'emploie aussi comme substantif. *Un convalescent. Une convalescente. Le régime que les médecins prescrivent aux convalescents.*

CONVENABLE. adj. des deux genres. Propre, sortable, qui convient. *Cet emploi n'est pas convenable à ses talents. Il a fait un mariage convenable. C'est pour elle un parti convenable. Vous devriez choisir un temps, un moment plus convenable pour exécuter ce projet.*

Il signifie aussi, Conforme et proportionné. *Cette bonne action a eu une récompense convenable. Faire une dépense convenable à sa fortune. Il sera reçu d'une manière convenable à son rang.*

Il signifie encore, Décent, qui est à propos, expédient. *Une tenue, une mise convenable. Il n'est pas convenable à un homme sage de parler si légèrement. S'il est convenable que j'y aille, je suis tout prêt. Ne faites pas cette démarche, elle n'est pas convenable. J'ai jugé convenable de le faire. Cela ne m'est pas, ne me serait pas convenable.*

On le dit aussi D'une personne qui a de bonnes manières. *Cet homme est fort convenable, n'est point convenable.*

CONVENABLEMENT. adv. D'une manière convenable. *J'agirai convenablement à vos vues, à vos desseins. Il répondit convenablement. Se conduire convenablement. On ne m'a pas traité convenablement.*

CONVENANCE. s. f. Rapport, conformité, accord. *Ces choses-là n'ont point de convenance l'une avec l'autre, entre elles. Quelle convenance peut-il y avoir entre des choses si différentes? Il n'y a point de convenance entre l'architecture de cet édifice et sa destination. Un peintre pèche contre la convenance lorsqu'il place dans un même tableau des personnages qui ont vécu à des époques différentes. Cet écrivain ne sait point établir de convenance entre son style et les matières qu'il traite. Convenance de fortune, de condition. Convenance d'humeur, de caractère, de goût, etc.*

Mariage de convenance, Mariage où les rapports de naissance, de fortune ont été plus consultés que l'inclination. Il se dit

surtout en parlant Des personnes d'un certain rang.

Convenance, se prend aussi pour Bienséance, décence; et, alors, on l'emploie très souvent au pluriel. *Il n'y aurait pas de convenance à en user de la sorte. Observer, respecter, braver les convenances. C'est une conduite qui blesse toutes les convenances. Les convenances sociales. Les convenances oratoires.*

Raisons de convenance, Raisons de pure bienséance. *Des raisons de convenance l'ont forcé d'agir ainsi.*

Raisons de convenance, se dit aussi de Raisons qui sont probables et plausibles, et qui ne sont point démonstratives. Dans ce sens, il est didactique et peu usité.

Convenance, se prend quelquefois pour Commodité, utilité particulière. *Avoir une chose à sa convenance. Ma maison m'a coûté cher, mais il m'a fallu payer la convenance. Avant tout, j'ai dû consulter vos convenances.*

CONVENANT, ANTE. adj. Conforme, bienséant, sortable. Il est vieux.

CONVENANT. s. m. Voyez Covenant.

CONVENIR. v. n. Demeurer d'accord. (Dans ce sens et dans le suivant, il se conjugue comme *Venir*, avec l'auxiliaire *Être*, et s'emploie avec la préposition *de*.) *Je conviens de ce que vous dites; mais convenez aussi qu'il n'est pas juste que... Il est convenu lui-même de sa méprise. Convenez que vous aviez tort. Convenez-en.*

Il signifie quelquefois, S'accorder. *Les historiens ne conviennent pas sur la date de cet événement.*

Il signifie aussi, Faire un accord, une convention. *Ils sont convenus de se trouver en tel lieu. Ils convinrent entre eux de faire telle chose. Convenez de vos faits. Convenir d'un arbitre, d'un article, du temps, du lieu. Convenir du prix de quelque chose. Convenir des termes*, S'entendre sur le sens de certains mots qui doivent être employés dans une discussion, un raisonnement.

Convenir, signifie également, en parlant Des choses, Être conforme, avoir du rapport. *Cela convient à ce que vous disiez. La déposition du second témoin ne convient pas avec celle du premier. Leurs dépositions conviennent en tout.*

Convenir, signifie encore, Être propre, sortable. (Dans ce sens et dans le suivant, il se conjugue avec l'auxiliaire *Avoir*, et s'emploie avec la préposition *à*.) *Cette place, cet emploi lui aurait bien convenu. C'est un parti qui convient bien à votre fille. Il ne vous convient pas de parler si fièrement. Cela convient à sa position. Ce sont des plaisirs qui ne conviennent pas, qui conviennent mal à un homme de votre âge. Ces louanges ne me conviennent nullement. Ce style ne convient point au sujet que vous traitez. Dans cette proposition, l'attribut convient bien au sujet.*

Il signifie, par extension, Plaire, agréer. *Cette maison m'a convenu. Cette étoffe ne me convient pas. Ce domestique ne me convient pas. Son ton ne me convient point. Il ne me convient pas d'agir ainsi.*

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel, comme verbe réciproque, en parlant De deux personnes entre lesquelles il existe des rapports d'état, de goûts, de caractère, etc. *Ces deux hommes ne sauraient se convenir. Ce jeune homme et cette demoiselle se conviennent très bien. Nos goûts, nos caractères, etc., se conviennent parfaitement.*

Convenir, signifie aussi, Être expédient, être à propos. Dans ce sens, il ne s'emploie guère qu'impersonnellement. *On délibéra longtemps sur ce qu'il convenait le plus de faire, ou d'aller aux ennemis, ou de les attendre. Il convient que cela soit ainsi.*

Convenu, ue. part. passé. On dit passivement : *Entre nous, c'est chose convenue. C'est chose convenue entre toutes les parties intéressées. Voilà qui est convenu.*

CONVENTICULE. s. m. Petite assemblée. Il se prend toujours en mauvaise part, pour Assemblée secrète et illicite. *Ce ne fut qu'un conventicule. Les conventicules sont défendus.*

CONVENTION. s. f. Accord, pacte que deux ou plusieurs personnes font ensemble. *Convention tacite, expresse, verbale, par écrit. Ils ont fait une convention entre eux, que celui... La convention était que... Je tiens la convention. Je m'en tiens à la convention.*

Il se prend quelquefois pour Clause, condition. *Faire des conventions. Voici quelles ont été nos conventions. Conventions spéciales.*

En Jurispr., *Conventions matrimoniales*, ou absolument, *Conventions*, Les articles stipulés entre les époux par le contrat de mariage. Il se disait plus particulièrement autrefois Des articles accordés à une femme par son contrat de mariage, et de ce qui lui appartenait par la disposition des lois ou de la coutume. *Il ne lui était dû ni douaire ni conventions.*

Conventions, au pluriel, signifie d'une manière générale, Ce qui est convenu, ce qui résulte d'une sorte de pacte, par opposition à Ce qui résulte des lois mêmes de la nature. *Les conventions sociales. Il poussait fort loin le respect des conventions.* Dans le langage des Beaux-Arts et des Lettres, il se dit d'Une sorte d'accord tacite par lequel on admet certaines fictions, certains procédés qui s'éloignent de la réalité, mais qui paraissent indispensables au but que se propose l'artiste. *Le théâtre ne peut se passer de certaines conventions.*

De convention, signifie adjectivement, Conventionnel, qui n'a de valeur, de sens, de réalité que par l'effet de certaines conventions. *Signes de convention. Langage de convention. Dessin de convention. Couleur de convention. Ces prétendus sages se firent des vertus de convention. Dans ce peintre, dans ce poëte, on ne trouve qu'une nature de convention. Dans l'architecture, il y a des ornements de convention. Dans beaucoup de pièces de théâtre, les paysans parlent un langage de convention. La comédie italienne a plusieurs personnages de convention.*

Monnaie de convention, Monnaie qui a cours dans plusieurs États, d'après une convention de leurs gouvernements.

CONVENTION. s. f. Il se dit de Certaines assemblées nationales formées pour établir une constitution, ou pour la changer, la modifier, etc. *Pendant la révolution de 1688, le parlement d'Angleterre s'était constitué en convention. La constitution des États-Unis a été rédigée par une convention.*

La convention nationale, ou simplement, *La convention*, Assemblée nationale qui se forma en France au mois de septembre 1792, et qui exerça tous les pouvoirs jusqu'en octobre 1795. *Les décrets de la convention.*

CONVENTIONNEL, ELLE. adj. Qui suppose convention, qui résulte d'une convention. *Valeur conventionnelle. Signes conventionnels. Préciput conventionnel.*

Bail conventionnel, se disait autrefois d'Un bail fait du consentement libre des parties; par opposition à *Bail judiciaire*, qui se disait d'Un bail fait par autorité de justice, à la poursuite du commissaire aux saisies réelles.

CONVENTIONNEL. s. m. Membre de la convention nationale. *Un conventionnel.*

CONVENTUALITÉ. s. f. L'état d'une maison religieuse où l'on vit sous une règle.

CONVENTUEL, ELLE. adj. Qui est du couvent, qui appartient au couvent.

Assemblée conventuelle, Assemblée composée de toute la communauté du couvent. *Messe conventuelle*, Messe où assiste toute la communauté des religieux. *Mense conventuelle*, Portion du revenu de l'abbaye qui appartient à la communauté des religieux. *Le revenu des offices claustraux fut joint à la mense conventuelle.*

Prieuré conventuel, Prieuré où il y a des religieux.

Religieux conventuels, ou simplement, *Conventuels*, Religieux qui ont droit de demeurer toujours dans le même couvent; à la différence de Ceux qui n'y sont que pour peu de temps, comme pendant la convocation d'un chapitre. *Les religieux de dehors voulaient élire général un d'entre eux, mais les conventuels s'y opposèrent.* Il se dit également, dans l'ordre de Saint-François, Des religieux qui n'ont pas embrassé la réforme des observantins.

CONVENTUELLEMENT. adv. En communauté, selon les règles et l'usage de la société religieuse. *Vivre conventuellement. Des religieux conventuellement assemblés.*

CONVERGENCE. s. f. T. de Géom. et de Physiq. Disposition de deux ou de plusieurs lignes droites qui se dirigent vers un même point, soit qu'elles l'atteignent, soit qu'elles ne l'atteignent pas. *La convergence de deux lignes. La convergence des rayons lumineux réfléchis par un miroir concave.*

CONVERGENT, ENTE. adj. T. de Géom. et de Physiq. Il se dit Des lignes droites qui se dirigent vers un même point, qui convergent. *Lignes convergentes. Rayons convergents.*

En termes d'Artillerie, *Feux convergents*, Batteries qui, placées en des endroits différents, tirent sur le même point.

CONVERGER. v. n. T. de Géom. et de Physiq. Il se dit Des lignes droites dont les directions différentes tendent vers un seul et même point. *Ces deux lignes convergent. Le foyer d'une lentille est le point vers lequel convergent les rayons lumineux qui la traversent.*

Il s'emploie aussi figurément. *Nos efforts convergent vers le même but. Faire converger les intérêts particuliers vers un but commun.*

CONVERS, ERSE. adj. Il n'est guère usité que dans ces dénominations, *Frère convers, sœur converse*, qui se disent d'Un religieux ou d'une religieuse qui ne sont point du chœur, et qui ne sont employés qu'aux œuvres serviles du monastère.

CONVERSATION. s. f. Entretien familier. *Conversation agréable, douce, aisée, enjouée, badine, sérieuse, intéressante, instructive. Conversation ennuyeuse, sèche, aride. Entrer en conversation. Être en conversation. Lier conversation. Changer de conversation. Rompre, interrompre une conversation. Renouer conversation. Reprendre la conversation où elle en était. Relever la conversation. Se plaire à la conversation. Par forme, par manière de conversation. Cela est bon pour la conversation. Nous avons eu une longue*

conversation. La conversation tourna, tomba sur telle chose. La conversation commençait à languir, à mourir. il la rechauffa, la ranima, la soutint. Il fournit beaucoup à la conversation. Cette plaisanterie peut passer en conversation. Le ton, le langage de la conversation. Cela est du style de la conversation.

Être à la conversation, Y prendre part, ou simplement Écouter ce qui s'y dit. *Voudriez-vous bien répéter ce que vous venez de dire? je n'étais pas à la conversation.*

CONVERSATION, se dit quelquefois de La manière de converser, de parler en conversation. *Sa conversation est peu amusante. Il aime beaucoup votre conversation.*

Conversation criminelle. Expression empruntée de l'Angleterre, dont on use en parlant de personnes surprises en flagrant délit d'adultère.

CONVERSE. adj. et s. f. T. de Logique. On dit qu'*Une proposition est converse, est la converse d'une autre,* lorsque de l'attribut de la première on fait le sujet de la seconde, et du sujet de la première, l'attribut de la seconde, sans que la proposition cesse d'être vraie. *Cette proposition,* Tout ce qui est matière est impénétrable, *est converse, est la converse de celle-ci,* Tout ce qui est impénétrable est matière.

CONVERSER. v. n. S'entretenir familièrement avec quelqu'un. *Se plaire à converser avec les savants. Ils conversaient ensemble très familièrement. Cet homme n'aime pas à converser.*

Converser avec soi-même, S'entretenir avec ses propres pensées.

Fig., *Converser avec les livres, converser avec les morts,* S'appliquer à la lecture, étudier les écrits des auteurs qui sont morts. *Il aimait, dans sa solitude, à converser avec les grands hommes de l'antiquité.*

CONVERSER, dans la Théorie militaire, Exécuter une conversion. *Converser à droite, à gauche.*

CONVERSION. s. f. Transmutation. *La conversion des métaux.*

CONVERSION, se dit aussi d'Un simple changement de forme. *La conversion des écus en pièces de cinq francs. La conversion des espèces.*

Il se dit également en parlant Des rentes qui, étant à un certain taux, sont mises à un taux différent. *La conversion des rentes. La conversion des rentes à cinq pour cent en rentes à trois pour cent.*

CONVERSION, en termes de Jurisprudence, Changement d'un acte, d'une procédure en une autre. *La conversion d'une obligation en rente. La conversion d'un procès civil en procès criminel.* On disait de même autrefois : *Conversion d'appel en opposition. Conversion de décret. Etc.*

CONVERSION, en termes de Logique, Changement d'une proposition en sa converse.

En Médec., *Conversion des maladies,* Le changement, la transformation d'une maladie en une autre.

CONVERSION, dans la Théorie militaire, Mouvement par lequel le front d'une troupe change de direction, en tournant ou pivotant sur l'une de ses extrémités. *Conversion de pied ferme. Conversion en marchant. Conversion à droite, à gauche. Quart de conversion. Le point de conversion.*

CONVERSION, en Matière de religion, Changement de croyance. *Prier Dieu pour la conversion des infidèles, des hérétiques, des pécheurs. Demander à Dieu la conversion des âmes. Travailler à la conversion des pécheurs. La conversion de Constantin au christianisme. Ce jeune homme est devenu fort bon sujet; c'est une conversion que vous avez faite. En politique, les conversions désintéressées sont rares.*

CONVERTIBLE. adj. des deux genres. Il se dit D'une chose qui peut être convertie en une autre, ou changée pour une autre. *On a cru longtemps que certains métaux étaient convertibles en or. Des obligations convertibles en rentes. Ce billet est convertible en argent.*

Il se dit, en Logique, D'une proposition qui peut devenir la converse d'une autre. *Cette proposition est convertible en telle autre.*

CONVERTIR. v. a. Changer, transmuer, transformer une chose en une autre. *Les alchimistes prétendaient convertir les métaux imparfaits en or. Aux noces de Cana,* JÉSUS-CHRIST *convertit l'eau en vin. Dans le mystère de l'eucharistie, le pain et le vin sont convertis au corps et au sang de* JÉSUS-CHRIST. *Un bon estomac convertit tout en bonne nourriture. Convertir une peine corporelle en peine pécuniaire.* Il s'emploie souvent avec le pronom personnel. *Le vin qui était au fond de ce tonneau s'est converti en vinaigre. Les aliments se convertissent en chyle dans notre estomac. Son amour se convertit en haine.*

Il se dit aussi Du changement qui se fait de certaines choses dans le commerce, dans les affaires. *Il a converti ses pierreries en vaisselle d'argent. La rente à cinq pour cent fut convertie en quatre et demi.*

Il se dit figurément en Matière de religion et de morale, et signifie, Faire changer de croyance, de sentiments et de mœurs, de mal en bien. *Convertir les païens, les idolâtres. Les convertir au christianisme. Convertir les hérétiques. Convertir les pécheurs.*

Il s'emploie aussi, dans ce sens, avec le pronom personnel. *Ces peuples se sont convertis à la foi. Ce pécheur s'est converti. Il s'est converti dans sa dernière maladie.*

Par extension et fam., *Convertir quelqu'un,* Le faire changer de résolution ou d'opinion sur quelque chose. *J'ai fait tout ce que j'ai pu pour l'attirer à notre parti, mais il n'y a pas moyen de le convertir. Je l'ai converti. C'est un homme converti.*

En Logique, *Ces deux termes se convertissent,* Ils peuvent se dire réciproquement l'un de l'autre. Étendue *et* Divisibilité *sont deux termes qui se convertissent.* On dit aussi que *Deux propositions se convertissent,* lorsque l'une est la converse de l'autre. Voyez CONVERSE.

CONVERTI, IE. part. passé. *Un pécheur converti.*

Il s'emploie aussi comme substantif, et signifie, Une personne convertie à la religion catholique. Il n'est guère usité que dans ces locutions, *Un nouveau converti, une nouvelle convertie.*

Fig. et fam., *Vous prêchez un converti,* Vous parlez pour convaincre un homme qui est de votre avis.

CONVERTISSEMENT. s. m. Changement. Il n'est guère d'usage qu'en Matière d'affaires, et de fabrique de monnaie. *Demander le convertissement d'une obligation en contrat de constitution. Le convertissement des espèces de monnaie.*

CONVERTISSEUR. s. m. Celui qui réussit dans la conversion des âmes. *Ce missionnaire était un grand convertisseur.*

Il signifie également, Celui qui s'efforce de convertir les autres à sa religion. Il est familier dans les deux sens, et ne se dit guère que par plaisanterie.

CONVEXE. adj. des deux genres. Il se dit, par opposition à Concave, D'une surface bombée sphériquement. *Surface convexe. Un corps convexe. Un miroir, un verre convexe.* On dit dans un sens analogue, *Le côté convexe d'une ligne courbe, d'une parabole, d'une ellipse.*

CONVEXITÉ. s. f. La saillie, la surface bombée de ce qui est convexe. *La convexité d'un globe, d'un miroir ardent.* On dit dans un sens analogue, *La convexité d'une ligne courbe.*

CONVICTION. s. f. L'effet qu'une preuve évidente produit dans l'esprit ; la certitude que l'on a de la vérité d'un fait, d'un principe. *Être dans une entière conviction. Avoir une entière, une pleine conviction des vérités de la religion. Avoir l'intime conviction d'une chose. Agir par conviction. Une conviction profonde. L'évidence peut seule donner une véritable conviction.*

Il se dit aussi de La preuve évidente et indubitable d'une vérité, d'un fait. *On l'accuse de divers crimes, et on en a des convictions en main. En voici la conviction. On a trouvé dans ses papiers la conviction de son intelligence avec les ennemis. Ce qu'il a dit sans y penser fournit une conviction contre lui.* Ce sens commence à vieillir.

CONVIER. v. a. Inviter à un festin, à une fête, à une cérémonie, etc. *Convier à un repas, à un bal, à des noces. Un grand nombre de personnes avaient été conviées à la cérémonie. Je l'ai convié à dîner.*

Il signifie, par extension, Engager à faire quelque chose. *On l'a convié de faire telle chose, à faire telle chose. Ils furent conviés à s'y trouver. On nous convia de parler.*

Il se dit figurément en parlant Des choses qui excitent à quelque action. *Toutes ces choses vous y convient. Tout vous y convie. La gloire, la raison, votre devoir vous y convie. Le beau temps nous convie à la promenade.*

CONVIÉ, ÉE. part. passé.

Il est très souvent employé comme substantif ; mais alors il ne se dit que de Ceux qui sont invités à un festin. *Il a bien reçu, bien traité les conviés. Il n'était pas des conviés, du nombre des conviés.*

CONVIVE. s. des deux genres. Celui ou celle qui se trouve à un repas avec d'autres. *Tous les convives étaient de bonne humeur. Il était du nombre des convives. Nous avions de charmantes convives.*

C'est un bon convive, se dit D'un homme agréable à table. On dit de même, *C'est un joyeux, un agréable, un aimable, un charmant convive.*

CONVOCATION. s. f. Action de convoquer. *La convocation d'une assemblée. La convocation des collèges électoraux. Ordonnance de convocation des chambres. Billet, lettre de convocation.*

CONVOI. s. m. La réunion des personnes qui accompagnent un corps mort qu'on porte à la sépulture avec les cérémonies funèbres. *Un grand convoi. Un magnifique convoi. Aller au convoi. Assister au convoi. Être du convoi. Le convoi passera par tel endroit.*

CONVOI, en termes de Marine, se dit d'Une réunion plus ou moins grande de bâtiments de commerce naviguant sous l'escorte d'un ou de plusieurs vaisseaux de l'État. *Nous avions trois frégates pour escorter notre con-*

voi. Le convoi fut pris par l'ennemi. On donne aussi le nom de *Convoi* à La force qui escorte.

CONVOI, en termes de Guerre, se dit d'Une quantité de munitions, de vivres, etc., qu'on transporte dans un camp, dans une ville assiégée, etc. *Préparer des convois. Le siège était fort avancé, mais il est entré un grand convoi dans la place. S'emparer des convois. L'escorte qui accompagne un convoi.*

CONVOI, en termes de Chemin de fer, Suite de wagons formant un train. *Un convoi de voyageurs, de marchandises.*

CONVOITABLE. adj. des deux genres. Qui peut être convoité, qui est désirable. *Un état convoitable.* Il vieillit.

CONVOITER. v. a. Désirer avec avidité, avec une passion déréglée. *Convoiter ardemment. Convoiter les richesses. Convoiter le bien d'autrui. Convoiter la femme de son prochain.*

CONVOITÉ, ÉE. part. passé.

CONVOITEUX, EUSE. adj. Qui convoite. *Être convoiteux de gloire, convoiteux d'honneurs, convoiteux de richesses, du bien d'autrui.* Il vieillit.

CONVOITISE. s. f. Désir immodéré, cupidité. *Convoitise déréglée, effrénée. La convoitise des richesses, des honneurs. Regarder quelque chose d'un œil de convoitise.*

CONVOLER. v. n. Il n'est guère usité que dans cette phrase, *Convoler en secondes noces, en troisièmes noces, etc.,* Se marier pour la seconde fois, pour la troisième fois, etc. On dit aussi, mais plus rarement, *Convoler à un second mariage, etc.*

Il se dit quelquefois absolument, pour Se remarier. *Cette veuve ne sera pas longtemps sans convoler. Elle a convolé.* Il est familier.

CONVOLUTÉ, ÉE. adj. T. de Botan. Il se dit Des parties d'une plante qui sont roulées en cornet. *Les feuilles du bananier, du balisier sont convolutées.*

CONVOLVULUS. s. m. (On prononce l'S.) T. de Botan. emprunté du latin, et synonyme de Liseron.

CONVOQUER. v. a. Faire assembler, avertir ou ordonner de se réunir. *Convoquer un concile. Le roi convoqua les collèges électoraux. Convoquer les chambres. Les états qui furent convoqués à Blois. À Rome, c'était aux consuls qu'appartenait le droit de convoquer le sénat. La diète fut dûment, légalement, légitimement convoquée. La compagnie étant extraordinairement convoquée, etc. Convoquer le ban et l'arrière-ban. Les membres de l'assemblée ont été convoqués pour tel jour. On l'a convoqué pour l'assemblée des créanciers.*

CONVOQUÉ, ÉE. part. passé.

CONVOYER. v. a. (Il se conjugue comme *Employer.*) Accompagner, escorter. Il n'est guère usité qu'en termes de Marine et de Guerre. *Convoyer des navires marchands. Convoyer un train d'artillerie.*

CONVOYÉ, ÉE. part. passé.

CONVOYEUR. s. m. Bâtiment qui en convoie d'autres. On dit aussi adjectivement, *Bâtiment convoyeur.*

CONVULSÉ, ÉE. adj. T. de Médec. Il se dit Des membres ou des muscles qui sont attaqués de convulsions. *Membres, muscles convulsés.*

CONVULSIF, IVE. adj. Qui se fait avec convulsion, qui est accompagné de convulsion. *Mouvement convulsif. Pouls convulsif. Toux convulsive. Rire convulsif.*

Il s'est dit quelquefois, en Médecine, De certains remèdes qui causent des convulsions. *Remède convulsif.*

CONVULSION. s. f. Mouvement irrégulier et involontaire des muscles, avec des secousses plus ou moins violentes. *Grande, violente convulsion. Convulsion épileptique. Tomber en convulsion. Être en convulsion. Éprouver des convulsions. Être sujet à des convulsions. Avoir des convulsions. Il fut saisi d'horribles convulsions. Il mourut dans les convulsions.*

Il se dit, par extension, Des mouvements violents causés par les passions. *Les convulsions de la rage, du désespoir. La seule vue de cet homme lui donne des convulsions.*

Il se dit également, au figuré, Des grands troubles qui agitent les États. *Convulsions politiques. De longues convulsions ont agité cet empire.*

CONVULSIONNAIRE. adj. et s. des deux genres. Qui a des convulsions. Il s'est dit, dans le siècle dernier, de Certains fanatiques auxquels l'exaltation religieuse causait des convulsions. *Les convulsionnaires de Saint-Médard.*

CONVULSIVEMENT. adv. D'une manière convulsive. *Il marchait convulsivement. Il s'agite convulsivement.*

COO

COOBLIGÉ. s. m. Celui qui est obligé avec un ou plusieurs autres dans un contrat, dans une obligation. *Il a été condamné à payer, sauf son recours sur ses coobligés, contre ses coobligés.*

Défense d'attenter à sa personne, ses biens, ses cautions et ses coobligés. Formule dont on usait autrefois dans les arrêts rendus en faveur des débiteurs que la justice prenait sous sa protection.

COOPÉRATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui opère avec quelqu'un. *Les ministres de l'Église sont les coopérateurs de* JÉSUS-CHRIST. *Il trouva pour son entreprise de zélés coopérateurs.*

COOPÉRATIF, IVE. adj. T. d'Économie sociale. Qui réunit les efforts de tous les intéressés, et les fait concourir à l'amélioration du sort de chacun. *Le système coopératif. Il existe en Allemagne beaucoup de sociétés coopératives.*

COOPÉRATION. s. f. Action de celui qui coopère. *Sa coopération m'a été bien utile dans ce travail, dans cette entreprise. Dieu ne nous sauve qu'avec notre coopération.*

COOPÉRER. v. n. Opérer conjointement avec quelqu'un. *Coopérer au succès d'un dessein, d'une entreprise. Coopérer à la conversion de quelqu'un. J'y ai coopéré avec lui. Je n'y ai point coopéré.*

COOPTATION. s. f. Admission extraordinaire dans un corps, accompagnée de dispense. *Il fut admis par cooptation dans l'université de Paris.* Il est maintenant peu usité.

COOPTER. v. a. Admettre quelqu'un dans un corps en le dispensant de quelqu'une des conditions nécessaires pour y entrer. *L'université de Paris coopta Pierre Halley en 1641.* Il est maintenant peu usité.

COOPTÉ, ÉE. part. passé.

COORDINATION. s. f. Action de coordonner; État des choses qui sont coordonnées. *Une habile coordination. La coordination de tous les êtres.*

COORDONNER. v. a. Arranger certaines choses entre elles suivant les rapports qu'elles doivent ou peuvent avoir; les disposer convenablement pour un but, une fin. *Le Créateur a coordonné tous les êtres. Un système dont toutes les parties sont bien coordonnées entre elles.*

COORDONNÉ, ÉE. part. passé.

COORDONNÉES, au pluriel, se dit substantivement, en Géométrie, Des abscisses et des ordonnées d'une courbe, considérées ensemble, et relativement les unes aux autres.

Il s'emploie aussi quelquefois au singulier. *Une coordonnée de ce point étant connue, l'autre sera facile à déterminer.*

COP

COPAHU. s. m. Espèce de térébenthine qu'on tire, par incision, d'un arbre du Brésil appelé Copayer, et qui est employée en médecine. *Baume de copahu. Térébenthine de copahu.*

COPAÏER. s. m. Voyez COPAYER.

COPAL. s. m. Résine d'une odeur agréable qu'on tire par incision, de plusieurs espèces d'arbres des tropiques. *Le copal entre dans la composition du vernis. Gomme copal.*

COPARTAGEANT, ANTE. adj. et s. Qui partage, qui est appelé à partager avec un ou plusieurs autres, une chose quelconque. *Puissance copartageante. Héritier copartageant. Souches copartageantes. Donner à chacun des copartageants la part qui lui revient.*

COPAYER. s. m. (On prononce, et quelques-uns écrivent, *Copaïer.*) T. de Botan. Arbre fort élevé, de la famille des Légumineuses, qui croît dans les forêts du Brésil, et dont on retire la térébenthine de copahu.

COPEAU. s. m. Éclat, morceau de bois que la hache, la doloire, le rabot ou quelque autre instrument tranchant fait tomber du bois qu'on abat ou qu'on met en œuvre. *Gros copeaux. Menus copeaux. Copeaux de hêtre. Brûler des copeaux.*

Vin de copeau, Vin nouveau que l'on a fait passer sur des copeaux, c'est-à-dire, dans lequel on a fait tremper des copeaux pour l'éclaircir et le rendre plus prompt à boire.

COPECK. s. m. Voyez KOPECK.

COPERMUTANT. s. m. Chacun de ceux qui permutent ensemble leurs bénéfices, et en général de ceux qui prennent part à un échange.

COPHTE. s. m. Voyez COPTE.

COPIE. s. f. Écrit fait d'après un autre. *L'original et la copie. Fidèle copie. Copie exacte. Mauvaise copie. Copie collationnée à l'original. La copie d'un contrat, d'un exploit. La copie d'un manuscrit. Il y a chez les négociants un livre de copies de lettres. Donner copie. Prendre copie. Faire une copie. Tirer copie. Retenir copie. Garder copie. Vous n'avez que la copie de vos titres, et il en a les originaux. La pièce n'est pas si rare, il y en a cent copies. On en a distribué plusieurs copies.*

Il se dit particulièrement, au Collège, Du devoir que l'écolier remet au professeur. *Corriger les copies. Le professeur classe les copies suivant le degré de mérite des compositions.*

Copie figurée, Copie d'une écriture, dans laquelle on reproduit avec exactitude la forme des caractères, la disposition des lignes, les ratures, etc. *Un fac-similé est une copie figurée.*

COPIE, se dit aussi de L'imitation exacte

de quelque ouvrage de peinture, de sculpture ou de gravure, quand elle n'est pas de la même main que l'original. *Avoir des copies des meilleurs originaux, des meilleurs tableaux. Une copie tirée sur l'original. Copie de copie. Ce n'est pas un original, ce n'est qu'une copie. La copie ne le cède guère à l'original. Une copie de l'Hercule Farnèse. Une copie de la Vénus de Médicis. Une copie du Titien.*

Il se dit quelquefois familièrement d'Un portrait, par opposition à La personne qui y est représentée. *Si la copie vous plaît tant, que sera-ce de l'original !*

Il se dit encore, dans les Arts du dessin et en Littérature, de Tout ouvrage dont l'idée, le plan, etc., sont empruntés d'un autre ; et alors il se prend en mauvaise part. *Cet édifice n'est qu'une copie mesquine de tel autre. Ce roman n'est qu'une pâle copie de tel ouvrage.*

Il se dit également au figuré de Toute personne qui s'attache à en imiter une autre dans ses actions, dans ses gestes, dans ses manières, etc. *Ce jeune homme est en tout la copie de son père. Cet acteur s'est fait la copie de tel autre.*

Fam., *C'est une mauvaise copie d'un fort bon original*, se dit D'un homme qui ne réussit pas à en imiter un autre qui excelle dans son genre.

Fam., *C'est un original sans copie*, se dit D'un homme qui porte la singularité jusqu'au ridicule.

Copie, en termes d'Imprimerie, se dit de L'écrit ou de l'imprimé d'après lequel on compose. *Copie manuscrite. Copie imprimée. Le compositeur n'a pas assez de copie pour achever la feuille.*

COPIER. v. a. Faire la copie d'un écrit. *Copier fidèlement, exactement. Copiez-moi vite cette pièce. Copier un contrat, un exploit. Copier un écrit mot à mot. Copier un passage de quelque écrit. Copier de la musique.*

Il signifie également, Imiter avec exactitude un tableau, une statue, etc. *Copier un tableau. Copier une statue. Copier un bas-relief. Ce tableau est bien copié. Ce dôme, ce palais est copié sur tel bâtiment.*

Il signifie aussi figurément, Imiter, exprimer par l'imitation, les actions, les gestes, les manières, etc., de quelqu'un. *Ce jeune homme copie en tout son père, copie jusqu'aux défauts de son ami. Il s'attache à copier ce qu'il y a de meilleur dans son modèle.*

Copier un auteur, un artiste, Tâcher d'imiter sa manière. Il se prend ordinairement en mauvaise part.

Copier la nature, Imiter la nature. *Ce peintre a fidèlement copié la nature. Molière n'est si vrai, que parce qu'il a toujours copié la nature.*

Copier, se dit aussi absolument. *Cet écrivain, ce peintre manque d'invention, mais il copie assez habilement.*

Copier, signifie aussi, Contrefaire quelqu'un par dérision. *Cet homme a un grand talent pour copier les gens.*

Copier, avec le pronom personnel, se dit D'un peintre qui se répète, qui n'est pas varié dans les attitudes, dans son ton ; et, par extension, D'un auteur qui n'a qu'un petit nombre d'idées, qui ne sait point varier les formes qu'il emploie. *Ce peintre, cet écrivain a peu d'invention, et il lui arrive souvent de se copier.*

Copié, ée. part. passé.

COPIEUSEMENT. adv. Avec abondance, beaucoup. *Boire copieusement. Manger copieusement. Uriner copieusement.* Il n'est guère usité que dans ces sortes de phrases.

COPIEUX, EUSE. adj. Abondant. *Faire un repas copieux. Faire une évacuation, une selle copieuse.* Il n'est guère usité que dans ces sortes de phrases.

COPISTE. s. m. Celui qui copie, en quelque genre que ce soit. *Un bon, un excellent copiste. Un mauvais copiste. Copiste de musique. Ce n'est qu'un copiste. Un copiste ignorant. C'est une faute de copiste.*

C'est un copiste, ce n'est qu'un copiste, se dit D'un peintre qui ne fait que copier les tableaux des autres.

Copiste, se dit quelquefois de Celui qui s'attache à imiter la manière d'un artiste, le style d'un auteur, etc. ; et alors il se prend en mauvaise part. *Dépourvu de génie, d'invention, il s'est fait le copiste de cet auteur, de ce peintre, etc. Cet auteur original a eu bien des émules, mais il n'a fait jusqu'à présent que de mauvais copistes. Un froid, un insipide copiste. Un écrivain né copiste.*

COPROPRIÉTAIRE. s. des deux genres. Celui ou celle qui possède par indivis avec un autre, une maison, une terre, etc.

COPROPRIÉTÉ. s. f. Propriété commune entre plusieurs personnes.

COPTE. s. m. Nom qu'on donne aux chrétiens originaires d'Égypte, et qui sont de la secte des jacobites ou eutychéens. On l'emploie aussi adjectivement. *Un moine copte. Les moines coptes.*

La langue copte, ou simplement, *Le copte*, L'idiome de transition qui s'est parlé en Égypte depuis l'introduction du christianisme jusque vers la fin du dix-septième siècle. *Le copte ne diffère en rien d'essentiel de l'ancienne langue des Égyptiens.*

COPTER. v. a. Faire sonner une cloche en la frappant seulement d'un côté avec le battant. *Copter la cloche.*

Copté, ée. part. passé.

COPULATIF, IVE. adj. T. de Gram. Qui sert à lier. Il ne s'emploie guère que dans cette locution, *Conjonction copulative*. Et est une conjonction copulative.

Il s'emploie aussi comme substantif, au féminin. *La copulative* Et.

COPULATION. s. f. Accouplement du mâle avec la femelle. Il se dit plus particulièrement de La conjonction de l'homme et de la femme, et se joint presque toujours avec l'adjectif *Charnel*. *La copulation charnelle est défendue hors le mariage.*

COPULE. s. f. T. de Logique. Il se dit Du mot qui lie le sujet d'une proposition avec l'attribut.

COQ

COQ. s. m. (On prononce le Q.) Oiseau domestique qui est le mâle de la poule. *Un bon coq. Un jeune coq. Un vieux coq. Crête de coq. Faire battre, faire jouter des coqs. Un combat de coqs. Le chant du coq. Au premier chant du coq. Plumes de coq.*

Coq de bruyère ou *des bois*, Espèce de coq sauvage qui vit dans les bruyères.

Coq d'Inde (on ne prononce pas le Q), Le dindon, le mâle de la dinde. *Coq faisan*, Le faisan mâle. On appelle également *Coq*, Le mâle de la perdrix. *Il ne faut tuer que les coqs.*

Fam., *Être fier comme un coq*, Être très fier.

Fam., *Être rouge comme un coq*, se dit D'une personne à qui une émotion subite fait monter le sang au visage.

Prov., *Être comme un coq en pâte*, Être dans son lit bien chaudement et bien couvert, de sorte que la tête seule paraisse. Il signifie d'une manière plus générale, Être dans une situation très commode, très agréable.

Coq, se dit aussi de Cette figure de coq qu'on met sur la pointe des clochers des églises, et qui sert de girouette. *Le coq de telle église. Le coq du clocher. Il faut voir où est tourné le coq, pour savoir de quel côté vient le vent.*

Coq, se dit encore, figurément et familièrement, d'Un homme qui est le plus riche, le plus considéré d'un village, d'une paroisse de campagne. *C'est un coq de paroisse. C'est le coq du village. Il est le coq de son village.*

En Botan., *Coq-des-jardins, menthe de coq*, ou *herbe au coq*, Plante corymbifère, dont l'odeur est agréable, et qui est employée en médecine. *Crête-de-coq* : voyez Crête.

En Horlogerie, *Le coq d'une montre*, La pièce d'une montre qui couvre et maintient le balancier.

COQ. s. m. T. de Marine. Il se dit, sur les grands bâtiments, de L'homme qui fait la cuisine de l'équipage.

Il se dit aussi, dans les Corderies, de L'ouvrier qui fait chauffer le goudron.

COQ-À-L'ÂNE. s. m. Discours qui n'a point de suite, de liaison, de raison. *Il m'a répondu par un coq-à-l'âne. Faire un coq-à-l'âne. Il fait toujours des coq-à-l'âne.* Il est familier.

COQUE. s. f. Enveloppe extérieure de l'œuf. *Le poussin becquetait déjà la coque. Les poulets, les perdreaux, courent au sortir de la coque.*

Œufs à la coque, Œufs cuits dans leur coque, et qu'on mange en y trempant des mouillettes.

Prov. et fig., *Ne faire que de sortir de la coque*, Être encore très jeune. *Il ne fait que de sortir de la coque, et il ose déjà se permettre de parler sur ces choses-là.*

Coque, se dit aussi de L'enveloppe ligneuse de la noix, de l'amande, etc. *Coque de noix. Je n'en donnerais pas une coque de noix.*

En termes de Marine, *La coque d'un navire*, Le corps d'un navire, abstraction faite du gréement et de la mâture.

Coques de perles, ou simplement *Coques*, Demi-perles qu'on réunit ordinairement deux à deux, de manière qu'elles imitent des perles entières.

Coque, se dit également, en Botanique, de L'enveloppe de certains fruits ou de certaines semences. *Les fruits de la coriandre, de l'anis, de la capucine, du géranium, etc., sont formés de coques.*

Coque du Levant, Fruit d'un arbre des Indes, d'un brun noirâtre et de la grosseur d'un pois, qui a la propriété d'enivrer les poissons, de manière qu'on peut les pêcher à la main.

Coque, se dit pareillement de l'enveloppe où se renferment le ver à soie et autres larves d'insectes qui filent. *Ce ver à soie commence à faire sa coque.*

COQUECIGRUE. s. f. Baliverne, conte en l'air. *Il nous vient conter des coquecigrues, des coquecigrues de mer.* On dit dans un sens analogue, *Raisonner comme une coquecigrue.* Il est familier.

COQUELICOT. s. m. Espèce de petit pavot. *Le coquelicot rouge et simple croît parmi les blés. Sirop de coquelicot. On cultive dans les jardins des coquelicots doubles et de différentes couleurs.*

COQUELOURDE. s. f. Nom vulgaire d'une espèce d'anémone.

Il se dit également, parmi les Jardiniers, d'Une autre plante qui sert à l'ornement des parterres.

COQUELUCHE. s. f. Capuchon. Il est vieux.

Fig. et fam., *Être la coqueluche de la cour, de la ville, du quartier, etc.*, Y être fort en vogue. On dit de même, *Il est la coqueluche de toutes les femmes, etc.*, Toutes les femmes sont coiffées de lui.

COQUELUCHE, se dit aussi d'Une maladie qui attaque principalement les enfants, et qui est caractérisée par une toux convulsive. *La coqueluche est quelquefois épidémique. Il a eu la coqueluche. Il est malade de la coqueluche.*

COQUELUCHON. s. m. Espèce de capuchon. *Coqueluchon de moine. Porter un coqueluchon.* Il ne se dit guère qu'en plaisantant.

COQUEMAR. s. m. Espèce de pot de terre vernissée, ou de cuivre, ou d'étain, ou d'argent, etc., ayant une anse, et servant ordinairement à faire bouillir ou chauffer de l'eau, de la tisane ou d'autres liquides. *Faire bouillir de l'eau, de la tisane dans un coquemar.*

COQUERET. s. m. T. de Botan. Genre de plantes, dont l'espèce la plus remarquable est l'Alkékenge, qui porte une baie légèrement aigrelette, renfermée dans une vésicule rougeâtre.

COQUERICO. s. m. Onomatopée par laquelle on désigne quelquefois le chant du coq. *Le coq chanta coquerico.* Il est populaire.

COQUET, ETTE. adj. Qui a de la coquetterie, qui use de coquetterie. *Il ne fut jamais d'homme si coquet. Il a l'esprit coquet, l'humeur coquette. Des manières coquettes. Une femme coquette, fort coquette.*

Il s'emploie souvent comme substantif, *Faire le coquet;* et se dit surtout en parlant Des femmes. *C'est une vraie coquette. Le manège d'une coquette. Une coquette fieffée. Une vieille coquette. Une franche coquette.*

En termes de Théâtre, *La grande coquette*, La comédienne qui joue certains grands rôles de femme dans la comédie de caractère. On dit aussi, *Jouer les coquettes.*

COQUETER. v. n. Être coquet ou coquette, user de coquetterie. *Il ne fait que coqueter. Elle ne pourra jamais s'empêcher de coqueter. Elle coquette tout le jour, avec tout le monde.* Il est familier et peu usité.

COQUETIER. s. m. Marchand d'œufs et de volailles en gros.

COQUETIER, se dit aussi d'Un petit ustensile de table, ordinairement en forme de verre à liqueur, dans lequel on met un œuf, pour le manger à la coque. *Un coquetier de bois, de porcelaine.*

COQUETTERIE. s. f. Désir de plaire, d'attirer, d'engager. Il se dit surtout en parlant Des femmes qui cherchent à plaire par vanité. *Cette jeune personne a déjà de la coquetterie. Cette femme a de nombreux adorateurs, sa coquetterie doit être satisfaite.*

Il se dit aussi Des manières, des paroles employées à dessein de plaire, soit qu'on éprouve ou qu'on n'éprouve pas le sentiment que l'on veut inspirer. *Ses manières ont bien de la coquetterie. Il n'y a eu entre eux que de la coquetterie. Il s'est laissé prendre aux coquetteries de cette femme. User de coquetterie. Dire des coquetteries. Faire des coquetteries à quelqu'un.*

Il se dit, par extension, Des moyens qu'une personne emploie pour faire valoir ses avantages, en quelque genre que ce soit. *Ce poëte lit ses vers avec une espèce de coquetterie. C'est par une sorte de coquetterie que les personnes qui ont une jolie voix se font prier pour chanter.*

Il se dit aussi de Certaine manière de parler ou d'écrire. *Sa conversation, son style a de la coquetterie.*

COQUILLAGE. s. m. Petit animal qui habite dans une coquille. *Sur les côtes de la mer, les pauvres gens se nourrissent en partie de coquillages. Toute cette côte est pleine de coquillages. Il y a des coquillages de mer, d'eau douce et de terre.*

Il signifie aussi, Coquille. *Le coquillage de la pourpre est beau, est rare. Coquillage doré, marqueté, etc. Des débris de coquillages. Une grotte de coquillages, ornée de coquillages. Coquillages fossiles.*

COQUILLART. s. m. Il se dit, dans les Carrières, d'Un lit de pierres de taille parsemé de coquilles.

COQUILLE. s. f. Enveloppe dure et calcaire des mollusques testacés, tels que les limaçons, les moules, les pétoncles, etc. *Les coquilles sont appelées univalves, bivalves ou multivalves, selon qu'elles sont d'une, de deux ou d'un plus grand nombre de pièces. Coquilles de terre. Coquilles d'eau douce. Coquilles de mer. La coquille d'un limaçon. Les mollusques à coquille. Belle coquille. Coquille dorée. Coquille à vis. Coquille turbinée. Coquille dentelée. Coquille de nacre. Amasser des coquilles. Ramasser des coquilles. Faire une collection de coquilles. Il est curieux en coquilles. Les pèlerins de Saint-Jacques en Galice, et ceux du mont Saint-Michel en Normandie, rapportaient des coquilles à leur chapeau. Des écharpes semées de coquilles.* On ne dit ni *Coquille de tortue*, ni *Coquille d'huître*. Voyez ÉCAILLE.

Or de coquille, en coquilles, Sorte de pâte faite de miel et de feuilles d'or réduites en poudre, dont on se sert en peinture pour dorer, et qui se vend dans des coquilles.

Prov. et fig., *Rentrer dans sa coquille*, par allusion au limaçon, Se retirer d'une entreprise téméraire, abandonner un propos hasardé; se remettre à sa place, ou y être remis par l'effet de quelque menace.

Fig. et fam., *Ne faire que de sortir de la coquille*, Être fort jeune et sans expérience.

Prov. et fig., *À qui vendez-vous vos coquilles? à ceux qui viennent de Saint-Michel?* ou simplement, *À qui vendez-vous vos coquilles?* À qui pensez-vous avoir affaire? Cela se dit Pour donner à entendre qu'on n'est pas dupe de la finesse de celui à qui l'on parle. On dit de même, *Portez vos coquilles à d'autres, portez vos coquilles ailleurs.*

Prov. et fig., *Cet homme vend bien ses coquilles, il fait bien valoir ses coquilles*, Il fait bien valoir sa marchandise, son travail. *Il ne donne pas ses coquilles*, Il sait tirer bon parti de ce qu'il vend, Il est peu généreux.

COQUILLE, se dit aussi, dans les Arts, de Certains objets auxquels on donne la forme d'une coquille ou d'une conque marine. *Vase fait en coquille. On portait autrefois des gardes d'épée en coquille. Orner une voûte de coquilles. Le bassin de cette fontaine est une vaste coquille de marbre, de pierre, etc.*

En Archit., *Coquille d'escalier*, Le dessous de l'assemblage des marches d'un escalier, ou l'intrados de la voûte rampante formée par cet assemblage.

COQUILLE, se dit pareillement Des coques d'œufs, de noix, d'amandes, etc., principalement quand elles sont vides, rompues, cassées. *Quand on a fini de manger un œuf à la coque, l'usage est de briser la coquille.*

COQUILLE, en termes d'Imprimerie, Lettre qui a été employée pour une autre dans la composition, et qu'il faut corriger. *Faire des coquilles. Le correcteur a laissé bien des coquilles dans cette épreuve.*

COQUILLE, en termes de Papeterie, Sorte de papier collé, dont la marque est une coquille. On dit aussi, adjectivement, *Papier coquille.*

COQUILLIER. s. m. Collection de coquilles; Le lieu où on les rassemble.

COQUILLIER, IÈRE. adj. T. d'Hist. nat. Il se dit Des pierres qui contiennent des coquilles fossiles. *Pierre coquillière. Marbre coquillier. Calcaire coquillier.*

COQUIN, INE. s. Terme d'injure et de mépris. Celui, celle qui a un caractère vil, qui est capable de friponneries, de vols, d'actions déshonnêtes. *C'est un coquin, une coquine. Un tour de coquin. Un méchant coquin. Un grand coquin. Un franc coquin. Un vil coquin. C'est un coquin qui trahirait son meilleur ami pour le moindre intérêt. On l'a traité comme un coquin.* On dit, par une sorte d'ironie, *C'est un fameux coquin, un plaisant coquin.*

Il se dit quelquefois pour Infâme et lâche. *Il a fui comme un coquin.*

Fam., *Métier coquin*, se dit d'Un emploi où l'on se plaît, parce qu'il n'y a presque rien à faire. *Vie coquine*, Vie douce, molle et fainéante à laquelle on s'accoutume. Dans ces locutions peu usitées, *Coquin* est adjectif.

COQUINE, se dit, dans un sens particulier, tant adjectivement que substantivement, d'Une femme débauchée, d'Une femme qui trompe beaucoup d'amants. *Cette femme est bien coquine. C'est une coquine.*

COQUIN, se dit quelquefois dans la colère, sans qu'on attache à ce mot un sens rigoureusement exact. *Tais-toi, coquine! Mon coquin de domestique n'est pas encore de retour. Un coquin de neveu.*

Il se dit encore, par plaisanterie, d'Un homme qui a ou qu'on suppose avoir quelque bonne fortune. *Vous êtes un heureux coquin, un petit coquin.*

Il se dit aussi quelquefois, par amitié, d'Un enfant vif et espiègle. *C'est un aimable petit coquin.*

COQUINERIE. s. f. Action de coquin, de fripon. *Il m'a fait une coquinerie du premier ordre.*

Il signifie aussi, Le caractère du coquin, du fripon. *Sa coquinerie est bien connue.* Il est familier dans les deux sens.

COR

COR. s. m. Sorte de durillon qui vient aux doigts des pieds. *Avoir un cor aux pieds, à un doigt du pied. Couper un cor. Extirper les cors.*

COR. s. m. Instrument à vent, courbé en spirale, et dont l'embouchure est conique. *On se sert de cors, à la chasse, pour exciter les chiens, et pour donner certains signaux. Cor de chasse. Cor d'orchestre. Un grand cor.*

Un petit cor. Cor de cuivre. Cor d'argent. Emboucher le cor. Sonner du cor. Donner du cor. Jouer du cor. Au son du cor. La partie du cor dans une symphonie. Un solo de cor.

En termes de Vénerie, *Chasser à cor et à cri*, Chasser à grand bruit, avec le cor et les chiens. *Il a le droit de chasser à cor et à cri dans telle forêt.*

Fig. et fam., *Vouloir, demander, poursuivre une chose à cor et à cri*, Vouloir, demander, poursuivre une chose à toute force.

CORAIL. s. m. Production marine, pierreuse et calcaire, qui a la forme d'un arbuste plus ou moins rameux, et qui sert d'habitation à certains polypes. *La pêche du corail. Corail rouge. Corail pâle. Corail blanc. Corail noir. Branche de corail. Un chapelet de corail. Des bracelets de corail. Rouge comme corail. Corail en poudre.*

Poétiq., *Une bouche de corail, des lèvres de corail*, Une belle bouche, une bouche fraîche et vermeille.

CORAIL, fait au pluriel *Coraux*, qui se dit en parlant D'une collection de pièces de corail. *Ce naturaliste a de beaux coraux, des coraux très rares.*

CORAILLEUR. s. m. Celui qui va à la pêche du corail. On dit aussi, adjectivement, *Pêcheur corailleur, navire corailleur.*

CORALLIN, INE. adj. Qui est rouge comme corail. On l'employait autrefois dans ces locutions poétiques. *Une bouche coralline, des lèvres corallines.* Il est vieux.

CORALLINE. s. f. Espèce de Plante marine de la classe des algues, à rameaux incrustés d'une matière calcaire, ce qui l'a fait prendre longtemps pour un polypier. *La coralline croît par touffes sur les rochers du bord de la mer. La coralline est vermifuge. Sirop de coralline.*

CORAN. s. m. Le livre qui contient la loi de Mahomet. *Lire le Coran. Des passages du Coran.* On dit aussi, *Alcoran* : voyez ce mot.

CORBEAU. s. m. Gros oiseau d'un plumage noir, qui est carnassier, et qui vit ordinairement de charognes. *Gros corbeau. Noir comme un corbeau. Entendre croasser les corbeaux. Le croassement des corbeaux. Servir de pâture aux corbeaux. Les corbeaux font leurs nids sur les arbres les plus élevés. Dessiner avec une plume de corbeau.*

Il se disait figurément Des gens qui, dans un temps de contagion, enlevaient les pestiférés, soit pour les porter à l'hôpital, soit pour les enterrer.

CORBEAU, en termes d'Architecture, Grosse pierre ou pièce de bois mise en saillie, pour soutenir une poutre.

Corbeau de fer, Morceau de fer scellé dans la muraille, et qui sert à soutenir une pièce de bois sur laquelle portent les solives.

CORBEAU, en termes de Marine, Croc de fer pour accrocher les vaisseaux de l'ennemi. Il est vieux : on dit maintenant, *Grappin d'abordage.*

CORBEAU, en Astronomie, est Le nom d'une constellation de l'hémisphère méridional.

CORBEILLE. s. f. Espèce de panier fait ordinairement d'osier. *Une corbeille à mettre des fleurs. Une corbeille de fleurs. Une corbeille de fruits. Une corbeille couverte. Une corbeille découverte. Mettre des fruits dans une corbeille.*

Il se dit absolument Des parures et des bijoux que l'époux futur envoie dans une corbeille à la personne qu'il doit épouser. *Il a dépensé tant pour la corbeille.* On dit de même, *Une corbeille de mariage.*

CORBEILLE, se dit, en Architecture, et en Sculpture, de Certains ornements en forme de corbeille.

Il se dit aussi en Jardinage, d'Un espace de terre couvert de fleurs et disposé en forme de corbeille.

En termes de Bourse, il s'entend d'Un espace entouré d'une clôture et réservé aux agents de change pour négocier les effets publics.

CORBILLARD. s. m. Nom que l'on donnait autrefois à un grand bateau établi pour aller de Paris à Corbeil.

Il se disait aussi de Certains grands carrosses dont on se servait chez les princes pour voiturer les gens de leur suite.

Il se dit aujourd'hui d'Une espèce de char dans lequel on transporte les morts au lieu de leur sépulture. *Mettre un cercueil sur le corbillard, dans le corbillard. Les chevaux qui traînent un corbillard.*

CORBILLAT. s. m. Le petit du corbeau.

CORBILLON. s. m. Espèce de petite corbeille. *Le corbillon du pain bénit. Mettre la main dans le corbillon. Le corbillon d'un pâtissier. Un corbillon d'oublies.*

Prov. et fig., *Changement de corbillon fait appétit de pain bénit*, Il y a une sorte de plaisir dans le changement. On dit dans le même sens, *Changement de corbillon fait trouver le pain bon.*

CORBILLON, se dit aussi d'Une espèce de jeu où les joueurs sont obligés de répondre en rimant en *On. Jouer au corbillon.*

CORBIN. s. m. Corbeau. En ce sens, il est vieux, et n'est plus usité que dans ces locutions, *Bec-de-corbin, bec-à-corbin*, qui se disent en général, dans les Arts, de Ce qui est courbé et terminé en pointe. *Canne à bec-de-corbin* ou *en bec-à-corbin*, ou simplement, *Bec-de-corbin*, Canne dont la poignée a cette forme. *Nez en bec-à-corbin.*

Bec-de-corbin, s'est dit autrefois d'Une espèce de hallebarde armée d'un crochet, que portait une compagnie particulière des gardes du roi, composée de cent gentilshommes. *Gentilhomme à bec-de-corbin. Un des cent gentilshommes au bec-de-corbin.* On appelait aussi Ces sortes de gardes, *Les becs-de-corbin. La compagnie des becs-de-corbin ne servait que dans les grandes cérémonies.*

CORCELET. s. m. Voyez CORSELET.

CORDAGE. s. m. Dénomination générique de toutes les cordes qui servent au gréement et à la manœuvre des navires. *Cordages d'un vaisseau. Avoir des cordages de rechange. Magasin de cordages. Gros cordage. Menu cordage. Cordage blanc. Cordage goudronné. Cordage de chanvre. Cordage de coton. Ce cordage n'est pas assez fort. Le canon donna dans les cordages, coupa les cordages.*

Il se dit également Des cordes qu'on emploie à des trains d'artillerie, ou à des machines. *Il faut bien du cordage dans un équipage d'artillerie. Les cordages qui servent au jeu d'une machine.*

CORDAGE, se dit aussi de La manière de mesurer le bois qu'on appelle *Bois de corde. Le bois est bon, mais on vous a trompé au cordage. Le cordage est bon. Le cordage est mauvais.*

CORDE. s. f. Tortis fait ordinairement de chanvre et quelquefois de coton, de laine, de soie, d'écorce d'arbres, de poil, de crin, de jonc, et d'autres matières pliantes et flexibles. *Grosse corde. Petite corde. Corde menue. Corde déliée. Longue corde. Corde à trois cordons. Filer, tordre une corde. Attacher, serrer avec une corde. Cela était pendu à une corde, lié d'une corde. Un prisonnier lié, garrotté de cordes. Tendre une corde. Étendre du linge sur une corde, sur des cordes. Corde à puits. Pont de corde. Soulier de corde. Échelle de corde. Couper la corde d'un bateau, d'une cloche.*

Mettre une chose en corde, Lui donner la forme d'une corde.

Tabac en corde, Tabac qui est ou qui a été cordé.

Prov. et fig., *Vous verrez beau jeu si la corde ne rompt*, Vous verrez des choses fort surprenantes dans telle affaire, dans telle entreprise, si les moyens dont on se sert pour y réussir ne manquent pas.

Fig. et fam., *Tirer sur la même corde*, S'entendre, agir de concert pour un intérêt commun.

Corde de jeu de paume, Grosse corde qui est tendue au milieu d'un jeu de paume, et qui est garnie de filets jusqu'en bas, de manière à arrêter la balle qui ne passe pas par-dessus. Dans ce sens, on dit : *Mettre sous la corde. Friser la corde. Mettre argent sous corde.*

Fig. et fam., *Il a frisé la corde*, se dit De quelqu'un qui a été bien près de perdre son procès, de succomber à une maladie, ou en général de tomber dans quelque malheur. (Voyez plus bas un autre sens de cette phrase.)

Corde d'estrapade, Corde avec laquelle on guindait ceux qui étaient condamnés à avoir l'estrapade. Dans ce sens, on disait, *Donner trois coups de corde à quelqu'un*, Le guinder trois fois en haut, et le laisser aller de toute sa pesanteur à un pied près de terre.

CORDE, se dit aussi d'un gros câble tendu en l'air, et attaché par les deux bouts, sur lequel certains bateleurs dansent. *Danser sur la corde, sur la corde raide. Aller voir les danseurs de corde.*

Fig. et fam., *Danser sur la corde*, Être engagé dans une affaire hasardeuse, se trouver dans une situation embarrassante, incertaine, où l'on court risque à tout moment de succomber.

CORDE, se prend quelquefois pour Le supplice de la potence. *Cela mérite la corde. Il a échappé la corde. C'est un homme échappé de la corde.*

Fig. et fam., *Il a frisé la corde*, se disait autrefois Pour faire entendre qu'un homme avait été bien près d'être condamné à être pendu, ou que c'était un fripon qui méritait la corde.

Fig. et fam., *Filer sa corde*, Faire des actions qui peuvent mener au gibet.

Fig. et fam., *Mettre la corde au cou à quelqu'un*, Le mettre en danger d'être pendu ; ou, dans un sens plus général, Être cause de sa ruine, de sa perte. *La trop grande indulgence de son père lui a mis la corde au cou.* On dit de même, *Se mettre la corde au cou.*

Prov. et fig., *Il ne faut point parler de corde dans la maison d'un pendu*, Il ne faut pas parler de certaines choses qui peuvent être reprochées à ceux devant qui l'on parle.

Prov. et fig., *Il a de la corde de pendu dans sa poche*, se dit D'un homme qui gagne beaucoup, qui gagne toujours au jeu, ou qui se tire heureusement des entreprises les plus hasardeuses.

Un homme de sac et de corde, un scélérat, un filou, un mauvais garnement. *Ce sont des gens de sac et de corde.*

La corde au cou, Avec une corde autour du cou. *Il a fait amende honorable la corde au cou. Ils se présentèrent au vainqueur pieds nus et la corde au cou.*

Fig., *Se rendre la corde au cou, venir la corde au cou*, Se mettre sans aucune condition à la merci du vainqueur, du prince, du supérieur. *Ces assiégés se rendirent la corde au cou.*

Corde, se dit encore Du tortis de chanvre, de crin, ou d'autres matières, dont on garnit les arcs et les arbalètes pour les bander. *Mettre une corde à un arc. Changer une corde. Tendre la corde. Bander la corde. La corde était trop bandée, elle rompit. Il ne faut pas tenir la corde si tendue.*

Prov. et fig., *Avoir deux cordes à son arc, plusieurs cordes, plus d'une corde à son arc*, Avoir plusieurs moyens pour parvenir à son but, à ses fins.

En Horlogerie, *Corde de montre*, Corde de boyau qu'on mettait autrefois aux montres, et qui servait à tendre le grand ressort. *Cette montre est au bout de sa corde, elle a filé toute sa corde.*

Corde, se dit également Des cordelettes, des fils de boyau ou de métal, etc., que l'on tend sur certains instruments de musique, et que l'on fait résonner avec les doigts, ou avec un archet, ou avec des touches, etc. *La lyre, la harpe, la guitare, la mandoline, le violon, l'alto, la basse, la contrebasse, le clavecin, l'épinette, le forte-piano, etc., sont des instruments de musique à cordes, des instruments à cordes. Corde de boyau*, ou *Corde à boyau. Corde de métal. Corde d'acier. Corde de cuivre. Corde de soie recouverte de laiton. Corde de guitare. Corde de harpe. Corde de violon. Corde de piano. La grosse corde, etc. Paquet de cordes. Corde de Naples. Corde fausse, sourde. Les cordes noueuses et écorchées ne sauraient servir. Hausser, baisser une corde. Détendre les cordes d'une guitare. Pincer la corde. Toucher délicatement la corde. Il pince bien les cordes. Il attaque bien la corde. Il a un jeu fort expressif, il fait parler les cordes.*

Flatter la corde, La toucher doucement, avec délicatesse.

Fig. et fam., *Toucher la grosse corde*, Parler de ce qu'il y a de principal et de plus essentiel dans une affaire. *Vous avez touché la grosse corde.*

Fig. et fam., *Toucher la corde sensible*, Parler de ce qui intéresse le plus vivement une personne, de ce qui lui fait le plus de peine ou de plaisir.

Fig. et fam., *Ne touchez pas cette corde, c'est une corde qu'il ne faut pas toucher, il ne faut pas toucher cette corde-là*, se dit Pour faire entendre qu'il ne faut pas parler de telle chose, soit parce qu'on s'exposerait à quelque danger, soit parce qu'on pourrait blesser ou affliger quelqu'un. *Ne touchez pas cette corde-là, vous compromettriez vos intérêts. On ne peut toucher cette corde sans réveiller en lui de tristes souvenirs.*

Corde, signifie par extension, en termes de Musique, Note, son. *La quinte a cinq cordes.* On le dit très souvent en parlant De la voix. *La voix de ce chanteur est belle dans les cordes élevées. Cette actrice a de belles cordes dans le bas.*

Il signifie aussi quelquefois, Accord. *Corde fondamentale.*

Corde, signifie en outre, La tension d'un muscle, causée par ulcère, inflammation, etc. *Il avait mal à la jambe, au bras, et il y sentait une corde qui le tirait.* Ce sens a vieilli.

En termes d'Art vétérinaire, *Corde de farcin*, Tension que le farcin cause aux parties qui en sont attaquées.

Corde, en termes de Géométrie, Portion de ligne droite traversant un cercle et terminée à sa circonférence, comme la corde d'un arc véritable se termine aux extrémités de sa courbure. *Toute corde partage le cercle en deux parties, égales ou inégales en surface, qui se nomment Segments.*

Corde, se dit aussi Des fils dont le drap est tissu. *Ce drap a la corde bien fine, a la corde bien grosse. Brûlez ce drap, si vous en voulez voir la corde. Son habit est tout pelé, il montre la corde, il est usé jusqu'à la corde.*

Fig. et fam., *Cet homme montre la corde*, Il fait voir qu'il en est aux expédients, à ses dernières ressources.

Fig. et fam., *Cela montre la corde*, C'est une finesse grossière et facile à découvrir. *Cela est usé jusqu'à la corde*, se dit D'une ruse, d'une plaisanterie, d'un argument, etc., qui ont été si souvent employés, que tout le monde les connaît.

Corde, se dit encore d'Une certaine quantité de bois à brûler, qu'on mesurait autrefois avec une corde, et qui, à Paris, équivaut à deux voies de bois, ou 3 stères et 8 décistères. *Cent cordes de bois. Bois de corde.*

CORDEAU. s. m. Petite corde. Il se dit le plus ordinairement de La petite corde dont se servent les maçons, les jardiniers, les ingénieurs, pour tracer des lignes droites, pour aligner. *Des allées tirées au cordeau. Aligner une muraille au cordeau. Tracer un travail, un fort avec le cordeau. Placer, faire conduire le cordeau. Tenir le cordeau. Tel ingénieur tenait le cordeau à l'ouverture de la tranchée.*

CORDELER. v. a. Tordre en forme de corde. *Cordeler des cheveux.*

Cordelé, ée. part. passé.

CORDELETTE. s. f. Petite corde. *Un gros câble garni de cordelettes par le bout. Un paquet de cordelettes.*

CORDELIER. s. m. Il s'est dit, en France, de Ceux des religieux de Saint-François qu'on nomme autrement Les frères mineurs. *Couvent de cordeliers. Cordelier conventuel. Cordelier de l'Observance*, ou *Cordelier observantin. Il se fit cordelier. Les cordeliers sont ainsi appelés, à cause de la corde à nœuds qu'ils portent en ceinture.*

Fig. et fam., *Avoir la conscience large comme la manche d'un cordelier*, ou simplement, *Avoir la conscience large*, Être peu scrupuleux sur la probité, le devoir.

Fig. et fam., *Être gris comme un cordelier*, se dit D'un homme ivre, par une mauvaise équivoque fondée sur ce qu'anciennement les cordeliers étaient vêtus de gris.

Prov. et fig., *Parler latin devant les cordeliers*, Parler avec assurance d'une chose qu'on sait mal, devant des gens qui la savent très bien.

Prov. et fig., *Aller sur la haquenée, sur la mule des cordeliers*, Aller à pied, un bâton à la main.

CORDELIÈRE. s. f. Corde à plusieurs nœuds. Il n'est guère usité qu'en termes de Blason. *La reine Anne de Bretagne entoura son écu d'une cordelière.*

Il s'est dit aussi d'Une petite tresse à plusieurs nœuds, que les femmes portaient au cou.

Cordelière, en termes d'Architecture, Baguette sculptée en forme de corde.

CORDELLE. s. f. Corde de moyenne grosseur dont on se sert pour le halage des bâtiments, des bateaux. *Haler à la cordelle.*

CORDER. v. a. Mettre en corde. *Corder du chanvre. Le gros chanvre ne se corde pas si bien que le chanvre délié.*

Corder du tabac, Mettre du tabac en corde, en roulant et tordant ensemble les feuilles.

Corder, signifie aussi, Affermir l'enveloppe d'un ballot, les ais d'une caisse, etc., en les entourant d'une corde fortement serrée. *Corder un ballot, une malle.*

Corder du bois, Le mesurer à la corde, ou à la membrure. *Corder du bois neuf. Corder du bois flotté. Le bois tortu ne se corde pas si bien que l'autre. On ne corde pas le bois de compte.*

Cordé, ée. part. passé. *Voie de bois mal cordée.*

CORDERIE. s. f. Lieu, atelier où l'on fait de la corde, des cordages. *Une corderie couverte. Une corderie découverte. Une longue corderie. Ce port de mer a une très belle corderie.*

Il se dit aussi de L'art de faire des cordes. *L'art de la corderie est fort utile.*

CORDIAL, ALE. adj. Propre à conforter le cœur. *Breuvage cordial. Potion cordiale. Le vin vieux est cordial. C'est un remède cordial.*

Il est quelquefois substantif, au masculin. *Un bon cordial. De bons cordiaux.*

Cordial, signifie au figuré, Qui est plein d'une véritable affection. *C'est un ami cordial. C'est un homme franc et cordial. Elle est très cordiale.*

Il signifie également, Qui vient du fond du cœur, ou Qui exprime une affection véritable. *Affection cordiale. Des manières cordiales. Un ton, un langage cordial. Son accueil fut très cordial.* Dans ces deux derniers sens, il ne s'emploie jamais au masculin pluriel.

CORDIALEMENT. adv. De tout son cœur, affectueusement, d'une manière cordiale. *Je vous aime cordialement. Il m'a parlé cordialement et en ami. Ils s'embrassèrent cordialement. Vivre cordialement avec ses parents, avec ses voisins.*

Haïr quelqu'un cordialement, Le haïr de grand cœur, et avec une sorte de plaisir.

CORDIALITÉ. s. f. Affection tendre et sincère. *Grande cordialité. Parler, procéder avec cordialité. Il nous accueillit avec beaucoup de cordialité.*

CORDIER. s. m. Artisan dont le métier est de faire de la corde, des cordes.

En termes de Pêche, Celui qui pêche avec des cordes garnies d'hameçons. Dans ce sens, il est aussi adjectif. *Pêcheur cordier. Bateau cordier.*

CORDIFORME. adj. des deux genres. T. de Botan. Qui a la forme d'un cœur. *Feuilles cordiformes.*

CORDON. s. m. Une des petites cordes dont une plus grosse corde est composée. *Une corde à trois cordons. Filer les cordons d'une corde. Le cordon n'est pas assez tors.*

Il se dit aussi d'Une petite corde ou d'une petite tresse ronde ou plate, faite de fil, de soie, de coton, etc. *Cordon de fil. Cordon de coton. Cordon de soie. Cordon rond. Cordon plat. Petit cordon. Gros cordon.*

Il se dit, par extension, de Ce qui sert

à lier, à attacher, à tirer ou à pendre certaines choses. *Lier avec un cordon. Nouer avec un cordon. Cordon de sonnette. Cordon de montre. Cordons de souliers. Les cordons d'une bourse.*

Fig. et fam., *Tenir les cordons de la bourse*, Avoir le maniement de l'argent. *Délier les cordons de la bourse*, Payer, donner quelque somme.

Cordon de chapeau, ou simplement, *Cordon*, Le ruban, le tissu, etc., dont on entoure et dont on serre la forme d'un chapeau, pour le tenir en état, ou seulement pour l'orner.

Prov., *Il n'est pas digne de dénouer les cordons des souliers d'un tel*, Il lui est fort inférieur en mérite.

Cordon, se dit absolument de La petite corde au moyen de laquelle un portier ouvre à ceux qui veulent entrer ou sortir. *Demander le cordon. Tirez le cordon, s'il vous plaît*; et plus ordinairement, par ellipse, *Le cordon, s'il vous plaît.*

Il se dit aussi Du lacet de soie dont on se servait, en Turquie, pour étrangler les personnages éminents dont le sultan voulait se défaire. *Le Grand Seigneur envoya le cordon à tel pacha.*

Cordon, se dit encore d'Un large ruban, en parlant des ordres de chevalerie. *Porter les cordons de plusieurs ordres. Avoir plusieurs cordons. Être bardé de cordons. Le grand cordon de la Légion d'honneur.*

Cordon bleu, Ruban large, moiré et bleu, auquel était attachée la croix de l'ordre du Saint-Esprit. *Le roi lui donna le cordon bleu. Il portait le cordon bleu.* On le dit aussi Des chevaliers du Saint-Esprit. *Il était cordon bleu. Il se trouva dans cette assemblée quatre ou cinq cordons bleus. Le roi ne fit pas de cordons bleus cette année-là.*

Cordon bleu, se dit, figurément et par plaisanterie, d'Une cuisinière très habile.

Cordon rouge, Ruban large, moiré et couleur de feu, auquel était attachée la croix de commandeur de l'ordre de Saint-Louis. *Le roi donna le cordon rouge à trois maréchaux de camp.* On le dit également Des commandeurs de l'ordre de Saint-Louis. *Il était cordon rouge.*

Cordon noir, Ruban large, moiré et noir, auquel était attachée la croix de l'ordre de Saint-Michel. *Il reçut le cordon noir.*

Cordon, se dit également de la petite cordelette bénite que portent les membres de certaines confréries. *Le cordon de Saint-François d'Assise, de Saint-François de Paule. Il était de la confrérie du cordon.*

Cordon, en termes d'Anatomie, se dit de Certaines parties qui ont de la ressemblance avec une petite corde. *Cordon spermatique. Cordon nerveux.*

Cordon ombilical, Le lien qui attache l'enfant au placenta par le nombril. *Nouer, couper le cordon.* Il se dit également, en Botanique, Du filet qui attache la graine au placenta.

Cordon, se dit aussi d'Une grosse moulure qui règne tout autour d'Une muraille ou d'un bâtiment, ou le long d'une corniche, dans un appartement, etc. *Un bastion revêtu jusqu'au cordon. Cordon uni. Ce cordon est orné de fleurs, de feuillages, etc.*

En termes de Jardinage, *Cordon de gazon*, Bande de gazon qui règne le long de quelque plate-bande.

Cordon, se dit en outre Du petit bord façonné qui est autour d'une pièce de monnaie. *Le cordon de cette pièce d'or a été rogné.*

Cordon, se dit quelquefois aussi d'Une rangée, d'une file de plusieurs choses placées les unes à côté des autres. *L'illumination du jardin était fort brillante, des cordons de verres de couleur régnaient le long de toutes les allées.*

En termes de Guerre, *Cordon de troupes*, ou simplement, *Cordon*, Suite de postes garnis de troupes, qui sont à portée de communiquer entre eux. *La peste s'étant déclarée dans les provinces voisines, on établit un cordon, un cordon sanitaire, pour empêcher les communications.*

CORDONNER. v. a. Tortiller en forme de cordon. *Cordonner de la filasse de chanvre, de lin. Cordonner de la soie. Etc.*

Cordonner des cheveux, Entourer d'un ruban des cheveux qui sont tortillés.

Cordonné, ée. part. passé.

CORDONNERIE. s. f. Le métier de cordonnier. *Il n'entend rien en cordonnerie. Atelier de cordonnerie.*

Il se dit aussi Du lieu où l'on vend des souliers, des bottes. *Acheter des souliers à la cordonnerie.* Ce sens a vieilli.

Il se dit quelquefois Du lieu où se confectionnent les chaussures, où elles sont déposées. *Aller à la cordonnerie.*

CORDONNET. s. m. Petit cordon, tresse, petit ruban, pour attacher ou pour enfiler quelque chose. *Cordonnet pour mettre à des chemises, à des rabats. Faire passer du cordonnet dans une coulisse. Du cordonnet pour enfiler des chapelets. Un paquet, une pièce de cordonnet.*

Cordonnet, en termes de Monnayage, se dit de La marque qui est empreinte sur la tranche des pièces d'or et d'argent.

CORDONNIER. s. m. Artisan dont le métier est de faire des souliers, bottes, pantoufles, et autres pareilles chaussures. *Maître cordonnier. Bon cordonnier. Cordonnier qui chausse bien. Cordonnier pour hommes. Cordonnier pour femmes.*

Prov. et fig., *Les cordonniers sont les plus mal chaussés*, On néglige ordinairement les avantages qu'on est le plus à portée de se procurer par son état, par sa position, etc.

CORÉE. s. m. Voyez Chorée.

CORELIGIONNAIRE. s. des deux genres. Celui qui professe la même religion que certains autres. *Il défendit les intérêts de ses coreligionnaires.*

CORIACE. adj. des deux genres. Qui est dur comme du cuir. Il se dit surtout D'une viande dure, difficile à mâcher. *Ce bœuf est coriace. La chair de cet animal est très coriace.*

Il se dit, figurément et familièrement, Des personnes, et signifie, Avare, dur, difficile, dont on a de la peine à tirer quelque chose. *C'est un homme coriace. Il est très coriace.*

CORIACÉ, ÉE. adj. Il se dit Des substances dont la consistance approche de celle du cuir. Il est peu usité.

CORIAMBE. s. m. Voyez Choriambe.

CORIANDRE. s. f. Plante ombellifère dont les semences ont une odeur de punaise lorsqu'elles sont fraîches, et un goût très agréable lorsqu'on les a fait sécher. *De bonne coriandre. Des dragées de coriandre*, ou absolument, *De la coriandre. La coriandre est employée en médecine comme tonique, excitante et carminative.*

CORINDON. s. m. Pierre précieuse, la plus dure après le diamant, et qui est composée d'alumine pure. *La topaze orientale, le saphir, le rubis oriental, l'améthyste orientale, sont des corindons.*

CORINTHIEN, ENNE. adj. Il désigne Celui des cinq ordres d'architecture qui, par sa proportion et sa décoration, présente l'idée de la plus grande richesse. *L'ordre corinthien convient aux temples.*

Il se dit également Des différentes parties de l'architecture qui appartiennent à cet ordre. *Chapiteau corinthien. Base, corniche, moulures corinthiennes.*

CORIS. s. m. Voyez Cauris.

CORME. s. f. Fruit acide et fait à peu près en forme de petite poire, qui croît sur le cormier ou sorbier domestique. On l'appelle aussi *Sorbe*. *Les cormes servent, dans quelques campagnes, à préparer une boisson vineuse analogue au poiré.*

CORMIER. s. m. Nom vulgaire du sorbier domestique, que l'on appelle aussi, simplement, *Sorbier*. *Le bois de cormier est fort dur.*

CORMORAN. s. m. Espèce d'oiseau aquatique, qui a le cou fort long, les jambes fort hautes, et qui vit ordinairement de poisson. *En Chine, on se sert des cormorans pour pêcher.*

CORNAC. s. m. Celui qui est chargé de soigner et de conduire un éléphant.

Par extension, il signifie Conducteur de toutes sortes de bêtes sauvages.

Fig. et fam., il se dit d'Un homme qui se fait l'introducteur, le prôneur d'un autre. *Il s'est fait le cornac de ce personnage.*

CORNAGE. s. m. T. d'Art vétérinaire. Bruit que font entendre en respirant certains chevaux, lorsqu'ils courent ou trottent avec vitesse. *Un cheval atteint de cornage.*

CORNALINE. s. f. Pierre précieuse rouge et un peu transparente. *Tête gravée sur une cornaline. Cachet de cornaline. Il y a des cornalines de plusieurs couleurs. Cornaline sanguine. Cornaline de vieille roche.*

CORNARD. adj. et s. m. Terme d'injure, qui se dit De celui dont la femme s'est abandonnée à un autre. Il est bas.

CORNE. s. f. Partie dure qui sort de la tête de quelques animaux, et qui leur sert de défense. *Grande corne. Petite corne. Corne lisse ou lissée. Corne raboteuse, aiguë, pointue. Corne émoussée. Corne plate, torse, recourbée, cannelée, recoquillée, tortillée. Les animaux qui ont des cornes, qui portent cornes, qui sont armés de cornes. Un jeune taureau à qui les cornes viennent, à qui les cornes poussent. Corne de taureau, de vache, de bélier, de daim, de licorne, de narval, de rhinocéros, etc. Un taureau qui donne, qui frappe de la corne, qui est dangereux de la corne. Scier les cornes à un taureau, lui rembourrer les cornes. Le taureau l'enleva sur ses cornes. Le bélier heurte de ses cornes. Être blessé d'un coup de corne. Prendre, saisir, attacher une bête par les cornes. Des ouvrages faits de corne. Tabatière de corne. Un peigne de corne. Une lanterne de corne. Un couteau emmanché de corne*, dont le manche est de corne. On dit aussi, *Les cornes du diable.*

Bêtes à cornes, se dit seulement Des bœufs, des vaches et des chèvres, par opposition Aux brebis et aux moutons. *Un troupeau de bêtes à cornes.*

En termes d'Art vétérinaire, *Donner un coup de corne à un cheval*, Saigner un cheval au palais, avec le bout d'une corne de cerf ou de chevreuil.

Fig. et fam., *Attaquer le taureau, la bête par les cornes, prendre le bœuf par les cornes*, Entamer une affaire par le côté le plus difficile.

Fig. et fam., *Montrer les cornes*, se mettre en état de se défendre.

Prov. et fig., *Il mangerait le diable et ses cornes*, se dit D'un grand mangeur.

Prov. et fig., *Les cornes lui en sont venues à la tête*, se dit D'un homme qui a été fort surpris de quelque chose d'inopiné.

Fig. et fam., *Porter les cornes, avoir des cornes*, se dit D'un mari dont la femme est infidèle.

Fam., *Faire les cornes à quelqu'un*, Faire par dérision avec deux doigts un signe qui représente les cornes. *Il lui fit les cornes.*

Corne d'abondance, ou *Corne d'Amalthée*, Corne qu'on représente pleine de toutes sortes de fruits et de fleurs, et que la Fable suppose avoir été arrachée ou de la tête d'Achéloüs, lorsque, transformé en taureau, il fut vaincu par Hercule, ou de celle de la chèvre Amalthée, qui avait nourri Jupiter. *La corne d'abondance est l'attribut ordinaire des divinités bienfaisantes, est le symbole du commerce, de l'agriculture, etc. Le fronton de l'édifice était orné de cornes d'abondance.*

Corne de cerf, Le bois du cerf, lorsqu'il est employé dans les arts. *Un couteau emmanché de corne de cerf. De la raclure de corne de cerf. De la gelée de corne de cerf.*

Corne-de-cerf, en Botanique, est Le nom de diverses plantes, et particulièrement d'Une plante crucifère dont les feuilles sont divisées à peu près comme le bois du cerf.

En termes d'Artillerie, *Corne d'amorce*, s'est dit d'Une corne de bœuf dans laquelle on mettait le pulvérin qui servait à amorcer les bouches à feu.

En Hist. nat., *Cornes d'Ammon*, Genre de coquilles fossiles qui ressemblent à des cornes de bélier, et qu'on nomme plus ordinairement *Ammonites*.

Corne, se dit aussi d'Un instrument à vent ou cornet rustique dont se servent les vachers, et qui est ordinairement fait d'une corne.

Corne, se dit encore de La moitié d'une corne coupée dans sa longueur, et taillée de manière qu'on peut s'en servir pour relever le quartier d'un soulier étroit. *Apportez-moi la corne, pour chausser mes souliers.*

Corne, se dit, par analogie, de Certaines pointes que les limaçons, quelques serpents et quelques insectes portent sur la tête. *Les limaçons montrent leurs cornes, resserrent leurs cornes. Les cerfs-volants ont des cornes.*

Il se dit, par extension, Des pointes, des angles saillants que présentent certains objets. *Les cornes d'un croissant. Chapeau à cornes. On appelait cornes les crêtes dont étaient surmontés les anciens bonnets carrés. Bonnet à trois cornes, à quatre cornes. Les cornes d'un autel antique.*

Faire une corne à un livre, à un feuillet, etc., Plier le coin, l'angle d'un feuillet, dans un livre, pour marquer l'endroit qu'on veut retrouver. On dit de même, *Faire une corne à une carte, etc.*

En termes de Fortification, *Ouvrage à cornes*, Ouvrage avancé hors du corps de la place, et qui consiste en une courtine et en deux demi-bastions.

En termes de Marine, *Corne d'artimon*, Sorte de vergue qui embrasse l'arrière du mât d'artimon par une entaille en croissant faite à son gros bout, et qui porte la voile d'artimon.

Corne, en termes d'Anatomie, se dit de Certaines parties du corps humain qui ressemblent à des cornes. *Les cornes de la matrice, du larynx. Corne d'Ammon. Etc.*

Corne, signifie aussi, La partie dure qui est au pied du cheval, du mulet, de l'âne, etc. Dans ce sens, il ne se dit qu'au singulier. *Ce cheval est difficile à ferrer, il a la corne mauvaise. Il a la corne bonne, la corne ferme, dure, molle, sujette à s'éclater. Telle chose fait venir, fait croître la corne, endurcit, ramollit la corne.*

CORNÉ, ÉE. adj. Qui est de la nature de la corne, ou qui a l'apparence de la corne. Il ne s'emploie guère que dans le langage scientifique. *Substance dure et cornée.*

En Anat., *Tissu corné*, Celui qui forme les ongles.

CORNÉE. s. f. T. d'Anat. La plus épaisse des tuniques de l'œil. On distinguait autrefois, *La cornée transparente et la cornée opaque* ou *sclérotique*, qu'on nomme vulgairement *Le blanc de l'œil. La cornée est offensée.*

CORNÉENNE. s. f. T. de Géologie. Substance pierreuse qui fait la base des diverses roches mélangées.

CORNEILLE. s. f. Oiseau noir comme un corbeau, mais de moindre grosseur. *Jeune corneille. Une bande de corneilles. Le cri de la corneille. Le vol de la corneille.*

Corneille emmantelée, Sorte de corneille qui a une partie du corps noir, et le reste grisâtre.

Fig. et fam., *Bayer aux corneilles*, S'amuser à regarder en l'air niaisement.

Prov., fig. et pop., *Y aller comme une corneille qui abat des noix*, S'employer avec ardeur et sans précaution pour faire réussir quelque chose.

Fig. et fam., *C'est la corneille d'Ésope*, ou *C'est la corneille de la fable*, se dit D'un auteur qui a fait un ouvrage composé de plusieurs morceaux pris dans d'autres ouvrages.

CORNEMUSE. s. f. Sorte d'instrument de musique à vent, composé de deux tuyaux, et d'une peau de mouton, qu'on enfle par le moyen du premier tuyau appelé *Porte-vent. La cornemuse est un instrument villageois. Jouer de la cornemuse. Enfler une cornemuse. Les sons de la cornemuse.*

CORNER. v. n. Sonner d'un cornet ou d'une corne. *Le vacher a corné dès le matin. J'ai entendu corner dans les bois.*

Il ne fait que corner, se dit, par dérision, D'un homme qui sonne mal du cor, ou D'un homme qui importune le voisinage en donnant du cor.

Corner, signifie aussi, Parler dans un cornet, pour se faire entendre à un sourd.

Fig. et fam., *Corner aux oreilles de quelqu'un*, Parler continuellement d'une chose à quelqu'un, dans le dessein de la lui persuader. *Il a obtenu cela de lui, il l'a déterminé à cela, à force de lui corner aux oreilles.*

Fig. et fam., *Corner quelque chose partout*, Le publier avec importunité. *Il ne fait que corner cela partout. Il a corné cette nouvelle par toute la ville.* Dans cette phrase, *Corner* est actif.

Corner, se dit encore Des oreilles, lorsqu'on y éprouve un bourdonnement. *Les oreilles me cornent.*

Fig. et fam., *Les oreilles vous cornent*, se dit À quelqu'un qui croit entendre ce qu'on ne lui dit pas, ou un bruit qui n'est pas réel.

Fig. et fam., *Les oreilles ont bien dû vous corner*, Nous avons beaucoup parlé de vous, nous avons souvent parlé de vous en votre absence.

Corné, ée. part. passé.

CORNET. s. m. Petit cor, ou petite trompe. *Grand cornet. Petit cornet. Cornet de cuivre, d'argent, etc. Cornet de postillon. Cornet de vacher.*

Cornet à piston, Petit cor auquel sont adaptés des pistons que l'exécutant presse tour à tour.

Cornet à bouquin, Sorte de trompe recourbée, qui est faite ordinairement d'une corne. *Jouer du cornet à bouquin. Un joueur de cornet à bouquin.*

Cornet acoustique, ou simplement, *Cornet*, Petit instrument en forme d'entonnoir ou de cor, dont un sourd met le petit bout dans son oreille pour entendre plus facilement. *Il est si sourd, qu'il n'entend qu'avec un cornet.*

Cornet, se dit aussi d'Un morceau de papier roulé en forme de cornet, de manière à pouvoir contenir quelque chose. *Un cornet de papier. Faire des cornets. Un cornet de tabac, de dragées.*

Il se dit pareillement d'Une espèce d'oublie à laquelle on donne la même forme. *Manger des cornets.*

Il se dit également, en termes d'Anatomie, de Certaines lames osseuses très minces, roulées en forme de cornet, et qui sont dans les fosses nasales.

Cornet, se dit aussi d'Une espèce de petit vase de corne, d'ivoire ou de cuir, dans lequel on agite les dés, à certains jeux, avant de les jeter sur le tapis. *Mettre les dés dans le cornet. Jeter les dés avec le cornet.*

Il se dit encore d'Un petit vase en forme de cornet dont on se sert pour orner les cheminées ou certains meubles. *Un cornet de faïence, de porcelaine.*

Il se dit encore de La partie de l'écritoire dans laquelle on met de l'encre. *Cornet de cuivre. Cornet de plomb. Mettre de l'encre dans le cornet. Un cornet d'encre.*

Il se dit, en Histoire naturelle, d'Un mollusque du genre des Sèches, qu'on nomme autrement *Calmar*.

CORNETTE. s. f. Sorte de coiffure dont les femmes se servent dans leur déshabillé. *Cornette à dentelle. Cornette de nuit. Elle était en cornette.*

Cornette, se dit aussi d'Une longue et large bande de taffetas, que les conseillers au parlement portaient autrefois au cou, comme marque d'honneur, et que François I[er] accorda aux professeurs du collège royal de Paris.

Cornette, en termes de Marine, Sorte de long pavillon à deux pointes ou cornes, qui est la marque distinctive du capitaine de frégate, du lieutenant de vaisseau ou de frégate, commandant une division de trois bâtiments au moins. *La cornette se hisse à la tête d'un mât comme une flamme.*

Cornette, se disait pareillement autrefois de L'étendard d'une compagnie de cavalerie ou de chevau-légers; et par extension, mais plus rarement, de La troupe même.

Cornette blanche, Le premier régiment de cavalerie de France, qui était le régiment du colonel général de la cavalerie. *Il était lieutenant, il était capitaine dans la cornette blanche. La cornette blanche eut ordre de marcher.*

Cornette, s'emploie aussi comme substantif masculin, et signifie, L'officier d'une

compagnie de cavalerie ou de dragons, qui était chargé de porter l'étendard. *Cornette du mestre de camp de la cavalerie. Il était le plus ancien cornette du régiment.*

Il s'est dit également d'Un officier de certains corps de la maison du roi, mais qui ne portait point l'étendard. *Il était cornette dans la première compagnie des mousquetaires.*

Il se disait aussi de L'emploi de cornette dans la maison du roi; et, en ce sens, il est féminin. *Acheter une cornette dans les chevau-légers.*

CORNEUR. s. m. Celui qui corne. Il est familier.

En termes d'Art vétérinaire, *Cheval corneur*, Cheval qui fait entendre en respirant une espèce de sifflement. Dans cette locution, *Corneur* est adjectif.

CORNICHE. s. f. Partie essentielle de l'architecture, composée de moulures en saillie l'une au-dessus de l'autre : elle sert de couronnement à toute sorte d'ouvrages, principalement dans les ordres d'architecture, où elle est placée sur la frise de l'entablement. *Corniche dorique, ionique, corinthienne. La corniche du palais de la maison.*

Il se dit aussi de Tout ornement saillant qui règne au-dessus d'un plafond, au-dessus des portes, des armoires, etc. *Corniche de plâtre, de marbre, de bois, etc.*

CORNICHON. s. m. Petite corne. *Les cornichons d'un chevreau.*

CORNICHON, se dit aussi Des petits concombres propres à confire dans le vinaigre. *Une salade de cornichons. Confire des cornichons.*

CORNIER. adj. Qui est à la corne ou à l'angle de quelque chose. Il se dit particulièrement Des pilastres, des poteaux qui sont à l'encoignure d'un bâtiment, et Des gros arbres qui marquent les bornes des ventes et des coupes de bois. *Pilastre cornier. Poteau cornier. Pied cornier.*

CORNIÈRE. s. f. Canal de tuiles ou de plomb, qui est à la jointure de deux pentes de toit et qui en reçoit les eaux. Il est aussi adjectif. *Une jointure cornière.*

CORNIÈRES. s. f. pl. Équerres de fer qui sont attachées aux angles du marbre d'une presse d'imprimerie, et qui servent à maintenir la forme.

CORNILLAS. s. m. Le petit d'une corneille.

CORNOUILLE. s. f. Le fruit du cornouiller.

CORNOUILLER. s. m. Arbre dont le bois est très dur, et qui porte un fruit rouge de la forme et de la grosseur d'une olive. *Cornouiller mâle. Cornouiller femelle.*

CORNU, UE. adj. Qui a des cornes. *Bête cornue. Satyre cornu.*

Il se dit, figurément, De certaines choses qui ont plusieurs angles, plusieurs pointes. *Cette pièce de terre est cornue. Un pain cornu.*

Prov. et fig., *À mal enfourner, on fait les pains cornus*, Le mauvais succès d'une affaire, d'une entreprise, vient ordinairement de ce qu'on s'y est mal pris d'abord.

Fig. et fam., *Raisons cornues, raisonnements cornus*, Mauvaises raisons, raisonnements qui ne concluent pas. *Visions cornues*, Idées folles, extravagantes.

CORNUE. s. f. Vaisseau distillatoire, de verre, de terre ou de métal, renflé, arrondi et se terminant à sa partie supérieure par un tuyau recourbé que l'on nomme *Col. Le ventre ou la panse d'une cornue. Le col d'une cornue. La cornue sert, en chimie, à distiller, à dissoudre et à décomposer les corps.*

COROLLAIRE. s. m. Terme didactique. Ce qu'on ajoute par surabondance, afin de fortifier encore les raisons dont on s'est servi pour prouver une proposition. *À ce qui a été dit, on peut ajouter pour corollaire, comme corollaire...*

Il se dit, en Mathématique, d'Une conséquence qui découle de quelque proposition déjà démontrée, et dont la déduction n'exige pas de démonstration spéciale, n'ayant besoin que d'être énoncée pour être établie évidemment.

COROLLE. s. f. T. de Botan. La partie d'une fleur complète qui enveloppe immédiatement les organes de la fécondation, et qui est ordinairement colorée. *Les pétales d'une corolle. Corolle monopétale. Corolle polypétale. Le limbe, la gorge, le fond d'une corolle. Corolle régulière. Corolle irrégulière. Corolle caduque. Corolle papilionacée, campanulée, etc.*

CORONAIRE. adj. T. d'Anat. Il se dit De deux artères qui prennent leur origine de l'aorte, et qui portent le sang dans le cœur. *Artère coronaire.*

CORONAL, ALE. adj. T. d'Anat. Il s'emploie principalement dans cette dénomination, *L'os coronal*, L'os qui forme la partie antérieure du crâne ou le front, d'où il est aussi nommé *Frontal*. On dit également, *Fosses coronales, suture coronale, etc.*

Il s'emploie aussi comme substantif. *Le coronal. Les coronaux.*

CORONER. s. m. (On fait sentir l'R finale.) Nom qu'on donne, en Angleterre, à un officier de justice chargé de faire, au nom de la couronne et avec l'assistance d'un jury, des informations sur les causes de toute espèce de mort violente.

CORONILLE. s. f. T. de Botan. Genre de plantes légumineuses, contenant un assez grand nombre d'espèces, dont plusieurs sont cultivées dans les jardins d'agrément. *Dans les coronilles, les fleurs sont ordinairement disposées en couronne.*

CORONOÏDE. adj. f. T. d'Anat. Il se dit De deux apophyses qui ont quelque ressemblance avec le bec d'une corneille. *Apophyse coronoïde.*

CORPORAL. s. m. T. du Culte catholique. Linge bénit que le prêtre étend sur l'autel pour mettre le calice dessus, et ensuite l'hostie. *Blanchir, empeser les corporaux.*

CORPORATION. s. f. Association autorisée par la puissance publique, et formée de plusieurs personnes qui vivent sous une police commune relativement à leur profession. *Les arts et métiers forment, dans quelques pays, des corporations distinctes. Les membres d'une corporation. Entrer dans une corporation. Les statuts d'une corporation.* On dit dans un sens analogue, *Corporation religieuse.*

CORPOREL, ELLE. adj. Qui a un corps. *Dieu n'est point corporel. Les êtres corporels.*

Il signifie aussi, Qui appartient au corps, qui concerne le corps. *Plaisir corporel. Vous ne songez qu'aux choses corporelles. Peine corporelle. Punition corporelle.*

CORPORELLEMENT. adv. D'une manière corporelle, qui a rapport au corps. *Punir corporellement.*

Il est aussi opposé à Spirituellement. *Manger, recevoir le corps de Notre-Seigneur* JÉSUS-CHRIST *réellement et corporellement.*

CORPORIFIER. v. a. Terme didactique. Donner, supposer un corps à ce qui n'en a point. *Il y a eu des hérétiques qui corporifiaient les anges.*

Il signifie aussi, Mettre, fixer en corps les parties éparses d'une substance. *Corporifier des globules de mercure.* Ce verbe est peu usité.

CORPORIFIÉ, ÉE. part. passé.

CORPS. s. m. Portion de matière qui forme un tout individuel et distinct. *Tout corps a trois dimensions : longueur, largeur, et profondeur. Corps solide. Corps naturel. Corps physique. Corps simple. Corps mixte. Corps vivant. Corps composé. Corps organique. Corps inorganique. Corps aérien, léger, pesant, diaphane, transparent, opaque, compact, dense, spongieux. Corps sphérique. Les corps célestes. Les corps sublunaires. Les corps élémentaires. Le mélange des corps. Les corps ne peuvent se pénétrer les uns les autres. L'impénétrabilité des corps. L'extension des corps. Les corps sont corruptibles. Les êtres ayant corps, qui ont corps, qui ont un corps, qui n'ont point de corps.*

Fig., *Prendre l'ombre pour le corps*, Prendre l'apparence pour la réalité.

Prov., *L'envie suit la vertu, le talent, le génie, etc., comme l'ombre suit le corps.*

En Chirur., *Corps étranger* : voyez ÉTRANGER.

CORPS, signifie aussi, dans un sens particulier, La partie matérielle d'un être animé, et principalement de l'homme. *Corps vivant. Le corps de l'homme. Le corps humain. Le corps d'un animal. Les diverses parties du corps. Les membres du corps. L'intérieur du corps.*

Il se dit souvent, dans ce sens, par opposition à Esprit, âme, etc. *L'homme est composé de corps et d'âme, du corps et de l'âme. L'âme est attachée, est unie au corps. Quand l'âme est détachée, séparée du corps, est sortie du corps. Quand l'âme abandonne le corps. L'esprit et le corps.*

Il se dit aussi par rapport à la taille et à la conformation. *Le corps de cet homme, de cet animal est singulièrement conformé. Corps bien formé, bien proportionné. Un petit corps. Il tient le corps droit. Un beau corps. Un vilain corps. Un corps mal bâti.*

Il se dit également par rapport à la santé, aux diverses impressions ou altérations que le corps peut éprouver. *Bon corps. Cette viande nourrit bien, elle fait bon corps. Corps bien constitué, mal constitué. Corps fluet, délicat, faible, atténué, exténué, cacochyme, perclus. Corps vigoureux, robuste, replet. Il a le corps tout entrepris. C'est un mauvais corps. Les maladies qui attaquent le corps humain. J'ai le corps brisé, moulu. Macérer son corps. Traiter durement, traiter délicatement son corps. Il éprouvait des douleurs par tout le corps. Il avait le corps tout enflé. Il a vingt plaies sur le corps. Une voiture lui a passé sur le corps.*

Il se dit encore par rapport aux mouvements, aux exercices. *Corps souple, agile. Il porte bien son corps. Il porte son corps de travers. Les mouvements du corps. Les exercices du corps. Il est si agile, qu'il fait de son corps ce qu'il veut.*

Il se dit aussi par rapport à la lutte, aux combats. *Prendre, saisir au corps son adversaire. Il lui fit un rempart de son corps. Il le couvrit de son corps. Ils se sont pris corps à corps. Ils luttaient corps à corps. Je le combattrai corps à corps. Nous nous verrons corps à corps.*

Corps mort, ou simplement *Corps*, Cadavre, corps privé de vie. Il ne se dit qu'en parlant Du corps humain. *La campagne était toute couverte, toute jonchée de corps morts. Ensevelir les corps. Mettre, porter un corps en terre. Enterrer, inhumer un corps. Le corps fut exposé. Jeter de l'eau bénite sur le corps. Dire un service sur le corps. Le corps fut porté en tel lieu. Suivre, accompagner le corps. Le corps fut mis en dépôt dans telle chapelle. Ouvrir un corps. Embaumer un corps. Disséquer un corps. Faire l'anatomie d'un corps. Procéder à la levée d'un corps. La résurrection des corps.*

Corps mort, se dit figurément, en termes de Marine, de Tout objet établi sur le rivage, ou sur le fond d'une rade, pour l'amarrage des navires : c'est ordinairement une très grosse ancre borgne avec une chaîne ou un câble, dont le bout est porté par un bateau ou par une caisse flottante. *L'ancre du corps mort. La chaîne, le câble du corps mort.*

Les phrases suivantes se rapportent à ces diverses acceptions du mot *Corps*.

Prov., *Gagner sa vie, gagner son pain, manger son pain à la sueur de son corps*, En travaillant, en se donnant beaucoup de peine. *Ce sont de pauvres gens qui gagnent leur vie à la sueur de leur corps.*

Fam. et par exagérat., *Se tuer le corps et l'âme*, Se donner beaucoup de peine. Il se dit plus ordinairement De ceux qui travaillent sans beaucoup de fruit. *Il s'est tué le corps et l'âme pour amasser de quoi vivre.*

Se donner à quelqu'un de corps et d'âme, ou *se donner à quelqu'un corps et âme*, Se donner entièrement à lui.

Prov. et fig., *C'est un corps sans âme*, se dit D'une compagnie, d'un parti, d'une armée sans chef, ou dont le chef n'est pas capable de l'être. *Une armée sans chef est un corps sans âme.* Il se dit aussi D'une personne dépourvue de qualités morales ; ou bien encore D'une personne frappée d'un grand accablement moral par suite d'une perte douloureuse ou de quelque autre malheur.

Fig. et pop., *Tant que l'âme me battra dans le corps*, Tant que je vivrai.

Fam., *Faire bon marché de son corps*, Exposer facilement sa vie aux dangers.

Fam., *Faire folie de son corps*, se dit quelquefois D'une fille qui se livre au libertinage.

Prov. et fig., *Avoir le diable au corps*, Être méchant, furieux. *Il querelle et bat tout le monde, il a le diable au corps.* On le dit quelquefois, par étonnement, en parlant D'un homme qui montre beaucoup d'adresse, de courage, de force, de talent ou d'esprit. *Je ne sais où il prend tout ce qu'il dit, tout ce qu'il fait est prodigieux, je crois qu'il a le diable au corps, il faut qu'il ait le diable au corps.* On le dit quelquefois, dans le premier sens, en parlant Des animaux. *Ce cheval a le diable au corps.*

Fam., *C'est un pauvre corps*, se dit D'un homme qui n'a ni esprit ni vigueur. *Le pauvre corps!*

Fam., *Bourreau de son corps*, se dit D'un homme qui ne ménage pas sa santé.

Pop., *C'est un drôle de corps, un plaisant corps*, se dit D'un homme plaisant, facétieux.

Prov. et fig., *Faire corps neuf*, se dit Quand, après une longue maladie, la santé se rétablit, et que le corps semble être renouvelé. Il se dit aussi Des chevaux qu'on a mis aux herbes. *Ce cheval a fait corps neuf.*

Fig. et fam., *Il a un corps de fer, c'est un corps de fer*, se dit D'un homme robuste et qui résiste aux plus grandes fatigues.

Prendre du corps, Prendre de l'embonpoint.

Fig. et fam., *Avoir une mauvaise affaire sur le corps*, Être impliqué dans une affaire compromettante, dangereuse.

Fig. et fam., *Tomber rudement sur le corps à quelqu'un*, Dire de quelqu'un des choses désobligeantes, soit en sa présence, soit en son absence.

Passer sur le corps à une troupe ennemie, Forcer l'obstacle qu'elle oppose à une marche en avant ; la renverser. *Passer sur le corps de quelqu'un*, Obtenir un emploi auquel son rang, son mérite, ou l'ancienneté lui donnaient droit,

Fam., *À corps perdu*, Avec impétuosité, sans songer à se ménager. *Se jeter à corps perdu sur quelqu'un. Il se jeta à corps perdu dans la mêlée, dans le danger.* On l'emploie quelquefois au figuré. *Il se jette à corps perdu dans les entreprises les plus hasardeuses.*

À son corps défendant, En repoussant une attaque. *Il a tué l'agresseur à son corps défendant.* On l'emploie plus communément au figuré, dans le langage familier ; et alors il signifie, Malgré soi, à regret, avec répugnance. *Si j'y ai consenti, ç'a bien été à mon corps défendant. Croyez qu'il ne fera cela qu'à son corps défendant.*

À bras-le-corps, se dit Lorsqu'on saisit une personne au moyen du bras ou des deux bras passés autour du corps. *Il le saisit à bras-le-corps et l'enleva de terre. Prendre, tenir, porter quelqu'un à bras-le-corps.*

Corps glorieux, se dit en parlant De l'état où seront les corps des bienheureux après la résurrection.

On le dit, abusivement et familièrement, d'Une personne qui est longtemps sans éprouver certains besoins corporels. *C'est un corps glorieux. Il n'est pas corps glorieux.*

Corps-saint, Le corps, le cadavre d'un saint. *On trouva dans cette église plusieurs corps-saints.*

Corps, se dit aussi en parlant Du sacrement de l'eucharistie. *Le corps et le sang de Notre-Seigneur* Jésus-Christ *sont contenus sous les espèces du pain et du vin. Recevoir le corps de Notre-Seigneur.*

Corps, se dit quelquefois, dans un sens particulier, de La personne du roi. *Il y avait autrefois des gardes du corps. Le carrosse du corps. Le cocher du corps.*

Il se dit encore Des personnes considérées par opposition Aux biens, aux marchandises, etc. *Il a perdu le corps et les biens. Un vaisseau qui a péri corps et biens. Confiscation de corps et de biens. Il veut s'y obliger corps et biens. Séparation de corps et de biens.*

Il se dit aussi Des personnes considérées comme sujettes à être emprisonnées par ordre de justice. *Les juges ont ordonné qu'il serait pris au corps, saisi au corps, appréhendé au corps. Ils avaient décerné contre lui prise de corps, donné un décret de prise de corps. Ils l'ont condamné par corps au payement de cette somme. Condamnation par corps. Contrainte par corps.* On dit quelquefois, substantivement, *Le par-corps. Craindre le par-corps.*

Répondre de quelqu'un corps pour corps, En répondre comme de soi-même. *Je connais sa probité, je répondrais de lui corps pour corps.*

Corps, désigne quelquefois seulement, La partie du corps humain qui est entre le cou et les hanches, et qui est comme le tronc. *Il a le corps bien fait, mais les jambes un peu trop courtes. Il a le corps long, le corps tout de travers. Il a le corps et les membres bien proportionnés.*

À mi-corps, Par la moitié du corps. *Il était penché à mi-corps par la fenêtre.*

Corps, se prend, dans un sens encore plus restreint, pour La capacité de cette partie du corps. *Il a un coup d'épée dans le corps. Je vous passerai mon épée au travers du corps. Il a un abcès dans le corps. Il eut le corps percé de trois balles.*

Prov. et fig., *Faire de son corps une boutique d'apothicaire*, Prendre trop de remèdes.

Fam., *Il faut voir, on verra, nous verrons ce que cet homme a dans le corps*, Ce qu'il peut faire, ce qu'il est capable de faire. On dit dans un sens analogue, *C'est un homme qui n'a rien dans le corps.*

Corps, se dit, par extension, de La partie de certains habillements qui couvre depuis le cou jusqu'à la ceinture. *Corps de cuirasse. Corps de jupe. Corps de robe. Les manches d'un corps. Ce corps est trop long, trop large, trop étroit. Élargir, étrécir un corps. Un corps de jupe piqué, garni de baleine. Corps de baleine ou baleiné. Corps rembourré pour cacher les défauts de la taille. Corps de fer.*

Corps, désigne, par analogie, La principale partie de certaines choses. Ainsi on dit :

Le corps d'une guitare, d'un violon, etc., La partie creuse d'une guitare, d'un violon, etc., sans comprendre le manche.

Le corps d'un vaisseau, d'un navire, Le vaisseau, le navire lorsqu'il est sans ponts, mâts, voiles, cordages, ni ancres.

Le corps d'un carrosse, La partie du carrosse qui est suspendue.

Le corps d'une place ou *d'une forteresse*, La place ou la forteresse considérée abstraction faite de ses dehors. *Les assiégeants avaient pris les dehors, et étaient attachés au corps de la place.*

Le corps d'un État, d'un royaume, Le territoire qui forme un État, un royaume. *Ces provinces furent successivement réunies au corps de l'État.*

Le corps de ballet, La troupe des danseurs qui exécutent un ballet ; par opposition à Ceux qui dansent un pas.

Le corps d'un livre, d'un ouvrage, Le livre, l'ouvrage sans la préface, les annotations, les tables, etc.

Le corps d'une lettre, La lettre sans les compliments de forme, la date, la signature, etc.

Le corps d'une lettre, en Calligraphie, Le principal trait dont une lettre est formée.

Le corps d'une lettre, en Typographie, La dimension de la pièce fondue qui supporte l'œil de la lettre, et qui se mesure par points typographiques du côté du cran. *Ce caractère est fondu sur le corps dix, sur le corps douze, etc. La force de corps d'un caractère.* Voyez *Point typographique*, au mot Point.

En Botan., *Le corps ligneux*, Le bois, la partie de la tige ou de la racine comprise entre la moelle et l'écorce. On dit aussi, dans le langage ordinaire, *Le corps d'un arbre*, La tige d'un arbre. On dit, dans un sens analogue, en termes d'Anatomie, *Le corps d'un os, d'un muscle.*

Corps de pompe, Le tuyau d'une pompe, dans lequel joue le piston.

Le corps d'un édifice, La grosse maçonnerie, prise sans la charpente et la menuiserie.

Corps de logis, ou *Corps de bâtiment*, La masse ou la partie principale d'un bâtiment, considérée séparément des pavillons, ailes, et autres accompagnements qu'elle peut avoir. *Beau, grand corps de logis, de bâtiment. Gros corps de logis. Corps de logis de devant, de derrière. Il y a dans cette maison deux corps de logis. L'édifice est composé de trois corps de bâtiment. Ces deux pavillons, ces deux ailes accompagnent bien le corps de logis.* On appelle aussi *Corps de logis*, Un logement détaché de la masse du bâtiment principal. *Il occupe un petit corps de logis sur le devant.*

Corps de logis simple, Celui qui ne renferme qu'une seule pièce ou une seule suite de pièces; et, *Corps de logis double*, Celui dans l'épaisseur duquel il y a deux pièces ou deux suites de pièces.

Le corps du soleil, d'une planète, Le globe ou le disque du soleil, d'une planète. *Il découvrit une tache dans le corps du soleil. On voit des cavités, des éminences dans le corps de la lune.*

En termes de Droit criminel, *Corps de délit*, Ce qui prouve l'existence d'un délit, comme un cadavre percé de coups, l'effraction d'une porte, etc.

En termes de Droit civil, *Corps héréditaire*, La masse des biens qui composent une succession. *Légitime en corps héréditaire.*

Le corps d'une devise, La figure qui y est représentée; par opposition Aux paroles qui accompagnent cette figure, et qu'on nomme *L'âme de la devise.*

Corps, se dit aussi de La solidité et de l'épaisseur de certaines choses qui sont ordinairement un peu minces. *Ce parchemin, ce papier n'a pas de corps, n'a pas assez de corps. Une étoffe qui a du corps. Un chapeau qui a du corps. Cette lame d'épée est bien mince, elle n'a point de corps.*

Il se dit également de La consistance des choses liquides, qu'on fait cuire ou épaissir par le feu ou autrement, comme les sirops, les onguents, les emplâtres. *Ce sirop n'est pas assez cuit, il n'a pas assez de corps. Il faut lui donner plus de corps. Cet onguent, cet emplâtre a trop peu de corps.*

Il se dit encore de La force et de la vigueur de certains vins, de certaines liqueurs. *Un vin qui a du corps, qui n'a point de corps, qui n'a guère de corps, qui prend du corps.*

Faire corps, se dit De deux ou de plusieurs choses qui ont contracté une forte adhérence, qui sont unies de manière à n'en faire qu'une. *Ces deux branches font tellement corps ensemble, qu'il est presque impossible de les séparer. Cette chose fait corps avec telle autre.*

Corps, se dit figurément de La société, de l'union de plusieurs personnes qui vivent sous mêmes lois, mêmes coutumes, mêmes règles. *Se rassembler, se réunir en corps de peuple. Grand, puissant corps. L'État, la république, le royaume est un corps politique. L'Église est un corps mystique, dont* Jésus-Christ *est le chef, et dont les fidèles sont les membres.*

Il se dit aussi de Certaines compagnies ou communautés particulières, dans l'État ou dans l'Église. *Le corps du clergé, de la noblesse. Le clergé était le premier corps du royaume. Il y avait autrefois, en France, six corps des marchands. Les merciers étaient un corps séparé des drapiers, faisaient, formaient un corps à part, faisaient corps à part. Ces gens-là ne font point corps, ne font point de corps. Les corps de métiers, etc. Corps considérable. Le parlement y alla en corps. Marcher en corps. Ils y assistèrent en corps. Il n'est pas de ce corps-là. Il a été agrégé au corps, reçu dans le corps. Il est membre, un des membres de ce corps. Les différents corps de l'État. Le sénat, la chambre des députés, etc., sont des corps politiques. Un corps respectable, influent, vénéré. Le corps de la magistrature. Les corps militaires. Les corps constitués. Le corps de ville*, et mieux, *Le corps municipal. Repas de corps. Esprit de corps.*

Corps législatif, s'est dit, à plusieurs époques, d'Assemblées chargées de faire les lois.

Corps diplomatique, Les ambassadeurs et ministres étrangers qui résident auprès d'une puissance.

Corps, se dit aussi d'Une armée entière ou d'un certain nombre de gens de guerre. *Corps d'armée. Corps de troupes. Corps considérable. L'armée en corps. Marcher en corps d'armée. L'armée était divisée en deux, en trois corps. Il commandait un petit corps, le plus grand corps. Corps détaché, séparé, avancé. Corps de réserve. Corps de bataille. Corps d'infanterie, de cavalerie. Corps de Français, d'auxiliaires, d'alliés. Ce corps était composé de... Corps de douze mille hommes.*

Il désigne également, La réunion, l'ensemble de ceux qui appartiennent à certaines armes spéciales. *Le corps de l'artillerie. Le corps de la gendarmerie. Le corps du génie. Le corps des sapeurs-pompiers. Etc.* On dit dans un sens analogue : *Corps d'état-major. Corps des mines, des ponts et chaussées.*

Il se dit encore d'Un régiment, d'une troupe quelconque, par rapport à ceux qui en font partie. *Il est aimé dans son corps. Les capitaines ont ordre de se rendre, de rester au corps. Rejoindre son corps. Visite de corps.*

Vieux corps, se disait autrefois, en France, Des six régiments d'infanterie française les plus anciens. *Le régiment de Picardie était le plus ancien, le premier des vieux corps.*

Corps de garde, Certain nombre de soldats placés en un lieu pour faire la garde. *Corps de garde avancé. Poser, mettre, établir un corps de garde. L'alarme est au corps de garde. Il surprit, il força, il enleva le corps de garde.* On dit plus ordinairement, *Poste*, en termes militaires.

Corps de garde, se dit aussi Du lieu où se tiennent les soldats qui montent la garde. *Bâtir un corps de garde. Le corps de garde de la porte, de la barrière, etc. Sa maison servait de corps de garde. Les soldats posèrent leurs armes au corps de garde. On le conduisit au corps de garde.*

Mots, railleries, plaisanteries de corps de garde, Mots, plaisanteries, railleries grossières, basses, sales, telles que s'en permettent les soldats au corps de garde.

Corps, se dit encore, figurément, Du recueil, de l'assemblage de plusieurs pièces, de plusieurs ouvrages de divers auteurs, en un ou plusieurs tomes. *Le corps des poëtes grecs, des poëtes latins. Le corps des historiens de France, des historiens d'Allemagne, etc., de l'histoire byzantine. C'est un grand corps, un beau corps d'histoire. Il faut rassembler toutes ces pièces et en faire un corps. Le Corps de l'histoire de France, par du Chêne.* On dit dans un sens analogue : *Corps de droit civil. Corps de droit canon. Un corps de lois.*

Corps de doctrine, Réunion de principes qui forment un système. Il ne se dit guère qu'en parlant De morale ou de religion.

En Jurispr., *Corps de preuves*, Réunion de plusieurs sortes de preuves, qui toutes ensemble forment une preuve complète.

Corps, en termes d'Anatomie, se dit de Certaines parties du corps dont la forme et la substance sont très diverses. *Corps calleux. Corps caverneux. Corps muqueux. Corps vitré. Etc.*

CORPULENCE. s. f. La taille de l'homme considérée par rapport à sa grandeur et à sa grosseur. *Grande corpulence. Grosse corpulence. Un homme de cette corpulence-là mange beaucoup. Un homme de petite corpulence.*

CORPULENT, ENTE. adj. Qui a beaucoup de corpulence. *Un homme corpulent. Une femme corpulente. Il est très corpulent.*

CORPUSCULAIRE. adj. Terme didactique. Qui est relatif aux corpuscules, aux atomes. On ne l'emploie guère que dans cette locution, *Physique* ou *philosophie corpusculaire*, Celle qui prétend rendre raison de tout par le mouvement de certains corpuscules.

CORPUSCULE. s. m. T. de Physique. Très petit corps. *Les atomes sont des corpuscules. Le mélange, la rencontre de plusieurs corpuscules. Corpuscules aériens.*

CORRECT, ECTE. adj. Où il n'y a point de fautes. Il se dit surtout De l'écriture, de l'impression, et du langage. *Écriture correcte. Copie correcte. Écrire d'une manière correcte. Cette édition est fort correcte. Cette page n'est pas correcte. Son langage, son discours, son style est fort correct. Cette phrase est correcte, n'est pas correcte.*

Auteur correct, peu correct, Auteur exact ou peu exact, soit dans son style, soit dans les faits, dans les dates, dans les noms qu'il rapporte.

Dessin correct, Dessin où toutes les règles sont observées et qui exprime bien la forme des objets. On dit dans un sens analogue, *Un peintre correct.*

CORRECTEMENT. adv. Sans faute, conformément aux règles. *Il écrit correctement. Il parle correctement. Il imprime correctement. Il dessine correctement.*

CORRECTEUR. s. m. Celui qui corrige, qui reprend. *Sévère correcteur.*

Correcteur d'imprimerie, Celui qui corrige les épreuves d'une imprimerie. *Bon correcteur. Correcteur exact. Correcteur négligent.*

Correcteur, s'est dit de Certains officiers de la chambre des comptes. *Il était correcteur des comptes. Il avait acheté un office, une charge de correcteur.*

Il se dit aussi Du supérieur d'un couvent de minimes. *Le père correcteur.*

CORRECTIF. s. m. Ce qui a la vertu de tempérer, de corriger. *Le sucre est le correctif du citron. Il faut mettre un peu d'anis pour servir de correctif au séné. C'est son correctif.*

Il se dit, au figuré, de Certain adoucissement qu'on emploie dans le discours, pour faire passer quelque proposition ou quel-

que expression trop forte ou trop hardie : telles sont les locutions, *En quelque façon, pour ainsi dire, s'il m'est permis d'user de ce mot, etc.* — *Cette proposition est trop hardie, elle a besoin de quelque correctif.*

CORRECTION. s. f. Action de corriger, d'ôter les défauts de quelque chose ; ou Le résultat de cette action. Il se dit en parlant Des choses morales et politiques. *La correction des défauts. La correction des abus. Cela a besoin de correction. La correction des mœurs. La correction des erreurs.*

Il se dit aussi Des changements qu'on fait dans les ouvrages de la main ou de l'esprit, pour les perfectionner. *Cet ouvrage a besoin de correction. Il y a des choses qui demandent correction. Votre correction n'est pas bonne. La correction de tel critique sur tel passage de Pline, d'Homère, etc. Il veut qu'on lise ce passage d'une autre manière, et je trouve sa correction bonne. Cette copie était pleine de fautes, il a fallu y faire de grandes corrections. Faire des corrections à une pièce de théâtre.*

Recevoir une pièce de théâtre à correction, La recevoir avec la condition que l'auteur y fera certains changements. *Sa pièce n'a été reçue qu'à correction.*

Sauf correction, sous correction. loc. adv. dont on se sert pour adoucir ce qui peut déplaire à ceux devant qui l'on parle et auxquels on veut témoigner du respect, de la déférence. *Messieurs, je maintiens, sauf correction, que cela est faux.* Autrefois les avocats disaient souvent, dans leurs plaidoyers, *Sous correction de la cour, sauf correction de la cour,* ou simplement, *Sous correction, sauf correction.*

En Impr., *La correction des épreuves,* L'art ou l'action de corriger les épreuves, d'indiquer les fautes de composition, afin que l'ouvrier les fasse disparaître. *Il n'entend rien à la correction. La correction de cette feuille exigera beaucoup de temps. Signes de correction.* On appelle également *Correction,* L'action du compositeur qui exécute les changements indiqués sur l'épreuve par le correcteur ou par l'auteur. *La correction de cette forme est terminée.*

CORRECTION, se dit pareillement Des additions et changements écrits à la marge ou entre les lignes d'une épreuve ou d'un manuscrit. *Cette épreuve est chargée de corrections. Toutes les corrections étaient écrites de sa main.*

CORRECTION, signifie aussi, La qualité de ce qui est correct. *Cet ouvrage a beaucoup de correction. La correction du langage, du style. Une grande correction de style. Il parle, il écrit avec une grande correction.*

En Peinture, *Correction de dessin,* Exactitude dans la représentation des contours et des détails anatomiques de la figure, d'après un modèle bien conformé, abstraction faite du coloris. *Raphaël, le Poussin, se sont distingués par la correction du dessin.*

CORRECTION, s'est dit autrefois Du bureau où travaillaient les correcteurs des comptes. *Le compte est à la correction.*

CORRECTION, signifie encore, Réprimande et admonition, soit d'un égal envers son égal, soit d'un supérieur envers son inférieur. *Correction charitable. Correction fraternelle. Correction paternelle. Douce correction. Sévère correction. Je lui ai fait une petite correction. Cela mérite correction.*

Il signifie aussi, Châtiment, peine. *Il a été longtemps en prison, sa correction a été bien rude, a été trop forte. Une légère correction suffisait. Le père use de correction envers ses enfants, le maître envers ses domestiques. Il a subi la correction.*

Maison de correction, Lieu où l'on enferme ceux qui doivent subir un emprisonnement, une détention. *On l'a mis, on l'a mise dans la maison de correction. Dans cette ville il y a deux maisons de correction, l'une pour les hommes et l'autre pour les femmes.*

CORRECTION, signifie quelquefois, Le pouvoir et l'autorité de reprendre, de châtier. *Les enfants sont sous la correction du père. Je ne suis pas sous sa correction.* Ce sens est peu usité.

CORRECTION, se dit en outre d'Une figure de rhétorique, par laquelle l'orateur se reprend pour dire quelque chose de plus fort, ou même tout autre chose que ce qu'il vient de dire, comme dans ces phrases : *Je l'aime; que dis-je, aimer? je l'idolâtre. Peut-être sera-t-il touché de nos misères... mais non, jamais son cœur n'a connu la pitié.*

CORRECTION, en Pharmacie, se dit de L'opération par laquelle on affaiblit l'énergie d'un médicament en le mêlant avec d'autres substances.

CORRECTIONNEL, ELLE. adj. T. de Jurispr. criminelle. Il se dit Des peines qu'on applique aux actes qualifiés de délits par la loi, ainsi que De ces délits mêmes, et Des tribunaux qui en connaissent. *Peine correctionnelle. Délit correctionnel. Tribunal de police correctionnelle. Juridiction correctionnelle.*

CORRECTIONNELLEMENT. adv. D'une manière correctionnelle; devant un tribunal correctionnel. *Poursuivre correctionnellement. Il fut puni correctionnellement.*

CORRÉGIDOR. s. m. Il se dit, en Espagne, Du premier officier de justice d'une ville, d'une province. *Il fut arrêté par ordre du corrégidor.*

CORRÉLATIF, IVE. adj. Terme didactique. Qui marque une relation réciproque entre deux choses. *Les termes de* père *et de* fils *sont des termes corrélatifs.*

Il se dit également Des mots qui vont ordinairement ensemble, et qui servent à indiquer une certaine relation entre deux membres de phrase, tels que *eò* et *quò, tantùm* et *quantùm,* en latin ; *tellement* et *que,* en français, etc. On dit, dans un sens analogue, que *Deux membres de phrase sont corrélatifs.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Des corrélatifs. Ce mot est le corrélatif de tel autre.*

CORRÉLATION. s. f. Terme didactique. Relation réciproque entre deux choses. *Les termes de père et de fils emportent corrélation. Il y a corrélation entre ces deux membres de phrase. Une étroite corrélation unit ces deux principes.*

CORRESPONDANCE. s. f. Conformité, rapport. *Pour établir une exacte correspondance entre toutes les parties de l'édifice, on a élevé d'un étage l'aile gauche. Il y avait entre eux une parfaite correspondance d'opinions. Il y a beaucoup de correspondance entre ces deux organes. Une correspondance parfaite règne entre toutes les parties de ce vaste ensemble.*

CORRESPONDANCE, se dit aussi de La relation que des négociants ont les uns avec les autres pour leur commerce. *Ce négociant a des correspondances dans toutes les villes de l'Europe. Avoir correspondance, entretenir correspondance, établir une correspondance dans les pays étrangers. Être en correspondance, rompre toute correspondance avec quelqu'un.*

Il se dit plus généralement Des différentes relations, des différentes liaisons que des personnes ont ensemble. *Entretenir correspondance avec des savants. Je ne veux point de correspondance avec cet homme-là. Avoir des correspondances suspectes. Il fut accusé d'avoir des correspondances avec l'ennemi.*

Il se dit encore, dans un sens particulier, d'Un commerce réglé de lettres. *Avoir une correspondance avec quelqu'un. Notre correspondance a été longtemps interrompue. Correspondance secrète. Correspondance littéraire. Ce commis est chargé de la correspondance, fait la correspondance chez tel négociant. Correspondance interrompue.*

Il se dit aussi d'Une sorte de chronique de ce qui se passe dans les pays étrangers adressée aux journaux sous forme de lettre. *Ce journal doit son succès à ses correspondances.*

Il se dit, par extension, Des lettres mêmes. *J'ai lu la correspondance de ces deux ministres, la correspondance de cet ambassadeur. Faire imprimer, publier la correspondance de quelqu'un. La correspondance de Voltaire, de J.-J. Rousseau.*

CORRESPONDANCE, se dit quelquefois Des relations, des communications entre divers lieux. *La correspondance entre ces deux villes a lieu par cette route. La correspondance sera plus prompte par cette voie que par toute autre.*

Voiture de correspondance, Voiture publique qui prend, à un certain endroit de la route, les voyageurs arrivés par une autre voiture, et les transporte plus loin.

Services de correspondance, se dit Des services de poste qui transportent les lettres sur des routes où il n'y a pas de malles-postes.

Correspondances des chemins de fer, Voitures qui correspondent avec les gares et les stations des chemins de fer pour le service des localités qui ne sont pas sur la ligne.

Correspondance des omnibus, Faculté accordée au voyageur qui a payé sa place dans un omnibus de se faire transporter sans payer de nouveau par un omnibus correspondant; Le billet qui constate ce droit. *Cet omnibus passe bien loin de chez moi, mais je prendrai la correspondance. Demander, prendre une correspondance.*

CORRESPONDANT, ANTE. adj. Il se dit Des choses qui se correspondent, qui ont entre elles des rapports. *Angles correspondants. Lignes correspondantes. Ce mot grec n'a pas de correspondant en français.*

CORRESPONDANT. s. m. Négociant ou banquier qui est en correspondance réglée avec un autre négociant ou banquier, sur des objets de commerce. *Bon, fidèle correspondant. Il a des correspondants dans toutes les villes de commerce. Son correspondant lui mande que...*

Il se dit, par extension, de Toute personne avec qui on est en commerce réglé de lettres, pour affaires, pour nouvelles, etc. *J'ai dans ce pays plusieurs correspondants. Un correspondant bien informé. Nous apprenons, par notre correspondant de Naples, que...*

Il désigne aussi Un certain ordre de personnes attachées par ce titre à un corps savant. *Correspondant de l'Institut. Correspondant de l'Académie des inscriptions. Corres-*

pondant du comité des travaux historiques et des sociétés savantes.

CORRESPONDANT, signifie encore, Celui qui s'est chargé de remplacer le père et de pourvoir aux besoins d'un jeune homme envoyé dans quelque ville pour y faire des études, etc. *Ce jeune homme est allé demander de l'argent à son correspondant.*

CORRESPONDRE. v. n. Il se dit Des choses qui se rapportent, qui symétrisent ensemble. *L'aile gauche de cet édifice ne correspond pas avec l'aile droite.* On l'emploie souvent, dans cette acception, comme verbe réciproque. *Ces deux pavillons se correspondent. Les portes de ce corridor se correspondent deux à deux.*

Il s'emploie quelquefois au figuré. *Cet article correspond à l'article tant de telle loi.*

CORRESPONDRE, se dit pareillement Des choses qui communiquent entre elles. *Cette chambre correspond à telle autre par une galerie.* On l'emploie aussi, dans cette acception, comme verbe réciproque. *Toutes les pièces de cet appartement se correspondent.*

CORRESPONDRE, signifie également, Avoir des relations, des communications. *L'inondation empêche cette ville de correspondre avec la capitale.*

Il signifie aussi, Avoir un commerce de lettres avec quelqu'un. *J'ai longtemps correspondu avec un tel. Nous avons cessé de correspondre.*

CORRESPONDRE, signifie encore, Répondre par ses sentiments, par ses actions, etc., aux sentiments, aux intentions d'un autre. *Correspondre à l'affection de quelqu'un. Je vous ai rendu toutes sortes de bons offices, mais vous n'y avez pas correspondu. Cet enfant ne correspond pas aux bonnes intentions de ses parents.* Ce sens vieillit.

CORRIDOR. s. m. (On prononce *Coridor.*) Espèce de galerie étroite qui sert de passage pour aller à plusieurs appartements, à plusieurs chambres. *Un long corridor. Cette porte donne sur le corridor.*

CORRIGER. v. a. Ôter un défaut, des défauts. Il se dit en parlant Des personnes et des choses. *Elle n'a qu'un défaut, mais il sera fort difficile de l'en corriger. Corrigez cette humeur violente. Corriger les abus. Corriger les mœurs d'un peuple. Les plus grandes pertes ne peuvent corriger ce joueur obstiné. Cette indigestion le corrigera peut-être de sa gourmandise. Il m'a envoyé son livre, son poëme pour le corriger. Il a revu, corrigé et augmenté son livre. Corriger les fautes, les défauts d'un ouvrage. Corriger un plan, un dessin, des vers, une pièce de musique. Corriger un thème, une version. Cette copie était pleine de fautes, j'ai eu bien de la peine à la corriger, je l'ai corrigée sur l'original. Les modernes ont corrigé les anciens en plusieurs choses. C'est lui qui a corrigé les épreuves de tel livre. Il ne faut pas tirer la feuille qu'elle ne soit corrigée. Corriger sur le plomb, d'après les changements indiqués à l'épreuve.*

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel, dans un sens réfléchi, mais seulement en parlant Des personnes. *Malgré les leçons de l'expérience, nous nous corrigeons rarement de nos défauts.* On le dit quelquefois absolument. *Ce jeune homme commence à se corriger.*

CORRIGER, signifie aussi, figurément, Réparer. *Corriger l'injustice du sort.*

Corriger la fortune, se dit D'un joueur qui répare ses pertes en trichant avec adresse.

En termes de Marine, *Corriger la route d'un bâtiment en pleine mer,* Rectifier par l'observation les erreurs provenant de la dérive, ou de la variation de la boussole.

CORRIGER, signifie encore, Reprendre, châtier, punir. *C'est au supérieur à corriger ses inférieurs. Le père corrige ses enfants. Il a besoin d'être corrigé.*

Il se prend aussi pour Tempérer ; et alors il se dit surtout en parlant Des aliments, des remèdes, et des humeurs. *Il faut corriger la crudité de l'eau avec un peu de vin. L'acidité du citron se corrige par le sucre. Corriger l'acrimonie de la bile par... Corriger l'âcreté du sang.*

CORRIGÉ, ÉE. part. passé. *Édition revue et corrigée.*

Il se dit substantivement, dans les Colléges, de La composition en thème, en version, ou en vers, donnée en exemple par le professeur, sur un devoir que les écoliers ont fait eux-mêmes. *Le corrigé d'un thème, d'une version. Un recueil de corrigés.*

CORRIGIBLE. adj. des deux genres. Qui peut être corrigé. *Cet homme n'est pas corrigible.* Il se dit plus ordinairement Des mœurs, et ne s'emploie guère qu'avec la négative.

CORROBORANT, ANTE. adj. T. de Médec. Qui fortifie, qui donne du ton. *Aliment, remède corroborant.* On l'emploie aussi comme substantif. *Le vin est un corroborant.*

CORROBORATIF, IVE. adj. Voyez CORROBORANT.

CORROBORATION. s. f. T. de Médec. Action de corroborer, ou L'état de ce qui est corroboré.

CORROBORER. v. a. T. de Médec. Fortifier, donner du ton aux organes. Il ne se dit que De remèdes et d'aliments. *Le vin corrobore l'estomac.*

Il se dit quelquefois absolument. *Le vin sert à corroborer.*

CORROBORER, s'emploie quelquefois figurément, au sens moral. *Corroborer des preuves. Ces faits peuvent servir à corroborer mon système.*

CORROBORÉ, ÉE. part. passé.

CORRODANT, ANTE. adj. Terme didactique. Qui est capable de ronger, de consumer les parties solides. *Substance corrodante.* Il se prend aussi substantivement. *L'eau-forte est un corrodant.*

CORRODER. v. a. Ronger. Il se dit Des substances qui, par une qualité caustique, rongent, brûlent quelque partie du corps vivant, ou de quelque autre corps solide. *Le poison lui a corrodé les intestins, les entrailles. La rouille corrode le fer. Cette eau-forte, ce dissolvant n'a fait que corroder légèrement la surface du métal.*

CORRODÉ, ÉE. part. passé.

CORROI. s. m. La façon que le corroyeur donne au cuir.

Il signifie aussi, Un massif de terre glaise dont on garnit le fond et les côtés des bassins, des fontaines, etc., pour empêcher l'infiltration des eaux. *Faire un corroi.*

CORROIRIE. s. f. Art du corroyeur ; Atelier où l'on corroie les cuirs.

CORROMPRE. v. a. (Il se conjugue comme *Rompre.*) Gâter, altérer, changer en mal. *Le grand chaud corrompt la viande. Ces miasmes avaient corrompu l'air.* On l'emploie souvent avec le pronom personnel. *La viande se corrompt quand on la garde trop. Quand la masse du sang vient une fois à se corrompre. L'air se corrompt par les chaleurs excessives.*

Il se dit figurément, au sens moral. *Corrompre les mœurs d'un jeune homme. Les mauvaises compagnies corrompent les mœurs, corrompent l'esprit des jeunes gens. Corrompre la jeunesse. La flatterie le corrompit de bonne heure. Corrompre l'âme, le cœur de quelqu'un. Le luxe a corrompu cette nation. Corrompre une fille, une femme,* La séduire, la débaucher.

Il se dit également en parlant De langage, de style, de goût. *Corrompre une langue. La lecture des mauvais auteurs corrompt le style, corrompt le goût. Corrompre le jugement.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, dans ces deux dernières acceptions. *Les mœurs se corrompent facilement par la fréquentation des mauvaises compagnies. Son cœur s'est corrompu. Le siècle commençait à se corrompre. La langue latine commença à se corrompre peu de temps après Auguste. Le goût se corrompt avec les mœurs.*

CORROMPRE, signifie souvent, Engager quelqu'un, par des dons ou autrement, à faire quelque chose contre son devoir, sa conscience, etc. *Il essaya de corrompre ses juges. On corrompit les témoins. Il s'est laissé corrompre. Corrompre par argent. Corrompre par des présents. Le prisonnier corrompit ses gardes, et s'évada. On corrompit ses domestiques, et il ne fut plus entouré que d'espions.*

CORROMPRE, signifie encore, Altérer la forme, la figure, l'état de certaines choses. *Corrompre la forme d'un chapeau. Cela lui corrompra la taille.* Ce sens a vieilli.

Il se dit aussi, figurément, en parlant D'un texte, d'un passage qu'on altère. *Il a corrompu ce passage. Le texte a été bien corrompu en cet endroit.* On dit de même, *Corrompre le sens d'un passage, d'un texte, etc.,* Y donner une interprétation forcée.

Il se dit quelquefois, au sens moral, pour Troubler, diminuer quelque sentiment agréable. *La crainte corrompt le plaisir. Cet accident vint corrompre notre joie.*

CORROMPU, UE. part. passé. *Eau corrompue. Mœurs corrompues. Homme corrompu. Cœur corrompu. Âme corrompue. Nations corrompues par la mollesse. Mot corrompu par l'usage. Langue corrompue. Texte corrompu.*

L'italien, l'espagnol et le français sont du latin corrompu, Sont des langues formées du latin par des altérations, des changements.

CORROSIF, IVE. adj. Qui corrode, qui ronge et altère les corps avec lesquels il est en contact. *Sublimé corrosif. L'arsenic est corrosif. Substance corrosive. Humeur corrosive.*

Il est aussi substantif, au masculin. *Cette substance est un puissant corrosif. Le chirurgien a mis un corrosif sur la chair morte. Employer les corrosifs.*

CORROSION. s. f. L'action ou l'effet de ce qui est corrosif. *La corrosion de l'estomac est un indice de poison.*

CORROYER. v. a. Parer, repasser, manier, ratisser, adoucir des cuirs et leur donner le dernier apprêt. *Corroyer des peaux de vache. Corroyer des cuirs.*

CORROYER, signifie aussi, Battre et pétrir de la terre glaise pour en faire un massif qui tienne l'eau. *Corroyer de la terre glaise.*

Corroyer un bassin de fontaine, un canal, etc., Y mettre un massif de terre glaise corroyée, pour retenir l'eau.

Corroyer du mortier, Mêler ensemble de

la chaux et du sable, pour en faire du mortier.

Corroyer du fer, Le battre à chaud prêt à fondre. Il signifie aussi, Réunir, souder plusieurs morceaux de fer ensemble, de manière qu'ils n'en forment plus qu'un seul.

Corroyer du bois, En ôter la superficie grossière.

CORROYÉ, ÉE. part. passé. *Cuir corroyé. Peau corroyée.*

CORROYEUR. s. m. Artisan dont le métier est de corroyer les cuirs.

CORRUPTEUR, TRICE. s. Celui, celle qui corrompt les mœurs, l'esprit, le langage, le goût, etc. *Elle fut séduite par un vil corrupteur. Cette femme est une dangereuse corruptrice de la jeunesse. Ces écrivains furent les premiers corrupteurs du langage, du goût.*

Il se dit quelquefois de Celui qui détourne quelqu'un de son devoir par des dons, etc. *Les corrupteurs des témoins sont encore plus coupables que les faux témoins mêmes.*

CORRUPTEUR, se dit aussi adjectivement. *Un langage corrupteur. Une doctrine corruptrice. Or corrupteur. Des faveurs corruptrices.*

CORRUPTIBILITÉ. s. f. Terme didactique. Qualité par laquelle un corps physique est sujet à la corruption. *La corruptibilité est attachée à tous les corps.*

CORRUPTIBLE. adj. des deux genres. Sujet à la corruption. *Il n'y a rien sous le ciel qui ne soit corruptible. Les corps les plus humides sont les plus corruptibles.*

Il signifie au figuré, Qui peut se laisser corrompre pour faire quelque chose contre son devoir. *C'est un homme qui n'est corruptible ni par or, ni par argent. C'est un juge très corruptible.* Il est plus d'usage avec la négative.

CORRUPTION. s. f. Altération dans les qualités principales, dans la substance d'une chose; et La putréfaction, la pourriture qui en résulte. *La corruption de la viande. La corruption de l'air. Cela tend à la corruption. La corruption du sang, des humeurs. Il y a des terres où les corps se conservent longtemps sans corruption. Quelques philosophes ont dit que la corruption d'une chose était la génération d'une autre. On a cru longtemps que les vers s'engendraient de corruption.*

Il se dit figurément de Toute dépravation dans les mœurs. *La corruption des mœurs. La corruption du siècle. La corruption de la jeunesse. La corruption du cœur de l'homme. Il y avait en lui un fond de corruption. Le monde n'est que corruption.*

CORRUPTION, se dit aussi Des moyens que l'on emploie pour détourner quelqu'un de son devoir, pour l'engager à faire quelque chose contre l'honneur, contre sa conscience. *Employer la corruption pour obtenir des suffrages. Comme les menaces n'intimidaient pas les témoins, il eut recours à la corruption. Moyens de corruption.* On l'emploie quelquefois dans un sens passif. *Ce juge est soupçonné de corruption.*

CORRUPTION, se dit encore Des changements vicieux qui se trouvent dans un texte, dans quelque passage d'un livre. *Il y a corruption dans ce texte-là.*

Il se dit également en parlant Du langage, du goût. *Ces innovations bizarres amenèrent la corruption du langage, la corruption du goût.*

Ce mot se dit, par corruption, pour tel autre, est formé de tel autre par corruption, Il n'en est qu'une altération.

CORS. s. m. pl. T. de Vénerie et de Blason. Il se dit Des cornes qui sortent des perches du cerf. *Cerf de dix cors*, ou plus ordinairement, *Cerf dix cors*, Cerf de moyen âge.

CORSAGE. s. m. La taille du corps humain depuis les épaules jusqu'aux hanches. *Beau corsage. Joli, gentil corsage. Haut de corsage. Le corsage délié.* On ne le dit guère qu'en parlant Des femmes.

Il se dit également en parlant Du cerf et du cheval. *Ce cheval a un beau corsage.*

Il signifie, par extension, La partie de certains vêtements de femme qui embrasse la taille, le corsage. *Le corsage d'une robe.*

CORSAIRE. s. m. Bâtiment armé en course par des particuliers, avec l'autorisation du gouvernement. Il se dit aussi de Celui qui commande ce bâtiment. *Corsaire de Saint-Malo. Il fut poursuivi par un corsaire.* On dit quelquefois adjectivement, *Capitaine corsaire.*

Il se dit aussi Des pirates. *Les corsaires d'Alger, de Maroc. Il fut pris par les corsaires. Tomber entre les mains des corsaires.*

Il se dit, figurément et familièrement, d'Un homme que son extrême cupidité rend dur, impitoyable, inique. *C'est un corsaire, un vrai corsaire.* Prov., *À corsaire, corsaire et demi.*

CORSÉ, ÉE. adj. Qui a du corps, de la consistance. *Drap corsé. Vin corsé.* Il est familier.

CORSELET. s. m. Corps de cuirasse léger que portaient les piquiers.

CORSELET, en Histoire naturelle, signifie, La partie du corps des insectes qui est située entre la tête et le ventre, et qui supporte toujours la première paire de pattes. *Le corselet d'un hanneton, d'une guêpe, d'un papillon.* On dit quelquefois, dans un sens analogue, *Le corselet d'une écrevisse, d'une langouste, etc.*

CORSET. s. m. Partie du vêtement des femmes qui enveloppe et serre exactement la taille, et qui se met d'ordinaire sur la chemise. *Mettre un corset. Serrer, lacer un corset. Corset de toile. Corset de soie.*

Il signifie aussi, Le corps d'une cotte de villageoise. *Corset de taffetas. Corset à fleurs.*

CORSET, se dit, en Chirurgie, de Certains bandages qui embrassent la plus grande partie du tronc.

CORSETIER, IÈRE. s. Celui, celle qui fait des corsets.

CORTÈGE. s. m. Suite de personnes qui en accompagnent une autre avec cérémonie, pour lui faire honneur. *Grand cortège. Cortège nombreux. Cortège de carrosses, de voitures. Cet ambassadeur avait un très beau cortège. Grossir le cortège. Faire cortège. Aller en cortège. Inviter au cortège. Couper le cortège. Le cortège se mit en marche.*

Il se dit par extension, et souvent par exagération, de Toute réunion de personnes qui en suivent une autre pour quelque cause que ce soit. *Il arriva, suivi d'un cortège d'enfants.* Ce sens est ordinairement familier.

Il se dit quelquefois au figuré, dans le style soutenu. *Les infirmités sont le cortège de la vieillesse. Les inquiétudes sont le cortège de la puissance.*

CORTÈS. s. f. pl. (On prononce l'S.) Assemblée des États, en Espagne et en Portugal. *Membre des cortès espagnoles, des cortès portugaises. Les cortès furent convoquées.*

CORTICAL, ALE. adj. T. de Botan. Qui appartient, qui a rapport à l'écorce. *Bouton cortical. Couches corticales.*

En Anat., *Substance corticale*, La substance qui forme la partie extérieure du cerveau. Il se dit également de La partie extérieure des reins.

CORUSCATION. s. f. T. de Physique. Éclat de lumière. *La coruscation d'un météore.*

CORVÉABLE. adj. des deux genres. Qui est sujet à des corvées. *Selon d'anciennes coutumes féodales, le peuple était réputé corvéable et taillable à merci.* Substantivement, *On commanda les corvéables.*

CORVÉE. s. f. Travail et service gratuit qui était dû par le paysan ou le tenancier à son seigneur, soit en journées de corps, soit en journées de chevaux, de bœufs et de harnais. *Corvée ordinaire. Grande corvée. Fâcheuse corvée. Il devait tant de corvées au seigneur. Servir en corvée. Faire ses foins et curer ses fossés, etc., par corvées. Exiger des corvées. Ce seigneur chargeait ses paysans de corvées extraordinaires. Faire travailler à corvées, à la corvée. L'abolition de la corvée.*

Il se dit, en termes militaires, de Certains travaux que font tour à tour les soldats d'une compagnie. *On a commandé tant d'hommes de corvée. Corvée pour aller chercher les vivres, le bois, etc. Être appointé de corvée, par punition.*

Il signifie au figuré, Toute action, tout travail, soit du corps, soit de l'esprit, qu'on fait à regret, avec peine et sans profit. *Ce que je fais est un travail ingrat, c'est une corvée, une vraie corvée, une pure corvée. Ce n'est qu'une corvée pour moi. Je me serais bien passé de cette corvée. Exemptez-moi de cette corvée. Épargnez-moi cette corvée. C'est une longue, une rude corvée.*

CORVETTE. s. f. Petit bâtiment de guerre, petite frégate. *Une corvette montée de vingt à vingt-six canons ou caronades. On envoya plusieurs corvettes pour découvrir la flotte ennemie. Équiper une corvette. Capitaine de corvette.*

CORYBANTE. s. m. Nom donné aux prêtres de Cybèle, qui dansaient au son des flûtes et des tambours.

CORYMBE. s. m. T. de Botan. Assemblage de fleurs ou de fruits dont les pédoncules naissent de différents points de la tige, et s'élèvent tous à peu près à la même hauteur. *Les fleurs du lierre, de la tanaisie, du sorbier, sont disposées en corymbe. Fleurs en corymbe.*

CORYMBIFÈRE. adj. des deux genres. T. de Botan. Qui porte un corymbe, des corymbes.

Il s'emploie plus ordinairement comme substantif, et se dit d'Une famille de plantes, à fleurs composées, qui sont la plupart amères et aromatiques. *La famille des corymbifères.*

CORYPHÉE. s. m. Il se disait, chez les anciens, de Celui qui était à la tête des chœurs, dans les pièces de théâtre.

Il se dit également de Celui qui a le même emploi dans nos opéras.

Il se dit figurément de Celui qui se distingue le plus dans une secte, dans un parti, dans une profession. *Épictète fut le coryphée des stoïciens de son temps. Il est le coryphée du parti. Pétrarque était le coryphée des poètes de son siècle.*

CORYZA. s. m. T. de Médec., emprunté du grec. Il est synonyme de Rhume de cerveau.

COS

COSAQUES. s. m. pl. Peuple de la Russie, qui fournit une sorte de cavalerie légère à laquelle on donne le même nom. *Les Cosaques du Don. Les Cosaques de l'Ukraine. Notre marche fut longtemps inquiétée par les Cosaques.* On dit aussi au singulier, *Un Cosaque.*

Au féminin, *La cosaque*, Sorte de danse imitée de la manière de danser des Cosaques. *Danser la cosaque.*

COSÉCANTE. s. f. (L'S doit se prononcer fortement.) T. de Géom. La sécante du complément d'un angle. *La cosécante de 30 degrés est la sécante de 60 degrés.*

COSEIGNEUR. s. m. (L'S doit se prononcer fortement.) Celui qui possède une terre, un fief avec un autre. *Ils étaient coseigneurs. Il était coseigneur de telle paroisse avec un tel. Les coseigneurs avaient souvent des procès ensemble pour les droits honorifiques.*

COSINUS. s. m. (L'une et l'autre S doivent se prononcer fortement.) T. de Géom. Le sinus du complément d'un angle. *Le cosinus d'un angle de 30 degrés est le sinus de 60 degrés.*

COSMÉTIQUE. adj. des deux genres. T. d'Hygiène. Il se dit Des substances qui servent à entretenir, à embellir la peau. *Les eaux de senteur, les fards, le lait virginal, etc., sont des préparations cosmétiques.*

Il s'emploie aussi comme substantif masculin. *Certains cosmétiques nuisent à la santé. Un bon cosmétique.*

COSMÉTIQUE. s. f. La partie de l'hygiène qui enseigne à faire usage des cosmétiques. *Il a écrit sur la cosmétique.*

COSMIQUE. adj. des deux genres. Terme didactique. Qui a rapport à l'univers. *Les espaces cosmiques*, Les espaces où se meuvent les corps célestes. *Matière cosmique*, Matière dont se forment les mondes.

Le lever, le coucher cosmique d'une étoile, Le lever, le coucher d'une étoile quand il a lieu au soleil levant.

COSMOGONIE. s. f. Science ou système de la formation de l'univers. *La cosmogonie d'Hésiode. La cosmogonie de Buffon.*

COSMOGONIQUE. adj. des deux genres Qui appartient, qui a rapport à la cosmogonie. *Système cosmogonique.*

COSMOGRAPHE. s. m. Celui qui sait la cosmographie. *Savant cosmographe.*

COSMOGRAPHIE. s. f. Description du monde physique. *Cours de cosmographie. Il sait bien la cosmographie.*

COSMOGRAPHIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient, qui a rapport à la cosmographie. *Description cosmographique. Table cosmographique.*

COSMOLOGIE. s. f. Science des lois générales par lesquelles le monde physique est gouverné. *Traité de cosmologie.*

COSMOLOGIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient, qui a rapport à la cosmologie.

COSMOPOLITE. s. m. Citoyen du monde. Il se dit de Celui qui a pour tous les pays la même affection que pour sa patrie, qui s'intéresse à tous les hommes également. *Un cosmopolite regarde l'univers comme sa patrie.*

Il se dit aussi, familièrement, de Celui qui parcourt tous les pays sans jamais avoir de demeure fixe, ou qui se prête aisément aux usages, aux mœurs des pays où il se trouve. *C'est un cosmopolite, un vrai cosmopolite.*

Il est quelquefois adjectif des deux genres. *Un philosophe cosmopolite. Cette existence cosmopolite a beaucoup de charmes pour lui.*

COSSE. s. f. Enveloppe de certains legumes, comme pois, fèves, lentilles, vesce, etc. *Cosse dure, tendre, ferme, longue. Cosse de pois. Des pois en cosse. Des fèves en cosse.*

Pois sans cosse, Pois dont la cosse est tendre et se mange. On les nomme aussi *Pois goulus.*

COSSE, se dit également en parlant Du fruit de quelques arbustes. *Cosse de genêt.*

COSSER. v. n. Il se dit Des béliers qui heurtent de la tête les uns contre les autres.

COSSON. s. m. Genre de coléoptères qui vivent sous l'écorce des arbres, et qu'on a souvent confondus avec les espèces du genre charançon.

Il se dit aussi d'Une espèce de charançon qui attaque les pois, les fèves, le blé. *Le cosson s'est mis dans le blé de cette grange. Ces pois sont pleins de cossons.*

COSSON. s. m. T. d'Agricult. Le nouveau sarment que donne la vigne après qu'on l'a taillée.

COSSU, UE. adj. Qui a beaucoup de cosse. Il se dit spécialement Des pois et des fèves. *Des pois bien cossus. Des fèves bien cossues.*

Fig. et pop., *En conter de cossues*, Dire des choses invraisemblables. *Il nous en conte là de bien cossues.*

COSSU, signifie aussi, figurément et populairement, Qui est à son aise, riche, opulent. *C'est un homme cossu, bien cossu. C'est une maison bien cossue.*

COSTAL, ALE. adj. T. d'Anat. Qui appartient aux côtes. *Vertèbres costales. Nerfs costaux. Muscles costaux.*

COSTUME. s. m. Manière de se vêtir. *Le costume des femmes de ce pays est assez pittoresque. Le costume romain. Le costume grec. Le costume français.*

Il se dit souvent de L'habillement même, surtout en parlant Des habits dont on se sert au théâtre, ou pour se déguiser dans un bal, une mascarade. *Costume de bal. Costume de sénateur romain. Louer un costume. Costume de théâtre. La pièce est montée avec beaucoup de soins, les décorations et les costumes y sont d'une grande magnificence.*

Il se dit encore, dans un sens particulier, de L'habillement et des insignes qui distinguent les personnes constituées en dignité, ou chargées de quelque fonction publique. *Le costume de pair de France, de député. Le costume de préfet, de maire, de juge, etc. Être en costume. Il était en grand costume, en petit costume.*

Il signifie aussi, dans un sens emprunté de l'italien, Les usages, les mœurs, les préjugés d'un pays et d'une époque, considérés par rapport au soin que doit avoir l'historien, le poète, etc., de les retracer fidèlement, ou de ne rien dire qui n'y soit conforme. *C'est la fidélité au costume qui fait le mérite des compositions de ce romancier, de ce poète.*

Il se dit particulièrement, en termes de Peinture, Des usages relatifs aux édifices, aux meubles, aux armes, et surtout à l'habillement, dans les différents temps et chez les différents peuples. *Garder, observer, négliger le costume. Pécher contre le costume. L'école romaine a mieux observé le costume que l'école lombarde.*

COSTUMER. v. a. Habiller selon le costume, revêtir d'un certain costume. *Ce peintre costume bien ses personnages. Elle avait costumé sa fille en bergère.*

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel. *Cet acteur se costume bien. Se costumer en Turc, etc.*

COSTUMÉ, ÉE. part. passé. *Être bien costumé.*

Bal costumé, Bal où les danseurs, les danseuses et la plupart des assistants portent des costumes empruntés à différentes époques et à divers pays.

COSTUMIER. s. m. Celui qui fait, qui vend ou qui loue des costumes de théâtre, de bal, etc. *Le costumier d'un théâtre. Louer un domino chez le costumier.*

COT

COTANGENTE. s. f. T. de Géométrie. La tangente du complément d'un angle. *La cotangente de 30 degrés est la tangente de 60 degrés.*

COTE s. f. (L'O est bref.) Chacune des marques alphabétiques ou numérales dont on se sert pour classer les pièces d'un procès, d'un inventaire, etc. *Ces pièces sont sous la cote A, sous la cote B. La cote trois. La cote quatre.*

COTE, en termes de Finance et de Bourse, Indication du taux des effets publics, du change, etc.

Il signifie aussi, la quote-part imposée à chaque contribuable. *Cote mobilière. Cote foncière. Payer sa cote. Sa cote s'élève à tant.*

Cote mal taillée, Arrêté de compte en gros, sans égard à ce qui peut appartenir rigoureusement à chacun. *Vous avez des prétentions les uns contre les autres; il faut faire de tout cela une cote mal taillée.*

CÔTE. s. f. Os courbé et plat qui s'étend depuis l'épine du dos jusqu'à la poitrine. *Il a une côte froissée. Il s'est cassé une côte. Dieu forma Ève d'une côte d'Adam. Côte de bœuf, de cheval, de baleine.*

Vraies côtes, Celles d'en haut, qui aboutissent au sternum; et *Fausses côtes*, Celles d'en bas, qui n'aboutissent point au sternum.

Fam., *On lui compterait les côtes*, se dit D'une personne ou d'un animal extrêmement maigre.

Fig. et pop., *Mesurer les côtes à quelqu'un*, Le battre à coups de bâton, de plat d'épée, de nerf de bœuf, ou de quelque chose qui plie en frappant. *Rompre les côtes à quelqu'un*, Le battre à outrance.

Prov. et fig., *Serrer les côtes à quelqu'un*, Le presser vivement, le poursuivre avec chaleur, pour l'obliger à faire quelque chose. *Il ne voulait pas payer, on lui a si bien serré les côtes, que...*

Côte à côte, À côté l'un de l'autre. *Ils allaient côte à côte. Ils marchaient, ils étaient côte à côte.* On dit de même, *Côte à côte d'un tel.*

CÔTE, signifie aussi figurément, dans quelques phrases, Ligne, extraction. *Nous sommes tous de la côte d'Adam.*

Prov. et fig., *Il s'imagine être de la côte de saint Louis*, se dit D'un homme qui se pique mal à propos d'une haute naissance. *On le connaît, il n'est pas de la côte de saint Louis.*

CÔTE, se dit par analogie, de Plusieurs choses qui ont quelque ressemblance avec les côtes des animaux. *Côte de melon, de citrouille, etc. Pomme de reinette à côtes. Côte de luth.*

Les côtes d'un bâtiment, d'un navire, Les

pièces qui sont jointes à la quille, et qui montent jusqu'au plat-bord.

La côte d'une feuille, La grosse nervure du milieu, qui est formée par le prolongement du pétiole. *Les insectes ont tellement rongé cette feuille, qu'il n'en reste plus que la côte.*

CÔTE, se dit de même, en Architecture, Des saillies qui divisent et ornent la surface concave d'une voûte sphérique, ou la surface convexe d'un dôme. *Côtes de coupole. Côtes de dôme.*

Il se dit également Des listels qui séparent les cannelures d'une colonne.

CÔTE, signifie aussi, Le penchant d'une montagne, d'une colline. *Belle côte. Côte fertile, agréable. Côte rude. Une côte bien raide. Côte de vignobles. Côte plantée de vignes, de bois. Côte de tel endroit, de telle montagne. Le long de la côte. Sur la côte. Sur le haut de la côte. Au bas de la côte.*

À mi-côte, Vers le milieu du penchant d'une côte. *Une maison bâtie à mi-côte.*

CÔTE, se dit en outre Des rivages de la mer. *Côte basse, escarpée. La côte est inabordable. La côte* ou *les côtes de France, d'Angleterre, etc. La France a plus de cinq cents lieues de côtes. Les côtes de l'Océan, de la Méditerranée, etc. Donner à la côte. Se briser à la côte. Se perdre sur une côte. Le vent le poussa, le jeta à la côte, sur la côte. Ce bâtiment est échoué sur la côte, est à la côte. Il rasait la côte. Ranger la côte. Ils découvrirent la côte. Les matelots crièrent côte. On alluma des feux le long des côtes. Des batteries qui défendent la côte. Les habitants des côtes. Toutes les côtes étaient en armes.*

Il se dit quelquefois, par extension, Des approches de la terre, jusqu'à une certaine distance au large. *Côte pleine d'écueils, pleine de bancs. Côte dangereuse. L'armée navale parut à la côte, sur la côte, sur nos côtes. Les pirates qui couraient nos côtes. Nettoyer les côtes des corsaires dont elles sont infestées.*

En termes de Marine, *Faire côte*, Faire naufrage sur le bord d'une terre. *Ce navire a fait côte avant de pouvoir virer de bord.*

Gardes-côtes, Milice particulièrement chargée de la garde des côtes. Il se dit également de Vaisseaux armés pour défendre les côtes.

CÔTÉ. s. m. La partie droite ou gauche de l'homme ou de l'animal, depuis l'aisselle jusqu'à la hanche. *Côté droit. Côté gauche. Le côté lui fait mal. Il a un mal de côté, mal au côté, un point au côté, un point de côté. Il reçut un coup d'épée dans le côté. Il est blessé au côté. Se mettre les mains sur les côtés.*

Fam., *Se tenir les côtés de rire*, Rire démesurément.

CÔTÉ, dans une signification plus étendue, se prend pour Toute la partie droite ou gauche de l'homme ou de l'animal. *Il était perclus de tout le côté gauche. Il boite des deux côtés. Se coucher sur le côté. J'étais à son côté. Je vis qu'il marchait à son côté, à ses côtés. Il a l'épée au côté. Il porte l'épée au côté. Du côté de l'épée.*

Point de côté, Douleur aiguë qui se fait sentir au-dessous des côtes.

Fam., *Être sur le côté*, Être blessé ou malade au point de ne pouvoir se remuer que très difficilement. *Le voilà sur le côté pour six mois. Il reçut une blessure, et il fut trois mois sur le côté.* Cela signifie aussi, figurément, Être mal dans ses affaires, commencer à perdre de sa faveur, de son crédit. *Ce négociant est sur le côté. Ce courtisan est menacé d'une disgrâce, il est déjà sur le côté.*

Jeter, mettre quelqu'un sur le côté, Le coucher, le renverser par terre, mort ou dangereusement blessé. *Il lui donna un grand coup d'épée, et le jeta, le mit sur le côté.*

Fig. et fam., *Mettre, faire passer quelque chose du côté de l'épée*, Mettre quelque profit, quelques fonds à couvert, en réserve. On le dit plus ordinairement en mauvaise part. *Il abandonna ses biens à ses créanciers, mais il mit quelque chose du côté de l'épée.*

CÔTÉ, se dit également en parlant Des choses, dans une acception analogue au second sens de ce mot. *Les côtés d'une armoire, d'une commode, etc. S'asseoir à l'un des côtés de la cheminée. Il y a une fontaine de chaque côté de l'édifice. Il y avait des gardes de chaque côté de la voiture. Les côtés d'un chemin, d'une allée. On avait placé un tableau au-dessus de l'autel, et deux autres sur les côtés.*

Le côté de l'épître, le côté de l'évangile, Le côté droit, le côté gauche de l'autel.

Le côté du roi, le côté de la reine, désignaient autrefois Le côté droit, le côté gauche du théâtre.

En termes de Marine, *Les côtés d'un vaisseau, d'un navire*, Les flancs d'un vaisseau, d'un navire, à partir du plat-bord. *Le côté de tribord*, ou *Le côté droit. Le côté de bâbord*, ou *Le côté gauche. Mettre le côté en travers. Mettre un navire sur le côté, pour le caréner, le radouber, etc. Le navire resta sur le côté jusqu'à la marée montante.*

Fig. et fam., *Mettre un tonneau, une bouteille sur le côté*, Les vider.

Les bas côtés d'une église, Les nefs latérales, plus étroites et ordinairement moins élevées que la nef principale.

Dans une Assemblée délibérante, *Le côté droit, le côté gauche*, Le côté de la salle qui est à la droite, qui est à la gauche du président. *Siéger au côté droit.* On désigne également par ces expressions Les membres de l'assemblée qui siègent à l'un ou à l'autre de ces côtés. *Il a fait longtemps partie du côté droit*, ou simplement, *de la droite. Tout le côté gauche s'est levé, toute la gauche s'est levée contre la proposition.*

CÔTÉ, se dit aussi d'Une chose ou d'un lieu considérés par rapport à la chose ou au lieu qui se trouvent dans une situation directement opposée. *Ce côté de la rivière est plus agréable que l'autre. Il est de l'autre côté du fleuve. De l'autre côté des Alpes. De ce côté des Pyrénées. De ce côté, de l'autre côté du détroit. Il est de l'autre côté du bois. Mettez-vous de l'autre côté de la table.*

Fam., *De l'autre côté*, Dans la pièce, dans la chambre voisine. *Passons de l'autre côté. Mon fils est de l'autre côté.*

CÔTÉ, se dit encore Des divers pans, des différentes faces que présente un objet. *On avait sculpté des emblèmes sur les quatre côtés du monument. Les côtés d'une pyramide. Ce côté de la montagne est plus fertile que celui qui est exposé au nord. Le côté intérieur. Le côté extérieur. Le côté de devant. Le côté de derrière. Les deux côtés d'un tableau, d'une médaille, etc.*

Il se dit particulièrement en parlant Des étoffes. *Le côté de l'envers. Le côté de l'endroit. Mettez cette étoffe du beau côté, du bon côté.*

Il se dit figurément, en parlant Des personnes et des choses. *Il se fait toujours voir, il se montre par le beau côté, par le bon côté. Vous devriez regarder la chose par le bon, par le meilleur côté. Prendre une chose du bon côté, du mauvais côté. Il voit tout du beau côté. Il regarde tout par le mauvais côté. Ce n'est là qu'un côté de la question. On a tourné son affaire de tous les côtés. De quelque côté que vous considériez l'affaire.*

CÔTÉ, se dit également Des lignes qui forment le contour d'une chose. *Les côtés d'une table. L'enceinte de cette ville a quatre côtés. Les trois côtés d'un triangle. Les côtés d'un carré, d'un polygone, etc.*

CÔTÉ, se dit, dans une acception encore plus étendue, pour Endroit, partie quelconque d'une chose. *Attaquer la place du côté le plus faible. De ce côté-là. De ce côté-ci. On y peut entrer par deux côtés. On n'y peut aborder d'aucun côté. L'effroi se répand de tous côtés, de tout côté. Ils arrivaient de tous côtés, de deux côtés opposés. Quelqu'un vient de ce côté. Ils s'en sont allés chacun de leur côté, chacun de son côté. Tirez ce bout-là de votre côté, je tirerai celui-ci du mien. Nous ferons route ensemble, je vais de votre côté. Il y a longtemps qu'il n'est venu de ce côté-ci, qu'il n'est venu de nos côtés. Il demeure du côté de la porte Saint-Denis. Il va toujours de côté et d'autre, pour apprendre des nouvelles. Pencher tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Mettez-vous du côté du feu. De quel côté vient l'orage, le vent? Le vent s'est tourné du côté du midi, du nord, etc. Un cri s'éleva du côté des ennemis.*

Prov. et fig., *Regarder, voir de quel côté vient le vent*, S'amuser à regarder dehors sans aucun dessein, et comme un homme oisif. Il signifie aussi, Observer le cours des affaires et les diverses conjonctures, pour régler sa conduite suivant ce que l'on découvre. Il ne se prend guère qu'en mauvaise part.

Fig. et fam., *Ne savoir plus de quel côté tourner*, Ne savoir plus que faire, que devenir, n'avoir plus de ressource.

Fig., *Le côté faible d'une chose*, Ce qu'elle a de défectueux. *Voilà le côté faible de cette institution. Ce système a bien des côtés faibles.* On dit aussi, *Le côté faible d'une personne*, Le défaut habituel, la passion dominante d'une personne; ou Ce qu'une personne sait le moins, par comparaison à ses autres connaissances. *Vous l'avez attaqué par son côté faible. Je connais, j'ai trouvé son côté faible. Il a fait de bonnes études, mais le grec est son côté faible.*

CÔTÉ, dans le sens qui précède, se dit très souvent au figuré. *Faites les dispositions que je vous indique; je vais, de mon côté, prendre telle et telle mesure. De tous côtés il m'arrive des plaintes contre cet homme. Tout le tort est de votre côté. Du côté de la fortune, vous n'avez certainement rien à désirer. Quand, d'un côté, je considère leur puissance, et, de l'autre, ma faiblesse, je ne puis m'empêcher de craindre. Sous ce rapport, il peut paraître excusable; mais nous trouvons, d'un autre côté, bien des raisons qui le condamnent. De ce côté-là, vous pouvez être parfaitement tranquille. Je n'ai rien à craindre de ce côté.*

CÔTÉ, signifie encore, Parti. *Le côté du roi. Le côté des ennemis. C'est le côté le plus juste. Le bon côté. Il a Dieu de son côté. Il se rangea, il se mit de tel côté. Il se met du côté du plus fort. Tous ceux qui étaient de son côté. De quel côté êtes-vous? Je suis du côté de la justice, de la raison. Je ne suis ni pour un côté ni pour l'autre, ni d'un côté ni

d'un autre, d'aucun côté. *Il a les rieurs de son côté. Mettre les rieurs de son côté.*

CÔTÉ, signifie également, Ligne de parenté. *Ils sont parents du côté du père, du côté de la mère. Il était mon cousin du côté de sa grand'mère maternelle. Le côté paternel. Le côté maternel. Il est de son côté et ligne. Un propre de côté et ligne.*

Être du côté gauche, Être bâtard.

À CÔTÉ. loc. prépositive. Au côté, à droite ou à gauche, et auprès. *Se mettre à côté de quelqu'un. Ma maison est à côté de la sienne. Je demeure à côté de monsieur un tel, tout à côté. À côté du village, à côté du but.* Au sens moral. *Mettre le trivial à côté du sublime.* Il est aussi locution adverbiale. *Marcher à côté. Être à côté. N'allez pas tout droit, prenez un peu à côté. Le coup passa à côté. Tout père frappe à côté.*

Il s'emploie dans certaines phrases figurées, pour marquer l'égalité de mérite, de naissance, etc. *Dans la satire, Boileau marche à côté d'Horace et de Juvénal. Mettre un artiste, un écrivain, etc., à côté d'un autre. Pour la profondeur et la concision, on peut mettre cet écrivain à côté de Tacite.*

Fig., *Passer à côté d'une difficulté, d'une question*, Ne pas la résoudre l'éluder. *Être à côté de la question*, Ne pas bien saisir la question, ou s'en écarter.

Se jeter à côté, S'écarter vivement de la ligne où l'on était placé. Il se dit au propre et au figuré. *Il évita l'épée de son adversaire en se jetant à côté. Cet auteur ne peut pas se tenir dans son sujet, il se jette toujours à côté.*

Donner à côté, S'éloigner du but. Il se dit au propre et au figuré. *En tirant, il a donné à côté. Il s'est trompé dans cette affaire, il a donné à côté.*

DE CÔTÉ. loc. adv. De biais, de travers, obliquement. *Il regarde de côté. Il marche de côté. Il va de côté. Sa perruque est de côté. Il faut vous tourner un peu plus de côté. Sa maison n'a qu'une vue de côté.*

Fig., *Regarder de côté*, Regarder avec dédain, ou ressentiment, ou embarras. *Je ne sais ce que je lui ai fait, mais il me regarde de côté.*

Mettre, ranger une chose de côté, La mettre à droite ou à gauche, pour que l'espace qu'elle occupait soit libre. *Mettez ce fauteuil de côté, il gêne le passage.* On dit dans ce sens, avec le pronom personnel, *Se mettre, se ranger de côté. Quand je le vis paraître, je me mis respectueusement de côté.*

Mettre une chose de côté, signifie aussi, La mettre en réserve. *C'est un homme d'une grande économie, et qui met tous les ans quelque chose de côté. J'ai prié ce marchand de me mettre plusieurs objets de côté.* Il signifie encore figurément, Ne pas parler d'une chose. *Je mets de côté tous les reproches que j'aurais à vous faire.*

Mettre, laisser une chose, une personne de côté, Abandonner, au moins pour un temps, une chose, une personne, négliger de s'en occuper. *J'ai laissé mon procès de côté pour venir ici. Peut-on laisser de côté un si bon officier?*

COTEAU. s. m. Penchant d'une colline. *Agréable, fertile coteau. Coteau planté de vignes.*

Il se dit aussi pour La colline même, prise dans toute son étendue. *Les coteaux qui bordent la Saône. Des coteaux toujours verts. Le long du coteau. Sur le haut du coteau. Sur le coteau. La rivière passe au pied du coteau.*

CÔTELETTE. s. f. Côte de certains animaux, comme moutons, veaux, agneaux, cochons, etc. Il ne se dit que d'Une côte détachée de l'animal, et à laquelle on a laissé tenir une certaine quantité de chair. *Côtelette de mouton, de veau, etc. Mettez-nous des côtelettes sur le gril. Côtelette de veau en papillote. Cette côtelette est tendre, est dure. L'os d'une côtelette.*

COTER. v. a. Marquer suivant l'ordre des lettres ou des nombres, numéroter. *Coter des pièces. Les notaires ont coté et paraphé ces pièces. Coter un registre par première et dernière.*

Coter un chapitre, un article, un verset, etc., Marquer le numéro d'un chapitre, d'un article, d'un verset, etc. *Coter à la marge.*

COTER, signifie aussi, Indiquer le prix, le taux de quelque chose. *Coter le prix d'une marchandise, le cours des effets publics, de la rente. Coter la rente, le change, etc. La rente a été cotée à tant.*

COTÉ, ÉE. part. passé. *Pièces cotées. Valeur cotée à la bourse.*

COTERIE. s. f. Compagnie, société de personnes qui vivent entre elles familièrement. Il se dit particulièrement Des compagnies de ce genre où l'on cabale pour mettre une personne, une chose en crédit, ou au contraire pour la décréditer. *Toute la ville était partagée en coteries animées les unes contre les autres. Langage, opinion de coterie. Coterie littéraire. Coterie politique. Tels et tels sont de même coterie. Faire coterie avec quelqu'un.* Il ne s'emploie que par dénigrement.

COTHURNE. s. m. Chez les Grecs, Brodequin de cuir enveloppant tout le pied et la jambe jusqu'au mollet; et aussi, Brodequin, avec une semelle de liège épaisse de plusieurs pouces, dont les acteurs tragiques se servaient sur la scène pour paraître d'une taille plus élevée.

Fig., *Cothurne*, Le genre tragique.

Fig., *Chausser le cothurne*, Se mettre à composer des tragédies. On le dit également d'un acteur qui s'essaye dans la tragédie.

Chausser le cothurne, se prend aussi en mauvaise part, pour dire, Enfler son style.

CÔTIER. adj. T. de Marine. Qui a la connaissance, la pratique d'une côte, des côtes. *Pilote côtier.* Il s'emploie aussi comme substantif. *Ce pilote est bon côtier.*

Navigation côtière, Celle qui se fait le long des côtes, près des côtes.

CÔTIÈRE. s. f. Suite de côtes de mer. *Il croise sur cette côtière. Ces côtières sont sujettes à tel vent.* Ce terme de Marine est maintenant peu usité.

CÔTIÈRE, signifie aussi, Une planche de jardinage, qui va un peu en talus, et qui est ordinairement adossée à une muraille. *Cette côtière est propre pour des pois.* On dit plus ordinairement, *Ados*.

COTIGNAC. s. m. (On ne prononce pas le C final.) Sorte de confiture faite avec des coings. *Boîte de cotignac. Cotignac d'Orléans.*

COTILLON. s. m. Cotte ou jupe de dessous. Il se dit plus particulièrement Du jupon des femmes du peuple et des paysannes. *Cotillon de serge. Cotillon de flanelle, de basin.*

Fig. et pop., *Aimer le cotillon*, Être adonné aux grisettes, aimer les femmes.

COTILLON, s'est dit aussi d'Une sorte de danse. *Danser le cotillon.*

COTIR. v. a. Meurtrir. Il est populaire, et ne se dit qu'en parlant Des fruits. *La grêle a coti ces poires, ces pommes.*

COTI, IE. part. passé.

COTISATION. s. f. Action de cotiser, ou Imposition faite par cote. *Cotisation volontaire. Cotisation forcée. Cette cotisation a donné beaucoup de peine. Cette cotisation est mal faite. Le rôle des cotisations.*

Il se dit aussi en parlant De plusieurs personnes qui se cotisent. *Cette généreuse cotisation produisit une somme plus que suffisante pour les besoins du moment.*

Il se prend quelquefois pour Quote-part. *J'ai donné tant pour ma cotisation.*

COTISER. v. a. Taxer, imposer à quelqu'un, régler la part qu'il doit payer de quelque somme. *On l'a cotisé à tant.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il faut que chacun se cotise selon ses facultés.*

Il se dit également, avec le pronom personnel, De plusieurs personnes qui donnent, chacune selon ses moyens, de quoi former une certaine somme. *Ils se cotisèrent tous, et lui firent la somme nécessaire pour son voyage.*

COTISÉ, ÉE. part. passé.

COTISSURE. s. f. Meurtrissure. Il ne se dit que Des fruits. *La cotissure empêche que les fruits ne soient de garde.*

COTON. s. m. Sorte de bourre végétale, composée de filaments, longs, fins, soyeux, qui enveloppe les graines d'un arbuste appelé Cotonnier. *Coton des Indes. Coton de Géorgie. Coton d'Égypte. Coton longue soie. Coton courte soie. Coton brut. Coton filé. Coton cordé. Coton épluché. Balle de coton. Toile de coton. Bas de coton. Matelas de coton. Couverture de coton. Chemise de coton. Bonnet de coton. Papier de coton. Mettre du coton dans une écritoire. Se boucher les oreilles avec du coton.*

Fig. et fam. *Élever un enfant dans du coton*, L'élever trop mollement.

Fam. et par plaisanterie, *Porte-coton*, Valet de garde-robe.

COTON, se dit, par extension, d'Une espèce de duvet formé de poils longs, entrecroisés et crépus, qu'on observe à la surface des fruits, des feuilles, etc., de certains végétaux.

Il se dit également de Certaine bourre qui enveloppe le bourgeon de la vigne et de quelques autres arbres.

COTON, se dit quelquefois, figurément, Du poil follet qui vient aux joues et au menton des jeunes gens. *Son menton commençait à se couvrir du premier coton.*

Cette étoffe jette son coton, du coton, se dit D'une étoffe qui se couvre d'une espèce de bourre, de duvet, semblable à du coton.

Fig. et fam., *Cet homme jette un vilain coton*, Il perd son crédit, sa réputation. On dit ironiquement, dans le même sens, *Il jette là un beau coton.* On dit aussi D'un homme atteint d'une maladie qui le fait dépérir, *Il jette un mauvais coton.* On dit, dans le même sens, *Il file un mauvais coton.*

COTON-POUDRE, Substance explosive qu'on obtient par l'action de l'acide nitrique sur le coton. On dit aussi, *Poudre-coton* et *Fulmicoton*.

COTONNADE. s. f. Toute espèce d'étoffe faite de coton. *Une pièce de cotonnade.*

COTONNER (SE). v. pron. Il se dit Des choses qui se couvrent d'un léger coton ou duvet. *Ses joues commencent à se cotonner.* Il est peu usité en ce sens.

Il se dit plus particulièrement Des étoffes sur lesquelles s'élève certaine bourre. *Le drap d'Espagne se cotonne. Cette toile s'est cotonnée.* On dit aussi neutralement, *Cette étoffe cotonne.*

Ces artichauts, ces raves, ces pommes, etc., se cotonnent, Leur substance devient mollasse et spongieuse comme du coton.

COTONNÉ, ÉE. part. passé. *Cheveux cotonnés,* Cheveux très courts et très frisés, comme ceux des nègres.

COTONNEUX, EUSE. adj. T. de Botan. Il se dit Des parties de certains végétaux qui sont couvertes d'un duvet épais et serré. *Tige cotonneuse.*

COTONNEUX, signifie aussi, dans le langage ordinaire, Qui est devenu mollasse et comme spongieux. Il se dit principalement Des raves, des artichauts, des pommes et autres fruits. *Raves cotonneuses. Pommes cotonneuses. Pêches cotonneuses. Poires cotonneuses.*

COTONNIER. s. m. Arbuste qui porte le coton. *Il y a beaucoup de cotonniers aux Indes.*

COTONNIER, IÈRE. adj. Qui se rapporte au coton. *Industrie cotonnière.*

COTONNINE. s. f. Toile de gros coton, dont on fait des voiles pour certains bâtiments. *Les galères avaient des voiles de cotonnine.*

CÔTOYER. v. a. Aller côte à côte de quelqu'un. *Il me côtoyait. Ne souffrez pas qu'il vous côtoie. Un vassal ne devait pas côtoyer son seigneur.* Ce sens est peu usité.

Il signifie aussi, Aller tout le long de. *Il faut côtoyer toujours la forêt. Côtoyer la rivière. L'armée ennemie côtoyait la nôtre. Leurs navires côtoyaient tel pays, côtoyaient le rivage. Ils n'osèrent prendre le large, et ne firent que côtoyer.*

CÔTOYÉ, ÉE. part. passé.

COTRE. s. m. T. de Marine. Voy. CUTTER.

COTRET. s. m. Petit fagot, composé de morceaux de bois courts et de médiocre grosseur, lié par les deux bouts. *Cotret de bois rond, de bois de hêtre, de chêneau, de bois blanc. Cotret relié. Une charge de cotrets. Un cent, un millier de cotrets. Bâton de cotret.*

Châtrer des cotrets, En ôter quelques bâtons.

COTRET, se dit aussi de Chacun des bâtons dont se compose le fagot. *Un coup de cotret.*

Fam., *Être sec comme un cotret,* Être fort maigre et décharné. On dit dans le même sens, *Des jambes de cotrets.*

Fig. et pop., *De l'huile de cotret,* Des coups de bâton.

COTTAGE. s. m. Mot emprunté de l'anglais et qu'on prononce *Cottége.* Petite maison de campagne. *Il habite un charmant cottage.*

COTTE. s. f. Jupe, la partie de l'habillement des femmes qui est plissée par le haut, et qui va depuis la ceinture jusqu'à terre. Il ne se dit plus que de L'habillement des femmes de basse condition ; et même, dans ce sens, on ne l'emploie guère que par plaisanterie. *Cotte de paysanne. Cotte de drap, de serge, etc. Mettre sa cotte.*

Prov. et fig., *Donner la cotte verte,* Jeter une fille sur l'herbe en folâtrant avec elle.

Cotte d'armes, Casaque que les chevaliers, les hommes d'armes mettaient autrefois par-dessus leurs cuirasses, et que portent encore les hérauts d'armes. *Un héraut revêtu de sa cotte d'armes.*

Cotte de mailles, Chemise faite de mailles ou petits anneaux de fer, qui servait autrefois d'arme défensive. On l'appelait autrement, *Jaque de mailles. Il était armé d'une cotte de mailles.*

Cotte morte, parmi quelques religieux, Les habits et les meubles qu'un religieux laissait en mourant, ainsi que tout ce qui était provenu de ses épargnes. *L'abbé avait la cotte morte des moines. Ce religieux a laissé une bonne cotte morte.*

COTTERON. s. m. Petite cotte courte et étroite. *Cotteron à pointes. Cotteron de frise.* Il est vieux.

COTUTEUR. s. m. Celui qui est chargé d'une tutelle avec un autre.

COTYLE. s. f. T. d'Antiq. Mesure de capacité pour les liquides et les choses sèches. *La cotyle attique valait, à peu près, le quart de notre litre.*

COTYLE. s. f. T. d'Anat. Cavité d'un os dans laquelle un autre os s'articule.

COTYLÉDON. s. m. T. d'Anat. Chacun des deux lobes qui forment le placenta. *Les cotylédons.*

Il se dit, par analogie, en termes de Botanique, de Certains corps charnus que l'on remarque dans la plupart des semences, et qui accompagnent ordinairement la tige lorsqu'elle sort de terre, soit en conservant leur forme comme dans le haricot, soit en prenant l'apparence de feuilles, comme dans la belle-de-nuit. *Les deux cotylédons d'une fève, d'un haricot, etc.*

COTYLÉDON, se dit aussi d'Un genre de plantes à feuilles charnues et concaves.

COTYLÉDONÉ, ÉE. adj. T. de Botan. Il se dit Des végétaux pourvus de cotylédons.

COTYLOÏDE. adj. T. d'Anat. Il se dit De la cavité de l'os iliaque, dans laquelle l'os du fémur s'articule. *La cavité cotyloïde.*

COU

COU. s. m (Quelquefois on dit, par euphonie, *Col,* surtout en poésie.) La partie du corps qui joint la tête aux épaules. Il se dit De l'homme et des animaux. *Long cou. Grand cou. Gros cou. Avoir un mal de cou. Avoir mal au cou. Mouchoir de cou. Un tour de cou. Avoir le cou de travers. Allonger le cou. Il a pensé se rompre le cou. Se casser le cou. Pencher le cou. Charger quelque chose sur son cou. Porter sur son cou, à son cou. Les vertèbres du cou. Le chignon du cou. La nuque du cou. Le cou d'un cheval, d'un chien; etc. Tordre le cou à un poulet. Le cou d'une cigogne, d'un héron, etc.*

Fig., *Un cou d'ivoire, d'albâtre, un col de lis, etc.,* Un cou bien fait et très blanc. On dit de même, *L'albâtre, les lis de son cou.*

Fig., *Avoir un cou de cygne,* se dit D'une femme qui a le cou blanc et gracieux.

Fig. et fam., *Avoir un cou de grue, le cou d'une grue,* Avoir le cou long et grêle.

Prov., *Avoir son cou chargé de quelque chose,* En porter une charge considérable.

Sauter au cou, se jeter au cou de quelqu'un, L'embrasser avec beaucoup d'empressement, de tendresse, d'affection. On dit aussi, familièrement, *Se pendre au cou de quelqu'un,* Avoir les bras passés autour de son cou, et l'embrasser à plusieurs reprises. *Cet enfant est toujours pendu au cou de sa mère.*

Pop. et par pléonasme, *Il sera pendu par son cou.*

Pop. et fig., *Prendre ses jambes à son cou,* Partir sur l'heure, s'enfuir. *Il prit ses jambes à son cou, et s'en alla.*

Couper le cou à quelqu'un, Séparer sa tête de son corps, lui trancher la tête. *Il fut condamné à avoir le cou coupé.*

Fig., *Tendre le cou,* S'offrir en victime, subir la violence et l'injustice sans résister. *Devant cette indigne persécution il ne sut que tendre le cou.*

Fam. et par exagération, *Se casser le cou,* Se blesser en tombant.

Fig. et fam., *Rompre* ou *casser le cou à quelqu'un,* Lui faire perdre ses espérances de fortune, d'avancement. On dit de même, *Se rompre le cou, se casser le cou par sa mauvaise conduite, par son imprudence.*

Fig. et fam., *Mettre la corde au cou à quelqu'un,* Le ruiner, le perdre. *La trop grande indulgence de son père lui a mis la corde au cou.* On dit de même, *Se mettre la corde au cou par sa faute, par son imprévoyance.*

Fig. et fam., *Être plongé jusqu'au cou dans les affaires, dans les plaisirs,* Y être profondément engagé.

Cou de chemise. Voyez COL.

Le col ou *le cou d'une bouteille, d'une cruche, d'un matras, etc.,* Cette partie longue et étroite par laquelle on emplit et on vide ces vases.

Cou de cygne, Partie de l'avant-train d'une voiture à quatre roues, qui est courbée, afin de laisser passer les roues de devant par-dessous, lorsque la voiture tourne.

COUARD. s. m. Poltron, qui n'a point de courage. *C'est un franc couard.* Il est familier.

Il est aussi adjectif. *Un homme couard. Une âme couarde.*

COUARDEMENT. adv. D'une manière couarde. *On a vu des hommes qui avaient couardement vécu, mourir avec fermeté.*

COUARDISE. s. f. Timidité, lâcheté, poltronnerie. *On lui a reproché sa couardise.* Il est familier.

COUCHANT. adj. Qui se couche. Il n'est guère usité que dans ces locutions, *Chien couchant* et *Soleil couchant.*

CHIEN COUCHANT, Espèce de chien de chasse, qui se couche ordinairement sur le ventre pour arrêter les perdrix, les cailles, les lièvres et autre gibier. *Dresser un chien couchant. Il chasse avec le fusil et le chien couchant, avec la tirasse et le chien couchant. Ce chien couchant est bon au poil et à la plume.*

Prov. et fig., *Faire le chien couchant auprès de quelqu'un,* Le flatter, tâcher de le gagner par des soumissions basses et rampantes. On dit de même, *C'est un bon chien couchant.*

SOLEIL COUCHANT, se dit Du soleil, quand il est près de descendre sous l'horizon. *Il arriva au soleil couchant. Depuis le soleil levant jusqu'au soleil couchant.*

Prov. et fig., *On adore plutôt le soleil levant que le soleil couchant,* On courtise plutôt la puissance, la faveur naissante, que celle qui est sur son déclin.

COUCHANT, est aussi substantif, et signifie, La partie occidentale de la terre. *Cette région est au couchant, vers le couchant. Du levant au couchant. Entre le midi et le couchant. Du côté du couchant. Les pays du couchant.*

Il signifie quelquefois, L'endroit de l'horizon où le soleil se couche. *Le couchant d'hiver, le couchant d'été. Maison exposée au couchant.*

Fig. et poétiq., *Être, toucher à son couchant*, se dit D'une personne qui vieillit, ou dont le génie baisse et s'éteint. *Ce beau génie était à son couchant.*

COUCHE. s. f. Lit. Il est principalement d'usage en poésie et dans le style soutenu. *Partager la couche de quelqu'un. La même couche les reçut tous deux. J'arrosai de pleurs ma couche solitaire. La couche nuptiale. La couche royale. Couche funèbre.*

Fig., *Souiller, deshonorer la couche de quelqu'un*, Abuser de la femme de quelqu'un. On dit aussi, *Souiller la couche nuptiale*, en parlant D'une femme qui manque à la fidélité conjugale.

Fig., *Dieu a béni leur couche*, Il est provenu beaucoup d'enfants de leur mariage.

Fig., *Les fruits de sa couche*, Les fruits de son mariage, ses enfants.

COUCHE, se prend quelquefois, dans le langage ordinaire, pour Le bois d'un lit. *Couche de bois de noyer.*

COUCHE, signifie aussi, Le temps pendant lequel une femme demeure au lit à cause de l'enfantement ; et, dans ce sens, on l'emploie souvent au pluriel. *Femme en couche. Elle était en couche. Cette femme, pendant ses couches, etc. Elle fit ses couches en tel endroit. Elle a acheté cet ameublement pour ses couches, pour ses premières couches. Elle est relevée de couche.*

Il se dit, par extension, de L'enfantement même. *Heureuse couche. Mauvaise couche. Ce mal lui est resté d'une couche. C'est une fâcheuse suite de couche.*

Fausse couche, Couche avant terme, avortement. *Cette femme a fait une fausse couche. Elle est malade d'une fausse couche.* Il se dit quelquefois, figurément et familièrement, d'Un projet avorté. *C'est une fausse couche.*

COUCHE, se dit encore Des linges dont on enveloppe les petits enfants. *On a donné à la nourrice une douzaine de couches. Changer un enfant de couches. Couche de dentelle.*

COUCHE, en termes de Jardinage, se dit Des planches relevées, et faites ordinairement de fumier mêlé avec de la terre, pour semer certaines fleurs qui viennent de graines, des melons, des concombres, du pourpier, et autres herbages ou légumes. *Couche de tricolors, de belles-dames. Faire des couches. Couche de fumier, de tan, etc. J'ai de bons melons sur cette couche-là. Venir sur couche. Melons sur couche. Champignons de couche. Il faut échauffer cette couche-là avec du nouveau fumier. Semer sur couche. Garantir les couches avec des paillassons et des brise-vent.*

Couche sourde, Celle qui ne s'élève point au-dessus de la superficie de la terre.

COUCHE, se dit aussi de Toute substance qui est étendue, appliquée sur une autre, de manière à la couvrir. *Revêtir un mur d'une couche de plâtre, de mortier. Couche épaisse. Étendre une couche sur une autre. Le lit de ce canal est formé de plusieurs couches de ciment.*

Il se dit particulièrement Des enduits qu'on fait avec des couleurs ou des métaux pour peindre, bronzer ou dorer. *La première, la seconde couche. Simple couche. Double couche. Donner trois couches de blanc à l'huile, en détrempe. Couche d'or, d'argent.*

Il se dit encore Des choses qu'on met par lits, surtout Des fruits, des viandes, des médicaments dont on veut faire quelque composition. *Arranger différentes choses par couches. Il faut mettre une couche de fraises, puis une couche de groseilles, puis une couche de sucre. Couche de pommes de reinette. Couche d'abricots. Couche de beurre. Couche d'herbes fines. Couche de lard. Etc.*

Il se dit également, en Géologie, Des différents lits qui composent un terrain. *Une couche de sable, de craie, de houille, de grès, etc. La direction et l'étendue des couches sont très variables. Couche horizontale. Couche inclinée. Couches parallèles. La première, la seconde, la troisième couche.*

En Botan., *Couches ligneuses*, Les couches dont se compose le tronc d'un arbre : elles sont indiquées par les cercles concentriques que présente la coupe horizontale. *Le nombre des couches ligneuses est ordinairement le même que celui des années de l'arbre.* On appelle aussi *Couches corticales*, Les feuillets, ordinairement peu distincts, qui forment la partie intérieure de l'écorce d'un arbre.

COUCHE, à certains Jeux, comme le lansquenet, signifie, Ce qu'on met sur une carte. *La moindre couche devait être d'une pistole, la plus haute de huit pistoles.*

Tant de couche et de belle, se dit Pour avertir qu'on met tant sur la carte, et que celui qui est pris paye tant à ceux qui ont encore leur carte.

COUCHÉE. s. f. Le lieu où on loge la nuit en faisant voyage. *La dînée est en tel endroit, et la couchée est en tel autre. Il y a tant de lieues jusqu'à la couchée. Nous nous rencontrâmes à la couchée.*

Il signifie aussi, Le souper et le logement des voyageurs dans l'hôtellerie. *Il nous en coûta tant pour notre couchée.*

COUCHER. v. a. Étendre de son long sur la terre, sur un lit, etc. *Il le coucha sur l'herbe. On coucha le blessé sur un matelas. Saint Louis en mourant voulut qu'on le couchât sur la cendre. Saint Laurent fut couché sur un gril, sur des charbons ardents.* On le dit aussi en parlant des choses. *Coucher une statue par terre. Coucher une armoire, une chaise, une poutre, une échelle, etc.*

Coucher quelqu'un par terre, le coucher sur le carreau, sur le champ de bataille, L'étendre sur la place, mort ou très blessé. *Il coucha son homme par terre. Il lui donna un grand coup d'épée, et le coucha sur le carreau. Les ennemis s'avançaient, on fit sur eux une décharge qui en coucha cinquante par terre. Plus de vingt mille hommes étaient couchés sur le champ de bataille.*

Fig. et fam., *Coucher une bouteille sur le côté*, La vider en buvant.

Fig., *Coucher quelqu'un sur l'état des pensions, sur une liste, etc.*, L'inscrire sur l'état des pensions, sur une liste, etc. On dit ordinairement, *Porter sur l'état des pensions, sur une liste, etc.*

Fig. et fam., *Coucher par écrit*, Mettre par écrit. *Il ne suffit pas de faire cette promesse verbalement, il faut la coucher par écrit.*

Coucher une clause, un article dans un acte, etc., L'y insérer. *La clause est couchée tout au long dans le testament, dans le contrat. Le greffier coucha cet article dans les registres, etc.* On dit ordinairement, *La clause est portée dans le contrat, etc.*

Coucher un article en recette, en dépense, Employer un article sur l'état de la recette, de la dépense. Cette façon de parler vieillit : on dit ordinairement, *Porter un article en recette, en dépense.*

Coucher en joue, Ajuster son fusil et viser, pour tirer sur quelqu'un, sur quelque chose. *J'avais déjà couché l'animal en joue. Il le tenait couché en joue pour le tirer.*

Fig. et fam., *Coucher en joue*, Observer, ne pas perdre de vue une personne ou une chose sur laquelle on a quelque dessein. *Il était dans un coin, il la regardait, il la couchait en joue. Il aspire à cette charge, à cette place, il recherche cette fille en mariage, depuis longtemps il la couche en joue.*

COUCHER, signifie particulièrement, Mettre quelqu'un au lit, le déshabiller, l'aider à se mettre au lit. *Coucher un enfant, un malade. Ce valet de chambre couche son maître. Ces femmes de chambre sortiront quand elles auront couché leur maîtresse. Les plus proches parentes couchent la mariée.*

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel, et signifie, S'étendre tout de son long sur quelque chose. *Il s'est couché par terre. Se coucher sur un lit, sur un sofa. Se coucher sur le ventre, sur le dos, etc.*

Il signifie particulièrement, Se mettre au lit. *Ils se sont couchés fort tard. Allez vous coucher.*

Il se dit figurément Du soleil et des autres astres, et signifie, Descendre sous l'horizon. *Le soleil se couchera bientôt. Il y a une heure que la lune est couchée.*

Prov., fig. et pop., *Si vous n'en voulez point, couchez-vous auprès*, se dit A une personne qui refuse une offre que l'on croit raisonnable.

Prov. et fig., *Comme on fait son lit on se couche*, Il faut s'attendre au bien ou au mal qu'on s'est préparé par la conduite qu'on a tenue, par les mesures qu'on a prises.

Fam., *Se coucher comme les poules*, Se mettre au lit de très bonne heure.

Fig. et pop., *Allez vous coucher*, Laissez-moi tranquille. *Qu'il aille se coucher.*

COUCHER, s'emploie aussi neutralement, et signifie, Être étendu pour prendre son repos. *Coucher dans un lit, dans des draps, entre deux draps. Coucher sur un matelas, sur la plume, mollement, durement. Coucher sur la dure, sur une paillasse, sur la terre, à terre, à plate terre, sur le ventre, sur le dos, sur le côté. Coucher tout habillé. Ils couchèrent ensemble. Coucher avec quelqu'un dans le même lit. Chambre à coucher.*

Prov. et fig., *Coucher dans son fourreau comme l'épée du roi*, ou simplement, *Coucher dans son fourreau*, Coucher tout vêtu.

Coucher avec une femme, Avoir commerce avec elle.

COUCHER, neutre, signifie quelquefois, Loger la nuit en quelque endroit. *Il coucha dans une hôtellerie, à l'hôtellerie. Ils allèrent coucher à tant de lieues de Paris.*

Il signifie également, Passer la nuit en quelque endroit, en y prenant du repos. *Coucher dehors. Coucher dans la rue. Coucher à l'auberge. Coucher en ville. Il couche ordinairement où il soupe. Il ne put arriver en tel endroit, et fut obligé de coucher dans sa voiture. Le mauvais temps ne leur ayant pas permis d'aborder, ils couchèrent dans le bateau.*

Coucher sur le champ de bataille, se dit D'un général qui est resté maître du champ de bataille.

Fig. et fam., *Coucher à la belle étoile*, et pop., *Coucher à l'enseigne de la lune*, Coucher en plein air.

Prov., *Pour boire de l'eau et coucher dehors, il ne faut demander congé à personne.*

COUCHER, actif, signifie quelquefois simplement, Pencher. *Couchez un peu votre papier, vous écrirez plus commodément.*

Il signifie également, Courber, incliner ce qui est naturellement droit. *La grêle, la pluie et le vent couchent les blés, les herbes. Coucher un sarment, un cep de vigne. Coucher les branches d'un arbre en terre, pour faire de nouveaux plants. Coucher le poil d'un chapeau, d'une étoffe.*

COUCHER, se dit aussi en parlant Des dentelles, et autres choses semblables, qu'on étend sur quelque étoffe. *Coucher des galons, coucher une dentelle sur une étoffe.*

Il signifie de même, en parlant Des couleurs ou de l'émail, Étendre une couleur, en mettre une couche sur quelque chose. *Coucher une couleur. Coucher de l'or, de l'argent sur...*

Coucher des couleurs, signifie particulièrement, en termes de Peinture, Étendre des couleurs avec le pinceau l'une à côté de l'autre, avant de les fondre.

COUCHER, signifie aussi, figurément, Mettre au jeu. *Il est grand joueur, il couche mille écus sur une carte.*

Coucher gros, Jouer gros jeu. Cette locution, qui a vieilli, signifiait aussi, Risquer beaucoup, dans quelque affaire que ce soit. *Tenter une pareille entreprise, c'est coucher gros.* Elle signifiait encore, Avancer quelque chose d'extraordinaire, d'excessif. *Il dit bien des gasconnades, il couche gros.*

COUCHÉ, ÉE. part. passé. *Quand nous arrivâmes, tout le monde était couché*, Était au lit.

À soleil couché, Un peu après que le soleil est couché. On dit aussi : *Avant soleil couché. Après soleil couché.*

Prov., *On est plus couché que debout*, Le temps que dure la vie est peu considérable au prix du temps qui la suit.

En Botan., *Tige couchée*, Tige qui ne s'élève point, qui reste étendue sur la terre ; telle est celle de la renouée.

COUCHER. s. m. Action de se coucher, *J'étais à son coucher. C'est l'heure de son coucher.*

Le coucher du roi, ou simplement *Le coucher*, L'heure à laquelle le roi recevait ceux qu'il admettait à lui faire leur cour avant qu'il se retirât pour se coucher. *Il se trouve toujours au lever et au coucher du roi.*

Le petit coucher du roi, ou simplement, *Le petit coucher*, L'espace de temps qui restait depuis que le roi avait donné le bonsoir, jusqu'à ce qu'il se mit au lit. *Un tel était au petit coucher du roi, au petit coucher. Il n'est pas du petit coucher. Cela fut dit au petit coucher du roi.*

Fig., *Le coucher d'un astre*, Le temps où il descend et se cache sous l'horizon. *Le coucher du soleil, d'une planète, d'une étoile. Au coucher du soleil. De beaux couchers de soleil.*

En termes de Peinture, *Ce tableau représente un coucher de soleil*, Il représente l'aspect du ciel et de l'horizon au moment où le soleil se couche. On dit aussi, *Un coucher de soleil*, Un tableau qui représente un coucher du soleil.

COUCHER, signifie aussi, L'usage du lit, la façon dont on est couché, soit bien, soit mal. *Il ne paya rien pour son coucher, pour le coucher. Il est délicat pour le boire, pour le manger, et pour le coucher.*

Il signifie encore, La garniture d'un lit, comme matelas, lit de plume, etc. *Un bon, un mauvais coucher.*

COUCHETTE. s. f. Petit lit, petite couche sans rideaux. *Une couchette de bois de noyer.*

COUCHEUR, EUSE. s. Qui couche avec un autre. Il ne se dit que par rapport au plus ou au moins de gêne que cause la personne avec laquelle on est couché. *Bon, commode coucheur. Mauvais, incommode coucheur. C'est une mauvaise, une désagréable coucheuse.*

Fig. et fam., *C'est un mauvais coucheur*, se dit D'un homme difficile à vivre.

COUCHIS. s. m. Lit de sable et de terre qu'on met sur les madriers d'un pont de bois, pour asseoir le pavé.

COUCI-COUCI. adv. A peu près, tellement quellement. *Êtes-vous content? Couci-couci. Vous faites votre devoir couci-couci.* Il est familier.

COUCOU. s. m. Oiseau de la grosseur d'un pigeon, qui a tiré son nom de son chant. *J'ai entendu chanter le coucou. Les coucous ne font point de nid, et déposent leurs œufs dans celui des autres oiseaux.*

Il se dit aussi d'Un jouet d'enfant qui consiste en un petit soufflet imitant le chant du coucou.

Pendule à coucou, ou simplement, *Coucou*, Pendule, ordinairement de bois, où il y a une figure d'oiseau qui, lorsque les heures sonnent, paraît à une petite fenêtre, et imite le chant du coucou.

COUCOU, en termes de Jardinage, se dit d'Un fraisier qui fleurit beaucoup et ne produit point de fruit.

COUCOU, dans le langage familier, se dit de Petites voitures à quatre ou six places, qui parcourent les environs de Paris. *Aller en coucou. On est fort cahoté dans les coucous.*

COUDE. s. m. La partie extérieure du bras, à l'endroit où il se plie. *Il était appuyé sur son coude, sur le coude. Il lui donna un coup de coude. Il le poussa du coude. Il a les coudes fort pointus. Manger avec ses amis en toute liberté, les coudes sur la table.*

Fig. et pop., *Hausser le coude*, Boire beaucoup. *Il aime à hausser le coude. On voit qu'il a haussé le coude, il n'est pas ferme sur ses jambes.*

COUDE, signifie aussi, L'endroit de la manche qui couvre le coude. *Son habit ne vaut rien, il a les coudes percés, il est percé par les coudes.*

COUDE, se dit aussi de L'angle que présente un mur, une rivière, une allée, etc., à l'endroit où sa direction change brusquement. *Cette muraille fait un coude. La rivière forme le coude en cet endroit. À l'endroit où la route fait le coude. Cette branche a un coude à la moitié de sa longueur.*

COUDÉE. s. f. Toute l'étendue du bras depuis le coude jusqu'au bout du doigt du milieu. En ce sens, il ne se dit que dans la phrase suivante :

Avoir ses coudées franches, les coudées franches. Avoir la liberté du mouvement des bras, des coudes. Cela se dit surtout en parlant De personnes qui sont à table. *Il veut avoir ses coudées franches.*

Fig. et fam., *Avoir ses coudées franches, les coudées franches*, N'être point contraint ni gêné dans ce qu'on veut faire. *Il peut faire son parc, son bâtiment aussi grand qu'il voudra, il a ses coudées franches, les coudées franches. Personne ne contrôle plus ses actions, il n'est plus en tutelle, il a ses coudées franches.*

COUDÉE, se dit aussi d'Une mesure ou longueur prise sur l'étendue qu'il y a depuis le coude jusqu'au bout du doigt du milieu, et qui est d'un pied et demi. *La coudée était fort en usage chez les anciens. Cette muraille, cette colonne, etc., avait tant de coudées de haut, était de tant de coudées, avait tant de coudées en hauteur, en largeur.*

COU-DE-PIED. s. m. (Quelques-uns écrivent abusivement, *Coude-pied.*) La partie supérieure du pied, près de son articulation avec la jambe. *Avoir le cou-de-pied très haut.*

COUDER. v. a. Plier en forme de coude. *Couder une barre de fer. Couder une branche de vigne.*

En termes de Tailleur, *Couder une manche*, En faire le coude.

COUDÉ, ÉE. part. passé.

Il se dit adjectivement De ce qui fait le coude, de ce qui a un coude. *Beaucoup d'outils sont coudés. La tige de cette plante est coudée.*

COUDOYER. v. a. Heurter quelqu'un du coude. *Pourquoi m'a-t-il coudoyé ?*

Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel, comme verbe réciproque. *Nous étions si serrés à table, qu'il était impossible de ne pas se coudoyer.*

COUDOYÉ, ÉE. part. passé.

COUDRAIE. s. f. Lieu planté de coudres ou coudriers. *Dans la coudraie.*

COUDRE. s. m. Coudrier, noisetier. *Coudre franc. Bois de coudre. Baguette de coudre. Cerceaux de coudre.*

COUDRE. v. a. (*Je couds, tu couds, il coud ; nous cousons. Je cousais. Je cousis. J'ai cousu. Je coudrai. Je coudrais. Couds. Que je couse. Que je cousisse, qu'il cousît. Cousant.*) Attacher ou joindre deux ou plusieurs choses ensemble avec du fil, de la soie, etc., passée dans une aiguille ou autre chose semblable. *Coudre deux choses ensemble. Coudre une chose avec une autre. Coudre du linge. Coudre un jabot à une chemise. Coudre des boutons à un habit. Coudre une pièce à un vêtement. Coudre des bottes, des souliers. Coudre des cahiers ensemble pour en faire un volume. Cela doit être cousu avec de gros fil, avec de la soie, etc. Vous avez mal cousu cela, vous l'avez cousu à la hâte. Coudre une plaie, les bords, les lèvres d'une plaie, pour qu'elle se ferme plus promptement.*

Il s'emploie aussi absolument. *Coudre proprement. Coudre en linge. Coudre à grands points, à points rabattus. Il s'est piqué en cousant. Ce tailleur coud bien.*

Fig. et fam., en parlant D'un mal arrivé ou près d'arriver. *On ne sait quelle pièce y coudre*, On ne sait quel remède y apporter. *Quelle pièce y coudrons-nous?*

Prov. et fig., *Coudre la peau du renard à celle du lion*, Joindre la ruse à la force.

COUDRE, se dit quelquefois au figuré surtout en parlant Des ouvrages d'esprit. *Cinq ou six passages qu'il avait cousus ensemble faisaient tout son discours. Coudre tant bien que mal une rime à un vers. Il coud des citations à toutes ses phrases.*

COUSU, UE. part. passé. *Des souliers bien cousus. Des bottes bien cousues.*

Fig. et fam., *Bouche cousue*, Gardez le secret, ne parlez point de cela, n'en dites mot. *Faites ce qu'il vous plaira, mais surtout bouche cousue.* On dit plus ordinairement et mieux, *Bouche close.*

Fig. et fam., *Des finesses cousues de fil blanc*, Des finesses grossières et qu'il est aisé de reconnaître.

Fig. et fam., *Un livre tout cousu de passages grecs, hébreux, arabes.*

Fig. et fam., *Être tout cousu de pistoles, tout cousu d'écus, tout cousu d'or*, Avoir

beaucoup d'argent comptant, être fort riche.

Fig. et fam., *Être tout cousu de coups*, Être couvert de blessures.

Fig. et fam., *Avoir le visage cousu, tout cousu de petite vérole*, Avoir le visage fort marqué de petite vérole.

Fig. et fam., *Avoir les joues cousues*, Avoir les joues creuses, le visage très maigre. On dit de même, *Ce cheval a les flancs cousus*, Il est maigre, efflanqué.

COUDRETTE. s. f. Coudraie. Il est vieux, et ne s'emploie guère que dans les chansons villageoises, pastorales.

COUDRIER. s. m. Arbre de la famille des Amentacées, qui porte des noisettes, et qu'on nomme aussi *Coudre* et *Noisetier*. *Coudrier franc. Coudrier enté. La prétendue baguette divinatoire devait être faite de coudrier.*

COUENNE. s. f. La peau du cochon, surtout lorsqu'elle a été raclée. *Couenne de lard. Grosse couenne. Frotter avec de la couenne.*

Il se dit aussi de La peau des marsouins.

Il se dit, en Médecine, de La peau épaisse et grisâtre qui se forme sur le sang tiré des veines. *Couenne inflammatoire.*

Il se dit aussi de Certaines altérations locales de la peau.

COUENNEUX, EUSE. adj. T. de Médec. Couvert d'une couenne. *Sang couenneux*, Sang qui est couvert de la couenne inflammatoire. *Angine couenneuse*, Maladie dont un des caractères est la formation d'une fausse membrane à la gorge.

COUETTE. s. f. Lit de plume. *Couette bien pleine, bien remplie.* Il est vieux.

COUFIQUE. adj. des deux genres. T. de Philologie. Il se dit Des caractères alphabétiques dont se servaient les Arabes avant le quatrième siècle de l'hégire. *Les caractères coufiques. L'écriture coufique.*

COUGUAR. s. m. Espèce de grand chat sauvage d'Amérique, qu'on appelle aussi *Lion d'Amérique, Tigre rouge.*

COULAGE. s. m. Perte, diminution des liqueurs qui s'écoulent des tonneaux. *Le coulage d'une pièce de vin. Marchandises sujettes à coulage, au coulage.*

Il se dit familièrement de Pertes provenant d'incurie et de gaspillage.

Il se dit aussi de L'action de couler. *Le coulage d'une lessive. Le coulage d'une statue.*

COULAMMENT. adv. D'une manière coulante, aisée, qui n'a rien de rude. Il se dit en parlant Des discours et des ouvrages de prose et de vers. *Il parle coulamment. Cela est écrit coulamment.*

COULANT, ANTE. adj. Qui coule aisément. *Cette encre est bien coulante.*

Vin coulant, Vin agréable à boire, et qui passe aisément.

Nœud coulant, Nœud d'une forme particulière qui le rend facile à dénouer.

COULANT, se dit au figuré De ce qui est fait aisément, naturellement, de ce qui ne sent point le travail. *Style coulant. Ses vers sont bien coulants. Sa prose est coulante.*

En Peinture, *Dessin coulant*, Dessin qui procède par des courbes légères, et qui est plus facile que correct.

Fam., *Être coulant en affaires*, Être facile, accommodant en matière d'intérêt. *Je l'ai trouvé très coulant.*

COULANT. s. m. Diamant ou pierre précieuse que les femmes portent pour ornement à leur cou, et qui est enfilé à un cordon de soie, en sorte qu'on peut le hausser et le baisser. *Cette dame avait un coulant de grand prix.*

Il se dit aussi, en termes d'Orfèvrerie, d'Horlogerie, etc., d'Un anneau de fer au moyen duquel on rapproche les branches d'une tenaille, pour faire joindre les mâchoires.

COULÉ. s. m. T. de Musique. Passage d'une note à une autre, qui se fait, avec la voix ou sur un instrument, en liant ces notes par le même coup de gosier, de langue, d'archet, etc. *Le coulé se marque par un trait — placé au-dessus des notes.*

COULÉ, est aussi le nom d'Un pas de danse. *Faire un coulé.*

COULÉ, en termes d'Orfèvre, de Fondeur, etc., se dit de Tout ouvrage jeté en moule.

COULÉ, en termes de Peinture, L'ensemble des premières teintes d'une ébauche.

COULÉE. s. f. Terme didactique. Il se dit d'Un flot de lave, de métal ou de verre à l'état de fusion. *Une coulée de lave.*

En termes de Calligraphie, Caractère d'écriture penché, dont toutes les lettres se tiennent et dont tous les jambages sont droits. *Écrire la coulée.*

Il s'emploie aussi adjectivement. *Une écriture coulée.*

COULER. v. n. Fluer. Il se dit Des choses liquides qui se meuvent en suivant une pente. *Ce ruisseau, cette fontaine coule doucement, lentement, coule de source, coule dans la prairie, coule sur des cailloux, sur des graviers, etc. La rivière coule le long des murailles, coule à l'entour, tout autour de la ville, coule vers le midi, vers le nord. Le sang, la sueur lui coulait le long du visage, coulait abondamment. Le vin coulait du tonneau. Les larmes lui coulent des yeux. Le sang qui coulait de sa blessure. Cette encre est trop claire, elle coule trop. Elle est trop épaisse, elle ne coule pas bien, elle ne coule pas.*

Cette chandelle coule, Le suif fond trop vite et coule sur les côtés.

Le nez lui coule, Des sérosités, des humeurs lui coulent du nez. *Quand on est enrhumé du cerveau, le nez coule.*

Faire couler le sang, Être cause d'une guerre, ou d'une rixe sanglante. On dit de même, *Le sang a coulé*, Il y a eu des personnes blessées dans cet engagement, dans cette rixe.

Fam., *Les bonnes liqueurs, les bons vins coulent agréablement*, On les boit avec plaisir.

COULER, se dit quelquefois figurément, dans un sens analogue. *Les vers coulent de sa plume sans effort. La persuasion coulait de ses lèvres.*

Cette période, ce vers, etc., coule bien, Il ne s'y trouve rien qui blesse l'oreille.

Fam., *Cela coule de source*, se dit en parlant De tout ce qu'une personne dit ou écrit d'une manière naturelle, facile, ou d'abondance de cœur, ou conformément à son genre d'esprit, à son caractère. *Il écrit facilement ; cela coule de source. Il parle sur ces matières avec une étonnante facilité, tout ce qu'il dit coule de source. Les consolations qu'il lui donnait coulaient de source.*

COULER, signifie quelquefois simplement, Circuler. *Le sang qui coule dans nos veines.*

COULER, se dit aussi figurément Du temps qui passe. *Les jours, les années, les siècles coulent insensiblement, coulent si vite. Le temps coule doucement. Ses jours coulaient dans l'innocence.* On dit activement, dans un sens analogue : *Couler d'heureux jours, des jours paisibles. Couler ses jours dans le repos, dans l'innocence. Etc.*

COULER, se dit encore D'un tonneau, d'un vase, etc., quand il est percé ou qu'il n'est pas bien joint, en sorte que le liquide qu'il contient fuit. *Ce tonneau, ce baril coule. Il coule de toutes parts.*

Cette statue a coulé, cette cloche a coulé, etc., se dit Lorsque, dans l'opération de la fonte d'une statue, d'une cloche, etc., le métal s'est échappé par quelque fente du moule.

COULER, se dit encore De la vigne, lorsque le raisin qui commençait à se nouer tombe ou se dessèche. *La vigne était belle, mais elle a coulé, la pluie l'a fait couler. Les vignes ont coulé.* On le dit pareillement De certains fruits, tels que les melons, les figues, etc. *Les melons ont coulé.*

COULER, se dit aussi Des choses solides qui glissent, qui s'échappent. *L'échelle n'avait pas assez de pied, elle coula. Comme il passait dans la rue, une tuile coula d'un toit et lui tomba sur la tête.*

Couler à fond, couler bas, ou simplement *Couler*, se dit D'un vaisseau, d'un bâtiment qui s'enfonce dans l'eau. *Ce navire a coulé bas. Ce bâtiment va couler à fond.* On dit aussi, activement, *Couler à fond, couler bas un bâtiment*, Le submerger. *Attaquer un vaisseau et le couler bas à coups de canon. Tirer à couler bas.*

Fig. et fam., *Couler quelqu'un à fond dans la dispute, dans la discussion*, Le réduire à ne savoir que répondre.

Couler quelqu'un à fond, signifie aussi, Ruiner son crédit, sa fortune, etc. *Cet homme avait un grand crédit, un poste brillant, etc., on l'a coulé à fond, il est coulé à fond.* On dit de même, avec le pronom personnel, *Il s'est coulé à fond.*

Couler une matière à fond, L'épuiser, la traiter sans rien omettre. On dit aussi, *Couler à fond une affaire*, L'achever complètement, de manière qu'on ne doive plus y revenir, qu'il n'en soit plus question.

COULER, signifie quelquefois simplement, Glisser le long de quelque chose. *Il saisit la corde et se laissa couler jusqu'à terre. Ce châssis coule bien. Faire couler une chose avec précaution d'une surface sur une autre.*

Ce rasoir coule bien, Il coupe la barbe sans causer aucune sensation désagréable, il rase doucement, légèrement.

COULER, en termes de Danse, se dit Des pas pour lesquels on glisse doucement sans appuyer. *Pour exécuter cette danse, on ne fait que couler. Faites deux pas, et coulez.*

Activement, *Couler un pas*, Le marquer légèrement.

COULER, en termes de Musique, Exécuter deux ou plusieurs notes en les liant par un même coup de gosier, de langue, d'archet, etc. Dans ce sens, il est toujours verbe actif. *De ces quatre notes, il ne faut en couler que deux, que trois. Couler plusieurs notes. Couler un trait, un passage.*

COULER, signifie aussi, neutralement, Passer sans faire de bruit, pour éviter d'être aperçu. *Coulez vite le long de cette muraille. Ces troupes coulèrent à la faveur de la nuit, à la faveur du bois, coulèrent le long des fossés, et entrèrent dans la place. Le lièvre a coulé le long de la haie.*

Fig., *Couler sur un fait, sur une circonstance, etc.*, N'en parler que légèrement et en passant. *Il n'a fait que couler sur cette circonstance.*

COULER, signifie également, comme verbe

actif, Glisser adroitement, furtivement une chose en quelque endroit, ou parmi d'autres choses. *En comptant de l'argent, il y coula quelques écus faux. Il coula ce billet, cette pièce parmi les autres papiers. Il a coulé la main dans ma poche. Il lui coula des louis d'or dans la main. Il a coulé ce mot subtilement dans la clause*, ou *cette clause dans le contrat. Il en faudrait couler un mot dans votre discours, dans votre lettre. Je lui en ai coulé deux mots à l'oreille.*

Il s'emploie avec le pronom personnel dans les deux sens qui précèdent. *Je me coulai le long de la muraille. Il se coula par derrière la tapisserie. Il s'est coulé dans la presse. Coulez-vous doucement parmi les autres.*

COULER, verbe actif, signifie encore, Passer une chose liquide au travers du linge, du drap, du sable, etc. *Couler du lait dans un couloir. Couler de l'hypocras dans une chausse. Couler un bouillon. Couler au travers d'un linge.*

Couler la lessive, se dit en parlant De l'eau chaude qu'on verse à plusieurs reprises sur le linge qui est dans un cuvier.

COULER, actif, signifie en outre, Jeter en moule. *Couler une pièce de canon, une statue, etc.*

Couler une glace, En faire couler la matière fondue sur une table préparée pour cette opération. *Le secret de couler les glaces n'était pas connu des anciens.* On dit de même, *Couler une gueuse de fer.*

En Archit., *Couler les joints des dalles de pierre, etc.*, Y verser du plomb fondu, pour les fermer.

COULÉ, ÉE. part. passé. *Statue coulée en bronze.*

COULEUR. s. f. Impression que fait sur l'œil la lumière réfléchie par la surface des corps. *Les couleurs primitives. Les couleurs simples. Les couleurs composées. Couleur naturelle. Couleur artificielle. Couleur claire. Couleur sombre, brune, obscure. Couleur éclatante. Couleur voyante. Couleur haute. Couleur gaie. Couleur vive. Couleur triste, morne. Couleur modeste. Couleur forte, chargée. Couleur faible. Couleur fausse. Couleur légère. Couleur rude. Couleur douce. Couleur fanée, passée, effacée, ternie. Couleur tirant sur le brun, sur le bleu, etc. Couleur mêlée. Couleur changeante. Couleur tranchante. Ce vin a la couleur malade. Couleur noire, blanche, grise, rouge, verte, violette, jaune, incarnate, isabelle. Couleur de feu, d'amarante. Couleur de rose. Couleur de rose sèche, de chair, de citron, de gris de lin. Couleur de musc. Couleur d'olive, de feuille-morte, de ramoneur, de ventre de biche, etc. Couleur aurore. Couleur amarante. Couleur vert-pomme, gris de lin, etc. Cette étoffe est de telle couleur. La couleur d'un fruit. Ce marbre est d'une belle couleur. Diversifier les couleurs. Variété de couleurs. Mêler les couleurs. Mélange de couleurs. Les diverses nuances d'une même couleur. Assortir les couleurs. On ne porte plus de cette couleur, de ces couleurs. Couleur à la mode.*

Il est masculin dans ces locutions elliptiques, *Le couleur de feu, le couleur de rose, de chair, de citron, etc.*, Ce qui a la couleur du feu, de la rose, etc. *Ce ruban est d'un beau couleur de feu.* Après un substantif, ces locutions s'emploient comme une sorte d'adjectif. *Un ruban couleur de feu. Des souliers couleur de rose.*

Prov., *Juger, parler d'une chose comme un aveugle des couleurs*, Juger, parler d'une chose dont on n'a aucune connaissance.

Fig. et fam., *Voir tout couleur de rose*, Voir tout en beau. On dit dans le même sens : *Tout lui paraît couleur de rose. Il n'a que des pensées couleur de rose.*

Fig. et popul., *En faire voir à quelqu'un de toutes les couleurs*, Lui donner beaucoup de mauvaises raisons, user envers lui de toutes sortes de mauvais procédés.

Les hommes de couleur, Les mulâtres, les hommes provenant du mélange de la race blanche et de la race noire.

En Physique, *Couleurs complémentaires*, Couleurs qui se complètent réciproquement pour former le rayon lumineux. *La couleur complémentaire du rouge est le vert.*

COULEUR, en termes de Blason, se dit Des cinq couleurs, azur, gueules, sinople, sable et pourpre. *Couleur sur métal. Métal sur couleur.*

COULEUR, se dit quelquefois en parlant D'étoffes et d'habits, pour désigner Toute autre couleur que le noir, le gris, le blanc, etc. *Il ne porte plus le noir, il a pris un habit de couleur. Elle avait une robe de couleur.*

Renoncer à la couleur, Ne plus porter que le noir ou d'autres couleurs peu éclatantes.

COULEURS, au pluriel, se prend quelquefois pour La livrée dont on habille les pages, cochers, laquais, etc. *Il a des couleurs magnifiques, des couleurs bizarres, fantasques, toutes particulières. Couleurs du roi. Ce page, ce laquais n'avait pas encore les couleurs.* Il est vieux : on dit aujourd'hui, *Livrée.*

Porter les couleurs d'une dame, Porter dans son ajustement des couleurs semblables à celles que cette dame affectionne le plus ; et, figurément, Se mettre au rang de ses adorateurs. On a dit, dans une acception analogue au premier sens, *Porter une écharpe aux couleurs de sa dame, etc.*

COULEUR, se prend aussi particulièrement pour Le teint, la couleur du visage. *Bonne couleur, mauvaise couleur. Couleur vermeille. Couleur pâle, blême, morte. Couleur plombée, livide, olivâtre, brune. Il est haut en couleur. Il se porte bien, la couleur lui est revenue. Il a repris ses couleurs. Cette personne a de belles couleurs. Elle n'a pas de couleurs.*

Fig. et fam., *Reprendre couleur*, Rentrer en faveur, rétablir sa fortune. Il se dit aussi quelquefois D'une personne qui, après une longue retraite, reparaît dans le monde, à la cour, etc.

COULEUR, se dit également Des altérations subites qu'éprouve la couleur du visage par l'effet de quelque douleur ou de quelque émotion violente. *Il entendit son arrêt sans changer de couleur. À cette nouvelle, il devint de toutes les couleurs. Elle tomba entre leurs bras, inanimée et sans couleur.*

Il se dit quelquefois de La rougeur qui survient au visage par quelque cause naturelle ou accidentelle. *La couleur lui monta au visage.*

Pâles couleurs, ou *Chlorose*, Maladie qui se montre surtout chez les jeunes filles, et qu'on nomme ainsi parce qu'elle leur rend le teint pâle.

COULEUR, se dit aussi en parlant Des viandes qu'on rôtit, du pain et des pâtisseries qu'on met au four, pour marquer La couleur que ces choses doivent avoir quand elles sont cuites comme il faut. *Faites du feu clair, afin que ces viandes prennent couleur, afin de leur donner couleur. Ce pain n'a point de couleur. Cette tourte, cette croûte n'a pas assez de couleur. Ce rôti a bien pris couleur.*

Fig., *L'affaire prend couleur*, se dit D'une affaire dont on commence à espérer un bon résultat. On dit aussi, *Cette affaire commence à prendre une bonne, une mauvaise couleur.*

COULEUR, aux Jeux de cartes, se dit de Chacune des quatre marques appelées Pique, trèfle, cœur et carreau. *De quelle couleur tourne-t-il ? De quelle couleur est la triomphe, la retourne ? J'ai des quatre couleurs dans mon jeu. Je n'ai point de cette couleur. Il renonce à la couleur.*

Au Lansquenet, *Prendre couleur*, Entrer au jeu et couper. *Prenez couleur. Il a pris couleur.*

COULEUR, se dit encore Des substances dont on se sert pour donner aux objets une couleur artificielle. *Broyer les couleurs. Mêler les couleurs. Préparer les couleurs. Avant de dorer ce lambris, il faut le mettre en couleur. Mettre la première couleur. Mettre un plancher, un parquet, etc., en couleur. Donner la couleur. Cette étoffe n'a pas bien pris la couleur. Teindre en couleur de... Cela est trop monté en couleur. Cette étoffe a perdu sa couleur. L'air mange les couleurs.*

Il se dit particulièrement Des couleurs employées dans un tableau ou dans quelque autre ouvrage du même genre. *Appliquer, coucher les couleurs. Bien manier, bien employer les couleurs. Adoucir les couleurs. Amortir les couleurs. Ranimer les couleurs. Rehausser, relever les couleurs, l'éclat des couleurs. Ce peintre entend bien l'art de fondre, de mélanger les couleurs.*

Peindre à pleine couleur, Peindre avec un pinceau très chargé de couleur.

Couleurs amies, Couleurs qui s'accordent bien ensemble, dont l'union produit un agréable effet.

Couleur locale, La couleur propre à chaque objet, indépendamment de la distribution particulière de la lumière et des ombres.

Par extension il se dit, en Peinture, dans la Littérature et même dans la Musique, de La fidélité avec laquelle on représente certains détails caractéristiques d'un pays, d'une époque. *Dans ce poème, dont l'action se passe en Grèce, la couleur locale n'est pas parfaitement observée.*

COULEUR, se prend quelquefois pour Coloris, en parlant D'un tableau. *Ce tableau est d'une bonne couleur, d'une belle couleur.*

En termes de Gravure, *Cette estampe, cette gravure est d'une belle couleur*, On y reconnaît la couleur du tableau d'après lequel elle a été faite, bien que l'artiste n'y ait employé que le noir et ses diverses teintes.

COULEUR, se dit figurément Du style, des expressions considérées comme étant, pour celui qui écrit ou qui parle, ce que les couleurs sont pour le peintre. *Il peignit des plus vives couleurs la détresse dans laquelle ils étaient plongés. Cet historien a retracé tels événements avec des couleurs un peu trop rembrunies. On leur avait peint notre situation sous les plus fausses couleurs.*

Il se dit particulièrement Du style, lorsqu'on désigne la qualité qui le distingue. *Son style a une couleur brillante. Le style de cet ouvrage a une couleur antique. Style sans couleur. Ce morceau manque de couleur, il faut lui donner plus de couleur.*

COULEUR, se dit aussi, figurément, Du caractère particulier de certaines choses. *Aux yeux du mélancolique tout revêt de sombres couleurs. Le récit prend, vers la fin, une couleur plus tragique. L'acteur chargé de ce rôle a su lui donner une couleur nouvelle.*

Il se dit particulièrement Du caractère propre à telle ou telle opinion. *Ses opinions ont bien changé de couleur depuis que je ne l'ai vu. La couleur de ce journal est encore indécise. Prendre couleur.*

COULEUR, signifie encore figurément, Prétexte, apparence. *Il l'a trompé sous couleur d'amitié. Il s'est rendu maître de l'affaire sous couleur de le servir. A cela il n'y a ni couleur ni apparence de vérité.*

Il se dit souvent, dans un sens plus restreint, d'Une raison apparente dont on se sert pour couvrir et pallier quelque mensonge ou quelque mauvaise action, afin de persuader ce qu'on désire. *Cela le choquera d'abord, si vous n'y donnez quelque couleur. Couleur séduisante. Une fort mauvaise couleur. Revêtir un mensonge de belles couleurs. Il sait donner une couleur plausible, une couleur spécieuse à ce qu'il dit, à ce qu'il fait de plus mal.*

COULEUVRE. s. f. Espèce de serpent. *Les couleuvres ne sont point venimeuses. Couleuvre de haie, de buisson. Couleuvre d'eau. Grosse, longue couleuvre. Peau de couleuvre. Œufs de couleuvre. Il se glisse comme une couleuvre.*

Prov. et fig., *Avaler des couleuvres*, Recevoir des dégoûts, des chagrins, des mortifications qu'on est obligé de dissimuler, dont on n'ose se plaindre. *Il a avalé bien des couleuvres. On lui a fait avaler bien des couleuvres.*

COULEUVREAU. s. m. Petit de couleuvre.

COULEUVRÉE. s. f. T. de Botan. Plante sarmenteuse à feuilles palmées, qui est très commune dans nos climats, et dont la racine est purgative. On la nomme autrement *Bryone.*

COULEVRINE. s. f. Ancienne pièce d'artillerie plus longue que les canons ordinaires. *Cette coulevrine est de tant de pieds de longueur. Une coulevrine qui porte loin. A la portée de la coulevrine.*

Cette maison, cette terre est sous la coulevrine de la place, Elle est si proche de la place, qu'elle en peut être ou défendue ou incommodée.

Fig. et fam., *Être sous la coulevrine de quelqu'un*, Avoir son bien dans le voisinage d'un plus puissant que soi. *Vous avez un puissant voisin, songez que vous êtes sous sa coulevrine.* Il signifie aussi, Être dans la dépendance de quelqu'un, l'avoir pour supérieur. *Je ne veux pas être sous sa coulevrine.*

COULIS. s. m. T. de Cuisine. Suc d'une chose consommée à force de cuire, passé par une étamine, par un linge, etc. *Coulis de chapon. Coulis de perdrix. Coulis d'écrevisses.*

COULIS. adj. m. Il n'est usité que dans cette locution, *Vent coulis*, Vent qui passe par de petites ouvertures, qui se glisse au travers des fentes et des trous. *Il vient un vent coulis par cette porte. Je sens un vent coulis qui me donne sur l'épaule. Les vents coulis sont dangereux.*

COULISSE. s. f. Longue rainure par laquelle on fait glisser, aller et revenir un châssis, une fenêtre, une porte de bois, etc. *Faire une coulisse. Graisser la coulisse.*

Il se dit aussi Du volet qui va et vient dans ces rainures, et dont on se sert pour fermer. *Fermez cette coulisse.*

Fig. et fam., *Faire les yeux en coulisse*, Faire les yeux doux en regardant de côté. On dit elliptiquement, dans le même sens, *Regarder en coulisse.*

En termes d'Impr., *Coulisse de galée*, ou simplement, *Coulisse*, Petite planche très plate qui sert à faire couler sur le marbre les pages trop grandes pour être enlevées avec les doigts.

COULISSE, se dit, au Théâtre, Des châssis de toile mobiles qui forment la décoration des deux côtés de la scène. *La première, la seconde coulisse. Le feu prit aux coulisses. Dans ce changement de décorations, les coulisses n'allèrent pas bien.*

Il se dit aussi Des intervalles qui sont entre les coulisses. *Pendant toute la pièce il resta dans les coulisses. Ce jeune homme est toujours dans les coulisses, est un pilier de coulisses, vit dans les coulisses. L'acteur, déconcerté, rentra dans la coulisse.*

Il se dit quelquefois en parlant Des acteurs et de ceux qui vont habituellement dans les coulisses. *Langage de coulisses. Propos de coulisses. Une intrigue de coulisses.*

COULISSE, signifie encore, La partie d'un vêtement ou d'une autre chose faite d'étoffe, qui se serre et se desserre au moyen d'un ruban, d'un cordon passé dans un rempli. *Passer un lacet dans une coulisse. Serrer une coulisse.*

COULISSE, en termes de Bourse, La réunion des coulissiers.

COULISSIER. s. m. T. de Bourse. Celui qui fait des affaires à la bourse, hors du parquet des agents de change, après ou avant l'heure des négociations sur les effets publics.

COULOIR. s. m. Écuelle ordinairement faite de bois, qui a, au lieu de fond, une pièce de linge où on coule le lait en le tirant.

COULOIR, se dit aussi d'Un passage de dégagement d'un appartement à un autre.

Il se dit également, dans les Salles de spectacle, Des passages pratiqués derrière les loges. *Se promener dans les couloirs.*

Il se dit, en termes d'Anatomie, Des conduits par lesquels s'écoulent certaines humeurs. *Les couloirs de la bile.* Ce sens vieillit.

COULOIRE. s. f. Vaisseau propre à laisser passer, à faire égoutter la partie la plus liquide ou le suc de quelque substance qu'on veut en séparer. *Couloire d'apothicaire. Couloire de pressoir.*

COULPE. s. f. Faute, péché. Il n'est usité que dans les matières de religion, et signifie, La souillure, la tache du péché qui prive le pécheur de la grâce de Dieu. *Par la confession la coulpe est remise, et non pas la peine. Le grand amour de Dieu, la charité parfaite emporte la coulpe et la peine, délivre de la coulpe et de la peine.*

Prov., *Dire sa coulpe de quelque chose*, En faire l'aveu et en témoigner son regret. *Je m'en repens, j'en dis ma coulpe.*

COULURE. s. f. Il se dit en parlant Des grains de la grappe qui tombent ou se dessèchent quand le raisin commence à se nouer. *La vigne est sauvée de la gelée, il n'y a plus que la coulure à craindre.*

COULURE, se dit aussi de La portion du métal qui s'échappe du moule où la fonte est jetée.

COUP. s. m. Impression que fait un corps sur un autre en le frappant, le perçant, le divisant, etc. *Grand coup. Petit coup. Rude coup. Coup léger. Coup sec. Coup pesant. Coup violent. La force, la pesanteur du coup. Frapper un coup, deux coups, trois coups à une porte avec le marteau. Frapper à coups redoublés. Coup de pierre, d'épée, de sabre, de poignard, de lance, de flèche. Coup de cognée, de hache, de marteau. Coup de pied, de poing. Coup de coude. Coup de bec. Coup de dent. Coup de griffe, de patte. Coup de bâton, de gaule. Coup d'éperon, de fouet. Coup de barre. Coup de rasoir. Coup de lancette, de bistouri. Coup de fleuret. Coup d'estramaçon, de pointe. Donner, frapper, porter, allonger, asséner un coup. Recevoir un coup. Détourner, parer, esquiver un coup. Rompre un coup. Amortir un coup. Il s'est donné un grand coup contre la muraille, contre un arbre. Le coup fut si violent, qu'on l'entendit à une grande distance. Le coup a retenti. Cela fut abattu à coups de marteau, de cognée, etc. Il fut abattu, terrassé d'un coup. Il tomba sur le coup. Il eut un coup dans le bras, sur la tête, etc. Coup dans les chairs. Coup qui entre bien avant. Coup qui ne fait qu'effleurer la peau. Coup mortel. Le coup de la mort. Charger de coups. Assommer, rouer de coups. Des injures ils en vinrent aux coups. Un coup n'attendait pas l'autre. Une grêle de coups.*

En termes de Marine, *Coup de talon*, se dit Du choc qu'éprouve un navire en passant sur un écueil.

Coup de canon, de fusil, de pistolet, etc., Le coup que frappe le boulet, la balle, le plomb, etc., lancé par un canon, un fusil, etc. *Il a eu le bras emporté d'un coup de canon. Il a reçu un coup de fusil, de mousquet, de pistolet. Abattre une muraille à coups de canon. Il tira sur lui, mais il manqua son coup.* (Voyez plus loin un autre sens des mots *Coups de canon, etc.*)

Coup de foudre, coup de tonnerre, L'action de la foudre sur les corps qu'elle frappe en tombant du ciel. *Il fut tué d'un coup de foudre. Un coup de tonnerre abattit le haut du clocher.* (Voyez plus loin un autre sens de la locution *Coup de tonnerre.*)

Fig., *Ce fut un coup de massue, un coup de foudre, un coup de tonnerre pour lui*, se dit D'un événement imprévu et fâcheux qui a frappé quelqu'un tout à coup. *Cette nouvelle a été pour lui un coup de foudre, un coup de massue.* On dit quelquefois dans le même sens, *Il a eu un coup de massue sur la tête.*

Prov. et pop., *Il a été le plus fort, il a porté les coups*, se dit D'un homme qui a été battu par un autre.

Fam., *Faire le coup de poing*, Se battre à coups de poing avec quelqu'un.

Coup de poing, Espèce de pistolets fort petits.

Coup de fouet, En termes de Pathologie, Rupture de fibres musculaires, ou de muscles minces, qui survient à la jambe par suite d'un effort.

Fig., *Coup de fouet*, Action d'animer, de presser. *Cette affaire va bien lentement, il y faudrait un bon coup de fouet. Cette tirade languit un peu, terminez par un coup de fouet.*

Coup de boutoir. Voyez BOUTOIR.

Coup de grâce, Le dernier coup que l'exécuteur donnait sur l'estomac à un homme roué vif, afin de terminer ses souffrances. On le dit figurément de Ce qui achève de perdre, de ruiner quelqu'un. *Cet événement*

fut son coup de grâce. Vous lui avez porté le coup de grâce, il ne s'en relèvera jamais. On dit de même, *Donner, porter le dernier coup. Il donna le dernier coup à ce parti.*

Prov. et fig., *Faire d'une pierre deux coups,* Venir à bout de deux choses par un seul moyen, profiter de la même occasion pour terminer deux affaires.

Fig. et fam., *Frapper les grands coups dans une affaire,* Employer les moyens sûrs et décisifs.

Sans coup férir, Sans se battre, sans en venir aux mains. *On a pris cette place sans coup férir.* Il signifie aussi, figurément et familièrement, Sans éprouver de résistance. *Il en est venu à bout sans coup férir.*

Fig. et fam., *C'est un coup dans l'eau, un coup d'épée dans l'eau,* se dit D'un effort inutile, d'une tentative qui n'a point de suite, d'effet.

Fig. et fam., *Avoir un coup de hache à la tête,* ou simplement, *Avoir un coup de hache, un petit coup de hache,* Être un peu fou. On dit de même, *Un coup de marteau.*

Fig. et fam., *Coup de bec, coup de dent, coup de langue,* Médisance, raillerie piquante, etc. *Cet homme est dangereux, est d'un commerce désagréable, il donne toujours des coups de bec, des coups de dent, des coups de langue.* On dit aussi, *Donner un coup de patte, des coups de patte à quelqu'un,* Lâcher avec finesse quelque trait vif et malin contre quelqu'un, soit en sa présence, soit en son absence.

Fig. et fam., *Casser le nez à coup d'encensoir,* Donner en face des louanges outrées qui font voir qu'on se moque de celui qu'on loue; ou Donner des louanges grossières qui blessent plus qu'elles ne flattent.

Fig. et fam., *Traduire à coups de dictionnaire,* se dit De ceux qui, peu familiarisés avec une langue, sont obligés, pour la traduire, d'avoir fréquemment recours au dictionnaire. On le dit quelquefois par dénigrement D'un mauvais traducteur. *Il a fait sa traduction à coups de dictionnaire.*

Prov. et fig., *Le coup de pied de l'âne,* L'insulte qu'adresse un homme lâche ou faible à celui dont il n'a plus à redouter le pouvoir ou la force.

En termes d'Escrime, *Coup fourré,* se dit Quand chacun des deux hommes qui se battent donne un coup et en reçoit un autre en même temps. On le dit, figurément, Des mauvais offices que deux personnes se rendent mutuellement et en même temps. *Ils ont fait un coup fourré.*

Fig. et fam., *Porter un coup fourré,* Rendre en secret un mauvais office à quelqu'un.

Fig. et fam., *Rabattre les coups,* Adoucir, apaiser des gens aigris les uns contre les autres. *Il entra comme ils se querellaient, et il rabattit bien des coups.* Cela se dit aussi en parlant Des bons offices qu'on rend auprès d'un homme puissant, à quelqu'un contre qui il était prévenu. *Le ministre était fort irrité contre lui, et on a eu beaucoup de peine à rabattre les coups.*

Fig., *Juger des coups,* Rester spectateur d'une lutte, d'un débat.

Prov. et par allusion au duel où Jarnac tua la Châtaigneraie en lui portant un coup imprévu, *Donner à quelqu'un un coup de jarnac, le coup de jarnac,* Lui faire un mauvais tour auquel il ne s'attendait pas, et qui le met en très mauvais état, qui le ruine, qui détruit sa fortune. Cela se dit toujours en mauvaise part.

Coup, se prend aussi pour La marque des coups qu'on a reçus. *Il est tout couvert, tout percé de coups. Il tomba percé de coups. Il a tant de coups sur lui, sur son corps.*

Coup orbe. Voyez Orbe.

Coup de feu, Blessure que fait le coup d'une arme à feu.

Coup, se dit figurément, surtout en parlant Des choses qui nuisent, qui causent un sentiment pénible, etc. *Il supporte les coups du sort, du destin, de la fortune avec une noble résignation. Cette défaite porta un coup funeste à la gloire de ce prince. Son autorité chancelante allait recevoir un dernier coup. Cet événement fut un coup mortel pour leur indépendance. Il sut détourner le coup qui le menaçait. Un tel coup n'a pu partir que de votre main. La calomnie redoubla ses coups, et parvint à le rendre suspect. Cette nouvelle lui porta un coup mortel. Ce fut vainement qu'il essaya de la consoler, le coup était porté.* On dit de même, *Porter coup,* en parlant De ce qui nuit. *Ses plaisanteries portent coup. Cette entreprise a porté coup à sa fortune. Ce chagrin porta coup à sa santé.*

Porter coup se dit aussi De certaines choses qui font une grande impression ou qui tirent à conséquence. *Telle est la considération dont il jouit, que tout ce qu'il dit porte coup. Comme il ne dit rien qui ne soit à propos, toutes ses paroles portent coup. Cette démarche a porté coup.*

Coup, se dit quelquefois de La charge d'une arme à feu. *Les soldats avaient chacun dix coups à tirer. J'ai encore deux coups de poudre et un coup de plomb.*

Il se dit encore de La décharge et du bruit que font les armes à feu lorsqu'on les tire. *Tirer des coups de canon, de fusil. Le bâtiment salua le fort de plusieurs coups de canon. Une salve de cent coups de canon, de mille coups de fusil. Nous entendîmes un coup de pistolet, un coup de canon.*

Fam., *Coup de partance,* Le coup de canon qu'on tire quand une flotte ou un vaisseau part. *À la pointe du jour, on tira le coup de partance.* Il se dit quelquefois, par extension, d'Un signal de départ, dans d'autres occasions.

Tirer à coup perdu, à coups perdus, Tirer au hasard, ou tirer hors de portée.

Fusil à deux coups, Fusil de chasse à double canon et à double batterie, avec lequel on peut tirer deux coups de suite, sans être obligé de recharger.

Fam., *Faire le coup de fusil,* Tirer des coups de fusil. Il se dit seulement Des soldats qui tirent sur l'ennemi, et surtout de ceux qui vont en tirailleurs.

En termes de Chasse, *Coup double,* Coup qui tue deux pièces de gibier.

Fig., *Faire coup double,* Obtenir deux résultats, deux succès par un seul effort.

Coup de tonnerre, Le bruit qui accompagne ou suit un éclair. *Quelques coups de tonnerre se faisaient entendre dans l'éloignement.*

Fam. et par ironie, *Il est secret comme un coup de canon, comme un coup de tonnerre,* se dit D'un homme qui divulgue les choses qu'on lui confie.

Coup, se dit également Du son que rendent certains corps lorsqu'ils viennent à être frappés. *Un coup de cloche. J'entends les coups de tambour. Un coup de tam-tam.*

Au coup de minuit, de midi, de trois heures, etc., Au moment où minuit, où midi, où trois heures, etc., sonnent.

Fam., *N'être pas sujet au coup de cloche, au coup de marteau,* Être libre et maître de son temps. *Dépendez-vous de l'heure? êtes vous sujet à un coup de marteau, à un coup de cloche?*

Coup, se dit encore de L'action rapide et momentanée de certaines choses. *Lier plusieurs notes d'un seul coup d'archet, de gosier, de langue. Un coup de ciseau. Un coup de lime. Un coup de pinceau. Un coup d'encensoir. Un coup de sifflet. Un coup de gouvernail. Un coup de piston. Etc.*

Il se dit, par extension, en parlant De ce qu'on fait rapidement, légèrement, ou sans y apporter le même soin que de coutume. *Il n'y a plus qu'un coup de pinceau à donner à ce tableau pour le terminer. Je suis trop pressé pour me faire coiffer, un coup de peigne suffira. Donnez un coup de balai à cette chambre.*

Coup de pinceau, se dit figurément, en parlant Des descriptions, des peintures qui se font dans les poëmes, dans les romans, etc. *Ce caractère n'est qu'ébauché, pour l'achever il y faudrait bien d'autres coups de pinceau. Cette description est bonne; il y manque pourtant quelques coups de pinceau. Il donna le dernier coup de pinceau à son personnage.*

Coup de filet, Le jet du filet dans l'eau, pour prendre du poisson. *Il a pris tout ce poisson-là d'un coup de filet. Bon coup de filet. Malheureux coup de filet. Acheter un coup de filet.*

Fig. et fam., *Prendre plusieurs voleurs, plusieurs ennemis, etc., d'un seul coup de filet,* Envelopper et prendre plusieurs voleurs, etc., à la fois. On dit dans un sens analogue, *Voilà un beau coup de filet.* Cette dernière phrase s'emploie aussi lorsqu'on parle De quelque gain, de quelque profit considérable fait d'un seul coup.

Fam., *Coup de chapeau,* Salutation qu'on fait en ôtant son chapeau. *Cela ne vous coûtera qu'un coup de chapeau.*

Fam., *Donner un coup de pied jusqu'à tel endroit,* Aller jusqu'à cet endroit. Cela ne se dit guère qu'en parlant D'un endroit peu éloigné. *Donnez un coup de pied jusque-là.* On dit de même, *Il n'y a qu'un coup de pied d'ici à tel endroit.*

En termes de Mécanique, *Coup de piston,* La course entière accomplie par un piston dans un corps de pompe pour se rendre d'une extrémité à l'autre.

En termes d'Impr., *Coup de barreau,* L'action par laquelle l'ouvrier imprimeur, tirant à lui le barreau de la presse, fait descendre la platine sur le petit tympan, et opère, par le foulage qui en résulte, l'impression de la forme sur le papier. *Presse à deux coups,* Celle où deux coups de barreau sont nécessaires pour l'impression de chaque feuille; et, *Presse à un coup,* Celle où un seul coup de barreau suffit.

Fig., *Coup de main,* en termes de Guerre, Expédition, attaque faite à l'improviste, sans le matériel et les précautions nécessaires pour attaquer en règle. *Cette place ne craint point les coups de main, elle est à l'abri d'un coup de main.*

Coup de main, se dit aussi de Toute entreprise hardie dont l'exécution est prompte. *Faire un coup de main.*

Fam., *Donner un coup de main à quelqu'un,* Lui aider. *Cet homme aura beaucoup de peine à se charger, si vous ne lui donnez un coup de main.*

Fig. et fam., *Donner un coup d'épaule,*

Aider à quelque chose, venir au secours de quelqu'un. *L'affaire ne marchera point si vous n'y donnez un coup d'épaule. Il vous a donné un bon coup d'épaule dans cette affaire.*

Fig. et fam., *Donner un coup de collier*, Faire un nouvel effort pour réussir dans quelque entreprise.

Coup d'œil, Regard prompt et de peu de durée. *Jeter un coup d'œil sur quelqu'un, sur quelque chose. Je vais donner un coup d'œil à ce qui se passe, à ce qui se fait chez moi. Un coup d'œil expressif. Un coup d'œil d'intelligence. Il nous a lancé un coup d'œil furieux, menaçant. Il n'a pas seulement obtenu la faveur d'un coup d'œil. Du haut de cet édifice on embrasse d'un coup d'œil tout un vaste horizon.* On l'emploie quelquefois au figuré. *Jetons un coup d'œil sur les événements remarquables de cette période.*

Coup d'œil, se dit aussi de L'aptitude à saisir à la simple vue, avec précision et de manière à s'en former une idée exacte, la figure, les proportions et les caractères des objets. *Le coup d'œil est une qualité essentielle au peintre, au sculpteur, à l'architecte.*

Fig., *Avoir un coup d'œil excellent*, Voir promptement le parti qu'on doit prendre dans une circonstance inopinée ; et, en général, discerner rapidement ce qu'il y a d'important, d'intéressant dans les affaires. On dit à peu près dans le même sens, *Avoir le coup d'œil juste, sûr, pénétrant, etc.* ; et absolument, *Avoir du coup d'œil.*

Coup d'œil, se dit encore de La vue d'un paysage, de l'aspect d'un édifice, d'une assemblée, etc. *Le coup d'œil en est charmant. Cette réunion offrait un coup d'œil magnifique.*

Le premier coup d'œil, Le premier aspect d'une personne ou d'une chose. *Au premier coup d'œil sa figure déplaît. Cette femme est si laide et si mal faite, qu'on a peine à sauver le premier coup d'œil. Le premier coup d'œil passé, on s'accoutume à la voir. Le premier coup d'œil de ce jardin est assez agréable.*

Coup de sang, Épanchement qui se fait dans le cerveau par la rupture subite de quelques vaisseaux sanguins. *Il est mort d'un coup de sang.*

Coup de soleil, Impression violente et quelquefois mortelle que le soleil fait en certaines circonstances sur ceux qui s'y trouvent exposés. *Il a reçu un coup de soleil. Il est mort d'un coup de soleil.*

Coup d'air, Fluxion ou douleur qui vient de ce qu'on s'est exposé à un courant d'air.

En termes de Cuisine, *Coup de feu*, L'action d'animer le feu pour donner aux mets le dernier, le juste degré de cuisson. *Manquer son coup de feu. Le cuisinier est dans son coup de feu.*

Fig. et fam., *Être dans le coup de feu*, Être dans toute l'ardeur du travail.

Coup, se dit quelquefois d'Un mouvement impétueux, comme du vent qui souffle sur la mer, d'une tempête. *Coup de vent. Coup de tempête. Un coup de mer écarta leurs vaisseaux, les jeta, les poussa sur les côtes.*

Coup, se dit encore de Certaines manières de jouer, et de Certaines chances du jeu. Ainsi on dit, à la Paume : *Coup d'arrière-main. Couper un coup. Coup coupé. Coup de grille, de dedans. Coup d'ais* ; et à tous les Jeux : *Coup de bonheur. Coup de malheur. Coup de partie. Il a un coup sûr. Jouer, parier à coup sûr. Etc.*

Coup de dés, se dit de Toute combinaison que les dés peuvent représenter. *Il a fait un beau coup de dés. Il a trois coups de dés contre lui.*

Fig., *C'est un coup de dés* ou *de dé*, C'est une affaire où le hasard aura beaucoup d'influence.

Rompre le coup, Arrêter, détourner une chance des dés, en les empêchant de rouler librement. *Je vous romps ce coup-là.* Cela signifie figurément, Empêcher le succès d'une entreprise, l'exécution d'un projet. *J'allais réussir, quand il a secrètement rompu le coup. On voulait me desservir auprès d'un tel, mais j'ai été assez heureux pour rompre le coup.*

Au Trictrac, *Coup de dés*, se dit Pour faire entendre que la primauté appartiendra à celui qui amènera le dé le plus fort.

Au Billard, *Coup du roi*, se dit Lorsque la bille sur laquelle on joue est placée derrière la blouse du milieu près de la bande, et qu'on va frapper de sa bille la bande du haut, de manière qu'en revenant elle pousse l'autre dans la blouse.

Prov. et fig., *Le coup vaut la balle, le coup vaut l'argent*, se dit en parlant D'une chose qui vaut bien la peine qu'on a prise à la faire.

Fig. et fam., *Tout coup vaille*, Quelque chose qui arrive. (Voyez à la fin de l'article Valoir.)

Fig., *Coup de partie*, Ce qui décide du succès d'une affaire. *C'est pour nous un coup de partie. En arrêtant le chef des séditieux, on a fait un coup de partie.*

Fig., *Coup de fortune, coup de bonheur, coup de malheur, coup d'aventure, coup de hasard*, Événement extraordinaire et imprévu.

Coup de théâtre, Événement imprévu, quoique préparé, qui arrive dans une pièce. *Les reconnaissances sont des coups de théâtre.* Il se dit aussi figurément. *Son arrivée fut un coup de théâtre, un véritable coup de théâtre. L'exil, le rappel de ce ministre fut un coup de théâtre.*

Coup, se dit aussi Des actions humaines. *Grand coup. Beau coup. Coup important, d'importance. Heureux coup. C'est un coup de génie. C'est un coup de désespoir. Coup hardi, déterminé, méchant. Ce sont là de vos coups.*

Faire un mauvais coup, Commettre un méfait, un crime. *Il a fait là un bien mauvais coup. À le voir, on dirait qu'il vient de faire un mauvais coup.*

Fam., *Faire son coup, manquer son coup*, Réussir ou ne pas réussir dans son entreprise, exécuter ou ne pas exécuter son dessein. Ces phrases s'emploient ordinairement en mauvaise part.

Fam., *Faire un coup de tête*, Faire étourdiment et sans réflexion une chose hardie ; et, *Faire des coups de tête*, Faire des étourderies.

Fam., *Faire un coup de sa tête*, Se déterminer de soi-même, sans avoir pris conseil de personne. *Il a fait ce coup-là de sa tête.* Cela signifie aussi, faire une fausse démarche, faute d'avoir pris conseil.

Coup monté, Coup préparé à l'avance, prémédité.

Coup d'essai, La première action, le premier ouvrage par lequel on donne des marques de ce qu'on est capable de faire. *Coup de maître*, Action, ouvrage par lequel on fait preuve d'une grande habileté. *Son coup d'essai fut un coup de maître.*

Coup d'éclat, Action, démarche qui doit causer beaucoup de bruit. *Faire un coup d'éclat.*

Coup d'État, Mesure extraordinaire, et presque toujours violente, à laquelle un gouvernement a recours, lorsque la sûreté de l'État lui paraît compromise. *Risquer un coup d'État.*

Coup d'État, signifie aussi, Une action qui décide de quelque chose d'important pour le bien de l'État. *Le gain de cette bataille fut un coup d'État. L'affaire de Denain fut un coup d'État.* Dans ce sens, il a vieilli.

Coup d'autorité, Usage extraordinaire qu'une personne fait de son autorité envers ceux qui lui opposent de la résistance. *Faire un coup d'autorité. Ce coup d'autorité effraya les séditieux.*

Coup du ciel, coup d'en haut, coup de la Providence, Événement merveilleux auquel on ne devait pas naturellement s'attendre.

Coup, signifie aussi, Fois. *Un coup, deux coups, trois coups, etc. Le premier, le second, le troisième coup, etc. Il a réussi du premier coup. Ce qui ne peut se faire en un coup se fait en deux. Je vous le donne en trois coups. Il a encore trois coups à jouer.*

Il se dit particulièrement de La quantité de vin, de liqueur, etc., que l'on boit en une fois. *Boire un coup, deux coups, etc. Un coup de vin, d'eau-de-vie. Boire à petits coups. Boire un grand coup.*

Le coup du milieu, La liqueur, ou le vin de liqueur qui se boit quelquefois entre les deux services.

Le coup de l'étrier, Celui que boit un cavalier prêt à partir.

Tout à coup. loc. adv. Soudainement, en un moment. *Cette maison est tombée tout à coup. Ce mal l'a pris tout à coup.*

Tout d'un coup. loc. adv. Tout en une fois. *Il gagna mille écus tout d'un coup. Il fit sa fortune tout d'un coup.*

Il s'emploie aussi quelquefois dans le sens de *Tout à coup.*

À coup sûr. loc. adv. Immanquablement, infailliblement. *Vous me trouverez à coup sûr. Nous réussirons à coup sûr.*

Coup sur coup. loc. adv. Immédiatement l'un après l'autre. *Il lui a envoyé deux courriers coup sur coup. Il m'a fait vingt questions coup sur coup. Il a eu trois maladies coup sur coup.*

Après coup. loc. adv. Trop tard, après qu'une chose est arrivée, est faite. *Vous voulez produire des pièces quand votre procès est jugé : c'est venir après coup. Des ornements ajoutés après coup.*

À tous coups. loc. adv. et fam. À tous propos, à tous moments, souvent. *Il vient à tous coups me quereller. Il tombait à tous coups.*

Pour le coup. loc. adv. Pour cette fois-ci. *Pour le coup, il ne m'échappera pas. Je lui ai souvent pardonné ; mais, pour le coup, qu'il n'espère point de grâce.* On dit de même : *C'est assez, pour ce coup, pour un coup. Pour ce coup-là, pour ce coup-ci, je dois vous punir.* On dit aussi, *À ce coup* ; mais cette locution vieillit.

Encore un coup. adv. Encore une fois. Il s'emploie principalement lorsqu'on répète avec vivacité ce qu'on a déjà dit. *Encore un coup, je vous dis que cela ne m'est pas possible.*

COUPABLE. adj. des deux genres. Qui a commis quelque faute, quelque crime. *On l'accuse de ce crime, de cette faute, et il en est coupable. S'avouer coupable. Se rendre coupable d'une faute. C'est le plus coupable de tous. Extrêmement coupable. Elle est cou-*

pable de tel crime. On l'a trouvé, il s'est trouvé coupable. L'accusé fut déclaré coupable. Vous êtes bien coupable. S'il s'enfuit, on le croira coupable. Être coupable de trahison. Être coupable de négligence.

Il se dit aussi Des choses qui rendent coupable, ou qui appartiennent à une personne coupable. *Pensée coupable. Dessein coupable. Action coupable. Négligence coupable. Main coupable. Une audace coupable.*

COUPABLE, s'emploie souvent comme substantif, mais seulement en parlant Des personnes. *La justice atteindra les coupables. C'est vous qui êtes le coupable. Les remords qui tourmentent le coupable. Punir un coupable. Frapper l'innocent et le coupable.*

Il se dit quelquefois, familièrement et en plaisantant, de Celui qui a fait une chose et qui cherche à cacher qu'il en est l'auteur. *Vous désiriez connaître l'auteur de cet ouvrage : voici le coupable, vous voyez le coupable.*

COUPAGE. s. m. Action de mêler une liqueur avec une autre liqueur moins forte. *Le coupage des vins du Midi par des vins plus légers.*

COUPANT, ANTE. adj. Qui coupe. *Ce couteau n'est pas assez coupant. Cette herbe est coupante.* Il est familier.

Il est aussi substantif, *Le coupant d'un sabre.*

COUPE. s. f. Action de couper. *La coupe des blés. La coupe des cheveux.*

Cette étoffe est dure à la coupe, Elle résiste au ciseau, et, en la coupant, on s'aperçoit qu'elle est dure.

COUPE, se dit particulièrement de L'action de couper un bois sur pied. *La coupe des bois, d'un bois taillis, d'un bois de haute futaie. La coupe s'en fait de neuf ans en neuf ans, de cent ans en cent ans, etc.*

Il se dit également Du bois destiné à être coupé. *Il y a tant d'arpents à la coupe de cette année. Cette coupe est bonne, est meilleure que la précédente. J'ai vendu la coupe tant. Ce bois n'est pas en coupe.*

Coupe sombre, Opération qui consiste à couper çà et là les plus forts arbres d'un massif d'une forêt.

Mettre des bois en coupe réglée, En couper tous les ans un certain nombre d'hectares, à un certain âge, de sorte que les coupes différentes se succèdent les unes aux autres.

Fig., *Coupe réglée*, Prélèvement régulier fait sur un peuple, sur un individu. *A certaines époques on a vu toute une population mise en coupe réglée pour le service militaire. Cet homme vous demande toujours des services d'argent, il vous met en coupe réglée.*

COUPE, se dit aussi en parlant De certains fruits que l'on coupe, que l'on ouvre pour voir s'ils sont bons. *Il m'a vendu ce melon à la coupe.*

Il se dit dans le même sens en parlant Des monnaies. *On n'a reconnu la fausseté de cette monnaie qu'à la coupe.*

COUPE, se dit aussi de L'endroit par où une chose a été coupée. *Ce drap est beau à la coupe. Voyez la coupe de ce drap. La coupe d'un tronc d'arbre scié horizontalement.*

Il signifie, en termes d'Architecture et de Charpenterie, La représentation d'un édifice, d'un vaisseau, etc., qu'on suppose coupé verticalement dans le sens de sa longueur ou de sa largeur, ou même horizontalement, pour en montrer les détails intérieurs et les dimensions. *Coupe perpendiculaire. Coupe horizontale d'un navire, d'un moulin.*

Il se dit encore de La façon dont on taille l'étoffe, le cuir, etc., pour l'employer. *Cet habit, ce pantalon ne va pas bien, la faute en vient de la coupe. Ce tailleur est habile à la coupe. Ce cordonnier a la coupe excellente.*

Il se dit également de L'art, de la manière de tailler les pierres qui entrent dans la construction des édifices. *Il entend bien la coupe des pierres. Traité de la coupe des pierres.* On le dit aussi de L'action même de tailler les pierres. *La coupe de ces pierres est difficile.*

La coupe d'un cintre, d'un dôme, la coupe d'une plate-bande, d'un escalier, L'inclinaison des joints, des voussoirs d'un arc. On dit dans ce sens, *Donner plus ou moins de coupe à une plate-bande, etc.*

Fig., *La coupe d'un ouvrage, d'une pièce de théâtre*, La manière dont les parties en sont distribuées. *La coupe en cinq actes est la meilleure pour une tragédie.*

Fig., *La coupe des vers, des phrases*, La manière dont les repos sont ménagés dans les vers, dans les phrases. *La coupe du style*, La manière de composer le discours de phrases plus ou moins longues, suivant la nature des idées. *La coupe de ces vers est heureuse. Ces phrases ont une coupe hardie. Cet écrivain connaît parfaitement la coupe du style.*

COUPE, aux Jeux de cartes, se dit de La séparation qu'un des joueurs fait d'un jeu de cartes en deux parties, après que celui qui donne a mêlé. *Il a la coupe malheureuse.*

Faire sauter la coupe, Rétablir avec dextérité un jeu de cartes dans l'état où il était avant qu'on eût coupé. *Cet escamoteur fait très habilement sauter la coupe. C'est un escroc qui fait sauter la coupe.*

Fig. et fam., *Cet homme est heureux à la coupe*, Manière adoucie de dire qu'un homme est soupçonné de tricher au jeu.

Être sous la coupe de quelqu'un, Être le premier en cartes, et ouvrir le jeu immédiatement après la coupe et la distribution des cartes. *Je n'aime pas à être sous sa coupe.*

Fig. et fam., *Être, se trouver sous la coupe de quelqu'un*, Être dans sa dépendance, et exposé aux effets de son ressentiment. *S'il tombe jamais sous ma coupe...*

COUPE, se dit encore D'une manière de nager par laquelle on fend l'eau rapidement, en portant alternativement et avec force chaque bras en avant et en le ramenant en arrière le long du corps. *Nager à la coupe. Faire la coupe.*

COUPE. s. f. Tasse, sorte de vase ordinairement plus large que profond. *Coupe d'argent. Coupe d'or, de vermeil. Coupe de cristal. Coupe ciselée. Boire dans une coupe.*

Il se dit, en Poésie, de Toute espèce de vase à boire. *Remplir sa coupe d'un vin frais.*

Il s'emploie aussi dans plusieurs phrases figurées, telles que : *Boire à la coupe du plaisir. Épuiser la coupe du malheur, Etc.*

Boire la coupe jusqu'à la lie, Souffrir une humiliation complète, une douleur longue et cruelle, un malheur dans toute son étendue. On dit plus ordinairement, *Boire le calice jusqu'à la lie.*

En Archit., *Coupe de fontaine*, Petit bassin de marbre ou de pierre posé sur un balustre ou sur un piédouche, pour recevoir l'eau d'un jet.

COUPE, dans le Dogmatique, signifie, La communion sous l'espèce du vin. *Les laïques avaient autrefois l'usage de la coupe. On accorde la coupe aux rois le jour de leur sacre. Le retranchement de la coupe.*

COUPE, en Astronomie, est le nom d'Une constellation de l'hémisphère méridional.

COUPÉ. s. m. Pas de danse, mouvement de celui qui, en dansant, se jette sur un pied et passe l'autre devant ou derrière.

COUPÉ. s. m. Voiture dont la caisse n'a qu'un fond. *Un joli coupé. Monter dans un coupé.* On dit quelquefois adjectivement, *Un carrosse coupé.*

Il se dit également de La partie en forme de coupé qui est sur le devant des diligences, des grandes voitures publiques de voyage, de certains wagons de chemin de fer. *Prendre une place dans le coupé.*

COUPEAU. s. m. Sommet, cime d'une montagne. *Il était sur le coupeau d'une montagne.* Il est vieux.

COUPE-GORGE. s. m. Il se dit de Tout endroit où l'on court risque d'être volé, d'être assassiné, et particulièrement Des lieux écartés où se tiennent ordinairement les voleurs. *Ne passez pas dans ce bois, c'est un coupe-gorge, un vrai coupe-gorge. On découvrit que cette hôtellerie n'était qu'un infâme coupe-gorge.*

Il se dit aussi de Toute sorte d'endroits où il se commet ordinairement quelque injustice ou quelque friponnerie. *Ce cabaret est un vrai coupe-gorge. N'allez pas jouer en cet endroit, c'est un franc coupe-gorge*

COUPE-GORGE, au Lansquenet, se dit Quand celui qui tient les cartes amène sa carte la première, ce qui lui fait perdre tout ce qu'il peut perdre de cette main-là. *Un tel a coupé, il lui a donné un vilain coupe-gorge. J'ai fait un vilain coupe-gorge.*

COUPE-JARRET. s. m. Brigand, assassin, qui ne porte l'épée qu'à dessein de se battre, de maltraiter, ou de faire insulte à ceux qu'il rencontre. *Il a l'air d'un coupe-jarret. Il est toujours accompagné de coupe-jarrets.*

COUPELLATION. s. f. T. de Chimie. Action de mettre un métal à la coupelle. *La coupellation de l'or, de l'argent.*

COUPELLE. s. f. Petit vase en forme de tasse, fait avec des cendres lavées ou des os calcinés, dont on se sert pour séparer, par l'action du feu, l'or et l'argent des autres métaux avec lesquels ils sont unis, et particulièrement du cuivre. *Grande coupelle. Petite coupelle. Fourneau de coupelle. Mettre, passer un métal à la coupelle. Cet or a passé par la coupelle. Cet argent a été mis à la coupelle.*

Or de coupelle, argent de coupelle, L'or et l'argent du plus haut titre.

Fig., *Mettre à la coupelle, passer à la coupelle*, Mettre à une épreuve rigoureuse, passer par un examen sévère.

COUPELLER. v. a. T. de Chimie. Mettre à la coupelle.

COUPELLÉ, ÉE. part. passé.

COUPER. v. a. Trancher, séparer, diviser un corps continu, avec quelque chose de tranchant. *Couper en deux. Couper en morceaux. Couper par pièces. Couper du pain. Couper de la viande. Couper du papier. Couper avec un couteau, avec des ciseaux, avec un canif, avec un sabre, avec une hache, etc. Couper un câble. On lui a coupé un bras, une jambe. Couper le cou, couper la tête à quelqu'un. Couper le nez, les oreilles. Couper le poing. Se couper la gorge avec un rasoir. Couper de l'herbe. Couper les blés. Couper du bois. Couper les bois. On coupe ce bois de neuf ans en neuf ans. Se faire couper les cheveux.*

Couper les ailes à un oiseau. Ce morceau d'étoffe a été coupé à la pièce.

À couper au couteau, se dit De choses plus épaisses, plus consistantes qu'elles ne devraient l'être. *C'est un brouillard à couper au couteau. Ce vin est à couper au couteau.*

Il signifie quelquefois, Tailler suivant les règles de l'art. *Il s'entend bien à couper les pierres. Couper un habit, un manteau. Couper une robe.*

Il est aussi neutre en parlant Des instruments qui servent à couper certaines choses. *Ce couteau, ce rasoir coupe bien, ne coupe pas.*

Couper un rocher, une maison, etc., En enlever, en démolir une partie. *On a coupé la montagne en cet endroit, pour que le chemin y passât. Il faudrait couper cette maison pour qu'elle fût sur l'alignement. Couper en talus le bord d'un chemin, d'un fossé.*

Couper un cheval, un chien, un chat, etc., Le châtrer.

Fam., *Couper la bourse à quelqu'un*, Lui voler adroitement sa bourse ou d'autres choses qu'il avait sur lui.

Fig. et fam., *Couper la bourse à quelqu'un*, Tirer de l'argent d'une personne qui n'a pas envie d'en donner. *Il s'est laissé couper la bourse pour avoir la paix, pour se délivrer des importunités de cette personne.*

Prov. et fig., *Couper l'herbe sous le pied à quelqu'un*, Le supplanter dans quelque affaire.

Fig., *Couper le mal à sa racine*, L'extirper. On dit quelquefois dans le même sens, *Couper pied, couper racine. Il faut couper pied à cet abus.*

Fam., *Je lui couperai bras et jambes, je lui couperai les oreilles*, se dit par exagération et par menace.

Fig. et fam., *Couper bras et jambes à quelqu'un.* Voyez Bras.

Couper la gorge à quelqu'un, L'égorger, le tuer. *Les voleurs lui coupèrent la gorge.* On dit populairement dans le même sens, *Couper le sifflet à quelqu'un.* (Voyez à Gorge les autres emplois de la locution *Couper la gorge.*)

Fig. et fam., *Couper le sifflet à quelqu'un*, Le rendre muet, le mettre hors d'état de répondre.

Couper, signifie quelquefois seulement, Entamer la chair, y faire une incision. *Vous m'avez coupé au petit doigt.*

Il s'emploie dans ce sens avec le pronom personnel. *Elle s'est coupée à la main. Il s'est coupé jusqu'à l'os, jusqu'au vif.*

Il se dit particulièrement Des personnes grasses, et surtout des enfants, lorsque leur chair se fend dans les plis qu'elle forme. *Cet enfant se coupe.*

Ce drap, ce velours, etc., se coupe, Ce drap, etc., s'use promptement aux endroits où il s'est formé des plis.

Ce cheval se coupe, Il s'entre-taille des pieds de devant ou des pieds de derrière.

Couper dans le vif, se dit Des chirurgiens qui, en faisant leurs opérations, coupent jusque dans la chair vive. *Il faut couper dans le vif.*

Fig., *Couper dans le vif*, Rompre tout à coup des relations nuisibles, ou Prendre des mesures énergiques dans une affaire, etc. *Si l'on veut extirper cet abus, il faut couper dans le vif.* Il signifie aussi, Se priver tout d'un coup et absolument d'une chose qui fait beaucoup de plaisir, et à laquelle on est très sensible.

Couper, se dit quelquefois, dans un sens particulier, Du froid, lorsqu'il fait gercer les lèvres. *Le froid m'a coupé les lèvres. Avoir les lèvres coupées du froid, toutes coupées du froid.*

Fig., *Ce vent coupe le visage*, se dit D'un vent froid qui fouette dans le visage.

Couper, signifie aussi, Traverser, diviser, partager. *Leurs vaisseaux ne purent couper la ligne ennemie. Une chaîne de montagnes coupe toute cette province. Ce pays est coupé par de nombreux canaux, est coupé de grandes routes dans tous les sens. Je couperai cette pièce en deux par une cloison, en y faisant établir une cloison.*

Couper l'eau, Fendre l'eau en nageant. *Couper le courant*, Le traverser à la nage ou en bateau.

En termes de Marine, *Couper la lame*, se dit D'un bâtiment dont l'avant court sur la lame et la traverse. *Couper l'équateur*, Passer d'un hémisphère dans l'autre en traversant l'équateur.

Fig., *Couper à quelqu'un sa journée, sa semaine, etc.*, Déranger le plan d'occupation qu'il s'était fait pour la journée, pour la semaine, etc. *Les visites que je suis obligé de recevoir coupent mes journées, me coupent tout mon temps.*

Couper, signifie aussi Barrer, intercepter, rendre impraticable. *Couper le cours d'une rivière, d'un ruisseau. Couper une route, un passage. Il coupa les ponts pour empêcher l'ennemi de passer.*

Couper chemin, couper le chemin à quelqu'un, Se mettre au-devant de lui sur son chemin, pour l'empêcher de passer.

Fig., *Couper chemin à quelque chose*, En arrêter, en empêcher le cours, le progrès. *Il fallut abattre une maison pour couper chemin à l'embrasement. On a voulu couper chemin aux chicanes par la nouvelle loi. Couper chemin à une maladie, à la fièvre, à la gangrène.* On dit aussi simplement : *Couper la fièvre, couper le feu, couper un incendie.*

Fig., *Couper quelqu'un*, Le traverser, le passer, le devancer. *Nous marchions et son carrosse nous coupa.*

Couper les eaux à une place assiégée, Couper les canaux, les conduits des fontaines qui portent de l'eau à la ville.

Couper les vivres à une ville assiégée, à une armée, etc., Fermer les avenues, pour empêcher qu'on ne lui porte des vivres.

Fig. et fam., *Couper les vivres à quelqu'un*, Lui retrancher l'argent, les moyens de subsister, etc.

En termes de Guerre, *Couper les ennemis*, Se mettre entre une partie de leur armée et une autre partie, ou entre leur armée et la place qu'ils couvraient. *Les assiégés, ayant fait une sortie, furent coupés par les nôtres. Leur avant-garde ayant passé la rivière, passé tel défilé, nos gens la coupèrent.* On dit aussi dans le même sens, *Couper la communication d'une ville, d'un quartier, etc.*, Se poster de manière qu'on ne puisse y envoyer du secours.

Couper par le plus court chemin, par le plus court, par un sentier, Aller par le chemin le plus court, etc. On dit aussi, *Couper à travers champs.*

Fig. et fam., *Couper court*, Abréger son discours. *Monsieur, point tant de paroles, coupez court.*

Fig. et fam., *Couper court à quelqu'un*, Le quitter brusquement, en lui faisant une réponse brève et décisive. *Il voulait entrer en discussion, je lui coupai court.*

Fig. et fam., *Couper court à une chose*, En finir avec une chose, l'empêcher de se continuer. *Pour couper court à toutes ces insinuations, il résolut d'en venir à une explication nette.* On dit dans le même sens, *Couper cours* : Voyez Cours.

Couper la parole à quelqu'un, L'interrompre en prenant la parole, ou Lui imposer silence.

Les sanglots, les soupirs, etc., lui coupent la parole, la voix, L'empêchent de parler, de s'exprimer d'une manière suivie.

En termes de Musique, *Couper les sons*, Marquer un silence entre chaque son, dans les expressions de douleur, d'abattement ou d'admiration.

À la Paume, *Couper le coup*, Pousser la balle de manière qu'elle ne fasse point de bond.

En termes d'Escrime, *Couper la mesure*, La dégager.

Couper, se dit particulièrement D'une chose qui se croise avec une autre. *Cette route coupe celle d'Orléans. La ligne droite qui coupe deux autres lignes droites parallèles se nomme Sécante. Un plan qui en coupe un autre.* On dit dans un sens analogue, qu'*Un solide est coupé par un plan, etc.*

Il s'emploie dans les mêmes sens comme verbe réciproque. *Ces deux chemins, ces deux lignes, ces deux plans se coupent.*

Il s'emploie aussi figurément, comme verbe réfléchi, dans le sens de Se contredire, se démentir soi-même dans ses discours. *Il s'est coupé dans son interrogatoire, dans ses réponses. On se coupe aisément quand on ne dit pas la vérité.*

Couper, en termes de Chasse, se dit Des chiens qui abandonnent la voie pour devancer la bête ; ce qui est un défaut.

Couper, en termes de Danse, Faire le pas qu'on nomme Coupé. *Coupez, coulez, etc.*

Couper, signifie aussi, Mêler un liquide avec un autre de force moindre. *Couper du vin blanc avec du vin rouge. Couper son vin avec de la tisane.*

Absol., *Couper son vin, couper du lait*, Y mêler de l'eau.

Couper, aux Jeux de cartes, Séparer un jeu de cartes en deux, avant que celui qui a la main donne. *J'ai mêlé les cartes, coupez, coupez net.*

Couper, au jeu du Lansquenet, Prendre carte et se mettre au nombre des joueurs. *Il coupait. Il ne coupait pas.*

Coupé, ée. part. passé. *Cheval coupé. Boire du lait coupé.*

Pan coupé, Surface qui remplace l'angle à la rencontre de deux pans de mur. *Faire un pan coupé à l'angle d'une rue. Un salon à pans coupés.*

Pays coupé, Pays traversé de fossés, de canaux et de rivières.

Style coupé, Style dont les phrases sont courtes et peu liées.

Cette strophe, cette stance est bien, est mal coupée, Les repos y sont bien, y sont mal observés. On dit de même, *Cette phrase est bien, est mal coupée.*

En termes de Blason, *Coupé, parti, tranché, etc.*

COUPERET. s. m. Sorte de couteau de boucherie et de cuisine, fort large, qui sert à couper de la viande. *Il a coupé cette viande avec un couperet.*

Couperet, en termes d'Émailleur, Outil d'acier pour couper les filets d'émail.

COUPEROSE. s. f. Nom donné par les anciens chimistes à différents sulfates mé-

talliques. *Couperose verte* (sulfate de fer). *Couperose blanche* (sulfate de zinc). *Couperose bleue* (sulfate de cuivre).

Couperose, en termes de Médecine, Maladie dont le siége principal est le visage, et qui est caractérisée par des pustules peu étendues, plus ou moins dures, et entourées d'une aréole rose.

COUPEROSÉ, ÉE. adj. Qui est atteint de la maladie appelée Couperose. *Il a le visage couperosé. Il est couperosé. Cette femme est toute couperosée.*

COUPE-TÊTE. s. m. Sorte de jeu que jouent les enfants, en sautant de distance en distance les uns par-dessus les autres. *Ils jouent à coupe-tête.*

COUPEUR, EUSE. s. Celui, celle qui coupe. Il se dit de Ceux qui coupent les grappes en vendange. *Il a loué deux hotteurs et dix coupeurs.*

Il se dit aussi d'Un tailleur d'habits chargé de la coupe de l'étoffe. *Il était coupeur dans cet atelier de confection.*

Il se dit encore de Ceux qui jouent au lansquenet. *Il y avait tant de coupeurs.*

Coupeur de bourses, Filou qui dérobe avec adresse l'argent et les autres choses qu'on peut avoir sur soi.

COUPLE. s. f. Deux choses de même espèce mises ou considérées ensemble. *Une couple d'œufs. Une couple de chapons. Une couple de serviettes. Donnez-m'en une couple.*

Il ne se dit jamais Des choses qui vont nécessairement ensemble, comme les souliers, les bas, les gants, etc. : on dit alors, *Une paire.*

Il signifie aussi, Le lien dont on attache deux chiens de chasse ensemble. *Où est la couple de ces chiens ? Ils ont rompu leur couple. Ils vont bien en couple.*

Couple, est aussi substantif masculin ; et alors il s'emploie pour désigner Deux personnes unies ensemble par amour ou par mariage. *Heureux couple. Couple fidèle. Un joli couple d'amants. Ce serait dommage de séparer un si beau couple.* On dit aussi, *Un couple de pigeons, de tourterelles, etc.*

Il se dit par extension de Deux êtres animés, unis par la volonté, par un sentiment, ou par toute autre cause qui les rend propres à agir de concert. *Un couple d'amis. Un couple de fripons. Un beau couple de chiens.*

Couple, en termes de Marine, se dit, au masculin, de Deux membres ou côtés d'un bâtiment qui s'élèvent d'un même point de la quille et sont opposés l'un à l'autre. *Le maître couple. Les couples d'un vaisseau.*

COUPLER. v. a. Attacher des chiens de chasse avec une couple pour les mener. *Il faut coupler ces chiens. Ces épagneuls étaient couplés.*

Il se dit encore D'un train de bois dont on assemble les parties. *Coupler un train de bois.*

Il signifiait aussi, Loger deux personnes ensemble, dans les occasions où les logements étaient marqués par des maréchaux des logis. *Il n'y avait pas où loger tout le monde séparément, on coupla les officiers de la maison du roi.*

Couplé, ée. part. passé.

Dans les chemins de fer, *Roues couplées*, Roues accouplées.

COUPLET. s. m. Certain nombre de vers, espèce de stance qui fait partie d'une chanson, et qui est quelquefois la chanson entière. *Un couplet de chanson. Cette chanson n'a qu'un couplet, est de quatre couplets. Le premier, le second couplet. Il tourne bien un couplet.*

Il se dit quelquefois, au pluriel, pour Chanson. *Faire des couplets contre quelqu'un. Des couplets satiriques. Des couplets de fete. Des couplets de circonstance. Il chanta des couplets fort agréables. Que de couplets ont été faits sur cet événement ! De joyeux couplets.*

Il se dit, dans les Chansons de geste, D'une suite de vers sur une même rime. *Les chansons de geste se composent de couplets monorimes d'inégale longueur.*

Couplet, se dit également, au Théâtre, Des tirades, des morceaux de quelque étendue. *Ce couplet a été dit parfaitement.*

Couplet, en termes de Serrurerie, se dit de Deux pattes de fer à queue d'aronde, assemblées par une charnière, et servant à unir un châssis avec son dormant, un couvercle avec le corps d'une cassette, d'une boite, etc.

COUPLETER. v. a. Faire une chanson, des couplets contre quelqu'un. Il est familier et peu usité : on dit *Chansonner.*

Coupleté, ée. part. passé.

COUPOIR. s. m. Instrument dont on se sert dans la fabrication des monnaies, et en différents arts et métiers, pour couper et rogner.

COUPOLE. s. f. L'intérieur, la partie concave d'un dôme. *La coupole de cette église est bien peinte. La coupole du Panthéon.*

Il se dit quelquefois aussi Du dôme même. *La coupole de Saint-Pierre de Rome.*

Fig., *La coupole du ciel*, La voûte du ciel.

COUPON. s. m. Petit reste d'une pièce d'étoffe ou de toile. *Un coupon de toile de batiste, de drap, etc.*

Il se dit aussi en parlant De certains papiers de crédit. *Coupons d'intérêts*, Promesses d'intérêts qui sont jointes à une action, et que l'on en détache à l'échéance indiquée. *Coupons d'action*, Chacune des parties d'une action divisée entre deux ou plusieurs personnes.

Dans les Théâtres, *Coupon de loge*, Chacun des billets qui donnent entrée dans une même loge. *Prendre deux coupons de loge.*

COUPURE. s. f. Séparation, division faite dans un corps continu par quelque chose de coupant et de tranchant. *Une grande coupure. J'ai une coupure au doigt. Il y a une coupure à cette étoffe, à ce cuir. Cette coupure a été faite avec un canif.*

Il se dit figurément Des suppressions, des retranchements que l'on fait dans une composition littéraire, principalement dans une pièce de théâtre. *L'auteur de cette pièce y a fait de nombreuses coupures, et l'action marche maintenant avec plus de rapidité.*

Coupure, se dit, en termes de Banque, Des fractions du billet de banque type. *Des coupures de cent francs, de cinquante francs, de vingt-cinq francs.*

Coupure, se dit, en termes de Guerre, Des retranchements, fossés, palissades, etc., qui se font dans un ouvrage derrière une brèche, pour s'y défendre. *Les assiégés furent chassés de la brèche, mais ils avaient fait des coupures qui arrêtèrent les assiégeants. Ils avaient fait une bonne coupure.*

Il se dit aussi Des rigoles, des petits canaux que l'on pratique pour faciliter l'écoulement ou changer le cours des eaux. *Saigner une rivière, des étangs, un marais par des coupures.*

COUR. s. f. Espace découvert qui dépend d'une maison, d'un hôtel, etc., et qui est environné de murs ou de bâtiments. *Grande cour. Cour d'entrée. Cour principale. Petite cour. Avant-cour. Cour de devant. Cour de derrière. Cour pavée, sablée, gazonnée. Cour de cuisine. Cour carrée. Cour en ovale. Cour ovale. Maison bâtie entre cour et jardin. Cour à fumier. Cour où les voitures tournent. Toute la cour était pleine de voitures.*

Cour d'honneur, La principale cour d'un château, d'un palais.

Basse-cour, Cour d'une ferme, d'une maison de campagne, où l'on nourrit la volaille, où sont les étables, etc. *Une grande, une belle basse-cour. Servante de basse-cour. Chien de basse-cour.* On le dit aussi, dans les grandes maisons de ville, d'Une cour séparée de la cour principale, et destinée pour les écuries, les équipages, etc.

Fig. et fam., *Nouvelles de la basse-cour, de basse-cour*, Bruits populaires, nouvelles fausses, ridicules.

COUR. s. f. Les principaux personnages, les officiers qui accompagnent ordinairement un roi, un souverain, qui sont ordinairement auprès de lui. *Cour royale. Cour impériale. La cour du roi, de l'empereur, du pape. Belle cour. Grande cour. Petite cour. Cour galante, brillante, splendide, magnifique. La vieille cour. Le roi tient sa cour en tel endroit. La cour est partie, demeure, va, etc. Le roi et toute sa cour. Avoir une charge à la cour. Vieillir à la cour. Quitter la cour. Se retirer de la cour. La cour et la ville. Vivre loin des cours. C'est la fleur, c'est l'ornement de la cour. Les usages de la cour. Intrigues de cour. Faire fortune à la cour. Il est fort connu à la cour. Il s'est avancé à la cour. Les marchands suivent la cour.*

Cour plénière, Assemblée solennelle que nos rois tenaient le jour de quelque grande fête, ou lorsqu'ils voulaient faire un magnifique tournoi. *Le roi tint cour plénière le jour de Noël. Il y eut alors cour plénière.*

Fig. et fam., *Avoir, tenir cour plénière*, Avoir chez soi plus de monde, plus grande compagnie qu'à l'ordinaire. *Vous avez, vous tenez aujourd'hui cour plénière.*

Prov. et fig., *C'est la cour du roi Pétaud*, se dit D'un lieu, d'une maison où chacun veut commander, et où il n'y a que de la confusion. Il se dit aussi D'une réunion où tout le monde veut parler à la fois.

Cour, se prend quelquefois pour La suite d'un grand seigneur, d'un prince, quoiqu'il ne soit pas prince souverain. *Un tel est de la cour de tel prince, etc. La cour de l'électeur, du margrave, du grand-duc de... Les petites cours ont leurs intrigues aussi bien que les grandes.*

Il se dit, figurément, en parlant D'une personne qui est entourée de gens empressés à lui plaire. *Les amants de cette femme lui forment une cour nombreuse. Depuis qu'il est en place, il a une petite cour.*

Cour, se prend aussi pour Le lieu où est le souverain avec sa suite. *Il a écrit, dépêché à la cour. Adressez vos lettres à la cour.*

Avoir bouche à cour ou *bouche en cour*, Avoir droit de manger à quelqu'une des tables entretenues par le roi, par le prince. *Il avait de gros appointements et bouche à cour.*

Cour, se prend encore plus particulièrement pour le souverain et son conseil. *Recevoir un ordre de la cour. Il lui a été dépêché un ordre de la cour. La cour lui a envoyé un courrier. La cour ne veut pas que... Il a peur de choquer la cour. Il dépend entiè-*

rement de la cour. Il s'est dévoué à la cour. Il est bien, il est mal à la cour, en cour. Il se maintient bien à la cour.

Il signifie quelquefois, Le gouvernement, le cabinet du prince, considéré par rapport à la politique extérieure. *La cour de France. La cour d'Espagne. La cour de Rome. Ces trois cours ont résolu de...*

Cour, se dit aussi pour l'air, le ton de la cour, la manière de vivre à la cour. *Il entend, il sait bien sa cour. C'est un homme de la vieille cour.* On dit de même : *L'air, l'esprit, le ton de la cour. Esprit de cour. Etc.*

Un homme, un seigneur de la cour, une dame de la cour, les gens de la cour, se dit de Ceux qui suivent la cour, et qui vivent à la manière de la cour.

Homme de cour, Celui qui a les manières, le ton, les habitudes que l'on prend à la cour. On le dit quelquefois en mauvaise part. *Un abbé de cour.*

Prov., *Être effronté comme un page de cour,* Être hardi jusqu'à l'impudence.

Prov. et fig., *De l'eau bénite de cour,* De vaines promesses, de vaines protestations de service et d'amitié, telles qu'en font ordinairement les gens de cour. *Ne comptez pas sur tout ce qu'il vous a promis, c'est de l'eau bénite de cour, c'est eau bénite de cour. Donner de l'eau bénite de cour.*

Ami de cour, Celui qui n'a que de fausses apparences d'amitié.

Cour, se dit, par extension, Des respects qu'on rend à une personne, des assiduités qu'on a auprès d'elle, dans la vue de lui plaire, d'obtenir sa bienveillance, etc. *Faire sa cour au roi. Faire la cour aux grands. Il fait la cour à ses juges. J'ai passé toute la matinée chez le prince, je lui ai fait ma cour tout à loisir. C'est mal faire sa cour que de porter de mauvaises nouvelles. Il y a longtemps qu'il fait la cour à cette demoiselle, à cette veuve, on croit qu'il l'épousera.* Fam., *Faire un doigt de cour à quelqu'un.*

Faire la cour de quelqu'un, Lui rendre de bons offices auprès de quelqu'un. *Vous avez besoin d'un tel, je lui ai bien fait votre cour.*

Faire sa cour d'une chose auprès de quelqu'un, Se rendre agréable à quelqu'un en lui disant une chose dont il est bien aise qu'on l'informe. *Je conviens que j'ai dit cela sur le compte d'un tel ; vous pouvez en faire votre cour auprès de lui, si cela vous plaît, vous pouvez en faire votre cour.*

Faire sa cour aux dépens de quelqu'un, Chercher à plaire, à se faire bien venir, en disant du mal de quelqu'un.

COUR. s. f. Siège de justice où l'on plaide. Dans l'ancienne organisation judiciaire, il se disait de la plupart des tribunaux. *Cour ecclésiastique. Cour laïque. Cela fut jugé en cour d'Église. Cour supérieure. Cour souveraine. Cour subalterne. Cour de parlement. Cour présidiale. Cour des aides. Cour des monnaies. Cour prévôtale, etc.* On ne le dit maintenant que des tribunaux supérieurs. *La cour de cassation. Cour d'appel. Cour d'assises. Cour de justice criminelle. La cour des comptes. Arrêt de la cour de cassation. Avocat à la cour d'appel de Paris. La jurisprudence de la cour est constante à cet égard. Son appel a été porté à la cour d'appel de... La cour, par son arrêt du... a confirmé le jugement. La cour s'est réunie, est entrée en séance à telle heure. Conseiller à la cour de cassation, à la cour des comptes, à la cour d'appel de... Les membres d'une cour. Il fait partie de la cour. Prêter serment devant la cour. Il a été condamné, par la cour d'assises de tel département, à... La cour s'était réunie à la majorité des jurés.*

La cour suprême, se dit quelquefois de La cour de cassation.

La cour des pairs, La chambre des pairs constituée en haute cour de justice, pour connaître d'un crime d'État.

Mettre hors de cour, mettre hors de cour et de procès, Renvoyer les parties, ou une des parties, comme n'y ayant pas lieu de prononcer juridiquement. *On mit les parties hors de cour. On a statué sur plusieurs chefs de demandes ; sur le surplus, les parties ont été mises hors de cour et de procès.*

Autrefois, en matière criminelle, la locution *Hors de cour,* signifiait qu'Il n'y avait pas assez de preuves pour asseoir une condamnation.

Substant., *Un hors de cour,* Un jugement qui met hors de cour. *Prononcer un hors de cour.*

Cour, se dit quelquefois Du lieu où siège une cour de justice. *Je vais à la cour d'appel, à la cour de cassation, etc.*

COURAGE. s. m. Disposition par laquelle l'âme se porte à entreprendre quelque chose de hardi, de grand, à repousser des dangers, à souffrir des revers ou des douleurs. *Grand courage. Noble courage. Courage élevé, haut, fier, mâle, martial, viril, ferme, intrépide, invincible, indomptable, bouillant, héroïque. Le courage guerrier. Le courage civil. Avoir peu de courage. Son peu de courage. Donner courage. Donner, inspirer du courage. Rendre le courage. Prendre, reprendre courage. S'armer de courage. Perdre courage. Perdre le courage. Exciter, enflammer, échauffer, réveiller, ranimer le courage. Glacer, refroidir, abattre, faire fléchir le courage. Relever, accroître, augmenter le courage de quelqu'un. Le courage lui est revenu. Cela lui fera revenir le courage. Le courage lui manque. Manquer de courage. Faute de courage. Signaler son courage. Combattre avec courage. C'est un brave soldat, il a du courage. Son courage le perdra. Il a plus de courage que de force. Les plaisirs amollissent le courage. Il eut le courage de lui résister. Il n'avait pas le courage nécessaire pour s'engager dans une telle entreprise. Il n'a pas assez de courage pour cela. Cet homme est plein de courage. Il a supporté ses douleurs avec courage. Son courage ne s'est pas démenti un seul instant. Ce revers ébranla son courage.*

Il se dit aussi en parlant Des animaux hardis, tels que les lions, les sangliers, les chiens, les chevaux, les aigles, etc. *Ce chien a bien du courage. Le lion est celui de tous les animaux qui a le plus de courage.*

Prov., *Il n'y a plus que courage,* se dit Quand on approche de la fin de quelque travail.

Fig. et fam., *Prendre, tenir son courage à deux mains,* Faire effort sur soi-même pour s'affermir dans une résolution.

Courage, se prend quelquefois dans un sens défavorable qu'indique l'épithète dont ce mot est accompagné. *Faible courage. Courage équivoque. Courage brutal.*

Il se dit absolument et comme interjection, pour animer, pour exciter. *Allons, courage! Courage, mes amis! Courage, soldats! Bon courage!*

Courage, se dit quelquefois des personnes mêmes, surtout dans le style élevé. *Enflammer les courages. Un grand courage,* se dit souvent d'Un homme qui se distingue par la noblesse d'âme, ou par une grande force de caractère. *Un grand courage dédaigne de se venger. Les grands courages ne se laissent point abattre par l'adversité.*

Courage, se dit encore, familièrement, Du zèle, de l'ardeur avec laquelle on se porte à faire une chose. *Je vous servirai de grand courage, de bon courage. Il y allait de grand courage. Il n'a pas fait cela de bon courage.*

Il se prend aussi pour Sentiment, passion, mouvement. *Il a gagné cela sur son courage. Si j'en croyais mon courage.*

Courage, signifie particulièrement, quelquefois, Dureté de cœur. *Auriez-vous bien le courage d'abandonner vos enfants? Je n'ai pas le courage de lui refuser cela. Le traître eut le courage de livrer son meilleur ami.*

COURAGEUSEMENT. adv. Avec courage, avec fermeté, avec constance. *Il s'y est porté courageusement, fort courageusement. Il s'est battu, il s'est défendu courageusement. Il a souffert les tourments, la mort courageusement. Supporter courageusement l'infortune.*

COURAGEUX, EUSE. adj. Qui a du courage, de la fermeté, de la constance. *Il est très courageux. Il est trop courageux pour reculer. Les dogues sont courageux. Se montrer courageux dans le malheur, dans les souffrances. Une âme courageuse.*

Il se dit aussi Des actions, des discours, etc. *Trait courageux. Action courageuse. Discours courageux. Réponse courageuse.*

COURAMMENT. adv. Rapidement, avec facilité. *Cela est écrit couramment. Il lit couramment.*

COURANT, ANTE. adj. Qui court. Il ne s'emploie guère au propre que dans les locutions suivantes :

Chien courant, Chien dressé à courir après le gibier.

Eau courante, Eau vive, eau qui coule toujours. *De l'eau courante. Se baigner dans l'eau courante.*

En termes de Marine, *Manœuvres courantes,* Les cordages mobiles qui servent à tout moment pour manœuvrer le navire.

Courant, se dit figurément pour Présent, actuel, en parlant D'années, de mois, etc. *L'année courante. Le terme courant. Le mois courant.* On dit dans un sens analogue, *Les intérêts courants.*

Substant., *Le cinq, le six, etc., du courant,* Du mois qui court, du mois actuel. On dit elliptiquement dans ce sens, en termes de Bourse, *Fin courant.*

Courant, signifie encore figurément, Commun, ordinaire. *Il est chargé des affaires courantes. Acheter des denrées, des marchandises au prix courant.*

Prix courant, se dit aussi d'Une sorte de bulletin qui indique le prix des denrées vendues au marché.

Compte courant, État indiquant le *doit* et l'*avoir* respectifs de deux négociants qui sont en relations d'affaires.

Dans la Tenue des livres, *Main courante.* Voyez Brouillard.

Monnaie courante, Celle qui a un cours légal.

Toise courante, mètre courant, etc., La mesure de quelque chose que ce soit par toises, ou par mètres, en longueur, sans avoir égard à la hauteur. *Cette muraille a tant de toises courantes. Faire marché au mètre courant. Le mètre courant de cette tapisserie vaut tant.*

En termes d'Imprimerie, *Titre courant*, Ligne qui est mise au haut des pages d'un livre, d'un chapitre, pour indiquer le sujet dont il traite.

COURANT, est aussi très souvent employé comme substantif. *Le courant de l'eau*, ou absolument, *Le courant*, Le fil de l'eau. *Suivre le courant. Il fut entraîné par le courant et se noya. Le courant du fleuve est très rapide en cet endroit.*

Courant d'eau, Canal ou ruisseau qui court. *Ce courant d'eau fait moudre plusieurs moulins, fait aller plusieurs machines.*

COURANT, désigne également, en termes de Marine, Un endroit de la mer où l'eau a un mouvement propre indépendant de l'action du vent. *Le courant emporta le vaisseau de ce côté-là. Il y a sur cette côte des courants très dangereux. Il y a dans cette mer des courants généraux et des courants particuliers. Quelques-uns des courants marins ont une immense étendue. Carte des courants marins.*

Il se dit, par extension, dans les Sciences physiques, D'un fluide quelconque, lorsqu'il est en mouvement dans une certaine direction. *Courant électrique. Le courant d'une pile. Courant d'induction.*

Courant d'air, dans le langage ordinaire, se dit Du vent lorsque, traversant un espace resserré, il souffle d'une manière uniforme et continue. *Il est dangereux de s'exposer à un courant d'air. Il y a dans ce corridor un courant d'air mortel.*

Fig., *Dans le courant de l'année, du mois, de la semaine, etc.*, À une époque indéterminée de l'année, du mois, de la semaine. *J'irai vous voir dans le courant de la semaine.*

Fig., au Théâtre, *Mettre une pièce au courant du répertoire*, La mettre au nombre des pièces qui se jouent habituellement.

Fig., *Le courant du marché*, Le prix actuel des denrées. *Je ne rendrai pas ma marchandise que je n'aie vu le courant du marché.*

Fig., *Le courant des affaires*, Les affaires ordinaires, par opposition Aux affaires extraordinaires qui peuvent survenir. *C'est le courant, c'est le train des affaires.*

Fig., *Courant d'affaires*, La quantité d'affaires que l'on traite, ou dont on est chargé. *Ce négociant, cet avoué a un bon courant d'affaires.*

Fig., *Mettre, tenir quelqu'un au courant d'une chose*, Le mettre, le tenir au fait d'une chose, lui en donner une connaissance exacte. *Je l'ai mis au courant de ce qu'il doit faire dans son nouvel emploi. Je vous tiendrai, par mes lettres, au courant des nouvelles.* On dit de même, *Se mettre au courant, être au courant. Il se mit, il fut bientôt au courant des affaires*, ou simplement, *au courant. Être au courant des nouvelles.*

Fig., *Être au courant*, N'avoir pas d'arriéré soit dans son travail, soit dans le payement de ses dettes.

Fig., *Le courant du monde*, La manière ordinaire du monde. *Se gouverner selon le courant du monde. Se laisser aller au courant du monde*, ou simplement, *Se laisser aller au courant.*

Les grands courants de l'opinion, Certaines idées, certaines opinions qui s'emparent du plus grand nombre des esprits, et entraînent les autres. *En France rien ne résiste aux grands courants de l'opinion.*

COURANT, signifie aussi, en Matière de rentes, Le terme qui court. *Je vous quitterai tous les arrérages, pourvu que vous me payiez le courant. Je vous remets les arrérages, sans préjudice du courant.*

TOUT COURANT. loc. adv. Très vite, en toute hâte. *On vint m'avertir qu'il était chez moi, je m'y rendis tout courant.*

Il signifie aussi, Sans hésiter, sans peine, facilement. *Il lit tout courant. Il récita cela tout courant. Il joue mieux que lui, il le gagne tout courant.*

COURANTE. s. f. Espèce de danse grave. *Courante simple. Courante figurée. Mener une courante. On ne danse plus la courante.*

Il signifie aussi, L'air sur lequel on dansait une courante. *Composer une courante. Jouer une courante sur le violon.*

COURANTE. s. f. Dévoiement, diarrhée. *Avoir la courante.* Il est populaire.

COURBATU, UE. adj. Il se dit proprement D'un cheval qui n'a pas le mouvement des jambes bien libre, pour avoir été morfondu après un trop grand travail. *Vous avez trop échauffé ce cheval, il en est courbatu.*

Il se dit quelquefois Des personnes, dans un sens analogue. *Je me sens tout courbatu.*

COURBATURE. s. f. Maladie du cheval courbatu. *Quand on vend un cheval, on doit le garantir de pousse, morve et courbature.*

Il se dit quelquefois en parlant Des personnes, et signifie, Une lassitude douloureuse. *Sa maladie commença par une courbature.*

COURBE. adj. des deux genres. Qui est en forme d'arc, ou, suivant la définition scientifique, Qui n'est ni droit, ni composé de lignes droites. *Ligne courbe. Cette ligne est courbe. Surface courbe.*

Il se dit substantivement, au féminin, surtout en Géométrie, d'Une ligne courbe. *Décrire une courbe. La théorie des courbes.*

COURBE. s. f. Certaine pièce de bois qui sert aux ouvrages de charpenterie, et qui entre principalement dans la construction des navires.

COURBE. s. f. T. d'Art vétérinaire. Espèce de tumeur dure qui vient aux jambes des chevaux. *Ce cheval a une courbe.*

COURBER. v. a. Rendre courbe une chose qui était droite. *Courber en arc. Le trop grand faix a courbé cette pièce de bois, cette poutre. La vieillesse l'a courbé, l'a tout courbé. Courber un arc pour le bander. Courber une règle.* Poétiq., *L'âge a courbé sa tête, son front.*

Il s'emploie quelquefois neutralement. *Il courbait sous le faix.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Cette poutre, cette branche se courbe. Se courber pour ramasser quelque chose. Il devient vieux, il commence à se courber.*

Il signifie au figuré, Plier sous la volonté d'un autre, donner à quelqu'un des marques de soumission, de respect. *Tout se courbe, tout est courbé devant cet homme. Je ne veux point me courber devant l'idole.*

COURBÉ, ÉE. part. passé. *Courbé de vieillesse. Il est tout courbé. Vous deviendrez tout courbé. Il se tient tout courbé.*

COURBETTE. s. f. T. de Manège. Air relevé, mouvement que le cheval fait en levant également les deux pieds de devant et se rabattant aussitôt. *Courbette haute. Courbette basse. Petite courbette. Commencer par une courbette. Faire faire des courbettes à un cheval; le manier, le faire aller à courbettes.*

Fig. et fam., *Faire des courbettes*, Être bas et rampant devant quelqu'un.

COURBURE. s. f. Inflexion, forme, état d'une chose courbée. *Cette pièce de bois a plus de courbure, moins de courbure, etc. Courbure d'une jante de roue. Courbure d'un arc. La courbure de cette poutre vient de ce qu'on l'a trop chargée. Les courbures de la colonne vertébrale.*

COURCAILLET. s. m. Cri des cailles; ou Petit sifflet avec lequel on imite le cri des cailles, et qui sert à les attirer. *Prendre des cailles avec le courcaillet.*

COURCIVE. s. f. T. de Marine. Voyez COURSIVE.

COURÉE. s. f. T. de Marine. Composition de suif, de soufre, de résine, etc., qu'on applique très chaude sur la carène des bâtiments destinés aux voyages de long cours.

COUREUR. s. m. Celui qui est léger à la course, qui se pique de bien courir. *C'est le meilleur coureur qu'on ait jamais vu. Jamais bon coureur ne fut pris*

Coureur de bague, de têtes, Celui qui court la bague, les têtes. *C'est un bon coureur de bagues, un bon coureur de têtes.*

COUREUR, se dit également d'Un cheval de selle, que sa taille et sa légèreté rendent propre à la course. *Beau coureur. Grand coureur. Ce coureur est vite, est rude. Il était monté sur un coureur. Il avait tant de coureurs dans son écurie.*

COUREUR, signifie encore, Celui qui va et vient, qui est souvent par la ville ou en voyage. *C'est un grand coureur, un coureur perpétuel, on ne le trouve jamais à la maison. Il n'a fait toute sa vie que voyager, c'est un coureur.*

Coureur de nuit, se dit d'Un homme qui se retire trop tard, et qui fait de la nuit le jour.

Fam., *Coureur de sermons, de bals, de spectacles, de ventes publiques, etc.*, Celui qui a l'habitude d'aller à tous les sermons, à tous les bals, etc.

Fam., *Coureur de filles*, Celui qui a un commerce habituel avec des femmes de mauvaise vie.

COUREUR, se dit aussi d'Un domestique qui court à pied, et dont on se sert pour faire des messages avec grande diligence. *Cet ambassadeur avait tant de coureurs. Les Turcs font porter des nouvelles par des coureurs avec une grande célérité.*

Coureur de vin, Se disait d'Un officier de la maison du roi, chargé de porter du vin partout où le roi allait.

COUREURS, au pluriel, se dit, en termes de Guerre, de Cavaliers détachés du gros de la troupe, pour aller, soit à la découverte, soit à la petite guerre. *Un parti de coureurs. Les coureurs de leur armée, de la garnison, etc. Ce n'est pas leur armée, leur avant-garde, ce ne sont que des coureurs, que quelques coureurs.*

COUREUSE. s. f. Fille ou femme prostituée. *C'est une coureuse, une infâme coureuse. Il ne voit que des coureuses. Une coureuse de remparts.*

COURGE. s. f. T. de Botan. Genre de plantes cucurbitacées, auquel appartiennent la citrouille, le potiron, le giraumont, la pastèque, etc. *La calebasse est le fruit d'une espèce de courge. Huile de courge.*

COURIR. v. n. (*Je cours, tu cours, il court; nous courons, vous courez, ils courent. Je courais. Je courus. J'ai couru. Je courrai. Je courrais. Cours. Que je coure. Que je courusse. Courant.*) Aller avec vitesse, avec impétuosité. *Courir légèrement. Courir de toute sa force. Ce cheval court comme un*

cerf. Cet homme court comme un Basque. Courir sur quelqu'un. Courir après quelqu'un pour s'emparer de lui, pour lui parler, etc. Il est parti, courez après. Courir à toute bride, à bride abattue, à toutes jambes. Ils baissèrent la lance, et coururent l'un contre l'autre. Il court mieux que vous. Ils couraient aussi vite l'un que l'autre. Ceux qui devaient courir n'attendaient plus que le signal pour s'élancer dans la carrière. Ceux qui couraient dans les jeux Olympiques. On le dit également Des choses. *Ces nuages courent avec une grande vitesse. Faire courir une boule.* En termes de Marine, *Faire courir une manœuvre dans ses poulies.*

Courir, se dit Des chevaux qui disputent le prix de vitesse. *Faire courir*, signifie Envoyer sur le champ de course des chevaux pour disputer le prix de vitesse.

Activ., *Courir la poste*, Aller en poste, voyager par la poste. On dit de même, *Courir trois postes, quatre postes sur le même cheval.*

Fig. et fam., *Courir la poste*, Faire une chose avec beaucoup de précipitation. *Ce n'est pas une chose qui se fasse en courant la poste.* On dit dans le même sens, *Courir le grand galop.*

Activ. et fig., *Courir une carrière*, Être engagé dans une profession, une entreprise, etc., où l'on s'efforce d'obtenir des succès, de l'emporter sur ses rivaux. *Vous courez une périlleuse carrière, une carrière épineuse. Hortensius et Cicéron couraient la même carrière.*

Prov. et fig., *Ce n'est pas le tout que de courir, il faut partir de bonne heure*, Ce n'est pas assez de se hâter; quand on veut réussir dans une entreprise, il faut prendre ses mesures de loin.

Fig. et fam., *Courir sur le marché de quelqu'un*, Enchérir sur les offres d'un acheteur. *Je voulais acheter cela, pourquoi venez-vous courir sur mon marché?* Il signifie, plus figurément, Faire des démarches pour obtenir la place, l'avantage qu'un autre sollicite.

Fig. et fam., *Courir sur les brisées de quelqu'un*, Courir sur son marché, entrer en concurrence, en rivalité avec lui.

Fig. et fam., *Je cours encore, Il court encore*, signifie qu'on s'est échappé en toute hâte, qu'on ne se laissera plus prendre à une chose. *Enfin on me laissa aller et je cours encore.*

En termes d'Ordonnances, de Déclarations, etc. *Courir sus à quelqu'un*, Se jeter sur quelqu'un pour l'arrêter, le maltraiter, le tuer. *Tout le monde lui court sus. Les paysans se sont soulevés et ont couru sus aux troupes. Il fut mis hors la loi, et chacun eut le droit de lui courir sus.*

Courir, signifie quelquefois, Aller plus vite que le pas. *Vous allez trop vite, vous ne marchez pas, vous courez.*

Il signifie aussi, Aller avec empressement. *Courir au feu. Courir au médecin. Courir au remède. Je cours le prévenir. Va, cours, ne perds pas un instant.*

Fig. et fam., *Courir à l'hôpital*, Se ruiner par de grandes dépenses.

Prov., *Il n'y va pas, il y court, il y court comme à la noce*, Il y va avec ardeur, avec joie.

Courir aux armes, Prendre les armes en hâte pour quelque alarme, ou pour quelque occasion pressante.

Courir au plus pressé, S'occuper de ce qui importe le plus dans le moment.

Courir, se dit souvent au figuré dans les divers sens qui précèdent. *Courir après les honneurs, les places, les richesses, la fausse gloire, etc. Courir après des chimères, après des fantômes. Courir à sa perte, à sa ruine.*

Courir après l'esprit, Mettre de la recherche, de l'affectation, de l'effort à montrer qu'on a de l'esprit.

Fam., *Courir à l'argent, après l'argent*, Chercher avec empressement les occasions de gagner de l'argent. Il ne se dit qu'en mauvaise part.

Fam., *Courir après son argent*, Continuer à jouer pour regagner ce qu'on a perdu. Il signifie aussi, Faire des démarches, des poursuites pour recouvrer une somme d'argent qu'on a de la peine à se faire rendre, à se faire payer.

Courir à l'évêché, au bâton de maréchal de France, au chapeau de cardinal, etc., Être en passe de parvenir bientôt à l'évêché, etc.

Courir à sa fin, se dit Des choses qui sont près de finir, qui n'ont pas longtemps à durer. *Ma provision de bois court à sa fin. Cette maladie court à sa fin.*

Courir, se dit aussi figurément De toute action précipitée, de tout ce qu'on fait trop vite. *Il faut aller bride en main, on ne fait pas les affaires en courant.*

Il se dit particulièrement D'une personne qui lit, qui récite, qui prononce ou qui écrit trop vite. *Lisez doucement, ne courez pas. Il a écrit cela en courant. Il ne faut pas dire son bréviaire en courant. Il laisse courir sa plume sur le papier.*

Courir, signifie encore, familièrement, Aller çà et là, sans s'arrêter longtemps en chaque endroit. *Il ne fait que courir. Il est toujours à courir. Il court depuis le matin jusqu'au soir, on ne le trouve jamais chez lui.*

Il se dit particulièrement Des courses, des démarches qu'on est obligé de faire pour quelque objet que ce soit. *Il a couru toute la journée pour cette affaire. Je n'ai pas fini de courir, il me reste encore plusieurs visites à faire. Cet homme, cette affaire m'a donné à courir.*

Courir, en termes de Marine, Faire route. *Courir au nord. Courir au sud.*

Activ., *Courir des bordées, courir des bords*, Louvoyer, aller alternativement à droite et à gauche, quand le vent est presque debout.

Fig., *Courir le bon bord*, signifiait autrefois, Pirater; et, dans le discours familier, Fréquenter les mauvais lieux.

Courir, se dit aussi D'une chose qui se prolonge le long d'une autre, et particulièrement Des côtes, des terres, des montagnes, etc., qui s'étendent dans une certaine direction. *Cette côte court de l'est à l'ouest l'espace de trois ou quatre lieues. Ces montagnes courent du nord au sud, et partagent de grands continents.*

Courir, signifie en outre, Couler. Il se dit Des ruisseaux et des rivières, ainsi que Des choses liquides, comme le sang, le vin, l'huile, etc. *Le ruisseau qui court dans la prairie. L'eau qui court. Le sang court dans les veines.*

Il se dit figurément Du temps. *Le temps court insensiblement. Le terme qui court. L'année qui court. Il court sa vingtième année.*

Au temps ou par le temps qui court, Dans le temps présent, dans les circonstances actuelles.

Courir, se dit souvent, dans le sens qui précède, en parlant D'un certain temps au bout duquel se doit payer ou effectuer quelque chose. *On lui a donné trois mois, qui courent à partir de telle époque. Je n'ai que quinze jours, vous m'amusez par vos artifices, cependant le temps court.*

Il se dit aussi, dans un sens analogue, Des intérêts, de l'argent constitué ou dû, de gages, d'appointements, etc. *La rente court de tel jour. L'intérêt de cette somme court, court toujours. Les arrérages courent. Les intérêts ont commencé à courir depuis telle époque. Ses gages courent depuis un mois.*

Courir, signifie encore, Circuler, se propager, se communiquer; et, en ce sens, il est souvent employé comme impersonnel. *Faire courir un livre, un écrit. Il court un libelle infâme. Il a couru beaucoup de maladies cette année. Ces maladies courent ordinairement pendant l'été. Le bruit court que... Il court des bruits fort désavantageux sur son compte. Faire courir des bruits. Une nouvelle très alarmante court depuis hier dans le public.*

Il signifie aussi, figurément, Être en vogue. *La mode qui court. Cette chanson courait par la ville.*

À table, *Faire courir une santé*, La faire porter par tous les convives. *Faites courir cette santé. C'est la santé d'un tel qui court.*

Faire courir la voix, Demander les avis à ceux qui composent une assemblée. Cette manière de parler a vieilli, ainsi que la suivante.

L'avis qui court, L'avis qui a le plus de voix dans une délibération non terminée.

Faire courir le billet. Voyez Billet.

Les billets de ce négociant, de ce banquier, etc., courent sur la place, On cherche à s'en défaire.

Courir, est aussi verbe actif: alors il signifie, Poursuivre à la course avec dessein d'attraper. *Courir quelqu'un pour le prendre, le courir l'épée dans les reins. Courir le cerf, le lièvre, le daim. Il a droit de courir le cerf sur ses terres. Ce lièvre a été souvent couru.*

Prov. et fam., *Courir le même lièvre* se dit De deux personnes qui sont en concurrence pour la même chose.

Prov. et fig., *Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois*, ou *Qui court deux lièvres n'en prend aucun*, Poursuivre deux affaires à la fois, c'est s'exposer à ne réussir ni dans l'une ni dans l'autre.

Courir un bénéfice, Envoyer un courrier à celui qui a la nomination du bénéfice, pour être le premier à le demander.

Fig. et fam., *Courir un bénéfice, une charge, etc.*, Les poursuivre, les solliciter avec ardeur.

Fig. et fam., *Courir le cachet*, se dit D'un maître qui donne des leçons en ville.

Au Jeu de bague, *Courir la bague*, Tâcher d'emporter, avec la lance, la bague suspendue au bout de la carrière. On dit, en des sens analogues: *Courir la quintaine. Courir le faquin. Courir les têtes. Courir les taureaux.*

Courir, actif, se dit figurément en parlant, Des personnes ou des choses qu'on recherche avec empressement, qui sont fort en vogue. *On le court, on le choie. Ce prédicateur est fort couru. Ce livre est rare et curieux, il est fort couru. Il n'y a pas assez de telle marchandise, tant elle est courue.*

Il signifie aussi, figurément, Être exposé

à. *Courir de grands risques. Vous courez quelque risque. Vous courez risque. Courir des chances. Les périls que nous avons courus. Vous ne courez aucun danger.*

Courir fortune, courir risque, courir hasard, courir le risque, la chance de, Être en péril de. *Il court fortune d'être chassé, de perdre son bien. Il court risque de la vie. J'ai couru hasard de me tuer. Ce mal peut bien m'arriver, j'en courrai le risque, j'en courrai la chance.*

Courir même fortune, Être dans les mêmes intérêts, dans la même situation d'affaires. *Courir une belle fortune,* Être en passe de parvenir à quelque chose de grand.

Courir les aventures, se disait Des chevaliers qui allaient à la recherche des exploits guerriers. Il se dit aussi De quelqu'un qui cherche à se faire un nom ou une fortune par des moyens qui ne sont pas les moyens ordinaires.

COURIR, actif, signifie encore, Parcourir. *J'ai couru toute la ville sans le trouver. Courir les rues. Courir les champs.* Quelquefois, il signifie plus spécialement, Parcourir un pays, etc., pour le ravager, pour le piller. *Ces troupes ont couru telle province. Courir le plat pays. Les pirates courent la mer.*

Courir le pays, courir le monde, Voyager. *Il a bien couru le pays, couru le monde,* ou absolument, *Il a bien couru. Il a couru toute la France.*

Prov., *Être fou à courir les rues, à courir les champs,* Être extrêmement fou.

Fam., *Cette nouvelle, cette aventure, cette histoire court les rues,* Elle est sue de tout le monde. *L'esprit court les rues,* L'esprit est commun, tout le monde en a.

Fam., *Courir la pretantaine,* Aller, venir, courir çà et là, sans sujet, sans dessein. *Cette femme court la pretantaine,* Elle fait des promenades, des sorties des voyages qu'interdit la bienséance.

Pop., *Courir le guilledou,* Aller souvent, et principalement pendant la nuit, dans des lieux suspects. *Il ne fait que courir le guilledou.*

COURIR, actif, signifie également, Hanter, fréquenter. *Courir les bals, le bal. Courir les spectacles, les concerts, les maisons de jeu, les mauvais lieux, etc.*

Fig. et fam., *Courir les ruelles,* Aller de visite en visite chez les dames. Cette phrase a vieilli, et ne s'emploie que par dénigrement

COURU, UE. part. passé. *Un cerf, un lièvre, un daim couru. Un voleur couru par les gendarmes. Un pays couru par les ennemis.*

COURU, signifie aussi Recherché. *Un homme fort couru. Un prédicateur très couru. Une place peu courue.*

COURLIS ou **COURLIEU**. s. m. Oiseau aquatique qui est bon à manger. *Il y a plusieurs espèces de courlis. L'ibis est une espèce de courlis.*

COURONNE. s. f. Ornement de tête, fait de branches, d'herbes, ou de fleurs, etc., et qui se porte comme marque d'honneur, ou en signe de joie, ou comme une simple parure. *Couronne de laurier, de lierre, d'olivier, de fleurs, de roses, etc. Les Romains récompensaient les belles actions par diverses couronnes. Couronne triomphale, murale, obsidionale, civique, vallaire, rostrale. Gagner, obtenir, mériter une couronne. Les Grecs décernaient des couronnes aux citoyens qui avaient rendu quelque grand service à leur patrie. Se parer de couronnes dans un festin. Elle avoit une couronne de roses. Orner la poupe d'un vaisseau de couronnes de fleurs. Peindre, sculpter des couronnes sur un lambris, etc. Les peintres mettent ordinairement une couronne d'étoiles sur la tête de la Vierge, et une couronne de rayons sur la tête des saints. Dans les collèges, on donne une couronne, en même temps que des livres, à l'écolier qui a remporté un prix.*

Fig., *Couronne académique* ou simplement *Couronne,* se dit d'Un prix remporté dans un concours académique.

Il se dit figurément de La gloire que les martyrs acquièrent en mourant pour la foi. *La couronne du martyre. Il a reçu la couronne du martyre.*

COURONNE, se dit également de La béatitude que Dieu donne à ses saints. *La couronne de gloire. La couronne de justice. La couronne des saints.*

COURONNE, se dit aussi de L'ornement de tête que les rois, princes ou seigneurs portent pour marque de leur dignité, ou qui est représenté dans leurs armoiries, etc. *Couronne impériale, royale, ducale. Couronne de comte, de marquis, de baron. Couronne d'or. Couronne à fleurons. Couronne perlée. Riche couronne. Couronne enrichie de pierreries. Couronne fermée. Couronne ouverte. Porter une couronne. Mettre une couronne sur la tête.*

Par excellence, *La couronne d'épines,* Celle que l'on mit sur la tête de Notre-Seigneur.

Fig., *Couronne d'épines,* se dit De ce qui cause un vif déplaisir, une souffrance durable. *Ces honneurs qu'il avait tant désirés furent pour lui une couronne d'épines.*

La triple couronne, La tiare du pape.

COURONNE, se dit figurément de la puissance royale. *Il lui a ôté, lui a ravi la couronne. À son avénement à la couronne. Aspirer, prétendre à la couronne. Disputer la couronne. Affermir sa couronne. Renoncer à la couronne. Quitter, abdiquer la couronne. Céder la couronne à un autre. Perdre la couronne. Héritier de la couronne. Héritier présomptif de la couronne. Il a relevé l'honneur, l'éclat de la couronne.*

Fig., *Mettre la couronne sur la tête de quelqu'un,* Lui donner la puissance souveraine.

Fig., *C'est un des plus beaux fleurons de sa couronne, le plus beau fleuron de sa couronne,* se dit D'une des plus grandes prérogatives qu'ait un prince, d'un de ses plus grands revenus, d'une de ses meilleures provinces; et, par extension, De ce qu'une personne a de plus considérable, de plus avantageux. On dit de même : *Ajouter un fleuron à sa couronne. Il a perdu le plus beau, les plus beaux fleurons de sa couronne.*

COURONNE, se dit encore, figurément, d'Une monarchie, d'un État gouverné par un roi, par un empereur. *La couronne de France. La couronne d'Espagne. Les couronnes du Nord. Maison et couronne de France. L'État et couronne de France.*

Il se dit quelquefois Du souverain même, par opposition aux sujets, aux particuliers. *Les charges, les officiers de la couronne. Le domaine de la couronne. Les droits de la couronne. Discours de la couronne,* Discours que le souverain prononce à l'ouverture d'une session législative.

Traiter de couronne à couronne, Traiter de souverain à souverain. On le dit aussi, figurément et par raillerie, en parlant Des particuliers, lorsqu'un inférieur veut traiter avec son supérieur comme s'il était son égal.

COURONNE, se dit en outre de La tonsure cléricale que l'on fait sur le haut de la tête des gens d'Église. *Couronne d'évêque, de prêtre, de diacre, de religieux, etc. Il s'est fait faire la couronne.*

COURONNE, désigne, par analogie, Certaines choses qui ont une forme circulaire, qui ressemblent à une couronne. Ainsi,

Il se dit d'Une sorte de chapelet qui n'a qu'une dizaine. *Couronne de la Vierge.*

Il se dit aussi d'Une sorte de météore qui paraît en forme de cercle lumineux autour du soleil et de la lune.

En Astron., *Couronne septentrionale,* et *Couronne australe,* Deux constellations dont l'une est dans l'hémisphère septentrional, et l'autre dans l'hémisphère austral.

COURONNE, se dit, parmi les Jardiniers, de La touffe de feuilles qui surmonte le fruit de l'ananas.

En Botan., *Couronne impériale,* Espèce de fritillaire. *Couronne royale,* Espèce de mélilot. *Couronne de terre,* Le lierre terrestre. *Etc.*

En Agricult., *Greffe en couronne,* Celle qui consiste à scier le sujet, et à mettre plusieurs greffes autour de la coupe, entre le bois et l'écorce.

En Archit. militaire, *Ouvrage à couronne,* Ouvrage couronné. Voyez le participe de COURONNER.

En Anat., *La couronne d'une dent,* La partie de la dent qui est hors de la gencive.

En Médec., *Couronne de Vénus,* Pustules qui occupent le front et les tempes, et que l'on croit dues à la maladie vénérienne. C'est ce qu'on nommait autrefois *Chapelet.*

COURONNE, en termes d'Art vétérinaire, La partie la plus basse du paturon du cheval.

COURONNE, Monnaie d'argent d'Angleterre qui vaut cinq schelings.

COURONNE, en termes de Papeterie, se dit d'Une sorte de papier qui sert principalement aux impressions de bureau, et dont la marque est une couronne. On dit aussi, *Papier couronne.*

COURONNEMENT. s. m. Action de couronner. Il se dit plus particulièrement de La cérémonie dans laquelle on couronne solennellement un souverain. *Le couronnement du roi, de la reine, de l'empereur, du pape, etc. Il assista au couronnement de... Son couronnement se fit en tel lieu. La cérémonie, le jour du couronnement.*

COURONNEMENT, se dit aussi de Tout ornement ou de tout membre d'architecture qui termine un édifice ou quelqu'une de ses parties. *Les édifices ont pour couronnement des entablements. Des statues servent de couronnement à ce théâtre. La corniche est le couronnement des ordres d'architecture.*

Le couronnement d'un vaisseau, d'un navire, La partie du vaisseau, du navire qui est au-dessus de la poupe.

COURONNEMENT, se dit aussi d'Un ornement qui termine la partie supérieure d'un meuble, d'un vase. *Cela forme un beau couronnement. Ce couronnement est mesquin.*

Il signifie encore figurément, L'accomplissement, la perfection de quelque chose. *Cette noble action fut le couronnement de toutes les autres. Pour couronnement d'une si belle vie. C'est le couronnement de l'œuvre.*

En termes de Guerre, *Couronnement du chemin couvert, du glacis,* Occupation du chemin couvert, du glacis par l'assiégeant.

COURONNER. v. a. Mettre une couronne sur la tête. *Couronner une victime. Couronner de fleurs, de laurier, de myrte.* JÉSUS-CHRIST *fut couronné d'épines. Couronner d'une couronne d'or, d'une couronne d'argent.* On l'emploie avec le pronom personnel. *Dans ces fêtes champêtres, les bergères se couronnaient de fleurs.*

Il signifie, dans un sens particulier, Mettre solennellement la couronne sur la tête d'un souverain. *Couronner un pape, un roi, un prince. Ils l'élurent et le couronnèrent. Il fut sacré et couronné.*

Il signifie quelquefois figurément, Donner le titre de roi, de souverain. *Ce monarque, avant de mourir, voulut couronner son fils.*

Il signifie encore simplement, Récompenser en décernant une couronne ou un prix. *Couronner le vainqueur. Couronner un élève. Couronner celui qui a fait la plus belle action. Couronner l'auteur du meilleur ouvrage.* On le dit plus ordinairement en parlant Des ouvrages, etc., faits par ceux qui reçoivent la couronne ou le prix. *J'ai lu plusieurs passages de la pièce que l'Académie a couronnée, plusieurs passages de l'ouvrage couronné.*

Il signifie aussi figurément, Honorer, récompenser. *Couronner la vertu. Dieu couronne les martyrs, les saints. Ils sont couronnés de gloire. N'est-ce pas couronner le crime, que d'élever un tel homme à cette dignité?*

COURONNER, se dit quelquefois en parlant De choses sur lesquelles on place des couronnes. *Les anciens couronnaient la poupe de leurs vaisseaux en signe d'allégresse. Alexandre couronna le tombeau d'Achille.*

Il se dit aussi quelquefois, dans le style soutenu, De ce qui orne ou entoure la tête en manière de couronne. *De simples fleurs couronnaient cette tête charmante. Quelques cheveux blancs couronnaient ce front vénérable.*

Il se dit également en parlant Des choses au-dessus desquelles on peint ou on grave des couronnes, pour ornement, ou comme marque de dignité. *Son écu était couronné d'une couronne de duc, de comte, etc. Ses chiffres sont couronnés de lauriers, de fleurs.*

Il se dit, par extension, Des choses qui en surmontent d'autres, qui en occupent la partie la plus élevée. *Un entablement couronne l'édifice. Des batteries redoutables, des corps de troupes couronnaient la hauteur, toutes les hauteurs.*

Il signifie au figuré, Apporter la dernière perfection, mettre le dernier ornement à quelque chose. *Cette dernière action a couronné toutes les autres. Il a couronné sa vie par une mort généreuse. Le succès a couronné son entreprise.*

Prov., *La fin couronne l'œuvre.* Voyez ŒUVRE.

Couronner les vœux de quelqu'un, Les remplir.

COURONNER, se dit aussi figurément pour Environner, ceindre. *Plusieurs coteaux couronnent cette ville.*

COURONNER, s'emploie aussi avec le pronom personnel, en parlant Des choses, et signifie, S'orner, s'embellir. *Déjà les forêts se couronnent de feuillage. Les arbres de nos vergers se couronnaient de fleurs.*

Absol., *Cet arbre se couronne*, se dit D'un arbre qui vieillit et dont la tête se dessèche.

Se couronner, se dit aussi D'un cheval qui se blesse aux genoux en tombant. Voyez COURONNE.

COURONNÉ, ÉE. part. passé. *Un élève couronné trois fois. Un discours couronné par l'Académie. Une vallée couronnée de forêts. Un arbre couronné.*

Tête couronnée, se dit D'un empereur ou d'un roi. *La république de Venise et celle des Provinces-Unies avaient le rang, les honneurs des têtes couronnées.*

En termes d'Architecture militaire, *Ouvrage couronné*, Ouvrage avancé vers la campagne, fait en forme de couronne, pour défendre les approches d'une place. On l'appelle aussi *Ouvrage à couronne*, ou même absolument *Couronne*.

En termes d'Art vétérinaire, *Cheval couronné*, Cheval qui s'est blessé aux genoux en tombant, et à qui le poil du genou est tombé. *Ce cheval est couronné, il n'a pas de bonnes jambes.*

COURRE. v. a. T. de Chasse, ancien infinitif du verbe Courir. (Il se conjugue comme *Courir.*) Courir une bête, la poursuivre. *Courre le cerf, le lièvre, le daim.*

Il s'emploie aussi neutralement. *Chasse à courre.*

Laisser courre les chiens, ou simplement, *Laisser courre*, Découpler les chiens, afin qu'ils courent après la bête.

Laisser-courre, se dit, substantivement, Du lieu où l'on découple les chiens. *Quand ils furent au laisser-courre.* On le dit aussi De L'air que le cor fait entendre quand on découple les chiens. *Sonner le laisser-courre.*

COURRE, peut s'employer dans quelques autres cas pour Courir, mais il vieillit. *Courre sus. Courre la bague, les têtes, etc. Donner à courre à quelqu'un. Courre le guilledou. Etc.*

Activ., *Courre un cheval*, Le faire courir à toute bride lorsqu'on est monté dessus. *Voulez-vous courre votre cheval contre le mien?*

COURRE. s. m. T. de Chasse. Endroit où l'on place les lévriers, lorsqu'on chasse le sanglier, le loup ou le renard avec ces chiens.

C'est un beau courre, se dit D'un pays commode pour la chasse.

COURRIER. s. m. Celui qui court la poste pour porter des dépêches. *C'est le meilleur courrier, et celui qui fait le plus de diligence. Courrier ordinaire. Courrier extraordinaire. Courrier du cabinet. Courrier de cabinet. Courrier de commerce, du commerce. Recevoir, envoyer, dépêcher, expédier, faire partir un courrier. Il est arrivé un courrier. Courrier de tel prince. Dépêcher quelqu'un en courrier. Répondez-moi courrier par courrier.*

Il se dit également D'Un préposé de l'administration des postes qui est chargé de porter les lettres d'une ville à une autre, et qui voyage dans une voiture appelée *Malle-poste* ou *Malle. Courrier de la malle. Le courrier de Lyon, de Lille, etc. Départ, arrivée du courrier.*

Fig. et fam., *Courrier de malheur*, se dit D'Une personne qui vient annoncer quelque mauvaise nouvelle.

COURRIER, se dit, par extension, de La voiture même qui porte les dépêches. *Voyager par le courrier. Le courrier a versé.*

Il se dit figurément, en termes de Commerce, et quelquefois dans le langage ordinaire, de La totalité des lettres qu'on écrit ou qu'on reçoit par un seul ordinaire. *Faire son courrier. Lire son courrier.*

COURRIER, se dit aussi de Tout homme qui court la poste à cheval, quoiqu'il ne porte aucune dépêche. *Vous n'êtes guère bon courrier. J'ai rencontré quatre courriers. Toute la route était pleine de courriers. Voyager en courrier.*

COURRIÈRE. s. f. Celle qui court. Il ne se dit guère qu'en poésie, en parlant De la lune. *L'inégale courrière des nuits.*

COURROIE. s. f. Pièce de cuir coupée en long, étroite, qui sert à lier, à attacher quelque chose. *Attacher avec des courroies. Mettre, attacher des courroies. Les courroies d'une cuirasse. Nouer, dénouer les courroies. Serrer, lâcher la courroie.*

Prov. et fig., *Allonger la courroie*, Tirer parti d'une somme modique, d'un revenu borné, en mettant une grande économie dans la dépense. *Il a de faibles appointements, il faut qu'il allonge bien la courroie pour vivre.*

Prov. et fig., *Allonger, étendre la courroie*, signifie quelquefois, Étendre les profits, les droits d'une charge, d'un emploi, au delà de ce qui est permis. *Sa place ne lui vaudrait pas tant, s'il n'allongeait, s'il n'étendait un peu la courroie.*

Fig. et fam., *Serrer la courroie à quelqu'un*, Diminuer ses ressources. *Ce jeune homme fait beaucoup trop de dépense, il faut lui serrer la courroie.*

Fig. et fam., *Lâcher la courroie à quelqu'un*, Le laisser faire, lui donner des facilités.

COURROUCER. v. a. Mettre en courroux, irriter. *Cette conduite courrouça son père contre lui. Ses crimes ont courroucé le ciel. Le prince est courroucé.* Il se dit de même en parlant De certains animaux. *Courroucer un lion, un tigre.* Il est surtout en usage dans le style soutenu.

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Dieu se courrouce contre les méchants.*

Il se dit figurément en parlant De la mer. *Quand la mer se courrouce, est courroucée.*

COURROUCÉ, ÉE. part. passé. *Un père courroucé. Un lion courroucé. Les flots courroucés.*

COURROUX. s. m. Colère. Il s'emploie surtout en poésie et dans le style soutenu. *Le courroux d'un prince, d'un père. Juste courroux. Le courroux de Dieu. Le courroux du ciel. Le courroux des enfers. Être en courroux. Entrer, se mettre en courroux. Irriter, provoquer, exciter, apaiser, désarmer, fuir le courroux de quelqu'un. Qui pourrait soutenir son courroux?*

Il se dit aussi en parlant De quelques animaux nobles ou féroces. *Le courroux du lion, du taureau, de l'éléphant, etc.*

Il se dit figurément en parlant Des choses, et surtout de la mer agitée par la tourmente. *Le courroux de la mer, des flots. Les flots en courroux. Le courroux des vents mutinés. La montagne en courroux vomissait des torrents de lave.*

COURS. s. m. Flux, mouvement de quelque chose de liquide. Il se dit particulièrement De l'eau des rivières et des ruisseaux. *Cours rapide. Cours lent. Cours impétueux. Arrêter, empêcher, retarder, détourner, couper, rompre le cours d'un fleuve, d'un ruisseau. S'opposer au cours. Remonter le cours d'un fleuve. Il faut que les eaux aient leur cours. La rivière a pris son cours par là. Son cours est insensible. Donner cours à l'eau. Être troublé dans la possession d'un cours d'eau. Les grands cours d'eau qui traversent l'Amérique du Nord.*

Il se dit aussi de L'étendue que parcourt en longueur un fleuve, un ruisseau, etc. *Cette rivière est navigable dans la plus grande partie de son cours. Le cours de ce fleuve est long de plus de quatre cents lieues.*

Fig., *Donner un libre cours à ses larmes*, Les laisser couler, ne plus faire d'effort pour les retenir. *Donner un libre cours à ses transports, à sa fureur, à sa douleur, etc.*, S'y abandonner, ne plus les contenir.

COURS, se dit également en parlant Des mauvaises humeurs qui circulent dans le corps de l'homme et des animaux. *Il faut que cette humeur ait son cours. Il faut lui donner cours.*

Le cours du sang, Le mouvement du sang dans les vaisseaux qui le renferment.

Cours de ventre, Dévoiement, ou flux de ventre.

COURS, se dit encore Du mouvement réel ou apparent du soleil et des autres astres. *Le cours du soleil, de la lune. Le cours des astres est réglé. L'astronomie traite du cours des astres. Le cours apparent du soleil est d'orient en occident.*

COURS, se dit figurément de La direction, de la marche que prennent certaines choses, ou qu'on leur donne. *Nous verrons quel cours prendra cette affaire. Arrêter, retarder le cours d'une affaire, d'un procès. Suspendre le cours de la justice. Ses idées prirent un nouveau cours. Tout a repris son cours habituel. Suivant le cours de la nature. Le cours naturel des choses. Nos travaux ont un cours réglé. Le cours des saisons. Le cours des événements. Suivre le cours de l'opinion. Le cours du mal. Le mal a pris son cours. Il faut que la maladie ait son cours. Arrêter le cours d'une doctrine pernicieuse. Couper cours à l'erreur. Je coupai cours à la discussion, en leur disant...*

Il signifie également, Durée. *Pendant le cours des dix années qui viennent de s'écouler. Pendant le cours de la journée. Finir, achever le cours de sa vie. Le cours de notre existence. La mort interrompit le cours d'une si belle vie. Le cours de ses années. Pendant tout le cours de son règne. Dans le cours de sa maladie.*

En termes de Marine, *Voyage de long cours*, Grand voyage sur mer, longue traversée, par opposition à *Cabotage*. *Capitaine au long cours*, Capitaine marchand qui fait des voyages de long cours.

COURS, signifie encore, Suite, enchaînement. *La mort interrompit le cours de ses victoires. Poursuivre le cours de ses triomphes. Le cours de nos prospérités, de nos infortunes. Terminer le cours de ses études. Être en cours de visite.*

En Archit., *Cours d'assise*, Rang continu de pierres de même hauteur, posées de niveau dans toute la longueur d'un mur.

COURS, se dit particulièrement d'Une suite de leçons sur une matière quelconque. *Cours de chimie, de physique, d'anatomie, de chirurgie. Cours de philosophie, d'histoire, etc. Cours de droit. Cours de procédure. Cours de langue grecque, de langue anglaise, etc. Cours de musique. Faire un cours. Ouvrir un cours. Cours public. Cours particuliers. Cours gratuit. L'ouverture d'un cours. Suivre le cours de tel professeur. Suivre les cours du collège de France. Suivre des cours à la faculté des lettres. La durée, la fin d'un cours.*

Il se dit également Des traités qui renferment une suite de leçons sur quelque science. *Ce professeur a publié un cours de philosophie. Il a fait imprimer son cours. Cours complet. Cours abrégé.*

Il se dit pareillement Des études que l'on fait en quelque science, et principalement de Celles qui exigent qu'on suive un ou plusieurs cours. *Faire son cours de droit, de médecine. Le cours de droit dure trois ans. Ce jeune homme a fini ses cours.*

COURS, se dit encore pour Vogue, crédit. *Ces étoffes n'ont plus de cours. Cette chanson, ce bruit eut cours pendant quelque temps. Donner cours à un bruit. Donner cours à une opinion, à un préjugé, à une maxime.*

Il se dit dans un sens analogue, en parlant De la monnaie. *Monnaie de cours. Cette monnaie a cours, n'a plus de cours. La somme a été payée en pièces d'or et d'argent, le tout bon et ayant cours. Donner cours à la monnaie étrangère.*

Fig., *Cette locution, ce mot, etc., n'a cours que parmi le peuple, que dans la province*, Ils ne sont d'usage que parmi le peuple, que dans la province.

COURS, en termes de Commerce, se dit Du prix actuel des marchandises, du taux auquel est le change, la rente, etc. *Acheter des marchandises, des effets au cours de la place, au cours de la bourse. Le cours du marché. Le cours du change, de la rente, des effets publics.*

Fig. et fam., *Le cours du marché, de la place*, L'état d'une affaire, la disposition des personnes qui la traitent. *Ne vous engagez pas si vite dans ce parti, dans cette affaire; voyez auparavant le cours du marché, le cours de la place.*

COURS, signifie en outre, L'étendue d'une chose, sans avoir égard à la hauteur. *Une tapisserie de six aunes de cours.*

COURS, signifie encore, Un lieu agréable où l'on peut se promener à cheval ou en voiture, et qui est ordinairement situé hors de la ville. *Il y avait plus de cinq cents voitures au cours. Le cours est beau de ce côté. Le cours est en tel endroit. Nous allons souvent au cours.*

COURSE. s. f. Action, mouvement de celui qui court. *Course légère. Longue course. Course pénible. Il est léger à la course, vite à la course. Aller au pas de course. Prendre les lièvres, les chevreuils à la course. Les courses des jeux Olympiques, etc. Course de chevaux, de chars, etc. Course au clocher. Il a gagné, remporté le prix à la course, le prix de la course. Il a fourni sa course d'une même force, d'une même vitesse. Course de tournois. En trois courses il rompit trois lances. Il a fait une belle course. Course de bague, de têtes, etc. À toutes les courses il a remporté le prix. Il l'a gagné de deux, de trois courses. Il saute bien sans prendre sa course, sans prendre course.*

Il se dit aussi, en poésie et dans le style soutenu, Du cours, du mouvement des astres, etc. *L'astre du jour va commencer sa course. Le soleil est au terme de sa course. La lune poursuivait sa course paisible.* On dit de même quelquefois, *La course d'un fleuve, d'un torrent, etc.*

COURSE, se dit, dans un sens particulier, Des actes d'hostilité que l'on fait en courant les mers, ou en entrant dans le pays ennemi. *Les ennemis firent des courses jusque dans telle province. Les pirates font des courses sur telle mer, sur les côtes de...*

Il se dit spécialement en parlant Des corsaires, des bâtiments armés en guerre par des particuliers, et autorisés à courir sur les navires marchands ennemis. *Armer un vaisseau en course. Aller en course. Faire la course. Ce capitaine, ce navire est en course, est allé en course, fait la course. La course est de trois mois. Le traité de Paris en 1856 a aboli la course.*

COURSES, au pluriel, se dit quelquefois pour Voyages ou excursions. *Il est toujours en courses. Les courses de nos savants dans ce pays, en ont fait connaître les antiquités les plus curieuses.*

Il se dit particulièrement Des courses de chevaux. *Les courses du bois de Boulogne, de Vincennes. Je suis allé aux courses.*

COURSE, se dit aussi Des allées et venues, des sorties que l'on fait dans la journée. *Je commence mes courses dès le matin. Je ne l'ai pas trouvé, il est en course. Il vient de faire une longue course. Nous fîmes une course à Saint-Denis. Faire une course à pied. J'ai fait vingt courses pour son affaire. Il a travaillé pour moi, mais il s'est bien fait payer de ses courses. J'y passerai dans mes courses. Ce commis n'est employé que pour faire les courses.*

Il se dit également Du trajet que fait une voiture de place en transportant une ou plusieurs personnes d'un lieu à un autre. *Ce cocher n'a fait que deux courses dans toute la journée. Prendre un fiacre à la course. Le prix des courses est fixé par des règlements de police. Ce cocher attend qu'on lui paye sa course.*

Il se dit quelquefois Du trajet parcouru ou à parcourir, soit à pied, soit en voiture. *Il y a une très longue course d'ici là.*

Il se dit aussi de Ce que gagne un courrier, de ce qu'on lui donne pour les frais du voyage et pour récompense de sa peine. *Ce courrier a eu quinze cents francs pour sa* course.

COURSE, se dit figurément de La marche, du progrès rapide d'une personne ou d'une chose. *Rien ne peut arrêter ce conquérant, ce fléau dans sa course. La course précipitée du temps.*

Il signifie aussi figurément, Carrière, action de parcourir une carrière. *Après avoir passé par divers emplois, il termina sa course par l'ambassade. Sa course fut longue et pénible. Il a heureusement fourni sa course, achevé sa course. La mort arrêta ce grand homme au milieu de sa course.*

COURSIER. s. m. Grand et beau cheval propre pour les batailles et pour les tournois. Il n'est guère usité qu'en poésie et dans le style soutenu. *Noble, généreux, vaillant coursier. Coursier fougueux, rapide. Monté sur un coursier.*

COURSIER, en termes de Marine ancienne, Passage de la proue à la poupe, dans une galère, entre les bancs des forçats. *Se promener sur le coursier. Le poste du comite était sur le coursier.*

Il se disait, par extension, Du canon qui était sous le coursier, et dont la bouche sortait par la proue.

Il se dit encore, dans la marine actuelle, Du canon de chasse des chaloupes canonnières, etc., lequel est placé à l'avant.

Il se dit aussi en Hydraulique, d'Un passage qu'on donne à l'eau, entre deux rangs de pieux, pour la conduire à la roue d'un moulin.

COURSIVE. s. f. T. de Marine. Il se dit d'Une ou de deux planches établies horizontalement le long du plat-bord, de chaque côté de certains bâtiments non pontés, pour passer de l'avant à l'arrière.

Il se dit aussi de Tout passage pratiqué entre des soutes, etc., dans le sens de la longueur d'un bâtiment.

COURSON. s. m. T. d'Agricult. Branche de vigne taillée et raccourcie à trois ou quatre yeux.

Il se dit aussi d'Une branche d'arbre de cinq ou six pouces, que le jardinier conserve lorsqu'il est obligé de couper les autres.

COURT, COURTE. adj. Qui a peu de longueur, ou Qui n'a pas la même longueur qu'une autre chose. Il est opposé à Long. *Trop court. Bien court. Fort court. Un peu court. Extrêmement court. Cheveux courts. Queue courte. Cerises à courte queue. Cheval à courte queue. Il a le cou fort court, le cou court. Habit court. Manteau court. Robe courte. Ce bas est un peu trop court, est bien court. Cette manche est plus courte que l'autre. Cette robe est plus courte devant que derrière. Cet animal a les jambes courtes, l'échine courte. Avoir un bras plus court que l'autre. Vous avez le bras trop court pour atteindre à cette hauteur. Il a les bras trop courts pour sa taille. Avoir la taille courte. Il a le nez court, le nez trop court. Courte épée. Canon court et renforcé. Herbe courte. Mesure courte. Bride courte. Étriers courts. Ils sont trop courts d'un point. Une courte distance. Le trajet est court. Le chemin le plus court. Le plus court chemin. Ce chemin est plus court de la moitié, est plus court de tant de lieues. Court bâton. Courte boule. Courte paume. Tirer au court fétu, à la courte paille.* Voyez BÂTON, BOULE, PAUME, ETC.

Il signifie quelquefois, familièrement, Qui est en petite quantité, insuffisant. *Courte pitance. Le bouillon est un peu court, mettez-y de l'eau.*

Prov., *A vaillant homme, courte épée,* Le courage supplée aux armes.

Fig. et fam., *Son épée est trop courte,* se dit D'un homme qui n'a pas assez de crédit ou assez de force pour réussir dans quelque entreprise. On dit de même : *Il a les bras trop courts pour atteindre jusque-là, pour atteindre si haut.*

Faire la courte échelle, se dit De plusieurs personnes qui montent les unes sur les autres, pour aider quelqu'un à escalader un mur, à atteindre un point élevé.

Fig. et fam., *Faire à quelqu'un la courte échelle,* Lui faciliter les moyens d'arriver au but qu'il se propose.

Fam., *Escalader un mur à la courte échelle,* Escalader un mur en s'aidant de plusieurs personnes qui font la courte échelle.

Fam., *Être court,* Avoir la taille petite et épaisse. *Il est gros et court. Cette femme est courte et ramassée.*

Prov. et fig., *Savoir le court et le long d'une affaire,* En savoir toutes les particularités. Dans cette phrase, *Court* est pris substantivement.

Vue courte, Vue qui ne porte pas loin, qui ne distingue pas les objets un peu éloignés. *Cet homme a la vue très courte.* Il signifie au figuré, Défaut de prévoyance, de sagacité. *Sa vue est bien courte, s'il n'aperçoit pas les résultats qu'un tel événement peut amener.* On dit aussi, *Des vues courtes,* Des vues bornées, étroites. *Cet homme n'a que des vues courtes, toutes ses vues sont courtes.*

Elliptiq., *Le plus court,* Le chemin le plus court. *Allez par là, c'est votre plus court, c'est le plus court. Il arriva le premier, parce qu'il avait pris le plus court.*

Fig., *Le chemin le plus court,* ou simplement, *Le plus court,* Le moyen de terminer plus promptement quelque chose. *Pour arriver à votre but, pour sortir de cette affaire, etc., le plus court et le meilleur est de faire telle chose. C'est là votre plus court, c'est le plus court pour vous.*

Prov. et fig., *Le chemin le plus long est quelquefois le plus court,* En se détournant de la route directe, quelquefois on trouve moins d'obstacles et on arrive plus tôt à son but.

COURT, signifie aussi, figurément, Prompt, facile. *Le plus court expédient. Il eût été plus court de faire ce que je vous ai conseillé. J'ai trouvé plus court de ne rien répondre.*

COURT, se dit encore, figurément, Des choses qui ne peuvent arriver au point où l'on voudrait qu'elles parvinssent. *La science humaine est courte. La prudence humaine, la prévoyance humaine est trop courte. Son pouvoir, ses moyens sont trop courts pour cela.*

Fam., *Être court d'argent, court de finance,* Avoir peu d'argent. *Il ne put demeurer longtemps à Paris, il était court d'argent.*

Être court de mémoire, avoir courte mémoire, Manquer de mémoire, oublier facilement. *Avoir l'esprit court, l'intelligence courte,* Avoir l'esprit très borné.

COURT, signifie aussi, Qui ne dure guère. *En hiver les jours sont courts. En été les nuits sont courtes. La vie de l'homme est courte, est de courte durée. Courte vie. Vous ne donnez qu'un mois, le terme est bien court. Une lettre de change à courte échéance. Il est mort après une courte maladie. Son règne fut court. Une courte délibération. À de courts intervalles. Dans les courts moments de loisir qui me restent. Faire une courte station en quelque endroit. Le spectacle fut très court.* Prov., *Les plus courtes folies sont les meilleures.*

Courte haleine, Essoufflement, respiration difficile et fréquente. *Avoir la courte haleine.* On dit aussi, *Avoir la respiration courte, l'haleine courte.*

Fig., *Il veut la faire courte et bonne,* se dit D'un homme qui mène joyeuse vie, qui mange sa fortune et ruine sa santé.

COURT, signifie également, Bref, de peu d'étendue. Il ne se dit guère, en ce sens, que Du discours et des ouvrages d'esprit en général. *Une phrase courte. Votre lettre est beaucoup trop courte. Cette pièce de théâtre est fort courte. Un sermon très court. L'épigramme doit être courte. Les règles doivent être courtes et claires. Harangue courte. Courte harangue.*

Prov., *Courte prière pénètre les cieux,* Ce n'est pas la longueur, c'est la ferveur qui rend les prières efficaces.

Prov., *Revenir, s'en retourner avec sa courte honte,* Revenir, s'en retourner après avoir essuyé un affront, un refus, ou sans avoir rien fait de ce qu'on s'était promis de faire.

Être court, se dit quelquefois D'un orateur, d'un écrivain, etc., et signifie, Ne pas parler longtemps, être succinct. *Ce prédicateur, cet avocat fut court. Il est court dans ses explications. On ne saurait être plus court...*

COURT, s'emploie aussi adverbialement. *Il lui coupa les cheveux très court, trop court, si court, que... Il a attaché son cheval trop court. Cela est pendu trop court. Cette période est coupée trop court. Il a fini trop court.*

Court vêtu, Qui a un vêtement court. *Une jeune fille court vêtue.*

Fam., *Être pendu haut et court,* Être exécuté à la potence.

Pop., *Pour vous le faire court, pour le faire court,* se dit Quand on veut abréger un discours, un récit. On dit également, *Pour faire court.*

Fig., *Se trouver court,* se dit D'une personne qui ne peut parvenir à exécuter quelque dessein. *C'est folie à vous d'entreprendre cela, vous vous trouverez court. Ses amis lui ont manqué, et il s'est trouvé court, trop court.*

Demeurer, rester court, tout court, se dit D'une personne qui vient à manquer de mémoire en récitant un discours appris par cœur, ou qui ne trouve plus ce qu'elle avait à dire, ce qu'elle voulait dire. *Ce prédicateur, dans son sermon, cet avocat, dans son plaidoyer, etc., est demeuré court, tout court. Elle est demeurée court après les premiers mots de son compliment. Il ne manque pas de hardiesse, il n'est point homme à rester court.* On le dit aussi Quand une personne est si pressée par des objections, ou si convaincue, qu'elle ne sait que répondre. *On l'accabla tellement de raisons, qu'il demeura court, qu'elle resta court.*

Fig. et fam., *Tenir quelqu'un de court,* Lui donner peu de liberté. *Il n'est pas tout à fait prisonnier, mais il est tenu de court. La mère de cette demoiselle la tient de court. Cet enfant est libertin, il faut le tenir de court.*

Fig. et fam., *Prendre quelqu'un de court,* Le presser sans lui donner assez de temps pour faire ce qu'on exige de lui. *Il n'y a que deux jours que le terme est échu, vous me pressez, c'est me prendre de bien court. Vous me prenez un peu de court.*

COURT, adverbe, signifie encore, Brusquement, subitement. *Il s'arrêta tout court. Il s'en est retourné tout court. Tourner court :* voyez TOURNER.

Tout court, signifie aussi, Sans rien ajouter de plus. *Nommer à tout propos la personne à qui l'on parle est une incivilité : on doit dire Monsieur ou Madame, tout court. Il me répondit un Non tout court.*

Fig. et fam., *Couper court,* Abréger son discours. *Monsieur, point tant de paroles, coupez court.*

Fig. et fam., *Couper court à quelqu'un,* Le quitter brusquement, en lui faisant une réponse brève et décisive. *Je lui coupai court.*

Couper court, se dit aussi, au figuré, Des choses auxquelles on renonce brusquement et résolument. *Couper court aux erreurs de la jeunesse.*

COURTAGE. s. m. La profession d'un courtier, et L'entremise ou négociation de courtier. *Faire le courtage des vins. Se mêler du courtage.*

Droit de courtage, ou simplement, *Courtage,* Prime de tant pour cent qu'on donne à ceux qui font le courtage. *Deux pour cent de commission, un quart pour cent de courtage.*

COURTAUD, AUDE. s. Celui, celle qui est de taille courte, grosse et ramassée. Il est familier et ne se dit, en ce sens, que Des personnes. *Un gros courtaud. Une grosse courtaude.*

Courtaud de boutique, ou simplement, *Courtaud,* Garçon de boutique chez un marchand. Il ne se dit que par mépris. *C'est un courtaud de boutique. Cela est bon pour les courtauds.*

COURTAUD, se dit encore d'Un cheval auquel on a coupé les oreilles et la queue. *Il était monté sur un courtaud.* On dit aussi, adjectivement, *Cheval courtaud.*

Adjectiv., *Chien courtaud*, Chien à qui on a coupé la queue et les oreilles.

Prov., *Étriller, frotter quelqu'un en chien courtaud*, Le bien battre.

COURTAUDER. v. a. Couper la queue. Il ne se dit qu'en parlant Du cheval. *Il a fait courtauder son cheval.*

COURTAUDÉ, ÉE. part. passé.

COURT-BOUILLON. s. m. Manière d'apprêter le poisson, qui consiste à le faire cuire dans de l'eau, avec du vinaigre ou du vin blanc, du sel et du beurre. *Une carpe, un brochet au court-bouillon.*

COURTE-BOTTE. s. m. Petit homme. Il est populaire.

COURTEMENT. adv. Brièvement. *Il raconte bien et courtement.*

COURTEPOINTE. s. f. Couverture de parade, qu'on place sur un lit. *La courtepointe de ce lit est fort belle. Courtepointe piquée.*

COURTIER. s. m. T. de Commerce. Celui qui, moyennant une prime, s'entremet pour la vente ou l'achat de certaines marchandises, pour faire prêter de l'argent sur la place, ou pour les affrètements, les assurances, etc. *On distingue plusieurs sortes de courtiers : les courtiers de marchandises ; les courtiers d'assurances ; les courtiers interprètes et conducteurs de navires. Je n'ai que faire de courtiers. Je ne veux point passer par la main des courtiers.*

Courtier marron, Celui qui exerce sans brevet.

Fig., *Courtier électoral*, Agent d'élection.

Courtier ou *courtière de mariage*, Celui ou celle qui se mêle de faire des mariages.

COURTILIÈRE. s. f. Insecte qui vit sous terre et qui fait beaucoup de dégât dans les jardins. On l'appelle aussi *Taupe-grillon.*

COURTINE. s. f. Rideau de lit. *Courtine de damas. Fermer, tirer les courtines.* Dans ce sens, il est vieux.

COURTINE, en termes de Fortification, Le mur ordinairement rectiligne qui est entre deux bastions, et qui en joint les flancs. *La courtine était trop longue et ne pouvait pas être bien défendue.*

COURTISAN. s. m. Celui qui est attaché à la cour, qui fréquente la cour. *Bon courtisan. Vieux courtisan. C'est un adroit, un habile, un fin, un rusé, un sage courtisan. Mauvais courtisan.*

Il se dit aussi de Celui qui courtise quelqu'un, qui cherche à lui plaire, pour en obtenir quelque chose. *Une coquette aime à se voir entourée de nombreux courtisans. Cet homme n'a point d'amis, il n'a que des courtisans. Ceux qui ont des emplois à donner ne manquent point de courtisans.*

Il s'emploie quelquefois adjectivement. *Il a l'esprit courtisan. Un style courtisan.*

COURTISANE. s. f. Femme de mœurs déréglées qui se distingue par une certaine élégance de manières, et qui met à prix ses faveurs. *Il fait l'amour à une courtisane. Il entretient une courtisane.*

Il se dit, particulièrement, Des femmes de cette espèce chez les peuples de l'antiquité et dans les grandes villes d'Italie. *La Grèce avait des courtisanes célèbres. Les courtisanes de Rome. Les courtisanes de Venise.*

Il se dit quelquefois, surtout dans le style soutenu, de Toute femme de mauvaise vie qui est un peu au-dessus des prostituées de la basse classe. *Une vile courtisane.*

COURTISER. v. a. Faire la cour à quelqu'un dans l'espérance d'en obtenir quelque chose. *Courtiser les grands. Cet homme vous courtise fort. Il n'est pas d'humeur à courtiser qui que ce soit. Il courtise ce vieillard pour avoir sa succession.*

Fam., *Courtiser une femme, une demoiselle*, Être assidu auprès d'elle, chercher à lui plaire. *Il est galant, il courtise les dames. Il a épousé cette jeune personne, qu'il courtisait depuis longtemps.*

Fig., *Courtiser les Muses*, S'adonner aux lettres, et particulièrement à la poésie.

COURTISÉ, ÉE. part. passé.

COURT-JOINTÉ, ÉE. adj. T. de Manège. Il se dit D'un cheval, d'une jument dont les articulations inférieures sont trop courtes. *Ce cheval est court-jointé.*

COURTOIS, OISE. adj. Civil, gracieux dans ses discours et dans ses manières. *Chevalier courtois. Courtois aux dames, envers les dames. Il n'est guère courtois. Il a des façons peu courtoises.*

Armes courtoises, s'est dit Des armes dont on se servait dans les tournois, parce que la pointe et le tranchant en étaient émoussés, et qu'elles n'étaient point meurtrières. Les armes de guerre étaient appelées *Armes émoulues.*

COURTOISEMENT. adv. D'une manière courtoise. *Il le reçut très courtoisement.*

COURTOISIE. s. f. Civilité. *Il l'a traité avec beaucoup de courtoisie.*

Il signifie aussi quelquefois, Bon office. *Je vous remercie de votre courtoisie.* Il est familier dans les deux sens.

COUSCOUS. (On prononce *Couscousse.*) s. m. Mot emprunté de la langue arabe. Il se dit d'Un mélange de viande hachée et de farine, réduit en boulettes très petites qu'on fait frire dans l'huile. *Le couscous est fort en usage parmi les indigènes de l'Algérie, de la Gambie et d'une grande partie de l'Afrique centrale.*

COUSEUSE. s. f. Femme qui coud. Il se dit particulièrement Des femmes qui cousent les livres pour les brocher.

COUSIN, INE. s. Il se dit de Ceux qui sont issus ou qui descendent, soit de deux frères, soit de deux sœurs, soit du frère ou de la sœur. *Cousins germains. Cousins issus de germains. Cousins au troisième et au quatrième degré. Bon cousin. Cher cousin. C'est mon cousin, ma cousine. Nous sommes cousins. De quel côté sont-ils cousins ?*

En France, le roi, dans ses lettres, traitait de *Cousin*, non seulement les princes de son sang, mais encore plusieurs princes étrangers, les cardinaux, les pairs, les ducs, les maréchaux de France, les grands d'Espagne, et quelques seigneurs du royaume.

Prov., *Si telle chose m'arrivait, le roi ne serait pas mon cousin*, Je m'estimerais plus heureux que le roi. On dit de même, *Quand il a telle chose, quand telle chose lui arrive, le roi n'est pas son cousin.*

COUSIN, se dit quelquefois, figurément et familièrement, de Ceux qui sont bons amis, qui vivent en bonne intelligence. *Ils sont grands cousins. Si vous faites telle chose, nous ne serons pas cousins.*

COUSIN. s. m. Sorte de moucheron dont la piqûre et le bourdonnement sont fort importuns. *Un cousin vint le piquer à la joue. Les cousins l'ont fort importuné, l'ont tourmenté toute la nuit. Être mangé de cousins. Chasser les cousins.*

Fam., et par un mauvais jeu de mots, *Être mangé de cousins, Avoir toujours des cousins chez soi*, Avoir souvent chez soi des parasites qui se disent cousins ou amis.

Chasse-cousin. Voyez cette expression à son rang alphabétique.

COUSINAGE. s. m. La parenté qui existe entre cousins. *Ils s'appellent cousins, je ne sais d'où vient ce cousinage. Il est entré dans cette maison sous prétexte de cousinage.*

Il se prend aussi pour Toute l'assemblée des parents. *Il pria tout le cousinage.* Ce mot est familier dans les deux sens.

COUSINER. v. a. Appeler quelqu'un cousin. *Il vous cousine : de quel côté est-il votre cousin ?* On l'emploie aussi avec le pronom personnel, comme verbe réciproque. *Je ne sais s'ils sont parents, mais ils se cousinent.* Ce sens vieillit.

Il signifie neutralement, dans le langage familier, Faire le parasite chez l'un et chez l'autre, sous prétexte de parenté ou d'amitié. *Comment peut-il vivre avec si peu de biens ? Il va cousiner chez l'un, chez l'autre. Il s'est accoutumé à cousiner.*

Fig. et fam., *Ils ne cousinent pas ensemble*, se dit De deux personnes dont les caractères ne peuvent s'accorder.

COUSINÉ, ÉE. part. passé.

COUSINIÈRE. s. f. Rideau de gaze dont on entoure un lit, pour se garantir des cousins.

COUSSIN. s. m. Sorte de sac cousu de tous les côtés, et rempli de plume, ou de bourre, ou de crin, etc., pour s'appuyer, pour s'asseoir, ou pour mettre les pieds dessus. *Coussin de drap, de velours, etc. Coussin de voiture. Mettre un coussin sur la selle d'un cheval, pour y être assis plus mollement. Mettre un coussin derrière la selle, pour porter quelqu'un en croupe, ou pour y placer une valise.*

COUSSINET. s. m. Petit coussin. *Il faut mettre un coussinet derrière la selle pour porter la valise. Coussinet qu'on met sous la cuirasse, etc. Avoir sur la tête un pot au lait posé sur un coussinet.*

En termes de Mécanique, il se dit de Demi-cylindres, de métal, de bois ou de pierre, entre lesquels sont maintenus et tournent les tourillons d'un axe.

Dans les Chemins de fer, il se dit d'Une pièce de fonte sur laquelle reposent les rails.

COÛT. s. m. Ce qu'une chose coûte. Il n'est plus guère usité qu'en style de Pratique. *Les frais et les loyaux coûts. Le coût d'un exploit, d'un jugement. Le coût d'une assurance.* On dit quelquefois, *Les menus coûts*, Les petites dépenses.

Prov., *Le coût fait perdre le goût*, La trop grande dépense qu'il faudrait faire pour avoir une chose, en ôte l'envie.

COÛTANT. adj. Il n'est usité que dans cette locution, *Prix coûtant*, Le prix qu'une chose a coûté. *Je vous le donne, je vous le cède au prix coûtant.*

COUTEAU. s. m. Instrument composé d'une lame et d'un manche, et qui sert ordinairement à couper, surtout à table. *Couteau tranchant. Couteau épointé. Couteau ébréché. Couteau pliant. Couteau à gaîne. Couteau à ressort, à virole. Couteau à lame d'argent, à lame d'or. Couteau de cuisine, de table, de poche. Couteau à bascule. Couteau à manche d'ivoire, de nacre, d'argent. La lame, la pointe, le tranchant, le dos d'un couteau. Boîte à couteaux. Couteau de Paris, de Langres, de Châtellerault, etc. Couteau à deux*

lames, à deux tranchants. Couteau d'argent. Couteau d'or. Émoudre, aiguiser un couteau. Emmancher un couteau. Il lui a donné un coup de couteau. Il lui a donné du couteau dans le ventre. Il tira le couteau sur lui. Il lui mit le couteau à la gorge, sur la gorge.

Prov. et fig., *Couteau pendant*, se dit d'Un homme qui en accompagne toujours un autre, et qui est prêt à le servir en toute occasion. *Un tel est toujours avec lui, c'est son couteau pendant.*

Fig., *Mettre couteaux sur table*, Donner à manger.

Fig., *Être sous le couteau, avoir le couteau sur la gorge*, Être menacé par un ennemi puissant; être sous l'influence d'une vive crainte qui détermine à faire ce qu'on ne voudrait pas.

Prov. et fig., *On vous en donnera de petits couteaux pour les perdre*, se dit Aux enfants à qui l'on refuse quelque chose.

En Hist. nat., *Manche de couteau*, Espèce de coquillage bivalve.

COUTEAU, se dit quelquefois, poétiquement, d'Un poignard, et de L'instrument avec lequel on égorgeait les victimes chez les anciens. *Il porta, il enfonça le couteau dans le sein qui l'avait nourri. Le couteau sacré. Les couteaux sacrés. Tomber sous le couteau.*

Il se dit également, dans les Arts, de Certains instruments, de formes assez diverses, qui servent en général à couper, à tailler, à racler, etc. *Couteau de palette. Couteau de doreur. Les chirurgiens font usage de différentes sortes de couteaux. On se sert d'un couteau de bois ou d'ivoire pour couper les feuillets d'un livre broché. Couteau de tripière*, Couteau qui tranche des deux côtés.

Prov. et fig., *C'est un couteau de tripière, un couteau à deux tranchants, un couteau qui tranche des deux côtés*, se dit De celui qui parle en bien et en mal de la même personne.

COUTEAU, signifie encore, Une épée courte qu'on porte au côté. *Il ne porte qu'un couteau. Son ennemi avait une épée de longueur, et lui n'avait qu'un couteau.* Ce sens vieillit.

Prov. et fig., *Aiguiser ses couteaux*, Se préparer au combat ou à la dispute.

Prov., *Ils sont aux épées et aux couteaux*, et plus ordinairement, *Ils en sont aux couteaux tirés, à couteaux tirés*, Ils sont en grande inimitié, ou en grand procès, en grande querelle.

Pop., *Jouer des couteaux*, Se battre à l'épée.

Couteau de chasse, Courte épée qui d'ordinaire ne tranche que d'un côté, et dont on se sert pour couper les branches, quand on brosse au travers des bois, ou pour achever le sanglier, le cerf.

COUTELAS. s. m. Sorte d'épée courte et large, qui ne tranche que d'un côté. *Coutelas bien tranchant. Coutelas de Damas. Un coup de coutelas. Il lui a fendu la tête de son coutelas, avec son coutelas.*

Il se dit aussi d'Un grand couteau de cuisine.

COUTELIER, IÈRE. s. Celui, celle dont le métier est de faire, de vendre des couteaux, ciseaux, rasoirs, lancettes, canifs, etc. *Bon coutelier. Maître coutelier. Garçon coutelier. Il est coutelier à Paris. La boutique d'un coutelier.*

COUTELIÈRE. s. f. Étui dans lequel on met plusieurs couteaux. *Une coutelière pour une demi-douzaine, pour une douzaine de couteaux. Ce n'est pas la coutelière de ces couteaux-là.* Il n'est plus guère usité : on dit maintenant, *Une boîte à couteaux*; et, *Une boîte de couteaux*, lorsqu'elle est pleine de ses couteaux.

COUTELLERIE. s. f. Métier de coutelier; art de faire des couteaux, des ciseaux, des rasoirs, etc. *Il entend bien la coutellerie.*

Il se dit aussi d'Un atelier où l'on fait des couteaux, etc. *Établir une coutellerie.*

Il se dit en outre, collectivement, Des ouvrages que font ou débitent les couteliers. *Il se fait beaucoup de coutellerie à Châtellerault. Il y a un grand commerce de coutellerie dans cette ville.*

COÛTER. v. n. Être acheté un certain prix. *Coûter cher. Cette chose coûte plus qu'elle ne vaut. Combien vous coûte, que vous coûte cette étoffe, ce vin, ce cheval, cette maison, cette terre, etc.? Le prix que coûte une chose. Cette étoffe coûte vingt francs l'aune. Cela m'a coûté trois cents francs. Je veux avoir cela, quoi qu'il coûte, quoi qu'il en coûte. Cela lui coûte bon, lui coûte bel et bon. Ces biens-là ne lui coûtent guère.*

Il se dit aussi en parlant De la dépense que l'on fait pour quelque chose. *L'entretien d'un cheval, d'une voiture coûte tant par an. Ma nourriture ne me coûte rien. Ses enfants lui coûtent beaucoup. Ce voyage vous coûtera peu. Ne plaidons point, les procès coûtent trop. Tous frais faits, il m'en coûte tant. Il coûte beaucoup à bâtir. Il a fait une folie qui lui a coûté cher, qui lui coûte son bien.*

Fig. et fam., *Cela ne lui coûte guère*, Il ne ménage point cela, il le prodigue. *Vraiment l'argent ne lui coûte guère. Ce général expose ses troupes à tout moment, les hommes ne lui coûtent guère.*

COÛTER, signifie encore, figurément, Être cause de quelque perte, de quelque douleur, de quelque peine, de quelque soin, etc. *Il lui a en coûté un bras pour avoir été à la guerre. Il vous en coûtera la vie. Il vous en coûtera la tête. Il ne vous en coûtera qu'une saignée. Cette perte lui a coûté bien des soupirs, bien des larmes. Cette sottise lui coûte cher. Cette victoire a coûté beaucoup de sang. La place qu'il obtient lui a coûté bien des bassesses. C'est trop acheter le plaisir d'un moment, quand il coûte un long repentir. Cet ouvrage lui coûte bien des veilles. Cette recherche lui a coûté bien du temps, lui coûte de grands soins, un grand travail. La peine qu'il m'en coûte.*

Il s'emploie quelquefois absolument, tant au propre qu'au figuré. *Les procès, les voyages coûtent. Tout coûte en ce monde. Cet ouvrage, ce discours a dû lui coûter.*

COÛTER, se dit particulièrement, au figuré, Des choses que l'on ne fait qu'à regret, auxquelles on ne se détermine que difficilement. *Je ne vous cache pas que cette démarche me coûte un peu, me coûte beaucoup*, ou absolument, *me coûte. Cela me coûte à dire. Il m'en coûte, et m'en coûte beaucoup, de vous faire ces reproches. Il coûte de renoncer à d'anciennes habitudes.*

Rien ne lui coûte, Il n'épargne rien, ou Il ne trouve rien d'impossible. *Quand il est amoureux, quand il est question d'obliger ses amis, rien ne lui coûte.*

Tout lui coûte, Il a de la peine à faire tout ce qu'il fait. *Il rend service à regret, tout lui coûte. Il n'a aucune facilité pour écrire, tout lui coûte.*

Fam., *Coûte que coûte*, À quelque prix que ce soit, quoi qu'il puisse arriver.

Le verbe *Coûter*, n'a point de participe variable; cependant plusieurs personnes écrivent, *Les vingt mille francs que cette maison m'a coûtés; les efforts que ce travail m'a coûtés, la peine qu'il m'a coûtée.* L'exactitude grammaticale exige, *Les vingt mille francs que cette maison m'a coûté; les efforts, la peine que ce travail m'a coûté.*

COÛTEUSEMENT. adv. D'une manière coûteuse, à grand prix. *Cet édifice si coûteusement élevé fut détruit en quelques jours.*

COÛTEUX, EUSE. adj. Qui engage à de la dépense. *Les voyages sont coûteux. Le goût des tableaux est coûteux.*

COUTIER. s. m. Ouvrier qui fait des coutils.

COUTIL. s. m. (On ne prononce pas l'L.) Espèce de toile faite de fil de chanvre ou de lin, qui est lissée et fort serrée, propre à faire des lits de plume, des taies d'oreiller, des tentes, etc. *Coutil de Flandre. Coutil de Bruxelles, de Normandie, etc.*

COUTRE. s. m. Fer tranchant qui fait partie de la charrue et qui sert à fendre la terre quand on laboure. *Un coutre bien tranchant.*

COUTUME. s. f. Habitude contractée dans les mœurs, dans les manières, dans les discours, dans les actions. *Bonne coutume. Mauvaise coutume. Sotte coutume. Vilaine coutume. Prendre, quitter une coutume. Se défaire d'une coutume. Il a la mauvaise coutume de faire des grimaces, de se faire attendre, etc. Cela lui a tourné en coutume. Il s'en est fait une coutume. On fait beaucoup de choses par coutume. Il a fait cela contre sa coutume. Il ne faut pas perdre les bonnes coutumes. Il avait coutume de faire cela.*

COUTUME, se dit quelquefois de Ce qui est devenu en quelque sorte une obligation ou un engagement, parce qu'on l'a souvent pratiqué. *Parce qu'on lui a souffert cela une fois, il veut le tourner en coutume.* On dit proverbialement, en ce sens, *Une fois n'est pas coutume.*

COUTUME, s'emploie figurément, en parlant De ce qui arrive souvent aux choses inanimées. *Ce pommier a coutume de donner beaucoup de fruits. Cette cheminée a coutume de fumer quand le vent du midi souffle. Les pierres qui viennent d'être tirées de la carrière ont coutume de se fendre à la gelée.*

Il se dit aussi de Ce qu'on pratique ordinairement en de certains pays et en de certaines choses. *Vieille coutume. Ancienne coutume. C'est la coutume de tel pays, de telle ville, de se réjouir, de danser tel jour, de solenniser telle fête, de faire telle cérémonie, telle réjouissance, etc. C'est la coutume en France de... Cette coutume s'est introduite, s'est conservée, s'est perdue, abolie. La coutume n'est plus de... n'en est plus. La coutume était que... C'était une coutume reçue. Il a ramené, rétabli l'ancienne coutume. Cela est venu en coutume, est passé en coutume.*

Il signifie plus particulièrement, Certain droit municipal qui, s'étant établi par l'usage et par la commune pratique d'une ville, d'une province ou d'un canton, y tient lieu et a force de loi. *Une législation uniforme a remplacé les anciennes coutumes. Coutume générale d'une province. Coutume de Normandie, de Champagne. Coutume de Paris. Coutume locale. Réformer la coutume. Rédiger par écrit une coutume. Ils s'étaient mariés suivant la coutume de Paris. Telle coutume était favorable aux femmes, telle autre était désavantageuse aux puînés. Il a écrit sur la coutume. C'est un point de cou-*

tume. Ce n'est pas un pays de droit écrit, c'est un pays de coutume. Les us et coutumes : voyez Us.

Il signifie, par extension, Le recueil du droit coutumier de quelques pays. *Il a commenté la coutume du Nivernais, de Bretagne, de Normandie. Vous trouverez cela dans la coutume de... La coutume de... porte que... Tel article de la coutume. Suivant les dispositions de la coutume.*

COUTUME, se dit aussi de Certains droits et impôts qui se payaient autrefois en quelques passages et ailleurs. *Payer la coutume. La coutume qui se lève en tel endroit sur le vin, sur les bateaux, sur les vivres, etc. Coutume de Bayonne. Coutume de Bordeaux. Il était fermier de la coutume de... Cette marchandise doit la coutume, ne doit point la coutume.*

DE COUTUME. loc. adv. À l'ordinaire. *Il en use comme de coutume. Il est plus gai que de coutume. Il se porte mieux que de coutume. Il s'est levé plus tard que de coutume.*

COUTUMIER, IÈRE. adj. Qui a coutume de faire, etc. *Il est coutumier de mentir.* Ce sens est familier et peu usité.

Être coutumier du fait, Avoir coutume de faire certaine chose. Il se prend ordinairement en mauvaise part. *Je ne suis pas étonné qu'il vous ait trompé, il est coutumier du fait.*

COUTUMIER, signifie aussi, Qui appartient à la coutume. *Droit coutumier.*

Pays coutumier, se dit, par opposition à *Pays de droit écrit*, de Tout pays où l'on suivait une coutume provinciale ou locale.

COUTUMIER. s. m. Livre contenant la coutume, le droit municipal d'une ville, d'une province ou d'un canton. *Le coutumier de Normandie. Le coutumier de Champagne.*

Grand coutumier, ou *Coutumier général*, Recueil général des coutumes.

COUTURE. s. f. Assemblage de deux choses qui se fait par le moyen de l'aiguille ou de l'alène, avec du fil, de la soie, etc. *Grosse couture. Couture menue, fine, ronde, plate. Double couture. Couture en surjet. Les coutures d'un habit, d'une chemise, d'un gant, d'une botte, d'un soulier, etc. Des souliers à double couture. Faire une couture. Une robe sans couture. Linceuls, draps sans couture. On n'en voit point la couture. Cette couture ne paraît point. C'est la couture qui vous blesse. Il faut rabattre la couture, les coutures. Un habit brodé sur toutes les coutures.*

Pop. et fig., *Il faut lui rabattre les coutures*, se dit A un homme qui a un habit neuf, en le frappant par manière de plaisanterie. On le dit aussi, dans une acception plus figurée, en parlant D'un homme trop vain de quelque nouvelle dignité, et dont l'orgueil aurait besoin d'être rabaissé.

Fig. et fam., *Battre une armée à plate couture*, La battre, la défaire complètement. *Leur armée fut battue à plate couture. Nous les battîmes à plate couture.*

COUTURE, signifie quelquefois, L'action de coudre. *Cette couture est aisée, est pénible. Il faut encore un ou deux points de couture à cet habit.*

Il signifie aussi, L'art de coudre en linge, en drap, ou autres étoffes. *Apprendre la couture. Elle ne veut pas quitter la couture.*

Il signifie encore, La façon dont une chose est cousue, ou bien ou mal. *Belle couture. Couture malpropre. Voilà une vilaine couture.*

COUTURE, se dit, par analogie, de La cicatrice qui reste d'une plaie, soit qu'elle ait été recousue ou non, et même Des grandes marques que laisse la petite vérole sur le visage. *Grosse couture. Vilaine couture. Il en a encore la couture sur le visage. Il a le visage tout plein de coutures.*

COUTURE, en termes de Construction navale, se dit de L'intervalle qui se trouve entre deux bordages, et que les calfats remplissent d'étoupe. Il se dit également de L'étoupe même qu'on a fait entrer de force dans l'intervalle des bordages, et qui est ensuite recouverte de brai. *Cette couture est ouverte*, L'étoupe est sortie d'entre les joints.

COUTURER. v. a. Faire, causer des cicatrices et des inégalités semblables à des coutures. *Il lui coutura le visage d'un coup de sabre. La petite vérole lui coutura la figure.*

COUTURÉ, ÉE. part. passé. *Il est tout couturé de petite vérole. Il a le visage tout couturé.*

COUTURIER. s. m. Celui qui fait métier de coudre. *Bon couturier. Mauvais couturier.* Il est vieux.

COUTURIER, en termes d'Anatomie, se dit d'Un muscle de la jambe. On dit aussi, adjectivement, *Le muscle couturier.*

COUTURIÈRE. s. f. Celle qui travaille en couture, de linge ou d'habits. *Habile couturière. Couturière en linge. Couturière en robes. Couturière pour femmes.*

COUVAIN. s. m. coll. Œufs des abeilles, des punaises et de quelques autres insectes. *Les fourmis cherchent avec avidité le couvain des punaises.*

COUVAISON. s. f. Temps où couvent les poules et autres oiseaux de basse-cour.

COUVÉE. s. f. coll. Tous les œufs qu'un oiseau couve en même temps; ou Les petits qui en sont éclos. *Il y avait tant d'œufs à la couvée. Cette poule a amené quinze poussins d'une couvée. Ces deux poulets sont de la même couvée. La poule et toute sa couvée. Un serpent monta dans le nid et mangea la mère et la couvée.*

Il signifie aussi, figurément, et le plus souvent en mauvaise part, Race, engeance. *Le père, la mère, les enfants, sont tous fripons; toute la couvée n'en vaut rien.* Ce sens est familier.

COUVENT. s. m. Maison religieuse, monastère. *Couvent de capucins, de chartreux. Couvent de filles. Se mettre, se jeter dans un couvent. Entrer dans un couvent. Sortir du couvent. Menacer une fille du couvent, de la mettre au couvent, de l'enfermer dans un couvent. Fermer les couvents. Certains couvents sont aussi des maisons d'éducation pour les jeunes filles.*

Il se prend aussi, dans un sens collectif, pour Tous les religieux ou toutes les religieuses qui sont dans un même monastère. *C'est un couvent bien réglé. Tout le couvent s'assembla pour l'élection de l'abbesse. La moitié du couvent était pour tel religieux, l'autre moitié voulait un autre supérieur.*

COUVER. v. a. Il se dit Des oiseaux qui se tiennent sur leurs œufs pour les faire éclore. *Les oiseaux couvent leurs œufs. Cette poule a couvé tant d'œufs. On lui a fait couver des œufs de cane.*

Il se dit quelquefois absolument. *C'est la saison où tels oiseaux couvent. Cette femme a tant de poules qui couvent. Mettre des poules couver. Cette poule veut couver.*

Fig. et fam., *Couver des yeux une personne, une chose*, La regarder avec intérêt, avec complaisance. *Elle couve des yeux son fils, sa fille. L'avare couve des yeux son trésor.*

COUVER, se dit figurément en parlant Des choses que l'on tient cachées; qui se préparent sourdement. *Cet homme couve de grands desseins. Il couve de mauvais desseins. Tout cela couve une guerre civile, couve quelque grand malheur.* On l'emploie quelquefois avec le pronom personnel, dans le sens passif. *Il se couve quelque chose de dangereux. Il se couve là-dessous je ne sais quoi.*

COUVER, est aussi neutre, et se dit figurément Des choses qui sont cachées, qui ne paraissent point, et qui peuvent se découvrir quelque temps après. En ce sens il se dit principalement Du feu, de quelques vapeurs, des humeurs. *Le feu couve sous la cendre. Cette vapeur maligne, ce mauvais air se conserva dans une balle de laine, dans un paquet de linge, et couva longtemps. Cette mauvaise humeur couve, se couve dans ses entrailles.* Il est employé quelquefois activement dans le même sens. *Vos entrailles couvaient cette humeur maligne. Il couve une grande maladie.*

Il se dit également Des choses morales, comme d'une conspiration, d'un dessein, d'une guerre. *Cette conspiration couve depuis longtemps. Cette guerre s'est allumée, elle couvait depuis longtemps. Sa haine, son amour a longtemps couvé dans son cœur.*

Fig. et fam., *Il faut laisser couver cela*, se dit D'une chose qu'il ne faut pas se presser de faire.

COUVÉ, ÉE. part. passé.

COUVERCLE. s. m. Ce qui est fait pour couvrir, ce qui sert à couvrir un pot, un coffre, une boîte, une cassette, une marmite, ou quelque vase. *Le couvercle d'un pot. Couvercle à pot. Le couvercle d'une écuelle. Le couvercle d'un cuvier. Un couvercle à lessive. Le couvercle d'une boîte. Mettre, attacher un couvercle sur... Attacher un couvercle à...*

COUVERT. s. m. La nappe avec les serviettes, les couteaux, les cuillers, etc., dont on couvre la table. *Mettre le couvert. Ranger le couvert. Ôter le couvert.*

Grand couvert, Repas qu'un monarque fait en public avec un certain cérémonial.

COUVERT, désigne plus particulièrement L'assiette, la serviette, etc., qu'on sert pour chaque personne. *Il tient grande table, il a tant de couverts. Mettez encore un couvert pour monsieur. Une table de tant de couverts. Un salon de cinquante couverts.*

Avoir toujours son couvert mis dans une maison, chez quelqu'un, Être certain qu'on y sera toujours reçu à dîner comme un ami de la maison.

COUVERT, se dit aussi d'Un étui garni d'une cuiller, d'une fourchette, et d'un couteau. *Couvert de vermeil. Il porte toujours son couvert à la campagne, en voyage.*

Il se dit encore d'Une cuiller et d'une fourchette réunies. *Une douzaine de couverts d'argent à filets.*

COUVERT, signifie de plus, Retraite, asile, logement; et, dans cette acception, il s'emploie avec l'article *le*. *Donner le couvert à quelqu'un. Si j'avais le couvert pour cette nuit dans cette maison. Il n'y est pas nourri, il n'a que le couvert.*

Il se dit aussi d'Un lieu planté d'arbres qui donnent de l'ombre. *Il n'y a point de*

couvert dans ce jardin. Allons chercher le couvert. Mettons-nous sous ce couvert.

COUVERT, signifie en outre, L'enveloppe, l'adresse d'un paquet. *Cela est arrivé franc de port sous le couvert du ministre.*

Fig., *Sous le couvert*, En prenant l'enveloppe, les dehors de... *Il accomplit toutes ces trahisons sous le couvert de l'amitié. Il fait passer ses méchancetés sous le couvert de la franchise. Ces odieuses persécutions eurent lieu sous le couvert des formes judiciaires.*

A COUVERT. loc. adverbiale ou prépositive, qui se dit en parlant D'un lieu où l'on peut se garantir des injures du temps. *Il ne craint point la pluie, le mauvais temps, il est à couvert. Il s'est mis à couvert. Être à couvert de l'orage, de la pluie.*

Il se dit, dans un sens analogue, en termes de Guerre. *Être à couvert, se mettre à couvert du canon, de la mousqueterie. L'attaque n'est pas si dangereuse de ce côté-là, on y peut aller à couvert.*

Être à couvert d'un bois, d'un marais, d'une rivière, etc., Être protégé, garanti par un bois, un marais, etc.

A COUVERT. signifie aussi figurément, En sûreté, tant au sens physique qu'au sens moral. *Mettre son bien, ses effets à couvert. Être à couvert de ses ennemis. Être à couvert de la nécessité, de la mauvaise fortune. Son honneur est à couvert. Mettre sa réputation à couvert de tout soupçon. Rien ne met à couvert de la calomnie.*

En termes de Commerce, *Être à couvert*, Avoir des garanties sûres pour les prêts ou les avances que l'on a faits à quelqu'un.

COUVERTE. s. f. Émail qui couvre une terre cuite mise en œuvre. Il se dit particulièrement De la porcelaine. *La pâte d'une bonne porcelaine doit être sans sels, et la couverte sans métaux.*

COUVERTEMENT. adv. Secrètement et en cachette. *Il faisait semblant de vouloir le servir, mais couvertement il lui rendait de mauvais offices. Il a fait cela si couvertement, qu'on n'en a jamais rien pu deviner.* Il a vieilli.

COUVERTURE. s. f. Ce qui sert à couvrir quelque chose. Il se dit ordinairement de La toile, du drap, d'une étoffe quelconque, avec lesquels on couvre, on enveloppe certaines choses. *Couverture de fourgon. Couverture de charrette, de chariot, etc. Couverture de mulet. Couverture de cheval. Couverture de lit. Couverture de fauteuil, de canapé.*

COUVERTURE, quand il est dit absolument, s'entend d'Une couverture de lit. *Couverture fine. Couverture double. Couverture de laine, de soie. Couverture de coton. Couverture piquée; etc. Remettre la couverture. Il est mauvais coucheur, il tire toute la couverture à lui, les draps et la couverture. On l'a berné dans une couverture.*

Faire la couverture, Replier le drap et la couverture après que le lit est fait, pour qu'on y puisse entrer plus facilement.

Fig. et fam., *Tirer la couverture à soi, de son côté*, Prendre plus que sa part, chercher dans une affaire à s'emparer de profits, d'avantages qu'on doit partager avec d'autres.

COUVERTURE, se dit aussi Du papier, de la peau, etc., qui sert à couvrir un livre. *La couverture d'un livre. Couverture imprimée. Couverture de vélin, de veau, de basane, de maroquin, de chagrin. Couverture dorée. Riche couverture. Il n'a jamais vu ce livre que par la couverture.* Quand la couverture d'un livre est de peau, on dit plus ordinairement, *Reliure*.

Il se dit encore de Ce qui forme la surface extérieure d'un toit. *La couverture d'une maison. La couverture est placée sur le comble. La couverture est de chaume, de tuile, d'ardoise, de plomb, etc. Abattre la couverture. Travailler à la couverture. Relever, réparer la couverture.*

COUVERTURE, signifie au figuré, Prétexte. *Sous couverture d'amitié. Il cherche une couverture à son crime. Quelle couverture peut-il donner à cette méchanceté? L'hypocrisie sert de couverture à bien des crimes.* Ce sens est peu usité.

COUVERTURE, en termes de Banque et de Commerce, Garantie donnée pour assurer un payement. *Ce négociant me doit beaucoup, mais j'ai de bonnes couvertures. J'ai tiré sur vous une lettre de change, acceptez-la; je vous en enverrai la couverture, la provision, avant l'échéance.* Je vous ferai passer les fonds avant l'échéance.

Il se dit, en termes de Bourse, d'Un dépôt de titres ou d'espèces, que l'agent de change exige du client qui donne des ordres pour des marchés à terme.

COUVERTURIER. s. m. Marchand ou artisan qui vend, qui fait des couvertures. *Marchand couverturier.*

COUVET. s. m. Pot de terre ou de cuivre, avec une anse, dans lequel on met de la braise, et que les femmes du peuple placent entre leurs pieds en hiver.

COUVEUSE. s. f. Poule qui couve, qui aime à couver. *Cette poule est une bonne couveuse.*

COUVI. adj. m. Il se dit D'un œuf à demi couvé, ou gâté pour avoir été gardé trop longtemps. *Dans cette omelette, il y a quelque œuf couvi qui la gâte. Des œufs couvis.*

COUVRE-CHEF. s. m. Ancien mot qui signifiait, Bonnet, chapeau. Il se dit encore quelquefois par plaisanterie.

Il se dit, en Chirurgie, d'Un bandage dont on se sert pour envelopper la tête. *Petit couvre-chef. Grand couvre-chef.*

COUVRE-FEU. s. m. Ustensile de cuivre ou de fer, qu'on met sur le feu pour le couvrir et le conserver la nuit.

Il se dit aussi Du coup de cloche qui, dans certaines villes, marque l'heure de se retirer, de couvrir le feu, etc. *Sonner le couvre-feu.*

COUVRE-PIED. s. m. Sorte de petite couverture d'étoffe, qui ne s'étend que sur une partie du lit, et qui sert à couvrir les pieds. *Couvre-pied d'indienne. Couvre-pied de taffetas piqué. Couvre-pied d'édredon.*

Il se dit, par extension, d'Une couverture de laine ouvragée, ou d'une autre étoffe, qu'on étend sur le lit, comme ornement.

COUVREUR. s. m. Artisan dont le métier est de couvrir les maisons. *Couvreur en ardoise, en tuile, en chaume, etc. Il faut faire monter le couvreur sur ce toit. Maître couvreur. Compagnon couvreur.*

COUVRIR v. a. (*Je couvre, tu couvres, il couvre; nous couvrons, vous couvrez, ils couvrent. Je couvrais. Je couvris. J'ai couvert. Je couvrirai. Couvre. Que je couvre. Que je couvrisse. Couvrant.*) Mettre une chose sur une autre pour la cacher, la conserver, l'orner, etc. *Couvrir une statue, un tableau. Couvrir une maison. Couvrir de terre les racines d'un arbre. Couvrir un plat. Couvrir un pot. Couvrir de chaume, de tuile, d'ardoise. Couvrir une charrette, un bateau, etc. Ce parapluie est assez grand pour couvrir trois personnes. Couvrir d'or, d'argent. Couvrir de cuir une malle, un coffre. Couvrir un livre de parchemin, de vélin, de veau. Couvrir des chaises de toile, de serge, etc. Se couvrir la tête, le visage.* On le dit aussi Des choses avec lesquelles on en couvre d'autres. *Le voile qui couvre ce tableau, cette statue. On enlèvera la terre qui couvrait le cercueil.* Il s'emploie souvent avec le pronom personnel. *Se couvrir d'un manteau.*

Couvrir un malade, Augmenter le nombre des couvertures, pour le garantir du froid, ou pour lui procurer une sueur.

Couvrir le feu, Mettre de la cendre dessus pour le conserver.

Couvrir une carte, Mettre une carte sur une autre; ou Mettre de l'argent sur sa carte.

Fig. et par exagérat., *Couvrir d'or un domaine, un tableau*, En offrir un prix excessif.

COUVRIR, signifie aussi, Revêtir. *Couvrir les pauvres. Les vêtements qui le couvrent. Cet enfant s'enrhumera, vous ne le couvrez pas assez.* On l'emploie également, dans ce sens, avec le pronom personnel. *Se couvrir d'un habillement modeste. Cette femme est si pauvre, qu'elle n'a pas de quoi se couvrir. Il faut avoir soin de se bien couvrir en hiver.*

COUVRIR, avec le pronom personnel, signifie aussi, Mettre son chapeau sur sa tête. *Il se couvrit le premier. Couvrez-vous, monsieur. Un ambassadeur, un grand d'Espagne se couvre, a le droit de se couvrir devant le roi.*

COUVRIR, signifie encore, Mettre une chose en grande quantité sur une autre. *Couvrir un habit d'or, d'argent, de clinquant, de broderie. Couvrir la mer de vaisseaux. Couvrir la campagne de soldats, de morts. Couvrir une table de louis d'or. Couvrir une table de mets. Il vint un boulet de canon qui le couvrit de terre. Ce cabriolet m'a couvert de boue.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Se couvrir de diamants, de pierreries.*

Il se dit aussi figurément, dans le sens qui précède. *Son discours fut couvert d'applaudissements. Il fut couvert de risées, de huées. Couvrir quelqu'un de honte, d'opprobre, d'infamie. Je le couvrirai de confusion. Cette action le couvrit de gloire.* On l'emploie souvent avec le pronom personnel. *Se couvrir d'opprobre, d'infamie. Se couvrir de crimes. Se couvrir de gloire.*

Fig., *Se couvrir de lauriers*, Remporter des victoires, une grande victoire.

Fig., *Se couvrir de boue*, S'avilir par des actions basses, infâmes, tomber dans le dernier mépris.

Fig., *Se couvrir du sang de quelqu'un*, Tuer ou faire tuer quelqu'un. Cette phrase ne se dit que D'une action criminelle.

COUVRIR, se dit pareillement Des choses qui s'étendent, qui se répandent sur d'autres. *Les eaux débordées couvrirent en un moment toute la campagne. L'artillerie ennemie couvrait de ses feux tout le terrain que nous occupions. Une rougeur subite couvrit son visage. D'épaisses ténèbres couvrirent ses yeux. Ces ruines couvrent un espace de plusieurs lieues. Une foule immense couvrait la place publique. Enlevez la poussière qui couvre ce tableau. La pâleur qui couvrait son visage. Une lèpre hideuse couvrait tout son corps.* On l'emploie également avec le pronom personnel, dans le sens passif. *La terre se couvre de verdure. Son front se cou-*

vrit d'une aimable rougeur. Mes yeux se couvrirent d'un nuage.

Le ciel, le temps se couvre, l'horizon se couvre, Il se brouille, s'obscurcit par des nuages. *Le temps commence à se couvrir.*

Fig., *L'horizon se couvre,* Il survient des obstacles; des événements sinistres se préparent.

COUVRIR, signifie en outre figurément Cacher, dissimuler. *Il sait bien couvrir ses desseins. Il couvre bien son jeu. Il sait bien couvrir ses défauts. Il couvre sa passion. Cette modestie apparente couvre une grande vanité.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Le vice cherche quelquefois à se couvrir des apparences de la vertu.*

En termes de Guerre, *Couvrir sa marche,* Cacher sa marche, la dérober à l'ennemi. *Un bon général doit savoir couvrir sa marche.*

Fig., *Couvrir sa marche,* Cacher ses desseins, aller adroitement à ses fins.

COUVRIR, signifie également, Excuser, faire pardonner, pallier. *On pourrait couvrir sa faute, en disant que... Quelques beautés ne sauraient couvrir les nombreux défauts de cet ouvrage.* On dit dans un sens analogue, avec le pronom personnel, *Se couvrir d'un prétexte.*

Ce crime a été couvert par l'amnistie, On ne peut plus en poursuivre l'auteur, parce qu'il a été amnistié.

COUVRIR, signifie encore, Garantir, mettre à l'abri. *Les montagnes couvrent ce pays du vent du nord. Couvrir de gabions ceux qui travaillent à une tranchée. Il s'élança, et le couvrit de son corps.* On l'emploie aussi, dans ce sens, avec le pronom personnel. *Se couvrir de son bouclier.*

Il se dit quelquefois figurément. *Couvrir quelqu'un de sa protection, de sa faveur. Se couvrir d'un grand nom, d'un vain titre. Le pavillon couvre la marchandise.*

Par extension, *Se couvrir de son épée,* Se servir assez adroitement de son épée pour mettre à couvert et défendre à la fois toutes les parties de son corps.

Absol., en termes d'Escrime, *Se couvrir,* Tenir la pointe de l'épée de son adversaire hors de la ligne du corps.

Absol., au Trictrac, *Se couvrir,* Placer une seconde dame sur une flèche qui n'en avait qu'une.

COUVRIR, en termes de Banque et de Bourse, Garantir, donner une couverture.

COUVRIR, signifie particulièrement, en termes de Guerre, Protéger, Défendre. *La citadelle couvre la ville. Un corps de trente mille hommes couvrait nos frontières de ce côté.*

Avec le pron. person., *Se couvrir d'un bois, d'une colline, d'une éminence, d'un marais, etc.,* Se poster près d'un bois, d'un marais, etc., en sorte qu'on ne puisse être attaqué que difficilement de ce côté-là.

Couvrir un siège, Empêcher que l'ennemi ne vienne mettre obstacle à la continuation d'un siège.

COUVRIR, se dit aussi D'un son ou d'un bruit qui en domine un autre, et ne permet pas de l'entendre ou de le distinguer. *Le bruit qui se faisait dans l'assemblée couvrit entièrement la voix de l'orateur. L'orchestre couvre la voix des chanteurs. Le fracas du tonnerre couvrait le bruit de la cataracte.*

COUVRIR, se dit quelquefois, au figuré, De ce qui indemnise des frais, des dépenses qu'on a faites dans quelque entreprise. *Le produit de la recette est à peine suffisant pour couvrir les frais.*

En Jurispr., *Couvrir la prescription,* L'interrompre. On dit aussi, *Couvrir la péremption, couvrir une fin de non-recevoir, une nullité,* Faire qu'elle ne puisse plus être opposée. On a dit quelquefois, dans un sens analogue, *Couvrir un crime.*

Couvrir une enchère, Enchérir au-dessus de quelqu'un.

COUVRIR, se dit encore Des animaux qui s'accouplent avec leurs femelles. *C'est un cheval anglais qui a couvert cette jument, cette cavale. Cette chienne a été couverte d'un épagneul, par un épagneul. Il faut faire couvrir cette jument.*

COUVERT, ERTE. part. passé. *Une statue couverte d'un voile. Il n'était couvert* (vêtu) *que de simple serge. Il était couvert de sueur, tout couvert de sang et de poussière. Un visage couvert de rougeur. La terre est couverte de neige. Le temps est bien couvert.*

Être bien couvert, Être bien et chaudement vêtu.

Allée couverte, Allée en berceau.

Un propriétaire est obligé de tenir son locataire clos et couvert, Il est obligé de lui donner et de lui entretenir son logement en bon état de clôture et de couverture.

Fig. et fam., *Se tenir clos et couvert,* Se tenir en lieu de sûreté, de peur d'être pris. *On le cherche pour l'emprisonner, il se tiendra clos et couvert durant quelques jours.* Il signifie aussi, Cacher ses pensées et ses desseins. *Je l'ai voulu faire parler sur cette affaire, mais il se tient clos et couvert.*

En termes de Fortification, *Chemin couvert,* Chemin sur le bord extérieur du fossé, et où le soldat est à couvert du feu des assiégeants. *Emporter le chemin couvert. Se loger sur le chemin couvert.*

Fig. et fam., *Servir quelqu'un à plats couverts,* Lui rendre en secret de mauvais offices. *Au moins, il ne l'a pas servi à plats couverts,* se disait D'un homme qui a rendu ouvertement quelque mauvais office à un autre.

Fig., *Mots couverts,* Mots qui cachent un autre sens que celui qui se présente d'abord. *Je lui fis entendre en mots couverts, à mots couverts, que...*

Pays couvert, Pays rempli de bois.

Vin couvert, Vin fort rouge, qui est d'une couleur très chargée. *Voilà du vin qui est trop couvert.*

COUVERT, signifie particulièrement, Chargé, rempli de. *Une table couverte de mets. Être couvert de plaies, de blessures, de cicatrices. Ce pays est couvert de bois, de marécages.*

Il s'emploie figurément dans la même acception. *Ce général est revenu couvert de gloire. C'est un homme couvert d'opprobre, d'infamie, couvert de crimes.*

COUVERT, signifie aussi, figurément, Dissimulé, caché. *Un homme couvert. Haine couverte. Ennemi couvert.*

COV

COVENANT. s. m. Nom donné à la ligue ou convention que les Écossais firent ensemble pour maintenir leur religion telle qu'elle était en 1580. *Signer le covenant. Refuser le covenant. Casser le covenant. Le covenant fut renouvelé en 1638.*

COVENANTAIRE s. m. Celui qui avait adhéré au covenant.

COVENDEUR. s. m. Celui qui vend avec un autre un objet possédé en commun.

COX

COXAL, ALE. adj. T. d'Anatomie. Qui appartient à la hanche. *Os coxal.*

CRA

CRABE. s. m. Animal de mer, genre de crustacé à dix pattes, qui a le corps moins long et plus large que celui de l'écrevisse, et dont on mange la chair.

CRABIER. s. m. Oiseau d'Amérique qui se nourrit de crabes, et qui ressemble au héron.

CRAC. Mot familier qui exprime le bruit que font certains corps, durs, secs et solides, soit en se frottant violemment, soit en éclatant. *Il fit crac. J'entendis crac, c'était une solive qui éclatait.*

Cric crac. Voyez cette onomatopée à son rang alphabétique.

CRAC, est aussi Une interjection familière qui marque la soudaineté d'un fait, d'un événement. *Crac, le voilà parti!*

CRACHAT. s. m. La salive ou la pituite que l'on crache. *Gros crachat. Crachats muqueux, sanguinolents, etc.*

Prov. et fig., *Cette maison n'est faite que de boue et de crachat,* Elle n'est bâtie que de mauvais matériaux.

Prov. et par exagérat., *Il se noierait dans son crachat, dans un crachat,* se dit D'un homme malheureux et malhabile.

CRACHAT, se dit populairement de La plaque qui distingue les grades supérieurs dans les ordres de chevalerie.

CRACHEMENT. s. m. Action par laquelle on crache. *Crachement continuel. Crachement de sang.*

CRACHER. v. a. Pousser, jeter dehors la salive, la pituite, ou toute autre chose qu'on a dans la bouche, dans la gorge, dans le poumon. *Il crache du sang. Il crache le sang. Il crache son poumon, ses poumons. Il voulut goûter de cette viande; mais le premier morceau qu'il prit, il le cracha.*

Il s'emploie souvent absolument. *Ne faire que cracher. Il crache toute la nuit. Ne crachez pas sur moi. S'il m'avait dit cette impertinence, je lui aurais craché au nez, craché au visage.*

Fig. et fam., *Cracher des injures,* Injurier, dire beaucoup d'injures.

Prov. et fig., *Il crache contre le ciel,* se dit D'un homme qui parle contre Dieu, ou contre des puissances si grandes, que l'injure qu'il pense leur faire retombe sur lui.

Prov. et par raillerie, *Cracher du latin, cracher du grec,* Parler latin, parler grec mal à propos. On dit de même, *Cracher des sentences, des proverbes, etc.,* Les prodiguer à tout propos dans la conversation.

Fig. et fam., *Cela est à cracher dessus,* se dit D'une chose pour laquelle on veut témoigner un profond mépris.

Prov., fig. et bass., *Cracher au bassin,* Donner de l'argent pour contribuer à quelque chose. *Il faut bien qu'il crache au bassin pour aider à marier sa nièce.*

Prov. et fig., *Il a craché en l'air, et cela lui est retombé sur le nez,* Il a dit ou fait une chose qui a tourné à son désavantage. On dit de même, simplement, *Cracher en l'air.*

Fig. et fam., *Cette plume crache,* se dit D'une plume mal taillée qui a le défaut de

faire jaillir l'encre de côté et d'autre sur le papier, autour des caractères que l'on trace.

Fig. et fam., *Cracher*, se dit aussi D'une arme à feu, quand la lumière jette au dehors des grains de poudre et des étincelles. *Ce fusil crache.*

Il se dit encore D'un moule qui rejette une partie du métal en fusion.

CRACHÉ, ÉE. part. passé.

Fig. et fam., *C'est son père tout craché*, se dit D'un homme, d'un enfant qui ressemble beaucoup à son père.

CRACHEUR, EUSE. s. Celui, celle qui crache souvent. *C'est un vieux cracheur, un grand cracheur.*

CRACHOIR. s. m. Petit vase d'argent, de faïence, ou d'autre matière, dans lequel on crache. *Crachoir d'argent.*

Il se dit aussi d'Une espèce de boîte sans couvercle, remplie de sable, de cendre, ou de sciure de bois, qu'on met dans les églises, les cabinets, etc., pour y cracher. *Les crachoirs sont fort en usage dans la Hollande.*

CRACHOTEMENT. s m. Action de crachoter. *Il a un crachotement perpétuel.*

CRACHOTER. v. n. fréquentatif. Cracher souvent et peu à la fois. *Il ne fait que crachoter.*

CRAIE. s. f. Sorte de pierre calcaire et tendre, qui est blanche et propre à marquer. Les chimistes lui donnent le nom de Carbonate de chaux. *Cela est blanc comme craie. Un morceau de craie. Marquer avec de la craie. Tracer avec de la craie. Écrire au tableau avec de la craie. Marquer à la craie les logis que les soldats doivent occuper.*

Il s'est dit absolument de La marque que le maréchal des logis faisait sur la porte des maisons où devaient loger les personnes qui suivaient la cour en voyage. *Mettre la craie. Effacer la craie. Contrefaire la craie. Cette maison n'est pas sujette à la craie, elle est exempte de la craie. Loger à la craie.*

CRAINDRE. v. a. (*Je crains, tu crains, il craint; nous craignons, vous craignez, ils craignent. Je craignais, vous craigniez. Je craignis. J'ai craint. Je craindrai. Crains. Que je craigne. Que je craignisse. Craignant.*) Redouter, appréhender, avoir peur. *Craindre le péril. Craindre la mort. Craindre la douleur, les maladies, la pauvreté, etc. Craindre le tonnerre. C'est un homme qui ne craint rien. Je crains qu'il n'en arrive malheur. Je crains qu'il ne vienne. Je crains qu'il ne vienne pas. Je ne crains pas qu'il vienne. Ne craignez-vous pas qu'il ne vienne? Il est à craindre que cette entreprise n'échoue. Il craint d'être découvert. Il craint d'être importun. Je ne vous crains guère. Je le crains peu. Je ne crains point ses menaces. Un homme de bien ne craint rien. Je ne crains rien pour vous. Que craignez-vous de moi? On le craint comme le feu, comme la foudre. On le craint plus qu'on ne l'aime. Il veut se faire craindre. Il craint le retour de son père. Cet événement doit faire craindre une sédition. Cet homme n'est plus à craindre. Ce malheur est à craindre. Sa haine est plus à craindre que vous ne pensez. Vous n'avez rien à craindre. Ce cheval craint l'éperon. Cet animal craint l'eau.*

Fam., *Il ne craint ni Dieu ni diable*, se dit D'un méchant homme, d'un homme déterminé qu'aucune crainte n'arrête.

Je ne crains pas de le dire, de l'assurer, etc., Je n'hésite pas à le dire, à l'assurer, etc., parce que j'en ai la certitude. *Il craint de parler*, Il hésite à parler.

CRAINDRE, s'emploie quelquefois absolument. *On l'avait accoutumé à craindre. Cela lui apprendra à craindre. Je crains pour vous. On voit bien qu'il craint.*

CRAINDRE, se prend aussi pour Respecter, révérer. *Craindre Dieu. C'est un homme craignant Dieu. Craindre son père. Craindre sa mère.*

CRAINDRE, se dit également De certaines choses par rapport à celles qui leur sont contraires, qui peuvent les endommager, les détruire. *Ces arbres ne craignent point le froid. Cette couleur craint le soleil. Ce vase de terre ne craint point le feu.*

Prov. et fig., *Un bon vaisseau ne craint que la terre et le feu*, Il n'y a rien à craindre pour un bon vaisseau, que d'échouer ou d'être brûlé.

CRAINT, AINTE. part. passé. *C'est un homme craint dans le pays, craint de tout le pays.*

CRAINTE s. f. Appréhension, peur, sentiment pénible excité dans l'âme par l'image ou la pensée d'un mal à venir. *Grande crainte. Juste crainte. La crainte du châtiment. La crainte de la mort. La crainte de l'enfer. La crainte des jugements de Dieu. La crainte de déplaire. Donner, inspirer, imprimer de la crainte à quelqu'un. Jeter de la crainte dans l'esprit, dans l'âme. Être saisi, pénétré, rempli de crainte. Mouvement de crainte. Je lui ai ôté cette crainte, je l'ai délivré de cette crainte. Le vrai courage n'est pas toujours exempt de crainte. Perdre la crainte. Perdre, abjurer toute crainte. C'est un homme sans crainte et sans pudeur, sans aucune crainte. Il faut lui donner de la crainte, le retenir par la crainte, le tenir en crainte. C'est la crainte qui lui a fait faire cela. La crainte l'a troublé. Il était troublé de crainte. Il est toujours en crainte. Il vit dans la crainte. Il ne vous dit pas toutes ses craintes. Vos craintes ne sont pas fondées. Une crainte vaine. De fausses craintes. Cette nouvelle a dissipé mes craintes. L'état de ce malade inspire des craintes. Il y a une crainte salutaire. La crainte de Dieu. Avoir la crainte de Dieu devant les yeux. Être élevé dans la crainte de Dieu. La crainte de Dieu est le commencement de la sagesse. Si ce n'était la crainte de Dieu. Si la crainte de Dieu ne le retenait.*

Crainte servile, La crainte qui naît de la seule appréhension du châtiment.

Crainte filiale, Celle qui naît de l'amour et du respect. On dit de même, *Crainte respectueuse.*

En Jurispr., *Crainte grave*, Celle qui est capable d'ébranler une âme forte, comme la crainte de la mort, de la captivité, etc. *La crainte grave suffit pour annuler un contrat.* On dit par opposition, *Crainte légère.*

De crainte de, de crainte que, De peur de, de peur que. *De crainte d'être surpris. De crainte qu'on ne vous trompe.* On dit quelquefois simplement, *Crainte de malheur, d'accident, crainte de pis, etc.*

CRAINTIF, IVE. adj. Timide, peureux, sujet à la crainte. *Naturel craintif. Âme craintive. Il est craintif de son naturel. On a rendu cet enfant trop craintif. Animal craintif.*

CRAINTIVEMENT. adv. Avec crainte. *Il agit si craintivement en toutes choses. Parler craintivement.* Il est peu usité.

CRAMOISI. s. m. Sorte de teinture qui rend les couleurs où on l'emploie plus vives et plus durables. *Étoffe teinte en cramoisi.*

Prov. et fig., *Être sot, être laid en cramoisi*, Être extrêmement sot, extrêmement laid. Cette façon de parler a vieilli.

CRAMOISI, se dit plus ordinairement d'Une couleur de rouge foncé. *Voilà un beau cramoisi. Teindre une étoffe en cramoisi.*

CRAMOISI, IE. adj. Qui est teint en cramoisi. *Velours cramoisi. Saie cramoisie. Rouge cramoisi. Violet cramoisi.*

Fig. et fam., *Devenir tout cramoisi*, Rougir extrêmement de honte, de dépit, etc. *Il est devenu tout cramoisi quand je lui ai dit cela.*

CRAMPE. s. f. Contraction spasmodique, involontaire et douloureuse qui se fait sentir principalement à la jambe et au pied. *Il lui prit une crampe, il fut saisi par une crampe en nageant. Avoir des crampes.* Autrefois on disait aussi, *Goutte-crampe.*

Crampe d'estomac, Contraction douloureuse dans la région de l'estomac.

CRAMPON. s. m. Pièce de fer recourbée, à une ou plusieurs pointes, qui sert, dans les ouvrages de maçonnerie, de charpenterie ou de menuiserie, à attacher fortement quelque chose. *Crampon de fer. Gros crampon. Attacher avec un crampon. Mettre un crampon. Cela est tenu par un crampon.*

Il se dit aussi d'Un bout recourbé qu'on fait exprès aux fers de cheval, quand on veut ferrer les chevaux à glace.

CRAMPON, en termes de Botanique, se dit de Tout appendice à l'aide duquel une tige s'accroche aux corps voisins, et qui n'est point roulé en spirale.

CRAMPONNER. v. a. Attacher avec un crampon. *Il faut cramponner cette pièce de bois. Cramponnez bien cette serrure.*

Cramponner des fers de cheval, Y faire des crampons.

Cramponner un cheval, Ferrer un cheval avec des fers à crampon.

CRAMPONNER, s'emploie aussi avec le pronom personnel. *La tige de cette plante se cramponne aux corps voisins.*

Il signifie plus particulièrement, S'attacher fortement à quelque chose pour n'en être point arraché. *Il se cramponne si fort à ces barreaux, qu'on ne peut lui faire lâcher prise.*

Il se dit quelquefois figurément et familièrement. *C'est un homme dont on ne peut se défaire, il se cramponne à vous.*

CRAMPONNÉ, ÉE. part. passé.

Prov. et fig., *Avoir l'âme cramponnée dans le corps*, Avoir la vie dure.

CRAMPONNÉ, en termes de Blason, se dit Des pièces qui ont à leurs extrémités une demi-potence.

CRAMPONNET. s. m. Petit crampon. Il se dit plus ordinairement de la partie d'une serrure dans laquelle se meut le pêne.

CRAN. s. m. Entaille qu'on fait à un corps dur, pour accrocher ou arrêter quelque chose. *Faire un cran. Le cran d'une arbalète. Hausser ou baisser une crémaillère d'un cran. Hausser un rayon de bibliothèque de deux crans, de trois crans.*

Fig. et fam., *Monter, descendre d'un cran*, Passer de l'emploi qu'on occupait à l'emploi qui est immédiatement au-dessus ou au-dessous. *Depuis dix ans qu'il est dans cette administration, il n'a pas monté d'un cran. Au lieu de l'avancer, on l'a fait descendre d'un cran.*

Fig. et fam., *Baisser d'un cran*, se dit Des choses qui diminuent, qui s'altèrent, s'affaiblissent. *Sa fortune, son crédit, sa santé, son esprit a baissé d'un cran.* On dit

quelquefois dans le sens contraire, *Hausser d'un cran.*

Cran, en termes d'Imprimerie, Petit sillon, petite cannelure faite sur un des côtés du corps de chaque lettre, pour que l'ouvrier puisse placer les caractères dans le sens convenable, lorsqu'il compose. *Le côté du cran.*

CRAN. s. m. Nom vulgaire du *Cochléaria rustique*, appelé aussi *Raifort sauvage.*

CRÂNE. s. m. Le têt de l'homme et des animaux; l'assemblage des os de la tête, qui contient le cerveau. *La capacité du crâne. Les sutures du crâne. Les trous, la cavité du crâne. La partie antérieure, la partie postérieure du crâne. La base du crâne. Les deux tables du crâne.*

CRÂNE. s. m. Tapageur, homme qui fait le rodomont. *C'est un crâne. Faire le crâne.* On l'emploie quelquefois adjectivement. *Il est crâne. Il a l'air crâne.* Ce mot est très familier.

CRÂNERIE. s. f. Action de crâne, bravade; caractère du crâne. *Ses crâneries n'épouvantent personne. Sa crânerie me déplaît.* Il est familier.

CRANOLOGIE. s. f. T. de Médec. Connaissance des protubérances ou bosses que présente le crâne, et des indices que certains anatomistes en tirent pour déterminer les dispositions morales, les penchants des individus. On dit aussi, *Craniologie.*

CRAPAUD. s. m. Reptile batracien qui ressemble à la grenouille. *Crapaud de terre. Crapaud de marais. Gros crapaud. Vilain crapaud. Le venin d'un crapaud.*

Prov. et bass., *Sauter comme un crapaud,* Faire le dispos lorsqu'on ne l'est guère.

Fig. et fam., *C'est un vilain crapaud,* se dit D'un petit homme fort laid. On dit dans le même sens, *Être laid comme un crapaud.*

Prov. et bass., *Être chargé d'argent comme un crapaud de plumes,* N'avoir point d'argent.

Crapaud volant. Voyez Engoulevent.

Crapaud, se disait autrefois d'Une petite bourse de soie dans laquelle les hommes enfermaient leurs cheveux par derrière.

Crapaud, en termes d'Artillerie, se dit de L'affût du mortier, qui est plat et sans roues. *Crapaud de bronze. Les crapauds de bois ne sont en usage que dans les places.*

CRAPAUDIÈRE. s. f. Lieu où se trouvent beaucoup de crapauds.

Il se dit, figurément et familièrement, d'Un lieu bas, humide, sale, malpropre, etc. *Ce jardin est une crapaudière, une vraie crapaudière.*

CRAPAUDINE. s. f. Espèce de pierre qu'on croyait autrefois se trouver dans la tête d'un crapaud, et qui est une dent ou un palais de poisson pétrifié. *Enchâsser une crapaudine.*

Crapaudine, se dit aussi d'Une plaque de plomb, de tôle, etc., qui se met à l'entrée d'un tuyau de bassin, de réservoir, etc., pour empêcher que les crapauds ou les ordures n'y entrent.

Il se dit également de La soupape de décharge qui est au fond d'un bassin, d'un réservoir, d'une baignoire.

Crapaudine, se dit encore d'Un morceau de fer ou de cuivre creux, dans lequel entre le gond d'une porte.

Il se dit également, en Mécanique, de La boîte qui reçoit le pivot d'un arbre debout.

A la crapaudine. T. de Cuisine, qu'on emploie en parlant de pigeons ouverts, aplatis et rôtis sur le gril. *Mettre des pigeons à la crapaudine. Manger des pigeons à la crapaudine.*

CRAPAUDINE. s. f. T. de Botan. Plante labiée, à laquelle on donne aussi le nom de *Sideritis*, et qui passe pour vulnéraire.

CRAPOUSSIN, INE. s. Terme populaire qui se dit, par dérision, Des gens petits et contrefaits. *Ce n'est qu'un crapoussin, une crapoussine.*

CRAPULE. s. f. Débauche habituelle et grossière. Il se dit surtout Des excès dans le boire et le manger. *Honteuse, vilaine crapule. Il aime la crapule. Il se plaît, il est plongé dans la crapule. Il est dans une crapule continuelle. Vivre dans la crapule.*

Il se dit quelquefois, par extension et familièrement, de Ceux qui vivent dans la crapule. *N'allez pas avec ces libertins, c'est de la crapule.*

CRAPULER. v. n. Être, vivre dans la crapule. *C'est un homme qui ne fait que crapuler, qui aime à crapuler. Il crapule jour et nuit.* Il est très familier et peu usité.

CRAPULEUX, EUSE. adj. Qui se plaît dans la crapule. *Homme crapuleux. Femme crapuleuse.*

Il signifie aussi, Qui a rapport à la crapule. *Avoir des goûts crapuleux, des inclinations crapuleuses. Mener une vie crapuleuse.*

CRAQUELÉ, ÉE. adj. Il se dit D'une porcelaine dont l'émail est fendillé. *Porcelaine craquelée.*

CRAQUELIN. s. m. Espèce de gâteau qui craque sous les dents lorsqu'on le mange. *Craquelin aux œufs. Craquelin au beurre. Faire des craquelins. Manger des craquelins.*

CRAQUELURE. s. f. Il se dit d'Un vernis, d'une couleur qui s'écaille. *Ce tableau est plein de craquelures.*

CRAQUEMENT. s. m. Le bruit que font certains corps en craquant. *Avez-vous entendu le craquement de cette poutre? Un craquement de dents.*

CRAQUER. v. n. Il se dit Pour exprimer le bruit que font certains corps en se frottant violemment, ou en éclatant. *Les vis du pressoir craquaient. Le plancher est si chargé, que les poutres en craquent. Ce lit craque. Un coup de vent rompit le mât, on l'entendit craquer. Cet homme est si sec, que les os lui craquent. Faire craquer ses doigts en les tirant. Les croûtes, le biscuit, craquent sous la dent.*

Fig. et fam., Il signifie, Menacer ruine. *L'opposition l'emporte, le ministère craque.*

Craquer, signifie aussi, populairement, Mentir, hâbler, se vanter mal à propos et faussement. *C'est un homme qui ne fait que craquer.*

CRAQUERIE. s. f. Menterie, hâblerie. Il est populaire.

CRAQUÈTEMENT. s. m. Action de craqueter; bruit produit par ce qui craquète. Il se dit d'Un craquement fréquemment répété. Il se dit aussi Du cri de la cigogne.

CRAQUETER. v. n., fréquentatif de *Craquer.* Craquer souvent et avec petit bruit. *Quand on jette du sel, du laurier dans le feu, on l'entend craqueter.*

Craqueter, se dit aussi Pour exprimer le cri de quelques oiseaux. *On entend craqueter les cigognes.*

CRAQUEUR, EUSE. s. Celui, celle qui ne fait que mentir et se vanter faussement. *C'est un grand craqueur, une grande craqueuse.* Il est populaire.

CRASE. s. f. T. de Gram. grecque. Mélange de la voyelle ou diphtongue finale d'un mot, avec la voyelle ou diphtongue initiale du mot suivant, lesquelles se confondent tellement qu'il en résulte un autre son. Τοὔνομα, τοὔπος, κἀγώ, κᾆτα, sont les crases de τὸ ὄνομα, τὸ ἔπος, καὶ ἐγώ, καὶ εἶτα.

CRASSANE. s. f. Sorte de poire fondante et d'un goût délicat. On dit aussi, moins exactement, *Cresane.*

CRASSE. s. f. Ordure qui s'amasse sur la peau, dans le poil de l'homme ou de l'animal, etc. *La crasse de la tête. La crasse des mains. Il est plein de crasse.* On le dit aussi en parlant des vêtements, etc. *La crasse du linge sale. Elle a eu beaucoup de peine à ôter la crasse qui était sur ce bonnet.*

Il se dit aussi, soit au singulier, soit au pluriel, de Certaine ordure qui se sépare des métaux quand on les fond ou qu'on les frappe à coups de marteau. *La crasse d'un métal, des métaux.*

Fig. et fam., *La crasse du collège, la crasse de l'école,* La rusticité, le défaut de politesse de ceux qui ont toujours demeuré dans le collège, ou qui n'ont guère fréquenté le monde. *Ce jeune homme a encore toute la crasse du collège. Cela sent la crasse de l'école.*

Crasse, se dit figurément et familièrement d'Une naissance, d'une condition très basse. *Être né dans la crasse. C'est un homme sorti de la crasse. Tirer quelqu'un de la crasse.* Dans ce sens peu usité, il est injurieux.

Il se dit aussi quelquefois d'Une avarice sordide. *Il a toujours vécu dans la crasse.*

CRASSE. adjectif qui n'est d'usage qu'au féminin. Grossier, épais. *Humeur crasse et visqueuse. Matière crasse et épaisse.*

Fig. et fam., *Ignorance crasse,* Ignorance grossière et inexcusable.

CRASSER. v. a. Remplir de crasse. Ce verbe et le verbe pronominal, *Se crasser,* ne s'emploient guère qu'en parlant Des armes à feu. *Cette poudre crasse le bassinet. Ce fusil se crasse facilement.*

Crassé, ée. part. passé.

CRASSEUX, EUSE. adj. Plein de crasse, couvert de crasse. *Visage crasseux. Mains crasseuses. Cheveux crasseux. Barbe crasseuse. Il est tout crasseux. Bonnet crasseux. Calotte crasseuse.*

Il s'emploie quelquefois comme substantif, en parlant Des personnes. *Un crasseux. Vilain crasseux. Petite crasseuse.*

Il se dit aussi, tant adjectivement que substantivement, d'Un homme très avare. *Peut-on être si crasseux! Il vit en crasseux.* Ce mot est familier.

CRATÈRE. s. m. T. d'Antiquité. Vaisseau d'une grande capacité, contenant du vin et de l'eau mêlés, dont on remplissait les coupes qu'on passait ensuite à chaque convive.

Il signifie, par analogie, La partie supérieure d'un volcan, ou l'ouverture par laquelle il vomit sa lave, ses feux, sa fumée et ses cendres. *Le cratère du Vésuve, de l'Etna. Beaucoup de montagnes de l'Auvergne et du Vivarais offrent de vastes cratères.*

CRATICULER. v. a. T. de Peinture et de Gravure, dérivé de l'italien. Voyez Graticuler.

Craticulé, ée. part. passé.

CRAVACHE. s. f. Fouet d'une seule pièce, qui a la forme d'une badine, et dont on se sert ordinairement quand on monte à cheval. *Une bonne cravache. Donner des coups de cravache.*

CRAVAN. s. m. T. d'Hist. nat. Oiseau aqua-

tique de la grosseur du canard, et dont le plumage est noir.

Il se dit aussi d'Un coquillage qui s'attache aux navires lorsqu'ils sont longtemps à la mer.

CRAVATE. s. m. Cheval de Croatie. *Les cravates sont des chevaux de grand travail.* On dit aussi adjectivement, *Cheval cravate.*

Cravate, est aussi Le nom qu'on donnait anciennement aux soldats de certains régiments de cavalerie légère. *Les cravates servaient d'enfants perdus dans les batailles, de batteurs d'estrade, etc. Compagnie, régiment de cravates. Le régiment de royal-cravate. Il fut poursuivi par un cravate.*

CRAVATE. s. f. Mousseline, batiste, ou autre étoffe que les hommes se mettent ordinairement autour du cou, et qui se noue par devant. *Cravate de mousseline, de soie. Cravate de taffetas noir. Cravate blanche. Cravate noire. Cravate de couleur. Le nœud, les bouts d'une cravate. Mettre sa cravate.*

Il se dit aussi d'Une pièce d'étoffe légère que les femmes se mettent quelquefois autour du cou.

La cravate d'un drapeau, L'ornement de soie, brodé d'or ou d'argent, qu'on attache comme une cravate au haut de la lance d'un drapeau, et dont les bouts sont pendants.

Fig. et fam., *Une cravate de chanvre,* La corde avec laquelle on pend un homme.

CRAVATER. v. a. Mettre une cravate. Il ne s'emploie guère qu'avec le pronom personnel. *Se cravater,* Mettre sa cravate.

Cravaté, ée. part. passé. *Un fat bien cravaté.*

CRAYEUX, EUSE. adj. Qui est de la nature de la craie. *Terrain crayeux.*

Acide crayeux, Ancien nom de l'acide carbonique.

CRAYON. s. m. Petit morceau de pierre de mine, ou de quelque autre matière colorée propre à dessiner. *Crayon noir. Crayon blanc. Crayon de sanguine. Crayon de charbon. Crayon de pastel. Crayon rouge. Crayon bleu. Crayon de Hollande, etc. Dessiner avec un crayon. Tailler un crayon. Manier le crayon. Dessin tracé au crayon. Dessin au crayon. Le maître a donné quelques coups de crayon à ce dessin. Portrait fait au crayon.*

Il signifie quelquefois figurément, La manière de dessiner, ou La manière dont une chose est dessinée. *Un crayon moelleux, facile, ferme, large.*

Crayon, se dit quelquefois, par extension, de Tout dessin fait au crayon, et particulièrement d'Un portrait fait de cette manière. *Les crayons de cet artiste sont fort estimés. Il a fait le crayon d'un tel.*

Il signifie aussi, figurément, La description qu'on fait de quelque personne. *Vous nous avez bien dépeint cet homme-là, vous nous en avez fait un fidèle crayon.* En ce sens, il a vieilli.

Crayon, signifie encore, La première idée, ou le premier dessin d'un tableau, qu'on trace avec du crayon. *Il n'a pas encore commencé ce tableau, il n'en a fait qu'un crayon, que le crayon. Crayon grossier. Léger crayon.*

Il se dit figurément, dans un sens analogue, en parlant Des ouvrages d'esprit. *Cette pièce n'est pas achevée, ce n'est encore qu'un crayon, qu'un premier crayon, qu'un crayon imparfait, qu'un faible crayon. Je ne vous ai tracé qu'un léger crayon des événements qui précédèrent cette époque.*

Crayon, se dit également d'Une petite baguette de bois, qui renferme un crayon de mine de plomb ou autre, et dont on se sert pour tracer, marquer, écrire, etc. *Crayon à coulisse. Crayon rouge. Crayon anglais. Une ligne tracée au crayon. Une note écrite au crayon.*

CRAYONNER. v. a. Dessiner avec du crayon. *Crayonner une tête, un bras, une main, un arbre.*

Il signifie aussi, Dessiner grossièrement, mettre seulement les premiers traits. *Cela n'est que crayonné.*

Il se dit quelquefois au figuré. *Je vais vous crayonner le caractère de cet homme.*

Crayonné, ée. part. passé.

CRAYONNEUR. s. m. Celui qui crayonne. Il ne se dit que par dénigrement. *Ce n'est pas un peintre, c'est un crayonneur.*

CRAYONNEUX, EUSE. adj. Qui est de la nature du crayon. *Pierre crayonneuse. Terre crayonneuse*

CRE

CRÉANCE. s. f. Croyance, foi. *Cela ne mérite aucune créance, n'est pas digne de créance. Cette nouvelle absurde a cependant trouvé créance chez les esprits faibles. Ne donnez aucune créance à ce qu'il dit.*

Il signifie aussi, L'avantage d'être cru. *Il a beaucoup de créance parmi le peuple. Perdre toute créance.*

Donner créance à une chose, Faire qu'on y ajoute foi, la rendre croyable. *Son caractère donne créance à ses paroles.*

Créance, se dit quelquefois pour Croyance religieuse. *La pureté de sa créance.* Ce sens vieillit.

Créance, se dit, en Diplomatie, de L'instruction secrète qu'un souverain confie à son ministre pour en traiter avec un autre souverain. *Il lui exposa sa créance. Est-ce là toute votre créance?*

Lettre de créance, Lettre par laquelle on annonce que confiance doit être donnée à celui qui la remet. *Cet ambassadeur a présenté ses lettres de créance.*

Lettre de créance, se dit aussi de La lettre qu'un banquier ou un négociant donne à un voyageur, pour toucher de l'argent quand il en aura besoin. *Il a des lettres de créance sur Londres, sur Hambourg.*

En termes de Vénerie, *Chien de bonne créance,* Chien sûr; et, en termes de Fauconnerie, *Oiseau de peu de créance,* Oiseau peu sûr.

CRÉANCE. s. f. Dette active; titre, droit qui rend une personne créancière d'une autre. *Sa créance est de tel jour. Sa créance est bonne, est ancienne, est assurée par une hypothèque. Il n'y a rien à perdre sur cette créance. On lui contesta sa créance. Il a pour vingt mille francs de créances sur Marseille. Transférer sa créance.*

CRÉANCIER, IÈRE. s. Celui, celle à qui il est dû de l'argent ou quelque autre chose qui se peut estimer à prix d'argent. *Créancier importun, fâcheux. Premier créancier. Dernier créancier. Ancien créancier. Créancier privilégié, hypothécaire. Créancier inscrit. Il est créancier de telle succession, d'un tel pour la somme de... C'est un de mes créanciers. Elle est créancière. Être poursuivi par ses créanciers. Il s'est accommodé avec les créanciers. Cette terre fut vendue à la poursuite, au profit des créanciers. Abandonner son bien à ses créanciers.*

CRÉAT. s. m. Celui qui sert de sous-écuyer dans une école d'équitation. *Il était créat dans telle académie, dans tel manège.*

CRÉATEUR. s. m. Celui qui crée, qui tire du néant. *Dieu est le créateur du ciel et de la terre. Le souverain créateur de toutes choses,* et absolument, *Le Créateur.*

Recevoir son Créateur, Recevoir la sainte communion.

Créateur, se dit, par extension, de Celui qui a inventé une chose, dans quelque genre que ce soit. *Homère est regardé comme le créateur de l'épopée.*

Il s'emploie adjectivement dans les deux sens; et alors il a un féminin, *Créatrice. La puissance d'un Dieu créateur. La Divinité créatrice de tout ce qui existe. Génie créateur. Feu créateur. Puissance créatrice. Main créatrice.*

CRÉATION. s. f. Action par laquelle Dieu crée. *La création du monde. La création de l'homme.*

Il signifie absolument, La création du monde. *Moïse est l'historien de la création. Depuis la création.*

Il signifie aussi, L'univers, l'ensemble des êtres créés. *Les merveilles de la création.*

Création, se dit encore en parlant De ce que l'homme invente, forme, établit. *La création d'un mot. Un mot de nouvelle création. La création d'un genre en littérature, en peinture.*

Il se dit particulièrement de L'action de fonder quelque institution, d'établir de nouveaux emplois, de nouvelles fonctions, de nouvelles rentes, etc. *Ils font tous les deux partie de ce corps depuis sa création. La création d'un emploi, d'un titre. La création d'une rente, d'une pension. Ordonnance portant création de... Une création de pairs. Un pair de nouvelle création. Le pape fit une création de cardinaux. Tel cardinal est de la création de tel pape.* Il se dit aussi de L'institution fondée, de la fonction créée. *Les salles d'asile sont une création utile.*

Création, se dit quelquefois d'Un ouvrage d'art, d'une composition littéraire. *C'est une grande création, une belle création.*

Il se dit également d'Un rôle qu'un acteur joue le premier, ou qu'il renouvelle avec talent. *Ce rôle fut une de ses plus belles créations.*

CRÉATURE. s. f. Un être créé. *Les créatures animées. Les créatures inanimées. L'homme est une créature raisonnable. Les créatures visibles. La puissance de Dieu éclate dans les plus faibles créatures, dans les plus chétives créatures. Dieu est admirable dans ses créatures. Le pécheur quitte le Créateur pour s'attacher à la créature.*

Il se dit particulièrement Des personnes. *Cet homme est la meilleure créature du monde. Vous êtes une étrange créature. Voilà une sotte créature.*

Il se dit plus ordinairement Des femmes et des enfants. *Cet enfant est une jolie créature, une aimable créature. Voilà une belle créature. C'est une fort bonne créature. Pourquoi maltraiter cette pauvre créature?*

Il se dit aussi par mépris. *Cette créature-là le ruine. Aimeriez-vous cette créature? Sale, vilaine créature. Quelle vile créature! C'est une créature de mauvaise vie.*

Créature, se dit figurément d'Une personne qui tient sa fortune ou son élévation d'une autre. *C'est la créature d'un tel. Cet homme a beaucoup de créatures, s'est fait beaucoup de créatures.*

Il se dit particulièrement Des cardinaux pour exprimer qu'ils sont de la création de

tel pape. *Les créatures de tel pape étaient en majorité dans le conclave.*

CRÉCELLE. s. f. Moulinet de bois qui fait un bruit aigre, et dont on se servait autrefois, au lieu de cloches, le jeudi et le vendredi de la semaine sainte. *Sonner la crécelle.*

CRÉCERELLE. s. f. Espèce d'oiseau de proie. *La crécerelle fait ordinairement son nid dans les vieilles murailles, dans les vieilles tours.*

CRÈCHE. s. f. La mangeoire des bœufs, des brebis et autres animaux semblables. *Mettre du foin, du fourrage dans une crèche.*

Absol., *La crèche, la sainte crèche,* La crèche où Notre-Seigneur fut mis au moment de sa naissance, dans l'étable de Bethléem. *La crèche de Notre-Seigneur. Le Fils de Dieu a voulu naître dans une crèche.*

CRÈCHE, Établissement où l'on donne asile pendant le jour aux petits enfants pauvres âgés de moins de deux ans, pour laisser à leurs mères la facilité de travailler. *L'institution des crèches est de notre temps.*

CRÉDENCE. s. f. Sorte de petite table qui est au côté de l'autel, et où l'on met les burettes, le bassin et les autres choses qui servent à la messe, ou à quelque cérémonie ecclésiastique. *Il y a ordinairement deux crédences aux côtés de l'autel.*

CRÉDENCE, désigne aussi, dans certains établissements publics, tels que colléges, séminaires, etc., L'endroit où l'on tient les provisions de bouche. *Aller à la crédence.*

CRÉDENCIER. s. m. Celui qui tient la crédence, qui, dans une grande maison, dans un collége, etc., est chargé de la garde et de la distribution des provisions de bouche.

CRÉDIBILITÉ. s. f. Ce qui rend une chose digne d'être crue. *Ces témoignages réunissent au plus haut degré les conditions sur lesquelles se fonde la crédibilité d'un fait. La crédibilité de l'histoire des premiers siècles de Rome a donné lieu à de savantes discussions.*

Il s'emploie particulièrement dans cette locution, *Motifs de crédibilité,* Les motifs que l'on a pour croire que la religion chrétienne est vraie.

CRÉDIT. s. m. Réputation d'être solvable et de bien payer, qui fait que l'on trouve aisément à emprunter. *Bon crédit. Grand crédit. Il a crédit, bon crédit chez les marchands, sur la place. Il n'a point d'argent comptant, mais il a du crédit. S'il avait besoin de cent mille francs, il les trouverait sur son crédit. Il maintient bien, il conserve bien son crédit. Cette affaire compromet son crédit, a ruiné son crédit. Le crédit public.*

Prêter son crédit, Prêter son nom et fournir son obligation pour un emprunt qui doit profiter à un autre.

Lettre de crédit, Lettre dont le porteur peut toucher de l'argent de ceux à qui elle est adressée. *De bonnes lettres de crédit. Lettre de crédit limitée. Lettre de crédit illimitée. Donner, présenter une lettre de crédit.*

Ouvrir un crédit, faire un crédit à quelqu'un, L'autoriser à prendre à une caisse jusqu'à concurrence d'une certaine somme, ou même tout l'argent dont il aura besoin. *On lui a fait, on lui a ouvert un crédit de cent mille francs sur le trésor public. Il m'a ouvert chez son banquier un crédit illimité.* On dit dans le même sens, *Avoir un crédit ouvert chez un banquier, un crédit de tant sur tel banquier.*

Faire crédit, donner à crédit, Donner des marchandises, des denrées, sans en exiger sur l'heure le payement. On dit aussi dans le même sens : *Prendre des marchandises à crédit. Vendre, acheter à crédit.*

Fam., *Faire crédit de la main à la bourse, depuis la main jusqu'à la bourse,* Ne point faire de crédit, ne vendre qu'argent comptant.

Prov. et pop., *Crédit est mort,* On ne veut plus prêter ; il faut payer comptant.

À crédit, signifie quelquefois, au figuré, Inutilement, en vain, sans profit ; et alors cette locution est familière. *Personne ne vous sait gré de ce que vous faites, vous travaillez à crédit. Vous vous tuez à crédit. Vous vous donnez de la peine à crédit. Vous consumez votre temps et votre bien à crédit.* Il signifie aussi, Sans preuve, sans fondement. *Vous dites cela, vous avancez cela à crédit, quelle preuve en avez-vous ?*

CRÉDIT, signifie, en termes d'Administration, Somme allouée sur le budget, pour un usage déterminé. *Crédit ordinaire. Crédit supplémentaire.*

CRÉDIT, se dit aussi de Sociétés de prêt sur meubles ou immeubles. *Crédit mobilier. Crédit foncier.*

CRÉDIT, se dit également en parlant Des papiers ou effets de commerce qui ont plus ou moins de cours sur la place, parmi les négociants. *Les billets de cette compagnie prennent crédit. Les actions de cette banque sont remontées de crédit.*

CRÉDIT, dans la Tenue des livres, signifie, par opposition à *Débit,* La partie d'un compte où l'on écrit ce qui est dû à quelqu'un ou ce qu'on a reçu de quelqu'un. *Tout compte courant est tenu par débit et par crédit. Porter un article, une somme au crédit d'un compte. Le côté du crédit.*

CRÉDIT, signifie au figuré, Autorité, pouvoir, considération. *Il est en crédit, en grand crédit. Être en crédit, avoir du crédit auprès de quelqu'un. Il a grand crédit, beaucoup de crédit dans sa compagnie, à la cour, parmi les étrangers, en tel pays. Il s'est mis en crédit par tel moyen. Cela l'a mis en crédit, lui a acquis du crédit. Son crédit peut beaucoup. Il y a employé tout son crédit. Il a tout cela par le crédit d'un tel. Il a perdu beaucoup de son crédit, tout son crédit. Il est bien déchu de son crédit. Son crédit est bien diminué. Se servir, user de son crédit. Abuser de son crédit. User son crédit.*

Avoir du crédit sur quelqu'un, sur l'esprit de quelqu'un, Avoir du pouvoir sur son esprit.

CRÉDIT, se dit aussi quelquefois, figurément, en parlant Des choses morales. *Mettre une opinion en crédit. Cette nouvelle prend, acquiert beaucoup de crédit.*

CRÉDITER. v. a. T. de Commerce. Écrire sur le journal et sur le grand livre ce que l'on doit à quelqu'un ou ce que l'on a reçu de quelqu'un. *Je vous ai crédité les cinq cents francs que vous m'avez prêtés, que vous m'avez remboursés.*

Être crédité sur une ville, Avoir des lettres de crédit sur cette ville. *Je suis crédité sur plusieurs places de commerce.*

CRÉDITÉ, ÉE. part. passé.

CRÉDITEUR. s. m. T. de Commerce. Celui qui a des sommes portées à son crédit sur les livres d'un négociant ou d'un banquier. On le dit adjectivement Du compte lui-même qui établit le crédit. *Compte créditeur.*

CREDO. s. m. (On prononce *Crédo.*) Le symbole des apôtres, qui contient les articles principaux de la foi, et dont le premier mot, en latin, est *Credo* (Je crois). *Dire le Credo. À la grand'messe, on a chanté un Credo en musique.*

Il se dit par extension d'Un exposé sommaire de doctrines religieuses, politiques, et de Ces doctrines mêmes. *Il nous a laissé dans son livre son credo politique. Il prend son credo dans son journal.*

CRÉDULE. adj. des deux genres. Qui croit trop facilement. *Esprit crédule. Homme crédule. Il est trop crédule aux propos des médisants. Quoi! vous êtes si crédule... Le peuple est crédule. Simplicité crédule. Pitié crédule.*

CRÉDULITÉ. s. f. Facilité à croire sur un fondement très léger. *Grande crédulité. Sotte crédulité. Vous avez trop de crédulité. Il abusait de la crédulité des peuples.*

CRÉER. v. a. Tirer du néant, donner l'être, faire de rien quelque chose. *Dieu a créé le ciel et la terre. Quand Dieu créa le monde. Dieu a créé toutes choses de rien. Dieu créa l'homme à son image.*

Il se dit, par extension, en parlant Des choses que les hommes inventent, imaginent, forment. *Homère a créé l'épopée. Créer une science, un système. Créer des mots. Se créer des chimères. Se créer des besoins. Il se crée à plaisir des difficultés, des embarras.*

Il se dit également en parlant Des choses dont l'établissement, l'organisation, etc., présente certaines difficultés, ou coûte quelques efforts. *Créer un vaste système d'administration. Créer une législation nouvelle. Créer une marine formidable. Créer une armée. Savoir se créer des ressources.*

Il s'emploie quelquefois d'une manière absolue. *Dieu seul peut créer et anéantir. Le génie crée.*

CRÉER, se dit aussi Des choses dans le sens de Produire, faire naître, susciter. *De nouveaux besoins créent de nouvelles industries. L'ordre de choses que cette révolution venait de créer.*

CRÉER, signifie encore simplement, Fonder, instituer, élire. *Créer une académie, une institution, un établissement. Créer des magistrats. Le roi, par son ordonnance du... créa tant de pairs. Créer des charges, des emplois. Cette place fut créée par un tel.*

En Hist. nat., *Créer un genre, une espèce, etc.,* Établir un nouveau genre, une nouvelle espèce, etc., pour y ranger des êtres qu'on ne peut rapporter à aucun genre, à aucune espèce connue. *Ce genre a été créé par tel naturaliste.*

Créer une rente, une pension, La constituer. *Créer une rente sur tous ses biens. Créer des rentes sur l'État. Il lui a créé une pension sur le plus clair de son bien.* On dit dans un sens analogue, *Créer des actions.*

Créer une pension sur un bénéfice, se dit proprement Lorsque le pape octroie l'établissement d'une pension sur un bénéfice. *On créa une pension sur tel évêché, sur telle abbaye.*

En termes de Théâtre, *Créer un rôle,* Le jouer le premier.

CRÉÉ, ÉE. part. passé. *Un être créé. Des offices créés de nouveau. Une rente créée sur tel fonds. Un art nouvellement créé.*

CRÉMAILLÈRE. s. f. Ustensile, ordinairement de fer, muni de crans, et recourbé en crochet par le bas, qu'on scelle au fond des cheminées de cuisine, et qui sert à pendre au-dessus du feu les chaudrons, les marmites, etc., dans lesquels on veut faire cuire ou chauffer quelque chose. *Petite*

crémaillère. Grosse crémaillère. Pendre la crémaillère. Baisser, hausser la crémaillère d'un cran, de deux crans. Crémaillère à trois branches.

Prov., *Pendre la crémaillère*, Faire un repas pour célébrer son établissement en ménage, ou son installation dans un nouveau logement. On dit aussi, *Aller pendre la crémaillère chez quelqu'un*, en parlant Des personnes invitées à un repas de ce genre.

CRÉMAILLÈRE, se dit dans les Arts, de Certaines pièces de bois ou de métal, munies de crans, qui servent à supporter, accrocher, arrêter, abaisser, relever, etc. *Chaise, fauteuil à crémaillère*, Dont on peut abaisser ou relever le dossier au moyen d'une crémaillère.

Il se dit particulièrement, en Horlogerie, de La pièce d'une montre ou pendule à répétition que l'on pousse avec le poussoir ou que l'on tire avec un cordon, lorsqu'on veut qu'elle répète.

CRÉMAILLON. s. m. Petite crémaillère qui s'accroche à une plus grande.

CRÉMASTER. adj. m. (On prononce l'R.) T. d'Anat. Il se dit D'un muscle qu'on appelle aussi *Suspenseur* : voyez ce mot. *Le muscle crémaster*, ou, substantiv., *Le crémaster*.

CRÉMATION. s. f. Action de brûler les corps des morts. *On a proposé de substituer la crémation à l'inhumation.*

CRÈME. s. f. La partie la plus grasse du lait, avec laquelle on fait le beurre. *Bonne crème. Crème nouvelle. La première, la petite crème ou crème douce. Fromage de crème. Fromage à la crème. Voilà de la crème qui est aigre. Cette vache est bonne, son lait rend bien de la crème, fait bien de la crème, a bien de la crème. Fouetter de la crème. Crème fouettée. Manger de la crème.*

Il se dit également d'Une sorte de mets fait ordinairement de lait et d'œufs, et qui a la consistance de la crème de lait. *Un plat de crème. Crème à la fleur d'orange, à la vanille, au chocolat, aux amandes, etc. Crème frite. Crème brûlée. Il fait fort bien, il entend fort bien les crèmes. Tarte à la crème.*

Fig. et fam., *Crème fouettée*, se dit D'un discours, d'un écrit dont le style a du brillant, mais où il n'y a point de substance, point de solidité. *Ce n'est que de la crème fouettée.*

Crème de riz, Espèce de bouillie faite avec la farine de riz.

Crème de chaux, Pellicule de carbonate de chaux qui se forme sur l'eau de chaux, par son contact avec l'air.

Crème de tartre, Tartre de vin purifié : c'est ce que les chimistes nomment *Bitartrate de potasse. La crème de tartre est apéritive. Purger avec de la crème de tartre.*

CRÈME, se dit aussi de Certaines liqueurs fines. *Crème des Barbades. Crème de moka, de cacao, etc.*

CRÈME, se dit, figurément et familièrement, de Ce qu'il y a de meilleur, de plus estimable dans une chose, ou parmi plusieurs choses de même espèce. *Il n'y a plus rien à gagner dans cette affaire, dans cette entreprise, un tel en a pris toute la crème, en a eu toute la crème. Il a extrait cet auteur avec soin, il en a pris toute la crème. Cette famille est la crème des honnêtes gens.*

CRÉMENT. s. m. T. de Gram. Augmentation d'une ou de plusieurs syllabes qui survient à un mot, lorsqu'on forme les temps d'un verbe, ou les cas d'un nom, dans les langues qui ont des cas. *Le crément tombe toujours sur les syllabes qui précèdent immédiatement la désinence. Dans* sermonibus (de sermo) *il y a deux créments*, mo *et* ni ; *dans* amabamini (d'amare), *il y en a trois*, ma, ba, *et* mi.

CRÉMER. v. n. Se couvrir de crème. Il ne se dit que Du lait. *En été le lait crème plus qu'en hiver. Le lait de cette vache crème bien, ne crème guère.*

CRÉMERIE. s. f. Établissement où l'on vend du lait, et où l'on donne aussi quelquefois à manger. *Il déjeune à la crémerie.*

CRÉMEUX, EUSE. adj. Qui contient beaucoup de crème. *Du lait crémeux.*

CRÉMIER, CRÉMIÈRE. s. Celui, celle qui vend de la crème.

CRÉNAGE. s. m. T. de Fondeur en caractères. Action de créner.

CRÉNEAU. s. m. Une de ces pièces de maçonnerie qui sont coupées en forme de dents, et séparées l'une de l'autre par intervalles égaux, au haut des anciens murs de ville ou de château. *Les créneaux d'une muraille. Étant monté au haut du mur, il s'attacha à un créneau. Il tomba avec le créneau qu'il tenait embrassé. Attacher les échelles aux créneaux. On le pendit aux créneaux. Regarder par les créneaux. Tirer par les créneaux.*

Il se dit, aujourd'hui, par extension, D'une ouverture pratiquée dans un mur pour tirer sur l'ennemi.

CRÉNEAU, dans la Théorie militaire, se dit de L'intervalle que les pelotons laissent entre eux dans l'ordre de bataille, et où se placent les chefs de peloton.

CRÉNELAGE. s. m. T. de Monnayeur. Cordon fait sur l'épaisseur d'une pièce de monnaie.

CRÉNELER. v. a. Faire des créneaux, façonner en forme de créneaux. *Créneler une muraille. Créneler un parapet. Créneler une roue de machine.*

Créneler une pièce de monnaie, Faire un cordon sur son épaisseur.

CRÉNELÉ, ÉE. part. passé.

Il s'emploie dans le Blason. *Pal crénelé. Croix crénelée.*

Il se dit, en Botanique, Des parties d'une plante dont le bord est découpé en dents arrondies. *Les feuilles du lierre terrestre sont crénelées.*

CRÉNELURE. s. f. Dentelure faite en créneaux, découpure en dents arrondies. *Il y a des feuilles de plantes, des dentelles qui sont en crénelure, à crénelure.*

Il se dit plus ordinairement, surtout en Botanique, Des dents qui forment cette espèce de découpure. *Les feuilles de la bétoine sont bordées de crénelures.*

CRÉNER. v. a. T. de Fondeur en caractères. Évider en dessous la partie de l'œil d'une lettre qui déborde le corps. *On crène les lettres longues, afin que la partie excédante puisse se placer sur la lettre voisine.*

CRÉNÉ, ÉE. part. passé. *Lettre crénée.*

CRÉOLE. s. des deux genres. Nom qu'on donne à un Européen d'origine qui est né dans les colonies. *Un créole. Une créole.*

CRÉOSOTE. s. f. Essence liquide, de saveur caustique, qu'on tire du goudron par la distillation. Elle est employée contre le mal de dents, et a la propriété de conserver les viandes.

CRÊPE. s. m. Sorte d'étoffe très claire et ordinairement un peu frisée, qui est faite de laine fine ou de soie crue et gommée. *Crêpe blanc. Crêpe rose. Crêpe noir. Le crêpe noir sert principalement pour le deuil. Gros crêpe. Un cordon de crêpe. Une étoffe de crêpe. Un bandeau de crêpe. Un voile de crêpe. Une robe de crêpe. Une ceinture de crêpe. Crêpe funèbre.*

Crêpe lisse, Crêpe qui n'est pas frisé, et qui sert ordinairement pour les coiffures de femme.

Crêpe de Chine, Espèce de châle de soie très léger qui se porte l'été.

CRÊPE, se dit absolument Du morceau de crêpe que l'on porte en signe de deuil, et qui se met ordinairement au chapeau. *Il porte un crêpe à son chapeau. Les militaires portent le crêpe au bras.*

CRÊPE, se dit quelquefois, figurément et poétiquement, pour Ténèbres, obscurité. On ne l'emploie guère qu'en parlant De la nuit, de la mort, etc. *Le crêpe lugubre des nuits.*

CRÊPE. s. f. Pâte semblable à celle des beignets, mais plus délayée, et qu'on fait cuire en l'étendant sur la poêle. *Manger des crêpes.*

CRÊPER. v. a. Friser en manière de crêpe. *Crêper une étoffe. Crêper des cheveux.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Ses cheveux commencent à se crêper.*

CRÊPÉ, ÉE. part. passé. *Étoffe crêpée. Crêpe crêpé. Cheveux crêpés. Chevelure crêpée.*

CRÉPI. s. m. Enduit qui se fait sur une muraille avec du mortier ou du plâtre. *Il faut mettre un crépi sur cette muraille. Il faut donner un crépi à cette muraille. Faire un crépi.*

CRÉPIN. s. m. Il n'est usité que dans ces phrases proverbiales et populaires, *Perdre son saint-crépin, porter tout son saint-crépin*, Perdre, porter tout ce qu'on a. Cette façon de parler vient de ce que les cordonniers qui courent le pays portent leurs outils dans un sac qu'ils appellent *Un saint-crépin.*

CRÉPINE. s. f. Sorte de frange qui est tissue et ouvragée par le haut. *Crépine d'argent. Crépine d'or et d'argent. Crépine de soie. Crépine de soie torse. Riche crépine. Grande, petite crépine. La crépine d'un lit. La crépine d'un dais, d'une tapisserie de velours, de damas.*

CRÉPIR. v. a. Enduire une muraille de mortier ou de plâtre. *Il faut crépir cette muraille.*

Crépir du cuir, Y faire venir le grain ; et, *Crépir le crin*, Le faire bouillir dans l'eau pour le friser.

CRÉPI, IE. part. passé. *Muraille crépie.*

CRÉPISSAGE. s. m. Action de crépir.

CRÉPISSURE. s. f. Le crépi d'une muraille. *Cette crépissure était nécessaire pour conserver cette muraille.* Il est peu usité ; on dit ordinairement, *Crépi.*

CRÉPITATION. s. f. Bruit redoublé d'une flamme qui pétille, d'un corps qui brûle en pétillant.

Il se dit, en Chirurgie, Du bruit que produisent par leur frottement mutuel les fragments d'un os fracturé.

Il se dit, en Médecine, Du bruit produit par l'air dans les cellules du poumon.

CRÉPON. s. m. Sorte d'étoffe de laine ou de soie, qui est un peu frisée et qui ressemble au crêpe, mais qui est beaucoup plus épaisse. *Crépon de laine. Crépon de soie.*

CRÉPU, UE. adj. Crêpé, très frisé. Il ne se dit guère que Des cheveux. *Les nègres ont les cheveux crépus.*

En Botan., *Feuille crépue*, Feuille dont le

bord est ondulé et plein de petites rides fort rapprochées.

CRÉPUSCULAIRE. adj. des deux genres. T. d'Astron. Qui appartient au crépuscule. *Lumière crépusculaire.*

Cercle crépusculaire, Le cercle de la sphère que l'on suppose passer par le degré où se trouve le soleil quand le crépuscule cesse.

CRÉPUSCULE. s. m. Il se dit de La lumière qui précède le lever du soleil, et de Celle qui reste après le soleil couché jusqu'à ce que la nuit soit entièrement close. *Le crépuscule du matin. Un faible crépuscule commençait à éclairer les objets. Le crépuscule du soir. Il y avait encore un peu de crépuscule.*

CRÉQUIER. s. m. Prunier sauvage. Il est resté terme de Blason. *Le créquier, en blason, ressemble à un chandelier à sept branches.*

CRESANE. s. f. Voyez CRASSANE.

CRESCENDO. adv. T. de Musique emprunté de l'italien, qui signifie, En renforçant, en enflant par degrés les sons de la voix ou des instruments. *Ce passage doit être exécuté crescendo.*

Il s'emploie aussi comme substantif masculin. *Cette ouverture se termine par un admirable crescendo.*

CRESCENDO, s'emploie quelquefois dans le langage ordinaire, et signifie, En augmentant. *Sa mauvaise humeur va crescendo.* Dans cette acception, il est familier et ne se dit guère que par plaisanterie.

CRESSON. s. m. Genre de plantes crucifères dont l'espèce la plus connue croît dans les eaux vives, et se mange ordinairement en salade, ou avec du rôti. *Cresson de ruisseau, de fontaine. Poulet au cresson. Bifteck au cresson. Cresson des prés.*

Cresson alénois, Plante crucifère qui a, comme le cresson, une saveur piquante, et qu'on met dans les salades de laitue ou de chicorée, pour en relever le goût.

CRESSON, se dit abusivement de Quelques autres plantes qui appartiennent à des genres très différents. *Cresson sauvage. Cresson d'Inde. Cresson doré. Etc.*

CRESSONNIÈRE. s. f. Lieu baigné d'eau, où croît le cresson. *Si vous voulez trouver du cresson, il y a une cressonnière en tel endroit.*

CRÉSUS. s. m. (On fait sentir l'S finale.) Nom d'un roi de Lydie, qui possédait de grandes richesses. On ne le rappelle ici que parce qu'il se dit souvent, dans le langage familier, d'Un homme extrêmement riche. *C'est un Crésus.*

CRÉTACÉ, ÉE. adj. T. d'Hist. nat. Qui est ou qui tient de la nature de la craie. *Terrain crétacé.*

CRÊTE. s. f. Morceau de chair rouge, ordinairement dentelé, qui vient sur la tête des coqs et des poules, et de quelques autres oiseaux. *Belle crête. Grosse crête. Double crête. Crête pendante. Ce coq a la crête droite. Il baisse la crête. Un pâté, un potage avec des crêtes de coq.*

Il désigne aussi, La huppe que quelques oiseaux ont sur la tête. *La crête d'une alouette.*

Fig. et fam., *Lever la crête*, S'enorgueillir, s'en faire accroire. *Il commence à lever la crête, et à vouloir faire l'entendu.* Il signifie aussi, Se montrer, paraître avec plus de hardiesse.

Fig. et fam., *Baisser la crête*, Perdre de son orgueil, de sa vigueur, de ses forces.

Fig. et fam., *Rabaisser la crête à quelqu'un, lui donner sur la crête*, Rabattre l'orgueil de quelqu'un, le mortifier.

En Botan., *Crête-de-coq*, Plante fort commune dans les prés, dont la fleur est en casque, et dont les graines sont bordées d'une large membrane.

CRÊTE, se dit également de Cette partie relevée qui se trouve sur la tête de quelques reptiles et de quelques poissons.

Crête de morue, Certain endroit du dos de la morue, vers la tête.

CRÊTE, signifie aussi, par analogie, Le haut de la terre qui est relevée sur le bord des fossés, dans les champs. *La crête d'un fossé.*

Il se dit également de La partie la plus élevée d'une montagne, d'un rocher, d'une grosse vague, etc. *Il n'a pu monter jusqu'à la crête du rocher.*

CRÊTE, signifie encore, Une pièce de fer élevée en forme de crête sur un casque ou sur quelque autre coiffure semblable. *La crête d'un morion, d'un armet, d'un casque.*

CRÊTE, en termes d'Architecture, se dit de L'ensemble des tuiles faîtières d'un toit.

CRÊTE, en termes d'Anatomie, se dit de Plusieurs saillies osseuses. *La crête de l'ethmoïde. La crête du tibia.*

CRÊTÉ, ÉE. adj. Qui a une crête. *Un coq bien crêté.*

CRÉTIN. s. m. T. de Médec. Celui qui est affecté de crétinisme. *La plupart des crétins sont sourds et muets. Les crétins des Alpes.*

Fam. et fig., *C'est un crétin*, se dit D'un homme stupide.

CRÉTINISME. s. m. T. de Médec. Maladie qui règne dans les gorges de quelques montagnes, surtout parmi les goitreux, et qui est caractérisée par une sorte d'abrutissement, joint à une conformation vicieuse de certains organes.

Fam. et fig., *Crétinisme*, Complète imbécillité.

CRETONNE. s. f. Sorte de toile blanche très forte. *Des chemises de cretonne.*

CRETONS. s. m. pl. Résidu de la fonte du suif et de la graisse des animaux, dont on fait ordinairement des pains qui servent à nourrir les chiens de basse-cour et les chiens de chasse. *Pain de cretons.*

CREUSEMENT. s. m. Action de creuser. Il est peu usité.

CREUSER. v. a. Faire un creux, caver, rendre creux. *Creuser la terre. Creuser une pierre. L'eau creuse la pierre. Creuser un tronc d'arbre. Creuser les fondements d'une maison. Creuser un puits, un fossé, une fosse. Creuser une carrière, etc.*

Fig., *Creuser sa fosse, creuser son tombeau*, Altérer sa santé par des excès, se rendre soi-même la cause de sa mort.

Fig. et fam., *Se creuser le cerveau*, Se donner beaucoup de peine, de fatigue pour approfondir une matière, pour découvrir ou inventer quelque chose. *Il s'est creusé le cerveau à chercher la pierre philosophale, la quadrature du cercle. J'ai beau me creuser le cerveau, je ne trouve aucun expédient.*

CREUSER, signifie au figuré, Approfondir quelque chose, y pénétrer bien avant. *Creuser un sujet, une question.*

Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel, et signifie, Devenir creux. *Ce vieil arbre commence à se creuser.*

CREUSER, s'emploie aussi absolument et sans régime, tant au propre qu'au figuré. *Creuser en terre. Creuser sous terre. Creuser dix pieds en terre. Creuser bien avant. Creuser jusque sous les fondements. On trouva un trésor en creusant. On trouva de l'eau à force de creuser. Personne n'avait encore creusé si avant dans cette science. Il a creusé jusqu'au fond de cette affaire.*

CREUSÉ, ÉE. part. passé.

CREUSET. s. m. Vaisseau de terre ou de métal, qui sert à faire fondre certaines substances, et principalement les métaux. *Creuset de terre, d'argent, de platine. Éprouver, épurer l'or et l'argent dans le creuset. Passer par le creuset.*

Il se dit figurément en parlant Des choses morales qu'on soumet à un examen, qui subissent quelque épreuve. *Éprouver une pensée au creuset de la raison. Cette pensée s'évapore au creuset du bon sens. Sa vertu a été mise au creuset. Son âme s'est épurée au creuset du malheur.*

CREUX, EUSE. adj. Qui a une cavité intérieure. *Ce bâton est creux. Cette statue, cette colonne est creuse. Ce pilier n'est pas massif, il est creux en dedans. Dent creuse. Roche creuse.*

Fam., *Avoir le ventre creux, le ventre bien creux*, Avoir besoin de manger.

Prov. et fig., *Il n'y en a pas pour sa dent creuse*, se dit en parlant D'un repas où il n'y a pas suffisamment à manger pour quelqu'un. On le dit aussi, dans une acception plus figurée, en parlant D'un gain qui ne suffit pas à l'avidité de quelqu'un.

En termes de Chasse, *Trouver buisson creux*, Ne plus trouver dans l'enceinte la bête qu'on avait détournée.

Prov. et fig., *Trouver buisson creux*, Ne pas trouver la personne ou la chose qu'on était allé chercher.

Fig. et fam., *Viande creuse*, Mets qui ne nourrit point, qui n'est point solide. *Les écrevisses sont viande creuse pour un homme de bon appétit.* Il se dit aussi Des divertissements qu'on propose à une personne qui a besoin de manger. *La musique est une viande bien creuse pour un homme affamé.* Il se dit encore Des choses futiles, et principalement Des ouvrages d'esprit où l'on ne peut puiser une instruction solide. *La plupart des romans sont une viande bien creuse pour l'esprit.*

Fig. et fam., *Se repaître de viandes creuses*, Se remplir l'esprit d'idées chimériques, d'espérances mal fondées.

CREUX, signifie encore figurément, Visionnaire, chimérique. *Esprit creux. Idée creuse. Imagination creuse. Cette vision, cette pensée est bien creuse.*

Fam., *C'est une tête creuse*, se dit D'une personne qui a peu d'idées ou peu de bon sens. On dit de même, *Cerveau creux, cervelle creuse.*

Sonner creux, se dit Des corps dont le son, lorsqu'on les frappe, indique qu'ils sont creux et vides. *Cette statue sonne creux. Ce tonneau sonne bien creux.* Dans ces phrases, *Creux* est pris adverbialement.

Fig., *Sonner creux*, se dit Des personnes et des choses qui ont quelque apparence, mais point de qualités réelles. *Il est beau parleur, mais ses discours sonnent creux.*

CREUX, signifie quelquefois, Cavé, concave. *Avoir les joues creuses.*

Des yeux creux, Des yeux très enfoncés dans la tête. *Il a les yeux creux.*

Songer creux, ne faire que songer creux, Rêver profondément à des choses vaines, chimériques.

Songe-creux. Voyez cette expression, à son rang alphabétique, dans la lettre S.

Creux, signifie aussi, Profond. *Cette assiette n'est pas assez creuse. Un fossé très creux, creux de deux pieds, de trois pieds. La rivière est fort creuse en cet endroit. Elle n'est pas creuse à deux pas de là. Un autre creux. Chemin creux.*

CREUX. s. m. Cavité. *Faire un creux. Cacher quelque chose dans un creux. Tomber dans un creux. Le creux d'un arbre. Le creux d'un rocher.*

Le creux de la main, La cavité qui se fait dans la paume de la main, quand on la plie un peu. *Le creux de l'estomac,* Cette cavité extérieure qui est entre l'estomac et la poitrine. On dit de même, *Le creux de l'aisselle, le creux de la nuque.*

Pop., *Avoir du creux, un bon creux, un beau creux,* se dit D'un homme qui chante la basse, dont la voix peut descendre fort bas. On dit de même : *C'est un beau creux. Quel creux!*

Creux, se dit aussi, dans les Arts, D'un moule dont on se sert pour mouler, ou pour imprimer quelque figure de relief. *Un creux de plâtre. Un creux d'acier. Graver en creux.*

Il se dit, figurément, Du vide, de la vanité d'une doctrine, d'une opinion, etc. *Je trouve un grand creux, bien du creux dans ces fictions de l'esprit.*

CREVASSE. s. f. Fente qui se fait à une chose qui s'entr'ouvre ou qui se crève. *Il y avait une crevasse à la muraille. La grande sécheresse fait des crevasses à la terre. Avoir des crevasses aux pieds, aux mains.* Il n'est guère usité que dans ces sortes de phrases.

CREVASSER. v. a. Faire des crevasses. *Le froid lui a crevassé les mains. La trop grande sécheresse fait crevasser la terre.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Cette muraille commence à se crevasser. La terre se crevasse.*

Crevassé, ée. part. passé.

CRÈVE-CŒUR. s. m. Grand déplaisir, grande douleur mêlée de dépit. *Quel crève-cœur! C'est un grand crève-cœur de voir...* Il est familier.

CREVER. v. a. Faire éclater, rompre, faire rompre avec un effort violent. *Le débordement des eaux a crevé la digue. La pesanteur de la terre creva la muraille. La charge de poudre est trop forte, elle crèvera ce canon. Crever un sac à force de le remplir. Crever une botte, un soulier, un bas, en se chaussant. Un gros poisson creva les filets. Crever le fiel d'un poisson en l'éventrant. Un coup qu'il reçut creva l'abcès qu'on devait lui percer le lendemain. Crever les yeux à quelqu'un.* On l'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Une bulle de savon qui voltige et se crève.*

Crever un cheval, Le fatiguer si fort, qu'il en meure, ou qu'il en reste fourbu.

Fig. et fam., *Se crever de travail, de fatigue,* Travailler avec excès.

Fig. et fam., *Crever les yeux,* se dit Des choses qu'on a sous les yeux, et que cependant on ne voit pas. *Vous cherchez votre gant, le voilà, il vous crève les yeux.* Il se dit aussi au sens moral. *Cela est d'une vérité évidente, cela crève les yeux.*

Fig., *Crever le cœur,* Causer une grande compassion, mêlée quelquefois d'horreur. *Ce spectacle me creva le cœur. Cela crève le cœur. J'étais en colère contre lui, mais il me creva le cœur par les excuses qu'il me fit.*

Crever, signifie encore, figurément et familièrement, Soûler, faire boire et manger avec excès. *Il les creva de bonne chère. Je ne saurais plus manger, voulez-vous me crever?*

Crever, s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Se crever de boire et de manger,* ou absolument, *Se crever.*

Crever, est aussi verbe neutre, et signifie, S'ouvrir, se rompre par un effort violent. *Le canon creva dès le second coup. La bombe creva en l'air. La grenade lui a crevé dans les mains. Son fusil lui creva à la chasse. Ce sac crèvera, si vous l'emplissez tant. Le nuage est près de crever. L'orage crèvera bientôt. Ce tuyau est trop faible, il est à craindre qu'il ne crève. L'abcès, la tumeur n'est pas encore près de crever.*

En termes de Cuisine, *Faire crever le riz,* Le faire gonfler à l'eau bouillante.

Fam. et par exagérat., *Crever d'embonpoint, de graisse,* Être excessivement gras.

Fig. et fam., *Crever dans sa peau,* Être gras à pleine peau, à ne plus tenir dans ses habits. Il signifie aussi, Éprouver quelque grand dépit qu'on s'efforce de renfermer en soi-même.

Fig. et fam., *Crever de biens,* Regorger de biens.

Fig. et fam., *Crever de faim, de soif,* Avoir une grande faim, une grande soif.

Fig. et fam., *Crever de chaud,* Avoir excessivement chaud. *Crever de rire,* Rire avec excès.

Fig. et fam., *Crever d'orgueil, de dépit, de rage, d'envie, etc.,* Être rempli d'orgueil, de dépit, etc.

Crever, neutre, signifie quelquefois, Mourir. En ce sens, il ne se dit guère que des animaux. *Ce chien avala du poison, et il en creva. C'est une médecine à faire crever un cheval.*

Pop., *Dussé-je en crever, je ferai ce que j'ai résolu.*

Crevé, ée. part. passé.

Subst., pop. et par mépris, *Un gros crevé, une grosse crevée,* Un gros homme, une grosse femme. *Manger, ronfler, rire, etc., comme un crevé,* Manger, ronfler, rire beaucoup.

Crevé, se dit aussi substantivement, en termes de Tailleur et de Couturière, de Certaines ouvertures pratiquées aux manches des robes de femme ou des habits à l'espagnole.

CREVETTE. s. f. Petite écrevisse de mer, qu'on nomme dans quelques endroits *Salicoque,* et dans d'autres *Chevrette.*

CRI

CRI. s. m. Voix haute et poussée avec effort. *Grand cri. Horrible, épouvantable cri. Cri aigre. Un cri aigu et perçant. Un cri douloureux. Un cri de douleur. Jeter un cri. Faire un cri. Pousser un grand cri. J'entends un cri. Il fit un cri en mourant. Les cris, les lamentations des femmes. Il jetait les hauts cris. Il fit un cri que nous entendîmes de très loin. Cri de joie, d'allégresse. Cri d'horreur.*

Il se dit quelquefois au singulier Des cris poussés par plusieurs personnes à la fois. *Un cri s'éleva dans l'assemblée. Un cri général se fit entendre.*

Fig. et fam., *Jeter, pousser les hauts cris,* Se récrier, se plaindre hautement. *Cette innovation fit jeter les hauts cris.*

Cri, se dit aussi de La voix ordinaire des animaux, et particulièrement des quadrupèdes et des oiseaux. *Le cri d'un animal. Son cri ordinaire est un rugissement prolongé. Le cri de la corneille annonce de la pluie. La chouette a un vilain cri, un triste cri. Imiter le cri d'un oiseau.*

Il se dit quelquefois, par analogie, Du bruit aigre que certaines choses font entendre. *Le cri de la scie.* On appelle *Cri de l'étain,* Le petit craquement que ce métal fait entendre lorsqu'on le plie.

En termes de Chasse, *Chasser à cor et à cri,* Chasser à grand bruit, avec le cor et les chiens. *Il a droit de chasser à cor et à cri dans cette forêt.*

Fig. et fam., *Demander quelqu'un à cor et à cri,* Le chercher en demandant partout de ses nouvelles. On dit aussi, *Demander une chose à cor et à cri,* La demander, l'exiger d'une manière pressante.

Cri, signifie aussi, Proclamation de la part du magistrat, pour défendre ou ordonner quelque chose. *Cri pour ordonner ou empêcher le cours d'une monnaie. Il est défendu par cri public...* Dans ce sens, il est vieux.

Il se dit, dans un sens analogue, en parlant Des marchands et ouvriers ambulants qui annoncent à haute voix leur genre de commerce ou d'industrie, le prix de ce qu'ils vendent, etc. *Les cris de Paris. Cette marchande a un cri que l'on entend de loin. Le cri d'un ramoneur.*

Il se dit également de Certaines phrases brèves que l'on prononce à très haute voix, pour donner quelque avertissement, pour exprimer quelque émotion vive, etc. *Un cri d'alarme se fit entendre. Dans ce danger pressant, il poussa un cri de détresse. Le cri de Sauve qui peut. Le cri de Vive le roi. J'entendais les cris Au meurtre! à l'assassin! Des cris séditieux.*

Cri de guerre, cri d'armes, ou simplement, *Cri,* se dit de Certains mots qu'une nation, une ville, une maison illustre portait écrits sur ses drapeaux, sur les cottes d'armes, et que les gens de guerre, marchant sous ses bannières, avaient coutume de crier en allant aux combats. *Le cri des Français était, Mont-joie Saint-Denis; le cri de la maison de Bourbon, Notre-Dame. Le cri de guerre se place encore aujourd'hui au-dessus des armoiries, etc.*

Cri, se prend figurément pour les plaintes et les gémissements des personnes qui sont dans l'oppression, dans l'affliction, etc. *Dieu entend les cris des veuves et des orphelins. Les cris de l'opprimé. Fermer l'oreille au cri de la misère. Le cri de la douleur publique.*

Cri, se dit aussi, figurément, de Toute opinion manifestée hautement ; et alors il s'emploie surtout en parlant De plusieurs personnes qui s'accordent à blâmer, à désapprouver quelqu'un ou quelque chose. *Il n'y a qu'un cri contre lui. Il n'y a qu'un cri sur telle personne, sur telle chose. Un cri général s'éleva contre lui. Les cris d'une cabale impuissante.*

Le cri public, L'opinion publique, favorable ou contraire. *Apaiser le cri public. Le sage respecte le cri public.*

Fam., *N'avoir qu'un cri après quelqu'un,* se dit en parlant De plusieurs personnes qui en désirent, qui en attendent une autre avec impatience.

Cri, se dit encore figurément, Des mouvements intérieurs qui nous portent à faire une chose, ou qui nous en détournent. *Le cri du cœur. Étouffer le cri de la conscience. Le cri de l'amour maternel. Le cri de la nature. Le cri du sang.*

CRIAILLER. v. n. Crier, gronder, se plaindre souvent et pour des objets de peu d'importance. *Il ne fait que criailler. Cette femme criaille toujours, elle criaille sans cesse après ses domestiques. Si vous ne le contentez, il sera toujours à votre porte à criailler.* Il est familier.

CRIAILLERIE. s. f. Action de criailler. *Que cette criaillerie est fatigante! Je suis las de toutes vos criailleries.* Il est familier.

CRIAILLEUR, EUSE. s. Celui, celle qui criaille, qui a l'habitude de criailler. *Grand criailleur. C'est un criailleur, une criailleuse.* Il est familier.

CRIANT, ANTE. adj. Qui excite à se plaindre hautement, à crier. *Une injustice criante. Cela est criant.*

CRIARD, ARDE. adj. Qui crie souvent. *Un enfant criard. Cette petite fille est bien criarde.* Il est familier.

Oiseaux criards, Ceux qui crient souvent et d'une manière désagréable. *Les oiseaux niais sont criards. Le geai et la corneille sont des oiseaux criards.*

Voix criarde, Voix aigre, dont le son blesse l'oreille. On dit aussi, *Un instrument criard.*

Fig., *Couleurs criardes, tons criards*, Couleurs, tons qui tranchent trop fortement, qui blessent le regard.

Criard, signifie aussi, Qui se plaint, qui gronde souvent pour des sujets de peu d'importance, ou même sans sujet. *Il est criard de son naturel. Cette femme est bien criarde, est d'une humeur criarde.* Il est familier.

Fig. et fam., *Dettes criardes*, Petites sommes qu'on doit à des ouvriers, à des marchands, et dont ils sollicitent le payement avec importunité. *Je me suis débarrassé des dettes criardes.*

Criard, s'emploie également comme substantif. *C'est un grand criard. Vous êtes une criarde.*

CRIBLE. s. m. Instrument fait pour l'ordinaire d'une peau attachée au dedans d'un cercle, et percée de plusieurs petits trous : il sert principalement à séparer le bon grain d'avec le mauvais, et d'avec les ordures. *Grand crible. Petit crible. Les fondeurs de plomb à tirer font usage d'un crible. Monder, nettoyer des drogues avec un crible.*

Prov., *Percé comme un crible*, se dit De ce qui est percé en beaucoup d'endroits.

CRIBLER. v. a. Nettoyer avec le crible, passer par le crible. *Cribler du blé.*

Il signifie aussi, par analogie, Percer en beaucoup d'endroits. *Cribler quelqu'un de coups de stylet. Les balles ont criblé ce mur, la façade de cette maison.*

Criblé, ée. part. passé. *Du grain bien criblé. Les flancs du vaisseau étaient criblés de coups de canon.*

Être criblé de blessures, de petite vérole, etc., Être couvert de blessures, de marques de petite vérole, etc.

Fig., *Être criblé de dettes, criblé de ridicules*, En avoir beaucoup.

CRIBLEUR, EUSE. s. Celui, celle qui crible.

CRIBLURE. s. f. Le mauvais grain et les ordures qui sont séparées du bon grain par le crible. *On donne les criblures aux volailles.*

CRIBRATION. s. f. T. de Chimie. Séparation qui se fait des parties les plus déliées des médicaments, tant secs qu'humides ou oléagineux, d'avec celles qui sont les plus grossières.

CRIC. s. m. (On ne prononce point le C final.) Sorte de machine à crémaillère et à roue de fer avec manivelle, propre à lever de terre quelque fardeau, et qui sert ordinairement à soulever le train d'une voiture, un bloc de pierre, etc.

CRIC CRAC. (On fait sentir le C à la fin de chaque syllabe.) Onomatopée dont on se sert, dans le langage familier, pour exprimer le bruit que fait une chose en se cassant ou en se déchirant.

CRID. s. m. Voyez Criss.

CRIÉE. s. f. T. de Pratique. Proclamation pour annoncer la vente des biens en justice. Il ne se dit plus aujourd'hui qu'en parlant D'un navire saisi. *Mettre une terre, une maison en criée. Il s'opposa aux criées. Le code de procédure civile a substitué les affiches aux criées proprement dites. La vente d'un navire saisi doit être précédée de trois criées et publications. La première, la seconde criée.*

Il se dit plus ordinairement Des proclamations par lesquelles on annonce le montant des enchères sur un objet dont la vente ou l'adjudication se fait publiquement. *Les ventes à la criée qui se font à la halle. Audience des criées.*

CRIER. v. n. Jeter un ou plusieurs cris. *Ne faites pas crier cet enfant. Laissez-le crier. Il crie de toute sa force. Il criait si fort que... Un chien qui crie parce qu'on le bat. On entendait crier les hiboux.*

Fam., *Crier comme un perdu, comme un fou, comme un enragé, comme un beau diable; crier à pleine tête, à tue-tête, du haut de sa tête*, Jeter de grands cris, crier de toute sa force. On dit dans le même sens, *Il crie comme si on l'écorchait;* et proverbialement, *Crier comme un aveugle qui a perdu son bâton.* On dit quelquefois, *Crier les hauts cris;* et, dans cette phrase, *Crier* est actif.

Fig. et fam., *Tuer, plumer la poule sans la faire crier*, Faire des exactions si adroitement, qu'il n'y ait point de plaintes.

Prov. et fig., *Il ressemble aux anguilles de Melun, il crie avant qu'on l'écorche*, Il a peur sans sujet; ou Il se plaint avant de sentir le mal.

Crier, se dit quelquefois par dénigrement D'une personne qui force trop sa voix en chantant. *Cette femme ne chante pas, elle crie.* On dit activement, dans le même sens, *Crier un air, etc.*

Crier, se dit figurément D'une chose dure, qui produit un bruit aigre, en se frottant rudement contre d'autres, ou en se cassant. *Cette porte crie. L'essieu de cette charrette crie. Les roues crient. L'arbre cria et se rompit.*

Pop., *Ses boyaux lui crient*, Il se fait du bruit dans ses entrailles.

Crier, signifie encore, Élever très haut la voix dans la conversation, dans une discussion, etc. *Il est tellement sourd, qu'il faut crier pour se faire entendre de lui. Il crie comme un sourd. Il ne saurait discuter sans crier. Pensez-vous l'emporter sur moi à force de crier? C'est à qui criera le plus haut, le plus fort.*

Il signifie quelquefois, Gronder, réprimander quelqu'un en élevant la voix. *Il fera crier sa femme. Laissez-la crier. Elle a bien crié après lui. Il ne fait que crier.*

Il signifie aussi, Se plaindre hautement, avec aigreur. *Le peuple crie. Tout le monde crie de cela, contre cela, crie contre un tel. Vous ferez crier toute la province. Faire crier ses créanciers. Criez, faites grand bruit.*

Il signifie surtout, Blâmer publiquement. *Les prédicateurs crient contre le vice. Il crie partout contre moi. Faire crier après soi.*

Crier, signifie également, Prononcer un ou plusieurs mots d'un ton de voix très élevé avec le même effort que si l'on poussait un cri. Dans ce sens, et dans la plupart des acceptions qui suivent, il est très souvent employé comme verbe actif. *J'ai beau lui crier de se détourner, il ne m'entend pas. Crier aux armes. Crier tue, tue. Crier à l'aide, au secours, à la garde. Crier au meurtre, au voleur, au feu. Crier gare. Crier miséricorde. Crier merci. Crier haro sur quelqu'un :* voyez Haro.

Fig., *Crier au Seigneur, Crier vers Dieu*, Faire appel à Dieu, l'implorer.

Fig., *Crier à l'injustice, à l'oppression, etc.*, Se plaindre hautement d'une injustice, d'un acte d'oppression, etc. On dit aussi, *Crier au scandale, à l'exagération, etc.*, Accuser hautement quelqu'un ou quelque chose de scandale, d'exagération, etc.

Fig. et fam., *Crier famine*, Se plaindre hautement de la disette où l'on se trouve, ou que l'on craint. On dit de même, *Crier misère. Il est toujours à crier misère.*

Prov. et fig., *Crier misère sur un tas de blé*, Se plaindre comme si l'on manquait de tout, quoiqu'on soit dans l'abondance.

Fig., *Crier vengeance*, se dit Des choses qui excitent à se venger, ou dont on doit tirer vengeance. *Cette injustice crie vengeance. Le sang du juste crie vengeance*, ou simplement, *crie.*

Crier, signifie particulièrement, Faire un certain cri, soit pour rallier des combattants, soit pour témoigner de l'allégresse. *Les Français criaient Mont-joie. On criait par toutes les rues, Vive le roi. On cria Vivat. Crier, Le roi boit. Autrefois, dans les réjouissances publiques, on criait Noël.*

Prov., fig. et pop., *On a tant crié Noël, qu'à la fin il est venu*, se dit en parlant D'une chose qui arrive après qu'on l'a fort désirée, et qu'on en a souvent parlé.

Crier, signifie aussi, figurément, Dire une chose hautement, ou La répéter avec importunité. *Il ira crier cela partout. Il ne cesse de crier que tout est perdu. Il crie aux oreilles de tout le monde qu'on lui a fait une injustice. Ils m'ont trompé, je le crierai sur les toits.* Dans ce sens, il est familier.

Il signifie encore, Avertir souvent quelqu'un d'une chose, la lui conseiller fortement. *Il y a longtemps que je lui crie d'être sage, de prendre garde à lui. Je n'ai cessé de lui crier de changer de conduite. La conscience nous crie, une voix intérieure nous crie qu'une telle action ne saurait être juste.*

Crier, signifie en outre, Proclamer, annoncer une chose au nom de l'autorité. *On a crié à son de trompe que chacun eût à rendre ses armes. Il fut crié de par le roi que...*

Crier à son de trompe, crier à ban, crier à trois briefs jours. Ces phrases se disaient autrefois Quand on citait des criminels à comparaître devant les juges dans un temps marqué.

Faire crier un objet perdu, Faire publier qu'on a perdu un objet, afin que les personnes qui l'auraient trouvé sachent à qui il appartient.

Crier une marchandise, Annoncer le prix auquel elle se vend. *On a crié du vin à quinze sous.*

Crier des meubles, etc., Les mettre à l'en-

chère, inviter à les enchérir. *L'huissier a déjà crié ces meubles.*

CRIER, se dit aussi De ceux qui courent habituellement les rues pour vendre ou acheter certaines choses. *Crier de la salade. Crier des pommes. Crier de vieux chapeaux, de vieux habits. Crier à l'eau.* On dit aussi, *Crier un bulletin, une ordonnance, un arrêt, etc.*

CRIÉ, ÉE. part. passé.

CRIERIE. s. f. Le bruit qu'on fait en criant, soit que l'on conteste, ou que l'on réprimande, soit que l'on se plaigne à haute voix. *Crierie importune. Faites cesser cette crierie. Que gagnez-vous avec toutes vos crieries?* Il est familier.

CRIEUR, EUSE. s. Celui, celle qui crie, qui fait du bruit. *Quel crieur est-ce là? Faites taire ce crieur, cette crieuse. C'est un crieur perpétuel. Une crieuse insupportable.*

CRIEUR, signifie aussi, Celui qui proclame, qui annonce quelque chose. *Un crieur public. Les crieurs de la Bourse. Un crieur de vin.*

Juré-crieur, ou simplement *Crieur*, s'est dit autrefois de Certains officiers publics chargés d'aller par la ville faire des annonces au nom des particuliers, d'inviter aux funérailles, et de fournir la tenture pour les cérémonies funèbres, etc.

Juré-crieur, s'est dit aussi de Certains officiers qui publiaient les édits, etc., au son des trompettes.

CRIEUR, se dit quelquefois Des gens qui courent habituellement les rues en annonçant ce qu'ils vendent ou ce qu'ils achètent. *Les crieurs des rues. Un crieur de vinaigre. Une crieuse de vieux chapeaux. Un crieur de journaux.*

CRIME. s. m. Mauvaise action que les lois punissent ou doivent punir. *Crime capital. Grand crime. Crime atroce, affreux, détestable, monstrueux, énorme. Crime inouï, noir, irrémissible. Crime de lèse-majesté. Crime d'État. Crime de haute trahison. Crime de meurtre. Crime de péculat, d'adultère, de viol. Crime de faux. Crime de fausse monnaie, etc. Crime contre la sûreté de l'État. Crime contre les personnes, contre les propriétés. Commettre, faire un crime. Se rendre coupable d'un crime, complice d'un crime. Il est l'auteur de ce crime. Le crime est avéré. Être prévenu d'un crime. Porter la peine de son crime. Punir un crime. La peine, la punition d'un crime. Accuser d'un crime. Convaincre d'un crime. Supposer un crime. Imputer un crime à quelqu'un. Imputer à crime. Se purger d'un crime. Il fut condamné pour crime de... pour ses crimes. Il est diffamé par ses crimes. C'est un homme souillé de crimes, noirci de crimes, tout couvert de crimes, chargé de crimes. Atteint et convaincu du crime de... Ce crime demeurera-t-il impuni? Ce crime a été couvert par l'amnistie. Il fut absous de ce crime. Pardonner un crime.* En termes d'ancienne jurisprudence : *Abolir un crime. L'abolition d'un crime. Ce crime fut aboli par les lettres du prince.*

Il se dit, dans un sens plus général, de Toute infraction grave aux lois de la religion ou de la morale. *C'est un crime devant Dieu que de... Notre-Seigneur* JÉSUS-CHRIST *a porté la peine de nos crimes. Ce pécheur fait pénitence de ses crimes. Calomnier ses amis est un véritable crime. L'ingratitude est un crime. Vous ne pourrez sans crime oublier ce qu'il a fait pour vous.*

CRIME, se dit quelquefois, par exagération, Des fautes légères, des actions que l'on blâme. *C'est un crime que d'avoir laissé perdre ces manuscrits, que d'avoir abattu de si beaux arbres.*

Faire un crime à quelqu'un de quelque chose, Considérer une faute légère comme un crime, l'exagérer par injustice, par haine. On dit de même, *Faire un crime d'État*, Exagérer, grossir injustement une faute légère. *Ce n'est qu'une bagatelle et vous en faites un crime d'État. Faire un crime*, signifie aussi, Blâmer en quelqu'un ce qui devrait au contraire lui attirer des éloges. *On lui faisait un crime de ses exploits, de ses vertus.* On dit de même, *Imputer à crime.*

Fam., *Ce n'est pas un grand crime*, se dit Pour excuser ou diminuer quelque faute. On dit dans le même sens : *Est-ce un si grand crime? Est-ce donc un crime? Etc.*

Tout son crime est de... se dit en parlant D'une personne à qui une faute légère, une action indifférente ou même louable, attire le même traitement, les mêmes malheurs que si elle eût commis une action condamnable. *Tout son crime est d'avoir trop aimé.* On dit de même, *Voilà tout son crime, tout mon crime, etc.*

CRIME, se dit absolument, et au singulier, en parlant Des dispositions vicieuses qui portent à commettre des crimes, ou De l'habitude même de commettre des crimes. *Être porté au crime. Avoir du penchant pour le crime. L'habitude du crime. Encourager, pousser quelqu'un au crime. C'est un homme endurci dans le crime, vieilli dans le crime. Vivre dans le crime. Passer par tous les degrés du crime.*

Il se dit quelquefois, surtout dans le style soutenu, Des personnes criminelles. *Châtier le crime. Désarmer le crime. Le crime allait tête levée.*

CRIMINALISER. v. a. T. de Jurispr. ancienne. Porter, renvoyer une affaire d'un tribunal civil à un tribunal criminel, faire d'un procès civil un procès criminel. *Criminaliser une affaire.*

CRIMINALISÉ, ÉE. part. passé.

CRIMINALISTE. s. m. Auteur qui écrit sur les matières criminelles. *Un savant criminaliste.*

Il se dit également d'Un homme qui est très instruit en jurisprudence criminelle. *C'est un bon criminaliste.*

CRIMINALITÉ. s. f. T. de Jurispr. criminelle. Qualité de ce qui est criminel.

CRIMINEL, ELLE. adj. Coupable de quelque crime, qui a commis un crime, des crimes. *Homme criminel. Femme criminelle. Il est criminel. Il est fort criminel. Il serait criminel devant Dieu et devant les hommes. Être criminel de lèse-majesté. Ce serait être criminel d'État. Tous ceux qui sont accusés ne sont pas criminels. Se rendre criminel.*

Il signifie quelquefois, Condamnable, illicite. *Dessein criminel. Action, pensée criminelle. Vie criminelle. Désirs criminels. Attachement criminel. Passion criminelle.*

Il se dit figurément, tant au sens physique qu'au sens moral, De ce qui appartient à une personne criminelle, et de ce qui conçoit des pensées criminelles. *Une main criminelle. Des regards criminels. Un cœur criminel. Une âme criminelle.*

CRIMINEL, se dit aussi De la législation qui concerne les crimes, et de tout ce qui regarde la procédure qu'on fait contre les personnes accusées de crime. *Code criminel. Législation criminelle. Juge criminel. Tribunal criminel. Matière criminelle. Affaire criminelle. Procédure criminelle. Procès criminel. Intenter une action criminelle. Code d'instruction criminelle.*

CRIMINEL, se dit substantivement, d'Une personne convaincue de crime, et quelquefois, abusivement, d'Un simple accusé ou prévenu. *Un grand criminel. Un criminel d'État. Illustre criminel. Condamner, punir, exécuter un criminel. La prison, les cachots où l'on met les criminels. Interroger un criminel. Juger un criminel. Paraître en criminel devant quelqu'un.*

Il est aussi quelquefois substantif, en parlant De matière criminelle ou de procédure criminelle. *Le grand, le petit criminel. Poursuivre quelqu'un au criminel. Procéder au criminel.*

Prov. et fig., *Prendre quelque chose au criminel*, S'en tenir offensé. *Aller d'abord au criminel*, Juger malignement de quelque chose sur la moindre apparence. Ces manières de parler ont vieilli.

CRIMINELLEMENT. adv. D'une manière criminelle. *Agir criminellement.*

Poursuivre une affaire criminellement, poursuivre quelqu'un criminellement, Les poursuivre au criminel. On dit aussi, *Juger criminellement.*

Expliquer criminellement quelque chose, en juger criminellement, L'expliquer, l'interpréter en mauvaise part.

CRIN. s. m. Poil long et rude qui vient au cou et à la queue des chevaux et de quelques autres animaux. *Crin long, noir, blanc. Le crin du cou du cheval. Le crin de la queue. Tresser le crin, faire le crin, peigner le crin d'un cheval. Ce cheval a le crin beau, les crins pendants. Se tenir, s'attacher aux crins d'un cheval. Les crins d'un lion. Faire bouillir du crin pour l'employer. Sommier de crin. Matelas de crin. Garnir un matelas de crin. Cordon de crin. Bouton de crin. Sacs de crin.*

Cheval à tous crins, Cheval qui a tous ses crins.

Faire les crins à un cheval, Couper avec des ciseaux les crins de la partie inférieure des membres d'un cheval.

Pop., *Être comme un crin*, Se raidir contre la moindre contrariété, être irritable, se fâcher pour un rien.

CRIN, se dit poétiquement pour Cheveux, chevelure. *La Discorde aux crins de couleuvre. La comète aux crins étincelants.*

Pop., *Prendre au crin* ou *aux crins*, Prendre quelqu'un aux cheveux; et, *Se prendre au crin* ou *aux crins*, Se prendre l'un l'autre aux cheveux. *Je vis l'heure qu'ils s'allaient prendre au crin. Ils se sont pris aux crins, et se sont longtemps battus.*

Crin végétal, Fibres préparées de certains végétaux, à l'aide desquelles on a cherché à remplacer le crin animal.

CRINCRIN. s. m. Onomatopée qui se dit quelquefois d'Un mauvais violon. *Nous n'avions pour danser qu'un crincrin.* Il est très familier.

CRINIER. s. m. Artisan qui accommode le crin, qui le prépare pour être employé.

CRINIÈRE. s. f. Tout le crin qui est sur le cou d'un cheval ou d'un lion. *La crinière d'un cheval, d'un lion. Le lion rugissait et secouait sa crinière. Il avait la crinière toute hérissée. Longue, épaisse crinière.*

La crinière d'un casque, La touffe de crin tombante qui garnit le cimier d'un casque de dragon, de cuirassier, etc., et qui flotte par derrière.

CRINIÈRE, se dit figurément d'Une vilaine

chevelure, d'une vilaine perruque. *Grande crinière. Vilaine crinière.*

CRINOLINE. s. f. Étoffe de crin dont on fait des cols, des sacs, des jupons. *Une jupe de crinoline,* ou simplement *une crinoline.*

CRIQUE. s. f. Petite baie, partie du rivage qui forme dans les terres un enfoncement où de petits bâtiments peuvent se mettre à l'abri.

CRIQUET. s. m. Il se dit, en Entomologie, d'Un genre de sauterelles qui, outre la faculté de sauter, ont celle de voler longtemps, et qui vont par troupes nombreuses. *Les criquets dévastent souvent les pays qu'ils traversent.*

Il se dit, figurément et par dénigrement, d'Un petit cheval faible et de vil prix. *Un petit criquet. Il était monté sur un criquet. Ce n'est qu'un criquet.*

Il se dit aussi, quelquefois, d'Un homme petit et maigre. *C'est un criquet.*

CRISE. s. f. Effort de la nature, dans les maladies, qui produit un changement subit et marqué en bien ou en mal. *Bonne crise. Mauvaise crise. Crise favorable, salutaire. Crise complète. Crise incomplète. Jour de crise. Attendre la crise. Cette crise l'a sauvé.*

Il signifie aussi, figurément, Le moment périlleux ou décisif d'une affaire. *Voilà le moment de la crise. Nous approchons de la crise. Une crise se prépare. Les affaires sont dans un état de crise. Dans la crise actuelle.*

Par extension, il se dit D'un trouble, d'un embarras momentané. *Crise commerciale, industrielle, financière, monétaire.*

Crise ministérielle, Le moment où un ministère a donné sa démission et n'est pas encore remplacé.

CRISPATION. s. f. Resserrement par lequel certaines choses se contractent et se rident, ou se replient sur elles-mêmes, par l'approche du feu, ou par quelque autre cause.

Il se dit, en Médecine, d'Un mouvement à peu près pareil qui arrive dans les entrailles, dans les nerfs, etc. *Crispation de nerfs. Cela lui cause des crispations.*

Il se dit quelquefois, par exagération et familièrement, en parlant De ce qui cause une vive impatience ou un grand déplaisir. *Sa lenteur me donne des crispations. La seule vue de cet homme lui cause des crispations.*

CRISPER. v. a. Causer de la crispation, des crispations. *Il fait un froid qui crispe la peau, les nerfs, etc.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Le parchemin, les cheveux se crispent quand on les expose à une forte chaleur.*

Il se dit quelquefois, par exagération et familièrement, De ce qui cause une impatience, une inquiétude fort vive. *Votre nonchalance me crispe. Les cris aigus de cet enfant me crispent.*

Crispé, ée. part. passé. *Avoir les nerfs crispés.*

CRISPIN. s. m. Nom d'un valet de comédie. *Jouer les crispins.*

C'est un crispin, Se dit familièrement D'un homme qui a les allures d'un crispin de comédie.

CRISS. s. m. Poignard des Malais, dont la lame est en zigzag. On dit aussi, *Crid.*

CRISSER. v. n. Il se dit proprement Des dents quand elles font un bruit aigre, parce qu'on les serre et qu'on les grince fortement.

CRISTAL. s. m. T. de Minéralogie et de Chimie. Il se dit Des formes symétriques que prennent d'elles-mêmes les parties de certains corps, lorsqu'ils passent de l'état liquide ou gazeux à l'état solide. Dans ce sens, on ne l'emploie guère qu'au pluriel. *La figure des cristaux varie beaucoup. Les cristaux de telle substance ont, affectent telle configuration. Ce sel se présente en cristaux hexaèdres, octaèdres, etc.*

Il se dit quelquefois Des corps mêmes, lorsqu'ils sont en cristaux. *Cristal d'Islande. Cristal minéral. Il y a des cristaux de différentes couleurs.*

Cristal de roche, ou simplement, *Cristal,* Quartz transparent, non coloré et composé de prismes à six côtés, terminés à leurs deux extrémités par une pyramide hexagone. *Tailler du cristal, des morceaux de cristal. Flambeau de cristal.*

Cristal, se dit aussi d'Une espèce de verre blanc qui est net et clair comme le cristal de roche. *Cristal de Venise, de Bohême. Un flacon de cristal. Des verres de cristal. Ce lustre n'est pas de cristal de roche, il n'est que de cristal fondu* ou *factice. Colorer du cristal.*

Il se dit également Des objets faits de cristal vrai ou factice. Dans ce sens, il ne s'emploie jamais qu'au pluriel. *Magasin de cristaux. Il a de beaux cristaux. Servir des fruits sur des cristaux.*

Fig. et poétiq., *Le cristal d'une onde pure, le cristal des eaux, des fontaines,* se dit Pour exprimer l'extrême limpidité des eaux.

CRISTALLERIE. s. f. L'art de fabriquer des ouvrages de cristal, des cristaux.

Il se dit aussi d'Un lieu, d'un établissement où l'on fabrique des cristaux. *La cristallerie de Baccarat.*

CRISTALLIN, INE. adj. T. de Chimie. Qui appartient aux cristaux. *Formes cristallines. Une substance à l'état cristallin.*

Cristallin, signifie quelquefois, dans le langage poétique, Qui est clair et transparent comme du cristal. On ne le dit guère que Des eaux. *Des eaux cristallines.*

Cristallin, s'emploie comme substantif en termes d'Anatomie, et signifie, Celle des trois humeurs transparentes de l'œil qui a la forme d'une lentille. *Le cristallin est un corps transparent, à demi solide, formé de couches d'inégale densité.* On dit quelquefois adjectivement : *Humeur cristalline. Corps cristallin.*

Il se dit également, dans le système de Ptolémée, Des cieux transparents et concentriques dont cet astronome supposait que la terre était enveloppée. *Le premier, le second cristallin.*

CRISTALLISABLE. adj. des deux genres. Qui est susceptible de se cristalliser.

CRISTALLISATION. s. f. T. de Chimie. Opération par laquelle les parties d'une substance qui était dissoute dans un liquide, se rapprochent les unes des autres, en vertu de leurs propres attractions, pour former un corps solide d'une figure régulière et déterminée. *Cristallisation naturelle. Cristallisation artificielle.*

Il se dit aussi, en Histoire naturelle, Des cristaux, des amas de cristaux. *De belles cristallisations.*

CRISTALLISER. v. a. Congeler en manière de cristal. *Cristallisez ce suc, cette eau.*

Il se dit plus ordinairement, avec le pronom personnel, Des corps qui se forment en cristaux, soit naturellement, soit par des procédés chimiques. *Les sels se cristallisent.*

Il s'emploie aussi très souvent, dans le même sens, comme verbe neutre. *Ce corps ne cristallise que lentement. Faire cristalliser un sel. Ce sel cristallise en prismes hexaèdres.*

Cristallisé, ée. part. passé. *La glace est de l'eau cristallisée. Carbonate de soude cristallisé. Nitrate d'argent cristallisé. Etc.*

CRISTALLOGRAPHIE. s. f. Science qui décrit les formes géométriques sous lesquelles se présentent les cristaux naturels, et qui calcule la dépendance mutuelle de ces formes dans toutes les variétés qu'une même substance peut offrir.

CRITERIUM. s. m. (On prononce *Critériome.*) Mot emprunté du grec, par l'intermédiaire de la basse latinité, et qui ne s'emploie guère que dans le dogmatique. Ce qui sert à juger qu'une chose est vraie ou fausse. La marque à laquelle on reconnaît la vérité. *L'évidence est le criterium de la vérité. La vraisemblance est un criterium insuffisant de la vérité historique.*

CRITIQUABLE. adj. des deux genres. Qui peut être justement critiqué. *Les meilleurs ouvrages sont critiquables.*

CRITIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Qui annonce une crise, qui appartient à la crise. *Phénomènes critiques. Signes critiques. Pouls critique.*

Jour critique, Jour où il arrive ordinairement quelque crise, dans certaines maladies. *Le septième et le neuvième sont des jours critiques.* On le dit aussi Des jours où les femmes ont leurs règles.

Temps, âge critique, Celui où une femme cesse d'avoir ses règles.

Critique, signifie, par extension, Qui doit amener un changement en bien ou en mal, qui est dangereux, inquiétant. *L'instant critique est venu. Les moments critiques de la vie. Les temps, les circonstances sont critiques. Se trouver dans une position critique.*

Critique, signifie en outre, Qui concerne la critique, qui a pour objet la critique, l'examen de quelque ouvrage d'esprit, ou d'une production de l'art. *Observations, notes critiques. Dissertation critique.*

Édition critique, Celle dont le texte a été soumis à une revision sévère.

Critique, se dit aussi D'une tendance à examiner les doctrines, les théories, les assertions historiques, pour s'assurer si elles sont fondées sur la vérité. *C'est un esprit critique.*

Esprit critique, Esprit de libre examen. *À certaines époques, l'esprit critique domine.*

Critique, se dit encore De la disposition à censurer trop légèrement. *Esprit critique. Humeur critique.*

CRITIQUE. s. m. Celui qui examine des ouvrages d'esprit pour en porter son jugement, les expliquer, les éclaircir, etc. *Bon critique. Critique plein de goût. C'est un critique fort judicieux. Un critique sévère.*

Il se dit également de Celui qui examine et juge une production de l'art. *Les critiques ont reproché à ce peintre de manquer de correction dans le dessin.*

Il se dit aussi de Celui qui, dans les témoignages historiques, s'entend à discerner le vrai du faux. *Cet historien est un habile écrivain, mais un pauvre critique.*

Il signifie encore, Censeur, celui qui trouve à redire à tout. *C'est un critique fâcheux.*

CRITIQUE. s. f. L'art, le talent de juger les ouvrages d'esprit, les productions littéraires, ou les œuvres d'art. *Les règles de la critique. Critique littéraire. Critique gram-*

maticale. Il est habile dans la critique. C'est un homme qui a la critique sûre. Soumettre un écrit à la critique de quelqu'un.

Il signifie aussi, La discussion des faits obscurs, des dates incertaines, de la pureté des textes, de l'authenticité des manuscrits. *Il fallait beaucoup de critique pour écrire cette histoire. La critique historique. Cet auteur, ce philologue manque de critique.*

Il signifie encore, Une dissertation, un écrit dans lequel on examine quelque ouvrage d'esprit. *Il a fait la critique de ce poëme. Sa critique a été imprimée.*

Il se dit également de Toute observation par laquelle on signale quelque défaut dans une production de l'esprit ou de l'art. *Voilà une critique bien sévère. Je n'adopte pas toutes ses critiques sur ce tableau. On a reproché tel défaut à ce poëte, et cette critique est fondée.*

Il se dit quelquefois, par extension, de Ce qui fait ressortir indirectement les défauts, les vices de quelque chose. *Cette parodie est une critique fort spirituelle de telle pièce. Sa conduite est une critique de la vôtre.*

Il signifie encore, Une censure maligne ou sévère de la conduite d'autrui, de quelque ouvrage, de quelque chose. *Rien n'est à l'abri de sa critique. Exercer sa critique sur un ouvrage. Il en a fait une critique amère. Faire la critique des actes du gouvernement. On ne leur a pas épargné les critiques.*

Il se dit aussi de Ceux qui critiquent, en quelque genre que ce soit. *La critique lui a reproché telle chose. Il ne put échapper aux traits de la critique.*

CRITIQUER. v. a. Censurer quelque chose, y trouver à redire. *Critiquer un ouvrage, un écrivain. Vous critiquez ce vers mal à propos. Il critique les actions, la conduite de tout le monde. C'est un homme qui critique tout. Critiquer un tableau. Critiquer un édifice. Critiquer les actes d'un ministre.*

Critiquer une personne, Trouver à redire dans ses actions, dans ses manières, etc.

CRITIQUÉ, ÉE. part. passé.

CRO

CROASSEMENT. s. m. Le cri des corbeaux.

CROASSER. v. n. Il se dit Du cri des corbeaux. *Les corbeaux croassent.*

CROATE. s. m. Voyez CRAVATE, subst. masc.

CROC. s. m. (Communément le C final ne se prononce point.) Instrument de fer, de bois, etc., à une ou plusieurs pointes recourbées, dont on se sert pour y pendre ou pour y attacher quelque chose. *Croc de fer. Croc de bois. Grand croc. Croc de cuisine. Pendre de la viande au croc. Croc bien garni.*

Prov. et fig., *Mettre les armes au croc, pendre son épée au croc.* Quitter le métier de la guerre.

Fig. et fam., *Mettre un procès au croc, le pendre au croc.* Cesser de le poursuivre, suspendre les procédures. On dit de même : *Cette affaire, ce procès est au croc. Mon ouvrage est au croc, je l'ai mis au croc pour quelque temps.*

Arquebuse à croc. Voyez ARQUEBUSE.

CROC, se dit aussi d'Une longue perche au bout de laquelle il y a une pointe de fer avec un crochet. *Croc de batelier. Tirer avec un croc.*

Les crocs de la ville, se disait, à Paris et dans quelques autres villes, de Grands crocs dont on se servait pour arrêter les progrès du feu, dans un incendie, en abattant les parties de bâtiment où il avait pris.

CROC, se dit quelquefois, surtout au pluriel, de Grandes moustaches recourbées en forme de crochet. *Ce grenadier a une belle paire de crocs.* Dans ce sens, il est rare. On dit plus communément, *Des moustaches en croc.*

Il se dit aussi de Certaines dents pointues de quelques animaux. *Ce mâtin a de grands crocs. Les crocs d'un cheval.* On dit autrement, *Crochet.*

CROC. (Le C final se prononce fortement.) Mot du langage familier, servant à exprimer le bruit que les choses sèches et dures font sous la dent quand on les mange. *Cela fait croc sous la dent.*

CROC-EN-JAMBE. s. m. (Le C final de CROC se prononce fortement.) Tour de lutte, pour faire manquer le pied à celui avec qui on est aux prises, et pour le faire tomber. *Il lui a donné le croc-en-jambe.*

Il signifie au figuré, Manière adroite qu'on emploie pour supplanter quelqu'un, pour le faire déchoir de ses droits, de sa place, ou de ses prétentions. *Il était bien auprès du prince, mais un courtisan plus adroit lui donna le croc-en-jambe. Il n'a pas si bien établi sa fortune, qu'il n'ait à craindre quelque croc-en-jambe.* Il est familier dans les deux sens.

CROCHE. adj. des deux genres. Qui est courbé et tortu. *Il a la jambe croche, le genou croche.*

CROCHE. s. f. T. de Musique. Note qui vaut pour la durée le quart d'une blanche, ou la moitié d'une noire : on la figure par une noire avec un petit crochet à l'extrémité de la queue. *Une suite de croches.*

Double croche, triple croche, quadruple croche, Note dont la queue a deux, trois, quatre crochets, et qui vaut pour la durée la moitié, le quart, le huitième de la croche.

CROCHES. s. f. pl. Espèces de tenailles en équerre avec lesquelles on tient sur l'enclume les barres de fer rouges.

CROCHET. s. m. Petit croc; agrafe. *Crochet de fer. Grand crochet. Un crochet à pendre de la viande. Crochet bien garni. Un crochet à pendre une montre. Un crochet d'acier. Un crochet d'or. Un crochet de diamants.*

Il se dit, particulièrement, Des crochets mobiles adaptés à certaines parties d'un bâtiment, à certains meubles, etc., et qui servent à fixer, à retenir une chose contre une autre. *Cette porte, ce volet est retenu en dedans par un crochet. Arrêter les contrevents en dehors avec des crochets. Mettre un crochet à une porte. Mettre le crochet d'une porte.*

Clou à crochet, Clou dont la tête est en crochet, au lieu d'être plate ou ronde.

Broder au crochet, Broder avec une espèce d'aiguille qui a un petit manche, et dont la pointe est recourbée.

Prov. et fig., *Aller aux mûres sans crochet,* Entreprendre quelque chose sans avoir tout ce qu'il faut pour l'exécuter.

Crochet de serrurier, ou simplement, *Crochet,* Instrument de serrurier, courbé en crochet, qui sert à ouvrir une porte dont on n'a pas la clef. *Ouvrir une porte avec un crochet.*

Crochet de chiffonnier, Petit bâton armé à l'une de ses extrémités d'un morceau de fer pointu et recourbé, dont les chiffonniers se servent pour ramasser les haillons, etc.

Faire un crochet, Changer subitement de route, de direction, en prenant de côté. *Il a fait un crochet pour m'éviter.* On le dit quelquefois Des choses. *La route fait un crochet en cet endroit.*

CROCHET, se dit, en Chirurgie, d'Un instrument recourbé à l'une de ses extrémités et servant à extraire les parties du fœtus qui sont restées dans la matrice. *Crochet aigu. Crochet mousse.*

Il signifie encore, Un instrument à peser qu'on nomme autrement *Peson* ou *Romaine. Pesez cela avec le crochet.*

CROCHET, se dit aussi de Certaines dents aiguës et perçantes de quelques animaux, spécialement des chiens et des chevaux. *Les crochets venimeux du serpent. Les crochets commencent à pousser à ce cheval, à ce chien.* On dit autrement, *Croc.*

CROCHETS, au pluriel, se dit d'Une sorte de hotte ou de support que les portefaix s'attachent sur le dos avec des bretelles, pour porter plus aisément leurs fardeaux. *Porter les crochets.*

Prov. et fig., *Être sur les crochets de quelqu'un, aux crochets de quelqu'un, sur ses crochets, à ses crochets,* Vivre à ses dépens, vivre aux dépens de quelqu'un.

Crochets de botte, Crochets de fer que l'on passe dans les tirants d'une botte pour aider à la chausser.

CROCHET, en termes d'Imprimerie, se dit de Certaines parenthèses, moins usitées que les parenthèses ordinaires, et qui consistent en des lignes verticales dont les extrémités sont recourbées à angle droit [ ]. *Mettre entre des crochets les mots d'un texte qui sont interpolés.*

Il se dit aussi de Certaines figures recourbées qui servent à lier ensemble deux ou plusieurs articles.

Il se dit également de Ces traits recourbés ou droits qui s'ajoutent à la queue de certaines notes de musique.

CROCHET, se dit encore de Petites boucles de cheveux, naturels ou postiches, que les femmes se mettent quelquefois sur le front auprès des tempes. *Vos crochets sont défrisés.* Dans ce sens il a vieilli.

CROCHETER. v. a. Ouvrir une porte, un secrétaire, etc., avec un crochet. *Nous avions oublié la clef, il fallut crocheter la porte. Crocheter une serrure. Je surpris un voleur qui crochetait mon armoire, mon secrétaire.*

CROCHETÉ, ÉE. part. passé.

CROCHETEUR. s. m. Portefaix qui porte des crochets. *Charger, décharger un crocheteur. La charge d'un crocheteur. Fort comme un crocheteur. Des injures de crocheteur. Mener une vie de crocheteur.*

Fam., *Santé de crocheteur,* Santé forte et robuste.

CROCHETEUR, se dit aussi de Celui qui crochète; mais, dans ce sens, il ne s'emploie qu'avec un complément. *Crocheteur de serrures. Crocheteur de portes.*

CROCHU, UE. adj. Courbé en crochet. *Un morceau de fer crochu, très crochu. Cela est crochu, tout crochu. Doigts crochus. Mains crochues. Nez crochu. Ongles crochus. Bec crochu.*

Prov. et fig., *Avoir les mains crochues,* Être fort enclin à dérober.

CROCODILE. s. m. Espèce de grand lézard amphibie, couvert d'écailles, et très redoutable par sa force et sa voracité. *Il y a des crocodiles dans le Nil et dans quelques autres fleuves. Grand crocodile. La peau d'un*

crocodile. Des œufs de crocodile. Le crocodile feint, dit-on, de gémir pour attirer sa proie.

Prov. et fig., *Larmes de crocodile,* Larmes hypocrites par lesquelles on cherche à émouvoir quelqu'un pour le tromper. *Ne vous laissez pas toucher aux larmes de cette femme, ce sont des larmes de crocodile.*

CROCUS. s. m. T. de Botanique. Voyez SAFRAN.

CROIRE. v. a. (*Je crois, tu crois, il croit, nous croyons, vous croyez, ils croient. Je croyais; nous crayions, vous croyiez, ils croyaient. Je crus. J'ai cru. Je croirai. Je croirais. Crois. Que je croie, que nous croyions. Que je crusse, que tu crusses, qu'il crût; que nous crussions, que vous crussiez, qu'ils crussent. Croyant.*) Estimer qu'une chose est véritable, la tenir pour vraie, pour certaine. *J'ai de la peine à croire cela. Vous ne me ferez jamais croire cela. Je le crois bien. Je n'en crois rien. Il croit cette histoire, ce conte, etc. Ne croyez rien de tout ce qu'il vous dit. C'est un homme défiant, il ne croit que ce qu'il voit. Cela est aisé à croire. Il le croit bonnement. Permettez-moi de n'en rien croire. Vous en croirez ce qu'il vous plaira.*

Il se dit particulièrement en matière de religion. *Je crois fermement qu'il existe un Dieu. Croire les mystères, les articles du symbole. Les chrétiens croient tout ce que l'Église enseigne. Croire l'Évangile. Croire l'Église catholique, la communion des saints, la présence réelle, etc.*

Fam., *Croire une chose comme l'Évangile, comme article de foi,* La croire fermement. *Croire tout comme article de foi,* Être fort crédule.

Fam., *Si vous ne le croyez pas, allez y voir,* se dit À une personne qui doute de ce qu'on lui dit. *J'aime mieux le croire que d'y aller voir,* se dit en parlant D'une chose dont on doute, mais qu'on ne veut pas se donner la peine de vérifier, d'examiner.

CROIRE, s'emploie quelquefois absolument. *Croire légèrement. Croire sans preuve. Croire facilement. Il ne faut pas être si facile à croire.*

Il signifie, dans une acception particulière, Avoir la foi, et recevoir avec soumission d'esprit tout ce que l'Église enseigne. *À la première prédication des apôtres, beaucoup de Juifs crurent. Cet impie ne croit point.*

CROIRE, lorsqu'il a pour régime un nom de personne, signifie, Ajouter foi à quelqu'un, ou Suivre ses avis, ses conseils. *Croyez-vous cet homme-là? Je vous crois. C'est un menteur avéré, on ne le croit plus, il ne peut plus se faire croire. Il ne croit point les médecins. Croyez-moi, ne faites point cela. S'il avait voulu me croire, il ne serait pas aujourd'hui dans l'embarras.*

En croire quelqu'un, en croire quelque chose, S'en rapporter à quelqu'un, à quelque chose. *Je vous en croirai sur parole. Il aura beau dire, il n'en sera pas cru. Je n'en croirai là-dessus que des arbitres, que des avocats. M'en croirez-vous? Si vous m'en croyez, vous ne ferez pas cela. À l'en croire, s'il faut l'en croire, tout est perdu. J'en crois à peine mes yeux. En croirez-vous cette lettre? Si j'en croyais mon courage. S'il faut en croire les apparences.*

Neutral., *Croire à quelqu'un, à quelque chose,* Ajouter foi à quelqu'un, à quelque chose, s'y fier. *Croire aux astrologues, aux médecins. Croire à l'astrologie, à la médecine. Croire au rapport, au témoignage de quelqu'un. On ne croit plus à ses promesses, à ce qu'il dit.* En parlant des personnes, on dit aussi, *Croire quelqu'un,* mais avec une certaine différence dans le sens. *Croire un médecin,* C'est suivre ses avis, ses prescriptions. *Croire aux médecins,* C'est avoir foi dans leur puissance de guérir.

Croire à quelque chose, signifie aussi, Être persuadé de l'existence ou de la vérité de quelque chose, y donner sa croyance. *Il proteste de son innocence, mais je n'y crois pas. Croire aux revenants, aux esprits, aux sorciers, à la magie. Il ne croit à rien. Croire aux miracles, au Saint-Esprit.* On dit dans le même sens, *Croire en Dieu, en* JÉSUS-CHRIST, *en la divinité de* JÉSUS-CHRIST, *etc.*

CROIRE, signifie encore simplement, Penser, estimer, s'imaginer, présumer. *À ce que je crois. Vous ferez bien, je crois, de ne plus fréquenter cet homme-là. Je crois cela bon. Je crois cet homme capable de tout. Je l'avais toujours cru sage. Le croyez-vous homme d'honneur? On trouve ce médecin miraculeux, mais je le crois un charlatan. On me croyait son père. Elle n'est pas aussi jeune que je l'avais cru. Votre sœur est plus petite que vous, je l'avais crue aussi grande. Qui aurait jamais cru cela? Vous ne sauriez croire combien... Que va-t-on croire de moi? Je ne crois pas cela de lui. Je crois tout de lui. Je croyais à cet homme plus de droiture qu'il n'en a. Je lui crois du talent, du courage. Il a cru bien faire. Il a cru devoir les prévenir. Ils croient être libres. Elle crut entendre des gémissements. Il crut pouvoir atteindre à la perfection. Je croirais manquer à mon devoir. Il croyait gagner son procès. Je crois que vous avez bien fait. Viendra-t-il? Je le crois. Je crois qu'il est arrivé. Je crois qu'il arrivera demain. Croyez que rien ne saurait ébranler ma résolution. Ne croyez pas que je veuille vous tromper. Croit-il que je veuille le tromper? Croyez-vous qu'il n'en sera pas mécontent? C'est une erreur de croire qu'ils aient jamais voulu, etc. On croirait à l'entendre, que...*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Cet homme se croit habile. Il se croit un foudre de guerre. Il se crut obligé de répondre. Il se croyait au moment de réussir.*

S'en croire, Obéir à un sentiment intime. *Si je m'en croyais, je ne le verrais plus.*

CRU, UE. part. passé.

CROISADE. s. f. Ligue, expédition contre les infidèles ou les hérétiques, ainsi nommée parce que ceux qui s'y engageaient portaient une croix sur leur habit. *Prêcher la croisade. Publier la croisade. À la première croisade. La croisade contre les Sarrasins, contre les Albigeois, etc. Il était chef de la croisade, légat de la croisade. Au temps, dans le temps des croisades. Histoire des croisades.*

Fig., Il se dit Des efforts concertés entre plusieurs personnes pour combattre des institutions, des idées qui leur paraissent mauvaises. *Sous le consulat, quelques esprits entreprirent une croisade contre les idées de la révolution.*

CROISÉ. s. m. Celui qui se croisait pour combattre les infidèles, les hérétiques. *L'armée des croisés. Les croisés s'emparèrent de Jérusalem, le 6 juillet 1099.*

CROISÉE. s. f. Fenêtre, ouverture qu'on laisse dans le mur d'un bâtiment, pour donner du jour à l'intérieur, et qui est quelquefois divisée par un montant et par une ou plusieurs traverses. *Faire une croisée. Il y a tant de croisées à cet édifice. Les croisées d'une église. Tant de croisées de face. Les croisées y sont bien pratiquées, bien ouvertes. Grande croisée. Demi-croisée.*

Il se prend aussi pour Le châssis vitré qui sert à fermer cette ouverture. *Placer, poser une croisée. Peindre une croisée. Vitrer une croisée.*

CROISEMENT. s. m. Action par laquelle deux choses se croisent; ou Le résultat de cette action.

En termes d'Escrime, *Le croisement du fer,* L'action de croiser les fleurets, les épées.

CROISEMENT, signifie particulièrement, surtout en Économie rurale, L'action d'accoupler des animaux de même genre, mais de races différentes. *Cette race de moutons a été fort améliorée par son croisement avec les mérinos.*

CROISER. v. a. Mettre, disposer quelque chose en forme de croix. *Croiser les bras. Croiser les jambes. Croiser les épées,* ou *Croiser le fer.*

Croiser son habit, son châle, Le disposer de manière que les côtés passent l'un sur l'autre.

Se croiser les bras, Mettre ses bras en croix sur sa poitrine.

Fig., *Se croiser les bras,* Rester dans l'inaction.

Croiser la baïonnette, Placer, tenir son fusil de manière que la baïonnette soit dirigée en avant. *Ils croisèrent la baïonnette pour résister à cette charge de cavalerie.*

Dans les manufactures, *Croiser les soies, les fils,* Les tordre légèrement avec un moulin.

CROISER, signifie aussi, Traverser, aller, passer en travers de. *Le lièvre croisa le chemin. Je le vis devant moi qui croisait le chemin. Cette route croise celle qui va de Paris à Lyon.*

Fig., *Croiser quelqu'un,* Le traverser dans ses desseins.

CROISER, se dit De deux personnes ou de deux choses qui font le même trajet, mais en sens contraire, c'est-à-dire, l'une allant, et l'autre venant. *Votre lettre a croisé la mienne. Ce train a croisé l'autre à tel endroit.* Dans ce sens il s'emploie souvent avec le pronom personnel. *On se croise souvent sans se rencontrer. Vous vous êtes croisé avec mon père, il vient de sortir pour aller chez vous. Ces deux courriers se sont croisés. Nos lettres se croisèrent. Ma lettre s'est croisée avec la sienne.*

Fig., *Ils se croisent dans leurs prétentions, dans leurs entreprises, etc.,* Ils cherchent mutuellement à se traverser, à se nuire.

CROISER, se dit, avec le pronom personnel, en parlant Des choses que l'on met ou qui sont disposées en croix. *Des branches qui se croisent. Leurs épées se croisaient, lorsque je survins et les arrêtai. Le point où deux lignes, deux chemins, deux allées se croisent. Leurs directions se croisent. Une route qui se croise avec une autre.* On l'applique dans un sens analogue Aux objets en mouvement dont les directions se croisent. *Le fleuve était couvert de nacelles qui se croisaient dans tous les sens.*

Il se dit quelquefois figurément. *Des intrigues qui se mêlent et se croisent.*

CROISER, avec le pronom personnel, signifie encore, S'engager par un vœu solennel dans une croisade, et, pour marque de ce vœu, porter une croix sur ses habits. *La plupart des princes se croisèrent, lorsque*

saint Louis se croisa. Ceux qui se croisèrent contre les Albigeois.

CROISER, signifie aussi, Rayer en passant la plume sur quelque écriture. *Il a croisé trois ou quatre articles de mon compte. Il faut croiser tout cet alinéa.* On dit plus ordinairement, *Barrer, biffer.*

CROISER, signifie en outre, surtout en termes d'Économie rurale, Accoupler des animaux de races différentes. *Croiser deux races. Croiser une race avec une autre. Croiser des moutons français avec des mérinos.*

Il s'emploie quelquefois dans ce sens, avec le pronom personnel. *Cette race se croise difficilement avec telle autre.*

CROISER, est quelquefois neutre, et se dit Des robes, des habits, etc., dont les côtés passent l'un sur l'autre. *Cette redingote ne croise pas assez. Cet habit croise trop.*

CROISER, neutre, se dit, en termes de Marine, D'un ou de plusieurs vaisseaux de guerre qui vont et viennent dans quelque parage, pour attendre des bâtiments ennemis, pour bloquer un port et en éloigner les navires étrangers, etc. *Des vaisseaux croisent dans la Manche, croisent à l'entrée de telle rivière, devant tel port, sur telles côtes, etc. Croiser à vue de terre. Croiser au large.*

CROISÉ, ÉE. part. passé.

Étoffe croisée, Étoffe fabriquée à quatre marches au moins, et où les fils de la trame sont plus serrés que dans l'étoffe à deux marches. *Serge croisée.* On dit aussi, substantivement, *Du croisé. Voilà un beau croisé.*

En termes de Guerre, *Feux croisés*, Feux partant de différents côtés et dirigés vers un même point, ou qui prennent en écharpe les points battus.

Fig. et fam., *Demeurer, se tenir, avoir les bras croisés*, Demeurer sans rien faire, demeurer dans l'inaction lorsqu'on devrait agir. *Tout le monde travaille, il n'y a que vous qui ayez les bras croisés, qui vous teniez, qui demeuriez les bras croisés.*

Rimes croisées, Rimes masculines et féminines mêlées et entrelacées. *Vers croisés*, Vers dont les rimes sont croisées. *La tragédie de Tancrède est en vers croisés.*

En termes de Danse, *Chassé croisé*, Chassé que le danseur et la danseuse font en même temps, l'un à droite, l'autre à gauche.

En termes d'Économie rurale, *Race croisée*, Race qui est le résultat d'un croisement.

CROISEUR. s. m. T. de Marine. Bâtiment de guerre qui croise dans certains parages. *Nos croiseurs nous donnèrent tel avis. Nos croiseurs ont rencontré ce corsaire à la hauteur du cap Saint-Vincent.*

CROISIÈRE. s. f. T. de Marine. Action de croiser. *Une longue croisière. La croisière a duré trois mois. Vaisseau en croisière. Aller en croisière. Tenir la croisière. Arriver de croisière.*

Il se dit, par extension, Des lieux, des parages où l'on croise. *La Manche est une mauvaise croisière.*

Il se dit également Des vaisseaux qui croisent. *Notre croisière se composait de tant de vaisseaux.*

CROISILLON. s. m. La traverse d'une croix. *La croix de Lorraine avait deux croisillons.*

Il se dit aussi, Des pièces de bois ou de fer, disposées en croix, en travers d'une baie ou d'un châssis de croisée, pour recevoir les vitres ou les vitraux. *Cette croisée a deux croisillons, trois croisillons.*

CROISSANCE. s. f. Augmentation en grandeur. *Âge de croissance. Ce jeune garçon n'a pas encore pris sa croissance. Ce cheval, ce chien prend beaucoup de croissance. Cet arbre n'a pas encore toute sa croissance. Arrêter la croissance d'un arbre, etc.*

CROISSANT. s. m. La figure de la nouvelle lune jusqu'à son premier quartier. *Le croissant de la lune. La lune est dans son croissant. Les cornes du croissant.*

Il se dit aussi de Ce qui a la figure, la forme du croissant de la lune. *Les armes de l'empire turc sont un croissant. Cela est en forme de croissant. Les cornes de cet animal forment le croissant.*

Il se dit absolument, en poésie et dans le style soutenu, Des armes de l'empire turc; et, figurément de Cet empire même. *Arborer la croix à la place du croissant. Abattre, relever le croissant. L'empire du Croissant. L'orgueil du Croissant.*

CROISSANT, signifie encore, Certain instrument de fer qui est fait en forme de croissant, et dont les jardiniers se servent pour tondre les palissades.

Il se dit encore d'Une branche de fer recourbée, qu'on scelle dans les jambages des cheminées, pour y mettre la pelle à feu, les pincettes, etc.

Il se dit également Des branches recourbées de fer ou de cuivre, dont on se sert pour arrêter les portières et les rideaux de fenêtre.

CROISSANT, ANTE. adj. Qui s'accroît, qui augmente. *Le peuple était épuisé par des impôts toujours croissants. Une population croissante. Un bruit sans cesse croissant. Sédition croissante. Haine, fureur croissante.*

CROISURE. s. f. Tissure d'une étoffe croisée.

CROÎT. s. m. Augmentation. Il se dit de L'augmentation d'un troupeau par la naissance des petits. *Le cheptel se donne à perte et à croît.*

CROÎTRE. v. n. (*Je crois, tu crois, il croît; nous croissons, vous croissez, ils croissent. Je croissais, etc. Je crûs, etc.; nous crûmes, etc. J'ai crû, etc. Je croîtrai, etc. Je croîtrais, etc. Crois. Croissez, etc. Que je croisse, etc. Que je crusse, etc. Croissant.*) Devenir plus grand. *Croître très vite. Croître en peu de temps, à vue d'œil, insensiblement. Croître à une certaine hauteur. Se laisser croître la barbe, les cheveux. Les herbes, les arbres croissent. Cette pluie a fait croître les blés. Ils ont crû de plusieurs pouces. Ces animaux croissent jusqu'à tel âge.*

Prov., *Mauvaise herbe croît toujours*, se dit par plaisanterie Des enfants qui croissent beaucoup.

Prov., *Ne faire que croître et embellir*, se dit D'une jeune personne qui devient tous les jours plus grande et plus belle. *Cette jeune fille ne fait que croître et embellir.* On le dit, par plaisanterie, De certaines choses qui augmentent, soit en bien, soit en mal. *Il se débauche tous les jours de plus en plus, cela ne fait que croître et embellir.*

Fig., *Croître en beauté, en sagesse, en vertu, etc.*, Acquérir chaque jour plus de beauté, de sagesse, de vertu, etc.

CROÎTRE, signifie aussi, Augmenter de quelque façon que ce soit. *La rivière est crue, a crû. Les pluies, les neiges l'ont fait croître. La lune commence à croître. Les jours croissent. Sa fièvre croît tous les jours. Cette dartre, cet érésipèle croît. Ce mal croîtra, ira toujours en croissant, ira toujours croissant, si on n'y prend garde. Les marées croissent dans l'équinoxe. Le bruit croît. Le tumulte allait croissant. La sédition croissait. Ce parti, cette faction croît. Sa faveur croît de jour en jour. Son courage croissait avec les périls. Sa rage, sa fureur allait toujours croissant. Il sentait croître son amour.*

Il signifie encore, Multiplier. *La population crût beaucoup en peu de temps. Sa famille a bien crû, il a six enfants. Son armée, ses troupes croissent d'heure en heure. Ses biens croissent. Ses désirs croissent avec ses richesses.*

CROÎTRE, signifie en outre, Venir, être produit, et se dit en parlant Des herbes, des plantes, des fruits, etc. *Cette plante croît dans les plaines, dans les marais, sur le bord des ruisseaux, etc. Il croît de bon blé sur cette terre. Il croît du lin dans ce pays. Il n'y croît ni blé ni vin. Ce pays est bon, il y croît tout ce qu'il faut pour la vie, toutes sortes de plantes y croissent.*

Il s'emploie figurément, dans le même sens. *Les abus croissaient de toutes parts.*

CROÎTRE, est quelquefois actif en poésie, et signifie, Augmenter. *Cet honneur va croître son audace.*

CRÛ, UE. part. passé.

CROIX. s. f. Espèce de gibet où l'on attachait anciennement les criminels pour les faire mourir. *Le supplice de la croix. La croix était le supplice des voleurs, des esclaves, etc. La croix a été sanctifiée par la mort de* JÉSUS-CHRIST. *L'empereur Constantin défendit qu'on punît les criminels par le supplice de la croix.* JÉSUS-CHRIST *est mort en croix pour le salut du genre humain. Il a souffert la mort de la croix. Les bras de la croix. Le pied de la croix. L'inscription de la croix. Quand* JÉSUS-CHRIST *était en croix, quand il fut élevé en croix, étendu sur la croix, attaché sur la croix, mis en croix, cloué sur la croix. L'arbre de la croix. Notre-Seigneur, étant étendu sur l'arbre de la croix. Saint Pierre souffrit le martyre de la croix.*

Le mystère de la croix, le sacrifice de la croix, Le mystère de notre rédemption par la mort que JÉSUS-CHRIST souffrit sur la croix.

La vraie croix, la sainte croix, ou absolument, *La croix*, Le bois de la croix où Notre-Seigneur fut attaché. *L'invention de la croix. L'exaltation de la croix. Du bois de la vraie croix. Adorer la vraie croix.*

Fig. et absol., *La croix*, se dit, en poésie et dans le style soutenu, pour désigner La religion chrétienne. *L'étendard de la croix. Faire triompher la croix.*

Fig., *Mettre une injure, une disgrâce, mettre son ressentiment au pied de la croix*, Souffrir patiemment une injure, une disgrâce, en faire le sacrifice à Dieu, pardonner pour l'amour de Dieu à ceux qui nous ont offensés.

CROIX, signifie au figuré Une affliction que Dieu nous envoie. *Il faut que chacun porte sa croix en ce monde. C'est une grande croix que des enfants ingrats. Dieu lui a envoyé cette croix. Il a eu bien des croix en sa vie.*

CROIX, se dit aussi Des figures de bois, d'or, d'argent, d'étoffe, de broderie, etc., faites pour représenter la croix de JÉSUS-CHRIST. *On porte la croix à la procession. Le curé y alla avec la croix et la bannière. Le bâton de la croix. Arborer la croix. Mettre une croix, élever, planter une croix en quelque endroit. On dit qu'une croix lumineuse*

apparut dans les cieux. Croix d'or. Croix d'argent. Aller à l'adoration de la croix. Croix dorée. Croix de diamants. Croix d'évêque. Croix archiépiscopale. Croix pectorale. Les femmes portent quelquefois, pour ornement de cou, de petites croix d'or ou d'argent, etc.

Prov. et fig., *Aller au-devant de quelqu'un avec la croix et la bannière*, Aller le recevoir avec appareil. *Il faut l'aller chercher avec la croix et la bannière*, se dit en parlant D'une personne qui se fait beaucoup prier lorsqu'on l'engage à venir dans quelque société, ou qu'on détermine très difficilement à prendre un parti, à faire une démarche.

Prendre la croix, se dit De ceux qui s'engageaient, par un vœu solennel, dans une croisade contre les infidèles ou les hérétiques, et qui, pour marque de ce vœu, portaient une croix sur leurs habits. *Un nombre infini de gentilshommes prirent la croix.*

Le signe de la croix, Le signe que les chrétiens font en portant la main au front, à la poitrine, puis à l'une et à l'autre épaule, et en disant : « Au nom du Père, et du « Fils, et du Saint-Esprit. » *Faire le signe de la croix en se levant, en se couchant, etc. Faire le signe de la croix sur le front, sur les lèvres. Quand je vis entrer cet homme-là je fis un grand signe de croix.* Cette dernière phrase ne s'emploie que dans le langage familier, pour marquer La surprise où l'on est, et la peur que l'on a.

Croix de par Dieu, L'A b c, ou alphabet pour apprendre à lire, ainsi nommé parce que le titre est ordinairement orné d'une croix. *Cet enfant sait déjà bien sa croix de par Dieu. Il est encore à la croix de par Dieu. Achetez-lui une croix de par Dieu.* On dit aussi, *Croix de Jésus.* Il se dit, figurément et familièrement, pour désigner Les commencements de quelque chose, d'une science, d'un art. *Veut-on nous renvoyer à la croix de par Dieu?* Ces locutions vieillissent, surtout au propre.

CROIX, se dit aussi en parlant De choses qui sont mises en travers l'une sur l'autre, ou dont l'assemblage présente une figure à quatre branches. *Des bâtons disposés en croix. Elle pâlit quand le couteau et la fourchette forment une croix. Les pétales de cette fleur sont disposés en croix.*

Avoir, mettre les jambes en croix, Avoir, mettre les jambes l'une sur l'autre.

Croix de Saint-André, croix de Bourgogne, Croix faite en forme d'X.

Croix de Saint-André, s'est dit aussi Des deux pièces de bois jointes en forme de sautoir, sur lesquelles on rouait les grands criminels.

Croix de Saint-Antoine, Croix faite en forme de T. *Croix de Lorraine*, Croix qui a deux traverses ou croisillons.

Croix grecque, Celle dont les branches sont toutes les quatre d'égale longueur ; et, *Croix latine*, Celle dont la branche inférieure est plus longue que les trois autres. On emploie surtout ces locutions en parlant Des églises formées de quatre nefs disposées en croix. *Cette église est bâtie en croix grecque, en croix latine, forme la croix grecque, la croix latine.*

CROIX, se dit particulièrement de La décoration à peu près en forme de croix, que portent les membres de plusieurs ordres de chevalerie. *La croix du Saint-Esprit. La croix de Malte. La croix de Saint-Louis. La croix de la Légion d'honneur, la croix d'honneur*, ou simplement, *La croix. Donner, accorder la croix à quelqu'un. Il a reçu la croix. Distribuer des croix.*

Grand-croix, Celui qui a le grade le plus élevé dans la plupart des ordres de chevalerie dont la décoration est une croix. *Les grands-croix de l'ordre de la Légion d'honneur, de l'ordre du Christ, etc.*

CROIX, se dit encore d'Une marque formée de deux traits croisés, que l'on fait avec la plume, avec le crayon, ou autrement sur du papier, sur un mur, etc. *Faire une croix au bas d'un acte, quand on ne sait pas signer. Faire une croix sur un alinéa, sur un article, pour l'annuler. Marquer quelque chose d'une croix. Les renvois sont indiqués par de petites croix. Faire une croix sur une muraille avec de la craie, avec du charbon.*

Fig. et pop., *Faire une croix*, se dit en parlant D'une chose singulière qui mérite d'être notée. *Quand nous serons à dix nous ferons une croix.*

Fig. et pop., *Il faut faire la croix, une croix à la cheminée*, se dit Quand on voit une personne entrer dans une maison où il y avait longtemps qu'elle n'était venue.

CROIX, désigne aussi, par opposition à *Pile*, Le côté d'une pièce de monnaie qui portait autrefois, et qui porte encore, dans plusieurs États, la figure d'une croix. Il ne s'emploie guère que dans les phrases suivantes :

Prov., *N'avoir ni croix ni pile*, N'avoir point d'argent.

Croix ou pile, ou *Croix et pile*, Sorte de jeu de hasard où l'on jette une pièce de monnaie en l'air : un des joueurs nomme à son choix un des côtés de la pièce, et il gagne si, lorsqu'elle est tombée, elle présente le côté qu'il a choisi. *Jetons, jouons à croix et à pile à qui l'aura. Que retenez-vous, croix ou pile? Je retiens croix.* On dit aussi, *Jouer à croix-pile.*

Fam., *Je les jetterais à croix ou à pile, à croix et à pile, à croix-pile*, se dit en parlant De deux choses à peu près égales, et dont le choix est indifférent.

En Astron., *Croix australe* ou *du Sud*, Constellation de l'hémisphère austral, qui a la figure d'une croix.

CROMLECH. s. m. (On prononce *Cromleck.*) Espèce de monument qu'on attribue aux anciens Celtes et qui est formé de pierres verticales, disposées en cercle. *Les cromlechs de la Bretagne, du pays de Galles, de l'Irlande.*

CROMORNE. s. m. Jeu d'orgue composé de tuyaux cylindriques à anches.

CROQUANT. s. m. Un homme de néant, un misérable. *C'est un croquant. Ce n'est qu'un croquant, un pauvre croquant. Méfiez-vous de ce croquant.* Il est familier et il vieillit.

CROQUANTS, au pluriel, s'est dit de Certains paysans qui se révoltèrent en Guienne sous Henri IV et sous Louis XIII. *La révolte des Croquants.*

CROQUANT, ANTE. adj. Qui croque sous la dent. *Biscuit croquant. Tourte croquante.* On dit absolument, *Une croquante*, Une tourte croquante.

CROQUE-MITAINE. s. m. Personnage imaginaire dont on fait peur aux petits enfants.

Il s'emploie figurément dans le sens général de Vain épouvantail. *C'est un vrai croque-mitaine.*

CROQUE-MORT. s. m. Il se dit, par dénigrement, de Ceux qui sont chargés de transporter les morts au cimetière. Il est populaire.

CROQUE-NOTE. s. m. Il se dit, par dénigrement, d'Un musicien qui lit couramment la musique, mais qui l'exécute sans expression, sans goût. On dit aussi, *Croque-sol.* L'un et l'autre sont familiers.

CROQUER. v. n. Il se dit Des choses dures ou sèches qui font du bruit sous la dent quand on les mange. *Du pain d'épice, une gimblette qui croque sous la dent. Ces morilles, ces fraises sont pleines de gravier ; elles croquent sous les dents.*

CROQUER, est aussi verbe actif, et signifie, Manger des choses qui font du bruit sous la dent. *Croquer des pralines.*

Fig. et fam., *N'en croquer que d'une dent*, Ne pas obtenir ce qu'on désire. *Vous n'en croquerez que d'une dent.*

CROQUER, s'étend, dans le langage familier, A toutes sortes de choses qu'on mange avidement et en entier. *Il croqua deux poulets en moins de rien.*

Fam., *Manger une chose à la croque au sel*, La manger sans autre assaisonnement que le sel.

Pop. et par menace, on dit en parlant D'un homme à qui l'on se croit très supérieur en force, *Je le mangerais à la croque au sel.*

Fig. et fam., *Elle est jolie, gentille à croquer, elle est à croquer*, se dit D'une jeune personne très jolie. On dit aussi quelquefois, *Cet enfant est gentil à croquer.*

CROQUER, en termes de Peinture, signifie, Prendre à la hâte, au moyen du crayon, du pinceau, etc., les traits principaux et caractéristiques des objets dont on veut conserver le souvenir, tels qu'une figure, un groupe, des fabriques, etc.

Il signifie aussi, Indiquer seulement par quelques traits, la première idée d'un tableau, d'une composition. *Ce dessin n'est que croqué.*

Il se dit figurément et familièrement, en parlant Des ouvrages d'esprit qui ne sont pas encore achevés, et où l'on n'a pas mis la dernière main. *Il n'a fait que croquer ce poëme.*

Fig. et fam., *Croquer le marmot*, Attendre longtemps. *Que voulez-vous que je fasse-là à croquer le marmot? Il m'a fait croquer le marmot pendant plus de deux heures.*

CROQUÉ, ÉE. part. passé.

CROQUE-SOL. s. m. Voyez CROQUE-NOTE.

CROQUET. s. m. Sorte de pain d'épice mince et sec.

CROQUETTE. s. f. T. de Cuisine. Boulette de pâte de pommes de terre, etc., qu'on fait frire après l'avoir trempée dans du jaune d'œuf, et saupoudrée de mie de pain. *Croquettes de pommes de terre, de riz. Manger des croquettes.*

CROQUIGNOLE. s. f. Espèce de chiquenaude, coup donné sur la tête ou sur le nez. *Donner des croquignoles.*

CROQUIGNOLE, se dit aussi, d'Une espèce de petite pâtisserie sèche et très dure. *Manger des croquignoles.*

CROQUIS. s. m. T. de Peinture. Esquisse rapide ; première pensée d'un peintre, indiquée seulement par quelques traits principaux et caractéristiques. *On reconnaît dans un simple croquis l'habile homme ou l'ignorant. Faire le croquis d'une figure, d'un groupe. Le croquis d'un dessin. Cahier de croquis.*

Il se dit, figurément, dans un sens analogue, en parlant Des ouvrages d'esprit. *Il*

a jeté sur le papier un croquis de son poème.

CROSSE. s. f. Bâton pastoral d'évêque ou d'abbé. *Crosse d'or. Crosse d'argent. Crosse de bois. Il officia avec la crosse et la mitre.*

CROSSE, signifie aussi, La partie recourbée du fût d'un fusil, d'un mousquet, d'une arquebuse, que l'on appuie contre l'épaule pour tirer. *La crosse d'un fusil, d'un mousquet, d'une arquebuse. Ils l'assommèrent à coups de crosse.*

CROSSE, signifie encore, Certain bâton courbé par le bout, dont les enfants se servent, surtout durant le froid, pour pousser une balle, une pierre, etc. Dans cette acception, ce mot a vieilli, ainsi que ses dérivés, *Crosser* et *Crosseur.*

CROSSÉ, ÉE. adj. Qui a droit de porter la crosse. *Un abbé crossé et mitré.*

CROSSER. v. n. Pousser une balle, une pierre, etc., avec une crosse. *Cet enfant est allé crosser. Ce petit garçon aime beaucoup à crosser.*

Il est aussi verbe actif. *Crosser une balle, une pierre, etc.*

Il signifie, figurément et familièrement, Traiter quelqu'un avec le plus grand mépris. *C'est un homme à crosser.*

CROSSÉ, ÉE. part. passé.

CROSSETTE. s. f. T. d'Agricult. Branche de vigne, de figuier, etc., où on laisse un peu de bois de l'année précédente, et qui sert à faire des boutures. *Crossette de vigne, de saule, etc.*

CROSSEUR. s. m. Celui qui crosse, qui s'amuse à crosser. *Cette allée est pleine de crosseurs.*

CROTALE. s. m. T. d'Antiquité. Sorte de cliquette, employée spécialement dans le culte de Cybèle, et dont on se servait fréquemment aussi pour accompagner la danse.

CROTALE, en Histoire naturelle, Genre de serpents venimeux auquel appartient le *Serpent à sonnettes.*

CROTON. s. m. Genre de plantes de la famille des Euphorbiacées dont toutes les espèces appartiennent aux régions équatoriales. Celle que les botanistes appellent *croton tiglium*, fournit le *bois des Moluques* employé comme émétique et purgatif; ses graines, appelées *graines de Tilly*, donnent l'huile connue sous le nom d'*huile de croton.*

CROTTE. s. f. Boue; mélange de la poussière et de l'eau de la pluie, dans les rues, sur les chemins, etc. *Les rues sont pleines de crotte. Il fait bien de la crotte dans les rues. Aller, courir, trotter par les crottes. Il y a de la crotte. Un pied de crotte sur votre habit. Il l'a traîné dans la crotte.*

Fig. et pop., *Être dans la crotte, tomber dans la crotte*, Être ou tomber dans une honteuse misère.

CROTTE, se dit aussi de la fiente de certains animaux, comme brebis, chèvres, lapins, souris, etc. *Crottes de brebis. Crottes de chèvres. Etc.*

CROTTER. v. a. Salir avec la crotte. *Vous crotterez votre robe, si vous la laissez traîner. Essuyez vos chaussures : vous crotteriez le parquet.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Vous vous crotterez. Elle s'est crottée.*

CROTTÉ, ÉE. part. passé. *Un habit crotté, tout crotté.*

Fam. et par exagérat., *Crotté comme un barbet, crotté jusqu'à l'échine, crotté jusqu'aux oreilles*, Fort crotté.

Il fait bien crotté dans les rues, Les rues sont bien sales.

CROTTÉ, se dit quelquefois, adjectivement, D'une personne dont l'extérieur est sale et misérable. *Il a l'air crotté. Il est bien crotté.* Dans ce sens, il est populaire.

Fig. et fam., *Un poëte crotté*, Un méchant poete.

CROTTIN. s. m. Fiente, excrément des chevaux, des moutons, et de quelques autres animaux. *Du crottin de cheval.*

CROULANT, ANTE. adj. Qui croule. *Édifice croulant.*

CROULEMENT. s. m. Chute de ce qui croule, éboulement. *Le croulement d'un bastion, d'une terrasse.*

CROULER. v. n. Tomber en s'affaissant. *Ce bâtiment croule, va crouler. La terre croula. Terre marécageuse qui croule sous les pieds.*

Il se dit quelquefois figurément. *Cet empire croule. Cette objection fait crouler tout votre système.*

CROULIER, IÈRE. adj. Il se dit Des terres dont le fonds est mouvant. *Des terres croulières. Des prés crouliers.*

CROUP. s. m. (On fait sentir le P.) T. de Médec. Espèce d'angine souvent mortelle, qui attaque principalement les enfants en bas âge, et qui est caractérisée par le développement d'une fausse membrane à l'intérieur des voies aériennes. *Cet enfant est attaqué du croup. Il est mort du croup.*

CROUPADE. s. f. T. de Manège. Saut du cheval, qui est plus relevé que la courbette.

CROUPE. s. f. La partie de derrière qui comprend les hanches et le haut des fesses de certains animaux, principalement des bêtes de monture, de charge. *Belle croupe. Ce cheval n'a point de croupe, n'a guère de croupe. Cheval chatouilleux sur la croupe. Il est blessé sur la croupe. Il porte, il ne porte point en croupe. Avoir sa femme en croupe. Monter en croupe.*

Ce cheval a la croupe de mulet, Il a la croupe pointue, aiguë.

Gagner la croupe du cheval de son ennemi, L'approcher par derrière.

CROUPE, signifie aussi, Le haut d'une montagne qui se prolonge et qui n'est pas à pic. *Le château est situé sur la croupe de la montagne.*

Il désigne, en Architecture, La partie arrondie du comble qui surmonte le chevet d'une église.

Il se dit également d'Une partie de comble qui forme le prolongement d'un mur de pignon, et qui se rattache aux deux égouts du toit par des arêtiers.

CROUPE, se dit encore, figurément, d'Un intérêt que l'on donne dans les bénéfices d'une place ou d'une entreprise de finance. Ce sens a vieilli.

CROUPÉ, ÉE. adj. Il ne s'emploie guère que dans ces locutions, *Cheval bien croupé, Jument bien croupée*, Qui a une belle croupe.

CROUPIER. s. m. Celui qui est de part au jeu avec quelqu'un qui tient la carte ou le dé. *Il a gagné beaucoup au jeu, mais il n'en profite pas seul, il a bien des croupiers. C'est un bon croupier qu'un tel, il conseille bien. A la charge que les croupiers ne conseilleront point.*

Il se dit particulièrement, à la Bassette, de Celui qui assiste le banquier, qui observe les pontes, et qui l'avertit des cartes qu'il passe.

CROUPIER, s'est dit autrefois de Ceux qui avaient un intérêt dans quelque entreprise de finance, soit qu'ils eussent ou non prêté de l'argent.

CROUPIÈRE. s. f. Morceau de cuir rembourré, que l'on passe sous la queue d'un cheval, d'un mulet, etc., et qui, tenant à la selle ou au bât, l'empêche d'avancer sur le garrot. *Mettre une croupière à une selle. Mettre une croupière à un cheval. Serrer la croupière d'un cheval.*

Prov. et fig., *Tailler des croupières à une troupe de gens de guerre*, La mettre en fuite, la poursuivre. *Tailler des croupières à quelqu'un*, Lui susciter des affaires, des embarras, lui donner bien de l'exercice. *Je lui taillerai des croupières.*

CROUPION. s. m. L'extrémité inférieure de l'échine de l'homme. *Se démettre le croupion.* Il est très familier, et on ne l'emploie guère que par plaisanterie.

Il se dit plus communément de Cette partie où tient la plume de la queue d'un oiseau. *Le croupion d'un poulet d'Inde, d'un chapon.*

CROUPIR. v. n. Il se dit Des liquides qui sont dans un état de repos et de corruption. *Les eaux qui croupissent deviennent puantes.*

Il se dit également De certaines matières qui se corrompent et pourrissent dans une eau stagnante. *De la paille qui croupit dans une mare.*

Il se dit aussi Des enfants au maillot et des personnes malades qu'on n'a pas soin de changer assez souvent de linge. *Cet enfant croupit dans son ordure, croupit dans ses langes. Il ne faut pas laisser croupir un malade dans la saleté.*

Il se dit quelquefois figurément, et signifie, Demeurer, vivre longtemps dans un état honteux. *Croupir dans le vice, dans l'oisiveté. Croupir dans l'ignorance, dans un lâche repos.*

CROUPI, IE. part. passé. *De l'eau croupie.*

CROUPISSANT, ANTE. adj. Qui croupit. *Eaux croupissantes.*

CROUSTILLANT, ANTE. adj. Qui croque sous la dent comme de la croûte.

CROUSTILLE. s. f. (Les deux L sont mouillées dans ce mot et les trois suivants.) Petite croûte de pain. *Donnez-lui encore une croustille.* Il est familier.

CROUSTILLER. v. n. Manger de petites croûtes pour boire après le repas, et pour être plus longtemps à table. *Il se mit à croustiller.* Il est familier.

CROUSTILLEUSEMENT. adv. D'une manière plaisante, libre, graveleuse. Il est familier et peu usité.

CROUSTILLEUX, EUSE. adj. On ne l'emploie qu'au figuré, pour dire, Plaisant, libre, graveleux. *Ce passage est un peu croustilleux. Des contes croustilleux. Une anecdote croustilleuse.* Il est familier.

CROÛTE. s. f. La partie extérieure du pain durcie par la cuisson. *Croûte de pain. Croûte épaisse. Croûte dure. Croûte brûlée. Du pain où il y a bien de la croûte. La croûte de dessus. La croûte de dessous. Ce pain est tout en croûte. Ce n'est que croûte. Vous mangez toute la croûte, et vous laissez la mie.*

Fig. et pop., *Casser la croûte, une croûte avec quelqu'un*, Manger amicalement et sans façon avec lui. *Je le connais beaucoup, nous avons souvent cassé la croûte ensemble.* Absolument, *Casser la croûte, une croûte*, Manger un morceau.

Prov., *Ne manger que des croûtes*, Faire

mauvaise chère. *C'est un avare qui ne mange que des croûtes pour épargner.*

CROÛTE, se dit absolument de Gros morceaux de pain où il y a plus de croûte que de mie, et qu'on a fait mitonner longtemps avec du bouillon. *Servir des croûtes. Manger une croûte au pot.*

CROÛTE, se dit aussi de La pâte cuite qui enferme la viande d'un pâté, d'une tourte, etc. *La croûte d'un pâté. Croûte fine. Croûte bise. Croûte feuilletée. La croûte de dessus. Lever la croûte d'un pâté.*

Il se dit encore de Tout ce qui s'attache et se durcit sur quelque chose. *Mettez de la mie de pain sur ce chapon pour y faire une croûte. Il s'est fait une croûte de tartre autour du tonneau. Lorsqu'on est longtemps sans remuer le blé, il s'y fait une croûte qui aide à le conserver. Dans la sécheresse, il se forme sur la terre une croûte qui la rend difficile à labourer.*

Il se dit particulièrement, en Médecine, Des plaques plus ou moins dures qui se forment sur la peau, par la dessiccation d'un liquide sécrété à la surface. *Quand une gale sèche, il s'y forme une croûte. Croûte de la tête des enfants nouveau-nés.*

Croûtes de lait, Croûtes qui surviennent chez les enfants à la mamelle.

Fig. et fam., *Son corps n'est qu'une croûte*, se dit D'un homme couvert de gale.

CROÛTE, se dit aussi familièrement d'Un vieux tableau dont la couleur est noire et gercée, et plus ordinairement d'Un mauvais tableau. *Une vieille croûte. Ce peintre ne fait que des croûtes. Ce portrait est une vraie croûte.*

CROÛTELETTE. s. f. Il a la même signification que *Croustille.*

CROÛTON. s. m. Morceau de croûte de pain. *Donnez-moi un croûton.*

Il se dit aussi, en termes de Cuisine, de Petits morceaux de pain frits qu'on met dans une omelette, dans une purée, ou qui servent à garnir des plats d'entrée ou d'entremets. *Omelette aux croûtons. Purée aux croûtons. Mettre des croûtons sur des épinards.*

CROÛTON, se dit, figurément et familièrement, d'Un très mauvais peintre, qui ne fait que des croûtes. *Ce n'est qu'un croûton.*

CROYABLE. adj. des deux genres. Qui peut ou qui doit être cru. Il se dit Des personnes et des choses. *C'est un homme croyable. Vous êtes partie intéressée dans cette affaire, vous n'êtes pas croyable. Cela est croyable. Cela est-il croyable? Cela n'est pas croyable. C'est ce qui rend la chose plus croyable. Il n'est pas croyable combien on a perdu d'hommes dans cette bataille. Il n'est pas croyable que ..*

Il s'emploie quelquefois comme substantif masculin. *Ce récit va bien au delà du croyable.*

CROYANCE. s. f. Pleine conviction, persuasion intime. *Telle est ma croyance. Il a la ferme croyance que... La croyance de l'immortalité de l'âme.*

Il se prend aussi pour Opinion. *Cela est arrivé contre la croyance de tout le monde. Cela passe toute croyance.*

Il signifie encore, L'action d'ajouter foi à quelqu'un, à quelque chose. *Ils donnaient croyance à cet imposteur. J'ai croyance en lui, en ce qu'il dit. Cela ne mérite aucune croyance, ne peut trouver croyance auprès des gens sensés, ne mérite pas que les gens sensés y donnent leur croyance, y aient la moindre croyance.*

Il signifie particulièrement, Ce qu'on croit dans une religion. *La croyance des chrétiens. La croyance des Juifs. Notre croyance est fondée sur... Les articles de notre croyance. Renoncer à sa croyance. Il essaya de les attirer à sa croyance.*

Il se dit, par extension, de Certaines opinions qui, sans être religieuses, ont le caractère d'une conviction intime. *Il persista jusqu'à la fin dans ses croyances philosophiques.*

CROYANT, ANTE. s. Celui, celle qui croit ce que sa religion enseigne. Il s'emploie surtout dans les phrases suivantes : *Abraham est appelé le Père des croyants. Les califes prenaient le titre de Chefs ou commandeurs des croyants. Les vrais croyants.*

Il s'emploie aussi adjectivement. *Une âme croyante. Une nation croyante.*

CRU

CRU. s. m. Terroir où quelque chose croît. Il n'est guère usité qu'en parlant Des produits agricoles, et surtout du vin. *Ce foin, ces denrées sont de mon cru. Du vin de mon cru, de son cru, de votre cru. Ce vin-là est d'un bon cru.*

Vin du cru, Vin fait avec le raisin recueilli dans l'endroit même où on le consomme. *Nous voulûmes goûter le vin du cru. C'est un vin du cru.* On dit proverbialement, *Il faut se défier du vin du cru*, parce que beaucoup de crus sont mauvais.

CRU, se dit quelquefois, figurément et familièrement, en parlant Des choses qu'on imagine, qu'on invente, par opposition À celles qu'on tient ou qu'on emprunte d'un autre. *Cette histoire est de votre cru. Cet ouvrage est une compilation, l'auteur n'y a rien mis de son cru. C'est un auteur sans originalité, et qui ne peut rien tirer de son cru.*

CRU, se dit aussi pour Accroissement. *Ces arbres ont bien poussé, voilà le cru de cette année.*

CRU, UE. adj. Qui n'est point cuit. *Viande crue. Chair crue. Pomme crue. Des fruits crus. Voilà qui est encore tout cru. Cela se mange à demi cru.*

Cuir cru, Cuir qui n'est pas préparé. *Chanvre cru*, Celui qui n'a pas été trempé dans l'eau.

Soie crue, Celle qui n'est ni lavée ni teinte. Plusieurs disent, *Soie écrue.*

En Chimie, *Métal cru*, Celui qui est tel qu'il est sorti de la mine. *Antimoine cru. Mercure cru.*

En Médec., *Humeurs crues, matières crues*, Celles qui n'ont pas été suffisamment élaborées par la chaleur naturelle.

CRU, signifie aussi, Difficile à digérer. *Ce fruit est bien cru sur l'estomac. Le concombre est très cru, il n'en faut guère manger.*

Eau crue, Celle qui ne dissout pas le savon, et qui ne cuit pas les légumes. *L'eau crue n'est pas favorable à la digestion.*

CRU, s'emploie figurément en parlant Des choses fâcheuses, désagréables que l'on dit à quelqu'un sans garder aucun ménagement, sans prendre la peine de les adoucir. *Une parole bien crue. Voilà un discours bien cru. Cela est bien cru. Il lui a fait une réponse fort crue. Il lui annonça cette nouvelle toute crue.*

Il signifie aussi quelquefois, Libre, peu décent. *Ils ont tenu devant elle des discours un peu trop crus.*

CRU, se dit également, au figuré, D'une production d'esprit qui est encore informe, à laquelle on n'a pas mis la dernière main. *Il n'a pas encore bien digéré cela, il a mis sa pensée toute crue sur le papier.*

En Peinture, *Ton cru*, Ton qui ne se marie pas, qui ne se fond pas avec le ton qui l'avoisine. *Couleur crue*, Couleur tranchante, trop entière. On dit aussi qu'*Une lumière*, qu'*Une ombre est crue*, lorsque les grands clairs ne sont pas séparés des grands bruns par des passages.

À CRU. loc. adv. Sur la peau nue. *Botté à cru. Chaussé à cru. Armer à cru. Monter un cheval à cru.*

En Archit., *Porter à cru*, se dit D'une construction qui porte directement sur le sol.

CRUAUTÉ. s. f. Inhumanité, inclination à répandre ou à voir répandre le sang, à faire souffrir, ou à voir souffrir les autres. *Grande cruauté. Avoir de la cruauté. Exercer sa cruauté sur des innocents. Sa cruauté n'a point de bornes. Traiter ses ennemis avec cruauté. User de cruauté envers quelqu'un.* On le dit également en parlant De certains animaux. *La cruauté du tigre, du lion.*

Fig., *La cruauté du sort, du destin, de la fortune, etc.*, se dit en parlant Des grandes afflictions, des grands revers de fortune.

Par exagérat., *La cruauté, les cruautés d'une maîtresse*, Son indifférence ou ses rigueurs.

CRUAUTÉ, signifie aussi, Action cruelle. *Horrible cruauté. Faire des cruautés. Exercer des cruautés. C'est une cruauté inouïe que ce qu'on leur fait souffrir.*

Il se dit, par exagération, de Tout acte rigoureux, injuste, etc. *C'est une cruauté que de séparer ces deux amants. Vous refusez de me voir; quelle cruauté! quelle étrange cruauté!*

CRUCHE. s. f. Vase de terre ou de grès, à anse, qui a ordinairement le ventre large et le cou étroit. *Grande cruche. Petite cruche. Cruche pleine d'huile, pleine d'eau*, ou *Cruche d'huile, cruche d'eau. Mettre de l'eau, porter de l'eau dans une cruche. Cette cruche est fêlée. Casser une cruche. La cruche à l'huile.*

Prov. et fig., *Tant va la cruche à l'eau, qu'à la fin elle se casse, qu'enfin elle se brise*, Quand on retombe souvent dans la même faute, on finit par s'en trouver mal; ou, Quand on s'expose trop souvent à un péril, on finit par y succomber. Cela se dit par forme de menace ou de prédiction.

CRUCHE, se dit, figurément et familièrement, d'Une personne fort sotte, fort stupide. *Que cet homme est cruche! Quelle cruche! C'est une cruche. Vous tourmentez trop cet enfant, vous le ferez devenir cruche, vous le rendrez cruche.*

CRUCHÉE. s. f. Ce que peut contenir une cruche. *Une cruchée de vin.* Il est peu usité.

CRUCHON. s. m. Petite cruche.

CRUCIAL, ALE. adj. Fait en croix. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Incision cruciale.*

CRUCIFÈRE. adj. des deux genres. T. de Botan. Il se dit Des plantes dont les fleurs ont leurs pétales disposés en forme de croix, telles que le cresson, le chou, le thlaspi, etc. *Plante crucifère.*

Il s'emploie plus ordinairement comme substantif féminin. *La famille des crucifères. Une crucifère.*

En Archit., *Colonne crucifère*, Colonne surmontée d'une croix.

CRUCIFIEMENT ou **CRUCIFÎMENT**. s. m. L'action de crucifier; le supplice de la croix. *Le crucifiement de Notre-Seigneur.*

Il se dit aussi Des tableaux où le crucifiement de Jésus-Christ est représenté. *Le Crucifiement de le Brun, de Rubens.*

CRUCIFIER. v. a. Attacher à une croix, mettre en croix. *Les Juifs crucifièrent Notre-Seigneur.*

Fig., *Être crucifié avec* Jésus-Christ, Être entièrement mort au monde.

Fam. et par exagérat., *Je me ferais crucifier pour cela*, Je souffrirais tout pour cela. On dit aussi, *C'est un homme qui se ferait crucifier pour ses amis*, C'est un homme qui ferait tout pour eux.

Crucifié, ée. part. passé.

CRUCIFIX. s. m. (L'X ne se prononce point.) Figure ou représentation de Jésus-Christ attaché à la croix. *Beau crucifix. Crucifix d'or, d'argent, d'ivoire, etc. Se mettre aux pieds du crucifix. Baiser le crucifix.*

Fig. et fam., *Un mangeur de crucifix*, Un bigot, un faux dévot. On dit dans un sens analogue, *Aller dans les églises manger les crucifix.*

Fig., *Mettre une injure, une disgrâce, mettre un ressentiment au pied du crucifix*, Souffrir patiemment une injure, une disgrâce, en faire le sacrifice à Dieu, pardonner pour l'amour de Dieu à ceux qui nous ont offensés.

CRUDITÉ. s. f. Qualité de ce qui est cru. *La crudité des fruits. La crudité de l'eau.*

Il se dit aussi Des aliments crus, difficiles à digérer. *Manger des crudités. Les estomacs faibles ne peuvent pas supporter les crudités.*

Il se dit également Des matières contenues dans les premières voies, lorsqu'elles proviennent d'aliments mal digérés. *Ces viandes engendrent des crudités, causent des crudités. Il a des crudités d'estomac.*

Dans la Médecine humoriste, *La crudité des humeurs*, La mauvaise qualité des humeurs qui ne sont pas suffisamment élaborées.

Crudité, se dit, en Peinture, de L'effet des tons crus, des couleurs crues, etc.

Il se dit quelquefois, au figuré, Des gravelures, des traits peu décents dans un ouvrage d'esprit ou dans la conversation. *On trouve dans cet ouvrage certaines crudités qui le déparent.*

CRUE. s. f. Augmentation. Il se dit principalement en parlant des rivières, des ruisseaux, etc. *La crue des eaux. Les grandes crues arrivent ordinairement en telle saison. La crue du Nil. Une grande crue d'eau.*

Il se disait particulièrement autrefois de L'augmentation des tailles. *La crue de la taille. La crue des tailles. Nouvelle crue sur les tailles.*

Crue, signifie aussi, Croissance, augmentation de grandeur. *Cet arbre a pris toute sa crue. Cet enfant n'a pas pris encore toute sa crue.*

Crue, dans l'ancienne Pratique et en matière d'inventaire, Le cinquième denier au-dessus de la prisée. *Il a eu ces meubles pour la prisée et pour la crue; il les a eus pour la prisée et sans crue. Faire une estimation de meubles à juste prix et sans crue. La crue est abolie.*

CRUEL, ELLE. adj. Inhumain, impitoyable, qui aime le sang, qui prend plaisir à faire souffrir ou à voir souffrir. *Homme cruel. Cruel tyran. Ces peuples-là sont sauvages et cruels. Être né cruel. Avoir l'âme cruelle, l'humeur cruelle. Un maître cruel.* On le dit également en parlant De quelques animaux. *Le tigre est une bête cruelle.*

Ses plus cruels ennemis, Ses ennemis les plus acharnés et les plus dangereux. *Ce sont mes plus cruels ennemis.*

Fig., *Destin, sort cruel, fortune cruelle*, se dit en parlant Des grandes afflictions, des grands revers que fait éprouver la fortune.

Cruel, signifie aussi, Qui dénote la cruauté, où il y a de la cruauté. *Action cruelle. Ordre cruel. Haine cruelle. Une politique cruelle. Une cruelle joie.*

Guerre cruelle, Guerre acharnée, très sanglante.

Cruel, se dit quelquefois par exagération, pour Sévère, inflexible, exigeant. *Un père cruel. Un tuteur cruel.*

Il se dit, en un sens particulier, D'une femme qui n'écoute point ses amants ou qui les rebute. *Elle fut longtemps cruelle. Beauté cruelle. Cette femme passe pour n'être pas cruelle.* Cette dernière phrase est du langage familier.

Il s'emploie souvent comme substantif, en parlant Des personnes. *Ils veulent me séparer de vous, les cruels! La cruelle est sourde à nos plaintes. Cruel, vous m'abandonnez!*

Fam., *Ne pas trouver de cruelles*, Être toujours heureux en amour.

Fam., *Faire le cruel*, Se montrer dédaigneux à l'égard des femmes. *Il fait bien le cruel.*

Cruel, signifie encore, Fâcheux, douloureux, insupportable. *C'est un cruel mal, un cruel supplice, une cruelle mort. Une peine cruelle. Des devoirs cruels à remplir. J'ai fait une perte bien cruelle. Ce fut un cruel moment pour nous. Cela est cruel. Il a fait cette année un cruel hiver. Vous lui avez fait un cruel affront. On lui fit de cruels reproches. Cette séparation fut bien cruelle. C'est une cruelle situation. C'est une chose cruelle que d'être abandonné de ses amis.*

Un cruel homme, Un homme ennuyeux, incommode, fâcheux. On dit de même, *Une cruelle femme.*

CRUELLEMENT. adv. Avec cruauté, d'une manière cruelle. *Il l'a fait mourir cruellement. Il l'a traité cruellement. Il l'a cruellement battu.*

CRÛMENT. adv. D'une manière sèche et dure, sans aucun ménagement, sans prendre la peine d'adoucir ce qu'il y a de fâcheux dans ce qu'on a à dire. *Il m'a dit cela si crûment. Il lui est allé dire tout crûment que... Dire crûment de fâcheuses vérités.*

CRURAL, ALE. adj. T. d'Anat. Qui appartient à la cuisse. *Le muscle, le nerf crural. L'artère, la veine crurale. L'arcade crurale.*

CRUSTACÉ, ÉE. adj. T. d'Hist. nat. Il se dit des animaux qui sont couverts d'une enveloppe dure, mais flexible et divisée par des jointures. *Les animaux crustacés. L'écrevisse est crustacée.*

Il est aussi substantif, au masculin. *L'écrevisse, le homard, les crabes sont des crustacés.*

CRUZADE. s. f. Monnaie de Portugal. Les *cruzades vieilles*, qui sont d'or, valent trois francs trente centimes de France; et les *cruzades neuves*, qui sont d'argent, valent aujourd'hui un peu moins de trois francs.

CRY

CRYPTE. s. f. Lieu souterrain où l'on enterre les morts dans certaines églises.

Crypte, en termes d'Anatomie, se dit de Petits corps arrondis ou lenticulaires, creux, situés dans l'épaisseur de la peau ou des membranes muqueuses, et destinés à sécréter des liquides de diverse nature, qui s'échappent de leur cavité par une ouverture étroite. Dans ce sens, il est plus ordinairement masculin. *Cryptes sébacés. Cryptes cutanés. Cryptes agglomérés.* On les nomme aussi *Follicules.*

CRYPTOGAME. adj. des deux genres. T. de Botan. Il se dit Des plantes qui ont les organes de la fructification peu apparents ou cachés, telles que les mousses, les fougères, les lichens, etc. *Plantes cryptogames.*

Il s'emploie aussi très souvent comme substantif féminin. *Une cryptogame. La famille des cryptogames.*

CRYPTOGAMIE. s. f. T. de Botan. Classe du système de Linné, qui renferme les plantes agames et cryptogames : c'est la vingt-quatrième et dernière.

CRYPTOGRAPHIE. s. f. Voyez Stéganographie.

CRYSTAL et dérivés. Voyez Cristal, etc.

CSO

C-SOL-UT. Ancien terme de Musique, par lequel on désignait le ton d'*ut*. *Le ton de* c-sol-ut. *La clef de* c-sol-ut. *Cet air est en* c-sol-ut.

CUB

CUBAGE. s. m., ou **CUBATURE**. s. f. Action de cuber, méthode pour cuber. Le premier de ces deux mots s'emploie surtout dans les Arts. *Le cubage* ou *toisé des bois de construction.*

Il se dit aussi de La quantité d'unités cubiques que renferme un volume donné. *Déterminer le cubage d'une pièce de bois.*

CUBE. s. m. T. de Géom. Corps solide qui a six faces carrées égales. *Les dés dont on se sert au jeu de trictrac ont la forme de cubes.*

Pied cube, mètre cube, etc., Mesure convenue qui équivaut au volume d'un cube dont les côtés auraient en longueur un pied, un mètre, etc. *Ce bloc a tant de pieds cubes. Mille pieds cubes d'eau, d'air.* Dans ces locutions, *cube* est adjectif.

Cube, en Arithmétique, signifie, Le produit du carré d'un nombre multiplié par ce nombre. *Le cube de 2 est 8. Élever un nombre au cube.* On dit quelquefois adjectivement, *La racine cube d'un nombre.* Voyez Cubique.

CUBER. v. a. T. de Géom. Évaluer le nombre d'unités cubiques que renferme un volume donné. *Cuber un solide. Cuber des bois de construction.*

En Arithm., *Cuber un nombre*, L'élever au cube.

CUBIQUE. adj. des deux genres. T. de Géom. Qui appartient au cube. *De figure cubique.*

En Arithm., *La racine cubique d'un nombre*, Le nombre entier, ou fractionnaire, qui, élevé au cube, donne le nombre proposé. *Extraire la racine cubique d'un nombre. La racine cubique de 8 est 2.*

CUBITAL, ALE. adj. T. d'Anat. Qui appartient au coude. *Muscle cubital. Nerf cubital. Artère cubitale.*

CUBITUS. s. m. (On prononce l'S.) T. d'Anat., emprunté du latin. Le plus gros des

deux os de l'avant-bras, dont l'extrémité supérieure forme le coude.

CUC

CUCUBALE. s. m. T. de Botan. Genre de plantes qui croissent dans les champs, et dont les fleurs ont un calice renflé.

CUCURBITACÉE. adj. f. T. de Botan. Il se dit De plantes herbacées dont plusieurs espèces produisent de très gros fruits, tels que la courge, le melon, le potiron, la calebasse, etc.

Il s'emploie plus ordinairement comme substantif. *La famille des cucurbitacées.*

CUCURBITE. s. f. Partie inférieure de l'alambic, vaisseau d'étain, de cuivre ou de verre, dans lequel on met les substances que l'on veut distiller, et au-dessus duquel on adapte le chapiteau.

CUE

CUEILLETTE. s. f. (On prononce *Keuillette.*) Récolte des fruits que donnent certains arbres. *La cueillette des olives, des pommes, des poires, des amandes, etc. Quand il aura fait sa cueillette. La cueillette est bonne cette année.*

Il signifie aussi, L'amas de deniers que l'on fait pour les pauvres ou pour quelque œuvre pieuse ou publique. *Faire une cueillette pour les pauvres. On fit une cueillette pour rebâtir le presbytère. La cueillette a été grande, a été bonne, a été petite.* Dans ce sens, il est vieux : on dit maintenant, *Collecte.*

Dans la Marine marchande, *Charger un navire à la cueillette, en cueillette,* Le charger de marchandises appartenant à différents chargeurs.

CUEILLIR. v. a. (On prononce *Keuillir.*) [*Je cueille. Je cueillais. Je cueillis. Je cueillerai. Je cueillerais. Que je cueille. Que je cueillisse. Cueillant.*] Détacher des fruits, des fleurs, des légumes de leurs branches ou de leurs tiges. *Cueillir des fruits, des fleurs. Cueillir des légumes. Cueillir des poires, des pommes, des roses, etc. Des fruits prêts à cueillir, cueillis à la main, nouvellement cueillis.*

Cueillir un bouquet, Cueillir des fleurs pour en former un bouquet.

Fig., *Cueillir des palmes, cueillir des lauriers,* Remporter des victoires.

Fig., *Cueillir un baiser,* Prendre, donner un baiser à une femme. *Il cueillit un baiser sur ses lèvres.*

Cueilli, ie. part. passé.

CUEILLOIR. s. m. (On prononce *Keuilloir.*) Panier dans lequel on met les fruits que l'on cueille.

CUI

CUILLER. s. f. (On prononce et quelques-uns écrivent, *Cuillère.*) Ustensile de table dont on se sert ordinairement pour manger le potage et d'autres aliments liquides ou de peu de consistance. *Cuiller d'étain, d'argent, de vermeil. Une cuiller et une fourchette. Une douzaine de cuillers. Cuiller à soupe. Petite cuiller. Cuiller à café.*

Cuiller à potage, Cuiller pour servir le potage. On dit dans un sens analogue, *Cuiller à ragoût, etc.*

Biscuit à la cuiller, Biscuit long et mince, fort léger.

Cuiller, est aussi Un ustensile de cuisine servant à dresser le potage, et à divers autres usages. *Cuiller de bois. Cuiller à pot.*

Il se dit également Des ustensiles en forme de cuiller dont les artisans se servent pour les usages particuliers de leur art. *Faire fondre du plomb, de la poix-résine dans une cuiller de fer. Cuiller à brai.*

En Botan., *Pétales en cuiller, feuilles en cuiller, etc.,* Pétales, feuilles, etc., qui ont la forme d'une cuiller.

CUILLERÉE. s. f. Ce que contient une cuiller. *Une cuillerée de potage. Une cuillerée de bouillon. Une cuillerée de sirop.*

CUILLERON. s. m. La partie creuse d'une cuiller.

CUIR. s. m. La peau épaisse de certains animaux. *Il a le cuir dur et rude. L'âne et le mulet ont le cuir extrêmement épais et dur. Cuir uni. Cuir tendu.*

Il se dit plus ordinairement de La peau des animaux, quand elle est séparée de la chair et corroyée. *Cuir de vache. Cuir cru. Cuir corroyé. Préparer, apprêter, passer, tanner des cuirs. Cuir du Levant. Cuir d'Angleterre. Cuir de Hongrie. Cuir de Bohême. Cuir de Russie.*

Prov. et fig., *Faire du cuir d'autrui large courroie,* Être libéral du bien d'autrui.

Cuir bouilli, Cuir cuit et préparé pour en faire quelque ustensile. *Bouteille de cuir bouilli. Seau de cuir bouilli. Tabatière de cuir bouilli.*

Cuir à rasoir, Bande de cuir préparée pour donner le fil aux rasoirs.

Cuir de laine, Étoffe de laine, croisée et très forte.

Cuir, se dit quelquefois de La peau de l'homme. *Des sérosités qui s'amassent entre cuir et chair. Le cuir chevelu.*

Prov., *Pester entre cuir et chair,* Être mécontent sans oser le dire. On dit de même : *Jurer entre cuir et chair. Enrager entre cuir et chair.*

CUIR. s. m. Il se dit, populairement, d'Un vice de langage qui consiste à mettre, à la fin des mots, des *t* pour des *s*, ou bien à faire usage de ces mêmes lettres sans nécessité, pour lier les mots entre eux. *Faire un cuir, des cuirs.*

CUIRASSE. s. f. Principale partie de l'armure, qui est ordinairement de fer, et qui couvre le corps par devant et par derrière depuis les épaules jusqu'à la ceinture. *Cuirasse d'acier, de cuir, etc. Bonne cuirasse. Cuirasse légère, pesante. Cuirasse à l'épreuve, à l'épreuve de la balle. Il eut sa cuirasse percée, faussée d'un coup de pistolet. Le coup ne fit que blanchir sur sa cuirasse, fit une tetine à sa cuirasse. Endosser la cuirasse. Prendre la cuirasse. Être armé d'une cuirasse. Il a toujours la cuirasse sur le dos. Le devant, le derrière de la cuirasse.*

Le défaut de la cuirasse, L'intervalle qui est entre la cuirasse et les autres pièces de l'armure qui s'y joignent. *Il fut blessé au défaut de la cuirasse. Il trouva le défaut de la cuirasse.*

Fig. et fam., *Le défaut de la cuirasse,* L'endroit faible d'une personne, d'un écrit. *Il a trouvé le défaut de la cuirasse.*

Fig., *Endosser la cuirasse,* Prendre le parti des armes. *Un tel a quitté la robe pour endosser la cuirasse.*

Cuirasse, se dit, en Histoire naturelle, Des plaques qui revêtent certains poissons.

Il se dit aussi, Du revêtement métallique qui protège les navires contre l'action du boulet.

CUIRASSER. v. a. Revêtir d'une cuirasse. *Il faut cuirasser vos cavaliers.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Se cuirasser.*

Cuirasser un navire, Le protéger contre les boulets par un revêtement métallique.

Cuirassé, ée. part. passé. *Il marchait toujours cuirassé. Vaisseaux cuirassés.*

Il se dit figurément et familièrement, au sens moral, d'Une personne bien préparée à toute espèce d'attaque, de surprise. *Il croyait le surprendre, mais il l'a trouvé bien cuirassé.*

Il signifie également, Qui est endurci aux affronts, ou qui n'est plus capable de sentir les remords. *C'est un homme cuirassé, dont la conscience est cuirassée.* On dit, dans un sens analogue, mais en bonne part, *Cuirassé contre les injustices du sort, contre la calomnie, etc.*

CUIRASSIER. s. m. Cavalier armé d'une cuirasse. On donne plus particulièrement ce nom Aux soldats d'un corps de grosse cavalerie dont la cuirasse et le casque sont de fer. *Il avait tant de cuirassiers. Un régiment de cuirassiers. Capitaine de cuirassiers. Un casque de cuirassier.*

CUIRE. v. a. (*Je cuis, nous cuisons. Je cuisais. Je cuisis. Je cuirai. Cuis. Que je cuise. Cuisant.*) Préparer les aliments par le moyen du feu, de la chaleur, pour les rendre propres à être mangés. *Cuire un gigot. Cuire des côtelettes. On cuisait du pain dans toutes les villes pour les troupes. Ce boulanger cuit beaucoup de pain tous les jours.*

Il se dit quelquefois absolument, pour Cuire du pain. *Ce boulanger cuit deux fois par jour. Tous les habitants de ce village étaient obligés d'aller cuire au four banal.*

Prov. et par menace, *Vous viendrez cuire à mon four,* Vous aurez quelque jour besoin de moi, et je trouverai l'occasion de me venger.

Cuire, signifie, dans une acception plus étendue, Préparer certaines choses par le moyen du feu ou de la chaleur, pour les rendre propres à l'usage qu'on en veut faire. *Cuire de la brique, du plâtre, de la chaux. Un fourneau à cuire de la brique, etc. Cuire du fil, de la soie.*

Cuire, se dit aussi De l'action du feu, de la chaleur sur les choses que l'on cuit. *Un trop grand feu brûle les viandes, au lieu de les cuire. La chaleur naturelle de ces eaux est telle, qu'elles cuisent un œuf en moins de cinq minutes.*

Il se dit également en parlant Des fruits que le soleil mûrit. *C'est le soleil qui cuit tous les fruits. Le soleil n'est pas assez chaud dans ce pays-là pour bien cuire les melons.*

Il se dit encore De la coction des aliments dans l'estomac, de l'élaboration des humeurs, etc. *Il y a des aliments que l'estomac a peine à cuire. Quand la chaleur naturelle aura cuit ces humeurs-là. La guimauve est bonne pour cuire le rhume.* Ces dernières phrases ne sont plus usitées dans le langage médical.

Il est aussi neutre. *Le souper est au feu, il cuit. Il faut que cette viande cuise dans son jus. Mettre cuire, faire cuire un chapon. La tuile, la brique ne saurait cuire dans ce fourneau. Mettre des raisins cuire au four, au soleil.*

Ces légumes, ces fèves, ces pois, etc., cuisent bien, ne cuisent pas bien, Ils sont faciles ou difficiles à cuire.

Cuire, neutre, signifie aussi, Causer

une douleur âpre et aiguë, telle qu'est celle que fait éprouver une brûlure ou une écorchure. *Je me suis brûlé, je me suis écorché la main, cela me cuit. La main me cuit. Les yeux me cuisent, ils me cuisent comme du feu. La tête me cuit.*

Prov., *Trop gratter cuit, trop parler nuit.*

Fig. et fam., *Il vous en cuira quelque jour; il m'en cuit; il pourrait bien vous en cuire, etc.*, Vous vous en repentirez; je m'en repens; Vous pourrez bien vous en repentir; etc.

CUIT, ITE. part. passé. *Du vin cuit. Un dîner cuit à point. Des pommes cuites. De la crème cuite. Des prunes à demi cuites. Statue, vase de terre cuite. Humeurs cuites.*

Fig. et fam., *Avoir son pain cuit*, Avoir sa subsistance assurée, avoir de quoi vivre en repos.

Prov. et fig., *Liberté et pain cuit*, Les deux plus grands biens sont d'être libre et d'avoir ce qui est nécessaire à la vie.

CUISANT, ANTE. adj. Âpre, piquant, aigu. *Un froid cuisant. Une douleur cuisante.*

Il se dit figurément Des peines d'esprit. *Des soucis cuisants. Des remords cuisants.*

CUISINE. s. f. L'endroit de la maison où l'on apprête et où l'on fait cuire les mets, les aliments. *Grande cuisine. Cuisine claire, obscure. Il faut placer, mettre la cuisine en tel endroit. Batterie de cuisine. Servante de cuisine. Chef de cuisine. Garçon de cuisine. Aide de cuisine.* On dit dans un sens analogue, *La cuisine d'un vaisseau.*

Fig. et fam., *La cuisine est bien froide, n'est guère échauffée dans cette maison*, On y fait mauvaise chère.

Prov. et pop., *Du latin de cuisine*, De fort mauvais latin.

CUISINE, se dit, par extension, Des domestiques, des officiers attachés à la cuisine. *Il a mené sa cuisine avec lui. Il a laissé sa cuisine à Paris.*

CUISINE, se dit figurément de L'ordinaire d'une maison, de la chère qu'on y fait habituellement. *C'est un homme qui cherche les bonnes cuisines. Il ne hante que les maisons où il y a bonne cuisine. Maigre cuisine. Pauvre cuisine. Je ne pus longtemps m'accommoder d'une telle cuisine.*

Faire la cuisine, Apprêter à manger.

Faire aller, faire rouler la cuisine, Avoir soin de ce qui regarde la dépense ordinaire de la table, donner ordre que la table aille bien. *Fonder la cuisine*, Pourvoir à ce qui regarde la subsistance, la nourriture. *Dans les nouveaux établissements, il faut commencer par fonder la cuisine.*

Pop. et fig., *Se ruer en cuisine*, Manger beaucoup et avidement, ou Faire beaucoup de dépense en bonne chère.

Prov. et fig., *Être chargé de cuisine*, Être fort gras et avoir un gros ventre.

CUISINE, signifie aussi, L'art d'apprêter les mets, les aliments, l'art de faire la cuisine. *Il apprend la cuisine. Il sait bien la cuisine. Cuisine bourgeoise. La nouvelle cuisine. La cuisine française. La cuisine anglaise.*

CUISINE, se disait autrefois d'Une petite boîte longue, à différents compartiments, où l'on mettait divers ingrédients qui servaient pour les ragoûts. *À l'époque où les épiceries étaient chères, beaucoup de gens portaient leur cuisine en poche.*

CUISINER. v. n. Apprêter les mets, les aliments, faire la cuisine. *Elle aime à cuisiner. Ce garçon cuisine un peu, cuisine assez bien.* Il est familier.

CUISINIER, IÈRE. s. Celui, celle qui fait la cuisine, qui apprête à manger. *Cette femme est très bonne cuisinière. Vous êtes un bon cuisinier, un mauvais cuisinier.*

Il se dit plus ordinairement de Celui, de celle que l'on prend à gages dans une maison, pour y faire la cuisine. *Il a un habile cuisinier. C'est un homme qui doit toute sa réputation à son cuisinier. Il n'a qu'une cuisinière.*

CUISINIÈRE, se dit aussi d'Un ustensile de fer-blanc qui sert à faire rôtir la viande. *Acheter une cuisinière.*

CUISSARD. s. m. La partie de l'armure qui couvrait les cuisses. *Les cuissards n'ont commencé d'être en usage que vers 1300.*

CUISSE. s. f. Partie du corps de l'homme ou d'un animal depuis la hanche jusqu'au jarret. *La cuisse d'un homme. La cuisse d'un cheval, d'un bœuf, d'un cerf. Cet homme a la cuisse cassée. L'os de la cuisse. Une cuisse de chapon, de perdrix.*

Cuisse de noix, Quartier de noix.

Cuisse-madame, Sorte de poire allongée, dont la peau est jaune et rouge.

CUISSON. s. f. Action de cuire ou de faire cuire; ou Le résultat de cette action. *Il a eu tant pour la cuisson des viandes, tant pour la cuisson de chaque pain. Il manque à ce pain un peu de cuisson. Hâter la cuisson. Degré de cuisson.*

Pain de cuisson, Le pain de ménage que l'on fait chez soi.

CUISSON, signifie aussi, La douleur que l'on sent d'un mal qui cuit. *Je sens une horrible cuisson dans ma plaie.*

CUISSOT. s. m. Cuisse de cerf, de chevreuil, de sanglier, etc. Il ne se dit qu'en parlant De venaison.

CUISTRE. s. m. Nom que l'on donnait autrefois par injure aux valets de collège. *Un cuistre de collège. Ce n'est qu'un cuistre.*

Il se dit encore aujourd'hui d'Un homme pédant et grossier. *C'est un cuistre, un cuistre fieffé.*

CUITE. s. f. Action de cuire, de faire cuire de la porcelaine, de la faïence, des tuiles, des briques, de la chaux, et d'autres choses semblables. *La première cuite, la seconde cuite, etc.*

Il se dit aussi de La réunion des objets que l'on cuit ensemble, qui composent la fournée. *Toute la cuite est perdue, a été manquée.*

Il se dit également, dans les Raffineries, de L'action de cuire le sucre, et de La quantité de sucre que l'on cuit en une fois. *Maître de cuite.*

CUIVRE. s. m. Métal rougeâtre quand il est pur. On l'appelle aussi *Cuivre rouge. Plaque de cuivre. Fontaine, cuvette, chandelier, chenets de cuivre. Monnaie de cuivre. Graver sur une planche de cuivre, sur cuivre.*

Cuivre jaune, ou *Laiton*, Alliage de cuivre et de zinc.

Cuivre blanc, Alliage de cuivre, d'arsenic et de zinc.

Cuivre noir, Celui qui n'a pas encore été parfaitement purifié.

Cuivre de rosette, Celui qui a été entièrement purifié des autres métaux avec lesquels il était joint.

Cuivre vierge, Celui qui sort de la mine, qui n'a point été fondu.

CUIVRE, se dit encore pour Planche gravée sur cuivre. *Acheter les cuivres d'un ouvrage.*

Il se dit aussi quelquefois pour Les instruments à vent dont le corps est de cuivre. *Les cuivres dominent dans cet orchestre.*

CUIVRÉ, ÉE. adj. Qui a la couleur du cuivre. *Teint cuivré. Couleur cuivrée.*

CUL

CUL. s. m. (On ne prononce point l'L, et quelques-uns la suppriment dans l'écriture.) Le derrière, cette partie de l'homme qui comprend les fesses et le fondement. *Il tomba sur son cul, sur le cul. Il était assis sur son cul comme un singe. La tête en bas, le cul en haut. Renverser un homme cul par-dessus tête. Être à cul nu. S'asseoir à cul nu. Il lui a donné des coups de pied au cul, dans le cul, du pied au cul.* Il est très familier et souvent bas.

Avoir le cul sur la selle, Être à cheval. *Ce général est infatigable, il a toujours le cul sur la selle. Les ennemis s'étant avancés, on tint conseil le cul sur la selle.*

Fam., *La tête a emporté le cul*, se dit en parlant D'une personne qui est tombée la tête en bas, le cul en haut.

Prov. et fig., *Donner du pied au cul à un valet*, Le chasser de son service.

Prov. et fig., *Y aller de cul et de tête comme une corneille qui abat des noix*, ou simplement, *Y aller de cul et de tête*, S'employer avec ardeur et sans précaution pour faire réussir quelque chose.

Prov., fig. et pop., *Prendre son cul pour ses chausses*, Se méprendre grossièrement.

Fig. et pop., *Tenir quelqu'un au cul et aux chausses*, Le serrer de si près, qu'il ne peut échapper, qu'il ne peut s'empêcher de faire ce qu'on veut. Il signifie aussi, S'occuper de quelqu'un pour examiner et censurer sa conduite, son caractère. *On le tenait au cul et aux chausses dans cette société, quand il arriva.*

Prov. et pop., *Montrer le cul*, se dit, par exagération, D'un homme dont les habits ne valent rien et sont tout déchirés. *Cet homme montre le cul, on lui voit le cul.* On le dit aussi, figurément et bassement, D'un homme qui témoigne de la faiblesse lorsqu'on attendait beaucoup de son courage, de sa fermeté. *Nous pensions qu'il ferait paraître du courage, il a montré le cul.*

Prov. et fig., *Se trouver, être, demeurer entre deux selles le cul à terre*, se dit Lorsque, de deux choses auxquelles on prétendait, on n'en obtient aucune, ou Lorsque, ayant deux moyens de réussir dans une affaire, on ne réussit par aucun des deux.

Fig. et fam., *Arrêter quelqu'un sur cul*, L'arrêter tout court. *Leur cavalerie venait au galop, mais l'infanterie placée dans un fossé l'arrêta sur cul. Cet argument l'arrêta sur cul.*

Fig. et fam., *Cul de plomb*, se dit d'Un homme laborieux et sédentaire. *C'est un cul de plomb et une tête de fer.*

Fig. et fam., *Cul-de-jatte*, se dit d'Une personne estropiée qui ne peut faire usage ni de ses jambes ni de ses cuisses pour marcher. *Il est cul-de-jatte. C'est un cul-de-jatte.*

Jouer à cul levé, Jouer les uns après les autres, en prenant la place de celui qui perd.

CUL, se dit aussi en parlant De quelques animaux. *Le cul d'un singe. Ces ortolans, ces cailles ont le cul bien gras.*

Fig. et fam., *Faire le cul de poule*, Faire une espèce de moue, en avançant et pressant les lèvres.

En Hist. nat., *Paille-en-cul*, Oiseau de mer dont la queue a deux longues plumes

étroites. On le nomme aussi *Paille-en-queue* et *Oiseau des tropiques*.

Cul-blanc. Nom vulgaire de la bécassine.

CUL, signifie aussi, L'anus, par où sortent les excréments. *Le cul d'un homme, d'un cheval, d'une vache, d'une poule, etc.*

Prov. et bass., *Baiser le cul à quelqu'un*, Lui témoigner une soumission servile et lâche.

Prov. et bass., *Péter plus haut que le cul*, Entreprendre des choses au-dessus de ses forces; Prendre des airs au-dessus de son état. *Il ne faut pas péter plus haut que le cul.*

CUL, désigne par analogie, La partie inférieure, le fond de certaines choses. *Le cul d'un verre, d'une bouteille, d'une lampe, d'un baril, d'un tonneau, d'un pot, d'un tambour, d'un chaudron, d'une poêle, d'un panier, d'une hotte, d'un chapeau, etc.*

Mettre un tonneau sur cul, Le lever sur son fond; ou, figurément et familièrement, Le vider.

En termes de Marine, *Ce bâtiment est sur cul*, Son arrière est trop enfoncé dans l'eau.

En termes d'Art vétérinaire, *L'œil de ce cheval est cul de verre*, Le cristallin de son œil a une opacité qui annonce une cataracte.

Cul-de-sac, Petite rue qui n'a point d'issue. On dit aussi, *Impasse*.

Fig. et fam., *Cul-de-sac*, se dit d'Une place qui ne conduit point à une meilleure, qui ne présente aucun moyen d'avancement. *Il a eu grand tort d'accepter cette place, c'est un cul-de-sac.*

Cul d'artichaut, La partie charnue d'un artichaut, qui en fait le fond.

En Archit., *Cul-de-lampe*, Certain ornement de lambris ou de voûte, qui est fait comme le dessous d'une lampe d'église. Il se dit aussi de Certains cabinets saillants en dehors d'une maison, et dont la partie inférieure a cette forme. *Cul-de-four*, Voûte sphérique.

En Impr., *Cul-de-lampe*, Ornement, aujourd'hui peu employé, qui se termine ordinairement en pointe, et qui servait principalement à remplir le blanc de la page où finissait un livre, un chapitre, etc. *Édition ornée de vignettes, fleurons et culs-de-lampe.*

Cul de basse-fosse, Cachot souterrain creusé dans la basse-fosse même. *On le mit dans un cul de basse-fosse.*

CUL, désigne également, Le derrière d'une charrette. *Mettez cela au cul de la charrette. Il fut lié au cul de la charrette, et fouetté par les carrefours.*

Mettre une charrette à cul, La mettre les limons en haut.

CULASSE. s. f. La partie de derrière d'un canon. *Canon renforcé sur la culasse. Le canon creva par la culasse. Charger un canon par la culasse.*

Il se dit aussi Des fusils, des mousquets et des pistolets. *Démonter la culasse d'un fusil. Charger un fusil par la culasse.*

CULBUTE. s. f. Certain saut qu'on fait en mettant la tête en bas et les jambes en haut, pour retomber de l'autre côté. *Faire la culbute.*

Il se prend quelquefois pour Chute. *En descendant les degrés, il a fait une horrible culbute.*

Fig. et fam., *Faire la culbute*, Tomber tout à coup dans la pauvreté, dans la disgrâce, après avoir joui d'une grande fortune, d'un grand crédit.

Prov. et fig., *Au bout du fossé la culbute*, se dit Lorsque, se conduisant avec étourderie ou avec audace, on veut faire entendre que, s'il en résulte pour soi des suites fâcheuses, on ne se plaindra point, on les verra d'un œil indifférent.

CULBUTER. v. a. Renverser cul par-dessus tête; ou simplement, Renverser, faire tomber. *Il l'a poussé rudement, et l'a culbuté. Il le culbuta de haut en bas des degrés, du haut d'une montagne. La cavalerie prit les ennemis en flanc, et les culbuta. Il courait comme un furieux, en culbutant tout ce qui s'opposait à son passage.*

Il signifie aussi, figurément et familièrement, Ruiner quelqu'un, détruire sa fortune, etc. *Cette compagnie a culbuté toutes les compagnies rivales.*

CULBUTER, est quelquefois neutre, et signifie, Tomber en faisant la culbute. *Il fit un faux pas, et culbuta du haut en bas de l'escalier.*

Il signifie aussi, figurément et familièrement, Se ruiner, perdre sa fortune. *Ce banquier a culbuté.*

CULBUTÉ, ÉE. part. passé.

CULBUTIS. s. m. Amas confus de choses culbutées. Il est familier.

CULÉE. s. f. T. d'Archit. Grosse masse de pierre qui soutient la voûte des dernières arches d'un pont, et toute leur poussée.

CULER. v. n. T. de Marine. Aller en arrière, ou reculer. *Mettre* ou *brasser les voiles à culer.*

CULIER. adj. m. Il n'est usité que dans cette locution, *Boyau culier*, Le gros boyau qui se termine à l'anus. On dit plus ordinairement, *Le rectum.*

CULIÈRE. s. f. Sangle de cuir qu'on attache au derrière du cheval pour empêcher le harnais de couler en avant.

CULIÈRE, en termes d'Architecture, Pierre plate creusée pour recevoir les eaux d'un tuyau de descente, et les conduire dans le ruisseau.

CULINAIRE. adj. des deux genres. Qui a rapport à la cuisine. *L'art culinaire. Préparation culinaire.* Il ne s'emploie guère que par plaisanterie.

CULMINANT. adj. m. T. d'Astron. Il ne s'emploie que dans cette locution, *Point culminant*, Le point du ciel où se trouve un astre quand il atteint sa plus grande hauteur au-dessus de l'horizon.

Point culminant, se dit aussi quelquefois, surtout dans les Sciences physiques, de La partie la plus élevée de certaines choses. *Le point culminant d'une chaîne de montagnes.*

Fig., *Le point culminant de sa fortune, de sa puissance*, Le plus haut degré de sa fortune, de sa puissance.

CULMINATION. s. f. T. d'Astron. Moment du passage d'un astre par le méridien.

CULMINER. v. n. T. d'Astron. Il se dit D'un astre lorsqu'il passe au méridien.

CULOT. s. m. L'oiseau le dernier éclos d'une couvée.

Il désigne également, Le dernier-né des autres animaux, et familièrement, Le dernier-né d'une famille.

Fig. et fam., *Le culot d'une compagnie*, Le dernier reçu dans une compagnie.

CULOT, signifie aussi, La partie métallique qui reste au fond d'un creuset après la fusion, et qui s'est séparée des scories.

Il se dit également d'Un résidu épais et noirâtre qui se forme et s'amasse dans le foyer d'une pipe, lorsqu'elle sert longtemps. *Le culot d'une pipe.*

CULOT, se dit encore d'Un petit plateau cylindrique de terre cuite, sur lequel on pose le creuset dans le fourneau, pour le garantir de l'action trop vive du feu.

Il signifie aussi, La partie inférieure d'une lampe d'église.

CULOTTE. s. f. Partie du vêtement des hommes qui couvre depuis la ceinture jusqu'aux genoux. *Culotte de drap. Culotte de velours. Culotte de peau.* On dit aussi, *Une paire de culottes*, ou simplement, *Des culottes. Porter des culottes.*

Fig. et fam., *Cette femme porte la culotte*, Elle est plus maîtresse dans sa maison que son mari.

Culotte de bœuf, Le derrière du cimier. *Culotte de pigeon*, La partie de derrière d'un pigeon.

La culotte d'un pistolet, Le morceau de métal rond et creux qu'on attache au bout de la poignée d'un pistolet.

CULOTTER. v. a. Mettre une culotte à quelqu'un. On l'emploie surtout avec le pronom personnel: *Il ne peut pas se culotter.*

Pop., *Culotter une pipe*, Donner à une pipe, par l'usage qu'on en fait, une couleur foncée.

CULOTTÉ, ÉE. part. passé.

CULOTTIER. s. m. Celui qui fait, qui vend des culottes de peau, des gants, des guêtres, etc. *Marchand culottier.*

CULPABILITÉ. s. f. État de celui qui est coupable ou réputé coupable d'un crime, d'un délit. *Sa culpabilité est prouvée. Degré de culpabilité.*

CULTE. s. m. L'honneur qu'on rend à Dieu par des actes de religion. *Culte divin. Culte religieux. Le culte du vrai Dieu. Le culte public. L'exercice du culte. Les cérémonies du culte. Les différents cultes. La pompe du culte catholique. La simplicité du culte protestant. La liberté des cultes. Interdire, abolir, rétablir un culte. Il ne pratique, il ne suit aucun culte.*

Le culte extérieur, Les cérémonies religieuses qui se pratiquent hors des temples, dans les rues ou dans les champs.

Le culte domestique, Les prières, les lectures pieuses, etc., qui se font en commun dans l'intérieur de la famille.

En Théol., *Culte de latrie*, Le culte d'adoration que l'on rend à Dieu seul. *Culte de dulie*, Le culte de respect et d'honneur que l'on rend aux saints. *Culte d'hyperdulie*, Le culte que l'on rend à la sainte Vierge.

CULTE, se dit aussi en parlant de l'idolâtrie. *Le culte des idoles. Le culte des faux dieux. Un culte profane. Le culte de Jupiter, de Minerve, etc. Homère eut longtemps un culte dans la Grèce. Les Chinois rendent à leurs ancêtres une espèce de culte.*

Fig. et poétiq., *Se vouer au culte des Muses*, S'adonner à la poésie, aux lettres.

CULTE, se prend quelquefois pour Religion. *Changer de culte. Renoncer, revenir, retourner au culte de ses pères.*

CULTE, se dit aussi quelquefois d'Une grande admiration, d'une vénération profonde. *Modèle de piété filiale, il vouait un culte à sa mère. Elle est pour son amant l'objet d'un véritable culte. Ils rendaient à sa mémoire une sorte de culte. Il rend aux anciens une espèce de culte.*

CULTIVABLE. adj. des deux genres. Susceptible de culture. *C'est un terrain qui n'est pas cultivable.*

CULTIVATEUR. s. m. Celui qui cultive la terre, ou qui exploite une terre, un do-

maine. *Ce pays manque de cultivateurs. Il est fils d'un riche cultivateur.*

Il s'emploie quelquefois adjectivement. *Les peuples cultivateurs.*

CULTIVER. v. a. Faire les travaux nécessaires pour rendre la terre plus fertile, et pour améliorer ses productions. *Cultiver un champ. Cultiver un jardin, les vignes, les plantes. Cultiver son champ. Cultiver la terre.*

Il s'emploie figurément en parlant Des études auxquelles on s'adonne, des arts dans lesquels on cherche à se perfectionner par l'exercice. *Cultiver les sciences. Cultiver les lettres. Cultiver les arts. Cultiver des talents agréables.*

Il signifie aussi figurément, Former, développer, perfectionner par l'instruction, par l'exercice. *Il a cultivé mon enfance. Elle aime le dessin, c'est un goût qu'il faut cultiver. Cultiver son esprit, sa mémoire, sa raison.*

CULTIVER, se dit encore figurément en parlant Des relations, des sentiments qui lient les personnes entre elles, et signifie, Conserver, entretenir, augmenter. *Cultiver la connaissance, l'amitié, la bienveillance, l'affection de quelqu'un.* On dit, dans un sens analogue, *Cultiver ses amis, ses connaissances.*

C'est un homme qu'il faut cultiver, c'est une connaissance à cultiver, C'est un homme dont il faut ménager, entretenir la bienveillance.

CULTIVÉ, ÉE. part. passé. *Un terrain bien cultivé. Des terres cultivées. Un esprit cultivé. D'honorables amitiés cultivées avec soin.*

CULTURE. s. f. Les travaux qu'on emploie pour rendre la terre plus fertile, et pour améliorer ses productions. *La culture des champs. La culture des vignes, des plantes, des fleurs. Culture jardinière, maraîchère. La culture de cette plante exige beaucoup de soin. Travailler, s'adonner à la culture de... Abandonner la culture de... La culture dans tel pays est bonne, excellente, admirable, mauvaise, négligée. Frais de culture.*

Grande culture, se disait autrefois de La culture qui se fait avec des chevaux, et se dit aujourd'hui de L'exploitation d'un vaste terrain, à laquelle on emploie de grands capitaux, ordinairement en suivant les procédés jugés les meilleurs par les agronomes. *Petite culture,* se dit par opposition à l'un et à l'autre sens. *Pays de grande culture. Pays de petite culture.*

CULTURE, se dit quelquefois pour Terres cultivées, et alors il ne s'emploie guère qu'au pluriel. *L'étendue des cultures. Le bon état des cultures.*

CULTURE, se dit figurément, de L'application qu'on met à perfectionner les sciences, les arts, à développer les facultés de l'esprit. *La culture des sciences, des arts. La culture de l'esprit, de l'intelligence. Un esprit naturel et sans culture.*

CUM

CUMIN. s. m. T. de Botan. Plante ombellifère qui a une odeur très forte, et dont les graines sont employées quelquefois en médecine pour faciliter la digestion et dissiper les vents.

CUMUL. s. m. T. de Jurispr. Action de cumuler une chose avec une autre. *Le cumul du possessoire avec le pétitoire n'est pas permis.*

Il se dit souvent aujourd'hui en parlant De places, d'emplois, de traitements, etc. *Loi sur le cumul.*

CUMULATIF, IVE. adj. T. de Jurispr. Qui se fait par accumulation. *Droit cumulatif.*

CUMULATIVEMENT. adv. Par accumulation.

CUMULER. v. a. Assembler, réunir plusieurs choses. Il s'emploie surtout en termes de Palais. *Cumuler plusieurs droits pour fortifier une prétention. Cumuler plusieurs genres de preuves. Cumuler le possessoire avec le pétitoire.*

Cumuler des places, des emplois, des traitements, etc., ou absolument, *Cumuler,* Occuper plusieurs places, plusieurs emplois en même temps, jouir de plusieurs traitements à la fois, etc.

CUMULÉ, ÉE. part. passé.

CUN

CUNÉIFORME. adj. des deux genres. T. d'Anat. Qui a la forme d'un coin. *Os cunéiforme.*

Il se dit, en Botanique, Des parties qui vont en s'élargissant de la base au sommet. *Feuilles, pétales cunéiformes.*

Il se dit, en termes d'Antiquités, De certaines écritures employées anciennement par les Assyriens, les Mèdes et les Perses. *L'écriture cunéiforme est formée de figures en fer de lance ou en clous diversement combinées.*

CUP

CUPIDE. adj. des deux genres. Qui a de la cupidité. *C'est un homme cupide.*

CUPIDITÉ. s. f. Désir immodéré, convoitise. Il exprime particulièrement L'amour du gain, des richesses. *Grande cupidité. Cupidité insatiable.*

CUPULE. s. f. T. de Botan. Sorte de petite coupe, de petit godet qui renferme les organes de la reproduction dans beaucoup de lichens.

Il se dit aussi Du godet qui enveloppe la base du gland de chêne, de la noisette, etc.

CUR

CURABLE. adj. des deux genres. Qui peut être guéri. *Une maladie, un mal curable. Un malade curable.*

CURAÇAO. s. m. (On prononce *Curasso.*) Sorte de liqueur qui se fait avec de l'eau-de-vie, de l'écorce d'oranges amères et du sucre, et qui doit son nom à l'île de Curaçao, l'une des Antilles. *Un verre de curaçao.*

CURAGE. s. m. Action de curer, de nettoyer, ou Le résultat de cette action. *Le curage d'un puits, d'un canal, d'un ruisseau, d'un port.*

CURAGE. s. m. T. de Botan. Espèce de renouée dont la saveur est âcre et brûlante, et qui est employée en médecine comme diurétique et détersive. On la nomme aussi *Poivre d'eau.*

CURARE. s. m. Poison violent dont certaines peuplades de l'Amérique méridionale se servent pour empoisonner leurs flèches.

CURATELLE. s. f. T. de Jurispr. Pouvoir et charge de curateur. *Il est nommé à la curatelle. On lui donna la curatelle de... Il est encore en curatelle. Il est sous la curatelle d'un tel. Il a pris, il a accepté la curatelle de son neveu, la curatelle de la succession vacante. Il s'est fait décharger de la curatelle. Les biens de la curatelle. Être dispensé de la tutelle et de la curatelle.*

CURATEUR. s. m. T. de Jurispr. Celui qui est établi par justice, soit pour veiller aux intérêts d'un mineur émancipé et l'assister dans certains actes, soit pour administrer les biens d'un majeur déclaré incapable de les gouverner lui-même, soit enfin pour régir une succession vacante ou une chose abandonnée. *Établir, élire, nommer, créer un curateur. Le curateur d'un mineur, d'un interdit. Curateur à la démence. Il faut lui donner un curateur. Curateur à la succession vacante, aux biens vacants. Curateur aux biens d'un absent, d'un condamné. Curateur spécial,* ou *Curateur* ad hoc. *Curateur aux causes.*

Curateur au ventre, Celui que le conseil de famille nomme pour veiller aux intérêts de l'enfant dont une femme est enceinte au temps du décès de son mari.

Curateur au mort, curateur du mort, s'est dit autrefois de Celui que le juge nommait d'office pour défendre la cause d'un homme accusé de s'être donné la mort.

Curateur à la mémoire, Celui qui est chargé de poursuivre la réhabilitation d'un condamné. *Le curateur à la mémoire est nommé par la cour de cassation.*

Fig. et fam., *Il faudrait lui donner un curateur,* se dit D'un homme qui fait des dépenses excessives, qui administre mal son bien.

CURATIF, IVE. adj. Qui concerne, qui a pour but la cure, la guérison d'une maladie. *Les remèdes curatifs et les remèdes préservatifs. Moyens curatifs. Indication curative. Méthode curative. Traitement curatif. Employer la méthode curative, les remèdes curatifs.*

Il se dit quelquefois substantivement Des remèdes curatifs. *Employer les curatifs.*

CURATION. s. f. T. de Médec. Traitement d'une maladie, d'une plaie. *Méthode de curation.*

CURATRICE. s. f. Celle qui est chargée d'une curatelle. *Elle est curatrice de son mari, de ses enfants.*

CURCUMA. s. m. T. de Botan. Plante dont la racine, de couleur jaune et d'une odeur de safran, est fort estimée des Indiens, qui la font entrer dans leurs mets et dans certaines pommades. *La racine de curcuma n'est guère employée en Europe que pour la teinture.* On nomme aussi cette plante *Safran d'Inde ou des Indes.*

CURE. s. f. Soin, souci. En ce sens, il n'est guère usité que dans quelques phrases familières.

Prov., *A beau parler qui n'a cure de bien faire,* se dit en parlant D'un homme qui fait de belles promesses sans se soucier de les tenir. *On a beau parler à qui n'a cure de bien faire,* Il est inutile de donner des conseils à celui qui n'en veut pas profiter. (Dans ces phrases, quelques-uns disent *Cœur,* au lieu de *Cure.*)

CURE, signifie aussi, Traitement, guérison de quelque maladie ou blessure. On le dit surtout en parlant Des maux, des affections graves ou chroniques. *Belle cure. Grande cure. Cure heureuse, merveilleuse, admirable. Cure radicale. Cure palliative. Cure imparfaite. Cure difficile. Il a entrepris cette cure. Il n'a pas réussi, il n'a pas été heureux dans cette cure. Ce chirurgien a fait là une belle cure.*

CURE, signifie encore, Fonction ecclésiastique à laquelle est attachée la direction

spirituelle d'une paroisse. *Cure de village. Donner, conférer une cure. Nommer, présenter à une cure. Desservir une cure. Résigner, permuter une cure. Les cures obligent à résidence. Une cure à portion congrue. Une bonne cure.*

Il signifie quelquefois, par extension, La demeure du curé, le presbytère. *La cure est trop éloignée de l'église.*

CURÉ. s. m. Prêtre pourvu d'une cure. *Bon curé. Curé de Paris. Curé de village. Curé de tel lieu, de telle paroisse. Le curé et les paroissiens. Le curé et son vicaire. Curé primitif. Curé amovible.*

Prov. et fig., *C'est gros Jean qui remontre à son curé,* se dit Lorsqu'un ignorant veut donner des leçons à un homme qui en sait plus que lui.

CURE-DENT. s. m. Petit instrument avec lequel on se cure les dents, on se les nettoie. *Cure-dent d'or, d'argent. Se faire un cure-dent d'une plume, d'une paille, d'un brin de fenouil. Acheter des cure-dents.*

CURÉE. s. f. T. de Vénerie. Pâture qu'on donne aux chiens de chasse, en leur faisant manger quelque partie de la bête qu'ils ont prise. *Faire curée. Donner la curée aux chiens. Curée de lièvre. Curée de cerf. Sonner la curée. Il se trouva à la curée. Un chien âpre à la curée.*

Faire curée, se dit aussi Des chiens, lorsque, sans attendre le veneur, ils mangent la bête qu'ils ont prise. *Avant que le veneur fût arrivé, les chiens avaient déjà fait curée du lièvre.*

Défendre la curée, Empêcher à coups de fouet ou de gaule que les chiens n'approchent trop tôt de la curée.

Mettre les chiens en curée, Leur donner plus d'ardeur à la chasse, par la curée qu'on leur fait. On dit dans un sens analogue, *Les chiens sont en curée.*

Mettre en curée, être en curée, se disent aussi figurément et familièrement, en parlant Des personnes, lorsque le butin ou le profit qu'elles ont fait les anime davantage à quelque entreprise. *Ce petit avantage a mis les troupes en curée, elles sont en curée. Le profit qu'il a trouvé d'abord dans cette affaire l'a mis en curée.* Ces manières de parler sont peu usitées.

Fig., *La curée des places,* La recherche avide des places lorsqu'une révolution en a mis un grand nombre à la disposition du parti vainqueur.

Fig., *Être âpre à la curée,* Être très avide de gain, de butin. *Il est très âpre à la curée. Je n'ai jamais connu d'homme plus âpre à la curée.*

CURE-MÔLE. s. m. Machine dont on se sert pour curer les ports, et qui est établie sur un ponton.

CURE-OREILLE. s. m. Petit instrument avec lequel on se cure l'oreille, on se la nettoie. *Cure-oreille d'or, d'argent, d'ivoire.*

CURER. v. a. Nettoyer quelque chose de creux, comme un puits, un fossé, un canal, etc., en ôter les ordures, la terre, etc. *Curer un fossé, les fossés. Curer un canal, un port. Curer un étang. Curer un puits. Curer un égout. Curer un privé.*

Se curer les dents, se curer l'oreille, Se nettoyer les dents, l'oreille.

Curer la charrue, La nettoyer, ôter la terre qui s'y est attachée.

Curer une vigne en pied, Ôter du cep des vignes tout le bois inutile.

CURÉ, ÉE. part. passé.

CUREUR. s. m. Celui qui cure, qui nettoie. Il n'est guère usité que dans ces dénominations, *Cureur de puits, cureur de retraits.*

CURIAL, ALE. adj. Il se dit De ce qui concerne une cure. *Fonction curiale. Droits curiaux.* On dit quelquefois, *La maison curiale,* pour Le presbytère.

CURIALE. s. m. T. d'Antiquité romaine. Membre de la curie ou administration municipale des cités sous l'empire romain. *Les curiales ou décurions formaient la seconde classe des citoyens.* Quelques-uns écrivent *Curial,* et au pluriel, *Curiaux.*

CURIE. s. f. Subdivision de la tribu chez les Romains. *Romulus partagea le peuple romain en trois tribus, et chaque tribu en dix curies.*

Il se dit aussi Du lieu où s'assemblait le sénat romain.

CURIE, se disait, par extension, Du sénat des villes municipales.

CURIEUSEMENT. adv. Avec curiosité, soigneusement, exactement. *Apprendre curieusement. S'informer, s'enquérir curieusement. Observer curieusement. Rechercher, voir, lire, décrire curieusement. Conserver curieusement quelque chose.*

CURIEUX, EUSE. adj. Qui a beaucoup d'envie et de soin d'apprendre, de voir des choses nouvelles, intéressantes, rares, etc. *Très curieux. Extrêmement curieux. Un observateur curieux. Curieux de savoir. Je suis curieux de voir comment il s'en tirera. Être curieux de nouvelles. Il veut tout voir, tout savoir, il est curieux.* On dit quelquefois, dans un sens analogue : *Des regards curieux. Un désir curieux. Etc.*

Il se dit substantivement, dans le même sens, mais seulement au masculin. *Je ne suis qu'un amateur, un simple curieux. Ce spectacle attire les curieux. La foule des curieux. Éloigner les curieux.*

CURIEUX, se prend quelquefois en mauvaise part, et se dit D'une personne qui cherche indiscrètement à pénétrer les secrets d'autrui. *Vous venez écouter à ma porte, vous êtes bien curieux, bien curieuse. Ne soyez pas si curieux que de fouiller dans mes papiers. Les habitants de cette petite ville sont curieux à l'excès.*

Il s'emploie aussi dans ce sens comme substantif. *Je hais les curieux. Il faut punir cette petite curieuse.*

CURIEUX, se dit particulièrement De ceux qui recherchent, qui rassemblent des objets nouveaux, rares, excellents, etc. *Il est curieux, elle est curieuse de fleurs, de tulipes. Curieux de peintures, de tableaux, de médailles. Curieux de livres.*

Il s'emploie aussi très souvent, dans cette acception, comme substantif, mais seulement au masculin. *Le cabinet d'un curieux. Les curieux recherchent beaucoup cette variété de tulipe.*

La Société des curieux de la nature, Société de naturalistes fondée à Augsbourg, en 1670.

CURIEUX, se dit également Des choses, et signifie, Rare, nouveau, excellent en son genre, propre à exciter la curiosité. *Travail curieux. Le cabinet de cet antiquaire est fort curieux. Un livre curieux. L'aventure est curieuse. Cet ouvrage contient des observations très curieuses.*

Il se dit quelquefois, dans le langage familier. De ce qui est fait pour surprendre. *La remarque est curieuse. Cela serait curieux. Voilà qui est curieux.* On dit de même, substantivement, *Le curieux de l'affaire est que...*

CURION. s. m. Prêtre institué par Romulus pour avoir soin des fêtes et des sacrifices particuliers à chaque curie.

CURIOSITÉ. s. f. Passion, désir, empressement de voir, d'apprendre des choses nouvelles, intéressantes, rares, etc. *Grande curiosité. Louable curiosité. Curiosité blâmable. Sotte curiosité. Curiosité impertinente, indiscrète. Curiosité défendue. Il eut la curiosité de voyager, la curiosité de voir, d'entendre, etc. Il a peu de curiosité, trop de curiosité. Aller par curiosité en quelque lieu. Satisfaire, contenter sa curiosité. Cela excite ma curiosité. Cela ne fait que redoubler ma curiosité. La curiosité publique n'est pas encore épuisée.*

Fig., *Pour la curiosité du fait,* Pour s'assurer si une chose rare et improbable est réelle. *Ce que vous me dites du contenu de cette lettre m'étonne, je voudrais la lire, pour la curiosité du fait. Cet avocat ne plaide jamais, je voudrais l'entendre une fois, pour la curiosité du fait.*

Il signifie particulièrement, Une grande envie, un trop grand empressement de savoir les secrets, les affaires d'autrui. *La curiosité le porta à écouter ce qu'ils disaient entre eux. Sa curiosité fut punie.*

Il se dit quelquefois Du goût qui porte à rechercher les objets curieux, rares, nouveaux, etc. *Objets de curiosité. Donner dans la curiosité.* Cette dernière phrase a vieilli.

Il se dit également Des choses rares, nouvelles, curieuses, et dans ce sens il ne s'emploie guère qu'au pluriel. *Un cabinet plein de curiosités. Magasin de curiosités. Nous ne pûmes voir toutes les curiosités de la foire.*

Fam., *Cet homme est une vraie curiosité.*

La curiosité du style, Une certaine recherche, un certain art dans le style, qui s'éloigne de la simplicité, mais qui ne déplaît pas. *L'heureuse curiosité du style de la Bruyère.*

CURSIF, IVE. adj. T. de Calligraphie. Il se dit De toute écriture tracée avec quelque rapidité, par opposition à Celle dont les caractères sont faits à main posée. *Écriture cursive. Lettres cursives. Caractères cursifs.* On dit quelquefois substantivement, *La cursive.*

CURULE. adj. des deux genres. Il se dit principalement De la chaise d'ivoire qui était à l'usage de certains magistrats romains. *Chaise ou chaire curule.* On dit aussi, *Magistrats, édiles curules,* Magistrats, édiles qui avaient le droit de se servir de la chaise curule.

CURVILIGNE. adj. des deux genres. Qui est formé par des lignes courbes. *Figure curviligne.*

CUS

CUSCUTE. s. f. T. de Botan. Plante parasite à tiges déliées et rougeâtres, qui est dépourvue de feuilles, et qui croît principalement sur le trèfle, la luzerne et le thym. *La cuscute se nomme vulgairement Barbe-de-moine.*

CUSTODE. s. f. Rideau. Il est vieux pour signifier Des rideaux de lit; et il n'est guère d'usage qu'en parlant Des rideaux ou courtines qu'on met, dans certaines églises, à côté du maître-autel.

Prov. et fig., dans le premier sens, *Donner le fouet sous la custode,* Châtier, réprimander en secret.

CUSTODE, se prend aussi pour La couverture ou le pavillon qu'on met sur le ciboire ou l'on garde les hosties consacrées.

CUSTODI-NOS. s. m. (On prononce l'S finale.) Confidentiaire qui garde un bénéfice ou un office, pour le rendre à un autre dans un certain temps, ou qui n'en a que le titre, et en laisse les fruits à celui dont il est le prête-nom. *Il faisoit tenir ses bénéfices par des custodi-nos. Il est le custodi-nos d'un tel.* Il est familier.

CUT

CUTANÉ, ÉE. adj. T. d'Anat. et de Médec. Qui appartient à la peau. *Muscle cutané. Nerfs cutanés. Absorption cutanée. La gale est une maladie cutanée.*

CUTICULE. s. f. T. d'Anat. Petite peau très mince, pellicule, épiderme.

CUTTER. s. m. T. de Marine, emprunté de l'anglais. (On prononce, et plusieurs écrivent, *Cotre.*) Petit bâtiment de guerre à un mât, dont la grande voile a beaucoup d'étendue. *Les grands cutters portent un mât de hune.*

CUV

CUVAGE. s. m. Action de cuver. Il ne se dit que du vin dans la cuve. *Le cuvage du vin. Plusieurs jours de cuvage.*

CUVE. s. f. Grand vaisseau, communément de bois, qui n'a qu'un fond, et dont on se sert ordinairement pour fouler la vendange, ou pour y laisser fermenter le vin nouveau avec la grappe. On le dit aussi de Quelques autres vaisseaux à peu près de même nature, dont on se sert pour faire de la bière, et pour divers autres usages. *Cuve de vendange. Relier une cuve. Cuve de brasseur, de teinturier.*

Prov., fig. et pop., *Déjeuner, dîner à fond de cuve,* Déjeuner, dîner amplement.

Fossés à fond de cuve, Fossés d'une forteresse, d'une ville, etc., qui sont revêtus des deux côtés à pied droit.

CUVEAU. s. m. Petite cuve. *Un cuveau suffira pour ma vendange.*

CUVÉE. s. f. Ce qui se fait de vin à la fois dans une cuve. *Grande cuvée. Cuvée de tant de tonneaux. Ces deux tonneaux sont de la même cuvée. C'est de la première, de la seconde cuvée. Il a fait tant de cuvées de vin.*

Prov. et fig., *En voici d'une autre cuvée,* se dit Lorsque, après avoir entendu un conte plaisant, quelqu'un en commence un autre.

CUVELAGE. s. m. Opération par laquelle on revêt de planches ou de solives l'intérieur des puits qui descendent dans les mines, pour empêcher l'éboulement des terres et des roches. *Faites en sorte que le cuvelage soit solide.*

CUVELER. v. a. Faire un cuvelage. *Cuveler le puits d'une mine.*

CUVELÉ, ÉE. part. passé.

CUVER. v. n. Demeurer dans la cuve. Il ne se dit que Du vin nouveau qu'on y laisse avec la grappe durant quelques jours, pour qu'il se fasse, pour qu'il fermente. *C'est du vin qui n'a point cuvé. Il n'a pas assez cuvé. Il faut le laisser cuver davantage.*

Fig. et fam., *Cuver son vin,* Dormir, reposer après avoir bu avec excès; ce qui dissipe ordinairement l'ivresse. *Il cuve son vin.* Dans cette phrase, *Cuver* est actif.

Cuver son vin, signifie aussi, dans une acception plus figurée, Se donner le temps de s'apaiser, de revenir à la raison. *Il faut lui laisser cuver son vin.*

CUVÉ, ÉE. part. passé. *Le vin trop cuvé sent la rafle.*

CUVETTE. s. f. Vase dont on se sert pour se laver les mains ou pour d'autres usages. *Cuvette de cuivre, d'argent. Cuvette de porcelaine, de faïence.*

Il se dit, en Architecture, d'Un vaisseau ou espèce d'entonnoir de plomb disposé pour recevoir les eaux d'un tuyau de descente, ou les eaux d'une source, d'un aqueduc.

La cuvette d'un baromètre, L'espèce de petit vase qui est à la partie inférieure du tube d'un baromètre.

CUVETTE, se dit encore d'Une plaque de cuivre qui couvre en arrière le mouvement de certaines montres. *Montre à cuvette.*

CUVIER. s. m. Cuve où l'on fait la lessive. *Grand cuvier. Mettre le linge dans le cuvier.*

CYA

CYANHYDRIQUE. adj. m. T. de Chimie. Il se dit d'Un acide produit par la combinaison de l'hydrogène et du cyanogène. *Acide cyanhydrique.* Cet acide s'appelle communément *Acide prussique*; c'est un poison très violent. Voyez PRUSSIQUE.

CYANOGÈNE. s. m. T. de Chimie. Gaz incolore, composé d'azote et de carbone.

CYANURE. s. m. T. de Chimie. Combinaison du cyanogène avec un corps simple.

CYATHE. s. m. T. d'Antiq. Petit gobelet qui servait à verser l'eau et le vin dans les coupes ou tasses.

Il se dit aussi d'Une mesure de capacité qui équivaut à un peu moins de la moitié d'un décilitre.

CYC

CYCLAMEN. s. m. T. de Botan. Genre de plantes dont l'espèce commune a des racines âcres et fortement purgatives, que les cochons recherchent avidement; d'où lui est venu le nom vulgaire de *Pain-de-pourceau.*

CYCLE. s. m. Cercle, période ou révolution d'un certain nombre d'années, à la fin de laquelle des phénomènes astronomiques doivent se présenter dans le même ordre que précédemment. *Le cycle solaire est de vingt-huit années. Le cycle lunaire est de dix-neuf ans. Le cycle de l'indiction est de quinze ans.*

Cycle épique, se dit, dans La littérature grecque, de L'ensemble des poëmes où était racontée l'histoire des dieux et des héros, depuis l'origine du monde, jusqu'à la fin de la génération qui avait pris part à la guerre de Troie. *Les poëmes du cycle épique sont tous perdus à l'exception de l'Iliade et de l'Odyssée.*

Par extension, *Cycle,* se dit de Tout ensemble de poëmes qui se rapportent à une même époque historique ou fabuleuse. *Le cycle de Charlemagne. Le cycle de la Table ronde.*

CYCLIQUE. adj. des deux genres. T. d'Antiquité grecque. Il se dit Des anciens poëtes grecs qui ont composé les poëmes compris dans le *Cycle épique. Les poëtes cycliques.*

Il se dit aussi Des poëmes mêmes. *Poëmes cycliques.*

CYCLOÏDE. s. f. T. de Géom. Ligne courbe que décrit un point de la circonférence d'un cercle qui marche en roulant sur un plan. *La cycloïde a de très belles propriétés.*

CYCLONE. s. f. (Quelques-uns le font masculin.) T. de Météorologie. Tempête qui balaye la terre ou la mer en tournoyant sur elle-même. *Les cyclones sont fréquentes dans la mer des Indes.*

CYCLOPE. s. m. T. de Mythologie. Nom de certains géants monstrueux, qui n'avaient qu'un œil, de forme ronde, au milieu du front. *L'antre des cyclopes. Quelques récits mythologiques donnent les cyclopes pour forgerons à Vulcain.*

CYCLOPÉEN, ENNE. adj. T. d'Antiq. Il se dit De monuments très anciens dont la construction était fort solide, et dont on voit encore les ruines en Italie et dans la Grèce. *Ce savant a fait des recherches sur les monuments cyclopéens. Constructions cyclopéennes.* Quelques antiquaires donnent à ces monuments le nom de *Pélasgiques.*

CYG

CYGNE. s. m. Gros oiseau aquatique dont le plumage est blanc, et qui a le cou fort long. *Plume de cygne. Le duvet d'un cygne. Peau de cygne. La blancheur du cygne. Les anciens croyaient que le cygne chantait mélodieusement lorsqu'il était près de mourir. En Australie il y a des cygnes noirs.*

Être blanche comme un cygne, être blanc comme un cygne, avoir la blancheur du cygne, Avoir la peau blanche.

Il est blanc comme un cygne, se dit quelquefois D'un homme qui a la barbe et les cheveux tout blancs.

Fig., *C'est le chant du cygne,* se dit Du dernier ouvrage qu'un grand musicien, un grand poëte, un homme éloquent a fait peu de temps avant sa mort.

CYGNE, se dit figurément, dans le style élevé, De grands poëtes, d'hommes éloquents, de grands musiciens. *Le cygne de Mantoue,* Virgile. *Le cygne thébain,* Pindare. *Le cygne de Cambrai,* Fénelon. *Etc.*

En Astron., *Le Cygne,* Constellation de l'hémisphère septentrional.

Cou de cygne, Partie de l'avant-train d'une voiture à quatre roues, qui est courbée, afin de laisser passer les roues de devant par-dessous, quand la voiture tourne.

CYL

CYLINDRE. s. m. Corps de figure longue et ronde, et d'égale grosseur partout. *Cylindre de verre, de marbre, de bois, de carton, etc. Miroir en cylindre. Cadran sur un cylindre. Cylindre à lustrer. Les cylindres d'un laminoir.*

Il signifie particulièrement, Un gros rouleau de pierre, de bois, ou de fonte, dont on se sert pour écraser les mottes d'une terre labourée, pour aplanir les allées des jardins ou les aires des granges. *Il faut faire passer le cylindre sur ces allées.*

Il se dit, dans les Papeteries, d'Un rouleau armé de lames de fer, qui sert à broyer les chiffons.

Il se dit encore d'Un vaisseau de cuivre ou de tôle, en forme de grand marabout, qu'on remplit de braise et qu'on tient plongé dans l'eau d'un bain, pour la chauffer.

CYLINDRE, en Histoire naturelle, est le

nom de certains coquillages appelés aussi *Rouleaux*, et plus ordinairement *Volutes*.

CYLINDRIQUE. adj. des deux genres. Qui a la forme d'un cylindre, qui est rond comme un cylindre. *Miroir cylindrique. Cet objet est de forme cylindrique, est cylindrique.*

CYM

CYMAISE. s. f. T. d'Architecture. Voyez CIMAISE.

CYMBALAIRE. s. f. T. de Botan. Espèce de muflier à tiges rampantes et à fleurs bleues ou blanches, qui croit sur les vieilles murailles.

CYMBALE. s. f. Il se disait, chez les Anciens, d'Un certain instrument de musique fait d'airain.

CYMBALES, se dit aujourd'hui d'Un instrument de musique consistant en deux disques ou plateaux de cuivre que l'on frappe en mesure l'un contre l'autre. *Jouer des cymbales.*

CYMBALIER. s. m. Celui qui joue des cymbales. *Le cymbalier du régiment.*

CYME. s. f. T. de Botan. Voyez CIME.

CYMRIQUE. adj. des deux genres. (On prononce *Kymrique*.) Il se dit D'un des deux principaux dialectes de la langue celtique. *Le dialecte cymrique. La langue cymrique.*

Il est aussi substantif masculin. *Le cymrique se parle dans le pays de Galles.*

CYN

CYNANCIE. s. f. T. de Médecine Espèce d'angine. *Il est mort d'une cynancie.*

CYNÉGÉTIQUE. adj. des deux genres. Qui a rapport à la chasse, aux chiens. *Exercices cynégétiques.*

Il est aussi substantif féminin, et signifie, Art de la chasse. *Traité de cynégétique.*

CYNIPS. s. m. T. de Zoologie. Genre d'insectes hyménoptères. *Les cynips se trouvent particulièrement sur les chênes, les rosiers sauvages, les figuiers.*

CYNIQUE. adj. des deux genres. Il se dit D'une secte de philosophes à qui l'on reprochait d'être mordants et sans pudeur, comme les chiens. *Diogène, philosophe cynique. La philosophie cynique.*

Il signifie par extension, Impudent, obscène. *Être cynique dans son langage. Auteur, écrivain cynique. Discours cyniques. Vers cyniques.*

Il est aussi substantif. *Diogène le Cynique. C'est un cynique.*

CYNISME. s. m. La philosophie cynique, la doctrine des philosophes cyniques. *Le cynisme fit de grands progrès dans la Grèce.*

Il signifie aussi, Le caractère du cynique, l'impudence. *Le cynisme de sa conduite est révoltant. Le cynisme de son langage.*

CYNOCÉPHALE. s. m. T. d'Hist. nat. À tête de chien : nom donné à une famille particulière de singes. *Le babouin appartient à la famille des cynocéphales.*

CYNOGLOSSE. s. f. T. de Botan. Genre de plantes, ainsi nommé à cause de la forme des feuilles dans la plupart des espèces, et principalement dans la *Cynoglosse officinale* ou *Langue-de-chien. La cynoglosse officinale passe pour anodine et légèrement narcotique. Pilules de cynoglosse.*

CYNOSURE. s. f. T. d'Astron. Nom d'une constellation voisine du pôle nord. On l'appelle aussi *La petite Ourse.*

CYP

CYPRÈS. s. m. Arbre toujours vert, de la famille des Conifères, qui s'élève droit et en pointe. *Allée de cyprès. Palissade de cyprès. Bois de cyprès. Pomme de cyprès. Chez les anciens, le cyprès était l'emblème du deuil. Planter des cyprès autour d'un tombeau.*

Il se dit, figurément et poétiquement, en parlant De la mort, du deuil, de la tristesse. *Les tristes cyprès. Les cyprès funèbres. Changer les myrtes, les lauriers en cyprès.*

CYR

CYRÉNAÏQUE. adj. des deux genres. Il se dit D'une secte philosophique fondée à Cyrène par Aristippe l'an 380 avant J.-C., et qui plaçait le souverain bien dans la volupté. *École cyrénaïque. Les philosophes cyrénaïques.* Il est aussi substantif. *Les cyrénaïques*, Les adeptes de la philosophie cyrénaïque.

CYRILLIEN ou **CYRILLIQUE**. adj. Il se dit de l'alphabet formé par saint Cyrille, sur l'alphabet grec avec addition de quelques lettres nouvelles, et qui est encore en usage en Russie, en Servie, en Bulgarie. *L'alphabet cyrillien.* On dit aussi, *Lettres cyrilliennes.*

CYS

CYSTIQUE. adj. des deux genres. T. d'Anat. Qui appartient à la vésicule biliaire. *Artère cystique. Bile cystique. Canal* ou *conduit cystique.*

CYSTITE. s. f. T. de Médec. Inflammation de la vessie.

CYSTOTOME. s. m. T. de Chirur. Instrument dont on se sert pour inciser la vessie.

CYSTOTOMIE. s. f. T. de Chirur. Opération qui consiste à inciser la vessie, afin d'en extraire les calculs ou autres corps étrangers qui peuvent s'y trouver contenus.

CYT

CYTISE. s. m. T. de Botan. Genre de plantes légumineuses, composé d'arbres et d'arbrisseaux, dont plusieurs sont cultivés dans les jardins à cause de la beauté et de la durée de leurs fleurs. *Un bouquet de cytises. Le cytise des Alpes.*

CYZ

CYZICÈNE. s. m. Nom qu'on donnait chez les Grecs à une grande salle exposée au nord : c'était à peu près ce qu'on nommait *Cénacle* chez les Latins.

CZA

CZAR. s. m. Titre qu'on donne au souverain de Russie. *L'empire du czar.* Quelques-uns écrivent et disent, *Tsar.*

CZARIENNE. adj. f. Il ne se dit guère que dans cette locution, *Sa Majesté Czarienne*, Le czar.

CZARINE. s. f. Titre qu'on donne à l'épouse du souverain de Russie, ou à la princesse qui est de son chef souveraine de cet empire.

CZAROWITZ. s. m. Fils de czar.

D

D — DACTYLIQUE

D. s. m. La quatrième lettre de l'alphabet, et la troisième des consonnes. On la nomme *Dé*, suivant l'appellation ancienne et usuelle, et *De*, suivant la méthode moderne. *Un D majuscule. Un petit d. Voilà un D mal formé. Le D est une des consonnes qu'on appelle dentales.*

D, à la fin d'un mot, et devant un autre mot qui commence par une voyelle, se prononce souvent comme un T. *C'est un grand ignorant. Un grand homme. Un grand empire.*

D., devant un nom propre, est une abréviation qui signifie, *Don*, titre donné aux seigneurs espagnols. *D. Pedro*, Don Pedro. Il signifie aussi, *Dom*, titre donné aux moines bénédictins. *D. Brial. D. Mabillon.*

DA

DA. Particule qui se joint quelquefois, dans le langage familier, à l'affirmative *Oui*, et aux négatives *Non*, *Nenni*, pour exprimer plus formellement une adhésion ou un refus. *Oui-da. Non-da. Nenni-da.*

DAB

D'ABORD. loc. adv. Voyez ABORD.

DAC

DACTYLE. s. m. T. de Métrique grecque et latine. Sorte de mesure ou de pied, qui est formée d'une syllabe longue suivie de deux brèves. *Le vers hexamètre est composé de dactyles et de spondées.*

DACTYLIQUE. adj. des deux genres. T.

de Métrique grecque et latine. *Vers dactylique.* Vers hexamètre composé uniquement de dactyles, sauf le dernier pied qui est un spondée.

DAD

DADA. s. m. Terme dont se servent les enfants, et quelquefois ceux qui leur parlent, pour désigner Un cheval. *Un petit dada. Aller à dada.*

Il se dit également d'Un bâton sur lequel un enfant se met à cheval.

Fig. et fam., *C'est son dada*, C'est son idée favorite, celle à laquelle il revient toujours. On dit aussi, *Être sur son dada.*

DADAIS. s. m. Expression familière dont on se sert pour désigner Un niais, un nigaud; et aussi un homme gauche dans son maintien. *C'est un dadais, un grand dadais.*

DAG

DAGUE. s. f. Espèce de poignard. *Donner des coups de dague.*

Prov. et fig., *Il est fin comme une dague de plomb*, se dit D'un homme qui a l'esprit lourd, et qui veut faire le fin.

En termes de Vénerie, *Les dagues du cerf*, La première tête qu'il porte à sa seconde année, lorsqu'il n'a encore que deux petites cornes pointues.

DAGUER. v. a. Frapper de coups de dague. *Il le fit daguer dans son lit.* Ce sens est vieux.

DAGUER, en termes de Vénerie, se dit Du cerf qui s'accouple avec la biche. En termes de Fauconnerie, il signifie, Voler de toute sa force.

DAGUÉ, ÉE. part. passé. *Une biche daguée.*

DAGUERRÉOTYPE. s. m. Procédé inventé par Daguerre et Niépce de Saint-Victor, pour fixer l'image des objets sur une planche métallique, au moyen de la lumière du soleil. *Faire faire son portrait au daguerréotype. Le daguerréotype a reçu de nombreux perfectionnements.* Voyez PHOTOGRAPHIE.

Il se dit aussi de L'instrument employé pour obtenir ces sortes d'images.

DAGUET. s. m. T. de Vénerie. Jeune cerf qui est à sa première tête, qui pousse son premier bois.

DAH

DAHLIA. s. m. T. de Botan. Plante d'ornement qui porte de très belles fleurs, et dont les tiges naissent en touffe. *Dahlia jaune, rouge, simple, double. Semer des dahlias.*

DAI

DAIGNER. v. n. Avoir pour agréable, condescendre jusqu'à vouloir bien. Il est toujours suivi d'un infinitif. *Cet homme demande que vous daigniez l'écouter. Il n'a pas daigné lui faire réponse.*

D'AILLEURS. loc. adv. Voyez AILLEURS.

DAIM. s. m. Espèce de bête fauve d'une grandeur moyenne entre le cerf et le chevreuil. *Vite comme un daim. Des gants de daim, de peau de daim. Les daims ont leur bois plat et palmé.*

DAINE. s. f. La femelle du daim. Les chasseurs prononcent *Dine.*

DAIS. s. m. Ouvrage de bois, de tenture, etc., fait dans l'ancienne forme des ciels de lit, et que l'on met à quelque hauteur, au-dessus d'un maître-autel, d'une chaire à prêcher, d'un trône, de la place où siègent, dans les occasions solennelles, certains personnages éminents, etc. *Un autel surmonté d'un dais. Se placer sous un dais. Un dais garni de franges. Avoir le dais. Les princes, les ducs, etc., avaient le dais. Tendre un dais.*

Poétiq. et fig., *Sous le dais*, Sur le trône, au sein des grandeurs.

Poétiq., *Un dais de feuillage, de verdure*, se dit, par extension, d'Un couvert de feuillage.

DAIS, se dit aussi d'Un poêle soutenu de deux ou de quatre petites colonnes, sous lequel on porte le saint sacrement, surtout dans les processions, et sous lequel on reçoit les rois, les princes, etc., lorsqu'ils font une entrée solennelle. *Porter le dais. Tenir les cordons du dais. Marcher sous un dais.*

DAL

DALLAGE. s. m. Pavage fait avec des dalles. Action de paver avec des dalles.

DALLE. s. f. Tablette de pierre ou de marbre, de peu d'épaisseur, et destinée à couvrir des terrasses, ou à paver des salles, des vestibules, etc. *Couvrir une terrasse de dalles. Une cuisine pavée de dalles.*

DALLE, signifie aussi, Une tranche de quelque gros poisson. En ce sens on dit plus ordinairement, *Darne.*

DALLER. v. a. Couvrir ou paver de dalles. *Daller une plate-forme, un vestibule.*

DALLÉ, ÉE. part. passé.

DALMATIQUE. s. f. Espèce de tunique, vêtement que portent sur leur aube les diacres, les sous-diacres et autres ecclésiastiques, quand ils servent à la messe le prêtre qui officie. *Le diacre et le sous-diacre revêtus de leurs dalmatiques. Les rois de France, à la cérémonie de leur sacre, étaient revêtus d'une dalmatique sous leur manteau royal.*

DALOT. s. m. T. de Marine. Trou, canal pour faire écouler les eaux hors du navire. *Il y a plusieurs dalots à chaque bord.*

DAM

DAM. s. m. (On prononce *Dan.*) Dommage, préjudice. Il n'est guère usité que dans ces locutions adverbiales, *A son dam, à votre dam, à leur dam*, qui même ont vieilli.

En Théologie, *La peine du dam*, La peine des damnés, en tant qu'ils seront privés de la vue de Dieu; par opposition à La peine du sens ou du feu.

DAMAS. s. m. (On ne prononce point l'S.) Espèce de satin à fleurs et à deux envers, ainsi nommé parce qu'il se fabriquait originairement à Damas, ville de Syrie. *Damas cramoisi, jaune, vert. Damas de deux couleurs. Damas broché. Damas de Lyon, de Gênes, de Venise. Meuble de damas. Lit de damas.*

DAMAS, se dit aussi d'Une espèce de prune dont le plant est venu de la ville de Damas. *Prune de Damas. Damas musqué. Damas rouge. Damas blanc. Damas noir. Damas gris. Damas violet.*

DAMAS, se dit encore d'Une lame faite de cette espèce d'acier très fin et renommé par l'excellence de sa trempe, qui se fabrique à Damas ou selon les procédés employés à Damas. *Ce sabre est un damas, un fin damas, un vrai damas.* On dit de même, *Acier de Damas.*

DAMASQUINER. v. a. Incruster de petits filets d'or ou d'argent dans du fer ou de l'acier. *Damasquiner une épée, une garde d'épée. Damasquiner d'or. Damasquiner d'argent.*

DAMASQUINÉ, ÉE. part. passé. *Couteau damasquiné. Garde damasquinée. Cuirasse damasquinée. Pistolets damasquinés.*

DAMASQUINERIE. s. f. L'art de damasquiner.

DAMASQUINEUR. s. m. Celui qui damasquine.

DAMASQUINURE. s. f. Le travail de ce qui est damasquiné. *La damasquinure de cette épée est fort belle.*

DAMASSER. v. a. Fabriquer une étoffe ou du linge en façon de damas.

DAMASSÉ, ÉE. part. passé. Il se dit principalement Du linge de table qui est ou à fleurs ou à personnages. *Linge damassé. Serviette damassée.*

Il se dit aussi substantivement Du linge damassé. *Un service de damassé.*

DAMASSURE. s. f. Dessin figuré sur la toile damassée, en la tissant. *La damassure de cette nappe est fort belle.*

DAME. s. f. Titre qu'on donnait autrefois à la femme d'un seigneur, et à celle qui possédait une seigneurie avec autorité et commandement sur des vassaux. *La dame de tel lieu. Elle en était dame et maîtresse. La dame du village. La dame du château. Haute et puissante dame. Les religieuses de cette abbaye étaient dames de la paroisse.*

Notre-Dame. Nom donné par les chrétiens à la sainte Vierge. On le donne également aux églises et aux fêtes qui lui sont consacrées. *Notre-Dame de Paris. La Notre-Dame d'août.*

DAME, est aussi Un simple titre que l'on donne par honneur aux femmes de qualité. *C'est une grande dame. Les dames de la cour.* On dit ironiquement, *Elle fait la dame, elle fait la grande dame.*

Dame d'honneur, dame d'atour, dame du lit, dame du palais, Femmes de qualité qui remplissent diverses fonctions auprès des reines ou des princesses.

Dame de compagnie, Dame qui est placée près d'une autre dame pour lui tenir compagnie.

DAME, est pareillement Un titre donné aux religieuses des abbayes et de certaines autres communautés, ainsi qu'aux chanoinesses. *Les dames de Fontevrault. Les dames de Poissy. Les dames de Remiremont.*

Dames du chœur, Religieuses qui siègent dans les hautes stalles du chœur, à la différence des novices, qui sont dans les stalles basses, et des sœurs converses qui n'ont été reçues que pour le service de la maison.

Dames de charité, se dit Des dames qui, dans l'étendue d'une paroisse, d'un arrondissement, forment une association chargée de recueillir et de distribuer les aumônes.

DAME, est également Le titre qu'on donne à toutes les femmes mariées. *Une jeune dame. Comment se portent vos dames? Ma chère dame, cela m'est impossible. C'est une fort aimable dame.* En termes de Pratique : *La dame une telle. La dame veuve une telle. Ladite dame s'engage, etc.*

Il se prend aussi dans un sens plus géné-

ral, et s'étend à Toutes les femmes et à toutes les filles. *Être civil avec les dames. Aimer les dames. Être aimé des dames. Plaire aux dames. Les dames de la ville. Il y avait beaucoup de dames à ce bal, à cette réunion. Une dame et son cavalier. Offrir la main à sa dame. Il nous manquait une dame pour compléter le quadrille.*

Il signifie particulièrement, en parlant De chevalerie, La femme à laquelle un chevalier consacrait ses soins et ses exploits. *Il a rompu des lances pour sa dame. La dame de ses pensées. Porter une écharpe aux couleurs de sa dame.*

Aux Courses de bague, *La course pour les dames*, La première course, qui n'est point comprise dans le nombre de celles qu'on doit courir pour le prix. On dit dans le même sens : *C'est pour les dames. Voilà pour les dames.* On appelle également, au Jeu de paume, *Les dames*, Le premier coup qui se sert sur le toit, et qui n'est compté pour rien. *Voilà pour les dames. Voilà vos dames. Je n'ai pas eu mes dames.*

Brevet de dame, Brevet par lequel le roi conférait à une demoiselle le titre de *Dame*.

Les dames de France, Les filles du roi. Voyez MADAME.

DAME, est encore Une espèce de titre qu'on joint au nom de fille des femmes du peuple, soit en parlant d'elles, soit en parlant à elles. *Dame Françoise. Dame Nicole.* Cet emploi est populaire.

Les dames de la halle, Les marchandes de la halle, qui étaient admises sous ce titre chez le roi et chez les princes à certaines époques et à l'occasion de certains événements.

En Botan., *Dame d'onze heures*, Plante liliacée à fleurs blanches qui ont l'extérieur des pétales vert.

DAME, se dit en outre, aux Jeux de cartes, de Chacune des quatre cartes sur lesquelles est peinte la figure d'une dame. *La dame de pique. La dame de cœur. La dame de trèfle. La dame de carreau. Avoir une tierce, une quatrième, une quinte à la dame. Avoir un quatorze de dames. Écarter une dame. Jouer une dame. Il a brelan de dames.*

Il désigne, au Jeu des échecs, La pièce du jeu la plus considérable après le roi. *Dame blanche. Dame noire. La dame est la meilleure pièce des échecs. Faire échec à la dame. Donner échec au roi et à la dame.* On l'appelle aussi *Reine*.

Aller à dame, Pousser un pion jusqu'aux dernières cases du côté de son adversaire; ce qui fait prendre à ce pion la valeur d'une dame. (Voyez plus bas un autre emploi de cette locution.)

DAME, se dit aussi de Chacune des pièces rondes et plates avec lesquelles on joue sur un échiquier au jeu appelé, du nom de ces pièces, *Jeu des dames, de dames*, ou simplement, *Les dames. Jouer aux dames. Faire une partie de dames. Le jeu des dames polonaises. Dame touchée, dame jouée.*

Il se dit également Des pièces de même figure, mais ordinairement plus grandes, dont on se sert au jeu de trictrac et à quelques autres jeux analogues. *Poser une dame sur une flèche. Lever une dame. Battre une dame.*

Au Jeu de dames, *Aller à dame*, Pousser une pièce jusqu'aux dernières cases du côté de celui contre qui on joue; ce qui donne à cette pièce une marche particulière et plus avantageuse. *Je suis à dame.* On appelle, au même Jeu, *Dame damée*, ou simplement *Dame*, La pièce qu'on a fait aller à dame, et sur laquelle on en met une autre, pour la distinguer.

Dames rabattues, Sorte de jeu différent du trictrac, mais qui se joue avec les mêmes pièces. *Jouer aux dames rabattues.*

DAME, en termes de Ponts et Chaussées, Digue qu'on laisse en travers d'un canal, tandis qu'on le creuse, pour séparer la partie déjà occupée par les eaux, de celle où les travailleurs sont encore.

DAME, s'emploie aussi comme une sorte d'interjection pour donner plus de force à une affirmation, à une négation, pour exprimer quelque surprise, etc. *Mais, dame, oui. Oh! dame, non. Ah! dame, vous m'en direz tant.* En ce sens, il est populaire.

DAME-JEANNE. s. f. Très grosse bouteille qui sert à garder ou à transporter du vin et d'autres liqueurs. *Une dame-jeanne clissée.*

DAMER. v. a. T. du Jeu de dames. Mettre une dame sur celle que l'adversaire a poussée jusqu'au dernier rang des cases opposées aux siennes. *Ma pièce est à dame, damez-la. Me voilà à dame, damez-moi.*

Fig. et fam., *Damer le pion à quelqu'un*, L'emporter sur lui avec une supériorité marquée. *Il prétendait exceller en ce genre, mais il a trouvé un homme qui lui a damé le pion.*

DAMÉ, ÉE. part. passé. *Une dame damée peut aller en tous sens.*

DAMERET. s. m. Il se dit d'Un homme soigneux de sa parure et fort empressé de plaire aux dames. *C'est un dameret. Un vieux dameret.*

DAMIER. s. m. Échiquier, tablier sur lequel on joue aux dames, aux échecs, et qui est marqué d'un certain nombre de cases ou carrés de deux différentes couleurs, comme blanc et noir, jaune et rouge. *Le damier ordinaire est composé de soixante-quatre cases ou carrés. Pour le jeu des dames polonaises, le damier doit avoir cent cases.*

DAMIER, en Histoire naturelle, Coquillage marqueté de carrés de diverses couleurs, comme un damier.

DAMNABLE. adj. des deux genres. Qui peut attirer la damnation éternelle, qui peut faire mériter les peines de l'enfer. *Une pensée damnable. Une action damnable.*

Il signifie, par extension, Pernicieux, détestable, abominable. *Avancer des maximes damnables, des propositions damnables. Projet damnable. Une entreprise damnable.*

DAMNABLEMENT. adv. D'une manière damnable. *Il a abusé damnablement de la confiance qu'on avait en lui.* Il est peu usité.

DAMNATION. s. f. Action de damner, de se damner, ou La punition des damnés. *Sa damnation est certaine. La damnation éternelle. Sous peine de damnation.*

DAMNER. v. a. (On ne prononce point l'M dans ce verbe, non plus que dans ses dérivés.) Condamner aux peines de l'enfer, punir des peines de l'enfer. *Dieu damnera les méchants.*

Il signifie aussi, Rendre digne des peines de l'enfer. *Ce péché damne ceux qui le commettent. Cette action le damnera. Damner son âme.*

Il signifie aussi, Déclarer ou croire une personne digne des peines de l'enfer. *Ces fanatiques damnent tous ceux qui n'ont pas leur croyance.*

Il signifie, avec le pronom personnel, S'exposer à être damné, à mériter les peines de l'enfer. *Vous vous damnez. Il se damne.*

Dieu me damne, Locution interjective qui exprime une sorte d'assurance mêlée de surprise. *Dieu me damne, c'est tout son portrait.*

Fig. et par exagérat., *Cela me fait, me ferait damner*, se dit De ce qui cause beaucoup d'impatience ou dont on est extrêmement tourmenté. *Sa lenteur me fait damner. Il a une femme qui le fait damner.*

DAMNÉ, ÉE. part. passé.

Fam. et par exagérat., *Souffrir comme une âme damnée.*

Fig. et fam., *C'est son âme damnée*, se dit D'une personne entièrement dévouée à une autre, et qui exécute aveuglément toutes ses volontés, quelque injustes et odieuses qu'elles soient.

Fam., *Damné*, Expression d'impatience et de colère. *Cette damnée affaire me fait perdre tout mon temps.*

DAMNÉ, est aussi substantif. *Les tourments des damnés. Souffrir comme un damné.*

DAMOISEAU. s. m. Titre par lequel on désignait autrefois un jeune gentilhomme qui n'était point encore reçu chevalier, et qui aspirait à l'être. On a dit aussi, *Damoisel.*

DAMOISEAU, se dit encore aujourd'hui, familièrement et par ironie, d'Un homme qui fait le beau, le galant auprès des femmes, et qui se donne pour homme à bonnes fortunes.

DAMOISEL. s. m. Voyez l'article précédent.

DAMOISELLE. s. f. Titre qu'on donnait autrefois aux filles nobles dans les actes publics. *Damoiselle telle, fille mineure. Ladite damoiselle.* Voyez DEMOISELLE.

DAN

DANDIN. s. m. Niais qui n'a aucune contenance. *Un grand dandin. Un vrai dandin.* Il est familier.

DANDINEMENT. s. m. Action de dandiner, mouvement de celui qui se dandine.

DANDINER. v. n. Balancer son corps nonchalamment, soit exprès, soit faute de contenance. *Il ne fait que dandiner.*

Il s'emploie, dans le même sens, avec le pronom personnel. *Il est toujours à se dandiner. Il marche en se dandinant.* Ce mot est familier.

DANDY. s. m. Homme qui se pique d'une suprême élégance dans sa toilette et dans ses manières. *C'est un vrai dandy.*

DANDYSME. s. m. Manières et habitudes du dandy. *C'est d'Angleterre que nous est venu le dandysme.*

DANGER. s. m. Péril, risque, ce qui est ordinairement suivi d'un malheur, ou qui expose à une perte, à un dommage, etc. *Grand danger. Danger évident, inévitable, inattendu. Danger imminent. S'exposer au danger. Se mettre en danger. Être en danger de mort ou de mourir. Courir un grand danger. Être hors de danger, de tout danger. Braver les dangers. Affronter les dangers. Se sauver du danger. Tomber dans le danger. Ne passez pas là, il y a du danger. Il y a du danger à traverser la forêt, elle est pleine de voleurs. Il n'y a point de danger à passer la rivière, elle est calme. Cela n'est pas sans danger.*

Il signifie quelquefois, Inconvénient. *Il n'y a point de danger d'entrer, vous ne dé-*

rangerez personne. Quel danger y a-t-il de lui parler? Ce sens est familier.

Popul., *Il n'y a pas de danger*, signifie qu'à coup sûr, sans nul doute, on ne fera pas une chose. *Je ne lui prêterai plus d'argent, il n'y a pas de danger. Croyez-vous que je retournerai chez lui? Il n'y a pas de danger.*

DANGEREUSEMENT. adv. Avec danger. *Dangereusement blessé. Dangereusement malade.*

DANGEREUX, EUSE. adj. Périlleux, qui met en danger, qui expose à quelque danger; ou simplement, Nuisible, pernicieux. *Un passage dangereux. Un mal dangereux. Maladie dangereuse. Blessure dangereuse. Effets dangereux. Il est dangereux de s'égarer la nuit dans les forêts. Il est dangereux de se lier avec cet homme-là. Un dangereux ami. Liaisons dangereuses. Cette doctrine est fort dangereuse. Des lectures dangereuses. Un écrit dangereux. Un secret dangereux.*

Il se dit quelquefois Des personnes, et signifie, Qui a les moyens de nuire, ou A qui l'on ne peut se tier sans danger, avec lequel il est dangereux de se lier. *Ce sont des gens très dangereux, et qu'il convient de surveiller. Prenez garde, c'est un homme bien dangereux.*

Il se dit aussi D'une personne que l'on croit propre à inspirer de l'amour sans en éprouver. *C'est une coquette fort dangereuse. C'est un dangereux séducteur.*

DANOIS. s. m. Espèce de chien, d'origine danoise, de forte taille, à poil ras, ordinairement blanc, tacheté de noir. *La voiture était précédée d'un danois.*

DANS. Préposition de lieu qui marque Le rapport d'une personne ou d'une chose à ce qui la contient ou la reçoit. *Être dans la chambre. Entrer dans la chambre. Mettre quelque chose dans une cassette, etc. Avoir quelque chose dans la bouche. Recevoir un coup d'épée dans la cuisse. L'épée lui est entrée bien avant dans le corps. Ce passage est dans tel auteur. Une glose qui a passé dans le texte. Insérer un article dans un journal. Ce terme ne peut entrer dans le style élevé. Chercher des exemples dans l'histoire. Se mettre une chose dans la tête, dans l'esprit.*

Être dans ses meubles, Avoir des meubles à soi.

DANS, s'emploie souvent au figuré. *Devenir très habile dans un art, dans une science. Tomber dans l'oubli. Vieillir dans la misère. Entrer dans la magistrature. Être dans l'infanterie. Se mettre dans les affaires. S'illustrer dans les combats. Il fut grand dans la paix comme dans la guerre. Les talents que ce général a déployés daas cette retraite. Entrer dans les sentiments de quelqu'un.*

Il s'emploie particulièrement avec des mots qui marquent L'état, la disposition du corps, de l'esprit, les mœurs, la condition, etc. *Il était dans l'accès de sa fièvre. Être dans une posture contrainte. Être dans telle disposition, dans telle situation. Être dans la misère, dans l'opulence. Être dans un grand embarras. Il est dans le dessein, dans la résolution de... Dans la colère où il est. Il est dans l'attente, dans l'espérance. Il est dans cette croyance. Il vit dans l'oisiveté. Être dans la disgrâce, dans les larmes, dans la douleur, dans la joie, dans le doute, etc.*

Il se prend quelquefois pour Avec. *Il a fait cela dans la pensée d'en tirer de l'utilité. Il a fait cela dans le dessein, daas la vue de s'établir.*

Il se prend aussi pour Selon. *Il entend cela dans le sens de saint Augustin. Cela est vrai dans les principes de tel philosophe. Ce mot est employé dans telle acception. On doit prendre ce passage dans un tout autre sens.*

Il s'emploie fréquemment avec des mots qui indiquent Une époque, une durée. *Il fait deux fois plus d'ouvrage que son frère dans le même temps. Ces événements eurent lieu dans la même année. Je partirai dans le mois. Dans sa jeunesse. Dans mon enfance.*

Dans tel temps, signifie aussi, Après tel temps, au bout de tel temps. *Il arrivera dans trois jours. Dans combien de temps? Dans un moment. Dans peu.*

DANSANT, ANTE. adj. Qui danse. Qui est consacré à la danse, qui est propre à faire danser. *Troupe agile et dansante. Une troupe dansante. Des personnages dansants. Une soirée dansante. Une musique dansante. Des airs dansants.*

DANSE. s. f. Mouvement du corps qui se fait en cadence, à pas mesurés, et ordinairement au son des instruments ou de la voix. *Danse noble. Danse grave. Danse grotesque. Danse légère. Danse figurée. Figure de danse. La valse est une danse qui lui plaît. Maître de danse. L'art de la danse. Prendre des leçons de danse. Une danse fatigante. Une fort jolie danse. Exécuter une danse.*

Danse sur la corde, Espèce de voltige qui consiste à faire sur une corde tendue divers pas de danse.

Danse sur les chevaux, Sorte de voltige, ou de tours d'adresse et d'équilibre qui se font sur des chevaux.

Danse de Saint-Guy, Espèce de maladie nerveuse que les médecins appellent *Chorée*.

Fam., *Avoir l'air à la danse*, Avoir beaucoup de disposition à bien danser; et, figurément, Avoir l'air vif, éveillé et annoncer des dispositions pour réussir dans ce qu'on fait; ou Paraître disposé à ce dont il s'agit. Cette phrase est beaucoup plus usitée au figuré qu'au propre.

DANSE, se dit quelquefois, particulièrement, de L'action de plusieurs personnes qui exécutent une danse, des danses. *Commencer la danse. Mener la danse. Il y eut des danses à cette fête. Salle de danse.*

Danse macabre. Voyez MACABRE.

Prov. et fig., *Commencer la danse, mener la danse*, Être le premier à faire ou à souffrir quelque chose que d'autres feront ou souffriront ensuite. *Nous nous battrons l'un après l'autre, et c'est vous qui commencerez la danse.*

Entrer en danse, Se mettre du nombre de ceux qui dansent. *Il entra le dernier en danse.*

Prov. et fig., *Entrer en danse*, S'engager dans une affaire, dans une intrigue, dans une guerre à laquelle on n'avait pris d'abord aucune part, dont on n'avait été que spectateur. *Ce prince a évité tant qu'il a pu de se mêler dans cette guerre; mais enfin il est entré en danse.*

Prov. et pop., *Après la panse vient la danse*, Après avoir fait bonne chère, on ne songe qu'à se divertir.

Pop. et fig., *Donner une danse à quelqu'un*, Le châtier, le battre.

DANSE, signifie aussi, La manière de danser d'une personne. *Il a une danse contrainte. Il a une danse noble, libre, aisée.*

Il se dit également d'Un air à danser. *Jouer toutes sortes de danses.*

Il se dit quelquefois, populairement, d'Un lieu où l'on danse. *Aller à la danse. Revenir de la danse.*

DANSER. v. n. Mouvoir le corps en cadence et à pas mesurés, ordinairement au son de la voix ou de quelque instrument. *Danser avec légèreté, avec grâce. Apprendre à danser. J'ai beaucoup dansé au dernier bal. Danser en mesure, hors de mesure. Danser aux chansons.*

Danser sur la corde, Exécuter des pas mesurés et des tours de force, sur une corde tendue; et figurément, Être engagé dans une affaire hasardeuse, se trouver dans une situation embarrassante, incertaine, où l'on court risque à tout moment de succomber.

Prov. et fig., *Faire danser quelqu'un*, Donner bien de l'exercice, bien de l'embarras à quelqu'un, pour le réduire à ce qu'on veut. *Il croit m'échapper, mais je le ferai danser.* On dit dans le même sens, ou en des sens analogues : *Je le ferai danser sans violon. Il la dansera, il la dansera tout le premier. Je la lui ferai danser tout du long. S'il me fait danser, il payera les violons.*

Prov. et fig., *Ne savoir sur quel pied danser*, Ne savoir quelle contenance tenir, ne savoir quel parti prendre.

Prov., *Toujours va qui danse*, Pour s'amuser il n'est pas besoin de bien danser, il suffit qu'on danse. Cette phrase se dit figurément, en parlant D'une personne qui fait le mieux qu'elle peut, qui fait tant bien que mal ce qu'elle a à faire.

Fig. et fam., *Faire danser les écus*, Dépenser beaucoup.

Fig. et fam., *Faire danser l'anse du panier*, se dit D'une servante qui, chargée d'acheter des objets au marché, les porte en compte plus cher qu'elle ne les a payés.

Prov. et fig., *Du vin à faire danser les chèvres*, Du vin très aigre.

DANSER, s'emploie souvent comme verbe actif, et signifie, Exécuter une danse. *Danser un menuet, une allemande, une valse, une contredanse. Danser une bourrée. Danser un ballet.*

DANSÉ, ÉE. part. passé. *Un ballet bien dansé.*

DANSEUR, EUSE. s. Celui, celle qui danse. *Il y avait à ce bal plus de danseurs que de danseuses.*

Il signifie plus ordinairement, Celui, celle qui aime à danser, qui danse souvent, ou qui fait profession de danser. *C'est un bon danseur, un grand danseur. Un danseur, une danseuse de l'Opéra.*

Danseur, danseuse de corde, Celui, celle dont la profession est de danser sur la corde.

DAP

DAPHNÉ. s. m. T. de Botan. Arbuste dont les tiges servent à faire les chapeaux dits de paille blanche : c'est la *Lauréole mâle*.

DAR

DARCE. s. f. Voyez DARSE.

DARD. s. m. Arme de trait garnie par le bout d'une pointe de fer qu'on lance avec la main. *Jeter un dard. Lancer un dard.*

Il se dit, en Zoologie, de La partie essentielle de l'aiguillon de certains insectes. *Le dard d'une abeille.*

Il se dit aussi, surtout dans le langage poétique, de La langue des serpents, etc. *Le reptile agitait son triple dard.*

Dard, en termes d'Architecture, Ornement en forme de fer de dard qui sépare les oves.

Dard, en Histoire naturelle, Espèce de carpe, ainsi nommée parce qu'elle s'élance avec beaucoup de vitesse : on l'appelle aussi *Vaudoise* ou *Vandoise*.

Dard, en termes de Jardinier et de Fleuriste, est quelquefois synonyme de *Pistil*.

DARDER. v. a. Lancer une arme, ou quelque autre chose, comme on lancerait un dard. *Darder un javelot. Darder un poignard.* Par analogie : *Le serpent darde sa langue. L'abeille darde son aiguillon.*

Il s'emploie aussi figurément *Le soleil darde ses rayons. Darder un regard furieux. Darder une épigramme.*

Darder, signifie aussi, Frapper, blesser avec un dard. *Darder une baleine.*

Dardé, ée. part. passé.

DARIOLE. s. f. Petite pièce de pâtisserie contenant de la crème. *Manger des darioles.*

DARIQUE. s. f. Monnaie d'or ou d'argent des anciens Perses, frappée d'abord au nom de Darius le Mède, et ensuite au nom de presque tous ses successeurs. *La darique d'or valait environ dix-huit francs cinquante-quatre centimes de notre monnaie.*

DARNE. s. f. Tranche d'un poisson, tel que le saumon, l'alose, etc. *Une darne de saumon. Une darne d'esturgeon.*

DARSE. s. f. T. de Marine, usité dans la Méditerranée. Partie intérieure d'un port, laquelle se ferme avec une chaîne, et où l'on a coutume de retirer les petits bâtiments. *La darse de Marseille. La darse de Barcelone. La darse de Gênes. La darse de Livourne. La grande darse, la petite darse de Toulon.*

DARTRE. s. f. T. de Médec. Maladie de la peau. *Dartre farineuse. Dartre vive. Dartre écailleuse. Dartre rongeante. Dartre miliaire. Dartre rentrée. Faire sécher une dartre. Empêcher qu'une dartre ne s'étende. Faire rentrer une dartre. Un malade couvert de dartres.*

DARTREUX, EUSE. adj. T. de Médec. Qui est de la nature des dartres. *Humeur dartreuse.*

Il se dit aussi, substantivement, Des personnes affectées de dartres. *Le traitement des dartreux.*

DAT

DATAIRE. s. m. Officier de la cour de Rome, qui préside à la daterie.

DATE. s. f. Indication du temps et du lieu où une lettre a été écrite, ou un acte a été passé, etc. *La date d'une lettre, d'un contrat, d'un arrêt, etc. Mettre la date. Ces deux lettres sont de même date, de la même date. De fraîche date. De nouvelle date. De vieille date. Il produit une lettre en date de tel jour. Fausse date. Lettre sans date. La date est de Londres, et du cinq juin. Cet écrit porte telle date.*

Date authentique, Celle qui est constatée par un officier public.

En termes de Commerce, *Une lettre de change à vingt jours de date, à trois mois de date, etc.*, c'est-à-dire, Dont le payement est exigible vingt jours après celui de sa date, etc.

Date, se dit aussi de L'époque où un événement a eu lieu, et de L'indication de cette époque. *La date d'un événement. Il y a un ouvrage intitulé* l'Art de vérifier les Dates. *Ce fait a mille ans de date. La date en est très ancienne. À la même date. Sous la même date. Erreur de date. Date incertaine.*

De nouvelle date, de fraîche date, se dit De ce qui est récent, peu ancien. *Une connaissance de nouvelle date. Une liaison de fraîche date.* On dit dans le sens opposé : *Un événement d'ancienne date. Une amitié de vieille date. Etc.*

Date, en Matières bénéficiales, se dit Du jour de l'enregistrement d'une supplique, pour obtenir un bénéfice en cour de Rome. *Prendre date. Prendre une date de tel jour. Retenir une date, plusieurs dates.*

Retenir une date chez un notaire, Retenir le jour auquel on veut qu'un contrat soit passé.

Prendre date, signifie aussi, en général, Constater l'époque où l'on a fait quelque chose, où l'on a annoncé un droit, une prétention quelconque, où l'on se propose de faire quelque chose. *J'ai pris date avant vous, je dois vous être préféré.* On dit dans un sens analogue, *Il est le premier en date.*

Par extension, *Prendre date, retenir date*, Indiquer à quelqu'un le jour où l'on fera une certaine chose avec lui ou chez lui, l'époque où l'on exigera de lui quelque chose. *Je ne puis aller dîner aujourd'hui chez vous, mais je prends date pour la semaine prochaine.*

Être le premier en date, Avoir sur un ou plusieurs concurrents un droit de priorité, d'ancienneté.

DATER. v. a. Mettre la date. *Dater une lettre, un arrêt, un contrat, une expédition. Sa lettre est datée de Londres.*

Dater, suivi de la préposition *de*, signifie neutralement, Avoir eu lieu, ou avoir commencé d'exister à telle ou telle époque. *L'invention de l'imprimerie date du quinzième siècle. Notre amitié date de loin.*

Il signifie aussi, Commencer à compter d'une certaine époque. *Datons du premier de ce mois pour mes appointements. À dater de ce jour.*

Fig., *Dater de loin*, se dit D'une personne âgée qui parle d'une chose arrivée depuis longtemps, mais dont elle a pu être témoin.

Daté, ée. part. passé.

DATERIE. s. f. Espèce de chancellerie établie en cour de Rome, et où s'expédient divers actes de cette cour. *Cela a passé en daterie. Il a obtenu des lettres à la daterie.*

Il se dit aussi de L'office de dataire. *Le pape a donné la daterie au cardinal un tel.*

DATIF. s. m. T. de Gram. Il se dit, dans les langues dont les noms et les adjectifs se déclinent, Du cas qui sert principalement à marquer attribution. *Le datif singulier. Le datif pluriel.* Homo *fait au datif* homini. *Ce mot est au datif.*

DATIF, IVE. adj. T. de Jurispr. Il est principalement usité dans cette locution, *Tutelle dative*, La tutelle donnée par justice, à la différence de Celle qui est déférée par la loi ou par testament. On emploie, dans un sens analogue, la locution *Tuteur datif.*

DATION. s. f. T. de Jurispr. Il ne s'emploie que dans cette phrase, *Dation en payement*, Action de donner une chose en payement d'une autre qui était due.

DATISME. s. m. Répétition ennuyeuse de synonymes pour exprimer la même chose. *Je me réjouis beaucoup, je suis bien aise, je suis content, je suis satisfait de votre arrivée, etc. :* ces manières de parler, lorsqu'on en réunit plusieurs, forment des datismes.

DATTE. s. f. Fruit du dattier. *Datte fraîche. Datte sèche. Sirop de dattes.*

DATTIER. s. m. Espèce de palmier qui porte des fruits un peu plus gros que l'olive, pulpeux et sucrés, que l'on emploie en médecine comme adoucissants. On dit aussi, adjectivement, *Palmier dattier.*

DATURA. s. m. T. de Botan. Genre de plantes de la famille des Solanées, toutes plus ou moins narcotiques et vénéneuses. On donne spécialement ce nom à L'espèce qui est cultivée dans quelques jardins, à cause de ses grandes fleurs blanches et odoriférantes.

DAU

DAUBE. s. f. T. de Cuisine. Sorte d'assaisonnement qu'on fait à de certaines viandes. *Dindon, gigot à la daube, en daube Faire une daube.*

Il se prend aussi pour La viande qui est assaisonnée de cette sorte. *Servir une daube. Manger une daube. Daube froide.*

DAUBER. v. a. Battre à coups de poing. *On l'a daubé.* Dans ce sens, il est populaire.

Il signifie, figurément et familièrement, Railler, injurier quelqu'un, parler mal de lui. *On le dauba bien dans cette compagnie. C'est un homme qui daube tout le monde.*

Il s'emploie quelquefois, au propre, avec le pronom personnel, dans le sens réciproque. *Ces écoliers se sont bien daubés.*

Daubé, ée. part. passé.

DAUBEUR. s. m. Celui qui raille, qui médit. Il est familier et peu usité.

DAUPHIN. s. m. T. d'Hist. nat. Genre de mammifères de la famille des Cétacés, qui ont la forme extérieure d'un poisson. *Le marsouin est une espèce de dauphin. Dans les attributs, les armoiries, etc., on représente ordinairement les dauphins sous la figure de poissons à tête grosse et ronde.*

Dauphin, en termes d'Astronomie, se dit d'Une constellation de l'hémisphère septentrional.

Dauphin, est aussi le titre que portaient les princes du Viennois ou Dauphiné, et qui avait passé aux fils aînés des rois de France, depuis la réunion de cette province au royaume. *Monseigneur le Dauphin. Les Dauphins de France.* On appelait *Dauphine*, La femme du Dauphin. *Madame la Dauphine.*

Collection à l'usage du Dauphin, Choix de classiques latins, imprimés par l'ordre de Louis XIV, pour l'instruction de son fils. Une collection de classiques français a été publiée également pour l'usage du Dauphin fils de Louis XVI.

DAURADE. s. f. Poisson très commun dans la Méditerranée, qui passe dans les étangs voisins de la mer, s'y engraisse et devient d'un goût fort délicat. Il ne faut pas le confondre avec un autre poisson appelé *Dorade.*

D'AUTANT. loc. adv. Voyez Autant.

DAV

DAVANTAGE. adv. Plus. Il s'emploie toujours absolument. *Je n'en dirai pas davantage. N'en demandez pas davantage. La science est estimable, mais la vertu l'est bien davantage. Le cadet est riche, mais l'aîné l'est davantage. Cela me plaît davantage. Je n'en sais pas davantage. J'ai cru*

pouvoir faire pour vous davantage. Je vous aimerais bien davantage, si vous étiez raisonnable.

Il se dit aussi pour Plus longtemps. *Vous êtes pressé, ne restez pas davantage.*

DAVIER. s. m. Instrument de fer ou d'acier, en forme de tenaille courbée, dont les dentistes se servent pour arracher les dents.

Il se dit aussi de L'outil dont se servent les tonneliers pour faire entrer les cercles d'un tonneau ; et de La barre de fer à l'aide de laquelle on transporte sur l'enclume la pièce de fer qu'on veut forger.

DE

DE. préposition. Lorsque ce mot précède l'article masculin suivi d'une consonne ou d'une *h* aspirée, on le contracte en *du*, pour *de le*; et lorsqu'il précède l'article pluriel des deux genres, on le contracte en *des*, pour *de les*. Devant un mot commençant par une voyelle ou une *h* non aspirée l'e se retranche et on le remplace par l'apostrophe.

DE, sert à marquer, I° Un rapport de départ, d'extraction, d'origine, etc.; II° Un rapport d'appartenance, de famille, de nombre, de matière, etc. III° Il sert à former le complément d'un grand nombre d'adjectifs, le régime ou complément indirect de beaucoup de verbes. IV° Il tient lieu de diverses autres prépositions. V° Il est quelquefois simplement explétif et donne lieu à divers gallicismes. Ces différents emplois se rapprochent et se confondent assez souvent et ne peuvent pas donner lieu à une classification rigoureuse. On a adopté celle qui paraît la plus claire.

I°

DE, dans le sens propre, sert à marquer Un rapport de départ, de séparation, d'extraction, de dérivation, d'origine, etc. *Se mouvoir de haut en bas, de bas en haut. Descendre de cheval. S'éloigner de quelqu'un. Ôtez-vous de là. S'écarter de la ligne droite. S'écarter de la règle. Partir d'un lieu. À dater, à compter, à partir de ce jour. Aller d'une ville à une autre, de ville en ville. L'espace qui s'étend du fleuve à la montagne. Passer de la tristesse à la joie. Une chose transmise de père en fils, de génération en génération. Il arrive de Londres. D'où vient-il? Il vient de Marseille, de l'église, du jardin. Il vient de loin, d'ici près. Cette rivière vient des Alpes. Le vent vient du nord. Ces marchandises ont été apportées de l'Inde. Arracher un clou de la muraille. Les mots qu'on a retranchés de ce passage. Délivrer quelqu'un de prison. Exclure, chasser quelqu'un d'une compagnie. On le retira d'une fondrière. Retirer quelqu'un du vice. L'huile qu'on extrait des olives. Le marbre qu'on tire d'une carrière. Les conséquences que l'on tire d'un principe. Que conclure, qu'inférer de cette réponse? Je l'ai reçu de ses mains. Recevoir de toutes mains. Les nouvelles que je reçois de Paris. Il doit m'écrire de Cambray. Cette lettre est datée de Londres. Ce que j'attends de vous, de votre complaisance. Sortir de sa maison, de chez soi, de la ville, d'un pays. Après sa sortie de prison. L'eau qui jaillit d'un rocher. Les branches qui naissent du tronc. Le Saint-Esprit procède du Père et du Fils. Il descend de ces rois. Né de parents obscurs. Natif de telle ville. Originaire de tel pays.* À cette acception se rapportent les locutions adverbiales : *D'outre en outre. De part en part. De mieux en mieux. De plus en plus. De point en point. Etc.*

Regarder, considérer, etc., du haut d'une montagne, de près, de loin, d'en bas, etc., Diriger ses regards vers un objet du haut d'une montagne, d'un lieu qui est proche, qui est loin, etc. On dit dans un sens analogue : *Parler de loin, de près. Écouter de loin, de près, etc.*

Il vient de sortir, de partir, d'arriver, etc., Il n'y a qu'un moment qu'il est sorti, parti, arrivé, etc. On dit dans le même sens, *Il ne fait que de sortir, de partir, etc.*

DE, s'emploie d'une façon particulière pour distinguer les noms propres de nobles, ordinairement empruntés au lieu d'origine, à quelque particularité locale, à une terre, etc. *Henri de la Tour d'Auvergne. Madame de Maintenon. Monsieur de Caylus.* Dans la plupart de ces dénominations, il y a ellipse d'un titre de noblesse (*Madame* la marquise *de Maintenon. Monsieur* le comte *de Caylus*).

Il se prend quelquefois substantivement, par allusion au sens qui précède. *Mettre le de devant son nom.* Cet emploi est familier.

DE, sert principalement à marquer La relation d'une distance ou d'une durée quelconque avec le lieu, avec l'époque où elle commence. *Paris est à trente lieues d'Orléans. Il était loin de moi, près de moi, auprès de moi, à deux pas de moi, à quelque distance de moi. Il se vit à deux doigts de sa perte. Distant de. Voisin de. Proche de. Approcher, s'approcher de quelqu'un* (Venir à l'endroit qui est *proche de* quelqu'un). *De la tête aux pieds. Nous verrons bien des choses d'ici à ce temps-là, d'ici là. D'aujourd'hui en huit. Du jeudi au dimanche. Du matin au soir. De temps en temps. D'heure en heure. De moment en moment.*

Ils étaient de vingt à vingt-cinq, Leur nombre était entre vingt et vingt-cinq. *Je serai chez vous de cinq heures à six*, Je serai chez vous entre cinq et six heures. *Etc.*

DE, s'emploie également dans certaines locutions pour marquer L'espèce de relation qui est entre les personnes ou les choses. *Il y a une grande différence de l'un à l'autre, de cet homme à celui-là, etc. Différer du tout au tout. Traiter de puissance à puissance, d'égal à égal. De pair à compagnon. De Turc à More, etc. De vous à moi cela ne peut souffrir aucune difficulté.*

Fam., *Ceci est de vous à moi, ceci de vous à moi*, Ceci doit rester secret entre vous et moi.

Il indique aussi le rapport d'une portion ou fraction à la totalité, souvent avec l'idée accessoire de retranchement ou d'extraction (et toujours avec complément déterminé). *Le tiers, le quart, la moitié de la somme. Il perdit une partie de sa fortune*, et dans la même analogie, *la totalité de sa fortune. Une portion, une partie du territoire. Le reste du temps. Il fait partie de cette assemblée. Donnez-lui un morceau de ce pain. Prenez quelques gouttes de cet élixir. Cela n'a rien diminué de sa gloire. Quel est le plus habile de ces deux hommes?* ou (en considérant à part l'un de l'autre les termes comparés, et en redoublant la préposition), *Quel est le plus habile, de cet homme-ci ou de celui-là? Il envoya dix hommes de sa troupe. De deux choses l'une. De deux jours l'un. De tous les pays que j'ai parcourus, aucun ne m'a paru plus beau que la France. De six cents hommes qui montèrent à l'assaut, pas un n'est revenu. Plusieurs de ces personnes y étaient. Il fut un des premiers qui demandèrent cette réforme. L'un des plus célèbres philosophes de l'antiquité. C'est, de tous ces monuments, le seul qui soit resté debout. Dix de ces pièces de monnaie n'en valent qu'une de celles-là.* On doit rapporter à ce paragraphe les locutions *Rien du tout*, Pas la moindre chose prise sur le tout; et *Point du tout, pas du tout*, où les mots *Point* et *pas* expriment la plus petite quantité possible de quelque chose.

On sous-entend quelquefois le mot qui désigne la portion ou fraction, quand il peut être aisément suppléé. *Prenez de cela. Donnez-lui de ceci. Mangez de cette soupe. Goûter d'un mets. J'ai bu de son vin. Elle a perdu de sa fraîcheur. Il recevra de mes nouvelles. Il fut des premiers à réclamer. Voilà de mes gens, qui veulent recevoir et ne point donner. Je ne suis pas de ces gens qui disent... Il est de telle assemblée, de tel parti. Je suis de vos amis. Êtes-vous des nôtres? N'être plus de ce monde. Non, du tout.* On dit à peu près de même, *Être d'un repas, d'une noce, de noce, d'un bal, d'une fête, de fête, d'une partie, etc.*, Y assister, y prendre quelque part.

La préposition *De* n'est même très souvent qu'un mot partitif, qu'une particule extractive désignant Une quantité vague, un nombre indéterminé. *Prendre de la nourriture. Manger de la viande, de bonne viande. Boire du vin, de bon vin, du vin vieux. Voilà de bonne eau. J'ai de bon tabac. De l'eau bonne à boire. Des soldats braves. De braves soldats. Ce sont de bonnes gens. C'étaient de jeunes et jolies femmes. C'étaient de jeunes fous, des jeunes gens. Dire de bonnes plaisanteries. Dire des bons mots. Prendre des oiseaux. Donner de l'argent. Je veux du bon, du beau, du neuf, du solide, etc. Il y a des hommes ainsi faits. Il est des moments où... Si j'ai de l'argent, ce n'est pas pour le dépenser follement.* Le pluriel *Des* a quelquefois le sens de Plusieurs. *Il a été des années sans le voir. On y voit des milliers d'arbres.*

Dans les phrases négatives, *De* partitif équivaut à peu près aux mots *Nul, aucun*, mais alors son complément ne reçoit jamais l'article. *Je n'ai de volonté que la tienne. Je ne connais pas d'homme plus importun. Parler sans faire de fautes. Il n'a point tué d'ennemis. Ne pouvoir souffrir de rival, de rivaux. N'avez-vous point d'enfants? N'avoir plus d'amis, de bien.*

Quelquefois la phrase a un tour négatif et un sens positif. Dans ce cas, le mot qui sert de complément à la préposition doit toujours être précédé de l'article. *Je n'ai pas de l'argent pour le dépenser follement. N'avez-vous pas de la santé, de la fortune, des amis? que vous faut-il de plus? Il ne peut parler sans faire des fautes.*

Il sert également dans certaines locutions à marquer Conformité. *Je suis de votre avis. Cela n'est pas de mon goût. Les cérémonies d'usage* (usitées). *Ce mot n'est d'usage que dans telle phrase. Cela n'est plus de mode. Cela n'est pas de la bienséance* (n'est pas bienséant). *Cela n'est pas du jeu. Je sais ce qui est de mon devoir. Comme de raison. Comme de juste. De l'aveu de tout le monde. C'est de mon consentement qu'il a fait cela. Il est de fait que...* On dit à peu près de même : *Cela est de rigueur. Être de mise. Etc.*

De par le roi. Formule qui signifiait, au

nom du roi, et qui se mettait au commencement de divers actes publics portant sommation, injonction, etc. On mettait aussi, en tête des jugements qui autorisaient la saisie ou la vente des biens meubles et immeubles, *De par le roi, la loi et justice.*

II°

DE, après les noms, s'emploie fréquemment pour marquer Appartenance, dépendance. 1° Avec un complément déterminé, c'est-à-dire, qui indique d'une manière précise telle personne ou telle chose : *Le livre de Pierre. La maison de mon frère. La patrie, le nom, la condition, la profession d'une personne. La miséricorde de Dieu. Les actions de quelqu'un. C'est là le propre, le fait d'un ignorant.* Ellipt., *Cela n'est pas d'un honnête homme* (n'est pas le propre ou l'action d'un honnête homme). *Le siècle de Louis XIV. Le roi de France. Les habitants de Paris. Les arbres des forêts. Les soldats d'une compagnie. Les animaux de telle classe. Un homme du peuple. Les gens de sa profession. Les hommes de l'art. La qualité, la nature, l'essence, la matière d'une chose. La force du lion. La beauté d'une femme. Les charmes de la vertu. Le sujet d'un discours. Le sens d'un mot. La largeur d'un fleuve. La couleur d'une étoffe. La dureté du fer. Le bruit du canon. La lumière du soleil. L'importance d'une affaire. L'agrément d'un séjour.* 2° Avec un complément indéterminé, c'est-à-dire qui n'indique la personne ou la chose que d'une manière vague et générale : *Ménage de garçon. Bien de famille. La qualité d'ambassadeur. La profession d'avocat. Envie de femme grosse. Caprice d'enfant. Nom d'homme. Nid d'aigle. Poisson de rivière. Eau de fontaine. Voix de femme. Tableau de genre. Pièce de canon, d'artillerie. Excès de chaleur. Couleur d'or.* — À cet emploi se rapportent plusieurs locutions particulières, telles que : *Au lieu de. En vertu de. Afin de. À titre, en qualité de. À l'égard de. À propos de. À cause de. En conséquence, par suite de. En présence de. A côté de. Au travers de. Etc.*

Nous allons présenter séparément chacun des rapports divers qui ont plus ou moins d'analogie avec celui d'Appartenance, de dépendance.

1° Rapport d'une chose à celui qui l'a faite, produite, etc. *Les tragédies de Corneille. Les tableaux de Raphaël.*

2° Rapport d'une personne ou d'une chose au lieu d'origine; d'une chose au lieu où elle a été faite, où elle s'est passée, etc. *Denys d'Halicarnasse. Le vent du nord, du sud. Vent de nord, de sud. Du vin de Champagne. Un foulard des Indes. Le concile de Trente. La bataille d'Austerlitz.*

3° Rapport au temps, à l'époque. *Les institutions du moyen âge. Du vin de telle année. Les mœurs du temps. Les hommes d'à présent, d'aujourd'hui.*

4° Rapport à la cause (presque toujours avec complément indéterminé). *Pluie d'orage. Acte de dévouement. Trait de courage. Mouvement d'impatience. Cri de douleur. Accès de fièvre. Larmes de plaisir. Tour de faveur.* Dans les phrases analogues où le complément est déterminé, on n'aperçoit ordinairement qu'un rapport de simple dépendance. *Les actes d'un dévouement aveugle. Le cri de sa douleur.*

5° Rapport à l'instrument (surtout avec complément indéterminé). *Coup de bâton, de fusil, d'archet. Trait de plume. Signe de tête. Serrement de main.*

6° Rapport d'une personne à une autre, établi par les liens du sang, par quelque alliance, par les sentiments, le devoir, les conventions, etc. *Le père d'Alexandre. Le fils de mon ami. L'oncle, le cousin de ma femme. La femme, la veuve d'un tel. Le mari d'une telle. Les héritiers du défunt. Les disciples de Socrate. Les amis, les ennemis d'une personne. L'aide de camp d'un général. Le cuisinier d'un grand seigneur.*

7° Rapport d'une chose à ce qu'elle concerne, à son objet, à sa fin, à son but. *Le ministère de la justice. L'administration des postes. Une société d'assurance. Le commerce des grains. La jouissance d'un bien. Le droit de chasse. La composition d'un ouvrage. La nouvelle d'un événement. La défense d'un accusé, d'une doctrine. Vœu de chasteté. Traité de paix. Acte de vente. Certificat d'origine. Le souvenir d'un événement. Inspirer à quelqu'un l'horreur du vice, la haine des méchants, le mépris des richesses, l'amour du vrai, du juste, etc. La faculté de se mouvoir. Le besoin de dormir. Le droit de parler. L'intention de partir.* On doit rapporter à cet emploi les locutions telles que *Le ministre de la justice, le directeur des postes, les assureurs d'un navire, le possesseur d'une chose, l'auteur d'un livre, d'un tableau, des rivaux de gloire*, et leurs analogues.

8° Rapport particulier au sujet traité, à la chose expliquée, enseignée, etc. *Traité de l'usure. Le titre des successions. Dictionnaire des rimes. Cours d'histoire, de droit. Leçons de dessin, de danse, etc.* — On dit en des sens analogues : *Professeur d'histoire. Maître de danse. Etc.*

9° Rapport à la destination habituelle ou momentanée (surtout avec complément indéterminé). *Salle de spectacle. Place d'armes. Cour de justice. Port de mer. Habit de cérémonie. Vêtement d'homme, de femme. Chien de chasse, d'arrêt. Pierre de touche. Valet de pied. Les hommes de garde, de service, de corvée, etc.* C'est dans un sens analogue à celui du dernier exemple qu'on dit, *Être de garde, de service, etc.*

10° Rapport à la profession (presque toujours avec complément indéterminé). *Un homme de cabinet, de lettres, de plume. Un homme de guerre, d'épée. Un homme de peine. Une femme de ménage.*

11° Rapport à la condition (presque toujours avec complément indéterminé). *Un homme de qualité, de condition. Un fils de famille. Une dame de haut parage, du haut parage. Un homme de basse extraction. Un homme de peu, de rien.*

12° Rapport d'une personne ou d'une chose à ce qui la modifie et la distingue, à sa qualité, à sa nature, etc. *Un homme de haute taille. Une personne de mauvaise mine. Un homme de génie, de courage, de bonne volonté. Un jeune homme d'une conduite réglée. Un enfant d'un bon naturel. Un vaisseau de haut bord. Une rivière de peu de largeur. Une chose de même grandeur, de la même grandeur qu'une autre. Affaire d'importance. Marchandises de bonne, de mauvaise qualité. Remède d'un effet sûr. Étoffe de durée. Robe de couleur. Fruit de forme ronde. Poudre de senteur.* On peut rapporter à cet alinéa la phrase, *Être de loisir*, Avoir quelque loisir, n'avoir pour le présent aucune occupation.

13° Rapport particulier d'une personne ou d'une chose à ce qui constitue sa dimension, sa valeur, sa durée, sa force, etc. *Un homme de cinq pieds trois pouces. Une pièce de vingt francs. Une dot de vingt mille écus. Une armée de cent mille hommes. Une maison de cinq étages. Un vers de dix syllabes. Une guerre de trente ans. Un enfant de six mois. Un froid de dix degrés.*

14° Rapport du contenant au contenu. *Une bouteille de vin. Une tasse de café. Un panier de fraises.* Les locutions ainsi formées ne désignent très souvent que le contenu. *Boire une bouteille de vin. Etc.*

15° Rapport de la partie au tout, à l'ensemble. — Avec complément déterminé : *La main d'une personne. Le derrière de la tête. Le bout du doigt. La lame d'une épée. Le pied d'une montagne. Les colonnes d'un temple. Le commencement, la fin, le milieu, l'extrémité de quelque chose.* — Avec complément indéterminé : *Une lame d'épée. Une main de femme. Une branche d'arbre. Etc.*

16° Rapport d'une chose à ce dont elle est formée, composée (toujours avec complément indéterminé). *Une goutte d'eau. Une prise de tabac. Un morceau de pain. Une bouteille de vin. Une pièce de terre. Six pieds de terre. Une somme d'argent. Un escadron de hussards. Une paire de pistolets. Un couple de pigeons. Une classe d'animaux. Un faisceau de lances. Un recueil de poésies.* Les adverbes de quantité forment avec la préposition *De* un grand nombre de locutions, qui toutes se rapportent à cet emploi. *Beaucoup d'argent. Trop de richesses. Assez de pouvoir. Peu de bien. Plus de monde. Moins de ressources. Combien de soldats.*

17° Rapport particulier d'une chose à la matière dont elle est faite. *Une porte de bois. Un pont de pierre. Une barre de fer. Une tabatière d'or. Une table de marbre. Un habit de drap. Un lit de plume. Un balai de plumes. Un collier de perles. Une cotte de mailles. C'est un homme de chair et d'os comme vous et moi.* On dit figurément : *Un cœur de rocher. Un bras de fer.*

DE, s'emploie, dans certaines locutions consacrées, pour exprimer L'excellence d'une chose sur toutes les autres choses de même nature. Ainsi on dit, dans le style de la Bible : *Le Saint des saints*, Le lieu le plus saint du temple. *Le Cantique des cantiques*, Le cantique par excellence. *Vanité des vanités*, La plus grande des vanités. Dans le style élevé, *L'Être des êtres*, L'Être suprême, Etc.

DE, sert quelquefois à déterminer les substantifs qui désignent une personne considérée par rapport à une certaine qualité. *Possesseur de fait. Héritier de droit. Il n'était roi que de nom. Allemand d'origine. Français de cœur. Il est chirurgien de profession, de sa profession.* On dit à peu près de même, *Possession, gouvernement, puissance de fait.*

Il se met encore, dans le discours familier, après un substantif, ou après un adjectif qui peut être employé substantivement, pour joindre ces mots avec le nom de la personne ou de la chose qu'ils qualifient. *Ce diable d'homme. Quel chien de métier ! Un fripon d'enfant. Un drôle de corps. Une drôle d'affaire.*

III°

DE, régit également le mot ou les mots qui servent à déterminer, à préciser la si-

gnification d'un adjectif. *Plein d'eau. Vide de sens. Bien fait de sa personne. Doux et humble de cœur. Perclus de tous ses membres. Large de six pieds. Plus grand de trois pouces. Agé de trente ans. Digne d'envie, d'estime, de louange. Sûr de son fait. Responsable de quelque chose. Avide de gain. Jaloux des succès d'autrui.*

DE, après un verbe, a souvent pour complément le nom qui indique La matière, l'instrument, le moyen, l'objet indirect de l'action, la cause, etc. *Il a fait de ce bloc une statue admirable. Il veut faire de son fils un avocat. Faire de nécessité vertu. Déjeuner d'un pâté. Avoir de quoi boire, de quoi manger. Frapper du pied la terre, le plancher. Se servir d'un couteau. Se munir de pistolets. S'armer de résolution. User d'adresse. Payer de ses deniers. Payer de sa personne. Envelopper de paille. Frotter d'huile. Charger de marchandises une voiture, un bateau. Dépouiller quelqu'un de ses habits. Combler de pierres un fossé, un puits. Élever de plusieurs pieds une digue, une muraille. Accabler de coups, de reproches. Pourvoir des choses nécessaires. Priver quelqu'un de ses biens, de la vue. Accuser d'un crime. Enflammer de courroux. Ravir de joie. Toucher de compassion. Souffrir de la goutte. Souffrir des yeux, de la poitrine. Mourir de faim. Trembler d'effroi.*

Traiter quelqu'un de lâche, le qualifier de traître; se qualifier de prince, etc., Appeler quelqu'un traître, lâche: prendre le titre de prince, etc. On dit de même, *Taxer de folie, de sottise, etc.*

Il suffit de cela, il y a assez de cela pour.., Cela suffit pour... *Il suffit de cela, il y a assez de cela pour mettre tout en combustion.* On dit d'une manière analogue, *J'ai assez, j'ai beaucoup, j'ai trop de cela*, Cela me suffit, cela est beaucoup, est trop pour moi.

Souvent la préposition *De* a pour complément un verbe à l'infinitif, lorsqu'elle sert, comme dans les divers exemples qui précèdent, à déterminer les mots qui expriment une action, une qualité. *On l'accusa d'avoir conspiré. Je vous charge de lui écrire. Faites-leur signe d'approcher. Tâchons de l'obtenir. S'efforcer de marcher. Il s'excusa d'y aller. Se repentir d'avoir trop parlé. Désespérer de réussir. S'ennuyer de lire. Il est incapable de mal faire. Je suis impatient de l'entendre.*

DE, se place de même entre certains verbes actifs et l'infinitif qui indique l'objet direct de l'action. *On lui conseilla de partir. Négliger d'écrire. Se proposer de faire une chose. Dites-lui de venir. Je me rappelle bien de l'avoir vu. Avant que l'orateur eût commencé de parler. Il ne laissa pas de le faire. Il mérite d'être admis. Puis-je espérer de le voir? Je désire de l'entendre.* On dit également bien, *J'espère de le voir*, et, *j'espère le voir.* On dit aussi, *Je désire l'entendre.* Voyez ESPÉRER et DÉSIRER.

DE, concourt pareillement avec l'expression qu'on lui donne pour régime, à indiquer La manière dont une action se fait, s'exécute, et quelquefois pour exprimer un état. *Faire entrer quelqu'un de force. Frapper d'estoc et de taille. Jouer de bonheur, de malheur. Boire d'un seul trait. Franchir d'un saut, d'un bond. Être de travers. Regarder de côté. Parler d'abondance. Répondre de vive voix. D'une voix unanime. Peut-on se comporter de la sorte? Je m'y prendrai de telle manière. De façon ou d'autre. Tous deux étaient d'intelligence. Ils ont agi de concert. Agir de soi-même, de son chef, de son propre mouvement. Aimer de tout son cœur. Cela va de soi. Posséder de fait. Succéder de droit, de plein droit.*

Plusieurs verbes, tels que *Commencer, continuer, etc.*, se construisent, devant l'infinitif, tantôt avec la préposition *De*, tantôt avec la préposition *A*. On peut voir, pour la différence de sens qui en résulte, l'article de cette dernière préposition et les verbes qui y sont mentionnés.

IV°

DE, a quelquefois pour complément le mot qui désigne La personne ou la chose d'où part l'action qu'éprouve une autre personne, une autre chose; et alors il équivaut à la préposition *par*. *Se faire suivre de ses gens. Ce mot est quelquefois précédé de tel autre. Il voulait n'être vu de personne. Je ne suis pas connu de vous. Se faire aimer, se faire bien venir, se faire haïr de quelqu'un. Il est respecté de tous.*

Il s'emploie aussi après beaucoup de verbes, ou de locutions qui en tiennent lieu, dans le sens des mots Sur, touchant, concernant, relativement à. *Je l'informerai de votre arrivée. Ce mot se dit de telle chose. Que pensez-vous de cela? Médire de quelqu'un. S'ingérer, se mêler des affaires d'autrui. Parler d'une affaire. Trafiquer, faire trafic de quelque chose. Décider du sort de quelqu'un. Traiter de la paix. Ce chapitre traite de telle matière. Il ne s'agit point, il n'est point question de cela. Répondre de quelqu'un. Désespérer de sa guérison. Se méfier de quelqu'un. Féliciter quelqu'un d'un succès. Se repentir d'une faute. Se plaindre de quelqu'un. Faire justice d'un traître. S'apercevoir de quelque chose. Différer d'avis. Justifier de sa qualité. Rendre compte de sa gestion. Demander réparation d'une injure. Faire fi de quelque chose. Cela fait foi de ce que j'ai avancé. Il en sera de cela comme du reste. Pour ce qui est de lui. C'est fait de nous. Il y va de ma vie.* Souvent, dans les titres d'ouvrages, de chapitres, etc., tout ce qui précède la préposition est sous-entendu; ainsi on dit simplement, *De l'usure, De la chasse, Du théâtre, etc.*, pour dire, *Ouvrage, chapitre, article qui traite, où il est parlé de l'usure, de la chasse, du théâtre, etc.* — On doit rapporter à cet alinéa les imprécations telles que *Foin de moi! La peste soit du maraud! Etc.*

Fam., *On dirait d'un fou, etc.* Voyez DIRE.

Devant le mot *Côté* désignant un lieu, un endroit, ou une face de quelque objet, *De* reçoit plus fréquemment une valeur analogue à celle de Vers, dans, à, sur. *Mettez-vous de ce côté-ci, vous verrez mieux. Il s'en est allé du côté d'Orléans. Voulez-vous que nous passions de l'autre côté? Regardez bien de ce côté. Cette robe est plus longue de ce côté que de l'autre.* On doit rapporter à cet alinéa les locutions suivantes: *De côté et d'autre. D'un côté... de l'autre* ou *d'un autre. D'une part... d'autre part. D'une et d'autre part. De mon côté* (Pour ce qui me regarde). *Etc.*

Se ranger, se mettre du parti de quelqu'un, Embrasser son parti.

V°

DE, entre aussi dans plusieurs locutions adverbiales, ou autres, qui indiquent Une certaine époque ou Une certaine durée. *Nous partîmes de nuit, de jour. Je sortis de bonne heure. De grand matin. De présent* (en termes de Pratique). *Du vivant d'un tel. C'était bien autre chose de mon temps. De tout temps il en fut ainsi. Il ne viendra pas d'aujourd'hui. Il ne m'a pas quitté de tout le jour. Je ne le reverrai pas de huit jours. De ma vie je n'ai vu pareille chose. De mémoire d'homme.*

DE, sert quelquefois à unir le nom commun d'une chose avec le mot ou l'expression qui la distingue de toutes les autres choses semblables. *La ville de Paris. Le fleuve du Rhône. Le mois de septembre. La comédie du Misanthrope. Le mot de gueux est familier. Le cri de Vive le roi!*

Quelquefois, lorsque le verbe qui précède la préposition *De* peut être aisément suppléé, on le retranche, afin de donner plus de rapidité et de vivacité à l'expression. *Aussitôt les ennemis de s'enfuir et de jeter leurs armes* (se hâtèrent de s'enfuir et de jeter leurs armes). *Il s'éloigna tout honteux, et nous de rire* (et nous commençâmes de rire). Ce genre d'ellipse est un gallicisme qui s'emploie surtout dans le langage familier.

L'emploi de la préposition *De* avec l'infinitif a lieu également dans beaucoup d'autres cas difficiles à préciser, et où bien souvent elle semble n'être qu'une particule destinée à lier le verbe avec ce qui le précède. Les exemples suivants pourront servir à en donner quelque idée. *Il aima mieux périr que de se rendre. Plutôt mourir que d'être esclaves. Je mourrais plutôt que d'y consentir. C'était peu pour lui d'avoir obtenu cet avantage. C'est folie, c'est être fou que d'entreprendre cela. Vous êtes bien bon de le croire. Ce que c'est que d'être heureux! C'est à vous que je dois de n'être pas plus mal traité. J'irai vous voir avant de partir. Il veut, avant que de partir, régler toutes ses affaires. Il est juste de le récompenser. Il convient d'agir promptement. Il importe de le savoir. Il suffira de vous dire que... C'est à vous qu'il appartient de l'interroger, de décider cela*, ou elliptiquement, *C'est à vous de l'interroger, de décider cela. Il entre dans ses vues de leur laisser ignorer cela. A quoi sert-il de dissimuler?* ou simplement, *Que sert de dissimuler? L'essentiel, le principal, le plus sûr, etc., est d'agir ainsi, de faire telle chose.*

DE, précédant un adjectif, un participe passif, etc., peut ordinairement se résoudre par un pronom relatif suivi du verbe *Être*. *Il y eut mille hommes de* (qui furent) *tués. Il y a dans ce qu'il dit quelque chose de* (qui est) *vrai. Y a-t-il quelqu'un d'assez* (qui soit assez) *ignorant pour... Je ne vois rien là de* (qui soit) *bien étonnant. A-t-on jamais ouï rien de* (qui soit) *pareil? Sa conduite n'a rien de* (qui soit) *noble. Rien de* (qui soit) *plus simple que cela. Je ne vois rien là de* (qui soit) *mieux. Sinon, rien de fait* (qui soit fait, arrêté, conclu).

Pour toutes les autres locutions, telles que *D'avance, d'abord, d'ailleurs, du moins, de suite, du reste, de plus belle, de nouveau, d'ordinaire, de grâce, de retour, etc.*, voyez les différents articles des mots qui accompagnent la préposition.

La particule relative *En* remplace, dans plusieurs cas, la préposition *De* et son régime. Voyez l'article de cette particule.

DE, sert à former un grand nombre de

composés, et modifie plus ou moins la signification du mot simple : *Découler* (couler de haut en bas). *Dévier* (s'écarter de la voie). *Démontrer* (montrer, faire voir complètement). *Dénouer* (défaire ce qui était noué). *Etc.* — Mais la particule *Dé* qui entre dans la composition des mots n'est pas toujours la préposition *De* ; elle n'est souvent qu'une altération des particules *dis* ou *di*, comme dans *Départir, désunir*, analogues à *Disperser, dissoudre*. Dans certains cas, on peut lui attribuer indifféremment l'une ou l'autre origine : *Déjoindre, dépouiller, déterminer* (en latin, *Dejungere* ou *disjungere, despoliare* ou *dispoliare, determinare* ou *disterminare*).

DÉ. s. m. Petit morceau d'os ou d'ivoire, de figure cubique, ou à six faces, dont chacune est marquée d'un différent nombre de points, depuis un jusqu'à six, et qui sert à jouer. *Des dés bien marqués. Des dés écornés. Jeu de dés. Jouer aux dés, aux trois dés. Tenir les dés. Jeter les dés. Piper les dés. Dés chargés.* Dans les cas où ce mot pourrait être confondu avec son homonyme, on dit ordinairement, *Dé à jouer*.

Coup de dés, Le nombre de points que l'on amène en jetant une fois les dés.

Avoir le dé, Être le premier à jouer. *Flatter le dé*, Jeter doucement les dés en jouant, dans l'espoir de n'amener qu'un petit nombre de points. *Rompre le dé*, Arrêter les dés quand ils sortent du cornet, ce qui rend le coup nul. *Faire quitter le dé*, Faire abandonner les dés par le joueur qui les tient, pour qu'ils passent à un autre.

Fig. et fam., *Flatter le dé*, Déguiser, adoucir quelque chose de fâcheux par des termes qui en cachent une partie, ou qui font le mal moins grand. *En lui annonçant cette nouvelle, il a flatté le dé. Parlez-nous franchement, ne flattez point le dé.*

Fig. et fam., *Tenir le dé dans la conversation*, Se rendre maître de la conversation. *Il veut toujours tenir le dé.*

Fig. et fam., *Faire quitter le dé à quelqu'un, rompre le dé*, Obliger quelqu'un à céder, à renoncer à quelque entreprise.

Fig. et fam., *Je jetterais cela à trois dés, je jouerais cela à trois dés*, se dit pour marquer l'indifférence où l'on est du choix qu'on peut faire entre deux ou plusieurs choses.

Prov. et fig., *Le dé en est jeté*, se dit en parlant D'un parti pris, de la résolution où l'on est de faire une chose, quoi qu'il puisse arriver.

Fig. et fam., *C'est un coup de dés*, ou *de dé*, C'est une affaire où le hasard aura beaucoup d'influence.

Un beau coup de dé, Un heureux hasard.

Fig. et fam., *A vous le dé*, C'est à vous à parler, à répondre, à agir.

DÉ, en termes d'Architecture, La partie cubique d'un piédestal. *Le piédestal est composé d'une base, d'un dé et d'une corniche.*

Il se dit également de Petits cubes de pierre qu'on place sous des poteaux, des colonnes, des vases, etc., pour les isoler de terre. *Ce parterre est entouré de dés qui supportent des vases.*

DÉ. s. m. Petit instrument de métal ou d'autre matière solide, dont celui ou celle qui coud se garnit le bout du doigt, ou le milieu du doigt, afin de pousser l'aiguille plus facilement et sans risquer de se blesser. *Dé d'or, d'argent, d'ivoire, etc. Dé fermé. Dé ouvert.* Dans les cas où ce mot pourrait être confondu avec son homonyme, on dit ordinairement, *Dé à coudre*.

DEB

DÉBÂCLAGE. s. m. Action de débâcler un port, des bâtiments, etc.

DÉBÂCLE. s. f. Rupture, ordinairement subite, de la glace qui couvrait une rivière, et qui se partage alors en glaçons dont la descente est plus ou moins rapide. *La rivière grossit, il faut se préparer à la débâcle, La débâcle a fait périr bien des bateaux.*

Il se dit, figurément et familièrement, de Tout changement brusque et inattendu qui amène du désordre, de la confusion. *Ce fut une débâcle générale. Cet accident commença la débâcle de sa fortune.*

DÉBÂCLE, se dit aussi quelquefois pour Débâclage. *Il y a un temps déterminé pour la débâcle du port.*

DÉBÂCLEMENT. s. m. Le moment de la débâcle des glaces ; ou L'action de débâcler un port, des navires, des bateaux. *Beaucoup de bateaux ont péri par le débâclement de la rivière.* Il est peu usité.

DÉBÂCLER. v. a. Débarrasser un port des navires, des bateaux vides, afin d'en rendre l'accès libre à ceux qui arrivent chargés. *Débâcler un port. Débâcler des bateaux.*

Il signifie populairement, Ouvrir ce qui était bâclé. *Débâcler une porte, une fenêtre.*

Il est aussi neutre, et se dit D'une rivière, quand les glaces viennent à se rompre et à suivre le cours de l'eau. *La rivière a débâclé cette nuit.*

DÉBÂCLÉ, ÉE. part. passé.

DÉBÂCLEUR. s. m. Officier qui préside au débâclage d'un port.

DÉBAGOULER. v. n. Vomir.

Il s'emploie aussi figurément comme verbe actif, et signifie, Dire avec précipitation et diffusion tout ce qui vient à la bouche. *Il débagoula un torrent d'injures.* Dans les deux sens, il est bas.

DÉBAGOULÉ, ÉE. part. passé.

DÉBAGOULEUR. s. m. Celui qui dit sans retenue toutes les injures qui lui viennent à la bouche. Il est bas.

DÉBALLAGE. s. m. Action de déballer. *On vient de faire le déballage de ces marchandises.*

DÉBALLER. v. a. Défaire une balle, un ballot, ôter l'emballage. *Déballer des marchandises. On n'a pas encore déballé mes meubles.*

DÉBALLÉ, ÉE. part. passé.

DÉBANDADE (À LA). loc. adv. Confusément et sans ordre. *L'armée, les troupes s'en allèrent à la débandade.* Il est familier.

Fig. et fam., *Mettre tout à la débandade*, Porter dans un lieu, dans une affaire, le désordre et la confusion. *Laisser tout à la débandade*, Abandonner au hasard le soin de son bien, de ses affaires, ou de celles dont on est chargé, comme si on en désespérait. On dit de même, *Tout va à la débandade*. On dit aussi, *Vivre à la débandade*, Ne mettre aucune suite, aucune règle dans ses mœurs et dans sa conduite.

DÉBANDEMENT. s. m. Action de se débander. Il se dit principalement Des troupes. *Il y eut un débandement général.*

DÉBANDER. v. a. Ôter une bande. *Débander une plaie.*

Il signifie aussi, Détendre. *Débander un arc, un pistolet.*

Fig., *Se débander l'esprit*, Donner un peu de relâche à son esprit après une longue application.

DÉBANDER, avec le pronom personnel, se dit en parlant Des armes dont le ressort se détend de lui-même. *Son fusil se débanda. Son arc s'était débandé.*

Fig., *Le temps se débande*, se dit Lorsque la température commence à se radoucir, à se relâcher, après une forte gelée. Cette locution vieillit.

DÉBANDER, se dit aussi, avec le pronom personnel, Des gens de guerre qui se séparent, confusément et sans ordre, de la troupe dont ils font partie. *Les soldats se débandèrent pour aller piller*

Il se dit également D'un corps de gens de guerre qui se disperse sans ordre, pour s'enfuir, ou pour se retirer. *Toute l'armée se débanda. Ce régiment se débanda.*

DÉBANDÉ, ÉE. part. passé.

DÉBANQUER. v. a. T. de Jeu. Gagner tout l'argent qu'un banquier a devant lui. *On le débanqua deux jours de suite.*

DÉBANQUÉ, ÉE. part. passé.

DÉBAPTISER. v. a. Priver quelqu'un des avantages du baptême. Il n'est guère usité que dans cette phrase familière, *Il se ferait plutôt débaptiser que de faire telle chose.*

Il signifie aussi, figurément et familièrement, Changer le nom de quelqu'un. *Débaptiser quelqu'un par méprise.* On l'emploie plus ordinairement avec le pronom personnel. *Il jugea à propos de se débaptiser, pour mieux dérouter les limiers de la police.*

DÉBAPTISÉ, ÉE. part. passé.

DÉBARBOUILLER. v. a. Nettoyer, ôter ce qui salit, ce qui rend sale. Il ne se dit guère qu'en parlant Du visage. *Débarbouiller un enfant. Se débarbouiller le visage.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel régime direct. *Allez vous débarbouiller.*

Fig. et fam., *Laisser quelqu'un se débarbouiller*, Le laisser se tirer seul d'une affaire embarrassante.

DÉBARBOUILLÉ, ÉE. part. passé.

DÉBARCADÈRE. s. m. T. de Marine, emprunté de l'espagnol. Espèce de cale, de jetée qui, du rivage, s'avance un peu dans la mer, et qu'on nomme également *Embarcadère*, parce qu'elle est destinée à servir à l'embarquement comme au débarquement.

Dans les chemins de fer, Lieu d'arrivée et de départ, qu'on nomme aussi *Embarcadère*.

DÉBARDAGE. s. m. Action de débarder.

DÉBARDER. v. a. Tirer du bois de dessus les bateaux, ou de la rivière, et le porter sur le bord. *Débarder des cotrets. Débarder un train de bois flotté.*

DÉBARDER, en termes de Forêts, Transporter des bois hors du taillis où ils ont été coupés, afin que les voitures n'y entrent pas, ce qui endommagerait les nouvelles pousses.

DÉBARDÉ, ÉE. part. passé.

DÉBARDEUR. s. m. Homme de journée qui débarde. *Débardeur de bois. Vous trouverez assez de débardeurs sur le port.*

DÉBARQUEMENT. s. m. Action par laquelle on débarque des marchandises, des passagers, des troupes, etc. *Le débarquement des marchandises. Après le débarquement de tous les passagers. Le débarquement des troupes se fit à la faveur de la nuit.*

Des troupes de débarquement, Des troupes qu'on destine à faire une descente sur une côte.

DÉBARQUEMENT, se dit aussi de L'action

d'une personne qui débarque. *Il fut arrêté à son débarquement.*

DÉBARQUER. v. a. Tirer, ou faire sortir d'un navire, d'un bateau, les marchandises, les passagers, les troupes, les équipages, etc., qu'il contient. On le dit surtout en parlant D'un bâtiment parvenu à sa destination. *Débarquer des marchandises. Débarquer des troupes, du canon. Où allez-vous nous débarquer ?*

Il s'emploie aussi comme neutre, et signifie alors, Quitter le navire, le bateau, et descendre à terre. *Nous débarquâmes en tel endroit, à tel port. Le navire n'ayant pu mettre à la voile, nous fûmes obligés de débarquer.*

Substantiv., *Au débarquer*, Dans le temps même du débarquement. *Il se trouva au débarquer. On l'attendait au débarquer.*

DÉBARQUÉ, ÉE. part. passé. Il ne s'emploie guère substantivement que dans cette locution figurée et familière, *Un nouveau débarqué*, Un homme nouvellement arrivé de la province. *Il a toujours l'air d'un nouveau débarqué.*

DÉBARRAS. s. m. Cessation d'embarras, délivrance de ce qui embarrassait. *Les voilà partis, c'est un grand débarras.* Il est familier.

DÉBARRASSER. v. a. Ôter l'embarras, ou Ôter d'embarras. Il se dit au propre et au figuré, et souvent avec le pronom personnel. *Débarrasser les rues, les chemins. Il ne sait comment se débarrasser de ses créanciers. Elle s'est débarrassée des importuns. Il avait une affaire fort ennuyeuse, mais il s'en est débarrassé. Il a bien débarrassé ses affaires depuis peu. Sa tête commence à se débarrasser. Son esprit est débarrassé de cet importun souvenir.*

Se débarrasser de quelqu'un, Éloigner de soi quelqu'un qui gêne, et aussi, par euphémisme, Le faire mourir.

DÉBARRASSÉ, ÉE. part. passé.

DÉBARRER. v. a. Ôter la barre. *Débarrer une porte.*

DÉBARRÉ, ÉE. part. passé.

DÉBAT. s. m. Différend, contestation, altercation. *Être en débat de quelque chose. Mettre quelque chose en débat. Vider un débat. Apaiser un débat. Entre voisins il y a toujours quelques débats.*

Débats de compte, Contestation formée contre quelque article de compte. *Faire juger les débats d'un compte. Fournir débats, soutènements et réponses.*

Prov., *À eux le débat, entre eux le débat*, se dit en parlant De personnes qui ont entre elles quelque contestation dont on ne veut pas se mêler.

DÉBATS, au pluriel, signifie quelquefois, Discussion, en parlant Des assemblées politiques. *Les débats du parlement d'Angleterre. J'assistai aux débats.*

Il signifie particulièrement, en Matière criminelle, La partie de l'instruction qui comprend la lecture de l'acte d'accusation, l'interrogatoire du prévenu, l'audition des témoins à charge et à décharge, les plaidoiries, et le résumé du président. *Ouvrir, fermer les débats. La clôture des débats. Les débats ont duré plusieurs jours. Débats publics. Les débats eurent lieu à huis clos.*

DÉBÂTER. v. a. Ôter le bât. *Débâter un mulet, un cheval, un âne.*

DÉBÂTÉ, ÉE. part. passé.

DÉBATTRE. v. a. (Il se conjugue comme *Battre.*) Contester, discuter. *Débattre une affaire. Débattre un compte. Débattre les articles d'un compte. Débattre une question, une cause. Nous avons plusieurs fois débattu ce point-là. Cette opinion n'a été que trop longtemps débattue.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie alors, S'agiter, se tourmenter, faire beaucoup d'efforts pour résister, pour se dégager, etc. *Se débattre comme un possédé, comme un forcené. Se débattre des pieds et des mains. Un cheval qui se débat. Un poisson qui se débat dans l'eau. Un oiseau qui se débat quand on le tient. Il s'est longtemps débattu contre les gardes qui l'ont arrêté.*

Prov. et fig., *Se débattre de la chape à l'évêque*, Disputer à qui appartiendra une chose qui n'est et ne peut être à aucun de ceux qui se la disputent.

DÉBATTU, UE. part. passé. *Compte bien débattu. Cause, affaire bien débattue.*

DÉBAUCHE. s. f. Dérèglement, excès dans le boire et dans le manger; et quelquefois, L'habitude, le goût de ce genre d'excès. *Grande débauche. Faire la débauche. Faire débauche. Aimer la débauche. C'est une débauche continuelle.*

Il s'applique, dans un sens moins défavorable, à L'action de se livrer un peu plus que de coutume aux plaisirs de la table. *Faisons un peu de débauche. Nous avons fait hier une petite débauche.* Ce sens est familier.

Il se prend aussi pour Incontinence outrée. *C'est un homme plongé dans la débauche. C'est un homme perdu de débauches, Honteuse débauche. Sale débauche. Porter, entraîner à la débauche. Se jeter dans la débauche. Fuir les occasions de débauche. Faire quelque chose par débauche, par esprit de débauche.*

Fig., *Débauche d'esprit* ou *d'imagination*, Usage déréglé de l'esprit ou de l'imagination. *Cet ouvrage est une débauche d'esprit. Ces débauches d'imagination ne sauraient obtenir l'approbation des gens de goût.*

DÉBAUCHER. v. a. Jeter dans la débauche, dans le vice. *Les mauvaises compagnies l'ont débauché. C'est la fainéantise qui l'a débauché. Débaucher une fille.*

Il signifie aussi, Corrompre la fidélité de quelqu'un. *Il essaya de débaucher les troupes. On lui débaucha ses soldats.*

Débaucher un domestique, un ouvrier, L'engager à quitter son maître pour passer au service d'un autre. *Débaucher un ouvrier de son travail, de sa besogne*, L'en détourner.

DÉBAUCHER, signifie encore simplement, Faire quitter un travail, une occupation sérieuse pour un divertissement honnête. *Je viens vous débaucher, pour vous débaucher. Nous voulons vous débaucher un de ces jours. Laissez-vous débaucher. Il faut le débaucher, le mener à la campagne.*

DÉBAUCHER, s'emploie aussi avec le pronom personnel, tant en bonne qu'en mauvaise part. *Se débaucher. Laissez là les affaires pour un jour ou deux, et débauchez-vous. La mauvaise compagnie est souvent cause que les jeunes gens se débauchent.*

DÉBAUCHÉ, ÉE. part. passé.

Il est quelquefois substantif, et alors il signifie, un homme abandonné à la débauche. *C'est un débauché, un grand débauché, un vieux débauché. Ce sont des débauchés.*

Fam., *C'est un agréable débauché*, se dit D'un homme qui est agréable dans la débauche de table.

DÉBAUCHEUR, EUSE. s. Celui, celle qui débauche, qui excite à la débauche. *C'est un débaucheur de filles. Cette femme est une débaucheuse.*

DÉBET. s. m. T. de Finance, emprunté du latin. Ce qu'un comptable doit après l'arrêté de son compte. *Le debet d'un compte. Rester en debet.*

Payer une charge en debet, signifiait, lorsque les charges étaient vénales, Payer une charge en acquittant les dettes du vendeur.

DÉBIFFER. v. a. Affaiblir, déranger, gâter. Il est familier et ne s'emploie guère que dans cette phrase, *Être tout débiffé.*

DÉBIFFÉ, ÉE. part. passé. *Visage débiffé*, Le visage d'une personne qui paraît affaiblie par quelque excès. *Estomac débiffé*, Estomac qui ne fait pas bien ses fonctions. *Avoir l'estomac tout débiffé.*

DÉBILE. adj. des deux genres. Faible, affaibli, qui manque de forces. Il ne se dit guère qu'en parlant Des personnes. *Un enfant débile. Un malade qui est encore débile. Avoir l'estomac débile, les jambes débiles.*

Il s'applique cependant quelquefois Aux choses, et surtout aux plantes. *Un arbrisseau débile. Une plante débile.*

Il s'emploie aussi figurément, au sens moral. *Avoir le cerveau, l'esprit débile.*

DÉBILEMENT. adv. D'une manière débile.

DÉBILITANT, ANTE. adj. T. de Médec. Qui est propre à débiliter. *Un régime débilitant. La diète est débilitante.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Ce remède est un débilitant.*

DÉBILITATION. s. f. Affaiblissement. *Débilitation de nerfs. Débilitation de l'estomac.*

DÉBILITÉ. s. f. Faiblesse. *Une grande débilité de nerfs, de jambes, d'estomac. Une extrême débilité. Débilité de cerveau.*

DÉBILITER. v. a. Rendre débile, affaiblir. *Cela débilite les nerfs, l'estomac, la vue, l'esprit.*

DÉBILITÉ, ÉE. part. passé. *Un estomac débilité.*

DÉBINE. s. f. Terme populaire. État d'une personne qui fait mal ses affaires. *Il est tombé, il est dans la débine.*

DÉBIT. s. m. Vente continue, répétée. Il se dit surtout en parlant Des choses qu'on vend en détail. *Débit de draps, de dentelles. Marchandises, étoffes de débit, de bon débit, de mauvais débit. Cela n'est pas de débit. Il se fait un grand débit dans cette boutique.*

Débit de vin, de liqueurs, Commerce de vin, de liqueurs, en détail et en boutique.

Il se dit particulièrement Du droit de vendre certaines marchandises dont le gouvernement s'est réservé le monopole. *Il obtint un débit de poudre, de cartes, de tabac.*

Il se dit encore De la quantité d'eau que débite une source, une fontaine, etc. *Le débit de cette fontaine est considérable.*

Il signifie, au figuré, La manière de s'énoncer, de réciter. *Cet homme a un beau débit. Il a le débit aisé, le débit agréable. Un débit pénible, fatigant, etc.*

Il signifie, en termes de Musique, Récitation précipitée qui ressemble à la parole.

DÉBIT, se dit encore De L'exploitation du bois, selon ses diverses destinations, comme lorsqu'on le met en poutres, en merrains, en cerceaux, etc. *Le débit du châtaignier en planches ou en échalas est plus profitable qu'en bois à brûler.*

DÉBIT, dans la Tenue des livres, se dit, par opposition à *Crédit*, Du compte que l'on tient, sur le grand livre, des articles payés

ou fournis à quelqu'un ou pour quelqu'un. *J'ai passé telle somme à votre débit. Le débit est toujours au verso des feuillets du grand livre. Le côté du débit. Le débit et le crédit.*

DÉBITANT, ANTE. s. Celui, celle qui débite quelque marchandise. *Un débitant de tabac.*

DÉBITER. v. a. Vendre. On y joint ordinairement l'idée d'habitude, de répétition. *Débiter des marchandises, des denrées, des blés. Débit en gros, en détail.* Employé absolument, il se dit presque toujours D'une vente en détail.

Prov. et fig., *Il débite bien sa marchandise,* Il fait valoir ce qu'il dit par la manière dont il le dit.

Débiter, signifie aussi figurément, Réciter. *Débiter son rôle. Débiter un discours.*

Il signifie également, Raconter, aller dire une chose de côté et d'autre, ou la répéter souvent. *Ce fait n'est pas précisément comme on le débite. Débiter des nouvelles. Débiter des mensonges. Il put alors débiter impunément ses maximes pernicieuses.*

Débiter, se dit en Hydraulique De la quantité d'eau fournie dans un temps donné par une source, une fontaine, une rivière. *Cette fontaine débite tant de litres par jour.*

Débiter, se dit aussi De la manière d'exploiter les bois, pour les employer dans les constructions, etc. *Débiter les bois en planches, en madriers.* Il se dit de même en parlant Du marbre, des pierres, etc. *Débiter à la scie.*

Débiter, signifie particulièrement, en termes de Musique, Précipiter l'exécution d'un passage de manière à y substituer l'accent de la parole à l'accent musical.

Débiter, dans la Tenue des livres, signifie, Inscrire quelqu'un sur le grand livre comme débiteur de tel ou tel article. *Je vous ai débité de telle somme.*

Débité, ée. part. passé. En termes de Musique, *Récitatif débité.*

DÉBITEUR, EUSE. s. Celui, celle qui débite. Il ne se dit qu'au figuré et en mauvaise part. *C'est un grand débiteur de nouvelles, de fariboles, de sornettes. C'est une grande débiteuse de mensonges.*

DÉBITEUR, TRICE. s. Celui, celle qui doit. Il est opposé à Créancier. *Bon débiteur. Débiteur solvable. Il est mon débiteur. Elle est votre débitrice.*

Débiteur, s'emploie aussi adjectivement dans cette locution, *Compte débiteur,* Compte qui est mis à la page du *Débit.*

DÉBLAI. s. m. Action d'enlever des terres pour mettre un terrain de niveau, pour creuser des fondations, un fossé, etc.; ou Le résultat de cette action. *Quand le déblai sera terminé. Faire que le remblai soit égal au déblai.*

Cet endroit de la route, du canal est en déblai, se dit de L'endroit d'une route, d'un canal où il a fallu faire un déblai pour donner le niveau convenable.

Déblai, se dit aussi Des terres mêmes, des décombres qu'on enlève. *On emploiera ce déblai, ces déblais à combler le fossé voisin.*

Il s'emploie, figurément et familièrement, Pour exprimer que l'on est débarrassé de quelqu'un ou de quelque chose qui incommodait, qui était à charge. *Enfin voilà ces ennuyeux partis, c'est un beau déblai.*

DÉBLATÉRER. v. n. Parler longtemps et avec violence contre quelqu'un. *Il a passé deux heures à déblatérer contre moi.* Il est familier.

DÉBLAYER. v. a. (Il se conjugue comme *Payer.*) Ôter, enlever. Il se dit surtout en parlant De terres et de décombres. *Déblayer des terres. Il faudra déblayer ces décombres.*

Il signifie également, Débarrasser, dégager un lieu des choses qui l'encombrent, qui s'y trouvent entassées confusément. *Déblayer un terrain. Déblayer une maison, une salle, une cour, une rue.*

Déblayé, ée. part. passé.

DÉBLOCAGE. s. m. T. d'Imp. Action de débloquer.

DÉBLOQUER. v. a. T. de Guerre. Obliger l'ennemi à lever un blocus. *Il parvint à débloquer la place, à débloquer la garnison.*

Débloquer, en termes d'Imprimerie, Ôter d'une composition les lettres bloquées et renversées, pour les remplacer par celles qui conviennent.

Débloqué, ée. part. passé.

DÉBOIRE. s. m. Mauvais goût qui reste de quelque liqueur après qu'on l'a bue. *Du vin qui a du déboire, qui a quelque déboire, un insupportable déboire. Liqueur qui laisse du déboire.*

Il se dit figurément de La tristesse, du dégoût qui suit quelquefois les plaisirs. *Les plaisirs ont leur déboire.*

Il se dit aussi Des dégoûts, des sujets de regret, de mécontentement, et des mortifications qu'on éprouve. *C'est un homme qui lui a donné de fâcheux déboires. Il a éprouvé bien des déboires.*

DÉBOISEMENT. s. m. Action de déboiser; ou Le résultat de cette action. *Le déboisement des montagnes.*

DÉBOISER. v. a. Détruire les bois qui couvrent une contrée. *Depuis qu'on a déboisé les montagnes le cours des fleuves est devenu moins régulier.*

Déboisé, ée. part. passé.

DÉBOÎTEMENT. s. m. Déplacement d'un os sorti de son articulation. *Le déboîtement d'un os.* On dit en Médecine, *Luxation.*

DÉBOÎTER. v. a. Disloquer. Il ne se dit proprement qu'en parlant Des os qu'un accident, un effort fait sortir de leur place. *La chute qu'il a faite lui a déboîté un os, lui a déboîté l'épaule.* On dit en Médecine, *Luxer.*

Il se dit, par extension, en parlant Des ouvrages de menuiserie et de serrurerie qui viennent à se déjoindre. *À force de pousser la porte on l'a toute déboîtée.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Les os ne se déboîtent pas sans beaucoup de douleur. Une table qui se déboîte.*

Déboîté, ée. part. passé.

DÉBONDER. v. a. Ôter la bonde. *Débonder un tonneau. Débonder un étang.*

Il se dit, par extension et familièrement, D'un purgatif qui fait cesser une grande constipation. *Il était fort constipé, cette médecine l'a débondé.*

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel, et signifie, Se vider par un écoulement rapide, abondant. *L'étang s'est débondé.*

Il signifie, par extension et familièrement, Évacuer abondamment par bas, après avoir été longtemps resserré.

Il s'emploie aussi comme neutre, dans le premier des deux sens qui précèdent. *L'eau a débondé cette nuit par une ouverture.*

Il se dit figurément et familièrement, dans le même sens. *Les pleurs qu'elle avait longtemps retenus débondèrent à la fin. Après avoir longtemps retenu sa colère, il fallut enfin débonder.*

Débondé, ée. part. passé.

DÉBONDONNER. v. a. Ôter le bondon d'un muid, d'un tonneau. *Pour remplir le tonneau, il faut le débondonner.*

Débondonné, ée. part. passé.

DÉBONNAIRE. adj. des deux genres. Doux, facile et bon jusqu'à la faiblesse. *Un prince débonnaire. Louis le Débonnaire.* On ne le dit plus guère que dans un sens ironique et familier. *Humeur, caractère débonnaire.*

Un mari débonnaire, Un mari qui souffre patiemment la mauvaise conduite de sa femme.

DÉBONNAIREMENT. adv. Avec bonté, avec douceur. *Le vainqueur les traita débonnairement.* Il vieillit.

DÉBONNAIRETÉ. s. f. Bonté, douceur. *Le vainqueur les traita avec débonnaireté. Nous avons traité les généraux ennemis prisonniers avec beaucoup de débonnaireté.* Il vieillit.

DÉBORD. s. m. Débordement. Il est vieux, et ne se disait qu'en parlant Des humeurs. *Débord de bile. Débord d'humeurs.*

DÉBORDEMENT. s. m. Action par laquelle un fleuve, une rivière, etc., sort de son lit et franchit ses bords. *Le débordement du Nil. Le débordement de la Seine. Les débordements qui ont désolé cette province.*

Il se dit, par extension, d'Un écoulement d'humeurs très abondant. *Avoir un débordement de bile, un débordement d'humeurs.*

Il se dit, figurément, de L'irruption d'une grande multitude dans un pays qu'elle veut envahir. *Le débordement des barbares dans l'empire romain, sur l'empire romain.*

Il se dit aussi, figurément, en parlant De certaines choses, telles que les injures, les louanges, les écrits, etc., lorsqu'elles sont dites, données, débitées avec profusion. *Un débordement d'injures. Un débordement de louanges. Un débordement d'écrits, de mauvais livres.*

Débordement, signifie encore figurément, Dissolution, débauche. *Étrange débordement. Des débordements scandaleux. Vivre dans le débordement, dans un grand débordement. Le débordement des mœurs.*

DÉBORDER. v. n. Dépasser le bord. Il se dit proprement Des fleuves, des rivières, etc. *Quand les neiges fondent, la rivière déborde. Le fleuve a débordé deux fois cette année. La rivière est débordée. Les pluies ont fait déborder cet étang.*

Il s'emploie, dans le même sens, avec le pronom personnel. *La rivière se déborde. La Seine s'est débordée.*

Il se dit, par extension, D'un écoulement abondant des humeurs, et particulièrement de la bile. *Les humeurs se sont débordées. La bile déborde; elle se déborde.*

Il s'emploie aussi figurément. *Sa fureur déborde. La colère déborde de son cœur. Les mauvaises mœurs débordent.*

Fig., *Se déborder en injures, en imprécations,* Exhaler sa colère en injures, vomir des injures, des imprécations.

Déborder, se dit encore D'une chose dont le bord ou l'extrémité dépasse le bord ou l'extrémité d'une autre chose. *Cela déborde d'un pied, déborde trop. Cette frange déborde. La doublure de cet habit déborde.*

Il se prend quelquefois activement, dans ce dernier sens. *Cette pierre déborde l'autre de trois pouces.*

Il se dit particulièrement, dans la Tactique militaire ou navale, Lorsqu'une ligne de troupes ou de vaisseaux a plus de front

et plus d'étendue que la ligne qui lui est opposée. *La première ligne des ennemis débordait la nôtre. Notre aile gauche était débordée. L'avant-garde de notre flotte débordait celle des ennemis.*

Fig., *Déborder*, Dépasser. *Les chefs du mouvement auraient voulu s'arrêter, mais ils furent débordés.*

DÉBORDER, neutre, signifie de plus, en termes de Marine, Se détacher d'un vaisseau qu'on avait abordé. *Après l'abordage, il ne put déborder.* On l'emploie aussi, dans ce sens, avec le pronom personnel. *Nous fîmes tous nos efforts pour nous déborder.*

DÉBORDER, signifie en outre activement, Ôter la bordure. *Déborder une jupe, un chapeau.*

DÉBORDÉ, ÉE. part. passé. *Un fleuve débordé.*

Il s'emploie figurément comme adjectif, et signifie, Débauché, dissolu. *C'est un jeune homme fort débordé. Une femme débordée. Mener une vie débordée.*

DÉBOTTER. v. a. Tirer les bottes à quelqu'un. *Son valet l'a débotté.* On l'emploie avec le pronom personnel. *Allez vous débotter.*

DÉBOTTER, se prend aussi substantivement. *Le débotter du roi. Se trouver au débotter.*

Il signifie, par extension, Le moment où on arrive. *Il ne faisait que de descendre de voiture, et il me reçut à son débotter.* Dans cette acception, et dans celle qui précède, quelques-uns écrivent, *Débotté. Le débotté du roi, etc.*

DÉBOTTÉ, ÉE. part. passé.

DÉBOUCHÉ. s. m. L'extrémité d'un défilé, d'une vallée, du col d'une montagne. *L'ennemi nous attendait au débouché de la vallée, au débouché d'un défilé, au débouché des montagnes.*

Il signifie au figuré, Toute voie qui facilite la vente, le transport, l'expédition au dehors, des produits agricoles ou industriels d'un pays. *Cette province manque de débouchés pour l'écoulement de ses produits. Les denrées s'accumulent faute de débouchés. Un bon débouché. Ouvrir des débouchés au commerce.*

Il se dit aussi dans le sens de Débouchement, en parlant D'effets de commerce et de marchandises. *Trouver un débouché pour des billets, pour des marchandises qui ne sont pas de bonne défaite.*

Il signifie encore, dans un sens plus général, Moyen, expédient. *Chercher un débouché pour se tirer d'affaire, d'embarras, pour arriver à un emploi.*

DÉBOUCHEMENT. s. m. Action de déboucher. *Le débouchement des canaux.*

Il signifie aussi, Le passage d'un endroit resserré à un lieu plus ouvert. *L'armée fut attaquée au débouchement de la vallée.*

Il signifie au figuré, Expédient, moyen de se défaire d'effets de commerce, de marchandises, etc., dont il n'est pas facile de trouver l'emploi, le débit. *On a trouvé un débouchement pour ces billets. Chercher un débouchement pour des marchandises.* On emploie plus ordinairement *Débouché.*

DÉBOUCHER. v. a. Ôter ce qui bouche. *Déboucher une bouteille, un flacon.*

Il signifie par extension, Ôter ce qui empêche d'entrer, de passer. *Déboucher les chemins, les passages. Déboucher une porte.*

DÉBOUCHER, s'emploie aussi comme neutre, et alors il signifie, Sortir d'un endroit resserré pour passer dans un lieu plus ouvert. *L'armée déboucha des montagnes dans la plaine. L'armée déboucha au point du jour.*

Il se dit, dans un sens analogue, D'un fleuve, d'une rivière, d'un canal, en parlant De l'endroit où ils ont leur embouchure. *Ce canal débouche dans une rivière.* On dit de même : *Une rue, un boulevard débouche sur une place.*

DÉBOUCHÉ, ÉE. part. passé. *Une bouteille débouchée.*

DÉBOUCLER. v. a. Dégager des ardillons qui l'arrêtent, une courroie, une bande, un ruban passé dans une boucle. *Déboucler un ceinturon. Déboucler une cuirasse. Déboucler des souliers.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Mon soulier s'est débouclé.*

Déboucler une jument, Ôter les boucles qu'on lui avait mises, pour empêcher qu'elle ne fût saillie.

DÉBOUCLER, signifie aussi, Déranger, défaire les boucles d'une chevelure, d'une perruque. *Déboucler des cheveux.* Avec le pronom personnel, *Sa perruque s'est toute débouclée.*

DÉBOUCLÉ, ÉE. part. passé.

DÉBOUILLI. s. m. T. de Teinturier. Opération pour éprouver la qualité du teint d'une étoffe, ou pour lui rendre sa première blancheur. *Mettre une étoffe au débouilli.*

DÉBOUILLIR. v. a. Faire bouillir dans de l'eau, avec certains ingrédients, des échantillons d'étoffes teintes, pour éprouver si la teinture en est bonne, ou des étoffes, pour leur rendre leur première blancheur.

DÉBOUILLI, IE. part. passé.

DÉBOULONNER. v. a. Ôter les boulons d'une machine, d'un appareil, etc.

DÉBOULONNÉ, ÉE. part. passé.

DÉBOUQUEMENT. s. m. T. de Marine. Canal, détroit, passage entre des îles. *Les débouquements des petites et des grandes Antilles sont nombreux. Entrer, donner dans le débouquement. Sortir du débouquement.*

Il se dit aussi de L'action de débouquer.

DÉBOUQUER. v. n. T. de Marine. Sortir d'un débouquement, d'un détroit, etc., pour entrer dans une mer libre.

DÉBOUQUÉ, ÉE. part. passé. On dit qu'*Un bâtiment, une escadre, etc., sont débouqués*, quand ils ont quitté un débouquement, un détroit, etc.

DÉBOURBER. v. a. Ôter la bourbe. *Débourber un bassin d'eau. Débourber un fossé. Débourber un étang.*

Débourber une voiture, La tirer de la bourbe.

Faire débourber un poisson, Le mettre dans de l'eau claire, pour qu'il perde le goût de bourbe.

DÉBOURBÉ, ÉE. part. passé.

DÉBOURRER. v. a. Ôter la bourre. *Débourrer un fusil.*

Fig. et fam., *Débourrer un jeune homme*, Lui faire perdre le mauvais ton, les manières gauches, l'air embarrassé qu'il avait, et le former, le façonner. *Mettre un jeune homme dans le monde, dans les bonnes compagnies, pour le débourrer.*

Débourrer un cheval, Commencer à l'assouplir, à le rendre propre aux usages auxquels on le destine.

DÉBOURRÉ, ÉE. part. passé.

DÉBOURS. s. m. Argent que l'on a avancé pour le compte de quelqu'un. Il s'emploie surtout au pluriel. *On lui a payé ses débours.* Il a vieilli : on dit aujourd'hui, *Déboursés.*

DÉBOURSEMENT. s. m. Action de débourser. Il est peu usité.

DÉBOURSER. v. a. Tirer de l'argent de sa bourse, de sa caisse, pour faire quelque payement. *Il n'a déboursé que peu d'argent pour cette emplette. Il a acheté une terre, et il l'a payée sans rien débourser. Se faire rendre l'argent qu'on a déboursé pour quelqu'un.*

DÉBOURSÉ, ÉE. part. passé. *Il n'y a rien à rabattre là-dessus, c'est un argent déboursé.*

Il se dit substantivement de L'argent qu'on a déboursé. *Il lui faut tant pour ses déboursés. Le tailleur ne demande que son déboursé. Il a donné un mémoire de ses déboursés.*

DEBOUT. adv. Il se dit en parlant D'une chose qu'on dresse, ou qui est dressée, qui est maintenue verticalement sur un de ses bouts. *Mettre du bois debout. Le bois debout porte de très lourds fardeaux. Mettre un tonneau debout. Une chose qui se tient debout en équilibre.*

Être encore debout, être debout, se dit Des édifices et autres objets semblables qui n'ont point été renversés ou détruits par ce qui aurait pu amener leur chute, leur ruine. *Ces monuments sont encore debout, après tant de siècles. Un pan de muraille était seul resté debout. Le vieux chêne qui avait ombragé sa chaumière était encore debout.* Cette locution s'emploie quelquefois au figuré. *Ce vieil empire était encore debout, mais tout annonçait sa ruine prochaine.*

DEBOUT, s'applique également Aux personnes, et signifie, Droit sur ses pieds. *Il était debout. Se tenir debout. Il ne daigna pas m'offrir un siège, et me laissa debout tout le temps que je restai avec lui.* On dit par analogie, en parlant D'un quadrupède, qu'*Il se tient debout*, qu'*il est debout, etc.*, lorsqu'il se dresse sur ses pieds ou sur ses pattes de derrière.

Être debout, Être hors du lit, être levé. *Tout son monde était debout, dès le matin. Il se porte mieux, il est debout.* On dit aussi, absolument, *Debout*, quand on veut faire lever quelqu'un qui est couché ou assis. *Debout, et partons. Allons, debout, il est déjà grand jour.*

Par exagérat., *Dormir debout, tout debout*, Éprouver le besoin du sommeil, au point de s'assoupir même sans être couché ou assis.

Fig. et fam., *Conte à dormir debout*, Récit ennuyeux ou qui ne mérite aucune attention.

Fig. et fam., *Tomber debout*, Se tirer heureusement d'une circonstance critique, se trouver dans la même situation qu'auparavant. *Il ne peut tomber que debout.* On dit aussi, *Tomber sur ses pieds.*

Passer debout, se dit Des marchandises qui, pour être transportées à leur destination au delà d'une ville, la traversent sans pouvoir y être vendues ni même déchargées. *Les marchandises qui passent debout payent moins de droit que les autres.*

DEBOUT, s'emploie souvent en termes de Marine. Ainsi on dit : *Cette embarcation est debout à la lame, au courant, au vent*, Elle présente son avant à la lame, au courant, au vent. *Vent debout*, Vent directement contraire à la route qu'on voudrait tenir. *Nous avions le vent debout, vent debout.*

Dans ces phrases, quelques-uns écrivent *de bout*, en deux mots.

DÉBOUTER. v. a. T. de Procédure. Déclarer par jugement, par arrêt, qu'une personne est déchue de la demande qu'elle a faite en justice. *Il a été débouté de sa demande, de son opposition, de ses prétentions.*

DÉBOUTÉ, ÉE. part. passé.

DÉBOUTONNER. v. a. Ôter, faire sortir les boutons d'une boutonnière ou d'une ganse. *Déboutonner son habit, sa culotte, son gilet.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Mon gilet s'est déboutonné. Je me déboutonnai pour respirer plus à l'aise.*

Il signifie au figuré, dans le langage familier, Parler librement, ouvrir son cœur, dire tout ce qu'on pense. *Se déboutonner avec ses amis. Il s'est tenu longtemps sur la réserve, mais à la fin il s'est déboutonné.*

DÉBOUTONNÉ, ÉE. part. passé. *Habit déboutonné. Cet homme est toujours déboutonné.*

Prov. et fig., *Rire à ventre déboutonné*, Rire excessivement. *Manger à ventre déboutonné*, Manger avec excès.

En termes d'Escrime, *Fleuret déboutonné*, Fleuret dont on a ôté le bouton.

DÉBRAILLER (SE). v. pron. Se découvrir la gorge, l'estomac avec quelque indécence. *Se débrailler devant tout le monde.*

DÉBRAILLÉ, ÉE. part. passé. *Un homme tout débraillé. Une femme débraillée.*

Fig. et fam., Négligé, trop libre dans ses manières, dans sa conduite. *Un jeune homme débraillé.*

DÉBREDOUILLER. v. a. T. du Jeu de trictrac. Faire ôter la bredouille, ou empêcher que l'adversaire ne puisse gagner partie double ou quadruple. *Je vous débredouille.* On dit aussi avec le pronom personnel, *Se débredouiller.*

DÉBREDOUILLÉ, ÉE. part. passé.

DÉBRIDER. v. a. Ôter la bride à un cheval, à une bête de somme. *Il ne faut pas encore débrider ce cheval.*

Il se dit aussi absolument; et alors il s'y joint une idée de repos, de cessation de mouvement. *Il est temps de débrider. La cavalerie venait de débrider, quand tout à coup on vit paraître les ennemis. Faire dix lieues sans débrider.*

Fig. et fam., *Sans débrider*, Tout de suite, et sans interruption. *Il a travaillé dix heures sans débrider. J'ai dormi sept heures sans débrider.*

DÉBRIDER, se dit aussi, figurément et familièrement, en parlant De certaines choses qu'on fait avec précipitation. *Voyez comme il débride. Il a bientôt débridé son bréviaire.*

DÉBRIDÉ, ÉE. part. passé. *Cheval débridé.* Fig., *Une langue débridée*, Un langage sans retenue.

DÉBRIS. s. m. Il se dit Des restes d'une chose brisée, fracassée, ou détruite en grande partie; et il s'emploie surtout au pluriel. *Les débris d'un meuble, d'une statue, d'un vase. Débris épars. Les débris d'un édifice qui vient de s'écrouler. Il ne put rien sauver du débris, des débris de son navire. Les débris d'un naufrage. On voyait les débris flotter çà et là. Les débris de coquillages, de végétaux que l'on trouve dans la terre.*

Fig. et fam., *Les débris d'un souper, les débris d'un pâté*, Les restes d'un souper, d'un pâté.

DÉBRIS, se dit figurément de Ce qui reste d'une chose après sa ruine, sa destruction, son abolition; du bien qui reste à quelqu'un après un grand revers de fortune; des troupes qui restent après la défaite d'une armée, d'un corps, etc. *Cette monarchie périt, et plusieurs États se formèrent de ses débris. Ce qui lui reste encore n'est que le débris d'une grande fortune. Rassembler les débris de sa fortune. Avec ce qu'il put ramasser du débris de l'armée, il fit tête aux ennemis. Les débris du trône.*

DÉBRIS, se dit aussi Du dégât que de grands trains, de grands équipages font dans les hôtelleries. *On fit donner tant à l'hôte pour le débris.* Ce sens a vieilli.

DÉBROUILLEMENT. s. m. Action de démêler, de débrouiller une chose embrouillée. *Il est habile et patient, il faut lui laisser le débrouillement de cette affaire. Il fera fort bien ce débrouillement.*

DÉBROUILLER. v. a. Démêler, mettre en ordre des choses qui sont en confusion. *Les poëtes disent que l'Amour débrouilla le chaos. Débrouiller des papiers, des titres, une comptabilité, une procédure compliquée.*

Il s'emploie aussi figurément. *C'est un chaos d'affaires très difficiles à débrouiller. Débrouiller une intrigue. Cette affaire n'est pas encore bien débrouillée dans ma tête. Débrouiller ses idées. Débrouiller un sujet.* On dit avec le pronom personnel, *Se débrouiller*, Se tirer d'affaire.

DÉBROUILLÉ, ÉE. part. passé.

DÉBRUTIR. v. a. Ôter ce qu'il y a de rude et de brut. Il se dit principalement en parlant Des glaces, des diamants et du marbre. *Débrutir une glace. Débrutir un diamant. Débrutir un marbre.*

DÉBRUTI, IE. part. passé.

DÉBRUTISSEMENT. s. m. Action de débrutir, ou Le résultat de cette action.

DÉBUCHER. v. n. Sortir du bois. Il se dit Des bêtes fauves qui sortent de l'endroit du bois où elles s'étaient retirées. *Le cerf a débuché.*

Il signifie aussi, activement, Faire sortir une bête de son fort. *Débucher le cerf.*

Il s'emploie substantivement, dans le premier sens. *Il se trouva au débucher. Sonner le débucher.*

DÉBUSQUEMENT. s. m. Action de débusquer.

DÉBUSQUER. v. a. Chasser quelqu'un d'un poste avantageux. *Les ennemis s'étaient postés sur une hauteur, nous les en débusquâmes à coups de canon.*

Il signifie, figurément et familièrement, Faire perdre à quelqu'un une situation, une condition avantageuse, l'en déposséder, le supplanter. *Il était entré dans le ministère, mais on l'en a débusqué. Il était le favori du prince, un nouveau venu l'a débusqué.*

DÉBUSQUÉ, ÉE. part. passé.

DÉBUT. s. m. Le premier coup à certains jeux, comme au billard, à la boule, au mail, etc. *Voilà un beau début. Faire un beau début.* Il se dit, par extension, à tous les autres jeux.

Cette boule est en beau début, On peut aisément l'ôter du but ou d'auprès du but.

DÉBUT, se dit figurément pour Commencement. *Au début de la maladie. Le début d'un discours. Ce début est maladroit. Voilà un beau début. Un début qui promet.*

Il se dit également de La manière dont on commence un genre de vie, une entreprise; Des premiers actes qu'on fait dans un emploi, dans une profession. *Son début dans le monde ne dut pas prévenir en sa faveur. Il n'en est pas à son début. Un brillant début. A son début dans la carrière. Cet avocat n'a pas réalisé les espérances que son début avait fait concevoir.*

Il se dit, particulièrement, De ceux qui paraissent pour la première fois sur le théâtre, et Des acteurs qui essayent leurs talents sur un théâtre où ils n'avaient point encore paru. *Un rôle de début. Premier, second début. Il a obtenu un ordre de début. Cet acteur a terminé ses débuts. Ses débuts ont duré trois semaines. Faire son début, ses débuts.*

Il se dit aussi Du premier ouvrage d'un auteur. *Mélite fut le début de Corneille.*

DÉBUTANT, ANTE. s. Celui, celle qui débute. *Un débutant dans la carrière des lettres.* Il se dit principalement Des acteurs. *Le débutant et la débutante ont été fort applaudis.*

DÉBUTER. v. n. Jouer le premier coup à de certains jeux, comme au mail, à la boule, etc. *Il a débuté par un beau coup.* On le dit, par extension, à tous les autres jeux.

Il signifie au figuré, Commencer. *Il débuta par une longue invective contre... Le poëme débute par une invocation à Vénus.*

Il signifie également, au figuré, Faire les premières démarches dans un genre de vie, dans une entreprise; faire les premiers actes dans une profession, les premiers pas dans une carrière. *Il a mal débuté dans le monde. Cet homme a bien débuté à la cour. Débuter dans la carrière des lettres. C'était là bien débuter, mal débuter. Voilà bien débuté. Voilà mal débuté.*

Il signifie particulièrement, S'essayer sur le théâtre, sur un théâtre. *Un comédien qui débute. Il a débuté par tel rôle, dans telle pièce.*

DÉBUTER, est aussi verbe actif, et signifie, Ôter du but, d'auprès du but. *Débuter une boule.*

DÉBUTÉ, ÉE. part. passé.

DEC

DEÇÀ. préposition. De ce côté-ci; par opposition à *Delà*, qui signifie, De ce côté-là. *Deçà la rivière, les récoltes ont été très bonnes. Deçà et delà la rivière, les habitudes et le langage diffèrent beaucoup.*

Ce mot est quelquefois précédé de l'une des prépositions *de* et *par*. *De deçà la rivière. Par deçà la rivière.*

Il s'emploie plus ordinairement de la même manière avec la Préposition *En*; mais alors il doit être suivi de la préposition *de*. *En deçà de la rivière.*

De deçà, *Par deçà*, et *En deçà*, s'emploient aussi adverbialement; mais la dernière de ces trois locutions est aujourd'hui la plus usitée: les deux autres ont vieilli. *Rester de deçà. Venez par deçà, en deçà. Tournez-vous en deçà. Il est situé en deçà, un peu plus en deçà.*

Deçà et delà, D'un côté et de l'autre. *La navette du tisserand va deçà et delà.*

Fam., *Jambe deçà, jambe delà*, Une jambe d'un côté, une jambe de l'autre, à califourchon.

Deçà et delà, signifie aussi, De côté et d'autre. *Aller deçà et delà, sans savoir que devenir.*

DÉCACHETER. v. a. Ouvrir ce qui est cacheté. *Décacheter une lettre, un paquet.*

DÉCACHETÉ, ÉE. part. passé.

DÉCADE. s. f. Espace de dix jours. *Le calendrier républicain avait divisé le mois*

en décades. Première, seconde, troisième décade.

Il se dit aussi Des parties d'un ouvrage qui sont composées chacune de dix livres. *Les Décades de Tite-Live.*

DÉCADENCE. s. f. Commencement de dégradation, de ruine, de destruction ; état de ce qui tend à sa ruine. *Tomber en décadence. Aller en décadence.* Il n'est presque plus d'usage au propre.

Il se dit figurément De tout ce qui déchoit, de tout ce qui va en déclinant. *La décadence d'une ville, d'un empire. La décadence des affaires d'un État. La décadence des lettres. Sa santé, ses affaires vont en décadence. La décadence du commerce. Un crédit qui va en décadence. Une maison ou famille qui tombe en décadence.*

Il se dit quelquefois d'une manière absolue pour la Dégradation des mœurs, l'abaissement des lettres et des arts. *Une époque de décadence. C'est un écrivain de décadence.*

Il se dit aussi absolument Des derniers siècles de l'empire romain d'Occident. *Les Romains de la décadence. Les poëtes latins de la décadence.*

DÉCADI. s. m. Le dixième et dernier jour de la décade, dans le calendrier républicain.

DÉCAÈDRE. adj. des deux genres. T. de géométrie. Il se dit D'un solide qui a dix faces ou côtés. Il s'emploie aussi substantivement : *Un décaèdre*, Un solide de dix faces.

DÉCAGONE. s. m. Figure qui a dix angles et dix côtés. *Un décagone régulier a ses angles et ses côtés égaux.* Il est aussi adjectif. *Un bassin décagone.*

Décagone, en termes de Fortification, se dit D'un ouvrage composé de dix bastions.

DÉCAGRAMME. s. m. Mesure de poids, qui vaut dix grammes.

DÉCAISSER. v. a. Tirer d'une caisse. *Quand on aura décaissé ces marchandises. Il faut décaisser ces orangers.*

Décaissé, ée. part. passé.

DÉCALITRE. s. m. Mesure de capacité, qui vaut dix litres.

DÉCALOGUE. s. m. Les dix commandements de Dieu, les dix commandements de la loi donnée à Moïse. *Les tables, les préceptes du Décalogue.*

DÉCALQUER. v. a. Reporter le calque d'un dessin ou d'un tableau sur du papier, sur une toile, sur une muraille, sur une planche de cuivre, etc.

Décalqué, ée. part. passé.

DÉCAMÉRON. s. m. Ouvrage contenant le récit des événements de dix jours, ou une suite de récits faits en dix jours. Il se dit particulièrement Du recueil des Nouvelles de Boccace. *Le Décaméron de Boccace.*

DÉCAMÈTRE. s. m. Mesure de longueur, qui vaut dix mètres.

DÉCAMPEMENT. s. m. Action de décamper. *Le décampement se fit avec précipitation. Une heure après le décampement.*

DÉCAMPER. v. n. Lever le camp. *L'armée fut obligée de décamper. Dès que l'armée eut décampé. On décampa au point du jour.*

Il signifie, figurément et familièrement, Se retirer précipitamment de quelque lieu, s'enfuir. *Il vous craint extrêmement; dès qu'il vous voit, il décampe. Quand il sut que les officiers de police le cherchaient, il décampa bien vite.*

Décampé, ée. part. passé. *Il trouva l'armée décampée.*

DÉCANAT. s. m. Dignité de doyen. *Le décanat du sacré collége. Le décanat de la faculté des lettres, des sciences, etc.*

Il signifie quelquefois, L'exercice des fonctions de doyen. *Son décanat a duré trois ans. Pendant son décanat.*

DÉCANDRIE. s. f. T. de Botan. Classe du système de Linné, qui renferme les plantes dont la fleur a dix étamines.

DÉCANTATION. s. f. T. de Chimie et de Pharmacie. Action de décanter.

DÉCANTER. v. a. T. de Chimie et de Pharmacie. Transvaser doucement une liqueur au fond de laquelle il s'est fait un dépôt.

Décanté, ée. part. passé.

DÉCANTEUR. s. m. Appareil qui sert à opérer la décantation.

DÉCAPAGE. s. m. Action de décaper. *Le décapage du cuivre. Le décapage du fer.*

DÉCAPER. v. a. T. de Chimie. Enlever, détacher la rouille, l'oxyde qui s'est formé à la surface d'un métal. *Décaper du cuivre.*

Décapé, ée. part. passé.

DÉCAPER. v. n. T. de Marine. Sortir d'une grande baie, d'un golfe, passer un cap en dedans duquel on naviguait. *Ce bâtiment a décapé. Nous avons décapé.*

DÉCAPITATION. s. f. Action de décapiter. *La décapitation est, en France, le supplice des criminels condamnés à mort.*

DÉCAPITER. v. a. Décoller, trancher la tête à quelqu'un. Il ne se dit guère qu'en parlant D'une personne mise à mort par ordre de justice. *On l'a décapité. Il fut condamné à être décapité.*

Décapiter une société, une compagnie, un corps, Détruire les hommes ou les classes qui sont à leur tête.

Décapité, ée. part. passé.

DÉCARRELER. v. a. Ôter les carreaux qui pavent une chambre ou toute autre pièce d'un logement. *Il a fait décarreler sa chambre, sa cuisine.*

Décarrelé, ée. part. passé. *Une chambre décarrelée.*

DÉCASTÈRE. s. m. Mesure qui vaut dix stères.

DÉCASTYLE. s. m. T. d'Archit. Édifice à dix colonnes de front.

DÉCASYLLABE. adj. des deux genres. (L'S a le son fort.) Il se dit Des vers français de dix syllabes.

Il s'emploie quelquefois substantivement. *Un poëme écrit en décasyllabes.*

DÉCATIR. v. a. Ôter le cati, l'apprêt que le fabricant a donné à une étoffe de laine. *Décatir du drap.*

Décati, ie. part. passé. *Du drap décati.*

DÉCATISSAGE. s. m. Action de décatir, ou L'effet de cette action.

DÉCATISSEUR. s. m. Artisan qui fait le décatissage des étoffes de laine. *Envoyer une pièce de drap au décatisseur.*

DÉCAVER. v. a. T. du Jeu de brelan ou de bouillotte. Gagner toute la cave de l'un des joueurs.

Décavé, ée. part. passé.

DÉCÉDER. v. n. Mourir de mort naturelle. On ne le dit que Des personnes. *Il décéda tel jour. Il est décédé à l'âge de quatre-vingt-dix ans.* Il n'est guère usité qu'en termes de Jurisprudence et d'Administration.

Décédé, ée. part. passé.

DÉCÈLEMENT. s. m. Action de déceler.

DÉCELER. v. a. (*Je décèle. Je décèlerai.*) Découvrir ce qui est caché. Il se dit en parlant Des choses et des personnes. *Déceler un secret. Déceler un crime. Il s'était caché chez son ami, on l'a décelé. Il ne veut pas être connu, n'allez pas le déceler. Son embarras décela son crime. Son action décèle une âme corrompue. De telles fautes décèlent une grande négligence.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il craignait de se déceler. Elle s'est décelée bien involontairement. Son caractère s'est enfin décelé.*

Décelé, ée. part. passé.

DÉCEMBRE. s. m. Le dernier mois de l'année, ainsi nommé parce qu'il était le dixième de l'année romaine. *Le mois de décembre. Le premier de décembre*, ou elliptiquement, *Le premier décembre. Cela arriva en décembre.*

DÉCEMMENT. adv. D'une manière décente. *Il est vêtu fort décemment. Se comporter décemment. Parlez plus décemment.*

Il signifie quelquefois, par extension, Convenablement. *Décemment, nous ne pouvons pas nous dispenser de lui faire une visite.*

DÉCEMVIR. s. m. (Dans ce mot et dans les deux suivants, on prononce *Décèm.*) T. d'Histoire. Un des dix magistrats qui furent créés par la république romaine pour rédiger un code de lois. *Les premiers décemvirs firent les lois des Douze Tables. Le pouvoir des décemvirs.*

DÉCEMVIRAL, ALE. adj. Qui appartient aux décemvirs. *Collége décemviral. Autorité décemvirale.*

DÉCEMVIRAT. s. m. La dignité de décemvir, la magistrature décemvirale. *L'abolition du décemvirat.*

Il signifie aussi, L'espace de temps pendant lequel Rome fut soumise à l'autorité décemvirale. *Pendant le premier décemvirat. Sous le décemvirat.*

DÉCENCE. s. m. Honnêteté extérieure ; bienséance qu'on doit observer quant aux lieux, aux temps et aux personnes. *Il n'est pas de la décence de faire telle chose. Cela n'est pas dans la décence.*

Il se dit, particulièrement, de La bienséance en ce qui concerne la pudeur. *Avoir un maintien plein de décence. Mettre de la décence dans ses expressions. Cette femme est toujours vêtue avec beaucoup de décence. Garder la décence.*

DÉCENNAL, ALE. adj. Qui dure dix ans, ou Qui revient tous les dix ans. *Magistrature décennale. Fêtes décennales. Vœux décennaux. Prix décennaux.*

DÉCENT, ENTE. adj. Qui est selon les règles de la bienséance et de l'honnêteté extérieure. *Cette conduite n'est pas décente pour un magistrat. Être en habit décent. Se présenter d'une manière décente.*

Il se dit, particulièrement, De ce qui est conforme à la pudeur. *Cette femme a un maintien fort décent. S'exprimer en termes peu décents.*

DÉCENTRALISATION. s. f. Action de faire cesser la centralisation, ou État de choses contraire à la centralisation. *Décentralisation administrative.*

DÉCENTRALISER. v. a. Opérer la décentralisation.

Décentralisé, ée. part. passé.

DÉCEPTION. s. f. Tromperie, séduction. *Cela s'est fait sans fraude ni déception. C'est une déception bien cruelle. C'est une véritable déception.*

Il se dit aussi D'une attente vaine, d'une espérance déçue. *Il a éprouvé dans sa vie bien des déceptions.*

DÉCERNER. v. a. Accorder, donner. Il se dit en parlant De récompenses, d'honneurs accordés par l'autorité publique. *Le sénat décerna les honneurs divins à Auguste. On lui décernait le triomphe pour la seconde fois. Le monarque voulut décerner des récompenses à la valeur.*

Il se dit, par extension, en parlant Des prix que donnent certaines compagnies. *L'Académie vient de décerner le prix de poésie. On fit un acte de justice en lui décernant le prix de vertu.*

Fig., *Décerner la palme à quelqu'un,* Le déclarer supérieur à tous ses concurrents, à tous ses rivaux. *C'est à lui qu'on décerne la palme.*

DÉCERNER, se dit quelquefois en parlant De peines que les lois prononcent. *De tels hommes sont coupables, quoique les lois ne décernent aucune peine contre eux.*

Il signifie encore, Ordonner, par un acte juridique, des mesures de précaution que les lois autorisent. *Décerner un mandat d'amener, un mandat d'arrêt, une contrainte par corps.*

DÉCERNÉ, ÉE. part. passé.

DÉCÈS. s. m. Mort naturelle d'une personne. *Le jour de son décès. Après son décès. Il y a eu cette année, dans Paris, plus de naissances que de décès. Acte de décès. Constater le décès d'une personne. Vente après décès.* Il s'emploie surtout en termes de Jurisprudence et d'administration.

DÉCEVABLE. adj. des deux genres. Facile à tromper; sujet à être trompé. Il est peu usité.

DÉCEVANT, ANTE. adj. Qui abuse, qui trompe, qui séduit. *Espoir décevant. Propos décevants. Paroles décevantes. Apparences décevantes.*

DÉCEVOIR. v. a. Abuser, tromper par quelque chose de spécieux et d'engageant. *Ces propositions ne tendent qu'à vous décevoir. Ses espérances ont été déçues. Il a été déçu de ses espérances. Il a été bien déçu.*

Se décevoir, S'abuser soi-même. *Il reconnut alors combien il s'était déçu.*

DÉÇU, UE. part. passé.

DÉCHAÎNEMENT. s. m. Action de déchaîner, ou L'état de ce qui est déchaîné. Il ne se dit qu'au figuré, pour exprimer Un emportement qui se manifeste par des discours violents ou des paroles injurieuses. *Il est dans un perpétuel déchaînement contre vous. On ne vit jamais un pareil déchaînement. Le déchaînement de l'envie contre le mérite.*

DÉCHAÎNER. v. a. Ôter la chaîne, les chaînes; détacher de la chaîne. *On déchaîna les captifs. Déchaîner un chien.*

Fig., *Il semblait que tous les vents fussent déchaînés,* se dit en parlant D'un violent ouragan.

DÉCHAÎNER, signifie au figuré, Exciter, animer, soulever. *Il déchaîne toute sa cabale contre vous. Il divisa ces petits peuples, et les déchaîna les uns contre les autres. Dès que les passions populaires sont déchaînées, il est difficile de les calmer.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, S'emporter avec violence contre quelqu'un. *Je ne sais pourquoi il se déchaîne si fort contre vous.*

DÉCHAÎNÉ, ÉE. part. passé.

Fig. et fam., *C'est un diable déchaîné,* se dit D'un méchant homme qui se permet tout, qui ne garde aucune mesure.

DÉCHANTER. v. n. Changer de ton, rabattre de ses prétentions, de ses espérances, de sa vanité. On ne l'emploie guère que dans ces façons de parler familières : *Il a bien eu à déchanter. Il trouvera bien à déchanter. Il faudra déchanter. Il espérait en tirer de grands avantages, mais il y aura bien à déchanter. Je le ferai déchanter.*

DÉCHAPERONNÉ, ÉE. adj. T. de Maçonnerie. Il se dit D'un mur dont le chaperon est ruiné. *Un mur déchaperonné. Une muraille déchaperonnée.*

DÉCHAPERONNER. v. a. T. de Fauconnerie. Ôter à un oiseau dressé pour le vol le chaperon dont on lui avait couvert les yeux.

DÉCHAPERONNÉ, ÉE. part. passé.

DÉCHARGE. s. f. Action par laquelle on ôte d'une voiture, d'un chariot, etc., les ballots, les marchandises, et autres objets dont ils sont chargés. *Se trouver à la décharge d'un ballot. Les voituriers sont obligés de faire la décharge de leurs marchandises en tel endroit.*

Il se dit aussi en parlant Des bateaux, des charrettes, des bêtes de somme sur lesquels des marchandises, etc., sont chargées. *Se trouver à la décharge de la charrette, à la décharge du bateau, etc.*

DÉCHARGE, se dit, en Architecture, d'Une construction faite pour soulager quelque partie d'un édifice du poids qui est au-dessus.

DÉCHARGE, se dit encore, surtout en Jurisprudence, d'Un acte par lequel on déclare une personne quitte ou libérée d'une dette, d'un dépôt, etc. *Décharge bonne et valable. On ne saurait lui rien demander, il a sa décharge. On lui a donné une décharge de tout. Demander, obtenir décharge. Donner quittance et décharge.*

Payer tant à la décharge de quelqu'un, à la décharge d'un compte, Payer tant en déduction de ce que doit quelqu'un, de ce qui est porté sur un compte. On dit aussi, *Porter une somme en décharge,* Indiquer sur le registre, sur le compte, qu'elle a été acquittée.

DÉCHARGE, en Matière criminelle, signifie, Justification, avantage qui résulte pour l'accusé, des circonstances ou des dépositions favorables. *Informer à charge et à décharge. Ils ont tous parlé à votre décharge. La déposition des témoins est à la décharge de l'accusé. Entendre les témoins à charge et à décharge.*

Il signifie encore, dans un sens plus général, Soulagement. *C'est une décharge considérable pour l'État.*

La décharge de la conscience, L'acquit de la conscience. *Je vous en avertis pour la décharge de ma conscience.*

DÉCHARGE, signifie aussi, L'action de tirer à la fois plusieurs armes à feu. *Une décharge de mousqueterie. Une décharge d'artillerie. Après avoir essuyé la première décharge des ennemis, on fondit sur eux la baïonnette en avant. Ils firent d'abord une terrible décharge. La décharge d'une batterie de canons. Le bruit d'une décharge.*

Par extension et fam., *Une décharge de coups de bâton,* Une bastonnade.

DÉCHARGE, signifie en outre, L'écoulement des eaux d'un bassin, d'un canal, etc. *Tuyau de décharge. La décharge des eaux surabondantes.*

Il se dit également de L'ouverture qui donne issue aux eaux d'un étang, d'une fontaine, etc., soit pour les empêcher de déborder, soit pour qu'elles s'écoulent entièrement. *Décharge de fond. Décharge de superficie. Pratiquer une décharge. La fontaine a sa décharge à deux pas de là.*

Il se dit encore d'un réservoir ou bassin qui reçoit le trop-plein d'une rivière, d'un lac, d'une fontaine, etc. *Établir une décharge.*

Fig., *La décharge des humeurs,* L'écoulement des humeurs du corps.

DÉCHARGE, se dit aussi d'Un lieu de la maison, où l'on serre ce qui n'est pas d'un usage ordinaire, ou ce qui causerait de l'embarras. *Portez cela dans la décharge.* On dit dans le même sens, *Pièce de décharge.*

DÉCHARGEMENT. s. m. Action de décharger. Il se dit principalement en parlant Des navires, des bateaux et des voitures de transport. *Le déchargement d'un navire, d'une diligence.*

DÉCHARGER. v. a. Ôter ce qui formait la charge, le fardeau. Il se dit principalement en parlant Des marchandises, des denrées, et des autres objets qu'on retire du navire, du bateau, ou de la voiture qui sert à les transporter. *Décharger des marchandises. Décharger des ballots. Décharger des pierres, des briques, des planches, etc. Décharger du blé.* On l'emploie quelquefois absolument. *Les voitures, les bateaux viennent décharger à tel endroit.*

Il prend aussi pour régime le nom de la personne, de l'animal ou de la chose qui porte la charge, le fardeau. *Décharger un crocheteur. Décharger un cheval, un mulet. Décharger une charrette, un bateau, un navire.*

Il signifie également, Ôter un poids, un fardeau qui surcharge. *Décharger un plancher. Décharger une poutre qui commence à fléchir.*

Fam., *Décharger le plancher,* Sortir, se retirer de la chambre, de l'appartement.

En termes de Jardinage, *Décharger un arbre,* En couper quelques branches, ou en ôter des fruits, quand il est trop chargé de bois ou de fruits.

Décharger son estomac, son ventre, Le soulager par quelque évacuation. *Cette drogue décharge le cerveau,* Elle dégage le cerveau, elle le soulage des humeurs qui l'incommodent.

En Impr., *Décharger des balles, une forme,* Ôter l'encre qui se trouve dessus.

DÉCHARGER, s'emploie figurément dans le sens de Soulager d'une charge excessive. *Cette province était accablée d'impôts, on l'a un peu déchargée.*

Décharger son cœur, Découvrir, déclarer avec franchise les sujets de douleur, d'inquiétude ou de plainte que l'on a. *Ma patience est à bout, il faut que je décharge mon cœur.*

Décharger sa conscience, Faire une chose que l'on se croit en conscience obligé de faire, mettre à couvert sa responsabilité morale. *Je dis cela pour décharger ma conscience. J'en décharge ma conscience et j'en charge la vôtre.*

Décharger un accusé, Porter témoignage en sa faveur, dire des choses qui tendent à le justifier. *Ils l'avaient chargé d'abord, mais ensuite ils l'ont déchargé.*

DÉCHARGER, signifie particulièrement, Dispenser, débarrasser quelqu'un d'une chose. *Il s'est fait décharger de la tutelle de ce mineur. Je l'ai déchargé de ce soin. Il me déchargea de cette commission désagréable. Je suis fort heureux d'en être déchargé.*

Il signifie plus particulièrement, surtout en termes de Jurisprudence, Tenir quitte, déclarer quitte d'une obligation, d'une

dette, d'un dépôt, etc. *Décharger quelqu'un d'une obligation, d'une demande, d'une dette, d'un dépôt. On me demandait une indemnité, j'en ai été déchargé par arrêt. Il a été valablement déchargé. Vous serez déchargé d'autant.*

Décharger d'accusation, Prononcer par un jugement qu'un accusé est innocent du délit qu'on lui avait imputé. *Il a été déchargé de l'accusation, d'accusation, de toute accusation.*

Décharger un registre, un contrat, une minute, Y mettre la quittance de ce qu'on a reçu. On dit dans un sens analogue, en termes de Commerce, *Décharger un compte, décharger son livre*, Rayer d'un compte, de son livre les articles qui ont été payés.

Décharger la feuille d'un messager, Y mettre le récépissé des marchandises ou autres objets que l'on a reçus.

DÉCHARGER, en parlant D'une arme à feu, signifie, Tirer, faire partir le coup. *Il faut avoir l'attention de décharger ses armes à feu avant de rentrer chez soi. Décharger son fusil sur quelqu'un.*

Il signifie aussi, Ôter la charge d'un fusil, ou de toute autre arme à feu, avec un tire-bourre. *Mon fusil a raté plusieurs fois; je suis obligé de le décharger.*

Par extension, *Décharger un coup*, Asséner un coup. *Décharger un coup de poing, un coup de bâton. Il lui déchargea un coup de sabre sur la tête.*

Fig., *Décharger sa bile, sa colère sur quelqu'un*, Lui faire sentir les effets de sa colère. *Il était irrité contre sa femme, il a déchargé sa colère sur ses enfants.*

DÉCHARGER, s'emploie souvent avec le pronom personnel. *Se décharger d'un fardeau. Son estomac s'est déchargé.*

Se décharger sur quelqu'un du soin d'une affaire, du soin de ses affaires, etc., Lui en remettre le soin.

Se décharger d'une faute sur quelqu'un, La rejeter sur lui, la lui imputer.

Cette couleur se décharge, Elle se déteint, et devient moins chargée.

DÉCHARGER, avec le pronom personnel, se dit particulièrement Des eaux, et signifie, S'écouler, se dégorger, se jeter. *Le trop-plein du réservoir se décharge par cette ouverture. Cette rivière se décharge dans telle autre, se décharge dans la mer.*

DÉCHARGER, s'emploie quelquefois neutralement dans le sens de Maculer. *Cette encre décharge.*

DÉCHARGÉ, ÉE. part. passé.

Ce cheval est déchargé d'encolure, est déchargé, Il a la taille fine, l'encolure fine.

DÉCHARGEUR. s. m. Celui qui décharge les marchandises. *Les déchargeurs du port, de la halle.*

Il se disait autrefois, en termes d'Artillerie, d'Un officier préposé au soin de faire décharger les poudres et les autres munitions.

DÉCHARNER. v. a. Dépouiller les os de la chair qui les couvre. *Décharner un cadavre.*

Il signifie aussi, Amaigrir, ôter l'embonpoint. *Cette maladie l'a fort décharné.*

Il s'emploie figurément, en parlant Du langage, du style, et signifie, Dépouiller d'agréments, d'ornements. *Il décharne son style, et croit le rendre simple.*

DÉCHARNÉ, ÉE. part. passé. *Des os décharnés.* Les exemples suivants se rapportent au sens d'Amaigrir. *Corps décharné. Visage décharné. Bras décharné. Main décharnée.*

Fig., *Un style décharné*, Un style trop sec, trop nu.

DÉCHASSER. v. n. T. de Danse. Faire un chassé vers la gauche, après en avoir fait un vers la droite. *Chassez et déchassez.*

DÉCHAUMER. v. a. T. d'Agricult. Il se dit en parlant D'une terre qu'on retourne avec la bêche ou la charrue, pour enterrer ce qui reste de chaume après la moisson.

Il se dit, par extension, en parlant D'une terre dont on commence le défrichement.

DÉCHAUMÉ, ÉE. part. passé.

DÉCHAUSSEMENT. s. m. T. d'Agricult. Façon qu'on donne aux arbres et aux vignes, lorsqu'on les laboure au pied, ou qu'on ôte quelque peu de la terre qui est sur les racines pour les recouvrir avec du terreau ou du fumier.

DÉCHAUSSEMENT, signifie aussi, L'action de déchausser une dent avant de l'arracher; ou L'état des dents, lorsque les gencives en sont décollées et retirées, par l'effet de l'âge ou de quelque maladie.

DÉCHAUSSER. v. a. Ôter, tirer à quelqu'un sa chaussure. *Déchausser son maître.*

Fig. et par exagérat., *N'être pas digne de déchausser quelqu'un*, Lui être fort inférieur en talents, en mérite. *Vous n'êtes pas digne de déchausser celui dont vous parlez si mal.*

Fig., *Déchausser un mur, une construction*, Enlever la terre qui est autour de ses fondations. Il se dit aussi De l'action des agents physiques qui minent et dégradent le pied d'un mur, etc. *Les murs de ce quai sont tout déchaussés.*

Fig., *Déchausser des arbres*, Ôter la terre qui est autour du pied. *Les ravines ont déchaussé ces arbres. Les jardiniers déchaussent les arbres pour mettre du fumier au pied.*

Fig., *Déchausser les dents*, Les découvrir, et les détacher de la gencive. *Déchausser une dent avant de l'arracher. Il ne faut pas se frotter les dents rudement, parce que cela les déchausse. Il y a des maladies qui déchaussent les dents.*

DÉCHAUSSER, s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Elle s'est déchaussée. Ses dents commencent à se déchausser.*

DÉCHAUSSÉ, ÉE. part. passé.

Carmes déchaussés ou *déchaux*, Carmes de la réforme de Sainte-Thérèse, qui ne portent point de bas, et qui n'ont que des sandales.

DÉCHAUSSOIR. s. m. Instrument de chirurgie qui sert à détacher les gencives d'autour des dents qu'on veut arracher.

DÉCHAUX. Voyez le participe de DÉCHAUSSER.

DÉCHÉANCE. s. f. Action de déchoir, dégradation. *Après les fonctions éminentes qu'il a remplies, la place qu'il occupe actuellement est une déchéance.*

Il s'emploie surtout au sens moral. *Il est tombé si bas, qu'il n'a plus même le sentiment de sa déchéance.*

DÉCHÉANCE, en termes de Jurisprudence et d'administration, se dit De la perte d'un droit. *À peine de déchéance. Déchéance de privilège. Prononcer une déchéance.*

DÉCHÉANCE, se dit encore de L'acte par lequel un souverain est déclaré déchu du trône. *Le sénat prononça la déchéance de Napoléon.*

DÉCHET. s. m. Diminution, perte qu'une chose éprouve dans sa substance, dans sa valeur, ou dans quelqu'une de ses qualités. *Il y a du déchet dans la fonte des monnaies. Il y a du déchet sur le prix de certaines espèces, quand on les porte en pays étranger. Le déchet des matériaux que l'on taille pour les employer à une construction, est ordinairement d'un sixième. Le déchet que la cuisson fait éprouver au pain. Il faut avoir soin de remplir les tonneaux de vin de temps en temps, à cause du déchet. Il y a toujours du déchet sur le vin et sur le blé qu'on garde trop longtemps.*

Il s'emploie aussi figurément. *Il y a déjà bien du déchet dans sa réputation, dans son talent, dans sa beauté, etc.*

DÉCHEVELER. v. a. Mettre en désordre la chevelure de quelqu'un. On l'emploie surtout avec le pronom personnel. *Ces deux femmes en se battant se sont toutes deux déchevelées.*

DÉCHEVELÉ, ÉE. part. passé. *Elle accourut, pâle et déchevelée.*

DÉCHIFFRABLE. adj. des deux genres. Qui peut être déchiffré. *Un chiffre qui n'est pas déchiffrable. Cette lettre, cette écriture n'est pas déchiffrable. Cela est-il déchiffrable?*

DÉCHIFFREMENT. s. m. Action de déchiffrer, ou Le résultat de cette action. *Il est chargé du déchiffrement des lettres. Apportez-moi le déchiffrement de cette lettre.*

DÉCHIFFRER. v. a. Expliquer ce qui est écrit en chiffre. *Déchiffrer une dépêche. Un chiffre malaisé à déchiffrer.*

Il signifie, par extension, Lire ce qui est mal écrit ou difficile à lire. *Cela est si mal écrit, que je ne saurais le déchiffrer. Déchiffrer un manuscrit, de vieux titres, de vieux parchemins. Déchiffrer des inscriptions anciennes presque effacées. Cette écriture ne peut se déchiffrer.*

Déchiffrer des hiéroglyphes, En pénétrer le sens.

Fig. et fam., *Déchiffrer une affaire, une intrigue, etc.*, Démêler ce qu'elle a de compliqué, découvrir ce qu'elle a de secret. *Cette affaire était difficile, il nous l'a bien déchiffrée. Je ne saurais déchiffrer toute cette intrigue.*

Fig. et fam., *Déchiffrer un caractère*, En pénétrer, en révéler la nature intime, les mouvements secrets. *C'est un caractère bien difficile à déchiffrer.*

Fig. et fam., *Déchiffrer quelqu'un*, Découvrir, révéler ses inclinations, ses desseins, ce qu'il fait ou ce qui lui est arrivé de plus secret. Cette phrase, peu usitée, ne se prend guère qu'en mauvaise part. *On a parlé de lui dans une compagnie où on l'a bien déchiffré. De quelque mystère que cet homme s'enveloppe, on saura le déchiffrer.*

DÉCHIFFRÉ, ÉE. part. passé.

DÉCHIFFREUR. s. m. Celui qui a la clef d'un chiffre, qui est chargé du déchiffrement.

Il se dit aussi de Celui qui a le talent de déchiffrer des lettres sans en avoir le chiffre. *C'est un grand déchiffreur, un excellent déchiffreur.*

Il se dit, par extension et familièrement, de Celui qui sait lire ce qui est mal écrit ou difficile à lire. *C'est un habile déchiffreur de manuscrits, d'inscriptions.*

DÉCHIQUETER. v. a. Tailler menu, découper en faisant diverses taillades. *Déchiqueter la peau. Déchiqueter la chair. Déchiqueter une étoffe. L'ouvrière a déchiqueté avec beaucoup de soin la bordure de cette robe. On a laissé des ciseaux à la portée de cet enfant, il s'en est servi pour déchiqueter sa chemise.*

DÉCHIQUETÉ, ÉE. part. passé.

En Botan., *Feuille déchiquetée*, Feuille dont le bord a des découpures inégales et profondes.

DÉCHIQUETURE. s. f. Il ne se dit guère que Des taillades qu'on fait à une étoffe. *Il ne faut point de déchiqueture à cette robe.* Il est vieux.

DÉCHIRAGE. s. m. Action de défaire un train de bois flotté, ou de désassembler les planches qui composent un bateau. *Déchirage de trains. Déchirage de bateaux.*

Bois de déchirage, Le bois qui provient du déchirage d'un bateau.

DÉCHIRANT, ANTE. adj. Qui déchire. Il n'est d'usage qu'au figuré. *Un spectacle déchirant. Des cris déchirants. Une situation déchirante. Des remords déchirants.*

DÉCHIREMENT. s. m. Action de déchirer, ou Le résultat de cette action. *Le déchirement des habits était parmi les Juifs une marque de douleur et d'indignation. Il y a eu déchirement des muscles, des fibres.*

Par exagérat., *Déchirements d'entrailles*, Violentes douleurs d'entrailles. *La colique cause des déchirements d'entrailles.*

Fig., *Déchirement de cœur*, Douleur vive et amère.

DÉCHIREMENT, se dit aussi figurément, surtout au pluriel, Des guerres que causent les factions, dans une ville, dans un pays. *Les longs déchirements auxquels l'Italie fut en proie pendant le moyen âge.*

DÉCHIRER. v. a. Diviser en morceaux, mettre en pièces sans se servir d'instrument tranchant. Il se dit au propre en parlant Des étoffes, de la toile, du papier, du parchemin, de la peau, des chairs, etc. *Déchirer du papier. Déchirer de la mousseline. Déchirer une lettre, un contrat, une promesse. Déchirer un habit, un manteau. Le grand prêtre déchira ses vêtements. Le voile qui cachait le sanctuaire fut déchiré du haut en bas. Déchirer une plaie. Ils le déchirèrent à coups de fouet. Il s'était déchiré la main. Le tigre déchire sa proie.*

Prov. et fig., *Il ne s'est pas fait déchirer le manteau, son manteau pour cela*, se dit D'un homme qui ne s'est pas fait trop prier pour faire ce qu'on désirait de lui.

Prov. et fig., *Déchirer quelqu'un à belles dents*, Médire outrageusement de quelqu'un. *Vous me déchiriez à belles dents, tandis que j'étais occupé à défendre vos intérêts.*

Par exagérat., *Des douleurs qui déchirent l'estomac, les entrailles*, se dit De douleurs vives et aiguës dans l'estomac, etc.

Fig., *Déchirer l'oreille, les oreilles*, se dit Des sons discordants, des sons aigres qui affectent désagréablement le sens de l'ouïe.

Par extension, *Déchirer un bateau*, Désassembler les planches qui le composent, lorsqu'il ne doit plus servir.

Dans le langage militaire, *Déchirer la cartouche*, Déchirer avec les dents l'extrémité par laquelle on doit l'introduire dans le canon du fusil.

DÉCHIRER, se dit aussi, figurément, De ce qui émeut ou agite douloureusement le cœur, l'âme. *Ce spectacle déchire le cœur, déchire. Leurs plaintes douloureuses me déchirent. Les passions opposées déchirent le cœur, déchirent l'âme. Le spectacle de leurs souffrances me déchire les entrailles. Être déchiré de remords. Les remords qui le déchirent. Les remords déchirent la conscience. Ce souvenir le déchire.*

Il se dit encore, figurément, Des factions, des dissensions qui troublent un État, une ville, un grand corps, etc. *Les guerres civiles ont déchiré ce royaume durant plusieurs années. L'État était déchiré par diverses factions. L'Église était déchirée par un schisme.*

DÉCHIRER, signifie en outre, figurément, Offenser, outrager par des médisances, par des calomnies. *Déchirer son prochain. Déchirer la réputation d'un honnête homme.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, dans quelques-uns des sens indiqués. *Ma robe s'est déchirée. Je sentis mon cœur se déchirer. Trop souvent les auteurs se déchirent entre eux, se déchirent les uns les autres.*

DÉCHIRÉ, ÉE. part. passé.

Être déchiré, tout déchiré, Avoir ses vêtements déchirés, en lambeaux.

Fig. et fam., *Cette femme, cette fille n'est pas trop déchirée, n'est pas tant, n'est pas si déchirée*, Elle n'est pas laide, elle est assez jolie. Cela se dit aussi D'une femme d'un certain âge qui conserve encore des restes de beauté.

Prov., *Chien hargneux a toujours l'oreille déchirée*, Il arrive toujours quelque accident aux gens querelleurs.

DÉCHIRURE. s. f. Rupture faite en déchirant. *Il y a une déchirure, plusieurs déchirures à votre habit. Raccommoder une déchirure. La déchirure d'une plaie.*

DÉCHOIR. v. n. (*Je déchois, tu déchois, il déchoit; nous déchoyons, vous déchoyez, ils déchoient. Je déchus. Je décherrai. Je décherrais. Que je déchoie, que tu déchoies. Que je déchusse.*) Tomber dans un état moins brillant, moins avantageux que celui où l'on était. *Déchoir de son rang, de son poste. Il est bien déchu de son crédit, de sa faveur. Il est fort déchu de sa réputation. Il est fort déchu dans l'estime du public. Depuis ce moment il a déchu de jour en jour. Déchoir de ses espérances.*

Être déchu d'un droit, d'un privilége, etc., En être dépossédé, l'avoir perdu.

DÉCHOIR, se dit quelquefois Des choses; et alors il signifie, Diminuer, s'affaiblir. *Son crédit, sa fortune, sa réputation, commencent à déchoir. Dans la décadence de l'empire romain, l'éloquence elle-même commença bientôt à déchoir.*

Commencer à déchoir, se dit aussi D'une personne avancée en âge, lorsque les facultés du corps ou de l'esprit commencent à s'affaiblir en elle.

DÉCHOIR, se disait autrefois, en termes de Marine, pour Dériver, sortir de la route.

DÉCHU, UE. part. passé. *Ange déchu. Princes déchus. Pouvoir déchu.*

DÉCHOUER. v. a. T. de Marine. Relever, remettre à flot un bâtiment qui était échoué. On dit mieux, *Déséchouer*.

DÉCHOUÉ, ÉE. part. passé.

DÉCIARE. s. m. Mesure de superficie qui vaut la dixième partie de l'are.

DÉCIDÉMENT. adv. D'une manière décidée. On l'emploie quelquefois absolument, surtout dans le langage familier, en parlant D'une résolution bien arrêtée, ou d'une chose que l'on regarde comme devenue certaine. *Décidément, je ne partirai pas. Décidément, cet homme est fou.*

DÉCIDER. v. a. Porter son jugement sur une chose douteuse ou contestée, la résoudre. *Décider une affaire, une question, un point de droit. Il me semble que cela décide la question.*

Il signifie aussi, Terminer une contestation, ou l'affaire qui est en contestation, y mettre fin. *Décider un différend, une querelle par un combat.*

Il s'emploie, dans les deux sens, avec le pronom personnel, et prend alors la valeur du passif. *Mon sort va bientôt se décider. Dans ces temps de barbarie, tout se décidait par la force.*

DÉCIDER, signifie encore, Déterminer quelqu'un à faire quelque chose. *Cette raison m'a décidé à partir. C'est lui qui m'a décidé à vous écrire. Je suis décidé à tout entreprendre.*

Il s'emploie souvent, dans ce sens, avec le pronom personnel. *Allons, décidez-vous. Il est bien lent à se décider. Il s'est décidé trop légèrement.*

Se décider pour quelque chose, pour quelqu'un, Se prononcer, se déclarer pour quelque chose, pour quelqu'un, lui donner la préférence. *Nous nous décidâmes pour ce parti. La victoire se décida pour eux.*

DÉCIDER, signifie en outre, Prendre telle résolution, arrêter, déterminer ce qu'on doit faire. *Eh bien, que décidez-vous? Nous décidâmes de partir sur-le-champ. Il fut décidé que nous resterions. Dois-je rester, dois-je partir? décidez.*

DÉCIDER, s'emploie aussi comme verbe neutre, et alors il signifie, Ordonner, disposer, déterminer, amener une conclusion, une solution. *C'est à vous à décider de ma fortune. Vous pourrez en décider. Le sort en décidera. Que le sort décide entre nous. Cet événement décida de mon sort. Les juges décident de la vie et de la fortune des hommes. Décider en faveur de quelqu'un. Le tribunal a décidé que la donation était nulle. Les exemples des grands décident presque toujours des mœurs publiques. La bataille d'Issus décida de l'empire de l'Asie.*

Il signifie quelquefois, Porter son jugement sur quelque chose. *C'est un homme qui aime à décider, qui décide trop hardiment. Décider de tout, sur tout, à tort et à travers.*

DÉCIDÉ, ÉE. part. passé.

Une chose décidée, Une chose arrêtée, résolue.

DÉCIDÉ, ÉE, s'emploie aussi adjectivement, et signifie alors, Résolu, ferme, qui a des principes dont il ne s'écarte point. *C'est un homme décidé. Il a un caractère très décidé.* On dit dans un sens analogue, *Air décidé, ton décidé, etc.*

Il signifie quelquefois, Qui n'a rien de vague, d'incertain, qui ne marque point d'hésitation. *Son style n'a point de caractère décidé. Le gouvernement prit une marche plus décidée.*

DÉCIGRAMME. s. m. Mesure de poids qui vaut la dixième partie du gramme.

DÉCILITRE. s. m. Mesure de capacité, qui vaut la dixième partie du litre.

DÉCILLER. v. a. Voyez DESSILLER.

DÉCIMABLE. adj. des deux genres. Sujet à la dîme. *Champ décimable.*

DÉCIMAL, ALE. adj. T. d'Arithm. Il s'emploie principalement dans les locutions suivantes :

Fractions décimales, Fractions dont les parties sont des dixièmes, des centièmes, des millièmes, etc., d'unité. On dit de même, *Parties décimales.*

Calcul décimal, Le calcul de ces sortes de fractions.

Système décimal, Nouveau système de poids et mesures établi par la Convention, dit aussi *Système métrique*, et dans lequel toutes les divisions sont de dix en dix.

DÉCIMALE, se dit substantivement d'Une fraction décimale. *Une décimale. Pousser une division jusqu'à la 4e, la 5e décimale. Évaluer en décimales les parties plus petites que l'unité.*

DÉCIMATEUR. s. m. Celui qui avait droit de lever la dîme dans une paroisse. *Principal décimateur. Gros décimateur.*

DÉCIMATION. s. f. Action de décimer. *La décimation des soldats. On en vint à la décimation de toute la légion.*

DÉCIME. s. f. Il se disait autrefois de La dixième partie des revenus ecclésiastiques, levée pour quelque affaire qui importait à la religion ou à l'État. *Le second concile de Lyon ordonna une décime pour six ans.*

Il se disait également, au pluriel, de Ce que les bénéficiers payaient tous les ans au roi sur le revenu de leurs bénéfices. *Décimes ordinaires. Décimes extraordinaires. Imposer les décimes. Payer les décimes. Receveur des décimes. Une quittance des décimes.*

DÉCIME. s. m. Valeur monétaire qui est la dixième partie du franc. *Un décime vaut à peu près deux sous tournois. Payer le décime pour franc.*

Décime de guerre, Impôt extraordinaire d'un décime pour franc en sus de certains droits, établi en vue de subvenir aux dépenses de la guerre.

Double décime, Doublement de l'impôt du décime de guerre.

DÉCIMER. v. a. Mettre à mort, ou frapper de quelque autre peine, une personne sur dix, selon que le sort en décide. Il se dit principalement en parlant de soldats qui ont mérité d'être punis, ou de vaincus, etc. *Décimer une compagnie. Décimer un régiment. On décima les vaincus, les rebelles.*

Il signifie, au figuré, Faire périr un certain nombre de personnes, sur un nombre beaucoup plus grand. *On parvint à faire cesser le fléau qui décimait chaque année la population. Ce régiment fut décimé par le feu de l'ennemi.*

DÉCIMÉ, ÉE. part. passé.

DÉCIMÈTRE. s. m. Mesure de longueur, qui vaut la dixième partie du mètre.

DÉCINTREMENT. s. m. T. d'Archit. Action de décintrer.

DÉCINTRER. v. a. T. d'Archit. Ôter les cintres qu'on avait placés pour construire une voûte. *On ne doit décintrer les voûtes que quand elles sont bien sèches.*

DÉCINTRÉ, ÉE. part. passé.

DÉCISIF, IVE. adj. Qui décide, qui fait cesser toute indécision. *La pièce décisive d'un procès. Le point décisif de la cause. Un jugement décisif. Voici le moment décisif. Un combat décisif. Une bataille décisive. Une raison, une preuve décisive. Une expérience décisive.*

Il se dit aussi Des personnes, et signifie, Qui décide hardiment avec une sorte d'autorité et en prenant un ton avantageux. *C'est un homme décisif. Il est un peu trop décisif. Les jeunes gens sont ordinairement plus décisifs qu'il ne faudrait.* On dit dans le même sens : *Avoir l'esprit décisif. Prendre un ton décisif. Etc.*

DÉCISION. s. f. Jugement, résolution. Il se dit également et Des personnes qui décident, et Des matières qui sont décidées. *Cela est contraire aux décisions des conciles. On attend la décision du roi, du ministre. Une décision de droit. La décision d'une affaire, d'une question, d'un dogme, d'un cas de conscience. Les décisions d'un tribunal. La décision d'une question dépend de la manière dont elle est posée. Solliciter, provoquer une décision. Prendre une décision.* On dit de même, *Former une décision.*

Il signifie aussi, Résolution, courage, promptitude à prendre un parti et fermeté à s'y tenir. *Il a de la décision dans l'esprit. Il manque de décision.*

DÉCISIVEMENT. adv. D'une manière décisive. *Parler, prononcer décisivement.*

DÉCISOIRE. adj. des deux genres. T. de Jurispr. Décisif. Il est principalement usité dans cette locution, *Serment décisoire*, Celui qu'une partie défère à l'autre pour en faire dépendre le jugement de la cause.

DÉCISTÈRE. s. m. La dixième partie du stère.

DÉCLAMATEUR. s. m. Celui qui déclame. Il se dit Des anciens rhéteurs qui faisaient des exercices d'éloquence dans les écoles.

Il se dit également de Celui qui déclame des vers, un discours, etc. *C'est un excellent déclamateur, un mauvais déclamateur.* Ce sens vieillit.

Il se dit plus ordinairement d'Un orateur, d'un écrivain emphatique, outré dans ses expressions. *Ce n'est qu'un déclamateur. Un déclamateur ridicule, fatigant. Style de déclamateur.*

Il s'emploie aussi adjectivement, surtout dans le sens qui précède. *Il est un peu déclamateur. Ton déclamateur.*

DÉCLAMATION. s. f. Action, manière, art de déclamer. *Déclamation oratoire. Déclamation théâtrale. Professeur de déclamation. Entendre bien l'art de la déclamation. La déclamation est une des parties de l'art oratoire. Avoir la déclamation belle, noble, aisée. Avoir une mauvaise déclamation, une déclamation froide, fausse, outrée.*

Il signifie aussi, surtout en parlant Des anciens rhéteurs, Une pièce d'éloquence que l'on compose pour s'exercer. *Les déclamations de Quintilien, de Sénèque le père.*

Il se dit, par extension, De l'emploi d'expressions et de phrases pompeuses dans un sujet, dans un ouvrage qui ne le comporte pas, ainsi que d'Un discours, d'un écrit où l'on remarque ce genre d'affectation. *Il y a un peu de déclamation dans ce discours, dans cet ouvrage. Une déclamation de collège. C'est une assez plate déclamation.*

Il prend quelquefois le sens de Discours vague et injurieux. *Son plaidoyer, son factum ne contient aucune raison solide, c'est une déclamation continuelle. Il s'est livré à des déclamations contre sa partie.*

DÉCLAMATOIRE. adj. des deux genres. Qui appartient à la déclamation. *Art déclamatoire.*

Il signifie plus ordinairement, Qui ne renferme que des déclamations. *Style déclamatoire.* Dans ce sens, il ne se prend qu'en mauvaise part.

DÉCLAMER. v. a. Prononcer, réciter à haute voix et avec le ton et les gestes convenables. *Déclamer des vers. Déclamer un discours. Déclamer une tirade, une scène de tragédie.*

Il se dit souvent absolument. *Déclamer en public. S'exercer à déclamer. Un acteur qui déclame bien.*

Il est aussi neutre, et signifie, Invectiver, parler avec chaleur contre quelqu'un, contre quelque chose. *Il déclame toujours contre les personnes en place. Déclamer contre le vice. Déclamer contre le luxe.*

Il se dit absolument et signifie Apporter un ton de déclamation, mettre des déclamations dans ses paroles, dans ses écrits. *Cet écrivain est incorrigible, il ne peut pas s'empêcher de déclamer.*

DÉCLAMÉ, ÉE. part. passé. *Discours bien déclamé.*

DÉCLARATIF, IVE. adj. T. de Jurispr. Il se dit D'un acte par lequel on déclare quelque chose. *Il rapporte un titre qui n'est point attributif du droit, et qui est seulement déclaratif.*

DÉCLARATION. s. f. Action de déclarer; discours, acte, écrit par lequel on déclare. *Déclaration publique, authentique, solennelle. Déclaration d'amour. Faire une déclaration d'amour*, et simplement, *Faire une déclaration, sa déclaration. Depuis la déclaration de son mariage. Je ne consens point à cet arrangement, j'en fais ma déclaration. Déclaration au profit d'un tiers. Faire sa déclaration au greffe. Prendre acte, demander acte d'une déclaration. Faire une déclaration à la douane. Déclaration d'entrée, de sortie. Faire sa déclaration chez un commissaire de police. Signer une déclaration. Déclaration de décès, de naissance, de domicile. Le condamné a fait plusieurs déclarations importantes. La déclaration du jury est : Non, l'accusé n'est pas coupable.*

Déclaration de guerre, Action de déclarer la guerre, acte par lequel une nation, une puissance, etc., déclare la guerre à une autre. *Il fit sa déclaration de guerre par un manifeste. Cette violation du territoire fut regardée comme une déclaration de guerre.*

En Jurispr., *Déclaration d'absence*, Jugement par lequel l'absence d'une personne est déclarée constante. *Déclaration d'hypothèque*, Déclaration qui fait connaître l'affectation d'un bien à l'hypothèque de quelque créance. *Demande en déclaration d'hypothèque*, Demande qui tend à faire déclarer un héritage affecté et hypothéqué à quelque créance.

DÉCLARATION, se disait autrefois, particulièrement, d'Une loi par laquelle le prince expliquait, réformait ou révoquait un édit. *Déclaration du roi vérifiée en parlement, enregistrée en parlement. Le roi, par sa déclaration de tel jour, enjoint... En vertu de la déclaration du roi. Le roi donna une déclaration sur l'édit de tel mois.*

Il se dit aussi, en termes de Pratique et dans la Jurisprudence commerciale, pour Mémoire, état détaillé. *Déclaration de dépens. Déclaration de dommages et intérêts. Donner à ses créanciers une déclaration de son bien, de son avoir.*

DÉCLARATOIRE. adj. des deux genres. T. de Pratique, qui se dit D'un acte par lequel on déclare juridiquement quelque chose. *Acte déclaratoire. Sentence déclaratoire.* Il est maintenant peu usité.

DÉCLARER. v. a. Manifester, faire connaître. *Déclarer son amour, sa passion. Déclarer sa volonté. Déclarer ses intentions à quelqu'un. Il lui déclara ses desseins. Il a déclaré son mariage, après l'avoir tenu longtemps secret. Nous déclarons y adhérer. Je vous déclare que je n'en ferai rien. Je le lui ai déclaré tout net. Il a déclaré tout ce qu'il savait. On lui fit déclarer ses complices. Déclarer des marchandises à la douane. Le commis de l'octroi demanda aux voyageurs s'ils n'avaient rien à déclarer. Déclarer la naissance d'un enfant, le décès d'une personne. Déclarer de quelles hypothèques un immeuble est grevé.*

Déclarer la guerre, Déclarer qu'on va prendre les armes et faire des actes d'hostilité. *La France déclara la guerre à l'Autriche.* Il s'emploie quelquefois figurément. *Déclarer la guerre aux préjugés, aux abus.*

DÉCLARER, signifie aussi, Manifester, prononcer, décréter par acte public, par autorité publique. *Il fut déclaré atteint et convaincu de tel crime. On le déclara coupable de haute trahison. Son mariage a été déclaré nul. Les objets que la loi déclare insaisissables. Cette ville a été déclarée port franc.*

DÉCLARER, avec le pronom personnel, signifie, S'expliquer. *Il ne veut point se déclarer là-dessus. Il s'en est déclaré hautement.*

Il signifie également, Se manifester, se faire connaître. *Il s'est déclaré l'auteur de ce livre.* On l'emploie souvent au figuré, dans ce sens, en parlant Des choses. *L'orage, l'incendie, la maladie, etc., se déclarent. Son génie longtemps caché s'est enfin déclaré.*

Il signifie encore, Se prononcer, prendre parti pour ou contre quelqu'un, pour ou contre quelque chose. *Ces deux hommes ayant eu querelle, toute la ville se déclara pour le plus jeune. Le public s'est déclaré pour lui, pour son sentiment, pour son opinion. Se déclarer contre quelqu'un. La victoire s'est déclarée pour nous. Le ciel se déclare en notre faveur.*

Il signifie aussi, Prendre parti dans une guerre commencée. *Une partie de l'Allemagne se déclara pour les Suédois. On força ce prince à se déclarer.*

DÉCLARÉ, ÉE. part. passé.

Il s'emploie aussi adjectivement. *Ennemi déclaré. Partisan déclaré.*

DÉCLIN. s. m. État d'une chose qui penche vers sa fin, qui arrive au terme de son cours, qui perd de sa force, de son éclat. *Le déclin du jour. Le déclin de l'âge. Le déclin de la vie. Le déclin d'une maladie, de la fièvre. Le déclin de la lune. L'empire penchait vers son déclin. Sa fortune est sur son déclin. Cette beauté est sur son déclin.*

DÉCLIN, en termes d'Arquebusier, Le ressort par lequel le chien d'un pistolet, d'un fusil, s'abat sur le bassinet. *Le déclin vint à se lâcher, à se débander.*

DÉCLINABLE. adj. des deux genres. T. de Gram. Qui peut être décliné. *Nom, adjectif déclinable.*

DÉCLINAISON. s. f. T. d'Astron. L'arc de la sphère céleste qui mesure la distance angulaire dont un astre est éloigné de l'équateur, soit au nord, soit au sud. *La déclinaison d'un astre se mesure sur son cercle horaire. Déclinaison boréale, australe.*

En Physique, *La déclinaison de l'aiguille aimantée*, L'angle qui mesure son écart du vrai nord, soit vers l'est, soit vers l'ouest.

DÉCLINAISON, est aussi un terme de Grammaire, qui signifie, La manière de faire passer les noms et les adjectifs par tous les cas, dans les langues qui ont des cas. *Il y a plusieurs déclinaisons dans cette langue. La première, la seconde déclinaison. Il n'y a point de cas en français, ni par conséquent de déclinaisons proprement dites.*

DÉCLINANT, ANTE. adj. Qui décline. *Son pouvoir déclinant n'impose plus à ses ennemis.*

Cadran déclinant, Cadran qui ne regarde pas directement quelqu'un des points cardinaux. *Plan déclinant*, Plan qui fait angle avec le méridien.

DÉCLINATOIRE. adj. des deux genres. T. de Procédure. Il se dit Des exceptions, des moyens qu'on allègue pour décliner une juridiction. *Exceptions déclinatoires. Fins déclinatoires.*

Il est aussi substantif masculin. *Faire signifier un déclinatoire.*

DÉCLINER. v. n. Déchoir, pencher vers sa fin; s'affaiblir, diminuer. *Le jour commence à décliner. Sa fièvre décline depuis peu. Ses forces déclinent beaucoup. Sa fortune, son crédit va en déclinant. Son génie commençait à décliner. L'empire déclinait.* En parlant Des personnes, il se dit soit De la diminution des forces physiques, soit De l'affaiblissement des facultés intellectuelles, et quelquefois de l'un et de l'autre en même temps. *Ce malade décline tous les jours. Il va en déclinant. Depuis sa dernière attaque, ce vieillard décline beaucoup. Ce poëte perd de sa verve, il décline.*

DÉCLINER, en Astronomie, se dit Des astres qui s'éloignent de l'équateur. *Un astre qui décline.*

Il se dit aussi, en Physique, De l'aiguille aimantée qui s'écarte du nord vrai. *L'aiguille décline de tant.*

Il se dit également, en Gnomonique, D'un plan vertical qui ne regarde pas directement celui des points cardinaux vers lequel il est tourné. *Ce mur décline d'un degré du midi au couchant.*

DÉCLINER, s'emploie comme verbe actif, en termes de Grammaire, et alors il signifie, Faire passer un nom, un adjectif, par tous ses cas, dans les langues qui ont des cas, telles que la langue grecque et la langue latine. *Décliner un nom. Ce mot se décline.*

Fig. et fam., *Décliner son nom*, Dire qui l'on est, afin de se faire connaître. *Il fut obligé de décliner son nom.*

En termes de Procédure, *Décliner une juridiction, décliner la juridiction, la compétence d'un juge, d'un tribunal*, Ne vouloir pas reconnaître la compétence d'un juge, d'un tribunal, et demander à être renvoyé devant un autre.

DÉCLINÉ, ÉE. part. passé.

DÉCLIVE. adj. des deux genres. Qui va en pente. *Terres déclives.*

DÉCLIVITÉ. s. f. Situation d'une chose qui est en pente. *La déclivité d'un terrain.*

DÉCLORE. v. a. Ôter la clôture. *Il fut condamné à déclore son champ, son parc.*

DÉCLOS, OSE. part. passé. Qui n'est plus clos, ou dont la clôture est tombée en partie. Il ne se dit que Des lieux qui sont ordinairement clos. *Ce parc est déclos en plusieurs endroits.*

DÉCLOUER. v. a. Détacher quelque chose en arrachant les clous qui l'attachent. *Déclouer des ais, des planches. Cette caisse est toute déclouée.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Cette planche se décloue.*

DÉCLOUÉ, ÉE. part. passé.

DÉCOCHEMENT. s. m. Action de décocher une flèche.

DÉCOCHER. v. a. Tirer une flèche, un trait avec l'arbalète ou avec quelque autre machine semblable. *Décocher une flèche.*

Fig. et fam., *Décocher un trait de satire, une épigramme, etc.*, Lancer un trait malin, une épigramme. On dit quelquefois, mais plus familièrement, *Décocher un compliment.*

DÉCOCHÉ, ÉE. part. passé.

DÉCOCTION. s. f. Composition médicinale qu'on obtient en faisant bouillir, dans l'eau ou dans quelque liquide, des drogues ou des plantes. *Boire une décoction. Faire une décoction de mauve. Mettre infuser quelque substance dans une décoction. Faire de la décoction pour un lavement.*

DÉCOIFFER. v. a. Ôter ce qui coiffe, ou défaire la coiffure. *Décoiffez cet enfant. Sa femme de chambre la décoiffait.*

Il signifie aussi, Déranger la coiffure, les cheveux, les mettre en désordre. *Le vent l'a toute décoiffée.*

Il s'emploie avec le pronom personnel, soit comme verbe réfléchi, soit comme verbe réciproque. *Cet enfant, ce malade se décoiffe toujours. Elle est occupée à se décoiffer. Prenez garde, vous allez vous décoiffer. Ces deux femmes se sont prises aux cheveux, et se sont décoiffées l'une l'autre.*

Fig. et fam., *Décoiffer une bouteille*, Ôter l'enveloppe de goudron ou de toute autre matière résineuse qui entoure le bouchon; et, par extension, La boire, la vider.

DÉCOIFFÉ, ÉE. part. passé.

DÉCOLLATION. s. f. (On prononce les L.) Action par laquelle on coupe le cou. Ce mot n'est guère en usage que pour désigner Le martyre de saint Jean-Baptiste. *La décollation de saint Jean.*

DÉCOLLEMENT. s. m. Action de décoller, de se décoller; ou État de ce qui est décollé.

Il se dit, par extension, en Chirurgie, D'un organe qui se détache d'un autre auquel il était adhérent. *Dans certains abcès, il y a décollement de la peau.*

DÉCOLLER. v. a. Couper le cou à quelqu'un. *On ne décollait autrefois en France que les gentilshommes.*

DÉCOLLÉ, ÉE. part. passé.

DÉCOLLER. v. a. Séparer, détacher une chose qui était collée. *Décoller du papier. Décoller une estampe. La pluie décolle les châssis.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Des ais qui se décollent. La bordure du tableau s'est décollée.*

Fig., au Jeu de billard, *Décoller une bille*, L'éloigner, la détacher, en jouant, de la bande contre laquelle elle était. On dit aussi, avec le pronom personnel, *Se décoller*, Détacher sa bille de la bande.

DÉCOLLÉ, ÉE. part. passé.

DÉCOLLETER. v. a. Découvrir le cou, la gorge, les épaules. On l'emploie surtout avec le pronom personnel. *Cette femme ne devrait pas tant se décolleter.*

Il se dit aussi, neutralement, D'un vêtement dont le collet se rabat et n'embrasse pas le cou. *Vous avez là un habit qui décollète beaucoup.*

DÉCOLLETÉ, ÉE. part. passé. *Une femme trop décolletée, toute décolletée. Habit trop décolleté.*

DÉCOLORATION. s. f. Perte de la couleur naturelle. Il ne s'emploie guère qu'en Médecine. *La décoloration de la peau.*

DÉCOLORER. v. a. Ôter la couleur, effacer la couleur. *La maladie l'a toute décolorée. Le vinaigre décolore les lèvres.*

Il se dit, figurément, en parlant Des ouvrages d'esprit. *Les corrections trop minutieuses peuvent décolorer le style, décolorer un ouvrage.*

Il s'emploie avec le pronom personnel. *Ces roses se décolorent. Son teint s'est décoloré.*

DÉCOLORÉ, ÉE. part. passé. *Un teint décoloré. Des fleurs décolorées. Des lèvres décolorées. Des fruits décolorés. Un tableau décoloré. Un style décoloré.*

DÉCOMBRER. v. a. Ôter les décombres, les immondices, les débris, les plâtras qui embarrassent un terrain, et qui bouchent quelque passage. *Décombrer le pied d'une muraille. Décombrer une rue, un passage, etc.*

DÉCOMBRÉ, ÉE. part. passé.

DÉCOMBRES. s. m. pl. Amas de matériaux inutiles qui restent sur le terrain après la démolition d'un bâtiment. *Il faut faire enlever les décombres.*

DÉCOMPOSER. v. a. Analyser un corps, le réduire à ses principes, séparer les éléments dont il est composé. *Les chimistes décomposent les corps en les faisant agir les uns sur les autres.* On dit dans un sens analogue, en Physique, *Décomposer les rayons solaires, la lumière.*

Il s'emploie figurément. *Décomposer une phrase, une idée. Décomposer un mot en ses éléments.*

En Mécanique, *Décomposer le mouvement d'un corps*, Considérer le mouvement actuel d'un corps comme produit par la coexistence de plusieurs mouvements partiels ayant des directions et des intensités diverses que les principes de la mécanique enseignent à déterminer.

DÉCOMPOSER, signifie aussi, Produire dans quelque substance une altération ordinairement suivie de corruption, de putréfaction, de dissolution, etc. *La chaleur décompose les matières animales.* On a dit de même. *La fièvre décompose le sang, etc.*

Il se dit figurément en parlant De l'altération des traits du visage par l'effet de la maladie, de la mort, de quelque passion violente, etc. *La maladie, la mort avait décomposé ses traits. La terreur décompose le visage.*

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel, surtout dans les deux sens qui précèdent. *Une liqueur qui se décompose. À la lecture de l'arrêt, son visage se décomposa, tous ses traits se décomposèrent.*

DÉCOMPOSÉ, ÉE. part. passé. *Une substance décomposée. Un visage décomposé.*

DÉCOMPOSITION. s. f. T. de Chimie. Résolution d'un corps en ses principes, séparation de ses éléments. *La décomposition d'une substance par les acides.*

Il se dit figurément. *La décomposition d'une idée. La décomposition du discours.* En Mécanique, *La décomposition d'un mouvement.*

Il se dit aussi d'Une altération ordinairement suivie de corruption, de putréfaction, de dissolution, etc. *La décomposition qu'éprouvent certains corps par le contact de l'air.* On a dit de même, *La décomposition du sang, des humeurs.* On le dit aussi figurément d'une altération dans les traits et l'air du visage.

DÉCOMPTE. s. m. (On ne prononce pas le P dans ce mot et le suivant.) Ce qu'il y a à rabattre, à déduire sur une somme qu'on paye. *Il y a tant de décompte.*

Faire le décompte, Rabattre sur une certaine somme, ou Faire la supputation de ce qu'il y a à rabattre. *Faire à quelqu'un son décompte, en lui payant ses gages, son traitement.* On dit de même, *Payer le décompte*, Payer ce qui est dû en retenant ce qu'on a avancé.

Fig. et fam., *Trouver du décompte dans une affaire*, Reconnaître qu'elle n'est pas aussi avantageuse qu'on l'avait espéré. *Il attend cent mille francs de cette affaire, mais il y trouvera bien du décompte.*

DÉCOMPTER. v. a. Déduire, rabattre d'une somme. *Sur ce qu'on lui doit, il faut décompter ce qu'il a reçu. On a décompté aux soldats ce qu'on leur avait avancé pour leur paye.*

Il signifie, au figuré et familièrement, Rabattre de l'opinion qu'on avait d'une chose, d'une personne. Dans ce sens, on l'emploie d'ordinaire absolument, et il n'est guère usité qu'à l'infinitif. *Il croit que cette succession va lui donner une somme énorme, mais il trouvera à décompter. Il y aura bien à décompter. Il avait de grandes prétentions, mais il a eu à décompter. On leur avait donné une grande idée de lui, mais ils ont bien trouvé à décompter.*

DÉCOMPTÉ, ÉE. part. passé. *Une somme décomptée.*

DÉCONCERTER. v. a. Troubler un concert de voix ou d'instruments. *Il ne faut qu'une voix discordante pour déconcerter toutes les autres. Un musicien qui bat mal la mesure, déconcerte tout l'orchestre, toute la symphonie.*

Il signifie au figuré, Rompre les mesures de quelqu'un, l'arrêter dans l'exécution de ses projets, etc. *Cet accident les a fort déconcertés, a fort déconcerté les mesures de cet homme. Cette victoire déconcerta les alliés. Les ennemis furent déconcertés de cette alliance. Cela déconcerte tous mes projets.*

Il signifie aussi, Troubler, interdire quelqu'un, lui faire perdre contenance. *Cet événement le déconcerta. Il faut peu de chose pour le déconcerter.* On l'emploie souvent, dans ce sens, avec le pronom personnel. *C'est un homme qui se déconcerte aisément.*

DÉCONCERTÉ, ÉE. part. passé. *Il parut tout déconcerté.*

DÉCONFIRE. v. a. Défaire entièrement dans une bataille. *Déconfire les ennemis.* Il est vieux.

Fig. et par plaisanterie, *Déconfire quelqu'un*, Le réduire à ne savoir plus que dire, ni quelle contenance tenir. *Ce discours l'embarrassa, il fut tout déconfit.*

DÉCONFIT, ITE. part. passé.

DÉCONFITURE. s. f. Entière défaite. *Grande, horrible, furieuse, sanglante déconfiture. La déconfiture des troupes.* Il est vieux.

Il s'emploie quelquefois au figuré, dans le langage familier. *On fit une grande déconfiture de gibier. Il y avait à ce repas quantité de volailles, force pâtés, etc., on en fit une belle déconfiture.*

Il se dit aussi, figurément et familièrement, de La ruine entière d'un négociant, d'un banquier, etc. *Les banqueroutes qu'il a essuyées ont été cause de sa déconfiture.*

Il signifie, en Jurisprudence, Insolvabilité, état d'un débiteur dont les biens ne sont pas suffisants pour payer ses dettes. *Une société finit par la déconfiture de l'un des associés. Tomber en déconfiture.*

DÉCONFORT. s. m. Découragement, désolation d'une personne qui se voit sans secours. Il est vieux.

DÉCONFORTER. v. a. Décourager, abattre, affliger. *Cet accident l'a extrêmement déconforté.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Plus on essaye de le consoler, plus il se déconforte.* Il est vieux.

DÉCONFORTÉ, ÉE. part. passé.

DÉCONSEILLER. v. a. Dissuader, conseiller de ne pas faire quelque chose, en détourner par ses raisons, par ses avis. *Je ne lui conseille ni ne lui déconseille cette entreprise.*

On lui donne aussi le nom de la personne pour régime. *Il fera ce qu'il voudra ; je ne le conseille, ni ne le déconseille.* Il est familier.

DÉCONSEILLÉ, ÉE. part. passé.

DÉCONSIDÉRATION. s. f. Perte de la considération, de l'estime. *Une complète déconsidération fut le châtiment mérité de sa mauvaise conduite.*

DÉCONSIDÉRER. v. a. Faire perdre la considération, l'estime. *Sa conduite l'a déconsidéré.* Il s'emploie plus souvent avec le pronom personnel. *Il se déconsidère par sa conduite. Il faut prendre garde de vous déconsidérer.*

DÉCONSIDÉRÉ, ÉE. part. passé, et adj. Qui n'est plus jugé digne de considération, d'estime. *C'est un homme tout à fait déconsidéré. Un magistrat déconsidéré. Ce corps est déconsidéré depuis qu'il a montré tant de faiblesse. Cette compagnie est fort déconsidérée.*

DÉCONSTRUIRE. v. a. Défaire une construction. *On déconstruisit ce monument pour le reconstruire ailleurs.*

DÉCONSTRUIT, UITE. part. passé.

DÉCONTENANCER. v. a. Faire perdre contenance à quelqu'un. *On lui a dit des choses, qui l'ont décontenancé. Il est aisé à décontenancer.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie surtout, Perdre contenance par timidité, par embarras. *Ce jeune homme se décontenance très aisément.*

DÉCONTENANCÉ, ÉE. part. passé. Qui a perdu contenance, ou Qui de soi-même n'en a point. *Quand il est en compagnie, il est tout décontenancé.*

DÉCONVENUE. s. f. Malheur, mauvais succès. *Il m'a conté sa déconvenue.* Il est familier.

DÉCOR. s. m. T. d'Archit. Ce qui décore. On ne le dit guère que Des peintures de bâtiment qui font partie de la décoration intérieure des appartements. *Voilà un joli décor. Cet architecte entend bien le décor. C'est un habile peintre en décor.*

Il se dit aussi Des décorations d'une pièce de théâtre. *Les décors de cet opéra sont d'une grande richesse.*

DÉCORATEUR. s. m. Celui dont la profession est d'orner l'intérieur des appartements, ou qui fait des décorations pour les théâtres, pour des fêtes, pour des pompes religieuses, etc. *Un habile décorateur.* On dit aussi, adjectivement, *Peintre décorateur.*

DÉCORATIF, IVE. adj. Qui sert à décorer, qui décore bien. *Sculpture décorative. Peinture décorative. Les arts décoratifs.*

DÉCORATION. s. f. Embellissement, ornement. Il se dit surtout Des ornements d'architecture, de peinture et de sculpture. *Faire plusieurs ouvrages pour la décoration d'une ville. Il a laissé par testament une somme considérable pour la décoration de l'église. Décoration extérieure. Décoration intérieure. La décoration d'un édifice, d'un salon, etc.*

Il signifie particulièrement, en parlant De théâtre, La représentation des lieux où l'action est supposée se passer. *Les décorations du nouvel opéra sont très belles. La décoration du premier acte. Changement de décoration.*

Il se dit souvent, au pluriel, Des châssis et des toiles peintes qui forment l'ensemble d'une décoration. *Le feu prit aux décorations.*

Décoration, se dit aussi par rapport aux personnes, et signifie, Marque d'honneur, de dignité. *Le roi, avant de l'envoyer en ambassade, lui a conféré un de ses ordres, pour qu'il eût une décoration. Porter une décoration. La décoration de la Légion d'honneur. Cacher ses décorations.*

DÉCORDER. v. a. Détortiller une corde, séparer les petites cordes dont elle est composée. *Décorder un vieux câble.*

Décordé, ée. part. passé.

DÉCORER. v. a. Orner, parer. *Décorer un théâtre, un temple, un édifice public, un salon, etc. La salle était magnifiquement décorée. Les ornements qui décorent un salon. Le jardin est décoré de statues.*

Il peut se dire aussi figurément dans un sens moral. *La grâce décore son visage et ses discours.*

Il signifie aussi, Honorer d'une décoration, revêtir d'un titre, d'une dignité. *Il était décoré de l'ordre du Saint-Esprit. Il le décora d'un nouveau titre, d'une nouvelle dignité. Les titres pompeux qui le décorent,* Dont il est revêtu.

Il se dit d'une manière absolue en parlant De la Légion d'honneur. *Il est décoré, il n'est pas décoré.*

Il s'emploie quelquefois figurément. *Ils décorent du nom de sagesse leur insensibilité. Ils décorent du nom de château une misérable bicoque.*

Il se joint aussi avec le pronom personnel. *Se décorer d'un titre qu'on n'a pas mérité.*

Décoré, ée. part. passé. *Un salon décoré avec élégance.*

DÉCORTICATION. s. f. Action d'écorcer ou de peler des branches, des racines, des graines, etc.

DÉCORTIQUER. v. a. Enlever l'écorce des arbres, des graines, etc.

Décortiqué, ée. part. passé.

DÉCORUM. s. m. (On prononce *Décorome.*) T. emprunté du latin. Il n'est guère usité que dans ces phrases: *Garder, observer le décorum,* Garder les bienséances. *Blesser le décorum,* Choquer les bienséances.

DÉCOUCHER. v. n. Coucher hors de chez soi, hors du logis où l'on a accoutumé de coucher. *Depuis huit jours il a découché trois fois. Il ne veut point que ses domestiques découchent.*

Fam., *Ce mari ne découche point d'avec sa femme,* Il couche toujours dans le même lit que sa femme.

Découcher, est aussi verbe actif, et signifie, Être cause que quelqu'un quitte le lit où il couche. *Le maître de la maison m'avait offert son lit, mais je n'ai pas voulu le découcher. Je n'ai garde de vous découcher.* Ce mot est familier.

Découché, ée. part. passé.

DÉCOUDRE. v. a. (Il se conjugue comme *Coudre.*) Défaire une couture, ce qui est cousu. *Découdre la doublure d'un habit. Découdre un habit. Découdre de la dentelle. Découdre une botte. Découdre un soulier.*

Il signifie au figuré, Faire une blessure en long, comme le sanglier lorsqu'il déchire le ventre d'un chien. *Le sanglier, d'un coup de défense, a décousu le ventre à un de nos chiens.* Ce sens vieillit.

Il se dit aussi, avec le pronom personnel, Des choses dont la couture vient à se défaire. *Cela commence à se découdre. Une doublure qui s'est décousue.*

Fig. et fam., *Les affaires se décousent, commencent à se découdre,* Les affaires commencent à aller mal. *Leur amitié commence à se découdre,* Leur amitié commence à se refroidir. Ces manières de parler vieillissent.

Découdre, est aussi neutre; et, dans cette acception, il n'est d'usage qu'avec la particule *en,* et en parlant, figurément et proverbialement, Des personnes qui se déterminent et se disposent soit à quelque combat, à quelque contestation, soit à des jeux, à des exercices qui sont une manière de combat. *L'ennemi s'avance, nous aurons à en découdre. Ils en veulent découdre. Il est résolu de lui faire tirer l'épée, il veut en découdre. Apportez-nous des cartes, un trictrac, je vois bien que monsieur en veut découdre. Eh bien! il ne veut point d'accommodement, il veut plaider? il en faut découdre. Allons, voulez-vous que nous échangions quelques coups de fleuret? voulez-vous que nous en décousions?* Il est familier.

Décousu, ue. part. passé.

Il se dit, adjectivement et figurément, De propos sans suite, d'un style qui n'a point de liaison, etc. *Style décousu. Conversation décousue. Des idées décousues. Il ne m'a tenu que des propos décousus.*

Il s'emploie quelquefois comme substantif, dans un sens analogue. *Le décousu du style. Je remarquais du décousu dans ses propos, et je voyais bien qu'il avait l'esprit préoccupé.*

DÉCOULEMENT. s. m. Flux, mouvement de ce qui découle peu à peu et de suite. *Le découlement des humeurs. Le découlement de la pituite.* Il n'est guère usité que dans ces phrases, et il vieillit.

DÉCOULER. v. n. Couler. Il ne se dit que Des choses liquides qui tombent peu à peu et de suite. *Il s'est fait une coupure, et il en découle du sang. La sueur découlait de son visage. L'eau découlait peu à peu.*

Il se dit, figurément, De certaines choses spirituelles et morales. *Dieu fait découler ses grâces sur nous. Les biens et les maux découlent d'un même principe. De ce principe découlent plusieurs conséquences.*

DÉCOUPAGE. s. m. Action de découper. *Découpage à l'emporte-pièce.*

DÉCOUPER. v. a. Couper par morceaux. Il se dit surtout en parlant Des pièces de viande, telles que la volaille et le gibier, qui peuvent se séparer par membres. *Découper un poulet, un chapon, un levraut.*

Il se dit aussi en parlant Des étoffes que l'on coupe avec art à petites taillades, soit qu'on enlève la pièce, soit qu'on ne l'enlève pas. *Découper du drap, du satin, du taffetas, etc. Découper une jupe, un fichu.*

Il signifie encore, Couper du carton, du papier, etc., de manière que ce qui en reste ait la figure de quelque objet, une forme déterminée. *Découper des cartes à jouer, du carton, du papier, du parchemin. Découper à l'emporte-pièce. Découper une figure, un arbre, une maison, avec des ciseaux. Découper en festons. On découpe à l'emporte-pièce les étoffes dont on fait les fleurs artificielles.* Absol., *Il découpe avec beaucoup de goût, d'habileté.*

Il signifie également, Détacher, en coupant tout autour, les figures ou autres objets qui sont représentés sur une toile, sur du papier, etc. *Découper une image, une estampe avec un canif. Découper des figures, des fleurs, pour les appliquer sur un autre fond.*

Fig., *Se découper,* Se détacher avec beaucoup de netteté. *Les balustrades blanches du comble se découpent sur le fond bleu du ciel.*

Découpé, ée. part. passé.

En termes de Peinture, *Les figures de ce tableau semblent découpées, sont découpées,* se dit Des figures qui tranchent trop sur le fond, à cause de la sécheresse des contours ou de la crudité des couleurs.

Découpé, se dit substantivement d'Un parterre formé de divers compartiments destinés à recevoir des fleurs.

DÉCOUPEUR, EUSE. s. Celui, celle qui travaille en découpure.

DÉCOUPLE ou **DÉCOUPLER.** s. m. T. de Vénerie. Action de détacher les chiens pour qu'ils courent après la bête. *Au premier découple. Au premier découpler.*

DÉCOUPLER. v. a. Détacher des chiens couplés. Il ne se dit guère qu'en parlant Des chiens courants qu'on mène attachés deux à deux. *Découpler des chiens. Dès qu'on fut arrivé au rendez-vous, on découpla les chiens.*

Il s'emploie quelquefois absolument. *Dès qu'on fut arrivé sur la bruyère, on découpla.*

Fig. et fam., *Découpler des gens après quelqu'un,* Lâcher des gens après quelqu'un pour le maltraiter, le poursuivre. *S'il me fâche, je découplerai sur lui, je lui découplerai des gens qui le traiteront comme il faut. Je découplerai les huissiers après lui.*

Découplé, ée. part. passé.

Fig. et fam., *Être bien découplé,* Être vigoureux et de belle taille. *C'est un drôle, un gaillard bien découplé.*

DÉCOUPOIR. s. m. Instrument qui sert à faire des découpures.

DÉCOUPURE. s. f. Action de découper une étoffe, de la toile, du papier, etc.; ou Le résultat de cette action. *Découpure fine. Découpure grossière. Faire de la découpure. Faire des découpures. Travailler en découpure. Cette découpure représente des enfants qui jouent.* En Botanique, il se dit Des divisions des bords d'une feuille. *Les découpures d'une feuille.*

DÉCOURAGEANT, ANTE. adj. Qui décourage, qui rebute. *Cela est fort décourageant. Des obstacles décourageants. Ce maître, ce professeur est décourageant par sa sévérité. Ce poète est d'une perfection décourageante.*

DÉCOURAGEMENT. s. m. Perte de courage, abattement de cœur. *Ce général, voyant le découragement de ses soldats, leva le siège. Il abandonna cette entreprise par découragement. Tomber dans le découragement. Se laisser aller au découragement. Un découragement profond, absolu.*

DÉCOURAGER. v. a. Abattre le courage, ôter le courage. *Décourager quelqu'un. Cet accident, cette nouvelle découragea fort les soldats.*

Il signifie aussi, Faire perdre le courage, ôter l'envie de faire quelque chose. *Il est découragé de travailler, découragé du travail. Ses amis l'en ont découragé.* On dirait mieux, dans cette dernière phrase, *Détourner* ou *dissuader.*

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel. *Il y a de quoi se décourager. Il se décourage au premier obstacle qu'il rencontre.*

Découragé, ée. part. passé.

DÉCOURONNER. v. a. Ôter la couronne. Il ne s'emploie guère qu'au figuré, en parlant D'objets dont la cime a été enlevée. *Le vent a découronné cet arbre. Le temps a découronné cet édifice.*

DÉCOURONNÉ, ÉE. part. passé. *Un souverain découronné.*

DÉCOURS. s. m. Décroissement de la lune. *La lune était dans son plein avant-hier, elle est maintenant en décours.*

Il se dit aussi Du déclin des maladies. *La fièvre était en son décours.* Ce sens est peu usité.

DÉCOUSURE. s. f. Endroit décousu de quelque linge ou de quelque étoffe. *Cela n'est pas déchiré, ce n'est qu'une décousure.*

DÉCOUVERTE. s. f. Action de découvrir; ou La chose même qu'on a découverte, qu'on a trouvée. *Travailler à la découverte d'un trésor, d'une mine. La découverte d'un secret. Faire des découvertes en physique, en astronomie. Depuis la découverte du nouveau monde. Voilà une grande découverte. C'est lui qui a fait cette découverte. De nouvelles découvertes. Un voyage de découvertes.*

En termes de Guerre, *Aller* ou *envoyer à la découverte du pays, à la découverte des ennemis, à la découverte*, Aller ou envoyer reconnaître le lieu où sont les ennemis, leur nombre, leur contenance.

DÉCOUVREUR. s. m. Celui qui découvre. *Le découvreur du nouveau monde fut traité comme un criminel.*

DÉCOUVRIR. v. a. (Il se conjugue comme *Couvrir.*) Ôter ce qui couvrait une chose ou une personne. *Découvrir un pot, un plat, un panier. Découvrir une maison. Découvrir un homme qui est dans son lit. Découvrir l'os, pour voir s'il n'est pas offensé. Découvrir les racines d'un arbre.*

Il signifie quelquefois particulièrement, Laisser voir, ou laisser trop voir; et, dans cette acception, il ne se dit guère que Des femmes. *Une femme qui se découvre la gorge, qui se découvre trop.*

Découvrir son jeu, Laisser voir ou montrer ses cartes; et figurément, Jouer de manière à faire connaître son jeu. Il se dit également en parlant D'affaires, et signifie, Donner à connaître ses desseins, et les moyens qu'on emploie pour les exécuter.

DÉCOUVRIR, signifie aussi, Ôter, écarter ce qui mettait à couvert, ce qui défendait ou protégeait. Ce sens est principalement usité en termes de Guerre. *Ordonner à la cavalerie de se retirer et de découvrir l'infanterie. Ce corps était trop découvert, aussi a-t-il souffert beaucoup. Découvrir la frontière en rappelant les troupes dans l'intérieur, en démolissant les places fortes. Cette place, cette ville est entièrement découverte, depuis que telle autre place a été prise, démolie, abandonnée.*

Aux Échecs, *Découvrir une pièce*, La dégarnir des pièces qui devraient la couvrir, ou la dégager de ce qui l'empêchait d'agir.

Au Trictrac, *Découvrir une dame*, Laisser une dame seule dans une case, en sorte qu'elle peut être battue. Dans ce même sens, on dit aussi, *Découvrir son jeu.*

DÉCOUVRIR, signifie au figuré, Révéler, déclarer, faire connaître ce qu'on tenait ou ce qui était tenu caché, secret. *Il m'a découvert son secret. Je n'ai découvert cela à personne. Je lui ai découvert mon cœur. Un accusé qui a découvert ses complices. Découvrir ses sentiments. Le temps nous découvrira ce mystère. Il vint leur découvrir tout ce qu'il savait du complot.*

Il signifie encore, Voir, apercevoir d'un lieu élevé. *Du haut de cette montagne on découvre une vaste étendue de pays.*

Il signifie même simplement, Commencer d'apercevoir. *Quand ils eurent navigué tant de jours, ils découvrirent un cap. On découvrit les vaisseaux de la flotte ennemie. On n'eut pas fait une lieue, qu'on découvrit la tête de l'armée ennemie.*

Il signifie aussi, Trouver ce qui n'était pas connu, ce qui était resté ignoré, caché. *Découvrir une mine d'or, d'argent, etc. Découvrir une carrière de marbre, de pierre, de plâtre. Découvrir un trésor. Découvrir une terre nouvelle, un pays inconnu. Découvrir une source, des eaux. Découvrir de nouvelles étoiles. Quand l'Amérique fut découverte. Quand on découvrit le Brésil, le Japon, etc. Il découvrit une issue secrète. Je crois avoir découvert l'homme qu'il nous faut. On lui découvre tous les jours de nouvelles dettes. Harvey a découvert la circulation du sang. Découvrir les secrets de la nature. Découvrir la cause d'une maladie. Découvrir un principe.*

Prov. et fig., *Découvrir le pot aux roses*, Découvrir ce qu'il y a de secret dans quelque intrigue. *Il croyait que son intrigue était bien cachée, mais enfin on a découvert le pot aux roses.*

DÉCOUVRIR, signifie particulièrement, Parvenir à connaître ce qui était tenu caché. *J'ai découvert son dessein. On a découvert le mystère. J'ai découvert sa fourbe. Je découvrirai le larron. Je parviendrai bien à découvrir la vérité sur tout cela. Découvrir une conspiration, un complot. Découvrir un secret. Au bout de quelque temps, je découvris qu'il me trompait. On pouvait aisément découvrir dans cette conduite la secrète intention de...*

DÉCOUVRIR, s'emploie aussi avec le pronom personnel, dans quelques-uns des sens indiqués. *Ce malade s'est découvert en s'agitant dans son lit. Je ne me suis découvert qu'à lui seul, tous les autres ignorent qui je suis. Je me suis entièrement découvert à lui, et tous mes sentiments, tous mes projets lui sont connus. Vous vous découvrez trop, il eût fallu garder le secret sur tout cela. L'avenir se découvrait à leurs yeux. La mer se découvre dans le lointain.*

Il signifie particulièrement, Ôter son chapeau, son bonnet, etc. *Se découvrir par respect devant quelqu'un.*

Il signifie, en termes d'Escrime, Donner prise à son adversaire, ne pas se mettre bien en garde. *Il eut l'imprudence de se découvrir, et reçut un coup d'épée dans la poitrine. Prenez garde, vous vous découvrez trop.*

Il signifie également, en termes de Guerre, S'exposer aux coups, au danger, au lieu de se tenir derrière le retranchement. *Cet officier, ce soldat se découvre trop.*

DÉCOUVERT, ERTE. part. passé. *Avoir la tête découverte, le visage découvert, le sein découvert.*

En termes de Procédure, *Offrir une somme d'argent à deniers découverts, deniers découverts*, En deniers comptants.

En termes de Jardinage, *Allée découverte*, Allée dont les arbres ne se joignent point par en haut.

Pays découvert, Pays où il y a peu d'arbres. *La Beauce est un pays découvert.*

Bateau découvert, Bateau non ponté.

En termes de Guerre, *Découvert*, Exposé sans défense aux attaques de l'ennemi. *Cette place était découverte du côté du midi. Le flanc du régiment se trouva découvert.*

En termes de Finances, *Découvert*, s'emploie substantivement. *Les découverts du trésor*, Les dépenses qui ne sont pas couvertes par des crédits.

À DÉCOUVERT. loc. adv. Sans être couvert. *Il n'y avait ni portes ni fenêtres à cette maison, nous étions à découvert. Se promener à découvert.*

Il signifie particulièrement, en termes de Guerre, Sans que rien mette à couvert, garantisse du feu de l'ennemi. *Ils allèrent à découvert attaquer la demi-lune. On était à découvert dans la tranchée.*

Fig., *Être à découvert*, signifie, en termes de Commerce, N'avoir aucun gage, aucune garantie pour sa créance.

À DÉCOUVERT, signifie, au figuré, Manifestement, clairement, sans ambiguïté. *Il lui dit la chose tout à découvert.*

À VISAGE DÉCOUVERT. loc. adv. Sans masque, sans voile. *Dans ce pays, les femmes ne vont point à visage découvert.* On l'emploie quelquefois au figuré. *Agir à visage découvert. C'est un homme franc, qui se montre à visage découvert.* On dit aussi dans ce dernier sens, *Se montrer à découvert.*

DÉCRASSER. v. a. Ôter la crasse. *Décrasser les mains. Décrasser la tête. Décrasser la peau. Les bains, les étuves servent à décrasser. Cette pâte décrasse parfaitement.*

Décrasser du linge, En ôter, avec une première eau, ce qu'il y a de plus sale.

DÉCRASSER, signifie au figuré, Enseigner à quelqu'un ce qu'il doit savoir pour n'être pas d'une ignorance crasse; ou Polir, former une personne qui a été mal élevée, ou qui n'a point encore vu le monde. *On le mit quelque temps au collège, pour le décrasser un peu. Il faut décrasser ce jeune homme. Il a grand besoin d'être décrassé.* Ce sens et le suivant sont très familiers.

Il se dit également en parlant D'une personne de basse condition qu'on revêt d'une dignité, d'une charge, d'un titre. *On vient à peine de le décrasser, il est encore tout fier de son nouveau titre.*

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel, dans ses divers sens. *Prendre un bain pour se décrasser. Ce jeune homme commence à se décrasser. Il acheta une charge, un titre pour se décrasser.*

DÉCRASSÉ, ÉE. part. passé.

DÉCRÉDITEMENT. s. m. Action de décréditer.

DÉCRÉDITER. v. a. Ôter le crédit, faire perdre le crédit. *La mauvaise foi décrédite un négociant.*

Il signifie au figuré, Faire perdre à quelqu'un la considération, l'autorité, l'estime, la confiance dont il jouissait. *Cette action, ce procédé, cette conduite l'a étrangement décrédité. On a cherché à me décréditer dans son esprit.*

Il se dit, dans un sens analogue, en parlant Des choses. *Voilà ce qui a décrédité ces doctrines. Ce prétendu spécifique est aujourd'hui fort décrédité.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il s'est décrédité par sa mauvaise conduite. Cette opinion se décrédite, commence à se décréditer.*

DÉCRÉDITÉ, ÉE. part. passé. *Un négociant décrédité. Un homme décrédité, tout à fait décrédité. Un remède décrédité.*

DÉCRÉPIR. v. a. Enlever le crépi. *Décrépir un mur lézardé.* Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Ce mur se décrépit.*

DÉCRÉPI, IE. part. passé. *Des murs décrépis.*

DÉCRÉPISSAGE. s. m. Action de décrépir. *Le decrepissage d'un mur.*

DÉCRÉPIT, ITE. adj. Qui est dans la décrépitude. *Cet homme est décrepit. Femme décrépite. Vieille décrépite.* On dit de même : *Vieillesse décrépite. Âge décrépit.*

DÉCRÉPITATION. s. f. T. de Chimie. Pétillement ou bruit que font quelques sels dans le feu. *Quand on jette du sel marin dans le feu, le bruit qu'il fait s'appelle Décrépitation.*

DÉCRÉPITER. v. n. Pétiller, faire du bruit. *Le sel marin décrépite quand on le jette dans le feu. Les feuilles du laurier décrépitent en brûlant.*

DÉCRÉPITÉ, ÉE. part. passé.

DÉCRÉPITUDE. s. f. État de vieillesse extrême ; état d'un vieillard cassé. *Être dans la décrépitude, dans la dernière décrépitude. La décrépitude suit la caducité. Les maladies l'ont réduit avant le temps à un véritable état de décrépitude.*

DÉCRET s. m. Ordre, ordonnance, décision, jugement qui émane de quelque autorité. *Rendre, publier un décret. Par un décret en date du... Décret impérial. Décret du pape. Les décrets de l'Église. Les décisions de l'ancienne Sorbonne portaient le titre de Décrets.*

Il se dit, par extension, et surtout au pluriel, de La volonté de Dieu, des arrêts du sort, de la Providence, etc. *Les décrets du ciel. Les décrets de la Providence. Les décrets du destin. Les décrets éternels.*

Il s'est dit particulièrement, autrefois, d'Une ordonnance du magistrat, qui portait ordinairement prise de corps ou saisie de biens. *Décret de prise de corps. Décret d'ajournement personnel. Purger le décret. Vendre une terre par décret. Maison mise en décret. Cette maison est en décret. Faire le décret d'une terre. Décret forcé. Décret volontaire. Lancer un décret contre quelqu'un.*

DÉCRET, se dit encore d'Un recueil d'anciens canons des conciles, de constitutions des papes, et de sentences des Pères. *Le Décret de Gratien. Les commentateurs du Décret.*

DÉCRÉTALE. s. f. Épître, lettre écrite par les anciens papes pour répondre à des consultations qui leur étaient adressées sur des points de discipline, ou pour faire quelque règlement. *Le recueil des décrétales. Les fausses décrétales de Mercator.*

DÉCRÉTER. v. a. Ordonner, régler par un décret. *Le prince en décréta l'établissement. Il décréta que nul ne pourrait à l'avenir... Nous avons décrété et décrétons ce qui suit.*

Il signifie aussi, Lancer un décret contre quelqu'un. *Décréter quelqu'un d'ajournement personnel, de prise de corps.* On dit neutralement, dans le même sens, *Décréter contre quelqu'un.*

Dans la Pratique ancienne, *Décréter une maison, une terre*, En faire le décret pour le payement des créanciers, et pour la sûreté des acheteurs.

DÉCRÉTÉ, ÉE. part. passé.

DÉCRI. s. m. Action de décrier, proclamation par laquelle l'autorité décrie quelque chose. Il se disait surtout en parlant De la suppression ou de la réduction d'une monnaie. *On lui a fait un remboursement la veille du décri.* Il est peu usité au propre.

Il signifie au figuré, Perte de réputation, d'estime, de considération. *Il est dans le décri. Cela le mit tout à fait dans le décri. Tomber dans le décri.*

DÉCRIER. v. a. Défendre, par une proclamation, ou autrement, la vente, le cours, l'usage de quelque chose. *On décria les étoffes de l'Inde. Les marchandises anglaises furent décriées.*

Il s'appliquait plus ordinairement À la suppression ou à la réduction d'une monnaie. *On a décrié telle sorte de monnaie.* Dans ce sens et dans le précédent, il a vieilli.

Il signifie au figuré, Décréditer, ôter la réputation, l'estime, la considération. *Il en dit beaucoup de mal, et le décrie partout. Il a fait une action qui l'a fort décrié. Il est tout à fait décrié parmi les marchands, parmi les étrangers, dans sa compagnie. Il est décrié comme la fausse monnaie. Cette partialité a fort décrié son ouvrage.* On l'emploie quelquefois dans ce sens avec le pronom personnel. *Il s'est décrié lui-même. Cette femme s'est fort décriée par sa mauvaise conduite.*

Prov. et fig., *Décrier sa marchandise*, Se nuire dans ses affaires par la mauvaise opinion que l'on donne de soi.

DÉCRIÉ, ÉE. part. passé. *Un homme décrié. Une doctrine décriée.*

Une conduite décriée, Une mauvaise conduite que tout le monde connait et désapprouve.

DÉCRIRE. v. a. (Il se conjugue comme *Écrire*.) Représenter, dépeindre par le discours. *Décrire une plante, un animal. Il nous a bien décrit ce pays-là, ce palais. Ce poète décrit bien une bataille, une tempête. Comment décrire sa fureur?* On l'emploie quelquefois avec le pronom personnel, dans le sens passif. *Cette merveille, ce prodige ne saurait se décrire.*

Il se dit quelquefois absolument. *Cet auteur a du talent, il décrit bien, mais il décrit trop, il décrit sans cesse.*

Il signifie quelquefois simplement, Donner une idée générale de quelque chose. *Il y a certaines choses qu'on ne définit pas aisément, on se contente de les décrire.*

DÉCRIRE, signifie aussi, Tracer, marquer, former, et se dit surtout en parlant De lignes courbes, des directions, des trajets en ligne courbe. *Décrire une courbe, un demi-cercle. Après avoir décrit plusieurs cercles dans les airs, l'oiseau fondit sur sa proie. L'orbite qu'une planète décrit autour du soleil, dans son mouvement. Les sinuosités que le fleuve décrit au fond de cette vallée.*

DÉCRIT, ITE. part. passé.

DÉCROCHER. v. a. Détacher une chose qui était accrochée. *Décrocher une tapisserie. Décrocher un tableau.*

Il est aussi verbe réfléchi. *Ce tableau s'est décroché.*

DÉCROCHÉ, ÉE. part. passé.

DÉCROIRE. v. a. Ne croire pas. Il n'est guère usité qu'en opposition avec le mot *Croire*, et dans cette phrase, *Je ne crois ni ne décrois.* Il est familier.

DÉCROISSEMENT. s. m. Diminution. *Le décroissement de la rivière. Le décroissement des jours.*

DÉCROÎTRE. v. n. (Il se conjugue comme *Croître*.) Diminuer. *La rivière décroît. La rivière a décru de deux pouces. Les eaux ont bien décru, sont bien décrues. Après la Saint-Jean, les jours commencent à décroître.*

DÉCRU, UE. part. passé.

DÉCROTTAGE. s. m. Action de décrotter.

DÉCROTTER. v. a. Ôter la crotte. *Décrotter des bottes, des souliers. Décrotter des habits. Faites-vous décrotter.*

DÉCROTTÉ, ÉE. part. passé.

DÉCROTTEUR. s. m. Celui qui gagne sa vie à décrotter, à cirer les souliers et les bottes.

DÉCROTTOIR. s. m. Lame de fer, boite garnie de brosses qu'on met à la porte d'une maison ou d'un appartement, pour que les personnes qui viennent du dehors puissent décrotter leurs chaussures avant d'entrer.

DÉCROTTOIRE. s. f. Sorte de brosse dont on se sert pour décrotter.

DÉCRUE. s. f. Quantité dont une chose a décru. Il ne se dit qu'en parlant Des eaux. *La décrue est de six pouces.*

DÉCRUER. v. a. Préparer, par une lessive, du fil ou de la soie à recevoir la teinture.

DÉCRUÉ, ÉE. part. passé.

DÉCRÛMENT. s. m. Action de décruer.

DÉCRUSEMENT. s. m. Action de décruser.

DÉCRUSER. v. a. Mettre des cocons dans l'eau bouillante, pour en dévider la soie avec facilité.

DÉCRUSÉ, ÉE. part. passé.

DÉCUIRE. v. a. Corriger l'excès de la cuisson. Il se dit en parlant Des sirops et des confitures où l'on met de l'eau pour les rendre plus liquides quand ils sont trop cuits. *Ce sirop est trop épais, il faut le décuire.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et se dit particulièrement Des confitures qui se liquéfient trop, faute d'avoir été assez cuites. *Ces confitures se décuisent.*

DÉCUIT, ITE. part. passé.

DÉCUPLE. adj. des deux genres. Qui vaut dix fois autant. *Une somme décuple. Une quantité décuple d'une autre.*

Il s'emploie aussi comme substantif masculin. *Il a gagné dans cette affaire le décuple de ce qu'il avait avancé.*

DÉCUPLER. v. a. Rendre dix fois aussi grand. *Pour décupler une somme en chiffres, on y ajoute un zéro. Il a décuplé son bien en moins de dix ans.*

DÉCUPLÉ, ÉE. part. passé.

DÉCURIE. s. f. T. d'Antiq. romaine. Troupe de soldats composée de dix hommes et formant le dixième de la centurie ; ou Division du peuple qui formait aussi le dixième d'une centurie, mais qui comprenait un nombre indéterminé de citoyens. *Commander une décurie. Le chef d'une décurie.*

DÉCURION. s. m. T. d'Antiq. romaine. Le chef d'une décurie civile ou militaire.

Il se disait aussi de Chacun des dix juges ou conseillers municipaux d'une colonie romaine.

DED

DÉDAIGNER. v. a. Marquer du dédain à quelqu'un. *Vous nous dédaignez bien. Cette nation dédaigne toutes les autres.*

Il signifie aussi, Rejeter, refuser avec mépris, regarder comme au-dessous de soi, comme indigne de ses désirs. *Vous dédaignez mon amitié. Il dédaigne mes services. Ce parti n'est point à dédaigner. Elle a dédaigné tous ceux qui ont voulu l'épouser. Je dédaigne ces timides précautions. Vous dédaignez ce genre de travaux. Il dédaignait de nous parler. Il a dédaigné de nous servir dans cette occasion. Dédaigner les grandeurs, les richesses.*

DÉDAIGNÉ, ÉE. part. passé.

DÉDAIGNEUSEMENT. adv. Avec dédain,

d'une manière dédaigneuse. *Regarder dédaigneusement. Traiter dédaigneusement.*

DÉDAIGNEUX, EUSE. adj. Qui marque du dédain. *Avoir l'air dedaigneux, la mine dedaigneuse. Des regards dédaigneux. Caractère dédaigneux. Humeur dédaigneuse. Beauté fière et dedaigneuse.*

Il est aussi substantif. *Faire le dédaigneux, la dédaigneuse.*

DÉDAIN. s. m. Mépris vrai ou affecté, exprimé par l'air, le ton, le maintien. *Recevoir avec dédain. Il lui témoigna beaucoup de dédain. Essuyer les dédains d'un grand seigneur.*

DÉDALE. s. m. Labyrinthe, lieu où l'on s'égare, où l'on se perd, à cause de la complication des détours.

Il se dit au figuré Des embarras dont il est très difficile de sortir, des choses très compliquées qu'il est difficile de concevoir nettement ou de débrouiller. *Cela vous engagera dans un dédale de procédures. Ne vous engagez pas dans ce dédale d'intrigues. Le dédale des lois. Cette affaire est un vrai dédale.*

DÉDAMER. v. n. T. du Jeu de dames. Il se dit Lorsqu'un joueur déplace une des dames qui occupent le rang le plus proche de lui.

DEDANS. adv. de lieu. Dans l'intérieur. *Je le croyais hors de la maison, il était dedans. Il est là dedans. Entrez là dedans.*

Fig. et fam., *Ne pas savoir si l'on est dedans ou dehors*, Être incertain de l'état de ses affaires, de la situation où l'on est auprès de certaines personnes, du parti qu'on prendra, de l'opinion qu'on doit embrasser, etc. *Il ne sait s'il est dedans ou dehors, avec ce prince.* On dit de même, *N'être ni dedans ni dehors.* On dit aussi, dans un sens analogue, *Ne pas savoir si une personne est dedans ou dehors*, Ne pas connaître son opinion, ses vues, ses intentions, etc.

Prov., fig. et pop., *Donner dedans*, Se laisser tromper comme un sot; et *Mettre quelqu'un dedans*, Le tromper.

De dedans, en dedans, par dedans, De l'intérieur, à l'intérieur, par l'intérieur. *Il vient de dedans. De dedans en dehors. Cet édifice est moins beau en dehors qu'en dedans. La porte était fermée en dedans. Passer par dedans.*

Porter la pointe du pied en dedans, Marcher de manière qu'il y ait plus de distance entre les deux talons qu'entre les deux pointes des pieds. On dit de même, *Avoir, mettre la pointe des pieds en dedans, les pieds en dedans.*

Prov. et fig., *Avoir l'esprit en dedans*, Être timide à montrer son savoir.

Prov. et fig., *Être tout en dedans*, Manquer de franchise, être peu communicatif. *C'est un homme qui est tout en dedans.*

En dedans, s'emploie quelquefois avec *de*, comme locution prépositive. *En dedans et en dehors de la ville. Tout ce qui se trouve en dedans de cette ligne fera partie du nouvel État.*

Par dedans, s'emploie de même comme locution prépositive, mais sans la préposition *de*. *Il passa par dedans la ville, par dedans la maison, etc.* Il n'est guère usité de la sorte que dans ces phrases.

DEDANS, s'emploie aussi comme substantif, et alors il signifie, La partie intérieure de quelque chose. *Le dedans, les dedans d'une maison. Le mal vient du dedans, est au dedans. La tranquillité régnait au dedans du royaume. Du dedans au dehors. Au dedans et au dehors de la ville. Ce qui se passait au dedans de moi.*

Au Jeu de bague, *Avoir deux dedans, trois dedans*, Avoir emporté deux ou trois fois la bague.

Le dedans, les dedans d'un jeu de paume, Petite galerie ouverte qui est à l'un des deux bouts de certains jeux de paume. On dit aussi, en ce sens, *Jeu de paume à dedans.*

En termes de Manège, *La jambe du dedans, la rêne du dedans, etc.*, La jambe, la rêne, etc., qui sont du côté de l'intérieur du manège ; par opposition à La jambe, à la rêne, etc., qui sont du côté du mur.

DÉDICACE. s. f. Consécration d'un temple, d'une église, d'une chapelle. *Tel empereur fit la dédicace de ce temple. Faire la dédicace d'une église. La fête de la dédicace de l'église de Saint-Pierre.*

Il se dit aussi de La fête annuelle qui a lieu en mémoire de la consécration d'une église.

DÉDICACE, signifie encore, figurément, Hommage qu'on fait d'un livre à quelqu'un par une épître ou par une inscription à la tête de l'ouvrage. *Accepter une dédicace. Un livre sans dédicace.*

DÉDICATOIRE. adj. des deux genres. Qui contient la dédicace d'un livre. Il n'est guère usité que dans la locution *Épître dédicatoire.*

DÉDIER. v. a. Consacrer au culte divin, mettre sous la protection d'une divinité, sous l'invocation d'un saint. *Ils dédièrent le nouveau temple à Minerve. Dédier une église, un autel, une chapelle.*

Fig., *Dédier un livre, un ouvrage à quelqu'un*, Lui faire hommage d'un ouvrage, par une épître ou par une inscription à la tête du livre. On dit, dans un sens analogue, *Dédier une gravure.*

DÉDIÉ, ÉE. part. passé.

DÉDIRE. v. a. (Il se conjugue à tous les temps comme *Dire*, excepté à la seconde personne du pluriel du présent de l'indicatif, et de l'impératif, où il fait, *Vous dédisez, Dédisez.*) Désavouer quelqu'un de ce qu'il a dit ou fait pour nous. *Je ne vous en dédirai pas. Vous n'en serez pas dédit. Me voudriez-vous dédire? N'allez pas me dédire.*

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel, et alors il signifie, Se rétracter, dire le contraire de ce qu'on a dit, désavouer ce qu'on a dit. *Les témoins se sont dédits. Vous avez dit du mal d'un tel, vous êtes obligé de vous dédire. Dédisez-vous.*

Il signifie aussi, Ne pas tenir sa parole, revenir contre un engagement verbal. *Il nous avait promis cela, il s'est dédit. Il avait offert cent écus, il s'en est dédit.*

Fig., *Ne pouvoir pas, ne pouvoir plus s'en dédire*, Être trop engagé dans une affaire pour ne pas la pousser à bout. *Ce général s'est trop avancé, il faut qu'il livre bataille, il ne peut plus s'en dédire. Il n'y a plus, il n'y a pas à s'en dédire.*

DÉDIT, ITE. part. passé.

DÉDIT. s. m. Révocation d'une parole donnée. On l'emploie surtout dans cette phrase proverbiale et familière, *Avoir son dit et son dédit*, Être sujet à se dédire, à se rétracter, à changer aisément d'avis.

Il signifie aussi, La peine stipulée dans un marché, dans une convention, contre celui qui n'en remplira pas les conditions. *Un dédit est ordinairement une somme à payer. Il y a un dédit. Un dédit de mille écus. Il y a tant pour le dédit. Il y a dix mille francs de dedit. Payer le dédit.*

Il s'applique, par extension, à L'acte même où se trouve stipulée la peine encourue par celui ou celle qui se dedira. *Le notaire qui avait rédigé le dedit, en demeura dépositaire. Les deux parties s'étant arrangées, on déchira le dedit.*

DÉDOMMAGEMENT. s. m. Réparation d'un dommage. *Je veux tant pour mon dédommagement. Dix mille francs de dédommagement. Obtenir, recevoir un bon dédommagement.*

Il signifie au figuré, Compensation. *C'est un bien faible dédommagement de la perte que j'ai faite. Il trouve dans votre amitié un dédommagement à ses malheurs. C'est une peine, un mal qui n'est pas sans quelque dédommagement.*

DÉDOMMAGER v. a. Indemniser, rendre l'équivalent du dommage souffert. *Dédommagez-moi. Si vous ne me dédommagez, je vous ferai un procès. Il m'a amplement dédommagé de la perte que j'ai faite.*

Il s'emploie souvent au figuré. *Rien peut-il dédommager de la perte d'un ami? Il fut dédommagé de tant de sacrifices par l'estime publique. Un moment de plaisir dédommage d'une longue souffrance.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Se dedommager d'un côté de ce qu'on a perdu de l'autre. J'ai perdu à ce marché, mais je m'en dédommagerai. Il se dédommage de la contrainte où il a été tenu si longtemps.*

DÉDOMMAGÉ, ÉE. part. passé.

DÉDORER. v. a. Enlever, effacer la dorure en tout ou en partie. *A force de toucher à ce cadre-là, vous le dédorez.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Perdre de sa dorure peu à peu. *Cette vaisselle de vermeil commence à se dédorer.*

DÉDORÉ, ÉE. part. passé.

DÉDOUBLEMENT. s. m. Action de dédoubler. *Le dédoublement d'une compagnie.*

DÉDOUBLER. v. a. Ôter la doublure. *Dédoubler un habit, un manteau.*

En termes de Guerre, *Dédoubler les rangs, les files*, Faire mettre sur un rang, sur une file des soldats qui étaient sur deux rangs, sur deux files.

Dédoubler un régiment, une compagnie, Partager un régiment en deux régiments, une compagnie en deux compagnies. On dit de même, *Dédoubler une classe de collège.*

Dédoubler une pierre, La séparer, la partager en deux dans toute sa longueur.

DÉDOUBLÉ, ÉE. part. passé.

DÉDUCTION. s. f. Soustraction, retranchement. *On lui a payé tant en déduction du principal. La succession, déduction faite des dettes et legs, monte à cent mille francs. Ce domaine, déduction faite des charges, rapporte cinq mille francs.*

DÉDUCTION, signifie aussi, L'action de raconter, d'exposer en détail. *Faire une longue déduction de ses raisons.* Ce sens est peu usité.

Il signifie également, surtout dans le langage didactique, L'action d'inférer une chose d'une autre, ou Le raisonnement par lequel on infère. *Cette déduction n'est pas exacte, elle est fausse. Une suite de déductions.*

Par extension, il se dit, en Philosophie, Du procédé logique par lequel on va de la cause aux effets, du principe aux conséquences, du général au particulier. *La déduction est opposée à l'induction.*

DÉDUIRE. v. a. Rabattre, soustraire une somme d'une autre. *Il en faut déduire ce que vous avez dépensé, reçu. Il en faut déduire les frais. Il y a tant à déduire sur cette somme.*

DÉDUIRE, signifie aussi, Narrer, raconter, exposer en détail. *Déduire son fait, ses raisons. Déduire par le menu.*

Il signifie encore, Inférer, tirer comme conséquence. *Cette conséquence est mal déduite. Les conséquences que l'on peut déduire de ce principe. On peut en déduire que...*

DÉDUIT, ITE. part. passé.

DÉDUIT. s. m. Divertissement, occupation agréable. Il est vieux, et ne s'emploie que dans le style badin. *Mener joyeux déduit.*

DEE

DÉESSE. s. f. Divinité fabuleuse du sexe féminin. *Les dieux et les déesses. La déesse Junon. La déesse Cérès. Les trois déesses qui se soumirent au jugement de Pâris. Diane, la déesse des forêts, déesse des forêts.*

Elle a l'air, le port d'une déesse, se dit D'une belle femme qui a l'air et le port majestueux. On dit figurément, dans le même sens, *C'est une déesse.*

DEF

DÉFÂCHER (SE). v. pron. S'apaiser après s'être mis en colère. Il n'est guère usité que dans certaines phrases familières. *S'il est fâché, qu'il se défâche. S'il se fâche, il aura la peine de se défâcher.*

DÉFÂCHÉ, ÉE. part. passé.

DÉFAILLANCE. s. f. Faiblesse, évanouissement, pâmoison. *Tomber en défaillance. Il lui a pris une défaillance. Il est en défaillance. Avoir de fréquentes défaillances.*

Défaillance de nature, État d'une personne affaiblie par l'âge, par l'excès du travail, par la maladie, etc. *Ce n'est point maladie, c'est défaillance de nature.*

DÉFAILLANCE, se dit figurément, dans un sens moral. *Dans cette vie d'ailleurs si belle il y a eu de tristes défaillances.*

DÉFAILLANCE, se dit aussi D'une race qui vient à manquer, d'une famille qui s'éteint. *La défaillance de la ligne masculine fit passer le trône dans une autre famille.*

DÉFAILLANCE, terme de Chimie ancienne. On dit aujourd'hui, *Déliquescence* : voyez ce mot.

DÉFAILLANT, ANTE. adj. Qui s'affaiblit. *Rappeler sa force défaillante. Sa main défaillante cherchait à presser la mienne.*

Il signifie aussi, Qui fait défaut, qui manque. *Ligne défaillante*, Ligne qui n'a plus d'héritiers.

DÉFAILLANT, ANTE. s. T. de Procéd. Celui, celle qui manque à comparaître, à se trouver à l'assignation donnée en justice. *Le défaillant a été condamné.*

DÉFAILLIR. v. n. (Il n'est plus guère usité qu'au pluriel du présent de l'indicatif, *Nous défaillons* ; à l'imparfait, *Je défaillais* ; au prétérit, *Je défaillis, j'ai défailli* ; à l'infinitif, *Défaillir* ; et au participe présent, *Défaillant*. Cependant on le trouve quelquefois employé au présent singulier de l'indicatif, *Je défaus, tu défaus, il défaut* ; au futur, *Je défaudrai* ; au conditionnel, *Je défaudrais* ; au subjonctif présent et imparfait, *Que je défaille, que nous défaillions, que je défaillisse.*) Manquer. *Cette race a défailli en un tel. Ils craignaient que le jour ne vînt à leur défaillir avant qu'ils pussent arriver. Toutes choses commençaient à leur défaillir.* Il vieillit en ce sens.

Il signifie aussi, Dépérir, s'affaiblir. *Ses forces défaillent tous les jours, commencent à défaillir. Il se sent défaillir de jour en jour.*

Il signifie encore, Tomber en faiblesse, s'évanouir. *Je la vis prête à défaillir. Je me sentis défaillir.*

DÉFAIRE. v. a. (Il se conjugue comme *Faire*.) Détruire ce qui est fait, changer l'état d'une chose de manière qu'elle ne soit plus ce qu'elle était. *Pénélope défaisait, la nuit, l'ouvrage qu'elle avait fait le jour. Ce que l'un fait, l'autre le défait. Un nœud qu'on ne peut défaire. Alexandre ne pouvant défaire le nœud gordien, le coupa. Défaire une malle, un paquet, un portemanteau*, En ôter les effets qu'on y avait enfermés. On l'emploie souvent avec le pronom personnel. *Un nœud qui se défait.*

Il se dit quelquefois figurément. *Défaire un mariage, un marché.*

DÉFAIRE, signifie particulièrement, Faire mourir. *Cette malheureuse a défait son fruit, son enfant.* On l'emploie aussi, dans cette acception, avec le pronom personnel. *Dans son désespoir, il se défit lui-même.* Ce sens est familier.

DÉFAIRE, en termes de Guerre, Mettre en déroute, tailler en pièces ; remporter un grand avantage. *Après avoir défait les ennemis. La flotte des ennemis fut complétement défaite.*

DÉFAIRE, signifie aussi, Abattre, atténuer, amaigrir. *La maladie a bien défait cet homme.*

Avec le pron. person., *Ce vin se défait*, Il s'affaiblit, il n'a plus la même qualité. *Ces sortes de vins ne sont pas de garde, ils se défont aisément.*

DÉFAIRE, signifie au figuré, Éclipser, effacer par plus d'éclat, par plus de beauté, par plus de mérite. *Quand elle arrive au bal, elle défait toutes les autres femmes. Le diamant défait toutes les autres pierres précieuses. Cet homme défait tous les autres par la supériorité de son esprit.* Ce sens est vieux.

DÉFAIRE, signifie encore, Délivrer, dégager, débarrasser. *Défaites-moi de cet importun.* On l'emploie souvent, dans ce sens, avec le pronom personnel. *Se défaire d'un fâcheux. On a eu bien de la peine à s'en défaire. Il a eu bien de la peine à se défaire de sa fièvre.*

DÉFAIRE, avec le pronom personnel, signifie particulièrement, Se désaccoutumer de quelque chose, y renoncer. *Se défaire d'une mauvaise habitude, d'un vice, d'une passion. Défaites-vous de ces manières-là, de ces façons-là. Défaites-vous de cela. Défaites-vous de ce mot-là. On se défait rarement de ses vieux préjugés.*

Se défaire d'un domestique, Le mettre dehors, le congédier.

Se défaire de son ennemi, Le faire mourir.

Se défaire d'une chose, L'aliéner, en transporter le droit et la possession à un autre. *Un marchand qui se défait avantageusement de sa marchandise. Se défaire d'un cheval, d'un cabriolet. Il veut se défaire de sa maison, de sa terre, il y a longtemps qu'il s'en est défait.*

DÉFAIT, AITE. part. passé. On l'emploie surtout dans le sens d'Abattre, d'amaigrir. *Je l'ai vu avec un visage fort défait. Depuis sa maladie il est tout défait. Cette femme est pâle et défaite.*

DÉFAITE. s. f. Déroute d'une armée, ou de quelques troupes. *Après la défaite des ennemis. Défaite entière. Défaite sanglante.*

DÉFAITE, signifie aussi, Débit, facilité plus ou moins grande de se défaire de quelque chose. *Ces marchandises-là sont de défaite. Ces laines sont de mauvaise défaite, de bonne défaite. Ce cheval est de défaite, de belle défaite.*

DÉFAITE, signifie encore, Excuse artificieuse, mauvaise raison, prétexte. *Il m'a donné une défaite. Il a toujours des défaites prêtes. Voilà une mauvaise défaite. C'est une défaite.*

DÉFALCATION. s. f. Déduction, retranchement. *Faites, sur les produits de cette terre, la défalcation des faux frais.*

DÉFALQUER. v. a. Rabattre, retrancher d'une somme ou d'une quantité quelconque. *Je vous dois trois cents francs, mais il faut en défalquer ce que j'ai payé pour vous. Il faut défalquer cinq kilogrammes pour le poids de la caisse.*

DÉFALQUÉ, ÉE. part. passé.

DÉFAUSSER (SE). v. pron. T. de plusieurs Jeux de cartes. Il se dit Du joueur qui, n'ayant pas de la couleur dans laquelle on joue, jette celle de ses cartes qu'il regarde comme la moins utile.

DÉFAUT. s. m. Imperfection. *Les défauts du corps. Cette femme est belle, mais elle a un défaut dans la taille. C'est un défaut dans un cheval, que d'avoir le ventre gros. Défaut léger. Défaut naturel. Défaut qui vient d'accident.*

Il se dit également d'Une imperfection morale. *Avoir un défaut. Chacun a ses défauts. Connaître, avouer ses défauts. Corriger ses défauts. Défaut incorrigible. Il n'y a personne sans défaut. Cet homme a bien des défauts, n'a pas un défaut.*

Il se dit, particulièrement, de Ce qui n'est pas conforme aux règles de l'art, de ce qui choque le goût, le bon sens, dans un ouvrage, dans une production quelconque. *Il y a bien des défauts dans cet ouvrage, dans ce tableau, dans cette statue. Relever, critiquer les défauts d'un poëme, d'une tragédie.* On dit par analogie : *Un auteur sans défaut. Les défauts d'un écrivain, d'un artiste, etc.*

Il se dit également, surtout dans les Arts et Métiers, Des parties faibles ou défectueuses dans une étoffe, dans du bois, dans un ouvrage quelconque. *Il y a un défaut dans cette feuille d'acajou. J'ai remarqué plusieurs défauts dans cette pièce de drap. Cette pièce de porcelaine a un défaut.*

Il signifie aussi, Absence, manque, privation de quelque chose. *Le défaut de blé, le défaut de subsistance a forcé la garnison de se rendre. Un billet protesté pour défaut de payement.* Voyez plus loin, les locutions prépositives, *Au défaut de, à défaut de.*

Il se dit, dans une acception particulière, de L'absence de certaines qualités, de certains avantages, etc. *Défaut d'esprit, de jugement, de mémoire, d'imagination. Défaut de pénétration, de fermeté, de constance. Défaut d'attention, de prévoyance, de soin, d'ordre. Défaut de proportion dans un édifice.*

Le défaut des côtes, L'endroit où se terminent les côtes. *Il a été blessé au défaut des côtes.*

Le défaut de la cuirasse, L'intervalle qui est entre la cuirasse et les autres pièces de l'armure qui s'y joignent ; et, figurément et familièrement, Le faible d'un homme, l'endroit par lequel on peut venir plus aisément à bout de lui. *C'est là le défaut de la cuirasse.*

DÉFAUT, en termes de Procédure, Manquement à l'assignation donnée. *Faire défaut. Donner un défaut. Condamner par défaut. Jugement par defaut. Faire rabattre un défaut.*

DÉFAUT, est aussi un terme de Chasse, qui s'emploie principalement dans ces phrases : *Les chiens sont en défaut, la bête les a mis en défaut,* Ils ont perdu les voies de la bête ; et, *Les chiens ont bien relevé le défaut,* Ils se sont bien remis sur les voies.

Fig. et fam., *Être en défaut*, Faillir, se tromper, commettre quelque manquement, quelque erreur. On dit de même, *Trouver, prendre, mettre quelqu'un en défaut.* Cette locution s'applique également à certaines facultés intellectuelles, à certaines qualités. *Sa mémoire est souvent en défaut. Son adresse paraissait en défaut.*

AU DÉFAUT, ou A DÉFAUT DE. loc. prépositives. Au lieu de, à la place de telle personne ou de telle chose qui manque, qui vient à manquer. *Si, à son défaut, je puis vous être utile, disposez de moi. Au défaut des richesses, il avait des talents. Au défaut, à défaut d'autres armes, il prit une barre de fer. A défaut de vin, nous boirons de l'eau.*

DÉFAVEUR. s. f. Cessation de faveur, disgrâce. *Il est tombé en defaveur. Il est en défaveur.*

Il se dit particulièrement, en termes de Finances et de Commerce, pour exprimer L'état de ce qui tombe en discrédit. *La défaveur des effets publics. Le papier de cette maison de commerce est en défaveur, en grande défaveur.*

DÉFAVORABLE. adj. des deux genres. Qui n'est pas favorable. *Ce juge m'a été défavorable dans mon procès. Le jugement lui fut défavorable. Opinion défavorable. Au milieu des circonstances les plus défavorables.*

DÉFAVORABLEMENT. adv. D'une manière défavorable, fâcheuse. *Il l'a traité bien défavorablement. On le jugeait très défavorablement.*

DÉFÉCATION. s. f. T. de Chimie et de Pharmacie. Dépuration d'une liqueur, qui se fait par la chute spontanée des parties qui la rendaient trouble.

DÉFECTIF. adj. T. de Gram. Il se dit D'un verbe qui n'a pas tous ses temps et tous ses modes. *La langue française a beaucoup de verbes défectifs.* On dit aussi, *Défectueux.*

DÉFECTION. s. f. Action d'abandonner un parti auquel on est lié. Il se dit surtout De sujets qui abandonnent leur prince, de troupes qui abandonnent leur général, d'alliés qui abandonnent leurs alliés. *Après la défection de ces troupes, il ne fut plus en état de disputer la victoire. Ce prince fut effrayé de la défection presque générale de ses sujets, de ses alliés.*

DÉFECTUEUSEMENT. adv. D'une manière défectueuse. Il est peu usité.

DÉFECTUEUX, EUSE. adj. Qui manque des qualités, des conditions requises. *Des marchandises défectueuses. Des ouvrages défectueux. On lui a vendu des livres qui sont la plupart défectueux. Un acte défectueux. Un inventaire défectueux.*

Il s'emploie quelquefois, en Grammaire, comme synonyme de Défectif. *Verbe défectueux.*

DÉFECTUOSITÉ. s. f. Vice, imperfection, défaut. Il ne se dit guère au sens moral. *Avoir une défectuosité dans la taille. Les défectuosités de ce bâtiment sont choquantes. C'est une défectuosité considérable.*

DÉFENDABLE. adj. des deux genres. Qui peut être défendu contre l'ennemi ou contre un adversaire. *Cette place, ce poste n'est pas défendable. Cette partie d'échecs n'est pas défendable.*

DÉFENDEUR, ERESSE. s. T. de Procéd. Celui, celle à qui on fait une demande en justice. Il est opposé à *Demandeur, eresse.*

DÉFENDRE. v. a. Protéger, soutenir une personne ou une chose attaquée. Il se dit en parlant De toute espèce d'attaque ou d'agression. *Défendre quelqu'un au péril de sa vie. Il le défendit contre plusieurs assassins qui s'étaient jetés sur lui. Défendre son ami, ses concitoyens, son prince, sa patrie. Défendre sa vie, son honneur, sa cause, les intérêts de son ami. Il m'a défendu contre leurs calomnies. C'est lui qui est chargé de défendre cet accusé. Il l'a défendu avec beaucoup de talent.* On l'applique également Aux animaux. *Une lionne qui défend ses petits.*

Fig. et fam., *Défendre son pain*, se dit D'une personne qui a peu de bien, et qui soutient un procès où il s'agit de tout ce qu'elle a.

Défendre une place, un poste, etc., Résister à ceux qui veulent s'en rendre maîtres, s'opposer aux ennemis qui l'attaquent. *Il défendit ce passage à lui seul contre une vingtaine d'assaillants.*

A son corps defendant, En repoussant une attaque, en opposant de la résistance. *Il a tué l'agresseur à son corps défendant.* On l'emploie plus communément au figuré, dans le langage familier ; et alors il signifie, Malgré soi, à regret, avec répugnance. *Je n'y allai, je ne signai qu'à mon corps défendant.*

DÉFENDRE, signifie particulièrement, en termes de Guerre, Empêcher que l'ennemi ne puisse, sans risquer beaucoup, entrer dans un lieu ou en approcher. *Une batterie défend l'entrée du port, en défend les approches. La frontière est défendue de ce côté par trois places fortes.*

DÉFENDRE, signifie aussi, Garantir, tant au propre qu'au figuré. *La montagne défend cette maison du froid, des vents du nord. Qui le défendra des séductions du monde, contre les séductions du monde ?*

DÉFENDRE, avec le pronom personnel, signifie, Repousser une attaque, une agression quelconque, y résister. *Il tira son épée en lui criant : Défendez-vous. Il se défendit vaillamment. Se défendre contre un ennemi, contre un assassin, contre un voleur. Il l'a tué en se défendant. Ils se défendirent dans ce poste pendant un jour et une nuit. Cet accusé a voulu se défendre lui-même. On ne lui a pas permis de se défendre.*

Cette place se défend d'elle-même, Elle est facile à défendre, et difficile à attaquer. On dit, dans le sens contraire, qu'*Une place n'est pas en état de se défendre.*

DÉFENDRE, avec le pronom personnel, signifie aussi, Se préserver, tant au propre qu'au figuré. *Porter un manteau pour se défendre du froid, de la pluie. Défendez-vous des séductions, des charmes de cette femme. Il est difficile de se défendre de quelque partialité pour ses proches.*

Cette étoffe est bonne, il n'y a qu'à se défendre du prix, Il n'y a qu'à disputer sur le prix.

DÉFENDRE, avec le pronom personnel, signifie en outre, S'excuser de faire quelque chose à quoi on voudrait nous obliger. *On voulait le forcer d'aller dans cette maison, mais il s'en est défendu. On lui voulait donner cette commission, il s'est toujours défendu de l'accepter. On l'a prié de si bonne grâce, qu'il n'a pu se défendre de ce qu'on souhaitait de lui.*

Il signifie encore, Se disculper, nier quelque chose qu'on nous reproche. *On l'accuse de telle chose, mais il s'en défend. On dit qu'il est marié, il s'en défend très fort.*

DÉFENDRE, signifie aussi, Prohiber, interdire quelque chose. *Défendre les duels. Défendre quelque chose sous peine de la vie. Défendre sa maison, sa porte à quelqu'un. La viande est défendue en carême. Il est défendu de passer en tel endroit. La raison nous défend de faire une injustice. On lui défendit le vin. J'ai défendu que vous fissiez telle chose.*

DÉFENDRE, neutralement et en termes de Procédure, Fournir des défenses aux demandes de la partie adverse. *Il a été condamné faute de défendre.*

DÉFENDU, UE. part. passé *Place bien défendue. Cause bien defendue. Livres défendus. Des marchandises défendues. Armes défendues. Adam mangea du fruit défendu.*

Prov. et fig., *Bien attaqué bien défendu*, La défense a bien répondu à l'attaque.

DÉFENS. s. m. T. d'Eaux et Forêts, qui s'emploie principalement dans cette locution, *Bois en défens.* Bois dont la coupe est défendue au propriétaire, ou dans lequel il n'est pas permis de faire entrer des bestiaux.

DÉFENSE. s. f. Action de défendre, de se défendre ; ou Ce qu'on dit, ce qu'on écrit pour défendre ou se défendre. *Prendre les armes pour la défense de son pays, de la religion. S'armer pour la commune défense, pour sa propre défense. Être dans le cas de la légitime défense de soi-même, d'une légitime défense, de la défense naturelle. La défense de sa cause. Prendre la défense de l'innocent. Il fut chargé de la défense de cet accusé. Qu'avez-vous à dire pour votre défense ? On ne voulut point écouter ma défense. Il publia sa défense. La défense ne fut pas moins vive que l'attaque.*

Se mettre en défense, Se mettre en état de se défendre. *Être hors de défense*, N'être plus en état de se défendre.

DÉFENSE, se dit, particulièrement, en termes de Guerre, de L'action ou de la manière de défendre une place, un poste, etc., de s'y défendre. *La défense de cette place lui fut confiée. Traité de l'attaque et de la défense des places fortes. Ligne de défense. Ce général a fait une belle défense dans telle place.*

Fig. et fam., *Faire une belle défense*, Résister longtemps à quelque proposition, à quelque sollicitation, etc.

Cette place est de défense, Elle peut soutenir un siège. *Cette place est en état de défense*, Elle est bien fortifiée et bien munie.

En termes d'Eaux et Forêts, *Ce bois est en défense*, Il est en tel état qu'on n'a plus besoin d'empêcher les bestiaux d'y aller.

DÉFENSES, au pluriel, se dit, en termes de Fortification, de Ce qui sert à garantir, à couvrir les ouvrages et les soldats qui défendent une place. *Abattre les défenses, ruiner les défenses d'une place.*

Il signifie, en termes de Procédure, Ce qu'on répond, par écrit et par ministère d'avoué, à la demande de sa partie. *Donner, fournir, faire signifier ses défenses.*

DÉFENSE, se dit en outre de Chacune des deux longues dents, canines ou incisives, qui sortent de la bouche de certains

quadrupèdes et dont ils se servent pour se défendre. *Les défenses du sanglier, de l'éléphant, de l'hippopotame. Ce vieux sanglier n'a plus qu'une défense, l'autre a été cassée.*

DÉFENSE, signifie encore, Prohibition, interdiction. *On lui a fait défense de récidiver. Défense expresse. Le jugement porte inhibitions et défenses de... Défense à qui que ce soit de passer en tel endroit, de toucher à telle chose. Faire des défenses. Publier des défenses.*

Jugement, arrêt de défense, de défenses, ou simplement, *Défenses,* Jugement qui défend de procéder, de passer outre à l'exécution de quelque chose. *Obtenir des défenses. Avoir des défenses. Faire lever des défenses. Faire signifier des défenses.*

DÉFENSEUR. s. m. Celui qui défend, qui soutient, qui protège. *Les défenseurs de la patrie, du trône. Défenseur de la foi, de la justice. Vous avez en lui un bon défenseur. Donner un défenseur à un accusé. Un défenseur nommé d'office.*

DÉFENSIF, IVE. adj. Fait pour la défense. *Traité défensif. Ligue défensive. Le casque, la cuirasse, le bouclier, sont des armes défensives. Position défensive.*

Il se dit quelquefois substantivement, au féminin, de La disposition à se défendre, à ne faire simplement que se défendre. *Être sur la défensive. Se tenir sur la défensive.*

DÉFÉQUER. v. a. T. de Chimie. Ôter les fèces, les impuretés d'une liqueur.

DÉFÉQUÉ, ÉE. part. passé.

DÉFÉRANT, ANTE. adj. Qui défère, qui cède. *Esprit doux et déférant. Humeur douce et déférante. Je l'ai toujours trouvé déférant à ce que j'ai désiré de lui.*

DÉFÉRENCE. s. f. Condescendance. *Avoir de la déférence pour quelqu'un, de la déférence pour l'âge, pour le mérite, pour la dignité de quelqu'un ; lui rendre de grandes déférences. Il a une grande déférence pour vos avis, pour vos jugements. Il ne répondit rien par déférence. Témoigner, marquer de la déférence. C'est une marque de déférence.*

DÉFÉRENT. adj. m. T. d'Anat. Il ne s'emploie que dans cette dénomination, *Canal* ou *conduit déférent,* Canal excréteur du sperme.

DÉFÉRER. v. a. Donner, décerner. Il s'emploie principalement en parlant De dignités, d'honneurs dont une multitude ou un corps dispose en faveur d'une personne. *Les Romains ont déféré les honneurs divins à la plupart des empereurs. Le peuple romain déféra le consulat à Scipion et l'honneur du triomphe à Pompée avant l'âge. Les cardinaux lui déférèrent le pontificat. Les sénateurs et la noblesse de Pologne lui déférèrent la couronne.*

En Jurispr., *Déférer le serment à quelqu'un,* S'en rappporter à son serment.

DÉFÉRER, signifie aussi, Dénoncer. *Déférer quelqu'un en justice, à la justice, à l'inquisition.*

DÉFÉRER, s'emploie souvent comme verbe neutre ; et alors il signifie, Céder, condescendre. *Déférer à quelqu'un. Déférer à l'âge, à la dignité, à la qualité, au mérite de quelqu'un. Déférer au sentiment, au jugement, à l'avis, aux opinions des autres.*

DÉFÉRÉ, ÉE. part. passé.

DÉFERLER. v. a. T. de Marine. Déployer les voiles. On dit par analogie, et neutralement, qu'*Une lame déferle,* lorsqu'elle se déploie avec impétuosité et qu'elle se résout en écume.

DÉFERLÉ, ÉE. part. passé.

DÉFERRER. v. a. Ôter le fer qui a été appliqué sur un objet quelconque ; et plus particulièrement, Ôter le fer du pied d'un cheval, d'un mulet, etc. *Déferrer une malle. Déferrer une porte, une roue, etc. Déferrer un cheval des quatre pieds.*

Il signifie, figurément et familièrement, Rendre muet, déconcerter, interdire. *C'est un homme qu'on déferre aisément.*

DÉFERRER, s'emploie aussi avec le pronom personnel, et alors il se dit principalement Des fers d'un cheval, lorsqu'ils tombent, et De la ferrure d'un lacet, d'une aiguillette, lorsqu'elle vient à se détacher, à se défaire. *Si ce cheval vient à se déferrer en chemin, il se perdra le pied. Un lacet qui se déferre.*

Il se dit aussi, figurément, D'une personne qui se déconcerte, qui demeure interdite. *C'est un homme qui se déferre aisément.*

DÉFERRÉ, ÉE. part. passé.

Pop. et fig., *Être déferré d'un œil,* Avoir un œil de moins.

DÉFET. s. m. T. de Librairie. Il se dit Des feuilles superflues et dépareillées d'un ouvrage, qui ne peuvent servir à former des exemplaires complets. *On conserve les défets pour remplacer les feuilles qui viendraient à se gâter dans les volumes.*

DÉFI. s. m. Appel, provocation au combat, et qui se fait, soit de vive voix, soit par écrit, soit par gestes. *Un cartel de défi. Envoyer un défi à quelqu'un. Il lui fit un défi. Porter un défi. Un insolent défi.*

Il se dit, par extension, de Toute sorte de provocation. *Je lui ai fait un défi à la paume, aux échecs. Accepter le défi.*

Mettre quelqu'un au défi de faire une chose, L'en défier, lui déclarer qu'on regarde comme impossible qu'il la fasse. *Je vous mets au défi de le prouver.*

DÉFIANCE. s. f. Soupçon, crainte d'être trompé, surpris. *Être dans la défiance. Entrer en défiance. Avoir de la défiance. Concevoir de la défiance. Injuste défiance.*

Prov., *La défiance est mère de sûreté,* Pour éviter d'être trompé, il faut ne pas donner légèrement sa confiance.

DÉFIANCE, se dit aussi Du manque de confiance dans ses forces, dans ses talents, dans ses ressources, etc. *Avoir une juste défiance de ses propres forces. Avoir une grande défiance de soi-même. Il est en défiance de lui-même. Une sotte défiance le retient.*

DÉFIANT, ANTE. adj. Soupçonneux, qui craint toujours qu'on ne le trompe. *C'est un homme défiant, une femme fort défiante. Avoir un caractère défiant.*

DÉFICIT. s. m. (On prononce le T.) Mot emprunté du latin. Ce qui manque. *Il y a un grand, un énorme déficit dans les finances, dans les revenus de l'État. Il faut tant pour combler le déficit. Il y a plusieurs déficit dans cet inventaire.* Quelques-uns écrivent au pluriel, *Déficits.*

DÉFIER. v. a. Provoquer quelqu'un au combat. *Défier son ennemi. Autrefois un prince qui déclarait la guerre envoyait défier son ennemi par un héraut.*

Il se dit aussi De toute provocation qu'une personne adresse à une autre. *Défier quelqu'un à la paume, aux échecs, à boire, à qui boira le plus.*

Il signifie encore, Mettre quelqu'un à pis faire, lui déclarer qu'on ne le craint point. *Vous me dites que vous me ferez un procès, je vous en défie, je vous défie de le faire.*

Prov., *Il ne faut jamais défier un fou,* se dit Lorsque quelqu'un propose de faire quelque chose d'extravagant, et qu'il demande si on l'en défie.

DÉFIER, signifie également, Déclarer que l'on regarde une certaine chose comme impossible à quelqu'un, malgré les efforts qu'il emploiera pour en venir à bout. *Je vous défie de m'en donner la moindre preuve. Je le défie bien de se tirer de là. Je vous défie de deviner. Je défie qui que ce soit d'avoir plus d'attachement et de zèle.*

DÉFIER, signifie au figuré, Braver quelque chose de dangereux, s'y exposer hardiment, courageusement, lutter contre. *Défier un danger. Défier le courroux du ciel. Défier les tempêtes. Défier la mort. Défier le sort, la mauvaise fortune.* On le dit quelquefois Des choses, dans un sens analogue. *Un monument qui semble défier les siècles.*

DÉFIER, s'emploie aussi avec le pronom personnel, surtout dans les premiers sens. *Ces deux ennemis se défiaient l'un l'autre. Ces deux personnes se sont défiées au trictrac, au piquet, à qui courrait le mieux, etc.*

Il signifie en outre, Être, se mettre, par défiance, en garde contre quelqu'un ou quelque chose. *C'est un homme dont il faut se défier. Je me défie de ses caresses. Sa conduite m'apprend à me défier de ses intentions. Je me défie de tous ces bruits. Elle se défiait de son propre cœur.*

Se défier de soi-même, de ses forces, se défier de son esprit, etc., Avoir peu de confiance en soi-même, en ses propres forces, en sa capacité.

DÉFIER, avec le pronom personnel, signifie aussi, Se douter, prévoir. *Je ne me serais jamais défié que vous dussiez m'abandonner ainsi.*

DÉFIÉ, ÉE. part. passé.

DÉFIGURER. v. a. Gâter la figure, le visage. *La petite vérole l'a tout défiguré.*

Fig., *Défigurer quelqu'un,* Lui attribuer des défauts, des torts qu'il n'a pas.

Il signifie, dans une acception plus étendue, Gâter la forme, la figure de quelque chose, la dénaturer. *Défigurer une statue, un tableau, en voulant les retoucher.*

On l'emploie figurément, dans ce dernier sens. *Il a voulu corriger ce livre, il a voulu traduire cet ouvrage, et il l'a défiguré. Défigurer le langage par la manie du néologisme. Défigurer la vérité.*

Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Elle se défigura, pour n'être pas exposée à la brutalité du vainqueur.*

DÉFIGURÉ, ÉE. part. passé. *Un corps défiguré.*

DÉFILAGE. s. m. Terme technique. Opération qui consiste à diviser et déchirer les chiffons dont on fait le papier.

DÉFILÉ. s. m. Passage étroit où il ne peut passer que peu de personnes de front. *Un pays de défilés, plein de défilés. Les troupes qui étaient à l'entrée du défilé. S'engager dans un défilé. Être pris dans un défilé. Se rendre maître d'un défilé. S'assurer d'un défilé, du défilé.*

Il s'emploie quelquefois figurément, et signifie, Situation embarrassante. *Le voilà dans un étrange défilé.*

DÉFILÉ, se dit aussi de La marche d'une troupe qui défile devant un chef. *À la fin de la revue il y eut un beau défilé.*

DÉFILEMENT. s. m. T. de Fortification. Méthode pour préserver un ouvrage de l'enfilade.

DÉFILER. v. a. Ôter le fil, le cordon qui

était passé dans quelque chose. *Défiler des perles. Défiler un collier, un chapelet.*

Fig., *Défiler son chapelet.* Réciter en détail et de suite tout ce qu'on sait sur une matière. *Il a bien défilé son chapelet.* Cela signifie aussi, Faire à quelqu'un tous les reproches qu'on croit avoir à lui faire.

DÉFILER, s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Son collier s'est défilé. Ce chapelet va se défiler.*

Fig. et fam., *Le chapelet se défile, il commence à se défiler,* se dit Quand quelques personnes d'une même famille, d'une même société, d'une même confédération viennent successivement à manquer.

En termes de Fortification, *Défiler un ouvrage,* Le garantir d'enfilade, c'est-à-dire, garantir son prolongement des feux qui en balayeraient les défenseurs.

DÉFILÉ, ÉE. part. passé.

DÉFILER. v. n. Aller l'un après l'autre, en sorte qu'il y ait peu de personnes de front. Il ne se dit proprement qu'en parlant D'une marche de troupes. *Le passage devint si étroit, que les soldats ne pouvaient défiler que deux à deux.*

Il se dit aussi Du mouvement qu'on fait faire à des troupes pour les voir plus en détail. *Après la revue, on fit défiler les troupes par compagnies.*

Il se dit encore, substantivement, de L'action des troupes qui défilent. *Pendant le défiler. Après le défiler.* Dans ce sens, on dit plus souvent *Défilé.* Voyez ce mot.

DÉFINIR. v. a. Marquer, déterminer. Il se dit surtout en parlant Du temps, du lieu qu'on fixe pour quelque chose. *Dieu a défini le temps et le lieu où cela doit arriver.*

Il signifie aussi, Expliquer ce qu'est une chose, dire quels sont les attributs, les qualités qui la distinguent de toute autre. *On définit le triangle, une figure qui a trois côtés et trois angles. On définit les idées abstraites et composées; on décrit les objets sensibles; on énonce les idées simples. On ne peut définir les couleurs. Un sentiment que je ne saurais définir s'empara de moi.*

Définir un mot, un terme, une expression, Dire ce qu'ils signifient, quel sens on y attache.

Fig., *Définir une personne,* La faire connaître par ses qualités bonnes ou mauvaises. *Définissez-moi un peu cet homme-là. Je vais vous le définir en deux mots. C'est un homme tellement inégal, qu'on ne saurait le définir.*

DÉFINIR, signifie encore, dans le style dogmatique, Décider. *Les conciles ont défini que... Le concile a défini là-dessus que...*

DÉFINI, IE. part. passé. *Un nombre défini. Une quantité définie. Il n'y a point de temps défini pour cela. Les questions définies par l'Église.*

Il se dit quelquefois adjectivement, en termes de Grammaire, D'un sens, d'un mot qui s'applique à un objet particulier et déterminé. *Le mot Un a le sens défini dans,* Un ou deux hommes suffiront pour ce travail. *L'article défini* Le, la, les.

Parfait, passé ou *prétérit défini,* Temps de l'indicatif du verbe, qui indique l'action comme ayant lieu à une époque déterminée, dans une période de temps entièrement passée au moment où l'on parle. *Le verbe est au prétérit défini dans ces phrases :* J'arrivai l'année dernière. Il but tout ce qui restait. Nous fîmes tous nos efforts.

Il s'emploie aussi adjectivement, en termes de Chimie. *Composés définis,* Ceux qui sont formés d'éléments unis en proportions fixes et invariables. *Proportions définies,* Celles qui offrent des rapports simples d'un atome à un, deux, trois, quatre, etc.

DÉFINISSABLE. adj. des deux genres. Que l'on peut définir. *Il y a dans toutes les langues des mots qui ne sont pas définissables.*

DÉFINITEUR. s. m. On appelle ainsi, dans quelques ordres religieux, Celui qui est préposé pour assister le général ou le provincial dans l'administration des affaires de l'ordre. *Définiteur général. Définiteur provincial.*

DÉFINITIF, IVE. adj. Qui termine une chose, une affaire, de manière qu'on n'y devra plus revenir. *Traité définitif. Règlement définitif. Résultat définitif. Résolution définitive.*

Il se dit particulièrement, en Procédure, par opposition à *Préparatoire*, et signifie, Qui décide, qui juge le fond d'un procès. *Arrêt définitif. Sentence définitive. Jugement définitif.*

EN DÉFINITIVE. loc. adv. T. de Palais. Par jugement définitif. *Il a gagné son affaire en définitive.* Dans le langage ordinaire, il signifie, En résultat. *En définitive, que voulez-vous? que prétendez-vous?*

DÉFINITION. s. f. Explication de ce qu'est une chose, énonciation des attributs, des qualités qui la distinguent. *Bonne définition. Définition juste, exacte. Définition claire, nette, obscure, imparfaite. Les règles de la définition. Faire une définition.*

La définition d'un mot, d'un terme, etc., L'explication de ce qu'il signifie. C'est ce qu'on nomme, en Logique, *Définition de nom,* par opposition à *Définition de chose.*

DÉFINITION, signifie aussi en matière dogmatique, Décision, règlement. *Avant la définition du concile sur cette matière.*

DÉFINITIVEMENT. adv. D'une manière définitive. *Il veut savoir définitivement à quoi s'en tenir.*

Il signifie aussi, Par jugement définitif. *Cette affaire a été jugée définitivement.*

DÉFLAGRATION. s. f. T. de Chimie. Combustion très active d'un corps qui brûle en lançant de vives étincelles.

DÉFLÉCHIR. v. a. Détourner de sa direction. Il s'emploie aussi dans le sens neutre. *Défléchir du but,* Se détourner du but, dévier.

DÉFLÉCHI, IE. part. passé.

Tige défléchie, en termes de Botanique, Tige qui, après s'être élevée à une certaine hauteur, retombe vers la terre.

Rayons défléchis, en termes de Physique, Rayons qui ont changé de direction.

DÉFLEGMATION. s. f. T. de Chimie. Action d'enlever à des liquides spiritueux l'eau qu'ils contiennent.

DÉFLEGMER. v. a. T. de Chimie. Enlever la partie aqueuse d'une substance. *Déflegmer de l'esprit-de-vin.*

DÉFLEGMÉ, ÉE. part. passé.

DÉFLEURIR. v. n. Il se dit Des arbres, des arbrisseaux qui viennent à perdre leur fleur. *Quand la vigne vint à défleurir.*

Il est aussi verbe actif, et signifie, Faire tomber la fleur qui était aux arbres. *La gelée et le mauvais vent ont défleuri tous les abricotiers.*

Il signifie encore, Ôter le velouté de certains fruits, en les touchant. *Vous touchez ces prunes, vous les défleurissez.*

DÉFLEURI, IE. part. passé.

DÉFLORATION. s. f. Action par laquelle on ôte à une fille sa virginité. *Il ne parut aucune marque, aucun signe de défloration.*

DÉFLORER. v. a. Ôter la fleur de la virginité.

Fig., *Déflorer un sujet,* Ôter à un sujet ce qu'il a de neuf et de piquant, soit en le traitant mal, soit en le traitant d'une manière agréable, mais sans lui donner les développements qu'il comporte.

DÉFLORÉ, ÉE. part. passé.

DÉFONCEMENT. s. m. Action de défoncer.

DÉFONCER. v. a. Ôter, enlever le fond. Il se dit surtout en parlant De futailles, de tonneaux, etc., dont on ôte les douves qui servent de fond. *Défoncer un muid. Défoncer un baril.*

En termes d'Agricult., *Défoncer un terrain*, Le fouiller à la profondeur de deux ou trois pieds, en ôter les pierres, les gravois, et mettre à la place du fumier, ou de la terre nouvelle.

Défoncer un cuir de vache, Le fouler avec les pieds, après l'avoir mouillé.

DÉFONCÉ, ÉE. part. passé.

Adjectiv., *Chemin défoncé,* Chemin rompu, dégradé, effondré.

DÉFORMATION. s. f. T. de Médec. Altération de la forme de quelque partie du corps. *La déformation de la tête, du bassin.*

DÉFORMER. v. a. Gâter, altérer la forme d'une chose. *Déformer un chapeau. Déformer un soulier. Se déformer la taille. Les convulsions ont déformé cet enfant.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Votre chapeau se déforme. Vos souliers se sont déformés. Sa taille se déforme.*

DÉFORMÉ, ÉE part. passé.

DÉFOURNER. v. a. Tirer d'un four. *Défourner du pain.*

DÉFOURNÉ, ÉE. part. passé.

DÉFRAÎCHIR. v. a. Ôter la fraîcheur, le lustre, le brillant de quelque chose. *Le soleil a défraîchi cette étoffe.*

Il est aussi verbe réfléchi. *Cette robe se défraîchira vite.*

DÉFRAÎCHI, IE. part. passé. *Une chose défraîchie.*

DÉFRAYER. v. a. (Il se conjugue comme *Payer.*) Payer la dépense de quelqu'un. *Défrayer quelqu'un. Il l'a reçu en grand seigneur, et l'a défrayé avec toute sa suite. Défrayer un ambassadeur. Être défrayé de tout.*

Fig. et fam., *Défrayer la compagnie de bons mots, de plaisanteries,* L'amuser par ses bons mots, ses plaisanteries. On dit aussi absolument, *Défrayer la compagnie,* L'entretenir, l'amuser; ou Faire rire la compagnie à ses dépens, lui servir de risée.

Fig. et fam., *Défrayer la conversation,* Prendre la principale part à une conversation, ou bien encore être soi-même sujet de conversation. *Il défraya la conversation par son esprit. Il défraya la conversation par sa mésaventure.*

DÉFRAYÉ, ÉE. part. passé.

DÉFRICHEMENT. s. m. Action de défricher; ce qu'on fait pour mettre en valeur un terrain inculte. *Faire le défrichement d'un terrain. Ce pays abonde en blé depuis les défrichements qu'on y a faits.*

Il se dit aussi Du terrain même qu'on défriche ou qu'on a défriché. *Les défrichements réussissent, ont bien réussi dans telle colonie.*

DÉFRICHER. v. a. Il se dit en parlant D'une terre inculte dont on arrache les mauvaises herbes, les arbres, les broussailles, les épines, pour la cultiver ensuite.

Défricher un champ, une terre, un héritage. Donner des terres à défricher dans les pays nouvellement découverts.

Il se dit figurément, en parlant Des choses que l'on commence à cultiver, à polir par l'étude. *Amyot est un des premiers écrivains qui défrichèrent notre langue.*

Il signifie aussi, familièrement, Éclaircir, démêler une chose difficile et embrouillée. *Cette affaire était bien épineuse, il est parvenu à la défricher. Défricher une matière.* Ce sens est peu usité.

DÉFRICHÉ, ÉE. part. passé. *Terre nouvellement défrichée.*

DÉFRICHEUR. s. m. Celui qui défriche. *Les défricheurs ont joui longtemps des terres qu'ils avaient défrichées.*

DÉFRISER. v. a. Défaire la frisure. *Le temps humide défrise les cheveux.* Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Les cheveux se défrisent quand le temps est pluvieux.*

DÉFRISÉ, ÉE. part. passé. *Vous êtes tout défrisé.*

DÉFRONCER. v. a. Déplisser, ôter, défaire les plis d'une étoffe ou d'une toile froncée. *Défroncer le col d'une chemise. Défroncer une jupe.*

Fig., *Défroncer le sourcil,* Se dérider le front, prendre un air serein.

DÉFRONCÉ, ÉE. part. passé.

DÉFROQUE. s. f. Le petit mobilier et l'argent qu'un religieux laisse en mourant. *La défroque d'un moine appartient à l'abbé.*

Il se dit, par extension et familièrement, Des biens meubles de tout autre particulier, lorsque quelqu'un en profite, sans que ce soit par succession. *C'est un tel qui a eu toute sa défroque.*

Il se dit aussi Des vêtements qu'on ne porte plus. *Outre ses gages, ce domestique a la défroque de son maître.*

DÉFROQUER. v. a. Ôter le froc à quelqu'un. Il ne se dit guère qu'en mauvaise part, en parlant D'un religieux qui a quitté ou qui veut quitter l'habit de moine et l'état monastique, pour prendre un autre état. *On travaille à le défroquer.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Un moine qui est parvenu à se défroquer.* Il est familier.

DÉFROQUÉ, ÉE. part. passé.

DÉFUNT, UNTE. adj. Qui est mort. *Le roi défunt. La défunte reine. Son oncle est devenu son tuteur à la place de son père défunt.*

Il s'emploie plus ordinairement comme substantif. *Les enfants du défunt. Le pauvre défunt. La pauvre défunte. Prier Dieu pour les défunts.*

DEG

DÉGAGEMENT. s. m. Action de dégager, de se dégager ; ou L'effet, le résultat de cette action. Il se dit dans plusieurs des sens du verbe *Dégager. Le dégagement des effets déposés au mont-de-piété. Le dégagement de sa parole. Le dégagement de la voie publique. Le dégagement de la poitrine. Cela procure un peu de dégagement. Ce phénomène a lieu avec dégagement de calorique et de lumière.*

Il s'emploie aussi figurément. *Depuis cette époque il vécut dans un entier dégagement des choses humaines. Dans ce dégagement de tous soucis il put vaquer librement à l'étude.*

Il se dit particulièrement, en termes d'Escrime, de L'action de passer d'une ligne en l'autre, de quarte en tierce, de tierce en quarte.

DÉGAGEMENT, en Architecture, Partie d'un appartement, servant de passage dérobé. *Dans cette maison, chaque chambre a son dégagement. Pratiquer un dégagement.* On dit de même : *Escalier de dégagement. Porte de dégagement.*

DÉGAGER. v. a. Retirer ce qui était engagé, ce qui avait été donné en hypothèque, en nantissement, en gage. *Il a dégagé peu à peu ses terres par son économie, par une diminution dans ses dépenses. Dégager des pierreries. Dégager de la vaisselle d'argent.*

Fig., *Dégager sa parole,* Retirer une parole donnée sous des conditions qui n'ont pas été remplies. Il signifie aussi, Tenir sa parole, satisfaire à sa parole. *Je vous avais promis votre argent tel jour, je viens dégager ma parole, le voilà.* On dit à peu près dans le même sens, *Dégager sa foi, dégager sa promesse, dégager ses serments.*

Dégager quelqu'un de sa parole, de sa promesse, d'une responsabilité, etc., Lui rendre sa parole, ne pas exiger qu'il tienne sa promesse, l'affranchir de la responsabilité à laquelle il était tenu.

Dégager un soldat, Obtenir son congé.

Fig., *Dégager son cœur,* Rompre un engagement d'amour ou de galanterie.

DÉGAGER, signifie en outre, Faire qu'une chose ne soit plus embarrassée, obstruée, etc. *Dégager une porte, un passage. Dégager la voie publique.*

Dégager la tête, dégager la poitrine, Rendre la poitrine, rendre la tête plus libre, la débarrasser, la soulager de ce qui l'incommode. *Il avait de l'oppression, on lui a donné un sirop qui lui a dégagé la poitrine.*

DÉGAGER, se dit souvent au figuré, dans le sens qui précède. *Dégager son esprit de toute préoccupation. Dégager une question de ce qui n'y a point un rapport direct.*

DÉGAGER, signifie encore, Débarrasser quelqu'un en le retirant d'un lieu où il se trouvait engagé, en le délivrant de ce qui le tenait embarrassé. *Il l'a dégagé du milieu des ennemis. On eut de la peine à le dégager de dessous son cheval. Je le dégageai de ses liens.*

En termes d'Escrime, *Dégager le fer,* ou simplement, *Dégager,* Faire un mouvement par lequel on passe d'une ligne en l'autre, de quarte en tierce, de tierce en quarte.

Dégager un appartement, Y pratiquer un ou plusieurs dégagements. *Il a dégagé son appartement par un corridor, par un escalier dérobé.*

Cet habit dégage la taille, se dit D'un habit qui fait bien paraître la taille de la personne qui le porte.

DÉGAGER, en termes de Chimie, Séparer une substance gazeuse, volatile, etc., de celles auxquelles elle était unie. *Dégager l'acide qu'une substance renferme, à l'aide d'un autre acide.*

Il se dit également d'une substance composée qui donne quelque émanation. *Cette substance, mise en rapport avec telle autre, dégage une odeur sulfureuse.*

En Mathém., *Dégager l'inconnue,* Faire sortir des relations algébriques où elle était engagée, la quantité inconnue que l'on cherche pour la solution d'un problème.

DÉGAGER, s'emploie aussi avec le pronom personnel, dans plusieurs des sens indiqués. *Il a contracté une obligation, il a fait une promesse dont il voudrait bien se dégager. Se dégager de toute responsabilité. La foule n'est plus aussi grande, le passage commence à se dégager. Ma tête se dégage un peu. Il ne pouvait se dégager de la foule. Se dégager de ses liens. Cette substance se dégage sous forme de vapeur.*

DÉGAGER, se dit encore neutralement, en termes de Danse, et signifie, Détacher un pied ou une jambe de l'autre pied ou de l'autre jambe.

DÉGAGÉ, ÉE. part. passé. *Un esprit dégagé de préjugés.*

Chambre dégagée, Chambre qui a un dégagement. *Degré dégagé,* Petit degré qui sert d'issue secrète à un appartement.

DÉGAGÉ, se dit adjectivement pour Libre, aisé. *Taille dégagée. Air dégagé.*

Fam., *Avoir des airs dégagés,* Avoir des airs un peu trop libres.

DÉGAINE. s. f. Il ne s'emploie guère que dans cette locution adverbiale et ironique, *D'une belle dégaine,* D'une façon, d'une manière ridicule, maussade. *Voilà qui est d'une belle dégaine. Voilà un homme d'une belle dégaine. Quelle dégaine !* Il est très familier.

DÉGAINER. v. a. Tirer un instrument perçant ou tranchant de sa gaine, de son fourreau. Il est familier et ne s'emploie guère qu'absolument, dans le sens de Mettre l'épée à la main pour se battre. *Il faut dégainer. On l'a forcé à dégainer. Il n'aime guère à dégainer.*

Être brave jusqu'au dégainer, se dit D'un fanfaron ; et, figurément, De quiconque promet beaucoup et ne tient pas sa parole quand il est question d'agir. *Il m'avait promis de me servir ; mais il n'en a rien fait, il a été brave jusqu'au dégainer.* Dans cette phrase, *Dégainer* est pris substantivement.

DÉGAINÉ, ÉE. part. passé.

DÉGANTER. v. a. Ôter les gants. On l'emploie souvent avec le pronom personnel. *Dégantez-moi, je ne saurais me déganter.*

DÉGANTÉ, ÉE. part. passé.

DÉGARNIR. v. a. Ôter ce qui garnit. *Dégarnir un vaisseau de ses agrès. Dégarnir une terrasse des statues qui l'ornaient, des arbres qui l'ombrageaient. Dégarnir une chambre, une maison des meubles qu'elle contenait,* ou simplement, *Dégarnir une chambre, une maison.*

Dégarnir le centre, les ailes d'une armée, Diminuer le nombre des troupes qui les forment. *Dégarnir le centre pour fortifier l'aile droite.*

Dégarnir une place, En retirer une partie considérable de la garnison ou des munitions. *Les ennemis furent obligés de dégarnir leurs places, pour mettre une armée en campagne.* On dit, dans un sens analogue, *Dégarnir les côtes, les frontières, etc. On fit le procès à tel gouverneur, parce qu'il avait dégarni sa place. On a assiégé telle place, parce qu'elle était dégarnie.*

Dégarnir un arbre, En ôter les branches inutiles, qui viennent mal. *Il faut dégarnir cet abricotier.*

DÉGARNIR, signifie particulièrement, Ôter ce qui forme la garniture d'une chose, les ornements, les accessoires, etc., qu'on y avait fixés, attachés, cousus. *Dégarnir une chemise, une robe. Dégarnir un lit. Dégarnir un chapeau de femme. Dégarnir des bas.*

DÉGARNIR, s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Les bancs se dégarnissaient, la salle se dégarnissait peu à peu, et bientôt il n'y eut plus personne. Sa tête commence à se dégarnir de cheveux, commence à se dé-*

garnir. Vos pêchers se dégarnissent de leurs branches, se dégarnissent, Ils perdent leurs branches.

Il signifie quelquefois, Se vêtir, se couvrir plus légèrement. *Il s'est enrhumé pour s'être dégarni trop tôt.*

Il signifie encore figurément, en termes de Commerce, Se dessaisir de son argent comptant. *Vous avez eu tort de vous dégarnir.*

DÉGARNI, IE. part. passé. *Place dégarnie. Des arbres trop dégarnis. Une tête dégarnie de cheveux.*

DÉGÂT. s. m. Ruine, ravage, détriment causé par une force majeure, par un accident quelconque, comme tempête, grêle, gens de guerre, etc. *La grêle a fait un grand dégât dans les vignes. Le passage des troupes dans cette province y a causé beaucoup de dégâts. Les bêtes fauves font bien du dégât dans les terres. Il fit constater le dégât*

Absol., *Faire le dégât,* Ravager, dévaster. *Les ennemis ont fait le dégât dans cette province.*

DÉGÂT, signifie aussi, Consommation de denrées, de vivres, faite avec désordre et sans économie. *On fait un grand dégât de bois, de vin dans cette maison.*

DÉGAUCHIR. v. a. Terme propre à certains Métiers. Dresser le parement d'une pierre, d'une pièce de charpente ou de menuiserie, etc.

Fig. et fam., *Dégauchir,* Corriger la gaucherie. *Il arrive de sa province, le commerce du monde ne l'a pas encore dégauchi.* Avec le pronom personnel, *Ce jeune homme commence à se dégauchir.*

DÉGAUCHI, IE. part. passé.

DÉGAUCHISSEMENT. s. m. Action de dégauchir.

DÉGEL. s. m. Fonte de la glace, de la neige, par l'adoucissement de l'air. *Le dégel est venu tout à coup. Le temps s'est adouci, nous aurons du dégel. Au premier dégel. Il n'y a de franc dégel qu'avec la pluie. Le vent est au dégel, tourne au dégel.*

DÉGELER. v. a. Faire qu'une chose qui était gelée cesse de l'être. *Le vent qu'il a fait depuis peu a dégelé la rivière.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *L'eau de fontaine commence à se dégeler.*

Il est également neutre. *La rivière dégèle, commence à dégeler. Faire dégeler de l'eau.*

Il s'emploie souvent aussi comme impersonnel. *Il dégèle. Quand il viendra à dégeler.*

DÉGELÉ, ÉE. part. passé.

DÉGÉNÉRATION. s. f. État de ce qui dégénère. *La dégénération des plantes, des animaux, des races, des espèces.*

Il se dit, en Médecine, de L'altération qui survient dans les solides ou dans les liquides, et particulièrement, Du changement de quelque partie en une substance morbide. *Dégénération cancéreuse, tuberculeuse, etc.*

DÉGÉNÉRER. v. n. S'abâtardir Il se dit Des hommes, des animaux, des plantes, etc., qui, par l'effet de la reproduction successive, perdent plus ou moins de leur force, de leur bonté, de leur beauté, ou de quelque autre qualité remarquable. *Cet auteur pense que l'espèce humaine a dégénéré. Les races de moutons d'Espagne ont dégénéré en Angleterre. Ces melons dégénèrent. Le blé dégénère dans un mauvais terrain.*

Il signifie particulièrement, en parlant Des personnes, N'avoir pas autant de noblesse, de vertu, de mérite que ceux dont on est sorti, ne pas suivre leurs bons exemples. *Cette race a bien dégénéré, est bien dégénérée.* Dans cette acception, il se construit souvent avec la préposition *de. Dégénérer de ses ancêtres. Il a dégénéré de la valeur de ses aïeux. Dégénérer de la piété de ses pères.*

Il se dit également d'une personne qui perd de ses qualités, de son mérite, etc. *Ce fut un héros dans sa jeunesse, mais depuis il a bien dégénéré. Cet écrivain a bien dégénéré de ce qu'il était, a bien dégénéré.*

DÉGÉNÉRER, suivi de la préposition *en,* se dit Des choses qui changent de bien en mal, de mal en pis, ou de mal en moins mal. *Le gouvernement démocratique dégénère souvent en anarchie. La liberté dégénérait en licence. La querelle de César dégénéra en guerre civile. La guerre de la Fronde dégénéra en plaisanterie. Le style pompeux dégénère quelquefois en galimatias.*

Il se dit particulièrement D'une maladie, lorsqu'elle s'affaiblit et prend un caractère moins grave, et aussi lorsqu'elle se change en une maladie plus violente. *L'apoplexie dégénère quelquefois en paralysie. Le cours de ventre dégénère souvent en dysenterie.*

DÉGÉNÉRÉ, ÉE. part. passé. *Plante dégénérée. Race dégénérée.*

DÉGÉNÉRESCENCE. s. f. T. de Médecine, synonyme de Dégénération.

DÉGINGANDÉ, ÉE. adj. Il se dit D'une personne dont la contenance et la démarche sont mal assurées, comme si elle était toute disloquée. *C'est un homme tout dégingandé. Elle est toute dégingandée.* Il est familier.

DÉGLUER. v. a. Ôter la glu, débarrasser de la glu. *Dégluez ce pauvre oiseau. Se dégluer les mains.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Cet oiseau n'a pu parvenir à se dégluer.*

Fig., *Dégluer les yeux,* Ôter la chassie qui colle les paupières. *Se dégluer les yeux avec de l'eau tiède.*

DÉGLUÉ, ÉE. part. passé.

DÉGLUTITION. s. f. T. de Médec. Action d'avaler. *Cela empêche la déglutition.*

DÉGOBILLER. v. a. Vomir le vin et les aliments qu'on a pris avec excès. *Dégobiller son dîner. Dégobiller sous la table.* Il est bas.

DÉGOBILLÉ, ÉE. part. passé.

DÉGOBILLIS. s. m. Des matières dégobillées. *Cela sent le dégobillis.* Il est bas.

DÉGOISER. v. a. Il signifiait autrefois, en parlant Des oiseaux, Chanter, gazouiller.

Il signifie au figuré, Parler plus qu'il ne faut, et avec volubilité. *Les injures qu'elle lui a dégoisées. En dégoise-t-elle!* Dans ce sens et dans les suivants, il est très familier.

Il signifie aussi, Dire ce qu'on devrait taire, ce qu'on aurait intérêt de cacher; et alors il peut s'employer absolument. *Il a dégoisé tout ce qu'il sait. Ce prisonnier a dégoisé. On a su adroitement le faire dégoiser.* Ce sens a vieilli.

Il s'emploie comme neutre dans le sens de Jaser. *Cette femme aime bien à dégoiser.*

DÉGOISÉ, ÉE. part. passé.

DÉGONFLEMENT. s. m. Action de dégonfler, de se dégonfler.

DÉGONFLER. v. a. Faire cesser le gonflement. *Dégonfler un ballon en donnant issue à l'air, au gaz qu'il contient.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Un ballon qui se dégonfle. Cette tumeur commence à se dégonfler.*

DÉGONFLÉ, ÉE. part. passé.

DÉGORGEMENT. s. m. Écoulement des eaux et des immondices retenues. *Le dégorgement d'un égout, d'un tuyau, d'un évier, d'une gouttière.*

Dégorgement des sangsues, Action de les faire dégorger.

Il se dit encore Du débordement et de l'épanchement de la bile et des autres humeurs. *Le dégorgement des humeurs. Il lui survint un dégorgement de bile.*

Le dégorgement des jambes, L'écoulement des humeurs qui y surabondent. *Ce remède a opéré le dégorgement de ses jambes.*

DÉGORGEMENT, dans plusieurs Arts et Métiers. Action de dépouiller, de nettoyer certaines choses des matières superflues ou étrangères. *Le dégorgement des cuirs, des laines. Les moulins à foulon servent au dégorgement des draps.*

DÉGORGER. v. a. Déboucher, débarrasser un passage obstrué par quelque matière. *Il faudrait dégorger cet évier, ce tuyau, cet égout.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Un tuyau qui se dégorge, après avoir été longtemps bouché.*

Il signifie aussi, Rejeter, revomir. *Il dégorgeait les aliments dont il s'était repu.*

Il est quelquefois neutre. *Si cet égout vient une fois à dégorger, il infectera tout le quartier. Les ravines d'eau ont fait dégorger cet étang.*

DÉGORGER, actif, signifie également, dans plusieurs Arts et Métiers, Dépouiller, nettoyer une chose des matières superflues ou étrangères. *Dégorger du cuir. Dégorger de la laine, du drap, etc.*

DÉGORGER, avec le pronom personnel, se dit aussi D'un tuyau, d'un canal qui verse, qui épanche ses eaux. *Ce tuyau va se dégorger dans un bassin.*

Il se dit en outre Du poisson qui se purge dans l'eau claire du goût de la marée ou de la bourbe. *Le poisson se dégorge quand il est quelque temps dans l'eau claire et courante. Les saumons qu'on prend dans la mer n'ont pas si bon goût que ceux qui se sont dégorgés dans les rivières. Cette carpe, cette tanche sentira la bourbe, il faudrait la faire dégorger dans un réservoir.* Dans cette dernière phrase, ainsi que dans la suivante, le pronom est sous-entendu.

Faire dégorger une sangsue, Lui faire rendre le sang qu'elle a sucé.

Faire dégorger des laines, des soies, etc., Les laver pour les dégorger.

DÉGORGÉ, ÉE. part. passé.

DÉGOURDIR. v. a. Redonner du mouvement, de la chaleur à ce qui était engourdi par un long repos, par une position forcée, par le froid, ou par quelque autre cause. *Dégourdir ses jambes. Se dégourdir les mains. Nous le secoudmes pour le dégourdir.*

Il signifie, figurément et familièrement, Ôter, faire perdre à quelqu'un sa gaucherie et sa timidité, lui faire acquérir de la vivacité, de l'aisance, de la hardiesse. *Ce jeune homme a besoin que le commerce du monde le dégourdisse.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Je me suis un peu dégourdi en marchant. Ce jeune homme commence à se dégourdir.*

Fig., *Faire dégourdir de l'eau,* Faire chauffer légèrement de l'eau pour lui ôter sa grande froideur. Dans cette phrase, le pronom est sous-entendu.

DÉGOURDI, IE. part. passé.

Adjectivement, *C'est un homme, un gaillard bien dégourdi,* Il est adroit, avisé, dif-

ficile à tromper. *Cette femme a l'air bien dégourdie*, Elle a des manières vives et même un peu libres.

Substantivement, *C'est un dégourdi.*

DÉGOURDISSEMENT. s. m. Action par laquelle les membres engourdis reprennent du mouvement, de la chaleur, etc. *Le dégourdissement se fait sentir par un picotement dans les nerfs.*

DÉGOÛT. s. m. Manque de goût, d'appétit. *Il a un si grand dégoût, qu'il ne peut manger de rien. Il n'a plus de fièvre, mais il lui est resté du dégoût.*

Il se dit aussi de La répugnance qu'on a pour certains aliments. *Il lui a pris un dégoût pour la viande. Il avait autrefois un grand dégoût pour le vin. Il a du dégoût pour le poisson.*

Il signifie au figuré, Aversion qu'on prend pour une chose ou pour une personne. *Il lui a pris un grand dégoût pour cette personne. L'incertitude qu'il a trouvée dans la médecine lui en a donné du dégoût. Avoir du dégoût pour l'étude. Il a un grand dégoût pour le monde. Cela inspire un véritable dégoût. Vaincre, surmonter son dégoût. Le dégoût de la vie s'empara de lui.*

Il signifie encore figurément, Déplaisir, chagrin, mortification ; et, en ce sens, on l'emploie surtout au pluriel *Il fut abreuvé de dégoûts. Il a eu bien des dégoûts à la cour. On lui a donné bien des dégoûts. Il a eu bien des dégoûts à essuyer. Éprouver des dégoûts. Il connaît tous les dégoûts du métier.*

DÉGOÛTANT, ANTE. adj. Qui donne du dégoût. *Plaie dégoûtante. Malpropreté dégoûtante.*

Il signifie au figuré, Qui inspire de l'aversion, de la répugnance. *C'est un homme dégoûtant par sa laideur, par sa malpropreté. Il a des manières dégoûtantes.*

Il signifie aussi figurément, Qui cause du déplaisir, qui rebute, qui décourage. *Il arrive bien des choses dégoûtantes dans la vie. Cela est dégoûtant.*

DÉGOÛTER. v. a. Ôter l'appétit. *Si vous lui donnez tant à manger, vous le dégoûterez.*

Il signifie également, Inspirer de la répugnance pour quelque aliment. *Ils m'ont dégoûté du poisson, à force de m'en faire manger.*

Il signifie, au figuré, Donner, inspirer de l'éloignement, de l'aversion pour une personne, pour une chose; faire qu'on cesse de trouver une personne, une chose à son gré. *Il aimait fort cette femme, mais on l'en a dégoûté. Il voulait acquérir cette maison, mais le prix l'en a dégoûté. Quand vous le connaîtrez, vous en serez bientôt dégoûté. On l'a dégoûté de la guerre, d'aller à la guerre. Cela est bien fait pour dégoûter du métier*, ou absolument, *pour dégoûter. Cet auteur ne veut plus écrire, on l'a tout à fait dégoûté. Il est dégoûté de l'étude, de la chasse, de la campagne. Être dégoûté de la vie. Il est dégoûté de tout.*

Il se met souvent avec le pronom personnel, et signifie, tant au propre qu'au figuré, Prendre du dégoût. *Je ne tardai pas à me dégoûter de ce mets, de cette boisson. Il s'est dégoûté de cette maison, de cet emploi. Il s'en est dégoûté de lui-même.*

DÉGOÛTÉ, ÉE. part. passé.

Il est quelquefois substantif, comme dans cette phrase familière, *Faire le dégoûté*, Faire le difficile, le délicat.

DÉGOUTTANT, ANTE. adj. Qui dégoutte. *Ce linge n'est pas sec, il est encore tout dégouttant. Sa chemise était toute dégouttante de sueur. Il était tout dégouttant de sang.*

DÉGOUTTER. v. n. Couler goutte à goutte. *La sueur lui dégouttait du front. Le sang lui dégouttait du nez. Cette cave est si humide, que l'eau y dégoutte toujours*, ou impersonnellement, *qu'il y dégoutte toujours.*

Il se dit aussi Des choses d'où l'eau ou quelque autre liqueur dégoutte. *Il pleuvait il n'y a qu'un moment, les toits dégouttent encore. Les cheveux, le front lui dégouttent de sueur.*

Prov. et fig., *À la cour, auprès des grands, s'il n'y pleut, il y dégoutte*, Si on n'y fait pas toujours grande fortune, au moins on y obtient quelque grâce, quelque avantage.

Prov. et fig., *S'il pleut sur moi, il dégouttera sur vous*, S'il m'arrive quelque chose de bien ou de mal, vous en aurez votre part. On dit aussi, proverbialement et figurément, dans le même sens, *Quand il pleut sur le curé, il dégoutte sur le vicaire.*

DÉGRADANT, ANTE. adj. Qui dégrade. *Une action dégradante. Des habitudes dégradantes.*

DÉGRADATION. s. f. Destitution, privation forcée, et ordinairement ignominieuse, du grade, de la dignité que l'on a, du rang, de l'état où l'on est. *Dégradation de noblesse. Dégradation civique. Dégradation des armes. La dégradation d'un militaire. Dégradation de magistrature. La dégradation d'un magistrat. Dégradation des ordres sacrés. On ne procédait à la dégradation d'un prêtre, que lorsqu'il était condamné à mort.*

Il se dit au figuré pour Avilissement. *La dégradation des âmes est une suite de la servitude.*

DÉGRADATION, signifie encore, Dégât, détérioration plus ou moins considérable qu'on fait dans des bois, dans un héritage, dans une maison, etc. *Il a fait de grandes dégradations dans ces bois. Il fit faire un procès-verbal des dégradations qui avaient été commises dans son domaine. Le locataire de cet appartement y a fait beaucoup de dégradations. La dégradation des monuments publics est punie par la loi.*

Il se dit également Du dépérissement où est une chose, du dommage qu'elle a éprouvé par l'effet de la vétusté ou de quelque accident. *La dégradation d'un bâtiment. Tous ces murs sont dans un état de dégradation.*

DÉGRADATION, en termes de Physique et de Peinture, Affaiblissement graduel de la lumière, des ombres, des couleurs. *La dégradation de la lumière. La dégradation des couleurs est bien entendue dans ce tableau. Un peintre qui entend bien la dégradation des couleurs, de la lumière et des ombres.*

DÉGRADER. v. a. Dépouiller, destituer quelqu'un de son grade, de sa dignité, de son emploi, etc.; ce qui se fait ordinairement avec de certaines formalités, et par châtiment. *Dégrader un gentilhomme, le dégrader de noblesse. Dégrader des armes un homme de guerre, dégrader un militaire, pour quelque acte de lâcheté. Dégrader un magistrat, un officier de justice, pour cause de concussion.*

Il signifie au figuré, Avilir. *Cette conduite le dégrade aux yeux de tout le monde. La flatterie dégrade également les princes et les flatteurs. Dégrader la majesté du trône.*

DÉGRADER, signifie encore, Détériorer, endommager. *Dégrader des bois. Dégrader une maison, un héritage. Le temps a dégradé ce monument. Ce tremblement de terre a dégradé beaucoup d'édifices.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, dans les deux sens qui précèdent. *Le flatteur se dégrade par ses lâches adulations. Cette maison se dégrade tous les jours davantage.*

DÉGRADER, en termes de Peinture, Diminuer, affaiblir insensiblement la lumière, les ombres, la couleur d'un tableau. *La lumière est bien dégradée dans ce tableau. Les couleurs y sont bien dégradées.*

DÉGRADÉ, ÉE. part. passé. *Un monument dégradé.*

DÉGRAFER. v. a. Détacher une chose qui était agrafée, qui était retenue par une agrafe ou des agrafes. *Dégrafer un manteau, un habit, une robe.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Sa robe s'est dégrafée.*

DÉGRAFÉ, ÉE. part. passé.

DÉGRAISSAGE ou **DÉGRAISSEMENT.** s. m. Action de dégraisser les laines, les étoffes de laine. *Ces laines ont besoin d'un bon dégraissage.*

DÉGRAISSER. v. a. Ôter la graisse de quelque chose. *Dégraisser le pot. Dégraisser le bouillon.*

Fig. et pop., *Dégraisser quelqu'un*, Lui ôter une partie des grandes richesses qu'il avait mal acquises. *Ce financier avait fait des gains énormes, mais on l'a bien dégraissé.*

DÉGRAISSER, signifie aussi, Dépouiller une chose de la matière grasse dont elle est couverte et pénétrée. *La poudre dégraisse les cheveux. Dégraisser une étoffe de laine en la foulant.*

Dégraisser le vin, Lui ôter, au moyen de quelque ingrédient, la mauvaise qualité qu'il contracte en tournant à la graisse.

DÉGRAISSER, signifie encore, particulièrement, Ôter les taches que la graisse ou quelque autre matière grasse a faites. *Donner un habit à dégraisser. Dégraisser un chapeau. Savon à dégraisser.*

DÉGRAISSER, se dit figurément en parlant Du mauvais effet que les torrents et les ravines d'eau font sur les terres labourables, en emportant ce qu'il y a de plus propre à les rendre fertiles. *Les ravines dégraissent les terres.*

DÉGRAISSÉ, ÉE. part. passé.

DÉGRAISSEUR. s. m. Celui qui dégraisse les habits, les étoffes. *Porter un habit, une robe au dégraisseur.*

DÉGRAVOIEMENT ou **DÉGRAVOÎMENT.** s. m. Effet d'une eau courante qui dégravoie, qui déchausse des murs, des pilotis, etc.

DÉGRAVOYER. v. a. Dégrader, déchausser des murs, des pilotis. *L'eau a dégravoyé ce mur.*

DÉGRAVOYÉ, ÉE. part. passé.

DEGRÉ. s. m. Escalier d'un bâtiment. *Un grand degré. Un petit degré. Un degré de dégagement. Un degré doux et aisé. Un degré extrêmement raide.*

Il se dit aussi Des marches qui forment un escalier. *Un escalier à degrés de pierre, de bois. Monter les degrés. Descendre les degrés. Les degrés d'un perron. Les degrés d'un escalier.*

Il se dit particulièrement Des marches servant d'entrée ou de soubassement aux grands édifices. *Les degrés d'un temple. Les degrés de l'hôtel de ville. Les degrés du palais.* On a dit de même, au singulier, *Le grand degré du palais.*

Degré, se dit figurément Des emplois, des charges, des honneurs, des dignités par où on passe successivement pour arriver à une position plus élevée. *Il a passé par tous les degrés. Il s'est élevé de degré en degré. Cet emploi fut le premier degré de sa fortune, de sa faveur. Il est dans un haut degré d'élévation.*

Il se dit particulièrement, dans les Universités, surtout au pluriel, Des grades de maître ès arts, de bachelier, de licencié, de docteur. *Prendre ses degrés dans l'université. Avoir tous ses degrés.*

Il se dit aussi, figurément, en parlant De toute espèce de progrès, de transition, ou de déclin, de déchéance. *Parvenir au plus haut degré de l'éloquence, au plus haut degré de gloire. Passer par tous les degrés du crime. C'est le dernier degré de l'avilissement. Ils sont tous deux au même degré.*

En Médec., *Le degré d'une maladie*, se dit Du point où une maladie est parvenue. *Le troisième degré de la phtisie pulmonaire. Ce régime l'a guéri d'une phtisie au second degré.*

En Algèbre, *Équation du premier, du second, du troisième degré*, Équation dont l'inconnue est à la première puissance, à la seconde, etc.

En Grammaire, *Degrés de comparaison* ou *de signification*, Le positif, le comparatif et le superlatif. Voyez ces mots.

En Jurispr., *Degré de juridiction*, Chacun des tribunaux devant lesquels une même affaire peut être successivement portée. *Il n'y a plus en France que deux degrés de juridiction pour les affaires civiles. Le premier, le second degré de juridiction. Cette affaire a parcouru tous les degrés de juridiction, a passé par tous les degrés de juridiction.*

Degré, en Musique, se dit Des notes d'une gamme considérées comme parcourues en montant ou en descendant. *Degrés conjoints. Degrés disjoints.*

Degré, en parlant De parenté et de consanguinité, sert à marquer La proximité ou l'éloignement qu'il y a entre parents, à l'égard de la tige qui leur est commune. *Parents au premier, au second degré. Les parents au delà du douzième degré ne succèdent pas. Les parents au quatrième degré n'ont pas besoin de dispense pour se marier ensemble.*

Degré, se dit aussi pour exprimer La différence de plus ou de moins dans les qualités sensibles. *Degré de chaleur, de froid, de sécheresse, d'humidité, de force, de mouvement, de vitesse, d'intensité, d'accroissement, etc.* On dit dans un sens analogue : *Le degré d'un mal. Le degré de la fièvre. Etc.* En Chimie, *Degré de feu*, Le point où il faut que le feu soit poussé pour l'opération qu'on se propose. *Savoir donner le degré de feu.*

Degré, se dit figurément, dans un sens analogue à celui qui précède, en parlant Des qualités morales, des passions, des sentiments, etc. *Ma passion s'accrut à un tel degré, que... Degré de tristesse, d'affliction, d'abattement. Degré d'affection, d'intérêt. Être insolent au dernier degré. Porter l'insolence jusqu'au plus haut degré. Être impertinent au suprême degré. Être ennuyeux au souverain degré. Le degré d'intelligence que l'homme a reçu de la Divinité. L'animal est intelligent, mais à un bien moindre degré.*

Degré, se dit encore, surtout en termes de Physique, de Chacune des divisions principales qui sont marquées sur l'échelle des instruments destinés à mesurer le plus ou le moins d'intensité, d'accroissement, de pesanteur, etc., de certaines choses. *Les degrés d'un thermomètre, d'un baromètre, d'un aréomètre, etc. Le baromètre est descendu à vingt-sept degrés. Le thermomètre est à trente degrés, est monté à trente degrés au-dessus de zéro* ou *de glace, est à huit degrés, est descendu à huit degrés au-dessous de zéro.*

Il signifie également, en Géométrie, en Astronomie, etc., Chacune des trois cent soixante ou des quatre cents parties égales de la circonférence. *Le degré sexagésimal* est la trois cent soixantième partie de la circonférence ; le *degré centésimal* en est la quatre centième. *Le quart de cercle comprend quatre-vingt-dix degrés sexagésimaux*, ou absolument, *quatre-vingt-dix degrés. Un angle de quarante-cinq degrés. Les astronomes divisent en degrés, ordinairement sexagésimaux, les cercles fictifs de la sphère céleste. Le degré se divise en minutes, la minute en secondes, etc. On appelle degrés de latitude ceux du méridien, et degrés de longitude ceux de l'équateur. Des lieues de vingt-cinq au degré. Les degrés de l'écliptique. Chaque signe du zodiaque fixe ou mobile occupe trente degrés. Le printemps commence quand le soleil entre dans le premier degré du signe mobile du Bélier.* Dans ce sens et dans le précédent, on représente souvent le mot *Degré* par ce signe (°), à la suite d'un nombre exprimé en chiffres. *Le thermomètre est à 20°. Latitude, 20° 35′ 40″.*

Par degrés. loc. adv. Graduellement. *Il est arrivé par degrés à cet emploi. On n'arrive que par degrés à cette haute perfection. Le son s'affaiblit par degrés. Augmenter par degrés.*

DÉGRÉEMENT. s. m. T. de Marine. Action d'ôter les agrès d'un vaisseau.

DÉGRÉER. v. a. T. de Marine. Il se dit en parlant D'un bâtiment dont on ôte les agrès, les voiles, les cordages et autres choses nécessaires à la manœuvre, ou qui perd ses agrès, soit par accident, soit dans un combat. *Dégréer une frégate. Notre vaisseau fut dégréé dans le combat, fut dégréé par le mauvais temps.*

Dégréé, ée. part. passé. *Vaisseau dégréé.*

DÉGRÈVEMENT. s. m. Action de dégrever quelqu'un, de diminuer son imposition jugée trop forte. *Demander, obtenir un dégrèvement.*

DÉGREVER. v. a. Diminuer une imposition, une taxe jugée trop forte. *Dégrever les objets de consommation.*

Dégrever un immeuble, Éteindre les hypothèques qui le grèvent.

Dégrevé, ée. part. passé.

DÉGRINGOLADE. s. f. Action de dégringoler. Il est familier.

DÉGRINGOLER. v. a. Descendre avec précipitation, et souvent plus vite qu'on ne voudrait. *Il a dégringolé les montées. On lui a fait dégringoler l'escalier.* On l'emploie aussi absolument. *Il a dégringolé, dégringolé jusqu'en bas.*

Il se dit quelquefois pour Rouler du haut en bas. *La voiture a dégringolé dans un précipice.* Il est familier dans les deux sens.

Dégringolé, ée. part. passé.

DÉGRISER. v. a. Faire passer l'ivresse. *Le sommeil l'a dégrisé.*

Il signifie au figuré Détruire l'illusion, le charme, l'espérance. *Il était fou de cette femme, mais la conduite qu'elle tient l'a complètement dégrisé. Il ne doutait de rien, cet échec l'a un peu dégrisé.* Il est familier dans les deux sens.

Dégrisé, ée. part. passé.

DÉGROSSIR. v. a. T. d'Arts et Métiers. Ôter le plus gros de la matière, pour la préparer à recevoir la forme que l'artiste, que l'ouvrier veut lui donner. *Dégrossir un bloc de marbre, une pièce de bois.*

Il signifie au figuré, Ébaucher. *Dégrossir les figures d'un tableau. Dégrossir un ouvrage, une pièce, un discours.*

Il signifie encore, Commencer à débrouiller, à éclaircir. *Il faut dégrossir un peu les matières avant de les traiter à fond. Dégrossir la besogne.*

En Impr., *Dégrossir une épreuve*, Lire la première épreuve d'une feuille pour en ôter les plus grosses fautes. *On dégrossit les épreuves avant de les envoyer à l'auteur.* Cette locution est maintenant peu usitée.

Dégrossi, ie. part. passé.

DÉGUENILLÉ, ÉE. adj. Dont les vêtements sont en lambeaux. *Il est tout déguenillé. Je l'ai vue toute déguenillée.*

DÉGUERPIR. v. a. T. de Pratique. Abandonner la possession d'un immeuble. *Déguerpir un héritage, une maison, une rente.* On l'emploie souvent absolument. *Il a été obligé de déguerpir. Il faut déguerpir.*

Il s'emploie aussi comme neutre, dans le langage ordinaire, et signifie, Sortir, se retirer d'un lieu malgré soi. *On l'a fait déguerpir de sa place. Je le ferai bien déguerpir. Allons, déguerpissez. Déguerpir au plus vite.* Ce sens est familier.

Déguerpi, ie. part. passé.

DÉGUERPISSEMENT. s. m. T. de Pratique. Abandon de la possession d'un immeuble. *Le déguerpissement d'un héritage.*

DÉGUEULER. v. n. Vomir, rendre gorge. *Il dégueula sous la table.* Il est bas et ne se dit que D'un vomissement qui vient d'excès de débauche.

DÉGUIGNONNER. v. a. Faire cesser le guignon, le malheur. Il se dit principalement au jeu. *Ce beau coup m'a déguignonné. Me voilà déguignonné.* Il est familier.

Déguignonné, ée. part. passé.

DÉGUISEMENT. s. m. Ce qui sert à déguiser une personne. *Prendre un déguisement. Il sera difficile de le reconnaître sous ce déguisement.*

Il signifie aussi, L'état d'une personne déguisée. *Malgré son déguisement, je le reconnus fort bien.*

Il signifie au figuré, Fausse apparence. *C'est un homme qui sait prendre toutes sortes de déguisements.*

Il signifie également, Dissimulation, artifice pour cacher la vérité. *La vérité se reconnaît malgré les artifices et les déguisements. Il a beau se servir de déguisements. Parlez-moi sans déguisement.*

DÉGUISER. v. a. Travestir une personne de telle sorte, qu'il soit difficile de la reconnaître. *On le déguisa en femme. Une fausse barbe déguise bien un homme.*

Il signifie au figuré, Cacher quelque chose sous des apparences trompeuses. *Déguiser son ambition sous des dehors modestes. Pour mieux déguiser la fraude, ils s'y prirent de telle manière. Déguiser sa naissance.*

Déguiser son nom, Changer son nom pour n'être point connu.

Déguiser sa voix, Parler avec un son de voix différent de sa voix naturelle. *Déguiser son écriture*, Écrire en formant les lettres et les mots d'une façon différente de sa fa-

çon habituelle. *Déguiser son style,* Écrire dans un style différent du sien. *Déguiser les mets, les viandes,* Les assaisonner, les apprêter de telle sorte, qu'il soit difficile de les reconnaître.

DÉGUISER, signifie particulièrement, Présenter, raconter une chose autrement qu'elle n'est, dans l'intention d'abuser, de surprendre. *Déguiser ses sentiments. Déguiser la vérité. On ne vous dit pas tout, on vous déguise le fait. Je ne vous déguiserai rien. Pour ne vous rien déguiser.*

DÉGUISER, s'emploie souvent avec le pronom personnel. *Il se déguisa en moine, en marchand, etc. Se mettre un emplâtre sur l'œil pour se déguiser.*

Il signifie quelquefois, Se montrer tout autre qu'on n'est réellement. *Cet homme fait toutes sortes de personnages, il se déguise de mille manières, en mille manières.*

DÉGUISÉ, ÉE. part. passé. *Il fut assassiné par des gens déguisés. Vices déguisés. Ambition déguisée. Fraude habilement, maladroitement déguisée.*

DÉGUSTATEUR. s. m. Officier qui vérifie et constate la qualité des boissons.

Il est aussi adjectif. *Commissaire dégustateur.*

DÉGUSTATION. s. f. Essai qu'on fait des liqueurs en les goûtant.

DÉGUSTER. v. a. Goûter du vin ou quelque autre boisson, pour en connaître la qualité. *Déguster du vin, de l'eau-de-vie, etc.*

DÉGUSTÉ, ÉE. part. passé.

DEH

DÉHÂLER. v. a. Ôter l'impression que le hâle a faite sur le teint. *Cette eau, cette pommade l'a bien déhâlée.*

Il s'emploie aussi absolument. *Cela déhâle. Ce cosmétique est bon pour déhâler.*

Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Elle garde la chambre pour se déhâler.*

DÉHÂLÉ, ÉE. part. passé.

DÉHANCHER (SE). v. réfl. Il ne s'emploie qu'au figuré. Affecter une démarche molle et abandonnée. *Cet homme se déhanche en marchant.*

DÉHANCHÉ, ÉE. part. passé, et adj. Qui a les hanches rompues ou disloquées. Il se dit Des hommes et des chevaux. *Cet homme est tout déhanché. Un cheval déhanché.*

Il se dit, figurément et familièrement, De ceux qui marchent sans être fermes sur leurs hanches. *Cette femme est toute déhanchée.*

DÉHARNACHEMENT. s. m. Action de déharnacher. *Le déharnachement de ses chevaux l'a empêché de venir plus tôt.*

DÉHARNACHER. v. a. Ôter le harnais à une bête de somme. *Le cocher n'a pas encore déharnaché ses chevaux.*

Fam., par allusion à l'usage primitif du mot, *Se déharnacher,* Se débarrasser d'un accoutrement qui gêne.

DÉHARNACHÉ, ÉE. part. passé.

DÉHISCENCE. s. f. T. de Botan. Manière dont s'ouvrent les anthères pour laisser sortir le pollen, ou le péricarpe pour laisser échapper les graines, les semences.

DÉHISCENT, ENTE. adj. T. de Botan. Il se dit Des parties qui s'ouvrent d'elles-mêmes à leur maturité, telles que les fruits du lis, de la jusquiame, de la balsamine, etc.

DÉHONTÉ, ÉE. adj. Éhonté, sans honte, sans pudeur. *C'est un homme déhonté, une femme tout à fait déhontée.*

DEHORS. adv. de lieu, qui se dit par opposition à Dedans, et qui signifie, Hors du lieu, hors de la chose dont il s'agit. *Je le croyais dedans, il est dehors. Il est allé dehors. Je serai dehors toute la journée.*

Fig., *Mettre quelqu'un dehors,* Le chasser, lui donner son congé. *Il a mis son domestique dehors.*

En termes de Commerce, *Mettre dehors un billet, etc.,* Le mettre en circulation en le passant à l'ordre de quelqu'un.

Fig. et fam., *Ne pas savoir si l'on est dedans ou dehors,* Être incertain de l'état de ses affaires, de la situation où l'on est auprès de certaines personnes, du parti qu'on prendra, de l'opinion qu'on doit embrasser, etc. *Il ne sait s'il est dedans ou dehors avec ce ministre.* On dit de même, *N'être ni dedans ni dehors.* On dit aussi, dans un sens analogue, *Ne pas savoir si une personne est dedans ou dehors,* Ne pas connaître son opinion, ses vues, ses intentions, etc.

DEHORS, désigne particulièrement, en termes de Marine, La pleine mer, le large, par opposition Aux rades, aux ports, aux côtes. *Ce bâtiment va mettre dehors,* Va sortir du port, de la rade. *La mer est grosse dehors.*

En termes de Marine, *Toutes voiles dehors,* Toutes les voiles étant déployées.

Au dehors, À l'extérieur. *Au dehors et au dedans. Le mal n'est qu'au dehors. Une colonie sans défense au dehors et au dedans.*

De dehors, en dehors, par dehors, De l'extérieur, à l'extérieur, par l'extérieur. *Venir de dehors. De dehors en dedans. On lui cria de dehors. La porte s'ouvre en dehors. Cela avance trop en dehors. Cette maison est belle par dehors. Faire le tour par dehors.*

Porter la pointe du pied en dehors, Marcher de manière qu'il y ait plus de distance entre les deux pointes des pieds qu'entre les talons. On dit de même, *Avoir, mettre la pointe des pieds en dehors, les pieds en dehors.*

Fig. et fam., *Être en dehors, tout en dehors,* Être d'une extrême franchise, ne cacher aucun de ses sentiments.

En dehors, s'emploie quelquefois avec *de,* comme locution prépositive. *En dedans et en dehors de la ville. Tout ce qui est en dehors de cette ligne ne fait point partie de la France.*

Fig., *Cela est en dehors de la question,* Cela n'appartient pas, ne se rapporte pas à la question. *Cela est en dehors des conventions,* Cela n'avait pas été convenu.

Par dehors, est aussi quelquefois préposition. *Il passa par dehors la ville.* On ne l'emploie ainsi que dans cette phrase et dans quelques autres semblables.

DEHORS, se dit substantivement de La partie extérieure de quelque chose. *Cette maison paraît belle par le dehors. Le mal n'est qu'au dehors. Au dedans et au dehors.*

Les dehors d'un château, d'une maison, Les avenues, avant-cour, parc, etc., qui dépendent d'un château, d'une maison.

Les dehors d'une place, Les fortifications extérieures, les ouvrages détachés de la place. *Les dehors de cette ville sont bons, mais le corps de la place ne vaut rien. Il y a de beaux dehors, de bons dehors à cette place. Garder, défendre les dehors. Gagner, prendre, emporter les dehors. On emporta les dehors l'épée à la main. Faire des dehors à une place. On a revêtu les dehors.*

En termes de Manège, *La jambe du dehors, la rêne du dehors, etc.,* La jambe, la rêne, etc., qui sont du côté du mur; par opposition à La jambe, à la rêne, etc., qui sont du côté de l'intérieur du manège.

DEHORS, substantif, se dit figurément, au pluriel, pour Apparences. *Il garde bien les dehors. Sauver les dehors. Il cache une âme double sous de beaux dehors. Ce sont des dehors trompeurs.*

DEI

DÉICIDE. s. m. Mot employé quelquefois en parlant de la mort de Notre-Seigneur.

Il s'emploie aussi adjectivement. *Un peuple déicide.*

DÉIFICATION. s. f. Apothéose, action par laquelle on déifie, on divinise. *La déification d'Auguste.*

DÉIFIER. v. a. Admettre, placer au nombre des dieux, diviniser. *Les Romains déifièrent la plupart de leurs empereurs.*

Fig., *Déifier,* Glorifier, mettre en honneur. *On voit partout la richesse déifiée. Déifier le crime.*

DÉIFIÉ, ÉE. part. passé.

DÉISME. s. m. Système de ceux qui, rejetant toute révélation, croient seulement à l'existence de Dieu. *Être soupçonné de déisme.*

DÉISTE. s. des deux genres. Celui ou celle qui reconnaît un Dieu, mais qui rejette toute religion révélée. *C'est un déiste.* Adjectiv., *Les philosophes déistes.*

DÉITÉ. s. f. Divinité, dieu ou déesse de la Fable. *Les déités terrestres. Les déités infernales. Une aimable déité. Déité propice.* Il n'est guère usité qu'en poésie.

DEJ

DÉJÀ. adv. de temps. Dès l'heure présente, dès à présent. *Avez-vous déjà fait? Est-il déjà quatre heures? Le courrier est-il déjà arrivé? Il y a déjà trois heures que nous marchons. Cet enfant marche déjà. Quoi! vous voilà déjà revenu? Quoi! déjà?*

Il signifie également, Dès lors, dès le temps, dès le moment dont je parle, et s'applique tant au passé qu'à l'avenir. *Déjà le soleil était sur l'horizon. La place était déjà prise quand il arriva. Les deux champions en étaient déjà venus aux mains, lorsque... Si ce jeune homme continue ses déréglements, il sera déjà vieux à trente ans.*

Il se prend aussi pour Auparavant. *J'avais déjà été chez vous pour vous voir. Je vous ai déjà dit ce que je pensais.*

DÉJECTION. s. f. T. de Médec. Évacuation des excréments. *Faciliter la déjection, les déjections.*

Il se dit également, surtout au pluriel, Des matières évacuées. *Déjections abondantes. Déjections fluides.*

DÉJETER (SE). v. pron. Il se dit proprement Du bois qui, soit par l'effet de la sécheresse ou de l'humidité, soit parce qu'il a été employé trop vert, se resserre, s'enfle, se courbe, se déjoint, ou se fend. *Le bois de ce meuble s'est déjeté. Ces ais se déjettent, se sont déjetés.*

Il se dit quelquefois, par extension, De certaines parties du corps, lorsqu'elles se contournent ou s'écartent de leur direction naturelle. *Sa colonne vertébrale s'est un peu déjetée.*

DÉJETÉ, ÉE. part. passé. *Du bois déjeté.*

DÉJEUNER. v. n. Faire le repas du matin. *Il n'a point encore déjeuné. Déjeuner de*

café, de chocolat. Déjeuner d'un pâté. Gardez les restes du dîner, nous en déjeunerons demain. Déjeuner avec un ami. Faites déjeuner un tel. Donnez-lui à déjeuner. Il a bien mérité de déjeuner. Les enfants déjeunent de bon appétit.

DÉJEUNÉ. part. passé invariable.

DÉJEUNER. s. m. (Plusieurs écrivent *Déjeuné*.) Le repas du matin ; ou Les mets, les aliments qu'on mange à ce repas. *Un bon, un mauvais déjeuner. Qu'avez-vous mangé à votre déjeuner? Servir le déjeuner. Déjeuner à la fourchette. Déjeuner chaud. Déjeuner froid. Notre déjeuner se compose ordinairement de deux plats. Déjeuner d'huîtres. Son déjeuner lui pèse sur l'estomac.*

Déjeuner-dîner, Grand déjeuner qui se fait plus tard dans la matinée que les déjeuners ordinaires, et qui tient lieu de dîner.

Prov. et fig., *Il n'en a pas pour un déjeuner*, se dit D'un prodigue, d'un dissipateur qui se dépêche de manger son bien. On dit aussi, *Il n'y en a pas pour un déjeuner*, en parlant D'un bien, d'un patrimoine qui peut être aisément dissipé en peu de temps. Cela se dit également en parlant D'une force, d'une résistance que l'on croit facile à vaincre, à surmonter. *Cette place est trop faible pour tenir longtemps ; il n'y en a pas pour un déjeuner.*

Fig. et fam., *C'est un déjeuner de soleil*, se dit D'une étoffe dont la couleur se passe aisément.

DÉJEUNER, signifie aussi, Une espèce de petit plateau garni d'une tasse, d'une soucoupe, etc. *Un déjeuner de porcelaine.*

DÉJOINDRE. v. a. Faire que ce qui était joint ne le soit plus. Il ne se dit qu'en parlant Des ouvrages de menuiserie, de charpenterie et de maçonnerie. *C'est la sécheresse, le soleil qui a déjoint ces ais. Cela est tout déjoint.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Ces ais se déjoignent. Les pierres de cette voûte commencent à se déjoindre.*

DÉJOINT, OINTE. part. passé.

DÉJOUER. v. a. Faire manquer, faire échouer un projet, un dessein, une intrigue dont on craint le résultat pour soi ou pour autrui. *Déjouer un projet, un dessein, une intrigue. Il déjoua leurs complots.*

Déjouer quelqu'un, Empêcher l'effet nuisible, préjudiciable qu'il se propose par ses discours, par ses actions, par ses démarches.

DÉJOUER, s'emploie aussi comme verbe neutre ; et alors il signifie, familièrement, N'être pas à son jeu, jouer plus mal qu'à l'ordinaire.

DÉJOUÉ, ÉE. part. passé.

DÉJUC. s. m. Le temps du lever des oiseaux. Il est vieux.

DÉJUCHER. v. n. Il ne se dit proprement que Des poules, quand elles sortent du juchoir. *Les poules déjuchaient. Les poules ont déjuché, sont déjuchées.*

Il signifie, figurément et familièrement, Se déplacer d'un lieu haut et élevé. *Je vous ferai bien déjucher de là.*

Il s'emploie aussi comme verbe actif, et signifie, Faire déjucher quelqu'un. *Je vous déjucherai bien de là-haut.*

DÉJUCHÉ, ÉE. part. passé.

DÉJUGER (SE). v. réfl. Revenir sur un jugement qu'on avait porté, prendre le parti contraire de celui qu'on avait d'abord adopté. *La chambre s'est déjugée.*

DÉJUGÉ, ÉE. part. passé.

DEL

DELÀ. préposition. Plus loin, de l'autre côté de. *Delà la rivière. Delà les monts.*

Ce mot est quelquefois précédé de l'une des prépositions *De* et *Par*. *Il est de delà les monts. Par delà le cap de Bonne-Espérance.*

Il s'emploie plus ordinairement, de la même manière, avec *Au* ; mais alors il doit être suivi de la préposition *de*. *Au delà des mers. Au delà du Rhin.*

Au delà, et quelquefois *Par delà*, s'emploient figurément, au sens moral, Pour marquer excès d'une chose sur une autre. *Au delà de mes espérances, de ce que j'espérais, de ce que je croyais. Au delà de l'imagination, de toute croyance. Le juste est récompensé par delà ses mérites.*

Au delà et *Par delà*, se disent aussi, figurément et absolument, pour Encore plus, encore davantage. *Je lui ai donné tout ce que je lui devais, et au delà. Il m'a traité aussi bien que je le pouvais désirer, et au delà. Je l'ai satisfait, et par delà.*

Deçà et delà, De côté et d'autre. *Il va deçà et delà pour chercher fortune. Il a cherché longtemps deçà et delà.*

Fam., *Jambe deçà, jambe delà*, Une jambe d'un côté, une jambe de l'autre, à califourchon. *Elle était à cheval, jambe deçà, jambe delà.*

En delà, Plus loin. *C'est plus en delà. Mettez-vous un peu en delà.*

DÉLABREMENT. s. m. État d'une chose délabrée. *Sa maison et ses meubles, tout est dans un grand délabrement. Le délabrement de ses affaires. Le délabrement de sa santé.*

DÉLABRER. v. a. Déchirer, mettre en lambeaux. *À force de tendre et de détendre cette tapisserie, on l'a toute délabrée.*

Il se dit, par extension, en parlant De toute chose détériorée, mise en mauvais état par l'effet d'un long usage, de la vétusté, du défaut de soin, etc. *Délabrer une machine, des meubles. Le temps a bien délabré cette maison.*

Il s'emploie figurément dans le même sens. *Les fatigues, le manque de vivres, ont délabré cette armée. Les veilles ont bien délabré sa santé. Les pertes qu'il vient d'éprouver ont tout à fait délabré ses affaires. Ses affaires sont bien délabrées.*

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel. *Une tapisserie qui se délabre. Une machine qui s'est délabrée à force de servir. Une maison se délabre bien vite, quand on n'a pas soin de la réparer. Tous mes meubles se délabrent. Un domaine laissé à l'abandon ne tarde pas à se délabrer. Au milieu de ces pénibles travaux, ma santé se délabre. Ses affaires se délabrent.*

DÉLABRÉ, ÉE. part. passé. *Une tapisserie délabrée. Des meubles délabrés. Un navire délabré. Une terre délabrée. Un bien délabré. Une maison délabrée. Une santé délabrée. Un estomac délabré. Des affaires délabrées.*

Fam., *Être délabré*, Avoir des vêtements en lambeaux. *Le pauvre diable est bien délabré.*

DÉLACER. v. a. Relâcher ou retirer un lacet qui est passé dans les œillets d'un corset, d'une robe, etc. *Délacer un corset, une robe.*

Délacer une femme, Défaire, lâcher le lacet de son corset, de sa robe. *Elle est évanouie, il faudrait la délacer.*

DÉLACER, s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Je sens que mon corset se délace. Elle ne peut pas se délacer elle-même.*

DÉLACÉ, ÉE. part. passé.

DÉLAI. s. m. Retardement, remise ; temps accordé pour faire une chose, ou à l'expiration duquel on sera tenu de faire une certaine chose. *Long délai. Demander, obtenir un délai. Donner, prendre du délai. Sans délai. Sans plus de délai. Pour tout délai. Assigner quelqu'un à bref délai. Délai d'ajournement. Délai d'appel. Accorder un nouveau délai, un délai de huit jours, de trois mois, d'un an. Le délai fatal expire dans trois jours. Délai de grâce.*

DÉLAISSEMENT. s. m. Manque de tout secours, de toute assistance. *Ses parents et ses amis l'ont abandonné, il est dans un grand délaissement, dans un entier délaissement.*

DÉLAISSEMENT, en termes de Jurisprudence et en termes de Commerce maritime, Abandonnement, action d'abandonner une chose à quelqu'un. *Le délaissement d'un héritage. Délaissement par hypothèque. Faire aux assureurs d'une cargaison le délaissement des objets assurés.*

DÉLAISSER. v. a. Abandonner, laisser sans aucun secours, sans aucune assistance, sans aucun témoignage d'affection. *Dieu ne délaisse jamais ceux qui espèrent en lui. Il est délaissé de tous ses parents. Elle ne l'a jamais délaissé. Délaisser sa femme.*

DÉLAISSER, en termes de Jurisprudence, Quitter une chose dont on était en possession. *En conséquence de l'arrêt, il lui a délaissé cet héritage. Il fut condamné à lui quitter et délaisser la possession de cette terre.*

Il signifie également, en termes de Procédure, Ne pas continuer, renoncer à. *Délaisser une action commencée. Délaisser des poursuites.*

DÉLAISSÉ, ÉE. part. passé. *Elle se trouva bien délaissée, à la mort de son mari. Des orphelins délaissés. Une femme délaissée.*

DÉLARDEMENT. s. m. T. d'Archit. et de Charpent. Action de délarder, ou Le résultat de cette action.

DÉLARDER. v. a. Il signifie, en termes d'Architecture, Enlever une partie du lit d'une pierre ; Couper obliquement le dessous d'une marche d'escalier.

Il signifie également, en termes de Charpenterie, Abattre les arêtes d'une pièce de bois.

DÉLARDÉ, ÉE. part. passé. *Marche d'escalier délardée.*

DÉLASSEMENT. s. m. Repos, relâche qu'on prend pour se délasser de quelque travail. *Après tant de travaux, il faut du délassement. Le jeu ne doit être qu'un délassement. L'esprit a besoin de délassement.*

Il se dit aussi d'Un exercice agréable qui repose de travaux sérieux. *Le délassement de la pêche, de la chasse.*

DÉLASSER. v. a. Ôter la lassitude, faire qu'on ne soit plus las. *Le sommeil m'a délassé. Changement d'occupation délasse l'esprit.* Absolument, *Le sommeil, le feu délasse.*

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel. *Se délasser d'une longue fatigue, d'une longue application. Se coucher pour se délasser. On se délasse d'un travail par un autre travail.*

DÉLASSÉ, ÉE. part. passé.

DÉLATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui accuse, qui dénonce, qui fait métier de dénoncer. *Les délateurs furent communs sous*

le règne de Tibère. Les délateurs sont odieux. On fit punir le délateur. Un délateur secret est plus dangereux qu'un délateur public.

DÉLATION. s. f. Accusation, dénonciation; habitude de dénoncer. *Les délations se multiplièrent. On ne doit point décider de la vie d'un homme sur une simple délation. Les tyrans ont toujours encouragé la délation.*

DÉLATTER. v. a. Ôter les lattes de dessus un toit. *On a délatté ce toit.*

DÉLATTÉ, ÉE. part. passé.

DÉLAVAGE. s. m. T. de Dessin. Action de délaver.

DÉLAVER. v. a. Enlever ou affaiblir avec de l'eau une couleur étendue sur du papier.

Il signifie aussi Imbiber d'eau. *Les neiges qui séjournent longtemps sur les terres en pénètrent et délavent les parties les moins solides.*

DÉLAVÉ, ÉE. part. passé. *Couleur trop délavée,* Couleur faible et blafarde.

Foin délavé, Foin qui a été exposé à la pluie ou à des rosées abondantes pendant la fenaison.

En Joaillerie, *Pierre délavée,* Pierre dont la couleur est faible.

DÉLAYANT. s. m. T. de Médec. Remède qui rend le sang et les humeurs plus fluides. *Les délayants s'emploient dans la plupart des maladies.*

Il s'emploie aussi adjectivement. *Remèdes délayants.*

DÉLAYEMENT. s. m. Action de délayer.

DÉLAYER. v. a. (Il se conjugue comme *Payer.*) Détremper dans un liquide. *Délayer de la farine. Délayer des jaunes d'œufs. Délayer une couleur dans de l'eau.*

Il se dit, au figuré, en parlant De ce qui est exprimé trop longuement et avec diffusion. *Il a délayé sa pensée, cette pensée.*

DÉLAYÉ, ÉE. part. passé.

DELEATUR. s. m. (On prononce *Déléatur.*) T. d'Imprimerie emprunté du latin. Signe par lequel on indique, dans la correction des épreuves, les lettres, les mots ou les lignes à retrancher. *Faire un deleatur. Des deleatur.*

DÉLECTABLE. adj. des deux genres. Qui plaît beaucoup, très agréable. *Lieu délectable. Rien n'est plus délectable que... Mets délectable. Un vin délectable. Un séjour délectable.*

DÉLECTATION. s. f. Plaisir qu'on savoure, qu'on goûte avec sensualité. *Grande délectation. Faire quelque chose avec délectation. Boire, manger avec délectation.*

DÉLECTER. v. a. Charmer, réjouir. *Quand on veut se mortifier, il faut éviter tout ce qui délecte les sens.* Il n'est guère usité que dans le style ascétique.

Il s'emploie plus ordinairement avec le pronom personnel; et alors il signifie, familièrement, Prendre beaucoup de plaisir à quelque chose. *Se délecter à l'étude, aux beaux-arts. Il se délecte à peindre.*

DÉLECTÉ, ÉE. part. passé.

DÉLÉGATION. s. f. Commission donnée à quelqu'un pour agir au nom d'un autre. *Par délégation du prince, du tribunal. Agir en vertu d'une délégation.*

Délégation du pouvoir, etc., Acte par lequel on délègue son pouvoir, etc.

DÉLÉGATION, se dit aussi d'Un acte par lequel on autorise une personne à recevoir d'une autre une certaine somme, ou par lequel on transporte une dette à quelqu'un. *Faire une délégation sur son fermier, sur son banquier. Donner une délégation. Avoir une délégation. Accepter une délégation.*

DÉLÉGUER. v. a. Députer, commettre, envoyer quelqu'un avec pouvoir d'agir, d'examiner, de juger, etc. *Déléguer quelqu'un pour connaître de quelque chose. Le tribunal a délégué un des juges pour faire cette vérification.*

Déléguer son autorité, son pouvoir, ses pouvoirs, etc., Investir quelqu'un de son autorité, lui donner les pouvoirs nécessaires pour remplir une mission, pour traiter une affaire, etc.

DÉLÉGUER, se dit aussi en parlant Des fonds qu'on assigne pour un payement, pour l'acquittement d'une dette. *Déléguer une somme. Déléguer un fonds pour le payement d'un créancier.*

Déléguer un fermier, Donner une délégation sur un fermier. Cette locution a vieilli.

Déléguer une dette, Charger quelqu'un de la payer.

DÉLÉGUÉ, ÉE. part. passé.

Il est quelquefois substantif, et signifie, Celui qui a reçu une délégation, qui a commission de quelqu'un. *Je suis son délégué.*

DÉLESTAGE. s. m. T. de Marine. Action de délester, déchargement du lest d'un bâtiment.

DÉLESTER. v. a. T. de Marine. Ôter le lest d'un bâtiment. *Délester un navire.*

DÉLESTÉ, ÉE. part. passé.

DÉLESTEUR. s. m. T. de Marine. Celui qui, dans un port, est chargé de faire délester les bâtiments.

DÉLÉTÈRE. adj. des deux genres. Qui attaque la santé, qui peut causer la mort. *Plantes délétères. Sucs délétères. Miasmes, émanations délétères. Gaz délétère.*

Il s'emploie aussi figurément. *Des maximes délétères,* Des maximes pernicieuses, capables de corrompre.

DÉLIBÉRANT, ANTE. adj. Qui délibère. Il se dit surtout Des assemblées politiques. *Corps délibérant. Assemblée délibérante.*

DÉLIBÉRATIF, IVE. adj. T. de Rhétorique. Il se dit De ce genre de discours par lequel l'orateur se propose de faire adopter ou rejeter une résolution, dans une affaire publique mise en délibération. *Cet orateur excelle dans le genre délibératif.*

Voix délibérative, se dit, par opposition à *Voix consultative,* Du droit de suffrage dans les délibérations d'une assemblée, d'un tribunal, etc. *Avoir voix délibérative.*

DÉLIBÉRATION. s. f. Discussion entre plusieurs personnes sur une résolution à prendre, sur une question à résoudre. *Longue délibération. Mettre une affaire en délibération. On mit en délibération si on déclarerait la guerre. Suspendre une délibération. Les délibérations de la chambre des députés. La délibération du jury. Pendant la délibération.*

Il se dit aussi d'Un examen que l'on fait en soi-même. *Un homme prudent n'agit qu'après mûre délibération. Agir sans délibération.*

Il signifie encore, Résolution, décision. *La délibération du conseil fut qu'on négocierait la paix. Par délibération du conseil. Prendre une délibération. Délibération du conseil municipal.*

DÉLIBÉRÉMENT. adv. Hardiment, d'une manière délibérée. *Marcher délibérément.*

DÉLIBÉRER. v. n. Examiner, consulter en soi-même ou avec les autres. *Les délais accordés à l'héritier bénéficiaire pour faire inventaire et délibérer. Il a longtemps délibéré sur ce qu'il devait faire. On a longtemps délibéré sur cette affaire. On délibéra s'il fallait partir sur-le-champ. Il n'y a pas lieu à délibérer. Il n'y a pas à délibérer. Délibérer d'une chose. Délibérer sur une matière, sur une question, sur une affaire importante. Ils délibérèrent entre eux. Je vais en délibérer avec lui. Le jury, la cour a délibéré pendant trois heures. Le tribunal ordonna qu'il en serait délibéré dans la chambre du conseil.*

Il signifie aussi, Prendre une délibération, se déterminer. *J'ai délibéré de faire telle chose. On délibéra d'aller à l'ennemi. Voilà ce qui a été délibéré dans le conseil.*

Il s'est employé quelquefois activement. *Ils délibérèrent longtemps ce qu'ils devaient faire. Qu'a-t-on délibéré ?*

DÉLIBÉRÉ, ÉE. part. passé. *L'affaire mûrement délibérée. Délibéré tel jour.*

C'est une chose délibérée, C'est une chose arrêtée, conclue.

De propos délibéré, À dessein, exprès, après y avoir bien pensé. On le dit presque toujours en mauvaise part. *Il lui a rendu ce mauvais office de propos délibéré.*

DÉLIBÉRÉ, est aussi adjectif, et signifie, Aisé, libre, déterminé. *Il est bien délibéré. Il a l'air délibéré. Marcher d'un pas délibéré. Un esprit délibéré.*

Il se dit substantivement, en termes de Procédure, de Toute discussion ou délibération qui a lieu à huis clos entre les juges d'un tribunal. *On a ordonné un délibéré. Délibéré sur-le-champ. Délibéré sur rapport, sans rapport.*

Il se dit quelquefois Du jugement qui ordonne un délibéré. *Rapport sur délibéré.*

DÉLICAT, ATE. adj. Fin, délié. Il est opposé à Grossier. *Peau délicate. Teint délicat. Contours délicats. Main délicate et potelée. Des traits délicats. Un tissu délicat.*

Il se dit particulièrement De ce qui est fait, travaillé, façonné avec adresse et légèreté, avec un soin extrême, et une attention minutieuse. *Travail délicat. Ouvrage délicat. Sculpture, ciselure, gravure, miniature délicate.*

Il se dit, par extension, Des choses par lesquelles ou à l'aide desquelles on exécute des ouvrages délicats. *Exécution délicate. Cet ouvrier a la main délicate. Cet artiste a le ciseau, le pinceau délicat.*

DÉLICAT, se dit figurément Des pensées, des sentiments peu communs, lorsqu'ils ont quelque chose de pur, de naïf, de touchant, etc. *Pensée délicate. Sentiment délicat.*

Il se dit également De ce qui est fait ou exprimé d'une manière ingénieuse et détournée par ménagement, par retenue, par modestie, par fierté, etc. *Avoir pour quelqu'un des attentions délicates. Pour lui faire accepter ce don, il s'y est pris d'une manière fort délicate. Une louange délicate. L'expression en est très délicate.*

Il se dit quelquefois pour Subtil. *La différence est tellement délicate, qu'elle peut échapper à bien des esprits.*

DÉLICAT, signifie en outre, Faible, qui peut recevoir aisément quelque altération. En ce sens, il est opposé à Robuste. *Tempérament délicat. Santé délicate. Constitution, complexion délicate. Cet enfant est extrêmement délicat. Avoir la vue délicate.*

DÉLICAT, signifie aussi, Agréable au goût, et se dit surtout Des aliments choisis et recherchés. *Mets délicat. Viande délicate. Vin délicat. Cet homme fait une chère fort délicate. Il tient une table très délicate.*

Fig., *Plaisir délicat, jouissance délicate, etc.*, Plaisir, Jouissance honnête, où l'âme, où l'esprit a plus de part que les sens.

Avoir le sommeil délicat, se dit D'une personne que le moindre bruit éveille.

DÉLICAT, se dit pareillement De certaines choses frêles ou qui passent aisément. *Ces dentelles sont fort délicates à manier, sont fort délicates. Cette fleur est très délicate, un rien la flétrit. Voilà une couleur bien délicate.*

Il signifie, au figuré, Difficile, embarrassant, dangereux, périlleux. *C'est une opération fort délicate, et qui demande beaucoup de sang-froid. La question est délicate. Cette affaire, cette matière est délicate à traiter. Il est engagé dans une affaire assez délicate. Il s'est tiré d'un pas bien délicat. Situation délicate. La conjoncture est délicate.*

DÉLICAT, signifie encore figurément, Sensible, qui juge finement de ce qui regarde les sens ou l'esprit. *Des sens délicats. Goût délicat. Oreille délicate. Jugement délicat. Esprit délicat.*

Il signifie particulièrement, Difficile à contenter. *Il est fort délicat sur le manger. Il est peu délicat dans ses plaisirs. Vous êtes bien délicat. Il ne faut pas être si délicat.* Prov. et fig., *Il est délicat et blond.* On l'emploie aussi, dans ce sens, comme substantif. *Faire le délicat. Les délicats sont malheureux. Les défauts de cet ouvrage échappent à la foule, mais les délicats les aperçoivent.*

Il signifie également, Susceptible, facile à choquer, à offenser. *Cet homme est très délicat sur le point d'honneur. C'est un homme fort délicat sur l'amitié, sur ce qui regarde ses amis. Il est extrêmement délicat sur ce qui touche à la probité, aux convenances.*

Il signifie de même, absolument, Scrupuleux sur ce qui concerne la probité, la morale, ou les simples bienséances. *C'est un homme extrêmement délicat. Il a une conscience très délicate. La plus délicate probité. Un amant délicat et réservé.*

Il se dit aussi De ce qui est conforme à la probité, à la morale, aux bienséances. *Ce procédé me semble peu délicat. Sa conduite a été fort délicate. Il a des sentiments très délicats.*

DÉLICATEMENT. adv. Avec délicatesse, d'une manière délicate. *Être élevé délicatement. Se traiter délicatement. Juger délicatement de tout. Ce bijou est travaillé délicatement. Il faut manier cela délicatement. Il a exprimé cette pensée fort délicatement. Cette affaire veut être traitée délicatement. Il s'est conduit peu délicatement dans cette affaire.*

DÉLICATER. v. a. Traiter avec délicatesse, accoutumer à la mollesse. *On gâte les enfants à force de les délicater.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Vous vous délicatez trop. Il ne faut pas tant se délicater.* Il vieillit.

DÉLICATÉ, ÉE. part. passé.

DÉLICATESSE. s. f. Qualité de ce qui est délicat, fin, délié. *La délicatesse de la peau. La délicatesse des traits, des contours. Des tissus d'une extrême délicatesse. La délicatesse d'un ouvrage de la main.*

Il signifie, par extension, Adresse, légèreté, soin. *La délicatesse de l'exécution. Une grande délicatesse de pinceau. Il ne faut manier cela qu'avec beaucoup de délicatesse.*

Il signifie au figuré, Habileté, ménagement, circonspection. *C'est une affaire qui veut être traitée avec beaucoup de délicatesse.*

DÉLICATESSE, signifie encore, La qualité de ce qui est agréable au goût. *La délicatesse du vin, des mets, de la bonne chère, de la table.*

Les délicatesses de la table, Les mets délicats.

DÉLICATESSE, se dit aussi, figurément, en parlant De ce qui est senti, pensé, fait ou exprimé d'une manière délicate. *La délicatesse d'une pensée, d'un sentiment. Des attentions pleines de délicatesse. Il y a beaucoup de délicatesse dans ce qu'il écrit, dans tout ce qu'il dit.*

Les délicatesses du langage, du style, Les finesses du langage, du style.

DÉLICATESSE, se dit en outre pour Faiblesse, débilité. *Délicatesse de tempérament, La délicatesse de sa complexion, de sa santé, ne lui permet pas de travailler longtemps de suite. Avoir une extrême délicatesse d'organes.*

Il signifie quelquefois, Mollesse. *Cet enfant est élevé avec trop de délicatesse. Il ne faut pas s'accoutumer à tant de délicatesse. C'est une délicatesse à un homme que d'être recherché dans ses vêtements.*

Il signifie aussi, figurément, Sensibilité, aptitude à juger finement de ce qui regarde les sens ou l'esprit. *La délicatesse de ses organes est telle, que... Délicatesse de goût, de tact. Grande délicatesse d'oreille. Délicatesse de jugement, d'esprit.*

Il se dit également pour Susceptibilité, facilité à s'offenser, à se choquer. *Avoir une extrême délicatesse sur le point d'honneur. On ne saurait avoir trop de délicatesse sur de certaines choses. Fausse délicatesse.*

Être en délicatesse avec quelqu'un, se dit en parlant De deux personnes, piquées l'une contre l'autre et qui se témoignent de la réserve et de la froideur. Cette expression est familière.

DÉLICATESSE, se dit également Des scrupules sur ce qui touche à la probité, à la morale, aux bienséances. *Avoir une grande délicatesse de conscience. C'est pousser la délicatesse trop loin. Un homme plein de délicatesse.* On l'applique souvent Aux choses que la délicatesse fait dire ou faire. *J'apprécie toute la délicatesse de ce procédé, de cette conduite.*

DÉLICES. s. f. pl. Plaisir, volupté. *Les délices des sens. Les délices de l'esprit. Les délices du paradis. Les délices de la campagne. Il fait toutes ses délices de l'étude. Ce sont ses délices. Mettre ses délices à faire quelque chose. Goûter les délices de la vie. Être nourri dans les délices. Se plonger dans les délices. Il en fait ses plus chères délices. Ils mettaient leurs délices à vivre ensemble. Il la contemplait avec délices. Il fait les délices de cette société. On a dit de l'empereur Titus, qu'il était les délices du genre humain.*

Un lieu de délices, Un lieu où l'on se plaît beaucoup.

Fig. et prov., *Les délices de Capoue*, Délices où l'on s'oublie, où l'on s'amollit. Il se dit ainsi par allusion Aux quartiers d'hiver qu'Annibal prit à Capoue après la bataille de Cannes, et qui passent pour avoir amolli son armée.

DÉLICE, s'emploie quelquefois au singulier; et alors on le fait masculin. *C'est un délice. C'est un grand délice. Quel délice!*

DÉLICIEUSEMENT. adv. Avec délices, d'une manière délicieuse. *Vivre délicieusement. Nous y passâmes quinze jours délicieusement. On boit délicieusement à la glace dans les pays chauds. Il se sentit délicieusement ému.*

DÉLICIEUX, EUSE. adj. Extrêmement agréable. *Vin délicieux. Mets délicieux. Parfums délicieux. Entretien délicieux. Conversation délicieuse. Musique délicieuse. Mener une vie délicieuse.*

DÉLICOTER (SE). v. pron. T. de Manège. Il se dit D'un cheval qui se défait de son licou. *Ce cheval est sujet à se délicoter, il faut lui mettre une sous-gorge.*

DÉLICOTÉ, ÉE. part. passé.

DÉLICTUEUX, EUSE. adj. T. de Droit. Qui a le caractère d'un délit. *Fait délictueux. Intention délictueuse.*

DÉLIÉ, ÉE. adj. Menu, grêle, mince. *Un trait de plume fort délié. Taille déliée. Fil délié. Étoffe déliée. Toile déliée.*

Fig., *Être délié, avoir l'esprit délié*, Avoir beaucoup de finesse d'esprit, d'habileté, de pénétration, d'adresse. *C'est un esprit délié. C'est un homme fin et délié.* Il se prend quelquefois en mauvaise part.

DÉLIÉ, en termes de Calligraphie, se dit substantivement, par opposition à *Plein*, de La partie fine et déliée d'une lettre. *Le délié d'une lettre. La lettre O a deux pleins et deux déliés.*

DÉLIER. v. a. Détacher, défaire ce qui lie quelque chose. *Délier une gerbe. Délier un fagot.*

Il se prend aussi pour Dénouer. *Délier des cordons, des rubans.*

Fig., *Délier la langue*, Permettre de parler. *Cette circonstance lui délia enfin la langue et lui permit de s'expliquer.*

Fig. et fam., *Il n'est pas digne de délier les cordons de ses souliers*, Il lui est extrêmement inférieur.

Il signifie au figuré, Dégager d'une obligation, d'un serment, etc. *On l'a délié de toute obligation. Délier quelqu'un d'un serment. On l'a délié de ses vœux.*

Il se dit particulièrement, en termes de Théologie, pour Absoudre; et alors il s'emploie presque toujours absolument. *L'Église a le pouvoir de lier et de délier. C'est aux évêques, aux pasteurs à lier et à délier.*

DÉLIÉ, ÉE. part. passé.

DÉLIMITATION. s. f. Action de délimiter, ou Le résultat de cette action. *La délimitation des frontières.*

DÉLIMITER. v. a. Marquer, fixer, tracer les limites. *Les commissaires chargés de délimiter la frontière des deux États.*

DÉLIMITÉ, ÉE. part. passé.

DÉLINÉATION. s. f. Action de tracer le contour d'un objet au simple trait. Il se dit aussi de La figure qui en résulte. *La simple délinéation fait voir l'étendue de cette place.*

DÉLINQUANT, ANTE. s. T. de Jurispr. Celui, celle qui a commis un délit. Il s'emploie surtout au masculin. *Punir un délinquant. Les délinquants.*

DÉLINQUER. v. n. T. de Jurispr., qui n'est guère usité qu'au prétérit. Faillir, contrevenir à la loi. *On punira ceux qui ont délinqué. En quoi ont-ils délinqué?* Il a vieilli.

DÉLIQUESCENCE. s. f. T. de Chimie. Propriété qu'ont certains corps d'attirer l'humidité de l'air et de s'humecter, de se résoudre en liqueur. On le dit également de L'état d'un corps ainsi pénétré par l'humidité. *Un sel qui tombe en déliquescence.*

DÉLIQUESCENT, ENTE. adj. T. de Chimie. Qui tombe ou peut tomber en déliquescence. *Sel déliquescent. La potasse est déliquescente.*

DÉLIRANT, ANTE. adj. Qui est en dé-

lire. Il n'est guère d'usage qu'au figuré. *Imagination délirante. Une joie délirante.*

En Médecine, il s'emploie substantivement. *Il est dangereux de laisser libres les délirants.*

DÉLIRE. s. m. Égarement d'esprit causé par maladie. *Long délire. Cet homme est tombé en délire, est dans le délire. Avoir le délire. Il est sujet à de fréquents délires. On espère que son délire cessera avec la fièvre.*

Il se dit figurément de L'agitation extrême, du trouble qu'excitent dans l'âme les passions, les émotions violentes. *Le délire de l'amour, de la joie, de la douleur. Le délire des passions. Le délire de l'esprit, de l'imagination. Ce n'est pas là de la raison, c'est du délire. Le délire poétique. Un beau délire.* On dit en un sens analogue, *Le délire des sens.*

DÉLIRER. v. n. Avoir le délire, être en délire. *Il commençait à délirer.*

DELIRIUM TREMENS. s. m. (On prononce *Déliriome tréminse.*) T. de Médecine emprunté du latin. Délire accompagné d'agitation et tremblement des membres, particulier aux individus qui font abus de liqueurs spiritueuses.

DÉLIT. s. m. T. de Jurispr. Violation plus ou moins grave de la loi. *Délit politique. Délit de presse. Délit forestier, rural. Délit civil. Commettre un délit. La peine n'était pas proportionnée au délit. Traité des délits et des peines.*

Il se dit, dans un sens plus restreint, d'Un délit correctionnel, d'une infraction que la loi punit de peines correctionnelles. *Les crimes, les délits et les contraventions. Délit forestier. Les délits et les quasi-délits.*

Délit commun, s'est dit de Tout crime commis par un ecclésiastique, dont la connaissance appartenait au juge ecclésiastique.

Le corps du délit, le corps de délit, Ce qui prouve l'existence d'un crime, d'un délit, comme le cadavre d'une personne assassinée, l'effraction d'une porte, etc. On le dit par opposition Aux circonstances. *Avant de condamner un accusé, il faut que le corps du délit soit constant,* Il faut qu'on soit assuré que le crime dont il s'agit a été commis. *Il n'y avait aucun corps de délit.*

Prendre, surprendre quelqu'un en flagrant délit, Le prendre sur le fait. *Le voleur fut pris en flagrant délit.*

DÉLIT. s. m. T. de Maçonnerie. Côté d'une pierre qui n'est pas celui qu'elle avait dans la carrière. Il se dit par rapport à la manière dont on pose les pierres dans une construction. *Poser une pierre en délit. Les granits n'ont ni lit ni délit.*

DÉLITER. v. a. T. de Maçonnerie. Poser une pierre en délit, c'est-à-dire, dans un sens qui n'est pas celui qu'elle avait dans la carrière. *Il ne faut pas déliter les pierres. Les pierres se fendent, se dégradent quand elles sont délitées.*

DÉLITÉ, ÉE. part. passé. *Pierre délitée.*

DÉLITESCENCE. s. f. T. de Médec. Disparition subite d'une tumeur, ou, plus généralement, des phénomènes inflammatoires.

DÉLIVRANCE. s. f. Action par laquelle on délivre, ou L'état de ce qui est délivré. *Heureuse, entière délivrance. C'est lui qui a procuré votre délivrance, qui a contribué à votre délivrance. La délivrance des captifs, d'un prisonnier. La délivrance du peuple de Dieu. L'anniversaire, la fête de la délivrance d'une ville.*

DÉLIVRANCE, lorsqu'il s'agit d'un accouchement, signifie, La sortie de l'arrière-faix. *La délivrance s'opère par le même mécanisme que la sortie du fœtus.*

Il se dit quelquefois pour Accouchement. *Cette femme a eu une heureuse délivrance.*

DÉLIVRANCE, signifie aussi, L'action par laquelle on livre, on remet quelque chose entre les mains d'une personne. *On ne le payera qu'après une pleine et entière délivrance des titres, des pièces, des fonds, etc. Quand la délivrance des marchandises lui aura été faite. Il s'est opposé à la délivrance des deniers. L'exécuteur testamentaire doit faire la délivrance des legs.*

DÉLIVRE. s. m. T. d'Accoucheur. L'arrière-faix, l'enveloppe du fœtus. *Le délivre d'une femme.*

DÉLIVRER. v. a. Mettre en liberté; affranchir de quelque mal, de quelque chose d'incommode. *Il délivra son pays des tyrans, du joug des barbares. Il avait été pris par les corsaires, on l'a délivré en payant sa rançon. Il fut délivré d'entre leurs mains, de leurs mains. Délivrer de prison, de captivité. Délivrer les captifs, les prisonniers. La ville fut délivrée de la peste. Il est délivré de la fièvre, délivré de crainte. Il a été délivré d'un grand péril. On m'a délivré d'une grande inquiétude, d'un grand fardeau. Il est délivré des misères de cette vie. Délivrer une âme du purgatoire. Je vous délivrerai de cette peine. Cet homme est fort incommode, je voudrais bien en être délivré. Quand me délivrerez-vous de ce maudit procès?* On l'emploie souvent avec le pronom personnel. *Il se délivra de prison, du péril. Se délivrer d'un fardeau, d'une inquiétude. Je voudrais bien me délivrer de cet homme.*

DÉLIVRER, en parlant D'une femme, signifie particulièrement, Accoucher. *La sage-femme l'a délivrée. Cette femme est heureusement délivrée*

Cette femme est accouchée, mais elle n'est pas entièrement délivrée, L'arrière-faix n'est pas encore sorti.

DÉLIVRER, signifie aussi, Livrer, mettre, remettre entre les mains. *Délivrer de la marchandise. On lui a délivré tant de quintaux de foin, tant de sacs de blé, etc. Délivrer un meuble à l'adjudicataire. Délivrer de l'argent, des deniers, des fonds. On lui a délivré les deniers du prix de la vente. Délivrer des papiers, des titres à quelqu'un. Délivrez-moi une expédition de cet acte.*

Délivrer des ouvrages à un entrepreneur, à un maçon, Donner des travaux, des constructions à faire à un entrepreneur, à un maçon.

DÉLIVRÉ, ÉE. part. passé.

DÉLOGEMENT. s. m. Action de déloger. *Il faut qu'il songe à une autre maison, car le temps du délogement approche.*

Il se dit particulièrement Du départ des gens de guerre logés par étape. *Le délogement des troupes.* Ce sens vieillit.

Il s'est dit aussi pour Décampement. *Le délogement de cette division s'est fait à la hâte.* Ce sens est vieux.

DÉLOGER. v. n. Quitter un logement, sortir d'un logement pour aller loger ailleurs. *Il déloge à la fin du mois. Il fut obligé de déloger avant la fin de son bail.*

Il se dit pareillement De troupes logées par étape. *Le régiment a délogé au point du jour.* Ce sens vieillit.

Il signifie quelquefois Décamper. *L'approche de l'ennemi les a fait déloger bien vite. Ils délogèrent sans trompette, à la sourdine.* Ce sens est familier.

Fig. et fam., *Déloger sans trompette, sans tambour ni trompette,* Déloger, se retirer secrètement, sans faire de bruit, soit pour ne pas payer ce qu'on doit, soit pour éviter un mal, un danger dont on est menacé.

DÉLOGER, signifie encore, familièrement, Sortir d'un lieu, d'une place qu'on occupe. *Délogez de là au plus vite, c'est ma place. Je vous ferai bien déloger de là.*

DÉLOGER, est aussi actif; alors il signifie, Ôter un logement à quelqu'un, lui faire quitter son logement, son appartement. *Je ne veux pas vous déloger. Je n'ai garde de vous déloger. On l'a délogé pour vous recevoir.*

Il signifie, en termes de Guerre, Faire quitter un poste. *Les ennemis s'étaient postés, s'étaient retranchés en tel endroit, mais on les en a délogés à coups de canon.*

Il signifie encore, familièrement, Faire sortir quelqu'un d'une place commode où il s'était mis. *Ils s'étaient placés sur les premiers bancs, mais on les en a délogés.*

DÉLOGÉ, ÉE. part. passé.

DÉLOYAL, ALE. adj. Perfide, qui n'a ni foi ni parole, qui compte pour rien les engagements les plus forts. *Ami déloyal. Il faut être bien déloyal pour tromper son ami, son bienfaiteur.*

Il s'applique également Aux choses. *Conduite déloyale, procédé déloyal,* Conduite, procédé qui annonce un manque de bonne foi.

DÉLOYALEMENT. adv. Sans foi, avec perfidie. *Il en a usé le plus déloyalement du monde.*

DÉLOYAUTÉ. s. f. Manque de loyauté, de foi; infidélité, perfidie. *Insigne déloyauté. Étrange déloyauté. Un acte de déloyauté.*

DELTA. s. m. Quatrième lettre de l'alphabet grec, ainsi figurée : Δ.

Il se dit de L'espace de forme triangulaire compris entre les branches principales d'un fleuve qui se bifurque vers son embouchure.

Chez les anciens, le mot *Delta* désignait particulièrement La contrée de la basse Égypte comprise entre les deux branches principales du Nil.

DELTOÏDE. adj. des deux genres. T. d'Anat. Il se dit d'Un des muscles de l'épaule. *Le muscle deltoïde,* ou substantivement, *le deltoïde.*

DÉLUGE. s. m. Très grande inondation. *Le déluge de Deucalion. Le déluge d'Ogygès. Les Américains parlent d'un déluge arrivé autrefois dans leur pays. Il pleut à verse, c'est un déluge.*

Le déluge universel, ou absolument, *Le déluge,* Le déluge qui couvrit toute la terre et fit périr le genre humain, à l'exception de Noé et de sa famille. *Avant le déluge. Après le déluge.*

Par exagérat. et fam., *Remonter au déluge,* Remonter fort loin dans le passé.

Prov. et fig., *Passons au déluge,* Abrégeons, arrivons au fait.

Prov. et fig., *Après moi le déluge,* se dit Pour faire entendre qu'on s'embarrasse peu de ce qui arrivera quand on n'existera plus.

DÉLUGE, se dit par extension et par exagération, surtout dans le style poétique, en parlant De choses, autres que l'eau, qui sont répandues, versées avec une extrême abondance. *Un déluge de feu. Un déluge de sang. Un déluge de larmes, de pleurs.*

Il se dit, figurément, d'Une grande profusion de quelque chose que ce soit. *Un déluge de maux. Un déluge de paroles, d'in-*

jures, de plaisanteries. Paris était inondé d'un déluge de mauvais livres.

DÉLURÉ, ÉE. adj. D'un esprit vif et avisé, qui ne se laisse pas tromper. *C'est un garçon déluré. Les gens de ce pays sont gais, actifs, délurés.*

DÉLUSTRER. v. a. Ôter le lustre. *Délustrer une étoffe.*

DÉLUSTRÉ, ÉE. part. passé.

DÉLUTER. v. a. Ôter le lut ou l'enduit qui servait à fermer un vase destiné à aller au feu.

DÉLUTÉ, ÉE. part. passé.

DÉM

DÉMAGOGIE. s. f. Exagération, corruption de la démocratie, par certaines factions populaires. *Une aveugle démagogie. La démagogie est funeste à la liberté.*

Il se dit de Ces factions elles-mêmes. *Aux excès de la démagogie succèdent d'ordinaire ceux du pouvoir absolu.*

DÉMAGOGIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à la démagogie. *Opinions démagogiques.*

DÉMAGOGUE. s. m. Celui qui dirige une faction populaire; ou Celui qui affecte de soutenir les intérêts du peuple, afin de gagner sa faveur et de le dominer. *Un démagogue audacieux. Un habile démagogue.*

Il se dit quelquefois de Celui qui est du parti populaire, et qui a des opinions fort exagérées. *Un jeune démagogue.*

Il s'emploie aussi comme adjectif, surtout dans le premier sens. *Un orateur démagogue.*

DÉMAIGRIR. v. n. Devenir moins maigre. *Il n'est pas engraissé, mais il a démaigri, il est démaigri, il n'est que démaigri.* Il est peu usité, et ne se dit guère que par plaisanterie.

DÉMAIGRIR, s'emploie aussi comme verbe actif, et alors il signifie, en termes de Maçonnerie et de Charpenterie, Retrancher quelque chose d'une pierre, d'une pièce de bois. *Il faut démaigrir cette pièce de bois, cette pierre.*

DÉMAIGRI, IE. part. passé.

DÉMAILLOTER. v. a. Ôter du maillot. *Démailloter un enfant.*

DÉMAILLOTÉ, ÉE. part. passé.

DEMAIN. adv. de temps servant à indiquer le jour qui suivra immédiatement celui où l'on est. *Son procès se jugera demain, se juge demain. Il arrivera demain, demain matin. Demain soir. Demain au matin. Demain au soir. Il m'a remis à demain. Adieu jusqu'à demain. À demain. À compter de demain. De demain en huit. De demain en quinze. D'ici à demain.*

Il se dit quelquefois, dans un sens moins restreint, d'Une époque qui en suit une autre de fort près; et alors on l'oppose ordinairement à Aujourd'hui. *La multitude est inconstante, elle ne voudra plus demain ce qu'elle veut aujourd'hui. Il dit cela aujourd'hui, demain il dira le contraire.*

Prov., *À demain les affaires*, Songeons aujourd'hui au plaisir, et remettons les affaires à demain, à un autre jour.

Fam., *Aujourd'hui pour demain*, Dès à présent, ou D'un moment à l'autre. *Il peut, aujourd'hui pour demain, nous quitter et nous laisser dans l'embarras.*

DEMAIN, s'emploie substantivement, dans le premier sens. *Avant que demain soit passé. Vous avez tout demain pour y songer. Demain est un jour de fête.*

DÉMANCHEMENT. s. m. Action de démancher, ou L'état de ce qui est démanché. *Le démanchement d'une cognée, d'un balai.*

DÉMANCHEMENT, se dit aussi de L'action de placer la main sur le manche du violon, de l'alto, de la basse, etc., de manière à tirer des sons plus aigus.

DÉMANCHER. v. a. Ôter le manche d'un instrument. *Démancher une cognée, un couteau. Démancher un balai.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Une cognée, un balai qui se démanche.*

Il se dit quelquefois figurément, comme dans ces phrases : *Il y a quelque chose qui se démanche dans cette affaire*, Il y a, dans cette affaire, quelque chose qui va mal. *Ce parti commence à se démancher*, Ceux qui forment ce parti commencent à ne plus s'entendre, à se désunir. Ce sens est familier.

DÉMANCHER, s'emploie aussi comme verbe neutre, et alors il signifie, Placer la main sur le manche du violon, de l'alto, de la basse, etc., de manière à tirer des sons plus aigus. *Il démanche aisément. On peut jouer cet air sans démancher.*

DÉMANCHÉ, ÉE. part. passé.

Substantiv., en Musique, *L'art du démanché.*

DEMANDE. s. f. Action de demander. *Faire une demande. Faire sa demande par écrit. Appuyer une demande. Rejeter une demande. Être accablé de demandes. Il a fait la demande d'une place, d'un brevet. Votre demande est juste. Il fait tous les jours de nouvelles demandes. J'ai satisfait à sa demande. À la demande générale.*

Il se dit également d'un écrit qui contient une demande. *Votre demande n'est pas encore parvenue au ministre.*

En Économie politique, Il se dit de la quantité de produits ou de services demandée par les acheteurs. *L'offre et la demande. En ce moment la demande est moins considérable que l'offre. La demande du travail, des capitaux.*

Il se dit, particulièrement, de La démarche par laquelle on demande une fille en mariage à ses parents. *C'est l'oncle du jeune homme qui a fait la demande.*

Il se dit aussi de L'action qu'on intente en justice pour obtenir une chose à laquelle on a ou l'on croit avoir droit. *Demande principale. Demande incidente. Demande en garantie. Il fut débouté de sa demande. Former une demande.*

Il signifie quelquefois, la chose demandée. *On vous a accordé votre demande.*

DEMANDE, signifie aussi, Question. *La réponse doit être conforme à la demande. Votre demande est indiscrète. Catéchisme par demandes et par réponses.*

Fam. et ironiq., *Voilà une belle demande!* ou simplement, *Belle demande!* Cela va sans dire, il n'y a pas de doute. *Si je veux cela? belle demande!*

Prov., *À folle demande, à sotte demande point de réponse.*

DEMANDER. v. a. Exprimer à quelqu'un le désir qu'on a d'obtenir quelque chose de lui. *Je vous demande votre amitié, votre secours, votre protection. Demander de l'argent. Demander du temps, un délai. Demander une permission, une autorisation. Demander une grâce, une faveur. Demander la grâce de quelqu'un. Je le lui ai fait demander par un tel. Demander l'aumône. Il lui a demandé la vie. Je vous demande au nom de Dieu... Je vous demande en grâce... Demander audience, une audience. Demander pardon. Demander quartier. Demander grâce. Je demande seulement que vous m'écoutiez.* On l'emploie souvent absolument. *Cet enfant est toujours à demander. Il demande toujours. Vous n'avez qu'à demander pour obtenir. Cet homme n'est jamais content, il ne cesse de demander, il ne fait que demander.*

Il se dit aussi en parlant Des choses pour lesquelles on s'adresse à la justice. *Demander un règlement, un renvoi. Demander une provision. Demander communication des pièces. Demander le payement d'une dette. On demande qu'il soit fait une enquête, qu'il ait à vider ses mains.* On disait de même autrefois, *Demander réparation d'honneur.*

Il s'emploie souvent avec les prépositions *à* et *de* suivies d'un verbe à l'infinitif. *Demander à boire. Il demande à entrer, à parler, à faire la preuve, à être admis dans cette société. Je vous demande de m'écouter, de m'entendre.*

Fam., *Ne demander qu'à s'amuser, qu'à manger, etc.*, N'avoir d'autre désir que celui de s'amuser, de manger, etc.

Demander la bourse, demander la bourse ou la vie, Demander à quelqu'un son argent, sa bourse, avec menace de le tuer s'il la refuse.

Demander son pain, sa vie, ou absolument, *Demander*, Demander l'aumône. *Il est réduit à demander son pain. Il demande de porte en porte.*

Prov. et fig., *Qui nous doit nous demande*, se dit Lorsqu'on a sujet de se plaindre de la personne même qui se plaint.

Prov., *Ne demander que plaie et bosse*, Souhaiter qu'il y ait des querelles, des procès, qu'il arrive des malheurs, dans l'espérance d'en profiter, ou par pure malignité. *Ce chirurgien, ce procureur, ne demandait que plaie et bosse.*

Demander raison, demander compte. Voyez RAISON, COMPTE.

Fam., *Je ne demande pas mieux*, Je consens volontiers à cela, j'en suis content. *Il veut que je parte, je ne demande pas mieux. Nous ne demandons pas mieux que de partir.* On dit dans le même sens, *Faut-il demander à un malade s'il veut la santé?*

DEMANDER, signifie, dans une acception plus étendue, Dire ou prier de donner, d'apporter, d'expédier quelque chose, d'envoyer ou d'aller chercher quelqu'un, etc. *Ce libraire n'a pas les livres que vous demandez. Elle demande ses gants, son châle. Demander le journal. Il demanda sa voiture. Le général fit demander du renfort. Demander les sacrements. Demander un prêtre, un confesseur. Demander un médecin. Demander un aide. Demander des employés.*

Demander une jeune fille, La demander en mariage.

Demander un commis, un associé, un ouvrier, un domestique, etc., Faire savoir, par les journaux ou autrement, qu'on a besoin d'un associé, d'un commis, d'un ouvrier, etc.

DEMANDER, signifie encore, Chercher quelqu'un pour le voir. *On est venu pour vous demander. Demandez-vous quelqu'un? On vous demande.*

DEMANDER, signifie aussi, interroger quelqu'un pour apprendre de lui quelque chose qu'on veut savoir. *Je vous demande si vous viendrez. Demander des nouvelles. Je lui demandai son avis. Je ne vous demande pas votre secret. Il lui a demandé son nom, sa demeure. Demandez-lui d'où il vient. Demander le chemin, son chemin. Que deman-*

dez-vous? On lui demanda pourquoi il n'était pas venu. Peut-on tolérer cela? je vous le demande.

Fam., *Demandez-moi pourquoi*, se dit en parlant D'une chose dont on ne saurait rendre raison. *Demandez-moi pourquoi il s'est mis en colère.*

Se demander, Demander à soi-même, chercher à se rendre compte, raison d'une chose. *Je me demande d'où cela peut venir.*

DEMANDER, avec un nom de chose pour sujet, signifie, Exiger, avoir besoin de. *Cela demande explication. Cela demande beaucoup de soin, de grands soins. Cette étude demande une grande application. La vigne ne demande que du beau temps. Cette affaire demande un homme tout entier.*

Fam., *Cet habit en demande un autre*, Il est usé et ne peut plus être porté.

DEMANDÉ, ÉE. part. passé.

DEMANDERESSE. s. f. Voyez le second alinéa de l'article suivant.

DEMANDEUR, EUSE. s. Celui, celle qui demande quelque chose, qui fait métier de demander. *C'est un demandeur perpétuel. C'est une demandeuse. Je fuis les demandeurs.*

DEMANDEUR, en termes de Procédure, signifie, Celui qui intente un procès, qui forme une demande en justice. *Un tel, demandeur contre un tel.* Dans ce sens, il fait au féminin, *Demanderesse.*

DÉMANGEAISON. s. f. Picotement, irritation qu'on éprouve à la peau, et qui excite à se gratter. *Grande, vive démangeaison. Perpétuelle démangeaison. Sentir des démangeaisons. Il lui prit une telle démangeaison à la tête, etc.*

Il se dit, figurément et familièrement, de L'envie immodérée de faire une chose. *Avoir une grande démangeaison d'écrire. Démangeaison de parler. Démangeaison de plaider, de se battre.*

DÉMANGER. v. n. Éprouver une démangeaison. Il ne s'emploie qu'à l'infinitif et aux troisièmes personnes. *La tête lui démange. Quand le temps vient à changer, sa plaie lui démange. Ses dartres lui démangent.*

Fig. et fam., *Les poings, les mains, les doigts, la langue, les pieds lui démangent*, Il a grande envie de se battre, d'écrire, de parler, d'aller.

Fig. et fam., *Le dos lui démange*, se dit D'une personne qui fait tout ce qu'il faut pour qu'on en vienne à la battre.

Prov. et fig., *Gratter quelqu'un où il lui démange*, Faire ou dire quelque chose qui lui plaît et à quoi il est extrêmement sensible.

DÉMANTÈLEMENT. s. m. Action de démanteler, ou L'état d'une place démantelée.

DÉMANTELER. v. a. Démolir les murailles, les fortifications d'une ville. *On démantela cette ville en punition de sa révolte. Démanteler une place.*

DÉMANTELÉ, ÉE. part. passé. *Une place démantelée.*

DÉMANTIBULER. v. a. Rompre la mâchoire. Il n'est plus usité au propre que dans cette phrase, *Il criait à se démantibuler la mâchoire.*

Il se dit, figurément et familièrement, en parlant Des meubles et autres ouvrages d'art, dont les parties sont ou rompues ou tellement dérangées, qu'ils ne peuvent plus servir. *On a démantibulé cette pendule en la transportant.*

DÉMANTIBULÉ, ÉE. part. passé. *Cette armoire est démantibulée. Ce tournebroche est tout démantibulé.*

DÉMARCATION. s. f. Action de marquer, de délimiter. Il ne s'emploie guère que dans cette phrase, *Ligne de démarcation*, La ligne tracée sur la mappemonde, en 1493, par le pape Alexandre VI, qui, de son autorité pontificale, donnait aux Espagnols les terres qu'ils découvriraient à l'ouest de cette ligne, et aux Portugais celles qu'ils découvriraient à l'est.

Ligne de démarcation, se dit, par extension, de Toute ligne tracée sur un terrain, sur une carte, etc., pour marquer les limites de deux territoires, de deux propriétés. *Tracer une ligne de démarcation entre deux États, entre deux héritages.* Il se dit aussi figurément. *Tracer une ligne de démarcation entre le pouvoir administratif et le pouvoir judiciaire. La ligne de démarcation qui sépare la physique de la chimie.*

DÉMARCHE. s. f. Allure; manière, façon de marcher. *Il venait à nous d'une démarche fière, d'une démarche contrainte, embarrassée. Démarche noble. Démarche timide. Je connus bien à sa démarche qu'il avait quelque chose qui l'agitait.*

Il s'emploie aussi figurément, et signifie, Manière d'agir, de se conduire, ou Ce qu'on fait pour la réussite d'une entreprise, d'une affaire. *On observe toutes ses démarches. Il a fait une fausse démarche. On jugera de toute sa conduite par sa première démarche. Faire des démarches pour obtenir une place, pour arriver à un but. La démarche est hardie.*

DÉMARIER. v. a. Annuler un mariage. *Il y avait des nullités à leur mariage, on les a démariés.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il voudrait, ils voudraient bien se démarier.*

DÉMARIÉ, ÉE. part. passé.

DÉMARQUER. v. a. Ôter une marque. *Démarquer dans un livre l'endroit où le lecteur s'est arrêté. Démarquer un livre. Démarquer une chasse au jeu de paume, des points au trictrac. Démarquer du linge.*

DÉMARQUER, est aussi neutre, et se dit, en termes de Manège, D'un cheval qui ne marque plus l'âge qu'il a. *Ce cheval démarquera bientôt.*

DÉMARQUÉ, ÉE. part. passé.

DÉMARRAGE. s. m. T. de Marine. Déplacement d'un navire, soit qu'on le démarre du poste qu'il occupe dans un port, ou que la force du vent, du mauvais temps fasse rompre ses amarres. *Il y a du démarrage sur la rade.*

DÉMARRER. v. a. T. de Marine. Détacher ce qui est amarré; défaire un amarrage. *Il faut démarrer ce navire pour le conduire à l'autre extrémité du port. Démarrez ce cordage.*

Il est aussi neutre, et se dit proprement Des navires qui partent du port. *Le navire démarra par un beau temps. Nous démarrâmes du port au point du jour.*

Il se dit également D'un navire qui rompt ses amarres par accident. *Le vent était si fort, que plusieurs bâtiments ont démarré.*

Il signifie, par extension et familièrement, Quitter une place, un lieu : dans ce sens on l'emploie surtout avec la négation. *Ne démarrez pas de là. Depuis qu'il demeure dans cette maison, il n'en a pas démarré, il n'en est point démarré.*

DÉMARRÉ, ÉE. part. passé.

DÉMASQUER. v. a. Ôter à quelqu'un le masque qu'il a sur le visage. *C'est faire insulte à un homme qui est en masque, que de le démasquer.*

Il signifie au figuré, Faire connaître quelqu'un pour ce qu'il est; dévoiler, mettre en évidence la conduite secrète, les intentions cachées de quelqu'un. *Cet homme voulait paraître ce qu'il n'est pas, je l'ai démasqué. Je démasquerai le fourbe. Ta fourbe sera démasquée. Démasquer le vice.*

Il s'emploie avec le pronom personnel, dans l'un et dans l'autre sens. *Elle se démasqua en entrant. Pas un des masques ne voulut se démasquer. Le fripon s'est démasqué lui-même.*

Fig., en termes de Guerre, *Démasquer une batterie*, Découvrir une batterie auparavant cachée, et la mettre en état de tirer.

DÉMASQUÉ, ÉE. part. passé.

DÉMÂTAGE. s. m. T. de Marine. Action de démâter. *Le démâtage d'un vaisseau.*

DÉMÂTER. v. a. Ôter les bas mâts d'un bâtiment. *On a démâté les vaisseaux dans le port.*

Il signifie aussi, Rompre, abattre le mât, les mâts d'un vaisseau, d'un navire. *Démâter un vaisseau à coups de canon. Tirer à démâter. C'est la tempête, le vent qui l'a démâté.*

Il se dit au neutre, D'un bâtiment qui est démâté par la tempête. *Ce vaisseau a démâté du mât de misaine, de ses mâts de hune. Il a démâté de tous ses mâts.*

DÉMÂTÉ, ÉE. part. passé. *Un vaisseau démâté.*

DÉMÊLAGE. s. m. Action de démêler la laine pour la filer.

Il se dit aussi de L'opération du brassage dans la fabrication de la bière.

DÉMÊLÉ. s. m. Querelle, contestation, débat. *Grand démêlé. Fâcheux démêlé. Ils ont eu ensemble un démêlé, de longs démêlés. Leur démêlé est fini.*

DÉMÊLER. v. a. Séparer des choses qui sont mêlées ensemble. *Démêler le bon grain d'avec le mauvais. Démêler les cheveux. Peigne à démêler. Démêler du fil. Démêler un écheveau de soie.*

Prov. et fig., *Démêler une fusée*, Débrouiller une intrigue, une affaire.

DÉMÊLER, signifie aussi figurément, Apercevoir, reconnaître un objet confondu avec d'autres. *J'eus de la peine à le démêler dans la foule.*

Il signifie également, Discerner. *Il est quelquefois bien difficile de démêler le vrai d'avec le faux, le vrai du faux. On démêle aisément le vrai dévot d'avec l'hypocrite.*

En termes de Chasse, *Démêler les voies de la bête*, Distinguer les nouvelles traces d'avec les anciennes.

DÉMÊLER, signifie encore figurément, Débrouiller, éclaircir. *Démêler une affaire. Démêler une difficulté, un point d'histoire. Démêler une intrigue. Démêler ses idées.*

Fig. et fam., *Il n'est pas aisé à démêler*, se dit De quelqu'un dont il n'est pas aisé de connaître le caractère, les vues, les projets.

DÉMÊLER, signifie aussi, Contester, éclaircir, débattre. *Qu'avez-vous à démêler ensemble? Ils ont toujours quelque chose à démêler l'un avec l'autre. Je n'ai rien à démêler avec vous.*

Il s'emploie avec le pronom personnel, dans le sens de Se débrouiller, tant au propre qu'au figuré. *Tirez ce bout de fil, et l'écheveau se démêlera facilement. Mes idées*

ne se démêlaient que lentement. L'intrigue se démêle, commence à se démêler.

Il signifie en outre figurément, Se tirer, se dégager de. *Il sut habilement se démêler de cet embarras. On lui avait suscité beaucoup d'affaires, mais il s'en est heureusement démêlé. Il s'en démêlera comme il pourra. Le prisonnier se démêla d'entre les mains des gendarmes, et s'échappa.*

DÉMÊLÉ, ÉE. part. passé.

DÉMÊLOIR. s. m. Machine ou instrument qui sert à démêler. Il se dit particulièrement d'Une sorte de peigne à grosses dents, fort séparées, qui sert à démêler les cheveux.

DÉMEMBREMENT. s. m. Action de démembrer. Il ne se dit qu'au figuré. *Le démembrement de cette terre en a bien diminué le prix. Il croit que, par le démembrement de sa terre, il en tirera plus d'argent. Plusieurs monarchies se formèrent du démembrement de l'empire romain.*

Il signifie aussi, La chose démembrée, détachée d'une autre. *Ce fief était un démembrement de telle terre, de tel duché. Cette province est un démembrement de l'ancien empire d'Allemagne.*

DÉMEMBRER. v. a. Arracher, séparer les membres d'un corps, le mettre en pièces. *Les bacchantes déchirèrent et démembrèrent Penthée. Il se ferait plutôt démembrer et mettre en pièces*

Il signifie au figuré, Diviser, séparer les parties d'un tout considérable; détacher, retrancher quelque partie de ce qui forme une espèce de corps. *Ce prince ne souffrira pas qu'on démembre son royaume. On a démembré cette terre. Cette province fut démembrée de l'Empire. On a démembré ce ministère, on en a séparé plusieurs attributions.*

DÉMEMBRÉ, ÉE. part. passé.

DÉMÉNAGEMENT. s. m. Action de déménager; transport de meubles d'une maison à une autre où l'on va loger. *L'hiver n'est pas une saison favorable pour les déménagements. C'est une maxime devenue proverbe, que trois déménagements valent un incendie.*

DÉMÉNAGER. v. a. Ôter, retirer ses meubles d'une maison que l'on quitte, pour les transporter dans une autre où l'on va s'établir. *Il a déménagé tous ses meubles, tous ses livres.*

Il se dit aussi neutralement. *Nous avons déménagé hier. Il est déménagé depuis huit jours. La fin du terme approche, il faut penser à déménager.*

Il signifie quelquefois, figurément et familièrement, Sortir du lieu où l'on est; et cela ne se dit guère que D'une personne contrainte de se retirer. *Allons, allons, déménagez tout à l'heure.*

Fig. et fam., *Sa raison, sa tête déménage*, se dit en parlant D'un vieillard qui tombe en enfance.

DÉMÉNAGÉ, ÉE. part. passé.

DÉMENCE. s. f. Folie, aliénation d'esprit. *Il est en démence. Il est tombé en démence. C'est une preuve de démence. Il fut interdit pour cause de démence.*

Il se dit, par exagération, en parlant D'une démarche, d'une action, d'une conduite qui indique de la déraison, de l'extravagance. *C'est une démence, une vraie démence. Il y a de la démence à agir ainsi. C'est le comble de la démence. Tout un peuple en démence.*

DÉMENER (SE). v. pron. Se débattre, s'agiter, se remuer violemment. *Il faut voir comme il se démène! Il se démène comme un possédé, comme un diable dans un bénitier.*

Il signifie, au figuré, Se donner beaucoup de mouvement pour quelque chose. *Il s'est bien démené pour cette affaire.* Dans les deux sens, il est familier.

DÉMENTI. s. m. Parole, discours par lequel on dit à un homme qu'il en a menti. *Il lui donna un démenti. Je lui donnerai cent démentis, s'il avance une pareille fausseté. Recevoir un démenti. Souffrir un démenti. Il s'est battu en duel pour un démenti.*

Il se dit quelquefois Des choses qui se trouvent contraires à une assertion, à une conjecture, etc. *Ces faits donnent un démenti formel à votre assertion, à ceux qui prétendent que...*

Il signifie au figuré, dans le langage familier, Le désagrément qu'on éprouve en échouant dans une entreprise, dans une tentative dont on avait le succès à cœur. *Il a entrepris cela, et je crois qu'il en aura le démenti. Je n'en aurai pas, je ne veux pas en avoir le démenti.*

DÉMENTIR. v. a. Dire à quelqu'un, ou de quelqu'un, qu'il a menti, soutenir qu'il n'a pas dit vrai. *S'il dit cela, je le démentirai. Quoi! voudriez-vous me démentir? Ce qu'elle dit est vrai, je ne saurais la démentir.*

Il signifie également, Nier la vérité, l'exactitude de quelque fait, le déclarer faux, supposé, controuvé, etc. *Démentez cet écrit, si vous l'osez. Démentirez-vous votre signature? Voilà des faits qu'on ne peut démentir. Démentir une nouvelle. Il a démenti, dans un journal, les bruits répandus sur son compte.*

Démentir sa promesse, Ne pas tenir sa promesse.

DÉMENTIR, signifie au figuré, Ne pas confirmer ce qu'une personne a dit, annoncé, conjecturé, pensé, etc. *Un tel a rendu de fort bons témoignages de vous, gardez-vous bien de le démentir. Vous démentez par votre conduite la bonne opinion que j'avais de vous. C'est une chose que l'expérience dément tous les jours. L'événement démentit ses craintes, ses espérances.*

Il signifie aussi figurément, Faire des choses indignes de. *Démentir sa gloire, ses exploits. Démentir son caractère, sa naissance, sa noblesse, etc. Démentir sa profession.*

Il signifie également, en parlant Des choses, N'être pas digne de, conforme à. *Ses actions démentent ses discours. Sa mort n'a point démenti sa vie.*

DÉMENTIR, avec le pronom personnel, signifie, Se contredire soi-même, ou l'un l'autre. *Il se dément lui-même à tout propos. Il dit cela aujourd'hui, demain il se démentira. Des bruits, des témoignages qui se démentent.*

Il signifie aussi, Manquer à sa parole. *Vous avez promis de l'aider de tout votre crédit, n'allez pas vous démentir.*

Il signifie encore, S'écarter de son caractère, de ses principes. *L'homme vraiment vertueux ne se dément jamais. Il sera toujours homme de bien, il ne se démentira pas.*

Il se dit également, au sens moral, Des choses qui cessent ou ne continuent pas d'être ce qu'elles étaient. *Sa fermeté s'est un moment démentie. Cet ouvrage se dément un peu vers la fin, il n'est pas partout de la même force.*

DÉMENTI, IE. part. passé.

DÉMÉRITE. s. m. Ce qui peut attirer l'improbation, ce qui nous expose à perdre la bienveillance de quelqu'un. *Où est le démérite de cette action? On m'en a fait un démérite auprès de vous. Le mérite et le démérite.*

DÉMÉRITER. v. n. Faire quelque chose qui prive de l'estime, de la bienveillance, de l'affection de quelqu'un. *Je n'ai point démérité de vous, auprès de vous.*

Il signifie particulièrement, dans le Dogmatique, Faire quelque chose qui prive de la grâce de Dieu. *À son âge, on est capable de mériter et de démériter. Pour mériter et démériter, il faut agir avec liberté.*

DÉMESURÉ, ÉE. adj. Qui excède la mesure ordinaire *C'est un homme d'une grosseur démesurée.*

Il se dit figurément, au sens moral, pour Extrême, excessif. *C'est un homme d'une ambition démesurée. Il a une envie démesurée de vous voir.*

DÉMESURÉMENT. adv. D'une manière démesurée, excessive. *Cet homme est démesurément grand, démesurément ambitieux.*

DÉMETTRE. v. a. (Il se conjugue comme *Mettre.*) Disloquer, ôter un os de sa place. *Se démettre le bras. On lui a démis le poignet en jouant.*

Il signifie au figuré, en termes de Procédure, Débouter. *Démettre quelqu'un de son appel.*

Il signifie aussi quelquefois, Destituer. *On l'a démis de son emploi.*

Il s'emploie avec le pronom personnel, dans le premier sens. *Son poignet se démit.*

Il signifie plus ordinairement, Quitter une charge, un emploi, une dignité, etc., s'en défaire. *Il s'est démis de sa charge en faveur d'un tel. On l'obligea à se démettre de son emploi. Il s'en est démis de lui-même. Dioclétien se démit de l'empire.*

DÉMIS, ISE. part. passé. *Bras démis. Épaule démise.*

DÉMEUBLEMENT. s. m. Action de démeubler, ou L'état de ce qui est démeublé.

DÉMEUBLER. v. a. Dégarnir de meubles. *Démeubler une maison.*

DÉMEUBLÉ, ÉE. part. passé. *Sa chambre est démeublée.*

DEMEURANT, ANTE. adj. Qui est logé en quelque endroit. *À monsieur un tel, demeurant rue de...* Il n'est d'usage au féminin qu'en style de Pratique. *Au lieu où ladite dame est demeurante.*

DEMEURANT, est aussi substantif et signifie, Le reste. *Le prince punit les principaux conspirateurs et fit grâce au demeurant. Il y a dans cette compagnie cinq ou six hommes de mérite, le demeurant ne compte pas.*

Les demeurants d'un autre âge, se dit de Ceux qui survivent à une génération, qui en représentent encore les sentiments et les idées.

AU DEMEURANT. loc. adv. et fam. Du reste, au surplus. *Il est un peu vif; mais, au demeurant, bon garçon.*

DEMEURE. s. f. Habitation, domicile, lieu où l'on habite. *Belle, agréable demeure. Triste, sombre, vilaine demeure. Choisir, établir sa demeure quelque part. Changer sa demeure. Changer de demeure.*

Il signifie aussi, Le temps pendant lequel on habite un lieu. *Il n'a pas fait longue demeure à sa campagne.*

DEMEURE, en termes de Jurisprudence, Retardement, le temps qui court au delà

du terme où l'on est tenu de payer ou de faire quelque autre chose. *Être en demeure avec ses créanciers. Être en demeure de livrer une chose. Encourir la demeure.*

Fig., *Être en demeure envers quelqu'un*, Être en reste de bienfaits, de bons offices, etc., envers quelqu'un.

Constituer, mettre quelqu'un en demeure, Faire, par sommation ou autrement, qu'une personne soit avertie que le terme où elle doit remplir une certaine obligation approche ou est passé, en sorte qu'elle ne puisse en alléguer l'oubli ou l'ignorance. On dit dans le même sens, *Mise en demeure*.

En termes de Procédure, *Il y a péril en la demeure*, Le moindre retardement peut causer du préjudice.

À DEMEURE. loc. adv. De manière à rester dans le même état, à demeurer stable, à n'être pas déplacé. *Établir, poser un châssis, un vitrage à demeure. Cela n'est pas à demeure, n'est pas fait à demeure.* On dit aussi, surtout en Jurisprudence, *À perpétuelle demeure.*

En Agricult., *Labourer à demeure*, Donner le dernier labour avant de semer. *Semer à demeure*, Répandre la semence dans un lieu d'où la plante ne doit pas être transplantée. *On sème à demeure le persil, le cerfeuil.*

DEMEURER. v. n. Habiter, faire sa demeure. Dans ce sens et dans le suivant, il se conjugue avec le verbe *Avoir. J'ai demeuré dans telle rue. Je demeure à l'hôtel de Lyon. Il a demeuré trois ans à Madrid. Demeurer à la campagne, à la ville.*

Demeurer chez soi, Ne pas sortir de sa maison, et, par extension, Ne pas quitter son pays. *En sachant demeurer chez soi, on s'épargne bien des soucis.*

DEMEURER signifie aussi, Tarder, employer plus ou moins de temps à quelque chose. *Il a demeuré longtemps en chemin. Sa plaie a demeuré longtemps à guérir, à se fermer. Il n'a demeuré qu'une heure à faire cela.*

Il signifie encore, S'arrêter, se tenir, rester en quelque endroit. Dans ce sens et dans les suivants, il se conjugue avec le verbe *Être. Demeurez là jusqu'à mon retour. Demeurer à son poste. Demeure, j'ai besoin de te parler. Il demeure bien tard dehors. La voiture demeura au milieu du chemin sans pouvoir avancer. Mon cheval est demeuré en chemin. Demeurer en arrière.*

Demeurer sur la place, Être tué, terrassé sur la place où l'on a combattu. *Trois mille hommes demeurèrent sur la place*, ou, en employant le verbe impersonnellement, *Il est demeuré trois mille hommes sur la place.*

Fig., *Demeurer en arrière, demeurer en reste*, Rester débiteur. *Ne pas demeurer en reste*, Rendre la pareille.

Fig. et fam., *Demeurer pour les gages*, se dit De ceux qui sont pris ou tués dans quelque combat d'où les autres se sauvent. *La moitié des siens sont demeurés pour les gages.* Cela se dit aussi dans quelques occasions moins importantes; par exemple, si dans une hôtellerie, dans un cabaret, on retient quelques personnes d'une compagnie dans le dessein de les faire payer pour les autres qui se sont échappées. Il se dit même quelquefois en parlant D'une chose qu'on a perdue quelque part. *J'eus peine à me tirer de cette foule; mon manteau, mon chapeau y demeura pour les gages.* Ces phrases sont maintenant peu usitées.

Demeurer sur le cœur, sur l'estomac, se dit D'un aliment qui cause des soulèvements de cœur, des maux d'estomac, ou qui pèse sur l'estomac. *Ce que j'ai mangé m'est demeuré sur l'estomac.*

Fig. et fam., *Cela lui est demeuré sur le cœur*, Il en conserve du ressentiment.

Fig. et fam., *Demeurer en beau chemin*, ou *En demeurer là*, Ne point avancer, ne point faire de progrès, en quelque chose que ce soit, malgré les facilités ou les dispositions qu'on paraissait avoir. *Il pouvait aspirer aux plus hautes dignités, il est demeuré en beau chemin. Vous êtes déjà capitaine, il ne faut pas demeurer en si beau chemin, il ne faut pas en demeurer là. Après avoir donné les plus belles espérances, il en est demeuré là. Puisque à cet âge il se porte à de tels excès, on doit craindre qu'il n'en demeure pas là.*

En demeurer là, signifie aussi, Ne point donner suite à une affaire; ou, avec un nom de chose pour sujet, N'avoir point de suites, ne pas être continué, poussé plus loin. *Il ne veut pas en demeurer là, et il se propose de l'appeler en duel. Je désire que vous en demeuriez là. L'affaire n'en demeurera pas là. Les choses en sont demeurées là. Le travail en demeura là.* On dit également, *En demeurer là d'un travail, d'un discours, d'une lecture, etc.*, Discontinuer un travail, une lecture, etc., et de même : *Où en est-il demeuré de son travail? Voilà où nous en sommes demeurés de notre lecture, où nous en sommes demeurés. Je reprends mon discours où j'en étais demeuré. Etc.*

Demeurons-en là, N'en parlons pas davantage, cessons : cela se dit ordinairement lorsqu'on voit que la contestation s'échauffe, et qu'il est à craindre qu'elle n'aille trop loin.

Demeurons-en là, demeurons-en à cela, Tenons-nous-en à cela, c'est cela que nous devons préférer, choisir.

Fam., *Demeurer sur la bonne bouche*, Cesser de manger ou de boire, après qu'on a bu ou mangé quelque chose qui flatte le goût; et, figurément, S'arrêter après quelque chose d'agréable, dans la crainte d'un changement, d'un retour fâcheux.

Demeurer sur son appétit, Se retenir de manger quand on a encore appétit. Cette manière de parler signifie, figurément et familièrement, Ne pas aller aussi loin que nos désirs, que nos goûts pourraient nous porter.

Demeurer court, tout court, Manquer de mémoire en récitant un discours appris par cœur, ou ne plus trouver ce qu'on avait à dire, ce qu'on voulait dire. *Il demeura court, tout court au commencement de son sermon. Elle est demeurée court après les premiers mots de son compliment.* Cela se dit aussi Quand une personne est si pressée par des objections, ou si convaincue, qu'elle ne sait que répondre. *On l'accabla de si fortes raisons, qu'il demeura court.*

DEMEURER, signifie au figuré, Être à demeure, être permanent; ou Tenir, persister, durer. *Cet arc de triomphe n'a pas été fait pour demeurer. La parole vole, et les écrits demeurent, et l'écriture demeure. La tache en demeure toujours. La cicatrice lui en est demeurée.* On l'emploie quelquefois impersonnellement, dans le même sens. *Il lui en est demeuré une cicatrice, une infirmité.*

Il signifie aussi, Se trouver, rester, être dans un certain état. *Il demeure toujours dans le même état. Une chose qui demeure en son entier. Il faut que le passage demeure libre. Il est demeuré muet, immobile d'étonnement. Demeurer interdit, confus. Demeurer fidèle. Demeurer froid. Demeurer neutre. Demeurer en paix. Demeurer ferme dans son opinion. Demeurer les bras croisés. Demeurer à ne rien faire. Demeurer d'accord. Demeurer perclus de ses membres. Demeurer propriétaire d'une chose. Demeurer civilement responsable. Demeurer garant. Demeurer à sec.*

Il se dit encore De ce qui est conservé, laissé ou dévolu à quelqu'un. *Ce bien lui est demeuré, malgré les efforts de ceux qui le lui disputaient. Ce titre lui demeure.*

Il se dit figurément, dans le même sens. *La victoire lui demeura. La gloire lui en est demeurée tout entière. Que la honte vous en demeure!*

DEMEURER, signifie en outre, Rester, être de reste; et, dans cette acception, on l'emploie presque toujours impersonnellement. *Il n'y est rien demeuré. Il en demeura plus de la moitié. Il ne lui est rien demeuré de tant de biens qu'il avait. Il ne lui en est pas demeuré une obole.*

DEMI, IE. adj. singulier. Qui contient, qui fait, qui est la moitié d'une chose divisée ou divisible en deux parties égales. On ne le fait accorder en genre que lorsqu'il vient immédiatement après un substantif qui désigne une quantité entière. *Un pouce et demi. Deux mètres et demi. Une aune et demie. Trois boisseaux et demi. Une heure et demie. Deux heures et demie. Un mois, un an et demi.*

Il reste invariable quand on le fait suivre immédiatement de son substantif. *Demi-pied. Demi-aune. Demi-livre. Demi-litre. Demi-quart. Demi-douzaine. Demi-cent. Demi-heure. Toutes les demi-heures. Demi-cercle. Demi-solde. Demi-bain. Demi-colonne.*

Abusivement, *Midi et demi, minuit et demi*, Demi-heure après midi, après minuit.

Prov. et fig., *En diable et demi*, Excessivement. *Battre quelqu'un en diable et demi.*

DEMI, s'emploie, dans certaines phrases elliptiques et proverbiales, avec la préposition *à*, suivie de mots qui expriment une mauvaise qualité; et alors il signifie, Qui enchérit sur cette qualité. *À fourbe, fourbe et demi. À trompeur, trompeur et demi. À menteur, menteur et demi.*

Il se met aussi devant quelques substantifs de qualité; et alors il sert à marquer une sorte de participation à la qualité que le substantif désigne. *Demi-dieu* : voyez DIEU.

Demi-frère, Celui qui n'est frère que du côté paternel ou du côté maternel. On dit dans un sens analogue, *Demi-sœur.*

Par dénigrement, *Un demi-savant*, Un homme qui ne sait rien qu'imparfaitement, ou qui présume savoir beaucoup, quoiqu'il sache peu.

DEMI, sert également à former, avec divers autres mots, des termes indiquant Certaines choses qui ne sont pas tout à fait ce que les mots auxquels on les joint désigneraient, si on les employait seuls. *Demi-jour. Demi-clarté. Demi-soupçon. Demi-mot. Demi-savoir* (savoir médiocre). *Demi-mesure* (précaution insuffisante). *Il n'y a que demi-mal.* Dans l'ancienne Chimie, *Demi-métal.* En Peinture, *Demi-teinte.* En Sculpture, *Demi-bosse.* En Chapellerie, *Demi-castor.* Voyez JOUR, MOT, ETC.

DEMI, en Arithmétique, s'emploie comme substantif masculin, pour désigner Une

moitié d'unité. *Deux tiers et un demi. Quatre demis valent deux unités.*

DEMIE, féminin, s'emploie quelquefois absolument, comme substantif, pour signifier, Demi-heure. *Cette horloge, cette montre sonne les heures et les demies. La demie est-elle sonnée?*

DEMI, s'emploie aussi adverbialement devant plusieurs adjectifs, et signifie, A moitié, presque. *Cela est demi-cuit. Il est demi-fou. J'étais demi-mort.*

A DEMI. loc. adv. A moitié. *Cela est plus d'à demi fait. Cela est plus qu'à demi fait.*

Il signifie aussi, En partie, ou Imparfaitement, incomplètement. *Cela n'est cuit qu'à demi. La statue était à demi voilée. Faire les choses à demi. S'expliquer à demi. Ne voir, n'examiner une chose qu'à demi.*

Il n'y en a pas à demi, Il y en a beaucoup.

DEMI-AUNE, DEMI-BAIN, DEMI-CERCLE, DEMI-DIEU, DEMI-FRÈRE, DEMI-TEINTE, ETC., ETC. Voyez DEMI et les mots AUNE, BAIN, CERCLE, DIEU, ETC.

DEMI-FORTUNE. s. f. Voiture bourgeoise à quatre roues, tirée par un seul cheval.

DEMI-LUNE. s. f. Pièce de fortification correspondante à une porte, et construite en avant d'une courtine, pour couvrir la contrescarpe et le fossé. *Attaquer, défendre, prendre une demi-lune. Faire un logement sur la demi-lune.*

Il se dit également, en Architecture civile, d'Une partie circulaire à l'entrée d'un palais, à l'extrémité d'un jardin, à la rencontre de plusieurs allées, de plusieurs routes.

DÉMISSION. s. f. Acte par lequel on se démet d'une dignité, d'un emploi, etc. *Démission volontaire. Démission forcée. On n'a pas voulu recevoir, accepter sa démission. Donner sa démission d'un emploi en faveur de quelqu'un. On lui a demandé sa démission. Il a été obligé de donner sa démission.*

En Jurispr., *Démission de biens,* Abandon général qu'une personne faisait de ses biens à ses héritiers présomptifs, moyennant certaines charges et conditions.

DÉMISSIONNAIRE. s. des deux genres. Il se disait autrefois de Celui, de celle en faveur de qui une démission était donnée.

Il signifie maintenant, Celui ou celle qui donne sa démission. *Il est nommé à la préfecture de... en remplacement de monsieur un tel, démissionnaire.*

Il s'emploie quelquefois adjectivement. *Un préfet, un député démissionnaire.*

DÉMOCRATE. s. m. Celui qui est attaché aux principes de la démocratie.

DÉMOCRATIE. s. f. Gouvernement où le peuple exerce la souveraineté. *La démocratie est sujette à de grands inconvénients. Un gouvernement mêlé d'aristocratie et de démocratie. La république d'Athènes était une pure démocratie. Quelques cantons suisses sont de véritables démocraties.*

DÉMOCRATIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à la démocratie. *État, gouvernement démocratique. Le gouvernement d'Athènes fut longtemps démocratique. Principes démocratiques. Le parti démocratique.*

DÉMOCRATIQUEMENT. adv. D'une manière démocratique.

DEMOISELLE. s. f. Dénomination commune à toutes les filles d'honnête famille, et par laquelle on les distingue des femmes mariées. *Une jolie demoiselle. Une demoiselle bien faite. C'est une demoiselle bien née, bien élevée. Elle est encore demoiselle.*

Demoiselle d'honneur, Jeune fille qui accompagne la mariée et quête à l'église.

DEMOISELLE, se disait particulièrement autrefois, d'Une fille et même d'une femme née de parents nobles. *Elle est bien demoiselle. Ce bourgeois a fait la folie d'épouser une demoiselle.*

DEMOISELLE, en Histoire naturelle, se dit d'Un genre d'insectes à quatre ailes membraneuses, qui ont les yeux fort gros et le corps très long.

Il se dit aussi de Certaines poules de Numidie qu'on tient dans quelques ménageries.

DEMOISELLE, se dit encore d'Une pièce de bois ronde, haute de trois ou quatre pieds, ferrée par un bout, et dont les paveurs se servent pour enfoncer les pavés. On l'appelle autrement *Hie.*

DÉMOLIR. v. a. Détruire, abattre pièce à pièce. Il ne se dit guère qu'en parlant Des bâtiments, des constructions. *Démolir un édifice, une maison. Démolir un mur. Démolir des fortifications.*

DÉMOLI, IE. part. passé.

DÉMOLISSEUR. s. m. Qui démolit, qui se plaît à démolir. Il ne s'emploie guère qu'au figuré. *Il attaque sans cesse les opinions reçues, c'est un grand démolisseur.*

DÉMOLITION. s. f. Action de démolir. *La démolition de cette tour coûtera beaucoup.*

Il se dit aussi Des matériaux qui restent de ce qu'on démolit. Dans ce sens, on ne l'emploie qu'au pluriel. *Les démolitions de cet édifice ont été bien vendues.*

DÉMON. s. m. Diable, malin esprit. *Les démons de l'enfer. Une troupe de démons. Le démon lui a inspiré cela. Les ruses du démon.*

Fig. et fam., *C'est un démon, un vrai démon, un démon incarné,* se dit D'une personne qui ne fait que tourmenter les autres. *Quel enfant insupportable! c'est un vrai petit démon.*

Fam., *Avoir de l'esprit comme un démon,* Avoir beaucoup d'esprit.

Fig. et fam., *Faire le démon,* Tempêter, faire du bruit, donner de la peine. *Il est là qui fait le démon. Cet enfant a fait le démon toute la nuit.*

Il se prend quelquefois, dans le sens des Anciens, pour Génie, esprit, soit bon, soit mauvais. *Le démon de Socrate.*

Il se dit souvent au figuré, par allusion à ce dernier sens, de La cause à laquelle on attribue les inspirations de quelqu'un, la passion qui l'agite, etc. *C'est un bon démon qui m'a inspiré cette idée. Quel démon vous agite? Le démon de la jalousie. Le démon du jeu le possède, s'est emparé de lui.* On dit poétiquement, dans une acception analogue : *Le démon des combats. Le démon de la guerre. Etc.*

DÉMONÉTISATION. s. f. Action de démonétiser, ou L'état de ce qui est démonétisé. *La démonétisation des assignats.*

DÉMONÉTISER. v. a. Ôter à une monnaie, à un papier-monnaie, la valeur que la loi lui avait attribuée. *Démonétiser des espèces. Démonétiser des assignats.*

Fig. et fam., *Cet homme fut vite démonétisé,* Il perdit vite tout crédit, toute influence.

DÉMONÉTISÉ, ÉE. part. passé.

DÉMONIAQUE. adj. des deux genres. Qui est possédé du malin esprit. *Une femme démoniaque. Il est démoniaque.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Un démoniaque. Une démoniaque. Les démoniaques dont il est parlé dans l'Évangile.*

Il se dit, figurément et familièrement, d'Une personne qui est colère, emportée, passionnée. *C'est un démoniaque. C'est une vraie démoniaque.*

DÉMONOGRAPHE. s. m. Auteur qui a écrit sur les démons.

DÉMONOGRAPHIE. s. f. Traité de la nature et de l'influence des démons.

DÉMONOMANIE. s. f. Sorte de folie où l'on se croit possédé du démon.

Il se dit aussi d'Un traité sur les démons. *La Démonomanie de Bodin.*

DÉMONSTRATEUR. s. m. Celui qui démontre. Il se dit surtout Des professeurs chargés d'enseigner l'anatomie, l'histoire naturelle, la physique, etc. *Démonstrateur en anatomie, en botanique. Démonstrateur de physique.*

DÉMONSTRATIF, IVE. adj. Qui démontre, qui sert à démontrer. Il ne se dit que Des preuves par lesquelles on démontre quelque chose. *Argument démonstratif. Preuve, raison démonstrative. Cela est démonstratif. Il a prouvé sa proposition par un argument démonstratif. Il en a apporté une preuve démonstrative.*

Il se dit, en Rhétorique, De celui des trois genres d'éloquence qui a pour objet la louange ou le blâme. *Les trois genres d'éloquence sont le genre démonstratif, le genre délibératif et le genre judiciaire. Cela est bon, cela ne vaut rien dans le genre démonstratif.* On l'emploie quelquefois substantivement en ce sens. *Cela est bon dans le démonstratif.*

Il se dit aussi, en Grammaire, Des adjectifs et des pronoms qui servent à indiquer. *Adjectif démonstratif. Pronom démonstratif. Celui-là, celui-ci, sont des pronoms démonstratifs. Ce, cette, ces, sont des adjectifs démonstratifs.*

DÉMONSTRATIF, signifie en outre, familièrement, Qui donne des signes extérieurs d'affection, de bienveillance, d'intérêt, de zèle, etc. *Cet homme n'est pas démonstratif, mais on peut compter sur lui. Elle est peu démonstrative, mais son cœur est excellent.*

DÉMONSTRATION. s. f. Raisonnement qui prouve d'une manière évidente et convaincante. *Démonstration claire, nette, invincible, incontestable. Faire une démonstration. Faire la démonstration d'une proposition. Il a trouvé la démonstration de ce problème. Démonstration mathématique, géométrique. Démonstration à priori, à posteriori.*

Il se dit également de Tout ce qui sert de preuve à quelque chose. *Ces faits sont la meilleure démonstration que l'on puisse donner de...*

Il signifie aussi, Marque, témoignage, toute parole, tout acte par lequel on manifeste ses dispositions, ses intentions, etc. *Il lui fait, il lui donne tous les jours de grandes démonstrations d'amitié. Il a donné des démonstrations publiques de son zèle pour l'État. De grandes démonstrations de joie. Faire des démonstrations hostiles.*

En termes de Guerre, Il se dit des Mouvements exécutés devant l'ennemi; et particulièrement d'Une manœuvre que fait un général pour donner le change sur ses desseins. *Les démonstrations de l'ennemi eussent été capables d'épouvanter une armée moins aguerrie.*

DÉMONSTRATION, se dit encore Des leçons que donne un professeur lorsqu'il met sous

les yeux de ses élèves les objets mêmes dont il leur parle. *Faire une démonstration d'anatomie sur un cadavre. Une démonstration de botanique au Jardin des plantes.*

DÉMONSTRATIVEMENT. adv. D'une manière démonstrative, convaincante. *Prouver quelque chose démonstrativement.*

DÉMONTER. v. a. Séparer quelqu'un de sa monture, ou Ôter à quelqu'un sa monture. *Ce cavalier fut démonté d'un coup de canon qui tua son cheval. Il a rencontré des voleurs qui l'ont démonté.*

Démonter son cavalier, se dit D'un cheval qui jette son cavalier par terre. *Ce cheval fougueux eut bientôt démonté son homme.*

Démonter de la cavalerie, Lui faire faire le service à pied dans quelque occasion extraordinaire.

Démonter un capitaine de vaisseau, Lui ôter le commandement de son vaisseau, du vaisseau qu'il montait.

DÉMONTER, signifie aussi, Désassembler les pièces dont une chose est composée, la défaire avec soin. *Démonter une machine. Démonter une horloge, une montre, un fusil. Démonter un bois de lit, une armoire. Démonter une voiture, une chaise de poste.*

Démonter une horloge, une montre, un tournebroche, etc., signifie aussi, Faire que les ressorts n'en soient plus bandés, les contrepoids haussés, etc., de manière à les faire aller.

Démonter des pierreries, des diamants, Les séparer de leur chaton, de la garniture dans laquelle ils sont sertis.

Démonter un canon, L'ôter de dessus son affût. *On fut obligé de démonter toutes les pièces pour les faire passer.*

Démonter des canons, une batterie, Les mettre à coups de canon hors d'état de tirer, de servir. *En deux heures, on démonta tout le canon des ennemis, toutes leurs batteries.*

Avec le pron. person., *Cela se démonte*, se dit D'une chose faite de manière à pouvoir être démontée.

Fig. et fam., *La machine commence à se démonter*, se dit De tout ce qui commence à se détraquer, à n'aller plus aussi bien qu'auparavant, et particulièrement D'une personne qui devient sujette à des indispositions et valétudinaire, après avoir joui longtemps d'une bonne santé.

Fam. et par exagérat., *Bâiller à se démonter la mâchoire*, Faire de grands bâillements.

Fig. et fam., *Il se démonte le visage, il démonte son visage comme il lui plaît, il a un visage qui se démonte*, se dit De quelqu'un qui est assez maître de son visage pour donner à ses traits l'expression de la joie, de la tristesse, de l'espérance, ou de la crainte, selon qu'il convient à ses intérêts.

DÉMONTER, signifie au figuré, Mettre en désordre, déconcerter, mettre hors d'état d'agir, de répondre. *Cette objection le démonta tout à fait. Il fut démonté dès le premier argument. Ce ministre a démonté la politique des ennemis. Cela lui démonta la cervelle.* On l'emploie quelquefois, dans ce sens, avec le pronom personnel. *À cette question l'accusé se démonta.*

DÉMONTÉ, ÉE. part. passé. *Une machine démontée.*

DÉMONTRABLE. adj. des deux genres. Terme didactique. Qui peut être démontré. *Cette proposition est démontrable.*

DÉMONTRER. v. a. Prouver d'une manière évidente et convaincante, par des conséquences nécessaires d'un principe incontestable. *Démontrer une vérité, une proposition, un problème. Démontrer clairement, nettement, invinciblement, d'une manière invincible. Je lui ai démontré que telle chose ne pouvait être autrement. Il est démontré que...*

Il se dit également De ce qui fournit la preuve ou l'indice de quelque chose. *Ces faits démontrent la nécessité d'une réforme. Le calme de son visage démontre la paix de son âme. Les cris de cet enfant démontrent qu'il souffre.*

DÉMONTRER, en Anatomie, en Botanique, en Histoire naturelle, Faire voir aux yeux la chose dont on parle, comme les parties du corps humain, une plante, un animal, etc.

DÉMONTRÉ, ÉE. part. passé.

DÉMORALISATEUR, TRICE. adj. Qui démoralise. *Système démoralisateur. Œuvre démoralisatrice.*

DÉMORALISATION. s. f. Action de démoraliser; État d'un peuple, d'un individu démoralisé.

DÉMORALISER. v. a. Corrompre les mœurs. *L'excès du luxe démoralise un peuple.*

Il signifie, aussi, Ôter la force morale, le courage, la confiance. *Les revers avaient démoralisé cette armée.*

DÉMORALISÉ, ÉE. part. passé.

DÉMORDRE. v. n. Quitter prise après avoir mordu. Il se dit particulièrement Des chiens, des loups, etc. *Le chien prit le sanglier à l'oreille, et ne démordit point. Les dogues d'Angleterre ne démordent jamais, ils se laissent plutôt tuer que de démordre.*

Il signifie, figurément et familièrement, Se départir de quelque entreprise, de quelque dessein, abandonner une opinion, un avis qu'on soutenait avec chaleur. *Il n'a point voulu démordre de cette poursuite. Vous avez beau faire, vous ne l'en ferez pas démordre. Je l'en ferai bien démordre. Il n'en démordra point. C'est un entêté, il ne démord jamais.*

DÉMOTIQUE. adj. des deux genres. Qui concerne le peuple, qui est à l'usage du peuple. Il se dit seulement De l'ancienne écriture égyptienne, abrégée de l'écriture hiératique, et appropriée ainsi à l'usage du peuple. *Écriture démotique. Caractères démotiques. L'écriture démotique se compose, comme l'écriture hiéroglyphique ou l'écriture hiératique, de lettres simples, de signes valant une syllabe et de signes idéographiques.*

DÉMOUCHETER. v. a. Dégarnir un fleuret de son bouton, l'aiguiser pour en faire une arme offensive.

DÉMOUCHETÉ, ÉE. part. passé.

DÉMUNIR. v. a. Ôter les munitions d'une place. *Cette place est menacée, il ne faut pas la démunir.*

DÉMUNIR, avec le pronom personnel, signifie, Se dépouiller des choses qu'on avait mises en réserve pour quelque besoin futur, pour quelque projet. *Il s'est imprudemment démuni de la somme qu'il avait mise en réserve pour son voyage.*

DÉMUNI, IE. part. passé. *Une place démunie.*

DÉMURER. v. a. Ouvrir une porte ou une fenêtre qui était murée, ôter la maçonnerie qui la bouchait. *Il faut démurer cette porte, pour avoir un dégagement par la pièce voisine.*

DÉMURÉ, ÉE. part. passé.

DÉMUSELER. v. a. Enlever la muselière d'un animal. *Démuseler un chien.*

DÉMUSELÉ, ÉE. part. passé.

DEN

DÉNAIRE. adj. des deux genres. Qui a rapport au nombre dix. *Nombre dénaire. Arithmétique dénaire.* On dit, plus ordinairement, *Arithmétique décimale.*

DÉNANTIR (SE). v. pron. T. de Jurispr. Abandonner des valeurs, des gages, des nantissements qu'on avait entre les mains. *Il avait un très bon gage, mais il a fait l'imprudence de s'en dénantir*, ou absolument, *de se dénantir.*

Il signifie quelquefois, par extension, Se dépouiller de ce qu'on a. *Il ne faut pas se dénantir.*

DÉNANTI, IE. part. passé.

DÉNATIONALISER. v. a. Faire perdre, retirer à quelqu'un sa nationalité. *Se dénationaliser*, Renoncer à sa nationalité.

DÉNATIONALISÉ, ÉE. part. passé.

DÉNATTER. v. a. Défaire ce qui était arrangé en natte. *Dénatter des cheveux. Dénatter les crins d'un cheval.*

DÉNATTÉ, ÉE. part. passé.

DÉNATURER. v. a. Changer la nature ou les qualités d'une chose, faire qu'elle ne paraisse plus ce qu'elle était, qu'elle ne soit plus ce qu'elle était ou ce qu'elle devrait être. *Il dénatura les objets volés, pour qu'on ne pût les reconnaître. Dénaturer son bien, en cédant des immeubles pour des rentes. Dénaturer une créance par novation. Il a dénaturé le fait, en changeant, en taisant plusieurs des circonstances principales. Dénaturer le sens d'une phrase. Dénaturer la pensée de quelqu'un par une fausse interprétation. Dénaturer la signification d'un mot*, ou *Dénaturer un mot. Dénaturer un passage, en y intercalant une glose. Cet orateur a tout à fait dénaturé la question. Dénaturer les genres en littérature. On dénature la comédie en la rendant larmoyante.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Son cœur s'était endurci et dénaturé. Souvent les faits se dénaturent quand ils passent par plusieurs bouches.*

DÉNATURÉ, ÉE. part. passé.

Il est aussi adjectif, et signifie, Qui manque d'affection et de tendresse pour ses plus proches parents. *Enfant dénaturé. Fils dénaturé. Père dénaturé. Mère dénaturée.*

Il se dit également De ce qui est contraire aux sentiments naturels d'affection ou d'humanité. *C'est une action dénaturée.*

DENDRITE. s. f. T. d'Hist. nat. Pierre sur laquelle on trouve des accidents qui représentent des buissons, des arbrisseaux, etc.

DÉNÉGATION. s. f. T. de Jurispr. Déclaration par laquelle une personne soutient qu'un fait avancé par une autre n'est pas véritable. *Il persiste dans sa dénégation. Dénégation formelle, complète. Les dénégations d'un accusé.*

Il se dit, dans le langage ordinaire, De L'action de nier. *Malgré toutes ses dénégations on le croit l'auteur de ce livre.*

DÉNI. s. m. T. de Jurispr. Refus d'une chose due. Il n'est guère usité que dans ces phrases: *Déni d'aliments, Déni de justice*, et *Déni de renvoi.* — *Lorsqu'un fils refuse de nourrir son père, c'est déni d'aliments. Lorsqu'un juge refuse de prononcer sur une requête, c'est déni de justice. Lorsqu'un juge refuse de renvoyer au tribunal compétent*

une cause dont il ne peut pas connaître, c'est déni de renvoi.

Dans le langage ordinaire, *Déni de justice*, Refus d'accorder à quelqu'un ce qui lui est dû.

DÉNIAISER. v. a. Rendre quelqu'un moins niais, moins simple, moins gauche, plus fin, plus rusé qu'il n'était. *Il était fort simple, mais son voyage à Paris l'a un peu déniaisé. Les affaires l'ont déniaisé.* On l'emploie souvent avec le pronom personnel. *Il s'est déniaisé en fort peu de temps. Il se déniaisera dans le monde.*

Il signifie quelquefois ironiquement, Tromper quelqu'un, abuser de sa simplicité. *Il avait dix louis dans sa poche, les filous l'ont déniaisé. Il s'est laissé déniaiser par un escroc.* Ce verbe est familier dans ses deux acceptions.

DÉNIAISÉ, ÉE. part. passé.

Il est quelquefois substantif; et alors il signifie, Un homme adroit et rusé. *C'est un déniaisé.* Cette acception est peu usitée.

DÉNICHER. v. a. Ôter du nid. *Dénicher des oiseaux, des fauvettes, des sansonnets.*

Dénicher une statue, un saint, L'ôter de sa niche.

DÉNICHER, signifie au figuré, Faire sortir par force de quelque poste, de quelque endroit; et, dans ce sens, il ne se dit guère qu'en parlant D'une bande de voleurs, d'une troupe d'ennemis. *Des voleurs avaient leur retraite dans cette forêt, on les a dénichés. On envoya des gens pour dénicher les ennemis de ce poste.* Dans ce sens, et dans les deux suivants, il est familier.

Il signifie encore, Trouver, découvrir la demeure, la retraite de quelqu'un à force de recherches. *Enfin je suis parvenu à dénicher mon débiteur. Fût-il encore mieux caché, nous le dénicherons.*

Il se dit, dans un sens analogue, en parlant Des choses. *Je ne sais où il a pu dénicher cela.*

DÉNICHER, est souvent neutre; et alors il signifie, Abandonner le nid. *Les moineaux ont déniché.*

Il signifie, figurément et familièrement, S'évader, se retirer avec précipitation de quelque lieu. *Il a déniché cette nuit. Allons, il faut dénicher. Les ennemis eurent peur, ils dénichèrent aussitôt.*

DÉNICHÉ, ÉE. part. passé.

Prov. et fig., *Les oiseaux sont dénichés*, se dit en parlant De personnes qui se sont évadées, qui ne sont plus où l'on va les chercher.

DÉNICHEUR. s. m. Celui qui déniche les petits oiseaux. *Un petit dénicheur de moineaux.* Il n'est guère usité au propre

Prov., fig. et pop., *C'est un dénicheur de merles*, se dit D'un homme fort appliqué à rechercher et à découvrir tout ce qui peut lui être agréable ou utile, et fort adroit à en profiter. *A d'autres, dénicheur de merles*, se dit A une personne à qui l'on ne se fie pas.

Fig., *Un dénicheur d'antiquités, de curiosités*, Celui qui s'entend à découvrir des antiquités, des curiosités.

DÉNIER. v. a. Nier. Il est principalement usité en Jurisprudence. *Dénier un fait. Dénier un crime. Dénier une dette. Dénier un dépôt. Au premier interrogatoire, il avait fait plusieurs aveux, plus tard il a tout dénié.*

Il signifie aussi, Refuser quelque chose que la bienséance, l'honnêteté, l'équité, la justice ne veut pas qu'on refuse. *Ne me déniez pas votre secours. Le père ne peut dénier les aliments à son fils. On ne doit pas lui dénier cet honneur On lui a dénié toute justice. Dénier de rendre la justice. Si vous demandez telle chose, elle ne vous sera pas déniée.*

DÉNIÉ, ÉE. part. passé.

DENIER. s. m. Monnaie romaine d'argent qui, jusqu'à l'an 536 de Rome, valut dix as et plus tard seize. *Judas vendit Notre-Seigneur pour trente deniers.*

Il se dit également d'Une ancienne monnaie française de cuivre, devenue depuis simple monnaie de compte, et qui valait la douzième partie d'un sou tournois ou le tiers d'un liard. *Quatre sous, six deniers. Trois deniers. Cela ne vaut pas un denier. Cet homme n'a pas un denier vaillant. Payer jusqu'au dernier denier. Compter par livres, sous et deniers.*

Fam., *Rendre compte à livres, sous et deniers*, Rendre compte avec la plus grande exactitude.

Prov. et fig., *Cette chose vaut mieux denier qu'elle ne valait maille*, se dit D'une chose qui a été mise en meilleur état qu'elle n'était.

Denier fort, ou *Fort denier*, Ce qu'il faut ajouter à la fraction qui excède une somme pour avoir la valeur de la plus petite ou d'une des plus petites monnaies de cours. *Le fort denier de trois livres deux deniers est un denier; celui de trois francs quatre centimes est un centime. Le fort denier est pour le marchand.* Voyez plus bas un autre sens de la locution *Denier fort*.

Denier à Dieu, Pièce de monnaie qu'on donne pour arrhes d'un marché verbal. *Il m'a loué sa maison, et il en a reçu le denier à Dieu. Donner le denier à Dieu. Rendre, retirer le denier à Dieu. A la différence des arrhes proprement dites, le denier à Dieu ne s'impute point sur le prix.*

Prov. et fig., *Le denier de la veuve*, Ce qu'on donne pour les besoins d'autrui en le prenant sur son propre nécessaire. *Je vous offre peu, c'est le denier de la veuve.*

Le denier de saint Pierre, Tribut que l'Angleterre payait autrefois au pape, et qui n'avait été d'abord que d'un denier par maison.

Il se dit aujourd'hui Des contributions volontaires recueillies parmi les catholiques pour subvenir aux besoins du saint-siége.

DENIER, se dit aussi de Toute espèce de numéraire, de toute somme d'or ou d'argent; et alors on l'emploie surtout au pluriel. *Une grande somme de deniers, en deniers. Il sera payé sur les premiers deniers de cette recette. Les deniers royaux. Les deniers publics. Ce receveur a diverti les deniers de sa caisse. Payer en deniers ou en quittances. Il l'a acheté de ses deniers, de ses propres deniers.*

Fam., *Tirer un grand denier, un bon denier de quelque chose*, Tirer un grand profit, recevoir une grande somme d'argent de quelque affaire. Cette phrase est peu usitée. Fam., *J'y mettrais bien mon denier*, se dit en parlant D'une chose dont on ferait volontiers l'acquisition, si elle était à vendre.

Prov. et fig., *Vendre quelqu'un à beaux deniers comptants*, Le trahir par intérêt. On dit dans un sens moins odieux, *Il le vendrait à beaux deniers comptants*, Il est beaucoup plus fin, plus rusé que lui.

DENIER, signifie aussi, La partie d'une somme, d'un capital quelconque, d'un revenu, etc., qui est prélevée au profit de quelqu'un. *Les lods et ventes de telle terre étaient au douzième denier. Le dixième denier de toute prise maritime était dû à l'amiral. Payer à l'État le quinzième denier de son revenu*, ou simplement, *le quinzième denier.* Ce sens vieillit : on dit simplement aujourd'hui, *Le dixième, le quinzième, etc.*

Il se dit particulièrement de L'intérêt d'une somme principale, comme dans cette phrase, *Placer son argent au denier vingt, au denier vingt-cinq, etc.*, Le donner à rente pour l'intérêt annuel d'un vingtième, d'un vingt-cinquième, etc., c'est-à-dire, à cinq pour cent, à quatre pour cent, etc. *Les rentes de l'hôtel de ville avaient été d'abord constituées sur le pied du denier douze, ensuite elles furent mises au denier seize, au denier vingt, au denier quarante, etc. On réduisit les rentes à tel denier.* Ce sens a vieilli; on n'emploie guère maintenant que les locutions, *A quatre pour cent, à cinq pour cent, à six pour cent, etc.*

Le denier de l'ordonnance, le denier du roi; se disait autrefois Du taux auquel il était permis par l'ordonnance du roi de mettre son argent à rente, ou auquel s'estimaient les intérêts qui étaient adjugés. On dit maintenant, *Le taux légal.*

Denier fort, Taux qui excède le taux ordinaire des intérêts.

Vendre une chose au denier vingt, au denier trente, au denier quarante, etc., La vendre pour un prix établi d'après la supposition que le revenu ou le produit annuel de cette chose est le vingtième, le trentième, etc., de sa valeur. *Il s'est défait très avantageusement de sa terre : il l'a vendue au denier trente, au denier quarante.* On dit dans un sens analogue, *Estimer au denier trente, au denier quarante, etc.*

DENIER, se dit encore d'Une certaine part qu'on a dans une affaire, dans un traité, à proportion de laquelle on partage le gain ou la perte, et qui est ordinairement le douzième d'un vingtième. *Il avait un denier* (un deux-cent-quarantième), *deux deniers* (un cent-vingtième), *dans telle ferme. Ce négociant a six deniers* (un quarantième) *dans tel armement.* Ce sens a également vieilli.

En termes de Monnayage, *Denier de poids*, ou absolument, *Denier*, La sept cent quatre-vingt-cinquième partie du kilogramme, ou vingt-quatre grains. *Il y a vingt-quatre deniers dans une once.*

Denier de fin ou *de loi*, Le degré de pureté de l'argent. *Connaître le denier de fin d'une pièce, d'un lingot.* Il se dit plus exactement de Chacune des parties de fin contenues dans une quantité d'argent quelconque que l'on suppose partagée en douze parties égales; et alors on l'emploie souvent absolument. *L'argent pur s'appelait de l'argent à douze deniers; s'il y avait une douzième partie d'alliage, il s'appelait de l'argent à onze deniers. On évaluait la bonté de l'argent par deniers, et celle de l'or par carats.*

DÉNIGRANT, ANTE. adj. Qui dénigre, qui exprime le dénigrement. *Un langage dénigrant. Ces dames sont bien dénigrantes. Les sots sont jaloux et dénigrants.*

DÉNIGREMENT. s. m. Action de dénigrer. *Vous en parlez avec trop de dénigrement. Terme de dénigrement. Ce mot ne s'emploie guère que par dénigrement.*

DÉNIGRER. v. a. Tenir un langage qui tend à atténuer, à détruire la bonne opi-

nion que les autres ont de quelqu'un, à dépriser la qualité, la valeur de quelque chose. *Il ne parla de cet homme que pour le dénigrer. On n'est que trop porté à dénigrer le caractère d'un ennemi. Dénigrer les ouvrages de quelqu'un.*

DÉNIGRÉ, ÉE. part. passé.

DÉNOMBREMENT. s. m. Compte de personnes. Il ne se dit guère qu'en parlant D'un nombre considérable. *Tous les cinq ans on faisait à Rome le dénombrement des citoyens. Homère, dans le second chant de l'Iliade, fait le dénombrement des Grecs qui étaient au siège de Troie.*

Il se dit aussi en parlant Des choses. *Le dénombrement des vaisseaux qui composaient cette flotte. Dans le dénombrement de ses qualités on a oublié la modestie. L'Ecclésiaste fait le dénombrement de nos illusions.*

En terme de Logique, *Dénombrement imparfait*, Faute de raisonnement qui consiste à tirer une conclusion générale de plusieurs cas examinés, et parmi lesquels on a oublié précisément ceux qui rendent la conclusion fausse.

DÉNOMBREMENT, se disait autrefois de La déclaration détaillée qu'un vassal donnait à son seigneur de tout ce qu'il tenait de lui en fief. *Donner un aveu et dénombrement d'une terre. Donner par aveu et dénombrement...*

DÉNOMBRER. v. a. Faire un dénombrement. *On a dénombré tous les habitants de cette paroisse. Il dénombra toutes les provinces dont se composait l'empire romain.* Il est maintenant peu usité.

DÉNOMBRÉ, ÉE. part. passé.

DÉNOMINATEUR. s. m. T. d'Arithm. C'est, des deux nombres qui expriment une fraction, Celui qui s'écrit au-dessous de l'autre, et qui marque en combien de parties on suppose l'unité divisée. *Dans la fraction $\frac{3}{4}$, 4 est le dénominateur. Réduire deux fractions au même dénominateur.*

DÉNOMINATIF, IVE. adj. Qui sert à nommer. *Un terme dénominatif.*

DÉNOMINATION. s. f. Désignation d'une personne ou d'une chose par un nom qui en exprime ordinairement l'état, l'espèce, la qualité, etc. *Donner à quelqu'un une dénomination flétrissante. Dans les arts et dans les sciences, il ne faut rien changer sans nécessité aux dénominations reçues. Les choses prennent leur dénomination de ce qu'elles ont de plus remarquable ou de plus essentiel.*

DÉNOMMER. v. a. T. de Pratique. Nommer une personne dans un acte. *Il faut dénommer toutes les parties dans un contrat, dans un arrêt. Il n'est pas dénommé dans l'acte.*

Dans le langage général, Désigner par un nom. *Les botanistes ont dénommé les plantes.*

DÉNOMMÉ, ÉE. part. passé.

DÉNONCER. v. a. Déclarer, publier. *Dénoncer la guerre. Dénoncer la fin de l'armistice*, ou elliptiquement, *Dénoncer l'armistice. Dénoncer la fin d'un traité*, ou elliptiquement, *Dénoncer un traité.*

Dénoncer un excommunié, dénoncer quelqu'un pour excommunié, Déclarer publiquement, selon les formes ecclésiastiques, que telle personne a encouru la peine de l'excommunication.

DÉNONCER, signifie particulièrement, Déférer, signaler à la justice, à l'autorité, à un supérieur. *Dénoncer un coupable. Dénoncer quelqu'un au magistrat. Il le dénonça secrètement. Dénoncer un crime. La loi oblige dans certains cas à dénoncer le crime*, ou absolument, *à dénoncer. Faire métier de dénoncer. Dénoncer un livre, une proposition comme hérétique.*

Il signifie, en Jurisprudence, Faire connaître extrajudiciairement quelque chose à quelqu'un. *Dénoncer une opposition, une saisie. Dénoncer une usurpation.*

DÉNONCÉ, ÉE. part. passé.

DÉNONCIATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui dénonce, qui accuse. *Se rendre dénonciateur. Il voulut connaître ses dénonciateurs. Elle se fit la dénonciatrice de ses bienfaiteurs.*

DÉNONCIATION. s. f. Déclaration, publication. *Dénonciation de guerre.*

Dénonciation d'un armistice, d'un traité, Dénonciation de la fin d'un armistice, d'un traité.

DÉNONCIATION, signifie aussi, Délation, accusation. *Le dénonciateur eut tant pour le prix de sa dénonciation. Signer une dénonciation.*

Il se dit, en Jurisprudence, de Toute signification extrajudiciaire. *Dénonciation à des tiers. La dénonciation d'une usurpation, faite par l'usufruitier au propriétaire.*

Dénonciation de nouvel œuvre, Action possessoire par laquelle on s'oppose à la continuation d'une entreprise dont on a lieu de craindre quelque préjudice, comme une construction, un agrandissement, etc.

DÉNOTATION. s. f. Désignation d'une chose par certains signes. Il est vieux.

DÉNOTER. v. a. Désigner. *Il n'est pas nommé, mais il est si bien dénoté, qu'on le reconnaît aisément.*

Il signifie aussi, Marquer, indiquer. *Cela dénote un naturel pervers. Rien ne semble dénoter qu'il soit attaqué de cette maladie.*

DÉNOTÉ, ÉE. part. passé.

DÉNOUEMENT ou **DÉNOÛMENT.** s. m. Action de dénouer. Il n'est guère d'usage qu'au figuré, et signifie, Ce qui termine une pièce de théâtre, en démêlant le nœud de l'action. *Bon dénouement. Dénouement forcé, brusque, sans effet. Préparer le dénouement. Amener le dénouement. Le dénouement de cette pièce est heureux, est naturel. Le dénouement de cette pièce ne vaut rien.*

Le dénouement d'une affaire, d'une intrigue, La manière dont une affaire, une intrigue se termine.

DÉNOUER. v. a. Défaire ce qui forme un nœud, ce qui est noué, ou ce qui est retenu par un nœud. *Dénouer un ruban. Dénouer des cordons. Dénouer sa ceinture. Cela est noué si fort, qu'on ne saurait le dénouer.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Ce ruban s'est dénoué. Votre ceinture se dénoue.*

Il signifie au figuré, Rendre plus souple, plus agile. *Les exercices, la chasse, la danse, l'escrime, dénouent le corps, les membres.* On l'emploie également, dans ce sens, avec le pronom personnel. *Les jambes de ce cheval se sont bien dénouées. Les chevaux napolitains ne se dénouent qu'à six ou sept ans. Ce jeune homme était lourd, pesant, mais il commence à se dénouer.*

Fig. et fam., *Dénouer la langue*, Faire rompre le silence à quelqu'un qui voulait le garder. *Il faisait le discret, mais l'appât du gain lui a dénoué la langue.* Avec le pronom personnel, *Sa langue s'est dénouée à la fin.*

Cet enfant se dénoue, il commence à se dénouer, Les parties de son corps qui étaient nouées commencent à se dégager, à prendre la forme, l'étendue et le jeu qu'elles doivent avoir.

DÉNOUER, signifie encore figurément, Démêler, développer; et il se dit principalement en parlant Du nœud, de l'intrigue d'une pièce de théâtre. *Dénouer heureusement une comédie. Ce poète a bien dénoué l'intrigue de sa pièce.* Il s'emploie aussi, dans ce sens, avec le pronom personnel. *L'intrigue de cette pièce se dénoue fort bien.*

DÉNOUÉ, ÉE. part. passé.

DENRÉE. s. f. Tout ce qui se vend pour la nourriture des hommes ou des animaux. *Acheter des denrées. Le prix des denrées. La cherté des denrées. Grosses denrées. Menues denrées. Denrées alimentaires. Denrées coloniales. Le transport des denrées. Cette denrée commençait à manquer. Prestation en denrées.*

Il se prend quelquefois pour Toute espèce de marchandise, comme dans cette phrase, *C'est une bonne denrée, une mauvaise denrée*, qui se dit tant D'une marchandise bonne ou mauvaise, que d'une marchandise de bon ou de mauvais débit.

Fam., *C'est une chère denrée*, se dit De toute chose qui est mise à très haut ou à trop haut prix.

Fam., *Il vend bien sa denrée*, se dit en général De quiconque sait tirer un bon prix de ce qu'il vend; et, figurément, De celui qui sait bien se faire valoir.

DENSE. adj. des deux genres. Épais, compact, dont les parties sont serrées. Il est opposé à *Rare. Air dense. Vapeur dense. Corps dense.*

Il s'emploie comparativement, en termes de Physique, pour exprimer les divers degrés de densité des corps. *L'eau est plus dense que l'air. Le platine est le plus dense de tous les métaux.*

DENSITÉ. s. f. T. de Physique, qui sert à exprimer Le rapprochement plus ou moins intime des particules matérielles dont se compose chaque corps d'un volume sensible. *La densité des corps est proportionnelle à leur poids sous un volume donné. La densité est un caractère de relation.*

DENT. s. f. Chacun des petits os recouverts d'une espèce d'émail, qui sont enchâssés dans la mâchoire, et qui servent à inciser, à déchirer, à mâcher les aliments, et à mordre. *Dans l'homme, les dents sont au nombre de trente-deux. On distingue les dents en dents molaires ou mâchelières, en dents canines, et en dents incisives. Dent œillère. Grosse dent. Dent de dessus* ou *d'en haut, de dessous* ou *d'en bas. Dents de devant, de derrière. De belles dents. Des dents blanches. Dents bien rangées. Dents qui ont été bien arrangées. Dents jaunes, cariées, gâtées, pourries. Une dent creuse. L'alvéole d'une dent. La couronne, le collet, la racine d'une dent. Le mal de dents. Avoir du tartre sur les dents. Se laver, se nettoyer, se curer les dents. Cette poudre blanchit les dents. Brosse à dents. Une dent qui branle. Il lui est tombé une dent. Un arracheur de dents. Le fruit vert agace les dents. Cela déchausse les dents. Avoir les dents agacées. Les dents percent à cet enfant, les dents lui viennent. Cet enfant fait ses dents. Claquer des dents. Les dents lui claquent. Claquement de dents. Serrer les dents. Grincer les dents*, ou *grincer des dents.* Voyez GRINCER. *Grincement de dents. Tirer avec les dents. Les dents d'un brochet, d'une vipère. On met des dents de loup aux hochets des enfants. On connaît l'âge des chevaux aux dents.*

Une rage de dents, Une violente douleur de dents.

Dents de lait, Premières dents qui viennent aux enfants. *Les dents de lait commencent à tomber vers l'âge de sept ou huit ans.* On le dit aussi en parlant Des animaux. *Ce cheval est trop jeune pour travailler, il a encore des dents de lait.*

Dents de sagesse, Les quatre dernières dents molaires, qui viennent ordinairement entre vingt et trente ans.

Fausses dents, Dents artificielles qu'on met à la place de celles qui manquent.

Beaucoup d'enfants meurent aux dents, Beaucoup d'enfants meurent dans le temps de leur dentition.

Toutes les phrases suivantes sont familières :

N'avoir pas de quoi mettre sous sa dent, sous la dent, N'avoir rien à manger, n'avoir pas de quoi vivre.

Manger de toutes ses dents, Manger vite et beaucoup.

Mordre à belles dents, Mordre avec force.

Fig., *Déchirer quelqu'un à belles dents*, Médire outrageusement de quelqu'un.

Parler entre ses dents, Ne pas parler assez haut ni assez distinctement pour être bien entendu.

Prendre le mors aux dents, se dit, au propre, D'un cheval dont la bouche est tellement échauffée, qu'elle devient absolument insensible et qu'il s'emporte, sans que le cavalier ou le cocher puisse le retenir, le mors n'opérant pas plus d'effet sur les barres que si le cheval le tenait serré entre les dents. *Les chevaux prirent le mors aux dents, et entraînèrent la voiture.*

Fig. et fam., *Prendre le mors aux dents*, se dit D'un homme qui, n'écoutant plus les avis, les remontrances de ceux qui le dirigeaient, se livre tout entier à ses passions. *Si vous n'avez la main ferme, ce jeune homme prendra le mors aux dents et vous échappera.* Il se dit aussi D'une personne qui se met en colère, qui s'emporte subitement. *On lui a fait un léger reproche, il a pris le mors aux dents.* Il se dit encore D'une personne qui, ayant été quelque temps dans l'indolence, dans l'inaction, change tout à coup, et se livre au travail avec ardeur. *À présent il étudie beaucoup, il a pris le mors aux dents.*

Fig., *Montrer les dents à quelqu'un*, Lui faire voir qu'on ne le craint point, et qu'on est en état de se bien défendre. *Ils voulaient l'attaquer, mais il leur a montré les dents.*

Fig., *Parler des grosses dents à quelqu'un*, Le réprimander, lui parler avec menaces.

Fig., *Être sur les dents*, se dit Des hommes et des animaux harassés et abattus de lassitude. *Ce cheval est sur les dents.* On dit de même, *Mettre sur les dents*, Exténuer de fatigue, harasser. *Ce long travail l'a mis sur les dents.*

Prov. et fig., *Avoir la mort entre les dents*, Être fort vieux ou fort malade, n'avoir pas longtemps à vivre. *Il a la mort entre les dents, et il songe encore à bâtir.*

Prov. et fig., *Rire du bout des dents, ne rire que du bout des dents*, S'efforcer de rire, quoiqu'on n'en ait nulle envie. *Manger du bout des dents*, Manger comme à contre-cœur.

Fig., *Donner un coup de dent à quelqu'un*, Médire de lui, ou Dire quelque mot qui l'offense, qui le pique. On dit dans un sens analogue, *Tomber sous la dent de quelqu'un.*

Prov., *Quand on lui demande quelque chose, il semble qu'on lui arrache une dent*, se dit D'une personne qui ne donne qu'avec peine.

Ne pas desserrer les dents, Se taire obstinément, ne pas dire un seul mot dans une occasion de parler. *On n'a pu lui faire desserrer les dents*, On n'a pu l'obliger à parler, à rompre le silence.

Prov. et fig., *Il lui vient du bien lorsqu'il n'a plus de dents*, se dit De quelqu'un à qui il vient du bien sur la fin de ses jours. On dit aussi, *Donner des noisettes à ceux qui n'ont plus de dents*, Donner à quelqu'un des choses dont il n'est plus en état de se servir.

Prov. et fig., *Avoir les dents longues, bien longues*, Être affamé, après avoir été longtemps sans manger.

Prov., *C'est vouloir prendre la lune avec les dents, on prendrait plutôt la lune avec les dents*, se dit en parlant D'une chose qu'il est impossible de faire.

Prov. et fig., *Avoir une dent contre quelqu'un*, Avoir de l'animosité contre lui. *Avoir une dent de lait contre quelqu'un, lui garder une dent de lait*, Lui vouloir du mal depuis longtemps, avoir quelque ancienne rancune contre lui.

Prov., *Mentir comme un arracheur de dents*, Être fort accoutumé à mentir.

Prov. et fig., *Il n'en tâtera, il n'en cassera, il n'en croquera que d'une dent*, Il en aura peu; il n'en aura point; il n'obtiendra pas ce qu'il désire.

Ne pas perdre un coup de dent, Manger avidement, sans se reposer, sans se laisser distraire par la conversation. On dit, figurément, *Je n'en perdrai pas un coup de dent*, pour faire entendre qu'On ne se met point en peine de quelque chose de fâcheux, et qu'on ne laissera pas d'agir comme à l'ordinaire.

Prov. et fig., *Il n'y en a pas pour sa dent creuse*, se dit De quelqu'un de grand appétit, à qui on présente peu de chose à manger.

Fig. et fam., *Il est armé jusqu'aux dents*, se dit D'un homme qui est armé plus qu'on n'a coutume de l'être.

Prov. et par plaisanterie, *Être savant jusqu'aux dents*, Être très savant.

Prov. et pop., *Une vieille sans dents*, Une vieille femme décrépite.

Prov. et pop., *Il y a longtemps qu'il n'a plus mal aux dents, qu'il est guéri du mal de dents*, Il est mort depuis longtemps.

Fig., *Malgré lui, malgré ses dents*, En dépit de lui et de toute sa résistance.

Prov. et fig., *Œil pour œil, dent pour dent*, se dit en parlant De la peine du talion, qui consiste à traiter un coupable de la même manière qu'il a traité ou voulu traiter les autres.

Dents d'éléphant, Les défenses de l'éléphant, soit entières, soit en morceaux. *Les dents d'éléphant sont de l'ivoire brut. Ce navire était chargé de dents d'éléphant.*

Dent, se dit, par analogie, en parlant De plusieurs choses qui ont des pointes faites à peu près en forme de dents. *Les dents d'un peigne, d'une scie, d'une herse, d'un râteau, d'une lime, d'une roue d'horloge, d'un feston, etc. Ce peigne a une dent rompue.* En Botanique, *Les dents d'une feuille, d'une stipule, etc.*

Il se dit aussi Des brèches qui sont au tranchant d'une lame. *Ce couteau ne vaut rien, il a des dents.*

Broderie, découpure à dents de loup, Broderie, découpure qui forme une suite d'angles aigus.

Dent-de-loup, Espèce de cheville de fer qui sert à arrêter la soupente d'une voiture. Il se dit aussi d'Un petit instrument qui sert à polir le parchemin, à lisser le papier, etc.

Chien-dent. Voyez ce mot composé, à son rang alphabétique.

Dent-de-lion. Voyez Pissenlit.

DENTAIRE. adj. des deux genres. T. d'Anat. Qui appartient, qui a rapport aux dents. *Arcade dentaire. Artères, nerfs dentaires.*

DENTAIRE. s. f. T. de Botan. Genre de plantes crucifères, qui sont ainsi nommées parce que leurs racines ont la forme des dents molaires.

DENTAL, ALE. adj. T. de Gram. Il se dit De certaines consonnes qu'on ne peut prononcer sans que la langue touche les dents. *D, T, etc., sont des lettres dentales.*

Il s'emploie souvent comme substantif, au féminin. *Les gutturales, les dentales et les labiales.*

DENTÉ, ÉE. adj. Qui a des dents. Il se dit Des roues et autres machines munies de pointes qu'on nomme dents. *Roue dentée.*

Il se dit également, en Botanique, Des feuilles, des calices, des pétales dont le bord est découpé en pointes serrées les unes contre les autres. *Feuille dentée. Le calice des fleurs de l'olivier est denté.*

Feuille dentée en scie, Feuille dont les dents sont dirigées, inclinées vers le sommet. *Les feuilles du pêcher, de l'amandier, sont dentées en scie.*

DENTÉE. s. f. T. de Vénerie. Coup de dent. Il se dit Des coups de dents qu'un lévrier donne à une bête que l'on chasse. *Le lévrier a donné une dentée au loup.*

Il se dit aussi Des coups que le sanglier donne avec ses défenses. *Le sanglier a d'une dentée éventré un chien, un cheval.*

DENTELAIRE. s. f. T. de Botan. Genre de plantes, ainsi nommé parce qu'une des espèces qu'il renferme était employée autrefois pour soulager le mal de dents.

DENTELÉ, ÉE. adj. Qui a des pointes en forme de dents, ou Qui offre des dentelures. *Le bord de sa robe était dentelé.* Substantivement, en termes d'Anatomie, *Muscle grand dentelé, muscles petits dentelés.*

Dentelé, en termes de Botanique, ne diffère de *Denté* qu'en ce que les feuilles, les calices et les pétales dentelés ont leurs découpures moins égales et plus écartées que ceux qui sont dentés. *La feuille de l'orme est dentelée.*

DENTELLE. s. f. Sorte de passement à jour et à mailles très fines, ainsi nommé parce que les premières qu'on fit étaient dentelées. *Dentelles de fil, de soie, d'or, d'argent.*

Il désigne plus ordinairement, La dentelle de fil. *Dentelle à brides, à réseaux. Manchettes à dentelle, de dentelle. Porter de la dentelle. Une faiseuse, une raccommodeuse, une blanchisseuse de dentelle.*

Dentelles, au pluriel, se dit de Certains objets de parure faits de dentelle. *Une vieille tante lui légua ses diamants et ses dentelles.*

En Zoologie, *Dentelle de mer*, Nom de plusieurs polypiers. *Dentelle de Vénus*, Nom vulgaire d'un très joli polypier réticulé.

DENTELURE. s. f. Ouvrage de sculpture fait en forme de dents, ou dentelé.

Il se dit aussi, dans l'usage ordinaire, Des découpures faites en forme de dents à quelque chose que ce soit, ou de Ce qui ressemble à ces découpures. *Faire des dentelures à un morceau de cuir, à une bande de linge. Les dentelures d'une chaîne de montagnes. Les dentelures du visage.* En termes d'Anatomie, *Les dentelures d'un muscle, d'un ligament.* En Botanique, *Les dentelures d'une feuille, etc.*

DENTICULES. s. m. pl. T. d'Archit. Moulure plate refendue dans le sens de la hauteur, de manière à former, dans toute sa longueur, une suite de dents. *Les denticules se placent ordinairement dans la corniche ionique et dans la corniche corinthienne.*

DENTIER. s. m. Rang de dents. *Cet homme a un beau dentier. Cette femme a un vilain dentier.* En ce sens, il est familier et peu usité.

Il se dit, en Chirurgie, d'Une plaque de métal ou d'ivoire sur laquelle sont montées les dents qu'on ajuste à la place de celles qui manquent.

DENTIFRICE. s. m. Remède propre à nettoyer et à blanchir les dents. *Les dentifrices sont secs, ou en pâte.*

Il s'emploie aussi comme adjectif des deux genres. *Poudre dentifrice.*

DENTISTE. s. m. Chirurgien qui ne s'occupe que de ce qui concerne les dents. *Un bon, un habile dentiste.*

Il est aussi adjectif. *Chirurgien dentiste.*

DENTITION. s. f. Éruption naturelle des dents depuis l'enfance jusqu'à l'adolescence. *Dentition facile, difficile. Le temps de la dentition.*

DENTURE. s. f. Ordre dans lequel les dents sont rangées. *Une belle, une bonne denture. Denture artificielle.*

DENTURE, en termes d'Horlogerie, de Mécanique, signifie Le nombre de dents qu'on donne à chaque roue. *La grande roue règle la denture des autres.*

DÉNUDATION. s. f. T. de Chirur. État d'une partie mise à nu ou dépouillée de ses enveloppes naturelles. *La dénudation est assez ordinaire dans les fractures.*

DÉNUDER. v. a. T. de Chirurgie. Opérer la dénudation d'une partie, la dépouiller de ses enveloppes naturelles.

Par extension, Dépouiller un arbre de son écorce, un terrain de la couche de végétation qui le recouvre.

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel. *Un os qui se dénude. Un arbre qui se dénude.*

DÉNUDÉ, ÉE. part. passé. *Un terrain dénudé.*

DÉNUEMENT ou **DÉNÛMENT**. s. m. Dépouillement, privation. *Il est dans un grand dénuement de toutes choses,* ou simplement, *dans un grand dénuement. Le dénuement de tout secours spirituel.*

DÉNUER. v. a. Priver, dépouiller des choses nécessaires, ou regardées comme nécessaires. *La fortune l'a dénué de tout.* On l'emploie souvent avec le pronom personnel. *Il s'est dénué de tout pour ses enfants. Il ne veut pas se dénuer d'argent.*

DÉNUÉ, ÉE. part. passé.

Il est aussi adjectif, et signifie, Dépourvu. *Dénué d'argent, de biens et de toutes choses. Dénué de toutes sortes de secours. Dénué d'assistance, de support, de conseil. Dénué d'esprit, d'entendement, de bon sens. Dénué de grâce, d'agrément.*

DEP

DÉPAQUETER. v. a. Défaire, développer un paquet, ce qui forme un paquet. *Dépaqueter des hardes. Dépaqueter des lettres. Dépaqueter des marchandises.*

DÉPAQUETÉ, ÉE. part. passé.

DÉPAREILLER. v. a. De deux choses pareilles en ôter une, et ne point la remplacer, ou la remplacer par une autre qui n'a pas la forme ou la couleur convenable. Il se dit également en parlant D'un plus grand nombre de choses pareilles, dont on ôte une ou plusieurs. *Dépareiller une douzaine de mouchoirs. Cette femme avait mis des gants dépareillés : l'un était d'un jaune pâle, et l'autre d'un jaune foncé. Un de ses chevaux vient de périr, son bel équipage est dépareillé. Dépareiller des livres, des ouvrages, en perdant des volumes. J'ai tous les volumes de cet ouvrage, mais d'éditions et de formats différents, c'est un exemplaire dépareillé.*

DÉPAREILLÉ, ÉE. part. passé.

DÉPARER. v. a. Ôter ce qui pare. Ce sens n'est guère usité qu'en parlant Des parements extraordinaires d'un autel. *Le service achevé, on dépara l'autel.*

Fig., *Déparer la marchandise,* Choisir le dessus d'un panier de fruits ou d'autres denrées, prendre ce qu'il y a de plus beau.

DÉPARER, signifie aussi, Rendre moins agréable, nuire au bon effet de quelque chose. *La façon dont elle se met la dépare beaucoup. Ce pavillon dépare toute la maison.*

Il s'emploie figurément, dans le même sens. *Ces taches légères ne peuvent déparer un ouvrage qui renferme tant de beautés. Ce trait ne déparerait pas la vie d'un grand homme.*

DÉPARÉ, ÉE. part. passé.

DÉPARIER. v. a. Ôter l'une des deux choses qui font une paire. *Déparier des gants, des souliers, des bas, des bracelets. Déparier des chevaux de même poil.*

Il signifie aussi, Séparer l'un de l'autre le mâle et la femelle de certains animaux. *Déparier des pigeons.*

DÉPARIÉ, ÉE. part. passé. *Des gants, des chevaux dépariés.*

DÉPARLER. v. n. Cesser de parler. Il ne s'emploie guère qu'avec la négation. *Il ne déparle point, il n'a point déparlé.*

DÉPART. s. m. Action de partir. *Le jour du départ. Avant son départ. Après son départ. Avancer, hâter, retarder son départ. Faire des préparatifs de départ. Départ subit. Ce vaisseau n'attend que le vent pour son départ.*

Être sur son départ, Être près de partir.

DÉPART, en termes de Chimie, Opération par laquelle on sépare deux substances métalliques qui étaient unies, mêlées ensemble; et particulièrement, La séparation de l'or d'avec l'argent par l'acide nitrique ou par l'acide sulfurique. *Faire le départ. Eau de départ.*

Fig., *Faire le départ entre diverses attributions. Faire dans un livre le départ du bon et du mauvais.*

DÉPARTAGER. v. a. T. de Jurispr. Lever, faire cesser le partage qui résulte, dans une délibération, de ce que deux avis opposés ont obtenu un égal nombre de voix, de suffrages. *On a nommé un troisième, un cinquième arbitre pour départager les voix. Départager les suffrages. Il n'y a jamais lieu, en matière criminelle, à départager les juges, l'avis le plus doux étant toujours celui qui prévaut. Le privilège de celui qui a voix prépondérante, dans une assemblée en nombre pair, est de la départager en faisant prévaloir l'avis auquel il se range. Le juge de paix départage les voix dans un conseil de famille.*

DÉPARTAGÉ, ÉE. part. passé.

DÉPARTEMENT. s. m. Distribution, répartition. Il était fort usité autrefois, dans ce sens, en matière d'Administration. *Envoyer le département des quartiers aux troupes. Faire le département général des tailles. Faire le département des intendants des provinces, des intendants maritimes.*

Il s'est dit aussi Des lieux qui étaient départis et distribués entre les divers intendants, et surtout Des provinces ou circonscriptions maritimes. *Le département de Brest. Le département de Toulon. Tous les officiers de marine eurent ordre de se rendre chacun à leur département.*

Il se dit encore Des différentes parties des affaires d'État, distribuées entre les ministres et dont la connaissance leur est attribuée. *Le département de la guerre. Le département de la marine. Ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur, de la justice, etc. Cette affaire est dans son département. On a distrait telle chose de son département.* On disait de même autrefois, *Cette province est dans le département de tel secrétaire d'État.*

Fam., *Cela est* ou *n'est pas de son département, dans son département,* se dit De ce qui est ou n'est pas dans les attributions de quelqu'un, de ce qui est ou n'est pas de sa compétence.

DÉPARTEMENT, se dit aussi Des principales divisions administratives du territoire français. *La France était divisée autrefois en provinces, elle l'est aujourd'hui en départements. Les quatre-vingt-six départements. Le département de la Seine, de la Nièvre, du Puy-de-Dôme, du Finistère, etc. Les limites d'un département. Le chef-lieu d'un département. Le préfet d'un département. Le conseil général d'un département. Ce département envoie tant de députés à la chambre. Les départements de l'Ouest, du Sud, etc. Les départements maritimes.*

Il se dit quelquefois absolument, au pluriel, pour désigner La province, par opposition à La capitale. *À Paris et dans les départements. Faire des envois dans les départements.*

DÉPARTEMENTAL, ALE. adj. Qui a rapport au département. *Administration départementale. Budget départemental. Dépenses départementales.*

DÉPARTIE. s. f. Départ. *Dure, cruelle, départie.* Il est vieux.

DÉPARTIR. v. a. Distribuer, partager. *Dieu départ ses grâces avec équité. Départir des faveurs. Il a laissé telle somme pour la départir aux pauvres. Cela a été départi entre tous les habitants. La nature avait départi à ce jeune homme les plus belles qualités,* L'avait doué des plus belles qualités.

DÉPARTIR, avec le pronom personnel, signifie, Se désister. *Il s'est départi de sa demande, de ses prétentions. Pourquoi voulez-vous qu'il s'en départe ? C'est une opinion dont il ne veut point se départir.*

Se départir de son devoir, S'éloigner, s'écarter de son devoir, manquer à ce qu'on doit. Cette phrase n'est guère employée qu'avec la négation. *Il ne s'est jamais dé-*

parti de son devoir. Je ne me départirai jamais de l'obéissance, du respect que je vous dois, de ce que je vous dois.

DÉPARTI, IE. part. passé. On appelait autrefois *Commissaires départis*, Les intendants des provinces. Voyez DÉPARTEMENT.

DÉPASSER. v. a. Aller plus loin, aller au delà. *Le vaisseau qui voulait nous attaquer nous dépassa et fut porté plus loin. Dépasser le but. Dépasser les limites. Nous avions, sans nous en apercevoir, dépassé l'endroit où nous voulions nous arrêter.*

Il s'emploie figurément, dans le même sens. *Dépasser les ordres qu'on a reçus. Dépasser ses pouvoirs. Le succès dépassa nos espérances.*

Il signifie encore, Devancer, laisser derrière, en allant plus vite. *Le courrier qui partit après moi m'eut bientôt dépassé. Ce cheval, ce navire va plus vite que l'autre, il le dépassera.*

Il s'emploie figurément dans ce sens. *En temps de révolution, les chefs de partis sont promptement dépassés.*

Il signifie aussi, Être plus long, plus haut, etc., excéder. *Le vêtement de dessous dépassait l'autre de trois doigts. La hauteur de cette maison dépasse de beaucoup celle des maisons voisines.*

DÉPASSER, signifie en outre, Retirer un ruban, un cordon ou quelque autre chose semblable qui était passée dans une boutonnière, dans un œillet, dans une coulisse, etc. *Dépasser un ruban, un lacet, du cordonnet.*

DÉPASSÉ, ÉE. part. passé.

DÉPAVAGE. s. m. Action de dépaver. *Le dépavage d'une rue.*

DÉPAVER. v. a. Arracher, ôter le pavé qui est placé. *Une ravine, un débordement a dépavé la chaussée. Les charrois ont dépavé le grand chemin. Faire dépaver une cour. Dans une ville assiégée, on dépave les rues pour amortir l'effet des bombes.*

DÉPAVÉ, ÉE. part. passé.

DÉPAYSER. v. a. Conduire, envoyer quelqu'un hors de son pays, le faire sortir d'un pays, d'un lieu, pour lui en faire habiter un autre. *C'est un jeune homme qui se perd dans le lieu de sa naissance, il faudrait le dépayser. Il l'avait dépaysée, espérant lui faire oublier ses chagrins. Ce jeune homme n'a pas l'accent de sa province, parce qu'on l'a dépaysé de bonne heure. Il faut de temps en temps dépayser les troupes, en les changeant de garnison.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Quitter son pays, ou le pays, le lieu dans lequel on a été longtemps. *Cette famille s'est dépaysée. On l'a obligé à se dépayser.*

DÉPAYSER, signifie encore, Dérouter, désorienter, faire qu'une personne ne sache plus où elle est. *Le pauvre homme était si complétement dépaysé, qu'il lui eût été impossible de retrouver son chemin.*

Il signifie de même, Mettre une personne sur un sujet qu'elle connaît peu, sur lequel elle n'est point préparée. *Le mettre sur ces matières-là, c'est le dépayser tout à fait; car il n'y entend absolument rien. Il cherchait, par cette question, à me dépayser.*

Il signifie également, Éloigner quelqu'un de la chose qu'on traite, lui donner de fausses idées pour empêcher qu'il ne devine ou ne vienne à connaître ce qu'on veut lui cacher. *Il me fut très facile, par ces fausses confidences, de lui donner le change et de le dépayser.*

DÉPAYSÉ, ÉE. part. passé.

Fig. et fam., *Se trouver dépaysé dans une société*, Y rencontrer un grand nombre de visages nouveaux, de personnes qu'on ne connaît pas.

DÉPÈCEMENT. s. m. Action par laquelle on dépèce, on met en pièces. *Le boucher fit le dépècement de son bœuf.*

DÉPECER. v. a. (*Je dépèce. Je dépècerai.*) Mettre en pièces, couper en morceaux. *Dépecer de la viande. Dépecer une volaille. Dépecer un vieux bateau, un vieux carrosse. Dépecer des hardes.*

DÉPECÉ, ÉE. part. passé.

DÉPÊCHE. s. f. Lettre concernant les affaires publiques. *Il l'en informa par une dépêche. Les dépêches d'un ministre. Les dépêches des ambassadeurs. Envoyer des dépêches. Porter une dépêche. Il a reçu sa dépêche. Il a fait un paquet de toutes ses dépêches. Intercepter des dépêches. Il y avait autrefois un conseil des dépêches.*

Il se dit aussi, au pluriel, Des lettres que les négociants et les banquiers écrivent, chaque ordinaire, à leurs correspondants. Quelquefois, on le dit familièrement de Toute espèce de lettres. *Avez-vous terminé vos dépêches?*

Dépêche télégraphique, ou simplement *Dépêche*, Information publique ou privée transmise par le télégraphe. *Envoyer, recevoir une dépêche.*

DÉPÊCHER. v. a. Expédier, faire promptement, hâter. *Il faut dépêcher cet ouvrage, cette besogne. Dépêchez ce que vous avez à faire.* Absolument, *Dépêchez, dépêchons.* Il est familier.

Dépêcher son repas, Manger vite. Il est familier.

DÉPÊCHER, s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Se hâter. *Dépêchez-vous. Dites-lui qu'il se dépêche. Il se dépêche le plus qu'il peut. Dépêchez-vous de partir.*

Prov., *Travailler à dépêche compagnon*, Travailler vite et négligemment, ne chercher qu'à finir, sans se mettre en peine de la perfection de l'ouvrage. On dit aussi, *C'est un ouvrage fait à dépêche compagnon.*

Prov. et fig., *Se battre à dépêche compagnon*, Se battre sans quartier.

DÉPÊCHER, signifie encore, Expédier quelqu'un, l'envoyer en diligence avec des ordres, le renvoyer avec des expéditions qu'il attend. *Dépêcher un courrier en Italie, vers un prince, à un prince. On a dépêché aujourd'hui un courrier à Vienne. Cet homme attend réponse, il faut le dépêcher promptement.* Absolument, *Dépêcher*, Envoyer un courrier, l'envoyer en diligence. *On a dépêché à Rome.*

Il signifie, figurément et familièrement, Se défaire de quelqu'un en le tuant, soit dans un combat singulier, soit autrement. *Il eut bientôt dépêché un des brigands qui l'attaquaient.*

Il en a beaucoup dépêché, se dit D'un mauvais médecin.

DÉPÊCHÉ, ÉE. part. passé.

DÉPEINDRE. v. a. Décrire et représenter par le discours. *Il dépeint les choses si vivement, qu'on croit les voir, qu'il semble qu'on les voie. On m'a bien dépeint le personnage. Dépeindre le caractère d'un homme. Dépeindre la vertu avec tous ses charmes, le vice avec tout ce qu'il a de hideux.*

DÉPEINT, EINTE. part. passé.

DÉPENAILLÉ, ÉE. adj. Déguenillé, couvert de haillons.

Il se dit aussi D'une personne mise négligemment, de manière que les différentes parties de son habillement ne paraissent pas tenir ensemble. Il est très familier dans les deux sens.

Fig. et fam., *Visage dépenaillé, figure dépenaillée*, Visage flétri, défait. *Fortune dépenaillée*, Fortune délabrée.

DÉPENAILLEMENT. s. m. État d'une personne ou d'une chose dépenaillée. Il est très familier.

DÉPENDAMMENT. adv. Avec dépendance, d'une manière dépendante. *Cela se fera dépendamment de telle chose. L'âme agit souvent dépendamment des organes.* Il est peu usité.

DÉPENDANCE. s. f. Sujétion, subordination. *Être dans la dépendance, sous la dépendance de quelqu'un. Être en dépendance. Les enfants doivent demeurer dans la dépendance de leurs pères. Tenir quelqu'un dans la dépendance, en dépendance. S'affranchir de toute dépendance.*

Il se disait particulièrement, dans la Jurisprudence féodale, en parlant Des terres qui relevaient, qui dépendaient d'une autre terre, d'un seigneur. *Cette terre est de la dépendance de la mienne. Cela était de la dépendance de tel seigneur, était de sa dépendance.*

Il se dit encore, par extension, Des rapports qui lient certaines choses, certains êtres, et qui les rendent nécessaires les uns aux autres. *L'étroite dépendance qui unit toutes nos facultés. Il y a entre cette chose et cette autre une dépendance mutuelle, une telle dépendance que... La secrète dépendance que Dieu paraît avoir voulu établir entre tous les êtres.*

DÉPENDANCE, se dit aussi, surtout en Jurisprudence, de Tout accessoire d'une chose principale, de Tout ce qui tient ou se rattache à une chose sans la constituer essentiellement; et alors il s'emploie ordinairement au pluriel. *Ce château a de fort belles dépendances. La cour, les écuries, le jardin et toutes les autres dépendances. Ce parc est une dépendance du château que vous voyez là-bas. Toute chose établie à perpétuelle demeure dans une maison, en est une dépendance. Vendre une terre avec toutes ses appartenances et dépendances. On lui a adjugé cette terre avec toutes ses circonstances et dépendances. Je sais cette affaire et ses dépendances. Évoquer une affaire avec toutes ses circonstances et dépendances.*

DÉPENDANT, ANTE. adj. Qui dépend, qui est subordonné. Il se dit des personnes et des choses. *C'est un homme entièrement dépendant d'un tel. C'est une affaire dépendante de telle autre. Cet emploi est dépendant du ministère de la guerre. Ces deux choses sont dépendantes l'une de l'autre. Cet homme est dépendant, il est dans une position dépendante.*

Il signifie, en Jurisprudence féodale, Qui relève d'un autre. *Fief dépendant.*

En termes de Marine, *Arriver en dépendant*, se dit D'un bâtiment sous voiles qui se dirige vers un objet en courbant graduellement sa route. On dit de même: *Venir en dépendant. Porter en dépendant. Gouverner en dépendant.*

DÉPENDRE. v. a. Détacher, ôter une chose de l'endroit où elle était pendue. *Dépendre un tableau. Dépendre une enseigne.*

Il signifie aussi, Détacher une personne pendue. *La foule dépendit l'homme attaché au gibet.*

Voyez DÉPENDRE signifiant, Dépenser.

DÉPENDU, UE. part. passé.

DÉPENDRE. v. n. Être assujetti, subordonné à. *Les enfants dépendent de leurs pères. Les domestiques dépendent de leurs maîtres. Les soldats dépendent de leurs officiers. Je ne dépends pas de vous. Ne dépendre de personne. Ne dépendre que de soi.*

Il se dit particulièrement, en matière de Fiefs, pour Relever. *Cette terre, cette châtellenie dépendait de tel marquisat.*

En Matières bénéficiales, *Ce prieuré, cette cure dépend de telle abbaye,* La nomination en appartient au titulaire de telle abbaye.

DÉPENDRE, signifie en outre, figurément, Être soumis à l'action, à l'influence de, ou Résulter, provenir, procéder de. *Cela dépend des circonstances, de la position où l'on se trouve. Ils faisaient dépendre leurs résolutions de ces présages trompeurs. Tout dépend de la manière dont on a commencé. Le succès dépend quelquefois du hasard. Mon salut ou ma perte dependent de sa réponse. Mon bonheur dépend du tien. L'effet dépend de la cause. La maturité, la bonté du fruit dépend du soleil, de la qualité du terroir, etc.*

Il signifie également, Dériver, découler. *La conclusion dépend des prémisses. Cette démonstration dépend de tel principe.*

Il se dit aussi De ce qui est laissé, abandonné à la volonté, au caprice de quelqu'un. *Mon sort dépend de lui. Si cela dépendait de moi, je ne balancerais pas un instant. Il dépend de vous de le faire nommer à cette place.*

DÉPENDRE, signifie encore, Faire partie de quelque chose, y appartenir. *Ce territoire ne dépend point de la France. Ce bois, ce parc dépend de son château. Il acheta l'établissement avec tout ce qui en dépendait.*

DÉPENDRE. v. a. Dépenser. Il n'est plus usité que dans ces phrases proverbiales :

Qui bien gagne et bien dépend n'a que faire de bourse pour serrer son argent.

Je suis à vous à vendre et à dépendre, et quelquefois, mais abusivement, *à pendre et à dépendre,* Vous pouvez absolument disposer de moi. On dit de même, *Ami à vendre et à dépendre,* ou *à pendre et à dépendre.*

DÉPENDU, UE. part. passé.

DÉPENS. s. m. pl. Ce qu'on dépense, toute espèce de frais. Il ne s'emploie guère en ce sens que dans la locution, *Aux dépens de quelqu'un,* Aux frais de quelqu'un, en employant ou en prenant le bien de quelqu'un. *Vivre aux dépens d'autrui. S'enrichir aux dépens du public, des contribuables. Aux dépens de qui il appartiendra. On le fera reconstruire à vos dépens. Cet officier avait toujours servi à ses dépens, à ses propres dépens.*

Fig. et fam., *Faire la guerre à ses dépens,* Faire seul, dans la poursuite d'une affaire, des avances, des frais que d'autres devraient partager ; ou Faire dans l'exercice d'un emploi plus de dépense qu'on n'en retire de profit.

Fam., *Gagner ses dépens,* se dit D'une personne qui procure par ses services un avantage proportionné à la dépense qu'elle occasionne.

Fig. et fam., *Devenir sage à ses dépens,* Devenir sage par quelque sévère leçon de l'expérience. On dit de même, *Apprendre une chose à ses dépens.*

Fig., *Se divertir, s'amuser, rire aux dépens de quelqu'un,* S'amuser en le tournant en ridicule, en le rendant un objet de moquerie ou de blâme, soit devant lui, soit en son absence.

Fig., *Aux dépens d'une chose,* Au détriment, ou par la perte, par le sacrifice de cette chose. *Faire quelque chose aux dépens de son honneur, de sa réputation, de sa conscience. S'il est devenu riche, c'est aux dépens de son repos et de sa santé. Sauver quelqu'un aux dépens de sa propre vie, aux dépens de ses jours.*

DÉPENS, se dit particulièrement, en Procédure, Des frais que la poursuite d'un procès occasionne. *La partie qui succombe est ordinairement condamnée aux dépens. Pour tous dépens, dommages et intérêts. Le tarif des frais et dépens. Taxer, liquider des dépens. Taxe de dépens. Exécutoire de dépens. Payer les dépens. Dépens compensés. Dépens réservés. Être condamné aux dépens. Il gagna son procès, mais sans les dépens, sans dépens.*

Fig. et fam., *Être condamné aux dépens,* Perdre jusqu'à ses déboursés, dans une entreprise où l'on échoue.

DÉPENSE. s. f. L'argent qu'on emploie à quelque chose que ce puisse être. *Grande dépense. De folles dépenses. Des dépenses ruineuses. Dépense excessive. Dépense réglée. Dépense ordinaire. Dépense extraordinaire. Dépenses utiles, nécessaires. Dépenses improductives. Dépense de bouche. La dépense du ménage. Cet homme fait une belle, une grande dépense. Sa dépense excède ses revenus. Fournir à la dépense. Aimer la dépense. Ne pas plaindre la dépense. Ne pas regarder à la dépense. Les dépenses publiques* ou *de l'État. Dépenses secrètes. Le budget des dépenses.*

Faire la dépense, Être chargé du détail de ce qui se dépense dans un ménage, dans une maison. *Faire de la dépense,* Faire beaucoup de dépense. *Se mettre en dépense,* Faire une dépense qui n'est pas ordinaire. *Dépense sourde,* Dépense secrète, qui ne paraît point.

Forcer la dépense, les dépenses, Augmenter la dépense, ou La donner comme plus grande qu'elle n'est. *Mon architecte a forcé toutes les dépenses.*

DÉPENSE, se dit aussi Des articles d'un compte où se trouve porté en détail ce qui a été dépensé, déboursé par celui qui rend compte. *La dépense se monte à tant. Passer en dépense. Payer sa dépense. Porter une somme, un article en dépense. Cela est alloué dans la dépense. Chapitre de dépense. La dépense excède la recette.*

DÉPENSE, se dit quelquefois, figurément, de L'emploi d'une chose quelconque, surtout lorsque cet emploi manque d'à-propos ou d'utilité. *Il a fait inutilement une grande dépense d'esprit, d'érudition, etc. La plus forte dépense que l'on puisse faire est celle du temps.* Ce sens est ordinairement familier.

DÉPENSE, se dit en outre, dans un château, dans une maison royale ou dans une communauté, Du lieu où l'on reçoit et où l'on distribue les objets en nature, où se fait le payement des journaliers et des fournisseurs, la recette des fermages, des rentes, etc.

Il se dit également dans les maisons particulières, d'Un lieu où l'on serre des provisions et différents objets à l'usage de la table. *Serrez cela dans la dépense.*

Il s'est dit aussi, dans les Vaisseaux, Du lieu où l'on distribue les vivres, et qu'on nomme aujourd'hui *Cambuse.*

DÉPENSER. v. a. Employer de l'argent à quelque chose. *Il a dépensé tout son argent comptant. Il dépense son bien mal à propos. Il dépense tant par an.* On l'emploie aussi absolument. *Il aime à dépenser. Il dépense follement en habits, en chevaux, etc.*

Il se dit quelquefois, figurément et familièrement, pour Employer, prodiguer, consumer. *Il a dépensé en pure perte beaucoup de paroles et beaucoup d'esprit. Dépenser son temps, sa vie.*

DÉPENSÉ, ÉE. part. passé. *C'est de l'argent bien dépensé.*

DÉPENSIER, IÈRE. adj. Qui aime excessivement la dépense, qui dépense excessivement. *Un homme fort dépensier. Une femme très dépensière.*

Il s'emploie aussi substantivement. *C'est un grand dépensier, une grande dépensière.*

Il se dit absolument, dans quelques communautés religieuses, de Celui qui est chargé du soin de la dépense de toute la communauté. *Cela regarde le dépensier.*

Le dépensier d'un vaisseau, Celui qui distribue les vivres. Cette dénomination a vieilli : on dit aujourd'hui, *Cambusier.*

DÉPERDITION. s. f. Terme didactique. Perte, diminution qui se fait graduellement. *Déperdition de chaleur. Le malade a été en sueur toute la nuit, il a éprouvé une grande déperdition de forces.* En Chimie, *Il y a eu déperdition de substance pendant l'opération. Il y a déperdition.*

DÉPÉRIR. v. n. Diminuer, s'affaiblir. *Cet enfant dépérit à vue d'œil. Sa santé dépérit tous les jours. Cet arbre dépérit. Il laissa dépérir l'armée. L'armée dépérit journellement, est dépérie, a dépéri.*

Il signifie aussi, Se détériorer, se délabrer, être près de tomber en ruine. *Les effets de la succession dépérissent. Tous les meubles dépérissaient. C'est un homme qui laisse tout dépérir dans ses terres. Voilà une maison qui dépérit, faute d'être entretenue.*

Fig., *Ces créances dépérissent,* Ces créances deviennent plus difficiles à recouvrer.

En Jurispr. criminelle, *Les preuves dépérissent par la longueur du temps,* Avec le temps les preuves deviennent plus faibles, parce que les témoins meurent.

DÉPÉRI, IE. part. passé.

DÉPÉRISSEMENT. s. m. État de ce qui dépérit ou est dépéri. *Le dépérissement du corps. Le dépérissement de sa santé. Toutes ces maisons sont dans un grand dépérissement, faute de soin. Le dépérissement de ses meubles. Le dépérissement des effets de cette succession.*

En Jurispr., *Le dépérissement des preuves,* L'altération ou la perte de ce qui peut servir à constater un fait. *Le dépérissement des preuves contre un accusé.*

DÉPÊTRER. v. a. Débarrasser, dégager. Il ne se dit, au propre, qu'en parlant Des pieds, quand ils sont embarrassés. *Dépêtrer un cheval qui s'est embarrassé dans ses traits.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Se dépêtrer d'un bourbier.*

Il s'emploie souvent au figuré. *Je parvins à le dépêtrer de ce fol engagement, de l'embarras où il s'était jeté. Il aura bien de la peine à s'en dépêtrer. Il n'a pu se dépêtrer des mains de cet homme.* Dans les deux sens, il est familier.

DÉPÊTRÉ, ÉE. part. passé.

DÉPEUPLEMENT. s. m. Action de dépeupler un pays, ou L'état d'un pays dépeuplé. *Les guerres continuelles causent le dépeuplement des États. Le dépeuplement de*

l'Asie Mineure est l'effet du gouvernement despotique des Turcs.

Il se dit aussi De la destruction du poisson, du gibier. *Le dépeuplement d'un étang. Le dépeuplement d'un canton de chasse.*

DÉPEUPLER. v. a. Dégarnir d'habitants une ville, un pays, etc., en diminuer extrêmement le nombre. *La guerre et la peste ont dépeuplé cette province, cette ville.*

Il signifie, par extension, Dégarnir un lieu de la plus grande partie des animaux qui s'y trouvaient. *Dépeupler un pays de gibier. Dépeupler une garenne de lapins, un colombier de pigeons, un étang de poissons. Dépeupler une garenne, un colombier, un étang.*

Dépeupler une forêt, une pépinière, En tirer une trop grande quantité d'arbres ou de plants.

DÉPEUPLER, s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Une ville qui se dépeuple. Cette garenne commence à se dépeupler.*

DÉPEUPLÉ, ÉE. part. passé. *Un pays dépeuplé. Une ville dépeuplée.*

DÉPIÉCER. v. a. Démembrer. Voyez DÉPECER.

DÉPIÉCÉ, ÉE, part. passé.

DÉPILATIF, IVE. adj. Qui fait tomber le poil, les cheveux. *Onguent dépilatif. Pommade dépilatire.*

DÉPILATION. s. f. Action de dépiler, ou Le résultat de cette action.

DÉPILATOIRE. s. m. Drogue qui fait tomber le poil. *Appliquer un dépilatoire.*

DÉPILER (SE). v. pron. Il se dit D'un animal qui perd son poil. *Cet animal se dépile.* Il se disait autrefois dans le même sens qu'*Épiler*. Voyez ÉPILER.

DÉPILÉ, ÉE. part. passé.

DÉPIQUAGE. s. m. Sorte de battage, action de faire sortir le grain de son épi, en plaçant des gerbes dans une aire où des chevaux, des mulets les foulent aux pieds.

DÉPIQUER. v. a. Défaire les piqûres faites à une étoffe. *Dépiquer une courte-pointe, une couverture.*

En termes de Jardinage, Enlever un jeune plant qu'on a fait venir de graine et qu'on va planter ailleurs.

DÉPIQUER, signifie aussi, figurément et familièrement, Ôter à quelqu'un l'humeur qu'il a de quelque chose, faire qu'il n'en soit plus piqué. *Le gain de ce procès l'a un peu dépiqué de toutes ses pertes.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il commence pourtant à se dépiquer.*

DÉPIQUÉ, ÉE. part. passé.

DÉPISTER. v. a. T. de Chasse. Découvrir la trace, les pistes d'un animal qu'on chasse. *Dépister un lièvre. Dépister le gibier.*

Il signifie aussi, figurément et familièrement, Découvrir ce qu'on veut savoir en épiant les démarches de quelqu'un. *On eut quelque peine à dépister cet intrigant.*

DÉPISTÉ, ÉE. part. passé.

DÉPIT. s. m. Chagrin mêlé d'un peu de colère. *J'ai un vrai dépit de ce qu'il a fait. Il refuse pour me faire dépit. Il ne voit leur succès qu'avec dépit. Concevoir un dépit ou du dépit. Faire quelque chose par dépit ou de dépit. Faire éclater son dépit. Quand il en devrait crever de dépit.*

Fam., *En dépit qu'il en ait*, Malgré qu'il en ait.

En dépit de, Malgré. *J'en viendrai à bout en dépit de lui, en dépit de tout le monde.* Figurément : *En dépit du sort, de la fortune. En dépit de toutes les résistances, de tous les obstacles.*

Fig. et fam., *Faire quelque chose en dépit du sens commun, du bon sens, etc.*, Le faire très mal. *Cela est fait en dépit du bon sens.*

DÉPITER. v. a. Causer du dépit à quelqu'un, le mutiner. *Cette rebuffade le dépita. Cela est bien fait pour dépiter. Cette perte l'a dépité, il n'a plus joué depuis. Ne dépitez point cet enfant.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Concevoir du dépit, se fâcher, se mutiner. *Il s'est dépité de ce que vous lui avez dit. Il se dépite contre le jeu.*

Fam., *Se dépiter contre son ventre*, Se priver de manger par dépit ou par humeur, comme font quelquefois les enfants. Cela se dit aussi, figurément, D'une personne qui, par dépit, refuse ce qu'on sait qu'elle désire et qui lui convient.

DÉPITÉ, ÉE. part. passé.

DÉPITEUX, EUSE. adj. Qui est plein de dépit. Il est vieux, et ne s'emploie guère qu'en termes de Fauconnerie, dans cette locution, *Oiseau dépiteux*, Oiseau qui ne revient pas quand il a perdu sa proie.

DÉPLACEMENT. s. m. Action de déplacer ou de se déplacer. *Le déplacement des bornes d'un champ. Le déplacement d'un meuble. Prendre communication d'une pièce, d'un acte, sans déplacement. Les déplacements que nécessite une expertise de la part de ceux qui en sont chargés. Frais de déplacement. Ces déplacements continuels me fatiguent. Le déplacement d'un fonctionnaire.*

DÉPLACER. v. a. Ôter une chose de la place qu'elle occupait, la changer de place. *Déplacer des livres, des chaises. Ne déplacez rien.*

Il signifie particulièrement, surtout en termes de Procédure, Enlever, retirer quelque chose d'un lieu, d'une maison, et le transporter ailleurs. *On est quelquefois obligé de déplacer les meubles, les objets saisis, pour les vendre plus avantageusement.*

Déplacer quelqu'un, Prendre la place qu'il occupait. *Vous étiez là, je n'ai garde de vous déplacer. Je ne veux déplacer personne.* Il signifie aussi, figurément, Ôter à quelqu'un sa place, son emploi, pour y mettre une autre personne. *Le ministre n'a pas voulu déplacer les créatures de son prédécesseur.*

Déplacer un fonctionnaire, Le faire changer de résidence ou de situation.

Fig., *Déplacer le point de la question*, Changer le point sur lequel porte la difficulté, dans une discussion.

DÉPLACER, avec le pronom personnel, signifie, Changer de place, de demeure, ou Se transporter d'un lieu dans un autre. *Que personne ne se déplace, je suis bien ici. Le juge fut obligé de se déplacer pour faire la visite des lieux. On n'aime pas à se déplacer.*

SANS DÉPLACER. loc. adv. Sans ôter les choses de leur place, sans les emporter; et plus ordinairement, Sans changer de place, sans quitter le lieu. *Le procès-verbal sera fait sans déplacer. Nous terminâmes l'affaire sans déplacer.*

DÉPLACÉ, ÉE. part. passé.

Il s'emploie aussi comme adjectif, et signifie alors, Mal placé, placé dans un poste qui ne convient pas, ou auquel on n'est pas propre. *Cet homme, dans le nouvel emploi qu'il exerce, paraît déplacé.*

Il signifie aussi, Qui n'est pas où il doit être. *Elle dut se trouver bien déplacée parmi ce monde-là. Il y a dans cette comédie beaucoup de traits brillants, mais la plupart déplacés.*

Il signifie encore, Inconvenant, qui ne convient pas. *Il a tenu des propos tout à fait déplacés. Cela est fort déplacé.*

DÉPLAIRE. v. n. Être désagréable. *Il a quelque chose qui déplaît. Cette femme n'est pas belle, mais elle ne déplaît pas. Cela lui déplaît à la mort.*

Il signifie aussi, Fâcher, donner du chagrin. *Je ne dis pas cela pour vous déplaire. Ce que j'en fais n'est pas pour vous déplaire, ce n'est pas pour vous déplaire. Il est au désespoir d'avoir été assez malheureux pour vous déplaire. Il craint de vous déplaire en faisant cela. Votre procédé déplaît à tout le monde. Cela me déplaît.*

Il s'emploie impersonnellement dans le même sens. *Il me déplaît fort d'être obligé à cela. Il lui déplaît extrêmement que les choses se soient passées de la sorte. Il ne vous déplaira pas que je m'en aille.*

Ne vous déplaise, ne vous en déplaise. Façons de parler familières dont on se sert pour marquer qu'on ne demeure pas d'accord de ce qu'un autre dit. *La chose ne se passa pas ainsi, ne vous en déplaise, ne vous déplaise. Je n'en ferai rien, ne vous déplaise. N'en déplaise à un tel, je soutiens que cette opinion est fausse.*

DÉPLAIRE, avec le pronom personnel, signifie, S'ennuyer, s'attrister, se trouver mal à son aise. *Il se déplaît dans ce lieu, il s'y déplait à la mort. Il aime la solitude, il se déplaît en compagnie. Il se déplaît partout. Dès qu'ils se sont vus ils se sont déplu souverainement.*

Il se dit également Des animaux. *Les troupeaux se déplaisent dans ce lieu-là.*

Fig., *Ces plantes se déplaisent en cet endroit*, Le sol ou l'exposition de ce lieu ne leur est pas propre.

DÉPLAISANCE. s. f. Éloignement, répugnance, dégoût. Il ne s'emploie guère que dans cette phrase, *Prendre quelqu'un en déplaisance.*

DÉPLAISANT, ANTE. adj. Désagréable, qui déplaît, qui fâche, qui chagrine. *Un homme déplaisant. Figure déplaisante. Manières déplaisantes. C'est la chose du monde la plus déplaisante. Il n'y a rien de si déplaisant que cela. Rien n'est plus déplaisant. Il est déplaisant de perdre toujours au jeu. Maison déplaisante. Séjour déplaisant.*

DÉPLAISIR. s. m. Chagrin, affliction, sentiment pénible. *Grand déplaisir. Déplaisir sensible. Déplaisir mortel. Cela me donne un grand déplaisir. S'il part, c'est à mon grand déplaisir. C'est avec déplaisir que je me vois contraint de vous en parler. Je ne saurais assez exprimer le déplaisir que j'en ai.*

Il signifie aussi, Mécontentement. *Recevoir du déplaisir. C'est un homme qui m'a fait un sensible déplaisir. Causer, donner de grands déplaisirs. Je ne crois pas vous avoir jamais fait aucun déplaisir. Son fils ne lui a jamais donné aucun sujet de déplaisir.*

DÉPLANTER. v. a. Ôter un arbre, une plante de terre, pour les planter ailleurs. *Déplanter un noyer. Déplanter un jeune arbre. Déplanter des laitues. Déplanter des tulipes, des œillets. Cet homme ne fait que planter et déplanter.* On dit aussi, *Déplanter un piquet, un échalas.*

Déplanter un parterre, un bosquet, Arracher ce qui s'y trouve planté.

DÉPLANTÉ, ÉE. part. passé.

DÉPLANTOIR. s. m. Outil avec lequel on déplante des racines ou des plantes.

DÉPLIER. v. a. Étendre, défaire, ouvrir

une chose qui était pliée. *Déplier une serviette. Déplier du linge. Déplier des étoffes. Déplier un paquet.*

Il signifie quelquefois absolument, Étaler de la marchandise. *La pluie qui survint dès le matin empêcha les marchands de déplier sur la place.*

Déplier toute sa marchandise, se dit D'un marchand qui fait voir tout ce qu'il a de meilleur dans sa boutique. *Il nous déplia, nous lui fîmes déplier toute sa marchandise, mais nous ne trouvâmes rien à notre goût.*

DÉPLIÉ, ÉE. part. passé.

DÉPLISSER. v. a. Défaire les plis d'une étoffe, d'une toile, etc. *Déplisser une jupe. Déplisser des manchettes. Déplisser un jabot. Votre chemise est déplissée.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Cette collerette se déplisse.*

DÉPLISSÉ, ÉE. part. passé.

DÉPLOIEMENT ou **DÉPLOÎMENT.** s. m. Action de déployer, ou L'état de ce qui est déployé. *Le déploiement d'une étoffe. Le déploiement des bras. Le déploiement d'une armée, d'un corps de troupes. Un grand déploiement de forces.*

DÉPLORABLE. adj. des deux genres. Qui mérite d'être déploré, qui est digne de compassion, de pitié. Il ne se dit guère que Des choses. *Il est dans un état déplorable. Sa situation est déplorable. Un événement déplorable. C'est une chose déplorable que l'état où il est. Sa condition, son sort est déplorable.*

Il se dit quelquefois Des personnes, en poésie et dans le style soutenu. *Famille déplorable. Déplorable victime de la tyrannie.*

Fam., Il se dit pour Très mauvais. *Un choix déplorable.*

DÉPLORABLEMENT. adv. D'une manière déplorable, très mal. *Il s'est conduit déplorablement dans cette affaire. Il a plaidé mon affaire déplorablement.*

DÉPLORER. v. a. Plaindre avec de grands sentiments de compassion. Il ne se dit guère qu'en parlant Des choses. *Déplorer la misère humaine. Déplorer les malheurs du temps. Déplorer la disgrâce, la perte, la mort de quelqu'un.*

DÉPLORÉ, ÉE. part. passé.

DÉPLOYER. v. a. (Il se conjugue comme *Employer*.) Étendre, développer ce qui était ployé. *Déployer les voiles d'un navire. Déployer des enseignes, des étendards. Un aigle qui déploie ses ailes. Déployer les bras.*

Déployer une armée, Lui faire occuper un plus grand espace de terrain devant l'ennemi.

Dans la Théorie militaire, *Déployer la colonne*, Passer de l'ordre en colonne à l'ordre de bataille.

DÉPLOYER, signifie aussi figurément, Faire paraître, montrer, éclater. *Déployer toute son éloquence, tout son savoir, toutes ses forces, etc. Déployer un grand luxe. Déployer tous ses charmes. Déployer sa fierté. Déployer sa rigueur sur quelqu'un, contre quelqu'un. La magnificence que la nature y déploie. Ce fut alors que le mal déploya toute son énergie, toute sa fureur.*

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel, tant au propre qu'au figuré. *La voile se déploie. La flamme se déploie. L'armée se déploie dans la plaine. Son énergie s'est déployée.*

DÉPLOYÉ, ÉE. part. passé. *Marcher aux ennemis enseignes déployées. Voguer à voiles déployées, toutes voiles déployées.*

Rire à gorge déployée, Rire de toute sa force.

DÉPLUMER. v. a. Ôter les plumes. *Déplumer un oiseau.* On dit plus ordinairement, *Plumer*.

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Ces oiseaux se déplument les uns les autres à coups de bec.*

Il signifie plus ordinairement, Perdre ses plumes. *Les oiseaux se déplument pendant la mue.*

DÉPLUMÉ, ÉE. part. passé. *Un oiseau déplumé.*

Fig. et pop., *Avoir l'air déplumé*, Avoir l'extérieur de la misère, après avoir eu celui de l'opulence.

DÉPOLIR. v. a. Ôter le poli de quelque chose. *Le feu dépolit le marbre. Dépolir les vitres pour rendre la lumière plus douce et moins éblouissante.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Une glace qui se dépolit.*

DÉPOLI, IE. part. passé. *Verre dépoli. Glace dépolie.*

DÉPOLISSAGE. s. m. Action de dépolir un verre, une glace, un cristal, de manière que ces corps laissent encore passer la lumière, mais non plus l'image des objets.

DÉPONENT. adj. m. T. de Gram., dont on se sert en parlant Des verbes latins qui ont la signification active et la terminaison passive. *Verbe déponent.* On l'emploie quelquefois substantivement. *Un déponent. Les déponents.*

DÉPOPULARISER. v. a. Faire perdre l'affection, la faveur du peuple. *Ils cherchaient à le dépopulariser.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il se dépopularisait de jour en jour.*

DÉPOPULARISÉ, ÉE. part. passé.

DÉPOPULATION. s. f. L'état d'un pays dépeuplé; Une diminution sensible dans la population. *Rechercher les causes de la dépopulation d'un pays, d'une province. La dépopulation fait des progrès alarmants.*

DÉPORT. s. m. T. de Procédure. Action de se récuser soi-même. *Le déport d'un juge, d'un arbitre.*

Il signifie aussi, Retardement, délai; mais on ne l'emploie guère alors que dans cette locution adverbiale, *Sans déport*, Incontinent, sur-le-champ. *Il fut condamné à payer l'amende sans déport.*

DÉPORT, s'est dit, en Jurisprudence féodale, Du droit qu'avait un seigneur de jouir du revenu d'un fief, la première année après la mort du possesseur. *Le droit de déport était différent selon les coutumes des lieux.*

Il s'est dit également, en Matières bénéficiales, Du droit qu'avaient, en certains lieux, les évêques, les archidiacres ou autres ecclésiastiques, de jouir, la première année, du revenu des cures vacantes. *Le droit de déport n'avait pas lieu dans tous les diocèses.*

DÉPORT, en termes de Bourse, Prix que l'on paye pour emprunter des titres dont on a besoin dans une opération de vente à découvert.

DÉPORTATION. s. f. Action de déporter; exil perpétuel et infamant qu'on est condamné à subir dans un lieu déterminé. *Être condamné à la déportation. La déportation emportait la mort civile. La peine de la déportation fut introduite, chez les Romains, par Auguste.*

DÉPORTEMENT. s. m. Conduite, mœurs, manière de vivre. Il ne se prend qu'en mauvaise part, et se met plus souvent au pluriel qu'au singulier. *Déportements scandaleux. Veiller sur les déportements de quelqu'un. Elle a été chassée pour ses déportements.*

DÉPORTER. v. a. Transporter, exiler quelqu'un dans un lieu d'où il ne doit point sortir, et qui est ordinairement éloigné. *On le déporta dans une île. Ils furent tous déportés à la Guyane.*

DÉPORTER, avec le pronom personnel, signifie, Se désister, se départir. *Se déporter de ses prétentions. Il s'est déporté de la poursuite de ce procès, de cette affaire. Se déporter d'une accusation qu'on a intentée. Un juge doit se déporter du jugement d'un procès où il a intérêt.* Dans ce sens, il est principalement en usage au Palais.

DÉPORTÉ, ÉE. part. passé.

Il est souvent employé comme substantif, dans le premier sens. *La plupart des déportés moururent. Un déporté qui a rompu son ban.*

DÉPOSANT, ANTE. adj. T. de Palais. Qui dépose et affirme devant le juge. *Tels et tels témoins déposants. Telles et telles femmes déposantes.*

Il est aussi substantif. *Tous les déposants disent la même chose.*

Plus n'en sait ledit déposant. Formule de pratique, dont on se sert aussi, familièrement, Pour marquer qu'on ne sait rien de plus que ce qu'on vient de dire.

DÉPOSANT, se dit encore de Celui qui fait un dépôt à la caisse d'épargne ou dans un établissement de ce genre. *Le nombre des déposants à la caisse d'épargne augmente chaque année.*

DÉPOSER. v. a. Poser une chose que l'on portait. *Il déposa son fardeau.*

Il signifie au figuré, Se dépouiller, se défaire de. *Quand ce prince visitait ses amis, il semblait déposer sa grandeur en entrant. Déposer sa fierté. Ils paraissaient avoir déposé leurs mutuels ressentiments.*

Il se dit quelquefois en parlant De dignités, de charges, etc. *Sylla déposa la dictature.*

Il signifie également, Destituer, priver, dépouiller quelqu'un d'une dignité, d'une charge, etc. *On le déposa de sa charge, de son emploi. Il mérite qu'on le dépose. Déposer un empereur, un pape, un évêque.*

DÉPOSER, signifie aussi, Placer, mettre, laisser une chose en quelque endroit, et se dit surtout en parlant De ce qui ne doit rester qu'un certain temps dans le lieu où on l'a mis. *Déposer sa canne, son parapluie à l'entrée d'un lieu public. On déposa le corps dans une chapelle en attendant qu'il pût être transporté à la terre du défunt. Déposer des marchandises en un lieu sûr.*

Il signifie particulièrement, Mettre en dépôt, donner en garde, confier, remettre. *Déposer une somme entre les mains d'un de ses amis. Déposer de l'argent à la caisse d'épargne. Déposer un contrat, un testament chez le notaire. Déposer des pièces justificatives. Déposer son bilan au greffe du tribunal de commerce, pour se déclarer en faillite.*

Il s'emploie figurément, dans le même sens. *Déposer son autorité entre les mains de quelqu'un. Déposer ses secrets dans le sein d'un ami.*

DÉPOSER, signifie encore, Dire comme témoin ce qu'on sait d'un fait. *Déposer en justice. Tels et tels ont déposé contre lui. Les témoins ont déposé en sa faveur, ont déposé que... Déposer d'un fait.* Dans ce sens, il est ordinairement neutre.

Il se dit quelquefois figurément Des choses, et signifie, Attester, prouver. *Cela*

dépose en votre faveur, dépose contre vous.

DÉPOSER, se dit en outre Des liqueurs qui laissent des parties grossières et hétérogènes au fond d'un vase, d'un vaisseau. *Cette eau a déposé beaucoup de sable. Ce vin a déposé beaucoup de lie.* On l'emploie souvent sans régime. *Cette liqueur a beaucoup déposé. Les urines du malade déposent.*

DÉPOSÉ, ÉE. part. passé.

DÉPOSITAIRE. s. des deux genres. Celui ou celle à qui on confie un dépôt. *Fidèle dépositaire. Dépositaire infidèle. Le dépositaire de cet argent. Le dépositaire de ces papiers, de ces meubles. Elle est ma dépositaire.*

Il s'emploie aussi figurément. *Les dépositaires de l'autorité. Être le dépositaire des secrets de quelqu'un.*

DÉPOSITION. s. f. Destitution, privation de certaines dignités, de certaines fonctions. *La déposition d'un évêque. La déposition du sultan. La déposition de cet empereur fut suivie de guerres.*

DÉPOSITION, signifie aussi, Ce dont un témoin dépose, ce qu'il affirme par-devant le juge qui l'entend. *Déposition formelle. Faire sa déposition. Signer sa déposition. Entendre, ouïr, recevoir une déposition. Par la déposition des témoins, etc. La déposition de tel témoin porte... Les dépositions des témoins le chargent. Les dépositions lues et ouïes. Il a varié dans ses dépositions.*

DÉPOSSÉDER. v. a. Ôter la possession de quelque chose à quelqu'un. *On l'a dépossédé de sa maison, de sa charge, de son héritage.*

DÉPOSSÉDÉ, ÉE. part. passé.

DÉPOSSESSION. s. f. Action de déposséder, ou L'état d'une personne dépossédée. Il n'est guère usité qu'en Jurisprudence. *Un acte de dépossession. Il demandait leur entière dépossession.*

DÉPOSTER. v. a. T. de Guerre. Chasser d'un poste, le faire abandonner. *L'ennemi avait occupé ce poste, cette position, cette hauteur, on l'en deposta. Il fit tous ses efforts pour le déposter.*

DÉPOSTÉ, ÉE. part. passé.

DÉPÔT. s. m. Action de déposer, de placer une chose en quelque endroit, ou de remettre, de confier une chose à quelqu'un. *Le dépôt du corps dans ce caveau n'est que provisoire. Faire à la direction de la librairie le dépôt ordonné par la loi. La chambre a ordonné le dépôt de cette pétition au bureau des renseignements. Faire le dépôt d'une somme entre les mains d'un officier public. Dépôt volontaire. Dépôt judiciaire. Dépôt ordonné en justice, par justice.*

Il se dit aussi de Ce qu'on a déposé, confié, donné en garde à quelqu'un, pour être rendu ou employé à la volonté ou suivant l'intention de celui qui l'a donné. *Le dépôt est une chose sacrée. Nier un dépôt. Abuser d'un dépôt. Rendre fidèlement un dépôt. On a ordonné que le dépôt serait porté au greffe. Garder religieusement le dépôt. Convertir un dépôt à son usage. Mettre de l'argent en dépôt. Avoir un dépôt. Retirer un dépôt. Caisse des dépôts et consignations.*

Il s'emploie figurément dans le même sens. *Révéler un secret, c'est violer un dépôt sacré. Dans ce siècle, ils avaient seuls le dépôt des connaissances humaines.*

Il se dit également de La convention faite en déposant quelque chose entre les mains de quelqu'un. *La loi du dépôt. Le dépôt est un contrat de bonne foi. Violer la foi du dépôt. Le dépôt est essentiellement gratuit.*

DÉPÔT, se dit, par extension, d'Un lieu où l'on dépose habituellement certains objets. *Établir un dépôt de cannes et de parapluies à l'entrée d'un lieu public.*

Il se dit aussi d'Un lieu où quelqu'un fait débiter, permet de débiter ce qu'il récolte, ce qu'il fabrique, etc. *C'est le seul dépôt de ces marchandises qu'il y ait dans la ville. Ce propriétaire a établi un dépôt de ses vins à tel endroit. Un dépôt d'eau de Cologne.*

Il désignait autrefois, Le lieu où l'on déposait du sel, du tabac, jusqu'à ce qu'ils fussent voiturés aux lieux de leur distribution.

Il se dit encore d'Un lieu où l'on garde certaines choses, pour s'en servir, pour y recourir dans l'occasion. *Dépôt d'armes. Dépôt de pompes à incendie. Le dépôt des archives. Dépôt de titres, de chartes. Dépôt de la guerre, de la marine.*

Il se dit, en termes d'Administration militaire, Du lieu où restent les soldats qui ne peuvent suivre le corps auquel ils appartiennent, et où l'on exerce les recrues destinées à faire partie de ce corps. *Le dépôt de ce régiment est dans telle ville. Rester au dépôt. Les recrues quittèrent le dépôt pour aller rejoindre le corps.*

Il se dit également Des soldats, des recrues qui sont au dépôt. *Le dépôt a reçu l'ordre de partir sur-le-champ. Il fait partie du dépôt.*

Dépôt de mendicité, Établissement public dans lequel on loge et on nourrit des pauvres.

En Matière criminelle, *Mandat de dépôt*, Ordonnance en vertu de laquelle un prévenu, contre qui il a été décerné un mandat d'amener, est retenu dans la maison d'arrêt. *Dépôt de la préfecture de police*, Salles où l'on renferme provisoirement les prisonniers.

DÉPÔT, se dit en outre d'Un abcès, d'un amas d'humeurs qui se forme en quelque endroit du corps. *Il faut donner un coup de bistouri en cet endroit, il s'y est fait un dépôt.* Dans le langage médical, on dit plus ordinairement, *Abcès*.

DÉPÔT, se dit en outre Du sédiment que des matières liquides laissent au fond du vase où elles ont séjourné pendant quelque temps. *Le dépôt de l'urine. Il y a un dépôt au fond du vase.*

DÉPOTER. v. a. T. de Jardinage. Ôter une plante d'un pot pour la mettre en terre, ou dans un autre pot. *Dépoter un rosier, des œillets.*

Dépoter du vin, des liqueurs, Les changer de vase. *Ce vin étant très vieux, il a fallu le dépoter.*

DÉPOTÉ, ÉE. part. passé.

DÉPOUDRER. v. a. Ôter, faire tomber la poudre des cheveux, d'une perruque. *Le vent l'a tout dépoudré, a dépoudré toute sa perruque.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Vous vous êtes tout dépoudré.*

DÉPOUDRÉ, ÉE. part. passé.

DÉPOUILLE. s. f. Peau ôtée de dessus le corps d'un animal. Il n'est proprement d'usage, dans cette acception, qu'en parlant Des serpents et des insectes qui se dépouillent de temps en temps de leur peau. *La dépouille d'un serpent. La dépouille d'un ver à soie. La dépouille d'une araignée.*

Il se dit néanmoins quelquefois, en poésie et dans le style soutenu, de La peau de toute sorte de bête féroce, lorsqu'elle est arrachée. *La dépouille d'un tigre, d'un léopard, d'une panthère. Hercule se revêtit de la dépouille du lion de Némée.*

Fig., *La dépouille mortelle d'une personne*, ou simplement, *La dépouille, les dépouilles d'une personne*, Le corps d'une personne, quand elle est morte.

DÉPOUILLE, se dit également Des vêtements, des habits, etc., qu'une personne décédée portait habituellement. *Il eut la dépouille du défunt. Il a laissé sa dépouille à un tel. La dépouille d'un religieux appartenait à l'abbé.*

Il se dit quelquefois, figurément, de La succession d'une personne, et particulièrement Des dignités, des emplois qui deviennent vacants par sa mort. *C'était un homme qui occupait beaucoup de places: les ambitieux auront là une riche dépouille à se partager.*

Il se dit pareillement de Toute chose dont on s'empare ou que l'on acquiert au détriment, au préjudice d'autrui; et alors il se met souvent au pluriel. *Il voulait me déposséder, et s'enrichir de mes dépouilles. Ses biens furent confisqués, et les dénonciateurs eurent une part de sa dépouille. C'est un plagiaire impudent, qui s'enrichit, qui se pare des dépouilles d'autrui.*

Il se dit, particulièrement, de Tout ce qu'on enlève à l'ennemi. *Les dépouilles d'un ennemi tué. Dépouilles opimes. Les dépouilles d'un prisonnier. Il a remporté de riches dépouilles sur les ennemis, de glorieuses dépouilles.*

DÉPOUILLE, se dit aussi, figurément, de La récolte des fruits de l'année. *La dépouille de cette année est bonne. Vendre la dépouille de son jardin, de ses vignes.*

DÉPOUILLEMENT. s. m. Action de dépouiller, ou L'état de ce qui est dépouillé. Il se dit surtout en parlant D'une personne que l'on a privée de ses biens, ou qui s'en est privée elle-même. *Je l'ai trouvé dans un dépouillement absolu. Sa tendresse pour ses enfants l'a réduit à un dépouillement déplorable.*

Dans le langage religieux, il se dit Du renoncement au monde. *Il vécut dès lors dans la pénitence et le dépouillement.*

Il se dit aussi en parlant D'un registre, d'un dossier, d'un compte, d'un inventaire, etc., que l'on examine et dont on fait le sommaire, l'extrait. *Faire le dépouillement d'un compte, d'un dossier. Le dépouillement des registres prouve que...*

Le dépouillement d'un scrutin, L'action de compter les voix, les suffrages, quand les membres d'une assemblée, d'un corps électoral ont donné leurs votes.

DÉPOUILLER. v. a. Déshabiller quelqu'un, lui ôter ses vêtements. *Les voleurs l'ont dépouillé de tous ses habits, l'ont entièrement dépouillé.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il s'est dépouillé de ses habits pour se jeter à la nage.*

Prov. et fig., *Il ne faut pas se dépouiller avant de se coucher*, Il ne faut pas se dessaisir, se priver de son bien avant sa mort.

DÉPOUILLER, se dit aussi en parlant Des animaux dont on ôte la peau pour les apprêter. *Dépouiller un lièvre, un lapin. Dépouiller une anguille.*

Il se dit, avec le pronom personnel, Des

animaux qui quittent leur peau. *Les serpents se dépouillent tous les ans.*

Il se dit également, De ce qui enlève la peau ou même la chair. *On lui jeta de l'eau bouillante qui lui dépouilla toute la jambe. L'os est entièrement dépouillé.* On l'emploie dans ce sens, avec le pronom personnel. *L'os commence à se dépouiller.*

Il se dit, par extension, pour Ôter, enlever ce qui couvre, accompagne ou garnit une chose. *L'hiver dépouille les arbres de leurs feuilles. Dépouiller une église de ses ornements.* On l'emploie aussi dans ce sens, avec le pronom personnel. *Un arbre qui se dépouille de ses feuilles, qui se dépouille.*

Il signifie au figuré, Priver, dénuer. *Dépouiller un homme de tout son bien, le dépouiller de ses emplois. Dépouiller un prince de ses États.* L'emploi avec le pronom personnel a lieu également dans ce sens. *Se dépouiller en faveur de quelqu'un.*

DÉPOUILLER, signifie en outre, Quitter un vêtement ou une chose quelconque dont on était enveloppé; et alors il ne s'emploie guère que dans le style soutenu. *Dépouiller ses vêtements. À cette époque, l'insecte dépouille sa première forme.*

Il se dit figurément en parlant Des sentiments, des passions, des opinions, etc., auxquels on renonce, dont on se défait. *Il faut avoir dépouillé toute humanité pour... Dépouiller son orgueil, sa fierté. Elle a dépouillé cette pudeur qui fait l'ornement de son sexe.* On l'emploie, dans un sens analogue, avec le pronom personnel. *Se dépouiller de toute passion, de toute haine, de toute prévention. Se dépouiller de ses préjugés.*

Fig., *Dépouiller le vieil homme, se dépouiller du vieil homme,* signifie, en termes de l'Écriture sainte, Se défaire des inclinations de la nature corrompue; et, dans le langage familier, Renoncer à ses vieilles habitudes.

On a dit dans un sens analogue, *Dépouiller l'homme,* pour signifier Perdre les sentiments humains, les faiblesses humaines.

DÉPOUILLER, signifie quelquefois, Recueillir, récolter. *Le fermier a dépouillé, cette année, pour mille écus de blé. C'est encore à lui à dépouiller cette année.*

Il signifie aussi, Faire l'examen et donner l'état abrégé, l'extrait, le sommaire d'un inventaire, d'un compte, d'un dossier, d'un registre, etc. *Dépouiller des registres. Dépouiller un dossier, un compte, un inventaire.* On dit dans un sens analogue, *Dépouiller un scrutin.*

DÉPOUILLÉ, ÉE. part. passé. *Un arbre dépouillé de verdure.*

Jouer au roi dépouillé, Jouer à une sorte de jeu où l'on ôte pièce à pièce les habits de celui qu'on a fait le roi du jeu. Cela se dit aussi, figurément et familièrement, Quand plusieurs personnes sont autour de quelqu'un pour le piller, le ruiner.

DÉPOURVOIR. v. a. Dégarnir de ce qui est nécessaire. Il n'est guère usité qu'au prétérit et à l'infinitif. *Il ne faut pas dépourvoir de munitions une place de guerre.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Se dépourvoir d'argent. Il s'est dépourvu de tout pour élever ses enfants.*

DÉPOURVU, UE. part. passé.

Il signifie adjectivement, Qui manque de quelque chose. *Être dépourvu de sens, d'esprit, de raison. Il est dépourvu des connaissances les plus élémentaires.*

AU DÉPOURVU. loc. adv. Sans être pourvu des choses nécessaires, sans être préparé. *Si vous me prenez au dépourvu, je vous ferai une mauvaise chère. Il l'a pris au dépourvu.*

DÉPRAVATION. s. f. T. de Médec. Action de dépraver, et plus ordinairement, L'état de ce qui est dépravé, altéré. *La dépravation du sang. La dépravation de l'estomac, de la digestion. La dépravation du goût, de l'appétit.*

Il s'emploie figurément, dans le langage ordinaire. *La dépravation du siècle, des mœurs. Dépravation du goût. Tomber dans une grande dépravation.*

Il se dit quelquefois Des fautes, des altérations introduites par les copistes dans le texte des auteurs anciens. *La dépravation du texte d'Eschyle le rend souvent inintelligible.*

DÉPRAVER. v. a. T. de Médec. Altérer d'une manière fâcheuse, faire passer d'un bon à un mauvais état. *Cela déprave l'estomac, la digestion.*

Il s'emploie figurément, dans le langage ordinaire, pour Corrompre, pervertir. *Dépraver les mœurs. Dépraver l'esprit, le caractère. Dépraver le jugement. La lecture des mauvais auteurs lui a dépravé le goût.*

Il s'emploie, dans l'un et dans l'autre sens, avec le pronom personnel. *Quand le sang se déprave. Son goût, son appétit se déprave. Les mœurs et le goût se dépravèrent en même temps.*

DÉPRAVÉ, ÉE. part. passé. *Sang dépravé. Goût dépravé. Âme dépravée. Jugement dépravé. Mœurs dépravées. Siècle dépravé. Jeunesse dépravée.*

DÉPRÉCATION. s. f. Figure oratoire par laquelle on souhaite du bien ou du mal à quelqu'un.

Il se dit aussi d'Une prière faite avec soumission pour obtenir le pardon d'une faute.

DÉPRÉCIATION. s. f. État d'une chose dépréciée. *La dépréciation du papier-monnaie, de l'or, d'une marchandise.*

DÉPRÉCIER. v. a. Mettre une chose, une personne au-dessous de son prix, en rabaisser la valeur, le mérite. *Déprécier une marchandise. Déprécier le mérite d'autrui. Déprécier un ouvrage, une action. C'est un homme qui ne manque pas de talent, vous le dépréciez trop.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Vous semblez prendre à tâche de vous déprécier vous-même. Ils se déprécient mutuellement.*

DÉPRÉCIÉ, ÉE. part. passé.

DÉPRÉDATEUR. s. m. Celui qui fait ou qui tolère des déprédations. *Ce ministre est un grand déprédateur.*

Il se prend aussi adjectivement, et alors on lui donne quelquefois la forme du féminin. *Un ministre déprédateur. Une nation conquérante et déprédatrice.*

DÉPRÉDATION. s. f. Vol, ruine, pillage fait avec dégât. *Faire, commettre des déprédations.*

Il se dit, particulièrement, Des malversations commises dans l'administration ou la régie de quelque chose. *Les déprédations qui se commettent dans un État. La déprédation des finances. C'est une déprédation manifeste. La déprédation des biens d'un pupille. D'énormes déprédations.*

DÉPRÉDER. v. a. Piller avec dégât. Il est très peu usité.

DÉPRÉDÉ, ÉE. part. passé.

DÉPRENDRE. v. a. Détacher, séparer. Il se dit surtout en parlant des êtres animés. *Ces deux dogues étaient tellement acharnés l'un contre l'autre, qu'on eut toutes les peines du monde à les déprendre.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Se dégager. *Cet oiseau s'était pris à la glu, et ne pouvait s'en déprendre.*

Il se dit aussi figurément. *Il est tellement attaché à cette personne, qu'il ne saurait s'en déprendre. On ne se déprend pas aisément de ses passions.*

DÉPRIS, ISE. part. passé.

DÉPRESSION. s. f. Abaissement, enfoncement. *Une dépression de terrain.*

Il se dit, en termes de Chirurgie, d'Un affaissement accidentel dans quelque partie du corps. *Il y a dépression des os du crâne. Une forte dépression.*

Il se dit également, en termes d'Anatomie et d'Histoire naturelle, d'Un enfoncement ou aplatissement naturel. *On remarque une légère dépression dans telle partie.*

DÉPRESSION, en termes d'Astronomie nautique, Abaissement de l'horizon visuel au-dessous de l'horizon vrai.

DÉPRIER. v. a. Retirer une invitation qu'on avait faite pour un dîner, pour une fête, pour une assemblée, etc. *On les a envoyé déprier. La partie étant rompue, il a fallu les déprier.*

DÉPRIÉ, ÉE. part. passé.

DÉPRIMER. v. a. T. de Chirur. Enfoncer, affaisser. Il se dit surtout en parlant Des os du crâne. *Les os du crâne ont été fortement déprimés.* On l'emploie avec le pronom personnel. *Les os du crâne se sont déprimés.*

DÉPRIMER signifie au figuré, Chercher à diminuer, à détruire la bonne opinion que les autres ont conçue de quelqu'un, l'idée avantageuse qu'ils se font de quelque chose. *Il ne faut pas tant le déprimer que vous faites. Quel poète oserait déprimer Corneille! Les méchants dépriment la vertu.* Il se joint également, en ce sens, au pronom personnel, surtout avec l'idée de réciprocité. *Les envieux se dépriment les uns les autres.*

DÉPRIMÉ, ÉE. part. passé.

Il signifie quelquefois adjectivement, dans le langage scientifique, Qui est comme écrasé, aplati. *Les graines de cette plante sont déprimées. Cet oiseau a le bec déprimé. Un front déprimé.*

DÉPRISER. v. a. Mettre une chose au-dessous de son prix, de sa valeur. Il se dit surtout en parlant De marchandises. *Si vous ne voulez point acheter, du moins ne déprisez point notre marchandise.*

DÉPRISÉ, ÉE. part. passé.

DE PROFUNDIS. s. m. (On prononce *Dé profondiss.*) Le sixième des Sept psaumes de la pénitence, qui commence en latin par les mots *De profundis*, et qui sert ordinairement de prière pour les morts. *Chanter le* De profundis, *Dire un* De profundis *pour quelqu'un.*

DÉPUCELER. v. a. Ôter le pucelage. Il est très libre.

DÉPUCELÉ, ÉE. part. passé.

DEPUIS. Préposition qui indique Un rapport de temps, de lieu, ou d'ordre. *Je vous attendrai depuis cinq heures jusqu'à six. La France s'étend, de l'est à l'ouest, depuis le Rhin jusqu'à l'Océan. Je les ai tous vus depuis le premier jusqu'au dernier. Tous les auteurs qui ont écrit sur cette matière depuis Aristote. Il est venu depuis moi. Je ne l'ai point vu depuis son retour, depuis un temps infini, depuis longtemps, depuis votre der-*

nière lettre. Il est arrivé depuis peu de temps. Depuis quelle époque, depuis quand est-il parti?

Cette proposition se construit souvent avec la particule *Que*; et alors elle indique toujours Un rapport de temps. *Depuis que vous êtes parti. Depuis que je ne l'ai vu. Depuis que je vous ai vu.*

Depuis peu, Depuis peu de temps. *Depuis quand?* Depuis quel temps?

DEPUIS, est aussi adverbe de temps. *Je ne l'ai point vu depuis. Je n'en ai point entendu parler depuis. Tous les auteurs qui ont écrit depuis. Qu'est-il arrivé depuis?*

DÉPURATIF, IVE. adj. T. de Médec. Il se disait autrefois Des remèdes que l'on croyait propres à dépurer le sang, les humeurs. *Remède dépuratif.* On l'employait aussi comme substantif, au masculin. *Un dépuratif.*

DÉPURATION. s. f. T. de Médec. et de Chimie. Action de dépurer, ou Le résultat de cette action. *La dépuration d'un métal, d'une liqueur. La dépuration du sang. La dépuration est complète.*

DÉPURATOIRE. adj. des deux genres. Qui sert à dépurer, qui dépure. *Machine dépuratoire. Fontaine dépuratoire. Maladies dépuratoires. Remèdes dépuratoires.* Voyez DÉPURATIF.

DÉPURER. v. a. T. de Médec. et de Chimie. Rendre plus pur. *Dépurer un métal, une liqueur. Dépurer le sang, les humeurs.*

DÉPURÉ, ÉE. part. passé. *Sucs dépurés.*

DÉPUTATION. s. f. Envoi d'une ou de plusieurs personnes chargées d'une mission. *Députation solennelle.*

Il se dit aussi d'Une réunion, d'un corps de députés. *Une députation de cinq personnes. Députation nombreuse. Toute la députation a été d'avis... La députation a été admise. Cette députation ne put rien obtenir. La députation de ce département n'est pas complète.*

Il se dit encore de La charge, des fonctions de député, surtout en parlant De ceux qui sont envoyés pour faire partie d'une assemblée délibérante. *Aspirer à la députation. Accepter la députation.*

DÉPUTÉ. s. m. Celui qui est envoyé par une nation, par un prince, par un corps, etc., pour remplir une mission particulière auprès de quelqu'un, soit seul, soit avec d'autres. *Athènes envoya trois députés à Lacédémone. Envoyer des députés au roi. Les députés de la ville d'Orléans avaient le privilège de s'asseoir devant le roi.*

Il se dit particulièrement de Celui qui est nommé, envoyé pour faire partie d'une assemblée où l'on doit s'occuper des intérêts généraux d'un pays, d'une province, d'une confédération, etc. *Les députés que les villes grecques envoyaient au conseil des amphictyons. Les députés de la province se réunirent. Les députés du clergé, de la noblesse et du tiers état aux états généraux. La chambre des députés des départements*, ou simplement, *La chambre des députés. Élire un député. L'élection d'un député. Ce département envoie tant de députés à la chambre. Ce député siège de tel côté de la chambre. Les fonctions de député.*

DÉPUTER. v. a. Envoyer en députation, ou comme député. *Ils députèrent trois d'entre eux. Les hommes que la province députa pour la représenter dans cette assemblée. Le roi députa un tel à la diète. Il fut député pour faire cette réclamation.*

Il s'emploie aussi absolument. *Les Athéniens députèrent vers Philippe.*

DÉPUTÉ, ÉE. part. passé.

DER

DÉRACINEMENT. s. m. Action de déraciner, ou L'état de ce qui est déraciné. *Le déracinement des souches de cette avenue a coûté beaucoup. Le déracinement de cet arbre vous fait voir quelle a été la violence de l'orage.*

DÉRACINER. v. a. Tirer de terre, arracher de terre un arbre, une plante avec ses racines. *Déraciner un arbre. Les grands vents, les orages déracinent quelquefois les arbres.*

Il signifie aussi, Cerner, couper autour, extirper. *Ce pédicure déracine bien les cors aux pieds. Quelquefois le dentiste déracine la dent avant de la tirer. Déraciner une verrue.*

Fig., *Déraciner un mal*, Le guérir entièrement. *Il est difficile de déraciner un mal invétéré.*

DÉRACINER, se dit, figurément, en parlant Des mauvaises coutumes, des opinions, des vices, des mauvaises habitudes, etc. *On aura peine à déraciner cet abus, cette opinion, cette erreur.*

DÉRACINÉ, ÉE. part. passé.

DÉRADER. v. n. T. de Marine. Il se dit D'un bâtiment qui est emporté de la rade ou du mouillage, par la force du vent ou des courants.

DÉRAIDIR. v. a. (On a écrit aussi DÉROIDIR.) Diminuer, ôter la raideur. *Il faut mettre ce linge gelé devant le feu pour le déraidir.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Les membres engourdis par le froid se déraidissent auprès du feu.*

Il se prend aussi figurément. *Son caractère commence à se déraidir.*

DÉRAIDI, IE. part. passé.

DÉRAILLEMENT. s. m. Action de dérailler, ou Le résultat de cette action.

DÉRAILLER. v. n. Il se dit D'un convoi de chemin de fer qui sort des rails. *Le train dérailla, et plusieurs wagons furent renversés sur la voie.*

DÉRAILLÉ, ÉE. part. passé.

DÉRAISON. s. f. Défaut de raison, manière de penser ou d'agir déraisonnable. *Il est d'une déraison à n'y pas tenir. Cet homme donne dans un excès de déraison qui n'est pas concevable. Sa conduite et ses propos sont une déraison perpétuelle.*

DÉRAISONNABLE. adj. des deux genres. Qui n'est pas raisonnable dans sa conduite, dans ses projets, dans ses propositions, etc. *C'est un homme tout à fait déraisonnable.*

DÉRAISONNABLEMENT. adv. Sans raison. *Parler, agir déraisonnablement.*

DÉRAISONNER. v. n. Tenir des discours dénués de raison. *Le malade commençait à déraisonner. C'est un homme qui déraisonne sans cesse. Il ne fait que déraisonner.*

DÉRANGEMENT. s. m. Action de déranger, ou État de ce qui est dérangé. *Le dérangement de mes livres m'empêche de trouver celui que vous me demandez. Causer du dérangement dans un auditoire, en cherchant à se placer. Reconnaître la cause du dérangement d'une machine. Je ne voudrais pas vous causer le moindre dérangement. Cet homme est ruiné, il y a un grand dérangement dans ses affaires. Cela cause du dérangement dans sa santé. Il y a bien du dérangement dans son esprit. Le dérangement de ses affaires, de sa santé. Le dérangement des saisons.*

DÉRANGER. v. a. Ôter une chose de son rang, de sa place; mettre en désordre ce qui était arrangé. *Déranger quelque pièce d'une machine. Déranger des papiers, des livres, des meubles.*

Déranger une chambre, un cabinet, etc., Y causer quelque désordre dans la disposition habituelle des meubles, des objets qui s'y trouvent. *Vous avez dérangé toute ma chambre.*

Déranger quelqu'un, Faire qu'il soit obligé de quitter sa place, de se lever de son siège, etc. *Il dérangea tout le monde pour aller à sa place. Je ne veux point déranger ces dames.* Il signifie aussi, figurément, Détourner quelqu'un d'une occupation, de ses affaires, etc. *J'étais à travailler, il est venu me déranger. Pourvu que cela ne vous dérange point.* (Voyez plus loin les autres sens de cette phrase.)

DÉRANGER, signifie aussi, tant au propre qu'au figuré, Faire qu'une chose n'aille plus aussi bien, altérer, troubler, brouiller. *Cela peut déranger la machine. Cela lui a dérangé le cerveau, l'estomac. Déranger la santé. Cet orage va déranger le temps. Cela dérangea tellement ses affaires, qu'il fut sur le point de faire faillite. Cet événement dérangea le plan qu'ils avaient formé, dérangea tous leurs projets.*

Déranger quelqu'un, Déranger sa santé. *J'ai mangé hier un peu plus qu'à l'ordinaire, et cela m'a dérangé.* Il signifie aussi, figurément et familièrement, Chagriner quelqu'un, le contrecarrer. *Cet événement les dérange un peu.*

Déranger quelqu'un, signifie encore, Faire que la conduite de quelqu'un ne soit plus aussi réglée qu'elle l'était auparavant. *Les mauvaises compagnies l'ont dérangé. C'est lui qui a dérangé ce jeune homme.*

DÉRANGER, s'emploie aussi avec le pronom personnel, dans la plupart des sens qui viennent d'être indiqués. *Rien de ce qui était dans la malle ne s'est dérangé pendant le voyage. Je me suis dérangé pour le faire mieux placer. Si vous êtes occupé, ne vous dérangez pas; je reviendrai plus tard. Cette machine s'est un peu dérangée. Cette montre se dérange facilement. Sa santé, son cerveau se dérange. Ses affaires commençaient à se déranger. Ce jeune homme se dérange depuis qu'il voit mauvaise compagnie.*

DÉRANGÉ, ÉE. part. passé. *Il y a quelque chose de dérangé dans cette machine. Un estomac dérangé. Il a le cerveau dérangé. Être dérangé dans sa conduite, dans ses affaires*, ou absolument, *Être dérangé.*

Être dérangé chez soi, dans sa maison, N'avoir pas ses effets, ses meubles rangés proprement et avec ordre. Cette manière de parler est peu usitée.

DÉRATER. v. a. Ôter, retrancher la rate. *On a quelquefois dératé des chiens, pour voir s'ils en seraient plus agiles.*

DÉRATÉ, ÉE. part. passé. *Un chien dératé.*

Il s'emploie substantivement dans les phrases suivantes:

Fam., *Courir comme un dératé*, Courir comme on suppose que le ferait une personne à laquelle on aurait ôté la rate.

Fig. et fam., *C'est un dératé, une dératée*, se dit D'une personne gaie, alerte, étourdie, sans retenue.

DERBY. s. m. Il se dit, en Angleterre, de La grande course de chevaux qui se

lait à Epsom, au mois de mai, et qui attire une immense affluence. Il se dit, par imitation, en France, d'Une course de chevaux qui a lieu à Chantilly, le dimanche après l'Ascension. *Gagner le prix du derby*, ou elliptiquement, *Gagner le derby*.

DERECHEF. adv. Une seconde fois, de nouveau. Il vieillit.

DÉRÈGLEMENT. s. m. Désordre, état d'une chose déréglée. *Le dérèglement des saisons. Le dérèglement du pouls. Le dérèglement des humeurs. Le dérèglement d'une montre, d'une horloge. Le dérèglement de l'esprit.*

Il se dit particulièrement Du désordre dans la conduite, de l'opposition aux règles de la morale. *Vivre dans le dérèglement, dans un étrange dérèglement. Le dérèglement de sa vie, de ses mœurs. Il trouva cette maison dans un grand dérèglement. Les dérèglements de ce jeune homme ont ruiné sa famille.*

DÉRÉGLÉMENT. adv. Sans règle. *Vivre déréglément.* Il est peu usité.

DÉRÉGLER. v. a. Faire oublier, faire négliger la règle de vie, de conduite, les règles du devoir. *Il nous a tous déréglés.* Prov., *Il ne faut qu'un mauvais moine pour dérégler tout le couvent.* Ce sens vieillit.

Il signifie plus ordinairement, Faire qu'une chose ne soit plus réglée, n'ait plus sa marche, son cours accoutumé, n'exerce plus son action avec régularité. *Le froid, le chaud, l'humidité, dérèglent les horloges, les pendules, les montres.* On l'emploie souvent avec le pronom personnel. *Le temps se dérègle. Une montre qui se dérègle. Son estomac se dérègle aisément. Son pouls s'est déréglé.*

DÉRÉGLÉ, ÉE. part. passé. *Avoir le pouls déréglé. Une horloge, une montre déréglée. Temps déréglé.*

Il est aussi adjectif, et signifie, Qui n'a point de règle, qui n'est pas dans la règle. *Appétit déréglé. Esprit déréglé. Imagination déréglée. Désirs déréglés.*

Il se dit particulièrement De ce qui est contraire aux règles de la morale. *C'est un homme fort déréglé dans ses mœurs. Ses mœurs sont fort déréglées. Mener une vie déréglée. Une conduite déréglée.*

DÉRIDER. v. a. Ôter les rides, faire passer les rides. *Pommade pour dérider la peau, pour dérider. La joie déride le front.* On l'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Sa peau se déride.*

Il signifie au figuré, Égayer, réjouir. *C'est un homme si sévère, que rien ne saurait le dérider.* On l'emploie dans ce sens avec le pronom personnel. *Il ne se déride jamais.* On dit dans le même sens : *Se dérider le front. Dérider son front. Son front ne se déride jamais.*

DÉRIDÉ, ÉE. part. passé.

DÉRISION. s. f. Moquerie souvent accompagnée de mépris. *Tourner en dérision. Faire quelque chose en dérision. Dire quelque chose par dérision. C'est un homme qui tourne tout en dérision. C'est une dérision, une dérision amère que de prêcher l'abstinence aux gens dépourvus de tout. C'est une dérision que d'offrir cent francs pour un pareil travail.*

DÉRISOIRE. adjectif des deux genres. Qui tient de la dérision, où il y a de la dérision. *Proposition dérisoire. Offres dérisoires.*

DÉRIVATIF, IVE. adj. T. de Médec. Qui sert à opérer, à déterminer une dérivation. *Un topique dérivatif. Saignée dérivative. Moyens dérivatifs.*

Il s'emploie aussi comme substantif, au masculin. *Un dérivatif.*

DÉRIVATION. s. f. Action de dériver des eaux. *Canal de dérivation.*

Il signifie également, en Médecine, L'action de détourner une irritation, une cause morbide, de l'attirer d'une partie vers une autre où ses effets sont moins dangereux. *Appliquer un vésicatoire pour opérer une dérivation.*

Il signifie, en termes de Grammaire, La manière dont les mots naissent les uns des autres, ou L'origine d'un mot tiré d'un autre. *Les lois, les règles de la dérivation. La dérivation de ces mots est incertaine.*

DÉRIVE. s. f. T. de Marine. Déviation de la route d'un bâtiment, occasionnée par l'obliquité des voiles, orientées au plus près du vent. *L'angle de la dérive*, ou simplement, *La dérive*, L'angle que la quille du bâtiment fait avec la direction réelle de sa route. *La dérive est de tant.*

Ce bâtiment va en dérive, Le vent, les courants le détournent de sa route. *Nous nous laissâmes aller à la dérive.*

Il y a de la dérive, se dit Quand on se trouve assez loin d'une côte ou d'un écueil, pour n'avoir pas à craindre d'y être poussé par la dérive. On dit de même, *Avoir belle dérive.*

La dérive vaut la route, se dit Lorsque, étant en panne ou à la cape, le bâtiment éprouve une dérive qui le pousse du côté où il doit aller.

Être en dérive, se dit De ce qui flotte abandonné au gré du vent, du courant, etc. *Ce bateau est en dérive.*

Fig., *Aller à la dérive*, N'avoir plus la force de se gouverner, être entraîné hors de la bonne direction. *Cet homme va à la dérive.*

DÉRIVER. v. n. S'éloigner du bord, du rivage. *Dès que le bateau eut dérivé. Il est temps de partir; dérive.*

Il signifie aussi, Suivre le courant, le fil de l'eau. *Un bateau qui dérive.*

Il signifie également, en termes de Marine, S'écarter plus ou moins de la route qu'on voudrait tenir en mer. *Nous trouvâmes que les courants avaient fait dériver le vaisseau de tant de lieues. Le pilote, pour ne pas donner sur un rocher, fut obligé de laisser dériver le bâtiment.*

DÉRIVER, se dit en outre Des eaux qui sont forcées d'abandonner leur cours naturel. *On a pratiqué des rigoles qui font dériver en partie les eaux du fleuve dans ce canal.*

Il signifie encore figurément, Venir de, tirer son origine de. *Les conséquences qui en dérivent. C'est de là que dérivent tous nos malheurs. De là sont dérivées tant d'erreurs, tant d'hérésies, etc. Il faut remonter à la source d'où dérivent tant de préjugés.*

Il se dit particulièrement, en termes de Grammaire, Des mots qui tirent leur origine de quelque autre. *Tel mot dérive de celui-là. D'où faites-vous dériver ce mot ? Ce mot est dérivé de l'arabe.*

Il s'emploie aussi comme actif, dans le sens de Faire dériver, mais seulement en parlant Des eaux, et en termes de Grammaire. *On a dérivé les eaux des sources voisines pour les amener dans ce canal. D'où dérivez-vous ce mot-là ? Je le dérive du grec.*

DÉRIVÉ, ÉE. part. passé.

Il se dit substantivement, en termes de Grammaire, d'Un mot dérivé d'un autre. *Le verbe* Courir *et ses dérivés.* Amitié *est un dérivé d'*Ami.

DERME. s. m. T. d'Anatomie, qui se dit quelquefois pour La peau. *Le derme est entamé.*

DERNIER, IÈRE. adj. Qui vient, qui est après tous les autres, ou après lequel il n'y en a point d'autre. *Il arrive toujours le dernier. Il était assis le dernier à table. Il est le dernier de la classe. C'est le dernier de sa race. Dans les derniers temps de sa vie. Rendre le dernier soupir. Rendre à quelqu'un les derniers devoirs. Je vous le dis pour la dernière fois. Le dernier jour. Le dernier mois. Le dernier supplice. Je l'assistai à sa dernière heure, à ses derniers moments. Dire le dernier adieu. Il a employé jusqu'au dernier sou, jusqu'à son dernier sou. Faire un dernier effort. En dernier lieu. En dernier résultat. En dernière analyse. En dernière instance. En dernier ressort. La dernière année de la guerre. C'est mon dernier mot. Il est le dernier à faire ce qu'il a proposé.*

La dernière postérité, La postérité la plus reculée.

Fig., *Mettre la dernière main, donner la dernière main à quelque chose*, L'achever de telle manière, qu'on ne doive plus y revenir, y toucher.

Fig., *Brutus et Cassius furent les derniers des Romains*, Ils furent les derniers Romains qui combattirent pour la liberté de la république.

DERNIER, se dit, en un sens particulier, pour Le plus récent. *Étiez-vous à la dernière séance? Il a servi dans la dernière guerre.*

L'année dernière, le mois dernier, la semaine dernière, L'année, le mois, la semaine qui a précédé immédiatement l'année, le mois, la semaine où l'on est. On dit de même, *Dimanche dernier, lundi dernier, etc.*, et *L'été dernier, le printemps dernier, etc.*

DERNIER, se dit encore De ce qu'il y a d'extrême en chaque genre, soit en bien, soit en mal. *Arriver au dernier degré de la perfection. Je lui ai les dernières obligations. Cela est du dernier ridicule. On l'a traité avec la dernière indignité, avec le dernier mépris.*

C'est le dernier des hommes, C'est le plus vil, le plus méprisable de tous les hommes. On dit dans le même sens, en parlant D'une femme, *C'est la dernière des créatures.*

C'est le dernier homme à qui je me confierais, à qui je voudrais demander un service, etc., C'est un homme à qui je ne me confierais nullement, à qui je ne voudrais, à qui je n'oserais jamais demander un service, etc.

DERNIER, se prend quelquefois substantivement. Ainsi, en parlant De certains jeux de main, on dit, *Ne vouloir jamais avoir le dernier*, Ne vouloir pas souffrir d'être touché le dernier.

Fig. et fam., *Il ne veut jamais avoir le dernier*, se dit De quelqu'un qui veut toujours répliquer dans une dispute.

Prov., *Aux derniers les bons*, Ce qui reste de quelque chose après que les autres ont choisi, est souvent le meilleur.

DERNIER, substantif, se dit aussi de Chacune des deux ouvertures de la galerie d'un jeu de paume qui sont les plus éloignées de la corde. *Chasser au dernier. Au dernier la balle la gagne. Au dernier la balle la perd.*

DERNIÈREMENT. adv. de temps. Depuis peu, il n'y a pas longtemps. *Il arriva dernièrement un étrange accident.*

DÉROBER. v. a. Ôter la robe, l'enveloppe. Dans cette acception, il ne se dit guère qu'au participe, et en parlant Des fèves de marais qu'on a dépouillées de leur première enveloppe. *Des fèves dérobées.*

DÉROBER, signifie plus ordinairement, Faire un larcin, prendre en cachette ce qui appartient à autrui. *Dérober une bourse, un manteau. Être enclin à dérober.*

Il a quelquefois pour régime le nom de la personne à qui l'on dérobe quelque chose. *Ce domestique dérobe ses maîtres.*

Prov., *Est bien larron qui larron dérobe.*

Fam., *S'il a du bien, il ne l'a pas dérobé*, se dit D'un homme qui a acquis du bien par des voies légitimes, et avec beaucoup de peine.

DÉROBER, dans le sens qui précède, s'emploie aussi figurément. *Dérober un baiser. Dérober à quelqu'un le secret qu'il ne voulait pas révéler. Les faveurs que l'intrigue dérobe au mérite. Dérober à quelqu'un la gloire qui lui est due, le mérite d'une belle action.*

Il se dit, particulièrement, D'un auteur qui prend dans un autre quelque pensée, quelque passage, quelques vers, et qui se les approprie. *Il n'y a rien de bon dans son livre que ce qu'il a dérobé. C'est un hardi plagiaire, il dérobe des chapitres entiers.*

Il se dit encore en parlant Du temps, des moments pris sur les heures que l'on consacre à ses affaires, à ses occupations ordinaires. *Il dérobe chaque jour quelques moments à ses affaires, pour aller voir son vieil ami.*

DÉROBER, signifie en outre, Cacher, empêcher de voir, de découvrir. *Un mur lui dérobait la vue de la campagne. Les nuages dérobaient le ciel à nos yeux. Un voile dérobait la statue à nos regards.*

Il signifie également, Soustraire. *Dérober un criminel à la justice, aux poursuites de la justice. Dérober quelqu'un au péril. Dérober un homme à la fureur du peuple. Dérober quelque chose à la connaissance des juges. Dérober à la vue de quelqu'un les objets qui lui rappellent des souvenirs pénibles. Il pénétra le secret que l'on cherchait à lui dérober.*

Dérober sa marche, se dit D'une armée qui fait une marche sans que l'ennemi s'en aperçoive. *Ce général sut habilement dérober sa marche à l'ennemi.* On dit de même, mais plus particulièrement, *Il déroba plusieurs marches à l'ennemi*, Il fit plusieurs marches à l'insu de l'ennemi. *Dérober sa marche*, se dit aussi, familièrement, D'une personne qui va d'un côté après avoir fait entendre qu'elle voulait aller d'un autre. Il signifie encore, figurément et familièrement, Cacher les moyens dont on se sert pour aller à ses fins. *C'est un homme habile à dérober sa marche.*

DÉROBER, avec le pronom personnel, se dit D'un objet qu'on cesse peu à peu de voir, soit parce qu'il s'éloigne ou qu'on s'en éloigne, soit parce que la clarté diminue. *Le vaisseau se déroba en peu de temps à nos regards. Ils mirent à la voile, et bientôt tous les objets du rivage se dérobèrent à leur vue, à leurs yeux. À mesure que le jour baisse les objets se dérobent insensiblement à la vue.*

Il signifie également, Se soustraire. *Se dérober à tous les yeux. Se dérober aux coups de quelqu'un. Ils se sont jusqu'à présent dérobés à toutes les recherches. Se dérober à la poursuite des ennemis. Se dérober aux applaudissements du public, aux hommages d'une cour empressée. Les causes de ce phénomène se dérobent à l'intelligence humaine.*

Se dérober d'une compagnie, ou simplement, *Se dérober*, Se retirer d'une compagnie sans dire mot, sans être aperçu.

En termes de Manège, *Ce cheval se dérobe de dessous l'homme*, se dit D'un cheval qui, tout à coup, et par un mouvement irrégulier, s'échappe de dessous l'homme qui le monte. *Ce cheval est bon, mais il a le défaut de se dérober de dessous l'homme.*

Fig., *Ses genoux se dérobent sous lui*, Ses genoux vacillent, et il a peine à se soutenir.

DÉROBÉ, ÉE. part. passé. *Argent dérobé.*

Escalier dérobé, porte dérobée, corridor dérobé, Escalier, porte, corridor qui servent à dégager un appartement, et par lesquels on peut entrer et sortir sans être vu.

Faire quelque chose à ses heures dérobées, Prendre sur ses occupations ordinaires le temps de faire une chose. *Je ferai ce mémoire à mes heures dérobées.*

À LA DÉROBÉE. loc. adv. Secrètement, avec une sorte de mystère. *Il s'en est allé à la dérobée. Ils ne se voient qu'à la dérobée.*

DÉROGATION. s. f. Action de déroger à une loi, à un acte quelconque de l'autorité publique, à un traité, à un usage, à des droits, etc.; ou Le résultat de cette action. *Il y a dans la nouvelle loi une dérogation à l'ancienne. Cette ordonnance subsiste en entier, on n'y a point fait de dérogation. Dérogation expresse. Dérogation tacite. C'est une dérogation à l'usage. Ce codicille renfermait une dérogation importante au testament. Cette clause n'emporte aucune dérogation à celle du précédent traité. C'est une dérogation à nos droits.*

DÉROGATOIRE. adj. des deux genres. Qui contient une dérogation, qui emporte dérogation. *Acte dérogatoire. Clause dérogatoire.*

DÉROGEANCE. s. f. T. d'ancienne Chancellerie. Action par laquelle on perd les droits et privilèges attachés à la noblesse. *Quand il y a dérogeance, il faut des réhabilitations.*

DÉROGEANT, ANTE. adj. Qui déroge. *Un acte postérieur dérogeant au premier. Des actions dérogeantes à la noblesse, à noblesse.*

DÉROGER. v. n. Modifier, changer, de quelque manière que ce soit, une loi, un acte de l'autorité publique, une convention, des droits, un usage, etc.; ou S'en écarter, y faire quelque chose de contraire. *Déroger à une loi. Le roi, par son ordonnance de tel jour, a dérogé à l'ancienne. Une loi nouvelle a dérogé à l'ancienne en ce point. Déroger à l'usage établi. Les privilèges dérogent au droit commun. Les deux parties ont dérogé à leur contrat. Déroger à une transaction par une autre, aux clauses d'un traité. Déroger aux droits de quelqu'un, à ses propres droits.*

Déroger à noblesse, ou simplement *Déroger*, Faire quelque chose qui, par les lois du pays, entraîne la perte des privilèges attachés à la noblesse. *Prendre des terres à ferme, tenir boutique, etc., c'était autrefois déroger à noblesse. Il était de noble race, mais son aïeul, son père a dérogé.*

DÉROGER, signifie aussi, Faire une chose indigne de... *Il ne crut pas déroger à la majesté du trône en agissant ainsi. Vous dérogez à votre caractère par une si lâche complaisance.*

Il signifie également, Condescendre, s'abaisser. *Il voulut bien déroger jusque-là.* On l'emploie souvent en ce sens par ironie.

DÉROIDIR. Voyez DÉRAIDIR.

DÉROUGIR. v. a. Ôter la rougeur, ce qui rend rouge. *Elle avait le visage tout rouge de la petite vérole, un mois de temps l'a entièrement dérougie.*

Il est aussi neutre, et signifie, Devenir moins rouge. *Cela dérougira à l'air. Le nez ne lui a pas dérougi.*

Il s'emploie dans le même sens avec le pronom personnel. *Cela commence à se dérougir.*

DÉROUGI, IE. part. passé.

DÉROUILLER. v. a. Ôter la rouille. *Dérouiller des armes. Dérouiller des pistolets.*

Il signifie, figurément et familièrement, en parlant Des personnes, Façonner, former, polir. *Le commerce du monde l'a dérouillé.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, dans l'un et dans l'autre sens. *Le fer se dérouille peu à peu lorsqu'on le manie souvent. Ce jeune homme commence à se dérouiller. L'esprit se dérouille dans le grand monde, dans le commerce du grand monde.*

Il signifie encore, Se remettre au fait d'une chose que l'on a autrefois apprise ou pratiquée, mais que l'on a plus ou moins négligée depuis. *Il y a longtemps qu'il n'a vu du latin, il aurait besoin de se dérouiller un peu.*

DÉROUILLÉ, ÉE. part. passé.

DÉROULEMENT. s. m. Action de dérouler. *Le déroulement des manuscrits d'Herculanum exige de grandes précautions.*

DÉROULER. v. a. Étendre ce qui était roulé, et le mettre de son long. *Dérouler une étoffe. Dérouler un vieux titre, un manuscrit. Dérouler un tableau.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Une pièce d'étoffe qui se déroule en tombant. Les vagues se déroulaient sur la plage.*

Il s'emploie dans certaines phrases figurées. *Au sommet de la colline, le tableau le plus riche et le plus varié se déroula devant nous. Il déroulait à nos yeux le tableau des événements de cette grande époque.*

DÉROULÉ, ÉE. part. passé.

DÉROUTE. s. f. Fuite de troupes qui ont été défaites, qui ont été rompues, ou qui ont pris l'épouvante d'elles-mêmes. *Grande déroute. Déroute complète. Dans la déroute, il se fit un grand carnage. Mettre une armée, mettre l'ennemi en déroute.*

Il se dit, figurément, Du renversement total des affaires de quelqu'un. *La déroute des affaires de ce marchand. La déroute de sa fortune. Ses affaires sont en déroute. Cet accident a mis la déroute dans ses affaires. Ce négociant, depuis sa déroute, n'a pu retrouver aucun crédit.*

Fig. et fam., *Mettre quelqu'un en déroute dans une dispute*, Le déconcerter, le mettre hors d'état de répondre.

DÉROUTER. v. a. Détourner, égarer quelqu'un de sa route, de son chemin. *Nous étions dans le bon chemin, vous nous avez déroutés.*

Il signifie au figuré, Rompre les mesures que quelqu'un prenait, et qui le conduisaient à son but. *La disgrâce de ce ministre m'a dérouté. Cet événement l'a totalement dérouté. Il ne sait plus quel parti prendre, il est tout dérouté.*

Il signifie aussi, Déconcerter. *Ce qu'on lui a dit l'a dérouté.*

DÉROUTÉ, ÉE. part. passé.

DERRIÈRE. Préposition de lieu opposée à la préposition *Devant*, et qui marque Ce qui est après une chose ou une personne. *Derrière la maison. Derrière le jardin. Derrière la porte. Derrière l'armoire. Derrière la tapisserie. Il était assis derrière vous. Se cacher derrière quelqu'un. Avoir les mains liées derrière le dos. Ils fuyaient à toute bride sans regarder derrière eux. Il a plusieurs laquais derrière sa voiture.*

Fig., *Il ne faut pas regarder derrière soi*, Il faut continuer quand on a bien commencé, quand une fois on s'est engagé dans une carrière.

DERRIÈRE, s'emploie aussi comme adverbe, et signifie, Après, en arrière, ou Du côté opposé au devant. *Je l'ai laissé bien loin derrière. Regarder derrière. Qu'importe que cela soit devant ou derrière? C'est un traître, il m'a frappé par derrière. Corps de logis de derrière. Porte de derrière. Le train de derrière d'un carrosse, d'un cheval.*

Fig., *Porte de derrière*, Faux-fuyant, défaite, échappatoire. *On ne saurait traiter sûrement avec cet homme, il a toujours quelque porte de derrière.*

Fig. et fam., *Faire rage des pieds de derrière*, Faire tous ses efforts, mettre tout en usage pour réussir.

Fig., *Laisser quelqu'un bien loin derrière soi, bien loin derrière*, Le surpasser, avoir beaucoup d'avantage sur lui. *Ils ont été quelque temps égaux, mais enfin il l'a laissé bien loin derrière.*

Fam., *Sens devant derrière*, se dit en parlant De la situation d'un objet tourné de telle façon que ce qui devrait être devant se trouve derrière. *Elle a mis son bonnet sens devant derrière. Votre perruque est sens devant derrière.*

DERRIÈRE, s'emploie aussi comme substantif masculin, et signifie, Le côté opposé au devant, la partie postérieure. *Le derrière de la maison. Il occupe le derrière du logis. Il est logé sur le derrière. Le derrière de la tête.*

DERRIÈRE, substantif, se dit au pluriel, en termes de Guerre, Des derniers corps d'une armée en marche ou en bataille; et Du côté auquel l'armée tourne le dos, ou Du pays qu'elle laisse derrière elle. *Il fondit sur les derrières de l'ennemi. Les derrières de l'armée. Un marais couvrait, protégeait ses derrières. Assurer ses derrières.*

DERRIÈRE, substantif, se dit en outre de Cette partie de l'homme et de quelques animaux qui comprend les fesses et le fondement. *S'écorcher le derrière. Montrer le derrière.*

Pop., *Montrer le derrière*, Fuir dans un combat; et, figurément, Ne pouvoir pas exécuter ce qu'on s'était vanté de faire.

DERVICHE ou **DERVIS.** s. m. Espèce de moine, chez les Turcs. Ce mot signifie *Pauvre.*

DES

DES. Mot qui tient lieu, par contraction, de la préposition *De* et de l'article pluriel *Les*. Voyez la préposition DE.

DÈS. préposition de temps et de lieu. Depuis, à partir de. *Dès cette époque-là*, ou *Dès là* (ce dernier a vieilli). *Dès l'enfance. Dès hier. Dès Orléans. Dès sa source.*

Dès lors. Dès ce moment-là, dès ce temps-là. *Je vis bien dès lors où il voulait en venir. Dès lors il commença ses poursuites. Il annonçait dès lors ce qu'il serait un jour.*

Il s'emploie aussi pour De là, par forme de conséquence. *On ne peut établir ce fait capital, et dès lors tombe toute l'accusation. Il ne peut user de ce moyen; qu'avons-nous dès lors à craindre de lui?* On dit quelquefois dans le même sens, *Dès là*; mais cette locution a vieilli. *C'est votre père, et dès là vous lui devez du respect.*

DÈS, s'emploie aussi pour désigner Un temps fixe et prochain dans l'avenir. *J'y travaillerai dès demain, dès la semaine prochaine.*

DÈS, construit avec *que*, signifie, Aussitôt que. *Dès que le soleil fut levé. Dès qu'il parut. Dès que je serai arrivé.*

Il se prend aussi pour Puisque. *Dès que vous en tombez d'accord. Dès que vous le souhaitez.*

DÉSABUSER. v. a. Tirer d'erreur, détromper de quelque fausse croyance. *Vous êtes dans l'erreur, je dois vous désabuser. Je le croyais homme de bien, mais je suis maintenant désabusé.*

Il signifie particulièrement, Détromper quelqu'un de l'idée avantageuse ou défavorable qu'il se fait de quelque personne, de quelque chose. *Cela est bien propre à désabuser des grandeurs. Vous craigniez d'avoir affaire à un malhonnête homme; vous voilà bien désabusé.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, dans l'un et dans l'autre sens. *Désabusez-vous de cela. Désabusez-vous de croire que l'on s'occupe de vous. Il s'est désabusé des vanités du monde.*

DÉSABUSÉ, ÉE. part. passé.

DÉSACCORD. s. m. État de ce qui n'est point d'accord. Il se dit surtout de La différence d'opinions, de sentiments entre les personnes. *Ces discussions amenèrent le désaccord, et le désaccord les brouilleries.*

DÉSACCORDER. v. a. Détruire l'accord d'un instrument de musique. *Il a désaccordé mon violon. La chaleur a désaccordé ce piano.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Cette harpe s'est désaccordée.*

DÉSACCORDÉ, ÉE. part. passé.

DÉSACCOUPLER. v. a. Détacher les unes des autres des choses accouplées. *Désaccoupler des chiens. Désaccoupler des draps de lit.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Ces chiens se sont désaccouplés.*

DÉSACCOUPLÉ, ÉE. part. passé.

DÉSACCOUTUMANCE. s. f. Perte de quelque coutume ou de quelque habitude. Il est vieux.

DÉSACCOUTUMER. v. a. Faire perdre, faire quitter une coutume, une habitude. *On aura bien de la peine à le désaccoutumer du vin.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il se désaccoutume du jeu. Il s'est désaccoutumé de jouer. Désaccoutumez-vous de mentir.*

DÉSACCOUTUMÉ, ÉE. part. passé.

DÉSACHALANDER. v. a. Éloigner les chalands, faire perdre les pratiques, éloigner ceux qui vont habituellement acheter chez un marchand. *Ce mauvais bruit a fort désachalandé ce marchand. désachalandé sa boutique.*

DÉSACHALANDÉ, ÉE. part. passé.

DÉSAFFECTION. s. f. Perte de l'affection. *Les mesures prises par le gouvernement produisirent la désaffection des citoyens.*

DÉSAFFOURCHER. v. n. T. de Marine. Lever l'ancre d'affourche. *Ce vaisseau désaffourche.*

DÉSAFFOURCHÉ, ÉE. part. passé. *Ce navire est désaffourché.*

DÉSAGRÉABLE. adj. des deux genres. Qui déplaît, de quelque manière que ce soit. Il se dit Des personnes et des choses. *Personne, figure, humeur désagréable. Cette visite, ce discours, cette nouvelle lui a été fort désagréable. C'est une affaire, une aventure désagréable. Ce fruit a un goût désagréable. Cela est désagréable à voir, à entendre, à s'entendre dire. Il est désagréable d'avoir affaire à des gens difficultueux.*

DÉSAGRÉABLEMENT. adv. D'une manière désagréable. *Parler désagréablement. Rire désagréablement. Passer désagréablement sa vie. Il est fort désagréablement en ce lieu-là.*

DÉSAGRÉER. v. n. Déplaire, n'agréer pas. *Si cela ne vous désagrée pas.*

DÉSAGRÉER. v. a. T. de Marine. Il a vieilli : on dit maintenant, *Dégréer*. Voyez ce mot.

DÉSAGRÉÉ, ÉE. part. passé.

DÉSAGRÉGATION. s. f. Terme didactique. Séparation des parties dont l'assemblage constitue un corps.

DÉSAGRÉGER. v. a. Faire cesser l'agrégation des parties. *L'humidité désagrége certains corps.* Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Ce corps se désagrége.*

DÉSAGRÉGÉ, ÉE. part. passé.

DÉSAGRÉMENT. s. m. Chose désagréable, sujet de chagrin, d'ennui, de dégoût. *C'est un grand désagrément que d'avoir des procès. Il a eu, il a essuyé de grands désagréments dans l'exercice de son emploi. Il a reçu un grand désagrément. Il s'est attiré des désagréments. Il y a bien du désagrément à se mêler de vos affaires. On n'en a que du désagrément.*

Il se dit aussi Des défauts qui nuisent aux agréments extérieurs d'une personne. *Elle est belle, mais elle ne laisse pas d'avoir quelque désagrément dans le visage. Cette tache au visage est un grand désagrément.*

DÉSAJUSTER. v. a. Faire qu'une chose cesse d'être dans l'arrangement, dans la position où elle était, et où elle devait être. *Vous avez désajusté mon télescope. Désajuster un canon. Désajuster la parure de quelqu'un.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Sa coiffure s'est toute désajustée.*

DÉSAJUSTÉ, ÉE. part. passé.

En termes de Manége, *Ce cheval est désajusté*, se dit D'un cheval qui ne fait plus le manége avec la même justesse, dont les allures sont dérangées.

DÉSALTÉRER. v. a. Apaiser la soif. *Le vin mêlé avec de l'eau désaltère mieux que l'eau pure.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Se désaltérer à une source, à un ruisseau.*

DÉSALTÉRÉ, ÉE. part. passé.

DÉSANCRER. v. n. T. de Marine. Lever l'ancre. *On va partir, l'ordre est donné pour désancrer.* Il a vieilli.

DÉSAPPAREILLER. v. a. Ôter une ou plusieurs choses d'un certain nombre de choses pareilles, dont la réunion forme une sorte d'ensemble, d'assortiment. *Désappareiller des attelages de chevaux, des vases.* On dit plus ordinairement, *Dépareiller.*

DÉSAPPAREILLÉ, ÉE. part. passé.

DÉSAPPARIER. v. a. Séparer deux oiseaux appariés; Tuer le mâle ou la femelle. *On a désapparié ces pigeons, ces perdrix.*

DÉSAPPARIÉ, ÉE. part. passé. *Perdrix désappariées.*

DÉSAPPOINTEMENT. s. m. Contrariété qu'on éprouve lorsqu'on est trompé dans ses espérances, déconcerté dans un projet. *On lui avait promis cette place, on l'a donnée à un autre; c'est pour lui un fâcheux désappointement. Nous avons bien ri de son désappointement.*

DÉSAPPOINTER. v. a. Il signifiait autrefois, Ôter, rayer quelqu'un de l'état des soldats, ou officiers de guerre entretenus. *Désappointer un soldat, un capitaine.*

Il signifie maintenant, au figuré, Tromper quelqu'un dans ses espérances, ne pas remplir son attente. *Cela dut bien le désappointer. Il a été fort désappointé.*

Désappointer une pièce d'étoffe, Couper les points de fil ou de ficelle qui tiennent en état les plis de cette pièce.

DÉSAPPOINTÉ, ÉE. part. passé.

DÉSAPPRENDRE. v. a. (Il se conjugue comme *Prendre*.) Oublier ce qu'on avait appris. *Il a désappris ce qu'il savait. Cet enfant, bien loin d'apprendre, désapprend tous les jours. J'ai tout à fait désappris à danser.*

DÉSAPPRIS, ISE. part. passé.

DÉSAPPROBATEUR, TRICE. adj. Qui désapprouve par caractère, par habitude. *Esprit, caractère désapprobateur.*

Il se prend aussi substantivement. *C'est un désapprobateur éternel.*

DÉSAPPROBATION. s. f. Action de désapprouver. *Votre désapprobation l'a chagriné.*

DÉSAPPROPRIATION. s. f. Action par laquelle on abandonne la propriété d'une chose. *Il ne se résignera pas aisément à la désappropriation de ses biens.* Il est peu usité.

DÉSAPPROPRIER (SE). v. pron. Renoncer à une propriété, s'en dépouiller. *Il faut se désapproprier de tout pour payer ses dettes.* Il est peu usité.

DÉSAPPROPRIÉ, ÉE. part. passé.

DÉSAPPROUVER. v. a. Blâmer, condamner, trouver mauvais. *Tout le monde désapprouve sa conduite. Désapprouver un projet, une entreprise. C'est une action qu'on a généralement désapprouvée. Je ne désapprouve pas ce qu'il a fait.* On l'emploie aussi avec la conjonction *Que*, suivie d'un verbe. *Je ne désapprouve pas que vous preniez ce parti.*

DÉSAPPROUVÉ, ÉE. part. passé.

DÉSARÇONNER. v. a. Mettre hors des arçons, jeter hors de la selle. *Un cavalier sur une selle rase est aisé à désarçonner. Son cheval en sautant l'a désarçonné.*

Il signifie, figurément et familièrement, Confondre quelqu'un dans une discussion, le mettre hors d'état de répondre. *Ce philosophe eut bientôt désarçonné son adversaire.*

DÉSARÇONNÉ, ÉE. part. passé.

DÉSARGENTER. v. a. Enlever l'argent d'une chose qui était argentée. *Le feu a désargenté ces flambeaux.*

Il signifie, figurément et familièrement, Dégarnir d'argent comptant. *On vous a bien désargenté. Les frais de noce l'ont entièrement désargenté.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, surtout dans le premier sens. *Ces flambeaux commencent à se désargenter.*

DÉSARGENTÉ, ÉE. part. passé. *Flambeau désargenté.*

DÉSARMEMENT. s. m. Action par laquelle on fait quitter les armes à des gens de guerre ou autres. *Le désarmement de la garnison fut le premier article de la capitulation. On ordonna le désarmement des habitants.*

Il se dit, par extension, Du licenciement des gens de guerre. *On convint du désarmement. Les places ne furent rendues qu'après le désarmement.*

Il se dit aussi de L'action de désarmer un vaisseau. *On a commencé le désarmement de cette frégate.*

DÉSARMEMENT, en termes d'Escrime, signifie, L'action par laquelle on fait sauter l'épée de son adversaire. *Tenter le désarmement. En venir au désarmement.*

DÉSARMER. v. a. Ôter à quelqu'un son armure. *Après le combat, il se fit désarmer par son écuyer.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il alla se désarmer.*

Il signifie aussi, Ôter, enlever à quelqu'un ses armes. *On se jeta sur lui pour le désarmer. On le désarma de son épée.*

Il signifie également, en termes d'Escrime, Faire sauter l'épée de la main de son adversaire. *Il se battit contre un tel, et le désarma.*

Il signifie encore, Obliger quelqu'un à livrer, à rendre les armes qu'il a en sa possession. *Le gouverneur de la ville a désarmé les bourgeois.*

En termes de Marine, *Désarmer un vaisseau*, Le dégarnir de son artillerie, de son équipage, de ses agrès, et le laisser dans le port.

DÉSARMER, signifie au figuré, Toucher, fléchir, adoucir, rendre traitable. *Se laisser désarmer par les soumissions, par le repentir. Ses pleurs me désarmèrent. Désarmer la critique.* On dit de même, *Désarmer la colère, la haine, la vengeance, le ressentiment, etc., de quelqu'un.*

Il signifie quelquefois figurément, dans le style soutenu, Priver, dépouiller. *Ces princes que la mort a désarmés de leur puissance.*

DÉSARMER, s'emploie aussi neutralement, et signifie alors, Poser les armes, congédier les troupes, et cesser de faire la guerre. *Toutes les puissances belligérantes ont désarmé. On n'a pas encore réglé qui désarmerait le premier.*

Il se dit également D'un vaisseau qu'on désarme. *Ce vaisseau doit aller désarmer dans tel port. L'escadre a désarmé.*

DÉSARMÉ, ÉE. part. passé.

Il se prend aussi adjectivement, et signifie, Qui n'a plus d'armes. *Que pouvait-il, seul et désarmé, contre une troupe de furieux?*

DÉSARROI. s. m. Désordre dans les affaires, renversement de fortune. Il n'est guère usité qu'avec les prépositions *en* et *dans*. *Ses affaires sont dans un grand désarroi, dans un étrange désarroi. Il est tout en désarroi. La mort du général mit l'armée en désarroi.*

Par exagération : *Nous venons de déménager, tout est chez nous dans le désarroi.* Ce mot est familier.

DÉSARTICULATION. s. f. T. de Chirurgie. Amputation d'un membre dans son articulation.

DÉSARTICULER. v. a. Faire une amputation dans l'articulation; Pratiquer la désarticulation des os. *Désarticuler le fémur.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *L'os de l'épaule s'est désarticulé.*

DÉSARTICULÉ, ÉE. part. passé.

DÉSASSEMBLER. v. a. Séparer ce qui était joint par assemblage. Il ne se dit guère qu'en parlant Des pièces de charpenterie et de menuiserie. *On a désassemblé cette charpente. Désassembler une armoire pour la transporter.*

DÉSASSEMBLÉ, ÉE. part. passé.

DÉSASSORTIR. v. a. Ôter ou déplacer quelqu'une des choses qui avaient été assorties. *On a désassorti mes porcelaines, mes diamants.*

DÉSASSORTI, IE. part. passé.

DÉSASTRE. s. m. Événement funeste, grand malheur; ou Les effets qui en résultent. *C'est un grand, un affreux désastre pour cette famille, pour ce pays. Quel désastre! La vue de ce désastre fait fendre le cœur.*

DÉSASTREUSEMENT. adv. D'une manière désastreuse. *La fête a fini désastreusement.*

DÉSASTREUX, EUSE. adj. Funeste, malheureux. *Événement désastreux. Mort désastreuse.*

DÉSAVANTAGE. s. m. Infériorité en quelque genre que ce soit de combat, de lutte, de dispute, de concurrence, etc. *L'infanterie a du désavantage en rase campagne contre la cavalerie. Avoir du désavantage au jeu. Prendre les gens à leur désavantage.*

Il se dit aussi en parlant Des choses qui font qu'on a du désavantage. *Le désavantage du poste. Le désavantage des armes. Le désavantage du vent.*

Il signifie aussi, Préjudice, dommage. *On ne fera rien à votre désavantage. L'affaire a tourné à leur désavantage.*

Voir quelqu'un à son désavantage, Le voir sous un aspect, sous un jour défavorable. On dit dans un sens analogue, *Se montrer à son désavantage.*

DÉSAVANTAGEUSEMENT. adv. D'une manière désavantageuse. *Il parle désavantageusement de vous. Vous jugez désavantageusement de lui. Il s'est marié désavantageusement.*

DÉSAVANTAGEUX, EUSE. adj. Qui cause ou qui peut causer du désavantage, du préjudice, du dommage. *Cette clause du contrat vous est désavantageuse. Cette affaire m'a été fort désavantageuse. Les discours qu'il tient partout vous sont fort désavantageux. Parti désavantageux. Mariage désavantageux. Ses affaires sont dans une situation désavantageuse.*

En termes de Guerre, *Poste désavantageux*, Poste mal choisi ou mauvais par la situation, et où il est malaisé que des troupes puissent se défendre.

DÉSAVEU. s. m. Dénégation. *On prétendait qu'il avait tenu ce propos; mais il a fait un désaveu formel. J'ai son désaveu.*

En Jurispr., *Le désaveu d'un enfant légitime*, L'acte par lequel un mari refuse de reconnaître un enfant dont sa femme est accouchée. On dit de même, *Désaveu de paternité.*

DÉSAVEU, signifie quelquefois, Rétractation. *Il fit un désaveu public de sa doctrine.*

Il signifie aussi, L'action ou l'acte par lequel on déclare n'avoir point autorisé une personne à faire ou à dire ce qu'elle a fait ou dit. *Cela est sujet à désaveu. Acte de désaveu. Former une demande en désaveu contre un avoué. Il exigea de ce prince un désaveu formel de la conduite tenue en cette occasion par son ambassadeur.*

Il se dit, par extension, De tout ce qui équivaut à un désaveu. *Sa vie entière est un désaveu des principes qu'on lui suppose. Cette conduite était un éclatant désaveu de celle que l'ambassadeur avait tenue.*

DÉSAVEUGLER. v. a. Tirer quelqu'un de l'aveuglement, le détromper d'une erreur, le guérir d'une passion. *Il est enfin désaveuglé.*

DÉSAVEUGLÉ, ÉE. part. passé.

DÉSAVOUER. v. a. Nier d'avoir dit ou fait quelque chose. *Vous l'avez dit, vous n'oseriez le désavouer. Je ne désavoue pas que je n'en aie été fâché, que j'en ai été fâché.*

Il signifie particulièrement, Ne vouloir pas reconnaître une chose pour sienne. *Désavouer un ouvrage. Désavouer son seing, sa signature. Désavouer quelqu'un pour son parent. Il désavoue hautement les opinions qu'on lui prête. Il a désavoué l'enfant dont on prétendait qu'il était le père. Cette mère dénaturée a désavoué son enfant. Si vous étiez capable d'une telle action, je vous désavouerais pour mon fils, pour mon sang.*

Il signifie également quelquefois, Rétracter. *Lui-même désavoua les opinions, les doctrines qu'il avait professées jusqu'alors. Il désavoua tout ce qu'il avait dit d'injurieux contre elle.*

Il signifie encore, Déclarer qu'on n'avait point autorisé quelqu'un à faire ou à dire ce qu'il a fait ou dit. *Il n'a été désavoué de rien. Désavouer un ambassadeur, un procureur, un mandataire.* On dit de même, *Désavouer les paroles, la conduite, etc., d'un ambassadeur, d'un agent quelconque.*

Il signifie quelquefois figurément, Désapprouver, condamner, réprouver. *Des principes que la morale, qu'une saine politique désavoue. Le goût désavoue ces fictions bizarres.*

DÉSAVOUÉ, ÉE. part. passé.

DESCELLEMENT. s. m. Action de desceller. *Le descellement de cette pierre a été très difficile.*

DESCELLER. v. a. Détacher ce qui est scellé en plâtre, en plomb, etc. *Il faut desceller ces gonds.*

DESCELLER, signifie aussi, Ôter le sceau d'un acte, d'un titre.

DESCELLÉ, ÉE. part. passé. *Une pierre descellée.*

DESCENDANCE. s. f. Extraction, filiation. *Il dit qu'il est de cette maison, mais il ne prouve pas bien sa descendance. La généalogie et descendance d'un tel.*

DESCENDANT, ANTE. adj. Qui descend. En termes de Marine, *La marée descendante*, ou substantivement, *Le descendant.* En termes d'Anatomie, *Aorte descendante.*

En termes de Guerre, *Garde descendante*, Celle qu'on relève, par opposition à Celle qu'on place dans un poste, et qui est appelée *Garde montante.*

En termes de Généalogie, *Ligne descendante*, La postérité de quelqu'un, par opposition à *Ligne ascendante*, qui se dit de La suite des ancêtres de quelqu'un.

En termes de Musique, *Gamme descendante*, La suite des tons de la gamme entonnée du haut en bas.

En termes d'Astronomie, *Signes descendants*, Les signes du zodiaque par lesquels le soleil paraît descendre, depuis le solstice d'été jusqu'au solstice d'hiver.

En Arithmétique, *Progression descendante*, Celle dont les nombres vont en décroissant.

DESCENDANT, ANTE. s. Celui, celle qui descend, qui tire son origine d'une personne, d'une race. Il s'emploie le plus souvent au pluriel. *C'est un de ses descendants. C'est une descendante de ce grand homme. Les descendants d'Abraham. Les descendants de saint Louis. Le mariage est défendu entre les ascendants et descendants en ligne directe.*

DESCENDRE. v. n. Aller de haut en bas. (Il se conjugue avec le verbe *Avoir* ou avec le verbe *Être*, selon que l'on considère l'action ou son résultat.) *Descendre d'une montagne dans la plaine. Descendre de sa chambre. Descendre d'un arbre, du haut d'une maison. Descendre en parachute. Descendre de cheval, de voiture, d'un bateau. Descendre à la cave. Descendre dans un puits. Descendez là. Descendre de dessus un échafaud. Notre-Seigneur descendit aux enfers. Le Saint-Esprit descendit sur les apôtres en langues de feu. Il a descendu bien promptement. Il était monté, il est descendu.* On l'emploie souvent dans un sens actif. *Descendre une montagne. Descendre les degrés, l'escalier.*

Descendre à terre, ou simplement, *Descendre*, Débarquer. *Nous descendîmes dans une île.*

Fig., *Descendre du trône*, Cesser de régner.

Poétiq., *Descendre au cercueil, au tombeau*, Mourir.

En termes de Guerre, *Descendre la garde, la tranchée*, se dit D'une troupe qui se retire d'un poste, d'une tranchée, après avoir été relevée par une autre.

DESCENDRE, s'emploie quelquefois figurément, dans le premier des sens qui précèdent. Ainsi on dit : *Descendre en soi-même, descendre dans sa conscience*, Consulter, interroger sa conscience. *Descendre dans le détail, dans les détails d'une affaire, d'une question*, En rapporter ou en examiner les particularités, les circonstances.

DESCENDRE, signifie particulièrement, Faire une irruption à main armée en arrivant par mer. *Les Sarrasins descendirent en Espagne.*

Il se dit pareillement D'une irruption qui se fait par terre, quand on vient d'un pays qui est regardé comme plus élevé. *Les Goths, les Lombards descendirent en Italie.*

DESCENDRE, signifie encore absolument, Mettre pied à terre, et se dit D'un voyageur qui s'arrête quelque part pour coucher, pour faire un séjour, etc. *Il alla descendre chez un de ses amis. Il descendit à l'hôtel de France.*

Il signifie également, en termes de Palais, Se transporter en quelque endroit pour y procéder à un examen ou à toute autre opération. *La justice a descendu chez lui.*

DESCENDRE, signifie en outre figurément, S'abaisser, et se dit tant en bonne qu'en mauvaise part. *Elle ne voulut pas descendre à se justifier. Il descendit jusqu'à la prière. Il descend à des détails trop minutieux.*

Il signifie aussi figurément, Déchoir. *Il vaut mieux monter que descendre. Parvenu à ce degré de puissance, il ne pouvait plus que descendre. Dieu l'a fait descendre de ce comble de gloire.*

DESCENDRE, se dit, par une extension du premier sens, De tout ce qui tend, se dirige ou est porté, poussé de haut en bas. *Quand on a mêlé des substances légères et des substances pesantes, ces dernières descendent. Ce sentier descend vers le village. Les rivières descendent, vont toujours en descendant depuis leur source. Les bateaux qui descendent.* Il se prend quelquefois activement. *Les bateaux qui descendent la rivière. Il descendit le Danube jusqu'à son embouchure.*

Il s'emploie aussi figurément dans la même acception. *La corruption ne tarda pas à descendre des hautes classes parmi le peuple.*

DESCENDRE, se dit encore pour Baisser. *Voici le moment du reflux, l'eau commence à descendre. Le thermomètre a descendu de quatre degrés depuis hier. Le baromètre descend.*

Il signifie aussi, S'étendre de haut en bas. *Ses cheveux lui descendent jusqu'à la ceinture. Il a un manteau qui lui descend jusqu'aux talons.*

Il signifie quelquefois particulièrement, Aller en pente. *La route descend beaucoup en cet endroit.*

DESCENDRE, en termes de Musique, signifie au figuré, Aller, passer de l'aigu au grave. *Descendre d'un ton, d'une quinte, etc. Sa voix ne peut descendre plus bas. Descendre avec facilité en chantant.*

DESCENDRE, en termes de Généalogie, Être issu, tirer son origine d'une personne, d'une race. *Il descend des anciens rois de tel pays. Il descend de Charlemagne. Les Français descendent des Germains. Les généalogistes vous feront descendre d'où il vous plaira. Descendre de mâle en mâle en droite ligne. Il descend de telle maison par les femmes.*

DESCENDRE, est aussi verbe actif ; et alors il signifie, Ôter une chose ou une personne d'un lieu haut pour la mettre plus bas. *Descendez ce tableau. Il faut descendre cela plus bas. Descendre du vin à la cave. Descendre un cercueil dans la fosse. On descendit la châsse du saint pour la porter en procession. Descendre un homme de cheval. On a descendu plusieurs passagers dans cette île.*

DESCENDU, UE. part. passé.

DESCENTE. s. f. Action de descendre, ou par laquelle on descend. *La descente de Notre-Seigneur aux enfers. La descente du Saint-Esprit sur les apôtres. La descente d'un ouvrier dans une carrière, dans un puits. Descente en parachute. Cette montagne est rude à la descente. Pendant la descente.*

À la descente, Pendant la descente, ou Au moment de la descente. Cette locution se rapporte ordinairement à la personne indiquée par le régime direct ou indirect du verbe qui précède. *Il lui donna la main à la descente de l'escalier. Il alla le recevoir à la descente du vaisseau. Il alla le complimenter à sa descente de la voiture, à la descente de la voiture.*

DESCENTE, se dit aussi d'Une irruption des ennemis par mer ou par terre. *La descente des Normands dans la Neustrie. Les Anglais firent une descente en Flandre. La descente des Goths en Italie.*

Il signifie également, L'action de se transporter dans un lieu par autorité de justice, pour en faire la visite, pour y procéder à quelque perquisition, etc. *On a ordonné une descente sur les lieux. Il y sera fait une descente. Une descente de justice. La justice a fait une descente chez lui.*

DESCENTE, se dit encore d'Une pente par laquelle on descend. *Nous allons trouver une descente à quelque distance. Cette montagne est fort escarpée, cet escalier est trop droit, la descente en est rude, bien raide, bien difficile. Notre voiture a failli verser à la descente de cette colline.*

En termes de Guerre, *Descente de fossé*, Tranchée ou galerie que l'assiégeant pratique à travers la contrescarpe pour attein-

dre le fond du fossé. *Travailler à la descente du fossé. Faire la descente du fossé.*

DESCENTE, se dit, par extension, Du mouvement de haut en bas de quelque chose que ce soit. *La descente des eaux. Hâter la descente d'un aérostat, en laissant échapper une partie du gaz qu'il contient.*

Il signifie absolument, en Chirurgie, Hernie, rupture, incommodité, qui consiste dans le déplacement des intestins. *Il a une descente qui l'empêche d'aller à cheval.*

Descente de matrice, Déplacement de la matrice, dans lequel ce viscère est plus ou moins abaissé et paraît quelquefois en dehors.

DESCENTE, en Architecture, Tuyau qui porte les eaux d'un chéneau ou d'une cuvette jusque sur le pavé, ou par lequel descendent les eaux d'un réservoir. *Une descente de fer, de plomb.* On dit dans le même sens, *Tuyau de descente. Descente de lit*, Petit tapis de chambre à coucher, placé de manière qu'on y pose les pieds quand on descend du lit.

DESCENTE, signifie aussi, L'action par laquelle on descend quelque chose. *La descente de la châsse de sainte Geneviève.*

Descente de croix, Tableau, gravure représentant Notre-Seigneur qu'on détache de la croix. *La Descente de croix de Rubens. Il a acheté une belle Descente de croix.*

DESCRIPTIF, IVE. adj. Qui a pour objet de décrire. *Genre descriptif. Poésie descriptive. Géométrie descriptive. Anatomie descriptive.*

DESCRIPTION. s. f. Discours par lequel on décrit, on dépeint. *Il y a de belles descriptions dans cet historien, dans ce poète. La description d'un palais, d'une maison, d'un jardin, d'un paysage, d'une tempête, des effets d'une passion. Faire une description. La description d'un appareil, d'une machine. La description des symptômes d'une maladie. La description d'une plante, d'un animal. Description anatomique. La description d'un organe. La description d'un phénomène.*

Il se dit, particulièrement, d'Un inventaire qui indique le nombre et la qualité des meubles, papiers, etc., qui se trouvent dans une maison. *Le procès-verbal de saisie contient la description des meubles.*

Il se dit encore d'Un livre qui fait connaître l'état présent d'une province, d'un royaume, d'une partie du monde. *Description de l'Égypte, de l'Afrique, etc.*

Il se dit, en termes de Logique, d'Une définition imparfaite. *Ce n'est pas une définition, ce n'est qu'une description.*

DÉSÉCHOUER. v. a. Relever, remettre à flot un bâtiment qui était échoué.

DÉSÉCHOUÉ, ÉE. part. passé.

DÉSEMBALLAGE. s. m. Action de désemballer. *Au moment du désemballage.*

DÉSEMBALLER. v. a. Défaire une balle, et en tirer ce qui était emballé. *On a désemballé ces marchandises.*

DÉSEMBALLÉ, ÉE. part. passé.

DÉSEMBARQUEMENT. s. m. Action de désembarquer. *Le désembarquement des marchandises, des troupes, des chevaux. Le désembarquement fut bientôt fait.*

DÉSEMBARQUER. v. a. Tirer ou faire sortir du navire, avant le départ, ou avant l'arrivée au lieu de destination. *Nous avions embarqué des marchandises à Marseille, il vint un contre-ordre, il fallut les désembarquer. Il fallut désembarquer les troupes à moitié chemin.*

DÉSEMBARQUÉ, ÉE. part. passé.

DÉSEMBOURBER. v. a. Tirer hors de la bourbe. *Il faut désembourber cette voiture, cette charrette.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Jamais ce cocher, ce charretier ne pourra se désembourber.*

DÉSEMBOURBÉ, ÉE. part. passé.

DÉSEMPARER. v. n. Abandonner le lieu où l'on est, en sortir. *Les ennemis qui étaient devant la place ont désemparé. Tous les habitants désemparèrent à l'arrivée des gens de guerre. Je n'ai point désemparé de la ville. Tenez-vous là, et n'en désemparez pas que je ne revienne.* Il est quelquefois actif. *Désemparer la ville. Désemparer le camp.*

Sans désemparer, Sans quitter la place. *L'assemblée arrêta qu'elle statuerait sans désemparer.*

DÉSEMPARER, s'emploie aussi comme verbe actif, en termes de Marine; et alors il signifie, Démâter un bâtiment, en ruiner les manœuvres, et le mettre hors d'état de servir. *Il eut bientôt désemparé le vaisseau ennemi. Ce vaisseau fut désemparé à coups de canon.*

DÉSEMPARÉ, ÉE. part. passé. *Un vaisseau désemparé.*

DÉSEMPENNÉ, ÉE. adj. Vieux mot qui signifie, Dégarni de plumes, et qui s'est conservé dans cette phrase proverbiale, aujourd'hui peu usitée, *Il va comme un trait désempenné*, Il va de travers.

DÉSEMPESER. v. a. Ôter l'empois d'une étoffe, en la faisant tremper, ou en l'imprégnant d'humidité. *Il faut désempeser ce bonnet, ces manchettes.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Mon jabot s'est tout désempesé tant l'air est humide.*

DÉSEMPESÉ, ÉE. part. passé.

DÉSEMPLIR. v. a. Vider en partie, faire qu'une chose qui était pleine le soit moins. *Il faut désemplir cette malle, elle est trop pleine.*

Il est souvent neutre, et alors on ne l'emploie guère qu'avec quelque négation. *Sa maison ne désemplit point de monde, ne désemplit point. Sa cour ne désemplit pas de voitures. Ce canal ne désemplit point dans le plus fort de l'été. Il est si riche, que son coffre, sa bourse ne désemplit point, quelque dépense qu'il fasse.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Devenir moins plein. *Ce canal était plein d'eau, mais il se désemplit tous les jours. Sa bourse se désemplit.*

DÉSEMPLI, IE. part. passé.

DÉSENCHANTEMENT. s. m. Action de désenchanter, ou L'état de ce qui est désenchanté. *Faire un désenchantement. Ce fut alors un désenchantement complet.*

DÉSENCHANTER. v. a. Rompre l'enchantement, le faire finir. *Le peuple croit que les sorciers peuvent enchanter et désenchanter.*

Il signifie, au figuré, Guérir quelqu'un d'une passion, faire cesser l'engouement de quelqu'un. *On aura bien de la peine à désenchanter ce jeune homme.*

Il signifie aussi, par extension, Enlever à quelqu'un les goûts, les sentiments, les illusions qui faisaient le charme de sa vie. *L'expérience désenchante presque tous les hommes. À l'âge de trente ans il était déjà désenchanté de tout.*

DÉSENCHANTÉ, ÉE. part. passé.

DÉSENCLAVER. v. a. Faire cesser l'enclavement, supprimer une enclave. *Il a dû acheter plusieurs morceaux de terre pour désenclaver sa propriété.* Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Ce propriétaire n'est pas parvenu à se désenclaver*, Il n'est pas parvenu à désenclaver son domaine.

DÉSENCLAVÉ, ÉE. part. passé.

DÉSENCLOUER. v. a. Tirer un clou de l'endroit où il est enfoncé. On l'emploie principalement dans ces phrases: *Désenclouer un cheval*, Lui ôter un clou qui le faisait boiter. *Désenclouer un canon*, Ôter le clou qui avait été enfoncé dans la lumière d'un canon pour le mettre hors de service. *Il faut faire désenclouer ce cheval. Il est très difficile de désenclouer un canon.*

DÉSENCLOUÉ, ÉE. part. passé.

DÉSENCOMBRER. v. a. Débarrasser de décombres; faire cesser un encombrement. *On eut de la peine à désencombrer la place des ruines qui y étaient accumulées. On fut plusieurs heures à désencombrer ce passage.*

DÉSENCOMBRÉ, ÉE. part. passé.

DÉSENFILER. v. a. Faire que ce qui était enfilé ne le soit plus. *Désenfiler des perles.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Ces perles se sont désenfilées.*

DÉSENFILÉ, ÉE. part. passé.

DÉSENFLER. v. a. Faire qu'une chose enflée cesse de l'être, ou le soit moins. *Désenfler un ballon.*

Il est également neutre, et signifie, Devenir moins enflé, ou cesser d'être enflé. *Son bras commence à désenfler. Le ventre a désenflé.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, dans le même sens. *Son bras se désenfle.*

DÉSENFLÉ, ÉE. part. passé.

DÉSENFLURE. s. f. Diminution ou cessation d'enflure. *Ce malade est bien désenflé, cependant la désenflure n'est pas complète.*

DÉSENIVRER. v. a. (EN se prononce *an*.) Faire passer l'ivresse. *Le sommeil l'a désenivré.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il a besoin de dormir, pour se désenivrer.*

Il s'emploie quelquefois figurément. *Son enthousiasme dura peu, la réflexion l'eut bientôt désenivré.*

Il est aussi neutre; et dans cette acception on dit, *Cet homme ne désenivre point*, Il est toujours ivre.

DÉSENIVRÉ, ÉE. part. passé.

DÉSENNUYER. v. a. Dissiper, chasser l'ennui de quelqu'un. *Je cherchais par toutes sortes de moyens à le désennuyer.* Absol., *La lecture désennuie.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Jouons pour nous désennuyer. Chercher à se désennuyer. En désennuyant les autres il se désennuie lui-même.*

DÉSENNUYÉ, ÉE. part. passé.

DÉSENRAYER. v. a. (Il se conjugue comme *Payer.*) Ôter la corde, la chaîne ou le sabot qui empêche que la roue d'une voiture ne tourne. *La descente est moins rapide, on peut désenrayer la roue.* On l'emploie aussi absolument. *Il faut désenrayer.*

DÉSENRAYÉ, ÉE. part. passé.

DÉSENRHUMER. v. a. Guérir le rhume, faire cesser le rhume. *Ce sirop de guimauve m'a désenrhumé.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il s'est désenrhumé.*

DÉSENRHUMÉ, ÉE. part. passé.

DÉSENROUER. v. a. Faire cesser l'en-

rouement. *Le sirop de mûres l'a désenroué.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Se désenrouer en buvant de l'eau fraîche.*

DÉSENROUÉ, ÉE. part. passé.

DÉSENSABLER. v. a. Dégager un bateau ensablé. *On eut de la peine à désensabler ce bateau.*

DÉSENSABLÉ, ÉE. part. passé.

DÉSENSEVELIR. v. a. Ôter le linceul qui ensevelissait un mort. *On a désenseveli le corps pour le faire visiter par les chirurgiens.*

DÉSENSEVELI, IE. part. passé.

DÉSENSORCELER. v. a. Délivrer de l'ensorcellement. *Il prétendait qu'on avait jeté un sort sur elle, et entreprit de la désensorceler.*

Il se dit aussi, figurément, dans le langage familier. *Il a une passion violente pour cette femme, on ne peut le désensorceler.*

DÉSENSORCELÉ, ÉE. part. passé.

DÉSENSORCELLEMENT. s. m. Action de désensorceler. *Il n'y a que des ignorants qui croient aux ensorcellements et aux désensorcellements.*

DÉSENTÊTER. v. a. Faire cesser l'entêtement, la prévention de quelqu'un. *On ne saurait le désentêter de cette femme. C'est une opinion dont il faut essayer de le désentêter.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *C'est un préjugé dont il ne peut se désentêter.* Il est familier et peu usité.

DÉSENTÊTÉ, ÉE. part. passé.

DÉSERT, ERTE. adj. Inhabité, ou Qui n'est guère fréquenté. *Lieu désert. Pays désert. Campagne déserte. Ile déserte. Ville déserte. Rue déserte.*

En termes d'ancienne Pratique, on disait qu'*Un appel était désert*, quand celui qui l'avait interjeté ne l'avait pas relevé par lettres dans les trois mois.

DÉSERT. s. m. Lieu, pays désert. *Désert sauvage. Un immense désert. Les déserts de la Libye. Les déserts de la Thébaïde. Se confiner, se retirer dans les déserts. Le sable des déserts. Les Pères du désert. Les Turcs ont fait de vastes déserts des plus belles provinces de l'Asie.*

Fig. et fam., *Prêcher dans le désert*, N'avoir pas d'auditeurs, ou N'être point écouté.

DÉSERT, se dit quelquefois, par exagération, d'Un lieu où il y a peu d'habitants; et, figurément, d'Un lieu dans lequel on se trouve fort isolé, quoiqu'il ne manque point d'habitants. *C'est un désert que cette ville. Depuis votre départ, cette capitale est un désert pour moi.*

DÉSERTER. v. a. Abandonner un lieu, pour quelque cause que ce soit. *La guerre et la peste ont fait déserter ces villes, ces provinces. On lui fit tant d'affronts, qu'il fut obligé de déserter le pays. Déserter son poste. Déserter la maison paternelle.* On l'emploie aussi absolument. *Cette mauvaise odeur fit déserter tout le monde. Cet homme est si importun, qu'il me fera déserter.*

Il se dit également Des militaires et des marins qui abandonnent le service sans congé. *Déserter l'armée. Déserter le service. Déserter les drapeaux.* Dans cette acception, il s'emploie surtout absolument. *Déserter avec armes et bagage. Le tiers de l'équipage a déserté. Les soldats qui désertent sont punis sévèrement. On passa par les armes ceux qui avaient déserté.*

Déserter à l'ennemi, Passer à l'ennemi. *Un soldat qui déserte à l'ennemi est puni de mort.* On dit par opposition, *Déserter à l'intérieur.*

DÉSERTER, se dit quelquefois, figurément, De celui qui abandonne une religion, une cause, un parti, etc. *Déserter la bonne cause. Il déserta le parti pour lequel il avait si longtemps combattu.*

Il s'emploie aussi neutralement dans les deux premiers sens, et se fait suivre alors de la préposition *de*. *La fumée me fera déserter de la maison. On n'y tenait plus, et chacun déserta de sa place. Il a déserté du régiment.*

DÉSERTÉ, ÉE. part. passé. Il n'est usité que dans le premier sens. *Les campagnes sont désertées pendant la guerre.*

DÉSERTEUR. s. m. Militaire ou marin qui déserte, ou qui a déserté. *C'est un déserteur. Poursuivre, punir un déserteur. Lois contre les déserteurs.*

Il se dit figurément de Celui qui abandonne une religion, une cause, un parti, etc., qui se sépare d'une association, d'une compagnie, ou qui en trahit les intérêts. *Déserteur de la foi de ses pères. Déserteur de la bonne cause, du bon parti. Je vous ramène notre déserteur.* Il s'emploie quelquefois par plaisanterie, comme dans le dernier exemple.

DÉSERTION. s. f. Action de déserter, de quitter sans congé le service de l'État. *Être coupable de désertion. Le crime de désertion. Désertion à l'ennemi. Désertion à l'intérieur. La désertion des soldats avait affaibli l'armée. Il y a une grande désertion, de nombreuses désertions dans l'armée. Favoriser la désertion.*

Il se dit figurément en parlant D'une personne qui se sépare d'un parti, d'une association, d'une compagnie, etc. *Nous ne vous pardonnerons pas votre désertion.*

En termes d'ancienne Pratique, *Désertion d'appel*, Abandonnement d'appel, faute de le relever dans le temps prescrit.

DÉSESPÉRADE (À LA). loc. adv. À la manière d'un désespéré. *Il s'en va à la désespérade. Se battre à la désespérade. Jouer à la désespérade.* Il est familier et il a vieilli.

DÉSESPÉRANCE. s. f. Désespoir; État d'une âme qui a perdu l'espérance. *Dans cet état de désespérance il ne tenait plus à la vie.*

DÉSESPÉRANT, ANTE. adj. Qui jette dans le désespoir, qui cause un grand chagrin. *Cela est désespérant. Cette pensée est désespérante.*

DÉSESPÉRÉMENT. adv. Éperdument, avec excès. *Il est désespérément amoureux.* Ce mot est peu usité.

DÉSESPÉRER v. n. Perdre l'espérance, cesser d'espérer. *Je désespère de venir à bout de cette affaire. Les médecins désespèrent de sa guérison, désespèrent de le guérir. Je ne désespère pas de le voir ministre un jour. Après ce coup-là, je désespère de gagner la partie, je désespère de la partie. Il faut en désespérer. Je désespère que cette affaire réussisse. On ne désespère pas que vous ne soyez riche un jour. Ne désespérons de rien. Désespérer de la miséricorde de Dieu. Désespérer de son salut. Désespérer de la république.*

Désespérer de quelqu'un, Ne plus espérer qu'il se corrige, qu'il devienne ce qu'on voulait qu'il fût. *Il faut désespérer de ce jeune homme, puisqu'il n'a pas profité de cette leçon. Je désespère de cet écolier, il n'apprendra jamais rien.*

Désespérer d'un malade, Ne plus espérer sa guérison.

DÉSESPÉRER, est également verbe actif et signifie, Mettre au désespoir, ou Tourmenter, affliger au dernier point. *Il ne faut pas désespérer cet homme. Cela me désespère. Vous me désespérez par vos rigueurs. Cet enfant me désespère, il ne fait aucun progrès.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Se tourmenter, s'agiter avec de grandes démonstrations de douleur, d'affliction. *Il vient d'apprendre la mort de son fils, il se désespère. Il se désespère au point de vouloir attenter sur sa vie. Pourquoi tant vous désespérer?*

DÉSESPÉRÉ, ÉE. part. passé. *Une affaire désespérée. Une situation désespérée.*

Il signifie aussi, Qui est dans le désespoir. *Elle est désespérée de la mort de son fils. Il s'en retourna désespéré.*

Il se dit figurément, et par exagération, pour Fâché, peiné. *Je suis désespéré de vous avoir fait attendre. Vous me voyez désespéré de ce contretemps.*

Il se dit encore De ce qui est inspiré par le désespoir. *Un parti désespéré. Une résolution désespérée.*

DÉSESPÉRÉ, se dit aussi pour Incorrigible. *C'est un jeune homme tout à fait désespéré.*

Être désespéré des médecins, se dit D'une personne que les médecins désespèrent de guérir. On dit dans un sens analogue, *Un mal désespéré*, Un mal incurable; et, dans un sens un peu différent, *Un malade désespéré*, Un malade à toute extrémité, et qu'on s'attend à voir mourir d'un instant à l'autre. On dit encore, *Être dans un état désespéré*, soit en parlant D'un malade désespéré, soit en parlant D'une chose dont la perte, la ruine, etc., est regardée comme inévitable.

DÉSESPÉRÉ, s'emploie substantivement en parlant d'Un furieux. C'est dans ce sens qu'on dit: *Se battre en désespéré. Agir en désespéré. Jouer en désespéré.*

Courir, crier, etc., comme un désespéré, c'est-à-dire, Avec violence, avec excès.

DÉSESPOIR. s. m. Perte d'espérance; État d'une personne qui a perdu toute espérance. *Le désespoir de réussir. Quelquefois le désespoir redouble le courage. Un noble désespoir pouvait seul le tirer du péril. Ses succès font le désespoir de ses rivaux.*

Il signifie aussi, Cet état violent de l'âme causé par une affliction qu'on ne cherche pas à surmonter. *Cette nouvelle l'a jeté, l'a plongé dans le désespoir. Tomber dans le désespoir. Se livrer au désespoir. Il est dans le dernier désespoir. Réduit au désespoir.*

Par exagérat., *Être au désespoir*, Être bien fâché, avoir bien du déplaisir. *Je suis au désespoir de ne pouvoir faire ce que vous désirez de moi. Il est au désespoir de cet accident.* On dit aussi, *Mettre au désespoir*, Causer un grand déplaisir. *Cette nouvelle me met au désespoir.*

Faire une chose en désespoir de cause, Essayer d'une dernière ressource, d'un dernier moyen de succès, avec peu d'espoir de réussir. *Il s'est servi de ce moyen en désespoir de cause.*

Céder en désespoir de cause, Céder parce qu'on n'a plus de raisons, de moyens de défense à opposer à son adversaire. On dit de même, *Il se résigna en désespoir de cause.*

Ne prendre conseil que de son désespoir, Recourir aux moyens extrêmes que suggère le désespoir.

DÉSESPOIR, désigne quelquefois, Ce qui cause le désespoir. *La fortune de ce méchant homme est le désespoir des gens de bien. C'est là mon désespoir.*

Il se dit, particulièrement, Des choses qui sont en un si haut degré d'excellence, qu'elles passent pour inimitables. *L'Iliade d'Homère est le désespoir de tous les poètes. L'église de Saint-Pierre de Rome est le désespoir de tous les architectes.*

DÉSHABILLÉ. s. m. Vêtement négligé dont on se sert chez soi avant de prendre ou après avoir quitté les habillements avec lesquels on va dans le monde. Il n'est guère usité qu'en parlant Des femmes. *Déshabillé simple, élégant. Déshabillé du matin. Elle était en déshabillé. Elle est fort jolie dans son déshabillé.*

Fig., *Se montrer, paraître dans son déshabillé, en déshabillé,* Se montrer, paraître tel que l'on est, sans art, sans affectation.

DÉSHABILLER. v. a. Ôter à quelqu'un les habits dont il est vêtu. *Déshabiller un malade pour le mettre au lit. Dites à ma femme de chambre qu'elle vienne me déshabiller.*

Prov. et fig., *Déshabiller saint Pierre pour habiller saint Paul,* Remédier à un inconvénient par un inconvénient pareil.

DÉSHABILLER, s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Déshabillez-vous vous-même. Se déshabiller pour se mettre au bain.*

Il se dit particulièrement D'un ecclésiastique qui quitte ses vêtements sacerdotaux; d'un avocat, d'un magistrat qui quitte sa robe, d'un acteur qui quitte son costume de théâtre, etc. *Aller se déshabiller dans la sacristie, dans le vestiaire, dans sa loge, etc.*

Il signifie encore particulièrement, Quitter son habit de ville pour se mettre plus à son aise, pour se mettre en robe de chambre. *Je vais me déshabiller, et je reviens à l'instant.*

Prov. et fig., *Il ne faut pas se déshabiller avant de se coucher,* Il ne faut pas se dépouiller de ses biens avant sa mort.

DÉSHABILLER, s'est employé quelquefois neutralement, dans le sens de Se déshabiller. *Il a été quinze jours sans déshabiller.* Cet emploi familier a vieilli.

DÉSHABILLÉ, ÉE. part. passé.

DÉSHABITÉ, ÉE. adj. tiré du verbe *Déshabiter*, qui n'est plus en usage. Qui cesse d'être habité, qui n'est plus habité. *Pays déshabité. Maison déshabitée.*

DÉSHABITUER. v. a. Désaccoutumer, faire perdre l'habitude de quelque chose. *Il faut le déshabituer de cela.* On l'emploie souvent avec le pronom personnel. *Tâchez de vous en déshabituer de bonne heure. Il est difficile de se déshabituer du tabac, de l'usage du tabac.*

DÉSHABITUÉ, ÉE. part. passé.

DÉSHÉRENCE. s. f. T. de Jurispr. Droit qu'a l'État, et qu'avaient autrefois le roi et les seigneurs hauts justiciers, de recueillir la succession des personnes mortes sans héritiers. *Droit de déshérence.*

Il signifie également, L'état d'une succession à l'égard de laquelle peut s'exercer le droit de déshérence. *Bien tombé en déshérence.*

DÉSHÉRITER. v. a. Priver quelqu'un de sa succession. *Un père peut en certains cas déshériter ses enfants. Son père l'a menacé de le déshériter.*

DÉSHÉRITÉ, ÉE. part. passé.

Fig., *Un homme déshérité de la nature, déshérité du sort,* Maltraité par la nature, par le sort.

DÉSHEURER. v. a Déranger les heures ordinaires des occupations habituelles. *Je crains de vous désheurer. Cette visite me désheure.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel, *Se désheurer.* Il est familier et peu usité.

DÉSHEURÉ, ÉE. part. passé.

DÉSHONNÊTE. adj. des deux genres. Qui est contre la pudeur, contre la bienséance. *Pensées déshonnêtes. Paroles déshonnêtes. Langage déshonnête. Actions déshonnêtes. Gestes déshonnêtes. Livres déshonnêtes. Hanter des compagnies déshonnêtes. Les lieux déshonnêtes.*

DÉSHONNÊTEMENT. adv. D'une manière déshonnête, contre l'honnêteté, contre la pudeur. *Parler déshonnêtement.*

DÉSHONNÊTETÉ. s. f. Vice de ce qui est déshonnête. Il n'est guère usité.

DÉSHONNEUR. s. m. Perte de l'honneur, honte, avilissement, opprobre. *Elle a mis le comble à son déshonneur. C'est un déshonneur pour eux. Tenir à déshonneur. Un jeune homme qui fait déshonneur à ses parents. Vous pouvez répondre de lui, il ne vous fera point de déshonneur, il ne vous fera point déshonneur. Souffrirons-nous ce déshonneur?*

Fam., *Prier quelqu'un de son déshonneur,* Lui demander de faire ou d'accorder une chose qui le déshonorerait. *Prier une femme de son déshonneur.* Figurément et par plaisanterie, *C'est le prier de son déshonneur,* C'est lui demander une chose qui lui déplait fort. *Demander de l'argent à un avare, c'est le prier de son déshonneur.* Cette manière de parler vieillit.

DÉSHONORABLE. adj. des deux genres. Qui cause du déshonneur. *Action déshonorable. Fonction déshonorable.* Il est peu usité: on dit, plus ordinairement, *Déshonorant.*

DÉSHONORANT, ANTE. adj. Qui déshonore, qui tend à déshonorer. *Un outrage, un affront déshonorant. Une action, une conduite déshonorante.*

DÉSHONORER. v. a. Ôter l'honneur à quelqu'un, le perdre d'honneur et de réputation, le diffamer. *Cette action l'a déshonoré. Un tel affront déshonore. Vous le déshonorez par vos discours. Déshonorer quelqu'un par des médisances.*

Déshonorer sa famille, Commettre une action, mener une vie qui fait déshonneur à sa famille. *Déshonorer ses ancêtres, la mémoire de ses ancêtres,* Dégénérer de la vertu de ses ancêtres, faire déshonneur à leur mémoire.

Déshonorer une femme, une fille, La séduire, en abuser.

DÉSHONORER, se dit également en parlant Des choses, et signifie, Flétrir, dégrader, ternir. *Ces révélations déshonorent sa mémoire. Les excès qui ont déshonoré leur victoire.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, surtout dans le premier sens. *Vous vous déshonorez par une telle conduite. Une fille qui s'est déshonorée,* Qui s'est laissé séduire.

DÉSHONORÉ, ÉE. part. passé. *C'est un homme déshonoré. Une fille déshonorée.*

DESIDERATA. s. m. pl. Ce mot emprunté du latin désigne Les parties d'une science qui n'ont pas été encore traitées, et sur lesquelles il est à désirer que l'on s'exerce. *Bacon a signalé les desiderata des sciences.*

Il s'emploie aussi quelquefois au singulier, mais alors on dit, *Desideratum.*

DÉSIGNATIF, IVE. adj. Qui désigne, qui spécifie. *Les raisins sont un attribut désignatif de Bacchus.*

DÉSIGNATION. s. f. Dénotation, indication d'une personne ou d'une chose par des expressions, par des marques qui la font connaître. *La désignation d'un lieu, d'une demeure. La désignation d'une personne. Cette désignation est si précise, qu'on ne peut s'y tromper. Sans autre désignation. Le fait est rapporté sans désignation du temps et du lieu où il s'est passé.*

Il signifie encore, Nomination et destination expresse. *Il mourut après avoir fait la désignation de son successeur. Chez les Romains on faisait la désignation des consuls quelque temps avant leur élection.*

DÉSIGNER. v. a. Dénoter, indiquer une personne ou une chose par des expressions, par des marques, par des symboles, etc., qui la font connaître. *Il nous a si bien désigné les lieux, qu'on ne saurait s'y méprendre. Il ne l'a point nommé dans son discours, mais il l'a si bien désigné, qu'on l'a aisément reconnu. Qu'a-t-il voulu désigner par là? Les Égyptiens désignaient l'éternité par la figure d'un serpent qui se mord la queue.*

Il signifie également, Être le signe, le symbole, ou l'annonce, le symptôme de quelque chose. *Cet hiéroglyphe désigne telle chose. Ce vent-là désigne de la pluie. Ce pouls désigne un abcès.*

DÉSIGNER, signifie en outre, Fixer, marquer. *Désignez-moi le temps et le lieu, et je ne manquerai pas de m'y trouver.*

DÉSIGNER, se dit aussi en parlant Des personnes qu'on destine à quelque dignité, à quelque charge. *On désigna les consuls pour l'année suivante. Auguste désigna Tibère pour son successeur.* On dit de même, *Désigner quelqu'un pour son héritier.*

Il se dit quelquefois pour Signaler. *Désigner quelqu'un à la haine publique, à l'estime des citoyens.*

DÉSIGNÉ, ÉE. part. passé. *À l'heure désignée. Consul désigné. Préteur désigné. Un tel est désigné pour cette place.*

DÉSINCORPORER. v. a. Séparer une chose de celle avec laquelle elle avait été incorporée. *Les terres unies au domaine ne peuvent être désincorporées, ne peuvent se désincorporer que par échange. On avait incorporé cette compagnie dans tel régiment, on l'a désincorporée.*

DÉSINCORPORÉ, ÉE. part. passé.

DÉSINENCE. s. f. T. de Gram. Terminaison des mots. *Les cas des noms latins sont distingués les uns des autres par leur désinence. Ces deux mots ont la même désinence. Désinences grammaticales.*

DÉSINFATUER. v. a. Désabuser quelqu'un d'une chose ou d'une personne pour laquelle il avait une prévention très favorable, dont il s'était infatué. *C'est une chimère dont vous aurez bien de la peine à le désinfatuer.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il ne voit plus cette femme, il s'en est désinfatué.* Il est familier.

DÉSINFATUÉ, ÉE. part. passé.

DÉSINFECTANT, ANTE. adj. Qui détruit ou fait disparaître le mauvais air, les miasmes, les mauvaises odeurs, les virus. *Une substance désinfectante.* Il s'emploie aussi substantivement. *Les désinfectants.*

DÉSINFECTER. v. a. Purger d'un mauvais air, de vapeurs infectes, de miasmes putrides. *Désinfecter un vaisseau, des étables, une salle d'hôpital. Désinfecter des hardes, du linge.*

Désinfecter l'air, Purifier un air vicié. *Procédés pour désinfecter l'air.*

DÉSINFECTÉ, ÉE. part. passé.

DÉSINFECTION. s. f. Action de désinfecter. *En temps de peste, on travaille à la*

désinfection des maisons, des effets et des marchandises.

DÉSINTÉRESSEMENT. s. m. Détachement de son propre intérêt. *Parfait désintéressement. Grand désintéressement. Entier désintéressement. C'est un homme d'un grand désintéressement. Montrer, faire paraître un extrême désintéressement. Faire preuve de désintéressement.*

DÉSINTÉRESSÉMENT. adv. Sans aucune vue d'intérêt. *Je vous en parle désintéressément.* Il est très peu usité.

DÉSINTÉRESSER. v. a. Mettre quelqu'un hors d'intérêt, en le dédommageant de ce qu'il perd ou de ce qu'il espérait. *Vous n'y perdrez rien, on vous désintéressera. Il a désintéressé tous ceux qui avaient part à cette affaire, qui avaient des droits à faire valoir.*

DÉSINTÉRESSÉ, ÉE. part. passé.

Il est aussi adjectif, et signifie alors, Qui n'a aucun intérêt à quelque chose. *Pour moi, je suis tout à fait désintéressé dans cette affaire.*

Il signifie en outre, Qui ne fait rien par le motif de son intérêt particulier. *C'est un homme désintéressé, s'il en fut jamais.*

Il signifie également, Qui n'est ou ne peut être animé d'aucun désir de vengeance, d'aucun sentiment d'affection, de haine, etc. *Juge désintéressé. Il regarde cela avec un esprit désintéressé,* ou figurément, *d'un œil désintéressé.*

Conduite désintéressée, action désintéressée, sentiments désintéressés, conseils désintéressés, etc., Conduite, action, sentiments, conseils, etc., hors de tout soupçon d'intérêt personnel.

DÉSINVOLTURE. s. f. Tournure, tenue pleine d'aisance et de laisser-aller. *Malgré son âge il avait conservé toute sa désinvolture.* Il est familier.

DÉSIR. s. m. (Plusieurs font muet, surtout dans la conversation, l'*e* : *Desir, desirable, etc.*) Souhait, mouvement de la volonté vers un bien, un avantage qu'on n'a pas. *Désir vif, ardent, violent, extrême. Désir déréglé, insatiable. Faible désir. Vain désir. Désir aveugle. Désir criminel. Le désir du gain, de la gloire, des honneurs, des richesses. Le désir de plaire. Brûler de désir. Modérer, contenter, satisfaire, assouvir son désir, ses désirs. Un grand désir. Allumer, exciter les désirs. Au gré de ses désirs. Selon ses désirs.*

En termes d'ancienne Pratique, *Au désir de l'ordonnance, au désir de la coutume,* Suivant l'ordonnance, suivant la coutume.

DÉSIRABLE. adj. des deux genres. Qui mérite d'être désiré, qui excite le désir. *La santé est un bien très désirable. Un sort, un état, une situation désirable.*

DÉSIRER. v. a. Souhaiter, porter ses désirs vers quelque bien qu'on n'a pas; avoir désir, volonté, envie de quelque chose. *Désirer les richesses. Désirer la santé. Désirer ardemment. Désirer avec passion. Il ne désirait rien tant que de... Qu'il soit fait comme vous le désirez.*

Il s'emploie aussi absolument. *Toute la vie se passe à désirer.*

Fam., *Se faire désirer,* Mettre peu d'empressement à satisfaire le désir que les autres ont de nous voir, de se lier avec nous, etc., afin de rendre ce désir plus vif. *Il aime beaucoup à se faire désirer.*

Il y a quelque chose à désirer, il y a telle chose à désirer dans cette personne, dans cet ouvrage, etc., Il y manque quelque chose, telle chose. *Il est honnête homme, mais il y a encore quelque chose à désirer en lui. Il y a bien des choses à désirer dans cet ouvrage.* On dit dans le sens contraire, *Ne rien laisser à désirer,* Être parfait dans son genre. *Cet ouvrage ne laisse rien à désirer.*

DÉSIRER, devant un verbe à l'infinitif, est suivi de la préposition *de,* lorsqu'il exprime un désir dont l'accomplissement est incertain, difficile, ou indépendant de la volonté. *Désirer de réussir. Il y a longtemps que je désirais de vous rencontrer. Je désirerais bien d'en être débarrassé.* Quand, au contraire, il exprime un désir dont l'accomplissement est certain ou facile et plus ou moins dépendant de la volonté, il s'emploie sans la préposition *de. Je désire le voir, l'entendre, amenez-le-moi. Venez, elle désire vous parler.*

DÉSIRER, se dit, par extension, en parlant Du bien qu'on souhaite à quelqu'un. *Je vous désire toutes sortes de prospérités. Il est à désirer qu'il réussisse.*

DÉSIRÉ, ÉE. part. passé.

DÉSIREUX, EUSE. adj. Qui désire avec ardeur. *Désireux de gloire, d'honneur. Le peuple est désireux de nouveauté. Désireux de lui plaire.* Il n'est guère usité que dans le style soutenu.

DÉSISTEMENT. s. m. Action de se désister, soit verbalement, soit par écrit; Acte par lequel on se désiste. *Il a fait son désistement à l'audience. Il a fait signifier son désistement. Donner son désistement. Désistement de plainte. Désistement d'appel.*

DÉSISTER (SE). v. pron. Se départir de quelque chose, y renoncer. *Se désister d'une poursuite, d'une prétention, d'une demande, d'une entreprise.*

DÈS LORS. loc. adv. Voyez DÈS.

DÉSOBÉIR. v. n. Ne pas obéir, refuser d'obéir à quelqu'un. *Désobéir au prince, à son supérieur, à ses parents.*

Il se dit aussi en parlant Des infractions à certaines choses. *Désobéir à la loi. Désobéir à un commandement, à des ordres.*

Quoique neutre, ce verbe a un passif. *Je ne veux pas être désobéi.*

DÉSOBÉI, IE. part. passé.

DÉSOBÉISSANCE. s. f. Manque ou refus d'obéissance, action de désobéir. *Désobéissance au prince. Désobéissance à la loi. Désobéissance criminelle. Persister dans la désobéissance. Les factieux entretenaient le peuple dans la désobéissance. Acte de désobéissance.*

Il signifie également, L'habitude de désobéir. *La désobéissance est le défaut principal de cet enfant.*

Il se dit aussi d'Un acte de désobéissance, et, dans ce sens, il peut s'employer au pluriel. *C'est pour une seule désobéissance qu'il a été puni. Les désobéissances de cet enfant lui attirent de fréquentes punitions.*

DÉSOBÉISSANT, ANTE. adj. Qui désobéit. *Fils désobéissant. Fille désobéissante. Sujets désobéissants.*

DÉSOBLIGEAMMENT. adv. D'une manière désobligeante.

DÉSOBLIGEANCE. s. f. Disposition à désobliger. *Il est d'une désobligeance insupportable.*

DÉSOBLIGEANT, ANTE. adj. Qui désoblige. *Un homme désobligeant. Une personne désobligeante. Action, manière, parole désobligeante. Procédé désobligeant. Il lui a fait une réponse désobligeante.*

DÉSOBLIGEANTE. s. f. Sorte de voiture étroite qui ne peut contenir que deux personnes.

DÉSOBLIGER. v. a. Faire de la peine, du déplaisir à quelqu'un. *Il m'a fort désobligé, désobligé sensiblement, extrêmement. Il ne faut désobliger personne. Vous me désobligeriez beaucoup en n'acceptant pas.*

DÉSOBLIGÉ, ÉE. part. passé.

DÉSOBSTRUANT, ANTE. adj. T. de Médecine. Il est synonyme d'*Apéritif.* Il se dit, Des remèdes que l'on croyait propres à désobstruer les canaux du corps. On l'emploie aussi comme substantif au masculin. *Ce remède est un bon désobstruant.*

DÉSOBSTRUCTIF. s. m. T. de Médec. Il est, comme le précédent, synonyme d'*Apéritif.*

DÉSOBSTRUER. v. a. Débarrasser, dégager de ce qui obstrue, bouche, encombre. *Désobstruer un passage, une rue, un canal, etc.*

Il signifie particulièrement, en termes de Médecine, Détruire, faire cesser une obstruction. *Désobstruer le foie, les entrailles.* Ce sens a vieilli.

DÉSOBSTRUÉ, ÉE. part. passé.

DÉSOCCUPATION. s. f. État d'une personne désoccupée. *La désoccupation est un état pénible pour ceux qui ont passé leur vie dans les affaires.* Il est peu usité.

DÉSOCCUPÉ, ÉE. adj. Qui n'a point d'occupation, qui ne s'occupe de rien. *C'est un homme qu'on trouve rarement désoccupé. Des gens désoccupés. Mener une vie désoccupée.*

DÉSŒUVRÉ, ÉE. adj. Qui n'a rien à faire, qui ne sait point s'occuper. *La visite d'un homme désœuvré est fatigante. Il est tout désœuvré. Le temps pèse aux gens désœuvrés.*

Il s'emploie quelquefois substantivement. *Ils sont là un tas de désœuvrés.*

DÉSŒUVREMENT. s. m. État d'une personne désœuvrée. *Il passe sa vie dans le désœuvrement.*

DÉSOLANT, ANTE. adj. Qui désole, qui cause une grande affliction. *Ce que vous dites là est désolant. Une nouvelle désolante.*

Il se dit, par exagération, D'une simple contrariété. *Il se fait bien attendre, cela est désolant.*

Il se dit aussi Des personnes, et signifie, Insupportable, ennuyeux, importun, fatigant. *Cet homme est désolant, avec ses vers. Elle est désolante, avec ses caprices.* Ce sens est familier.

DÉSOLATEUR. s. m. Celui qui désole, qui ravage, qui détruit. *Ce conquérant fut le désolateur de l'Asie.* Il est peu usité.

DÉSOLATION. s. f. Ravage, ruine, destruction. *Horrible désolation. La peste a causé une grande désolation dans ce pays. C'est une désolation.* En style de l'Écriture, *L'abomination de la désolation.*

Il signifie aussi, Extrême affliction. *Cette nouvelle l'a mis dans une grande désolation. Toute cette famille est plongée dans la désolation. C'était une désolation générale.*

Il se dit quelquefois, par exagération, pour exprimer Le chagrin, le vif déplaisir que cause une contrariété. *Vous me voyez dans la désolation, je n'ai pu obtenir ce que vous désiriez.*

DÉSOLER. v. a. Ravager, ruiner, détruire. *Désoler un pays, une province. La famine et la contagion désolaient cette ville.*

Il signifie aussi, Causer une grande affliction. *La perte de ce procès me désole. La mort de son ami le désole. La mauvaise conduite de son fils le désole.*

Il s'emploie quelquefois par exagération,

à propos d'une simple contrariété, d'un désagrément, etc. *Ce contretemps, ce retard me désole.*

Il signifie encore, Tourmenter, inquiéter, importuner beaucoup. *Les solliciteurs le désolent. Elle l'a tant désolé pour obtenir cette grâce, qu'il a fini par la lui accorder. Les mouches désolent ce cheval. Les cousins, les moustiques nous désolaient. Ce vent me désole.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Se livrer à une grande affliction. *Il se désole nuit et jour. Sa mère se désolait de son absence. Elle s'est longtemps désolée.*

DÉSOLÉ, ÉE. part. passé. *Une ville désolée par la peste. Une province désolée par la guerre.*

Il signifie adjectivement, Qui éprouve une grande affliction. *Il est désolé de cette perte. Une veuve désolée. Une âme désolée.* On l'emploie aussi dans ce sens par exagération. *Je suis désolé de vous avoir fait attendre. Vous m'en voyez désolé.*

DÉSOPILATIF, IVE. adj. T. de Médec. Apéritif propre à désopiler. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Remède désopilatif.*

DÉSOPILATION. s. f. T. de Médec. Débouchement de quelque partie obstruée. *Un remède excellent pour la désopilation de la rate.*

DÉSOPILER. v. a. T. de Médec. Déboucher; détruire les obstructions, les opilations. *Il a la rate gonflée, il faut la désopiler. Ces médicaments ont la vertu de désopiler.*

Fig. et fam., *Désopiler la rate*, Réjouir, faire rire. *Cette scène burlesque nous a désopilé la rate.*

DÉSOPILÉ, ÉE. part. passé.

DÉSORDONNÉ, ÉE. adj. Où il y a du désordre. *Une maison désordonnée.*

Il signifie également, Mal réglé, déréglé. *C'est un homme désordonné dans sa conduite. Mener une vie désordonnée.*

Il signifie encore, Excessif. *Une passion désordonnée pour la chasse. Un appétit désordonné. Une faim désordonnée.*

DÉSORDONNÉMENT. adv. D'une manière désordonnée, avec beaucoup de licence et de désordre. *Vivre désordonnément.*

Il signifie aussi, Excessivement. *Il aime le jeu désordonnément.* Ce mot est peu usité.

DÉSORDRE. s. m. Manque d'ordre, renversement, dérangement, confusion des choses qui ne sont pas dans l'état, dans le rang, dans la disposition où elles devraient être. *Voilà une chambre, une bibliothèque en grand désordre. Tous mes papiers sont en désordre. La coiffure de cette femme est en désordre. Ses vêtements étaient en désordre. Sa présence causa du désordre dans l'assemblée. Le désordre se mit dans les rangs de l'armée. L'armée ennemie s'est retirée en désordre. Il y a dans cet ouvrage un grand désordre d'idées.* En parlant Des ouvrages de poésie : *Désordre lyrique. Un beau désordre. Désordre pindarique. Etc.*

Il signifie quelquefois, Pillage, dégât. *Ses troupes ont passé sans faire aucun désordre.*

Il se dit aussi pour Trouble, égarement. *Le désordre des sens. Il a l'esprit en désordre. Les passions mettent le désordre dans l'âme. Le désordre où la colère l'a mis. Il fut surpris, et parut tout en désordre. Le désordre de son esprit, de ses idées.*

Il se dit en outre Du mauvais état de certaines choses qui ne sont pas ou ne sont plus réglées, administrées, etc., comme elles devraient l'être. *Le désordre des fonctions animales. Ses affaires sont en désordre. Le désordre s'est mis dans ses affaires. Il régnait un grand désordre dans l'administration. Il y avait un grand désordre dans les finances. Le désordre s'introduisit partout.*

Il se dit particulièrement Du dérèglement de mœurs. *Il a toujours vécu dans le désordre. Cette femme est dans le désordre. S'abandonner, se livrer à toutes sortes de désordres. Retirer quelqu'un du désordre.*

Il se dit encore Des querelles, des dissensions, et particulièrement Des troubles, des émeutes, dans un État, dans une ville, etc. *Cette famille était fort unie, un misérable intérêt y a mis le désordre. Cela peut amener quelque désordre dans l'État. Il y eut de graves désordres dans cette ville, dans cette province. Faire cesser le désordre, les désordres.*

DÉSORGANISATEUR, TRICE. adj. Qui désorganise. Il se dit particulièrement en Médecine. *Un travail d'inflammation désorganisateur des tissus.*

Il s'emploie aussi figurément. *Des principes désorganisateurs, des passions désorganisatrices,* Des principes, des passions qui portent atteinte à la morale, à la société.

DÉSORGANISATION. s. f. Action de se désorganiser, ou L'état de ce qui est désorganisé.

En termes de Médecine, il signifie, Altération profonde dans la texture d'un organe ou d'une portion d'organe, qui l'empêche de remplir son office. *La désorganisation du poumon. La désorganisation du foie.*

Il s'emploie souvent figurément. *La désorganisation de l'administration. La désorganisation de l'armée empêcha le général de rien entreprendre.*

DÉSORGANISER. v. a. Détruire l'organisation, les organes. *La même cause qui organise les corps peut les désorganiser. Le cancer désorganise les tissus qu'il envahit.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Les corps animés se désorganisent avec le temps.*

Fig., *Une société, une nation qui se désorganise.*

DÉSORGANISÉ, ÉE. part. passé.

DÉSORIENTER. v. a. Il signifie proprement, Faire perdre la connaissance du véritable côté du ciel où le soleil se lève, par rapport au pays où l'on est. *Nous étions sans boussole, la brume acheva de nous désorienter. Nous étions au milieu d'un bois si épais, que nous fûmes bientôt entièrement désorientés.*

Il signifie, par extension, Faire qu'une personne ne reconnaisse plus son chemin. *Il croyait me désorienter, en me conduisant par ces détours. Notre guide avoua qu'il était tout à fait désorienté.*

Il signifie au figuré, Dépayser, déconcerter, embarrasser. *Si vous lui parlez d'autre chose que de chicane, vous l'aurez bientôt désorienté. Quand un homme de province vient à Paris, il est d'abord tout désorienté. Il fait le savant ; mais quand on le met sur quelque question un peu difficile, on le désoriente.*

DÉSORIENTÉ, ÉE. part. passé. *Un cadran désorienté.*

DÉSORMAIS. adv. de temps. Dorénavant, à l'avenir, dès ce moment-ci. *Je ne sortirai plus désormais si tard. Qui pourrait désormais se fier à lui? Soyons désormais plus sages. Vous êtes désormais mon soutien.*

DÉSOSSEMENT. s. m. Action de désosser. *Il y a des mets dont la préparation exige le désossement des viandes. Faire le désossement d'un dindon, d'un lièvre.*

DÉSOSSER. v. a. Ôter les os de quelque animal pour en mettre la chair en pâte ou en hachis. *Désosser un lièvre. Désosser un poulet.*

DÉSOSSÉ, ÉE. part. passé. *Dinde désossée.*

Il se dit, par extension, De certains poissons dont on a ôté les arêtes. *Carpe désossée. Brochet désossé.*

DÉSOURDIR. v. a. Défaire ce qui a été ourdi. Il est peu usité.

DÉSOURDI, IE. part. passé.

DÉSOXYDATION. s. f. T. de Chimie. Action de désoxyder, ou Le résultat de cette action. On dit aussi, *Désoxygénation.* Voyez, pour la différence entre ces deux mots, le mot suivant.

DÉSOXYDER. v. a. T. de Chimie. Séparer l'oxygène, en totalité ou en partie, des corps avec lesquels il était uni. *La chaleur désoxyde un très grand nombre de corps.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il y a des corps qui se désoxydent à la lumière.* On dit aussi, *Désoxygéner,* mais avec cette différence que *Désoxyder* se dit particulièrement des oxydes et des sels, et *Désoxygéner,* des autres corps dans lesquels l'oxygène est en simple mélange, et non en combinaison chimique.

DÉSOXYDÉ, ÉE. part. passé.

DÉSOXYGÉNATION. s. f. Voyez DÉSOXYDATION.

DÉSOXYGÉNER. v. a. Voyez DÉSOXYDER.

DESPOTE. s. m. Souverain qui gouverne avec une autorité arbitraire et absolue. Ce mot implique ordinairement l'idée de tyrannie, d'oppression. *Le monarque gouverne par des lois, le despote ne connaît de loi que sa volonté. Les despotes de l'Asie.*

Il s'est dit Des gouverneurs de certains petits États, tributaires de la Turquie. *Despote de Servie, de Valachie.*

Il se dit, par extension, de Quiconque exerce ou s'arroge une autorité absolue, oppressive, tyrannique. *Cet homme, qui paraît si doux dans le monde, est un despote dans sa famille. Cet enfant est un petit despote. Quel despote que cette femme?*

DESPOTIQUE. adj. des deux genres. Absolu et arbitraire. Il implique ordinairement l'idée de tyrannie, d'oppression. *Commandement despotique. Autorité despotique. Pouvoir despotique. Gouvernement despotique.* On dit aussi, *État despotique,* État gouverné par un despote.

DESPOTIQUEMENT. adv. D'une manière despotique; avec une autorité, un pouvoir despotique. *Gouverner despotiquement.*

DESPOTISME. s. m. Pouvoir absolu et arbitraire. Ce mot implique ordinairement l'idée de tyrannie, d'oppression. *Le despotisme des souverains de l'Asie. Le despotisme le plus tyrannique.*

Il se dit, par extension, de Toute espèce d'autorité absolue, oppressive, tyrannique, qu'on exerce, qu'on s'arroge. *Ce journaliste prétend exercer son despotisme sur nos meilleurs écrivains. Cet homme a établi le plus grand despotisme dans sa maison, sur ses domestiques.*

DESQUAMATION. s. f. (Dans ce mot *Qua* se prononce *Coua.*) T. de Médec. Exfoliation ou séparation de l'épiderme sous forme d'écailles plus ou moins grandes.

DESSAISIR (SE). v. pron. T. de Jurispr. Relâcher, abandonner, laisser prendre ce qu'on avait en sa possession, en ses mains.

Quand on a de bons gages, de bons nantissements, il ne faut pas s'en dessaisir. Quiconque se dessaisit des deniers que l'on a saisis entre ses mains, court risque de payer deux fois.

DESSAISI, IE. part. passé. *Je l'ai trouvé dessaisi du dépôt que je lui avais confié.*

DESSAISISSEMENT. s. m. T. de Jurispr. Action par laquelle on se dessaisit. *Le dessaisissement des meubles du locataire fait perdre au propriétaire son privilége.*

DESSAISONNER. v. a. T. d'Agricult. S'écarter de l'ordre qu'on avait coutume d'observer pour la culture et l'ensemencement des terres. *Par les baux à ferme, on défend ordinairement aux fermiers de dessaisonner les terres.*

DESSAISONNÉ, ÉE. part. passé.

DESSALER. v. a. Faire qu'une chose ne soit plus aussi salée qu'elle l'était, ou qu'elle ne le soit plus du tout. *Dessaler de la morue, des harengs. Mettre de la viande à dessaler. Dessaler une sauce trop salée. On dessale l'eau de mer en la distillant.*

DESSALÉ, ÉE. part. passé.

Fig. et pop., *C'est un homme dessalé*, ou substantivement, *C'est un dessalé*, C'est un homme fin, rusé.

DESSANGLER. v. a. Lâcher ou défaire les sangles. *Dessangler un cheval.*

DESSANGLÉ, ÉE. part. passé.

DESSÉCHANT, ANTE. adj. Qui dessèche. *Un vent desséchant. Une exhalaison desséchante.*

DESSÉCHEMENT. s. m. Action de dessécher, ou L'état d'une chose desséchée. *Il a entrepris le desséchement d'un grand marais.*

Il se dit également de L'état du corps humain affaibli, amaigri. *Je l'ai trouvé dans un desséchement qui fait craindre pour sa vie.*

DESSÉCHER. v. a. Rendre sec. *Le grand hâle dessèche la terre. Le vent, la chaleur a desséché les feuilles de cet arbre. Dessécher des plantes pour les conserver dans un herbier.*

Il signifie aussi, Mettre à sec. *Dessécher les fossés d'une ville. Dessécher un marais. Dessécher un étang, pour en pêcher le poisson, ou pour en mettre les terres en labour.*

Dessécher le sang, les poumons, la poitrine, le cerveau, etc., Les dépouiller, les priver plus ou moins de l'humidité dont ils sont chargés, pénétrés. *Une expectoration trop fréquente dessèche les poumons, la poitrine.*

DESSÉCHER, signifie quelquefois, Exténuer, amaigrir, consumer. *Un corps que les veilles et les travaux ont desséché.*

Il s'emploie figurément dans certaines phrases, telles que les suivantes : *Dessécher l'esprit, l'imagination*, Ôter à l'esprit, à l'imagination leur agrément. *Dessécher le cœur*, Le rendre froid, insensible.

Dessécher le cœur, signifie aussi, dans le style ascétique, Diminuer le goût de la piété.

DESSÉCHER, s'emploie souvent avec le pronom personnel, dans ses différentes acceptions. *Sa peau se dessèche. Un arbre qui se dessèche et qui meurt. Ces marais se dessèchent en partie durant l'été. Son corps se dessèche. Il se dessèche et se consume d'ennui. Au milieu de ces faux plaisirs, le cœur se dessèche.*

DESSÉCHÉ, ÉE. part. passé. *Des ossements desséchés. Des feuilles desséchées. Des marais desséchés. Une poitrine desséchée. Un homme, un corps desséché.*

DESSEIN. s. m. Intention de faire quelque chose, vue, projet, résolution. *Beau dessein. Grand dessein. Dessein généreux, noble, extraordinaire. Mauvais dessein. Dessein pernicieux, bizarre, horrible, etc. Prendre un dessein. Le dessein en est pris. Concevoir un dessein. Former un dessein. Il fit dessein de réformer l'État. Avoir des desseins. Avoir dessein de voyager. Changer de dessein. Cacher son dessein. Exécuter son dessein. Avoir de grands desseins. Venir à bout de ses desseins. Accomplir ses desseins. Il le fit servir à ses desseins. Être l'instrument des desseins de quelqu'un. Les desseins de la Providence. Ils connaîtront les desseins que j'ai sur eux. Prévenir, renverser, traverser, ruiner les desseins de quelqu'un. Découvrir, pénétrer, éventer le dessein des ennemis. Les ennemis ont quelque dessein sur telle place. Il y est allé de dessein prémédité. Il a entrepris cela de dessein formé. Il l'a fait sans dessein. Il ne va pas là sans dessein. Il y va avec dessein. Il a du dessein. Il y a du dessein à cela. Il y a là du dessein. Il est venu dans un bon dessein, dans un mauvais dessein, à mauvais dessein. À quel dessein est-il venu? Il est là dans le dessein de faire telle chose. Il était parti dans le dessein, avec le dessein d'aller vous voir.*

Il signifie aussi, Le projet, le plan d'un ouvrage. *Le dessein d'un poëme, d'une tragédie, d'un tableau.*

À DESSEIN. loc. adv. Exprès, avec intention. *Je l'ai fait à dessein. Je ne l'ai pas fait à dessein.*

Il se met aussi avec l'infinitif d'un verbe, précédé de la préposition *de*. *Il va chez lui à dessein de le faire changer de résolution, à dessein de lui parler.*

Il s'emploie également avec la particule *que*, devant le subjonctif. *Ce qu'il en dit, c'est à dessein que vous en fassiez votre profit.*

DESSELLER. v. a. Ôter la selle de dessus un cheval. *Ce cheval a trop chaud, il ne faut pas le desseller sitôt.*

DESSELLÉ, ÉE. part. passé.

DESSERRE. s. f. Il n'est usité que dans cette phrase familière, *Être dur à la desserre*, Ne se déterminer qu'avec beaucoup de peine à donner de l'argent, à payer.

DESSERRER. v. a. Relâcher ce qui est serré. *Cette ceinture vous serre trop, desserrez-la. Desserrer un lien, un nœud.*

Desserrer les dents à quelqu'un, Lui faire ouvrir par force les deux mâchoires, lorsque, par convulsion ou autrement, il les tient extrêmement serrées l'une contre l'autre.

Fig. et fam., *Ne pas desserrer les dents*, Se taire obstinément, ne pas dire un seul mot dans une occasion de parler. *On n'a pu lui faire desserrer les dents*, On n'a pu l'obliger à parler, à rompre le silence.

Fig. et fam., *Desserrer un coup de pied, un coup de fouet, un soufflet, etc.*, Donner un coup de pied, un coup de fouet, un soufflet avec violence.

DESSERRÉ, ÉE. part. passé.

DESSERT. s. m. Ce qu'on sert, ce qui se mange à la fin du repas, comme le fruit, le fromage, les confitures, la pâtisserie, etc. *Servir le dessert. Un beau dessert. On avait apporté le dessert, du dessert, un bon dessert. Manger une poire, du fromage à son dessert, pour son dessert. Les mets de dessert. Assiettes de dessert.* On disait aussi quelquefois, *Le fruit*, surtout dans les grandes maisons.

Il se dit, par extension, Du moment où le dessert est sur la table. *Il arriva au dessert. Les enfants ne viennent qu'au dessert.*

DESSERTE. s. f. Viandes, mets qu'on a desservis, qu'on a ôtés de dessus la table. *La desserte de la table du roi. Donner la desserte aux domestiques, aux pauvres.*

DESSERTE, se dit aussi Des fonctions attachées au service d'une cure, d'une chapelle, etc., et s'emploie surtout en parlant Du service que fait un prêtre commis pour remplacer le titulaire. *Commettre à la desserte d'une cure, d'une église. Il est chargé de la desserte de cette chapelle, de cette succursale.*

En termes de Ponts et chaussées, *Chemin de desserte*, Chemin qui dessert une forêt, une propriété, qui la met en communication avec le grand chemin.

DESSERTIR. v. a. Dégager une pierre précieuse, une pierre gravée, un portrait, de ce qui les retient dans une monture de métal.

DESSERTI, IE. part. passé.

DESSERVANT. s. m. Celui qui dessert une cure, une chapelle, etc. *On a nommé un desservant à cette cure. Le desservant de telle église, d'une chapelle.*

DESSERVIR. v. a. Ôter, lever les plats de dessus la table. Souvent on l'emploie absolument. *Desservez. On a desservi.*

DESSERVIR, signifie aussi, Nuire à quelqu'un, lui rendre de mauvais offices. *Il a fait tout ce qu'il a pu pour me desservir. Il vous a desservi auprès d'un tel.*

DESSERVIR, signifie encore, Faire le service d'une cure, d'une chapelle, etc. Il se dit surtout D'un prêtre commis pour remplacer le titulaire. *Desservir une cure. Faire desservir une chapelle. L'évêque a commis tel prêtre pour desservir cette église en l'absence du curé.*

Il signifie de plus, Faire un service de voirie, mettre plusieurs endroits en communication l'un avec l'autre. *Cette diligence dessert toutes les localités des environs. Cet omnibus dessert les boulevards, les Champs-Élysées, le bois de Boulogne.*

DESSERVI, IE. part. passé.

DESSICCATIF, IVE. adj. T. de Médec. Il se dit Des remèdes qui ont la vertu de dessécher les parties sur lesquelles on les applique. *Eau dessiccative. Onguent dessiccatif. Cette herbe a une vertu dessiccative.*

En termes de Peinture, *Huiles dessiccatives*, se dit de Certaines huiles qui, employées avec les couleurs, les rendent propres à sécher plus promptement. On dit aussi *Huiles siccatives.*

DESSICCATIF, se prend aussi substantivement. *Un bon dessiccatif.*

DESSICCATION. s. f. T. de Chimie. Opération qui consiste à enlever à des substances l'eau ou l'humidité qu'elles contiennent.

En Botan., *La dessiccation d'une plante*, L'action de dessécher une plante par la pression ou autrement, pour la placer ensuite dans l'herbier.

DESSILLER. v. a. (Quelques-uns écrivent *Déciller*, parce que ce mot vient de *Cil.*) Séparer les paupières l'une de l'autre, afin de faire voir clair. *Ses paupières étaient tellement collées ensemble, qu'on a eu de la peine à les dessiller.*

Fig., *Dessiller les yeux de quelqu'un, à quelqu'un*, Le détromper, le désabuser, lui faire voir clair sur quelque chose.

DESSILLER, s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Ses paupières se dessillèrent.*

Mes yeux se dessillèrent, et je reconnus mon erreur.

DESSILLÉ, ÉE. part. passé.

DESSIN. s. m. Représentation d'une ou de plusieurs figures, d'un paysage, d'un morceau d'architecture, d'un objet quelconque, faite au crayon, à la plume, au pinceau, ou par tout autre moyen. *Un portefeuille plein de beaux dessins. Des dessins de Raphaël, du Guide, de Jules Romain, de Callot. Dessin colorié. Dessin au trait. Dessin au lavis. Dessin lithographié. Dessin au crayon, à la plume. Des dessins tracés sur la muraille avec du charbon, avec de la craie. Dessin linéaire.*

Il se dit également Des représentations de fantaisie, plus ou moins variées et ordinairement symétriques, qu'on fait, qu'on applique sur divers objets, et principalement sur les étoffes, pour les orner. *Le dessin d'une indienne, d'un papier de tenture. Cette étoffe est d'un joli dessin. Un dessin bleu sur un fond jaune. Le dessin d'une broderie, d'un guillochis, d'une mosaïque. Faire des dessins sur quelque chose.*

Il se prend aussi pour L'art qui enseigne à bien faire des dessins, dans quelque genre que ce soit, et principalement des dessins au crayon ou à la plume. *Montrer le dessin. Apprendre le dessin. Posséder bien le dessin.*

Les arts du dessin, Les arts dont le dessin fait la partie essentielle, comme la peinture, la sculpture, etc.

DESSIN, signifie encore, La simple délinéation et les contours des figures d'un tableau. *Dessin correct, exact. Le coloris de ces figures est bien entendu, mais le dessin n'en est pas correct. Un peintre qui entend bien le dessin, qui excelle dans le dessin.*

Il se dit également pour désigner Toute l'ordonnance d'un tableau. *Le dessin de ce tableau est sagement conçu, mais il est mal exécuté.* Ce sens est peu usité.

Il se dit pareillement Du plan d'un bâtiment. *J'ai fait faire le dessin de ce bâtiment par un habile architecte. Son architecte lui a fait voir plusieurs dessins pour la maison qu'il veut bâtir.*

Il se dit figurément, en Musique, de La disposition des diverses parties d'un morceau. *Ce chœur produit beaucoup d'effet, et le dessin de l'orchestre est fort original.*

DESSINATEUR. s. m. Celui dont la profession est de dessiner. *Bon, habile dessinateur. Mauvais dessinateur. Dessinateur correct. Il y a un dessinateur pour les costumes, à ce théâtre. Les dessinateurs d'une fabrique d'indiennes.*

Il se dit aussi d'Un peintre qui sait rendre avec justesse les formes, le contour des figures. *Ce peintre est bon coloriste, mais il n'est pas dessinateur. C'est un grand dessinateur.*

DESSINER. v. a. Imiter, représenter quelque objet avec le crayon, avec la plume, ou de quelque autre manière. *Dessiner une figure d'après nature. Dessiner le paysage. Dessiner une tête. Dessiner une main. Dessiner un plan. Dessiner des arabesques, des fleurs, etc.* On l'emploie aussi absolument. *Dessiner au crayon, à la plume. Dessiner de fantaisie. Dessiner d'après l'antique, d'après la bosse, d'après nature. L'art de dessiner.*

Il signifie particulièrement, Tracer le contour, exprimer les formes des figures d'un tableau. *Ce peintre dessine hardiment, correctement. Il colorie assez bien, mais il dessine mal.*

Il se dit quelquefois, par analogie, De ce qui indique ou fait ressortir les formes du corps. *Un vêtement qui dessine bien les formes.*

Il se dit encore De ce qui figure un objet. *Les portiques écroulés dessinaient la place publique.*

DESSINER, s'emploie aussi avec le pronom personnel, et se dit De ce qui paraît ou se détache plus ou moins nettement sur un fond quelconque. *Je voyais se dessiner sur la muraille l'ombre des gens qui allaient et venaient.* On dit souvent dans un sens analogue, en termes de Marine, qu'*Une terre se dessine dans la brume, se dessine légèrement à l'horizon, etc.*

Il signifie quelquefois, Prendre, acquérir des contours plus saillants, plus prononcés. *Cette jeune personne a beaucoup grandi, les formes de sa taille commencent à se dessiner.*

Fig., *Les opinions, les partis commençaient à se dessiner.*

DESSINER, signifie encore, Prendre des attitudes, des positions propres à faire ressortir les avantages extérieurs. *Cette danseuse se dessine bien. Se dessiner avec grâce.*

DESSINÉ, ÉE. part. passé. *Une figure bien dessinée. Un jardin bien dessiné.*

DESSOLER. v. a. Ôter la sole. *Dessoler un cheval, un mulet, etc. Ce cheval a pris un clou de rue, il a fallu le dessoler.*

DESSOLER, signifie aussi, Dessaisonner, changer l'ordre des soles d'une terre labourable. *Dessoler les terres d'une ferme.*

DESSOLÉ, ÉE. part. passé.

DESSOUDER. v. a. Ôter, fondre la soudure. *Dessouder les branches d'un chandelier.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Le fer-blanc se dessoude facilement au feu.*

DESSOUDÉ, ÉE. part. passé.

DESSOULER. v. a. Faire cesser l'ivresse. *On prétend que la soupe à l'oignon dessoule ceux qui ont trop bu.*

Il est aussi neutre, et signifie, Cesser d'être ivre. *Il ne dessoule jamais.* Dans l'un et l'autre sens, il est populaire.

DESSOULÉ, ÉE. part. passé.

DESSOUS. adv. de lieu. (Dans ce mot et dans le suivant l'E est muet.) Il sert à marquer La situation d'une chose qui est sous une autre. *Voyez sur la table, cherchez dessus et dessous. On le cherchait sur le lit, il était dessous.*

Vêtement de dessous, Vêtement qui se porte ordinairement sous d'autres.

Fam., *Mettre dessous*, Renverser quelqu'un dans une lutte. *Il cherchait à le mettre dessous.*

DESSOUS, s'emploie aussi comme préposition. *J'ai cherché inutilement dessus et dessous le lit. On a tiré cela de dessous la table. Il se vantait de faire sortir une armée de dessous terre.*

Sens dessus dessous. Voyez DESSUS, préposition.

DESSOUS, est quelquefois substantif masculin, et signifie, La partie qui est dessous; l'endroit, le côté de dessous. *Le dessous d'une table, d'une étoffe. Voilà le dessous. Le dessous est plus beau que le dessus.*

Les dessous d'un théâtre, Les étages à planchers mobiles qui sont au-dessous de la scène, et d'où s'élèvent ou dans lesquels descendent certaines décorations. *Le premier, le second et le troisième dessous.*

Le dessous des cartes, La partie colorée des cartes, qui reste cachée quand on donne ou qu'on coupe. *Quand on donne les cartes, il ne faut pas en laisser voir le dessous.*

Fig. et fam., *Voir, savoir le dessous des cartes*, Apercevoir, connaître les ressorts secrets d'une affaire, d'une intrigue. *Il en sait là-dessus plus qu'un autre, il a vu le dessous des cartes.* On dit de même, *Il y a dans cette affaire un dessous de cartes*, ou absolument *un dessous*, c'est-à-dire, Quelque chose de secret, de caché dont il faut se défier.

DESSOUS, substantif, signifie au figuré, Désavantage dans un combat, dans une lutte, dans un débat quelconque. *Les ennemis eurent le dessous. Leur faction eut le dessous. Il aime la dispute quoiqu'il y ait presque toujours le dessous.*

PAR-DESSOUS, préposition. Sous. *Avoir un cilice par-dessous ses vêtements. Par-dessous la table. Par-dessous œuvre. Par-dessous la jambe. Par-dessous jambe. Prendre quelqu'un par-dessous les bras, pour l'emmener de force.*

Fig. et fam., *Par-dessous jambe, par-dessous la jambe*, Avec facilité et promptitude. *Il a fait cela par-dessous la jambe.* Pour d'autres locutions formées avec *Par-dessous* et *Jambe*, voyez JAMBE.

PAR-DESSOUS, est aussi adverbe. *Passez par-dessous. Prenez-le par-dessous.*

AU-DESSOUS. préposition. Plus bas. *Ce village est au-dessous de Paris, par rapport au cours de la Seine. Être assis au-dessous de quelqu'un. Être logé au-dessous de quelqu'un. Au-dessous du genou, du sein. Sa taille est fort au-dessous de la taille ordinaire. Le thermomètre est au-dessous de zéro.*

En termes de Marine, *Être au-dessous du vent d'un vaisseau*, se dit D'un vaisseau sur lequel un autre a le vent. On dit aussi, dans le même sens, *Avoir le dessous du vent d'un vaisseau.*

Fig., *Être au-dessous de sa place*, N'être pas en état de la bien remplir. On dit au contraire, *Cet emploi est au-dessous de lui*, Cet emploi n'est pas digne de lui, il est capable d'en remplir un plus élevé.

Fig., *Cet ouvrage est au-dessous de la critique*, Il ne vaut pas qu'on prenne la peine de le critiquer.

AU-DESSOUS, s'emploie figurément pour exprimer Toute espèce d'infériorité, de subordination, etc. *Dans la hiérarchie ecclésiastique, l'évêque est au-dessous de l'archevêque. Il est au-dessous de lui par la naissance. Il est fort au-dessous d'un tel en mérite, en qualité, en richesse. Il est resté bien au-dessous de son concurrent. Je mets cet écrivain au-dessous de tel autre. Cela est au-dessous du médiocre. Cela est au-dessous de l'idée que je m'en faisais.*

Il se dit particulièrement pour marquer Une infériorité de nombre, de durée, de valeur, etc. *On enrôla tous les hommes au-dessous de cinquante ans. Tous les nombres au-dessous de dix. Il est au-dessous de trente ans. Les plus anciens titres qu'il produit sont au-dessous du quatorzième siècle. Toute somme au-dessous de mille francs. Vendre une chose au-dessous de sa valeur. Au-dessous du cours, du taux, du prix ordinaire.*

AU-DESSOUS, s'emploie souvent aussi comme adverbe. *On a renvoyé les locataires qui étaient logés au-dessus de lui et au-dessous. Cet ouvrage vous paraît aussi*

bon que tel autre; pour moi, je le mets bien au-dessous, je le trouve fort au-dessous. Les enfants de l'âge de deux ans et au-dessous.

En dessous. loc. adv. Du côté de dessous, vers ou dans la partie de dessous. *Un pain tout brûlé en dessous. Ces clous sont rivés en dessous. Passer, se mettre en dessous. Un vêtement qui se porte en dessous.*

Fam., *Regarder en dessous*, Regarder obliquement, en baissant les yeux. On dit aussi, *Avoir le regard, la mine en dessous*, en parlant D'une personne sournoise, cafarde, etc., qui regarde habituellement de cette manière. On dit encore figurément, *Être en dessous*, Être morne et dissimulé. *C'est un homme en dessous.*

Là-dessous. loc. adv. Sous cela. *Mettez ce paquet là-dessous.* On l'emploie aussi figurément. *Il y a quelque piége, quelque chose là-dessous.*

Ci-dessous. loc. adv. qui indique Le dessous du lieu où l'on est. En ce sens, on ne l'emploie guère que dans les épitaphes. *Ci-dessous gît un tel.* Elle signifie plus ordinairement, Ci-après, plus bas dans la même page. *Comme on le verra ci-dessous. Voyez ci-dessous. Dans le tableau, dans la note ci-dessous.*

DESSUS. adv. de lieu. Il sert à marquer La situation d'une chose qui est sur une autre. *Ce qui est sous la table, mettez-le dessus. Cela est dessus. Il n'est ni dessus ni dessous. Voilà ce qui est écrit dessus. Jetez de l'eau dessus.*

Il s'emploie aussi comme préposition. *Ôtez cela de dessus le buffet. Il n'est ni dessus ni dessous la table.*

Sens dessus dessous, se dit en parlant De la situation d'un objet tourné de manière que ce qui devrait être dessus ou en haut, se trouve dessous ou en bas. *Cette boîte est sens dessus dessous. Renverser un objet sens dessus dessous.* Cela se dit aussi, familièrement, en parlant De ce qui est dans un grand désordre et tout bouleversé. *Ma bibliothèque est sens dessus dessous. Tous mes papiers sont sens dessus dessous.*

Dessus, est aussi substantif masculin; et alors il signifie, La partie qui est dessus; l'endroit, le côté de dessus. *Les corps les plus légers prennent le dessus. Dans ce corps de logis, un tel occupe le dessus, et moi le dessous. Enlever le dessus d'une caisse. Le dessus de la main. Le dessus de la tête. Le dessus d'un livre. Le dessus d'une table. Le dessus d'une étoffe.*

Le dessus d'une lettre, d'un paquet, etc., La suscription, l'adresse d'une lettre, etc. *Mettre le dessus à une lettre. Le dessus est de la main d'un tel.* Cette locution est moins usitée maintenant que les mots *Adresse* et *Suscription.*

En Archit., *Dessus de porte*, Ornement de boiserie, de peinture ou de sculpture, placé dans un encadrement au-dessus du chambranle d'une porte.

Les dessus d'un théâtre, Les étages qui sont au-dessus de la scène, et d'où descendent ou dans lesquels remontent certaines décorations, certaines machines.

En termes de Marine, *Avoir, tenir le dessus du vent*, Avoir, conserver l'avantage du vent sur un autre navire. On dit dans un sens analogue, *Gagner, prendre le dessus du vent.*

Fig. et fam., *Avoir le dessus du vent*, Avoir l'avantage sur quelqu'un.

Dessus, se dit aussi, figurément, de L'avantage obtenu dans quelque genre que ce soit de combat, de lutte, de débat. *Nous avons eu le dessus dans ce combat. La maladie était violente, mais la nature a pris le dessus. Il aime la dispute, et il y a presque toujours le dessus.*

Dessus, substantif, signifie, en termes de Musique, La partie la plus haute, celle qui est opposée à la basse. *Il faut que les basses laissent entendre le dessus, les dessus. Premier dessus. Second dessus*, ou *Bas-dessus.*

Il se dit également d'Une personne qui chante le dessus. *C'est un dessus, un beau dessus, un bon dessus.*

Par-dessus. préposition. Sur, au delà, par delà. *Il porte un grand manteau par-dessus son habit. Il sauta par-dessus la barrière. Il le jeta par-dessus la muraille. Il avait deux pieds d'eau par-dessus la tête.*

Fig. et fam., *Avoir d'une chose par-dessus les yeux, par-dessus la tête*, En être fatigué, dégoûté, ou En avoir plus qu'on n'en peut faire, qu'on n'en peut supporter.

Prov. et fig., *Par-dessus les maisons*, se dit en parlant De choses exorbitantes, excessives, exagérées. *Il fait des demandes, il a des prétentions par-dessus les maisons. Vous avez acheté, vous avez payé cela par-dessus les maisons.*

Prov. et fig., *Faire quelque chose par-dessus l'épaule*, Ne point le faire. *Il l'a payé par-dessus l'épaule.*

Par-dessus tout, Surtout, principalement, plus que tout le reste. *Je vous recommande par-dessus tout d'être fort réservé. C'est là ce que je préfère par-dessus tout.*

Par-dessus, signifie aussi figurément, Outre. *Je lui ai donné dix francs par-dessus ce que je lui devais. Il est riche, il est jeune, et par-dessus cela il est sage. Par-dessus le marché.*

Il s'emploie souvent comme adverbe. *Il avait un habit court et un manteau par-dessus. Il passa, il sauta par-dessus. On lui donna ce qu'il demandait et quelque chose encore par-dessus.*

Subst., *Par-dessus de viole*, Ancien instrument de musique qui était plus petit que la viole, et qui s'accordait une octave plus haut.

Au-dessus. préposition. Plus haut. *Au-dessus de la montagne. Au-dessus des nues. Charenton est au-dessus de Paris, par rapport au cours de la Seine. Au-dessus du genou, de l'estomac, des yeux, etc. Au-dessus de la porte étaient écrits ces mots. Cet arbre s'élève au-dessus de tous les autres. Sa taille est fort au-dessus de la taille ordinaire. Le thermomètre est à quinze degrés au-dessus de zéro.*

Fig. et fam., *Être au-dessus du vent*, Être en état de ne rien craindre. Cette locution n'est point usitée au propre dans la marine, où l'on dit, *Avoir le dessus du vent.*

Au-dessus, s'emploie figurément pour exprimer Toute espèce de supériorité, de prééminence, ou d'excès. *Dans la hiérarchie ecclésiastique, l'archevêque est au-dessus de l'évêque. Il est au-dessus de tous par son mérite, par sa naissance. Il est fort au-dessus d'un tel en mérite, en naissance, en richesse, etc. Ils le plaçaient au-dessus d'Alexandre et de César. Cela le met, l'élève au-dessus de tous ses rivaux. S'élever au-dessus de la nature humaine. Être au-dessus du commun des hommes. Cet ouvrage me semble bien au-dessus de tel autre. Cela est bien au-dessus de l'idée que je m'en faisais. Cela est au-dessus de ses forces, au-dessus de son génie*, ou simplement, *au-dessus de lui. Cela est au-dessus de tout éloge. Cet homme est au-dessus des louanges. Elle montra une fermeté au-dessus de son sexe.*

Être au-dessus de sa place, etc., Avoir plus de mérite, de capacité qu'il n'en faut pour la place que l'on occupe. *Être au-dessus de sa condition*, Avoir des sentiments, des qualités qui se trouvent rarement chez les personnes de la même condition. On dit aussi, *Avoir une mise au-dessus de son état.*

Au-dessus, se dit particulièrement, dans le sens qui précède, pour marquer Une supériorité de nombre, de durée, de valeur, etc. *On enrôla tous les citoyens au-dessus de dix-huit ans. Les nombres au-dessus de mille. Au-dessus du cours, du taux ordinaire. Vendre une chose au-dessus de sa valeur.*

Au-dessus, se dit encore figurément, en parlant De ce dont une personne se dégage, s'affranchit, est dégagée, affranchie. *S'élever au-dessus des faiblesses humaines. Une âme au-dessus de l'ambition. C'est un homme au-dessus de l'intérêt, au-dessus de toute passion vile. Il est au-dessus de toutes ces vaines craintes.*

Il se dit pareillement en parlant De ce qu'une personne dédaigne ou brave, de ce dont elle ne se met point en peine. *Se mettre au-dessus des événements. Son courage est au-dessus des périls, au-dessus de tout. C'est un homme au-dessus des louanges, de la flatterie. Être au-dessus de l'opinion. Ils peuvent m'injurier à leur aise, je suis au-dessus de tout cela. Il s'est mis au-dessus de tout ce qu'on peut dire de lui. Il s'est mis au-dessus des bienséances, au-dessus de tout.*

Il se dit aussi, tant au sens physique qu'au sens moral, en parlant De ce qui est nuisible en soi, mais dont l'effet ou l'influence ne saurait atteindre la personne ou la chose dont on parle. *Être au-dessus du besoin. Être au-dessus des vicissitudes de la fortune. Cet homme est au-dessus de l'envie, de la calomnie. Cet ouvrage est au-dessus de la critique.*

Fam., *Être au-dessus de ses affaires*, Avoir une fortune bien établie, avoir plus de bien qu'on n'en dépense.

Au-dessus, est souvent employé comme adverbe. *Au-dessus étaient écrits ces mots. Il occupe le premier étage, et ses domestiques logent au-dessus. On exempta les hommes de soixante ans et au-dessus. Cela est admirable, et je ne connais rien qui soit au-dessus.*

En dessus. loc. adv. Du côté de dessus, vers ou dans la partie de dessus. *Cela est noir en dessus, et blanc en dessous. J'ai mis en dessus les effets dont on a le plus souvent besoin. Ces cordons se nouent en dessus.*

Là-dessus. loc. adv. Sur cela. *Mettez ce livre là-dessus.*

Il signifie au figuré, Sur ce sujet, sur cette affaire, sur la réalité de telle ou telle chose. *Pourquoi revenir toujours là-dessus? Passons là-dessus, je vous prie. Je ne sais trop que penser là-dessus. Que n'a-t-on pas écrit là-dessus? Vous pouvez compter là-dessus.*

Il signifie encore, Aussitôt après cela, après ces mots. *On lui déclara qu'il n'obtiendrait rien: là-dessus il se retira. Puisque vous ne voulez point venir, dit-il, je pars; et là-dessus il nous quitta.*

Ci-dessus. loc. adv. Dans ce qui a été dit, écrit, exposé plus haut. *Comme nous l'avons dit ci-dessus. Voyez ci-dessus. Comme ci-dessus.*

DESTIN. s. m. Fatalité, l'enchaînement

nécessaire et inconnu des événements et de leurs causes. *Destin irrévocable, immuable. Les païens avaient fait du destin une puissance à laquelle les dieux mêmes étaient soumis. L'ordre du destin. Les arrêts du destin. Le livre du destin.* Les poètes disent également *Destin* et *Destins*. *Le destin ennemi. Les destins favorables.*

Il se prend aussi pour Le sort particulier d'une personne ou d'une chose, et pour Ce qui arrive aux hommes, de bien ou de mal, indépendamment de leur volonté. *On ne peut fuir son destin. Un heureux destin. Un destin funeste. Son destin le voulait ainsi. C'est le destin des grands hommes. Le destin, les destins d'un empire. Le destin des combats.*

Il se dit, en poésie, pour Vie, existence. *Il a terminé son destin, ses destins. Trancher, abréger le destin, les destins de quelqu'un.* On ne l'emploie guère que dans ces phrases et leurs analogues.

DESTINATAIRE. s. des deux genres. Il se dit de Celui ou celle qui doit recevoir par la poste, par le roulage, par le chemin de fer, etc., une lettre, un ballot, etc., expédiés par une autre personne. *Le destinataire de ce ballot a changé de domicile. On ne trouve pas la destinataire de cette lettre.*

DESTINATION. s. f. L'emploi d'une personne ou d'une chose pour un objet, pour un usage déterminé; ou La détermination même de cet emploi. *La destination de l'homme ici-bas. Cet édifice a changé de destination. La destination des deniers. On a employé cette somme, ces fonds, suivant la destination qui en avait été faite. Remplir sa destination. Immeubles par destination.*

Il s'emploie quelquefois dans le sens actif. *On ne doit pas changer la destination des fondateurs.*

En Jurispr., *Destination du père de famille*, se dit de Tout arrangement, de toute disposition que le propriétaire de plusieurs fonds a faite pour leur usage commun ou pour sa commodité. *La destination du père de famille vaut titre à l'égard des servitudes continues et apparentes.*

DESTINATION, signifie en outre, Le lieu où on doit se rendre, le lieu où une chose est envoyée, expédiée; ou La détermination de ce lieu. *Partir pour sa destination. Ce corps de troupes va se rendre à sa destination. On ne connaît pas encore la destination de cette flotte. Cette lettre n'est point parvenue à sa destination. Ces marchandises sont arrivées à leur destination. Arriver au lieu de sa destination. La destination de cette flotte est pour l'Amérique.*

DESTINÉE. s. f. Le destin, ou L'effet du destin. *Être soumis à la destinée. Le cours des destinées.*

Il se dit aussi Du destin particulier d'une personne ou d'une chose. *Il eut une singulière destinée. Heureuse, malheureuse destinée. Remplir ses destinées. Accomplir ses destinées. Il faut suivre sa destinée. S'abandonner à sa destinée. On ne peut fuir, on ne peut vaincre sa destinée. On ne peut se dérober à sa destinée.*

Il s'emploie, en poésie, pour Vie, existence. *Finir sa destinée. Trancher la destinée de quelqu'un.* On ne l'emploie guère que dans ces phrases et leurs analogues.

Ce mot, dans ses deux premières acceptions, est plus usité en prose que son synonyme *Destin*.

DESTINER. v. a. Fixer, régler la destination d'une personne ou d'une chose. *Savons-nous à quoi le ciel nous destine? Destiner son fils au barreau. Il destine cet argent à l'achat d'une maison. Il a destiné cet argent aux pauvres* ou *pour les pauvres. Cette flotte est destinée pour l'Amérique. Cet édifice est destiné au culte. Ce petit bassin est destiné à recevoir le trop-plein du grand réservoir.*

Il signifie aussi, Préparer, réserver. *Je sais l'accueil qu'il me destine. Le prix qui vous est destiné.*

Il s'emploie avec le pronom personnel, dans le premier sens. *Il se destine au barreau, à la guerre, etc.*

DESTINÉ, ÉE. part. passé.

Il signifie quelquefois, Que son destin porte, conduit à. *Un homme destiné à une grande fortune. Un homme destiné aux grandes choses. Il était destiné à périr de cette manière.*

DESTITUABLE. adj. des deux genres. Qui peut être destitué. *Officier, fonctionnaire destituable, non destituable à volonté.*

DESTITUER. v. a. Déposer, ôter, priver quelqu'un de la charge, de l'emploi, de la fonction qu'il exerçait. *Destituer un professeur, un conseiller d'État, un employé. On l'a destitué de son emploi, de sa commission, de la tutelle de son neveu.*

DESTITUÉ, ÉE. part. passé.

Il s'emploie aussi comme adjectif, dans le sens de Dépourvu, dénué. *Un homme destitué de tout secours. Destitué de bon sens, de raison, etc. Une crainte destituée de fondement.* En parlant Des personnes, ce sens vieillit; on dit, *Dénué de secours, etc.*

DESTITUTION. s. f. Déposition, privation forcée d'une charge, d'un emploi, d'une commission, etc. *Depuis sa destitution, il ne se mêle de rien. Prononcer la destitution d'un administrateur, d'un employé. Le conseil de famille a prononcé la destitution de ce tuteur. Cet employé a reçu sa destitution.* Il a reçu notification de l'acte qui le destitue.

DESTRIER. s. m. Vieux mot qui signifiait, Cheval de main, de bataille. Il était opposé à *Palefroi*, qui se disait d'Un cheval de cérémonie.

DESTRUCTEUR. s. m. Celui qui détruit. *Les Grecs furent les destructeurs de Troie.*

Il se dit aussi de Ceux qui rompent, qui brisent, qui font du ravage dans une maison, dans un village, dans une ville, etc. *Les soldats, livrés à la licence, sont de grands destructeurs. Quel destructeur que cet enfant!*

Il se dit figurément, tant au sens physique qu'au sens moral. *Ce prince voulut être le destructeur de l'hérésie. Le destructeur des abus. Cet homme a été, par ses folles dépenses, le destructeur de sa maison.*

Il s'emploie aussi adjectivement. *Un animal destructeur. Fléau destructeur. Un système destructeur.*

DESTRUCTIBILITÉ. s. f. Qualité de ce qui peut être détruit. Il est peu usité.

DESTRUCTIF, IVE. adj. Qui détruit, qui cause la destruction. *Cause destructive. Principe destructif. Doctrine destructive de toute morale.*

DESTRUCTION. s. f. Ruine totale. *La destruction du temple de Jérusalem. La destruction de Carthage.*

Il se dit figurément, tant au sens physique qu'au sens moral. *La destruction d'une famille. La destruction d'un État, d'un empire. La mauvaise conduite des pères amène la destruction des familles. Travailler à la destruction de l'hérésie, des abus. Ces maximes tendent à la destruction de la morale.*

DÉSUÉTUDE. s. f. (On prononce l'S comme si elle était double.) Cessation, par laps de temps, d'un usage, d'une habitude. Il se dit surtout en parlant Des lois, des règlements, etc., qu'on a cessé d'observer sans qu'ils aient été formellement révoqués. *Cette loi est tombée en désuétude.*

DÉSUNION. s. f. Séparation des parties qui composent un tout, un assemblage. *La désunion des planches, des ais d'une cloison, des feuilles d'un parquet.*

Il s'emploie aussi dans le sens particulier de Démembrement, disjonction. *La désunion de deux cures. Bulle de désunion. Ces terres ont diminué de valeur depuis leur désunion.*

Il se dit plus ordinairement au figuré, pour Mésintelligence, division. *La diversité d'intérêts cause la désunion. C'est lui qui a mis la désunion dans cette famille. Cela ne peut manquer d'amener entre eux une complète désunion.*

DÉSUNIR. v. a. Disjoindre, séparer ce qui était uni. *Désunir les pièces d'un ouvrage de menuiserie. Désunir un fief d'une terre. Désunir un prieuré d'une cure. On avait uni ces deux charges, on voulut les désunir.*

Il signifie plus souvent au figuré, Rompre la bonne intelligence, l'union qui est entre des personnes. *C'est l'intérêt qui unit et désunit les princes. Ses intrigues ont désuni tous les membres de cette famille.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, dans l'un et dans l'autre sens. *Les feuilles de ce parquet se désunissent. Si ces gens-là se désunissent, ils sont perdus.*

DÉSUNI, IE. part. passé.

En termes de Manége, *Cheval désuni*, Cheval qui galope à droite des pieds de devant et à gauche des pieds de derrière, ou réciproquement.

DET

DÉTACHEMENT. s. m. État de celui qui est dégagé, délivré d'une passion, d'un sentiment, de tout ce qui peut captiver trop l'esprit ou le cœur. *Être dans un entier détachement de toute espèce d'intérêt. Être dans un parfait détachement des choses du monde.*

DÉTACHEMENT, en termes de Guerre, se dit d'Un certain nombre de soldats ou d'Une troupe, qu'on tire d'un corps plus considérable pour quelque service. *Former un détachement. Envoyer un détachement d'infanterie, de cavalerie à la découverte. Il commandait ce détachement. Être d'un détachement.*

DÉTACHER. v. a. Ôter les taches. *Détacher un habit. Liqueur qui sert à détacher. Savon à détacher.*

DÉTACHÉ, ÉE. part. passé.

DÉTACHER. v. a. Dégager une personne ou une chose de ce qui l'attachait, de ce qui la retenait, de l'objet auquel elle était attachée, fixée. *Détacher un forçat. Détacher un chien. Détacher une tapisserie, un tableau. Détacher une barque du rivage. Détacher un fruit de l'arbre.*

Par extension et fig., *Détacher ses yeux d'un objet*, Cesser de le regarder. *Il ne pouvait en détacher ses yeux.*

Il signifie aussi, Ôter, défaire ce qui sert à attacher. *Détacher une épingle. Détacher une agrafe. Détacher un ruban, une jarretière.*

Il signifie quelquefois, par extension,

Tenir écarté de. *Détachez vos bras du corps. Détacher le pied gauche du pied droit.*

Il signifie pareillement, Rendre distinct, isolé. *Détacher les notes du texte par un filet.*

En termes de Musique, *Détacher des notes,* Les séparer, dans l'exécution, par de courts silences pris sur leur valeur. *Les notes qui doivent être détachées sont marquées d'un petit trait vertical, placé au-dessus.*

DÉTACHER, signifie encore, surtout en termes de Peinture, Faire apercevoir et ressortir les contours d'un objet, lui donner de la saillie, par le contraste de sa couleur avec celle du fond, ou par quelque autre moyen. *Ce peintre ne sait pas détacher ses figures.*

DÉTACHER, se dit aussi en parlant Des choses qu'on sépare de celles avec lesquelles elles sont jointes et font en quelque sorte un même corps. *Détacher une ferme du nouveau bail d'une propriété rurale. Détacher un pré, une vigne d'une ferme. Par ce traité, deux provinces furent détachées du royaume. Cette administration a été réunie au ministère dont on l'avait autrefois détachée. Il a détaché ce traité de son grand ouvrage. Il a détaché quelques vers de son poème, pour les placer dans cette épître.*

Il se dit également en parlant D'une troupe qu'on tire d'un corps d'armée, des soldats qu'on tire d'un régiment, d'une compagnie, etc., pour quelque service. *On détacha mille hommes pour investir la place. On détacha tant d'hommes par régiment, par compagnie. Détacher des voltigeurs.*

Il s'emploie dans un sens analogue en termes de Marine. *On détacha de la flotte deux bâtiments légers, qui prirent les devants.*

Détacher des gendarmes, des archers, etc., contre quelqu'un, Les mettre à sa poursuite, les envoyer après lui pour le prendre.

Fam., *Détacher un soufflet, un coup de pied, etc.,* Donner un soufflet, un coup de pied, etc. *Le cheval a détaché une ruade.*

DÉTACHER, se dit encore figurément en parlant Des engagements, des occupations, des passions, des affections, etc., qu'on détermine une personne à quitter. *Détacher quelqu'un d'un parti, d'une alliance. On l'a détaché de cette femme. On ne saurait le détacher de cet engagement. On ne le détachera point de son étude favorite. Détacher son esprit d'une opinion, d'un système, d'une pensée. L'expérience le détacha du monde.*

DÉTACHER, s'emploie aussi avec le pronom personnel, dans les divers sens qui viennent d'être indiqués. *Votre manteau se détache. Un créneau qui commence à se détacher de la muraille. Un bloc énorme se détacha de la montagne. Une jarretière qui se détache. Un ruban qui s'est détaché. Un clou, une épingle qui va se détacher. Ce titre ne se détache pas assez du texte. Deux hommes se détachèrent de la troupe, pour aller à la découverte. Ces régiments se détachèrent du corps d'armée. Trois vaisseaux se détachèrent de la flotte. Se détacher d'un parti. Il s'est détaché de la passion qu'il avait. Il s'est détaché peu à peu de cette femme. Se détacher du jeu. Se détacher du monde, des choses du monde. Les figures de ce tableau se détachent bien du fond. Ces fleurs rouges se détachent bien sur ce fond noir.*

DÉTACHÉ, ÉE. part. passé. *L'ennemi fondit sur un corps détaché.*

En termes de Fortification, *Pièces détachées,* Celles qui ne tiennent point au corps de la place. *Les dehors sont des pièces détachées.*

Pièces détachées, morceaux détachés, Petits ouvrages en prose ou en vers, qui n'ont pas de liaison entre eux, dont chacun forme un tout. *Un recueil de pièces détachées.* On dit de même, *Des pensées détachées.*

En Musique. *Note détachée,* Note qui n'est pas coulée.

DÉTAIL. s. m. Ce mot, venu du verbe *Tailler,* a dû se dire primitivement, dans un sens physique, Du partage d'un objet matériel en plusieurs portions, plusieurs morceaux; de là l'emploi qu'on en fait, comme Terme de commerce, avec cette signification: Action de vendre des marchandises à plus petites mesures, à plus petits poids qu'on ne les a achetées; de les couper, de les diviser pour en faire le débit. *Ce marchand en gros fait aussi le détail. Je réserve ces marchandises pour le détail. Commerce de détail. Magasin de détail.* Pour la locution *En détail,* voyez à la fin de l'article.

DÉTAIL, dans le langage ordinaire, se dit d'Une énumération quelconque de parties, d'objets. *Il doit tant pour les réparations dont voici le détail, dont le détail suit. Un détail estimatif.* On dit de même, *Les détails d'un compte.*

Il signifie particulièrement, Exposé ou récit des circonstances et des particularités d'un événement, d'une affaire, etc. *Il nous a fait un long détail, un grand détail, un détail bien exact de cette affaire, du siège de cette ville. Il a donné au public une relation de cette bataille, avec un détail exact de toutes les circonstances. Il nous a fait un long et ennuyeux détail de sa mésaventure. Je vous raconterai l'affaire en gros, sans entrer dans le détail, sans descendre dans le détail.*

Il se dit également de Ces circonstances, de ces particularités mêmes, tant qu'elles sont ou peuvent être l'objet d'un exposé, d'un récit; et alors il s'emploie très souvent au pluriel. *Je n'omis aucun détail. Les détails en sont fort curieux. Je veux en connaître les détails, les moindres détails. Entrer dans des détails ennuyeux. Tous ces détails sont inutiles. Rien ne plaît tant, dans les relations, que les détails, quand ils sont habilement racontés. Cette histoire contient des détails pleins d'intérêt. Je vais vous exposer les détails de toute cette affaire. Il vous donnera là-dessus tous les détails que vous pourrez désirer.*

Il se dit encore Des divers objets plus ou moins nombreux et plus ou moins dignes d'intérêt, qui concernent une affaire, une occupation, une gestion quelconque. Dans ce sens il a quelquefois une nuance de défaveur. *Il veut connaître le détail. Descendre dans le détail. Il descend aux moindres, aux plus petits détails de l'administration. Il se perd dans les détails. Bien des détails doivent lui échapper. Il entend bien le détail. Il a l'esprit de détail. C'est un homme de détail.*

Guerre de détail, Guerre de partisans et qui use l'ennemi par des petits combats.

C'est un détail, se dit familièrement, D'une circonstance sur laquelle on passe légèrement.

DÉTAIL, se dit également, surtout dans les Beaux-Arts et en Littérature, Des parties qui concourent à la composition, à la formation d'un ensemble, d'un tout. *L'ensemble et les détails. Il ne faut point s'attacher à reproduire minutieusement chaque détail. Ce peintre, ce sculpteur ne soigne pas assez les détails. Il excelle dans les détails. Ce sont les beautés de détail qui soutiennent les ouvrages de ce genre. Il y a quelques détails spirituels dans cette pièce.*

EN DÉTAIL. loc. adv. Par petites quantités, par petite mesure. *Vendre, débiter des marchandises en détail. Vente en détail. Marchand en gros et en détail.*

Il signifie aussi, Pièce à pièce, partie par partie. *Il perdait peu à peu toutes ses facultés, et mourait, pour ainsi dire, en détail. À les considérer en détail, il semble que... J'examinerai la chose en détail,* c'est-à-dire, Dans toutes ses parties.

Il signifie encore, En faisant le détail, en donnant les détails. *Il nous a raconté le fait en détail.* On dit aussi, dans ce dernier sens, *Avec détail.*

DÉTAILLANT. adj. m. Qui vend en détail. *Marchand détaillant.* On l'emploie aussi comme substantif. *C'est un détaillant.*

DÉTAILLER. v. a. Couper en pièces, distribuer par parties. *Détailler un bœuf, un mouton à la boucherie.*

Il signifie aussi, Débiter, vendre en détail. *Il n'a pu vendre ses marchandises en gros, il a été contraint de les détailler.*

Il signifie encore, Raconter, exposer en détail. *Il nous a détaillé toute l'histoire. Il serait trop long de détailler toutes les beautés dont cet ouvrage est rempli.*

DÉTAILLÉ, ÉE. part. passé. *Un récit détaillé. Une histoire détaillée.*

DÉTAILLEUR. s. m. T. de Commerce. Marchand qui vend en détail; par opposition à Marchand en gros. Il a vieilli; on dit aujourd'hui, *Détaillant.*

DÉTALAGE. s. m. Action de détaler des marchandises.

DÉTALER. v. a. Ôter, resserrer la marchandise qu'on avait étalée. *On détale ces marchandises tous les soirs.*

Il s'emploie aussi absolument. *La foire est finie, les marchands ont détalé. Le commissaire les a fait détaler.*

Il signifie, figurément et populairement, Se retirer de quelque endroit promptement et malgré soi. *Quand il m'aperçut, il détala bien vite. Je le ferai bien détaler. Comme il a détalé!*

DÉTALÉ, ÉE. part. passé.

DÉTALINGUER. v. n. T. de Marine. Ôter le câble d'une ancre. *Le capitaine ordonna de détalinguer.*

DÉTEINDRE. v. a. Faire perdre la couleur, enlever la teinture à quelque chose. *Le soleil déteint toutes les couleurs. Le vinaigre déteint les étoffes.*

Il s'emploie avec le pronom personnel. *Une couleur qui se déteint aisément. Ces draps-là ne se déteignent point.*

Il s'emploie aussi neutralement, pour Se déteindre. *Cette étoffe déteint beaucoup. Ces cravates déteignent sur le linge.*

DÉTEINT, EINTE. part. passé.

DÉTELER. v. a. (*Je dételle. Je détellerai.*) Détacher d'une voiture, d'une charrue, etc., des chevaux, ou d'autres animaux de trait, qui y sont attelés. *Un cocher qui dételle ses chevaux. Un laboureur qui dételle ses bœufs.*

Il se dit aussi absolument. *Dételez. Il n'a pas encore dételé.*

DÉTELÉ, ÉE. part. passé.

DÉTENDRE. v. a. Relâcher ce qui était tendu. *Détendre une corde. Détendre un arc. Détendre un ressort.*

Il se dit figurément, au sens moral. *Se*

détendre l'esprit. Détendre son esprit, après avoir été longtemps appliqué à quelque chose.

Il s'emploie dans l'un et l'autre sens avec le pronom personnel. *La corde de cet arc s'est détendue. Un ressort qui se détend. L'esprit a parfois besoin de se détendre.*

Fig., *Il faut quelquefois détendre l'arc,* Il faut donner quelquefois du relâche à l'esprit.

DÉTENDRE, signifie encore, Détacher, enlever ce qui était tendu en quelque endroit. *Détendre une tapisserie. Détendre un lit, des rideaux, une tente, un pavillon.*

Détendre une chambre, détendre un appartement, En ôter, en détendre les tapisseries, le lit, les rideaux, etc.

DÉTENDRE, se dit quelquefois absolument, soit en parlant Des tapisseries et des chambres qu'on détend, comme dans ces phrases : *On détend dans toutes les rues quand le saint sacrement est passé ; on a détendu dans toute la maison ;* soit en parlant Des tentes et des pavillons qu'on détend lorsqu'une armée décampe. *On avait déjà détendu dans tout le camp.*

DÉTENDU, UE. part. passé.

DÉTENIR. v. a. T. de Jurispr. Retenir injustement, retenir ce qui n'est pas à soi. *Détenir le bien d'autrui. Détenir les effets d'une succession.*

Détenir quelqu'un en prison, ou simplement, *Détenir quelqu'un,* Le mettre, le retenir en prison, soit justement, soit injustement. *On l'a détenu arbitrairement pendant huit jours.*

DÉTENU, UE. part. passé. *Être détenu prisonnier. Être détenu pour dettes.*

Il se dit substantivement d'Une personne qui est détenue, surtout lorsqu'elle l'est par autorité de justice. *Un détenu pour dettes. Plusieurs détenus s'évadèrent. Les jeunes détenus.*

DÉTENTE. s. f. Petite pièce de fer ou d'acier qui sert au ressort des armes à feu pour tirer, pour faire partir le coup. *Le pistolet est armé, ne touchez pas à la détente, le coup partirait. Presser la détente.*

Il se dit aussi de L'action de lâcher la détente, et de L'effort que fait cette pièce lorsqu'elle vient à se détendre. *Un fusil qui est dur, qui est fort, qui est aisé à la détente. Il est à craindre que ce ressort ne se rompe à la détente.*

Fig. et pop., *Être dur à la détente,* Être avare, avoir de la peine à donner de l'argent, à payer.

DÉTENTEUR, TRICE. s. T. de Jurispr. Celui, celle qui retient, qui possède actuellement une chose, un bien. *Détenteur des deniers publics. Légitime détenteur. Injuste détenteur. Faites assigner les détenteurs de ces héritages. Elle a été condamnée comme détentrice des biens de la succession.*

Tiers détenteur, Celui qui est actuellement possesseur d'un bien sur lequel une personne, autre que celle dont il le tient, a une hypothèque à exercer, un droit à réclamer.

DÉTENTION. s. f. T. de Jurispr. État d'une chose qu'on retient, dont on est saisi, dont on a la possession actuelle. *La détention d'une somme, d'un bien. La détention des effets d'une succession.*

Il se dit aussi de L'état d'une personne détenue, privée de sa liberté. *Depuis sa détention. Après une longue détention. La détention d'une personne en prison. Détention injuste. Détention arbitraire. Détention préventive.*

En termes de Droit criminel, *Détention,* Peine afflictive et infamante, consistant dans un emprisonnement sur le territoire de la France, pendant un laps de temps qui peut varier de cinq à vingt ans. *Être condamné à cinq ans de détention.*

DÉTERGENT, ENTE. adj. T. de Médec., synonyme de *Détersif, ive,* qui est plus usité.

DÉTERGER. v. a. T. de Médec. Nettoyer, mondifier. *Déterger une plaie, un ulcère.*

DÉTERGÉ, ÉE. part. passé.

DÉTÉRIORATION. s. f. Action par laquelle on détériore quelque chose, ou Le résultat de cette action. *Tout locataire est responsable des détériorations faites durant son bail. Il y a de grandes détériorations dans cette terre, tout y est dans une étrange détérioration.*

DÉTÉRIORER. v. a. Dégrader, gâter, rendre pire. *Détériorer un héritage, une terre, une maison. Détériorer sa condition.* Cette dernière phrase est maintenant peu usitée.

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Cette maison se détériore. On a laissé détériorer des marchandises.* Dans cette dernière phrase, le pronom est sous-entendu.

DÉTÉRIORÉ, ÉE. part. passé.

DÉTERMINABLE. adj. des deux genres. Qui peut être déterminé. *Une quantité déterminable.*

DÉTERMINANT, ANTE. adj. Qui détermine, qui sert à déterminer. *Ce motif est déterminant. C'est une raison déterminante.*

DÉTERMINATIF, IVE, adj. T. de Gram. Qui détermine, qui précise ou restreint la signification d'un mot. Dans cette phrase, *La lumière du soleil,* Soleil est le mot *déterminatif* de lumière. *Adjectif déterminatif. Complément déterminatif. Phrase déterminative.*

Il est quelquefois substantif au masculin. *L'article est un déterminatif. Un mot et son déterminatif.*

DÉTERMINATION. s. f. Résolution qu'on prend après avoir balancé entre plusieurs partis. *Je n'attends que sa détermination. On lui demande une prompte détermination. Prendre une détermination. Quelle détermination le conseil a-t-il prise ?*

Il se dit encore, en termes de Philosophie, de L'action par laquelle une chose, également susceptible de plusieurs qualités, de plusieurs manières d'être, est déterminée à recevoir l'une plutôt que l'autre. *La détermination de la matière au mouvement ne peut venir que de Dieu.*

Détermination du mouvement, Ce qui détermine un corps qui est en mouvement à aller d'un côté plutôt que d'un autre. *La détermination du mouvement peut changer, quoique la force du mouvement demeure la même.*

DÉTERMINATION, signifie aussi L'action de définir, de caractériser. *La détermination d'une espèce, en botanique, en zoologie.*

DÉTERMINÉMENT. adv. Résolument, absolument. *Il l'a voulu déterminément.*

Il signifie quelquefois, Expressément, précisément. *Je vous ai marqué déterminément ce qu'il y avait à faire.*

Il signifie aussi, Courageusement, hardiment. *Les troupes allèrent déterminément à l'assaut.*

DÉTERMINER. v. a. Décider, fixer, régler. *C'est un point que l'Église a déterminé. Le concile détermina que... La jurisprudence était douteuse sur ce point, mais la nouvelle loi a déterminé ce qu'il fallait juger. Déterminer la longueur qu'une chose doit avoir. Déterminer la véritable signification d'un mot. Déterminer le mode suivant lequel on doit faire certaines réclamations. Déterminer la marche à suivre.*

Il se dit particulièrement, en Grammaire, De ce qui précise ou restreint le sens d'un mot, d'une expression, d'une phrase. *Ce mot est déterminé par celui qui précède. Dans la phrase,* Le livre de Pierre, *les mots* de Pierre *déterminent le mot* livre. *Le sens de cette phrase aurait besoin d'être plus exactement déterminé.* (Voyez plus bas une phrase analogue, par le sens, aux exemples de cet alinéa.)

Il signifie encore, Reconnaître, indiquer avec précision. *Déterminer la distance qu'il y a du soleil à la terre. Déterminer l'heure à laquelle une éclipse doit avoir lieu. Déterminer une chose par le calcul.*

Déterminer un genre, une espèce, une famille de plantes, d'animaux, En indiquer les caractères distinctifs. *Jussieu a le premier déterminé les familles des plantes.*

DÉTERMINER, signifie en outre, Résoudre, former une résolution, prendre une résolution. *Il a déterminé de rebâtir sa maison. Il a déterminé cela dans son esprit.*

Il signifie aussi, Faire résoudre, faire prendre une résolution. *Il était irrésolu sur le parti qu'il devait prendre, cette nouvelle le détermina. C'est moi qui l'ai déterminé à cela. Je le déterminai à partir.* On l'emploie souvent, en ce sens, avec le pronom personnel. *Il était indécis, mais il s'est déterminé. Se déterminer à une chose, à faire une chose. Vous avez l'esprit bien irrésolu, déterminez-vous à quelque chose. Je ne puis me déterminer à rien.* Absol., *Sachez enfin vous déterminer.*

DÉTERMINER, en termes de Philosophie, Donner une certaine qualité, une certaine manière d'être, à ce qui de soi-même n'a pas plutôt celle-là qu'une autre. *La plupart des philosophes tiennent que la matière est indifférente au repos et au mouvement, et qu'il faut une cause qui la détermine à l'un ou à l'autre. Qu'est-ce qui détermine ce corps à se mouvoir en ligne courbe plutôt qu'en ligne droite ?*

Déterminer un mot, une expression, à un sens, à une signification, Lui faire prendre telle signification, l'y restreindre. *Cette expression a quelque chose d'équivoque en elle-même, mais ce qui précède et ce qui suit la déterminent nécessairement au sens que vous lui donnez.* On dit plus ordinairement, *En déterminent le sens.*

DÉTERMINER, signifie encore, Causer, produire, faire qu'une chose ait lieu, s'accomplisse. *Les écarts de régime déterminent des maladies. Cela peut déterminer une explosion. Ce mur était peu solide, un faible choc a suffi pour en déterminer la chute. Les causes qui déterminent une révolution. Déterminer le succès d'un événement, d'une affaire, d'une négociation. La bataille était douteuse, la valeur du général en détermina le succès.*

DÉTERMINÉ, ÉE. part. passé. *En nombre déterminé. Il n'y a rien de déterminé là-dessus. Un sens déterminé. À une époque déterminée.*

En Mathém., *Problème déterminé,* Celui qui n'a qu'un certain nombre de solutions possibles.

DÉTERMINÉ, est souvent adjectif ; alors il se dit D'une personne entièrement adonnée à quelque passion, à quelque habitude.

C'est un chasseur déterminé, un joueur déterminé, un buveur déterminé.

Il signifie aussi, Hardi, courageux, qui ne s'effraye d'aucun péril. *Un soldat déterminé.*

Il se dit quelquefois Des choses, dans un sens analogue à celui qui précède. *Avoir un air, un maintien déterminé. Une action déterminée.*

Il s'emploie aussi substantivement, et signifie, Méchant, emporté, capable de violences et d'excès. *Il ne faut pas le fâcher, c'est un déterminé. C'est un franc déterminé, un vrai déterminé. Cet enfant est un petit déterminé.*

DÉTERMINISME. s. m. Système de philosophie qui admet l'influence irrésistible des motifs.

DÉTERRER. v. a. Retirer de terre ce qui s'y trouvait caché, enfoui. *Déterrer un trésor. Déterrer une statue antique.*

Il signifie, particulièrement, Exhumer, retirer un corps de la sépulture. *Sur le bruit que cet homme était mort par le poison, on l'a déterré. On a fait déterrer le corps.*

Il signifie au figuré, Découvrir une chose qui était cachée, découvrir une personne qui se tenait cachée, qui ne voulait pas être connue. *Déterrer un titre, une pièce authentique. Je ne sais où il a déterré ce secret. Il s'était retiré dans un endroit où il pensait être bien caché, mais on le déterra bientôt.*

DÉTERRÉ, ÉE. part. passé.

Il s'emploie quelquefois substantivement, comme dans cette phrase familière, *Cet homme a l'air d'un déterré,* Il a le visage pâle et défait.

DÉTERSIF, IVE. adj. T. de Médec. Qui nettoie, qui mondifie les plaies ou les ulcères. *Remède détersif.*

Il se prend aussi substantivement, au masculin. *Un excellent détersif.*

DÉTESTABLE. adj. des deux genres. Qui doit être détesté. Il se dit Des personnes et des choses. *Un crime détestable. Le plus détestable de tous les crimes. La seule pensée en est détestable. Il a des maximes, des opinions détestables. C'est un homme détestable.*

Il se dit, par exagération et familièrement, De tout ce qui est fort mauvais dans son genre. *Le temps est détestable. Du vin détestable. Une écriture détestable. Il fait des vers détestables. Un style détestable.*

DÉTESTABLEMENT. adv. Très mal. *Chanter détestablement. Écrire détestablement.* Il est familier.

DÉTESTATION. s. f. Horreur qu'on a de quelque chose. *La détestation du péché. La pénitence enferme une sincère détestation du péché.*

DÉTESTER. v. a. Avoir en horreur. *Détester ses péchés. Détester son crime. Détester les désordres de sa vie passée. On ne peut trop détester cette action. L'ingratitude de cet homme fait qu'on le déteste. Il se fait détester de tout le monde.* On l'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Il abhorre son crime, il se déteste lui-même.*

Il se dit quelquefois, par exagération et familièrement, en parlant De ce qu'on ne peut endurer, supporter. *Je déteste l'hiver. Il déteste ces faiseurs de compliments.*

Fam., *Détester sa vie,* Maudire les misères, les malheurs de sa vie.

Prov., *Ne faire que jurer et détester,* Ne faire que blasphémer. Dans cette phrase, *Détester* est neutre.

DÉTESTÉ, ÉE. part. passé.

DÉTIRER. v. a. Étendre en tirant. *Détirer des dentelles, un rabat. Détirer du linge. Détirer du ruban. Détirer du taffetas.*

DÉTIRÉ, ÉE. part. passé.

DÉTISSER. v. a. Défaire un tissu.

DÉTISSÉ, ÉE. part. passé.

DÉTONANT, ANTE. adj. Qui est susceptible de détoner. *Mélange détonant. Substance détonante.*

DÉTONATION. s. f. Inflammation violente et subite accompagnée de bruit, telle que celle de la poudre à canon. *Une forte détonation. Le bruit d'une détonation.*

DÉTONER. v. n. S'enflammer subitement avec bruit, faire explosion. *Faire détoner de la poudre.*

DÉTONNER. v. n. Sortir du ton qu'on doit garder pour chanter juste. *Il n'est pas maître de sa voix, il détonne à tout moment. Il a l'oreille juste, il entend bien quand on détonne.*

Il s'emploie aussi figurément. Ainsi on dit, en parlant D'un ouvrage d'esprit, *Il y a dans ce livre des choses qui détonnent,* Il contient des choses qui ne sont pas dans le ton général de l'ouvrage.

DÉTONNÉ. part. invariable.

DÉTORDRE. v. a. (Il se conjugue comme *Tordre.*) Remettre dans son premier état ce qui était tordu. *Détordez ce linge pour l'étendre. Détordre une corde. Détordre du fil.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Du fil qui se détord.*

Se détordre le pied, le bras, le poignet, Se faire du mal au pied, au bras, au poignet, par une extension violente de quelque nerf ou de quelque muscle. Ce sens a vieilli, on dit, *Se fouler le pied, etc.*

DÉTORDU, UE. part. passé.

DÉTORQUER. v. a. Détourner en faisant quelque violence. Il n'entre guère que dans cette phrase peu usitée, *Détorquer un passage,* Donner à un passage un sens différent du naturel, et une explication forcée, pour s'en servir à favoriser, à établir son opinion. *Détorquer un passage pour appuyer une opinion erronée.*

DÉTORQUÉ, ÉE. part. passé.

DÉTORS, ORSE. adj. Qui est détordu. *Du fil détors. De la soie détorse.*

DÉTORTILLER. v. a. Défaire ce qui était tortillé, le remettre dans l'état où il était avant d'être tortillé. *Détortillez ce ruban, ce cordon, etc. Je ne sais comment vous avez tortillé cela, je ne saurais le détortiller.*

DÉTORTILLÉ, ÉE. part. passé.

DÉTOUR. s. m. Sinuosité. *La rivière fait là un détour, fait plusieurs détours.*

Il signifie aussi, Un endroit qui va en tournant, où l'on peut tourner, changer de direction. *Il y a un détour à droite, à gauche. Il l'attendit à un détour. Le détour de la rue. Les détours d'un labyrinthe. Se perdre dans les détours d'un souterrain. Il connaît tous les détours de ce bois.*

Fig., *Les détours du cœur,* Les replis secrets du cœur. *Surprendre la vérité dans les détours du cœur.*

DÉTOUR, se dit également d'Un chemin qui éloigne du droit chemin. *N'allez pas par là, vous prenez un trop grand détour. C'est un détour de plus d'une lieue, il y a plus d'une lieue de détour. Après beaucoup de tours et de détours, après bien des tours et des détours, nous arrivâmes.*

Il se dit figurément, surtout au pluriel, Des discours dans lesquels on ne s'exprime que d'une manière indirecte, par crainte ou par ménagement, par délicatesse, etc. *Pourquoi ces détours? parlez-moi franchement. Prendre des détours, de grands, de longs détours. Parler sans détour, sans aucun détour.*

Il signifie également, Toute espèce de biais, de moyens adroits, de ruse, de subtilité, pour éluder quelque chose, pour venir à bout de ce qu'on veut faire. *Je connais ses tours et détours. Il a gagné son procès par un détour de chicane. Le détour est fin. User de détours. Voilà un détour que je n'avais point prévu. Les passions ont leurs détours, qui nous abusent.*

Être sans détour, Être loyal, franc, ne jamais user de détours.

DÉTOURNEMENT. s. m. Action de détourner, de soustraire frauduleusement. *Détournement de fonds, de papiers, de titres. Détournement de mineur, de mineure.*

DÉTOURNER. v. a. Éloigner, écarter; tourner, diriger ailleurs. *Détourner quelqu'un de son chemin. Ce sentier vous détournerait de votre chemin, vous en détournerait trop, vous détournerait de plus d'une lieue. Détourner un coup. Détourner un fléau. Le peuple croit qu'il faut sonner les cloches pour détourner l'orage. Détourner un ruisseau, le cours de l'eau. Détourner son visage. Détourner la vue, les yeux de dessus quelque objet. Détourner ses regards.*

Il s'emploie, figurément, dans le même sens. *Détourner quelqu'un de la droite voie, et le pousser au mal. Détourner quelqu'un de son devoir,* ou absolument, *Détourner quelqu'un. Détourner une accusation. Détourner les soupçons. Détourner son esprit, sa pensée d'un objet désagréable.*

Détourner le sens d'un passage, d'une loi, d'un mot, etc., Donner à ce passage, etc., une signification, en faire une application différente de celle qu'il doit avoir.

DÉTOURNER, signifie aussi figurément, dans une acception particulière, Distraire de quelque occupation. *Cela m'a détourné de mes études, de mes affaires. Je crains de vous détourner.*

Il signifie quelquefois, Dissuader. *Il voulait vous faire un procès, je l'en ai détourné. Tâchez de le détourner de ce projet. Détourner du mal, du péché.*

DÉTOURNER, signifie en outre, Soustraire frauduleusement. *Il a détourné les papiers de la succession, il en a détourné les effets. On l'accuse d'avoir détourné ces fonds.*

Détourner un mineur, une mineure, Les soustraire illicitement, dans des circonstances plus ou moins aggravantes, au domicile de leurs parents, de leur tuteur, aux établissements, aux lieux où ils avaient été mis par ceux-ci.

DÉTOURNER, en termes de Chasse, Remarquer l'endroit où est une bête à la reposée, pour la courre ensuite, la chasser. *Détourner un cerf. Détourner un sanglier.*

DÉTOURNER, avec le pronom personnel, signifie, S'écarter, s'éloigner. *Se détourner de son chemin. Se détourner du chemin de quelqu'un. Il se détourna pour m'éviter. Il ne voudrait pas s'en détourner d'un pas. Se détourner de son devoir.*

Il signifie aussi, Se déranger d'une occupation. *Se détourner de son travail.*

Il signifie absolument, Se détourner de son chemin, prendre, à dessein ou par hasard, un chemin plus long que le chemin ordinaire. *Je me suis détourné de trois lieues pour venir vous voir. Il s'égara et se détourna de trois lieues.*

Il signifie quelquefois, Se tourner d'un autre côté. *Elle se détournait, afin qu'on ne pût la voir. Se détourner avec horreur.*

DÉTOURNER, s'emploie aussi neutralement, et signifie, Quitter le chemin qu'on suivait. *Quand vous serez arrivé à une croix, détournez à gauche.*

DÉTOURNÉ, ÉE. part. passé. *Fonds détourné de sa destination.*

Il s'emploie aussi adjectivement, et se dit Des petites rues peu fréquentées, des chemins écartés. *Rue détournée. Chemin, sentier détourné.*

Fig., *Voie détournée*, Voie indirecte. *Ces renseignements lui parvinrent par une voie détournée.* Cela se dit plus ordinairement Des voies, des moyens secrets ou artificieux par lesquels on tâche d'arriver à ses fins. On dit également, dans ce dernier sens, *Chemin détourné* et *Moyen détourné. Il prit, il employa des voies détournées, des moyens détournés. Cet homme prend toujours des chemins détournés.*

Fig., *Reproche détourné*, Reproche indirect. *Louange détournée*, Louange délicate et fine, qui ne s'adresse pas directement à la personne qu'on a intention de louer. *Sens détourné*, Sens qui n'est pas le sens ordinaire ou naturel d'un mot, d'une phrase.

DÉTRACTER. v. a. Parler mal de quelqu'un ou de quelque chose, s'efforcer ou affecter d'en rabaisser le mérite. *Détracter un homme illustre. Détracter la vertu.* On peut l'employer absolument, *C'est un homme enclin à détracter.* Il est aussi verbe neutre. *La charité ne veut pas qu'on détracte de son prochain.* Il est peu usité.

DÉTRACTÉ, ÉE. part. passé.

DÉTRACTEUR. s. m. Celui qui parle mal de quelqu'un, de quelque chose, qui s'efforce, qui affecte d'en rabaisser le mérite. *C'est un détracteur d'Homère, des anciens. Les détracteurs de la philosophie. Il ne faut pas écouter les détracteurs.*

Il s'emploie quelquefois adjectivement. *Un esprit détracteur.*

DÉTRACTION. s. f. Action de détracter, médisance. *La détraction contre le prochain est contraire à la charité. Être enclin à la détraction.*

DÉTRANGER. v. a. T. de Jardinage. Chasser les animaux qui nuisent aux plantes. *Il faut détranger les mulots, les taupes.*

DÉTRANGÉ, ÉE. part. passé.

DÉTRAQUER. v. a. Faire perdre à un cheval ses bonnes allures, son allure ordinaire. *Celui qui a monté ce cheval l'a tout détraqué.*

Il se dit également en parlant D'une machine, d'une montre, d'une horloge, etc., et signifie, La dérégler, faire qu'elle n'aille plus comme elle doit aller. *Détraquer un tournebroche, une horloge.*

Il signifie au figuré, Troubler, déranger les fonctions d'une chose organisée, ou les facultés d'un être intelligent. *Cet aliment lui a détraqué l'estomac. Ce pauvre homme ne saurait aller loin, car sa machine* (son organisation) *est bien détraquée. Cela lui a détraqué le cerveau, lui a détraqué l'esprit.*

Il signifie pareillement, dans une acception plus étendue, Mettre le désordre où régnait une certaine règle, un certain ordre, etc. *La retraite de deux acteurs a détraqué ce théâtre.*

Il s'emploie avec le pronom personnel, surtout dans les trois derniers sens. *Cette montre, cette horloge se détraque. Sa tête se détraque. Sa machine se détraque. Une administration qui se détraque.*

DÉTRAQUÉ, ÉE. part. passé. *Une tête détraquée.*

DÉTREMPE. s. f. T. de Peinture. Couleur délayée avec de l'eau et de la colle, et dont on se sert pour peindre. Il se dit également de La manière de peindre avec des couleurs ainsi préparées. *La détrempe s'efface, s'enlève aisément avec de l'eau. Ce tableau n'est pas peint à l'huile, il n'est qu'en détrempe. On emploie la détrempe dans les décorations de théâtre.*

Il se dit quelquefois d'Une peinture faite en détrempe. *Une détrempe.*

Fig. et fam., *Mariage en détrempe*, Commerce illicite sous quelque apparence de mariage.

DÉTREMPER. v. a. Délayer dans quelque liqueur. *Détremper de la farine avec des œufs, du lait. Détremper quelque chose dans du vin. Détremper de la chaux. Détremper des couleurs.*

DÉTREMPER, signifie aussi, Ôter la trempe à de l'acier, en le faisant rougir au feu, et en le laissant refroidir peu à peu. *Détremper de l'acier. Détremper un couteau.*

DÉTREMPÉ, ÉE. part. passé.

DÉTRESSE. s. f. Angoisse, grande peine d'esprit causée par une situation malheureuse, par un embarras pressant, par un danger imminent; ou Cette situation, cet embarras, ce danger même. *Grande détresse. Être dans une grande détresse, dans une extrême détresse. Être plongé dans la détresse. Mettre quelqu'un dans la détresse. J'eus pitié de sa détresse. Un cri de détresse.*

En termes de Marine, *Signal de détresse*, Signal par lequel un bâtiment annonce qu'il est en danger et qu'il a besoin de secours. On le dit figurément pour désigner Toute action qui fait présumer qu'une personne est dans un embarras pressant. *La vente de sa terre est un signal de détresse.*

DÉTRIMENT. s. m. Dommage, préjudice. *Grand détriment. Cela va, tourne à mon détriment. Causer, recevoir un notable détriment. Cela va au détriment de sa bourse. Il n'acquit tant de richesses qu'au détriment de sa réputation, de son honneur.*

DÉTRIMENT, en termes d'Histoire naturelle, se prend pour Débris, fragment. *Cette montagne est toute formée de détriments de végétaux, d'animaux, de coquillages.* En ce sens, il a vieilli : on dit aujourd'hui, *Détritus.*

DÉTRITUS. s. m. (On prononce l'S.) T. d'Hist. nat., emprunté du latin. Amas de débris qui s'est formé naturellement. *Détritus de végétaux, d'animaux.*

DÉTROIT. s. m. Passage étroit qui fait la communication entre deux mers. *Le détroit de Gibraltar. Le détroit de Magellan.*

Il s'est dit aussi Des passages serrés entre les montagnes. *Le détroit des Thermopyles. Les détroits sont aisés à garder. Dans les détroits des montagnes.* On dit aujourd'hui *Défilé.*

Détroit, s'est dit autrefois pour District, signifiant L'étendue d'une juridiction temporelle ou spirituelle. *Un juge hors de son détroit.*

DÉTROMPER. v. a. Désabuser, tirer d'erreur. *Vous avez une opinion dont je veux vous détromper. Je veux vous détromper de cet homme-là*, ou mieux, *sur le compte de cet homme-là. Il se fiait à ce fripon, j'ai eu bien de la peine à l'en détromper. Il vous croyait son ennemi, je m'empressai de le détromper. Cette lettre le détrompa. L'événement l'a bien détrompé.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Sortir d'erreur, se désabuser. *Il a eu de la peine à s'en détromper. On se détrompe en vieillissant. Détrompez-vous.*

DÉTROMPÉ, ÉE. part. passé.

DÉTRÔNEMENT. s. m. Action de détrôner; État d'un souverain détrôné. *La mort du prince suivit de près son détrônement.*

DÉTRÔNER. v. a. Chasser, déposséder du trône, dépouiller de la puissance souveraine. *C'est ce qui fut cause qu'on détrôna le nouveau prince. Ceux qui avaient le plus contribué à détrôner le prince, furent les premiers à le rétablir, à le faire rappeler. La révolution qui détrôna Jacques II.*

DÉTRÔNÉ, ÉE. part. passé. *Un souverain détrôné.*

DÉTROUSSER. v. a. Détacher ce qui était troussé, et le laisser retomber. *Détrousser une robe.*

Il se dit aussi, avec le pronom personnel, De la personne qui détrousse son vêtement. *Elle se détroussa avant d'entrer dans le salon.*

DÉTROUSSER, signifie, figurément et familièrement, Voler, enlever par violence les effets, les marchandises, etc., d'un passant, d'un voyageur. *Ce marchand trouva des voleurs qui le détroussèrent. On l'a détroussé sur la grand'route. Détrousser les passants, les voyageurs.*

DÉTROUSSÉ, ÉE. part. passé.

Fig. et par plaisanterie, *Rendre visite en robe détroussée*, Rendre visite en grande cérémonie.

DÉTROUSSEUR. s. m. Voleur qui détrousse les passants. *Les détrousseurs furent pris.* Il est vieux.

DÉTRUIRE. v. a. Démolir, abattre, renverser, ruiner un édifice, une construction, ou toute autre chose semblable. *Détruire un palais, une forteresse, une église, etc. Le temps détruit les plus solides édifices. Détruire une ville de fond en comble. Les eaux détruisirent la digue, la chaussée. La mer ronge et détruit lentement ses rivages.*

Il signifie au figuré, Faire qu'une chose quelconque ne soit plus, l'anéantir. *Un incendie a détruit la forêt. Le débordement de la rivière détruisit son potager, sa récolte. Détruire une armée. Détruire les animaux nuisibles. Détruire une race, une famille. Les barbares ont détruit l'empire romain. Le temps détruit tout. L'âge détruit la beauté. Ce raisonnement détruit toutes les objections qu'on avait faites. Détruire une hérésie. Détruire une faction. Détruire la fortune de quelqu'un. Détruire les abus, les préjugés. Détruire les mœurs. Les veilles ont détruit sa santé. Détruire l'impression qu'une chose a faite sur l'esprit de quelqu'un.* On l'emploie aussi dans un sens absolu. *Il n'a su que détruire.*

Détruire une personne dans l'esprit de quelqu'un, Décréditer entièrement une personne auprès de quelqu'un.

DÉTRUIRE, s'emploie avec le pronom personnel au propre et au figuré. *Ces bâtiments se détruisent tous les jours, faute de réparations. Cette opinion se détruit d'elle-même. C'est un faux bruit qui s'est détruit de lui-même.* Il est quelquefois verbe réciproque. *Tous ses projets se détruisaient l'un l'autre.*

Il signifie quelquefois, en parlant Des personnes, Se donner la mort. *Le malheureux s'est détruit.*

DÉTRUIT, ITE. part. passé. *Une ville détruite. Un palais détruit. Un empire détruit.*

DETTE. s. f. Ce qu'on doit à quelqu'un. Il se dit plus particulièrement D'une somme d'argent. *Ancienne dette. Nouvelle dette. Petite dette. Grosse dette. Mauvaise dette. Contracter, faire des dettes. Payer, acquitter une dette, des dettes. Être arrêté, détenu pour dettes. Prisonnier pour dettes. N'avoir pas un sou de dettes. Les dettes de l'État. La dette publique. La dette flottante.*

Dettes actives, Les sommes dont on est créancier; par opposition à *Dettes passives,* Celles dont on est débiteur. *Faire l'état de ses dettes actives et passives.*

Dette hypothécaire, Dette qui donne hypothèque. *Dette privilégiée,* Celle pour laquelle le créancier a un privilége spécial. *Dette exigible,* Celle qu'on peut exiger actuellement. *Dette personnelle,* Dette qui est attachée à la personne du débiteur. *Dette réelle,* Dette à laquelle on n'est obligé qu'à raison d'un immeuble que l'on détient. *Dette propre,* Dette à laquelle un des conjoints est tenu sur ses biens personnels.

Dettes d'honneur, Dettes qui ne sont garanties que par l'honnêteté du débiteur et qu'on ne peut faire valoir en justice. On nomme ainsi particulièrement Les dettes de jeu.

Fam., *Dette véreuse,* Dette dont le payement est fort incertain.

Fam., *Dettes criardes,* Petites sommes qu'on doit à des ouvriers, à des marchands, et dont ils sollicitent le payement avec importunité. *Je me suis débarrassé des dettes criardes.*

Être accablé de dettes, perdu de dettes, criblé de dettes, abîmé de dettes, avoir des dettes par-dessus la tête, Avoir beaucoup plus de dettes que de bien.

Prov. : *Qui épouse la veuve, épouse les dettes. Cent ans de chagrin ne payent pas un sou de dettes.*

Avouer une dette, avouer la dette, Avouer qu'on doit la somme dont il est question; et, *Nier une dette, désavouer une dette,* Nier qu'on doive.

Fig. et fam., *Avouer la dette, confesser la dette,* Reconnaître qu'on a tort, convenir d'un fait qu'on voulait cacher. On dit dans le sens contraire, *Nier la dette.*

DETTE, se dit figurément de Tout ce qu'on doit ou qu'on veut faire en retour de quelque chose; et, en général, de Toute chose qu'on ne peut se dispenser de faire, d'accomplir. *Acquitter la dette de la reconnaissance, les dettes de l'amitié. La dette que nous contractons envers nos parents. C'est une dette sacrée. Payer sa dette à la patrie.*

Payer la dette de la nature, sa dette à la nature, Mourir.

DEU

DEUIL. s. m. Grande tristesse causée par une chose funeste, déplorable. *Le jour où l'on apprit la disgrâce de ce sage ministre fut un jour de deuil.*

Poétiq. et fig., *Le deuil de la nature,* se dit de L'aspect triste de la nature, pendant la mauvaise saison. On dit dans le même sens, *La nature est en deuil.*

Fam., *Faire son deuil d'une chose,* La regarder comme une chose sur laquelle il ne faut plus compter, ou comme une chose perdue, et se résigner à s'en passer.

DEUIL, signifie particulièrement, Affliction, douleur qu'on éprouve de la perte de quelqu'un. *Quand le roi mourut, le peuple en témoigna un grand deuil. Cette bataille a plongé beaucoup de familles dans le deuil. Donner des signes de deuil.*

Il désigne, par extension, Les vêtements noirs, le crêpe, les voitures drapées, la livrée des gens, la tenture des appartements, et tout ce qui, à l'extérieur, caractérise la tristesse à l'occasion de la mort d'un parent, ou de ceux dont on hérite, ou de quelque autre, comme rois, princes, maîtres. *Vêtu de deuil. S'habiller de deuil. Prendre le deuil. Être en deuil. Être en deuil de quelqu'un. Quitter le deuil. Habit de deuil. Voiture de deuil. Grand deuil. Petit deuil. Demi-deuil. Porter le deuil. Il porte le deuil de son frère. Deuil de cour.*

DEUIL, signifie également, Les étoffes, ordinairement noires, dont on tend une chambre, une église, etc. *Tendre une chambre, une église de deuil.*

Il signifie aussi, La dépense qui se fait pour prendre le deuil. *Donner tant à une veuve pour son deuil.*

Il se dit encore Du temps pendant lequel se porte le deuil. *On a abrégé les deuils. Le deuil des veuves ne dure plus qu'un an. L'année de deuil.*

Il signifie en outre, Le cortége des parents qui assistent aux funérailles de quelqu'un. *J'ai vu passer le deuil. Mener le deuil. Suivre le deuil.*

DEUTÉROCANONIQUE. adj. des deux genres. T. de Théologie. Il se dit Des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament qui ont été mis plus tard que les autres dans le canon des Écritures. *Luther rejeta du nombre des livres saints tous les deutérocanoniques de l'Ancien Testament, et presque tous ceux du Nouveau.*

DEUTÉRONOME. s. m. Nom du cinquième livre du Pentateuque.

DEUX. adj. (Devant un mot commençant par une voyelle ou par une H non aspirée, on fait sentir l'X, mais en le prononçant comme Z.) Nombre double de l'unité. *Deux hommes. Deux femmes. Deux à deux. Deux à la fois. Deux fois autant. Des deux côtés. Il l'a fait en deux jours. De deux jours en deux jours. De deux jours l'un. À deux heures. Je les ai vus tous deux ensemble, tous les deux. Nous étions deux. Partager en deux parties,* ou simplement, *en deux. Vingt-deux. Trente-deux.*

Fam., *Cela est clair comme deux et deux font quatre,* Cela est évident, incontestable.

Fam., *Il n'y a pas deux voix là-dessus,* Tout le monde est d'accord là-dessus. *Il n'y a pas deux voix sur son mérite.*

Fam., *N'en pas faire à deux fois, n'en faire ni une ni deux,* Se décider sur-le-champ.

C'est deux, se dit familièrement dans la conversation De deux choses qui ne peuvent se comparer. *Promettre et tenir, c'est deux.*

Elliptiq., *Donner* ou mieux *Piquer des deux,* Faire sentir les deux éperons à un cheval, pour qu'il aille plus vite.

Fig. et fam., *Piquer des deux,* Aller très vite, faire beaucoup de diligence. *Pour réussir dans cette affaire, il faut piquer des deux.*

À deux de jeu. Voyez JEU.

Une, deux, se dit en termes d'Escrime, pour exprimer Une feinte par laquelle on attire l'épée de son adversaire d'un côté, pour l'attaquer de l'autre.

DEUX, s'emploie quelquefois, dans le langage familier, pour exprimer Un très petit nombre indéterminé. *J'ai deux mots à vous dire. Il n'est qu'à deux pas d'ici. Écrivez-moi deux lignes seulement.*

Il s'emploie aussi dans le sens de Deuxième ou Second. *Page deux. Article deux. Tome deux. Henri deux, roi de France. Catherine deux, impératrice de toutes les Russies.* On écrit plus ordinairement, *Henri II, Catherine II.*

DEUX, est quelquefois substantif masculin, dans le premier sens. *Le produit de deux multiplié par cinq.* On dit de même, *Le nombre deux.*

Le deux du mois, ou simplement, *Le deux,* Le second jour du mois. On dit de même, *Le deux de la lune.*

DEUX, s'emploie également comme substantif pour désigner Le chiffre qui marque deux. *Un deux de chiffre. Le chiffre deux* (2). *Ce deux est mal fait. Effacez ce deux. Deux cent vingt-deux s'écrit par trois deux* (222). On dit de même, *Le numéro deux.*

Il signifie en outre, Une carte à jouer, ou Le côté d'un dé à jouer, qui porte deux points, etc. *Un deux de cœur, de pique. Amener cinq et deux. Fermer le jeu, au domino, avec des deux.*

Au Domino, *Double-deux,* Le dé sur lequel le point de deux est répété.

Au Trictrac, *Amener double-deux,* Amener un doublet de deux.

Aux Jeux de trois dés, *Rafle de deux,* se dit Lorsque chacun des trois dés est sur le point de deux.

DEUXIÈME. adj. des deux genres. (L'X se prononce comme Z dans ce mot et dans le suivant.) Nombre d'ordre. Second. *Il loge au deuxième étage, à la deuxième chambre. Je suis le deuxième sur la liste.*

DEUXIÈMEMENT. adv. En second lieu.

DEV

DÉVA. s. m. Nom des dieux dans la religion indienne; Nom des mauvais génies dans la religion parse. *Le culte des dévas*

DÉVALER. v. a. Faire descendre quelque chose. *Dévaler du vin à la cave.*

Il signifie aussi, Descendre, aller d'un lieu haut à un lieu bas. *Dévaler les degrés. Dévaler une montagne.* On l'emploie également comme neutre, dans le même sens. *Dévaler de la montagne. Dévaler de sa chambre.* Il est vieux et populaire.

DÉVALÉ, ÉE. part. passé.

DÉVALISER. v. a. Voler, dérober à quelqu'un sa valise, ses hardes, ses effets. *Il a trouvé au coin d'un bois des voleurs qui l'ont dévalisé. Des voleurs pénétrèrent chez lui, et le dévalisèrent complètement.*

DÉVALISÉ, ÉE. part. passé. *Voyageur dévalisé. Courrier dévalisé.* Fig., *Une maison dévalisée.*

DEVANCER. v. a. Aller, marcher en avant. *Les éclaireurs devancent l'armée.*

Il signifie aussi, Gagner le devant, arriver avant quelqu'un. *Devancer quelqu'un à la course. Il a devancé le courrier.*

Il signifie également, Avoir le pas sur un autre, prendre rang avant lui. *Je l'ai toujours devancé en pareille cérémonie.*

Il signifie aussi, tant au propre qu'au figuré, Venir, paraître, avoir lieu avant. *L'aurore devance le lever du soleil, devance le soleil. Son génie a devancé son siècle. La raison devance en lui les années.*

Il signifie pareillement, Précéder quelqu'un dans l'ordre des temps; ou, dans un sens plus général, Être le prédécesseur de quelqu'un en quelque chose que ce soit.

La génération qui nous a devancés. Ceux qui nous ont devancés dans la même carrière.

Il signifie en outre figurément, Faire une chose avant quelqu'un, le précéder par sa diligence. *J'allais vous voir, mais vous m'avez devancé. Il croyait être le premier à demander cette place, mais d'autres l'avaient déjà devancé.*

Il signifie encore figurément, Surpasser, avoir l'avantage. *Nous avons commencé nos études ensemble, mais vous m'avez bien devancé. Il devança tous ses rivaux.*

DEVANCÉ, ÉE. part. passé.

DEVANCIER, IÈRE. s. Prédécesseur; celui, celle qui a précédé quelqu'un dans un emploi, dans une fonction, ou en quelque autre chose que ce soit. *Je tiens cela de mon devancier, de mes devanciers. Ce peintre n'imite point ses devanciers. Cet auteur a beaucoup profité de l'ouvrage de son devancier, des travaux de ses devanciers. Cette abbesse ne fit qu'imiter sa devancière.*

Il se dit quelquefois, au pluriel, pour Aïeux, ancêtres. *Imitez l'exemple de vos illustres devanciers.*

DEVANT. préposition de lieu. À l'opposite, vis-à-vis, en face. *Se mettre devant quelqu'un pour lui barrer le passage. Regarder devant soi. Mettez cela devant le feu. Ôtez-vous de devant mon jour. Avoir toujours une chose devant les yeux. Passer devant quelqu'un sans le voir. Mettre le siége devant une ville.*

Il signifie quelquefois, Du côté antérieur. *Porter quelque chose devant soi. Il se promenait devant la maison.*

Fam., *Avoir du temps devant soi*, Avoir tout le temps nécessaire pour faire une chose.

On dit de même, *Avoir de l'argent devant soi*, Avoir une réserve d'argent disponible.

DEVANT, est aussi préposition d'ordre, et s'oppose à Après. *C'est mon ancien, il marche devant moi. Il a le pas devant moi.*

Il s'emploie également comme adverbe dans les trois sens qui précèdent. *Il est là devant. Pour mieux cacher ces livres, mettez cela devant. Il ne sait point s'habiller, et met devant ce qui doit être derrière. Les jambes de devant d'un cheval. Courir devant. Si vous êtes si pressé, courez devant. Mettez cela devant ou derrière, devant ou après.*

Comme devant, Comme autrefois. Il vieillit.

Fig., *Les premiers vont devant*, Les plus diligents ont ordinairement l'avantage.

Par devant, Par la partie antérieure. *Il le saisit par devant. Il fut blessé par devant.*

Sens devant derrière, se dit en parlant De la situation d'un objet tourné de telle façon que ce qui devrait être devant se trouve derrière. *Mettre sa perruque sens devant derrière. Son bonnet est sens devant derrière.*

En termes de Marine, *Être vent devant*, se dit D'un navire qui est debout au vent, qui reçoit le vent sur ses voiles, en le prenant de devant.

DEVANT, signifie aussi, En présence. *Il a prêché devant le roi. Parler devant une grande assemblée. Cela fut dit devant plus de vingt personnes, devant des témoins, devant témoins. Ne dites rien devant lui, c'est un homme fort indiscret. Je vous jure devant Dieu. Nous comparaîtrons tous devant Dieu. Quand il fut devant ses juges.* On dit dans le même sens, *Par-devant*, en termes de Pratique. *Par-devant le magistrat. Un contrat passé par-devant notaire. Un acte par-devant notaire.*

Cette affaire a été portée devant tels juges, devant tel tribunal, est devant tels juges, etc., Cette affaire a été soumise à tels juges, à tel tribunal, elle y est pendante.

Être devant Dieu, Être mort.

DEVANT, s'emploie aussi comme substantif; et alors il signifie, Le côté opposé à celui de derrière, la partie antérieure. *Il est logé sur le devant. Votre cheval est blessé sur le devant. Le devant de la tête. Le devant d'un carrosse. Le devant d'un habit, d'une jupe, d'une robe. Mettre le devant derrière. Un devant d'autel. Un devant de cheminée. Le devant de la maison. Loger sur le devant. Un appartement sur le devant. Il bâtit sur le devant de sa maison.*

Fig. et fam., *Bâtir sur le devant*, se dit D'une personne qui engraisse et qui prend un gros ventre. Il se dit également D'une femme enceinte.

En termes de Peinture, *Les devants d'un tableau*, Les premiers plans.

Prendre, gagner le devant, les devants, Partir avant quelqu'un, le dépasser en allant plus vite. *Prenez les devants, nous ne tarderons pas à vous rejoindre. Ils gagnèrent les devants, pour arriver plus tôt.*

Fig., *Prendre les devants*, Prévenir, devancer quelqu'un, le gagner de vitesse dans une affaire. *Quand il sut que je voulais me plaindre, il prit les devants. Si vous ne prenez les devants dans cette affaire, vous êtes perdu.*

AU-DEVANT DE. loc. prépositive. À la rencontre de. *Aller, venir, envoyer au-devant de quelqu'un. On alla, on envoya au-devant de lui. Il vint au-devant de moi.*

Fig., *Aller au-devant*, Prévenir. *Aller au-devant d'une objection. Aller au-devant du mal. Il va toujours au-devant de tout ce qu'on peut désirer de lui. J'allais au-devant de tous ses désirs.*

AU-DEVANT, s'emploie quelquefois comme locution adverbiale. *Le prince arrive, allons au-devant. Je sus qu'il désirait cela, j'allai au-devant.*

CI-DEVANT. loc. adv. Précédemment, ci-dessus. *Comme nous avons dit ci-devant.*

Il signifie aussi, Autrefois. *Il demeurait ci-devant en tel endroit. Ci-devant gouverneur.* On l'emploie quelquefois adjectivement en ce sens. *Les ci-devant récollets.*

Pendant la révolution, il servait à désigner Ceux qui avaient été privés de leurs titres de noblesse. *Un ci-devant noble*, et dans le langage populaire, *Un ci-devant.*

DEVANTIER. s. m. Tablier que portent les femmes du peuple. *Elle portait des herbes dans son devantier.* Il est vieux et familier.

DEVANTIÈRE. s. f. Sorte de jupe fendue par devant et par derrière, que les femmes portent quand elles montent à cheval à la manière des hommes.

DEVANTURE. s. f. T. d'Archit. Face antérieure. Il se dit particulièrement en parlant Des objets qui ne présentent qu'une façade. *La devanture d'une maison.*

Il se dit aussi Du revêtement de boiserie qui garnit le devant d'une boutique, d'une alcôve, etc. *Faire la devanture d'une boutique, d'une alcôve.*

Il se dit au pluriel Des plâtres que les couvreurs mettent au devant des souches de cheminées pour raccorder les tuiles ou les ardoises.

DÉVASTATEUR, TRICE. adj. Qui dévaste. *Un torrent dévastateur. Une armée dévastatrice.*

Il se dit aussi substantivement. *Les Espagnols furent les dévastateurs du nouveau monde.*

DÉVASTATION. s. f. Action de dévaster, ou Le résultat, l'effet de cette action. *La dévastation des provinces de l'Occident fut causée par l'invasion des barbares. Ils mirent un terme à ces dévastations. Les dévastations causées par le débordement du fleuve.*

DÉVASTER. v. a. Désoler, ravager, ruiner. Il se dit surtout en parlant D'un pays, d'un lieu ravagé par la guerre ou par quelque autre grand fléau. *Les ennemis ont dévasté cette province. Ces campagnes furent dévastées par un ouragan.*

DÉVASTÉ, ÉE. part. passé. *Un pays dévasté. Des campagnes dévastées.*

DÉVELOPPÉE. s. f. T. de Géom. On appelle ainsi La courbe par le développement de laquelle on peut supposer qu'une autre courbe est formée.

DÉVELOPPEMENT. s. m. Action de développer, de se développer; ou Le résultat de cette action. Il s'emploie au propre et au figuré. *Le développement d'une pièce d'étoffe, d'une tapisserie roulée. Le développement d'un bourgeon. Avant que le corps arrive à son entier développement. Le développement d'un germe. Le développement de l'intelligence, des facultés. Le développement d'une maladie. Le développement d'un plan d'architecture. Le développement d'un système, d'une doctrine. Le développement des caractères dans une pièce de théâtre.*

Il se dit souvent au pluriel d'Une exposition plus ou moins détaillée, par opposition aux Vues, aux considérations générales. *Cela exigerait d'assez longs développements. Entrer dans les développements.*

En Peinture, *Cette figure présente de beaux développements*, se dit D'une figure dont la pose laisse voir une suite de parties qui forment une ligne étendue et d'un aspect agréable.

DÉVELOPPEMENT, en Géométrie, se dit d'Une figure de carton ou de papier dont les parties, étant pliées et rejointes, composent la surface d'un solide.

DÉVELOPPER. v. a. Ôter l'enveloppe de quelque chose, ou Déployer une chose enveloppée, pliée. *Développer une tapisserie. Développer du drap, des habits. Développer un paquet de linge.*

Il signifie au figuré, tant au sens physique qu'au sens moral, Faire qu'une chose prenne de l'accroissement, son accroissement. *La chaleur développe les germes des plantes. Des exercices propres à développer le corps. Développer l'intelligence d'un enfant. Il développa son talent.*

DÉVELOPPER, signifie en outre, surtout en Architecture, Représenter sur un plan les diverses faces d'un objet.

Il signifie aussi, Exposer, présenter, faire voir quelque chose en détail. *Développer le plan, le sujet d'un ouvrage. Développer un système.* On dit à peu près de même, *Développer les caractères dans une pièce de théâtre, dans un roman.*

Il signifie encore figurément, Débrouiller. *Développer une affaire bien embrouillée. Développer une difficulté.*

En termes d'Algèbre, *Développer une fonction, une série*, Trouver les différents termes qui y sont implicitement enfermés.

DÉVELOPPER, s'emploie aussi avec le pronom personnel, dans quelques-uns des sens indiqués. *Les bourgeons commencent à se développer. Cet enfant se développe. Les traits,*

la taille de cette jeune personne se développent. L'action de cette pièce ne se développe que lentement. À cet âge, la raison se développe. Son génie se développa tout à coup. L'intrigue se développe.

Il signifie également, S'étendre. *L'armée se développa dans la plaine. À l'extrémité de cette vallée, le fleuve se développe majestueusement.*

DÉVELOPPÉ, ÉE. part. passé. *Un enfant bien développé.*

DEVENIR. v. n. (Il se conjugue comme *Venir.*) Commencer à être ce qu'on n'était pas; passer d'une situation, d'un état à un autre. *Devenir grand. Devenir maigre. Devenir sage, savant, jaloux, dévot, etc. De riche qu'il était, il devint pauvre. Cela est devenu tout blanc en peu de temps. Ces fruits deviennent rouges en mûrissant. Cela commence à devenir fatigant. Cet homme est fait pour devenir quelque chose. Il est devenu ministre. Il devint l'objet de l'admiration générale. Son bien est devenu la proie d'un intrigant.*

Devenir à rien, se dit Des choses, et signifie, Se réduire considérablement, s'évaporer. *Cela est devenu à rien, en cuisant.* On dit quelquefois, *Cet homme, cet enfant devient à rien*, Il devient excessivement maigre.

DEVENIR, signifie particulièrement, surtout dans les phrases qui marquent doute, conjecture, etc., Avoir tel ou tel sort, tel ou tel résultat, telle ou telle issue. *Que deviendrai-je? Que vais-je devenir? Je ne sais ce que tout ceci deviendra. On pouvait dès lors prévoir ce que tout cela deviendrait. Que deviendra tout le bien qu'il a amassé? Que deviendront vos promesses, si vous m'abandonnez? Que sont devenus vos serments? Que deviendraient tant de belles espérances, s'il venait à mourir?*

Qu'est devenue telle personne, telle chose? Où est-elle? où a-t-elle passé? *Qu'est devenu monsieur votre frère? Il était près de nous il n'y a qu'un instant, je ne sais ce qu'il est devenu. Qu'étiez-vous donc devenu? nous vous cherchions partout.* Cette façon de parler s'emploie quelquefois lorsqu'il s'agit Des choses morales. *Vous tremblez, qu'est donc devenu votre courage?*

Que devenez-vous? Où allez-vous? que voulez-vous faire? *Que voulez-vous devenir?* Quel parti voulez-vous prendre? quelle profession voulez-vous embrasser? On dit dans un sens analogue, *Que devenir?* et, *Ne savoir que devenir.*

Que devins-je, à cette vue, à ce discours, etc.! Quelle ne fut pas ma douleur, quel ne fut pas mon étonnement, mon effroi, lorsque je vis, lorsque j'entendis cela!

DEVENU, UE. part. passé.

DÉVERGONDAGE. s. m. Libertinage effronté, scandaleux.

On dit figurément, *Dévergondage d'esprit, d'imagination.*

DÉVERGONDÉ, ÉE. adj. Qui mène publiquement une vie licencieuse, qui ne met aucune retenue dans son libertinage. *Un jeune homme dévergondé. Cette fille est bien dévergondée.* Il est familier.

Il se prend aussi substantivement. *C'est une dévergondée, une grande dévergondée.*

DEVERS. préposition de lieu. Du côté de. *Il est allé quelque part devers Lyon. Il est de devers Toulouse. Il demeure en Languedoc, devers Montpellier.* Il est vieux: aujourd'hui on emploie *Vers* ou *près de. Il est allé vers Lyon. Il demeure près de Montpellier.*

DEVERS, se joint quelquefois avec la préposition *par*; alors il n'est guère usité qu'avec les pronoms personnels, et sert à marquer possession. *Retenir des papiers par devers soi. Tenir le bon bout par devers soi. Il avait par devers lui des preuves du contraire.*

En termes de Procédure, *Se pourvoir par devers le juge*, Se pourvoir à son tribunal.

DÉVERS, ERSE. adj. Il se dit, en termes d'Arts, De tout corps qui n'est pas d'aplomb. *Ce mur est dévers.*

Il est aussi substantif, comme dans cette phrase, *Il faut marquer ce bois suivant son dévers*, Suivant sa pente ou son gauchissement.

DÉVERSER. v. n. Pencher, incliner, devenir courbe. *Un mur qui déverse. Une pièce de bois qui déverse.*

Il est quelquefois actif, comme dans cette phrase. *Déverser une pièce de bois*, La pencher, l'incliner.

Il signifie, encore avec le sens actif, Faire couler des eaux d'un lieu dans un autre. *Déverser les eaux d'un canal.*

Il s'emploie avec le pronom personnel. *Une pièce de bois qui se déverse. Les eaux se déversèrent dans le canal.*

DÉVERSÉ, ÉE. part. passé. *Du bois déversé.*

DÉVERSOIR. s. m. Endroit de la conduite de l'eau d'un moulin, où l'eau se perd quand il y en a trop.

DÉVÊTIR. v. a. (Il se conjugue comme *Vêtir.*) On ne l'emploie guère qu'avec le pronom personnel, et il signifie, Se dégarnir d'habits. *Il est dangereux de se dévêtir sitôt.*

Il signifie au figuré, en Jurisprudence, Se dessaisir d'un bien, l'abandonner au donataire ou à l'acquéreur. *Se dévêtir d'un héritage.*

DÉVÊTU, UE. part. passé.

DÉVÊTISSEMENT. s. m. T. de Jurispr. Dessaisissement. *Le dévêtissement de ses biens en faveur de ses enfants.*

DÉVIATION. s. f. Mouvement, action par laquelle un corps se détourne de sa direction. *J'ai descendu la rivière sans aucune déviation. Les déviations de la colonne vertébrale.*

Il se dit aussi figurément. *Il a suivi ce principe sans déviation, dans toute sa conduite.*

DÉVIDAGE. s. m. Action de dévider. *Le dévidage d'un écheveau de fil.*

DÉVIDER. v. a. Mettre en écheveau le fil qui est sur le fuseau. *Dévider le fil que l'on a filé.*

Il signifie aussi, Mettre en peloton le fil qui est en écheveau. *Elle a dévidé trois écheveaux dont elle n'a fait qu'un peloton.*

DÉVIDÉ, ÉE. part. passé.

DÉVIDEUR, EUSE. adj. et s. Ouvrier, ouvrière qui dévide des fils, des laines, des soies, ou en pelotons, ou en écheveaux.

DÉVIDOIR. s. m. Instrument dont on se sert pour dévider. *Mettre un écheveau sur le dévidoir.*

DÉVIER. v. n. Se détourner, être détourné de sa direction. *Dévier de son chemin. Quand la colonne vertébrale vient à dévier.*

Il s'emploie aussi figurément. *Il n'a jamais dévié des principes de la justice.*

Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Se dévier de la bonne route.*

DÉVIÉ, ÉE. part. passé.

DEVIN, INERESSE. s. Celui, celle qui se donne pour prédire les événements qui arriveront et pour découvrir les choses cachées. *Consulter les devins. Aller au devin. Les devins sont des imposteurs. Elle passait pour devineresse.*

Prov., *Il ne faut pas aller au devin pour en être instruit*, se dit en parlant D'une chose qui est assez connue.

Fig. et fam., *Je ne suis pas devin*, se dit Pour faire entendre qu'on ne pouvait se douter d'une certaine chose, ou qu'on ne saurait la comprendre si elle n'est mieux expliquée.

DEVIN, en Histoire naturelle, se dit d'Une espèce de serpent qui est le plus grand et le plus fort de tous les serpents connus.

DEVINER. v. a. Prédire ce qui doit arriver; ou découvrir, par des sortilèges, ce qui est caché. *On ne saurait deviner l'avenir. Il prétendait deviner où était caché le trésor.* On l'emploie aussi absolument, surtout dans le sens de Prédire. *L'art de deviner est une chimère.*

Il signifie plus ordinairement, Juger, parvenir à connaître, à découvrir par voie de conjecture. *Devinez ce que j'ai fait aujourd'hui. Devinez d'où je viens. Devinez combien cela me coûte. Il a deviné ma pensée*, ou simplement, *Il m'a deviné. Je devine la cause de ce refus. Son écriture est si peu lisible, qu'il faut qu'un mot fasse deviner l'autre. Cela n'est pas difficile à deviner. Cela se devine aisément.*

Deviner une énigme, un logogriphe, une charade, En trouver le mot.

Fig. et fam., *C'est une énigme à deviner*, se dit D'une chose qui est obscure.

Fam., *Il n'y a là rien à deviner*, C'est une chose claire par elle-même.

Fam., *Il faut toujours le deviner*, se dit De quelqu'un qui parle ou qui écrit avec beaucoup d'obscurité.

Prov., *Je vous le donne à deviner en dix, en cent*, se dit en parlant D'une chose dont on suppose que celui à qui l'on parle ne se douterait jamais.

Fam., *Devinez le reste*, Jugez du reste. On dit, dans un sens analogue, *Vous devinez le reste.*

Prov. et fig., *Deviner les fêtes quand elles sont venues*, Dire des choses que tout le monde sait, annoncer des nouvelles qui sont déjà publiques.

DEVINER, s'emploie quelquefois avec le pronom personnel, surtout comme verbe réciproque. *Nos cœurs s'étaient devinés.*

DEVINÉ, ÉE. part. passé.

DEVINERESSE. s. f. Voyez DEVIN.

DEVINEUR, EUSE. s. Celui, celle qui a la prétention de deviner. Il se dit principalement d'Une personne qui aime à juger, à connaître par voie de conjecture. *C'est un beau devineur, un grand devineur, un habile devineur, un plaisant devineur. Il fait le devineur.* Il n'est guère usité que dans ces phrases familières.

DEVIS. s. m. Propos, discours, entretien familier. *Joyeux devis.* Dans ce sens, il est vieux.

DEVIS, en termes d'Architecture, de Charpenterie, etc., Description ou état détaillé de toutes les parties d'un ouvrage, dans lequel on indique, non seulement la nature, la forme et la dimension des matériaux, mais encore le prix de chacun, et l'évaluation de tout l'ouvrage. *Un devis n'est qu'un aperçu de la dépense. Devis exact. Faire un devis. Donner le devis d'une maison. Le devis de l'architecte ou du maçon. Le devis du menuisier. Le devis du charpentier. Le devis du*

serrurier. Examiner si les travaux sont conformes au devis.

DÉVISAGER. v. a. Défigurer, déchirer le visage. *Ce chat est méchant, il vous dévisagera. Quand cette femme-là est en furie, elle dévisagerait un homme.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, surtout comme verbe réciproque. *Si on ne les eût retenues, ces deux femmes se seraient dévisagées.*

Popul., *Dévisager quelqu'un*, Le regarder d'une façon inconvenante ou hostile.

Dans ce sens il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Ils restèrent longtemps à se dévisager.*

DÉVISAGÉ, ÉE. part. passé.

DEVISE. s. f. Figure accompagnée de paroles, exprimant d'une manière allégorique et brève quelque pensée, quelque sentiment. *Une des différences de la devise et de l'emblème, c'est que dans la devise on n'admet guère la forme humaine. Les paroles d'une devise doivent convenir, dans le sens propre, à l'objet représenté, et dans le sens figuré, à ce qu'on veut exprimer. Belle devise. Devise ingénieuse. Faire une devise. Graver une devise. Choisir une devise. Tous les chevaliers du carrousel portaient chacun une devise. Il a pris telle devise. La devise de Louis XIV était un soleil qui éclaire un monde, avec ces mots :* NEC PLURIBUS IMPAR.

Le corps de la devise, La figure de la devise. *L'âme de la devise*, Les paroles de la devise.

DEVISE, se dit, par extension, d'Un ou de plusieurs mots formant une espèce de sentence qui indique les goûts, les qualités, la profession, la résolution, etc., de quelqu'un, soit qu'il les ait adoptés ou qu'on les lui applique : *Paix et peu. Plutôt mourir que changer. Chacun à son tour ; etc. — Diversité, c'est ma devise.*

DEVISER. v. n. S'entretenir familièrement. *Ils devisaient ensemble. Ils passèrent leur temps à deviser. Ce fut en devisant de la sorte que nous parvînmes à la ville.* Il est familier.

DÉVISSER. v. a. Défaire, ôter les vis qui servent à retenir, à fixer une chose. *Dévisser la platine d'un fusil. Cet outil sert à dévisser.*

Il signifie également, Retirer, séparer une chose d'une autre à laquelle elle s'adapte à vis. *Dévisser le bouchon d'argent d'un flacon de cristal.*

DÉVISSÉ, ÉE. part. passé.

DÉVOIEMENT. s. m. (On prononce, et plusieurs écrivent, *Dévoîment.*) Flux de ventre, diarrhée. *Il a le dévoiement, les raisins lui ont donné le dévoiement.*

DÉVOIEMENT, est aussi un terme d'Architecture, qui signifie, Inclinaison d'un tuyau de cheminée ou d'un tuyau de descente.

DÉVOILEMENT. s. m. Action de dévoiler. Il ne s'emploie guère qu'au figuré, et dans des phrases telles que celle-ci : *Le dévoilement des mystères. Le dévoilement des figures du Vieux Testament ne s'est fait qu'à la venue du Messie.*

DÉVOILER. v. a. Hausser, relever le voile d'une femme. *Il l'a dévoilée, malgré sa résistance.* On l'emploie plus ordinairement avec le pronom personnel. *Dans certains monastères, il est défendu aux religieuses de se dévoiler au parloir.*

Il signifie quelquefois figurément, Relever une religieuse de ses vœux.

DÉVOILER, signifie, dans une acception plus générale, Ôter le voile ou toute autre chose semblable qui cache un objet. *Dévoiler une statue.*

Il signifie aussi figurément, Découvrir, révéler une chose qui était cachée, secrète. *On a dévoilé le mystère. Dévoiler un secret, une intrigue.*

Il s'emploie avec le pronom personnel, dans ce dernier sens. *Le mystère se dévoile.*

DÉVOILÉ, ÉE. part. passé.

DEVOIR. v. a. (*Je dois, tu dois, il doit ; nous devons, vous devez, ils doivent. Je devais. Je dus. J'ai dû. Je devrai. Je devrais. Que je doive. Que je dusse. Devant.*) Être obligé à payer une somme d'argent, à rendre ou à donner quelque chose que ce soit. On l'emploie souvent absolument. *Devoir une somme d'argent. Devoir mille écus de rente. Devoir par obligation. Devoir par contrat de constitution. Devoir plus qu'on n'a vaillant. C'est un homme qui doit beaucoup. Devoir tant de boisseaux de blé. Devoir tant de journées de travail. Doit monsieur un tel à un tel, pour fournitures... Devoir du retour.*

Prov., *Devoir plus d'argent qu'on n'est gros ; devoir à Dieu et à diable, à Dieu et au monde ; devoir au tiers et au quart ; devoir de tous côtés*, Devoir beaucoup, avoir beaucoup de dettes.

Prov., *Qui doit a tort*, La loi est toujours contre le débiteur. *Qui a terme ne doit rien*, On ne peut être obligé de payer avant que le terme soit échu.

Prov., *Quand on doit, il faut payer ou agréer*, Il faut donner à son créancier de l'argent, ou du moins de bonnes paroles.

Prov. et fig., *Qui nous doit nous demande*, se dit Lorsqu'on a sujet de se plaindre de la personne même qui se plaint.

Prov. et fig., *Il croit toujours qu'on lui en doit de reste*, Il n'est jamais content de ce qu'on fait pour lui.

Fig. et fam., *Il m'en doit*, ou *Je lui en dois*, Il m'a offensé, il m'a joué un tour, je m'en vengerai.

Prov. et fig., *Ils ne s'en doivent guère*, se dit De deux personnes qui ont d'aussi mauvaises qualités l'une que l'autre, ou qui ont eu également des torts à l'égard l'une de l'autre. On dit de même, *En fait d'injures, de mauvais procédés, ces deux hommes ne s'en doivent guère.*

N'en devoir guère, n'en devoir rien, signifie aussi, Ne pas céder à un autre en bonnes qualités, en beauté, etc. *Les bords de la Seine n'en doivent rien à ceux de la Loire.*

Doit, s'emploie dans les livres de compte, par opposition au mot *Avoir*, et désigne La partie d'un compte où l'on porte ce qu'une personne doit, ce qu'elle a reçu. On appelle aussi, dans un autre sens, *Doit et avoir*, Le passif et l'actif.

DEVOIR, signifie encore, Être obligé à quelque chose par la morale, par la loi, par sa condition, par la bienséance, etc. *Un fils doit respect à son père. Il ne doit compte de ses actions à personne. On doit obéissance aux lois. Devoir une visite à quelqu'un. Vous lui devez des égards, des ménagements. Un homme d'honneur doit tenir sa parole. Vous devriez vous conduire autrement. Il ne devrait pas abandonner ses parents.* On le dit quelquefois Des choses. *La loi doit une égale protection à tous les citoyens.*

Prov. : *Va où tu peux, mourir où tu dois. Fais ce que dois, advienne que pourra.*

Avec le pron. person., *Cela se doit*, se dit De ce qui doit être, de ce qu'on est obligé de faire.

DEVOIR, signifie en outre, Être redevable à, tenir de. *Le code que nous devons à ce prince. Il vous doit son bonheur, son salut, sa fortune. Racine doit beaucoup à Euripide. Corneille doit à Sénèque la belle scène d'Auguste et de Cinna. L'auteur a dû le succès de sa pièce au talent des acteurs. Cette colline doit son nom à un événement qu'on nous raconta.* On le dit quelquefois en parlant De choses fâcheuses, funestes. *Je lui dois tous mes maux.*

DEVOIR, se dit aussi Pour marquer qu'il y a une espèce de justice, de raison, de nécessité, etc., qu'une chose soit. *Un bon ouvrier doit être plus employé qu'un autre. Il me semble que cela devrait les réconcilier. Il devrait y avoir une garnison dans cette ville.*

Il se dit également De ce qui paraît vraisemblable, probable, plus ou moins certain. *La campagne doit être belle maintenant. Il a dû partir ce matin. Le législateur doit avoir prévu ce cas. Il doit être bien agréable de... Il doit y avoir entre eux beaucoup de différence. À la vie que mène cet homme, il doit être bien riche. On doit avoir bien froid avec un habit aussi léger.*

Il se dit encore Pour marquer qu'une chose arrivera infailliblement. *Tous les hommes doivent mourir. Le terme de son ban doit expirer dans deux jours.*

Il se dit pareillement De ce qu'on croit, ou qu'on présume, ou qu'on suppose qui arrivera. *Le courrier doit être ici dans peu de jours. Je dois recevoir cette somme après-demain. Le bonheur que doivent goûter les élus. Quand même je devrais y périr. En supposant que je dusse y périr. Il doit y avoir demain une assemblée générale.*

À l'imparfait du subjonctif, et en tête de la phrase, il s'emploie dans le sens de *Quand même. Dussé-je y périr ; dût ma fortune être anéantie*, Quand je devrais y périr, etc.

Il se dit aussi Pour marquer l'intention qu'on a de faire quelque chose. *Je dois aller demain à la campagne.*

DEVOIR, s'emploie avec le pronom personnel régime indirect, dans le sens d'Être obligé. *On se doit à soi-même de respecter les bienséances. Je me devais de faire cette démarche. Un honnête homme sait ce qu'il se doit.*

Il s'emploie également avec le pronom personnel régime direct ; et alors il signifie, Être tenu de se dévouer, de se sacrifier. *On se doit à sa famille, à sa patrie, à ses amis. Vous vous devez à vos enfants.*

DÛ, UE. part. passé. *Les sommes dues par un tel. La pitié due au malheur.* Il s'emploie aussi substantivement. Voyez DÛ à sa place alphabétique.

En termes de Pratique, *Jusqu'à due concurrence*, Jusqu'à concurrence de la somme, de la quantité dont il s'agit. *Un acte en due forme*, Acte rédigé conformément à la loi.

DEVOIR. s. m. Ce à quoi on est obligé par la raison, par la morale, par la loi, par sa condition, par la bienséance, etc. *S'acquitter de son devoir. Remplir ses devoirs. S'imposer des devoirs. Trahir ses devoirs. Manquer à son devoir. S'écarter de son devoir. Satisfaire à son devoir. Négliger, oublier ses devoirs. Cet officier, ce pasteur fait bien son devoir. C'est votre devoir. Tous les devoirs de la vie civile. Les devoirs de son état. Les de-*

voirs de l'amitié. Les devoirs de la bienséance. C'est un devoir indispensable, un devoir sacré. Les devoirs d'un père de famille. Le devoir conjugal. Les devoirs réciproques. Les devoirs des sujets envers le prince, et du prince envers les sujets. Traité des droits et des devoirs. On est heureux lorsqu'on se fait un plaisir de son devoir. Faire une chose par devoir. Faire le devoir de capitaine et celui de soldat. Faire son devoir de bon chrétien. Regarder quelque chose comme un devoir, s'en faire un devoir. Vous n'avez fait que votre devoir.

Être dans son devoir, se mettre dans son devoir, Se tenir dans l'état où l'on doit être devant les personnes à qui on veut témoigner du respect.

Être à son devoir, Être à son poste.

Se mettre en devoir, Se disposer à.

Rentrer dans son devoir, dans le devoir, Se remettre dans l'obéissance, dans la subordination dont on s'était écarté. On dit de même : *Ramener quelqu'un à son devoir, au devoir. Retenir quelqu'un dans le devoir. Etc.*

Ranger quelqu'un à son devoir, L'obliger à faire ce qu'il doit. On dit de même, *Se ranger à son devoir.*

Par menace, *Je lui apprendrai son devoir*, Je le rangerai à son devoir.

Devoir pascal, La communion que tout catholique doit faire chaque année à sa paroisse, aux fêtes de Pâques.

Derniers devoirs, Honneurs funèbres, cérémonies qu'on fait pour les funérailles de quelqu'un. *Rendre à quelqu'un les derniers devoirs.*

Se mettre en devoir de faire quelque chose, Témoigner qu'on a dessein de le faire, se mettre en disposition de le faire, commencer à le faire. *Il se mit en devoir d'exécuter sa promesse.*

Aller rendre ses devoirs à quelqu'un, Aller le saluer chez lui, lui faire une visite de politesse. *J'irai vous rendre mes devoirs.*

En termes de Féodalité, *Devoirs seigneuriaux*, Ce qui était dû par le vassal à son seigneur. *Satisfaire aux devoirs seigneuriaux.*

DEVOIR, se dit particulièrement d'Un thème, d'une version ou de toute autre composition qu'on donne à faire à un écolier. *Il n'a pas encore fini son devoir. Un devoir difficile.*

DÉVOLE. s. f. T. de certains Jeux de cartes, qui se dit Lorsque la personne qui fait jouer manque la vole. Il est opposé à Vole. *Il pensait gagner, et il a fait la dévole, il est en dévole.*

DÉVOLER. v. n. T. de certains Jeux de cartes. Être en dévole.

DÉVOLU, UE. adj. T. de Droit. Qui passe, qui est transporté d'une personne à une autre, qui est acquis, échu à quelqu'un en vertu d'un droit. *La moitié affectée à la ligne maternelle a été, faute d'héritiers dans cette ligne, dévolue à la ligne paternelle. Sa pension vous est dévolue de droit. Le droit qui lui est dévolu. Terre dévolue à la couronne.* On a dit dans un sens analogue, *Procès dévolu à la cour.* Voyez DÉVOLUTIF.

DÉVOLU. s. m. Provision d'un bénéfice vacant par l'incapacité ecclésiastique de celui qui en est en possession. *Avoir un bénéfice par dévolu. Prendre, obtenir un dévolu. Plaider, poursuivre un dévolu.* On dit dans un sens analogue, *Un bénéfice tombé en dévolu, vacant par dévolu.*

Jeter un dévolu, Faire signifier un dévolu.

Fig. et fam., *Jeter son dévolu, un dévolu sur quelqu'un, sur quelque chose*, Arrêter ses vues, fixer son choix sur quelqu'un, sur quelque chose.

DÉVOLUTAIRE. s. m. Celui qui a obtenu un dévolu.

DÉVOLUTIF, IVE. adj. T. de Jurispr. Qui fait qu'une chose passe, est transportée d'une personne à une autre. Il se dit principalement D'un appel qui saisit de la connaissance d'une affaire un juge supérieur. *Appel dévolutif.*

DÉVOLUTION. s. f. T. de Droit. Transport, transmission d'un bien, d'un droit, etc., qui se fait d'une personne à une autre en vertu d'un droit. *Cette terre, cette seigneurie revint au roi, lui fut acquise par dévolution. Il y eut dévolution de la ligne paternelle à la ligne maternelle. Droit de dévolution.*

DÉVONIEN, IENNE. adj. T. de Géologie. Il se dit D'une certaine division du sol qu'on a étudiée d'abord dans le comté de Devon, en Angleterre, et qui est la formation supérieure des terrains de transition. *Terrain dévonien. Formation dévonienne.*

DÉVORANT, ANTE. adj. Qui mange en dévorant. *Lion dévorant. Bête dévorante.*

Il signifie également, Qui consomme beaucoup, ou Qui excite à manger beaucoup et avidement. *Estomac dévorant. Faim dévorante. Appétit dévorant.*

Il signifie au figuré, Qui consume, qui détruit avec plus ou moins de rapidité. *La flamme dévorante. Le temps, dans sa marche dévorante.*

Il se dit aussi figurément, tant au sens physique qu'au sens moral, De certaines choses qui se font sentir avec plus ou moins de violence. *Un mal dévorant. Soif dévorante. La chaleur est dévorante. Sentir dans les entrailles un feu dévorant. Ardeur dévorante. Des soucis dévorants.*

Air dévorant, Air extrêmement subtil, et dangereux pour les personnes dont la poitrine est délicate. On dit à peu près dans le même sens, *Un climat dévorant.*

DÉVORER. v. a. Manger une proie en la déchirant avec les dents. *Les bêtes l'ont dévoré. Il a été dévoré par les lions, par les tigres, etc. La Fable dit que Saturne dévorait ses enfants.*

Il signifie aussi, Avaler goulûment, manger avidement. *Les crocodiles dévorent quelquefois des hommes. Les requins dévorent les autres poissons. Il eut dévoré le tout en un moment.* On l'emploie souvent sans régime, surtout dans le langage familier. *Cet homme ne mange pas, il dévore.*

Il se dit quelquefois dans le sens de Manger entièrement, sans rien laisser, surtout en parlant Des animaux destructeurs. *Les chenilles ont dévoré toutes les feuilles de ce rosier. Les oiseaux dévorent tous nos raisins.*

Fig., *Dévorer un livre, des livres*, Les lire avec avidité, avec une extrême promptitude. *Il ne lit pas les livres, il les dévore. J'ai dévoré ce roman.*

Fig., *Dévorer l'espace*, Le parcourir avec une extrême rapidité.

Fig., *Dévorer des yeux*, Tenir les yeux fixement attachés sur une personne ou sur une chose, avec l'expression du désir. *Il la dévorait des yeux.*

Fig., *Dévorer une chose en espérance*, La convoiter avec ardeur et avec l'espérance de la posséder bientôt.

Fig., *C'est une terre qui dévore ses habitants*, se dit D'un pays où ceux qui y demeurent ne vivent pas d'ordinaire longtemps.

Fig., *Dévorer les difficultés*, Venir à bout courageusement des difficultés que l'on rencontre dans ses études.

Fig., *Dévorer ses larmes*, Retenir ses larmes quand elles sont près de s'échapper. *Dévorer ses chagrins, etc.*, Ne pas les laisser paraître. *Dévorer un affront, une injure, etc.*, Cacher le ressentiment d'un affront, etc.

DÉVORER, signifie au figuré, Consumer, détruire. *Les flammes ont dévoré ces chefs-d'œuvre. Le temps dévore tout.*

Il se dit, dans un sens analogue, De l'effet que produisent en nous la faim et la soif, quand elles sont devenues pressantes, les longues peines d'esprit, les passions très ardentes, etc. *La faim, la soif le dévore. La fièvre qui le dévore. Un feu secret la dévore. Il ne peut plus maîtriser l'ardeur qui le dévore. L'ennui, le chagrin, le dévore. Être dévoré d'inquiétude. Être dévoré d'ambition.*

DÉVORER, s'emploie aussi avec le pronom personnel, comme verbe réciproque, et se dit surtout au propre. *Les brochets se dévorent les uns les autres.*

DÉVORÉ, ÉE. part. passé.

DÉVOT, OTE. adj. Pieux, attaché aux pratiques religieuses. *Être dévot. Les personnes dévotes. Les âmes dévotes. Les commencements de la vie dévote sont pleins d'épines, mais les suites en sont douces. Être dévot à la Vierge.*

Il se dit quelquefois, par dénigrement, De celui qui fait consister la religion dans les pratiques extérieures du culte. *Cet homme si dévot ne craint pas d'exercer l'usure. Louis XI fut un prince dévot et cruel.*

Il se dit également De ce qui caractérise une personne dévote. *Avoir l'air dévot, l'extérieur, le maintien dévot. Un ton dévot.*

Il signifie aussi, Qui est fait avec dévotion, ou qui excite à la dévotion. *Prière dévote. Chant dévot. Oraison dévote.*

DÉVOT, s'emploie comme substantif, en parlant Des personnes dévotes. *On ne peut trop estimer les vrais dévots. Les faux dévots sont dangereux. Faire le dévot. C'est une dévote, une vieille dévote.*

Il se prend de même substantivement, dans le sens de Faux dévot. *Ne vous y fiez pas, c'est un dévot. Il s'est attiré la haine des dévots.*

C'est une de ses dévotes, se dit D'une femme qui est sous la direction d'un ecclésiastique.

DÉVOTEMENT. adv. D'une manière dévote et pieuse. *Prier Dieu dévotement. Entendre dévotement la messe.*

DÉVOTIEUSEMENT. adv. Dévotement. Il est vieux.

DÉVOTIEUX, EUSE. adj. Dévot. *C'est un homme fort dévotieux.*

DÉVOTION. s. f. Piété, attachement aux pratiques religieuses. *Vraie dévotion. Fausse dévotion. S'adonner à la dévotion. Se mettre, se jeter dans la dévotion. Être dans la dévotion, dans une grande dévotion. Exciter à la dévotion. Donner, inspirer de la dévotion. Faire quelque chose par dévotion. Avoir dévotion à un saint, à une église. N'avoir point de dévotion. Être sans dévotion. Sa dévotion est bien refroidie.*

Fête de dévotion, jeûne de dévotion, Fête, jeûne qu'on observe par pure dévotion, et que l'Église n'a point commandé.

Livres de dévotion, Livres qui servent aux exercices de dévotion, qui contiennent des prières, des oraisons mystiques, etc.

Tableau de dévotion, Tableau représentant un sujet pieux.

Prov. et fig., *Il n'est dévotion que de jeune prêtre*, On n'a jamais plus d'ardeur dans une profession, dans une entreprise, que lorsqu'on la commence.

L'offrande est à dévotion, On donne ce qu'on veut à l'offrande. *A l'offrande qui a dévotion*, Va à l'offrande qui veut.

DÉVOTION, signifie aussi, L'action d'accomplir des pratiques religieuses; et, au pluriel, Ces pratiques mêmes. *Il est en dévotion. Je vous ai vu en dévotion. Je n'ai pas voulu interrompre votre dévotion. Après avoir fait toutes leurs dévotions au tombeau du prophète, ils repartirent.*

Il se dit particulièrement, au pluriel, de La communion. *Cette dame a fait hier ses dévotions.*

DÉVOTION, signifie, par extension, Dévouement, disposition à faire tout ce que veut une personne, tout ce qui peut lui plaire. *Ma dévotion pour vous est sans bornes.*

On dit aussi, *Être à la dévotion de quelqu'un*, Lui être tout dévoué; et de même, *Tout ce qu'il a est à la dévotion d'un tel.*

DÉVOUEMENT ou **DÉVOÛMENT**. s. m. Abandonnement aux volontés d'un autre, disposition à le servir en toute occasion. *Il s'est donné à ce prince, à ce ministre avec un entier dévouement. Il sert ses amis avec un dévouement sans exemple. Il a donné des preuves de son dévouement. Dévouement sans bornes. Acte de dévouement. Son dévouement au prince est bien connu.*

Il signifie aussi, L'action de s'exposer à un grand péril, ou à une mort certaine, par humanité, par patriotisme, etc. *Le dévouement de d'Assas. Le dévouement des médecins pendant cette épidémie.*

Il se dit particulièrement, lorsqu'il s'agit de L'acte religieux des anciens par lequel un citoyen s'offrait volontairement aux divinités infernales, pour faire retomber sur sa tête le malheur dont la république se croyait menacée. *Le dévouement de Codrus, le dévouement de Décius, sont célèbres dans l'histoire.*

DÉVOUER. v. a. Vouer, consacrer, livrer sans réserve. *Il a dévoué ses enfants au service de la patrie. Dévouer quelqu'un au mépris, à la haine, à l'exécration.*

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel. *Se dévouer à ses amis, à sa patrie, au bien public. Se dévouer au service, aux volontés de quelqu'un. Se dévouer à la mort pour le bien de la patrie.*

Il signifie particulièrement, dans le même emploi, S'exposer à un grand péril, ou se dévouer à une mort certaine, par attachement pour quelqu'un, par humanité, par patriotisme, etc. *Il se dévoua généreusement pour le sauver. Il s'est plusieurs fois dévoué pour sauver des gens qui se noyaient. Le Fils de Dieu voulut se dévouer pour nous. Se dévouer pour son pays, pour le salut, pour la gloire de sa patrie. Tous trois se dévouèrent. S'il faut une victime, je me dévoue.*

DÉVOUÉ, ÉE. part. passé. *C'est un homme dévoué. L'ami le plus dévoué.*

Être dévoué à quelqu'un, Être disposé à suivre toutes ses volontés, à tout faire pour lui être utile ou agréable. *Cet homme m'est tout à fait dévoué.* On l'emploie quelquefois par exagération, Pour exprimer une simple disposition à obliger. *Disposez de moi comme il vous plaira, je vous suis tout dévoué.*

Par exagérat., *Je suis votre dévoué serviteur.* Formule de politesse par laquelle on termine souvent les lettres adressées à des égaux ou même à des inférieurs. On termine aussi quelquefois par la formule, *Votre dévoué, votre très dévoué*, mais seulement Lorsqu'on écrit à une personne avec laquelle on vit un peu familièrement.

DÉVOYER. v. a. (Il se conjugue comme *Employer*.) Détourner de la voie, du chemin. *Ce guide l'a dévoyé.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il ne savait pas le chemin, il s'est dévoyé.* En ce sens, il vieillit: on dit mieux, *Egarer.*

Fig. et fam., *Se dévoyer du chemin de la vérité*, Quitter le bon chemin, le chemin de la vérité.

Dévoyer un tuyau de cheminée, de descente, etc., Le détourner de la ligne verticale, lorsqu'il rencontre un obstacle.

DÉVOYER, signifie en outre, Donner le dévoiement. *Ces aliments l'ont dévoyé. Ces fruits l'ont dévoyé. Cette boisson lui a dévoyé l'estomac.*

DÉVOYÉ, ÉE. part. passé. *Un tuyau dévoyé.*

Il s'emploie aussi comme substantif, dans le langage mystique; et alors il se dit de Ceux qui ne sont pas dans la voie du salut. *Ramener les dévoyés.*

DEX

DEXTÉRITÉ. s. f. Adresse de la main. *Avoir de la dextérité, beaucoup de dextérité. Il joue des gobelets avec une grande dextérité.*

Il se dit, figurément, de L'adresse de l'esprit. *Avoir de la dextérité à manier les affaires. Il a conduit cette intrigue avec beaucoup de dextérité.*

DEXTRE. s. f. La main droite, ou Le côté droit, le côté de la main droite. *Assis à la dextre de Dieu, à la dextre du Tout-Puissant, à la dextre du Père.* Il ne s'emploie que dans ces sortes de phrases, où même il est vieux.

En termes de Blason, *Le côté dextre*, Le côté droit. *A dextre*, A droite.

DEXTREMENT. adv. Avec dextérité. *Il a fait cela fort dextrement.* Il est vieux.

DEXTRINE. s. f. T. de Chimie. Matière d'apparence gommeuse, qui résulte de l'amidon sous l'influence des acides, des oxydes, etc.

DEY

DEY. s. m. Le chef de l'ancien gouvernement d'Alger. *Le dey d'Alger était vassal du Grand Seigneur.*

DIA

DIA. Mot dont les charretiers se servent pour faire aller leurs chevaux à gauche, comme ils se servent des mots *Hue, Huhau* (autrefois *Hurhau*), pour les faire aller à droite.

Prov., fig. et pop., *Il n'entend ni à dia, ni à huhau*, On ne saurait lui faire entendre raison.

Prov., fig. et pop., *L'un tire à dia, et l'autre à huhau*, ou *L'un tire à hue et l'autre à dia*, se dit, Lorsque deux personnes, dans la conduite de l'affaire dont elles sont chargées, prennent des moyens qui se contrarient.

DIABÈTE. s. m. T. de Médec. Maladie qui est caractérisée par une excrétion très abondante d'urine contenant une matière sucrée.

DIABÉTIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Qui tient du diabète. *Affection diabétique. Flux diabétique.*

Il signifie aussi Qui est affecté du diabète, et dans ce sens il s'emploie substantivement. *Un diabétique.*

DIABLE. s. m. Démon, esprit malin, mauvais ange. *Diable d'enfer. Être possédé du diable. Une tentation du diable. Chasser les diables. On prétendait qu'il avait fait un pacte avec le diable. Invoquer les diables. La puissance du diable. Le diable ne lui aurait pas fait plus de peur. Je crus voir le diable, tant son aspect me surprit, m'effraya.*

Avocat du diable. Voyez AVOCAT.

DIABLE, dans les emplois figurés qui suivent, est très familier ou même populaire.

Prov., *Le diable n'y perd rien*, se dit en parlant D'une personne qui sait habituellement maîtriser et cacher les passions et les sentiments qui la tourmentent. *Cette personne est ordinairement très calme; mais le diable n'y perd rien.* Cela se dit également en parlant Des souffrances qu'on dissimule. *Je n'ai pas l'air de souffrir, mais le diable n'y perd rien.*

Prov., *Quand il dort, le diable le berce*, ou absolument, *Le diable le berce*, se dit D'un homme inquiet, qui roule toujours dans sa tête quelque dessein contraire au repos des autres ou au sien.

Prov., *Les menteurs sont les enfants du diable.*

Prov., *Le diable était beau quand il était jeune*, La jeunesse a toujours quelque chose d'agréable, même dans les personnes les plus laides.

Cette femme a la beauté du diable, Elle n'est pas jolie, mais elle a la fraîcheur de la jeunesse.

Prov., *Quand le diable fut vieux, il se fit ermite*, se dit en parlant De quelqu'un qui, après avoir fait le libertin, devient dévot sur ses vieux jours.

Prov., *Le diable est aux vaches, est bien aux vaches*, Il y a du vacarme, du désordre, de la brouillerie, etc.

Prov., *Les diables sont déchaînés*, se dit Quand il arrive de grands mouvements, de grands malheurs.

Prov., *Le diable bat sa femme et marie sa fille*, se dit quand il pleut et qu'il fait soleil en même temps.

Prov., *Il est comme le valet du diable, il fait plus qu'on ne lui commande*, ou simplement, *Il fait le valet du diable*, se dit D'un homme qui, par zèle ou par tout autre motif, fait plus qu'on ne lui dit.

Prov., *Il mangerait le diable et ses cornes*, se dit D'un grand mangeur.

Le diable ne lui ferait pas faire telle chose, On aurait bien de la peine à lui faire faire telle chose. *Quand une fois il a dit Non, le diable ne lui ferait pas dire Oui. Le diable ne lui ferait pas lâcher prise.*

Prov., *Ne craindre ni Dieu ni diable*, se dit D'un méchant homme, d'un homme déterminé qu'aucune crainte n'arrête.

Prov. et fig., *Il vaut mieux tuer le diable, que le diable nous tue*, Dans le cas de défense personnelle, il vaut mieux tuer son ennemi, que de s'en laisser tuer.

Prov. et fig., *Brûler une chandelle au diable*, Flatter un pouvoir injuste pour en obtenir quelque chose.

Prov. et fig., *Tirer le diable par la queue*, Avoir beaucoup de peine à se procurer de quoi vivre.

Prov. et fig., *Loger le diable dans sa bourse*, N'avoir pas le sou.

Prov. et fig., *Le diable n'est pas toujours à la porte d'un pauvre homme*, Un homme malheureux ne l'est pas toujours.

Avoir le diable au corps, Être méchant, furieux. *Il querelle et bat tout le monde, il a le diable au corps.* On le dit quelquefois en parlant D'un homme qui montre beaucoup d'adresse, de courage, de force, de talent ou d'esprit. *Tout ce qu'il fait est prodigieux, je crois qu'il a le diable au corps, il faut qu'il ait le diable au corps.* On le dit quelquefois, dans le premier sens, en parlant Des animaux. *Ce cheval a le diable au corps.*

Prov., *C'est le diable à confesser*, se dit D'un aveu difficile à obtenir, et en général D'une chose difficile à faire. Dans le dernier sens, on dit aussi, *C'est le diable. C'est le diable pour obtenir de lui quelque argent.*

C'est le diable, c'est là le diable, voilà le diable, se dit De ce qu'il y a de pénible, de difficile, de fâcheux, de contrariant dans la chose dont il s'agit. *Nous aurions besoin de son consentement, et il le refuse : c'est là le diable.*

Cela se fera, ou il faudra que le diable s'en mêle, à moins que le diable ne s'en mêle, si le diable ne s'en mêle, Cette affaire se fera malgré tous les obstacles. *Cette affaire ne se fera pas, à moins, etc.*, Il est presque impossible que cette affaire réussisse. On dit dans le même sens, *Cela se fera si le diable s'en mêle.*

Veuille Dieu, veuille diable, je n'en aurai point le démenti, Je suis bien résolu de faire telle chose.

Quand le diable y serait, se dit Pour exprimer qu'une chose paraît difficile, impossible, incroyable. *Quand le diable y serait, vous ne me ferez pas croire cela.*

Le diable n'y verrait goutte, se dit en parlant D'une chose fort difficile à comprendre, à débrouiller. *L'affaire est maintenant si embrouillée, que le diable n'y verrait goutte.*

Donner, envoyer au diable, à tous les diables, à tous les cinq cents diables, Maudire, rebuter, repousser, renvoyer avec colère, avec indignation. On dit de même : *Va-t'en au diable. Qu'il s'en aille au diable, à tous les diables, etc. Que le diable t'emporte, l'emporte, etc. Je voudrais que tu fusses, qu'il fût au diable, à tous les diables, aux cinq cents diables. Que le diable*, ou simplement, *Le diable soit de lui, de toi, etc. Au diable soit l'imbécile, le sot, etc., qui a fait telle chose!*

Au diable celui qui le fera, se dit Pour faire entendre que personne ne pourra ou n'osera faire la chose dont il s'agit.

Au diable le profit que j'en ai tiré, se dit Pour faire entendre qu'on n'a tiré aucun profit d'une affaire.

Fi, fi! au diable! sert À marquer le mépris, l'aversion.

Au diable! se dit Lorsqu'on se rebute, lorsqu'on renonce à faire une chose difficile ou très pénible. *Au diable! je n'en viendrai jamais à bout. Au diable! cela me fatigue trop.*

Fig., *S'en aller au diable, à tous les diables*, Se perdre, disparaître tout à fait. *Mon chapeau, emporté par le vent, s'en est allé à tous les diables.* Cela signifie aussi, Manquer, échouer. *Je crains bien que mon mariage ne s'en aille à tous les diables. L'affaire s'en va au diable, à tous les diables.* On dit de même, dans l'un et dans l'autre sens, *Être à tous les diables.*

Fig., *Être au diable*, Être excessivement loin. *Cela est au diable, on ne saurait l'apercevoir. Il est au diable, en Amérique, je crois.*

Fig., *Se donner au diable*, se dit Lorsqu'on se donne beaucoup de mal, beaucoup de mouvement et de peine pour quelque chose. *Je me suis donné au diable inutilement pour que la chose réussît. Certes, la chose est aisée, et il ne faut pas se donner au diable pour la faire.* Il signifie aussi, Se désespérer.

Cela me ferait donner au diable, se dit Pour exprimer la vive impatience, le dépit violent qu'on éprouve de quelque chose. *Vos sottes raisons me feraient donner au diable. Cet enfant me fait donner au diable avec son indolence.*

Je me donne au diable, je veux que le diable m'emporte, si... Le diable m'emporte, si... Le diable m'emporte. Locutions qui sont quelquefois employées, par forme de serment, pour affirmer ou nier avec plus d'énergie. *Je me donne au diable, je veux bien me donner au diable, je veux que le diable m'emporte, si j'y comprends un mot. Que le diable m'emporte, si cela n'est pas comme je le dis. Non, le diable m'emporte, je n'en savais rien.* On dit de même, *Du diable si...* et *Au diable si... Du diable si j'y comprends rien. On a beau l'appeler, du diable s'il répond. Au diable si l'on m'y rattrape.*

Par chagrin ou par dépit, *Le diable s'en pende!*

Par forme de serment, *Je n'en ferai rien, de par tous les diables.*

Fig., *Faire le diable, faire le diable à quatre*, Faire beaucoup de bruit, causer beaucoup de désordre, s'emporter à l'excès. *Ils ont fait le diable, le diable à quatre dans cette auberge.* Cela signifie aussi, Se donner beaucoup de peine, de mouvement pour quelque chose. *Il a fait le diable à quatre pour l'obtenir, pour l'empêcher. L'affaire a réussi, ou n'a pas réussi, quoiqu'il y ait fait le diable à quatre.*

Fig., *Faire le diable contre quelqu'un*, Faire du pis qu'on peut contre lui. *Dire le diable contre quelqu'un*, En médire ou le calomnier impitoyablement.

Cela ne vaut pas le diable, se dit D'une chose qui ne vaut rien, ou qui est fort mauvaise dans son genre. *Ce roman ne vaut pas le diable.*

Diable, se dit aussi, figurément, d'Une personne très méchante, ou violente, emportée, ou d'une pétulance excessive, d'une turbulence incommode et bruyante. *C'est un diable, un diable incarné, un diable d'enfer, un diable déchaîné, un vrai diable. Avec son air de douceur, cette femme est un vrai diable. C'est un diable, un petit diable que cet enfant-là. Cet enfant est bien diable.*

Prov., *Il n'est pas si diable qu'il est noir*, Cet homme n'est pas si méchant qu'il le paraît.

Diable, se dit encore, tant en bonne qu'en mauvaise part, d'Une personne remarquable par quelque qualité, par ses mœurs, par ses manières. *C'est un diable pour la force, pour l'adresse, etc. Mais c'est donc un diable, c'est donc le diable que cet homme-là pour avoir tenu seul contre dix! Ce diable d'homme trouve toujours des expédients. Ce diable-là n'est jamais embarrassé. Où ce petit diable va-t-il chercher tout ce qu'il dit? Ce diable d'homme ne se corrigera donc jamais? Cette diable de femme fait de moi tout ce qu'elle veut.*

Ce diable d'homme, cette diable de femme, etc., se disent quelquefois par dépit contre un homme ou une femme. *Ce diable d'homme ne veut pas me comprendre. Cette diable de femme est venue là bien mal à propos.*

Un bon diable, Un homme de bonne humeur, de bon caractère, et commode à vivre. *Il est assez bon diable.*

Un méchant diable, Un homme méchant et rusé.

Un pauvre diable, Un homme qui est dans la misère. *C'est un pauvre diable chargé de famille.*

Un grand diable, Un homme grand et dégingandé.

Diable, s'emploie même en parlant De certaines choses. Ainsi on dit : *Une diable d'affaire, un diable de négoce, de métier, etc.*, en parlant D'une affaire difficile, fâcheuse, d'un négoce peu lucratif, etc.; *Une diable de pluie, un diable de vent, etc.*, en parlant D'une pluie, d'un vent incommode, nuisible.

Une affaire du diable, une difficulté de diable, Une affaire très compliquée, ou qui a, qui peut avoir de très grandes suites, une très grande difficulté, etc. On dit de même : *Un froid de diable, un vent, une pluie du diable*, Un froid excessif, un vent très violent, etc. *Il avait une peur de diable*, Il avait une peur extrême.

Il a un esprit de tous les diables, il a de l'esprit comme tous les diables, Il a beaucoup d'esprit.

Diable, s'emploie souvent comme Interjection de surprise, d'admiration, de doute, de mécontentement, d'inquiétude, etc. *Diable! comme vous y allez. Diable! cela n'est pas aisé à faire. Ah diable! je n'y pensais pas. Diable! cela devient sérieux. Diable! comment ferons-nous? Diable! vous faites là de belles affaires.*

Il est employé d'une manière analogue dans les phrases suivantes et autres semblables : *Où diable va-t-il prendre tout ce qu'il dit? Qui diable vous a dit cela? Je ne sais ce que diable il est devenu. Que diable me veut-il? Comment diable vais-je m'y prendre? Que diable avez-vous fait, avez-vous dit? À quoi diable s'amuse-t-il? Que diable! vous avez peur?*

Diable, substantif, se dit en outre d'Une sorte de double toupie que l'on fait tourner rapidement sur une corde attachée à deux baguettes, et qui ronfle avec beaucoup de bruit. *Le jeu du diable.*

Il se dit aussi d'Une espèce de charrette à quatre roues fort basses, qui sert au transport de certaines marchandises, et qui fait beaucoup de bruit en roulant sur le pavé.

Il se dit également d'Un petit chariot à deux roues dont les maçons se servent pour transporter les pierres.

Diable, en Histoire naturelle, se dit d'Une espèce de cigale, ainsi que de Divers oiseaux, et de Quelques poissons.

En diable. loc. adv. Fort, extrêmement. *Frapper en diable. Mentir en diable. Cela tient en diable. Cette eau-de-vie est forte en diable.* On dit quelquefois dans le même sens, *En diable et demi. Il l'a battu en diable et demi.* On dit aussi, *Comme le diable, comme un beau diable, comme tous les diables. Il l'a battu comme le diable. Crier comme un beau diable. Il ment comme tous les diables.*

À la diable. loc. adv. Très mal. *Cela est fait à la diable*, ou simplement, *Cela est à*

la diable. Il nous a donné un ragoût à la diable. Cette affaire va, marche à la diable.

Être fait à la diable, Être habillé sans goût, ou Avoir ses vêtements en grand désordre.

DIABLEMENT. adv. Excessivement. *Cela est diablement chaud. Voilà une femme diablement laide. C'est un homme diablement entêté.* Il est très familier.

DIABLERIE. s. f. Sortilège, maléfice. *Il se mêlait de diablerie. Il y a là de la diablerie.*

Il se dit aussi Des prétendues possessions, des ensorcellements. *La diablerie de Loudun. Ces diableries n'abusent plus personne.*

Il se dit, figurément et familièrement, en parlant De tout mauvais effet dont on ne peut découvrir la cause, et surtout Des machinations secrètes qui nuisent au succès d'une affaire. *Il y a quelque diablerie là-dessous, là dedans.*

Il s'est dit autrefois de certaines pièces populaires où le diable jouait ordinairement le principal rôle. *Une diablerie à quatre personnages.*

DIABLESSE. s. f. Terme d'injure qui se dit ordinairement d'Une femme méchante et acariâtre. *C'est une diablesse, une vraie diablesse. Cette femme est bien diablesse.*

Une bonne diablesse, une pauvre diablesse, une méchante diablesse, une grande diablesse, se disent dans le même sens que *Bon diable, pauvre diable, méchant diable, grand diable.*

DIABLOTIN. s. m. Petite figure de diable. *Un tableau où on a représenté des diables et des diablotins qui tentent saint Antoine.*

Il se dit figurément d'Un méchant petit enfant. *Cet enfant est un vrai diablotin.*

DIABLOTIN, se dit aussi d'Une espèce de dragée faite de chocolat et couverte de nonpareille. *Une livre de diablotins. Manger des diablotins.*

DIABOLIQUE. adj. des deux genres. Qui est du diable, qui vient du diable. *Tentation diabolique. Suggestion diabolique.*

Il se dit, au figuré, De tout ce qui est extrêmement méchant, pernicieux dans son genre. *Esprit diabolique. Méchanceté diabolique. Artifice diabolique. Une invention diabolique.*

Il se dit aussi De ce qui est fort mauvais. *Il nous a menés par un chemin diabolique. On nous servit un ragoût diabolique.*

Il se dit encore De ce qui est très difficile, très pénible. *C'est une affaire diabolique. J'ai là un travail diabolique.* Ce sens et le précédent sont familiers.

DIABOLIQUEMENT. adv. Avec une méchanceté diabolique. *C'est une chose diaboliquement inventée. C'est une calomnie forgée diaboliquement. Conjuration machinée diaboliquement.*

DIACHYLON. s. m. T. de Pharmacie. Emplâtre considéré comme résolutif, et dans lequel il entre des substances mucilagineuses. *Diachylon simple. Diachylon composé.* On écrit aussi, *Diachylum* (qui se prononce *Diachylome*).

Toile de diachylon, ou simplement *Diachylon*, Toile sur laquelle on étend le diachylon et qui se colle aux parties. *Bandelettes de diachylon.*

DIACODE. s. m. T. de Pharmacie. Sirop fait avec la décoction des têtes de pavots blancs. On dit quelquefois adjectivement, *Sirop diacode.*

DIACONAL, ALE. adj. Qui appartient au diacre, qui a rapport au diacre. *Fonctions diaconales.*

DIACONAT. s. m. Le second des ordres sacrés, ou l'office de diacre. *Être promu au diaconat.*

Il se dit aussi Des fonctions de diacre, chez les protestants. Voyez DIACRE.

DIACONESSE. s. f. Il se dit Des veuves et des filles qui, dans la primitive Église, étaient employées à certains ministères ecclésiastiques. *Les diaconesses étaient chargées de déshabiller les femmes et les filles qu'on baptisait.* On dit aussi, *Diaconisse.*

Il se dit encore Des femmes ou des filles, qui, dans certaines églises protestantes, se vouent, sous l'autorité des pasteurs, au soin des malades et des pauvres.

DIACRE. s. m. Il s'est dit, aux premiers temps de l'Église, Des chrétiens choisis, au nombre de sept, par l'assemblée des fidèles, avec la consécration des Apôtres, pour vaquer exclusivement à la distribution des aumônes. *Saint Étienne fut l'un des sept premiers diacres.*

Il se dit, chez les catholiques, de Celui qui est promu au second des ordres sacrés. *C'est au diacre à chanter l'évangile. Faire diacre à la grand'messe.*

Il se dit aussi Des laïques qui, dans le culte protestant, sont chargés de recueillir et de distribuer les aumônes.

DIADELPHIE. s. f. T. de Botan. Classe du système de Linné, qui comprend les plantes à plusieurs étamines réunies par leurs filets en deux corps distincts. *La plupart des plantes légumineuses appartiennent à la diadelphie.*

DIADÈME. s. m. Sorte de bandeau qui était la marque de la royauté parmi les anciens, et dont les rois et les reines se ceignaient le front. *Porter un diadème. Ceindre sa tête, son front d'un diadème. Orné d'un diadème.*

Il se dit souvent en parlant De la royauté même, dans certaines phrases figurées du style élevé ou poétique. *L'éclat du diadème. Ceindre le diadème*, Devenir roi ou reine.

DIAGNOSTIC. s. m. (Dans ce mot et dans le suivant, le G se prononce dur.) Partie de la médecine qui a pour objet de reconnaître, de distinguer les maladies; ou L'action même de les reconnaître, de les distinguer. *Il n'est pas fort sur le diagnostic. Le diagnostic et le prognostic. Le diagnostic de cette maladie n'est pas toujours facile.*

DIAGNOSTIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Il se dit Des signes d'après lesquels on peut établir le diagnostic d'une maladie. *Les signes diagnostiques de la fièvre.*

Il est aussi substantif masculin. *Cet enfant a tous les diagnostiques de la petite vérole.* Cet emploi vieillit.

DIAGONAL, ALE. adj. T. de Mathém. Qui va d'un angle d'une figure rectiligne à l'angle opposé. *Une ligne diagonale.*

Il se dit substantivement, au féminin, de La ligne qui va d'un angle d'un parallélogramme, ou en général d'une figure quelconque à l'angle opposé. *La diagonale d'un carré.*

DIAGONALEMENT. adv. D'une manière diagonale. *Une ligne qui coupe un plan diagonalement.*

DIALECTE. s. m. Langage particulier d'une ville ou d'une province qui se rattache à la langue générale de la nation. *La langue grecque ancienne a différents dialectes. Le dialecte attique. Le dialecte ionique. Le dialecte dorique. Le dialecte éolique.*

DIALECTICIEN. s. m. Celui qui sait la dialectique, qui s'applique particulièrement à l'étude de la dialectique. *Un profond dialecticien.*

Il se dit aussi d'Un homme qui donne à ses raisonnements une forme méthodique. *C'est un bon, un grand dialecticien, un habile dialecticien.*

DIALECTIQUE. s. f. Art de raisonner, de discuter. *La dialectique était la première partie de la philosophie scolastique. Cela ne peut pas se soutenir en bonne dialectique.*

Il se dit aussi Du talent de raisonner avec méthode, ainsi que Des raisonnements méthodiques en général. *Il manque de dialectique. Dialectique serrée, pressante. Il n'y a pas de dialectique dans cet ouvrage.*

DIALECTIQUEMENT. adv. Selon les formes de la dialectique. *Il raisonne dialectiquement.*

DIALOGIQUE. adj. des deux genres. Qui a la forme du dialogue. *Platon a donné à ses écrits la forme dialogique.*

DIALOGISME. s. m. L'art, le genre du dialogue; ou L'emploi des formes du dialogue. Il est peu usité.

DIALOGISTE. s. des deux genres. Celui ou celle qui a fait un dialogue, des dialogues. Il est peu usité.

DIALOGUE. s. m. Entretien, conversation. *Ils ont eu un long dialogue. Je n'aime pas tous ces dialogues.* En ce sens, il est familier.

Il se dit plus ordinairement de Certains ouvrages d'esprit qui ont la forme d'un entretien, d'une conversation entre deux ou plusieurs personnes. *Les dialogues de Platon, de Cicéron. Les dialogues des morts de Lucien, de Fontenelle. Faire un dialogue. Composer des dialogues. Adopter la forme du dialogue. Traité en forme de dialogue. Les personnages, les interlocuteurs d'un dialogue. Dialogue entre un avocat et un médecin.*

Il désigne aussi Ce que disent entre eux les personnages d'une pièce de théâtre, d'une églogue, d'un entretien supposé; et La manière dont l'auteur fait parler entre eux les personnages qu'il met en scène. *Ce dialogue manque de vérité. Cet auteur ne soigne pas assez le dialogue. Il est rare qu'un dialogue symétrique soit naturel. Dialogue sans suite. Dialogue rapide et animé. Il entend bien l'art du dialogue. Son dialogue est ordinairement froid et sans esprit. Sa pièce est toute en dialogue, il n'y a point d'action.*

Il se dit, en Musique, De deux parties qui se répondent l'une à l'autre, et qui souvent se réunissent.

DIALOGUER. v. n. Converser. *Nous avons dialogué longtemps sans nous comprendre.* Ce sens est familier.

Il se dit plus ordinairement Des personnages d'une pièce de théâtre, d'une églogue, d'un entretien supposé. *Les personnages de Molière dialoguent avec beaucoup de naturel et de vérité. Il fait bien dialoguer ses personnages.*

Il se dit, en Musique, De deux parties qui se répondent l'une à l'autre, et qui souvent se réunissent. *Faire dialoguer deux voix, deux instruments.*

Il signifie aussi, Faire parler entre eux deux ou plusieurs personnages. *Cet auteur entend bien l'art de dialoguer.*

Il s'emploie quelquefois comme verbe actif. *Bien dialoguer une scène.*

DIALOGUÉ, ÉE. part. passé. *Une pièce bien dialoguée.*

DIAMANT. s. m. Pierre précieuse, la plus brillante et la plus dure de toutes. *Mine de diamants. Diamant brut. Tailler un diamant. Diamant taillé. Diamant d'une belle eau. Ce diamant jette beaucoup de feu, a beaucoup d'éclat. Ce diamant est bien mis en œuvre. Diamant rose, jaune, noir, etc. Chaîne de diamants. Rose de diamants. Agrafe de diamants. Bouton de diamants. Bague de diamants. Épingle de diamant. Poudre de diamant.*

Diamant en rose, ou simplement, *Rose*, Diamant taillé par-dessus en facettes pointues, et plat par-dessous. *Diamant brillant*, ou simplement, *Brillant*, Diamant taillé à facettes par-dessous comme par-dessus. *Diamant en table*, Diamant taillé de manière que la surface en est plate. On dit aussi, *Table de diamant.*

Fig., *C'est un diamant*, se dit, en Littérature, et dans plusieurs Arts d'agrément, pour désigner Un petit ouvrage d'un genre gracieux, soigneusement exécuté.

Diamant faux, Pierre naturelle ou factice, qui ressemble au diamant.

Diamant, se dit encore d'Un outil de vitrier, de miroitier, etc., qui consiste en une pointe de diamant fixée à un manche, et qui sert principalement à couper le verre et les glaces. C'est ce qu'on appelait autrefois *Pointe de diamant.*

En termes de Marine, *Le diamant d'une ancre*, La jonction des deux bras de l'ancre avec la verge.

DIAMANTAIRE. s. m. Ouvrier qui taille les diamants et qui en fait trafic. On dit plus ordinairement, *Lapidaire.*

DIAMÉTRAL, ALE. adj. Appartenant au diamètre. *Ligne diamétrale. Plan diamétral.*

DIAMÉTRALEMENT. adv. D'un bout du diamètre à l'autre. *Les deux pôles sont diamétralement opposés l'un à l'autre.*

Il se dit, figurément, Des personnes ou des choses qui sont tout à fait contraires, entièrement opposées l'une à l'autre. *L'avarice et la prodigalité sont diamétralement opposées. Ces deux propositions sont diamétralement opposées. Ces deux hommes sont diamétralement opposés. Leurs intérêts sont diamétralement opposés.*

DIAMÈTRE. s. m. Ligne droite qui va d'un point de la circonférence d'un cercle à un autre point, en passant par le centre. *Le diamètre divise la circonférence en deux parties égales. Ce cercle a tant de pieds de diamètre.*

Il se dit, par extension, de La plus grande largeur ou grosseur d'une chose ronde, arrondie, elliptique, etc. *Le diamètre de la tête. Le diamètre de la terre, du soleil. Cette colonne a trois pieds de diamètre.*

DIANDRIE. s. f. T. de Botan. Classe du système de Linné, qui renferme les plantes à deux étamines.

DIANE. s. f. T. Militaire et de Marine. Batterie de tambour qui se fait à la pointe du jour, pour éveiller les soldats ou les matelots. *Battre la diane. En mer et dans les ports, la diane est suivie d'un coup de canon.*

DIANTRE. s. m. Mot très familier dont on se sert pour éviter de prononcer le mot de *Diable*, et qui est tantôt une sorte d'imprécation, tantôt un signe d'étonnement, d'admiration, etc. *Au diantre soit le fou! Quelle diantre de cérémonie est-ce-là? Que diantre me veut-il?*

DIAPALME. s. m. T. de Pharmacie. Sorte d'emplâtre dessiccatif. *Cérat de diapalme*, Diapalme auquel on a donné la consistance d'un onguent en le mêlant avec le quart de son poids d'huile d'olive.

DIAPASON. s. m. T. de Musique. L'étendue des sons qu'une voix ou un instrument peut parcourir, depuis le ton le plus bas jusqu'au plus haut. *Cet air sort du diapason de la voix.*

Il se dit aussi d'Une sorte d'instrument d'acier à deux branches, dont on se sert pour prendre le ton. *Le son du diapason indique ordinairement le* la.

Fig., *Diapason*, La manière générale, en parlant des mœurs, des opinions. *Quand il se remit à écrire, après une interruption de dix ans, il n'était plus au diapason.*

DIAPÉDÈSE. s. f. T. de Médec. Éruption du sang par les pores.

DIAPHANE. adj. des deux genres. T. de Physique. Il se dit Des corps qui transmettent abondamment la lumière. *L'air est plus diaphane que l'eau.* Dans l'usage ordinaire, on l'emploie souvent d'un manière absolue, comme synonyme de Très transparent. *Le cristal est diaphane.*

DIAPHANÉITÉ. s. f. T. de Physique. Il se dit de La faculté qu'ont certains corps de transmettre abondamment la lumière. *La diaphanéité de l'air et des gaz.*

DIAPHORÈSE. s. f. T. de Médec., qui désigne Toute espèce d'évacuation cutanée, de transpiration.

DIAPHORÉTIQUE. adj. des deux genres. T. de Pharmacie. Il se dit Des remèdes qui excitent la diaphorèse, la transpiration. On l'emploie aussi comme substantif masculin. *Administrer des diaphorétiques.*

DIAPHRAGMATIQUE. adj. des deux genres. T. d'Anat. Qui a rapport au diaphragme. *Artères diaphragmatiques. Veines diaphragmatiques. Nerfs diaphragmatiques. Anneau diaphragmatique.*

DIAPHRAGME. s. m. T. d'Anat. Muscle très large et fort mince, situé à la base de la poitrine, qu'il sépare d'avec l'abdomen. *Le diaphragme sert à la respiration. Il a reçu un coup qui lui a percé le diaphragme.*

Il se dit par analogie, en termes de Botanique, d'Une cloison transversale qui partage une silique, une capsule.

DIAPRER. v. a. Varier de plusieurs couleurs.

Diapré, ée. part. passé.

Il se dit aussi adjectivement. *Les couleurs dont la nacre est diaprée. Les fleurs dont le gazon est diapré.*

Dans le langage ordinaire, *Prunes diaprées*, Espèce de prunes violettes.

DIAPRUN. s. m. T. de Pharmacie. Sorte d'opiat ou d'électuaire dont on incorpore les ingrédients au moyen de la pulpe de pruneaux.

DIAPRURE. s. f. Variété de couleurs. *La diaprure des prés.* Il est vieux.

DIARRHÉE. s. f. T. de Médec. Dévoiement; maladie caractérisée par des évacuations alvines liquides et fréquentes, et qui est ordinairement due à l'inflammation de l'intestin. *Avoir la diarrhée. Ces fruits donnent la diarrhée.*

DIASCORDIUM. s. m. (On prononce *Diascordiome.*) T. de Pharmacie. Électuaire très composé dans lequel entrent, en assez grande portion, des feuilles de *Scordium*, espèce de germandrée.

DIASTASE. s. f. T. de Chirur. Écartement, séparation de deux os qui étaient contigus, et particulièrement du tibia et du péroné, du cubitus et du radius.

DIASTOLE. s. f. T. de Physiologie. Mouvement de dilatation du cœur et des artères. Il se dit par opposition à *Systole*, qui désigne Le mouvement contraire. *C'est par le mouvement de la diastole que le sang des veines entre dans le cœur. La systole et la diastole du cœur.*

DIASTYLE. s. m. T. d'Archit. Manière d'espacer les colonnes en leur donnant trois diamètres d'entre-colonnement.

DIATHÈSE. s. f. T. de Médec. Disposition générale d'une personne à être souvent ou habituellement affectée de telle ou telle maladie. *Diathèse cancéreuse, scorbutique, rhumatismale, etc.*

DIATONIQUE. adj. des deux genres. T. de Musique. Qui procède par les tons naturels de la gamme. *Chant diatonique. Genre diatonique.*

DIATONIQUEMENT. adv. T. de Musique. Suivant l'ordre diatonique.

DIATRAGACANTHE. s. m. T. de Pharmacie. Poudre composée adoucissante, dans laquelle il entre une assez grande quantité de gomme adragant : ce médicament est aujourd'hui peu employé.

DIATRIBE. s. f. Dissertation critique. Il s'emploie principalement dans le genre polémique, et désigne, Une critique amère et violente. On le dit aussi de Tout discours, de tout écrit violent et injurieux.

DIC

DICHORÉE. s. m. (On prononce *Dicorée.*) T. de Versification grecque et de Versification latine. Pied composé de deux chorées ou trochées.

DICHOTOME. adj. des deux genres. (On prononce *Dicotome.*) T. d'Astron. Il se dit De la lune, quand l'hémisphère qu'elle tourne vers la terre n'est qu'à moitié éclairé par le soleil. *La lune est dichotome.*

Dichotome, est aussi un terme de Botanique qui se dit Des parties divisées et subdivisées par bifurcation. *La tige du gui est dichotome. Pédoncule dichotome.*

DICHOTOMIE. s. f. (On prononce *Dicotomie.*) T. d'Astron. État de la lune quand la moitié seulement de son disque est éclairée par le soleil.

Il se dit aussi, en Botanique, Du mode de division par deux des rameaux et des pédoncules sur la tige.

DICOTYLÉDONE. adj. des deux genres. T. de Botan. Il se dit Des plantes dont les semences ont deux lobes ou cotylédons. *Les plantes, les végétaux dicotylédones.* On l'emploie quelquefois substantivement, au féminin. *Les légumineuses sont des dicotylédones.*

DICTAME. s. m. Plante herbacée, espèce d'origan, qui est fort aromatique, et qui passait jadis pour un puissant vulnéraire. *Les anciens ont dit que le cerf, blessé d'une flèche, allait chercher le dictame, et que, dès qu'il en avait mangé, le fer tombait de sa plaie. Le dictame de Crète.*

DICTAMEN. s. m. (On prononce l'N.) Terme dogmatique emprunté du latin, et qui n'est employé que dans cette phrase, *Le dictamen de la conscience*, Le sentiment intérieur de la conscience. Il est très peu usité.

DICTATEUR. s. m. Magistrat unique et souverain qu'on nommait extraordinairement à Rome, du temps de la république, en certaines occasions importantes, et seulement pour un certain temps. *Fabius fut*

nommé dictateur dans la guerre contre Annibal. Par une dérogation à la coutume établie, Jules César fut fait dictateur perpétuel.

Il se dit, par extension, dans le style élevé, de Tout magistrat investi, temporairement ou à perpétuité, d'une autorité souveraine et absolue.

Fig. et fam., *Prendre un ton de dictateur*, Prendre un ton tranchant et absolu.

DICTATORIAL, ALE. adj. Qui a rapport, qui appartient à la dictature. *Des pouvoirs dictatoriaux. Autorité dictatoriale.*

DICTATURE. s. f. Dignité, pouvoir de dictateur. *Exercer la dictature. Sylla abdiqua la dictature. La dictature n'était ordinairement conférée que pour six mois. Après la mort de Jules César, la dictature fut abolie.*

Il se dit, par extension, De l'autorité absolue exercée par un homme, par une assemblée. *La dictature de la Convention. L'assemblée confia la dictature à un général.*

DICTÉE. s. f. Action de dicter un discours, une lettre, un devoir, etc. *Écrire sous la dictée de quelqu'un. Ce commis, ce secrétaire écrit bien sous la dictée. Faire une dictée à des écoliers. La dictée du professeur a été fort longue. La dictée est finie.*

Il se dit également, surtout dans les Collèges et dans les Écoles, de Ce qui a été dicté. *Voici la dictée d'aujourd'hui. Copier une dictée.*

DICTER. v. a. Prononcer mot à mot une phrase ou une suite de phrases, pour qu'une ou plusieurs autres personnes l'écrivent. *Dicter une lettre à son secrétaire. Un professeur qui dicte un thème à ses écoliers. Je lui dictai quelques phrases, pour voir s'il savait l'orthographe.* On l'emploie quelquefois absolument. *On prétend que César dictait à plusieurs secrétaires en même temps. Il a dicté toute la nuit.*

Il signifie aussi, Suggérer à quelqu'un ce qu'il doit dire. *On a dicté à cet accusé toutes les réponses qu'il a faites.*

Il signifie encore figurément, Inspirer. *La raison, le sens commun nous dicte cela. La nature nous dicte que nous devons aimer nos parents.*

Il signifie également, Prescrire, imposer. *Dicter des lois, des ordres, des conditions. On lui a dicté la conduite qu'il devait tenir.*

DICTÉ, ÉE. part. passé. *Un écrit dicté par l'envie.*

DICTION. s. f. Élocution, cette partie du style qui regarde le choix et l'arrangement des mots. *Diction élégante. Diction pure. Diction vicieuse.*

Il signifie quelquefois, La manière de dire, de prononcer un discours, des vers, etc. *Cet orateur a une diction lourde et traînante.*

DICTIONNAIRE. s. m. Vocabulaire, recueil de tous les mots d'une langue, rangés dans un certain ordre, et expliqués dans la même langue, ou traduits dans une autre. *Dictionnaire français. Dictionnaire latin. Dictionnaire italien. Dictionnaire espagnol. Dictionnaire de la langue française. Dictionnaire anglais-français, français-anglais. Le dictionnaire de l'Académie française*, ou simplement, *de l'Académie. Le dictionnaire de Trévoux. Le dictionnaire de Richelet. Les mots de ce dictionnaire sont rangés par ordre alphabétique, sont rangés selon leur ordre de dérivation. Dictionnaire alphabétique. Dictionnaire par racines. Les articles d'un dictionnaire. Dictionnaire de poche.*

Fam., *Traduire à coups de dictionnaire*, se dit De ceux qui, peu familiarisés avec une langue, sont obligés, pour la traduire, d'avoir fréquemment recours au dictionnaire. On le dit quelquefois par dénigrement D'un mauvais traducteur. *Il a fait sa traduction à coups de dictionnaire.*

DICTIONNAIRE, se dit aussi de Divers recueils faits par ordre alphabétique sur des matières de littérature, de sciences ou d'arts. *Dictionnaire des étymologies* ou *étymologique. Dictionnaire des rimes. Dictionnaire des homonymes. Dictionnaire poétique. Dictionnaire de la Fable. Dictionnaire historique. Dictionnaire biographique. Dictionnaire géographique* ou *de géographie. Dictionnaire de médecine, de chimie, de chirurgie. Dictionnaire de marine. Dictionnaire de musique. Dictionnaire raisonné des arts et des sciences.* On dit mieux, *Dictionnaire des termes de marine, de médecine, d'architecture, etc.*, lorsqu'il ne s'agit que D'une simple explication des termes propres à ces différents arts.

Fig. et fam., *C'est un dictionnaire vivant*, se dit D'une personne qui a des connaissances fort étendues, et qui les communique aisément.

DICTON. s. m. Mot ou sentence qui a passé en proverbe. *Un vieux dicton. C'est un dicton populaire.*

Il signifie quelquefois, Raillerie, mot plaisant et piquant contre quelqu'un. *Le satirique donne à chacun son dicton.* Il est familier dans les deux sens.

DICTUM. s. m. (On prononce *Dictome.*) Mot emprunté du latin. Dispositif d'un jugement, d'un arrêt; cette partie d'un jugement, d'un arrêt qui contient ce que le juge prononce et ordonne. *Le dictum d'une sentence, d'un arrêt.* Il est peu usité, on dit plus souvent, *Dispositif.*

DID

DIDACTIQUE. adj. des deux genres. Qui est destiné à instruire, qui sert, qui est propre à l'enseignement. *Ordre didactique. Termes didactiques. Langage didactique. Ouvrage didactique. Dans le genre didactique. Poème didactique.*

Il s'emploie absolument comme substantif masculin, et se dit Du langage didactique, du genre didactique. *Ce mot n'est usité que dans le didactique.*

Il s'emploie de même absolument comme substantif féminin, et se dit de L'art d'enseigner. *Les règles de la didactique.*

DIDACTIQUEMENT. adv. D'une manière didactique. Il est peu usité.

DIDASCALIE. s. f. T. d'Antiquité. Instruction que le poète dramatique donnait aux acteurs sur la manière dont ils devaient jouer ses pièces.

Il se dit aussi d'Une courte notice placée en tête des pièces de théâtre chez les anciens.

DIDELPHE. adj. des deux genres. T. de Zoologie. Qui a une double matrice. Il se dit D'un groupe d'animaux dont les femelles présentent une poche abdominale.

Il est aussi substantif masculin. *L'ordre des didelphes. Les sarigues appartiennent à l'ordre des didelphes.*

DIDYME. adj. des deux genres. T. de Botan. Qui est formé de deux parties plus ou moins arrondies, et accouplées. *Racine didyme. Les étamines de la mercuriale ont des anthères didymes.*

DIDYNAMIE. s. f. T. de Botan. Classe du système de Linné, qui renferme les plantes pourvues de quatre étamines, dont deux longues et deux courtes. *Les labiées appartiennent à la didynamie.*

DIE

DIÈDRE. adj. des deux genres. Il se dit D'un angle formé par la rencontre de deux plans. *Un angle dièdre.*

DIÉRÈSE. s. f. T. de Gram. Division d'une diphtongue en deux syllabes. *Les Latins disaient quelquefois par diérèse* aulai *pour* aulæ.

DIÉRÈSE, en termes de Chirurgie, se dit d'Une opération qui consiste à diviser, à dilater ou à séparer des parties dont le rapprochement, l'union ou la continuité sont nuisibles.

DIÈSE. s. m. (Anciennement on disait aussi, *Diesis.*) T. de Musique. Signe formé de deux doubles barres croisées, qui se met, soit devant une note, pour indiquer qu'il faut la hausser d'un demi-ton ; soit à la clef, sur la ligne où se place la note qui doit être haussée d'un demi-ton dans tout le courant de l'air, du morceau. *Cette note est marquée d'un dièse. Dans le ton de* sol *il y a un dièse à la clef, sur la ligne du* fa. On appelle *Dièse accidentel*, Celui qui se met devant une note, par opposition à Ceux que l'on met à la clef.

Il se dit quelquefois Des notes haussées d'un demi-ton, abstraction faite des signes. *Il y a deux dièses dans le ton de ré.*

Il est aussi adjectif des deux genres, et se dit D'une note marquée d'un dièse, ou haussée d'un demi-ton. *Cette note est dièse. Dans le ton de sol le fa est dièse. Faire entendre l'ut dièse.*

DIÉSER. v. a. T. de Musique. Marquer d'un dièse, ou Hausser d'un demi-ton. *Il faut diéser cette note.*

DIÉSÉ, ÉE. part. passé. *Note diésée.*

DIÈTE. s. f. Régime de vie propre à conserver ou à rétablir la santé. Il se dit surtout en parlant De la nourriture. *On lui a ordonné une diète exacte. Diète lactée. Diète végétale.*

Il signifie plus ordinairement, L'action de se priver d'aliments pour rétablir sa santé. *Faire diète. Mettre un malade à la diète. Être à la diète. Observer une diète rigoureuse, sévère. Diète absolue, complète. Une longue diète.*

DIÈTE. s. f. Assemblée où l'on traite des affaires publiques dans certains États. *Diète générale. Diète particulière. Diète fédérative* ou *fédérale. Diète de Pologne, de Suède. Diète helvétique. La diète des États de la confédération germanique. Convoquer, assembler la diète. Rompre la diète.*

Il se dit pareillement de Certaines assemblées qui se tiennent, dans quelques ordres religieux, entre deux chapitres généraux, pour ce qui regarde leur discipline.

DIÉTÉTIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Qui concerne la diète, le régime de vie propre à conserver ou à rétablir la santé. *Régime diététique. L'emploi des moyens diététiques.*

Il s'emploie aussi comme substantif féminin, et se dit de L'art de conserver ou de rendre la santé par les moyens diététiques. *Les préceptes de la diététique.*

DIÉTINE. s. f. Diète particulière. *Les diétines de Pologne.*

DIEU. s. m. L'Être suprême, créateur et conservateur de l'univers. Il s'emploie très souvent d'une manière absolue et sans arti-

cle. *Il n'y a qu'un seul Dieu. Il ne saurait y avoir plusieurs Dieux. Nous adorons tous le même Dieu. Le Dieu qui a tout créé. Dieu est appelé dans l'Écriture sainte le Dieu des armées, le Dieu des vengeances, le Dieu des miséricordes, le Dieu jaloux, le Dieu fort, le Dieu de vérité, le Dieu vivant, etc. Nier qu'il y ait un Dieu. Nier Dieu. Dieu est infini, éternel, immuable, tout-puissant, tout bon, tout miséricordieux. Dieu est la souveraine sagesse. Traité de l'existence de Dieu. Les attributs de Dieu. La toute-puissance, la majesté infinie de Dieu. Le tribunal de Dieu. Le culte d'adoration n'est dû qu'à Dieu seul. C'est une grâce de Dieu, une bénédiction de Dieu, un don de Dieu, une protection visible de Dieu. Croire en Dieu. Aimer, adorer, honorer Dieu. Prier Dieu. Louer Dieu. Demander pardon à Dieu. Invoquer le nom de Dieu. Se recommander à Dieu. Servir Dieu. Avoir recours à Dieu. Mettre sa confiance, son espérance en Dieu. Dieu puissant, secourez-nous. Pardonnez-moi, grand Dieu. Ô mon Dieu, je t'implore. Prendre, recevoir toutes choses de la main de Dieu. Avoir la crainte de Dieu. Élever ses enfants dans la crainte de Dieu. Se conformer, se résigner à la volonté de Dieu. Rendre gloire à Dieu. Vivre selon Dieu. Renier son Dieu. Revenir à Dieu. Dieu l'a touché. Offenser Dieu. Jurer Dieu. Blasphémer le nom de Dieu. Prendre le nom de Dieu en vain. Dieu rendra à chacun selon ses œuvres. Le bras de Dieu l'a frappé. On reconnaît en cela le doigt de Dieu. Le christianisme enseigne qu'il y a trois personnes en Dieu.* JÉSUS-CHRIST *est Dieu-Homme, est Homme-Dieu. Le Fils de Dieu. La Vierge est appelée la Mère de Dieu. Etc.* Par opposition Aux fausses divinités du paganisme, on dit: *Le vrai Dieu. Le Dieu des chrétiens. Etc.*

Être devant Dieu, Être mort.

Prov., *L'homme propose et Dieu dispose*, Les desseins des hommes ne réussissent qu'autant qu'il plaît à Dieu; souvent nos entreprises tournent d'une manière opposée à nos vœux et à nos espérances.

Prov., *La voix du peuple est la voix de Dieu*, D'ordinaire le sentiment général est fondé sur la vérité.

Prov. et fig., *Ce que femme veut, Dieu le veut*, Les femmes veulent ardemment ce qu'elles veulent, et elles viennent ordinairement à bout de l'obtenir.

Prov., *Cela va comme il plaît à Dieu*, se dit D'une affaire dont la conduite est abandonnée, négligée. *Tout va, dans cette maison, comme il plaît à Dieu.*

Prov., *Ne craindre ni Dieu, ni diable*, se dit D'un méchant homme, d'un homme déterminé qu'aucune crainte n'arrête.

C'est un homme de Dieu, tout de Dieu, tout en Dieu, se dit D'un homme fort pieux, fort dévot. On dit dans le même sens, *Être abîmé en Dieu.*

Prov. et fig., *Cela lui vient de la grâce de Dieu, lui vient de Dieu grâce*, se dit De tout ce qui arrive d'avantageux sans qu'on y ait contribué par ses soins ou par son travail.

Par la grâce de Dieu. Formule que des princes souverains mettent dans leurs titres, pour dire qu'ils ne tiennent leur puissance que de Dieu.

Prov., *Il ne relève que de Dieu et de son épée*, se dit D'un prince souverain qui n'en reconnaît aucun autre au-dessus de lui.

Le bon Dieu, Dieu. *Prier le bon Dieu. Le bon Dieu vous bénira.*

Dans la Religion catholique, *Le bon Dieu*, signifie aussi, L'hostie consacrée. *On lève le bon Dieu.* Il se dit particulièrement Du viatique. *On va porter le bon Dieu à ce malade. Il a reçu le bon Dieu.*

Le lever-Dieu, Le moment de la messe où le prêtre élève l'hostie.

La Fête-Dieu, La fête du saint sacrement.

Hôtel-Dieu. Nom donné à l'hôpital principal de plusieurs villes. *L'Hôtel-Dieu de Paris, de Lyon. Chirurgien de l'Hôtel-Dieu.*

S'il plaît à Dieu. Façon de parler conditionnelle dont on se sert en parlant Des choses qu'on souhaite ou qu'on a intention de faire. *Il en réchappera, s'il plaît à Dieu. Je compte arriver demain, s'il plaît à Dieu.* Dans une acception à peu près semblable, on dit aussi, *Avec l'aide de Dieu*, et familièrement, *Dieu aidant.*

Dieu le veuille. Plaise à Dieu. Plût à Dieu. Dieu vous entende. Façons de parler qui servent à marquer le désir que l'on a qu'une chose soit. On dit dans un sens contraire : *Dieu m'en garde. Dieu m'en préserve. À Dieu ne plaise. Etc.*

On disait autrefois, après avoir fait une promesse solennelle, après avoir fait un serment, *Ainsi Dieu me soit en aide*, ou *Ainsi Dieu m'aide*, Que Dieu m'accorde son aide, autant que je tiendrai ma promesse, que je serai fidèle à mon serment.

Dieu vous bénisse. Dieu vous assiste. Dieu vous contente. Dieu vous soit en aide. Façons de parler familières qui s'employaient Lorsqu'une personne éternuait, et dont on se sert encore quelquefois pour adoucir le refus qu'on fait à un pauvre de lui donner l'aumône.

Dieu vous conserve. Dieu vous conduise. Dieu vous le rende. Façons de parler qu'on emploie pour souhaiter du bien à quelqu'un ou pour le remercier de celui qu'on en a reçu.

Dieu vous garde ou *vous gard'*. Ancienne façon de parler qui s'employait pour saluer quelqu'un en l'abordant.

Grâce à Dieu. Dieu merci. Dieu soit loué, en soit loué. Façons de parler qui s'emploient pour exprimer que l'on reconnaît tenir une chose de la bonté de Dieu. Elles servent quelquefois à témoigner le contentement qu'on éprouve de quelque chose. *Dieu soit loué! nous voilà délivrés de cet importun.*

Dieu merci et vous. Dieu merci et à vous. Façons de parler dont le peuple se servait autrefois pour témoigner de la reconnaissance, ou par civilité.

Pour l'amour de Dieu, Dans la seule vue de plaire à Dieu. *Faire quelque chose pour l'amour de Dieu.* Cette locution signifie, dans le discours familier, Sans aucun intérêt. *On lui a donné cela pour l'amour de Dieu.* Elle s'emploie aussi Lorsqu'on prie instamment quelqu'un de quelque chose : dans ce sens, elle est très familière aux mendiants, qui demandent qu'on leur fasse l'aumône *pour l'amour de Dieu.* On dit quelquefois ironiquement, *Comme pour l'amour de Dieu*, pour exprimer qu'une chose est faite ou donnée à contre-cœur, ou qu'un don est fait avec lésinerie. *On lui en a donné comme pour l'amour de Dieu.*

Au nom de Dieu, s'emploie également Lorsqu'on veut prier quelqu'un avec plus d'instance.

Sur mon Dieu. Devant Dieu. Dieu m'est témoin. Dieu m'en est témoin. Locutions qui marquent affirmation et serment.

Dieu sait. Façon de parler qui s'emploie pour assurer fortement ce qu'on veut dire. *Dieu sait si vous serez bien reçu. Dieu sait comme vous vous réjouirez. Nous étions dans cette compagnie tous gens de bonne humeur, Dieu sait la joie.*

Dieu sait, se dit aussi pour affirmer qu'on n'a point fait une chose. *Dieu sait si je l'ai fait. Dieu sait si j'en ai eu la pensée. Si j'en ai eu la pensée, Dieu le sait. Si je l'ai fait, Dieu le sait.*

Dieu sait, se dit encore pour marquer l'incertitude où l'on est de quelque chose. *Dieu sait ce qui en arrivera. Ce qui en arrivera, Dieu le sait. Tout cela va Dieu sait comme.* On dit quelquefois dans le même sens, *Dieu le sache. Vous me demandez ce que je deviendrai, Dieu le sache.*

Entre Dieu et soi, Secrètement.

Dieu! Bon Dieu! Mon Dieu! Grand Dieu! Juste Dieu! Pour Dieu! etc. Exclamations d'étonnement, d'admiration, d'impatience, de douleur, d'inquiétude, de crainte, etc. *Dieu, que cela est beau! Dieu, qu'il est laid! Eh! mon Dieu, laissons cela. Bon Dieu, qu'il est lent! Oh Dieu, que je souffre! Mon Dieu, que va-t-il arriver? Mon Dieu, ayez pitié de moi! Dieu, quel malheur! Ah! mon Dieu, qu'avez-vous fait?*

DIEU, se dit aussi Des fausses divinités qu'adorent les nations païennes. Employé absolument et au pluriel, il s'entend ordinairement Des divinités du paganisme ancien. *Les dieux des gentils. Les faux dieux. Les dieux de la Fable. Les dieux de l'Olympe. Les douze grands dieux. Les dieux du premier ordre. Les dieux du second ordre. Jupiter est le maître des dieux, le père des hommes et des dieux. Neptune est le dieu de la mer. Mars, dieu de la guerre. Le dieu de la poésie est Apollon. Les dieux infernaux. Les dieux marins. Le combat des Titans contre les dieux. Le courroux des dieux. Cybèle est appelée la Mère des dieux. Les dieux indigètes. Les dieux lares. Le dieu tutélaire d'une cité. Les dieux protecteurs. Dieux! Grands dieux! Plût aux dieux! Sacrifier aux dieux. Renverser les temples des dieux. Mettre au rang des dieux. Les dieux de la Gaule, de la Germanie. Les dieux fétiches. Les dieux de l'Inde. Le dieu Vichnou. Ils représentent leurs dieux sous des formes bizarres et monstrueuses.* En ce sens, il a un féminin, qui est *Déesse* : voyez ce mot.

Demi-dieu, Être fabuleux qui est censé participer de la nature divine, comme les faunes. Il se dit aussi d'un homme que l'on croyait né d'un dieu et d'une mortelle, comme Hercule.

Fig. et fam., *Promettre, jurer ses grands dieux*, Promettre, affirmer avec de grands serments.

Fig., *Les dieux de la terre*, se dit Des rois, des princes souverains, et en général de Ceux qui ont beaucoup d'autorité et de pouvoir. L'Écriture sainte appelle aussi figurément *Dieux*, Les hommes qui ont l'autorité. *J'ai dit, vous êtes des dieux. Il sera amené devant les dieux*, Devant les juges.

Fig. et fam., *Comme un dieu.* Très bien, parfaitement. *Il parle comme un dieu.*

DIEU, se dit, figurément, de Celui qui est l'objet d'un grand enthousiasme, d'une vénération profonde, d'une vive reconnaissance, d'un extrême attachement. *Ils le regardaient comme leur sauveur et leur dieu. Il fut pour moi comme un dieu bienfaisant. Cette mère est idolâtre de son fils, elle en fait son dieu. Elle adore son mari ; c'est son tout, c'est son dieu.*

Faire son dieu ou *Se faire un dieu de quelque chose*, Avoir pour quelque chose un grand attachement. *Il fait son dieu de son coffre-fort. Il n'aime que les richesses, il en fait son dieu. Ce sont des gens qui se font un dieu de leur ventre.*

Fam., *Vous êtes un dieu*, se dit pour exprimer à un homme la vive satisfaction qu'on éprouve de ce qu'il a fait.

DIEUDONNÉ. s. m. Surnom qu'on donne à quelques enfants, surtout à des fils de princes, dont on regarde la naissance comme un bienfait du ciel.

DIF

DIFFAMANT, ANTE. adj. Qui diffame, qui est fait, qui est dit pour flétrir la réputation. *Discours diffamant. Paroles diffamantes. Cela est bien diffamant.*

DIFFAMATEUR. s. m. Celui qui diffame par des paroles ou par des écrits. *Diffamateur public. Insigne diffamateur. Lâche diffamateur.*

DIFFAMATION. s. f. Action de diffamer par des paroles ou par des écrits. *La diffamation d'un honnête homme est un crime. Il n'a pu souffrir une si cruelle diffamation. Se rendre coupable de diffamation. Être en butte à de lâches diffamations.*

DIFFAMATOIRE. adj. des deux genres. Qui diffame, qui est fait, qui est dit pour diffamer. *Libelle diffamatoire. Écrit diffamatoire. Discours diffamatoire. Les faiseurs de libelles diffamatoires sont punissables par les lois.*

DIFFAMER. v. a. Décrier, chercher à déshonorer, à perdre de réputation. *Il l'a diffamé partout. Il ne cesse de le diffamer. Il l'a diffamé bien à tort par ses écrits.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *C'est se diffamer soi-même que d'écrire pour diffamer les autres.*

DIFFAMÉ, ÉE. part. passé.

DIFFÉREMMENT. adv. D'une manière différente. *Ils en parlent tous deux fort différemment. Je pense bien différemment. Il a raconté l'affaire différemment de ce qu'elle s'est passée. Les princes agissent différemment des peuples.*

DIFFÉRENCE. s. f. Dissemblance. *Grande, extrême différence. Différence notable, considérable, essentielle. Différence très sensible. Légère différence. Il y a grande différence entre l'un et l'autre, de l'un à l'autre, de l'un avec l'autre. Différence de longueur, de largeur. Différence de personnes, de sexe, d'âge. Différence de rang, d'origine. Cela établit, met entre eux une grande différence. La différence qui est, qui existe entre nous. La différence n'est pas bien marquée. Voilà quelle est la différence de vous à moi.*

Faire la différence, sentir la différence, Saisir, connaître, apprécier, voir ce qui rend une chose distincte d'une autre. *Je connais ces tableaux, ces personnes, j'en sais faire la différence. Ce mot a deux acceptions très distinctes; en sentez-vous la différence?* On dit de même, *Faire* ou *mettre de la différence entre deux personnes, entre deux choses*, Reconnaître qu'elles diffèrent l'une de l'autre. *Je fais de la différence entre vous et lui. Il ne met aucune différence entre eux.*

DIFFÉRENCE, en Logique, se dit de La qualité essentielle qui distingue entre elles les espèces de même genre. *Une définition est composée de genre et de différence.* Dans cette définition, *L'âme est une substance incorporelle*, Substance *est le genre, et* Incorporelle *est la différence qui distingue l'âme des substances corporelles.* On dit aussi, *Différence spécifique.*

DIFFÉRENCE, en Mathématique, se dit de L'excès d'une quantité sur une autre. *La différence de 6 et de 4 est 2.*

En termes de Bourse, il se dit absolument, pour signifier, La différence qui existe entre le prix d'achat et le prix de vente, ou entre le prix de vente et celui de rachat. *Payer la différence.*

À la différence de, Différemment, autrement. *À la différence de ces hommes qui ne songent qu'à jouir du présent, il pensait surtout à l'avenir.*

DIFFÉRENCIER. v. a. Distinguer, mettre de la différence. *Cela sert à les différencier. Une bonne définition doit différencier le genre de l'espèce.*

DIFFÉRENCIER, en Mathématiques. Voyez DIFFÉRENTIER.

DIFFÉRENCIÉ, ÉE. part. passé.

DIFFÉREND. s. m. Débat, contestation, querelle. *Ils ont eu différend ensemble. Il faut leur laisser vider ces différends. Faire naître un différend. Apaiser, assoupir un différend. Juger le différend.*

Il signifie aussi, Ce qui fait la différence; et alors il ne s'emploie guère qu'en parlant D'une valeur sur laquelle on conteste. *Vous voulez douze cents francs de votre cheval, je ne veux vous en donner que mille : partageons le différend par la moitié, partageons le différend*, c'est-à-dire, Donnez-le-moi pour onze cents francs.

DIFFÉRENT, ENTE. adj. Dissemblable, qui n'est point de même. *Ce sont deux hommes bien différents. Ils sont différents d'humeur, de langage. Ils sont différents d'opinion, de sentiment. Opinions différentes. Mœurs différentes. Ce sont choses bien différentes. Ce mot a plusieurs sens différents, plusieurs acceptions différentes. Ils ont employé l'un et l'autre des moyens différents.*

Fam., *Cela est différent, bien différent*, C'est bien autre chose que ce que l'on disait, que ce que je pensais.

Prov., *Ces deux choses sont différentes comme le jour et la nuit*, Elles sont extrêmement différentes.

DIFFÉRENT, se dit souvent, au pluriel, De plusieurs personnes ou de plusieurs choses considérées seulement comme distinctes. *Différentes personnes me l'ont dit. Employer différents moyens. Par différentes voies. Ce mot a différentes acceptions.*

DIFFÉRENTIEL, ELLE. adj. T. de Mathém. Qui procède par différences. Il est spécialement usité pour caractériser Une sorte particulière de calcul qui considère les quantités variables dans leur mode d'accroissement par différences infiniment petites. *Calcul différentiel.*

Quantité différentielle, ou substantivement, *Différentielle*, Accroissement d'une quantité variable, considéré comme infiniment petit. *Une différentielle.*

En termes de Commerce, *Droit différentiel*, Taxe douanière qui varie selon la provenance des marchandises. *Tarif différentiel*, Tarif qui n'est pas exactement proportionnel aux distances.

DIFFÉRENTIER. v. a. T. de Mathém. *Différentier une quantité variable*, En prendre l'accroissement infiniment petit.

DIFFÉRENTIÉ, ÉE. part. passé.

DIFFÉRER. v. a. Retarder, remettre à un autre temps. *Différer une démarche, une affaire, la différer de jour en jour. Différer un paiement. Cela ne peut se différer, ne peut être différé plus longtemps. Ne différez point d'y aller. Ne différez point de mettre ordre à vos affaires.* Absolument, *Partez sans différer.*

Prov., *Ce qui est différé n'est pas perdu.*

DIFFÉRÉ, ÉE. part. passé.

DIFFÉRER. v. n. Être dissemblable, n'être pas de même. *Ils diffèrent en un point, en cela. C'est en cela qu'ils diffèrent l'un de l'autre. Mon opinion diffère beaucoup de la sienne. Un homme qui diffère d'un autre par le caractère.*

Différer d'opinion, d'avis, etc., ou absolument, *Différer*, Avoir une opinion différente. *Les historiens diffèrent entre eux sur ce point.*

DIFFICILE. adj. des deux genres. Qui est malaisé, qui donne de la peine. *Un travail difficile. Une opération difficile. Une entreprise difficile, difficile à exécuter. Cette entreprise est de difficile exécution. Cela est difficile à faire. Un auteur difficile, difficile à entendre. Ce passage, ce texte est difficile, difficile à expliquer. Un problème difficile, difficile à résoudre. Un homme de difficile accès, de difficile abord. Un lieu de difficile accès. L'accès en est difficile. Un chemin difficile. Un cheval difficile à ferrer. Ce métal est difficile à travailler, à manier. Un homme difficile à gouverner. Il est difficile de le contenter. Il est difficile à contenter. Un mot difficile à prononcer, à retenir. Il est difficile d'imaginer rien de plus beau. Il fut alors bien difficile de s'entendre. Il n'a pas été difficile de montrer l'absurdité de cette doctrine. Il me paraît difficile de mieux faire.*

Temps difficiles, Les temps de guerre, de désordres, de troubles, de disette, etc. On dit en un sens analogue : *Un temps difficile à passer. Des circonstances difficiles. Etc.* On dit encore, *Être, se trouver dans une position, dans une situation difficile*, Être dans une position délicate, embarrassante.

Prov. et fig., *Jeunesse est difficile à passer*, Dans la jeunesse, on a bien de la peine à modérer ses passions.

Être difficile à vivre, être d'une humeur difficile, d'un naturel, d'un caractère difficile, etc., et figurément, *Être difficile à manier*, Être d'une humeur fâcheuse, peu accommodante. *C'est un homme très difficile à vivre, d'un caractère fort difficile.*

DIFFICILE, signifie aussi, Exigeant, délicat. *Être difficile sur les aliments, etc. Être difficile sur le choix des mots. Se montrer difficile. Il est devenu bien difficile. C'est un critique difficile, très difficile.* On dit familièrement et substantivement, dans le même sens, *Faire le difficile, la difficile.*

DIFFICILEMENT. adv. Avec difficulté, avec peine. *Vous ne passerez par ce chemin que difficilement. Il entend, il parle difficilement. Il compose difficilement. Il marche difficilement. On change difficilement de caractère, d'opinions, d'habitude.*

DIFFICULTÉ. s. f. Ce qui rend une chose difficile, pénible. *La difficulté d'une opération. La difficulté des chemins, des passages. Ce travail est pour lui sans difficulté.*

Il se dit aussi Du manque de facilité pour quelque action que ce soit. *Difficulté de parler, de respirer. Il ne parle qu'avec beaucoup de difficulté, qu'avec une extrême difficulté. Éprouver de la difficulté à marcher. Avoir de la difficulté, trouver de la difficulté à faire une chose. Je l'ai fait sans aucune dif-*

ficulté. Vous trouverez peut-être de la difficulté à obtenir cela.

Il signifie encore, Ce qu'il y a de difficile en quelque chose, obstacle, empêchement, traverse, opposition. *Légère difficulté. Petite difficulté. De graves difficultés. Cette affaire est pleine, est hérissée de difficultés. Ce travail offre, présente d'assez grandes difficultés. Surmonter toutes sortes de difficultés. Vaincre les difficultés. Apporter une difficulté. Faire naître des difficultés. Examiner, lever, résoudre une difficulté. Passer par-dessus une difficulté. Le nœud, le point de la difficulté.*

Cela peut souffrir, peut éprouver quelque difficulté, de grandes difficultés, etc., Quelque difficulté, de grandes difficultés peuvent s'opposer à cela, peuvent empêcher que cela ne se fasse, ne réussisse. *L'affaire souffrira, éprouvera peut-être des difficultés.* On dit souvent dans le sens contraire : *Cela ne souffre point, ne reçoit point, ne peut point souffrir, éprouver de difficulté. Cela ne fait aucune difficulté. Je n'y vois point de difficulté. Il n'y a pas de difficulté.* Ces trois dernières phrases s'emploient fréquemment, dans le langage familier, pour marquer adhésion, consentement.

DIFFICULTÉ, signifie également, Objection, raison alléguée contre. *Soulever, élever une difficulté. Former une difficulté. C'est un homme qui fait des difficultés sur tout.*

Prov. et fig., *Cet homme est le père des difficultés,* Il élève des difficultés sur tout.

Cette proposition ne souffre point de difficulté, Elle est incontestable.

Faire difficulté de quelque chose, Y avoir de la répugnance, en faire scrupule. *Il y a des gens qui ne font difficulté de rien. Il fait difficulté de se charger de l'affaire.* On dit aussi absolument, *Faire des difficultés. Elle ne se décida qu'après avoir fait beaucoup de difficultés,* ou simplement, *qu'après beaucoup de difficultés.*

DIFFICULTÉ, signifie en outre, Obscurité d'un texte, endroit difficile à entendre. *Ce commentateur passe rapidement sur les difficultés.*

Il se dit encore de Morceaux de musique d'une exécution difficile. *Les difficultés d'une sonate.*

Il signifie aussi, Différend, contestation. *Les deux frères ont eu quelque difficulté ensemble.* Ce sens est familier.

SANS DIFFICULTÉ. loc. adv. Indubitablement, sans doute, volontiers. *Si vous avez ces gens-là pour vous, vous réussirez sans difficulté. Je m'y rendrai sans difficulté.*

DIFFICULTUEUX, EUSE. adj. Qui se rend difficile sur tout, qui allègue des difficultés, qui fait des difficultés sur toutes choses. *C'est un homme fort difficultueux. C'est un esprit difficultueux.*

DIFFORME. adj. des deux genres. Laid, défiguré, qui n'a pas la figure, la forme ou les proportions qu'il devrait avoir. *Visage difforme. Jambe difforme. Cela le rend tout difforme. Ce bâtiment est difforme.*

Il se dit figurément Des choses morales. *Rien de plus difforme que le vice.*

DIFFORMER. v. a. Changer, gâter, altérer la forme. Il s'emploie surtout en parlant De monnaies et autres choses semblables. *Difformer une médaille. On ordonna que ces coins fussent difformés. Il est défendu aux orfèvres de difformer les monnaies.*

DIFFORMÉ, ÉE. part. passé.

DIFFORMITÉ. s. f. Défaut très apparent dans la forme, dans les proportions. *Cela fait une grande difformité. Les loupes, la bosse, sont des difformités. Les difformités de la taille. La difformité d'un membre. Corriger une difformité. La difformité d'un bâtiment.*

Il se dit figurément Des choses morales. *La difformité du vice.*

DIFFRACTION. s. f. T. d'Optique. Phénomène qui s'opère quand les rayons lumineux passent très près des limites des milieux où ils se meuvent, en sorte qu'ils s'infléchissent.

DIFFUS, USE. adj. Verbeux, prolixe, trop abondant en paroles. Il s'applique Aux personnes, et Au discours, aux ouvrages d'esprit. *Cet avocat plaide bien, mais il est diffus. Un auteur, un écrivain diffus. Un style diffus. Un langage diffus. Un ouvrage diffus. Une explication diffuse.*

En Botan., *Tige diffuse,* Celle dont les ramifications, naissant de tous côtés, s'étalent horizontalement, comme dans la fumeterre. On dit également, *Des rameaux diffus.*

DIFFUSÉMENT. adv. D'une manière diffuse. *Il parle diffusément.*

DIFFUSION. s. f. T. de Physique. Il se dit Des fluides, et signifie, L'action de se répandre, ou L'état de ce qui est répandu. *Diffusion de lumière, de la lumière. La diffusion du son.*

Il s'emploie figurément. *La diffusion des richesses. La diffusion des connaissances utiles.*

DIFFUSION, se dit figurément, dans le langage ordinaire, de La prolixité, de la trop grande abondance de paroles : il s'applique Aux personnes, et Au discours, aux ouvrages d'esprit. *En cherchant à éviter la diffusion, on tombe quelquefois dans l'obscurité. On reproche de la diffusion à cet auteur. Son style n'est pas toujours exempt de diffusion. Le défaut de cet ouvrage est la diffusion.*

DIG

DIGAMMA. s. m. Terme de Grammaire grecque. Signe d'aspiration que les Éoliens plaçaient en tête des mots commençant par une voyelle, ou entre deux voyelles, dans le corps d'un mot. *Le digamma équivalait à l'esprit rude dans les autres dialectes grecs.*

DIGASTRIQUE. adj. T. d'Anat. Il se dit De certains muscles qui ont deux portions charnues ou comme deux ventres attachés bout à bout. *Le muscle digastrique de la mâchoire inférieure.*

DIGÉRER. v. a. Faire la digestion des aliments qu'on a pris. *Digérer les viandes, les aliments.* On l'emploie aussi absolument. *Il a l'estomac faible, il ne digère pas bien.*

Il signifie au figuré, Examiner à fond une affaire, un sujet quelconque, le réduire, par la méditation, à l'ordre, à l'état où il doit être. *Digérer une affaire, un projet, un système. Il y a de bonnes choses dans ce livre, mais elles sont mal digérées.*

Il signifie particulièrement, Se rendre compte d'une chose, de manière à la bien concevoir, à la posséder parfaitement. *C'est un homme qui lit beaucoup, mais qui ne digère pas ses lectures.*

Il signifie encore, figurément et familièrement, Souffrir, supporter quelque chose de fâcheux. *Il ne peut digérer le mauvais traitement qu'on lui a fait. Cela est bien dur à digérer. Digérer un affront.*

Cela est dur à digérer, se dit aussi D'une chose difficile à croire.

DIGÉRER, en termes de Chimie, s'emploie comme verbe neutre, et signifie, Être mis en digestion. *On fait digérer ces matières à un feu lent.*

DIGÉRÉ, ÉE. part. passé.

DIGESTE. s. m. Recueil des décisions des plus fameux jurisconsultes romains, composé par ordre de l'empereur Justinien, qui leur donna force de loi. *Les lois du Digeste. Le Digeste est divisé en cinquante livres.* Voyez PANDECTES.

DIGESTEUR. s. m. T. de Chimie. Vase dans lequel on peut élever l'eau à une haute température sans qu'elle bouille. *L'eau s'échappe avec un très grand bruit de la marmite ou digesteur de Papin, au moment où on soulève la soupape. Le digesteur est propre à cuire très promptement les viandes et à dissoudre la gélatine des os.*

DIGESTIF, IVE. adj. Il se dit, en termes d'Anatomie, De ce qui sert à la digestion. *Les organes digestifs. L'appareil digestif. Les facultés digestives.*

Il se dit, en Médecine, Des remèdes qui aident à la digestion. *Remède digestif. Poudre digestive. Pastilles digestives.*

Il se dit, en Chirurgie, D'une espèce d'onguent ou de liniment qu'on emploie pour favoriser la suppuration des plaies. *Onguent, topique digestif.*

Il s'emploie quelquefois comme substantif, dans les deux derniers sens. *L'eau de Seltz est un digestif.*

DIGESTION. s. f. Élaboration, coction des aliments dans l'estomac. *Faire digestion. Cela aide à la digestion, trouble, empêche la digestion. Ces viandes sont de facile, de difficile, de dure digestion. L'exercice facilite la digestion.*

Il se dit également, en Physiologie, de La fonction par laquelle s'opère la digestion. *La digestion nécessite l'action de plusieurs organes.*

Fig. et fam., *Cet affront, ce traitement est de dure digestion,* Il est difficile à supporter. *Cette entreprise est de dure digestion,* Elle est difficile, pénible. *Ce livre, cet ouvrage est de dure digestion, est un morceau de dure digestion,* Il est difficile à entendre, ou pénible à lire. On dit encore, *Cela est de dure digestion,* en parlant D'une chose difficile à croire.

DIGESTION, en termes de Chimie, Opération par laquelle on tient longtemps certaines matières en contact avec des liquides, pour en extraire les parties solubles. *Mettre des plantes en digestion.*

DIGITAL, ALE. adj. T. d'Anat. Qui appartient aux doigts. *Artères, veines digitales. Nerfs digitaux.*

Impressions digitales, Légères dépressions qu'on observe à la face interne des os du crâne.

DIGITALE. s. f. T. de Botan. Genre de plantes, ainsi nommées parce que leur fleur approche de la figure d'un dé à coudre. *Digitale blanche. Digitale pourprée.*

DIGITALINE. s. f. T. de Chimie. Substance qu'on extrait de la digitale pourprée, et qui est un poison.

DIGITÉ, ÉE. adj. T. de Botan. Découpé en forme de doigts. *Feuilles digitées.*

DIGNE. adj. des deux genres. Qui mérite quelque chose. Il se prend en bien et en mal. *Digne de louange, de récompense. Digne d'estime, de confiance. Digne de mépris, de punition. C'est un homme digne de mort, de*

la mort. Digne de la corde. Digne de grâce, de pardon. Il était digne d'un meilleur traitement, d'une meilleure fortune, d'un meilleur sort. Se rendre digne des bontés de quelqu'un. Son sort est digne d'envie. Un objet digne d'attention. Un spectacle digne de pitié. Il n'est pas digne de cette place, de cet emploi. Être digne du trône. Alexandre, en mourant, dit qu'il laissait son empire au plus digne. Digne d'être aimé, adoré. Il n'est pas digne qu'on le regarde, qu'on fasse rien pour lui. Il n'est pas digne de vivre.

Digne de croyance, digne de foi, Qui mérite qu'on lui donne croyance, qu'on ajoute foi à ce qu'il dit. *Témoin digne de foi.*

C'est un digne sujet, se dit D'une personne très capable de bien remplir un emploi.

DIGNE, signifie quelquefois, absolument, Qui a de l'honnêteté, de la probité, qui est digne d'estime; et alors il se place toujours avant le substantif. *C'est un digne homme, une digne femme. Un digne magistrat. Ce digne serviteur ne voulut point trahir son maître.*

Il se dit également D'une chose digne d'être approuvée. *Dans cette occasion, rien ne fut plus digne que sa conduite.*

DIGNE, se dit encore absolument pour Grave, composé, mêlé de réserve et de fierté. *Avoir, prendre un air digne. Parler d'un ton digne. Avoir des manières dignes.* Il se prend quelquefois dans un sens moqueur.

DIGNE, s'emploie très souvent aussi pour marquer Proportion, convenance, conformité, rapport. *Avoir des sentiments dignes de sa naissance. C'était là un sujet digne de son génie, une entreprise digne de son courage. C'est une récompense digne de ses travaux. C'est une digne récompense de ses travaux. Cette conduite est digne d'un honnête homme. C'est un forfait digne de lui. Cette réponse est bien digne d'un sot. Un fils digne d'un tel père.*

DIGNEMENT. adv. Selon ce qu'on mérite. *Je ne vous en saurais remercier dignement, assez dignement. Il a été dignement récompensé.*

Il signifie aussi, Convenablement, très bien. *S'acquitter dignement de sa mission. Il s'est dignement comporté. C'est parler dignement. Il a voulu le récompenser, et a fait dignement les choses.*

DIGNITAIRE. s. m. Celui qui est revêtu d'une dignité. *Les grands dignitaires de l'État.*

DIGNITÉ. s. f. Élévation, grandeur, majesté, noblesse qui impose; gravité noble qui inspire l'admiration ou commande le respect, les égards. Il se dit Des personnes et des choses, tant au sens physique qu'au sens moral. *La dignité du souverain. La dignité du trône. Un monarque sans dignité. La dignité du magistrat, du juge. Perdre toute dignité. Compromettre sa dignité. Soutenir la dignité de son rang. Elle a un air de dignité. Il a beaucoup de dignité dans les manières. Ses manières sont pleines de dignité. Avoir de la dignité dans le caractère. Dignité de caractère. Parler, agir avec dignité. Faire les choses avec dignité. Il conserva dans les fers toute la dignité de son caractère, toute sa dignité. Sa conduite manque de dignité. La dignité de la vertu. La dignité de notre nature. La dignité du cothurne. La dignité tragique.*

Il se dit quelquefois, par dénigrement, D'Une affectation d'importance, de hauteur. *Cette dignité n'est que risible. Elle a un petit air de dignité qui me déplaît.*

La dignité d'un sujet, d'une matière, L'importance et la noblesse d'un sujet, d'une matière. *Il comprit toute la dignité de son sujet.*

DIGNITÉ, se dit aussi d'Un poste, d'un grade éminent, d'une charge, d'un office considérable. *Grande dignité. Dignité souveraine. Suprême dignité. Dignité royale. Les premières dignités de l'État. Les plus hautes dignités. Nouvelle dignité. Être constitué en dignité. Parvenir aux dignités. Élever à une dignité. Il le combla de richesses et de dignités. Les marques, les insignes d'une dignité. Dignité ecclésiastique. La dignité épiscopale ou de l'épiscopat.*

Il se dit également, en quelques églises, de Certains bénéfices auxquels est annexée quelque juridiction ecclésiastique, quelque prééminence, ou quelque fonction particulière dans le chapitre, comme celle de prevôt, de doyen, de trésorier, d'archidiacre, etc., ou dans le chœur, comme celle de chantre, etc.

Il se dit aussi Des personnes qui possèdent des bénéfices. *Il y a des cathédrales où toutes les dignités portent la robe rouge.*

DIGRESSION. s. f. Ce qui dans un discours est hors du principal sujet. *Digression ennuyeuse. Longue digression. Courte digression. Digression agréable. Faire une digression. Se perdre dans des digressions. Il se laisse entraîner à des digressions sans fin. Cet auteur est plein de digressions inutiles.*

Il se dit, en Astronomie, De l'éloignement apparent des planètes par rapport au soleil. *L'étendue des plus grandes digressions varie depuis dix-huit jusqu'à trente-deux degrés.*

DIGUE. s. f. Amas de terre, de pierres, de bois, etc., pour servir de rempart contre l'eau, et principalement contre les flots de la mer. *Faire une digue. Ouvrir une digue. Rompre la digue. Couper la digue. Les digues de Hollande.*

Il se dit au figuré pour Obstacle. *Quelle digue opposer à une telle licence?*

DIL

DILACÉRATION. s. f. Action de dilacérer, déchirement. Il ne se dit guère qu'en termes de Chirurgie. *La dilacération de la peau, des tissus.*

DILACÉRER. v. a. Déchirer quelque chose, mettre en pièces avec violence. Il ne se dit guère qu'en termes de Chirurgie.

DILACÉRÉ, ÉE. part. passé.

DILAPIDATEUR, TRICE. adj. Qui dilapide, qui dépense follement. *Ministre dilapidateur.*

Il s'emploie aussi comme substantif. *C'est un dilapidateur.*

DILAPIDATION. s. f. Dépense excessive et désordonnée. *La dilapidation des finances de l'État. Coupable de dilapidation.*

DILAPIDER. v. a. Dépenser avec excès et avec désordre. *Ce ministre a dilapidé les finances.*

DILAPIDÉ, ÉE. part. passé.

DILATABILITÉ. s. f. T. de Physique. Faculté que possèdent tous les corps, de pouvoir, sans se désagréger, admettre des variations plus ou moins étendues de distance entre les particules matérielles qui les composent.

DILATABLE. adj. des deux genres. T. de Physique. Qui est susceptible de dilatation. *L'air est extrêmement dilatable.*

DILATANT. s. m. T. de Chirur. Il se dit Des corps qui servent à dilater ou à tenir libres et béantes certaines ouvertures naturelles, accidentelles ou artificielles. *Les sétons, les sondes, les boules d'iris, sont des dilatants.*

DILATATEUR. s. f. T. de Chirur. Instrument dont on se sert pour ouvrir et dilater une plaie, pour agrandir une ouverture. *Il y a plusieurs espèces de dilatateurs.*

DILATATION. s. f. Terme didactique. Action de dilater, de se dilater; ou L'état de ce qui est dilaté. *La dilatation d'une membrane. La dilatation d'une plaie. La dilatation de l'air.*

DILATATOIRE. s. m. Voyez DILATATEUR.

DILATER. v. a. Élargir, étendre. *Dilater une plaie. La chaleur dilate les pores. La tristesse resserre le cœur, mais la joie le dilate.*

Il se dit particulièrement, en Physique, De ce qui augmente le volume d'un corps et lui fait occuper plus d'espace, en écartant ses particules matérielles, sans les désagréger. *Le calorique dilate tous les corps.*

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel. *Dans certaines maladies, la pupille se dilate beaucoup. Mon cœur se dilate. Quand l'air vient à se dilater.*

DILATÉ, ÉE. part. passé. *Un air trop dilaté.*

DILATOIRE. adj. des deux genres. T. de Procédure. Qui tend à prolonger un procès, à retarder le jugement. *Exception dilatoire. Moyen dilatoire.*

DILAYER. v. a. Différer, remettre à un autre temps. *Dilayer un payement. Dilayer un jugement, etc.* Il est vieux.

Il est quelquefois neutre; et alors il signifie, User de remise. *C'est un homme qui dilaye toujours. Il ne fait que dilayer.*

DILAYÉ, ÉE. part. passé.

DILECTION. s. f. T. de Dévotion. Amour, charité. *La dilection du prochain.*

DILECTION, était aussi un terme dont le pape et l'empereur d'Autriche se servaient en écrivant à certains princes. *Salut et dilection. J'ai écrit à votre dilection.*

DILEMME. s. m. (On prononce *Dilème.*) Sorte d'argument qui contient deux ou plusieurs propositions différentes ou contraires, dont on laisse le choix à l'adversaire, pour le convaincre également, quelle que soit celle qu'il adopte. *Poser un dilemme. Dilemme sans réplique. Dilemme pressant. Il fut enfermé dans un dilemme dont il ne put pas se tirer.*

DILETTANTE. s. m. Mot emprunté de l'italien qui se dit d'Un amateur passionné de la musique; et aussi par extension, d'Un amateur de peinture, de sculpture, d'un connaisseur en tableaux, en objets d'art de toute sorte. On dit au pluriel, *Dilettanti.*

DILETTANTISME. s. m. Goût très vif pour la musique, pour la peinture, et en général pour les objets d'art.

DILIGEMMENT. adv. Promptement, avec diligence. *Travailler diligemment. Il est venu fort diligemment.*

Il signifie aussi, Avec soin, exactement. *J'ai recherché, examiné diligemment.* Ce sens est moins usité que le premier.

DILIGENCE. s. f. Promptitude, prompte exécution. *Travailler avec diligence, en diligence, en grande diligence. Aller en diligence. User de diligence.*

Faire diligence, faire grande diligence,

Faire une chose promptement. *Travaillez à mon affaire, surtout faites diligence.* Cela se dit plus ordinairement en parlant De voyages. *Ce courrier a fait diligence, a fait grande diligence.*

DILIGENCE, signifie particulièrement, Poursuite, surtout en termes de Procédure. *Faute de diligence, l'instance périt au bout de trois ans. Faire ses diligences contre un tiers.*

Faire acte de diligence, Marquer que l'on s'est mis en devoir de faire quelque chose.

À la diligence d'un tel, Sur la demande, à la requête d'un tel. *Il devra être poursuivi à la diligence du procureur général.* On dit souvent aussi, dans les exploits, *Poursuites et diligences d'un tel,* surtout Lorsqu'on y parle d'une personne qui agit au nom d'une autre.

DILIGENCE, signifie quelquefois, dans le langage ordinaire, Soin vigilant, recherche exacte. *J'ai fait diligence, toutes mes diligences pour le trouver, pour venir à bout de tel dessein.*

DILIGENCE, se dit encore d'Une grande voiture publique qui part à des jours et à des heures fixes, et qui ordinairement va vite. Il ne désigne plus aujourd'hui que Des voitures de terre; autrefois on le disait aussi de Certaines voitures d'eau. *La diligence de Bordeaux. Envoyer des paquets par la diligence, partir par la diligence. Prendre la diligence.*

Fig. et fam., *C'est la diligence embourbée,* se dit D'une personne très lente dans ce qu'elle fait.

DILIGENT, ENTE. adj. Prompt à ce qu'il fait; qui se dépêche, qui fait ou qui va vite. *Valet diligent. Ouvrière diligente. Messager diligent. Courrier diligent.*

Il signifie aussi, Soigneux, laborieux, vigilant. *Écolier diligent. Être fort diligent pour ses affaires.*

Il se dit quelquefois Des choses, dans des sens analogues. *Marcher d'un pas diligent. Soin diligent.*

DILIGENTER. v. a. Hâter, presser. *Il faut diligenter cette affaire, l'impression de ce mémoire.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel dans le sens d'Agir avec diligence. *Allons, diligentez-vous un peu. Il faut vous diligenter.*

DILIGENTÉ, ÉE. part. passé.

DILUER. v. a. Terme technique. Étendre d'eau une liqueur quelconque.

DILUÉ, ÉE. part. passé.

DILUTION. s. f. Action d'étendre d'eau une liqueur, de délayer une substance dans un liquide.

DILUVIEN, IENNE. adj. Qui a rapport au déluge. *En examinant les montagnes, on y reconnaît les traces des eaux diluviennes. Roches diluviennes. Dépôt diluvien. Terrains diluviens.*

Fig., *Pluie diluvienne,* Pluie très abondante.

DIM

DIMANCHE. s. m. Le premier jour de la semaine, qui est consacré particulièrement aux pratiques de la religion chrétienne, et qu'on appelle aussi quelquefois Le jour du Seigneur. *Le premier dimanche du mois de l'avent, de carême. Dimanche des Rameaux. Dimanche de Pâques. Dimanche de Quasimodo. C'est une obligation imposée par la religion catholique, d'entendre la messe tous les dimanches. Il faut sanctifier le dimanche. Le prône se fait tous les dimanches dans les paroisses.*

Dimanche gras, Celui qui précède le mercredi des Cendres.

DÎME. s. f. La portion des grains, des vins, des fruits, etc., qui se payait à l'Église, ou au seigneur du lieu, et qui en était ordinairement le dixième. *Payer la dîme. Lever la dîme, les dîmes. Il avait la dîme de toutes ces terres-là. Affermer les dîmes. Dîmes inféodées. La dîme des blés, du vin, etc. Il y avait des dîmes qui faisaient la treizième partie, la douzième partie, etc. Les Juifs payaient la dîme aux lévites.*

Grosses dîmes, Dîmes qu'on levait sur les gros fruits, comme le blé et le vin. *Menues dîmes,* Celles qui se levaient sur les menus grains et sur le menu bétail. *Vertes dîmes,* Celles qu'on levait sur les légumes, le chanvre, etc.

DIMENSION. s. f. Étendue des corps. *Un corps solide a trois dimensions, la longueur, la largeur, et la profondeur ou la hauteur. Il a pris toutes les dimensions de ce bâtiment. Mesurez-le dans cette dimension. Ces deux objets sont de même dimension, d'égale dimension.*

Fig. et fam., *Prendre ses dimensions dans une affaire,* Prendre les mesures nécessaires pour réussir. *Il a échoué dans son projet, parce qu'il n'avait pas bien pris ses dimensions.*

DÎMER. v. n. Lever la dîme. *Dîmer dans un champ. Dîmer sur un quartier de vigne. Dîmer au pressoir.*

Il signifie aussi, Avoir droit de lever la dîme en un lieu. *Cet évêque, ce seigneur dîmait sur toutes les terres à une lieue à la ronde. L'abbé dîmait dans tous ces villages.*

DÎMEUR. s. m. Celui qui était commis pour recueillir les dîmes. *Dîmeur de tel lieu.*

DIMINUER. v. a. Amoindrir, réduire quelque chose, en retrancher une partie. Il s'applique tant Aux choses physiques qu'aux choses morales. *Diminuer l'épaisseur d'une planche. Diminuer une colonne. Diminuer la hauteur d'un bâtiment. Diminuer la portion de quelqu'un. Diminuer le prix d'une marchandise. Diminuer sa dépense. Sa grande dépense a diminué son bien. Cela diminue un peu ses souffrances, son chagrin. Sa mauvaise conduite a diminué son autorité, son crédit. Rien ne peut diminuer sa gloire.*

Il s'emploie souvent comme neutre, et alors il signifie, Se réduire, devenir moindre. *Ce fruit a beaucoup diminué de grosseur en séchant. La rivière est moins haute, les eaux diminuent beaucoup. Ce bouillon a bien diminué. Sa fièvre commence à diminuer. Sa vue diminue. Ses forces diminuent. Les jours ont diminué. Les jours diminuent dès la Saint-Jean. Cette denrée diminue de prix. Ses ressources diminuent.*

Il signifie particulièrement, Maigrir. *Cet enfant dépérit, il diminue à vue d'œil.*

DIMINUÉ, ÉE. part. passé.

Il se dit adjectivement, en termes de Musique, D'un intervalle mineur dont on retranche un demi-ton par un dièse à la note inférieure, ou par un bémol à la note supérieure. *Seconde diminuée. Septième diminuée.*

DIMINUTIF, IVE. adj. Il se dit De tout mot qui a une signification plus faible ou plus adoucie que celui dont il est formé par l'addition d'une certaine terminaison. *Fillette, Femmelette, Amourette, sont des expressions diminutives, sont des termes diminutifs des mots Fille, Femme et Amour.* On dit dans un sens analogue, *Forme, terminaison diminutive.*

Il est aussi substantif, au masculin. *Vieillot et Doucet sont des diminutifs de Vieux et de Doux. La langue italienne abonde en diminutifs.*

DIMINUTIF, se dit encore, substantivement, d'Un objet qui est en petit ce qu'un autre est en grand. *Ce jardin est un diminutif de celui des Tuileries.*

DIMINUTION. s. f. Amoindrissement, rabais, retranchement d'une partie de quelque chose. *Grande diminution. Diminution considérable. Diminution de taxe. Diminution de prix. Faire diminution, une diminution. Ce fermier demande diminution, demande de la diminution, demande une diminution. Diminution des espèces. Son autorité a souffert quelque diminution.*

DIMISSOIRE. s. m. Lettres par lesquelles un évêque consent qu'un de ses diocésains soit promu à la cléricature ou aux ordres par un autre évêque. *Donner un dimissoire. Obtenir un dimissoire.*

DIMISSORIAL, ALE. adj. Il n'est usité que dans cette locution, *Lettres dimissoriales,* Lettres qui contiennent un dimissoire.

DIN

DINANDERIE. s. f. coll. Il se dit de Toutes sortes d'ustensiles de cuivre jaune. *La dinanderie tire son nom de Dinant, ville de la Belgique.*

DINDE. s. f. La femelle du dindon, appelée autrement *Poule d'Inde. Une dinde aux truffes. Une dinde truffée. Manger de la dinde.*

Il se dit quelquefois abusivement Du coq d'Inde; et alors il est masculin. *Un gros dinde.*

DINDON. s. m. Gros oiseau de basse-cour. Employé au pluriel, il se dit tant Des mâles que Des femelles. *Garder les dindons. Un troupeau de dindons.*

Il ne se dit guère au singulier que Du mâle, appelé aussi *Coq d'Inde. Dindon en daube. Dindon à la broche. Dindon froid.*

Fig. et fam., *Garder les dindons,* Vivre, se reléguer à la campagne. *On l'a envoyé garder les dindons.*

Prov. et fam., *Bête comme un dindon; colère, gourmand comme un dindon.*

Fig. et fam., *C'est un dindon,* se dit D'un homme stupide.

Fig. et fam., *Il en sera le dindon,* Il en sera la dupe.

DINDONNEAU. s. m. Petit dindon ou petite dinde. *Les dindonneaux sont difficiles à élever.*

DINDONNIER, IÈRE. s. Gardeur, gardeuse de dindons.

DINDONNIÈRE, se disait quelquefois, figurément et par dénigrement, d'Une demoiselle de campagne.

DÎNÉE. s. f. Le repas ou la dépense qu'on fait à dîner dans les voyages, tant pour les personnes que pour les chevaux. *Il nous en a coûté tant pour la dînée.*

Il signifie aussi, Le lieu où l'on s'arrête pour dîner, lorsqu'on est en voyage. *Il n'y a plus qu'une lieue d'ici à la dînée. Pour aller coucher dans cette ville, la dînée est à tel village.*

DÎNER. v. n. Prendre un repas vers le milieu ou vers la fin du jour. *Nous avons bien dîné, mal dîné. Dîner chez soi. Dîner en ville. On ne dîne guère, à la ville, que*

vers le soir. Dîner chez le restaurateur. Donner à dîner. Inviter, prier à dîner. Apporter à dîner. Chercher à dîner. Dîner d'un poulet. Dîner d'un morceau de bœuf.

Prov., *S'il est riche, qu'il dîne deux fois.*

Prov. et fig., *Qui dort dîne*, Le sommeil tient lieu de nourriture.

Prov. et fig., *Dîner par cœur*, Se passer involontairement de dîner. *S'il ne vient à l'heure, il dînera par cœur.*

Fig. et fam., *Son assiette dîne pour lui*, se dit en parlant De quelqu'un qui ne se rend point à une table d'hôte à l'heure du repas, et qui ne laisse pas de payer.

Pop., *Il me semble que j'ai dîné quand je le vois*, se dit en parlant D'un homme fort ennuyeux, et fort incommode.

Prov. et fig., *Qui s'attend à l'écuelle d'autrui, a souvent mal dîné*, Quand on compte sur autrui, on est souvent trompé dans ses espérances.

DÎNER. s. m. (Quelques-uns écrivent, *Dîné*.) Repas qu'on fait vers le milieu ou vers la fin du jour. *Faire un bon dîner. Grand dîner. Dîner splendide, magnifique. J'étais de ce dîner. J'étais à ce dîner. Durant le dîner. À l'heure du dîner. Il mange beaucoup à son dîner, au dîner. Après dîner. Après le dîner. À l'issue du dîner. Assister au dîner du roi.*

Déjeuner-dîner. Voyez DÉJEUNER.

DÎNER, se dit aussi Des mets qui composent ce repas, ou de La nourriture qu'on y prend. *Faire le dîner. Le dîner est prêt. Le dîner se gâte, se refroidit, est froid. Apporter le dîner. Servir le dîner. Le dîner est sur la table. Voilà en quoi consiste notre dîner. Son dîner lui pèse. Avoir de la peine à digérer son dîner.*

DÎNETTE. s. f. Petit repas, ordinairement simulé, que des enfants font entre eux ou avec une poupée. *Faire la dînette.* Il est familier.

DÎNEUR. s. m. Celui qui est d'un dîner. *J'étais un des dîneurs.*

Il signifie encore, Mangeur; en ce sens, on ne l'emploie guère que dans cette phrase, *C'est un beau dîneur*, C'est un grand mangeur. Ce mot est familier.

DINOSAURIEN. s. m. (L'S se prononce fortement.) T. de Zoologie. Reptile fossile de taille gigantesque.

DINOTHÉRIUM. s. m. (On prononce *Dinotériome*.) T. de Zoologie. Grand mammifère pachyderme fossile.

DIO

DIOCÉSAIN, AINE. s. (Les voyelles IO font deux syllabes dans ce mot et dans le suivant.) Celui, celle qui est du diocèse. *Diocésain de Paris, d'Orléans, etc. Les mandements d'un évêque sont adressés à ses diocésains.*

Il s'emploie aussi adjectivement. *Clergé diocésain. Catéchisme, bréviaire diocésain.*

Évêque diocésain, L'évêque du diocèse dont on parle.

DIOCÈSE. s. m. Certaine étendue de pays sous la juridiction d'un évêque. *Grand diocèse. Le diocèse de Paris. Faire la visite d'un diocèse. Diocèse bien réglé. Il y a tant de paroisses dans ce diocèse.*

DIOCÈSE, se disait, dans l'empire romain, de Grandes circonscriptions administratives, formant des subdivisions des préfectures. *Le diocèse d'Égypte, le diocèse d'Asie, le diocèse d'Espagne.*

DIŒCIE. s. f. T. de Botan. Classe du système de Linné, qui renferme les plantes dont les fleurs mâles sont sur un pied, et les fleurs femelles sur un autre. *La mercuriale, le chanvre, le saule, appartiennent à la diœcie.*

DIOÏQUE. adj. des deux genres. (Les voyelles IO font deux syllabes, dans ce mot et dans les suivants.) T. de Botan. Il se dit Des plantes qui appartiennent à la diœcie. *Plantes dioïques.*

DIONÉE. s. f. T. de Botan. Plante remarquable par l'extrême irritabilité de ses feuilles, dont les lobes, garnis de poils, se rejoignent quand un insecte vient s'y poser, et le retiennent comme dans un piége. *La dionée croît dans les lieux humides de la Caroline.*

DIONYSIAQUE. adj. des deux genres. T. d'Antiquité. Qui concerne Bacchus. *Le culte dionysiaque. Un artiste dionysiaque*, Un acteur, parce que les pièces de théâtre se représentaient dans les fêtes de Bacchus.

DIONYSIAQUES. s. f. pl. T. d'Antiq. Fêtes, chez les Grecs, en l'honneur de Bacchus, qui se célébraient en automne et au printemps. *Grandes dionysiaques. Petites dionysiaques.* On dit aussi, *Dionysies.*

DIONYSIES. s. f. pl. Voyez DIONYSIAQUES.

DIOPTRIQUE. s. f. T. de Physique. Partie de l'optique, qui détermine les directions que prennent les diverses parties des faisceaux lumineux, après qu'ils ont traversé des surfaces et des milieux de forme et de nature données. *Un traité de dioptrique.*

Il est quelquefois adjectif des deux genres, et se dit alors De ce qui a rapport à la dioptrique. *Télescope dioptrique.*

DIORAMA. s. m. T. de Physique. Tableau que les spectateurs, placés dans l'obscurité, voient à travers une espèce de corridor noir, tandis que le tableau lui-même est éclairé par le comble, ou par derrière, au moyen de grands châssis vitrés.

DIP

DIPHTONGUE. s. f. T. de Gram. Syllabe qu'on prononce en faisant entendre, d'une seule émission de voix, le son de deux voyelles, comme *ie, ui, oui*, dans *Ciel, nuit, fouine.*

Il se dit quelquefois, improprement, de La réunion, dans l'écriture, de deux ou plusieurs voyelles qui ne forment qu'un son unique dans la prononciation, comme *ai, au, eau, eu, ou. Pour indiquer que deux voyelles ne forment point diphtongue, on met un tréma sur la seconde, comme dans* faïence.

DIPLOMATE. s. m. Celui qui est versé dans la diplomatie, qui s'occupe de diplomatie, ou qui est dans la diplomatie. *Un habile diplomate. Cet événement trompa les calculs des diplomates.* On peut l'employer adjectivement. *Un ministre diplomate*, c'est-à-dire, Qui entend bien la diplomatie.

Fig. et fam., *C'est un habile diplomate*, C'est un homme fin, qui sait bien mener une affaire.

DIPLOMATIE. s. f. Science des rapports mutuels, des intérêts respectifs des États et des souverains entre eux. *Étudier la diplomatie.*

Il se dit aussi, collectivement, de Ces rapports et de ces intérêts mêmes, ainsi que Des ministres, des ambassadeurs, etc., qui les règlent, qui les traitent. *La diplomatie européenne. Il se destine à la diplomatie. Être dans la diplomatie.*

Fig. et fam., *Faire de la diplomatie*, User d'adresse, de ruse. On dit dans le même sens : *Que de diplomatie! Voilà bien de la diplomatie dépensée en pure perte, etc.*

DIPLOMATIQUE. s. f. Art de reconnaître les diplômes ou chartes authentiques. *La diplomatique a été bien perfectionnée dans le dernier siècle. La diplomatique donne lieu à de grandes disputes entre les savants.*

DIPLOMATIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient, qui a rapport à la diplomatique. *Recueil diplomatique.*

Il signifie aussi, et plus ordinairement, Qui appartient, qui a rapport à la diplomatie. *Langage diplomatique. Science diplomatique. Relations diplomatiques. Documents diplomatiques. Agent diplomatique.*

Corps diplomatique, Les ambassadeurs et ministres étrangers qui résident auprès d'une puissance.

DIPLÔME. s. m. Charte, titre, acte public. On ne le dit guère que De chartes, d'actes, de titres anciens émanés de princes ou de seigneurs, et relatifs à des priviléges, à des fondations, etc. *Un diplôme de Charlemagne.*

DIPLÔME, se dit encore de L'acte qu'un corps, une faculté, une société littéraire, etc., délivre à chacun de ses membres, à chacun de ceux qu'elle s'agrége, pour qu'il puisse au besoin justifier de son titre, de la qualité qui lui a été conférée. *Diplôme de docteur. Diplôme d'avocat. Diplôme de licencié. Diplôme de bachelier ès lettres. Diplôme de sage-femme. Il a reçu le diplôme de membre de telle société. Montrer son diplôme.*

DIPTÈRE. s. m. Il se dit, en Histoire naturelle, Des insectes à deux ailes, tels que les cousins et les mouches. *L'ordre des diptères.* On l'emploie quelquefois adjectivement. *Insectes diptères.*

DIPTÈRE, se dit aussi, en Architecture, d'Un édifice qui a deux rangs de colonnes de chaque côté, ou deux ailes.

DIPTYQUES. s. m. pl. Registre où l'on inscrivait, chez les anciens, les noms des consuls, des magistrats, etc., et qui était formé de plusieurs tablettes de bois, d'ivoire, etc., se repliant les unes sur les autres.

Il se dit aussi de Registres à peu près semblables qu'on tenait anciennement dans les églises, pour y inscrire les noms des bienfaiteurs, des évêques, etc., dont il devait être fait mémoire, à la messe, en différentes circonstances.

DIR

DIRE. v. a. (*Je dis, tu dis, il dit; nous disons, vous dites, ils disent. Je disais; nous disions. Je dis. J'ai dit. Je dirai, tu diras, il dira; nous dirons. Je dirais. Dis, disons, dites. Que je dise. Que je disse. Disant.*) Exprimer, énoncer, expliquer, faire entendre par la parole. *Dire un mot. Ne dire mot. J'ai quelque chose à vous dire. Dire le nom de quelqu'un. Voici ce qu'il a dit. Qui vous dit le contraire? Vous dis-je le contraire? Comme disait Socrate. On a dit de ce prince qu'il était le plus honnête homme de son royaume. Que vous a-t-il dit de moi? Dire du bien, du mal de quelqu'un. Dire son avis, son sentiment. Dire ses raisons. Il ne dit pas tout ce qu'il pense. Dire la vérité. On ne dit pas les choses si crûment. Je lui ai tout dit. Il dit tout ce qu'il sait. Il ne sait ce qu'il dit. Quoi que vous me disiez, je*

ne puis croire que... Je vous l'avais bien dit. Que ne le disiez-vous? Ce n'est pas là ce que j'ai voulu dire. Je ne sais ce qu'il veut dire. Faites attention à ce que vous dites. Dire beaucoup en peu de mots. Dire un secret. Dire des duretés, des injures, des extravagances, des saletés, des impiétés. Ils se sont dit des injures. C'est le vin qui lui fait dire tout cela. Qui vous a dit de le faire? Allez lui dire que je l'attends. Partez, vous dis-je. Il a, m'a-t-on dit, l'intention de partir. Oui, dit-il, j'y consens. Dites-moi, quand partez-vous? Dis, cela ne te plairait-il point? Je l'aime plus que je ne puis dire. Nous lui fîmes ce reproche, il sortit sans mot dire. On l'emploie quelquefois absolument. *Laissez dire, et allez toujours votre train.*

Il s'emploie également en parlant De ce qu'on énonce par écrit. *Je vous ai dit dans ma dernière lettre, que... Ainsi que nous l'avons dit plus haut. Cet auteur a dit là-dessus d'excellentes choses. On supposa un écrit dans lequel on lui faisait dire que...*

Il peut avoir pour sujet le nom de la chose qui renferme les paroles, le passage que l'on cite ou auquel on fait allusion. *Que dit la loi? À ce que dit l'histoire. Comme dit le proverbe, la chanson. L'Évangile nous dit...*

Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel, dans le sens passif. *Ce sont là de ces choses qui ne doivent point se dire. J'ai un besoin de repos qui ne peut se dire.* Il est surtout usité en parlant de la signification ou de l'emploi d'un mot, d'une locution, d'une phrase. *Ce mot se dit de telle chose. Ce proverbe se dit en parlant d'une personne qui... Cela ne se dit qu'en mauvaise part. Cela ne se dit plus.*

Que veut dire ce mot, cette phrase, etc.? Quel en est le sens?

C'est-à-dire, s'emploie Lorsque, après avoir dit, exprimé, désigné quelque chose d'une certaine manière, on va le dire, l'exprimer, le désigner autrement, afin d'être plus exact, plus clair, etc. *L'âme, c'est-à-dire, le principe intelligent et immortel. Vous serez parfaitement libre; c'est-à-dire que vous travaillerez à votre aise, et que nul n'aura le droit de vous contrôler.* On emploie quelquefois dans le même sens, la phrase, *Je veux dire.*

C'est-à-dire, s'emploie aussi quelquefois Pour faire entendre que ce qu'on va dire est la conséquence de ce qu'une autre personne a fait ou dit ou l'explication qu'il faut y donner. *Vous refusez mes offres; c'est-à-dire que tout ce qui vient de moi vous est odieux. C'est donc à dire que vous ne voulez pas obéir.*

Ce n'est pas à dire pour cela que... à dire que... Il ne faut pas croire pour cela que...

Pour ainsi dire, s'emploie Lorsqu'on veut affaiblir ce qu'il peut y avoir d'exagéré dans l'expression dont on se sert, ou faire excuser ce qu'elle a d'extraordinaire, d'inusité. *Ils sont, pour ainsi dire, morts à toutes les joies d'ici-bas.*

Disons-le, s'emploie souvent Lorsqu'on va dire quelque vérité dure et fâcheuse, mais qu'on ne peut se résoudre à taire. *Disons-le : ces mesures violentes ne peuvent qu'aigrir les esprits.*

Disons mieux, s'emploie comme une sorte de complément ou de correctif. *Il est l'avocat des pauvres; disons mieux, il en est le père.* On emploie dans le même sens les locutions, *Pour mieux dire*, et *Que dis-je? Il ne régnait que par ses favoris, ou, pour mieux dire, il ne régnait plus. Je l'aime; que dis-je? je l'adore.*

Que voulez-vous dire? se dit quelquefois Pour exprimer la surprise agréable ou pénible que causent les paroles de quelqu'un, et marque une sorte de doute, d'incrédulité. *Il est parti : que voulez-vous dire? parti sans moi!*

Prov., *Cela va sans dire*, C'est une chose tellement certaine, incontestable, ou tellement claire, naturelle, qu'il est inutile de la dire, de l'expliquer, d'en donner la preuve. On dit, dans le même sens, *Il va sans dire que...*

On dit, C'est la commune opinion, ou C'est le bruit qui court. *On dit que nous allons avoir la guerre. C'est, dit-on, ce qui l'a déterminé à partir.* Cette locution s'emploie quelquefois substantivement dans un sens analogue. *Ce n'est qu'un on dit. Croire sur un on dit, sur les on dit. Condamner quelqu'un sur un on dit, sur des on dit.*

On dit, s'emploie aussi Lorsqu'il s'agit d'une expression ou d'une façon de parler ordinaire. *On dit métaphoriquement, Cet homme est un lion, pour dire que c'est un homme plein de courage.*

Qui vous dit, qui vous a dit que... Quelle raison avez-vous de croire que... Êtes-vous sûr que... *Qui vous dit que j'ai cette intention? Qui vous a dit que rien ne s'opposerait à vos desseins?*

Dire la bonne aventure, Prédire par la chiromancie, ou de toute autre manière, ce qui doit arriver à quelqu'un. *Elles faisaient profession de dire la bonne aventure. Dire à quelqu'un sa bonne aventure. Se faire dire sa bonne aventure.*

Dire des douceurs, des fleurettes à une femme, La louer sur sa beauté, sur son mérite, lui parler d'une manière flatteuse.

Fam., *Dire à quelqu'un son fait*, Lui parler vertement, avec force, lui dire ses vérités.

Fig. et fam., *Dire pis que pendre de quelqu'un, en dire le diable*, Dire de lui toute sorte de mal.

Se dire quelque chose à soi-même, Faire telle ou telle réflexion, avoir telle ou telle pensée, faire en soi-même tel ou tel raisonnement. *Heureux qui peut se dire, je n'ai point d'ennemis. Je me dis que bien d'autres sont plus malheureux que moi. C'est là ce que je me suis dit vingt fois.*

Fig., *Le cœur me le disait bien, me l'avait bien dit*, J'en avais un pressentiment.

Fig. et fam., *Si le cœur vous en dit*, Si vous êtes d'humeur à faire cela. *Nous irons là si le cœur vous en dit. Le cœur vous en dit-il?*

Fam., *Se le faire dire*, Montrer peu d'empressement à faire une chose. Dans un sens contraire, *Ne pas se le faire dire*, Montrer beaucoup d'empressement. *Vous n'avez qu'à dire, il n'a qu'à dire*, Locutions qui signifient qu'on est tout prêt à faire la chose dont il s'agit. *Vous n'avez qu'à dire, je partirai immédiatement.*

Trouver à dire, S'apercevoir de l'absence d'une personne, du manque de quelque chose. *On vous a trouvé à dire dans cette compagnie. On a trouvé à dire à cette somme. Il s'y est trouvé à dire un écu.*

Trouver à dire, signifie encore, Trouver à reprendre, à blâmer. *Que trouvez-vous à dire à cette action?* Dans ce sens, on dit plus ordinairement, *Trouver à redire.*

Il y a bien à dire, beaucoup à dire là-dessus, Il y a bien des critiques, des objections, des observations, etc., à faire là-dessus. On dit en des sens analogues ou contraires : *Qu'en voulez-vous dire? Qu'avez-vous encore à dire? Il n'y a vraiment rien à dire, cela est fort bien. Je n'ai rien à dire. On ne peut certainement rien dire sur sa conduite. Etc.*

Fam., *Il y a bien à dire*, signifie quelquefois, Il s'en faut de beaucoup. *Il y a bien à dire que je n'aie mon compte.* Il signifie aussi, Il y a grande différence. *Il y a bien à dire entre ces deux personnes.* On dit dans un sens analogue, *Il y a tout à dire.*

Fam., *Il n'y a pas à dire*, Il n'y a pas de refus, de résistance à faire. *Il n'y a pas à dire, il faut marcher.*

Il a beau dire, Malgré tout ce qu'il peut dire, alléguer, etc. *Vous avez beau dire, je n'en crois rien. Il eut beau dire, on le conduisit en prison.*

Fam., *Cela soit dit en passant*, ou elliptiquement, *Soit dit en passant*, se dit en parlant D'une chose qu'on mentionne seulement à propos d'une autre, et plus ordinairement Lorsqu'on fait quelque légère plainte, quelque léger reproche en peu de mots. *Soit dit en passant, vous êtes quelquefois un peu brusque.*

Fig. et fam., *S'il vient à bout de ce qu'il a entrepris, je l'irai dire à Rome*, Je crois qu'il lui sera impossible ou très difficile de réussir.

Fam., *S'il ne dit mot, il n'en pense pas moins*, se dit D'un homme de sens qui écoute et ne parle point, et quelquefois aussi D'un homme qui cache son mécontentement, son dépit.

Prov., *Qui ne dit mot, consent*, En certains cas, se taire, c'est consentir.

C'est tout dire, pour tout dire, pour dire en un mot, signifient qu'il n'y a rien de ce qu'on veut dire qui ne soit renfermé dans la phrase ou dans l'expression dont on se sert.

Fam., *Beaucoup parler pour ne rien dire*, Dire beaucoup de paroles qui n'ont guère de sens.

À vrai dire, à dire vrai, Pour s'exprimer d'une manière exacte, conforme à la vérité.

Fam., *Cela vous plaît à dire*, sert à exprimer que L'on ne convient pas de ce qui vient d'être dit, ou à énoncer un refus. *Vous prétendez que je suis l'auteur de cet ouvrage, qu'un tel est plus habile que vous; cela vous plaît à dire. Il veut que je fasse cette démarche; mais cela lui plaît à dire.*

Fig. et fam., *Il dit d'or*, Il dit ce qu'il y a de mieux à dire dans la circonstance, ou de plus satisfaisant pour celui ou ceux à qui il parle.

Il dit, s'emploie souvent, en poésie, à la fin d'un discours, et signifie, Ce fut ainsi qu'il parla, après qu'il eut ainsi parlé. *Il dit, et leur courroux fut apaisé.*

J'ai dit, s'emploie quelquefois, dans la conversation, Pour marquer qu'on n'a plus rien à dire.

L'art de bien dire, L'art de bien parler.

DIRE, s'emploie souvent, en poésie, dans le sens de Célébrer, chanter, raconter. *Je dirai vos exploits.*

Il signifie aussi, dans le langage ordinaire, Débiter, réciter. *Dire sa leçon. Dire des vers. Dire un rôle. Dire sa harangue par cœur. Dire ses heures, son chapelet, son bréviaire.* On l'emploie quelquefois absolu-

ment, en parlant De la manière dont quelqu'un récite un discours, des vers, etc. *Cet acteur dit bien.*

Dire la messe, Célébrer la messe. *Faire dire une messe, des messes pour quelqu'un.*

DIRE, signifie encore, Offrir, proposer. *J'ai trouvé toutes ces étoffes si chères, que je n'en ai rien dit. Nous ne pourons convenir du prix de ce drap, si vous n'en dites rien. Dites-en un prix raisonnable, si vous voulez que j'achète.*

Il se prend aussi quelquefois pour Juger, croire, penser. *Les avis sont si partagés sur cette affaire, qu'on ne sait qu'en dire. Je ne sais que dire de cela. Qu'en dites-vous? cela n'est-il pas ravissant? On dirait, à l'entendre, qu'il peut tout faire. On eût dit qu'il était mort. Qui dirait que cet homme est un savant? Qui eût dit, qui l'eût dit qu'elle changerait sitôt? Que dire d'une telle conduite? Que va-t-on dire de moi, si je fais cela?*

Qu'est-ce à dire? Qu'est-ce que cela signifie? que faut-il penser de cela? *Qu'est-ce à dire? vous murmurez?* Cette façon de parler marque ordinairement surprise ou mécontentement.

Fam., *On dirait d'un fou, d'un homme ivre, etc.*, A en juger par ses actions, par ses discours, on le croirait ivre, on le prendrait pour un fou. *On eût dit d'un démoniaque, quand il récitait ses vers.*

Fam., *Se moquer du qu'en dira-t-on, être au-dessus du qu'en dira-t-on, braver le qu'en dira-t-on*, Mépriser l'opinion, mépriser tout ce que les gens pourront dire. *Il se moque du qu'en dira-t-on* On dit dans le sens contraire, *Être sensible au qu'en dira-t-on.*

DIRE, s'emploie figurément en parlant Des actions, des gestes, des regards, etc., qui manifestent la pensée de quelqu'un. *Mes yeux, mes regards vous disent que je vous aime. Sa contenance, son trouble, sa confusion, disent assez qu'il est coupable. Leur silence vous en dit assez.*

Cette femme a de beaux yeux, mais ils ne disent rien, Elle a de beaux yeux, mais ils sont dépourvus de vivacité, d'expression.

DIRE, se prend aussi dans le sens de Dénoter, signifier, indiquer, marquer. *Que veut dire ce retard? Cela veut dire que... Cela dit beaucoup, dit plus qu'on ne pense. Cela ne dit rien. Que veut dire ceci? je ne retrouve pas mon argent. Ce mot seul dit tout. Je ne sais ce que cela veut dire, mais j'éprouve depuis hier une certaine difficulté de respirer. Vous me regardez bien froidement; que voulez-vous dire par là?*

Fam., *Cela ne dit rien*, se dit quelquefois D'une chose qui importe peu, qui ne prouve rien. *Cela ne dit rien, vous deviez toujours continuer vos démarches.*

Cette chose ne dit rien, Elle ne produit aucun effet à la place qu'elle occupe. *Il y a dans ce tableau des ornements qui ne disent absolument rien.*

Cela ne dit rien au cœur, à l'âme, Cela ne touche point, n'émeut point.

DIRE, avec le pronom personnel, signifie, Prétendre, assurer qu'on a une certaine qualité. *Il se dit votre parent, votre ami. Il se dit fort habile en ces matières, et il n'y entend rien. Ils se disaient envoyés par lui. Il se disait malade.*

DIRE, se prend quelquefois substantivement; et alors il signifie, Ce qu'une personne dit, rapporte, avance, déclare. Dans cette acception, il est souvent usité en termes de Pratique. *Le dire des témoins. Prouver son dire. Au dire de tout le monde, de chacun. Au dire des anciens.* Hors du style de Pratique, il est ordinairement familier.

Au dire des experts, Selon l'avis des experts.

A dire d'experts, D'après une décision d'experts, en soumettant la chose à des experts. *Le prix en est ordinairement réglé à dire d'experts.*

Fig. et fam., *Mentir à dire d'experts*, Mentir effrontément.

DIRE, substantif, se dit particulièrement Des moyens, des réponses ou déclarations d'une partie pour le soutien de sa cause. *On a inséré dans le procès-verbal le dire du défendeur. Faire ses dires et réquisitions.*

Le bien-dire, L'élégance dans le discours.

Fam., *Être sur son bien-dire, sur son beau-dire*, Être en train de parler. Cela se dit ordinairement D'une personne qui affecte de bien parler, ou qui parle avec plaisir sur un sujet de prédilection. On dit aussi, *Se mettre sur son bien-dire.*

Prov., *Le bien-faire vaut mieux que le bien-dire*, Les bonnes actions valent mieux que les beaux discours.

Un homme bien-disant, se dit D'un homme qui parle bien et avec facilité, ou d'Un homme qui n'est pas médisant. Cette locution est peu usitée.

En termes de Pratique, *Soi-disant*, s'emploie Quand on ne veut pas reconnaître la qualité que prend quelqu'un. *Un tel, soi-disant légataire, soi-disant héritier.* Il se dit aussi, dans le langage ordinaire, par mépris ou par raillerie. *Un tel, soi-disant docteur, soi-disant gentilhomme. De soi-disant docteurs.*

DIT, ITE. part. passé.

Fam., *Tout est dit*, ou *Voilà qui est dit, c'est une chose dite*, N'en parlons plus, c'est une chose convenue, conclue, décidée.

Fam., *C'est bien dit*, s'emploie Pour marquer approbation de ce que quelqu'un vient de dire.

Fam., *C'est bientôt dit*, s'emploie Pour faire entendre que la chose dont parle quelqu'un, ou qu'il conseille, n'est pas si facile, ne s'exécute pas si aisément qu'il paraît le croire. *Partez: c'est bientôt dit; et qui me fournira l'argent nécessaire au voyage?*

DIT, signifie quelquefois, Surnommé. *Charles V, dit le Sage.*

Il se joint aussi avec les articles et les pronoms, et a la force du relatif pour les choses ou pour les personnes dont on a parlé. Il n'est guère d'usage qu'en style de Pratique, de formule. *Ledit tel. Ladite maison. Audit lieu. Mondit seigneur. Sondit procès-verbal.* Dans le même sens, il se joint également aux adverbes *Sus, dessus, devant, après*, etc. *Susdit. Ci-dessus dit. Ci-devant dit. Ci-après dit.* Etc. Ces dernières locutions, *Susdit* excepté, ont vieilli.

DIRECT, ECTE. adj. Droit, qui ne fait aucun détour. *Mouvement direct. Chemin direct. Voie, route directe. En ligne directe.*

Il s'emploie aussi figurément. *Attaque directe. Reproche direct. Argument direct.*

Il signifie particulièrement, Immédiat, qui a lieu, qui se fait sans intermédiaire. *Rapport direct. Correspondance directe. Communication directe. Action directe.*

Contributions directes. Voyez CONTRIBUTION.

En Astron., *Mouvements directs*, Ceux qui sont dirigés de l'occident vers l'orient, comme le sont les mouvements de toutes les planètes et de leurs satellites dans le système solaire.

En Optique, *Rayon direct*, Celui qui arrive directement du corps lumineux, sans avoir été dévié par la réflexion.

En Généalogie, *Ligne directe*, se dit de La ligne des ascendants et des descendants, pour la distinguer de La ligne collatérale. *Il descend d'un tel en ligne directe. Succession en ligne directe.* On dit dans un sens analogue, *Héritier direct.*

En Jurispr. féodale, *Seigneur direct*, Le seigneur immédiat dont une terre relevait. *Seigneurie directe*, Les droits d'un seigneur sur un héritage qui relevait directement de lui.

En Grammaire, *Construction directe, ordre direct*, se dit d'Une construction qui place le nominatif, le verbe et le régime dans l'ordre de la relation grammaticale. *La construction est directe dans ces phrases:* Dieu est juste; Dieu créa le monde en six jours; Dieu, qui voit toutes nos actions, récompensera chacun selon ses mérites. *L'ordre direct est conforme au génie de la langue française.*

Dans le même langage, *Régime direct*, ou *Complément direct*, Celui sur lequel tombe directement l'action du verbe, qui est l'objet immédiat de cette action, comme *Paul*, dans la phrase, *J'aime Paul.*

Preuve directe, se dit de Toute preuve qui résulte immédiatement d'un fait, par opposition Aux simples inductions ou conjectures.

Être en contradiction, en opposition directe, Être tout à fait en contradiction, en opposition.

Harangue directe, discours direct, dans une histoire, dans un poème, se dit de Ce qu'on suppose être prononcé par le personnage lui-même. *L'Écriture sainte est remplie de discours directs, de harangues directes. Homère, Virgile, et les anciens historiens, sont pleins de harangues directes.*

En Logique, *Proposition directe*, Toute proposition considérée par opposition à Celle qui résulte du renversement de ses termes, et qu'on nomme, pour cette raison, *Proposition inverse. Dans la proposition inverse, l'attribut de la proposition directe est mis à la place du sujet, et vice versâ.*

En Mathém. et en Physique, *La raison directe de deux quantités*, Le rapport de la première à la seconde, dans l'ordre direct où on les énonce; par opposition à *La raison inverse*, qui intervertit l'ordre suivi dans l'énoncé. *La raison directe de six à trois est deux, et la raison inverse de ces mêmes nombres est un demi. Les forces attractives de deux points matériels sur un troisième sont en raison directe de leurs masses, et en raison inverse de leurs distances à ce point.*

En Musique, *Intervalle direct*, Celui que l'on compte en montant à partir de la basse. *La quinte, la tierce majeure et l'octave sont les seuls intervalles directs proprement dits.* Il se dit par opposition à *Intervalle renversé. Accord direct*, Celui qui procède du grave à l'aigu. *L'accord direct parfait est tierce, quinte et octave.*

DIRECTE. s. f. T. de Féodalité. L'étendue du fief d'un seigneur direct. *Cette maison était dans la directe d'un tel.*

DIRECTEMENT. adv. Tout droit, en ligne directe, sans faire de détour. *Aller directement. Je vais me rendre directement à Paris.*

Il s'emploie souvent au figuré. *Aller directement à son but. Attaquer directement.*

Il signifie particulièrement, D'une manière immédiate, sans intermédiaire, sans aucune entremise. *Tout ce qui se rapporte directement à la question. Agir directement, exercer directement son influence sur quelque chose. Communiquer, correspondre directement avec quelqu'un. Il s'adressa directement au roi. Ils étaient nommés directement par le prince.*

Directement opposé, directement contraire, se dit, tant au propre qu'au figuré, Des choses qui sont entièrement opposées, comme les deux extrémités d'une ligne droite. *Ces deux pôles sont directement opposés. Ce point est directement opposé à tel autre. Des opinions directement contraires. Ces deux hommes sont directement opposés dans leurs sentiments.*

Directement en face, Juste en face, tout à fait vis-à-vis.

DIRECTEUR, TRICE. s. Celui, celle qui conduit, qui administre. *Le directeur d'une entreprise, d'un ouvrage, d'une affaire, d'une société, d'une usine. Directeur de la Banque. Le directeur d'une compagnie d'assurance. Le directeur, la directrice d'un théâtre, d'une troupe de comédiens. La directrice d'une maison d'éducation. Directrice d'un bureau des postes. Directeur des douanes. Directeur des domaines. Directeur des créanciers d'une succession. Directeur général des postes.*

Il se dit, particulièrement, de La personne qui préside dans certaines compagnies. *Le directeur de l'Académie française.*

Il s'est dit également de Chacun des cinq membres du Directoire exécutif. Voyez Directoire.

Directeur de conscience, ou simplement, *Directeur*, Celui qui règle, qui dirige la conscience d'une personne en matière de religion. *Consulter son directeur. Elle prit un directeur.*

Il s'emploie quelquefois adjectivement. *Comité directeur*, Comité qui dirige.

DIRECTION. s. f. Conduite, action de celui qui dirige, qui règle. *Sous la direction d'un tel. Être préposé à la direction de certains travaux. Prendre la direction de quelque affaire. On lui a confié la direction de cet établissement, de ce théâtre, etc. Pendant sa direction.*

Il se dit aussi de Certaines administrations publiques ou particulières, ainsi que de L'emploi de directeur dans ces administrations. *La direction générale des postes. La direction des domaines, des douanes. La direction d'une compagnie d'assurance, d'un théâtre. S'adresser au bureau de la direction, à la direction. Solliciter, obtenir une direction.*

Il se dit quelquefois, par extension, Du territoire administré par une direction publique. *Les limites d'une direction.*

Direction de créanciers, Régie que des créanciers font, par le moyen de syndics ou directeurs, des biens qui leur ont été abandonnés par leur débiteur commun. On appelle également *Direction*, La réunion des syndics ou directeurs.

Biens en direction, Ceux dont l'administration est confiée à des syndics ou directeurs nommés par une assemblée de créanciers.

Direction, se dit encore Du côté vers lequel une personne ou une chose se dirige, est dirigée ou tournée, et Du mouvement de quelqu'un ou de quelque chose dans un certain sens. *Quelle direction ont-ils prise en partant ? On envoya des éclaireurs dans toutes les directions. Regardez dans cette direction, dans la direction de mon bras. Changer de direction. Abandonner sa première direction. Suivre toujours la même direction.*

Il s'emploie au figuré, dans le même sens. *Donner à une affaire la direction convenable. Mes idées prirent alors une autre direction.*

Prendre une bonne, une mauvaise direction, Adopter une bonne, une mauvaise manière de se conduire.

En termes de Dévotion, *Direction*, Fonction de directeur de conscience. *Ce prêtre excellait dans la direction.*

Direction de l'intention ou *d'intention*, Action par laquelle on dirige son intention. Il s'est dit particulièrement, chez les casuistes, de L'action mentale, par laquelle, dans un acte douteux ou mauvais, on dirige son intention vers une bonne fin. *Pascal reproche aux casuistes d'effacer beaucoup de péchés par la direction d'intention.*

Direction de l'aimant, La propriété que l'aimant possède de se tourner spontanément dans une direction déterminée, lorsqu'il est libre de se mouvoir. *Les aiguilles aimantées, librement suspendues, prennent en chaque lieu la même direction que les pôles des aimants naturels.*

Être dans la direction d'un objet, Être exactement vis-à-vis de cet objet. *Être dans la direction d'une batterie.*

DIRECTOIRE. s. m. Conseil ou tribunal chargé d'une direction publique. *Le directoire fédéral de la Suisse.*

Directoire exécutif, ou simplement, *Directoire*, Conseil de cinq membres auquel la constitution française de 1795 avait délégué le pouvoir exécutif. *Membre du Directoire. Sous le Directoire. À l'époque du Directoire.*

Directoire, signifie aussi, L'ordre qui règle la manière de dire l'office et la messe pour l'année courante. Voyez Bref, substantif.

DIRECTORIAL, ALE. adj. Qui appartient à un directoire. *Pouvoir directorial. Puissance directoriale.*

DIRIGEANT, ANTE. adj. Qui dirige. Il ne s'emploie guère que dans cette dénomination, *Ministre dirigeant*, Ministre qui a la principale part à la direction des affaires.

DIRIGER. v. a. Conduire, régler. *Diriger des travaux, une compagnie, une maison religieuse, une entreprise, un théâtre. Diriger quelqu'un dans un travail. Diriger les études d'un jeune homme. Diriger quelqu'un. Diriger ses passions.* En termes de Dévotion, *Diriger la conscience de quelqu'un*, ou simplement, *Diriger quelqu'un.*

Il signifie aussi, Faire aller, conduire dans un certain sens, tourner d'un certain côté; et il se dit tant au propre qu'au figuré. *Diriger dans la bonne voie. Diriger quelqu'un dans les détours d'un labyrinthe. Diriger ses pas, sa course, son vol vers quelque endroit. Diriger ses regards sur un objet, vers un objet. Diriger son attention sur quelque chose. Des poursuites furent dirigées contre lui.* On l'emploie souvent avec le pronom personnel. *Il se dirigea vers la maison. L'aiguille aimantée se dirige vers le nord.*

En termes de Dévotion, *Diriger son intention*, Rapporter ses actions, ses vues à une fin déterminée, et plus ordinairement à une bonne fin.

Dirigé, ée. part. passé.

DIRIMANT, ANTE. adj. T. de Droit canon. Il se dit De ce qui emporte la nullité d'un mariage. *Empêchement dirimant.*

DIS

DISCALE. s. f. T. de Commerce. Déchet dans le poids d'une marchandise, produit par l'évaporation de son humidité. *La discale d'une botte de soie qui est séchée.*

DISCERNEMENT. s. m. Distinction qu'on fait d'une chose ou d'une personne d'avec une autre. *On ne saurait faire de si loin le discernement des couleurs. Il saura faire le discernement des innocents et des coupables.*

Il signifie plus ordinairement, La faculté de bien distinguer les choses, et d'en juger sainement. *Esprit de discernement. Il a beaucoup de discernement. Juste discernement. Il y a du discernement dans cette critique. Avoir un discernement exquis. Manquer de discernement.*

Agir sans discernement, Agir sans savoir si l'on fait bien ou mal. Cela se dit surtout en Matière criminelle. *Le jury décida que l'accusé avait agi sans discernement.*

Age de discernement, Âge où l'enfant commence à distinguer le bien du mal.

DISCERNER. v. a. Distinguer un objet d'avec un autre, le voir distinctement. *L'obscurité de la nuit empêche de discerner les objets. À l'aide du microscope, on discerne les plus petits objets.* Au sens propre, on dit plus ordinairement, *Distinguer.*

Il signifie au figuré, Découvrir, connaître par quelles qualités une chose ou une personne diffère d'une autre. *Discerner le bon du mauvais, le vrai du faux, le bien d'avec le mal. Discerner le flatteur d'avec l'ami.*

Discerné, ée. part. passé.

DISCIPLE. s. m. Celui qui apprend d'un maître quelque science ou quelque art libéral. *C'est mon disciple. Exercer, instruire ses disciples.*

Il se dit également de Celui qui suit la doctrine d'un autre, qui s'attache à ses principes, à ses sentiments. *Les disciples de Platon, d'Aristote. Les disciples de saint Augustin, de saint Thomas.* On dit de même, *Les disciples de* Jésus-Christ. On dit figurément, dans un sens analogue, *Les disciples de la vérité, de la foi, etc.*

Les disciples de Jésus-Christ, se dit quelquefois plus particulièrement Des apôtres.

DISCIPLINABLE. adj. des deux genres. Docile, capable d'être discipliné, aisé à discipliner. *Cet homme n'est pas disciplinable. Des recrues facilement disciplinables. L'éléphant est de tous les animaux le plus disciplinable.*

DISCIPLINAIRE. adj. des deux genres. Qui concerne la discipline. *Mesure disciplinaire. Peine disciplinaire.*

DISCIPLINE. s. f. Institution, instruction, éducation. *Vous êtes sous la discipline d'un bon maître. Élevé sous une bonne discipline. Il y a des animaux capables de discipline.*

Il signifie aussi, Règlement, ordre, règle de conduite commune à tous ceux qui font partie d'un corps, d'un ordre, etc. *La discipline ecclésiastique et religieuse. La discipline militaire. La discipline fait la force des armées. Ces troupes sont braves, mais*

elles manquent de discipline. Discipline académique. Rigoureuse, exacte discipline. Ancienne discipline. Rétablir, maintenir la vigueur de l'ancienne discipline. Vivre dans la discipline. Se conformer à la discipline. Cette compagnie garde, observe scrupuleusement sa discipline. Conseil de discipline. Ces religieux se sont maintenus dans leur ancienne discipline.

Compagnie de discipline, Compagnie formée de soldats condamnés et soumis à un régime rigoureux.

DISCIPLINE, se dit en outre d'Un fouet de cordelettes ou de petites chaînes, dont se servent des dévots, et surtout des religieux, pour se mortifier, ou pour châtier ceux qui sont sous leur conduite. *Des coups de discipline. Ces pénitents avaient leurs disciplines à la main.*

Il se dit également Des coups de discipline. *Ordonner la discipline. Donner la discipline. Se donner une rude discipline. Prendre la discipline. Il a mérité la discipline.*

DISCIPLINER. v. a. Former, habituer, assujettir à des règles convenues. *Discipliner les gens de guerre. Discipliner une maison.*

Il signifie aussi, Donner la discipline. *Il fut discipliné en plein chapitre.*

Il s'emploie aussi, avec le pronom personnel, dans l'un et dans l'autre sens. *Cette armée commence à se discipliner. Certains religieux se disciplinent deux fois la semaine.*

DISCIPLINÉ, ÉE. part. passé. *Soldats bien disciplinés, mal disciplinés. Une troupe bien disciplinée.*

DISCOBOLE. s. m. T. d'Antiq. Athlète qui faisait profession de l'exercice du disque ou du palet. *Cette statue représente un discobole.*

DISCONTINU, UE. adj. Qui offre des interruptions, des solutions de continuité. Il se dit particulièrement en Mathématiques. *Fonctions discontinues.*

DISCONTINUATION. s. f. Interruption, suspension, cessation, pour un temps, de quelque action ou de quelque ouvrage. *Travailler à quelque chose sans discontinuation. La discontinuation des travaux. La discontinuation de la guerre, du commerce. Les travaux de la chaussée furent suspendus, et cette discontinuation fit du tort au pays.*

DISCONTINUER. v. a. Interrompre, suspendre, cesser pour un temps quelque action ou quelque ouvrage. *Discontinuer un ouvrage, un bâtiment. Discontinuer ses études. Discontinuer de faire une chose, de parler, de travailler.*

Il se dit neutralement Des choses et des actions qui cessent pour un temps. *La pluie a discontinué seulement quelques jours, puis elle a recommencé. La guerre n'a pas discontinué pendant vingt ans.*

DISCONTINUÉ, ÉE. part. passé.

DISCONTINUITÉ. s. f. Défaut ou absence de continuité.

DISCONVENANCE. s. f. Défaut de convenance, de rapport, de proportion ; inégalité, différence. *Il y a une grande disconvenance entre eux. Disconvenance d'âge, de qualité, d'humeur, etc.*

DISCONVENIR. v. n. Ne pas convenir, ne pas demeurer d'accord d'une chose. *Vous ne sauriez disconvenir qu'il ne vous ait parlé, ou qu'il vous a parlé. Vous ne sauriez disconvenir de m'avoir dit cela. Disconvenez-vous du fait? Peut-on disconvenir d'une chose si évidente? Il n'en est pas disconvenu.*

DISCORD. s. m. Discorde. *Être en discord. De longs discords.* Il ne s'emploie guère qu'en poésie et dans la prose élevée.

DISCORD. adj. m. T. de Musiq. Qui n'est point d'accord. *Un piano discord.*

DISCORDANCE. s. f. Vice de ce qui est discordant. Il se dit au sens physique et au sens moral. *Discordance des sons, des couleurs, des parties d'un édifice. Discordance des esprits, des caractères. Que de discordance dans les opinions des hommes!*

DISCORDANT, ANTE. adj. T. de Musique. Qui n'est point d'accord, ou qu'on ne peut que difficilement accorder. *Voix discordante. Instrument discordant. Ton discordant.* On dit dans un sens analogue, *Chant discordant.*

Il se dit quelquefois, par extension, Des choses qui ne vont pas bien ensemble. *Des couleurs discordantes. Les diverses parties de ce bâtiment sont un peu discordantes.*

Il s'emploie également au sens moral. *Opinions discordantes. Humeurs discordantes. Caractères discordants.*

DISCORDE. s. f. Dissension, division entre deux ou plusieurs personnes. *Une cruelle discorde. Perpétuelle discorde. La discorde se mit parmi eux. Semer la discorde. Nourrir, entretenir, fomenter la discorde. Ce sont des discordes perpétuelles. Discordes civiles.*

DISCORDE, est aussi Le nom de la divinité fabuleuse qui est censée causer et entretenir les dissensions. *Les flambeaux de la Discorde. La Discorde jeta au milieu des dieux une pomme d'or qui devint un sujet de débats entre eux.*

Fig., *Pomme de discorde*, Sujet de division entre des personnes qui étaient bien ensemble. *Cette question de préséance fut pour eux la pomme de discorde, une pomme de discorde.*

DISCORDE, au Jeu de l'hombre, se dit de La réunion des quatre rois.

DISCORDER. v. n. T. de Musique. Être discordant.

DISCOUREUR, EUSE. s. Grand parleur, grande parleuse. Il se dit surtout d'Une personne qui parle longuement de choses vaines, ou qui promet ce qu'elle ne tiendra pas. *C'est un grand discoureur. Quel ennuyeux discoureur! Ce n'est qu'un discoureur, qu'une discoureuse.* Il est familier.

C'est un beau discoureur, un agréable discoureur, C'est un homme qui parle assez agréablement, mais sans beaucoup de solidité.

Faire le beau discoureur, Affecter de bien parler, ou Se plaire à parler longtemps.

DISCOURIR. v. n. (Il se conjugue comme *Courir*.) Parler sur une matière avec quelque étendue. *Discourir d'une affaire, sur une affaire. Socrate passa le dernier jour de sa vie à discourir de l'immortalité de l'âme, sur l'immortalité de l'âme.*

Absol., *Ne faire que discourir*, Ne dire que des choses frivoles et inutiles. *Il avait promis de discuter à fond cette affaire, mais il n'a fait que discourir.*

DISCOURS. s. m. Suite, assemblage de mots, de phrases qu'on emploie pour exprimer sa pensée, pour exposer ses idées. *Le discours familier, oratoire, soutenu, fleuri, etc. Dans le discours écrit, de pareilles négligences ne sont guère tolérées. Discours d'un père mourant à son fils. Discours direct. Discours indirect. Interrompre le discours. Reprendre le fil du discours.*

Il se dit particulièrement, et souvent au pluriel, Des propos de la conversation, des choses que l'on dit dans le commerce habituel de la vie. *Discours sensé. Discours impertinent, extravagant. Discours à perte de vue. Long discours. Discours frivole. De vains discours. Point de discours superflus. Trêve de discours. Changeons de discours. Il tient d'étranges discours. J'ai compris par votre discours. Faire des discours en l'air. Tenir des discours offensants. Cela fera plus d'effet sur lui que tous les discours. Où veut-il en venir avec ces discours? Où tend ce discours? Des discours sans suite.*

Il signifie quelquefois, dans le langage familier, Discours frivoles, discours en l'air. *Vous me promettez monts et merveilles ; discours que tout cela, ce n'est que discours.*

Fam., *C'est un autre discours*, Il ne s'agit pas de cela.

Cela est bon pour le discours, Ce sont de ces choses que l'on dit dans la conversation, mais que l'on n'exécute pas.

DISCOURS, se dit particulièrement d'Une harangue, d'une oraison, d'une pièce ou composition sur quelque sujet, soit en prose, soit en vers. *Il a fait un beau discours sur cette matière. Écrire, composer un discours. Le discours d'un général à ses soldats. Discours du trône. Discours académique. Discours de réception. Discours d'ouverture. Prononcer, lire un discours. Écouter un discours. Recueil de discours. La chambre autorisa l'impression du discours. Un discours improvisé. Discours en vers. Discours en prose.*

DISCOURS, dans les Écoles, se dit particulièrement d'Un exercice de rhétorique. *Prix de discours français, de discours latin.*

DISCOURTOIS, OISE. adj. Qui n'est pas courtois, qui est impoli. *Chevalier discourtois. Langage discourtois. Des manières discourtoises.*

DISCOURTOISIE. s. f. Manque de courtoisie, de politesse. Il vieillit.

DISCRÉDIT. s. m. Diminution, perte de crédit. Il se dit Des personnes et Des choses, au propre et au figuré. *Les billets d'un tel tombent dans le discrédit, en discrédit. Les lettres de change de ce négociant sont dans le discrédit. Le discrédit des billets de Law, des assignats, a ruiné beaucoup de gens. Le discrédit d'un négociant. Le discrédit où tombe un système, une opinion. Ce ministre fut dès lors en discrédit auprès du roi.*

DISCRÉDITER. v. a. Faire tomber en discrédit. *Discréditer une marchandise, un papier-monnaie. Cette mauvaise action acheva de le discréditer.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il se discrédita par sa folle conduite.*

DISCRÉDITÉ, ÉE. part. passé. *Papier discrédité. Actions de banque discréditées.*

DISCRET, ÈTE. adj. Réservé, prudent, judicieux, retenu dans ses paroles et dans ses actions, qui sait se taire et ne parler qu'à propos. *Il est extrêmement discret. En sage et discrète personne, elle s'abstint de...* Cette dernière phrase ne s'emploie que dans le langage familier.

Il se dit quelquefois, dans un sens analogue, Des actions, de la conduite. *Sa conduite a été fort discrète. Il en a usé d'une manière tout à fait discrète.*

DISCRET, signifie aussi, Qui sait garder un secret. *Un homme discret. Une femme discrète.*

Faire le discret, Affecter de garder un secret.

Père discret, mère discrète, Religieux ou religieuse qui entre dans le conseil du supé-

rieur ou de la supérieure. *Il y avait, dans ce monastère, tant de pères discrets, tant de mères discrètes.*

Vénérable et discrète personne. Titre d'honneur qu'on donnait jadis aux prêtres et aux docteurs.

En Mathém., *Quantité discrète*, se dit, par opposition à *Quantité continue*, de L'assemblage de plusieurs choses distinctes les unes des autres, comme les nombres, les grains d'un tas de blé. *L'arithmétique a pour objet la quantité discrète.*

En Médec., *Variole discrète*, Celle dont les boutons ne se touchent point.

DISCRÈTEMENT. adj. D'une manière discrète, réservée. *En user discrètement. Parler discrètement.*

DISCRÉTION. s. f. Réserve, retenue, circonspection dans les actions et dans les paroles. *Agir, parler avec discrétion. Il a beaucoup de discrétion. Il n'a point de discrétion. Son zèle est sans prudence, sans discrétion. User d'une permission avec discrétion.*

Se remettre à la discrétion de quelqu'un dans une affaire, S'en rapporter à son jugement pour une affaire, dans la confiance qu'on a en sa justice et en sa sagesse. On dit dans un sens analogue, *Laisser quelque chose à la discrétion de quelqu'un.*

Se mettre à la discrétion de quelqu'un, Se livrer entièrement à la volonté de quelqu'un.

DISCRÉTION, se dit particulièrement de La qualité de garder un secret. *Parlez devant lui en toute assurance, on peut compter sur sa discrétion. Discrétion éprouvée.*

DISCRÉTION, signifie aussi, Ce qu'on gage ou ce qu'on joue, sans le déterminer précisément, et qu'on laisse à la volonté de celui qui perdra. *Gagner, perdre une discrétion.*

À DISCRÉTION. loc. adv. qui se dit en parlant Des choses dont on a autant que l'on veut. *Pour le pain, vous en aurez à discrétion. On leur donna du vin à discrétion.*

Vivre à discrétion quelque part, se dit Des soldats qui ont été envoyés dans un village, dans une ville, pour se faire traiter à leur gré par les habitants.

Se rendre à discrétion, Se mettre à la merci du vainqueur.

DISCRÉTIONNAIRE. adj. T. de Palais. Il ne s'emploie guère que dans cette locution, *Pouvoir discrétionnaire*, Faculté donnée à un juge, et particulièrement au président d'une cour d'assises, d'agir, en certains cas, selon sa volonté particulière, mais avec sagesse et modération. *En vertu de son pouvoir discrétionnaire, le président fit assigner tel témoin.*

Il se dit aussi, par extension, De tout pouvoir illimité.

DISCRÉTOIRE. s. m. Lieu où se tiennent les assemblées des supérieurs ou supérieures de certaines communautés.

DISCULPER. v. a. Justifier d'une faute imputée. *Ses amis le disculpèrent de ce qu'on lui imputait. Cette dernière action l'a pleinement disculpé dans le public.*

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel. *Elle s'en est disculpée. Je veux me disculper à ses yeux.*

DISCULPÉ, ÉE. part. passé.

DISCURSIF, IVE. adj. T. de Logique, Qui tire une proposition d'une autre par le raisonnement. *L'homme a la faculté discursive.* Il est peu usité.

DISCUSSION. s. f. Action de discuter, de débattre; Examen, débat. *Il n'est jamais embarrassé dans la discussion. Cela peut fournir matière à discussion. Cela est sujet à discussion. L'objet d'une discussion. S'engager dans une discussion. Longue discussion. Discussion littéraire. Les discussions d'une assemblée législative. La discussion d'un projet de loi, d'une loi. Commencer, ouvrir la discussion. Fermer la discussion. Sans entrer dans de nouvelles discussions.*

En Jurispr., *Discussion de biens*, Recherche des biens d'un débiteur pour les faire vendre en justice. *Après discussion faite.* On appelle *Bénéfice de discussion*, L'exception par laquelle la caution, assignée en payement par le créancier, requiert la discussion préalable des biens du débiteur principal.

En termes de Pratique, *Sans division ni discussion*, Solidairement l'un pour l'autre, et un seul pour le tout.

DISCUSSION, se prend aussi pour Dispute, contestation. *Ils ont eu une grande discussion ensemble. Il a eu une discussion au jeu. Ils sont toujours en discussion. Discussion d'intérêts. Je ne veux pas entrer en discussion avec lui.*

DISCUTABLE. adj. des deux genres. Qui peut se discuter, qui est susceptible d'être discuté. *Cela est fort discutable.*

DISCUTER. v. a. Examiner, débattre une question, une affaire avec soin, avec exactitude, et en bien considérer le pour et le contre. *Discuter un fait. Discuter un point de droit. Il a bien discuté la vérité de ce fait. Discuter une affaire, une question. Cette affaire a été bien discutée. Discuter un projet de loi, une loi.* On l'emploie quelquefois absolument. *Nous avons longtemps discuté là-dessus. Discutons, et ne disputons pas.*

En Jurispr., *Discuter les biens d'un débiteur*, Les rechercher et les faire vendre en justice. On dit aussi, *Discuter un débiteur en ses biens, dans ses biens*, ou simplement, *Discuter un débiteur*, Discuter les biens d'un débiteur. *Il faut discuter le principal obligé avant que d'attaquer la caution.*

DISCUTÉ, ÉE. part. passé.

DISERT, ERTE. adj. Qui parle aisément et avec quelque élégance. *Il est plutôt disert qu'il n'est éloquent. Il est fort disert.* On dit aussi, *Un discours disert.*

DISERTEMENT. adv. D'une manière diserte. *Il a parlé disertement.* Il est peu usité.

DISETTE. s. f. Manque de quelque chose nécessaire. Il se dit proprement en parlant Des choses essentielles à la vie. *Disette de vivres. Grande disette. Cette longue disette causa bien des souffrances. Nous étions dans une année de disette.*

Il se dit, par extension, Du manque de certaines autres choses utiles. *Dans la langue de ces insulaires, il y a une grande disette de mots. On publie beaucoup de romans, de brochures, mais nous sommes dans la disette de bons ouvrages. Il y a dans les livres de cet auteur une grande disette d'idées, de pensées.*

DISETTEUX, EUSE. adj. Qui manque des choses nécessaires. Il a vieilli.

DISEUR, EUSE. s. Celui, celle qui dit. *Diseur de bons mots. Diseur de nouvelles. Diseur de riens. Diseur, diseuse de bonne aventure. Diseur de sornettes. Diseuse de bagatelles.* Il ne s'emploie guère que dans ces locutions et autres semblables.

Fam., *Un beau diseur*, Un homme qui affecte de bien parler.

Prov., *L'entente est au diseur*, signifie que Celui qui parle entend bien ce qu'il veut dire, ou que ses paroles ont un sens caché, que lui seul entend.

DISGRÂCE. s. f. Perte, privation des bonnes grâces d'une personne puissante. *On ne sait d'où vient sa disgrâce. On ignore la cause, le sujet de sa disgrâce. Tomber en disgrâce. Encourir la disgrâce du prince. Être en disgrâce. Durant sa disgrâce. Il fut enveloppé dans la disgrâce de son protecteur.*

Il signifie aussi, Infortune, malheur. *Il lui est arrivé une disgrâce. Voilà une étrange, une cruelle disgrâce. Pour comble de disgrâce. Que de disgrâce !*

DISGRÂCE, signifie encore, Mauvaise grâce dans le maintien, la démarche, la manière de parler. *Cette femme est jolie, mais elle a de la disgrâce dans le maintien.*

Il se dit également Des actions morales. *Cet homme met de la disgrâce jusque dans le bien qu'il fait.*

DISGRACIER. v. a. Cesser de favoriser quelqu'un, le priver de ses bonnes grâces. *Le roi l'a disgracié. Son imprudence le fit disgracier.*

DISGRACIÉ, ÉE, part. passé. *Un ministre, un courtisan disgracié.*

Être disgracié de la nature, ou simplement, *Être disgracié*, Avoir quelque chose de défiguré, de difforme en sa personne. *Il est fort disgracié de la nature. On ne saurait voir une personne plus disgraciée.*

DISGRACIÉ, s'emploie aussi substantivement. *Les disgraciés occupent souvent les autres du récit de leurs disgrâces.*

DISGRACIEUSEMENT. adv. D'une manière disgracieuse.

DISGRACIEUX, EUSE. adj. Qui est désagréable, fâcheux. *Un homme disgracieux. Une aventure disgracieuse. Cela est bien disgracieux.*

DISJOINDRE. v. a. Séparer des choses qui étaient jointes. *La sécheresse a disjoint les jantes de cette roue.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Ces ais, ces planches commencent à se disjoindre.* Dans ce sens, on dit aussi, *Déjoindre.*

Il signifie, en termes de Procédure, Séparer deux ou plusieurs causes ou instances, afin de les juger chacune à part. *Les deux instances furent disjointes. Sauf à disjoindre, s'il y échet.*

DISJOINT, OINTE. part. passé.

En Musique, *Degré disjoint*, Intervalle d'une note à une autre qui ne la suit pas immédiatement dans la gamme, comme de *ut* à *mi.*

DISJONCTIF, IVE. adj. T. de Gram. Il se dit De toute conjonction qui, en unissant les membres de la phrase ou de la période, sépare les choses dont on parle, c'est-à-dire, qui unit les expressions et sépare les idées. Ou, soit, ni, *sont des mots disjonctifs, des conjonctions disjonctives.*

Il s'emploie aussi comme substantif, au féminin. *La disjonctive* ou.

DISJONCTION. s. f. T. de Procédure. Séparation. *La disjonction de deux instances.*

DISLOCATION. s. f. Déboîtement, luxation d'un os.

En termes de Guerre, *La dislocation d'une armée*, La séparation des différents corps d'une armée, lorsqu'on les répartit dans plusieurs cantonnements ou garnisons.

DISLOQUER. v. a. Démettre, déboîter. Il se dit en parlant Des pièces d'une machine, ou des os qu'on fait sortir de leur

place. *Disloquer une machine. Disloquer les os.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *La machine s'est disloquée. Des os qui se disloquent.*

Disloquer le bras, le pouce, le poignet, etc., Disloquer les os du bras, du pouce, etc. *Il s'est disloqué le poignet.*

DISLOQUÉ, ÉE. part. passé. *Des os disloqués. Une machine disloquée.*

Fam., *Être disloqué, tout disloqué*, Être infirme d'un ou de plusieurs membres, par suite de quelque dislocation.

DISPARAÎTRE. v. n. Cesser de paraître, d'être visible, d'être aperçu. *L'ange disparut après lui avoir parlé. Le fantôme a disparu à nos yeux. Les traces n'en ont point encore disparu. Cette comète, ce météore a disparu. Le jour commence à disparaître. Bientôt le rivage disparut à nos yeux. Je les vis disparaître dans l'épaisseur de la forêt.*

Il se dit quelquefois figurément, au sens moral, De ce qui cesse d'être, d'exister. *Les anciennes mœurs avaient alors totalement disparu. Avec lui disparut la gloire de cet empire. Ces fautes ont disparu de l'ouvrage.*

Par exagérat., *Toute autre gloire disparaît devant la sienne*, Est éclipsée ou affaiblie par la sienne.

DISPARAÎTRE, signifie aussi, S'en aller de quelque endroit et ne plus s'y montrer, n'y plus revenir, ou Se retirer promptement, se cacher. *Il a disparu de son domicile, du lieu qu'il habitait. Il a disparu de la cour. Il disparut subitement, et l'on supposa qu'il avait été assassiné. On le pressait de payer, il disparut. Un tel a fait banqueroute, et a disparu. À l'approche de nos troupes, les ennemis disparurent. Elle est disparue.*

Fig., *Disparaître du monde, de la terre, etc.*, Mourir, cesser d'être. *Disparaître de la scène du monde*, Se confiner dans la retraite, après avoir joué un rôle dans le monde.

DISPARAÎTRE, se dit figurément D'une chose qu'on avait, et qui tout d'un coup ne se trouve plus. *J'avais des gants, ils ont disparu. Qui a pris l'argent qui était sur cette table? je n'ai fait que tourner la tête, et il a disparu, il est disparu, le voilà disparu.*

DISPARU, UE. part. passé.

DISPARATE. s. f. Défaut très sensible de rapport, de conformité, de parité; ou L'effet, ordinairement désagréable, qui en résulte. *Ses actions et ses discours forment une étrange disparate. Quelle disparate choquante! Il y a trop de disparate entre ces couleurs, entre ces idées. Ces choses font disparate.*

Il est aussi adjectif des deux genres, et se dit Des choses qui font disparate. *Voilà des choses bien disparates, des ornements bien disparates.*

DISPARITÉ. s. f. Inégalité, différence qui se rencontre entre des choses qui se peuvent comparer. *Il y a bien de la disparité, trop de disparité entre ces choses. La disparité est grande entre ces personnes.*

DISPARITION. s. f. Action de disparaître. *La disparition d'une comète. La disparition subite de cette personne alarma sa famille.*

DISPENDIEUX, EUSE. adj. Qui exige beaucoup de dépense. *Une entreprise dispendieuse. Un emploi dispendieux. Une maison dispendieuse.*

DISPENSAIRE. s. m. T. de Médec. Codex, livre qui traite de la manière de préparer les remèdes.

Il se dit aussi Des établissements de charité où l'on distribue gratuitement des remèdes aux pauvres. *Il y a dans Paris plusieurs dispensaires.*

DISPENSATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui distribue. *Sage, juste dispensateur des bienfaits du prince. Bonne dispensatrice.*

Fig., *La justice divine est la dispensatrice des peines et des récompenses.*

DISPENSATION. s. f. Distribution. *Sage dispensation. Juste dispensation. Dispensation des grâces, des récompenses.*

DISPENSE. s. f. Exemption, acte par lequel on dispense une personne de quelque chose. *Dispense de la loi, de la coutume. Dispense de tutelle. Dispense d'âge. Dispense de bans. Dispense de résider. Demander, accorder dispense, une dispense, des dispenses. Obtenir dispense en cour de Rome. Il a eu sa dispense de Rome. Dispense du pape.*

Il signifie quelquefois, Permission. *Dispense de manger de la viande. Dispense d'épouser une parente.*

DISPENSER. v. a. Exempter de la règle ordinaire, faire une exception en faveur de quelqu'un, ou simplement, Exempter de quelque chose une personne. *Dispenser de la loi commune, de la règle. Sont dispensées de la tutelle les personnes qui... Être dispensé de quelque formalité. Dispenser du jeûne. Dispenser quelqu'un de faire son service. Dispenser d'aller à la guerre. Il m'a dispensé de l'accompagner. Se faire dispenser.*

Il se prend quelquefois figurément, avec un nom de chose pour sujet. *Croit-il que son rang le dispense de cette obligation? Rien ne peut vous en dispenser.*

Dispensez-moi de faire telle chose, se dit Pour s'excuser poliment de faire une chose.

Je vous en dispense, se dit quelquefois Pour prier quelqu'un de ne pas faire une chose, ou même Pour lui défendre de la faire. *Je vous dispense d'en dire davantage.*

DISPENSER, s'emploie souvent avec le pronom personnel, dans le sens de S'exempter soi-même de quelque chose. *Se dispenser de ses devoirs. Se dispenser de faire une chose. Se dispenser d'aller à son bureau. Je ne saurais m'en dispenser. Elle s'en est dispensée.*

DISPENSER, signifie en outre, Départir, distribuer. *Dispenser les grâces du prince. Dispenser les trésors du ciel. Dispenser des bienfaits. Le soleil dispense à tous sa lumière.* En ce sens, on l'emploie surtout dans le style soutenu.

DISPENSÉ, ÉE. part. passé.

DISPERSER. v. a. Répandre, jeter çà et là. *Disperser les débris de quelque chose. Disperser de l'argent, des pièces de monnaie, etc.*

Il signifie aussi, Séparer des personnes ou des choses qui formaient un assemblage, et les mettre, les envoyer, les porter en divers lieux. *Disperser des troupes, des soldats dans différents villages. Sa bibliothèque va être dispersée, on doit en commencer la vente tel jour. La belle saison va disperser cette société.*

Il signifie encore, Forcer à s'enfuir de différents côtés, mettre en désordre, dissiper. *Disperser des troupes, un corps de troupes, une multitude. Disperser un troupeau. Les Juifs furent dispersés après la destruction du temple.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *La boîte tomba, et les objets qu'elle contenait se dispersèrent de tous côtés. La foule se dispersa. Nous nous sommes dispersés pour trouver à nous loger. À leur aspect, les ennemis prirent la fuite et se dispersèrent. Les nuages se dispersent.*

DISPERSÉ, ÉE. part. passé. *Un troupeau dispersé.*

DISPERSION. s. f. Action de disperser, de se disperser, ou Le résultat de cette action. *La dispersion des matériaux d'un édifice. La dispersion des rayons lumineux. La dispersion d'une armée, d'une flotte. La dispersion des Juifs.*

DISPONIBILITÉ. s. f. État des fonctionnaires et des agents de toute sorte, mais en particulier des militaires, qui ne sont pas en activité de service, et restent pourtant toujours à la disposition de leurs chefs. *Être en disponibilité. Mettre en disponibilité. Officier en disponibilité.*

DISPONIBLE. adj. des deux genres. Que l'on a à sa disposition, dont on peut disposer. *Un revenu disponible. Une somme disponible. Les fonds disponibles. La moitié des officiers disponibles viennent d'être appelés sous les drapeaux.*

Il se dit particulièrement, en Jurisprudence, De la portion ou quotité de biens dont la loi permet de disposer par donation ou par testament. *Portion, quotité disponible.*

DISPOS. adj. m. Léger, agile. Il ne se dit proprement que Des hommes. *On ne peut pas être plus dispos à son âge. Gaillard et dispos. Frais et dispos.*

DISPOSER. v. a. Arranger, mettre dans un certain ordre. *L'architecte a bien disposé les appartements de cette maison. Dieu a disposé dans un ordre merveilleux toutes les parties de l'univers. Il a bien disposé, mal disposé les parties de son discours. Il avait bien disposé ses troupes, son artillerie. Il a disposé le tout assez mal.*

Il signifie aussi, Approprier, préparer pour une circonstance. *On a disposé cette salle pour le bal, pour la comédie. On a tout disposé. On a disposé toutes choses. On a disposé les appartements de ce château pour y recevoir le prince.*

Disposer les affaires, Les mettre dans un certain état, pour une certaine fin. *J'ai disposé les affaires de telle sorte, que toutes ses intrigues échoueront.*

DISPOSER, signifie encore, Préparer à quelque chose; et, dans une acception particulière, Engager quelqu'un à faire ce qu'on souhaite de lui. *Rien ne dispose mieux le corps à supporter la fatigue. Disposer quelqu'un à la mort. Je l'ai disposé à vous bien recevoir. Je crois l'avoir bien disposé pour vous, l'avoir disposé en votre faveur. Disposer favorablement les esprits.* On l'emploie souvent avec le pronom personnel. *Se disposer à la mort. Se disposer à un voyage. Je les ai laissés qui se disposaient à venir vous voir. Il se disposait à sortir quand je l'arrêtai. On vint annoncer que l'ennemi approchait; nous nous disposâmes à le bien recevoir.*

Disposer quelqu'un pour le bain, pour la purgation, pour ou à une opération, à prendre les eaux, etc., Le préparer, par des remèdes, par un régime, à prendre des bains, à se purger, à subir quelque opération, etc.

Il s'emploie absolument. *Une nourriture insuffisante et une habitation humide disposent à la phtisie.*

DISPOSER, est aussi neutre, et signifie, Faire de quelque chose ou de quelqu'un ce que l'on veut. *Disposer de ses enfants. Je ne dispose pas de moi comme je voudrais. Vous croyez qu'on dispose de lui comme on veut, et vous vous trompez. Il dispose de tout dans cette maison. Disposez de ma vie, de*

mon bien. Vous en pouvez absolument disposer. Je n'ai plus besoin de cela, vous pouvez en disposer. Si je pouvais seulement disposer de mille écus. Je ne puis disposer que de ce qui m'appartient.

Dieu a disposé de lui, se dit Pour faire entendre que celui dont on parle est mort. *Il a été quinze jours malade, et Dieu a disposé de lui.*

DISPOSER, neutre, se prend quelquefois dans le sens de Régler, prescrire, décider. *La loi ne dispose que pour l'avenir. La Providence en a autrement disposé.*

Prov., *L'homme propose et Dieu dispose*; Les desseins des hommes ne réussissent qu'autant qu'il plaît à Dieu ; souvent nos entreprises tournent d'une manière opposée à nos vues et à nos espérances.

DISPOSER, neutre, signifie particulièrement, Aliéner, soit par vente, soit par donation, ou autrement. *Il a disposé de cette terre, de sa maison, de tout son bien. Les mineurs ne peuvent disposer de leur bien. Disposer de son bien par testament.*

DISPOSÉ, ÉE. part. passé.

Être disposé à quelque chose, Y être porté. *Il est fort disposé à vous servir. Je ne me sens point disposé au travail, à travailler.*

Être bien disposé, mal disposé pour quelqu'un, Être bien intentionné, mal intentionné à son égard.

DISPOSITIF, IVE. adj. T. de Médec. Qui prépare, qui dispose à quelque chose. *Remède dispositif.* Il a vieilli.

DISPOSITIF. s. m. T. de Droit. La partie d'une loi, d'un édit, d'une ordonnance, d'un arrêté, d'un jugement, d'un arrêt, etc., qui en contient les dispositions, par opposition Au préambule, aux motifs, etc. *Le dispositif d'une ordonnance, d'un édit. Le préambule de cet arrêté ne s'accorde guère avec le dispositif. Le dispositif d'un jugement, d'un arrêt.*

DISPOSITION. s. f. Arrangement, situation. *La disposition des parties du corps, des organes. La disposition des lieux était telle. La disposition des différentes parties d'un jardin, d'un tableau, d'un édifice*, ou simplement, *La disposition d'un jardin, d'un tableau, etc. La disposition des troupes. La disposition de la bataille. La disposition de son discours. Dans cette tragédie, la disposition des scènes est assez heureuse. La disposition d'un poëme.*

En Stratégie, *Faire une belle disposition, de belles dispositions, des dispositions savantes, etc.*, Disposer habilement son armée pour combattre.

DISPOSITION, signifie absolument, en Rhétorique, L'arrangement des parties dont un discours est composé. *La rhétorique a trois parties : l'invention, la disposition, et l'élocution.*

DISPOSITIONS, au pluriel, se dit quelquefois pour Préparatifs. *Faire toutes les dispositions nécessaires pour recevoir quelqu'un. Faire ses dispositions pour partir. Il est bien lent dans ses dispositions.*

DISPOSITION, se dit aussi pour Tendance, acheminement à quelque chose de plus ou de moins prochain, à quelque modification ou altération. *La taille de cet enfant a quelque disposition à se contourner. On appelle* Diathèse, *en médecine, la disposition du corps à contracter telle ou telle maladie. Voilà un pouls qui marque de la disposition à la fièvre. Ces douleurs annoncent des dispositions à la goutte. Il paraît dans l'air de la disposition à la pluie.*

Il se dit particulièrement de L'état du tempérament ou de la santé. *Le climat influe beaucoup sur la disposition habituelle du corps.* On dit familièrement en ce sens : *Être en bonne disposition*, Se porter bien ; et, *Être en mauvaise disposition*, Se porter mal.

En termes de Philosophie scolastique, *Disposition prochaine*, État prochain où est une chose pour recevoir une nouvelle qualité, une nouvelle forme. On dit dans un sens contraire, *Disposition éloignée.*

DISPOSITION, signifie encore, Inclination, aptitude. *C'est un enfant qui a beaucoup de disposition au bien. Il a de grandes dispositions à l'étude, à la danse, pour la danse, à la musique, pour la musique. Naturellement on n'a que trop de disposition au mal.* On l'emploie souvent absolument ; et alors il se prend toujours en bonne part. *Cet enfant a des dispositions, beaucoup de dispositions, de grandes dispositions. Cultiver les dispositions d'un élève.*

Il se dit également des sentiments où l'on est à l'égard de quelqu'un ou de quelque chose. *C'est un homme qui a de très bonnes dispositions pour vous. Il est toujours à leur égard dans les mêmes dispositions. Je l'ai laissé dans une disposition très favorable, dans les meilleures dispositions pour ce qui vous regarde. La disposition des esprits est telle qu'on peut la désirer. Je veux d'abord m'assurer de leurs dispositions. Sonder les dispositions de quelqu'un.*

Il se dit aussi Du dessein, de l'intention que l'on a de faire quelque chose, de l'état où l'on est par rapport à quelque chose. *Assurément, c'est là une disposition très louable. Je l'ai laissé dans la disposition de sortir. Il était en disposition de venir vous voir. Il se mettait en disposition de travailler. Quand il vit ses troupes en si bonne disposition, il ne balança plus à livrer bataille.*

DISPOSITION, signifie en outre, L'action de régler quelque chose, d'en disposer, ou Le résultat de cette action. *Il a laissé la disposition de ses affaires à un tel. Il en a fait une sage disposition. Par une disposition particulière de la Providence.*

Il se dit, en Jurisprudence, de L'action de disposer de son bien, ainsi que de Tout acte par lequel on en dispose ; et, dans ce sens, il s'emploie très souvent au pluriel. *Par la disposition qu'il a faite de son bien*, ou simplement, *Par la disposition de son bien. Selon la disposition qu'il avait faite en mourant. Dispositions entre vifs. Dispositions gratuites. Dispositions onéreuses. Dispositions à cause de mort. Disposition testamentaire. Faire ses dispositions testamentaires, ses dernières dispositions.*

Il se dit encore de Chacun des points que règle ou que décide une loi, une ordonnance, un arrêté, un jugement, un arrêt, etc. *Les dispositions d'une loi, d'une ordonnance. C'est une des dispositions de cet arrêté, de ce règlement. Disposition formelle. La disposition que renferme cet article est très claire. Déroger à une disposition. Les dispositions de ce jugement ont été réformées. Cette seconde disposition de l'arrêt est fort remarquable. Les juges ne peuvent prononcer par voie de disposition générale et réglementaire.*

Absol., *La disposition de la loi*, Ce que la loi ordonne, prescrit ; et par opposition, *La disposition de l'homme*, Ce qu'une personne peut prescrire par acte entre vifs ou à cause de mort. *C'est une maxime, que la disposition de l'homme fait cesser la disposition de la loi.*

DISPOSITION, signifie aussi, Pouvoir, faculté de disposer de quelqu'un ou de quelque chose. Dans ce sens, il ne prend jamais le pluriel, et on l'emploie surtout avec les prépositions *à* et *en*. *Ce ministre a la disposition de beaucoup d'emplois, de sommes considérables. Il n'est pas en ma disposition de vous servir dans cette affaire. Cela est en ma disposition entière, en ma disposition absolue. Cela n'est pas en ma disposition. Je vous offre tout ce qui est en ma disposition. Tout est en la disposition de Dieu. Il est entièrement à la disposition d'un tel. Cela est à ma disposition. Il a des gens à sa disposition. Tout est à votre disposition. Mettre une somme d'argent à la disposition de quelqu'un.*

Se mettre à la disposition de quelqu'un, signifie, selon le cas, S'obliger à le servir s'il en a besoin ; Attendre sa visite ou ses ordres ; Être prêt à lui donner satisfaction.

DISPROPORTION. s. f. Inégalité, disconvenance, manque de proportion entre différentes choses, ou entre les parties d'une même chose. *Il y a une grande disproportion entre ces deux choses-là. Quelle disproportion y trouvez-vous ? Il y a entre eux une grande disproportion de taille, d'âge, de mérite, de fortune. Disproportion choquante.*

DISPROPORTIONNÉ, ÉE. adj. Qui manque de proportion, qui n'a pas de convenance. *Leurs âges sont fort disproportionnés. Un mariage disproportionné. Ces partages sont bien disproportionnés.*

DISPUTABLE. adj. des deux genres. Qui peut être disputé. *Cette question est disputable. Cela n'est pas disputable.*

DISPUTE. s. f. Discussion, débat. *Une longue et subtile dispute. Les disputes de religion. Les disputes des philosophes. La date de ce monument est le sujet d'une grande dispute parmi les antiquaires. Opiniâtre dans la dispute. La chaleur de la dispute. Avoir dispute ensemble. Avoir dispute contre quelqu'un.* Par extension, il signifie aussi Querelle. *Il y a une dispute dans la rue. Chercher dispute. Il cherche dispute à ses voisins.*

Il s'est dit Des actes, ou discussions publiques, qui se faisaient dans les écoles, pour débattre des questions de théologie, de philosophie, etc. *Disputes publiques. Ouvrir la dispute. Assister aux disputes. Les disputes de l'école.*

DISPUTER. v. n. Être en débat, avoir contestation. *Disputer contre quelqu'un. Disputer ensemble. Il ne faut pas disputer des goûts. Ils disputent perpétuellement. Il aime à disputer.*

Il signifie particulièrement, Raisonner, argumenter pour ou contre sur un sujet donné. *Disputer sur telle proposition. Ce bachelier a disputé en Sorbonne.*

Prov. et fig., *Disputer sur la pointe d'une aiguille*, Élever une contestation sur un très léger sujet, sur des choses sans importance.

Prov. et fig., *Disputer de la chape à l'évêque*, Disputer à qui appartiendra une chose qui n'est et ne peut être à aucun de ceux qui veulent l'avoir.

DISPUTER, signifie aussi Rivaliser. *Cette bataille où deux grands peuples disputaient de la puissance. Il dispute de luxe avec les plus riches.*

Il s'emploie figurément, avec la préposition *de*, Pour exprimer que les choses ou

les personnes dont il s'agit paraissent avoir des qualités si égales, que l'on ne sait laquelle l'emporte. *Ces deux femmes disputent de beauté, d'esprit, de laideur. Ces deux maisons disputent de noblesse. Néron et Domitien disputent de cruauté.*

DISPUTER, est aussi verbe actif, et signifie, Contester pour obtenir ou pour conserver quelque chose. *Disputer un prix, une chaire de professeur. Disputer un rang, une qualité. Il lui dispute le pas, la préséance. Disputer l'empire. Disputer son bien, sa vie, son honneur. Disputer la victoire. Disputer un poste. Il disputait à de nombreux ennemis les débris de son royaume.*

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel complément indirect. *Deux rivaux se disputent sa main. Plusieurs villes se disputent l'honneur de lui avoir donné le jour. Les deux armées se disputèrent longtemps la victoire.* On le dit quelquefois, figurément, Des choses. *Mille objets divers se disputaient nos regards, notre attention.*

Disputer le terrain, Se défendre pied à pied. *Les assiégés disputèrent longtemps le terrain.* Il signifie au figuré, Soutenir avec force son opinion, ses intérêts, ou ceux d'autrui, dans quelque contestation que ce soit. *Son adversaire lui a bien disputé le terrain.*

DISPUTER, se construit quelquefois avec un régime direct sous-entendu et représenté par le pronom indéterminé *le*. *Le disputer à quelqu'un*, Prétendre l'égaler en quelque chose. *Le disputer à quelqu'un en valeur, en érudition, en richesse, etc.* On le dit également Des choses. *Tyr pouvait le disputer aux cités les plus opulentes.*

DISPUTÉ, ÉE. part. passé. *Une victoire longtemps disputée.*

DISPUTEUR. s. m. Celui qui aime à disputer, à contredire. *Grand disputeur. Ardent disputeur. Disputeur opiniâtre.*

Il s'emploie quelquefois adjectivement. *Cet homme est disputeur.*

DISQUE. s. m. Sorte de palet que les anciens, dans leurs jeux et dans leurs exercices, jetaient au loin, pour faire paraître leur force et leur adresse. *Lancer le disque. Un disque de cuivre, de plomb, etc.*

Il se dit par analogie, de Ce qui ressemble à un disque et surtout de La surface visible des grands astres, qui, à nos yeux, paraissent ronds et plats. *Le disque du soleil. Le disque de la lune.*

Il se dit, par extension, en Botanique, de La partie des fleurs radiées qui en occupe le centre, ou de La partie élargie et membraneuse d'une feuille. *Le disque d'une fleur. Le disque d'une feuille est ordinairement traversé dans sa longueur par la nervure principale.*

En Termes de Chemin de fer, il se dit d'Une sorte de plaque tournante, rouge d'un côté et blanche de l'autre, qui indique par sa couleur que la voie est libre ou ne l'est pas.

DISQUISITION. s. f. Terme didactique. Examen, recherche exacte de quelque vérité dans les sciences. *Se livrer à des disquisitions philosophiques, mathématiques, etc.* Dans le langage ordinaire, on dit *Recherche*, et quelquefois *Investigation*.

DISSECTION. s. f. Action de disséquer un corps organisé, ou L'état d'un corps disséqué. *Faire une dissection. Assister à une dissection. Dissection anatomique.*

DISSEMBLABLE. adj. des deux genres. Qui n'est point semblable, qui est différent. *Ces deux frères sont bien dissemblables. Ces deux caractères sont fort dissemblables. Qu'il est dissemblable à lui-même! Les hommes sont souvent dissemblables d'eux-mêmes. Il est bien dissemblable de ce qu'il était.*

DISSEMBLANCE. s. f. Manque de ressemblance. *Il y a une grande dissemblance entre ces deux frères, quoiqu'ils soient jumeaux. Dissemblance de forme.*

DISSÉMINATION. s. f. Action de disséminer, ou Le résultat de cette action. *La dissémination des graines. La dissémination des hommes sur toute la surface de la terre.*

DISSÉMINER. v. a. Semer, éparpiller, répandre çà et là. Il se dit au propre et au figuré. *Le vent dissémine les graines de certains végétaux. On dissémina les troupes dans les différentes villes de la province. Disséminer les erreurs par des écrits.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Les graines des végétaux se disséminent naturellement.*

DISSÉMINÉ, ÉE. part. passé.

DISSENSION. s. f. Discorde, querelle causée par l'opposition, par la diversité des sentiments ou des intérêts. *Cela causa de grandes dissensions dans l'État. Vivre en dissension. Apaiser les dissensions. Dissension domestique. Dissensions civiles.*

DISSENTIMENT. s. m. Différence de sentiments, d'opinions. *Le dissentiment qui existe entre nous vient de ce que la question a été mal posée. Cette explication a fait cesser tout dissentiment. En cas de dissentiment.*

DISSÉQUER. v. a. T. de Chirur. Diviser et ouvrir les différentes parties d'un cadavre, ou quelque partie seulement, soit pour en étudier ou en démontrer la structure, soit pour connaître les causes et le siège d'une maladie. *Disséquer un cadavre, un bras, une jambe.* On le dit également en parlant Des animaux. *Disséquer un chien, un cheval.*

Il se dit, dans un sens analogue, en parlant Des végétaux. *Disséquer une plante, une fleur, un fruit.* Ce dernier emploi est plus rare.

Fig. et fam., *Disséquer un ouvrage d'esprit*, En faire une analyse minutieuse, et le critiquer dans ses moindres parties.

DISSÉQUÉ, ÉE. part. passé.

DISSÉQUEUR. s. m. Celui qui dissèque. Il ne se dit guère qu'avec un adjectif. *Un bon, un habile disséqueur. Disséqueur très adroit.*

DISSERTATEUR. s. m. Celui qui disserte. Il ne se prend guère qu'en mauvaise part. *C'est un ennuyeux dissertateur.*

DISSERTATION. s. f. Discours ou écrit dans lequel on examine soigneusement quelque matière, quelque question, quelque ouvrage d'esprit, etc. *Savante, exacte, judicieuse dissertation. Faire une dissertation sur quelque point d'histoire, d'érudition.*

Il se dit particulièrement De certaines compositions que font les élèves de philosophie. *Une dissertation française. Il remporta le prix de dissertation latine.*

DISSERTER. v. n. Faire une dissertation. *Il a savamment disserté sur ce point de chronologie. Disserter longuement et ennuyeusement.*

DISSIDENCE. s. f. Scission; action ou état de ceux qui s'éloignent de la doctrine ou de l'opinion du plus grand nombre sur quelque matière. *Dissidence d'opinions. L'assemblée paraissait unanime; cette proposition y a fait naître une dissidence fâcheuse.*

DISSIDENT, ENTE. adj. Qui professe une doctrine, une opinion différente de celle du plus grand nombre. On l'emploie surtout en matière de religion et de politique. *Secte, faction dissidente. Parti dissident. Membres dissidents.*

Il s'emploie souvent comme substantif. *Les presbytériens sont des dissidents, en Angleterre. Les dissidents de Pologne.*

DISSIMILAIRE. adj. des deux genres. Terme didactique. Qui n'est pas de même genre, de même espèce. Il se dit par opposition à *Similaire*. *Parties dissimilaires, comme les os, les artères, les muscles.*

DISSIMULATEUR. s. m. Celui qui dissimule. *Ces hommes, vieillis dans les cours, sont de profonds dissimulateurs.* Il est peu usité.

DISSIMULATION. s. f. Action de dissimuler, conduite de celui qui dissimule. *Dissimulation artificieuse, perfide. La feinte est encore pire que la dissimulation. Une sage dissimulation.*

Il se dit aussi Du caractère de celui qui est dissimulé. *Il est d'une dissimulation profonde.*

DISSIMULÉ, ÉE. adj. Couvert, artificieux, qui ne laisse pas apercevoir ses sentiments, ses desseins. *Homme dissimulé, profondément dissimulé. Esprit dissimulé. Caractère dissimulé.*

Il est quelquefois substantif. *C'est un dissimulé, une dissimulée.*

DISSIMULER. v. a. Cacher ses sentiments, ses desseins; ou, par une conduite réservée, artificieuse, ne pas les laisser apercevoir. *Dissimuler sa haine, son amour, sa douleur. Je ne vous dissimulerai pas que j'en éprouve quelque dépit.*

Il se prend aussi absolument. *Savoir dissimuler. L'art de dissimuler. La prudence veut qu'on dissimule quelquefois. A quoi bon dissimuler?*

Il signifie encore, Faire semblant de ne pas remarquer, de ne pas ressentir quelque chose. *Dissimuler une injure, un affront, etc.*

Se dissimuler quelque chose à soi-même, Ne pas se l'avouer, ou Ne pas le reconnaître. *Le sentiment qu'elle cherchait encore à se dissimuler. Je ne me dissimule pas qu'il y aura des difficultés à vaincre.*

DISSIMULER, signifie quelquefois, Rendre moins apparent. *Dissimuler par quelque artifice les défauts d'un ouvrage. Cette robe dissimule les défauts de sa taille.*

DISSIMULÉ, ÉE. part. passé.

DISSIPATEUR, TRICE. s. Dépensier, prodigue, qui dépense beaucoup. *Un grand dissipateur. C'est un dissipateur, une dissipatrice.*

Il s'emploie aussi comme adjectif. *Un gouvernement dissipateur.*

DISSIPATION. s. f. Évaporation, déperdition. Dans ce sens, il ne se dit guère qu'en parlant De ce qu'on appelait Esprits animaux. *Ces docteurs dissertèrent sur la dissipation des esprits animaux.*

Il signifie, dans un sens plus général, Action par laquelle une chose est dissipée ou se dissipe; et se dit surtout de L'action de consumer un bien par de grandes dépenses, et de Ces dépenses mêmes. *La dissipation d'un patrimoine. La dissipation des finances. Il s'est ruiné par ses dissipations.*

DISSIPATION, signifie aussi, L'état d'une personne dissipée, d'une personne qui vit au milieu des plaisirs. *Être dans la dissipation. Vivre dans la dissipation. La dissipation ne sied guère à un magistrat. Aimer la dissipation.*

Il signifie encore, Distraction, récréation. *Il vous faut de la dissipation.*

DISSIPER. v. a. Disperser, écarter, défaire, détruire. *Dissiper une armée. Le soleil dissipe les nuages, les brouillards, les ténèbres. La police dissipa les attroupements.*

Il s'emploie figurément, dans le même sens. *Dissiper les factions, les cabales, etc. Dissiper de faux bruits. Dissiper les craintes, les terreurs de quelqu'un. Dissiper des illusions, des doutes, des incertitudes, des préventions.*

DISSIPER, signifie particulièrement, Consumer par des dépenses excessives, par des profusions. *Dissiper son bien, son patrimoine. Il a tout dissipé. Dissiper en folles dépenses.*

Il s'emploie quelquefois figurément, dans un sens analogue. *Dissiper son temps en de frivoles occupations. Dissiper sa jeunesse au milieu des plaisirs bruyants du monde.*

DISSIPER, signifie encore, Distraire, procurer de la récréation. *Ce jeu dissipe l'esprit.* Absol., *La promenade dissipe.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, dans la plupart de ses acceptions. *Leur armée se dissipa. Ces vapeurs se sont dissipées. Le brouillard se dissipe. Mes craintes, mes illusions se dissipèrent. Vous auriez besoin de vous dissiper un peu. J'ai travaillé toute la semaine, j'ai besoin de me dissiper.*

DISSIPÉ, ÉE. part. passé.

Avoir l'esprit dissipé, être dissipé, N'avoir point d'attention à ce qu'on fait, à ce qu'on entend, ou à ce qu'on dit soi-même. *Ce jeune homme a l'esprit dissipé, est fort dissipé.*

Être dissipé, signifie aussi, Être trop répandu dans le monde, et plus occupé de ses plaisirs que de ses devoirs. *C'est un homme fort dissipé.* On dit de même, *Une vie dissipée.*

DISSOLU, UE. adj. Impudique, débauché. *C'est un homme fort dissolu. C'est une femme très dissolue. Dissolu dans ses mœurs. Dissolu dans ses paroles.*

Il se dit aussi des choses, dans un sens analogue. *Vie dissolue. Mœurs dissolues. Chansons dissolues. Paroles dissolues.*

DISSOLUBLE. adj. des deux genres. T. de Chimie. Qui peut être dissous. *Ce métal est dissoluble. La gomme est une substance dissoluble dans l'eau.* On dit plus ordinairement, *Soluble.*

DISSOLUMENT. adv. D'une manière dissolue. *Vivre dissolument.* Il est peu usité.

DISSOLUTIF, IVE. adj. T. de Médec. et de Chimie, synonyme vieilli de *Dissolvant* : voyez ce mot.

DISSOLUTION. s. f. Séparation des parties d'un corps naturel qui se dissout. *La dissolution d'un composé. La dissolution des corps. La dissolution des végétaux, des matières animales. La corruption du corps s'opère par la dissolution des parties. Tomber en dissolution. Dissolution complète.*

La dissolution des humeurs, du sang, La trop grande fluidité du sang, des humeurs. Cette façon de parler n'est usitée que dans le langage des médecins humoristes.

La dissolution du corps et de l'âme, La séparation du corps et de l'âme.

DISSOLUTION, s'emploie aussi figurément. *La corruption des mœurs amène la dissolution de l'ordre social. Les causes de la dissolution de l'empire romain. L'État parut menacé d'une entière dissolution. Le roi a prononcé la dissolution de la chambre.*

La dissolution d'un mariage, La rupture du lien conjugal. *L'adultère est, chez ce peuple, une cause légitime de la dissolution du mariage.*

En Jurispr., *Dissolution de communauté,* Cessation de la communauté de biens entre conjoints. *Dissolution de société,* Cessation d'une société de commerce.

DISSOLUTION, signifie encore figurément, Débauche, dérèglement de mœurs; et il se dit surtout De ce qui regarde l'incontinence. *Se livrer à la plus honteuse dissolution. La dissolution dans laquelle il vit. Il s'est plongé dans toutes sortes de dissolutions. La dissolution des mœurs.*

DISSOLUTION, se dit particulièrement, en Chimie, de L'opération qui consiste à séparer les unes des autres les parties d'un corps solide, au moyen d'un fluide avec lequel elles se combinent. *Mettre en dissolution. Faire une dissolution.*

Il se dit aussi Du résultat de cette opération. *Une substance tenue en dissolution dans un liquide. Une dissolution de savon.*

DISSOLVANT, ANTE. adj. Qui a la vertu de dissoudre. *De ces acides, il faut prendre le plus dissolvant. C'est une des substances les plus dissolvantes.* On dit de même, *Vertu, qualité dissolvante.*

Il s'emploie souvent comme substantif, au masculin; et il est alors synonyme de *Menstrue*, qui vieillit. *L'eau est le dissolvant des sels. L'eau est un grand dissolvant. Un dissolvant très actif. L'eau régale est le dissolvant de l'or.*

DISSONANCE. s. f. T. de Musique. Faux accord, relation d'un son à un autre avec lequel il n'est pas consonant. *La septième est une dissonance.*

Sauver une dissonance, La faire suivre d'un accord convenable qui empêche qu'elle ne blesse l'oreille. On dit en un sens analogue, *Préparer une dissonance.*

Fig., *Dissonance de ton dans le style,* Le mélange disparate du ton sérieux et du badin, du noble et du trivial.

DISSONANT, ANTE. adj. T. de Musique. Qui forme dissonance. *Sons dissonants. Notes dissonantes. Intervalle dissonant.*

Il signifie aussi, Qui n'est point d'accord, Qui forme un son désagréable à l'oreille. *Des cris dissonants. Cette voix est dissonante. Cet instrument est dissonant.* Ce sens n'est plus usité.

DISSONER. v. n. Former dissonance.

DISSOUDRE. v. a. (*Je dissous; nous dissolvons. Je dissolvais. J'ai dissous. Je dissoudrai. Je dissoudrais. Dissous; dissolvez. Que je dissolve. Dissolvant.*) Opérer la séparation des parties d'un corps solide. Il se dit surtout en parlant De l'action d'un fluide qui pénètre un corps solide et s'empare de ses molécules. *L'eau régale dissout l'or. L'eau dissout le sucre, dissout le sel. Ces acides dissolvent les métaux. On dissout ces drogues avant de les faire entrer dans la composition de tel remède. Dissoudre une substance dans de l'eau.*

Il se dit particulièrement, en Médecine, De ce qui fait disparaître une obstruction, un engorgement, de ce qui détruit une concrétion. *Dissoudre un engorgement. Dissoudre une concrétion.*

Il signifie au figuré, Rompre, diviser, faire cesser d'exister. *Parmi les catholiques, il n'y a que la mort qui puisse dissoudre le mariage. Dissoudre la communauté conjugale. Dissoudre une société de commerce. Dissoudre une assemblée législative, une chambre élective, la déclarer dissoute. Après la mort d'Alexandre, son empire fut dissous.*

DISSOUDRE, s'emploie aussi avec le pronom personnel; et alors il se dit non seulement De ce qui est dissous par un fluide, mais aussi De tous corps dont les parties cessent de rester agrégées par quelque cause que ce soit. *Le sucre se dissout dans l'eau. Ce sel se dissout promptement. Un cadavre qui se dissout et qui tombe en poussière.* Avec ellipse du pronom, *Faire dissoudre quelque chose dans l'eau, dans un acide, etc.*

Il s'emploie également avec le pronom personnel dans le sens figuré. *Une société de commerce qui se dissout par la retraite de l'un des associés. Le mariage se dissout par la mort de l'un des conjoints. Ce vaste empire allait bientôt se dissoudre. À les entendre, le corps social est près de se dissoudre.*

DISSOUS, OUTE. part. passé.

DISSUADER. v. a. Détourner quelqu'un de l'exécution d'un dessein, le porter à ne pas exécuter une résolution prise. *Il avait quelque envie d'entreprendre ce voyage, mais ses amis l'en ont dissuadé. Il allait s'engager dans un procès, si ses parents ne l'en avaient dissuadé. On l'a dissuadé de partir.*

DISSUADÉ, ÉE. part. passé.

DISSUASION. s. f. Effet des discours, des raisons qui dissuadent. *L'orateur, dans le genre délibératif, a deux principaux objets : la persuasion et la dissuasion.* Il est peu usité.

DISSYLLABE. adj. des deux genres. T. de Gram. Qui est de deux syllabes. *Mot dissyllabe.*

Il s'emploie aussi substantivement, au masculin. *Ce vers est composé de dissyllabes.*

DISSYLLABIQUE. adj. des deux genres. Il se dit Des vers dont tous les mots sont des dissyllabes, et Des vers qui n'ont que deux syllabes. *Vers dissyllabiques.*

DISTANCE. s. f. L'espace, l'intervalle d'un lieu à un autre, d'un objet à un autre. *La distance des lieux. La distance d'une ville à l'autre, la distance entre ces deux endroits. On doit, en écrivant, mettre une certaine distance entre les mots. Les distances que les soldats gardent entre eux lorsqu'ils sont en rang. Se tenir à la distance convenable, à une distance respectueuse. J'étais à quelque distance de lui. À une grande distance. À égale distance les uns des autres. De distance en distance. Calculer, mesurer une distance. Une distance de vingt mètres, de cent lieues. La distance qui nous sépare. Parcourir une distance.*

Tenir à distance, Empêcher d'approcher. *Le général tenait toujours l'ennemi à distance.* Cela se dit aussi figurément, Pour exprimer une certaine réserve d'orgueil ou de dignité, qui repousse la familiarité. *Ce prince, quoique affable et bon, sait tenir à distance ceux qui l'approchent.*

DISTANCE, se dit, par extension, d'Un intervalle de temps. *La distance des temps. Du siège de Troie à la naissance de* JÉSUS-CHRIST, *il y a une distance d'environ douze siècles. La distance qui sépare ces deux époques.*

Il s'emploie souvent au figuré, surtout pour exprimer Différence. *Du Créateur à la créature, la distance est infinie. La distance qui sépare l'homme civilisé de l'homme sauvage. Il y a trop de distance entre vous, entre sa condition et la vôtre. L'amour rapproche les distances. La distance est grande entre ces deux ouvrages.*

DISTANCER. v. a. Dépasser. Il ne se dit guère qu'en termes de Courses de chevaux. *Ce cheval eut bientôt distancé tous les autres.*

Il s'emploie aussi figurément. *Cet écolier a distancé tous ses camarades.*

DISTANCÉ, ÉE. part. passé.

DISTANT, ANTE. adj. Éloigné. *Ces deux villes ne sont distantes l'une de l'autre que de huit lieues.*

Il se dit aussi en parlant Du temps. *Ces deux époques ne sont pas fort distantes l'une de l'autre.*

DISTENDRE. v. a. T. de Médec. Causer une tension considérable. *Son estomac est distendu par des gaz.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Quand la peau se distend.*

DISTENDU, UE. part. passé.

DISTENSION. s. f. T. de Médec. Tension considérable, comme est, par exemple, celle de l'estomac et de l'utérus quand des matières plus ou moins abondantes s'y accumulent. *La distension de l'estomac, de l'utérus.*

DISTILLATEUR. s. m. (On ne prononce qu'une L dans ce mot et dans les quatre suivants.) Celui qui fait des distillations. Il se dit particulièrement de Celui dont la profession est de fabriquer par la distillation toutes sortes d'eaux, d'huiles, d'essences, de liqueurs, etc. *Bon, habile distillateur.*

DISTILLATION. s. f. T. de Chimie, de Pharmacie, etc. Action, opération par laquelle on sépare, à l'aide du feu, les principes volatils d'un corps d'avec ses principes fixes, les premiers se dégageant sous forme de vapeurs ou de gaz, que l'on recueille, et les autres restant au fond du vase. *La distillation se fait dans des alambics, dans des cornues, ou dans des matras. Mettre une plante en distillation. Faire une distillation. On obtient cette liqueur par distillation.*

Distillation sèche, Celle qui s'opère sans addition d'eau.

Il s'est dit aussi de Ce qui est obtenu par distillation. *Distillations précieuses. Voilà de belles distillations.*

DISTILLATOIRE. adj. des deux genres. T. de Chimie, de Pharmacie, etc. Qui sert à distiller, propre aux distillations. *Un vase distillatoire. Appareil distillatoire.*

DISTILLER. v. a. T. de Chimie, de Pharmacie, etc. Faire une distillation, des distillations; ou Soumettre à la distillation. *Distiller au bain-marie, au bain de sable, à feu nu. Distiller de l'eau de rivière. Distiller du vin pour en faire de l'eau-de-vie. Distiller des grains pour en tirer de l'alcool. Distiller des herbes, des fleurs dans une cornue.*

Poétiq. et par extension, *Le miel que l'abeille distille*, Qu'elle extrait du suc des fleurs.

DISTILLER, s'emploie aussi dans certaines phrases figurées pour dire Laisser couler goutte à goutte, verser, répandre. *Distiller sa rage. Distiller sur quelqu'un le poison, le venin de la calomnie. Le fiel que sa bouche distille.*

Il est quelquefois neutre, et signifie, Dégoutter, couler. *Des gouttes d'eau distillaient de la voûte. Distiller lentement, goutte à goutte.*

DISTILLÉ, ÉE. part. passé. *Les chimistes emploient très souvent l'eau distillée, dans leurs expériences.*

DISTILLERIE. s. f. Lieu où l'on fait des distillations en grand. *Une belle distillerie.*

DISTINCT, INCTE. adj. Différent, séparé d'un autre. *Ce sont deux choses entièrement distinctes. Il faut que les articles d'un compte soient bien distincts. Les étamines de cette plante sont distinctes, et non réunies.*

Il se dit également Des objets dont la forme est bien aperçue, ou qui ne paraissent pas confondus avec d'autres. *Peu à peu les objets devinrent plus distincts.*

Il signifie aussi, tant au propre qu'au figuré, Clair et net. *Un son distinct. Une voix distincte. Une vue distincte. En termes clairs et distincts. Idée distincte. Notion distincte. Un souvenir distinct.*

DISTINCTEMENT. adv. Nettement, clairement, d'une manière distincte. *Voir distinctement les objets. Il prononce, il parle distinctement. Il vous a déclaré son intention assez distinctement.*

DISTINCTIF, IVE. adj. Qui distingue. *Caractère, signe distinctif. Marque distinctive. Les caractères distinctifs d'un genre, d'une espèce.*

DISTINCTION. s. f. Division, séparation. *Écrire tout de suite, sans distinction de chapitres. Bible imprimée sans distinction de versets. Tout y est pêle-mêle sans distinction.*

Il signifie particulièrement, L'indication, la séparation des divers sens qu'une proposition peut recevoir. *Il y a ici une distinction importante à faire. Bonne, mauvaise distinction. Il se tira d'affaire par une distinction subtile. Les distinctions de la dialectique.*

La distinction du bien et du mal, Opération de l'esprit par laquelle on distingue ce qui est mauvais.

DISTINCTION, signifie aussi, L'action de mettre une différence entre des personnes ou des choses, ou d'avoir égard à la différence qui est entre elles. *Faire distinction des personnes. Faire distinction de l'ami et de l'ennemi. Recevoir tout le monde sans distinction. Je fais grande distinction entre l'un et l'autre. Tout fut passé au fil de l'épée, sans distinction d'âge ni de sexe. Il fit transporter les blessés sans distinction de Français ou d'ennemis. Faites la distinction de mes droits d'avec les siens.*

Il se dit également de Ce qui établit ou indique une différence entre des personnes ou des choses. *Créer des distinctions entre les personnes. La distinction des rangs. Les distinctions sociales. Toutes ces distinctions disparurent. Je ne vois point de distinction entre l'un et l'autre. Cette distinction n'est qu'apparente.*

Il signifie encore, Prérogative, honneur, marque de préférence, d'estime, d'égard. *Il aime les distinctions. Les distinctions plaisent à celui qui les reçoit, et souvent offensent les autres. Distinction très flatteuse. Traiter quelqu'un avec distinction.*

Il se dit aussi Du bon ton, de l'élégance, de la dignité des manières. *Un air de distinction. Il a beaucoup de distinction.*

DE DISTINCTION. Locution qu'on emploie comme une sorte de qualificatif, en parlant D'une personne qui s'est distinguée dans son état par son mérite. *Un officier de distinction, de grande distinction.* Cela se dit également Des personnes distinguées par la naissance ou par les dignités. *Des personnes de distinction. Un personnage de la plus haute distinction.* On le dit aussi quelquefois Des choses qui distinguent, qui honorent. *Emploi, charge de distinction, d'une grande distinction.*

DISTINGUER. v. a. Discerner par la vue, par l'ouïe, ou par les autres sens. *Il était si tard, qu'on ne pouvait plus distinguer les objets. Je le distinguai dans la foule. Distinguer un chien d'avec un loup, un chien d'un loup. Nous étions si éloignés, que nous ne pouvions distinguer la cavalerie d'avec l'infanterie. Distinguer la fausse monnaie d'avec la bonne. Il se connaît si bien en monnaie, qu'il distinguerait une pièce fausse entre mille. Distinguer les sons, les voix, les odeurs.*

Il signifie aussi, Discerner par l'opération de l'esprit. *Distinguer le bien et le mal. Distinguer l'ami d'avec le flatteur. Je sais vous distinguer de lui.*

DISTINGUER, signifie en outre, Diviser, séparer, reconnaître la différence, ou y avoir égard. *Distinguer les divers sens d'un mot. Il faut distinguer les différents chefs d'accusation. Il faut bien distinguer les intérêts de chacun. Distinguer les temps, les qualités, les âges, les lieux.*

Distinguer une proposition, ou absolument, *Distinguer,* Marquer les divers sens qu'une proposition peut recevoir. *Je vous accorde le principe; mais, avant de tirer les conséquences, distinguons.*

DISTINGUER, signifie aussi, Rendre distinct, différent. *Distinguer les conditions. La nature a distingué les différents êtres par des caractères particuliers. Distinguer les objets par des noms différents. C'est la raison qui distingue l'homme des animaux. Les qualités qui distinguent une chose d'une autre.*

Il signifie particulièrement, Élever au-dessus des autres, tirer du commun, rendre remarquable. *Les talents qui vous distinguent. Voilà ce qui distingue ce grand siècle.*

Il s'emploie très souvent avec le pronom personnel, dans les deux acceptions qui précèdent. *Cet animal se distingue de tel autre par tels caractères. Cet écrivain se distingue surtout par la clarté. Son style se distingue par l'élégance. Chercher à se distinguer. Se distinguer entre tous ses rivaux. Se distinguer dans une profession. Se distinguer par des mœurs pures, par une conduite irréprochable. Il s'est distingué par sa valeur, par son mérite, par son éloquence, etc.*

DISTINGUER, signifie encore, Remarquer, préférer, ou Traiter avec distinction. *Il sut bientôt se faire distinguer. Dès qu'il parut à la cour, le prince le distingua d'une manière flatteuse. Il aime qu'on le distingue et qu'on le flatte.*

DISTINGUÉ, ÉE. part. passé. *Ces jumeaux peuvent à peine être distingués l'un de l'autre. Un personnage distingué. Mérite distingué. Qualité distinguée. Emploi distingué. C'est un de nos savants les plus distingués.*

DISTIQUE. s. m. T. de Versification. On appelle ainsi Deux vers qui renferment un sens complet. *Voilà un beau distique. Ce distique a été fait pour servir d'inscription.*

Dans la Versification grecque et latine, il se dit particulièrement De la succession régulière d'un hexamètre et d'un pentamètre.

DISTORDRE. v. a. (Il se conjugue comme *Tordre.*) Produire une distorsion. *Une attaque d'apoplexie lui avait distordu la bouche.* Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Dans les convulsions les membres se distordent.*

DISTORDU, UE. part. passé. *Une articulation distordue.*

DISTORS, ORSE. adj. Qui est de travers ou contourné.

DISTORSION. s. f. État d'une partie du

corps qui se tourne d'un seul côté par le relâchement des muscles opposés, ou par la contraction des muscles correspondants. *Distorsion de la bouche, des yeux.*

Il signifie aussi, La torsion, le déplacement d'une partie du corps, d'un membre. *Distorsion d'un bras.*

DISTRACTION. s. f. Démembrement, séparation d'une partie d'avec son tout. Dans cette acception, il ne s'emploie guère qu'en termes de Pratique. *On a demandé distraction de cette terre. On demanda qu'il fût fait distraction d'une partie des objets saisis. Demande en distraction. Faire distraction d'une somme en faveur de quelqu'un.*

Distraction de dépens, Action d'adjuger à un avoué les dépens qu'il affirme avoir avancés pour sa partie.

Distraction de juridiction, Action d'ôter à un juge la connaissance d'une affaire, pour l'attribuer à un autre.

DISTRACTION, signifie aussi, L'inapplication aux choses dont on devrait s'occuper. *Il est d'une telle distraction, que... Faire une chose par distraction. Sa distraction est quelquefois plaisante.*

Il se dit également Des effets de cette disposition d'esprit, et en général de Tout relâchement d'attention causé par quelque chose d'étranger à ce dont on devrait s'occuper. *Il nous donnait la comédie avec ses distractions. Voilà une distraction un peu forte. Il est sujet à des distractions dans ses prières. Il a de fréquentes distractions. Cela lui cause des distractions.*

Il se dit encore de Ce qui amuse, délasse ou distrait l'esprit. *Vous auriez besoin de distraction. Procurer à quelqu'un toutes sortes de distractions. C'est une distraction à sa douleur. Les distractions du voyage me procurèrent un peu de calme. Quand on est habitué à une vie de distractions on a de la peine à rentrer en soi-même.*

DISTRAIRE. v. a. (Il se conjugue comme *Traire.*) Tirer, séparer une partie d'un tout, etc. Dans ce sens, il n'est guère usité qu'en termes de Pratique. *De ces papiers, il en faut distraire ceux qui regardent telle succession. Cette terre fut distraite de tel apanage. Il fit distraire des objets saisis tous ceux qui lui appartenaient. Sur cette somme, il faut distraire tant.*

Opposition à fin de distraire, Opposition que l'on forme pour demander qu'un immeuble compris mal à propos dans une saisie immobilière, en soit distrait, retiré.

Distraire quelqu'un de ses juges naturels, L'obliger à comparaître devant d'autres juges que ceux qui lui sont donnés par la loi. *D'après la charte, nul ne peut être distrait de ses juges naturels.*

DISTRAIRE, signifie au figuré, Détourner de quelque application. *Il m'est venu distraire de mes études. Il cherche la solitude, afin qu'on ne puisse le distraire de son travail, le distraire dans ses prières. La moindre chose le distrait.*

Il signifie également, Éloigner l'esprit de ce qui le fatigue ou l'obsède; amuser, divertir. *Il chercha par toutes sortes de moyens à la distraire de sa douleur, à la distraire. Distraire un enfant.*

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel, dans les deux sens qui précèdent. *Se distraire de son travail. Vous auriez besoin de vous distraire un peu. Chercher à se distraire.*

DISTRAIRE, signifie encore, Détourner d'un dessein, d'une résolution. *Il est tellement résolu à faire ce voyage, que rien ne l'en peut distraire.* Dans ce sens, on dit plus ordinairement et mieux, *Détourner.*

DISTRAIT, AITE. part. passé.

Il est aussi adjectif, et signifie, Qui n'a point d'attention à ce qu'il dit ou à ce qu'il fait, ou qui n'est point à ce qu'on lui dit. *C'est un homme distrait. Il est toujours distrait. Femme distraite. Esprit distrait.*

Il se dit également De ce qui dénote que l'on est distrait. *Air distrait. Des yeux, des regards distraits.*

Il se dit quelquefois substantivement, en parlant Des personnes. *La Bruyère a peint le distrait, dans ses Caractères. La comédie du Distrait, de Regnard.*

DISTRIBUER. v. a. Départir, répartir, partager. *Distribuer une somme d'argent. Distribuer entre des créanciers le prix d'un immeuble vendu en justice. Distribuer des aumônes. Distribuer des vivres aux soldats. Distribuer un travail entre des ouvriers. Ils se distribuèrent les rôles. Ces conduits distribuent l'eau dans les différentes parties de la ville. Distribuer le blâme et la louange. Distribuer des grâces, des récompenses, des emplois, des honneurs. Distribuer des prix à des écoliers.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Le sang se distribue du cœur dans les artères. Cette source se distribue dans tous les quartiers de la ville.*

En termes de Palais, *Distribuer un procès*, Commettre un juge pour examiner les pièces, les écritures d'un procès, et en faire son rapport. *Le président a distribué votre procès à tel conseiller.*

DISTRIBUER, en termes d'Imprimerie, Replacer dans leurs cassetins les différentes lettres qui ont servi à faire une composition. *Distribuer de la lettre. Une forme à distribuer.* On l'emploie souvent sans régime. *Ce compositeur distribue fort vite, ne sait pas distribuer.*

DISTRIBUER, signifie aussi, Diviser, ou disposer, ranger. *Servius distribua les citoyens romains en six classes. Distribuer par chapitres. Cet auteur a distribué avec art toutes les parties de son sujet. Distribuer par ordre. Distribuer avec méthode. Distribuer avec goût les ornements d'un édifice. La lumière est bien distribuée, les jours et les ombres sont bien distribués dans ce tableau.*

Distribuer un appartement, l'intérieur d'un édifice, Le partager en diverses pièces affectées chacune à un usage particulier.

DISTRIBUÉ, ÉE. part. passé. *Un appartement bien distribué.*

DISTRIBUTEUR, TRICE. s. Celui, celle qui distribue. *Distributeur des grâces, des récompenses.*

DISTRIBUTIF, IVE. adj. Qui distribue, qui répartit. *La justice distributive est celle qui ordonne des peines et des récompenses.*

Il se dit, en termes de Grammaire et de Logique, par opposition à Collectif. *Sens distributif.* Chacun *est un pronom distributif*, et Chaque *un adjectif distributif. Particule distributive.* Tantôt *est quelquefois particule distributive, comme dans cette phrase :* Tantôt il lit, tantôt il écrit. Les jeunes gens sont inconsidérés, *est une proposition vraie dans le sens collectif, mais fausse dans le sens distributif, parce qu'elle n'est pas sans exception.*

DISTRIBUTION. s. f. Action de distribuer, ou Le résultat de cette action. *Distribution de vivres. Distribution du butin. Distribution des rôles d'une pièce de théâtre. Distribution du travail, des travaux. Distribution de deniers. Distribution des prix. La distribution des troupes dans leurs quartiers d'hiver. La distribution des eaux d'une fontaine. La distribution du sang dans les artères.*

Il signifie particulièrement, en termes de Procédure, La répartition entre créanciers des deniers provenant d'une saisie faite sur leur débiteur commun. *La distribution du prix des meubles saisis. Distribution par contribution. État, procès-verbal de distribution.* En matière de saisie immobilière, *Ordre et distribution.*

Bureau de distribution, Bureau établi pour la distribution des lettres, dans certaines communes de France où il n'y a pas de direction des postes.

DISTRIBUTION, en termes d'Imprimerie, Action de replacer des lettres dans leurs cassetins. *La distribution exige beaucoup d'habitude et de soin.*

DISTRIBUTION, se dit encore de Ce que l'on distribue à des chanoines pour leur droit de présence au service divin. *Recevoir double distribution. Distribution manuelle.*

DISTRIBUTION, signifie en outre, Division, disposition, arrangement, ordonnance. Cette acception est souvent usitée en Littérature et dans les Arts. *La distribution d'une matière par chapitres. La distribution d'un discours, des parties d'un discours. Distribution méthodique. La distribution symétrique des ornements d'un édifice. Ce tableau est remarquable par une belle distribution. La distribution des jours et des ombres, de la lumière et des ombres*, ou simplement, *de la lumière, dans un tableau.*

Il se dit particulièrement, en Architecture, de La division intérieure d'un appartement, d'un édifice en plusieurs pièces qui servent à différents usages. *La distribution de cet appartement est bien entendue, est commode. Une mauvaise distribution.*

DISTRIBUTIVEMENT. adv. T. de Logique. Dans un sens distributif.

DISTRICT. s. m. T. de Pratique ancienne. Étendue de juridiction. *Un juge ne peut juger hors de son district.*

Fig. et fam., *Cela n'est pas de mon district*, Cela n'est pas de ma compétence, il ne m'appartient pas d'en connaître.

DISTRICT, s'est dit aussi de Chacune des divisions principales d'un département. *Chef-lieu de district.*

Il se dit quelquefois d'une manière plus générale, pour Toute division territoriale de médiocre étendue.

DIT

DIT. s. m. Mot, propos, maxime, sentence. Il ne s'emploie guère que dans les locutions suivantes : *Un dit notable, remarquable, mémorable. Les dits et faits, les dits et gestes des anciens.*

Prov., *Avoir son dit et son dédit*, Être sujet à se dédire, à se rétracter, à changer aisément d'avis.

DIT, dans la poésie du moyen âge, signifie, Fable, conte. *Le dit du bœuf.*

DITHYRAMBE. s. m. Espèce de poème lyrique qui se distingue de l'ode par un enthousiasme plus impétueux, et par l'irrégularité des mesures et des stances. *Le dithyrambe était originairement consacré à Bacchus.*

Il se dit, figurément et familièrement, De louanges excessives. *Il entonna un dithyrambe en son honneur.*

DITHYRAMBIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient au dithyrambe, qui tient du dithyrambe. *Poésie dithyrambique. Chant dithyrambique.*

Fig. et fam., *Des louanges dithyrambiques.*

DITO. Mot invariable emprunté de l'italien. Il s'emploie dans les livres de commerce, dans les factures, etc., à peu près de la même manière que le mot latin *Idem*, lorsqu'on ne veut pas répéter le nom d'une espèce de marchandise déjà désignée. *Vingt sacs de café, à tant; trente dito, à tant.*

DITON. s. m. T. de Musique. Tierce majeure ou mineure, intervalle composé de deux tons, ou d'un ton et d'un semi-ton.

DIU

DIURÉTIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Apéritif, qui fait uriner. *Remède diurétique. Le vin blanc est diurétique. Les racines d'asperges sont diurétiques.*

Il se dit quelquefois substantivement, au masculin. *C'est un bon diurétique.*

DIURNAL. s. m. Livre de prières qui contient l'office canonial de chaque jour, à l'exception des matines, et quelquefois des laudes. *Diurnal romain. Diurnal à l'usage de Paris.*

DIURNE. adj. des deux genres. D'un jour, ou De jour. Il se dit en Astronomie : *Le mouvement diurne de la terre. Arc diurne* (voyez ARC); en Histoire naturelle : *Plantes diurnes. Les lépidoptères diurnes*, ou substantivement. *Les diurnes*; et en Médecine, *Fièvre diurne*, Fièvre, dont les accès reviennent pendant le jour. On dit de même, *Névralgie diurne.*

Il se dit aussi, en termes d'Antiquité romaine. *Actes diurnes* : voyez ACTE.

DIV

DIVAGATION. s. f. T. de Jurispr. Action de laisser divaguer. *La divagation des animaux malfaisants est punie d'une amende.*

DIVAGATION, dans le langage ordinaire, signifie, L'action de s'écarter de la question, du sujet sur lequel on parle ou on écrit. Dans cette acception, il s'emploie surtout au pluriel. *Se perdre dans des divagations. Se jeter dans des divagations qui font perdre le sujet de vue.*

Par extension, il se dit De propos incohérents qui marquent le désordre d'esprit. *Les divagations d'un aliéné.*

DIVAGUER. v. n. T. de Jurispr. Errer çà et là. Il se dit Des animaux féroces ou malfaisants, des fous et des furieux, livrés à eux-mêmes par l'imprudence ou la négligence de ceux qui devraient les surveiller. *Laisser divaguer un furieux.*

DIVAGUER, dans le langage ordinaire, signifie, S'écarter de la question, du sujet sur lequel on parle ou on écrit. *Cet homme ne suit aucun raisonnement, il ne fait que divaguer.*

Dans ce sens, il se dit aussi Des fous, ou De ceux qui, pour quelque autre cause, n'ont pas le plein usage de leur raison. *Il a le délire, il divague.*

DIVAN. s. m. Terme employé dans le Levant pour désigner, Un conseil suprême, un tribunal, une assemblée de notables. *Les divans se tiennent dans des salles autour desquelles règne une sorte d'estrade ou de vaste sofa qui sert de siège aux membres de l'assemblée.*

Le divan impérial, ou absolument, *Le divan*, Le conseil du Grand Seigneur, Le ministère ottoman. *Assembler le divan. Cela fut proposé au divan. Le grand vizir est le chef du divan.*

DIVAN, signifie, par extension, Une estrade, un sofa, tel que celui où s'asseyent les membres d'un divan. *Il alla se mettre sur le divan. S'étendre sur un divan.*

Dans les littératures orientales, il se dit de Certains recueils de poésies.

DIVE. adj. f. Vieux mot qui signifiait, Divine. Il n'est guère plus employé que dans cette phrase familière, *La dive bouteille.*

Il se dit encore, substantivement, d'Une sorte de génie subalterne, dans la mythologie orientale. *Les dives et les péris.*

DIVERGENCE. s. f. T. de Géom. et d'Optique. Situation de deux lignes, de deux rayons, qui vont en s'écartant. *La divergence des rayons lumineux.*

Il s'emploie aussi figurément, et se dit surtout en parlant Des opinions. *Il y a une grande divergence dans les opinions du public à ce sujet. Divergence d'opinions.*

DIVERGENT, ENTE. adj. T. de Géom. et d'Optique. Il se dit Des lignes, des rayons qui vont en s'écartant l'un de l'autre. *Lignes divergentes. Rayons divergents.*

Il s'emploie aussi figurément. *Des opinions divergentes. Des principes divergents.*

DIVERGER. v. n. T. de Géom. et d'Optique. Il se dit Des lignes, des rayons qui vont en s'écartant l'un de l'autre. *Ces deux lignes divergent. Une direction qui diverge d'une autre. Aller en divergeant.*

DIVERS, ERSE. adj. Différent, dissemblable, qui est de nature ou de qualité différente, qui présente plusieurs faces, plusieurs apparences. *Ils sont de divers sentiments, d'opinions diverses. Les divers tempéraments. Les divers sens d'un mot. On continua la campagne avec des succès divers. Le monde est divers. La fortune est diverse. L'homme est un être divers, inconstant.*

Il signifie quelquefois, au pluriel, Plusieurs. *Il a parlé à diverses personnes. On m'a fait diverses propositions. À diverses fois. En divers temps. En divers lieux.*

DIVERSEMENT. adv. En diverses manières, différemment. *Les historiens en parlent diversement. On peut expliquer cela diversement. Cette nouvelle a été reçue diversement dans le monde.*

DIVERSIFIER. v. a. Varier, changer de plusieurs façons. *Diversifier les mets. Diversifier les attitudes des figures dans un tableau. Diversifier ses études, ses exercices. Diversifier l'entretien, la conversation. Ces broderies sont agréablement diversifiées. Diversifier un poëme par d'heureux épisodes.*

Il est employé quelquefois avec le pronom personnel. *Des nuances qui se diversifient à l'infini.*

DIVERSIFIÉ, ÉE. part. passé.

DIVERSION. s. f. Action par laquelle on détourne, on oblige à se détourner; ou L'effet de cette action. Il se dit tant au propre qu'au figuré. *Il est entré dans le pays ennemi pour faire diversion. Ce fut pour le général une utile diversion. Ces deux amis commençaient à disputer aigrement, un tiers a parlé de nouvelles pour faire diversion. On vient plus aisément à bout des passions extrêmes par la diversion, que par l'opiniâtreté à les combattre directement. Ce jeune homme a été guéri de son amour par la diversion que fait dans son cœur le désir de la gloire. Voyez vos amis, cela fera diversion à votre douleur.*

DIVERSITÉ. s. f. Variété, Différence. *Diversité de religion, de vie, de fortune. Diversité d'objets, d'occupations, d'esprits, d'humeurs, d'opinions, etc. Il y a une très grande diversité dans les caractères. Étrange diversité. Agréable diversité. Quelle diversité!*

DIVERTIR. v. a. Détourner, distraire. *Divertir quelqu'un de ses occupations. Il avait tel dessein, je l'en ai diverti.*

Il signifie plus ordinairement, Soustraire, dérober, s'approprier illégitimement. *Il avait diverti plusieurs des effets de la succession. Divertir des papiers importants. On l'accuse d'avoir diverti les fonds qui lui étaient confiés.*

Divertir des fonds, des deniers, une somme, etc., signifie quelquefois simplement, Les appliquer à un usage différent de celui auquel ils étaient destinés, les dilapider. *Divertir les fonds de l'État. Ce tuteur a diverti les revenus de son pupille. Cette somme a été divertie.*

DIVERTIR, signifie encore, Désennuyer, amuser, récréer. *Il faut le divertir. Allons le divertir.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, dans le sens de Se réjouir, prendre du plaisir, s'ébattre. *Ces jeunes gens se divertissent à jouer à la paume. Divertissez-vous à quelque chose. Nous nous sommes bien divertis. Divertissons-nous.*

Il signifie quelquefois, Plaisanter, se moquer. *Ces messieurs voulaient se divertir à mes dépens. Ce que vous dites là n'est pas sérieux, vous voulez vous divertir.*

DIVERTI, IE. part. passé. *Deniers divertis. Somme divertie. Fonds, effets divertis.* Il n'est guère usité qu'en ce sens.

DIVERTISSANT, ANTE. adj. Qui divertit, qui réjouit, qui récrée. *Ce spectacle est fort divertissant. Esprit divertissant. Humeur divertissante. C'est un homme très divertissant.*

DIVERTISSEMENT. s. m. Récréation, plaisir, amusement. Il se dit ordinairement d'Un plaisir honnête. *La chasse est pour lui un grand divertissement. La musique est un divertissement fort agréable. L'étude est pour vous un divertissement. Les divertissements du carnaval.*

Il se dit particulièrement Des danses, quelquefois mêlées de chant, qui font partie d'un opéra ou de quelque autre pièce de théâtre. *Les divertissements de cet opéra sont bien amenés. Une pièce avec des divertissements, terminée par un divertissement. Il y a un divertissement au quatrième acte de cette comédie.*

DIVERTISSEMENT, signifie aussi, L'action de divertir des effets, des fonds, etc. *Le divertissement de quelques-uns des effets d'une succession ou d'une communauté conjugale. Divertissement de deniers, de fonds.*

DIVIDENDE. s. m. T. d'Arithm. Nombre à diviser selon la règle de division. *Le dividende s'écrit à la gauche du diviseur, dont on le sépare par un trait.*

DIVIDENDE, en termes de Commerce et de Finance, La portion d'intérêt ou de bénéfice qui revient à chaque actionnaire d'une compagnie de commerce ou de finance, et qui se paye, soit à la fin de l'année, soit à d'autres époques convenues. *Le dividende est de tant. Toucher, recevoir son dividende. Un faible dividende.*

Il se dit également de La portion afférente à chaque créancier sur la somme qui reste à partager après la liquidation d'une

maison en faillite. *Cette faillite ne présente qu'un dividende de cinq pour cent.*

DIVIN, INE. adj. Qui est de Dieu, d'un dieu; qui appartient à Dieu, à un dieu. *Les attributs divins. Une nature divine. La puissance divine. La providence divine. La bonté, la miséricorde divine. La grâce divine. L'esprit divin.*

Un être divin, Un être dont la nature est divine.

Les personnes divines, Les trois personnes de la Trinité. *Le Verbe divin,* Le Fils de Dieu.

Divin, se dit également De ce qui est relatif à Dieu, à un dieu. *Le culte divin. Le service divin. L'office divin. Cela est de droit divin. Les Romains rendaient des honneurs divins à leurs empereurs. Déférer, décerner les honneurs divins.*

Divin, se dit figurément De ce qui semble être au-dessus des forces de la nature. *Il y a là quelque chose de divin.*

Il se dit aussi De ce qui est excellent, parfait dans son genre. *Ouvrage divin. Beauté divine. Le divin Platon. C'est un homme divin.*

DIVINATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui pratique la divination. Il est peu usité dans cette acception; mais il se dit quelquefois, adjectivement, D'une certaine pénétration d'esprit qui fait prévoir ce qui doit arriver. *Esprit divinateur. L'instinct divinateur.*

DIVINATION. s. f. Art prétendu de deviner, de prédire l'avenir. *La divination a toujours été condamnée par l'Église.*

Il se dit aussi Des moyens employés pour deviner et prédire. *Les païens avaient plusieurs sortes de divination : la divination par le vol des oiseaux, la divination par l'inspection des entrailles des victimes, etc.*

Il se dit par extension de La sagacité dans la philologie, dans l'histoire, lorsqu'elle est portée à un haut degré et qu'elle s'applique à des sujets obscurs. *C'est par une sorte de divination qu'on a retrouvé le sens de plusieurs langues anciennes.*

DIVINATOIRE. adj. des deux genres. Il se dit De la science prétendue des devins, et Des choses qu'ils emploient pour mettre cette science en pratique. *Art, science divinatoire. Baguette divinatoire.*

DIVINEMENT. adv. Par la vertu divine, par la puissance de Dieu, d'un dieu. *Les prophètes divinement inspirés. La conception du Fils de Dieu a été opérée divinement dans le sein de la sainte Vierge.*

Il signifie figurément et par exagération, Excellemment, parfaitement. *Ce sculpteur travaille divinement. Cette femme chante divinement. Il écrit divinement. Il joue du violon divinement. Divinement bien.*

DIVINISER. v. a. Reconnaître pour divin, mettre au rang des dieux. *Les païens divinisaient les héros. Auguste fut divinisé.*

Il signifie au figuré Exalter, préconiser outre mesure. *C'est un enthousiaste qui divinise tout ce qu'il aime.*

Divinisé, ée. part. passé.

DIVINITÉ. s. f. Essence divine, nature divine. *La divinité du Verbe.*

Il se prend aussi pour Dieu même. *Honorer la Divinité. Nier la Divinité, ne point reconnaître la Divinité, c'est abjurer toute raison.*

Il se dit également Des dieux et des déesses du paganisme. *Les divinités fabuleuses. Les divinités des eaux. La divinité du lieu. Les divinités des forêts. Les divinités du Styx. Les divinités allégoriques.*

Il s'emploie figurément et par exagération, en poésie, quand on parle d'Une belle femme. *C'est une divinité. La divinité que j'adore.*

DIVIS. s. m. Il est opposé à *Indivis. Posséder par divis,* Posséder par suite d'un partage. Il est peu usité.

DIVISER. v. a. Partager, séparer réellement ou fictivement une chose en deux ou plusieurs parties. *Diviser un corps, les parties d'un corps avec un instrument tranchant. Diviser un mot dont toutes les lettres ne peuvent entrer dans une même ligne. Diviser une ville en arrondissements, par arrondissements. La France est divisée en tant de départements. Il divisa l'armée en trois corps principaux. Diviser une grandeur, une quantité. Diviser un discours. Diviser une somme entre plusieurs personnes, en plusieurs parties. On divise l'année* ou *l'année se divise en douze mois. Diviser la circonférence en trois cent soixante degrés.*

Il signifie particulièrement, en Arithmétique, Chercher combien de fois un nombre est contenu dans un autre. *Si l'on divise cent par vingt-cinq, on a quatre pour quotient. Le nombre à diviser s'écrit à la gauche de celui par lequel on doit le diviser.*

Il signifie au figuré, Mettre en discorde, désunir. *L'intérêt a divisé cette famille. Ils sont divisés en sectes, en factions. Diviser les esprits.*

Il s'emploie aussi quelquefois avec le pronom personnel. *Ils se divisèrent en petits groupes. Là, le fleuve se divise en deux branches principales. Les esprits ne tardèrent pas à se diviser.*

Divisé, ée. part. passé. *Être divisés d'intérêt.*

Il se dit quelquefois adjectivement, surtout en Botanique, De ce qui est naturellement fendu, partagé profondément en deux ou plusieurs parties. *Limbe des pétales divisé en trois lobes.*

DIVISEUR. s. m. T. d'Arithm. Nombre par lequel on en divise un plus grand. *Quand on divise cent par dix, dix est le diviseur, et cent est le dividende. Le plus grand commun diviseur de deux nombres.*

Il se prend quelquefois adjectivement. *Le nombre diviseur.*

DIVISIBILITÉ. s. f. Terme didactique. Qualité de ce qui peut être divisé. *La divisibilité de la matière.*

DIVISIBLE. adj. des deux genres. Terme didactique. Qui peut être divisé. *Plusieurs philosophes disent que la matière est divisible à l'infini. Ce nombre n'est pas exactement divisible par tel autre.*

DIVISION. s. f. Séparation réelle ou fictive, partage. *La division des parties d'un corps. La division d'un régiment en bataillons, d'un bataillon en compagnies. Les experts déclarèrent que l'immeuble n'était pas susceptible de division. La division d'un héritage. La division d'un sermon. La division d'un discours doit être claire, et renfermer tout le sujet. Division par livres, par chapitres. La nouvelle division territoriale. La division de la France en départements. La division d'une ville par arrondissements. La division de la circonférence en degrés.*

En Économie politique, *Division du travail,* Distribution d'un certain travail entre plusieurs ouvriers, de telle sorte que chacun, n'en faisant qu'une partie et faisant toujours la même, s'y rende fort habile et s'en acquitte en moins de temps.

Division, se dit particulièrement, dans les assemblées délibérantes, de La séparation que l'on fait des propositions contenues dans une motion, dans une question, dans un amendement, etc., pour les discuter séparément, et les adopter ou les rejeter l'une après l'autre. *On a demandé la division de la question, de l'amendement,* ou simplement *la division.*

En Jurispr., *Bénéfice de division,* Exception par laquelle une caution poursuivie pour toute la dette, quoiqu'il y ait d'autres cautions, oppose qu'elle ne peut être recherchée que pour sa part et portion.

En termes de Pratique, *Sans division ni discussion,* Solidairement l'un pour l'autre, et un seul pour le tout.

Division, signifie aussi, dans une acception particulière, Celle des quatre premières règles ou opérations d'arithmétique par laquelle on divise, c'est-à-dire, par laquelle on cherche combien de fois un nombre est contenu dans un autre. *Les quatre premières règles d'arithmétique sont, l'addition, la soustraction, la multiplication, et la division. Il sait la multiplication, mais il ne sait pas encore la division. Il ne sait pas faire la division. La division des nombres entiers. La division des fractions. Faire une division.*

Division, signifie encore figurément, Désunion, discorde. *Il y a division, de la division entre eux. Mettre de la division, mettre la division dans une famille. Des frères en division. Semer la division. Fomenter, entretenir la division, les divisions. Des divisions éclatèrent dans cette ville. Divisions intestines.*

Division, se dit en outre de Chacune des parties d'un tout divisé. *Les divisions d'une ligne. Les divisions du mètre sont le décimètre, le centimètre, le millimètre. Marquer des divisions. On nomme bataillons les divisions principales d'un régiment. Les divisions d'un livre. Les divisions d'un territoire. Les divisions sont indiquées, sont marquées sur la carte. Établir des divisions.*

Division militaire, Partie du territoire français gouvernée par un officier général pour ce qui concerne l'administration militaire. *La plupart des divisions militaires comprennent chacune plusieurs départements. Le général commandant la division. Paris est dans la première division.*

Division, se dit particulièrement, en termes de Guerre, Des parties principales d'une armée ou d'un corps d'armée. *Une division se compose de brigades. La division de la droite. La division de la gauche. La division du centre. Général de division. La division d'un général. Ce corps fait partie de telle division. Cette division a beaucoup souffert.*

Il se dit encore de La réunion de deux compagnies ou pelotons. *Former les divisions. Rompre les divisions. Le plus ancien capitaine commande la division. Défiler par divisions.*

Division, en termes de Marine, se dit également d'Un certain nombre de vaisseaux d'une armée navale, qui sont ordinairement commandés par un officier général. *Un tel commandait notre division.*

Division, se dit encore, dans les grandes Administrations, d'Un certain nombre de bureaux placés sous la direction d'un commis principal que l'on nomme *Chef de di-*

vision. *La division du contentieux. La division du personnel.*

Division, en Botanique, se dit Des parties d'une chose qui est fendue ou partagée naturellement. *Les divisions d'un calice. Corolle à cinq divisions.*

Division, en termes d'Imprimerie, est synonyme de *Tiret*, parce que le tiret sert à marquer, à la fin des lignes, qu'un mot est divisé.

DIVISIONNAIRE. adj. m. De division. Il ne s'emploie guère que dans ces dénominations :

Inspecteur divisionnaire, Celui qui est chargé d'une inspection dans une certaine étendue de territoire. *Inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées, des douanes.*

Capitaines divisionnaires, Ceux qui commandent les divisions quand elles marchent ou défilent de front, ou quand elles opèrent isolément.

Monnaie divisionnaire, Pièce de monnaie qui est une division de l'unité monétaire.

DIVORCE. s. m. Rupture légale du mariage du vivant des époux. *Le divorce était en usage parmi les Juifs et parmi les Romains. Demander le divorce. Demande en divorce. Divorce par consentement mutuel.*

Il se dit quelquefois, figurément, Des simples dissensions qui naissent entre époux. *Ce mari et cette femme sont dans un continuel divorce.*

Il s'applique même Aux dissensions entre les amis, les concitoyens, etc. *Cet homme est de si mauvaise humeur, qu'il est en divorce avec tous ses amis.*

Il se prend aussi figurément. *Il ne faut pas qu'il y ait divorce entre le beau et le bien, entre les paroles et les pensées.*

Faire divorce, Se séparer volontairement d'avec les choses auxquelles on était fort attaché. *Il a fait divorce avec les plaisirs, avec le monde, avec le genre humain.*

DIVORCER. v. n. Faire divorce. *Ils ont divorcé. Elle a divorcé d'avec lui.*

Divorcé, ée. part. passé. *Homme divorcé, femme divorcée*, Homme, femme qui a fait divorce.

DIVULGATION. s. f. Action de divulguer, ou État d'une chose divulguée. *La divulgation d'un secret.*

DIVULGUER. v. a. Rendre public ce qui n'était pas su. *Divulguer un secret. Divulguer une invention. Une heure après que la nouvelle fut arrivée, on la divulgua par toute la ville, elle fut divulguée partout.*

Divulgué, ée. part. passé.

DIX

DIX. adj. numéral des deux genres. Nombre pair qui se compose de deux fois cinq, et qui suit immédiatement le nombre neuf. L'X se prononce comme un Z devant une voyelle. *Dix arpents. Dix écus. Dix hommes.* Devant une consonne ou une lettre aspirée, il ne se prononce point. *Dix cavaliers. Dix fantassins. Dix femmes. Les dix commandements de Dieu. Dix heros.* Quand il est final, ou qu'il est suivi d'un repos, il se prononce fortement comme une S initiale. *Nous sommes dix. Ils étaient dix, tous de bonne humeur.* Il se prononce de même dans *Dix-sept, dix-huit, dix-neuf*; et dans *Dix* substantif.

Fam. et par exagérat., *Plus de dix fois, dix fois pour une*, Souvent, plusieurs fois. *Je vous l'ai déjà répété plus de dix fois.*

Dix, s'emploie quelquefois pour Dixième. *Page dix. Article dix. Chapitre dix. Le pape Léon dix. Louis dix.* On écrit ordinairement, *Léon X, Louis X.*

Il est aussi substantif masculin, dans le premier sens. *Dix, multiplié par trois.* On dit de même : *Le nombre dix. Le numéro dix* (10). *Un dix en chiffre romain* (X).

Le dix du mois, Le dixième jour du mois. *Il doit arriver le dix de ce mois*, ou simplement, *le dix. Le dix janvier.* On dit en des sens analogues : *Le dix de la lune, le dix de sa maladie.*

Dix, substantif, signifie encore, Une carte à jouer marquée de dix points. *Un dix de cœur, de trèfle, etc.* Au Piquet, *Quatorze de dix.*

Conseil des dix, Tribunal d'État qui existait anciennement à Venise et qui était composé de dix nobles. On dit aussi absolument, *Les dix.*

DIXIÈME. adj. des deux genres. (On prononce *Dizième.*) Nombre ordinal de Dix. *Le dixième jour. La dixième fois. J'étais le dixième.*

La dixième partie, ou substantivement, *Le dixième*, Chaque partie d'un tout qui est ou que l'on conçoit divisé en dix parties égales. *Il est héritier pour un dixième. Il a un dixième dans cette affaire. Les neuf dixièmes.* On a dit dans un sens analogue, *Le dixième denier d'intérêt.*

DIXIÈMEMENT. adv. (On prononce *Dizièmement.*) En dixième lieu.

DIXME. s. f. Voyez Dîme.

DIZ

DIZAIN. s. m. (On écrivait autrefois *Dixain* ainsi que *Dixaine* et *dixenier.*) Ce qui est composé de dix parties. Il se dit principalement Des pièces de poésie et des stances ou strophes composées de dix vers. *Faire un dizain. Cette ode contient tant de dizains.*

Il se dit aussi d'Un chapelet composé de dix grains. *Dire tous les jours son dizain.*

Un dizain de cartes, Dix jeux de cartes dans un paquet.

DIZAINE. s. f. Total de choses ou de personnes composé de dix. *Une dizaine d'écus. Une dizaine de personnes. Compter par dizaine. Le chapelet est composé de cinq dizaines. Autrefois la ville de Paris était divisée en tant de quartiers, et chaque quartier en tant de dizaines.*

Il se dit particulièrement, en Arithmétique, d'Une collection de dix unités. *Nombre, dizaine, centaine, mille, dizaine de mille. La colonne des dizaines.*

DIZEAU. s. m. Il se dit d'Un tas de dix gerbes, de dix bottes. *Un dizeau.*

DIZENIER. s. m. (On dit aussi, *Dizainier.*) Chef d'une dizaine, ou qui a dix personnes sous sa charge. C'était autrefois Le nom de certains officiers de ville. *Les quarteniers, les dizeniers, etc., de Paris.*

DJI

DJINN. s. m. Dans la Mythologie arabe, Sorte de mauvais génies qui tourmentent les hommes, et qui quelquefois se mettent à leur service.

DLA

D-LA-RÉ. Ancien terme de Musique, par lequel on désignait le ton de *ré. Le ton de* d-la-ré. *Cet air est en* d-la-ré.

DO

DO. s. m. T. de Musique. Nom que plusieurs maîtres de chant, à l'imitation des Italiens, donnent à la première note de la gamme, au lieu de *ut. Do, re, mi, etc.*

DOC

DOCILE. adj. des deux genres. Qui a de la disposition à se laisser conduire et diriger. *Naturel docile. Esprit docile. Humeur docile. Enfant docile. Rendre docile. Être docile. Un élève fort docile aux leçons de ses maîtres.*

Il se dit, par extension, Des animaux. *Le cheval, le chien sont des animaux dociles. Un bœuf docile au joug.*

DOCILEMENT. adv. Avec docilité. *Écouter docilement. Recevoir docilement un conseil.*

DOCILITÉ. s. f. Qualité par laquelle on est docile, disposition naturelle à se laisser diriger. *Il a une grande docilité. Cet enfant est d'une docilité exemplaire. Il reçoit mes avis avec beaucoup de docilité.*

DOCIMASIE. s. f. T. de Métallurgie. Art d'essayer en petit les minerais, pour connaître la qualité et la quantité des métaux qu'ils contiennent.

DOCIMASTIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à la docimasie. *La métallurgie docimastique.* On dit quelquefois, mais improprement, *Docimasique.*

Il se prend aussi substantivement, et il est alors synonyme de *Docimasie. La docimastique.*

DOCK. s. m. Mot emprunté à la langue anglaise, et signifiant, Un vaste bassin entouré de quais, dans lequel entrent les vaisseaux pour déposer leurs cargaisons ou opérer leur chargement.

Il se dit, aussi par extension, Des magasins qui bordent le dock et qui servent d'entrepôts aux marchandises débarquées; et, par une extension nouvelle, Des entrepôts ordinaires sans bassin.

DOCTE. adj. des deux genres. Savant, érudit. *Un docte jurisconsulte. Un docte antiquaire.*

Il s'applique également Aux choses. *Un livre docte. De doctes leçons. De doctes veilles.*

Il se prend quelquefois substantivement, surtout au pluriel. *Les doctes ne sont pas de cet avis.*

DOCTEMENT. adv. Savamment, d'une manière docte. *Traiter doctement une matière.*

Ironiq., *Il nous a prouvé doctement les vérités les plus triviales.*

DOCTEUR. s. m. Celui qui est promu dans une université, au plus haut degré de quelque faculté. *Docteur en théologie. Docteur en droit. Docteur en médecine de la faculté de Paris. Docteur-médecin. Docteur ès lettres. Prendre le bonnet de docteur. Être reçu docteur. Passer docteur. Le grade, le diplôme de docteur.*

Docteur-régent, se disait autrefois d'Un docteur qui enseignait publiquement.

Docteur, se dit quelquefois absolument pour Médecin. *Consulter son docteur. Docteur, que pensez-vous de mon état?* Ce sens et les deux suivants sont familiers.

Il se dit aussi d'Un homme docte, quoiqu'il n'ait pas été reçu docteur; et quelquefois, par extension, d'Un homme habile en quelque chose que ce soit. *Il a beaucoup étudié cette science, il y est docteur. Ce n'est*

pas un grand docteur. C'est un grand docteur aux échecs.

Il se dit encore, en mauvaise part, de Quiconque se donne l'air capable. *Faire le docteur. Prendre un ton de docteur.*

Docteur, signifie en outre, Celui qui donne des enseignements, maître. En ce sens, on l'applique surtout Aux hommes qui se sont illustrés dans la philosophie scolastique, et il est ordinairement accompagné d'une épithète. *Saint Thomas était appelé le Docteur angélique, saint Bonaventure le Docteur séraphique, Roger Bacon le Docteur admirable, etc.*

Les docteurs de l'Église, se dit de Ceux qui enseignent les vérités du christianisme, et particulièrement des Pères de l'Église qui ont le plus écrit, et dont les doctrines ont dominé, tels que saint Athanase, saint Jean Chrysostome, saint Jérôme et saint Augustin. *C'est ce qu'enseignent les docteurs.*

Les docteurs de la loi, se dit, dans le Nouveau Testament, de Ceux qui enseignaient et interprétaient la loi judaïque.

DOCTORAL, ALE. adj. Appartenant au docteur. *Robe doctorale. Bonnet doctoral.*

Fig. et dans un sens de critique, *Ton doctoral, morgue doctorale, etc.*, se disent Du ton tranchant, de la suffisance ridicule de certains savants.

DOCTORAT. s. m. Degré, qualité de docteur. *Il est parvenu au doctorat. Thèses pour le doctorat.*

DOCTORERIE. s. f. Acte qu'on fait en théologie pour être reçu docteur.

DOCTRINAIRE. s. m. Prêtre ou clerc séculier de la Doctrine chrétienne, père de la Doctrine chrétienne. On dit aussi, adjectivement, *Un prêtre doctrinaire.*

Doctrinaire, s'est dit, de notre temps, de Quelques hommes politiques qui se faisaient remarquer par la gravité et l'autorité de leurs opinions.

DOCTRINAL, ALE. adj. T. de Théol. Il se dit Des avis, des sentiments que les docteurs, les universités, donnent en matière de doctrine, de morale, etc. *Avis doctrinal. Jugement doctrinal. Exposition doctrinale. Les universités donnaient des avis doctrinaux sur les livres.*

DOCTRINE. s. f. Savoir, érudition. *Grande doctrine. Profonde doctrine. Doctrine consommée. Cet homme a beaucoup de doctrine. Ce livre est plein de doctrine.*

Il signifie plus ordinairement, Ce que l'on croit ou qu'on enseigne, les maximes, les opinions qu'on professe ou qu'on adopte sur quelque matière. On le dit surtout en matière de Religion et de Philosophie. *Doctrine orthodoxe, fausse, dangereuse. Il enseigne, il professe une bonne, une saine doctrine. Doctrine religieuse. Doctrine théologique. Doctrine philosophique. Des doctrines impies. Comparer des doctrines. Doctrine politique, littéraire, médicale, etc. Cela est conforme à la doctrine de l'Évangile. La doctrine de Platon. La doctrine d'Aristote. La doctrine de saint Augustin, de saint Thomas, etc. La doctrine du concile de Trente. La doctrine de Luther. Un point de doctrine. La doctrine de l'immortalité de l'âme. La doctrine de la métempsycose. La doctrine de l'intérêt personnel.*

Doctrine chrétienne. Nom d'une congrégation de clercs réguliers, instituée à Avignon en 1592, pour catéchiser le peuple et l'instruire des mystères de la foi. *Les prêtres, les pères de la Doctrine chrétienne.*

Frères de la Doctrine chrétienne, Religieux laïques, qui donnent aux enfants l'instruction primaire. On les appelle aussi *Frères ignorantins* ou simplement *Frères.*

DOCUMENT. s. m. Titre, preuve par écrit, renseignement. *Vieux documents. Anciens documents. Titres et documents. Un document précieux. Recueillir les documents qui peuvent servir à la composition d'une histoire.*

DOD

DODÉCAÈDRE. s. m. T. de Géom. Corps solide régulier dont la surface est formée de douze pentagones réguliers.

DODÉCAGONE. s. m. T. de Géom. Figure rectiligne qui a douze côtés. *Dodécagone régulier.*

DODÉCANDRIE. s. f. T. de Botan. Il se dit de La classe du système de Linné qui renferme les plantes dont les fleurs ont douze étamines.

DODINER (SE). v. pron. Se bercer, se balancer; et, figurément, Avoir beaucoup de soin de sa personne. *Ce paresseux ne fait que se dodiner.* Il est familier et peu usité.

DODO. s. m. Mot du langage familier, dont on se sert en parlant aux enfants, et qui n'est guère usité que dans ces phrases : *Faire dodo*, Dormir. *Aller à dodo*, Aller dormir, aller se coucher.

DODU, UE. adj. Gras, potelé, qui a beaucoup d'embonpoint. *Il est dodu. Cette femme est dodue. Des pigeons dodus.* Il est familier.

DOG

DOGARESSE. s. f. La femme d'un doge.

DOGAT. s. m. La dignité de doge, ou La durée de cette dignité. *Le dogat de Venise était à vie. Le dogat de Gênes était de deux ans.*

DOGE. s. m. On appelait ainsi Le chef de la république de Venise, et Celui de la république de Gênes. *Le doge de Venise, de Gênes. Le palais des doges.*

DOGMATIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient au dogme, qui concerne le dogme ; et plus ordinairement, par extension, Qui est consacré, usité dans l'école. *Terme dogmatique. Style dogmatique.*

Il s'emploie absolument, comme substantif masculin, pour signifier, Le style dogmatique. *Tel mot n'est d'usage que dans le dogmatique.*

Dogmatique, adjectif, signifie aussi, Qui dogmatise, qui exprime ses opinions d'une manière impérieuse et tranchante. *C'est un esprit dogmatique. Il est très dogmatique.*

Ton dogmatique, Le ton d'une personne qui dogmatise. *Il parle toujours d'un ton dogmatique.*

Philosophie dogmatique, se dit, par opposition à *Philosophie sceptique*, de Celle qui établit des dogmes. On dit dans le même sens, *Un philosophe dogmatique.*

DOGMATIQUEMENT. adv. D'une manière dogmatique, selon les règles de l'école. *Traiter une matière dogmatiquement.*

Il signifie aussi, D'un ton décisif et sentencieux. *Parler dogmatiquement.*

DOGMATISER. v. n. Enseigner une doctrine fausse ou dangereuse. Il se dit principalement en matière de Religion. *Il dogmatise. Il se mêle de dogmatiser. Il fut défendu de dogmatiser.*

Il signifie aussi, Exprimer, débiter ses opinions, ses raisonnements d'un ton décisif, sentencieux et tranchant, et en homme qui veut régenter. *Il dogmatise perpétuellement. Il dogmatise sur tout. On est ennuyé de l'entendre dogmatiser.*

DOGMATISEUR. s. m. Celui qui a l'habitude de prendre un ton dogmatique. Il se dit toujours en mauvaise part. *C'est un grand dogmatiseur.*

DOGMATISTE. s. m. Celui qui établit des dogmes, qui dogmatise.

DOGME. s. m. Point de doctrine, proposition ou principe établi, ou regardé comme une vérité incontestable. Il se dit surtout en matière de Religion et de Philosophie. *Les dogmes de la religion. Des dogmes religieux. Les dogmes de la foi sont immuables, mais la discipline peut recevoir des changements. Les dogmes de la philosophie. Des dogmes philosophiques. Établir des dogmes. Adopter un dogme. Le dogme de l'immortalité de l'âme.* Par extension, *Des dogmes politiques, littéraires, etc.*

Il se dit absolument, au singulier, Des dogmes d'une religion. *Attaquer le dogme. Disputer sur le dogme. Fixer le dogme.*

DOGRE. s. m. T. de Marine, emprunté du hollandais *Dogger-boot.* Bâtiment de commerce qui sert ordinairement à la pêche du hareng et du maquereau, dans la Manche et dans les mers du Nord.

DOGUE. s. m. Espèce de chien ordinairement gros et fort, qui a le museau noir et écrasé, les lèvres épaisses et pendantes, et dont on se sert pour garder les maisons, les basses-cours, etc. *Gros dogue. Dogue d'Angleterre.*

Fig. et fam., *Être d'une humeur de dogue*, Être de fort mauvaise humeur. On dit aussi, *Il a de l'humeur comme un dogue.*

DOGUIN, INE. s. Mâle et femelle de petits dogues.

DOI

DOIGT. s. m. (On ne prononce point le G dans ce mot et dans ses dérivés.) Chacune des parties mobiles et distinctes qui terminent la main ou le pied de l'homme. *Doigts longs, courts, menus, etc. Les cinq doigts de la main. Les quatre doigts et le pouce. Les doigts du pied. Le gros doigt. Le doigt indicateur. Le petit doigt. Le doigt du milieu. Le doigt annulaire. Les ongles des doigts. Les jointures, les articulations des doigts. Remuer les doigts. Faire craquer ses doigts. Avoir mal au doigt, à un doigt. Un mal de doigt. Il a une bague au doigt. Compter par ses doigts, sur ses doigts. Toucher du bout du doigt. Presser quelque chose du doigt. Je voudrais qu'il m'en eût coûté un doigt, un doigt de la main, et que cela fût arrivé, ne fût pas arrivé. Il s'en fallait à peine d'un travers de doigt que le coup ne fût au cœur. Cette sauce est excellente, on s'en lèche les doigts.*

Il se dit, dans un sens analogue, en parlant De quelques animaux. *La main, les doigts du singe. Doigt de canard, de bécasse, etc.*

Les doigts d'un gant, Les parties d'un gant dans lesquelles entrent les doigts.

Fig. et fam., *Les doigts lui démangent*, se dit D'une personne qui a grande envie d'écrire contre quelqu'un.

Fig., *Cette femme a des doigts de fée*, Elle excelle dans les ouvrages d'aiguille, elle travaille avec une adresse admirable.

Fig. et fam., *À lèche-doigts*, se disait en parlant Des choses à manger qui étaient

données en trop petite quantité. *Il nous a fait servir d'assez bonnes choses, mais il n'y en avait qu'à lèche-doigts.* Cette expression a vieilli.

Fig., *Montrer quelqu'un au doigt*, S'en moquer publiquement, s'en moquer comme d'une personne décriée ou ridicule. *C'est un homme qu'on montre au doigt. Il se fait montrer au doigt.*

Fig. et fam., *Donner sur les doigts à quelqu'un*, Le châtier, lui faire souffrir quelque peine, quelque dommage, quelque confusion. *Avoir sur les doigts*, Recevoir la punition, le châtiment de quelque faute, de quelque imprudence.

Prov. et fig., *S'en mordre les doigts*, Se repentir de quelque chose. *Vous avez trop de confiance en lui, vous pourriez bien un jour vous en mordre les doigts.*

Prov. et fig., *C'est une bague au doigt*, se dit D'une chose de prix dont on peut toujours se défaire avec avantage. Il se dit aussi D'une place, d'un emploi qui donne un traitement et peu d'occupation. *Votre place vous laisse du loisir, c'est une bague au doigt.*

Fig., *Avoir des yeux au bout des doigts*, Avoir le tact très fin, faire avec habileté des ouvrages de la main très délicats.

Fig. et fam., *Avoir de l'esprit au bout des doigts*, Être adroit aux ouvrages de la main. *Avoir de l'esprit jusqu'au bout des doigts*, Avoir beaucoup d'esprit, faire paraître de l'esprit jusque dans les plus petites choses.

Fam., *Il y met les quatre doigts et le pouce*, se dit D'un homme qui prend avidement et malproprement dans un plat ce qui est à sa portée. Cela se dit, par extension, en parlant De tout ce qu'une personne fait sans ménagement et sans délicatesse.

Prov. et fig., *Ils sont comme les deux doigts de la main, ce sont les deux doigts de la main*, se dit De deux personnes extrêmement unies d'amitié.

Prov. et fig., *Il ne faut pas mettre le doigt entre le bois et l'écorce*, ou *Entre l'arbre et l'écorce, il ne faut pas mettre le doigt*, Il ne faut pas s'ingérer mal à propos dans les différends des personnes naturellement unies, comme frère et sœur, mari et femme.

Fam., *Ne faire œuvre de ses dix doigts*, Ne faire rien du tout, ne point travailler.

Prov. et fig., *Savoir une chose sur le bout du doigt*, La savoir parfaitement de mémoire. *Savoir sa leçon sur le bout du doigt, sur le bout de son doigt.*

Fig. et fam., *Toucher du bout du doigt*, Toucher légèrement, ne pas trop appuyer. *Il ne faut toucher cela que du bout du doigt.* On dit aussi figurément, en parlant D'une chose qui est sur le point d'arriver, qu'*On y touche du bout du doigt*, qu'*On la touche du doigt.*

Fig., *Faire toucher une chose au doigt, au doigt et à l'œil*, La démontrer clairement, en convaincre par des preuves indubitables, telles que sont ordinairement celles que l'on acquiert par la vue et par le toucher.

Fig. et fam., *Mettre le doigt sur quelque chose*, Deviner, découvrir une chose. *C'est cela, vous avez mis le doigt dessus. Il a mis le doigt sur la difficulté.*

Fig. et fam., *Être servi au doigt et à l'œil*, Être servi ponctuellement, avec grande exactitude et au premier signe.

Fig. et popul., *Se mettre le doigt dans l'œil*, Se faire du tort à soi-même, par un faux calcul.

Fam. et par plaisanterie, *Cette montre va au doigt et à l'œil*, Elle est fort mauvaise, et il faut toucher souvent à l'aiguille pour la mettre sur l'heure.

Fig. et fam., *Il croit que, pour réussir, il ne faut que souffler, et remuer les doigts*, C'est un homme avantageux qui croit que tout lui est facile.

Fig. et fam., *Mon petit doigt me l'a dit.* Phrase qu'on emploie quelquefois avec les enfants, pour leur faire croire que l'on sait la vérité de quelque chose qu'ils ne veulent pas avouer. *Je sais ce que vous avez fait, mon petit doigt me l'a dit.*

Fig., *Le doigt de Dieu*, se dit, dans certaines phrases du style élevé, pour désigner Ce qui est ou paraît être une manifestation de la volonté particulière de Dieu. *Le doigt de Dieu est ici. On y voit, on y reconnaît le doigt de Dieu.*

DOIGT, se dit aussi pour indiquer Une petite mesure qui équivaut plus ou moins exactement à un travers de doigt. *Il s'en faut seulement deux doigts qu'il y en ait une aune. L'épée lui entra de trois doigts dans le corps. Il n'a pas grandi d'un doigt depuis trois ans. La rivière est crue, est plus haute de quatre doigts qu'elle n'était hier. Il n'y avait qu'un doigt de vin dans le verre. Boire un doigt de vin, un petit doigt de vin. Donnez-m'en encore un doigt. Je n'en veux boire qu'un doigt.*

Par exagérat., *Cette femme se met un doigt, deux doigts de rouge sur le visage*, Elle se met beaucoup de rouge.

Fig. et fam., *Faire un doigt de cour à une femme*, Lui dire des galanteries, lui faire un moment la cour.

À deux doigts, se dit quelquefois Pour exprimer une très petite distance. *Être à deux doigts d'un précipice. Il est tombé une tuile qui a passé à deux doigts de ma tête.*

Fig., *Être à deux doigts de sa ruine, de sa perte, etc.*, En être fort proche.

DOIGT, signifie, en termes d'Astronomie, La douzième partie du diamètre apparent du soleil ou de la lune. *Cette éclipse de lune ne fut que de quatre doigts.*

DOIGTER. v. n. T. de Musique. Placer, poser, faire agir les doigts, selon une certaine méthode, sur l'instrument dont on joue. Il se dit surtout, en parlant Des instruments à touches ou à manche, tels que le piano et le violon. *Il a une manière de doigter fort vicieuse. Il commence à bien doigter.*

DOIGTER, est aussi substantif masculin, et signifie, La méthode, la manière de doigter. *Un bon doigter. Un mauvais doigter. Ce maître a un excellent doigter. L'étude du doigter. Indiquer le doigter.* On dit aussi, *Doigté.*

DOIGTIER. s. m. Ce qui sert à couvrir un doigt. *Un doigtier de cuir. Un doigtier de linge.*

DOIT. T. de Commerce. Voyez DEVOIR.

DOL

DOL. s. m. T. de Jurispr. Tromperie, fraude. *Sans dol ni fraude. Il y a eu dol dans le contrat.*

DOLAGE. s. m. Action de doler.

DOLCE. (On prononce *Doltché.*) adv. T. de Musique, emprunté de l'italien. Il sert à indiquer une expression douce dans l'exécution.

DOLÉANCE. s. f. Plainte. Il est principalement usité au pluriel *Faire ses doléances. Conter ses doléances. De grandes doléances.*

DOLÉANCE, se disait autrefois Des demandes ou représentations contenues dans les cahiers des états généraux ou provinciaux, pour demander le redressement de quelque grief, la diminution ou la suppression d'un impôt, etc.

DOLEMMENT. adv. D'une manière dolente. *Parler dolemment.* Il est familier.

DOLENT, ENTE. adj. Triste, affligé, plaintif. On ne l'emploie guère que par moquerie. *Il est toujours dolent. Un visage dolent. Une mine dolente. Un ton dolent. Une voix dolente. Faire le dolent.* Dans cette dernière phrase, *Dolent* est pris substantivement.

DOLER. v. a. Aplanir un morceau de bois, le rendre uni, ou le réduire à l'épaisseur convenable avec la doloire. *Il faut doler ces planches. Ces douves n'ont pas été bien dolées.*

DOLÉ, ÉE. part. passé.

DOLIMAN. s. m. Robe longue, ouverte par devant, qui se met par-dessus les autres vêtements, et qui est en usage chez les Turcs.

DOLLAR. s. m. Monnaie des États-Unis, dont le cours ordinaire du commerce fixe la valeur à cinq francs, terme moyen.

DOLMAN. s. m. Veste de hussard dont les manches restent pendantes, et qui n'est retenue sur les épaules que par un cordon. *Mettre son dolman.*

DOLMEN. s. m. Sorte de monument très ancien, formé d'une grande pierre plate posée sur deux pierres dressées verticalement, qu'on trouve en différents endroits de l'Europe, et qu'on attribue aux Celtes. *On présume que les dolmens marquent des lieux de sépulture.*

DOLOIRE. s. f. Instrument de tonnelier à lame très large, qui sert à unir le bois ou à le réduire à l'épaisseur convenable. *Aplanir le bois avec une doloire. Tailler des douves avec la doloire.*

DOLOMIE ou **DOLOMITE.** s. f. T. de Minéralogie. Sorte de marbre primitif de couleur blanche, composé de carbonate de chaux et de carbonate de magnésie.

DOM

DOM. Titre d'honneur qui vient du latin *Dominus* (Seigneur), et que l'on joint aux noms propres des membres de certains ordres religieux, tels que les bénédictins et les feuillants. *Dom Calmet.* Voyez DON.

DOMAINE. s. m. Possession, propriété d'une chose réputée Bien. *Il y a plusieurs manières d'acquérir le domaine d'une chose. Cela est du domaine d'un tel. Celui qui payait le cens au seigneur de la terre avait le domaine utile, et le seigneur auquel on payait le cens avait le domaine direct.*

Il se dit plus ordinairement pour Bien, fonds, héritage. *Cela fait partie de son domaine. Voilà où finit son domaine. Un beau domaine. De vastes domaines. La vente d'un domaine.*

Le domaine public, le domaine de l'État, et absolument, *Le domaine* ou *Les domaines*, Les biens qui appartiennent à l'État, et dont les revenus se versent au Trésor. *Les chemins, les rues, les ports, les fleuves, et en général toutes les choses qui ne sont pas susceptibles d'une possession privée appartiennent au domaine public. Le domaine de l'État, le domaine est inaliénable. Direction ou admi-*

nistration générale de l'enregistrement et des domaines. Receveur des domaines.

Être dans le domaine public, tomber dans le domaine public, se disent particulièrement Des ouvrages littéraires et des autres productions de l'esprit ou de l'art, qui, après un certain temps déterminé par les lois, cessent d'être la propriété des auteurs ou de leurs héritiers. *Cette pièce de théâtre, ce livre est dans le domaine public. Les ouvrages de ce genre tombent dans le domaine public tant d'années après la mort de leur auteur, de l'inventeur.*

Le domaine de la couronne, Les biens qui font partie de la liste civile, et dont les revenus se versent au trésor de la couronne.

Le domaine privé, Les biens qui sont la propriété privée du souverain, à quelque titre que ce soit.

Domaine extraordinaire. On nommait ainsi, sous le premier empire, Le produit des biens de conquêtes qui ne figurait pas au budget de l'État.

Le domaine, signifie aussi quelquefois, L'administration des domaines, ou Celle du domaine de la couronne. *Plaider contre le domaine. Les causes qui intéressent le domaine.*

Domaine, se dit figurément de Tout ce qu'embrasse un art, une science, une faculté de l'intelligence, etc., de tout ce qui s'y rapporte ou en dépend. *Agrandir, étendre le domaine d'un art, d'une science. Cette question est du domaine de la politique. Ce sujet est du domaine de l'imagination.*

Cela n'est point de mon domaine, Cela n'est pas de ma compétence.

DOMANIAL, ALE. adj. Qui est du domaine de l'État ou de la couronne. *Biens domaniaux. Droit domanial. Rentes domaniales.*

DÔME. s. m. Ouvrage d'architecture en forme de coupe renversée, qui surmonte un grand édifice, et, par extension, Tout autre ouvrage de même forme. *Le dôme d'une église. Le dôme du Val-de-Grâce. Le dôme des Invalides. Le comble de ce pavillon, ce ciel de lit est fait en dôme. Dôme surbaissé. Dôme à pans*, Celui dont le plan est un polygone.

Dôme de verdure, de feuillage, Voûte de verdure, couvert de feuillage.

DOMERIE. s. f. Nom que prenaient autrefois certaines abbayes qui étaient des espèces d'hôpitaux.

DOMESTICATION. s. f. Action de domestiquer. *On a tenté, dans ces derniers temps, la domestication de plusieurs espèces d'animaux restés sauvages jusque-là.*

DOMESTICITÉ. s. f. Condition d'une personne qui est au service d'une autre. *Ce témoin n'a pas été reçu à déposer en faveur de son maître, à cause de la domesticité.*

Il se dit quelquefois, collectivement, de Tous les domestiques d'une maison. *La domesticité d'une maison, d'un palais.*

Domesticité, se dit aussi en parlant Des animaux qu'on parvient à apprivoiser, par opposition à ceux qui demeurent dans l'état sauvage. *La plupart des animaux dégénèrent dans l'état de domesticité.*

DOMESTIQUE. adj. des deux genres. Qui est de la maison, qui appartient à la maison; ou Qui a rapport au ménage, à l'intérieur de la famille. *Économie domestique. La vie domestique. Le bonheur domestique. Affaires domestiques. Vertus domestiques. Chagrins domestiques. Les travaux domestiques. Les dieux domestiques. Le culte domestique.*

Il se dit aussi Des animaux qui vivent dans la demeure de l'homme, qui y sont élevés et nourris, par opposition à ceux qui vivent dans l'état sauvage. *Le chien, le cheval, sont des animaux domestiques. Le chat domestique et le chat sauvage.*

État domestique, État d'une personne qui sert, moyennant des gages, dans la maison d'une autre. Il signifie aussi, L'état d'un animal domestique ou rendu domestique. On dit dans un sens analogue au premier : *Emploi domestique. Fonction domestique. Services domestiques. Etc.*

Domestique, se dit encore par opposition à Étranger. *Exemples domestiques. Troubles domestiques. Guerres domestiques. Ennemi domestique.*

Domestique, s'emploie aussi comme substantif masculin, et se dit de Tout serviteur à gages. *Il a un bon domestique, un mauvais domestique, un domestique fidèle. Il a renvoyé ses domestiques. Prendre un domestique. On doit répondre de ses domestiques.*

Il s'emploie de même, au féminin, pour Servante. *J'ai envoyé ma domestique au marché. Il a une domestique intelligente et fidèle.*

Domestique, substantif masculin, Se dit collectivement de Tous les serviteurs d'une maison. *Il a changé tout son domestique. Il a un nombreux domestique. Mon domestique se réduit à un valet et une servante.*

Il se dit encore pour L'intérieur de la maison, du ménage. *Je ne veux point qu'on se mêle de mon domestique. Je ne veux pas qu'on sache ce qui se passe dans mon domestique.*

DOMESTIQUEMENT. adv. En qualité de domestique, à la manière d'un domestique. *Servir quelqu'un domestiquement.*

Il signifie aussi quelquefois, Familièrement. *Il vit domestiquement avec nous.* Ce mot est peu usité.

DOMESTIQUER. v. a. Apprivoiser des animaux sauvages, les rendre domestiques.

Domestiqué, ée. part. passé.

DOMICILE. s. m. La demeure d'une personne, le lieu qu'elle a choisi pour son habitation ordinaire et où elle a fixé son principal établissement. On l'emploie surtout en termes de Jurisprudence et d'Administration. *Changement de domicile. La femme n'a point d'autre domicile que celui de son mari. Signifié à sa personne en son domicile. Il a établi son domicile à Paris. C'est un homme sans domicile. Violation du domicile. Domicile de fait. Domicile légal.*

Domicile d'origine, Domicile du père et de la mère d'une personne, et de cette personne elle-même dans son enfance.

Domicile élu, Domicile fictif qu'une personne a déclaré choisir pour y recevoir certaines notifications ou significations. On dit dans un sens analogue, *Élire domicile, faire élection de domicile en tel endroit, etc.*; et on appelle par opposition *Domicile réel*, Le lieu où la personne habite réellement.

Domicile politique, Le lieu où une personne exerce ses droits politiques. On appelle par opposition *Domicile civil*, Le domicile ordinaire. *Le domicile politique et le domicile civil sont ordinairement réunis.*

A domicile. loc. adv. Au domicile, à la demeure de la personne à laquelle ce dont on parle est adressé, destiné. *Un exploit signifié à domicile. Secours à domicile. Bains à domicile.*

DOMICILIAIRE. adj. des deux genres. Qui concerne le domicile. On ne l'emploie guère que dans cette locution, *Visite domiciliaire*, Visite faite dans le domicile de quelqu'un par autorité de justice.

DOMICILIER (SE). v. pron. T. de Jurispr. Prendre une habitation fixe dans un lieu. Ce verbe était autrefois d'usage à ses temps composés. *Il s'est domicilié dans cette ville.* On ne l'emploie guère aujourd'hui qu'au participe.

Domicilié, ée. part. passé. Qui a un domicile, une demeure certaine. *Il est domicilié dans telle commune. Il est domicilié. Domicilié et patenté.*

DOMINANT, ANTE. adj. Qui domine, qui a la prépondérance, qui prévaut. Il se dit au propre et au figuré. *Parti dominant. Religion dominante. Passion dominante. Humeur dominante. Goût dominant. Couleur dominante. Il y a dans cet ouvrage une idée dominante à laquelle tout est subordonné. Cet homme est obsédé d'une idée dominante qu'il applique à tout.*

En Droit féodal, *Fief dominant, seigneur dominant*, Fief, seigneur de qui relève un autre fief ou un autre seigneur.

En Jurispr., *Fonds dominant*, Celui en faveur duquel une servitude est établie sur un fonds voisin, par opposition à *Fonds servant*, Celui sur lequel la servitude est établie.

DOMINANTE. s. f. T. de Musiq. La note qui fait la quinte au-dessus de la note tonique ou fondamentale. *Dans le ton d'*ut, sol *est la dominante. La tonique et la dominante déterminent le ton.*

Sous-dominante, La note qui fait la quarte au-dessus de la tonique. *Dans le ton d'*ut, fa *est la sous-dominante.*

DOMINATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui domine, qui s'arroge une grande autorité, qui exerce un grand empire. *Dominateur de l'univers. Les dominateurs des nations. Cette nation fut longtemps la dominatrice des mers. Insolent dominateur. Ces passions deviennent les dominatrices de l'âme.*

Il s'emploie aussi adjectivement. *Esprit dominateur. Pouvoir dominateur. Force dominatrice.*

DOMINATION. s. f. Puissance, empire, autorité souveraine. Il se dit tant au propre qu'au figuré. *Domination tyrannique, injuste, absolue. Vivre sous la domination française, anglaise, etc. Usurper la domination. L'esprit de domination. Étendre sa domination. Affermir sa domination. Jamais domination plus dure n'avait pesé sur eux. La domination de l'âme sur le corps, sur les sens.*

Dominations, au pluriel, et dans le langage mystique, désigne Un des ordres de la hiérarchie des anges. *Les Puissances, les Trônes et les Dominations.*

DOMINER. v. n. Commander souverainement, avoir une puissance absolue. *Alexandre domina sur l'Asie. Ce peuple, cette puissance domine sur les mers.*

Il signifie aussi, tant au propre qu'au figuré, Exercer de l'empire, de l'influence sur quelqu'un ou sur quelque chose, ou Avoir de la prépondérance, prévaloir. *Il domine au conseil, dans sa compagnie. Il veut dominer sur tout le monde. Il aime à dominer. Il veut toujours dominer. La raison doit dominer sur les passions. Un cœur où l'ambition domine. Le goût qui domine maintenant.*

Il se dit, particulièrement, De ce qui paraît le plus parmi d'autres choses, de ce qui se fait le plus remarquer, de ce qui est le plus fort. *Cette figure domine dans le ta-*

bleau. Le bleu domine dans cette étoffe. Le poivre domine dans cette sauce. La bile domine dans son tempérament. Une grande pensée domine dans cet ouvrage.

Il se dit encore, figurément, Des choses plus élevées que d'autres, et surtout Des lieux élevés d'où l'on découvre une plus ou moins grande étendue de pays, ou qui en tiennent d'autres en sujétion. *Il domine, sa tête domine au-dessus de la foule. Ce château, cette tour domine sur toute la plaine. La citadelle domine sur la ville.*

Il s'emploie aussi comme verbe actif, dans l'acception précédente. *Une colline dominait la plaine. La citadelle domine la ville.*

Il s'emploie également comme verbe actif, dans le sens de Maîtriser, gouverner, tant au propre qu'au figuré. *Ce ministre domine le prince. Il s'est toujours laissé dominer par les femmes. Cet homme veut dominer tout le monde. Un homme que la passion domine. Il faut que la raison domine les passions. Savoir dominer les événements, les circonstances.*

Se dominer, Se commander à soi-même. *Dans cette circonstance il sut se dominer.*

DOMINÉ, ÉE. part. passé.

DOMINICAIN, AINE. s. Religieux, religieuse de l'ordre de Saint-Dominique. Les religieux de cet ordre ont été aussi nommés *Frères prêcheurs.*

DOMINICAL, ALE. adj. Qui appartient au Seigneur. On l'emploie surtout dans ces deux locutions : *L'oraison dominicale*, Le *Pater*, prière que Notre-Seigneur enseigna à ses disciples. *Lettre dominicale*, La lettre qui marque, dans le calendrier, le jour du Seigneur, c'est-à-dire le dimanche. *Le cycle des lettres dominicales est de vingt-huit ans.*

DOMINICALE, s'emploie aussi comme substantif féminin, et se dit Des sermons prêchés les dimanches qui n'appartiennent ni à l'avent ni au carême. *Prêcher les dominicales* ou *la dominicale. Les dominicales de Bourdaloue.*

DOMINO. s. m. Camail noir que les ecclésiastiques portent aux offices pendant l'hiver. On dit plus ordinairement, *Camail.*

Il se dit aussi d'Un habillement ou costume de bal, composé d'une robe ouverte, descendant jusqu'aux talons, et d'une espèce de capuchon ou camail. *Domino de taffetas blanc. Elle était en domino.*

Il se dit, par extension, d'Une personne en domino. *Je n'ai pu reconnaître le domino qui m'a parlé. Des dominos.*

DOMINO, se dit encore d'Un jeu qui se joue avec des espèces de dés d'ivoire ou d'os très plats et plus longs que larges, où les points ne sont marqués que sur une des faces. *Jouer au domino. Jouer aux dominos.*

Il se dit également de Chacune des pièces de ce jeu, ou de La réunion de ces pièces. *Les points de ce domino sont effacés. Apportez-nous un domino.*

Faire domino, Placer son dernier dé, lorsqu'il en reste encore à l'adversaire; ce qui fait gagner la partie. On dit elliptiquement, *Domino*, pour annoncer que l'on fait domino.

DOMINOTERIE. s. f. Nom que l'on donnait autrefois à Toutes sortes de papiers marbrés et autres papiers colorés, et que l'on donne encore Aux papiers imprimés de diverses couleurs, qui servent à différents jeux, tels que le loto, le jeu de l'oie, etc.

DOMINOTIER. s. m. Marchand de dominoterie.

DOMMAGE. s. m. Perte, détriment, préjudice. *Grand, notable dommage. Causer du dommage. Cela me porte dommage. Cela lui fait dommage de cent mille francs. Faire du dommage. Recevoir du dommage. Éprouver un grand dommage. Réparer un dommage. Le dommage n'est pas grand.*

Il se dit particulièrement pour Dégât. *La grêle, l'inondation a causé beaucoup de dommage. Des moutons sont entrés dans ce champ, et y ont fait un grand dommage.*

C'est dommage, c'est grand dommage, c'est bien dommage, c'est un grand dommage, etc., C'est une chose fâcheuse, désagréable, affligeante, c'est un grand malheur, une grande perte. *Ce jeune homme se perd, et c'est dommage, c'est vraiment dommage, c'est bien dommage, car il promettait beaucoup. C'est dommage que vous n'ayez point appris cela plus tôt. Il est bien dommage que nous ayons perdu une si grande partie des ouvrages de Tacite et de Tite-Live. Quel dommage que vous ne soyez pas venu ce jour-là!*

C'est dommage, c'est vraiment dommage, se disent quelquefois familièrement, dans un sens ironique. *Il ne m'accuse pas, c'est dommage.* On dit aussi, ironiquement et comme par une espèce de défi, *C'est dommage qu'il ne fasse cela, c'est dommage qu'il ne se joue à moi*, S'il osait faire cela, s'il osait se jouer à moi, il s'en repentirait.

En Jurispr., *Dommages et intérêts*, ou *Dommages-intérêts*, L'indemnité qui est due à quelqu'un pour le dommage, pour le préjudice qu'on lui a causé. *Adjuger, se faire adjuger des dommages et intérêts. À peine de tous dépens, dommages et intérêts. La liquidation des dommages-intérêts.*

DOMMAGEABLE. adj. des deux genres. Qui cause, qui apporte du dommage. *Dommageable au public. Cette entreprise lui a été fort dommageable.*

DOMPTABLE. adj. des deux genres. Qu'on peut dompter, qu'on peut adoucir. *L'adresse rend domptables les animaux les plus farouches. Ce cheval est domptable maintenant.* Il s'emploie plus ordinairement avec la négation. *Ce cheval n'est pas domptable. Ce jeune homme, ce caractère n'est plus domptable.*

DOMPTER. v. a. Subjuguer, réduire sous son obéissance, vaincre, surmonter. *Dompter une nation. Dompter des peuples. Hercule dompta les monstres.*

Il se dit aussi en parlant Des animaux, et signifie, Les assujettir, leur faire perdre le naturel indépendant qu'ils avaient dans l'état sauvage. *Dompter un cheval, un taureau.*

Il s'emploie aussi figurément. *Dompter ses passions. Dompter sa colère.*

Il se met quelquefois avec le pronom personnel, comme dans cette phrase, *Apprendre à se dompter*, c'est-à-dire, À dompter ses passions.

DOMPTÉ, ÉE. part. passé.

DOMPTEUR. s. m. Celui qui dompte. *Hercule est appelé le dompteur des monstres. Dompteur des nations.* Il ne se dit point absolument.

DOMPTE-VENIN. s. m. T. de Botan. Plante ainsi nommée parce qu'on la regardait autrefois comme un préservatif contre les venins. *Le dompte-venin est une espèce d'asclépias.*

DON

DON. s. m. Présent, gratification qu'on fait à quelqu'un. *Faire un don à quelqu'un. Lui faire don de quelque chose. Les dons faits à une église, à un hospice. Recevoir un don. Donner en pur don. Je n'ai pas acheté ce livre, c'est un don de l'auteur. Don irrévocable.*

Il se disait autrefois, dans un sens particulier, de Certaines grâces utiles accordées par le prince. *Il eut l'avis de cette aubaine, et il en demanda le don au roi, il en obtint le don du roi. Il en eut le don. Enregistrer un don.*

Don gratuit, Don que les assemblées du clergé, ou les états des provinces, faisaient au roi, pour subvenir aux besoins de l'État.

Don mutuel, Donation mutuelle que se font le mari et la femme de l'usufruit de leur bien, pour que le survivant en jouisse.

Prov., *Il n'y a pas de plus bel acquêt, il n'y a si bel acquêt que le don*, Il n'y a point de bien plus agréablement, plus aisément acquis que celui qui nous est donné.

DON, se dit figurément Des biens, des qualités physiques ou morales, des avantages qu'on reçoit de la Divinité, de la nature, du sort, etc. *L'amitié, don du ciel. Tous les dons que Dieu nous a faits. Le ciel, la nature l'enrichit, le combla de ses dons, de ses plus beaux dons. C'est un beau don de la nature qu'une heureuse mémoire. Il était pourvu des dons les plus heureux.*

Fig., *Les dons de la terre*, Les productions de la terre.

Poétiq. et fig., *Les dons de Cérès*, Les moissons, les blés; *Les dons de Flore, les dons du printemps, etc.*, Les fleurs; *Les dons de Bacchus*, Les raisins, la vendange, le vin; *Etc.*

DON, se dit pareillement Des biens spirituels que l'on tient de Dieu, de la grâce, du Saint-Esprit, etc. *La foi est un don de Dieu. Les dons de la grâce doivent être préférés à tous les biens de ce monde. C'est un don du Saint-Esprit. Le don de prophétie. Le don des langues.*

Les dons de la fortune, La richesse, l'opulence.

DON, se dit particulièrement, d'Une certaine aptitude que l'on a à quelque chose. *Il a le don de bien parler. Le don de la parole. Le don de l'éloquence. Il a le don de plaire à tout le monde, le don de plaire. Je n'ai pas le don de deviner.* On l'emploie quelquefois ironiquement. *Il a le don de déplaire, le don de se faire haïr de tout le monde.*

Par plaisanterie, *Avoir le don des larmes*, Pleurer à volonté.

DON. Titre d'honneur particulier aux nobles d'Espagne et de Portugal, et qui se met ordinairement devant le nom de baptême de celui à qui on le donne. *Don Juan de Tolède. Don Luis de Haro. Le* DON *est devenu très commun en Espagne.* Voyez DOM. Le même titre d'honneur se met aussi devant certains noms de femme; mais alors il est féminin, s'écrit *Doña* et se prononce *Dogna. Doña Inez de Castro.*

DONATAIRE. s. des deux genres. T. de Jurispr. Celui ou celle à qui on a fait une donation.

DONATEUR, TRICE. s. T. de Jurispr. Celui, celle qui a fait une donation.

DONATION. s. f. Don qui se fait par acte public. *Donation entre vifs. Donation à cause de mort. Donation pure et simple. Do-*

nation conditionnelle. Donation contractuelle. Donation irrévocable. Faire une donation. Révoquer une donation. Casser une donation. Accepter une donation. Acte de donation. Traité des donations.

Il se dit aussi de L'acte par lequel on fait une donation. *La donation n'est pas revêtue de toutes les formalités requises.*

DONATISME. s. m. Hérésie des donatistes.

DONATISTE. s. m. Nom d'anciens schismatiques, dont le chef était l'évêque Donat, et selon lesquels il n'y avait plus d'Église qu'en Afrique. *Le schisme des donatistes commença en* 311.

DONC. Conjonction qui sert à marquer la conclusion d'un raisonnement. *Il respire, donc il vit. Je pense, donc j'existe.*

On l'emploie également Pour marquer toute autre espèce d'induction, pour exprimer qu'une chose est ou doit être la conséquence, le résultat d'une autre, qu'elle a lieu en conséquence d'une autre. *Ainsi donc vous refusez. Vous êtes donc bien décidé. Il faut donc vous obéir. Vous serez donc toujours le même. Vous voyez donc bien que j'avais raison. Votre père est donc arrivé. Ils partirent donc secrètement.*

Cette conjonction sert encore à marquer une sorte d'étonnement, la surprise que l'on éprouve d'une chose à laquelle on ne s'attendait point, etc. *J'étais donc destiné à lui survivre! Voilà donc tout le fruit que j'ai retiré de mes soins! Qu'avez-vous donc? Que dit-il donc là? Qu'ai-je donc fait pour que vous me traitiez de la sorte? Quoi donc! il me résisterait? Allons donc!*

Elle sert aussi quelquefois à rendre plus pressante une demande, une injonction, etc. *Dites-nous donc comment la chose s'est passée. Répondez donc. Donnez-moi donc cela. Gare donc!*

DONDON. s. f. Femme ou fille qui a beaucoup d'embonpoint et de fraîcheur. *Une grosse dondon. Une bonne grosse dondon.* Il est familier.

DONJON. s. m. Partie la plus forte et la plus élevée d'un château, et qui est ordinairement en forme de tour. *Le donjon de Vincennes. Un vieux donjon.*

Il se dit, par extension, d'Une tourelle en forme de guérite, élevée sur la plate-forme d'une tour.

Il se dit encore d'Un petit pavillon élevé au-dessus du comble d'une maison, et d'où la vue s'étend au loin.

DONJONNÉ, ÉE. adj. T. de Blason. Il se dit Des tours ou châteaux qui ont des tourelles.

DONNANT, ANTE. adj. Qui aime à donner. On l'emploie surtout avec la négation. *Il n'est pas donnant. La bonne femme n'est pas donnante.* Il est familier.

Prov., *Donnant donnant*, se dit Pour exprimer qu'on ne veut donner une chose qu'en recevant une autre chose. On dit aussi, *En donnant donnant.*

DONNE. s. f. Action de distribuer les cartes au jeu. *Il ne faut pas changer sa donne. Perdre sa donne.*

DONNÉE. s. f. Le point sur lequel on fonde un raisonnement; les suppositions, les notions, les probabilités, qui servent de base à une recherche, à un examen quelconque. *En partant de cette donnée, de ces données. Des données incertaines, fausses, chimériques.*

Il se dit, par extension, Des circonstances principales, et aussi des sentiments, des passions, des caractères qui servent de base à un poëme dramatique ou narratif, à un roman. *La donnée de cette tragédie est heureuse.*

DONNER. v. a. Faire don à quelqu'un de quelque chose, l'en gratifier, lui en transmettre gratuitement la propriété ou la jouissance. *Donner de l'argent, une terre, une maison. Donner en toute propriété. Il lui donna une fort belle dot. C'est un homme qui donne tout ce qu'il a. Il donne tout son bien aux pauvres. Donner quelque chose pour étrennes. Donner les étrennes. Donner une bague. Ce livre se donne et ne se vend pas. Le roi lui a donné une pension. La libéralité consiste moins à donner beaucoup qu'à donner à propos. Il donne à pleines mains. Il donne de fort mauvaise grâce.*

En Jurispr., *Donner et retenir ne vaut*, Celui qui fait une donation ne peut, sous peine de nullité de l'acte, y ajouter une clause qui en détruise l'effet. Cela a passé en proverbe, pour dire qu'On ne peut retenir ce que l'on donne.

Donner l'aumône, Donner de l'argent ou quelque autre chose par aumône, par charité.

Fam. et par exagérat., *Il donnerait jusqu'à sa chemise*, se dit D'un homme extrêmement charitable et libéral.

Prov., *On ne donne rien pour rien.*

Prov., *A donner donner, à vendre vendre*, Quand on vend, il n'est point question d'user de libéralité; et quand on donne, il ne faut point faire acheter ce que l'on donne.

Prov., *Qui donne tôt, donne deux fois*, C'est ajouter au prix d'une grâce que de l'accorder promptement.

Prov., *La plus belle fille ne peut donner que ce qu'elle a*, On ne saurait prétendre de quelqu'un plus qu'il ne peut donner.

Prov. et fig., *Il n'en donnerait pas sa part aux chiens*, se dit D'un homme qui se croit bien fondé dans les prétentions qu'il a sur quelque chose.

Fig. et fam., *Donner au diable*, et *Se donner au diable*. Voyez Diable.

Donner sa vie, ses jours, son sang pour quelqu'un, pour quelque chose, Sacrifier sa vie, répandre son sang par dévouement pour quelqu'un, pour quelque chose. *Il est prêt à donner sa vie pour eux. Donner son sang pour la patrie.*

Fig., *Donner un précepteur, un gouverneur à un enfant; lui donner un maître de dessin, de danse, etc.; Donner un chef, un général à des soldats; Donner un roi à une nation, etc.*, Mettre un enfant sous la direction d'un précepteur, d'un gouverneur; lui faire prendre des leçons de dessin, de danse, etc.; Nommer un chef, un général à des soldats; Désigner celui qui régnera sur un peuple, etc. *Ils croyaient n'avoir élu qu'un chef, ils s'étaient donné un maître, un tyran.* On dit de même, *Donner pour chef, pour maître, pour roi, etc.*

Donner une fille en mariage à quelqu'un, La lui accorder pour femme. *Il lui a donné sa fille.* On dit de même, *Donner pour époux, pour épouse, etc.*

Avec le pron. pers., *Se donner à quelqu'un*, S'attacher, se dévouer à lui. *Il s'est donné à un bon maître. Ce chien s'est donné à moi.* Il signifie aussi, Se mettre sous la domination de quelqu'un. *Ces peuples se donnèrent aux Romains. Les Génois se donnèrent à Charles VI.* Il signifie encore, Vouer à quelqu'un toute son affection. *Un cœur qui se donne tout entier.* Il signifie quelquefois, en parlant D'une femme, Accorder les dernières faveurs. *Elle s'est donnée à lui.*

Donner, signifie encore simplement, Livrer, mettre entre les mains, remettre, confier. *Donner un paquet au messager. Donner des papiers à un homme d'affaires, à un notaire. Donner de l'argent pour aller au marché. Donner en dépôt. Donner en garde. Donner à crédit, à intérêt. Donner de l'argent à la grosse. Il lui en a donné la garde, le soin. Donner de l'ouvrage à faire.*

Donner une chose à l'essai, à l'épreuve, La donner à quelqu'un pour qu'il l'essaye, pour qu'il l'éprouve avant que de l'acheter. *On m'a donné ce cheval à l'essai. On m'a donné cette montre à l'épreuve.*

Prov. et fig., *Donner du fil à retordre*, Causer bien de la peine à quelqu'un, lui susciter bien des embarras. *S'il m'attaque, je lui donnerai bien du fil à retordre.*

Par exagérat. et fam., *Je donnerais ma tête à couper que cela est ainsi*, se dit Pour exprimer une vive persuasion, une grande conviction, pour assurer fortement.

Fig. et fam., *En donner à garder à quelqu'un*, Vouloir lui en faire accroire. *Vous m'en donnez bien à garder.* On dit aussi, populairement, *Il lui en a donné d'une, il lui en a donné d'une bonne*, Il lui en a fait accroire.

Fig. et fam., *En donner à quelqu'un*, signifie, Le tromper, et quelquefois, Le battre.

Fam., *Le donner au plus habile à mieux faire*, Défier le plus habile de mieux faire. On dit de même, *Donner quelque chose à deviner*, Défier de le deviner. *Je le donne au plus fin à deviner. Je vous le donne à deviner en dix fois, en vingt fois, en dix, en vingt.* On dit aussi, *Donner en dix, en vingt, en cent, etc., à faire une certaine chose*, Défier de la faire une fois sur dix, sur vingt, etc. *Voilà un coup bien heureux, je vous donne en dix, en vingt, à en faire un semblable.* ou simplement, *je vous le donne en dix.*

En termes de Chasse, *Donner le cerf aux chiens*, Lancer le cerf. On dit dans le même sens, *Donner les chiens, la meute. On donna les chiens à propos. On donna la vieille meute.*

Donner, signifie aussi, Céder, transmettre, payer en échange, en retour de quelque chose, de quelque service. *Donner une chose pour une autre, en échange, en retour d'une autre. Donnez-moi votre couteau pour mon canif. Il n'a pas voulu me le donner pour moins de six francs, à moins de six francs. On donne cela, cela se donne partout au plus bas prix. On lui donne pour cela mille francs, le logement et la nourriture. Donner des appointements. Combien donnez-vous à vos gens par mois? Combien leur donnez-vous de gages, pour leurs gages? Combien voulez-vous que je vous en donne? Je n'en veux pas donner plus de trente francs.*

Par exagérat. et fam., *Je n'en donnerais pas une obole, un fétu, etc.*, Je ne fais aucun cas de cela, je n'en donnerais pas le moindre prix.

Par exagérat., *Je donnerais tout au monde, je donnerais dix ans de ma vie, je donnerais je ne sais combien, je ne sais quoi, etc., pour que cela fût, pour que cela ne fût pas*, se dit Quand on veut exprimer que l'on serait disposé à faire de grands sacrifices pour qu'une chose fût ou ne fût pas. On dit de même, *Que ne donnerais-je pas pour le revoir, pour le sauver! etc.*

DONNER, signifie quelquefois, Fournir, surtout en parlant De garanties, de gages, de preuves, etc. *Donner des assurances, des gages, des sûretés. Donner des otages. Donner caution. Donner un répondant. Donnez-nous-en la preuve.*

Donner assurance, Assurer quelqu'un de quelque chose.

Donner des preuves, des marques, Manifester, faire connaître par les effets. *Il a donné des preuves de son courage, des marques de sa fidélité.* On dit de même, *Donner des témoignages d'estime, d'amitié, etc.*

Donner des signes d'embarras, d'inquiétude, etc., Paraître inquiet, troublé, etc.

Donner signe de vie, des signes de vie, se dit D'une personne qui vit, qui respire encore, bien qu'elle soit presque inanimée, ou qu'on ait pu d'abord croire qu'elle était morte. *Il ne donne plus aucun signe de vie.*

Fig., *Ne pas donner signe de vie, le moindre signe de vie, ne donner aucun signe de vie*, se dit D'une personne absente qui n'écrit point, qui ne donne aucune marque de son souvenir dans les occasions où elle pourrait le faire.

Donner lieu, sujet, occasion, matière à faire, défaire quelque chose, Fournir le sujet, l'occasion.

DONNER, se prend aussi pour Apporter, présenter, offrir. *Donner à laver. Donner à boire. Donnez-nous à manger. Donner des sièges. Donnez-moi un couteau, une serviette. On ne donne plus de billets au bureau. Donner une chose pour une autre, au lieu d'une autre. Donnez-moi mes habits. Donner un bouillon. Donner une prise de tabac. Donner de l'avoine à un cheval.*

Prov. et fig., *Donner des verges pour se fouetter, pour se faire fouetter*, Fournir des armes contre soi-même.

Aux Jeux de cartes, *Donner les cartes*, ou simplement *Donner*, Distribuer aux joueurs le nombre de cartes qu'il faut à chacun d'eux. *À qui est-ce à donner? Je viens de faire, c'est à vous à donner.* On dit aussi, *Donner beau jeu*, Donner des cartes qui font un jeu favorable; et dans le sens contraire, *Donner vilain jeu.*

Fig. et fam., *Donner beau jeu à quelqu'un*, Lui présenter une occasion favorable de faire ce qu'il souhaite. *Son adversaire lui donnait beau jeu, il n'a pas su en profiter.*

Elliptiq., au Jeu de paume, *Donner beau*, Jouer la balle de manière qu'elle soit facile à prendre. *Donner beau sur les deux toits*, Envoyer la balle à son adversaire de manière qu'elle porte sur les deux toits, ce qui la rend aisée à prendre.

Fig. et fam., *Donner beau* ou *la donner belle à quelqu'un*, Donner à quelqu'un une occasion de dire ou de faire quelque chose. *Donner beau* ou *la donner belle à ses ennemis*, Leur donner des moyens, des occasions de nuire.

Ironiquement, *Vous me la donnez belle*, Vous me trompez, vous vous moquez, etc. On dit dans le même sens, *Vous me la donnez bonne.*

Donner la main, Tendre la main. *Donnez un peu votre main.* On dit dans un sens analogue en parlant D'un animal, *Donner la patte.*

Donner la main à une femme, Lui aider à marcher en la tenant par la main. On dit dans un sens analogue, *Donner le bras à quelqu'un.* On dit aussi, *Se donner la main, se donner le bras*, Se tenir l'un l'autre par la main, etc. Voyez BRAS.

Fam., *Donner une poignée de main*, Serrer affectueusement la main à quelqu'un.

Fig., *Donner la main, sa main à quelqu'un*, L'épouser. *Il est prêt à lui donner la main.* On dit de même, *Donner la main d'une femme à quelqu'un*, Lui donner cette femme en mariage. *Je vous donne la main de ma fille.*

Donner la main, signifie aussi, Céder le pas, la place d'honneur. *Donner la main chez soi.* On dit aussi dans le même sens, et plus ordinairement, *Donner le pas.*

Fig., *Donner les mains à quelque chose*, Y acquiescer, y consentir.

Donner à teter, donner le sein à un enfant, Le faire teter.

Donner à boire et à manger, signifie quelquefois, Tenir auberge. *Ici on donne à boire et à manger.*

Donner un festin, une collation, une fête, un bal, un concert, la comédie, des jeux, etc., Régaler d'un festin, d'une collation, d'une fête, d'un bal, etc. On dit dans le même sens, *Donner à dîner, à souper, etc. Il donne à dîner, demain, à de grands personnages.* Pour les sens figurés de *Donner la comédie*, voyez COMÉDIE.

Donner une pièce de théâtre, La représenter devant le public. *Que donne-t-on aujourd'hui à ce théâtre? Les comédiens français donneront demain Britannicus et le Médecin malgré lui.*

Donner une pièce de théâtre, signifie aussi, La faire représenter. *Racine a donné Britannicus en 1669.*

Donner un livre, un ouvrage au public, Le publier, le faire imprimer. *Il a donné une relation de son voyage.*

Fam., *Donner le bonjour, le bonsoir*, Souhaiter le bonjour, le bonsoir. *Je vous donne le bonjour, le bonsoir.*

Avec le pron. pers., *Se donner en spectacle*, S'offrir, s'exposer à tous les regards.

Fig., *Donner une personne* ou *une chose pour telle ou telle, comme telle ou telle*, L'annoncer, la présenter comme telle. *Je vous donne cet homme-là pour le plus grand fourbe. Il me l'a donné pour ce qu'il y avait de meilleur, comme ce qu'il y avait de meilleur.* On dit de même, avec le pronom personnel, *Se donner pour riche, pour savant, etc.*, Se faire passer pour riche, etc. *Se donner pour ce qu'on n'est pas.*

DONNER, se dit aussi, dans un sens particulier, pour administrer quelque chose. *Donner des remèdes. Donner une douche. Donner les sacrements. Donner le viatique, l'extrême-onction.*

Il se dit également dans le sens d'Infliger, en parlant De supplices, de châtiments, de mauvais traitements. *Donner la question. Donner le fouet, les étrivières. Donner la bastonnade. Donner la cale.*

Fig. et fam., *En donner du long et du large à quelqu'un, lui en donner tout du long de l'aune*, Le battre violemment, ou Se moquer beaucoup de lui.

Donner la chasse, Poursuivre. *Donner la chasse à l'ennemi, à des corsaires.*

En termes de Marine, *Donner chasse*, Poursuivre un navire, un vaisseau qu'on veut reconnaître, ou dont on veut s'emparer.

Donner un assaut, une bataille, un combat, Livrer un assaut, une bataille, etc. *Il résolut de donner l'assaut pendant la nuit. La bataille se donna le troisième jour.*

DONNER, signifie encore, Diriger, appliquer l'action, l'impression, l'effet de quelque chose sur un objet. *Donner un coup de poing, un coup de pied, un soufflet. Donner un baiser. Donner atteinte, une atteinte. Donner un coup de sabre, de baïonnette. Donner un coup de bistouri, de lancette.*

Fam., *Donner un coup de pied jusqu'à tel endroit*, Aller jusqu'à cet endroit. Cela ne se dit guère qu'en parlant D'un endroit peu éloigné. *Donnez un coup de pied jusque-là.*

Donner un coup de rabot, un coup de lime, un coup de balai, un coup de peigne, etc., Passer plus ou moins légèrement le rabot, la lime, le balai, etc., une ou plusieurs fois sur quelque chose.

Fig. et fam., *Donner un coup de collier*, Faire un effort pour réussir dans quelque entreprise. *Nous avons donné un bon coup de collier.*

Fig. et fam., *Donner un coup d'épaule*, Aider à quelque chose, venir au secours de quelqu'un. *L'affaire ne marchera point si vous n'y donnez un coup d'épaule. Il vous a donné un bon coup d'épaule dans cette affaire.*

Donner une couche, Appliquer, étendre une couche de couleur sur un objet. *On n'a donné encore que la première couche à cette porte.*

Donner le feu trop chaud, trop ardent à la viande, La faire rôtir à trop grand feu. On dit dans le même sens, *Donner le four trop chaud à du pain, à de la pâtisserie.*

DONNER, signifie en outre, Accorder, octroyer. *Donner permission. Donner congé. Donner audience. Il ne saurait vous payer, si vous ne lui donnez du temps. Donner du délai, un délai. Donner du répit. Donner terme. Donner main levée. Donner quittance et décharge. Donnez-moi quelque relâche. Donnez-lui un peu de repos. Donnez-moi le loisir d'y penser. Donner la préférence. Donner son amitié. Donner sa foi. Je lui donne ma voix, mon suffrage. Je vous donne gain de cause*, ou *Je vous donne gagné. Donner des secours. Donner la vie à son ennemi. On lui a donné la place, l'emploi qu'il sollicitait. Donner un titre, une décoration. Donner des récompenses. Le roi lui a donné sa grâce. Il ne m'a pas été donné de voir ce beau jour. Il n'est pas donné à l'homme de tout connaître. Je vous donne la liberté du choix*, ou *Je vous en donne le choix. Je vous donne à choisir des deux*, ou simplement, *Je vous donne à choisir. Donner tout aux apparences. Il ne faut rien donner au hasard. Donner trop aux conjectures. Donner des larmes à la mémoire de quelqu'un. C'est un homme qui donne beaucoup à son plaisir. Il donne tout à son plaisir. C'est un juge incorruptible, il ne donne rien aux sollicitations, à la faveur.*

Donner croyance, Croire, ajouter foi.

Donner attention, Être attentif, écouter.

Donner parole, donner sa parole, Promettre, engager sa foi. *Il ne faut pas donner sa parole, si on ne veut pas la tenir. Il m'a donné sa parole d'honneur.* On dit aussi, *Donner des paroles, de belles paroles*, Faire de belles promesses qu'on n'a pas dessein de tenir. *Pour des paroles, il vous en donnera autant que vous voudrez.*

Donner la bénédiction, Bénir. *Donner l'absolution*, Absoudre.

Donner des louanges, Louer. On dit figurément dans le même sens, *Donner de l'encens.*

Donner à quelqu'un son congé, signifie quelquefois, Renvoyer quelqu'un, l'éconduire (voyez CONGÉ). On dit dans un sens analogue, *Donner l'exclusion*, Exclure.

Fam., *Se donner quelque chose*, L'acheter, faire la dépense nécessaire pour l'avoir, pour en jouir. *Je veux me donner un manteau pour cet hiver. Le jour de ma fête, je me suis donné le spectacle.*

Fam., *Se donner du bon temps*, Se divertir, mener joyeuse vie.

Prov., *Se donner au cœur joie de quelque chose, s'en donner à cœur joie*, En jouir pleinement et abondamment, s'en rassasier. On dit aussi absolument, *S'en donner*, dans le même sens. *Il va bien s'en donner. Il s'en est donné tout son soûl, tout du long de l'aune.*

En termes de Manège, *Donner carrière à un cheval*, Le laisser libre de courir, lui lâcher la bride.

Fig., au sens moral, *Donner carrière*, Laisser pleine liberté d'agir. *Donner carrière à son esprit, à son imagination. Donner carrière à sa méchanceté.* On dit aussi, figurément et familièrement, *Se donner carrière*, Se réjouir, se laisser emporter à l'envie qu'on a de dire ou de faire quelque chose. *Se donner carrière aux dépens de quelqu'un*, S'en amuser par des railleries.

Donner un libre cours à ses larmes, Laisser couler ses larmes, ne plus faire d'effort pour les retenir. *Donner un libre cours à ses transports, à sa fureur, à sa douleur, etc.*, S'y abandonner, ne plus les retenir.

Donner sa journée, sa soirée, etc., à quelqu'un, La passer avec lui. *Vous êtes bien aimable de nous donner votre soirée.*

Donner du temps à quelque chose, Y employer, y consacrer du temps. *Donner la matinée aux affaires. Il donne tout son temps à l'étude. Je donne deux heures par jour à ce travail.*

DONNER, se dit également en parlant De ce qu'on expose, qu'on énonce, de ce que l'on communique, de ce que l'on fait connaître par le discours ou autrement. *Donner de longs détails. Donner la description de quelque chose. Donner des renseignements de vive voix. Donner des avis, des conseils. Donner son avis, son opinion. Donner son avis par écrit. Donnez-en un exemple. Donner une explication, des explications. Donner ses raisons. Donner pour prétexte. Donner une réponse. Donner un démenti en face. Donner le signalement de quelqu'un. Donner des ordres, des instructions. Donner le mot d'ordre. Donner avis, donner connaissance de quelque chose. Donner une nouvelle. Se donner le mot.* On dit en des sens analogues: *Donner la figure d'une plante, d'un animal. Donner la représentation d'un monument. Donner la carte d'un pays. Donner les dimensions d'un objet. Etc.*

Donner un arrêt, une sentence, etc., Rendre un arrêt, porter une sentence, les prononcer.

DONNER, se dit aussi en parlant De ce qu'on impose ou qu'on prescrit, de ce qu'on établit ou qu'on indique. *Donner la loi. Donner des lois. Donner des règles. Donner une pénitence. Donner un pensum. Donner une tâche. Donner à faire quelque chose à quelqu'un. La leçon que je lui ai donné à étudier. Le chef d'orchestre donne le mouvement du morceau qui va être exécuté. Donner le ton dans un orchestre. C'est lui qui donne le ton dans la ville. C'est moi qui en ai donné le plan. Donner un nom à quelqu'un, à une plante, à un animal. Donner un titre à un ouvrage. Les principes qu'il donne pour fondement à sa doctrine.*

Donner ordre à quelque chose, Y pourvoir.

Donner des bornes à ses désirs, à son ambition, etc., Borner ses désirs, son ambition.

Se donner de garde, se donner garde, Se défier, se précautionner, éviter. *Donnez-vous garde de cet homme, de ses chicanes. Il faut se donner de garde de tomber dans ce piège.*

Donner exemple, donner l'exemple, Être le premier à faire quelque chose que d'autres font ensuite. Cela se dit en bien et en mal.

Donner bon exemple, le bon exemple, Avoir une conduite exemplaire.

Donner le nom à un enfant, Le tenir sur les fonts baptismaux.

Donner jour, donner heure, Assigner, marquer un certain jour, une certaine heure. *Je lui ai donné jour à mardi. Il m'a donné heure à l'issue du dîner.* On dit de même, *Donner rendez-vous, un rendez-vous.*

En termes de Procédure, *Donner assignation*, Assigner par un exploit à comparaître par-devant le juge.

DONNER, signifie aussi, Attribuer. *À qui en donne-t-on la faute? Tout le monde lui donne le tort, lui donne tort. À qui donne-t-on cet ouvrage? On lui donne un tel pour père. On donne un tel pour amant à cette femme. On lui donne tout le blâme, tout l'honneur, toute la gloire. Se donner l'honneur, la gloire d'une chose qu'on n'a pas faite*, et figurément et familièrement, *S'en donner les gants.*

Quel âge donnez-vous à cette personne? Quel âge croyez-vous qu'elle ait? *On ne lui donnerait pas plus de trente ans.*

DONNER, signifie encore, Causer, procurer, faire avoir. *Cette grande fatigue lui a donné la fièvre. Donner du chagrin, du dépit. Donner du plaisir, de la satisfaction, de la joie. Donner de la jalousie, de l'émulation. Donner de l'amour, de l'aversion, de la haine. Cela lui donna envie d'étudier. Donner de l'appétit, du dégoût. Donner des espérances. Cela donna du cœur, du courage aux troupes. Donner de la hardiesse, de l'assurance. Cela lui a donné de l'esprit. Donner une bonne habitude à quelqu'un. Donner de l'éducation à ses enfants. Donner des talents à un jeune homme* (les lui faire acquérir). *Il a su se donner des talents agréables. Les manières polies que donne l'usage du monde. Donner une mauvaise idée, une fausse idée de quelque chose. Donner bonne opinion de soi. Donner de bonnes impressions. Ce vent nous donnera de la pluie. Cet arbre donne beaucoup d'ombre. Cette porte nous donne bien du froid. Ouvrez les fenêtres, cela nous donnera un peu d'air, donnera de l'air à la chambre. Donner du jour à un appartement. Donner l'être, la vie, le jour, la naissance. Donner naissance à un schisme. Donner la mort. Donner de l'occupation, de la besogne. Cette affaire lui a donné bien de la peine. Je vous demande pardon si je vous donne la peine de venir. Donnez-vous la peine d'entrer. Se donner beaucoup de mal pour réussir. Je veux m'en donner le plaisir. Je me donnerai cette satisfaction. Cela lui donnera des affaires, de fâcheuses affaires. Donner des résultats. Donner part à quelqu'un dans une affaire d'intérêt. Donner prise sur soi. Donner place. Sa charge lui donne rang, lui donne séance, lui donne voix délibérative. Donner de la réputation, du crédit. L'ascendant, l'autorité que lui donne son grand âge. Cela donne plus de force à mon raisonnement. Cela donne plus de prix au bienfait.*

Il se dit particulièrement, dans le même sens, en parlant De la situation, de la forme, de la dimension, de l'apparence, des qualités qu'on fait prendre à une chose par un travail, par une action, par un moyen quelconque. *Donner de la pente à un terrain. Donner de l'ampleur à une robe. Donner dix pieds de hauteur à un mur. Donner une direction oblique. Donner une forme ovale à une fenêtre. Donner de la solidité à un édifice. Donner le poli à une pièce de métal. Donner du lustre à une étoffe. Ce peintre donne toujours à ses personnages des attitudes forcées. Donner un tour piquant à sa pensée.*

Donner la peste, la gale, la petite vérole, etc., Communiquer à quelqu'un la peste, la gale, etc., dont on est soi-même attaqué.

Donner ses goûts, ses inclinations, son humeur, etc., à quelqu'un, Lui faire contracter les goûts, les inclinations, etc., que l'on a soi-même.

Donner la vie, signifie quelquefois, Rendre à la santé; et figurément, Causer une vive joie à une personne qui était inquiète, abattue. *Cette bonne nouvelle lui donnera la vie.*

Donner la mort, signifie quelquefois, Causer une douleur poignante. *Ne lui dites pas cela, vous lui donneriez la mort.*

Fam., *Se donner patience*, Patienter. *Donnez-vous patience.*

Donner l'alarme, Avertir de l'approche de l'ennemi; et figurément, Avertir de quelque danger, ou Alarmer, inspirer quelque crainte. *Les sentinelles donnèrent l'alarme. Il leur donna l'alarme bien chaude, une alarme bien chaude*, ou elliptiquement et familièrement, *Il la leur donna bien chaude. Quelle alarme ils nous ont donnée là!* On dit figurément, dans une acception analogue, *Donner l'éveil.*

Donner bien de l'exercice, Susciter des embarras, des affaires. *Je crains que ses adversaires ne lui donnent bien de l'exercice.*

Donner à courir, à travailler, etc., Mettre dans la nécessité de faire beaucoup de démarches, de courses, de travailler beaucoup, etc.

Donner à penser, à songer, Donner à quelqu'un sujet de penser. *Cela lui donna fort à penser.*

Donner à rire, Donner sujet de rire par quelque chose de ridicule. *Ne voyez-vous pas que, par cette conduite, vous donnez à rire à tout le monde?* On dit de même, *Donner la comédie*: voyez COMÉDIE.

Donner à discourir, donner à parler, etc., Donner sujet de discourir, de parler. Cela se prend toujours en mauvaise part. *Cette femme, par ses imprudences, donne à parler d'elle.*

Donner à entendre, Faire entendre, faire comprendre, insinuer. *On lui donna à entendre qu'il ferait bien de se retirer.*

Donner cours à une nouvelle, à une opinion, La divulguer, la faire courir.

Fig. et fam., *Donner le branle*, Mettre en mouvement, donner l'impulsion. Voyez BRANLE.

Donner jour à une affaire, Faire naître l'occasion d'une affaire, d'une entreprise.

Fam., *Donner un bon tour à quelque chose*, L'exprimer, l'expliquer heureusement, l'exposer d'une manière favorable.

Se donner l'air gai, l'air triste, l'air humble, etc., Affecter, prendre un air gai, un air triste, un air humble, etc.

Fam., *Se donner des airs, de grands*

airs, Affecter un ton, des manières au-dessus de son état, de sa condition, de sa fortune.

Se donner des airs de maître, de savant, de bel esprit, etc., Vouloir s'attribuer sans raison une autorité de maître, affecter de passer pour savant, pour bel esprit, quoiqu'on ne le soit pas.

Donner, se dit encore, dans un sens particulier qui est analogue au précédent, en parlant De tout ce qu'une chose fournit, pousse, jette au dehors par son action ou son développement naturel; et, en général, De tout ce qu'une chose quelconque rend, produit ou rapporte. Dans ce sens, on l'emploie souvent absolument. *Cette fontaine a cessé de donner de l'eau. Cette source donne de l'eau à toute la ville. Cette plante a donné de nombreux rejetons. Ce pommier donnait autrefois beaucoup de fruits, donnait beaucoup; maintenant il ne donne rien, il ne donne plus, il ne donne pas. Ces terres ont donné l'année dernière quarante boisseaux de blé. Les terres à blé ont beaucoup donné cette année. Cet impôt donne tant annuellement. Les profits que cette entreprise a donnés. Son petit commerce lui donne de quoi vivre.* On dit de même, *Le blé, le vin, etc., a donné, n'a pas donné.*

Absol., en Chirur., *Sa plaie, son vésicatoire donne, ne donne pas, ne donne plus*, Sa plaie, son vésicatoire suppure, ne suppure pas, etc.

Donner, se dit également pour Enfanter, procréer. *Sa femme lui a donné un fils. Elle lui a donné beaucoup d'enfants. Donner des citoyens à la patrie, des défenseurs à l'État.*

Il s'emploie aussi figurément, dans cette dernière acception. *Les grands hommes que cette ville a donnés à la France. Cette école a donné des peintres célèbres.*

Donner, s'emploie souvent comme verbe neutre; et alors il signifie, Heurter, frapper, toucher. *Donner, se donner de la tête contre la muraille en tombant. Donner du pied dans le derrière à quelqu'un. Donner d'estoc et de taille. Donner contre un écueil, contre un banc de sable. Ils tiraient au blanc, il n'y en eut qu'un qui donna au but.*

Fig., *Donner au but*, Rencontrer juste, trouver la difficulté d'une affaire, deviner l'intention de quelqu'un.

Prov. et fig., *C'est vouloir donner de la tête contre les murs*, C'est tenter une entreprise où il est impossible de réussir. On dit aussi, *C'est se donner la tête, c'est donner de la tête contre un mur.*

Fig. et fam., *Ne savoir où donner de la tête*, Ne savoir que faire, que devenir, ne voir aucun remède à ses affaires.

Fam., *Donner du nez en terre*, Tomber la face contre terre; et, figurément, Échouer dans une entreprise.

Prov., fig. et pop., *Se donner des talons, du talon dans le derrière*, Donner de grandes marques de joie, se moquer de tout ce qui peut arriver; ou, Vivre en toute liberté, perdre son temps en promenades, en parties de plaisir.

Donner des éperons à un cheval, donner des deux, Piquer son cheval des deux éperons à la fois.

Donner de l'épée dans le ventre, Percer quelqu'un d'un coup d'épée dans le ventre.

Prov. et fig., *Donner de l'encensoir par le nez*, Donner en face des louanges outrées.

Donner de l'altesse, de l'excellence, du monseigneur à quelqu'un, etc., Traiter quelqu'un d'altesse, d'excellence, de monseigneur, etc., lui attribuer ces titres. On dit aussi, *Donner l'altesse à quelqu'un*; alors *Donner* est actif.

Donner du respect à quelqu'un, Terminer la lettre qu'on lui écrit par des formules qui expriment le respect.

Le vent donne dans les voiles, Il souffle dans les voiles.

Le soleil donne à plomb, Il darde ses rayons à plomb. On dit dans un sens analogue, *Le soleil lui donne dans les yeux.*

Fig., *Donner dans les yeux de quelqu'un, à quelqu'un*, L'éblouir, le tenter, le séduire par un certain éclat. *Depuis que la fortune de son voisin lui a donné dans les yeux, il brûle de s'enrichir.*

Fig. et fam., *Donner dans l'œil à quelqu'un*, Faire une impression vive sur lui par des agréments extérieurs. *Avouez que cette jeune personne vous a donné dans l'œil.*

Donner dans la tête, Porter à la tête. *Le vin que j'ai bu m'a un peu donné dans la tête.*

Fig. et fam., *Donner sur les oreilles à quelqu'un*, Le frapper, le maltraiter. *Donner sur les doigts à quelqu'un*, Le châtier, lui faire souffrir quelque dommage, quelque confusion. On dit à peu près de même, *Donner sur le nez à quelqu'un.*

En termes de Musique, *Donner du cor*, Jouer, sonner du cor.

Donner, neutre, signifie aussi, Tomber, se jeter, se porter dans ou vers. *Donner dans le piège, dans le panneau. Donner dans une embuscade. Il battait la campagne avec trente chevaux, et il donna sans y penser dans un gros d'ennemis. Le brouillard les empêcha de s'apercevoir qu'ils donnaient dans la flotte ennemie. Un navire qui donne à la côte.*

Fig. et fam., *Donner dans le piège, dans le panneau*, Se laisser attraper, tromper. *Il a donné dans le piège. Il a donné dans le panneau qu'on lui avait tendu.* On dit aussi, dans le même sens, *Donner dedans. On voulut lui faire croire telle chose, il donna dedans.* On dit encore, *Donner dans quelque chose*, S'y laisser engager ou déterminer. *Il n'est pas homme à donner là dedans.*

En termes de Guerre, *Donner sur les ennemis*, ou absolument et plus ordinairement, *Donner*, Aller à la charge contre l'ennemi. *Ils donnèrent sur les ennemis, et les enfoncèrent. Dès qu'on eut entendu le signal, on donna de toutes parts. Les troupes donnèrent tête baissée. Ces troupes n'avaient pas encore donné.*

Fig. et fam., *Donner sur un plat, sur un mets*, Y revenir à plusieurs fois, en manger beaucoup. *Il donna sur le poisson comme il avait fait sur tout le reste.*

Fig. et fam., *Donner tête baissée dans quelque chose*, S'y porter avec ardeur, sans rien examiner, sans rien craindre. *Aussitôt qu'on lui eut proposé cette affaire, il y donna tête baissée.* Cela se dit aussi D'une personne qui donne complètement dans un piège.

Donner à tout, Entreprendre indifféremment toutes choses. *C'est un homme qui ne s'attache à rien en particulier, qui n'a point de but certain, il donne à tout.* On le dit aussi D'une personne qui dépense en toutes sortes de curiosités. Cette façon de parler est peu usitée.

Fig., *Donner à pleines voiles dans un parti, etc.*, Y entrer; l'embrasser avec chaleur. *Donner dans le sens de quelqu'un*, Se rencontrer de son sentiment, ou S'y conformer.

Fig., *Donner dans un ridicule*, Y tomber. *Donner dans le ridicule*, Se rendre ridicule.

Donner dans le libertinage, dans la crapule, dans le jeu, dans le luxe, dans la dépense, etc., Se livrer au libertinage, à la crapule, au goût du jeu, du luxe, etc. On dit de même, *Donner dans la dévotion.*

Donner, neutre, signifie encore, Avoir vue sur. *Mes fenêtres donnent sur la rue.*

Il signifie également, Avoir issue. *Ma maison donne d'un côté dans telle rue, et de l'autre dans un passage.*

Donné, ée. part. passé. *Billet donné. À un signal donné.*

Prov. et fig., *À cheval donné on ne regarde point à la bouche, à la bride*, Quand on reçoit un présent, il ne faut pas le déprécier.

Prov. et fig., *C'est un marché donné, c'est marché donné*, se dit D'une chose qui a été vendue à très bas prix. On dit aussi et plus souvent, *C'est donné.*

Dans un temps donné, dans un espace donné, etc., Pendant une certaine durée, dans un certain espace, etc., que l'on fixe, que l'on détermine. *Sur un point donné*, Dans un endroit déterminé.

En Mathém., *Quantités données*, ou simplement, *Données*, Quantités connues, dont on se sert, dans la solution d'un problème, pour trouver les quantités inconnues.

Donnée. Voyez Donnée, substantif.

DONNEUR, EUSE. s. Celui, celle qui donne. *Donneur d'eau bénite. Donneur d'eau bénite de cour. Donneur de baies, de bourdes, de billevesées. Donneur d'avis.* Il ne s'emploie guère que dans ces locutions, et il est familier dans les trois dernières.

En termes de Commerce, *Donneur d'aval*, Celui qui donne son aval au bas d'une lettre de change, d'un billet à ordre. *Donneur à la grosse*, Celui qui fait un prêt à la grosse.

DON QUICHOTTE. s. m. Il se dit, par allusion au héros du célèbre roman de Cervantes, de Celui qui se fait à tout propos, et même hors de propos, le redresseur des torts, le défenseur des opprimés; qui soutient une cause même bonne avec un entêtement ridicule et sans avoir les moyens de la faire triompher. *Il s'est fait le Don Quichotte de toutes les causes perdues. On rit quelquefois des Don Quichottes, mais on les estime.*

DON QUICHOTTISME. s. m. Manie de faire le Don Quichotte.

DONT. pronom des deux nombres et des deux genres. Il se dit Des personnes et des choses, et s'emploie, dans une foule de cas, au lieu des pronoms De qui, duquel, de laquelle, de quoi, desquels, desquelles. *Dieu, dont nous admirons les œuvres. La nature, dont nous ignorons les secrets. Les pays dont nous n'avons point de connaissance. L'affaire dont je vous ai entretenu. C'est vous, et non lui, dont il s'agit. Ce dont je vous ai parlé. Voilà ce dont il s'agit. Il n'est rien dont je sois plus certain. L'arme dont il l'a frappé. La maladie dont il est mort. De l'humeur dont elle est. La famille dont il est sorti. Les héros dont il tire son origine. La matière dont une chose est faite.*

Il s'emploie aussi quelquefois au lieu de Par lequel, par laquelle, par lesquels, par lesquelles. *Il reçut sur la tête un coup dont sa raison fut fort ébranlée.*

DONZELLE. s. f. Terme de mépris qui

signifie, Une fille ou une femme d'un état médiocre, et dont les mœurs sont suspectes. Il est familier.

DONZELLE, en Histoire naturelle, est Le nom d'un poisson de mer dont les couleurs sont très variées.

DOR

DORADE. s. f. Sorte de poisson de mer, qui a des écailles de couleur d'or.

DORADE, est aussi Le nom d'une constellation australe. Voyez XIPHIAS.

DORADILLE. s. f. Voyez CÉTÉRAC.

DORÉNAVANT. adv. de temps. Désormais, à l'avenir. *Il veut que dorénavant il y ait plus d'ordre dans sa maison. Je serai dorénavant plus circonspect. Soyez plus exact dorénavant. Je suis résolu de vivre dorénavant dans la retraite.*

DORER. v. a. Appliquer de l'or moulu ou des feuilles d'or sur quelque chose. *Dorer un calice, de la vaisselle, un plafond, la bordure d'un tableau, etc. Dorer un livre sur tranche. Dorer sur cuir. Dorer à petits fers, à petits filets. Dorer en plein or. Dorer au feu. Dorer à la pile.*

En Pharmacie, *Dorer une pilule*, La recouvrir d'une mince feuille d'or pour qu'on puisse la prendre sans en sentir le goût.

Fig. et fam., *Dorer la pilule*, Employer des paroles flatteuses pour déterminer une personne à faire quelque chose qui excite sa répugnance. *On lui a si bien doré la pilule, qu'il s'est résolu à faire ce qu'on voulait.* Il signifie aussi, Consoler d'une disgrâce, d'un refus, en l'accompagnant de promesses et de paroles bienveillantes. *On lui a doré la pilule, pour lui adoucir ce refus. Il sait dorer la pilule.*

Poétiq. et fig., *Le soleil dore la cime des montagnes, des arbres, etc.*, Il l'éclaire de ses rayons. Cela se dit surtout Lorsque la cime des montagnes, etc., est éclairée, tandis que le reste ne l'est pas encore ou ne l'est plus. On dit aussi, *Le soleil dore les moissons, etc.*, Le soleil jaunit les moissons, etc., en les faisant mûrir; et dans un sens analogue, avec le pronom personnel, *Les moissons commencent à se dorer.*

DORER, en termes de Pâtissier, signifie, Mettre, étendre sur de la pâtisserie du jaune d'œuf délayé. *Dorer un pâté, un gâteau.*

DORÉ, ÉE. part. passé. *Ceinture dorée. Tapisserie de cuir doré. Un livre doré sur tranche. Le vermeil est de l'argent doré.*

Vers dorés, Vers sentencieux attribués à Pythagore.

La légende dorée, L'histoire des saints écrite par Jacques de Voragine.

Prov., *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée*, Il vaut mieux avoir l'estime publique que d'être riche.

Prov., *Être doré comme un calice*, Avoir des habits chargés de galon ou de broderie d'or. *Il est doré comme un calice.*

Fig. et fam., *Il a la langue dorée, c'est une langue dorée*, se dit De quelqu'un qui tient des discours faciles, élégants, propres à séduire.

DORÉ, se dit, adjectivement, Des choses qui sont d'un jaune brillant. *Des cheveux d'un blond doré. Du pourpier doré. Des carpes dorées.* On dit de même, *Un jaune doré.*

En termes de Vénerie, *Fumées dorées*, Fumées de cerfs qui sont jaunes.

DOREUR, EUSE. s. Celui, celle dont le métier est de dorer. *C'est un bon doreur. Doreur sur bois, en cuivre, en fer, sur métaux. Doreur de livres.*

DORIEN. adj. m. Qui appartient, qui est propre aux Doriens, une des principales races de la Grèce ancienne. Il se dit D'un des modes de la musique des anciens, et D'un dialecte de la langue grecque ancienne. *Le mode dorien était fort grave. Le dialecte dorien était parlé dans le Péloponèse.*

Il se dit, substantivement et absolument, Du dialecte dorien. *Pindare et Théocrite ont employé le dorien.* Voyez DORIQUE.

DORIQUE. adj. des deux genres. Dorien. Il se dit D'un des cinq ordres d'architecture, et De ce qui appartient à cet ordre. *L'ordre dorique. Une colonne d'ordre dorique*, ou *Une colonne dorique. L'entablement dorique a sa frise ornée de triglyphes et de métopes.*

Il se dit aussi Du dialecte dorien, et surtout De ce qui appartient à ce dialecte. *Le dialecte dorique. Génitif dorique. Forme dorique.*

DORIQUE, se dit substantivement et absolument, au masculin, de L'ordre dorique. *Il y a le dorique grec et le dorique romain.*

DORLOTER. v. a. Traiter délicatement, avec complaisance. *Cette mère dorlote son enfant.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *C'est un homme qui se dorlote, qui aime à se dorloter.* Il est familier.

DORLOTÉ, ÉE. part. passé.

DORMANT, ANTE. adj. Qui dort. Il s'emploie surtout au figuré, et se dit Des choses qui sont de nature à se mouvoir, à être mues, et qui cependant restent arrêtées ou fixées en quelque endroit. Ainsi on appelle *Eau dormante*, Une eau qui ne coule point, comme celle des fossés, des marais, des étangs; *Verre dormant, châssis dormant*, Un carreau de vitre, un châssis qui ne s'ouvre point; *Pont dormant*, Un pont-levis qui ne se lève point; *Pêne dormant*, Un pêne qui ne peut s'ouvrir ni se fermer qu'avec la clef; *Ligne dormante*, Une ligne qui demeure fixée dans l'eau, sans que le pêcheur la tienne; *Manœuvres dormantes*, Les manœuvres d'un navire qui ne sont jamais dérangées, telles que les haubans.

Il se dit, substantivement, Du châssis fixe et immobile auquel tient et dans lequel vient s'emboîter une porte ou le châssis mobile d'une croisée. *Un dormant de croisée. Poser, sceller un dormant.*

Il se dit pareillement d'Une espèce de plateau garni de cristaux, de fleurs, etc., autour duquel on range les plats, et qu'on n'enlève qu'à la fin du repas.

DORMEUR, EUSE. s. Celui, celle qui dort, ou qui aime à dormir. *Il faut réveiller ce dormeur. C'est un grand dormeur.* Il est familier.

DORMEUSE. s. f. Sorte de voiture de voyage construite de manière qu'on peut s'y étendre comme dans un lit, et y dormir à son aise.

DORMIR. v. n. (*Je dors, tu dors, il dort; nous dormons, vous dormez, ils dorment. Je dormais. Je dormis. J'ai dormi. Je dormirai. Dors. Que je dorme. Que je dormisse. Dormant.*) Reposer, être dans le sommeil. *Dormir d'un profond sommeil. Dormir le jour, la nuit, de jour, de nuit, jour et nuit. Il ne dort ni jour ni nuit. Il dort profondément. Avoir envie de dormir. Faire semblant de dormir. Dormir sur un lit, sur un canapé, dans un fauteuil. Le lièvre dort ordinairement les yeux ouverts.*

Dormir d'un bon somme, de bon somme, Dormir d'un sommeil tranquille; et, *Dormir un bon somme*, Dormir longtemps. Dans cette dernière phrase, *Dormir* s'emploie activement.

Fam., *Dormir la grasse matinée*, Dormir bien avant dans le jour, se lever fort tard.

Par exagérat., *Dormir debout, tout debout*, Éprouver le besoin du sommeil au point de s'assoupir même sans être couché ou assis.

Fig. et fam., *Conte à dormir debout*, Récit ennuyeux ou qui ne mérite aucune attention.

Fig. et fam., *Dormir sur une affaire*, Prendre du temps pour en délibérer.

Prov. et fig., *Qui dort dîne*, Le sommeil tient lieu de nourriture.

Prov. et fig., *Le bien, la fortune lui vient en dormant*, se dit en parlant D'une personne qui devient riche sans rien faire.

Prov. et fig., *Éveiller le chat qui dort*, Réveiller une mauvaise affaire qui était assoupie, ou Chercher un danger qu'on pouvait éviter. *Il ne faut pas éveiller le chat qui dort. N'éveillez pas le chat qui dort.*

Fig. et fam., *Cette toupie, ce sabot dort*, se dit D'une toupie, d'un sabot qui tourne si vite, que le mouvement en est imperceptible.

Prov. et pop., *Dormir comme un sabot*, Dormir profondément et sans aucun mouvement.

Fam., *Dormir comme une marmotte*, Dormir longtemps et profondément. On dit de même, *Dormir comme un loir.*

Fig. et fam., *Dormir sur les deux oreilles, sur l'une et l'autre oreille*, Être en pleine sécurité. *Je veillerai à votre affaire, dormez sur les deux oreilles.*

Fig. et fam., *Ne dormir que d'un œil*, Être sur le qui-vive.

Fig. et fam., *Il n'en dort pas*, Se dit D'un homme qu'une vive espérance, une crainte incessante tient en éveil.

Fig., *Laisser dormir ses capitaux, ses fonds*, Ne pas les faire valoir.

Fig., *Laisser dormir un ouvrage*, Le garder pendant quelque temps, pour en juger mieux quand l'imagination sera refroidie.

Fig., *Laisser dormir une affaire*, Ne pas y donner suite, ne pas la réveiller.

Fig., *Laisser dormir noblesse*, se disait autrefois Lorsqu'un gentilhomme qui voulait faire le commerce, déclarait, pour ne point perdre sa noblesse, qu'il n'entendait faire le commerce que durant un certain temps.

DORMIR, se dit encore figurément Des eaux qui n'ont point de mouvement, ou dont le mouvement est imperceptible. *Il fait beau pêcher où l'eau dort.*

Prov. et fig., *Il n'y a point de pire eau que l'eau qui dort*, Les gens sournois et taciturnes sont ceux dont il faut le plus se défier.

DORMIR, signifie aussi, figurément, Ne point agir quand on le devrait, agir négligemment. *Il devrait faire des démarches très actives, mais il dort. Tu dors, Brutus.*

En Matière féodale, on disait, *Quand le vassal dort, le seigneur veille*, et *Le vassal veille quand le seigneur dort*, pour exprimer que, Quand l'un des deux négligeait d'user de ses droits, l'autre en profitait.

Fam., *Cet homme ne dort pas*, Non seulement il ne néglige pas ses intérêts, mais encore il cherche à profiter de toutes les occasions qui peuvent le servir.

DORMIR, s'emploie quelquefois substan-

tivement, dans le sens propre. *Cette affaire l'occupe à un tel point, qu'il en perd le dormir.*

DORMITIF, IVE. adj. T. de Médec. Qui provoque à dormir. *On lui a donné dans sa maladie des remèdes confortatifs et dormitifs. Une potion dormitive.*

Il est aussi substantif, au masculin. *L'opium est un dangereux dormitif.*

DORONIC. s. m. T. de Botan. Genre de plantes à fleurs radiées, dont une espèce est cultivée dans les jardins à cause de sa floraison précoce.

DORSAL, ALE. adj. T. d'Anat. Qui appartient au dos. *L'épine dorsale. La région dorsale. Les vertèbres dorsales. Les muscles dorsaux.* On dit aussi substantivement, *Le grand dorsal,* Le muscle grand dorsal.

La région dorsale du pied, de la main, etc., Celle qui occupe le dos du pied, de la main, etc.

En Médec., *Consomption* ou *phtisie dorsale,* s'est dit anciennement pour signifier, Les pertes séminales.

DORTOIR. s. m. Il se dit, dans les communautés religieuses, dans les maisons d'éducation, et dans certains hospices, d'Une grande salle où l'on couche et où il y a plusieurs lits. *Un beau dortoir. Coucher au dortoir. Un dortoir partagé en petites chambres ou cellules. Les dortoirs d'un collége.*

DORURE. s. f. Or fort mince appliqué sur la superficie de quelque ouvrage. *Voilà de belles dorures. Il entre beaucoup d'or dans toutes ces dorures. On a dépensé beaucoup pour la dorure de ces plafonds, pour la dorure de ce carrosse. La dorure en est belle.*

Il se prend aussi pour L'art ou l'action de dorer. *Cet ouvrier entend bien la dorure. Dorure à l'huile. Dorure en détrempe. Dorure au feu.*

DOS

DOS. s. m. Partie du corps de l'homme ou de l'animal, depuis le cou jusqu'aux reins. *Le dos d'un homme. Il était couché sur le dos. Dos courbé, voûté. L'épine du dos. Il portait un homme sur son dos. Il a eu tout le jour les armes sur le dos. Il me tournait le dos, et ne pouvait m'apercevoir. On lui lia les mains derrière le dos. Danser dos à dos. Le dos d'un cheval, d'un mulet, d'un âne.*

Par exagérat., *N'avoir pas une chemise à mettre sur son dos,* Être extrêmement pauvre.

Fig. et fam., *Avoir le dos au feu et le ventre à table,* ou *Être le dos au feu et le ventre à table,* se dit De quelqu'un qui prend toutes ses aises en mangeant.

Fam., *Faire le gros dos,* se dit Des chats lorsqu'ils relèvent leur dos en bosse.

Prov. et fig., *Faire le gros dos, faire gros dos,* Faire l'homme important, le capable.

Fig. et fam., *Plier le dos,* Céder, être humble avec ses supérieurs.

Prov. et fig., *Se laisser manger la laine sur le dos,* Se laisser maltraiter, souffrir tout, ne pas savoir se défendre. *Il se laisse, il ne se laisse pas manger la laine sur le dos.*

Fig. et pop., *Mettre tout sur le dos de quelqu'un,* Se décharger sur lui de tout le faix, de tout le blâme, rejeter sur lui tous les torts. On dit dans un sens analogue : *Avoir quelque chose sur le dos. Cela est sur son dos.*

Fig. et fam., *Battre quelqu'un sur le dos d'un autre,* Faire retomber indirectement sur quelqu'un les reproches que l'on adresse à une autre personne.

Fam., *Tourner le dos à quelqu'un,* Tourner le dos du côté où il a le visage, lui présenter le dos. Il se dit, figurément et familièrement, Lorsqu'on quitte quelqu'un et qu'on le laisse là par mépris, par indignation, ou Lorsqu'on abandonne ses intérêts. *Dans la mauvaise fortune, la plupart des amis vous tournent le dos.* On dit de même, *La fortune lui a tourné le dos,* La fortune lui est devenue contraire.

Tourner le dos aux ennemis, à l'ennemi, ou simplement, *Tourner le dos,* Fuir. *Tourner le dos dans une bataille. La plupart des siens ont tourné le dos.*

Fam., *Il tourne le dos où il veut aller,* se dit D'un homme qui, au lieu d'aller où il veut, prend un chemin tout opposé.

Fam., *Tourner le dos,* signifie encore, S'en aller. *Vous n'aurez pas tourné le dos, vous n'aurez pas le dos tourné, qu'il ne se souviendra plus de vous.*

Fig. et fam., *Porter quelqu'un sur son dos,* En être importuné, fatigué. *Avoir toujours quelqu'un sur le dos,* En être sans cesse obsédé, poursuivi.

Fig. et fam., *Avoir bon dos,* Être en état de supporter une perte, une dépense considérable sans se trouver gêné; ou Être insensible aux railleries, aux mortifications. *On lui a imposé une forte taxe, mais il a bon dos. Il ne s'embarrasse guère des injures dont on le charge, il a bon dos.* Il se dit encore De quelqu'un à qui l'on attribue toutes les sottises qui se disent, toutes les fautes qui se font.

Fig. et fam., *Avoir quelqu'un à dos, se mettre quelqu'un à dos,* L'avoir pour ennemi, s'en faire un ennemi. *Se mettre tout le monde à dos.*

Fig. et fam., *Mettre des gens dos à dos,* Renvoyer chacune de leur côté deux personnes qui sont en différend, sans donner à l'une aucun avantage sur l'autre.

Fig. et fam., *Le dos lui démange,* se dit D'une personne qui fait tout ce qu'il faut pour qu'on en vienne à la battre.

En dos d'âne, se dit en parlant De certaines choses qui sont ou qui semblent formées de deux parties réunies ensemble de manière à présenter une pente, un talus de chaque côté. *Le dessus de ce coffre est en dos d'âne. Toit en dos d'âne. Chemin en dos d'âne.*

Pont en dos d'âne, Pont extrêmement arqué.

Dos, désigne aussi, par analogie, La partie de certaines choses qui par sa destination, par sa position ou par sa forme, offre quelque rapport avec le dos de l'homme ou de l'animal. Ainsi on dit :

Le dos d'un habit, d'une robe, etc., La partie d'un habit, d'une robe, qui sert à couvrir le dos.

Le dos d'une chaise, d'un fauteuil, etc., La partie d'une chaise, etc., contre laquelle on s'appuie le dos. *Siége à dos.*

Le dos d'un couteau, La partie opposée au tranchant.

Le dos d'un livre, La partie opposée à la tranche, et sur laquelle on met ordinairement le titre. *Dos brisé,* se dit d'Une reliure faite de telle sorte que le livre que l'on ouvre ne se referme pas de lui-même.

Le dos d'un papier, d'un billet, d'un acte, etc., Le revers. *Mettre un ordre au dos d'un billet. Ce titre est coté au dos.*

Le dos de la main, Le côté extérieur de la main, la partie opposée à la paume de la main.

DOSAGE. s. m. Action de doser. En termes de Chimie, il signifie La détermination, en poids, des divers composants d'une substance.

DOSE. s. f. Quantité et proportion déterminées des ingrédients qui entrent dans la composition d'un remède. *On ne saurait bien composer un remède, si on n'en connaît la dose. Prescrire la dose.*

Il signifie plus ordinairement, La quantité de chacun des ingrédients qui entrent dans un remède. *On a mis là dedans une trop forte dose d'opium.*

Il se dit également en parlant Des choses qui entrent dans un composé quelconque. *Dans le métal dont on fait les cloches, on met une certaine dose de zinc. La dose de sucre, de poivre, etc., qu'on doit mettre dans une sauce.*

Dose, se dit encore de Chaque prise d'un remède, de la quantité qu'on en doit prendre en une fois. *Donner le quinquina à forte dose. Augmenter la dose. Prendre une dose de rhubarbe. Il faut partager ce bol, ce remède en plusieurs doses.*

Il se dit même, familièrement, d'Une quantité déterminée de quelque chose que ce soit, des aliments, par exemple. *Nous n'avons guère à manger, il faut augmenter la dose, doubler la dose.*

Il se dit aussi en parlant Des choses morales. *Une dose d'amour. Une dose de jalousie. Une dose d'ennui. Avoir une forte dose d'amour-propre, une légère dose d'esprit.*

DOSER. v. a. Régler, indiquer la quantité et la proportion des ingrédients qui entrent dans une composition médicinale. *Cette médecine est bien dosée. Savoir doser.*

Dosé, ée. part. passé.

DOSSIER. s. m. La partie d'un siége contre laquelle on s'appuie le dos. *Le dossier d'une chaise, d'un banc, d'un canapé.*

Le dossier d'un lit, La traverse ou la planche qui soutient le chevet de certains lits. Il se dit également de La pièce d'étoffe qui sert à couvrir cette planche.

Dossier, se dit aussi d'Un assemblage, d'une liasse de pièces relatives à une même affaire, à un même objet. On l'emploie surtout en parlant Des pièces d'un procès. *Les dossiers des parties ont été communiqués au procureur du roi. Le dossier d'une procédure. L'étiquette d'un dossier. Examiner un dossier. Dépouiller un dossier. Porter un dossier sous le bras.*

DOT

DOT. s. f. (Le T se prononce tant au pluriel qu'au singulier.) Le bien qu'une femme apporte en mariage. *Avoir une belle dot. Apporter une dot considérable. Cette pauvre fille n'a point de dot. Fournir une dot. Assigner la dot. Donner en dot. Payer la dot. Elle n'apporte rien en dot. Il a donné de très riches dots à ses filles.*

Il se dit particulièrement, surtout en Jurisprudence, d'Une dot qui reste la propriété de la femme, quoique le mari en partage la jouissance et en ait l'administration. *Des biens constitués en dot. Constitution de dot. Les immeubles qui font partie de la dot ne peuvent être aliénés ou hypothéqués qu'en certains cas. La dot peut comprendre tous les biens présents et à venir de la femme. Restitution de dot.*

Dot, se dit aussi de Ce qu'une fille apporte au couvent où elle se fait religieuse. *La dot de cette religieuse fut de tant. Les dots des religieuses.*

DOTAL, ALE. adj. T. de Jurispr. Qui est relatif ou qui appartient à la dot. Il ne se dit guère qu'en parlant D'une dot qui reste la propriété de la femme. *Constitution dotale. Bien, fonds dotal. Deniers dotaux.*

Régime dotal, Le régime d'association conjugale où la dot de la femme ne devient pas la propriété commune des époux, quoique le mari en partage la jouissance et en ait l'administration. *Se marier sous le régime dotal. Se soumettre au régime dotal.*

DOTATION. s. f. Action de doter un établissement d'utilité publique, un corps, etc.; et Le fonds, le revenu assigné à cet effet. *Il a laissé tant pour la dotation de cette église. La dotation de la Légion d'honneur. La dotation de cet hôpital est en fonds de terre.*

Dotation, se dit aussi Des biens d'un majorat réversible à la couronne à défaut de mâle. *Dotation d'un prince du sang.*

DOTER. v. a. Donner à une fille un bien, un revenu, une somme, lorsqu'elle se marie. *Ce père a doté sa fille de trente mille francs. Doter de pauvres filles. Il ne marie pas ses filles parce qu'il ne peut pas les doter.*

Il se dit aussi en parlant Des filles qui se font religieuses. *Cette fille en entrant en religion a été dotée de vingt mille francs.*

Il signifie encore, Assigner, assurer un certain revenu à un établissement d'utilité publique, à un corps, etc. *Doter une église, un monastère. Doter un hôpital, un collège. Doter une académie.*

Il signifie quelquefois, dans le style élevé, Favoriser, gratifier de quelque chose d'avantageux. *Les grâces dont la nature l'avait dotée.*

Doté, ée. part. passé.

DOU

DOUAIRE. s. m. T. de Droit. Ce que le mari donne à sa femme en faveur du mariage qu'il contracte, et pour qu'elle en jouisse en cas qu'elle lui survive. *Assigner le douaire. Elle réclama son douaire.*

Douaire coutumier, Douaire établi et ordonné par la coutume. *Douaire préfix* ou *conventionnel*, Celui qui consiste en une certaine somme déterminée par les conventions matrimoniales. *Le douaire coutumier se trouve implicitement aboli par le code civil.*

DOUAIRIER. s. m. T. de Droit ancien. Il se disait D'un enfant qui se tenait au douaire de sa mère, en renonçant à la succession de son père. *Un enfant ne peut être douairier et héritier tout ensemble.*

DOUAIRIÈRE. adj. f. Veuve qui jouit d'un douaire. Il ne se dit que Des personnes d'un rang distingué. *Reine douairière. Princesse douairière. Duchesse douairière.*

Il se dit aussi substantivement, mais alors il ne s'emploie guère que pour désigner Une femme âgée. *Une vieille douairière.* Dans ce sens il est familier.

DOUANE. s. f. Administration chargée de percevoir les droits imposés sur l'entrée et la sortie des marchandises, et de veiller à ce que les importations ou les exportations prohibées n'aient pas lieu. *Directeur général des douanes. Droits de douane. La douane du Havre. Commis de la douane, à la douane. Les préposés de la douane. Les bureaux, les magasins de la douane.*

Il se dit également Du lieu, de l'édifice où une douane est établie. *Aller à la douane. Acquitter un ballot à la douane. Les ballots furent saisis à la douane. Une belle douane.*

Ligne de douanes, Ligne de bureaux de douane établis sur la frontière d'un pays.

Douane, se dit aussi Des droits de douane. *Payer la douane. Les douanes sont excessives en certains pays. Les bagages des ambassadeurs sont exempts de douanes. Augmenter les douanes. En matière de douanes.*

DOUANIER. s. m. Celui qui est préposé pour visiter les marchandises importées ou exportées, et pour recevoir les droits qu'elles doivent payer. *Les douaniers sont armés. Les douaniers procédèrent à la visite de son bagage.*

Il est aussi adjectif. *Union douanière.*

DOUBLAGE. s. m. T. de Marine. Revêtement de feuilles de cuivre, ou de planches, qu'on met aux bâtiments destinés à des voyages de long cours. *Doublage de cuivre. Bon doublage.*

DOUBLE. adj. des deux genres, opposé à *Simple*. Qui vaut, qui pèse, qui contient une fois autant. *Double louis. Double ducat. Double portion. Double dose. Double charge. Une valeur, une force double d'une autre. Celui qui néglige de faire enregistrer un acte dans le délai prescrit, paye double droit. Double décime.*

En Mathém., *Raison double*, Rapport de deux quantités dont l'une est double de l'autre. *Seize est à huit en raison double.*

Double, se dit également D'une chose composée de deux autres choses pareilles, ou analogues entre elles, ou seulement de même nature, de même espèce. *Feuillet double. Fruit double. Le calice de cette fleur est double. Les objets lui paraissent doubles. Un double rang de colonnes. Corps de logis double. Cette maison a une double entrée. Double porte. Double croisée. Double châssis. Double semelle. Soulier à double couture. Une boîte à double fond. Nouer à double nœud. Fermer une porte, une cassette à double tour. Un double signal. C'est un double service. Un double tort. Ce fut un double malheur. Il se vit chargé d'un double crime. Il lui fallut répondre à cette double accusation. Ce mot, cette phrase a un double sens. La double autorité qu'il exerce.*

Mot, phrase à double entente, à double sens, Mot, phrase qui a deux sens, qui est susceptible de deux interprétations.

Au Domino, *Double-as, double-deux, double-trois, etc.*, Dé sur lequel l'as, le point deux, etc., est répété.

Acte double, Celui dont on fait deux originaux semblables, pour en laisser un entre les mains de chacune des parties intéressées. On met à la fin de pareils actes, *Fait double entre nous.*

En termes de Commerce et de Banque, *Tenue des livres en partie double* ou *à partie double*, Manière de tenir les livres qui consiste à reconnaître à la fois un débiteur et un créancier, dans la rédaction d'un article quelconque, soit de recette, soit de dépense. On dit dans le même sens : *Tenir les livres en partie double, à partie double. Comptes en partie double. Etc.*

En termes de Comptabilité, *Double emploi*, Ce qui a été employé, porté deux fois en recette ou en dépense dans un compte. Il se dit également, dans le langage ordinaire, de Tout ce qui fait inutilement répétition. *Cela fait double emploi.*

Au Trictrac, *Gagner partie double*, Prendre douze points de suite.

En Jurispr., *Double lien*, se dit de La parenté entre enfants d'un même père et d'une même mère, c'est-à-dire, entre frères et sœurs germains.

En Botan., *Fleur double*, Celle qui a acquis par la culture un plus grand nombre de pétales qu'elle n'en aurait eu dans l'état naturel. *Un cerisier à fleurs doubles. Des jacinthes, des violettes doubles.*

En Médec., *Fièvre double*, Fièvre intermittente dont les accès deviennent deux fois aussi nombreux qu'ils l'étaient dans un temps donné. *Fièvre double-quarte*, Celle dont les accès prennent successivement deux jours de suite et ne paraissent pas le troisième, l'accès du quatrième jour étant différent de celui du second, et semblable à celui du premier. *Fièvre double-tierce*, Celle dont les accès reviennent tous les jours, de manière que le troisième est semblable au premier et le quatrième au second.

En Musiq., *Double croche*, Note qui ne vaut que la moitié d'une croche, et dont la queue porte deux barres ou crochets. *Intervalle double*, Intervalle qui excède l'étendue de l'octave. *Double fugue*, désigne Ce qu'on nomme plus exactement *Fugue à deux sujets.*

En termes de Chasse, *Faire coup double*, Tuer deux pièces de gibier d'un coup de fusil.

En Escrime, *Double contre.* Terme de parade.

Double, se dit figurément Des choses plus fortes, de qualité supérieure, de vertu plus efficace que les autres choses de même nature. *Encre double. Double bière. Eau de fleurs d'orange double.*

Double bidet, Bidet qui est plus fort que les bidets ordinaires.

Fêtes doubles, se dit, dans les Rubriques ecclésiastiques, de Certaines fêtes dont l'office est plus solennel que celui des autres; et on appelle *Fêtes semi-doubles*, Celles qui tiennent le milieu entre les fêtes doubles et les simples.

Fam., *Double coquin, double fripon, etc.*, Grand coquin, grand fripon.

Double, signifie quelquefois, Qui a de la duplicité. *C'est un homme double. Méfiez-vous de cette femme, c'est un caractère double. C'est une âme double.* On dit dans le même sens, *C'est un homme à double face.*

Double, est aussi substantif masculin, et signifie, Toute chose qui équivaut à deux fois une autre chose. *Ce nombre est le double de tel autre. Sa fortune est augmentée du double. Plus du double. Gagner, perdre le double. Payer le double. Être condamné au double.*

Jouer à quitte ou à double, à quitte ou double, et plus ordinairement, *Jouer quitte ou double*, Jouer une dernière partie qui doit acquitter celui qui a déjà perdu, ou doubler le gain de celui qui a déjà gagné. *Jouons à quitte ou double*, ou elliptiquement, *Quitte ou double.* Cela signifie aussi, figurément et familièrement, Risquer, hasarder tout pour se tirer d'une mauvaise affaire.

Parier double contre simple, Parier deux contre un.

Double, substantif, signifie aussi, Une chose semblable, symétriquement pareille.

Le double d'un acte, d'un traité, d'une note, etc., L'un des originaux, ou seulement La copie d'un acte, d'un traité, etc.

Double de compte, Celui des originaux de

compte que le comptable garde entre ses mains.

En Peinture, *Le double d'un tableau*, La reproduction d'un tableau faite par l'auteur même du tableau.

Le double d'un corps de logis, Une des moitiés d'un corps de logis dans son épaisseur.

Avoir des doubles dans sa bibliothèque, dans son herbier, etc., Avoir deux ou plusieurs exemplaires du même ouvrage, deux ou plusieurs échantillons d'une même plante, etc.

Mettre une chose en double, en plusieurs doubles, La replier sur elle-même une ou plusieurs fois. *Mettre une serviette en double.*

Fig. et fam., *Mettre les morceaux en double*, Manger à la hâte.

DOUBLE, substantif, se dit, au Théâtre, Des acteurs et actrices qui remplacent les chefs d'emplois dans leurs rôles. *Cet acteur n'est qu'un double, n'est que le double d'un tel. La pièce a été jouée par les doubles.* On dit aussi, *Doublure*. On dit dans un sens analogue, *Donner un rôle en double.*

DOUBLE, se dit en outre d'Une espèce de monnaie ancienne qui valait deux deniers, et dont les six faisaient un sou. *Un double. Donner un double. Double tournois.*

Il s'emploie figurément, dans certaines phrases familières, pour exprimer Une très petite valeur. *J'en donnerai tant, et pas un double avec. Cela ne vaut pas un double, je n'en donnerais pas un double.*

DOUBLE, s'emploie aussi quelquefois adverbialement, comme dans ces phrases: *Voir double*, Voir les objets comme s'ils étaient doubles; *Payer double*, Payer deux fois la valeur.

AU DOUBLE. loc. adv. Une fois plus. *Payer, acheter au double.* On l'emploie aussi figurément. *Il m'a fait un déplaisir, il le payera au double. Je vous suis redevable de ce bon office; je vous le rendrai au double.*

DOUBLEAU. s. m. T. de Charpenterie. Il se dit de Certaines solives d'un plancher telles que les solives d'enchevêtrure.

En Archit., *Arc-doubleau*, Espèce d'arcade formant une saillie ou plate-bande sur la courbure intérieure d'une voûte, qu'elle semble fortifier et soutenir : dans cette locution, *Doubleau* est adjectif. *Des arcs-doubleaux.*

DOUBLEMENT. adv. Pour deux raisons, en deux manières. *Il est doublement coupable. Il en est doublement puni. Doublement obligé.*

DOUBLEMENT. s. m. Action de doubler. *Doublement des consonnes.*

En termes de Guerre, il se dit de L'action de mettre sur deux rangs des soldats qui étaient sur un seul.

DOUBLER. v. a. Mettre le double, augmenter d'une fois autant, multiplier par deux. *Doubler le nombre. Doubler la dépense. Doubler la somme. Doubler les gardes. Tous les postes furent doublés. Doubler ses capitaux. Doubler la dose. Doubler l'étape. Il double ses torts envers moi.*

En termes de Guerre, *Doubler les rangs*, Mettre un seul rang sur deux.

Doubler le pas, Marcher plus vite.

En termes de Marine, *Doubler le sillage*, Faire plus de chemin. *Doubler les manœuvres*, En augmenter le nombre, afin que, si l'une est rompue, une autre puisse la remplacer. *Doubler un cap, une pointe, etc.*, Passer au delà d'un cap, d'une pointe de terre, etc. *Doubler un autre bâtiment*, Le surpasser en vitesse, le devancer. *Doubler une ligne de vaisseaux ennemis*, La mettre entre deux feux.

DOUBLER, signifie aussi, Appliquer une étoffe contre l'envers d'une autre. *Doubler un manteau, une robe, une jupe. Doubler de soie, de toile, de taffetas.*

En termes de Marine, *Doubler des voiles*, Les fortifier par de nouveaux lés de toile cousus sur ceux dont elles sont déjà composées. *Doubler un navire*, Lui faire un doublage de feuilles de cuivre ou de planches.

Doubler un corps de logis, Joindre un autre corps de logis à la face de derrière de celui qui est déjà fait.

Au Théâtre, *Doubler un rôle, un acteur*, Jouer un rôle au défaut de l'acteur qui en est chargé en premier.

DOUBLER, signifie quelquefois, Mettre double, et Mettre en double. *Doubler du fil, de la laine, de la soie. Doubler une serviette, une feuille de papier.*

Au Jeu de billard, *Doubler une bille*, La faire frapper contre une des bandes du billard pour qu'elle revienne au côté opposé. *Doubler une bille au milieu, au coin.* On dit absolument, dans le même sens, *Doubler; doubler au milieu, au coin.*

Au Jeu de paume, *La balle a doublé*, Elle a touché deux fois la terre. Dans cette phrase, le verbe est neutre.

DOUBLER, s'emploie aussi, neutralement, dans le sens de Devenir double. *Leur nombre a plus que doublé. La population de cette ville est maintenant doublée.*

DOUBLÉ, ÉE. part. passé.

En Mathém., *Raison doublée*, Raison de carrés. *Seize est à quatre en raison doublée de quatre à deux, c'est-à-dire, comme le carré de quatre est au carré de deux.*

En Médec., *Fièvre doublée*, Fièvre intermittente dont les accès, après avoir été uniques, ont lieu deux fois dans le même jour.

DOUBLÉ, au Jeu de billard, se dit substantivement de L'action de doubler, et de Toute disposition des billes qui permet de doubler. *Faire un doublé, Jouer le doublé. Voilà un beau doublé.* Quelques-uns écrivent *Doublet*; mais on prononce toujours *Doublé*.

DOUBLET. s. m. Faux brillant formé de deux morceaux de cristal mis l'un sur l'autre, avec une feuille colorée entre-deux, pour imiter les émeraudes, les rubis, etc. *Ce n'est pas une émeraude, c'est un doublet.*

DOUBLET, au Jeu de trictrac, se dit Lorsque chacun des deux dés amène le même point. *Il ne peut gagner que par des doublets. Il n'amène que des doublets. Deux six, deux quatre font un doublet. Doublet d'as, de deux, etc.*

DOUBLET, en termes de Linguistique, se dit de Mots identiques quant à leur origine, ne différant que par quelques particularités d'orthographe et de prononciation, mais auxquels l'usage a donné des acceptions différentes. *Les mots* sacrément *et* serment, rédemption *et* rançon, chétif *et* captif, natif *et* naïf, créance *et* croyance *sont des doublets.*

DOUBLET, au Jeu de billard. Voyez DOUBLÉ.

DOUBLETTE. s. f. T. de Musiq. Un des jeux de l'orgue, qui sonne l'octave au-dessus du prestant.

DOUBLEUR, EUSE. s. Celui, celle qui, dans les fabriques, double la laine, la soie sur le rouet. *Doubleur, doubleuse de laine, de soie.*

DOUBLON. s. m. Monnaie d'or espagnole.

DOUBLON, en termes d'Imprimerie, Faute qui consiste à composer deux fois de suite un ou plusieurs mots.

DOUBLURE. s. f. Étoffe dont une autre est doublée. *La doublure d'un manteau, d'une robe.*

Prov. et fig., *Fin contre fin, n'est pas bon à faire doublure, ne vaut rien pour doublure*, Il ne faut pas entreprendre de tromper aussi fin que soi, ou, si on le tente, on n'y réussit pas.

DOUBLURE, au Théâtre, se dit dans le même sens que Double. *Ce comédien est la doublure d'un tel. Le spectacle a été fort ennuyeux, nous n'avions que les doublures.*

DOUCE-AMÈRE. s. f. T. de Botan. Espèce de solanum à tige grimpante, qui est employée en médecine, dans certaines affections de la peau. *Sirop de douce-amère.*

DOUCEÂTRE. adj. des deux genres. (On prononce *Douçâtre*.) Qui est d'une douceur fade. *Cela a quelque chose de douceâtre. Un goût douceâtre. C'est une eau douceâtre.*

DOUCEMENT. adv. D'une manière douce. Cet adverbe a des acceptions très variées, dont voici les principales et les plus usitées :

— Lentement. *Vous marchez bien doucement. Allez doucement. Le cocher allait doucement dans les mauvais chemins. La voiture allait si doucement, que nous fûmes deux heures à faire une lieue.* Il faut rapporter à cette acception la phrase familière, *Aller doucement en besogne*, Travailler mollement, ne pas avancer son ouvrage autant qu'on le pourrait; ou Mener une affaire sagement, sans rien précipiter.

— Avec ménagement, délicatement. *Allez-y plus doucement. Poser une chose à terre doucement. Cette affaire veut être conduite doucement. Il faut s'y prendre doucement.*

— Légèrement, faiblement. *Frapper doucement. Bercer doucement.*

— Sans bruit, avec peu de bruit. *Il faut marcher doucement dans la chambre d'un malade. Entrez doucement. Je me glissai doucement auprès de lui.*

— À voix basse. *Ils parlaient très doucement, et je les entendais à peine.*

— Sourdement, sans éclat. *C'est une chose qu'il faut faire doucement.*

— Sans éprouver d'agitation, avec calme. *Sommeiller doucement. Vivre doucement dans la solitude. Mourir doucement au milieu de ses amis.*

— Paisiblement, sans qu'il y ait de trouble. *On craignait qu'il n'arrivât quelque désordre dans l'assemblée, mais tout s'y est passé fort doucement.*

— Avec humanité, avec bonté. *Un vainqueur généreux traite doucement les vaincus. Il en use doucement avec ses domestiques.*

— Sans sévérité, sans aigreur. *Châtier doucement. Reprendre quelqu'un doucement de ses fautes. Je lui fis doucement la guerre sur sa négligence.*

— Sans emportement. *Nous nous expliquâmes doucement, et il fut convenu que...*

— Dans une certaine aisance. *On peut vivre assez doucement à la campagne avec peu de chose.*

— Commodément, agréablement. *Passer le temps doucement dans son cabinet, avec ses livres, avec ses amis.*

— Médiocrement bien. *Comment va le malade? Assez doucement, tout doucement,*

fort doucement. Cette affaire marche-t-elle? Tout doucement.

Doucement, s'emploie d'une façon particulière, Lorsqu'on veut contenir ou réprimer la vivacité, la pétulance, l'impatience, l'emportement, etc., de quelqu'un. *Doucement, monsieur; vous oubliez les égards qui sont dus à mon âge. Oh! doucement, il me reste encore des objections à vous faire. Doucement, doucement, ne nous échauffons point.* Cet emploi est familier.

DOUCEREUX, EUSE. adj. Qui est doux sans être agréable, qui est d'une douceur fade. *Vin doucereux. Liqueur doucereuse. Fruits doucereux.*

Il signifie figurément et familièrement, Qui paraît doux, complaisant, poli, bienveillant, soumis, mais avec affectation. *C'est un homme doucereux. Il a l'air doucereux, la mine doucereuse, le ton doucereux.* Dans un sens analogue: *Des vers doucereux. Une lettre doucereuse. Dire des choses doucereuses.*

Il s'emploie aussi comme substantif, en parlant Des personnes. *C'est un doucereux. Faire le doucereux auprès des femmes.*

DOUCET, ETTE. adj. et s. Diminutif de *Doux.* Il ne se dit que Des personnes. *Elle semble doucette, mais c'est un petit démon. Air doucet. Mine doucette. Faire le doucet. Faire la doucette. C'est une petite doucette.* Il est familier.

DOUCETTE. s. f. Plante, sorte de mâche. Voyez Mâche.

DOUCETTEMENT. adv. Il s'emploie populairement dans le même sens que Doucement. *Il s'en allait tout doucettement.*

DOUCEUR. s. f. Qualité de ce qui est doux; et quelquefois, La chose même qui a cette qualité. Il s'emploie au propre et au figuré, dans la plupart des sens de *Doux. La douceur du sucre, du lait, du miel, d'un fruit. Douceur exquise. Douceur fade. Cet enfant aime beaucoup les douceurs. La douceur de la peau. La douceur d'un parfum. La douceur de l'haleine. La douceur de la voix. Donner de la douceur à son chant. La douceur du style. La douceur du temps, de l'air. La douceur du sommeil, du repos. Douceur d'esprit, de mœurs, de caractère. Un naturel plein de douceur. Il est d'une douceur admirable. C'est la douceur même. Douceur affectée. La douceur des yeux, des regards. Une grande douceur de visage. Une physionomie pleine de douceur. Elle fut séduite par la douceur de son langage. Goûter la douceur, les douceurs de la vie. Les douceurs de la société. Les douceurs de la liberté. La douceur de commander. La douceur du commandement. Ces peines ne sont pas sans quelque douceur. C'est une grande douceur de vivre avec ses amis. La solitude a ses douceurs.*

Il se prend plus particulièrement, et d'une manière absolue, pour Façon d'agir douce et éloignée de toute sorte de violence. *Naturel enclin à la douceur. Tout par douceur, et rien par force. Employer la douceur. Traiter quelqu'un avec douceur. Gouverner les peuples avec douceur, avec un esprit de douceur. Prendre quelqu'un par la douceur.*

Prov., *Plus fait douceur que violence.*

Douceurs, au pluriel, signifie quelquefois, Des paroles aimables; il se dit particulièrement Des paroles aimables et galantes qu'un homme adresse à une femme pour tâcher de lui plaire, de s'en faire aimer. *Conter, dire des douceurs à une femme. Prêter l'oreille aux douceurs des galants.*

Douceur, signifie encore, Profit, gratification, dédommagement. *Cela lui a valu quelque douceur. Il en a eu quelque douceur. Les domestiques ont bien de la peine dans cette maison, mais ils y ont aussi beaucoup de douceurs.*

En douceur. loc. adv. et fam. Doucement, lentement, avec ménagement, avec précaution. *Quand vous soulèverez ce meuble, allez-y bien en douceur.*

Prendre les choses en douceur, Ne point se formaliser de ce qu'il peut y avoir de désobligeant dans les procédés ou les discours d'autrui.

DOUCHE. s. f. Eau naturelle ou minérale qu'on fait jaillir avec quelque force sur une partie malade, pour la soulager, pour la guérir. *Donner la douche, une douche. Recevoir la douche. Prendre la douche, des douches. Douche d'eau froide, d'eau chaude. Douche froide. Douche chaude. Douche d'eau minérale. Douche descendante. Douche ascendante. Douche horizontale.*

DOUCHER. v. a. Donner la douche. *Je me ferai doucher. On m'a douché le genou.*

Douché, ée. part. passé.

DOUCINE. s. f. T. d'Archit. Moulure ondoyante, concave par le haut et convexe par le bas.

DOUCIR. v. a. Terme employé dans les Manufactures de glaces. Donner le poli à une glace. *Doucir à la roue. Doucir au moellon.*

Douci, ie. part. passé.

DOUELLE. s. f. T. d'Archit. Le parement intérieur ou extérieur d'un voussoir.

Il signifie aussi, La courbure d'une voûte.

DOUER. v. a. T. de Droit. Donner, assigner un douaire. *Il a doué sa femme de telle somme, de tel revenu.*

Douer, dans le langage ordinaire, signifie, Avantager, favoriser, pourvoir, orner. Il ne se dit qu'en parlant Des avantages, des grâces qu'on reçoit du ciel, de la nature. *Dieu l'a doué d'une grande vertu, d'une grande sagesse, d'une grande patience. La nature l'a doué d'un grand caractère, d'heureuses facultés, a doué cette fille d'une grande beauté.*

Doué, ée. part. passé.

C'est un homme heureusement doué, C'est un homme pourvu de certains avantages naturels qu'il est rare de posséder.

DOUILLE. s. f. Partie creuse et cylindrique d'une baïonnette, du fer d'une pique, d'une bêche, etc., qui sert à l'adapter au canon du fusil, au bois, au manche, etc. *La douille d'une baïonnette, d'une bêche.*

DOUILLET, ETTE. adj. Doux et mollet, tendre et délicat. *Un lit douillet. Un oreiller bien douillet. Il a la peau douillette.*

Il se dit aussi D'une personne trop délicate, qu'un rien incommode, qui est sensible à la plus légère douleur. *Elle est fort douillette. Il est si douillet!*

Il a encore le pied douillet, se dit D'un homme qui a éprouvé des douleurs de goutte au pied, et qui y sent encore de la faiblesse.

Douillet, est aussi substantif, dans la seconde acception. *Faire le douillet. C'est un douillet, une douillette.*

DOUILLETTE. s. f. Vêtement de soie ouaté, qu'on met par-dessus les autres, en hiver.

DOUILLETTEMENT. adv. D'une manière douillette. *Douillettement couché sur un bon lit.*

DOULEUR. s. f. L'effet d'un mal qu'éprouve, que souffre le corps. *Douleur de tête, d'estomac. Les douleurs de la goutte, de l'enfantement. Douleur rhumatismale. Douleur néphrétique. Douleur vive, aiguë, violente, brûlante, cuisante, déchirante, insupportable, atroce. Sentir, éprouver une douleur, de la douleur en quelque partie du corps. Causer de la douleur. Calmer, dissiper, faire passer une douleur. Un cri de douleur. Résister à la douleur. Ses traits expriment la douleur. Les douleurs du corps.*

Il se dit également de L'effet que causent les peines de l'esprit ou du cœur. *La douleur que je ressentis de cette perte. D'amères douleurs. Une douleur mortelle. Je vois avec douleur que rien ne peut le corriger. Être accablé, pénétré, navré de douleur. Être plongé dans la douleur. Apaiser, soulager, modérer la douleur de quelqu'un. La perte de son fils lui a causé une affreuse douleur. Faire éclater sa douleur. L'accent de la douleur.*

Prov., *Pour un plaisir, mille douleurs,* Si l'on a quelque plaisir dans la vie, il est suivi de mille amertumes.

DOULOIR (SE). v. pron. Se plaindre. Il est vieux et ne s'emploie guère qu'à l'infinitif.

DOULOUREUSEMENT. adv. Avec douleur, d'un ton douloureux. *Il se plaignait douloureusement.*

DOULOUREUX, EUSE. adj. Qui cause de la douleur, ou Qui marque de la douleur. *Une plaie douloureuse. Un mal douloureux. Cris douloureux. Plainte douloureuse.*

Il se dit aussi Des parties du corps, lorsqu'elles deviennent tellement sensibles, qu'on n'y saurait toucher sans causer de la douleur. *Il a le pied douloureux.*

Douloureux, signifie également, Qui cause de la peine, du chagrin, de l'affliction. *Cette perte m'a été douloureuse. Souvenir douloureux. La séparation douloureuse de deux amis. L'histoire douloureuse de ses malheurs. Le spectacle douloureux des souffrances d'autrui.*

DOUTE. s. m. Incertitude, ou Ce qui cause l'incertitude. *Être en doute. Laisser en doute. Il n'y a point de doute. Cela est hors de doute. Le doute est un état pénible. Flotter dans le doute. Doute bien ou mal fondé. Il lui reste encore quelque doute. N'avoir aucun doute. Lever un doute. Résoudre un doute. Éclaircir un doute. Proposer ses doutes. Former un doute. Laisser un doute. Tirer, ôter, délivrer quelqu'un d'un doute. Nul doute, point de doute que cela ne soit.*

Il se prend quelquefois pour Soupçon, conjecture. *Quant au fait dont il s'agit, j'ai bien quelque doute, mais je n'ai aucune certitude.*

Mettre une chose en doute, la révoquer en doute, En contester la certitude.

Ne faire aucun doute d'une chose, L'admettre comme certaine.

Hors de doute, Certain, hors de toute contestation. *Cela est hors de doute.*

Prov., *Dans le doute, abstiens-toi,* Quand on doute si une action est bonne ou mauvaise, utile ou nuisible, il ne faut pas agir.

Le doute philosophique ou *méthodique,* ou absolument, *Le doute,* Cette disposition de l'esprit par laquelle il ne reçoit pour vrai que ce qui est évidemment prouvé. C'est en ce sens qu'on dit proverbialement, *Le doute est le commencement de la sagesse.*

Doute, signifie quelquefois, Crainte, appréhension. *Dans le doute d'un accident fâcheux, il faut prendre ses précautions.*

Il a aussi quelquefois le sens de Scrupule.

Ce cas de conscience n'a pas été si bien éclairci, qu'il ne me reste encore quelque doute.

SANS DOUTE. loc. adv. Assurément, certes. *Viendrez-vous demain ? Sans doute. C'est là sans doute une très belle action.*

Il signifie aussi, Selon toutes les apparences, probablement. *Il arrivera sans doute aujourd'hui.* On le joint quelquefois avec *que*. *Sans doute qu'il n'a pas songé à ce qu'il faisait.*

DOUTER. v. n. Être dans l'incertitude, n'être pas sûr. *Douter de quelque chose. Doutez-vous de mon zèle, de ma probité? Doutez-vous de moi? Douter du succès. N'en doutez pas, il emploiera tout pour nous perdre. Douter de tout. Ne douter de rien. Je doute fort que cela soit. J'en doute. Je doute si je partirai demain. Je doute qu'il vienne. Je ne doute pas qu'il ne vienne bientôt. Doutez-vous qu'il ne vienne? Doutez-vous que je sois malade? Doutez-vous que je ne tombe malade, si je fais cette imprudence?*

DOUTER, s'emploie absolument en parlant Des dogmes religieux, des opinions philosophiques. *En philosophie, en critique, c'est avoir beaucoup profité que d'avoir appris à douter. Après avoir été longtemps chrétien convaincu, il avait le malheur de douter.*

Fam., *Ne douter de rien*, Être hardi à décider sur des matières de doctrine ou sur des affaires importantes; ou Faire avec confiance des entreprises hasardeuses. On dit de même, absolument, *Cet homme ne doute jamais.*

DOUTER, avec le pronom personnel, signifie, Croire sur quelque apparence, conjecturer, soupçonner. *Se douter de quelque chose. Pouvais-je m'en douter? Il se doutait bien qu'on en viendrait là. Je m'en suis toujours douté. Il a été pris dans le temps qu'il ne se doutait de rien, lorsqu'il s'en doutait le moins. Elle s'en est bien doutée. Il ne se doutait pas qu'on eût des preuves contre lui.*

Fam., *Il se dit fort habile dans cet art, mais il ne s'en doute pas*, Il ne le connaît que fort imparfaitement.

DOUTEUSEMENT. adv. Avec doute. *Il en a parlé douteusement.* Ce mot est peu usité.

DOUTEUX, EUSE. adj. Incertain, dont il y a lieu de douter. *Un succès douteux. Une affaire douteuse. Son droit est fort douteux. Réputation douteuse. Probité douteuse. La leçon de ce manuscrit est douteuse.*

Il se dit aussi Des personnes sur qui l'on ne peut pas trop compter, dont on n'est pas trop sûr. *Trois des membres du comité sont pour moi, trois contre, et les quatre autres douteux.*

Il se prend aussi pour Équivoque, ambigu. *Une réponse douteuse.*

Pièce d'or ou *d'argent douteuse*, Celle qu'on peut soupçonner d'être fausse ou de bas aloi.

Jour douteux, Jour faible, ce degré de lumière qui forme le passage du jour à la nuit ou de la nuit au jour. On dit dans un sens analogue, *Lumière, clarté douteuse.*

En Grammaire, *Noms douteux*, Ceux que les uns mettent au masculin et d'autres au féminin.

Dans la Prosodie, *Voyelle douteuse, syllabe douteuse*, Celle qui est longue ou brève dans le vers, à la volonté du poëte. *I final est douteux dans les mots latins* mihi, tibi, *etc.*

DOUTEUX, se prend quelquefois substantivement dans le premier sens. *Risquer le certain pour le douteux.*

DOUVAIN. s. m. Bois propre à faire des douves. *Un millier de douvain.*

DOUVE. s. f. Planche qui entre dans la construction d'un tonneau ou de quelque autre ouvrage de tonnellerie. *Ces arbres-là sont bons à faire des douves. Tailler une douve. Les douves d'un tonneau.*

DOUVE. s. f. T. de Botan. Nom vulgaire de deux espèces de renoncules qui croissent dans les marais, et qui sont très nuisibles aux bestiaux. *La grande douve. La petite douve.*

DOUX, OUCE. adj. Dont la saveur est ordinairement agréable au goût, et n'a rien d'aigre, d'amer, d'âpre, ou de salé. *Le lait, le miel, le sucre, sont doux. Orange douce. Amande douce. Huile d'amandes douces. La plupart des vins d'Italie sont doux.* On le prend quelquefois substantivement. *L'amer et le doux sont deux qualités contraires.*

Vin doux, se dit aussi Du vin qui n'a pas encore cuvé.

Mets trop doux, Mets trop sucré. *Cette crème, cette compote est trop douce.* On dit aussi D'un potage, d'une sauce où il n'y a pas assez de sel ou d'épices, qu'*Il est trop doux*, qu'*Elle est trop douce.*

Sauce douce, Sauce faite avec du sucre et du vinaigre.

Eau douce, se dit de L'eau des rivières, des lacs, des étangs et des fontaines, par opposition à L'eau de la mer, qui est salée. *Poisson d'eau douce.*

Fig., *Marin d'eau douce*, se dit par raillerie d'Un homme qui a navigué seulement sur les rivières, ou qui a peu navigué sur mer.

Fig. et fam., *Médecin d'eau douce*, Médecin qui ne donne que des remèdes faibles, inefficaces. Il s'est dit aussi d'Un médecin qui donnait peu de remèdes.

Prov., *Ce qui est amer à la bouche est doux au cœur.*

DOUX, se dit, par extension, De tout ce qui fait une impression agréable sur les autres sens, et qui n'a rien de rude, d'aigre, de piquant, ou de brusque, de trop vif, de trop éclatant, etc. *Cela est doux au toucher, à la vue, à l'odorat, à l'ouïe. Avoir la peau douce. Le poil de cet animal est fort doux. Doux comme du satin. Un jour doux. Une lumière douce. De doux reflets. Un doux éclat. Le vert est une couleur douce. L'effet de ces couleurs, de ces teintes est très doux à l'œil. Des mouvements, des contours doux et gracieux. Un doux balancement. Odeur douce. Haleine douce. Doux parfums. Voix douce. Son doux. Un parler doux. Langue douce et harmonieuse. Douce harmonie. Doux ramage. Le doux murmure des eaux.*

En Médec., *Purgation, médecine douce*, Purgation, médecine peu active, qui agit sans causer des tranchées. On dit dans le même sens, *Un purgatif doux.*

Lime douce, Celle dont les aspérités sont fines et peu saillantes.

Gravure en taille-douce, ou simplement, *Taille-douce*, Gravure qui se fait sur des planches de cuivre avec le burin ou l'eau-forte; L'art de faire ce genre de gravure. On le dit également Des estampes tirées sur ces sortes de planches. On dit aussi, *Graveur en taille-douce*, et *Graver en taille-douce.*

Vue douce, Vue où il y a d'agréables repos, comme des prairies, de petits bois qui sont à une médiocre distance.

Cheval doux, monture douce, Cheval, monture qui ne fatigue point le cavalier. On dit dans le même sens, *Ce cheval a une allure douce, les allures fort douces, des mouvements doux, etc.*

Cheval doux, se dit aussi d'Un cheval qui n'est pas fringant ni ombrageux. *Cette jument est une bête douce.*

Voiture douce, Voiture qui ne fatigue point, qui ne fait pas éprouver de secousses, de cahots. *Une voiture n'est pas assez douce pour un blessé, il faut une litière ou un brancard. Les carrosses à ressorts sont bien plus doux que ceux qui n'ont que des soupentes.*

Escalier doux, pente, montée douce, Escalier, pente, etc., qui ne sont pas rudes, qu'il est facile de monter, de gravir. On dit dans un sens analogue, *Une descente douce.*

Style doux, Style qui n'a rien de rude, qui est aisé et coulant. *Cet auteur a le style doux. Cela est assez bien écrit, le style en est doux. Ses vers ne sont pas si doux que sa prose. Il y a dans cette poésie quelque chose de doux et d'harmonieux qui séduit.* On dit aussi, *Une éloquence douce*, Une éloquence où il y a peu de grands mouvements, mais qui plaît à l'esprit et qui s'insinue dans le cœur. *Il avait une éloquence douce et persuasive.* On dit encore, *Une douce onction.*

En Grammaire grecque, *Esprit doux*, Signe en forme de virgule (ʼ) qui se place au-dessus d'une lettre, pour indiquer l'absence d'aspiration, comme dans ἐστὶ (il est).

DOUX, en parlant De l'état de l'atmosphère, signifie, Qui est d'une température agréable, qui n'est ni trop chaud, ni trop froid, et qui est calme. *Un air doux. Un temps doux. Il fait bien doux. Une douce température de l'air.*

Un doux zéphyr, Un petit vent frais et agréable. On dit poétiquement, dans le même sens, *La douce haleine des vents, du zéphyr.*

Pluie douce, Pluie menue, plus chaude que froide, qui tombe sans orage.

Chaleur douce, Chaleur modérée : cela se dit en parlant De la température d'un corps quelconque. On dit dans le même sens, en Chimie, *Un feu doux.*

Douce influence, Influence agréable, salutaire, etc., qui agit avec quelque lenteur. *La douce influence du printemps.* Fig., *La douce influence de sa parole.*

DOUX, se prend quelquefois pour Calme, tranquille. *Un doux sommeil. Le doux silence des bois. Un doux repos. De doux loisirs. De douces occupations. Mener une vie douce. Il n'a plus ni fièvre ni douleur, il est maintenant dans un état plus doux, dans une situation assez douce. Gaieté douce. Une douce mélancolie. Une douce langueur. Une mort douce.*

DOUX, signifie aussi figurément, Humain, traitable, affable, bénin, clément; et alors il est opposé à Rude, cruel, farouche, fâcheux, sévère, violent. *Un peuple doux et hospitalier. Caractère doux. Humeur douce. Naturel doux. Homme doux et traitable, doux et affable. Il a les inclinations douces. Des mœurs douces. Il est doux comme un agneau. C'est un homme doux et complaisant. Cet animal est fort doux. Elle est douce et caressante. Les esprits doux se font aimer de tout le monde. Un gouvernement doux.* On dit dans le même sens : *Une douce bienveillance. Une douce affabilité. Une douce piété. Etc.*

Il se dit également De ce qui est peu pé-

nible, peu difficile à supporter, à endurer, à observer, de ce qui n'est pas imposé ou infligé avec trop de rigueur. *Le service est fort doux dans cette maison. C'est, après tout, une condition assez douce. Est-il un joug plus doux? C'est un devoir bien doux à remplir. Une religion, une philosophie, une morale douce. Des peines douces. Un châtiment doux. C'est un supplice trop doux. Une raillerie douce.*

Il se dit encore De ce qui dénote ou semble exprimer une disposition bienveillante, affectueuse, ou la candeur, la sérénité, la bonté habituelle de l'âme. *Un doux sourire. De doux regards. Parler d'un ton doux. Une physionomie, une mine douce. Avoir les yeux doux, le regard doux et caressant. Un doux maintien. Un air doux et insinuant.*

Fam., *Faire les yeux doux, les doux yeux,* Regarder en donnant à ses yeux une expression de tendresse. *Faire les yeux doux à une femme.*

De douces paroles, Des paroles obligeantes, flatteuses, ou Des propos tendres, galants.

Dans ce dernier sens, on dit aussi, *De doux propos.*

Billet doux, Billet d'amour, de galanterie.

DOUX, se dit encore, au figuré, De tout ce qui émeut agréablement, de tout ce qui flatte ou qui touche agréablement l'esprit, le cœur, l'imagination. *Un doux baiser. Un doux embrassement. Une douce étreinte. De doux entretiens. De douces jouissances. De douces illusions. Un doux sentiment. Une douce émotion. De doux transports. De douces larmes. Une douce surprise. Un doux souvenir. Une douce espérance. Un doux pressentiment. Une douce punition. De doux reproches. De doux liens. Une douce union. Le doux penchant qui l'entraîne. C'est un homme dont le commerce est fort doux. Il n'y a rien de si doux que de vivre avec ses amis. C'est une chose bien douce que l'indépendance. C'est quelque chose de bien doux que la liberté. Il est doux d'être en état de rendre des services. Il m'est doux de voir que... d'avoir à vous annoncer que... Rien ne nous rend la vie si douce que la société et le commerce de nos amis. Passer du grave au doux.* Dans cette dernière phrase, *Doux* est employé substantivement.

DOUX, se dit aussi Des métaux dont les parties sont bien liées, et qui se plient aisément sans se casser. *Le cuivre fin est doux, mais l'alliage le rend aigre. Le fer le plus doux est le plus propre à faire de l'acier.*

DOUX, s'emploie adverbialement dans les deux phrases familières et figurées qui suivent :

Filer doux, Demeurer dans la retenue, dans la soumission à l'égard de quelqu'un que l'on craint; souffrir patiemment une injure. *C'est un homme avec qui il faut filer doux. Je le ferai bien filer doux. Quand il s'entendit menacer, il fila doux.*

Il avale cela doux comme lait, se dit D'un homme à qui l'on a fait quelque offense, et qui n'en témoigne aucun ressentiment. On le dit aussi D'un homme vain qui ajoute aisément foi aux flatteries; et D'un homme simple à qui l'on fait accroire les choses les plus éloignées de la vérité.

TOUT DOUX. loc. adverbiale et familière dont on se sert Pour reprendre quelqu'un qui s'emporte, qui s'échauffe trop, etc. *Tout doux, tout doux, s'il vous plaît.*

DOUZAINE. s. f. coll. Nombre de douze, assemblage de choses de même nature au nombre de douze. *Une douzaine de chemises. Une douzaine d'assiettes. Vendre des serviettes par douzaine, à la douzaine. À tant la douzaine. Par douzaines. Nous étions une douzaine à table.*

Il se prend quelquefois pour Un nombre indéterminé, mais qui n'est pas considérable. *Une douzaine d'amis, de personnes.* Ce sens est familier.

Fig. et fam., *À la douzaine,* se dit en parlant D'une chose, d'une personne commune, de peu de considération. *Un poëte à la douzaine. Un peintre à la douzaine.*

Fig. et fam., *Il ne s'en trouve pas à la douzaine,* ou *Il n'y en a pas treize à la douzaine,* Il ne s'en trouve pas communément.

DOUZE. adj. numéral des deux genres. Dix et deux. *Douze hommes. Douze femmes. Les douze apôtres. Les douze mois de l'année. Les douze signes du zodiaque. Ils étaient au nombre de douze. Nous étions douze à table.*

Il se dit quelquefois pour Douzième. *Page douze. Article douze. Chapitre douze. Louis douze. Charles douze.* On écrit plus ordinairement, *Louis XII, Charles XII.*

Il s'emploie aussi comme substantif masculin. *Le produit de douze multiplié par cinq.* On dit de même : *Le nombre douze. Le numéro douze. Douze est sorti au dernier tirage de la loterie.*

Le douze du mois, Le douzième jour du mois. *Nous partirons le douze de ce mois,* ou simplement, *le douze. Le douze mai.* On dit en des sens analogues : *Le douze de la lune. Le douze de sa maladie.*

In-douze. Voyez ce mot à son rang alphabétique.

DOUZIÈME. adj. des deux genres. Nombre d'ordre. Qui est immédiatement après le onzième. *Le douzième siècle. La douzième année. Il était le douzième de la troupe. Le douzième jour du mois,* ou elliptiquement, *Le douzième du mois.*

La douzième partie, ou absolument et substantivement, *Le douzième,* Chaque partie d'un tout qui est ou que l'on conçoit divisé en douze parties égales. *Il est pour un douzième dans cette affaire. Les cinq douzièmes.*

DOUZIÈMEMENT. adv. En douzième lieu.

DOUZIL. s. m. Fausset, petite cheville servant à boucher les trous que l'on fait à un tonneau pour goûter le vin qui est dedans. *Mettre un douzil. Ôter le douzil.*

DOY

DOYEN. s. m. Le plus ancien suivant l'ordre de réception dans un corps, dans une compagnie. *Le doyen de la cour d'appel. Le doyen des avocats. Le doyen des maréchaux de France. Le doyen de l'Académie française.*

Doyen du sacré collège, Le premier cardinal-évêque.

DOYEN, est plus particulièrement Un titre de dignité ecclésiastique. *Le doyen d'un chapitre. Doyen d'une collégiale. Le doyen de Notre-Dame. Le doyen est le président-né du chapitre.*

C'est également Le titre de la première dignité dans les facultés de l'université. *Doyen de la faculté des lettres, de la faculté de médecine, etc. Adresser une réclamation au doyen.*

Il signifie quelquefois, Le plus ancien en âge. *Si vous n'avez que soixante ans, je suis votre doyen.* On dit aussi en ce sens, *Doyen d'âge,* mais seulement dans les assemblées ou compagnies délibérantes. *Il présidait l'assemblée, comme doyen d'âge.*

DOYENNÉ. s. m. Dignité de doyen dans une église. *Un ecclésiastique pourvu d'un doyenné.*

Il s'est dit, par extension, en quelques endroits, de La demeure du doyen. *Aller au doyenné.*

En termes de Jardinage, *Poire de doyenné,* ou simplement, *Doyenné,* Espèce de poire très fondante qui se cueille en automne. *C'est un doyenné, du doyenné.*

DRA

DRACHME. s. f. (On prononce, et même quelques-uns écrivent, *Dragme.*) T. d'Antiquité grecque. Poids équivalant à 4 grammes 36 centigrammes. Dans les anciennes mesures de pharmacie, *Drachme* était synonyme de Gros ou huitième partie de l'once. *Une drachme de casse. Deux drachmes de séné.*

DRACHME, Ancienne monnaie grecque qui était d'argent et qui valait 96 centimes; Monnaie grecque moderne du même métal et à peu près de la même valeur.

DRACONIEN, IENNE. adj. Qui est d'une excessive sévérité. Il se dit par allusion à l'ancien législateur athénien Dracon, et ne s'emploie guère qu'en parlant Des lois ou des mesures de police. *Un code draconien. Des ordonnances draconiennes.*

DRAGAGE. s. m. Action de draguer, résultat de cette action. *Le dragage d'une rivière.*

DRAGÉE. s. f. Amande, pistache, aveline, ou autre petit fruit couvert de sucre très dur et ordinairement très blanc. *Un cornet de dragées. Une boîte de dragées. Dragées de baptême.*

Dragées d'attrape, Dragées dans lesquelles on a mis quelque chose d'un goût désagréable, pour attraper ceux à qui on les offre. On dit quelquefois, figurément et familièrement, *Vous m'avez donné une dragée d'attrape.*

Fig. et fam., *La dragée est amère,* Cela est dur à supporter. *Avaler la dragée,* Se résigner à quelque chose de fâcheux.

Fig. et fam., *Tenir la dragée haute à quelqu'un,* Lui faire attendre longtemps ce qu'il désire, ce qu'on lui a promis; ou Lui faire acheter cher quelque avantage, quelque plaisir.

DRAGÉE, se dit aussi Du menu plomb dont on se sert pour tirer aux oiseaux. *Grosse dragée. Petite dragée. Menue dragée.*

Ce fusil écarte la dragée, Il ne porte pas, il ne lance pas son plomb bien serré et bien ensemble.

DRAGÉE, en Agriculture, se dit d'Un mélange de divers grains, tels que pois, vesces, fèves, lentilles, qu'on laisse croître en herbe pour les donner aux chevaux.

DRAGEOIR. s. m. Espèce de soucoupe à rebords élevés, et ordinairement d'argent, dans laquelle on servait autrefois des dragées, sur la fin du repas.

DRAGEON. s. m. T. de Botan. et d'Agricult. Rejeton qui naît de la racine d'un arbre ou d'une plante, et que l'on peut en détacher pour le replanter ailleurs. *Drageon de vigne, de prunier. Détacher un drageon de l'arbre qui l'a produit. Planter des dra-*

geons. Cette plante se multiplie au moyen de drageons et de boutures.

DRAGEONNER. v. n. T. de Botan. et d'Agricult. Pousser des drageons.

DRAGOMAN. s. m. Voyez DROGMAN.

DRAGON. s. m. Animal fabuleux qu'on représente avec des griffes, des ailes et une queue de serpent. *Le dragon qui gardait le jardin des Hespérides.* Figurément, *Le dragon infernal,* Le démon.

Il se dit par analogie, en Histoire naturelle, de Certains petits lézards des pays chauds, qui ont une aile membraneuse de chaque côté du corps, et qui voltigent avec légèreté d'un arbre à un autre.

Il se dit, figurément et familièrement, d'Une femme vive, turbulente, acariâtre ou d'Un enfant mutin et déterminé. *Cette femme est un vrai dragon. C'est un vrai dragon, un petit dragon.*

Fig. et fam., *Un dragon de vertu,* Une femme dont la vertu est austère et farouche.

DRAGON, en termes d'Astronomie, se dit d'Une constellation de l'hémisphère boréal.

La tête et la queue du dragon, Les deux points opposés où l'écliptique est coupée par l'orbite de la lune.

DRAGON, se disait Des soldats d'un corps de cavalerie qui combattait quelquefois à pied. Aujourd'hui les dragons ne combattent plus qu'à cheval et font partie de la cavalerie de ligne. *Il est dans les dragons. Le premier régiment de dragons. Une compagnie de dragons. Colonel de dragons. Capitaine de dragons. Le casque d'un dragon.*

DRAGON, se dit aussi d'Une tache qui vient dans la prunelle des hommes et des chevaux. *Il a un dragon dans l'œil.*

DRAGONNADE. s. f. Il se dit Des persécutions exercées sous Louis XIV contre les protestants, pour les forcer à embrasser la religion catholique, et qui furent ainsi nommées parce qu'on y employait des dragons. Il n'est guère usité qu'au pluriel. *Les dragonnades des Cévennes. Au temps des dragonnades.*

DRAGONNE. s. f. Cordon ou galon d'or, d'argent, de laine, etc., qui est ordinairement terminé par un gland, et dont on garnit la poignée d'une épée ou d'un sabre. *Détacher sa dragonne. Dragonne de laine, de cuir, de buffle.*

DRAGONNIER. s. m. T. de Botan. Genre de plantes exotiques : l'espèce principale est un grand et gros arbre qui a le port des palmiers, et d'où découle, pendant les fortes chaleurs, une substance résineuse appelée *Sang-de-dragon* ou *Sang-dragon.*

DRAGUE. s. f. Instrument fait en pelle recourbée, et emmanché d'une longue perche, qui sert à tirer le sable des rivières, etc., et à curer des puits.

Il se dit aussi d'Un grand filet armé d'un appareil de fer propre à racler le fond de la mer, et dont on se sert dans la pêche aux huîtres et dans celle des moules.

DRAGUE, signifie encore, L'orge ou tout autre grain qui a servi à faire de la bière. *On donne la drague à manger aux chevaux.*

DRAGUER. v. a. Nettoyer le fond d'une rivière, d'un canal, etc., avec l'instrument appelé *Drague,* ou avec un bateau dragueur.

DRAGUÉ, ÉE. part. passé.

DRAGUEUR. adj. et s. m. Il se dit D'un bateau d'une construction particulière, qui porte une machine propre à tirer le sable du fond des rivières, des canaux, etc. *Bateau dragueur. Établir un dragueur à l'entrée d'un port.*

DRAIN. s. m. T. d'Agricult. Fossé souterrain qui sert à faire écouler l'eau dans les terres trop humides. Il se dit aussi d'Un tuyau de terre cuite qui sert au même usage.

DRAINAGE. s. m. T. d'Agricult. Opération qui consiste à enlever aux terres l'excédant d'humidité, au moyen de tuyaux placés plus ou moins profondément dans le sol, et qui forment des canaux par lesquels l'eau s'égoutte incessamment et s'écoule vers un point donné. *Le drainage d'une prairie marécageuse.*

DRAINER. v. a. T. d'Agricult. Faire le drainage d'un terrain. *Drainer un champ, une prairie.*

DRAINÉ, ÉE. part. passé. *Terrain drainé.*

DRAMATIQUE. adj. des deux genres. Il se dit Des ouvrages faits pour le théâtre, et qui représentent une action tragique ou comique. *Poëme dramatique. Ouvrage dramatique. Composition dramatique.*

Il se dit également De ce qui a rapport ou de ce qui est propre aux ouvrages dramatiques. *Le genre dramatique. L'art dramatique. Censure dramatique. Style, poésie dramatique.* On l'applique, dans un sens analogue, Aux personnes. *Poëte, auteur dramatique. Artistes dramatiques. Censeur dramatique.*

Forme dramatique, Celle d'un ouvrage, autre qu'une pièce de théâtre, dans lequel l'auteur, au lieu de raconter ou de décrire, met en scène et fait parler entre eux les personnages mêmes qu'il introduit. *Il donne souvent à ses récits une forme dramatique. Employer les formes dramatiques.*

DRAMATIQUE, se dit encore, dans un sens particulier, De ce qui intéresse ou émeut vivement le spectateur. *Cette scène est fort dramatique. Situation dramatique. Intérêt dramatique. Ce sujet me paraît assez dramatique.*

Il se dit, par extension, lorsqu'on parle D'un poëme épique, d'une histoire, d'un discours, etc., et signifie, Qui offre une peinture vive et animée de l'action, des événements, soit que l'auteur ait ou n'ait pas fait usage des formes dramatiques. *Ce récit est dramatique. Cet endroit est fort dramatique. Il y a, dans ce discours, des mouvements admirables et très dramatiques. L'oraison funèbre de Marc-Aurèle, par Thomas, est placée dans un cadre fort dramatique.*

Il s'applique dans le même sens Aux poëtes épiques, aux orateurs, aux historiens, etc., dont les ouvrages ont ce genre de mérite. *Homère est éminemment dramatique. Tite-Live et Salluste sont souvent dramatiques.*

DRAMATIQUE, est quelquefois substantif masculin, et signifie alors, Le genre dramatique, la forme dramatique. *Il réussit dans le dramatique. Le dramatique donne beaucoup d'intérêt aux ouvrages de Platon.*

Il désigne quelquefois, Ce qui excite particulièrement l'émotion dans une pièce de théâtre, dans un récit, etc. *Il y a bien du dramatique dans cette scène.*

DRAMATURGE. s. des deux genres. Auteur de drames, de pièces qui tiennent à la fois de la comédie et de la tragédie. Il ne s'emploie guère que par dénigrement.

DRAME. s. m. Pièce de théâtre représentant une action, soit comique, soit tragique. *L'unité d'action, l'unité de temps, et l'unité de lieu, sont les principales règles du drame.*

Drame lyrique, Pièce entièrement mise en musique ou mêlée de chant, et que l'on nomme aussi *Opéra* ou *Opéra-comique.*

DRAME, dans un sens plus restreint, Pièce de théâtre, en vers ou en prose, d'un genre mixte entre la tragédie et la comédie, dont l'action, sérieuse par le fond, souvent familière par la forme, admet toutes sortes de personnages, ainsi que tous les sentiments et tous les tons. *Les drames de cet auteur sont froids. Un long drame. Un drame historique.*

Il se dit quelquefois figurément, dans le style élevé, d'Une suite d'événements qui agitent une ville, un pays. *Le drame de cette révolution.*

Il se dit encore d'Un événement qui inspire la terreur, la pitié. *L'incendie de ce vaisseau fut un drame terrible.*

DRAP. s. m. Sorte d'étoffe de laine. *Bon drap. Drap fin. Gros drap. Drap d'Angleterre. Drap de Louviers, d'Elbeuf. Drap pagnon. Une aune de drap. Une pièce de drap. Acheter, vendre du drap. Faire du drap. Habit de drap. Tailler en plein drap.*

Drap d'or, drap de soie, Étoffe dont le tissu est d'or ou de soie. Quand le mot *Drap* est employé seul, il s'entend presque toujours du drap de laine.

Prov. et fig., *Il peut tailler en plein drap, il a de quoi tailler en plein drap,* Il a amplement et abondamment tout ce qui peut servir à l'exécution de son dessein. *Il a taillé en plein drap,* Il a été en pouvoir de faire tout ce qu'il a voulu.

Prov. et fig., *La lisière est pire que le drap,* se dit Pour exprimer que les habitants des frontières d'une province à laquelle on attribue certains défauts, sont encore pires que ceux de l'intérieur du pays.

Prov. et fig., *Au bout de l'aune faut le drap,* Toutes choses ont leur fin ; il ne faut ni s'étonner ni s'affliger de voir qu'elles viennent à manquer, quand on en a usé autant qu'on le pouvait.

Prov. et fig., *Il veut avoir le drap et l'argent,* se dit D'un homme qui ne paye pas une chose qu'il a achetée, ou qui retient une chose qu'il a vendue.

Drap de pied, Pièce de drap, de velours, etc., qu'on étend sur le prie-Dieu des personnes du premier rang, et qui déborde en avant de manière à leur servir de marchepied.

Drap mortuaire, Pièce de drap ou de velours noir, etc., dont on couvre la bière ou le cénotaphe, au service des morts.

DRAP, signifie aussi, Une grande pièce de toile qu'on met dans le lit pour y coucher. *Drap de dessus. Drap de dessous. Draps très fins. Une paire de draps. Draps blancs. Draps blancs de lessive. Chauffer des draps. Drap de deux lés. Draps sans couture.*

Fam., *Se mettre entre deux draps,* Se coucher, se mettre au lit.

Prov., *Le plus riche n'emporte qu'un drap en mourant, non plus que le plus pauvre.*

Prov. et fig., *Mettre quelqu'un en de beaux draps blancs,* ironiquement, Dire beaucoup de mal de lui ; et, dans un sens plus général, Le mettre dans une situation embarrassante, lui susciter des affaires. On dit de même, *Être, se mettre dans de beaux draps blancs,* ou simplement, *dans de beaux draps. Vous vous êtes mis dans de beaux draps blancs. Le voilà dans de beaux draps.*

On dit de même, mais sans ironie, *Il est dans de mauvais draps, dans de vilains draps.*

DRAPEAU. s. m. Morceau de linge ou

d'étoffe. *Le papier se fait avec de vieux drapeaux de linge. Ramasser des drapeaux.* Ce sens vieillit : on dit, *Chiffon.*

DRAPEAU, signifie aujourd'hui Étendard, bannière, pièce d'étoffe qu'on attache à une espèce de lance, de manière qu'elle puisse se déployer et flotter, et qui sert à donner un signal, à indiquer un point de ralliement, à distinguer la nation qui l'arbore, etc. *Le drapeau national. Le drapeau tricolore. Le drapeau américain. Drapeau rouge. La hampe d'un drapeau. Attacher un mouchoir au bout d'une perche en guise de drapeau. Arborer un drapeau blanc pour annoncer que l'on veut capituler. Dans les villes assiégées, on place un drapeau noir sur les hôpitaux.* En termes de Marine, on dit, *Pavillon.*

Il se dit particulièrement de L'enseigne d'une troupe, d'un régiment d'infanterie. *Le drapeau du régiment. Donner un drapeau à un regiment. Bénir un drapeau. La cravate d'un drapeau. Ils se rallièrent autour du drapeau. Saluer un chef en inclinant les drapeaux. Un porte-drapeau. Des drapeaux pris aux ennemis, sur les ennemis.*

Il se disait également autrefois de L'enseigne de chaque compagnie, et de L'emploi de celui qui la portait. Ainsi, *Les drapeaux d'un régiment*, signifiait, Le drapeau de tout le régiment et les enseignes des diverses compagnies dont le régiment était composé. *Il obtint, on lui donna un drapeau*, c'est-à-dire, Un emploi d'enseigne dans l'infanterie.

Dans certaines expressions figurées, *Drapeau*, se prend pour Toute l'armée. *L'honneur du drapeau.*

Être sous les drapeaux, Être en activité de service, être à son régiment, à son corps. On dit en des sens analogues: *Appeler la réserve sous les drapeaux. Se ranger sous le drapeau. Se rendre au drapeau. Combattre sous le drapeau. Abandonner son drapeau. Etc.*

Se ranger, servir, combattre sous les drapeau d'un prince, Servir dans ses troupes. On dit figurément, *Se ranger sous les drapeaux de quelqu'un*, Prendre, embrasser son parti.

DRAPER. v. a. Couvrir de drap. Il ne se dit guère qu'en parlant Des voitures, des chaises à porteurs, etc., qu'on couvre de drap noir ou de quelque autre couleur sombre, en signe de deuil. *Draper un carrosse de noir, de violet.* On l'emploie quelquefois absolument. *Le roi drape de violet. Les princes drapent.*

DRAPER, en termes de Peinture et de Sculpture, signifie Habiller une figure, ou en représenter les vêtements; mais il ne se dit qu'en parlant De vêtements amples et formant des plis. *Draper une figure. Le talent de bien draper est très rare.*

Il s'emploie dans un sens analogue, avec le pronom personnel, en parlant De la manière dont un acteur arrange ses vêtements, lorsqu'il est habillé à la grecque ou à la romaine. *Cet acteur se drape bien. Il sait bien se draper.*

Fig. et fam., *Se draper dans sa vertu, dans sa probité*, En faire parade.

DRAPER, signifie encore, figurément et familièrement, Censurer, railler fortement quelqu'un, en dire du mal. *Il ne faut pas draper les absents. On l'a bien drapé.*

DRAPÉ, ÉE. part. passé. *Un carrosse drapé. Être drapé à l'antique.*

Bas drapés, Bas de laine préparés de manière qu'ils ressemblent à du drap.

DRAPÉ, en termes de Botanique, se dit quelquefois adjectivement Des parties couvertes de poils courts et tellement serrés, qu'ils forment un tissu plus ou moins semblable à celui du drap. *Les feuilles du bouillon-blanc et les fruits de la pivoine sont drapés.*

DRAPERIE. s. f. Manufacture de drap ; Le métier de celui qui fabrique du drap. *Établir une draperie. Travailler en draperie.*

Il se dit également Des diverses sortes de draps, et Du commerce des draps. *Il se fait un grand trafic de draperie dans cette ville.*

DRAPERIE, en termes de Peinture et de Sculpture, signifie, La représentation d'une étoffe, d'un vêtement ample et formant des plis. *Une draperie bien jetée. Le mouvement d'une draperie. Il faut que les draperies indiquent les formes, accusent le nu.*

Il se dit aussi Des ornements de tapisserie qui ont une certaine ampleur et qui forment des plis. *De riches draperies. Des tentures disposées en draperies, relevées en draperies.*

DRAPIER. s. m. Marchand ou fabricant de drap. *Marchand drapier.*

DRASTIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Il se dit des purgatifs qui agissent avec violence. On l'emploie aussi comme substantif masculin. *La résine de jalap est drastique, est un drastique.*

DRAWBACK. s. m. Terme emprunté à la législation commerciale de l'Angleterre, et qui signifie, Remise, remboursement total ou partiel des droits payés sur des marchandises étrangères, lorsque ces marchandises viennent à être réexportées.

DRE

DRÊCHE. s. f. Marc de l'orge qui a été employée pour faire de la bière.

DRESSER. v. a. Lever, tenir droit, faire tenir droit. *Dresser la tête. Ce cheval dresse les oreilles. Dresser un mât. Dresser des quilles.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Un cheval qui se dresse sur les pieds de derrière. Ce petit homme se dresse sur la pointe des pieds. Vous vous courbez, dressez-vous.*

Fig., *Cela fait dresser les cheveux à la tête, sur la tête*, ou simplement, *Cela fait dresser les cheveux*, Cela fait horreur. On dit de même, neutralement, *Les cheveux me dressent à la tête.* Dans les deux premières phrases, il y a seulement ellipse du pronom.

Fig., *Dresser l'oreille*, Prêter vivement attention à quelque chose, s'en inquiéter. *Faire dresser l'oreille*, Exciter vivement l'attention.

En termes de Marine, *Dresser un navire, un bateau*, Lui donner une situation droite, faire qu'il ne soit pas plus incliné d'un côté que de l'autre. *Dresser les vergues*, Leur donner la position horizontale, lorsque le bâtiment est à l'ancre. *Dresser la barre du gouvernail*, La mettre ou la ramener parallèlement à la quille du bâtiment.

DRESSER, signifie aussi, Ériger, élever. *Dresser des statues. Dresser des autels. Dresser un trophée.*

Il signifie encore, Monter, tendre, construire. *Dresser un lit. Dresser une tente. Dresser un échafaud.*

DRESSER, signifie par extension, Préparer, arranger, mettre en état. *Dresser le potage. Dresser le fruit. Dresser le dessert. Dresser une volaille pour la mettre à la broche. Dresser des batteries de canon. Dresser un piège pour prendre des loups. Dresser une embuscade.*

Dresser du linge, Le repasser en lui donnant la forme qu'il doit garder. *Dresser une cravate, un jabot.* Les chapeliers disent dans un sens analogue, *Dresser un chapeau.*

Dresser un buffet, L'arranger, le garnir de sa vaisselle.

Fig. et fam., *Dresser une batterie, ses batteries*, Prendre des mesures pour faire réussir un projet. *Dresser ses batteries contre quelqu'un, pour quelqu'un.* On dit aussi, *Dresser de bonnes batteries*, Employer de puissants moyens pour réussir dans une affaire.

Fig., *Dresser un piège à une personne*, Faire ou dire quelque chose pour tâcher de faire tomber cette personne dans quelque embarras. On dit dans le même sens, *Dresser des embûches.*

DRESSER, se dit quelquefois dans le sens de Faire, surtout en parlant De choses qui exigent du soin, de l'exactitude. *Dresser un plan. Dresser le plan d'un ouvrage. Dresser une carte de géographie. Dresser un tableau statistique.*

Il signifie particulièrement, Rédiger dans la forme prescrite ou ordinaire. *Dresser la minute d'un acte. Dresser des articles. Dresser un contrat, une obligation. Dresser une requête, un mémoire.* On dit de même, *Dresser une instruction pour un ambassadeur.*

DRESSER, signifie en outre, dans plusieurs Arts, Unir, aplanir, rendre droit. *Dresser les côtés d'une pierre*, ou simplement, *Dresser une pierre. Dresser une planche. Dresser une règle.*

En termes de Jardinage, *Dresser une allée, une terrasse, un parterre, etc.*, Les aplanir, les mettre de niveau. *Dresser une palissade, une haie*, Les tondre avec le croissant.

Fig., *Dresser son intention*, Diriger son intention, la tourner vers une bonne fin.

DRESSER, signifie encore, Instruire, former, façonner. *Dresser un écolier; le dresser à la vertu, à la piété. Cet enfant est dressé de bonne main. Dresser un valet à sa mode. Dresser un soldat. Dresser un cheval. Dresser un cheval pour le manège, pour la guerre. Dresser un chien couchant ; le dresser à rapporter, le dresser à la chasse, pour la chasse. Ce chien est bien dressé.* Ce sens n'est plus guère usité qu'en parlant Des animaux.

DRESSÉ, ÉE. part. passé.

Il s'emploie souvent comme adjectif, en termes de Botanique : ainsi on nomme *Tige dressée*, Celle qui s'élève verticalement; *Feuilles dressées, rameaux dressés*, Les feuilles, les rameaux qui forment un angle très aigu avec la tige ; *Etc.*

DRESSOIR. s. m. Sorte d'étagère sur laquelle on range des porcelaines, de la vaisselle de choix.

DRI

DRILLE. s. m. (On mouille les L.) Vieux mot qui signifiait, Soldat, et qui ne s'emploie aujourd'hui que dans certaines locutions très familières, telles que les suivantes : *Un bon drille*, Un bon compagnon, un homme jovial; *Un pauvre drille*, Un pauvre diable, un pauvre malheureux; *Un vieux drille*, Un soldat qui a de l'expé-

rience, qui a vieilli dans le service. Cette dernière locution se dit aussi en parlant d'Un vieux libertin, et quelquefois d'Un homme vieux et rusé.

DRILLES. s. f. pl. Vieux chiffons de toile qui servent à faire du papier.

DRISSE. s. f. T. de Marine. Cordage qui sert à élever, à hisser une voile, un pavillon, une flamme, à la hauteur où ces objets doivent être placés. *La drisse du pavillon.*

DRO

DROGMAN. s. m. Nom qu'on donne aux interprètes dans les échelles du Levant. *Les drogmans d'un ambassadeur. Premier drogman. Les drogmans de la Porte.*

DROGUE. s. f. Nom générique de diverses marchandises qui s'emploient surtout en médecine ou pour la teinture, et qui se vendent chez les pharmaciens et les épiciers. *Vendre des drogues. Acheter des drogues. La plupart des bonnes drogues viennent du Levant. Le séné est une drogue qui entre dans plusieurs remèdes. C'est une drogue fort chère. Drogues simples.*

Fig. et fam., *Il fait bien valoir sa drogue, il débite bien ses drogues,* Il sait bien faire valoir ce qu'il dit, ce qu'il fait, ce qu'il vend.

DROGUE, se dit encore figurément et familièrement, de Ce qui est mauvais en son espèce. *J'ai donné de bon argent, et il ne m'a envoyé que de méchante drogue, que de la drogue. Ces tableaux ont très peu de valeur, c'est de la drogue, ce n'est que de la drogue.*

Fig. et ironiq., *Voilà de bonne drogue,* se dit Pour exprimer que ce qu'on veut nous donner pour bon ne vaut rien.

DROGUE, se dit en outre d'Une sorte de jeu de cartes en usage parmi les soldats et les matelots ; à ce jeu, le perdant est obligé de se mettre sur le nez un morceau de bois fourchu, qu'on appelle également *Drogue*, et de le garder jusqu'à ce qu'il soit parvenu à gagner. *Le jeu de la drogue. Jouer à la drogue.*

DROGUER. v. a. Médicamenter, donner beaucoup de remèdes, purger avec des drogues. *Il y a longtemps qu'on le drogue, qu'on ne fait que le droguer. On l'a trop drogué.* Ce verbe s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il se drogue trop, c'est ce qui ruine sa santé.* Il est familier.

DROGUÉ, ÉE. part. passé.

DROGUERIE. s. f. Il se dit collectivement Des diverses sortes de drogues. *Les impôts mis sur la droguerie et sur l'épicerie.*

Il se dit aussi Du commerce des drogues. *Faire la droguerie.*

DROGUET. s. m. Espèce d'étoffe faite ordinairement de laine et de fil, et quelquefois de soie. *Droguet rayé. Habit de droguet. Être vêtu de simple droguet. Droguet de soie.*

DROGUIER. s. m. Cabinet, armoire où l'on met différentes sortes de drogues. *Il a un beau droguier.*

Il se dit aussi d'Une boîte portative destinée à contenir des drogues, des médicaments, et qu'on appelle autrement *Pharmacie. Il faut garnir ce droguier pour le porter en voyage.*

DROGUISTE. s. m. Marchand de drogues. *Marchand droguiste. Épicier droguiste. J'ai acheté cela chez le droguiste.*

DROIT, OITE. adj. Qui n'est pas courbe, qui va d'un point à un autre par le plus court chemin. *Ligne droite. Cette rue est fort droite. De droit fil. En droite ligne. Avoir la taille droite et bien prise. La rivière est droite depuis tel village jusqu'à telle ville. Voilà le droit chemin, le plus droit chemin.*

Fam., *Être droit comme un jonc,* Avoir la taille fort droite. *Cette jeune fille est droite comme un jonc.*

Fig., *La droite voie,* en termes de Dévotion, La voie du salut.

DROIT, signifie aussi, Perpendiculaire à l'horizon, qui ne penche d'aucun côté. *Se tenir droit. Ce mur n'est pas droit, il penche d'un côté.*

Fam., *Être droit comme un cierge ; comme un I, comme une statue,* Se tenir extrêmement droit. *Malgré son grand âge, cet homme est encore droit comme un I.*

En Géom., *Ligne droite,* Le plus court chemin d'un point à un autre. On dit aussi simplement, *Une droite.*

Angle droit, Angle formé par deux lignes perpendiculaires l'une à l'autre. *L'angle droit est de quatre-vingt-dix degrés. Deux lignes qui se coupent à angles droits.*

En Astron., *Sphère droite,* Celle où l'équateur et ses parallèles coupent l'horizon à angles droits.

DROIT, signifie quelquefois, Qui n'est pas couché, qui est debout. *Se tenir droit sur ses pieds. Demeurer droit sur son séant. Cette figure serait mieux droite que couchée.*

DROIT, signifie au figuré, Juste, équitable, sincère. *Un homme droit. Avoir l'intention droite, l'âme droite, le cœur droit.*

Il signifie aussi, Sain, judicieux. *Cela est contraire à la droite raison. Cet homme a l'esprit droit, le sens droit.*

DROIT, se dit en outre par opposition à Gauche, pour indiquer la position relative d'un objet (voyez GAUCHE). *La main droite. Le bras droit. Le pied droit. Le côté droit. Le flanc droit. L'aile droite d'une armée. L'aile droite d'un bâtiment. La rive droite d'un fleuve. La partie droite d'un tableau. Le côté droit d'une assemblée délibérante.*

Fig., *Être le bras droit de quelqu'un,* Être son principal agent.

DROITE, s'emploie souvent comme substantif féminin, pour désigner Le côté droit, la main droite, la partie, l'aile ou l'extrémité droite. *Prendre sur la droite, sur sa droite. La droite d'une armée. La droite de l'ennemi était protégée par un bois. Les figures qui occupent la droite du tableau. La droite d'une assemblée. Un membre de la droite.*

L'Évangile dit, *Quand on fait l'aumône, il ne faut pas que la main gauche sache ce que fait la droite,* ou simplement, *Que votre gauche ne sache point ce que fait votre droite,* Dans les bonnes œuvres, il faut éviter l'ostentation.

Donner la droite à quelqu'un, Le mettre à sa droite pour lui faire honneur. On dit en des sens analogues : *Disputer la droite. Céder la droite. Prendre la droite. Tenir la droite. Etc.*

Fig., en termes de l'Écriture sainte, JÉSUS-CHRIST *est assis à la droite de Dieu son Père,* Dieu son Père l'a glorifié, et lui a communiqué tout son pouvoir.

DROIT, s'emploie souvent comme adverbe, et signifie alors, En droite ligne, directement, par le plus court chemin. *Il écrit très droit. Marcher droit. Aller droit devant soi. Aller droit au but. Aller tout droit. Ce chemin mène tout droit à Paris. Tirer, viser droit. Il m'a donné droit dans l'œil, tout droit dans l'œil.*

Il se dit aussi figurément. *Cet homme va droit à ses fins. Il va droit en besogne. Il ne va pas droit. Cette doctrine mène droit à l'athéisme. Ses folles dépenses le mèneront droit à l'hôpital.*

Fig., *Marcher droit,* Se bien conduire, agir comme l'on doit, s'acquitter de son devoir. *Il ne marche pas droit dans cette affaire. Je vous ferai bien marcher droit.*

A DROITE. loc. adv. Du côté droit, à main droite. *Prendre à droite. Tourner à droite. Par file à droite. Se placer à droite.*

Dans le langage militaire, *A droite* s'emploie substantivement. *La troupe fit un à droite.*

A droite et à gauche, De tous côtés, de côté et d'autre. *Frapper à droite et à gauche.*

Fam., *Prendre à droite et à gauche,* Recevoir de toutes mains ; prendre, tirer de l'argent de l'un et de l'autre.

DROIT. s. m. Faculté de faire quelque chose, d'en jouir, d'en disposer, d'y prétendre, de l'exiger, soit que cette faculté résulte naturellement des rapports qui s'établissent entre les personnes, soit qu'on la tienne seulement du pacte social, des lois positives, des conventions particulières. *Les droits de l'homme en société. Traité des droits et des devoirs. Les droits de l'hospitalité. Droit de représailles. Droit imprescriptible. Reconnaître, consacrer des droits. Les droits d'un père sur ses enfants. Le droit de commander. Les Romains avaient droit de vie et de mort sur leurs esclaves. Droits naturels. Droits acquis. Droits civils. Droits politiques. Avoir droit de voter. Avoir droit de parler. Il a droit, il est en droit de faire cette réclamation. J'ai droit là-dessus. J'ai droit sur cette terre. Avoir des droits sur quelqu'un. De quel droit fait-il cela ? Droit litigieux. Droit d'hypothèque. Droit de survie. Droit de propriété. Renoncer à son droit. Céder, transporter ses droits. Jouir de ses droits. Priver quelqu'un de son droit, de ses droits. Poursuivre son droit. Revendiquer ses droits. Soutenir, défendre ses droits. Défendre le bon droit. Exercer ses droits. Faire valoir ses droits. Négliger ses droits. Se relâcher de ses droits. Avoir droit à une place, à une succession, à une indemnité. Accumulation de droit. User de son droit. Léser les droits des tiers. Conserver le droit des parties. Droit d'aînesse. Droit de bourgeoisie. Droit de cité. Droits seigneuriaux, féodaux, honorifiques. Droits curiaux. Droits d'aubaine. Droit de pêche. Droit de chasse.*

Abusivement, *Le droit du plus fort,* Le pouvoir oppressif que procure la force. On dit dans un sens analogue, *Droit de conquête.*

Aller sur les droits de quelqu'un, Entreprendre sur ses droits.

Avoir droit de, Avoir lieu, avoir sujet de. *Cet accueil a droit de vous surprendre ; vous avez droit de vous en étonner.*

Prov., *Bon droit a besoin d'aide,* Quelque bonne que soit une affaire, quelque titre qu'on ait pour obtenir une place, une récompense, il ne faut pas négliger de se faire recommander.

Prov., en Jurispr., *Abondance, surabondance de droit ne nuit pas.*

En termes de Pratique, *Chacun en droit soi,* Chacun pour ce qui le concerne et selon les droits qu'il a. *Une fille usante et jouissante de ses droits,* Qui est majeure, et qui a la disposition de son bien.

Prov. et fig., *Où il n'y a rien le roi perd ses droits,* Il est inutile de demander à des

gens insolvables le payement de ce qu'ils doivent.

Prov. et fig., *C'est le droit du jeu*, C'est l'ordre, c'est l'usage.

DROIT, se dit quelquefois, dans une acception moins rigoureuse, de Ce qui fait qu'une personne peut moralement exiger quelque chose d'une autre, ou se permettre quelque chose envers elle. *Les droits du sang. Les droits de l'amitié. La nature ne perd jamais ses droits. Fouler aux pieds les droits les plus saints, les plus sacrés. Avoir, acquérir des droits à la reconnaissance de quelqu'un, à son amitié, à son estime. J'ai quelque droit de vous faire ces reproches. Vous le mettez en droit de se plaindre.*

DROIT, se dit aussi dans le sens d'Imposition. *Droit de péage. Droit d'ancrage. Droits d'entrée. Droits d'octroi. Droit sur le vin, sur le bois. Payer les droits. Frauder les droits. Droit d'enregistrement. Double droit. Percevoir un droit. Receveur des droits. Mettre, établir un droit sur quelque chose.* On disait autrefois en ce sens, *Les droits du roi.*

Droits réunis, se disait sous le premier empire, Des impôts appelés depuis *Contributions indirectes.*

DROIT, se dit également d'Un salaire alloué à quelqu'un par la taxe, par un règlement, etc. *Droit de greffe. Droit d'expédition. Droit de dépôt. Droit de rédaction. Le droit alloué à un officier ministériel pour ses vacations. Droit fixe. Droit de signature. Droit de consultation. Droit de présence.*

DROIT, signifie en outre, Ce qui est juste. *Cette manière d'agir est contre tout droit et raison. J'ai pour moi le droit et la raison.*

Il signifie aussi, Justice. *Faire droit à chacun. Faire droit à une demande. Se faire droit sur une chose.*

En Procéd., *Avant faire droit*, Avant de juger définitivement. *Le tribunal a ordonné, avant faire droit, que...* On le dit quelquefois substantivement d'Un jugement provisoire ou interlocutoire. *Prononcer un avant faire droit.*

Donner droit à quelqu'un, Lui donner raison.

DROIT, se dit encore de L'ensemble de certaines lois écrites ou non écrites, d'Une législation, de La loi en général. *Cela est de droit divin, de droit humain, de droit positif, de droit commun. Être, se placer hors du droit commun. Le droit naturel. Le droit des gens. Le droit des neutres. Le droit maritime. Le droit commercial. Le droit civil. Le droit criminel. Le droit canon. Le droit coutumier. Le droit écrit. Le droit romain. Le droit français. L'ancien droit. Le droit nouveau. Maxime de droit. Point de droit. Question de droit. Distinguer le droit et le fait. En fait et en droit. En droit, vous avez raison.*

Cela est de droit étroit, Cela doit être observé à la rigueur.

DROIT, signifie également, Jurisprudence, science des lois. *Étudier le droit. Savoir le droit. Enseigner le droit. Docteur, étudiant en droit. L'École de droit. La faculté de droit. Cours de droit. Les termes de droit.*

DE DROIT, DE PLEIN DROIT. loc. adv. Sans qu'il puisse y avoir matière à contestation, sans qu'il soit nécessaire de recourir à la justice, à l'autorité, etc. *Cela lui appartient, lui revient de droit, de plein droit. Il est héritier de droit. Cela va de droit.*

À qui de droit, par qui de droit, À qui on doit s'adresser, recourir, par qui a le droit de décider, d'ordonner.

À BON DROIT. loc. adv. Avec raison, avec justice. *C'est à bon droit qu'il se plaint.*

À TORT ET À DROIT. loc. adv. Sans examiner si la chose est juste ou injuste. *Il veut ce qu'il veut, à tort et à droit.*

À TORT OU À DROIT. loc. adv. Avec droit ou sans droit. *À tort ou à droit, il se prétend lésé.*

DROITEMENT. adv. Équitablement, avec droiture. *Agir droitement. Marcher droitement en toute affaire.*

Il signifie aussi, Judicieusement. *Il pense droitement. Il juge droitement de tout.*

DROITIER, IÈRE. adj. Qui se sert de la main droite. Il est opposé à *Gaucher.*

DROITURE. s. f. Équité, justice, rectitude. *Grande droiture. Agir avec droiture. Renommé par sa droiture. Droiture de cœur. Droiture d'intention. Je ne doute point de la droiture de ses intentions. Sa conduite est pleine de droiture et d'honneur. Cela est contre toute sorte de droiture et d'équité.*

EN DROITURE. loc. adv. Directement, sans intermédiaire, par la voie la plus prompte. *Il faut lui envoyer cela en droiture. Je lui ai fait tenir toutes vos lettres en droiture. Écrire en droiture. Cet avis ne nous est pas venu en droiture.*

DROLATIQUE. adj. des deux genres. Plaisant, récréatif, qui fait rire. *Propos drolatiques. Contes drolatiques.*

DRÔLE. adj. des deux genres. Gaillard, plaisant, original. *Cet homme-là est bien drôle. C'est un drôle d'homme, un drôle de corps. Avoir une tournure drôle, une drôle de tournure. Voilà qui est drôle. Un conte fort drôle.*

DRÔLE, s'emploie aussi comme substantif masculin, et se dit d'Un homme, d'un enfant, lorsqu'on leur attribue quelque qualité dont il faut plus ou moins se défier, lorsqu'ils font ou qu'on leur impute quelque chose dont on est contrarié, mécontent, etc. *C'est un drôle bien rusé. C'est un petit drôle bien éveillé. Je surpris le drôle au moment où... Ah! monsieur le drôle, vous osez...*

Il se dit, dans un sens tout à fait injurieux, d'Un polisson, d'un mauvais sujet, d'un homme qu'on méprise. *Vous êtes un drôle, un grand drôle, un mauvais drôle.*

Ce mot est familier dans ses trois acceptions.

DRÔLEMENT. adv. D'une manière drôle. *Il s'est tiré drôlement d'affaire.* Il est familier.

DRÔLERIE. s. f. Trait de gaillardise, de bouffonnerie. *Voilà une plaisante drôlerie. Il a fait cent drôleries.* Il est familier.

DRÔLESSE. s. f. Fille ou femme méprisable. *C'est une drôlesse.* Il est très familier.

DROMADAIRE. s. m. Espèce de chameau qui a une seule bosse sur le dos, et qui va fort vite.

DROME. s. f. T. de Marine. Faisceau, assemblage flottant de plusieurs pièces de bois, telles que mâts, vergues, bouts-dehors, etc. *Mettre des pièces de bois en drome. Une drome de vieux mâts.* On dit dans un sens analogue, *Une drome de futailles, etc.*

Il se dit particulièrement de La réunion des mâts, vergues, bouts-dehors, etc., qui sont embarqués pour servir de rechange sur un bâtiment.

DRU

DRU, UE. adj. Il se dit Des petits oiseaux qui sont prêts à s'envoler du nid. *Ces moineaux sont drus, ils sont drus comme père et mère.*

Il signifie, figurément et familièrement, Gaillard, vif, gai. *Ces enfants sont drus. Cette petite fille est déjà drue. Vous voilà bien dru aujourd'hui.*

DRU, se dit encore Des choses dont les parties sont en grande quantité et près à près. *Ces blés sont fort drus. L'herbe est bien drue dans cette prairie. Une pluie drue et menue.*

Il se prend quelquefois adverbialement, dans le même sens. *Ces blés sont semés bien dru. La pluie tombait dru et menu. Les balles pleuvaient dru et menu*, ou proverbialement et par exagération, *pleuvaient dru comme mouches.*

DRUIDE. s. m. Nom des anciens prêtres gaulois. *Les druides étaient tout-puissants dans les Gaules.*

DRUIDESSE. s. f. Prêtresse chez les anciens Gaulois. *Les druidesses passaient pour magiciennes et prophétesses.*

DRUIDIQUE. adj. des deux genres. Qui a rapport aux druides, à la religion des anciens Gaulois. *Cérémonies druidiques. Autel druidique. Culte druidique.*

DRUIDISME. s. m. Le culte druidique. *Les Romains anéantirent le druidisme.*

DRUPE. s. m. T. de Botan. Il se dit Des fruits charnus et la plupart succulents, qui renferment un seul noyau, comme les prunes, les cerises, les pêches.

DRY

DRYADE. s. f. T. de Mythologie. Nymphe des bois. Voyez HAMADRYADE.

DRYADE, en Botanique, est Le nom d'une petite plante des Alpes, remarquable par l'élégance de ses fleurs et de son feuillage.

DU

DU. Mot qui tient lieu de la préposition *de* et de l'article *le*. *À la sortie du bois. Les richesses du Pérou. Le colonel du régiment. Du temps de Cicéron. Manger du pain.*

DÛ. s. m. Ce qui est dû. *Je vous demande mon dû. Je ne demande que mon dû. J'ai fait saisir sa terre pour la sûreté de mon dû.*

Il signifie aussi, Devoir, ce à quoi on est obligé. *C'est le dû de ma charge. Pour le dû de ma conscience.* Ce sens vieillit.

DUA

DUALISME. s. m. Système de religion ou de philosophie, d'après lequel le monde a été formé et subsiste par le concours de deux principes opposés, mais également nécessaires et coéternels. *On trouve le dualisme dans la religion des mages et dans les doctrines des manichéens.*

DUB

DUBITATIF, IVE. adj. Qui sert à exprimer le doute. *Proposition dubitative.* Si est quelquefois *conjonction dubitative.*

DUBITATION. s. f. Figure de rhétorique par laquelle l'orateur feint de douter de la proposition qu'il veut prouver, afin d'aller au-devant des objections qu'on pourrait lui faire.

DUC

DUC. s. m. (On prononce le C.) Titre qui

était le plus élevé parmi l'ancienne noblesse de France et de quelques autres États. *Monsieur le duc. Les ducs et pairs avaient séance au parlement. Les fils des empereurs de Russie prennent le titre de Grand-duc.*

C'est aussi Le titre de quelques princes souverains. *Le duc de Mecklembourg. Le grand-duc de Bade.*

DUC. s. m. T. d'Hist. nat. Oiseau nocturne qui a des plumes en forme de cornes aux deux côtés de la tête. *Les fauconniers portaient des ducs pour attirer les corneilles, les milans.*

DUCAL, ALE. adj. Qui appartient, qui est propre à un duc, à une duchesse. *Couronne ducale. Manteau ducal. Palais ducal.*

Grand-ducal, Qui appartient à un grand-duc. *Dignité grand-ducale. Cour grand-ducale. Palais grand-ducal.*

DUCAT. s. m. Pièce d'or fin dont la valeur diffère suivant les différents pays. *Le ducat de Prusse vaut onze francs soixante et dix-sept centimes; le ducat de Saxe, onze francs quatre-vingt-six centimes; le ducat de Hollande, onze francs soixante-dix-huit centimes; etc. Il avait mille ducats de pension.* Il y a aussi des ducats d'argent.

Adjectiv., *Or ducat*, L'or qui est au titre des ducats.

DUCATON. s. m. Espèce de monnaie d'argent. *Le ducaton de Hollande vaut six francs quatre-vingt-un centimes; et celui de Venise, cinq francs quatre-vingt-onze centimes.*

DUCHÉ. s. m. Terre, seigneurie, principauté à laquelle le titre de duc est attaché. *Les anciens duchés d'Orléans et de Bretagne. Le roi avait érigé cette terre en duché, en duché-pairie. Il n'y a plus de duchés en France. Un duché souverain. Le duché de Savoie. Le duché de Milan.* L'expression *duché-pairie* est ordinairement employée comme substantif masculin; quelques-uns l'emploient comme substantif féminin. *Un duché-pairie. Une duché-pairie.*

Duché femelle, Duché que les femmes peuvent posséder et qui se transmet par elles.

Grand-duché, État dont le souverain porte le titre de grand-duc. *Le grand-duché de Bade.*

DUCHESSE. s. f. Il se dit de La femme d'un duc. On le dit également de Celle qui a un duché, ou la même dignité que si elle était la femme d'un duc. *Madame la duchesse de... La grande-duchesse de Bade. Duchesse douairière.*

DUCTILE. adj. des deux genres. Terme didactique. Qui peut être battu, étendu, tiré, allongé, sans se rompre. *L'or est le plus ductile de tous les métaux. Le verre est très ductile quand on l'échauffe à un certain degré.*

DUCTILITÉ. s. f. Terme didactique. Propriété de certains corps en vertu de laquelle ils peuvent être battus, étendus, tirés, allongés sans se rompre. *La ductilité de l'or. La ductilité du verre.*

DUE

DUÈGNE. s. f. Mot emprunté de l'espagnol. Gouvernante ou vieille femme chargée de veiller sur la conduite d'une jeune personne. *Sa duègne ne la quitte pas un moment. Cette actrice joue les mères et les duègnes.*

DUEL. s. m. Combat singulier, combat assigné d'homme à homme. *Se battre en duel. Appeler quelqu'un en duel. Offrir le duel. Recevoir, accepter le duel. Refuser le duel. Les seconds, les témoins, dans un duel. Tuer un homme en duel. Il y eut un duel de quatre contre quatre. Ce ne fut pas un duel, ce fut une rencontre. La défense des duels. Les édits contre les duels. Loi sur le duel.*

Duel judiciaire, Combat singulier admis autrefois comme preuve juridique dans les questions douteuses.

DUEL, terme de Grammaire et, en particulier de Grammaire grecque et sanscrite, qui, dans les déclinaisons et les conjugaisons, sert à désigner deux personnes, deux choses. *Comment ce nom, ce verbe fait-il au duel?*

DUELLISTE. s. m. Se disait autrefois de Celui qui se battait en duel. *Il fut condamné comme duelliste. Les rois de France juraient, à leur sacre, de ne point faire grâce aux duellistes.*

Il se dit, aujourd'hui, de Celui qui se bat souvent en duel, qui cherche les occasions de se battre en duel. *C'est un duelliste, un grand duelliste. Un duelliste de profession.*

DUI

DUIRE. v. n. Convenir, plaire, être à la convenance de quelqu'un. *Cela ne vous duit-il pas? Cela ne me duit pas.* Il est familier et vieux.

DUL

DULCIFICATION. s. f. T. de Chimie. Action de dulcifier, ou Le résultat de cette action.

DULCIFIER. v. a. T. de Chimie. Tempérer par quelque mélange la violence d'un acide. *On dulcifie les acides minéraux au moyen de l'alcool.*

DULCIFIÉ, ÉE. part. passé.

DULCINÉE. s. f. Il se dit familièrement de La maîtresse d'un homme sur la passion duquel on plaisante; par allusion à la dame des pensées de don Quichotte. *Il était aux pieds de sa Dulcinée.*

DULIE. s. f. Il n'est usité que dans cette locution, *Le culte de dulie*, Le culte de respect et d'honneur que l'on rend aux saints; par opposition au *Culte de latrie*, Le culte d'adoration que l'on rend à Dieu seul.

DUM

DÛMENT. adv. D'une manière convenable; selon la raison, selon les formes. Il s'emploie surtout en termes de Pratique. *Il a été dûment averti. Dûment autorisé. Dûment atteint et convaincu. La chose a été dûment constatée, bien et dûment constatée.*

DUN

DUNE. s. f. On appelle ainsi Des monticules ou collines de sable qui s'étendent le long des bords de la mer. Son plus grand usage est au pluriel. *On a aplani cette dune. Les dunes de Calais, de Dunkerque.*

DUNETTE. s. f. T. de Marine. Construction élevée sur l'arrière du pont de certains navires pour y loger des officiers, et principalement le commandant. *Loger dans la dunette.*

Il se dit aussi de La partie supérieure de la dunette. *Se promener sur la dunette. Les officiers montèrent sur la dunette pour voir de plus loin.*

DUO

DUO. s. m. T. de Musique. Morceau de musique fait pour être chanté par deux voix ou exécuté par deux instruments. *Un beau duo. De beaux duos. Chanter, exécuter un duo. Duo de flûte, de violon.*

Fig. et fam., *Duo d'injures, de compliments, etc.*, Conversation où deux personnes se disent des injures, se font des compliments, etc.

DUODÉNUM. s. m. (On prononce *Duodénome.*) T. d'Anatomie emprunté du latin. La première portion des intestins grêles, ainsi nommée parce que sa longueur est ordinairement de douze travers de doigt.

DUODI. s. m. Le deuxième jour de la décade, dans le calendrier républicain.

DUP

DUPE. s. f. Il se dit d'Une personne qui a été trompée, jouée, ou qui est facile à tromper. *C'est une dupe, une vraie, une franche dupe, une bonne dupe. C'est la dupe d'un tel. C'est sa dupe. Il en a été la dupe. Être pris pour dupe. Passer pour dupe. Il n'a pas trouvé sa dupe. Il fut la dupe de leurs simagrées. Ils ont fait bien des dupes. Ô la bonne dupe!* On le met ordinairement au singulier lorsqu'il se rapporte à un nom ou pronom au pluriel qui désigne plusieurs personnes trompées en même temps par le même moyen, ou qui est employé dans un sens générique et collectif. *Nous en fûmes la dupe. Les personnes de bonne foi sont souvent la dupe des gens intéressés.* Mais quand il s'agit de plusieurs personnes trompées successivement, il est mieux de lui donner le pluriel. *Nous en fûmes les dupes.*

Il s'emploie quelquefois adjectivement. *Il n'est pas si dupe que vous le pensez.*

Être la dupe d'une affaire, d'un marché, N'y pas trouver son compte. On dit dans un sens analogue, *Être la dupe de sa complaisance, de sa bonne foi, etc.*

DUPE, se dit encore d'Une sorte de jeu de cartes, appelé quelquefois *Jeu du Florentini. Jouer à la dupe. Tenir la dupe.*

DUPER. v. a. Tromper, en faire accroire. *Duper quelqu'un. Se laisser duper. Être dupé comme un sot.*

DUPÉ, ÉE. part. passé.

DUPERIE. s. f. Fraude, tromperie dont on est victime. *C'est une franche duperie. Prendre tant de peine pour rien, c'est une duperie.*

DUPEUR. s. m. Trompeur. Il est peu usité.

Fam., *C'est un dupeur d'oreilles*, se dit D'un écrivain, mais surtout d'un poète ou d'un orateur, dont le style ou le langage flatte l'oreille de manière à empêcher de juger ce qui manque à ses pensées.

DUPLICATA. s. m. Double d'une dépêche, d'un brevet, d'une quittance, d'un acte quelconque. *La dépêche fut envoyée à l'ambassadeur par le courrier extraordinaire, et le duplicata par une autre voie. On lui a envoyé les duplicata de plusieurs dépêches. Expédier un acte en duplicata, par duplicata.*

DUPLICATION. s. f. T. de Géom. Action de doubler. Il n'est guère usité que dans cette locution, *La duplication du cube*, Le problème par lequel on demande de trouver un cube double d'un autre.

DUPLICITÉ. s. f. Il se dit en parlant

Des choses qui sont doubles, et qui devraient être uniques. *Ce verre est taillé de façon qu'il cause une duplicité d'images du même objet. Il y a duplicité d'action dans cette tragédie.*

Il s'emploie plus ordinairement au figuré, dans le sens de Mauvaise foi. *Il y a de la duplicité dans son cœur, dans ses actions, dans ses paroles. Duplicité de cœur. Il avait horreur de la duplicité.*

DUPLIQUE. s. f. T. de Pratique ancienne. Réponse à une réplique. *Les dupliques furent abolies par l'ordonnance de 1667.*

DUPLIQUER. v. n. T. de Pratique ancienne. Fournir des dupliques. Il n'était d'usage qu'avec le verbe *Répliquer. Après qu'on eut répliqué, dupliqué, la cause fut plaidée, fut appointée.*

DUPONDIUS. s. m. (On fait sentir l'S finale.) T. d'Antiq. romaine. Monnaie valant deux as.

DUQ

DUQUEL. Mot formé de la préposition *de* et du pronom relatif *lequel*. Voyez LEQUEL.

DUR

DUR, URE. adj. Ferme, solide, difficile à pénétrer, à entamer. *Dur comme marbre. Dur comme fer. Le porphyre est plus dur que le marbre.*

Il est quelquefois simplement opposé à Tendre, mou. *Pain dur. Œuf dur. Viande dure. Un lit dur. Chaise fort dure. Pouls dur.*

Prov. et fig., *Quand l'un veut du mou, l'autre veut du dur*, se dit en parlant De deux personnes qui ne s'accordent jamais. Dans cette phrase, *Dur* est employé substantivement.

Coucher sur la dure, Coucher sur la terre, sur le plancher, ou sur des planches : cela se dit plus particulièrement Des religieux qui, pour observer leur règle, couchent durement. Dans cette phrase, *Dure* est employé substantivement.

Fig., *Avoir l'oreille dure, être dur d'oreille*, N'entendre pas bien, être un peu sourd.

Fig. et fam., *Tête dure*, Esprit peu ouvert, qui ne comprend que très difficilement. On dit aussi, *Intelligence dure, entendement dur, etc.*

DUR, signifie aussi, Rude, insensible, inhumain, très sévère. *Cet homme est dur et sec. Il est fort dur pour ses domestiques. Il a un caractère dur, l'âme dure, le cœur dur. Des lois dures.*

Il se dit, dans un sens analogue, Des dehors, des manières, des discours, etc. *Il a les traits durs, la mine dure, le regard dur et farouche. Ton dur. Manières dures. Paroles dures et offensantes. Termes durs. Réponse dure et sèche.*

Il se dit encore De ce qui est fâcheux, affligeant, difficile à supporter. *Il est dur de se voir calomnier. Il a reçu un traitement bien dur. C'est une dure nécessité. Une vérité dure.*

Il signifie également, Pénible, austère. *Les soldats mènent une vie fort dure. Les chartreux mènent une vie dure.*

Rendre la vie dure à quelqu'un, Le tourmenter, le rendre malheureux.

Le temps est dur, Il fait extrêmement froid. Cela se dit aussi, et plus ordinairement, Des temps où le peuple a de la peine à vivre, soit à raison de la cherté des denrées, soit par le défaut de travail. *Les temps sont bien durs.*

Vin dur, Vin qui a beaucoup d'âpreté.

DUR, signifie en outre, Rude et désagréable à l'oreille, sans harmonie. *Une voix dure. Des vers durs. Un style dur. Cette modulation est dure à l'oreille, est bien dure. Prononciation dure. C'est un versificateur dur et sec.*

Il se dit, dans les Arts du dessin et en Calligraphie, de ce qui est marqué trop fortement, de ce qui est très raide ou heurté. *Son dessin est correct, mais dur. Ces contours sont durs. Le trait de ce morceau d'architecture est dur. Les traits de cette écriture sont fort durs.* On dit dans un sens analogue, *Avoir le crayon dur, le pinceau dur, etc.*

Il s'emploie quelquefois substantivement, dans ce dernier sens. *Le dur est le contraire du moelleux.*

Tableau dur, Tableau dont le dessin est dur, ou dans lequel les ombres et les lumières contrastent beaucoup trop fortement. On dit aussi, dans le dernier sens, que *L'effet d'un tableau est dur*, que *Les tons en sont durs, etc.*

DUR, se prend quelquefois dans le sens de Difficile. *Être dur à émouvoir. Cela est dur à digérer, est de dure digestion.*

Fig. et fam., *Cela est dur à digérer*, ou *Cela est de dure digestion*, Cela est difficile à endurer, ou difficile à croire. La seconde de ces deux phrases se dit également De ce qui donne beaucoup d'ennui, de fatigue. *Ce livre, cet ouvrage est de dure digestion, est un morceau de dure digestion.*

Ce fusil, ce pistolet, etc., est dur à la détente, se dit D'un fusil, d'un pistolet, etc., dont la détente ne part que difficilement.

Fig. et pop., *Être dur à la détente*, Être avare, avoir de la peine à donner de l'argent, à payer. On dit dans le même sens, *Être dur à la desserre.*

Cette marchandise est dure à la vente, Elle n'est pas de débit.

DUR, signifie encore, Qui résiste à, qui supporte. *Un homme dur au travail, à la peine. Dur au mal.*

Fam., *Avoir la vie dure*, Résister fortement à la maladie et aux autres causes de mort.

DUR, s'emploie aussi adverbialement, comme dans ces phrases : *Il entend dur*, Il a l'oreille dure, il est un peu sourd; et, figurément et familièrement, *Il croit dur comme fer tout ce qu'on lui dit*, Il est extrêmement crédule.

DURABLE. adj. des deux genres. Qui est de nature ou fait de manière à durer longtemps. *Ouvrage durable. Paix durable. Ce n'est pas là une chose durable. Bonheur, félicité durable.*

DURACINE. s. f. Espèce de pêche de bon goût, et dont la chair est plus ferme que celle des autres pêches.

DURANT. Préposition servant à marquer la durée du temps. *Durant l'hiver. Durant toute sa vie.*

Il se met quelquefois après le nom qu'il régit. *Sa vie durant. Six ans durant.*

DURCIR. v. a. Rendre dur. *La grande chaleur durcit la terre. L'air durcit le corail.*

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel, dans le sens de Devenir dur, plus dur. *La boue se durcit au soleil. La pierre se durcit à l'air.*

Il est aussi neutre, dans le même sens. *Faire durcir des œufs. Le chêne durcit dans l'eau.*

DURCI, IE. part. passé.

DURCISSEMENT. s. m. Action de se durcir, ou État de ce qui est durci. *Le durcissement des œufs dans l'eau bouillante. Le durcissement des os par le progrès de l'âge.*

DURÉE. s. f. L'espace de temps pendant lequel une chose dure. *La durée du monde. La vie de l'homme est de courte durée. Son règne fut de peu de durée, de longue durée. Cette mode eut peu de durée. Éternelle durée. Un état violent n'est pas de durée.*

Il se dit quelquefois absolument Du temps, de la succession non interrompue des moments. *L'espace et la durée. Mesurer la durée.*

DUREMENT. adv. D'une manière dure, avec dureté. *Être couché durement. Il lui parla durement. On l'a traité durement. Écrire durement. Peindre durement.*

DURE-MÈRE. s. f. T. d'Anat. Membrane fibreuse qui tapisse la cavité intérieure du crâne. *Il a reçu à la tête un coup qui offense la dure-mère.*

DURER. v. n. Continuer d'être. *Toutes les choses de ce monde durent peu. Rien ici-bas ne dure éternellement. Il y a un an que sa fièvre dure, que la fièvre lui dure. L'hiver dure encore. Leur amitié n'a guère duré. Leur querelle dure encore. Le spectacle dura cinq heures. Certaines fleurs ne durent qu'un jour.*

Il signifie absolument, Durer longtemps. *Voilà une étoffe à durer. Cela ne durera pas.*

DURER, en parlant des sentiments, des idées, Persister. *Cette fantaisie vous durera-t-elle encore?*

Le temps lui dure, se dit D'une personne à qui l'impatience, l'ennui, ou quelque autre cause, fait paraître le temps long. *Le temps nous a bien duré pendant votre absence.*

Prov., *Il faut faire vie qui dure*, ou figurément, *faire feu qui dure*, Il faut ménager son bien, ne pas faire trop de dépense. Cela se dit, dans un sens analogue, en parlant De la santé.

Fam., *Ne pouvoir durer en place*, Être si inquiet, si tourmenté, qu'on ne peut demeurer dans le même lieu, dans la même situation.

Fam., *Ne pouvoir durer dans sa peau*, Être inquiet, agité, tourmenté par quelque désir.

Fam., *Ne pouvoir durer de chaud, de froid*, ou *au chaud, au froid, etc.*, Être extrêmement incommodé du chaud, du froid, etc. *Il fait si chaud dans cette chambre, qu'on n'y saurait durer. Je ne peux durer à ce froid-là. Il ne saurait durer du mal de tête. C'est un bruit à tête fendre, on n'y peut durer, on n'y saurait durer.* On dit de même, *Ne pouvoir durer à la peine, à la fatigue, à la douleur*, Ne pouvoir y résister.

Fam., *Ne pouvoir durer avec quelqu'un*, Ne pouvoir vivre avec lui, ne pouvoir le supporter. *On ne peut durer avec cet homme-là, tant il est fâcheux et difficile.*

DURET, ETTE. adj. Diminutif de Dur. *Ce mouton est un peu duret. Cette poularde est durette.* Il est familier et peu usité.

DURETÉ. s. f. Qualité de ce qui est dur, ferme, solide, difficile à entamer, à pénétrer. *La dureté du fer. La dureté du marbre.*

Il se dit quelquefois simplement par opposition à La qualité de ce qui est tendre, mou. *La dureté de la viande. La dureté d'un lit.*

Il se dit aussi d'Une tumeur dure qui se forme en quelque partie du corps. *Il lui est venu une dureté au sein.* Cette acception et la suivante ne sont point usitées dans le langage médical.

Dureté d'oreille, Difficulté d'entendre, commencement de surdité. *Cet homme a une dureté d'oreille.*

DURETÉ, se dit encore figurément, Du défaut de ce qui est rude et désagréable à l'oreille. *Dureté de prononciation. La dureté d'une modulation Dureté de style.*

Il se dit, dans les Arts du dessin et en Calligraphie, De ce qui est marqué trop fortement, ou de ce qui a une grande raideur. *La dureté des contours. Les traits de cette écriture ont de la dureté. Dureté de crayon, de pinceau.*

Il se dit particulièrement, en Peinture, de La crudité des tons. *Cela donne à l'effet général du tableau quelque peu de dureté.*

DURETÉ, se dit en outre, figurément, pour Rudesse, insensibilité, inhumanité, extrême sévérité. *Il l'a traité avec dureté. C'est un homme qui a une grande dureté de cœur. Il a beaucoup de dureté pour les pauvres. La dureté d'un gouvernement.*

Il se dit, dans un sens analogue, en parlant Des dehors, des manières, des discours, etc. *La dureté de sa physionomie, de son regard. La dureté de cette réponse le consterna.*

Il se dit également Des discours durs et offensants, etc., et s'emploie surtout au pluriel. *Il lui a dit beaucoup de duretés.*

DURILLON. s. m. Sorte de petit calus, dureté qui se forme principalement aux pieds et aux mains, par l'épaississement de la peau. *Avoir un durillon à la main. Avoir des durillons aux pieds.*

DURIUSCULE. adj. des deux genres. Un peu dur. *Le pouls est duriuscule.* Il ne se dit guère que par plaisanterie.

DUU

DUUMVIR. s. m. (Dans ce mot et dans le suivant, *Duum* se prononce *Duome.*) Titre que les anciens Romains donnaient à différents magistrats, ordinairement au nombre de deux, et quelquefois plus nombreux, tels que les juges établis pour connaître des crimes de trahison, les intendants de la navigation, les principaux chefs des villes municipales, etc. *Le tribunal des duumvirs.*

DUUMVIRAT. s. m. T. d'Hist. romaine. Dignité, charge de duumvir.

Il signifie également, L'exercice des fonctions de duumvir. *Cela s'était passé sous le duumvirat de P. C.*

DUV

DUVET. s. m. coll. Sorte de plume courte, molle et frisée, qui garnit quelques parties du corps de certains oiseaux, tels que les cygnes, les oies, etc. *Un oreiller de duvet. Un édredon de duvet de cygne. Le duvet est fort chaud. Coucher sur le duvet.*

Il se dit aussi Des premières plumes des jeunes oiseaux. *Ces petits moineaux ont encore leur duvet.*

Il se dit par extension, surtout en poésie, Du premier poil qui vient au menton et aux joues des jeunes gens. *À peine un léger duvet paraissait-il sur son visage.*

Il se dit également d'Une espèce de coton qui vient sur certains fruits. *Les pêches, les coings sont couverts d'un petit duvet.*

DUVETEUX, EUSE. adj. Qui a beaucoup de duvet. Il se dit surtout Des oiseaux et des fruits. *Cet oiseau est duveteux. Une pêche duveteuse.* Il est peu usité.

DYN

DYNAMIQUE. s. f. Partie des mathématiques mixtes qui s'applique à calculer les mouvements des corps matériels soumis à l'action de forces mécaniques quelconques. *Traité de dynamique.*

Il s'emploie aussi comme adjectif des deux genres, en parlant De ce qui a rapport à la dynamique. *Pouvoir dynamique. Effet dynamique.*

DYNAMISME. s. m. Doctrine qui suppose que la matière est mue par des forces immanentes au lieu d'être mise en mouvement par une action extérieure et mécanique. *Le dynamisme de Leibnitz, de Newton, opposé au mécanisme de Descartes.*

DYNAMITE. s. f. Substance explosible, composée de nitroglycérine et d'une matière inerte qui en rend l'usage moins dangereux.

DYNAMOMÈTRE. s. m. T. de Physiq. Instrument qui sert à comparer, à mesurer les forces.

DYNASTE. s. m. T. d'Hist. ancienne. Petit souverain, c'est-à-dire, prince dont les États étaient peu considérables, ou qui ne régnait qu'à titre précaire ou sous le bon plaisir des grandes puissances, telles que les Romains, les Parthes, etc.

DYNASTIE. s. f. Descendance, succession des souverains d'une même famille qui ont régné dans un pays. *Les dynasties d'Égypte sont fort embrouillées. Sous la première dynastie. La révolution d'Angleterre, en 1688, a amené un changement de dynastie. Une dynastie nouvelle s'est établie dans ce royaume. Le fondateur d'une dynastie. Le premier roi d'une dynastie.*

DYNASTIQUE. adj. des deux genres. Qui a rapport à une dynastie.

DYS

DYSCOLE. adj. des deux genres. Il se dit D'une personne avec qui il est difficile de vivre, ou D'une personne qui s'écarte des opinions reçues. Il est peu usité.

DYSENTERIE. s. f. (Dans ce mot et dans le suivant on prononce l'S comme si elle était double.) T. de Médec. Dévoiement avec douleur d'entrailles, dans lequel la matière des évacuations est en grande partie formée de mucosités sanguinolentes. *Causer la dysenterie. Avoir la dysenterie. Arrêter la dysenterie. Le cours de ventre dégénère souvent en dysenterie. La dysenterie se mit dans l'armée. Il est mort d'une dysenterie. Dysenterie aiguë. Dysenterie chronique.*

DYSENTÉRIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Qui appartient à la dysenterie. *Flux dysentérique.*

DYSPEPSIE. s. f. T. de Médec. Difficulté de digérer.

DYSPHAGIE. s. f. T. de Médec. Difficulté d'avaler.

DYSPNÉE. s. f. T. de Médec. Difficulté de respirer.

DYSURIE. s. f. T. de Médec. Difficulté d'uriner.

E

E — EAU

E. s. m. La cinquième lettre de notre alphabet, et la seconde des voyelles. *Un grand E. Un petit e. Un e accentué.*

On distingue trois sortes d'E : l'E *ouvert* (È), l'E *fermé* (É), l'E *muet* (E). Ainsi, dans *sévère*, le premier *e* est fermé, le second est ouvert, et le troisième est muet.

L'*E* ouvert est long ou bref : par exemple, il est long dans *fête*, et bref dans *trompette*.

L'*E* muet final s'élide ordinairement dans la prononciation quand il est suivi d'une voyelle ou d'une *h* muette; *Grande étendue, riche héritière* (prononcez *Grand'étendue, rich'héritière*).

E, marqué d'un tréma (Ë, ë), doit, dans la prononciation, se séparer de la voyelle qui le précède : *Ambiguë.*

E, majuscule se met par abréviation pour Éminence et Excellence.

EAU

EAU. s. f. Substance liquide, transparente, sans saveur et sans odeur, qui se durcit par le froid, et se vaporise par la chaleur. *L'eau est formée de deux fluides aériformes, l'oxygène et l'hydrogène. L'eau a été longtemps regardée comme un des quatre éléments dont on supposait que la matière était composée. Eau naturelle. Eau de source. Eau de fontaine, de puits, de citerne, de ruisseau, de rivière, de mare. Eau de pluie, ou pluviale. Eau de roche. Clair comme eau de roche. Eau du ciel. Eau de neige. Eau de mer. Eau claire. Eau potable. Eau clarifiée. Eau*

distillée. Eau de vaisselle. Bonne eau. Eau bonne à boire. Eau fade. Eau vive. Eau fraîche. Eau chaude. Eau bouillante. Eau courante. Eau dormante. Eau croupie. Eau bourbeuse. Eau légère. Eau pesante. Goutte d'eau. Verre d'eau. Seau d'eau. Porteur d'eau. Puiser, tirer de l'eau. Boire de l'eau. Il ne boit que de l'eau rougie. Il boit le vin sans eau. Mettre de l'eau dans son vin. L'eau d'une source. L'eau, les eaux d'une rivière. Des eaux insalubres. Les eaux qui s'écoulent par un tuyau de descente. Fouillez en cet endroit, vous trouverez de l'eau. Un cours d'eau. Une source d'eau. Une ligne, un pouce d'eau. Filet d'eau. L'eau sert à l'embellissement des jardins. Il y a de fort belles eaux dans ce parc. Jet d'eau. Nappe d'eau. Réservoir d'eau. Rond d'eau. Carré d'eau. Pièce d'eau de tant d'arpents. Il entend la conduite des eaux. Eau jaillissante. Les eaux de Versailles. Faire jouer les eaux.

Fam., *Buveur d'eau*, Celui qui ne boit que de l'eau, ou du vin fort trempé.

Jeûner au pain et à l'eau, Ne manger que du pain et ne boire que de l'eau. On dit dans un sens analogue, *Mettre un prisonnier au pain et à l'eau.*

Rompre l'eau à un cheval, Interrompre un cheval quand il boit, l'obliger à boire à différentes reprises. *Rompez l'eau à votre cheval, qui a trop chaud.*

Prov., *Il ne vaut pas l'eau qu'il boit*, se dit D'un homme qui ne vaut guère, et principalement D'un valet qui manque d'intelligence et d'activité.

Fig. et fam., *Il n'y a pas de l'eau à boire*, se dit D'un marché, d'un travail où il n'y a rien à gagner.

Fig. et fam., *Mettre de l'eau dans son vin*, Se modérer sur quelque affaire, sur quelque prétention, montrer moins de chaleur, d'animosité, etc.

Prov. et fig., *Il se noierait dans un verre d'eau*, Il est si malheureux ou si malhabile, que le moindre accident est capable de le perdre.

Prov. et fig., *C'est une tempête dans un verre d'eau*, se dit D'un grand tumulte qui se produit pour une petite cause ou dans un petit cercle.

Prov. et fig., *Il n'est pire eau que l'eau qui dort*, Les gens sournois et taciturnes sont ceux dont il faut le plus se défier.

Prov., *Ces deux personnes se ressemblent comme deux gouttes d'eau*, Elles se ressemblent parfaitement.

Prov. et fig., *C'est le feu et l'eau*, se dit De deux choses tout à fait contraires, de deux personnes qui ont de l'aversion l'une pour l'autre, ou qui sont d'opinions, de caractères fort opposés.

En termes de Marine, *Faire de l'eau*, Se pourvoir d'eau bonne à boire. *Nous abordâmes à cette île pour y faire de l'eau.* Dans le même langage, on dit, *Faire eau*, en parlant D'un navire où l'eau entre par quelque ouverture faite à la carène. *Notre bâtiment faisait eau de toutes parts.*

Voie d'eau, Les deux seaux d'eau que porte un homme. En termes de Marine, *Voie d'eau*, signifie, Une ouverture accidentelle faite à la carène d'un bâtiment, et par laquelle l'eau entre. *Ce navire a une voie d'eau, a plusieurs voies d'eau. Étancher, boucher une voie d'eau.*

Eau mère. Voyez Mère.

Eau rougie, Eau mêlée d'une petite quantité de vin rouge.

Eau ferrée, Eau dans laquelle on a éteint un fer rouge, ou dans laquelle on a mis en dissolution des matières ferrugineuses.

Eau panée, Eau dans laquelle on a fait tremper du pain grillé, pour en ôter la crudité, et pour la rendre plus nourrissante. *Il ne boit que de l'eau panée.*

Eau battue, Eau que l'on a versée plusieurs fois d'un vase dans un autre.

Eau blanche, Eau dans laquelle on a jeté du son pour la faire boire aux chevaux. Il se dit, en Médecine, d'Une liqueur blanchâtre et styptique, formée d'un mélange d'eau et d'extrait de Saturne. *Faire des lotions avec de l'eau blanche.*

Eau de savon, Eau dans laquelle on a fait dissoudre du savon.

Eau d'empois, Eau dans laquelle on a mis de l'empois. *Passer du linge à l'eau d'empois.*

Eau de riz, eau d'orge, Eau dans laquelle on a fait bouillir du riz, de l'orge.

Eau lustrale, Eau dont les païens se servaient pour faire des lustrations ou des ablutions, et qui n'était autre chose que de l'eau commune dans laquelle on avait plongé un tison ardent pris au foyer des sacrifices.

Eau baptismale, Eau dont on se sert en donnant le sacrement de baptême.

Eau bénite, Eau qui se bénit dans l'église, les dimanches, avec des cérémonies particulières, et plus solennellement à Pâques et à la Pentecôte. *Donner, jeter, présenter de l'eau bénite.*

Faire l'eau bénite, Faire la cérémonie de la bénédiction de l'eau.

Prov. et fig., *De l'eau bénite de cour*, De vaines protestations de service et d'amitié. *Donner de l'eau bénite de cour.* On dit dans un sens analogue, *C'est un donneur d'eau bénite.*

Prov. et fig., *Porter de l'eau à la mer, à la rivière*, ou *Porter l'eau à la mer, etc.*, Porter des choses en un lieu où il y en a déjà une grande abondance. On dit de même, *C'est porter de l'eau à la mer, à la rivière, que de donner à une personne très riche.* On dit aussi, *C'est une goutte d'eau dans la mer*, C'est ajouter fort peu à une grande abondance.

Prov. et fig., *Il ne trouverait pas de l'eau à la rivière*, se dit D'une personne malhabile qui ne trouve pas les choses les plus faciles à trouver.

Fig., *Ce fruit, ce ragoût, etc., ne sent que l'eau*, Il ne sent rien, il est insipide.

Eau, se dit particulièrement de La pluie. *Si le vent dure, nous aurons de l'eau. Il est tombé bien de l'eau. Le temps, le vent est à l'eau. L'été a été trop sec, tout a séché faute d'eau. Les blés ont grand besoin d'eau.*

Il signifie en outre, Mer, rivière, lac, étang. *Au bord de l'eau. Se jeter à l'eau. Tomber dans l'eau. Aller par eau. Passer l'eau. Il ne saurait souffrir l'eau, il va toujours par terre. Ce barbet va bien à l'eau. S'en aller à vau-l'eau. Nager, flotter sur l'eau. Aller au fond de l'eau. Revenir sur l'eau. Craindre l'eau. Lancer un navire à l'eau. Nager entre deux eaux. Nager en pleine eau. Couper l'eau en nageant. Le navire fendait les eaux. Eaux débordées. Il avait de l'eau jusqu'au cou; il n'en avait qu'à mi-jambes. Battre l'eau pour prendre du poisson. Rat d'eau. Poule d'eau.*

Eau douce, se dit de L'eau des rivières, des lacs, des étangs et des fontaines, par opposition à L'eau de la mer. *Poisson d'eau douce.*

Marin d'eau douce. Voyez Marin.

Eaux et forêts, se dit Des forêts, des rivières, des étangs, etc., en tant qu'ils sont l'objet d'une surveillance exercée au nom du gouvernement. *Inspecteur, conservateur des eaux et forêts. La législation des eaux et forêts. L'administration des eaux et forêts*, ou absolument, *Les eaux et forêts. En termes d'eaux et forêts.*

Eaux et forêts, se disait spécialement autrefois d'Une juridiction qui connaissait de la chasse, de la pêche, des bois et des rivières, tant au civil qu'au criminel. *Grand maître des eaux et forêts.*

Poisson de bonne eau, Poisson qui ne sent point la bourbe, la vase.

À fleur d'eau, Au niveau de la superficie de l'eau. *Batterie à fleur d'eau. Coup à fleur d'eau.*

Prov. et fig., *Revenir sur l'eau*, Rétablir sa fortune, recouvrer du crédit, rentrer en faveur. On dit dans le même sens, *Revenir à fleur d'eau.*

Les eaux sont grandes, grosses, hautes, etc., Les eaux des rivières sont grandes, etc. *Pendant les grosses eaux.*

Les eaux sont basses, Il y a peu d'eau dans les rivières.

Par extension et fam., *Les eaux sont basses*, Il reste peu de vin, de liqueur dans le tonneau, dans la bouteille.

Fig. et fam., *Les eaux sont basses chez un tel*, L'argent commence à lui manquer.

Prov. et fig., *Battre l'eau avec un bâton*, Se donner beaucoup de peine, sans espoir raisonnable de succès. On dit de même, *C'est battre l'eau*, C'est prendre une peine inutile.

Fig. et fam., *C'est un coup dans l'eau, un coup d'épée dans l'eau*, se dit D'un effort inutile, d'une tentative qui n'a point de suite, d'effet.

Fig. et fam., *Nager entre deux eaux*, se dit D'une personne qui, entre deux factions, entre deux partis, se conduit de manière à les ménager l'un et l'autre.

Fig. et fam., *Tomber dans l'eau*, Manquer, n'avoir pas lieu. *Ce projet est tombé dans l'eau. Notre partie de campagne est tombée dans l'eau.*

Prov. et fig., *L'entreprise, l'affaire est allée à vau-l'eau, est à vau-l'eau*, Elle n'a pas réussi, on n'en espère plus rien.

Fig. et fam., *Nager en grande eau, en pleine eau*, Être dans l'abondance, jouir d'une grande fortune, se trouver dans de grandes occasions d'avancer ses affaires.

Prov. et fig., *Il faut laisser couler l'eau*, Il faut laisser aller les choses comme elles vont, et ne point s'en mettre en peine.

Prov., *Il passera bien de l'eau sous les ponts entre ci et là*, ou *d'ici à ce temps-là*, se dit en parlant D'une chose qu'on croit ne devoir pas arriver sitôt.

Prov. et fig., *Faire venir l'eau au moulin*, Procurer à soi ou aux siens des avantages, du profit, par son industrie, par son adresse.

Prov. et fig., *Pêcher en eau trouble*, Se prévaloir du désordre des affaires publiques ou particulières, pour en tirer son profit, son avantage. *Dans les désordres de l'État, il ne songeait qu'à pêcher en eau trouble. Il a profité du désordre de cette maison, dont il maniait les affaires, pour pêcher en eau trouble.*

Être comme le poisson dans l'eau, Se trouver bien, être à son aise en quelque lieu. *Être comme le poisson hors de l'eau*, Être hors du lieu où l'on voudrait être.

Prov. et fig., *Tenir quelqu'un le bec dans*

l'eau. Le laisser toujours dans l'attente de quelque chose qu'on lui fait espérer; Le tenir dans l'incertitude, en ne lui donnant pas de réponse positive.

Prov. et fig., *Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse, qu'enfin elle se brise*, Quand on retombe souvent dans la même faute, on finit par s'en trouver mal; ou, Quand on s'expose trop souvent à un péril, on finit par y succomber.

En termes de Marine, *Les eaux d'un navire*, La trace qu'un navire laisse après lui à mesure qu'il avance. On dit qu'*Un bâtiment est, se tient, se met dans les eaux d'un autre*, Lorsqu'il gouverne ou qu'il entre dans le même sillage; et de même, *Prendre, suivre les eaux d'un bâtiment, etc.*

Eau, se dit aussi de Certaines eaux qui, en passant au travers des minéraux, contractent quelque vertu médicinale, et dont on fait usage, soit en se baignant, soit en les prenant comme boisson. *Eau minérale. Eaux thermales. Eaux chaudes. Eaux froides. Eaux ferrugineuses, sulfureuses, etc. Eaux de Baréges, de Plombières, de Spa, de Bourbonne. Prendre les eaux. Les eaux ne lui seront pas bonnes.*

Il se dit par extension, mais au pluriel seulement, Du lieu où l'on va prendre les eaux. *Aller aux eaux. Il est revenu des eaux.*

Eau minérale artificielle, Eau commune à laquelle on a donné les propriétés d'une eau minérale naturelle, en y faisant dissoudre quelque substance.

Eau, se dit encore, vulgairement, de Certaines humeurs ou sérosités qui se trouvent, qui se forment dans le corps de l'homme ou de l'animal. *Quand il fut mort, on lui trouva la poitrine pleine d'une eau rousse, d'une eau verdâtre. Les vésicatoires font des ampoules pleines d'eau. Cette médecine lui a fait rendre des eaux. On lui a tiré du mauvais sang, ce n'était que de l'eau.*

Prov., *L'eau vient à la bouche, cela fait venir l'eau à la bouche*, se dit D'une chose agréable au goût, et dont l'idée excite l'appétit quand on en parle ou qu'on en entend parler. *Quand vous lui parlez de ce ragoût, l'eau lui vient à la bouche, ou vous lui faites venir l'eau à la bouche.* Cela se dit aussi, figurément, De tout ce qui peut exciter les désirs. *Ce que vous avez dit sur les avantages de cette entreprise, lui a fait venir l'eau à la bouche.*

Par exagérat., *Fondre en eau*, Verser des larmes en abondance.

En Médec., *Les eaux de l'amnios*, Liquide qui est exhalé par l'amnios et qui environne le fœtus, pendant toute la durée de la gestation. *Cette femme accouchera bientôt, les eaux ont percé.*

En termes d'Art vétérinaire, *Eaux aux jambes*, Maladie qui attaque les pieds des chevaux, et qui consiste en un suintement de sérosités à travers la peau de ces parties. *Ce cheval a les eaux aux jambes.*

Eau, se prend quelquefois dans le sens de Sueur. *Il s'est échauffé à courir, il est tout en eau. L'eau lui dégouttait du visage.*

Fig. et fam., *Suer sang et eau*, Faire de grands efforts, se donner beaucoup de peine; ou Souffrir beaucoup, éprouver un grand déplaisir de quelque chose. *J'ai sué sang et eau pour venir à bout de cette affaire. Je suais sang et eau de voir l'embarras où il était. Ce prédicateur qui avait tant de peine à parler, me faisait suer sang et eau.*

Eau, se dit particulièrement de L'urine. *Faire de l'eau. Lâcher de l'eau.*

Prov. et fig., *Il n'y fera que de l'eau claire, que de l'eau toute claire*, se dit D'un homme qui entreprend quelque chose où l'on croit qu'il ne réussira pas.

Eau, se dit encore d'Une liqueur artificielle, obtenue, extraite de quelque substance par distillation, décoction, ou expression, ou composée de différentes substances. *Eau-de-vie. Eau-de-vie de grain. Eau gazeuse. Eau de Cologne. Eau de javelle. Eau de lavande. Eau de mélisse* ou *des carmes. Eau de senteur. Eau de rose. Eau de fleur d'orange.*

Il se dit également de Certains produits, de certaines préparations chimiques. *Eau-forte. Eau seconde. Eau de départ. Eau régale. Eau de chaux. Eau mercurielle.*

Graver à l'eau-forte, Graver sur une planche de cuivre avec le seul secours de l'eau-forte. On appelle par extension *Eau-forte*, Une estampe tirée sur une planche qui a été préparée à l'eau-forte, pour être ensuite terminée au burin, ou sur une planche entièrement gravée à l'eau-forte. *Une belle eau-forte. Les eaux-fortes de Rembrandt.*

Eau, signifie aussi, Suc, en parlant De quelques fruits, particulièrement de la pêche et de la poire. *Cette pêche, cette poire a une bonne eau, une eau fort agréable, a beaucoup d'eau.*

Eau, se dit en outre Du lustre, du brillant qu'ont les perles, les diamants et quelques autres pierreries. *Ces perles sont d'une belle eau. Ces diamants sont de la première eau.*

Donner eau à un drap, à un chapeau, Lui donner du lustre.

Couleur d'eau, Couleur bleuâtre qu'on donne au fer poli. *Il faut mettre ces pistolets, ces éperons en couleur d'eau.*

Vert d'eau, Couleur vert clair.

EBA

ÉBAHIR (S'). v. pron. S'étonner, être surpris. *Il n'y a point là de quoi s'ébahir.* Il est familier.

Ébahi, ie. part. passé. *Je fus ébahi. Je restai tout ébahi.*

ÉBAHISSEMENT. s. m. Étonnement, surprise. Il est familier.

ÉBARBER. v. a. Ôter les parties excédantes et superflues de certaines choses. *Ébarber du papier, des plumes, des pièces de monnaie.*

Il signifie particulièrement, dans l'Art de la gravure en taille-douce, Enlever avec un outil ce qui reste au bord de la taille, afin que le trait paraisse net.

Ébarbé, ée. part. passé.

ÉBARBOIR. s. m. T. d'Arts. Outil qui sert à ébarber.

ÉBAT. s. m. Passe-temps, divertissement. *Prendre ses ébats.* Il est familier, et ne s'emploie guère qu'au pluriel.

ÉBATTEMENT. s. m. Action de s'ébattre, de se récréer. Il est synonyme d'Ébat, et ne se dit guère qu'en plaisantant. *S'il veut plaider, je lui en donnerai l'ébattement.* Il est vieux.

En termes de Carrossier, *L'ébattement d'une voiture*, Le jeu qu'elle a dans ses balancements entre les brancards. *Cette voiture a tant de pouces d'ébattement.*

ÉBATTRE (S'). v. pron. (Il se conjugue comme *Battre*.) Se réjouir, se divertir. *Allez vous ébattre dans la campagne, à la campagne.* Il est familier.

ÉBAUBI, IE. adj. Étonné, surpris. *Vous voilà bien ébaubi.* Il est familier, et ne s'emploie guère qu'en plaisantant.

ÉBAUCHE. s. f. Ouvrage de peinture ou de sculpture, qui n'est que commencé, mais où les parties principales sont indiquées. *Ce n'est qu'une légère ébauche, que la première ébauche. Ébauche grossière.*

Il se dit, figurément, Des productions de l'esprit. *Cette tragédie n'est pas achevée, ce n'est qu'une ébauche.*

ÉBAUCHER. v. a. T. de Peinture et de Sculpture. Commencer un ouvrage, lui donner les premiers traits en indiquant les parties principales. *Ébaucher une statue, un tableau.*

Il se dit également, dans quelques Métiers, pour Dégrossir.

Il se dit, figurément, en parlant Des productions de l'esprit. *Cet auteur n'a fait encore qu'ébaucher son ouvrage.*

Ébauché, ée. part. passé.

ÉBAUCHOIR. s. m. Outil de bois ou d'ivoire, dont les sculpteurs se servent pour ébaucher, pour modeler.

ÉBAUDIR (S'). v. pron. Se réjouir avec excès, et témoigner sa joie en dansant, en sautant, ou de quelque autre manière semblable. Il est vieux, et ne s'emploie qu'en plaisantant.

ÉBAUDISSEMENT. s. m. Action de s'ébaudir. Il est vieux.

EBE

ÉBÈNE. s. f. Bois de l'ébénier. *Armoire d'ébène. Bordure d'ébène. Travailler en ébène. Il y a diverses sortes d'ébène. Ébène noire. Ébène verte. De l'ébène grise. De l'ébène rouge et noire, blanche et noire. Noir d'ébène.*

Fig., *Des cheveux d'ébène*, Des cheveux très noirs. Poétiq., *L'ébène de ses cheveux.*

ÉBÉNER. v. a. Donner à du bois la couleur de l'ébène.

Ébéné, ée. part. passé.

ÉBÉNIER. s. m. T. de Botan. Arbre des Indes, dont le bois est fort dur et ordinairement noir. *Il y a des forêts d'ébéniers dans ces pays-là.*

Faux ébénier, Arbrisseau que l'on cultive dans les jardins d'agrément, et qui porte aussi le nom de *Cytise des Alpes.*

ÉBÉNISTE. s. m. Ouvrier qui travaille en ébène et autres bois précieux, ou qui fait des ouvrages de marqueterie.

ÉBÉNISTERIE. s. f. Le métier, l'art de l'ébéniste. Il se dit aussi Des ouvrages que fait l'ébéniste. *Travailler en ébénisterie. Magasin d'ébénisterie.*

EBL

ÉBLOUIR. v. a. Frapper les yeux par un éclat très vif qu'ils ne peuvent soutenir. *Le soleil éblouit la vue, éblouit les yeux, nous éblouit. L'éclat des diamants éblouit. La neige, la blancheur de la neige éblouit.*

Fig., *Une beauté qui éblouit*, Une femme d'une éclatante beauté.

Éblouir, signifie au figuré, Surprendre l'esprit par quelque chose de vif, de brillant, de spécieux. *On se laisse souvent éblouir par l'éclat du style. Son éloquence éblouit plus qu'elle n'éclaire. Ne pas se laisser éblouir par les apparences.*

Il signifie aussi, Tenter, séduire. *Les grandeurs l'ont ébloui. Il s'est laissé éblouir. Être ébloui de l'éclat des richesses, par les richesses. Les promesses qu'on lui a faites l'ont ébloui.*

Être ébloui de quelque chose, signifie quelquefois, En être ridiculement fier, orgueilleux. *Il est ébloui de sa fortune.*

ÉBLOUI, IE. part. passé.

ÉBLOUISSANT, ANTE. adj. Il a des significations analogues à celles du verbe *Éblouir*, tant au propre qu'au figuré. *Éclat éblouissant. Couleur éblouissante. La neige est éblouissante. Un teint éblouissant. Beauté éblouissante.*

ÉBLOUISSEMENT. s. m. État de la vue troublée par trop de lumière, par un éclat trop vif. *Il est impossible de regarder le soleil sans éblouissement.*

Il signifie aussi, Altération de la faculté de voir, occasionnée par une cause interne. *Il me prit un tel éblouissement, que je n'y voyais plus. Cette affection est souvent accompagnée de vertiges et d'éblouissements.*

EBO

ÉBORGNER. v. a. Rendre borgne, priver d'un œil. *Une branche d'arbre l'a éborgné à la chasse.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il s'est éborgné en tombant.*

Par exagérat. et fam., *Éborgner quelqu'un*, Lui faire grand mal à l'œil.

ÉBORGNÉ, ÉE. part. passé.

ÉBOUILLIR. v. n. (Il se conjugue comme *Bouillir*, mais on ne l'emploie guère qu'à l'infinitif et au participe.) Diminuer à force de bouillir. *Ne laissez point tant ébouillir le pot.*

ÉBOUILLI, IE. part. passé. *Le pot est trop ébouilli. Cette sauce est trop ébouillie.*

ÉBOULEMENT. s. m. Chute de la chose qui s'éboule; État de la chose éboulée. *L'éboulement de la muraille. L'éboulement d'un bastion. L'éboulement des terres. La voie était interceptée par un éboulement.*

ÉBOULER. v. n. Tomber en ruine. Il se dit Des amas de terre, de certaines constructions, etc., qui tombent, qui se dérangent, qui se renversent. *Le torrent a fait ébouler cette butte. Ces terres sont près d'ébouler.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *La terrasse, la muraille s'est éboulée. Cette pile de bois va s'ébouler.*

ÉBOULÉ, ÉE. part. passé.

ÉBOULIS. s. m. Amas de matières éboulées. *Un éboulis de sable, de terre, etc.*

ÉBOURGEONNEMENT. s. m. T. d'Agricult. Retranchement de bourgeons superflus des arbres fruitiers, pour les soulager, les conserver, et leur faire porter de plus beaux fruits. *Ce jardinier entend bien l'ébourgeonnement.*

ÉBOURGEONNER. v. a. T. d'Agricult. Ôter les bourgeons ou les nouveaux jets superflus. *Voici le temps d'ébourgeonner les vignes.*

ÉBOURGEONNÉ, ÉE. part. passé.

ÉBOURIFFÉ, ÉE. adj. Il se dit Des personnes dont le vent ou quelque autre cause a mis en désordre les cheveux ou la perruque, la coiffure. *Vous êtes tout ébouriffé. Elle arriva tout ébouriffée.* Il est familier.

Il s'applique, dans un sens analogue, Aux cheveux, à la coiffure même. *Avoir les cheveux ébouriffés. Votre coiffure est tout ébouriffée.*

Il se dit, figurément, D'une personne agitée, troublée, et qui laisse voir son trouble, son agitation. *Que vous est-il donc arrivé? vous voilà tout ébouriffé, vous avez l'air tout ébouriffé.*

ÉBOUSINER. v. a. T. de Maçonnerie. Ôter le bousin d'une pierre, c'est-à-dire, cette croûte tendre qui tient autant de la terre que de la pierre. *Il faut ébousiner les pierres avant que de les tailler pour les employer.*

ÉBOUSINÉ, ÉE. part. passé.

EBR

ÉBRANCHEMENT. s. m. Action d'ébrancher un arbre, ou Le résultat de cette action.

ÉBRANCHER. v. a. Dépouiller un arbre d'une partie de ses branches, en les coupant ou en les rompant. *Il faut ébrancher cet arbre. Le vent a tout ébranché ce chêne.*

ÉBRANCHÉ, ÉE. part. passé.

ÉBRANLEMENT. s. m. Secousse, action par laquelle une chose est ébranlée. *Après un si grand ébranlement, il est à craindre que cette muraille ne tombe. L'ébranlement de cerveau causé par cette chute lui affaiblit l'esprit. L'ébranlement des dents.*

Il se dit aussi figurément. *L'ébranlement de sa fortune inquiète sa famille. Les guerres civiles causent de grands ébranlements dans les fortunes. L'ébranlement du crédit. L'ébranlement des trônes, des États.*

ÉBRANLER. v. a. Donner des secousses à une chose, en sorte qu'elle ne soit plus dans une ferme assiette. *Cette mine, cette batterie a ébranlé le bastion. Les vents ont ébranlé la maison. Ce coup lui a ébranlé le cerveau.*

Il s'emploie figurément, dans le même sens. *Un empire que les discordes ont ébranlé. Ébranler le pouvoir de quelqu'un. Ébranler le crédit public.*

Il se dit aussi figurément en parlant Des personnes, et signifie, Émouvoir quelqu'un, l'étonner, faire qu'il soit moins ferme dans la situation d'esprit où il était, dans ses opinions, dans ses résolutions. *Ces raisons l'ont fort ébranlé. Les menaces ne sauraient m'ébranler. Les malheurs, les disgrâces n'ont point ébranlé son courage, sa constance.* On dit de même, *Ébranler la résolution de quelqu'un, ébranler son espoir, etc.*

ÉBRANLER, s'emploie souvent avec le pronom personnel. *Les voûtes du temple s'ébranlèrent. La montagne s'ébranle. Un empire qui s'ébranle. Une fermeté qui ne s'ébranle jamais.*

Il signifie particulièrement, en termes de Guerre, Se mettre en mouvement. *Des troupes qui commencent à s'ébranler. La première ligne s'ébranla pour charger les ennemis.*

Il se dit également De troupes qui commencent à faire quelque mouvement pour prendre la fuite. *Ce régiment était exposé à un si grand feu, qu'il commençait à s'ébranler; la présence du général le rassura.*

ÉBRANLÉ, ÉE. part. passé. *Un empire ébranlé.*

ÉBRASEMENT. s. m. T. d'Archit. Action d'ébraser, ou Le résultat de cette action. *L'ébrasement d'une porte, d'une fenêtre.*

ÉBRASER. v. a. T. d'Archit. Élargir en dedans la baie d'une porte ou d'une fenêtre, suivant un plan oblique.

ÉBRASÉ, ÉE. part. passé. *Porte, fenêtre ébrasée.*

ÉBRÉCHER. v. a. Faire une brèche à un instrument tranchant. *Ébrécher un couteau, un rasoir, etc.*

S'ébrécher une dent, Se casser une partie d'une dent.

ÉBRÉCHER, se dit quelquefois, figurément et familièrement, en parlant De la fortune d'une personne. *La perte d'un procès vient d'ébrécher sa fortune. Ses folles dépenses ont ébréché sa fortune.*

ÉBRÉCHÉ, ÉE. part. passé. *Couteau ébréché. Dent ébréchée.*

ÉBRENER. v. a. Ôter les matières fécales d'un enfant. *Cette nourrice a ébrené son enfant.* Il est bas.

ÉBRENÉ, ÉE. part. passé.

ÉBRIÉTÉ. s. f. Ivresse légère. *On remarquait chez lui un peu d'ébriété.*

ÉBROUEMENT. s. m. T. d'Art vétérinaire. Il se dit de L'éternuement de certains animaux domestiques.

Il se dit aussi, en termes de Manége, Du ronflement d'un cheval à la vue des objets qui le surprennent ou qui l'effrayent.

ÉBROUER. v. a. Laver, passer dans l'eau, en parlant Des toiles, des étoffes. *Ébrouer une pièce d'étoffe, de toile.*

ÉBROUER, s'emploie aussi avec le pronom personnel, en termes d'Art vétérinaire, et se dit Des animaux domestiques lorsqu'ils font une espèce d'éternuement, comme pour dégager leurs naseaux de ce qui y cause de la gêne ou de l'irritation.

Il se dit aussi, en termes de Manége, D'un cheval qui fait un ronflement à la vue des objets qui le surprennent ou qui l'effrayent. *Les chevaux vifs s'ébrouent facilement.*

ÉBROUÉ, ÉE. part. passé.

ÉBRUITER. v. a. Divulguer, rendre public. *Il ne faut pas ébruiter cette affaire.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il faut prendre garde que cette affaire, que cette nouvelle ne s'ébruite, ne vienne à s'ébruiter. Cette nouvelle commence à s'ébruiter.*

ÉBRUITÉ, ÉE. part. passé. *Affaire ébruitée.*

EBU

ÉBUARD. s. m. Coin de bois fort dur, qui sert à fendre des bûches.

ÉBULLITION. s. f. Mouvement d'un liquide qui bout sur le feu. *De l'eau en ébullition. Pendant l'ébullition.*

Il se dit aussi, en Chimie, d'Un dégagement de bulles d'air qui a lieu quand on mélange certaines substances. Toutefois ce dernier phénomène est plus ordinairement désigné par le nom d'*Effervescence*.

ÉBULLITION, en Médecine, se dit de Toute espèce d'éruption passagère qui survient à la peau. *Il a une ébullition par tout le corps.*

ECA

ÉCACHER. v. a. Écraser, froisser. *Écacher une noix, un limaçon, en marchant dessus. Il s'est écaché le doigt.* Il est familier.

ÉCACHÉ, ÉE. part. passé.

Fam., *Un nez écaché*, Un nez camus et aplati.

ÉCAILLE. s. f. Il se dit Des petites lames minces et plates qui couvrent la peau de certains poissons et de certains reptiles. *Les écailles d'une carpe, d'un saumon, d'une morue. Grandes écailles. Petites écailles. Écailles dures, rondes, transparentes.*

Il se dit également Des petites plaques cornées ou osseuses qui garnissent les pattes des oiseaux, la queue de certains mammifères, etc.

Il signifie aussi, L'enveloppe dure et calcaire qui couvre et protège le corps des mollusques bivalves. On le dit plus parti-

culièrement Des huîtres. *L'écaille d'une huître. Huître à l'écaille.*

Écaille de tortue, ou absolument, *Écaille*, L'enveloppe dure qui couvre le dos de la tortue, et dont on fait de petits objets précieux. *Tablettes couvertes d'écaille. Tabatière d'écaille. Ce que vous prenez pour de la corne est de l'écaille.*

ÉCAILLE, se dit pareillement, en Botanique, de Productions plates et plus ou moins sèches, qui composent ou accompagnent certaines parties des végétaux. *Les bulbes du lis, les cônes du sapin, sont formés d'écailles. Les boutons du marronnier d'Inde, la tige de l'orobanche, sont garnis d'écailles.*

Il se dit encore, par analogie, de Tout ce qui se détache des corps en petites parties minces et légères. *Sa peau se levait par écailles.*

Fig. et fam., *Les écailles lui sont tombées des yeux*, Ses yeux sont dessillés.

En termes de Peinture, *Ce tableau tombe en écailles, par écailles*, se dit D'un vieux tableau dont les couleurs desséchées se gercent et se détachent de la toile par petites plaques.

ÉCAILLER. v. a. Ôter, enlever les écailles d'un poisson. *Vous n'avez pas bien écaillé cette carpe, ce brochet. Écailler des huîtres.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie alors, Se lever, se détacher par écailles, par plaques minces. *Ce tableau commence à s'écailler. Cet enduit s'écaille. Cette émaillure s'est écaillée.*

ÉCAILLÉ, ÉE. part. passé. *Carpe écaillée.*

Il s'emploie aussi dans un sens contraire, pour dire, Qui est couvert d'écailles. *Animaux écaillés.*

ÉCAILLER, ÈRE. s. Celui, celle qui vend et qui ouvre des huîtres à l'écaille. *Voilà l'écailler qui passe. Appelez l'écaillère.*

ÉCAILLEUX, EUSE. adj. Qui se lève par écailles, par plaques minces. *Peau dure et écailleuse. Une ardoise écailleuse.*

Il signifie aussi, en Histoire naturelle et en Botanique, Qui est couvert, garni, ou formé d'écailles. *Le corps de ce mammifère est écailleux. La bulbe du lis est écailleuse.*

ÉCALE. s. f. Enveloppe extérieure qui renferme la coque dure de certains fruits, comme les noix. *Écale de noix, etc.*

Il se dit aussi Des coquilles d'œufs, et de La peau des pois qui se lève quand ils cuisent. *Écales d'œufs. Des écales de pois.*

ÉCALER. v. a. Ôter l'écale. *Écaler des noix.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Les pois s'écalent quand ils ont bouilli.*

ÉCALÉ, ÉE. part. passé.

ÉCARBOUILLER. v. a. Écacher, écraser. *Il lui a écarbouillé la tête, la cervelle.* Il est populaire.

ÉCARBOUILLÉ, ÉE. part. passé.

ÉCARLATE. s. f. Couleur rouge et fort vive. *Teint en écarlate. Une belle écarlate. Écarlate des Gobelins. Rouge comme écarlate, comme de l'écarlate.* On l'emploie souvent comme adjectif des deux genres. *Une robe écarlate. Du drap écarlate.*

Il signifie aussi, L'étoffe même teinte de cette couleur. *J'ai acheté vingt aunes d'écarlate. Manteau d'écarlate.*

Fig. et fam., *Avoir les yeux bordés d'écarlate*, Avoir le bord des paupières très rouge.

ÉCARLATINE. adj. f. Voyez SCARLATINE.

ÉCARQUILLEMENT. s. m. Action d'écarquiller. *L'écarquillement des jambes.* Il est familier.

ÉCARQUILLER. v. a. Écarter, ouvrir. Il ne se dit que dans ces phrases familières : *Écarquiller les jambes. Écarquiller les yeux.*

ÉCARQUILLÉ, ÉE. part. passé.

ÉCART. s. m. Action de s'écarter. *On porta un coup à cet homme, et pour l'éviter il fit un écart. Son cheval eut peur, fit un écart, et le renversa dans le fossé.*

En termes d'Art vétérinaire, *Ce cheval a pris, s'est donné un écart*, Il s'est estropié en faisant un écart.

En termes de Danse, *Faire un écart*, Porter le pied de côté.

ÉCART, signifie au figuré, L'action de s'écarter du sujet que l'on traite ; et, dans une acception plus étendue, Toute action par laquelle on s'écarte de la raison, de la morale, des bienséances, etc. *Faire un écart dans un discours. Les écarts de l'imagination. Se permettre des écarts. C'est un homme qui est sujet à faire des écarts, à des écarts. Les écarts de la jeunesse. Entraîner dans des écarts.*

ÉCART, à certains Jeux de cartes, signifie, Les cartes qui ont été écartées. *Où est votre écart ? Ne touchez point à votre écart.*

À L'ÉCART. loc. adv. En un lieu détourné, en un lieu écarté. *Les voleurs le trouvèrent à l'écart et le dépouillèrent. Mener, prendre quelqu'un à l'écart.*

Il signifie aussi, À part. *Tirer quelqu'un à l'écart. Se mettre, se tenir, demeurer à l'écart.*

Mettre à l'écart, Réserver. *Il met à l'écart une partie de son revenu pour les besoins imprévus.*

Fig., *Mettre à l'écart*, Faire abstraction. *Mettons cette considération à l'écart. Mettons nos intérêts à l'écart.*

Fig., *Mettre quelqu'un à l'écart*, Ne pas le faire participer à quelque avantage. *Quoique la promotion ait été nombreuse, on l'a mis à l'écart.*

ÉCARTÉ. s. m. Jeu de cartes analogue à la triomphe, et qui se joue à deux. *Le jeu de l'écarté. Jouer à l'écarté. Table d'écarté.*

ÉCARTÈLEMENT. s. m. Action d'écarteler.

ÉCARTELER. v. a. Mettre en quatre quartiers : sorte de supplice qu'on faisait souffrir à des criminels de lèse-majesté au premier chef, en les tirant à quatre chevaux. *Il fut condamné à être écartelé.*

ÉCARTELER, en termes de Blason, signifie, Partager l'écu en quatre. *Il écartèle de telles et telles armes, de tels et tels émaux.*

ÉCARTELÉ, ÉE. part. passé.

ÉCARTELURE. s. f. T. de Blason. Division de l'écu en quatre quartiers.

ÉCARTEMENT. s. m. Action d'écarter, de séparer, de s'écarter, de se séparer ; ou Le résultat de cette action. *L'écartement des jambes. L'écartement de deux lignes.*

Il signifie particulièrement, Disjonction, séparation de choses qui doivent être jointes. *Il y a eu de l'écartement dans ce mur.*

ÉCARTER. v. a. Séparer, éloigner. *Écarter les jambes. Écarter les branches qui empêchent de passer. J'écartai les cheveux qui lui couvraient le visage. Écarter le voile qui cache la vue d'un objet. Écartez ce qui vous gêne, écartez-le de vous. Cet enfant va se brûler, écartez-le de la cheminée.*

Il signifie aussi, Disperser. *Le vent a écarté les nuages. Écarter la foule. Écarter les ennemis. La tempête a écarté les vaisseaux.*

Ce fusil écarte le plomb, la dragée, ou simplement, *Ce fusil écarte*, Il ne porte pas, il ne lance pas son plomb bien serré et bien ensemble.

ÉCARTER, signifie encore, Détourner. *Écarter quelqu'un du droit chemin. Il écarta le coup avec son bâton.*

Il s'emploie aussi figurément. *Écarter les malheurs. Écarter la tempête. Écarter les mauvaises pensées. Il a écarté tous ceux qui lui nuisaient. Sa demande en justice fut écartée par une fin de non-recevoir. Pour écarter les soupçons.*

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel, tant au propre qu'au figuré. *Deux lignes qui vont en s'écartant. Écartez-vous de lui. La foule s'écarta pour le laisser passer. Leurs vaisseaux s'écartèrent pendant la nuit. Vous vous écarteriez trop si vous preniez ce chemin-là. S'écarter du but. S'écarter de son devoir, du respect que l'on doit à quelqu'un. S'écarter du droit sens. S'écarter de son sujet dans un discours.*

Fam., *Ne vous écartez pas*, Restez ici près.

ÉCARTER, à certains Jeux de cartes, Mettre à part, rejeter des cartes dont on ne veut point se servir, s'en défaire. *Écarter un as. Écarter un roi. Je n'ai point encore écarté.*

ÉCARTÉ, ÉE. part. passé.

Il est aussi adjectif, et signifie Qui est à l'écart, isolé, retiré. *Un endroit écarté.*

ÉCARTILLEMENT. s. m. **ÉCARTILLER.** v. a. Voyez ÉCARQUILLEMENT, ÉCARQUILLER.

ECC

ECCE HOMO. s. m. Expression tirée du latin. (On prononce *Ekcé*.) Tableau ou statue du Christ couronné d'épines.

Fig. et fam., *C'est un ecce homo*, se dit D'un homme pâle et fort maigre.

ECCHYMOSE. s. f. (On prononce *Ekymose*.) T. de Chirur. Extravasation de sang dans le tissu de nos organes, due ordinairement à une cause violente. On le dit surtout de L'extravasation qui a lieu dans le tissu cellulaire sous-cutané, et qui paraît à la peau. *Les ecchymoses sont ordinairement le résultat d'une contusion.*

ECCHYMOSÉ, ÉE. adj. Qui est affecté d'une ecchymose. *Des tissus ecchymosés. Un œil ecchymosé.*

ECCLÉSIASTE. s. m. Nom d'un des livres sapientiaux de l'Ancien Testament. *L'Ecclésiaste est attribué à Salomon.*

ECCLÉSIASTIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à l'Église, au clergé, ou Qui concerne l'Église, le clergé. *L'ordre ecclésiastique. Personne ecclésiastique. Dignités ecclésiastiques. Pairs ecclésiastiques. Les censures ecclésiastiques. Biens, revenus ecclésiastiques. Auteur ecclésiastique. L'histoire ecclésiastique.*

Il se dit substantivement, au masculin, d'Un homme attaché à l'Église. *Un ecclésiastique. Un jeune ecclésiastique. Un bon ecclésiastique. Un honnête ecclésiastique.*

ECCLÉSIASTIQUE. s. m. Nom d'un des livres sapientiaux de l'Ancien Testament. *Les préceptes de l'Ecclésiastique. L'Ecclésiastique n'est pas la même chose que l'Ecclésiaste.*

ECCLÉSIASTIQUEMENT. adv. En ecclésiastique. *Il vit ecclésiastiquement.*

ECE

ÉCERVELÉ, ÉE. adj. Qui a l'esprit léger, évaporé, qui est sans jugement. *Tête écervelée. Il faut être bien écervelé pour agir ainsi.*

Il se prend quelquefois substantivement. *C'est un jeune, un franc écervelé. Que veut dire cette petite écervelée? Agir en écervelé.*

ECH

ÉCHAFAUD. s. m. Assemblage de pièces de bois, qui forme une espèce de plancher, sur lequel les ouvriers montent pour travailler aux lieux où ils ne peuvent atteindre autrement. *On ne peut plus travailler à cette muraille sans échafaud. Ce bâtiment est achevé, il faut ôter les échafauds.*

Il se prend aussi pour Des ouvrages de charpenterie, élevés ordinairement par degrés, en forme d'amphithéâtre, pour voir plus commodément des cérémonies publiques ou d'autres spectacles. *On avait dressé des échafauds pour la cour, pour les ambassadeurs, pour la musique.*

Il se dit également d'Une espèce de plancher qu'on élève pour l'exposition ou l'exécution des criminels. *Dresser un échafaud. Mourir sur un échafaud. Porter sa tête sur l'échafaud. Monter à l'échafaud.*

ÉCHAFAUDAGE. s. m. Action d'établir des échafauds pour bâtir, pour peindre, ou pour faire quelque autre chose semblable; ou L'assemblage de ces échafauds. *Il en a coûté beaucoup pour l'échafaudage. Son échafaudage est mal dressé.*

Il s'emploie aussi figurément, et se dit de Grands préparatifs qu'on fait pour peu de chose. *Voilà un grand échafaudage pour rien, pour une chose qui n'en vaut pas la peine.*

Il signifie encore figurément, Grand raisonnement inutile ou vain, grand étalage de sentiments, de maximes sur un sujet de peu d'importance. *A quoi bon cet échafaudage pour prouver ce que tout le monde sait? Tout ce bel échafaudage s'écroule devant les faits. Un échafaudage de grandes maximes.*

ÉCHAFAUDER. v. n. Dresser des échafauds. Il ne se dit que De ce qui regarde la construction ou la décoration des bâtiments. *Il a fallu échafauder pour terminer ce mur, pour travailler à ce dôme. Il en coûtera beaucoup pour échafauder.*

ÉCHAFAUDÉ, ÉE. part. passé.

ÉCHALAS. s. m. Bâton de quatre ou cinq pieds de long que l'on fiche en terre pour soutenir un cep de vigne, un petit arbre, un arbuste. *Échalas de vigne. Échalas de quartier. Échalas rond. Botte d'échalas. Planter, ficher, arracher des échalas.*

Fam., *Se tenir droit comme un échalas*, Affecter de se tenir fort droit.

Fig. et fam., *C'est un échalas*, se dit D'une personne grande, maigre et sèche.

ÉCHALASSEMENT. s. m. Action d'échalasser une vigne.

ÉCHALASSER. v. a. Garnir une vigne d'échalas. *Échalasser une vigne.*

ÉCHALASSÉ, ÉE. part. passé.

ÉCHALIER. s. m. Clôture d'un champ faite avec des branches d'arbre, pour en fermer l'entrée aux bestiaux.

ÉCHALOTE. s. f. Espèce d'ail qui a une saveur moins forte que l'ail ordinaire. *De bonnes échalotes. Sauce à l'échalote. Il faut mettre des échalotes dans ce ragoût.*

ÉCHAMPIR. v. a. Voyez RÉCHAMPIR.

ÉCHANCRER. v. a. Tailler, évider, couper en dedans en forme de croissant, de portion de cercle. Il se dit en parlant Des étoffes, de la toile, du cuir, du bois, etc. *Échancrer le collet d'un manteau. Échancrer une housse de cheval, une table.*

ÉCHANCRÉ, ÉE. part. passé.

Il se dit adjectivement, surtout en Botanique, Des objets dont les bords sont entamés comme si on en avait emporté une pièce avec des ciseaux. *Des feuilles échancrées en forme de croissant, en cœur, en pointe. Pétales échancrés.*

ÉCHANCRURE. s. f. Coupure faite en dedans en forme de croissant, de portion de cercle. *Il faut un peu plus d'échancrure à cette manche. Les bassins de barbier ont une échancrure qui s'appelle aussi* gorge.

Il se dit, en termes de Botanique et d'Anatomie, d'Une entaille naturelle qui ressemble à une échancrure. *Ces feuilles ont une échancrure à leur sommet. L'échancrure d'un os.*

ÉCHANGE. s. m. Troc que l'on fait d'une chose pour une autre. *Échange avantageux. En échange de son domaine, il lui a donné des rentes, une maison. Je lui ai cédé mon cheval, il m'a donné un tableau en échange. Faire un échange. L'échange d'une chose contre une autre. L'échange des produits.*

Commerce d'échange ou *par échange*, Commerce où l'on fait seulement échange de marchandises, sans employer la monnaie. *Il ne se fait, dans ce pays, qu'un commerce d'échange.*

Libre-échange, en termes d'Économie politique, Système d'après lequel les transactions commerciales entre les peuples sont affranchies de prohibitions et de taxes élevées. *Un partisan du libre-échange.*

Échange de prisonniers, Remise réciproque des prisonniers faits de part et d'autre, à la guerre. *Cartel d'échange.*

ÉCHANGE, signifie encore, Remise, communication ou envoi réciproque, surtout dans le langage diplomatique. *L'échange des pouvoirs qui se fait entre plénipotentiaires. L'échange des ratifications de ce traité a eu lieu tel jour. Un échange de notes diplomatiques. Il y a un échange fréquent, un échange continuel de courriers entre ces deux cabinets. Un échange de lettres.*

Il prend quelquefois, dans le langage ordinaire, une acception figurée analogue à celle qui précède. *Un échange de bons offices, de services. Un échange de compliments, de civilités, d'injures, d'invectives, etc.*

ÉCHANGEABLE. adj. des deux genres. Qui peut être échangé. *Cette denrée, ces effets sont échangeables. Ce prisonnier est échangeable contre un autre.*

ÉCHANGER. v. a. Faire un échange. *Échanger une propriété contre une autre. On a échangé les prisonniers.*

Il signifie particulièrement, dans le langage diplomatique, Se remettre, se communiquer ou s'envoyer réciproquement des pouvoirs, un acte, etc. *Les plénipotentiaires ont échangé leurs pouvoirs. On a échangé les ratifications du traité. Il fallut échanger plusieurs notes diplomatiques avant de s'entendre.*

Il se dit quelquefois figurément, dans ce dernier sens. *Ces deux vaisseaux ont échangé quelques coups de canon. Après avoir échangé quelques politesses, nous en vînmes à l'objet de notre entrevue. Ils échangèrent quelques injures, quelques coups de poing, et la querelle en resta là.*

ÉCHANGÉ, ÉE. part. passé.

ÉCHANSON. s. m. Officier chargé de servir à boire à un roi, à un prince, etc. Il ne s'emploie guère qu'en parlant Des dieux de la Fable, des princes souverains de l'antiquité, etc. *Ganymède est l'échanson des dieux. L'office d'échanson. L'échanson de Pharaon, d'Astyage. Le roi de Bohême était grand échanson de l'Empire.*

Il se dit quelquefois, par plaisanterie, de Toute personne qui sert à boire. *Je serai votre échanson. Vous êtes un échanson bien maladroit.*

ÉCHANSONNERIE. s. f. Corps des officiers qui servent à boire à un roi, à un prince, etc.; et Le lieu où l'on tient les boissons, dans les palais d'un roi, d'un prince. *Chef d'échansonnerie. Officiers d'échansonnerie.*

ÉCHANTILLON. s. m. Petit morceau d'étoffe, de toile ou d'autres choses semblables, qui sert de montre pour faire connaître la pièce. *Montrer un échantillon. Donner un échantillon. Ce n'est qu'un échantillon de la pièce. La pièce ne se rapporte pas à l'échantillon. Juger de la pièce par l'échantillon. L'échantillon d'une étoffe.* On dit, par extension, *Échantillon de vin, de blé, etc.*

Prov. et fig., *Juger de la pièce par l'échantillon*, Juger de quelqu'un ou de quelque chose par le peu qu'on en sait ou qu'on en a vu.

ÉCHANTILLON, en termes de Marine, désigne La force, la dimension des pièces de bois qui servent aux constructions navales. *Cette pièce de bois est d'un grand, d'un moyen, d'un petit échantillon. Ces deux pièces sont de même échantillon, d'échantillon différent.* On dit de même, *Ce bâtiment est d'un grand échantillon, d'un faible échantillon*, La charpente de sa muraille, de son bord, a beaucoup, a peu d'épaisseur.

ÉCHANTILLON, se dit figurément Des choses d'esprit, comme lorsqu'on montre un fragment de poëme, quelques pages de prose, pour donner une idée de l'ouvrage dont ils font partie. *On vante l'ouvrage qu'il doit publier, je voudrais en voir un échantillon.*

Fig. et fam., *Donner un échantillon de son savoir-faire*, Montrer ce que l'on sait faire. On dit de même, *Ce n'est là qu'un échantillon de son savoir-faire*, Son habileté ne se borne pas à cela.

ÉCHANTILLONNER. v. a. Confronter un poids, une mesure avec sa matrice originale. *Les poids de ce trébuchet ont été marqués et échantillonnés à la Monnaie.*

ÉCHANTILLONNÉ, ÉE. part. passé.

ÉCHAPPADE. s. f. T. de Gravure en bois. Accident qui arrive lorsque, en forçant la résistance du bois, l'outil échappe et va tracer un sillon sur une partie déjà gravée.

ÉCHAPPATOIRE. s. f. Défaite, subterfuge, moyen adroit et subtil pour se tirer d'embarras. *Trouver une échappatoire. Il a ses échappatoires toutes prêtes.* Il est familier.

ÉCHAPPÉE. s. f. Action imprudente par laquelle on s'écarte de son devoir. *C'est une échappée de jeune homme. Il a fait plusieurs échappées.* Il est familier.

Faire quelque chose par échappées, Faire quelque chose par intervalles, et comme à la dérobée.

ÉCHAPPÉE, en termes d'Architecture, se dit de L'espace ménagé pour le tournant des voitures à leur entrée dans une cour

ou dans une remise, et de Celui qu'on laisse entre un escalier et la voûte ou le plafond. Dans ce sens, on dit aussi, *Échappement.*

En termes de Peinture, *Échappée de lumière*, Lumière qu'on suppose passer entre deux corps très proches l'un de l'autre, et qui éclaire quelque partie du tableau, laquelle sans sela serait dans l'ombre ou dans la demi-teinte.

Échappée de vue, Vue resserrée entre des collines, des bois, des maisons. *Il y a de belles échappées de vue dans ce village.*

ÉCHAPPEMENT. s. m. *T.* de Mécanique. Il se dit en général de L'espèce de mécanique par laquelle le régulateur reçoit le mouvement de la dernière roue d'une machine, et ensuite modère le mouvement de cette roue même. On l'emploie surtout en termes d'Horlogerie. *Échappement à recul. Échappement à repos*, ou *à cylindre. Échappement libre. Montre à échappement.*

ÉCHAPPEMENT, est encore un terme d'Architecture, synonyme d'*Échappée.*

Il se dit aussi de L'action de la vapeur qui sort avec force. *L'échappement de la vapeur. Un tuyau d'échappement.*

ÉCHAPPER. v. n. S'évader, s'esquiver, se sauver des mains de quelqu'un, d'une prison, de quelque péril, etc. *Laisser échapper un prisonnier. Tous ses compagnons furent massacrés, et lui-même n'échappa qu'à grand'peine.* Il s'emploie ordinairement avec la préposition *de*, quand il signifie, Cesser d'être où l'on était, sortir de, etc. *Échapper des mains des ennemis. Échapper du naufrage, du feu. Échapper d'un danger.* Il s'emploie au contraire avec la préposition *à*, quand il signifie, Se soustraire, se dérober à, être préservé de. *Échapper à la fureur, à la poursuite des ennemis. Il ne peut m'échapper. Échapper à la tempête. Échapper au danger. Échapper à la mort.*

Il s'emploie aussi figurément, surtout avec la préposition *à*. *Il ne put échapper au dilemme pressant de son adversaire.*

Il signifie plus particulièrement, tant au sens physique qu'au sens moral, N'être pas saisi, aperçu, découvert, ou seulement remarqué; et alors il se conjugue toujours avec l'auxiliaire *Avoir. Des étoiles si éloignées, des insectes si petits, échappent à la vue, aux yeux. La cause de ce phénomène échappe à toutes les recherches. Bien des choses échappent à notre attention. Rien n'échappe à sa pénétration. Le véritable sens avait échappé à tous les traducteurs. Votre observation m'avait d'abord échappé. Il a dit une sottise qui n'a point échappé à ses auditeurs.*

Il se dit encore, figurément, Des choses dont on est frustré, ou que l'on ne saurait conserver, fixer, qui se perdent, s'évanouissent, se dissipent. *Cet emploi, cet héritage lui échappe au moment où il croyait le tenir. Laisser échapper une place. Laisser échapper l'occasion, une bonne occasion. Cet avantage pourrait bien lui échapper. Son autorité lui échappe. La vie, le temps nous échappe. Ce dernier espoir allait aussi lui échapper.*

La patience lui échappe, lui a échappé, Il commence à perdre patience, il a témoigné de l'impatience; ou Il s'emporte, il s'est emporté, après s'être longtemps contenu.

Échapper de la mémoire, se dit Des choses dont on perd le souvenir, que l'on oublie. *Cela m'avait, m'était échappé de la mémoire.*

Échapper de la main, des mains, se dit Des choses qu'on laisse aller ou tomber involontairement. *Sa canne lui échappa des mains, lui a échappé, lui est échappée des mains.* On dit dans un sens analogue, *Laisser échapper ce que l'on tient.*

Laisser échapper un cri, un soupir, etc., Pousser un cri, un soupir, etc. Dans un sens analogue, *Un cri, un soupir, etc., lui échappa, lui a échappé, lui est échappé, vint à lui échapper.* Cela se dit surtout quand les actions dont il s'agit sont involontaires, et qu'on a fait quelque effort pour s'en abstenir.

ÉCHAPPER, s'applique particulièrement À ce qu'on dit, à ce qu'on fait par imprudence, par indiscrétion, par mégarde, par négligence, etc.; et alors il se conjugue le plus souvent avec l'auxiliaire *Être. À peine cette parole me fut-elle échappée, que je sentis mon imprudence. Son secret lui échappa. Il est impossible qu'une pareille bévue lui soit échappée. Quelques fautes, quelques négligences vous sont échappées par-ci par-là.* On dit dans un sens analogue, *Laisser échapper un mot, un secret, une bévue, des fautes, etc.*

Il s'emploie souvent dans le même sens comme verbe impersonnel. *Il lui est échappé un mot inconvenant. Il m'est échappé, il lui est échappé de dire, de faire, etc. Il lui échappe souvent de dire des choses déplacées. Il lui est échappé des fautes, des négligences.*

ÉCHAPPER, est quelquefois verbe actif, et signifie alors, Éviter. *Échapper le danger. Échapper la potence. Il ne l'échappera pas. Échapper la côte.*

Prov., *L'échapper belle*, Éviter heureusement un péril dont on était menacé. *Il l'a échappé belle.*

ÉCHAPPER, avec le pronom personnel, signifie, S'évader, s'enfuir, s'esquiver; et alors il ne peut jamais être suivi que de la préposition *de*. *S'échapper de prison, des mains de quelqu'un. S'échapper à toutes jambes. L'oiseau que j'avais pris s'est échappé. L'animal rompit son lien et s'échappa.*

Il signifie aussi, figurément, S'emporter inconsidérément à dire ou à faire quelque chose contre la raison ou la bienséance. *Il est sujet à s'échapper. Il s'échappe souvent. Il s'est échappé jusqu'à injurier ce vieillard.*

Il se dit encore, par extension, D'une chose qui d'elle-même sort d'un lieu, d'un endroit, d'une autre chose où elle était retenue, enfermée, contenue. *L'eau s'échappe par une fente du rocher. La fumée ne s'échappait que par une étroite ouverture. Des pleurs s'échappèrent de mes yeux. Des sanglots s'échappaient de ma poitrine. Le glaive s'échappa de mes mains*, Échappa de mes mains.

Il se dit quelquefois figurément, au sens moral, pour Se dissiper, s'évanouir. *Elle vit s'échapper le dernier espoir qui lui restait.*

ÉCHAPPÉ, ÉE. part. passé.

Fig. et fam., *C'est un cheval échappé*, se dit D'un jeune homme vif, emporté, qui se soustrait à l'obéissance, à la discipline.

ÉCHAPPÉ, s'emploie quelquefois substantivement, comme dans les phrases suivantes :

Fig. et fam., *Un échappé des Petites-Maisons*, Un fou. *Un échappé des galères*, Un homme qui a été aux galères, ou qui les a méritées. *Un échappé de prison*, Un homme qui sort de prison, ou qui est si mal vêtu, qu'il semble s'être échappé de prison.

Un échappé de barbe, Un cheval engendré d'un barbe et d'une cavale du pays.

ÉCHARDE. s. f. Piquant de chardon ou petit éclat de bois qui est entré dans la chair. *On lui a tiré une écharde du pied. Il lui entra une écharde sous l'ongle.*

ÉCHARDONNER. v. a. Ôter, couper, arracher les chardons d'un champ, d'un jardin, etc. *Échardonner un champ, une prairie. Il a fait échardonner ses blés.*

ÉCHARDONNÉ, ÉE. part. passé.

ÉCHARNER. v. a. T. de Corroyeur. Ôter d'une peau de bête, d'un cuir, la chair qui y est restée.

ÉCHARNÉ, ÉE. part. passé.

ÉCHARNOIR. s. m. T. de Corroyeur. Instrument avec lequel on écharne.

ÉCHARNURE. s. f. T. de Corroyeur. Reste de chair qui s'ôte d'un cuir que l'on prépare; ou Façon qu'on donne en écharnant.

ÉCHARPE. s. f. Large bande de taffetas, de mousseline, de dentelle ou de quelque autre tissu, que l'on portait autrefois de la droite à la gauche en forme de baudrier, et qu'on a portée depuis en forme de ceinturon. *Écharpe de taffetas. Écharpe de point d'Espagne. Écharpe en broderie. Écharpe brodée. La couleur de l'écharpe servait autrefois, parmi les gens de guerre, à distinguer les différentes nations ou les différents partis. Les Français portaient l'écharpe blanche, les Espagnols l'écharpe rouge. Les officiers municipaux, les commissaires de police, etc., ont une écharpe tricolore.*

Fig. et fam., *Changer d'écharpe*, Changer de parti.

Dans les Romans de chevalerie, *Porter une écharpe aux couleurs de sa dame.*

ÉCHARPE, se dit aussi d'Une bande de quelque étoffe qu'on porte passée au cou, pour soutenir un bras blessé ou malade. *Avoir le bras en écharpe. Porter le bras en écharpe.*

ÉCHARPE, se dit encore d'Une sorte de vêtement ou d'ornement que portent les femmes. *Écharpe de soie. Écharpe de gaze. Écharpe de dentelle.*

EN ÉCHARPE. loc. adv. Obliquement, de biais, de travers. *Batterie en écharpe. Un coup d'épée qui va en écharpe. Le canon tirait en écharpe. Le grand cordon de plusieurs ordres se porte en écharpe.* On dit aussi, *Tirer, battre, prendre d'écharpe.*

ÉCHARPER. v. a. Faire une grande blessure avec un coutelas, un sabre, etc. *Il lui a écharpé le visage, le bras.*

Il se dit quelquefois au figuré, en parlant D'une troupe qui est fort maltraitée, presque entièrement détruite dans un combat. *Ce régiment fut écharpé. On les a écharpés.*

Il est aussi verbe réciproque. *Ces deux régiments se sont écharpés.*

ÉCHARPÉ, ÉE. part. passé.

ÉCHASSE. s. f. Il n'est guère usité qu'au pluriel, et se dit de Deux longs bâtons, à chacun desquels il y a une espèce d'étrier attaché, ou un fourchon du bois même, dans lequel on met les pieds, soit pour marcher dans les marais, dans les sables, comme font les pâtres des Landes, soit pour paraître plus grand et divertir le peuple, comme font les bateleurs. *Être monté sur des échasses. Marcher avec des échasses.*

Fam., *Il semble être sur des échasses*, se

dit De quelqu'un qui a de trop longues jambes.

Prov. et fig., *Être toujours monté sur des échasses*, Avoir l'esprit guindé, parler d'une manière emphatique, et employer de grands mots; ou Affecter de grands airs pour se faire remarquer.

ÉCHASSIER. s. m. T. d'Hist. nat. Il ne s'emploie guère qu'au pluriel, et se dit d'Un ordre d'oiseaux qui ont les jambes longues, ce qui les fait paraître comme montés sur des échasses. *Les cigognes, les hérons, les vanneaux, appartiennent à l'ordre des échassiers.*

ÉCHAUBOULÉ, ÉE. adj. Qui a des échauboulures.

ÉCHAUBOULURE. s. f. Il se dit de Petites élevures rouges qui viennent sur la peau et qui causent un picotement plus ou moins vif. *Il lui est venu des échauboulures. Il a le corps plein d'échauboulures.*

ÉCHAUDÉ. s. m. Sorte de pâtisserie très légère, faite de pâte échaudée. *Échaudé au sel et à l'eau. Échaudé au beurre. Échaudé aux œufs.*

ÉCHAUDER. v. a. Laver avec de l'eau très chaude, bouillante. *Échauder un pot de terre.*

Il signifie également, Tremper dans l'eau bouillante. *Échauder un cochon de lait. Échauder de la volaille pour la plumer.*

Échauder de la pâte, La mettre, pendant un certain temps, dans de l'eau bouillante.

ÉCHAUDER, signifie encore, Endommager quelque partie du corps par l'action d'un liquide très chaud, bouillant. *S'échauder la main, le pied. De l'huile bouillante m'est tombée sur la jambe, et me l'a toute échaudée.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Elle s'est échaudée, en voulant retirer la marmite du feu.*

Fig. et fam., *Être échaudé*, ou avec le pronom personnel, *S'échauder*, Être attrapé, éprouver quelque dommage, quelque mal, dans une affaire. *Il ne s'engagera plus dans de pareilles affaires, il s'y est échaudé, il y a été échaudé. Il craint d'être échaudé, de s'y échauder.*

ÉCHAUDÉ, ÉE. part. passé.

Prov. et fig., *Chat échaudé craint l'eau froide*, Quand une chose nous a causé une vive douleur, nous a été fort nuisible, nous en craignons même l'apparence.

ÉCHAUDOIR. s. m. Lieu où l'on échaude. Il se dit aussi Des vaisseaux qui servent à cet usage.

ÉCHAUFFAISON. s. f. Indisposition qui se manifeste par quelque éruption à la peau. *Ce n'est pas une maladie, ce n'est qu'une échauffaison.*

ÉCHAUFFANT, ANTE. adj. Qui échauffe. Il ne se dit que Des aliments, des remèdes, etc., qui augmentent trop ou qui peuvent trop augmenter la chaleur animale. *Aliments échauffants. Remèdes échauffants. Les épiceries sont échauffantes.*

ÉCHAUFFEMENT. s. m. Action d'échauffer, ou Le résultat de cette action. Il se dit surtout en parlant D'un excès de chaleur animale. *Il a un grand échauffement. Échauffement de poitrine. L'échauffement du sang.*

ÉCHAUFFER. v. a. Donner de la chaleur, rendre chaud. *Il faut faire bon feu dans cette chambre pour l'échauffer. Il avait un si grand frisson, qu'on ne pouvait l'échauffer. Les oiseaux échauffent leurs petits sous leurs ailes.*

Il se dit, particulièrement, De ce qui cause un excès de chaleur animale. *Cette course m'a beaucoup échauffé. Ces veilles prolongées lui ont échauffé la poitrine. Le vin, les épices échauffent le sang.*

Fig., *Échauffer le sang, la bile à quelqu'un*, Le mettre en colère, l'impatienter. On dit dans un sens analogue, *S'échauffer la bile.*

Fig. et fam., *Échauffer les oreilles à quelqu'un*, Le mettre en colère par quelque discours. *Ne m'échauffez pas les oreilles. Si vous lui échauffez les oreilles, vous vous en repentirez.*

ÉCHAUFFER, s'emploie aussi avec le pronom personnel. *La chambre s'échauffe, commence à s'échauffer. Ne courez pas tant, vous vous échaufferez. Il s'est échauffé à marcher. Il a pris une pleurésie pour s'être trop échauffé.*

Ce grain, cette farine, risque de s'échauffer dans ce lieu, Elle risque de subir un commencement de fermentation par l'effet de la chaleur.

Fig. et par plaisanterie, *S'échauffer en son harnois*, Parler de quelque chose avec beaucoup de véhémence et d'émotion.

En termes de Chasse, *S'échauffer sur la voie*, se dit Des chiens qui suivent la voie avec trop d'ardeur.

ÉCHAUFFER, s'emploie aussi figurément, avec le pronom personnel, pour dire, Se mettre en colère, s'emporter ou se passionner, s'animer beaucoup. *Vous ne sauriez lui parler de cela, qu'aussitôt il ne s'échauffe. Ne vous échauffez pas tant. Il s'échauffe trop au jeu. Une imagination qui s'échauffe trop exagère tout. Leur courage s'échauffe dans la mêlée.*

Le jeu s'échauffe, commence à s'échauffer, On commence à jouer avec chaleur, et plus gros jeu.

La querelle, la dispute, la conversation, la guerre s'échauffe, est fort échauffée, Elle s'anime de plus en plus, elle est très animée.

ÉCHAUFFÉ, ÉE. part. passé.

Il s'emploie quelquefois substantivement, mais alors il n'est guère usité que dans cette phrase, *Sentir l'échauffé*, Exhaler une certaine odeur causée par une chaleur excessive ou par un commencement de fermentation.

ÉCHAUFFOURÉE. s. f. Entreprise mal concertée, téméraire, malheureuse. *Il a fait une étrange échauffourée.*

Il se dit aussi de Certaines rencontres imprévues à la guerre. *Ce ne fut pas un combat, ce fut une échauffourée.* Il est familier dans les deux sens.

ÉCHAUFFURE. s. f. Petite rougeur, petite élevure qui vient sur la peau, dans une échauffaison. *Ce n'est qu'une échauffure.*

ÉCHAUGUETTE. s. f. Guérite, petite loge placée dans quelque lieu d'une place forte, pour découvrir ce qui se passe aux environs. *Il y a toujours un homme à l'échauguette, pour observer s'il paraît quelqu'un dans la campagne.*

ÉCHAULER. v. a. Voyez CHAULER.

ÉCHÉANCE. s. f. Le terme où échoit le payement d'une chose due. *L'échéance du premier payement. À l'échéance du terme. L'échéance d'une lettre de change.*

Il signifie également, en Procédure, Le terme d'un délai quelconque. *Le délai d'un ajournement ne comprend pas le jour de l'échéance.*

ÉCHEC. s. m. Terme qui s'emploie au jeu des échecs, lorsqu'on attaque le roi, en sorte qu'il est obligé de se retirer ou de se couvrir. *Donner échec. Mettre le roi en échec. Le roi est en échec. Échec au roi et à la dame.*

Échec et mat, se dit Quand le roi, étant attaqué par quelque pièce, ne peut pas se couvrir ni se retirer.

Donner échec et mat, faire échec et mat, Gagner la partie. *Être échec et mat*, Perdre la partie.

Fig., *Tenir des troupes, une armée en échec*, Empêcher des troupes, une armée d'agir, de rien entreprendre.

Fig., *Tenir une place en échec*, La tenir en crainte d'être assiégée. *L'armée se posta de manière qu'elle tenait les principales places des ennemis en échec.*

Fig., *Tenir quelqu'un en échec*, L'empêcher d'agir, de se déterminer. *Il a tenu longtemps sa partie adverse en échec.*

Faire échec à quelqu'un, Lui créer des embarras, des obstacles.

ÉCHEC, se dit figurément d'Une perte considérable que fait une armée, un corps de troupes dans un combat, dans une attaque, dans une retraite. *Les ennemis reçurent un grand échec dans cette occasion, éprouvèrent un rude échec. Ce général reçut un échec en se retirant.*

Il se dit également d'Une atteinte, d'un dommage, d'un désappointement, d'un mauvais succès quelconque. *C'est un grand échec à sa faveur, à sa fortune, à son honneur. Il a reçu un terrible échec en son honneur. Souffrir un grand échec en sa réputation. Tant d'échecs ne découragèrent point cet auteur. Essuyer un nouvel échec.*

ÉCHECS. s. m. pl. (Le dernier C ne se prononce point.) Jeu qui se joue par deux personnes sur un tablier ou damier, avec huit pièces et huit pions de chaque côté. *Le jeu des échecs. Jouer aux échecs. On ne perd aux échecs que par sa faute. Une partie d'échecs. Un grand joueur d'échecs.*

Il se dit aussi Des pièces avec lesquelles on joue à ce jeu, considérées toutes ensemble. *Des échecs d'ivoire, de buis, d'ébène, qui sont de diverses couleurs. Une des pièces de ce jeu d'échecs est perdue.*

Prov., *Au jeu des échecs, les fous sont les plus proches des rois.*

ÉCHELETTE. s. f. Sorte de petite échelle que l'on attache à côté du bât d'une bête de somme pour y placer, y accrocher ce qu'on veut transporter, comme des gerbes, des bottes de foin, de paille, etc.

Il se dit aussi de Cette espèce de ridelle qu'on met sur le devant d'une charrette, et qui sert à retenir le foin, la paille, etc., dont la charrette est chargée.

ÉCHELLE. s. f. Machine composée de deux longues pièces de bois traversées d'espace en espace par des bâtons disposés de manière qu'on peut s'en servir pour monter et pour descendre. *Grande échelle. Petite échelle. Monter avec une échelle. Monter à une échelle, à l'échelle. Tenir l'échelle, tenir le pied de l'échelle, de peur qu'elle ne glisse. L'échelle rompit. Échelle double. Échelle brisée.*

Il se dit également, dans les Vaisseaux, de Tout degré, de tout escalier fixe ou volant. *Échelles d'entre-pont. Échelle de dunette. Etc.*

Échelle de corde, Sorte d'échelle qui est formée de cordes, et qui s'attache à l'endroit où l'on veut monter, ou à celui où l'on veut descendre. *Jeter une échelle de corde. Monter à la fenêtre par une échelle de corde.* En termes de Marine, *Échelle de corde*, se dit d'Une échelle dont les deux montants sont de

corde, et dont les échelons sont faits de rouleaux de bois. On la nomme autrement *Échelle de poupe*, parce qu'il y en a toujours une de ce genre pendue à l'arrière des bâtiments.

Prov. et fig., *Après lui il faut tirer l'échelle*, se dit D'un homme qui a si bien fait en quelque chose, que personne ne peut faire mieux. On dit dans le même sens, *Il a tiré l'échelle après lui, il a tiré l'échelle.*

Faire la courte échelle, se dit De plusieurs personnes qui montent les unes sur les autres, pour aider quelqu'un à escalader un mur, à atteindre un point élevé.

Fig. et fam., *Faire à quelqu'un la courte échelle*, Lui faciliter les moyens d'arriver au but qu'il se propose.

Fam., *Escalader un mur à la courte échelle*, Escalader un mur en s'aidant de plusieurs personnes qui font la courte échelle.

Fig., *L'échelle sociale*, La hiérarchie sociale, l'ensemble des diverses conditions sociales. *Être au dernier degré de l'échelle sociale.*

Fig., *Échelle des êtres.* D'après une certaine théorie philosophique, Série non interrompue d'êtres qui s'élèvent de plus en plus depuis la matière brute et les derniers des êtres organisés jusqu'aux plus parfaits.

En style biblique, *Échelle de Jacob*, Échelle mystérieuse que Jacob vit en songe, et qui allait de la terre au ciel.

ÉCHELLE, en termes de Géographie, d'Architecture, etc., Ligne divisée en parties qui représentent des kilomètres, des mètres, des lieues, des milles, des toises, des pieds, etc., et placée dans une carte, dans un plan, dans un dessin, pour servir de commune mesure à toutes les distances, à toutes les dimensions, pour indiquer le rapport des distances ou des dimensions marquées sur la carte, sur le plan, etc., avec les distances et les dimensions réelles. *Prendre la distance sur l'échelle. Mesurer sur* ou *d'après l'échelle.*

Échelle d'un centimètre pour mètre, etc., Échelle où chaque division d'un centimètre représente une longueur d'un mètre, etc. *Le plan de cet édifice est sur une échelle d'un centimètre pour mètre.* On dit dans un sens analogue, *Cette carte, ce plan est sur une grande échelle, sur une échelle moyenne, sur une petite échelle*, L'étendue, la distance y sont représentées sur une grande, une moyenne ou une petite proportion.

Plan à l'échelle d'un dix-millième, d'un cent-millième, Plan sur lequel les dimensions figurées sont dix mille fois, cent mille fois moins grandes qu'elles ne le sont en réalité.

Fig., *Faire quelque chose, opérer, travailler sur une grande échelle*, En embrassant un grand nombre d'objets, en appliquant l'action dont il s'agit à des choses considérables, importantes, à de grandes masses. On dit dans le sens contraire, *Opérer, travailler sur une petite échelle.*

L'échelle d'un thermomètre, d'un baromètre, La série des divisions ou degrés qu'on trace sur ces instruments pour mesurer les dilatations ou les mouvements éprouvés par les liquides qu'ils contiennent. On dit dans un sens analogue, *L'échelle d'un aréomètre, etc.*

Échelle des ponts, Divisions arbitraires ou véritables mesures linéaires, indiquées sur les piles des ponts, pour faire connaître la hauteur des eaux au-dessus d'un point qui est le zéro de l'échelle. Ce zéro est placé dans quelques lieux, au niveau des plus basses eaux; dans d'autres, il est établi au niveau des points les moins profonds du lit. *L'échelle du Pont-Royal à Paris.*

Échelle de proportion, Tableau graphique, ou numérique, indiquant par des divisions linéaires, ou par des nombres, les variations successives de hausse et de baisse éprouvées par des valeurs commerciales. *Réduire à l'échelle de proportion une somme prêtée en assignats, pour apprécier sa valeur en espèces métalliques.*

Échelle mobile, Système de taxes variables qui était appliqué à l'importation des grains en France. *La suppression de l'échelle mobile.*

ÉCHELLE, se dit également, en Musique, de La succession des sons dans l'ordre diatonique, ou dans l'ordre harmonique.

ÉCHELLE, signifie encore, Une place de commerce sur les côtes, dans les mers du Levant. *Dans toutes les échelles du Levant. C'est la plus fameuse échelle du Levant. C'est une échelle franche. Il a visité toutes les échelles. Trafiquer dans les échelles du Levant.*

Faire échelle, se dit D'un bâtiment qui relâche dans quelque port du Levant. On dit plus ordinairement, *Faire escale.*

ÉCHELON. s. m. Petite pièce de bois qui traverse l'échelle, et sert de degré pour monter. *Il posait le pied sur le premier, sur le dernier échelon.*

Il se dit, figurément et familièrement, de Ce qui sert à mener d'un rang, d'un grade à un autre plus haut. *Cette petite charge était un échelon pour monter à une plus grande. Monter un échelon. Il est arrivé par échelons, d'échelon en échelon, au grade de général*, c'est-à-dire, En passant successivement par tous les grades qui sont au-dessous.

Descendre d'un échelon, descendre un échelon, Descendre d'un rang, d'un grade quelconque au rang, au grade immédiatement inférieur.

En termes d'Art militaire, *Disposer des troupes par échelons, les ranger en échelons*, Les disposer sur divers plans, de façon que les unes puissent soutenir et remplacer successivement les autres. On dit dans un sens analogue, *Marcher en échelons.*

ÉCHELONNER. v. a. T. d'Art militaire. Ranger en échelons. *Échelonner un corps d'infanterie.*

Il s'emploie plus ordinairement avec le pronom personnel. *Ce corps alla s'échelonner sur la route de Valenciennes à Cambrai.*

ÉCHELONNÉ, ÉE. part. passé.

ÉCHENILLAGE. s. m. T. d'Agricult. Action d'écheniller. *La loi prescrit au propriétaire et au fermier l'échenillage sur les arbres, les haies et les buissons.*

ÉCHENILLER. v. a. T. d'Agricult. Ôter les chenilles. *Si vous n'échenillez pas vos arbres, il n'y restera pas une feuille.*

ÉCHENILLÉ, ÉE. part. passé.

ÉCHENILLEUR. s. m. T. d'Agriculture. Ouvrier qui échenille les arbres.

En Zoologie, il se dit d'Un genre d'oiseaux qui détruisent les chenilles.

ÉCHENILLOIR. s. m. T. d'Agricult. Instrument dont on se sert pour écheniller les arbres.

ÉCHEOIR. v. n. Voyez ÉCHOIR.

ÉCHEVEAU. s. m. Assemblage de fils de chanvre, de soie, de laine, repliés en plusieurs tours, afin qu'ils ne se mêlent point. *Écheveau de fil blanc. Écheveau de soie. Dévider un écheveau. La centaine ou sentène d'un écheveau.*

Fig., *C'est un écheveau qui n'en finirait pas, c'est un écheveau embrouillé*, se dit D'une affaire longue, compliquée, ou Du récit de cette affaire.

ÉCHEVELÉ, ÉE. adj. Qui a les cheveux épars et en désordre. *Une femme échevelée. Cet enfant est tout échevelé. Tête échevelée.*

ÉCHEVIN. s. m. Magistrat, ordinairement élu par les bourgeois, qui était chargé de la police et des affaires de la commune, pendant un certain temps. *Premier, second échevin. Le prévôt des marchands et les échevins de Paris. Les maire et échevins d'Orléans. A Paris, les échevins étaient deux ans en charge.*

ÉCHEVINAGE. s. m. Fonction d'échevin. *Briguer l'échevinage.*

Il se disait également de L'exercice même de cette fonction. *Durant l'échevinage d'un tel. Sous son échevinage.*

ÉCHIDNÉ. s. m. (On prononce *Èkidné.*) T. de Zoologie. Animal de la famille des Édentés, qui vit dans des terriers. *Les échidnés se nourrissent d'insectes et particulièrement de fourmis.*

ÉCHIMOSE. s. f. Voyez ECCHYMOSE.

ÉCHINE. s. f. L'épine du dos, la partie de l'homme ou de l'animal qui prend depuis la nuque jusqu'au croupion. *Il a une douleur le long de l'échine. Il s'est rompu l'échine. Il était crotté jusqu'à l'échine.*

Fig. et fam., *Courber, plier l'échine*, Se soumettre humblement. *Il a l'échine souple, flexible*, Il s'abaisse devant ses supérieurs, il est prêt à toutes les complaisances.

Pop., *Longue échine, maigre échine*, se dit d'Une personne fort maigre.

ÉCHINE, se dit en outre d'Un membre d'architecture convexe taillé en quart de cercle, et que l'on nomme aussi *Ove.*

ÉCHINÉE. s. f. Morceau du dos d'un cochon. *Manger une échinée aux pois.*

ÉCHINER. v. a. Rompre l'échine. *Il lui a donné sur les reins un coup de bâton qui l'a échiné.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Cet homme s'est échiné pour avoir voulu porter un fardeau trop pesant.*

Il signifie au figuré, Tuer, assommer dans une mêlée, dans un combat, dans une déroute. *Il veut aller à la guerre se faire échiner. Les paysans échinèrent tous les fuyards.*

Échiner de coups, Battre outrageusement.

ÉCHINER, signifie encore figurément, avec le pronom personnel, S'excéder de fatigue, se donner beaucoup de peine. *Ces gens-là sont bien fous de s'échiner pour si peu de chose.*

Ce verbe est familier dans toutes ses acceptions.

ÉCHINÉ, ÉE. part. passé.

ÉCHIQUETÉ, ÉE. adj. T. de Blason. Qui est divisé en carrés semblables à ceux d'un échiquier. *Un écu échiqueté d'or et d'azur, d'argent et de sable. Un lion échiqueté d'argent et d'azur.*

ÉCHIQUIER. s. m. Tableau sur lequel on joue aux échecs, et qui est divisé en plusieurs carrés ou cases de deux couleurs.

Planter des arbres en échiquier, Les planter de manière que leur disposition offre plusieurs carrés rangés comme ceux d'un échiquier.

Fig., *Échiquier*, se dit Du terrain sur lequel s'exécutent des manœuvres stratégiques.

ÉCHIQUIER, se dit aussi d'Un certain or-

dre de marche des armées navales. *Se mettre, se former en échiquier. Courir, marcher en échiquier.*

Échiquier, se disait autrefois, en Normandie, d'Une juridiction où l'on décidait souverainement des différends importants entre les particuliers.

Il se dit encore d'Une juridiction anglaise qui règle toutes les affaires de finances. *La cour de l'Échiquier. Le chancelier de l'Échiquier.*

Échiquier, en termes de Pêche, Filet carré soutenu par deux demi-cerceaux qui se croisent au milieu, auquel est attachée une perche, et dont on se sert à Paris pour pêcher de petits poissons.

ÉCHO. s. m. (On prononce *Éco.*) Répétition du son lorsqu'il frappe contre un corps qui le renvoie plus ou moins distinctement, ou Ce qui produit cette répétition, le lieu où elle se fait. *Entendre un écho. Il y a de l'écho ici. Échos redoublés. Faire écho. Un bon écho. Les échos des bois, des forêts, des vallons, des montagnes. Les échos d'alentour. Les échos répondaient à sa voix. On construit certaines voûtes de manière qu'elles ont beaucoup d'écho. Écho qui répète plusieurs fois. Il y a des échos qui répètent jusqu'à sept fois. Chanter à l'écho. L'écho de l'observatoire de Paris.*

Fig., *Adorer l'écho,* Chercher la solitude. *Dans la tempête, adore l'écho,* est un proverbe pythagoricien qui signifie, Pendant les troubles politiques, cherche la retraite.

Écho, se dit, figurément, d'Une personne qui répète ce qu'une autre a dit. *La calomnie trouve ordinairement des échos. Cet homme n'est que l'écho d'un tel. Se faire l'écho des sottises d'autrui.*

Écho, se dit quelquefois, par analogie, en termes de Musique, de La répétition adoucie ou affaiblie d'une ou de plusieurs notes. *Faire un écho sur l'orgue. Chœur en écho.* Il y a, dans l'orgue, un jeu qu'on nomme *Le jeu d'écho.*

Vers en écho, Sorte de vers dont la dernière syllabe ou les deux ou trois dernières, étant répétées, font un mot qui, ajouté aux paroles précédentes, en achève le sens ou leur sert de réponse. Les exemples en sont fréquents dans les anciennes pastorales. *Pour vous en dire plus, il faudrait vous pouvoir... voir... Aura-t-elle pitié de mon mal inouï?... oui.*

En Peinture, *Échos de lumière,* Rappels de lumière à des plans différents. *Il y a dans ce tableau des échos de lumière qui ajoutent du piquant à son effet.*

Écho, se dit, dans la Mythologie, d'Une nymphe, fille de l'Air, qui, étant devenue éperdument amoureuse de Narcisse, dont elle ne put se faire aimer, fut métamorphosée en rocher, et ne conserva que la voix. Dans ce sens, il est féminin. *La nymphe Écho. La triste Écho.*

ÉCHOIR. v. n. (Au présent de l'indicatif, il n'est guère usité qu'à la troisième personne du singulier, *Il échoit,* que quelquefois on prononce et on écrit, *Il échet,* et à la troisième du pluriel, *ils échoient. J'échus. J'écherrai. J'écherrais. Que j'échusse. Échéant.*) Il se dit ordinairement Des choses qui sont dévolues par le sort ou qui arrivent par cas fortuit. *Il espère que le bon lot lui écherra. Cela lui est échu en partage. Il lui est échu une succession du chef de sa femme.*

En termes de Pratique, *Si le cas y échoit, y échet, le cas échéant,* ou simplement, *S'il y échet,* Si l'occasion arrive, si l'occasion s'en présente, s'il y a lieu. Ces locutions s'emploient également dans le langage familier.

Échoir, se dit aussi Du temps préfix auquel on doit faire certaines choses, et Des choses mêmes qui doivent se faire à des temps préfix. *Le premier terme échoit à la Saint-Jean. Le premier payement doit échoir le dix du mois prochain. Cette lettre de change est échue.*

Il s'est dit autrefois, en termes de Palais, Des peines imposées à ceux qui contrevenaient aux lois ; et alors il ne s'employait guère qu'impersonnellement. *A cela il y échoit amende. Il n'y échoit aucune peine afflictive.*

Il se construit quelquefois avec les adverbes *bien* et *mal* ; alors il se dit particulièrement Des personnes, et signifie, Rencontrer fortuitement. *Vous ne sauriez que bien échoir. Vous ne sauriez mal échoir. Je suis mal échu.* Ce sens est familier, et il a vieilli.

Échu, ue. part. passé. *Payer le terme échu.*

ÉCHOPPE. s. f. Petite boutique ordinairement en appentis, et adossée contre une muraille. *On a fait abattre les échoppes qui étaient autour de cette église. Il n'a qu'une échoppe pour boutique.*

ÉCHOPPE. s. f. Sorte de burin à face plate ou arrondie dont les graveurs se servent pour effacer.

ÉCHOPPER. v. a. Travailler avec l'échoppe.

Échoppé, ée. part. passé.

ÉCHOUAGE. s. m. T. de Marine. Situation d'un bâtiment qui, n'ayant pas assez d'eau pour flotter, porte sur le fond. *Ce navire a fatigué pendant son échouage.*

Lieu d'échouage, Celui où un bâtiment peut être échoué sans danger, tel qu'une plage unie, un fond de sable.

ÉCHOUEMENT. s. m. Action d'échouer un bâtiment. On l'emploie surtout en termes de Jurisprudence commerciale. *Échouement volontaire, forcé. Le dommage causé par l'échouement au navire et aux marchandises. Échouement avec bris.*

ÉCHOUER. v. n. Être porté, poussé dans un endroit de la mer où il n'y a pas assez d'eau pour flotter; donner sur le sable, sur un écueil, etc. Il se dit proprement Des vaisseaux, des navires, etc. *Notre vaisseau échoua, nous échouâmes sur un banc de sable. La frégate échoua contre un rocher, contre les brisants.*

Il se dit aussi Des baleines. *On trouva une baleine qui avait échoué à la côte, échoué sur la côte.*

Il est quelquefois actif. *Ce pilote échoua son bâtiment. Échouer une barque, un canot dont on veut nettoyer la carène. Il nous échoua par malice.* On l'emploie même avec le pronom personnel. *Le capitaine aima mieux s'échouer que de se laisser prendre.*

Échouer, signifie au figuré, Ne pas réussir dans ce qu'on entreprend. *N'entreprenez pas cette affaire, vous y échouerez. Ce genre d'écrire est fort difficile, il y a peu de gens qui n'y échouent.*

Il se dit également Des affaires, des entreprises, des tentatives qui ne réussissent point. *Cette affaire a échoué. Ses desseins échouèrent. Leur tentative échoua complètement.*

Échoué, ée. part. passé. *Un navire échoué. On trouva une baleine échouée à la côte. Un projet échoué.*

ECI

ÉCIMER. v. a. T. d'Agricult. Couper la cime des arbres. *Écimer les saules.* On dit aussi et plus communément, *Étêter.*

Écimé, ée. part. passé.

ECL

ÉCLABOUSSEMENT. s. m. Action d'éclabousser.

ÉCLABOUSSER. v. a. Faire rejaillir de la boue sur quelqu'un ou sur quelque chose. *Un cabriolet m'a éclaboussé. Un cheval qui galopait m'a éclaboussé, a éclaboussé mon manteau.*

Fig. et fam., *Il éclabousse tout le monde,* Il étale un luxe insolent.

Éclaboussé, ée. part. passé.

ÉCLABOUSSURE. s. f. Boue qui a rejailli sur quelqu'un ou sur quelque chose. *Il y a une éclaboussure à votre collet. Votre manteau est couvert d'éclaboussures.*

ÉCLAIR. s. m. Lumière vive et soudaine qui brille entre les nuages au moment de l'explosion électrique, et qui précède le bruit du tonnerre. *Les éclairs brillent. Il a fait toute la nuit de grands éclairs. On ne voyait qu'à la lueur des éclairs.*

Éclairs de chaleur, Éclairs que l'on voit pendant l'été et qui ne sont pas suivis de tonnerre.

Prompt, rapide comme un éclair, comme l'éclair, Très prompt, très rapide.

Passer comme un éclair, Passer vite, ne Durer guère. *Il ne s'est point arrêté ici, il a passé comme un éclair. La gloire du monde passe comme un éclair.* On dit figurément, dans le même sens, *C'est un éclair, ce n'est qu'un éclair,* mais seulement en parlant Des choses. *Sa prospérité ne fut qu'un éclair. Il y a dans cet ouvrage quelques éclairs de génie.*

Fig. et poét., *Les éclairs de ses yeux,* L'éclat de ses yeux, la vivacité de ses regards. *Ses yeux lançaient des éclairs,* La colère, l'indignation, la fureur éclataient dans ses yeux.

Éclair, se dit, par analogie, Des feux que semblent jeter les pierres précieuses et les cristaux. *Cette parure de diamants lance des éclairs.*

Il se dit aussi Des éclats de lumière qui jaillissent des armes blanches, agitées et frappées d'une clarté quelconque. *Les éclairs de l'épée.*

Il se dit, en Chimie, d'Une lumière étincelante et mobile qui paraît à la surface du bouton d'or ou d'argent qui reste sur la coupelle.

ÉCLAIRAGE. s. m. Illumination habituelle d'une ville, d'une salle de spectacle, d'un établissement quelconque. *Il en coûte tant par an pour l'éclairage de la ville, de ce théâtre. L'entreprise de l'éclairage. Éclairage au gaz.*

ÉCLAIRCIE. s. f. T. de Marine. Endroit clair qui paraît au ciel en temps de brume ou entre des nuages. *Il y eut une courte, une légère, une petite éclaircie.*

Éclaircie, se dit aussi Des espaces découverts, dans un bois. En ce sens, on dit plus ordinairement, *Clairière.*

ÉCLAIRCIR. v. a. Rendre clair, rendre plus clair. *Le vent a éclairci le temps, l'horizon. Cela sert à éclaircir la vue.*

Éclaircir la voix, La rendre plus nette, plus pure. *Éclaircir de la vaisselle, des armes, etc.,* Les rendre luisantes, plus bril-

lantes. *Eclaircir le teint*, Le rendre plus net et plus pur.

ÉCLAIRCIR, signifie aussi, Rendre moins épais, et se dit en parlant Des choses liquides. *Eclaircir un sirop. Éclaircir une sauce.*

Il signifie également, en termes de Teinturier, Rendre la couleur d'une étoffe moins foncée.

Il signifie encore, Diminuer le nombre. *Eclaircir un bataillon, un escadron. Eclaircir un corps. Le canon a fort éclairci les rangs. Eclaircir une forêt. Eclaircir un champ de blé.*

ÉCLAIRCIR, signifie aussi figurément, Rendre évident, intelligible, débrouiller. *Cet auteur éclaircit bien des vérités. Éclaircir un point de doctrine, un fait. Le temps éclaircit la vérité. Éclaircir une matière, une question, une affaire. Cela demande à être éclairci, a besoin d'être éclairci.*

Éclaircir un doute, une difficulté, Résoudre un doute, mettre une difficulté dans tout son jour, ou quelquefois La faire disparaître.

ÉCLAIRCIR, signifie encore, Instruire, informer, et s'emploie avec un nom de personne pour régime direct. *Éclaircir quelqu'un de quelque chose. Il ne refusa pas de l'éclaircir sur ce point. Il doutait de la vérité du fait, je l'en ai éclairci.*

ÉCLAIRCIR, s'emploie souvent avec le pronom personnel, dans la plupart des sens indiqués. *Le temps, le ciel s'éclaircit. L'âge vient, les cheveux s'éclaircissent. Sous le feu de l'ennemi, les rangs s'éclaircissaient. La vérité s'éclaircit par la discussion. Je doute de cette nouvelle, je veux m'en éclaircir. Il faut s'éclaircir sur cette affaire.*

Fig., *L'horizon s'éclaircit, commence à s'éclaircir, semble s'éclaircir*, L'avenir ne semble plus aussi menaçant, aussi inquiétant. Cela se dit surtout en parlant Des événements politiques.

ÉCLAIRCI, IE. part. passé.

Il y eut un peu d'éclairci, Le ciel s'éclaircit pendant quelques moments.

ÉCLAIRCISSEMENT. s. m. Explication d'une chose obscure, mal connue. *Je n'entendais pas ce passage, mais vous m'en avez donné l'éclaircissement. Éclaircissement d'un doute, d'une difficulté. Je ne pus tirer de lui aucun éclaircissement. J'ai demandé des éclaircissements.*

Il signifie aussi, Une explication que l'on demande à quelqu'un, pour savoir s'il a dit ou fait telle chose, ou si, en la disant, en la faisant, il a eu intention d'offenser. *Demander, donner un éclaircissement. En venir à un éclaircissement. Avoir un éclaircissement avec quelqu'un.*

ÉCLAIRE. s. f. Nom vulgaire de la plante que les botanistes nomment *Grande chélidoine.*

ÉCLAIRER. v. a. Illuminer, jeter, répandre de la clarté. *Le soleil éclaire la terre. Le jour qui nous éclaire. Ce flambeau éclaire toute la salle.* On l'emploie souvent absolument. *Le soleil éclaire. La lune n'éclairait plus. Cette bougie n'est pas bonne, elle n'éclaire pas, elle éclaire mal.*

Dans le style soutenu et poétique, *Le jour éclaira cet événement*, se dit Du jour où cet événement s'accomplit. *Le jour qui devait éclairer son hyménée n'éclaira que ses funérailles. Les jours qui suivirent ce massacre éclairèrent des crimes d'un autre genre.*

ÉCLAIRER, signifie aussi Marcher, se tenir auprès de quelqu'un avec de la lumière, lui apporter de la lumière, afin qu'il y voie clair. *Vous m'éclairez mal. Éclairez monsieur. Éclairer une personne qui descend un escalier. Dites au domestique qu'il vienne nous éclairer.* On l'emploie quelquefois absolument. *Allez éclairer. Éclairez.* On disait autrefois dans le même sens, *Éclairer à quelqu'un.*

Il signifie encore figurément, Donner de l'intelligence, instruire, ou faire voir clair en quelque chose. *Cette étude lui a bien éclairé l'esprit. Seigneur, éclairez mon entendement. Être éclairé des lumières de la foi. L'expérience nous éclaire. Cette découverte éclaira les esprits. Il faut que je l'interroge, il pourra nous éclairer là-dessus.* On l'emploie souvent, dans ce sens, avec le pronom personnel. *Les esprits commençaient à s'éclairer.*

Il signifie en outre, Surveiller, épier, observer. *Vous allez dans un monde où vous serez éclairé de près. Éclairer la conduite de quelqu'un. Cet homme est suspect, on éclaire toutes ses actions, toutes ses démarches.*

En termes d'Art militaire, *Éclairer sa marche*, Faire visiter et bien observer les endroits où l'on veut se porter.

ÉCLAIRER, en termes de Peinture, signifie, Distribuer les lumières d'un tableau, y répandre des clairs avec intelligence.

ÉCLAIRER, est quelquefois neutre ; et alors il signifie, Étinceler, jeter une lueur. *Les yeux des chats, les vers luisants éclairent pendant la nuit.*

Il s'emploie impersonnellement, dans le sens de Faire des éclairs. *Il éclaire. Il n'a fait qu'éclairer toute la nuit.*

ÉCLAIRÉ, ÉE. part. passé. *Une salle de bal bien éclairée.*

Cet appartement, cet escalier est bien éclairé, n'est pas suffisamment éclairé, est mal éclairé, Le jour y pénètre bien, n'y pénètre pas assez, n'y entre pas dans la direction convenable.

Cette maison, ce jardin sont trop éclairés, On y est exposé à la vue de trop de monde.

Être logé, nourri, éclairé, etc., Avoir le logement, la nourriture, l'éclairage.

ÉCLAIRÉ, signifie particulièrement au figuré, Qui a de grandes lumières, beaucoup de connaissances, beaucoup d'expérience. *C'est un homme fort éclairé, un esprit fort éclairé. Un juge éclairé. Un public éclairé. Une raison éclairée. Une sagesse éclairée. Une amitié éclairée.* On dit de même : *Un jugement éclairé. Une critique éclairée. Etc.*

ÉCLAIREUR. s. m. T. de Guerre. Celui qui va à la découverte. Il s'emploie ordinairement au pluriel, et se dit de Petits détachements qu'on envoie pour visiter le pays dans lequel on veut s'avancer. *On envoya des éclaireurs en avant.*

En termes de Marine, il se dit d'Un bâtiment de guerre, détaché d'une escadre, pour aller à la découverte.

ÉCLANCHE s. f. T. de Boucherie et de Cuisine. Épaule de mouton séparée du corps de l'animal. *Grosse éclanche. Éclanche tendre, mortifiée. Jus d'éclanche. Éclanche à la daube.*

ÉCLAT. s. m. Partie d'un morceau de bois qui est brisé, rompu en long. *On a fendu cette bûche par éclats. Un éclat de bois. Les lances des deux chevaliers volèrent en éclats. Il fut blessé d'un éclat de lance.*

Il se dit aussi en parlant Des pierres, de la brique, des bombes, des grenades, etc. *Le canon, donnant dans la muraille, en fit voler des éclats. Un éclat de pierre le blessa au visage. Il fut blessé d'un éclat de bombe, d'un éclat de grenade.*

ÉCLAT, se dit également d'Un son, d'un bruit plus ou moins violent qui se fait entendre tout à coup. *Un éclat de tonnerre. Les éclats de la foudre. Un éclat de voix, un grand éclat de voix. J'entendis un éclat de rire. Ils firent de grands éclats de rire. Rire aux éclats.*

Il signifie aussi figurément, Bruit, rumeur, scandale. *Cette affaire fait éclat, fait de l'éclat, grand éclat, beaucoup d'éclat. Cet homme est emporté, il est à craindre qu'il ne fasse quelque éclat mal à propos. Craindre l'éclat. Il fallait assoupir cette affaire pour éviter l'éclat, pour prévenir l'éclat, pour empêcher l'éclat. Il devait s'épargner l'éclat.*

En venir à un éclat, En venir à une mesure violente, à un parti extrême.

ÉCLAT, se dit en outre d'Une lueur brillante, de l'effet d'une vive lumière, et en général de Ce qui produit sur la vue, par une apparence brillante, un effet analogue à celui de la lumière. *On ne saurait soutenir l'éclat du soleil. Ces pierreries ont bien de l'éclat. L'or mat n'a point d'éclat. L'éclat des yeux, du teint, des fleurs. L'éclat de sa beauté. Cette femme a beaucoup d'éclat. Le coloris de ce tableau a de l'éclat.*

Il s'applique figurément, dans un sens analogue, Au style, aux pensées. *Cette pensée a moins de solidité que d'éclat. Le style de ce discours a de l'éclat. L'éclat et la pompe de son style.*

Il se dit encore figurément de La gloire, de l'illustration, de la splendeur, de la magnificence. *Cela répandit un grand éclat sur sa famille. L'éclat de ses belles actions. Action d'éclat. Cette ville jetait encore un vif éclat. Il a paru avec éclat à la cour. Il n'aime point le luxe et l'éclat. Être ébloui par l'éclat des grandeurs, des richesses.*

ÉCLATANT, ANTE. adj. Qui a de l'éclat. *Pierreries, couleurs éclatantes. Lumière éclatante. Tout éclatant de lumière. Blancheur éclatante.*

Il signifie aussi, Qui fait un bruit perçant. *Son éclatant. Voix éclatante.*

Il se dit figurément De certaines choses qui se font remarquer, entre toutes les autres choses semblables, par leur importance, leur grandeur, leur célébrité, leur publicité, etc. *Services éclatants. Malheurs éclatants. Vengeance éclatante. Témoignage éclatant. Un mérite éclatant. Vertu éclatante. Faits éclatants. Action éclatante. Gloire éclatante. Un éclatant désaveu.*

Éclatant de gloire, Qui s'est acquis une grande gloire.

ÉCLATER. v. n. Se rompre, se briser par éclats, faire explosion. *Ce bois a éclaté. La bombe éclata en tombant. La chaudière de ce bateau à vapeur a éclaté. La mine éclata.* Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Ce bois s'est éclaté.*

Il signifie encore, Faire entendre tout à coup un bruit violent ou perçant. *Le tonnerre vient d'éclater. Éclater de rire.*

Il se dit figurément De ce qui se manifeste tout à coup, après avoir été quelque temps caché. *L'incendie, le feu éclata pendant la nuit. Leur haine, longtemps dissimulée, vient enfin d'éclater. Il faut empêcher que la division qui est dans cette famille n'éclate. Sa colère a éclaté. Faire éclater son ressentiment. La conspiration était prête à éclater. L'orage est près d'éclater.*

Il se dit aussi figurément Des personnes, et signifie, Montrer son ressentiment à de-

couvert et avec force, après s'être contenu quelque temps. *Ce fut alors qu'il éclata.*

Éclater en injures, en invectives, en reproches, S'emporter jusqu'à des injures, des invectives, des reproches. *Éclater contre une injustice*, La blâmer avec force.

ÉCLATER, signifie aussi, Avoir de l'éclat, briller, frapper les yeux. *L'or et les pierreries éclataient de toutes parts. Il n'y a point de pierreries qui éclatent plus que le diamant.*

Il se dit figurément, dans ce sens, en parlant De l'esprit, de la gloire, etc. *Le génie qui éclate dans ses ouvrages. Sa gloire éclate aux yeux du monde entier.*

ÉCLATÉ, ÉE. part. passé. *Pierre éclatée. Bois éclaté.*

ÉCLECTIQUE. adj. des deux genres. Il se dit De la doctrine des philosophes qui, sans adopter de système particulier, choisissent, dans les divers systèmes, les opinions qui leur paraissent les plus vraisemblables. *La philosophie éclectique.*

Il se dit également De ceux qui professent cette doctrine. *Les philosophes éclectiques.* On dit aussi substantivement, *Un éclectique, les éclectiques.*

ÉCLECTISME. s. m. La philosophie éclectique. *L'éclectisme de l'école d'Alexandrie. L'éclectisme moderne. L'éclectisme a eu, de nos jours, beaucoup de partisans.*

ÉCLIPSE. s. f. T. d'Astron. Disparition apparente d'un astre, causée par l'interposition d'un autre corps céleste entre cet astre et l'observateur. Il se dit principalement de L'obscurcissement du soleil à notre égard par l'interposition du corps de la lune, et de L'obscurcissement de la lune par l'interposition de la terre. *Éclipse de soleil. Éclipse de lune. L'éclipse du soleil. L'éclipse de la lune. Éclipse partielle. Éclipse totale, centrale, annulaire. La durée d'une éclipse. Prédire les éclipses. Rectifier la chronologie par les éclipses. La lune a ses éclipses, souffre des éclipses. Éclipse d'un satellite de Jupiter.*

Fig. et fam., *Faire une éclipse*, S'absenter tout d'un coup, disparaître. *Il a fait une longue éclipse.*

ÉCLIPSE, s'emploie figurément en parlant De l'intelligence, de la gloire, etc. *Sa raison, son intelligence est sujette à des éclipses. Il n'y a point de gloire qui ne souffre quelquefois des éclipses.*

ÉCLIPSER. v. a. Cacher, couvrir en tout ou en partie. Il se dit au propre D'un astre qui, par son interposition, en cache un autre, en intercepte la lumière. *La lune éclipse quelquefois le soleil.*

Il se dit figurément en parlant du mérite, des talents, de la gloire, etc. *Corneille éclipsa les poëtes tragiques qui l'avaient précédé. Son nom éclipsait tous les autres. Sa gloire éclipsa toutes les renommées contemporaines.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et se dit D'un astre qui souffre éclipse. *Le soleil s'éclipsa, commença à s'éclipser à telle heure. La lune s'éclipse par l'interposition de la terre.*

Il signifie au figuré, S'absenter, disparaître, s'évanouir. *Il s'éclipsa tout d'un coup, tout à coup. Il s'éclipsa de la ville. Les biens de ce dissipateur se sont éclipsés en peu de temps. Tant de gloire peut-elle s'éclipser en un jour?*

Il se dit, particulièrement, De certaines choses qui viennent comme à disparaître tout d'un coup. *J'avais mis là des papiers, je ne les retrouve plus, ils se sont éclipsés. Il gagnait au jeu des sommes immenses, en trois coups tout son argent s'est éclipsé.*

ÉCLIPSÉ, ÉE. part. passé. *Le soleil demeura éclipsé pendant une heure.*

ÉCLIPTIQUE. s. f. T. d'Astron. L'orbite que le soleil paraît décrire annuellement, autour de la terre considérée comme fixe. On l'a ainsi appelée parce que les éclipses, soit de soleil, soit de lune, ne peuvent arriver qu'aux époques où la lune, se projette sur cette orbite du côté du soleil, ou au point diamétralement opposé. *L'écliptique est une courbe presque plane. Le plan de l'écliptique se déplace lentement dans le ciel de siècle en siècle. La déclinaison de l'écliptique est l'angle formé par le plan de l'écliptique avec le plan de l'équateur terrestre.*

Il se dit aussi de L'orbite que la terre décrit en un an autour du soleil. *La différence des saisons est due à l'inclinaison de l'écliptique sur l'équateur.*

Il est aussi adjectif des deux genres, et signifie, Qui a rapport aux éclipses. *Conjonction écliptique. Termes écliptiques. Les pleines lunes ne sont pas toutes écliptiques*, Il n'y a pas toujours éclipse de lune, lorsque la lune est dans son plein.

ÉCLISSE. s. f. Petite plaque de bois ou de carton, que l'on applique le long d'un membre fracturé pour contenir les os dans une situation fixe. *Mettre une éclisse, des éclisses. On n'ôte les éclisses qu'après un certain temps.*

Il se dit aussi Du bois de fente qui sert à faire des seaux, des minots, des tambours, etc.

Il se dit encore d'Un petit rond d'osier ou de jonc sur lequel on met égoutter le lait caillé pour en faire des fromages.

ÉCLISSER. v. a. Mettre des éclisses à un membre fracturé. *On lui a éclissé le bras, la jambe, etc.*

ÉCLISSÉ, ÉE. part. passé.

ÉCLOGUE. s. f. Voyez ÉGLOGUE.

ÉCLOPER. v. a. Rendre boiteux. Il n'est guère employé qu'avec le pronom personnel. *S'écloper.*

ÉCLOPÉ, ÉE. part. passé et adj. Boiteux, estropié, dont la marche est pénible à cause de quelque incommodité. *Être tout éclopé. Un cheval éclopé.* Il est familier.

ÉCLORE. v. n. (Ce verbe n'est guère usité qu'à l'infinitif, et aux troisièmes personnes de quelques temps. On le conjugue avec l'auxiliaire *Être. Il éclôt, ils éclosent. Il est éclos. Il éclora. Il éclorait. Qu'il éclose.*) Il se dit de quelques animaux qui naissent d'un œuf et des œufs mêmes d'où sortent ces animaux. *Voilà des poussins qui viennent d'éclore. La chaleur fait éclore les vers à soie. Mettre des œufs de vers à soie au soleil, afin qu'ils éclosent. Les petits sont éclos.*

Il se dit aussi Des fleurs qui commencent à s'ouvrir. *Le soleil fait éclore les fleurs. Ces fleurs écloront bientôt. Un bouton qui vient d'éclore. Ces fleurs sont écloses cette nuit.*

Par analogie, *Le jour est près d'éclore, vient d'éclore, commence à éclore*, Le jour va paraître, vient de paraître, commence à paraître.

ÉCLORE, se dit figurément De tout ce qui naît, est produit, se développe, se manifeste. *Les grands génies que ce siècle vit éclore. Faire éclore les talents. On vit éclore vingt systèmes à la fois. Les écrits que la circonstance a fait éclore. Ses desseins écloront quelque jour. Son projet était près d'éclore.*

ÉCLOS, OSE. part. passé. *Une fleur fraîche éclose.*

ÉCLOSION. s. f. Action d'éclore, de sortir de l'œuf. Il se dit aussi de l'épanouissement des fleurs.

Fig., *L'éclosion d'une idée.*

ÉCLUSE. s. f. Clôture, barrière faite de terre, de pierre, de bois, sur une rivière, sur un canal, etc., ayant une ou plusieurs portes qui se lèvent et se baissent ou qui s'ouvrent et se ferment, pour retenir et pour lâcher l'eau. *Bâtir une écluse. Les écluses sont ruinées. L'écluse d'un moulin. Raccommoder l'écluse. Chambre d'écluses. Les portes, les vannes d'une écluse.*

Il se dit, particulièrement, de La porte qui se hausse et se baisse ou qui s'ouvre et se ferme, dans ces sortes de constructions. *Lever, baisser l'écluse* ou *les écluses. Fermer, ouvrir, lâcher les écluses. L'écluse est rompue. L'eau passe par-dessus les écluses, a entraîné les écluses.*

Écluse de chasse, Construction destinée à retenir l'eau nécessaire pour chasser, par son courant, la vase ou le sable qui obstruent un port, un canal.

ÉCLUSÉE. s. f. La quantité d'eau qui coule depuis qu'on a lâché l'écluse jusqu'à ce qu'on l'ait refermée. *La première, la seconde éclusée. Ce moulin ne moud que par éclusées. Il y a des canaux, des rivières qui ne sont navigables que par éclusées.*

ÉCLUSIER. s. m. Celui qui gouverne une écluse.

ECO

ÉCOBUAGE. s. m. Action d'écobuer.

ÉCOBUER. v. a. Enlever de la surface d'un terrain couvert d'herbes, des parties de plusieurs pouces d'épaisseur, qu'on fait sécher, puis brûler, et dont on répand ensuite les cendres sur le champ.

ÉCOBUÉ, ÉE. part. passé.

ÉCŒURER. v. a. Faire perdre cœur, dégoûter. Il se dit particulièrement Des boissons, des aliments fades. Il s'emploie aussi au figuré. *Un langage qui vous écœure. Cette lecture m'écœure.*

ÉCŒURÉ, ÉE. part. passé.

ÉCOFRAI ou **ÉCOFROI.** s. m. Grosse table dont se servent plusieurs artisans, pour tailler et préparer leur ouvrage.

ÉCOINÇON ou **ÉCOINSON.** s. m. Pièce de maçonnerie ou de menuiserie qui cache et dissimule les angles que forment les parois d'une chambre. *Faites-moi là une armoire en écoinçon.*

Il se dit aussi d'Une pierre qui fait l'encoignure de l'embrasure d'une porte, d'une fenêtre.

ÉCOLÂTRE. s. m. Il se disait autrefois de L'ecclésiastique qui dirigeait l'école attachée ordinairement à la cathédrale, et qui plus tard fut chargé d'exercer une surveillance sur les maîtres d'école du diocèse.

ÉCOLE. s. f. Lieu, établissement où l'on enseigne une ou plusieurs sciences, un ou plusieurs arts, etc. *École de médecine. École de théologie. École de droit. École de commerce. École normale. École des langues orientales. École militaire. École polytechnique. École de marine. École d'artillerie. École de peinture, de sculpture, d'architecture, de musique. École d'équitation. École de natation. Ouvrir une école. Les élèves, les professeurs d'une école. Camarade d'école. Au sortir de l'école.*

Il se dit, particulièrement, Des écoles où

l'on montre à lire, à écrire, où l'on enseigne la grammaire et le calcul, et qui sont désignées aussi sous le nom de *Petites écoles* ou d'*Écoles primaires*. *Maître, maîtresse d'école. Aller, envoyer à l'école. École d'enseignement mutuel. Une école de village.*

Écoles chrétiennes, Écoles instituées au XVIIe siècle par Lasalle pour les enfants pauvres. *Frères des écoles chrétiennes.*

Prov. et fig., *Faire l'école buissonnière*, se dit D'un écolier qui manque à Aller en classe. On le dit aussi, dans une acception plus figurée, D'une personne qui manque à des exercices, à des fonctions qu'elle doit remplir avec d'autres personnes.

Prov. et fig., *Prendre le chemin de l'école*, Prendre le chemin le plus long. On dit plus ordinairement, *Prendre le chemin des écoliers.*

Prov. et fig., *Dire les nouvelles de l'école*, Découvrir quelque chose qui s'est passé dans une compagnie, et qu'il serait à propos de taire. *Il ne faut pas dire les nouvelles de l'école.* On dit plus ordinairement, *Révéler les secrets de l'école.*

Prov. et fig., *Renvoyer quelqu'un à l'école*, Lui faire sentir son manque d'instruction, son ignorance.

ÉCOLE, désigne quelquefois, Tous les élèves d'une école, ou les professeurs et les employés d'une école. *Cela mit toute l'école en rumeur. Cette école a été transférée de telle ville dans telle autre.*

Il se dit aussi du vaisseau sur lequel est établie l'École de marine. *Le vaisseau-école.*

ÉCOLE, se dit souvent au figuré, tant en bonne qu'en mauvaise part, de Ce qui est propre à former, à donner de l'expérience en quelque chose, à instruire. *Souvent on devient sage à l'école du malheur, de l'expérience. Le grand monde, pour un bon esprit, est la meilleure école de sagesse et de vertu. Il s'était formé à l'école des plus grands généraux. Il y a deux pièces de Molière intitulées, l'une l'École des femmes, et l'autre l'École des maris. Tenir école de mauvaises mœurs, de mauvais goût.*

Fam., *Il faut aller à votre école pour apprendre cela*, Il faut apprendre cela de vous.

Fam., *Être en bonne école, à bonne école*, Être avec des gens capables de bien instruire sur certaines choses.

Au Jeu de trictrac, *Faire une école*, Oublier de marquer les points qu'on gagne, ou En marquer mal à propos. *Mettre à l'école, marquer l'école*, Marquer pour soi autant de points que l'adversaire a oublié d'en marquer, ou qu'il en a marqué de trop.

Fig. et fam., *Faire une école*, Faire une faute, une sottise par ignorance, par méprise, par étourderie. *Dieu, quelle école!*

En termes de Manège, *Ce cheval a de l'école*, Il a été dressé au manège.

ÉCOLE, signifie encore, absolument, L'enseignement de la théologie et de la philosophie, suivant la méthode et les principes reçus dans la plupart des anciennes universités. *Saint Thomas d'Aquin est appelé l'Ange de l'école. Ce sont des termes de l'école. La philosophie de l'école. C'est ainsi que l'école parle. Cela sent l'école. La philosophie moderne a banni le langage de l'école.*

Il se dit aussi de La secte ou doctrine de quelque philosophe ou docteur célèbre. *L'école d'Épicure, de Platon, d'Aristote. L'école de saint Thomas. L'école de Scot.* On dit dans un sens analogue, *L'école d'Hippocrate, l'école de Galien, etc.*

Il se dit également, dans les Beaux-Arts, et surtout en Peinture, d'Une classe d'artistes qui travaillent ou qui ont travaillé selon les principes, à l'imitation d'un même maître, ou suivant les habitudes propres à certaines époques de l'art, à certains lieux. *L'école florentine a eu pour chefs Léonard de Vinci et Michel-Ange; l'école romaine, Raphaël; l'école vénitienne, le Titien; l'école lombarde, le Corrège et les Carrache. L'école de Michel-Ange, de Raphaël, etc. L'école flamande. L'école de Rubens. L'école française. Ce tableau est de telle école. Cette école se distingue par telles qualités. Cet ouvrage est d'une bonne école.*

Il se dit dans un sens analogue, en Littérature, Des imitateurs d'un écrivain, prosateur ou poëte, et Des partisans d'un certain style, d'un certain genre d'écrire. *L'école de Port-Royal. L'école de Voltaire.*

Faire école, se dit D'un artiste ou d'un écrivain qui trouve beaucoup d'imitateurs.

ÉCOLIER, IÈRE. s. Celui, celle qui va, qui est à l'école, au collège. *Petit écolier. Écolier de l'université. Écolier de sixième. Écolier de rhétorique, de philosophie, etc.*

Il signifie aussi, Celui, celle qui prend des leçons d'un maître. *Le maître et les écoliers. J'ai été son écolier. Il fait de bons écoliers. Ce maître de danse a beaucoup d'écoliers. C'est une de ses bonnes écolières.*

Fig. et fam., *Ce n'est qu'un écolier, il est encore écolier*, se dit D'un homme peu habile, peu avancé dans une profession, dans un art.

Fam., *Faire une faute d'écolier*, Faire une faute qui marque beaucoup d'incapacité ou d'inexpérience. *Ce général, cet ambassadeur a fait une faute d'écolier.*

Prov. et fig., *Prendre le chemin des écoliers*, Prendre le chemin le plus long, selon la coutume des écoliers qui vont en classe.

Fig. et fam., *Tour d'écolier, malice d'écolier*, Espièglerie du genre de celles que font les écoliers.

ÉCONDUIRE. v. a. Conduire dehors; éloigner avec ménagement quelqu'un de chez soi, d'une maison ou d'une société. *Il s'était introduit dans cette société, il en a été éconduit.*

Il signifie, par extension, Refuser à quelqu'un avec ménagement ce qu'il demande. *Je lui avais fait une prière, mais j'ai été éconduit. Il nous éconduit poliment.*

Prov., *Vous ne serez pas battu et éconduit tout à la fois*, se dit Pour exciter une personne à faire une demande.

ÉCONDUIT, UITE. part. passé.

ÉCONOMAT. s. m. Charge, emploi, office d'économe; et Le lieu où se tient l'économe, où il a ses bureaux. *Il a obtenu l'économat de tel collège, de tel hospice. Aller à l'économat.*

Il s'est dit particulièrement de L'administration des revenus d'un évêché, d'une abbaye et autres bénéfices, pendant la vacance. *Il jouissait des revenus de son bénéfice par économat, en vertu de ses lettres d'économat.*

Il s'est dit également, au pluriel, Du bureau établi pour l'administration des bénéfices vacants, qui étaient à la nomination du roi. *Ce bénéfice était aux Économats.*

ÉCONOME. adj. des deux genres. Ménager, ménagère, qui sait épargner la dépense. *Il est fort économe. C'est une femme économe.*

Fig., *Être économe de louanges, de paroles, etc.*, Ne pas prodiguer les louanges, parler peu, etc.

ÉCONOME, s'emploie aussi comme substantif, et alors il signifie, Celui ou celle qui a soin de la conduite d'un ménage, de la dépense d'une maison. *Un sage économe. Un habile économe. C'est une bonne économe. Adressez-vous à l'économe, à mon économe.*

Il signifie particulièrement, dans les hospices, dans les collèges, etc., Celui qui est chargé de la recette et de la dépense, et en général de tout ce qui concerne l'administration du matériel. *L'économe des Invalides. L'économe d'un hospice, d'un collège.* On dit de même adjectivement, dans les communautés religieuses, *Le père économe, la mère économe.*

Il s'est dit autrefois de Celui qui était nommé par le roi pour administrer les revenus d'un évêché, d'une abbaye, etc., pendant la vacance. *Établir un économe dans un évêché. Le roi nomma un économe à cette abbaye.*

Économe séquestre, Celui entre les mains duquel on mettait des biens en séquestre.

ÉCONOMIE. s. f. Ordre, règle qu'on apporte dans la conduite d'un ménage, dans la dépense d'une maison, dans l'administration d'un bien. *Entendre l'économie. On voit régner chez lui une économie admirable. L'économie domestique.*

Il signifie plus ordinairement, Épargne dans la dépense. *Avoir de l'économie. Vivre avec économie, avec une grande économie. Vivre avec trop d'économie. Vivre d'économie. Il y a de l'économie dans sa dépense. Il n'a point d'économie. Une économie mal entendue. Une mauvaise économie. La plus stricte économie.*

Il s'emploie quelquefois au pluriel, et alors on l'applique surtout à la chose même qui est épargnée, mise en réserve. *Faire des économies. Le montant de ses petites économies.*

Prov. et fig., *C'est une économie de bouts de chandelles*, se dit D'une épargne sordide en de petites choses.

Économie domestique, se dit aussi quelquefois Des usages domestiques en général. *Cela est très souvent employé dans l'économie domestique.*

Économie rurale, Administration des propriétés rurales. *Traité d'économie rurale.*

Économie politique, Science qui traite de la formation, de la distribution et de la consommation des richesses. *Un homme habile en économie politique. Traité d'économie politique.*

ÉCONOMIE, se dit figurément de L'harmonie qui existe entre les différentes parties, les différentes qualités d'un corps organisé. *Cela trouble toute l'économie du corps humain. L'économie animale. L'économie végétale.*

Il signifie encore figurément, La disposition des parties d'un dessin, d'un tableau, la distribution ou le plan d'un ouvrage d'esprit, et en général Toute coordination de parties, quel que soit l'ensemble qu'elles contribuent à former. *L'économie d'un tableau, d'un discours, d'une pièce de théâtre. Cela détruisait toute l'économie de son système. C'est renverser toute l'économie d'un État. L'économie du corps social.*

ÉCONOMIQUE. adj. des deux genres. Qui concerne l'économie, le gouvernement d'un ménage, d'une maison, etc. *Prudence économique. Sagesse économique. Science économique.*

Il signifie plus ordinairement, Qui dimi-

nue les frais, la dépense. *Un procédé économique. Cheminée économique.*

ÉCONOMIQUE, est aussi substantif féminin, et signifie, Cette partie de la philosophie morale qui concerne le gouvernement d'une famille, d'un État, etc. *C'est une règle d'économique aussi bien que de politique.* Il est peu usité.

ÉCONOMIQUEMENT. adv. Avec économie. *Vivre économiquement.*

ÉCONOMISER. v. a. Gouverner, administrer avec économie. *Il a bien économisé les revenus de cette terre.*

Il signifie plus ordinairement, Épargner. *Économiser un écu. Économiser le bois, la chandelle.* On l'emploie aussi neutralement. *Économiser sur ses revenus. Cet homme s'applique à économiser.*

Il s'emploie figurément, dans le même sens. *Économiser ses forces, son temps.*

ÉCONOMISÉ, ÉE. part. passé. *Des revenus bien économisés.*

ÉCONOMISTE. s. m. Écrivain qui s'occupe spécialement d'économie politique. *Un savant économiste.*

ÉCOPE. s. f. (On écrit et on prononce aussi *Escope.*) T. de Marine. Sorte de pelle de bois longue, étroite, creuse et recourbée, qui sert à prendre et à lancer de l'eau. *C'est avec l'écope qu'on lave et qu'on arrose les côtés d'un bâtiment. On vide l'eau des bateaux avec l'écope à main, appelée autrement sasse.* Voyez SASSE.

ÉCORCE. s. f. Enveloppe d'un arbre ou d'une plante ligneuse. *La première, la grosse écorce. La seconde, la petite écorce. Cet arbre a l'écorce tendre, l'écorce mince. Peler l'écorce. On fait des cordes avec des écorces de tilleul. On fait des étoffes avec l'écorce de certains arbres. La filasse est l'écorce du chanvre, du lin.*

Prov. et fig., *Il ne faut point mettre le doigt entre le bois et l'écorce,* ou *Entre l'arbre et l'écorce il ne faut pas mettre le doigt,* Il ne faut pas s'ingérer mal à propos dans les différends des personnes naturellement unies, comme frère et sœur, mari et femme.

ÉCORCE, se dit également de L'enveloppe de certains fruits, quand elle est épaisse. *Écorce de citron. Écorce d'orange. Écorce de grenade. L'écorce de citron est bonne à confire.*

Prov. et fam., *Quand on a pressé l'orange on jette l'écorce,* On dédaigne souvent l'homme de qui on a tiré tous les services qu'il pouvait rendre.

En Géologie, *L'écorce du globe terrestre,* L'espèce d'enveloppe que forment les couches et les amas de matières minérales, dont le globe terrestre est recouvert extérieurement.

ÉCORCE, signifie au figuré, Superficie, apparence. *Vous vous arrêtez à l'écorce, il faut pénétrer plus avant.*

Prov. et fig., *Il ne faut pas juger de l'arbre par l'écorce,* Il ne faut pas juger sur l'apparence.

ÉCORCER. v. a. Ôter l'écorce. *Écorcer un arbre. On écorce le bois en mai, parce que la sève, qui est alors fort abondante, facilite la séparation de l'écorce.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Un arbre qui s'écorce.*

ÉCORCÉ, ÉE. part. passé. *Des arbres écorcés. Le bois écorcé s'appelle Bois pelard.*

ÉCORCHÉE. s. f. Nom vulgaire d'un coquillage fort élégant.

ÉCORCHEMENT. s. m. Action d'écorcher. *L'écorchement d'un cheval.*

ÉCORCHER. v. a. Dépouiller un animal de sa peau. *Écorcher un cheval, un bœuf, une anguille, etc.*

Prov. et fig., *Il faut tondre les brebis, et non pas les écorcher,* On doit ne pas trop charger le peuple d'impôts.

Fam., *Il crie comme si on l'écorchait,* Il jette de grands cris. Cela se dit aussi D'une personne qui se plaint beaucoup pour peu de chose.

Prov. et fig., *Il ressemble aux anguilles de Melun, il crie avant qu'on l'écorche,* Il a peur sans sujet; ou Il se plaint avant de sentir le mal.

Fig. et fam., *Écorcher l'anguille par la queue,* Commencer par l'endroit le plus difficile, et par où l'on devrait finir. *Il n'y a rien de plus difficile à écorcher que la queue,* Souvent, dans les affaires, c'est au moment de les terminer que se présentent les plus grandes difficultés. On dit dans un sens analogue, *La queue en sera difficile à écorcher.*

Prov. et fig., *Autant vaut, autant fait celui qui tient que celui qui écorche,* Le complice d'un crime est aussi coupable que celui qui en est l'auteur.

ÉCORCHER, signifie aussi, Emporter, déchirer, enlever une partie de la peau d'une personne, d'un animal, ou de l'écorce d'un arbre. *Vous m'avez écorché la jambe. Je me suis écorché le bras. La selle a tout écorché ce cheval. Les charrettes en passant ont écorché cet arbre.* On l'emploie quelquefois, dans ce sens, avec le pronom personnel régime direct. *Je me suis écorché à la main.*

Fig. et fam., *Écorcher une langue,* La parler mal, en prononcer mal les mots. On dit de même, *Écorcher un mot, le nom de quelqu'un.*

ÉCORCHER, se dit, par analogie, D'un aliment, d'une boisson, etc., qui est rude au palais, à la gorge. *Le pain de son, le pain dur écorche le gosier. Ce vin est si âpre, qu'il écorche le palais.*

Prov. et fig., *Jamais beau parler n'écorcha la langue,* Il est toujours bon de parler honnêtement.

Fig. et fam., *Écorcher l'oreille, les oreilles,* se dit De l'impression désagréable que font sur l'ouïe les sons rudes, aigres ou discordants. *Un jargon barbare qui écorche les oreilles. Une voix, une musique qui écorche les oreilles.*

ÉCORCHER, en termes de Sculpture, signifie, Ôter du noyau d'une figure qu'on se propose de couler en plâtre, en bronze, etc., autant d'épaisseur qu'on veut en donner au plâtre, etc.

ÉCORCHER, signifie, figurément et familièrement, Exiger beaucoup plus qu'il ne faut pour des droits, des salaires, des vacations, pour des marchandises, des fournitures, etc. *Ce procureur écorchait ses clients. Ce marchand est raisonnable, il n'écorche pas le monde. C'est une hôtellerie où l'on écorche les gens.*

ÉCORCHÉ, ÉE. part. passé.

Il se dit substantivement, en termes de Peinture et de Sculpture, d'Une figure sans peau, dont on voit les muscles. *L'écorché de Michel-Ange, de Houdon. Dessiner d'après l'écorché. Étudier l'écorché.*

ÉCORCHERIE. s. f. Lieu où l'on écorche les bêtes. *Envoyer, traîner un cheval, un chien à l'écorcherie.*

Il se dit, figurément et familièrement, d'Une hôtellerie où l'on fait payer plus cher qu'il ne faut. *C'est une vraie écorcherie.* Ce sens est peu usité.

ÉCORCHEUR. s. m. Celui dont le métier est d'écorcher les bêtes mortes. *Ce cheval n'est plus bon que pour l'écorcheur, qu'à envoyer à l'écorcheur.*

Fig. et fam., *C'est un écorcheur,* se dit D'un aubergiste, d'un procureur, d'un marchand, etc., qui fait payer trop cher.

ÉCORCHURE. s. f. Enlèvement de la peau en quelque partie du corps. *Il a une grande écorchure. Je me suis fait une petite écorchure à la jambe.*

ÉCORNER. v. a. Rompre une corne, les cornes à un animal. *Écorner un taureau. Ce bœuf fut écorné.* On l'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Cette vache s'est écornée en tombant.*

Prov. et par exagération, *Il fait un vent à écorner les bœufs,* Le vent souffle avec violence.

ÉCORNER, signifie, par extension, Casser, abattre, émousser un angle, des angles. *Écorner un bastion. Écorner une table. Écorner une pierre. Ces dés sont écornés. Écorner un livre.*

Fig. et fam., *Écorner quelque chose,* Le diminuer, en ôter quelque partie. *On écorna leurs priviléges. On a écorné sa terre, son bien, son traitement, sa pension.*

ÉCORNÉ, ÉE. part. passé.

ÉCORNIFLER. v. a. Chercher à manger aux dépens d'autrui, prendre part à un repas auquel on n'est pas invité. *Il va écornifler un dîner où il peut. Il a su que nous étions en tel endroit, il est venu nous écornifler.* Il est familier.

ÉCORNIFLÉ, ÉE. part. passé. *Repas écornifle.*

ÉCORNIFLERIE. s. f. Action d'écornifler. *Il ne vit que d'écornifleries.* Il est familier et peu usité.

ÉCORNIFLEUR, EUSE. s. Celui, celle qui écornifle, parasite. *C'est un écornifleur de profession.* Il est familier.

ÉCORNURE. s. f. Éclat emporté de l'angle d'une pierre, d'un marbre, etc. Il se dit aussi de La brèche occasionnée par l'écornure.

ÉCOSSER. v. a. Tirer de la cosse. *Écosser des pois, des fèves.*

ÉCOSSÉ, ÉE. part. passé. *Pois écossés. Fèves écossées.*

ÉCOSSEUR, EUSE. s. Celui, celle qui écosse. *Écosseuse de pois.*

ÉCOT. s. m. Quote-part que doit chaque personne pour un repas commun. *J'ai payé mon écot, payez le vôtre. Chacun son écot.*

Fig. et fam., *Il a bien payé son écot,* se dit De quelqu'un qui, dans un repas, a diverti les convives. Il s'emploie aussi en d'autres occasions. *Il nous a apporté d'agréables nouvelles, il a bien payé son écot.*

ÉCOT, signifie aussi, La totalité de la dépense que l'on fait pour un repas chez un traiteur, ou dans une auberge, dans un cabaret. *Gros écot. Écot de dix, de vingt francs. Un seul a payé l'écot pour tous.*

Il se disait autrefois d'Une compagnie de gens qui mangeaient ensemble dans une auberge, dans un cabaret.

Prov. et fig., *Parlez à votre écot,* se dit À une personne qui se mêle de parler à des gens qui ne lui adressent point la parole.

ÉCOT, en termes d'Eaux et Forêts, signifie, Un tronc d'arbre où il reste encore des bouts de branches coupées. Il se dit aussi Du menu bois tombé à terre. *Il recueillit quelques petits écots dans le sentier.*

ÉCOULEMENT. s. m. Flux, mouvement de ce qui s'écoule. *L'écoulement de l'eau,*

des eaux, etc. Écoulement des humeurs. L'écoulement des corpuscules qui s'exhalent des corps.

Il s'emploie quelquefois au figuré, et se dit surtout de L'exportation, de la vente, du débit des marchandises, des produits de l'agriculture ou des fabriques. *Ouvrir un débouché qui favorise l'écoulement des produits, des marchandises.*

ÉCOULER (S'). v. pron. Couler hors de quelque endroit. *L'eau s'écoule. Le vin s'est écoulé du tonneau. Le torrent s'est écoulé.* Avec ellipse du pronom, *Faire écouler l'eau, etc.*

ÉCOULER, se dit, par analogie, D'une foule qui se retire. *La foule, la presse s'écoule.* Avec ellipse du pronom, *Il faut laisser écouler la foule.*

Il signifie au figuré, Diminuer, passer, se dissiper, et s'applique surtout Aux richesses et au temps. *L'argent s'écoule vite. Le temps s'écoule. La vie s'écoule. Les jours s'écoulaient pour lui trop lentement. Les années qui se sont écoulées depuis.*

Il se dit encore, figurément, Des marchandises, des produits agricoles, etc., et signifie, Se débiter, se vendre, être exporté. *Les produits de ce département s'écoulent par plusieurs débouchés.* Avec ellipse du pronom, *Faire écouler des marchandises.*

Dans ce sens, il s'emploie aussi comme verbe actif. *Il eut beaucoup de peine à écouler sa marchandise.*

ÉCOULÉ, ÉE. part. passé. *L'eau est entièrement écoulée.*

Fig., *Le temps est écoulé*, Le temps préfix est expiré.

ÉCOURGEON. s. m. Orge carrée qu'on appelle aussi *Orge d'automne* ou *de prime*. Voyez ESCOURGEON.

ÉCOURTER. v. a. Rogner, couper trop court. *Écourter des cheveux. Écourter un manteau, une jupe.*

Cet habit est écourté, bien écourté, Il est un peu court, trop court.

Écourter un chien, un cheval, Leur couper la queue et les oreilles.

ÉCOURTER, se dit figurément en parlant Des ouvrages d'esprit où l'on ne met pas ou dont on retranche les développements nécessaires. *Il fallait abréger cette scène, mais vous l'avez écourtée. Ce cinquième acte est écourté.*

ÉCOURTÉ, ÉE. part. passé.

ÉCOUTANT, ANTE. adj. Qui écoute. Il ne s'emploie guère que dans cette locution, *Avocat écoutant*, Avocat qui ne plaide point; et cela ne se dit que par plaisanterie.

ÉCOUTANTS, au pluriel, se dit quelquefois substantivement pour Auditeurs, surtout dans la poésie badine. *Ce beau discours ravit les écoutants.*

ÉCOUTE. s. f. Lieu où l'on écoute sans être vu. Il s'emploie ordinairement au pluriel. *Il y avait en Sorbonne des écoutes où se tenaient les docteurs pour entendre les disputes publiques. La tribune aux écoutes.*

Fig. et fam., *Être aux écoutes*, Être attentif à remarquer, à recueillir ce qui se dit ou ce qui se passe dans une affaire, afin d'en tirer avantage. *On parle de telle affaire, il y a bien des gens qui sont aux écoutes.*

Sœur écoute, Religieuse qui accompagne au parloir une autre religieuse, ou une pensionnaire.

ÉCOUTE. s. f. T. de Marine. Cordage attaché au coin inférieur d'une voile, pour servir à la déployer et à la tendre de manière qu'elle reçoive l'impulsion du vent. *Écoutes de grande voile*, ou *Grandes écoutes. Écoutes de misaine, de hunier, de perroquet, etc. Border les écoutes. Larguer les écoutes.*

ÉCOUTER. v. a. Ouïr avec attention, prêter l'oreille pour ouïr. *Ne parlez pas si haut, on nous écoute. Il était à la porte pour écouter ce qu'on disait. Écouter quelqu'un, les paroles de quelqu'un. Nous écoutions le murmure de la cascade, les roulements du tonnerre.*

Il s'emploie aussi absolument. *Je suis venu ici pour écouter. Dans la compagnie d'un tel homme il vaut mieux écouter que parler. Il ne parlait plus, j'écoutais encore.*

En termes de Théâtre, *Cet acteur sait écouter, il écoute bien.*

Écoute, écoutez, à l'impératif, s'emploient souvent Pour appeler quelqu'un, ou pour éveiller fortement son attention. *Un tel, écoutez, j'ai quelque chose à vous dire.*

Un écoute s'il pleut, se dit d'Un moulin qui ne va que par des écluses.

Prov. et fig., *C'est un écoute s'il pleut*, se dit D'un homme faible qui se laisse arrêter par les moindres obstacles. On le dit aussi D'une promesse illusoire, d'une mauvaise défaite, d'une espérance très incertaine.

Fig. et fam., *N'écouter que d'une oreille*, Ne prêter qu'une faible attention aux choses qu'on nous dit. *J'ai beau lui faire des remontrances, il ne m'écoute que d'une oreille.*

Fig. et fam., *Écouter aux portes*, Être d'une curiosité indiscrète, chercher à surprendre les secrets des autres.

ÉCOUTER, signifie aussi, Donner audience à quelqu'un. *Parlez, je vous écoute. On les renvoya sans les écouter.* On dit dans un sens analogue, *Écouter la défense, les raisons, etc., de quelqu'un.* On dit aussi, *Écouter la prière, les vœux, etc., de quelqu'un*, Les exaucer. *Le ciel écouta nos vœux.*

ÉCOUTER, signifie encore, Donner quelque croyance ou quelque consentement à ce qu'une personne propose, ou prendre plaisir à l'entendre. *Ce prince écoute les flatteurs. Cette jeune personne écoute trop ceux qui la courtisent. On ne voulait pas écouter la proposition de paix qu'il faisait. S'il me propose cela, je l'écouterai volontiers. Il parla d'accommodement, mais il ne fut pas écouté. Écoutez la voix, les inspirations de Dieu.*

Il signifie quelquefois, Obtempérer, obéir à quelqu'un, suivre ses avis, s'y conformer. *Cet enfant ne veut écouter personne.* On dit de même, *Écouter les conseils, les avis, etc., de quelqu'un.*

Il s'emploie figurément, dans ce dernier sens, en parlant De choses morales, comme la raison, les sentiments, les passions, l'intérêt. *Écouter la raison. Écouter la voix de la nature. N'écouter que sa passion, sa colère, son désespoir.*

N'écoutez que vous-même, Ne consultez que vos propres inspirations.

ÉCOUTER, s'emploie avec le pronom personnel dans les phrases familières qui suivent :

Il s'écoute parler, ou absolument, *Il s'écoute*, se dit D'un homme qui parle lentement, et qui croit bien dire.

Il s'écoute trop, Il s'inquiète trop de sa santé. On dit dans le même sens, *Il écoute trop son mal.*

ÉCOUTÉ, ÉE. part. passé.

En termes de Manège, *Des mouvements écoutés*, Des mouvements faits avec justesse et précision.

ÉCOUTEUR. s. m. Celui qui a l'habitude d'écouter, par une curiosité indiscrète, ce qu'on ne veut pas lui faire connaître. Il ne s'emploie guère que dans cette phrase familière, *C'est un écouteur aux portes.*

ÉCOUTEUX. adj. T. de Manège. Il se dit D'un cheval distrait par les objets qui le frappent.

ÉCOUTILLE. s. f. T. de Marine. Sorte de trappe, ouverture carrée pratiquée au pont d'un bâtiment, pour descendre dans l'intérieur. *La grande écoutille. L'écoutille d'avant. L'écoutille d'arrière. Fermer les écoutilles.*

ÉCOUVILLON. s. m. Vieux linge attaché à un long bâton, avec lequel on nettoie le four, lorsqu'on veut enfourner le pain.

Il se dit aussi d'Un instrument à peu près semblable, avec lequel on nettoie le canon lorsqu'il a tiré, et qu'on veut le recharger ou le rafraîchir. *L'écouvillon dont on se sert dans l'artillerie se fait d'une peau de mouton. Le manche d'un écouvillon.*

ÉCOUVILLONNER. v. a. Nettoyer avec l'écouvillon. *Écouvillonner le four, une pièce de canon.*

ÉCOUVILLONNÉ, ÉE. part. passé.

ECR

ÉCRAN. s. m. Sorte de meuble dont on se sert pour se garantir de l'ardeur du feu; sorte d'éventail que l'on tient à la main pour le même objet. *Écran monté sur un pied. Écran qui se hausse et se baisse. Écran qu'on tient à la main. Mettez cela devant la cheminée en guise d'écran. Il se mit devant moi pour me servir d'écran.*

Il se dit aussi d'Un cercle de bois couvert d'une toile dont les verriers s'entourent la tête pour garantir leurs yeux de l'ardeur du feu.

Il se dit encore d'Une toile blanche ou d'un papier tendu sur un châssis dont les dessinateurs et les graveurs se servent pour amortir l'éclat du jour.

ÉCRAN, se dit, en Optique, De tout tableau sur lequel on fait projeter l'image d'un objet.

ÉCRASANT, ANTE. adj. Qui écrase.

En termes de Guerre, *Forces écrasantes*, Forces très supérieures.

ÉCRASER. v. a. Aplatir, briser quelque chose par un grand poids, par une forte compression, par un coup violent. *La poutre tomba et lui écrasa la tête. Il fut écrasé par la chute d'une muraille. Écraser une araignée, un insecte avec le pied. Écraser des groseilles, du verjus. Écraser des raisins dans un pressoir.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Un fruit qui s'écrase en tombant.*

Il signifie, par extension, Fatiguer excessivement. *Cet homme est écrasé sous le poids de ce fardeau. Ce travail m'écrase.*

Il s'emploie au figuré dans le sens d'Importuner extrêmement. *Je suis écrasé de demandes. On l'écrase de visites.*

Écraser d'impôts, Surcharger d'impôts.

ÉCRASER, signifie encore figurément, Perdre quelqu'un, détruire entièrement ses moyens de fortune, de considération, etc. *Ne vous jouez pas à un homme si puissant, il vous écraserait. Je l'écraserai comme un ver. Des pertes multipliées ont écrasé ce négociant.*

Écraser quelqu'un dans une discussion, dans un débat, etc., Avoir un grand avantage sur lui.

ÉCRASER, se dit aussi figurément pour Détruire, anéantir, réduire à rien. *La puissance romaine écrasa toutes les autres.*

ÉCRASÉ, ÉE. part. passé.

Il signifie au figuré, Trop aplati, trop bas, trop court. *Il a le nez écrasé. Le comble de cette maison n'a point de grâce, il est trop écrasé. Ce dôme est écrasé.*

Taille écrasée, Taille trop courte et engoncée.

ÉCRÉMER. v. a. Ôter la crème de dessus le lait. *Écrémer le lait, du lait.*

Il se dit, figurément et familièrement, en parlant Des choses dont on tire ce qu'il y a de meilleur. *Il a écrémé cette bibliothèque, ce cabinet de médailles. Il a écrémé la cargaison de ce navire, qui était richement chargé.*

ÉCRÉMÉ, ÉE. part. passé. *Du lait écrémé.*

ÉCRÊTER. v. a. Couper la crête. *Écrêter un coq.*

Il signifie, en termes de Guerre, Enlever, à coups de canon, la crête, le sommet d'un ouvrage de fortification, tel qu'une muraille, un bastion, une palissade, etc. *Le canon a déjà écrêté le bastion.*

ÉCRÊTÉ, ÉE. part. passé. *Un coq écrêté. Des mamelons écrêtés par le canon.*

ÉCREVISSE. s. f. Animal de la classe des crustacés, qui vit dans l'eau, et qui, selon une opinion fausse, va presque toujours à reculons. *Pêcher des écrevisses. Écrevisse d'eau douce. Écrevisse de mer. Bouillon d'écrevisses. Soupe aux écrevisses.*

Buisson d'écrevisses, Plat d'écrevisses arrangées en forme de buisson.

Yeux d'écrevisse, Petites concrétions blanches et pierreuses, qu'on trouve sous le corselet des écrevisses, et dont on faisait autrefois usage en médecine. *Poudre d'yeux d'écrevisse.*

Fam., *Aller à reculons comme les écrevisses,* ou simplement, *Aller comme les écrevisses,* se dit De quelqu'un dont les affaires reculent au lieu d'avancer.

Pop., *Être rouge comme une écrevisse,* Avoir le visage trop haut en couleur, ou Rougir beaucoup.

En Astron., *Le signe de l'Écrevisse,* Un des signes du zodiaque, dont le commencement répond au solstice, et qu'on nomme autrement le Cancer. *Le soleil entre dans le signe de l'Écrevisse vers la fin de juin.*

ÉCRIER (S'). v. pron. Faire un grand cri, une exclamation. *Quand il vit cet homme venir à lui l'épée nue, il s'écria. Il s'est écrié de douleur. S'écrier d'admiration, de frayeur.*

Il signifie plus ordinairement, Prononcer quelques paroles en criant, en élevant beaucoup la voix. *Je m'écriai que c'était une injustice. Hé quoi! s'écria-t-elle, vous auriez la barbarie de...*

ÉCRILLE. s. f. Clôture de clayonnage, qu'on pratique à la décharge d'un étang, pour empêcher le poisson d'en sortir.

ÉCRIN. s. m. Petit coffret où l'on met des bagues, des pierreries. *Elle apporta l'écrin où étaient ses pierreries.*

Il se dit aussi Des joyaux contenus dans un écrin. *Un bel écrin. Un riche écrin.*

ÉCRIRE. v. a. (*J'écris, tu écris, il écrit, nous écrivons, vous écrivez, ils écrivent. J'écrivais. J'ai écrit. J'écrivis. J'écrirai. Écris. J'écrirais. Que j'écrive. Que j'écrivisse. Écrivant.*) Tracer, former, figurer des lettres, des caractères. Dans ce sens, on l'emploie toujours absolument. *Il sait lire et écrire. Il passe sa vie à écrire. Maître à écrire. Enseigner à écrire. Montrer à écrire. Les anciens écrivaient sur des tablettes enduites de cire. Il écrit bien. Il écrit mal. Écrire avec un crayon, avec du charbon. Écrire sur le sable. Écrire sur la muraille. Écrire en grosses lettres, en lettres capitales. Écrire avec son sang.*

ÉCRIRE, signifie particulièrement, Représenter, indiquer, noter par le moyen de l'écriture. *Écrivez cela sur une feuille de papier, dans votre journal, sur vos tablettes. Cela est écrit de sa main. Il l'a écrit sous ma dictée. Écrire sa dépense de chaque jour. Écrire son nom, son adresse. Écrire un discours après qu'il a été improvisé. Écrire des conventions.* On dit dans un sens analogue, *Écrire un morceau de musique, un air, etc.*

Se faire écrire à la porte de quelqu'un, ou *Se faire écrire chez quelqu'un,* Faire mettre son nom sur la liste du portier, pour marquer qu'on est venu voir le maître ou la maîtresse de la maison. *Je n'ai pas trouvé monsieur un tel, je me suis fait écrire.* On dit aussi, *S'écrire à la porte de quelqu'un.*

ÉCRIRE, se dit aussi en parlant De la manière d'orthographier. *Comment écrivez-vous tel mot? Comment votre nom s'écrit-il?*

Il signifie quelquefois absolument, S'engager par écrit. *Il ne suffit pas de donner des paroles, il faut écrire.*

ÉCRIRE, signifie au figuré, Composer, en écrivant à mesure ce que l'on compose, ou en faisant écrire sous sa dictée. *Écrire une lettre, un billet, un discours. Écrire un mémoire. Je lui ai écrit dix lettres sans obtenir de réponse. Écrire un ouvrage, une histoire, un traité. Cet auteur a écrit de nombreux ouvrages, a beaucoup écrit. Tous les auteurs qui ont écrit sur cette matière. Écrire en prose, en vers. Écrire en latin, en grec. Il est sans cesse à écrire. Passer la nuit à écrire. Il se mêle d'écrire.*

Fam., *Écrire des volumes,* Écrire beaucoup. *On a écrit des volumes sur cette question.*

Écrire au courant de la plume, Écrire rapidement, sans y mettre beaucoup de temps ni de réflexion.

Absol., *Écrire à quelqu'un,* Lui écrire une lettre, des lettres. *Je lui ai écrit deux ou trois fois, il ne me fait point de réponse. Je n'écris point dans ce pays-là. Je lui ai écrit sur la naissance de son fils, sur la perte qu'il a faite. Je vous écrirai de Naples. Je lui ai écrit de mon lit.*

Écrire quelque chose à quelqu'un, Lui faire savoir, lui faire connaître quelque chose par lettre. *Je lui ai écrit la mort de son père. Je lui écrirai toutes les nouvelles.*

Fig. et fam., *Écrire de bonne encre, de la bonne encre à quelqu'un,* Lui écrire d'un ton ferme et sévère, soit pour lui faire des reproches, soit pour lui intimer un ordre.

ÉCRIRE, se dit particulièrement De la qualité du style. *Il est savant, mais il ne sait pas écrire. Il écrit clairement, élégamment. Il écrit mal, platement. Tous ceux qui écrivent bien. Cet homme parle bien, mais il écrit mal. L'art d'écrire.*

Il signifie encore figurément, Avancer quelque proposition, enseigner une doctrine par écrit. *Aristote a écrit que les animaux...*

ÉCRIRE, se dit également Des compositeurs de musique. *Grétry, Paesiello, ont beaucoup écrit.*

ÉCRIRE, en termes de Pratique, Exposer ses raisons dans une requête, dans un mémoire, etc., pour défendre sa cause. *Ils furent appointés à écrire et produire. Cet avocat a écrit dans telle affaire, il a écrit pour un tel. Il plaide bien, mais il écrit mal. Il écrit et ne plaide pas.*

Fig. et fam., *À mal exploiter bien écrire,* se dit Lorsqu'un homme, ayant manqué à quelque formalité, écrit ensuite la chose, non pas comme il l'a faite, mais comme il devait la faire. Cette phrase vieillit.

ÉCRIT, ITE. part. passé. *Conventions écrites. Discours écrit. La langue parlée et la langue écrite.*

Prov., *Ce qui est écrit est écrit.* Il ne sera rien changé à ce qui a été écrit, à ce qui a été décidé ou convenu par écrit.

Fig., *Cela était écrit au ciel,* La Providence avait résolu que cela serait. On dit de même, *La destinée des hommes est écrite au ciel.* On dit pareillement, *Cela était écrit dans le livre du destin.* On dit encore, absolument et impersonnellement, dans le même sens, *Il est écrit que...* surtout en parlant De quelque contrariété ou de quelque guignon constant. *Il est écrit que je ne gagnerai pas.*

ÉCRIT, se dit aussi D'un papier, d'un parchemin, etc., sur lequel on a écrit. *Ce n'est pas un papier blanc, c'est un papier écrit. Papier écrit des deux côtés.*

Il signifie quelquefois figurément, Marqué. *Cet homme porte le malheur écrit sur son visage. Il portait son crime écrit sur son visage, sur son front, sa condamnation écrite sur le front.*

ÉCRIT. s. m. Ce qui est écrit sur du papier, sur du parchemin, etc. *Quel écrit est-ce-là? Il tira un écrit de sa poche.*

Un mot d'écrit, Une lettre très courte, une note.

ÉCRIT, se dit principalement d'Un acte, d'un mémoire portant promesse, convention. *Signer un écrit. Faire un écrit. Écrit sous seing privé. Écrit double. Il est homme de mauvaise foi, il plaide contre son écrit. Vous ne pouvez pas le nier, j'en ai votre écrit.*

Mettre par écrit, rédiger par écrit, exposer par écrit, etc., Écrire quelque chose, ou le consigner, l'exposer dans un écrit, dans un mémoire, etc. *Mettez-moi cela, cette adresse par écrit. Il voulut que ces instructions fussent rédigées par écrit. Exposer ses raisons par écrit.* On dit de même populairement, *Coucher par écrit.*

En Procédure, *Instruction par écrit,* Instruction dans laquelle les parties exposent leurs moyens seulement par écrit; après quoi, il est fait rapport à l'audience par un des juges du tribunal. On dit dans le même sens, *Procès par écrit,* et dans un sens analogue, *Instruire une affaire par écrit.*

En Jurispr., *Preuve par écrit,* Preuve qui résulte d'un écrit, par opposition à *Preuve testimoniale.*

Mettre une chose en écrit, par écrit, pour s'en ressouvenir, En prendre note, l'écrire sur ses tablettes, sur quelque morceau de papier.

ÉCRIT, se dit en outre d'Un ouvrage d'esprit de peu d'étendue. *C'est un écrit plein de goût. Écrit politique. Des écrits séditieux.*

Il se dit aussi, mais seulement au pluriel, Des ouvrages d'esprit quelconques. *Ses écrits ne seront imprimés qu'après sa mort. Les écrits de Voltaire, de J.-J. Rousseau.*

ÉCRITEAU. s. m. Certaine inscription en grosses lettres, qu'on met sur un papier, sur du bois, etc., pour faire connaître quelque chose au public. *Écriteau de maison, de chambre à louer. Il a mis écriteau sur sa*

porte pour annoncer que sa maison est à louer, est à vendre. Il a mis un écriteau pour faire savoir qu'il montre à lire, qu'il prend des pensionnaires. On pendit le condamné avec un écriteau devant et derrière, qui marquait son crime.

ÉCRITOIRE. s. f. Petit meuble qui contient ou renferme les choses nécessaires pour écrire, encre, papier, plume, canif, etc. *Écritoire qu'on porte avec soi. Écritoire de corne, d'ivoire, de cuivre. Écritoire de cabinet. Écritoire de bureau. Écritoire d'argent, de verre. Écritoire bien garnie.*

Il se dit quelquefois d'Un vase où l'on met de l'encre, et qu'on appelle plus ordinairement *Encrier*.

ÉCRITURE. s. f. L'art d'écrire, de retracer la parole par des signes convenus. *On leur attribue l'invention de l'écriture. Écriture en lettres. Écriture en chiffres. Écriture idéographique. Écriture phonétique. Écriture alphabétique. Écriture hiéroglyphique.*

Il se dit aussi des Caractères écrits et de la manière de les former. *On a voulu effacer l'écriture. C'est de vieille écriture. Belle écriture. Mauvaise écriture. Écriture difficile à lire. Écriture bâtarde, ronde, coulée, etc. Faux en écriture publique* ou *authentique. Faux en écriture privée. Les experts nommés pour vérifier les écritures. Il a reconnu son écriture.*

ÉCRITURES, au pluriel, se dit, en termes de Palais, Des écrits qu'on fait à l'occasion d'un procès, d'une affaire litigieuse. *Quel est l'avoué qui a fait vos écritures? Ces écritures ne passent point en taxe.*

Tenir les écritures, Tenir les livres, les registres d'un négociant, d'un banquier, etc. Cette façon de parler a vieilli : on dit, *Tenir les livres.*

Commis aux écritures, dans les administrations, Expéditionnaire, commis employé à écrire, à copier.

L'Écriture sainte, ou simplement, *L'Écriture*, et *Les saintes Écritures*, ou simplement, *Les Écritures*, L'Ancien Testament et le Nouveau. *Nous lisons dans l'Écriture sainte. Il a cité plusieurs passages de l'Écriture. C'est aux pasteurs à nous expliquer les Écritures, les saintes Écritures.*

Prov. et fig., *Concilier les Écritures*, Accorder les choses qui paraissent contraires.

ÉCRIVAILLER. v. n. Écrire beaucoup, vite et mal. *Il ne cesse d'écrivailler.* Il est familier et méprisant.

ÉCRIVAILLEUR. s. m. Mauvais auteur qui écrit beaucoup. On dit quelquefois, *Écrivassier.* L'un et l'autre sont familiers.

ÉCRIVAIN. s. m. Celui dont la profession, dont l'occupation habituelle est d'écrire ou de montrer à écrire. *Il y avait autrefois des écrivains jurés. C'est un écrivain fort habile.* On l'emploie rarement en ce sens.

Il se disait autrefois, sur les Vaisseaux de l'État, de L'agent comptable chargé de tenir les registres en ordre, de veiller aux consommations, et de les porter sur les livres.

Il se dit encore Du commis embarqué sur les grands bâtiments de commerce par les armateurs, pour y remplir des fonctions analogues. *L'écrivain a qualité pour recevoir les testaments faits sur mer.*

Écrivain public, Celui qui écrit pour le public des lettres, des mémoires, des pétitions, etc.

ÉCRIVAIN, se dit aussi d'Un homme qui compose des livres. *Un bon un mauvais écrivain. Un écrivain médiocre. C'est un excellent écrivain, un écrivain célèbre. Les meilleurs écrivains du dix-huitième siècle. Les grands écrivains.* Il se dit aussi des femmes. *Mme de Sévigné est un grand écrivain.*

Absol., *Un écrivain*, Un auteur distingué par les qualités de son style. *Il faut de solides études pour former un écrivain. Il aspire à devenir un écrivain. C'est un écrivain.*

ÉCRIVASSIER. s. m. Voyez ÉCRIVAILLEUR.

ÉCROU. s. m. Pièce de bois, de fer, ou de toute autre matière solide, percée en spirale, et dans laquelle entre la vis en tournant. *Cette vis n'est pas assez grosse pour l'écrou. Elle s'est rompue dans l'écrou. L'écrou d'un pressoir. Écrou mobile. Écrou fixe.*

ÉCROU. s. m. Article du registre des emprisonnements, indiquant le jour où une personne a été mise en prison, la cause pour laquelle elle a été arrêtée, et par l'ordre de qui s'est faite l'arrestation. *Dresser un écrou. L'arrêt portait que son écrou serait rayé et biffé. Lever un écrou.*

ÉCROUELLES. s. f. pl. Maladie chronique dans laquelle le système lymphatique est particulièrement affecté : elle se manifeste par la dégénérescence tuberculeuse des glandes superficielles, et spécialement des glandes du cou. *Avoir les écrouelles. Le roi de France touchait les écrouelles en certaines occasions, d'après l'opinion populaire qu'en les touchant il les guérissait.* Les médecins disent plus ordinairement, *Scrofules.*

ÉCROUER. v. a. Écrire sur le registre des emprisonnements le jour où une personne est mise en prison, la cause pour laquelle elle a été arrêtée, et par l'ordre de qui s'est faite l'arrestation. *On l'a écroué tel jour. Il a été arrêté et écroué. Il fut écroué à Sainte-Pélagie.*

ÉCROUÉ, ÉE. part. passé.

ÉCROUES. s. f. pl. Il se disait des États ou rôles de la dépense de bouche de la maison du roi. *Les écroues n'étaient pas encore signées et arrêtées.*

ÉCROUIR. v. a. T. d'Arts. Battre un métal à froid, pour le rendre plus dense, et pour lui donner du ressort.

ÉCROUI, IE. part. passé.

ÉCROUISSEMENT. s. m. Action d'écrouir, ou Le résultat de cette action.

ÉCROULEMENT. s. m. Chute, éboulement, en tout ou en partie, de terres, de murailles, d'édifices mal soutenus, etc. *L'écroulement d'une partie de la muraille.*

Il s'emploie aussi figurément. *L'écroulement d'un empire.*

ÉCROULER (S'). v. pron. Tomber en s'affaissant. *Cet édifice vint tout d'un coup à s'écrouler. La maison s'écroula.* Avec ellipse du pronom, *Vous ferez écrouler la maison.*

Il se dit aussi figurément. *Cet empire s'écroulait de toutes parts.*

ÉCROULÉ, ÉE. part. passé. *Mur écroulé.*

ÉCROÛTER. v. a. Ôter la croûte. *Il faut écroûter le pain pour ceux qui n'ont pas de dents.*

ÉCROÛTÉ, ÉE. part. passé.

ÉCRU, UE. adj. T. de Manufacture, qui s'emploie principalement dans ces locutions : *Soie écrue*, Celle qui n'a point été mise à l'eau bouillante ; *Fil écru*, Celui qui n'a point été lavé ; *Toile écrue*, Celle qui n'a point été blanchie.

ECT

ECTROPION. s. m. T. de Médec. Renversement des paupières en dehors. Dans le langage ordinaire, on dit, *Éraillement.*

ECTYPE. s. f. T. d'Antiquaire. Copie, empreinte d'une médaille, d'un cachet ; ou Copie figurée d'une inscription. Il a vieilli.

ECU

ÉCU. s. m. Espèce de bouclier que portaient autrefois les cavaliers. *Il avait son écu percé de traits. Combattre avec la lance et l'écu.*

Il se prend aussi pour La figure de ce bouclier, sur laquelle se peignent les armoiries. *Son écu est parti, coupé, tranché, écartelé, etc. L'écu de France.*

ÉCU, se dit en outre d'Une certaine monnaie d'argent. *Écu de trois livres*, ou *Petit écu. Écu de six livres* ou *de six francs. Un écu de cinq francs. La monnaie d'un écu. Payer en écus. Un écu de France. Un écu de Bavière.*

En termes de compte, Écu signifie une valeur de trois francs. *Mille écus. Cent mille écus. Il a mille écus de rente.*

Fam., *Mettre écu sur écu*, Thésauriser.

Prov. et fig., *C'est le père aux écus*, se dit D'un homme qui a beaucoup d'argent comptant.

Par exagérat. et fam., *Avoir des écus à remuer à la pelle*, Être fort riche.

Fam., *N'avoir pas un écu vaillant*, Être fort pauvre.

Prov., *Les vieux amis et les vieux écus sont les meilleurs*, ou plus brièvement, *Vieux amis, vieux écus.*

Prov. et fig., *Voici le reste de notre écu*, et plus ordinairement, *Voici le reste de nos écus*, se dit, en plaisantant, D'une personne qui survient la dernière dans une compagnie.

Écu d'or, Ancienne monnaie d'or qui a eu diverses valeurs selon les temps et les pays. *L'écu d'or a valu le plus ordinairement cent quatorze sous.* Par opposition, on appelait L'écu d'argent *Écu blanc.*

Écu-quart, Ancienne monnaie de compte valant soixante-quatre sous. *On payait les épices de messieurs du parlement en écus-quarts.*

Quart d'écu, Ancienne monnaie d'argent qui valait d'abord quinze ou seize sous, et qui, plus tard, en a valu souvent davantage. *On ne voit plus de quarts d'écu.*

ÉCUBIER. s. m. T. de Marine. Trou rond percé à l'avant d'un bâtiment, pour y faire passer les câbles. *Il y a ordinairement deux écubiers de chaque côté de l'étrave.*

ÉCUEIL. s. m. (On prononce *Ékeuil.*) Rocher, banc de sable, de coquillages, de corail, que l'on rencontre dans la mer à la surface ou près de la surface des eaux, et contre lequel les navires courent risque de se briser ou de s'échouer. *Dangereux écueil. Naviguer dans une mer pleine d'écueils. Éviter un écueil. Donner sur un écueil. Ce vaisseau s'est brisé contre un écueil. Ce port est fermé par des écueils.*

Il se dit, figurément, Des choses dangereuses pour la vertu, l'honneur, la fortune, la réputation, etc. *Le monde est plein d'écueils. Il faut éviter cela comme un écueil. C'est un écueil où les plus avisés font naufrage.*

ÉCUELLE. s. f. (Les lettres U E font une seule syllabe dans ce mot et dans le suivant.) Pièce de vaisselle d'argent, d'étain, de bois, de terre, etc., qui sert le plus communément à mettre du bouillon, du pota-

ge, etc. *Écuelle couverte. Écuelle à oreilles. Laver les écuelles. Laveuse d'écuelles.* Dans cette dernière locution, *écuelles* se prend pour toutes sortes de vaisselles.

Fig. et bass., *Rogner l'écuelle à quelqu'un*, Lui retrancher de sa subsistance, de son revenu.

Fig. et pop., *Il a bien plu dans son écuelle*, se dit D'une personne à qui il est arrivé beaucoup de bien.

Prov., *Il n'y a, dans cette maison, ni pot au feu, ni écuelles lavées*, se dit D'une maison en désordre où tout manque pour la cuisine, où il n'y a rien à manger.

Prov. et fig., *Mettre tout par écuelles*, Ne rien épargner pour faire grand'chère à quelqu'un. *Quand il traite ses amis, il met tout par écuelles.*

Prov. et fig., *Qui s'attend à l'écuelle d'autrui a souvent mal dîné*, Quand on compte sur autrui, on est souvent trompé dans ses espérances.

Prov. et fig., *Ils se raccommoderont à l'écuelle, comme les gueux*, Ils se réconcilieront en buvant ensemble.

Archer de l'écuelle, Archer qui était chargé d'arrêter les mendiants et de les mener à l'hôpital.

En Botan., *Écuelle-d'eau*, Plante ombellifère qui croît dans les marécages, et dont les feuilles font souvent le godet en dessus.

ÉCUELLÉE. s. f. Plein une écuelle. *Une écuellée de soupe, de bouillon. Il en a mangé une bonne écuellée, une grande écuellée.*

ÉCUISSER. v. a. Faire éclater un arbre en l'abattant.

ÉCUISSÉ, ÉE. part. passé.

ÉCULER. v. a. Il se dit en parlant Des bottes et des souliers qui se déforment sur le talon. *Éculer des souliers. Éculer des bottes. Cet enfant marche mal, il écule ses souliers.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Quand un soulier est trop court, il s'écule facilement.*

ÉCULÉ, ÉE. part. passé. *Des souliers éculés.*

ÉCUMANT, ANTE. adj. Qui écume, qui jette de l'écume. *La mer écumante. Un coursier écumant. Les vagues écumantes.*

ÉCUME. s. f. Espèce de mousse blanchâtre qui se forme et qui surnage sur l'eau ou sur quelque autre liquide agité, échauffé, ou en fermentation. *L'écume de la mer. L'écume des flots. L'écume d'un pot qui bout. L'écume de la bière.*

Il se dit aussi de La bave de quelques animaux, lorsqu'ils sont échauffés ou en colère. *L'écume d'un cheval, d'un chien*, etc. On le dit quelquefois dans un sens analogue, en parlant Des personnes. *Quand cet homme est en colère, l'écume lui sort de la bouche.*

Il se dit également de La sueur qui s'amasse sur le corps du cheval. *Ce cheval était couvert d'écume.*

Abusiv., *Écume de mer*, Espèce de terre très blanche, fine et onctueuse, dont les Orientaux font des pipes à fumer. *Une pipe d'écume de mer.*

ÉCUME, se dit encore, figurément, d'Un ramas de gens vils et méprisables. *C'est l'écume de la société, de l'espèce humaine.*

ÉCUMÉNICITÉ, ÉCUMÉNIQUE, ÉCUMÉNIQUEMENT. Voyez ŒCUMÉNICITÉ, ETC.

ÉCUMER. v. n. Se couvrir d'écume, jeter de l'écume. *La mer écume. Ce vin, cette bière écume. Son cheval commençait à écumer. Cet homme écumait de colère, de rage.*

Prov. et bass., *Il écume comme un verrat*, se dit D'un homme qui écume de colère.

ÉCUMER, s'emploie aussi comme verbe actif, et alors il signifie, Ôter l'écume qui se forme sur un liquide en ébullition. *Écumer le pot, la marmite. Écumer du sucre, des confitures, du sirop.*

Fig. et fam., *Écumer les marmites*, Vivre en parasite, écornifler.

Fig., *Écumer les mers, écumer les côtes*, Exercer la piraterie.

ÉCUMER, signifie quelquefois, figurément et familièrement, Prendre çà et là. *Il va partout écumer des nouvelles.*

ÉCUMÉ, ÉE. part. passé.

ÉCUMEUR. s. m. Celui qui écume. Il n'est point usité au propre; mais on dit figurément, *Un écumeur de marmites*, Un parasite, et *Un écumeur de mer*, Un corsaire, un pirate. La première de ces deux locutions est familière.

ÉCUMEUX, EUSE. adj. Qui est chargé d'écume, qui jette beaucoup d'écume. *Flots écumeux. Bouche écumeuse.* Il ne s'emploie guère qu'en poésie.

ÉCUMOIRE. s. f. Ustensile de cuisine fait en forme de cuiller plate, percée de plusieurs petits trous, et qui sert à écumer. *Écumoire d'argent, de cuivre, d'étain, de fer-blanc, etc.*

ÉCURER. v. a. Nettoyer, frotter, éclaircir avec du sablon, de la lie, ou autre chose semblable. Il se dit en parlant De la vaisselle, de la batterie de cuisine, ou autres ustensiles de même nature. *Écurer de la vaisselle. Il faut écurer ces chaudrons, ces poêlons, ces chenets. Écurer avec de la lie, avec du sablon.* On dit aussi, *Écurer un puits.* Voyez CURER.

ÉCURÉ, ÉE. part. passé.

ÉCUREUIL. s. m. Petit quadrupède de la famille des Rongeurs, vivant dans les bois, et doué d'une telle agilité, qu'il saute de branche en branche comme les oiseaux. *L'écureuil se couvre, s'ombrage de sa queue. Nourrir un écureuil en cage. L'écureuil est aisé à apprivoiser. Les écureuils aiment les noisettes.*

Fig. et fam., *C'est un écureuil, il est vif comme un écureuil*, se dit D'un jeune homme vif, sémillant, qui ne tient pas en place.

ÉCUREUR, EUSE. s. Celui, celle qui écure la vaisselle et la batterie de cuisine.

ÉCURIE. s. f. Lieu destiné à loger des chevaux, des mulets, etc. *Mettez ces chevaux à l'écurie. Au sortir de l'écurie. Écurie bien garnie. La cour des écuries. Les écuries du roi.*

Prov. et fig., *Fermer l'écurie quand les chevaux sont dehors*, Prendre des précautions quand le mal est arrivé, quand il n'est plus temps de l'éviter.

Prov. et fig., *C'est un cheval à l'écurie*, se dit D'une chose qui nécessite des frais d'entretien, sans être d'aucune utilité.

Prov. et fig., *Nettoyer les écuries*, ou *les étables d'Augias*, Réformer des abus criants, remédier à une corruption invétérée, porter l'ordre et la règle dans des affaires embrouillées, malhonnêtes.

ÉCURIE, signifie aussi, Train, équipage qui comprend écuyers, pages, carrosses, chevaux, mulets, etc., d'un prince, d'un grand seigneur. *L'écurie du prince est partie. La grande écurie, la petite écurie du roi. Les pages de la grande, de la petite écurie. Avoir le soin, l'inspection de l'écurie, des écuries. Il dépense beaucoup pour ses écuries.*

ÉCUSSON. s. m. Écu d'armoiries. Il ne se dit qu'en termes de Blason. *L'écusson de France, d'Autriche.*

ÉCUSSON, en termes de Jardinage, signifie, Un morceau d'écorce portant un œil ou un bouton, que l'on enlève, au moment de la sève, à une jeune branche d'arbre, pour l'insérer entre le bois et l'écorce d'un autre arbre. *Greffer en écusson. Ce jardinier fait très bien un écusson.*

ÉCUSSONNER. v. a. T. d'Agricult. Greffer, enter en écusson. *Tous les arbres que ce jardinier a écussonnés sont bien venus.*

ÉCUSSONNÉ, ÉE. part. passé.

ÉCUSSONNOIR. s. m. T. d'Agricult. Petit couteau dont on se sert pour écussonner.

ÉCUYER. s. m. Il se disait anciennement d'Un gentilhomme qui suivait et accompagnait un chevalier, qui portait son écu et lui aidait à prendre ses armes et à se désarmer. *Un chevalier accompagné de son écuyer.*

ÉCUYER, est aussi le titre que portaient anciennement les jeunes gens de la plus haute qualité, jusqu'à ce qu'ils eussent été armés chevaliers avec les cérémonies d'usage.

ÉCUYER, est également le titre que portaient autrefois, en France, les simples gentilshommes et les anoblis. *Il était défendu de prendre la qualité d'écuyer, si l'on n'était pas noble.* Cette qualification est encore fort usitée en Angleterre. *Un tel, écuyer* (squire).

ÉCUYER, signifie en outre, Celui qui a la charge, l'intendance de l'écurie d'un prince, d'un grand seigneur. *Le grand écuyer de France. Le premier écuyer. Cela n'est pas de la charge de l'écuyer. Écuyer cavalcadour.*

Il signifie aussi, Celui qui enseigne à monter à cheval, qui dresse les chevaux au manège. *Les écuyers du roi. Écuyer de la grande, de la petite écurie. Il apprend à monter à cheval chez tel écuyer. Quel est l'écuyer qui tient ce manège?*

Cet homme est bon écuyer, Il monte bien à cheval, il sait bien mener, bien dresser un cheval.

Bottes à l'écuyère, Bottes dont on se sert pour monter à cheval, surtout dans les exercices du manège et dans la cavalerie: la tige, plus haute par devant que le genou, est fortement échancrée sous le jarret.

ÉCUYER, se dit encore de Celui qui donne la main à une dame pour la mener. On ne l'emploie guère, dans ce sens, qu'en parlant D'une reine, d'une princesse, etc. *Le premier écuyer de la reine. L'écuyer de la princesse.*

Écuyer de main, par opposition à *Écuyer cavalcadour*, Celui qui donne la main au roi, pour l'aider à monter en voiture, etc.

Écuyer tranchant, Officier qui coupe les viandes à la table des rois et des princes.

Écuyer de bouche, de cuisine, Le maître cuisinier d'un prince ou d'un grand seigneur.

ÉCUYER, se dit, par analogie, d'Une perche de bois fixée le long du mur d'un escalier, pour servir d'appui aux personnes qui montent ou qui descendent.

ÉCUYÈRE. s. f. Femme qui monte à cheval. Il ne se dit guère que Des femmes qui font des exercices équestres dans un spectacle public.

ECZ

ECZÉMA. s. m. T. de Médecine. Affection

cutanée, caractérisée par de petites vésicules très rapprochées les unes des autres.

EDD

EDDA. s. f. Nom de deux célèbres recueils, l'un en vers, l'autre en prose, qui renferment les traditions mythologiques et héroïques des anciens Scandinaves. *Les Eddas. L'Ancienne Edda*, ou *Edda poétique. La Nouvelle Edda*, ou *Edda en prose.*

EDE

ÉDEN. s. m. (On prononce *Édène.*) Nom que l'Écriture sainte donne au Paradis terrestre.

ÉDENTER. v. a. User, rompre les dents d'une scie, d'un peigne, etc. *Il a édenté son peigne. Vous édenterez votre scie.* On l'emploie avec le pronom personnel. *Un peigne qui s'édente.*

ÉDENTÉ, ÉE. part. passé.

Fam., *Une vieille édentée*, Une vieille qui n'a plus de dents.

En Zool., *Les édentés*, Animaux qui manquent de dents incisives. *Les édentés forment le huitième ou dernier ordre des mammifères.* Dans cet emploi, *Édenté* est substantif masculin.

EDI

ÉDICTER. v. a. Prescrire par un édit, par une loi.

ÉDICTÉ, ÉE. part. passé. *Les peines édictées par la loi.*

ÉDIFIANT, ANTE. adj. Qui porte à la vertu et à la piété par l'exemple ou par le discours. *Cela est édifiant. Il mène une vie, il a une conduite très édifiante. C'est un livre édifiant. Il a fait un sermon fort édifiant. Il prêche d'une manière très édifiante. Cela n'est guère édifiant. Rien n'est plus édifiant. Des paroles édifiantes.*

Lettres édifiantes, Titre d'un recueil de lettres écrites par les missionnaires.

ÉDIFICATEUR. s. m. Celui qui élève, qui construit un édifice. Il est peu usité.

ÉDIFICATION. s. f. Action de bâtir. Il ne se dit guère au propre qu'en parlant Des temples. *L'édification du temple de Jérusalem fut réservée à Salomon.*

Il se dit, au figuré, Des sentiments de piété et de vertu que l'on inspire par l'exemple ou par le discours. *Il mène une vie pleine d'édification. Cela est de peu d'édification, de grande édification. Faire les choses pour la gloire de Dieu et pour l'édification du prochain. Dire un mot d'édification.*

Il signifie aussi, Renseignement, moyen d'apprécier une personne, une chose. *Pour votre édification vous saurez...*

ÉDIFICE. s. m. Bâtiment. On ne l'emploie guère qu'en parlant Des temples, des palais et autres grands bâtiments. *Bel édifice. Grand édifice. Superbe édifice. Les édifices publics. Élever un édifice. Construire un édifice. La structure d'un édifice.*

Il se dit, figurément, de Certaines choses formées par l'assemblage, le concours, la combinaison de plusieurs autres. *L'édifice social. L'édifice féodal s'écroulait de toutes parts. Un seul échec renversa tout l'édifice de sa fortune.*

ÉDIFIER. v. a. Bâtir. On ne le dit guère qu'en parlant Des temples et autres grands bâtiments publics. *Édifier un temple, un palais, etc.*

Il signifie au figuré, User de son autorité pour établir l'ordre et la paix ; et alors on l'oppose ordinairement à *Détruire*, pris dans le sens de Bouleverser, mettre le désordre. *Vous êtes envoyé pour édifier, et non pas pour détruire. Il détruit au lieu d'édifier.*

ÉDIFIER, signifie aussi figurément, Porter à la piété, à la vertu, par l'exemple ou par le discours. *Édifier le prochain. Édifier ses domestiques. Édifier tout le monde par son exemple. Sa vie, ses actions, ses paroles, tout édifie en lui. La lecture de ce livre édifie beaucoup. Cet homme prêche d'une manière qui édifie.*

Il signifie encore, Satisfaire par un bon procédé, donner bonne opinion de soi. *La conduite qu'il a tenue dans cette affaire m'édifie extrêmement.*

Il signifie de plus, Donner à quelqu'un un renseignement qui le met à même de se prononcer en connaissance de cause sur une personne ou une chose. *Je veux vous édifier là-dessus. Je suis suffisamment édifié là-dessus.*

ÉDIFIÉ, ÉE. part. passé. Touché. *Il s'en retourna édifié, très édifié du sermon. N'êtes-vous pas édifié de cette conduite ?* Avec la négation ou avec l'adverbe *mal*, il signifie, Scandalisé. *Il sortit mal édifié d'un pareil discours. Il n'est pas trop édifié, fort édifié, il est assez mal édifié de ce qu'un tel a fait.*

ÉDILE. s. m. Magistrat romain qui avait inspection sur les édifices publics, sur les jeux, etc. *Édile curule. Édile plébéien.*

ÉDILITÉ. s. f. T. d'Antiquité romaine. Magistrature de l'édile. *Obtenir l'édilité. Exercer l'édilité. La durée de l'édilité.*

Il se dit également de L'exercice de cette magistrature. *Pendant son édilité.*

Il se dit quelquefois, chez les modernes, Des magistratures municipales, dans les grandes villes. *L'édilité parisienne.*

ÉDIT. s. m. Loi, ordonnance, constitution du souverain. *Édit du prince. Les édits des empereurs romains. Un édit de Justinien.*

Il s'est dit plus particulièrement, dans l'ancien régime, de Celles des ordonnances de nos rois qui ne statuaient que sur un seul point ou une seule matière. *Vérifier, enregistrer un édit. Faire un édit. Révoquer un édit. Retirer un édit. Renouveler un édit. Interpréter un édit par une déclaration. Les édits du roi. La révocation de l'édit de Nantes. L'édit des contrôles, des duels, etc. Les déclarations étaient datées du jour, du mois et de l'année ; les édits ne l'étaient que du mois et de l'année.*

Chambre de l'édit, se disait, dans les anciens parlements, d'Une chambre instituée par l'édit de Nantes, pour connaître des affaires des protestants, et qui était mi-partie de catholiques et de calvinistes.

ÉDITER. v. a. Publier l'ouvrage d'autrui et quelquefois son propre ouvrage. Il se dit aussi de la musique, des gravures, des lithographies, etc.

ÉDITÉ, ÉE. part. passé.

ÉDITEUR. s. m. Celui qui fait imprimer l'ouvrage d'autrui et qui donne des soins à l'édition. *Cet ouvrage paraît avec une préface de l'éditeur.*

Par extension, Il se dit Des libraires qui publient des ouvrages à leurs frais. On dit aussi, *Libraire éditeur.*

Éditeur responsable, Celui sous la responsabilité duquel paraît un journal, une feuille périodique. Il se dit figurément de Celui qui propage, sous sa responsabilité, un récit, une nouvelle.

ÉDITION. s. f. Impression et publication d'un livre, soit qu'il paraisse pour la première fois, soit qu'il ait déjà été imprimé ; ou La collection des exemplaires qu'on imprime pour cette publication. *La première, la seconde édition d'un ouvrage. Le saint Augustin de l'édition d'Érasme, de l'édition des bénédictins. Le Racine de l'édition de Didot. Le Tasse de l'édition de Florence. L'Homère, édition de 1488. Cet ouvrage a eu cinq éditions, en est à sa troisième édition, n'a eu qu'une seule édition. Nouvelle édition. Toute l'édition a été saisie. Une belle édition. Une édition fautive. Mauvaise édition. Édition correcte.*

Édition princeps, La première édition d'un auteur ancien. *L'édition princeps de Virgile. Consulter une édition princeps.*

EDR

ÉDREDON. s. m. Duvet d'une espèce de canard des pays septentrionaux, qui sert à faire des couvre-pieds, des couvertures. *Un couvre-pied d'édredon.*

Il se dit aussi d'Un couvre-pied d'édredon. *Acheter un édredon.*

EDU

ÉDUCABLE. adj. des deux genres. Apte à recevoir l'éducation. *Ce peuple est arriéré, mais il est intelligent et éducable. Il a bien peu d'intelligence ; il n'est pas éducable.*

ÉDUCATION. s. f. Action d'élever, de former un enfant, un jeune homme, de développer ses facultés physiques, intellectuelles et morales. Il signifie aussi, Le résultat de cette action. *Éducation physique. Éducation morale. La première éducation. Éducation nationale. Système d'éducation. Traité d'éducation. Règle d'éducation. Se livrer, se consacrer à l'éducation de la jeunesse. Prendre soin de l'éducation des enfants. Bonne éducation. Éducation soignée. Mauvaise éducation. Faire l'éducation d'un jeune homme. Donner de l'éducation à ses enfants. Il n'a guère profité de son éducation. Son éducation a été négligée. Il se sent de la bonne éducation qu'il a reçue. La bonne éducation rectifie les dispositions vicieuses.*

Maison d'éducation, Maison où l'on prend en pension des enfants, pour les instruire. *Tenir une maison d'éducation pour les jeunes demoiselles.*

Éducation professionnelle, Éducation qui a pour objet de préparer à un métier, à une profession.

ÉDUCATION, signifie quelquefois, La connaissance et la pratique des usages de la société, relativement aux manières, aux égards, à la politesse. *Il n'a point d'éducation. Il est sans éducation. Il manque tout à fait d'éducation.*

ÉDUCATION, se dit, par extension, en parlant De certains animaux, tels que le cheval, le chien, etc., et signifie, L'action de les dresser à certains exercices. *L'éducation d'un cheval.*

Il se dit également, surtout en Économie rurale, Du soin qu'on prend pour élever certains animaux, de l'art de les multiplier, et d'en tirer le plus grand avantage qu'il est possible. *L'éducation des troupeaux. L'éducation des abeilles, des vers à*

soie. Ce fermier entend bien l'éducation des bêtes à laine.

Il se dit quelquefois, dans un sens analogue, en parlant Des végétaux. *L'éducation de cette plante est difficile.*

ÉDULCORATION. s. f. T. de Chimie et de Pharmacie. Action d'édulcorer.

ÉDULCORER. v. a. T. de Chimie. Verser de l'eau sur des substances en poudre, pour les dépouiller des parties salines, alcalines, acides, etc., qu'elles peuvent contenir.

ÉDULCORER, en termes de Pharmacie, Adoucir un médicament en y ajoutant du sucre ou quelque sirop.

ÉDULCORÉ, ÉE. part. passé. *Tisane édulcorée.*

ÉDUQUER. v. a. Élever des enfants, faire leur éducation. Il est populaire.

ÉDUQUÉ, ÉE. part. passé. *Un enfant bien éduqué, mal éduqué.*

ÉFA

ÉFAUFILER. v. a. Tirer la soie d'un ruban ou d'une étoffe, pour juger de sa qualité, ou pour en faire de la ouate.

ÉFAUFILÉ, ÉE. part. passé.

EFE

EFENDI. s. m. Voyez EFFENDI.

EFF

EFFAÇABLE. adj. des deux genres. Qui peut être effacé. *Cette écriture est effaçable avec de l'eau-forte.*

EFFACEMENT. s. m. Action d'effacer, de s'effacer. *Dans ce manuscrit, l'effacement des lettres rend la lecture presque impossible.* Il s'emploie surtout au figuré. *L'effacement des caractères.*

EFFACER. v. a. Ôter, enlever la figure, l'image, le caractère, les couleurs, les traits, l'empreinte de quelque chose; rayer, raturer. *Le temps a effacé les traits et les couleurs de ce tableau. Effacer l'empreinte d'une médaille,* ou simplement, *Effacer une médaille. Effacer une ligne, deux lignes d'écriture. Il faut effacer ces mots-là.*

Il se dit, par extension, en parlant De la beauté des femmes. *Cette femme était belle, mais le temps a effacé sa beauté. Elle avait des couleurs, mais la maladie les a effacées.*

Il se dit figurément, au sens moral, pour Faire disparaître, faire oublier. *Effacer le souvenir d'un événement, l'effacer de la mémoire des hommes. Effacer ses péchés par ses larmes. Ses dernières actions ont effacé les taches de sa vie passée.*

Il se dit encore figurément pour Surpasser, éclipser. *Cet homme a effacé la gloire de ses ancêtres, il a effacé tous ceux qui l'ont précédé. Ce général a effacé tous les grands capitaines de son temps. Dans ce bal, elle effaçait par sa beauté toutes les autres femmes. Il effaça par sa magnificence tous ceux qui parurent à ce carrousel. Ce poète a effacé tous ses contemporains.*

Effacer le corps, effacer une épaule, etc., dans certains exercices, comme l'escrime, la danse, le manège, Tenir le corps, une épaule, dans la position qui donne le moins de prise, le plus de grâce. *Effacez l'épaule gauche.*

EFFACER, s'emploie souvent avec le pronom personnel. *Une empreinte qui s'efface par le frottement. Des couleurs qui s'effacent. Vos bienfaits ne s'effaceront jamais de ma mémoire. Toute autre gloire s'efface devant la sienne.*

Il signifie particulièrement, Effacer le corps, l'épaule, etc. *Effacez-vous un peu plus. Il s'effaça pour éviter le coup.* On l'emploie quelquefois figurément. *Il s'effaçait pour faire briller son ami.*

EFFACÉ, ÉE, part. passé. *Écriture effacée, tout effacée.*

Il est aussi adjectif, dans un sens analogue à la seconde acception de S'effacer. *Ce soldat a les épaules bien effacées.*

EFFAÇURE. s. f. Ce qui est effacé, soit par accident, soit à dessein. *L'effaçure n'empêche pas qu'on ne lise encore quelque chose de ce qui était écrit. Cette page était pleine d'effaçures.*

EFFANER. v. a. T. d'Agricult. Il a le même sens qu'*Effeuiller*; mais on ne le dit guère qu'en parlant Des blés.

EFFANÉ, ÉE. part. passé.

EFFAREMENT. s. m. État d'une personne effarée. *Dans leur effarement, ils se précipitèrent vers une issue trop étroite et s'y firent étouffer.*

EFFARER. v. a. Troubler tellement une personne, que son air et ses yeux ont quelque chose de hagard. *Qu'a-t-on pu vous dire qui vous ait si fort effaré?*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Un homme sujet à s'effarer. Pourquoi vous effarer de si peu de chose?*

EFFARÉ, ÉE. part. passé. Qui est tout troublé, tout hors de lui. *Il était tout effaré. Il est venu tout effaré nous dire cette nouvelle.* On dit dans un sens analogue, *Visage effaré, air effaré.*

EFFAROUCHER. v. a. Épouvanter, effrayer et faire fuir. *Effaroucher des pigeons. Effaroucher le gibier.*

Prov. et fig., *Effaroucher les pigeons* Éloigner d'une maison ceux qui y apportent du profit. *Un marchand qui surfait trop effarouche les pigeons.*

EFFAROUCHER, signifie figurément et familièrement, Rendre moins traitable, donner de l'éloignement. *Si vous lui faites cette proposition, vous l'effaroucherez.*

Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel, dans l'un et dans l'autre sens. *Mon cheval s'est effarouché. C'est un homme qui s'effarouche aisément.*

EFFAROUCHÉ, ÉE. part. passé.

EFFECTIF, IVE. adj. Qui est réellement et de fait. *Une armée de trente mille hommes effectifs. Il a dix mille écus effectifs dans sa caisse. Il a payé en deniers effectifs.*

Fam., *C'est un homme effectif, sa parole est effective,* C'est un homme qui fait ce qu'il dit, qui ne promet rien qu'il ne tienne.

EFFECTIF, s'emploie aussi comme substantif masculin, en termes d'Administration militaire, pour désigner, Le nombre réel des soldats d'une armée, d'une troupe, par opposition Au nombre que les règlements, etc., lui assignent, ou qu'on lui suppose. *L'effectif de son armée n'était que de vingt mille hommes. L'effectif d'une compagnie.*

EFFECTIVEMENT. adv. Réellement, en effet. *Il ne vous fait point un conte, cela est effectivement vrai. Cela est arrivé effectivement. Il prétend avoir droit sur cette terre, et effectivement il a de bons titres. Il paraît moins touché qu'il ne l'est effectivement.*

EFFECTUER. v. a. Mettre à effet, à exécution. *Il a effectué ses promesses. Ce n'est pas tout que de promettre, il faut effectuer. Effectuer un payement. Ces projets ne tarderont pas à être effectués,* ou, avec le pronom personnel, *ne tarderont pas à s'effectuer.*

EFFECTUÉ, ÉE. part. passé.

EFFÉMINER. v. a. Rendre faible comme l'est ordinairement une femme, amollir. *Les voluptés efféminent l'âme et le corps. Le luxe effémine une nation. Il n'y a rien qui soit si capable d'efféminer le courage que l'oisiveté et les délices.*

EFFÉMINÉ, ÉE. part. passé.

Il est aussi adjectif, et signifie, Qui tient de la faiblesse de la femme. *Homme efféminé. Cœur efféminé. Mine efféminée. Visage efféminé. Air efféminé. Naturel efféminé. Mœurs efféminées.*

Il est aussi substantif. *C'est un efféminé. Il n'y a que des efféminés qui puissent avoir de ces sentiments-là.*

EFFENDI. s. m. (Quelques-uns écrivent *Efendi.*) Mot turc emprunté du grec. Seigneur, maître : titre des fonctionnaires civils, des ministres de la religion et des savants.

Reis-effendi, Ministre des affaires étrangères, en Turquie.

EFFERVESCENCE s. f. Mouvement intestin qui ressemble à l'ébullition, et qui s'excite par le contact ou le mélange de deux substances. *Être en effervescence. Faire effervescence. Les alcalis font effervescence avec les acides. Il ne faut point confondre l'effervescence avec la fermentation, ni avec l'ébullition.* On dit quelquefois en Médecine, dans un sens analogue, *L'effervescence des humeurs.*

Il s'emploie souvent au figuré, et se dit surtout d'Une émotion vive et passagère dans les âmes, dans les esprits. *Calmer l'effervescence des esprits, des passions. L'effervescence populaire. La plus grande effervescence régnait parmi le peuple, régnait dans la ville. Dans un moment d'effervescence.*

EFFERVESCENT, ENTE. adj. T. de Chimie. Qui est susceptible de faire effervescence, ou Qui est en effervescence. *Matières effervescentes. Liquide effervescent.*

Il se dit quelquefois au figuré, dans le langage ordinaire. *Une tête effervescente.*

EFFET. s. m. Ce qui est produit par quelque cause. *Bon effet. Mauvais effet. Effet extraordinaire. Ôtez la cause, vous ôterez l'effet. Remonter des effets aux causes. Il n'y a point d'effet sans cause. Un bon effet d'une mauvaise cause. Cela ne saurait faire un bon effet. Les menaces ne firent sur lui aucun effet. Cela produisit un bon, un mauvais effet. L'effet d'une machine. L'effet d'une médecine. L'effet d'une mine. Les effets de la lumière qui se joue dans le feuillage.*

En Jurispr., *Effet rétroactif,* Effet d'une loi dont on ferait remonter l'application à un temps où elle n'existait pas encore. *La loi ne doit jamais avoir d'effet rétroactif.*

En Jurispr., *Effets civils,* Droits, avantages qu'assure la loi civile, et dont ne jouissent point ceux qui sont morts civilement, comme le droit de tester, etc.

EFFET, se dit particulièrement, dans les Beaux-Arts et en Littérature, de Ce qui frappe, de ce qui attire ou captive les regards, l'attention. *Il y a de beaux effets de lumière, de clair-obscur dans ce tableau. Cet artiste sacrifie souvent la convenance à l'effet. Cette scène produit beaucoup d'effet à la représentation.* On dit dans un sens analogue, en Peinture : *Mettre un tableau, un dessin à l'effet. Ce tableau est à l'effet.*

À EFFET, se dit de Ce qui est destiné, de ce qui vise à produire de l'effet. *Une phrase, un vers à effet.*

EFFET, se prend aussi pour L'exécution d'une chose. *En venir à l'effet. Des paroles ils en vinrent aux effets. Voilà de belles propositions, mais il faut les mettre à effet. Il faut que l'effet s'ensuive. Il faut en voir l'effet. La chose a eu son effet, son plein et entier effet, est demeurée sans effet.*

Pour cet effet, à cet effet, Pour l'exécution de quoi, ou En vue de quoi.

À quel effet? À quelle intention? Pourquoi?

À l'effet de, Pour l'exécution, pour l'accomplissement de, ou Afin de. Cette locution n'est guère usitée qu'en style de Pratique.

EFFET, se dit aussi d'Un billet, d'une lettre de change, d'un papier de crédit. *Cette lettre de change n'est pas un fort bon effet. Un effet de commerce. Il a beaucoup d'effets en portefeuille. Souscrire un effet. Effet payable au porteur,* ou simplement, *Effet au porteur.*

Les effets publics, Les rentes sur l'État, les billets ou papiers d'État introduits dans la banque et dans le commerce.

Effets mobiliers, ou simplement et plus ordinairement, *Effets,* Biens, objets meubles, ou censés tels d'après la loi. *Les effets d'une succession. Il n'a pas assez d'effets pour payer ses créanciers. Ses dettes surpassent ses effets de plus de la moitié. Il abandonna ses effets à ses créanciers. C'est un banqueroutier, il a détourné, caché, soustrait ses effets.*

EFFETS, au pluriel, se dit quelquefois, dans un sens particulier, Des objets meubles qui sont à l'usage d'une personne. *Emporter ses effets. On lui a pris quelques-uns de ses effets, tous ses effets, le peu d'effets qui lui restaient. La note des effets qui sont dans une malle.*

EN EFFET. loc. adv. Réellement. *Ce n'est point un conte, cela est en effet. Il a raison en effet. Il le mérite en effet.*

EN EFFET, au commencement d'une phrase, annonce le plus souvent qu'on va donner une preuve de ce qu'on vient de dire.

Il s'emploie aussi par manière de conjonction, et pour servir de liaison au discours. *Il maintient que telle chose est : en effet, peut-on en douter après tant d'expériences?*

EFFEUILLAISON. s. f. Action d'effeuiller. *L'effeuillaison de la vigne.*

EFFEUILLER. v. a. Ôter les feuilles, dépouiller de feuilles. *Effeuiller une branche d'arbre. Dans certaines contrées, on effeuille la vigne lorsque le raisin est presque mûr.* On dit de même, *Effeuiller une rose, des roses, etc.,* En détacher les pétales.

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Les roses épanouies s'effeuillent bientôt.*

EFFEUILLÉ, ÉE. part. passé.

EFFICACE. adj. des deux genres. Qui produit son effet. *Ce remède est efficace contre les poisons. Moyen efficace. Discours efficace. La parole de Dieu est efficace.*

En Théologie, *Grâce efficace,* La grâce qui a toujours son effet.

EFFICACE. s. f. Il signifie la même chose qu'*Efficacité;* mais il est beaucoup moins en usage. *L'efficace d'un remède. L'éloquence, quand on sait bien s'en servir, est d'une grande efficace, a une grande efficace. L'efficace de la grâce.*

EFFICACEMENT. adv. D'une manière efficace. *Travailler efficacement à quelque chose. Vouloir efficacement quelque chose.*

EFFICACITÉ. s. f. Force, vertu de quelque cause, pour produire son effet. *L'efficacité d'un remède. L'efficacité des prières. L'efficacité de la grâce.*

EFFICIENT, ENTE. adj. Qui produit certain effet. Il n'est guère usité qu'au féminin, et dans cette locution, *Cause efficiente. Le soleil est la cause efficiente de la chaleur.*

EFFIGIE. s. f. Figure, représentation d'une personne, soit en relief, soit en peinture. *Cette médaille est à l'effigie, porte l'effigie de tel prince. On doit porter respect à l'effigie du prince. Exposer en public l'effigie d'un roi, d'un prince qui vient de mourir. Effigie de cire.* Il n'est guère usité que dans ces sortes de phrases et dans les suivantes :

Exécuter un criminel en effigie, Exposer en public un tableau où le condamné qui est en fuite est représenté subissant la peine prononcée contre lui, et au bas duquel son nom et l'arrêt sont écrits; ou seulement, comme cela se pratique aujourd'hui, Attacher à l'instrument du supplice un écrit indiquant les noms et qualités du condamné, et contenant l'extrait de son jugement. *Il fut exécuté en effigie. Il fut pendu, il eut la tête tranchée en effigie.* On dit de même, *Exécution en effigie.*

EFFILÉ. s. m. Voyez le participe passé d'EFFILER.

EFFILÉ, ÉE. adj. Mince et long, étroit et allongé. *Avoir la taille effilée, le visage effilé.*

Cheval effilé, Cheval qui a l'encolure fine et déliée.

EFFILER. v. a. Défaire un tissu fil à fil. *Effiler une toile.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Bougier le bord d'une étoffe, de crainte qu'elle ne s'effile.*

Effiler les cheveux, Les dégarnir en les coupant en pointe.

EFFILÉ, ÉE. part. passé.

Il se dit substantivement, au masculin, Du linge qui est effilé par le bout en forme de frange, et qu'on porte dans les grands deuils durant un nombre de jours déterminé. *Porter de l'effilé. Porter le deuil en effilé.*

EFFILOCHER. v. a. Voyez le mot suivant.

EFFILOQUER. v. a. Effiler une étoffe de soie, pour faire de la ouate. On dit aussi, *Effilocher.*

EFFILOQUÉ, ÉE. part. passé.

EFFLANQUER. v. a. Il se dit proprement en parlant Des chevaux que l'excès du travail ou le défaut de nourriture a maigris jusqu'à leur rendre les flancs creux et décharnés. *Efflanquer un cheval à force de le faire travailler. Le travail l'a tout efflanqué. La mauvaise nourriture l'a efflanqué.*

EFFLANQUÉ, ÉE. part. passé. *Un cheval efflanqué. Une bête efflanquée.*

EFFLEURER. v. a. Ne faire qu'enlever la superficie. *Le coup n'a fait que lui effleurer la peau. Il s'est effleuré la jambe en tombant. Cet homme laboure mal, il ne fait qu'effleurer la terre.*

Il signifie, par extension, Raser, passer tout près, atteindre légèrement. *La barque effleurait le rivage. La balle a effleuré le mur.*

Il s'emploie aussi figurément, au sens moral. *Il ne souffre pas un mot qui puisse effleurer son honneur. Les reproches effleurent à peine ce cœur endurci.*

Il signifie encore au figuré, Toucher légèrement une question, une matière sans l'approfondir. *Il n'a fait qu'effleurer la matière. Il ne va jamais au fond des choses, il ne fait que les effleurer.*

EFFLEURER, en termes de Fleuriste, signifie, Ôter les fleurs. *Effleurer un rosier.*

EFFLEURÉ, ÉE. part. passé.

EFFLEURIR (S'). v. pron. T. de Chimie et de Minéralogie. Tomber en efflorescence. *Un minéral qui s'effleurit,* c'est-à-dire, Qui perd son eau de cristallisation et tombe en poudre. On dit quelquefois neutralement, *Effleurir.*

EFFLEURI, IE. part. passé.

EFFLORESCENCE. s. f. T. de Chimie et de Minéralogie. Changement qui arrive à une substance minérale, quand, exposée à l'air, elle se recouvre d'une matière pulvérulente. *Il y a des pyrites qui tombent en efflorescence.*

Il se dit aussi Des couches salines qui se produisent sur les murs salpêtrés. *Les murs étaient couverts d'efflorescences.*

En Botan., il se dit Du commencement de la floraison.

En Médec., *Avoir des efflorescences sur la peau,* Y avoir des élevures.

EFFLORESCENT, ENTE. adj. T. de Chimie et de Minéralogie. Qui tombe en efflorescence.

EFFLUENCE. s. f. T. de Physique. Émanation réelle ou supposée d'un fluide ou de corpuscules invisibles. *Effluences électriques.*

EFFLUENT, ENTE. adj. T. de Physique. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Matière effluente,* Les émanations invisibles qui sortent ou qui sont supposées sortir d'un corps.

EFFLUVE. s. m. Particule invisible qui se dégage d'un corps quelconque. Il se dit particulièrement Des substances organiques altérées que l'air tient en suspension dans les endroits marécageux et qui donnent lieu à des fièvres. *Des effluves.*

Effluves magnétiques, Émanations attribuées par les partisans du magnétisme animal, à un prétendu fluide magnétique.

EFFONDREMENT. s. m. T. d'Agricult. Action d'effondrer, de fouiller des terres à une profondeur quelconque.

Il se dit aussi de l'action de s'effondrer. *Un effondrement de rochers.*

Fig., *L'effondrement d'un empire.*

EFFONDRER. v. a. T. d'Agricult. Remuer, fouiller des terres profondément, en y mêlant de l'engrais. *Les terres pierreuses doivent être souvent effondrées.*

EFFONDRER, dans le langage ordinaire, signifie, Enfoncer, rompre, briser. *Effondrer un coffre, une armoire, un buffet.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, dans ce dernier sens. *Le feu ayant gagné la chambre à coucher, le plancher s'effondra. Cette voûte s'est effondrée.*

Effondrer une volaille, La vider avant de la mettre cuire. Cette locution vieillit.

EFFONDRÉ, ÉE. part. passé.

EFFONDRILLES. s. f. pl. Les parties grossières qui restent au fond d'un vase dans lequel on a fait cuire ou infuser quelque chose. *Ce bouillon est plein d'effondrilles.*

EFFORCER (S'). v. pron. Employer toute sa force à faire quelque chose; ne pas assez ménager ses forces en faisant quelque

chose. *S'efforcer de soulever un fardeau. Ne vous efforcez point à parler. Il s'est efforcé à courir. Ne vous efforcez pas, vous vous blesserez.*

Il signifie au figuré, Employer son industrie ou faire tout ce qu'on peut pour venir à bout de quelque chose, pour arriver à un but. *S'efforcer de parvenir. Efforcez-vous de lui plaire. S'efforcer de gagner les bonnes grâces de quelqu'un, de le contenter. Il s'efforçait de paraître calme.*

EFFORT. s. m. Emploi plus qu'ordinaire des forces physiques ou morales. *Grand effort. Léger effort. Faire le dernier effort. Vain effort. Effort inutile. Employer tous ses efforts. Il en est venu à bout sans beaucoup d'efforts. Faire beaucoup d'efforts, de nouveaux efforts, des efforts impuissants. Les ennemis ont fait un grand effort pour emporter cette place. Faites-y vos efforts, tous vos efforts. Faites un effort pour vous procurer de l'argent. Il fit tous ses efforts pour mériter cette récompense. Cela n'exige pas de grands efforts. Le bel effort, vraiment! Nous unirons, nous réunirons nos efforts. Le succès couronna leurs efforts. Effort d'esprit. Effort d'imagination. Effort de mémoire. Effort de vertu.*

Il se dit quelquefois, dans un sens analogue, en parlant Des choses. *L'effort de l'eau a rompu cette digue. Cet arbre n'a pu résister à l'effort, aux efforts du vent. Tout l'effort de cette voûte, tout son faix porte sur les contre-murs. L'effort des arches d'un pont sur les culées.*

Il se dit aussi figurément. *Tout l'effort de la guerre va se porter sur cette province.*

Il se dit, par extension, d'Un ouvrage produit par une action où l'on s'est efforcé de faire tout ce qu'on pouvait. Ce sens n'est guère usité qu'en parlant Des productions de l'esprit ou de l'art. *Ce morceau d'éloquence, la solution de ce problème, etc., est un effort d'esprit, le dernier effort de l'esprit. Cette statue, ce tableau, etc., est un effort de l'art, un des plus grands efforts de l'art.*

Il se dit également Des choses qui demandent un sacrifice. *Il a fait un effort pour l'établissement de son fils, pour marier sa fille. Je ferai volontiers cet effort.*

Faire un effort sur soi-même, Se déterminer à faire quelque chose, malgré l'extrême répugnance qu'on éprouve.

Effort, se dit en outre d'Une hernie produite par quelque effort violent, ou d'Un tiraillement douloureux de quelque muscle, produit par une cause semblable. La première de ces acceptions n'appartient qu'au langage vulgaire; la seconde s'applique tant Aux personnes qu'à certains animaux et particulièrement aux chevaux. *Se donner un effort en soulevant un fardeau. Ce cheval a un effort. Effort de reins.*

EFFRACTION. s. f. T. de Jurispr. criminelle. Fracture, rupture que fait un voleur pour dérober. *Il y a eu vol avec effraction. Effraction extérieure. Effraction intérieure.*

EFFRAIE. s. f. Nom vulgaire de la *Chouette effraie :* on l'appelle aussi *Fresaie.*

EFFRAYANT, ANTE. adj. Qui donne de la frayeur. *Un songe effrayant. Un spectacle effrayant. Une figure effrayante.*

EFFRAYER. v. a. (Il se conjugue comme *Payer.*) Donner de la frayeur, épouvanter. *Effrayer un enfant, des pigeons, etc. Vous m'avez effrayé par cette nouvelle. Cet événement a effrayé tout le monde.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, S'étonner, être saisi de frayeur. *Il s'effraye de peu de chose.*

Effrayé, ée. part. passé.

EFFRÉNÉ, ÉE. adj. Qui est sans frein, sans retenue. Il ne se dit qu'au figuré. *Licence effrénée. Langue effrénée. Ambition effrénée. Luxe effréné. Passion effrénée.*

EFFRITER. v. a. T. d'Agricult. User, épuiser une terre. *Effriter un champ.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *La terre s'effrite, si l'on n'y met pas d'engrais.*

Effrité, ée. part. passé.

EFFROI. s. m. Grande frayeur, terreur, épouvante. *Porter, répandre l'effroi. Trembler d'effroi. Pâlir d'effroi. Inspirer l'effroi. Un effroi mortel.*

Il se dit aussi De ce qui cause l'effroi. *Ce conquérant était l'effroi de tous les peuples.*

EFFRONTÉ, ÉE. adj. Impudent, qui n'a honte de rien. *Il est bien effronté. Un homme effronté. Une femme effrontée.*

Il se dit quelquefois De l'air, du regard, etc. *Un air effronté. Des regards effrontés. Répondre d'un ton effronté.*

Prov., *Effronté comme un page de cour, comme un page*, Hardi jusqu'à l'impudence.

Effronté, ée, est aussi substantif. *C'est un effronté. C'est une effrontée.*

EFFRONTÉMENT. adv. D'une manière effrontée, impudemment. *Il est entré effrontément. Parler effrontément. Regarder effrontément. Soutenir effrontément un mensonge.*

EFFRONTERIE. s. f. Impudence. *Étrange effronterie. Il n'a que de l'effronterie. Il a eu l'effronterie de le menacer.*

EFFROYABLE. adj. des deux genres. Qui cause de l'effroi, de l'horreur. *Un spectacle effroyable. Il faisait des serments effroyables.*

Il signifie, par exagération, Extrêmement difforme, laid. *Cette femme est effroyable.*

Il signifie aussi, Excessif, étonnant, prodigieux. *Elle est d'une laideur effroyable. Il fait une dépense effroyable. C'est une chose effroyable, il est effroyable combien elle a perdu au jeu. Il y avait un monde effroyable à leur assemblée.*

EFFROYABLEMENT. adv. D'une manière excessive et prodigieuse. *Elle est effroyablement laide. Il dépense effroyablement.*

EFFUSION. s. f. Épanchement. *L'effusion du vin dans les sacrifices. Il y eut une grande effusion de sang dans ce combat.*

Fig., *Effusion de cœur*, Vive et sincère démonstration de confiance et d'amitié. *Parler avec effusion de cœur*, ou simplement *Parler avec effusion.* On dit de même, *Effusion de tendresse.*

EFO

ÉFOURCEAU. s. m. Machine composée d'un essieu, de deux roues et d'un timon, qui sert à transporter des fardeaux très pesants, tels que des troncs d'arbres, etc.

EGA

ÉGAL, ALE. adj. Pareil, semblable, le même, soit en nature, soit en quantité, soit en qualité. *Deux lignes égales. Deux poids égaux. Deux choses égales à une troisième, sont égales entre elles. Deux personnes d'une fortune égale, d'une condition égale, d'égale condition. Toutes choses égales d'ailleurs. La partie n'est pas égale. Des droits égaux. Les Français sont égaux devant la loi. Ces deux ouvrages sont d'une égale perfection. L'honneur de cette action est égal entre vous, l'honneur est égal entre vous.*

Faire tout égal, Tenir la même conduite entre deux ou plusieurs personnes, ne pas favoriser l'une plus que l'autre. On dit figurément et plus ordinairement, dans le même sens, *Tenir la balance égale.*

Fam., *Tout lui est égal*, Tout lui est indifférent, peu lui importe que les choses soient, se passent de telle manière ou de telle autre. *Qu'on l'approuve, qu'on le blâme, tout lui est égal.* On dit de même, *Cela m'est égal*, pour exprimer que, Des deux choses en question, des deux partis proposés, on n'aime pas plus l'un que l'autre. *Qu'il reste ou qu'il s'en aille, cela m'est égal, m'est parfaitement égal.*

Prov. et pop., *Cela est égal comme deux œufs*, se dit De deux choses d'une égalité parfaite.

Égal, signifie aussi, Uni, qui n'est point raboteux, qui est de niveau. *Une aire bien égale. Un chemin bien égal. Une allée bien égale.*

Il signifie encore, Qui est toujours le même, qui ne varie point, uniforme. *Un mouvement toujours égal. Son pouls est très égal. Un esprit égal. Une âme égale. Une humeur égale. Un caractère égal. Style égal. Il a toujours tenu une conduite égale, dans toutes les affaires. Il a toujours marché d'un pas égal.*

Égal, est quelquefois substantif, dans le premier sens seulement, et surtout en parlant Des personnes. *Il est son égal en mérite. Elle est votre égale. Vivre avec ses égaux. Cela est bon entre égaux. D'égal à égal. Il n'a pas d'égal. Il traitait d'égal avec les plus grands princes.*

À l'égal de, Autant que, de même que. *Il est craint à l'égal du tonnerre.*

ÉGALEMENT. s. m. T. de Jurispr. ancienne. Distribution préalable faite avant partage entre des enfants héritiers de leur père ou de leur mère, qui avait donné en avancement d'hoirie aux uns plus qu'aux autres. *Donner à ceux qui ont reçu moins un également tel, qu'ils aient autant que celui qui a reçu le plus.*

ÉGALEMENT. adv. D'une manière égale. *Il les traite tous également. Il les estime également. Ils ont été partagés également. Il en a toujours usé également bien avec tout le monde.*

Il signifie encore, Autant, pareillement. *Il est chéri et respecté également. Cet établissement sera également glorieux et utile. Tel mot se dit également des personnes et des choses.*

ÉGALER. v. a. Rendre égal. *Égaler les parts, les portions. La mort égale tous les hommes, égale tous les rangs.*

Il signifie aussi, Être égal à. *La recette égale la dépense. Cinq, multiplié par quatre, égale vingt.* En Arithmétique et en Algèbre, il est ordinairement représenté par ce signe $=$.

Il signifie encore, Être ou devenir pareil, comparable à, atteindre au même degré. *Ce prince égale Alexandre. Cet auteur a égalé les anciens. Égaler quelqu'un en mérite, en beauté, en talents, etc. Les exploits de Gengis-Kan égalent-ils ceux d'Alexandre? Sa prudence égale son courage. Rien n'égale sa beauté. Cela est d'une perfection que rien n'égale.*

Égaler quelqu'un à un autre, Prétendre

qu'il lui est égal. *Il n'y a personne qu'on puisse lui égaler.*

Égaler, s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Se rendre l'égal ou se prétendre l'égal d'un autre. *Il s'est égalé, par cet exploit, aux plus illustres capitaines. Il se veut égaler à un tel. Il prétend s'égaler à tout ce qu'il y a de plus grand.*

Égaler, signifie en outre, Rendre uni, plan. *Cette allée est raboteuse, il faut l'égaler.* En ce sens, on dit plus ordinairement, *Égaliser.*

Égalé, ée. part. passé.

ÉGALISATION. s. f. T. de Jurispr. Action par laquelle on égalise les lots, dans un partage. *Égalisation des lots.* Il n'est plus guère usité.

ÉGALISER. v. a. Rendre égal. Il ne se dit qu'en parlant Des choses. *Égaliser les lots d'un partage. L'amour égalise toutes les conditions.*

Il signifie aussi, Rendre uni, plan. *Égaliser un terrain, un chemin.*

Égalisé, ée. part. passé.

ÉGALITAIRE. adj. des deux genres. Qui a rapport à l'égalité. *Doctrines égalitaires,* Doctrines qui poussent jusqu'à l'excès le principe de l'égalité.

ÉGALITÉ. s. f. Rapport entre des choses égales, conformité, parité. *L'égalité de deux lignes, de deux nombres. Égalité d'âge. L'égalité des conditions est une chimère. L'égalité des droits. Égalité de mérite. Égalité parfaite. À égalité de mérite, le plus âgé doit avoir la préférence. L'égalité devant la loi.*

Distribuer avec égalité, Distribuer en parties égales, par portions égales.

Égalité, signifie aussi, Uniformité. *L'égalité d'un mouvement. L'égalité du pouls. Égalité d'esprit et d'humeur. Grande égalité de conduite. Égalité de style, de ton.*

L'égalité d'un terrain, d'une surface, se dit en parlant D'un terrain, d'une surface plane et unie, sans aspérités.

ÉGARD. s. m. Action de prendre quelque chose en considération, d'y faire attention, d'en tenir compte. *Il aura quelque égard à ma prière. Vous n'avez eu nul égard à mes représentations. Il faut avoir égard au mérite des personnes. Sans avoir égard, aucun égard aux prières, aux sollicitations. Sans aucun égard, sans le moindre égard pour les raisons alléguées. Les juges ont prononcé sans avoir égard à la requête.*

Eu égard à, En considération de. *Eu égard à la nature de l'affaire.*

Égard, signifie particulièrement, Déférence, marque d'estime, de considération; et, dans cette acception, on l'emploie souvent au pluriel. *Je ne le fais que par égard pour vous. Avoir de grands égards pour quelqu'un. Un homme fort circonspect, tout rempli d'égards. C'est un homme sans égards. La connaissance des égards est une partie essentielle de la bonne éducation. Les hommes se doivent des égards réciproques. Manquer aux égards que l'on doit à quelqu'un. C'est un manque d'égards que rien ne saurait excuser.*

À l'égard de. loc. prépositive. Relativement à, quant à ce qui regarde, pour ce qui concerne. *À l'égard de ce que vous disiez. À l'égard des propositions que vous faites, elles ne sauraient être accueillies. À mon égard. À son égard.*

À cet égard-là, à cet égard, Par rapport à cet objet.

À différents égards, sous divers égards, à certains égards, Sous différentes vues, sous certains points de vue.

À tous égards, Sous tous les rapports. *C'est à tous égards, ce qui vous convient le mieux. Il mérite à tous égards votre estime, votre amitié.*

À l'égard de, signifie aussi, Par comparaison, en proportion de. *La terre est petite à l'égard du soleil.*

ÉGARD. s. m. Tribunal qui siégeait à Malte, et qui jugeait par commission les procès entre les chevaliers.

ÉGAREMENT. s. m. Méprise de celui qui s'écarte de son chemin. *Après un long égarement, ils revinrent dans leur chemin.*

Il s'emploie plus ordinairement au figuré. *Les égarements des sophistes. Égarement d'esprit. Le cœur a ses égarements comme l'esprit.*

Il se dit particulièrement Du dérèglement de mœurs. *Il est revenu des égarements de sa jeunesse.*

Égarement d'esprit, signifie aussi, Aliénation d'esprit.

ÉGARER. v. a. Fourvoyer, mettre, tirer hors du droit chemin. *Notre guide nous égara.*

Il signifie au figuré, Jeter dans l'erreur. *Défiez-vous de ce faux ami, il pourrait vous égarer. La prospérité nous égare.*

En termes de Manège, *Égarer la bouche d'un cheval,* Lui gâter la bouche en le menant mal.

Égarer l'esprit, Le troubler, l'aliéner. *Ce terrible événement lui a égaré l'esprit.*

Égarer, se dit aussi en parlant D'une chose qu'on ne trouve pas, et que néanmoins on ne croit pas perdue. *J'ai égaré ces papiers, ils ne sont pas perdus. Égarer ses lunettes, ses gants.*

Égarer, avec le pronom personnel, signifie, S'écarter involontairement de son chemin, se fourvoyer. *Il s'est égaré de son chemin. Je m'égarai dans la forêt. Je me suis égaré d'une lieue.*

Il s'emploie quelquefois figurément, dans un sens analogue. *Il se perd, il s'égare dans son discours. S'égarer dans ses pensées.*

Il signifie particulièrement, Tomber dans l'erreur. *Beaucoup de philosophes se sont égarés dans la recherche de la vérité. La présomption fait souvent que l'homme s'égare.*

Il signifie aussi, Se troubler, délirer. *Son esprit s'égara. Je sens que ma tête s'égare. Je sens que je m'égare.*

Égaré, ée. part. passé. *Brebis égarée. Ce cheval a la bouche égarée. C'est un esprit égaré, une tête égarée.*

Avoir les yeux égarés, l'air égaré, etc., se dit D'une personne dont l'air ou les regards semblent annoncer quelque trouble d'esprit.

Fig., *Brebis égarée,* se dit, dans le style de la chaire, de Celui qui est sorti du sein de l'Église pour embrasser l'hérésie, et, par extension, d'Un pécheur qui ne s'amende pas. *Ramener les brebis égarées.*

ÉGAYER. v. a. (Il se conjugue comme *Payer.*) Réjouir, rendre gai. *Égayer la conversation. Il faut faire ce qu'on pourra pour égayer ce malade. Tâchez de vous égayer l'esprit.*

Égayer un ouvrage, égayer son style, son sujet, Le rendre plus agréable, y répandre certains ornements. *Cet ouvrage est trop sec, il fallait égayer la matière.* On dit dans un sens analogue, *Égayer un tableau, etc.*

Égayer un bâtiment, un appartement, Lui donner plus de jour.

Égayer son deuil, Commencer à porter un deuil moins grand, moins exact, moins régulier.

Égayer, s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il faut s'égayer un peu.*

Cet auteur s'égaye quelquefois. Il dit quelquefois des choses agréables qui ne sont pas tout à fait de son sujet.

S'égayer sur le compte de quelqu'un, s'égayer à ses dépens, Se permettre des plaisanteries sur son compte.

Égayer, en termes de Jardinage, signifie, Ôter les branches qui étouffent un arbre.

Égayer du linge. Voyez Aiguayer.

Égayé, ée. part. passé.

EGI

ÉGIDE. s. f. C'est ainsi qu'on nomme particulièrement La cuirasse de Pallas. *La tête de Méduse était sur l'égide de Pallas.*

Il signifie au figuré, dans le style soutenu, Ce qui met à couvert. *Sa protection m'a servi d'égide contre mes ennemis. Il me sert d'égide. Il est mon égide.*

ÉGILOPS. s. m. T. de Médec. Voyez Anchilops.

EGL

ÉGLANTIER. s. m. Sorte de rosier sauvage, qui vient dans les buissons et dans les haies.

ÉGLANTINE. s. f. La fleur de l'églantier.

ÉGLISE. s. f. L'assemblée des chrétiens en général; et, dans un sens plus restreint, Toute assemblée ou communion de personnes unies par une même foi chrétienne. *À la naissance de l'Église. L'Église primitive. L'Église universelle. Histoire de l'Église. Les Pères de l'Église. L'Église s'est partagée, divisée en plusieurs communions. L'Église catholique, apostolique et romaine. L'Église arménienne. L'Église réformée. L'Église luthérienne. L'Église anglicane. Les Églises protestantes.*

Il se dit, par excellence, de l'Église catholique, apostolique et romaine. *Le pape est le chef visible de l'Église. Notre mère sainte Église. Participer aux prières de l'Église. Ramener quelqu'un au giron de l'Église. Il fut retranché de la communion de l'Église. Croire ce que l'Église croit, prescrit, enseigne. La croyance de l'Église. L'autorité de l'Église. Les commandements de l'Église. Les cérémonies de l'Église. Les canons de l'Église. L'Église célèbre la fête de... Mourir enfant de l'Église. L'Église est l'épouse de Jésus-Christ.*

L'Église militante, L'assemblée des fidèles sur la terre. *L'Église souffrante,* Les âmes des fidèles qui sont dans le purgatoire. *L'Église triomphante,* Les bienheureux qui sont dans le ciel.

En face de l'Église, Avec toutes les cérémonies et toutes les solennités de l'Église. *Se marier en face de l'Église.*

Église, se dit aussi Des parties de l'Église universelle primitive, et de celles de l'Église catholique. *L'Église d'Orient,* ou *l'Église grecque. L'Église d'Occident,* ou *l'Église latine. Un schisme a séparé l'Église d'Orient de l'Église d'Occident. L'Église d'Afrique. L'Église gallicane. Il fut appelé par la Providence au gouvernement de l'Église de Milan. Il passa de l'Église de Noyon à celle de Reims. Selon l'usage de l'Église de Paris.*

Église, signifie par extension, Un temple consacré à Dieu, un lieu destiné à la célé-

bration du service divin. *Bâtir une église. Eglise gothique. La nef, la voûte, le chœur de l'église. Le portail d'une église. Le clocher d'une église. Les fonts d'une église. L'orgue d'une église. Le chant de l'église. Chant d'église. Eglise paroissiale. Église collégiale. Eglise métropolitaine. Église cathédrale. Consacrer une église. Bénir une église. Rebénir une église. La dédicace d'une église. Aller à l'église. Sortir de l'église.*

Prov., *Près de l'église et loin de Dieu*, se dit en parlant D'une personne qui loge près d'une église, et qui s'acquitte mal du devoir d'un bon chrétien.

Prov., *Il est gueux comme un rat d'église*, Il est très pauvre.

Fig. et fam., *C'est un pilier d'église*, se dit D'un dévot qui est toujours dans les églises.

Église, se prend encore pour L'état ecclésiastique, et même pour Le clergé en général. *C'est un homme d'Église. Les gens d'Église. Il fut destiné de bonne heure à l'Église. Entrer dans l'Église. Posséder du bien de l'Église. Donner le pas à l'Église, dans une cérémonie. Rendre honneur à l'Église.*

Cour d'Église, La juridiction de l'archevêque ou de l'évêque.

Se faire d'Église, Entrer dans l'état ecclésiastique. Cette locution a vieilli.

ÉGLOGUE. s. f. Sorte de poésie pastorale, où l'on fait ordinairement parler des bergers. *Les Églogues de Virgile.*

EGO

ÉGOÏSME. s. m. Vice de l'homme qui rapporte tout à soi. *Un sot égoïsme. Les calculs de l'égoïsme.*

Il s'est dit aussi de L'opinion de certains philosophes qui prétendaient qu'on ne peut être sûr que de sa propre existence.

ÉGOÏSTE. s. des deux genres. Celui ou celle qui a le vice de l'égoïsme. *C'est un égoïste, une égoïste.*

Il s'emploie aussi comme adjectif. *C'est un homme fort égoïste. Elle est très égoïste.*

ÉGORGER. v. a. Couper la gorge. *Égorger un bœuf, un mouton, etc.*

Il signifie, par extension, Tuer, massacrer; et il peut s'employer alors avec le pronom personnel, comme verbe réciproque. *Les habitants égorgèrent toute la garnison. Ces deux hommes se sont égorgés pour un mot.*

Il signifie aussi, figurément et familièrement, Ruiner la fortune, les affaires de quelqu'un, lui porter un préjudice considérable. *Dans l'embarras où je suis, me demander de l'argent, c'est m'égorger.*

Égorgé, ée. part. passé.

ÉGOSILLER (S'). v. pron. Se faire mal à la gorge à force de crier. *Il s'égosille, il s'est égosillé à force de crier.*

Il se dit aussi D'un oiseau qui chante beaucoup et fort haut. *Cette fauvette s'égosille.*

ÉGOUT. s. m. La chute et l'écoulement des eaux qui viennent de quelque endroit. *Il a recueilli l'égout de plusieurs sources, et en a fait de belles fontaines. Il a l'égout des eaux de cette terre, et il les a conduites dans son jardin.*

Il se dit aussi de La chute et de l'écoulement des eaux de pluie. *Il n'est pas permis de laisser tomber l'égout de ses eaux chez son voisin. On fait des canaux de plomb pour recevoir l'égout des eaux.*

Il signifie encore, Cloaque, conduit par où s'écoulent les eaux et les immondices d'une ville. *L'égout est bouché, les eaux regorgent. Les égouts de Paris.*

Fig., *Cette ville, ce lieu est l'égout du pays*, C'est l'endroit où se rendent tous les mauvais sujets, tous les gens de mauvais renom, etc.

ÉGOUTTER. v. n. Il se dit De certaines choses dont on fait peu à peu écouler l'eau. *Il faut laisser égoutter, faire égoutter ce lait caillé, ce fromage. Mettre égoutter de la vaisselle qu'on vient de laver. Mettre égoutter des cardes, des asperges, de la morue, etc.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Ce fromage s'égouttera peu à peu.*

Il se prend quelquefois activement. *Faire des saignées pour égoutter les terres basses.*

Égoutter une glace, En faire écouler le vif-argent superflu, quand on l'étame.

Égoutter la chandelle, La mettre sur l'établi, afin qu'elle y sèche.

Égoutté, ée. part. passé.

ÉGOUTTOIR. s. m. Planche, treillis, etc., sur lequel on met égoutter quelque chose.

ÉGOUTTURE. s. f. Reste de liqueur si petit, qu'il ne tombe que goutte à goutte, quand on le verse. *Ils ont bu tout le vin, je n'ai eu que l'égoutture, que les égouttures, que des égouttures.* Il est familier.

EGR

ÉGRAINER. v. a. Voyez Égrener.

ÉGRAPPER. v. a. T. d'Agricult. Détacher les grains de raisin de la grappe.

Égrappé, ée. part. passé.

ÉGRATIGNER. v. a. Déchirer légèrement la peau avec les ongles, avec une épingle ou quelque chose de semblable. *Le chat l'a égratigné.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel, surtout comme verbe réciproque. *Ces deux enfants ne sauraient jouer ensemble qu'ils ne s'égratignent.*

Prov. et fig., *S'il ne peut mordre, il égratigne*, se dit De celui qui cherche, de manière ou d'autre, à satisfaire sa méchanceté, sa malice.

Par analogie, *Égratigner*, se dit D'un labourage peu profond. *Il n'a fait qu'égratigner la terre.*

Égratigner, se dit aussi D'une certaine façon que l'on donne à quelques étoffes de soie avec la pointe d'un fer. *Égratigner du satin.*

Il se dit, en Peinture, D'une certaine manière de peindre à fresque.

Égratigné, ée. part. passé. En Peinture, *La manière égratignée*, Genre de fresque, qui consiste en lignes tracées avec une pointe de fer sur un enduit blanc superposé à un fond noir.

En Gravure, *Cette planche, cette gravure n'est qu'égratignée*, Le cuivre n'a pas été coupé avec hardiesse et netteté.

ÉGRATIGNURE. s. f. Légère blessure qui se fait en égratignant. *Une égratignure sur le visage. Se faire une égratignure. Recevoir des égratignures.*

Ce n'est qu'une égratignure, se dit quelquefois De toute autre blessure légère et peu dangereuse.

Prov. et fig., *Ne pouvoir souffrir la moindre égratignure*, Être peu endurant ou trop délicat.

Égratignure, signifie aussi, La marque qui demeure quand on a été égratigné. *Qui vous a fait cette égratignure?*

ÉGRAVILLONNER. v. a. T. de Jardinage. Ôter la plus grande partie de la terre d'entre les racines d'un arbre qui a été levé en motte, et qu'on veut replanter. *On égravillonne afin que les racines puissent profiter des sucs nourriciers de la nouvelle terre.*

Égravillonné, ée. part. passé.

ÉGRENAGE. s. m. Action d'égrener.

ÉGRENER. v. a. Faire sortir le grain de l'épi, la graine des plantes, détacher les grains de raisin de la grappe. *Égrener des épis. Égrener du blé. Égrener du fenouil, de l'anis. Égrener du raisin.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Ce blé est trop mûr, il s'égrène. Quand on tarde trop à vendanger, le raisin s'égrène. La sécheresse fait égrener le raisin.*

Égrené, ée. part. passé.

ÉGRILLARD, ARDE. adj. Vif, éveillé, gaillard. *Il a l'air bien égrillard. Il est d'une humeur égrillarde.*

Il s'emploie aussi substantivement. *C'est un égrillard, une égrillarde.* Ce mot est familier.

ÉGRISER. v. a. Ôter les parties brutes d'un diamant.

Égrisé, ée. part. passé. Il s'emploie substantivement pour signifier, La poussière de diamant qui sert à polir les diamants bruts. On dit plus souvent *Égrisée* au féminin. *L'égrisée peut seule entamer le diamant.*

ÉGRISOIR. s. m. Vase où l'on recueille la poudre qui sort du frottement de deux diamants bruts.

ÉGRUGEOIR. s. m. Sorte de petit vaisseau ordinairement de buis, dans lequel on égruge, on brise du sel, du sucre, etc., avec un pilon. *Mettez ce sel dans l'égrugeoir.*

ÉGRUGER. v. a. Casser, briser, mettre en poudre dans l'égrugeoir. *Égruger du sel, du sucre.*

Égrugé, ée. part. passé.

EGU

ÉGUEULEMENT. s. m. T. d'Artillerie. Altération à la bouche des pièces d'artillerie, qui provient le plus souvent des battements du boulet lorsqu'il sort du canon, ou bien de ce que l'alliage de la pièce se trouve trop doux.

ÉGUEULER. v. a. Casser le haut du goulot d'un vaisseau de terre ou de verre. *Elle a égueulé sa cruche, son pot.*

Fig. et bass., avec le pronom personnel, *S'égueuler de crier, à force de crier*, Se faire mal à la gorge à force de crier.

En termes d'Artillerie, *Cette pièce de canon s'égueule*, se dit D'une pièce de canon dont la bouche vient à changer de forme parce qu'elle a éprouvé quelque accident ou parce qu'elle a trop servi.

Égueulé, ée. part. passé. *Une pièce de canon égueulée.*

EGY

ÉGYPTIEN, IENNE. s. Il se dit D'une sorte de vagabonds qu'on appelle aussi Bohêmes ou Bohémiens. Voyez Bohème.

EH

EH. Interjection d'admiration, de surprise. *Eh! qui aurait pu croire cela?*

Eh bien, s'emploie souvent de même, et quelquefois aussi pour donner plus de force à ce qu'on dit. *Eh bien, que faites-vous donc? Eh bien, le croiriez-vous? il n'a pas voulu y consentir. Eh bien, soit.*

EHA

ÉHANCHÉ, ÉE. adj. Voyez DÉHANCHÉ.

EHE

ÉHERBER. v. a. T. de Jardinage. Voyez SARCLER.

EHO

ÉHONTÉ, ÉE. adj. Qui est sans honte, sans pudeur. *C'est un homme éhonté, une femme éhontée.* On dit aussi, *Déhonté.*

ÉHOUPER. v. a. T. d'Eaux et Forêts. Couper la cime d'un arbre.

ÉHOUPÉ, ÉE. part. passé.

EID

EIDER. s. m. Espèce de canard du nord de l'Europe qui fournit l'édredon.

EJA

ÉJACULATEUR. adj. m. T. d'Anat. Qui sert, qui contribue à l'éjaculation. *Conduits* ou *canaux éjaculateurs. Muscles éjaculateurs.*

ÉJACULATION. s. f. T. de Physiologie. Émission du sperme avec une certaine force.

Il se dit également, en Histoire naturelle, de L'action par laquelle certains animaux font jaillir de leur corps une matière liquide.

ÉJACULATION, se dit quelquefois figurément, en langage mystique, d'Une prière fervente, et qui part du cœur.

ÉJACULER. v. a. T. de Physiologie et d'Hist. nat. Lancer avec force hors de soi. *Certains reptiles éjaculent une humeur caustique sur les personnes ou les animaux qui veulent les saisir.*

ÉJACULÉ, ÉE. part. passé.

ELA

ÉLABORATION. s. f. Terme didactique. Action d'élaborer, de s'élaborer. *L'élaboration du chyle. L'élaboration de la sève, dans les végétaux. Une lente élaboration.*

Fig., *L'élaboration d'une idée, d'un système.*

ÉLABORER. v. a. Terme didactique. Préparer un produit par un long travail. Il se dit principalement Des opérations cachées qui s'accomplissent dans les corps vivants, et par lesquelles certains produits composés sont graduellement transformés en d'autres combinaisons. *L'estomac élabore les aliments. Le foie élabore la bile.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *La sève liquide, absorbée par les racines des plantes, s'élabore dans leurs parties foliacées.*

On le dit quelquefois figurément, dans le langage ordinaire. *Il élabore péniblement ses idées.*

ÉLABORÉ, ÉE. part. passé.

ÉLAGAGE. s. m. Action d'élaguer. *L'élagage de ce bosquet s'est fait trop tard, les arbres en souffriront. Il en a coûté tant pour l'élagage de cette allée.*

Il signifie aussi, Les branches qu'on a retranchées en élaguant. *On a donné au jardinier l'élagage pour son payement.*

ÉLAGUER. v. a. Ébrancher, dépouiller un arbre de ses branches jusqu'à une certaine hauteur; éclaircir un arbre en coupant une partie de ses branches. *Élaguer des arbres. Il faut faire élaguer ces arbres.*

Il signifie au figuré, Retrancher dans quelque ouvrage d'esprit, ce qui l'allonge inutilement, et nuit à sa force, à son éclat. *Cet exorde a besoin d'être élagué. Il faudrait élaguer cette scène. Élaguer un discours, un poëme.*

Il a quelquefois pour régime, dans l'un et l'autre sens, le nom de la chose à retrancher. *Élaguer plusieurs branches. Élaguer ces détails inutiles.*

ÉLAGUÉ, ÉE. part. passé.

ÉLAGUEUR. s. m. Celui qui élague.

ÉLAN. s. m. Espèce de cerf qui se trouve dans les pays septentrionaux. *Corne d'élan. Pied d'élan. Une bague faite de corne d'élan.*

ÉLAN. s. m. Mouvement subit avec effort. *Il fit un grand élan et se sauva d'entre les mains de ceux qui le tenaient. Un cheval qui ne va que par élans. Les élans du cerf. Le cerf fit deux ou trois élans. Prendre son élan pour sauter.*

Il se dit quelquefois figurément. *Rien ne pouvait arrêter cet élan des esprits.*

Il se dit, particulièrement, Des mouvements subits auxquels l'âme s'abandonne quand elle est pénétrée d'une vive affection, remplie d'un grand enthousiasme, ou saisie d'une extrême douleur. *Un élan de zèle. Des élans de patriotisme. Les élans du cœur. Des élans de dévotion, d'amour de Dieu. On ne saurait lui parler de la mort de son fils, qu'il ne lui prenne des élans de douleur.*

ÉLANCEMENT. s. m. Impression que fait en quelque partie du corps une douleur subite, aiguë et de peu de durée, provenant de quelque cause interne. *Cela me cause de grands élancements, des élancements redoublés, des élancements fort douloureux. Sentir des élancements.*

ÉLANCEMENT, se dit aussi d'Un mouvement affectueux et subit de l'âme; et, en ce sens, il n'est guère usité qu'au pluriel et dans cette locution, *Les élancements de l'âme vers Dieu.*

ÉLANCER. v. a. Pousser, lancer en avant avec impétuosité. On ne l'emploie guère qu'avec le pronom personnel. *Il s'élança au travers des ennemis. Le chien s'élança sur lui. Les serpents s'élancent. Son cheval s'étant élancé...*

Il se dit quelquefois figurément, en un sens analogue, dans le langage ascétique. *Mon âme s'élançait vers Dieu.*

ÉLANCER, est aussi verbe neutre, et signifie alors, faire éprouver des élancements douloureux. *Le doigt m'élance. Je sens quelque chose qui m'élance.*

ÉLANCÉ, ÉE. part. passé.

Il se dit adjectivement D'un cheval dont le corps est efflanqué. *Un cheval élancé et haut sur jambes.*

En parlant Des personnes, on appelle quelquefois *Taille élancée*, Une taille svelte, dégagée et bien prise. *Avoir une taille élancée.*

Arbre élancé, Arbre dont le tronc n'est point chargé de branches et s'élève très haut. *Branche élancée*, Branche longue, menue, et dégarnie d'autres branches.

ÉLARGIR. v. a. Rendre plus large. *Élargir un habit, une robe, un corset, des souliers. Élargir une chambre, une allée, un parc, un fossé.*

En termes de Gravure, *Élargir les tailles*, Rendre plus larges les espaces qui sont entre les tailles.

ÉLARGIR, signifie aussi, Mettre hors de prison. *Il avait été mis en prison pour dettes, on l'a élargi. Il a été élargi en donnant caution, moyennant caution, sous caution.*

ÉLARGIR, s'emploie aussi avec le pronom personnel; et alors il signifie, Devenir plus large. *Mes souliers se sont trop élargis. Le chemin, le fleuve s'élargit en cet endroit, va en s'élargissant.*

Il se dit, dans un sens particulier, De quelqu'un qui prend plus de terrain, d'espace, qui étend, qui agrandit sa terre, son parc, etc., soit par acquisition ou autrement. *Il s'est élargi du côté de la rivière. Le grand chemin l'empêche de s'élargir.*

ÉLARGI, IE. part. passé.

ÉLARGISSEMENT. s. m. Augmentation de largeur. *L'élargissement d'un canal, d'une rivière, d'une allée, d'une route dans une forêt, d'un chemin, d'une rue.* Il n'est guère usité que dans ces sortes de phrases.

Il signifie aussi, Délivrance de prison. *Il a obtenu son élargissement, l'élargissement de sa personne. Élargissement provisoire.*

ÉLARGISSURE. s. f. Ce qu'on ajoute à un vêtement, à un meuble, etc., pour le rendre plus large. *L'élargissure d'un corset, d'une robe, d'un tapis, etc.*

ÉLASTICITÉ. s. f. Propriété de certains corps en vertu de laquelle ils résistent plus ou moins à la pression et se rétablissent dans l'état où ils étaient, aussitôt que la force comprimante cesse d'agir. *L'élasticité d'une lame d'acier. L'élasticité de l'air.*

Il se dit figurément d'Un certain état de l'esprit, de l'âme. *La bonne fortune rendit à son esprit toute son élasticité. Ce pays est doué d'une grande élasticité, il se rétablira vite.*

ÉLASTIQUE. adj. des deux genres. Qui a de l'élasticité, du ressort, qui fait ressort. *Corps élastique. Les gaz sont très élastiques. Bretelles élastiques. Balle élastique. Gomme élastique.*

Il se dit, substantivement, au masculin, d'Un ressort que l'on met aux bretelles, aux jarretières élastiques, etc. *Remettre un élastique. Porter des élastiques.*

Il signifie aussi, Qui produit l'élasticité, le ressort. *Force élastique.*

Fig., *Un esprit élastique*, Un esprit qui a du ressort.

ÉLAVÉ, ÉE. adj. T. de Vénerie. Il se dit Du poil des chiens et de la bête quand il est mollasse et blafard.

ELB

ELBEUF. s. m. Il se dit Du drap qui se fabrique à Elbeuf, ville de Normandie. *Voilà de bel elbeuf, un bon elbeuf.*

ELD

ELDORADO. s. m. Nom d'un pays qu'on prétendait exister dans l'Amérique du Sud, et où l'on trouvait, disait-on, en quantité immense l'or et les plus précieux produits de la terre. Il signifie, au figuré, Un pays imaginaire, où chacun vit au sein de l'abondance et des richesses. *C'est un eldorado.*

ELE

ÉLÉATIQUE. adj. des deux genres. Nom d'une école de philosophie fondée à Élée par Xénophane, d'après laquelle toutes les connaissances qui nous viennent par les sens sont incertaines; les connaissances certaines sont dues à la raison seule. *École*

éléatique. Doctrines éléatiques. Subst., *Les éléatiques,* Les philosophes éléatiques : on dit aussi, *Éléates.*

ÉLECTEUR. s. m. Celui qui élit, qui a le droit de concourir à une élection. Il se dit principalement Des citoyens qui concourent à la nomination des députés des départements. *Les électeurs d'un département. Les électeurs s'assembleront demain pour élire les députés. On lui a envoyé sa carte d'électeur. Les conditions requises pour être électeur.*

Il se disait plus particulièrement autrefois Des princes d'Allemagne qui avaient le droit d'élire l'empereur. *Les électeurs de l'Empire. L'électeur de Cologne. L'électeur de Mayence. L'électeur de Bavière. L'électeur de Saxe.* On appelait *Électrice*, La femme d'un électeur de l'Empire. *Madame l'électrice.*

ÉLECTIF, IVE. adj. Qui est nommé par élection. *Roi électif. Le pape est électif. La chambre élective*, La chambre des députés.

Il signifie également, Qui se donne par élection. *Royaume électif. Couronne élective. Emploi électif. La papauté est élective.*

ÉLECTION. s. f. Action d'élire, choix fait en assemblée par la voie des suffrages. *Faire une élection. Approuver, confirmer une élection. L'élection de l'empereur se fit tel jour. Le mode d'élection. Il donna sa voix pour l'élection d'un tel. Assister à une élection. L'élection des députés. L'élection d'un président, d'un secrétaire, etc. L'élection d'un académicien. Procès-verbal d'élection.* Employé absolument et au pluriel, il s'entend ordinairement de La nomination des députés. *L'époque des élections. Loi sur les élections.*

En Jurispr., *Faire élection de domicile*, Assigner un lieu certain et connu, où tous les actes de justice puissent être signifiés. *Il a fait élection de domicile chez son avoué.*

En Chirur., *Temps d'élection, lieu d'élection, etc.*, Temps, lieu, etc., qu'on choisit pour faire une opération.

Élection, désignait particulièrement autrefois, Un tribunal établi pour juger les différends qui concernaient les tailles, les aides et les gabelles. *Il fut assigné à l'élection, condamné par l'élection. Sentence de l'élection.*

Il signifiait aussi, Toute l'étendue de pays qui était du ressort de ce tribunal. *Le département des tailles se faisait par élections. Cette élection était composée de tant de paroisses.*

Pays d'élection, par opposition aux *Pays d'états*, se disait Des provinces dont toute l'administration était soumise à l'intendant, et où il y avait des généralités et des élections établies.

ÉLECTORAL, ALE. adj. Qui est relatif au droit d'élire, ou aux élections. Il se dit surtout en parlant De l'élection des députés. *Cens électoral. Loi électorale. Droit électoral. Circonscription électorale. Réunion électorale.*

Il s'est dit aussi De ce qui appartenait, de ce qui était propre à un électeur de l'Empire. *Palais électoral. Bonnet électoral. La dignité électorale. On traitait l'électeur d'Altesse électorale.*

Collège électoral, Assemblée d'électeurs. Il s'est dit particulièrement d'Une assemblée d'électeurs convoqués pour élire des députés. *La convocation des collèges électoraux. Le président d'un collège électoral.*

Prince électoral, Titre que l'on donnait au fils aîné d'un électeur de l'Empire.

ÉLECTORAT. s. m. La dignité d'électeur de l'Empire. *L'électorat était, dans l'Empire, la plus haute dignité après celle de l'empereur et du roi des Romains.*

Il signifie aussi, L'étendue de pays à laquelle était attaché un titre d'électorat. *Dans tout l'électorat de Trèves.*

ÉLECTRICITÉ. s. f. T. de Physique. Propriété qu'ont certains corps, lorsqu'ils sont frottés, chauffés, ou seulement mis en contact entre eux, d'attirer d'abord et de repousser ensuite les corps légers, de lancer des étincelles et des aigrettes lumineuses, d'opérer certaines décompositions, et de faire éprouver des commotions plus ou moins fortes au système nerveux. On le dit également Des fluides invisibles et impondérables que l'on suppose exister combinés dans tous les corps, et y devenir la cause ou plutôt les causes de ces effets, quand on parvient à les désunir. *Théorie de l'électricité. L'accumulation de l'électricité dans un corps. Électricité vitrée. Électricité résineuse. Électricité positive. Électricité négative. La combinaison des deux électricités produit une explosion. Électricité galvanique. L'électricité atmosphérique. L'éclair et l'explosion de la foudre sont des phénomènes de l'électricité.*

ÉLECTRIQUE. adj. des deux genres. T. de Physique. Qui a rapport à l'électricité, qui la produit, ou qui en provient. *Phénomènes électriques. Fluide, vertu électrique. Décharge électrique. Étincelle électrique. Courant électrique. Commotion électrique. Frictions électriques.*

Il se dit également De ce qui sert à électriser ou à faire des expériences sur l'électricité. *Machine électrique. Batterie électrique. Carreau électrique. Pistolet électrique.*

Télégraphe électrique. Voyez Télégraphe.

Lumière électrique, Lumière très intense et très puissante qu'on obtient au moyen de l'électricité, et qui dans certaines circonstances sert pour l'éclairage.

Électrique, se disait fort souvent autrefois pour désigner spécialement Les corps dans lesquels les propriétés électriques peuvent être développées par le frottement. *Le verre et la résine sont des corps électriques.* Cette dénomination, fondée sur une hypothèse particulière relative à la nature de l'électricité, n'est plus usitée parmi les savants.

ÉLECTRISATION. s. f. T. de Physique. Action d'électriser, ou État de ce qui est électrisé.

ÉLECTRISER. v. a. T. de Physique. Développer dans un corps la vertu électrique, ou la lui communiquer. *Électriser un corps positivement, négativement. Électriser une personne.*

Il signifie au figuré, dans le langage ordinaire, Faire une impression vive et profonde, enflammer. *Le discours de leur chef les électrisa tellement, qu'à la première attaque tous les retranchements furent emportés.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, surtout au propre. *Il y a des corps qui s'électrisent par eux-mêmes.*

Électrisé, ée. part. passé.

ÉLECTRO-AIMANT. s. m. T. de Physique. Fer doux transformé en aimant au moyen d'un courant électrique. *On emploie les électro-aimants pour construire les télégraphes électriques.*

ÉLECTRO-CHIMIE. s. f. T. de Physique. Théorie dans laquelle les phénomènes chimiques sont expliqués par les lois de l'électricité.

ÉLECTRO-DYNAMIQUE. s. f. T. de Physique. Partie de la physique qui traite de l'action réciproque des courants électriques les uns sur les autres, et de l'action des courants sur les aimants.

ÉLECTRO-MAGNÉTISME. s. m. T. de Physique. Partie de la physique qui traite des rapports entre l'électricité et le magnétisme.

Il se dit aussi de L'ensemble des phénomènes produits par l'action mutuelle de corps électrisés et d'aimants.

ÉLECTROMÈTRE. s. m. T. de Physique. Instrument qui sert à mesurer la force répulsive de l'électricité rendue libre à la surface d'un corps.

ÉLECTRO-NÉGATIF, IVE. adj. T. de Physique. Il se dit Des corps qui se portent au pôle positif de la pile voltaïque.

ÉLECTROPHORE. s. m. T. de Physique. Instrument sur lequel l'électricité développée reste adhérente, de manière qu'il la porte partout où on veut la faire agir.

ÉLECTRO-POSITIF, IVE. adj. T. de Physique. Il se dit Des corps qui se portent au pôle négatif de la pile.

ÉLECTROSCOPE. s. m. T. de Physique. Instrument propre à faire reconnaître l'espèce d'électricité qui se trouve dans un corps.

ÉLECTUAIRE. s. m. Préparation pharmaceutique d'une consistance un peu supérieure à celle du miel, qui porte le nom d'*Opiat* quand il y entre une certaine quantité d'opium, et qui ne diffère point d'ailleurs des confections. *Électuaire laxatif, émollient, etc. L'orviétan était une espèce d'électuaire.*

ÉLÉGAMMENT. adv. Avec élégance. *Être élégamment paré. Écrire, parler élégamment.*

ÉLÉGANCE. s. f. Il se dit d'Une certaine grâce dans les formes des productions de la nature et de l'art. *L'élégance des formes, des contours. L'élégance de la taille. Parmi les animaux, le chevreuil, le lévrier; et parmi les fleurs, la rose, la tubéreuse, la renoncule, ont de l'élégance. L'élégance d'une parure. Il y a dans sa parure plus d'élégance que de richesse. L'élégance d'un meuble, d'un ameublement.*

Il se dit, dans les Arts du dessin, Des formes sveltes et délicates. *L'élégance est l'opposé d'une lourdeur disgracieuse. Il y a de l'élégance dans la Vénus de Médicis, dans la Diane, dans l'Apollon. L'élégance des figures de Raphaël. L'élégance du dessin plaît plus que la régularité.*

Élégance, se dit particulièrement d'Un choix de mots et de tours, d'où résulte la grâce et la facilité du langage. *Parler avec élégance, sans élégance. Élégance sans affectation. L'élégance du style. L'élégance résulte de la justesse et de l'agrément.*

Élégance, en matière de Sciences, signifie, Simplicité et facilité, netteté. *L'élégance d'une solution.*

ÉLÉGANT, ANTE. adj. Qui a de l'élégance. Il se dit dans tous les sens d'*Élégance. Cet animal a des formes très élégantes. Costume élégant. Parure élégante. Contours élégants. Taille élégante. Architecture élégante. Des arabesques élégantes. Un discours élégant. Façon de parler élégante. Tour élégant. Tournure élégante. Mot élégant. Style élégant. Termes élégants. Auteur élégant. Démonstration élégante.*

Il se dit, substantivement, d'Une personne

recherchée dans son ton, ses manières et sa parure. *C'est un élégant. Il a toute la tournure de nos élégants, d'un élégant. C'est un de nos élégants, une de nos élégantes.*

ÉLÉGIAQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à l'élégie. *Genre élégiaque. Ton élégiaque. Vers élégiaques. Poésies élégiaques.*

Poëte, auteur élégiaque, Poëte, auteur qui a composé des élégies. *Tibulle, Ovide et Properce sont les plus connus des anciens poëtes élégiaques.* On dit aussi substantivement, *Les élégiaques.*

ÉLÉGIE. s. f. Espèce de poésie dont le sujet est triste ou tendre. *Élégie amoureuse. Composer une élégie. Élégie tendre, plaintive.*

ÉLÉMENT. s. m. Dans l'ancienne Physique, ce mot était employé pour désigner principalement quatre substances, L'air, le feu, la terre et l'eau que l'on croyait simples, parce qu'on ne savait pas les décomposer, et que l'on supposait être les principes constituants de tous les corps. *Les quatre éléments. Le mélange des éléments. Le combat des éléments. Les cartésiens n'admettaient que trois éléments.* On dit souvent encore, par allusion à ce sens, surtout dans le style poétique : *La mer est un élément infidèle. Le feu est un élément destructeur. Etc.*

ÉLÉMENTS, au pluriel, se dit Des diverses conditions de sol, de climat, de saison. *L'armée dans sa marche eut à combattre les éléments. Ce conquérant fut vaincu par les éléments.*

Dans la Physique et la Chimie modernes, on appelle *Éléments*, Les corps simples ou substances qui ne peuvent pas se décomposer. On appelle aussi en général, *Éléments d'un corps*, Les substances, composées ou simples, qui constituent ce corps, en se combinant les unes avec les autres sans se décomposer. *Le soufre et l'oxygène sont les éléments de l'acide sulfurique. L'acide nitrique et la potasse sont les éléments du salpêtre. Séparer les éléments d'un corps.*

En Physique, *Les éléments de la pile*, Les couples de plaques de zinc et de cuivre, dont on se sert pour construire les piles voltaïques dites à auges.

ÉLÉMENT, se dit, par extension, de Toute chose qui entre dans la composition d'une autre, qui contribue à la former. *Les éléments du langage. Les mots sont les éléments du discours. Il y a là tous les éléments d'un bon ouvrage. Des éléments de prospérité. La famille est l'élément de la société. Le principal élément. L'élément indispensable.*

ÉLÉMENT, signifie encore, Le milieu dans lequel vit et se meut un animal. *L'élément du poisson est l'eau.*

Fig., *Être dans son élément*, Être dans un lieu, dans une société où l'on se plaît, qui convient aux goûts, au caractère que l'on a. *Être hors de son élément*, se dit dans le sens contraire. *Quand il est à Paris, il est dans son élément. Dès qu'il a quitté la campagne, il est hors de son élément.*

Fig., *C'est son élément*, se dit D'une occupation à laquelle une personne s'adonne et se plaît le plus. *La guerre est son élément. L'étude est son élément.*

ÉLÉMENTS, au pluriel, se dit aussi Des principes d'un art ou d'une science. *Les éléments de la grammaire, de la géométrie. Apprendre les éléments d'une science. Il en est aux éléments, aux premiers éléments.*

N'avoir pas les premiers éléments d'une science, N'en avoir aucune notion, y être extrêmement ignorant.

ÉLÉMENTAIRE. adj. des deux genres. Qui appartient à un élément, qui constitue l'élément. *Les anciens chimistes admettaient des corps élémentaires, un feu élémentaire, des parties élémentaires, des qualités élémentaires.*

Corps, substance élémentaire, signifie plus ordinairement aujourd'hui, Une substance indécomposable, dans l'état actuel de la science.

ÉLÉMENTAIRE, signifie aussi, Qui concerne les éléments de quelque science, ou Qui les contient, les expose, les enseigne. *La géométrie élémentaire. Mathématiques élémentaires. Ouvrage, livre élémentaire.* On dit dans un sens analogue, *Classe élémentaire.*

ÉLÉPHANT. s. m. Le plus grand des quadrupèdes, qui a une trompe, et dont les dents principales, quand elles sont détachées de la bouche de l'animal, fournissent l'ivoire. *Monter un éléphant. Gouverner un éléphant. Dresser un éléphant. La trompe d'un éléphant. On se servait autrefois des éléphants à la guerre, et on s'en sert encore dans les Indes orientales au même usage.*

Prov. et fig., *Faire d'une mouche un éléphant*, Exagérer extrêmement une petite chose.

ÉLÉPHANTIASIS. s. f. (On prononce l'S finale.) Espèce de lèpre qui couvre la peau de rugosités semblables à celles de la peau de l'éléphant.

ÉLEVAGE. s. m. Ensemble des opérations qui ont pour but la production et l'éducation de certains animaux domestiques. *L'élevage des bestiaux.* On dit aussi, dans le même sens, *Élève. L'élève des chevaux.*

ÉLÉVATEUR. adj. et s. m. T. d'Anat. Il se dit Des muscles qui ont pour usage d'élever certaines parties. *Le muscle élévateur de l'œil. Le muscle élévateur, l'élévateur de la lèvre supérieure.*

ÉLÉVATION. s. f. Exhaussement, hauteur. *Il faut donner plus d'élévation à ce plancher, à cette muraille. Une élévation de quinze à seize pieds sous poutre. Quand on est parvenu à cette élévation, le baromètre marque tant de degrés.*

L'élévation de l'hostie, ou simplement *L'élévation*, Le moment de la messe où le prêtre élève l'hostie. *On était à l'élévation. Sonner l'élévation.*

Élévation de terrain, ou simplement *Élévation*, Terrain élevé, éminence. *Il monta sur une élévation. Une élévation bornait la vue de ce côté.*

En Astron., *Élévation du pôle*, L'angle formé avec le plan de l'horizon par un rayon visuel mené de chaque point de la terre au pôle visible de la sphère céleste. *À tant de degrés d'élévation du pôle.*

En Médec., *L'élévation du pouls*, Le mouvement du pouls, lorsqu'il est plus fréquent et plus fort qu'à l'ordinaire.

Élévation de la voix, Ton de voix plus haut que celui qu'on prend habituellement. *On pouvait juger à l'élévation de sa voix qu'il était fort en colère.*

Élévation de voix, Passage d'un ton à un ton plus haut. *Il y a des élévations de voix nécessaires dans la déclamation.*

ÉLÉVATION, en Architecture, signifie, La représentation d'une face de bâtiment. *Élévation géométrale*, ou absolument et plus ordinairement, *Élévation. Élévation perspective. L'élévation du portail d'une église. Élévation de la face principale d'un palais, d'une maison.*

ÉLÉVATION, signifie encore figurément, Augmentation, hausse. *Cette élévation subite du prix des denrées est due à telle cause. Élévation de température*, Augmentation de chaleur.

Il signifie en outre, Constitution en dignité. *Depuis qu'il est dans ce degré d'élévation. Dans cette prodigieuse élévation. Il lui doit son élévation.*

Il signifie également, l'action de s'élever. *Il a vaincu tous les obstacles qui s'opposaient à son élévation.*

Il se dit aussi des mouvements vifs et affectueux de l'âme vers Dieu, et de Certaines prières qui excitent ces mouvements. *L'élévation des âmes. L'élévation du cœur à Dieu. Bossuet a fait un ouvrage sous le titre d'Élévation à Dieu sur les mystères.*

Il signifie encore, Grandeur d'âme, noblesse de sentiments. *Il a beaucoup d'élévation dans l'âme. On remarque une grande élévation dans ses sentiments, dans ses pensées. Cela vient d'une grande élévation d'âme. L'élévation manquait à son caractère.*

Avoir beaucoup d'élévation dans l'esprit, une grande élévation d'esprit, etc., Avoir un esprit élevé, de la grandeur dans les idées, être capable de former des plans vastes, de créer de beaux ouvrages.

ÉLÉVATION, se dit quelquefois de La noblesse et de la pompe du style. *Il y a beaucoup d'élévation dans son style. Un discours simple et sans élévation.*

ÉLÈVE. s. des deux genres. Celui ou celle qui reçoit, qui a reçu les leçons, les instructions de quelqu'un. *Ce précepteur ne quitte jamais son élève. Son élève s'est montré fort reconnaissant envers lui. Elle a été mon élève. C'est la plus jeune de mes élèves.*

Il se dit également pour Écolier, écolière, surtout dans les colléges et les maisons d'éducation. *Les élèves d'un collége. Cet élève a obtenu plusieurs prix. Conduire les élèves à la promenade.*

Il se dit encore, dans un sens plus restreint, d'Une personne qui est ou qui a été instruite, formée dans un art par quelque maître; et alors on l'emploie surtout en parlant Des arts du dessin. *C'est l'élève de tel peintre, de tel sculpteur, de tel architecte. Raphaël fut élève du Pérugin. Faire de bons élèves, de bonnes élèves. Former des élèves.*

ÉLÈVE. s. f. Voyez ÉLEVAGE.

ÉLEVER. v. a. Hausser, mettre plus haut, porter plus haut, rendre plus haut, faire monter plus haut. *Ce tableau est trop bas, il faudrait l'élever. Élevez davantage ce dais, ce chandelier, cette lampe. Ce mur n'a que sept pieds, il faut l'élever encore de trois pieds. Élever des eaux pour faire des jets d'eau, des cascades.*

Le soleil élève les vapeurs, Il les attire en haut.

Élever la voix, Parler plus haut qu'à l'ordinaire; et, figurément, Parler avec plus de hauteur, plus d'assurance qu'on n'en a le droit. *Il ne vous convient pas d'élever ici la voix.*

Fig., *Élever la voix pour quelqu'un, en faveur de quelqu'un, contre quelqu'un*, Parler hautement, ouvertement en faveur de quelqu'un, ou à son désavantage.

En Musique, *Élever le ton d'un morceau*, Transposer un morceau pour qu'il soit exécuté sur un ton plus haut que celui dans lequel il a été composé.

Fig., *Élever son cœur, son esprit, son âme à Dieu*, Porter ses pensées, ses désirs vers

Dieu. On dit également, *Élever son âme, ses pensées vers Dieu.*

ÉLEVER, signifie au figuré, Investir de quelque dignité, placer dans un haut rang, rendre supérieur en pouvoir, en fortune, en gloire, etc. *La faveur l'a élevé de bien bas. Dieu élève les uns et abaisse les autres.* On dit dans le même sens, *Élever quelqu'un aux charges, aux dignités, aux honneurs; l'élever au plus haut rang; etc.*

Fig., *Élever quelqu'un au-dessus des autres,* Lui attribuer la supériorité, l'avantage sur les autres. *Il l'a élevé au-dessus de tous les autres.* On dit hyperboliquement dans un sens analogue, *Élever quelqu'un jusqu'aux nues, l'élever jusqu'au ciel,* Lui donner des louanges excessives.

Élever une chose au rang d'une autre, Lui attribuer, ou lui donner une importance égale, le même mérite. *Il a par ses découvertes élevé cette science au rang des sciences exactes.*

Fig., *Élever l'âme, l'esprit,* Les fortifier, les ennoblir. *La lecture de cet ouvrage élève l'âme.* On dit dans un sens analogue, *Élever les sentiments, le courage, etc.*

Fig., *Élever son style,* Prendre un ton plus noble dans son style.

ÉLEVER, signifie encore figurément, Augmenter. *Élever le prix des denrées. Élever le taux de l'intérêt. Élever la valeur d'une monnaie. Élever la température d'un lieu, d'un liquide, etc.*

En Mathém., *Élever un nombre à la seconde puissance, à la troisième puissance, etc.,* Le carrer, le cuber, etc.

ÉLEVER, signifie en outre, Construire, bâtir, dresser, ériger. *Élever un bâtiment, un mur, un pavillon. Élever un parapet à hauteur d'appui. Élever des autels. Élever une statue à un grand homme. Élever une pyramide, un obélisque. Élever des trophées.*

Fig., *Élever autel contre autel,* Faire un schisme dans l'Église, ou dans quelque communauté. Il signifie, par extension, Opposer son crédit, sa puissance, au crédit, à la puissance d'une autre personne; ou faire une entreprise rivale d'une autre déjà formée.

En Géom., *Élever une perpendiculaire,* D'un point pris sur une ligne, tracer une perpendiculaire à cette ligne.

ÉLEVER, signifie aussi figurément, Opposer, proposer ou faire naître, en parlant De doutes, de scrupules, de difficultés, etc. *Vous élevez là une difficulté, une chicane bien étrange. Élever des doutes sur la réalité d'un fait. La lecture de ce livre a élevé des doutes, des scrupules dans mon esprit.*

ÉLEVER, signifie encore, Nourrir un enfant jusqu'à ce qu'il ait acquis une certaine force. *Cette femme a eu plusieurs enfants, mais elle n'a pu en élever aucun. Cet enfant est faible, il sera malaisé à élever. Élever par charité.*

Il se dit, dans un sens analogue, en parlant Des animaux, et même des arbres et des plantes. *Les paons sont difficiles à élever. On ne saurait élever de ces animaux, de ces oiseaux-là dans un pays froid. J'ai pris de la peine à élever ces plantes, ces fleurs, ces arbres.*

Il signifie au figuré, Instruire, donner de l'éducation. *Élever la jeunesse, l'élever dans la crainte de Dieu. C'est un tel qui a élevé ce prince. Son père l'a fait élever par des hommes instruits et vertueux. Il a été élevé dans la religion catholique. Il a été élevé avec un tel. Il fut élevé au collège de...*

ÉLEVER, s'emploie souvent avec le pronom personnel, dans la plupart des acceptions qui précèdent. *Ce terrain s'élève en amphithéâtre. S'élever en l'air. Nous vîmes s'élever un nuage de poussière. Les vapeurs qui s'élèvent de la terre. Les fumées du vin s'élèvent au cerveau. Leur voix s'est élevée en faveur de l'innocent. Une âme qui s'élève à Dieu. S'élever à force d'intrigues. S'élever par son mérite aux plus éminentes dignités. Dans la contemplation de la nature, l'âme s'élève. Son style n'est pas toujours humble, et s'élève quelquefois. Le prix de cette marchandise s'est élevé à cent francs. Le thermomètre s'est élevé à vingt degrés.*

Il signifie particulièrement, S'enorgueillir. *Celui qui s'élève sera abaissé.*

Fig., *S'élever à de hautes considérations sur un sujet,* Présenter, développer sur un sujet de hautes considérations.

Fig., *S'élever à la connaissance de Dieu, aux notions, aux idées d'ordre, de justice, etc.,* se dit De ceux que le perfectionnement de l'intelligence et l'habitude de la réflexion ont mis en état de comprendre l'existence de la Divinité, le besoin de l'ordre, de la justice, etc. *Ces esprits grossiers n'étaient pas encore capables de s'élever aux idées d'ordre et de justice.* On dit aussi, *L'esprit de l'homme ne peut s'élever jusque-là,* Il n'est point donné à l'homme de comprendre cela.

Fig., *Cette somme, ce nombre, etc., s'élève à tant,* Monte à tant, est de tant. *Le total s'élève à plus de vingt mille francs. Leur nombre ne s'élevait pas à plus de dix mille.*

ÉLEVER, avec le pronom personnel signifie encore, tant au propre qu'au figuré, Se former, survenir, naître. *Il s'éleva une tempête. Un orage s'est élevé tout à coup. Il s'éleva un bruit dans l'assemblée. Une dispute, une sédition s'est élevée. En ce temps-là il s'éleva des sectes nouvelles, des hérésies, etc. Il parvint à dissiper les soupçons qui s'étaient élevés. Des doutes s'élevèrent dans mon esprit.*

S'élever contre quelqu'un, Se déclarer contre lui, contre ce qu'il propose. *Dès qu'il eut ouvert son avis, tout le monde s'éleva contre lui.* Cela signifie aussi, dans le langage de l'Écriture, Accuser quelqu'un, porter témoignage contre lui. *Les Ninivites s'élèveront au jugement contre les Juifs. Mon péché s'élèvera contre moi. Les preuves qui s'élèvent contre l'accusé.*

ÉLEVER, avec le pronom personnel, se dit aussi De la peau, lorsqu'il y survient des bubes, des pustules. *La moindre chose fait que toute sa peau s'élève, lui fait élever toute la peau.* Dans la seconde phrase, le pronom est sous-entendu.

ÉLEVÉ, ÉE, part. passé. *Un enfant bien élevé. Un homme bien élevé.*

Il s'emploie très souvent comme adjectif, pour Haut. *Un lieu élevé, fort élevé. Les montagnes les plus élevées. À un taux élevé. Une température élevée.*

En Médec., *Avoir le pouls élevé,* Avoir le mouvement, le battement du pouls plus vif, plus fréquent, plus fort qu'à l'ordinaire.

ÉLEVÉ, adjectif, se dit aussi, figurément, pour Éminent, supérieur. *Un homme élevé en dignité. Être né dans un rang élevé. Être d'une condition élevée. Des idées, des considérations d'un ordre très élevé.*

Il se dit encore pour Noble, grand, généreux. *Âme élevée. Esprit élevé. Sentiments élevés.*

Style élevé, Style noble. *Cette expression ne s'emploie que dans le style élevé.*

ÉLEVEUR. s. m. Celui qui élève des bestiaux, des chevaux.

ÉLEVURE. s. f. Petite bube qui vient sur la peau. *Il a le visage plein d'élevures. Avoir des élevures sur la peau.*

ELF

ELFE. s. m. Nom de Génies de l'air, dans la mythologie scandinave.

ELI

ÉLIDER. v. a. T. de Gram. Faire une élision, retrancher une voyelle finale, la supprimer dans l'écriture ou dans la prononciation. *On met une apostrophe dans l'écriture à la place de la voyelle qu'on élide. On élide dans la prononciation l'e muet, quand il est suivi d'une voyelle ou d'une h muette.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie alors, Souffrir élision. *Cette lettre s'élide dans la prononciation. L'i de si s'élide toujours devant* il (s'il).

ÉLIDÉ, ÉE. part. passé.

ÉLIGIBILITÉ. s. f. Réunion des conditions requises pour pouvoir être élu. *Son éligibilité était contestée. Conditions d'éligibilité. On a supprimé le cens d'éligibilité.*

ÉLIGIBLE. adj. des deux genres. Qui peut être élu, qui a les conditions nécessaires pour être élu. On l'emploie surtout en parlant Des fonctions de député. *Il n'est point éligible, il n'a point l'âge requis.*

Il s'est dit aussi substantivement De ceux qui payaient le cens. *Combien y a-t-il d'éligibles dans ce département?*

ÉLIMER (S'). v. pron. S'user à force d'être porté. *Cette étoffe s'est élimée en moins de rien.* Il est peu usité.

ÉLIMÉ, ÉE. part. passé. *Cet habit, ce linge est tout élimé.*

ÉLIMINATION. s. f. Action d'éliminer, ou État de ce qui est éliminé.

En Algèbre, Opération qui consiste à combiner ensemble, par addition, soustraction ou division, plusieurs équations renfermant plusieurs inconnues, de manière à en déduire une équation résultante qui ne renferme qu'une inconnue.

ÉLIMINER. v. a. Expulser, mettre dehors.

Il ne s'emploie guère qu'au figuré, et signifie, Retrancher, ôter de. *On a éliminé plusieurs noms de la liste des candidats.*

En Algèbre, *Éliminer,* Faire disparaître une inconnue ou plusieurs inconnues des équations où elles se trouvent.

ÉLIMINÉ, ÉE. part. passé.

ÉLIRE. v. a. (Il se conjugue comme *Lire.*) Choisir, prendre par préférence, nommer à une dignité, à une fonction, à une place par la voie des suffrages. *Élire à la pluralité des voix. Élire un pape, un roi, un empereur. Élire le plus digne. Élire un député. Élire un tuteur.* On dit quelquefois, *Élire au sort.*

Il se dit aussi, dans le style de l'Écriture, en parlant De ceux que Dieu a prédestinés à la vie éternelle. *Ceux que Dieu a élus jouiront de la béatitude éternelle.*

Élire sa sépulture, Marquer le lieu où l'on veut être enterré.

En Jurispr., *Élire domicile,* Assigner un lieu certain et connu, où tous les actes de justice puissent être signifiés. *Il a élu domicile chez son avoué.*

ÉLU, UE. part. passé. *Domicile élu.* Dans le style de l'Écriture, *Beaucoup d'appelés et peu d'élus.*

Il s'emploie aussi comme substantif masculin. *Le nouvel élu. Les élus du peuple.*

Il se disait autrefois Des officiers d'une élection, dont la principale fonction était de juger en première instance des contestations sur le fait des tailles, aides et autres impositions. *Les élus de telle ville. Une charge d'élu. Un office d'élu.* On appelait *Élue*, La femme d'un élu. *Madame l'élue.*

Il se dit Des prédestinés à la vie éternelle. *Être au nombre des élus. Le bonheur, la gloire des élus.*

ÉLISION. s. f. T. de Gram. Suppression d'une voyelle finale à la rencontre d'une autre voyelle. *L'élision se marque en français par une apostrophe, comme dans ces mots,* L'âme, qu'elle, j'ai, s'il, s'entr'aider, s'entr'ouvrir. *Dans la prononciation, il se fait beaucoup d'élisions qui ne se marquent pas dans l'écriture, comme* Une heure, quatre ans (prononcez Un'heure, quatr'ans). *La prononciation familière admet plusieurs élisions qui n'ont pas lieu dans la prononciation soutenue.*

ÉLITE. s. f. Ce qu'il y a de meilleur et de plus digne d'être choisi. *Troupe d'élite. Soldats d'élite. Compagnie d'élite. Une âme d'élite. L'élite de la noblesse. L'élite de l'armée. Il a eu l'élite de toutes ces marchandises. J'ai eu l'élite de ses livres, de sa bibliothèque.*

ÉLIXIR. s. m. Liqueur spiritueuse qui résulte du mélange de certains sirops avec de l'alcool; La substance la plus pure que l'on tire de certaines choses, et que l'on nomme aussi *Teinture, quintessence, extrait.* — *Excellent élixir. Précieux élixir. L'élixir de longue vie. Tirer l'élixir de quelque chose.*

ELL

ELLE. Pronom personnel féminin de la troisième personne. *Elle fait. Elle dit. Elles vont. Elles parlent. Elles viennent.*

Il se met ordinairement avant le verbe, sans qu'il y ait rien entre-deux, si ce n'est des particules et des pronoms, comme : *Elle nous dit. Elle lui parla. Elles ne veulent pas. Elles n'oseraient. Elle n'en veut pas. Elle y veut aller.*

Quelquefois aussi on le sépare du verbe par une phrase incidente. *Elle, qui se prétend si sage, a pourtant fait là une étourderie.*

Il se met immédiatement après le verbe dans les interrogations et dans certaines phrases exclamatives. *Que fait-elle? Où sont-elles? Dort-elle? Rient-elles? Est-elle bonne!* Avec le *t* euphonique : *Qu'a-t-elle dit? Viendra-t-elle?*

Il se met également après le verbe dans certaines phrases affirmatives, telles que les suivantes : *Venez, dit-elle. Quoi? répondit-elle. Aussi est-elle fort irritée. Dût-elle s'en fâcher.*

Quand une phrase interrogative contient le nom féminin qui est le sujet du verbe, on n'en met pas moins, ordinairement, le pronom *Elle* après le verbe. *Julie est-elle venue? Cette poire est-elle bonne? Cette histoire vous a-t-elle plu?* Cette sorte de pléonasme s'emploie même dans certaines phrases qui expriment une supposition. *L'entreprise dût-elle échouer, il sera toujours beau de l'avoir tentée.*

Dans certaines phrases, au contraire, le verbe est précédé du pronom *Elle* et suivi du nom féminin auquel ce pronom se rapporte. *Est-elle moins à plaindre celle qui... Elles sont rares, les femmes qui...*

ELLÉBORE. s. m. Plante qui est employée en médecine comme purgative, et que les anciens croyaient propre à guérir la folie. *Ellébore blanc. Ellébore noir.*

Prov. et fig., *Avoir besoin d'ellébore*, Avoir l'esprit troublé, n'être pas dans son bon sens.

ELLÉBORINE. s. f. Genre de plantes, ainsi nommé parce que plusieurs de ses espèces ont les feuilles semblables à celles de l'ellébore.

ELLIPSE. s. f. T. de Gram. Retranchement d'un ou de plusieurs mots qui seraient nécessaires pour la régularité de la construction, mais que l'usage permet de supprimer. C'est par ellipse qu'on dit, *La Saint-Jean*, au lieu de *La fête de Saint-Jean; Il prit sur lui d'attaquer*, au lieu de *Il prit sur lui le risque d'attaquer.* Cette figure de grammaire est fréquemment usitée dans les réponses qui suivent immédiatement la demande, l'interrogation : *Quand viendra-t-il? Demain*; on sous-entend, *Il viendra.* — *L'ellipse d'un mot. Il y a une ellipse dans cette phrase. Traité des ellipses de la langue grecque.*

Ellipse, en termes de Géométrie et d'Astronomie, se dit d'Une courbe qu'on forme en coupant obliquement un cône droit par un plan qui le traverse. *Les propriétés de l'ellipse. L'ellipse a deux foyers. Le grand axe, le petit axe d'une ellipse. L'orbite de la terre est une ellipse dont le soleil occupe un foyer.*

ELLIPSOÏDE. s. m. T. de Géom. Solide engendré par la révolution de la moitié d'une ellipse autour de l'un ou de l'autre de ses axes.

ELLIPTICITÉ s. f. T. de Géom. et d'Astron. Qualité d'une figure elliptique. *L'ellipticité de l'orbite de la terre est démontrée.*

ELLIPTIQUE. adj. des deux genres. T. de Gram. Qui renferme une ellipse. *Façon de parler, tour elliptique.*

Langue elliptique, Langue qui fait un fréquent usage de l'ellipse.

Elliptique, en termes de Géométrie et d'Astronomie, signifie, Qui tient de l'ellipse, qui en a la figure. *Forme, figure elliptique. Orbite elliptique.*

ELLIPTIQUEMENT. adv. T. de Gram. Par ellipse, en faisant une ellipse. *On dit quelquefois elliptiquement* Du tout, *pour* Pas du tout *ou* Point du tout.

ELM

ELME (SAINT-). T. de Marine. Il ne s'emploie que dans la locution *Feu Saint-Elme*, par laquelle on désigne Certains feux ou météores qui paraissent quelquefois, dans les nuits obscures, lorsque le ciel est très orageux, et qui parcourent l'extrémité des mâts, des vergues, etc., sous la forme d'aigrettes lumineuses. Les anciens les nommaient *Castor et Pollux. On croit que le feu Saint-Elme est dû à l'électricité.*

ÉLO

ÉLOCUTION. s. f. Partie de la rhétorique qui a pour objet le choix et l'arrangement des mots. Il se prend communément pour La manière dont on s'exprime. *Élocution nette, facile, élégante, belle, noble, simple, sublime, figurée, pure, claire. Cet orateur a beaucoup de noblesse dans son élocution. Élocution faible, languissante, triviale, embarrassée, confuse. Traité de l'élocution.*

ÉLOGE. s. m. Discours à la louange de quelqu'un. *Éloge pompeux, magnifique. Il a fait l'éloge d'un tel. Éloge funèbre. Éloge historique. Éloge académique. L'éloge de Bossuet, de Racine, etc. Les éloges de Fontenelle.*

Il se prend quelquefois pour de simples Louanges. *On a fait de grands éloges de lui. En prétendant le blâmer, vous faites son éloge. Donner des éloges à quelqu'un.*

Cela fait son éloge, Cela témoigne en sa faveur. *Voilà des choses qui font bien son éloge.*

Il se dit également en parlant Des choses. *Synésius a fait l'éloge de la pauvreté, Favorinus de la laideur, Érasme de la folie, etc. C'est le plus bel éloge que l'on puisse faire de cet ouvrage. Faire l'éloge d'un mets, dans un repas.*

ÉLOGIEUX, EUSE. adj. Qui est rempli d'éloges, parfois jusqu'à l'excès. *Discours élogieux. Parler de quelqu'un en termes élogieux.*

ÉLOIGNEMENT. s. m. Action par laquelle on éloigne, on s'éloigne; ou Le résultat de cette action. Il s'emploie au propre et au figuré. *Ce prince a rétabli ses affaires par l'éloignement du ministre qui le trompait. Vivre dans la retraite, dans l'éloignement du monde. L'éloignement des occasions du péché.*

Il signifie aussi, Antipathie, répugnance, aversion, soit pour les personnes, soit pour les choses. *Il a de l'éloignement pour cet homme-là. Il a de l'éloignement pour ce mariage. Avoir de l'éloignement pour le travail.*

En termes de Dévotion, *Vivre dans un grand éloignement de Dieu, dans un grand éloignement des choses de Dieu*, Vivre dans une grande inattention pour les choses de son salut.

Éloignement, se dit, dans un sens particulier, pour Absence. *Depuis son éloignement de Paris. Triste et fâcheux éloignement. Son éloignement n'a pas duré. Je ne me console point de votre éloignement.*

Il signifie aussi, Distance, soit de lieu, soit de temps. *L'éloignement de nos demeures nous empêche de nous voir souvent. Cette maison de campagne est dans un éloignement raisonnable de Paris. Il faut regarder cette statue, cette perspective dans un certain éloignement. L'éloignement des temps rend incertaines les causes de ce grand événement.*

Il se dit également en parlant Des objets qui terminent la vue à une distance fort éloignée. *La vue est admirable en ce lieu-là : on y voit des coteaux, des prairies, la rivière qui serpente, et Paris en éloignement*, ou mieux, *dans l'éloignement.*

Éloignement, se dit quelquefois, dans une acception analogue à la précédente, pour désigner Les derniers plans d'un tableau. *Dans l'éloignement on voit des bergers.*

ÉLOIGNER. v. a. Écarter une chose ou une personne d'une autre; mettre, porter, ou envoyer loin de. *Éloignez cette chaise du feu. Éloignez cette table de la fenêtre. Éloignez-les l'un de l'autre. Il faut éloigner ce jeune homme des mauvaises compagnies qu'il fréquente. Éloigner quelqu'un de ses parents, de son pays. Éloigner quelqu'un de la cour. Le roi éloigna ce favori de sa présence, a éloigné ce valet de chambre d'auprès de lui.* On l'emploie souvent avec le pronom per-

sonnel. *Ne vous éloignez pas, on aura besoin de vous. On veut vous jouer un mauvais tour, éloignez-vous pour quelque temps. Cette compagnie ne me convenait pas, je m'en suis éloigné. S'éloigner de son pays. S'éloigner du rivage. L'orage s'éloigne, va bientôt s'éloigner.*

Il peut s'appliquer Au temps. *Chaque jour nous éloigne de cette époque fortunée. Plus le temps où il vécut s'éloigne de nous, plus sa renommée grandit.*

En termes de Peinture, *Cette figure s'éloigne bien, ne s'éloigne pas assez, s'éloigne trop, etc.*, Elle paraît fort éloignée dans le tableau, elle ne paraît pas assez éloignée, elle paraît trop éloignée.

Éloigner, s'emploie aussi figurément. *Le roi l'a éloigné des affaires. Éloigner les soupçons. Éloignez de vous ces mauvaises pensées. Prions Dieu qu'il éloigne ce malheur de dessus nos têtes.* Avec le pronom personnel : *S'éloigner des occasions du péché. S'éloigner des principes établis. S'éloigner des usages reçus. S'éloigner de son but.*

S'éloigner de son devoir, s'éloigner du respect qu'on doit à quelqu'un, etc., Manquer à son devoir, manquer au respect qu'on doit à quelqu'un, etc. On dit dans un sens analogue, *S'éloigner des vues, des intentions, etc., de quelqu'un.*

S'éloigner de quelque chose, signifie quelquefois, Avoir de la répugnance pour quelque chose, n'y être pas disposé. *Il ne s'éloigne pas beaucoup de consentir à ce qu'on lui demande. Il ne paraît pas qu'il s'éloigne fort de la proposition qu'on lui fait.*

S'éloigner de, avec un nom de chose pour sujet, signifie, Différer de. *Leur doctrine s'éloignait peu de la sienne. Leurs doctrines s'éloignent peu l'une de l'autre. Cette opinion ne s'éloigne pas beaucoup de la mienne. Cela s'éloigne beaucoup de la vérité.*

Éloigner, au figuré, signifie particulièrement, Aliéner, repousser, en parlant d'affection, d'attachement. *Rien n'est plus capable d'éloigner les cœurs, les esprits, l'affection. Cette conduite éloignera de vous tous les cœurs.*

Éloigner, signifie aussi, Retarder, différer. *Il a éloigné cet accommodement, ce mariage. Toutes ces difficultés éloignent la paix. Les chicanes ont éloigné le jugement de ce procès. Éloigner un payement.*

Éloigné, ée. part. passé.

Il s'emploie souvent comme adjectif, et signifie, Qui est loin, soit au propre, soit au figuré. *Pays éloigné. Temps éloigné. Postérité éloignée. Ce récit est bien éloigné de la vérité. Cela est fort éloigné de ma pensée.*

Fig., *Être bien éloigné de faire une chose*, N'en avoir pas l'intention ou le pouvoir. *Il est bien éloigné de faire ce que vous dites, ce que vous souhaitez ; il en est bien éloigné.*

Fig. et fam., *Ils sont bien éloignés de compte*, Ils sont bien éloignés de s'accorder, leurs calculs ne s'accordent nullement.

Fig. et fam., *Être éloigné de son compte*, Se tromper dans quelque pensée, dans quelque projet, dans quelque prétention.

Éloigné, signifie aussi, Qui n'est point immédiat, et se dit De causes, de conséquences, etc. *Causes éloignées. Conséquences éloignées. Résultats éloignés.*

ÉLOQUEMMENT. adv. Avec éloquence. *Parler éloquemment. Écrire éloquemment.*

ÉLOQUENCE. s. f. L'art, le talent de bien dire, d'émouvoir, de persuader. *Haute, sublime éloquence. Éloquence mâle, rapide. Douce éloquence. Éloquence naturelle. Éloquence persuasive. Les charmes de l'éloquence. La force, le pouvoir de l'éloquence. La vraie éloquence. La fausse éloquence. L'éloquence de la chaire. L'éloquence du barreau. L'éloquence de la tribune. Cet homme a beaucoup d'éloquence. Un discours plein d'éloquence.*

Il signifie quelquefois, par extension, La qualité de ce qui produit ou peut produire sur l'auditeur ou le spectateur, les mêmes effets, les mêmes impressions que l'éloquence. *Il y avait dans le ton de sa voix, dans son regard, je ne sais quelle éloquence, plus forte que ses paroles mêmes. La physionomie, le geste, ont leur éloquence. Les faits ont leur éloquence.*

ÉLOQUENT, ENTE. adj. Qui a de l'éloquence. *Homme éloquent. Démosthène, Cicéron, sont les plus éloquents orateurs de l'antiquité. Il y a des gens qui sont naturellement éloquents.*

Il se dit aussi Des discours et des ouvrages d'esprit, ainsi que du style. *Ce discours est fort éloquent. Il prononça un panégyrique fort éloquent. Style éloquent.*

Il se dit également Des termes dont on se sert pour s'exprimer ; et alors il signifie, Noble, persuasif, choisi, etc. *S'exprimer en termes éloquents.*

Fig., *La colère est éloquente*, Elle rend quelquefois éloquent.

Éloquent, se dit souvent, par extension, De tout ce qui est capable de faire la même impression, de produire les mêmes effets qu'un discours éloquent. *Des larmes éloquentes. Silence éloquent. Geste éloquent. Regard éloquent.*

ELU

ÉLU. s. m. Voyez le participe passé d'Élire.

ÉLUCIDATION. s. f. Terme didactique. Action d'élucider, éclaircissement. *L'élucidation d'un texte obscur.*

ÉLUCIDER. v. a. Terme didactique. Rendre lucide, éclaircir. *Il élucida beaucoup de passages des auteurs anciens.*

Élucidé, ée. part. passé.

ÉLUCUBRATION. s. f. Il se dit d'Un ouvrage composé à force de veilles et de travail. On ne l'emploie guère qu'au pluriel et pour désigner Des ouvrages d'érudition. *Il va bientôt publier ses doctes élucubrations.*

Il se dit quelquefois Des veilles, des travaux mêmes qu'un ouvrage a coûté. *Mettre au jour le fruit de ses élucubrations.* Dans l'un et dans l'autre sens, mais surtout dans le second, il s'emploie souvent par plaisanterie et par dénigrement.

ÉLUDER. v. a. Éviter avec adresse. *Au lieu de répondre nettement, il a éludé la difficulté. Éluder une question. Éluder une promesse. Éluder les traités. Éluder les poursuites, les artifices de quelqu'un. Éluder la loi.*

Éludé, ée. part. passé.

ELY

ÉLYME. s. m. T. de Botan. Genre de plantes graminées qui croissent de préférence dans les endroits sablonneux.

ÉLYSÉE. s. m. T. de Mythologie. Séjour des héros et des hommes vertueux, après leur mort. *Entrer dans l'Élysée.* On dit dans le même sens, *Les champs Élysées* ; et alors ce mot est adjectif.

Fig., *C'est un Élysée*, se dit D'un lieu agréable arrosé par des eaux limpides et planté de beaux arbres.

ÉLYSÉEN, ENNE. adj. Qui appartient à l'Élysée, aux champs Élyséens. *Repos élyséen. Ombres élyséennes.* On dit aussi, *champs Élysiens.*

ÉLYSIENS. adj. m. pl. T. de Mythol. Il ne s'emploie guère que dans cette locution, *Les champs Élysiens*, Les champs Élysées.

ÉLYTRE. s. m. (Quelques-uns le font féminin.) T. d'Entomologie. Nom que l'on donne aux ailes supérieures des insectes à quatre ailes, lorsqu'elles sont coriaces, peu flexibles, et qu'elles protègent les ailes inférieures, comme une espèce de gaine ou d'étui. *Les élytres d'un scarabée.*

ELZ

ELZÉVIR. s. m. Nom d'une famille de célèbres typographes hollandais. On le place ici parce qu'il sert à désigner les ouvrages qui sortirent de leurs presses. *Un elzévir bien conservé. La collection des elzévirs.*

ELZÉVIRIEN, IENNE. adj. Qui appartient, qui a rapport aux elzévirs. *Édition elzévirienne. Format elzévirien.*

EMA

ÉMACIÉ, ÉE. adj. T. de Médecine. Qui est très amaigri. *Sa figure était pâle, émaciée.*

ÉMAIL. s. m. Matière vitrifiée et plus ou moins opaque, qui peut recevoir différentes couleurs, et qu'on applique, à l'aide du feu, sur certains ouvrages d'or, d'argent, de cuivre, etc., pour les orner. *Appliquer de l'émail. Émail noir, bleu, vert, rouge, blanc, etc. Peintre en émail. Portrait en émail. Les émaux doivent être très fusibles. On imite le jais avec de l'émail. Un œil d'émail. Les couleurs de l'émail sont inaltérables.*

Émail usé, Celui qu'on a usé pour le rendre égal et poli. Il est opposé à *Émail en relief.*

L'émail de la porcelaine, L'enduit vitreux dont on la recouvre, et qui est souvent orné de diverses couleurs. *Cette porcelaine est d'un bel émail.* On dit dans un sens analogue, *L'émail de la faïence.*

Par analogie, *L'émail des dents*, La superficie ordinairement blanche et luisante qui couvre la partie osseuse des dents.

Émail, se prend quelquefois pour L'ouvrage émaillé ; et, en ce sens, on l'emploie surtout au pluriel. *Des émaux de Limoges. Il est connaisseur en émaux. Ce peintre ne réussit pas également bien dans les différents émaux.*

Émail cloisonné, Émail qui s'obtient en soudant sur l'ouvrage à décorer des bandes de cuivre très minces, contournées à la main, et en remplissant les intervalles ou cloisons avec des émaux de différentes couleurs.

Émail, désigne figurément et poétiquement, La variété, la diversité des fleurs. *L'émail d'un parterre. L'émail d'une prairie.*

Émaux, au pluriel, se dit, en termes de Blason, Des couleurs et des métaux dans les armoiries. *Les pièces de ces deux écus sont les mêmes, mais les émaux en sont différents.*

ÉMAILLER. v. a. Orner, embellir avec de l'émail, appliquer de l'émail sur quelque chose. *Émailler une bague.*

Émailler de la porcelaine, La recouvrir d'un enduit vitreux.

Émailler, signifie, figurément et poétiquement, Orner, embellir, et se dit sur-

tout Des fleurs. *Le printemps a émaillé ces prairies d'une admirable variété de fleurs. Les fleurs qui émaillent la prairie.*

ÉMAILLÉ, ÉE. part. passé. *Une montre émaillée. Une prairie émaillée des plus belles couleurs. Un parterre émaillé. Des prés émaillés de fleurs.*

ÉMAILLEUR. s. m. Ouvrier qui travaille en émail. *Lampe d'émailleur.*

ÉMAILLURE. s. f. Art d'émailler. *Il excelle dans l'émaillure.*

Il se prend aussi pour L'ouvrage de l'émailleur. *Émaillure délicate, grossière. Cette émaillure s'est écaillée.*

ÉMANATION. s. f. Action d'émaner. *L'émanation du Verbe. L'émanation de la lumière. L'émanation des corpuscules odorants. Par voie d'émanation.*

Il se prend quelquefois pour La chose qui émane. *Les odeurs sont des émanations de certains corps. Des émanations fétides, pestilentielles. L'autorité de ce corps est une émanation de la puissance souveraine.*

ÉMANCIPATION. s. f. T. de Jurispr. Action d'émanciper un mineur, ou État du mineur qui est émancipé. *L'émancipation d'un mineur. Révoquer une émancipation.*

Il signifie, par extension, Affranchissement. *L'émancipation des esclaves. L'émancipation des colonies.*

Fig., *L'émancipation des esprits.*

ÉMANCIPER. v. a. T. de Jurispr. Mettre un fils ou une fille hors de la puissance paternelle; ou mettre un mineur en état de jouir de ses revenus, à l'âge et suivant les formes déterminés par la loi. *Se faire émanciper. Ce père a émancipé son fils. Ce mineur a été émancipé par le conseil de famille. Un mineur est émancipé de plein droit par le mariage.*

Il se dit quelquefois par extension, dans le langage ordinaire. *Avant d'émanciper cette multitude, il eût fallu l'instruire.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie ordinairement, Se donner trop de licence, sortir des bornes du devoir, de la bienséance; Ne pas garder la mesure nécessaire ou convenable. *Vous vous émancipez trop. Il s'est un peu émancipé. Il s'est extrêmement émancipé dans cette occasion. S'émanciper en quelque chose. Il s'est émancipé à lui parler peu respectueusement. Vous vous émancipez beaucoup pour un homme qui relève de maladie.*

ÉMANCIPÉ, ÉE. part. passé. *Mineur émancipé.*

ÉMANER. v. n. Provenir, sortir, découler de. *Le Verbe émane du Père éternel, et le Saint-Esprit émane du Père et du Fils. Il y a des corpuscules qui émanent des corps odorants, et qui produisent les odeurs. Un acte qui émane de la puissance souveraine.*

ÉMANÉ, ÉE. part. passé. *Un ordre émané du prince, émané de l'autorité.*

ÉMARGEMENT. s. m. Action d'émarger; ou Ce qui est porté, arrêté en marge d'un compte, d'un mémoire, etc. *L'émargement des sommes énoncées. L'émargement d'un compte.*

ÉMARGER. v. a. Signer, écrire en marge d'un compte, d'un inventaire, d'un état, etc. *Émarger un état d'appointements. Émarger les différentes sommes d'une imposition.*

Absol., *Émarger.* Toucher les appointements affectés à un emploi.

ÉMARGER, signifie en termes d'Arts, Couper, diminuer la marge. *Émarger une estampe.*

ÉMARGÉ, ÉE. part. passé.

EMB

EMBABOUINER. v. a. Engager quelqu'un par des caresses, par des paroles flatteuses, à faire ce qu'on souhaite de lui. *Cette femme l'a embabouiné. Il s'est laissé embabouiner.* Il est très familier.

EMBABOUINÉ, ÉE. part. passé.

EMBALLAGE. s. m. Il se dit de L'action de celui qui emballe, et Des choses qui servent à emballer. *Travailler à l'emballage. Il s'est chargé de l'emballage de ces marchandises. L'emballage a coûté tant. Frais d'emballage.*

Toile d'emballage, Sorte de toile grossière qui sert à emballer.

EMBALLER. v. a. Empaqueter, mettre dans une balle. *Emballer des hardes, des livres, des meubles, etc.*

Fig. et par plaisanterie, *Emballer quelqu'un dans une voiture*, Le faire partir en voiture, ou le voir monter en voiture pour quelque voyage.

EMBALLÉ, ÉE. part. passé.

EMBALLEUR. s. m. Celui dont la profession est d'emballer des marchandises, etc. *Allez chercher un emballeur.*

EMBARCADÈRE. s. m. T. de Marine, emprunté de l'espagnol. Espèce de cale, de jetée qui, du rivage, s'avance un peu dans la mer, et qu'on nomme aussi *Débarcadère*, parce qu'elle sert au débarquement comme à l'embarquement.

Il se dit aussi Du lieu de départ d'un bateau à vapeur, d'un chemin de fer.

EMBARCATION. s. f. T. de Marine. Dénomination générique sous laquelle on comprend tous les bateaux à rames, tels que chaloupes, canots, yoles, etc., et quelquefois même les petites barques à un ou à deux mâts. *Nous ne trouvâmes qu'une mauvaise embarcation. Louer une embarcation.*

EMBARGO. s. m. T. de Marine, emprunté de l'espagnol. Défense faite aux navires marchands qui sont dans un port ou sur une rade, d'en sortir sans permission. *Mettre embargo, un embargo. Lever l'embargo.*

EMBARQUEMENT. s. m. Action de s'embarquer, ou d'embarquer quelque chose. *Depuis notre embarquement, nous avons été un mois sur mer. Embarquement de troupes. Embarquement de marchandises.*

Il se dit aussi Des frais qu'il en coûte pour embarquer des marchandises. *Cet embarquement a coûté six cents francs.*

EMBARQUER. v. a. Mettre dans une barque, dans un navire, dans un vaisseau. Il se dit en parlant Des hommes, des armes, des vivres, des marchandises, etc. *Embarquer l'armée. Embarquer des marchandises. Embarquer en grenier du sel, du blé, du charbon de terre, etc.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Entrer dans un vaisseau ou dans quelque autre bâtiment, pour faire route. *Nous nous embarquâmes à Toulon.*

Prov. et fig., *S'embarquer sans biscuit*, Entreprendre un voyage sans être pourvu de ce qui est nécessaire; et, plus figurément, S'engager dans une entreprise sans avoir les moyens nécessaires pour la faire réussir, ou sans s'être prémuni contre les obstacles qu'elle pourrait éprouver.

EMBARQUER, signifie en outre figurément, Engager à quelque chose, ou dans quelque affaire; et alors il se dit ordinairement en mauvaise part. *On l'a embarqué dans une méchante affaire.*

Il s'emploie aussi, dans le même sens, avec le pronom personnel. *S'embarquer dans une méchante affaire. S'embarquer dans une fausse démarche.*

EMBARQUÉ, ÉE. part. passé.

EMBARRAS. s. m. Obstacle qu'on rencontre dans un chemin, dans un passage; encombrement. *Il y a toujours de l'embarras dans cette rue. L'embarras des carrosses et des charrettes. Grand embarras. Faire de l'embarras. Faire, causer un embarras. Se tirer d'un embarras. Éviter les embarras.*

Fig. et fam., *Faire de l'embarras, des embarras*, Se donner de grands airs, ou Afficher de grandes prétentions. *Cet homme fait bien de l'embarras, bien des embarras.*

Causer de l'embarras à quelqu'un, Être de trop chez lui, faire qu'il soit obligé de se mettre à l'étroit pour vous recevoir.

EMBARRAS, signifie au figuré, La confusion de plusieurs choses difficiles à débrouiller. *Il y a de l'embarras dans ce procès, dans cette succession. Il y a de l'embarras dans ses affaires.*

Il signifie de plus, Le manque d'argent, la pénurie. *Il se trouva dans de grands embarras. Cette famille est dans l'embarras, venez à son secours.*

Il signifie aussi, La peine que donne une multitude d'affaires qui surviennent toutes à la fois. *Je me trouve dans un embarras d'affaires le plus grand du monde.*

Il signifie encore, L'irrésolution dans laquelle on se trouve lorsqu'on ne sait quel parti prendre, ni par quelle voie se tirer de quelque pas difficile. *Il avait l'embarras du choix. Je me suis vu dans un étrange embarras. Sortir, se tirer d'embarras.*

Il signifie également, La gêne, le malaise que cause la nécessité d'agir ou de parler, lorsqu'on ne sait que faire ni que dire. *Il ne pouvait cacher son embarras. Tout le monde s'aperçut de son embarras. Tout trahit son embarras.*

Embarras d'esprit, Peine d'esprit, irrésolution d'esprit.

EMBARRAS, en parlant De maladie, se dit d'Un commencement d'obstruction, et surtout d'une accumulation de matières dans l'estomac ou dans les intestins. *Il y a un peu d'embarras. Embarras gastrique. Embarras intestinal.*

EMBARRASSANT, ANTE. adj. Qui cause de l'embarras, qui est incommode, gênant. *Les bagages sont embarrassants dans une marche. Cela est embarrassant à porter. Ce choix est embarrassant. Ces choses-là sont embarrassantes. Situation, position embarrassante. Question embarrassante.*

Il se dit aussi Des personnes. *Cet enfant est embarrassant. Cette femme est embarrassante.*

EMBARRASSER. v. a. Causer de l'embarras, encombrer, obstruer. *Embarrasser le chemin. Embarrasser les rues. Cette charrette embarrasse le chemin. Voilà un lit qui embarrasse cette chambre. Ces moulins embarrassent le cours de la rivière.*

Il signifie aussi, Empêcher la liberté du mouvement. *Ôtez votre manteau, il ne fait que vous embarrasser.*

Fig., *Embarrasser une affaire, embarrasser une question, etc.*, La rendre obscure et pleine de difficultés, la rendre malaisée à démêler, à éclaircir.

EMBARRASSER, signifie encore figurément, Mettre en peine, donner de l'irrésolution, causer du trouble d'esprit. *Ce que vous dites m'embarrasse fort. On l'a fort embarrassé, il ne sait quel parti prendre. Cette*

question l'a embarrassé. Il est fort embarrassé de répondre.

EMBARRASSER, s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il s'embarrassa dans des cordes. Il s'embarrassa dans ses éperons et tomba.* Il s'emploie surtout au figuré. Ainsi on dit : *Il s'embarrasse de tout*, Il trouve des difficultés aux moindres choses. *C'est un homme qui ne s'embarrasse de rien*, Rien ne le trouble, rien ne l'arrête. *S'embarrasser dans ses discours*, Perdre la suite de ses discours, et ne savoir plus par où en sortir. *Ne vous embarrassez point dans cette affaire-là*, Ne vous en mêlez pas, car vous vous y trouveriez embarrassé. *Ne vous embarrassez point de cette affaire-là*, Ne vous en inquiétez pas.

Son esprit s'embarrasse, Ses idées se troublent.

Sa langue s'embarrasse, se dit en parlant D'une personne que la maladie, la crainte ou quelque autre cause empêche d'articuler distinctement.

Sa tête s'embarrasse, se dit en parlant D'une personne malade, lorsque le transport au cerveau commence à se déclarer, ou lorsqu'on appréhende qu'il ne se déclare.

Sa poitrine s'embarrasse, Sa poitrine commence à s'emplir, et il ressent de l'oppression.

Dans le langage familier, *S'embarrasser de quelqu'un*, Se charger de lui. *Il voulut bien s'embarrasser de cet enfant.*

EMBARRASSÉ, ÉE. part. passé. *Chemin embarrassé. Affaire embarrassée. Une phrase embarrassée. Fortune embarrassée. Il a la tête, la langue embarrassée.*

Air embarrassé, contenance embarrassée, L'air, la contenance d'une personne qui éprouve de l'embarras.

Prononciation embarrassée, Prononciation lente et mal articulée.

Un homme embarrassé de sa personne, Un homme qui ne sait quelle contenance avoir.

EMBASEMENT. s. m. T. d'Archit. Espèce de piédestal continu sous la masse d'un bâtiment.

EMBATAGE. s. m. T. de Charron. Action d'appliquer des barres de fer sur une roue.

EMBÂTER. v. a. Faire un bât; le mettre sur le dos d'une bête de somme. *Embâter un cheval, un âne. Cet ouvrier est fort adroit à bien embâter les mulets.*

Il signifie, figurément et familièrement, Charger quelqu'un d'une chose qui l'incommode. *On l'a embâté d'une affaire bien désagréable.* Il se dit aussi en parlant Des personnes. *Qui est-ce qui m'a embâté d'un pareil imbécile?*

EMBÂTÉ, ÉE. part. passé.

EMBÂTONNER. v. a. Armer d'un bâton. Il est familier et peu usité.

EMBÂTONNÉ, ÉE. part. passé.

EMBATRE. v. a. T. de Charron. Couvrir une roue avec des bandes de fer.

EMBATU, UE. part. passé.

EMBAUCHAGE. s. m. Action d'embaucher des ouvriers.

Il se dit aussi de L'action de faire passer des soldats à l'ennemi. *Le crime d'embauchage est puni de mort.*

EMBAUCHER. v. a. Engager un jeune garçon pour un métier dans une boutique; et plus ordinairement, Faire entrer, admettre un ouvrier dans un atelier. *Ce compagnon est embauché depuis huit jours.*

Il signifiait aussi, sous l'ancien régime militaire, Enrôler par adresse. *Il l'a embauché fort adroitement.* Ce sens et le précédent sont familiers.

Il signifie encore, Éloigner ou chercher à éloigner des soldats de leurs drapeaux, pour les faire passer à l'ennemi, ou dans un parti de rebelles. *On l'accuse d'avoir embauché plusieurs soldats.*

EMBAUCHÉ, ÉE. part. passé.

EMBAUCHEUR. s. m. Celui qui embauche. Il est familier et peu usité. Il se disait surtout sous l'ancien régime militaire, D'Un homme qui embauchait des soldats.

EMBAUCHOIR. s. m. T. de Bottier. Instrument de bois en forme de jambe, dont on se sert pour élargir les bottes ou pour empêcher qu'elles ne se rétrécissent : il est composé de deux pièces entre lesquelles on chasse un coin. *Une paire d'embauchoirs. Mettre les embauchoirs à une paire de bottes. Mettre des bottes à l'embauchoir.*

EMBAUMEMENT. s. m. Action d'embaumer un corps mort. *Les embaumements se font avec des baumes liquides et des plantes aromatiques.*

EMBAUMER. v. a. Remplir un cadavre de substances balsamiques, de drogues odorantes et dessiccatives, pour empêcher qu'il ne se corrompe. *Embaumer un corps mort. On l'a embaumé.*

Il signifie aussi simplement, Parfumer, remplir de bonne odeur. *Il vient de ces orangers une odeur qui embaume toute la maison. Ces fleurs ont embaumé ma chambre. Cela m'embaume.*

Cette liqueur embaume la bouche, Elle a une saveur exquise. On dit quelquefois absolument, *Ce vin embaume.*

EMBAUMÉ, ÉE. part. passé.

EMBAUMEUR. s. m. Celui qui embaume les cadavres. *Un habile embaumeur.*

EMBÉGUINER. v. a. Coiffer d'un béguin. Il est peu usité en ce sens.

Il signifie plus ordinairement, Envelopper la tête de linge ou d'autre chose, en forme de béguin. *Qui vous a si plaisamment embéguiné?*

Il signifie au figuré, Entêter de quelque chose, infatuer. *On l'a embéguiné de cette femme. Il s'est laissé embéguiner de cette opinion.* Son plus grand usage est au passif, ou avec le pronom personnel. *Il est embéguiné, il s'est embéguiné d'une étrange opinion. Il est embéguiné de cette femme.* Dans ce sens, on le prend toujours en mauvaise part.

Ce mot est familier dans ses trois acceptions.

EMBÉGUINÉ, ÉE. part. passé.

EMBELLIE. s. f. T. de Marine. Moment de ralentissement dans l'agitation de la mer ou dans la violence du vent. *Profiter d'une embellie pour passer une barre.*

EMBELLIR. v. a. Rendre beau, orner. *Cette eau embellit le teint. Embellir une maison. Embellir un ouvrage. Cette fontaine embellit votre jardin. La parure embellit cette femme. Les plaisirs qui embellissent notre existence.*

Absolument, *La parure embellit. La mauvaise humeur n'embellit pas.*

Embellir un conte, embellir une histoire, Les orner aux dépens de la vérité, ou les rendre plus agréables par des détails intéressants.

EMBELLIR, s'emploie aussi avec le pronom personnel, pour Devenir beau. *La campagne s'embellit, commence à s'embellir. Cette ville s'embellit de jour en jour. Dans le bonheur, tout s'embellit à nos yeux.*

Il s'emploie également comme neutre, dans le même sens. *Cette jeune fille embellit de jour en jour.*

Prov., *Ne faire que croître et embellir*, se dit D'une jeune personne qui devient tous les jours plus grande et plus belle. *Cette jeune fille ne fait que croître et embellir.* On le dit, par plaisanterie, Des choses qui augmentent, soit en bien, soit en mal. *Il se débauche tous les jours de plus en plus, cela ne fait que croître et embellir.*

EMBELLI, IE. part. passé. *Elle est fort embellie depuis que je ne l'ai vue.*

EMBELLISSEMENT. s. m. Action par laquelle on embellit. *Cet homme travaille beaucoup à l'embellissement de sa maison. Faire un embellissement.*

Il signifie aussi, La chose même qui sert à embellir. *Ce jardin est un grand embellissement à votre maison. Les embellissements d'une ville. De nouveaux embellissements. Ce discours est sec, j'y voudrais quelques embellissements.*

EMBERLUCOQUER (S'). v. pron. Se coiffer d'une opinion, s'en préoccuper tellement, qu'on en juge aussi mal que si on avait la berlue. Il est très familier.

EMBERLUCOQUÉ, ÉE. part. passé.

EMBESOGNÉ, ÉE. participe du verbe inusité *Embesogner*. Occupé à quelque besogne, à quelque affaire. *Un homme embesogné.* Il est familier et ne se dit que par plaisanterie.

EMBLAVAGE. s. m. T. d'Agriculture. Action d'emblaver, d'ensemencer le blé.

EMBLAVER. v. a. T. d'Agricult. Semer une terre en blé. *Emblaver une terre.*

EMBLAVÉ, ÉE. part. passé.

EMBLAVURE. s. f. T. d'Agricult. Terre ensemencée de blé.

EMBLE. s. m. Voyez AMBLE.

EMBLÉE (D'). loc. adv. qui vient du verbe inusité *Embler*, Enlever avec violence ou par surprise, Du premier effort, du premier coup, de plein saut. On ne l'emploie guère que dans ces phrases : *Prendre une ville d'emblée. Emporter une ville d'emblée. Il a été élu, nommé d'emblée.*

Fig. et fam., *Emporter une affaire d'emblée, emporter quelque chose d'emblée*, En venir à bout promptement et sans difficulté.

EMBLÉMATIQUE. adj. des deux genres. Qui tient de l'emblème. *Figure emblématique.*

EMBLÈME. s. m. Espèce de figure symbolique, qui est d'ordinaire accompagnée de quelques paroles en forme de sentence. *Les emblèmes d'Alciat. Emblème ingénieux. Expliquer un emblème. Composer un emblème.*

Il se dit quelquefois, simplement, pour Symbole. *Un serpent qui se mord la queue était chez les Égyptiens l'emblème de l'éternité. Le coq est l'emblème de la vigilance.*

Il se dit également pour Attribut. *Les emblèmes de la royauté. Les emblèmes de la force, de la prudence.*

EMBOIRE (S'). v. pron. T. de Peinture. Il se dit D'un tableau dont les couleurs et les différentes touches deviennent ternes, mates, et se confondent. *Ce tableau s'emboit, ses couleurs s'emboivent.*

En Sculpture, et sans le pronom personnel, *Emboire d'huile* ou *de cire un moule de plâtre*, Le frotter d'huile ou de cire fondue, pour empêcher la matière qu'on y coulera de s'y attacher.

EMBU, UE. part. passé. *Tableau embu. Couleurs embues.*

EMBOÎTEMENT. s. m. État, position d'une chose qui s'emboîte dans une autre, de deux choses qui s'emboîtent l'une dans l'autre. *L'emboîtement des os, d'un os dans un autre.*

EMBOÎTER. v. a. Enchâsser une chose dans une autre. *C'est une merveille de voir comme la nature emboîte les os les uns dans les autres.*

Il se dit aussi en parlant Des assemblages de menuiserie, et d'autres ouvrages de bois ou de métal. *Ces ais sont bien emboîtés l'un dans l'autre.*

Emboîter des tuyaux, Faire entrer le bout d'un tuyau dans un autre tuyau.

Emboîter le pas, se dit, dans les exercices de l'infanterie, Lorsque les soldats, marchant les uns derrière les autres, se rapprochent tellement, que le pied de chaque homme vient se poser à la place où était celui de l'homme qui le précède.

EMBOÎTER, s'emploie aussi avec le pronom personnel, soit comme verbe réfléchi, soit comme verbe réciproque. *La tête de cet os s'emboîte dans la cavité de tel autre. Ces deux os s'emboîtent l'un dans l'autre. Ces pièces de bois s'emboîtent exactement.*

EMBOÎTÉ, ÉE. part. passé.

EMBOÎTURE. s. f. L'endroit où les choses s'emboîtent. *L'emboîture des os.*

Il signifie aussi, L'insertion d'une chose dans une autre. *Emboîture bien juste, bien faite.*

Les emboîtures d'une porte, d'un volet, etc., Les deux ais de travers en haut et en bas, dans lesquels les autres ais sont emboîtés. *Il faut mettre une emboîture à cette porte.*

EMBOLIE. s. f. T. de Médecine. Obstruction d'un vaisseau sanguin par un caillot formé dans un vaisseau plus grand.

EMBOLISME. s. m. T. de Chronologie. Intercalation.

EMBOLISMIQUE. adj. des deux genres. T. de Chronologie. Intercalaire. Il se dit Des mois surajoutés dans certaines années par les chronologistes, pour former le cycle lunaire de dix-neuf ans. *Mois embolismique. Année embolismique.*

EMBONPOINT. s. m. Bon état ou bonne habitude du corps. Il se dit surtout Des personnes un peu grasses. *Avoir de l'embonpoint. Avoir trop d'embonpoint. Un embonpoint excessif. Prendre de l'embonpoint. Reprendre, recouvrer son embonpoint. Il a beaucoup perdu de son embonpoint.* On l'emploie aussi quelquefois en parlant Des animaux. *Ces bœufs, ces chevaux, etc., ont repris leur embonpoint.*

EMBORDURER. v. a. Mettre une bordure à un tableau, à une estampe. *Il a fait embordurer richement ce tableau.* Il est peu usité.

EMBORDURÉ, ÉE. part. passé.

EMBOSSAGE. s. m. T. de Marine. Action d'embosser, de s'embosser; ou L'état d'un vaisseau embossé.

EMBOSSER. v. a. T. de Marine. Amarrer un vaisseau de l'avant et de l'arrière, pour le fixer contre le vent ou le courant. Il se dit surtout en parlant D'un ou de plusieurs vaisseaux qu'on amarre ainsi, pour qu'ils présentent le travers et puissent faire usage de leur artillerie. *Embosser une frégate sous un fort que l'on veut canonner.* On dit dans le même sens, avec le pronom personnel, *S'embosser.*

EMBOSSÉ, ÉE. part. passé.

EMBOUCHER. v. a. Mettre à sa bouche un instrument à vent, afin d'en tirer des sons. *Emboucher une trompette, une flûte, un cor.*

Fig., *Emboucher la trompette*, Prendre le ton élevé, sublime. Cela ne se dit guère que Des poëtes.

En termes de Manège, *Emboucher un cheval*, Lui faire un mors convenable à sa bouche. *Cet éperonnier s'entend à bien emboucher un cheval.*

Fig. et fam., *Emboucher quelqu'un*, Le bien instruire de ce qu'il a à dire. *Il l'a bien embouché. On l'a mal embouché.*

EMBOUCHER, s'emploie aussi avec le pronom personnel, et se dit alors D'une rivière qui se jette dans une autre, ou qui se décharge dans la mer. *Cette rivière, après avoir passé le long des murailles de la ville, va s'emboucher dans la mer. La Marne s'embouche dans la Seine, à deux lieues au-dessus de Paris.*

EMBOUCHÉ, ÉE. part. passé.

Fig. et pop., *Être mal embouché*, Avoir l'habitude de parler impertinemment, de dire ou des injures ou des paroles indécentes. *Cet homme est mal embouché. Cette femme est assez mal embouchée.*

EMBOUCHÉ, se dit aussi D'un bateau, d'un train de bois qui commence à passer dans quelque endroit resserré. *Ce train de bois, ce bateau est embouché dans le pertuis, dans la troisième arche du pont.*

EMBOUCHOIR. s. m. Bout d'une trompette ou d'un cor, qui se sépare de l'instrument, et qu'on y adapte lorsqu'on veut en tirer des sons.

EMBOUCHOIR, en termes de Bottier, se dit quelquefois pour *Embauchoir:* voyez ce mot.

EMBOUCHURE. s. f. L'entrée d'un fleuve dans la mer, d'une rivière dans un fleuve ou dans une autre rivière. *L'embouchure de la Seine. L'embouchure de la Loire. Ce fleuve a une lieue de large à son embouchure dans la mer, à son embouchure. L'embouchure de la Saône dans le Rhône est à Lyon.*

EMBOUCHURE, se dit aussi de La partie du mors qui entre dans la bouche du cheval. *Embouchure rude, aisée. Avoir diverses embouchures pour toutes sortes de chevaux.*

EMBOUCHURE, se dit encore de La manière dont on embouche certains instruments à vent. *Ce joueur de flûte a l'embouchure excellente. Une des grandes difficultés de la flûte traversière, c'est l'embouchure.*

Embouchure de trompette, de flûte, de flageolet, La partie de ces instruments que l'on met dans la bouche pour en jouer.

EMBOUER. v. a. Couvrir, salir de boue. Il est populaire.

EMBOUÉ, ÉE. part. passé.

EMBOUQUEMENT. s. m. T. de Marine. Entrée d'une passe étroite, d'un canal entre des terres, entre des îles.

EMBOUQUER. v. n. T. de Marine. Entrer dans une passe étroite, dans un canal qui est entre des terres, entre des îles. C'est le contraire de *Débouquer.*

EMBOURBER. v. a. Mettre dans un bourbier. *Ce cocher nous a embourbés.*

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel. *La voiture s'est embourbée. Nous nous sommes embourbés.*

Ce cocher, ce charretier s'est embourbé, Il a embourbé sa voiture.

Fig. et fam., *Embourber quelqu'un dans une mauvaise affaire*, L'y engager si avant, qu'il ne peut s'en tirer que difficilement. *Il l'a embourbé dans cette affaire.* On dit de même, avec le pronom personnel, *S'embourber dans une méchante affaire.*

EMBOURBÉ, ÉE. part. passé. Qui est enfoncé dans la bourbe. *Cheval embourbé. Voiture embourbée.*

Prov., *Jurer comme un charretier embourbé*, Jurer beaucoup, avec emportement.

EMBOURRER. v. a. Garnir de bourre, de crin, de laine. *Embourrer un fauteuil. Embourrer une selle.* On dit plus communément, *Rembourrer.*

EMBOURRÉ, ÉE. part. passé. *Selle bien embourrée.*

EMBOURSER. v. a. Mettre en bourse. *J'ai dépensé l'argent que j'avais reçu, je n'en ai rien embourse. Ce que nous jouons est pour les pauvres, et non pour embourser.*

EMBOURSÉ, ÉE. part. passé. *Argent embourse.*

EMBOUTIR. v. a. T. d'Archit. Revêtir de plomb étamé une corniche ou tout autre ornement de bois, pour les préserver de la pourriture.

EMBOUTI, IE. part. passé.

EMBRANCHEMENT. s. m. Position d'un tuyau qui se joint à un autre, comme une branche d'arbre se joint au tronc. *Embranchement de tuyaux.*

Il se dit aussi Du point de rencontre de deux ou de plusieurs chemins. *Il y a une auberge à l'embranchement de ces deux routes.*

Il se dit encore d'Une voie de fer secondaire qui se lie à une voie principale.

EMBRANCHER. v. a. Joindre des tuyaux, réunir des chemins. Il ne s'emploie guère qu'avec le pronom personnel. *Ce chemin de fer s'embranche avec celui de l'Ouest. Ces deux routes s'embrancheront l'une avec l'autre à tel endroit.*

EMBRANCHÉ, ÉE. part. passé.

EMBRASEMENT. s. m. Action ou effet d'un feu violent qui consume en jetant des flammes. *L'embrasement de Troie. Une légère étincelle peut causer un grand embrasement.*

Il se dit figurément pour Combustion, désordre, grand trouble dans un État. *Cet embrasement allait gagner les provinces, on parvint à l'arrêter. Ce fut un embrasement général.*

EMBRASER. v. a. Mettre en feu. *Embraser une maison, une ville.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Cette matière s'embrase facilement.*

EMBRASER, se dit figurément De la guerre, de l'amour, de l'enthousiasme, etc. *La guerre embrasa l'Europe. L'amour de Dieu embrasait les cœurs. Mon imagination s'embrasait à de tels récits. Ce discours avait embrasé les esprits.*

EMBRASÉ, ÉE. part. passé.

Par exagérat., *Air embrasé, atmosphère embrasée*, Air, atmosphère dont la chaleur est excessive et brûlante.

EMBRASSADE. s. f. Action de deux personnes qui s'embrassent. *Ils se firent mille embrassades.* Il est familier.

EMBRASSEMENT. s. m. Action d'embrasser, ou de s'embrasser. *Un long, un tendre embrassement. Leur contestation finit par des embrassements.*

Il signifie quelquefois, La conjonction de l'homme et de la femme; et, en ce sens, il ne se dit qu'au pluriel. *Embrassements légitimes. Embrassements illégitimes. Achille naquit des embrassements de Thétis et de Pélée.*

EMBRASSER. v. a. Serrer, étreindre avec les deux bras. *Embrasser étroitement. Se jeter aux pieds de son père, et lui embrasser*

les genoux. Cet arbre est si gros, que deux personnes ne sauraient l'embrasser.

Il signifie particulièrement, Serrer quelqu'un avec les deux bras, et lui donner un baiser, des baisers; souvent même il n'exprime que cette dernière action. *Embrasser un enfant, une dame. Embrasser tendrement.* On termine souvent par ces mots les lettres écrites à un ami : *Je vous embrasse. Je vous embrasse de tout mon cœur. Etc.*

Il s'emploie avec le pronom personnel dans l'acception précédente, comme verbe réciproque. *On les réconcilia, et ils s'embrassèrent. Nous nous sommes embrassés.*

Fig., en termes de Manège, *Embrasser bien son cheval,* Le serrer avec les cuisses, pour être plus ferme.

EMBRASSER, signifie au figuré, Environner, ceindre. *Le lierre qui embrasse un ormeau. La mer embrasse la terre. Cette rivière se sépare en deux, et embrasse une grande étendue de pays. Il y a vingt bastions à cette place, cela embrasse bien du terrain.*

Il signifie aussi figurément, Saisir par le regard, contenir, renfermer, comprendre. *Il embrassa d'un regard tout le champ de bataille. Embrasser par la pensée toute la terre habitable avec toutes ses mers et tous ses pays. Ce projet embrasse bien des choses. Cette question embrasse bien des matières. C'est un génie, un esprit capable d'embrasser toutes sortes de sciences.*

Il signifie encore figurément, Entreprendre quelque chose, s'en charger. *N'embrassez pas tant de choses à la fois. Il embrasse toutes les affaires qu'on lui propose ; il en embrasse trop.*

Prov. et fig., *Qui trop embrasse mal étreint,* Qui entreprend trop de choses à la fois, ne réussit à rien.

EMBRASSER, signifie en outre au figuré, Choisir, préférer quelque chose et s'y attacher. *Embrasser un parti. Embrasser un état, une profession. Embrasser la défense, la cause de quelqu'un ; embrasser sa querelle. Embrasser la vie religieuse. Embrasser la profession des armes.*

EMBRASSÉ, ÉE. part. passé. *Ils se tenaient embrassés.*

EMBRASURE. s. f. Ouverture qu'on pratique dans les batteries, dans les bastions, ou sur les murailles des places fortes, pour tirer le canon. *Les embrasures d'un bastion, d'une muraille, etc.*

Il se dit également Des ouvertures pratiquées dans l'épaisseur des murs d'une maison, d'un appartement, pour y placer les portes et les fenêtres. *Il m'a parlé dans l'embrasure de la fenêtre. Il faut lambrisser cette embrasure.*

Il signifie aussi, Le biais qu'on donne à l'épaisseur des murs à l'endroit des fenêtres. *Les côtés de cette fenêtre n'ont pas assez d'embrasure.*

EMBRENER. v. a. Salir de bran, de matière fécale. Il est bas.

Fig. et bass., avec le pronom personnel, *S'embrener dans quelque affaire,* S'engager mal à propos dans une vilaine affaire.

EMBRENÉ, ÉE. part. passé.

EMBRIGADEMENT. s. m. Action de réunir des agents de l'autorité de manière à en former un corps, une brigade. *L'embrigadement des gardes champêtres.*

EMBRIGADER. v. a. Réunir deux régiments pour en former une brigade.

Il signifie aussi, Réunir en un corps des agents de l'autorité qui jusque-là avaient agi isolément.

EMBRIGADÉ, ÉE. part. passé.

EMBROCATION. s. f. T. de Chirur. Fomentation faite, sur une partie malade, avec un liquide gras, huileux.

EMBROCHER. v. a. Mettre en broche ou à la broche. *Bien embrocher la viande, la mal embrocher. Embrocher un gigot, une volaille.*

Fig. et pop., *Embrocher quelqu'un,* Lui donner un coup d'épée au travers du corps.

EMBROCHÉ, ÉE. part. passé.

EMBROUILLEMENT. s. m. Embarras, confusion. *Embrouillement d'affaires. Embrouillement d'esprit. L'embrouillement des idées.*

EMBROUILLER. v. a. Mettre de la confusion, de l'obscurité. *Il a embrouillé l'affaire. Il m'a embrouillé l'esprit. C'est un esprit obscur qui embrouille tous les sujets qu'il traite.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *L'affaire s'embrouille.*

Il signifie particulièrement, Perdre le fil de ses idées, de son discours. *Il s'embrouille aisément.* On dit de même : *Son esprit s'embrouille. Ses idées s'embrouillent.*

EMBROUILLÉ, ÉE. part. passé. *Esprit embrouillé. Affaire embrouillée. Écrivain embrouillé. Style embrouillé. Paroles embrouillées. Idées embrouillées.*

EMBRUMÉ, ÉE. adj. Qui est chargé de brouillard, de brume. Il s'emploie surtout en termes de Marine. *Un horizon embrumé. Des terres embrumées.*

EMBRYOGÉNIE. s. f. T. d'Anatomie et de Physiologie. Formation et développement de l'embryon. *Traité d'embryogénie.*

EMBRYON. s. m. T. d'Anat. Fœtus qui commence à se former dans le ventre de la mère.

Fig. et par mépris, *Ce n'est qu'un embryon,* se dit D'un fort petit homme.

EMBRYON, se dit par analogie, en Botanique, Des plantes qui ne sont pas encore développées, qui sont en germe ou en bouton.

EMBRYONNAIRE. adj. des deux genres. Qui a rapport à l'embryon, qui est à l'état d'embryon. *Période embryonnaire. État embryonnaire.*

EMBÛCHE. s. f. Entreprise secrète pour surprendre quelqu'un, pour lui nuire. Il est plus usité au pluriel qu'au singulier. *Dresser, tendre des embûches. Échapper à des embûches. Ils tombèrent dans l'embûche qu'on leur avait dressée. Il s'est sauvé des embûches qu'on lui avait dressées. Il lui avait dressé une embûche qui a été découverte.*

EMBUSCADE. s. f. T. de Guerre. Troupe de gens armés cachés dans un bois, dans un ravin, ou dans quelque autre lieu couvert, pour surprendre les ennemis. *Dresser une embuscade. Faire une embuscade. Donner dans une embuscade. Tomber dans une embuscade. Éviter une embuscade. Découvrir une embuscade.*

Se mettre, se tenir, être en embuscade, Se cacher, se tenir caché, de manière à pouvoir surprendre quelqu'un au passage. Cela peut se dire D'une seule personne comme de plusieurs. *Ils se mirent en embuscade dans un ravin. J'étais en embuscade au coin de la rue, prêt à le saisir dès qu'il paraîtrait.*

EMBUSQUER. v. a. Mettre en embuscade. *Il embusqua une partie de sa troupe dans un bois voisin.* On l'emploie plus ordinairement avec le pronom personnel. *Ils s'étaient embusqués dans un ravin.*

EMBUSQUÉ, ÉE. part. passé. *Nous les trouvâmes embusqués derrière un rocher.*

EME

ÉMENDER. v. a. T. de Palais. Corriger, réformer. *La cour, émendant, ordonne...*

ÉMENDÉ, ÉE. part. passé.

ÉMERAUDE. s. f. Pierre précieuse et diaphane de couleur verte. *Émeraude d'Orient* ou *orientale. Émeraude du Brésil. Émeraude qui a des taches, des nuages. Table d'émeraude. Bracelet, collier d'émeraudes. Émeraude bien taillée. Un vert d'émeraude. Émeraude brute.*

ÉMERGENCE. s. f. T. de Physique. Il n'est guère usité que dans cette locution : *Point d'émergence,* Point par lequel un rayon lumineux sort d'un milieu qu'il a traversé.

ÉMERGENT. adj. T. de Physique. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Rayons émergents,* Rayons de lumière qui sortent d'un milieu après l'avoir traversé.

ÉMERGER. v. n. Passer d'un milieu inférieur à un milieu supérieur, et surtout Sortir d'un milieu obscur pour entrer dans un milieu lumineux.

ÉMERGÉ, ÉE. part. passé.

ÉMERI. s. m. Pierre fort dure qui contient des parcelles de fer, et dont on se sert pour polir les métaux et les pierres fines, après l'avoir pulvérisée. *Polir un diamant avec de la poudre d'émeri. Un flacon bouché à l'émeri.*

ÉMERILLON. s. m. Oiseau de proie qui est des plus petits et des plus vifs. *On chassait autrefois aux alouettes avec l'émerillon.*

ÉMERILLON. s. m. T. de Marine. Sorte de croc tournant sur un bout de chaîne, dont on fait principalement usage, en pleine mer, pour pêcher les requins.

ÉMERILLONNÉ, ÉE. adj. Gai, vif, éveillé comme un émerillon. *Je vous trouve bien émerillonné aujourd'hui. Qu'elle est émerillonnée! Elle a l'œil émerillonné.* Il est familier.

ÉMÉRITE. adj. Il se dit De celui qui, ayant exercé un emploi pendant un certain temps, le quitte pour jouir des honneurs et de la récompense dus à ses services. *Professeur émérite.*

ÉMERSION. s. f. Action d'un corps qui s'élève à la surface d'un fluide dans lequel il était plongé. En Astronomie, il se dit en parlant Des planètes, lorsque, après avoir été cachées par l'ombre ou par l'interposition d'une autre planète, elles commencent à reparaître. *L'émersion des satellites de Jupiter.*

ÉMÉRUS. s. m. (On prononce l'S.) T. de Botan. Séné bâtard. Voyez SÉNÉ.

ÉMERVEILLER. v. a. Donner de l'admiration, étonner. *Cela a émerveillé tout le monde.* Il s'emploie plus ordinairement au passif. *J'en suis tout émerveillée. Tout le monde en a été émerveillé. Qui n'en serait émerveillé?*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel; et alors il signifie, Avoir de l'admiration, s'étonner. *Il n'y a pas de quoi s'émerveiller. Ne vous en émerveillez pas. Qui ne s'en émerveillerait?* Il est familier dans les deux sens.

ÉMERVEILLÉ, ÉE. part. passé.

ÉMÉTIQUE. s. m. Vomitif dans la composition duquel il entre de l'antimoine. *On lui a donné de l'émétique. Prendre de l'émétique. L'émétique l'a sauvé.*

Il se dit également de Toute autre sub-

stance propre à faire vomir. *L'ipécacuana, le sulfate de zinc, sont des émétiques.*

Il s'emploie aussi comme adjectif des deux genres. *Poudre émétique. Vin émétique. Tartre émétique.*

ÉMÉTISER. v. a. Mêler de l'émétique dans quelque boisson. *Émétiser une tisane.*

ÉMÉTISÉ, ÉE. part. passé.

ÉMETTRE. v. a. Mettre en circulation. *Le gouvernement émit du papier-monnaie. La banque n'émettra pas de nouveaux billets. Cette compagnie de chemin de fer a émis un grand nombre d'obligations.*

En termes de Science, *Émettre*, Lancer hors de soi. *Les rayons qu'émet le soleil.*

Fig., Produire, manifester. *Émettre un vœu. Émettre son avis, une opinion.*

ÉMIS, ISE. part. passé.

En termes de Jurispr. canonique, *Des vœux non valablement émis*, Des vœux qui ne sont point valides.

ÉMEUTE. s. f. Tumulte séditieux, soulèvement dans le peuple. *Grande émeute. Dangereuse émeute. Émeute populaire. D'où vient cette émeute? Qui a causé cette émeute? Apaiser une émeute.*

ÉMEUTIER. s. m. Celui qui excite un tumulte public, qui prend part à une sédition. *C'était un dangereux émeutier.*

EMI

ÉMIER. v. a. Froisser un corps entre les doigts, de manière à le mettre en petites parties. *Émier du pain, de la cassonade, de l'alun. Prenez garde d'émier cela.*

ÉMIÉ, ÉE. part. passé.

ÉMIETTER. v. a. Réduire du pain en petits morceaux, en miettes.

ÉMIETTÉ, ÉE. part. passé.

ÉMIGRANT. s. m. Celui qui sort de son pays pour aller s'établir ailleurs. *Le grand nombre des émigrants annonce la misère d'un pays. Plusieurs émigrants se sont embarqués pour l'Amérique.*

Il est aussi adjectif; et alors il a pour féminin *Émigrante. Troupe émigrante.*

ÉMIGRATION. s. f. Action de sortir de son pays pour aller s'établir ailleurs; et quelquefois, L'état qui résulte de cette action. *Les émigrations se multiplièrent, malgré les défenses de l'autorité. Pendant son émigration.*

Il se dit, particulièrement, en parlant D'un nombre plus ou moins considérable de personnes qui émigrent, qui ont émigré en même temps par suite de quelque événement politique. *L'émigration qui suivit la révocation de l'édit de Nantes. Durant l'émigration.*

ÉMIGRER. v. n. (Il se conjugue avec l'auxiliaire *Avoir.*) Quitter son pays pour aller s'établir dans un autre. *Une foule de cultivateurs ont émigré d'Europe en Amérique. Cette loi est trop dure, elle fera émigrer bien du monde.*

ÉMIGRÉ, ÉE. part. passé.

Il s'emploie souvent comme substantif, surtout au masculin. *C'est un émigré. Loi contre les émigrés. Les émigrés protestants.*

ÉMINCER. v. a. Couper de la viande en tranches fort minces. Il ne s'emploie guère qu'au participe.

ÉMINCÉ, ÉE. part. passé. *Du mouton émincé.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Un émincé de gigot, de poularde. Cet émincé est excellent.*

ÉMINEMMENT. adv. Excellemment, par excellence, au plus haut point, au souverain degré. *Il possède éminemment cette qualité, cette science, cette vertu.*

Il se dit aussi, en termes de Philosophie scolastique, par opposition à *Formellement. L'effet est contenu éminemment dans la cause. Toutes choses sont éminemment en Dieu.*

ÉMINENCE. s. f. Lieu éminent, hauteur, monticule. *Monter sur une éminence. Les ennemis s'étaient logés, postés sur une éminence. Il s'est saisi de toutes les éminences. S'emparer d'une éminence.*

Il se dit, en termes d'Anatomie, pour Saillie. *Les éminences des os.*

ÉMINENCE, est aussi Un titre d'honneur qu'on donne aux cardinaux, et au grand maître de Malte. *Votre Éminence est-elle allée à la cour? Son Éminence le cardinal un tel. On lui donne de l'Éminence.*

ÉMINENT, ENTE. adj. Haut, élevé. *Un lieu éminent.*

Il signifie au figuré, Excellent et surpassant tous les autres. *Un homme éminent en doctrine, en piété, d'un savoir éminent. Qui a des qualités éminentes. D'une éminente vertu. Dans un degré éminent. Occuper un poste éminent, une place éminente à la cour. Personnage éminent.*

Danger, péril éminent, Danger, péril très grand. *Un danger éminent peut n'être pas imminent.*

ÉMINENTISSIME. adj. Superlatif des deux genres. Titre qu'on donne aux cardinaux et au grand maître de Malte. *Altesse éminentissime.*

ÉMIR. s. m. Titre de dignité que les mahométans donnent à ceux qui sont de la race de Mahomet. *Les émirs descendent de Mahomet par les femmes.*

Il se dit aussi chez les Arabes Du chef d'une province ou d'une grande tribu. *L'émir Abd-el-Kader.*

ÉMISSAIRE. s. m. Celui qui est envoyé secrètement pour découvrir quelque chose, pour semer des bruits, pour donner des avis, pour tramer quelque intrigue, etc. On le prend ordinairement en mauvaise part. *Il a fait semer ce bruit, donner cet avis par ses émissaires. On vient de découvrir leurs émissaires.*

Dans le Lévitique, *Bouc émissaire*, Bouc que l'on chassait dans le désert, après l'avoir chargé des malédictions qu'on voulait détourner de dessus le peuple. Dans cette locution, *émissaire* est pris adjectivement.

Fig. et fam., *Bouc émissaire*, se dit d'Un homme sur lequel on fait retomber les torts des autres. *Ils l'ont pris pour leur bouc émissaire.*

ÉMISSAIRE. s. m. T. d'Hydraulique. Canal, tuyau, qui sert à vider le trop-plein d'un lac, d'un bassin. *L'émissaire du lac Fucin.*

ÉMISSION. s. f. Terme didactique. Action par laquelle une chose est poussée, lancée au dehors. *L'odeur est l'impression que fait sur nous l'émission des corpuscules émanés de certains corps. Émission de voix.*

Émissions sanguines, Saignées locales ou générales.

ÉMISSION, signifie aussi L'action d'émettre de la monnaie, etc. *Émission de nouvelles pièces de monnaie. Émission de papier-monnaie, de billets de banque.*

En termes de Jurispr. canonique, *Émission des vœux*, Prononciation solennelle des vœux. *On avait cinq ans pour réclamer, à compter du jour de l'émission des vœux.*

EMM

EMMAGASINAGE. s. m. Action d'emmagasiner.

EMMAGASINER. v. a. Mettre en magasin. *Emmagasiner des marchandises.*

EMMAGASINÉ, ÉE. part. passé.

EMMAIGRIR. v. a. Voyez AMAIGRIR.

EMMAILLOTER. v. a. Mettre un petit enfant dans un maillot, l'envelopper de langes qui le serrent. *Les sauvages n'emmaillotent point les enfants.*

EMMAILLOTÉ, ÉE. part. passé.

EMMANCHEMENT. s. m. T. de Peinture et de Sculpture. Il se dit de La manière dont les membres sont joints au tronc, ou dont les parties d'un membre tiennent les unes aux autres.

EMMANCHER. v. a. Mettre un manche à quelque instrument, etc. *Emmancher une cognée. Emmancher des couteaux. Emmancher d'ivoire, de corne. Voilà un couteau que l'on a bien emmanché. Emmancher une faux.*

S'emmancher, S'ajuster au manche. Il ne s'emploie guère que figurément. *Cela ne s'emmanche pas ainsi, ne s'emmanche pas comme vous le pensez*, Cela n'est pas si aisé que vous le pensez; ou bien, Cela ne s'ajuste pas de cette sorte.

EMMANCHÉ, ÉE. part. passé.

Il se dit, en termes de Blason, Des haches, faux, etc., qui ont un manche d'un émail différent. *D'azur à trois faux d'argent emmanchées d'or.*

En termes de Peinture, *Membre bien emmanché, mal emmanché*, Membre qui se joint bien, qui se joint mal au corps dont il fait partie. *Ce bras est fort mal emmanché.*

Fig., *Cette affaire est mal emmanchée*, Elle est mal engagée, mal commencée.

EMMANCHEUR. s. m. Celui qui emmanche. *Un emmancheur de couteaux.*

EMMANCHURE. s. f. Il se dit Des ouvertures d'un habit, d'une robe, d'une chemise, etc., auxquelles on adapte les manches. *Les emmanchures d'un habit. Cette emmanchure est trop étroite, est trop large.*

EMMANNEQUINER. v. a. T. de Jardinage. Mettre des arbustes ou des plantes, avec la terre qui tient à leurs racines, dans des paniers, dans des mannequins. *Le jardinier a soin d'emmannequiner les arbustes précieux et délicats.*

EMMANEQUINÉ, ÉE. part. passé.

EMMANTELÉ, ÉE. adj. Enveloppé, couvert d'un manteau. Il n'est guère usité que dans cette locution figurée, *Corneille emmantelée*, Espèce de corneille qui a une partie du corps noir, et le reste grisâtre.

EMMÊLER. v. a. Brouiller, confondre. Il se dit en parlant du fil, de la soie, de filets de pêche, etc. *Prenez garde d'emmêler cette soie. Cet écheveau de fil est tout emmêlé.*

Il s'emploie aussi figurément. *C'est une affaire bien emmêlée.*

EMMÊLÉ, ÉE. part. passé.

EMMÉNAGEMENT. s. m. Action de ranger des meubles dans une maison, dans un appartement où l'on va loger. *Il m'en a coûté tant pour mon emménagement.*

EMMÉNAGEMENTS, au pluriel, se dit en termes de Marine, Des compartiments et logements qu'on pratique dans l'intérieur d'un vaisseau, d'un navire. *Les soutes, les faux ponts, les chambres d'officiers, etc., sont des emménagements. Ce navire a des emménagements très commodes, de bons emménagements.* Dans ce sens, on dit plus souvent, *Aménagements.*

EMMÉNAGER. v. n. Mettre ses meubles en place, quand on les a transportés d'une maison dans une autre. *J'ai fini d'emménager.*

Il s'emploie également avec le pronom personnel. *Il lui a fallu huit jours pour s'emménager.*

EMMÉNAGER, avec le pronom personnel, signifie aussi, Se pourvoir de meubles de ménage. *Il s'emménage peu à peu.*

EMMÉNAGÉ, ÉE. part. passé. *Je ne suis pas encore emménagé, tout à fait emménagé.*

En termes de Marine, *Ce bâtiment est bien emménagé*, Il est bien distribué intérieurement.

EMMÉNAGOGUE. adj. des deux genres. Qui est propre à provoquer le flux menstruel. *L'armoise est emménagogue.*

EMMENER. v. a. Mener quelqu'un avec soi du lieu où il est en quelque autre. *Emmenez cet homme, je vous prie. Il l'a emmené dans sa voiture. Il quitta l'armée et emmena deux régiments avec lui.*

Il se dit aussi en parlant Des animaux et des choses. *Voilà des soldats qui emmènent vos bestiaux. Il a emmené ses marchandises.*

EMMENÉ, ÉE. part. passé.

EMMENOTTER. v. a. Mettre des fers ou des menottes aux mains d'un prisonnier, d'un esclave. *On emmenotte les criminels.*

EMMENOTTÉ, ÉE. part. passé.

EMMIELLER. v. a. Enduire de miel. *Emmieller les bords d'un vase. Emmieller le mors aux jeunes poulains pour les y accoutumer.*

Fig., *Emmieller les bords du vase*, Faire, par des paroles séduisantes, par quelque artifice, que ce qui est naturellement pénible paraisse facile, agréable.

EMMIELLER, signifie aussi, Mettre du miel dans une liqueur. *Emmieller du cidre. Emmieller du vin d'Espagne.*

EMMIELLÉ, ÉE. part. passé.

Fig. et fam., *Paroles emmiellées*, Paroles flatteuses et d'une douceur affectée.

EMMIELLURE. s. f. T. d'Art vétérinaire. Sorte de cataplasme dont les maréchaux se servent pour guérir les enflures et les foulures des chevaux.

EMMITOUFLER. v. a. Envelopper quelqu'un de fourrures, de vêtements, surtout au cou et à la tête, pour le tenir chaudement. *Il faut bien emmitoufler ce vieillard par le froid qu'il fait.* On l'emploie avec le pronom personnel. *Elle aime à s'emmitoufler.* Ce verbe est familier.

EMMITOUFLÉ, ÉE. part. passé.

Prov. et fig., *Jamais chat emmitouflé ne prit souris*, Pour faire une chose qui demande quelque liberté d'action, il ne faut être embarrassé de rien qui empêche d'agir.

EMMORTAISER. v. a. T. d'Arts. Faire entrer dans une mortaise le bout d'une pièce de bois ou de métal. *Cela est bien emmortaisé.*

EMMORTAISÉ, ÉE. part. passé.

EMMOTTÉ, ÉE. adj. Il se dit Des arbres dont la racine est entourée d'une motte de terre. *Les Génois vendent de jeunes orangers, de jeunes citronniers emmottés.*

EMMUSELER. v. a. Mettre une muselière à un animal. *Emmuseler un cheval. Emmuseler un veau pour l'empêcher de teter.* On dit aussi et plus ordinairement, *Museler.*

EMMUSELÉ, ÉE, part. passé.

EMO

ÉMOI. s. m. Émotion, souci, inquiétude. *Grand émoi. Être en émoi. Mettre en émoi. Un doux émoi.*

ÉMOLLIENT, ENTE. adj. T. de Médec. Il se dit Des remèdes, employés à l'extérieur ou à l'intérieur, qui ont pour effet de ramollir, de relâcher les parties enflammées. *Remède émollient. Emplâtre, cataplasme émollient. La farine de graine de lin est émolliente.*

Il se prend aussi substantivement, au masculin. *Faire usage des émollients.*

ÉMOLUMENT. s. m. Profit, avantage. *Tirer un grand émolument, de grands émoluments de quelque chose. Il n'a reçu aucun émolument de cette affaire.*

ÉMOLUMENTS, au pluriel, se dit pour Appointements, traitement, salaire. *Ce précepteur a de bons émoluments. Toucher, recevoir ses émoluments. Quels sont les émoluments attachés à cette place?*

Il s'est dit, plus particulièrement, Des profits et avantages casuels qui proviennent d'une charge, d'un emploi, par opposition Aux revenus fixes et certains. *Il s'était réservé les gages de cet office, de cette charge, et il en laissait les émoluments à ceux qui travaillaient sous lui.*

ÉMONCTOIRE. s. m. Il se dit Des orifices du corps par lesquels se rejettent les humeurs surabondantes ou nuisibles. Les pores, les narines, les oreilles, la bouche, etc., sont des émonctoires : on les appelle *naturels* par opposition aux *émonctoires artificiels*, tels que le cautère, le vésicatoire, etc.

ÉMONDAGE. s. m. Action d'émonder.

ÉMONDER. v. a. T. de Jardinage. Couper, retrancher d'un arbre les branches nuisibles ou inutiles. *On émonde les arbres fruitiers et les arbres d'ornement.* Il se dit aussi figurément. *Dans ce discours il y a beaucoup à émonder.*

ÉMONDÉ, ÉE. part. passé.

ÉMONDES. s. f. pl. T. de Jardinage. Branches superflues qu'on retranche des arbres. *On fait des fagots avec les émondes.*

ÉMOTION. s. f. Altération, trouble, mouvement excité dans les humeurs, dans l'économie. *Il a de l'émotion dans le pouls. J'ai peur d'avoir la fièvre, j'ai senti quelque émotion. Il n'a plus la fièvre, mais je lui trouve encore quelque émotion, de l'émotion. Il a trop marché, cela lui a donné, lui a causé de l'émotion.*

Il se dit également de L'agitation causée dans l'âme par quelque passion. *Émotion vive, forte, légère. De douces, de tendres émotions. Éprouver beaucoup d'émotion. Parler avec émotion. Ce discours le fâcha, on vit de l'émotion sur son visage. Il n'en eut pas la moindre émotion. Il attendit le coup sans émotion. Les émotions du cœur. Cet orateur excite de grandes émotions dans ses auditeurs.*

Il se dit quelquefois Des mouvements populaires qui annoncent une disposition au soulèvement, à la révolte. *Il y a de l'émotion dans le peuple. Calmer l'émotion populaire.*

ÉMOTTER. v. a. T. d'Agricult. Briser les mottes d'un champ avec un maillet, une herse, un rouleau, etc. *On émotte les terres, quand il n'a pas plu depuis longtemps.*

ÉMOTTÉ, ÉE. part. passé.

ÉMOUCHER. v. a. Chasser les mouches. *Émoucher un cheval.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Les chevaux s'émouchent avec leur queue.*

ÉMOUCHÉ, ÉE. part. passé.

ÉMOUCHET. s. m. Oiseau de proie semblable à l'épervier, mais plus petit.

ÉMOUCHETTE. s. f. Sorte de caparaçon fait de treillis ou de réseau, et garni tout autour de petites cordes pendantes qui s'agitent au moindre mouvement du cheval et servent ainsi à le garantir des mouches. *Mettre une émouchette sur un cheval.*

ÉMOUCHOIR. s. m. Queue de cheval attachée à un manche, et dont on se sert pour chasser les mouches. *Quand on ferre un cheval, on se sert de l'émouchoir pour chasser les mouches.*

ÉMOUDRE. v. a. (Il se conjugue comme *Moudre.*) Aiguiser sur une meule. *Émoudre, faire émoudre des couteaux, des ciseaux, etc.*

ÉMOULU, UE. part. passé.

Combattre, se battre à fer émoulu, Se battre avec des armes affilées. Cela ne se dit proprement qu'en parlant Des joutes, des tournois dans lesquels on se battait avec des armes affilées, au lieu de n'employer, suivant l'usage ordinaire, que des armes émoussées et rabattues. On dit de même, *Lance à fer émoulu.*

Fig. et fam., *Se battre à fer émoulu*, Disputer, plaider, contester sans aucun ménagement. *Ces plaideurs se battent à fer émoulu.*

Fig. et fam., *Un jeune homme frais émoulu du collège*, Un jeune homme sorti tout nouvellement du collège. On dit aussi D'un homme qui a tout récemment approfondi quelque matière, qu'*Il en est frais émoulu.*

ÉMOULEUR. s. m. Celui qui fait le métier d'émoudre, d'aiguiser les couteaux, les ciseaux et autres instruments tranchants. *Portez ces couteaux à l'émouleur.* On dit autrement *Rémouleur* et *Gagne-petit.*

ÉMOUSSER. v. a. Rendre mousse, c'est-à-dire, moins tranchant, moins aigu ; ôter la pointe ou le tranchant à un instrument qui perce, qui coupe. *Émousser la pointe d'une épée. Émousser un rasoir.*

Il se dit figurément, au sens moral, pour Amortir, affaiblir, diminuer. *La volupté émousse le courage. Les longues peines émoussent l'esprit. Le spectacle continuel des infirmités humaines émousse la sensibilité. L'habitude émousse le plaisir.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, tant au propre qu'au figuré. *La pointe de ce couteau s'est émoussée. L'acier de Damas coupe le fer sans s'émousser. Les lancettes s'émoussent facilement. Le courage s'émousse dans l'oisiveté. Leur sensibilité s'était émoussée.*

ÉMOUSSÉ, ÉE. part. passé. *Pointe émoussée. Instrument émoussé. Un esprit émoussé. Des sens émoussés.*

ÉMOUSSER. v. a. Ôter la mousse. Il se dit en parlant Des arbres. *On émousse les arbres pour en favoriser la végétation*

ÉMOUSSÉ, ÉE. part. passé. *Un arbre bien taillé, bien émoussé.*

ÉMOUSTILLER. v. a. Exciter à la gaieté, mettre en bonne humeur. *Le vin de Champagne émoustille.* Il est familier.

ÉMOUSTILLÉ, ÉE. part. passé..

ÉMOUVANT, ANTE. adj. Qui émeut, qui fait naître de vives émotions. *Une scène émouvante.*

ÉMOUVOIR. v. a. (Il se conjugue comme *Mouvoir.*) Mettre en mouvement, agiter, troubler. Il se dit en parlant D'une agitation inaccoutumée dans les humeurs, dans l'économie animale. *Cette drogue émeut les humeurs, la bile, et ne purge pas. Cette médecine n'a fait que l'émouvoir, elle ne l'a pas*

purgé. Émouvoir les sens. Il est facile, difficile à émouvoir.

Fig. et fam., *Émouvoir la bile de quelqu'un*, Exciter sa colère. *C'est un homme dont il est aisé d'émouvoir la bile.* On dit de même, *Sa bile est aisée à émouvoir*; et, avec le pronom personnel, *Sa bile s'émeut aisément, promptement.*

ÉMOUVOIR, signifie également, Exciter, soulever en parlant Des flots de la mer, d'une tempête, etc.; et, dans cette acception, on l'emploie souvent avec le pronom personnel. *Il ne faut que le moindre vent pour émouvoir les flots. La mer commence à s'émouvoir.*

Fig., *Émouvoir une sédition, une querelle, une dispute, etc.*, Exciter, faire naître une sédition, une querelle, etc. On dit de même, familièrement, *C'est lui qui a ému la noise.*

Impersonnellement, *Il s'émut une grande tempête, une grande querelle.*

ÉMOUVOIR, signifie encore figurément, Exciter quelque mouvement, quelque passion dans le cœur, causer du trouble, de l'altération dans l'âme. *Il sait l'art d'émouvoir les passions. Émouvoir la colère. Émouvoir de compassion. C'est un homme que rien ne peut émouvoir. Ce spectacle émeut fortement. Émouvoir le cœur. Elle sut l'émouvoir* (le toucher) *par ses larmes et ses prières.*

Il s'emploie aussi absolument. *Il est habile dans l'art d'émouvoir. On n'émeut pas sans être ému.*

Il signifie quelquefois, Agiter, disposer à la sédition. *Les factieux tentèrent d'émouvoir la multitude. Émouvoir les esprits.*

Émouvoir à compassion, émouvoir à sédition, Toucher de compassion, exciter à la sédition. Ces manières de parler ont vieilli.

Prov. et fig., *Il ne faut pas émouvoir les frelons*, Il ne faut point se faire d'ennemis, quelque petits qu'ils soient.

ÉMOUVOIR, s'emploie aussi avec le pronom personnel, dans les deux sens qui précèdent. *Il s'émeut à la vue du péril. Il ne saurait voir cet homme sans s'émouvoir. C'est un homme qui ne s'émeut de rien. Il lui répondit, sans s'émouvoir, que... Le peuple commençait à s'émouvoir.*

ÉMU, UE. part. passé. *Des sens émus. Être ému de compassion. Être ému de joie. Être fort ému.*

EMP

EMPAILLAGE. s. m. Action ou art d'empailler les animaux pour les conserver.

EMPAILLER. v. a. Garnir de paille. *Empailler des chaises.*

Il signifie aussi, Envelopper de paille. *Il faut bien empailler ces ballots, ces boîtes, ces porcelaines.*

Il signifie particulièrement, en termes de Jardinage, Mettre de la paille autour d'une plante, d'un jeune arbre. *Empaillez vos figuiers. Nos cardons d'Espagne sont empaillés.*

Il signifie encore, Remplir de paille. *On empaille la peau de quelques animaux qu'on veut conserver par curiosité, etc.*

Par extension, *Empailler des animaux*, Préparer des animaux morts de manière à leur conserver plus ou moins l'apparence de la vie. *Ce naturaliste empaille fort bien les oiseaux.*

EMPAILLÉ, ÉE. part. passé. *Un oiseau empaillé.*

EMPAILLEUR, EUSE. s. Celui, celle qui empaille. *Empailleuse de chaises. Empailleur d'oiseaux.*

EMPALEMENT. s. m. Action d'empaler, ou État de celui qui est empalé. *L'empalement est un des plus cruels supplices.*

EMPALEMENT. s. m. Petite vanne de moulin.

EMPALER. v. a. Il se dit en parlant D'un supplice barbare, usité chez les Turcs, qui consiste à ficher un pal aigu dans le fondement d'un condamné. *Empaler un criminel. Il fut empalé.*

EMPALÉ, ÉE. part. passé.

EMPAN. s. m. Sorte de mesure de longueur, qui se forme de l'intervalle existant entre l'extrémité du pouce et celle du petit doigt, quand ces deux extrémités sont aussi éloignées l'une de l'autre qu'elles peuvent l'être. *Long d'un empan, de deux empans.*

EMPANACHER. v. a. Garnir, orner d'un panache. *Empanacher un casque.*

EMPANACHÉ, ÉE. part. passé.

EMPANNER. v. a. T. de Marine. Mettre un bâtiment en panne. *Empanner le vaisseau pour prendre hauteur.*

EMPANNÉ, ÉE. part. passé.

EMPAQUETER. v. a. Mettre en paquet. *Empaquetez tous ces habits. Empaqueter du linge, des livres, etc.*

Il signifie au figuré, en parlant Des personnes, Envelopper soigneusement. *S'empaqueter la tête.* On l'emploie surtout dans ce sens, avec le pronom personnel régime direct. *Il s'empaqueta dans son manteau. Elle s'était empaquetée dans deux ou trois châles.*

Il se dit aussi figurément, et ordinairement avec le pronom personnel, De personnes entassées, pressées dans une voiture, dans un coche, etc. *Ils s'étaient empaquetés dans le carrosse comme ils avaient pu.* Ce sens et le précédent sont familiers.

EMPAQUETÉ, ÉE. part. passé. *Un homme empaqueté dans un manteau. Des gens empaquetés dans une voiture.*

EMPARER (S'). v. pron. Se saisir d'une chose, s'en rendre maître, l'occuper, l'envahir. *Les ennemis s'emparèrent de la place par surprise. S'emparer d'un héritage. Il s'est emparé de tous les papiers, de tous les titres. S'emparer d'une maison. S'emparer du trône.*

Il s'emploie aussi figurément. *Ne vous emparez pas de la conversation. S'emparer de l'esprit de quelqu'un.*

Il se dit surtout Des passions qui nous maîtrisent. *L'amour s'est emparé de mon cœur. La peur s'empara de moi. Quand l'ambition, la jalousie, la haine, la colère, se sont une fois emparées de quelqu'un, etc.*

EMPÂTEMENT. s. m. État de ce qui est empâté ou pâteux. *L'empâtement des mains. L'empâtement de la langue, de la bouche.*

Il signifie, en termes de Peinture, L'action d'empâter un tableau, ou Le résultat de cette action. *Bon empâtement. Empâtement de couleurs.*

Il se dit encore de L'action d'empâter la volaille. *L'empâtement des dindons.*

Il signifie, en termes de Chirurgie, Un gonflement œdémateux du tissu cellulaire, c'est-à-dire, non inflammatoire et qui conserve l'impression des doigts.

EMPÂTER. v. a. Remplir de pâte, ou de quelque autre matière pâteuse. On ne l'emploie guère que dans cette phrase, *Empâter les mains. Cela m'a empâté les mains.*

Il signifie aussi, Rendre pâteux; et alors il ne se dit guère que dans ces phrases, *Empâter la langue, empâter la bouche. Cela empâte la langue. Cela m'a empâté la bouche.*

En termes de Peinture, *Empâter un tableau*, En coucher les couleurs avec l'abondance et la consistance nécessaires pour qu'elles puissent être maniées d'une façon moelleuse. *Empâter une figure, etc.*, En mettre les couleurs chacune à leur place, sans d'abord les mêler ou les fondre ensemble. *Cette figure n'est qu'empâtée.*

EMPÂTER, signifie de plus, Engraisser de la volaille avec une certaine pâtée. *Empâter des chapons, des dindons.*

EMPÂTÉ, ÉE. part. passé. *Avoir les mains empâtées, la langue empâtée. Un tableau bien empâté.*

En termes de Gravure, *Des chairs bien empâtées*, Des chairs qui ont le moelleux de la peinture.

EMPATTEMENT. s. m. T. d'Archit. Épaisseur de maçonnerie qui sert de pied à un mur.

Il se dit aussi Des pièces de bois qui servent de base à une grue.

EMPAUMER. v. a. Recevoir une balle, un éteuf à plein dans le milieu de la paume de la main, de la raquette ou du battoir, et le pousser fortement. *Empaumer la balle. Quand il empaume un éteuf, il le pousse à perte de vue.*

Il signifie, figurément et familièrement, Se rendre maître de l'esprit d'une personne pour lui faire faire tout ce qu'on veut. *C'est un intrigant: s'il empaume une fois ce jeune homme, il le ruinera. Ils l'ont empaumé, ils lui font croire et faire tout ce qu'ils veulent. Il s'est laissé empaumer comme un sot.*

Fig. et fam., *Empaumer une affaire*, La bien saisir, la bien entendre.

Fig. et fam., *Empaumer la parole*, S'emparer de la parole.

En termes de Chasse, *Empaumer la voie*, se dit Des chiens qui, rencontrant la piste, la suivent et l'annoncent par leurs aboiements.

EMPAUMÉ, ÉE. part. passé.

EMPAUMURE. s. f. La partie d'un gant qui couvre la paume de la main. *Une empaumure bien faite.*

EMPAUMURE, en termes de Vénerie, Le haut de la tête du cerf ou du chevreuil, où il y a trois ou quatre andouillers.

EMPÊCHEMENT. s. m. Obstacle, opposition. *Apporter de l'empêchement à quelque chose. Je n'y mets point d'empêchement. Mettre empêchement à un mariage. Il y a empêchement. Empêchement légitime. Empêchement dirimant. Empêchement canonique. Lever tous les empêchements.*

EMPÊCHER. v. a. Apporter de l'opposition, faire ou mettre obstacle. *Empêcher le jugement d'un procès, un mariage. Empêcher la délivrance d'une somme. Cette muraille empêche la vue. Cette digue empêche les inondations. Je n'empêche pas qu'il ne fasse ou qu'il fasse ce qu'il voudra. Je l'empêcherai bien de faire ce qu'il dit. La pluie empêcha d'aller se promener, empêche qu'on n'aille se promener.*

EMPÊCHER, avec le pronom personnel, et suivi de la préposition *de*, signifie, Se défendre de, s'abstenir de. *Je ne puis m'empêcher de vous donner cet avis. Il ne saurait s'empêcher de jouer, de médire. Il ne put s'empêcher de rire.*

EMPÊCHÉ, ÉE. part. passé.

Il signifie aussi, familièrement, Embar-

passé, gêné. *Il a les mains empêchées. Il se trouva fort empêché de lui répondre. Voilà un homme bien empêché à rendre ses comptes. En recevant cette proposition il fut bien empêché.*

En termes d'Administration, *Empêché* se dit D'un fonctionnaire supérieur, remplacé en cas d'empêchement quelconque, par un subordonné ou un délégué. *Pour le ministre empêché... Pour le préfet empêché...*

Substantiv., *Faire l'empêché*, Affecter l'embarras, la préoccupation que donnent les grandes affaires.

Prov., *Être empêché de sa personne, de sa contenance*, Ne savoir comment se tenir; ou figurément, Être dans un grand embarras d'esprit.

EMPEIGNE. s. f. Ce qui forme le dessus d'un soulier. *L'empeigne de ce soulier est trop dure.*

EMPENNER. v. a. (Les lettres EN se prononcent comme dans *Amen.*) Il se dit en parlant Des flèches, et signifie, Les garnir de plumes. *Empenner une flèche.* Il vieillit.

EMPENNÉ, ÉE. part. passé. *Flèche empennée.*

EMPEREUR. s. m. Le chef, le souverain d'un empire. *Les empereurs romains. Empereur d'Orient. Empereur d'Occident. L'empereur de la Chine. L'empereur du Japon. L'empereur de Russie. L'empereur d'Autriche.*

Il s'est dit autrefois, absolument, de L'empereur d'Allemagne. *Les troupes de l'Empereur. Il fit un traité avec l'Empereur.*

EMPESAGE. s. m. Action d'empeser. *L'empesage lui a gâté les mains. Payer l'empesage.*

Il signifie aussi, La façon dont une chose est empesée. *Voilà un bel empesage, un vilain empesage.*

EMPESER. v. a. Accommoder, apprêter le linge avec de l'empois, pour lui donner une sorte de raideur. *Empeser un jabot, un mouchoir. Empeser de la dentelle. Cela n'est pas bien empesé. Cela est empesé trop ferme.*

En termes de Marine, *Empeser une voile*, La mouiller parce qu'elle est trop claire et que le vent passe au travers. *On empèse la voile pour que le tissu se resserre.* Cette locution vieillit.

EMPESÉ, ÉE. part. passé.

Il se dit, figurément et familièrement, Des personnes qui ont une attitude raide, un air composé, des manières affectées. *Cet homme est bien empesé. Quelle femme empesée!* On dit de même, *Un air empesé, des manières empesées, etc.*

Style empesé, Style où il y a une grande affectation d'arrangement, d'exactitude et de purisme.

EMPESEUR, EUSE. s. Celui, celle qui empèse.

EMPESTER. v. a. Infecter de la peste, d'un mal contagieux. *On ouvrit des ballots qui venaient d'un lieu pestiféré, et qui empestèrent toute la ville. Les corps morts qui étaient demeurés sur le champ de bataille, avaient empesté l'air.*

Il signifie, par extension, Empuantir, infecter de mauvaise odeur. *Il empeste tout le monde de son haleine.* On l'emploie quelquefois absolument. *Ce cadavre empeste.*

Il signifie au figuré, Corrompre les esprits et les cœurs par de mauvaises doctrines. *Les fausses idées dont on a empesté les classes ouvrières.*

EMPESTÉ, ÉE. part. passé. *Une ville empestée*, Une ville où règne la peste. *Des marais, des champs empestés*, Des marais, des champs qui contiennent, qui donnent la peste. On dit de même, *Un air empesté.*

Fig., *Doctrines empestées. Paroles empestées.*

EMPÊTRER. v. a. Embarrasser, engager. Il se dit proprement en parlant Des pieds, des jambes. *Il s'est empêtré les pieds.* On l'emploie plus ordinairement avec le pronom personnel régime direct. *Ce cheval s'est empêtré dans ses traits. Il s'est empêtré.*

Il se prend aussi figurément; et alors il peut être plus souvent employé sans le pronom personnel. *Empêtrer quelqu'un dans une méchante affaire. Pourquoi m'avez-vous empêtré de cet homme-là? S'empêtrer dans une mauvaise affaire. S'empêtrer sottement.* Ce sens est familier.

EMPÊTRÉ, ÉE. part. passé.

Fig. et fam., *Avoir l'air empêtré, tout empêtré*, Avoir le maintien embarrassé.

EMPHASE. s. f. Pompe affectée dans le discours ou dans la prononciation. *Cet homme parle avec emphase. Déclamer avec emphase.*

EMPHATIQUE. adj. des deux genres. Qui a de l'emphase. *Discours emphatique. Prononciation emphatique. Ton emphatique. Il a parlé d'un air emphatique.*

EMPHATIQUEMENT. adv. D'une manière emphatique. *Cet homme parle emphatiquement.*

EMPHYSÈME. s. m. T. de Médec. Tuméfaction causée par l'introduction de l'air ou par le développement d'un gaz quelconque dans le tissu cellulaire.

EMPHYTÉOSE. s. f. T. de Jurispr. Bail à longues années, qui peut durer jusqu'à quatre-vingt-dix-neuf ans. *Les emphytéoses sont des espèces d'aliénations, à cause de leur longue durée.*

EMPHYTÉOTE. s. des deux genres. T. de Jurispr. Celui ou celle qui jouit d'un fonds par bail emphytéotique.

EMPHYTÉOTIQUE. adj. des deux genres. T. de Jurispr. Qui appartient à l'emphytéose. *Bail emphytéotique. Redevance emphytéotique.*

EMPIERREMENT. s. m. T. de Ponts et chaussées. Action d'empierrer ou Le résultat de cette action. *L'empierrement d'une route. Un solide empierrement.*

EMPIERRER. v. a. T. de Ponts et chaussées. Revêtir de pierre une chaussée, un fossé, un bassin, etc. *Empierrer une route.*

EMPIERRÉ, ÉE. part. passé.

EMPIÉTEMENT. s. m. Action d'empiéter, ou Le résultat de cette action. *Les empiétements donnent lieu à beaucoup de procès. Les empiétements de la mer sur les terres. Empiétement d'une autorité sur une autre.*

EMPIÉTER. v. a. (Les lettres IE font une diphtongue.) Usurper dans ou sur la propriété d'autrui. *Il a empiété sur moi plus d'un arpent. Ce laboureur empiète tous les ans quelques sillons sur l'héritage de son voisin.* Il s'emploie plus souvent absolument. *Vous avez empiété sur mon terrain.*

Il se dit, par analogie, D'une chose qui s'étend, qui déborde sur une autre, et principalement Des eaux qui viennent à couvrir un terrain voisin. *La mer empiète sur les côtes. La rivière empiète tous les jours de ce côté.*

Il signifie encore, figurément, S'arroger, exercer sur quelqu'un ou sur quelque chose des droits qu'on n'a pas. *Vous avez empiété sur ma charge, sur mon emploi, sur mes attributions. Il empiète sur moi. Il empiète autant qu'il peut.*

EMPIÉTER, en termes de Fauconnerie, se dit De l'autour qui arrête le gibier avec la serre.

EMPIÉTÉ, ÉE. part. passé.

EMPIFFRER. v. a. Faire manger excessivement. *Vous empiffrez cet enfant. Empiffrer un enfant de confitures, de pâtisseries.*

Il signifie encore, rendre excessivement gras et replet. *Trop manger et trop dormir l'ont empiffré à un tel point, qu'il n'est pas reconnaissable.* Ce sens est moins usité que le précédent.

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Manger avec excès. *Il s'empiffra tellement à ce repas, qu'il en fut malade.*

Il signifie encore, Devenir excessivement gras et replet. *Il s'est bien empiffré depuis peu. Vous vous empiffrez à la vie que vous menez.* Ce sens est peu usité.

Ce verbe est familier dans toutes ses acceptions.

EMPIFFRÉ, ÉE. part. passé.

EMPILEMENT. s. m. Action d'empiler.

EMPILER. v. a. Mettre en pile. *Empiler du bois. Empiler des livres, des paquets. Empiler du fumier. Empiler des boulets, des bombes. Empiler des écus.*

EMPILÉ, ÉE. part. passé.

EMPIRE. s. m. Commandement, puissance, autorité, ascendant. *Exercer un empire despotique dans sa maison, sur ses domestiques, sur sa femme, sur ses enfants. Il exerce un empire tyrannique sur ses amis. Vous avez un empire absolu sur moi. Il a pris empire, de l'empire, beaucoup d'empire sur un tel, sur l'esprit d'un tel.*

Il s'emploie figurément, dans le même sens. *L'empire de la raison. L'empire des passions. L'empire de l'amour. L'empire de la mode.*

Traiter quelqu'un avec empire, Le traiter avec orgueil, avec hauteur, avec rudesse.

Avoir, prendre de l'empire sur soi-même, Savoir commander à ses passions.

EMPIRE, se dit aussi pour Domination, puissance politique. *L'empire des Assyriens. L'empire des Perses. L'empire des Grecs, des Romains. Tenir les rênes de l'empire. Ce peuple avait l'empire de la mer. Il aspirait à l'empire de toute la terre. Les empires que le temps a détruits. La chute des empires.*

Le siège d'un empire, Le lieu où est établi le gouvernement d'un empire, la capitale d'un empire. *Cette ville fut longtemps le siège de l'empire. Transférer le siège de l'empire d'une ville dans une autre.*

EMPIRE, se dit également pour Le règne d'un empereur. *Cet auteur vivait sous l'empire d'Auguste. Cet événement se passa sous l'empire de Charlemagne.*

EMPIRE, signifie encore, L'ensemble des pays qui sont sous la domination d'un empereur. *L'empire d'Orient. L'empire d'Occident. L'empire de Russie. L'empire romain s'étendait depuis l'Océan occidental jusqu'à l'Euphrate. Étendre, reculer les bornes d'un empire. Le démembrement d'un empire.*

Il se dit, par extension, Des pays placés sous la domination d'un souverain puissant qui a un autre titre que celui d'empereur. *L'empire d'Alexandre fut partagé entre ses généraux. Le vaste empire que ce roi gouverne.*

Le Bas-Empire, L'empire romain à son temps de décadence, que les uns font com-

mencer au règne de Valérien, et les autres à celui de Constantin. *L'histoire du Bas-Empire. Auteur du Bas-Empire. Médaille du Bas-Empire.*

Poétiquement, *L'empire des morts*, Les demeures souterraines où l'on supposait que les morts résidaient.

Prov. et fig., *Il ne céderait pas pour un empire.* Rien n'est capable de le faire céder.

Empire, s'est dit particulièrement et absolument de L'empire d'Allemagne. *Les électeurs de l'Empire. Les princes de l'Empire. Feudataire de l'Empire. C'était un fief de l'Empire. Relever de l'Empire. Terre d'Empire* ou *de l'Empire. Les cercles de l'Empire. Prince du saint-empire. Comte du saint-empire. Marquis du saint-empire.*

Empire, se dit aussi quelquefois pour désigner Les peuples d'un empire. *L'empire se soulèva.*

EMPIRÉE. s. m. Voyez Empyrée.

EMPIRER. v. a. Rendre pire, faire devenir de pire qualité, de pire condition, mettre en pire état. *Les remèdes n'ont fait qu'empirer son mal. Au lieu de rendre votre condition meilleure, vous ne faites que l'empirer. Cela ne fait qu'empirer votre marché.*

Il est aussi neutre, et signifie, Devenir pire, tomber en pire état. *Ses affaires empirent tous les jours, empirent de jour en jour. Sa maladie empire, a beaucoup empiré, est empirée. Ce malade empire à vue d'œil.*

Empiré, ée. part. passé.

EMPIRIQUE. adj. des deux genres. Qui ne s'attache qu'à l'expérience, sans suivre la méthode ordinaire de l'art. *Méthode empirique. Procédés empiriques. Formule empirique.* Il se dit surtout De la médecine et des médecins. *Médecine empirique. Médecin empirique.*

Il est quelquefois substantif, et se dit communément d'Un charlatan, d'un homme qui traite les maladies par de prétendus secrets, sans avoir aucune connaissance de la médecine. *C'est un empirique qui le traite.*

Il se dit aussi Des philosophes qui ont adopté la doctrine de l'empirisme. *Les empiriques sont opposés aux idéalistes.*

EMPIRIQUEMENT. adv. D'une manière empirique.

EMPIRISME. s. m. Médecine qui est fondée uniquement sur l'expérience, et qui rejette toute théorie. *Les partisans de l'empirisme.*

Il se dit plus particulièrement de La pratique des charlatans. *Un aveugle empirisme.*

Il se dit aussi d'Un système de philosophie dans lequel l'origine de nos connaissances est uniquement attribuée à l'expérience. *L'empirisme de Locke fut combattu par Leibnitz.*

EMPLACEMENT. s. m. Lieu, place considérée comme propre à y construire un bâtiment, à y faire un jardin, etc. Il se dit plus ordinairement Des espaces de terrain environnés de rues, de bâtiments. *Voilà un bel emplacement pour une maison. Choisir un bon emplacement. L'emplacement de son jardin est très beau. Il a un grand emplacement. Emplacement à vendre.*

EMPLÂTRE. s. m. Il se dit de Médicaments solides et glutineux, qui se ramollissent par la chaleur, et qu'on emploie à l'extérieur du corps, après les avoir étendus sur de la toile ou sur de la peau. *Appliquer, mettre, ôter, lever un emplâtre.*

Prov., *Où il n'y a point de mal, il ne faut point d'emplâtre.*

Fig. et fam., *Mettre un emplâtre à une affaire*, Couvrir, réparer ce qu'il y a de mauvais, de défectueux dans une affaire. *Il ne sait quel emplâtre mettre à cette affaire. On n'y saurait mettre un bon emplâtre.*

Emplâtre, se dit, figurément et familièrement, d'Une personne qui est ordinairement infirme. *C'est un emplâtre. Elle a un emplâtre de mari.*

Il se dit également d'Une personne qui n'a aucune vigueur d'esprit, qui est incapable d'agir comme il convient, qui ne fait qu'apporter de l'embarras dans les affaires dont elle se mêle. *C'est un pauvre emplâtre. Quel emplâtre que cet homme-là!*

EMPLETTE. s. f. Achat de quelque marchandise, d'un meuble, d'un vêtement, d'un livre, etc. *Bonne emplette. Mauvaise emplette. Grande emplette. Faire emplette de quelque chose. Faire des emplettes.*

Il se dit aussi de La chose achetée. *Voyez mon emplette. Je vais vous montrer mes emplettes.*

EMPLIR. v. a. Rendre plein. *Emplir un coffre, une armoire de hardes. Emplir un vase, un verre de quelque liqueur. Emplir une bouteille. Emplir un sac.*

Fam., *Il emplit bien son pourpoint*, se dit D'un homme gros et gras. Cela se dit aussi, figurément, D'un homme qui mange beaucoup.

Emplir, avec le pronom personnel, signifie, Devenir plein. *Le navire s'emplissait tellement d'eau, qu'il était près de couler bas.*

Empli, ie. part. passé.

EMPLOI. s. m. L'usage qu'on fait de quelque chose. *Faire un bon emploi, un mauvais emploi de ses revenus, de son temps. L'emploi de ce moyen n'est pas sans danger. L'emploi du fer dans les constructions. Faire un noble emploi de ses talents. L'emploi du mot propre.*

Il se dit particulièrement, en termes de Jurisprudence et de Finance, de La collocation de certains deniers ou capitaux. *Régler l'emploi des deniers qui proviennent d'une vente. Il n'a pu justifier de l'emploi de ces fonds. L'emploi d'une dot, des capitaux d'un mineur, etc. Être garant du défaut d'emploi ou de remploi. Quittance d'emploi.*

L'emploi d'une somme, L'action d'employer une somme, d'en faire mention dans un compte, soit en dépense, soit en recette. *Faire l'emploi d'une somme dans un compte. Faux emploi. Double emploi.*

Double emploi, se dit également, dans le langage ordinaire, de Tout ce qui fait inutilement répétition.

L'emploi d'un mot, d'une expression, La manière dont on l'emploie, dont on peut l'employer. *L'emploi d'un verbe avec le pronom personnel. Ce mot, cette expression a divers emplois.*

Emploi, signifie aussi, L'occupation, la fonction d'une personne qu'on emploie. *Grand emploi. Bel emploi, Emploi honorable. Emploi ruineux. Pénible emploi. Donner de l'emploi. Être sans emploi. Demeurer sans emploi. C'est un homme qui cherche de l'emploi. Se bien acquitter de son emploi. Il a eu de grands emplois. Il a eu les plus beaux emplois dans l'épée, dans la robe. N'avoir qu'un petit emploi. Quel est votre emploi dans la maison?*

Il se dit particulièrement, au Théâtre, Des rôles dont un acteur est spécialement chargé. *Cet acteur a l'emploi, tient l'emploi des rois, des valets, etc. Les rôles d'un emploi.*

Chef d'emploi, Acteur qui joue en chef les rôles de son emploi.

EMPLOYER. v. a. (*J'emploie, tu emploies, il emploie; nous employons, vous employez, ils emploient. J'employais; nous employions, vous employiez, ils employaient. J'emploierai. J'emploierois. Que j'emploie; que nous employions, que vous employiez. Que j'employasse. Employant.*) Mettre en usage; faire usage, se servir de. *Employer de l'étoffe. Employer de l'argent. Employer son bien à de folles dépenses. Employer la plus grande partie de son revenu en charités, en aumônes. Cet argent a été employé aux nécessités de l'État. Les remèdes qu'on doit employer. Ce terrain ne peut être employé à telle culture. Employer du bois, de la pierre à bâtir. Employer le temps à s'instruire. Bien employer le temps, son temps. Employer la douceur. Employer les châtiments, la contrainte. Employer tout son esprit, tout son art, toute son industrie, tous ses soins, toute son éloquence. Il emploie toutes sortes de moyens. Employer ses bons offices. Employer le crédit de ses amis. Employer ses amis. Il emploie tout le monde pour obtenir cette place.*

Prov. et fig., *Employer le vert et le sec*, Employer toutes sortes de moyens pour réussir à quelque chose.

Employer une phrase, un mot, une locution, S'en servir en parlant ou en écrivant. *Employer les termes propres, les tours les plus élégants.*

Employer une raison, une pièce, S'en servir pour en tirer quelque preuve.

Employer une partie dans un compte, La mettre, la tirer en ligne de compte. On dit de même, *Employer une somme en recette, en dépense.*

Employer quelqu'un sur l'état, Le mettre sur l'état de dépense, sur l'état de ceux qui doivent être payés. Cette manière de parler a vieilli.

Employer, signifie aussi, Donner de l'occupation, de l'emploi à quelqu'un. *Employer un grand nombre d'ouvriers. On a employé cet homme dans les pays étrangers. On l'a employé dans de grandes affaires, à de grandes négociations. C'est un homme qui mérite d'être employé. Il est employé dans les finances. Cet officier est employé cette année dans l'armée d'Afrique. Il est employé sur la frontière, employé sur les côtes, employé dans les bureaux de tel ministère.*

Employer, avec le pronom personnel, signifie, S'occuper, s'appliquer, agir. *Je m'y emploierai avec joie. Il ne s'emploie qu'à cela. Il s'est employé pour moi de la manière la plus bienveillante.*

Employé, ée. part. passé. *C'est de l'argent bien employé. Un temps mal employé.*

Employé, se dit substantivement d'Un homme employé dans une administration, dans un bureau, etc. *Un employé dans l'administration des contributions indirectes. Un employé du ministère de l'intérieur, de l'octroi. Des employés de chemin de fer. Mettre un employé à la retraite.*

EMPLUMER. v. a. Garnir de plumes. Il se disait particulièrement en parlant Des petits morceaux de plumes dont on garnissait un clavecin, avant l'invention des marteaux employés aujourd'hui dans les pianos. *Emplumer un clavecin.*

Emplumé, ée. part. passé.

EMPOCHER. v. a. Mettre en poche. Il se dit proprement De l'argent ou de quelque autre chose qu'on serre dans sa poche avec

une sorte d'empressement, d'avidité. *A mesure qu'il gagne de l'argent au jeu, il l'empoche. Il empoche tout ce qu'il gagne. Empocher des fruits, des gâteaux.* Il est familier.

Fig. et fam., Il se dit De paroles désagréables qu'on s'entend adresser sans oser ou pouvoir y répondre. *Son chef lui adressa des mots très durs qu'il lui fallut bien empocher.*

EMPOCHÉ, ÉE. part. passé.

EMPOIGNER. v. a. Prendre et serrer avec le poing. *Il l'empoigna par le bras. Il l'empoigna par les cheveux. Cela est trop gros, on ne saurait l'empoigner. Pour bien jouer à la paume, il faut bien empoigner sa raquette.*

Il se dit populairement De l'action de saisir quelqu'un pour l'arrêter ou l'expulser d'un endroit. *Il fut empoigné par les gendarmes.*

Il s'emploie populairement avec le pronom personnel, comme verbe réciproque. *Ils se sont empoignés, on a eu beaucoup de peine à les séparer.*

EMPOIGNÉ, ÉE. part. passé.

EMPOIS. s. m. Espèce de colle faite avec de l'amidon, et dont on se sert pour rendre le linge plus ferme. *Empois blanc. Empois bleu. Eau d'empois. Mettre de l'empois. Passer du linge à l'eau d'empois.*

EMPOISONNEMENT. s. m. Action d'empoisonner. *L'empoisonnement est un crime capital.*

EMPOISONNER. v. a. Donner, faire prendre du poison. Il se dit surtout lorsque le poison est donné à dessein de faire mourir. *Le bruit est qu'on l'empoisonna. Empoisonner une personne, un chien.* On l'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Il s'empoisonna avec de l'arsenic.*

Il signifie aussi, Infecter de poison. *Empoisonner des viandes, des fruits. Empoisonner une fontaine, un puits, une source. Empoisonner une plaie. Empoisonner des armes, un poignard, des flèches.*

Empoisonner un étang, une rivière, Y jeter des substances propres à faire mourir le poisson.

Empoisonner des terres, Jeter dans des terres des choses propres à faire mourir les chiens, afin d'empêcher la chasse.

EMPOISONNER, se dit également Des choses qui font mourir par une qualité vénéneuse. *La noix vomique empoisonne les chiens. Il y a des champignons qui empoisonnent.*

Il se dit, par extension, Des vapeurs qui sont extrêmement infectes. *Lorsqu'on eut commencé à remuer la terre, il en sortit une vapeur qui empoisonna tous les travailleurs. Cet homme a une haleine qui empoisonne. Ce poisson est pourri, il empoisonne.*

Il se dit figurément, au sens moral, pour Troubler, altérer, remplir d'amertume. *Ce souvenir empoisonnait mon existence. Des plaisirs que la crainte empoisonne.*

Il se dit, particulièrement, De ce qui corrompt l'esprit et les mœurs. *Cette doctrine a empoisonné beaucoup d'esprits. Ces maximes sont capables d'empoisonner la jeunesse. Il lui empoisonna l'esprit par ses flatteries.*

Il signifie encore, Rapporter une chose en y donnant un tour malin, défavorable, dangereux, contre l'intention de celui qui l'a dite. *C'est un mauvais esprit qui empoisonne les choses les plus innocentes, qui empoisonne tout ce qu'on dit. Les médisants empoisonnent tout.*

EMPOISONNÉ, ÉE. part. passé. *Un mets empoisonné. Des flèches empoisonnées.*

Fig., *Dons empoisonnés, louanges empoisonnées,* Dons faits, louanges données à dessein de nuire.

EMPOISONNEUR, EUSE. s. Celui, celle qui empoisonne. *Il fut condamné comme empoisonneur.*

Il se dit, figurément et familièrement, d'Un mauvais cuisinier, d'un mauvais traiteur. *C'est un empoisonneur.*

Il se dit aussi, figurément, d'Un homme qui débite une doctrine pernicieuse. *C'est un empoisonneur public.*

EMPOISSER. v. a. Voyez POISSER.

EMPOISSONNEMENT. s. m. Action d'empoissonner. *Faire l'empoissonnement d'un étang.*

EMPOISSONNER. v. a. Peupler, garnir de poissons. *Empoissonner un étang, des fossés, un canal.*

EMPOISSONNÉ, ÉE. part. passé.

EMPORTÉ, ÉE. adj. Qui se laisse entraîner par sa passion, qui se fâche aisément, qui est prompt à dire des injures. *C'est un homme emporté avec qui on ne saurait vivre en paix. C'est une femme emportée au dernier point. Un caractère violent et emporté.*

Il se prend quelquefois substantivement. *C'est un emporté. C'est une folle, une emportée.*

EMPORTEMENT. s. m. Mouvement déréglé, violent, causé par quelque passion. *Emportement de colère, de haine. Emportement d'amour, de joie.* Employé absolument, il s'entend d'Un emportement de colère. *Grand, violent, terrible emportement. D'horribles emportements. Dans ses emportements, il ne ménage personne. Il est sujet à des emportements, à l'emportement.*

EMPORTE-PIÈCE. s. m. Instrument propre à découper, et qui enlève la pièce.

Il se dit, figurément et familièrement, d'Un satirique qui se permet l'injure et les personnalités.

EMPORTER. v. a. Enlever, ôter d'un lieu. *Il a fait emporter tous ses meubles de la maison. Emporter un malade, un homme blessé.*

Il signifie particulièrement, Prendre une chose en un lieu, et la porter, l'avoir avec soi. *La proie qu'un aigle emporte dans son aire. Emportez ce livre, vous le lirez à loisir. Emportez-le chez vous. Emporter des provisions. Je n'emporterai, pour mon voyage, que très peu de hardes. Il prit la fuite, en emportant les fonds qui lui avaient été confiés.* On a dit figurément, sous la législation qui reconnaissait le droit d'aînesse, *L'aîné emporte les deux tiers du bien,* Les deux tiers du bien sont dévolus à l'aîné.

Il se dit quelquefois, figurément, en parlant Des choses morales. *Je n'emporterai de ces lieux qu'un souvenir agréable. Le secret qu'il emporte avec lui dans la tombe. En nous quittant il a emporté tous nos vœux, il a emporté tous les cœurs.*

EMPORTER, signifie encore, Entraîner, arracher, enlever, emmener avec effort, avec rapidité, avec violence. *Son cheval prit le mors aux dents, et l'emporta à travers les champs,* ou absolument, *l'emporta. Les courants emportèrent le vaisseau. Le vent a emporté mon chapeau. Le carrosse entra si vite, qu'il faillit emporter la borne. Ce coup de canon lui a emporté une jambe. La rivière a emporté les ponts, les chaussées, etc. Un coup de fouet qui emporte la pièce.*

Fig. et fam., *Emporter la pièce,* Railler, médire d'une manière cruelle. *C'est un homme qui emporte la pièce.*

Prov. et fig., *Autant en emporte le vent,* se dit en parlant De promesses auxquelles on n'ajoute pas foi, ou De menaces dont les effets ne sont point à craindre. *Il me promet monts et merveilles, autant en emporte le vent. Ne vous alarmez pas de ses menaces, autant en emporte le vent.*

Fam., *Que le diable vous emporte,* se dit Pour exprimer son dépit, sa mauvaise humeur, sa colère contre quelqu'un. Pour les autres locutions analogues, voyez DIABLE.

EMPORTER, se dit aussi, figurément, D'une maladie qui cause la mort. *La peste emporte les gens en peu de jours. Cette maladie l'emportera. La fièvre l'a emporté.*

Il signifie également, Détruire, faire disparaître. *Il ne retira de sa créance qu'un millier de francs, les frais emportèrent le reste.* Il se dit surtout en parlant De couleurs, de taches, etc. *Le jus de citron emporte les taches d'encre, emporte la couleur des étoffes sur lesquelles il tombe.*

Ce remède emporte la fièvre, Il la guérit.

EMPORTER, se dit encore figurément Des passions, et signifie, Tirer l'âme de sa situation ordinaire, jeter dans quelque excès blâmable. *La colère l'emporta bien loin. Se laisser emporter à sa vengeance. La douleur l'a emporté jusqu'à dire, jusqu'à faire... La jeunesse se laisse emporter aux plaisirs.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie alors, Se livrer à un excès d'orgueil, d'audace, et en général à un sentiment immodéré. *Ce conquérant s'emporta jusqu'aux plus folles entreprises.*

Il se dit absolument pour signifier, Se fâcher violemment, s'abandonner à la colère. *S'emporter contre quelqu'un. Il s'emporte pour rien. Il s'emporte pour peu qu'on le contredise.*

Il se dit également, D'un cheval qui se livre à sa vivacité, à sa fougue, et qui ne peut être retenu par celui qui le monte ou qui le conduit. *Son cheval s'emporta. Les chevaux s'emportèrent, et la voiture versa.* On dit quelquefois, dans un sens analogue, qu'*Un chien de chasse s'emporte.*

EMPORTER, signifie aussi figurément, Gagner, obtenir. *Il emporta le prix sur tous ses rivaux. Dans son art il emporte le prix. Il emporta la gloire d'avoir triomphé de l'ennemi.* Il s'y joint le plus souvent l'idée d'une sorte de violence. *Cet homme a tant de crédit, qu'il emporte tout ce qu'il veut. Il emporta cette affaire à force de sollicitations.*

Prov. et fig., *Emporter quelque chose de haute lutte,* L'emporter rapidement, malgré toute opposition.

Emporter une place, S'en rendre maître en peu de temps. *Il emporta la place en quinze jours de tranchée ouverte. Emporter une place d'assaut, l'emporter d'emblée.* On dit de même, *Emporter un ouvrage l'épée à la main; emporter un retranchement; etc.*

Prov. et fig., *Emporter quelque chose à la pointe de l'épée,* L'emporter avec de grands efforts.

EMPORTER, signifie encore, Avoir la supériorité, le dessus, prévaloir; et alors il se joint avec le pronom *le*. *Ce vin l'emporte sur tous les autres vins. Le diamant l'emporte sur toutes les autres pierreries. Virgile et Horace l'emportent sur tous les poëtes latins. Il l'a emporté sur ses concurrents. L'amour l'emporte quelquefois sur la raison. Cet avis l'emporta. Sa fierté l'emporta sur ses intérêts.*

EMPORTER, joint au même pronom, signi-

fie aussi, Peser davantage. *A volume égal, l'or l'emporte de beaucoup sur l'argent.*

Fig., *Emporter la balance*, Déterminer la préférence. *Cette considération emporta la balance.*

EMPORTER, signifie aussi, Entraîner par une suite nécessaire ; Comprendre, impliquer. *Dans quelques pays, la condamnation à mort emporte la confiscation des biens. La proposition générale emporta la proposition particulière. Le mot de vertu emporte presque toujours l'idée d'effort fait sur soi-même.*

En termes de Procédure, *La forme emporte le fond*, se dit Pour exprimer que, dans le jugement d'un procès, la forme prévaut sur le fond, c'est-à-dire, qu'un simple défaut de forme peut faire échouer dans les prétentions les mieux fondées. On dit, dans le sens contraire, *Le fond emporte la forme*, Le fond prévaut sur la forme.

EMPORTÉ, ÉE. part. passé. *Il eut le bras emporté d'un boulet de canon. Un bastion emporté par les assaillants. Des soldats emportés par leur ardeur.*

EMPOTER. v. a. Mettre en pot. *Empoter des confitures.* Il se dit particulièrement en termes de Jardinage. *Ces plantes doivent être empotées et rentrées en serre avant la gelée.*

EMPOTÉ, ÉE. part. passé.

EMPOURPRER. v. a. Colorer de pourpre ou de rouge. *Le soleil couchant empourprait le ciel de ses derniers rayons. L'horizon s'empourprait.* Il est poétique.

EMPOURPRÉ, ÉE. part. passé. *Des raisins empourprés. Des fleurs empourprées.*

EMPREINDRE. v. a. Imprimer une figure, un dessin, des traits, sur une surface. *Empreindre une figure. Empreindre une marque. Empreindre des caractères.* On l'emploie avec le pronom personnel. *Leurs pas s'étaient empreints sur la neige, sur le sable.*

Il s'emploie aussi figurément. *Un caractère de grandeur est empreint sur tous les monuments de cette époque. La douceur, la tristesse, la majesté qui est empreinte sur son visage. Ce sont des sentiments que la nature a empreints dans le cœur de tous les hommes.*

EMPREINT, EINTE. part. passé.

EMPREINTE. s. f. Figure empreinte, impression, marque. *Empreinte en creux. Empreinte en relief. L'empreinte d'un cachet, d'un sceau, d'une pierre gravée, d'une médaille. On a reconnu la route des voleurs à l'empreinte de leurs pas sur la neige. La balle avait laissé son empreinte sur la cuirasse.*

Il s'emploie aussi figurément. *L'empreinte du doigt de Dieu se reconnaît dans tous les ouvrages de la nature. Tous les écrits de cet auteur portent l'empreinte de son génie.*

EMPREINTE, se dit particulièrement, en Histoire naturelle, Des figures de plantes, d'insectes, de poissons, etc., qu'on trouve empreintes sur certaines pierres. *Empreintes de fougère. Empreintes de poissons. On trouve beaucoup d'empreintes de poissons qui n'ont point leurs analogues vivants.*

EMPRESSÉ, ÉE. adj. Qui agit avec ardeur, qui se donne beaucoup de mouvement pour le succès de ce qu'il a entrepris. *C'est un homme fort empressé.*

Il se dit particulièrement D'une personne qui cherche par beaucoup de prévenances à se faire bien venir d'une autre. *Il paraît fort empressé auprès d'elle.*

Il se dit encore simplement De celui qui met une sorte de hâte, de précipitation à faire quelque chose. *On les vit empressés à se ranger sous sa domination.*

Il se dit, en des sens analogues, De l'air, des manières, des actions, des sentiments, etc. *Il a l'air empressé, les manières empressées. Rechercher quelque chose avec une ardeur empressée. Des vœux, des désirs empressés. Des soins empressés.*

Il s'emploie quelquefois substantivement en parlant Des personnes, dans les deux premiers sens ; et alors il est familier. *Il fait l'empressé auprès de cette femme.*

EMPRESSEMENT. s. m. Action d'une personne qui s'empresse ; mouvement que se donne celui qui recherche une chose avec ardeur. *Agir avec empressement. Marquer de l'empressement. Accueillir quelqu'un avec empressement. Avoir beaucoup d'empressement pour quelque chose. Témoigner beaucoup d'empressement auprès d'une personne. Il a beaucoup d'empressement à vous servir.*

EMPRESSER (S'). v. pron. Agir avec ardeur, se donner beaucoup de mouvement, s'agiter, se mettre en avant pour faire réussir quelque entreprise, quelque affaire. *C'est un homme qui s'empresse fort. Il n'aime pas à s'empresser mal à propos. S'empresser à faire sa cour.*

Il se dit quelquefois simplement pour se hâter. *S'empresser de parler, de prendre la parole. Je m'empressai de l'avertir.*

EMPRESSÉ, ÉE. part. passé.

EMPRISONNEMENT. s. m. Action par laquelle quelqu'un est mis en prison, ou État de celui qui est emprisonné. *Le jour de son emprisonnement. Depuis son emprisonnement. Emprisonnement cellulaire.*

EMPRISONNER. v. a. Mettre en prison. *On l'a emprisonné. On l'a fait emprisonner.*

Il signifie, par extension, Retenir comme dans une prison. *Les eaux débordées nous emprisonnèrent dans un étroit espace. Les gaz qui se trouvaient emprisonnés dans cette étroite cavité.*

EMPRISONNÉ, ÉE. part. passé.

EMPRUNT. s. m. Action d'emprunter, ou La chose qu'on emprunte. *Faire un emprunt. Recourir à la voie des emprunts. Emprunt forcé. C'est un homme qui est toujours aux emprunts, qui ne vit que d'emprunts. Argent d'emprunt. Cheval d'emprunt. Aller aux emprunts. Érudition d'emprunt. Esprit d'emprunt. Cet auteur a soin de cacher les emprunts qu'il se permet.*

Fig., *Beauté d'emprunt, vertus d'emprunt, etc.*, Beauté qui n'est point naturelle, vertus dont on n'a que l'apparence.

EMPRUNTER. v. a. Demander et recevoir en prêt. *Emprunter de l'argent. Emprunter à gros intérêts. Emprunter sur gages, sur hypothèque. Emprunter un cheval. Emprunter des livres. Emprunter de quelqu'un, à quelqu'un. J'emprunterai cette somme à un de mes amis. J'ai emprunté de mon oncle dix mille francs.*

Il signifie au figuré, Recevoir, tirer de, devoir à. *Les magistrats empruntent leur autorité du pouvoir qui les institue. Ce raisonnement emprunte de la circonstance présente une nouvelle force.*

La lune emprunte sa lumière du soleil, Elle ne luit point d'une lumière qui lui soit propre, elle la reçoit du soleil.

EMPRUNTER, signifie aussi figurément, Se servir, user, tirer parti de ce qui est à un autre ou de ce qu'un autre fournit. *Emprunter une pensée à un auteur. Il a emprunté cela d'Homère, de Virgile. Cette langue n'a presque rien emprunté aux autres. Emprunter le nom, le bras, la plume, le crédit, le secours de quelqu'un. Emprunter le masque de la vertu. Emprunter le langage de la bonté, de l'amour.*

EMPRUNTÉ, ÉE. part. passé. *Argent emprunté. Lumière empruntée. Érudition empruntée. Un mot emprunté du latin.*

Il se dit souvent, adjectivement, De ce qui n'est pas propre à la personne ou à la chose dont il s'agit, de ce qui n'est pas naturel. *Beauté empruntée. Charmes empruntés. Éclat emprunté. Ornements empruntés.*

Avoir un air emprunté, des manières empruntées, Avoir un air embarrassé, contraint, des manières peu naturelles, affectées.

Ce livre a paru sous un nom emprunté, Il a paru sous un autre nom que celui de son auteur.

Conter une histoire sous des noms empruntés, La conter sous des noms déguisés, sous de faux noms.

EMPRUNTEUR, EUSE. s. Celui, celle qui emprunte. *Le prêteur et l'emprunteur.*

Il se dit plus ordinairement de Quelqu'un qui a l'habitude d'emprunter. *C'est un hardi emprunteur. C'est une emprunteuse.*

EMPUANTIR. v. a. Infecter, répandre une mauvaise odeur, la communiquer. *Ce cloaque, cet égout empuantit tout le quartier. Empuantir quelqu'un. Cet homme empuantit tout le monde de son haleine.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Devenir puant, infect. *Les eaux de cette mare s'empuantissent, commencent à s'empuantir.*

EMPUANTI, IE. part. passé.

EMPUANTISSEMENT. s. m. État d'une chose qui s'empuantit. *Il faut craindre l'empuantissement des eaux.*

EMPYÈME. s. m. T. de Médec. Amas de pus dans quelque cavité du corps, et particulièrement dans la poitrine. *Guérir de l'empyème.*

Il se dit aussi de L'opération chirurgicale par laquelle on fait une ouverture au bas de la poitrine pour donner une issue au pus, au sang épanché dans cette cavité. *L'empyème est une opération dangereuse.*

EMPYRÉE. s. m. Il se dit de La partie du ciel la plus élevée, que les anciens regardaient comme le séjour des divinités célestes, et où les théologiens placent celui des bienheureux. *Les dieux de l'Empyrée. Jusque dans l'Empyrée.*

Il s'emploie quelquefois adjectivement. *Le ciel empyrée.*

EMPYREUMATIQUE. adj. des deux genres. T. de Chimie. Tenant de l'empyreume. *Une odeur empyreumatique. Une huile empyreumatique.*

EMPYREUME. s. m. T. de Chimie. Qualité désagréable au goût et à l'odorat, que contractent certaines substances soumises à l'action d'un feu violent.

EMU

ÉMULATEUR. s. m. Qui est animé d'un sentiment d'émulation. *Émulateur de la gloire d'autrui. Il a eu plus d'envieux de sa fortune que d'émulateurs de sa vertu.* Il est peu usité et ne s'emploie que dans le style soutenu.

ÉMULATION. s. f. Sentiment qui excite à égaler ou à surpasser quelqu'un en quelque chose. Il se dit surtout en parlant De choses louables. *Noble, belle, louable émulation. Avoir de l'émulation. L'émulation a augmenté son ardeur pour l'étude. Ils étu-*

dieront mieux par émulation. Il y a une honnête émulation. Exciter l'émulation de quelqu'un. Donner de l'émulation. L'émulation porte à imiter les grandes actions.

ÉMULE. s. m. Concurrent, rival. *Il est l'émule d'un tel. C'est son émule. Surpasser tous ses émules.*

Il se dit aussi Des personnes qui sont regardées comme étant d'un mérite égal en quelque art, en quelque profession. *Ces deux peintres étaient émules.*

Il s'emploie quelquefois comme substantif féminin. *Carthage était l'émule de Rome, la digne émule de Rome.*

ÉMULGENT, ENTE. adj. T. d'Anat. Il se dit Des artères qui portent le sang dans les reins, et des veines qui des reins le reportent au cœur. *Artères émulgentes. Veines émulgentes.*

ÉMULSIF, IVE. adj. Il se dit Des graines, des semences dont on peut tirer de l'huile par expression. *Le chènevis est émulsif. Les graines de melon sont émulsives.*

Il est aussi substantif, au masculin. *Les émulsifs.*

ÉMULSION. s. f. Nom donné à diverses préparations pharmaceutiques liquides et d'un blanc de lait. *Faire une émulsion avec des amandes. On lui fait prendre des émulsions. L'orgeat est une émulsion.*

ÉMULSIONNER. v. a. T. de Médec. et de Pharm. Mêler une émulsion avec une tisane ou avec une boisson quelconque. *Émulsionner une tisane.*

ÉMULSIONNÉ, ÉE. part. passé.

EN

EN. Préposition qui sert à marquer, soit au propre, soit au figuré, La relation d'une chose avec le dedans, l'intérieur, le milieu d'une autre. Elle se prend dans une acception moins déterminée que *Dans*, et son régime ne s'emploie que très rarement avec l'article défini. *Mettre quelqu'un en prison. Monter en voiture. Être en pleine mer. Mettre un mort en terre. Chasser en plaine. Un ouvrier qui travaille en chambre, en boutique. Loger en chambre garnie. Mettre un enfant en prison. Avoir de l'argent en poche, en caisse. Être en lieu sûr. En ce lieu-ci. En tous pays. Être en France. Passer en Espagne. Voyager en Italie. Vivre en pays étranger. Aller de province en province. En haut. En bas. En avant. En arrière. En dedans. En dehors. Dîner en ville. Se mettre en chemin. Rester en place. Être bien en selle. Pêcher en eau trouble. Voir en songe. Avoir preuve en main. Avoir martel en tête. Avoir un dessein en tête. Dire en pleine assemblée. Une affaire jugée en plein parlement. Tomber de fièvre en chaud mal. Aller de mieux en mieux. Ce mot ne s'emploie guère qu'en poésie, qu'en jurisprudence, qu'en tel sens. Mettre en ligne de compte. Exceller en quelque chose. On doit, en toute chose, se conduire prudemment. Que faire, en un tel danger? Que feriez-vous en pareille occasion? En cas que cela arrive. En tout cas. Il n'est pas en mon pouvoir de faire cela; il n'est pas en moi de le faire. J'ai mis en vous tout mon espoir. Il n'a de confiance qu'en lui. Descendre en soi-même.* — Souvent l'idée de relation avec l'intérieur d'une chose, s'affaiblit, ou même s'efface entièrement, et *En* paraît alors équivaloir aux prépositions *À* ou *Vers*, comme dans ces phrases : *Avoir le casque en tête. Être armé de pied en cap. Marcher en tête. Suivre en queue. Prendre en flanc. Donner du nez en terre. Voltiger de fleur en fleur. Courir de belle en belle. De fil en aiguille, il nous conta toute l'histoire. De point en point. D'aujourd'hui en huit.*

Fig. et fam., *Avoir quelqu'un en tête*, L'avoir pour concurrent, pour adversaire.

Cette préposition a divers emplois spéciaux, dont nous indiquerons les plus remarquables. Ainsi très souvent elle régit un mot qui indique ou détermine L'état absolu ou relatif, la manière d'être, la disposition, la modification d'une personne ou d'une chose. *Il a tant couru, qu'il est tout en eau, qu'il est tout en nage. Une femme en couche. Du blé en herbe. Une vigne en fleur. Mettre en couleur. Teindre, colorer en bleu, en rouge, etc. Mettre des vers en musique. Un portrait en pied. Une allée en pente, qui va en pente. Mettre en pièces. Un habit en lambeaux. Une terre en friche. Des cheveux en désordre. Ranger une armée en bataille. Les ennemis sont en pleine déroute. Être en pénitence. Un enfant en nourrice. Être en apprentissage. Un officier en retraite. Il n'est plus en fonction. Se tenir en garde. Se mettre en mesure de... Être en possession d'un bien. Être en belle passe. Tout le pays était en armes. Être en guerre avec quelqu'un. Vivre en paix, en repos. Être en liberté. Les lois en vigueur. Ce mot n'est plus en usage. Un arrêt passé en force de chose jugée. Être en vogue, en réputation, en faveur, en disgrâce. Être en chance, en bonheur. Être en danger. Être en vie, en bonne santé, en appétit. Être en bonne humeur, en colère, en verve. Un homme en fureur. Un liquide en effervescence, en ébullition. Une bête en chaleur. Se tenir en haleine, en exercice. Être en crainte, en espérance, en doute. Être, revenir en son bon sens. Être en extase. Tomber en défaillance. Aller, tomber en décadence. Mettre en oubli. Être en rapport avec quelqu'un. Être en fonds, en reste. Être en avance.*

Cette préposition régit également le mot qui indique ou détermine :

1° À quoi une personne est occupée, appliquée. *Être en affaire, en oraison, en prières. C'est un homme tout en Dieu.*

2° Le résultat d'un changement de nature. *Narcisse fut métamorphosé en fleur. Se résoudre en pluie. S'en aller en fumée, en vapeur. Son amour se convertit en haine.* Par exagération, *Éclater en sanglots, Fondre en larmes.*

3° La forme. *Des arbres taillés en buisson. Des perles en poire. Une fenêtre en ogive. Mettre quelque chose en boule. S'élever en pyramide, en forme de pyramide. Se terminer en pointe.*

4° Le genre de culture. *Cet arpent est en vigne. Ce terrain a été mis en potager, est en potager.*

5° Le mode de division. *Partager une armée en deux corps. Diviser en deux, en trois, en quatre parties*, ou simplement, *Diviser en deux, en trois, etc. Un poème en quatre chants. Une comédie en cinq actes.*

6° L'espèce de vêtement qu'une personne a sur elle. *Être en veste, en chemise, en manteau, en habit de chasse. Être en bottes. Elle était en blanc. Être en deuil.*

7° Le costume. *Une femme habillée, travestie en homme. Un espion déguisé en ermite. Se costumer en Turc.*

En, régit aussi très fréquemment le mot qui détermine À quoi est relative, à quoi est restreinte, ou sous quel point de vue est considérée la chose, la qualité, l'action, etc., dont il s'agit. *La récolte en vin n'a pas été fort abondante. Une terre fertile en blé. Être riche en biens-fonds. Sa fortune consiste en rentes sur l'État. Il possédait tant en argent et en billets. Il y a six mille francs en tout. Vendre son bien en tout ou en partie. Nous ne différons qu'en un seul point. Il n'a rien perdu en vivacité. Elle les surpasse en attraits. En quoi vous ai-je fait tort? Je n'ai fait en cela que me conformer à ses ordres. Ce qui est juste en soi. Il lui ressemble, mais en beau. Parler de quelqu'un en bien, en mal. Les habitants de ce pays sont en général très hospitaliers. En fait et en droit.* On doit ranger ici les locutions telles que : *Docteur en médecine. Maître en fait d'armes. Menuisier en bâtiments. Ouvrier en soie. Tourneur en bois, en ivoire. Peintre en miniature. Etc.*

Ce mot sert encore, particulièrement, à marquer Conformité. *En bonne philosophie. En bonne politique. En bonne justice. En conscience. Je vous le dis en vérité. On voit, en effet, que...*

En tant que, Selon que, autant que. Cette locution est principalement usitée en termes de Pratique. *En tant que je puis. En tant qu'il m'appartient. En tant que besoin sera.* On l'emploie aussi quelquefois, dans le langage ordinaire, pour Comme. *En tant qu'homme, il les plaint, mais en tant que juge, il les condamne.*

En qualité de, Comme, à titre de. *Il procède en qualité de tuteur. En sa qualité de mari. En quelle qualité agissez-vous? En cette qualité, j'ai droit de... Il voulut servir en qualité de volontaire.*

En son nom, De son chef, personnellement. Cela se dit surtout en termes de Pratique. *Agir tant en son nom qu'au nom d'un autre.* On dit de même, *En son propre et privé nom.*

En, et son régime, servent pareillement à indiquer :

1° La manière dont se fait une action. *En trois sauts, je fus chez lui. Je vous expliquerai la chose en deux mots. Se ruiner en folles dépenses. S'épuiser en efforts inutiles. Réprimander en vain. Ils s'y rendirent en toute hâte. Voyager en poste. Se promener en long et en large. Voir quelqu'un en secret. Lui parler en cachette. Je suis venu chez vous en droiture.* À cet emploi se rapportent les phrases où *En* peut ordinairement se résoudre par À la manière, à la façon de. *Vivre en homme de bien, en bon chrétien, en libertin. Se conduire en bon frère. Agir en roi, en maître. Parler en étourdi, en écervelé. En homme prudent, je me retirai. Commander en chef*, En qualité de chef. On dit de même, *Général en chef, etc.*

2° Le langage ou le genre d'écriture qu'on emploie. *Écrire un ouvrage en grec, en français, en latin, etc. Traduire en prose. Improviser en vers. Une comédie en vers, en prose. Ils s'entretenaient en anglais. Écrire en ronde, en bâtarde, en grosses lettres, etc. Une inscription en caractères grecs, en hiéroglyphes, etc.*

3° La destination. *Armer en course, en guerre. Mettre en vente. Mettre en gage, en dépôt. Donner en otage. Livrer en proie. Arborer un drapeau noir en signe de deuil.* On peut rapporter à cet emploi les phrases, *Poser en fait, établir en principe, mettre en question, etc.*, Présenter ou avancer quelque chose comme un fait, comme un principe, etc.

4° Le motif qui fait agir, ou La fin qu'on se propose. *Il l'a fait en haine d'un tel. En considération de ses services. En reconnaissance de vos bienfaits. En vue de lui plaire. En mémoire de moi. En faveur dudit mariage. En exécution de tel arrêt. Payer une somme en déduction d'une autre. Donner une chose en échange d'une autre. En foi de quoi je lui ai délivré le présent certificat.*

EN, sert encore à former plusieurs autres locutions, pour l'explication desquelles nous renvoyons aux différents articles des mots qu'il régit. *Prendre son mal en patience. Avoir en horreur. Prendre quelqu'un en amitié, en grippe, en haine. Prendre quelque chose en bonne, en mauvaise part. En revanche. En tiers. En comparaison. En définitive. En conséquence. En outre. Etc.* Voyez PATIENCE, HORREUR, ETC.; REVANCHE, TIERS, ETC.

EN, sert de plus à marquer Le rapport au temps, et signifie, Durant, pendant. *En hiver. En été. En tout temps. En temps de paix. En temps de guerre. En ces temps de calamité. En votre absence. En plein jour.*

Il se met également devant l'indication d'une époque. *En 1830. En l'an 700 de l'hégire. En l'an 500 de la fondation de Rome.*

Il sert aussi pour marquer Le temps qu'on emploie à faire quelque chose. *Il arrivera en trois jours.* Avec la préposition *Dans*, la phrase signifierait, Il arrivera au bout de trois jours.

EN, précède fort souvent le participe actif; et alors il sert principalement à marquer Le temps, l'époque, comme dans ces phrases : *On apprend en vieillissant. Il donna ordre, en partant de... Il leur dit, en les recevant, que... Il l'a déclaré en mourant* : ou La manière, comme dans celles-ci : *Parler en tremblant. Un mal qui va en augmentant. Un ruisseau qui va en serpentant.*

Lorsque cette préposition régit un nom, elle n'est presque jamais suivie de l'article pluriel *les*, ni de l'article singulier *le* ou *la*, à moins que le nom ne commence par une voyelle ou une *h* muette. Ainsi on ne dit point, *En les lieux, en les temps* ; mais on dit fort bien, *En l'honneur des saints, en l'absence d'un tel.* On dit néanmoins, par exception, *En la présence de Dieu.* Il y a aussi quelques formules où *En* reçoit immédiatement après lui l'article *la*. *Ce procès a été jugé en la chambre du conseil. Président en la chambre des comptes.*

EN, sert encore à former des mots, et surtout des verbes, qui signifient, Garnir de, mettre dans, etc. Cette préposition, lorsqu'elle fait ainsi partie d'un mot composé, s'écrit avec une *m*, toutes les fois qu'elle est suivie d'un *b*, d'un *p*, ou d'une *m*. Ainsi on écrit, *Embarquer, empenner, emmailloter*, au lieu de, *Enbarquer, enpenner, enmailloter.*

EN. Pronom relatif, ou particule relative, qui tient lieu de la préposition *De* et d'un mot déjà exprimé, ou d'une phrase, d'une proposition déjà énoncée, qu'on ne veut pas répéter. *Vient-il de la ville? Oui, il en vient*, Oui, il vient de la ville. *On ne doit jamais se repentir d'avoir bien fait, aussi ne s'en repent-il pas*, Aussi ne se repent-il pas d'avoir bien fait. *Cette affaire est délicate, le succès en est douteux*, Le succès de cette affaire est douteux. *Cette maladie est dangereuse, il pourrait en mourir. C'est un événement bien triste, j'en suis très affligé. On voulait lui donner une commission difficile, il s'en est dispensé. Donnez-moi cela, j'en ai besoin. C'est un véritable ami, je n'oublierai jamais les services que j'en ai reçus. J'aurai moins de complaisance qu'ils n'en ont eu. Il a élevé plus de monuments que d'autres n'en ont détruit.*

Quelquefois on applique ce pronom à une phrase qui va suivre ou qui n'a pas encore été complètement exprimée. Ainsi on dit : *N'en doutez pas, ils céderont si vous montrez de la fermeté*, c'est-à-dire, Ne doutez pas de cela, de ce que je vais dire, etc. *C'est là, soyez-en certain, la cause de son refus*, c'est-à-dire, C'est là (soyez certain de ce que je dis) la cause, etc.

Lorsque *En* est suivi d'un adjectif se rapportant au mot que ce pronom rappelle, on peut ordinairement le résoudre par ce mot seul, sans la préposition *de*. *A-t-il des protecteurs? Il en a de très-puissants*, Il a des protecteurs très puissants. *A-t-il des amis? Il n'en a qu'un seul*, Il n'a qu'un seul ami. *C'est la seule récompense qu'il ambitionne, il n'en veut point d'autre*, Il ne veut point d'autre récompense.

EN, s'emploie souvent sans aucune relation avec ce qui précède ; mais il ne laisse pas de marquer quelque chose de sous-entendu. Par exemple : *En est-il un seul parmi vous qui consentît... En est-il parmi vous qui consentissent...* signifient, Est-il parmi vous un seul homme qui consentît... des hommes, des gens qui consentissent... *Il en veut depuis longtemps à un tel*, Il veut du mal à un tel depuis longtemps. *A qui en voulez-vous?* signifie, dans une autre acception, A qui voulez-vous parler? qui demandez-vous? *A qui en avez-vous?* Contre qui avez-vous de la colère? — On peut expliquer d'une manière analogue toutes ces autres façons de parler : *Comment vous en va? Il s'en faut beaucoup. Il s'en est peu fallu. Il ne sait où il en est. Cela n'en est pas. Il m'en a donné à garder. Je t'en souhaite. S'en tenir à une chose. Il en tient. Il en a dans l'aile. Je n'en reviens pas. Il en est venu à ce point, que... Il en est logé là. C'en est trop. C'en est fait. Je n'en pouvais croire mes yeux. S'en prendre à quelqu'un. Quoi qu'il en soit. N'en pouvoir mais. N'en pas devoir, n'en rien devoir à un autre. Etc.*

En être à, N'être pas plus avancé que... *Les antiquaires en sont encore à chercher l'emplacement de cette ville.*

En termes de Pratique, *Les parties en viendront au premier jour*, Les parties viendront plaider au premier jour sur l'affaire dont il s'agit. Cette phrase est maintenant peu usitée.

EN, se met quelquefois sans relation à aucune chose ni exprimée, ni sous-entendue, mais seulement par une certaine rédondance que l'usage autorise. *Il en est de cela comme de la plupart des choses du monde. En venir aux mains, aux coups, aux injures. Je m'en tiens à cela.*

Ce mot est employé d'une façon analogue avec certains verbes dont il modifie plus ou moins le sens. *En imposer. N'en pouvoir plus. Etc.* Voyez IMPOSER, POUVOIR, ETC.

Il s'emploie de la même manière avec quelques verbes qui désignent le mouvement local, et immédiatement après les pronoms personnels. *Je m'en vais partir. Vous en allez-vous à tel endroit? Il s'en retourne dans son pays. Nous nous en allons à la promenade. Ils s'en vinrent l'épée à la main ; etc.*, c'est-à-dire : Je vais partir. Allez-vous à tel endroit? Il retourne dans son pays. Nous allons à la promenade. Ils vinrent l'épée à la main.

Il n'en est pas de même lorsque les verbes *Aller, retourner, venir*, joints à la particule et au pronom personnel, s'emploient dans la signification de *Partir, sortir, se retirer*, et qu'ils n'ont aucun régime après eux ; alors, la particule et le pronom personnel sont absolument nécessaires pour rendre le sens parfait, et ne peuvent se retrancher. *Adieu, je m'en vais. Si vous avez affaire, je m'en irai. Allons-nous-en. Voulez-vous vous en retourner? Veux-tu t'en venir?*

ENA

ÉNALLAGE. s. f. Figure de grammaire, qui consiste à employer un temps ou un mode pour un autre, et qu'on peut ordinairement expliquer par une ellipse, comme dans cette phrase, *Ainsi parla le prince, et courtisans d'applaudir*, Et les courtisans s'empressèrent d'applaudir.

ÉNAMOURER (S'). verbe pron. Se prendre d'amour. *Il s'énamoura follement de cette coquette.*

ÉNAMOURÉ, ÉE. part. passé.

ENARRHEMENT. s. m. Voyez ARRHEMENT.

ENARRHER. v. a. Voyez ARRHER.

ENC

ENCABLURE. s. f. T. de Marine. Distance de cent vingt brasses. *Nous étions à deux encablures de terre.*

ENCADREMENT. s. m. Action d'encadrer, ou Ce qui sert à encadrer. *L'encadrement de ce tableau coûtera tant. Un bel encadrement.*

ENCADRER. v. a. Mettre dans un cadre, etc. *Faire encadrer une estampe, un tableau.*

Il se dit quelquefois, figurément, en parlant De ce qu'on insère dans un ouvrage d'esprit comme digression ou autrement. *Cette anecdote est fort intéressante, mais l'auteur l'a mal encadrée. Il a fort habilement encadré l'éloge du prince dans son discours.*

ENCADRÉ, ÉE. part. passé. *Une estampe encadrée.*

ENCADREUR. s. m. Celui qui encadre des estampes, des tableaux.

ENCAGER. v. a. Mettre en cage. *Il faut encager ces oiseaux.*

Il se dit figurément et familièrement, dans le sens de mettre en prison. *On l'a encagé.*

ENCAGÉ, ÉE. part. passé.

ENCAISSE. s. f. T. de Finances. Somme des valeurs qui sont dans la caisse ou dans le portefeuille d'une maison de banque, d'une administration. *Cette banque a une forte encaisse. L'encaisse de la banque de France.*

L'encaisse métallique, Les valeurs en métaux précieux.

ENCAISSEMENT. s. m. Action d'encaisser, ou Le résultat de cette action. *Il lui en coûtera beaucoup pour l'encaissement de ses marchandises. Cet encaissement n'est pas solide.* En termes de Commerce et de Finances, *L'encaissement d'une traite.*

Ces orangers, ces grenadiers ont besoin d'un encaissement, Ils ont besoin d'être mis dans des caisses nouvelles, remplies de bonne terre.

Faire un chemin par encaissement, Y faire des tranchées qu'on remplit de cailloux. *Faire un jardin par encaissement*, Y plan-

ter des arbres dans des trous qu'on a remplis de bonne terre.

Faire un pont par encaissement, Le construire sans épuisement, en descendant les piles par assises toutes faites.

Il se dit aussi De l'état d'un fleuve, d'un chemin encaissé. *L'encaissement de ce fleuve rend les inondations très rares.*

ENCAISSER. v. a. Mettre dans une caisse. *Encaisser des marchandises.*

En termes de Commerce et de Finances, *Encaisser de l'argent, des fonds*, Mettre dans sa caisse de l'argent, des fonds qu'on a reçus.

Encaisser des orangers, des grenadiers, Les mettre dans une caisse remplie de terre.

Encaisser une rivière, La contenir par des digues.

ENCAISSÉ, ÉE. part. passé.

Il se dit adjectivement D'un fleuve, d'une rivière dont les bords sont escarpés et fort élevés au-dessus de la surface de l'eau. *Ce fleuve est encaissé. Une rivière encaissée.*

ENCAN. s. m. Vente publique à l'enchère, au plus offrant et dernier enchérisseur. On ne l'emploie guère que lorsqu'il s'agit D'une vente d'effets mobiliers. *Il y aura un encan demain, dans telle rue. Vendre à l'encan. Mettre à l'encan. Acheter quelque chose à un encan.*

ENCANAILLER. v. a. Mêler avec de la canaille; introduire dans une compagnie une ou plusieurs personnes qui ne sont pas faites pour y être admises. *En introduisant cet homme dans notre société, vous nous avez encanaillés.*

Il s'emploie plus ordinairement avec le pronom personnel, et signifie alors, Hanter de la canaille; avoir commerce, se lier avec de la canaille. *Gardez-vous de vous encanailler. Il s'est encanaillé.* Ce verbe est familier dans ses deux acceptions.

ENCANAILLÉ, ÉE. part. passé.

ENCAPUCHONNER (S'). v. pron. Se couvrir la tête d'une sorte de capuchon. *Vous vous êtes plaisamment encapuchonné.* Il est familier.

Il se dit figurément, en termes de Manège, D'un cheval qui ramène l'extrémité de sa tête contre son poitrail.

ENCAPUCHONNÉ, ÉE. part. passé.

ENCAQUEMENT. s. m. Action d'encaquer. *L'encaquement des harengs.*

ENCAQUER. v. a. Mettre dans une caque. *Encaquer des harengs.*

Il se dit, figurément et familièrement, en parlant De gens qui sont pressés et entassés dans une voiture. *Ils sont encaqués là comme des harengs.*

ENCAQUÉ, ÉE. part. passé.

ENCAQUEUR, EUSE. s. Celui, celle qui encaque.

ENCARTER. v. a. T. d'Impr. Mettre, insérer un carton à l'endroit d'une feuille où il doit être. *Ces quatre pages doivent être encartées, doivent s'encarter entre ces deux-là.*

ENCARTÉ, ÉE. part. passé.

EN-CAS. s. m. Voyez CAS.

ENCASTELER (S'). v. pron. T. d'Art vétérinaire. Il se dit D'un cheval dont le talon devient trop serré. *Ce cheval commence à s'encasteler.*

ENCASTELÉ, ÉE. part. passé. *Cheval encastelé.*

ENCASTELURE. s. f. T. d'Art vétérinaire. Douleur dans le pied de devant d'un cheval, causée par l'étrécissement de la corne des quartiers, qui, resserrant les deux côtés du talon, fait boiter l'animal.

ENCASTREMENT. s. m. Action d'encastrer, ou Le résultat de cette action.

ENCASTRER. v. a. Enchâsser; unir une chose à une autre par le moyen d'une entaille. *Il faut encastrer ce tableau dans le lambris.* On l'emploie avec le pronom personnel. *Ces deux choses ne s'encastrent pas bien l'une dans l'autre.*

ENCASTRÉ, ÉE. part. passé.

ENCAUSTIQUE. s. f. Peinture avec de la cire et à l'aide du feu. *L'encaustique était connue des anciens. Caylus et Bachelier ont essayé de renouveler la manière de peindre à l'encaustique.*

Il se dit, par extension, d'Une préparation faite avec de la cire et de l'essence de térébenthine, qu'on étend sur les parquets et sur certains meubles de bois pour leur donner du lustre, du poli.

ENCAUSTIQUE, s'emploie aussi comme adjectif des deux genres, et se dit D'une peinture, d'un tableau dont les couleurs sont préparées avec de la cire. *Peinture encaustique.*

ENCAVEMENT. s. m. Action d'encaver.

ENCAVER. v. a. Mettre en cave. Il ne se dit qu'en parlant Du vin et autres boissons. *Il est temps d'encaver ce vin-là, d'encaver cette bière.*

ENCAVÉ, ÉE. part. passé.

ENCAVEUR. s. m. Celui qui fait le métier d'encaver. *Un encaveur adroit.*

ENCEINDRE. v. a Environner, entourer, enfermer. *Enceindre une ville de murailles. Enceindre de fossés, de palissades.*

ENCEINT, EINTE. part. passé.

Adjectiv., *Une femme enceinte*, Une femme grosse. *Sa femme est enceinte de trois mois. Lorsqu'elle était enceinte de son premier enfant.*

ENCEINTE. s. f. Circuit, tour. *L'enceinte des murailles. L'enceinte d'une ville.*

Il se dit aussi de Ce qui forme clôture autour d'un espace. *Une enceinte de murailles, de haies, de fossés. Une double enceinte. Faire l'enceinte d'une ville.*

Il signifie quelquefois, L'espace même qui est clos, entouré. *Il y avait une enceinte réservée pour le prince et pour sa suite.*

Il se dit particulièrement d'Une salle plus ou moins vaste, dans l'intérieur d'un édifice. *L'enceinte d'un tribunal. Des soldats pénétrèrent dans l'enceinte où siégeait le conseil.*

Il signifie, en termes de Chasse, Ce que fait le veneur dans un bois, après avoir détourné un cerf, pour marquer le lieu où il est, en semant tout autour des branches et autres brisées. *Le veneur a détourné un cerf, et fait son enceinte.*

ENCENS. s. m. Espèce de résine aromatique dont on fait souvent usage dans les cérémonies du culte catholique, et qui était également employée dans celles du culte païen. *Encens mâle. Grain d'encens. L'encens croît dans l'Arabie. L'arbre qui porte l'encens. L'odeur de l'encens est pénétrante. Brûler de l'encens sur les autels. L'encens fumait sur les autels. La fumée de l'encens. Bénir l'encens.*

Donner de l'encens, Brûler de l'encens devant quelqu'un ou quelque chose, pour accomplir une cérémonie religieuse. *Il refusa de donner de l'encens aux idoles.* On dit aussi quelquefois, *Offrir de l'encens.*

ENCENS, signifie au figuré, Louange, flatterie. *Cet homme aime l'encens. Il lui a donné de l'encens. L'encens lui porte à la tête. C'est un encens bien préparé.*

ENCENSEMENT. s. m. Action d'encenser. Il ne se dit guère qu'en parlant Du culte catholique. *Les encensements faits, le célébrant continue l'office. Faire des encensements autour d'un cercueil.*

ENCENSER. v. a. Envoyer vers quelqu'un ou quelque chose de la fumée d'encens. *Encenser une idole. Encenser les autels. Encenser l'évêque, le célébrant, le peuple.*

Fig., *Encenser une divinité*, Lui rendre des hommages, l'honorer. *Les fausses divinités que ce peuple encense.*

ENCENSER, signifie au figuré, Flatter par des louanges, Honorer avec excès. *Ils sont tous à l'encenser. Encenser la fortune.* On dit dans un sens analogue, *Encenser les vices, les défauts de quelqu'un.*

En termes de Manège, *Encenser*, se dit absolument Du mouvement de bas en haut que certains chevaux font avec leur tête. *Ce cheval encense.*

ENCENSÉ, ÉE. part. passé.

ENCENSEUR. s. m. Celui qui donne de l'encens. Il n'est d'usage qu'au figuré. *Encenseur éternel. Encenseur fatigant. Les courtisans sont des encenseurs de profession.* Il est familier.

ENCENSOIR. s. m. Espèce de cassolette suspendue à de petites chaînes, dans laquelle on brûle de l'encens, et dont on se sert pour encenser. *Un encensoir de cuivre. Un encensoir d'argent. Tenir l'encensoir.*

Prov. et fig., *Casser le nez à coups d'encensoir*, Donner en face des louanges outrées qui font voir qu'on se moque de celui qu'on loue; ou Donner des louanges grossières qui blessent plus qu'elles ne flattent. On dit aussi, *Donner de l'encensoir par le nez.*

ENCENSOIR, se dit quelquefois figurément, dans le style élevé, pour désigner La puissance ecclésiastique. *Il tient le sceptre et l'encensoir.*

Fig., *Mettre la main à l'encensoir*, S'ingérer dans des fonctions ecclésiastiques, quoiqu'on soit laïque. *On accusait injustement ce prince d'avoir mis la main à l'encensoir.*

En Astron., *L'Encensoir*, Constellation de l'hémisphère austral, qu'on nomme aussi *L'Autel.*

ENCÉPHALE. s. m. T. d'Anat. L'ensemble des organes qui sont contenus dans la cavité du crâne.

ENCÉPHALIQUE. adj. des deux genres. T. d'Anat. Qui a rapport, qui appartient à l'encéphale. *Membranes encéphaliques. Vaisseaux encéphaliques.*

ENCHAÎNEMENT. s. m. Ensemble, réunion de choses qui forment ou composent une chaîne. Il n'est guère d'usage au propre; au figuré il signifie, Liaison ou suite de plusieurs choses de même nature, de même qualité, ou de choses qui ont entre elles certains rapports. *Un enchaînement de malheurs. Un enchaînement de causes et d'effets. Sa vie n'a été qu'un enchaînement de fautes et de misères. Enchaînement de propositions, de paradoxes. L'enchaînement des idées. L'enchaînement des preuves d'un discours.*

ENCHAÎNER. v. a. Lier, attacher avec une chaîne. *Enchaîner un chien. Enchaîner un furieux, un prisonnier, des forçats.*

Il signifie au figuré, surtout dans le style élevé, Subjuguer, asservir. *Enchaîner un peuple, une ville.*

Il signifie également, Retenir, contenir. *Les obstacles qui enchaînaient sa valeur. Un serment enchaîne ma langue.*

Il signifie aussi, Captiver. *Sa beauté enchaîne tous les cœurs. Enchaîner les cœurs par ses bienfaits.*

Fig., *Enchaîner la victoire à son char*, Être toujours victorieux. On dit quelquefois, en parlant D'une coquette, *Elle enchaîne un amant, des amants à son char.*

ENCHAÎNER, signifie encore figurément, Lier des propositions, des preuves, etc.; établir entre certaines choses une dépendance, une relation mutuelle. *Il a bien enchaîné toutes ces propositions. Les causes naturelles sont enchaînées les unes avec les autres, les unes aux autres.*

Il s'emploie avec le pronom personnel, surtout dans le sens qui précède. *Les vérités s'enchaînent les unes aux autres.*

ENCHAÎNÉ, ÉE. part. passé.

ENCHAÎNURE. s. f. Enchaînement. Il ne se dit qu'en termes d'Art, pour désigner Un entrelacement d'anneaux, de fils, de cordons.

ENCHANTELER. v. a. Mettre du bois dans le chantier. *Enchanteler du bois.*

Enchanteler du vin, Mettre une barrique, un tonneau de vin sur deux pièces de bois, pour l'élever au-dessus de terre.

ENCHANTELÉ, ÉE. part. passé.

ENCHANTEMENT. s. m. Effet supposé de paroles ou d'opérations prétendues magiques. *Un long enchantement. Les vieux romans, comme les Amadis, etc., sont pleins d'enchantements. Défaire, briser, rompre un enchantement, l'enchantement.*

Il se dit quelquefois de L'action même d'enchanter. *Faire un enchantement, des enchantements. Formule d'enchantement. Les enchantements de Médée.*

Par exagérat., *Comme par enchantement*, se dit Pour exprimer la promptitude ou la facilité avec laquelle s'est faite ou s'est opérée une chose qui semblait exiger beaucoup de temps ou offrir beaucoup de difficulté. *Ce théâtre fut réédifié, comme par enchantement, au bout de six semaines. Le mal cessa comme par enchantement.*

ENCHANTEMENT, se dit aussi, figurément, de Tout ce qui est merveilleux et surprenant. *Cette fête était fort belle, tout y surprenait, c'était un enchantement, une succession d'enchantements.*

Il se dit également quelquefois de Ce qui charme et captive le cœur, l'esprit. *Les enchantements de l'amour, de la poésie.*

Il se dit encore d'Une satisfaction, d'une joie très vive. *Il est dans l'enchantement. Cette nouvelle l'a mis dans l'enchantement.*

ENCHANTER. v. a. Charmer, ensorceler par des sons, par des paroles, par des figures, par des opérations prétendues magiques. *Des gens ignorants croient encore qu'il y a des magiciens qui enchantent les hommes, les animaux, etc.*

Il signifie aussi figurément, Surprendre, engager, par quelque attrait, par de belles paroles, de belles promesses, ou par d'autres moyens de séduction. *Cette femme est belle et artificieuse, elle l'enchantera. Ne vous laissez pas enchanter par cet homme-là.* On le dit quelquefois Des choses, dans un sens analogue. *Se laisser enchanter par l'éclat des grandeurs, par les plaisirs du monde.*

Il se dit aussi De tout ce qui cause un vif plaisir ou une grande admiration. *Vous vous portez bien, j'en suis enchanté. Tout le monde est enchanté de ses manières, de sa politesse. Cette musique, cette pièce m'a enchanté.*

ENCHANTÉ, ÉE. part. passé. *Tous mes sens étaient enchantés.*

Il signifie aussi, Fait par enchantement, plein d'enchantement, ou qui sert aux enchantements. *Palais enchanté. Armes enchantées.*

Il signifie encore figurément, Merveilleux, extraordinairement beau, surprenant. *Que cette maison est belle! c'est une demeure enchantée. Des lieux, des jardins enchantés.*

ENCHANTEUR, ERESSE. s. Celui, celle qui enchante par des paroles, par des opérations prétendues magiques. *Fameux enchanteur. Circé l'enchanteresse.*

Il se dit, figurément, d'Une personne qui cherche à tromper par un beau langage, par des artifices. *Défiez-vous de lui, c'est un enchanteur, un grand enchanteur.*

Il se dit quelquefois en bonne part d'Une personne qui sait charmer, séduire. *Ce poète est un enchanteur. C'est une aimable enchanteresse.*

Il s'emploie aussi comme adjectif, dans un sens analogue à celui qui précède ; et alors il s'applique principalement Aux choses. *Style enchanteur. Regard enchanteur. Musique, poésie enchanteresse.*

ENCHAPERONNER. v. a. Couvrir la tête d'un chaperon. *Enchaperonner un oiseau de proie.*

Il se dit quelquefois en parlant De cérémonies funèbres. *Le grand maître et les maîtres des cérémonies et hérauts d'armes seront enchaperonnés.*

ENCHAPERONNÉ, ÉE. part. passé.

ENCHÂSSER. v. a. Mettre, faire entrer, fixer quelque chose dans du bois, dans de la pierre, dans de l'or, de l'argent, etc. *Enchâsser des reliques dans de l'or. Enchâsser un diamant, un rubis dans une bague. Enchâsser des perles, du corail, etc., dans de l'or. Enchâsser un tableau dans une bordure.*

Il se dit figurément en parlant De ce qu'on insère, de ce qu'on fait entrer dans un discours ou dans quelque autre ouvrage d'esprit. *Enchâsser un passage, une citation dans un discours. Il a bien enchâssé ce trait d'histoire, cette anecdote. Cette pensée est mal enchâssée.*

ENCHÂSSÉ, ÉE. part. passé.

Il se dit quelquefois, par analogie, De ce qui est fixé naturellement dans quelque chose, comme si on l'y avait enchâssé. *Les dents sont enchâssées dans les os de la mâchoire.*

ENCHÂSSURE. s. f. Action par laquelle on enchâsse quelque chose. *Il a bien réussi dans l'enchâssure de ce diamant.*

Il se prend plus ordinairement pour L'ouvrage qui résulte de cette action. *L'enchâssure est fort riche.*

ENCHAUSSER. v. a. T. de Jardinage. Il se dit en parlant Des légumes que l'on couvre de paille ou de fumier, pour les faire blanchir ou pour les préserver de la gelée. *Enchausser de la chicorée, du céleri. Enchausser des pieds d'artichauts.*

ENCHAUSSÉ, ÉE. part. passé.

ENCHÈRE. s. f. Offre d'un prix supérieur à la mise à prix, ou au prix qu'un autre a déjà offert. Il se dit en parlant Des choses qui se vendent ou s'afferment au plus offrant. *Vendre aux enchères, à l'enchère, à la chaleur des enchères. Mettre aux enchères, à l'enchère. Faire revendre aux enchères un immeuble, une maison. Requérir la vente aux enchères, la mise aux enchères d'une maison. L'officier public chargé de recevoir les enchères. Ouvrir les enchères. Publier les enchères. Faire une enchère. Mettre enchère. Couvrir une enchère. Cela a été délivré à la première enchère, a été adjugé sur la première, sur la seconde enchère. Retirer une enchère.*

Fig., *Mettre quelque chose aux enchères, à l'enchère*, Ne l'accorder qu'à celui qui donne le plus pour l'obtenir. *Mettre aux enchères les emplois, les honneurs, etc.*

Fig., *Il est à l'enchère ; sa conscience, ses talents sont à l'enchère*, se dit D'un homme disposé à sacrifier ses principes, ses opinions à l'intérêt.

En termes de Procédure, *Folle enchère*, Enchère faite témérairement et à laquelle l'enchérisseur ne peut satisfaire. *Vente, revente sur folle enchère*, ou simplement, *Folle enchère. Poursuivre la folle enchère. Frais de folle enchère.* Il se dit aussi de La différence en moins entre le prix de la seconde adjudication et celui de la première ; différence qui est à la charge de l'adjudicataire sur la folle enchère duquel on a revendu. *Il a payé la folle enchère.*

Prov. et fig., *Payer la folle enchère de quelque chose, en payer la folle enchère*, Porter la peine de sa témérité, de son imprudence.

ENCHÉRIR. v. a. Mettre enchère sur quelque chose ; faire une offre supérieure à celles qui ont déjà été faites. *Enchérir une terre. Enchérir une maison sur quelqu'un, au-dessus de quelqu'un, par-dessus quelqu'un.* On l'emploie aussi absolument. *Il a fait venir des gens pour enchérir. Enchérir sur quelqu'un.*

Il signifie au figuré, Ajouter à ce qu'un autre a fait ; le surpasser en quelque chose, soit en bien, soit en mal. *Un tel nous avait traités magnifiquement, mais cet autre a bien enchéri sur lui. Enchérir sur l'éloquence des anciens, sur les ouvrages des anciens. Néron enchérit sur la cruauté de Tibère. Il voulut enchérir sur les éloges qu'on leur avait déjà prodigués.* On le dit quelquefois Des choses, comme dans cette phrase, *Ce mot enchérit sur tel autre*, Il ajoute à l'idée que tel autre exprime.

ENCHÉRIR, signifie encore, Rendre une marchandise plus chère. *Ce marchand a fort enchéri ses denrées.*

Il est aussi neutre, et signifie, Devenir plus cher, hausser de prix. *Les blés ont fort enchéri, sont fort enchéris. Toutes les marchandises enchérissent.*

ENCHÉRI, IE, part. passé.

ENCHÉRISSEMENT. s. m. Haussement de prix. *L'enchérissement des blés est la suite ordinaire d'une mauvaise récolte. L'enchérissement du pain, des vivres.*

ENCHÉRISSEUR. s. m. Celui qui fait, qui met une enchère. *On adjugera cette terre tel jour, amenez-nous des enchérisseurs. Vendre quelque chose au plus offrant et dernier enchérisseur. Adjuger au plus offrant et dernier enchérisseur. Premier, second enchérisseur.*

Fol enchérisseur, Celui qui a fait une folle enchère.

ENCHEVÊTRER. v. a. Mettre un chevêtre, un licou. Il n'est guère usité dans ce sens.

Il se dit plus ordinairement, avec le pronom personnel, D'un cheval qui engage un pied dans la longe de son licou. *Ce cheval s'est enchevêtré.*

Il signifie aussi figurément, S'engager dans une affaire, dans un raisonnement,

etc., dont on a de la peine à se tirer. *Il s'est enchevêtré mal à propos dans cette affaire. Il s'enchevêtra dans un raisonnement dont il eut peine à sortir.*

ENCHEVÊTRÉ, ÉE. part. passé.

Par extension, *Des choses enchevêtrées l'une dans l'autre*, Des choses si confusément engagées les unes dans les autres, qu'il est difficile de les séparer.

Fig. et fam., *Des phrases, des périodes enchevêtrées*, Des phrases, des périodes embarrassées, embrouillées.

ENCHEVÊTRURE. s. f. Assemblage de solives dans un plancher pour environner le foyer d'une cheminée et porter les barres de fer qui le soutiennent, ou pour donner passage à un tuyau de cheminée. *Solives d'enchevêtrure. Les solives d'enchevêtrure doivent être plus fortes que les autres.*

ENCHEVÊTRURE, en termes d'Art vétérinaire, signifie, La blessure, le mal qu'un cheval se fait à un pied, en l'engageant dans la longe de son licou. *Mon cheval est boiteux d'une enchevêtrure.*

ENCHIFRÈNEMENT. s. m. Embarras dans le nez, causé ordinairement par un rhume de cerveau. *Elle a un enchifrènement qui l'incommode beaucoup.*

ENCHIFRENER. v. a. Causer un rhume de cerveau qui embarrasse le nez. *Cet air froid m'a tout enchifrené.*

ENCHIFRENÉ, ÉE. part. passé. *Il est tout enchifrené.*

ENCHYMOSE. s. f. T. de Médec. Afflux du sang dans les vaisseaux cutanés.

ENCLAVE. s. f. Terrain qui est enclavé, enfermé dans un autre, entièrement ou en partie, sans en dépendre. *Cette prairie est une enclave qui appartient à un tel, et qui lui donne un droit de passage sur ma propriété. Cette terre fait une enclave, une longue enclave dans la vôtre.*

Il se dit également d'Un territoire, d'un pays. *La principauté de Monaco était une enclave de Gênes. Le comtat Venaissin était une des enclaves de la France.* On dit dans un sens analogue, *Cette paroisse est une enclave de tel évêché.*

L'enclave ou *les enclaves d'une juridiction*, se disait autrefois de Toutes les terres et justices qui ressortissaient à une juridiction. *Cela était dans l'enclave de sa juridiction. Ce présidial fut réuni à tel bailliage avec toutes ses enclaves.*

ENCLAVEMENT. s. m. Action d'enclaver, ou Le résultat de cette action. *L'enclavement d'une terre dans une autre.*

ENCLAVER. v. a. Enfermer, enclore une chose dans une autre. Il ne se dit guère qu'en parlant D'une pièce de terre, d'un héritage, ou d'un territoire, d'une juridiction, d'un diocèse, etc. *Il veut enclaver cette pièce de terre dans son parc. Il voulut s'opposer au traité qui enclavait la plus belle de ses provinces dans le royaume voisin.* On peut l'employer avec le pronom personnel, comme dans cette phrase, *Une pièce de terre qui s'enclave dans une autre*, Qui avance dans une autre, qui s'y prolonge.

ENCLAVÉ, ÉE. part. passé. *Deux diocèses enclavés l'un dans l'autre.*

ENCLIN, INE. adj. Porté de son naturel à quelque chose. *Il est enclin au bien.* On le dit plus ordinairement Du mal que du bien. *Il est enclin au mal, à l'ivrognerie. Enclin à mal faire, à médire. La nature de l'homme est encline au mal.*

ENCLITIQUE. s. f. T. de Gram. Il se dit De certains mots de la langue grecque, qui s'appuyant sur le mot précédent, perdent leur accent, et semblent ne faire qu'un avec ce mot. *Une enclitique.* On le fait quelquefois masculin en sous-entendant *mot*.

Il se dit aussi De mots analogues en latin et en français. En latin *que* est enclitique dans *Arma virumque* ; en français *ce* est enclitique dans *est-ce ?*

ENCLORE. v. a. (Il n'a que les temps de *Clore*, dont il est composé.) Clore de murailles, de haies, de fossés, etc. *Il faut enclore ce champ. Enclore un jardin de murailles. Enclore sa maison de fossés.*

Il signifie aussi, Comprendre dans un clos, dans une étendue que l'on enceint. *Il a enclos ce pré, ce bois dans son parc.*

Enclore les faubourgs dans la ville, Donner une plus grande enceinte à la ville, en sorte que les faubourgs en fassent partie.

ENCLOS, OSE. part. passé.

ENCLOS. s. m. Espace contenu dans une enceinte de maisons, de haies, de murailles, de fossés, etc. *L'enclos de la Muette. Grand enclos. Enfermer dans l'enclos. Comprendre dans l'enclos. Il y a un bel enclos à la suite du jardin.*

Il se prend aussi pour L'enceinte même. *Un enclos de murailles, de haies, etc. Faire un enclos. Réparer son enclos.*

ENCLOUER. v. a. Piquer, par maladresse, un cheval jusqu'au vif avec un clou, quand on le ferre. *Ce cheval est aisé à enclouer. Le maréchal l'a encloué.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et se dit Lorsqu'un cheval rencontre, en marchant, un clou qui lui entre dans le pied. *Mon cheval s'est encloué.*

ENCLOUER, signifie en outre, Enfoncer de force un clou dans la lumière d'un canon, pour empêcher que les ennemis ne s'en servent. *Nous fîmes une sortie, et nous enclouâmes trois canons. Ils abandonnèrent leur canon, après l'avoir encloué. Enclouer une pièce.*

ENCLOUÉ, ÉE. part. passé.

ENCLOUURE. s. f. Le mal, l'incommodité d'un cheval encloué. *Cette enclouure est dangereuse. Ce cheval est boiteux d'une enclouure. Il n'est pas encore bien guéri de son enclouure.*

Il signifie figurément et familièrement, Empêchement, obstacle, nœud d'une difficulté. *Voilà où est l'enclouure. Ce n'est pas là l'enclouure. J'ai découvert l'enclouure.*

ENCLUME. s. f. Masse de fer, ordinairement portée par un bloc de bois, sur laquelle on bat le fer, l'argent et les autres métaux, pour leur donner une certaine forme, ou pour les écrouir. *Enclume de maréchal. Enclume de serrurier. Enclume d'orfèvre. Battre sur l'enclume. Frapper sur l'enclume. Plus dur qu'une enclume.*

Prov. et fig., *Être entre le marteau et l'enclume*, Se trouver froissé entre deux partis, entre deux personnes qui ont des intérêts contraires.

Prov. et fig., *Il faut être enclume ou marteau*, se dit dans des circonstances où il est presque inévitable de souffrir du mal ou d'en faire. *Il vaut mieux être marteau qu'enclume*, Il vaut mieux battre que d'être battu.

Fig. et fam., *Remettre un ouvrage sur l'enclume*, Le travailler de nouveau pour lui donner une autre forme, une meilleure forme.

ENCLUME, en termes d'Anatomie, se dit d'Un osselet de l'oreille auquel on a cru trouver de la ressemblance avec une enclume.

ENCLUMEAU ou **ENCLUMOT.** s. m. Petite enclume à main.

ENCOCHER. v. a. Mettre la corde d'un arc dans la coche d'une flèche. *Encocher une flèche.*

ENCOCHÉ, ÉE. part. passé. *Flèche encochée.*

ENCOFFRER. v. a. Enfermer dans un coffre. Il ne se dit ordinairement qu'en parlant Des choses que l'on serre par avarice ou par friponnerie. *Il pourrait tenir une bonne maison, il aime mieux encoffrer presque tout son revenu. Il devait distribuer cet argent à ses compagnons, mais il l'a tout encoffré.* Il est familier.

ENCOFFRÉ, ÉE. part. passé.

ENCOIGNURE. s. f. (Plusieurs écrivent *Encognure*, parce qu'on ne prononce plus l'*i*.) Endroit où aboutissent deux murailles qui font un coin. *On a ménagé un cabinet dans cette encoignure. Pierre d'encoignure.*

Il se dit, par extension, d'Un petit meuble en forme d'armoire ou de buffet, propre à être placé dans les coins des appartements. *Acheter une encoignure. Une encoignure de bois de cerisier.*

ENCOLLAGE. s. m. Action d'encoller, ou Le résultat de cette action. *Faire un encollage.*

Il se dit également de L'apprêt avec lequel on encolle. *Encollage blanc.*

ENCOLLER. v. a. Étendre, appliquer sur quelque chose un apprêt fait de colle, de gomme, ou de quelque autre matière semblable. *Encoller des moulures, des sculptures, avant de les dorer. Encoller une toile sur laquelle on veut peindre. Encoller une étoffe. Encoller le papier.*

ENCOLLÉ, ÉE. part. passé.

ENCOLURE. s. f. La partie du cheval qui s'étend depuis la tête jusqu'aux épaules et au poitrail. *Belle encolure. Vilaine encolure. Ce cheval a l'encolure fine, l'encolure de cygne, l'encolure chargée, déchargée. Il est chargé d'encolure. Il a l'encolure d'un cheval anglais, d'un barbe, etc.*

Il se dit, figurément et familièrement, en parlant Des personnes, pour désigner L'air, l'apparence ; et il se prend ordinairement en mauvaise part. *Il a l'encolure d'un sot. C'est un fripon, et il en a toute l'encolure.*

ENCOMBRANT, ANTE. adj. Qui encombre. *Des objets encombrants. Des marchandises encombrantes.*

ENCOMBRE. s. m. Empêchement, embarras, accident. *Je suis arrivé sans encombre.* Il est familier.

ENCOMBREMENT. s. m. Action d'encombrer, ou Le résultat de cette action. *Pour éviter l'encombrement, les voitures entreront par un côté, et sortiront par l'autre.*

ENCOMBRER. v. a. Obstruer, embarrasser, combler. *Une foule de voitures encombraient le passage. Les matériaux qui encombrent une rue.*

ENCOMBRÉ, ÉE. part. passé. *Ces fossés, ce puits, sont encombrés.*

ENCONTRE (À L'). Locution qui n'est guère usitée que dans cette phrase familière, *Aller à l'encontre de quelque chose*, S'y opposer, y être contraire. *Je ne vais point à l'encontre de ce que vous dites.* On dit aussi absolument, *Aller à l'encontre*, comme dans cette phrase, *Cela est juste, personne ne va à l'encontre.* On disait au-

trefois, au Palais, *Plaider pour un tel, à l'encontre d'un tel*, Pour un tel, contre un tel.

ENCORBELLEMENT. s. m. T. d'Archit. Construction en saillie du plan vertical d'un mur, soutenue par un assemblage de corbeaux.

Par extension, *Balcon, galerie en encorbellement*, Balcon, galerie tenus en saillie du mur, sur le prolongement des solives du plancher intérieur ou seulement par des consoles de fer.

ENCORE. adv. de temps. Il s'emploie pour marquer que l'action ou l'état dont il s'agit se continue, se continuera ou s'est continué jusqu'au temps indiqué par le verbe ou par les autres circonstances du discours. *Elle vit encore. Il vivra encore dans vingt ans. Il régnait encore il y a vingt ans. Il est encore au lit. Il n'est pas mort, il respire encore. Il n'est encore que sous-officier.*

ENCORE, avec la négation, suivie de *pas* ou de *point*, sert à indiquer que, jusqu'au moment dont il s'agit, une certaine chose n'existe pas ou n'a pas eu lieu, mais qu'elle doit, devrait ou pourrait exister, avoir lieu. *Il n'est pas encore jour, encore nuit. Il n'était pas encore venu. Comment, vous n'êtes pas encore habillé! Il n'est pas encore en âge. Il n'est pas encore temps d'agir. On ne l'a pas encore vu s'impatienter. Êtes-vous prêt à partir? Pas encore*, c'est-à-dire, Je ne suis pas encore prêt à partir.

Il signifie aussi, De nouveau. *Donnez-nous encore à boire. Je veux encore essayer si je pourrai réussir.*

Il signifie aussi, De plus. *Outre l'ordre qu'on lui avait donné, on lui commanda encore de... On ajoute encore à cela que...*

Il s'emploie quelquefois avec la conjonction *Mais*, par opposition à *Non seulement*. *Non seulement il est libéral, mais encore il est prodigue.*

Il se joint également à l'adverbe *Plus*, lorsqu'on veut exprimer qu'une qualité, qu'une chose enchérit sur une autre. *Il est encore plus riche que son frère. Ils ont déjà beaucoup obtenu, mais ils veulent plus encore. Ils exigent encore plus, encore davantage.* On le joint d'une façon analogue à certains verbes qui marquent augmentation ou diminution. *Cela augmentait encore sa tristesse. Cela réduit encore son revenu, déjà si modique.*

Il se place de même au commencement d'une phrase où l'on exprime une restriction qui enchérit sur ce qu'on vient de dire. *Ce mot n'est guère usité que dans telle science, encore ne l'emploie-t-on que rarement.*

Il signifie quelquefois, Du moins. *Encore s'il voulait se relâcher sur ce point, on pourrait lui accorder le reste.*

En poésie, on écrit indifféremment *Encor* ou *Encore*, selon le besoin.

ENCORE, s'emploie aussi comme une sorte d'interjection, lorsqu'on reproche à quelqu'un une récidive, une nouvelle marque d'obstination, d'opiniâtreté. *Eh quoi! encore!* ou tout simplement, *Encore!*

ENCORE QUE. loc. conjonctive. Bien que, quoique. *Encore qu'il soit jeune, il ne laisse pas d'être sage.*

ENCORNÉ, ÉE. adj. Qui a des cornes. *Un bélier haut encorné.* Il est familier.

En termes d'Art vétérinaire, *Javart encorné*, Javart qui vient sous la corne du cheval.

ENCOURAGEANT, ANTE. adj. Qui encourage. *Ce mauvais succès n'est guère encourageant. Des paroles encourageantes.*

ENCOURAGEMENT. s. m. Ce qui encourage. *Les louanges sagement placées sont des encouragements à la vertu, pour la vertu. Les arts, les manufactures ont besoin d'encouragement. Société d'encouragement.*

ENCOURAGER. v. a. Donner, inspirer du courage; exciter, inciter. *Encourager des soldats par une exhortation. L'exemple du général encouragea l'armée. Les piqueurs encourageaient les chiens. Encourager quelqu'un dans une résolution. Ils m'encouragèrent à continuer. Encourager à bien faire. Ce bon succès l'a encouragé. Encourager quelqu'un à la vertu. Encourager au crime.* On l'emploie quelquefois avec le pronom personnel, surtout comme verbe réciproque. *Ils s'encourageaient l'un l'autre.*

Encourager l'industrie, le commerce, l'agriculture, les arts, etc., Favoriser le progrès, le développement de l'industrie, le commerce, etc., par la protection, les avantages, les récompenses qu'on leur accorde. On dit à peu près de même, *Encourager la vertu, le talent, le mérite, etc.*

Encourager le vice, le crime, la révolte, etc., Exciter, pousser au vice, au crime, à la révolte, des gens qui n'y ont déjà que trop de disposition.

ENCOURAGÉ, ÉE. part. passé.

ENCOURIR. v. a. (Il se conjugue comme *Courir*.) Attirer sur soi, s'exposer à. Il ne se dit qu'en parlant De châtiments, de peines qui viennent d'une puissance supérieure. *Encourir les peines portées par la loi. Encourir une amende. Encourir la mort civile. Encourir les censures ecclésiastiques. Il avait encouru excommunication, l'excommunication. Sous peine d'encourir... Vous encourrez l'indignation de votre famille. Dussé-je encourir la disgrâce du prince. Encourir le déshonneur, l'infamie, la honte, l'opprobre. Encourir la haine publique, le mépris public.*

ENCOURU, UE. part. passé. *Subir la peine encourue.*

ENCRASSEMENT. s. m. Action d'encrasser, de s'encrasser; résultat de cette action. *L'encrassement d'un fusil, d'une machine.*

ENCRASSER. v. a. Rendre crasseux. *La poudre encrasse les habits.*

Il s'emploie avec le pronom personnel. *La peau s'encrasse quand on n'a pas soin de se laver. Il y a des étoffes qui s'encrassent aisément.*

Il se dit, figurément et familièrement, De ceux qui se mésallient, et De ceux qui s'avilissent en fréquentant mauvaise compagnie. *Il s'est encrassé par ce mariage. Il s'encrasse dans ces mauvaises compagnies.*

ENCRASSÉ, ÉE. part. passé.

ENCRE. s. f. Liqueur noire dont on se sert pour écrire. *Bonne encre. Encre luisante. De l'encre bien nette. Cette encre est trop blanche, trop épaisse. Cornet à encre. Bouteille à encre. Tache d'encre. Encre double. Encre indélébile. Encre à écrire.*

Il se dit également de Certaines compositions noires et épaisses dont on se sert pour l'impression des livres, des dessins lithographiés, etc. *Encre d'imprimerie. Encre lithographique. Prendre de l'encre avec les balles, avec le rouleau.*

Encre rouge, encre verte, etc., Composition liquide, et colorée en rouge, en vert, etc., dont on se sert pour écrire.

Encre sympathique, Encre sans couleur, qui noircit lorsqu'on présente le papier au feu, ou qu'on y applique quelque agent chimique.

Encre de la Chine ou *de Chine*, Composition sèche et noire qui vient de la Chine, et dont on se sert pour dessiner. *Il faut délayer l'encre de la Chine pour pouvoir s'en servir. Dessin à l'encre de la Chine, à l'encre de Chine. On contrefait l'encre de la Chine.*

Fig. et fam., *Écrire de bonne encre, de la bonne encre à quelqu'un*, Lui écrire en termes forts et pressants, et même menaçants.

Fig. et fam., *C'est la bouteille à l'encre*, se dit D'une affaire très obscure. *Être dans la bouteille à l'encre*, Être dans le secret d'une intrigue, ou d'une affaire équivoque.

ENCRER. v. a. T. d'Impr. Charger, enduire d'encre. *Encrer des balles, un rouleau.*

ENCRÉ, ÉE. part. passé. *Cette forme est trop encrée.*

ENCRIER. s. m. Petit vase où l'on met de l'encre, et où on la prend avec la plume. *Encrier d'argent. Encrier de verre, de porcelaine, etc.*

Il se dit, en Imprimerie, d'Une sorte de planche ou de table carrée sur laquelle les imprimeurs prennent, avec les balles ou avec le rouleau, l'encre dont ils noircissent la forme.

ENCROUÉ. adj. T. d'Eaux et Forêts. Il se dit D'un arbre qui est tombé sur un autre lorsqu'on l'abattait, et qui s'est embarrassé dans ses branches. *Cette ordonnance contient des dispositions relatives aux bois encroués.*

ENCROÛTER. v. a. T. de Maçonnerie. Enduire un mur de mortier.

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Se couvrir d'une espèce de croûte.

ENCROÛTÉ, ÉE. part. passé.

Fig. et fam., *Être encroûté de préjugés*, Avoir beaucoup de préjugés. *Un pédant encroûté*, Un homme d'une extrême pédanterie.

ENCUIRASSER (S'). v. pron. Il se dit De la peau, du linge, des habits, des étoffes, etc., lorsque la crasse, la graisse, l'ordure s'y amasse et s'y unit fortement. *Il est si sale, que son linge et ses habits s'encuirassent.* Ce mot est familier et peu usité.

ENCUIRASSÉ, ÉE. part. passé. *Un corps encuirassé de poussière. Du linge encuirassé d'ordures.*

ENCUVER. v. a. Mettre dans une cuve. *Encuver la vendange. Encuver le linge.*

ENCUVÉ, ÉE. part. passé.

ENCYCLIQUE. s. f. Lettre circulaire du pape sur un point de dogme ou de doctrine. *Une encyclique.* Il s'emploie aussi adjectivement. *Une lettre encyclique.*

ENCYCLOPÉDIE. s. f. Terme didactique. Ensemble, enchaînement de toutes les sciences. *Il est impossible qu'un seul homme acquière l'encyclopédie. L'encyclopédie des sciences.*

Il se dit plus ordinairement d'Un ouvrage où l'on traite de toutes les sciences et de tous les arts, soit par ordre alphabétique, soit méthodiquement, et surtout Du grand ouvrage de ce genre, qui fut composé, dans le dernier siècle, sous la direction de Diderot et de d'Alembert. *Publier une encyclopédie. Encyclopédie par ordre alphabétique. Encyclopédie méthodique. Les auteurs de l'Encyclopédie. C'est lui qui a fait tels et tels articles de l'Encyclopédie.*

Il se dit quelquefois, par extension, d'Un ouvrage qui embrasse beaucoup de sciences,

beaucoup d'objets, quel que soit d'ailleurs le titre qu'il porte. *L'ouvrage de Pline l'Ancien est une véritable encyclopédie.*

Fig., *Cet homme est une encyclopédie vivante*, Il embrasse toutes les principales connaissances. On dit dans le même sens, *Sa tête est une véritable encyclopédie.*

ENCYCLOPÉDIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à l'encyclopédie, qui concerne toutes les sciences. *Arbre encyclopédique. Dictionnaire encyclopédique. Journal encyclopédique.*

Fig., *Avoir un esprit, une érudition encyclopédique*, Posséder, réunir des connaissances en tout genre.

ENCYCLOPÉDISTE. s. m. Auteur, écrivain qui fait, qui a fait une encyclopédie. Il se dit particulièrement de Ceux qui travaillèrent à l'Encyclopédie entreprise par Diderot et d'Alembert.

END

ENDÉCAGONE. s. m. T. de Géom. Voyez Hendécagone.

ENDÉMIQUE. adj. des deux genres. Qui est particulier à un peuple, à une nation. Il s'applique surtout aux maladies. *La lèpre était endémique en Judée, en Syrie, etc. La plique est endémique en Pologne. Maladies endémiques.*

ENDENTER. v. a. Mettre des dents à une roue ou à quelque autre machine.

Endenté, ée. part. passé.

Il s'emploie quelquefois adjectivement, en parlant Des personnes ou des animaux, et signifie, Pourvu, garni de dents. *Elle a la bouche bien endentée, mal endentée.* Dans ce sens, il est familier.

Fig. et fam., *Des gens bien endentés*, Des gens de bon-appétit.

Endenté, se dit, en termes de Blason, D'un pal, d'une bande et autres pièces composées de triangles alternés de divers émaux.

ENDETTER. v. a. Charger de dettes, engager dans des dettes. *L'achat de cette terre l'a fort endetté.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il s'est fort endetté.*

Endetté, ée. part. passé. *C'est un homme endetté. Un État endetté.*

ENDÊVÉ, ÉE. adj. Mutin, impatient, emporté. *Il faut être bien endêvé, pour s'obstiner à cela.*

Il s'emploie aussi comme substantif. *C'est un endêvé. Il fait l'endêvé.* Ce mot est très familier et peu usité.

ENDÊVER. v. n. Avoir grand dépit de quelque chose. *Il endêvait de cela. Il endêve de voir qu'on ne lui parle pas. Faire endêver quelqu'un.* Il est familier.

ENDIABLÉ, ÉE. adj. Furieux, enragé, extrêmement méchant. *Esprit endiablé. Il faut être endiablé pour soutenir de telles opinions.*

Un chemin endiablé, Un très mauvais chemin.

Il se dit aussi substantivement Des personnes. *C'est un endiablé, une endiablée.* Ce mot est familier.

ENDIABLER. v. n. Se donner au diable, enrager, être furieux. *Il endiablait des contrariétés qu'on lui faisait éprouver. Faire endiabler quelqu'un.* Il est familier.

ENDIGUEMENT. s. m. Action d'endiguer; ou Le résultat de cette action.

ENDIGUER. v. a. Contenir des eaux au moyen de digues.

Endigué, ée. part. passé.

ENDIMANCHER (S'). v. pron. Mettre ses habits du dimanche. Il se dit ordinairement, par plaisanterie, D'une personne du peuple qui a mis ses beaux habits. *Il s'est endimanché.* Il est familier.

Endimanché, ée. part. passé. *Des paysans endimanchés.*

ENDIVE. s. f. Nom que l'on donne quelquefois à la chicorée des jardins.

ENDOCTRINER. v. a. Instruire quelqu'un, lui enseigner quelque science, quelque doctrine. *Nous n'avions rien oublié pour le faire endoctriner. Il a été mal endoctriné.* On ne l'emploie guère, dans ce sens, qu'en plaisantant.

Il signifie au figuré, Instruire de quelque chose, donner les renseignements, les indications nécessaires sur quelque affaire. *Il s'acquittera bien de sa commission, je l'ai endoctriné comme il faut.* Dans les deux sens il est familier.

Endoctriné, ée. part. passé.

ENDOLORIR. v. a. Rendre douloureux. *La marche avait endolori ses pieds.*

Endolori, ie. part. passé. *Ils reposaient leurs membres endoloris. J'ai le bras endolori.*

ENDOMMAGER. v. a. Causer du dommage. Il ne se dit que Des choses. *La grêle a endommagé les grains, les fruits. Le mur est fort endommagé des coups de canon.*

Endommagé, ée. part. passé.

ENDORMEUR. s. m. Il n'est d'usage qu'au figuré, et signifie, Flatteur, enjôleur. *Ne l'écoutez pas, c'est un endormeur.*

ENDORMIR. v. a. (Il se conjugue comme *Dormir.*) Faire dormir. *Endormez cet enfant. On ne saurait l'endormir. Il est difficile à endormir. Bercer un enfant pour l'endormir.*

Il se dit particulièrement De ce qui ennuie, de ce qui fatigue jusqu'à provoquer le sommeil. *Cette pièce est si ennuyeuse, qu'elle endort. Ce livre endort. La conversation de cet homme m'endormait.*

Il signifie au figuré, Amuser quelqu'un, afin de le tromper et de l'empêcher d'agir. *Il l'a endormi de belles paroles, avec de vaines espérances, par de vaines promesses.* On dit dans un sens analogue, *Endormir la vigilance, la prudence, etc., de quelqu'un.*

Il signifie aussi, Engourdir. *Cette attitude forcée m'a endormi la jambe. Il a fallu lui endormir le bras avant de le lui couper. Endormir la douleur. Il y a des remèdes qui endorment le mal de dents.*

Endormir, avec le pronom personnel, signifie, Commencer à dormir. *Il s'endort. Je ne saurais m'endormir. Je me suis endormi vers les trois heures.*

Il signifie aussi, figurément et familièrement, Négliger une affaire, manquer à la vigilance, à l'attention nécessaire. *C'est un homme qui ne s'endort pas. Ce n'est pas un homme à s'endormir sur ses intérêts. Il s'est trop endormi sur cette affaire.*

Fig. et poét., *S'endormir du sommeil de la tombe*, Mourir. On dit dans le même sens, en style de l'Écriture, *S'endormir dans le Seigneur.*

Fig., *S'endormir dans le vice, dans les voluptés, etc.*, Demeurer, croupir dans le vice, dans les voluptés, dans les délices, etc.

Fig. et fam., *S'endormir sur le rôti*, Négliger ce qui demande un soin assidu.

Endormi, ie. part. passé. *Ce tableau représente une nymphe endormie. Avoir la jambe endormie, un bras endormi.*

Il signifie aussi, adjectivement et figurément, Qui manque de vivacité, lent, paresseux. *C'est un homme endormi, un esprit endormi. Avoir l'air endormi.*

Il s'emploie aussi quelquefois substantivement. *C'est un endormi. Une belle endormie.*

ENDOS. s. m. T. de Commerce. Voyez Endossement.

ENDOSMOSE. s. f. T. de Physique, corrélatif à *Exosmose*. On désigne par ces deux mots Le double courant qui s'établit entre deux liquides de densité différente, séparés par une cloison membraneuse, jusqu'à ce qu'ils soient parfaitement mêlés ensemble. *Endosmose*, signifie particulièrement, Courant, impulsion de dehors en dedans.

ENDOSSE. s. f. (La pénultième est longue.) Le faix et toute la peine de quelque chose. *Vous en aurez l'endosse. Donner l'endosse.* Il est très familier.

ENDOSSEMENT. s. m. Ce qu'on écrit au dos d'un acte. Il se dit surtout, en termes de Commerce, de L'ordre qu'on met au dos d'un billet, d'une lettre de change, etc., pour en transférer la propriété à quelqu'un. *Mettre l'endossement, son endossement sur une lettre de change. Cette lettre de change a plusieurs endossements.* On dit plus souvent aujourd'hui, *Endos.*

ENDOSSER. v. a. Mettre sur son dos. Il s'emploie principalement en parlant D'une armure. *Endosser la cuirasse, le harnois.*

Fig. et fam., *Endosser le harnois*, se dit, en plaisantant, D'un homme d'Église ou de robe, qui revêt les habits de sa profession.

Endosser, signifie, figurément et familièrement, Charger quelqu'un de quelque chose de désagréable, de fâcheux. *On l'a endossé de cette mauvaise commission.*

Il signifie aussi, Se charger de quelque chose de fâcheux. *Il a endossé une sotte affaire.*

En termes de Commerce, *Endosser une lettre de change, un billet, etc.*, Mettre au dos l'ordre de payer à une autre personne la somme énoncée dans la lettre, dans le billet, etc.

Endossé, ée. part. passé.

ENDOSSEUR. s. m. T. de Commerce. Celui qui a endossé une lettre de change, un billet à ordre, etc., pour en faire le transport à quelqu'un. *Le tireur et les endosseurs d'une lettre de change sont garants solidaires de l'acceptation et du payement à l'échéance.*

ENDROIT. s. m. Lieu, place, partie déterminée d'un espace. *Voici l'endroit où l'on veut bâtir. Vous le trouverez en tel endroit. Voilà l'endroit où fut tué tel général.*

Il se dit également de Toute place ou de toute partie déterminée d'une chose quelconque. *À quel endroit du livre devra-t-on mettre cette gravure? L'endroit du corps où l'on reçoit une blessure, où l'on éprouve une douleur.*

Il se dit encore d'Une partie d'un discours, d'un poème, d'un ouvrage d'esprit. *Il y a un bel endroit dans ce discours. Voilà le bel endroit. Il sait les plus beaux endroits d'Homère, de Virgile. Il y a quelques endroits faibles dans cette tragédie.*

Fig. et fam., *Se faire voir, se montrer par son bel endroit*, Se montrer, se faire connaître par ses qualités les plus avantageuses. On dit dans un sens contraire, *Se montrer par son mauvais endroit, par son vilain endroit, par un vilain endroit.* On dit aussi, *C'est son endroit faible*, C'est son côté faible. *Prendre quelqu'un par son endroit faible*, Lui présenter les raisons, les motifs auxquels il est le plus disposé à céder.

Fig., *C'est son endroit sensible*, se dit en parlant Des choses dont quelqu'un est le plus touché. On dit dans un sens analogue, *Prendre quelqu'un par son endroit sensible.*

Fig., *C'est le plus bel endroit de sa vie*, C'est la plus belle partie de sa vie; et dans un sens contraire, *C'est le vilain endroit de sa vie.*

A l'endroit de quelqu'un, À son égard, envers lui. Cette manière de parler a vieilli. On disait de même, *En mon endroit, en son endroit, en leur endroit, etc.*

Endroit, signifie en outre, Le beau côté d'une étoffe, celui qui est opposé à L'envers. *Voilà l'endroit de ce drap. Quel est l'endroit?*

Étoffe à deux endroits, Étoffe dont les deux côtés sont semblables.

ENDUIRE. v. a. Couvrir d'un enduit, d'une matière qui forme enduit. *Enduire une muraille de plâtre. Enduire une barque de goudron.*

Enduit, ite. part. passé.

ENDUIT. s. m. Couche de chaux, de plâtre, de ciment, ou de quelque autre matière semblable, que l'on applique sur les murailles. *Un enduit de plâtre. Faire un enduit. C'est un très bon enduit.*

Il se dit aussi de Quelques autres matières molles ou liquides dont on couvre la surface de certains objets. *Un enduit de goudron. Le vernis est une espèce d'enduit.*

Il se dit, en termes de Médecine, d'Une couche de matière, plus ou moins épaisse, qui revêt la surface de certains organes. *L'enduit muqueux, jaunâtre, blanchâtre de la langue.*

ENDURANT, ANTE. adj. Qui souffre aisément, avec patience les injures, la contrariété, les mauvais procédés. Il s'emploie le plus ordinairement avec la négation. *Ce n'est pas un homme endurant. Il n'est pas d'humeur endurante. Il n'est pas trop endurant. Cet homme a été bien endurant.*

C'est un homme peu endurant, une femme peu endurante, C'est un homme, une femme colère et qui a le ressentiment vif.

ENDURCIR. v. a. Rendre dur. *Le grand air endurcit certaines pierres. Donner une nouvelle trempe à du fer pour l'endurcir davantage.*

Il signifie, par extension, Rendre fort, rendre robuste. *Le travail endurcit le corps.*

Il signifie au figuré, Accoutumer à ce qui est dur, fâcheux, pénible. *Il est bon d'endurcir de bonne heure les jeunes gens au travail, aux intempéries de l'air, aux privations.*

Il signifie aussi, Rendre impitoyable, insensible. *L'avarice lui avait endurci le cœur.*

Selon l'Écriture, *Dieu endurcit le cœur des pécheurs*, Il les abandonne à leur égarement. *Dieu avait endurci le cœur de Pharaon.*

Endurcir, s'emploie souvent avec le pronom personnel, et signifie alors, Devenir dur. *Le corail s'endurcit à l'air. La plante des pieds s'endurcit à force de marcher.*

Il se dit également dans le sens de S'accoutumer à ce qui est dur, fâcheux, etc. *S'endurcir au travail, à la peine. S'endurcir à la douleur. S'endurcir aux injures, aux affronts.*

S'endurcir dans le vice, dans le crime, Contracter l'habitude du vice, du crime, au point de n'en avoir plus de honte, de remords. On dit aussi, *S'endurcir au crime.*

Endurcir, avec le pronom personnel, signifie encore, Devenir impitoyable, insensible. *S'endurcir aux misères d'autrui. Un cœur qui s'est endurci.*

Endurci, ie. part. passé. *Un corps endurci par les fatigues. Un cheval endurci aux coups. Un homme endurci à la peine, au crime, dans le crime, etc.*

Il se dit substantivement de Ceux qui ont perdu tout sentiment de piété. *Ces hommes ne peuvent goûter les vérités évangéliques : ce sont des endurcis.*

ENDURCISSEMENT. s. m. État de ce qui devient dur. Il n'est guère d'usage au propre, et signifie au figuré, L'état d'une âme qui a perdu tout sentiment de piété, de vertu, de bonté. *Cela marque un grand endurcissement. Tomber dans l'endurcissement, l'endurcissement de cœur.*

ENDURER. v. a. Souffrir. *Endurer du mal. Les peines, les tourments que j'endure. Endurer du froid. Endurer un grand froid. Endurer la faim, la soif.*

Il signifie quelquefois, Supporter avec patience, avec fermeté, avec constance. *Il y a des gens qui endurent mieux que d'autres la faim et la soif. Endurer une injure, un affront. Endurer le martyre sans proférer une plainte.*

Il signifie aussi, Permettre. *N'endurez pas qu'on fasse tort à votre famille.* On dit plus ordinairement, *Ne souffrez pas.*

Enduré, ée. part. passé.

ENE

ÉNERGIE. s. f. Force, vertu, puissance agissante. *L'énergie musculaire. L'énergie d'un remède. L'énergie des passions.*

Il se dit particulièrement de La vigueur d'âme. *C'est un vieillard encore plein d'énergie. Doué d'énergie. Une âme, un caractère sans énergie.*

Il s'applique, dans un sens analogue, Au discours, à la parole. *S'exprimer avec énergie. Il y a dans les prophètes des expressions d'une grande énergie. Il fit un discours plein d'énergie. Parole pleine d'énergie.*

Il se dit également de La fermeté qu'on fait paraître dans les actes de la vie publique ou privée. *Un ministre plein d'énergie. Il se comporte avec beaucoup d'énergie. Il a déconcerté ce complot par l'énergie de ses mesures. Montrer, déployer de l'énergie.*

ÉNERGIQUE. adj. des deux genres. Qui a de l'énergie. *Remède énergique. Âme énergique. Style énergique. Discours énergique. Ce mot est fort énergique. Termes énergiques. Une conduite énergique. Des mesures énergiques.*

ÉNERGIQUEMENT. adv. D'une manière énergique. *Il lui parla énergiquement. Il s'exprime énergiquement.*

ÉNERGUMÈNE. s. des deux genres. T. de Théologie. Possédé du diable. *Exorciser un énergumène.*

Il se dit figurément, dans le langage ordinaire, d'Un homme qui se livre à des mouvements excessifs d'enthousiasme, de colère, qui parle et s'agite avec violence. *Quel ton d'énergumène! C'est un énergumène.* On dit dans le même sens, *Crier, s'agiter comme un énergumène.*

ÉNERVANT, ANTE. adj. Qui est propre à énerver. *Une chaleur énervante. Des habitudes énervantes.*

ÉNERVER. v. a. Affaiblir par la débauche, ou par quelque autre cause. *Le trop grand usage du vin est capable d'énerver un homme. Ses débauches l'ont énervé. La chaleur excessive énerve et accable.*

Il signifie au figuré, Amollir, efféminer. *Les voluptés énervent; elles énervent l'âme. Un long repos avait énervé son courage.*

Énerver le style, énerver le langage, Rendre le style, rendre le langage faible et lâche. *Le trop d'ornement énerve le style. Une délicatesse excessive énerverait la langue.*

Énerver le pouvoir, la religion, les lois, Leur ôter leur force. *On énerve la religion quand on la change. On énerve les lois quand on les multiplie.*

Énerver, s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il s'est énervé à force de débauches. Le courage s'énerve au milieu des voluptés. Leur langage s'énervait en se polissant.*

Énervé, ée. part. passé. *Un corps énervé par les excès. Une âme énervée.*

ENF

ENFAÎTEAU. s. m. Tuile creuse qui se met sur le faîte d'une maison.

ENFAÎTEMENT. s. m. Table de plomb qui se met sur le faîte des maisons couvertes d'ardoises. *Des crochets de fer arrêtent et soutiennent les enfaîtements.*

ENFAÎTER. v. a. Couvrir le faîte d'une maison avec de la tuile ou du plomb, etc.

Enfaîté, ée. part. passé.

ENFANCE. s. f. L'âge de l'homme depuis la naissance jusqu'à douze ans ou environ. *Dès mon enfance. Dans mon enfance. Dans la plus tendre enfance. Elle a élevé votre enfance. Sortir de l'enfance. Les souvenirs de l'enfance. Un ami d'enfance. Les jeux de l'enfance.*

Il signifie aussi, Ceux ou celles qui sont encore dans l'âge de l'enfance. *Les grâces de l'enfance. Ils n'épargnèrent ni la vieillesse ni l'enfance.*

Il signifie encore, Puérilité, action qui convient à un enfant; et, dans ce sens, il a un pluriel. *C'est une vraie enfance. Faire des enfances.*

Être en enfance, tomber en enfance, se dit D'une vieille personne qui est tombée en imbécillité, qui n'a plus l'usage de la raison.

Enfance, se dit quelquefois, au figuré, pour Commencement. *L'enfance du monde. L'enfance de la société. L'enfance de Rome. L'enfance de la république. À cette époque, la peinture était encore dans l'enfance, à son enfance. L'enfance de l'art.*

ENFANT. s. m. Garçon ou fille qui est en bas âge, qui n'a pas encore l'usage de la raison. *On est enfant jusqu'à l'âge de dix ou douze ans. Un bel enfant. Un petit enfant. Un joli enfant. Un enfant opiniâtre. Tenir un enfant sur les fonts baptismaux. Un enfant à la mamelle. Un enfant qui tette. Serrer un enfant. Un enfant mort-né. Un enfant bien né. Un enfant mal né. Pleurer comme un enfant. Badiner comme un enfant. Des jouets d'enfants. On représente l'Amour sous les traits d'un enfant.*

Il s'emploie quelquefois comme féminin, au singulier, en parlant d'Une très jeune fille, surtout lorsqu'on exprime quelque louange, ou qu'on témoigne quelque sentiment d'affection, de bienveillance, etc. *Voilà une belle enfant. Vous êtes une jolie, une aimable enfant. La pauvre enfant.*

Fam., *Ce n'est pas un jeu d'enfant, ce n'est pas jeu d'enfant*, se dit D'une affaire grave et sérieuse, ou D'un engagement dont on ne peut se dédire.

Prov., *Il est aussi innocent que l'enfant qui vient de naître, qui est à naître*, se dit

Pour mieux affirmer l'innocence de quelqu'un.

Prov., *Faire l'enfant*, Badiner comme un enfant, s'amuser à des choses puériles. On dit de même, *Être enfant. Est-elle enfant! Que vous êtes enfant!*

Se comporter, se conduire, agir comme un enfant, parler comme un enfant, Agir sans réflexion, tenir des discours puérils. On dit de même, *Un discours d'enfant, une conduite d'enfant, etc.*

Prov. et fig., *Il n'y a plus d'enfants*, se dit À propos d'un enfant qui parle de choses qu'il devrait encore ignorer.

Prov., *Cet enfant ne vivra pas, il a trop d'esprit.*

Fig. et fam., *C'est un bon enfant*, C'est un homme de bonne humeur, de bon caractère, et commode à vivre. On dit aussi, *C'est une bonne enfant, une bien bonne enfant*, en parlant D'une jeune fille ou d'une jeune femme d'un caractère doux et facile.

Fig. et fam., *Il est bon enfant, bien bon enfant de croire cela, de se prêter à cela, etc.*, Il est bien simple de croire cela, etc.

Enfant trouvé, Enfant qu'on trouve exposé, et dont le père et la mère ne se font pas connaître. *C'est un enfant trouvé. L'hospice des enfants trouvés*, ou simplement, *Les Enfants trouvés. Aller aux Enfants trouvés.*

Enfant de troupe, Fils de militaire élevé dans les casernes aux frais de l'État.

Enfant de chœur, Enfant dont l'emploi est de chanter dans l'église, et de servir à quelques autres fonctions du chœur.

Enfants d'honneur, Jeunes gens de qualité qui étaient nourris auprès d'un prince, pendant son bas âge.

Fig., *Enfants perdus*, se dit Des soldats détachés qui commencent l'attaque un jour de combat. *Commander les enfants perdus.* Il se dit quelquefois, par extension, Des personnes que l'on jette les premières en avant dans quelque entreprise hasardeuse, ou qui s'y aventurent d'elles-mêmes.

ENFANT, se dit aussi d'Un fils ou d'une fille, quel que soit leur âge, par relation au père et à la mère, ou à l'un des deux seulement. *Avoir des enfants. Enfant mâle. Une femme qui est en mal d'enfant, en travail d'enfant. Être chargé d'enfants. Il laisse une veuve et quatre enfants en bas âge. Une mère qui aime beaucoup ses enfants. Cette mère est faible, elle gâte ses enfants. Enfant gâté. La parabole de l'Enfant prodigue. Des enfants mineurs. Enfant légitime. Enfant naturel. Enfant adoptif. Enfant d'adoption. Enfant du premier lit, du second lit. Il fut élevé chez ces étrangers comme s'il eût été l'enfant de la maison.*

Fam., *C'est bien l'enfant de sa mère*, Il lui ressemble beaucoup, il en a les manières, les qualités, les défauts.

ENFANT, quand on l'emploie au pluriel, comprend aussi quelquefois Les petits-fils et arrière-petits-fils. *Ce père de famille a dîné avec tous ses enfants. Les petits-enfants d'une personne*, Ses petits-fils et arrière-petits-fils.

Il se dit également quelquefois de Tous ceux qui sont sortis d'une même souche, qui ont la même origine. *Nous sommes tous enfants d'Adam. Les Juifs sont appelés les enfants d'Israël.*

Il s'emploie aussi figurément. *Nous sommes les enfants de Dieu par la grâce. Tous les fidèles sont enfants de Dieu, enfants de l'Église. La patrie vit alors tous ses enfants s'armer pour elle.*

Un enfant de Saint-François, un enfant de Saint-Ignace, etc., Un franciscain, un jésuite, etc.

Les enfants de France, Les princes enfants légitimes des rois de France, et ceux qui descendent des aînés. *Gouverneur des enfants de France. Gouvernante des enfants de France.*

Fig. et fam., *Enfant de Paris, enfant de Lyon, enfant d'Orléans, etc.*, Natif de Paris, de Lyon, d'Orléans, etc.

Fig. et pop., *Enfant de la balle*, Enfant d'un maître de jeu de paume; et, par extension, Toute personne élevée dans la profession de son père.

En style de l'Écriture, *Les enfants de lumière*, Ceux qui sont éclairés des lumières de l'Évangile. *Les enfants de ténèbres*, Les idolâtres. *Les enfants des hommes*, Les hommes : cela se dit principalement par opposition à cette expression : *Les enfants de Dieu.*

Prov. et fig., *Les menteurs sont enfants du diable.*

Fig. et poétiq., *Les enfants de Bellone* ou *de Mars, les enfants d'Apollon*, Les guerriers, les poëtes.

ENFANT, est aussi Un terme d'amitié, de familiarité qu'on emploie quelquefois en parlant à quelqu'un de plus jeune que soi ou à un inférieur, soit pour le flatter, pour le consoler, etc., soit pour lui ordonner quelque chose, pour l'y engager, etc. *Ma belle enfant, ne craignez rien. Mon enfant, allez avertir mes gens. Venez, mon enfant. Mon cher enfant, écoutez-moi. Enfant que vous êtes, pouvez-vous avoir peur de la colère d'un ami? Allons, enfants, travaillez. Courage, enfants! criait-il à ses soldats.*

ENFANT, se dit quelquefois figurément, en poésie et dans le style élevé, d'Une chose qui est produite par une autre, qui en naît, qui en résulte. *Le bonheur est enfant de la vertu. Les jeux, les ris, enfants de la gaieté.*

ENFANTEMENT. s. m. Action d'enfanter. *Faciliter l'enfantement. Hâter l'enfantement. Les douleurs de l'enfantement. Le travail de l'enfantement.*

Il s'emploie aussi au figuré. *Le long enfantement de la grandeur romaine.*

Fig. et fam., *Lorsqu'il travaille, il est dans les douleurs de l'enfantement*, se dit D'un auteur qui compose avec beaucoup de difficulté.

ENFANTER. v. a. Mettre au monde un enfant. *Il est dit dans l'Écriture : Une vierge concevra et enfantera un fils. Heureuse la mère qui l'a enfanté!* On l'emploie souvent absolument. *Enfanter avec douleur. Après qu'une femme a enfanté.*

Prov. et fig., *La montagne a enfanté une souris*, ou *C'est la montagne qui enfante une souris*, se dit Lorsque de grands projets, de belles promesses ne produisent rien qui réponde à l'espérance qu'on en avait conçue.

ENFANTER, se dit figurément en parlant Des productions, des conceptions de l'esprit. *Cet auteur enfante tous les ans de gros volumes. Il n'enfante qu'avec peine. Enfanter un projet.*

Il se dit aussi, figurément, De ce qui produit, de ce qui détermine un effet, un résultat bon ou mauvais. *Les guerres civiles enfantent mille maux. Enfanter des prodiges, des miracles.*

ENFANTÉ, ÉE. part. passé.

ENFANTILLAGE. s. m. Discours, manières qui ne conviennent qu'à un enfant. Il ne se dit qu'en parlant Des personnes qui ont passé l'enfance. *Pour un homme de votre âge, de votre caractère, voilà bien de l'enfantillage. Faire des enfantillages.* Il est familier.

ENFANTIN, INE. adj. Qui a le caractère de l'enfance, qui appartient à l'enfance. *Visage enfantin. Voix enfantine.*

ENFARINER. v. a. Poudrer de farine. *Un bateleur, un bouffon qui s'enfarine le visage.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel régime direct. *Je me suis tout enfariné dans ce moulin.*

ENFARINÉ, ÉE. part. passé.

Prov. et fig., *Venir la gueule enfarinée*, Venir inconsidérément et avec une sotte confiance.

Fig. et fam., *Être enfariné d'une opinion, d'une doctrine*, Être un peu prévenu en faveur d'une opinion, d'une doctrine. *Être enfariné d'une science*, En avoir quelque teinture.

ENFER. s. m. (On prononce l'R.) Lieu destiné au supplice des damnés. Il est opposé à *Ciel* et à *Paradis*. *Les tourments de l'enfer. Le feu de l'enfer. La crainte de l'enfer. L'enfer est le partage des réprouvés.* JÉSUS-CHRIST *a promis que les portes de l'enfer ne prévaudront point contre son Église. Les puissances de l'enfer.* Le pluriel n'ajoute rien à ce sens : *Dans le fond des enfers*, ne signifie autre chose qu'*Au fond de l'enfer.*

ENFERS, se dit au pluriel, dans un sens particulier, Du lieu où étaient les âmes que Notre-Seigneur délivra après sa mort. JÉSUS-CHRIST *est descendu aux enfers. La descente de Notre-Seigneur aux enfers.*

Fig. et fam., *C'est un enfer, un véritable enfer*, se dit D'un lieu où l'on se déplaît, où l'on est extrêmement gêné, tourmenté, où il y a beaucoup de confusion et de désordre. *C'est un enfer pour moi que cette maison. Sauvez-moi de cet enfer.*

Fig., *Porter son enfer avec soi*, Porter son supplice avec soi. *Les méchants portent leur enfer avec eux.*

Fig., *Avoir l'enfer dans le cœur*, se dit D'une personne tourmentée de remords, ou qui roule dans son esprit des pensées atroces.

Prov. et fig., *Tison d'enfer*, se dit, par exagération, d'Un méchant homme, d'une méchante femme qui excite au mal, ou qui cause de grands maux par ses actions, par ses discours, par son exemple. On dit à peu près de même, *C'est une furie d'enfer, un monstre échappé de l'enfer, etc.*

ENFER, signifie aussi figurément, Les démons, les puissances de l'enfer. *L'enfer en gémit. L'enfer se déchaîne contre lui.*

ENFERS, au pluriel, se prend encore pour Les lieux souterrains où les païens croyaient que les âmes allaient après la mort. *Les enfers contenaient les champs Élysées et le Tartare. Orphée alla chercher Eurydice aux enfers. Hercule, Énée descendit aux enfers.*

En termes de Chimie ancienne, *Enfer de Boyle*, Vaisseau dans lequel on faisait bouillir le mercure jusqu'à ce qu'il fût entièrement oxydé.

Fig. et fam., *Un feu d'enfer*, Un feu très grand, très violent. *Il y a toujours un feu d'enfer dans cette verrerie.* En termes de Cuisine, *Faire griller quelque chose au feu d'enfer, le mettre au feu d'enfer*, Le faire griller à un feu de charbons très ardent.

À l'armée, *Faire un feu d'enfer*, Tirer rapidement un grand nombre de coups de canon, de fusil. *Les ennemis faisaient un feu d'enfer.*

Fig. et fam., *Jouer un jeu d'enfer*, Jouer très gros jeu. *Aller un train d'enfer*, Aller fort vite.

ENFERMER. v. a. Mettre dans un lieu d'où il soit impossible ou très difficile de sortir. Il se dit en parlant Des personnes et des animaux. *Enfermer un homme dans une prison. Enfermer des chevaux dans une écurie. Enfermer entre quatre murailles. Enfermer dans une cage.*

Il signifie, dans une acception particulière, Mettre quelqu'un dans un hôpital de fous, dans un lieu de correction, etc. *C'est un homme à enfermer. Ses déportements l'ont fait enfermer.*

Prov. et fig., *Enfermer le loup dans la bergerie*, Mettre, laisser quelqu'un dans un endroit, dans un poste où il peut faire aisément beaucoup de mal. Cela signifie aussi, Fermer une plaie avant qu'il en soit temps, ou Faire rentrer un mal qu'il fallait attirer au dehors.

ENFERMER, signifie aussi, Serrer, mettre une chose dans un lieu, dans un meuble, que l'on ferme, pour la mieux conserver, pour la soustraire aux regards, pour la garder plus sûrement, etc. *Enfermer des habits dans une armoire. Enfermer des papiers dans un secrétaire, des livres dans un cabinet. Enfermer à clef, sous la clef, sous clef.*

Fig., *Enfermer son chagrin, sa douleur, sa honte, etc.*, Habiter, se tenir dans un lieu où l'on peut se livrer à son chagrin, à sa douleur, où l'on peut cacher sa honte. *Pendant dix ans, il enferma sa douleur dans un lieu retiré. Qu'il aille enfermer sa honte quelque part où il soit inconnu.*

ENFERMER, signifie aussi, Environner de toutes parts. *Enfermer un parc de murailles. Enfermer de haies. Les ennemis se sont laissé enfermer entre deux rivières, entre deux montagnes.*

Il signifie également, Contenir, comprendre. *Son cœur n'enferme point une méchanceté si noire. Ce passage enferme beaucoup de vérités. Cette proposition en enferme beaucoup d'autres.*

ENFERMER, avec le pronom personnel, signifie particulièrement, Se retirer dans un lieu qu'on ferme ensuite, pour que personne ne s'y puisse introduire. *Il s'était enfermé dans une chambre, d'où il opposa une vive résistance aux gens qui étaient venus pour l'arrêter.*

Il signifie également, Se retirer en un lieu où l'on ne veut être troublé par personne, où l'on ne veut recevoir personne. *Il s'enferme presque toute la journée pour travailler. S'enfermer dans son cabinet. S'enfermer avec quelqu'un. Ils se sont enfermés deux heures durant.*

S'enfermer dans une place, Demeurer dans une place qui va être assiégée, et qu'on veut défendre.

S'enfermer avec un malade, S'établir près de quelqu'un qui tombe malade, pour demeurer avec lui jusqu'à la fin de sa maladie. *Elle s'est enfermée avec son mari, qui a la petite vérole.*

S'enfermer dans un cloître, Se faire religieux ou religieuse.

ENFERMÉ, ÉE. part. passé.

Subst., *Sentir l'enfermé*, se dit D'une chose qui sent mauvais, parce qu'il y a longtemps qu'elle n'a été à l'air, ou que l'air n'y a pénétré. *Cette chambre sent l'enfermé.* Dans ce sens, on dit aussi et mieux, *Renfermé.*

ENFERRER. v. a. Percer avec une épée, une pique, une hallebarde, un épieu, etc. *Enferrer son ennemi.*

Il s'emploie avec le pronom personnel. *Il s'est enferré lui-même. Ils se sont enferrés l'un l'autre.*

Il signifie, figurément et familièrement, Se nuire inconsidérément à soi-même par ses paroles, ses raisonnements, sa conduite. *Il s'est enferré lui-même en nous contant son affaire. Laissez-les venir, laissez-les parler, ils s'enferreront d'eux-mêmes. Son argument prouve le contraire de ce qu'il veut établir, il s'est enferré lui-même.*

ENFERRÉ, ÉE. part. passé.

ENFILADE. s. f. Il ne se dit proprement que d'Une longue suite de chambres dont les portes sont sur une même ligne. *Une longue enfilade de chambres. Il y a une belle enfilade dans ce bâtiment. Portes d'enfilade.*

Fig. et fam., *Une longue enfilade de phrases, d'épithètes*, Une longue et ennuyeuse suite de phrases, d'épithètes.

ENFILADE, au Trictrac, se dit d'Un jeu mis en tel état, qu'on risque de perdre un grand nombre de trous de suite. *Il ne saurait éviter l'enfilade.*

ENFILADE, en termes de Marine, signifie, L'action de tirer des coups de canon sur un bâtiment dans le sens de sa longueur. *Donner, recevoir une enfilade. Tirer des coups d'enfilade.*

ENFILER. v. a. Passer un fil, ou quelque autre chose, par le trou d'une aiguille, d'une perle, etc. *Enfiler une aiguille. Enfiler des perles. Enfiler un chapelet, un bracelet.*

Prov. et fig., *Nous ne sommes pas ici pour enfiler des perles*, Nous ne sommes pas ici pour nous amuser à des bagatelles, pour perdre notre temps à des choses frivoles, inutiles ; il faut nous occuper sérieusement.

Prov. et fig., *Cela ne s'enfile pas comme des perles*, se dit De certaines choses qui sont plus difficiles à faire qu'il ne paraît.

Fam., *Enfiler un chemin, une route, une allée, etc.*, Prendre un chemin, une route, et s'y engager. *Il enfila à droite, au lieu de prendre à gauche, et s'égara.* On dit, dans un sens analogue, que *Le vent enfile une rue, un corridor, etc.*

Fam., *Enfiler le degré*, S'échapper vite par un escalier. *Enfiler la venelle*, S'enfuir.

Fig. et fam., *Enfiler un discours*, S'engager, s'embarquer dans un long discours.

En termes de Guerre, *Enfiler une tranchée*, La battre dans le sens de sa longueur. *Le feu de la place enfile cette tranchée. Un ingénieur doit faire en sorte que la tranchée qu'il trace ne soit pas enfilée.* On dit de même, en termes de Marine, *Enfiler un bâtiment*, Tirer des coups de canon sur un bâtiment dans le sens de sa longueur. *Être enfilé par l'avant, par l'arrière, de l'avant à l'arrière, etc.*

ENFILER, signifie aussi, figurément et familièrement, en parlant du Jeu, Engager quelqu'un dans une partie désavantageuse, l'entraîner dans une grosse perte. *Un escroc l'a enfilé dans un tripot, et lui a gagné dix mille francs.*

Il signifie, avec le pronom personnel, Se laisser aller à faire une perte considérable.

Il se dit encore, au Trictrac, avec le pronom personnel, Quand on a mis son jeu dans un tel désordre, qu'on ne peut éviter de perdre le tour ou plusieurs trous. *Il s'est enfilé pour avoir trop pressé son jeu.*

ENFILÉ, ÉE. part. passé. Au Trictrac : *Vous voilà enfilé. Il a été enfilé par un sonnez.*

ENFIN. adv. Après tout, pour conclusion, bref, en un mot. *Enfin cette affaire est terminée. Enfin il m'a dit que... Enfin, pour abréger. Puisque enfin vous le voulez. Car enfin que pouvait-il faire ? Mais enfin que vous a-t-il dit ?*

Il signifie quelquefois, À la fin. *Enfin, je vous trouve.*

ENFLAMMER. v. a. Allumer, mettre en feu. *Une seule étincelle enflamme un magasin de poudre à canon. En un moment, tout le palais fut enflammé.*

Il signifie au figuré, Échauffer, donner de la chaleur, de l'ardeur. *Le vin enflamme le sang, enflamme la bile. Cet onguent enflammera votre plaie. La colère enflamme les yeux, enflamme le visage.*

Il se dit souvent, dans un sens analogue, en parlant Des choses morales. *Ce qu'il entendait raconter enflammait son imagination. Enflammer la colère de quelqu'un. Ce discours enflamma leur courage.*

Il se dit particulièrement Des effets de l'amour. *Ses yeux ont enflammé bien des cœurs. L'ardeur qui l'enflamme.*

Il s'emploie avec le pronom personnel, tant au propre qu'au figuré. *On vit tout le vaisseau s'enflammer en un instant. Ce bois s'enflamme facilement. Les roues d'un chariot s'enflamment quelquefois par la rapidité du mouvement. La plaie s'était enflammée. Dès qu'on lui parle de cela, il s'enflamme de colère. S'enflammer d'amour. Un cœur qui s'enflamme aisément.*

Il signifie quelquefois particulièrement, Se passionner pour quelque chose, ou même S'emporter de colère. *Cet homme s'enflamme pour rien. Comme il s'enflamme pour son opinion !*

ENFLAMMÉ, ÉE. part. passé. *Un tison enflammé. Des regards enflammés.*

ENFLER. v. a. Remplir de vent ou de quelque autre chose qui fait prendre une plus grande extension, qui fait excéder le volume, la grosseur ordinaire. *Enfler un ballon. Enfler une cornemuse. Enfler la joue. Enfler ses joues. L'hydropisie enfle le corps.*

Enfler les voiles, se dit Du vent qui frappe dans les voiles et les déploie. *Le vent enflait nos voiles.*

ENFLER, se dit aussi De ce qui augmente les eaux d'une rivière, d'un ruisseau, etc. *Les pluies ont enflé la rivière.*

ENFLER, signifie au figuré, Enorgueillir, donner de la vanité. *La prospérité l'a extrêmement enflé. Cela l'a tellement enflé, qu'on ne peut plus vivre avec lui. Être enflé d'orgueil. Il est enflé de sa victoire.*

Fig., *Enfler le cœur, le courage*, Augmenter le courage. *Cela lui a enflé le courage. Ce bon succès enfla le cœur à nos troupes.* On dit de même, *Enfler les espérances de quelqu'un*, Lui donner de nouveaux motifs d'espérer. *Par ses promesses, il enflait leurs espérances.*

Fig., *Enfler son style*, Écrire d'un style ampoulé.

Fig. et fam., au Palais, *Enfler le cahier, enfler les rôles*, Y mettre des choses inutiles, afin de les grossir.

Fig., *Enfler la dépense*, Porter les objets qu'on a achetés à un prix plus élevé que le prix d'achat, afin de gagner sur la dépense. On dit dans un sens analogue, *Enfler un mémoire, un compte, etc.*, Y mettre des articles qui ne devraient pas y être, ou augmenter le prix de ces articles.

Enfler, s'emploie souvent avec le pronom personnel, au propre et au figuré. *Ses jambes commencent à s'enfler. La voile s'enfle. La rivière s'enfle. Il s'enfle d'orgueil. Il ne faut pas s'enfler des bons succès.*

Il s'emploie aussi comme verbe neutre, surtout au propre. *Les venins font enfler le corps. Les jambes lui enflent à vue d'œil. La rivière enfle tous les jours.*

Enflé, ée. part. passé. *Un corps enflé. Un style enflé.*

Être enflé, se dit quelquefois absolument D'un hydropique.

Fam., *Être enflé comme un ballon,* Être fort enflé; ou, figurément, Avoir un orgueil excessif.

ENFLURE. s. f. Gonflement, grosseur, bouffissure qui survient extraordinairement en quelque partie du corps. *L'enflure produite par l'hydropisie. La goutte cause souvent l'enflure des parties qu'elle affecte. Une enflure qui vient d'une fluxion, d'un coup reçu, de la morsure d'une bête venimeuse. Une enflure générale.*

Fig., *L'enflure du style,* Le vice d'un style enflé.

Fig., *L'enflure du cœur,* L'orgueil et la vanité.

ENFONCEMENT. s. m. Action d'enfoncer, de rompre, de briser. *L'enfoncement d'une porte, d'une barricade.*

Il signifie aussi, La partie d'une façade qui forme un arrière-corps. *Ils se cachèrent dans un enfoncement. Sa boutique est dans un enfoncement.*

Il signifie de plus, Un creux. *Un enfoncement de terrain. Cette maison est située dans un enfoncement qui la préserve du vent.*

Il signifie encore, Ce qu'il y a de plus enfoncé, ou de plus éloigné, de plus reculé. *Il y avait un ruisseau dans l'enfoncement de la vallée. Dans l'enfoncement de la scène, on voit un palais, une campagne. Dans l'enfoncement du tableau.*

En Peinture, *Il y a beaucoup d'enfoncement dans ce tableau,* L'effet de la perspective des fonds y est bien rendu.

ENFONCER. v. a. Mettre au fond, pousser vers le fond, faire pénétrer bien avant. *Enfoncer un vase dans l'eau. Enfoncer des pieux. Enfoncer des pilotis. Enfoncer un clou dans la muraille. Enfoncer le burin dans le cuivre. Enfoncer un poignard dans le sein. Il lui enfonça dans le corps son épée jusqu'à la garde.*

Enfoncer son chapeau dans la tête, ou simplement, *Enfoncer son chapeau,* Faire que la tête entre plus avant dans le chapeau.

Fig. et fam., *Enfoncer son chapeau,* Prendre une attitude de fanfaron; ou Prendre une résolution courageuse, hardie, dans quelque circonstance difficile, périlleuse.

Enfoncer les éperons à un cheval, Les lui faire sentir fortement.

Fig., *Enfoncer à quelqu'un le poignard dans le sein,* Lui causer un très grand chagrin.

Enfoncer, signifie aussi, Rompre, briser en poussant, en pesant, etc. *Enfoncer une porte. Enfoncer un cabinet. Ils enfoncèrent le plancher. La bombe enfonça la voûte de la cave. Enfoncer une côte.*

Fig. et fam., *Enfoncer une porte ouverte,* Faire un effort pour vaincre un obstacle qui n'existe pas.

Enfoncer un bataillon, enfoncer un escadron, enfoncer les rangs, etc., Les percer, les rompre, les renverser en y pénétrant.

Enfoncer, avec le pronom personnel, signifie, Aller au fond, ou S'affaisser. *S'enfoncer dans la boue. Le plancher s'enfonça.*

Il signifie particulièrement, Pénétrer bien avant vers le fond, vers l'extrémité. *S'enfoncer dans une caverne. S'enfoncer dans le bois. S'enfoncer dans le lit.*

Il signifie aussi, figurément, Se donner tout entier à quelque chose. *Cet homme s'enfonce dans l'étude, dans la débauche, dans le jeu. S'enfoncer dans de profondes rêveries.*

Enfoncer, s'emploie neutralement dans le sens d'Aller au fond. *La nacelle enfonça dans l'eau. Un cheval qui enfonce dans la boue jusqu'au poitrail.*

Enfoncé, ée. part. passé.

Avoir les yeux enfoncés dans la tête, Avoir les yeux creux.

Un lieu enfoncé, une partie enfoncée, Un lieu, une partie qui n'est pas au niveau du reste, qui forme cavité; ou Un endroit profond.

Fig. et fam., *Avoir l'esprit enfoncé dans la matière,* Être épais et stupide. On dit de même, *Être enfoncé dans la matière, avoir la forme enfoncée dans la matière.*

Fig., *Être enfoncé dans ses méditations,* Être profondément occupé.

ENFONCEUR. s. m. Celui qui enfonce. Il n'est guère usité que dans cette locution proverbiale et figurée, *Un enfonceur de portes ouvertes,* Un fanfaron, un homme qui se vante d'avoir surmonté des obstacles qui n'existaient pas.

ENFONÇURE. s. f. Creux, cavité. *Il y a plusieurs enfonçures dans le pavé de cette rue, dans le parquet de cette chambre.*

Enfonçure, signifie encore, L'assemblage des pièces qui forment le fond d'une futaille, d'un tonneau, etc. *L'enfonçure de ce tonneau ne vaut rien.*

Il se dit aussi de L'assemblage des ais que l'on met à un bois de lit pour soutenir la paillasse, les matelas. *Une enfonçure de lit.*

ENFORCIR. v. a. Rendre plus fort. Il ne se dit guère en parlant Des personnes. *La bonne nourriture a enforci ce cheval. Enforcir un mur.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Devenir plus fort. *Il s'enforcira. Ce vin s'enforcit à la gelée.*

Il s'emploie comme neutre, dans le même sens. *Ce cheval enforcit tous les jours.*

Enforci, ie. part. passé.

ENFOUIR. v. a. Cacher en terre. *Enfouir un trésor. Enfouir de l'argent.*

Enfouir du fumier, enfouir des plantes, des arbres, Les mettre en terre, les couvrir de terre.

Enfouir, signifie, par extension, Cacher, placer une chose dans un lieu, parmi d'autres choses où il n'est pas facile de la découvrir. *Ils avaient enfoui ce manuscrit dans une armoire, parmi de vieilles paperasses.*

Il s'emploie aussi figurément, surtout dans cette phrase, *Il ne faut pas enfouir le talent que Dieu nous a donné,* ou simplement, *Il ne faut pas enfouir son talent, ses talents,* Il ne faut pas laisser inutile le talent dont on est doué.

Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel, comme dans ces phrases : *L'animal alla s'enfouir dans son terrier,* c'est-à-dire, S'y réfugia et s'y blottit. Fig., *Il est allé s'enfouir dans une province reculée,* Il est allé vivre au fond d'une province reculée. Cet emploi est ordinairement familier.

Enfoui, ie. part. passé.

ENFOUISSEMENT. s. m. Action d'enfouir, de cacher en terre.

ENFOUISSEUR. s. m. Celui qui enfouit.

ENFOURCHER. v. a. Monter à cheval jambe deçà, jambe delà. *Cette femme enfourche un cheval comme ferait un cavalier.* Il est familier.

Enfourché, ée. part. passé.

ENFOURNER. v. a. Mettre dans le four. *Enfourner le pain. Enfourner de la pâtisserie.*

Prov. et fig., *À mal enfourner on fait les pains cornus,* Le mauvais succès d'une affaire, d'une entreprise, vient ordinairement de ce qu'on s'y est mal pris d'abord.

Fig. et fam., *Bien enfourner, mal enfourner,* Bien commencer une affaire, ou La commencer mal. *Il a bien enfourné. Il a mal enfourné.*

Enfourner, s'emploie avec le pronom personnel, dans certaines phrases figurées et familières, telles que les suivantes : *Il s'est mal enfourné,* Il s'est engagé dans un lieu, dans un chemin d'où il aura de la peine à sortir. *Il s'est enfourné dans une mauvaise affaire,* Il s'est engagé dans une mauvaise affaire.

Enfourné, ée. part. passé.

ENFREINDRE. v. a. Transgresser, violer, rompre, contrevenir à. Il n'est d'usage qu'en parlant De traité, de loi, de privilège, d'ordonnance, de règle, et autres choses semblables. *Enfreindre un traité. C'est lui qui a enfreint le traité, les conditions du traité. Enfreindre les lois, les ordonnances. Enfreindre des ordres. Enfreindre la règle, les règles.*

Enfreint, einte. part. passé.

ENFROQUER. v. a. Faire quelqu'un moine. Il ne se dit qu'en plaisantant et par mépris. *Ils ont séduit ce jeune homme, et l'ont enfroqué. Il n'est bon à rien, il faut l'enfroquer.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Le désespoir le saisit, il s'enfroqua.*

Enfroqué, ée. part. passé.

ENFUIR (S'). v. pron. Fuir de quelque lieu. *S'enfuir de la prison. On l'a mis en prison, mais il s'est enfui. Il voulait s'enfuir, on l'a arrêté. Si vous me parlez encore de cela, je m'enfuis. Vous me ferez enfuir* (avec ellipse du pronom). *Il s'enfuit. Il s'est enfui. Elle s'est enfuie. Ils se sont enfuis.*

Il se dit figurément D'une liqueur qui sort, qui s'écoule d'un pot, d'un vase. *Prenez garde, votre vin s'enfuit.*

Il se dit aussi Du vase même d'où la liqueur sort. *Cette cruche est fêlée, elle s'enfuit. Le tonneau est mal relié, il s'enfuit.*

Prov., *Ce n'est pas par là que le pot s'enfuit,* Ce n'est pas par là que l'affaire peut manquer; Ce n'est pas là le défaut qu'on peut reprendre dans cette personne.

Enfuir (S'), se dit figurément De certaines choses qui passent, disparaissent, se dissipent, etc. *Le temps s'enfuit. Mon bonheur s'est enfui pour jamais.*

Enfui, ie. part. passé. *Il regrette sans cesse sa jeunesse enfuie.*

ENFUMER. v. a. Noircir par la fumée. *Enfumer des tableaux pour les faire paraître anciens. Une trop grande quantité de flambeaux, de bougies, de chandelles, enfume les meubles. Enfumer des verres de lunettes.*

Il signifie aussi, Incommoder par la fumée. *Vous allez nous enfumer, si vous mettez du bois vert au feu. La vapeur du tabac a enfumé ce corps de garde.*

Il s'emploie avec le pronom personnel, dans l'un et dans l'autre sens. *Mes meubles se sont enfumés cet hiver. Nous sommes obligés de tenir la fenêtre ouverte, pour ne pas nous enfumer.*

Enfumer des renards, des blaireaux, Les obliger par la fumée à sortir de leurs terriers. On dit de même, *Enfumer des mouches à miel.*

Enfumé, ée. part. passé. *Des meubles enfumés.*

Un teint enfumé, Un teint couleur de fumée.

En Peinture, *Un tableau enfumé,* Un tableau noirci par la fumée ou par le temps.

ENG

ENGAGEANT, ANTE. adj. Insinuant, attirant. *Cet homme a l'esprit doux et engageant. Toutes ses manières sont engageantes. C'est une personne fort engageante, d'une douceur, d'une beauté engageante. Tout ce qu'il lui dit d'engageant ne le décida pas.*

ENGAGEANTES. s. f. pl. Ancienne parure de femme : sorte de manches de toile ou de dentelles qui pendaient au bout du bras.

ENGAGEMENT. s. m. Action d'engager quelque chose, ou Le résultat de cette action. *Engagement de meubles. Un engagement du mont-de-piété. L'engagement de sa foi, de sa parole.*

En Jurispr., *Engagement d'immeubles,* Acte par lequel on cède à quelqu'un la jouissance d'un bien-fonds pour un temps. *Tenir un domaine par engagement. Il n'a point la propriété, ce n'est qu'un engagement.* Voyez Antichrèse et Réméré.

Engagement, se dit aussi pour Promesse, obligation. *Engagement formel. Engagement tacite. C'est un engagement sacré. Je n'ai pas voulu le voir, parce que c'eût été une espèce d'engagement. Prendre, contracter un engagement, des engagements. Entrer dans un engagement. Rompre un engagement. Manquer à un engagement, à ses engagements. Le succès qu'il a obtenu est comme un engagement d'en mériter d'autres.*

Faire honneur à ses engagements, Payer tout ce qu'on doit; et fig., Tenir tout ce qu'on a promis.

Engagement de cœur, Liaison d'amour, de galanterie. On dit de même, *Un tendre engagement.*

Engagement, se dit, dans un sens particulier, de L'enrôlement volontaire d'un soldat; et même de L'argent qu'il recevait en s'enrôlant. *L'engagement de ce soldat n'est que pour cinq ans. Il reçut cinquante francs d'engagement.*

Il se dit également, quelquefois, en parlant De ceux qui s'engagent à servir quelqu'un pour un certain temps. *Les conditions d'engagement du capitaine et des hommes d'équipage d'un navire marchand.*

Engagement, se dit encore d'Un combat, et surtout d'un combat qui a lieu entre des corps détachés. *Les avant-postes des deux armées ont eu un engagement. Il y a eu quelques engagements partiels. Il s'est détourné de l'ennemi, afin d'éviter un engagement. L'engagement devint général.*

ENGAGER. v. a. Mettre en gage, donner en gage. *Engager ses meubles. Engager son manteau, sa montre, etc.*

Il signifie également, Donner pour assurance. *Engager son bien. Engager une maison à des créanciers. Engager un domaine.* On disait autrefois, dans un sens analogue, *Engager une charge.*

Fig., *Engager sa foi, sa parole, son honneur,* Donner sa foi, sa parole, promettre sur son honneur.

Fig., *Engager son cœur,* Donner son cœur, aimer. *Les jeunes gens engagent leur cœur facilement.*

Engager, Promettre, donner en mariage. *Ses parents l'avaient engagée à un homme peu digne d'elle.*

Engager, signifie aussi, Déterminer par la persuasion, sans aucune violence, à faire quelque chose. *Il m'a engagé à cela par ses bons procédés. On l'avait engagé à entrer dans ce parti. Il m'a engagé à solliciter pour lui.*

Il signifie quelquefois simplement, Inciter, exhorter à. *On l'engageait à continuer, mais il n'en a rien fait.* Il peut avoir un nom de chose pour sujet, comme dans cette phrase, *Le beau temps engage à la promenade.*

Il signifie de plus, Inviter. *Engager quelqu'un à dîner.*

Il signifie encore, Induire ou astreindre à. *Cette charge engage à beaucoup de dépense.*

Il signifie en outre, Lier par quelque obligation. *Cet acte, ce traité engage tous ceux qui l'ont signé. Cela n'engage à rien.*

Engager un soldat, L'enrôler. On dit, dans un sens analogue, *Engager des gens, des matelots pour former l'équipage d'un navire marchand.*

Engager un domestique, Prendre un domestique à gages.

Engager un acteur, un chanteur, Se l'attacher par un engagement.

Engager dans un parti, Y faire entrer. *Engager dans une mauvaise affaire, dans une entreprise ruineuse, etc.,* Y entraîner.

Engager une chose dans une autre, Faire qu'une chose soit prise, embarrassée, empêtrée dans une autre. *Engager un bateau dans le sable. S'engager le pied dans l'étrier en tombant de cheval.*

Engager le combat, Le provoquer, commencer l'attaque. *L'aile droite de l'armée engagea le combat. Escarmoucher sans engager le combat. Ce général ne voulut pas engager le combat. Cette escarmouche a engagé le combat,* Elle en a été l'occasion.

Engager le combat, un combat, signifie quelquefois, Mettre l'ennemi dans la nécessité de combattre.

Fig., *Engager le combat, un combat,* Provoquer ou commencer une querelle, une dispute. On dit de même : *Engager une discussion. Engager la partie. Etc.*

En termes d'Escrime, *Engager le fer,* Saisir avec le fort de son épée le faible de celle de l'adversaire, en sorte qu'il ne peut plus détourner le fer. Quelquefois il signifie seulement, Toucher le fer de son ennemi. *Engagez de quarte, et tirez de tierce.*

Engager, avec le pronom personnel, signifie, S'obliger, promettre. *Je m'engage à vous servir dans cette affaire. Il s'est engagé à nous venir voir dans tel temps.* On dit de même quelquefois, *S'engager dans les liens du mariage,* Se marier. On dit aussi, *S'engager dans les ordres,* Recevoir les ordres sacrés.

Il signifie particulièrement, S'enrôler. *Il s'est engagé dans tel régiment. Il s'est engagé pour tant d'années.*

Il signifie également, S'obliger à servir quelqu'un pour un certain temps. *Il s'est engagé pour trois ans, moyennant telle somme. Les matelots s'engagent au mois, au voyage, etc.*

Il signifie encore, Accumuler ses dettes. *Il est endetté, et il s'engage tous les jours de plus en plus. Je me suis trop engagé pour lui.*

Engager, avec le pronom personnel, signifie en outre, S'embarrasser, s'empêtrer. *Cette perdrix s'est engagée dans les filets. La clef s'est engagée dans la serrure de manière qu'on ne peut l'en retirer.*

Il signifie aussi, figurément, S'embarrasser, entrer dans une affaire, dans une entreprise plus avant qu'il ne faudrait. *Vous vous engagez dans une étrange affaire, dans de grandes difficultés. Ne vous engagez point dans la lecture de ce gros livre.*

S'engager dans un bois, dans un défilé, etc., Y entrer fort avant, ou trop avant.

Engager, avec le pronom personnel, signifie, lorsqu'il s'agit De combat, de débat, de querelle, etc., Commencer, naître, s'élever. *Le combat ne tarda pas à s'engager. Voici à quelle occasion s'est engagé ce différend, s'est engagée cette querelle.*

Engagé, ée. part. passé. *Avoir des effets engagés au mont-de-piété. C'est une affaire engagée, il faut absolument la poursuivre. Avoir le pied engagé dans l'étrier.*

Domaine engagé, Domaine que le souverain concédait avec la faculté d'y rentrer en remboursant le prix.

Colonne engagée, Colonne dont une partie est supposée enfoncée dans le mur.

Engagé, s'emploie quelquefois substantivement, au masculin, surtout en parlant d'Un soldat. *Un nouvel engagé.*

ENGAGISTE. s. m. Celui qui jouit d'un domaine par engagement. Il se disait particulièrement en parlant Des domaines du roi. *Il n'était pas propriétaire, il n'était qu'engagiste. Les engagistes des domaines du roi.*

ENGAINER. v. a. Mettre dans une gaine. *Engainer des couteaux.*

Engainé, ée. part. passé. En Botan., *Tige engainée,* Tige dont la base est enveloppée de feuilles, de pétioles.

En termes d'Antiquité, *Statue engainée,* Statue qui se termine par une sorte de gaine.

ENGEANCE. s. f. Race. Il se dit proprement en parlant De quelques animaux domestiques, et particulièrement de certaines espèces de volatiles. *Ces canes sont d'une belle engeance. Des poules d'une grande engeance.*

Il ne se dit plus guère qu'en parlant Des personnes, et par injure, par mépris. *Maudite, mauvaise engeance.* Fig., *Engeance de vipères.*

ENGELURE. s. f. Enflure aux pieds ou aux mains causée par le froid, et accompagnée d'inflammation, quelquefois même de crevasses. *Avoir des engelures. Il a les mains pleines d'engelures. Avoir des engelures aux pieds, aux talons. Ses engelures lui démangent beaucoup.*

ENGENDRER. v. a. Produire son semblable. Il se dit De l'homme et des animaux; mais on ne l'applique guère qu'aux mâles. *Engendrer des enfants. Abraham engendra Isaac, Isaac engendra Jacob, etc. Chaque animal engendre son semblable. La vertu d'engendrer.* Les théologiens disent, en parlant Des personnes divines, *Le Père engendre le Fils de toute éternité.*

Il signifie par extension, Produire, faire

naître quelque chose, de quelque manière que ce soit. *Le mauvais air engendre des maladies, des catarrhes, des fluxions. Cette nourriture engendre des vers chez les enfants.*

Il signifie encore, figurément, Être la cause, l'occasion de quelque chose ; et alors il ne se prend guère qu'en mauvaise part. *La diversité d'intérêts engendre les inimitiés, les querelles. Ce testament a engendré bien des procès. L'oisiveté engendre le vice.* Prov., *La familiarité engendre le mépris.*

Prov. et fig., *Il n'engendre point la mélancolie, de mélancolie*, se dit D'un homme qui vit sans souci, qui est extrêmement gai.

ENGENDRER, se dit particulièrement, en Géométrie, De ce qui est censé décrire quelque figure, par son mouvement. *Le point qui engendre une cycloïde.*

ENGENDRER, s'emploie aussi avec le pronom personnel. *L'or s'engendre dans les entrailles de la terre. Les vers qui s'engendrent dans les cadavres. Les procès s'engendrent aisément dans les familles.*

ENGENDRÉ, ÉE. part. passé.

ENGEOLER. v. a. Voyez ENJÔLER.

ENGEOLEUR, EUSE. s. Voyez ENJÔLEUR.

ENGER. v. a. Embarrasser, charger. *Il m'a voulu enger du plus sot valet du monde. Qui m'a engé de cet animal ?* Il est vieux et familier.

ENGÉ, ÉE. part. passé.

ENGERBER. v. a. Mettre en gerbe. *Il faut engerber ces javelles.*

Il signifie, par extension, Entasser des choses les unes sur les autres. *Engerber des tonneaux de vin.*

ENGERBÉ, ÉE. part. passé.

ENGIN. s. m. Adresse, industrie, expédient. Il n'est plus usité, en ce sens, que dans le vieux proverbe, *Mieux vaut engin que force.*

Il signifie aussi, Machine, instrument. *Il fallut élever du canon à force d'engins pour battre la place.*

Engins de guerre, se dit Des machines dont on se servait à la guerre, avant l'usage des canons. Il se dit aussi quelquefois Des instruments de guerre dont se servent les modernes.

ENGLOBER. v. a. Réunir plusieurs choses pour en former un tout. *Il a englobé plusieurs terres dans la sienne.*

Il signifie aussi, Comprendre, réunir dans. *Il devait rendre compte séparément de chacun de ces ouvrages ; mais il a englobé le tout dans un seul article.* Ce sens est familier.

ENGLOBÉ, ÉE. part. passé.

ENGLOUTIR. v. a. Avaler gloutonnement. *Il engloutit les morceaux sans les mâcher. Un gros brochet engloutit une carpe tout entière.*

Il signifie au figuré, Absorber, faire disparaître dans un gouffre, dans un abîme, etc. *La mer a englouti bien des vaisseaux, bien des richesses. Cette ville fut engloutie par un tremblement de terre.* On l'emploie quelquefois dans ce sens avec le pronom personnel. *La ville s'est engloutie.*

Il se prend quelquefois figurément, dans le sens qui précède. *Tous ces petits États furent engloutis par cet empire formidable.*

Il signifie particulièrement, Consumer, dissiper des biens, des richesses. *Il a englouti en peu de temps toute cette riche succession.*

ENGLOUTI, IE. part. passé.

ENGLOUTISSEMENT. s. m. Action d'engloutir, ou Le résultat de cette action.

ENGLUER. v. a. Frotter, enduire, couvrir de glu. *Engluer de petites verges, de petites branches, pour prendre des oiseaux.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel complément direct ou indirect, et se dit surtout D'un oiseau qui se prend à la glu. *Voilà un oiseau qui vient de s'engluer. Cet oiseau s'est englué les ailes, il n'a pu s'envoler.*

ENGLUÉ, ÉE. part. passé.

ENGONCER. v. a. Il se dit D'un habit ou d'une manière de s'habiller qui donne un air gauche et contraint, de manière que le cou paraît enfoncé dans les épaules. *Cet habit vous engonce.*

ENGONCÉ, ÉE. part. passé. *Il a l'air bien engoncé dans cet habit. Il est tout engoncé.*

ENGORGEMENT. s. m. Embarras formé dans un tuyau, dans un canal. *L'engorgement a fait crever ces tuyaux.*

Il se dit, en Médecine, de L'embarras qui se forme dans les vaisseaux de quelque partie du corps, et qui y cause une augmentation de volume. *La saignée remédie à l'engorgement des vaisseaux. Il est malade d'un engorgement au foie. L'engorgement des glandes.*

ENGORGER. v. a. Obstruer, boucher un canal, un tuyau. *Les immondices ont engorgé cet égout, ce tuyau.*

Il se dit, en Médecine, De ce qui cause de l'embarras dans les vaisseaux de quelque partie du corps, et une augmentation de volume. *Le sang ne circulait pas et engorgeait les vaisseaux.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Ce tuyau s'engorge. Notre pompe s'était engorgée. Quand il y a pléthore, les vaisseaux s'engorgent.*

Ce havre, ce chenal s'engorge, Il se comble de sable, de galets.

ENGORGÉ, ÉE. part. passé. *Des canaux, des tuyaux engorgés. Des glandes engorgées.*

Il se dit aussi D'un cheval dont les jambes sont gonflées par le sang et les humeurs, qui ne circulent pas. *Ce cheval a les jambes engorgées.*

Les moulins sont engorgés, L'eau est si haute, qu'elle empêche leurs roues de tourner.

ENGOUEMENT ou **ENGOÛMENT.** s. m. Empêchement causé par quelque chose qui engoue. Au propre, il ne s'emploie guère qu'en termes de Médecin ou de vétérinaire pour signifier L'obstruction d'un conduit ou d'une cavité.

Il signifie plus ordinairement au figuré, Admiration exagérée, entêtement, prévention excessive en faveur de quelqu'un, de quelque chose. *On ne saurait le faire revenir de son engouement. Son engouement pour cet ouvrage, pour cette personne est étrange, est inconcevable.*

ENGOUER. v. a. Embarrasser, empêcher le passage du gosier. *Ce canard avala un morceau trop gros, qui l'engoua.*

Il s'emploie plus ordinairement avec le pronom personnel. *À force de crier, il s'engoua. Il buvait et mangeait si avidement, qu'il s'est engoué.*

Fig., *S'engouer, être engoué d'une personne, d'une chose*, Se passionner, s'enthousiasmer pour une personne, pour une chose, en être entêté. *On ne sait pourquoi cette femme s'est engouée de ce freluquet. Il est fort engoué de cet ouvrage. C'est un homme qui s'engoue facilement.*

ENGOUÉ, ÉE. part. passé.

ENGOUFFRER (S'). v. pron. Il se dit Des rivières ou des ravines d'eau, lorsqu'elles tombent et se perdent dans quelque ouverture de la terre, dans un gouffre. *Le Rhône s'engouffre à quatre lieues au-dessous de Genève, et reparaît à un quart de lieue de là. La Guadiana s'engouffre et se perd l'espace d'environ trois lieues.*

Il se dit aussi Des tourbillons de vent, lorsqu'ils entrent avec violence dans quelque lieu étroit, resserré. *Le vent s'engouffrait dans la cheminée.*

ENGOUFFRÉ, ÉE. part. passé.

ENGOULER. v. a. Prendre tout d'un coup avec la gueule. *Ce chien engoule tout ce qu'on lui jette.* Il est populaire.

ENGOULÉ, ÉE. part. passé.

En termes de Blason, il se dit Des pièces dont les extrémités entrent dans des gueules d'animaux.

ENGOULEVENT. s. m. Genre d'oiseaux dont l'espèce la plus commune est vulgairement appelée *Crapaud volant.*

ENGOURDIR. v. a. Rendre comme perclus, endormir une partie du corps, en sorte qu'elle soit presque sans mouvement et sans sentiment. *Le froid engourdit les mains. La torpille engourdit la main de celui qui la touche.* On l'emploie aussi absolument. *Le sommeil engourdit. Il y a des venins, des plantes qui engourdissent.*

Il s'emploie figurément dans le même sens. *L'oisiveté engourdit l'esprit. La mollesse engourdit le courage. Un long repos avait engourdi le courage des soldats.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Les mains s'engourdissent par le froid. L'esprit s'engourdit par l'oisiveté.*

ENGOURDI, IE. part. passé. *Avoir la jambe engourdie.*

Fig., *Un esprit engourdi*, Un esprit pesant, lourd. *Une âme engourdie*, Une âme froide, insensible.

ENGOURDISSEMENT. s. m. État de quelque partie du corps qui est engourdie. *Avoir un engourdissement au bras. Cet engourdissement est un commencement de paralysie. L'engourdissement des jambes. Un engourdissement général.*

Il se dit aussi figurément. *Il est dans un étrange engourdissement d'esprit. Tous les esprits étaient dans un engourdissement étrange. Tirer quelqu'un de son engourdissement.*

ENGRAIS. s. m. Il se dit Des herbages où l'on met engraisser certains animaux domestiques qui servent à la nourriture de l'homme. *Mettre des bœufs à l'engrais. Voilà de bons engrais.*

Il se dit encore de La pâture qu'on donne à des volailles pour les engraisser. *Mettre des chapons, des oies à l'engrais.*

ENGRAIS, se dit aussi Des fumiers et autres matières avec lesquelles on amende les terres. *Un fermier est obligé de laisser les engrais à la fin de son bail. Il a emporté tous les engrais de cette ferme. Engrais végétaux. Engrais animaux. Il emploie la colombine pour engrais. Mettre de l'argile pour engrais dans une terre sablonneuse.*

ENGRAISSEMENT. s. m. Action d'engraisser, de rendre gras. *S'occuper de l'engraissement des bestiaux.*

Il signifie aussi, L'état de celui qui engraisse, qui devient gras. *On dit que l'engraissement est un des premiers signes de la vieillesse.*

ENGRAISSER. v. a. Faire devenir gras.

Engraisser des bœufs, des moutons, des cochons, de la volaille, etc.

Prov., *L'œil du maître engraisse le cheval*, Quand le maître va voir souvent ses chevaux, les valets en prennent plus de soin. Cela signifie aussi figurément, Quand on surveille soi-même ses affaires, elles en vont mieux.

ENGRAISSER, se dit souvent en parlant Des terres ; et alors il signifie, Amender, fertiliser, améliorer. *Engraisser des terres avec du fumier, avec de la marne.*

Il signifie encore, Souiller de graisse, rendre sale et crasseux. *Engraisser ses habits, son linge*, Dans ce sens, il n'est plus guère usité ; on dit mieux, *Graisser*.

ENGRAISSER, avec le pronom personnel, signifie, Devenir gras, prendre de l'embonpoint. *Avec le temps, ce cheval s'engraissera.*

Fig. et fam., *S'engraisser dans une affaire*, Y faire un gain considérable, un grand profit. On dit de même figurément, dans le style soutenu : *S'engraisser des misères publiques. S'engraisser du sang de la veuve et de l'orphelin. Etc.*

Ce vin, cette liqueur s'engraisse, Ce vin, cette liqueur s'épaissit, prend la consistance de l'huile. *Ce vin s'est engraissé, il ne vaut plus rien.* Cette manière de parler a vieilli.

ENGRAISSER, s'emploie également comme neutre, dans le sens de S'engraisser, devenir gras. *Cette personne a beaucoup engraissé depuis un an. On a beau prendre soin de bien nourrir ce cheval, il n'engraisse point.*

Prov., *Il engraisse de mal avoir*, se dit D'un homme qui se porte bien, quoiqu'il soit accablé de travail, ou de misère, ou de malheurs.

Prov. et fig., *Il engraisse de malédictions*, Tout lui prospère, tout lui réussit, malgré les imprécations qui s'élèvent contre lui.

ENGRAISSÉ, ÉE. part. passé.

ENGRANGER. v. a. Serrer des grains dans la grange. *Il aura bientôt achevé d'engranger sa moisson. Il ne craint plus le mauvais temps, tous ses blés sont engrangés.*

ENGRANGÉ, ÉE. part. passé.

ENGRAVEMENT. s. m. État d'un bateau, d'un petit bâtiment, d'un train de bois engravé. *L'engravement dura deux heures.*

ENGRAVER. v. a. Engager un petit bâtiment de mer ou de rivière, un train de bois, dans le sable, dans un bas-fond, de sorte qu'il ne flotte plus. *Ce batelier maladroit engrava son bateau. Prenez garde de nous engraver.*

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel. *Notre bateau s'est engravé. Un train de bois qui vient à s'engraver.*

Il se prend aussi neutralement. *La chaloupe engrava. Nous engravâmes à l'entrée du port.*

ENGRAVER, en termes de Marine, signifie, Enfoncer un objet quelconque dans le lest qui est à fond de cale, de manière qu'il y soit caché en tout ou en partie. *Engraver des futailles.*

ENGRAVÉ, ÉE. part. passé.

ENGRÊLÉ, ÉE. adj. T. de Blason. Il se dit De certaines pièces honorables de l'écu, qui sont dentelées tout autour. *Il porte d'or à la croix engrêlée de gueules. Il porte de sable au chevron engrêlé d'argent.*

ENGRÊLURE. s. f. Sorte de petit point très étroit que l'on met à une dentelle. *Il faut remettre une engrêlure à cette dentelle.*

Il se dit, en termes de Blason, D'une bordure engrêlée, qui n'a de largeur que le quart de la bordure ordinaire.

ENGRENAGE. s. m. T. de Mécanique. Disposition de plusieurs roues qui s'engrènent les unes dans les autres.

ENGRENER. v. a. Commencer à mettre son blé dans la trémie du moulin pour moudre. *Engrener la trémie.*

Il se dit plus souvent absolument. *Puisqu'il a engrené, c'est à lui à moudre. Le meunier ne l'a pas voulu laisser engrener.*

Fig. et fam., *Bien engrener, mal engrener*, Bien commencer, mal commencer une affaire. *Il a bien engrené, il réussira.*

ENGRENER, signifie aussi, Faire prendre de l'embonpoint à des chevaux en les nourrissant de bon grain. *Il faut engrener vos chevaux, si vous voulez en tirer du service.*

Engrener de la volaille, L'engraisser avec du grain, par opposition à *Empâter*.

ENGRENÉ, ÉE. part. passé.

ENGRENER. verbe qui s'emploie neutralement, ou avec le pronom personnel. Il se dit en Mécanique, D'une roue dont les dents entrent dans celles d'une autre roue, ou dans les ailes d'un pignon, en sorte que l'une des deux pièces ne peut se mouvoir sans faire tourner l'autre. *Cette petite roue engrène bien dans la grande. Ces deux roues engrènent bien, s'engrènent bien.*

En termes de Marine, *Engrener une pompe*, Jeter de l'eau dans une pompe, avant de commencer à la faire jouer. Dans cette phrase, *Engrener* est actif.

ENGRENÉ, ÉE. part. passé. *Des roues bien engrenées.*

ENGRENURE. s. f. T. de Mécanique. Position respective de deux roues dont l'une engrène dans l'autre. *L'engrenure de ces roues est bien faite.*

ENGRI. s. m. T. d'Hist. nat. Espèce de léopard qui se trouve au Congo.

ENGROSSER. v. a. Rendre une femme enceinte. Il est bas et grossier.

ENGROSSÉ, ÉE. part. passé.

ENGRUMELER (S'). v. pron. Se mettre en grumeaux. *Lorsque le sang vient à s'engrumeler, s'engrumelle. Le lait de cette nourrice s'est engrumelé. Cela fait engrumeler le sang.* Dans cette dernière phrase, il y a ellipse du pronom personnel.

ENGRUMELÉ, ÉE. part. passé.

ENH

ENHARDIR. v. a. (L'H est aspirée, et la première syllabe se prononce AN.) Rendre hardi, encourager. *Enhardir quelqu'un à faire une chose. Ce bon succès l'avait enhardi.*

Il s'emploie avec le pronom personnel. *Je me suis enhardi à faire telle demande. Il s'est enhardi à parler en public.*

ENHARDI, IE. part. passé.

ENHARMONIQUE. adj. des deux genres. T. de Musique. Qui procède par intervalles moindres que le demi-ton. *Genre enharmonique. Intervalle enharmonique.*

ENHARNACHER. v. a. (L'H est aspirée, et la première syllabe se prononce AN.) Synonyme de *Harnacher*. Mettre les harnais à un cheval.

ENHARNACHÉ, ÉE. part. passé.

Fig. et par plaisanterie, *Vous voilà bien enharnaché, plaisamment enharnaché*, se dit À un homme vêtu d'une manière extraordinaire.

ENHERBER. v. a. Mettre en herbe. *Enherber un terrain.* Il est peu usité.

ENHERBÉ, ÉE. part. passé.

ENI

ÉNIGMATIQUE. adj. des deux genres. Qui renferme une énigme, ou qui tient de l'énigme. *Sens énigmatique. Peinture, poésie énigmatique. Paroles énigmatiques. Discours énigmatique.*

C'est un personnage énigmatique, C'est un homme dont on a de la peine à s'expliquer les actes, les paroles, la pensée.

ÉNIGMATIQUEMENT. adv. D'une manière énigmatique. *Il parle toujours énigmatiquement.*

ÉNIGME. s. f. Description d'une chose par des qualités qui lui conviennent, mais qui sont indiquées d'une manière assez ambiguë pour la déguiser et la rendre plus ou moins difficile à deviner. *Les énigmes sont ordinairement en vers. Faire une énigme. Proposer une énigme. Deviner une énigme, le mot d'une énigme. Recueil d'énigmes.*

Il se dit figurément d'Un discours ou de toute autre chose qu'il est difficile de comprendre, d'expliquer. *Ce que vous me dites est une énigme pour moi. Vous parlez par énigmes. Sa conduite est une énigme. La nature est une grande énigme proposée à l'intelligence du sage.*

Voilà le mot de l'énigme, Voilà l'explication de la chose que l'on ne comprenait pas.

ENIVRANT, ANTE. adj. (Ce mot et les suivants se prononcent comme s'il y avait deux N, la première nasale, la seconde articulée.) Qui enivre. *Vin enivrant. Boisson enivrante.*

Il se dit aussi figurément. *Louanges enivrantes. Applaudissements enivrants.*

ENIVREMENT. s. m. État d'une personne ivre. Il n'est guère d'usage qu'au figuré. *L'enivrement de l'amour. L'enivrement de la volupté. L'enivrement des passions. Être dans l'enivrement.*

ENIVRER. v. a. Rendre ivre. On le dit proprement Des boissons. *Il l'a enivré. Ils le firent tant boire, qu'ils l'enivrèrent. Il est aisé à enivrer. Le vin, la bière enivre.*

Il se dit, par extension, De certaines autres choses qui causent un étourdissement, un trouble de la raison, semblable à celui qu'on éprouve dans l'ivresse. *La fumée du tabac enivre. Les vapeurs d'un pressoir, certaines odeurs enivrent.*

Il se dit aussi figurément dans un sens analogue. *Les louanges, les flatteries dont ils l'enivrent. La prospérité enivre. La volupté enivre.*

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel, tant au propre qu'au figuré. *Cet homme s'enivre tous les jours. Il s'est enivré à ce repas. S'enivrer des éloges qu'on reçoit. S'enivrer d'espérance. S'enivrer de la bonne opinion de soi-même.*

Prov. et fig., *S'enivrer de son vin*, S'entêter de ses propres idées.

ENIVRÉ, ÉE. part. passé. *Enivré de sa fortune, de sa grandeur.*

ENJ

ENJAMBÉE. s. f. L'action, le pas qu'on fait pour enjamber ; ou L'espace qu'on enjambe, qu'on peut enjamber. *Faire de grandes enjambées. Il y a d'ici là trois enjambées.*

ENJAMBEMENT. s. m. T. de Versification. Il se dit Lorsque le sens commence dans un vers et finit dans une partie du vers suivant. *L'enjambement est un défaut, lorsqu'il ne produit pas une beauté.*

ENJAMBER. v. n. Étendre la jambe plus

qu'à l'ordinaire, pour passer par-dessus quelque chose ou au delà. *Il ne faut qu'enjamber pour passer le ruisseau. Il a enjambé par-dessus.*

Il signifie aussi, Faire de grands pas en marchant. *Voyez comme il enjambe!*

Il est quelquefois actif. *Enjamber le ruisseau. Enjamber deux marches à la fois, etc.*

ENJAMBER, neutre, se dit figurément D'une chose qui avance, qui se prolonge sur une autre. *Cette poutre enjambe sur le mur du voisin.*

En Versification, on dit qu'*Un vers enjambe sur le vers suivant*, lorsque le sens d'un vers n'est achevé qu'au commencement du vers suivant. On dit quelquefois de même, *Enjamber d'un vers à un autre.*

Enjamber, signifie encore, Usurper, empiéter. *Il a enjambé sur l'héritage de son voisin. Il a beaucoup enjambé sur moi, sur la commune.*

ENJAMBÉ, ÉE. part. passé.

Fam., *Être haut enjambé*, se dit D'une personne qui a les jambes extraordinairement longues.

ENJAVELER. v. a. T. d'Agricult. (*J'enjavelle. J'enjavelai. J'enjavellerai.*) Mettre en javelle des blés, des avoines, ou d'autres grains. *Enjaveler des blés. Enjaveler des avoines.* Voyez JAVELLE.

ENJAVELÉ, ÉE. part. passé.

ENJEU. s. m. Ce que l'on met au jeu en commençant à jouer, pour être pris par celui qui gagnera. *Voilà mon enjeu. On quitta la partie, et chacun reprit son enjeu. Garder les enjeux. Retirer son enjeu.*

Fig. et fam., *Retirer son enjeu*, Se retirer d'une entreprise, d'une affaire où l'on courait quelques risques.

ENJOINDRE. v. a. Ordonner, commander expressément. *L'Église enjoint l'observation des fêtes. La loi qui enjoint le payement des impôts. Enjoindre expressément quelque chose. On enjoignit à tous les officiers de se rendre à leur poste. Il lui fut enjoint d'être à l'avenir plus circonspect dans ses discours.*

ENJOINT, OINTE. part. passé.

ENJÔLER. v. a. Surprendre, attirer, engager par des paroles flatteuses, tromper. *Enjôler une femme, une fille. Ce fripon l'a enjôlé. Il m'a si bien enjôlé, que j'ai fini par céder.* Il est familier.

ENJÔLÉ, ÉE. part. passé.

ENJÔLEUR, EUSE. s. Celui, celle qui surprend, et qui attire par des manières et des paroles flatteuses. *C'est un enjôleur. C'est une enjôleuse.* Il est familier.

ENJOLIVEMENT. s. m. Ornement, ajustement qui rend une chose plus jolie, qui l'embellit. *Un petit enjolivement. Il a fait bien des enjolivements à sa maison. Il y a fait de nouveaux enjolivements.*

ENJOLIVER. v. a. Rendre joli, rendre plus joli. *Cette garniture enjolive bien votre robe, etc. Il a enjolivé son cabinet, sa maison, son jardin. Si à son âge elle croit s'enjoliver avec tous ses rubans, elle se trompe beaucoup. Cet écrivain enjolive son style.*

ENJOLIVÉ, ÉE. part. passé.

ENJOLIVEUR. s. m. Celui qui aime à enjoliver, qui a la manie des enjolivements. *C'est un enjoliveur sans goût.* Il est familier.

ENJOLIVURE. s. f. Il se dit Des enjolivements qu'on fait à de certains petits ouvrages de peu de valeur. *Cet étui-là est trop uni, il y faut mettre quelques enjolivures.*

ENJOUÉ, ÉE. adj. Qui a de l'enjouement. *Je vous trouve bien enjoué. Cette femme est très enjouée. Il a l'humeur enjouée, l'esprit enjoué, l'air enjoué.*

Il s'applique souvent A la conversation, au style, aux ouvrages d'esprit. *Sa conversation est toujours enjouée. Il écrit d'un style enjoué. Cette lettre est fort enjouée.*

ENJOUEMENT ou **ENJOÛMENT.** s. m. Gaieté douce, badinage léger. *Il est aujourd'hui d'un enjouement qui ne lui est pas ordinaire. Cette personne a beaucoup d'enjouement. Il y a de l'enjouement dans cette pièce. L'enjouement ne sied pas à tous les âges, ni à tous les caractères.*

ENK

ENKYSTÉ, ÉE. adj. T. de Médec. Il se dit D'une matière, d'une tumeur, d'un corps étranger qui se trouve enfermé dans une membrane particulière qu'on appelle *Kyste. Il y a quelquefois dans la vessie des pierres enkystées. Tumeur enkystée.* Voyez KYSTE.

ENL

ENLACEMENT. s. m. Action d'enlacer, ou Le résultat de cette action.

ENLACER. v. a. Mêler, passer des cordons, des lacets l'un dans l'autre. *Enlacer des rubans l'un dans l'autre.*

Il se dit souvent, par extension, en parlant De certaines autres choses longues et flexibles. *Enlacer des branches d'arbres les unes dans les autres. Elles enlaçaient leurs bras en dansant.*

Enlacer des papiers, Les attacher ensemble avec un même lacet.

ENLACER, signifie encore quelquefois, Serrer, étreindre. *Enlacer quelqu'un dans ses bras. Le reptile les enlaça de ses replis.*

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel, surtout dans la seconde acception. *Les branches de ces arbres s'enlaçaient les unes dans les autres. Deux serpents qui s'enlacent.*

ENLACÉ, ÉE. part. passé. *Deux chiffres, deux noms enlacés l'un dans l'autre.*

ENLAIDIR. v. a. Rendre laid. *Il y a des personnes que la parure enlaidit. La petite vérole l'a extrêmement enlaidie.*

Il est aussi neutre, et signifie, Devenir laid. *Cette femme enlaidit tous les jours.*

Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel et signifie, Se rendre laid. *Cette femme s'enlaidit en voulant se parer.*

ENLAIDI, IE. part. passé.

ENLAIDISSEMENT. s. m. Action d'enlaidir, ou Le résultat de cette action.

ENLÈVEMENT. s. m. Action d'enlever, d'emporter quelque chose d'un lieu. *Procéder à l'enlèvement d'un corps, d'un cadavre. Enlèvement d'un registre, de pièces.*

Il signifie plus ordinairement, Rapt, ravissement; action par laquelle une personne est enlevée malgré elle, ou par laquelle une chose est enlevée malgré celui à qui elle appartient, ou malgré celui qui la désire. *L'enlèvement de Proserpine. L'enlèvement des Sabines. L'enlèvement d'une personne. Après l'enlèvement de ses meubles. Il se fit un enlèvement de grains qui amena la disette.*

ENLEVER. v. a. (*J'enlève. J'enlèverai.*) Lever en haut. *Ce plateau de la balance enlève l'autre. On enlève les plus grosses pierres avec une grue. Quelques historiens disent que les machines d'Archimède enlevaient les vaisseaux des Romains.* On l'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Le ballon s'enleva dans les airs. Le cheval s'enlevait sur ses jambes de derrière.*

Il signifie particulièrement, Lever en haut avec rapidité, avec violence. *Il vint un tourbillon qui l'enleva. Un coup de vent a enlevé le toit de cette maison.*

Prov. et fig., *Cela enlève la paille*, Cela est au-dessus de tout, ou Cela est décisif. On dit plus ordinairement, *Cela lève la paille.*

ENLEVER, signifie aussi, Ravir, emmener, emporter par force. *Il aimait cette fille, il l'a enlevée. On lui a enlevé sa femme. Cette jeune fille s'est laissé enlever. On l'a enlevé de sa maison. Il fit enlever cet homme en vertu d'un décret de prise de corps. On le menait en prison, ses amis l'enlevèrent des mains des gendarmes. Les huissiers lui ont enlevé tous ses meubles. Il a enlevé par force les fruits de cette terre.*

Il signifie encore simplement, Emporter, retirer, ôter quelque chose d'un endroit. *Il faudra faire enlever ces matériaux. Enlevez cela de dessus la table. Enlever ce qui couvre quelque chose.*

Enlever un corps, Prendre un corps mort pour le porter en terre, ou pour le déposer momentanément dans quelque église, etc. *Les prêtres ont enlevé le corps.* Cela se dit aussi Des gens de justice qui se saisissent du cadavre d'un homme tué, noyé, etc. *La justice enleva le corps.*

Enlever des marchandises, Se hâter de les acheter, de s'en fournir, de sorte que les autres marchands n'en trouvent plus que difficilement. *On ne peut plus acheter de cette qualité de drap que chez un tel, il a enlevé tout ce qu'il y en avait dans les magasins. Ce maître d'hôtel a enlevé le plus beau poisson de la halle.* On dit aussi, dans un sens un peu différent, qu'*Une marchandise est bientôt enlevée, est enlevée* ou *s'enlève en moins de rien, etc.*, pour dire que Le débit en est prompt, et qu'elle ne reste que fort peu de temps chez le marchand.

Fig., *Enlever quelqu'un*, se dit De ce qui fait mourir quelqu'un promptement, prématurément, d'une manière inattendue. *La peste, la fièvre l'a enlevé en peu de jours. La mort a enlevé ce jeune homme à la fleur de l'âge. Ce prince fut enlevé à ses sujets, ce père à ses enfants.*

En termes de Guerre, *Enlever un poste, une place, une province, etc.*, Ôter un poste, une place, une province, etc., à l'ennemi, et s'en rendre maître en peu de temps. *En une seule campagne, il enleva les meilleures places des ennemis. Le poste fut enlevé après une vive résistance. Enlever une barricade. Enlever une place, une ville d'assaut.* On dit aussi, *Enlever un quartier, enlever un régiment*, Surprendre et forcer des troupes dans leur quartier.

Fig., *Enlever les suffrages*, Exciter l'enthousiasme, obtenir un succès brillant. *Cette pièce, cet acteur a enlevé les suffrages. Cet orateur, d'abord écouté froidement, a fini par enlever tous les suffrages.*

ENLEVER, se dit figurément D'une chose qu'on fait rapidement et bien. *Ce morceau de musique a été enlevé.*

Ce colonel enleva son régiment, Il le porta vivement contre l'ennemi.

Enlever un cheval, Le porter vigoureusement en avant.

En termes de Chasse, *Enlever la meute*, Entraîner les chiens par le plus court che-

min où l'on a vu le cerf et où l'on retrouve la voie.

Enlever, signifie aussi figurément, Transporter d'admiration, ravir, charmer. *Cet orateur enlève son auditoire. Ses vers enlèvent le lecteur. Sa musique enlève tout le monde. Il y a dans cette pièce des passages qui enlèvent.*

Enlever, signifie en outre, Séparer, détacher une chose de celle sur laquelle elle est appliquée, ou à laquelle elle est adhérente. *Enlever la croûte d'un pâté. Enlever la peau d'une partie du corps. Enlever l'écorce d'un arbre, d'une branche.* On l'emploie aussi, dans ce sens, avec le pronom personnel. *L'écorce de cet arbre commence à s'enlever.*

Il signifie encore particulièrement, Ôter, faire disparaître. *Ce savon enlève les taches. Enlever de l'écriture à l'aide d'un agent chimique. Enlever la couleur d'une étoffe. Enlever le tartre qui est sur les dents.*

Enlevé, ée. part. passé.

ENLEVURE. s. f. Petite vessie ou bube qui vient sur la peau. *Il a le visage tout couvert d'enlevures.* Il est vieux : on dit, *Élevure.*

ENLIER. v. a. T. de Maçonnerie. Joindre et engager des pierres ensemble, en élevant un mur.

Enlié, ée. part. passé.

ENLIGNER. v. a. T. d'Architecture, de Charpenterie, etc. Placer plusieurs corps contigus sur une même ligne.

Enligné, ée. part. passé. *Des pierres, des poutres bien enlignées.*

ENLUMINER. v. a. Colorier une estampe, etc., y mettre les couleurs convenables. *Enluminer des images, des cartes à jouer, une carte de géographie.*

Par extension, *S'enluminer le visage*, ou simplement, *S'enluminer*, Se mettre du rouge. Cela ne se dit guère que Des femmes, et par dénigrement. *Elle a beau s'enluminer, elle n'en paraît pas plus jeune.*

Fig., *Enluminer son style*, Y répandre des ornements qui ont de l'éclat, mais qui sont peu naturels, qui sont recherchés.

Enluminer, signifie aussi, figurément et familièrement, Rendre rouge et enflammé; et, en ce sens, il n'est usité qu'en parlant Du teint, du visage. *L'ardeur de la fièvre lui avait enluminé le teint, le visage.*

Prov. et fam., *S'enluminer le visage*, Boire avec excès; parce qu'ordinairement les ivrognes ont le visage fort rouge.

Enluminé, ée. part. passé. *Des cartes enluminées. Avoir le teint enluminé. Une face enluminée.*

ENLUMINEUR, EUSE. s. Celui, celle qui fait métier d'enluminer des estampes, des cartes de géographie, etc. *Enlumineur d'images.*

ENLUMINURE. s. f. Art d'enluminer, d'appliquer des couleurs sur des estampes, etc. *Il entend bien l'enluminure.*

Il se dit aussi de L'action d'enluminer, et Du résultat de cette action. *Faire l'enluminure d'une estampe. L'enluminure de cette estampe n'est pas soignée.*

Il se dit encore Des ornements en couleur, tels que fleurons, vignettes, lettres ornées, sujets à personnages, etc., qui décorent les manuscrits du moyen âge. *Les enluminures des manuscrits du quatorzième siècle sont de véritables miniatures.*

Il se dit également d'Une estampe, d'une gravure enluminée. *Cela n'est pas peint, ce n'est qu'une enluminure.*

Il s'emploie figurément et familièrement, en parlant Du style, et se dit Des ornements qui ont de l'éclat, mais qui sont peu naturels, qui sont recherchés. *Il a répandu dans son poëme du brillant, de l'enluminure.*

ENN

ENNÉAGONE. s. m. (Dans ce mot et dans le suivant, les deux *N* se prononcent.) T. de Géom. Figure qui a neuf côtés. *Ennéagone régulier.*

ENNÉANDRIE. s. f. T. de Botan. Classe du système de Linné, qui renferme les plantes dont la fleur a neuf étamines.

ENNEMI, IE. s. (On prononce *Énemi.*) Celui, celle qui hait quelqu'un, qui veut du mal à quelqu'un. *Ennemi déclaré. Ennemi couvert. Ennemi capital, juré, mortel, irréconciliable, puissant, cruel, implacable. C'est être ennemi de Dieu et des hommes. Il est ennemi de cette famille. Ennemi de l'État, de la patrie. Se déclarer ennemi de quelqu'un. Se faire un ennemi, des ennemis. Il a beaucoup d'ennemis. Surmonter, vaincre ses ennemis. Triompher de ses ennemis. Dieu nous ordonne d'aimer nos ennemis, de pardonner à nos ennemis. Il faut être bien ennemi de soi-même pour vouloir...*

Prov., *Ami au prêter, ennemi au rendre.*

Dans le style de la Chaire, *L'ennemi du genre humain*, ou absolument, *L'ennemi*, Le diable, le démon.

Ennemi, se dit très souvent absolument, soit au singulier, soit au pluriel, de Ceux avec lesquels on est en guerre. *L'ennemi marche. Les ennemis viennent. L'ennemi est fort. À la vue de l'ennemi. Tomber entre les mains des ennemis. Être pris par les ennemis. Passer à l'ennemi. En terre d'ennemis. En présence de l'ennemi. Battre, vaincre, chasser les ennemis. Repousser l'ennemi, les ennemis. Mettre l'ennemi en fuite. De nouvelles troupes qui n'ont pas encore vu l'ennemi.*

Prov. et fig., *C'est autant de pris sur l'ennemi*, C'est toujours avoir obtenu quelque avantage, avoir tiré quelque parti d'une mauvaise affaire.

Ennemi, se dit aussi pour marquer Toute sorte d'aversion, d'éloignement qu'on peut avoir pour des choses mauvaises ou bonnes, justes ou injustes. *Ennemi de toute violence. Ennemi des procès, des querelles. Ennemi des cérémonies. Ennemi du repos, de la paix, de la joie. Ennemi de la vertu, du bon sens, de la raison, de la société. Ennemi de la musique, des arts. Ennemi de la contrainte.*

Prov., *Le mieux est l'ennemi du bien.* Voyez Mieux.

Fam., *Être ennemi de nature*, S'opposer à ce que la nature demande, ou pour les autres, ou pour soi-même.

Ennemi, se dit encore Des animaux, lorsqu'on veut marquer l'aversion d'une race pour une autre race. *Le chat est ennemi de la souris.*

Il se dit également Des choses entre lesquelles on remarque ou l'on suppose une sorte d'antipathie, d'opposition, soit au physique, soit au moral. *L'eau et le feu sont ennemis. Cette herbe est ennemie de la vigne. L'orgueil est l'ennemi des vertus.*

Il se dit, particulièrement, De certaines choses qui sont nuisibles à la santé. *Le café est ennemi des nerfs.*

Ennemi, s'emploie aussi comme adjectif, dans plusieurs des sens indiqués. *Un voisin ennemi. Des peuples ennemis, ennemis l'un de l'autre. L'armée ennemie. Se précipiter dans les rangs ennemis. Une terre, une nation ennemie. En pays ennemi. Le chaud et le froid sont des qualités ennemies.* Poétiquement : *La fortune ennemie. Les destins ennemis. Les vents ennemis. Etc.*

En Peinture, *Couleurs ennemies*, Couleurs qui, par leur opposition, produisent un effet dur.

ENNOBLIR. v. a. (La première syllabe est nasale.) Donner de la noblesse, de l'élévation, de la dignité, du lustre. Il s'applique Aux personnes et aux choses. *Ces sentiments vous ennoblissent à mes yeux. Il se flattait que le motif ennoblirait cette action coupable. Les sciences, les beaux-arts ennoblissent une langue. Ennoblir son style. Cette idée est commune, mais l'expression l'ennoblit. Ennoblir un terme, une expression par la manière de s'en servir. Ces vols heureux que l'on ennoblit du nom de conquêtes.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Dans ces contemplations, l'âme s'épure et s'ennoblit.*

Il ne faut pas confondre *Ennoblir* avec *Anoblir*, qui signifie, Donner, conférer la noblesse.

Ennobli, ie. part. passé.

ENNUI. s. m. (La première syllabe est nasale dans ce mot et dans ses dérivés.) Lassitude, langueur, fatigue d'esprit, causée par une chose dépourvue d'intérêt, monotone, déplaisante ou trop prolongée, *Éprouver de l'ennui. Donner, causer de l'ennui. Un ennui mortel. On ne saurait entendre cette lecture sans ennui, sans mourir d'ennui. Je crus que je périrais d'ennui.*

Il se dit aussi, particulièrement, de Cet abattement de l'esprit qui fait qu'on est las de tout, qu'on ne trouve de plaisir à rien. *L'oisiveté engendre l'ennui. Être accablé d'ennui. Tomber dans un ennui profond. L'ennui est quelquefois plus difficile à supporter que la douleur.*

L'ennui de la vie, Le dégoût de la vie.

Ennui, signifie encore, Inquiétude, chagrin, déplaisir, souci; et, dans ce sens, il s'emploie souvent au pluriel. *Cette affaire lui a donné beaucoup d'ennui. L'ennui de l'absence. Un homme accablé d'ennuis. Les ennuis de la vieillesse. De mortels ennuis. Cela sert à adoucir les ennuis, à charmer les ennuis.*

ENNUYANT, ANTE. adj. Qui ennuie. Il ne se dit pas précisément De ce qui cause de l'ennui; il se dit De ce qui chagrine, qui importune ou qui contrarie actuellement. *Cela est fort ennuyant. Quel temps ennuyant!*

ENNUYER. v. a. Causer de l'ennui, fatiguer l'esprit par quelque chose d'insignifiant, de monotone, de déplaisant, ou de trop long. *Ce prédicateur ennuie tous ses auditeurs. Cela m'ennuie à la mort. Ce spectacle est assez beau, mais il ennuie par sa longueur.*

Il s'emploie quelquefois impersonnellement. *Il m'ennuie d'être si longtemps séparé de vous. J'ai cessé de les fréquenter, il m'ennuyait d'entendre toujours déraisonner.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel; et alors il signifie, Éprouver de l'ennui. *C'est un homme inquiet qui s'ennuie partout. S'ennuyer à attendre.*

S'ennuyer de quelqu'un, de quelque chose, En éprouver du dégoût, s'en lasser. *Il se fut bientôt ennuyé d'eux. S'ennuyer de tout. Je m'ennuyai d'attendre, et j'allai au-devant de lui.*

Ennuyé, ée. part. passé. *Un homme ennuyé. Les oisifs sont toujours ennuyés d'eux-mêmes.*

ENNUYEUSEMENT. adv. Avec ennui, ou D'une manière ennuyeuse. *Passer la journée ennuyeusement. Il m'a raconté fort ennuyeusement toute son histoire.*

ENNUYEUX, EUSE. adj. Qui ennuie, qui est propre à ennuyer, qui ennuie habituellement. *Temps ennuyeux. Livre ennuyeux. Cet homme est bien ennuyeux.*

Il se prend quelquefois substantivement, en parlant Des personnes. *C'est un ennuyeux, un grand ennuyeux.*

ENO

ÉNONCER. v. a. Exprimer ce qu'on a dans la pensée. *Ce n'est pas tout que de bien penser, il faut savoir bien énoncer ce que l'on pense. La manière dont il énonce ses pensées leur donne de la force. On avait énoncé telle chose dans le contrat. Ces choses y étaient clairement énoncées. Un des articles de ce traité était énoncé de telle sorte, que les deux parties pouvaient l'interpréter à leur avantage.*

En termes de Procédure, *Énoncer faux*, Avancer quelque chose contre la vérité.

Énoncer, s'emploie plus ordinairement avec le pronom personnel, dans le sens de S'exprimer. *C'est un homme qui s'énonce en bons termes, qui s'énonce clairement, qui s'énonce bien, qui s'énonce mal. On ne peut pas mieux s'énoncer qu'il fait. Il pense assez bien, mais il ne saurait s'énoncer. Il n'a pas le don de s'énoncer. S'énoncer avec facilité.*

Énoncé, ée. part. passé.

Énoncé, s'emploie quelquefois substantivement, comme dans ces locutions : *Un simple énoncé*, Une chose avancée sans explication, sans développement; *Un faux énoncé*, Une chose avancée contre la vérité. *L'énoncé d'une vérité. L'énoncé d'un problème.*

ÉNONCIATIF, IVE. adj. T. de Logique et de Palais. Qui énonce. *Terme énonciatif.*

ÉNONCIATION. s. f. Action d'énoncer; ou Les termes qu'on emploie pour énoncer quelque chose. *L'énonciation de la pensée. L'énonciation d'une condition dans un contrat. Cet écrit contient l'énonciation des faits. Une simple énonciation, dans les titres anciens, est une espèce de preuve.*

Il se dit particulièrement, en termes d'ancienne Logique, de L'action de nier ou d'affirmer. *Il y a trois opérations de l'entendement : la simple perception, l'énonciation, et le raisonnement.*

Il signifie aussi, La manière de s'énoncer, quant à l'expression et quant au ton de la voix. *Avoir l'énonciation facile, l'énonciation heureuse.*

ENORGUEILLIR. v. a. (Il se prononce comme s'il y avait deux N, la première nasale, la seconde articulée. Quelques-uns prononcent *Énorgueillir*.) Rendre orgueilleux. *Les succès l'enorgueillissent. La fortune l'a bien enorgueilli.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *S'enorgueillir de son savoir, de ses richesses.*

Enorgueilli, ie. part. passé.

ÉNORME. adj. des deux genres. Démesuré, qui excède de beaucoup la grandeur ou la grosseur accoutumée. *Un colosse d'une grandeur énorme. Un énorme bloc de granit.*

Il se dit figurément, tant au sens physique qu'au sens moral, et ordinairement en mauvaise part, De tout ce qui est excessif dans son genre. *Faire des gains énormes. Une dette énorme. Une perte énorme. Des frais énormes. Crime énorme. Cas énorme. Faute énorme. Trahison énorme. Avarice énorme. Lésion énorme. Ingratitude énorme. Laideur énorme.*

ÉNORMÉMENT. adv. Excessivement. *Il est énormément grand, énormément gros. Il prétend avoir été énormément lésé.*

ÉNORMITÉ. s. f. Excès de grandeur ou de grosseur. *L'énormité de sa taille, de sa grosseur.*

Il s'emploie plus ordinairement au figuré, surtout en parlant De crimes, de méfaits, et signifie, Gravité, atrocité. *L'énormité d'un crime. L'énormité du fait. L'énormité du cas.*

Il se dit absolument D'actions honteuses, atroces. *Commettre des énormités.*

Il se dit également D'opinions, de paroles absurdes, odieuses, révoltantes. *Cet homme dit des énormités.*

ÉNOUER. v. a. Terme employé dans les Manufactures de draps. Éplucher les draps, en ôter les nœuds.

Énoué, ée. part. passé.

ENQ

ENQUÉRANT, ANTE. adj. Qui s'enquiert avec trop de curiosité. *Vous êtes trop enquérant.* Il est familier et il a vieilli.

ENQUÉRIR (S'). v. pron. (*Je m'enquiers, tu t'enquiers, il s'enquiert; nous nous enquérons, vous vous enquérez, ils s'enquièrent. Je m'enquérais. Je m'enquis. Je m'enquerrai. Je m'enquerrais. Enquiers-toi, qu'il s'enquière. Que je m'enquière. Que je m'enquisse.*) S'informer, faire des recherches. Il se dit en parlant Des personnes et des choses. *Enquérez-vous soigneusement de cela. Je me suis enquis de cet homme-là partout, et je n'ai pu en avoir de nouvelles. Il faut s'enquérir de la vérité du fait. Enquérez-vous-en à ceux qui le savent. Je me suis enquis d'un tel, ou à un tel, si le bruit qui court est vrai.*

Enquis, ise. part. passé. Il ne se dit guère qu'en termes de Pratique, dans le sens d'Interrogé, et seulement en parlant De témoins. *Ce témoin, enquis s'il avait vu... a répondu... Cette femme, enquise de son âge, de ses qualités, etc., a répondu que...*

ENQUERRE. v. a. Vieux mot, synonyme de S'enquérir, examiner, rechercher, et qui n'est plus usité que dans la locution, *À enquerre*, dont on se sert quelquefois Pour marquer, pour avertir qu'un mot, un fait, etc., a besoin d'être vérifié. On dit aussi, en termes de Blason, *Armes à enquerre*, Armes qui ne sont pas selon les règles ordinaires du Blason, et qui offrent métal sur métal, ou couleur sur couleur.

ENQUÊTE. s. f. T. de Procéd. civile. Recherche, preuve qui se fait en justice par audition de témoins. *Les parties étant contraires en faits, on ordonna une enquête. Enquête verbale ou sommaire. Enquête par écrit. Procéder à une enquête. L'ouverture, la confection, la clôture d'une enquête. L'enquête a été faite devant tel juge, par-devant tel juge. Procès-verbal d'enquête. L'enquête fut déclarée nulle. Recommencer une enquête.*

Convertir les informations en enquête, signifiait autrefois, Civiliser un procès criminel. Voyez Information.

Les chambres des enquêtes, ou simplement, *Les enquêtes*, se disait, dans les parlements, Des chambres où l'on jugeait les appellations des sentences rendues sur procès par écrit. *Son procès était à la première, à la seconde des enquêtes. Président aux enquêtes, des enquêtes.*

Enquête, se dit aussi de Certaines recherches en matière de commerce, d'industrie, de haute administration, faites par ordre de l'autorité. *Ordonner une enquête sur les fers, sur les douanes, etc. Nommer une commission d'enquête. Soigneuse enquête. Enquête sévère. Le résultat d'une enquête.*

ENQUÊTER (S'). v. pron. S'enquérir. *Je m'en suis enquêté partout. Je vous prie, enquêtez-vous de cela.*

Ne s'enquêter de rien, Ne se soucier, ne se mettre en peine de rien.

Ce mot est familier et il a vieilli.

ENQUÊTEUR. adj. m. Il se disait autrefois d'Un juge ou officier commis pour faire des enquêtes. *Commissaires examinateurs et enquêteurs.*

ENR

ENRACINER (S'). v. pron. Prendre racine. *Les arbres ne peuvent s'enraciner dans ce mauvais terrain.* Son plus grand usage est au figuré. *Si cette opinion vient une fois à s'enraciner dans les esprits. Il ne faut pas laisser enraciner les maux, les abus, les mauvaises habitudes, les préjugés.* Dans cette dernière phrase, il y a ellipse du pronom.

Enraciné, ée. part. passé. *Un arbre bien enraciné. Un mal enraciné. Des préjugés enracinés.*

ENRAGEANT, ANTE. adj. Qui cause beaucoup de peine, un chagrin violent. *Cela est enrageant.* Il est familier.

ENRAGER. v. n. Être saisi de la rage. *Cet homme a été mordu d'un chien, et il court risque d'enrager s'il ne fait des remèdes.* Ce sens est vieux.

Enrager, se dit figurément De celui qui souffre une douleur excessive. *Il enrage des dents, du mal de dents. Enrager de douleur.* Ce sens et les suivants sont familiers.

Il se dit aussi en parlant D'un besoin vif et pressant, accompagné de douleur : *Il enrage de faim, de soif*, ou D'un désir ardent et violent : *Il enrage de jouer, de parler.*

Il se dit également en parlant D'un dépit, d'un déplaisir sensible. *Il enrage de voir son ennemi dans ce poste. Il enrage de dépit. Il enrage de bon cœur. Il enrage dans sa peau. Il prend patience en enrageant. Dût-il enrager. Il a une méchante femme qui le fait enrager.*

Être enragé contre quelqu'un, Être dans une grande colère contre lui.

Il n'enrage pas pour mentir, Il est dans l'habitude de mentir.

Enragé, ée. part. passé.

Un animal enragé, Un animal qui a la rage. *Ce chien est enragé. Une louve enragée.*

Prov. et fig., *Manger de la vache enragée*, Éprouver beaucoup de privations et de fatigues. *Ce jeune homme aime trop ses aises, il faudra qu'il mange de la vache enragée.*

Fig. et fam., *Il faut être enragé pour faire cela, pour se conduire ainsi*, se dit D'un homme qui se laisse emporter à faire quelque chose hors de raison. *Il faut que vous soyez enragé, si vous prenez cette résolution.*

Fam., *Un mal enragé, une douleur enragée*, Un mal violent, une extrême douleur. On dit dans un sens analogue : *Une faim enragée. Une passion enragée. Etc.*

Enragé, s'emploie aussi substantivement, et se dit d'Un homme fougueux, impétueux, ou qui s'acharne à quelque chose. *Mais c'est un enragé que cet homme-là!* Cet emploi est familier.

Se battre comme un enragé, crier comme un enragé, etc., Se battre, crier, etc., comme si l'on était animé d'une sorte de rage.

ENRAYEMENT ou **ENRAIEMENT**. s. m. Action d'enrayer. *L'enrayement fut difficile. L'enrayement ne put se faire assez vite.*

ENRAYER. v. a. (Il se conjugue comme *Payer*.) Garnir une roue de rais. *Enrayer une roue.*

Enrayer, signifie aussi, Arrêter une roue par les rais, ou au moyen d'un sabot, etc., en sorte qu'elle ne tourne point, et qu'elle ne fasse que glisser. *La roue qu'on avait enrayée se rompit.* En ce sens, il est plus ordinairement employé sans régime. *Cette descente est trop rapide, il faut enrayer.*

Il s'emploie, figurément et familièrement, comme neutre, pour dire, S'arrêter. *Vous faites trop de dépense, je vous conseille d'enrayer. Être encore occupé d'amourettes à votre âge! il serait temps d'enrayer.*

Enrayer, en Agriculture, signifie, Tracer le premier sillon dans un champ qu'on veut labourer.

Enrayé, ée. part. passé.

ENRAYURE. s. f. Ce qui sert à enrayer une roue. *L'enrayure cassa au milieu de la descente.*

ENRÉGIMENTER. v. a. Former un régiment de plusieurs hommes ou de plusieurs compagnies séparées. *On a enrégimenté tous ces soldats. Enrégimenter des compagnies.*

Fig. et fam., Faire entrer dans un parti, dans une coterie. *Il s'est laissé enrégimenter.*

Enrégimenté, ée. part. passé.

ENREGISTREMENT. s. m. (Quelques-uns prononcent et écrivent, *Enregîtrement*.) Action d'enregistrer. Il se dit particulièrement de La transcription ou de La simple mention d'un acte, d'un écrit quelconque, dans des registres publics. *L'enregistrement des actes publics. Bureau d'enregistrement. Présenter un acte à l'enregistrement. Droit d'enregistrement. Directeur de l'enregistrement. Receveur de l'enregistrement.*

Il se dit aussi de L'administration de l'enregistrement. *Ce jeune homme se destine à l'enregistrement.*

L'enregistrement d'une ordonnance, d'une déclaration du roi, etc., se disait autrefois de L'acte par lequel une cour souveraine, après avoir examiné une ordonnance, une déclaration, etc., qui lui était envoyée par le roi, la faisait transcrire sur ses registres. *Arrêt d'enregistrement. Enregistrement forcé.*

Enregistrement, se dit aussi de Ce qu'on écrit sur un contrat, sur un acte, etc., pour faire foi qu'ils ont été enregistrés. *Lisez l'enregistrement. L'enregistrement de ce privilège, de cet exploit porte telle date.*

ENREGISTRER. v. a. (Quelques-uns prononcent et écrivent, *Enregîtrer*.) Mettre, écrire quelque chose sur un registre, ou seulement En prendre note. *Ce qu'il a fait? je n'en sais rien : je ne suis pas là pour enregistrer toutes ses actions.* Cette phrase est familière.

Il signifie, particulièrement, Transcrire, ou seulement inscrire, mentionner un acte, un écrit dans des registres publics, formalité qui a principalement pour objet d'empêcher les antidates et les faux. *Enregistrer un acte de vente, un jugement. On ne trouve point cet arrêt, cet acte, il n'a pas été enregistré. Une saisie réelle est nulle, si elle n'est enregistrée. Les actes sous seing privé n'ont de date certaine que du jour où on les a fait enregistrer.*

Dans l'ancienne Législation, *Enregistrer une ordonnance, etc.*, En faire l'enregistrement. (Voyez Enregistrement.) *Plusieurs parlements refusèrent d'enregistrer l'édit, la déclaration du roi. Le roi tint un lit de justice pour faire enregistrer la nouvelle ordonnance.*

Enregistré, ée. part. passé.

ENRHUMER. v. a. Causer du rhume. *Le moindre changement de temps l'enrhume.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Évitez l'humidité, ou vous vous enrhumerez.*

Enrhumé, ée. part. passé. *Il est toujours enrhumé.*

ENRICHIR. v. a. Rendre riche. *Ce trafic l'a bien enrichi. Le commerce enrichit les États. Enrichir le trésor public.*

Il s'emploie quelquefois absolument. *Le travail enrichit.*

Il signifie aussi, Orner par quelque chose de riche, de précieux. *Une broderie enrichissait son habit. Enrichir de pierreries une montre, une boîte à portrait, etc. Enrichir un livre de figures, de tailles-douces, de vignettes, etc.*

Il s'emploie souvent au figuré, dans l'un et dans l'autre sens. *Enrichir la science de nouvelles découvertes. Enrichir son esprit de nouvelles connaissances. Enrichir sa mémoire. Il a enrichi son ouvrage de recherches curieuses. Il a enrichi son poème d'un nouvel épisode. Il enrichissait ses discours de figures brillantes, d'expressions nobles.*

Enrichir une langue, La rendre plus abondante, plus riche, par de nouveaux mots, de nouveaux tours, de nouvelles acceptions que l'usage adopte.

Enrichir un conte, un récit, Y ajouter plusieurs circonstances inventées, pour l'embellir, pour le rendre plus agréable.

Enrichir, s'emploie aussi avec le pronom personnel. *A quoi s'est-il enrichi? S'enrichir de ses épargnes. S'enrichir aux dépens d'autrui, des dépouilles d'autrui. Le cabinet de ce curieux s'enrichit tous les jours de nouvelles raretés. La mémoire s'enrichit par la lecture.*

Prov., *Qui s'acquitte s'enrichit*, ou *Qui paie ses dettes, s'enrichit.*

Enrichi, ie. part. passé. *Un bague enrichie de diamants.*

Il se dit quelquefois substantivement, au propre, en parlant Des personnes. *Ce sot a toute la morgue d'un nouvel enrichi.*

ENRICHISSEMENT. s. m. Action de rendre riche, plus riche. Il ne se dit guère qu'au figuré. *Un sage emploi de mots étrangers peut contribuer à l'enrichissement d'une langue.*

Il signifie aussi, tant au propre qu'au figuré, Parure, ornement. *L'enrichissement d'un habit, d'une tapisserie. L'or est un grand enrichissement dans les étoffes. Les peintures, les dorures sont un enrichissement nécessaire dans un palais.*

ENRÔLEMENT. s. m. Action d'enrôler ou de s'enrôler. *Les enrôlements forcés sont défendus. Son enrôlement a été volontaire. Faire des enrôlements.*

Il signifie aussi, L'acte, la feuille où l'enrôlement est écrit. *J'ai son enrôlement dans ma poche. Signer son enrôlement.*

ENRÔLER. v. a. Mettre, écrire sur le rôle. Il se dit particulièrement en parlant De ceux qu'on engage pour servir dans l'armée de terre ou de mer. *Enrôler des soldats. Enrôler des matelots. On l'a enrôlé dans une compagnie d'infanterie.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, dans le sens de S'engager, surtout en parlant De ceux qui entrent dans l'armée. *S'enrôler dans l'infanterie, dans la cavalerie. Il s'est enrôlé depuis deux jours.*

Il se dit quelquefois, par extension et familièrement, en parlant De toute espèce d'affiliation. *S'enrôler dans un parti. S'enrôler dans une confrérie, dans une compagnie, dans une société. S'enrôler dans une troupe de comédiens.*

Enrôlé, ée. part. passé.

ENROUEMENT ou **ENROÛMENT**. s. m. État, incommodité de celui qui est enroué. *Avoir un grand enrouement.*

ENROUER. v. a. Rendre la voix rauque, moins nette et moins libre qu'à l'ordinaire. *Le brouillard, le serein l'a enroué. Ses efforts pour se faire entendre de ses auditeurs l'ont enroué.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *S'enrouer à force de parler. Elle s'est enrouée. A force de crier, la voix s'enroue.*

Enroué, ée. part. passé. *Un homme enroué. Avoir la voix enrouée.*

Fam., *Parler enroué*, Parler d'une voix enrouée. Dans cette phrase, *Enroué* est pris adverbialement.

ENROUILLER. v. a. Rendre rouillé, engendrer de la rouille sur quelque métal. *L'humidité enrouille le fer.* Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Le fer s'enrouille.* On dit plus ordinairement, *Rouiller* et *Se rouiller.*

Il se prend quelquefois figurément. *L'oisiveté enrouille l'esprit. Il s'est tout à fait enrouillé dans sa campagne. La province enrouille un homme.* Ce sens est familier.

Enrouillé, ée. part. passé.

ENROULEMENT. s. m. Action d'enrouler, de s'enrouler ; ou Le résultat de cette action. *L'enroulement des feuilles dans le bourgeon.*

Il se dit particulièrement, en termes d'Architecture et de Jardinage, de Ce qui est tourné en spirale. *L'enroulement d'un chapiteau. L'enroulement d'une plate-bande de buis ou de gazon, etc.*

ENROULER. v. a. Rouler plusieurs fois une chose autour d'une autre, ou sur elle-même. *Un singe qui enroule sa queue autour d'une branche, pour s'y suspendre.* En termes de Fabrique, *Enrouler une pièce d'étoffe sur le cylindre.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Les vrilles de cette plante s'enroulent autour des corps voisins.*

Enroulé, ée. part. passé.

ENRUBANNER (S'). v. pron. Se couvrir de rubans, se parer à l'excès.

Il se dit par plaisanterie D'un homme chamarré d'ordres et de cordons.

Enrubanné, ée. part. passé. Il est aussi adjectif. *Un chapeau enrubanné*, Un chapeau orné de rubans.

ENS

ENSABLEMENT. s. m. Amas de sable

formé par un courant d'eau, ou par le vent. *Il y a dans cette rivière un ensablement qui gêne la navigation. Les vents ont formé un ensablement dans ce passage.*

ENSABLER. v. a. Faire échouer sur le sable. Il ne se dit guère qu'en parlant Des fleuves ou des rivières. *Il n'y avait pas assez d'eau dans la rivière, le batelier nous a ensablés.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Le bateau s'est ensablé. Il s'ensable à tous moments.*

S'ENSABLER, signifie aussi Se remplir de sable. *Ce chenal s'ensable graduellement.*

ENSABLÉ, ÉE. part. passé. *Ce port est ensablé.*

ENSACHER. v. a. Mettre dans un sac. *Ensacher des noix, des pommes, des grains, etc.*

ENSACHÉ, ÉE. part. passé.

ENSAISINEMENT. s. m. T. de Droit féodal. Action d'ensaisiner, acte par lequel on ensaisinait. *Droit d'ensaisinement. L'ensaisinement est de tel jour. Ensaisinement d'un contrat.*

ENSAISINER. v. a. T. de Droit féodal. Il se disait Du seigneur censier, lorsque par un acte il reconnaissait un acquéreur pour son nouveau tenancier. *Ensaisiner un contrat.*

ENSAISINÉ, ÉE. part. passé.

ENSANGLANTER. v. a. Tacher de sang, souiller de sang. *La blessure qu'il reçut ensanglanta ses habits. La terre était ensanglantée.*

Fig., *Ce prince a ensanglanté son règne,* se dit D'un prince qui a été cruel, qui a fait mourir injustement beaucoup de monde.

Fig., *Ensanglanter des jeux, etc.,* Les faire dégénérer en une rixe sanglante.

Fig., *Ensanglanter la scène,* Mettre, dans une pièce de théâtre, un meurtre sous les yeux des spectateurs.

ENSANGLANTÉ, ÉE. part. passé.

ENSEIGNE. s. f. Marque, indice servant à faire reconnaître quelque chose. *Donner de bonnes enseignes, de fausses enseignes.* Dans ce sens, il ne s'emploie guère au singulier, et il vieillit.

À bonnes enseignes, À bon titre, à juste titre, ou Avec des garanties, avec des sûretés. *Il ne veut payer qu'à bonnes enseignes. Il ne faut se fier à lui qu'à bonnes enseignes.*

À telles enseignes que, Tellement que, la preuve en est que. *J'ai été chez vous; à telles enseignes que votre portier m'a dit, etc.*

Enseigne de diamants, de pierreries, Joyau qui est passé de mode depuis longtemps, et qui était fait de plusieurs pierres montées ordinairement en forme de rose. *Il portait une enseigne de diamants au chapeau. Elle portait à sa coiffure une enseigne de pierreries.*

ENSEIGNE, signifie aussi, Le tableau, la figure ou toute autre indication qu'un marchand, un artisan, un aubergiste, etc., met à sa maison, à sa porte, pour faire connaître quelle est sa profession, et pour qu'on trouve facilement sa demeure. *Il loge à telle enseigne. N'y a-t-il point d'enseigne à votre hôtel? À l'enseigne de la Tête noire, du Lion d'or, etc. Une auberge où pend pour enseigne le Cheval blanc. Ce marchand a pris tel objet pour enseigne.*

Par dénigrement, *Ce portrait, ce tableau n'est bon qu'à faire une enseigne à bière,* ou simplement, *C'est une enseigne à bière,* se dit D'un portrait, d'un tableau très mal fait, très mal peint.

Prov. et fig., *Nous sommes tous les deux logés à la même enseigne,* J'éprouve le même malheur, la même perte, la même contrariété que vous.

Prov. et fig., *À bon vin il ne faut point d'enseigne,* ou plus ordinairement, *À bon vin point d'enseigne,* Ce qui est bon n'a pas besoin d'être prôné, vanté.

ENSEIGNE, se dit en outre pour Drapeau ou signe accoutumé de ralliement. On ne l'emploie plus guère dans cette acception que lorsqu'il s'agit Des anciennes armées romaines: *Les enseignes romaines étaient des aigles.* Il se dit aussi dans certaines phrases figurées, comme, *Marcher, se ranger, combattre sous les enseignes de quelqu'un.*

ENSEIGNE, s'est dit aussi, dans l'ancienne infanterie française, de La charge de celui qui portait le drapeau. *Son fils obtint une enseigne.*

Il s'est dit également de Celui qui avait cette charge; et, dans ce sens, il est masculin. *Un enseigne aux gardes monta le premier sur la brèche.*

Il s'est dit pareillement de Certains officiers de l'ancienne gendarmerie, des gardes du corps et des mousquetaires.

Enseigne de vaisseau. Titre d'un grade inférieur des officiers de la marine : ce grade est immédiatement au-dessous de celui de lieutenant de vaisseau.

ENSEIGNEMENT. s. m. Instruction, précepte. Il se dit surtout en parlant Des choses morales. *Donner de bons enseignements. Il n'a guère profité des bons enseignements qu'on lui a donnés. Les malheurs d'autrui nous doivent servir d'enseignement.*

Il se dit aussi de L'action ou de l'art d'enseigner. *Ce maître a la pratique de l'enseignement. L'enseignement demande des méthodes appropriées à l'intelligence et à la capacité de ceux qu'on veut instruire. L'enseignement public. L'enseignement primaire. Enseignement secondaire. Enseignement supérieur. Il se destine à l'enseignement, il est entré dans l'enseignement. Enseignement mutuel. Enseignement professionnel. Enseignement libre.*

ENSEIGNEMENTS, au pluriel, se disait autrefois, en termes de Pratique, Des pièces qui servent à prouver, à établir un droit, une possession, une qualité, etc. On l'employait ordinairement avec le mot de *Titres. Fournir des titres et enseignements. Soustraire, détourner des titres et enseignements.*

ENSEIGNER. v. a. Instruire. *Enseigner la jeunesse. Enseigner les ignorants. Enseigner des enfants. On l'a mal enseigné. Il a été mal enseigné.*

Il signifie aussi, Montrer quelque science, quelque art, etc., en donner des leçons. *Enseigner un art, une science. Enseigner la philosophie à quelqu'un. Enseigner les mathématiques. Enseigner les langues. Enseigner la danse, l'escrime. Méthode pour enseigner les langues. Enseigner la vertu.* On dit de même, *Enseigner à faire quelque chose.*

Il signifie encore, Indiquer, faire connaître quelque chose que ce soit. *Enseignez-moi une recette. Enseignez-moi sa maison. Enseignez-nous le chemin. La nature nous enseigne que tous les excès sont pernicieux.*

ENSEIGNÉ, ÉE. part. passé.

ENSELLÉ, ÉE. adj. Il se dit D'un cheval qui a le dos un peu enfoncé, comme le siège d'une selle. *Je ne veux point de ce cheval-là, il est ensellé, trop ensellé. Une bête, une jument ensellée.*

Il se dit, par analogie, D'un navire dont le milieu est bas, et dont les extrémités sont relevées. *Un vaisseau ensellé.*

ENSEMBLE. adv. L'un avec l'autre, les uns avec les autres. *Voyager ensemble. Vivre ensemble. Ils sont sortis ensemble. Chantons, dansons ensemble. Mettre ensemble. Ôter d'ensemble. Il a acheté tout cela ensemble. Ils sont bien ensemble,* Ils ont entre eux de bons rapports.

Il signifie aussi, Simultanément, en même temps, à la fois. *Il fut convenu que les deux adversaires tireraient ensemble. Il était ensemble hardi et prudent.* On dit dans le même sens, *Tout ensemble.*

En termes de Peinture, *Cette figure, cette tête est bien ensemble, n'est pas ensemble,* Les différentes parties y sont, n'y sont pas dans leurs justes proportions, dans le rapport convenable. *Mettre une figure ensemble.*

Le tout ensemble, Le tout pris ensemble, en masse, sans égard aux détails. On ne l'emploie guère que dans des phrases telles que les suivantes : *Il y a quelques défauts dans ce tableau, mais le tout ensemble ne laisse pas de plaire. Cette femme a des traits irréguliers, mais le tout ensemble plaît infiniment.*

ENSEMBLE, s'emploie aussi comme substantif, et signifie alors, Ce qui résulte de l'union de différentes parties. *Il y a de belles figures dans ce tableau, de belles parties dans cet édifice, mais l'ensemble n'en vaut rien. Tout cela forme un assez bel ensemble.*

Il se dit encore très souvent pour Accord, en parlant De plusieurs choses qui concourent à un effet unique. *Ces soldats commencent à mettre de l'ensemble dans leurs mouvements. Un mouvement d'ensemble. Les chœurs sont exécutés avec beaucoup d'ensemble à ce théâtre. Cet ouvrage présente de beaux détails, mais il n'y a aucun ensemble, il manque d'ensemble.*

En termes de Musique, *Morceau d'ensemble,* Morceau à diverses parties chanté par plusieurs voix.

ENSEMENCEMENT. s. m. Action d'ensemencer, ou Le résultat de cette action.

ENSEMENCER. v. a. Jeter de la semence dans une terre, dans un champ destiné à la recevoir. *Ensemencer un champ, une terre. Ce laboureur a ensemencé des terres.*

ENSEMENCÉ, ÉE. part. passé. *Des terres ensemencées.*

ENSERRER. v. a. Enfermer, enclore. *Ce que la tombe enserre. Tout ce que le monde enserre.* Dans ce sens, il est vieux.

ENSERRER, signifie, en termes de Jardinage, Mettre dans la serre. *Enserrer des orangers.*

ENSERRÉ, ÉE. part. passé.

ENSEVELIR. v. a. Envelopper un corps mort dans un drap, dans un linceul. *Il est mort si pauvre, qu'il n'a pas laissé un drap pour l'ensevelir. C'est une œuvre de charité d'ensevelir les morts.*

Il s'emploie souvent au figuré pour signifier Cacher profondément. *Ce sont des faits qu'il vaut mieux ensevelir dans l'oubli. Vous n'avez pas le droit d'ensevelir vos talents.*

Être enseveli dans l'oubli, Être entièrement oublié. *Son nom est enseveli dans l'oubli.*

Être enseveli dans une profonde rêverie, Rêver profondément. *Être enseveli dans le chagrin,* Avoir un chagrin profond. *Être enseveli dans les livres,* Lire sans cesse, étudier sans relâche.

Être enseveli dans la débauche, S'y abandonner tout entier.

Être enseveli dans le sommeil, Dormir profondément.

Dans le sens figuré, on le joint quelquefois avec le pronom personnel. Ainsi on dit :

S'ensevelir sous les ruines d'une place, Se faire tuer en défendant une place jusqu'à la dernière extrémité. *Ce gouverneur, ce commandant s'est enseveli sous les ruines de sa place.*

S'ensevelir dans la retraite, dans la solitude, Se retirer entièrement du monde.

ENSEVELI, IE. part. passé.

ENSEVELISSEMENT. s. m. Action d'ensevelir. *L'ensevelissement des morts est au nombre des œuvres de miséricorde.*

ENSORCELER. v. a. Causer, par de prétendus sortilèges ou maléfices, quelque maladie, quelque trouble extraordinaire de corps ou d'esprit. *Urbain Grandier fut accusé d'avoir ensorcelé les religieuses de Loudun. Ce paysan prétendait qu'on lui avait ensorcelé ses vaches. Il y a quelque chose de si étonnant dans sa maladie, qu'on le croirait ensorcelé. Quel changement inexplicable dans ses manières : il faut qu'on l'ait ensorcelé. Je n'y comprends absolument rien : il faut qu'on m'ait ensorcelé.*

Il signifie au figuré, Inspirer à quelqu'un une violente passion, un amour qui va jusqu'à la folie, jusqu'à la fureur. *Elle l'ensorcellera, s'il n'y prend garde. Cette femme a ensorcelé ce jeune homme.*

ENSORCELÉ, ÉE. part. passé.

ENSORCELEUR, EUSE. s. Celui, celle qui ensorcelle, qui enchante.

ENSORCELLEMENT. s. m. Action d'ensorceler, ou L'effet prétendu de cette action. *Dans certains pays, les gens de la campagne attribuent quelquefois les maladies à un ensorcellement.*

Il s'emploie aussi figurément. *Dans sa passion pour cette femme, il y a de l'ensorcellement. C'est un véritable ensorcellement.* Ce sens est familier.

ENSOUFRER. v. a. Enduire de soufre ou imprégner de la vapeur de soufre. On dit plus ordinairement, *Soufrer.*

ENSOUFRÉ, ÉE. part. passé.

ENSUITE. adv. Après cela, à la suite de cela. *Ensuite nous ferons le reste. Vous irez là ensuite. Ensuite il me dit. Travaillez d'abord, vous vous amuserez ensuite.*

Quand ce mot est suivi de la particule *de*, il a la qualité de préposition ; mais on ne l'emploie guère alors que dans ces deux phrases : *Ensuite de cela. Ensuite de quoi.*

ENSUIVANT. adj. Suivant. Il n'est guère usité que dans certaines locutions qui marquent postériorité de temps. *Le dimanche ensuivant. Le mois ensuivant. Etc.* Il est vieux : on dit maintenant, *Suivant.*

ENSUIVRE (S'). v. pron. Suivre, être après. Il ne se dit qu'à la troisième personne tant du singulier que du pluriel. *Le premier chapitre et tout ce qui s'ensuit.*

Il signifie aussi, Dériver, procéder, venir de. *Un grand bien s'ensuivit de tant de maux. Le tribunal cassa la procédure, et tout ce qui s'était ensuivi.*

Il se dit, particulièrement, De toute conséquence qui découle nécessairement d'un principe. *Voyez les erreurs qui s'ensuivraient de cette proposition.*

Il est souvent employé comme impersonnel, dans les deux dernières acceptions. *Il s'ensuivit de grands maux. Il s'ensuit de là que... De cette proposition il s'ensuit que... Si vous établissez ce principe, il s'ensuivra que...*

ENT

ENTABLEMENT. s. m. T. d'Archit. Le dernier rang de pierres qui est au haut d'un bâtiment, et sur lequel pose la charpente ou la couverture. *Ce bâtiment sera bientôt achevé, on en est à l'entablement.*

Il se dit plus spécialement de Cette partie de certains édifices qui surmonte ordinairement des colonnes ou des pilastres, et qui comprend l'architrave, la frise et la corniche. *Un bel entablement. L'entablement d'un portique.*

ENTABLER (S'). v. pron. T. de Manège. Il se dit D'un cheval dont les hanches devancent les épaules, quand il manie de deux pistes, tant sur les voltes que sur les changements de main. *Ce cheval s'entable.*

ENTABLÉ, ÉE. part. passé.

ENTACHER. v. a. Infecter, gâter. Il n'est guère d'usage qu'au participe, si ce n'est lorsqu'on l'emploie figurément, comme dans cette phrase de Barreau, *Cet arrêt l'a entaché en son honneur, dans son honneur.*

ENTACHÉ, ÉE. part. passé. *Une famille entachée de lèpre.* On ne l'emploie guère qu'au sens moral. *Être entaché d'avarice. Un acte entaché de nullité. Etc.*

ENTAILLE. s. f. Coupure avec enlèvement de parties, faite dans une pierre, dans une pièce de bois, etc., soit pour y en emboîter une autre, soit pour quelque autre objet. *Faire des entailles dans une poutre. Une entaille profonde.*

Il se dit, par extension, Des coupures faites dans les chairs. *Il a reçu dans le bras un coup de sabre qui lui a fait une grande entaille.*

ENTAILLER. v. a. Faire une entaille à quelque chose. *Entailler une poutre pour y emboîter des solives.*

ENTAILLÉ, ÉE. part. passé.

ENTAILLURE. s. f. Entaille. *Faire une entaillure.* Il est moins usité que son synonyme.

ENTAME. s. f. Premier morceau qu'on coupe d'un pain. *Réservez-moi l'entame.* On dit aussi, *Entamure.*

ENTAMER. v. a. Faire une petite incision, une petite déchirure. *Entamer la peau. Entamer la chair. Le coup lui entama l'os. On entame l'écorce de certains arbres pour en tirer de la gomme.*

Fig., *Entamer la réputation de quelqu'un, son crédit, etc.*, Y porter quelque atteinte.

Fig., en termes de Guerre, *Entamer un corps de troupes*, Commencer à l'ouvrir, à le rompre. *Dès que la cavalerie eut entamé la première ligne, tout le reste prit la fuite.*

ENTAMER, signifie aussi, Ôter une petite partie d'une chose entière. *Entamer un pain, un melon, un pâté. Entamer une pièce de drap. Entamer un sac d'argent. Il a entamé son patrimoine.*

Il signifie encore figurément, Commencer à s'occuper de quelque chose. *Entamer une matière, un discours, une affaire, une négociation. Entamer un procès.*

Fig. et fam., *Entamer quelqu'un*, Empiéter, entreprendre sur ses droits, sur sa charge ; ou, dans un autre sens, L'amener à faire quelque chose contre son devoir ou contre sa résolution. *Prenez bien garde qu'on ne vous entame. Il a une volonté des plus fermes, et il est difficile de l'entamer. C'est un homme perdu, s'il se laisse entamer. C'est un homme qui se laissera facilement entamer.* Il se dit aussi en parlant D'une personne dont on parvient à connaître les vues cachées, les sentiments secrets. *C'est un homme impénétrable, on ne sait par où l'entamer.* Il se dit également en parlant D'une personne sur qui on prend quelque avantage dans une discussion. *C'est un rude argumentateur, qu'il n'est pas facile d'entamer.*

ENTAMÉ, ÉE. part. passé.

ENTAMURE. s. f. Petite déchirure, petite incision. *Ce coup l'a meurtri, mais il n'y a point d'entamure. Le coup lui a fait une légère entamure.*

Il signifie aussi, Le premier morceau qu'on coupe d'un pain. *Il aime l'entamure du pain.*

L'entamure d'un pâté, d'un jambon, L'ouverture d'un pâté, d'un jambon. *Je me suis trouvé à l'entamure d'un bon pâté, d'un excellent jambon.* Il signifie aussi, La partie entamée. *Coupez un morceau de ce jambon du côté de l'entamure.*

ENTASSEMENT. s. m. Amas de plusieurs choses entassées les unes sur les autres. *Il y a un si grand entassement de papiers, de livres et de meubles dans cette chambre, qu'on n'y peut entrer.*

Il se dit aussi figurément. *Un entassement d'idées, de figures, de mots, d'affaires, etc.*

ENTASSEMENT, se dit par exagération D'un grand rassemblement d'hommes et d'animaux dans un lieu trop étroit. *L'entassement des prisonniers produisit le typhus. L'entassement du peuple dans les villes.*

ENTASSER. v. a. Mettre en tas, mettre un grand nombre de choses les unes sur les autres. *Il a entassé ses meubles les uns sur les autres. Il entasse papiers sur papiers. Entasser des gerbes. Entasser du foin. Entasser des écus.*

Fig. et fam., *Entasser sou sur sou, écu sur écu*, Épargner sur les plus petites choses pour amasser.

ENTASSER, se dit, par exagération, en parlant De plusieurs personnes extrêmement pressées en quelque endroit. *On les avait entassés les uns sur les autres dans un méchant cabas.* Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Nous nous entassâmes dans une petite barque.* Ce sens et le suivant sont familiers.

Il signifie aussi figurément, Accumuler, multiplier. *Entasser procès sur procès. Entasser les citations dans un livre.*

Entasser paroles sur paroles, Parler beaucoup sans rien dire qui mérite d'être dit.

ENTASSÉ, ÉE. part. passé.

Fig. et fam., *Être entassé*, Avoir la taille épaisse et ramassée.

ENTE. s. f. T. d'Agricult. Greffe ; un scion d'arbre, lorsqu'il est greffé sur un autre arbre. *Une belle ente. Faire une ente. Faire des entes.*

Il se dit aussi de L'arbre même où l'on a fait une ente. *Il y a beaucoup de jeunes entes dans ce jardin.*

ENTE. s. f. T. de Peinture. Le morceau de bois qui sert de manche à un pinceau. *L'ente d'un pinceau.*

ENTENDEMENT. s. m. Faculté par laquelle l'âme conçoit. *L'entendement humain. L'entendement, la mémoire et la volonté sont trois facultés de l'âme. Entendement subtil, grossier. Les premières opérations de l'entendement.*

Il signifie aussi, Sens, jugement, bon esprit. *C'est un homme d'entendement. C'est un homme de petit entendement, de peu d'entendement. Il n'a point d'entendement. Il faut avoir perdu l'entendement pour se conduire ainsi.*

ENTENDEUR. s. m. Celui qui entend et qui conçoit bien quelque chose. Il n'est usité que dans ces façons de parler proverbiales : *À bon entendeur salut*, Que celui qui entend bien ce que je dis en fasse son profit. *À bon entendeur peu de paroles*, Peu de paroles suffisent pour se faire comprendre d'un homme intelligent.

ENTENDRE. v. a. Ouïr, recevoir l'impression des sons par l'organe de l'ouïe. *Entendre une voix, un bruit. Entendre le canon, le son des cloches. J'étais si loin, que je ne pouvais entendre. Nous les entendions marcher, parler, crier, rire, chanter, etc. J'entends venir quelqu'un. Je l'ai entendu dire. J'en ai entendu parler. J'ai entendu un tel faire votre éloge. Au milieu du bruit, il ne put parvenir à faire entendre sa voix, à se faire entendre.*

Fam., *Entendre dur*, Avoir l'oreille dure, être un peu sourd. *Entendre clair*, Entendre distinctement.

Entendre la messe, les vêpres, le sermon, Assister à la messe, aux vêpres, au sermon.

Entendre quelqu'un, L'ouïr, l'entendre discourir, plaider, professer, déclamer, chanter, jouer d'un instrument, etc. *Je n'ai jamais entendu cet orateur, cet avocat, ce professeur. J'ai entendu plusieurs fois ce chanteur, ce musicien, cet acteur.*

Ne pas vouloir entendre parler d'une chose, La rejeter absolument.

Fig., *Il n'entend que par lui*, Il suit en tout ses conseils, il est entièrement dirigé par lui.

Prov., *Il se fait tant de bruit, qu'on n'entendrait pas Dieu tonner.*

Prov. et fig., *Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son*, Pour prononcer dans une affaire, il faut entendre les deux parties.

Prov., *Il n'est pire sourd, il n'est point de pire sourd que celui qui ne veut pas entendre*, se dit au propre en parlant D'un homme qui feint de ne pas ouïr; et, figurément, D'un homme qui fait semblant de ne pas comprendre une proposition, une demande à laquelle il ne veut pas répondre.

Prov. et fig., *Il n'entend pas de cette oreille-là*, se dit D'un homme à qui l'on fait une proposition qu'il ne veut pas écouter.

ENTENDRE, signifie aussi, Écouter, prêter volontiers l'oreille, prêter attention à. *Entendre les avocats des deux parties. Entendre des témoins. On condamna l'accusé sans l'entendre. Tous les orateurs inscrits ont été entendus. Je suis prêt à vous entendre. Entendre une lecture. Veuillez entendre mes raisons.*

À l'entendre, Si on l'en croit. *À les entendre ils ne sont pas coupables.*

Entendre à quelque chose, Y donner son consentement, l'approuver, y acquiescer. *Je saurai s'il veut entendre au mariage qu'on lui propose. Il ne veut entendre à aucun arrangement. Je le lui proposerai, nous verrons s'il y veut entendre. Il n'y veut point entendre.*

Fam., *Ne savoir auquel entendre*, Avoir affaire à plusieurs personnes à la fois, et éprouver quelque embarras à les satisfaire. *Vous me questionnez, vous me pressez tous à la fois, je ne sais auquel entendre.*

ENTENDRE, signifie encore, Comprendre, concevoir. *Cet étranger a beaucoup de peine à se faire entendre. Entendre le sens d'un auteur. Entendre un auteur. Un passage difficile à entendre. Entendre un mot. Entendre le latin, le grec. Il entend un peu l'anglais. Je n'ai pu parvenir à lui faire entendre cela, à lui faire entendre qu'on n'avait eu aucune intention de l'offenser. L'affaire est tellement embrouillée, que je n'y entends plus rien. Vous parliez d'une personne, et j'ai entendu une autre. Vous m'entendez bien. J'entends fort bien ce que vous voulez dire*, ou simplement, *J'entends. S'il vous arrive encore une fois de faire pareille chose, je vous chasse, entendez-vous?*

Entendre à demi-mot, Comprendre facilement ce qu'un autre veut dire, sans qu'il se soit entièrement expliqué.

Entendre finesse, entendre malice à quelque chose, Donner un sens fin et malin à quelque chose. *Je ne sais pas quelle finesse vous entendez à cela. Il entend finesse à tout. Il n'entend malice à rien.*

Ne pas entendre malice à quelque chose, signifie aussi, Faire ou dire quelque chose sans mauvaise intention. *L'offre qu'il vous faisait était désavantageuse pour vous, le discours qu'il vous tenait était offensant, mais il n'y entendait point malice.*

Entendre la plaisanterie, entendre bien la plaisanterie, entendre plaisanterie, Prendre bien les choses dites en plaisantant, ne point s'en offenser. *Il n'entend pas la plaisanterie. Il entend plaisanterie mieux qu'homme du monde.* On dit de même, *Entendre raillerie*, Ne pas s'offenser des railleries dont on est l'objet. (Voyez plus bas, *Entendre la raillerie.*)

Il n'entend pas plaisanterie, signifie quelquefois, Il est susceptible. On dit de même, *Il n'entend pas raillerie là-dessus*, en parlant D'un homme sensible et épineux sur une certaine chose.

Il n'entend pas plaisanterie, et *Il n'entend pas raillerie*, signifient encore, Il est sévère et il veut qu'on soit exact. *Ne négligez pas ce qu'il vous a ordonné, il n'entend pas plaisanterie.*

Entendre raison, Acquiescer à ce qui est juste et raisonnable. *Quelque proposition qu'on lui ait faite, il n'a jamais voulu entendre raison. On n'a jamais pu lui faire entendre raison. Enfin, vous entendez raison.*

Il n'entend pas raison là-dessus, se dit D'un homme qui sur quelque point se montre inflexible, sévère, opiniâtre, toujours prêt à se formaliser.

Prov., *N'entendre ni rime ni raison*, Refuser par humeur, par entêtement, etc., de se rendre aux propositions les plus raisonnables.

ENTENDRE, signifie quelquefois, Présumer. *J'ai toujours entendu que notre arrangement s'exécuterait ainsi.*

Donner à entendre, laisser entendre, faire entendre, Insinuer, dire quelque chose pour donner à connaître ou seulement pour faire croire. *On lui donna à entendre qu'il ferait bien de se retirer. Il m'avait laissé entendre que vous vous refusiez à tout accommodement. Il veut faire entendre par là que...*

ENTENDRE, signifie encore, Vouloir dire. *Quand je dis qu'il écrit bien, j'entends parler de sa prose et non de ses vers. Le chrétien (et, par ce mot, j'entends celui qui conforme sa vie à la doctrine évangélique), etc.*

Qu'entendez-vous, qu'entend-il par là? Que voulez-vous dire, que veut-il dire par là? quelles sont vos prétentions, ses prétentions? On dit de même, *Comment l'entendez-vous? comment l'entend-il? etc.*

ENTENDRE, signifie en outre, Exiger. *Je vous le promets, mais aussi j'entends que vous fassiez telle chose. J'entends que vous restiez avec moi. Je n'entends pas que vous sortiez. J'entends et je prétends que.*

Il signifie également, Avoir l'intention. *En faisant cela j'entendais agir dans votre intérêt autant que dans le mien.*

Faites comme vous l'entendrez, Faites comme il vous plaira, comme vous le jugerez à propos. On dit de même proverbialement, *Chacun fait comme il l'entend.*

ENTENDRE, signifie de plus, Avoir la connaissance et la pratique d'une chose. *Il entend bien son métier. Entendre le commerce, les affaires, la chicane, etc.*

Entendre son intérêt, ses intérêts, Savoir très bien comment on doit agir dans son intérêt.

Entendre la raillerie, entendre bien la raillerie, Avoir la facilité, l'art, le talent de bien railler. On dit quelquefois de même, *Entendre bien la plaisanterie*, Savoir plaisanter finement, sans offenser. (Voyez ci-dessus le sens qu'on donne plus ordinairement à cette dernière phrase.)

Ne rien entendre à quelque chose, Y être fort inhabile. *Cet homme n'entend rien aux affaires. Il n'y entend absolument rien. Il n'entend rien à gouverner.*

ENTENDRE, s'emploie souvent avec le pronom personnel. Ainsi on dit :

Le bruit est si grand, qu'on ne s'entend pas, Le bruit empêche ceux qui veulent converser d'entendre mutuellement leurs paroles.

Dans le sens passif, *Cela s'entend de loin*, On peut ouïr, entendre cela de loin. *Cela s'entend aisément, cela ne s'entend pas*, Cela est facile à comprendre, on ne saurait comprendre cela. On dit aussi, familièrement, *Cela s'entend, cela s'entend bien*, Cela se suppose ainsi, cela doit être ainsi, il faut bien que cela soit ainsi. *L'homme est libre, jusqu'à un certain point, s'entend.*

S'entendre, Savoir ce qu'on veut dire. *Il ne s'entend pas lui-même. Je m'entends, il suffit. S'entendre*, Se comprendre l'un l'autre. *Ils s'entendent très bien sans se parler. Ils s'entendirent à demi-mot.*

Nous commençons à nous entendre, Nos avis, nos opinions commencent à ne plus différer autant. *Entendons-nous*, Comprenons bien les intentions les uns des autres, ou Écoutons bien ce que chacun de nous dit. (Voyez ci-après un autre sens de cette dernière locution.)

S'entendre avec quelqu'un, Se concerter avec lui. *J'ai besoin de m'entendre avec vous là-dessus.* Il signifie aussi, Agir de concert, et plus particulièrement, Avoir avec quelqu'un une intelligence secrète. *S'entendre avec les ennemis. Ils s'entendaient pour le perdre.*

Fam., *Entendons-nous*, Soyons bien d'intelligence et de concert entre nous pour réussir dans ce que nous voulons faire. *Entendons-nous, et nous réussirons.*

Prov., *Ils s'entendent comme larrons en foire*, se dit De gens qui sont d'intelligence pour faire quelque chose de blâmable.

S'entendre avec quelqu'un, signifie encore, Sympathiser, vivre en bonne intelligence avec lui. *Il est d'un commerce agréable, et je m'entends fort bien avec lui. Ils ne s'entendent guère ensemble.*

S'entendre à une chose, La savoir bien faire, s'y prendre bien. *Il s'entend à faire valoir une terre. Il s'entend à mener une intrigue.*

Prov., *Il s'y entend comme à faire un coffre, comme à ramer des choux*, se dit D'un homme qui veut faire une chose à laquelle il n'entend rien.

S'entendre en musique, en tableaux, etc., S'y bien connaître.

ENTENDU, UE. part. passé.

Entendu les parties ou *Les parties entendues.*

La cause, l'affaire est entendue, se dit dans les tribunaux pour : Les débats sont clos, il ne reste qu'à délibérer et à prononcer le jugement.

C'est entendu, C'est une chose convenue, arrêtée.

Il est aussi adjectif, et veut dire, Intelligent. *Un homme bien entendu aux affaires, dans les affaires, au jardinage, au métier de la guerre.*

Il se dit quelquefois sans l'adverbe *Bien*, et absolument. *Il est entendu. Il est fort entendu.*

Substantiv., *Faire l'entendu*, Faire le capable, le suffisant, l'important. *Il fait l'entendu.*

Bien entendu, se dit aussi De certaines choses ; et alors il signifie, Bien assorti, fait avec art, avec goût, avec intelligence. *Un repas bien entendu. Un appartement bien entendu. Un déguisement bien entendu. Un tableau bien entendu.* On dit dans le sens contraire, *Mal entendu.*

Mal entendu, se dit aussi d'une chose faite mal à propos, et qui est contraire à la fin que l'on se propose. *Un zèle mal entendu.*

Mal entendu, est souvent employé comme substantif ; mais alors on l'écrit en un seul mot. Voyez MALENTENDU.

En Peinture, *L'ordonnance de ce tableau est bien entendue*, Tout y est disposé avec beaucoup d'art, avec intelligence, et selon les règles.

BIEN ENTENDU QUE. loc. conjonctive. À condition pourtant que. *Je vous accorde cela, mais bien entendu que vous ferez ce que je vous demande. Voilà la règle, bien entendu qu'il y a des exceptions.*

Il se dit aussi absolument, et signifie, Sans doute, assurément. *Viendrez-vous comme vous l'avez promis? Bien entendu.*

ENTENTE. s. f. Interprétation qu'on donne à un mot, à une phrase équivoque et susceptible de plusieurs sens. *Mots, phrases à double entente, à deux ententes.* On ne l'emploie guère que dans ces locutions, et dans la phrase suivante :

Prov., *L'entente est au diseur*, signifie que Celui qui parle entend bien ce qu'il veut dire, ou que ses paroles ont un sens caché que lui seul entend.

ENTENTE, signifie aussi, dans les Arts du dessin, Intelligence dans la distribution. *L'entente du coloris, des oppositions, du clair-obscur. Il n'y a point d'entente à ce tableau. Cet architecte a de l'entente dans la distribution.* Ce sens est employé quelquefois en Littérature. *Il y a dans cette comédie beaucoup d'entente de la scène.*

ENTENTE, signifie encore, Bonne intelligence. *Il règne entre les membres de cette famille une entente parfaite.*

ENTER. v. a. T. d'Agriculture. Greffer, faire une ente. *Enter un poirier, un pommier. Enter franc sur franc. Enter sur sauvageon. Enter sur un cognassier. Enter en écusson, en fente, en œillet, en œil dormant. Enter en bouton. Enter en poupée. Etc.*

ENTÉ, ÉE. part. passé.

Par extension, *Canne entée*, Canne composée de plusieurs pièces emboîtées les unes dans les autres.

Fig., *Cette maison, cette famille est entée sur telle autre*, Elle y est entrée, et elle en a pris le nom et les armes.

ENTÉ, se dit aussi, figurément, D'une personne qui joint ensemble diverses qualités. *C'est un financier enté sur un praticien. Un Gascon enté sur un Normand.*

Il se dit pareillement, Des défauts, des vices joints à de bonnes qualités, à des vertus. *Il a beaucoup de vices entés sur de bonnes qualités.*

ENTÉRINEMENT. s. m. T. de Jurispr. Action d'entériner, jugement par lequel on entérine ; ou L'état d'un acte entériné. *L'entérinement d'un rapport d'experts. L'entérinement des lettres de grâce.*

ENTÉRINER. v. a. T. de Jurispr. Ratifier juridiquement un acte qui ne pourrait valoir sans cette formalité. *Entériner un rapport d'experts. Entériner des lettres de grâce. Entériner des lettres de noblesse.*

ENTÉRINÉ, ÉE. part. passé.

ENTÉRIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Qui appartient aux intestins.

ENTÉRITE. s. f. T. de Médec. Inflammation des intestins. *L'entérite est une maladie grave. Une entérite aiguë.*

ENTERREMENT. s. m. Inhumation ; les cérémonies qu'on observe pour porter et mettre un corps en terre. *Enterrement somptueux. Enterrement magnifique. Enterrement sans pompe, sans cérémonie. Aller à l'enterrement d'une personne. Être prié d'un enterrement. Billet d'enterrement. Assister à un enterrement.*

Il se dit également d'un convoi funèbre. *Voir passer un enterrement. Être d'un enterrement.*

Fam., *Une figure d'enterrement*, Une figure triste, sombre.

ENTERRER. v. a. Enfouir, mettre dans la terre. *Enterrer des oignons de tulipe. Quand on a arraché du plant, il faut l'enterrer promptement, de peur qu'il ne se sèche. Enterrer de l'argent dans une cave. L'avare enterre ses trésors au lieu d'en jouir.*

Il signifie quelquefois figurément, Tenir caché. *Enterrer son secret. Enterrer ses talents.*

Fig. et fam., *Enterrer beaucoup d'argent en quelque endroit*, Y dépenser beaucoup en remuements de terre. *Son jardin lui a coûté trop d'argent, il y a enterré plus de dix mille francs.*

Fig. et fam., dans le langage politique, *Enterrer une proposition*, La reléguer dans les cartons, la faire disparaître, s'arranger de manière qu'elle ne soit pas discutée.

ENTERRER, signifie particulièrement, Inhumer, mettre un corps en terre. *Enterrer un homme, une femme, un enfant. Enterrer en terre sainte, dans un cimetière, dans l'église, dans le chœur. On l'a enterré la nuit sans cérémonie. On l'a enterré avec beaucoup de pompe. La vestale fut enterrée vivante.*

Fig. et fam., *Enterrer quelqu'un*, Vivre plus longtemps que lui. *C'est un homme plein de vigueur, et qui nous enterrera tous. Le malade enterra son médecin.* Il signifie aussi, Faire oublier quelqu'un comme s'il était mort ; et plus particulièrement, Effacer la réputation de quelqu'un, au point de la faire oublier tout à fait. *Ce poète avait des rivaux, il les a tous enterrés.*

Par plaisanterie et en parlant d'un médecin, *Voilà encore un malade qu'il vient d'enterrer*, Voilà encore un malade qu'il vient de laisser mourir.

Fig. et fam., *Enterrer le carnaval*, Faire les dernières réjouissances, les dernières folies du carnaval.

Prov. et fig., *Enterrer la synagogue avec honneur*, Faire quelque chose de remarquable en terminant une entreprise, une partie, en sortant d'une fonction, etc. On ne le dit qu'en bonne part. *Cet avocat a terminé sa carrière en gagnant une cause importante, il a enterré la synagogue avec honneur.*

Par extension, *Être enterré sous les ruines d'un édifice*, Être accablé par la chute d'un édifice.

Fig., *Se faire enterrer sous les ruines d'une place*, Mourir en la défendant, plutôt que de la rendre.

ENTERRER, s'emploie quelquefois avec le pronom personnel, comme dans ces phrases figurées et familières :

S'enterrer dans la province, dans son château, Quitter le grand monde pour vivre en province, à la campagne.

S'enterrer tout vif, Se retirer entièrement du commerce du monde. *Entrer dans un ordre aussi austère, c'est s'enterrer tout vif.*

ENTERRÉ, ÉE. part. passé.

C'est un homme enterré, C'est un homme tout à fait retiré du monde, ou quelquefois, Tout à fait oublié. *Des vertus enterrées, des talents enterrés*, Des vertus, des talents qui sont dérobés à la connaissance du monde.

ENTERRÉ, se dit quelquefois adjectivement D'une maison, d'un jardin dont la situation est trop basse et la vue bornée. *Une maison enterrée. Un jardin enterré.* Ce sens est familier.

EN-TÊTE. s. m. T. d'Administration et de Commerce. Formule, inscription placée en tête de papiers employés dans les administrations, dans le commerce. *Faire imprimer des en-têtes de lettres.*

ENTÊTEMENT. s. m. Attachement opiniâtre d'une personne à ses opinions, à ses goûts, à ses vues, etc. *Son entêtement le perdra. C'est un étrange entêtement que le sien. L'entêtement est un grand obstacle à la découverte de la vérité. Il s'est conduit ainsi par entêtement.*

Il se dit aussi de L'engouement pour une personne. *Il a un grand entêtement pour cette femme.* Ce sens est peu usité.

ENTÊTER. v. a. Envoyer à la tête des vapeurs qui étourdissent, qui incommodent. Il peut s'employer sans régime ou avec régime. *Le charbon entête. Il y a des gens que l'odeur des roses entête. Ce vin est fumeux, il entête. Le tabac entête ceux qui n'ont pas coutume d'en prendre. Ce parfum est trop fort, il m'entête.*

Fig., *Les louanges entêtent*, Elles donnent de la vanité, de l'orgueil.

ENTÊTER, signifie au figuré, Préoccuper, prévenir en faveur d'une personne ou d'une opinion. Il se prend toujours en mauvaise part. *Qui est-ce qui vous a entêté de cet homme-là, de ce système?*

Il s'emploie, dans le même sens, avec le pronom personnel. *Il s'est entêté de cette femme, de cet auteur, de ce roman, d'un certain système de philosophie, des nouvelles opinions.*

Il s'emploie absolument pour dire, Se préoccuper, se laisser prévenir. *Les igno-*

rants s'entêtent facilement. C'est un juge dangereux, il est sujet à s'entêter.

ENTÊTÉ, ÉE. part. passé. Il n'est guère d'usage que pour signifier, Opiniâtre, trop prévenu, fortement préoccupé. *Un enfant, un vieillard entêté.*

Il est aussi substantif, et alors il se dit d'Une personne trop attachée à ses opinions, à qui l'on ne peut faire entendre raison. *C'est un entêté, une entêtée.*

ENTHOUSIASME. s. m. Émotion extraordinaire de l'âme, qu'on suppose être l'effet d'une inspiration. *Saül, se trouvant parmi les prophètes, fut saisi du même enthousiasme qu'eux.*

Il se dit plus ordinairement en parlant Des sibylles, de la pythie, et en général de ceux qui rendaient les oracles du paganisme. *La sibylle, dans son enthousiasme, avait prédit que...*

Il signifie aussi, Ce mouvement extraordinaire de l'âme qu'un poète, un orateur, un artiste éprouve dans le moment de la composition, et qui l'élève en quelque sorte au-dessus de lui-même. *Noble, heureux enthousiasme. Enthousiasme poétique. Quand l'enthousiasme le prend, le saisit. Entrer en enthousiasme.*

Il se dit également de Tout mouvement extraordinaire de l'âme qui excite à des actes de courage, de dévouement, etc. *Ce discours les remplit d'enthousiasme. Des cris d'enthousiasme éclatèrent de toutes parts. L'enthousiasme guerrier. L'enthousiasme patriotique. L'enthousiasme religieux.*

Il signifie quelquefois, Démonstration d'une grande joie, d'une vive allégresse. *Il fut accueilli avec enthousiasme.*

Il signifie encore, Admiration outrée, goût excessif pour une personne ou pour une chose. *Son enthousiasme pour cet auteur, pour cet ouvrage, l'aveugle. C'est un homme à enthousiasme. Ses enthousiasmes sont ridicules, mais ils ne durent pas. L'enthousiasme de l'amitié. Des éloges dictés par l'enthousiasme.*

ENTHOUSIASMER. v. a. Charmer, ravir d'admiration. *La lecture de cet ouvrage l'avait enthousiasmé.* On le dit souvent en mauvaise part. *Il s'est laissé enthousiasmer de cette musique, de la voix de cette femme.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie alors, S'engouer de quelqu'un ou de quelque chose. *Cet homme s'enthousiasme aisément.*

ENTHOUSIASMÉ, ÉE. part. passé.

ENTHOUSIASTE. s. des deux genres. Visionnaire, fanatique qui se croit inspiré. *En écoutant cet enthousiaste, la multitude crut entendre un prophète.*

Il se dit plus communément de Celui ou de celle qui a une admiration excessive, une sorte d'engouement pour quelqu'un ou pour quelque chose; et, absolument, de Quiconque est sujet à s'engouer, à s'enthousiasmer. *Les enthousiastes d'un poète, d'une doctrine. C'est un enthousiaste.*

Il s'emploie aussi comme adjectif, dans la même acception. *Il est fort enthousiaste de cet ouvrage. C'est un peuple enthousiaste et léger.*

ENTHYMÈME. s. m. T. de Logique. Forme de raisonnement dans laquelle on réduit le syllogisme à deux propositions, dont la première est appelée *Antécédent*, et la seconde *Conséquent*. *Un enthymème célèbre est celui de Descartes : Je pense, donc je suis. Les orateurs se servent plus ordinairement de l'enthymème que du syllogisme.*

ENTICHER. v. a. Commencer à gâter, à corrompre. On ne l'emploie guère dans ce sens qu'au participe, et seulement en parlant Des fruits. *Des fruits entichés.* Même dans ce sens, il est très peu usité.

Il se dit plus ordinairement au figuré, en parlant De mauvaises opinions, de doctrines dangereuses, etc. *Qui vous a entiché de cette opinion? On le soupçonnait d'être entiché d'hérésie.*

Il se dit encore, au figuré, en parlant d'Une prévention excessive et peu raisonnable en faveur d'une personne ou d'une chose. *Il est fort entiché de cette mauvaise pièce et de son auteur. Il est entiché de sa noblesse.*

ENTICHÉ, ÉE. part. passé.

ENTIER, IÈRE. adj. Complet, qui a toutes ses parties, ou que l'on considère dans toute son étendue. *Un pain entier. Un jour entier. Une année entière. Une province entière. Le monde entier. L'univers entier.* On y joint quelquefois le mot *Tout*, pour s'exprimer avec plus de force. *Attendre une heure tout entière. Lire un livre tout entier.*

Il s'applique aussi Aux choses morales. *Vivre dans un entier détachement des choses du monde. Avoir une entière confiance en Dieu. Une entière soumission. Conserver sa raison tout entière. Vivre dans un entier délaissement. Laisser une entière liberté à ses amis. Conserver sa réputation entière, sa vertu entière.*

La question reste entière, La question n'est point changée, est toujours la même. On dit aussi, surtout au Barreau, *Les choses ne sont pas entières,* L'état des choses a changé, les circonstances ne sont plus les mêmes.

Fig., *Cette affaire, cette fonction, cette science demande un homme tout entier*, Il est nécessaire d'y employer tous ses soins, toute son attention et tout son temps. On dit dans un sens analogue, *Se donner, se livrer tout entier à un travail, à une étude, etc.*

Mourir tout entier, Ne laisser aucun souvenir, aucune renommée après sa mort.

Cheval entier, Cheval qui n'est pas hongre.

En Botan., *Feuille entière,* Feuille qui n'a aucune découpure sur ses bords. *Les feuilles du lilas sont entières.* On dit de même, *Pétale entier.*

Substantiv. : *En son entier. En leur entier.* Façons de parler qu'on emploie Pour marquer qu'il n'y a rien de changé, de gâté, d'altéré dans les choses dont on parle, qu'elles sont encore au même état qu'auparavant. *Ce passage est rapporté en son entier dans tel livre. Cet amphithéâtre, ce temple est encore en son entier. La chose est en son entier. Remettre les choses en leur entier.*

En entier, En totalité, entièrement. *J'ai lu l'ouvrage en entier. Il faut le refaire en entier.*

En Arithm., *Unité entière*, se dit d'Une unité quelconque, par opposition Aux nombres qui indiquent des fractions. On dit substantivement dans le même sens, *Un entier. Deux unités entières, deux entiers et un cinquième. Quatre quarts font un entier. Extraire les entiers qui sont dans une expression fractionnaire.* On appelle de même *Nombre entier*, Tout nombre qui ne renferme que des unités entières.

ENTIER, signifie en outre figurément, Obstiné, entêté, opiniâtre. *C'est un homme entier, bien entier, fort entier dans ses opinions. C'est un esprit très entier. Cette femme est fort entière.*

ENTIÈREMENT. adv. Totalement, tout à fait, complètement. *Entièrement ruiné. Abandonner entièrement. Se livrer entièrement à l'étude, au jeu, aux plaisirs, etc. Ils sont entièrement différents.*

ENTITÉ. s. f. T. de Philosophie scolastique. Ce qui constitue l'être ou l'essence de quelque chose.

ENTOILAGE. s. m. Action d'entoiler, ou Le résultat de cette action. *Cet entoilage est mal fait.*

Il se dit aussi de La toile, etc., dont on s'est servi pour entoiler. *Entoilage de mousseline.*

ENTOILER. v. a. Fixer, coudre un ajustement de dentelle, ou de quelque autre tissu délicat, sur de la toile, sur de la dentelle moins fine, etc. *Entoiler une cravate, des manchettes, un tour de gorge.*

Entoiler une estampe, une carte de géographie, etc., Les coller sur de la toile. *Il a fait entoiler toutes ses cartes.*

ENTOILÉ, ÉE. part. passé.

ENTOMOLOGIE. s. f. Partie de l'histoire naturelle des animaux qui traite des insectes. *Cours, traité d'entomologie.*

ENTOMOLOGIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient, qui a rapport à l'entomologie.

ENTOMOLOGISTE. s. m. Celui qui s'occupe d'entomologie, de l'étude des insectes. *Un savant, un habile entomologiste.*

ENTONNER. v. a. Verser une liqueur dans un tonneau. *Entonner du vin, du cidre, du vinaigre, etc. Il faut prendre garde que les futailles soient bonnes, avant que d'y entonner le vin.*

Fig. et pop., *Il entonne bien,* se dit D'un homme qui boit beaucoup.

ENTONNER, avec le pronom personnel, se dit Du vent lorsqu'il entre avec impétuosité dans un lieu étroit. *Le vent s'entonne dans cette cheminée.*

ENTONNÉ, ÉE. part. passé.

ENTONNER. v. a. Mettre un air sur le ton. *Entonner les notes. Entonner un air.*

Il signifie aussi, Chanter le commencement, les premières paroles d'une hymne, d'un psaume, d'une antienne, d'un air, etc. *Entonner le* Te Deum, *le* Magnificat.

Il s'emploie souvent absolument, dans l'un et dans l'autre sens. *Ce chantre entonne bien, entonne juste. Il a mal entonné. Il a entonné si haut, que le chœur ne peut le suivre.*

Il signifie quelquefois simplement, Chanter. *Entonner des cantiques. Il se mit à entonner une chanson grivoise.*

Fig., *Entonner les louanges de quelqu'un*, Célébrer ses louanges.

ENTONNÉ, ÉE. part. passé.

ENTONNOIR. s. m. Instrument à l'aide duquel on verse une liqueur dans un tonneau, dans un vase quelconque. *Entonnoir de bois. Entonnoir de fer-blanc. Entonnoir de verre.*

En Botan., *Fleurs en entonnoir*, Fleurs qui ont la forme d'un entonnoir, c'est-à-dire, qui sont évasées par en haut et qui vont en se rétrécissant par en bas.

ENTONNOIR, se dit aussi, en Chirurgie, d'Instruments faits en entonnoir, qui servent à diriger des vapeurs, à conduire des cautères actuels vers certaines parties malades, etc.

Il se dit également, en Botanique, de Certains champignons qui ont la forme d'un

entonnoir. *Entonnoir de Provence. Entonnoir vénéneux. Etc.*

Il se dit pareillement, en termes d'Anatomie, d'une cavité ou fossette qu'on trouve entre la base du pilier antérieur de la voûte du cerveau et la partie antérieure du point de réunion des nerfs optiques.

Il se dit, en termes militaires, d'Une espèce de cratère qui résulte de l'explosion d'une mine.

ENTORSE. s. f. Extension violente des ligaments, et en général des parties molles qui entourent une articulation. *Se donner une entorse. Il s'est donné une forte entorse au poignet, au pied.*

Fig. et fam., *On lui a donné une entorse*, se dit en parlant D'un homme en place, en faveur, dont on a diminué par quelque moyen l'autorité ou le crédit. *Cet homme se croyait bien établi dans son poste, mais on lui a donné une rude, une terrible entorse.* On dit dans le même sens, *Sa fortune, son crédit a souffert une rude entorse.*

Fig. et fam., *Donner une entorse à un passage*, Le détourner de son vrai sens, de son sens naturel, et lui faire signifier autre chose que ce qu'il signifie.

Fig. et fam., *Donner une entorse à la vérité, au bon droit*, Dissimuler ou altérer la vérité, méconnaître le bon droit.

ENTORTILLAGE. s. m. (On mouille les L dans ce mot et dans les deux qui suivent.) Action d'entortiller; résultat de cette action. Il ne s'emploie guère qu'au figuré et familièrement pour signifier Ce qui, dans des paroles ou dans un écrit, est entortillé, équivoque, prétentieux. *On reproche à cet orateur de la subtilité et de l'entortillage. Cet écrivain a de la finesse, mais il gâte son style par l'affectation et l'entortillage.*

ENTORTILLEMENT. s. m. Action de ce qui s'entortille autour de quelque chose, ou L'état d'une chose entortillée autour d'une autre. *L'entortillement d'un serpent. L'entortillement du lierre, de la vigne.*

Il se dit, figurément, de L'embarras et de l'obscurité du style. *Il y a de l'entortillement dans cette phrase.*

ENTORTILLER. v. a. Envelopper dans quelque chose, envelopper tout autour en tortillant. *Entortillez cela dans du papier. Le serpent l'avait entortillé de ses replis.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *S'entortiller dans son manteau, dans sa couverture.*

Il se dit souvent, avec le pronom personnel, Des choses qui s'attachent à d'autres en faisant plusieurs tours. *Le serpent s'entortilla autour de sa jambe. La vigne, le lierre s'entortille autour des ormeaux.*

Entortiller, signifie au figuré, Exprimer quelque chose d'une manière embarrassée, obscure, trop recherchée, soit à dessein, soit par défaut de netteté dans les idées. *Entortiller son style, ses idées. Il entortille ses phrases de manière qu'on n'y peut rien comprendre.*

Entortillé, ée. part. passé. *Période entortillée. Pensée entortillée. Discours entortillé. Style entortillé.*

ENTOUR. s. m. Environs, circuit. Il n'est d'usage qu'au pluriel. *Il s'est assuré des entours de la place.*

Fig., *Les entours de quelqu'un*, Ceux qui vivent dans sa familiarité, qui forment sa société intime, et qui ont quelque crédit sur lui. *Cet homme est gouverné par ses entours.*

Fig. et fam., *Savoir bien prendre les entours. Savoir mettre dans ses intérêts ceux qui ont du crédit sur l'esprit des personnes dont on a besoin.*

À l'entour. Voyez Alentour.

ENTOURAGE. s. m. Ornements qui entourent un bijou. *Entourage de perles, de diamants.*

Il se dit, figurément et familièrement, Des entours de quelqu'un. *Cet homme a un mauvais entourage. Son entourage nuit à sa réputation.*

ENTOURER. v. a. Environner, ceindre; ou Être, se tenir autour de. *Entourer une ville de murailles. Ils l'entourèrent et le saisirent. Les gardes qui l'entouraient. Le prince était entouré des seigneurs de sa cour.*

Il se dit quelquefois figurément. *Être entouré de dangers.*

Entourer quelqu'un de soins, Lui prodiguer des soins.

Entourer, signifie particulièrement, Former la société, la compagnie habituelle de quelqu'un. *Il fait le malheur de tous ceux qui l'entourent. Les gens qui entourent ce prince le trompent. Il n'est entouré que de flatteurs. Être bien entouré, mal entouré.*

Il s'emploie avec le pronom personnel, et signifie Réunir autour de soi, admettre dans son intimité, dans sa confidence. *Il voulut s'entourer des hommes les plus habiles, les plus sages.* Il se dit aussi en parlant des choses. *S'entourer d'objets d'art, de livres précieux.*

Fig., *S'entourer de précautions, de mystère*, Prendre beaucoup de précautions, agir avec mystère.

Entouré, ée. part. passé. *Un portrait entouré de diamants.*

ENTOURNURE. s. f. T. de Tailleur et de Couturière. Échancrure d'une manche, dans la partie qui touche à l'aisselle. *Ce corsage, cet habit a les entournures trop étroites.*

Fig. et familièrement, *Être gêné dans les entournures*, Se présenter gauchement, se sentir mal à l'aise vis-à-vis de quelqu'un.

ENTR'ACCORDER (S'). v. réciproque. S'accorder l'un avec l'autre, se mettre de bonne intelligence ensemble.

ENTR'ACCUSER (S'). v. réciproque. S'accuser l'un l'autre.

ENTR'ACTE. s. m. Intervalle qui, dans la représentation d'une pièce de théâtre, sépare un acte d'un autre. *Dans l'entr'acte. Après l'entr'acte. Faire de longs entr'actes. Il y a plusieurs événements que l'on suppose s'être passés pendant les entr'actes.*

Il se dit quelquefois d'Un petit spectacle qui ne fait point partie de la pièce principale, et qui se donne entre les actes. *Il y avait des danses pour entr'actes. Le premier entr'acte était une noce de village.* Dans ce sens, on dit plus ordinairement, *Intermède.*

ENTR'AIDER (S'). v. réciproque. S'aider mutuellement. *Les hommes doivent s'entr'aider.*

ENTRAILLES. s. f. pl. Intestins, boyaux. *Avoir les entrailles échauffées, les entrailles brûlées. Humecter, rafraîchir les entrailles. Avoir une inflammation d'entrailles. Il a une colique qui lui déchire les entrailles. On a porté son cœur dans telle église, et ses entrailles dans telle autre.*

Il se prend quelquefois, dans un sens plus général, pour Tous les viscères, toutes les parties enfermées dans le corps de l'homme ou des animaux. *On l'a ouvert, et on lui a trouvé toutes les entrailles fort saines. Les anciens consultaient les entrailles des animaux, des victimes.*

Fig., *S'armer contre ses propres entrailles*, S'armer contre sa famille, contre ses enfants.

Entrailles, signifie au figuré, Tendre affection. *Entrailles paternelles. Des entrailles de père. Cette femme a des entrailles de mère pour cet enfant.*

Avoir des entrailles, Avoir un cœur très tendre et très sensible pour ses amis, pour ceux qui souffrent. *Cet homme n'a pas d'entrailles.*

Fig., *Cet acteur a des entrailles*, Il rend avec chaleur et vérité les rôles pathétiques, les traits de sensibilité.

En termes de Dévotion, *Les entrailles de la miséricorde de Dieu*, La tendresse et la bonté que Dieu a pour les hommes.

Entrailles, se dit encore, figurément, Des lieux les plus profonds de la terre. *On fouille dans les entrailles de la terre pour en tirer les métaux.*

ENTR'AIMER (S'). v. réciproque. S'aimer l'un l'autre. *Ils s'entr'aiment depuis longtemps.*

ENTRAIN. s. m. Chaleur, gaieté naturelle et communicative. *Cette personne a de l'entrain, n'a pas d'entrain. Cette comédie a de l'entrain*, Elle a du mouvement, de la gaieté.

ENTRAÎNANT, ANTE. adj. Qui entraîne. Il ne s'emploie qu'au figuré. *Un style entraînant. Une éloquence entraînante. Le jeu de cet acteur est entraînant.*

ENTRAÎNEMENT. s. m. Action d'entraîner, ou L'état de ce qui est entraîné. Il ne se dit guère qu'au figuré. *L'entraînement des passions, de l'habitude, de l'exemple. Cette tragédie a produit le plus grand effet, l'entraînement a été général.*

Il se dit, en termes de Courses, Du régime et des exercices par lesquels on prépare un cheval pour les courses.

ENTRAÎNER. v. a. Traîner avec soi, après soi. *Les torrents entraînent ce qui s'oppose à leur passage. Le dégel est venu tout à coup, et la débâcle a entraîné les bateaux.*

Il signifie particulièrement, Emmener, conduire avec une sorte de violence. *Je le pris par le bras et l'entraînai hors de la chambre. On l'entraîna dans une maison de jeu.*

Il se dit, figurément, De tout ce qui nous porte à quelque chose avec force, et comme malgré nous. *Il a dit de si fortes raisons, qu'il a entraîné tout le monde dans son sentiment. Cet orateur entraîne tous les esprits. Entraîner les cœurs. La passion l'a entraîné. L'exemple m'entraîna. Le penchant nous entraîne. L'occasion nous entraîne souvent malgré nous.*

Le temps nous entraîne, Les années s'écoulent rapidement, sans que nous puissions en ralentir le cours.

Fig., *Entraîner avec soi, après soi*, ou simplement, *Entraîner*, Avoir pour effet, pour résultat, pour conséquence nécessaire, inévitable. Cela se dit surtout en parlant Des choses fâcheuses. *La guerre entraîne avec elle, après elle bien des maux. Les suites fâcheuses que cette affaire peut entraîner après elle. Cela peut entraîner de longs retards.* En matière criminelle, *Cette peine entraîne ordinairement telle autre peine.*

Entraîner, signifie, en termes de Courses, Préparer un cheval pour la course au moyen de l'entraînement.

Entraîné, ée. part. passé.

ENTRAIT. s. m. T. de Charpenterie. Pièce principale ou poutre qui porte, dans une ferme de comble, les arbalétriers et le poinçon.

ENTRANT, ANTE. adj. Insinuant, se familiarisant trop vite. *C'est un homme dont le caractère a je ne sais quoi d'entrant. Des manières entrantes.*

ENTRANT, s'emploie comme substantif, dans cette locution, *Les entrants et les sortants,* Les personnes qui entrent dans un lieu et celles qui en sortent.

Il s'emploie aussi comme adjectif, pour signifier Une personne qui entre en fonction. *Les conseillers entrants,* par opposition à *Conseillers sortants.*

ENTR'APPELER (S'). v. réciproque. S'appeler l'un l'autre. *Dans ce désordre et dans l'obscurité, ils s'entr'appelaient.*

ENTRAVE. s. f. Lien qu'on met aux jambes de certains animaux, et en particulier aux jambes des chevaux, pour gêner, pour empêcher leur marche. *On a mis une entrave à cet animal pour l'empêcher de traverser la haie. Mettre des entraves à un cheval.*

Il signifie au figuré, Obstacles, empêchements, tout ce qui tient dans une espèce de gêne, de contrainte. Dans ce sens, il s'emploie généralement au pluriel. *Cet homme s'est donné des entraves à lui-même. Les règles sont pour le génie des entraves salutaires. Briser ses entraves. La jeunesse est naturellement emportée, elle a besoin de quelque entrave qui la retienne.*

ENTRAVER. v. a. Mettre des entraves. *Entraver un cheval.*

Il signifie au figuré, Arrêter le mouvement, embarrasser la marche de quelque chose. *Des formes trop minutieuses entravent les affaires. Il cherchait par des chicanes à entraver la négociation, la marche du procès.*

ENTRAVÉ, ÉE. part. passé.

ENTR'AVERTIR (S'). v. réciproque. S'avertir mutuellement. *Ils firent des feux sur les montagnes pour s'entr'avertir.*

ENTRE. Préposition de lieu. Au milieu ou à peu près au milieu de l'espace qui sépare des personnes ou des choses. *Il était assis entre nous deux. Il se jeta entre ces deux hommes qui se battaient. Étampes est entre Paris et Orléans. Entre les deux mers. Entre les deux rives. Ce bataillon se trouvait entre deux feux.*

Il se dit aussi en parlant De ce qui est dans tout l'espace enfermé par deux extrémités qu'on désigne. *La distance qu'il y a entre les deux pôles, entre le ciel et la terre. Entre Paris et Rome il y a tant de lieues.*

Fam., *Être entre quatre planches,* Être dans le cercueil.

Fam., *Mettre quelqu'un entre quatre murailles,* Le mettre en prison.

Fam., *Regarder quelqu'un entre les deux yeux,* Le regarder fixement.

Prov. et fig., *Entre la poire et le fromage,* Sur la fin du repas, lorsque la gaieté que donne la bonne chère fait qu'on parle librement. *Il lui a dit cela entre la poire et le fromage.*

Fig. et fam., *Être entre deux vins,* Approcher de l'ivresse, être à moitié ivre.

Nager entre deux eaux, Nager au-dessous de la surface de l'eau. Cela se dit aussi, figurément et familièrement, D'une personne qui se ménage avec adresse entre deux opinions, deux sentiments qu'elle craint de blesser.

ENTRE, se dit, dans certaines phrases, pour Dans, en. *Tenir un enfant entre ses bras. Je le remettrai entre vos mains. Cet écrit est demeuré entre mes mains. Mon affaire est entre les mains d'un habile avocat. Plusieurs malades sont morts entre les mains de ce médecin.* Il s'emploie aussi avec la préposition de. *On l'a retiré d'entre ses mains,* c'est-à-dire, De ses mains.

Entre les mains de, Au pouvoir de. *Notre sort est entre les mains de Dieu. Mon bonheur est entre vos mains.*

ENTRE, s'applique souvent Au temps, à la durée, dans des sens analogues aux deux premiers. *Je serai chez vous entre onze heures et midi. Il s'est écoulé tant d'années entre ces deux époques, entre ces deux événements. Entre le premier et le second acte.*

Fam., *Entre ci et là,* désigne Un intervalle entre deux époques, entre deux extrémités déterminées. *Nous nous étions quittés à Marseille il y a deux ans, et je l'ai rencontré hier à Paris; nous ne nous étions pas revus entre ci et là.*

Entre deux soleils, Entre le lever et le coucher du soleil. *Marcher, voyager entre deux soleils.*

ENTRE, s'emploie figurément dans les deux premiers sens. *On a dit que chaque vertu était entre deux vices. Il se trouvait entre deux extrémités fâcheuses. Flotter entre la crainte et l'espérance.*

Être entre la vie et la mort, Être dans un extrême péril, soit par maladie, soit par quelque autre accident. *Cette maladie l'a mis entre la vie et la mort. Dans cette tempête, nous fûmes deux jours entre la vie et la mort.*

Être entre deux âges, N'être ni jeune ni vieux. *C'est un homme entre deux âges.*

ENTRE, se dit quelquefois en parlant De ce qui participe de deux choses, qui tient de l'une et de l'autre. *Le gris est entre le blanc et le noir. Tenir le milieu entre une chose et une autre, entre deux choses, etc.*

Prov. et fig., *Entre chien et loup,* désigne Le moment du crépuscule où l'on entrevoit les objets sans pouvoir les distinguer. *Il était entre chien et loup, quand nous aperçûmes je ne sais quoi.*

ENTRE, s'emploie également en parlant De deux ou de plusieurs personnes, de deux ou de plusieurs choses qui sont ou que l'on suppose dans une certaine relation. *Dieu sera juge entre vous et moi. Entre vous et moi, c'est à la vie et à la mort.*

Il y a procès, querelle, inimitié, liaison, intelligence entre ces deux hommes, Ils sont en procès, en querelle, ils se haïssent, ils sont liés ensemble, ils sont d'intelligence.

Qu'y a-t-il de commun entre nous, entre vous et moi? Quels rapports nous lient? ou Qu'avons-nous à faire, à démêler ensemble?

Distribuer, répartir, partager quelque chose, faire la répartition, la distribution, le partage de quelque chose entre plusieurs personnes, En donner une part à chacune d'elles.

Ils s'aident entre eux, Ils s'aident mutuellement. *Ils ne se marient qu'entre eux,* Ils ne se marient qu'avec des personnes de leur nation, de leur caste, de leur religion, de leur famille. *Ils parlaient entre eux,* Ils se parlaient les uns aux autres. *Il ne faut point de cérémonie entre amis,* Lorsqu'on est avec des amis. *Etc.*

Fam., *Cela soit dit entre nous,* ou *Soit dit entre nous,* ou même plus elliptiquement, *Entre nous,* Que cela ne soit point redit à d'autres. On dit dans le même sens, *Entre vous et moi. Soit dit entre nous, je le crois fort ignorant. Entre nous, entre vous et moi, je doute que ce mariage se fasse.*

Entre nous, Sans qu'il y ait d'autres personnes. *Nous dînerons entre nous.*

Il y a cette différence entre telle chose et telle autre, Voici la différence qu'on remarque lorsqu'on vient à comparer telle chose avec telle autre. Dans des sens analogues : *Il y a entre ces deux choses, entre ces deux personnes la même différence qu'entre le jour et la nuit. Il n'y a aucune ressemblance entre ces deux choses, entre ces deux personnes. Il n'ose décider entre ces deux généraux, ces deux orateurs. Etc.*

La liaison qu'ont entre elles, le rapport qui lie, qui unit entre elles les diverses parties d'une chose, La liaison, le rapport qui unit les unes aux autres les diverses parties d'une chose.

ENTRE, signifie aussi, Parmi. *Il fut trouvé entre les morts. Entre toutes les merveilles de la nature, il n'en est point de plus admirable. On l'a choisi entre tous les autres. Il se distingue entre tous ses condisciples. La plupart d'entre eux. Quel est celui d'entre vous qui...* Dans la Salutation angélique, *Vous êtes bénie entre toutes les femmes.*

Entre autres, s'emploie Lorsqu'on veut désigner d'une façon particulière une personne ou une chose parmi d'autres personnes ou d'autres choses. *J'ai vu les plus beaux tableaux de Rome, entre autres la Transfiguration de Raphaël.*

Cette préposition est une de celles qui servent à la composition de plusieurs noms et de plusieurs verbes. *Entre-deux. Entrefaites. Entr'acte. Entremets. Entrecouper. Entrelacer. Etc.*

Dans les verbes où cette préposition est accompagnée du pronom personnel, elle marque une action réciproque. *S'entre-nuire. S'entre-battre. S'entr'aimer. S'entre-secourir. S'entre-choquer, etc.* On trouvera dans leur ordre ceux de ces verbes qui sont les plus usités.

Elle marque aussi, dans la composition de quelques verbes, Une action diminutive. *Entr'ouvrir, entrevoir,* Ouvrir, voir à demi.

ENTRE-BÂILLER. v. a. Entr'ouvrir légèrement. *Entre-bâiller une porte.*

ENTRE-BÂILLÉ, ÉE. part. passé. *Il faut laisser cette porte, cette fenêtre entre-bâillée,* c'est-à-dire, A demi fermée.

ENTRE-BAISER (S'). v. réciproque. Se baiser l'un l'autre. *Ils s'entre-baisent avec une grande affection.*

ENTRECHAT. s. m. T. de Danse. Espèce de saut léger pendant lequel on croise rapidement les deux pieds à plusieurs reprises. *Il fait fort bien les entrechats. Battre un entrechat. Entrechat à six, à huit. Un entrechat bien passé.*

ENTRE-CHOQUER (S'). v. réciproque. Se choquer l'un l'autre. *En courant ils se sont entre-choqués. Deux armées prêtes à s'entre-choquer.*

Il signifie au figuré, Se contredire avec aigreur, s'opposer l'un à l'autre pour se nuire. *Ces deux hommes s'entre-choquent sans cesse.*

ENTRE-COLONNE ou **ENTRE-COLONNEMENT.** s. m. T. d'Archit. Espace qui est, qui doit être entre deux colonnes. *Dans les entre-colonnes. La mesure de l'entre-colonne, de l'entre-colonnement varie.*

ENTRECÔTE. s. m. T. de Boucherie et de Cuisine. Morceau de viande coupé entre

deux côtes de bœuf. *Un bon entrecôte. Cet entrecôte est très tendre.*

ENTRECOUPER. v. a. Couper, interrompre en divers endroits, par divers endroits. *Les canaux qui entrecoupent les jardins les rendent plus agréables. Ce pays est entrecoupé de ruisseaux, de collines.*

Il se dit aussi figurément. *Son discours était entrecoupé de digressions, de citations, de parenthèses. Les soupirs entrecoupaient sa voix, ses paroles.*

ENTRECOUPER, s'emploie aussi avec le pronom personnel, et alors il se dit Des chevaux et autres animaux qui se blessent en se frottant un pied contre l'autre quand ils marchent. *Ce cheval est sujet à s'entrecouper. Ce mulet s'entrecoupe des pieds de devant.* On dit plus ordinairement, *Se couper.* Il se dit aussi De lignes qui se croisent. *Des parallèles qui s'entrecoupent.*

ENTRECOUPÉ, ÉE. part. passé. *Mots entrecoupés. Voix entrecoupée.*

ENTRE-CROISER (S'). v. réciproque. Se croiser l'un l'autre. *Des lignes qui s'entrecroisent.*

ENTRE-CROISÉ, ÉE. part. passé. *Rimes entre-croisées.*

ENTRE-DÉCHIRER (S'). v. réciproque. Se déchirer l'un l'autre.

ENTRE-DÉTRUIRE (S'). v. réciproque. Se détruire l'un l'autre.

ENTRE-DEUX. s. m. Partie qui est au milieu de deux choses avec lesquelles elle a relation ou contiguïté. *On a ôté l'entre-deux qui séparait ces deux chambres. Dans l'entre-deux de ces deux pilotis. L'entre-deux des épaules.*

Entre-deux de morue. La partie d'une morue qui est entre la tête et la queue.

ENTRE-DEUX, s'emploie adverbialement pour signifier, Entre deux choses. *Ces planches ne sont pas bien jointes, il y a du jour entre-deux.*

Il s'emploie aussi adverbialement dans ces phrases et d'autres semblables : *Ce mouton est-il dur ou tendre? Entre-deux. Fait-il froid? Entre-deux* : c'est-à-dire, Ce mouton n'est ni tendre ni dur; il ne fait ni chaud ni froid.

ENTRE-DÉVORER (S'). v. réciproque. Se dévorer mutuellement. *Certains animaux s'entre-dévorent.*

ENTRE-DONNER (S'). v. réciproque. Se donner mutuellement quelque chose.

ENTRÉE. s. f. Lieu, endroit par où l'on entre. *L'entrée de la ville. L'entrée de la maison. L'entrée de l'église. L'entrée du pont. Boucher, fermer l'entrée. Entrée étroite, large, obscure, claire. Belle entrée. Vilaine entrée. Dès l'entrée. Tout à l'entrée. Cette maison est belle, mais l'entrée en est incommode. L'entrée d'un port, d'une rade. A l'entrée du bois.*

Il se dit, par analogie, de L'ouverture de certaines choses. *L'entrée d'un chapeau, d'une botte, d'un soulier, d'une manche, etc. Ces bottes sont trop larges d'entrée. L'entrée d'une serrure.*

Il signifie aussi, L'action d'entrer. *Il vint au salon, et, à son entrée, dès son entrée, on s'aperçut qu'il avait du chagrin. L'entrée des juges au tribunal. L'entrée d'un vaisseau dans le port. L'entrée d'un corps de troupes en pays ennemi.*

Il se dit particulièrement de L'entrée en scène d'un acteur, d'une actrice. *Cet acteur a manqué son entrée, a fait une fausse entrée.*

Il se dit encore de L'action d'entrer solennellement dans une ville. *L'entrée du roi. L'entrée de la reine. L'entrée d'un ambassadeur, d'un gouverneur de province, etc. Faire son entrée dans une ville. Faire son entrée publique. L'entrée triomphante d'une armée dans une ville conquise.*

Il se dit également de La réception solennelle qu'on fait à un roi, à une reine, etc., lorsqu'ils entrent en cérémonie dans une ville. *On fit une magnifique entrée à ce prince, à cette princesse.*

Entrée de ballet, ou simplement, *Entrée*, se disait autrefois Des intermèdes d'un ballet. Il se disait également Des actes d'un opéra-ballet, lorsque chaque acte était un sujet détaché. *Première, seconde entrée.* Il ne se dit plus guère aujourd'hui que d'Un divertissement exécuté par un certain nombre de danseurs, dans un ballet, dans un opéra. *Une entrée de nymphes, de bayadères.*

En termes de Musique, *Entrée*, se dit du moment où chaque partie commence à se faire entendre. *Une entrée de cors.*

ENTRÉE, se dit, au pluriel, Du droit attaché à certaines charges ou accordé à certaines personnes, d'entrer dans la chambre du prince à des heures où les autres courtisans n'entraient point. *Il y avait les grandes et les petites entrées. Les entrées de la chambre. Cette charge donnait toutes les entrées. Avoir ses entrées chez le roi. Cet officier avait cédé sa charge, mais le prince lui a conservé les entrées.*

Il se dit aussi, tant au singulier qu'au pluriel, Du privilège d'entrer sans payer dans un spectacle. *Cet auteur a son entrée, ses entrées à la Comédie française. Suspendre les entrées de faveur.*

Il se dit, au singulier seulement, pour Séance, droit de siéger dans une assemblée, d'y prendre part aux délibérations. *Le gouverneur de Paris avait entrée au parlement. Ce prince a entrée à la diète. Avoir entrée au conseil d'État.*

Il se dit quelquefois de L'admission d'une personne en quelque endroit. *Depuis son entrée au collège, cet enfant a fait beaucoup de progrès.*

ENTRÉE, se dit figurément pour Occasion, ouverture. *Cette innovation donnerait entrée à beaucoup de désordres. Cela lui avait donné entrée dans la faveur du prince.*

Il se dit aussi, figurément, Du début de quelqu'un dans le monde, dans une profession, etc. *Faire son entrée dans le monde. Depuis son entrée au barreau. Entrée en exercice, en fonction, etc.* On dit de même, *Entrée en possession, en jouissance*, Action de commencer à posséder une chose, à en jouir. *Entrée en séance*, Action de commencer à tenir une séance, etc.

Il signifie encore figurément, Commencement. *A l'entrée, vers l'entrée de l'hiver. Dès l'entrée du repas. A l'entrée de son discours. A l'entrée du livre. L'entrée de son pontificat.*

Dès l'entrée de table, Dès le commencement du repas.

Adverbial., *D'entrée*, D'abord. *Il nous dit d'entrée trois ou quatre fausses nouvelles.* Cette locution vieillit.

D'entrée de jeu, Dès le commencement du jeu. *Il se mit à jouer, et d'entrée de jeu il perdit la moitié de son argent.* Cela se dit aussi, figurément et familièrement, pour D'abord. *D'entrée de jeu il fit voir son extravagance.*

ENTRÉE, signifie de plus, Le droit qu'on paye pour les marchandises qui entrent dans une ville, dans une province, dans un royaume, etc. *Payer l'entrée, les droits d'entrée. L'entrée du vin. Droit d'entrée et de sortie. Cela paye entrée.*

ENTRÉE, en termes de Cuisine, se dit de Certains mets qui se servent au commencement du repas, avec le bœuf. *Les potages étaient bons, mais les entrées ne valaient rien. Il y avait quatre, huit entrées. Un plat d'entrée. Une tourte d'entrée. Une entrée.*

ENTREFAITE. s. f. Mot qui signifie, Pendant ce temps-là, pendant que les choses étaient dans cet état. *Dans l'entrefaite, dans cette entrefaite.* Il ne s'emploie guère qu'au pluriel et dans ces locutions adverbiales : *Sur ces entrefaites, dans ces entrefaites.*

ENTREFILET. s. m. T. de Journal. Court article qui est séparé des autres par deux filets.

ENTRE-FRAPPER (S'). v. réciproque. Se frapper l'un l'autre.

ENTREGENT. s. m. Manière adroite de se conduire dans le monde, dans la société. *Cet homme ne fera pas fortune, il n'a point d'entregent, il manque d'entregent.* Il est familier.

ENTR'ÉGORGER (S'). v. réciproque. S'égorger l'un l'autre.

ENTRE-HAÏR (S'). v. réciproque. Se haïr l'un l'autre. *Les passions qui portent les hommes à s'entre-haïr.*

ENTRELACEMENT. s. m. État de plusieurs choses entrelacées les unes dans les autres. *L'entrelacement de ces guirlandes est fait avec goût. Un entrelacement, des entrelacements de chiffres.*

ENTRELACER. v. a. Enlacer l'un dans l'autre. *Entrelacer des branches d'arbres l'une dans l'autre. Entrelacer les cheveux de rubans, de fleurs, de perles, de diamants.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Des branches qui s'entrelacent.*

ENTRELACÉ, ÉE. part. passé. *Des chiffres entrelacés.*

ENTRELACS. s. m. (On ne prononce pas le C.) T. d'Archit. Ornement composé de plusieurs moulures ou chiffres enlacés l'un dans l'autre. *Voilà un entrelacs bien fait. Des entrelacs à jour. Des entrelacs peints et dorés décoraient le plafond.*

Il se dit, en termes de Peinture, Des ornements de vigne ou de feuillage qui s'entrelacent dans un tableau.

ENTRELARDER. v. a. T. de Cuisine. Piquer de lard une viande. *Il faut entrelarder ce filet de bœuf. Entrelarder un fricandeau, un lièvre, une volaille.*

Il se dit, par analogie, en parlant De certaines choses à manger, lorsqu'on y entremêle de certains ingrédients. *Entrelarder un pâté, une daube, un pain d'épice, etc., de clous de girofle, de cannelle, d'écorce de citron, etc.*

Fig. et fam., *Entrelarder un discours, un ouvrage, de vers, de passages grecs ou latins, etc.*, Y insérer des vers, des passages grecs ou latins. Il se dit toujours en mauvaise part.

ENTRELARDÉ, ÉE. part. passé.

Adjectiv., *Viande entrelardée*, Viande mêlée de gras et de maigre. *Bœuf entrelardé.*

ENTRE-LIGNE. s. m. L'espace qui est entre deux lignes d'écriture. *Il ne faut pas écrire dans l'entre-ligne, dans les entre-lignes.*

Il signifie aussi, Ce qui est écrit dans cet espace. *Il est défendu aux notaires d'écrire en entre-ligne, il faut qu'ils fassent*

des renvois en marge et des apostilles parafées des parties.

ENTRE-LUIRE. v. n. Luire à demi. *On voyait la lune entre-luire à travers le feuillage des arbres.*

ENTRE-MANGER (S'). v. réciproque. Se manger l'un l'autre. *Ces poissons s'entre-mangent.* Il est peu usité.

ENTREMÊLER. v. a. Mêler, insérer plusieurs choses parmi d'autres dont elles diffèrent plus ou moins. *Entremêler des fleurs rouges parmi des blanches. Il faut entremêler ces orangers et ces grenadiers.*

Il se dit aussi figurément. *Il ne faut point entremêler des questions si différentes. Entremêler des plaisanteries dans une discussion sérieuse.*

Il s'emploie également avec le pronom personnel. *Des nuances qui s'entremêlent.*

Il est quelquefois réfléchi, dans le langage familier, et signifie, S'entremettre.

ENTREMÊLÉ, ÉE. part. passé. *Des chênes entremêlés aux hêtres. Un travail entremêlé de lectures. Des fils entremêlés. Des nuances entremêlées.*

ENTREMETS. s. m. T. de Cuisine. Ce qui se sert sur table après le rôti, et avant le dessert. *Après cela on servit l'entremets, on apporta l'entremets. Il y avait huit plats d'entremets, huit entremets. Des œufs au jus sont un entremets. On servit à l'entremets, pour l'entremets, telle chose. Pendant qu'on était à l'entremets.*

ENTREMETTEUR, EUSE. s. Celui, celle qui s'entremet, qui s'emploie dans une affaire entre deux ou plusieurs personnes. *Il a été l'entremetteur de cette affaire.*

Il ne se dit guère au féminin qu'en mauvaise part, et en parlant d'Une femme qui se mêle d'une intrigue galante, d'un commerce illicite, pour le faciliter.

ENTREMETTRE (S'). v. pron. S'employer pour la réussite d'une chose qui intéresse une autre personne ou plusieurs autres. *Il s'entremet pour lui faire avoir sa grâce. Il s'est entremis pour les accorder.*

S'entremettre d'une affaire, Se mêler d'une affaire, agir dans une affaire, et entrer pour cela en négociation avec ceux qu'elle regarde principalement. *C'est une affaire dont il s'est entremis longtemps pour accommoder les parties. S'entremettre des affaires publiques. Il s'est entremis de leur accommodement. Il s'en est entremis d'office. C'est un homme qui s'entremet de beaucoup de choses.*

ENTREMIS, ISE. part. passé.

ENTREMISE. s. f. Action d'une personne qui s'entremet, qui interpose ses offices, son crédit, son autorité, etc. *Il se servit de l'entremise d'un tel. Il eut recours à son entremise pour réussir. La paix se fit par l'entremise des puissances neutres. Il leur offrit son entremise.*

Il se dit quelquefois lorsqu'on parle De celui par l'intermédiaire duquel une chose se fait. *J'ai conclu ce marché par l'entremise de mon correspondant. Dieu a souvent déclaré sa volonté aux patriarches par l'entremise des anges.*

ENTRE-NŒUD. s. m. T. de Botan. Il se dit de L'espace compris entre deux nœuds ou deux articulations d'une tige. *Les entre-nœuds d'une tige.*

ENTRE-NUIRE (S'). v. réciproque. Se nuire l'un à l'autre. *Ils se sont entre-nui. Des arbres plantés trop près les uns des autres s'entre-nuisent et s'étouffent.*

ENTREPAS. s. m. T. de Manège. Allure d'un cheval, laquelle approche de l'amble. *Ce cheval va l'entrepas. Un bon entrepas.*

ENTRE-PERCER (S'). v. réciproque. Se percer l'un l'autre. *Ces deux hommes s'entre-percèrent.*

ENTREPONT. s. m. T. de Marine. Intervalle, étage qui sépare deux ponts dans un vaisseau. *La hauteur de l'entrepont. Dans les entreponts.*

ENTREPOSER. v. a. Déposer des marchandises dans un entrepôt. *Entreposer des marchandises dans une ville.*

ENTREPOSÉ, ÉE. part. passé.

ENTREPOSEUR. s. m. Celui qui est commis à la garde d'un entrepôt, à la garde de marchandises entreposées.

Il se dit aussi de Celui qui est préposé à la garde et à la vente de certaines marchandises dont le gouvernement a le monopole. *Entreposeur de tabac.*

ENTREPOSITAIRE. s. des deux genres. T. de Commerce. Celui, celle qui a des marchandises dans un entrepôt.

ENTREPÔT. s. m. Lieu où l'on met des marchandises en dépôt, et principalement celles qu'on se propose d'expédier plus loin. *Magasin d'entrepôt. C'est un bon entrepôt.*

Par extension, il se dit d'Une ville, d'un pays, où les marchandises sont déposées jusqu'à ce qu'on les expédie au lieu de leur consommation. *Alexandrie fut longtemps l'entrepôt du commerce de l'Europe et de l'Asie.*

Il se dit, particulièrement, d'Un lieu où les marchandises peuvent rester déposées jusqu'à ce qu'on les exporte, ou qu'on en acquitte les droits. *Ville d'entrepôt. Lieu d'entrepôt. Marchandises en entrepôt. Porter des marchandises à l'entrepôt. L'entrepôt des vins, des eaux-de-vie.*

Il se dit encore d'Un magasin où l'on vend quelque marchandise pour le compte du gouvernement. *Un entrepôt de tabac.*

ENTRE-POUSSER (S'). v. réciproque. Se pousser l'un l'autre.

ENTREPRENANT, ANTE. adj. Hardi, qui se porte aisément à quelque entreprise. *Ce général d'armée est entreprenant. C'est un homme actif et entreprenant.*

Il se prend quelquefois en mauvaise part, et signifie, Téméraire dans ses entreprises, ou Disposé à entreprendre sur le droit d'autrui. *Cet homme est bien entreprenant. Il est d'humeur entreprenante.*

Absolument, *Un homme entreprenant,* Un homme hardi auprès des femmes.

ENTREPRENDRE. v. a. (Il se conjugue comme *Prendre.*) Prendre la résolution de faire quelque chose, quelque action, quelque ouvrage, et commencer à la mettre à exécution. *Entreprendre une besogne, un voyage, une guerre. Entreprendre de traduire un auteur. Ils ont entrepris de forcer cette place. Il est venu à bout de tout ce qu'il a entrepris. Il n'ose rien entreprendre. Ce n'est pas assez d'entreprendre, il faut exécuter.*

Il signifie aussi, S'engager à faire ou à fournir quelque chose à certaines conditions. On ne le dit guère qu'en parlant D'ouvrages ou de fournitures considérables. *Cet architecte a entrepris tel bâtiment pour telle somme. Il a entrepris de fournir les vivres pour tel prix.*

Fig. et fam., *Entreprendre quelqu'un,* Se mettre à le poursuivre, à le tourmenter, à le persécuter, à le railler. *Si j'entreprends cet homme-là, je lui ferai voir du pays. Vous courez grand risque d'être malmené, s'il vous entreprend.*

ENTREPRENDRE, signifie encore, Embarrasser, rendre perclus. *Il a un rhumatisme qui lui entreprend toute la jambe.* (Voyez l'alinéa qui suit le participe.)

Il s'emploie souvent avec la préposition *Sur,* et alors il signifie, Empiéter. *Il entreprend sur son voisin, sur la propriété de son voisin. Entreprendre sur les droits de quelqu'un.*

Il signifie aussi, Attenter à. *César entreprit sur la liberté du peuple romain. Il a entrepris sur la vie de son bienfaiteur.*

ENTREPRIS, ISE. part. passé.

Il est aussi adjectif, et signifie, Embarrassé, perclus. *J'ai la tête tout entreprise. Il a le bras entrepris. Il est entrepris de tous ses membres.*

ENTREPRENEUR, EUSE. s. Celui, celle qui entreprend à forfait quelque ouvrage considérable, comme des fortifications, un pont, le pavé d'une ville, etc.; ou quelque grande fourniture, comme la fourniture des vivres d'une armée, etc.

Il se dit, particulièrement, d'Un maître ouvrier qui entreprend un édifice. *Un bon, un habile entrepreneur. Entrepreneur de bâtiments.*

Il se dit aussi de Celui qui forme par spéculation, seul ou avec d'autres, quelque grand établissement d'utilité publique. *Entrepreneur de diligences.*

Il s'emploie quelquefois au féminin en parlant D'une femme qui entreprend quelque besogne, et qui emploie plusieurs ouvrières.

ENTREPRISE. s. f. Dessein formé, ce que l'on a entrepris. *Belle, hardie, grande, glorieuse, vaste entreprise. Entreprise chimérique, téméraire. C'est une vaine entreprise. Faire une entreprise. Former une entreprise. Exécuter une entreprise. Venir à bout d'une entreprise. Manquer son entreprise. Échouer dans une entreprise. Mesurer une entreprise à ses forces. Faire une entreprise de commerce, une entreprise commerciale. Placer son argent dans une entreprise de commerce, de finances, etc. Frais d'entreprise. Il a l'esprit d'entreprise.*

Il signifie particulièrement, L'action de faire ou de fournir quelque chose à certaines conditions. *Mettre quelque chose à l'entreprise, le faire exécuter par entreprise. Les travaux publics se donnent à l'entreprise. Il a l'entreprise de cette fourniture, de ces constructions.*

Il se dit aussi de Certains établissements d'utilité publique formés par des spéculateurs. *Entreprise générale des messageries.*

ENTREPRISE, signifie quelquefois, Violence, action injuste par laquelle on entreprend sur le bien, sur les droits d'autrui, etc. *C'est une entreprise sur la prérogative royale. C'est une entreprise contre le droit des gens, contre la foi publique.*

ENTRE-QUERELLER (S'). v. réciproque. Se quereller l'un l'autre. *Ils ne font que s'entre-quereller.*

ENTRER. v. n. (Il se conjugue avec l'auxiliaire *Être.*) Passer du dehors au dedans. *Entrer dans une chambre. Entrer dans la ville. Entrer dans un bois, dans un pré, dans un jardin. Entrer dans une voiture, dans un bateau. Faire entrer quelqu'un en quelque lieu. Entrer d'un pays dans un autre. Au sortir des Alpes, on entre dans la Lombardie. Entrer dans le port. Entrer au port. Le soleil entre au printemps dans le signe du Bé-*

lier. Entrer dans la lice. Entrer en lice. Chez les Juifs, il n'était permis qu'au grand prêtre d'entrer dans le sanctuaire. Il salua en entrant.

Entrer en scène, Arriver, venir sur la scène, pour y jouer son rôle.

Entrer à table, Se mettre à table pour commencer à dîner ou à souper. *Ils ne font que d'entrer à table.*

Le prédicateur ne fait que d'entrer en chaire, le prêtre vient d'entrer à l'autel, Le sermon, la messe vient de commencer.

Prov. et fig., *Il ne faut pas vouloir entrer dans le sanctuaire*, Il est dangereux de vouloir pénétrer les secrets des gens puissants.

Fig., *Entrer dans une affaire*, Prendre part dans une affaire, pour la conduire, ou seulement pour en tirer du profit. *Entrer dans une affaire pour un intérêt de tant*, Y avoir un intérêt de tant.

Entrer dans un complot, Y prendre part.

Fig., *Entrer dans le détail des choses*, Examiner les choses en détail.

Absol., *Entrer dans le détail, dans les détails*, Expliquer une chose en détail. On dit de même, *Entrer dans de longues explications, dans de longs développements, etc.*

Entrer, signifie aussi, figurément, Être admis quelque part, ou être reçu dans une compagnie, dans un corps, etc., pour en faire partie. *Entrer au collège. Entrer dans un hospice. Entrer dans une administration. Entrer au conseil. Entrer à l'Académie. Entrer dans une association, dans un parti. Entrer dans une famille. Entrer au service. Entrer dans l'infanterie, dans la cavalerie, etc. Entrer dans les ponts et chaussées. Entrer dans le commerce. Entrer dans la magistrature, dans la robe. Entrer dans l'Église, dans les ordres. Entrer dans les pages, aux pages*, ou simplement, *Entrer page.*

Entrer en prison, Être mis en prison.

Entrer en condition, entrer au service de quelqu'un, Devenir domestique de quelqu'un.

Entrer au couvent, entrer en religion, Se faire religieux ou religieuse.

Entrer dans le monde, à la cour, Commencer à paraître dans le monde, à la cour.

En termes de Procédure, *Entrer en ordre parmi d'autres créanciers*, Être mis dans l'ordre de ceux qui doivent être payés par rang d'hypothèque ou de privilège. On dit dans un sens analogue, *Entrer en partage.*

Entrer en compte, en ligne de compte, en taxe, etc., Être compris dans un compte, parmi les articles d'un compte, d'une taxation de frais.

Entrer en comparaison, en parallèle, Être mis en comparaison, en parallèle.

Entrer, signifie encore au figuré, Commencer à faire quelque chose ; Être au commencement de quelque chose. *Entrer en charge, en fonction, en exercice. Entrer dans les affaires. Entrer dans les lettres, dans la politique. Entrer en guerre, en procès, en dispute, etc. Entrer en explication, en conversation. Entrer en correspondance. Entrer en conférence, en pourparler, en négociation. Entrer en composition. Entrer en accommodement, en arrangement. Entrer en concurrence avec quelqu'un. Entrer en vacances. Entrer en séance. Entrer en campagne. Entrer en quatrième, en seconde, en rhétorique. Entrer en jouissance, en possession. Entrer en convalescence. Entrer en colère, en fureur. Entrer en défiance, en soupçon, etc. Entrer en ébullition, en fermentation. Entrer dans sa vingtième année. Entrer dans l'adolescence, dans l'âge mûr. Entrer dans la belle saison. L'année dans laquelle nous venons d'entrer.*

Entrer en ménage, Se marier.

Entrer en danse, Se mettre du nombre de ceux qui dansent ; et, proverbialement et figurément, S'engager dans une affaire, dans une intrigue, dans une guerre dont on n'a été d'abord que spectateur. Cela signifie encore, Être à son tour d'agir, de parler, d'être mis en jeu. *C'est à vous à entrer en danse.*

Entrer en jeu, se dit, à certains Jeux de cartes, De celui qui, ayant levé une main, est en état de jouer comme il lui plaît. Cela signifie aussi, figurément et familièrement, Entrer dans une affaire, dans une discussion, avoir son tour, soit pour agir, soit pour parler, etc.

Entrer en matière, Commencer à traiter le sujet, la matière dont il s'agit. *Après un court préambule, il entra en matière.*

Entrer en connaissance de cause, Commencer à prendre connaissance de quelque chose. *Entrer en payement*, Commencer à payer une partie de ce qu'on doit. Ces deux phrases sont maintenant peu usitées.

Entrer en chaleur, en amour, se dit Des femelles de certains animaux, lorsqu'elles commencent à désirer le mâle. *Entrer en rut*, se dit, dans le même sens, Des bêtes fauves, et particulièrement De la femelle du cerf.

Entrer, se dit encore Des choses qu'on met, qu'on place, qui se mettent, se placent, s'engagent, etc., dans quelque autre. *Ce couteau n'entre pas facilement dans sa gaine. Faire entrer une clavette dans un boulon. Les dents de cette roue entrent dans un pignon.*

Il signifie particulièrement, Pénétrer dans quelque chose. *Le coup entre bien avant dans les chairs. Ce bois est si dur, que la cognée n'y saurait entrer. La lumière, le jour n'entrait dans ce lieu que par une très petite ouverture.*

Par hypallage, *Ce chapeau ne peut entrer, n'entre pas bien dans la tête*, La tête ne peut entrer, n'entre pas bien dans ce chapeau.

Fam., *Ce bruit entre dans la tête, entre dans les oreilles*, Il importune, il étourdit.

Fam., *On ne peut rien lui faire entrer dans la tête*, On ne peut rien lui faire comprendre. *On ne peut lui faire entrer cela dans la tête*, On ne peut le lui persuader.

Cela ne m'est jamais entré dans l'esprit, dans la pensée, dans la tête, dans l'imagination, se dit D'une chose qu'on n'a jamais crue, ou à laquelle on n'a pas même songé. On donne souvent le tour impersonnel à cette façon de parler. *Il ne m'est jamais entré en pensée qu'il pût manquer à son devoir. Il ne m'est jamais entré dans l'esprit, dans la tête que cela pût être. Il ne m'est jamais entré dans l'imagination de faire ni de dire telle chose. Ce sont de ces choses qui ne me sont jamais entrées dans l'esprit.* On dit de même : *Comment cela pouvait-il vous entrer dans l'esprit? Etc.*

Fam., *Cela n'est jamais entré dans la tête de personne*, Cette idée, ce projet est si absurde, si extravagant, que personne ne l'a jamais eu.

Entrer dans l'âme, dans le cœur, etc., S'insinuer, pénétrer ou naître dans l'âme, etc. *La haine entra dans son âme. La défiance entra dans les cœurs, dans les esprits.*

Entrer dans le sens, dans la pensée d'un auteur, Pénétrer dans le sens, dans la pensée d'un auteur.

Vous n'entrez pas dans sa pensée, Vous ne concevez pas bien ce que j'ai voulu dire.

Entrer dans la pensée de quelqu'un, Comprendre et approuver les motifs qui le font penser de telle manière. *J'entre dans votre pensée.*

Entrer dans les sentiments, dans les idées, dans les vues de quelqu'un, Se conformer à ses sentiments, à ses idées, à ses vues.

Cela entre, n'entre pas dans ses vues, se dit De ce qui s'accorde avec les vues de quelqu'un, ou les contrarie. Impersonnellement, *Il entre, il n'entre pas dans ses vues, de...*

Cet auteur, cet orateur, ce peintre entre bien dans les passions, Il les exprime bien, il les représente bien.

Ce comédien entre bien dans la passion, dans le caractère de son personnage, Il paraît ressentir la passion qu'il exprime, il semble être véritablement le personnage qu'il représente.

Entrer dans les secrets, dans les plaisirs, dans les intérêts, dans les peines, etc., de quelqu'un, Avoir part aux secrets, aux plaisirs de quelqu'un, avoir ses intérêts à cœur, prendre part à ses peines, etc.

Entrer, signifie quelquefois, Tenir, être contenu dans quelque chose. Dans ce sens et dans les deux suivants, on l'emploie quelquefois comme verbe impersonnel. *Jamais tout cela n'entrera dans ma poche. Combien entre-t-il de tonneaux dans cette cave?* Fig., *Cette partie de la science n'entre pas dans le programme des études.*

Entrer, signifie encore, Être employé dans la composition ou à la confection d'une chose. *Les drogues qui entrent dans un remède. Il entre telle substance dans ce remède. Il y entre du quinquina. Il entre tant de drap, tant d'étoffe dans cet habit, dans cet ameublement.* On dit de même, *Entrer dans la composition, dans la construction, dans la formation, etc., de quelque chose. Le fer et le bois entrent dans la construction de la plupart des édifices.*

Faire entrer quelque chose dans un traité, dans un livre, dans un discours, L'y insérer, l'y placer.

Entrer, se dit figurément, au sens moral, De ce qui se mêle, contribue, ou concourt à quelque chose. *Cela n'entre pour rien dans ma résolution. Il entre un peu d'animosité dans cette critique, d'aigreur dans ces reproches.*

Il entre bien de l'homme en cela, se dit Pour exprimer que c'est par des considérations humaines qu'une personne agit.

Entré, ée. part. passé.

ENTRE-RÉPONDRE (S'). v. réciproque. Se répondre l'un à l'autre. *Ces deux chœurs de musique s'entre-répondaient.*

ENTRE-SECOURIR (S'). v. réciproque. Se secourir mutuellement. *Les troupes sont bien postées pour s'entre-secourir.*

ENTRESOL. s. m. T. d'Archit. Il se dit en général de Tout logement pris sur la hauteur d'un étage ; et, dans un sens plus restreint, d'Un logement pratiqué entre le rez-de-chaussée et le premier étage. *Un bel entresol. Un entresol obscur. Entresol bien éclairé. Il loge à l'entresol.*

ENTRE-SUIVRE (S'). v. réciproque. Aller de suite l'un après l'autre. *Les jours et les nuits s'entre-suivent.*

ENTRETAILLE. s. f. T. de Gravure.

Taille légère qu'on glisse entre des tailles plus fortes, pour donner de l'effet à certaines parties.

ENTRE-TAILLER (S'). v. pron. T. d'Art vétérinaire. Il se dit D'un cheval qui se heurte les jambes l'une contre l'autre en marchant, et qui s'entrecoupe. *Un cheval qui s'entre-taille.*

ENTRE-TAILLÉ, ÉE. part. passé.

ENTRETAILLURE. s. f. Blessure que se fait lui-même un cheval qui s'entre-taille. *Cette entretaillure est fâcheuse.*

ENTRE-TEMPS. s. m. Intervalle de temps qui s'écoule entre deux actions. *Je n'ai fait qu'aller et venir, dans cet entre-temps vous êtes arrivé. Il profita de l'entre-temps.* Ce mot est peu usité.

ENTRETÈNEMENT. s. m. Subsistance, ce qu'on donne à quelqu'un pour vivre, s'habiller, etc.; ou L'action d'entretenir une chose, de la tenir en bon état. *Il faut beaucoup d'argent pour l'entretènement d'une armée. Il est chargé de l'entretènement du pavé de Paris.* Il a vieilli : on dit presque toujours maintenant, *Entretien.*

ENTRETENIR. v. a. Arrêter et tenir ensemble les diverses parties d'un tout. *Cette pièce de bois entretient toute la charpente.*

Il signifie aussi, avec le pronom personnel, Se tenir, s'assujettir réciproquement. *Ces deux pièces de bois s'entretiennent.*

ENTRETENIR, signifie plus ordinairement, Tenir en bon état. *Entretenir un bâtiment, un jardin. Entretenir les ponts, les chaussées, les chemins. Entretenir la couverture d'un bâtiment.*

Il signifie encore, Faire qu'une chose, une personne subsiste, continue d'être dans un certain état. *Entretenir la paix, l'amitié, la concorde. Entretenir une correspondance avec quelqu'un. Entretenir des correspondances dans les pays étrangers. Entretenir bonne correspondance avec ses alliés. Entretenir des intelligences avec les ennemis. Entretenir la désunion dans une famille. Entretenir une famille en bonne union. Entretenir des peuples dans l'erreur. Entretenez-le dans ces bonnes dispositions. Je m'efforçai de l'entretenir dans cette idée. Entretenir le feu. Les vestales entretenaient le feu sacré. Les bons offices entretiennent l'amitié.*

Il signifie aussi, avec le pronom personnel, Se conserver. *Cette femme s'entretient toujours fraîche. Des chevaux qui s'entretiennent gras. L'union ne s'entretient pas longtemps entre des personnes qui ont des intérêts contraires. Il y a des arbres qui s'entretiennent toujours verts.*

Il signifie encore, S'exercer pour se maintenir au même degré de force, de savoir. *Il fait tous les jours des armes pour s'entretenir la main.*

ENTRETENIR, signifie particulièrement, Fournir les choses nécessaires à la subsistance. *Entretenir ses enfants, sa famille, sa maison. Entretenir une armée. Entretenir un enfant au collège. Entretenir quelqu'un de linge, de vêtements, etc.*

Il s'emploie, dans le même sens, avec le pronom personnel. *Il a de quoi s'entretenir honnêtement. Il s'entretient de ce que l'État lui donne. Il s'entretient avec la pension que lui donne son père. Il s'entretient d'habits, de linge, etc. Il s'entretient de tout. Je donne tant à mon domestique pour s'entretenir.*

Entretenir un grand train, un grand équipage, etc., Avoir beaucoup de valets, de chevaux, etc.

Entretenir une femme, Pourvoir aux dépenses d'une femme avec laquelle on est en commerce de galanterie.

S'entretenir du jeu, Y gagner de quoi s'entretenir.

Fig., *Entretenir quelqu'un d'espérance, l'entretenir de belles promesses,* Le tromper, l'amuser en lui donnant toujours des espérances, en lui faisant beaucoup de promesses. On dit aussi, *S'entretenir de chimères,* S'en repaître.

ENTRETENIR, signifie en outre, Parler à quelqu'un, tenir quelque discours à quelqu'un. *Je l'ai entretenu familièrement dans son cabinet. Il faut chercher l'occasion de l'entretenir de cette affaire. De quoi nous entretenez-vous là? Voilà assez de nouvelles pour vous entretenir deux jours.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Converser, parler avec quelqu'un, parler ensemble. *Ils s'entretinrent de bagatelles. S'entretenir de propos sérieux, de propos frivoles. S'entretenir de quelqu'un. S'entretenir par lettres.* On dit de même figurément : *S'entretenir de ses propres pensées. S'entretenir avec soi-même. Etc.*

S'entretenir de Dieu, Parler de Dieu. *S'entretenir avec Dieu,* Penser à Dieu, méditer la parole de Dieu.

Entretenir ses pensées, entretenir ses rêveries, Penser souvent à quelque chose, méditer, rêver.

ENTRETENU, UE. part. passé. *Des armes bien entretenues.*

Femme entretenue, Femme qui vit aux dépens de l'homme dont elle est la maîtresse.

ENTRETENU, se disait adjectivement D'un homme au service de l'État, qui recevait une paye sans faire un service actif. Il s'employait surtout dans la marine. *Capitaine, lieutenant, enseigne entretenu.*

ENTRETENU, se dit, en termes de Blason, Des clefs et autres choses pareilles, liées ensemble par leurs anneaux.

ENTRETIEN. s. m. Ce qui est nécessaire pour la subsistance et les autres besoins de la vie. *Il n'épargne rien pour l'entretien de ses enfants. Il dépense tant pour l'entretien de sa maison. Fournir à l'entretien d'une garnison, d'une armée.*

Il signifie plus ordinairement, Ce qui est nécessaire à l'habillement. *Son entretien lui coûte beaucoup. Il donne tant à sa femme et à son fils pour leur entretien. Il est obligé de payer la nourriture et l'entretien de ses domestiques.*

ENTRETIEN, signifie aussi, Le soin qu'on prend de maintenir une chose en état, et La dépense que ce soin exige. *L'entretien d'un bâtiment. L'entretien de la toiture. L'entretien du linge. Frais d'entretien. Ce bâtiment est de grand entretien.*

ENTRETIEN, signifie en outre, Conversation; les discours que l'on tient, les paroles que l'on dit dans une conversation. *Entretien familier. Entretien sérieux. Il eut un grand entretien avec lui. Nous eûmes un long entretien ensemble. Après une heure d'entretien. Il interrompit notre entretien. Il troubla notre entretien. Finir un entretien. Terminons l'entretien. L'entretien tomba sur tel sujet.*

Faire l'entretien du public, de toutes les sociétés, se dit D'une personne ou d'une chose dont tout le monde parle.

Entretiens spirituels, Discours de piété que les ecclésiastiques font dans certaines assemblées.

ENTRETOILE. s. f. Espèce de réseau ou de dentelle qu'on met entre deux bandes de toile pour servir d'ornement.

ENTRETOISE. s. f. T. de Charpenterie et de Serrurerie. Pièce de bois ou barre de fer qui se met entre d'autres pour les soutenir, pour les lier ensemble.

Entretoise croisée, Assemblage de pièces de bois en forme de sautoir.

ENTRE-TUER (S'). v. réciproque. Se tuer l'un l'autre. *Les Romains prenaient un cruel plaisir à voir des hommes s'entre-tuer dans le cirque.*

ENTREVOIR. v. a. (Il se conjugue comme Voir.) Voir imparfaitement, ou en passant. *Le témoin n'a pu reconnaître le meurtrier, parce qu'il n'avait fait que l'entrevoir. Il ne voit pas distinctement, il ne fait qu'entrevoir. J'entrevois quelque chose dans l'éloignement. Entrevoir un objet à travers le brouillard, dans l'obscurité, etc.*

Il se dit figurément Des vues de l'esprit. *J'ai entrevu les desseins, les intentions de cet homme. Nos lumières sont si faibles, que nous ne faisons jamais qu'entrevoir la vérité.*

Il signifie particulièrement, Prévoir confusément ce qui doit arriver. *J'entrevois de grands obstacles. Entrevoir des malheurs. Entrevoir l'issue d'une affaire.*

ENTREVOIR, avec le pronom personnel, s'emploie comme verbe réciproque, et signifie, Avoir une entrevue. *Pour accommoder, pour finir leur affaire, il faudrait qu'ils s'entrevissent. Ils s'entrevirent dans telle maison.*

Il signifie également, Se rendre visite. *Ils sont si voisins, qu'ils s'entrevoient souvent les uns chez les autres.* Ce sens vieillit.

ENTREVU, UE. part. passé.

ENTREVOUS. s. m. T. de Charpenterie et de Maçonnerie. Intervalle d'une solive à l'autre dans un plancher.

Il se dit aussi Des espaces garnis de plâtre qui sont entre les poteaux d'une cloison.

ENTREVUE. s. f. Visite, rencontre concertée entre deux ou plusieurs personnes pour se voir, pour parler d'affaires. *Ils ont eu plusieurs entrevues. La première entrevue se passa en compliments. Demander une entrevue. Convenir d'une entrevue. Ménager une entrevue entre deux personnes. L'entrevue d'Annibal et de Scipion.*

ENTR'OUÏR. v. a. Ouïr imparfaitement. *J'entr'ouïs sa voix. J'ai entr'ouï quelque chose de ce que vous me dites là.* Il est peu usité.

ENTR'OUÏ, OUÏE. part. passé.

ENTR'OUVERTURE. s. f. T. d'Art vétérinaire. Incommodité d'un cheval entr'ouvert.

ENTR'OUVRIR. v. a. Ouvrir à demi, ouvrir un peu. *Entr'ouvrir la porte, la fenêtre. Entr'ouvrir les yeux.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *La terre s'entr'ouvrit. Les roses commencent à s'entr'ouvrir. À la fin ses yeux s'entr'ouvrirent. Cette voûte commence à s'entr'ouvrir.*

ENTR'OUVERT, ERTE. part. passé.

En termes d'Art vétérinaire, *Cheval entr'ouvert*, Cheval qui a fait quelque effort, et qui s'est écarté les jambes par un mouvement si violent, qu'il lui en reste une grande incommodité.

ENTURE. s. f. T. d'Agricult. L'endroit où l'on place une ente, une greffe. *Il faut faire l'enture avant que de placer l'ente.*

ENTURE, dans le langage ordinaire, se dit des Petites pièces de bois qui en traversent une grosse pour former des échelons des

deux côtes, comme dans les roues des carrières.

ENU

ÉNUMÉRATEUR. s. m. Celui qui fait une énumération. Il est peu usité.

ÉNUMÉRATIF, IVE. adj. Qui énumère, qui contient une énumération. Il est peu usité.

ÉNUMÉRATION. s. f. Dénombrement de choses. *Ample énumération. Simple énumération. La simple énumération de ses travaux suffit à son éloge. Il m'a fait une ample et exacte énumération, une longue énumération. L'énumération des parties est un des lieux communs de la rhétorique.*

ÉNUMÉRER. v. a. Dénombrer. *Il a fort exactement énuméré toutes les circonstances.*

ÉNUMÉRÉ, ÉE. part. passé.

ENV

ENVAHIR. v. a. Occuper par force, usurper, prendre par violence, ou par fraude, injustement. *Envahir un État, une province. Son armée eut bientôt envahi leur territoire. Il a envahi mon bien, ma terre, mon héritage.*

Fig., *Envahir la puissance souveraine. Envahir l'autorité.*

ENVAHIR, signifie aussi, Occuper, gagner, en parlant des choses. *Les eaux avaient envahi ce terrain. Les mauvaises herbes envahissent ce champ.*

Fig., *Il se sentait envahi par la tristesse. La politique envahit tout.*

ENVAHI, IE. part. passé.

ENVAHISSANT, ANTE. adj. Qui envahit. *Des voisins envahissants. L'armée envahissante. Une ambition envahissante. Un esprit envahissant.*

ENVAHISSEMENT. s. m. Action d'envahir. *L'envahissement d'une province. Il a des projets d'envahissement. Les envahissements de la mer sur les terres.*

ENVAHISSEUR. s. m. Celui qui envahit.

ENVELOPPE. s. f. Ce qui sert à envelopper. *L'enveloppe d'un paquet. Ôter, défaire l'enveloppe d'un paquet. Enveloppe de cuir, de toile cirée. Papier d'enveloppe. Toile d'enveloppe. L'enveloppe d'une lettre. Mettre une lettre sous enveloppe, sous double enveloppe. Sur l'enveloppe était écrit, À Monsieur...*

Écrire sous l'enveloppe de quelqu'un, Mettre sous l'adresse de quelqu'un des lettres qui sont pour un autre.

ENVELOPPE, en termes de Fortification, Ouvrage qui en couvre, qui en défend un autre. *Première, seconde enveloppe.*

ENVELOPPE, signifie aussi figurément, Apparence, forme extérieure. *Sous une enveloppe épaisse, il cache un esprit fin et délié. Sous une enveloppe rude, il a une véritable délicatesse.*

ENVELOPPER. v. a. Mettre autour de quelque chose une étoffe, un linge, etc., qui couvre, qui environne de tous côtés. *Envelopper du linge, des habits. Envelopper des bas, des gants, un portrait dans du papier. Envelopper de papier, de paille, etc. S'envelopper le doigt, la tête avec du linge. S'envelopper le corps de son manteau.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel régime direct. *S'envelopper dans son manteau.*

Il se dit souvent De la chose dont une autre est enveloppée, qui en recouvre entièrement une autre. *La toile qui enveloppe une marchandise. Les écailles qui enveloppent les bourgeons de certains arbres.*

Il signifie par extension, Environner, entourer. *Envelopper l'ennemi de toutes parts. Il faut envelopper cette hauteur, ce village. Un tourbillon de poussière les enveloppa.*

Il signifie au figuré, Comprendre dans. *Envelopper quelqu'un dans une accusation, dans une déposition, dans un crime, etc. On l'a enveloppé mal à propos dans cette affaire, dans ce procès.*

ENVELOPPER, signifie aussi, Voiler, obscurcir. *La nuit enveloppe le ciel. Une noire tempête enveloppa le ciel.*

Il signifie encore figurément, Cacher, déguiser. *Les poètes ont enveloppé de fables la vérité, ont enveloppé la vérité sous les fables. Il enveloppe à dessein sa pensée. Il sut envelopper d'expressions décentes le récit de cette aventure.*

ENVELOPPÉ, ÉE. part. passé.

Fig., *Avoir l'esprit enveloppé dans la matière*, Être fort grossier, sans esprit.

Fig., *Être, se trouver enveloppé dans une proscription*, Être au nombre de plusieurs personnes proscrites à la fois. On dit aussi, *Se trouver enveloppé dans de mauvaises affaires*, S'y trouver engagé, embarrassé. *Il s'est trouvé enveloppé dans cette banqueroute.* On dit encore, *Être, se trouver enveloppé dans un désastre*, En éprouver les effets, y être compris. *Tous ceux qui furent enveloppés dans ce désastre. Ce temple se trouva, comme les autres édifices, enveloppé dans le désastre.*

Fig., *Discours enveloppé*, Discours où, par circonspection, on donne plus à entendre qu'on ne dit. *Parler d'une manière enveloppée.*

Fig., *Raisonnement enveloppé*, Raisonnement obscur, embarrassé.

Fig., *C'est un esprit enveloppé, il a l'esprit enveloppé*, se dit De quelqu'un dont les idées sont confuses et les expressions obscures.

ENVENIMER. v. a. Infecter de venin, communiquer une qualité venimeuse. *Il y a des reptiles qui enveniment les herbes dans lesquelles ils séjournent.*

Par analogie, *Envenimer la bouche*, Y causer des élevures. *Cette herbe m'a envenimé la bouche.*

Fig., *Envenimer une blessure, une plaie*, L'enflammer, la rendre plus douloureuse, plus difficile à guérir. *Il a envenimé sa plaie en la grattant.*

Fig., *Envenimer une querelle*, La rendre plus vive, plus difficile à apaiser.

Fig., *Envenimer un discours, un fait, le récit d'un fait*, Les rapporter d'une manière odieuse.

Fig., *Envenimer l'esprit de quelqu'un*, L'aigrir, l'irriter. *Il a envenimé l'esprit de cet homme. Il l'a envenimé contre moi.*

ENVENIMÉ, ÉE. part. passé. *Langue envenimée. Discours envenimés. Haine envenimée. Querelle envenimée.*

ENVERGER. v. a. Garnir de petites branches d'osier.

ENVERGÉ, ÉE. part. passé.

ENVERGUER. v. a. T. de Marine. Attacher les voiles aux vergues.

ENVERGUÉ, ÉE. part. passé.

ENVERGURE. s. f. T. de Marine. La longueur des vergues d'un bâtiment. *Ce vaisseau a beaucoup d'envergure, a peu d'envergure*, c'est-à-dire, Ses vergues ont beaucoup de longueur, ont peu de longueur. On dit dans un sens analogue, *L'envergure d'une voile*, Sa largeur dans le haut.

ENVERGURE, signifie par analogie, en Histoire naturelle, L'étendue qu'il y a entre les deux extrémités des ailes déployées d'un oiseau. *Le condor a, dit-on, jusqu'à dix-huit pieds d'envergure.*

ENVERS. préposition. À l'égard de. *Charitable envers les pauvres. Pieux envers Dieu. Ingrat envers son bienfaiteur. Traître envers sa patrie.*

Servir, aider, défendre quelqu'un, ou *soutenir quelque chose, etc., envers et contre tous*, Contre tout le monde.

ENVERS. s. m. On appelle ainsi, dans une étoffe, Le côté qui ne doit pas être exposé à la vue, et, dans un ouvrage de toile comme les chemises, Le côté de la couture. *Voilà l'endroit de cette étoffe, voilà l'envers. Cette étoffe n'a ni endroit ni envers.*

Étoffe à deux envers, Celle dont les deux côtés sont semblables, c'est-à-dire, proprement, Sans envers. *Serge à deux envers. Velours à deux envers.*

À L'ENVERS. locution adverbiale, qui a différentes significations selon les différentes choses auxquelles on l'applique. Ainsi, *Mettre un manteau à l'envers*, signifie, Mettre un manteau du mauvais côté de l'étoffe; *Mettre une chemise à l'envers*, La mettre de manière que le côté des coutures soit en dehors; et, *Tomber à l'envers*, Tomber sur le dos : on dit mieux, *Tomber à la renverse.*

Cette locution s'emploie aussi figurément, dans le langage familier. *Ses affaires sont à l'envers*, Ses affaires vont mal. *Avoir l'esprit à l'envers, la tête à l'envers*, Avoir l'esprit faux, manquer de jugement. *Cet accident lui a mis la tête à l'envers*, Cet accident lui a troublé l'esprit.

ENVI (À L'). locution tantôt adverbiale, tantôt prépositive. Avec émulation, avec rivalité, à qui mieux mieux. *Ils étudient à l'envi. Ils travaillent à l'envi l'un de l'autre. À l'envi les uns des autres.*

ENVIABLE. adj. des deux genres. Digne d'envie. *Une position enviable.*

ENVIE. s. f. Chagrin qu'on ressent du bonheur, des succès, des avantages d'autrui. *Envie secrète. Avoir une mortelle envie contre quelqu'un. Être rongé d'envie. L'envie le dévore. Sécher d'envie. Sa nomination lui attire l'envie de bien des gens. Exciter l'envie. Son mérite est au-dessus de l'envie. Se mettre au-dessus de l'envie, hors des atteintes de l'envie. Les traits de l'envie. Il ne peut voir personne dans la prospérité sans lui porter envie. Les peintres et les poètes ont souvent personnifié l'envie dans leurs œuvres.*

Faire envie, Donner de l'envie, exciter l'envie. On dit proverbialement dans ce sens, *Il vaut mieux faire envie que pitié.*

Fig., *Le serpent, les serpents de l'envie*, se dit quelquefois de L'envie et de tout ce qu'elle met en œuvre pour nuire au mérite, à la vertu, etc.

Porter envie à quelqu'un, Souhaiter un bonheur, un avantage pareil au sien, sans être fâché qu'il en jouisse. *Je porte envie à mon ami de ce qu'il a le plaisir d'être avec vous.* On emploie *Envie* dans le même sens, lorsqu'on dit, *Votre sort, votre bonheur est digne d'envie.*

Regarder d'un œil d'envie, jeter un œil d'envie, se dit quelquefois, dans un sens défavorable, pour Regarder avec chagrin, avec convoitise. *Il ne faut pas regarder d'un œil d'envie le bien d'autrui.* Il se dit

aussi Pour exprimer un simple sentiment de désir, un souhait. *Ce pays est si beau, qu'on le regarde toujours d'un œil d'envie*, Parce qu'on voudrait l'habiter.

ENVIE, signifie aussi simplement, Désir, volonté. *Grande envie. Légère envie. Envie déréglée, désordonnée, furieuse, immodérée. Avoir envie, une extrême envie de dire, de savoir, d'apprendre, etc. Je n'ai nulle envie de vous nuire. Il ne voulait point de cette maison, mais on lui en a fait venir l'envie, on lui en a fait naître l'envie. Il a envie de ce tableau. On lui en a donné envie. Si l'envie lui en prend. Il lui a pris envie de se retirer. L'envie lui a pris d'aller à Rome. L'envie de voyager lui a passé. Je brûle d'envie, je meurs d'envie de vous revoir. Je meurs d'envie que vous soyez content. J'ai envie, j'ai bien envie de lui donner une correction.*

Il se dit quelquefois d'Un besoin que l'on a le désir de satisfaire, ou d'Une disposition à quelque chose. *J'ai grande envie de boire, de manger. Avoir envie de dormir.*

Envies de vomir, Nausées, soulèvement de cœur.

Faire envie, Exciter le désir. *Ces beaux fruits lui font envie.*

Passer son envie de quelque chose, Satisfaire le désir qu'on a de quelque chose. On dit aussi, *L'envie lui en est passée, lui en a passé*, Il ne désire plus telle chose.

Faire passer l'envie de quelque chose à quelqu'un, L'en rassasier, ou L'en dégoûter.

Envie de femme grosse, Désir subit et pressant, souvent même désordonné, que quelques femmes grosses ont de certaines choses.

ENVIE, se dit aussi Des marques que les enfants apportent quelquefois en naissant, et qu'on suppose être une suite des impressions reçues par leurs mères pendant qu'elles étaient grosses. *Qu'est-ce que cette marque qu'il a au visage? C'est une envie.*

Il se dit encore de Certains petits filets qui se détachent de la peau autour des ongles, quelquefois avec douleur. *Avoir des envies aux doigts. Couper une envie.*

ENVIEILLIR. v. a. Faire paraître vieux. *Cet ajustement l'envieillit.* Il est peu usité: on dit maintenant, *Vieillir*.

ENVIEILLI, IE. part. passé. Il ne s'emploie guère que figurément et adjectivement. *Erreurs, habitudes envieillies.* On dit plus ordinairement, en ce sens, *Invétéré*.

Il se dit aussi D'une personne qui a un vice, un défaut invétéré. *Pécheur envieilli.* On dit plus ordinairement, *Endurci*.

ENVIER. v. a. Être attristé des avantages d'autrui. *Envier le bonheur, les succès d'autrui. Tout le monde l'envie. Je ne lui envie point sa fortune. Les gens en place sont ordinairement enviés.* À l'actif, il se dit plus souvent Des choses que Des personnes.

Il signifie aussi, Souhaiter pour soi-même un bonheur, un avantage pareil à celui qu'un autre possède, mais sans être fâché qu'il en jouisse. *Je voudrais bien être aussi indépendant que vous, j'envie votre bonheur.*

Il se prend quelquefois pour Désirer. *Voilà le poste que j'envierais le plus.*

Il signifie encore, dans le style soutenu, Refuser. *Ne m'enviez pas l'honneur de mourir avec vous.*

ENVIÉ, ÉE. part. passé.

Une charge, une place, une condition bien enviée, Une charge, etc., fort recherchée, fort souhaitée de beaucoup de gens.

ENVIEUX, EUSE. adj. Qui a de l'envie, qui est sujet à l'envie. Il ne s'emploie qu'en mauvaise part. *Un homme envieux. Une femme envieuse. Il est envieux de ma bonne fortune. Envieux du bien d'autrui. Un esprit envieux.*

Fig., *Un regard envieux*, Un regard qui annonce l'envie.

ENVIEUX, est aussi substantif. *Un envieux n'a jamais de repos. Les envieux sont injustes.*

ENVINÉ, ÉE. adj. Il se dit D'un vase qui a pris l'odeur du vin.

ENVIRON. adv. A peu près; un peu plus, un peu moins. *Il y a environ deux heures, environ dix ans. Son armée était d'environ vingt mille hommes. Il avait fait environ deux lieues. Combien y a-t-il dans ce sac? Il y a environ trois cents francs, quatre cents francs ou environ.*

ENVIRON, est aussi préposition, et signifie Vers. *Environ le mois de mai. On le mit au collège environ sa septième année.*

ENVIRONNANT, ANTE. adj. Qui environne, qui est aux environs. *Les collines environnantes. Les pays environnants.*

ENVIRONNER. v. a. Mettre une chose autour d'une autre, entourer, enfermer. *Environner une ville de fossés, de murailles.*

Il signifie aussi, Être ou se mettre autour de quelqu'un, de quelque chose. *Les ennemis environnaient la place. Les gendarmes avaient environné la maison. Les gardes, les courtisans qui environnaient le prince.*

Il se dit figurément, surtout dans la seconde acception. *Les dangers l'environnaient de toutes parts. Les malheurs qui l'environnent. Il est environné de flatteurs. L'éclat qui l'environne. Être environné de gloire.*

ENVIRONNÉ, ÉE. part. passé.

ENVIRONS. s. m. pl. Lieux d'alentour. *Paris et ses environs. L'armée se logea aux environs de la place. Il ne s'est pas éloigné de la ville, il est encore campé dans les environs. Cela fut publié dans tous les environs, dans les communes des environs.*

ENVISAGER. v. a. Regarder une personne au visage. *Dès que je l'eus envisagé, je le reconnus. Envisagez un peu cet homme. Il n'oserait m'envisager.* On l'emploie quelquefois avec le pronom personnel, comme verbe réciproque. *Ils s'envisageaient l'un l'autre avec attention.*

Il signifie au figuré, Considérer une chose en esprit, examiner, avoir en vue. *Cette action est belle, cette action est bonne, si vous l'envisagez de telle manière. Le sage ne saurait envisager les richesses comme un bien. Je n'ose envisager l'avenir. Envisager la mort, les tourments, le péril, la pauvreté, sans en être ému. Il envisageait la mort comme la fin de ses misères. Il envisage le ciel comme le but de ses espérances. Envisager les suites d'une affaire. Dans cette affaire il envisage surtout son intérêt particulier.*

ENVISAGÉ, ÉE. part. passé.

ENVOI. s. m. Action par laquelle on envoie. Il se dit particulièrement en parlant Des marchandises. *Faire un envoi de marchandises par terre, par eau. Cette marchandise est de bon débit, on en a déjà fait deux envois. Par l'envoi de tel jour, on dit avoir reçu... Lettre d'envoi.*

Il signifie quelquefois, La chose même qui est envoyée. *J'ai reçu votre envoi de tel jour.*

ENVOI, se dit, en Littérature, de Quelques vers mis à la suite d'une pièce de poésie, pour l'adresser, pour en faire hommage à quelqu'un. *Il y a à la fin de ce conte un envoi fort joli.*

ENVOILER (S'). v. pron. T. d'Arts. Il se dit Du fer, de l'acier qui se courbe lorsqu'on le trempe. *Les limes s'envoilent quelquefois à la trempe.*

ENVOILÉ, ÉE. part. passé.

ENVOISINÉ, ÉE. adv. Qui a des voisins. *Il est fort bien, fort mal envoisiné.* Il est familier.

ENVOLER (S'). v. pron. Prendre son vol, s'enfuir en volant. *Les oiseaux étaient déjà drus, ils se sont envolés. Une mouche qui s'envole.* Avec ellipse du pronom, *Le moindre bruit fait envoler cet oiseau.*

Il se dit quelquefois, par analogie, Des choses légères que le vent emporte. *La fenêtre s'ouvrit brusquement, et tous les papiers s'envolèrent par la chambre.*

Prov. et fig., *Il n'y a plus que le nid, les oiseaux s'en sont envolés*, se dit Lorsqu'on cherche une personne ou une chose dans un endroit où elle n'est plus.

ENVOLER (s'), s'emploie quelquefois figurément, comme dans ces phrases: *Le temps s'envole, l'occasion s'envole*, Le temps, l'occasion passe rapidement. *Avec l'âge, les plaisirs s'envolent*, En vieillissant, on perd le goût des plaisirs, ou les moyens d'en jouir.

ENVOLÉ, ÉE. part. passé. *Les oiseaux sont envolés.*

ENVOÛTER. v. a. Faire un prétendu maléfice, qui consiste à piquer, déchirer, brûler une image de cire, en prononçant certaines paroles ou en faisant certaines cérémonies, dans la persuasion que la personne représentée par cette image souffrira les mêmes maux.

ENVOÛTÉ, ÉE. part. passé.

ENVOYER. v. a. (*J'envoie; nous envoyons, vous envoyez, ils envoient. J'envoyais; nous envoyions, vous envoyiez. J'enverrai. J'enverrais. Que j'envoie, que vous envoyiez. Que j'envoyasse. Envoyant.*) Donner ordre ou faire en sorte qu'une personne aille, ou qu'une chose soit portée en un certain lieu. *Envoyer un homme à la campagne, en province, en Italie, en mer. Envoyer un courrier, un exprès. Envoyer des députés, il fut envoyé vers lui pour le prier de... Envoyer des chevaux. Envoyer un paquet par la diligence, par le courrier. Les denrées que ce pays nous envoie. Envoyer des étrennes. Envoyer du secours dans une place. Les ennemis envoyèrent reconnaître la place. Envoyer faire compliment. Envoyer demander quelque chose à quelqu'un.*

Absol., *Envoyer chez quelqu'un*, Envoyer savoir de ses nouvelles. *Il est malade, n'enverrez-vous pas chez lui?*

Fig. et fam., *Envoyer quelqu'un au diable, à tous les diables, etc.*, Le rebuter, le repousser, le renvoyer avec colère, avec indignation. On dit dans un sens analogue, *Envoyer promener, envoyer paître. Il m'impatientait à un tel point, que j'ai fini par l'envoyer promener, par l'envoyer paître.*

Fig. et fam., *Envoyer dans l'autre monde*, Faire mourir. *Ce charlatan a envoyé son malade dans l'autre monde.*

Envoyer à la mort, se dit quelquefois D'une sentence capitale, particulièrement lorsqu'elle est prononcée d'une manière arbitraire. *Le tribunal révolutionnaire envoyait à la mort une foule d'innocents.*

Envoyer à la mort, signifie aussi figurément, Exposer quelqu'un à un très grand péril, à une mort presque certaine.

Envoyer, signifie encore, Nommer pour une assemblée. *Paris envoie tant de députés à la chambre.*

Envoyer, se dit aussi en parlant De toutes les choses qui nous viennent ou qui sont supposées nous venir du ciel, de la Divinité, du destin, etc. *Les biens et les maux que Dieu, que le ciel, que le destin nous envoie. Dieu nous a envoyé de la pluie, du beau temps, une bonne année.*

Il signifie, par analogie, Pousser, jeter, lancer hors de soi. Dans ce sens, on ne l'applique guère qu'Aux choses. *La lumière que le soleil nous envoie. Le vin envoie des fumées à la tête.*

Envoyé, ée. part. passé.

Il est quelquefois substantif; et alors il signifie, Un ministre envoyé par un prince souverain ou par une république, auprès d'un autre prince ou d'une autre république. *La dignité d'envoyé est inférieure à celle d'ambassadeur. Il est envoyé de tel prince. Envoyé extraordinaire. Il n'y a point d'ambassadeur de tel prince dans cette cour, il n'y a qu'un envoyé. Il a été envoyé extraordinaire du roi dans tel royaume.* On appelle *Envoyée*, La femme d'un envoyé.

EOL

ÉOLIEN, ENNE. adj. On l'emploie particulièrement dans les locutions suivantes:

Le dialecte éolien, ou substantivement, *L'éolien*, Celui des cinq dialectes grecs qui était parlé dans l'ancienne Éolie.

Le mode éolien, Un des modes principaux de l'ancienne musique grecque.

Harpe éolienne, Instrument à cordes monté de manière qu'il rend des sons harmonieux lorsqu'on le suspend et que le vent vient à le frapper.

ÉOLIPYLE. s. m. T. de Physique. Boule de métal creuse, qui, étant en partie remplie d'eau et chauffée, produit un jet continu de vapeur par un bec recourbé adapté à un point de sa surface. *Plusieurs philosophes ont cherché à expliquer la nature et l'origine des vents par la comparaison avec les éolipyles.*

ÉOLIQUE. adj. des deux genres, qui se dit quelquefois Du dialecte et du mode éoliens. *Le dialecte éolique. Le mode éolique.*

EPA

ÉPACTE. s. f. T. de Chronologie. Le nombre qui, pour chaque année, exprime l'âge de la lune au moment où l'année précédente a fini. *L'épacte sert à déterminer les époques moyennes des nouvelles lunes de chaque année. L'épacte de chaque année se trouve toujours indiquée au commencement des almanachs.*

ÉPAGNEUL, EULE. s. Chien à long poil, dont la race vient d'Espagne. *Petit épagneul. Cet épagneul a le nez excellent.*

ÉPAIS, AISSE. adj. Il se dit D'un corps solide considéré par rapport à son épaisseur. *Mur épais de tant de pieds. Planche épaisse de deux pouces. Un livre épais de trois doigts. Le verre trop épais n'est pas bon pour cet usage.*

Il se dit souvent par opposition à Mince. *Du drap, du velours épais, etc. Un épais bouclier. Cet homme a une grande difficulté à parler, il a la langue épaisse.*

Fam., *Avoir la langue épaisse*, ou *Être épais*, Avoir la taille grosse, être peu dégagé dans sa taille.

Fig. et fam., *Avoir la mâchoire épaisse*, Avoir l'esprit pesant. On dit dans le même sens, *C'est une mâchoire épaisse.*

Cheval épais, Cheval qui n'est pas fin.

Épais, se dit aussi De certaines choses fluides, gazeuses, etc., considérées par rapport à leur consistance ou à leur densité. *Ce sirop n'est pas assez épais. Du vin épais. Une épaisse fumée. Un brouillard épais.*

Air épais, Air grossier. *On ne respire dans cette prison qu'un air épais et malsain.*

Par analogie, *Ténèbres épaisses, nuit épaisse, etc.*, Grande obscurité, nuit noire.

Fig., *Ignorance épaisse*, Ignorance profonde.

Fig., *Avoir l'esprit épais, l'intelligence épaisse*, ou simplement et familièrement, *Être épais*, Avoir l'esprit grossier, lourd, pesant, être lent à comprendre.

Épais, se dit encore D'une réunion, d'un amas de certaines choses qui sont fort près les unes des autres. *Ce bois est bien épais. Ces blés sont trop épais. Il y aura bien du foin dans ce pré, l'herbe y est très épaisse. Des bataillons épais. Des cheveux épais. Une épaisse crinière. Il était dans le plus épais du bois.*

Il est quelquefois substantif, au masculin, et signifie, Épaisseur. *Une pierre qui a deux pieds d'épais. Il y a de la neige deux pieds d'épais. Cette femme met beaucoup de rouge, elle en a toujours un doigt d'épais.*

Il s'emploie également comme adverbe. *Cette graine ne doit pas être semée si épais. Il a neigé épais de trois doigts.*

ÉPAISSEUR. s. f. En Mathématique, il désigne L'une des trois dimensions de la matière étendue, qui, avec la longueur et la largeur, en complète la définition. Dans l'usage ordinaire, on ne l'applique guère qu'Aux corps solides compris entre deux surfaces à peu près parallèles dont l'étendue est très grande, comparée à la troisième dimension, qui s'appelle alors spécialement l'*épaisseur*. *Cette pierre a tant de pieds de longueur et tant d'épaisseur. Dans l'épaisseur du mur. Pratiquer une armoire, un escalier, une cheminée dans l'épaisseur du mur. Cette table a beaucoup d'épaisseur, une grande épaisseur.*

L'épaisseur d'un bois, d'une forêt, L'endroit où les arbres sont le plus près les uns des autres. *Il se perdit dans l'épaisseur du bois.*

Épaisseur, signifie aussi, La qualité de ce qui est épais, dense; mais on ne l'emploie guère que dans ces locutions: *L'épaisseur du brouillard. L'épaisseur de l'air. L'épaisseur des ténèbres.*

ÉPAISSIR. v. a. Rendre épais, plus épais. *Mettez du sucre dans ce sirop pour l'épaissir. Les vapeurs épaississent l'air.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie alors, Devenir épais, plus épais. *Le sirop s'épaissit. Un nuage qui s'épaissit. L'ombre s'épaississait.*

Sa taille s'épaissit, se dit De quelqu'un qui grossit.

Sa langue s'épaissit, Sa langue s'embarrasse. *Ce malade est bien faible; on l'entend à peine parler, tant sa langue s'épaissit.*

Fig. et fam., *Son esprit s'épaissit tous les jours.* Son esprit devient tous les jours plus pesant, plus obtus.

Épaissir, s'emploie neutralement, dans le même sens que S'épaissir. *Le bouillon épaissit en cuisant. Cet homme épaissit beaucoup depuis quelque temps*, Sa taille s'épaissit, etc.

Épaissi, ie. part. passé.

ÉPAISSISSEMENT. s. m. Action d'épaissir, de s'épaissir; ou L'état de ce qui est épaissi. Il ne se dit guère qu'au propre. *L'épaississement de la taille. L'épaississement des liqueurs. L'épaississement de la lymphe. L'épaississement des nues.*

ÉPAMPRAGE. s. m. Voyez le mot suivant.

ÉPAMPREMENT. s. m. T. d'Agricult. Action d'épamprer la vigne. On dit aussi, *Épamprage.*

ÉPAMPRER. v. a. T. d'Agricult. Ôter de la vigne les pampres, les feuilles inutiles qui empêchent le raisin de mûrir. *Il faudrait épamprer cette vigne.*

Épampré, ée. part. passé.

ÉPANCHEMENT. s. m. Effusion. Il ne se dit guère, au propre, qu'en Médecine, où il désigne L'écoulement, l'extravasation plus ou moins considérable de quelque humeur dans une partie du corps qui n'est pas destinée à la contenir. *Épanchement de bile, de sang. Épanchement au cerveau.*

Il se dit plus souvent au figuré. *Épanchement du cœur. Épanchement de joie. Doux épanchements. Tendres épanchements. Les épanchements de l'amitié.*

ÉPANCHER. v. a. Verser doucement, répandre en inclinant le vase. *Épancher du vin, de l'huile.*

Fig. et fam., *Épancher sa bile*, Exhaler sa colère, sa mauvaise humeur.

Épancher, s'emploie aussi figurément, surtout dans cette phrase, *Épancher son cœur*, L'ouvrir avec sincérité, avec tendresse, avec confiance, etc. *Épancher son cœur dans le sein de l'amitié.*

Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel, et se dit principalement, en Médecine, Du sang, d'une humeur qui s'extravase. *Le sang s'est épanché dans la poitrine.*

Il se dit, figurément, en parlant Des épanchements du cœur, de l'âme. *Mon cœur a besoin de s'épancher.*

Épanché, ée. part. passé.

ÉPANDRE. v. a. (Il se conjugue comme *Rendre.*) Répandre, disperser, éparpiller. Il se dit en parlant Des choses liquides, et de celles qui peuvent aisément s'amasser ensemble et aisément se séparer, comme de l'eau, de la paille, du foin, du fumier, du sable, des pièces d'argent, etc. *Ce fleuve épand ses eaux dans la campagne. Épandre du foin pour le faner. Épandre du fumier dans un champ pour l'engraisser. Épandre du grain dans une terre.*

Il s'emploie avec le pronom personnel, et signifie, S'étendre. *Les eaux s'épandirent par la campagne.*

Il se prend aussi figurément. *Les Celtes s'épandirent dans l'Italie. Les Vandales s'épandirent dans l'Afrique.* Ce sens a vieilli: on dit aujourd'hui, *Répandre.*

Épandu, ue. part. passé.

ÉPANORTHOSE. s. f. Figure de rhétorique, par laquelle on feint de rétracter ce qu'on avait dit, comme trop faible, et l'on ajoute quelque chose de plus fort. Exemple: *J'espère, que dis-je? je suis sûr qu'on vous rendra justice.*

ÉPANOUIR (S'). v. pron. Il se dit Des fleurs qui déploient leurs feuilles et qui sortent du bouton. *Les fleurs commençaient à s'épanouir. Un bouton de rose qui s'épanouit.* Avec ellipse du pronom, *Le soleil fait épanouir les fleurs.*

Il s'emploie comme verbe actif dans cette phrase figurée et familière, *Épanouir la rate*, Réjouir, faire rire. *Je lui ai fait un conte*

qui lui a bien épanoui la rate. Il aime à s'épanouir la rate.

Fig., *Son visage, son front s'épanouit, ses traits s'épanouissent,* Son visage se déride, devient serein. On dit quelquefois dans un sens analogue, *La gaieté, la joie épanouit le visage.*

En termes d'Anatomie, *S'épanouir,* se dit Des nerfs, des fibres, des vaisseaux qui s'étendent et se ramifient en se terminant. *Les nerfs s'épanouissent sous la peau.*

ÉPANOUI, IE. part. passé. *Une rose épanouie. Son visage était tout épanoui.*

ÉPANOUISSEMENT. s. m. Action de s'épanouir. *L'épanouissement des fleurs.*

Fig., *Épanouissement du cœur,* L'effet qu'une vive joie cause à une personne dont le cœur était serré, affligé. *L'épanouissement du visage, des traits,* L'air serein et gai que prend le visage. Fam., *Épanouissement de rate,* Action de rire, de se réjouir de quelque chose.

En Anatomie, *Epanouissement,* se dit Des nerfs, des fibres, des vaisseaux. *La rétine est l'épanouissement d'un faisceau de nerfs.*

ÉPARCET. s. m. Voyez ESPARCETTE.

ÉPARER (S'). v. pron. T. de Manège. Il se dit D'un cheval qui détache des ruades. *Ce cheval s'épare au moindre coup de fouet.*

ÉPARGNANT, ANTE. adj. Qui use d'épargne, qui est fort ménager. *Cet homme est trop épargnant. Il ne faut pas être si épargnant dans une occasion semblable. Il est d'humeur épargnante.*

ÉPARGNE. s. f. Économie dans la dépense. *Il a amassé de grands biens par son épargne. Épargne honteuse, sordide, mesquine, etc. C'est un homme de grande épargne. Il faut aller à l'épargne. Il a beaucoup amassé par ses épargnes.*

Il se dit quelquefois de La chose même qu'on a épargnée, économisée. *Son épargne monte à tant cette année. Il vit de ses épargnes. Il a acheté cette maison avec ses épargnes, de ses épargnes.*

Poire d'épargne, Sorte de poire de moyenne grosseur, faiblement colorée, et de forme allongée.

Caisse d'épargne et de prévoyance, ou simplement *Caisse d'épargne,* Établissement public où les particuliers peuvent déposer des sommes modiques, pour leur faire porter intérêt.

ÉPARGNE, se disait autrefois absolument de Ce qu'on appelle aujourd'hui le *Trésor. Trésorier de l'Épargne. Billet de l'Épargne. Ordonnance de l'Épargne.*

ÉPARGNE, se dit aussi en parlant Du temps et de toute autre chose qu'on ménage. *Il n'y a pas de plus utile épargne que celle du temps. Il affecte une grande concision dans son style, il va à l'épargne des mots.*

ÉPARGNER. v. a. User d'épargne dans la dépense; et, en général, Ménager quelque chose que ce soit, ne l'employer qu'avec réserve. *Épargner son bien, son argent. Nous n'avons guère de provisions, il faut les épargner. On ne leur épargne pas l'argent. Le vin ne fut pas épargné à cette noce. N'épargnez pas ma bourse. Cette sauce est de haut goût, on n'y a pas épargné le sel, le poivre. Il est si avare, qu'il s'épargne jusqu'à la nourriture. On n'épargne rien pour vous satisfaire. Je n'y épargnerai rien. Il faut épargner le temps. Épargner sa peine. Épargner ses pas. Épargner la vie des hommes. Épargner le sang.*

Fig., *Épargner quelque chose à quelqu'un,* L'en dispenser, ou l'en préserver; ne pas le lui laisser éprouver, ne pas le lui faire subir. *Je vous épargnerai ce soin, cette peine, cet embarras. Cela nous épargnerait, cela épargnerait beaucoup de travaux. Épargnez-moi ce chagrin, cette douleur, cette confusion, cette honte. J'épargne à votre sensibilité le tableau de leurs souffrances.* On dit de même, *S'épargner de la dépense, des soins, de l'embarras, des inquiétudes, etc. Vous cherchez en vain à me persuader, épargnez-vous ce soin.*

Fig., *Épargner quelqu'un,* Ne pas le traiter aussi mal qu'on serait en droit de le faire. *Je pouvais lui faire beaucoup de mal, mais je l'ai épargné. On ne l'a pas taxé si haut que les autres, on a voulu l'épargner.* Il signifie aussi, Faire grâce à quelqu'un. *Épargner les vaincus.* Dans ce dernier sens, il a souvent un nom de chose pour sujet. *La mort n'épargne personne. La peste épargna peu de gens.*

Ne m'épargnez pas, Employez-moi aussi souvent qu'il vous plaira.

N'épargner personne, signifie quelquefois, Médire de tout le monde.

Épargner la vieillesse, la faiblesse, l'enfance, etc., Avoir des égards, des ménagements pour la vieillesse, etc.

Épargner la sensibilité, l'amour-propre, etc., de quelqu'un, Ne pas dire ou ne pas faire ce qui pourrait exciter trop vivement la sensibilité de quelqu'un, ce qui pourrait offenser son amour-propre, etc.

ÉPARGNER, signifie particulièrement, en termes d'Art, Ménager quelque chose dans la matière que l'on travaille, et faire en sorte qu'on en tire quelque embellissement, quelque ornement qui n'en soit pas détaché, ou qui fasse même une pièce utile. *Cette table a été épargnée dans l'épaisseur du bloc.*

Ce tailleur, cette couturière, épargnent de l'étoffe, Ils taillent l'étoffe de manière qu'il en reste assez pour faire quelque autre chose que ce qu'ils ont entrepris. *Ce tailleur a épargné un gilet sur le drap, dans le drap de cette redingote.*

ÉPARGNER, signifie également, en termes de Dessin et de Miniature, Employer le blanc du papier ou de l'ivoire pour produire, sans crayon ni peinture, les lumières des chairs.

ÉPARGNER, avec le pronom personnel, signifie ordinairement, Ménager ses soins, ses pas, son crédit. *Quand il peut obliger ses amis, il ne s'y épargne pas. S'il peut vous nuire, il ne s'y épargnera pas. Je ne m'épargnerai pas,* Je me donnerai toute la peine nécessaire. *Il ne s'épargna pas dans le combat.*

Il est quelquefois verbe réciproque, et alors il signifie, User de ménagement l'un envers l'autre. *Dans cette lutte, les deux adversaires ne se sont pas épargnés.*

ÉPARGNÉ, ÉE. part. passé. *C'est autant d'épargné.*

ÉPARPILLEMENT. s. m. Action d'éparpiller, ou L'état de ce qui est éparpillé. *L'éparpillement de la lumière. L'éparpillement de ses troupes lui fit perdre la bataille.*

ÉPARPILLER. v. a. Disperser çà et là. Il se dit en parlant Des choses légères, minces, etc., et qui sont en petite quantité. *Éparpiller de la paille, du foin, de la cendre, de la braise, des papiers, etc. Un tourbillon a éparpillé ce foin, ces javelles.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Des papiers qui s'envolent et s'éparpillent.*

Par analogie, *Éparpiller ses troupes, ses forces,* Les distribuer en petits corps.

ÉPARPILLER, se dit quelquefois figurément, comme dans cette phrase, *Éparpiller son argent,* L'employer en dépenses frivoles et multipliées.

Fig., *Éparpiller son esprit,* Le disperser sur trop d'objets différents.

ÉPARPILLÉ, ÉE. part. passé.

ÉPARS, ARSE. adj. Épandu çà et là en divers endroits. *Les loups avaient épouvanté le troupeau, il était épars dans les blés, dans les vignes. Les Juifs n'ont plus de patrie, ils sont épars dans tous les pays du monde. Les soldats n'étaient point réunis en corps, ils étaient épars dans la campagne. Bataillons épars. Il a ramassé, rassemblé toutes les particularités de notre histoire qui étaient éparses dans les livres, dans les chartes, etc.*

Avoir les cheveux épars, Avoir les cheveux flottants et en désordre.

ÉPARVIN ou **ÉPERVIN.** s. m. T. d'Art vétérinaire. Tumeur dure, bosse qui vient aux jarrets d'un cheval et qui lui fait lever la jambe plus haut qu'il ne ferait sans cela. *Ce cheval a un éparvin, les éparvins. Éparvin sec. Éparvin calleux.*

ÉPATER. v. a. Il se dit en parlant D'un verre dont on rompt le pied. *Vous avez épaté ce verre.*

ÉPATÉ, ÉE. part. passé. *Un verre épaté.*

Adjectiv., *Nez épaté,* Nez gros, large et court. *Les nègres ont le nez épaté.*

ÉPAULARD. s. m. T. d'Hist. nat. Nom d'un grand mammifère marin qui a la forme d'un dauphin, mais qui est beaucoup plus gros. On le nomme aussi *Orque.*

ÉPAULE. s. f. Partie du corps, qui est au-dessous du chignon du cou, et qui se joint au bras dans l'homme, et à la jambe de devant dans les quadrupèdes. *Cet homme a une épaule plus haute que l'autre. Une grosse épaule. Il a l'épaule démise, rompue, fracassée. Il porte un fardeau sur l'épaule. Porter le fusil sur l'épaule, sur son épaule. On lui ôta son manteau de dessus les épaules. Sur les deux épaules. Il est engoncé, il a la tête dans les épaules. Pousser de l'épaule, avec l'épaule. Prêter l'épaule pour relever un fardeau. Il est plus haut que vous de toutes les épaules. Il a les épaules larges, de larges épaules. Ce sanglier, ce cheval est blessé à l'épaule. Épaule de mouton. Épaule de veau.*

Hausser les épaules, lever les épaules, Témoigner en haussant les épaules qu'une chose déplaît, qu'elle choque, et plus souvent qu'elle n'inspire que du mépris. *Cela me fait hausser les épaules. C'est à faire lever les épaules. Il n'y a rien à répondre à cela, il n'y a qu'à hausser les épaules. Hausser les épaules de pitié, de mépris.*

Fam., *Manger par-dessus l'épaule, jouer par-dessus l'épaule,* Manger derrière les autres, jouer sans avoir de place à la table du jeu.

Fig. et fam., *Mettre quelqu'un dehors par les deux épaules,* Le chasser honteusement.

Fig. et fam., *Regarder quelqu'un par-dessus l'épaule,* Le regarder avec mépris.

Prov. et fig., *Faire quelque chose par-dessus l'épaule,* Ne point le faire du tout. *Pensez-vous qu'il veuille acquitter sa dette? il vous payera par-dessus l'épaule.*

Fig. et fam., *Je porte cet homme sur mes épaules,* Cet homme me pèse, il m'est à charge par les choses qu'il fait, par les choses qu'il dit.

Fig. et fam., *Plier les épaules, baisser les épaules,* Recevoir avec soumission une chose fâcheuse, désagréable. *On lui dit des*

paroles dures, il s'en alla pliant, baissant les épaules.

Fig. et fam., *Il n'a pas les épaules assez fortes, il a les épaules trop faibles pour un tel emploi, pour soutenir une telle charge, une telle dignité, pour faire cette entreprise,* Il n'a point assez de talent, assez de bien, de ressources.

Fig. et fam., *Prêter l'épaule à quelqu'un,* Lui aider, lui fournir des ressources. *Il a des amis qui lui prêtent l'épaule, sans quoi il ne pourrait pas soutenir cette affaire, cette dépense.*

Fig. et fam., *Donner un coup d'épaule,* Aider à quelque chose, venir au secours de quelqu'un. *Il vous a donné un bon coup d'épaule dans cette affaire. L'affaire ne marchera point si vous n'y donnez un coup d'épaule.*

Prov. et fig., *Pousser le temps avec l'épaule,* Temporiser, tâcher de gagner du temps; ou Se désennuyer comme on peut, en attendant le moment qu'on désire.

En termes de Fortification, *L'épaule d'un bastion,* La partie saillante que forme la réunion des pans nommés *flanc* et *face.* On dit aussi, *L'angle d'épaule.*

ÉPAULÉE. s. f. Effort qu'on fait de l'épaule pour pousser quelque chose. *On a roulé cette pierre, cette poutre par épaulées.*

Fig. et fam., *Faire une chose par épaulées,* La faire à diverses reprises et négligemment.

ÉPAULÉE, en termes de Boucherie, Le quartier de devant du mouton, dont on a retranché l'épaule.

ÉPAULEMENT. s. m. T. de Fortification. Espèce de rempart fait de fascines et de terre, etc., qui sert principalement pour garantir du feu de l'ennemi une troupe ou une batterie. *Cet épaulement est bien fait. Cet épaulement doit être épais au moins de vingt pieds de terre remuée. Les embrasures d'un épaulement.*

ÉPAULER. v. a. Rompre l'épaule, ou démettre, disloquer l'épaule. Il n'est usité qu'en parlant Des quadrupèdes. *Je lui avais prêté mon cheval, il l'a épaulé.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Ce cheval s'est épaulé.*

ÉPAULER, signifie, figurément et familièrement, Assister, aider. *Je vous épaulerai de tout mon crédit, de tout mon pouvoir. Cet homme réussira dans cette entreprise, il est bien épaulé.*

En termes de Guerre, *Épauler des troupes,* Les mettre à couvert du canon par un épaulement.

Épauler un fusil, L'appuyer contre l'épaule pour faire feu.

ÉPAULÉ, ÉE. part. passé. *Ce maquignon a toujours des bêtes épaulées.*

ÉPAULETTE. s. f. Bande de toile, d'étoffe, cousue, attachée sur la partie du vêtement qui couvre le dessus de l'épaule. *Les épaulettes d'une chemise, d'une robe, etc.*

Il se dit, particulièrement, de Cette bande de galon que les militaires portent sur chaque épaule, et qui est ordinairement garnie à son extrémité d'une touffe de filets pendants. *Les soldats portent des épaulettes de laine, et les officiers des épaulettes d'or, d'argent. Les épaulettes servent à distinguer les différents grades, et quelquefois les compagnies. Des épaulettes de grenadier, de chasseur. Des épaulettes de soldat, de sous-officier, d'officier. Des épaulettes de lieutenant, de capitaine, de colonel, etc. Des épaulettes à grosse torsade,* ou vulgairement, *à graine d'épinards.*

Il se dit quelquefois, particulièrement, Des épaulettes d'officier. *Porter l'épaulette, les épaulettes. Il a bien gagné ses épaulettes.*

ÉPAVE. adj. des deux genres. T. de Jurispr. Il se dit Des choses égarées et dont on ne connaît point le maître, le propriétaire, mais principalement Des chevaux, vaches, et autres bestiaux. *Un cheval épave. Les bêtes épaves. Biens épaves.*

Il s'emploie plus souvent comme substantif féminin. *Les épaves appartiennent à l'État.*

Épaves maritimes, Les objets naufragés que la mer rejette sur ses bords.

Droit d'épave, Droit de s'approprier les choses épaves. *Les seigneurs avaient droit d'épave sur leurs terres.*

Fig., *Il eut bien de la peine à recueillir quelques épaves de sa fortune.*

EPE

ÉPEAUTRE. s. m. Sorte de blé dont le grain est petit et plus brun que celui du froment ordinaire.

ÉPÉE. s. f. Arme offensive et défensive que l'on porte à son côté. *Longue épée. Courte épée. Épée de longueur. Épée de combat. Épée de rencontre. La garde, la pointe, la lame, le fil, le plat d'une épée. Épée à garde dorée. Épée à garde d'argent, à poignée d'argent. Épée enrichie de diamants,* ou simplement, *Épée de diamants. Le fort de l'épée. Se battre à l'épée. Ceux qui portent l'épée. Mettre une épée à son côté. Le connétable portait l'épée haute et nue devant le roi. Le grand écuyer portait l'épée du roi. Ils avaient l'épée nue. Mettre l'épée à la main. Tirer l'épée. Recevoir des coups de plat d'épée. Il lui fit rendre l'épée, rengainer l'épée. Si je le rencontre, nous mesurerons nos épées. Remettre l'épée dans le fourreau. Il lui donna de l'épée dans le ventre. Il lui passa son épée au travers du corps. Il lui enfonça l'épée jusqu'aux gardes, jusqu'à la garde. Un grand coup d'épée. Il le poursuivit l'épée dans les reins. Emporter un ouvrage l'épée à la main. Charger l'épée à la main. La ville fut prise d'assaut, on passa tout au fil de l'épée. Jouer de l'épée à deux mains* ou *de l'espadon. Je lui fis tomber l'épée des mains. Autrefois, quand on faisait un chevalier, on lui ceignait l'épée.*

Nœud d'épée, Nœud de rubans dont les hommes en habit de parure garnissaient autrefois la garde de leur épée.

Prov. et fig., *L'épée de Damoclès,* Un péril imminent, de tous les instants, par allusion à l'épée nue que Denys fit suspendre sur la tête d'un de ses courtisans, nommé Damoclès, placé sur le siège royal à un festin.

Prov. et fig., *Poursuivre, presser quelqu'un l'épée dans les reins,* Le presser vivement de conclure, d'achever une affaire; ou Le presser, dans la dispute, par de si fortes raisons, qu'il ne sait que répondre.

Fig. et fam., *Emporter une chose à la pointe de l'épée,* L'emporter avec de grands efforts.

Prov. et fig., *N'avoir que la cape et l'épée,* se disait autrefois D'un gentilhomme, d'un cadet de bonne maison qui n'avait point de fortune. On le dit encore D'une personne ou d'une chose qui n'a qu'un mérite apparent. *Cela n'a que la cape et l'épée. C'est un mérite qui n'a que la cape et l'épée.*

Prov. et fig., *A vaillant homme courte épée,* La valeur supplée aux armes.

Fig. et fam., *Il a fait un beau coup d'épée,* se dit ironiquement D'un homme qui a fait une sottise remarquable.

Prov. et fig., *C'est un coup d'épée dans l'eau,* se dit D'un effort inutile, d'une tentative qui n'a point de suite, d'effet.

Fig., *C'est une bonne, une rude épée, il est brave comme l'épée qu'il porte, brave comme son épée,* C'est un homme qui manie bien l'épée, qui se bat vaillamment.

Fig. et fam., *Son épée ne tient pas au fourreau,* se dit D'un homme qui est toujours prêt à mettre l'épée à la main.

Fig. et fam., *Son épée est trop courte,* se dit D'un homme qui n'a pas assez de crédit ou assez de force pour réussir dans quelque entreprise.

Fig. et fam., *L'épée de cet homme est vierge,* Il n'a jamais tiré l'épée pour se battre.

Prov., *Ils en sont, ils sont aux épées et aux couteaux,* Ils sont en grande inimitié, ou en grand procès, en grande querelle. *Ces parents ne peuvent s'accorder, ils sont aux épées et aux couteaux.*

Fam. et par mépris, *Traîneur d'épée,* Bretteur, batteur de pavé, qui porte une longue épée sans aller à la guerre.

Prov. et fig., *Se faire blanc de son épée,* Se prévaloir de son courage, de son crédit, etc., pour garantir le succès d'une affaire.

Prov. et fig., *L'épée use le fourreau,* se dit Des personnes en qui une grande activité d'âme ou d'esprit nuit à la santé.

Prov. et fig., *C'est son épée de chevet,* C'est la personne dont il se sert dans toutes sortes d'affaires, soit pour le conseil, soit pour l'exécution. Cela se dit également Des choses. *L'Iliade d'Homère était l'épée de chevet d'Alexandre.*

Fig. et fam., *Mettre, faire passer quelque chose du côté de l'épée,* Mettre quelque profit, quelque fonds à couvert, en réserve. On le dit plus ordinairement en mauvaise part. *Il abandonna ses biens à ses créanciers, mais il mit quelque chose du côté de l'épée.*

Prov., *Mourir d'une belle épée,* Succomber sous un ennemi auquel il est glorieux d'avoir résisté; et, figurément, Recevoir du dommage par une cause honorable, flatteuse, agréable.

Fam., *Se laisser dire quelque chose d'injurieux l'épée au côté,* Souffrir des propos injurieux sans rien répondre, sans répliquer.

En termes bibliques, *Épée flamboyante,* Épée dont la lame semble jeter des flammes. *Un ange armé d'une épée flamboyante.*

ÉPÉE, signifie absolument, L'état des gens de guerre, l'état militaire, surtout par opposition à L'état des gens de robe ou d'Église. *Il a quitté la robe pour l'épée, pour prendre l'épée. Les gens d'épée. Homme d'épée. On lui a fait prendre le parti de l'épée.*

Il s'emploie de même absolument, dans certaines phrases figurées, pour désigner Le courage, la valeur, ou La force des armes. *Il ne doit son élévation qu'à son épée. Le droit de l'épée.*

ÉPELER. v. a. (*J'épelle, j'épelais, j'épellerai.*) Nommer les lettres qui composent un mot, et en former des syllabes en les assemblant l'une avec l'autre. *Il commence à épeler. Épelez ce mot.*

ÉPELÉ, ÉE. part. passé.

ÉPELLATION. s. f. Action d'épeler, l'art

d'épeler. *Essayez l'épellation de ce mot. Il entend bien l'épellation.*

ÉPENTHÈSE. s. f. T. de Gram. Addition, insertion d'une lettre, ou même d'une syllabe, au milieu d'un mot. Exemples : πτόλις, pour πόλις (ville) ; *indugredi*, pour *ingredi* (entrer).

ÉPENTHÉTIQUE. adj. des deux genres. Qui est ajouté par épenthèse. *Lettre épenthétique.*

ÉPERDU, UE. adj. Qui est fort agité, qui a l'esprit comme troublé par la crainte ou par quelque autre passion. *Elle sut qu'on attaquait son mari, elle courut aussitôt tout éperdue pour le secourir. Tout éperdu d'amour.*

ÉPERDUMENT. adv. Violemment, d'une manière éperdue. Il ne se dit guère qu'en parlant De désirs violents, et particulièrement De l'amour. *Il est éperdument amoureux. Ces deux personnes s'aiment éperdument.*

ÉPERLAN. s. m. Petit poisson de mer, qui a des couleurs nacrées fort brillantes, et qui répand une odeur de violette. *Des éperlans frits. Une brochette d'éperlans.*

ÉPERON. s. m. Petite branche de fer ou d'autre métal, qui s'adapte aux talons, et à l'extrémité de laquelle joue une espèce d'étoile appelée *Molette*, dont les pointes servent à piquer le cheval afin qu'il aille plus vite. *Éperon doré. Éperon d'argent. Branche d'éperon. Molette d'éperon. Ce cheval est tendre, est sensible à l'éperon. Dur à l'éperon. Ce cheval est vif, il a plus besoin de bride que d'éperon. Il craint l'éperon. Vous désespérez ce cheval, vous lui tenez toujours l'éperon dans le flanc. Enfoncer l'éperon. Donner de l'éperon. Chausser les éperons. Déchausser les éperons. Autrefois, quand on faisait des chevaliers, on leur chaussait les éperons. Les éperons dorés étaient une marque de chevalerie.*

Gagner ses éperons, Faire ses premières armes avec distinction. Cela se dit, au propre, Des anciens chevaliers ; et on le dit au figuré D'un homme qui a bien mérité, qui justifie d'une manière brillante les avantages, les récompenses qu'il obtient.

Fig. et fam., *Chausser de près les éperons à quelqu'un*, Poursuivre de près quelqu'un qui s'enfuit. *Les ennemis se retiraient, notre cavalerie leur chaussa les éperons.* Il est vieux.

Fig. et fam., *Donner un coup d'éperon jusqu'à un certain endroit*, Y courir, y aller en diligence. *Sa maison n'est pas loin, donnez un coup d'éperon jusque-là.* On dit plus ordinairement dans ce sens, *Donner un coup de pied, etc.*

Fig., *Ce cheval n'a ni bouche ni éperon*, Il a la bouche forte, et il n'est point sensible à l'éperon.

Fig. et fam., *N'avoir ni bouche ni éperon*, Être stupide et insensible, ne s'émouvoir de rien.

Fig. et fam., *Cet homme a besoin d'éperon, il lui faut donner un coup d'éperon*, Il faut le presser, l'exciter.

Fig. et fam., *Il a plus besoin de bride que d'éperon*, se dit D'un homme ardent, impétueux, qui a plus besoin d'être retenu que d'être excité.

ÉPERON, se dit, par analogie, de L'ergot que certains animaux, tels que les coqs, ont derrière la jambe vers le bas, et que les chiens ont derrière les jambes de devant.

Il signifie aussi, Cette partie de la proue d'un bâtiment qui se termine en pointe et qui a plus ou moins de saillie en avant. *L'éperon supporte la figure qui donne son nom au vaisseau. L'éperon des galères antiques était armé de fer. L'éperon des vaisseaux cuirassés est formé d'une masse d'acier à bord tranchant.*

Il se dit encore d'Une sorte de fortification en angle saillant, qu'on élève, ou au milieu des courtines, ou au-devant des portes, pour les défendre.

Il se dit également de Tout ouvrage en pointe qui sert à rompre le cours de l'eau, devant les piles des ponts, ou sur les bords des rivières.

Il se dit pareillement de Certains ouvrages de maçonnerie terminés en pointe, faits en dehors d'un bâtiment ou d'une muraille, pour les soutenir.

Il se dit, en Botanique, d'Une pointe, d'un prolongement en cornet, que l'on remarque à la base du calice, de la corolle ou des pétales de certaines fleurs. *La fleur de la linaire, du pied-d'alouette est terminée en éperon. Le calice de la capucine, les pétales de la violette, ont un éperon.*

Il se dit aussi, en termes de Jardinage, Des branches qui sont courtes, droites, regardant l'horizon, et qui sont placées en forme d'éperon. *Les ambrettes sont sujettes à porter des éperons.*

ÉPERON, se dit encore, figurément et familièrement, de Certaines rides qui se forment au coin de l'œil des personnes qui vieillissent.

ÉPERONNÉ, ÉE. adj. Qui a des éperons au talon. *Il est botté et éperonné, tout prêt à monter à cheval.*

Il se dit aussi Des coqs et des chiens. *Un coq éperonné. On prétend que les chiens éperonnés ne sont pas sujets à la rage.*

Il se dit, en Botanique, D'une corolle, d'un calice, d'un pétale qui se termine en éperon. *Fleur, corolle éperonnée. Calice, pétale éperonné.*

Fig. et fam., *Avoir les yeux éperonnés*, ou *Être éperonné*, Avoir des rides au coin de l'œil.

ÉPERONNER. v. a. Donner un coup d'éperon. *Il éperonna son cheval.*

Fig., *Éperonner*, Aiguillonner, stimuler. *C'est une intelligence un peu lente qui a besoin d'être éperonnée de temps en temps.*

Éperonner un coq, Armer ses ergots de pointes d'acier pour le combat.

ÉPERONNÉ, ÉE. part. passé.

ÉPERONNIER. s. m. Artisan qui fait ou qui vend des éperons, des mors, des étriers, etc. *Éperonnier du roi.*

ÉPERONNIER, en Histoire naturelle, se dit d'Un bel oiseau de la Chine, dont le mâle porte à chaque pied deux ergots ou éperons.

ÉPERVIER. s. m. Oiseau de proie, dont on se sert dans la fauconnerie. *Lâcher l'épervier.*

Prov. et fig., *C'est un mariage d'épervier, la femelle vaut mieux que le mâle*, se dit D'un mariage où la femme est plus habile, plus agissante que le mari.

Prov. et fig., *On ne saurait faire d'une buse un épervier*, On ne saurait faire d'un sot un habile homme.

ÉPERVIER, se dit aussi d'Une sorte de filet à prendre du poisson. *Pêcher à l'épervier. Jeter l'épervier. Coup d'épervier.*

ÉPERVIÈRE. s. f. T. de Botan. Genre de plantes à fleurs composées dont il existe un très grand nombre d'espèces.

ÉPERVIN. s. m. Voyez ÉPARVIN.

EPH

ÉPHÈBE. s. m. T. d'Antiq. grecque. Jeune homme arrivé à l'âge de puberté. *Chez les Athéniens les enfants entraient à l'âge de dix-huit ans dans la classe des éphèbes.*

ÉPHÉLIDE. s. f. T. de Médec. Il se dit Des taches de rousseur, et de quelques autres, qui viennent sur la peau. *Avoir des éphélides aux mains, au visage.*

ÉPHÉMÈRE. adj. des deux genres. Qui ne dure, qui ne vit qu'un jour. *Insecte éphémère. Fleur éphémère. Fièvre éphémère.*

Il se dit, par extension, De tout ce qui n'a qu'une très courte durée. *Opinion éphémère. Succès, bonheur éphémère. Puissance éphémère. Ouvrages, productions éphémères.*

Il s'emploie comme substantif, au masculin, et se dit, en Entomologie, de Certains insectes névroptères qui ne vivent guère qu'un jour. *Les éphémères se montrent quelquefois en si grand nombre que l'air en est obscurci.*

ÉPHÉMÉRIDES. s. f. pl. Tables astronomiques par lesquelles on détermine, pour chaque jour, le lieu de chaque planète dans le zodiaque. *Les Éphémérides d'Argolus. Consulter les Éphémérides.*

Il se dit aussi de Livres ou de simples notices qui indiquent les événements arrivés, le même jour de l'année, à différentes époques. *Mettre des éphémérides en tête d'un journal.*

ÉPHOD. s. m. (On prononce le D.) Espèce d'écharpe à l'usage des prêtres hébreux. *L'éphod se passait derrière le cou comme une étole, et faisait plusieurs tours en se croisant autour du corps.*

ÉPHORES. s. m. pl. T. d'Antiq. grecque. Magistrats lacédémoniens établis pour contre-balancer l'autorité des rois et du sénat. *Les éphores étaient au nombre de cinq. Le tribunal des éphores.*

EPI

ÉPI. s. m. Partie du blé, du froment, et de plusieurs autres plantes graminées, qui est placée au sommet de la tige, et formée par la réunion des graines. On le dit aussi, surtout en Botanique, de La réunion des fleurs qui doivent donner les graines. *Épi long, court, serré. Gros épi. Épi bien garni. Épi maigre. Épi de blé, d'orge, etc. Épi de froment. Quand les blés sont en épis, montent en épi. Les barbes des épis d'orge sont plus longues que celles des épis de seigle.*

Prov., *Jamais avril ne se passa sans épi.*

En Botan., *Fleurs en épi*, se dit de Fleurs quelconques attachées, rangées le long d'un axe commun, à l'extrémité de la tige. *Le bouillon-blanc a ses fleurs en épi, disposées en épi.*

Épi d'eau. Nom vulgaire d'une plante qui croît dans les étangs et les marais, et dont les fleurs sont en épi.

En Joaillerie, *Épi de diamants*, Assemblage de diamants qui a la forme d'un épi de blé.

Épi de cheveux, Mèche de cheveux qui s'écartent de la direction des autres.

ÉPI, se dit, en Chirurgie, d'Une sorte de bandage dont les tours représentent en quelque manière un épi d'orge. On le nomme aussi *Spica*.

Il se dit également, en Architecture, de Différentes choses qui ont plus ou moins de ressemblance avec un épi : tel est l'assemblage des chevrons autour du poinçon

d'un comble pyramidal; telle est encore une certaine disposition des briques d'un pavé, posées de champ et diagonalement, etc.

ÉPIALE. adj. T. de Médec. Nom donné par les anciens à une fièvre continue dans laquelle on sent, avec une chaleur répandue par tout le corps, des frissons vagues et irréguliers. *Fièvre épiale.*

ÉPICE. s. f. Toute drogue aromatique, chaude et piquante, dont on se sert pour assaisonner des viandes, comme sont le clou de girofle, la muscade, le poivre, le gingembre, etc. Il s'emploie surtout au pluriel *Fines, bonnes épices. Épices éventées. C'est de l'Inde que nous viennent presque toutes les épices. Il y a trop d'épices à ce pâté.*

Pain d'épice, Sorte de pain qui se fait avec de la farine de seigle, de l'écume de sucre, du miel, des épices, etc. *Pain d'épice de Reims.*

Prov. et fig., *Dans les petits sacs sont les fines, sont les bonnes épices*, se dit Des personnes petites, mais spirituelles.

Prov. et fig., *C'est chère épice*, se dit D'une marchandise qui est plus chère qu'elle ne devrait être.

ÉPICES, au pluriel, se disait anciennement Des dragées et des confitures. *À la fin du repas, on apporta le vin et les épices.*

Il se disait figurément, autrefois, de Ce qui était dû aux juges pour le jugement d'un procès par écrit. *Ce fut un grand procès, il y eut plus de deux cents écus d'épices. Il fallait payer les épices pour lever l'arrêt. Dans l'origine, les épices étaient volontaires et se payaient en nature.*

ÉPICÈNE. adj. des deux genres. T. de Gram. Il se dit Des noms qui désignent indifféremment l'un ou l'autre sexe, le mâle ou la femelle. *Les mots* Enfant, caille, éléphant, *sont épicènes.*

ÉPICER. v. a. Assaisonner avec des épices. *Épicez moins ce pâté. Ce cuisinier épice beaucoup trop.*

Fig. et fam., *Ce juge épice rudement*, s'est dit D'un juge qui taxait trop haut les épices d'un procès.

ÉPICÉ, ÉE. part. passé. *Il n'aime ni salé ni épicé.*

ÉPICERIE. s. f. collectif, qui comprend non seulement Toutes sortes d'épices, comme la cannelle, la muscade, le poivre, etc., mais encore le sucre, le miel, le café, et toutes les substances médicinales qui viennent des pays éloignés. *Il trafique en épicerie. Les épiceries de l'Inde. Les Hollandais font un grand commerce d'épiceries. Fonds, magasin d'épicerie.*

Il se dit aussi Du commerce d'épicerie. *Il est dans l'épicerie.*

ÉPICHÉRÈME. s. m. (On prononce *Épikérème.*) T. de Logique. Syllogisme dans lequel chacune des prémisses est accompagnée de sa preuve.

ÉPICIER, IÈRE. s. Celui, celle qui vend des épiceries. *C'est un bon épicier. Une riche épicière.* On dit aussi, *Épicier droguiste, marchand épicier.*

Fam., *Ce livre ira chez l'épicier, est bon pour l'épicier*, C'est un mauvais ouvrage, dont les feuilles se vendront à la livre, pour faire les sacs, les cornets qui servent aux épiciers.

ÉPICIER, s'emploie aussi adjectivement. *Un garçon épicier.*

ÉPICRÂNE. s. m. T. d'Anat. L'ensemble des parties qui environnent le crâne.

ÉPICURIEN. s. m. Il signifie au propre, Un sectateur d'Épicure; et, par extension, Un voluptueux, un homme qui ne songe qu'à son plaisir. *C'est un franc épicurien.* Il fait au féminin, *Épicurienne.*

Il se prend aussi adjectivement, dans un sens analogue. *Le système épicurien. La morale épicurienne.*

ÉPICURISME. s. m. Doctrine, morale, manière de vivre d'Épicure et des épicuriens.

ÉPICYCLE. s. m. T. d'Astron. Petit cercle imaginé par les anciens astronomes, et dont le centre est dans un point de la circonférence d'un plus grand cercle. *Épicycle de Mars.*

ÉPICYCLOÏDE. s. f. T. de Géom. Courbe engendrée par la révolution d'un point de la circonférence d'un cercle qui roule sur la partie concave ou convexe d'un autre cercle.

ÉPIDÉMIE. s. f. T. de Médec. Maladie qui attaque, en même temps et dans le même lieu, un grand nombre de personnes. *Cette maladie, qui n'avait d'abord atteint que peu de personnes, dégénéra en épidémie. Plusieurs épidémies ont désolé cette contrée. Il régnait une épidémie dans le pays.*

Il se dit quelquefois figurément, dans le langage ordinaire. *L'engouement est général, c'est une épidémie, c'est une véritable épidémie.*

ÉPIDÉMIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Qui tient de l'épidémie. *Mal épidémique. Maladie épidémique.*

Il se dit quelquefois figurément, dans le langage ordinaire. *Un engouement épidémique. Des passions épidémiques.*

ÉPIDERME. s. m. Membrane légère et transparente qui couvre la peau et en fait partie. *Ce coup n'a fait que lui effleurer l'épiderme. Enlever, écorcher l'épiderme.*

Fig. *Cet homme a l'épiderme sensible*, Il s'offense, il se blesse facilement.

ÉPIDERME, se dit par analogie, en Botanique, de Cette pellicule mince et transparente qui forme l'enveloppe extérieure des plantes herbacées, et des jeunes rameaux.

ÉPIER. v. n. Monter en épi. *Les blés commencent à épier.*

ÉPIÉ, ÉE. part. passé. *Les seigles sont déjà épiés.*

Adjectiv. et fig., *Une queue de chien épiée*, Dont les poils s'écartent comme les barbes d'un épi de blé. *Un chien épié*, Qui a, au milieu du front, du poil plus grand qu'ailleurs.

ÉPIER. v. a. Observer secrètement et adroitement les actions, les discours de quelqu'un, ou ce qui se passe en quelque lieu. *On les a mis auprès de ce jeune prince pour épier ce qu'il fait. Prenez garde à ce que vous direz, on vous épie, vous êtes épié. On épie toutes vos démarches. Je le fais épier. Épier les mouvements de l'ennemi.*

Fig., *Épier l'occasion, le temps d'agir; épier le moment, etc.*, Se tenir prêt à saisir l'occasion de faire quelque chose, à profiter du moment favorable, etc.

ÉPIÉ, ÉE. part. passé.

ÉPIERREMENT. s. m. Enlèvement des pierres qui couvrent un terrain. *L'épierrement d'un champ.*

ÉPIERRER. v. a. Ôter les pierres d'un jardin, d'un champ, etc. *Il faut épierrer les carreaux où l'on veut planter des fleurs. Il y a des terroirs qu'on ne saurait épierrer.*

ÉPIERRÉ, ÉE. part. passé.

ÉPIEU. s. m. Sorte d'arme à fer plat et pointu, dont on se sert le plus ordinairement à la chasse du sanglier. *Il attendit le sanglier de pied ferme avec son épieu, et l'enferra.*

ÉPIGASTRE. s. m. T. d'Anat. La partie moyenne et supérieure de l'abdomen.

ÉPIGASTRIQUE. adj. des deux genres. T. d'Anat. Qui appartient à l'épigastre. *Région épigastrique. Artère, veine épigastrique.*

ÉPIGLOTTE. s. f. T. d'Anat. Cartilage de forme ovale, placé à la partie supérieure du larynx, derrière la base de la langue, et spécialement destiné à recouvrir exactement la glotte au moment de la déglutition.

ÉPIGRAMMATIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à l'épigramme, qui tient de l'épigramme. *Style épigrammatique. Trait épigrammatique. Tournure épigrammatique.*

ÉPIGRAMMATISTE. s. m. Celui qui fait, qui compose des épigrammes. *C'est un épigrammatiste fort spirituel.*

ÉPIGRAMME. s. f. Petite pièce de poésie qui se termine ordinairement par un trait piquant ou par un bon mot. *Une bonne épigramme. La pointe d'une épigramme. Il y a peu de sel dans cette épigramme.*

Il se dit figurément d'Un mot, d'un trait qui, dans la conversation ou dans un écrit, exprime une critique vive, une raillerie mordante. *Chaque phrase de cet écrit est une épigramme. Sa conversation est toute en épigrammes. Cette louange est si exagérée, qu'elle a l'air d'une épigramme.*

ÉPIGRAMME, se disait chez les anciens, de Toutes sortes d'inscriptions. Il se disait aussi de Petites pièces, en vers élégiaques, consacrées soit à l'expression de sentiments tendres, soit à des descriptions, soit à des railleries. *L'Anthologie grecque est un recueil d'épigrammes. Les épigrammes amoureuses de Méléagre.*

ÉPIGRAPHE. s. f. Inscription qu'on met sur un bâtiment pour en marquer l'usage, pour indiquer le temps de sa construction, etc. Ce sens a vieilli : on dit, *Inscription.*

Il se dit plus ordinairement d'Une courte sentence, d'une courte citation qu'on met en tête d'un livre, d'un chapitre, etc., pour en indiquer l'objet ou l'esprit. *Cet auteur choisit bien ses épigraphes. Il a pris pour épigraphe tel vers d'Homère, de Virgile.*

ÉPIGRAPHIE. s. f. Science qui a pour objet l'étude et la connaissance des inscriptions.

ÉPIGRAPHIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient, qui se rapporte aux inscriptions. *Style épigraphique. Études épigraphiques.*

ÉPIGRAPHISTE. s. m. Celui qui étudie les inscriptions, qui est versé dans l'épigraphie. *Un savant épigraphiste.*

ÉPILATOIRE. adj. des deux genres. Qui sert à épiler. *Pâte, onguent épilatoire.*

ÉPILEPSIE. s. f. Mal caduc, haut mal; affection nerveuse caractérisée par des attaques, ordinairement de courte durée, dans lesquelles le malade tombe sans connaissance, et éprouve des convulsions violentes, accompagnées de coma. *Il est sujet à l'épilepsie. Il a eu des attaques d'épilepsie. Épilepsie spontanée. Épilepsie accidentelle.*

ÉPILEPTIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à l'épilepsie. *Symptôme épileptique. Convulsions épileptiques.*

Il signifie également, Sujet à l'épilepsie, attaqué d'épilepsie. *Il a un frère épileptique.*

Il est quelquefois substantif; et alors il ne se dit que Des personnes. *Les épileptiques perdent toute connaissance en un moment.*

ÉPILER. v. a. Arracher le poil, ou le faire

tomber au moyen de quelque topique. *Onguent à épiler. En prenant le bain, quelques personnes se font épiler.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il s'est épilé.*

ÉPILÉ, ÉE. part. passé.

ÉPILLET. s. m. (Les L sont mouillées.) T. de Botan. Chacun des petits assemblages de fleurs dont la réunion forme l'épi ou la panicule d'une graminée. *Dans cette plante, les épillets sont composés de deux, de trois fleurs.*

ÉPILOGUE. s. m. La dernière partie ou la conclusion d'un poëme, d'un discours, etc. *L'épilogue doit résumer les principaux points d'un discours. L'épilogue doit être court.*

ÉPILOGUER. v. n. Il n'est point d'usage au propre ; et il signifie au figuré, Censurer, trouver à redire. *C'est un homme qui épilogue sur tout.*

Il est quelquefois actif. *Épiloguer les actions d'autrui.* Ce mot est familier.

ÉPILOGUÉ, ÉE. part. passé.

ÉPILOGUEUR. s. m. Celui qui aime à épiloguer. *C'est un grand épilogueur.* Il est familier.

ÉPINARD. s. m. Sorte d'herbage que l'on mange ordinairement cuit. Ce mot ne s'emploie guère qu'au pluriel. *Fricasser des épinards. Un plat d'épinards. Épinards à la crème. Tourte d'épinards. Graine d'épinards.*

Fig., *Frange, épaulette, gland à graine d'épinards,* Frange, etc., dont les filets ressemblent à un assemblage de graines d'épinards. *L'épaulette à graine d'épinards indique un grade supérieur, dans l'armée française.*

ÉPINE. s. f. Espèce d'arbre ou d'arbrisseau dont les branches ont des piquants. *Épine blanche. Épine noire. Une haie d'épines. Sa terre est en friche, il n'y croît que des épines. La couronne d'épines de Notre-Seigneur.*

Prov. et fig., *C'est un fagot d'épines, on ne sait par où le prendre,* se dit D'un homme revêche et fâcheux.

Fig. et fam., *Être sur des épines, sur les épines,* Être dans de grandes inquiétudes et dans de grandes impatiences.

Fig., *Marcher sur des épines,* Se trouver dans une conjoncture difficile.

En termes d'Anat., *L'épine du dos,* La suite de vertèbres qui règne le long du dos de l'homme et de plusieurs animaux. On la nomme autrement *Colonne vertébrale. Il s'est rompu l'épine du dos. Il s'est blessé à l'épine du dos.*

ÉPINE, se dit aussi Des piquants qui viennent à l'épine et à quelques autres arbres, comme aux sauvageons des pruniers et des poiriers, et à quelques arbustes, tels que les rosiers, plusieurs espèces de groseilliers, les ronces, etc. *Une épine l'a piqué. Il lui est entré une épine dans le pied, dans le doigt.* On ne le dit proprement, en Botanique, que Des piquants qui font corps avec les parties où ils naissent : les autres se nomment *Aiguillons.*

Prov. et fig., *C'est une épine au pied,* C'est un sujet de perplexité, d'embarras ; c'est un empêchement fâcheux. *Depuis que cette dépense est tombée à sa charge, il a une furieuse épine au pied.* On dit dans un sens analogue, *Tirer à quelqu'un une épine, une grande épine du pied,* Le délivrer d'un grand embarras, d'une situation pénible, d'un empêchement. *Vous m'avez tiré là une grande épine du pied. Je me suis tiré une fâcheuse épine du pied.* On dit de même, *Avoir une épine, une grosse, une fâcheuse épine hors du pied.*

Prov. et fig., *Il n'est point de roses sans épines,* Il n'y a point de plaisir sans peine, point de joie sans quelque mélange de chagrin.

ÉPINES, au pluriel, signifie figurément, Difficultés, choses qui donnent beaucoup de peines, qui sont désagréables, fâcheuses. *Les épines de la chicane. Les épines de la logique. Il n'y a point de science dont l'étude ne soit pleine d'épines et de difficultés. La vie est hérissée d'épines.*

ÉPINES. s. f. pl. T. de Métallurgie. Cuivre hérissé de pointes, qui reste après l'opération du ressuage et de la liquation.

ÉPINETTE. s. f. Instrument de musique à clavier et à cordes de fil d'archal, plus petit qu'un clavecin. *Jouer de l'épinette. Le clavier d'une épinette. Le piano a remplacé le clavecin et l'épinette.*

ÉPINETTE. s. f. Nom vulgaire de plusieurs espèces de sapins dans l'Amérique du Nord. *Les pêcheurs de Terre-Neuve font une sorte de bière avec les jeunes pousses de l'épinette blanche.*

ÉPINEUX, EUSE. adj. Qui a des épines, des piquants. *Arbres épineux. Tige épineuse. La plupart des sauvageons sont épineux.*

Il se dit, figurément, Des choses qui sont pleines de difficultés, d'embarras, de contrariétés, etc., qui donnent beaucoup de peine. *Une affaire épineuse. Ma situation est fort épineuse. La carrière des lettres est épineuse. Cette matière est fort difficile à traiter, fort épineuse. Question épineuse. Les premiers éléments des sciences sont épineux.*

Il se dit aussi Des personnes, et signifie, Qui fait des difficultés sur tout. *Un homme épineux. Esprit épineux. Il est désagréable d'avoir affaire à lui, il est trop épineux.*

ÉPINE-VINETTE. s. f. Espèce d'arbrisseau qui a des piquants, et qui porte un fruit rouge et acide. *L'épine-vinette est commune dans certains bois. Sirop, confiture, dragée d'épine-vinette.*

ÉPINGLE. s. f. Brin de fil de laiton, ou de cuivre ou de fer, pointu par un bout, ayant une tête à l'autre, et dont on se sert pour attacher quelque chose. *Petite épingle, Grosse épingle. Épingle jaune. Épingle blanche. Épingle noire. Tête d'épingle. Pointe d'épingle. Piqûre d'épingle. Un millier, un cent, un quarteron d'épingles. Attacher avec une épingle. Il s'est enfoncé une épingle dans le doigt. Les enfants jouent aux épingles.*

Épingle à cheveux, Fil d'acier, replié par le milieu de manière à former deux branches et qui sert aux femmes à fixer leurs cheveux.

Prov. et fig., *Tirer son épingle du jeu,* Se dégager adroitement d'une mauvaise affaire, d'une partie périlleuse. *Il s'était mis dans ce parti, dans une fâcheuse intrigue, mais il a tiré son épingle du jeu.* Il signifie particulièrement, Retirer à temps les avances qu'on avait faites dans une affaire qui devient mauvaise.

Fam. et par exagérat., *Cela ne vaut pas une épingle, je n'en donnerais pas une épingle,* se dit D'une chose de très petite valeur. On dit de même, par indifférence ou par mépris, *Je m'en soucie comme d'une épingle.* On dit aussi, *Ces deux choses sont si égales, que j'en donnerais le choix pour une épingle.*

Fam. et par exagération, *Une épingle ne tomberait pas par terre,* se dit D'un endroit où la foule est très serrée.

Fam., *Être tiré à quatre épingles,* Être ajusté avec un soin extrême, et de manière à paraître craindre de déranger sa parure. *Cet homme est toujours tiré à quatre épingles.* Il se dit figurément D'un discours dont le style est soigneusement recherché, etc. *Ce discours est tiré à quatre épingles.*

Fig. et fam., *Coups d'épingle,* Offenses légères mais souvent répétées faites à une personne.

ÉPINGLE, se dit également D'une espèce de bijou en forme d'épingle, qui porte souvent, au lieu de tête, quelque petite pierrerie ou quelque autre ornement, et qui sert principalement aux hommes pour tenir leur chemise fermée sur la poitrine. *Acheter une épingle. Épingle de diamant.*

ÉPINGLES, au pluriel, se dit figurément Des dons ou gratifications qu'on accorde à des femmes dont on a reçu quelque service. Ainsi, en payant une marchandise ou un ouvrage qu'on a fait faire, s'il y a quelque chose au delà du prix convenu, on dit quelquefois, *C'est pour les épingles des filles.*

Il se dit aussi, et plus ordinairement, de Ce qu'on donne à une femme quand on a fait quelque marché, quelque arrangement avec son mari. *Un tel m'a vendu sa terre, j'ai donné cent louis pour les épingles de sa femme. Ce sont les épingles de madame.*

ÉPINGLÉ. adj. m. Il ne s'emploie que dans cette locution, *Velours épinglé,* Sorte de velours cannelé et très léger.

ÉPINGLETTE. s. f. T. d'Artillerie. Espèce d'aiguille de fer dont on se sert pour percer les gargousses avant de les amorcer, lorsqu'on les a introduites dans les pièces.

Il se dit aussi d'Une épingle de fil d'archal dont on se sert dans l'infanterie pour déboucher la lumière du fusil.

ÉPINGLIER, IÈRE. s. Faiseur ou faiseuse, marchand ou marchande d'épingles.

ÉPINIÈRE. adj. f. T. d'Anat. Qui appartient à l'épine du dos. *La moelle épinière.*

ÉPINIERS. s. m. pl. T. de Chasse. Bois ou fourrés d'épines, où les bêtes noires se retirent.

ÉPIPHANIE. s. f. Fête de la manifestation de JÉSUS-CHRIST aux gentils, et particulièrement de l'adoration des rois, appelée aussi Le jour des Rois. *La fête de l'Épiphanie. Le premier dimanche après l'Épiphanie.*

ÉPIPHONÈME. s. m. T. de Rhétorique. Exclamation sentencieuse par laquelle on termine quelque récit intéressant.

ÉPIPHORA. s. m. T. de Médec. Écoulement continuel et involontaire des larmes, ordinairement causé par quelque maladie des voies lacrymales.

ÉPIPLOON. s. m. T. d'Anat. Nom donné à un grand repli du péritoine, qui flotte au-devant de l'intestin grêle, et à quelques autres de moindre étendue qui unissent des viscères entre eux. *Le grand épiploon. Le petit épiploon,* ou *L'épiploon gastro-hépatique. L'épiploon gastro-splénique.*

ÉPIQUE. adj. des deux genres. Il se dit D'une grande composition en vers, où le poete raconte quelque action héroïque qu'il embellit d'épisodes, de fictions et d'événements merveilleux. *Le poëme épique raconte, le poëme dramatique représente. L'Iliade, la Jérusalem délivrée, sont des poëmes épiques. La création d'une œuvre épique exige un rare génie.*

Il se dit également De ce qui est propre ou s'applique à l'épopée, au poëme épique,

La poésie épique. Le genre épique. Donner la forme épique à un récit. Des vers épiques. On dit dans un sens analogue, *Un poëte épique.*

Il se dit aussi Des ouvrages où le style, le ton est trop relevé, trop figuré pour la nature du sujet. *Il prend le ton épique lorsqu'il devrait être simple. Ce ne sont pas des vers dramatiques, ce sont des vers épiques.*

ÉPISCOPAL, ALE. adj. Qui appartient à l'évêque. *Ornements épiscopaux. Dignité épiscopale. Palais épiscopal.*

ÉPISCOPAT. s. m. Dignité d'évêque. *Il est entré dans l'épiscopat.*

Il se dit aussi Du corps des évêques. *Il fait honneur à l'épiscopat.*

Il se dit encore Du temps pendant lequel un évêque a occupé son siége. *Pendant son épiscopat.*

ÉPISCOPAUX. s. m. pl. Nom qu'on donne en Angleterre à ceux qui tiennent pour l'épiscopat. On le dit par opposition à *Presbytériens.*

ÉPISODE. s. m. Action incidente liée à l'action principale dans un poëme, dans un roman. *Un épisode bien amené, intéressant.*

Il se dit aussi d'Un récit qu'on introduit dans un poëme didactique pour lui donner plus de variété, plus d'intérêt. *L'épisode d'Aristée dans les Géorgiques de Virgile.*

Il se dit également, en Peinture, de Toute action ou scène secondaire ajoutée à celle qui fait le sujet principal d'un tableau.

Il se dit aussi, figurément, de Certains faits, de certains incidents, isolés en apparence, mais qui se rattachent plus ou moins à quelque grand événement. *La destruction des riches bibliothèques du clergé fut un triste épisode de la réformation en Écosse.*

ÉPISODIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à l'épisode, et qui n'est pas essentiel au sujet. *Action épisodique. Scène épisodique. Personnage épisodique.*

Comédie épisodique, Comédie dont les scènes n'ont entre elles aucune liaison nécessaire.

ÉPISPASTIQUE. adj. des deux genres. T. de Pharmacie. Il se dit Des substances médicamenteuses qui, appliquées sur la peau, y déterminent de la chaleur, de la rougeur, et une affluence de sérosité qui soulève et détache l'épiderme. *Les cantharides, la moutarde, l'ail, etc., sont épispastiques. Poudre épispastique.* On l'emploie souvent comme substantif, au masculin. *Appliquer un épispastique.*

ÉPISSER. v. a. Réunir un bout de corde à un autre, en entrelaçant leurs torons. Ce mot et ses deux dérivés s'emploient surtout en termes de Marine. *Épisser un câble.*

ÉPISSÉ, ÉE. part. passé.

ÉPISSOIR. s. m. Instrument en forme de poinçon, avec lequel on ouvre le bout des cordages qu'on veut épisser.

ÉPISSURE. s. f. Jonction, assemblage de deux bouts de corde par l'entrelacement de leurs torons. *Épissure carrée. Épissure longue.*

ÉPISTOLAIRE. adj. des deux genres. Qui appartient à l'épître, qui regarde la manière d'écrire des lettres. Il n'est guère usité que dans ces deux locutions : *Style épistolaire. Genre épistolaire.*

Il se dit aussi Des auteurs dont les lettres ont été recueillies ; et alors il se prend substantivement. *Les catalogues de bibliothèque mettent cet auteur parmi les épistolaires.*

ÉPISTOLOGRAPHE. s. m. Il se dit Des écrivains anciens dont on a des recueils de lettres. *Les épistolographes grecs, latins.*

ÉPISTYLE. s. m. T. d'Archit. ancienne. Architrave : pierre, ou pièce de bois qui pose sur le chapiteau de la colonne.

ÉPITAPHE. s. f. Inscription que l'on met sur un tombeau, ou qui est, que l'on suppose faite pour être mise sur un tombeau. *Belle épitaphe. Mettre, graver une épitaphe. Épitaphe en vers. Épitaphe satirique. Épitaphe en style lapidaire.*

Prov. et fig., *Il fera l'épitaphe du genre humain,* se dit D'un homme robuste, qui paraît destiné à vivre longtemps.

Prov., *Menteur comme une épitaphe,* se dit D'un homme exagéré dans ses éloges.

ÉPITASE. s. f. La partie du poëme dramatique qui vient immédiatement après la protase ou l'exposition, et qui contient les incidents qui font le nœud de la pièce.

ÉPITHALAME. s. m. Sorte de poëme qui se fait à l'occasion d'un mariage, et à la louange des nouveaux mariés. *Faire un épithalame, un bel épithalame.*

ÉPITHÈME. s. m. T. de Pharmacie. Topique sec, ou liquide, ou de consistance molle, différent de l'onguent et de l'emplâtre. *La composition des épithèmes varie beaucoup. Épithème liquide. Épithème sec. On emploie les épithèmes dans les inflammations érésipélateuses.*

ÉPITHÈTE. s. f. Adjectif; mot qui sert à qualifier, et qu'on joint à un nom substantif pour en préciser ou en modifier le sens. Dans les expressions, *Nuit obscure, ombrage frais, âme généreuse,* les mots *obscure, frais, généreuse,* sont des épithètes. *Une belle épithète. Cette épithète n'est pas bien placée. Ces vers sont trop chargés d'épithètes. Épithète oiseuse.*

ÉPITOGE. s. f. Espèce de chaperon ou de capuce que les présidents à mortier et le greffier en chef du parlement portaient jadis sur la tête, dans les grandes cérémonies, et qu'ils ne portèrent plus ensuite que sur l'épaule. *Les premiers présidents portent encore l'épitoge.*

ÉPITOMÉ. s. m. Abrégé d'un livre, et particulièrement d'une histoire. *Épitomé de l'histoire romaine. Épitomé de Trogue-Pompée, par Justin. Épitomé de Baronius, d'Eutrope.*

ÉPÎTRE. s. f. Lettre missive. Il se dit Des lettres des anciens. *Les Épîtres de Cicéron. Les Épîtres familières. Les Épîtres de saint Paul. Les Épîtres de saint Jérôme. Les Épîtres canoniques. Les Épîtres catholiques.* On l'emploie quelquefois, dans le langage familier, en parlant d'Une lettre ordinaire. *J'ai reçu de lui une longue épître à ce sujet.*

Il se dit aussi de Certaines pièces de vers adressées à quelqu'un. *Épître en vers. Épître satirique. Épître héroïque. Épître morale. Les Épîtres d'Horace, de Boileau, de Pope.*

Épître dédicatoire, Lettre qui se met à la tête d'un livre, et par laquelle on le dédie à quelqu'un.

ÉPÎTRE, signifie encore, Une leçon tirée de l'Écriture sainte, et plus ordinairement des Épîtres de saint Paul, ou des Épîtres canoniques, qui se dit un peu avant l'Évangile, et que le sous-diacre chante dans les messes hautes. *Chanter l'épître. La messe en est à l'épître.*

Le côté de l'épître, Le côté droit de l'autel, en entrant dans le chœur. *Dans telle cérémonie, les officiants étaient du côté de l'épître. Dans les cathédrales, le trône épiscopal est placé du côté de l'épître.*

ÉPITROPE. s. f. Figure de rhétorique, qui consiste à accorder quelque chose qu'on peut nier, afin de faire recevoir plus facilement ce qu'on veut persuader.

ÉPIZOOTIE. s. f. Il se dit de Toute maladie qui règne sur les bestiaux. *La dernière épizootie a détruit beaucoup de bestiaux dans ce canton.*

ÉPIZOOTIQUE. adj. des deux genres. Qui tient de l'épizootie. *Maladie épizootique.*

EPL

ÉPLORÉ, ÉE. adj. Qui est tout en pleurs. *Elle entra tout éplorée. Je trouvai ses parents tout éplorés. Une mère éplorée.*

ÉPLOYÉ, ÉE. adj. Déployé. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Aigle éployée,* Aigle que l'on représente, dans les armoiries, avec les ailes étendues. *D'argent à l'aigle éployée de sable.*

ÉPLUCHAGE ou **ÉPLUCHEMENT.** s. m. Action d'éplucher. Le premier de ces deux mots s'applique principalement à L'action d'éplucher des étoffes, des laines, etc.

ÉPLUCHER. v. a. Nettoyer des herbes, des graines, etc., en ôter les ordures et ce qu'il y a de mauvais, de gâté. *Éplucher des herbes, de la salade. Éplucher du riz.*

Il se dit aussi en parlant Des étoffes, des laines, des soies, etc., et signifie, En enlever les pailles, les bourres, les ordures. *Éplucher du drap. Éplucher des soies, des laines.*

Il signifie encore, figurément et familièrement, Rechercher avec soin, avec un scrupule critique, ce qu'il peut y avoir de faux, de mauvais, de reprochable en quelque chose. *Éplucher un ouvrage. Éplucher la généalogie, la vie, les actions de quelqu'un.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et se dit De certains animaux qui se nettoient de leur vermine, des ordures qu'ils ont sur le corps, etc. *Un singe qui s'épluche. Les oiseaux s'épluchent avec leur bec.*

ÉPLUCHÉ, ÉE. part. passé.

ÉPLUCHEUR, EUSE. s. Celui, celle qui épluche. Il se dit souvent au figuré, et alors il est familier. *C'est un grand éplucheur de mots.*

ÉPLUCHOIR. s. m. Sorte de petit couteau dont se servent quelques artisans, tels que les fabricants d'étoffes ou de papiers, les vanniers, etc., pour éplucher, pour nettoyer leurs ouvrages.

ÉPLUCHURE. s. f. Ordure que l'on ôte de quelque chose qu'on épluche. Il est plus usité au pluriel qu'au singulier. *Chercher dans les épluchures.*

EPO

ÉPODE. s. f. Terme de la poésie lyrique des Grecs, qui signifie, La troisième partie d'un chant divisé en strophe, antistrophe et épode.

Les Épodes d'Horace, Le dernier livre de ses poésies lyriques.

ÉPOINTÉ, ÉE. adj. T. de Manége et de Chasse. Il se dit D'un cheval qui s'est démis les hanches par quelque effort, ou D'un chien qui s'est cassé les os des cuisses. *Un cheval épointé. Ce chien est épointé.*

ÉPOINTER. v. a. Ôter la pointe à quelque instrument. *Épointer un couteau, une aiguille.* On l'emploie aussi avec le pronom

personnel. *Ces aiguilles ne valent rien, elles s'épointent facilement.*

ÉPOINTÉ, ÉE. part. passé.

ÉPOIS. s. m. pl. T. de Vénerie. Cors qui sont au sommet de la tête du cerf.

ÉPONGE. s. f. Substance provenant d'un zoophyte marin, qu'on trouve adhérente aux rochers dans la mer, et dont la substance, légère, élastique et très poreuse, absorbe les liquides dans lesquels on la plonge. *Grosse éponge. Éponge fine. Passer une éponge imbibée d'eau, sur une table, sur un marbre pour en ôter les taches, les ordures. Il faut une éponge au palefrenier pour laver les jambes de ses chevaux. L'humidité a fait gonfler cette éponge. Ce drap ne vaut rien, il prend, il boit l'eau comme une éponge. Marchand d'éponges.*

Fig., *Passer l'éponge sur quelque chose de peint ou d'écrit,* L'effacer.

Fig., *Passer l'éponge sur quelque action, sur quelque faute, etc.,* En effacer le souvenir, l'oublier, n'en plus parler.

Prov., *Boire comme une éponge*, se dit D'une personne qui boit beaucoup.

Fig. et fam., *Presser l'éponge,* Contraindre à restitution ceux qui ont pris indûment les deniers d'autrui, dont ils avaient le maniement. *Ces gens-là ont trop pris, ils sont devenus trop riches, il faut presser l'éponge.* Il signifie aussi, Tirer d'un pays mis à contribution tout ce qu'il est possible d'y prendre.

ÉPONGE, en termes de Zoologie, se dit du Zoophyte qui produit l'éponge.

En termes de Vénerie, il se dit de Ce qui forme le talon des animaux.

ÉPONGER. v. a. Nettoyer avec une éponge. *Éponger une voiture.*

Il signifie aussi, Étancher, enlever avec une éponge, avec un linge, etc. *Épongez vite cette encre, épongez-la avec ce chiffon.*

ÉPONGÉ, ÉE. part. passé.

ÉPONYME. adj. et s. m. T. d'Antiquité grecque. Il désignait, à Athènes, Celui des neuf archontes qui donnait son nom à l'année. *Archonte éponyme.*

Il se disait aussi Des dieux, des héros, dont une ville, une tribu portait le nom. *Les héros éponymes des dix tribus d'Athènes.*

ÉPOPÉE. s. f. Poème épique, récit en vers d'actions grandes et héroïques. *L'Iliade, l'Énéide, la Jérusalem délivrée sont des épopées.*

ÉPOQUE. s. f. Point déterminé dans l'histoire qui ordinairement est marqué par quelque événement considérable. *Les principales époques de l'histoire. L'époque du déluge. La naissance de* JÉSUS-CHRIST *est l'époque où commence l'ère chrétienne.*

Faire époque, se dit D'un événement remarquable, qui ne peut de longtemps s'oublier. *Ces choses-là font époque dans notre vie.*

ÉPOQUE, se dit aussi de Toute partie du temps considérée par rapport à ce qui s'y passe, à ce qu'on y fait. *L'époque de son avènement au trône, de son mariage. Depuis cette époque malheureuse. J'étais à cette époque très loin de Paris. Nous sommes à l'époque de l'année où tout semble renaître. Voici l'époque du renouvellement des baux. Je serai en Italie au mois d'octobre, tâchez d'y venir à la même époque. À toutes les époques de la vie. Notre époque a été marquée par de grands événements. Il était au niveau des connaissances de son époque.*

ÉPOUFFÉ, ÉE. adj. Il se dit D'une personne qui s'empresse pour un sujet peu important, de manière à être toute haletante, à ne pouvoir plus respirer qu'avec peine. *Il est venu tout époufflé nous apporter cette belle nouvelle.* Il est familier.

ÉPOUFFER (S'). v. pron. S'enfuir secrètement, se dérober, disparaître. *On le poursuivait, il s'est épouffé dans la foule.* Il est populaire.

Il se dit aussi pour S'essouffler, mais il n'est guère usité que dans cette locution : *S'épouffer de rire.*

ÉPOUFFÉ, ÉE. part. passé.

ÉPOUILLER. v. a. Ôter des poux. *Une mère qui épouille son enfant.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Un gueux qui s'épouille.* Il est bas.

ÉPOUILLÉ, ÉE. part. passé.

ÉPOUMONER. v. a. Fatiguer les poumons. *Cette lecture m'a époumoné.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Je me suis époumoné à force de crier.* Il est familier.

ÉPOUMONÉ, ÉE. part. passé.

ÉPOUSAILLES. s. f. pl. Célébration d'un mariage. *Le jour de leurs épousailles. Les parents assistèrent aux épousailles.*

ÉPOUSE. s. f. Voyez ÉPOUX.

ÉPOUSÉE. s. f. Celle qu'un homme vient d'épouser, ou qu'il va épouser. *Mener l'épousée à l'église.*

Fam., *Marcher comme une épousée*, Marcher lentement avec un air de réserve.

Prov., *Cette femme est parée comme une épousée de village*, Elle est ridiculement ajustée, et parée avec affectation.

ÉPOUSER. v. a. Prendre en mariage. *Il a épousé une telle. Elle n'a pas voulu l'épouser. Il l'a épousée en face de l'Église.* On l'emploie souvent avec le pronom personnel, comme verbe réciproque. *Ils s'aimaient depuis longtemps, enfin ils se sont épousés.*

Prov., *Qui épouse la femme, épouse les dettes.*

Prov. et fig., *Tel fiance qui n'épouse pas,* se dit Des personnes qui, ayant commencé et avancé une affaire, ne l'achèvent pas.

ÉPOUSER, signifie au figuré, S'attacher par choix à une chose, à une personne. *Je n'épouse point de parti. Je n'épouse aucune opinion. Je fois des affaires tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre, je n'épouse personne. Épouser les intérêts, les passions, la querelle de quelqu'un.*

ÉPOUSÉ, ÉE. part. passé.

ÉPOUSEUR. s. m. Celui qui, étant disposé à se marier, est reconnu pour tel. *Je ne veux point de galants pour ma fille, je veux un épouseur. Cet homme n'a pas l'air d'un épouseur.* Il est familier.

ÉPOUSSETER. v. a. Vergeter, nettoyer avec des époussettes ou vergettes. *Époussetez ce manteau, ce tapis, etc.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Vous êtes tout blanc de poussière, allez vous épousseter.*

Épousseter un cheval, Le nettoyer avec l'époussette, après l'avoir étrillé.

Fig. et fam., *Épousseter quelqu'un*, Le battre. *On l'a bien épousseté. Je l'épousseterai comme il faut.*

ÉPOUSSETÉ, ÉE. part. passé.

ÉPOUSSETTE. s. f. Espèce de brosse composée d'une grande quantité de brins de bruyère, de jonc, de crin, de poil joints ensemble, dont on se sert pour nettoyer des habits, des étoffes, etc. En ce sens, il s'emploie presque toujours au pluriel, comme une sorte de nom collectif. *Voilà des époussettes trop rudes.* Il a vieilli : on dit plus ordinairement, *Vergettes* ou *Vergette.*

ÉPOUSSETTE, se dit aussi d'Un morceau d'étoffe avec lequel on nettoie un cheval, après l'avoir étrillé.

ÉPOUVANTABLE. adj. des deux genres. Qui cause de l'épouvante. *Un spectre, une vision épouvantable. Menaces épouvantables.*

Il se dit généralement, par exagération, De tout ce qui est étonnant, incroyable, étrange, excessif, et se prend ordinairement en mauvaise part. *Cet homme a mangé tout son bien en un an; cela est épouvantable. Laideur épouvantable. Douleurs épouvantables. Faim épouvantable. Bruit, fracas épouvantable.*

ÉPOUVANTABLEMENT. adv. D'une manière épouvantable, extrêmement, avec excès. *Cet homme est épouvantablement laid.*

ÉPOUVANTAIL. s. m. Haillon que l'on met au bout d'une perche, d'un bâton dans les chènevières, dans les champs, dans les jardins, pour épouvanter les oiseaux. *Il faut mettre là un épouvantail.*

Prov. et fig., *C'est un épouvantail de chènevière, à chènevière,* se dit D'une personne laide et mal bâtie, ou D'une personne habillée ridiculement.

Prov. et fig., *Ce n'est qu'un épouvantail de chènevière* ou simplement, *Ce n'est qu'un épouvantail,* se dit Pour donner à entendre qu'une personne ou qu'une chose, dont on veut nous faire peur, n'est propre qu'à épouvanter des personnes timides.

ÉPOUVANTE. s. f. Grande et soudaine peur causée par quelque chose d'imprévu. *Terrible épouvante. Causer, donner de l'épouvante. Jeter, porter l'épouvante dans le pays ennemi. L'épouvante était, se mit dans le camp, dans l'armée. L'épouvante l'a pris, l'a saisi. Ils ont pris l'épouvante.*

ÉPOUVANTEMENT. s. m. Épouvante portée au plus haut degré. *Les épouvantements de la mort.*

ÉPOUVANTER. v. a. Causer de l'épouvante. *La marche de cette armée a fort épouvanté tout ce pays-là. Ces menaces l'ont épouvanté. Il l'épouvantait par ses menaces. Il les épouvantait de ses triomphes rapides. Il pensait m'épouvanter, mais je ne m'étonne pas pour le bruit. La moindre chose, un rien, tout l'épouvante.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel; et alors il signifie, Prendre l'épouvante. *Cet homme ne s'épouvante pas aisément. Il s'épouvante pour peu de chose, de peu de chose.*

ÉPOUVANTÉ, ÉE. part. passé.

ÉPOUX, OUSE. s. Celui, celle que le mariage unit à une personne de l'autre sexe. *Son cher époux. Une tendre, une chaste épouse. Épouse légitime. Faire choix d'une épouse. Prendre une épouse. Voilà votre époux, celui qui sera votre époux. Le futur époux. La future épouse.* Dans le langage familier, on dit plus ordinairement *Ma femme* que *Mon épouse.*

Fig., *L'époux des vierges, le céleste époux,* Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. On dit aussi que JÉSUS-CHRIST *est l'époux de son Église*; et on appelle quelquefois l'Église *L'épouse de* JÉSUS-CHRIST.

Les épouses de JÉSUS-CHRIST, Les religieuses ou les filles qui ont fait vœu de virginité.

Absol., *L'Époux et l'Épouse*, se dit Des deux personnages mystiques qui figurent dans le Cantique des cantiques.

ÉPOUX, au pluriel, s'emploie quelque-

fois pour désigner Le mari et la femme. *Les futurs époux. De jeunes époux. Les époux doivent vivre en bonne intelligence.*

EPR

ÉPREINDRE. v. a. Serrer, presser quelque chose pour en tirer le suc, pour en exprimer le jus. *Épreindre des herbes. Épreindre du verjus. Faites bouillir ces racines, ces feuilles, et les épreignez. Épreignez-en le suc.*

Épreint, einte. part. passé.

ÉPREINTE. s. f. Fausse envie d'aller à la selle, qui cause de la douleur dans le rectum. Il s'emploie surtout au pluriel. *La bile cause des épreintes. Sentir des épreintes. Dans le flux de sang, on a de cruelles, de violentes épreintes.*

ÉPRENDRE (S'). v. pron. (Il se conjugue comme *Prendre.*) Se laisser prendre de passion pour une personne, pour une chose. *Il s'éprit de cette femme. Ils s'éprennent de toute sorte de folles doctrines.*

Épris, ise. part. passé. *Il est épris d'amour pour cette femme. Il en est fort épris. Épris de belle passion.*

ÉPREUVE. s. f. Action d'éprouver, essai, expérience qu'on fait de quelque chose. *Faire l'épreuve d'une machine nouvelle. J'en ai fait l'épreuve. L'épreuve en est aisée à faire. Cela est d'une épreuve difficile. Faire l'épreuve d'un canon. Je vous donne cette montre à l'épreuve.*

Il se dit, dans un sens analogue, en parlant Des personnes. *Les francs-maçons font subir des épreuves à ceux qui entrent dans l'ordre. Tenter une épreuve, des épreuves sur quelqu'un. Vous l'avez mis à de rudes épreuves. Mettre la constance, la fidélité, la patience de quelqu'un à l'épreuve.*

Il se dit particulièrement Des malheurs, des dangers, etc., où il est nécessaire de montrer de la fermeté, du courage, de la constance. *Passer par de rudes épreuves. Il soutint courageusement l'épreuve, toutes les épreuves de la mauvaise fortune.*

Cela est à l'épreuve du feu, se dit D'une chose que le feu ne peut consumer, calciner, altérer. *Cette cuirasse est à l'épreuve des balles, de la balle*, Les balles ne la percent point. *Ce chapeau, ce manteau est à l'épreuve de la pluie*, La pluie ne saurait le pénétrer. *Etc.*

Être à l'épreuve de l'argent, Être incapable de se laisser corrompre par de l'argent.

Être à l'épreuve de la médisance, de la calomnie, Être au-dessus de la médisance, de la calomnie, ne point craindre les attaques, les atteintes de la médisance, de la calomnie.

Être à l'épreuve de tout, être à toute épreuve, Être d'une probité reconnue, d'une fidélité incorruptible.

Courage à toute épreuve; zèle, dévouement à toute épreuve, etc., Courage, zèle, dévouement que rien n'ébranle, ne rebute, n'affaiblit.

Un ami à toute épreuve, Un ami sur lequel on peut compter dans toutes les occasions. On dit aussi D'un domestique fidèle, dévoué, *Un serviteur à toute épreuve.*

Être à l'épreuve de la tentation, de la séduction, Résister à la tentation, à la séduction. *Un pareil homme ne peut pas être à l'épreuve de la tentation.*

N'être point à l'épreuve de la raillerie, des injures, etc., se dit D'une personne qui ne peut souffrir la moindre raillerie, la moindre injure. *Sa patience n'est pas à l'épreuve d'une injure.*

Épreuve judiciaire, Épreuve que les personnes accusées mais non convaincues d'un crime étaient jadis obligées de subir, pour prouver leur innocence, soit en marchant sur des fers chauds, sur des charbons ardents, soit en mettant la main dans l'eau bouillante, ou en se plongeant dans une cuve d'eau froide, etc. *Il y avait plusieurs sortes d'épreuves judiciaires : l'épreuve du feu, du fer chaud, de l'eau bouillante, de l'eau froide, du duel, etc.*

Épreuve, se dit particulièrement, en termes d'Imprimerie, d'une feuille d'impression sur laquelle l'auteur ou une autre personne indique les corrections, les changements que devra faire l'imprimeur. *La première épreuve. La seconde épreuve. Corriger une épreuve. Revoir une épreuve. L'épreuve est revue, il n'y a qu'à tirer. Cet auteur veut voir trois épreuves avant de laisser tirer.*

Il se dit également Des premières feuilles qu'on tire sur une planche gravée pour juger de l'état du travail, et voir s'il n'y a point de fautes. *La première épreuve de cette estampe n'est pas bien venue.*

Il se dit, par extension, de Toute estampe tirée après que le travail est entièrement terminé. *Épreuve avant la lettre. Épreuve avec la lettre. Voilà une belle épreuve.*

En Photographie, *Épreuve négative*, Épreuve dans laquelle les teintes sont renversées, c'est-à-dire que les ombres de l'objet y sont représentées par des clairs et réciproquement. L'épreuve faite sur celle-ci et dans laquelle les teintes sont de nouveau renversées, c'est-à-dire ramenées à leur ordre naturel, s'appelle *Positive*.

ÉPROUVER. v. a. Essayer; faire l'épreuve, l'essai de. *Éprouver une arme à feu. Éprouver un canon. Éprouver une cuirasse. C'est un remède que j'ai éprouvé. Éprouvez si cela vous fera du bien.*

Il se dit souvent en parlant Des personnes ou de leurs qualités, de leurs sentiments, etc. *Éprouver quelqu'un avant de se fier à lui. Éprouver la fidélité, la probité de quelqu'un. Il voulut éprouver leur constance, leur résignation. Éprouver le savoir de quelqu'un. Le malheur nous éprouve. Dieu nous éprouve.*

Éprouver, signifie aussi, tant au sens physique qu'au sens moral, Ressentir, connaître par expérience. *On éprouve sur cette montagne un froid très rigoureux. Éprouver des sensations. Éprouver de la douleur, du plaisir, des peines, de l'ennui. Il a éprouvé l'une et l'autre fortune. Il éprouva, à ses dépens, qu'il ne faut jamais trop compter sur ses amis.*

Il se dit, par analogie, Des changements, des variations, des altérations, etc., qui arrivent aux choses. *Les altérations qu'une substance éprouve quand elle est soumise à l'action du feu. Le prix de ces denrées éprouve de fréquentes variations. Sa conduite, son caractère en éprouva un changement notable.*

Éprouvé, ée. part. passé. *C'est un homme d'une fidélité, d'une vertu, d'une valeur éprouvée.*

Un homme fort éprouvé, Un homme qui a beaucoup souffert.

ÉPROUVETTE. s. f. T. d'Arts. Instrument à l'aide duquel on vérifie la qualité, l'état de certaines matières. *Éprouvette pour connaître la force de la poudre. Éprouvette de savonnier, de potier.*

Il se dit, en Chimie, d'Un vase de verre cylindrique, destiné particulièrement à recueillir les gaz.

Il se dit aussi, en Chirurgie, de Certaines sondes.

EPT

ÉPTACORDE. Voyez Heptacorde.

ÉPTAGONE. Voyez Heptagone.

EPU

ÉPUCER. v. a. Ôter, chasser les puces. *Épucer un chien.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *S'épucer.* Il est familier.

Épucé, ée. part. passé.

ÉPUISABLE. adj. des deux genres. Qui peut être épuisé. Il est peu usité.

ÉPUISEMENT. s. m. Action d'épuiser, en tout ou en partie, les eaux amassées en quelque endroit; ou Le résultat de cette action. *On travaille depuis plusieurs jours à l'épuisement des eaux de la mine.*

Il signifie par extension, Perte considérable de quelque humeur du corps, et en général, Dissipation de forces. *On l'a tant saigné, qu'il est tombé dans un épuisement dont il a peine à revenir. L'épuisement où il est tombé ne vient que de ses débauches. Les jeûnes et les veilles l'ont jeté dans l'épuisement. Ses études et ses méditations lui ont causé un grand épuisement, l'ont jeté dans un grand épuisement.*

Il se dit aussi figurément, surtout en parlant Des finances, lorsqu'elles ont été épuisées par des dépenses excessives. *L'épuisement des finances contraignit de recourir à des voies extraordinaires.*

ÉPUISER. v. a. Tarir, mettre à sec. *Épuiser une fontaine à force d'en tirer de l'eau. L'armée était si nombreuse, que partout où elle campait, elle épuisait les fontaines et les ruisseaux. Épuiser les eaux pour découvrir le sol et jeter des fondations.*

Il se dit aussi en parlant Du sang et de tout ce qui contribue à l'entretien des forces du corps. *On l'a trop saigné, on l'a épuisé de sang. À son âge, une trop grande application épuise les esprits. Ses débauches ont épuisé ses forces.*

Épuiser un sol, une terre, En absorber tous les sucs nourriciers. *Cette plante épuise le sol où elle se propage.*

Par extension, *Épuiser une mine*, En extraire tout ce qu'elle contient.

Épuiser, signifie au figuré, Consommer, absorber, employer certaines choses de manière à n'en plus laisser du tout. *Ils avaient épuisé toutes leurs munitions, toutes leurs provisions. Leurs ressources étaient épuisées. Épuiser les richesses d'un pays. Cette guerre épuisa les finances, épuisa le trésor public. Épuiser une province d'hommes et d'argent. Épuiser un sac d'argent. Épuiser la bourse de quelqu'un. Après avoir épuisé toutes les voies de douceur.*

Fig., *Épuiser une matière, un sujet*, Ne rien oublier de tout ce qui peut être dit sur la matière, sur le sujet qu'on traite. *Cet auteur a épuisé la matière. Il a épuisé son sujet.*

Épuiser, s'emploie aussi avec le pronom personnel dans plusieurs de ses acceptions. *Cette source s'est épuisée. S'épuiser à force de travail. S'épuiser par ses débauches. S'épuiser à force de crier, à crier. S'épuiser en efforts inutiles. Nos ressources commençaient à s'épuiser.*

ÉPUISÉ, ÉE. part. passé. *Une source, une mine épuisée. Un homme épuisé. Un sol épuisé.*

Fig., *Une édition épuisée*, Une édition dont il ne reste plus d'exemplaires chez l'éditeur.

Fig., *Un esprit épuisé, une imagination épuisée*, Un esprit, une imagination usés, qui ne peuvent plus rien produire de nouveau.

ÉPULIDE ou **ÉPULIE**. s. f. T. de Chirurgie. Excroissance de chair qui se forme sur les gencives.

ÉPULONS. s. m. pl. Prêtres de l'ancienne Rome, qui présidaient aux festins donnés en l'honneur des dieux, et veillaient au bon ordre dans les sacrifices.

ÉPULOTIQUE. adj. des deux genres. T. de Pharmacie. Il se dit Des médicaments topiques que l'on croit propres à favoriser la cicatrisation.

Il se prend aussi substantivement, au masculin. *Cette drogue est un bon épulotique.*

ÉPURATION. s. f. Action d'épurer. *L'épuration du sang. L'épuration des métaux. L'épuration des huiles.*

Il se dit aussi au sens moral. *Épuration des mœurs. Épuration de la langue. Épuration du théâtre.*

Fig., *Épuration d'une compagnie, d'un corps*, Exclusion donnée à quelques-uns de ses membres jugés indignes d'en faire partie.

ÉPURE. s. f. T. d'Archit. Dessin de quelque édifice, ou de quelque partie d'un édifice, qu'on trace sur une muraille, sur un plancher, sur une aire bien unie, dans les dimensions que doit avoir l'édifice, ou la partie d'édifice, afin d'y prendre les mesures nécessaires. *L'épure d'un édifice, d'une voûte, d'une colonne, etc.*

Il se dit, par extension, Du même dessin réduit d'après une échelle; et Des dessins en petit que l'on fait pour s'exercer à tracer des épures en grand.

ÉPURER. v. a. Rendre pur, rendre plus pur. *Il faut épurer ce sirop. Épurer de l'eau bourbeuse, en la filtrant avec du sable, avec du charbon. Le feu épure les métaux.*

Il s'emploie figurément, comme dans les phrases suivantes :

Épurer la langue, Rendre la langue plus correcte, la corriger des vices qui la gâtent. On dit aussi, *Épurer son style.*

Épurer un auteur, Retrancher des ouvrages d'un auteur ce qu'il y a de trop libre et de contraire à la décence.

Épurer le théâtre, se dit Des poëtes qui composent les pièces de théâtre où il n'y a rien qui puisse blesser les mœurs, et qui, par leur exemple, inspirent et propagent ce même sentiment de bienséance.

Épurer le goût, Le rendre plus sûr et plus délicat.

Épurer le cœur, l'âme, les sentiments, etc., de quelqu'un, Chasser de l'esprit et du cœur de quelqu'un les pensées, les sentiments contraires à la religion, aux bonnes mœurs, à la droiture. *Des doctrines qui épurent l'âme.* On dit aussi, dans le style de la Chaire, *Épurer son cœur de toute affection terrestre.*

Épurer les mœurs, Faire qu'elles soient plus pures, plus régulières.

Épurer une assemblée, une compagnie, En éliminer les membres qui sont jugés indignes d'y siéger. On le dit aussi Des partis. *A force d'épurer son parti on court risque de rester seul.*

ÉPURER, s'emploie encore avec le pronom personnel, et signifie, tant au propre qu'au figuré, Devenir plus pur. *Il faut laisser reposer cette liqueur, elle s'épurera avec le temps. L'or s'épure dans le creuset. La langue commençait à s'épurer. La vertu s'épure dans le malheur. Les mœurs s'épurent. Le goût s'épure par de bonnes lectures.*

ÉPURÉ, ÉE. part. passé.

Des sentiments épurés, des intentions épurées, Des sentiments nobles et détachés de tout intérêt personnel.

ÉPURGE. s. f. T. de Botan. Herbe qui purge violemment par haut et par bas. *L'épurge est une espèce de tithymale.*

ÉQU

ÉQUARRIR. v. a. Tailler à angles droits. *Équarrir une poutre, une pierre, un bloc de marbre.*

Équarrir une glace, La rendre carrée en se servant du diamant et des pinces.

ÉQUARRIR, se dit aussi de L'action de dépecer les bêtes mortes ou que l'on abat. *Équarrir un cheval.*

ÉQUARRI, IE. part. passé. *Une pièce de bois équarrie.*

ÉQUARRISSAGE. s. m. T. de Charpenterie. État de ce qui est équarri. *Cette poutre a quinze pouces d'équarrissage*, c'est-à-dire, Quinze pouces en tous sens.

Bois d'équarrissage, Le bois qui doit avoir au moins six pouces d'équarrissage.

ÉQUARRISSAGE, signifie aussi, L'action d'écorcher, de dépecer les bêtes de somme ou de trait, comme les chevaux, les ânes.

ÉQUARRISSEMENT. s. m. Action d'équarrir, ou L'état d'une chose équarrie. *L'équarrissement d'une pierre, d'un morceau de bois. Tailler une pierre, un morceau de bois en équarrissement.*

ÉQUARRISSEUR. s. m. Celui qui fait métier de tuer et d'écorcher les bêtes de somme ou de trait.

ÉQUATEUR. s. m. (Dans ce mot et dans les trois suivants on prononce *Écoua*.) Un des plus grands cercles de la sphère, qui est également distant des deux pôles, et qu'on appelle aussi *Ligne équinoxiale, équatoriale*, ou simplement *Ligne. Équateur terrestre. Équateur céleste.* Le plan de *l'équateur terrestre*, prolongé indéfiniment dans l'espace, constitue *l'équateur céleste*, que le soleil traverse deux fois dans l'année, aux temps des équinoxes. C'est en parlant du cercle idéal tracé par ce plan sur la sphère céleste que l'on peut dire : *Les peuples qui habitent sous l'équateur. Les régions situées sous l'équateur. Etc.*

Les Astronomes disent quelquefois dans un sens analogue, *L'équateur de Jupiter, de Saturne, etc.*

ÉQUATION. s. f. T. d'Algèbre. L'expression de la condition d'égalité établie entre deux quantités algébriques. *Équation du premier degré, du second degré. Les racines d'une équation. Les membres d'une équation. Résoudre une équation.*

ÉQUATION, en termes d'Astronomie, La quantité variable, mais déterminable par le calcul, qu'il faut ajouter ou ôter aux mouvements moyens pour obtenir les mouvements vrais. *L'équation des temps est le nombre variable de minutes et de secondes qu'il faut ajouter chaque jour à l'époque du midi moyen pour avoir le midi vrai. Pendule à équation.*

ÉQUATORIAL, ALE. adj. Qui appartient à l'équateur. *Contrées équatoriales. Plantes équatoriales. La ligne équatoriale*, L'équateur.

En Astr., *Étoiles, constellations équatoriales*, Étoiles, constellations voisines de l'équateur.

ÉQUATORIAL. s. m. T. d'Astron. Instrument dont on se sert pour suivre le mouvement des astres, pour déterminer leur ascension droite et leur déclinaison. *Les équatoriaux de l'Observatoire de Paris.*

ÉQUERRE. s. f. Instrument qui sert à tracer un angle droit, et qui est principalement à l'usage des mathématiciens, des charpentiers, des menuisiers, des maçons, etc. *Fait à l'équerre. Poser l'équerre. Dresser à l'équerre.*

Il se dit aussi de Ce qui est à angle droit, de ce qui a la forme d'une équerre. *Ce bâtiment n'est pas d'équerre. Bâti à fausse équerre. Mettre d'équerre. Disposer en équerre.*

ÉQUESTRE. adj. des deux genres. (L'U se prononce dans ce mot et dans les quatre suivants.) Il n'est usité que dans ces locutions, *Statue équestre, figure équestre*, Statue représentant une personne à cheval; et dans celle-ci, *L'ordre équestre*, L'ordre des chevaliers romains, et encore La noblesse du second rang en Pologne.

ÉQUIANGLE. adj. des deux genres. T. de Géom. Il se dit D'une figure dont tous les angles sont égaux entre eux. *Le carré est une figure équiangle.*

Il se dit aussi D'une figure qui a ses angles égaux à ceux d'une autre. *Deux figures équiangles entre elles.*

ÉQUIDISTANT, ANTE. adj. T. de Géom. Qui dans toutes ses parties est également éloigné des parties d'un autre corps. *Les lignes parallèles sont équidistantes.*

ÉQUILATÉRAL, ALE. adj. T. de Géom. Il se dit D'une figure qui a ses côtés égaux entre eux. *Triangle équilatéral. Polygones équilatéraux.*

ÉQUILATÈRE. adj. des deux genres. T. de Géom. Il se dit D'une figure dont les côtés sont égaux à ceux d'une autre.

ÉQUILIBRE. s. m. État des corps maintenus en repos sous l'influence de plusieurs forces qui se contre-balancent exactement. *Cela est en équilibre. Dans un juste équilibre. Cela fait l'équilibre. L'équilibre des liqueurs. Équilibre stable. Équilibre instable.*

Mettre une chose en équilibre, Faire que son poids se partage également des deux côtés d'un point d'appui, en sorte qu'elle reste immobile, et ne penche ni de l'un ni de l'autre côté. On dit dans le même sens : *Être, se tenir en équilibre. Garder, perdre l'équilibre. Déranger l'équilibre. Se tenir en équilibre sur un seul pied, tour d'équilibre, etc.*

Fig., *Faire l'équilibre*, Rendre les choses égales.

ÉQUILIBRE, se dit figurément, en parlant D'États, de pouvoirs politiques, etc. *L'équilibre de l'Europe. Le système de l'équilibre. L'équilibre des pouvoirs dans un gouvernement.*

Il se dit aussi, figurément, en parlant Des humeurs, lorsqu'elles sont dans la proportion convenable et que rien n'en dérange la circulation; De l'âme, quand aucune passion n'y prédomine de manière à la troubler; etc. *Rétablir l'équilibre des humeurs dans le corps humain. Maintenir l'équilibre de son âme.*

En Peinture et en Sculpture, *L'équilibre*

d'une composition, La répartition, la distribution bien entendue des masses qui la composent.

En termes de Finances, *Budget en équilibre*, Budget où les dépenses et les recettes se balancent exactement.

ÉQUILIBRER. v. a. Mettre, tenir en équilibre. *Équilibrer des balances. Équilibrer les recettes et les dépenses.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Ces deux forces, ces deux puissances s'équilibraient.*

ÉQUILIBRÉ, ÉE. part. passé. *Des forces équilibrées. Un esprit bien équilibré*, Un esprit dont les facultés sont dans un juste rapport.

ÉQUINOXE. s. m. Il se dit Des instants de l'année auxquels le soleil, passant par l'équateur, rend les jours égaux aux nuits pour toutes les régions de la terre. *L'équinoxe du printemps. L'équinoxe d'automne. Les pluies de l'équinoxe du printemps sont excellentes pour les biens de la terre.*

Précession des équinoxes. Voyez PRÉCESSION.

ÉQUINOXIAL, ALE. adj. Qui appartient à l'équinoxe. *Les points équinoxiaux. Cercle équinoxial. Ligne équinoxiale*, ou *Équateur.*

Cadran équinoxial, Cadran dont le plan est parallèle à l'équateur.

En Botan., *Fleurs équinoxiales*, Fleurs qui s'ouvrent et se ferment chaque jour à des heures déterminées.

ÉQUIPAGE. s. m. Il se dit Du train, de la suite, chevaux, mulets, carrosses, valets, hardes, etc. *Grand, superbe équipage. Les équipages du prince. Son équipage est parti, est arrivé. Il a perdu son équipage. Faire son équipage.*

Prov. et fig., *L'équipage de Jean de Paris*, se dit d'Un équipage magnifique; et *Un équipage de bohème*, d'Un équipage délabré.

ÉQUIPAGE, se dit souvent, dans un sens plus restreint, d'Une voiture de maître, avec ce qui en dépend. *La plupart des gens riches ont un équipage, ont équipage. Un bel équipage. Il est venu avec son équipage.*

Il se dit aussi de Toutes les choses nécessaires pour certaines entreprises ou opérations, pour divers exercices. *Équipage de guerre. Les équipages de l'armée. Équipage de siège. Équipage de chasse.*

Il signifie particulièrement, en termes de Marine, La réunion de ceux qui montent un bâtiment pour en faire le service et la manœuvre. *L'équipage d'un navire marchand. Le vaisseau a péri, mais on a sauvé l'équipage. Équipage de ligne. Ce vaisseau a six cents hommes d'équipage. Renforcer les équipages. Transporter l'équipage d'un vaisseau sur un autre. Les hommes, les gens de l'équipage.*

ÉQUIPAGE, se dit quelquefois, familièrement, de La manière dont une personne est vêtue. *Cet homme est en fort mauvais équipage. Il est dans un triste équipage.* Ironiq., *Vous voilà dans un bel équipage.* On ne l'emploie guère que dans ces sortes de phrases.

ÉQUIPE. s. f. Série de bateaux amarrés les uns aux autres, allant à la voile ou traînés par des hommes.

Il se dit aussi d'Un certain nombre d'ouvriers attachés à un travail spécial. *Une équipe dans une gare de chemin de fer. Composer une équipe. Homme d'équipe. Chef d'équipe.*

ÉQUIPÉE. s. f. Action, entreprise indiscrète, irréfléchie, téméraire, dont les suites ne peuvent être que fâcheuses, désagréables. *Vous avez fait là une belle équipée. Voilà une plaisante équipée. Cette équipée lui coûtera cher. Ce jeune étourdi est allé s'enrôler, ce n'est pas sa première équipée.*

ÉQUIPEMENT. s. m. Action d'équiper. *Il faut tant de temps pour l'équipement des nouveaux bataillons. Frais d'équipement.*

Il se dit aussi, surtout en termes militaires, de Ce qui sert à équiper. *Toutes les pièces de son équipement sont en bon état. Effets d'équipement.*

Il signifie particulièrement, en termes de Marine, L'action de pourvoir un vaisseau, une flotte, etc., de tout ce qui est nécessaire à la manœuvre, à la subsistance, à la défense et à l'attaque, etc. *L'équipement de ce vaisseau a coûté beaucoup. On ordonna l'équipement de la flotte.*

ÉQUIPER. v. a. Pourvoir quelqu'un des choses qui lui sont nécessaires, et surtout de vêtements. *Équiper un soldat. Équiper un cavalier. Il a bien équipé son fils avant de l'envoyer au collège.*

Il se dit aussi en parlant D'un vaisseau, d'une flotte, etc., qu'on pourvoit de tout ce qui est nécessaire à la manœuvre, à la subsistance, à la défense et à l'attaque, etc. *Équiper un vaisseau de ligne. Équiper une flotte.*

Fig. et fam., *Il a été bien équipé*, Il a été maltraité, raillé comme il faut.

ÉQUIPER, s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il lui faut tant pour s'équiper.*

Il signifie quelquefois familièrement, S'accoutrer. *Peut-on s'équiper de la sorte?*

ÉQUIPÉ, ÉE. part. passé. *Il arriva bien équipé.*

Il se dit, en termes de Blason, D'un vaisseau qui a ses voiles et ses cordages. *De gueules à la nef équipée d'argent.*

ÉQUIPOLLENCE. s. f. (On prononce les L dans ce mot et dans les deux suivants.) T. de Logique. Il ne s'emploie guère que dans cette locution, *L'équipollence des propositions*, Propriété des propositions qui reviennent, qui équivalent l'une à l'autre.

ÉQUIPOLLENT, ENTE. adj. Égal en valeur à une autre chose. *Le profit est équipollent à la perte. Cette raison est équipollente à l'autre. Quantités équipollentes.* Il vieillit.

Il est aussi substantif, au masculin. *Je lui ai rendu l'équipollent.*

À L'ÉQUIPOLLENT. loc. adv. À proportion. *Il fait une dépense de prince, il a chiens, chevaux, pages, et tout le reste à l'équipollent.* Cette locution a vieilli.

ÉQUIPOLLER. v. a. Valoir autant que. *Le gain équipolle la perte. L'un équipolle l'autre. Il faut que le gain soit grand, pour équipoller la perte.* Il a vieilli.

Il est aussi neutre. *Une clause qui équipolle à l'autre. Une raison qui équipolle à une autre.* Ce verbe et ses dérivés sont plus usités en Jurisprudence que dans le langage ordinaire.

ÉQUIPOLLÉ, ÉE. part. passé. Balancé, comparé avec. *La perte équipollée au gain.*

En termes de Blason, *Cinq points d'or équipollés à quatre d'azur*, Neuf carrés mis en forme d'échiquier, dont il y en a cinq, savoir, ceux des quatre coins et du milieu, d'un émail différent de celui des quatre autres carrés.

ÉQUITABLE. adj. des deux genres. Qui a de l'équité. *Un homme équitable. Un juge équitable. Des gens peu équitables.*

Il se dit aussi Des choses qui sont conformes aux règles de l'équité. *Sentiment équitable. Jugement équitable. Partage équitable. Distribution équitable. Cela est équitable, n'est pas équitable.*

ÉQUITABLEMENT. adv. D'une manière équitable, avec équité, avec justice. *Il faut juger équitablement de toutes choses.*

ÉQUITATION. s. f. (L'U se prononce.) Art de monter à cheval. *Les règles de l'équitation. École d'équitation. Termes d'équitation.*

Il se dit quelquefois, surtout en Médecine, de L'action de monter à cheval pour faire de l'exercice. *L'équitation est recommandée par les médecins dans un grand nombre de maladies.*

ÉQUITÉ. s. f. Justice naturelle, droiture. *Il juge avec équité. Contre toute équité. En toute équité. Selon l'équité. Homme plein d'équité. C'est un homme sans équité, qui n'a point d'équité. Manquer à toutes les règles de l'équité. Violer les règles de l'équité.*

Il signifie quelquefois, La justice exercée, non pas selon la rigueur de la loi, mais avec une modération et un adoucissement raisonnables. *Il fut absous, parce qu'on eut plus d'égard à l'équité qu'à la justice rigoureuse. Les arbitres jugent plutôt selon les règles de l'équité que suivant la rigueur des lois. Les Anglais ont un tribunal appelé Cour d'équité.*

ÉQUIVALENCE. s. f. Terme didactique. Égalité de valeur. *Équivalence des forces.*

ÉQUIVALENT, ENTE. adj. Qui est de même valeur, qui équivaut. *Je lui donnerai un héritage équivalent. Une chose équivalente. Une expression équivalente à une autre.*

Il est aussi substantif, au masculin. *On n'a pu remettre ce prince en possession des villes qu'on lui avait prises, mais on lui en a donné l'équivalent. C'est un équivalent. Offrir des équivalents. Dédommager par équivalent.*

Un traducteur est quelquefois forcé d'employer des équivalents, c'est-à-dire D'employer des expressions, des figures, qui ne sont pas celles de l'original, mais qui ont le même sens et la même force.

En Chimie, *Équivalent*, La quantité d'un corps qui est susceptible de remplacer une quantité déterminée d'un autre corps pour produire le même effet ou pour jouer le même rôle. *Les chimistes ont rapporté à une unité de convention la valeur numérique des équivalents de tous les corps simples.*

ÉQUIVALOIR. v. n. (Il se conjugue comme *Valoir*.) Être de même prix, de même valeur. *Une once d'or équivaut à quinze onces d'argent.*

Il se dit quelquefois De choses autres que celles qui ont un prix intrinsèque, une valeur matérielle, et signifie, Être à peu près le même que. *Cette réponse équivaut à un refus. Cette expression équivaut à telle autre.*

ÉQUIVOQUE. adj. des deux genres. Qui a un double sens, qui peut recevoir plusieurs interprétations, et qui convient à différentes choses. *Ce discours est équivoque. Parole, terme, mot équivoque. Cela est équivoque. Expression équivoque.*

Il se dit aussi De toutes les choses sur lesquelles on peut porter des jugements opposés. *Action équivoque. Réputation équivoque. Mérite équivoque. Vertu équivoque. Signe équivoque, non équivoque.*

Par extension, *Un homme équivoque*, se dit d'Un homme à qui l'on ne peut se fier.

En Médec., *Signe équivoque*, Signe qui peut convenir à plusieurs maladies.

ÉQUIVOQUE, se prend quelquefois substantivement dans le premier sens, et il est féminin. *C'est une équivoque. Il se sert d'équivoques. Basses équivoques. Il faut éviter les équivoques. Équivoque grossière, fade. Plaisante équivoque.* Autrefois il était indifféremment masculin ou féminin.

ÉQUIVOQUER. v. n. User d'équivoque. *Il équivoque continuellement.*

ERA

ÉRABLE. s. m. Genre d'arbres qui croissent naturellement dans les régions tempérées, et dont plusieurs espèces fournissent une liqueur qui peut être convertie en sucre au moyen de l'évaporation. *L'érable a le bois extrêmement dur et veineux, et l'écorce fort raboteuse. Palissade d'érable. Racine d'érable. Broussin d'érable. Menuiserie d'érable. Le bois d'érable est bon pour faire des violons et d'autres instruments de musique. Le sycomore est une espèce d'érable. Érable à sucre. Sucre d'érable.*

ÉRADICATION. s. f. Terme didactique. Action de déraciner, d'arracher quelque chose par la racine.

ÉRAFLER. v. a. Écorcher légèrement, effleurer la peau. *Cette épingle m'a éraflé. Cette épine m'a éraflé le visage. Il a reçu un coup d'épée qui n'a fait que lui érafler la peau.* Il est familier.

ÉRAFLÉ, ÉE. part. passé.

ÉRAFLURE. s. f. Écorchure légère. *Il a une éraflure à la main. Une éraflure d'épingle, d'épine, etc.* Il est familier.

ÉRAILLEMENT. s. m. Renversement des paupières en dehors. On l'appelle en Médecine *Ectropion.*

ÉRAILLER. v. a. Il se dit en parlant Des toiles et des étoffes de soie dont le tissu est relâché, effilé, ou comme écorché par une légère déchirure. *Érailler du satin.* On peut l'employer avec le pronom personnel. *Ces étoffes sont sujettes à s'érailler.*

ÉRAILLÉ, ÉE. part. passé. *Étoffe éraillée.*

Avoir l'œil éraillé, les yeux éraillés, Avoir naturellement des filets rouges dans l'œil, ou Avoir les paupières plus ou moins renversées en dehors.

ÉRAILLURE. s. f. Marque qui reste à une étoffe de soie ou à une toile, quand elle est éraillée.

ÉRATER. v. a. Ôter la rate. *On aératé des chiens, pour savoir s'ils pouvaient vivre sans rate.*

ÉRATÉ, ÉE. part. passé.

ERE

ÈRE. s. f. T. de Chronologie. Point fixe d'où l'on commence à compter les années. *L'ère des Olympiades. L'ère de la fondation de Rome. L'ère de Nabonassar. L'ère des Séleucides. Fixer l'ère. L'ère chrétienne. La naissance de* JÉSUS-CHRIST *est l'ère des chrétiens, et la fuite de Mahomet est celle des mahométans, appelée ordinairement l'hégire.*

Il se dit aussi de La suite même des années que l'on compte depuis un point fixe. *L'ère des Espagnols commence environ trente-huit ans avant l'ère des chrétiens, et finit vers* 1351.

Il se dit quelquefois, dans le style élevé, d'Une époque très remarquable où un nouvel ordre de choses s'établit, commence. *Une ère nouvelle commence. L'ère de la liberté, de l'affranchissement d'un peuple.*

ÉRÈBE. s. m. T. de Mythologie. Il se dit de La partie la plus ténébreuse de l'enfer des païens ; quelquefois il désigne Cet enfer même. *Les monstres de l'Érèbe.*

ÉRECTEUR. adj. et s. m. T. d'Anat. Il se dit Des muscles qui servent à redresser certaines parties. *Les muscles érecteurs* ou simplement *les érecteurs.*

ÉRECTILE. adj. des deux genres. T. d'Anat. Qui est susceptible d'érection. *Les tissus érectiles.*

ÉRECTION. s. f. Action d'ériger. Il se dit surtout de L'action d'élever une statue, un monument en l'honneur de quelque personnage illustre ou en mémoire de quelque événement important. *L'érection d'une statue, d'un monument.*

Il se dit aussi, en Médecine, de L'action par laquelle certaines parties molles du corps se gonflent, se durcissent et se redressent.

ÉRECTION, signifie encore figurément, Institution, établissement. *L'érection d'un tribunal. L'érection d'une terre en duché. L'érection d'une commission, d'une charge en titre d'office. Nouvelle érection. Ancienne érection.* Il n'est guère usité, en ce sens, que dans ces sortes de locutions.

ÉREINTER. v. a. Fouler ou rompre les reins. *Si vous lui mettez un fardeau si pesant sur le dos, vous l'éreinterez.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il fit un si grand effort, qu'il s'éreinta.* Ce mot est familier.

Fig. et fam., *Éreinter,* Excéder de fatigue. *Il éreinte tous ses employés.* Avec le pronom personnel. *Il s'éreinte à travailler.*

ÉREINTÉ, ÉE. part. passé.

ÉRÉMITIQUE. adj. des deux genres. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Vie érémitique,* Vie que mènent les solitaires dans le désert ; par opposition à *Vie cénobitique,* Celle des religieux qui vivent en commun.

ÉRÉSIPÉLATEUX, EUSE. adj. T. de Médec. Qui tient de l'érésipèle. *Bouton érésipélateux. Tumeur érésipélateuse.*

ÉRÉSIPÈLE. s. m. (On disait autrefois *Érysipèle,* ce qui était conforme à l'étymologie.) T. de Médec. Affection aiguë inflammatoire, caractérisée par une rougeur bien circonscrite, ainsi que par la dureté et par le gonflement de la peau, qui est en même temps le siége d'une douleur plus ou moins forte et d'une chaleur souvent âcre. *Érésipèle dartreux. Érésipèle phlegmoneux. Érésipèle pustuleux.*

ÉRÉTHISME. s. m. T. de Médec. Excitation, tension violente des fibres.

ERG

ERGASTULE. s. m. T. d'Antiq. romaine. Prison où l'on enfermait les esclaves condamnés à des travaux pénibles.

ERGO. conj. Mot emprunté du latin, et qui signifie *Donc.* Il s'emploie familièrement.

ERGOT. s. m. Espèce de petit ongle pointu, qui vient à la patte de quelques animaux, vers la partie postérieure. *Les ergots d'un chien.*

Prov. et fig., *Se lever sur ses ergots, se tenir sur ses ergots, monter sur ses ergots,* Parler avec colère, et d'un ton fier et élevé.

ERGOT, est aussi Le nom d'une maladie qui attaque le seigle, et qui rend dangereux le pain qu'on fait de ce grain ainsi gâté.

ERGOTAGE. s. m. Action d'ergoter, ou Le résultat de cette action. *Tout cela n'est qu'ergotage. Toute sa conversation n'est qu'un perpétuel ergotage.* On dit dans le même sens, *Ergoterie.*

ERGOTÉ, ÉE. adj. Qui a des ergots. *Un coq bien ergoté.*

Chien ergoté, Chien qui a un ongle de surcroît au-dedans et au-dessus du pied.

Seigle ergoté, Seigle attaqué de la maladie qu'on appelle *Ergot.*

ERGOTER. v. n. Pointiller, contester mal à propos et avec importunité, chicaner dans la discussion. *Il est importun, il ne sait qu'ergoter.*

Il signifie au figuré, Trouver à redire. *Il ergote sur tout.* Ce verbe est familier dans ses deux acceptions.

ERGOTERIE. s. f. Voyez ERGOTAGE.

ERGOTEUR, EUSE. s. Pointilleux, pointilleuse, qui conteste mal à propos. *Ce n'est qu'un ergoteur. C'est une ergoteuse.* Il est familier.

ERI

ÉRIDAN. s. m. T. d'Astron. Ancien nom du Pô, qui a été donné à une constellation de l'hémisphère austral.

ÉRIGER. v. a. Consacrer, dresser, élever. *Ériger un autel. Ériger un trophée, des trophées. Ériger une statue. Ériger une statue à quelqu'un. Ériger un temple. Ériger un monument à la gloire d'un héros.*

Il s'emploie figurément, comme dans les phrases suivantes :

Ériger un tribunal, Le créer, l'instituer. On dit dans un sens analogue, *Ériger un évêché.*

Ériger une terre en comté, en marquisat, en duché, En faire un comté, un marquisat, un duché. *Le roi, par lettres patentes, avait érigé cette terre en duché.* On a dit aussi, *Ériger une commission, une fonction en titre d'office,* Faire d'une commission, d'une fonction amovible une charge inamovible.

Ériger une église en cathédrale, En faire une cathédrale. On dit de même, *Ériger un diocèse en archevêché.*

ÉRIGER, s'emploie activement dans le même sens, et se dit Des hommes et des choses. *La crédulité populaire érige quelquefois les scélérats en héros. Les hommes érigent souvent leur folie en sagesse.*

ÉRIGER, avec le pronom personnel, signifie, S'attribuer une autorité, un droit, une qualité qu'on n'a pas, ou qui ne convient pas. *S'ériger en censeur public. S'ériger en réformateur. Il s'est érigé en bel esprit. S'ériger en auteur, en savant. S'ériger en diseur de bons mots, en censeur, en critique.*

ÉRIGÉ, ÉE. part. passé.

ÉRIGNE ou **ÉRINE.** s. f. T. de Chirur. Petit instrument terminé en crochet, dont on se sert pour élever ou soutenir les parties qu'on veut disséquer. *Érigne simple. Érigne double.*

ÉRIGONE. s. f. Nom qu'on donne, en termes d'Astronomie, à La constellation de la Vierge.

ERM

ERMIN. s. m. Il se dit, dans les échelles du Levant, Du droit de douane qui se paye pour l'entrée et la sortie des marchandises.

ERMINETTE ou **HERMINETTE.** s. f. Espèce de hache recourbée qui sert à planer,

à doler le bois. *Erminette de charpentier, de tonnelier.*

ERMITAGE. s. m. Habitation d'un ermite. *Cet ermite ne sort jamais de son ermitage. Un petit ermitage.*

Il se dit aussi d'un couvent d'ermites. *Il y avait autrefois un ermitage au mont Valérien, près de Paris.*

Il se prend figurément pour Un lieu écarté et solitaire, comme ceux que les ermites choisissent pour leur retraite. *C'est un véritable ermitage, un joli ermitage.*

Il se dit aussi, figurément, d'Une maison écartée et champêtre. *Viendrez-vous me voir dans mon ermitage, à mon ermitage?*

ERMITE. s. m. Solitaire qui vit retiré dans un lieu désert, pour s'y livrer à des exercices de piété. *Saint Paul, premier ermite. Les ermites de la Thébaïde. Un vieil ermite. Un saint ermite. Il y a des ermites qui vivent en communauté. Ermites de Saint-Augustin.*

Fig., *Vivre comme un ermite*, Mener une vie fort retirée, et fuir la société du monde.

Prov., *Quand le diable fut vieux, il se fit ermite.* Voyez DIABLE.

ERO

ÉROSION. s. f. Terme didactique. Action d'une substance qui en corrode une autre, qui la ronge. *Il y a des humeurs âcres qui détruisent les chairs par érosion.*

ÉROTIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient, qui a rapport à l'amour, qui en procède. *Poëme, vers érotiques. Chanson érotique. Délire érotique.*

Il s'emploie aussi substantivement au masculin. *Les érotiques grecs*, Les auteurs grecs qui ont écrit des histoires d'amour.

ÉROTOMANIE. s. f. T. de Médec. Délire érotique.

ERP

ERPÉTOLOGIE. s. f. Partie de l'histoire naturelle qui traite des reptiles.

ERR

ERRANT, ANTE. adj. (On prononce les deux R dans ce mot et dans les suivants.) Qui erre de côté et d'autre. *Il est errant et vagabond. Des peuplades errantes.*

Étoiles errantes. Nom que l'on donnait autrefois aux planètes; par opposition aux étoiles proprement dites, appelées *Étoiles fixes.*

Chevalier errant, Chevalier qui courait le monde à la recherche d'aventures.

Le Juif errant, Personnage imaginaire que l'on suppose condamné à errer jusqu'à la fin du monde.

Fig. et fam., *C'est un Juif errant*, se dit D'un homme qui change souvent de demeure, qui voyage sans cesse. On dit dans un sens analogue. *Avoir, mener une vie errante.*

Fig., *Imagination errante et vagabonde*, Imagination sans frein, qui se porte rapidement sur un grand nombre d'objets.

ERRANT, est quelquefois substantif masculin; et alors il signifie, Celui qui erre dans la foi. *Redresser les errants. Ramener les errants.* Cette acception est maintenant peu usitée.

ERRATA. s. m. Terme emprunté du latin. Liste des fautes survenues dans l'impression d'un ouvrage. *Il a marqué ces fautes-là dans l'errata. Il a fait un errata fort exact. Les errata sont nécessaires dans les livres.* Lorsqu'il ne s'agit que d'une faute à relever, quelques-uns disent, *Erratum* (prononcez *Erratome*).

ERRATIQUE. adj. des deux genres. Irrégulier, déréglé. Il se dit particulièrement en Médecine. *Fièvre erratique.*

En Géologie, *Blocs erratiques*, se dit De pierres ou de rochers tombés du haut des montagnes à la surface d'un glacier, et transportés par le mouvement du glacier à des distances plus ou moins grandes de leur point d'origine.

ERRATUM. s. m. Voyez ERRATA.

ERRE. s. f. Train, allure. Il n'est usité que dans ces phrases, qui même ont vieilli, *Aller grand'erre, aller belle erre*, Aller bon train, aller vite.

Fig. et fam., *Aller grand'erre, aller belle erre*, Faire trop grande dépense. *Ce jeune homme va grand'erre, il aura bientôt mangé tout son bien.*

ERRE, en termes de Marine, signifie, La marche, le plus ou moins de vitesse acquise d'un bâtiment. *Amortir, diminuer l'erre d'un vaisseau. Ce bâtiment n'a plus d'erre*, Il est arrêté, il ne marche plus. *Ce bâtiment a repris son erre.*

ERRES, au pluriel, se dit Des traces ou voies du cerf. *Les erres sont rompues*, Les traces sont effacées.

Fig. et fam., *Suivre les erres, marcher sur les erres, aller sur les erres de quelqu'un*, Tenir la même conduite que lui, suivre les mêmes voies, être dans les mêmes sentiments.

En parlant D'affaires, *Reprendre, suivre les premières erres, les dernières erres*, Recommencer à travailler sur une affaire, et la reprendre où elle avait été laissée. Voyez ERREMENTS.

ERREMENTS. s. m. pl. Erres, voies. Il n'est d'usage qu'au figuré et en parlant D'affaires. *Reprendre, suivre les derniers, les anciens errements d'une affaire.* On le dit plus ordinairement qu'*Erres.*

ERRER. v. n. Vaguer de côté et d'autre, aller çà et là à l'aventure. *Errer par la campagne, dans la campagne. Errer de côté et d'autre. Errer çà et là. Aller errant. Errer dans une forêt, dans un désert. Errer sur mer au gré des vents.*

Fig., *Laisser errer ses pensées*, Rêver en méditant sans suite et sans liaison dans ses idées.

ERRER, signifie au figuré, Se tromper, avoir une fausse opinion. *Il n'y a personne qui ne puisse errer, qui ne soit sujet à errer. Vous errez dans votre calcul. Errer dans la foi. Errer dans les principes. Redresser ceux qui errent. Errer dans le droit, dans le fait.*

ERREUR. s. f. Action d'errer. Il n'est plus usité au propre que dans quelques expressions poétiques ou d'un style élevé, et particulièrement dans cette locution, *Les erreurs d'Ulysse*, Le voyage très long et rempli de traverses, que ce prince fit en revenant de Troie.

Il ne s'emploie ordinairement qu'au figuré, et signifie, Fausse opinion, fausse doctrine. *Douce erreur. Agréable erreur. Erreur capitale. Erreur grossière. Tomber dans l'erreur. Sortir d'erreur. Il est encore dans l'erreur. Il est revenu de son erreur. Tirer quelqu'un d'erreur. C'est une erreur que de s'imaginer que... Vous croyez qu'il est franc avec vous: erreur. Erreur dans la foi, en matière de foi. Vivre dans l'erreur. Persister dans l'erreur. La doctrine de cet homme est pleine d'erreurs. On a condamné ses erreurs. Combattre l'erreur. Rectifier, redresser une erreur. Triompher de l'erreur.*

Erreurs populaires, Fausses opinions accréditées parmi les personnes ignorantes ou peu instruites. *Les erreurs populaires en physique, en médecine, en astronomie, en histoire.*

ERREUR, se dit quelquefois pour Illusion, comme dans cette phrase, *L'erreur des sens.*

Il se prend quelquefois, au pluriel, pour Dérèglement dans les mœurs. *Les folles erreurs de la jeunesse. Il est bien revenu de ses erreurs. Il est honteux de ses erreurs passées.*

Il signifie aussi, Faute, méprise. *Commettre une erreur. Corriger, rectifier, redresser une erreur. Il y a une erreur dans cette citation. Erreur de nom. Erreur de fait. Erreur de droit. Erreur de date. Erreur en chronologie.*

En Jurispr., *Erreur de personne* ou *dans la personne*, Erreur qui consiste à prendre une personne pour une autre.

Erreur de calcul, Inexactitude, manquement dans le calcul. *Sauf erreur de calcul*, ou simplement, *Sauf erreur. Sauf erreur ou omission. Il y a erreur dans ce calcul. Les erreurs de calcul ne se couvrent point.*

Prov., *Erreur n'est pas compte.*

ERRHIN, INE. adj. T. de Médec. Nom donné aux médicaments qu'on introduit dans les narines, qu'on applique sur la membrane nasale.

ERRONÉ, ÉE. adj. Qui est contraire à la vérité, aux principes, aux règles; qui contient de l'erreur. *Sentiment erroné. Opinion erronée. Proposition erronée.*

ERS

ERS. s. m. T. de Botan. Genre de plantes légumineuses, dont quelques espèces produisent les graines alimentaires appelées *Lentilles.*

ERSE. adj. des deux genres. Il se dit Du langage parlé dans les hautes terres de l'Écosse et qui est un dialecte des langues celtiques. *Le dialecte erse* ou substantivement *L'erse.* On dit plus souvent *Gaélique.*

Poésies erses, Poésies composées dans la langue erse et que l'on attribuait par erreur aux anciens Scandinaves.

ERU

ÉRUCAGO ou **ÉRUCAGUE.** s. f. T. de Botan. Plante qui est une espèce de roquette, et qui croît dans les blés de nos provinces méridionales. *L'érucague fait éternuer.* On dit aussi, *Érucage.*

ÉRUCTATION. s. f. T. de Médec. Action de rendre par la bouche, et avec un bruit désagréable, les gaz contenus dans l'estomac, ou La sortie même de ces vents.

ÉRUDIT, ITE. adj. Qui a beaucoup d'érudition. *Un homme érudit.* On dit dans un sens analogue. *Un ouvrage érudit.*

Il s'emploie aussi substantivement. *C'est un érudit, un de nos érudits.*

ÉRUDITION. s. f. Grande étendue de savoir en littérature, en philologie. *Profonde, vaste, rare, singulière érudition. Il est homme d'érudition. Il a de l'érudition, beaucoup d'érudition. Il n'a qu'une médiocre érudition.*

Il se dit aussi, Des remarques, des recherches savantes, curieuses. *Voilà une érudition très recherchée, mais mal placée. Ouvra-*

ges d'érudition. Travaux d'érudition. Recherches d'érudition.

ÉRUGINEUX, EUSE. adj. T. de Médec. Qui tient de la rouille de cuivre, ou qui y ressemble. *Bile érugineuse.*

ÉRUPTIF, IVE. adj. T. de Médec. Il se dit Des maladies et surtout des fièvres accompagnées d'éruption, comme la variole, la scarlatine, etc. *Fièvre éruptive.*

Éruptif, se dit en Géologie pour signifier, Qui a rapport aux éruptions volcaniques, qui résulte des éruptions volcaniques. *Roches éruptives.*

ÉRUPTION. s. f. Sortie prompte et avec effort. *L'éruption du Vésuve a été précédée d'un tremblement de terre.*

Il se dit particulièrement, en Médecine, d'Une évacuation subite et abondante de sang, de pus, de vents, etc.

Il se dit également de La sortie d'une multitude de taches, de pustules, de boutons, etc., qui paraissent à la peau. *L'éruption de la petite vérole a fait cesser la fièvre.*

Il se dit quelquefois, par extension, de L'exanthème que forment les taches, les pustules, etc. *L'éruption qui lui couvre le corps.*

L'éruption des dents, La crise dans laquelle, chez les enfants, les dents se montrent hors de l'alvéole.

ERY

ÉRYSIPÉLATEUX, EUSE. adj. Voyez Érésipélateux.

ÉRYSIPÈLE. s. m. Voyez Érésipèle.

ES

ÈS. Mot formé, par contraction, de la préposition *En* et de l'article pluriel *les,* pour signifier *Dans les.* On ne l'emploie que dans certaines dénominations, et dans quelques phrases de Pratique. *Saint Pierre ès liens. Maître ès arts. Docteur, licencié, bachelier ès lettres. Ès mains d'un tel.*

ESC

ESCABEAU. s. m. Siège de bois sans bras ni dossier. *S'asseoir sur un escabeau. La terre est appelée dans l'Écriture l'escabeau des pieds de Dieu.*

ESCABELLE. s. f. Il a la même signification qu'*Escabeau.*

Prov. et fig., *Déranger les escabelles à quelqu'un,* Rompre toutes ses mesures, mettre du désordre dans ses affaires. Cette phrase et la suivante ont vieilli.

Prov., *Remuer ses escabelles,* Déménager, changer de domicile. *Il a été obligé de remuer ses escabelles.* Il signifie aussi, figurément et familièrement, Changer d'état, de fortune, de situation. *Je lui ferai bien remuer ses escabelles.*

ESCACHE. s. f. Mors de cheval, différent du canon, en ce que le canon est rond, et l'escache ovale. *Ordinairement les filets sont en escache.*

ESCADRE. s. f. Nombre de vaisseaux de guerre, sous un même chef. *Cette escadre était composée de dix vaisseaux de ligne et de tant de frégates. On arma une escadre à Brest.*

Chef d'escadre, Titre que portait autrefois l'officier supérieur de marine auquel on donne aujourd'hui le titre de *Contre-amiral.*

ESCADRILLE. s. f. Escadre composée de bâtiments légers.

ESCADRON. s. m. Troupe de cavalerie, composée d'une ou de plusieurs compagnies, et, en général, de quatre au plus. *Les régiments de cavalerie étaient autrefois composés de deux à six escadrons. Un escadron de cuirassiers, de carabiniers, de chasseurs, de lanciers. Chef d'escadron. Gros escadron. Escadron serré. Former un escadron. Enfoncer, renverser, rompre, défaire, ouvrir un escadron. Escadron qui plie. La tête d'un escadron. Le flanc d'un escadron.*

Il se disait autrefois d'Une troupe quelconque d'hommes à pied ou à cheval. *Il partagea sa troupe en deux escadrons.*

ESCADRONNER. v. n. T. d'Art militaire. Faire les différentes évolutions qui sont particulières à la cavalerie. *Ces troupes escadronnent bien.*

Ces deux troupes escadronnent ensemble, se disait autrefois De deux troupes de cavalerie qui se joignaient pour former un même escadron.

ESCALADE. s. f. Attaque d'une place avec des échelles, assaut que l'on donne avec des échelles. *Aller, monter à l'escalade. Donner, tenter l'escalade. Ils emportèrent la place par escalade. La muraille est trop haute, elle est hors d'escalade.*

Il se dit aussi de L'action d'un voleur qui se sert d'une échelle ou de tout autre moyen pour s'introduire quelque part en montant. *Les circonstances d'escalade et d'effraction aggravent le délit. À l'aide d'escalade.*

ESCALADER. v. a. Attaquer, emporter par escalade. *On escalada les bastions. La place fut escaladée en plein jour. Les géants voulaient escalader le ciel.*

Escalader une maison, une muraille, etc., Monter dans une maison, franchir un mur de clôture, etc., soit à l'aide d'une échelle, soit en grimpant, ou de quelque autre manière semblable. *Les voleurs ont escaladé la maison, ont escaladé ce mur.*

Escaladé, ée. part. passé.

ESCALE. s. f. T. de Marine. Il ne s'emploie que dans cette phrase, *Faire escale dans un port,* Y mouiller, y relâcher.

ESCALIER. s. m. Suite de degrés, partie d'un bâtiment qui sert à monter et à descendre. *Escalier de bois, de pierre de taille. Escalier à noyau. Escalier à deux rampes. Escalier en fer à cheval. Escalier à jour. Escalier suspendu. Escalier en limaçon. Escalier en escargot. Le palier, le repos d'un escalier. Grand escalier. Petit escalier. Escalier pris, pratiqué dans l'épaisseur du mur. Escalier dans œuvre, hors d'œuvre. Escalier dérobé. Le haut, le bas de l'escalier. Monter, descendre l'escalier.*

ESCALIN. s. m. Pièce de monnaie des Pays-Bas, qui vaut soixante-quatre centimes de France. *Cette étoffe coûte vingt escalins l'aune.*

ESCALOPE. s. f. T. de Cuisine. Tranches de viande apprêtées d'une manière particulière. *Une escalope de veau.*

ESCAMOTAGE. s. m. Action d'escamoter.

ESCAMOTER. v. a. Ôter, changer, faire disparaître quelque chose par un tour de main, sans que les spectateurs s'en aperçoivent. *Escamoter des boules, des dés, des cartes.* Absolument, *Cet homme escamote bien.*

Il signifie, par extension, Dérober subtilement, sans qu'on s'en aperçoive. *Un filou lui escamota sa bourse.*

Dans les Exercices militaires, *Escamoter l'arme,* Supprimer, dans le maniement du fusil, certains mouvements voulus par l'ordonnance, afin d'exécuter les temps avec plus de promptitude.

Escamoté, ée. part. passé.

ESCAMOTEUR. s. m. Celui qui escamote. *C'est un habile escamoteur.*

ESCAMPER. v. n. Se retirer, s'enfuir en grande hâte. *Il craignait d'être battu, il escampa.* Ce mot est populaire.

ESCAMPETTE. s. f. Il n'est usité que dans cette phrase populaire, *Prendre la poudre d'escampette,* S'enfuir.

ESCAPADE. s. f. Échappée, action de manquer à son devoir pour aller se divertir. *Il est sujet à faire des escapades. C'est une escapade d'écolier.*

ESCAPE. s. f. T. d'Archit., qui se prend pour Tout le fût d'une colonne, mais qui ne désigne proprement que La partie inférieure et la plus proche de la base.

ESCARBOT. s. m. Espèce d'insecte du genre des Scarabées. *Il y a plusieurs sortes d'escarbots.*

ESCARBOUCLE. s. f. Rubis, pierre précieuse qui a beaucoup d'éclat, et qui est d'un rouge foncé. *Une belle escarboucle. On croyait autrefois que l'escarboucle brillait dans les ténèbres.*

ESCARCELLE. s. f. Grande bourse à l'antique. *Il a rempli son escarcelle. Il vient de jouer, il a vidé son escarcelle. Mettre la main à l'escarcelle. Fouiller dans l'escarcelle.* Il ne se dit plus que familièrement et par plaisanterie.

Fig. et prov., *Il pleut dans son escarcelle,* Il devient riche.

ESCARGOT. s. m. Espèce de limaçon. *Un gros escargot. Un petit escargot. Manger des escargots.*

Un escalier en escargot, Un escalier en spirale.

ESCARMOUCHE. s. f. Combat entre de petits détachements ou entre des tirailleurs, lorsque deux armées sont proches l'une de l'autre. *Rude escarmouche. Vive escarmouche. Légère escarmouche. Aller à l'escarmouche. Commencer, engager l'escarmouche.*

ESCARMOUCHER. v. n. Combattre par escarmouches. *Les deux armées escarmouchèrent tout le jour. On ne combattit point, on ne fit qu'escarmoucher.*

Il se dit aussi, figurément et familièrement, Des discussions et des disputes. *On n'a pas approfondi la question, on n'a fait qu'escarmoucher.*

ESCARMOUCHEUR. s. m. Celui qui va à l'escarmouche. *C'est un bon, un hardi escarmoucheur. Les escarmoucheurs engagèrent le combat.* Il a vieilli.

ESCAROLE. s. f. Plante potagère, espèce de chicorée à feuilles larges. *Salade d'escarole.*

ESCAROTIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Il se dit Des substances caustiques qui brûlent les parties vivantes et déterminent la formation d'une escarre. On l'emploie aussi comme substantif masculin. *Un escarotique.*

ESCARPE. s. f. T. de Fortification. Muraille de terre ou de maçonnerie qui règne au-dessus du fossé du côté de la place. Par opposition, on dit, *Contrescarpe.*

ESCARPEMENT. s. m. Pente raide. *L'escarpement des montagnes. Les escarpements d'une montagne.* Il se dit particulièrement en termes de Fortification. *Faire l'escarpement d'un fossé.*

ESCARPER. v. a. Couper droit, de haut en bas. Il ne se dit qu'en parlant D'un rocher, d'une montagne, d'un fossé et autre ;

choses semblables. *Escarper un rocher, une montagne, etc. On a escarpé cette montagne pour la rendre inaccessible.*

ESCARPÉ, ÉE. part. passé.

Il est aussi adjectif. Dans ce sens, on dit, *Rocher escarpé, pente, montagne escarpée, chemin escarpé,* Rocher, pente, montagne, chemin fort rude, que l'on ne gravit que difficilement.

ESCARPIN. s. m. Soulier à simple semelle. *Danser en escarpin, avec des escarpins. Se mettre en escarpins. Prendre des escarpins pour faire des armes.*

Fig. et pop., *Jouer de l'escarpin*, S'enfuir.

ESCARPOLETTE. s. f. Espèce de siège suspendu par des cordes, sur lequel on se place pour être balancé dans l'air. *Se mettre à l'escarpolette, sur l'escarpolette. Le jeu de l'escarpolette.*

ESCARRE. s. f. Croûte qui résulte de la mortification d'une partie, quelle qu'en soit d'ailleurs la cause. *Il faut attendre que l'escarre tombe.*

ESCARRE, signifie au figuré, Ouverture faite avec violence, avec fracas. *Le canon a fait une grande escarre dans ce bataillon, dans la muraille de la place. Si vous abattez cinq cents arbres dans votre bois, cela fera une grande escarre.* Ce sens est vieux.

ESCAVEÇADE. s. f. T. de Manège. Secousse du caveçon, pour presser le cheval d'obéir.

ESCIENT. s. m. Il ne s'emploie guère que dans cette locution adverbiale et familière, *À bon escient*, Sciemment, sachant bien ce qu'on fait, ou Tout de bon, sans feinte. *Faire quelque chose à bon escient. Dites-vous cela à bon escient. Je parle à bon escient.* On dit quelquefois dans le premier sens, *À mon escient, à son escient.*

ESCLAIRE. s. m. T. de Fauconnerie. Oiseau de proie dont le corps est allongé, et qui vole bien.

ESCLANDRE. s. m. Bruit, éclat scandaleux provenant de quelque acte ou accident fâcheux. *Il est arrivé un grand esclandre dans cette famille.*

Faire esclandre, Quereller quelqu'un en public. *Causer de l'esclandre,* Faire tapage, occasionner quelque scandale.

ESCLAVAGE. s. m. Servitude; l'état, la condition d'un esclave. *Rude, dur, cruel, perpétuel esclavage. L'esclavage chez les Grecs et les Romains. L'esclavage des nègres. Il était en esclavage à Tunis. Emmener, réduire en esclavage. Il aima mieux mourir que de tomber en esclavage. L'abolition de l'esclavage.*

Il se dit, figurément, de L'état d'une personne dominée par quelque passion. *L'amour est un esclavage. L'esclavage des passions.*

Il se dit encore, figurément, de Tout ce qui tient dans une sorte d'assujettissement, de dépendance. *Cet emploi est lucratif, mais c'est un véritable esclavage.*

L'esclavage de la rime, La gêne, la contrainte qu'elle impose.

ESCLAVAGE, s'est dit aussi d'Une parure de diamants ou d'autres pierres précieuses, qui descend sur la poitrine.

ESCLAVE. s. des deux genres, qui s'emploie aussi adjectivement. Celui, celle qui est en servitude, et sous la puissance absolue d'un maître. *Un jeune, une jeune esclave. Esclave turc. Esclave chrétien. Vendre, acheter, délivrer, racheter des esclaves. Dès qu'un esclave touche la terre de France, il est libre. Affranchir un esclave. Parmi les Romains, le maître avait droit de vie et de mort sur ses esclaves.*

Il se dit figurément de Ceux qui par flatterie, par intérêt, se mettent dans la dépendance de quelqu'un, et suivent aveuglément ses volontés. *Il est esclave de tous ceux qui peuvent contribuer à sa fortune.*

Avoir une âme esclave, Avoir une âme vile et basse.

Fig., *Être esclave,* Être tellement attaché au service de quelqu'un, ou à quelque emploi, qu'on ne peut s'éloigner, ni faire autre chose. *On est esclave auprès de ce maître-là. On est esclave, tout à fait esclave dans cet emploi.*

Fig., *Être esclave de la faveur, être esclave de ses intérêts, de ses passions, de ses devoirs, etc.,* Faire tout pour la faveur, pour ses intérêts, pour satisfaire ses passions, pour remplir ses devoirs, etc.

Être esclave de sa parole, Tenir religieusement ce qu'on promet.

ESCOBARDER. v. n. User de réticences, de mots à double entente, d'équivoques, dans le dessein de tromper. Il est familier.

ESCOBARDERIE. s. f. Subterfuge, faux-fuyant, mensonge adroit. Il est familier.

ESCOFFION. s. m. Ancienne coiffure à l'usage des femmes du peuple. Il ne s'employait guère que dans le style burlesque et par mépris. *Il la battit, et lui arracha son escoffion.*

ESCOGRIFFE. s. m. Celui qui prend hardiment sans demander. *C'est un escogriffe, un franc escogriffe. C'est un tour d'escogriffe.*

Il se dit encore, par moquerie, d'Un homme de grande taille et malbâti. *C'est un grand escogriffe.* Dans l'un et dans l'autre sens, il est du langage familier.

ESCOMPTE. s. m. Remise faite au payeur par celui qui reçoit un payement avant l'échéance, ou avant le terme fixé par les usages du commerce. *Il a pris tant pour l'escompte. L'escompte est aisé à faire, à calculer. Nous en ferons l'escompte. Il aura tant d'escompte. Caisse d'escompte. Comptoir d'escompte. Le taux de l'escompte.* On disait autrefois, *Excompte.*

ESCOMPTER. v. a. Faire l'escompte, le calculer et le réduire. *Quand un banquier paye une lettre de change avant l'échéance, il escompte l'intérêt du temps.*

Il signifie aussi, Payer à quelqu'un le montant d'un effet avant l'échéance, moyennant un escompte. *Escompter un billet, une lettre de change, un effet.* Autrefois on disait, *Excompter.*

Il signifie encore, Se faire payer un billet d'avance.

Fig., *Escompter*, Dépenser d'avance, rapidement, prématurément. *Escompter un héritage. Escompter le succès d'une affaire.*

ESCOMPTÉ, ÉE. part. passé.

ESCOMPTEUR. s. m. Celui qui fait l'escompte. Il s'emploie aussi adjectivement. *Un banquier escompteur.*

ESCOPE. s. f. T. de Marine. Voyez ÉCOPE.

ESCOPETTE. s. f. Arme à feu, espèce de fusil de guerre ou de carabine que l'on portait ordinairement en bandoulière.

ESCOPETTERIE. s. f. Salve, décharge de plusieurs escopettes, carabines, fusils ou mousquets. *Une terrible escopetterie.* Il est vieux.

ESCORTE. s. f. Troupe armée qui escorte une personne, un convoi, des bagages, qui accompagne pour protéger, défendre ou surveiller pendant la marche. *Ne vous hasardez pas à traverser ce pays-là sans bonne escorte. L'escorte qui avait conduit le convoi ramena un tel. Donner une escorte. Une brillante escorte. Escorte du bagage. Attaquer, battre une escorte. Marcher sous bonne escorte. On lui donna deux cents hommes d'escorte.*

Il se dit également de Vaisseaux de guerre qui accompagnent, dans le même dessein, des bâtiments de transport, des navires marchands, etc. *La tempête sépara le convoi de son escorte. Vaisseau d'escorte.*

Servir d'escorte, Tenir lieu d'escorte. Cette phrase et les deux suivantes peuvent s'appliquer à des gens non armés, et même à une seule personne.

Faire escorte, Servir d'escorte. *Si vous voulez, je vous ferai escorte jusque chez vous.*

Sous l'escorte de, Escorté par. *Il partit sous l'escorte de trois cavaliers.*

ESCORTER. v. a. Accompagner pour protéger, défendre ou surveiller pendant la marche. *On détacha un corps de cavalerie pour escorter le convoi, pour escorter le bagage. Il a des ennemis, il se fait toujours bien escorter. Je n'irai là que bien escorté. Je vous escorterai jusque chez vous. Deux frégates escortèrent le convoi.*

ESCORTÉ, ÉE. part. passé.

ESCOUADE. s. f. Fraction d'une compagnie de gens de guerre, sous les ordres d'un caporal ou d'un brigadier. *Autrefois les escouades de cavalerie s'appelaient Brigades.*

ESCOURGÉE. s. f. Fouet qui est fait de plusieurs courroies de cuir. *Fouetter avec des escourgées.*

Il se dit aussi Des coups donnés avec cette espèce de fouet. *Il reçut une bonne escourgée.* Ce mot est vieux.

ESCOURGEON. s. m. Espèce d'orge hâtive qu'on fait ordinairement manger en vert aux chevaux.

ESCOUSSE. s. f. Mouvement, élan, course qu'on prend de quelque distance pour mieux sauter, pour s'élancer avec plus de force, avec plus de légèreté. *Prendre son escousse.* Il est familier et peu usité.

ESCRIME. s. f. Art de faire des armes; exercice par lequel on apprend à se battre à l'épée ou au sabre. *Il sait tous les tours d'escrime. Salle d'escrime. Maître d'escrime.* On dit plus ordinairement, *Maître d'armes*, ou *Maître en fait d'armes.*

ESCRIMER. v. n. S'exercer à faire des armes, à se battre à l'épée ou au sabre. *Ces deux hommes escriment tous les jours l'un contre l'autre.* On dit aussi avec le pronom personnel, *Ils s'escriment tous les jours l'un contre l'autre.*

Il signifie, figurément et familièrement, Disputer l'un contre l'autre sur quelque matière d'érudition, de science. *Ils sont tous deux fort savants, il y a plaisir à les voir escrimer, à les voir s'escrimer l'un contre l'autre.*

Fig., et avec le pronom personnel, *S'escrimer à faire quelque chose,* S'exercer, s'appliquer à le faire. *Il s'escrime du matin au soir à faire des vers.*

S'escrimer de quelque chose, Savoir s'en servir. *Joue-t-il du violon? Il s'en escrime un peu.* On dit à peu près de même, *S'escrimer des pieds et des mains pour grimper en quelque endroit,* Faire tous ses efforts pour monter en quelque endroit à l'aide de ses pieds et de ses mains.

ESCRIMEUR. s. m. Celui qui entend l'art

d'escrimer. *Il y a plaisir à voir faire aes armes à deux bons escrimeurs. Escrimeurs à outrance.*

ESCROC. s. m. Fripon, fourbe, homme qui a coutume de tirer quelque chose des gens par fourberie, par artifice. *C'est un escroc. Gardez-vous des escrocs. Un vil escroc.*

ESCROQUER. v. a. Tirer quelque chose d'une personne par fourberie, par artifice. *Il m'a escroqué cent francs, sous prétexte de me les emprunter. Il m'a escroqué une montre, un cheval, etc.*

Il prend assez souvent pour régime le nom de la personne qui est trompée de cette manière. *Il n'y a point de marchand qu'il n'escroque. Il escroque tout le monde.*

Il s'emploie quelquefois absolument. *Il escroque tant qu'il peut, partout où il peut.*

Prov., *Escroquer un dîner*, se dit D'un parasite qui prend part à un dîner auquel on ne l'a pas prié.

ESCROQUÉ, ÉE. part. passé.

ESCROQUERIE. s. f. Action d'escroquer. *Grande, petite, infâme escroquerie. Il a usé d'escroquerie. Il a été puni de ses escroqueries.*

ESCROQUEUR, EUSE. s. Celui, celle qui escroque. On ne l'emploie guère qu'avec un complément. *C'est un escroqueur de livres.*

ESCULAPE. s. m. Dieu de la Médecine chez les anciens. Il s'emploie quelquefois pour désigner Un habile médecin. *C'est un Esculape.*

ESI

E-SI-MI. Ancien terme de Musique, par lequel on désignait Le ton de *mi*. *Cet air est en e-si-mi.*

ESO

ÉSOPE. s. m. Célèbre fabuliste de l'antiquité qui, selon la tradition, était difforme et bossu ; de là cette phrase familière : *C'est un Ésope.*

ÉSOTÉRIQUE. adj. des deux genres. T. de Philosophie. Il se dit De la doctrine secrète que certains philosophes de l'antiquité ne communiquaient qu'à un petit nombre de leurs disciples. Il est opposé à *Exotérique*.

ESP

ESPACE. s. m. Dans son acception abstraite, ce mot exprime L'étendue indéfinie. *Le temps et l'espace. L'espace et la durée. Mesurer l'espace.* Dans les applications usuelles, il désigne presque toujours Une étendue limitée, et ordinairement superficielle, comme dans les exemples suivants : *Grand espace. Long espace. Espace vide, rempli. Ce bois occupe l'espace d'une lieue, d'un arpent, etc. Laisser de l'espace. Ménagez l'espace. Il n'y a pas assez d'espace. D'espace en espace. Garder les espaces.*

Il se dit quelquefois absolument, tant au singulier qu'au pluriel, de Cette étendue qui embrasse l'univers. *Les corps célestes roulent dans l'espace. Parcourir l'espace, les espaces.*

Espaces imaginaires, Espaces créés par l'imagination, et qu'elle peuple de chimères.

Fig. et fam., *Être, voyager dans les espaces imaginaires*, Se former des visions, se repaître d'idées chimériques. *Cet homme est toujours dans les espaces imaginaires.* On dit aussi figurément, *Se perdre dans les espaces.*

ESPACE, se dit encore de L'étendue du temps. *Un grand espace de temps. Dans l'espace de six mois, d'un an.*

ESPACE, en termes de Musique, Intervalle blanc qui se trouve dans la portée.

En termes d'Imprimerie, il se dit de Petites pièces de fonte, plus basses que la lettre, qui ne marquent point sur le papier, et qui servent à séparer les mots l'un de l'autre. Dans ce sens, il est féminin. *Mettre une espace entre deux mots. Une espace fine. Une forte espace.*

ESPACEMENT. s. m. Distance entre un corps et un autre. On l'emploie surtout en Architecture. *L'espacement des poteaux, des solives, des colonnes.*

Il se dit aussi, en Imprimerie, de L'intervalle qu'on laisse entre les mots ou entre les lignes. *Espacement régulier.*

ESPACER. v. a. Ranger plusieurs choses de manière à laisser entre elles les espaces nécessaires. *Le jardinier espacera régulièrement ces arbres.*

Il se dit particulièrement, dans l'Imprimerie, en parlant Des mots, des lignes, et quelquefois même des lettres. *Ce compositeur n'espace pas bien les mots.*

ESPACÉ, ÉE. part. passé. *Colonnes bien espacées. Des lignes mal espacées.*

ESPADON. s. m. Grande et large épée, qu'on tenait à deux mains. *Jouer de l'espadon.*

Il se dit, en termes d'Escrime, Du sabre dont on apprend à se servir. *Maître d'espadon. Apprendre l'espadon.*

Il se dit, en Histoire naturelle, d'Une espèce de grand poisson dont le museau est armé d'un os plat et allongé comme un glaive. *L'espadon fait une guerre acharnée à la baleine.*

ESPADONNER. v. n. Se servir de l'espadon. *Il espadonne bien.*

ESPAGNOLETTE. s. f. Sorte de ratine fine. *Une camisole d'espagnolette.*

ESPAGNOLETTE, signifie encore, Une espèce de ferrure à poignée servant à fermer les châssis d'une fenêtre.

ESPALIER. s. m. Rangée d'arbres fruitiers dont les branches sont étendues, couchées, dressées contre un mur, et assujetties, soit avec des clous, soit par un treillage. *Des arbres en espalier. Plier, tailler, accommoder un espalier. Un bel espalier. Des fruits d'espalier. Un mur d'espalier.*

ESPALMER. v. a. T. de Marine. Nettoyer, laver la carène d'un bâtiment, d'une embarcation, avant de l'enduire de suif ou d'autre matière. *Espalmer un bâtiment. Espalmer une chaloupe.* On dit de même, *Espalmer une pompe, des roues d'affût, etc., avant de les peindre ou de les suiver.*

ESPALMÉ, ÉE. part. passé. *Un navire espalmé de frais.*

ESPARCETTE. s. f. Nom vulgaire du Sainfoin, dans plusieurs provinces. On dit aussi, *Éparcet.*

ESPARS. s. m. pl. T. de Marine. Longs mâtereaux de sapin, qui servent à faire des mâts de chaloupes et de canot, des boutsdehors de vergues, etc. *On se munit toujours d'espars dans les bâtiments qui font des voyages de long cours.*

ESPÈCE. s. f. Division du genre ; réunion de plusieurs êtres, de plusieurs choses sous un caractère commun qui les distingue des autres êtres, des autres choses appartenant au même genre. *Les quadrupèdes sont un genre dont le lion, le cheval, etc., sont des espèces. Les diverses espèces d'oiseaux, de poissons. La nature veille à la conservation de l'espèce, des espèces. Les diverses espèces d'arbres, de plantes. Les espèces vivantes. Les espèces fossiles. On a beaucoup de peine dans ce pays à trouver des chevaux pour la cavalerie ; l'espèce manque.*

L'espèce humaine, L'universalité des hommes, le genre humain. *La découverte de la vaccine est un bienfait pour l'espèce humaine.*

ESPÈCE, signifie aussi, Sorte, qualité. *Des marchandises de toutes les espèces, de toute espèce. Quelle espèce de drap, quelle espèce de cheval est-ce-là ? Voilà des poires d'une belle, d'une bonne espèce. Il y en a de plusieurs espèces. Combien en distingue-t-on d'espèces? Les diverses espèces de délits. Je ne lui ai fait aucune espèce de reproche. Quelle espèce d'homme nous avez-vous amené ? Il est unique en son espèce.*

Fam., *C'est une plaisante espèce d'homme, une pauvre espèce d'homme, une pauvre espèce*, C'est un homme sans considération, un homme dont on fait peu de cas. On dit quelquefois absolument, dans le même sens, *C'est une espèce.*

Ironiq. et fam., *C'est un sage de nouvelle espèce, un philosophe d'espèce nouvelle*, se dit D'un homme qui a ou qui affecte des opinions bizarres, extraordinaires. On dit de même, *C'est un homme d'espèce singulière* ; et dans un sens analogue, *C'est un fou de nouvelle espèce, d'espèce singulière, etc.*, C'est un original d'un caractère assez plaisant.

Des gens de toute espèce, Des gens de tout état, de toute condition. *Il y avait, dans cette réunion, des gens de toute espèce.*

Fam., *Une espèce de valet de chambre, une espèce d'intendant, etc.*, Un homme qui, sans être proprement un valet, un intendant, etc., en fait les fonctions. *Une espèce d'avocat, d'auteur, etc.*, se dit, par dénigrement, D'un mauvais avocat, d'un mauvais auteur, etc.

En Arithm., *Grandeurs de la même espèce*, Celles qui sont de la même nature, comme douze heures et douze minutes ; et, *Grandeurs de différentes espèces*, Celles qui sont de nature différente, comme douze heures et douze toises.

ESPÈCE, en termes de Jurisprudence, signifie, Le cas particulier sur lequel il s'agit de prononcer. *Ne nous proposez point la question en termes généraux, faites-nous connaître l'espèce. Voici l'espèce. Les circonstances changent l'espèce. Cette loi n'est point applicable à l'espèce. Cet argument ne vaut rien dans l'espèce.*

En termes de Pratique, *Rendre en espèce la chose empruntée*, Rendre la chose même qui a été prêtée.

ESPÈCES, au pluriel, se dit Des pièces de monnaie d'or ou d'argent. *Les espèces d'or et d'argent. Faire un payement en belles espèces, en espèces bonnes et valables. On lui a compté dix mille francs tant en espèces d'or qu'en espèces d'argent. On lui a fait ce payement en écus et autres espèces ayant cours. Les espèces étrangères. On lui a rendu son argent en mêmes espèces. Espèces rognées. La rareté des espèces.*

Payer en espèces sonnantes, Payer en espèces d'or ou d'argent, et non pas en billets, en papier.

ESPÈCES, dans le sacrement de l'Eucharistie, signifie, Les apparences du pain et du vin après la transsubstantiation. *Espèces*

sacramentelles. Les espèces du pain et du vin. Communier sous les deux espèces.

Espèces, en termes de Philosophie scolastique, signifiait, Les images, les représentations des objets sensibles, reçues par les sens, et de là portées dans l'imagination. *Espèces distinctes, claires. Espèces confuses, embrouillées.*

Espèces, en termes de Pharmacie, se dit Des poudres mélangées qui forment la base des électuaires.

Il se dit aussi de Diverses substances végétales divisées en fragments plus ou moins menus, qui ont entre elles quelque analogie de propriétés. *Les espèces vulnéraires, pectorales, toniques, apéritives, etc.*

ESPÉRANCE. s. f. Attente d'un bien qu'on désire, et qu'on croit qui arrivera. *Grande espérance. Espérance prochaine. Espérance éloignée. Espérance trompeuse. Vaine espérance. Espérance bien fondée, mal fondée. Fausse espérance. Avoir espérance. Concevoir des espérances. Ce jeune homme donne de grandes espérances. Il est de belle espérance. Il a surpassé, il a passé, il a rempli, il a trompé nos espérances. Il a répondu à nos espérances. Il a été au delà de nos espérances. Il se flatte, on l'amuse de cette espérance. Se repaître, se nourrir d'espérances. Vivre d'espérance. Vivre en espérance. Mettre son espérance en Dieu. Il est déchu de ses espérances. Perdre espérance, l'espérance, toute espérance. Espérance perdue. L'espérance fait vivre.*

Il se prend quelquefois, pour La personne ou la chose sur laquelle on fonde son espérance. *Ce fils est l'espérance de toute sa famille. Vous êtes toute mon espérance. C'est là ma seule, mon unique espérance. Dieu est notre espérance.*

Espérance, désigne aussi L'une des trois vertus théologales, celle par laquelle nous espérons posséder Dieu, et obtenir les moyens nécessaires à cette fin, par les mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ. *La foi, l'espérance et la charité.*

ESPÉRER. v. a. Attendre un bien qu'on désire, et que l'on croit qui arrivera. *Espérer une récompense. Espérer une succession. Il espère une meilleure fortune. Je connais bien cet homme, je n'en espère aucun appui. Nous devons tout espérer de la bonté de ce prince. Il me doit tant, mais je n'en espère rien. J'espère gagner mon procès. Qu'en dois-je espérer? Il espérait obtenir tel emploi. J'espère le voir aujourd'hui. J'espère qu'il viendra bientôt. Nous n'avons plus rien à espérer.*

Il se prend aussi absolument. *Il n'est pas défendu d'espérer. Il pourra guérir de cette maladie, j'en espère bien. Il y a plus à craindre qu'à espérer. Espérer, c'est jouir.*

Il s'emploie également comme neutre. *Espérer en Dieu. J'espère en vous. J'espère en votre justice. Je n'espère qu'en lui.*

Il se construit quelquefois avec la préposition *de*, particulièrement quand il est à l'infinitif, et que le verbe qui le suit immédiatement est aussi à ce mode. *Peut-on espérer de vous revoir?*

Espéré, ée. part. passé.

ESPIÈGLE. adj. et s. des deux genres. Fin, subtil, éveillé. *Cet enfant est espiègle. Il a fait un tour d'espiègle. C'est une petite espiègle.* Il est familier.

ESPIÈGLERIE. s. f. Petite malice que fait un enfant vif et éveillé. *Cet enfant fait tous les jours de nouvelles espiègleries.* Il est familier.

ESPINGOLE. s. f. Gros fusil, court, dont le canon est fort évasé, et que l'on charge de plusieurs balles.

ESPION. s. m. Celui qui se mêle parmi les ennemis pour épier; et, en général, Quiconque est chargé d'observer les actions, les discours d'autrui, pour en faire son rapport. *Il faut avoir des espions dans l'armée ennemie, pour être instruit de ses mouvements. À la guerre, on fusille les espions quand on les découvre. Ce général dépense beaucoup en espions. Entretenir des espions. Espion double, double espion, qui sert les deux partis. La police est obligée d'employer beaucoup d'espions dans les grandes villes. Il vous sert d'espion auprès d'un tel. Espion domestique.* On emploie quelquefois son féminin *Espionne.*

Fig. et fam., *Tromper l'espion,* Tenir un langage, une conduite propre à abuser sur nos desseins ceux qui surveillent nos démarches.

Fig. et fam., *Cet homme ne se ruinera pas en espions,* Il n'est pas bien averti de ce qu'il lui importe de savoir.

ESPIONNAGE. s m. Action d'espionner, métier d'espion. *Espionnage domestique. L'espionnage est un métier infâme.*

ESPIONNER. v. a. Épier les actions, les discours d'autrui, pour en faire son rapport. *Espionner les ennemis. Prenez garde à vous, on vous espionne.*

Il s'emploie aussi absolument. *Il ne fait qu'espionner. C'est un vilain métier que d'espionner.*

Espionné, ée. part. passé.

ESPLANADE. s. f. Espace uni et découvert au-devant d'un édifice, au-devant d'une place fortifiée, etc. *Il y a une esplanade en face du château. On a fait une grande esplanade au-devant de la place, pour découvrir de plus loin. Au bout de ce jardin il y a une belle esplanade.*

ESPOIR. s. m. Espérance. *Mettre son espoir en Dieu. Espoir trompeur. Vain espoir. Doux espoir. L'espoir qui le flatte. Je n'ai d'espoir qu'en vous. L'espoir d'une récompense. L'espoir d'être récompensé. C'est là mon dernier espoir.* Il s'emploie dans le même sens qu'Espérance, avec une attente plus vive d'un objet plus déterminé. Ce mot est rare au pluriel; on le dit pourtant quelquefois dans la poésie et dans le style soutenu. *De longs espoirs. De doux espoirs. De vains espoirs.*

ESPONTON. s. m. Arme d'hast, sorte de demi-pique que portaient autrefois les officiers d'infanterie, et dont on se sert sur les vaisseaux, quand on en vient à l'abordage.

ESPRINGALE. s. f. Espèce de fronde dont on se servait anciennement dans les armées.

ESPRIT. s. m. Substance incorporelle. Il se dit de Dieu. *Dieu est un esprit. Esprit incréé.*

Le Saint-Esprit, l'Esprit consolateur, l'Esprit vivifiant. Noms que l'on donne à la troisième personne de la Trinité.

L'ordre du Saint-Esprit, Ordre de chevalerie institué par Henri III. *Les chevaliers du Saint-Esprit.* On appelle *Croix du Saint-Esprit,* La croix d'or boutonnée que les chevaliers de l'ordre portaient attachée au cordon bleu; et absolument *Saint-Esprit,* La croix en broderie d'argent qu'ils portaient sur leur habit et sur leur manteau.

Esprit, se dit aussi Des anges. *Esprits célestes. Esprits bienheureux.* Cette dernière locution sert également à qualifier Les âmes qui sont en paradis.

Il se dit pareillement Des mauvais anges ou diables. *Esprit de ténèbres. Esprit immonde. Malin esprit.*

Il se dit également Des prétendus revenants. *On leur dit qu'il revenait des esprits dans cette maison-là. Avoir peur des esprits.*

Esprit follet, Sorte de lutin familier qui, selon le préjugé populaire, est plus malin que malfaisant. *On prétendait qu'il y avait dans cette maison un esprit follet.*

Esprit familier, Sorte de génie que l'on croyait attaché à une personne, pour la guider, l'inspirer, la servir. *On a dit que Socrate avait un esprit familier.*

Esprit, signifie aussi, Vertu, puissance surnaturelle qui remue l'âme, qui opère dans l'âme. *Ce n'est point l'esprit de Dieu qui agit en lui, c'est l'esprit du démon. Quand l'esprit du Seigneur remplissait, inspirait les prophètes. L'esprit de Dieu descendit sur eux, s'empara d'eux,* Ils reçurent l'inspiration divine.

Il se dit également Des grâces et des dons de Dieu. *L'esprit d'adoption des enfants de Dieu. L'esprit de conseil, de force, de science, de piété. L'esprit de prophétie. L'esprit d'Élie se reposa sur Élisée.*

Esprit, se dit encore de L'âme. *L'esprit est plus noble que le corps. Seigneur, dit saint Étienne en mourant, recevez mon esprit.*

Rendre l'esprit, Mourir.

En esprit, Par la pensée, en imagination. *Je suis en esprit au milieu de vous. Saint Paul fut ravi en esprit.*

Esprit, en termes de l'Écriture sainte, et pris absolument, se dit par opposition à la Chair. *Marchez selon l'esprit, et non selon la chair. L'esprit est prompt et la chair est faible. Les fruits de la chair sont l'adultère, l'impureté, etc., et les fruits de l'esprit sont la charité, la tempérance, la joie, la paix, etc.*

Esprit, se dit aussi de L'ensemble des facultés intellectuelles. *Grand esprit. Esprit agissant. Esprit présent. Esprit ferme, mâle, solide. Esprit éclairé, net, subtil. Esprit faible, confus, embrouillé, grossier, dissipé, distrait. Esprit orné. Esprit étendu, vaste. Petit esprit. Esprit superficiel. Esprit crédule, superstitieux. Esprit faux. Esprit droit. Esprit juste. Esprit de travers. Esprit méthodique. Esprit systématique. Appliquer, mettre, exercer, occuper, employer son esprit à quelque chose. Cultiver son esprit. Ne mettez point cela dans votre esprit. Ôtez cela de votre esprit. Ces pensées me fatiguent l'esprit. S'alambiquer l'esprit. Perdre l'esprit. Les mauvaises compagnies et les mauvais livres lui ont gâté l'esprit. Force d'esprit. Netteté d'esprit. Justesse d'esprit. Présence d'esprit. Élévation d'esprit. Les dons de l'esprit. Les ouvrages de l'esprit. Un ouvrage d'esprit. Former l'esprit et le cœur d'un jeune homme. Se transporter en esprit dans un pays lointain.*

S'emparer de l'esprit de quelqu'un, Lui inspirer une confiance extrême qui permet de le diriger comme on veut.

Être bien dans l'esprit de quelqu'un, se mettre bien dans l'esprit de quelqu'un, Avoir, obtenir son estime, sa bienveillance.

Esprit, se dit quelquefois, simplement, de L'attention, de la présence d'esprit. *Où avait-il donc l'esprit, quand il a fait une question si déplacée? Il eut l'esprit, le bon esprit de le laisser partir.*

Prov. et fig., *Il a l'esprit aux talons,* se dit D'un homme qui, par étourderie ou

par préoccupation, ne pense point à ce qu'il dit.

Esprit, signifie souvent, La facilité de la conception et la vivacité de l'imagination. *Il a beaucoup d'esprit, mais il n'a point de jugement. Il a l'esprit vif, l'esprit pesant, lourd, paresseux. Montrer de l'esprit. C'est un homme d'esprit, de beaucoup d'esprit. Elle a de l'esprit comme un ange.*

Fig. et fam., *Avoir de l'esprit au bout des doigts*, Être adroit aux ouvrages de la main. *Avoir de l'esprit jusqu'au bout des doigts*, Avoir beaucoup d'esprit, faire paraître de l'esprit jusque dans les plus petites choses.

Esprit, signifie quelquefois, L'imagination seule. *Esprit brillant. Il a l'esprit inventif, fécond, l'esprit stérile, l'esprit sec. Il a un tour d'esprit agréable.*

Il signifie quelquefois, au contraire, La conception seule. *Avoir l'esprit ouvert, bouché. Il n'a pas eu l'esprit de m'entendre.*

Il signifie également quelquefois, Le jugement seul. *On lui a proposé plusieurs expédients, mais il n'a pas eu l'esprit de choisir le bon. Il a mille bonnes qualités, mais il n'a pas l'esprit de se conduire. Il n'a pas l'esprit de régler ses affaires.*

Esprit, se dit encore Des pensées fines, ingénieuses, piquantes. *Il n'y a point d'esprit dans ce livre, dans cette réponse, dans ce discours. L'auteur de cette pièce a dépensé beaucoup d'esprit pour rien. Un trait d'esprit.*

Faire de l'esprit, courir après l'esprit, Chercher à montrer de l'esprit.

Esprit, se prend aussi pour Humeur, caractère. *Esprit doux. Esprit souple. Esprit facile. Esprit modéré. Esprit fâcheux. Esprit chagrin. Esprit pointilleux. Esprit mutin. Esprit remuant, turbulent, factieux. On ne peut vivre avec cet homme-là, je ne sais quel esprit c'est. Esprit dangereux, inquiet, brouillon. Esprit insinuant. Esprit volage.*

Il se dit également de La disposition, de l'aptitude qu'on a à quelque chose; ou Du principe, du motif, de l'intention, des vues par lesquelles on est dirigé dans sa conduite. *Cet homme a l'esprit du jeu. Il a l'esprit des affaires, du commerce. Il a l'esprit de chicane. Esprit de conduite. Esprit d'analyse. Esprit de système. Esprit de charité. Esprit de paix. Esprit de vengeance, de faction, de parti. Cela n'a pas été fait dans cet esprit-là. Ce n'est pas là l'esprit de cette compagnie.*

Esprit de vertige, État d'égarement, d'erreur, de fascination.

Esprit du monde, Humeur égale, manières affables, habitude de souplesse et de ménagement.

Esprit national, Les opinions, les dispositions qui dominent dans une nation. On dit dans un sens analogue, *L'esprit du siècle.*

Esprit public, Opinion qui se forme dans une nation sur les objets d'intérêt général.

L'esprit est bon, l'esprit est mauvais, se dit Des dispositions d'une nation, d'une ville à l'égard du gouvernement et des institutions publiques.

Esprit de corps, Attachement des membres d'une corporation aux opinions, aux droits, aux intérêts de la compagnie.

Esprit de retour, Le désir qu'une personne éloignée de son pays, conserve d'y retourner un jour. *La qualité de Français se perd par tout établissement fait en pays étranger, sans esprit de retour.* Cette locution s'emploie surtout en termes de Droit. On l'applique souvent, par extension, À certains animaux domestiques, tels que les pigeons, etc.

Avoir l'esprit de son état, l'esprit de son âge, etc., Connaître ce qui convient à la situation, à l'âge où l'on est, et s'y conformer.

Esprit, signifie en outre, Le sens d'un auteur, d'un texte. *Vous n'avez pas saisi l'esprit de cet auteur. Ce n'est pas là l'esprit de ce passage. Il faut consulter l'esprit de la loi, et non s'attacher à la lettre.* C'est dans ce sens qu'on dit proverbialement, *La lettre tue, et l'esprit vivifie.*

Il signifie aussi, Le caractère d'un auteur. *Il a voulu imiter cet auteur, mais il n'en a pas saisi l'esprit.*

L'esprit d'un auteur, se dit encore d'Un recueil de pensées choisies, extraites des ouvrages d'un auteur. *L'Esprit de Montaigne, de J.-J. Rousseau.*

Esprit, se dit quelquefois de Ce qui tend à donner une idée sommaire de l'intention dans laquelle une lettre a été écrite, dans laquelle un livre a été composé, etc. *Si ce n'est là le texte de sa lettre, c'en est du moins l'esprit.*

Esprit, se dit quelquefois d'Une personne, considérée par rapport au caractère de son esprit. *C'est un bon esprit. C'est un grand esprit. C'est un des meilleurs esprits de l'assemblée. C'est un petit esprit. C'est un bien pauvre esprit.*

Un bel esprit, se disait autrefois d'Un homme dont l'esprit était orné de connaissances agréables. *C'est un bel esprit, un de nos beaux esprits.* Il ne s'emploie guère aujourd'hui que par ironie. *Messieurs les beaux esprits.* On dit aussi, *Une femme bel esprit*, Une femme qui a des prétentions à l'esprit.

Un esprit fort, Une personne qui se pique de ne pas croire les dogmes de la religion; et, en général, Quiconque veut se mettre au-dessus des opinions et des maximes reçues. *C'est un esprit fort. Il fait l'esprit fort. Les prétendus esprits forts.*

Esprits, au pluriel, se dit souvent d'Une réunion de personnes, considérées par rapport aux passions, aux dispositions qui leur sont communes. *Une grande fermentation régnait alors dans les esprits. Échauffer, remuer, égarer les esprits. Calmer les esprits. Il se fit une grande révolution dans les esprits. Éclairer les esprits.*

Esprit, dans l'ancienne Nomenclature chimique, se dit d'Un fluide très subtil, ou d'une vapeur très volatile. *Esprit-de-vin*, ou *Alcool. Esprit de soufre, de sel, de vitriol. Esprit volatil.*

En termes de Commerce, *Les esprits*, Les liqueurs alcooliques.

Esprits, au pluriel, se dit de Petits corps légers, subtils et invisibles, qu'on supposait doués de la faculté de porter la vie et le sentiment dans les diverses parties de l'animal. *Esprits vitaux. Esprits animaux. La perte, la dissipation des esprits animaux, des esprits.* On dit encore maintenant, dans le langage ordinaire, par allusion à cette erreur des anciens physiologistes : *La peur glace les esprits. Il est évanoui ; jetez-lui de l'eau, afin de lui faire revenir les esprits. Il fut longtemps, après sa chute, après sa blessure, avant que de reprendre ses esprits. Etc.*

Fig., *Reprendre ses esprits*, Se remettre du trouble, de l'émotion, de l'embarras, de la surprise, etc., que l'on éprouvait. *Laissez-lui reprendre ses esprits.*

En termes de Grammaire grecque, *Esprit rude*, Signe qui marque aspiration ; et, *Esprit doux*, Signe qui se fait en sens contraire de l'esprit rude, et qui marque absence d'aspiration. *Quand il y a deux ρ de suite, le premier reçoit l'esprit doux, et le second l'esprit rude, comme dans* ἐπιῤῥοή (influence).

Esprit, se dit en outre d'Une aigrette de plumes que les femmes mettent quelquefois dans leur coiffure.

ESQ

ESQUICHER. v. n. T. du Jeu de reversi. Il signifie que, dans le cas où l'on a la carte supérieure et la carte inférieure de la couleur dont on joue, on préfère donner la dernière, afin de ne pas prendre la main. *Il esquiche sans cesse.*

Il s'emploie plus ordinairement avec le pronom personnel. *Il ne fait que s'esquicher.*

Il se dit quelquefois figurément et familièrement, et signifie, Éviter de dire son avis, de prendre part à une querelle. *Il a senti la difficulté, il s'est esquiché.*

ESQUIF. s. m. Petite barque, petit canot. *Quand il vit le navire en flammes, il se jeta dans un esquif et se sauva. Un léger esquif. Un frêle esquif.*

ESQUILLE. s. f. T. de Chirur. Petit fragment qui se détache d'un os fracturé ou carié. *Il est sorti une esquille de la plaie. On lui a tiré une grande esquille, plusieurs esquilles de la jambe.*

ESQUINANCIE. s. f. Maladie qui fait enfler la gorge, et qui empêche d'avaler, quelquefois même de respirer. Les médecins la nomment *Angine. Une violente esquinancie. Une esquinancie l'a suffoqué. Il est mort d'une esquinancie.*

ESQUINE. s. f. T. de Manège. Il se dit Des reins du cheval. On ne l'emploie guère que dans ces locutions qui ont elles-mêmes vieilli : *Un cheval fort d'esquine. Un cheval faible d'esquine.* On dit aujourd'hui : *Un cheval fort des reins, faible des reins.*

ESQUINE. s. f. Plante. Voyez Squine.

ESQUIPOT. s. m. Espèce de tirelire, de petit tronc où l'on dépose de l'argent. *L'esquipot est plein.* Il est familier.

ESQUISSE. s. f. T. de Peinture. Premier trait d'un dessin; ébauche, essai en petit d'un ouvrage de peinture. *Esquisse au crayon, à la plume, au pinceau. Faire l'esquisse d'un tableau. Ce peintre doit peindre cette galerie, il en a déjà fait les esquisses. J'en ai vu l'esquisse. Tracer une esquisse.*

Il se dit aussi, en Sculpture, Du premier modèle, de terre ou de cire, d'un bas-relief que l'on se propose d'exécuter.

Il se dit, figurément, en parlant Des ouvrages d'esprit. *L'esquisse d'un poëme, d'un ouvrage dramatique. Une esquisse rapide.*

ESQUISSER. v. a. T. de Peinture. Faire une esquisse. *Esquisser une figure. Esquisser un paysage. Esquisser à grands traits. J'ai tout mon tableau dans la tête, mais je ne l'ai pas encore esquissé.* Lorsqu'il s'agit D'un tableau, comme dans le dernier exemple, on dit mieux, *Faire l'esquisse.*

Il se dit, figurément, en parlant Des ouvrages d'esprit. *Cet ouvrage n'est qu'esquissé. Esquisser rapidement le tableau d'une époque.*

Esquissé, ée. part. passé.

ESQUIVER. v. a. Éviter adroitement quelque coup, quelque choc. *Il fit un mouvement, et esquiva le coup.*

Il s'emploie aussi neutralement. *Il poussa son cheval contre moi, j'esquivai adroitement.*

Il se dit souvent en parlant Des personnes, des rencontres, des difficultés, etc. *C'est un importun que j'esquive autant que je puis. Ce sont de fâcheuses occasions, il faut les esquiver. Ce n'est pas résoudre la difficulté, ce n'est que l'esquiver.*

ESQUIVER, avec le pronom personnel, signifie, Se retirer, sans rien dire et en évitant d'être aperçu, d'une compagnie, d'un lieu où l'on ne veut pas demeurer. *Le coup fait, il s'esquiva. On voulait le retenir; mais il parvint à s'esquiver.*

ESQUIVÉ, ÉE. part. passé.

ESS

ESSAI. s. m. Épreuve qu'on fait de quelque chose. *Faire un essai. Faire l'essai d'une machine, d'un remède, d'un canon, d'une arme à feu. Faire l'essai de ses forces. Donner un cheval à l'essai. Prendre un domestique à l'essai.*

Il se dit particulièrement d'Une opération par laquelle on s'assure de la pureté d'un métal, ou de la nature de celui qui est contenu dans une mine. *L'art des essais. Faire l'essai d'une mine. Poids d'essai.*

Il se dit plus particulièrement encore de L'épreuve qu'on fait de la pureté de l'or et de l'argent, à l'aide de la pierre de touche.

ESSAI, signifie quelquefois, Une petite portion de quelque chose, qui sert à juger du reste. *Envoyer des essais de vin. Prendre des essais de poudre à tirer.*

Il se dit également Des petites bouteilles où il ne tient du vin qu'autant qu'il en faut à peu près pour l'essayer, et Des petites tasses où l'on met du vin pour le goûter.

ESSAI, se dit aussi Des premières productions de l'esprit ou de l'art qui se font sur quelque sujet, sur quelque matière, pour voir si l'on y réussira. *Il a voulu montrer par cet essai qu'il était capable de réussir en quelque chose de plus important. Faire l'essai en petit d'un tableau, d'un bas-relief.*

Il se dit encore de Certains ouvrages qu'on intitule ainsi, soit par modestie, soit parce qu'en effet l'auteur ne se propose pas d'approfondir la matière qu'il traite. *Essais de géométrie. Essais de physique, de morale, de littérature. Essai sur la peinture, sur la musique. Les Essais de Montaigne.*

Coup d'essai, La première action, le premier ouvrage par lequel on donne des marques de ce qu'on est capable de faire. *Faire son coup d'essai. Son coup d'essai fut un coup de maître.*

ESSAIM. s. m. Volée de jeunes mouches à miel, qui se séparent des vieilles pour aller ailleurs. *Gros essaim. Petit essaim. L'essaim alla se poser sur une branche d'arbre. Essaim d'abeilles.*

Il se dit, par extension, d'Une grande multitude d'autres insectes. *Des essaims de sauterelles ravagèrent la contrée.*

Il se dit quelquefois figurément d'Une foule, d'une grande multitude de personnes qui marchent, qui s'agitent. *Il sortit du Nord des essaims de barbares qui se précipitèrent sur l'empire romain.*

ESSAIMER. v. n. Il se dit Des ruches d'où il sort un essaim. *Cette ruche a essaimé. Ces mouches n'ont pas encore essaimé.*

ESSANGER. v. a. Laver du linge sale avant que de le mettre dans le cuvier à la lessive. *Essanger du linge. Essanger la lessive.* Par corruption on dit souvent *Échanger.*

ESSANGÉ, ÉE. part. passé.

ESSARTEMENT. s. m. Action d'essarter.

ESSARTER. v. a. Défricher en arrachant les bois, les épines. *Faire essarter un arpent de bois.*

Essarter des bois, Les éclaircir en arrachant les sous-bois et les épines.

ESSARTÉ, ÉE. part. passé.

ESSAYER. v. a. (Il se conjugue comme *Payer.*) Éprouver quelque chose, en faire l'essai. *Essayer un cheval. Essayer un canif, une plume. Essayer un habit, des souliers, etc. Essayer un habit à quelqu'un. Essayer une arme. Essayer ses forces. Essayer le goût du public, en lui donnant des ouvrages d'un genre nouveau.*

Essayer de l'or, de l'argent, Examiner à quel titre ils sont.

Neutralement, *Essayer d'une chose, essayer d'une personne*, Faire une expérience, une épreuve, pour voir si une chose ou une personne est propre à ce qu'on en veut faire. *Je ne veux point prendre de ces remèdes, j'en ai essayé. Il veut essayer de tout. Prenez cet homme à votre service, essayez-en deux ou trois mois.*

ESSAYER, signifie aussi, Tâcher, faire ses efforts; et alors il est neutre. *Je ne sais si j'en viendrai à bout, je n'y ai point essayé. Essayez-y. J'ai essayé de le persuader. Essayer à marcher, de marcher. Avant de dire qu'il vous est impossible de faire cela, essayez.*

ESSAYER, avec le pronom personnel, signifie, S'éprouver, voir si l'on est capable d'une chose. *Il est sûr de faire telle chose, il s'y est essayé. S'essayer à nager. S'essayer à la course.*

ESSAYÉ, ÉE. part. passé.

ESSAYEUR. s. m. Officier préposé pour faire l'essai de la monnaie, des matières d'or et d'argent destinées à la fabrication, et vérifier si elles sont au titre auquel elles doivent être.

ESSE. s. f. Cheville de fer tortue, faite à peu près en forme d'S, qu'on met au bout de l'essieu d'une voiture, pour empêcher que la roue n'en sorte. *L'esse est sortie de l'essieu. L'esse s'est rompue.*

Il se dit aussi d'Un morceau de fer en forme d'S, dont on se sert pour accrocher les pierres qu'on veut élever dans un bâtiment.

Il se dit également de Chacun des crochets qui sont au bout du fléau d'une balance et auxquels s'attachent les cordons, les chaînes qui tiennent les bassins suspendus.

Il se dit encore de Divers autres objets tortus et en forme d'S, qu'on emploie dans les arts.

ESSENCE. s. f. Ce qui fait qu'une chose est ce qu'elle est, ce qui constitue la nature d'une chose. *L'essence divine. L'essence des choses. L'essence de l'homme. Ces paroles sont de l'essence du sacrement. Ce qui est de l'essence d'un contrat, ce qui en forme l'essence.*

ESSENCE, en termes d'Eaux et Forêts, s'emploie pour Espèce. *Les différentes essences qui composent les forêts.*

Un bois d'essence de chêne, Un bois qui est principalement formé d'arbres de cette espèce.

ESSENCE, se dit encore d'Une huile aromatique très subtile qu'on obtient de certains végétaux par la distillation. *Essence de roses. Essence de romarin. Essence de cannelle. Se parfumer avec des essences.*

ESSÉNIEN. s. m. Il se dit de Certains philosophes juifs, dont les opinions s'accordaient sur beaucoup de points avec celles des pythagoriciens. *Il y avait des esséniens pratiques qui habitaient les villes, et des esséniens contemplatifs qui vivaient dans les lieux solitaires. Il y avait aussi des esséniens mitigés.*

ESSENTIEL, ELLE. adj. Qui appartient à l'essence, qui est de l'essence. *La raison est essentielle à l'homme. Ces paroles sont essentielles au sacrement de baptême. Partie essentielle. Qualité essentielle.*

Il se dit souvent en matière D'affaires, et signifie, Absolument nécessaire, indispensable. *C'est une chose essentielle dans le contrat, au contrat. Il ne faut pas oublier ce mot, il est essentiel. Les choses les plus essentielles. Condition essentielle. Formalité essentielle. Clause essentielle. C'est là le point essentiel. Il est essentiel de l'en prévenir.*

Avoir à quelqu'un des obligations essentielles, En avoir reçu des services très importants.

Un homme essentiel, un ami essentiel, Un homme, un ami solide, et sur qui l'on peut compter.

En Histoire naturelle, *Caractères essentiels*, Les caractères les plus remarquables qui distinguent les espèces, les genres.

En Médec., *Maladie essentielle*, Maladie qui ne dépend d'aucune autre.

ESSENTIEL, en Chimie et en Pharmacie, se dit Des sels qu'on extrait des végétaux, des huiles volatiles et aromatiques qu'on obtient des plantes par la distillation. *Sel essentiel. Huile essentielle*, ou *Essence.* Dans ce sens, il vieillit, et on ne l'applique plus guère qu'Aux huiles volatiles.

ESSENTIEL, s'emploie aussi comme substantif masculin, et signifie, Le point essentiel, la chose principale. *Voilà l'essentiel de l'affaire. C'est là l'essentiel. Venons à l'essentiel. L'essentiel est de faire cela, est que vous le fassiez.*

ESSENTIELLEMENT. adv. Par essence. *Dieu est essentiellement bon. L'homme est essentiellement raisonnable.*

ESSENTIELLEMENT, signifie quelquefois, Beaucoup, extrêmement, à un très haut degré. *Il aime essentiellement ses amis. Manquer essentiellement à quelqu'un. Il m'a obligé essentiellement.*

ESSETTE. s. f. Marteau qui d'un côté a une tête ronde, et de l'autre un large tranchant.

ESSEULÉ, ÉE. adj. Qui est seul, délaissé de tout le monde. *Cet homme est entièrement esseulé.* Il est familier et peu usité.

ESSIEU. s. m. Pièce de bois ou de fer qui passe dans le moyeu des roues d'une voiture. *L'essieu de devant cassa. Mettre un essieu à un carrosse, à une charrette. Essieu de bois. Essieu de fer.*

ESSOR. s. m. L'action d'un oiseau qui part librement pour s'élever dans les airs. *Un aigle qui prend son essor, qui prend l'essor. Un essor rapide.*

Par extension et dans le style soutenu, il se dit De l'âme. *Son âme, prenant l'essor, s'élève vers Dieu.*

Il se dit figurément de L'action de débuter en quelque chose avec énergie, avec hardiesse et liberté. *Arrêter l'essor du talent, du génie. Un sublime essor. Les arts, l'industrie, prirent bientôt leur essor.*

Il se dit aussi figurément D'une personne

qui, après avoir été quelque temps dans la sujétion et dans la contrainte, s'en tire tout d'un coup, et se remet en liberté. *On tenait ce jeune homme dans une trop grande contrainte, il a pris l'essor, son essor.* Dans ce sens, il se dit également des choses. *A cette époque, les lettres, les arts, prirent un rapide essor.*

Fig., *Donner l'essor à son esprit, à sa plume*, Parler, écrire avec quelque élévation ou quelque liberté. On dit aussi, *Donner l'essor à son génie, à son imagination, etc.*

ESSORER. v. a. Exposer à l'air pour faire sécher. *On a mis ce linge sur des perches pour l'essorer.* Il est peu usité.

Essoré, ée. part. passé.

ESSORILLER. v. a. Couper les oreilles. *Essoriller un chien.*

Il signifie, figurément et familièrement, Couper les cheveux fort courts. *Qui vous a ainsi essorillé?*

Essorillé, ée. part. passé.

ESSOUFFLEMENT. s. m. État de celui qui est essoufflé.

ESSOUFFLER. v. a. Mettre presque hors d'haleine par un mouvement violent. *Vous montez trop vite, cela vous essoufflera. Si vous ne retenez votre cheval, vous l'essoufflerez.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Je me suis essoufflé à monter cet escalier.*

Essoufflé, ée. part. passé. Qui est hors d'haleine pour avoir couru ou fait quelque autre effort. *Il est revenu tout essoufflé.*

ESSUI. s. m. Lieu où l'on étend quelque chose pour le faire sécher. *Un bon essui.*

ESSUIE-MAIN. s. m. Linge qui sert à essuyer les mains. Il se dit particulièrement Du linge que l'on met pour cet usage sur un rouleau de bois, dans les sacristies, les séminaires, les collèges, etc.

ESSUYER. v. a. Ôter l'eau, la sueur, l'humidité, la poussière, etc., en frottant. *Il est tout en sueur, tout en eau, il faut l'essuyer. S'essuyer les mains, les yeux, le visage. Il essuya ses larmes. Essuyer ses mains à une serviette, avec une serviette, avec un linge. Essuyez cette table. Essuyer de la vaisselle qu'on a lavée.*

Fig. et fam., *Essuyer les plâtres*, Habiter une maison nouvellement bâtie; et plus figurément, S'exposer au premier inconvénient d'un établissement ou d'une affaire.

Fig., *Essuyer les larmes de quelqu'un*, Calmer son affliction, le consoler, et, *Essuyer ses larmes*, Se consoler.

Essuyer, signifie aussi, Sécher, et se dit principalement Du vent et du soleil. *Le vent, le soleil essuie les chemins, essuie la terre qui a été trempée par la pluie.*

Essuyer, signifie au figuré, Souffrir, éprouver, subir, et se dit tant au sens physique qu'au sens moral. *Essuyer le feu, le canon, la mousqueterie d'une place. Essuyer une rude tempête, un orage, des dangers. Essuyer de grandes fatigues. Essuyer l'humeur de quelqu'un. Essuyer l'ennui des visites. Essuyer des affronts. Essuyer la honte d'une réprimande publique. Essuyer des reproches. Essuyer des pertes. Essuyer des injustices. Essuyer des refus. Essuyer les caprices d'un grand, les hauteurs d'un parvenu.*

Essuyé, ée. part. passé.

EST

EST. s. m. (On prononce le T.) Celui des quatre points cardinaux qui est au soleil levant.

Il se dit aussi de La partie du monde qui est du côté de l'est. *Les pays qui sont à l'est. Cette province a tant de lieues de l'est à l'ouest. Le vent souffle, vient de l'est. Il s'éleva un vent d'est. Les départements de l'est.*

Il se dit aussi quelquefois, par ellipse, Du vent qui vient de l'est. *Il y a quatre vents principaux : l'est, l'ouest, le nord, et le sud.* On dit dans le même sens, *Le vent est à l'est.*

ESTACADE. s. f. Sorte de digue faite avec de grands pieux plantés dans une rivière, dans un canal, pour en fermer l'entrée, ou pour en détourner le cours. *Les soldats forcèrent l'estacade. Il vint un débordement d'eau qui rompit l'estacade.*

ESTAFETTE. s. f. Courrier qui ne porte son paquet que d'une poste à l'autre, pour le remettre à un autre courrier, qui le porte à la poste suivante. *Faire parvenir un avis par des estafettes, par estafette. On a dépêché une estafette, l'estafette est arrivée. Cette ville de commerce recevait les lettres de Paris par estafette.*

ESTAFIER. s. m. En Italie, on appelle ainsi Des domestiques armés qui portent la livrée, et qui ont un manteau. *Ce cardinal a tant d'estafiers.*

Il se dit par extension, en France, d'Un laquais de grande taille. *Il était accompagné de quatre grands estafiers.* Dans cette acception, il est aujourd'hui peu usité, et se prend en mauvaise part.

Il signifie encore, Un souteneur de mauvais lieux.

ESTAFILADE. s. f. Coupure faite avec une épée, un rasoir ou quelque autre instrument tranchant, principalement sur le visage. *Grande estafilade. Il lui a fait une vilaine estafilade sur le nez, sur le visage.*

Il se dit encore d'Une coupure, d'une déchirure faite à un manteau, à une robe, etc. *Il y a une estafilade à votre manteau.* Il est familier dans les deux acceptions.

ESTAFILADER. v. a. Faire une estafilade, donner une estafilade. *On lui a estafiladé le visage.* Il est populaire.

Estafiladé, ée. part. passé.

ESTAME. s. f. Ouvrage de fils de laine passés, enlacés par mailles les uns dans les autres. *Bas d'estame. Une camisole d'estame.*

ESTAMET. s. m. Petite étoffe de laine.

ESTAMINET. s. m. Lieu public où s'assemblent des buveurs et des fumeurs, et qu'on nomme aussi *Tabagie. Aller à l'estaminet. Fréquenter les estaminets.*

Fig. et fam., *Un pilier d'estaminet*, se dit De quelqu'un qui a l'habitude d'aller dans les estaminets.

ESTAMPAGE. s. m. Action d'estamper; Procédé mécanique pour obtenir des reliefs sur une planche de métal.

Il se dit encore d'Un procédé par lequel on prend l'empreinte d'un monument épigraphique.

ESTAMPE. s. f. Image imprimée sur du papier, sur du vélin, par le moyen d'une planche de cuivre, d'acier ou de bois, qui est gravée. *Belle estampe. Estampe bien noire, bien nette, bien tirée. Il est curieux d'estampes. Livre d'estampes.*

Estampe, chez les Serruriers, les Maréchaux et quelques autres artisans, se dit de Certains outils qui leur servent à estamper.

ESTAMPER. v. a. Faire une empreinte de quelque matière dure et gravée, sur une matière plus molle. *On estampe la monnaie avec le balancier.*

Estamper le cuir, Y former, y empreindre des figures pour en faire des tapisseries, des ornements, etc.

En termes de Maréchalerie, *Estamper un fer de cheval.* Voyez Étamper.

Estampé, ée. part. passé. *Du cuir estampé.*

ESTAMPILLE. s. f. Marque, empreinte qu'on applique, au lieu de signature, ou avec la signature même, sur des brevets, des commissions, des lettres, etc., pour mieux en assurer l'authenticité.

Il se dit plus ordinairement d'Une marque servant à faire connaître d'où provient une marchandise, de quelle manufacture elle sort, etc., ou à constater l'acquittement de certains droits.

Il se dit aussi d'Une marque apposée à un livre pour indiquer la bibliothèque à laquelle il appartient; et encore d'Une marque apposée sur des livres, pour leur permettre de circuler, d'être colportés. *L'estampille du colportage.*

Il se dit de plus de L'instrument qui sert à faire ces sortes de marques.

ESTAMPILLER. v. a. Marquer avec une estampille. *Les fabricants estampillent les produits de leurs manufactures. J'ai fait estampiller tous mes livres.*

Estampillé, ée. part. passé.

ESTER. v. n. Terme de Palais, qui n'est usité que dans les phrases suivantes :

Ester en jugement, Poursuivre une action en justice, soit en demandant, soit en défendant; ce que ne peuvent faire les femmes mariées, les mineurs non émancipés, les personnes frappées d'interdiction, etc. *La femme ne peut ester en jugement sans l'autorisation de son mari.*

Ester à droit, Comparaître, se présenter devant le juge sur l'assignation qu'on a reçue. *Autrefois un contumace ne pouvait se représenter après les cinq ans, sans avoir obtenu, en chancellerie, des lettres pour ester à droit.* Cette locution vieillit.

ESTÈRE. s. f. Natte de jonc qui vient de Provence, d'Italie, du Levant.

ESTERLIN. s. m. Ancien poids dont se servaient les orfèvres et qui valait vingt-huit grains et demi. *Il y a cent soixante esterlins au marc.*

ESTEUBLE. s. f. Voyez Éteule.

ESTHÉTIQUE. s. f. Science qui a pour objet de rechercher et de déterminer les caractères du beau dans les productions de la nature ou de l'art.

ESTIMABLE. adj. des deux genres. Qui mérite d'être estimé. *C'est un homme très estimable. Un auteur, un livre estimable. Avoir des qualités estimables.*

ESTIMATEUR. s. m. Celui qui a la charge, la mission de priser une chose, d'en déterminer la valeur. *Si nous ne pouvons convenir de prix, nous prendrons des estimateurs. Nous conviendrons d'un estimateur.*

Il se dit quelquefois en parlant de choses morales. *Juste estimateur de la vertu, du mérite, des ouvrages d'esprit, etc.*

ESTIMATIF. adj. m. Il se dit Des procès-verbaux et devis des experts nommés pour estimer des réparations, des travaux. *Un état, un devis estimatif.*

ESTIMATION. s. f. Action d'estimer, prisée, évaluation. *Juste estimation. Prisée et estimation des meubles. Suivant l'estimation qui en sera faite. Je m'en rapporte à l'estimation des experts. Les enchères n'ont pas atteint le prix de l'estimation.*

ESTIME. s. f. Opinion favorable que l'on a de quelqu'un, fondée sur la connais-

sance de son mérite, de ses bonnes qualités, de ses vertus. *Avoir, sentir, concevoir, prendre de l'estime, beaucoup d'estime, bien de l'estime pour quelqu'un. Il a l'estime de sa compagnie, l'estime générale. J'ai pour lui une estime particulière, la plus haute estime. Je l'ai en grande estime. Honorer quelqu'un de son estime. Acquérir l'estime publique. Il a l'estime et l'affection de tous les gens de bien. Il est perdu d'estime et de réputation.* On dit de même : *J'ai beaucoup d'estime pour son mérite, sa conduite inspire beaucoup d'estime. Estime de soi-même. Etc.*

Il se dit aussi Du cas que l'on fait de certaines choses. *Les beaux-arts étaient en grande estime chez ce peuple.*

ESTIME, en termes de Marine, Calcul que le pilote fait tous les jours du sillage du navire, afin de juger à peu près du lieu où l'on est, et du chemin qu'on a fait. *Ce pilote s'est trompé dans son estime. L'estime qu'il avait faite ne s'est pas trouvée juste.*

ESTIMER. v. a. Priser quelque chose, en apprécier, en déterminer la valeur. *Les héritiers ont fait estimer les meubles, les terres, la maison. Cette terre a été estimée tant, estimée à tant. Combien estimez-vous cela? Si vous voulez prendre mon cheval en troc, je l'estime mille francs.*

ESTIMER, signifie aussi, Avoir une opinion avantageuse de quelqu'un, de quelque chose, en faire cas. *On estime fort cet homme-là. Il se fait estimer partout. Il n'est guère estimé dans sa compagnie. J'estime son mérite, sa vertu. S'il a fait cette action, je l'en estime davantage. On estime les chevaux arabes par-dessus tous les autres chevaux. On estime beaucoup les vins de France. Les draps de ce pays sont plus estimés que ceux de tel autre. Estimer plus ou moins une chose.*

Il s'emploie avec le pronom personnel dans un sens analogue. *S'estimer à sa juste valeur. Souvent on s'estime trop. Nous ne sommes pas toujours autant estimés que nous nous estimons nous-mêmes. Ils s'estiment réciproquement.*

ESTIMER, signifie encore, Croire, conjecturer, présumer. *Il estimait cette place imprenable. Être estimé sage, savant. J'estime que cela est. J'estime qu'il pourrait faire quelque difficulté. Vu la difficulté des chemins, j'estime qu'il faudra dix heures pour faire la route.* On l'emploie dans un sens analogue avec le pronom personnel. *Je m'estime heureux d'avoir pu lui plaire.*

ESTIMÉ, ÉE. part. passé.

ESTIVAL, ALE. adj. T. de Botan. Qui naît ou qui produit en été. *Fleurs estivales. Plantes estivales.*

En Médec., *Maladies estivales*, Maladies qui règnent en été.

ESTOC. s. m. (On fait sentir le C.) Il se disait autrefois d'Une épée longue et étroite qui ne servait qu'à percer.

Il se dit encore de La pointe d'une épée, d'un sabre, dans cette phrase familière, *Frapper d'estoc et de taille*, Frapper de la pointe et du tranchant.

ESTOC, en termes d'Eaux et Forêts, signifie, Tronc d'arbre, comme dans cette phrase, *Couper un arbre à blanc estoc*, Le couper à fleur de terre jusqu'à la souche. On dit aussi, *Couper une forêt, faire une coupe à blanc estoc*, En couper tout le bois, sans y laisser de baliveaux.

Fig. et fam., *Être réduit à blanc estoc*, Être entièrement ruiné.

Fam., *Brin d'estoc*, Long bâton ferré par les deux bouts. Cette locution a vieilli.

Fig. et fam., *Dites-vous cela de votre estoc? Cela ne vient pas de son estoc*, Dites-vous cela de vous-même? Cela ne vient pas de lui. Ces locutions vieillissent.

ESTOC, se prend quelquefois, figurément, pour Ligne d'extraction. *Il est de bon estoc. Les biens qui viennent de son estoc.* Dans ce sens, il est vieux.

En termes de Pratique ancienne, *Biens de côté estoc et ligne*, se disait Des biens propres de ligne.

ESTOCADE. s. f. Grand coup allongé d'épée ou de fleuret, que dans la salle d'armes on appelle *Botte. On lui porta une si rude estocade, qu'il ne put la parer. Grande estocade. Il lui allongea deux ou trois estocades coup sur coup.*

ESTOCADE, signifie, figurément et familièrement, Demande imprévue, attaque à laquelle on ne s'attend pas. *Il est venu me demander de lui prêter une somme considérable, j'ai eu bien de la peine à parer cette estocade. Cet argument était pour l'adversaire une rude estocade.* Dans ce sens, il vieillit.

ESTOCADER. v. n. Porter des estocades. *Il estocade rudement. Ils ont estocadé longtemps avant de se toucher.*

Il signifie, figurément et familièrement, Se presser l'un l'autre par de vives raisons, par des arguments. *Il y a plaisir de voir ces deux savants estocader ensemble, estocader comme ils font.* Ce sens a vieilli.

ESTOMAC. s. m. (On ne fait pas sentir le C.) On appelle ainsi, dans le corps de l'homme ou de l'animal, L'organe intérieur destiné à recevoir et à digérer les aliments. *L'estomac est un viscère. L'orifice supérieur, l'orifice inférieur de l'estomac. Le fond de l'estomac. Bon estomac. Estomac débile. Mauvais estomac. Estomac plein. Estomac vide. Se remplir l'estomac. Ces viandes sont pesantes sur l'estomac, chargent l'estomac. Ces débauches lui ont ruiné, gâté, perdu l'estomac. Son estomac ne digère point. Les animaux ruminants ont plusieurs estomacs.*

Prov. et fig., *Il a un estomac d'autruche, c'est un estomac d'autruche, il digérerait le fer*, se dit D'un homme qui mange beaucoup et souvent.

ESTOMAC, se prend aussi pour La partie extérieure du corps qui répond à la poitrine et à l'estomac. *Le creux de l'estomac. Il lui donna un coup de poing dans l'estomac.*

Il signifie également, dans les volailles et dans les autres oiseaux que l'on mange, La partie antérieure de l'animal, après que les cuisses et les ailes ont été levées. Il ne se dit que Des viandes cuites. *L'estomac d'une perdrix. Un estomac de poularde.*

ESTOMAQUER (S'). v. pron. Se tenir offensé de ce qu'une personne a dit ou fait, le trouver mauvais. *Il s'est estomaqué de ce que je ne lui ai pas rendu sa visite assez tôt. Il n'a pas sujet de s'estomaquer, de s'en estomaquer.* Ce mot est familier.

ESTOMAQUÉ, ÉE. part. passé. *Il est tout estomaqué.*

ESTOMPE. s. f. T. de Peinture. Instrument en forme de petit rouleau pointu, fait de peau, de coton ou de papier, avec lequel on étend le crayon ou le pastel sur un dessin. *Se servir de l'estompe. Dessin à l'estompe.*

Il se dit quelquefois d'Un dessin fait à l'estompe. *Voilà une belle estompe.*

ESTOMPER. v. a. T. de Peinture. Étendre le crayon ou le pastel sur un dessin avec l'estompe. *Estomper légèrement.*

ESTOMPÉ, ÉE. part. passé.

ESTOUFFADE. s. f. T. de Cuisine. Façon de faire cuire les viandes. On dit plus souvent, *Étouffade* et surtout *Étouffée*.

ESTRADE. s. f. Chemin. Il n'entre que dans ces locutions, usitées autrefois parmi les gens de guerre : *Battre l'estrade*, Parcourir la campagne, aller à la découverte, pour connaître la position, les mouvements de l'ennemi; et, *Batteurs d'estrade*, Gens détachés d'une troupe pour aller à la découverte.

Batteurs d'estrade, se dit encore, familièrement, de Ceux qui perdent leur temps à courir les grands chemins.

ESTRADE, se dit aussi d'Une petite élévation sur le plancher d'une chambre, d'une salle, etc. *Un lit élevé sur une estrade. Le trône était placé sur une estrade.*

ESTRAGON. s. m. Herbe potagère odoriférante qu'on met ordinairement dans les salades et dans les ragoûts. *Il y a trop d'estragon dans votre salade. Vinaigre à l'estragon. Sauce à l'estragon. Poulets à l'estragon.*

ESTRAMAÇON. s. m. Sorte d'épée à deux tranchants qu'on portait autrefois. Il n'est plus usité que dans cette locution, *Un coup d'estramaçon*, Un coup du tranchant de l'épée.

ESTRAMAÇONNER. v. n. et a. Donner des coups d'estramaçon. *Il ne cessa d'estramaçonner durant tout le combat. Il fut rudement estramaçonné.* Il est peu usité, et ne s'emploie plus guère que par plaisanterie.

ESTRAMAÇONNÉ, ÉE. part. passé.

ESTRAPADE. s. f. Supplice qu'on faisait souffrir à un criminel, en l'élevant au haut d'une longue pièce de bois, les mains liées derrière le dos avec une corde qui soutenait tout le poids du corps, et en le faisant tomber avec raideur jusqu'à deux ou trois pieds de terre. *Donner l'estrapade. Condamner à trois traits, à trois tours d'estrapade. Il eut l'estrapade si rudement, qu'il en demeura estropié.*

Il s'est dit aussi de L'espèce de potence au haut de laquelle on élevait un criminel pour lui donner l'estrapade. *Planter une estrapade. Quand il fut au pied de l'estrapade.*

Double, triple estrapade, Tour que font les danseurs de corde, en passant deux ou trois fois tout le corps entre leurs bras et la corde qu'ils tiennent.

ESTRAPADER. v. a. Faire souffrir l'estrapade. *Il fut estrapadé.*

ESTRAPADÉ, ÉE. part. passé.

ESTRAPASSER. v. a. T. de Manège. Fatiguer, excéder un cheval, en lui faisant faire un trop long manège.

ESTRAPASSÉ, ÉE. part. passé.

ESTROPIER. v. a. Ôter l'usage d'un membre, soit par une blessure, soit par quelque coup. *Il a reçu dans le bras, dans le genou un coup de feu qui l'a estropié. Il fut estropié à tel siège.*

Il se dit, par extension, Des maladies qui ôtent l'usage de quelque partie du corps. *Une paralysie l'a complètement estropié.*

Fig., en termes de Peinture, de Sculpture, *Estropier une figure*, N'y pas observer les proportions.

Fig., *Estropier un passage, une pensée, etc.*, En retrancher une partie, dont la suppression altère le sens.

Fig. et fam., *Estropier un nom propre,*

Le défigurer en le prononçant ou en l'écrivant. On dit dans le même sens, *Estropier les mots d'une langue.*

Estropié, ée. part. passé. *Un soldat estropié. Il a fait une chute de cheval, il en sera estropié toute sa vie. Être estropié d'un bras, d'une jambe. Il a un rhumatisme au bras, il en est estropié. Figure estropiée. Passage estropié. Pensée estropiée. Nom estropié.*

ESTUAIRE. s. m. T. de Géographie. Nom que l'on donne à certaines sinuosités du littoral, qui ne sont couvertes d'eau qu'à la marée montante.

Il se dit, par analogie, de L'embouchure d'un fleuve qui forme une sorte de golfe.

ESTURGEON. s. m. Gros poisson de mer, qui remonte les rivières comme le saumon. *Chair d'esturgeon. Œufs d'esturgeon. La pêche des esturgeons.*

ESU

ÉSULE. s. f. T. de Botan. Nom que l'on donne à plusieurs espèces d'euphorbes herbacées, dont la plus connue est appelée *Petite ésule.*

ET

ET. (On prononce É, sans faire sentir le T.) Conjonction qui lie entre elles les parties du discours, telles que les noms, les pronoms, les verbes, les adverbes. *Alexandre et Philippe. Le feu et l'eau. Bon et sage. Vous et moi. Chanter et danser. Sagement et fortement.*

Elle joint aussi les membres d'une période. *Il a fait cette sottise, et il est encore sur le point d'en faire une autre.*

Elle est quelquefois emphatique ou explétive, au commencement des phrases. *Et véritablement on ne saurait nier que... Et voilà que tout d'un coup... Et toi aussi, Brutus...*

Et de boire et de rire, se dit quelquefois, à la fin d'un récit, d'un conte, Pour signifier que l'événement se termina par boire et par rire.

Et cætera. (Le T de l'ET se prononce.) Expression qui a passé du latin dans le français, et qui signifie, Et d'autres personnes, d'autres choses semblables, ou Et le reste, qu'il est facile de suppléer, qu'il est inutile d'énoncer. *Il a, dans son laboratoire, toutes sortes d'ustensiles : des fourneaux, des cornues, des creusets, et cætera. Vous savez le proverbe : Quand chacun fait son métier, et cætera.* On écrit ordinairement, par abréviation, *etc.*

Il est quelquefois employé substantivement, pour désigner Cette expression même. *Le reste n'est exprimé que par un et cætera. Mettre trois et cætera de suite (etc., etc., etc.).*

Prov., *Dieu nous garde d'un quiproquo d'apothicaire, et d'un et cætera de notaire.*

ETA

ÉTABLAGE. s. m. Ce qu'on paye pour l'attache, pour la place d'un cheval, d'un bœuf, etc., dans une écurie, dans une étable. *Quand on prend le foin dans une hôtellerie, on ne paye point l'établage. Ce cheval ne vaut pas l'établage.*

ÉTABLE. s. f. Lieu où l'on met des bœufs, des vaches, des brebis, et autres bestiaux. *Étable à bœufs, à vaches. Étable à cochons. Notre-Seigneur voulut naître dans une étable.*

En termes de Marine, *Franc-étable.* Voyez cette expression à son rang alphabétique.

ÉTABLER. v. a. Mettre dans une étable, dans une écurie. *Il y a dans cette ferme de quoi établer tant de chevaux, tant de bœufs, tant de moutons.*

Établé, ée. part. passé.

ÉTABLI. s. m. Espèce de table étroite et longue, dont le dessus est fort épais, et sur laquelle les menuisiers, les serruriers, les arquebusiers, etc., posent ou fixent les ouvrages auxquels ils travaillent. *L'établi d'un menuisier, d'un serrurier.*

Il se dit aussi d'Une espèce de table sur laquelle les tailleurs s'asseyent, les jambes croisées, pour travailler.

ÉTABLIR. v. a. Asseoir et fixer une chose en quelque endroit, l'y rendre stable. *Établir les fondements d'un édifice. Ce mur est bien établi sur le roc. Cette table n'a pas été bien établie sur ses pieds.*

Il signifie quelquefois simplement, Installer, placer, mettre. *Établir un camp sous les murs d'une ville. Ce marchand avait établi sa boutique en tel endroit, le commissaire de police la lui a fait transporter plus loin. Établir une troupe dans un poste. Établir un poste. Établir une garnison. Établir des étapes sur une route. Établir une croisière devant un port.*

Établir une machine, La construire, et la mettre dans l'état où elle doit être pour qu'on puisse l'appliquer à l'usage auquel elle est destinée.

Établir, s'emploie aussi figurément. *Constantin établit le siège de l'empire à Constantinople. Établir sa demeure, son domicile, sa résidence en un lieu. Établir des communications, des moyens de communication, de correspondance entre deux villes.*

Être bien établi à la cour, dans une maison, Y avoir beaucoup de crédit.

Bien établir sa fortune, son crédit, etc., Faire qu'ils ne puissent être facilement ébranlés.

Établir sa réputation, La fonder, lui donner de la consistance. *Sa réputation est trop bien établie pour que...*

Établir, signifie particulièrement, au figuré, Mettre dans un état, dans un emploi avantageux, dans une condition stable. *Ce père a établi tous ses enfants, les uns dans la robe, les autres dans l'épée. Ce ministre a établi avantageusement tous ses amis. Établir quelqu'un dans un emploi, dans l'exercice d'un emploi.*

Établir une fille, La marier. *Cette fille est bien établie.*

Établir, signifie aussi, Fonder. *Établir une colonie.*

Établir une manufacture, une imprimerie, un collège, etc., Créer une manufacture, une imprimerie, etc., en réunissant toutes les choses qui sont nécessaires pour les former.

Établir, signifie également, Instituer, et s'applique alors tant aux personnes qu'aux choses. *Établir un gouvernement, une administration. Établir un tribunal dans une ville. Établir une chambre de justice. Établir des commis pour recevoir certains droits. Établir un gardien. Établir un péage, une imposition.*

Être établi juge de certaines affaires, En être constitué juge.

S'établir une espèce de juridiction, d'empire, etc., Se faire une espèce de juridiction, d'empire, etc.

Établir, se dit encore figurément, au sens moral, en parlant Des lois, des opinions, des doctrines, et autres choses semblables, dont on est l'auteur, ou que l'on fait adopter, auxquelles on commence à donner cours. *Établir de nouvelles opinions, de nouvelles maximes. Ce sont des lois qu'on a justement établies. Établir une façon de parler. Établir une religion, une doctrine. Établir une coutume. Établir une bonne morale, à l'aide de bonnes lois.*

On a établi que... il est établi que... C'est une coutume reçue que...

Établir, signifie en outre figurément, Prouver, démontrer. *Il a établi sa proposition par des raisonnements sans réplique. Il a établi son droit sur des pièces authentiques.*

Établir des principes, Poser des principes. *Établir un fait,* Déduire, exposer un fait avec ses preuves. On dit à peu près dans le même sens, *Établir l'état de la question, la question.*

Établir, s'emploie avec le pronom personnel dans plusieurs de ses acceptions. *Il s'établit dans un fauteuil, et s'y endormit. Ils s'établirent dans le poste que l'ennemi venait de quitter. L'armée s'établit dans une bonne position. Cette colonie est allée s'établir en tel endroit. Une correspondance régulière s'établit entre eux. Un empire qui s'établit. Il s'est établi plusieurs fabriques dans le voisinage de telle ville. S'établir juge d'un différend. De nouvelles doctrines, de nouveaux usages s'établirent. Ces locutions auront bien de la peine à s'établir dans l'usage, à s'établir.*

Il signifie particulièrement, Fixer sa demeure, sa résidence en quelque lieu. *Il est venu s'établir en France. Il s'est établi dans notre ville.*

Il signifie encore particulièrement, Se marier, prendre un état. *Il songe à s'établir.*

Établi, ie. part. passé. *Le gouvernement établi. Les lois établies. C'est une coutume, une opinion établie, un principe établi. Un homme établi.*

ÉTABLISSEMENT. s. m. Action d'établir, d'installer, d'assurer, de fonder, d'instituer, etc. *Ne permettre l'établissement d'aucun étalage sur la voie publique. L'établissement d'une garnison, d'un poste. Il a réussi dans l'établissement de sa fortune. L'établissement d'une administration. L'établissement d'un empire, d'une colonie. Les établissements des Français dans l'Inde. Depuis l'établissement de la monarchie. L'établissement d'une fabrique. Frais de premier établissement. L'établissement d'un tribunal. L'établissement d'une législation, d'une doctrine nouvelle.*

Il doit à cet ouvrage l'établissement de sa réputation, Sa réputation fut établie par cet ouvrage.

L'établissement d'un fait, d'un droit, L'exposition d'un fait, d'un droit, etc., accompagnée de preuves. *L'établissement d'une question,* L'exposé net et développé de ce qui est en question.

En termes de Guerre, *L'établissement des quartiers,* La distribution des troupes dans les lieux qu'elles doivent occuper durant quelque temps.

En termes de Marine, *L'établissement d'un port, d'une baie,* L'heure de la haute mer, le jour de la nouvelle ou de la pleine lune. *Établissement des marées,* Tableau qui indique l'établissement des principaux ports de mer.

Établissement, se dit aussi de Ce qui est

établi pour l'utilité publique, pour l'exercice ou l'exploitation d'une industrie, etc. *Établissement public. Les hôpitaux sont des établissements très utiles. Ce prince a fait de beaux établissements, de grands établissements. Il a un établissement considérable, un vaste établissement. Visiter toutes les parties d'un établissement. Les ouvriers employés dans un établissement. Établissement de crédit. Fermer un établissement. Établissements dangereux, insalubres.*

Les Établissements de saint Louis, Le code de lois donné par ce prince.

ÉTABLISSEMENT, signifie encore figurément, État, poste avantageux, condition avantageuse. *Procurer un établissement à quelqu'un. Il a un bel établissement, un bon établissement. Il a donné un établissement considérable à son fils. Il lui a procuré un petit, un bon établissement.*

Il se dit également de L'action de procurer un état, une condition avantageuse. *Il s'est donné beaucoup de peine pour l'établissement de ses enfants. Ce père a été heureux dans l'établissement de ses filles*, Il les a bien mariées.

ÉTAGE. s. m. Espace entre deux planchers dans un bâtiment. *Premier, second, troisième, quatrième étage.* Ordinairement, quand on parle des étages séparément, on appelle *Premier étage*, Celui qui est au-dessus du rez-de-chaussée et de l'entresol. *Il a loué le premier étage. Il occupe le second étage. Loger au quatrième étage. Étage en mansarde. Étage bas*, Étage peu exhaussé.

Il se dit quelquefois en parlant Des maisons où il n'y a que le rez-de-chaussée. *Dans ce pays-là, les bâtiments ne sont qu'à un étage, que d'un étage, n'ont qu'un étage.*

ÉTAGE, se dit, par analogie, en parlant De choses disposées par rangs les unes au-dessus des autres. *Une coiffure à double, à triple étage. Disposer par étages.*

Fig. et fam., *C'est un sot à triple étage*, C'est un homme extrêmement sot.

Fig. et fam., *Avoir un menton à double étage, à triple étage*, se dit D'une personne replète qui a le dessous du menton fort gras.

ÉTAGE, signifie au figuré, Degré d'élévation ou d'infériorité. *Il y a des esprits de divers étages, de tout étage.*

Il signifie particulièrement, Condition, rang dans la société. *Des gens de bas étage, de haut étage, de tout étage.*

ÉTAGER. v. a. Disposer, tailler par étages. *Il faut lui étager les cheveux.*

En termes de Guerre, *Étager des redoutes*, Disposer des redoutes les unes au-dessus des autres.

ÉTAGER, s'emploie souvent avec le pronom personnel, en parlant De personnes, de choses, disposées par rangs les unes au-dessus des autres. *Les collines s'étageaient jusqu'à l'horizon. Les maisons s'étageaient sur le coteau. Les troupes s'étagèrent sur les hauteurs.*

ÉTAGÉ, ÉE. part. passé.

ÉTAGÈRE. s. f. Petit meuble ayant des planches superposées horizontalement sur lesquelles on place divers objets, soit d'ornement, soit d'un usage journalier.

ÉTAI. s. m. Pièce de bois dont on se sert pour appuyer, pour soutenir quelque construction ou partie de construction qui menace ruine, ou que l'on reprend sous œuvre. *Mettre un étai, des étais à une muraille. L'appuyer avec des étais.* Quelques-uns disent, *Étaie*; et alors le mot est féminin; mais cette forme n'est guère usitée qu'en termes de Blason, pour désigner Un chevron qui n'a que la moitié de la largeur ordinaire. *Il porte d'or à l'étaie de gueule.*

ÉTAI, en termes de Marine, se dit de Gros cordages dormants qui vont de la tête des mâts se fixer sur l'avant, pour les soutenir contre les efforts qui tendraient à les renverser vers l'arrière. *Étai du grand mât*, ou *Grand étai. Étai de misaine. Étais des mâts de hune, de perroquet, d'artimon. Voile d'étai. Faux étai.*

ÉTAIM. s. m. La partie la plus fine de la laine cardée. *Filer de l'étaim.*

ÉTAIN. s. m. Métal blanc, léger, qui crie lorsqu'on le plie. *Mine d'étain. Étain commun. Étain fin* ou *sonnant. Étain de Cornouaille. Vaisselle d'étain. Cuiller d'étain. Potier d'étain.*

Dans l'ancienne Nomenclature chimique, *Étain de glace*, Le bismuth. *Étain d'antimoine*, Certaine préparation par laquelle l'antimoine prend une couleur et une consistance presque semblables à celles de l'étain. La première de ces dénominations est encore assez usitée dans le commerce.

ÉTAL. s. m. Sorte de table sur laquelle on expose en vente de la viande de boucherie. *Cet étal est bien placé.*

Il se dit aussi de La boutique même où l'on vend de la viande. *Ce boucher est riche, il a plusieurs étaux.*

ÉTALAGE. s. m. Exposition de marchandises qu'on veut vendre, ou Ces marchandises mêmes. *Mettre à l'étalage. Cela ne vaut pas l'étalage. L'étalage d'un marchand.*

Il se dit, particulièrement, Des marchandises de choix, et quelquefois de rebut, qu'on étale, qu'on déploie pour servir de montre. *Ce magasin n'a de beau que l'étalage. Cela n'est bon qu'à servir d'étalage. C'est de l'étalage.*

Il signifie encore, Certain droit qu'on prélève pour permettre aux marchands d'étaler. *Payer l'étalage.*

Il se dit, figurément et par plaisanterie, de La toilette, des ajustements, surtout en parlant Des femmes. *Elle s'était bien parée pour le bal, mais il n'y en a pas eu : elle a perdu son étalage, elle en a été pour son étalage.*

Il se dit encore figurément de Tout ce dont on fait parade par vanité, par ostentation. *Faire étalage de son esprit, de son éloquence, de sa qualité, de ses richesses, de ses alliances. Cette brochure renferme un grand étalage d'érudition, etc. Faire de l'étalage, un grand étalage.*

ÉTALAGISTE. adj. et s. m. Il se dit D'un marchand qui expose sa marchandise en vente dans les rues, sur les places, dans les marchés. *Il y a des règlements de police concernant les étalagistes, les marchands étalagistes.*

ÉTALE. adj. f. Il ne s'emploie que dans cette locution, *Mer étale*, pour désigner Le moment où la mer ne monte ni ne descend, à la fin du flot ou du jusant.

ÉTALER. v. a. Exposer en vente, dans une boutique ou dans quelque autre lieu, des marchandises, des denrées, etc. *Étaler des marchandises, des draps, des toiles, etc.*

Il s'emploie quelquefois absolument. *Les marchands n'ont pas encore étalé. Il est défendu d'étaler les jours de fêtes.*

Fig. et fam., *Étaler sa marchandise*, Tirer vanité de ce qu'on fait, de ce qu'on a de rare, de singulier, en faire parade.

ÉTALER, signifie aussi, Étendre, déployer, montrer en détail. *Étaler une carte de géographie. Ces plantes entassées ne sécheront pas, il faut les étaler sur cette table. Étalez ces bijoux, afin qu'on les voie mieux, qu'on en juge mieux.*

Étaler son jeu, Montrer toutes ses cartes, les étendre sur la table.

ÉTALER, signifie encore figurément, Montrer avec ostentation. *Cette femme étale tous ses joyaux. Étaler un grand luxe. Il aime trop à étaler son esprit, son savoir.*

Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel, et alors il signifie, S'étendre de son long. *S'étaler sur l'herbe, pour se reposer. Il est tombé, et s'est étalé par terre tout de son long.* Dans cette acception, il est familier.

ÉTALÉ, ÉE. part. passé.

ÉTALIER. adj. et s. m. Celui qui vend la viande pour le maître boucher. *Garçon étalier. Il n'est pas maître, il n'est qu'étalier.*

ÉTALINGUER. v. a. T. de Marine. Amarrer un câble, un grelin, etc., à l'organeau de l'ancre. *Étalinguer les câbles.*

ÉTALINGUÉ, ÉE. part. passé.

ÉTALON. s. m. Cheval entier qu'on emploie à couvrir des cavales. *Ce cheval est bon à servir d'étalon. Il avait tant d'étalons dans son haras. Bel étalon. Étalon de bonne race, de pure race.*

ÉTALON. s. m. Modèle de poids, de mesure, qui est réglé, autorisé et conservé par le magistrat, et auquel les mesures, les poids des marchands doivent être conformes. *Étalon d'aune, de boisseau, de livre, de mètre, de litre, de gramme, etc. Rectifier un poids à l'étalon.*

ÉTALONNAGE ou **ÉTALONNEMENT.** s. m. Action d'étalonner des poids ou des mesures. *Il en coûtera tant pour l'étalonnement de ces poids.*

ÉTALONNER. v. a. Imprimer certaine marque sur un poids, sur une mesure, pour attester qu'ils sont conformes à l'étalon, ou qu'on les a rectifiés sur l'étalon. *Il faut étalonner ces poids, ces mesures. Ce marchand fut mis à l'amende, parce que ses mesures n'étaient pas étalonnées.*

ÉTALONNER, se dit aussi, dans les haras, Du cheval qui couvre une jument.

ÉTALONNÉ, ÉE. part. passé.

ÉTALONNEUR. s. m. Officier commis pour étalonner, pour vérifier les poids et mesures.

ÉTAMAGE. s. m. Action d'étamer, ou État de ce qui est étamé. *Il en a coûté tant pour l'étamage. L'étamage de cette casserole ne vaut rien.*

ÉTAMBOT. s. m. T. de Marine. Forte pièce de bois qui, élevée à l'extrémité de la quille du bâtiment, termine l'arrière de la carène. *L'étrave et l'étambot. L'étambot sert de support au gouvernail.*

ÉTAMER. v. a. Enduire la surface d'un métal d'une couche d'étain fondu, pour empêcher la rouille ou le vert-de-gris de s'y former. *Étamer l'intérieur d'un vaisseau de cuivre, d'une casserole, d'une marmite. Il faut étamer cette marmite, cette fontaine de cuivre. Étamer du fer, de la tôle pour en faire du fer-blanc. Étamer un mors, des éperons, une serrure, des clous, des boutons, etc.*

Étamer une glace, un miroir, Y mettre le tain. Voyez TAIN.

ÉTAMÉ, ÉE. part. passé. *Casserole étamée.*

ÉTAMEUR. s. m. Ouvrier qui étame.

ÉTAMINE. s. f. Petite étoffe mince, qui n'est pas croisée. *Étamine de laine, de soie.*

Étamine de Reims, du Mans. Robe d'étamine. Voile d'étamine.

Il se dit également d'Un tissu peu serré, fait de crin, de soie ou de fil, qui sert à passer le plus délié de la farine, ou quelque poudre; et, en général, de Toute pièce d'étoffe qui sert à passer des liqueurs pour les filtrer. *Étamine grossière, fine. Un blutoir fait d'étamine de soie. Passer une médecine par l'étamine.*

Fig. et fam., *Passer par l'étamine*, se dit D'une personne dont on examine sévèrement la conduite, les mœurs, la doctrine, ou à laquelle on fait subir quelque épreuve fâcheuse. Il se dit aussi Des choses qui sont examinées en détail et à la rigueur. *Cet ouvrage a passé par l'étamine, par une rude étamine.*

ÉTAMINE. s. f. T. de Botan. Il se dit de L'organe mâle des fleurs, qui est ordinairement formé d'un filet plus ou moins allongé, et d'une espèce de tête, nommée *anthère*, dans laquelle est renfermée la poussière fécondante. *La plupart des fleurs ont plusieurs étamines. Les étamines et le pistil. Les étamines de la tulipe, du lis. La poussière des étamines.*

ÉTAMINIER. s. m. Celui qui fait de l'étamine.

ÉTAMPER. v. a. T. de Maréchalerie. Il ne s'emploie que dans ces phrases: *Étamper un fer de cheval*, Y faire les huit trous; *Étamper gras*, Percer les trous près du bord intérieur; *Étamper maigre*, Percer les trous près du bord extérieur.

ÉTAMPÉ, ÉE. part. passé.

ÉTAMPURE. s. f. Évasement que présente l'entrée d'un trou percé dans une plaque de métal. Il se dit aussi Du trou lui-même. *Percer les étampures d'un fer de cheval.*

ÉTAMURE. s. f. La matière qu'on emploie pour l'étamage. *Cette étamure est trop légère.*

ÉTANCHE. adj. des deux genres. Il se dit D'un corps que les liquides ne peuvent pas pénétrer, traverser. *Un tonneau étanche. Un navire étanche. Une chaussée étanche.*

ÉTANCHEMENT. s. m. Action d'étancher. *L'étanchement du sang.*

ÉTANCHER. v. a. Arrêter l'écoulement d'un liquide qui s'enfuit par quelque ouverture. *Cette poudre étanche le sang. Ce tonneau s'enfuit, il faut l'étancher. En creusant les fondations, ils trouvèrent un courant d'eau qu'ils ne purent étancher.*

Étancher la soif, Apaiser la soif. *Un hydropique ne peut étancher sa soif.*

Fig., *Étancher la soif des honneurs, des richesses, etc.*, La satisfaire.

ÉTANCHÉ, ÉE. part. passé. *Vaisseau étanché*, Vaisseau dont on a bouché une voie d'eau.

ÉTANÇON. s. m. Grosse pièce de bois qu'on met sous un mur ou sous des terres minées, pour les soutenir. *Quand on reprend une muraille sous œuvre, on y met des étançons. Ils sapèrent les murailles de la ville, et y mirent des étançons; puis ils firent sommer les habitants de se rendre.*

ÉTANÇONNER. v. a. Soutenir par des étançons. *Étançonner une muraille.*

ÉTANÇONNÉ, ÉE. part. passé.

ÉTANFICHE. s. f. T. de Carrière. Hauteur de plusieurs lits de pierres qui font masse ensemble.

ÉTANG. s. m. Grand amas d'eau retenu par une chaussée, et dans lequel on nourrit du poisson. *La chaussée, la bonde, la queue d'un étang. Peupler un étang. Vider, pêcher un étang. Empoissonner un étang. Ouvrir, lâcher, fermer la bonde d'un étang.*

Étang salé, Étang qui communique avec la mer.

ÉTAPE. s. f. Provision de vivres et de fourrages que l'on distribue aux troupes lorsqu'elles sont en route. *Établir des étapes. Vivre par étape. L'étape est en tel lieu. Fournir l'étape aux soldats. Recevoir son étape en argent. Cet endroit est un lieu d'étape.*

Il se dit aussi Du lieu où l'on distribue l'étape aux soldats. *Arriver à l'étape.*

Fig., *Brûler l'étape*, Ne pas s'arrêter dans un lieu d'étape, et passer plus loin.

ÉTAPE, se dit encore de La distance entre deux étapes. *Le régiment fit ce jour-là une longue étape. Doubler l'étape*, Faire deux étapes dans un jour.

ÉTAPE, se dit, de plus, d'Une ville de commerce où l'on décharge les marchandises, les denrées qu'on y apporte de dehors. *Cette ville est une bonne étape.* Ce sens a vieilli.

ÉTAPIER. s. m. Celui qui a le soin de fournir et de distribuer l'étape aux gens de guerre.

ÉTAT. s. m. Disposition dans laquelle se trouve une personne, une chose, une affaire. *Bon, mauvais, heureux, malheureux, pitoyable état. État déplorable. État de maladie, de faiblesse, de souffrance. État d'innocence. Être en état de grâce. Il a envoyé s'informer de l'état de votre santé. Tel est l'état des choses. Dans cet état de choses. En quel état avez-vous trouvé cette affaire? Je vois ses affaires en mauvais état. Il est dans un état à faire pitié. Il n'est pas dans son état naturel, ordinaire. Il n'est pas en état de faire cette dépense. Il est hors d'état de rien entreprendre. Je voudrais être en état de vous servir. Il a laissé l'armée en bon état. Mettre une place en état de défense. La place n'était pas en état de résister. Une maison en bon état, en mauvais état. Examiner l'état des lieux.*

L'état de nature, par opposition à *L'état de société*, se dit Des mœurs, de la vie habituelle des peuples sauvages, et de quelques hommes isolés.

L'état de la question, L'exposition et le développement des rapports à considérer dans la question.

État du ciel, Disposition où se trouvent les astres les uns à l'égard des autres dans un certain moment. *Trouver l'état du ciel pour tous les jours du mois.*

En termes de Jurispr., *État de prévention*, État de l'*inculpé* contre lequel la chambre du conseil du tribunal de première instance a déclaré qu'il y a lieu de suivre. *État d'accusation*, État du *prévenu* contre lequel la chambre d'accusation a prononcé le renvoi à la cour d'assises.

Mettre quelqu'un en état ou *hors d'état de faire quelque chose*, Lui en donner ou lui en ôter les moyens.

Mettre les choses, les lieux en état, Mettre les choses, les lieux dans la disposition convenable à leur destination.

En termes de Procéd., *Mettre un procès, une affaire en état*, Faire les procédures et les productions nécessaires pour qu'elle puisse être jugée; et, *La mettre hors d'état*, Faire quelque nouvelle procédure qui en recule le jugement.

Tenir une chose en état, La tenir ferme, de manière qu'elle ne se dérange pas. *Il faut mettre des liens de fer pour tenir ces poutres en état.*

Tenir une chose en état, signifie aussi, La tenir prête. *Tenir un compte en état.*

Tenir les choses en état, Les tenir en suspens, les laisser comme elles sont. *Toutes choses demeurant en état*, Sans qu'il soit fait de changement à l'état des choses, les choses demeurant dans leur situation et dans leur force et valeur actuelles.

En Jurispr. criminelle, *Se mettre en état*, se disait autrefois De celui qui avait été décrété de prise de corps ou condamné par contumace, ou qui avait obtenu des lettres de grâce, et qui se constituait prisonnier, afin de se justifier ou de faire entériner sa grâce dans les formes. *Il ne suffit pas d'obtenir sa grâce, il faut se mettre en état.*

Faire état, Estimer, faire cas. *Je fais beaucoup d'état, peu d'état de cet homme-là. Je fais peu d'état de ses menaces.* Il signifie aussi, Présumer, penser. *Je fais état qu'il y a là vingt mille hommes.* Il signifie encore, Se proposer de. *Je fais état de partir tel jour.* Il signifie en outre, Être assuré de, compter sur. *Faites état de cette somme. Faites état que vous aurez cette somme dans quinze jours.*

ÉTAT, signifie aussi, Liste, registre. *L'état des officiers de la maison d'un prince. État des pensions. Il est sur l'état. Coucher, mettre quelqu'un sur l'état, le rayer de dessus l'état. État de distribution.*

Il signifie également, Mémoire, inventaire. *État de frais. État de dépense. État de lieux. L'état des meubles qui garnissent un appartement. État au vrai. État exact. Dresser l'état, un état. J'en ai fait l'état. Arrêter, signer un état.*

État de la France, de l'Angleterre, etc. Titre de certains livres qui contiennent le dénombrement des charges, des dignités, des forces, et autres renseignements relatifs à la France, à l'Angleterre, etc.

État-major, se dit, en général, Des officiers et sous-officiers sans troupes. Il se dit aussi Des officiers supérieurs d'un corps de troupes. *État-major général*, Le corps des officiers généraux de l'armée.

Chef d'état-major, Officier chargé de remplir auprès d'un officier général ayant un commandement supérieur, ou auprès d'un chef de service à l'armée, des fonctions analogues à celles que remplit le major général auprès du généralissime, c'est-à-dire, d'expédier tous les ordres, de rendre compte des opérations, etc.

État-major de l'artillerie, du génie, Officiers d'artillerie, du génie, qui ne sont point attachés aux régiments de l'arme.

État-major des places, Corps des officiers, sous-officiers et caporaux ou brigadiers employés au commandement et au service des places de guerre.

Corps de l'état-major, Corps d'officiers destinés à remplir les fonctions de chefs d'état-major, d'aides-majors généraux et d'aides de camp, ou à seconder les officiers de ces divers grades.

État-major, signifie aussi, Le lieu où sont les bureaux de l'état-major. *Aller faire viser sa feuille de route à l'état-major.*

ÉTAT, se rapporte aussi, en général, à la manière de vivre. Ainsi on dit: *Tenir un grand état*, Vivre splendidement et avec représentation; *Avoir un grand état de maison*, Avoir une maison considérable, un grand nombre de domestiques; et, *Tenir un état*, Représenter.

ÉTAT, signifie aussi, Profession, condition. *État ecclésiastique. État de mariage. Vivre selon son état. Remplir les devoirs de son état. Ne point sortir de son état. Les divers états.*

Être au-dessus de son état, Avoir des sentiments ou des lumières supérieures à sa condition.

Il y a des grâces d'état, se dit Des aptitudes, des qualités qui naissent quelquefois de la situation où l'on se trouve. Il se dit aussi Des illusions qui nous aident à supporter une position pénible.

L'état civil d'une personne, l'état d'une personne, La condition d'une personne, en tant qu'elle est enfant naturel ou adoptif, de tel père ou de telle mère, légitime ou bâtarde, mariée ou non mariée, vivante ou morte, noble ou roturière. *On lui dispute son état, on dit qu'il n'est pas légitime. Déchoir de son état. Il s'agit de son état. Assurer son état.*

Question d'état, Contestation dans laquelle on révoque en doute la filiation de quelqu'un ou son état et ses capacités personnelles.

Actes de l'état civil, registres de l'état civil. Les actes, les registres qui constatent l'état civil des personnes.

Officier de l'état civil, Fonctionnaire chargé de tenir les registres de l'état civil, c'est-à-dire, de constater les naissances, les mariages et les décès.

Le tiers état, se disait autrefois de La partie de la nation française qui n'était comprise ni dans le clergé, ni dans la noblesse. *Les doléances, les droits du tiers état. Les députés du tiers état.*

États généraux, ou absolument, *Les états*, s'est dit autrefois, en France, de L'assemblée des trois ordres du royaume, qui étaient le clergé, la noblesse et le tiers état.

Les états de Blois, d'Orléans, de Tours, etc., Les états généraux tenus à Blois, à Orléans, etc.

États provinciaux, s'est dit autrefois, en France, Des états particuliers qui coopéraient à l'administration dans quelques provinces, appelées par cette raison *Pays d'états. Les états de Languedoc, de Bretagne, etc. Convoquer, assembler, tenir les états. La tenue des états. Les cahiers des états. Les députés des états. Congédier les états. Députer aux états. L'ouverture des états. La clôture des états. Président aux états. Commissaire du roi aux états.*

ÉTAT, se dit encore de La forme du gouvernement d'un peuple, d'une nation. *État monarchique, démocratique* ou *populaire, aristocratique, constitutionnel, républicain, etc.*

Il signifie aussi, Le gouvernement, l'administration d'un pays, d'une société politique. *Ministre d'État. Secrétaire d'État. Conseil d'État. Conseiller d'État. Maximes d'État. C'est un grand homme d'État. Criminel d'État. Crime d'État. Secret d'État. Affaires d'État.*

Raison d'État, se dit Des considérations d'intérêt public par lesquelles on se conduit dans le gouvernement d'un État. *La raison d'État n'a pas permis que... On a souvent voulu justifier par la raison d'État les mesures les plus odieuses.*

Coup d'État, Mesure extraordinaire, et toujours violente, à laquelle un gouvernement a recours, lorsque la sûreté de l'État est à ses yeux évidemment compromise. *Risquer un coup d'État.*

Coup d'État, se dit, figurément, de Tout ce qui est décisif dans quelque affaire importante. *Ce mariage fut un coup d'État dans cette famille.*

Fig. et fam., *Affaire d'État*, Affaire importante. *Ce n'est pas une affaire d'État. La moindre chose est pour lui une affaire d'État.*

Lettres d'État, Lettres que le roi accordait pour suspendre le jugement et les poursuites contre une personne qui, étant au service de l'État, ne pouvait vaquer à ses affaires propres.

ÉTAT, se dit également d'Un peuple, en tant qu'il est constitué en corps de nation, qu'il forme une société politique distincte. *Servir l'État. Les lois fondamentales de l'État. Leurs enfants seront élevés aux frais de l'État. Le trésor, la marine de l'État. Réformer l'État. Troubler l'État. Le bien, la félicité, la gloire de l'État. Les intérêts de l'État. C'est un des États les plus riches, les plus puissants de l'Europe. Un État pauvre, obéré. Les soutiens, les défenseurs de l'État.*

Il se dit pareillement Des pays qui sont sous une même domination; et alors on ne l'emploie guère qu'au pluriel. *Les États du Grand Seigneur. Il leur fit défenses d'entrer dans ses États. Dans toute l'étendue des États de ce prince. Étendre les bornes de l'État, d'un État. Un grand État.*

L'État ecclésiastique, Les États du pape.

Les États-Unis, Les États qui forment la république fédérative de l'Amérique du Nord.

ÉTAU. s. m. Machine dont les serruriers et quelques autres ouvriers se servent pour tenir fermes et serrés les objets qu'ils travaillent, et qui est formée de deux pièces de fer, appelées *Mâchoires*. Il y a aussi des étaux de bois, à l'usage de quelques artisans.

Étau à main, Petit étau dont on se sert en le tenant à la main.

ÉTAYEMENT. s. m. Action d'étayer, ou État de ce qui est étayé.

ÉTAYER. v. a. (Il se conjugue comme *Payer*.) Appuyer, soutenir avec des étais. *Étayer une maison, une muraille. On a bien étayé ce bâtiment, il ne tombera pas.*

Il s'emploie aussi figurément. *Sa fortune chancelle, elle a besoin d'être étayée.*

ÉTAYÉ, ÉE. part. passé.

ETE

ÉTÉ. s. m. La saison qui commence au solstice de juin, et qui finit à l'équinoxe de septembre. *L'été est la saison la plus chaude. Bel été. Été chaud, brûlant. Été pluvieux. Jours d'été. Habit d'été. Logement d'été. Appartement d'été. Fruits d'été. Chaleurs d'été. Solstice d'été. L'été passé. L'été prochain. Nous étions en été.*

Semestre d'été, Les six mois qui s'écoulent d'avril à septembre inclusivement. *Cet officier a passé tout le semestre d'été dans sa famille.*

Fam., *Se mettre en été*, Se vêtir légèrement, prendre ses habits d'été.

Fig., *Être dans son été*, Avoir passé l'âge de la jeunesse, être dans la force de l'âge.

L'été de la Saint-Denis, l'été de la Saint-Martin. On nomme ainsi Les huit ou dix jours qui précèdent ou qui suivent ces fêtes, parce qu'ils sont quelquefois assez beaux.

ÉTEIGNOIR. s. m. Petit ustensile creux en forme de cône, qui sert à éteindre la chandelle, la bougie. *Éteignoir de fer-blanc. Éteignoir d'argent.*

ÉTEINDRE. v. a. (Il se conjugue comme *Teindre*.) Il se dit en parlant Du feu qu'on étouffe, dont on fait cesser l'action. *Éteignez ce feu. Éteindre un cierge, un flambeau. Éteindre la lumière. Éteindre un incendie. Le feu était à cette maison, mais on l'a éteint. Le feu est éteint.*

ÉTEINDRE, signifie par extension, Amortir, tempérer, détruire la chaleur sensible ou cachée qui est en quelque chose. *Éteindre de la chaux. Éteindre l'ardeur de la fièvre. Cela éteint la chaleur naturelle.*

Il se dit figurément en parlant De quelques passions vives et de certaines facultés très actives. *L'âge éteint le feu des passions. La jouissance éteint les désirs. Ce mot éteignit son courroux. Cela éteint le feu de l'imagination, la vivacité de l'esprit.*

Il signifie encore, Faire cesser, en parlant De guerres, de séditions, etc. *Éteindre les feux de la guerre, de la discorde. Il parvint à éteindre une guerre qui menaçait d'embraser toute l'Europe. Éteindre une rébellion, une sédition.*

Éteindre le feu de l'ennemi, Faire cesser le feu de l'artillerie ennemie par une artillerie supérieure, par un tir supérieur.

ÉTEINDRE, signifie également, Abolir, faire que le souvenir d'une chose se perde entièrement. *Rien ne semblait capable d'éteindre son ressentiment. On veut en éteindre la mémoire.* On a dit de même, en termes de Chancellerie, *Éteindre et abolir un crime.*

Éteindre une race, L'exterminer entièrement. *Ils auraient voulu éteindre une race qui leur était odieuse.*

Éteindre une rente, La faire cesser par le remboursement du principal. *Éteindre et amortir une rente.* On dit de même, *Éteindre une dette.*

ÉTEINDRE, en termes de Peinture, signifie, Adoucir, affaiblir. *Éteindre les lumières trop fortes, les couleurs trop éclatantes, dans un tableau.*

Il prend quelquefois une acception analogue dans le langage ordinaire. *La souffrance, la tristesse avait éteint l'éclat de ses yeux, la vivacité de ses regards.*

ÉTEINDRE, se joint souvent au pronom personnel, dans plusieurs de ses acceptions. *Le feu s'éteint. Mon flambeau s'éteignit. Ce volcan s'est éteint. Une ardeur qui s'éteint. La sédition va s'éteindre d'elle-même. Un ressentiment qui ne s'éteindra jamais.*

Il se dit, dans un sens particulier, D'une personne qui s'affaiblit très sensiblement, et qui touche à sa fin, ou D'une personne qui meurt lentement et presque sans s'en apercevoir. *Ce vieillard s'éteint. Elle s'éteignit doucement entre les bras de ses enfants.*

Il se dit encore particulièrement Des maisons, des dignités qui finissent faute d'héritiers. *Cette maison, cette famille est près de s'éteindre. Cette pairie s'éteignit par la mort d'un tel.*

ÉTEINT, EINTE. part. passé.

Des yeux éteints, Des yeux qui sont sans feu et sans vivacité. *Une voix éteinte*, Une voix tellement affaiblie, qu'on peut à peine l'entendre.

Des volcans éteints, Des volcans qui ont cessé d'être en activité. *Une famille éteinte*, Une famille dont il ne reste plus de descendants.

ÉTENDAGE. s. m. Assemblage de cordes tendues horizontalement, sur lesquelles on étend les choses qu'on veut faire sécher, comme du linge mouillé, les feuilles qui

sortent de la cuve du fabricant de papier, celles qui sortent de la presse de l'imprimeur, etc. *Faites porter ce papier à l'étendage.*

Il se dit aussi, dans les imprimeries, Du lieu où est l'étendage. *Aller à l'étendage.*

Il se dit encore, dans les manufactures en laine, d'Une opération qui se fait sur les laines avant de les employer.

ÉTENDARD. s. m. Enseigne de la cavalerie. *Se ranger sous l'étendard. Porte-étendard.*

Il se dit, par extension, de Toutes sortes d'enseignes de guerre. *Déployer, arborer, planter un étendard.*

Fig., *Suivre les étendards de quelqu'un, se ranger sous les étendards, combattre sous les étendards de quelqu'un,* Embrasser son parti. *Lever l'étendard,* Se déclarer chef d'un parti, d'une faction. *Lever, arborer l'étendard de la révolte,* Se révolter. *Lever l'étendard contre quelqu'un,* Se déclarer ouvertement contre lui.

Étendard, désignait autrefois, sur les galères, Ce qu'on appelle *Pavillon* sur les autres bâtiments. *Gardes de l'étendard.*

Étendard, en termes de Botanique, se dit Du pétale supérieur des fleurs papilionacées, qui est grand et redressé, et qui enveloppe les autres avant la floraison.

ÉTENDOIR. s. m. T. d'Imprimerie. Espèce de petite pelle à long manche, qui sert à placer sur l'étendage les feuilles imprimées.

Il se dit, en termes de Papetier et de Chamoiseur, de L'endroit où l'on étend les feuilles de papier et les peaux.

Il se dit encore d'Une perche, d'une corde sur laquelle les blanchisseuses étendent le linge.

ÉTENDRE. v. a. Allonger, faire qu'une chose acquière ou plus de surface ou plus de volume, soit en la rendant plus mince, soit en la tirant ou en la dilatant. *On étend l'or sous le marteau. Étendre du beurre sur du pain. Étendre de la cire. Étendre du drap, du parchemin. La raréfaction étend le volume d'air.*

Étendre ses troupes, son armée, Leur faire occuper plus de terrain, leur donner plus de front.

Fig. et fam., *Étendre le parchemin,* Faire de longues écritures dans une affaire, pour en tirer plus de profit; Tirer un procès en longueur par des formalités et des chicanes.

Fig. et fam., *Étendre la courroie,* Étendre les profits, les droits d'un emploi au delà de ce qui est permis. *Sa place ne lui vaudrait pas tant, s'il n'étendait un peu la courroie.*

Fig., *Étendre la clause d'un contrat, les termes d'un arrêt, d'une loi, etc.,* Porter le sens d'un contrat, d'un arrêt, d'une loi au delà de ce que les termes signifient précisément. On dit aussi, *Étendre le sens, la signification d'un mot,* Appliquer un mot à une chose, à une idée qu'il n'était pas originairement destiné à signifier, à exprimer. On dit de même quelquefois, *Ce mot ne désignait d'abord que telle chose, on l'a étendu depuis à telle autre.*

Étendre, signifie aussi, Déployer en long et en large. *Étendre du linge pour le sécher. Étendre de la toile sur l'herbe pour la blanchir. Étendre son manteau par terre pour se coucher dessus. Étendez ce tapis. Étendre quelqu'un sur une table, sur un lit, pour lui faire subir quelque opération.* Jésus-Christ *fut étendu sur la croix, sur l'arbre de la croix. Ces martyrs furent étendus sur le chevalet.*

Étendre le bras, étendre les bras, étendre la jambe, Les déployer de leur long. On dit de même, *Étendre les ailes,* en parlant D'un oiseau qui déploie ses ailes pour voler.

Fig., *Étendre la vue,* La porter sur un point éloigné. *C'est un plaisir d'étendre la vue sur cette belle campagne.*

Fig., *Étendre un homme par terre,* Le renverser.

Fig., *Étendre un homme sur le carreau,* Le tuer, le renverser mort par terre. On dit de même, *Il l'étendit mort sur la place.*

Étendre, signifie encore, tant au propre qu'au figuré, Augmenter, agrandir. *Étendre son empire. Étendre les limites de son royaume. Il a étendu son parc, étendu sa terre jusqu'à cet endroit. Étendre son commerce. Étendre sa domination, son pouvoir. Étendre sa réputation. Ce naturaliste étendit ses expériences sur un grand nombre d'animaux. Ce prince étendait ses soins sur toutes les parties de l'administration.*

En termes de Peinture, *Étendre la lumière,* Grouper ensemble plusieurs parties qui naturellement reçoivent la lumière, et où les objets ne sont séparés que par des demi-teintes adoucies.

En termes de Chimie, *Étendre un acide, de l'alcool,* Y ajouter de l'eau. On dit de même, *Étendre du vin avec de l'eau.*

Étendre, s'emploie aussi avec le pronom personnel. *C'est un métal qui s'étend beaucoup lorsqu'on le bat. L'armée s'étendit dans la plaine. Il s'étendit tout de son long sur l'herbe pour dormir. Une tache d'huile s'étend peu à peu.*

Il signifie quelquefois simplement, Tenir un certain espace, se prolonger jusqu'à un certain endroit. *Leur empire s'étendait jusqu'à tel fleuve. Ma propriété ne s'étend pas plus loin. Cette mer s'étend jusqu'à telle autre.*

Il se dit figurément Des personnes, en parlant De leur propriété. *Ce propriétaire s'est fort étendu de ce côté. Il ne peut s'étendre de ce côté-là, parce qu'il est borné par d'autres propriétés.*

Il se dit aussi figurément De plusieurs choses. *Son pouvoir ne s'étend pas si avant. Son crédit s'étend jusque-là. Sa réputation, son nom, sa gloire, s'étendent par toute l'Europe. Cette règle s'étend à une foule de cas.*

Il se dit particulièrement De la vue. *Sa vue s'étend jusqu'à... De cette terrasse on voit aussi loin que la vue peut s'étendre.*

Il se dit également de la voix. *Il a une voix forte qui s'étend très loin. Tant que la voix se peut étendre.*

Fig., *S'étendre sur quelque sujet,* En parler au long. *S'il m'était permis de m'étendre sur cette matière.* On dit aussi dans ce sens, *S'étendre sur les louanges, sur les bonnes ou mauvaises qualités de quelqu'un.*

Fam., *Tant que la somme peut s'étendre, pourra s'étendre,* se dit Pour exprimer qu'on ne dépasse pas, qu'on ne dépassera pas une certaine somme déterminée. *Il me donne cent francs par an, tant que cela peut s'étendre.*

Étendre, avec le pronom personnel, signifie encore, Durer. *La vie de l'homme ne s'étend guère au delà de cent ans. Il travaille tant que la journée peut s'étendre.*

Étendu, ue. part. passé. *Du linge étendu sur l'herbe. Les bras étendus. Du vin étendu d'eau,* Du vin auquel on a mêlé de l'eau. *Un acide étendu,* Un acide affaibli par un mélange d'eau.

Il s'emploie quelquefois adjectivement, et se dit, tant au propre qu'au figuré, De certaines choses qui, dans leur genre, sont grandes, larges, vastes, etc. *Un empire fort étendu. La vue est ici fort étendue. Un pouvoir fort étendu. Des connaissances étendues. Il a une voix très étendue. C'est un esprit fort étendu.*

ÉTENDUE. s. f. Dimension d'une chose en longueur, largeur et profondeur. En ce sens, il n'est guère usité que dans le langage didactique. *Selon quelques philosophes, l'étendue est l'essence de la matière. L'étendue appartient au corps, et la pensée à l'esprit. La notion de l'étendue.*

Il se dit aussi pour indiquer Une ou deux des trois dimensions. *L'étendue d'une ligne, d'une surface.*

Étendue, dans le discours ordinaire, ne se dit que par rapport à La superficie d'une chose. *Dans toute l'étendue du royaume. Pays d'une grande étendue. Une plaine, un parc d'une grande étendue. L'étendue de ses domaines. Cela n'a pas assez d'étendue. La vaste étendue des mers. L'étendue des cieux.*

Dans la poésie et dans le style soutenu, *L'étendue,* se dit absolument pour L'étendue des cieux. *Le tonnerre gronde dans l'étendue. Les corps célestes roulent dans l'étendue.*

Étendue, se dit aussi en parlant Du temps. *Dans l'étendue de tous les âges, de tous les siècles. La vie de l'homme est d'une étendue bien bornée.*

Il se dit encore figurément De diverses choses. *L'étendue du pouvoir, de l'autorité. L'étendue de ses devoirs. Il voudrait donner à cette loi plus d'étendue qu'elle n'en doit avoir. Cette proposition, prise dans toute son étendue, serait fausse. Il connut alors toute l'étendue de sa misère. Un esprit d'une grande étendue, d'une vaste étendue. Grande étendue de voix. Une voix d'une grande étendue. Il a une grande étendue de connaissances.*

L'étendue d'un discours, d'une dissertation, etc., Sa longueur. *Vous devriez donner un peu plus d'étendue à ce chapitre.*

ÉTERNEL, ELLE. adj. Qui n'a point eu de commencement et n'aura jamais de fin. *Il n'y a que Dieu qui soit éternel. Le Père éternel. Le Verbe éternel. La sagesse éternelle. Dieu est un être éternel. Quelques philosophes païens ont cru que le monde était éternel.*

Il est quelquefois substantif, au masculin, et se dit seulement de Dieu. *L'Éternel soit béni. La loi de l'Éternel.*

Une proposition d'éternelle vérité, Une vérité immuable et nécessaire. *Le tout est plus grand que sa partie, est une proposition d'éternelle vérité.*

Éternel, signifie aussi, Qui n'aura jamais de fin, quoiqu'il ait eu un commencement. *La vie éternelle. La gloire éternelle. La damnation éternelle. La mort éternelle. Les peines éternelles. Une durée éternelle.*

Il signifie encore, par exagération, Qui doit durer si longtemps, qu'on n'en sait point la fin. *C'est une guerre éternelle. Un procès éternel. Des haines éternelles. Des amours éternelles. Une reconnaissance éternelle. D'éternelle mémoire. Un éternel oubli.*

Un éternel adieu, Dernier adieu, adieu adressé à une personne, à une chose que l'on ne doit jamais plus revoir.

Il s'applique également Aux choses qui

sont dites, qui sont répétées trop souvent. *Ses discours éternels sur la morale fatiguent tout le monde.* Dans cette acception, il est familier.

Fam., *Un causeur, un harangueur éternel,* Un homme qui parle trop, qui harangue trop longtemps.

ÉTERNELLE. s. f. Plante. Voyez Immortelle.

ÉTERNELLEMENT. adv. Sans commencement et sans fin. *Dieu existe éternellement.*

Il signifie aussi, Sans fin, quoiqu'il y ait eu un commencement. *Le bonheur des élus, les peines des damnés dureront éternellement.*

Il se prend quelquefois pour Continuellement, toujours. *Il est éternellement à ma suite, sur mes épaules. Voulez-vous demeurer là éternellement?* Dans cette acception, il est familier.

ÉTERNISER. v. a. Rendre éternel; Faire qu'une chose ne finisse point, qu'elle dure très longtemps. *Éterniser son nom. Éterniser sa mémoire. La chicane éternise les procès.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *C'est ainsi que les abus s'éternisent.*

Fam., *S'éterniser,* Demeurer trop longtemps. *On croirait qu'il veut s'éterniser chez nous.*

Éternisé, ée. part. passé.

ÉTERNITÉ. s. f. Durée qui n'a ni commencement ni fin. *L'éternité de Dieu. Dieu est de toute éternité. Le temps n'est qu'une partie de l'éternité.*

Il se dit aussi d'Une durée qui a un commencement, mais qui n'aura point de fin. *L'empire romain s'était promis l'éternité.* Dans ce sens on l'emploie surtout en parlant De la vie à venir. *Éternité bienheureuse. Éternité malheureuse. Éternité de peines, de supplices. Il ne songe point à l'éternité.*

Il signifie quelquefois, par exagération, Un temps fort long. *Ces bâtiments dureront une éternité. En voilà pour une éternité. Cette année d'attente fut pour moi une éternité.*

De toute éternité, De temps immémorial. *Cela est ainsi de toute éternité.*

ÉTERNUEMENT ou **ÉTERNÛMENT.** s. m. Mouvement, effort subit et convulsif des muscles qui servent à l'expiration, dans lequel l'air, après une grande inspiration commencée et un peu suspendue, est chassé tout d'un coup et avec violence par le nez et par la bouche. *Il est sujet à des éternuements fréquents.*

ÉTERNUER. v. n. Faire le mouvement involontaire qu'on appelle *Éternuement,* et qui est excité par quelque picotement au fond des narines. *Il éternue souvent. Le rhume fait éternuer. Cette poudre, cette fumée fait éternuer, donne envie d'éternuer. Se faire éternuer.*

ÉTÉSIEN. adj. m. Il se dit Des vents réguliers qui soufflent chaque année pendant un certain nombre de jours dans les mers du Levant, dans la Méditerranée. *Les vents étésiens soufflent quarante jours, vers le lever de la canicule. Les vents étésiens se font sentir jusqu'en Espagne.*

ÉTÊTEMENT. s. m. Action d'étêter un arbre. *Cet arbre a repoussé bien des branches depuis son étêtement.*

ÉTÊTER. v. a. Couper, tailler la tête d'un arbre. *Étêter des saules. Il est temps d'étêter ces arbres.*

Étêter un clou, une épingle, En ôter la tête. *On a étêté ce clou, il ne peut plus servir.*

Étêté, ée. part. passé.

ÉTEUF. s. m. (On ne prononce point l'F, si ce n'est dans les vers, lorsque le mot suivant commence par une voyelle.) Petite balle dont on se sert pour jouer à la longue paume. *Prendre l'éteuf à la volée. Renvoyer l'éteuf.*

Prov. et fig., *Renvoyer l'éteuf,* Repousser avec vigueur, soit par des paroles, soit par des effets, une injure, une raillerie.

Prov. et fig., *Courir après son éteuf,* Prendre beaucoup de peine pour recouvrer un bien, un avantage qu'on a laissé échapper. *J'ai retenu cet argent par mes mains, parce que je ne veux point courir après mon éteuf.* Ce mot est peu usité maintenant.

ÉTEULE ou **ESTEUBLE.** s. f. T. d'Agricult. Chaume; ce qui reste sur la terre du tuyau des grains, quand on a fait la moisson.

ETH

ÉTHER. s. m. (On prononce l'R.) Selon les anciens, La plus haute région de l'air, que l'on supposait remplie d'une substance très subtile qui était la matière du feu. Chez les modernes, il se dit communément de L'air pur et léger des hautes régions de l'atmosphère.

Éther, se dit, en Physique, d'Un fluide invisible, impondérable, éminemment élastique, que beaucoup de physiciens supposent être répandu partout, et qu'ils regardent comme la cause de la lumière, de la chaleur, de l'électricité, etc. *Les ondulations de l'éther.*

Il se dit, en Chimie, d'Une liqueur spiritueuse très volatile qu'on obtient par la distillation d'un acide mêlé avec de l'alcool. *Éther nitrique. Éther sulfurique. Un flacon d'éther. Respirer de l'éther.*

ÉTHÉRÉ, ÉE. adj. Qui est de la nature de l'éther. *Substance éthérée. Corps éthéré. Région éthérée.*

Poétiq., *La voûte éthérée,* Le ciel.

Matière éthérée, La matière fluide et subtile qu'on a longtemps supposé remplir l'espace où se meuvent les corps célestes. *Espace éthéré,* L'espace que l'on supposait rempli de la matière éthérée.

ÉTHÉRISATION. s. f. T. de Chimie et de Médecine. Action d'éthériser, ou Le résultat de cette action.

ÉTHÉRISER. v. a. T. de Chimie. Combiner avec l'éther, convertir en éther. *Éthériser un liquide.*

En termes de Médecine, *Éthériser,* Produire chez une personne un état d'insensibilité complète, en lui faisant respirer de l'éther. *Éthériser un malade qui doit subir une opération douloureuse.*

Éthérisé, ée. part. passé.

ÉTHIOPS. s. m. T. de Chimie. On donnait autrefois ce nom à certains oxydes et à des sulfures métalliques. *Éthiops martial. Éthiops minéral.*

ÉTHIQUE. s. f. T. de Philosophie. Science de la morale. *La logique, l'éthique, la physique.*

Les Éthiques d'Aristote, Les ouvrages d'Aristote qui traitent de la morale.

ETHMOÏDAL, ALE. adj. T. d'Anat. Qui appartient à l'ethmoïde. *Nerf ethmoïdal. Suture ethmoïdale. Sinus ethmoïdaux.*

ETHMOÏDE. adj. et s. m. T. d'Anat. Os du crâne, dont la lame supérieure est criblée de petits trous. *L'os ethmoïde. L'ethmoïde.*

ETHNARCHIE. s. f. T. d'Hist. ancienne. Province qui était sous le commandement d'un ethnarque.

Il signifie aussi, La dignité d'ethnarque.

ETHNARQUE. s. m. T. d'Hist. ancienne. Celui qui commandait dans une province.

ETHNIQUE. adj. des deux genres. Mot qui est employé seulement dans les auteurs ecclésiastiques, et qui signifie la même chose que Païen, idolâtre, gentil.

En Grammaire, *Mot ethnique,* Mot qui désigne l'habitant d'un certain pays ou d'une certaine ville. *Français, Parisien, sont des mots ethniques.* Cette locution est maintenant peu usitée.

ETHNOGRAPHE. s. m. Celui qui s'occupe d'ethnographie, qui en fait son étude.

ETHNOGRAPHIE. s. f. Partie de la statistique qui a pour objet l'étude et la description des divers peuples.

ETHNOGRAPHIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient, qui est relatif à l'ethnographie. *Recherches ethnographiques.*

ETHNOLOGIE. s. f. Étude, science des diverses races humaines, des divers peuples; Partie de l'histoire qui traite de leurs origines, de leurs caractères distinctifs.

ETHNOLOGUE. s. m. Celui qui s'occupe d'ethnologie.

ETHNOLOGIQUE. adj. des deux genres. Qui a rapport, qui appartient à l'ethnologie. *Études ethnologiques. La Revue ethnologique.*

ÉTHOLOGIE. s. f. Terme didactique. Discours ou traité sur les mœurs.

ÉTHOPÉE. s. f. Terme didactique. Peinture et description des mœurs et des passions humaines.

ETI

ÉTIAGE. s. m. Le plus grand abaissement des eaux d'une rivière. *Indiquer, marquer l'étiage. La hauteur de l'étiage.*

ÉTIER. s. m. Canal qui sert à conduire l'eau de la mer dans les marais salants.

ÉTINCELANT, ANTE. adj. Qui étincelle. *Les étoiles les plus étincelantes. Ce rubis est étincelant. Un gloire étincelant. Des yeux étincelants, étincelants de colère.*

Fig., Qui jette un vif éclat. *Un esprit étincelant. Un style étincelant.*

ÉTINCELÉ. adj. en Termes de Blason, on appelle *Écu étincelé,* Celui qui est semé d'étincelles.

ÉTINCELER. v. n. Briller, jeter des éclats de lumière. *Il y a des étoiles qui étincellent plus que d'autres. Les yeux lui étincellent de colère. Ses yeux étincelaient de fureur.*

Fig., *Cet ouvrage étincelle d'esprit,* Il est plein de choses spirituelles.

ÉTINCELLE. s. f. Petite parcelle de feu, bluette. *Étincelle de feu. Quand on bat les cailloux avec un briquet, il en sort des étincelles. On a éteint ce grand feu, il n'en reste pas une étincelle. Une petite étincelle peut causer un grand embrasement.*

Il se dit figurément, surtout en parlant De l'esprit, de l'âme. *Il n'a pas une étincelle d'esprit, de courage. Il n'a pas la moindre étincelle de génie.*

En Physique, *Étincelle électrique,* Trait de feu qui jaillit des corps électrisés, lorsque l'excès de charge électrique qu'ils ont reçu s'échappe avec explosion en crevant la couche d'air qui les environne. *L'éclair n'est qu'une étincelle électrique.*

ÉTINCELLEMENT. s. m. Éclat de ce qui étincelle. *L'étincellement d'un charbon ardent, d'une barre de fer rouge. L'étincellement des étoiles fixes.* Voyez Scintillation.

ÉTIOLEMENT. s. m. Altération, décoloration qu'éprouvent les plantes lorsqu'elles lèvent dans un endroit obscur, ou lorsque, parvenues à un certain degré d'accroissement, elles cessent de recevoir l'action de la lumière et de l'air. *On fait blanchir la chicorée, le céleri par un étiolement factice, afin de leur donner une saveur plus douce.*

Il se dit, en Médecine, de L'affaiblissement morbide qu'éprouvent des individus placés dans un endroit où la lumière et l'air leur arrivent d'une manière très insuffisante.

ÉTIOLER. v. a. Faire éprouver à une plante l'espèce d'altération, de décoloration que l'on nomme Étiolement. *L'obscurité étiole les plantes.* On l'emploie plus ordinairement avec le pronom personnel. *Les plantes qui croissent dans une cave s'étiolent.*

Par extension, il se dit aussi Des personnes. *Un enfant s'étiole dans une chambre obscure et malsaine.*

ÉTIOLÉ, ÉE. part. passé. *Plante étiolée.*

ÉTIOLOGIE. s. f. Partie de la médecine qui traite des diverses causes des maladies.

ÉTIQUE. adj. des deux genres. Qui est dans un état d'étisie. *Devenir étique. Mourir étique.*

Fièvre étique, Fièvre lente, longue et habituelle, qui dessèche tout le corps. On dit mieux, *Fièvre hectique.*

ÉTIQUE, signifie aussi, Maigre, atténué. *Il a le visage étique, tout le corps étique.*

Il se dit de même, en ce sens, De quelques animaux. *Un chapon, un poulet étique. Un cheval étique.*

ÉTIQUETER. v. a. Mettre une étiquette, distinguer par une étiquette. *Étiqueter des sacs de procès, des liasses de papiers, un sac d'argent. Les apothicaires étiquètent leurs fioles. Étiqueter des marchandises.*

ÉTIQUETÉ, ÉE. part. passé. *Des bocaux étiquetés. Des sacs étiquetés.*

ÉTIQUETTE. s. f. Petit écriteau qu'on met à un objet pour indiquer ce qu'il est, ce qu'il contient. *Mettre des étiquettes à des sacs d'argent, à des liasses de papiers, à des layettes, à des flacons. Mettez des étiquettes à chacun de ces paquets.*

Il se disait, particulièrement, d'Un petit écriteau qu'on mettait, qu'on attachait sur un sac de procès, et qui contenait les noms du demandeur et du défendeur, celui du procureur, etc. *Il faut mettre une étiquette à ce sac.*

Prov. et fig., *Juger, condamner sur l'étiquette du sac*, ou absolument, *sur l'étiquette*, Porter son jugement sur quelque affaire, sur quelque personne, sans avoir examiné les pièces, les raisons. *Vous y allez bien légèrement, vous jugez sur l'étiquette du sac. Votre partie est si décriée, qu'on la condamnera sur l'étiquette du sac, sur l'étiquette.*

ÉTIQUETTE, se dit en outre Des usages établis dans la maison d'un prince, du cérémonial de cour. *L'étiquette de la cour. Manquer, se conformer à l'étiquette. Cela n'est pas d'étiquette. L'étiquette veut que...*

Il se dit aussi Des formes cérémonieuses usitées entre particuliers, pour se témoigner mutuellement des égards. *Tenir à l'étiquette. Cet homme est fort sur l'étiquette. Dîner d'étiquette. Bannir toute espèce d'étiquette. La gêne de l'étiquette. Les lois de l'étiquette.*

Il se dit également Des différentes formules dont on se sert soit dans les lettres, soit dans les placets, selon les personnes à qui on les adresse.

ÉTIRER. v. a. Étendre, allonger. *Étirer du linge. Étirer du fer, du cuivre. Étirer du coton.*

Fam., *S'étirer*, S'allonger en étendant les bras, quand on se repose ou qu'on se réveille.

ÉTIRÉ, ÉE. part. passé.

ÉTISIE. s. f. Phtisie, maladie qui dessèche et consume le corps. *Il est tombé en étisie. Être dans l'étisie.*

ETO

ÉTOFFE. s. f. Tissu de soie, de laine, de coton, de poil, de fil d'or ou d'argent, etc., dont on fait des habits, des meubles, etc. *Étoffe de laine. Étoffe de soie. Ce marchand a de belles étoffes. C'est une bonne étoffe que le drap. C'est une belle étoffe que le velours. Des étoffes d'or et d'argent. Acheter, lever des étoffes. Riches étoffes. Étoffe à fleurs. Étoffe moelleuse. Il vous a fourni l'étoffe. Votre tailleur n'a pas épargné l'étoffe. Voilà des rideaux bien amples, on n'y a pas plaint l'étoffe.*

Il s'applique aussi à La matière de quelques autres ouvrages de manufacture. *Il n'y a pas assez d'étoffe dans ce chapeau.*

Fig., par extension, *On n'a pas épargné, on n'a pas plaint l'étoffe*, On a employé une grande quantité de matière, ou On a employé plus de matière qu'il ne fallait. *Voilà de la vaisselle d'argent bien pesante, on n'a pas plaint, on n'y a pas plaint l'étoffe.*

Fig. et fam., *On peut faire de ce jeune homme quelque chose de bon, il y a de l'étoffe*, Il a des dispositions heureuses, et qui n'ont besoin que d'être cultivées. Dans le sens contraire, on dit, *On ne fera jamais rien de ce jeune homme, il n'y a point d'étoffe.*

ÉTOFFE, signifie aussi figurément et familièrement, Qualité, condition, naissance, mérite, etc. *Il a l'étoffe d'un général. Il n'a pas l'étoffe d'un philosophe. Un homme de petite, de basse, de mince étoffe. Il ne doit pas faire de comparaison avec vous, il n'est pas de même étoffe. Ils ne valent pas mieux l'un que l'autre, ce sont gens de même étoffe. C'est un esprit d'assez grossière étoffe.*

ÉTOFFES, au pluriel, en termes d'Imprimerie, se dit de Ce que l'imprimeur fait payer, à raison de tant pour cent, au delà des frais d'impression, afin de se couvrir des dépenses que nécessitent le matériel, la correction, l'éclairage, etc. *Payer les étoffes. On m'a compté tant pour les étoffes.*

ÉTOFFER. v. a. Mettre de l'étoffe, de la matière en quantité suffisante et de qualité convenable, à quelque ouvrage de manufacture. *La couturière n'a pas bien étoffé cette robe.*

Il signifie aussi, Garnir de tout ce qui est nécessaire, soit pour la commodité, soit pour l'ornement, et se dit principalement, en parlant D'un carrosse, d'un lit, et de quelques autres meubles.

ÉTOFFÉ, ÉE. part. passé. *Chapeau bien étoffé. Lit bien étoffé.*

Fig. et fam., *Un homme bien étoffé*, Un homme bien vêtu, bien meublé, un homme qui a toutes ses aises et toutes ses commodités. On dit dans le même sens, *Une maison bien étoffée.*

ÉTOILE. s. f. Astre qui brille de sa lumière propre, et qui paraît toujours fixe au même point du ciel. Autrefois on donnait également le nom d'*étoiles* aux planètes; mais on les distinguait des *étoiles* proprement dites ou *étoiles fixes* par la dénomination d'*étoiles errantes. Étoile de la première, de la seconde, de la troisième grandeur. Il parut cette année-là une nouvelle étoile. Le lever, le coucher d'une étoile. La scintillation des étoiles. La nuit est belle, on voit briller les étoiles. L'éclipse fut si grande, qu'on vit les étoiles en plein jour. Étoile polaire. Les étoiles sont divisées en groupes qu'on appelle Constellations.*

Étoiles doubles, multiples, Étoiles placées dans des directions visuelles si voisines, qu'elles paraissent ne former qu'un seul astre, quand on les observe avec de faibles instruments; tandis qu'elles se résolvent en un groupe de deux ou plusieurs astres, quand on les observe avec de bons télescopes. *Les étoiles multiples d'un même groupe manifestent ordinairement des mouvements de circulation continus autour d'une d'entre elles. Les étoiles doubles offrent souvent des différences de couleur très marquées.*

L'étoile du berger, La planète de Vénus. On l'appelle aussi *Étoile du matin*, lorsqu'elle précède le lever du soleil; et *Étoile du soir*, lorsqu'elle paraît après le coucher de cet astre.

Prov., *Loger, coucher à la belle étoile*, Coucher dehors, en plein air.

Fig. et fam., *Faire voir à quelqu'un des étoiles en plein midi*, Lui donner sur la tête ou dans le visage un coup qui lui cause un grand éblouissement. Cela signifie aussi, En imposer, en faire aisément accroire à quelqu'un.

ÉTOILE, se dit encore abusivement de Ces météores, appelés aussi *Étoiles tombantes* ou *filantes*, que l'on voit courir dans l'air la nuit, et s'éteindre incontinent. *J'ai vu tomber une étoile. Des étoiles qui filent.*

ÉTOILE, signifie au figuré, Destinée, influence prétendue des astres sur le tempérament et sur la fortune des hommes. *Étoile maligne, funeste. Étoile favorable, bienfaisante, heureuse. Ce n'est pas son mérite qui le fait réussir, c'est son étoile. Son étoile est d'être aimé des grands. Son étoile pâlit. C'est un effet de son étoile. On ne peut aller contre son étoile. Il est né sous une bonne étoile.*

ÉTOILE, se dit en Pyrotechnie, d'Un petit artifice qui imite, dans les airs, l'éclat d'une étoile. *Une bombe remplie d'étoiles.*

Il se dit aussi de Certains ornements auxquels on suppose quelque ressemblance avec une étoile, et qui ont ordinairement cinq rayons. *Une couronne d'étoiles. Peindre, sculpter, broder une étoile.*

Il se dit, en termes d'Imprimerie, dans le même sens qu'*Astérisque*. On l'emploie surtout pour désigner L'astérisque destiné à remplacer chacune des syllabes ou des lettres d'un mot qu'on ne veut pas écrire en entier. Voyez ASTÉRISQUE.

Fig. et fam., *Monsieur trois étoiles*, s'emploie pour désigner Quelqu'un qu'on ne veut pas nommer, ou qui n'est qu'un personnage imaginaire. En écrivant ou en imprimant, *Monsieur* ou *M.* ***.

En Hist. nat., *Étoile de mer*. Voyez ASTÉRIE.

ÉTOILE, se dit, en termes de Manège, d'Une marque blanche sur le front d'un cheval dont le corps est d'une autre couleur.

Il signifie encore, Le centre où se réunissent plusieurs allées d'un parc, ou plusieurs routes d'une forêt.

Il se dit, en termes de Fortification, d'Un fortin à quatre, cinq ou six angles saillants.

ÉTOILÉ, ÉE. adj. Semé d'étoiles. *Le ciel était fort étoilé*, Fort serein. *La voûte étoilée*, Le ciel. *Une nuit étoilée.* Pour d'autres sens de ce mot, voyez le participe d'ÉTOILER.

ÉTOILER (S'). v. pron. Se fêler en forme d'étoile. *Prenez garde que vos bouteilles ne s'étoilent. Dans les Monnaies, les flans s'étoilent, quand ils ne sont pas assez recuits.*

ÉTOILÉ, ÉE. part. passé. Qui a une fêlure en forme d'étoile. *Bouteille, glace étoilée. Carreau de vitre étoilé.*

ÉTOLE. s. f. Longue bande d'étoffe que les prêtres portent au cou, lorsqu'ils remplissent certaines fonctions ecclésiastiques, et qui pend des deux côtés par devant. *Les extrémités de l'étole sont ornées de croix de galon ou de broderie. Broder une étole. Mettre l'étole. Ôter l'étole. On n'administre point les sacrements sans l'étole. Les prêtres faisant fonction de diacres portent l'étole en écharpe.*

ÉTONNAMMENT. adv. D'une manière étonnante. *Cet enfant profite étonnamment.*

ÉTONNANT, ANTE. adj. Qui étonne, qui surprend. *Cela est fort étonnant. Voilà une nouvelle étonnante. Mémoire étonnante. Adresse étonnante. Érudition étonnante. Secrets étonnants. Il est étonnant qu'on se permette de si grandes libertés.*

C'est un homme étonnant, se dit D'un homme extraordinaire, soit en bien, soit en mal.

ÉTONNEMENT. s. m. Surprise causée par quelque chose d'extraordinaire, d'inattendu. *Causer, donner de l'étonnement. Jeter dans l'étonnement. Remplir d'étonnement. Donner des marques d'étonnement. Cela m'a frappé d'étonnement. J'ai été saisi d'étonnement. Je suis dans un grand étonnement. Je ne reviens point de mon étonnement. D'où naît votre étonnement? L'étonnement était peint sur tous les visages. Mon étonnement a cessé. Il est revenu de son étonnement. C'est un de mes étonnements, qu'il ait pu réussir par ce moyen-là. Au grand étonnement de tout le monde.*

Il se dit quelquefois pour Admiration. *Cette action fera l'étonnement des siècles futurs. La grandeur et la magnificence de ce palais me frappèrent d'étonnement. Être ravi d'étonnement.*

Il signifie au figuré, Ébranlement. *Depuis sa chute, il lui est resté un étonnement de cerveau.* Ce sens est peu usité.

ÉTONNER. v. a. Surprendre par quelque chose d'inopiné, d'extraordinaire. *Cet accident imprévu, cette nouvelle, cette marche des ennemis l'a fort étonné, l'a extrêmement étonné. Je crois que cela l'étonnera. Cela est fait pour étonner. Les exploits de ce héros étonneront l'univers. Vous l'étonnerez bien quand vous lui direz cela. Cet enfant étonne, étonne tout le monde par son esprit, par la vivacité de ses reparties. Je suis étonné qu'il ne m'en ait rien dit.*

Il signifie au figuré, Ébranler, faire trembler par quelque grande, quelque violente commotion. *Ce coup lui a étonné la tête.*

ÉTONNER, s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Être étonné, troublé, effrayé. *Il ne s'étonne de rien, il ne s'étonne pas du bruit, pour le bruit.* Dans ce sens, on dit proverbialement, *Cet homme est bon cheval de trompette, il ne s'étonne pas du bruit.*

Il signifie plus ordinairement, Trouver étrange, singulier, extraordinaire. *Je m'étonne qu'il ne voie pas le danger où il est. J'en sais la raison, je ne m'en étonne plus. Ne vous étonnez pas s'il en use de la sorte. Je m'étonne de votre ami qui vous abandonne. Je m'étonne que vous n'ayez pas prévu cet accident. Je m'étonne de vos manières, de vos procédés.*

ÉTONNÉ, ÉE. part. passé. *Paraître étonné de quelque chose. Air étonné.*

PROV., *Cet homme est étonné comme un fondeur de cloches, il est étonné comme s'il tombait des nues, comme si les cornes lui venaient à la tête*, Il est surpris, étonné au dernier point.

ÉTOUFFADE. s. f. Voyez ESTOUFFADE et ÉTOUFFÉE.

ÉTOUFFANT, ANTE. adj. Qui fait qu'on étouffe, qu'on respire difficilement. *Temps étouffant. Chaleur étouffante.*

ÉTOUFFÉE. s. f. Façon de faire cuire les viandes et les légumes dans un vase bien fermé. *Veau, perdrix à l'étouffée. Pommes de terre à l'étouffée.*

ÉTOUFFEMENT. s. m. Difficulté de respirer. *Elle a des vapeurs qui lui causent des étouffements. D'où vient cet étouffement?*

ÉTOUFFER. v. a. Suffoquer; faire perdre la respiration, faire mourir, en privant d'air. *Une esquinancie l'a étouffé. Il a été étouffé d'un catarrhe. Cette nourrice en dormant a étouffé son enfant. Hercule étouffa le redoutable Antée.* On dit par exagération, dans le langage familier, *Que la peste l'étouffe!*

Il est quelquefois neutre, et signifie, Avoir la respiration empêchée; ou Mourir faute d'air. *Il n'y a point d'air dans cette chambre, on y étouffe. Délacez cette femme, elle étouffe. Il étouffa au milieu des plus horribles convulsions. Nous pensâmes étouffer de chaud.*

Fig. et fam., *Étouffer de rire*, Rire avec excès, jusqu'à perdre la respiration.

ÉTOUFFER, se dit également De ce qui dérobe aux plantes l'air nécessaire à leur végétation. *Les mauvaises herbes étouffent le blé. Cet arbre étouffe les arbustes qui l'entourent.*

Il se dit figurément en parlant D'une personne en qui un défaut, une passion, un goût dominant fait tort aux qualités qu'elle possède et les empêche de se développer. *La paresse étouffe en lui les meilleures qualités.*

ÉTOUFFER, signifie aussi, Éteindre en interceptant l'air. *Étouffer du charbon, de la braise. Étouffer un incendie.*

ÉTOUFFER, signifie au figuré, Supprimer, cacher, surmonter. *Étouffer les cris de quelqu'un. Tâchez d'étouffer vos soupirs, vos plaintes, vos ressentiments. Je ne saurais étouffer ma douleur. Étouffer les remords de sa conscience. Étouffez ces soupçons, de pareils soupçons.*

Étouffer des sons, Les rendre moins éclatants, les amortir. *Il y a, dans les pianos, une pédale qui sert à étouffer les sons.*

Étouffer une affaire, étouffer une querelle, Empêcher qu'elle n'éclate, qu'elle n'ait des suites.

ÉTOUFFER, signifie aussi, Détruire, dissiper, faire cesser. *Étouffer les germes du vice. Étouffer les talents. Étouffer une révolte, une hérésie, une sédition, une guerre civile. Étouffer une erreur.*

ÉTOUFFÉ, ÉE. part. passé.

Cris étouffés, Les cris sourds d'une personne dont la respiration est gênée. *Rire étouffé*, Celui qui échappe à une personne, malgré les efforts qu'elle fait pour ne point rire.

Dans l'Ancien Testament, *Viandes étouffées*, se dit de La chair des animaux qu'on avait tués sans verser leur sang.

ÉTOUFFOIR. s. m. Espèce de boîte faite de métal, dont on se sert pour étouffer et éteindre des charbons.

ÉTOUFFOIR, se dit aussi de Petites pièces de drap qui servent, dans un piano, à étouffer les sons, et qui s'abaissent au moyen d'une pédale.

ÉTOUPE. s. f. La partie la plus grossière, le rebut de la filasse, soit de chanvre, soit de lin. *Étoupe de chanvre. Étoupe de lin. Paquet d'étoupe. Fil d'étoupe. Toile d'étoupe. Boucher avec de l'étoupe.*

Fig. et fam., *Mettre le feu aux étoupes*, Déterminer tout à coup quelque mouvement impétueux, comme la colère, un amour violent, etc. *Quand les esprits sont aigris, il faut peu de chose pour mettre le feu aux étoupes.* On dit dans un sens analogue que *Le feu prend aux étoupes.*

ÉTOUPER. v. a. Boucher avec de l'étoupe ou avec quelque autre chose semblable. *Les conduits sont étoupés. Le vin s'enfuit, il faut étouper les fentes du tonneau. Étouper un bateau. Étouper des trous. S'étouper les oreilles.*

ÉTOUPÉ, ÉE. part. passé.

ÉTOUPILLE. s. f. T. d'Artillerie. Petite mèche inflammable qu'on introduit dans la lumière d'une pièce, et qui sert d'amorce.

ÉTOUPILLON. s. m. T. d'Artillerie. Petite mèche d'étoupe suiffée qu'on introduit dans la lumière d'une pièce, pour préserver la charge de l'humidité.

ÉTOURDERIE. s. f. Action d'étourdi, ou Habitude de faire des actions d'étourdi. *C'est une étourderie. Il fait toujours des étourderies. Ce sont là de vos étourderies. On ne saurait le corriger de son étourderie. Il est d'une étourderie inconcevable.*

ÉTOURDI, IE. adj. Qui agit sans réflexion, sans considérer ce qu'il fait. *C'est un jeune homme bien étourdi. Cette femme est fort étourdie.*

Il se prend aussi substantivement. *C'est un étourdi, un petit étourdi, un jeune étourdi, un grand étourdi, un franc étourdi. Il fait tout en étourdi. Vous êtes une étourdie. Tous ces gens-là sont des étourdis, ils ne savent ce qu'ils font.*

Prov., *Notre homme ne fut ni fou ni étourdi*, Il sut prendre son parti sur-le-champ.

Prov., *Être étourdi comme un hanneton*, Être fort étourdi.

À L'ÉTOURDIE, loc. adv. À la manière d'un étourdi, inconsidérément. *Cette affaire est importante, il ne faut pas y aller à l'étourdie. Agir à l'étourdie.*

ÉTOURDIMENT. adv. À l'étourdie. *Il fait toutes choses si étourdiment que... Vous avez agi bien étourdiment. Il a entrepris cette affaire fort étourdiment*, Sans l'examiner, sans prendre conseil.

ÉTOURDIR. v. a. Causer dans le cerveau un ébranlement qui trouble, qui suspend en quelque sorte la fonction des sens. *Il lui donna sur la tête un coup de bâton qui l'étourdit. Le grand bruit du canon, des cloches, des tambours étourdit. Il crie à pleine tête, il nous étourdit. Le branle du bateau, du carrosse étourdit.*

Fam., *Étourdir les oreilles*, Importuner, fatiguer par trop de paroles. *Vous m'étourdissez les oreilles. Il m'a étourdi les oreilles de sa réclamation, de ses plaintes.* On dit aussi simplement, Étourdir. *Ces enfants nous étourdissent. Vous m'étourdissez avec votre caquet.*

Étourdir, signifie par analogie, Causer un commencement d'ivresse. *Il suffit de deux ou trois verres de vin pour l'étourdir.*

Étourdir, s'emploie figurément, et signifie, Causer de l'étonnement, de l'embarras, du trouble. *Cette nouvelle, cette défaite, ce coup imprévu les a fort étourdis. Ils en sont tout étourdis.*

Fig. et fam., *Étourdir la grosse faim*, La calmer en mangeant quelque peu.

Fig., *Étourdir une douleur*, en parlant D'une douleur physique, L'endormir, empêcher qu'elle ne soit aussi sensible. *Ce remède ne guérit pas, il ne fait qu'étourdir la douleur.* En parlant D'une douleur morale, Faire que l'esprit en soit moins occupé, en soit distrait. *Il va à la promenade, il voit le monde pour étourdir sa douleur.*

S'étourdir sur quelque chose, Se distraire de quelque chose, s'empêcher d'y penser. *Il s'est étourdi sur cette perte. Il s'étourdit sur le temps à venir.* On dit dans le même sens, *Chercher à s'étourdir*, Chercher à étourdir sa douleur, à dissiper son chagrin, son inquiétude, etc.

Étourdi, ie. part. passé. *Il tomba tout étourdi du coup.*

Il se dit quelquefois Des parties du corps où il ne reste plus qu'un léger ressentiment de la douleur qu'on y a éprouvée. *Sa goutte est passée, mais il a le pied encore tout étourdi, la main étourdie.* Ce sens est peu usité.

ÉTOURDISSANT, ANTE. adj. Qui étourdit. *Un bruit étourdissant. Ces cloches sont étourdissantes.*

ÉTOURDISSEMENT. s. m. Impression, ébranlement causé par quelque chose qui étourdit. *Grand étourdissement. Causer de l'étourdissement. Il a des étourdissements. Il lui a pris un étourdissement.*

Il se dit, figurément, Du trouble que cause un malheur subit, une mauvaise nouvelle. *Ils ne sont pas tout à fait revenus de leur étourdissement. Le premier étourdissement passé, on parvint à calmer sa douleur.*

Il se dit aussi quelquefois Du trouble que cause une prospérité excessive. *On n'arrive pas à ce comble de fortune sans un peu d'étourdissement.*

ÉTOURNEAU. s. m. Sorte d'oiseau de passage, dont le plumage noirâtre est marqué de petites taches grises. On l'appelle aussi *Sansonnet*. *Les étourneaux ne vont que par bandes. Une bande d'étourneaux.*

Fig. et fam., *C'est un étourneau*, se dit D'un jeune homme léger et inconsidéré. *Vous êtes un étourneau, un plaisant étourneau.*

Étourneau, se dit encore d'Un cheval qui a le poil gris jaunâtre. En ce sens, il se prend aussi adjectivement. *Un cheval étourneau.*

ETR

ÉTRANGE. adj. des deux genres. Qui n'est pas dans l'ordre, dans l'usage commun; qui est singulier, extraordinaire, inconcevable. *Il y a des coutumes bien étranges dans ce pays-là. Cela est étrange, il est vraiment étrange que vous ne croyiez jamais vos amis. Étrange aveuglement. Étrange affaire. Événement étrange. Chose étrange! Étrange situation. Étranges manières. Étrange façon de faire, d'agir. Je trouve bien étrange que vous ayez fait cela. Étrange humeur. Étrange esprit. Voilà un homme étrange. C'est une personne bien étrange.*

ÉTRANGEMENT. adv. D'une manière étrange, contre l'ordre et l'usage communs, extrêmement, excessivement. *Il est étrangement bizarre. Il l'a étrangement maltraité.*

ÉTRANGER, ÈRE. adj. Qui est d'une autre nation, qui appartient, qui a rapport à une autre nation. *Coutumes, lois étrangères. Les gouvernements étrangers. La guerre civile et la guerre étrangère. Langue étrangère. Accent étranger. Plante étrangère. Climats, pays étrangers. Il a l'air étranger. Princes étrangers. Les puissances étrangères. Les ministres étrangers résidant à Paris.* On dit de même : *Les nations étrangères. Un peuple étranger.*

Ministre des affaires étrangères, Ministre qui entretient les relations de l'État avec les gouvernements étrangers, et qu'on appelle aussi *Ministre des relations extérieures.* On dit dans un sens analogue, *Le ministère, le département des affaires étrangères.*

Fig., *Être étranger dans son pays*, Ne point en connaître les usages, ou Ignorer ce qui s'y passe, n'y prendre aucun intérêt. *N'être étranger nulle part*, Avoir ce qu'il faut pour ne se trouver embarrassé nulle part, ou pour être bien vu, bien accueilli partout. *Cet homme sait presque toutes les langues de l'Europe, il n'est étranger nulle part. Avec une telle célébrité, on n'est étranger nulle part.*

Étranger, signifie par extension, Qui ne se mêle point d'une chose, d'une affaire, qui n'y a point de part. *Je suis tout à fait étranger à cela, à cette affaire, à cette intrigue. Il resta toujours étranger à ce qui se passait, aux mesures qui furent prises.*

Être étranger à une science, à un art, etc., N'en avoir aucune notion, aucune connaissance. *Les personnes les plus étrangères à la peinture sentent les beautés de ce tableau. Cet homme est absolument étranger à la musique, à la chimie, etc.*

Être étranger à toute humanité, N'avoir aucun sentiment d'humanité.

Être étranger à une compagnie, à une famille, etc., N'en pas faire partie. *Les personnes étrangères à l'association, à la famille.*

Devenir étranger à une personne, Cesser d'avoir des rapports avec elle. *Nous sommes devenus absolument étrangers l'un à l'autre.*

Étranger, se dit également d'Une chose, d'une science, d'un art, que l'on ne connait pas ou auxquels on est indifférent. *Ces considérations me sont tout à fait étrangères. La musique, la chimie lui est entièrement étrangère.*

Ses traits ne me sont pas étrangers, Je crois avoir déjà vu cette personne.

Étranger, se dit encore De ce qui n'a aucun rapport ou aucune conformité avec la chose dont il s'agit. *Un fait étranger à la cause. Une dissertation étrangère au sujet. Avoir des habitudes étrangères à toute espèce d'intrigue.*

Il se dit aussi De ce qui n'est pas naturel ou propre à une personne, à une chose. *Une femme qui emprunte des charmes étrangers. Il se targue d'un mérite qui lui est étranger. Une force étrangère met ces corps en mouvement.*

Il se dit pareillement Des choses qui ne sont pas de même nature que le corps auquel elles sont unies, alliées. *De l'argent combiné avec des substances, des matières étrangères.*

En Chirur. et en Médec., *Corps étranger*, Toute chose qui se trouve contre nature dans le corps de l'homme ou de l'animal, soit qu'elle vienne de dehors, comme des morceaux de bois, de plomb, de linge, de drap, soit qu'elle y ait été engendrée ou formée. *Il ne peut guérir tant que ce corps étranger n'aura pas été retiré de sa plaie. Les vers qui s'engendrent dans les abcès, le sable qui se forme dans les reins, les esquilles d'os, sont des corps étrangers. Les plaies se rouvrent quand il y est resté des corps étrangers.*

Étranger, ère, s'emploie souvent comme substantif, et se dit d'Une personne qui n'est pas du pays où elle se trouve. *C'est un étranger. Il a épousé une étrangère. Accueillir les étrangers. Les étrangers sont bien reçus en France. Il ne faut repousser ni le pauvre ni l'étranger.*

Il signifie aussi, Celui, celle qui n'est pas d'une famille, d'une compagnie, etc. *Il a donné son bien à un étranger pour l'ôter à ses parents. Il repousse toute sa famille, et ne voit que des étrangers. Il ne faut pas communiquer les secrets de la compagnie à des étrangers. Nous voulons rester entre nous, ne laissez entrer aucun étranger.*

Il se prend quelquefois absolument, et désigne alors, Le pays étranger. *Faire passer des marchandises à l'étranger. Les ouvrages français qui s'impriment à l'étranger. Passer à l'étranger*, S'expatrier. On ne l'emploie guère que dans ces sortes de phrases.

ÉTRANGETÉ. s. f. Caractère de ce qui est étrange. *L'étrangeté de sa conduite, de son humeur, de ses manières, de son style.*

ÉTRANGLEMENT. s. m. Action d'étrangler, et plus ordinairement L'état de celui qui est étranglé. *Des indices d'étranglement. Un os arrêté dans la gorge lui a causé un étranglement qui a failli le faire périr.*

Il se dit aussi d'Un resserrement, d'un rétrécissement, accidentel ou naturel, dans quelque partie d'une chose plus ou moins allongée. *L'étranglement des vaisseaux gêne la circulation du sang. L'étranglement d'une hernie. Le corps de plusieurs insectes, tels que l'araignée, la guêpe, etc., est divisé en deux par un étranglement. La tige de cette plante a plusieurs étranglements.*

ÉTRANGLER. v. a. Faire perdre la respiration ou la vie, en pressant le gosier ou en le bouchant. *Les voleurs l'ont étranglé. Il le tenait à la gorge, et voulait l'étrangler. Une esquinancie l'a étranglé. Ce morceau l'a étranglé. Le col de sa chemise l'étrangle.* On l'emploie avec le pronom personnel. *Il s'est étranglé. Cet enfant s'étrangle à force de crier.*

Il signifie aussi figurément, Trop resserrer, ne pas donner la largeur, l'étendue nécessaire. *Il ne fallait pas étrangler ainsi les manches de cette robe. Vous étranglez trop ce couloir.*

Il se dit également en parlant Des endroits d'un discours où l'on ne s'est pas assez étendu. *Vous avez bien étranglé cet endroit-là.* On dit dans le même sens, *Étrangler un sujet. Étrangler une scène, etc.*

Fig., *Étrangler une affaire*, La juger à la hâte, sans l'avoir examinée.

Étrangler, est quelquefois neutre. *Secourez-moi, j'étrangle.*

Pop. et par exagérat., *Étrangler de soif*, Avoir grand'soif.

Étranglé, ée. part. passé.

Il se dit adjectivement De ce qui est accidentellement ou naturellement resserré, rétréci dans quelque partie de sa longueur.

Intestin étranglé. Hernie étranglée. Le corps de la guêpe est étranglé vers le milieu. La tige de cette plante est étranglée de distance en distance.

Il se dit aussi De certaines choses qui n'ont pas la largeur qu'elles doivent avoir. *Ce corridor est bien étranglé. Cette allée de jardin est fort étranglée.*

Habit étranglé, Habit trop étroit, qui n'a pas assez de tour.

ÉTRANGUILLON. s. m. Sorte de maladie qui est pour les chevaux ce que l'esquinancie est pour les hommes.

Poire d'étranguillon, Espèce de poire fort âpre.

ÉTRAPE. s. f. T. d'Agricult. Petite faucille qui sert à couper le chaume.

ÉTRAPER. v. a. T. d'Agricult. Couper avec l'étrape. *Étraper du chaume.*

ÉTRAPÉ, ÉE. part. passé.

ÉTRAVE. s. f. T. de Marine. L'assemblage des pièces de bois courbes qui forment l'avant, la proue d'un bâtiment. *Le mât de beaupré s'appuie sur l'étrave. La longueur d'un navire se mesure de l'étrave à l'étambot.*

ÊTRE. Verbe que les grammairiens appellent Le verbe substantif. (*Je suis, tu es, il est; nous sommes, vous êtes, ils sont. J'étais. Je fus. J'ai été. Je serai. Je serais. Sois, soyez. Que je sois, que tu sois, qu'il soit, que nous soyons, que vous soyez, qu'ils soient. Que je fusse. Que j'aie été. Que j'eusse été. Étant. Ayant été.*) Ce verbe signifie absolument, Exister. *Dieu, dans l'Écriture sainte, s'appelle Celui qui est. « Celui qui est m'a envoyé, » disait Moïse. Tous les hommes qui ont été, qui sont, ou qui seront. Vous n'étiez pas encore au monde*, ou simplement, *Vous n'étiez pas encore, lorsque cet événement arriva. Qui sait si nous serons demain? Il n'est plus*, Il est mort.

Prov., *On ne peut pas être et avoir été*, On ne peut pas être toujours jeune.

Cela est, cela n'est pas, Cela est vrai, cela n'est pas vrai. *Cela sera, cela ne sera pas*, Cela arrivera, cela n'arrivera pas.

Ainsi soit-il, Espèce de vœu par lequel on termine plusieurs prières religieuses. On le dit quelquefois, dans le langage ordinaire, par manière de souhait.

Soit, troisième personne du singulier du subjonctif, s'emploie souvent Pour marquer adhésion, consentement. *Eh bien, soit.* Voyez SOIT, conjonction, à sa place alphabétique.

ÊTRE, sert en général à lier l'attribut au sujet; il s'emploie Lorsqu'on attribue à quelqu'un ou à quelque chose une qualité, un état, une manière d'exister absolue ou relative. *Il est le père de cet enfant. Être père. Être avocat, médecin, soldat, etc. Je ne veux pas être plus que je ne suis, plus que ce que je suis. Je suis l'homme dont on vous a parlé. Il sera mon héritier. Je fus son protecteur, son ami. Dieu est éternel. Les hommes sont mortels. Cette proposition est vraie, est fausse. Entre amis, tout doit être commun. Cet homme est sage, est grand, est vertueux, est fou, n'est pas savant. Être pauvre. Être malade. Être mort. Être bien. Être mal. Cela est bien. Son médecin dit qu'il est mieux. S'il est bien, qu'il s'y tienne. Être couché, debout, assis, etc.*

Prov., *Il faut être tout un ou tout autre*, Il faut avoir une conduite, une manière de penser décidée.

Bien-être. Voyez cette expression à sa place alphabétique, dans la lettre B.

ÊTRE, dans l'acception qui précède, s'emploie, d'une façon particulière, avec l'adjectif démonstratif *Ce*, pris pour *Cela*, et se rapportant à une personne, à une chose, à une action déjà déterminée. *Connaissez-vous un tel? c'est un très honnête homme, c'est un homme d'esprit. On approche : c'est sans doute un tel, ce ne peut être que lui. Ce sont les soldats. Qui est là? est-ce vous? Quelle est cette maison? C'est la mienne Qu'est-ce? Ce n'est rien. Il est revenu : c'est ce que je désirais. Entreprendre cela, c'est folie, c'est être fou, ce serait vouloir se perdre. Travaillez, c'est le moyen de réussir, c'est ainsi que j'ai fait moi-même. C'est bien. C'est mal. C'est bon. C'est juste. C'est vrai.*

Il s'emploie aussi avec le même mot se rapportant à une personne, à une chose, à une action indiquée seulement dans la suite de la phrase. *C'est moi qui l'ai dit. C'est nous qui l'avons fait. C'est nous, c'est eux ou ce sont eux qu'il faut récompenser. Est-ce vous, sera-ce vous qui le ferez? Est-ce vos parents qui vous l'ont ordonné? Aussi est-ce vous que je préfère. C'est là ma maison. Qu'est-ce-ci? Qu'est-ce-là? C'est folie, c'est être fou que d'entreprendre cela. Voilà ce que c'est que d'être favorisé.* On dit de même : *C'est là qu'il demeure. C'est demain qu'il part. C'est devant eux qu'il l'a déclaré. C'est à vous que j'écris. C'est de lui que je parle. Etc.*

Il s'emploie d'une manière analogue avec le pronom *Il*, c'est-à-dire, impersonnellement. *S'il est ainsi. Je suis jeune, il est vrai. Il est bon de savoir à quoi s'en tenir. Il est bien que les choses soient ainsi. Il est vrai qu'on ne l'avait pas averti. Il est juste de dire que... Il m'est impossible de mieux faire.*

Fam., *Voilà ce que c'est*, Voilà en quoi consiste la chose, voilà ce qu'on se propose, ce dont il s'agit. Cette phrase signifie quelquefois, La chose est faite maintenant comme il convient.

Il est, s'emploie souvent, dans le style soutenu ou poétique, pour Il y a. *Il est des hommes que la résistance anime, il en est d'autres qu'elle décourage. Il est, près de ces lieux, une retraite ignorée.*

Il est midi, une heure, deux heures, etc., L'heure actuelle est midi, une heure, etc. *Quelle heure est-il? À l'heure qu'il est.* On dit de même : *Il est l'heure de partir. Il est temps de finir. Il est tard. Etc.* On dit aussi, *Il est jour, il est nuit*, Il fait jour, il fait nuit.

Avec ellipse du pronom, *N'était, n'eût été que je suis de vos amis*, Si je n'étais de vos amis. Cette façon de parler est familière.

ÊTRE, s'emploie très souvent, avec les prépositions *À*, *Dans*, et *En*, lorsqu'on veut indiquer La relation au lieu, au temps, ou L'état, la disposition, le genre d'occupation, etc. — Avec À : *Il est à Rome, à la maison, à l'armée. Cet évêque était au concile. Être au lit, à table. Être au monde. Nous sommes au mois de janvier, au commencement de l'année. Être à l'abri. Être à l'agonie. Être à la promenade. Être aux écoutes. Il n'est pas homme à faire cela.* — Avec Dans : *Être dans Paris, dans la maison, dans son lit, etc. Nous sommes dans la belle saison. Il est dans sa vingtième année. Être dans les affaires. Être dans la misère. Être dans la joie. Est-il toujours dans l'intention de partir?* — Avec En : *Être en prison. Être en chambre garnie. L'armée était en campagne. Nous sommes en janvier. Nous étions en hiver, en été. Être en vie. Être en guerre, en paix. Être en bonne, en mauvaise santé. Être en gaieté. Être en état de faire quelque chose. Être en tête-à-tête avec quelqu'un.*

Être à jeun, se dit D'une personne qui n'a pris aucun aliment dans la journée.

Être à quelque chose, S'en occuper, ou Y prêter attention. *Il est tout à ce qu'il fait. Vous n'êtes pas à ce que je vous dis. Il fut toute la journée à lire.* On dit encore familièrement, *Il est toujours à se plaindre, ils sont toujours à se quereller, à s'embrasser, etc.*, Il ne cesse de se plaindre, ils ne cessent de se quereller, etc. *Il en est encore à s'apercevoir qu'on le trompe*, Il ne s'est pas encore aperçu qu'on le trompe.

Être ailleurs, Ne pas prêter son attention. *Répétez, je vous prie, j'étais ailleurs.*

Fam., *Vous n'y êtes pas*, se dit A une personne qui se méprend sur le mot d'une énigme, ou sur la véritable interprétation d'un discours, d'une action, etc., qu'on peut entendre diversement. Cela se dit également A une personne qui ne saisit pas, qui ne touche pas le point d'une affaire, ou qui ne s'y prend pas bien pour faire quelque chose. On dit dans le sens contraire, *Vous y êtes, j'y suis, etc.*

Être longtemps à un ouvrage, Mettre beaucoup de temps à le faire. *Il sera longtemps à faire ce tableau.*

Fam., *Je suis, je serai à vous dans un moment*, Je vais me rendre auprès de vous, ou Je vais faire ce que vous désirez.

Être à plaindre, à blâmer, etc., Être digne de compassion, de blâme. *C'est un homme à pendre*, C'est un homme qui mérite d'être pendu.

Impersonnellement, *Il est à croire, à présumer, à désirer que...* On doit croire, présumer, désirer que...

Cela est à faire, est à revoir, à recommencer, etc., On devra faire, on devra revoir, recommencer cela. *Cela est à vendre, à louer, etc.*, On veut vendre, on veut louer cela. On dit aussi, *Cette marchandise est à prendre ou à laisser.*

C'est-à-dire. Voyez le verbe DIRE.

Être dans une affaire pour un quart, pour un dixième, etc., Y avoir un intérêt d'un quart, d'un dixième.

Il n'est pas en moi de faire telle chose, Il n'est pas en mon pouvoir, ou il n'est pas dans mon caractère de la faire.

ÊTRE, suivi de la préposition *À*, signifie souvent, Appartenir. *Cette maison, cette terre est à un tel. Cet enfant est à moi. Ce valet est-il à vous? La victoire est à nous.*

C'est à vous de parler, C'est au juge à prononcer, etc., C'est à vous qu'il appartient de parler, C'est au juge qu'appartient le droit de prononcer. *C'est à vous à parler, à jouer, etc.*, Voici votre tour de parler, de jouer.

Je suis tout à vous, entièrement à vous, Je suis dans la disposition de vous servir. Cette phrase s'emploie quelquefois en forme de compliment, à la fin d'une lettre familière.

Il n'est point à lui, il n'est plus à lui, se dit D'un homme agité d'une violente passion.

Être à, se dit, en termes de Mathématiques, Des rapports et des proportions. *2 est à 4 comme 4 est à 8.*

ÊTRE, s'emploie également avec la plupart des autres prépositions de lieu, surtout pour indiquer, au propre, La situation relative, et au figuré, L'état, la condition, la disposition. *Il est devant vous, derrière*

vous. Il est près, il est loin de nous. Il est sur la table, sous la table. Il est hors de la maison. Il est chez vous. Ce village est après, est avant tel autre, auprès de tel autre. Sa maison est contre l'église, est entre deux collines, est vis-à-vis de la mienne. Être sur le point de partir, sur son départ. Il était bien près d'y consentir. Je suis loin de vous en vouloir. On fut longtemps sans avoir de ses nouvelles. Être sous la surveillance, sous la dépendance de quelqu'un. Être sous le joug. Ce malade est maintenant hors de danger.

Il s'emploie d'une manière analogue avec les adverbes de lieu. *J'étais ici. J'étais là. Il était ailleurs. Être en haut, en bas. Être dessus, dessous, dedans, dehors, etc.*

Y être, Être chez soi. *Madame y est-elle? J'y suis pour un tel. Je n'y suis pour personne.*

Être avec quelqu'un, Se trouver quelque part avec lui, ou Vivre habituellement avec lui. *Vous étiez avec moi lorsqu'il me dit cela. Y a-t-il longtemps que vous n'êtes plus avec votre frère ?*

Être bien avec quelqu'un, Être bien vu de quelqu'un, être dans ses bonnes grâces; et, dans le cas contraire, *Être mal avec quelqu'un.*

Être sans fortune, sans amis, sans ressources, etc., N'avoir point de fortune, d'amis, manquer de ressources, etc. On dit de même : *Être sans connaissance, sans vie. Être sans raison, sans pitié, sans orgueil, sans pudeur. Etc.*

Cela n'est pas selon la raison, selon la loi, selon les convenances, etc., Cela n'est pas conforme à la raison, à la loi, etc. On dit quelquefois elliptiquement et familièrement, *C'est selon*, Cela dépend des circonstances. *Partirez-vous bientôt? C'est selon.*

ÊTRE, avec la préposition *De*, précède les mots qui indiquent — le lieu d'origine : *Il est de Paris; ce vin est de Bourgogne;* — l'auteur d'une chose, d'un ouvrage : *Ce tableau est du Poussin; ces vers sont d'Homère, de Virgile;* — la profession, la condition : *Il est d'Église, d'épée, de robe;* — la qualité propre à un sujet : *Il est d'un caractère difficile ; elle est d'une grande gaieté; ce louis est de bon aloi;* — la matière : *Cette statue est de marbre ;* — l'occupation : *Je suis de service, de garde; il est de semaine; etc.*

Il ne m'est de rien, Il ne m'est pas parent, il m'est tout à fait étranger.

Je suis d'avis que... Mon opinion, mon avis est que... On dit aussi, *Être de l'avis, de l'opinion de quelqu'un*, Partager son avis, son opinion. *Nous sommes presque toujours du même avis.*

Cela est bien de son caractère, cela est bien de lui, Cela est conforme à son caractère, à sa manière d'agir, de penser.

Il est du devoir d'un homme, il est d'un honnête homme de faire cela, Un honnête homme doit faire cela. *Il est de la justice de faire telle chose*, La justice oblige à faire telle chose. On dit de même, *Cela est de toute justice, cela est de droit, cela est d'usage, cela est de bon goût, etc.*, Cela est conforme à la justice, au bon droit, à l'usage, au bon goût, etc.

Fam., *Si j'étais que de vous, si j'étais de vous*, Si j'étais à votre place. *Il n'est que de*, Le mieux est. *Il n'est que de prendre les choses comme elles viennent. Il n'est que de s'entendre*, Il suffit de s'entendre.

ÊTRE, suivi de la préposition *De*, signifie aussi, Être compris dans, faire partie de. *Cet effet est de la succession. Cela est de mon lot. Cela n'est pas du compte. Il n'est pas des complices. Il sera de mes juges. Il est de telle assemblée. Il est de notre parti. Voulez-vous être de la partie? Être d'une noce. Étiez-vous de la fête? Cet animal est de telle classe, de tel ordre, de tel genre.* On dit quelquefois de même, avec la préposition *Dans*, *Être dans telle classe, dans telle catégorie, etc.*

Cela n'est pas du jeu, Cela n'est pas selon les règles du jeu, ne se pratique point à tel jeu. On dit de même, figurément et familièrement, *Cela n'en est pas, celui-là n'en est pas*, quand une personne fait ou dit quelque chose qui ne doit pas se faire ou se dire, et à quoi on ne s'attend pas. *Il ne s'agit que de jeux, les coups n'en sont pas.*

ÊTRE, avec la préposition *De*, signifie encore, Entrer en part, en société, s'intéresser. *Il y a un grand marché à faire, voulez-vous être de moitié ? Il n'est jamais de rien. Cet homme est de tout.*

ÊTRE, précédé de la particule *En*, se dit en parlant Du point où l'on est parvenu dans un travail, dans une étude, de l'état où est une affaire. *Vous n'en êtes que là de votre ouvrage? J'en suis à la moitié, aux trois quarts. Où cet écolier en est-il de son rudiment ? Il en est encore aux déclinaisons. Où en est l'affaire ? Où en sommes-nous à cette heure ? Voilà où nous en sommes. Où en êtes-vous de votre procès ? J'en suis à faire nommer un rapporteur.*

En êtes-vous là ? Croyez-vous cela? ou bien, Êtes-vous donc dans cette résolution, dans cette erreur ?

Où en sommes-nous? se dit quelquefois Par indignation, par forme de plainte, quand on voit quelque grand désordre.

Il ne sait où il en est, se dit D'un homme troublé, embarrassé, qui ne sait ce qu'il fait, qui ne sait par où sortir d'affaire.

ÊTRE, précédé de la particule *En*, se dit encore, impersonnellement, Du résultat, des conséquences d'une chose. *On l'a traité outrageusement, et il n'en a rien été. Quand il l'aurait maltraité, qu'en serait-il? il n'en serait rien. Il en sera ce qu'il plaira à Dieu. Il en sera de cette affaire ce qu'il plaira aux juges.* On peut dire aussi sans la particule, *Il sera de cette affaire, etc.*

Ne croyez pas cette nouvelle, il n'en est rien, Elle est fausse.

En être pour son argent, pour sa peine, se dit D'une personne qui a dépensé de l'argent, qui a pris de la peine inutilement, sans aucun avantage. *Dans cette banqueroute, il en a été pour mille écus. Il en a été pour les frais, pour sa peine.*

ÊTRE, précédé de la particule *En*, sert quelquefois à comparer, à marquer similitude, conformité. *Il en est des peintres comme des poëtes, ils peuvent recourir à la fiction. Il en est de même de tout le reste.*

ÊTRE, suivi de la préposition *Pour*, sert à marquer préférence ou prédilection. *Je suis pour un tel. Je suis pour cette opinion. J'étais pour Ovide à quinze ans, je suis pour Horace à trente. Dieu est pour nous*, Dieu nous protége.

Il sert aussi à marquer la destination, l'objet. *Ces marchandises sont pour monsieur un tel. Cela n'est pas pour des gens tels que lui. Sa dernière pensée a été pour vous.*

ÊTRE, dans les temps où ce verbe prend l'auxiliaire *Avoir*, se dit quelquefois pour *Aller*; mais avec cette différence que, dans *J'ai été à Rome*, par exemple, *J'ai été* fait entendre qu'on y est allé et qu'on en est revenu ; et que, dans *Il est allé à Rome*, le verbe *Il est allé* marque simplement le voyage sans indiquer le retour.

ÊTRE, s'emploie aussi comme auxiliaire pour former les verbes passifs. *Je suis aimé. Il a été aimé. Quand il sera aimé. Que je fusse aimé. Etc.*

Il sert également à former les temps composés de quelques verbes neutres et ceux de tous les verbes qui s'emploient avec le pronom personnel. *Il est passé. Il est venu. Il est tombé. Il est descendu. Il s'est dégagé. Il s'en est allé. Elle s'est blessée. Ils se sont embrassés. Elle s'est fait une robe. Ils se sont rendu mutuellement des services.*

Il sert encore à conjuguer, dans quelques-uns de leurs temps, les verbes actifs qu'on emploie impersonnellement avec le pronom réfléchi. *Il s'est bâti bien des maisons à Paris depuis trente ans. Il s'était commis un grand crime en ce lieu-là. Il s'est tenu une assemblée. Etc.*

ÊTRE. s. m. Ce qui est. *Dieu est un être infini, incréé. L'Être souverain. Le premier être. L'Être des êtres. Être réel. Être physique. Être moral. Être intelligent. L'homme est un être fini. Les anges sont des êtres purs et incorporels. Un être faible et timide. Tous les êtres ont leurs lois. La chaîne des êtres.*

Il s'emploie quelquefois d'une façon particulière pour désigner Une personne contre laquelle on est indigné. *Quel être vil et méprisable ! Voilà un être bien insupportable !*

Être de raison, par opposition à *Être réel*, se dit de Ce qui n'existe que dans l'esprit, dans l'imagination. *Une montagne d'or, un palais de diamant, sont des êtres de raison.*

ÊTRE, signifie aussi, Existence. *Dieu nous a donné l'être. Prendre, recevoir un nouvel être.*

Il signifie, encore, Réalité, par opposition à Apparence. *En tout il préférait l'être au paraître.*

ÊTRES, au pluriel. Les diverses parties d'une maison. Voyez ÊTRES, à sa place alphabétique.

ÊTRE. s. m. T. d'Administration forestière, qui s'emploie dans la locution, *À blanc être*, À blanc estoc. Voyez ESTOC.

ÉTRÉCIR. v. a. Rendre étroit, rendre plus étroit. *Étrécir un chemin, une rue. Il a fait étrécir son habit.*

En termes de Manége, *Étrécir un cheval*, Le ramener graduellement sur un terrain moins étendu que celui qu'il parcourait.

ÉTRÉCIR, avec le pronom personnel, signifie, Devenir plus étroit. *Cette toile s'étrécira au blanchissage. Le cuir s'étrécit à la pluie, au feu. Dans cet endroit, le lit de la rivière, le chemin va en s'étrécissant.*

ÉTRÉCI, IE. part. passé.

ÉTRÉCISSEMENT. s. m. Action par laquelle on étrécit, ou État de ce qui est étréci. *L'étrécissement du lit de la rivière accélère le cours de l'eau.*

ÉTREINDRE. v. a. (Il se conjugue comme *Atteindre*.) Serrer fortement en liant. *Étreignez cette gerbe, ce fagot.*

Il signifie aussi, Embrasser, presser entre ses bras. *Il l'étreignit si fortement, qu'il lui fit perdre la respiration.*

Prov. et fig., *Qui trop embrasse, mal étreint*, Qui entreprend trop de choses à la fois, ne réussit à rien.

Fig., *Étreindre les nœuds, les liens d'une amitié, d'une alliance*, Les resserrer.

ÉTREINT, EINTE. part. passé.

ÉTREINTE. s. f. Serrement, action par laquelle on étreint. *Ce nœud s'est défait, parce que l'étreinte n'en était pas assez forte.*

Il se dit particulièrement de L'action de presser quelqu'un entre ses bras. *De douces étreintes. Une étreinte amoureuse.*

ÉTRENNE. s. f. Présent qu'on fait le premier jour de l'année. *Je vous donne cela pour étrenne. Donner les étrennes. Recevoir des étrennes. Il a eu ses étrennes, de belles étrennes. Il dépense tant en étrennes.* Dans ce sens, on l'emploie ordinairement au pluriel.

Il signifie aussi, Le premier argent que les marchands reçoivent dans la journée, dans la semaine. *Je n'ai rien vendu aujourd'hui, voilà mon étrenne. C'est son étrenne de cette semaine. Dieu vous donne bonne étrenne !*

Il signifie encore, Le premier usage qu'on fait d'une chose. *Ce linge, cette vaisselle n'a point encore servi, vous en aurez l'étrenne.*

ÉTRENNER. v. a. Donner les étrennes. *Il l'a étrenné d'une montre, d'un tableau.*

Il signifie aussi, Être le premier qui achète à un marchand, qui donne à un pauvre. *C'est moi qui vous ai étrenné. Étrennez-moi, je vous ferai bon marché. Bénie soit la main qui m'étrenne.*

Il signifie encore, Faire usage d'une chose pour la première fois. *Je ne me suis pas encore servi de cette voiture, vous l'étrennerez. Étrenner une robe, un bonnet.*

Il est quelquefois neutre, et se dit en parlant Du premier argent qu'un marchand reçoit de sa marchandise dans la journée, dans la semaine. *Je n'ai rien vendu aujourd'hui. Je n'ai pas étrenné. Je souhaite que vous étrenniez !*

ÉTRENNÉ, ÉE. part. passé.

ÊTRES. s. m. plur. Les diverses parties de la distribution d'une maison, c'est-à-dire l'escalier, les corridors, les chambres, etc. Il s'emploie surtout dans ces phrases : *Il sait tous les êtres de cette maison. Il connaît les êtres.*

ÉTRÉSILLON. s. m. Il se dit de Pièces de bois qu'on place en travers dans les tranchées d'une fondation, dans les galeries d'une mine, etc., pour empêcher les terres de s'ébouler ; ou dans un bâtiment, pour soutenir, pour étayer les murs qui déversent ou qu'on reprend sous œuvre.

ÉTRÉSILLONNER. v. a. Soutenir, étayer avec un étrésillon, avec des étrésillons.

ÉTRÉSILLONNÉ, ÉE. part. passé.

ÉTRIER. s. m. Espèce d'anneau de fer ou d'autre métal, qui pend à droite et à gauche par une courroie à une selle de cheval, et qui sert à appuyer les pieds du cavalier. *Mettre, avoir le pied à l'étrier pour monter à cheval. Il est ferme sur ses étriers. Porter les étriers courts, longs. Accourcir, allonger les étriers d'un point, de deux points. Ces étriers sont-ils à votre point ? Tenir l'étrier à quelqu'un lorsqu'il monte à cheval. Se lever sur les étriers.*

Perdre les étriers, Retirer involontairement les pieds des étriers.

Le vin de l'étrier, Le vin que l'on boit au moment du départ. On dit dans le même sens, *Le coup de l'étrier.*

Le pied de l'étrier, Le pied gauche de devant du cheval, qu'on appelle aussi *Le pied du montoir.*

Par extension, *Avoir le pied à l'étrier*, Être au moment de partir.

Fig. et fam., *Avoir le pied à l'étrier*, Commencer une carrière, une profession ; ou Être à portée d'avancer, de faire fortune. *Enfin vous voilà placé, vous avez le pied à l'étrier.* Dans un sens analogue, *On lui a mis le pied à l'étrier.*

Fam., *Avoir toujours le pied à l'étrier*, S'arrêter peu dans un même lieu, faire de fréquents voyages.

Courir à franc étrier, Courir la poste à cheval.

Fig. et fam., *Être ferme sur ses étriers*, Défendre ses sentiments, persister dans ses résolutions avec fermeté, sans se laisser ébranler.

Fig., *Tenir l'étrier à quelqu'un*, L'aider dans quelque entreprise. *Faire perdre les étriers à quelqu'un*, Le déconcerter.

Bas à étrier, Bas qui, au lieu de pied, ont seulement une espèce de bande qui passe sous le pied en forme d'étrier.

ÉTRIER, se dit par similitude, en Chirurgie, d'Un bandage dont on se sert pour la saignée du pied.

Il se dit, en Anatomie, d'Une des petites pièces osseuses de l'intérieur de l'oreille.

Il se dit également, en Architecture, d'Une pièce de fer en forme d'étrier, qu'on emploie pour soutenir une poutre.

ÉTRILLE. s. f. Instrument de fer avec lequel on ôte la crasse, l'ordure qui s'est attachée à la peau et au poil des chevaux, des mulets, etc. *Donnez un coup d'étrille à ce cheval. Ce cheval n'a pas eu un coup d'étrille d'aujourd'hui.*

Prov. et pop., *Cela ne vaut pas un manche d'étrille*, Cela n'est d'aucun prix.

ÉTRILLE, se dit, figurément et populairement, d'Un cabaret où l'on fait payer trop cher. *Ne logez pas à ce cabaret, c'est une étrille.* Ce sens est maintenant peu usité.

ÉTRILLER. v. a. Frotter, nettoyer avec l'étrille. *Étriller un cheval. Ces chevaux, ces mulets sont bien étrillés.*

Fig. et fam., *Étriller quelqu'un*, Le battre, le maltraiter. *On l'a étrillé comme il faut. Je l'étrillerai en chien courtaud. Si nous rencontrons les ennemis, nous les étrillerons d'importance. C'est un critique impitoyable ; il étrille les gens d'une rude manière.*

Il a été bien étrillé, se dit aussi D'un homme qui a eu une maladie violente, ou qui a perdu beaucoup au jeu, ou à qui on a fait payer son gîte trop cher.

ÉTRILLÉ, ÉE. part. passé.

ÉTRIPER. v. a. Ôter les tripes d'un animal. *Étriper un veau, un cochon.*

Fig. et pop., *Aller à étripe-cheval*, Presser un cheval excessivement.

ÉTRIPÉ, ÉE. part. passé.

ÉTRIQUÉ, ÉE. adj. Qui n'a pas l'ampleur suffisante. *Cet habit est étriqué. Sa robe est étriquée. Ces rideaux sont bien étriqués.*

Il se dit, figurément, Des ouvrages d'art et des ouvrages d'esprit. *Voilà un plan bien étriqué, une scène étriquée.* Ce mot est familier.

ÉTRIVIÈRE. s. f. Courroie qui sert à porter les étriers. *Raccourcir une étrivière. Il s'est fait des étrivières de corde. Donner des coups d'étrivière.*

Il se dit souvent, au pluriel, Des coups d'étrivière ; et alors on l'emploie presque toujours absolument. *Donner les étrivières à quelqu'un. Recevoir les étrivières. Il a eu les étrivières. Menacer quelqu'un des étrivières.*

Il se dit de même, figurément et familièrement, de Tout mauvais traitement qui humilie, ou même qui déshonore. *Il s'est laissé donner les étrivières. Il ne s'en est tiré qu'avec les étrivières.*

ÉTROIT, OITE. adj. Qui a peu de largeur. *Chemin étroit. Rue étroite. Cette toile, cette étoffe est étroite. Votre habit est trop étroit. Des bas, des souliers trop étroits.*

Fig. et fam., *C'est un cerveau étroit*, se dit D'un homme qui manque de jugement.

Fig., *C'est un génie étroit, un esprit étroit*, C'est un homme qui a peu de capacité, dont les vues, les idées ont peu d'étendue.

Fig., *Des bornes étroites, d'étroites limites, etc.*, se dit en parlant De ce qui a peu d'extension, de ce qui est fort limité. *Les bornes étroites de notre journal ne permettent pas d'y insérer ces détails. Dans le cercle étroit de ses relations habituelles.*

Fig., *Étroite alliance, étroite amitié, étroite union, étroite familiarité, étroite correspondance, liaison fort étroite*, Alliance, amitié, union intime, etc.

ÉTROIT, signifie aussi figurément, Qui est selon la rigueur de la loi, de l'ordre, etc., par opposition à Relâché. *Cela est de droit étroit. Étroite justice. Étroite défense. Obligation étroite. Règle étroite. Les frères mineurs de l'étroite observance.*

Prendre quelque chose dans le sens étroit, L'entendre, l'interpréter dans toute la rigueur de la lettre.

Prov. et fig., *Avoir la conscience étroite comme la manche d'un cordelier*, Avoir la conscience large, n'être pas scrupuleux.

En termes de l'Écriture, *La voie étroite, le chemin étroit*, La voie, le chemin du salut ; par opposition à *La voie large*, c'est-à-dire, Le chemin de la perdition.

À L'ÉTROIT. loc. adv. Dans un espace étroit. *Vous êtes logé fort à l'étroit.*

Fig., *Être à l'étroit, vivre à l'étroit*, N'avoir pas les commodités de la vie.

ÉTROITEMENT. adv. À l'étroit. *Vous êtes logé bien étroitement.*

ÉTROITEMENT, avec certains verbes, signifie, Fortement, intimement. *Ils se tenaient étroitement embrassés. Unir, joindre étroitement. Ils sont étroitement unis.*

Il signifie aussi, À la rigueur. *Observer étroitement le carême. S'attacher étroitement à une règle.*

Il fut arrêté et étroitement gardé, Gardé avec rigueur.

ÉTROITEMENT, signifie encore, Expressément, sur toutes choses. *On lui a étroitement défendu. Il lui a été enjoint étroitement.*

ÉTROITESSE. s. f. Qualité de ce qui est étroit. Il ne s'emploie guère qu'au figuré. *Étroitesse d'esprit. L'étroitesse du cœur.*

ÉTRON. s. m. Matière fécale qui a quelque consistance. Il se dit Des excréments de l'homme et de quelques animaux. Il est bas.

ÉTRONÇONNER. v. a. T. de Jardinage. Couper entièrement la tête à un arbre. *On a étronçonné plusieurs arbres.*

ÉTRONÇONNÉ, ÉE. part. passé.

ÉTRUSQUE. s. m. Nom d'un peuple qui habitait la contrée de l'Italie appelée aujourd'hui Toscane. Il est aussi adjectif des deux genres, et signifie Ce qui appartient aux Étrusques. *La langue étrusque*, ou, substantivement *L'étrusque. L'architecture étrusque. Les monuments étrusques.*

Vases étrusques, Poterie rouge, brune et noire, dont on a trouvé, dans le pays des anciens Étrusques, des échantillons nombreux, remarquables par la forme et les dessins.

ETU

ÉTUDE. s. f. Travail, application d'esprit pour apprendre ou approfondir les sciences, les lettres, les beaux-arts. *Longue étude. Étude continuelle. S'adonner, s'appliquer, se livrer à l'étude des sciences, des arts libéraux. Il a fait une étude particulière du latin, de l'histoire, de la géométrie, de l'architecture, etc. Étude réglée, sérieuse, approfondie. Étude superficielle. Cours d'étude.*

Dans les Collèges, *Salle d'étude*, ou simplement *Étude*, Lieu où l'on réunit les élèves pour leur faire étudier les leçons et composer les devoirs donnés par le professeur. *Aller, se rendre à l'étude. Sortir de l'étude.* On appelle *Maître d'étude*, Celui qui surveille les élèves pendant les heures de travail et de récréation. On appelle encore *Étude*, Le temps que l'on passe à étudier dans la salle d'étude. *L'étude du soir est la plus longue.*

Faire ses études, Passer par les différents degrés d'instruction qui doivent former l'esprit de la jeunesse. On dit de même : *Faire de bonnes, de mauvaises études. Commencer, terminer ses études, le cours de ses études. Traité des études. La durée des études. Etc.*

Avoir de l'étude, Avoir de l'instruction, des connaissances acquises. On dit dans le sens contraire, *N'avoir point d'étude, nulle étude, être sans étude*, surtout en parlant De ceux qui n'ont point fait les études qu'on a coutume de faire dans la jeunesse.

ÉTUDE, se dit aussi de Tout travail préparatoire. *L'étude d'une question. Les études d'un chemin de fer. Mettre un projet de loi à l'étude.*

En termes de Peinture et de Sculpture, il signifie, Un dessin ou un morceau de peinture, de sculpture, qu'un artiste exécute pour bien connaître tel ou tel objet, et pour s'exercer à le bien représenter. *Une étude de tête, de main, de draperie, d'arbre, de rocher, etc. Étude de Raphaël, de Michel-Ange. Un recueil d'études des plus grands maîtres.*

Tête d'étude, Dessin d'une tête, propre à servir de modèle, et fait ordinairement d'après quelque tableau d'un grand maître.

En termes de Musique, *Étude* se dit d'Une composition faite pour exercer au doigté, au jeu d'un instrument. *Étude de Kreutzer pour le violon.*

En termes de Théâtre, *Étude d'un rôle*, Travail que fait un acteur pour se pénétrer de l'esprit d'un rôle qu'il doit jouer. *Mettre une pièce à l'étude*, En distribuer les rôles.

ÉTUDE, est quelquefois Un titre d'ouvrage. *Études poétiques. Étude sur la musique grecque. Études historiques.* Dans ce sens on emploie plus souvent le mot *Essai*.

ÉTUDE, se dit, par extension, Du soin particulier qu'on apporte pour parvenir à quelque chose que ce soit. *Il ne songe qu'à faire bonne chère, c'est là son étude. Il y met toute son étude. Il en fait son étude, toute son étude. Il se fait une étude de lui plaire.*

Il se dit aussi, en mauvaise part, pour Dissimulation, affectation, recherche. *Celui qui n'a rien à cacher se montre sans étude. Elle plaît sans étude. Cela sent la gêne et l'étude. Il faut, dans la conversation, éviter l'apprêt et l'étude.*

ÉTUDE, signifie encore, Le lieu où un notaire, un avoué travaille ordinairement, et où il fait travailler ses clercs. *Il y a cinq clercs dans cette étude. Cet avoué est fort assidu dans son étude. Fait et passé en l'étude de maître un tel.*

Il se dit également Du dépôt des minutes et des papiers que les notaires ou les avoués conservent chez eux, et de la clientèle qu'ils ont. *Ce notaire a vendu son étude. Cette étude vaut cent mille francs. C'est une bonne étude.*

ÉTUDIANT. s. m. Celui qui suit les cours d'une école publique. *Un étudiant en droit, en médecine. Il y a bien des étudiants dans cette université.*

ÉTUDIER. v. n. Appliquer son esprit, travailler pour apprendre les sciences, les lettres. *Il étudie nuit et jour. On ne devient point savant sans étudier. Il étudiait dans tel collège. Étudier en médecine, en droit, en philosophie. J'ai encore besoin d'étudier, pour passer un bon examen.*

Étudier ensemble, Être élevés dans la même maison d'éducation, dans le même collège. *Nous avons étudié ensemble, votre père et moi.*

Faire étudier, Faire faire à un enfant le cours de ses études. *Ses parents n'avaient pas le moyen de le faire étudier.*

En Musique, *Étudier*, S'exercer sur un instrument de musique. *Ce pianiste étudie plusieurs heures par jour.*

ÉTUDIER, est aussi verbe actif, et alors il signifie, S'appliquer à apprendre une science, un art, à entendre un auteur, à connaître toutes les circonstances d'une affaire, les causes d'un phénomène, etc. *Étudier la physique, l'histoire, l'architecture, la navigation. C'est un auteur que j'ai peu étudié. Il étudie sans cesse l'Écriture sainte. Il sait bien cette affaire, il l'a beaucoup étudiée. Étudier une classe de phénomènes. Étudier la nature. Étudier les maladies des enfants.*

Il signifie particulièrement, Tâcher de fixer dans sa mémoire, d'apprendre par cœur. *Étudier une leçon. Étudier un sermon, un discours, un compliment. Étudier son rôle.*

Étudier un discours, un compliment, signifie quelquefois, Le méditer, le préparer, le composer avec soin. *Cette partie de votre discours demandait à être plus étudiée.* On dit dans le même sens, *Il fait des contes plaisants, mais il les étudie.*

En Peinture et en Sculpture, *Étudier une draperie, une pose, l'agencement d'un groupe*, Se bien assurer de leur effet, avant l'exécution définitive.

En Archit., *Étudier un projet, un plan*, Vérifier si toutes les parties en sont combinées avec ordre et justesse, et s'il s'accorde bien avec les moyens d'exécution.

ÉTUDIER, signifie par extension, Observer avec soin l'humeur, le génie, les façons de faire, les inclinations d'une personne. *J'ai longtemps étudié cet homme-là, et je ne le connais pas encore bien. Un bon courtisan étudie les inclinations du prince. Étudier le monde.* On dit dans un sens analogue, avec le pronom personnel, *S'étudier soi-même.*

ÉTUDIER, avec le pronom personnel, et suivi de la préposition *à*, signifie, S'appliquer, s'exercer à faire quelque chose, méditer de quelle manière on peut s'y prendre. *Il ne s'étudie qu'à faire du mal. Je m'étudierai toujours à vous plaire.*

ÉTUDIÉ, ÉE. part. passé.

Il signifie adjectivement, Feint, recherché, affecté. *Il n'est point naturel, il est étudié. Une joie, une douleur étudiée. Des larmes étudiées. Langage étudié. Geste étudié. Maintien étudié. Le jeu de cet acteur est trop étudié.*

Il signifie aussi, Fait avec soin et application, bien travaillé, bien fini. *Un tableau bien étudié.*

ÉTUI. s. m. Sorte de boîte qui sert à mettre, à porter, à conserver quelque chose, et dont la forme et la grandeur varient selon les objets qu'elle est destinée à contenir. *Étui de chapeau. Étui de ciseaux, de couteaux. Étui à aiguilles. Étui à épingles. Étui de harpe. Étui de bois, de carton, de cuir, d'or, d'argent, d'ivoire.*

Étui de mathématique, Boîte contenant des instruments de mathématique.

ÉTUI, se dit, par extension, de L'enveloppe coriace et dure qui recouvre et protège les ailes de certains insectes, tels que le hanneton, l'escarbot, etc. C'est ce que les entomologistes nomment les *Elytres*.

ÉTUVE. s. f. Lieu clos dont on échauffe plus ou moins la température, pour faire transpirer. *Son salon est chaud comme une étuve. Aller aux étuves. Étuve humide*, ou *Bains de vapeurs. Étuve sèche. Les étuves sont bonnes pour ce mal.*

Il se dit aussi d'Une espèce de four où l'on fait sécher différentes substances. *Il y a une étuve dans cette office. Faire sécher du sucre, des grains, des raisins dans une étuve.*

Par exagérat., *Cette chambre est une étuve*, se dit D'une chambre bien close, qui est très chaude en hiver.

ÉTUVÉE. s. f. T. de Cuisine. Certaine manière de cuire, d'assaisonner des viandes, du poisson. *Mettre du veau, une carpe à l'étuvée. Cela sera bon à l'étuvée.*

Il se dit aussi des viandes mêmes assaisonnées et cuites de la sorte. *Étuvée de veau, de pigeonneaux. Faire une étuvée de carpe*, ou simplement, *Faire une étuvée.*

ÉTUVEMENT. s. m. Action d'étuver.

ÉTUVER. v. a. Laver en appuyant doucement. Il ne se dit guère qu'en parlant D'une plaie, d'une partie malade. *Il faut bien étuver cette plaie. Étuver avec de l'eau tiède, avec de l'eau-de-vie, avec du vin.*

ÉTUVÉ, ÉE. part. passé.

ÉTUVISTE. s. m. Celui qui tient des bains et des étuves. On dit maintenant, *Baigneur.*

ETY

ÉTYMOLOGIE. s. f. Origine d'un mot; dérivation d'un mot formé d'un ou de plusieurs autres. *Rechercher l'étymologie d'un mot, en donner l'étymologie. Véritable, fausse étymologie. La science des étymologies.*

Il se dit quelquefois de La science des étymologies. *S'occuper d'étymologie. Les règles de l'étymologie.*

ÉTYMOLOGIQUE. adj. des deux genres. Qui concerne les étymologies. *Un dictionnaire étymologique. La science étymologique. Explication étymologique.*

ÉTYMOLOGISTE. s. m. Celui qui s'occupe d'étymologie, qui sait les étymologies. *C'est un grand, un savant étymologiste.*

EUB

EUBAGES. s. m. pl. Nom d'une classe de druides ou d'anciens prêtres gaulois, dont la principale occupation était l'étude de la physique, de l'astronomie et de la divination.

EUC

EUCHARISTIE. s. f. (On prononce *Eukaristie.*) Le saint sacrement du corps et du sang de JÉSUS-CHRIST, contenus sous les espèces du pain et du vin. *Le mystère de l'eucharistie. Le sacrement de l'eucharistie. Recevoir l'eucharistie. Adorer Notre-Seigneur* JÉSUS-CHRIST *dans l'eucharistie.*

EUCHARISTIQUE. adj. des deux genres. (On prononce *Eukaristique.*) Qui appartient à l'eucharistie. *Les espèces eucharistiques.*

EUCOLOGE. s. m. Nom d'un livre où se trouve tout l'office des dimanches et des principales fêtes de l'année. *On m'a donné un bel eucologe.*

EUCRAISIE. s. f. T. de Médec., qui signifie, Un bon tempérament.

EUD

EUDIOMÈTRE. s. m. T. de Chimie. Instrument dont on se sert pour mesurer le degré de pureté de l'air atmosphérique, la quantité d'oxygène qu'il contient.

EUDIOMÉTRIE. s. f. Art de reconnaître par des procédés chimiques la proportion d'oxygène qui existe dans l'air atmosphérique.

EUDIOMÉTRIQUE. adj. des deux genres. Qui a rapport à l'eudiométrie. *Expérience eudiométrique. Instrument eudiométrique.*

EUF

EUFRAISE. s. f. T. de Botan. Petite plante annuelle qu'on employait beaucoup autrefois contre les maladies des yeux.

EUH

EUH! Interjection, qui marque l'étonnement, l'impatience, la contrariété. *Euh! avait-il fait cela?*

On s'en sert encore, en la redoublant, Pour exprimer le doute, pour se dispenser de répondre à une question embarrassante. *Comment est-il dans ses affaires? Euh! euh!*

EUL

EULOGIES. s. f. pl. T. de Liturgie. Choses bénites.

EUM

EUMÉNIDE. s. f. T. de Mythologie. Voyez FURIE.

EUN

EUNUQUE. s. m. Celui à qui on a coupé les parties nécessaires à la génération. Il ne se dit que De l'homme. *Les princes d'Orient confient la garde de leurs femmes à des eunuques. Eunuque noir. Eunuque blanc. Les eunuques du sérail. On le fit eunuque.*

EUP

EUPATOIRE. s. f. T. de Botan. Genre de plantes à fleurs composées, dont l'espèce commune se nomme *Eupatoire d'Avicenne.*

EUPHÉMIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à l'euphémisme. *Tour euphémique. Expression euphémique.*

EUPHÉMISME. s. m. Adoucissement d'expression par lequel on déguise des idées désagréables, ou tristes, ou déshonnêtes, sous d'autres plus douces, plus décentes, qui laissent deviner les premières.

EUPHONIE. s. f. Son agréable d'une seule voix, ou d'un seul instrument. Il est opposé à *Symphonie*, qui se dit Du mélange de plusieurs sons.

Il est aussi terme de Grammaire, et signifie, Ce qui rend la prononciation plus douce et plus coulante. C'est par *euphonie* qu'on dit, *Si l'on*, pour *si on; Viendra-t-il*, pour *viendra-il; Ton amitié*, pour *ta amitié.*

EUPHONIQUE. adj. des deux genres. T. de Gram. Qui produit l'euphonie. *Dans cette phrase*, Viendra-t-il, *le* t *est une lettre euphonique.*

EUPHORBE. s. f. T. de Botan. Genre de plantes qui renferme un très grand nombre d'espèces, à suc laiteux, âcre et corrosif. *Les tithymales sont des euphorbes. L'euphorbe officinale. La gomme-résine d'euphorbe est un drastique violent.*

EUPHORBIACÉES. s. f. plur. T. de Botanique. Famille de plantes ainsi nommée du genre euphorbe qui en constitue le type.

EUR

EUROPÉEN, ENNE. adj. Qui appartient à l'Europe. *Les nations européennes. Les mœurs européennes.*

EURYTHMIE. s. f. Bel ordre, belle proportion. Il se dit de La beauté qui résulte de toutes les parties d'un ouvrage d'architecture. Il se dit aussi dans les autres arts, et signifie en général, Harmonie dans la composition.

EUS

EUSTACHE. s. m. Sorte de couteau grossier, dont le manche est ordinairement de bois, et dont la lame est assujettie par un ressort.

EUT

EUTYCHÉEN. s. m. Membre d'une secte hérétique du cinquième siècle, ainsi nommée d'après son fondateur Eutychès, qui n'admettait en JÉSUS-CHRIST que la nature divine.

EUX

EUX. pluriel masculin du pronom personnel *Lui. Ce sont eux qui ont commencé le combat. C'est à eux qu'il faut vous adresser. Ils ont eu querelle entre eux.*

EVA

ÉVACUANT, ANTE. adj. T. de Médec. Il se dit Des médicaments qui déterminent des évacuations, tels que les vomitifs, les purgatifs, etc. *Remède évacuant. Drogue évacuante.*

Il s'emploie substantivement, au masculin. *Les évacuants l'ont soulagé.*

ÉVACUATIF, IVE. adj. T. de Médec., synonyme d'*Évacuant, ante*, mais moins usité.

ÉVACUATION. s. f. Décharge, sortie d'humeurs, d'excréments, ou de matières viciées. *Faire une grande évacuation. À la suite d'une légère évacuation, il se trouva un peu mieux. Les trop grandes évacuations sont dangereuses. Évacuation par haut et par bas.*

Il se dit aussi Des matières évacuées. *Le médecin, en voyant les évacuations, jugea que le malade était beaucoup mieux.*

ÉVACUATION, signifie encore, L'action d'évacuer un pays, une place de guerre, en conséquence d'un traité, d'une capitulation, etc. *Il était dit par le traité, qu'après l'évacuation de la place, de la province, etc.*

ÉVACUER. v. a. Vider, faire sortir. Il se dit De l'effet que font les remèdes en purgeant les mauvaises humeurs. *Cela évacue les mauvaises humeurs. Remède pour évacuer la bile.* On dit neutralement, dans le même sens : *Ce malade a-t-il bien évacué? Il a beaucoup évacué. Évacuer facilement. Etc.*

Il se met quelquefois avec le pronom personnel. *Il y a des humeurs qui s'évacuent difficilement.*

ÉVACUER, se dit aussi en parlant D'un lieu d'où sortent, d'où l'on fait sortir un nombre plus ou moins grand de personnes qui y étaient réunies. *Faites évacuer la salle, l'auditoire. Quand le public eut évacué la salle.*

Il se dit également D'une place, d'un pays d'où l'on fait sortir des troupes par un traité, par une capitulation, etc. *La garnison fut obligée d'évacuer la place tel jour. Évacuer un pays. Évacuer une province.*

Évacuer des troupes, de l'artillerie, etc., d'une place sur une autre, Leur faire quitter la place, la ville où elles étaient, et les diriger sur une autre. Cela se dit surtout Lorsqu'il s'agit d'une retraite, ou d'un mouvement rétrograde quelconque.

ÉVACUÉ, ÉE. part. part.

ÉVADER (S'). v. pron. S'échapper furtivement. *Il voulait s'évader. Le coup fait, il s'évada. Les prisonniers se sont évadés.* Il s'emploie quelquefois avec l'ellipse du pronom personnel. *On le fit évader.*

ÉVADÉ, ÉE. part. passé.

ÉVAGATION. s. f. Disposition de l'esprit qui l'empêche de se fixer à un objet. Il ne s'emploie guère que dans le langage ascétique.

ÉVALUABLE. adj. des deux genres. Qui peut être évalué. *Ce n'est pas un dommage évaluable.*

ÉVALUATION. s. f. Appréciation, estimation. *Faire l'évaluation de quelque marchandise. On a payé ces ouvrages suivant l'évaluation qui en a été faite. L'évaluation des frais d'un procès, de la dépense qu'exige une réparation. L'évaluation d'une perte. L'évaluation du dédommagement, de l'indemnité. Évaluation approximative.*

ÉVALUER. v. a. Apprécier, fixer le prix de quelque chose, en estimer la valeur. *On évaluera ce domaine avant que d'en faire l'échange. Sa propriété fut évaluée cent mille francs* ou *à cent mille francs. À combien* ou *Combien a-t-on évalué sa maison, son mobilier, sa bibliothèque, etc.? On évalue la perte, le dommage à tant. Le marc d'argent était, à cette époque, évalué à cinquante francs. Cette corniche a été évaluée à trois toises d'ouvrage.*

Il signifie aussi Estimer la quantité, la durée d'une chose. *La durée de l'éclipse fut évaluée à dix minutes.*

ÉVALUÉ, ÉE. part. passé.

ÉVANGÉLIQUE. adj. des deux genres. Qui est de l'Évangile, qui est selon l'Évangile. *Doctrine évangélique. Prédicateur évangélique. Prêcher d'une manière évangélique. Mener une vie évangélique.*

Il signifie quelquefois particulièrement, Qui est de la religion réformée. *Ministre évangélique. La Suisse a des cantons catholiques et des cantons évangéliques.* Il s'emploie aussi substantivement, au masculin. *Les évangéliques.*

ÉVANGÉLIQUEMENT. adv. D'une manière évangélique. *Vivre évangéliquement. Prêcher évangéliquement.*

ÉVANGÉLISER. v. a. Prêcher l'Évangile. *Lorsque saint Paul commença à évangéliser les gentils. Évangéliser les nations.*

Il s'emploie aussi absolument. *Saint François-Xavier a évangélisé dans le Japon.*

ÉVANGÉLISÉ, ÉE. part. passé.

ÉVANGÉLISTE. s. m. Nom qu'on donne aux auteurs des quatre Évangiles. *Les quatre évangélistes sont saint Matthieu, saint Marc, saint Luc, et saint Jean.*

ÉVANGILE. s. m. La loi de JÉSUS-CHRIST, sa doctrine. *Lorsque Notre-Seigneur* JÉSUS-CHRIST *commença à prêcher son Évangile. Annoncer, prêcher l'Évangile. La prédication de l'Évangile. Les peuples éclairés de la lumière de l'Évangile. Les lumières de l'Évangile. Les promesses de l'Évangile. Les ministres de l'Évangile. Les ministres protestants prennent le titre de Ministres du saint Évangile.*

Il se dit aussi Des livres qui contiennent la doctrine et la vie de JÉSUS-CHRIST, et dont la réunion forme le Nouveau Testament. *Il parut, dans les premiers siècles de l'Église, un grand nombre d'Évangiles. L'Église n'a reconnu que quatre Évangiles : l'Évangile selon saint Matthieu, l'Évangile selon saint Marc, l'Évangile selon saint Luc, et l'Évangile selon saint Jean. Les quatre Évangiles. Livre des Évangiles. Les deux princes jurèrent la paix sur les Évangiles, en touchant les Évangiles.*

Il se dit absolument Du Nouveau Testament, du recueil des quatre Évangiles. *Lire l'Évangile. Jurer sur l'Évangile. Présenter l'Évangile à baiser.*

Prov., *Il croit cela comme l'Évangile*, Il le croit fermement.

Prov. et fig., *Tout ce qu'il dit n'est pas mot d'Évangile, n'est pas parole d'Évangile*, Il ne faut pas croire tout ce qu'il dit.

ÉVANGILE, se dit en outre de Livres relatifs à la vie et à la doctrine de JÉSUS-CHRIST, mais qui n'ont pas été admis par l'Église. *Les évangiles apocryphes. L'Évangile de l'enfance.*

ÉVANGILE, se dit encore de Cette partie des Évangiles que le prêtre lit à la messe. *La messe est bien avancée, l'évangile est dit.*

Il se dit particulièrement Du commencement du premier chapitre de saint Jean, qu'un prêtre récite en mettant un pan de son étole sur la tête de la personne à l'intention de qui il le récite.

Le côté de l'évangile, Le côté gauche de l'autel, en entrant dans le chœur.

Prov. et fig., *C'est l'évangile du jour*, se dit De quelque chose de nouveau dont tout le monde s'entretient.

ÉVANOUIR (S'). v. pron. Tomber en faiblesse, perdre connaissance. *Cette femme s'évanouit en apprenant la mort de son mari. Il s'évanouit à toute heure. Elle s'est évanouie à cette nouvelle.*

Il signifie aussi, Disparaître, et se dit Des choses qui se dissipent en telle sorte, qu'il n'en reste aucun vestige, aucune trace. *Ce météore n'a fait que paraître un moment, et s'est évanoui. Tous les grands biens qui étaient dans cette famille se sont évanouis. La gloire du monde s'évanouit en un moment. Mon bonheur s'est évanoui comme un songe.*

Faire évanouir, Faire perdre connaissance, ou Faire disparaître. *Cette nouvelle l'a fait évanouir. Cette nouvelle a fait évanouir toutes mes espérances.* Dans ces phrases, il y a ellipse du pronom.

En termes d'Algèbre, *Faire évanouir une inconnue*, La faire disparaître d'une équation.

ÉVANOUI, IE. part. passé. *Une femme évanouie.*

ÉVANOUISSEMENT. s. m. Défaillance, perte de connaissance avec une cessation subite du mouvement et du sentiment. *Un long évanouissement. Revenir d'un évanouissement. Il est revenu de son évanouissement. Avoir de fréquents évanouissements.*

En termes d'Algèbre, *Évanouissement d'une inconnue, d'une quantité, d'un dénominateur.*

ÉVAPORATION. s. f. Vaporisation, dissipation plus ou moins lente des parties d'un liquide par l'action du feu, du soleil, de l'air, etc. *L'évaporation des liqueurs spiritueuses se fait aisément par le moyen du feu. L'évaporation de l'eau et de toutes sortes de liquides se fait naturellement, soit par la seule action de l'air, soit par la chaleur du soleil. Toutes les liqueurs perdent de leur force et diminuent de volume par l'évaporation. En chimie, toute distillation se fait par évaporation.*

Il signifie quelquefois, figurément et familièrement, Légèreté d'esprit. *Il y a un peu d'évaporation dans son fait.*

ÉVAPORER. v. a. Résoudre en vapeur, en gaz. On ne l'emploie au propre qu'avec le pronom personnel, exprimé ou sous-entendu. *L'esprit-de-vin s'évapore aisément. Faire évaporer une liqueur à feu lent.*

Fig., *Évaporer sa bile, évaporer son chagrin*, Soulager sa colère, son chagrin, sa douleur, par des discours, par des plaintes, etc.

ÉVAPORER, avec le pronom personnel, signifie aussi figurément, S'exhaler, ou Se dissiper, se perdre. *Sa colère s'évapore en menaces. Cette folle ardeur ne tardera pas à s'évaporer. Au milieu de ces vaines subtilités, la raison, le bon sens s'évapore.*

Fig. et fam., *Ce jeune homme s'évapore*, Il montre une grande légèreté d'esprit par ses discours et par sa conduite. *Commencer à s'évaporer*, Commencer à se déranger, après avoir eu d'abord une vie réglée.

ÉVAPORÉ, ÉE. part. passé. *Liqueur évaporée.*

Il signifie adjectivement, Qui est fort étourdi, fort inconsidéré. *Un jeune homme évaporé. Esprit évaporé. Tête évaporée.* On l'emploie aussi comme substantif, dans la même acception. *C'est un évaporé, une évaporée.*

ÉVASEMENT. s. m. État de ce qui est évasé. *Évasement des arches d'un pont.*

ÉVASER. v. a. Élargir, rendre une chose plus large à son ouverture. *Il faut évaser davantage ce tuyau, l'ouverture de ce tuyau.*

En termes de Jardinage, *Évaser un arbre*, Lui faire prendre plus de circonférence. On dit de même, avec le pronom personnel, qu'*Un arbre s'évase, ne s'évase pas assez, s'évase trop.*

ÉVASÉ, ÉE. part. passé. *Un verre trop évasé. Fusil à canon évasé.*

Fam., *Nez évasé*, Nez dont les narines sont trop ouvertes.

ÉVASIF, IVE. adj. Qui sert à éluder. *Moyen évasif. Réponse évasive.*

ÉVASION. s. f. Action de s'évader. *Après son évasion, il se retira en lieu de sûreté. Favoriser l'évasion d'un prisonnier.*

ÉVASURE. s. f. Ouverture d'un vase; et par extension, Élargissement pratiqué à l'extrémité d'un conduit, d'un pont, etc.

EVE

ÉVÊCHÉ. s. m. Diocèse, partie de territoire soumise à l'autorité spirituelle d'un évêque. Dans quelques phrases, ce terme comprend aussi les archevêchés. *L'évêché de Chartres est fort étendu. L'évêque a fait la visite dans son évêché. Toutes les paroisses, toutes les cures d'un évêché. Augmenter, réduire le nombre des évêchés.*

Il se dit aussi de La dignité épiscopale, du titre d'évêque. *Prétendre à l'évêché. Aspirer à l'évêché.*

Il se dit en outre d'Une ville où il y a un siège épiscopal, c'est-à-dire, qui est la résidence d'un évêque. *Orléans est un évêché, est évêché. On érigea telle ville en évêché.*

Il signifie encore, Le palais où demeure l'évêque. *Il est logé à l'évêché. On bâtit à l'évêché.*

ÉVEIL. s. m. Action d'éveiller. Il ne s'emploie guère qu'au figuré pour signifier Un avis, qu'on donne à quelqu'un d'une chose qui l'intéresse, et à laquelle il ne pensait pas. *C'est lui qui m'en a donné l'éveil. Je n'en ai eu l'éveil que tout à l'heure.*

Il signifie aussi quelquefois Alarme. *Une fois l'éveil donné, tout le camp fut sur pied.*

En éveil. Sur ses gardes, aux aguets. *Être en éveil. Tenir en éveil. Une jalousie, une charité toujours en éveil.*

ÉVEILLER. v. a. Faire cesser le sommeil. *Quand il est une fois endormi, on ne saurait l'éveiller. Le moindre bruit l'éveille. On m'est venu éveiller ce matin à cinq heures.*

Prov. et fig., *Il ne faut point éveiller le chat qui dort*, Il ne faut pas réveiller une fâcheuse affaire qui est assoupie; il ne faut pas fournir à celui qui n'y pense pas, des occasions de montrer du mécontentement, de nuire, etc.

ÉVEILLER, signifie au figuré, Donner de la gaieté, ou Rendre plus actif. *Il est mélancolique, il lui faudrait quelque chose qui l'éveillât un peu. Il était naturellement indolent, mais l'ambition l'a éveillé.*

Il signifie encore figurément, Stimuler, exciter, provoquer. *Éveiller les talents. Éveiller la jalousie, l'envie. Éveiller les remords. Éveiller les soupçons.*

ÉVEILLER, avec le pronom personnel, signifie, Cesser de dormir. *Il s'éveille tous les jours à une certaine heure. Elle s'est éveillée en sursaut. On emporterait la maison, qu'il ne s'éveillerait pas. S'éveiller au bruit. Vous paraissez tout endormi, éveillez-vous.*

ÉVEILLÉ, ÉE. part. passé.

Il s'emploie souvent comme adjectif et figurément, pour dire, Gai, vif. *Vous êtes bien éveillé aujourd'hui. C'est un petit garçon bien éveillé. Il a l'esprit éveillé, l'air éveillé, la mine éveillée. Les yeux bien éveillés.* Dans ce sens, il est familier.

Prov., *Il est éveillé comme une potée de souris*, se dit D'un jeune enfant fort vif, fort remuant et fort gai.

ÉVEILLÉ, signifie aussi Avisé, soigneux. *C'est un homme fort éveillé sur ses intérêts.*

Fam., *Cette femme est bien éveillée*, Elle a de la vivacité dans le ton, et de la liberté dans les manières.

ÉVEILLÉ, se prend quelquefois substantivement. *C'est un éveillé. C'est une éveillée, une petite éveillée.*

ÉVÉNEMENT. s. m. Fait. Il se dit en

général de Tout ce qui arrive dans le monde. *Événement heureux, funeste, inattendu, étrange, etc. La mort de ce prince est un événement de la plus grande importance. Les grands événements de ce règne. Cet événement aura des suites fâcheuses. Tous les événements de notre vie. Le cours des événements. Une longue suite d'événements. J'ai entendu plusieurs fois le récit de cet événement.*

Il se dit particulièrement de Tout incident remarquable, dans un ouvrage dramatique, dans un roman, etc. *Les événements de ce drame ne sont pas tous bien amenés. Les événements se pressent, se multiplient dans cet acte. Ce roman est plein d'événements inattendus qui excitent la curiosité.*

Il signifie aussi, L'issue, le succès bon ou mauvais de quelque chose. *Cette affaire a eu un événement heureux. L'événement n'en a pas été favorable. L'événement de ce procès est douteux. L'événement n'en a pas été si fâcheux qu'on l'appréhendait. L'événement fit voir qu'il ne s'était pas trompé. Je ne réponds pas, je ne suis pas garant de l'événement. J'en prends l'événement sur moi. Se charger de l'événement. Il ne faut pas juger des choses, des conseils par l'événement. Se préparer à tout événement. Sage après l'événement.*

A tout événement, À tout hasard, quoi qu'il arrive.

Faire événement, Causer un sentiment de surprise, un trouble soudain qui contrarie ou qui satisfait ceux qui l'éprouvent. *Son apparition fit événement.*

C'est un événement, C'est une chose inattendue, c'est une grande affaire.

ÉVENT. s. m. Altération causée par l'impression de l'air, dans les aliments ou dans les liqueurs, et qui en détruit, en affaiblit ou en corrompt le goût. *Du lard qui sent l'évent. Du vin qui sent l'évent, qui a de l'évent.*

ÉVENT, se prend, dans quelques phrases, pour L'air agité. Ainsi on dit, *Mettre des marchandises, des hardes à l'évent*, Les mettre à l'air : ce qui se pratique ordinairement pour les hardes et les marchandises venues d'un lieu suspect de contagion.

Donner de l'évent à une pièce de vin, Y donner de l'air en faisant une petite ouverture par en haut.

Fig. et fam., *Avoir la tête à l'évent*, Avoir l'esprit léger, être évaporé. On dit de même, *C'est une tête à l'évent*, C'est une personne étourdie et d'un esprit léger.

ÉVENT, se dit encore de L'ouverture par laquelle certains cétacés rejettent l'eau qu'ils ont aspirée.

Il se dit également Des conduits que l'on ménage dans la fondation des fourneaux des fonderies, pour que l'air y circule et en chasse l'humidité.

Il signifie aussi, Défaut de fabrication d'un canon de fusil, défectuosité d'une mine, qui consiste en une petite ouverture ou fente par laquelle l'air peut passer.

ÉVENT, en termes d'Artillerie, signifie, La différence en moins du diamètre d'un boulet à celui du calibre de la pièce. *Ce boulet a trop d'évent*, Il a trop peu de diamètre. Dans ce sens, on dit de préférence, aujourd'hui, *Vent.*

ÉVENTAIL. s. m. Petit meuble composé de lames légères d'ivoire, de bois, etc., qui se replient les unes sur les autres, dont la partie supérieure est ordinairement recouverte de papier ou de taffetas, et dont on se sert pour s'éventer. *Les bâtons d'un éventail. Un éventail de papier. Un éventail de plumes. Un éventail d'ivoire, d'écaille, etc. Un éventail qui joue bien. Tenir un éventail à la main. Un coup d'éventail. Jouer de l'éventail. Vendre des éventails.*

En termes de Jardinage, *Tailler un arbre en éventail*, Lui donner la forme d'un éventail ouvert. *Allées de tilleuls, de charmilles en éventail.*

ÉVENTAIL, se dit aussi d'Une espèce de cadre couvert de toile ou de papier, qu'on suspend au plafond, et dont on se sert, dans quelques pays, pour donner du vent et de la fraîcheur, en l'agitant.

ÉVENTAILLISTE. s. m. Ouvrier qui fait, qui monte des éventails.

ÉVENTAIRE. s. m. Plateau d'osier que portent devant elles les marchandes de fruits, d'herbages, de poisson, etc.

ÉVENTER. v. a. Faire du vent en agitant l'air avec un éventail. *Les princes d'Asie ont toujours des gens qui les éventent quand ils dînent.* On l'emploie souvent dans cette acception avec le pronom personnel. *S'éventer pour se rafraîchir. S'éventer avec un mouchoir.*

Il signifie aussi, Mettre au vent, exposer au vent, exposer à l'air. *Il faut éventer un peu ce meuble.*

Éventer le grain, Le remuer avec la pelle, pour lui donner de l'air et empêcher qu'il ne s'échauffe.

Éventer une liqueur, une substance, En affaiblir la vertu en la laissant trop exposée à l'air.

En termes de Marine, *Éventer la quille*, Abattre un vaisseau en carène jusqu'à ce que sa quille paraisse hors de l'eau.

ÉVENTER, signifie encore, Déboucher, ouvrir de manière à laisser pénétrer l'air. C'est dans ce sens qu'on dit, *Éventer une mine*, Découvrir le lieu où elle est pratiquée, et en empêcher l'effet. *Les assiégés éventèrent la mine.*

Fig., *Éventer un secret, un complot*, Le découvrir.

Fig. et fam., *Éventer la mine, éventer la mèche*, Pénétrer un dessein secret, et empêcher par là qu'il ne réussisse.

En termes de Vénerie, *Éventer la voie*, se dit D'un chien qui rencontre une voie si fraîche, qu'il la sent sans mettre le nez à terre. Cela se dit aussi Quand, après un long défaut, les chiens ont le vent du cerf qui est sur le ventre dans une enceinte.

En termes de Marine, *Éventer une voile*, Disposer, brasser une voile de manière à mettre le vent dedans.

ÉVENTER, avec le pronom personnel, signifie aussi, Se gâter, se corrompre, s'altérer, par le contact de l'air. *Ce vin s'éventera si on ne bouche la bouteille. Les liqueurs, les parfums s'éventent aisément. La laine, la soie, le fil, s'éventent facilement. Les racines sont sujettes à s'éventer, quand elles ne sont pas couvertes de terre.*

Il s'emploie quelquefois dans ce sens, avec l'ellipse du pronom personnel. *Ne laissez pas éventer le vin.*

ÉVENTÉ, ÉE. part. passé. *Vin éventé. Laine éventée.*

Il est aussi adjectif, et se dit familièrement D'une personne qui a l'esprit léger, évaporé. *C'est un homme bien éventé. Cette femme est bien éventée. Tête éventée.*

Il est quelquefois substantif, dans le même sens. *C'est un éventé, une jeune éventée.*

ÉVENTOIR. s. m. Sorte d'éventail fait grossièrement de plumes étendues, ou d'osier, etc., servant principalement aux rôtisseurs et aux cuisiniers pour allumer les charbons.

ÉVENTRER. v. a. Ouvrir le ventre d'un animal, pour en tirer les intestins. *Éventrer un bœuf, un mouton. Éventrer une carpe, un brochet.*

Il signifie quelquefois, Blesser en déchirant ou en fendant le ventre. *Le sanglier éventra plusieurs de nos chiens.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Le Japonais s'éventre par point d'honneur.*

Fig. et fam., *Éventrer un pâté*, L'ouvrir. *Éventrer un portefeuille, un portemanteau*, L'ouvrir de force, et sans se servir de la clef.

ÉVENTRÉ, ÉE. part. passé.

ÉVENTUALITÉ. s. f. Caractère de ce qui est éventuel. *L'éventualité d'une clause, d'une condition, d'un traité. Se gouverner suivant les éventualités. En prévision des éventualités il fit telle chose.*

ÉVENTUEL, ELLE. adj. Qui a rapport, qui est subordonné à quelque événement incertain. *Il a été fait un traité éventuel entre ces puissances. Clause, condition éventuelle. Droits éventuels. Investiture éventuelle. Succession éventuelle. Tout cela n'est qu'éventuel.*

Profits éventuels, Profits accidentels, profits qui ne sont pas fixes et réguliers.

Traitement éventuel, Part attribuée aux professeurs des facultés et des lycées, sur les droits d'examen et d'étude. On dit aussi substantivement, *L'éventuel.*

ÉVENTUELLEMENT. adv. D'une manière éventuelle. *Il a eu cette succession éventuellement.*

ÉVÊQUE. s. m. Prélat du premier ordre de l'Église, et chargé de la conduite d'un diocèse. *Bon évêque. Saint évêque. On l'a fait évêque. Les évêques sont les successeurs des apôtres. Évêque de telle ville. Nommer, préconiser, sacrer un évêque.*

Évêque in partibus infidelium, ou plus ordinairement, *Évêque in partibus*, Évêque pourvu, par le pape, d'un évêché dont le territoire est actuellement au pouvoir des infidèles.

Prov. et fig., *Se faire d'évêque meunier, devenir d'évêque meunier*, Passer d'une condition avantageuse à une moindre condition.

Prov., *Disputer, se débattre de la chape à l'évêque.* Voyez CHAPE.

Prov. et pop., *Un chien regarde bien un évêque*, On ne doit pas s'offenser d'être regardé par un inférieur.

ÉVERSION. s. f. Ruine, renversement d'une ville, d'un État. *Une longue guerre a causé l'éversion de cette république.* Il est peu usité.

ÉVERTUER (S'). v. pron. S'exciter soi-même et faire effort pour se porter à quelque chose de bon, de louable, de convenable. *Il s'est évertué pour se tirer de la misère où il était. Il a beau s'évertuer pour se tirer d'affaire, il n'y peut parvenir. Il languissait dans l'oisiveté, mais à la fin il s'est évertué. Prenez courage, évertuez-vous. Il faut un peu s'évertuer.*

EVH

ÉVHÉMÉRISME. s. m. T. de Philosophie. Système ainsi appelé du nom de son inventeur Évhémère, et suivant lequel,

les dieux du paganisme étaient des hommes divinisés. *L'évhémérisme est une des plus fausses manières d'interpréter la mythologie.*

EVI

ÉVICTION. s. f. T. de Jurispr. Action d'evincer. *Le vendeur est garant de l'éviction que l'acquéreur peut souffrir.*

ÉVIDEMENT. s. m. Action d'évider, état de ce qui est évidé. *L'évidement d'une pierre.*

En termes de Chirurgie, *Évidement d'un os*, Opération qui consiste à évider la partie intérieure d'un os, sans enlever le périoste.

ÉVIDEMMENT. adv. D'une manière évidente. *Faire voir évidemment. Prouver évidemment. Évidemment, vous êtes dans l'erreur.*

ÉVIDENCE. s. f. Caractère de ce qui est évident, manifeste. *Cela est de toute évidence. Cela paraît avec évidence. L'évidence d'une proposition, d'une preuve, d'une vérité, d'une fausseté. Se rendre, se refuser à l'évidence. Démontrer jusqu'à l'évidence.*

Mettre en évidence, Faire connaître clairement, manifestement.

Mettre en évidence, signifie quelquefois, Faire qu'un objet frappe les yeux, qu'il puisse être vu de tout le monde. On dit dans un sens analogue, *Être en évidence.* On dit aussi, *Se mettre en évidence*, Se montrer avec l'intention de se faire remarquer.

ÉVIDENT, ENTE. adj. Clair, manifeste, qui se connaît d'abord et sans peine. *Vérité évidente. Preuve évidente. Proposition évidente. Fausseté évidente. Il n'y a rien là qui ne soit évident. Il est évident que... Danger, péril évident.*

ÉVIDER. v. a. T. de Fourbisseur, de Serrurier, de Tourneur, etc. Creuser, faire une espèce de cannelure ou de découpure à un ouvrage, pour le rendre ou plus léger, ou plus agréable. *Évider une lame d'épée. Évider un canon de pistolet. Évider un morceau d'ivoire.*

Évider une flûte, une clarinette, La creuser à l'intérieur.

En termes d'Architecture, *Évider*, Tailler à jour, sculpter les reliefs d'une façade.

Évider, signifie aussi, surtout en termes de Tailleur et de Couturière, Échancrer. *Le collet de cette robe, de ce manteau n'est pas assez évidé, est trop évidé.*

En termes de Blanchissage, *Évider*, Faire sortir l'empois qu'on a mis dans le linge. *Ce col est trop dur, est trop ferme, il faut l'évider.*

Évidé, ée. part. passé.

ÉVIDOIR. s. m. Outil dont le facteur d'instruments à vent se sert pour les travailler en dedans.

ÉVIER. s. m. Pierre en forme de table, et légèrement creusée, sur laquelle on lave la vaisselle, et qui a un trou pour l'écoulement des eaux. *Un grand, un petit évier. Le trou d'un évier. Jeter des eaux par l'évier.* On dit aussi, *Pierre d'évier*, et *Pierre à laver.*

ÉVINCER. v. a. T. de Jurispr. Déposséder, dépouiller juridiquement quelqu'un d'une chose dont il est en possession. *Il a été évincé de cette maison par jugement.*

Il s'emploie quelquefois dans le langage ordinaire, et signifie alors, Enlever à quelqu'un par intrigue une place, une affaire lucrative, pour s'en emparer ou pour la faire passer à un autre. *On l'a évincé de cette place. Il est parvenu à l'évincer. Il a été évincé.*

Évincé, ée. part. passé.

ÉVITABLE. adj. des deux genres. Qui peut être évité. *Ce malheur était facilement évitable.*

ÉVITAGE. s. m. Voyez l'article suivant.

ÉVITÉE. s. f. T. de Marine. Espace suffisant pour qu'un navire à l'ancre puisse éviter, puisse tourner librement, lorsque le vent ou la marée change. *Cette rivière n'a pas assez d'évitée.*

Il signifie également, L'action d'un navire qui se meut pour éviter. *Faire son évitée, une évitée.* Dans ce sens, on dit plus souvent, *Évitage.*

ÉVITEMENT. s. m. Il se dit en termes de Chemin de fer, dans cette locution, *Gare d'évitement*, Courte voie supplémentaire, ménagée de distance en distance, pour y ranger les wagons, les trains, et laisser libre la voie principale, de manière à éviter la rencontre de deux trains.

ÉVITER. v. a. Fuir, esquiver quelque chose de nuisible, de désagréable. *Éviter les périls. Éviter un piège. Éviter un coup. Le pilote a heureusement évité ces écueils. Éviter le combat. Éviter les occasions. Éviter les mauvaises compagnies. Éviter la rencontre de quelqu'un*, ou *Éviter quelqu'un. Éviter un malheur. Éviter une querelle. On ne peut éviter son malheur. On ne peut éviter sa destinée. Ce n'est pas résoudre la difficulté, ce n'est que l'éviter. Il m'a fait éviter cet inconvénient. En écrivant, il faut éviter les mauvaises constructions, les équivoques. Éviter les yeux, les regards de quelqu'un. Éviter de voir quelqu'un, de parler à quelqu'un. Éviter de se commettre, de déplaire. Évitez qu'il ne vous parle.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Ils s'évitent l'un l'autre. Elles se sont évitées.*

Éviter, se dit neutralement, en termes de Marine, D'un navire à l'ancre qui tourne sur lui-même, au changement de vent ou de marée. *Ce vaisseau évite. Éviter au vent. Éviter à la marée.*

Évité, ée. part. passé.

EVO

ÉVOCABLE. adj. des deux genres. T. de Jurispr. Qui peut être évoqué. *C'est une affaire très évocable.* Il est peu usité.

ÉVOCATION. s. f. Action d'appeler, de faire venir, de faire apparaître. Dans ce sens, il ne se dit qu'en parlant Des âmes, des esprits, etc. *L'évocation des âmes. L'évocation des esprits. L'évocation des démons, des ombres.*

Évocation, en Jurisprudence, signifie, L'action d'évoquer une cause, une affaire. *Demander, obtenir une évocation pour cause de suspicion légitime. La cour de cassation est chargée de statuer sur les demandes en évocation. Dans l'ancien régime, le roi accordait à certaines personnes une évocation générale de toutes leurs causes au parlement de Paris. Lettres d'évocation.*

ÉVOCATOIRE. adj. T. de Jurispr. ancienne. Qui donne lieu à une évocation. *Cause évocatoire.*

Cédule évocatoire, Acte qu'on faisait signifier à sa partie adverse, pour lui déclarer qu'on entendait se pourvoir au conseil, afin d'être renvoyé à un autre parlement.

ÉVOLUER. v. n. T. de Marine. Exécuter des évolutions.

ÉVOLUTION. s. f. Mouvement que font des troupes pour prendre une nouvelle disposition. *Évolutions militaires. Évolution de cavalerie, d'infanterie. Faire exécuter des évolutions à un régiment, à un corps de troupes.*

Évolution navale, Mouvement d'une flotte ou d'une escadre.

Escadre d'évolution, Escadre réunie pour s'exercer aux manœuvres.

Évolution, Terme d'Histoire naturelle, Action de sortir en se déroulant. *L'évolution des feuilles hors des bourgeons.*

ÉVOQUER. v. a. Appeler, faire venir, faire apparaître. Dans ce sens, il ne se dit guère qu'en parlant Des âmes, des esprits, etc. *Les nécromanciens prétendaient évoquer les âmes des morts, les esprits, les démons.*

Il se dit quelquefois figurément, en parlant d'une simple apostrophe oratoire, d'une prosopopée. *L'orateur évoqua les mânes du héros dont on osait outrager la mémoire.*

Fig., *Évoquer un souvenir*, Le rappeler.

Évoquer, en termes de Jurisprudence, signifie, Enlever à un tribunal, à des juges, la connaissance d'une affaire, pour l'attribuer à un autre tribunal, à d'autres juges. *Évoquer, faire évoquer une cause d'un tribunal à un autre, d'une chambre à une autre chambre, pour cause de suspicion légitime.*

Il signifie également, Attirer à soi la connaissance d'une affaire. *La cour évoqua le principal, et y fit droit. Dans l'ancien régime, le roi évoquait ordinairement à sa personne et à son conseil les affaires de finances.*

Évoqué, ée. part. passé.

EX

EX. préposition empruntée du latin. Elle entre dans la composition de plusieurs mots français qui servent à marquer ce qu'une personne a été, le poste qu'elle a cessé d'occuper. Tels sont les mots, *Ex-ministre, ex-oratorien, ex-député.*

EXA

EX ABRUPTO. Voyez Abrupto (ex).

EXACERBATION. s. f. T. de Médec., synonyme de Paroxysme.

EXACT, ACTE. adj. (On prononce le C et le T.) Régulier, ponctuel, soigneux. *Il est fort exact. Auteur, historien, traducteur exact. Vous n'êtes pas assez exact. C'est un homme fort exact à remplir ses devoirs. Il faut être exact à tenir sa parole. Exact à payer aux échéances. Exact à un rendez-vous.*

Il se dit aussi Des choses qui se font avec tout le soin et toute la ponctualité possible, ou De celles qui ont une entière conformité avec les choses auxquelles elles se rapportent. *Exacte analyse. Exacte recherche. Exacte perquisition. Compte exact. Relation exacte. Récit fort exact. Il faut avoir une connaissance exacte des faits, pour en porter un jugement sûr. C'est l'exacte vérité.*

Les sciences exactes, Les sciences mathématiques.

EXACTEMENT. adv. D'une manière exacte. *Il a suivi exactement les ordres qu'on lui avait donnés. Il a observé exactement la règle, le régime qu'on lui avait prescrit. Ce commis copie fort exactement.*

EXACTEUR. s. m. Celui qui commet une exaction, des exactions. *Exacteur impitoyable. Poursuivre, châtier les exacteurs.*

EXACTION. s. f. Action par laquelle une personne chargée de percevoir certains droits, de lever certaines contributions, exige ce qui n'est pas dû ou plus qu'il n'est dû. *Ce général, ce traitant a fait, a commis de grandes, d'horribles exactions. Se livrer à des exactions. On se plaint de ses exactions. Il ne faut point appeler cela l'exercice d'un droit, c'est une pure exaction.*

EXACTITUDE. s. f. Attention ponctuelle, régulière, à faire ce qu'on doit, ce dont on est chargé. *Il faut avoir de l'exactitude dans les affaires. Je loue votre exactitude. Il y apporta toute l'exactitude possible. Remplir ses devoirs avec exactitude.*

Il se dit aussi Des choses, pour signifier, Précision, justesse. *L'exactitude d'une mesure, d'un calcul, etc.*

EXAÈDRE. adj. et s. Voyez HEXAÈDRE.

EXAGÉRATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui exagère. *C'est un grand exagérateur.*

EXAGÉRATION. s. f. Action d'exagérer; discours, expression qui exagère. *Jamais on ne poussa plus loin l'exagération. Tomber dans l'exagération. Cela est comme je vous le dis, il n'y a point d'exagération. C'est sans exagération. C'est par exagération qu'il s'exprime ainsi.*

Il se dit aussi, en Peinture et en Sculpture, de L'action d'exagérer les proportions, l'expression, les effets. *L'exagération des formes, des proportions est quelquefois un artifice nécessaire. Il y a toujours un peu d'exagération dans la manière de cet artiste.*

EXAGÉRER. v. a. Outrer, louer ou décrier à l'excès les choses dont on parle. *Exagérer une victoire, l'importance d'une action, l'énormité d'un crime. C'est un homme qui exagère toujours les choses, soit en bien, soit en mal. Vous exagérez trop les défauts de cet homme. Il exagère les vertus, le mérite de son ami.*

Il s'emploie aussi absolument. *Il est fort sujet à exagérer. C'est exagérer que de dire de ce jardin qu'il a une demi-lieue de tour. Quand vous dites que cet homme n'a que trois pieds de haut, vous exagérez un peu.*

EXAGÉRER, signifie, en Peinture et en Sculpture, Faire plus grand, plus prononcé que nature; outrer. *Exagérer les formes, les proportions. On exagère ordinairement les figures qui doivent être vues de très loin. Exagérer les effets du clair-obscur.*

EXAGÉRÉ, ÉE. part. passé.

Il signifie adjectivement, Où il y a de l'exagération. *Récit exagéré. Louanges exagérées. Proportions exagérées.*

EXAGONE. adj. et s. Voyez HEXAGONE.

EXALTATION. s. f. Action d'élever. Il n'est guère usité que pour signifier L'élévation du pape au pontificat : *Le jour de son exaltation; depuis son exaltation*; et pour désigner Une fête de l'année, qu'on nomme *L'Exaltation de la sainte croix.*

EXALTATION, se disait, dans l'ancienne Chimie, de L'action de purifier certaines substances pour en augmenter l'énergie. *L'exaltation des sels, des soufres, des métaux.*

Il se dit encore, au figuré, d'Un enthousiasme véhément, d'une sorte de transport, de délire auquel on s'abandonne. *L'exaltation des esprits. Exaltation de tête, d'imagination. Il a toute l'exaltation des fanatiques. Parler avec exaltation.*

En termes de Médecine, Il se dit d'Une sorte de surexcitation maladive. *Il a de la fièvre, de l'exaltation.*

EXALTER. v. a. Louer, vanter beaucoup. *On ne peut trop exalter le mérite de cet écrivain. Exalter son nom. Exalter quelqu'un. Exalter les bienfaits reçus. Louer Dieu, exalter son saint nom.*

Il signifiait aussi, dans l'ancienne Chimie, Augmenter, redoubler la vertu d'une substance, en la purifiant. *Exalter de l'antimoine. Exalter des soufres.*

Il signifie encore figurément, Échauffer, élever jusqu'à l'enthousiasme. *La lecture des grands poètes exalte l'imagination.*

Il signifie également, Animer à l'excès, jeter dans une sorte de transport, de délire. *Il travaillait à exalter les esprits. Ces méditations prolongées lui ont exalté l'esprit.*

Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel, surtout au figuré. *C'est un esprit qui s'exalte facilement.* Cela se dit pour l'ordinaire en mauvaise part.

EXALTÉ, ÉE. part. passé. *Cette personne a l'imagination exaltée, la tête exaltée. C'est un homme exalté*, ou substantivement, *C'est un exalté.*

EXAMEN. s. m. (On prononce ordinairement la syllabe finale comme celle de *Chemin*; quelques-uns, au contraire, font sentir l'N au singulier comme dans le mot latin *Amen.*) Observation, recherche, discussion exacte, soigneuse, réfléchie. *Faire l'examen d'un livre, d'un compte. Examen de conscience. Embrasser une opinion sans examen. Soumettre un préjugé à l'examen de la raison. Le libre examen. Esprit d'examen. Après mûr examen.*

Il signifie particulièrement, L'action d'interroger quelqu'un pour savoir s'il est capable du grade, de la place qu'il veut obtenir, pour connaître son degré d'instruction. *C'est aux Quatre-Temps que les évêques font faire l'examen de ceux qui se présentent pour recevoir les ordres. Subir l'examen. Examen oral. Examen écrit. Pour se faire recevoir avocat, médecin, pharmacien, pour entrer dans certains corps, dans la marine, dans le génie, etc., il faut passer des examens, subir des examens. Le premier, le second, le troisième examen roule sur telle matière. Se préparer à un examen. Il y a des examens, on fait des examens, chaque année, dans les collèges. Examen du baccalauréat, de licence. Rigoureux examen.*

EXAMINATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui examine. *Il eut tels et tels pour examinateurs. On a nommé des examinateurs pour interroger les candidats, les aspirants, les ordinands, etc. Cet examinateur est fort rigoureux. Examinatrice pour l'instruction primaire.*

EXAMINER. v. a. Faire l'examen de quelque chose ou de quelque personne. *Examiner à fond un compte, une affaire. Examiner un écolier, un candidat. Examiner quelqu'un sur le droit, sur la médecine. Examiner un livre, un écrit. Ces propositions furent examinées en Sorbonne. Après avoir mûrement et soigneusement examiné cette affaire. Examiner sa conscience*, ou avec le pronom personnel, *S'examiner soi-même, s'examiner. Plus je m'examine, moins je me sens coupable.*

Il signifie aussi, Regarder attentivement. *Plus j'examine cette personne, plus je crois la reconnaître.*

EXAMINÉ, ÉE. part. passé.

EXANTHÈME. s. m. T. de Médecine, qui signifie, Toute sorte d'éruption à la peau; soit avec solution de continuité, comme les pustules de la variole; soit sans solution de continuité, comme la rougeole.

EXARCHAT. s. m. (On prononce *Exarkat.*) La partie de l'Italie où commandait l'exarque, et dont Ravenne était la capitale. *Pepin conquit l'exarchat de Ravenne, et le donna au saint-siège.*

Il se dit aussi de La dignité d'exarque.

EXARQUE. s. m. On appelait ainsi Celui qui commandait en Italie pour les empereurs d'Orient, et qui résidait ordinairement à Ravenne. *L'exarque de Ravenne.*

EXARQUE, est aussi, dans l'Église grecque, Le titre d'une dignité ecclésiastique immédiatement au-dessous de celle de patriarche. *La dignité d'exarque répond à celle de légat.*

EXASPÉRATION. s. f. Action d'exaspérer, ou État de ce qui est exaspéré. *L'exaspération des esprits. L'exaspération était à son comble.*

EXASPÉRER. v. a. Aigrir, irriter à l'excès. *Ce nouvel outrage l'a fort exaspéré. Ses ennemis ont exaspéré son humeur. Exaspérer les esprits.*

Il se dit quelquefois en termes de Médecine. *Exaspérer la douleur. Exaspérer le mal.*

EXASPÉRÉ, ÉE. part. passé. *Je l'ai trouvé fort exaspéré.*

EXAUCER. v. a. Écouter favorablement une prière, et accorder ce qu'on demande. *Dieu exauce les prières des humbles. Le ciel a exaucé nos vœux.*

Il se dit aussi en parlant Des personnes. *Priez avec ferveur et persévérance, le ciel vous exaucera. Enfin Dieu nous a exaucés. Dieu a exaucé son peuple.*

EXAUCÉ, ÉE. part. passé.

EXC

EXCAVATION. s. f. Action de creuser un terrain. *L'excavation des fondements de cet édifice a coûté beaucoup.*

Il se dit aussi d'Un creux fait dans un terrain, soit de main d'homme, soit par quelque accident naturel. *Cette excavation n'est pas assez profonde. Faire des excavations dans une mine pour l'exploiter. La rivière, en se débordant, a fait là une excavation. Le sol est entrecoupé d'excavations.*

EXCÉDANT, ANTE. adj. Qui excède. *Les sommes excédantes.*

Il se dit, figurément, De ce qui fatigue ou importune à l'excès. *Le bavardage de cet homme est excédant.*

EXCÉDENT. s. m. Le nombre, la quantité qui excède. *S'il se trouve plus de cinq cents francs, vous aurez l'excédent. Un excédent d'aunage, de recette.*

EXCÉDER. v. a. Outrepasser, aller au delà de certaines bornes. *Il a excédé son pouvoir, ses pouvoirs. Il a excédé les ordres qu'il avait reçus. Vous pouvez employer jusqu'à mille francs, mais n'excédez pas cette somme.*

Il signifie aussi, Surpasser en valeur, en nombre, en longueur, etc.; dépasser. *La recette a excédé la dépense. Une dette qui excède cent francs. Le prix de cette maison, vendue à l'enchère, a excédé de beaucoup celui de l'estimation. Cela excède le nombre fixé. Cet arbre excède tous les autres en hauteur. Cette poutre excède le mur de plus d'un demi-pied.*

EXCÉDER, signifiait encore, Battre outra-

geusement. Dans cette acception, il était fort usité autrefois en matière criminelle. On dit quelquefois aujourd'hui dans le même sens, *Excéder quelqu'un de coups.*

Il signifie aussi, Causer une grande lassitude. *Cette course m'a excédé. Je suis excédé de plaisir et de fatigue.*

Fam., *Excéder quelqu'un de bonne chère,* Le fatiguer, l'incommoder par une trop grande abondance de mets. *Pendant les trois jours que nous avons passés chez eux, ils nous ont excédés de bonne chère.*

EXCÉDER, signifie encore figurément, Importuner, tourmenter excessivement. *Vous m'excédez par vos railleries. Vos reproches m'excèdent.*

EXCÉDER, s'emploie souvent avec le pronom personnel, comme dans ces phrases : *S'excéder de débauches,* Faire des débauches excessives. *S'excéder de travail, de veilles, de jeûnes, d'austérités, etc.,* Travailler, veiller, jeûner, etc., jusqu'à l'excès. *S'excéder à la chasse,* S'abandonner au plaisir de la chasse, jusqu'à se fatiguer extrêmement. *Ils se sont excédés. Elle s'est excédée.*

EXCÉDÉ, ÉE. part. passé. *Cet homme, ainsi battu et excédé, alla se présenter au juge. C'est un homme excédé de débauches, de fatigues, de jeûnes, d'austérités.*

EXCELLEMMENT. adv. (On prononce *Excélament.*) D'une manière excellente. *Cela est excellemment bien. Cet auteur a écrit excellemment sur telle matière. Il peint, il écrit excellemment. Il joue excellemment du violon.*

EXCELLENCE. s. f. Degré éminent de perfection. *En quoi consiste l'excellence de cette musique, de cette comédie, de ce livre? C'est ce qui en fait l'excellence. L'excellence d'un fruit, d'un vin, d'un mets, d'un remède.*

Fam., *Avoir une grande idée de sa propre excellence, de l'excellence de son esprit,* Être toujours content de soi, de son mérite.

Prix d'excellence, Prix décerné à l'élève qui s'est le plus distingué dans sa classe.

EXCELLENCE, est aussi Un titre d'honneur qu'on donne aux ambassadeurs, et à quelques autres personnes qui ont certaines places, certaines dignités. Il est au-dessous du titre d'Altesse. *S'il plaît à Votre Excellence. J'ai exécuté les ordres de Votre Excellence. J'ai écrit à Son Excellence.*

PAR EXCELLENCE. loc. adv. Excellemment, à merveille. *Cela est beau, est bon par excellence. Ce peintre réussit par excellence dans le portrait.* Ce sens est familier.

Il se dit aussi Pour marquer l'excellence d'une certaine qualité dans celui dont on parle, pour exprimer qu'il la possède au plus haut degré. *On a appelé Salomon le sage par excellence; Aristote, le philosophe par excellence; Cicéron, l'orateur par excellence.* On dit dans le même sens, *Dieu est l'Être par excellence,* C'est le souverain Être, et toutes les créatures n'ont l'être que par lui.

Il se dit encore, dans une acception analogue à la précédente, en parlant De ceux qui se sont tellement distingués dans un genre, que le nom appellatif commun à toutes les personnes célèbres dans le même genre, est devenu pour eux une espèce de nom propre et particulier. *C'est par excellence que Salomon est appelé le Sage, et que saint Paul est appelé l'Apôtre, comme dans ces phrases : Le Sage a dit, l'Apôtre a dit.* On l'emploie quelquefois en parlant Des choses. Chapeau *se dit, par excellence, du chapeau de cardinal, comme dans cette phrase : Tel évêque a obtenu le chapeau.*

EXCELLENT, ENTE. adj. Qui excelle; qui a le plus haut degré ou un très haut degré de bonté, de perfection. *Excellent vin. Chère excellente. Goût excellent. Fruits, melons excellents. Remède excellent. Ces chevaux-là sont excellents. Musique excellente. Excellente pièce de théâtre. Excellent musicien. Excellent poëte. Excellent ouvrier. Excellent livre. C'est un excellent homme. Il a d'excellentes qualités. Ce qu'il y a d'excellent en cela, c'est que...*

EXCELLENTISSIME. adj. des deux genres. Très excellent. C'est principalement un titre de dignité qui se donnait aux sénateurs de Venise assemblés en collège en présence du doge. *Sérénissime prince, excellentissimes seigneurs.*

Il est encore usité quelquefois dans le langage familier. *J'ai vu son livre, il m'a paru excellentissime. Il nous a donné d'un vin excellentissime.*

EXCELLER. v. n. Être fort supérieur, par son mérite ou sa perfection, à la plupart des personnes d'une même profession, ou à la plupart des choses d'un même genre. *Il s'efforce d'exceller dans sa profession. Ceux qui excellent aujourd'hui dans les beaux-arts. Exceller en poésie, en peinture, en musique. Cet orateur excelle sur tous les autres, par-dessus tous les autres. C'est en cela qu'il excelle. Ce général excelle par la prévoyance. Cet homme excelle à conduire un cheval, à nager, à faire des armes, etc. Entre les vins de France, ceux qui excellent sont les vins de Bordeaux, de Bourgogne, etc. Les chevaux arabes, les chevaux anglais excellent sur la plupart des autres chevaux.*

EXCENTRICITÉ. s. f. T. de Mathém. Distance du centre d'une ellipse à son foyer.

EXCENTRICITÉ, se dit figurément pour exprimer La singularité, la bizarrerie du caractère, des manières, du langage. *Il se faisait remarquer par son excentricité, par ses excentricités.*

EXCENTRIQUE. adj. des deux genres. T. de Géom. Il se dit De deux ou de plusieurs cercles, engagés l'un dans l'autre, qui ont des centres différents. *Ce cercle est excentrique à l'autre. Ces deux cercles sont excentriques.*

Il se dit aussi Des ellipses considérées par rapport à leur excentricité. *Une ellipse très excentrique.*

En termes de Guerre, *Mouvement excentrique,* Mouvement qui éloigne une armée, un corps d'armée du centre de ses opérations.

Fig., *Un homme excentrique,* Un homme qui parle, qui agit contrairement aux habitudes reçues.

EXCEPTÉ. Sorte de préposition. Hors, à la réserve de. *Excepté telles et telles personnes. Il travaille toute la semaine, excepté le dimanche. Toutes ses filles sont mariées, excepté la plus jeune. Ils ont tous péri, excepté cinq ou six personnes. Il n'a jamais manqué d'entendre la messe, excepté quand il a été malade. Ils se ressemblent parfaitement, excepté que l'un est un peu plus grand que l'autre.*

EXCEPTER. v. a. Désigner une personne ou une chose comme n'étant pas comprise dans un nombre, dans une règle où il semble qu'elle devrait l'être. *Il en sont exceptés de droit. On accorda l'amnistie aux rebelles, mais en exceptant les chefs. Quoique le règlement soit général, il y a un article qui excepte telles personnes. Excepter quelqu'un de la loi commune. Je n'en excepte qui que ce soit. Sans excepter personne. On a établi un droit d'entrée, mais on a excepté telles marchandises. Ces noms, ces verbes sont exceptés de la règle générale.*

EXCEPTÉ, ÉE. part. passé. *Ils ont tous péri, cinq ou six personnes exceptées,* Étant exceptées.

EXCEPTION. s. f. Action par laquelle on excepte; ou Ce qui n'est pas soumis à la règle. *Faire exception de... Par exception. Sans exception. N'y a-t-il point d'exception? Être dans l'exception de la loi. C'est une exception à la règle. Ce mot fait exception, est une exception. Il n'y a règle si générale qui n'ait son exception. Cela ne souffre point d'exception. L'exception confirme la règle.*

Loi d'exception, Loi qui déroge au droit commun.

EXCEPTION, en termes de Jurisprudence, se dit en général de Tout moyen de défense, et particulièrement de ceux à l'aide desquels on soutient qu'une demande doit être déclarée non recevable, soit parce qu'elle n'est pas formée régulièrement, soit parce qu'elle n'est pas portée devant le juge compétent pour en connaître, soit enfin parce qu'elle est intentée contre une personne qui a droit de réclamer un délai avant d'être forcée de répondre. *J'ai une exception toute prête contre cette demande. Il a fourni ses exceptions. Exception péremptoire. Exception déclinatoire. Exception dilatoire.*

À L'EXCEPTION DE. loc. prépositive. Excepté, hormis. *À l'exception d'un seul.*

EXCEPTIONNEL, ELLE. adj. Qui est relatif à une exception. *Cette loi contient un article exceptionnel, une disposition exceptionnelle en faveur de telles personnes. Clause exceptionnelle.*

Il signifie aussi, Extraordinaire, qui fait exception. *Des services exceptionnels. Un mérite exceptionnel.*

EXCÈS. s. m. Ce qui excède les bornes de la raison, de la justice, de la bienséance; ce qui passe la mesure accoutumée, le degré ordinaire. *Louer, blâmer avec excès. L'excès est blâmable en toutes choses. Excès de bonne chère. Excès de bouche. Excès de table. Excès de boire, de manger. Excès de vin. Il y a de l'excès à boire, à manger ainsi. Excès de froid, de chaleur. Excès de population. Excès de richesse, de misère. Excès de joie, de folie. Excès de travail. Excès de jalousie, d'amour, de zèle. Excès de bonté, d'indulgence. Excès d'ingénuité. L'un pèche par défaut, l'autre par excès. Tomber d'un excès dans un autre. Fuir l'un et l'autre excès.*

Excès de pouvoir, Action d'excéder le pouvoir que l'on a reçu, l'autorité dont on est investi.

EXCÈS, signifie souvent absolument, Débauche, dérèglement. *Il a fait des excès, beaucoup d'excès. Il s'est ruiné l'estomac par ses excès. Les excès de la jeunesse hâtent la vieillesse. Des excès préjudiciables à la santé. Faire un petit excès.*

Il signifie aussi, surtout en termes de Palais, Outrage, violence. *Se porter à des excès. Les excès commis en sa personne. Demande en séparation de corps pour cause d'excès, de sévices et d'injures graves.*

EXCÈS, se dit en termes de Mathématiques, pour Excédant, reste, différence en plus d'une quantité sur une autre.

À L'EXCÈS, JUSQU'À L'EXCÈS, loc. adverbiales. Outre mesure, à l'extrême. *Être ménager, être économe à l'excès. Être libéral*

jusqu'à l'excès. Prudent jusqu'à l'excès. Ils l'ont maltraité à l'excès. Pousser la vengeance à l'excès, jusqu'à l'excès. Porter l'insolence, l'impudence jusqu'à l'excès.

EXCESSIF, IVE. adj. Qui excède la règle, la mesure, le degré ordinaire ou convenable. Il se dit Des choses physiques et des choses morales. *Un froid excessif. Une chaleur excessive. Être d'un embonpoint excessif. Une chambre d'une grandeur excessive. Le prix excessif des denrées. Misère excessive. Austérité excessive. Abstinence excessive. Dépense excessive. Travail excessif. Joie excessive. Louanges excessives. Cela est excessif. Avarice excessive. Ambition excessive. Amour-propre excessif. Intempérance excessive. Prodigalité excessive. Débauches excessives. Tout ce qui est excessif est vicieux.*

Il se dit quelquefois Des personnes. *Cet homme est excessif en tout ce qu'il fait. Il est excessif en tout.*

EXCESSIVEMENT. adv. À l'excès, avec excès. *Il est excessivement gros. Boire excessivement. Louer excessivement. Maltraiter quelqu'un excessivement. Il est excessivement colère.*

EXCIPER. v. n. T. de Palais. Alléguer une exception en justice. Il n'est usité qu'avec la préposition *de*, suivie d'un complément qui indique sur quoi est fondée l'exception. *Exciper de l'autorité de la chose jugée. Exciper d'une longue prescription.*

Il signifie aussi, Employer une pièce pour sa défense. *Exciper d'une renonciation, d'une quittance.*

EXCIPIENT. s. m. T. de Pharm. Il se dit Des liquides ou autres substances propres à dissoudre, à incorporer certains médicaments. *L'eau, les confections, les électuaires sont très souvent employés comme excipients.*

EXCISE. s. f. Impôt établi sur la bière, le cidre et autres liqueurs, en Angleterre. C'est aussi Le nom du bureau où l'on perçoit cet impôt.

EXCISER. v. a. T. de Chirurgie. Faire une excision. *Exciser une tumeur.*

EXCISÉ, ÉE. part. passé.

EXCISION. s. f. T. de Chirur. Opération par laquelle on enlève, avec un instrument tranchant, des parties d'un petit volume. *Faire l'excision d'une verrue, d'un polype, etc.*

EXCITABILITÉ. s. f. Terme didactique. Faculté d'être excité, d'entrer en action sous l'influence d'une cause stimulante.

EXCITABLE. adj. des deux genres. Qui est susceptible d'être excité. *Tempérament excitable.*

EXCITANT, ANTE. adj. T. de Médec. Qui est propre à exciter, qui ranime les forces. *Remède excitant. Potion excitante.* On dit aussi, mais rarement, *Excitatif, ive.*

Il s'emploie plus ordinairement comme substantif, au masculin. *Donner, administrer des excitants. C'est un bon excitant.*

EXCITATIF, IVE. adj. Voyez EXCITANT.

EXCITATION. s. f. Action d'exciter, ou État de ce qui est excité. *L'excitation des esprits. Les excitations de la presse.* Il s'emploie surtout en Médecine. *L'excitation d'un organe. Excitation générale. Excitation locale.*

Il s'emploie aussi en termes de Législation. *Excitation à la haine et au mépris du gouvernement. Excitation à la débauche.*

EXCITER. v. a. Engager, porter à. *Exciter quelqu'un à boire, à manger. Exciter au travail, à l'étude. L'exemple de ses ancêtres l'excite à se distinguer. Exciter les peuples à la révolte. Exciter à pitié. Exciter à compassion.* Ces deux dernières phrases ont vieilli.

Il signifie aussi, Animer, encourager. *Ce capitaine excitait ses soldats par ses discours et par son exemple. Exciter les combattants. Exciter un taureau.* On dit en Médecine, *Exciter les organes.*

Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel, dans les deux acceptions. *Le lion s'excite au combat, s'excite en se battant les flancs avec sa queue.*

EXCITER, signifie encore, Provoquer, causer, faire naître. *Cela excite la soif, excite l'appétit. Exciter une sédition. Le vent qui survint excita une grande tempête. Ce discours excita une grande rumeur dans l'assemblée.*

Il se dit aussi en parlant Des choses morales. *Exciter la pitié. Exciter l'envie, la jalousie. Exciter l'admiration, la curiosité.*

EXCITÉ, ÉE. part. passé.

EXCLAMATION. s. f. Cri de joie, d'admiration, de surprise, d'indignation, etc. *Faire une exclamation. Faire des exclamations, de grandes exclamations.*

Point d'exclamation. Point figuré ainsi (!) qui se met après une exclamation, comme *Hélas! ô Dieu!* C'est la même chose que le point d'admiration.

EXCLAMER (S'). v. réfl. S'écrier, faire des éclats de voix, des exclamations. *Qu'ont-ils donc à s'exclamer? Il n'y a pas tant à s'exclamer.*

EXCLURE. v. a. (*J'exclus, tu exclus, il exclut; nous excluons. J'excluais. J'exclus. J'exclurai. J'exclurais. Qu'il exclue. Que j'exclusse. Excluant.*) Renvoyer, retrancher quelqu'un d'une société, d'un corps, etc., où il avait été admis. *On voulait l'exclure de cette compagnie, de cette assemblée. On l'a exclu de l'assemblée dont il faisait partie.*

Il signifie, dans une acception plus générale, Repousser, écarter, ne point admettre; et alors il peut s'appliquer Aux choses comme aux personnes. *Les Européens étaient exclus de tous les ports de cette nation. Ses ennemis l'ont fait exclure de cette place. Exclure une personne de toute participation à certains droits. La loi l'exclut. On exclut de la tutelle ceux qui ont une inconduite notoire. Ils ont exclu de leurs temples toute espèce d'ornements. Les époux peuvent exclure de leur communauté tout leur mobilier présent et futur. Les principes qu'il exclut de sa doctrine.*

Il se dit particulièrement Des choses qui, par leur nature, sont incompatibles avec d'autres. *Le genre naïf exclut toute recherche dans le style. La rudesse et la grossièreté n'excluent ni la fraude ni l'artifice.*

Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel, surtout comme verbe réciproque. *Ces deux principes s'excluent réciproquement.*

EXCLU, UE. part. passé. *Les femmes sont exclues de ces emplois.* Autrefois on disait aussi, *Exclus, use.*

EXCLUSIF, IVE. adj. Qui a force d'exclure. *C'est une raison exclusive. Cela est exclusif. Un droit exclusif, exclusif de tout autre. Privilège exclusif.*

Avoir voix exclusive dans une élection, Avoir le droit d'exclure le candidat présenté. *Il y a des couronnes qui ont voix exclusive dans l'élection des papes.*

EXCLUSIF, se dit aussi Des personnes, et signifie, Qui exclut, qui repousse tout ce qui blesse ses goûts, ses opinions, ses intérêts. *L'esprit de parti rend exclusif. C'est un esprit très exclusif, un caractère exclusif.* On dit dans une acception analogue : *Goût exclusif. Patriotisme exclusif. Passion exclusive. Etc.*

EXCLUSION. s. f. Action d'exclure, acte par lequel on exclut. *Donner l'exclusion à quelqu'un. Il opina pour l'exclusion. Quand on proposa un tel, toutes les voix allèrent à l'exclusion. Prononcer une exclusion. Il ne saurait être pape, car il a l'exclusion des couronnes. Son exclusion a été le résultat de la brigue. Exclusion injuste, méritée. Cette exclusion ne s'appliqua d'abord qu'à telles personnes, mais on l'étendit ensuite à beaucoup d'autres. La véritable philosophie ne donne l'exclusion à aucun principe raisonnable.*

À L'EXCLUSION DE. loc. prépositive. Telle personne ou telle chose étant exclue. *À l'exclusion d'un tel. On leur accorda de faire le négoce dans ce pays, à l'exclusion de tous les autres peuples.*

EXCLUSIVEMENT. adv. En excluant, en exceptant. Cet adverbe s'emploie quand on fixe une certaine étendue de temps ou de lieu, dans laquelle on ne veut point comprendre le dernier terme. *Depuis le mois de mai jusqu'au mois d'octobre exclusivement*, c'est-à-dire, Le mois d'octobre non compris. *Cette paroisse, cet évêché s'étend de tel lieu jusqu'à tel autre exclusivement*, c'est-à-dire, Le dernier lieu non compris.

En termes de Palais, *Jusqu'à sentence définitive exclusivement*, se disait autrefois Lorsqu'un juge supérieur renvoyait à un juge inférieur un procès criminel, pour faire l'instruction, sans prononcer la sentence.

EXCLUSIVEMENT, signifie aussi À l'exclusion de toute autre chose. *Il se consacre exclusivement à l'étude des mathématiques.*

EXCOMMUNICATION. s. f. Censure ecclésiastique par laquelle on est retranché de la communion de l'Église. *Excommunication majeure*, Celle qui retranche entièrement de la communion de l'Église, et de toute communion avec les fidèles. *Excommunication mineure*, Celle qui interdit seulement l'usage des sacrements. *Excommunication de droit, de fait. Excommunication prononcée par l'évêque. Fulminer l'excommunication. Lever l'excommunication. Encourir l'excommunication. À peine d'excommunication. Sentence d'excommunication.*

EXCOMMUNIER. v. a. Retrancher de la communion de l'Église. *On l'a menacé de l'excommunier. Le pape les avait excommuniés. L'évêque l'excommunia.*

EXCOMMUNIÉ, ÉE. part. passé.

Il est quelquefois substantif. *C'est un excommunié. Refuser d'enterrer les excommuniés en terre sainte. Il n'était pas permis aux excommuniés d'entrer dans les églises.*

Fam., *Cet homme a un visage d'excommunié, il est fait comme un excommunié*, Il a une mauvaise mine, il est mal habillé, mal en ordre.

EXCORIATION. s. f. T. de Chirur. Écorchure, plaie légère de la peau. *Les excoriations dans des parties délicates sont très douloureuses.*

EXCORIER. v. a. T. de Chirur. Écorcher la peau ou quelque membrane. *La pierre l'a excorié dans le passage. On lui a excorié la vessie en le sondant.*

EXCORIÉ, ÉE. part. passé.

EXCRÉMENT. s. m. Il signifie en général, Toute matière solide ou fluide qui sort

du corps de l'homme ou des animaux, par l'effet d'une évacuation naturelle. Il se dit particulièrement Des matières fécales et de l'urine. *Des excréments d'animaux. Gros excréments,* Des matières fécales.

Fig. et par mépris, *Excrément de la terre, excrément de la nature, excrément du genre humain,* se dit D'une personne vile et méprisable.

EXCRÉMENTEUX, EUSE, ou **EXCRÉMENTIEL** ou **EXCRÉMENTITIEL, ELLE.** adj. T. de Médec. Qui tient de l'excrément. *Tous les aliments ont deux parties, l'une nutritive* ou *nourricière, et l'autre excrémenteuse* ou *excrémentitielle.*

EXCRÉTEUR. adj. m. T. de Physiologie. Il se dit Des vaisseaux et des conduits qui servent aux excrétions. *Les vaisseaux, les conduits excréteurs.* On dit aussi, *Les vaisseaux, les conduits excrétoires.*

EXCRÉTION. s. f. T. de Physiologie. Action par laquelle les matières liquides ou solides secrétées sont poussées au dehors, ou portées dans les réservoirs où elles doivent séjourner. *La transpiration se fait par excrétion.*

EXCRÉTOIRE. adj. Voyez EXCRÉTEUR.

EXCROISSANCE. s. f. Espèce de tumeur qui se forme sur quelque partie extérieure du corps de l'homme ou de l'animal. *Il lui est venu au visage une excroissance qu'il a fallu extirper. Excroissance de chair. Les verrues, les loupes sont des excroissances.*

Il se dit, par extension, en parlant Des arbres, des plantes, etc. *Le tronc de ce chêne, de cet orme est couvert d'excroissances.*

EXCURSION. s. f. Course au dehors. Il se dit particulièrement d'Une irruption sur le pays ennemi. *Ils revinrent de leur excursion, emmenant des prisonniers et du butin.* On le dit également De ceux qui vont parcourir un pays, un canton. *Ce botaniste, ce minéralogiste fait souvent des excursions aux environs de Paris.*

Il se prend quelquefois au figuré, dans le sens de Digression. *Faire une excursion, de fréquentes excursions hors de son sujet.*

EXCUSABLE. adj. des deux genres. Qui peut être excusé, qui est digne d'excuse, d'indulgence. *Il est bien excusable. Il est fort excusable de s'être conduit ainsi. Cette faute n'est pas excusable. Délit excusable.*

EXCUSATION. s. f. Ancien terme de Jurispr. Raison que quelqu'un allègue pour être déchargé d'une tutelle, ou de quelque autre charge publique. On se sert aujourd'hui du mot *Excuse.*

EXCUSE. s. f. Raison que l'on apporte pour se disculper, ou pour disculper quelqu'un de ce qu'il a fait ou dit. *Excuse légitime, valable, recevable. Excuse impertinente. Sotte, mauvaise excuse. Belle excuse! Donner, apporter, alléguer, présenter une excuse. Chercher, forger une excuse, des excuses. Il a bientôt trouvé son excuse. Il a pris pour excuse le mauvais temps. Avoir une excuse toute prête. Recevoir une excuse. Recevoir pour excuse. Sa jeunesse lui servira d'excuse.*

EXCUSE, est aussi Un terme de civilité dont on se sert, afin d'engager à l'indulgence pour quelque faute légère. *Prodiguer les excuses. Se confondre en excuses.* Il s'emploie surtout avec le verbe *Faire*, comme dans ces phrases : *Faire des excuses à quelqu'un. Je vous en fais mille excuses. Je vous en fais excuse pour lui.*

Fam., *Je vous fais excuse, je vous fais bien excuse,* s'emploie Lorsqu'on veut contredire quelqu'un. *Il n'est pas encore venu? Je vous fais excuse, il est venu et il est reparti.*

Faire des excuses à quelqu'un, signifie quelquefois, dans une acception plus rigoureuse, Témoigner à quelqu'un le regret qu'on éprouve de l'avoir offensé, de s'être mal comporté à son égard. *Il exigeait que son adversaire lui fît des excuses.* On dit, dans un sens analogue, *Exiger des excuses.*

EXCUSER. v. a. Donner des raisons pour disculper quelqu'un d'une faute. *Il l'a excusé auprès du roi. Il s'efforçait vainement de l'excuser.*

Il signifie aussi, Recevoir, admettre les raisons que quelqu'un allègue pour se disculper. *Après l'avoir entendu, on ne peut s'empêcher de l'excuser.*

Il signifie encore, Pardonner, supporter, tolérer par quelque considération. *On doit excuser les fautes de la jeunesse. Il faut excuser ce léger oubli. Rien ne peut faire excuser une telle conduite. Excusez l'état où je suis. Vous m'excuserez, si je ne vous accompagne pas plus loin.*

Excuser quelqu'un de faire une chose, Le dispenser de la faire. *Il m'a invité à souper, je l'ai prié de m'en excuser.*

EXCUSER, avec le pronom personnel, signifie, Donner des raisons pour se disculper. *Comment se pourrait-il excuser d'une telle faute? Ils s'en sont excusés sur ce qu'ils n'avaient pas d'ordre. Il s'en excuse sur sa maladie.*

S'excuser sur un autre, Rejeter la faute sur un autre.

S'excuser de faire une chose, Donner des raisons pour s'en dispenser. *Il ne s'est point trouvé à la noce, il a envoyé s'en excuser, s'excuser. On m'a prié de solliciter pour lui, je m'en suis excusé.*

Excusez-moi. Terme de civilité dont on se sert ordinairement Quand on contredit quelqu'un, ou Lorsqu'on veut se dispenser de céder à quelque demande. *Vous dites que j'ai fait telle chose ; excusez-moi, je ne l'ai point faite,* ou absolument, *Excusez-moi. Vous resterez avec nous? Excusez-moi, je ne puis.* On dit quelquefois dans le même sens, *Vous m'excuserez.*

EXCUSÉ, ÉE. part. passé. *Je vous prie de me tenir pour excusé.*

EXE

EXEAT. s. m. (On prononce *Exéat.*) Mot pris du latin, et dont on se sert en français pour signifier, La permission par écrit qu'un évêque donne à un ecclésiastique son diocésain, pour aller exercer dans un autre diocèse les fonctions de son ministère. *Les prêtres d'un diocèse ne sont point reçus dans un autre, s'ils n'ont un exeat, l'exeat de leur évêque. Avoir son exeat en bonne forme. Donner un exeat. Cet évêque a expédié plusieurs exeat.*

Fam., *Donner à quelqu'un son exeat,* Le congédier.

Au Collège, *Donner un exeat,* Donner la permission de sortir.

Dans les Hôpitaux, *Exeat,* Billet de sortie.

EXÉCRABLE. adj. des deux genres. Qu'on doit exécrer, dont on doit avoir horreur. *Forfait exécrable. C'est un homme exécrable. Il a des mœurs et des opinions exécrables.*

Il se dit, par exagération, Des choses extrêmement mauvaises. *Que dites-vous de ce livre, de ce poëme? Il est exécrable. Cette eau a un goût exécrable. Tous ces ragoûts sont exécrables.*

EXÉCRABLEMENT. adv. D'une manière exécrable. *Il s'est conduit exécrablement. Il versifie exécrablement.*

EXÉCRATION. s. f. Sentiment d'horreur extrême qu'on a pour quelqu'un ou pour quelque chose. *Avoir en exécration. Cet homme m'est en exécration. Digne de l'exécration de tous les gens de bien, de l'exécration publique. Il est en exécration à tout le monde.*

Il se dit quelquefois de La personne ou de la chose qui est en exécration, qui est digne d'exécration. *Cet homme est l'exécration du genre humain. Cette action, ce procédé révolte : c'est une exécration.*

Il signifie aussi, Imprécation où les choses saintes sont profanées. *Il fit mille serments, mille exécrations.*

EXÉCRER. v. a. Avoir en exécration. *Répandre de telles calomnies, c'est le moyen de vous faire exécrer. C'est un homme impitoyable ; aussi tout le monde l'exècre. Je l'exécrerai jusqu'à la mort.*

EXÉCRÉ, ÉE. part. passé.

EXÉCUTABLE. adj. des deux genres. Qui peut être exécuté, effectué. *Ce profit n'est pas exécutable.*

EXÉCUTANT. s. m. T. de Musique. Musicien qui exécute sa partie dans un concert. *Il y avait à ce concert vingt exécutants.*

EXÉCUTER. v. a. Effectuer, mettre à effet. *J'exécuterai ce que j'ai promis. Exécuter un dessein, un projet, une entreprise. Cela est difficile à exécuter. Cela ne peut s'exécuter facilement. Exécuter un arrêt, une loi. Il faut que les règlements s'exécutent, soient exécutés. J'ai exécuté vos ordres. Exécuter un traité. Exécuter un testament. Ordonnez, je suis prêt à exécuter.*

Il signifie particulièrement, surtout dans les Arts du dessin, Faire un ouvrage quelconque, d'après une esquisse, un projet, un plan, etc. *Exécuter un tableau, une statue, un bas-relief. Exécuter un monument. Exécuter un ouvrage en grand, en petit. Il conçoit, il imagine bien, mais il exécute mal.*

Il signifie aussi, Rendre, exprimer, jouer, représenter, surtout en parlant De musique et de danse. *Exécuter un morceau de musique sur le piano. L'orchestre a exécuté cette ouverture avec beaucoup de verve et d'ensemble. Exécuter un ballet, un opéra. Ce ballet est fort bien exécuté.*

Exécuter des mouvements, Faire des mouvements, se mouvoir d'une certaine façon. *Exécuter des évolutions, des manœuvres,* Faire des évolutions, des manœuvres. *Etc.*

EXÉCUTER, en termes de Procédure, signifie, Saisir les meubles de quelqu'un par autorité de justice, pour les faire vendre. *Faire exécuter les meubles de son débiteur. Envoyer un huissier à quelqu'un pour l'exécuter, pour l'exécuter en ses meubles.*

En termes de Bourse, *Exécuter quelqu'un,* Faire vendre ou acheter publiquement les valeurs dont il est acheteur ou vendeur lorsqu'il ne remplit pas ses engagements.

EXÉCUTER, signifie encore, Faire mourir par autorité de justice. *Exécuter un criminel. Il fut exécuté à mort,* ou simplement et plus ordinairement, *Il fut exécuté.*

En termes de Guerre, *Exécuter militairement un soldat,* Le punir de mort. *Exécuter militairement un bourg, un village, etc.,* Y exercer des rigueurs militairement, pour contraindre les habitants à ce qu'on exige d'eux.

EXÉCUTER, avec le pronom personnel, se dit figurément De celui qui vend de son fonds ou de ses meubles pour payer ses dettes, sans attendre qu'on lui fasse des frais. *Il s'est exécuté lui-même, afin de prévenir les poursuites.*

Il se dit encore, dans un sens plus étendu, De celui qui se détermine à faire contre ses propres intérêts ce qu'exige l'équité, l'honneur, la prudence, la raison. *Vous voyez que je m'exécute de bonne grâce.*

EXÉCUTÉ, ÉE. part. passé.

EXÉCUTEUR, TRICE. s. Celui, celle qui exécute. *Je serai l'exécuteur de vos ordres. L'exécuteur de l'entreprise.*

Exécuteur, exécutrice testamentaire, Celui, celle qu'un testateur charge de l'exécution de son testament. *Il a nommé un tel son exécuteur testamentaire. Elle en a usé en fidèle exécutrice des dernières volontés de son mari. Sa sœur l'a nommée son exécutrice testamentaire.*

L'exécuteur de la haute justice, L'exécuteur des hautes œuvres, ou simplement, *L'exécuteur,* Le bourreau. *Il fut livré à l'exécuteur.*

EXÉCUTIF, IVE. adj. Il se dit Du pouvoir, de la puissance de faire exécuter les lois. *Pouvoir exécutif. Dans plusieurs États, la puissance exécutive est séparée de la puissance législative.*

EXÉCUTION. s. f. Action d'exécuter, de mettre à effet. *L'exécution d'une entreprise, d'un dessein. Il n'est pas bon pour le conseil, mais il est excellent pour l'exécution. Cela demande une prompte exécution. L'exécution d'un jugement, d'un acte, d'un contrat. Exécution provisoire, nonobstant opposition ou appel. L'exécution des lois. L'exécution d'un plan. En venir à l'exécution.*

Il est homme d'exécution, C'est un homme résolu, capable d'exécuter hardiment quelque chose.

Mettre à exécution, Exécuter. *Le projet, l'arrêt, le jugement fut mis à exécution.*

En termes de Procéd., *Saisie-exécution,* Saisie de meubles faite sur un débiteur au nom de son créancier. *Toute saisie-exécution doit être précédée d'un commandement. Vente de meubles par suite de saisie-exécution.* On dit aussi, *Exécution d'un débiteur,* Vente de ses biens par autorité de justice. *Exécution provisoire,* Exécution d'un arrêt, d'un jugement, nonobstant tout recours. On dit dans le même langage, qu'*Un titre porte exécution parée,* lorsqu'il est en forme exécutoire. Voyez EXÉCUTOIRE.

Exécution à la Bourse, Vente ou achat forcés des valeurs d'un vendeur ou d'un acheteur lorsqu'il ne remplit pas ses engagements.

L'exécution d'un condamné, L'action de mettre à mort un condamné. *Assister à une exécution. Son exécution fut retardée.*

En termes de Guerre, *Exécution militaire,* La peine de mort infligée par un tribunal militaire. Il se dit aussi Du dégât que l'on fait militairement dans un pays, pour contraindre les habitants à ce qu'on exige d'eux. *Menacer un pays d'exécution militaire. Procéder par exécution militaire.*

EXÉCUTION, se dit particulièrement dans un sens analogue à celui d'*Exécuter,* appliqué Aux ouvrages d'art, à la musique, à la danse, etc. *L'exécution d'un tableau, d'une statue, d'un monument. L'exécution d'un opéra, d'une symphonie, d'un ballet, d'une comédie. Exécution parfaite. Belle exécution. Exécution médiocre.*

Il se dit encore, surtout en termes de Peinture et de Gravure, de La manière dont un artiste exécute ses ouvrages. *L'exécution de ce peintre, de ce graveur, etc., est facile, agréable, soignée, hardie, brillante, légère, lourde, mesquine, etc.* Dans ce sens, il se dit aussi Des ouvrages littéraires. *Cette œuvre n'est pas mal conçue, mais l'exécution en est faible.*

EXÉCUTOIRE. adj. des deux genres. T. de Jurispr. Qui peut être mis à exécution, ou Qui donne pouvoir de procéder à une exécution judiciaire. *Les lois sont exécutoires en vertu de la promulgation qui en est faite par le souverain. Titre exécutoire. Délivrer un acte en forme exécutoire. Le contrat n'est pas exécutoire. Ces jugements sont exécutoires par provision, nonobstant l'appel.*

Il est aussi substantif masculin, et signifie, Acte qui donne pouvoir de contraindre au payement des frais et dépens, selon les formes judiciaires. *Obtenir un exécutoire. Délivrer un exécutoire. Exécutoire de dépens. Payer l'exécutoire.*

EXÉGÈSE. s. f. Terme didactique. Explication, interprétation. Il se dit en parlant D'explications grammaticales ou étymologiques sur le texte d'un ouvrage.

Il se dit particulièrement de L'interprétation grammaticale et historique de la Bible. *Exégèse de la Bible,* ou *biblique,* ou simplement *Exégèse.*

EXÉGÉTIQUE. adj. des deux genres. Qui sert à expliquer, à interpréter. Il ne se dit guère qu'en parlant D'explications grammaticales ou étymologiques. *Commentaire exégétique. Notes exégétiques.*

EXEMPLAIRE. s. m. Modèle, patron. *Exemplaire de vertu. Exemplaire de chasteté.*

EXEMPLAIRE. adj. des deux genres. Qui donne exemple, qui peut être proposé pour exemple, qui peut servir d'exemple. *Vertu, piété exemplaire. Vie exemplaire. Châtiment exemplaire. Punition exemplaire.*

EXEMPLAIRE, se dit aussi Des livres, des gravures, des médailles, et d'autres objets multipliés d'après un type commun. *Il n'y a que deux exemplaires de ce livre dans tout Paris. J'en ai recouvré un exemplaire. Faire saisir les exemplaires d'un livre. On a imprimé, on a tiré cet ouvrage à deux mille exemplaires. Exemplaire broché. Exemplaire relié. J'ai un bel exemplaire de cette médaille, de cette estampe.*

Il se dit encore Des divers individus de même espèce soit animale, soit végétale que l'on conserve comme échantillons dans les collections d'histoire naturelle. *Ce voyageur a rapporté de beaux exemplaires de cette coquille, de cette plante, de cet insecte.*

EXEMPLE. s. m. Ce qui peut servir de modèle, ce qui peut être imité. *Grand exemple. Bon exemple. Mauvais, dangereux exemple. Exemple singulier, inimitable. Exemple de vertu. Proposer un exemple. Proposer en exemple. Donner l'exemple. Donner bon exemple. Montrer l'exemple. Prêcher d'exemple. Les exemples conduisent plus efficacement à la vertu que les préceptes. Ne vous réglez pas sur son exemple. Suivez son exemple. Vous en avez un bel exemple devant les yeux. Il a laissé l'exemple de sa vie à ses enfants. Prendre exemple sur quelqu'un. Cela est d'un bon exemple. Ne donner que de bons exemples. Profiter d'un bon exemple. C'est un homme d'exemple. Un écolier qui est l'exemple de toute sa classe.*

Faire un exemple de quelqu'un, le faire servir d'exemple, Le punir pour apprendre aux autres les peines auxquelles ils s'exposeraient, s'ils commettaient les mêmes fautes. On dit dans un sens analogue, *Faire des exemples.*

EXEMPLE, se dit aussi d'Une chose qui est pareille à celle dont il s'agit, et qui sert pour l'autoriser, pour la confirmer, ou seulement pour la faire bien connaître, pour en donner une idée plus exacte. *Ce que vous dites là est sans exemple. Il n'y en a point d'exemple. Il n'y en eut jamais d'exemple. Cela est sans exemple. Donnez-m'en un exemple. Je vous en trouverai cent exemples dans l'histoire. Vous dites que cette façon de parler est correcte, apportez-m'en des exemples tirés des bons auteurs. Dans cette grammaire, chaque règle est accompagnée de nombreux exemples. Je suis fondé en exemples. Alléguer un exemple. Citer un exemple. Cela ne fait point exemple. Cet exemple tire à conséquence, ne tire point à conséquence.*

EXEMPLE, en fait d'Écriture, signifie, Le patron, le modèle sur lequel l'écolier qui apprend à écrire, forme ses caractères. *Son maître à écrire lui donne tous les jours de nouveaux exemples. Un bel exemple d'écriture anglaise, de ronde, de coulée, etc. Un cahier, un livre d'exemples.*

Il se dit aussi Des lignes, des caractères que l'écolier forme sur ce modèle. *Faites votre exemple. L'exemple qu'il a fait est mal écrit. Montrez-moi votre exemple.*

PAR EXEMPLE. loc. adv. dont on se sert lorsqu'on va éclaircir, expliquer, ou confirmer, par un exemple, ce qu'on a dit. On supprime quelquefois le *par,* et on dit simplement, *Exemple.*

PAR EXEMPLE, s'emploie quelquefois, dans le langage familier, Pour exprimer un grand étonnement, ou beaucoup d'incrédulité, etc. *Par exemple, voilà qui est fort, voilà qui est bien singulier! Il le fera, dites-vous : ah! par exemple, c'est ce que nous verrons.*

À L'EXEMPLE DE. loc. prépositive. En se conformant à l'exemple donné par. *À l'exemple de ses ancêtres. Il voulut, à leur exemple, se montrer généreux.*

EXEMPT, EMPTE. adj. (Le P ne se prononce point.) Qui par droit, par privilège, par nature, n'est point sujet à quelque chose, qui n'est point assujetti à quelque chose. *Autrefois les gentilshommes étaient exempts de tailles. Être exempt du service militaire. Être exempt de tutelle et de curatelle. Nul n'est exempt de la mort. Être exempt de passion. Son cœur n'est point exempt de faiblesse.*

Il signifie aussi, Garanti, préservé. *Cette seule ville a été exempte de la maladie, de la contagion. Mener une vie exempte de peines, de soucis. Un ouvrage exempt de défauts. Sa conduite ne fut point exempte de blâme.*

Prov., *Il est exempt de bien faire,* se dit, par une espèce d'ironie, D'un homme qui ne fait rien pendant que les autres travaillent.

EXEMPT. s. m. (Le P ne se prononce point.) Il se disait, dans certaines compagnies de gardes, d'Un officier qui commandait en l'absence du capitaine et des lieutenants. *Exempt des gardes du corps,* ou *Exempt des gardes. Exempt des Cent-Suisses. Exempt de la maréchaussée. Les exempts portaient un petit bâton de commandement. Il obtint une charge d'exempt,*

le bâton, le grade d'exempt dans la garde du roi.

Exempts de police, Officiers de police. *Il fut arrêté par un exempt de police.*

EXEMPT, se dit aussi Des ecclésiastiques qui ne sont point soumis à la juridiction de l'ordinaire.

EXEMPTER. v. a. (Le P ne se prononce point.) Rendre exempt, affranchir. *Exempter de tout impôt. Exempter quelqu'un de tutelle, de curatelle. Exempter du service militaire. Il s'est fait exempter.*

Il signifie aussi, Dispenser. *On l'a exempté de cette corvée.* Il s'emploie souvent, dans la même acception, avec le pronom personnel. *Vous ne pouvez vous exempter d'aller lui faire une visite.*

EXEMPTÉ, ÉE. part. passé.

EXEMPTION. s. f. (Le P se prononce.) Droit, grâce, privilège qui exempte. *Exemption d'impôts, de service. Exemption de toutes charges publiques. Autrefois on accordait, en certains cas, des lettres d'exemption. Motifs d'exemption.*

Il signifie quelquefois simplement, Dispense. *Il obtint une exemption. Accorder une exemption.*

Dans les Écoles, *Exemption*, Billet de satisfaction donné à un élève et qui peut lui servir de dispense en cas de punition.

EXEQUATUR. s. m. (On prononce *Exécouatur.*) Terme emprunté du latin. Ordre ou permission d'exécuter. *Mettre, signer l'exequatur.* Il était fort usité dans la Pratique ancienne.

Il se dit, en Diplomatie, de L'autorisation donnée à un agent étranger pour résider dans le pays et pour y exercer ses fonctions. *Ce consul a reçu son exequatur.*

EXERCER. v. a. Dresser, former, instruire à quelque chose par des actes fréquents. *Exercer des soldats; les exercer au maniement des armes, à manœuvrer. Exercer des écoliers à la composition, à composer. Exercer des acteurs. Exercer à la patience, à la tempérance.* On le dit souvent en parlant Des animaux. *Exercer un cheval. Exercer des chiens à la chasse, à chasser.*

Il signifie aussi, Faire mouvoir, pour mettre ou pour tenir en état de mieux faire certaines fonctions. *Exercer ses jambes. Il est allé dans la plaine exercer ses chevaux.*

Il peut s'appliquer Aux choses morales. *Cela exerce l'esprit, l'intelligence. Exercer la mémoire d'un enfant. J'exerce ma mémoire en apprenant chaque jour tant de vers, tant de lignes.*

Exercer la patience de quelqu'un, Mettre sa patience à l'épreuve, en faisant ou en disant des choses capables de l'impatienter. *Dieu se plaît à exercer les bons, les gens de bien*, Il leur envoie des afflictions, afin d'éprouver leur patience et de la rendre plus méritoire.

EXERCER, signifie encore, Pratiquer. *Exercer un métier. Exercer un art, une profession, une industrie. Il est habile dans la profession qu'il exerce. Exercer le commerce. Exercer la médecine, la chirurgie.* On dit de même, *Exercer la piraterie, le brigandage, etc.*

Exercer des fonctions, Les remplir; *Exercer une charge*, En faire les fonctions. *Il y a dix ans qu'il exerce les fonctions de maire, d'adjoint, la charge de notaire.* On dit quelquefois absolument, *Exercer*, soit en parlant D'une charge, soit en parlant D'une profession. *Il était agent de change, mais il n'a exercé que peu de temps. Il exerce encore. Cet avocat, ce médecin n'exerce plus.*

Exercer son éloquence, sa plume, ses talents, etc., Faire usage de son éloquence, de son talent d'écrire, etc. *Ils ont rarement occasion d'exercer leur éloquence, leurs talents. Voilà un sujet sur lequel vous pouvez exercer votre plume.*

Exercer sa libéralité, sa clémence, sa charité, etc., Faire des actes de libéralité, de clémence, de charité. On dit dans un sens analogue, *Exercer des actes de libéralité, de clémence, etc.* On dit aussi, *Exercer l'hospitalité.*

Exercer sa cruauté, sa fureur, sa vengeance, etc., S'abandonner à sa cruauté, à sa fureur, etc., en faire éprouver les effets à quelqu'un. On dit dans un sens analogue, *Exercer des actes de cruauté, de vengeance, de rigueur, etc.* On dit aussi, *Exercer des rigueurs, des violences, des injustices, etc.*

Exercer son droit, ses droits, un privilège, etc., En user, les faire valoir. On dit dans un sens analogue, *Exercer l'autorité, le pouvoir, etc.*

Exercer un grand empire, exercer de l'ascendant, exercer de l'influence, une grande influence, etc., Avoir un grand empire, beaucoup d'ascendant, d'influence. *Il exerçait un grand empire, un grand ascendant sur les esprits. L'influence, l'action qu'exercent sur notre corps les variations de la température.*

Exercer une grande surveillance, une surveillance active sur quelqu'un, sur quelque chose, Surveiller attentivement quelqu'un ou quelque chose. On dit dans un sens analogue, *Exercer la police.*

EXERCER, se dit absolument, en parlant Des visites qui se font chez les contribuables, et principalement chez les marchands de vin et les aubergistes, pour assurer le payement de l'impôt. *Les employés sont venus exercer chez lui.*

EXERCER, s'emploie avec le pronom personnel dans quelques-unes de ses acceptions. *S'exercer à faire des armes, à tirer de l'arc. S'exercer à chanter, à jouer du violon. S'exercer à la course, à la lutte. S'exercer à la patience, à la tempérance, à toutes les vertus. Leur critique, leur malice s'exercera sur ce livre. Son talent ne trouvera pas là de quoi s'exercer.*

EXERCÉ, ÉE. part. passé. *Des soldats bien exercés. Un esprit exercé.*

EXERCICE. s. m. Action par laquelle on exerce ou l'on s'exerce. *Long, pénible, fréquent, continuel exercice. Cela ne s'apprend que par un long exercice. Il faut que je me remette en exercice. Se tenir en exercice.*

Il signifie particulièrement, en termes de Guerre, L'action d'exercer, de s'exercer au maniement des armes et aux évolutions militaires. *L'exercice du fusil. Ces soldats font l'exercice tous les jours. Le colonel a fait faire l'exercice au régiment. Commander l'exercice. Les exercices n'ont pas lieu ce jour-là. Exercice à feu. Aller à l'exercice.*

Il se dit aussi Des mouvements par lesquels on exerce le corps. *Il se promène, il joue à la paume, pour faire de l'exercice. L'exercice est bon pour la santé. Il aime mieux les exercices du corps que ceux de l'esprit. L'exercice de la promenade. Faire un exercice modéré.*

EXERCICE, signifie, figurément et familièrement, Peine, fatigue, embarras. *S'il m'attaque, je lui donnerai de l'exercice. Il veut que l'on fasse tout cela en deux jours, voilà bien de l'exercice. Il donne de l'exercice, bien de l'exercice à ses gens.*

Il se dit encore Des exercices du corps soumis à certaines règles et que l'on apprend à bien exécuter, comme monter à cheval, faire des armes, danser, nager, etc. *Il réussit mieux dans cet exercice que dans tel autre. Il réussit dans tous ses exercices. Les différents exercices qui font partie de l'éducation. L'exercice des armes. L'équitation est un bel exercice. Faire ses exercices. Apprendre ses exercices. Les exercices de la gymnastique.*

Il se dit quelquefois, au pluriel, de L'occupation d'une compagnie, d'une académie. *Les exercices académiques.*

Il se dit aussi, dans les Collèges, de Certaines conférences où les écoliers répondent sur quelque partie des humanités. *Soutenir un exercice.*

EXERCICE, signifie encore, Pratique. *L'exercice d'une profession. Les édifices consacrés à l'exercice du culte. L'exercice de toutes les vertus. Exercice de piété.*

Exercices spirituels, Certaines pratiques de dévotion qui se font ordinairement dans les communautés religieuses où l'on se met en retraite. *Faire les exercices spirituels, les exercices de dix jours.*

L'exercice d'une charge, d'un emploi, L'action de remplir les fonctions d'une charge, d'un emploi. On dit dans un sens analogue, *Être dans l'exercice de ses fonctions.*

EXERCICE, se dit quelquefois, plus spécialement en parlant D'une charge, d'un emploi dont les fonctions sont remplies par deux personnes qui alternent, ou par plusieurs qui se succèdent tour à tour. *Être en exercice. C'est son année d'exercice. Sortir d'exercice. Entrer en exercice.*

EXERCICE, signifie aussi, L'action d'user de quelque chose, de le faire valoir. *L'exercice d'un droit, d'un privilège. Les obstacles qui s'opposaient à l'exercice de son pouvoir, de son autorité.*

Il signifie absolument, en matière de Finances, La perception de l'impôt et l'emploi du revenu public, conformément à la loi des finances votée annuellement par les chambres législatives. *L'exercice de l'année. Exercice de 1876 à 1877.*

Il se dit encore Des visites qui se font chez les contribuables, et principalement chez les marchands de vin et les aubergistes, pour assurer le payement de l'impôt. *Plusieurs villes demandèrent la suppression de l'exercice.*

EXÉRÈSE. s. f. T. de Chirur. Opération qui consiste à extraire ou à retrancher du corps humain ce qui est étranger, nuisible ou superflu.

EXERGUE. s. m. Petit espace réservé au bas du type d'une médaille pour y mettre une date, une inscription, une devise. *L'exergue d'une médaille. On met d'ordinaire dans l'exergue la date de l'année où la médaille a été frappée. Cette médaille a pour exergue tels mots. Les mots de l'exergue. L'exergue est trop petit pour qu'on puisse y graver les paroles nécessaires.*

EXF

EXFOLIATION. s. f. T. de Chirur. Séparation des parties mortes qui se détachent d'un os, d'un tendon, d'un cartilage, d'une aponévrose, sous la forme de petites écailles ou de lames. *L'exfoliation s'opère naturellement.*

EXFOLIATION, se dit, en termes de Botanique, de La séparation de l'écorce qui se détache du tronc sous la forme de minces feuillets.

EXFOLIER (S'). v. pron. Il se dit D'un corps dont quelques parties se détachent sous la forme de feuillets ou de lames. *Certains bois s'exfolient quand on les travaille.*

Il se dit particulièrement, en Chirurgie, Des os, des tendons, des cartilages, des aponévroses. *L'os, le tendon, le cartilage commence à s'exfolier.*

EXFOLIÉ, ÉE. part. passé.

EXH

EXHALAISON. s. f. Ce qui s'exhale de quelque corps. *Exhalaison douce, agréable. Une exhalaison maligne, pestilentielle. Exhalaison sulfureuse. Exhalaison sèche, humide. Exhalaison sensible, insensible. Le soleil attire les exhalaisons. La terre envoie des exhalaisons. Il en sort des exhalaisons. Les météores qui se forment des exhalaisons.*

EXHALANT. adj. et s. m. T. d'Anat. Il se dit De vaisseaux très déliés qu'on supposait servir à l'exhalation. *Les vaisseaux exhalants. Les exhalants.*

EXHALATION. s. f. Action d'exhaler. *Au moment de l'exhalation.*

En Anatomie, il se dit de La fonction par laquelle certains liquides sont répandus, sous la forme d'une rosée, à la surface des membranes ou dans les tissus organiques.

En Botanique, il se dit de L'action des plantes qui exhalent dans l'air, après leur avoir fait subir une certaine modification, les gaz qu'elles avaient absorbés.

EXHALER. v. a. Pousser, envoyer hors de soi des vapeurs, des odeurs, des esprits, etc. *Ces fleurs exhalent une douce odeur. Au printemps, la terre exhale une sorte de parfum. Ces marais exhalent une vapeur malsaine.*

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel. *L'odeur qui s'exhale d'une rose. Il s'exhale des vapeurs de ce marais.*

EXHALER, avec le pronom personnel, signifie quelquefois, Se dissiper par l'évaporation. *L'esprit-de-vin s'exhale. Ces liqueurs s'exhalent aisément. Cette liqueur s'est toute exhalée. L'eau de ce marais s'exhale en vapeurs malignes.*

EXHALER, signifie encore figurément, Manifester, exprimer vivement, faire éclater un sentiment, une passion. *Exhaler sa colère contre quelqu'un. Exhaler sa douleur. Exhaler sa colère en menaces, en reproches. Exhaler sa douleur en plaintes.* On dit, dans un sens analogue, *Exhaler sa bile, exhaler sa mauvaise humeur.* On l'emploie aussi, dans ce sens, avec le pronom personnel. *Leur colère a pu s'exhaler librement. Sa douleur s'est exhalée en plaintes.*

EXHALÉ, ÉE. part. passé.

EXHAUSSEMENT. s. m. Élévation. Il ne se dit qu'en parlant De constructions, d'édifices. *Donner de l'exhaussement à un mur. Les planchers de cette maison n'ont pas assez d'exhaussement.*

EXHAUSSER. v. a. Élever plus haut. Il ne se dit qu'en parlant De constructions, d'édifices. *Exhausser un mur, une maison. Exhausser un plancher.*

EXHAUSSÉ, ÉE. part. passé. *Un plafond très exhaussé, trop exhaussé*, Très haut, trop haut.

EXHÉRÉDATION. s. f. T. de Jurispr. Action par laquelle on exclut, on prive quelqu'un de l'hérédité, de l'héritage auquel il a droit, selon la loi ou la coutume. Il n'est guère usité qu'en parlant De l'hérédité paternelle ou maternelle. *Cause d'exhérédation. Les causes d'exhérédation ont été jugées nulles. Exhérédation méritée. Exhérédation injuste, odieuse. L'exhérédation n'est point admise par le code civil.*

Il signifie aussi, L'état de celui qui est exhérédé. *L'exhérédation où il était, le réduisait à la misère.*

EXHÉRÉDER. v. a. T. de Jurispr. Déshériter. *Son père l'exhéréda.*

EXHÉRÉDÉ, ÉE. part. passé.

EXHIBER. v. a. T. de Pratique. Représenter, montrer. Il se dit surtout en parlant Des actes, des pièces, etc., qu'on produit en justice. *Exhiber un contrat. Exhiber ses titres. On a contraint ce négociant à exhiber ses livres.* On l'emploie quelquefois, par plaisanterie, dans le langage ordinaire. *Il nous exhiba une pancarte chargée d'attestations.*

EXHIBÉ, ÉE. part. passé.

EXHIBITION. s. f. T. de Pratique. Action d'exhiber, de produire un acte, une pièce, etc. *Après l'exhibition de son contrat. Faire une exhibition de pièces. Faire exhibition des pièces.*

Dans le langage ordinaire, il se dit quelquefois d'Une exposition d'objets curieux.

EXHORTATION. s. f. Discours par lequel on exhorte. *Sage exhortation. Forte, puissante exhortation. Votre exhortation sera sans effet. Il n'a pas besoin d'exhortation pour bien faire. Il s'efforça de les encourager par ses exhortations.*

Il se dit particulièrement d'Un discours chrétien et pieux qu'on fait en style familier, pour exciter à la dévotion. *Faire une exhortation à ses paroissiens. Cette exhortation vaut bien un sermon.*

EXHORTER. v. a. Exciter par le discours, tâcher de porter à quelque chose de bien. *Exhorter ses troupes avant le combat. Exhorter à la paix, à l'union. Je l'ai fort exhorté à mieux vivre. Exhorter à bien faire. Exhorter un malade à mourir en bon chrétien. Il est endurci dans son péché, vous perdrez le temps à l'exhorter.*

Exhorter quelqu'un à la mort, L'exhorter à mourir en bon chrétien. *Le confesseur qui l'a exhorté à la mort.*

EXHORTÉ, ÉE. part. passé.

EXHUMATION. s. f. Action par laquelle on exhume. *L'autorité ordonna l'exhumation du corps, pour qu'il fût visité.*

EXHUMER. v. a. Déterrer un corps mort. Il se dit surtout lorsqu'on procède par ordre de la justice, de l'autorité. *On ordonna que le corps serait exhumé. On le fit exhumer.*

Il se dit quelquefois figurément, en parlant De choses qui sont restées longtemps enfouies, oubliées, et qu'on vient à produire, à rappeler, à citer. *Exhumer de vieux titres. Cet historien a exhumé des noms, des faits oubliés jusqu'à lui. Exhumer des souvenirs fâcheux.*

EXHUMÉ, ÉE. part. passé.

EXI

EXIGEANT, ANTE. adj. Qui est dans l'habitude d'exiger beaucoup ou trop de déférence, d'attentions, de concessions, etc. *Vous êtes bien exigeant. Elle est trop exigeante. Se montrer exigeant.*

EXIGENCE. s. f. Caractère ou prétention de celui qui exige, qui se montre exigeant. *Il est d'une exigence insupportable, ridicule, d'une extrême exigence. Il pousse trop loin l'exigence. Rien ne peut satisfaire son exigence.*

Il se dit aussi de Ce qu'exigent ou requièrent les circonstances, et s'emploie surtout dans ces locutions, *Selon l'exigence du cas, du temps, des affaires.*

EXIGER. v. a. Demander quelque chose en vertu d'un droit légitime ou prétendu tel. *Exiger le payement d'une dette. N'exiger rien au delà de ce qu'il faut. Cet impôt est aboli, on ne l'exige plus. N'exiger que des choses raisonnables.*

Il signifie aussi, Faire payer, faire fournir quelque chose par force. *Exiger des contributions de guerre.*

Il signifie encore, Obliger ou vouloir obliger à quelque chose au delà de ce qui est dû. *C'est un usurier qui exige de gros intérêts. Les ouvriers exigeaient un salaire plus élevé. Il exige des honneurs qui ne lui sont pas dus.*

Il signifie au figuré, Obliger à de certaines choses, astreindre à de certains devoirs; et, dans ce sens, il se dit ordinairement Des choses morales. *Votre naissance, votre honneur, votre gloire exige cela de vous. Cette place exige une grande assiduité. Les devoirs de la société exigent qu'on ménage l'amour-propre d'autrui. Sa position exige de grands ménagements.*

EXIGÉ, ÉE. part. passé.

EXIGIBILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est exigible. *L'exigibilité d'une dette.*

EXIGIBLE. adj. des deux genres. Qui peut être exigé. *Ces droits ne sont plus exigibles. Une dette exigible. Cette dette est exigible en tout temps.*

EXIGU, UË. adj. Fort petit, modique. Il n'est guère usité que dans quelques phrases familières. *Un repas exigu. La somme est fort exiguë. Il n'a qu'un revenu fort exigu.*

EXIGUÏTÉ. s. f. Petitesse, modicité. *L'exiguïté de sa fortune l'oblige à beaucoup d'économie.*

EXIL. s. m. (On prononce l'L, mais sans la mouiller.) État de celui que l'autorité force à vivre hors du lieu, hors du pays où il habitait ordinairement. *Long, fâcheux exil. Envoyer en exil. Aller en exil. Être en exil. Lieu d'exil. Il est revenu, il a été rappelé d'exil, de l'exil, de son exil. Son ambassade est un honnête exil, un honorable exil. Le bannissement est infamant, et l'exil ne l'est pas.*

En termes mystiques, *La terre est pour l'homme un lieu d'exil, la vie est un temps d'exil.*

Exil volontaire, se dit de L'action de quitter le pays où l'on est accoutumé de vivre, soit parce qu'on n'y est pas en sûreté, soit parce qu'on juge son absence utile au bien public. *Il évita les poursuites par un exil volontaire. Ce grand homme s'imposa un exil volontaire.*

EXIL, se dit aussi de Tout séjour dans un lieu qui n'est pas celui où l'on voudrait être, de tout éloignement qui prive de certains agréments qu'on regrette. *La ville où nous sommes est pour nous un lieu d'exil. Vivre ainsi loin de vous est une sorte d'exil, est un exil, un véritable exil pour moi.*

EXILER. v. a. Envoyer en exil. *On l'exila du royaume. Ils furent tous exilés.*

Il signifie aussi, Reléguer. *Il fut exilé en*

Sardaigne. Le prince l'exila dans telle ville.

Exiler quelqu'un de sa présence, se dit D'une personne qui interdit à quelqu'un de se présenter devant elle.

EXILER, avec le pronom personnel, signifie, S'éloigner, se retirer. *Il s'est exilé de la ville. Il s'est exilé à la campagne. Il s'est exilé du monde.*

EXILÉ, ÉE. part. passé.

Il s'emploie quelquefois comme substantif. *Un exilé. On rappela les exilés.*

EXISTANT, ANTE. adj. Qui existe. *Toutes les créatures existantes. On a saisi tous les biens et tous les effets existants. Maintenir les traités existants.*

EXISTENCE. s. f. État de ce qui existe. *L'existence de Dieu. L'existence des choses créées. Tout ce qui est au monde tient son existence de Dieu. L'existence d'un peuple, d'une nation. On avait nié l'existence de ce monument. L'existence d'un fait, d'un acte, d'un traité, d'une loi. L'existence d'un complot.*

Il signifie particulièrement, Vie. *Cet homme n'a pas six mois d'existence, pour six mois d'existence. Ceux à qui je dois l'existence. Il est fatigué de l'existence. Une existence pénible, triste, oisive. Prolonger son existence. Mettre un terme à son existence.*

Il se dit quelquefois de La position d'un homme dans la société. *C'est un homme qui a une belle existence, qui a une existence équivoque, qui n'a point d'existence dans le monde.*

EXISTER. v. n. Être actuellement, avoir l'être. *Toutes les créatures qui existent.*

Il signifie encore simplement, Être, se trouver ou avoir lieu actuellement. *Ce monument n'existe plus depuis longtemps. Il en existe encore des traces, des vestiges. Il s'empara de tous les effets de la succession qui existaient à cette époque. Cette dette n'existe plus. Il existait un complot. Tant que cette loi existera.*

Il signifie particulièrement, Vivre. *Vous n'existiez pas encore à cette époque. Quand j'aurai cessé d'exister. Il a beaucoup de peine à faire exister sa nombreuse famille. Avec cette fortune, on peut exister honorablement dans le monde.*

EXO

EXOCET. s. m. Poisson. Voyez MUGE.

EXODE. s. m. Nom du second livre du Pentateuque, dans lequel Moïse a écrit l'histoire de la sortie des Israélites hors de l'Égypte.

EXODE. s. m. T. d'Antiquité. La dernière partie d'une tragédie grecque, celle qui renferme la catastrophe. Il se disait aussi d'Une petite pièce qui se jouait chez les Romains, à la fin du spectacle.

EXOMPHALE. s. f. T. de Chirur. Nom générique des différentes hernies de l'ombilic ou nombril.

EXONÉRATION. s. f. T. d'Administration. Décharge, dispense. *Exonération du service militaire. Exonération d'impôts.*

EXONÉRER. v. a. Décharger, dispenser, tenir quitte.

En termes de Douanes, *Exonérer une marchandise*, Ne pas lui faire payer les droits auxquels elle est soumise par les tarifs.

En termes de Palais, *S'exonérer*, Acquitter une dette.

EXONÉRÉ, ÉE. part. passé.

EXOPHTALMIE. s. f. T. de Chirur. Sortie de l'œil hors de son orbite.

EXORABLE. adj. des deux genres. Qui se laisse fléchir par les prières. *Montrez-vous exorable à nos vœux.* Il est peu usité.

EXORBITAMMENT. adv. Excessivement, d'une manière exorbitante. *Il dépense exorbitamment.*

EXORBITANT, ANTE. adj. Excessif, qui passe de beaucoup la juste mesure. *Il est d'une taille, d'une grosseur exorbitante. Cette marchandise est d'un prix exorbitant. Dépense exorbitante. Il exige des droits exorbitants. Cela est exorbitant. Pouvoir exorbitant. Autorité exorbitante.*

EXORCISER. v. a. Conjurer, se servir des paroles et des cérémonies de l'Église pour chasser les démons. *Exorciser les démons.*

Exorciser un possédé, Employer les exorcismes de l'Église pour chasser le démon du corps d'un possédé. *Exorciser l'eau, le sel, etc.*, Prononcer les prières de l'Église sur le sel, l'eau, etc.

EXORCISER, signifie, figurément et par exagération, Exhorter quelqu'un, le presser si fortement, qu'on le ramène à la raison. *Ils l'ont tant prêché, tant exorcisé, qu'à la fin il s'est rendu.* Ce sens est peu usité.

EXORCISÉ, ÉE. part. passé.

EXORCISME. s. m. Paroles et cérémonies dont on se sert pour exorciser. *Pendant que le prêtre faisait les exorcismes.*

EXORCISTE. s. m. Celui qui exorcise, qui fait les exorcismes. C'est plus particulièrement Le titre de ceux qui, par les fonctions de leur ordre, ont le droit d'exorciser. *L'ordre d'exorciste est un des quatre mineurs.*

EXORDE. s. m. Première partie d'un discours oratoire, laquelle sert ordinairement à se concilier l'attention et la bienveillance de l'auditeur. *Cet exorde est trop long, est trop court. Exorde tiré du sujet. Exorde tiré des circonstances. Exorde* ex abrupto. *Il entra en matière sans exorde, sans faire d'exorde.*

Il se dit, par extension et familièrement, Du commencement d'un discours quelconque, et même Du commencement d'une entreprise. *Voilà un beau début, voyons si la fin répondra à l'exorde. La conclusion est digne de l'exorde.*

EXOSMOSE. s. f. T. de Physique. Courant, impulsion de dedans en dehors. Voyez ENDOSMOSE.

EXOSTOSE. s. f. T. de Chirur. Tumeur qui se forme à la surface ou dans l'intérieur des os.

EXOTÉRIQUE. adj. des deux genres. Extérieur, public. Il se dit De la doctrine que les philosophes anciens professaient en public, par opposition à leur doctrine secrète. *La doctrine exotérique d'Épicure.*

EXOTIQUE. adj. des deux genres. Étranger, qui n'est pas naturel au pays. *Plantes, végétaux exotiques.* Fig., *Termes, usages, mœurs exotiques.*

EXP

EXPANSIBILITÉ. s. f. Terme didactique. Qualité par laquelle les corps fluides tendent à occuper un plus grand espace.

EXPANSIBLE. adj. des deux genres. Terme didactique. Qui est capable d'expansion.

EXPANSIF, IVE. adj. Qui a la force de dilater, ou Qui peut se dilater. *Il y a dans l'air un principe expansif. Fluide expansif.*

Il s'emploie figurément, au sens moral, comme dans ces locutions : *Une bonté expansive*, Une bonté qui s'étend à plusieurs objets; *Une âme expansive*, Une âme qui aime à s'épancher. On dit de même, *Avoir une sensibilité expansive, être fort expansif. Il est compatissant, mais il n'est point expansif.*

EXPANSION. s. f. Action ou état d'un corps fluide qui se dilate. *L'expansion de l'air par la chaleur.*

Fig., *Avoir de l'expansion*, Communiquer facilement ses sentiments.

EXPANSION, en termes d'Anatomie, se dit Du prolongement de quelque partie. *Expansion membraneuse. Expansion ligamenteuse.*

Il s'emploie dans un sens analogue en termes de Botanique. *Des botanistes pensent que la corolle est une expansion du liber.*

EXPATRIATION. s. f. Action d'expatrier, de s'expatrier; ou État de celui qui est expatrié.

EXPATRIER. v. a. Obliger quelqu'un de quitter sa patrie, lui faire quitter sa patrie.

Il s'emploie plus communément avec le pronom personnel, et signifie alors, Abandonner sa patrie pour s'établir ailleurs. *Il résolut de s'expatrier. Elles se sont expatriées.*

EXPATRIÉ, ÉE. part. passé.

EXPECTANT, ANTE. adj. Qui a droit d'attendre, d'espérer une place, un emploi; qui a une expectative. *Médecin expectant à l'Hôtel-Dieu.*

Médecine expectante, Celle qui laisse faire beaucoup à la nature, et qui emploie des moyens peu actifs; par opposition à *Médecine agissante*, Celle qui emploie des remèdes énergiques et plus ou moins nombreux.

EXPECTATIF, IVE. adj. Qui donne droit d'attendre, d'espérer. Il n'est guère usité que dans la locution, *Grâce expectative. Les grâces expectatives que la cour de Rome donnait anciennement, sont supprimées. Les indults étaient des grâces expectatives.*

EXPECTATIVE. s. f. Espérance, attente fondée sur quelque promesse, sur des probabilités. *Il n'a encore rien obtenu, mais il est toujours dans l'expectative. Il vit toujours dans l'expectative. Avoir l'expectative d'une place. Il a déjà cette place en expectative. Une douce, une agréable expectative.* On dit quelquefois, *Une triste expectative.* Ironiquement, *Belle expectative !*

Il s'est dit d'Une espèce de droit de survivance qu'on donnait en certains pays. *Le roi d'Espagne lui donna l'expectative de la première commanderie vacante, pour le premier gouvernement, etc.*

Il s'est dit également d'Une lettre, d'un bref du pape, qui donnait à celui à qui on l'adressait, l'assurance qu'il serait pourvu d'un certain bénéfice, lors de la vacance. *Les expectatives et les réserves sont depuis longtemps abolies. Le pape lui avait donné une expectative sur tel bénéfice.*

EXPECTORANT, ANTE. adj. T. de Médec. Il se dit Des médicaments qui facilitent l'expectoration. *Remèdes expectorants.*

Il s'emploie aussi substantivement, au masculin. *On lui a donné des expectorants.*

EXPECTORATION. s. f. Action d'expectorer. *Ce remède facilite, provoque l'expectoration.*

EXPECTORER. v. a. Chasser, expulser par les crachats les humeurs grossières et visqueuses attachées aux parois des bronches et des vésicules pulmonaires. *Expectorer des glaires.*

Il s'emploie aussi absolument. *Cela fait expectorer. Il expectore facilement.*

EXPECTORÉ, ÉE. part. passé.

EXPÉDIENT. s. m. Moyen de résoudre quelque difficulté, de surmonter un obstacle, de réussir dans quelque affaire. *Trouvez-moi quelque expédient. C'est un homme d'expédient. Il est fertile en expédients. Proposer des expédients. Donner des expédients. Prendre des expédients. Cette mesure est un mauvais expédient. Ce n'est qu'un expédient,* C'est une ressource passagère qui laissera bientôt retomber dans l'embarras celui qui l'emploie.

Être aux expédients, En être aux expédients, Être réduit à des moyens onéreux et extrêmes pour se procurer de l'argent. *Il était toujours aux expédients pour vivre. Vivre d'expédients.*

Il est expédient, Il est à propos, il est nécessaire. Dans cette locution, *Expédient* est adjectif. *Il est expédient de faire cela. Il est expédient que vous fassiez cela.*

EXPÉDIENT, se disait autrefois, en termes de Palais, D'Une sorte de conciliation dans laquelle les parties se concertaient d'avance sur la décision que le juge devait prendre. *Vider, faire juger une cause par expédient. Aller à l'expédient. Recevoir l'expédient. Arrêt rendu par expédient.*

EXPÉDIER. v. a. Dépêcher, hâter l'exécution, la conclusion d'une affaire, d'une chose. *Expédier une affaire. Expédier la besogne. Expédiez-moi cela au plus tôt.*

Il signifie aussi, familièrement, Dépenser, consommer avec une certaine promptitude. *Cet argent ne restera pas longtemps entre ses mains, il l'aura bientôt expédié. On leur avait donné des provisions en abondance, ils les eurent expédiées en moins de rien, ils eurent bientôt expédié tout cela. Il a expédié son dîner en quelques minutes.*

EXPÉDIER, se dit souvent en parlant Des personnes, et signifie, Terminer les affaires qui les regardent. *Ce juge expédie promptement les parties. Il ne voulut point se retirer qu'il n'eût expédié tout le monde. Expédiez cet homme, qu'il s'en aille. Il l'expédia en un moment. Ce ministre a expédié beaucoup d'affaires, beaucoup de monde ce matin.*

Expédier quelqu'un, signifie aussi, Finir promptement quelque chose de fâcheux pour lui. *Ils avaient porté beaucoup d'argent au jeu, ils furent promptement expédiés, ils furent expédiés en bref.* Il signifie particulièrement, Faire mourir vite. *Ce patient n'eut guère à languir, il fut promptement expédié. Cette maladie l'aura bientôt expédié.*

EXPÉDIER, signifie encore, Envoyer, faire partir quelque chose pour une certaine destination. *Expédier des marchandises. Expédier un ballot par le chemin de fer. Expédier des ordres. Expédier un navire. Expédier un aviso. Je vous l'expédierai par telle voie.* On dit aussi, *Expédier un courrier, une estafette.*

EXPÉDIER, signifie en outre, Faire la copie littérale d'un acte notarié ou juridique, d'un diplôme, d'un brevet, etc., et la revêtir des formes nécessaires pour qu'elle puisse faire foi au besoin. *Expédier, faire expédier un contrat de mariage, un arrêt, un jugement, des lettres de grâce, etc. On n'a pas encore expédié ma commission, mon brevet.*

EXPÉDIÉ, ÉE. part. passé.

EXPÉDITEUR. s. m. T. de Commerce. Celui qui fait un envoi de marchandises. *Ces frais sont à la charge de l'expéditeur.*

EXPÉDITIF, IVE. adj. Qui expédie promptement les affaires, la besogne dont il est chargé. *C'est un homme expéditif en affaires. On lui a donné un rapporteur fort expéditif. Un greffier expéditif. Un copiste expéditif.*

Il se dit aussi Des choses. *Le télégraphe électrique est le plus expéditif des moyens de correspondance.*

EXPÉDITION. s. f. Action d'expédier, de hâter. *Pour la plus prompte expédition des affaires, on lui adjoignit telle personne.*

Il se dit, dans une acception particulière, pour Diligence. *Je ne vous demande point de faveur, mais seulement expédition, de l'expédition.*

Un homme d'expédition, Un homme actif, hardi, qui vient promptement et habilement à bout de ce qu'il entreprend.

EXPÉDITION, se dit aussi de L'action d'envoyer, surtout en termes de Commerce. *L'expédition de ces marchandises n'aura lieu qu'à la fin du mois. Marchandises d'expédition.*

EXPÉDITION, Entreprise de guerre qui exige un voyage, un trajet plus ou moins long. *Faire de grands préparatifs pour une expédition. Une expédition militaire. L'expédition de Xercès contre la Grèce. Saint Louis au retour de son expédition d'outre-mer... Belle, grande, glorieuse expédition. Expédition lointaine. Il fit une expédition en Égypte. L'expédition d'Égypte. Le succès, le résultat d'une expédition.*

Expédition maritime, ou simplement *Expédition*, Voyage que font ensemble des vaisseaux de guerre ou des navires marchands, pour quelque entreprise, pour des découvertes, ou pour le commerce. *L'expédition de Christophe Colomb, de Vasco de Gama. Les Anglais ont fait plusieurs expéditions pour découvrir un passage au nord de l'Amérique.* Lorsque l'expédition est dirigée contre un ennemi, on dit plus ordinairement, *Expédition navale.*

EXPÉDITION, se dit encore, ironiquement, de Certaines choses faites mal à propos, inconsidérément. *Il a fait tel voyage : voilà une belle expédition. Vous êtes allé à cette assemblée : vous avez fait là une belle expédition.*

EXPÉDITION, se dit en outre de La copie littérale d'un acte, délivrée en bonne forme par l'officier public, dépositaire de l'original. *L'expédition d'un arrêt, d'un acte de vente, d'un brevet, d'une commission. On appelle Grosses les expéditions délivrées en forme exécutoire. Je n'ai pas besoin de la grosse de ce contrat, je n'en veux qu'une expédition, qu'une simple expédition. Délivrer un acte en double, en triple expédition. Ce commis est pour les expéditions.*

Il se dit également, au pluriel, Des dépêches, des lettres qu'on expédie, soit missives particulières, soit ordres, mémoires, actes, etc. *Ce courrier attend ses expéditions. Il eut ses expéditions au sceau, en cour de Rome.*

EXPÉDITIONNAIRE. adj. et s. m. Il se dit, en termes de Commerce, de Celui qui est chargé par un autre de faire un envoi de marchandises, de Celui qui fait habituellement des envois de marchandises pour le compte d'autrui. *La responsabilité de l'expéditionnaire.*

Il se dit aussi d'Un commis aux écritures chargé de faire les expéditions. *Il est commis expéditionnaire au greffe de telle cour. Il y a plusieurs expéditionnaires dans ce bureau.*

Il se dit quelquefois D'une armée envoyée en expédition. *Ce général fut chargé de ramener l'armée expéditionnaire, le corps expéditionnaire.*

Il s'est dit autrefois de Certains agents chargés, en France, de solliciter et de faire obtenir en cour de Rome les rescrits, bulles, provisions, dispenses, etc. *Notaire, banquier expéditionnaire. L'expéditionnaire en cour de Rome.*

EXPÉRIENCE. s. f. Épreuve qui se fait à dessein, ou par hasard. *Des expériences de physique, de chimie. Faire des expériences sur la pesanteur de l'air, sur l'électricité, etc. Curieuse expérience. Nouvelle expérience. L'expérience est la maîtresse des arts. Faire une triste expérience, une fâcheuse expérience. Connaître le monde par expérience. Je sais cela par expérience. J'en ai fait l'expérience. L'expérience nous a appris que...*

Il signifie aussi, Connaissance des choses, acquise par un long usage. *Il a vieilli dans le métier, il a une longue expérience, beaucoup d'expérience. Avoir l'expérience du monde. C'est un jeune homme sans expérience. Les affaires demandent une grande expérience. Croyez-en ma vieille expérience.*

EXPÉRIMENTAL, ALE. adj. Qui est fondé sur l'expérience. *Physique expérimentale. Philosophie expérimentale. La méthode expérimentale.*

EXPÉRIMENTATEUR. s. m. Celui qui fait des expériences. *Un habile expérimentateur.*

EXPÉRIMENTER. v. a. Vérifier par des expériences, éprouver par expérience. *J'ai expérimenté la vertu de ce remède. J'ai cent fois expérimenté que la peur ne donne que de mauvais conseils.*

Il se dit quelquefois absolument pour Faire des expériences. *C'est en expérimentant beaucoup qu'on avance dans une science.*

EXPÉRIMENTÉ, ÉE. part. passé. *Les remèdes les plus expérimentés sont les plus sûrs.*

Il est aussi adjectif, et signifie, Instruit par l'expérience. *C'est un homme fort expérimenté dans cet art, en ces choses-là. S'en rapporter aux gens expérimentés. Un médecin fort expérimenté.*

EXPERT, ERTE. adj. Fort versé en quelque art qui s'apprend par expérience. *Il est expert en chirurgie. Il n'est pas fort expert dans cet art. Cette sage-femme est fort experte. C'est un homme expert.*

Il s'emploie souvent comme substantif, au masculin, et se dit Des gens nommés par autorité de justice, ou choisis par les parties intéressées, pour examiner, pour estimer certaines choses, et en faire leur rapport. *Le tribunal a nommé des experts pour vérifier l'ouvrage des maçons, des couvreurs, etc. Les parties sont convenues d'experts, se sont accordées pour la nomination des experts. Experts nommés d'office. S'en rapporter au dire des experts. Rapport d'experts. Les experts ont déclaré que... La chose sera réglée à dire d'experts.*

EXPERTISE. s. f. T. de Jurispr. Visite et opération des experts ; ce qui a lieu dans un différend, lorsque le juge, ou les arbitres nommés par les parties, n'ayant pas une entière connaissance de l'objet de la contestation, ont recours aux lumières des gens de l'art, pour en faire l'examen, l'estimation ou l'appréciation. *Faire une expertise. Procéder par expertise. Procéder à l'expertise de... On a nommé des architectes pour faire l'expertise des réparations de ce bâtiment. Frais d'expertise.*

Il se dit aussi Du procès-verbal, du rap-

port des experts. *Après quatre vacations, ils ont clos, ils ont remis leur expertise.*

EXPERTISER. v. a. Faire une expertise. *Expertiser le dégât.*

Expertisé, ée. part. passé.

EXPIATION. s. f. Action par laquelle on expie un crime, une faute. *Un si faible châtiment ne suffit pas pour l'expiation de ce crime. Il souffre tout avec patience pour l'expiation de ses péchés. En expiation de ses fautes, il voulut...* Sous l'ancienne loi, les Juifs avaient une fête qu'ils appelaient *La fête des expiations.*

Il se dit, particulièrement, de Certaines cérémonies que les anciens faisaient pour expier un crime, ou pour apaiser la colère du ciel, manifestée par des prodiges. *Quand il était arrivé quelque prodige, quand la foudre était tombée quelque part, les Romains ordonnaient des expiations. Il y avait des expiations annuelles, pour purifier les villes. Expiations publiques, solennelles. Sacrifice d'expiation.*

EXPIATOIRE. adj. des deux genres. Qui expie. *Sacrifice expiatoire. Victime expiatoire. La messe est un sacrifice expiatoire. Œuvre expiatoire. Chapelle expiatoire.*

EXPIER. v. a. Réparer un crime, une faute. *Expier ses péchés par ses prières, par ses larmes, par une longue pénitence. On lui a fait expier ses fautes par un long exil.*

Expié, ée. part. passé.

EXPIRANT, ANTE. adj. Qui expire, qui est près d'expirer. *Un malade expirant. Nous la trouvâmes expirante.*

Il se dit quelquefois figurément. *Flamme, lueur expirante. Un pouvoir expirant. La liberté semblait expirante.* On dit aussi, *Une voix expirante.*

EXPIRATEUR. adj. m. T. d'Anat. Il se dit Des muscles qui contribuent à l'expiration, en resserrant les parois de la poitrine. *Muscles expirateurs.*

EXPIRATION. s. f. Échéance d'un terme dont on est convenu de part et d'autre. *Il n'a plus que six mois jusqu'à l'expiration de son bail.*

Il se dit aussi de La fin d'un certain temps marqué. *À l'expiration de l'année, du trimestre.*

Expiration, en termes de Physiologie, se dit de L'action par laquelle les poumons rendent l'air qu'ils ont aspiré. *La vie ne peut se soutenir sans l'inspiration et l'expiration.*

EXPIRER. v. n. Mourir, rendre l'âme, rendre le dernier soupir. *Le voilà qui expire. Il expira entre les bras de ses amis. Dès qu'il eut expiré. Il a expiré entre mes bras, dans mes bras.*

Il se dit figurément De certaines choses qui s'évanouissent, qui cessent, telles que la lumière, la flamme, le son. *Cette lueur expira par degrés, et une obscurité profonde la remplaça. Les sons expirèrent lentement.*

Il se dit également De certaines choses morales. *À sa vue, le reproche expira sur mes lèvres. Je sentis expirer ma colère, mon ressentiment. La liberté de la république romaine expira sous Tibère. La puissance de cet empire était près d'expirer.*

Il signifie encore figurément, Prendre fin, être au terme de sa durée. *Son bail expire à la Saint-Jean; le mien a expiré hier. L'année de son exercice est expirée. Les délais sont expirés. La trêve est expirée. Ce temps expiré, aucune réclamation ne pourra être admise.*

Expirer, est aussi verbe actif, et signifie, Rendre l'air qu'on avait aspiré. *Expirer l'air.*

Expiré, ée. part. passé. *Un bail expiré.*

EXPLÉTIF, IVE. adj. T. de Grammaire. Il se dit De certains mots qui entrent dans une phrase, sans être nécessaires au sens, mais qui servent très souvent à l'exprimer avec plus de force. *Prenez-*moi *ce flambeau. Je* vous *le traiterai comme il le mérite.* Dans ces phrases, *Moi* et *Vous* sont des mots explétifs.

Particule explétive, Petit mot, ou partie de mot, qui s'ajoute à un autre mot sans en changer la signification, et qui était en usage fréquent dans les langues grecque et latine. On en trouve quelques exemples en français; ainsi on dit, *Oui da!* et on a dit, *Nenni da!*

EXPLICABLE. adj. des deux genres. Qui peut être expliqué. *Ce passage est explicable, n'est pas explicable.* Il s'emploie le plus ordinairement avec la négation.

EXPLICATEUR. s. m. Celui qui fait aux spectateurs l'explication d'une chose exposée à la curiosité publique. *L'explicateur d'une ménagerie, d'un panorama.*

EXPLICATIF, IVE. adj. Qui explique le sens de quelque chose. *Commentaire explicatif. Notes explicatives.*

EXPLICATION. s. f. Discours par lequel on explique ce qui est obscur, difficile à comprendre, extraordinaire ou singulier. *L'explication qu'un professeur fait des écrits qu'il a dictés. Je vous donnerai l'explication de ce passage. Cet article n'est pas clair, il peut souffrir, recevoir deux explications différentes. Cela demande explication. L'explication des songes, d'une énigme, d'un oracle. L'explication des phénomènes de la nature. Me donnerez-vous l'explication d'une telle conduite? Il n'est pas satisfait de cette explication.*

Il se dit quelquefois de Ce qui aide à trouver la cause, le motif d'une chose difficile à concevoir. *Cela me donne l'explication d'un fait dont je n'avais pu encore me rendre compte.*

Il se dit aussi d'Une simple démonstration, ou d'une énumération de détails. *L'explication de la sphère. Explication anatomique. Faire l'explication d'un tableau, d'un panorama. Commencer l'explication.*

Il se dit également de La simple traduction orale d'un auteur. *Le professeur nous fait faire des explications sur Virgile, sur Tacite. Il s'est fort bien tiré de son explication.*

Avoir une explication avec quelqu'un, Le faire expliquer sur quelque chose d'équivoque. *J'ai eu une explication avec lui.* Il signifie aussi, S'expliquer soi-même avec quelqu'un. *Je ne me refuse pas à une explication.*

Demander à quelqu'un l'explication d'une injure, Lui demander d'expliquer un propos qu'il a tenu, et qui peut être considéré comme offensant, injurieux.

EXPLICITE. adj. des deux genres. Terme didactique. Qui est clair, formel, distinct, manifeste. *Volonté explicite. Foi explicite. Clause explicite.*

EXPLICITEMENT. adv. Terme didactique. En termes clairs et formels. *Cela n'est pas explicitement énoncé dans l'acte.*

EXPLIQUER. v. a. Éclaircir un sens obscur, rendre un discours intelligible. *Comment expliquez-vous ce passage de Platon? Cela est difficile à expliquer. Cela peut s'expliquer de deux façons. Expliquer une énigme.*

Il signifie aussi, Faire connaître la cause, le motif d'une chose qui paraît extraordinaire, qui est difficile à concevoir. *Expliquer un phénomène. Je ne puis m'expliquer votre conduite. Expliquez-moi ce que cela signifie.* Il se dit dans le même sens avec un nom de choses pour sujet. *Sa maladie explique pourquoi il n'est pas venu. Voilà une œuvre qui explique leur admiration pour lui.*

Il peut s'employer, dans l'une et l'autre acception, avec le pronom personnel. *Ces deux passages s'expliquent l'un par l'autre. Sa conduite s'explique d'elle-même.*

Expliquer, signifie aussi, Enseigner, démontrer. *Ce professeur explique la sphère, la géographie, les éléments d'Euclide. Ce docteur expliquait les cas de conscience. Expliquer l'anatomie humaine. Expliquer le jeu d'une machine. Expliquer une doctrine. Expliquer à quelqu'un la manière dont il doit faire usage d'un remède.*

Il signifie encore simplement, Interpréter un auteur, le traduire de vive voix. *Cet écolier commence déjà à expliquer Cicéron, Virgile. Il explique les poëtes. Expliquez-moi en français ce passage latin.*

Il signifie souvent, Déclarer, développer, faire entendre nettement sa pensée. *On ne sait pas sa pensée, car il ne l'explique point. Je vais vous expliquer ma pensée. Les rois expliquent leurs volontés par la bouche de leurs ambassadeurs. Expliquer ses intentions, ses desseins, ses motifs. Cette proposition vous semble hardie, attendez que je l'explique.*

Il s'emploie, dans le même sens, avec le pronom personnel. *Je vais m'expliquer. Je ne sais si je m'explique bien, si vous me comprenez. Il s'en est expliqué.* Avec ellipse du pronom : *Il faut faire expliquer cet homme. Il faut le faire expliquer. Je le ferai expliquer.* On peut dire aussi, *Je le ferai s'expliquer.*

S'expliquer avec quelqu'un, Avoir un éclaircissement avec lui.

Expliqué, ée. part. passé.

EXPLOIT. s. m. Action de guerre signalée et mémorable. *Exploit militaire. Bel exploit. Grand exploit. Glorieux exploit. Il s'est signalé par ses exploits. Il s'est rendu fameux par mille exploits, par de brillants exploits.*

Fig. et par ironie, *Voilà un bel exploit, vous avez fait là un bel exploit*, se dit À une personne qui a fait quelque chose mal à propos.

Exploit, en termes de Pratique, signifie, Un acte que fait un huissier pour assigner, ajourner, saisir, etc. *Exploit d'assignation, d'ajournement*, ou simplement *Exploit. Exploit de saisie. Faux exploit. Dresser un exploit. Libeller un exploit. Donner, envoyer, signifier un exploit. Enregistrer un exploit.*

Fig. et fam., *Souffler un exploit*, se dit D'un huissier qui ne remet pas la copie d'un exploit, quoique l'original porte qu'elle a été remise. *Ce fripon d'huissier lui a soufflé un exploit.*

EXPLOITABLE. adj. des deux genres. Qui peut être saisi et vendu par justice. *Garnir un appartement, une maison de meubles exploitables.*

Il signifie aussi, Qui est en état de pouvoir être façonné et débité. *Ces bois-là ne sont pas encore exploitables.*

Il signifie encore, Qui peut être cultivé, exploité avec avantage. *Cette ferme n'est pas exploitable. Cette mine est encore exploitable.*

EXPLOITANT. adj. m. T. de Pratique. Qui fait des exploits. *Huissier exploitant par tout le ressort de la cour d'appel.*

EXPLOITATION. s. f. Action d'exploiter des biens, des terres, des bois, etc. *L'exploitation d'un domaine, d'une terre. Cette ferme a de beaux bâtiments d'exploitation. Une grande exploitation. L'exploitation des bois. L'exploitation d'une mine, d'un chemin de fer.*

EXPLOITER. v. n. Faire quelque exploit. Dans cette acception, qui a vieilli, il ne se dit que par plaisanterie. *Vraiment, vous avez bien exploité.*

Il signifie ordinairement, Faire et donner des exploits en qualité d'huissier. *Cet huissier exploite bien. Les sergents du Châtelet avaient le pouvoir d'exploiter par tout le royaume.*

Fig. et fam., *A mal exploiter bien écrire*, se dit Lorsqu'un homme ayant manqué à quelque formalité, écrit ensuite la chose, non pas comme il l'a faite, mais comme il devait la faire. Cette phrase a vieilli.

EXPLOITER, est aussi verbe actif et signifie, Faire valoir une chose, en tirer le produit. *Exploiter une propriété, une ferme, une métairie. Exploiter un chemin de fer. Exploiter un brevet.*

Exploiter des bois, Abattre, façonner et débiter les bois dans la forêt. *Sitôt qu'il eut acheté ces bois, il les fit exploiter.*

Exploiter une mine, En tirer le minéral.

En mauvaise part, *Exploiter une place, un emploi*, En tirer des produits illicites. *Exploiter la curiosité publique, la crédulité de quelqu'un, etc.*, Spéculer sur la curiosité publique, profiter de la crédulité de quelqu'un pour en tirer de l'argent, etc.

Exploiter quelqu'un, En tirer parti à son propre profit et au détriment de celui qu'on exploite.

EXPLOITÉ, ÉE. part. passé.

EXPLORATEUR. s. m. Celui qui va, qu'on envoie à la découverte dans un pays, pour en connaître l'étendue, la situation, etc.

EXPLORATION. s. f. Action d'explorer. *Leurs explorations n'ont pas été poussées plus loin. Voyage d'exploration.*

EXPLORER. v. a. Examiner, visiter. Il se dit surtout D'un pays, où l'on va à la découverte. *Il voulut explorer ces contrées. Les mers que ce navigateur a explorées.*

Fig., *Explorer de vieux documents.*

EXPLORÉ, ÉE. part. passé. *Un pays peu exploré.*

EXPLOSIBLE. adj. des deux genres. Qui est susceptible de faire explosion ; qui est préparé de manière à faire explosion. *Un mélange explosible. Des balles explosibles.* On dit aussi, *Explosif, ive.*

EXPLOSIF, IVE. adj. Voyez le mot précédent.

EXPLOSION. s. f. Éclat, bruit, mouvement subit et impétueux que produisent les volcans, la poudre à canon, l'or fulminant, et les mélanges de salpêtre et de soufre, etc., lorsqu'ils s'enflamment. *L'explosion d'un volcan. L'explosion d'une mine, d'un magasin à poudre.*

Il se dit aussi de L'action d'éclater, produite par l'excès de tension de la vapeur. *L'explosion d'une machine à vapeur.*

Il se dit figurément en parlant Des passions violentes, des complots, etc., qui viennent à éclater. *L'explosion de la haine, de la colère. L'explosion d'un complot. Il y eut contre lui une explosion de murmures, d'invectives, etc.*

EXPORTATEUR. s. m. T. de Commerce et de Douanes. Celui qui exporte des marchandises nationales en pays étranger.

EXPORTATION. s. f. T. de Commerce et de Douanes. Action d'exporter. *Faire des lois contre l'exportation des matières premières, contre l'exportation des grains. Permettre l'exportation de certaines marchandises. Comparer annuellement les exportations avec les importations, l'exportation avec l'importation.*

EXPORTER. v. a. T. de Commerce et de Douanes. Transporter hors d'un État des produits du sol ou de l'industrie. *Exporter des grains, des eaux-de-vie, des étoffes, etc.*

EXPORTÉ, ÉE. part. passé. *Marchandises exportées.*

EXPOSANT, ANTE. s. T. de Jurisprudence et d'Administration. Celui, celle qui expose un fait, qui expose ses droits, ses prétentions dans une requête ou dans quelque autre acte semblable. *Les raisons de l'exposant, de l'exposante sont... Les preuves et les titres de l'exposant.*

EXPOSANT, dans le langage ordinaire, se dit de Ceux qui exposent des ouvrages d'art, des produits agricoles, industriels, des objets de trafic, pour les soumettre au jugement du public. *Les exposants furent très nombreux.*

EXPOSANT, est aussi un terme d'Arithmétique, et signifie, Le nombre qui exprime le rapport de deux autres. *Trois est l'exposant du rapport de douze à quatre.*

Il signifie pareillement, Le nombre qui exprime le degré d'une puissance. *Deux est l'exposant du carré, trois est celui du cube, etc.*

EXPOSÉ. s. m. Récit d'un ou de plusieurs faits et des circonstances qui les ont accompagnés. *Dans ce mémoire, l'exposé des faits n'est pas exact. Exposé sommaire, rapide, succinct. Un simple exposé. Faire un exposé.*

Il signifie particulièrement, Ce qui est déduit dans une requête présentée au juge. *On l'aurait condamné sur l'exposé de sa requête, sur son propre exposé. Un faux exposé.*

Il signifie aussi, Compte rendu, ou Explication, développement. *Exposé de la situation du royaume. Ce livre contient l'exposé de leur doctrine.*

EXPOSER. v. a. Mettre en vue. *Exposer en spectacle à tout le monde. Exposer un corps mort, l'exposer sur un lit de parade. Exposer des tableaux. A cette cérémonie, on exposa les plus belles tapisseries de la couronne. Exposer un criminel sur l'échafaud. Autrefois on exposait sur la roue le corps des voleurs de grands chemins. Cet artiste n'a pas encore exposé ses ouvrages au salon.* Absolument, *Ce peintre n'a point encore exposé.*

Exposer le saint sacrement, L'exposer dans une église à la vénération des fidèles. On dit de même, *Exposer des reliques.*

Exposer en vente, Exposer à la vue du public ce que l'on veut vendre. *Exposer des meubles, des livres en vente.*

Fig., *Être exposé à la vue du public, être exposé aux regards, aux yeux de tous, etc.*, Être dans une situation qui attire l'attention publique. On dit, dans un sens analogue, *Cette place, cette dignité expose à la vue de toute la terre, aux yeux de tout le monde, etc.*

EXPOSER, signifie aussi, Placer, tourner d'un certain côté. *Il faut prendre garde à bien exposer ce bâtiment, cet espalier. Exposer au nord. Exposer au midi. Exposer au soleil levant. Exposer des meubles à l'air. Exposer du linge au soleil pour le faire sécher.*

EXPOSER, signifie encore, Déduire, expliquer, faire connaître. *Exposer ses sentiments, ses pensées, ses intentions. Exposer un fait. Exposer une difficulté pour la faire résoudre. Exposer un système, une doctrine. Exposer les motifs d'un projet de loi. Exposer dans une requête les motifs et les raisons que l'on a de demander une chose. Exposer l'objet de sa mission. Exposer sa commission, son mandat. Je vous ai exposé l'état de l'affaire. Exposer vrai. Exposer faux.*

EXPOSER, signifie, en outre, Mettre en péril, mettre au hasard. *Exposer sa vie, sa personne, sa fortune. Il a exposé sa vie pour le salut de son pays. Exposer son honneur, sa réputation, sa gloire. Cela vous expose à de grands périls. La situation de cette ville l'expose aux attaques de l'ennemi.* Dans cette acception, il est souvent employé au passif. *Être exposé à périr, à perdre sa fortune. Ce pays est exposé, est fort exposé aux inondations. Être exposé à la raillerie, à la risée, à la médisance, à la calomnie. Les grandes réputations furent toujours exposées aux traits de l'envie. Être exposé à la mauvaise humeur, à la colère, à la bizarrerie de quelqu'un.*

Il s'emploie très souvent avec le pronom personnel. *S'exposer à la mort. S'exposer à être tué, à être battu. S'exposer au hasard. S'exposer à un refus. S'exposer à recevoir un affront. S'exposer à offenser Dieu, à commettre un crime. S'exposer à tuer un homme.*

S'exposer, être exposé aux coups, au feu des ennemis ; s'exposer, être exposé à l'ardeur du soleil, à la pluie, etc., Se placer, être dans un lieu où les coups peuvent aisément porter, où donne le soleil, où tombe la pluie, etc. *Les troupes furent longtemps exposées au feu de la place. Nous étions exposés aux piqûres des moustiques.* C'est à peu près dans le même sens qu'on dit, *Les païens exposaient les martyrs aux bêtes féroces.*

Absol., *S'exposer*, Se mettre en danger, courir des risques. *Ce jeune homme s'expose beaucoup en acceptant le cartel d'un pareil spadassin. C'est s'exposer inutilement que de vouloir passer ce bras de mer à la nage. Vous vous exposez un peu trop. Vous vous êtes exposé bien légèrement.*

Exposer un enfant, Abandonner un enfant nouveau-né, dans un lieu désert ou dans un lieu public, pour le détruire ou pour se décharger du soin de le nourrir. *Œdipe fut exposé. Les anciens Grecs faisaient quelquefois exposer leurs enfants. Exposer un enfant dans un chemin, dans une rue ; l'exposer à la porte d'un hospice. La loi punit ceux qui exposent leurs enfants.*

EXPOSÉ, ÉE. part. passé. *Espalier bien exposé. Maison bien exposée.*

EXPOSITION. s. f. Action par laquelle un chose est exposée, mise en vue ; ou État de la chose ainsi exposée. *L'exposition du saint sacrement. L'exposition des reliques. Il en fit l'exposition aux yeux de tout le monde. On fit dans cette salle l'exposition de plusieurs tableaux. Exposition de peinture*, ou simplement *Exposition. L'exposition des produits de l'industrie française.*

Exposition universelle, Exposition dans laquelle figurent les produits de l'industrie et des arts de tous les pays. *La première exposition universelle eut lieu à Londres en 1851. L'exposition universelle de 1867.*

EXPOSITION, se disait, particulièrement, en parlant Des condamnés qu'on exposait sur un échafaud dressé en place publique. *La peine de l'exposition publique, de l'exposition. Son exposition eut lieu tel jour. Être condamné à l'exposition. La peine de l'exposition a été abolie en* 1848.

EXPOSITION, se dit aussi de La situation, par rapport aux vues, et aux divers aspects du soleil. *Ce palais est dans une belle exposition, dans une agréable exposition. L'exposition de cette maison n'est pas saine. Exposition au nord, du nord, etc.*

Ce tableau est dans une bonne exposition, Il est bien en vue, bien placé par rapport au jour.

EXPOSITION, se dit en outre pour Narration, récit, déduction d'un fait. *Il a fait l'exposition de cette affaire fort nettement. Sur la simple exposition du fait, on le condamna.*

L'exposition d'une pièce de théâtre, La partie du drame où l'auteur expose les faits principaux qui ont précédé et préparé l'action. *L'exposition ne saurait avoir trop de clarté.* On dit aussi, *L'exposition du sujet, dans un poëme.*

EXPOSITION, signifie également, Explication, développement. *L'exposition de la foi, par Bossuet. L'exposition du système du monde, par Laplace. Faire l'exposition d'une doctrine. Il leur a fait une longue exposition de toutes ses raisons. Une exposition de principes.*

Il signifie encore, Interprétation. *L'exposition du texte de l'Écriture. Exposition littérale. Les différentes expositions.*

EXPOSITION, se dit aussi en parlant Des enfants abandonnés par les parents qui ne peuvent ou ne veulent pas les nourrir. *L'exposition des enfants est un crime.*

EXPRÈS, ESSE. adj. Qui est énoncé d'une manière si formelle, si positive, qu'il ne reste aucun lieu de douter. *Cela est en termes exprès dans le contrat. La loi est expresse sur ce point. C'est une condition expresse du marché. Défense expresse. Un commandement exprès. Un ordre exprès, très exprès. Donner la commission expresse de faire une chose. Il avait mission expresse d'agir comme il l'a fait.*

EXPRÈS, est quelquefois substantif; et alors il se dit d'Un homme qu'on envoie pour porter ou pour recevoir des lettres, des nouvelles, des ordres, etc. *On a envoyé un exprès pour cette affaire, pour l'en informer.*

EXPRÈS. adv. À certaine fin; à dessein, avec intention. *Il a fait bâtir cet appartement exprès pour recevoir ses amis. Il est venu tout exprès pour demander cet emploi. Il le fait exprès pour me fâcher. J'ai dit cela exprès pour le piquer. Il le fait exprès. Je l'ai dit exprès. C'est un fait exprès, c'est comme un fait exprès.*

Il semble fait exprès pour cela, se dit D'un homme qui a beaucoup de disposition naturelle pour certaines choses.

EXPRESS. adj. m. T. de Chemin de fer emprunté de l'anglais. Il se dit d'Un train qui va plus vite que les trains ordinaires et qui ne s'arrête qu'à un petit nombre de stations. *Le train express.* Il est aussi substantif. *Nous sommes arrivés par l'express.*

EXPRESSÉMENT. adv. En termes exprès. *Cela est énoncé expressément dans le contrat. Je lui avais commandé, défendu expressément de faire telle chose.*

EXPRESSIF, IVE. adj. Qui exprime bien ce qu'on veut dire, ce qu'on veut faire entendre. *Ce terme me semble bien expressif. Cette façon de parler est expressive. Un langage expressif. Un signe, un geste expressif. Une image expressive. Silence expressif.*

Il signifie aussi, Qui a beaucoup d'expression. *Physionomie expressive. Son regard est expressif. Musique expressive.*

EXPRESSION. s. f. Action par laquelle on exprime le suc, le jus de quelque chose. *Le suc des herbes s'obtient de trois manières : par expression, par infusion, par décoction. Huiles tirées par expression.*

EXPRESSION, signifie en outre, Ce qui exprime, ce qui manifeste le sentiment, la pensée, les passions. *L'expression de la joie, de la douleur. L'expression des sentiments. Sa physionomie a beaucoup d'expression. Son regard est plein d'expression, est dépourvu d'expression. L'expression du geste, de la voix. Un chant sans expression. Il y a beaucoup d'expression dans cette musique.*

Il signifie dans un sens analogue, en termes de Peinture et de Sculpture, La représentation vive et naturelle des passions. *Ce peintre excelle particulièrement dans l'expression. Les expressions de ce tableau sont énergiques et nobles. Il y a dans la tête de cette statue beaucoup d'expression. Le graveur a bien rendu l'expression de ce tableau.*

EXPRESSION, se dit encore, dans une acception particulière, Des termes et des tours qu'on emploie pour exprimer ce qu'on veut dire. *Belle, noble, élégante, forte expression. Expression vive, hardie, énergique. Avoir l'expression noble. Expression propre. Expression figurée, métaphorique. User d'une expression basse et populaire. Le choix des expressions. La pensée est belle, mais l'expression laisse quelque chose à désirer. Cela pèche par l'expression. Je trouve cette expression mauvaise, trop faible. Je ne condamnerais pas cette expression. Cette expression-là présente une belle idée, une idée désagréable à l'esprit. Cette expression est heureuse. L'expression, les expressions me manquent pour vous témoigner ma reconnaissance. Cela est beau au delà de toute expression.*

EXPRESSION, en termes de Mathématiques, Forme sous laquelle on représente une valeur. *Une expression algébrique.*

Réduire à sa plus simple expression, Ramener les termes d'une fraction, d'une formule, d'une équation au moindre nombre possible.

Réduire une chose à sa plus simple expression, L'abréger, la diminuer le plus possible.

EXPRIMABLE. adj. des deux genres. Qui peut être exprimé. *Cette pensée n'est pas exprimable en vers. Cela n'est pas exprimable. Il n'est pas exprimable combien nous avons souffert.* On ne l'emploie guère qu'avec la négation.

EXPRIMER. v. a. Tirer le suc, le jus d'une chose en la pressant. *Exprimer le suc d'une herbe, le jus d'une orange, d'un citron.*

EXPRIMER, signifie aussi, Manifester, représenter la pensée, le sentiment, les passions. *Exprimer ses sentiments par des gestes énergiques. Exprimer sa douleur par des larmes, par des cris. Ses yeux exprimaient l'amour et la reconnaissance. Ce poëte, ce peintre exprime bien les passions.* On dit, à peu près dans le même sens, qu'*Une passion est bien exprimée dans un tableau, dans un discours, dans un poëme,* pour dire qu'Elle y est bien représentée.

Il signifie particulièrement, Énoncer, rendre sa pensée avec de certains mots, de certains tours de phrase. *Il exprime bien sa pensée. Cette pensée est belle, mais elle n'est pas bien exprimée. Je ne saurais trouver de termes assez forts pour exprimer ma reconnaissance. Je ne saurais vous exprimer combien cela m'afflige. Comment vous exprimer ce que je ressentis alors? Je lui en exprimai tout mon dépit. Il faut exprimer cela dans le contrat. Cette clause y est bien exprimée.* On dit dans un sens analogue qu'*Un mot, qu'une phrase, etc., exprime telle idée, telle chose.*

EXPRIMER, avec le pronom personnel, signifie, Exprimer ses sentiments, énoncer sa pensée. *S'exprimer par gestes, par signes. S'exprimer en bons termes. S'exprimer clairement, facilement, nettement, avec force, etc.*

EXPRIMÉ, ÉE. part. passé.

EX PROFESSO. Voyez PROFESSO (EX).

EXPROPRIATION. s. f. T. de Jurispr. Action d'exproprier. *Expropriation pour cause d'utilité publique. Le jury d'expropriation.*

EXPROPRIER. v. a. T. de Jurispr. Priver quelqu'un d'une propriété immobilière, soit pour cause d'utilité publique et moyennant une indemnité, soit par voie de saisie. *Les créanciers menaçaient de l'exproprier.*

EXPROPRIÉ, ÉE. part. passé.

EXPULSER. v. a. Chasser quelqu'un d'un lieu, d'un pays où il était établi, dont il était en possession. *On l'expulsa de sa maison, de sa terre, de son bénéfice. Ils furent expulsés de la ville. Les Espagnols ont expulsé les Maures.*

Il signifie également, Exclure d'un lieu, d'une compagnie, etc. *Il fut honteusement expulsé de l'assemblée.*

Il signifie aussi, Pousser au dehors, faire évacuer; et, dans cette acception, il s'emploie surtout en Médecine. *Le calcul fut expulsé hors de la vessie. Ce charlatan assure que son remède est propre à expulser toutes les mauvaises humeurs du corps.*

EXPULSÉ, ÉE. part. passé.

EXPULSIF, IVE. adj. T. de Médec. Il s'est dit autrefois Des remèdes que l'on croyait propres à pousser les humeurs vers la peau, comme les diaphorétiques et les sudorifiques. *Remèdes expulsifs.*

EXPULSION. s. f. Action d'expulser d'un lieu, d'un pays, d'une compagnie. *L'expulsion des Maures de l'Espagne dura plusieurs siècles. Depuis l'expulsion des Juifs. L'assemblée demanda son expulsion.*

EXPULSION, se dit, surtout en Médecine, de L'action de pousser au dehors, de faire évacuer. *L'expulsion d'un calcul hors de la vessie. Son remède avait, disait-il, une grande vertu pour l'expulsion des mauvaises humeurs.*

EXPURGATOIRE. adj. Nom que l'on donne au catalogue des livres dont la publication et la vente sont défendues, à Rome, jusqu'à ce qu'ils aient été purgés et corrigés; en quoi ils diffèrent de ceux qui sont définitivement prohibés. *Index expurgatoire.*

EXPURGER. v. a. Ôter d'un livre les expressions qui blessent l'honnêteté; et aussi ce qui pourrait choquer les opinions reçues. *On a eu soin d'expurger cet auteur avant de le mettre entre les mains des écoliers.*

EXPURGÉ, ÉE. part. passé. *Un Horace expurgé. Une édition expurgée.*

EXQ

EXQUIS, ISE. adj. Excellent en son espèce, très bon. *Vin exquis. Viande exquise. Des mets exquis, d'un goût exquis.*

Il signifie aussi, Qui est fait, travaillé dans la plus grande perfection, le plus délicatement qu'il est possible. *Ouvrage exquis. Travail exquis. Cela est fait d'une manière exquise.*

Il se dit encore Des choses morales, et signifie, Qui est de la plus grande perfection. *Avoir un goût exquis, un jugement exquis. Avoir le discernement exquis.*

EXS

EXSANGUE. adj. des deux genres. T. de Médecine. Qui a peu de sang, qui en a perdu beaucoup.

EXSUCCION. s. f. Terme didactique. Action de sucer, d'absorber par la force de succion. *Il y a dans la racine des plantes une sorte d'exsuccion.*

EXSUDATION. s. f. T. de Physique et de Médecine. Action de suer. *Certaines maladies amènent de fortes exsudations.*

EXSUDER. v. n. T. de Physique et de Médecine. Sortir en manière de sueur. *Le sang exsude quelquefois par les pores.*

EXSUDÉ, ÉE. part. passé. *Les liquides exsudés.*

EXT

EXTANT, ANTE. adj. T. de Pratique. Qui est en nature. *Tous les effets de la succession qui sont extants.* Il vieillit.

EXTASE. s. f. Ravissement d'esprit, suspension des sens causée par une forte contemplation de quelque objet extraordinaire ou surnaturel. *Longue extase. Être en extase. Avoir des extases. Être ravi en extase. Tomber en extase.*

Il se dit figurément d'Une vive admiration, d'un plaisir extrême qui absorbe tout autre sentiment. *La vue de tant de merveilles ravit en extase. Quand il vit de si belles choses, il fut en extase, il fut ravi en extase. Il la contemplait avec extase. Être plongé dans une extase délicieuse.*

EXTASIER (S'). v. pron. Être dans une sorte d'extase, être saisi d'une vive admiration. *On ne peut entendre cette belle musique sans s'extasier. Il s'extasie sur les moindres détails de ce poëme. Il n'y a pas là de quoi s'extasier.*

EXTASIÉ, ÉE. part. passé. *Être extasié.*

EXTATIQUE. adj. des deux genres. Qui est causé par l'extase, qui est ravi en extase. *Ravissement extatique. Transport extatique. Un esprit extatique.*

EXTENSEUR. adj. m. T. d'Anat. Il se dit Des différents muscles qui servent à étendre. *Les muscles extenseurs du bras, des doigts.* Ils sont opposés aux *Fléchisseurs.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Les extenseurs de la jambe. L'extenseur du pouce.*

EXTENSIBILITÉ. s. f. Terme didactique. Qualité de ce qui est extensible. *L'extensibilité de l'or est très grande. Chaque espèce de métal a son degré différent d'extensibilité.*

EXTENSIBLE. adj. des deux genres. Terme didactique. Qui peut s'étendre, qui peut être étendu. *L'or est le plus extensible des métaux.*

EXTENSIF, IVE. adj. Terme didactique. Qui étend, qui fait effort pour étendre. *Force, puissance extensive.*

EXTENSION. s. f. Étendue. *Extension en largeur, longueur et profondeur.*

Il se dit aussi de L'action d'étendre un corps, de lui faire acquérir plus de surface. *L'or est susceptible d'une extension prodigieuse.*

Il signifie encore, L'action de ce qui s'étend, et se dit surtout Des membres. *N'avoir pas l'extension du bras libre. Les muscles qui servent à l'extension de la main.*

Il se dit également, en Chirurgie, de L'opération par laquelle on étend, en la tirant, une partie luxée ou fracturée, pour remettre les os dans leur situation naturelle.

Il se dit quelquefois, dans le langage ordinaire, Du relâchement d'un nerf, d'un tendon, qui vient, par quelque effort, à s'étendre plus qu'il ne faudrait. *L'extension d'un nerf, d'un tendon.*

Fig., *Extension de privilége, extension d'autorité,* Augmentation de privilège, d'autorité.

Fig., *Extension d'une loi, d'une clause, etc.,* L'explication d'une loi, d'une clause, etc., dans un sens plus étendu.

EXTENSION, en termes de Grammaire, se dit de L'action d'étendre la signification d'un mot. *Ce mot signifie, désigne aussi, par extension, telle chose.* — Le sens *par extension* tient le milieu entre le sens propre et le sens figuré. Dans *L'éclat de la lumière,* le mot *éclat* est employé au propre; dans *L'éclat de la vertu,* le mot *éclat* a un sens figuré; mais dans *L'éclat du son,* c'est par extension que le mot *éclat* est transporté, du sens de la vue, auquel il est propre, au sens de l'ouïe, auquel il n'appartient qu'improprement. — On dit quelquefois, dans une acception analogue, *Ce sens est une extension, n'est qu'une extension de tel autre sens.*

EXTENSO (IN). (On prononce *Extinso.*) Locution empruntée du latin. Dans toute son étendue. *Publier un discours* in extenso.

EXTÉNUATION. s. f. Affaiblissement extrême, grande diminution de forces. *Il est dans une grande exténuation.*

L'exténuation d'un crime, d'un fait, etc., L'adoucissement dans l'exposition d'un crime, d'un fait, etc. Ce sens a vieilli; on dit, *Atténuation.*

EXTÉNUER. v. a. Causer un grand affaiblissement. *Ses débauches l'ont exténué. Sa maladie l'a exténué.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il s'exténue à force de veilles.*

Il signifie figurément, au sens moral, Affaiblir, diminuer. *Il essayait ainsi d'exténuer le crime, l'accusation.* Ce sens a vieilli; on dit, *Atténuer.*

EXTÉNUÉ, ÉE. part. passé. *Un homme exténué de fatigue.*

Avoir le visage exténué, Avoir le visage amaigri, décharné.

EXTÉRIEUR, EURE. adj. Qui est au dehors. *Les parties extérieures du corps. La forme extérieure. La face extérieure d'un bâtiment. Les ornements extérieurs d'un palais.*

Il signifie aussi, Qui a lieu, qui se passe au dehors. *Permettre, interdire le culte extérieur. Pratiques extérieures. Une vie toute extérieure.*

Il signifie encore, Qui a rapport aux pays étrangers. *Le commerce extérieur. Ministre des relations extérieures. La politique extérieure.*

EXTÉRIEUR, s'emploie souvent comme substantif masculin, et signifie, Ce qui paraît au dehors. *L'extérieur de ce bâtiment est beau. Cet édifice n'a de remarquable que l'extérieur.*

Il se dit dans la même acception, en parlant Des personnes, soit pour le corps, soit pour les manières ou pour la conduite. *Il a un bel extérieur, un extérieur agréable. Un extérieur modeste, composé, honnête. Si vous en jugez par l'extérieur. Les faux dévots n'ont que de l'extérieur. L'intérieur ne répond pas à l'extérieur. Il donne tout à l'extérieur. Il prévient par son extérieur. Il a l'extérieur prévenant.*

Il signifie encore, Le lieu, les lieux qui sont au dehors. *Nous entendîmes du bruit à l'extérieur.*

Il se dit particulièrement Des pays étrangers. *Les nouvelles de l'extérieur. L'état de nos relations avec l'extérieur. La paix régnait partout à l'extérieur. À l'extérieur tout est calme, mais il n'en est pas de même au dedans.*

EXTÉRIEUREMENT. adv. À l'extérieur, au dehors. *Cette maison est assez belle extérieurement. Il veut qu'on le croie honnête homme, mais il ne l'est qu'extérieurement. Ce n'est qu'extérieurement qu'il est dévot.*

EXTERMINATEUR, TRICE. adj. Qui extermine. *L'ange exterminateur tua tous les premiers-nés d'Égypte. Le glaive exterminateur.*

Il est aussi substantif. *Hercule fut l'exterminateur des monstres et des brigands. Ce prince fut l'exterminateur des factions, des vices.*

EXTERMINATION. s. f. Destruction entière, anéantissement. *L'extermination d'un peuple. Leur extermination fut dès lors résolue. Ils travaillaient à l'extermination du paganisme. Avoir pour but l'extermination des vices.*

Guerre d'extermination, Celle qui a pour objet, pour but la destruction de l'un des deux partis, de l'une des deux nations. *La guerre de Rome et de Carthage fut une guerre d'extermination.*

EXTERMINER. v. a. Détruire, faire périr entièrement. *Il menaçait de l'exterminer, lui et toute sa race. Exterminer les loups d'une forêt. Exterminer une troupe de voleurs, de malfaiteurs, d'assassins.*

Il se dit figurément, au sens moral. *Exterminer les vices.*

EXTERMINÉ, ÉE. part. passé.

EXTERNAT. s. m. Institution, école où l'on ne reçoit que des élèves externes.

EXTERNE. adj. des deux genres. Qui est, qui paraît au dehors; ou Qui vient du dehors. Il s'emploie surtout dans le langage médical. *Maladie externe. Le mal n'est pas externe, on n'en voit rien au dehors. Les causes externes des maladies. Médicament pour l'usage externe.*

Il se dit particulièrement, en termes d'Anatomie, Des parties d'un organe qui sont tournées vers l'extérieur du corps. *La face externe de l'omoplate. L'extrémité externe de la clavicule.*

EXTERNE, dans les Colléges, dans les Institutions, etc., se dit Des écoliers qui n'y sont pas en pension, et qui viennent de dehors assister aux cours, aux leçons. *Il y a dans ce collége plus d'externes que de pensionnaires. Son fils est externe dans tel collége.* En ce sens, on le fait quelquefois substantif. *Les pensionnaires et les externes. C'est un externe. On ne reçoit dans ce collége que des externes.*

Il se dit aussi substantivement d'Étudiants en médecine qui sont chargés d'un service dans les hôpitaux.

EXTINCTION. s. f. Action d'éteindre; ou

État de ce qui s'éteint, de ce qui est éteint. *L'extinction du feu. Extinction complète.*

À l'extinction des bougies, des feux. Espèce de formule qui s'emploie en parlant De certaines ventes où l'on est reçu à enchérir jusqu'à ce qu'un certain nombre de petites bougies soient éteintes. *Cette propriété fut adjugée à l'extinction des feux. Aucune adjudication d'immeuble ne peut être faite qu'après l'extinction de trois bougies allumées successivement.* Autrefois on disait de même, *À l'extinction de la chandelle.*

Par extension, *L'extinction de la chaux*, L'état de la chaux quand elle cesse d'être vive et qu'elle perd ses propriétés. *L'extinction de la chaleur naturelle*, La perte de la chaleur naturelle. *Extinction de voix*, Maladie qui affaiblit tellement la voix, qu'on peut à peine se faire entendre. *Etc.*

Jusqu'à extinction de chaleur naturelle, ou simplement, *Jusqu'à extinction*, Jusqu'à s'épuiser, jusqu'à n'en pouvoir plus de lassitude. *Disputer, crier jusqu'à extinction. Poursuivre jusqu'à extinction.*

Extinction, se dit figurément en parlant De ce qu'on détruit, de ce qu'on abolit, ou de ce qui prend fin. *L'extinction des abus. L'extinction d'un privilège. L'extinction d'une race, d'une famille, d'une maison, d'une ligne. L'extinction d'une dette, d'une rente.*

L'extinction d'un crime, La rémission ou la prescription d'un crime.

EXTIRPATEUR. s. m. Celui qui extirpe. On ne le dit guère au propre. *Un grand extirpateur d'hérésies. Extirpateur des vices.* Il est peu usité.

EXTIRPATION. s. f. Action d'extirper, de déraciner. Il ne se dit guère qu'en parlant De certaines excroissances, de certaines tumeurs qui ont comme des racines. *L'extirpation d'un cancer, d'une loupe, d'un polype. Ces remèdes furent inutiles, il fallut avoir recours à l'extirpation.*

Il signifie au figuré, Destruction totale. *L'extirpation des vices, des hérésies, etc.*

EXTIRPER. v. a. Déraciner. Il se dit proprement en parlant Des mauvaises herbes, lorsqu'on les déracine de telle sorte, qu'elles ne puissent plus revenir. *Il y a de mauvaises herbes qu'on a bien de la peine à extirper.*

En Chirur., *Extirper un cancer, une loupe, un polype*, Enlever entièrement un cancer, etc.

Extirper, se dit figurément De l'entière destruction de certaines choses pernicieuses. *Extirper les abus, les vices. Extirper la tyrannie. Extirper la chicane. Extirper l'usure. C'est un mal qu'on ne saurait extirper.*

Extirper une race, L'exterminer, la détruire entièrement.

Extirpé, ée. part. passé.

EXTORQUER. v. a. Tirer, obtenir par force, par violence, par menaces, par importunité, etc. *Extorquer de l'argent à quelqu'un. On lui a extorqué sa signature. À force d'importunités, on lui a extorqué son consentement pour ce mariage.*

Extorqué, ée. part. passé.

EXTORSION. s. f. Exaction violente, concussion. *Il a été puni pour ses extorsions.*

EXTRACTIF, IVE. adj. Qui marque extraction. Il ne s'emploie guère qu'au féminin, et dans cette locution, *Particule extractive.* De est *quelquefois particule extractive.*

EXTRACTION. s. f. Action d'extraire. *L'extraction des sels. On obtient cette substance par extraction. L'extraction des métaux, des minéraux. C'est dans les mines du Pérou que se fait l'extraction de l'or et de l'argent.* En Chirurgie : *L'extraction de la pierre. L'extraction du fœtus. Faire l'extraction d'une balle.*

Il se dit particulièrement, en Arithmétique, de L'opération par laquelle on trouve la racine d'un nombre, et de celle par laquelle on trouve les entiers contenus dans un nombre fractionnaire. *L'extraction de la racine carrée, de la racine cubique. L'extraction des entiers.*

Extraction, signifie au figuré, L'origine d'où quelqu'un tire sa naissance. *Il est de grande extraction, d'illustre extraction, de noble extraction, de basse extraction. Je connais son extraction. Cacher son extraction.*

EXTRADITION. s. f. Action de livrer, de remettre un criminel, un homme prévenu de crime, au gouvernement étranger dont il dépend et qui le réclame. *Il s'était réfugié en pays étranger ; le gouvernement demanda son extradition.*

EXTRADOS. s. m. T. d'Archit. La surface convexe et extérieure d'une voûte. Il est opposé à *Douelle*, qui désigne La surface intérieure et concave, appelée aussi quelquefois *Intrados.*

EXTRADOSSÉ, ÉE. adj. T. d'Archit. Il ne s'emploie guère que dans cette locution *Voûte extradossée*, Voûte dont le dehors n'est pas brut, c'est-à-dire, dont le parement extérieur est aussi uni que celui de la douelle.

EXTRAIRE. v. a. (Il se conjugue comme *Traire.*) Tirer, séparer, par quelque opération chimique, une substance simple ou composée, d'un corps dont elle faisait partie. *Verser de l'eau sur des matières terreuses, pour en extraire les parties solubles. Extraire l'esprit, le suc, l'huile de quelque substance.*

Il signifie aussi, Tirer, retirer une chose d'un lieu, d'un corps dans lequel elle s'est formée ou introduite. *L'or, l'argent qu'on extrait d'une mine. Les pierres qu'on extrait d'une carrière. Extraire un corps étranger de quelque partie du corps humain. Extraire une balle, un calcul.*

Extraire un prisonnier de sa prison, Le tirer de sa prison pour le conduire dans une autre, ou pour l'amener devant le juge.

Extraire, signifie encore, Tirer d'un livre, d'un registre, d'un acte, etc., les passages, les renseignements dont on a besoin. *Il a extrait ce passage d'un dialogue de Platon. Il n'a extrait de cette histoire que les faits les plus intéressants. Cela est extrait des registres de la mairie, est extrait de tel journal.*

Extraire un livre, un procès, etc., En faire un abrégé, un sommaire.

En Arithm., *Extraire la racine carrée, la racine cubique, etc., d'un nombre*, En chercher la racine carrée, la racine cubique, etc. *Extraire les entiers contenus dans un nombre fractionnaire*, Chercher combien de fois ce nombre contient l'unité.

Extrait, aite. part. passé.

EXTRAIT. s. m. Substance qu'on a extraite d'une autre par quelque opération chimique. *Extrait de guimauve. Extrait de Saturne.*

Il signifie aussi, Ce qu'on tire de quelque livre, de quelque registre, de quelque acte, etc. *Je ne connais pas l'ouvrage entier, mais j'en ai lu des extraits. Extrait des registres de l'état civil. Extrait sur minute.*

Extrait de naissance, Extrait du registre des naissances ; et, *Extrait de baptême*, Extrait du registre des baptêmes. *Il faut voir son extrait de naissance, son extrait de baptême.*

Extrait mortuaire, Extrait du registre des décès.

Extrait, signifie encore, Abrégé, sommaire, analyse. *Vous ne m'avez pas remis les pièces du procès, vous ne m'en avez donné que l'extrait. Voici l'extrait, un extrait de leur correspondance. Faire l'extrait d'un livre. Ce journal donne de fort bons extraits des ouvrages nouveaux.*

Extrait, en termes de Loterie, se disait d'Un numéro sur lequel on faisait une mise et qui sortait de la roue de fortune. *Extrait simple. Extrait déterminé. Gagner un extrait.*

Il se dit également, au Loto, d'Un simple numéro gagnant.

EXTRAJUDICIAIRE. adj. des deux genres. T. de Pratique. Il se dit Des actes et significations qui ne sont point relatifs à un procès actuellement pendant en justice. *Acte, sommation extrajudiciaire.*

EXTRAJUDICIAIREMENT. adv. Par acte extrajudiciaire, dans la forme extrajudiciaire.

EXTRAORDINAIRE. adj. des deux genres. Qui n'est pas selon l'usage ordinaire, selon l'ordre commun, qui est au-dessus de l'ordinaire. *Séance, audience extraordinaire. Par voie extraordinaire. Employer des moyens extraordinaires. C'est une chose bien extraordinaire. Un événement extraordinaire. Une action extraordinaire. Il n'y a rien d'extraordinaire à cela.*

Dépense extraordinaire, Dépense qui excède celle que l'on fait ordinairement, ou Dépense imprévue que l'on fait en sus de celle qu'on s'était proposé de faire. *J'ai fait cette année quelques dépenses extraordinaires. Les dépenses extraordinaires de l'État.*

Conseiller d'État en service extraordinaire, Conseiller d'État qui n'a pas de traitement, et qui ne remplit pas de fonctions au conseil.

Ambassadeur extraordinaire, envoyé extraordinaire, Celui qu'un gouvernement, qu'un prince envoie pour traiter et négocier quelque affaire particulière et importante, ou seulement à l'occasion de quelque cérémonie. *On l'a nommé ambassadeur extraordinaire. Le roi le nomma son envoyé extraordinaire à Berlin.*

Courrier extraordinaire, Courrier dépêché pour quelque occasion particulière. On dit aussi substantivement, *Un extraordinaire. On lui a dépêché un courrier extraordinaire, un extraordinaire.*

Procédure extraordinaire, s'est dit autrefois de La procédure criminelle, par opposition à La procédure civile. On disait substantivement, dans un sens analogue, *Juger à l'extraordinaire*, Juger au criminel.

Question extraordinaire, se disait de La torture la plus rude qu'on faisait souffrir à un accusé pour lui arracher quelque aveu. *Il fut mis à la question ordinaire et extraordinaire.*

Extraordinaire, signifie aussi, Qui est singulier, rare, peu commun. *Un mérite extraordinaire. Un génie extraordinaire. Un homme extraordinaire dans son art. Une mémoire extraordinaire. Il est d'une avarice extraordinaire, d'une laideur extraordinaire.*

Il se dit souvent en mauvaise part, pour

Ridicule, choquant, bizarre, extravagant. *Voilà un homme bien extraordinaire. Visage extraordinaire. Manières extraordinaires. Quel langage extraordinaire! Propositions extraordinaires. Coiffure extraordinaire. Habit extraordinaire.*

EXTRAORDINAIRE, est aussi substantif, au masculin, et signifie, Ce qui dépasse l'ordinaire, ce qui est au-dessus de l'ordinaire. *Il a le goût de l'extraordinaire. Dans les grandes entreprises, il faut distinguer l'extraordinaire de l'impossible.*

Il signifie aussi Ce qui ne se fait pas ordinairement. *C'est un extraordinaire. Vous soupez aujourd'hui, vous faites un extraordinaire. C'est pour lui un extraordinaire que de boire du vin. Il donne tant par repas; et quand il y a quelque extraordinaire, il le paye.*

Il signifie particulièrement, dans les Comptes, Ce qui est outre la dépense ordinaire. *L'extraordinaire monte à tant.*

L'extraordinaire des guerres ou *de la guerre*, Fonds que l'on faisait autrefois pour payer la dépense extraordinaire de la guerre. *Trésorier de l'extraordinaire des guerres*, ou simplement, *Trésorier de l'extraordinaire. Commis à l'extraordinaire.*

EXTRAORDINAIREMENT. adv. D'une façon contraire à l'usage, à la règle ordinaire, à l'ordre accoutumé. *Il n'était pas sur l'état, mais il a été payé extraordinairement. Les circonstances qui pourraient survenir extraordinairement.*

Procéder extraordinairement contre quelqu'un, Procéder criminellement contre lui. Voyez EXTRAORDINAIRE.

EXTRAORDINAIREMENT, signifie le plus souvent, Extrêmement, beaucoup plus qu'il n'est ordinaire. *Il est extraordinairement riche, extraordinairement puissant. Il est extraordinairement difficultueux.*

Il se dit encore pour Bizarrement, ridiculement, d'une manière choquante. *Il est fait extraordinairement. Elle est coiffée fort extraordinairement.*

EXTRAPASSER. v. a. T. de Peinture. Voyez STRAPASSER.

EXTRAVAGAMMENT. adv. D'une manière extravagante. *Il s'habille extravagamment. Il se conduit extravagamment.* Il est peu usité.

EXTRAVAGANCE. s. f. Bizarrerie, folie. *Il n'y a pas moyen de le guérir de son extravagance. J'ai pitié de son extravagance.*

Il signifie aussi, Action extravagante, discours extravagant. *Il a fait une grande extravagance. Il a dit mille extravagances. Il nous a débité bien des extravagances.*

EXTRAVAGANT, ANTE. adj. Fou, bizarre, fantasque, qui est contre le bon sens, contre la raison. Il se dit Des personnes et des choses. *C'est un homme extravagant. Quelle femme extravagante! Discours extravagant. Pensées, paroles extravagantes. Ce qu'il vient de dire est extravagant.*

Il est aussi substantif. *C'est un extravagant. Ne les écoutez pas, ce sont des extravagants. C'est une extravagante.*

EXTRAVAGANTE, substantif féminin, se dit De certaines constitutions des papes recueillies et ajoutées au corps du droit canon. *Cette décision n'est pas dans les six livres du Droit canon, mais elle est dans les Extravagantes. Cette question est décidée dans la seconde, dans la cinquième Extravagante.*

EXTRAVAGUER. v. n. Penser et dire des choses où il n'y a ni sens ni raison. *Il a le cerveau blessé, voyez comme il extravague. Il a une fièvre qui le fait extravaguer.*

EXTRAVASATION ou **EXTRAVASION.** s. f. T. de Médec. et d'Hist. nat. Action, mouvement d'un liquide qui s'extravase. *L'extravasation du sang, de la bile, de la sève.*

EXTRAVASER (S'). v. pron. T. de Médecine. Il se dit Du sang et des humeurs qui sortent des vaisseaux destinés à les contenir, et qui se répandent sous la peau, ou dans certaines autres parties du corps où ils ne doivent pas être. *Quand le sang vient à s'extravaser. Un effort violent est capable de faire extravaser le sang.* Dans cette dernière phrase, il y a ellipse du pronom.

Il se dit également, en Histoire naturelle, de Tout épanchement analogue, et particulièrement, en Botanique, Des sucs qui s'épanchent hors de leurs vaisseaux.

EXTRAVASÉ, ÉE. part. passé. *Du sang extravasé. Bile extravasée.*

EXTRAVASION. s. f. Voyez EXTRAVASATION.

EXTRÊME. adj. des deux genres. Qui est tout à fait au bout, tout à fait le dernier. *L'extrême limite. L'extrême frontière. L'extrême vieillesse.*

Il signifie plus ordinairement, Qui est au dernier point, au plus haut degré. *Extrême joie. Extrême plaisir. Extrême passion. Amour, désir extrême. Péril extrême. Extrême peine. Extrême misère. Besoin extrême. Extrême malheur. Extrême froid. Chaleur extrême. Rigueur extrême. Extrême sévérité.* Quoique ce mot tienne lieu de superlatif, et signifie, *Très grand, très grande*, il devient quelquefois positif. Ainsi on dit, *Les maux les plus extrêmes.*

Remèdes extrêmes, Remèdes énergiques et hasardeux que l'on n'administre au malade qu'après avoir employé sans succès tous les autres remèdes. Prov., *Aux maux extrêmes, les extrêmes remèdes.*

Parti extrême, Parti violent et hasardeux. *Prendre un parti extrême. Il n'aime pas les partis extrêmes.*

EXTRÊME, signifie aussi, Excessif, et se dit D'une personne qui ne garde aucune mesure, qui donne toujours dans l'excès. *Cet homme est extrême en tout.*

Il est quelquefois substantif, au masculin, et signifie, Opposé, contraire. *Le froid et le chaud sont les deux extrêmes. Les extrêmes se touchent.*

Il se dit aussi Des choses morales. *La prodigalité et l'avarice sont les deux extrêmes. Entre ces deux extrêmes, il est difficile de prendre un juste milieu. Il se jette dans les extrêmes.*

Pousser, porter tout à l'extrême, N'avoir de modération en rien.

En Mathém., *Les extrêmes d'une proportion*, Le premier et le dernier terme. *Dans toute proportion arithmétique, la somme des extrêmes doit être égale à celle des moyens.*

EXTRÊMEMENT. adv. Grandement, beaucoup, au dernier point. *Extrêmement beau. Extrêmement laid. Extrêmement sage. Extrêmement méchant. Il vous aime extrêmement. Il dépense extrêmement en habits, en chevaux. Il court extrêmement vite. Il écrit, il compose extrêmement vite.*

EXTRÊME-ONCTION. s. f. Il se dit Du sacrement qui se confère en appliquant les saintes huiles sur un malade en péril de mort. *Il a reçu, on lui a donné, on lui a porté l'extrême-onction*

EXTREMIS (IN). (On prononce *Inn extrémiss.*) loc. adv. empruntée du latin. À l'article de la mort. On l'emploie surtout en Jurisprudence. *Disposition de dernière volonté faite* in extremis, ou *Disposition* in extremis. *Mariage célébré* in extremis, ou *Mariage* in extremis.

EXTRÉMITÉ. s. f. Le bout d'une chose, la partie qui la termine. *Les deux extrémités d'une ligne. L'extrémité d'un corps. L'extrémité des doigts. Couper l'extrémité des cheveux. Il est logé à l'extrémité de la ville. Cette ville est à l'extrémité du royaume.*

Il se dit au pluriel, en termes d'Anatomie, Des membres du corps humain. *Les extrémités supérieures*, Les bras et les avant-bras. *Les extrémités inférieures*, Les cuisses et les jambes. *Le sang se porte aux extrémités. Rappeler la goutte aux extrémités.*

Il se dit aussi, surtout dans le langage ordinaire, Des pieds et des mains seulement. *Il se meurt, car il a déjà les extrémités froides.* On le dit quelquefois, dans une acception analogue, de La partie inférieure des jambes de certains animaux. *Ce cheval a la crinière, la queue et les extrémités noires.*

EXTRÉMITÉ, signifie en outre, Le dernier moment. *N'attendez pas à l'extrémité pour arranger cette affaire. Il ne faut pas attendre à l'extrémité pour songer à sa conscience.*

Il signifie encore, Les derniers moments de la vie. *Il est à l'extrémité, à toute extrémité, il se meurt.* Figurément, on le dit en parlant Des villes assiégées. *La place ne saurait encore tenir vingt-quatre heures, elle est à l'extrémité.*

Il signifie également, Le plus triste état où l'on puisse être réduit. *Il n'a pas de quoi vivre, il est réduit à l'extrémité, à la dernière extrémité. Se voir dans un pays étranger, sans argent, sans connaissances, ce sont de fâcheuses extrémités, c'est une fâcheuse extrémité, une cruelle extrémité. À quelle extrémité ne me suis-je pas vu réduit!*

Il se prend aussi pour Excès. *Vous allez toujours à l'extrémité. Vous portez les choses aux dernières extrémités. Passer d'une extrémité à l'autre. Toutes les extrémités sont vicieuses.*

Il signifie particulièrement, Un excès de violence, d'emportement. *Il s'est porté contre lui à la dernière extrémité, aux extrémités les plus odieuses.*

Pousser quelqu'un à l'extrémité, Le pousser à bout.

EXTRINSÈQUE. adj. des deux genres. Terme didactique. Qui vient de dehors. *Maladie qui est due à des causes extrinsèques.*

En termes de Monnaie, *Valeur extrinsèque*, Valeur que la loi, que le souverain attribue aux monnaies indépendamment du poids.

EXU

EXUBÉRANCE. s. f. Surabondance, abondance inutile. *Exubérance de végétation.*

Il se dit quelquefois au figuré. *Exubérance de mots, d'images, d'idées.*

EXUBÉRANT, ANTE. adj. Surabondant, superflu.

EXULCÉRATION. s. f. T. de Médecine. Ulcération superficielle, commencement d'ulcération.

EXULCÉRER. v. a. T. de Médec. Causer un commencement d'ulcération. *L'arsenic*

exulcère les intestins. Les substances caustiques exulcèrent la peau.

EXULCÉRÉ, ÉE. part. passé. *Les lèvres exulcérées.*

EXUTOIRE. s. m. T. de Médec. Cautère, vésicatoire, toute ulcération produite et entretenue par l'art.

EXV

EX-VOTO. s. m. Expression empruntée du latin. Il se dit Des tableaux, des figures qu'on place dans une église, en mémoire d'un vœu fait en maladie, en péril. *Ce tableau est un ex-voto. Suspendre, appendre des ex-voto.*

F

F — FABRIQUER

F. s. m. et f. Lettre consonne, la sixième de l'alphabet. Lorsqu'on l'appelle *Effe*, suivant la prononciation ancienne et usuelle, le nom de cette lettre est féminin : *Une* F (*effe*). *Une grande* F. *Une petite* f. Lorsqu'on l'appelle *Fe*, suivant la méthode moderne, ce nom est masculin : *Un* F (*fe*) *majuscule.*

Quand cette lettre est à la fin d'un mot, elle se prononce presque toujours, même devant une consonne. *Une soif brûlante. Une soif ardente. Il fut piqué jusqu'au vif de ce refus. Pièce de bœuf tremblante. Il est veuf de sa troisième femme.*

FA

FA. s. m. T. de Musique. La quatrième note de la gamme d'ut. C'est aussi le nom du signe qui représente cette note. *Fa naturel. Fa dièse. Cet air est dans le ton de fa, est en fa. La clef de fa. Il a pris un sol pour un fa.*

FAB

FABAGO. s. m., ou **FABAGELLE.** s. f. T. de Botan. Plante dont les feuilles épaisses ressemblent à celles du pourpier, et qui passe pour vermifuge. *Le fabago, que l'on appelle aussi* Faux câprier, *est originaire de la Syrie.*

FABLE. s. f. Apologue, récit dans lequel on cache une vérité, une moralité sous le voile de quelque fiction. *Les fables d'Ésope, de Phèdre, de la Fontaine. La fable du Loup et de l'Agneau. Le Chêne et le Roseau, fable. Fable en vers, en prose. Sous le voile des fables. Fable morale. La moralité d'une fable.*

Il signifie aussi, Le sujet d'un poëme épique, d'un poëme dramatique, d'un roman. *La fable de ce poëme est pleine d'intérêt. La fable est bien disposée, bien conduite.*

FABLE, signifie encore, Fausseté, chose controuvée. *Vous nous contez des fables. Je tiens cela pour une fable. Fables que tout cela. Fable extravagante, absurde. Cette aventure est vraie, ce n'est point une fable.*

Il se dit aussi De choses imaginaires. *L'histoire de ce peuple est mêlée de beaucoup de fables.*

Être la fable du peuple, la fable de tout le monde, la fable de la ville, etc., Être la risée du peuple, etc.

FABLE, se dit Des récits relatifs aux divinités du paganisme. *Les fables du paganisme, de l'antiquité païenne.* Il se prend, dans un sens collectif, pour Toutes les fables de l'antiquité païenne. *Il est savant dans la Fable. Il possède bien la Fable. Les dieux, les divinités de la Fable. La religion des païens est fondée sur la Fable. Dictionnaire de la Fable.*

FABLIAU. s. m. Sorte de poëme, de conte en vers, qui était fort à la mode dans les premiers âges de la poésie française. *Les anciens fabliaux.*

FABRICANT. s. m. Celui qui fabrique ou qui fait fabriquer. *Un fabricant de soieries, d'étoffes de soie, d'étoffes de coton, de laine, etc. Un fabricant de bas, de chapeaux. Un fabricant de poteries.*

Il se dit particulièrement d'Un fabricant d'étoffes ; et de Celui qui tient une filature de coton, de laine, etc. *C'est le plus gros fabricant de Lyon. Un riche fabricant.*

FABRICATEUR. s. m. Celui qui fait, qui fabrique quelque chose. Il ne se prend qu'en mauvaise part, et ne se dit guère au propre que dans ces phrases : *Fabricateur de fausse monnaie. Fabricateur de faux billets de banque.*

Il se dit aussi figurément. *Fabricateur de faux actes. Fabricateur de nouvelles, de fausses nouvelles.*

FABRICATION. s. f. L'art de fabriquer; L'action de fabriquer, ou Le résultat de cette action. *La fabrication des étoffes de laine, des soieries. La fabrication des chapeaux. La fabrication de la porcelaine. Les procédés qu'on emploie pour cette fabrication. Il entend bien la fabrication de ces sortes d'ouvrages. Frais de fabrication. La fabrication de la monnaie. La fabrication des monnaies d'or, d'argent, de billon. La fabrication de cette étoffe est soignée.*

Il s'emploie quelquefois figurément, en mauvaise part. *La fabrication d'un faux acte, d'un faux testament.*

FABRICIEN ou **FABRICIER.** s. m. Celui qui est chargé d'administrer la fabrique d'une église. On le nomme plus ordinairement *Marguillier.*

FABRIQUE. s. f. Construction d'un édifice. Il ne se dit guère qu'en parlant Des églises. *Un fonds destiné pour la fabrique d'une église paroissiale.*

Il signifie aussi, en parlant D'une église paroissiale, Tout ce qui appartient à cette église, tant pour les fonds et les revenus affectés à l'entretien et à la réparation de l'église, que pour l'argenterie, le luminaire, les ornements, etc. *La fabrique de cette église est très riche. Quêter pour la fabrique. Le conseil de fabrique.*

Il signifie également, Le corps, l'assemblée de ceux qui sont chargés d'administrer la fabrique d'une église. *Adressez votre réclamation à la fabrique.*

FABRIQUE, signifie encore, Fabrication. *La fabrique des monnaies. La fabrique des étoffes de soie, des draps, des chapeaux, des futaines, etc. Ce drap est de bonne fabrique. La fabrique en est belle, en est bonne.*

Louis de fabrique, Pièce d'or qui est altérée pour le titre et le poids, mais qui contient cependant une certaine quantité d'or fin. On applique aussi l'expression *De fabrique* à certaines marchandises de basse ou de médiocre qualité. *Couteaux, bas, montres de fabrique.*

Fig. et fam., *Cela est de sa fabrique*, Il a controuvé cela, c'est un mensonge qu'il fait.

FABRIQUE, se dit quelquefois en parlant Du lieu, de la ville même où l'on fabrique. *Des draps de la fabrique de Louviers. Cette étoffe est de la fabrique de Lyon.*

Il se dit encore d'Un établissement où l'on fabrique. *Une fabrique d'étoffes, de bas, de chapeaux. Établir, monter, tenir une fabrique. Il a vendu, cédé sa fabrique. Les ouvriers d'une fabrique. Le propriétaire d'une fabrique. Une grande fabrique. Ces ouvrages sortent de la même fabrique.*

Prix de fabrique, Le prix qu'une marchandise coûte, lorsqu'on l'achète en fabrique. *Je vous donne cette étoffe au prix de fabrique.*

Fig. et fam., *Ces deux hommes sont de même fabrique*, Ils ont les mêmes défauts, les mêmes vices, ils ne valent pas mieux l'un que l'autre.

FABRIQUE, se dit quelquefois, en Architecture, d'Un bâtiment dont la principale décoration consiste dans l'arrangement et l'appareil des divers matériaux dont il est composé. *Les bâtiments de la ferme présentent de belles fabriques.*

Il se dit aussi de Toute construction qui orne un parc, un jardin, etc., telle qu'un pont, une tour, des ruines, une chaumière. *Une fabrique élégante, pittoresque. Fabrique rustique.*

Il se dit également, en Peinture, Des édifices, des ruines d'architecture, etc., qui entrent dans la composition d'un tableau et surtout d'un paysage. *Ce paysagiste compose bien, peint bien les fabriques. La gauche du tableau est occupée par une fabrique.*

FABRIQUER. v. a. Faire certains ouvrages suivant les procédés d'un art mécanique. *Fabriquer de la monnaie. Fabriquer des draps. Fabriquer des étoffes de soie, des chapeaux, des bas, etc. Faire fabriquer.* Absolument, *On fabrique beaucoup dans ce pays.*

Il signifie également, Faire fabriquer, tenir une fabrique. *Il fabrique de la porcelaine. Il a cessé de fabriquer.* On dit à peu

près dans le même sens : *Ce pays, cette ville fabrique beaucoup. La France fabrique plus que l'Espagne. Etc.*

Il s'emploie aussi figurément, comme dans ces phrases : *Fabriquer une pièce, fabriquer un testament, une donation, etc.*, Faire une fausse pièce, un faux acte, un faux testament, etc.; et familièrement, *Fabriquer un mensonge, une calomnie, une histoire, etc.*, Controuver, inventer un mensonge, une calomnie, etc.

FABRIQUÉ, ÉE. part. passé. *C'est une histoire fabriquée. Un texte fabriqué.*

FABULEUSEMENT. adv. D'une manière fabuleuse. *Cette histoire est écrite fabuleusement.*

FABULEUX, EUSE. adj. Feint, controuvé, inventé. *Cela est fabuleux. Livre fabuleux. Histoire, narration fabuleuse.*

Il se dit particulièrement De ce qui appartient, de ce qui a rapport à la Fable. *Les divinités fabuleuses. Les temps fabuleux.*

Il se dit quelquefois, par exagération, De ce qui passe la croyance, quoique réel. *Il y a dans la vie de ce grand homme des traits qui ont quelque chose de fabuleux.* Dans ce sens, il s'emploie aussi substantivement. *Cette aventure tient du fabuleux ; elle est pourtant vraie.*

FABULISTE. s. m. Auteur qui a écrit des fables. *Ésope est un des plus anciens fabulistes connus. Le devoir d'un fabuliste est d'instruire en amusant.*

FAC

FAÇADE. s. f. Il se dit d'Un des côtés d'un bâtiment, d'un edifice, lorsqu'il se présente au spectateur, ou lorsqu'il décore une place, une rue, etc. *La façade du côté de la cour. La façade qui regarde la rivière.*

Il se dit, particulièrement, Du côté où se trouve la principale entrée. *La façade d'une église. La façade d'un palais. La façade du Louvre.*

FACE. s. f. Visage. Il est surtout usité lorsqu'on parle de Dieu : *Dieu détourne sa face du pécheur. Devant la face du Seigneur.*

Il se dit aussi, dans le style élevé, de la figure humaine. *Une face guerrière. Se couvrir, se voiler la face.*

Dans le même sens, il est souvent familier. *Avoir une grosse face, la face large et rubiconde. Une face réjouie, enluminée.*

Il s'emploie également en termes d'Anatomie et de Médecine. *Les muscles de la face. Dans la variole confluente, les pustules couvrent toute la face. Les altérations de la face.*

Fig. et fam., *Une face de carême*, Un visage blême.

Fam., *Avoir une face de réprouvé*, Avoir quelque chose d'effrayant, de sinistre dans la physionomie. *Avoir une face de prédestiné*, Avoir un visage plein, vermeil et serein.

Homme à deux faces, à double face, Homme faux, perfide.

FACE, en Numismatique, Le côté d'une pièce de monnaie où est empreinte la tête du souverain. Voyez PILE.

FACE, se dit, en termes de Peinture et de Sculpture, de La mesure qui sert à déterminer les proportions d'une figure, et qui est égale à la longueur du visage. *L'ensemble de la figure a dix faces. Il y a, du bas du genou au cou-de-pied, deux faces.*

FACE, se dit aussi pour Superficie, en parlant Des choses. *La face de la lune. La face de la terre. La face de la mer.* Dans ce sens, on dit, en termes de l'Écriture sainte, *La face des eaux, la face des abîmes.*

Il s'emploie également, en Géométrie, pour désigner Les diverses portions de surface plane qui terminent un solide. *Les faces d'une pyramide, d'un prisme. Toutes les faces d'un cube sont des carrés.*

Il se dit pareillement, en termes d'Anatomie, d'Une des parties qui composent la superficie d'un organe. *La face supérieure de l'estomac. La face antérieure de la vessie.*

En Botanique, *Face inférieure, externe ou dorsale des feuilles*, Celle sur laquelle fait saillie la nervure. *Face supérieure ou interne*, La face opposée.

FACE, signifie encore, dans une acception particulière, Le devant d'un édifice ou d'une de ses parties considérables. *La face d'une maison. Ce bâtiment a tant de mètres de face. Les faces latérales. La face du côté de la cour. La face du côté du jardin. La face du côté du levant. Son château a une longue avenue en face.*

En Archit., *Les faces de l'architrave*, Les bandes dont elle est composée.

En termes de Fortification, *Les faces d'un bastion*, Les deux côtés qui sont entre les flancs et la pointe d'un bastion.

Faire face, Être tourné vers un certain côté. *Sa maison fait face à la mienne.* Il signifie particulièrement, en termes de Guerre, Présenter le front. *Nous faisions face à l'ennemi. L'armée était campée ayant un bois à sa gauche, un ruisseau à sa droite, et faisant face à la plaine du côté des ennemis.* On dit de même, *Faire face de tous côtés*, en parlant D'une troupe rangée de telle sorte que, de quelque côté que les ennemis viennent l'attaquer, elle leur présente le front. On dit aussi, *Faire volte-face*, Se retourner pour résister à l'ennemi qui poursuit. *Les ennemis s'enfuirent jusqu'à un certain endroit, où ils firent volte-face.*

Fig., *Faire face*, Pourvoir ou parer à quelque chose, ne pas se trouver au dépourvu dans le besoin. *Pour faire face à cette dépense. Il n'est pas en état de faire face à ses engagements. Je ferai face à tous les événements, à tout.*

FACE, signifie aussi, Aspect. *Depuis quelques années, Paris a changé de face.*

Il se dit figurément de L'état, de la situation des affaires. *Telle était alors la face des affaires. Cette mort changea toute la face des affaires. Depuis, les affaires ont changé de face, ont pris une autre face, tout une autre face.*

Il se dit également Des divers aspects, des divers points de vue sous lesquels une chose, une affaire peut être examinée, considérée. *Cette question, cette affaire a plusieurs faces. Après l'avoir considérée sous toutes ses faces. La question se présentait à moi sous une autre face.*

FACE, au Jeu de la bassette, signifie, La première carte que découvre celui qui tient la banque. *La face est un valet.*

FACE, se dit en outre Des cheveux qui couvrent les tempes. *Il a les faces dégarnies.*

EN FACE. loc. adv. Par devant. *Voir, regarder quelqu'un ou quelque chose en face.*

Regarder quelqu'un en face, signifie quelquefois, Le regarder au visage, le regarder fixement. *Osez-vous bien, après cela, me regarder en face ?*

Fig., *Regarder la mort en face, le péril en face, etc.*, Ne point s'effrayer à la pensée d'une mort prochaine, d'un péril imminent. *Peu de gens osent regarder la mort en face.*

EN FACE, signifie quelquefois simplement, En présence, la personne étant présente. *Il osa le lui dire en face. Soutenir en face. Résister en face. Reprocher en face.*

Il signifie aussi, Vis-à-vis. *Ce château a en face un fort beau canal. Ils avaient le soleil en face. Sa maison est en face de la mienne. La maison d'en face. Se placer en face de quelqu'un, de quelque chose.*

En face de l'Église, Devant les ministres de l'Église, et suivant les cérémonies et les formes ordinaires de l'Église. Il n'est guère usité que dans cette phrase, *Épouser, se marier en face de l'Église.*

DE FACE. loc. adv. Du côté où l'on voit toute la face, tout le devant. On l'emploie surtout en termes d'Art. *Une figure vue, dessinée, prise de face. Cet édifice est imposant lorsqu'on le voit de face.*

FACE À FACE. loc. adv. On l'emploie en parlant De deux personnes qui sont en présence l'une de l'autre, dont l'une a le visage tourné vers celui de l'autre. *Se trouver face à face avec quelqu'un. Nous nous sommes rencontrés face à face.* On dit de même, *Voir Dieu face à face.*

À LA FACE. loc. adv. En présence de, à la vue de. *À la face de la justice. À la face des autels. À la face du ciel. À la face du soleil.*

On l'emploie aussi figurément. *À la face de l'univers, de toute la terre.*

DE PRIME FACE. loc. adv. Au premier aspect. On dit dans un sens analogue, *De prime abord.*

FACER. v. a. T. du Jeu de la bassette. Amener pour face une carte qui est la même que celle sur laquelle un joueur a mis son argent. *Il m'a facé d'abord. J'ai été facé trois fois.*

FACÉ, ÉE. part. passé.

FACÉTIE. s. f. (TI se prononce CI dans ce mot et dans ses dérivés.) Bouffonnerie, plaisanterie de paroles ou de gestes, pour divertir, pour faire rire. *La facétie déplaît quand elle tombe dans la grossièreté. Un livre de facéties. Débiter des facéties*

FACÉTIEUSEMENT. adv. D'une manière facétieuse. *Il nous a conté cela facétieusement.*

FACÉTIEUX, EUSE. adj. Plaisant, qui divertit, qui fait rire. *Un homme très facétieux. Un conte facétieux. Une histoire facétieuse.*

FACETTE. s. f. Diminutif. Petite face, l'un des côtés d'un corps qui a plusieurs petits côtés. *Diamant taillé à facettes. Avec un microscope, on découvre plusieurs facettes dans les plus petits grains de sable. Les insectes ont des yeux à facettes.*

FACETTER. v. a. T. de Lapidaire. Tailler à facettes un diamant, une pierre précieuse.

FACETTÉ, ÉE. part. passé. *Une pierre bien facettée produit un bel effet.*

FÂCHER. v. a. Mettre en colère, indisposer fortement. *Il ne faut fâcher personne. C'est un homme qu'il ne faut point fâcher, qu'il est dangereux de fâcher. Prenez garde de le fâcher. Il est bien fâché contre vous.*

Il signifie aussi, Causer du déplaisir, de la peine. *Cet événement me fâche beaucoup. Votre refus l'a un peu fâché. Je vous ai fait mal ; j'en suis bien fâché. Je suis fâché que vous ne m'ayez pas prévenu, de ce que vous ne m'avez pas prévenu. Il est fâché de ne vous avoir pas rencontré.* On l'emploie quel-

quefois par une sorte d'ironie, dans certaines phrases familières. *Cela ne vous contente pas : j'en suis bien fâché. Vous ne voulez pas venir : j'en suis fâché, mais j'irai sans vous.*

Fam., *Soit dit sans vous fâcher*, s'emploie Lorsqu'on veut faire entendre à une personne que, si on lui dit quelque chose de peu flatteur, ce n'est cependant pas dans l'intention de la fâcher. *Soit dit sans vous fâcher, vous êtes quelquefois un peu brusque.*

FÂCHER, s'emploie souvent avec le pronom personnel, et signifie, Se mettre en colère. *Je me suis fâché contre lui. Ne vous fâchez pas. Parlons sans nous fâcher. C'est un homme qui se fâche de tout.*

Il s'emploie quelquefois impersonnellement. *Il me fâche, il lui fâche, etc.*, Je suis chagrin, je suis affligé, il est chagrin, il est affligé de. *Il me fâche de vous quitter. Il lui fâcherait fort de perdre son emploi. Il leur fâchait qu'il en fût ainsi.*

FÂCHÉ, ÉE. part. passé. *C'est un homme qui a toujours l'air fâché.*

FÂCHERIE. s. f. Mécontentement, déplaisir, chagrin. *Sa fâcherie ne durera pas. Il y a un peu de fâcherie entre eux.* Il est familier.

FÂCHEUSEMENT. adv. D'une manière fâcheuse. *Cet incident est survenu bien fâcheusement.*

FÂCHEUX, EUSE. adj. Qui fâche, qui donne du chagrin. *Fâcheux accident. Fâcheuse nouvelle. Mal fâcheux. Rencontre fâcheuse. Fâcheuse condition. Il est dans un fâcheux état. C'est une chose fâcheuse que d'avoir affaire à des gens qui n'entendent pas raison.* Substantiv., *Le fâcheux de l'affaire, de l'aventure est que...*

Impersonnellement, *Il est fâcheux*, C'est une chose triste, désagréable. *Il est fâcheux d'être trompé. Il est fâcheux que vous ne vous soyez pas trouvé avec nous.*

FÂCHEUX, signifie aussi, Pénible, difficile, malaisé. *Chemin fâcheux. Montée fâcheuse. Passage fâcheux.*

Il signifie encore, Malaisé à contenter, bizarre, peu traitable. *Que cet homme est fâcheux! C'est un fâcheux personnage. On ne sait comment vivre avec lui, c'est un esprit fâcheux, un naturel fâcheux. Humeur fâcheuse. Il est fâcheux dans son domestique.*

FÂCHEUX, s'emploie aussi comme substantif, et signifie, Un homme incommode, importun, ou dont la présence dérange, embarrasse. *C'est un fâcheux. Je hais les fâcheux. Il me survint un fâcheux. Débarrassons-nous de ces fâcheux. La comédie des Fâcheux.*

FACIAL, ALE. adj. T. d'Anat. Qui appartient, qui a rapport à la face. *Nerf facial. Veine faciale. Angle facial.* Voyez ANGLE.

FACIENDE. s. f. Cabale, intrigue. Il ne se dit qu'en mauvaise part. *Ils sont tous deux de même faciende. Il est de la faciende d'un tel.* Ce mot est vieux.

FACIES. s. m. (On prononce *Faciès.*) T. de Médec. Aspect de la figure d'un malade. *Le facies est mauvais.*

FACILE. adj. des deux genres. Aisé, qui ne donne point de peine ; qu'on peut faire, qu'on peut exécuter sans peine. *Calcul facile. Opération facile. Il n'y a rien de si facile. C'est une chose facile, très facile. L'exécution en est facile. Ce lieu est de facile abord. Il est facile de vous contenter. C'est un homme qui n'est pas facile à contenter. Cet auteur n'est pas facile à entendre, n'est pas facile. Ce passage, cette phrase est facile à traduire. Tout lui devint facile. Une méthode sûre et facile. Ce moyen me paraît facile.*

Cet homme est de facile accès, Il est aisé de l'aborder et de l'entretenir.

Avoir le travail facile, se dit D'une personne à qui le travail coûte peu, qui fait vite et bien.

Fam., *Cela vous est facile à dire*, Sorte de reproche que l'on adresse à ceux qui vous conseillent ce qu'ils ne voudraient pas ou ne pourraient pas faire eux-mêmes.

FACILE, signifie aussi, surtout en Littérature et dans les Beaux-Arts, Qui ne sent point la gêne, qui paraît fait sans peine, sans effort. *Un style naturel et facile. Des vers faciles. Une élocution facile. Un dessin correct et facile. Des mouvements faciles et gracieux. Les chants de ce compositeur sont en général faciles et bien phrasés.*

Il signifie également, Qui crée, qui exécute aisément, sans efforts ; et dans ce sens, on l'applique tant Aux personnes qu'aux choses dont elles se servent. *Un esprit facile. Un génie facile. Une plume facile. Un crayon, un pinceau, un ciseau, un burin facile.*

FACILE, signifie aussi, Condescendant, doux, complaisant. *C'est un homme facile, facile à vivre, d'une humeur traitable et facile. Être d'un naturel doux et facile. Avoir les mœurs faciles.*

Il se dit particulièrement, De celui qui manque de fermeté dans l'occasion, qui a une indulgence, une complaisance excessive. *C'est un homme trop facile, on lui fait faire tout ce qu'on veut. Il s'est montré bien facile envers lui. Je ne l'aurais pas cru si facile. Le facile monarque écouta les suggestions de son favori. C'est une femme facile, et qui a déjà eu plusieurs intrigues.*

FACILEMENT. adv. Aisément, avec facilité, sans peine. *Faire facilement toutes choses. Vous en viendrez à bout facilement. Il parle, il écrit, il peint facilement. Il cède bien facilement.*

FACILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est aisé à faire, à employer, etc. *Cela est de la plus grande facilité. La facilité d'un expédient, d'un moyen. La facilité d'une méthode.*

Il signifie aussi, Moyen, manière facile, absence d'obstacle. *Nous aurons la facilité de nous voir tous les jours. Cela me donne la facilité de sortir quand il me plaît. Les désirs s'amortissent par la facilité de les satisfaire. Vous l'obtiendrez, je crois, avec facilité. Cela se peut faire avec facilité.*

Il se dit particulièrement, surtout au pluriel, en termes de Finance et de Commerce, Des commodités, des délais accordés à un acheteur, à un débiteur. *On donnera des facilités aux acquéreurs pour le payement du prix. Vous aurez, vous obtiendrez toutes les facilités désirables, de grandes facilités. Il vous procurera des facilités pour cet emprunt.*

FACILITÉ, signifie également, Disposition naturelle ou acquise, qui permet de faire quelque chose sans peine, sans effort. *Se mouvoir avec facilité. Marcher, courir avec facilité. Donner de la facilité aux mouvements. Cet enfant commence à parler avec facilité. Cet orateur improvise avec une rare facilité. Écrire avec facilité. Il a une grande facilité à parler, à s'exprimer, etc. Cette facilité à produire nuit quelquefois aux hommes qui en sont doués. On n'a toujours que trop de facilité à mal faire.*

Il se dit souvent, absolument, de L'aptitude à concevoir, à produire, à travailler facilement. *Cet enfant n'a aucune facilité. Cet écrivain, ce peintre a une grande facilité, une facilité prodigieuse. Acquérir de la facilité. Défiez-vous de votre facilité. Il a une facilité malheureuse.* On dit dans le même sens : *Facilité d'esprit, de conception. Facilité d'élocution. Facilité d'exécution, de composition, de pinceau, etc.*

Il se dit encore de La manière facile dont une chose est ou semble faite. *Cela est écrit avec facilité. Il y a de la facilité dans son style. Son style a de la grâce et de la facilité. Il sait donner l'apparence de la facilité aux ouvrages qui lui coûtent le plus d'efforts.*

FACILITÉ, se prend aussi pour Condescendance, complaisance. *Sa facilité à y consentir me surprit. La facilité avec laquelle il y adhéra. Il est d'une grande facilité en affaires.*

Il se dit plus ordinairement Du manque de fermeté, d'une indulgence, d'une complaisance excessive. *C'est un homme qui se laisse aller à tout ce que l'on veut, on abuse de sa facilité. C'est votre facilité qui est cause de ce désordre. Ses manières la font soupçonner de trop de facilité.*

Facilité de mœurs, Disposition naturelle à vivre, à s'accommoder aisément avec tout le monde.

FACILITER. v. a. Rendre facile. *Faciliter les moyens de réussir. Faciliter l'exécution d'une entreprise. Cela facilite la digestion. Faciliter le passage à des troupes.*

FACILITÉ, ÉE. part. passé.

FAÇON. s. f. Manière dont une chose est faite, ou la forme qu'on lui a donnée. *La façon de cette étoffe est belle. La façon en est nouvelle. C'est une façon d'habit toute particulière.*

En termes de Marine, *Les façons d'un bâtiment*, La forme rétrécie d'une partie de sa carène, à l'avant et à l'arrière.

FAÇON, signifie aussi, Le travail de l'artisan qui a fait quelque ouvrage. *Payer la façon d'un habit. Il n'y a pas grande façon à cet ouvrage. Un ouvrier qui fait payer ses façons trop cher. Cet ouvrage coûte tant de façon.*

Donner à façon, se dit D'un fabricant qui fait travailler hors de chez lui en fournissant la matière. *Prendre à façon, travailler à façon*, se dit D'un ouvrier qui fait ce genre de travail.

En termes de Pratique ancienne, *La façon d'un arrêt*, Le travail d'un greffier pour dresser un arrêt. *Il fallut payer tant pour la façon de l'arrêt.*

Façon de compte, La somme que le roi allouait autrefois à un comptable pour les frais de la reddition d'un compte. *Le roi passait tant aux trésoriers de sa maison pour la façon de leurs comptes.*

FAÇON, en termes d'Agriculture, se dit Du labour que l'on donne à la terre, à la vigne. *Donner une première, une seconde façon à la vigne, à la terre. Une vigne, un champ qui a reçu toutes ses façons.*

FAÇON, signifie encore, L'action de faire, d'inventer, de composer quelque chose. *Cet ouvrage est de ma façon, est de la façon d'un tel. Il me lut des vers de sa façon. Il vint nous conter une histoire de sa façon.* Ce sens est ordinairement familier.

Il signifie en outre, Manière, sorte. *Sa façon d'écrire est bonne. Ils sont accoutumés à travailler de cette façon. Il vient encore de*

faire un tour de sa façon. C'est un trait de sa façon. A la façon des Turcs. C'est une épître à la façon de Boileau. Je veux faire la chose à ma façon. Il était accoutré de la façon la plus plaisante. C'est sa façon de vivre, de faire, d'agir. C'est sa façon. Chacun à sa façon. Les façons de faire de quelqu'un. Changer de façon de faire. On en parle d'une étrange façon. Il s'est comporté d'une étrange façon. Il l'a traité d'une étrange façon. Je lui parlerai de la bonne façon. Parlez-lui de façon à l'intimider. Tourner une affaire de toutes les façons, de toutes façons. Il s'y est pris de la même façon, d'une autre façon que moi. Je ne veux entendre parler de lui en aucune façon, en nulle façon, en façon quelconque. Je l'obtiendrai de façon ou d'autre. Il ne l'obtiendra ni de façon ni d'autre. De quelque façon, en quelque façon que ce soit. De quelque façon que vous vous y preniez. Il faudra bien, de toute façon, que vous y consentiez.

Pop., *S'en donner de la bonne façon*, Se jeter dans une dépense excessive, faire quelque grande perte au jeu, s'enivrer, etc. *Depuis qu'il a recueilli cet héritage, il s'en donne de la bonne façon. Il s'en est donné de la bonne façon à ce repas.*

Fam., *En donner de la bonne façon à quelqu'un*, Le maltraiter, le châtier comme il faut. *Si jamais il y revient, je lui en donnerai de la bonne façon.*

Façon de parler, Phrase, locution, expression. *Une nouvelle façon de parler. Une mauvaise façon de parler. Une façon de parler élégante et noble.*

C'était une façon de parler, Ce que je dis, ce qu'il dit, etc., ne doit pas être pris à la lettre, à la rigueur.

Fam., *Des gens d'une certaine façon*, Des gens d'un certain rang, d'un certain état. *On n'en use pas ainsi avec les gens d'une certaine façon.*

Fam., *C'est une façon de bel esprit, c'est une façon de brave, etc.*, se dit D'un homme qui se donne pour bel esprit, pour brave, etc., et qui n'en a guère que l'apparence.

FAÇON, se prend aussi, dans le langage familier, pour L'air, la mine, le maintien, le port d'une personne. *Un homme, une femme de bonne façon. Avoir bonne façon, mauvaise façon. Il a bien une autre façon que... J'ai jugé à sa façon qu'il était homme de bonne compagnie.* On le dit, dans un sens analogue, de L'apparence de certaines choses. *Voilà un rôti qui a bonne façon.*

Prov., *N'avoir ni mine ni façon*, N'avoir ni grâce, ni apparence. *Cet homme n'a ni mine ni façon. Ce que vous avez fait n'a ni mine ni façon.*

FAÇON, se dit également au pluriel, Des manières propres à une personne, de ses actions, de ses procédés, etc. *Les enfants ont de petites façons qui plaisent. C'est une femme qui a des façons fort engageantes. Elle a de petites façons enfantines qui la rendent fort ridicule. Il a toutes les façons d'un homme de cour. Cet homme a des façons bizarres, extravagantes. Il a d'étranges façons avec moi. Vos façons ne me conviennent point. Il a des façons un peu hardies, un peu libres.*

Il se dit quelquefois absolument Des manières où il y a de l'affectation, de l'afféterie. *C'est une femme pleine de façons.*

Il se prend, dans un sens particulier, pour Manière cérémonieuse et gênante de témoigner ses égards, sa politesse, sa circonspection, sa retenue, etc. *C'est un homme plein de façons. C'est un homme sans façon. Recevoir, traiter quelqu'un sans façon. J'en use sans façon avec vous. Je n'y sais, je n'y fais point tant de façon. Je vous prie, vivons sans façon. Ne faites point tant de façons*, ou simplement, *Point tant de façons. Sans tant de façons. Il m'a accordé cela sans façon. Il fait des façons pour accepter ce présent.* Ce sens et les deux suivants sont familiers.

Il se dit également, quelquefois, Des difficultés qu'une personne fait de se déterminer à quelque chose. *Après bien des façons, après avoir fait bien des façons, il consentit à ce qu'on lui demandait. Il y fit d'abord quelque façon, puis il céda. Allons, point tant de façons. Que signifient toutes ces façons? Que de façons!*

Il se prend encore pour Soin excessif, attention, circonspection trop exacte en de certaines choses, difficulté à se décider, à consentir. *Cela ne mérite pas qu'on y apporte tant de façons. Vous y faites trop de façons. Voilà bien des façons pour rien. Il fit cela sans plus de façon, sans autre façon.*

DE FAÇON QUE. loc. conjonctive. Tellement que. *La nuit vint, de façon que je fus contraint de me retirer.*

Il signifie aussi, En telle sorte que, de telle manière que. *Vivre de façon qu'on ne fasse tort à personne.* On dit dans le même sens, *De façon à. Conduisez-vous de façon à vous faire aimer.*

FACONDE. s. f. Vieux mot qui signifie, Éloquence, facilité à parler d'abondance. *N'admirez-vous pas cette faconde?*

Il se prend plus souvent aujourd'hui en mauvaise part, et veut dire, Loquacité, trop grande abondance de paroles. *Quelle ennuyeuse faconde! Il est d'une faconde insupportable.* Ce mot est familier.

FAÇONNER. v. a. Travailler une chose, lui donner une certaine façon, une certaine forme. *Vous avez bien mal façonné cela. Façonner grossièrement quelque chose. Façonner un tronc d'arbre en nacelle.*

Il signifie particulièrement, Donner la dernière façon à un ouvrage, l'enjoliver, en embellir la forme. *Façonner un vase, une tabatière, etc. Façonner une bordure de tableau. Façonner une étoffe.*

Il se dit aussi, en Agriculture, Du labour qu'on donne à la vigne, aux terres. *Façonner une vigne, une terre, un champ.*

Il signifie, figurément et familièrement, Former l'esprit, les mœurs par l'instruction, par l'usage. *Je le veux façonner à ma mode. Le commerce du monde, l'usage du monde l'a façonné.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il s'est un peu façonné depuis quelque temps.*

Il signifie encore, Accoutumer. *Je l'ai façonné à mes manières.* On l'emploie également, dans ce sens, avec le pronom personnel. *Ils se sont façonnés au joug.*

Il est quelquefois neutre; et alors il se dit Des difficultés qu'on fait d'accepter quelque chose. *Pourquoi tant façonner? acceptez ce qu'on vous offre.* Ce sens est familier.

FAÇONNÉ, ÉE. part. passé. *Un ouvrage grossièrement façonné, élégamment façonné. Ouvrage bien façonné. Étoffe façonnée*, par opposition à *Étoffe unie. Un peuple façonné à l'esclavage.*

FAÇONNIER, IÈRE. adj. Qui fait trop de façons, qui est incommode par trop de cérémonies, par trop d'attention et de circonspection dans de petites choses. *Que vous êtes façonnier! Cette femme est trop façonnière.*

FAC-SIMILÉ. s. m. Expression empruntée du latin, qui se dit de La copie, de l'imitation exacte, imprimée ou gravée, d'une pièce d'écriture, d'une signature, etc. *On a joint aux œuvres posthumes de cet auteur un fac-similé de son écriture.*

FACTAGE. s. m. T. de Commerce. Action de transporter des marchandises au domicile, ou au dépôt de consignation.

FACTEUR. s. m. Faiseur. Il ne se dit en ce sens que de Ceux qui font, qui fabriquent des instruments de musique. *Facteur d'instruments. Facteur d'orgues. Facteur de pianos.*

Il signifie aussi, Celui qui est chargé de quelque négoce, de quelque trafic, etc., pour quelqu'un. *Le facteur d'un négociant, d'un banquier, etc. Facteur pour l'achat, pour la vente. C'est son facteur. Il a un facteur à Amsterdam. Les facteurs de la compagnie des Indes.*

Il se dit encore de Celui qui est chargé de distribuer, de remettre à leurs adresses les lettres envoyées par la poste. *Un facteur de la poste. Payer le facteur.*

Il se dit aussi d'Un employé qui charge, décharge, porte à leur destination les objets transportés par un chemin de fer, par une diligence. *Un facteur de chemin de fer.*

FACTEUR, en Arithmétique et en Algèbre, se dit de Chacune des quantités qui servent à former un produit. *En divisant le produit par l'un des facteurs, on a pour quotient le produit de tous les autres.*

FACTICE. adj. des deux genres. Qui est fait ou imité par art. Il se dit par opposition à Naturel. *Ce bézoard n'est point naturel, il est factice. Cinabre factice. Pierre factice. Fruits factices. Eau minérale factice. Vin factice. Ce chanteur n'a qu'une voix factice.*

Il se dit quelquefois figurément. *Sensibilité factice.*

Besoin factice, Besoin qu'on s'est créé à soi-même, qui est l'effet d'une habitude, d'un caprice.

Mot factice, terme factice, Mot, terme qui n'est pas reçu dans une langue, mais que l'on fait selon les règles de l'analogie. *Ce mot-là n'est pas en usage, c'est un mot factice.*

FACTIEUX, EUSE. adj. (TI se prononce CI dans ce mot et dans les deux suivants.) Qui excite ou cherche à exciter des troubles dans un État, dans une ville, dans une société; ou Qui est de quelque cabale, de quelque faction. *On redoutait cette secte turbulente et factieuse. Ils devinrent mutins et factieux. C'est un esprit factieux.*

Il est aussi substantif. *C'est un factieux. On a banni les factieux. Il sut réprimer les factieux. Le chef des factieux.*

FACTION. s. f. Le guet que font successivement les soldats d'un poste. *Une sentinelle est ordinairement de faction pendant deux heures. Faire faction. Être en faction. Son caporal l'avait mis en faction. C'est mon tour de faction. Entrer en faction. Sortir de faction. Sa faction a été longue. Il a fait en tout six heures de faction. Être relevé de faction.*

Il se dit quelquefois, par extension, en parlant De toute personne qui se tient dans un endroit pour guetter ou attendre quelqu'un ou quelque chose. *Je me suis mis en faction à sa porte, et je l'ai saisi lorsqu'il*

sortait. *Je n'aime pas à faire faction dans la rue.*

FACTION, signifie aussi, Parti, cabale dans un État, dans une ville, dans un corps, dans une compagnie, etc. *Il y avait deux factions dans cet État, dans cette ville. Ils sont divisés, partagés en plusieurs factions. La faction qui lui était opposée. La faction des Guelfes. La faction des Gibelins. Se mettre à la tête d'une faction. Il est le chef de cette faction. Chef de faction. Calmer les factions. Un État déchiré par les factions. Il n'était que l'instrument d'une faction. Il était soutenu par une faction. Il y avait différentes factions dans le sénat. Dans le conclave, la faction de France prévalut. Il y avait tant de factions dans l'assemblée.*

FACTIONNAIRE. adj. T. de Guerre. Qui est obligé à faire faction. *C'est un simple soldat factionnaire.* Dans cette acception, il est maintenant peu usité.

Il s'emploie plus ordinairement comme substantif et signifie, Une sentinelle ou une vedette. *Le factionnaire ne voulut point me laisser passer. On plaça des factionnaires à toutes les avenues. Relever un factionnaire.*

Le premier capitaine factionnaire, ou simplement, *Le premier factionnaire d'un régiment,* se disait autrefois Du capitaine d'infanterie qui devait passer à la place de capitaine des grenadiers, quand elle venait à vaquer.

FACTORERIE. s. f. Le lieu, le bureau où sont les facteurs ou agents d'une compagnie de commerce en pays étranger.

On ne le dit guère qu'en parlant Des établissements de ce genre formés dans les Indes orientales par des Européens. *Cette compagnie avait des factoreries dans plusieurs villes maritimes. Factorerie hollandaise. Le chef d'une factorerie.*

FACTOTUM. s. m. Mot emprunté du latin. (On prononce *Factotome :* autrefois on prononçait et plusieurs écrivaient, *Factoton.*) Celui qui se mêle, qui s'ingère de tout dans une maison. *Quel emploi a-t-il dans cette maison? Il n'en a point, mais c'est le factotum de monsieur. Les valets haïssent les factotums.* Il est familier.

FACTUM. s. m. (On prononce *Factome.*) T. de Palais emprunté du latin. Mémoire, exposé sommaire des faits d'un procès, et des moyens d'une des parties. *Factum pour un tel, contre un tel. Faire imprimer un factum. Distribuer un factum à ses juges. Il a écrit plusieurs factums dans cette affaire.* Ce sens vieillit.

Il se dit quelquefois, par extension et par dénigrement, de Tout écrit qu'une personne publie pour attaquer, pour se défendre, etc. *Le long factum qu'il publia contre eux ne produisit aucun effet.*

FACTURE. s. f. T. de Commerce. État, mémoire qui indique en détail la quantité, la qualité et le prix des marchandises qu'un négociant, un marchand, etc., envoie à quelqu'un, associé, commettant, commissionnaire, ou autre. *Dresser une facture. Facture de marchandises. Les objets portés sur la facture. Les marchandises se sont trouvées conformes à la facture. Envoyez-moi votre facture.*

FACTURE, se dit quelquefois de La manière dont une pièce de musique est composée. *La facture de ce morceau de musique est bonne. Ce morceau est d'une bonne facture, d'une facture large et savante.* Il se dit également en parlant De versification. *Une bonne facture de vers. Il entend bien la facture du vers.*

Couplet de facture, Couplet d'une composition difficile par la rareté, la richesse et le redoublement des rimes.

FACULTATIF, IVE. adj. Qui donne la faculté. Il n'est guère d'usage en ce sens que dans cette locution, *Bref facultatif,* Bref par lequel le pape donne un droit, un pouvoir qu'on n'aurait pas sans cette dispense.

Il signifie plus ordinairement, Qui laisse la faculté de faire ou de ne pas faire une chose; dont on peut, à son gré, faire ou ne pas faire usage. *Cette disposition de la loi n'est que facultative. Article facultatif. Droit facultatif.*

FACULTÉ. s. f. Puissance physique ou morale qui rend un être capable d'agir de certaine manière, de produire certains effets. *Les facultés physiques. La faculté de sentir, de voir. Il est paralytique, et n'a pas la faculté d'agir, de se mouvoir. Perdre l'usage de ses facultés. Toutes ses facultés semblaient anéanties. Les facultés de l'âme. Les facultés de l'esprit. Les facultés naturelles. Les facultés morales. Les facultés intellectuelles. La faculté de penser, de juger, de raisonner. Cela est au-dessus de nos facultés. Cet animal est doué d'une faculté singulière.*

Il se dit également en parlant Des choses, surtout en termes de Physique, d'Anatomie, de Médecine, etc. *L'aimant a la faculté d'attirer le fer. L'estomac a la faculté de convertir les aliments en chyle. Cette plante a la faculté de purger, de fortifier, etc. Faculté astringente. Faculté apéritive.*

Il se prend aussi pour Facilité, talent, aptitude. *La faculté de bien parler, de bien dire. La faculté de parler en public. C'est un homme doué de facultés peu communes. Les facultés brillantes qui le distinguent. Il n'avait pas les hautes facultés qu'exige un tel emploi.*

Il signifie encore, Le pouvoir, le moyen, le droit de faire une chose. *Donner, accorder à une personne la faculté de... Si vous pouvez en obtenir la faculté. La faculté vous en est laissée. Vendre avec faculté de rachat. Il est mineur, il n'a pas la faculté de disposer de ses biens.*

La faculté d'un légat, Ses pouvoirs.

FACULTÉS, au pluriel, signifie quelquefois, Les biens, les ressources, les moyens d'une personne. *Chacun a été taxé selon ses facultés. Il a donné un état de ses moyens et facultés. Il a outrepassé ses facultés. Mes facultés ne me permettent point de faire une telle dépense.*

FACULTÉ, signifie en outre, Le corps ou l'assemblée des professeurs chargés du haut enseignement d'une science ou de la littérature, dans l'université. *Il y avait autrefois quatre facultés : la faculté de théologie, la faculté de droit, la faculté de médecine, et la faculté des arts. Il y a aujourd'hui cinq facultés : la faculté de théologie, la faculté de droit, la faculté de médecine, la faculté des sciences, et la faculté des lettres. Le doyen d'une faculté. Les médecins de la faculté de Paris, de Montpellier.*

Il se dit quelquefois absolument, de La faculté de médecine. *Les membres de la Faculté. On consulta la Faculté.*

Dans le langage des classes, il se dit d'Un genre d'exercice ou de composition. *Il a eu le prix en différentes facultés.*

FAD

FADAISE. s. f. Niaiserie, ineptie, bagatelle, chose inutile et frivole. *Il ne dit que des fadaises. Ce sont des fadaises. Ce n'est qu'une fadaise. Fadaises que tout cela! Voilà de belles fadaises. Il a la tête pleine de fadaises.*

FADE. adj. des deux genres. Insipide, sans saveur, ou de peu de goût. *Un mets fade. De la viande fade. Une sauce fade. Une douceur fade.*

Fig., *Se sentir le cœur fade,* Avoir, éprouver du dégoût.

FADE, se dit figurément De ce qui n'a rien de piquant, de vif, d'animé, d'agréable. *Une couleur fade. Un teint fade. Une beauté fade. Un blond fade. Un discours, une conversation fade. Il est fade dans tout ce qu'il dit. C'est un fade complimenteur. Des louanges fades. Un éloge fade.*

FADEMENT. adv. D'une manière fade. *Tout ce qu'il dit, il le dit fadement.*

FADEUR. s. f. Qualité de ce qui est fade, de ce qui est insipide. *La fadeur d'un mets, d'une sauce. C'est une viande insipide, il faut une sauce de haut goût pour en corriger la fadeur.*

Il se dit figurément, soit De la mine, des manières et de la conversation, pour signifier, Un certain manque de grâce, d'agrément et de vivacité, soit Des louanges et de la complaisance, pour marquer un Excès de flatterie. *La fadeur de sa mine, de ses manières, de sa conversation, est insupportable. La fadeur de ses discours, de ses plaisanteries. Il y a de la fadeur dans ses louanges. Des louanges pleines de fadeur. Complaisant jusqu'à la fadeur.*

Il se dit aussi pour Louange fade. *Voilà une grande fadeur. Dire des fadeurs à une femme.*

FAG

FAGOT. s. m. Faisceau de menu bois, de branchages. *Fagots secs. Fagots verts. Un cent de fagots. Fagots de sarment. Brûler un fagot.*

Pop., *L'âme d'un fagot,* Le dedans du fagot, composé du plus petit bois.

Fam., *Prendre un air de fagot,* Se chauffer, en passant, à la flamme d'un fagot.

Prov. et fig., *C'est un fagot d'épines, on ne sait par où le prendre,* se dit D'un homme revêche et fâcheux.

Prov. et fig., *Il y a fagots et fagots,* Il y a de la différence entre des personnes de même état, entre des choses de même sorte.

Prov. et fig., *Cet homme sent le fagot,* Il est soupçonné d'hérésie, d'impiété. On dit dans un sens analogue, *Cet écrit, ces vers sentent le fagot, sentent bien le fagot.*

Prov. et fig., *Conter des fagots, faire des fagots,* Conter des bagatelles, des choses frivoles, ou fausses et sans vraisemblance.

Prov. et fig., *Être fait, être habillé comme un fagot,* Être habillé mal, sans soin, sans goût.

FAGOT, se dit aussi en parlant D'un ouvrage de charpenterie, de menuiserie, ou de tonnellerie, qu'on a démonté, et dont les pièces sont liées en paquet, en faisceau, pour qu'elles occupent moins d'espace, et qu'elles puissent être remontées au besoin. *Les grands vaisseaux étaient pourvus de chaloupes, de barques en fagot. Futailles en fagot.*

FAGOTAGE. s. m. Le travail d'un faiseur de fagots. *On a payé tant pour le fagotage.*

Il se dit aussi Du bois qui n'est propre qu'à faire des fagots. *Il n'y a presque que du fagotage dans ce bois.*

FAGOTER. v. a. Mettre en fagots. *On a coupé ce bois taillis, il n'y a plus qu'à le fagoter.*

Il signifie, figurément et familièrement, Mettre en mauvais ordre, mal arranger. *Qui a fagoté cela ainsi? Voilà qui est bien mal fagoté.*

Il signifie particulièrement, Habiller mal et avec mauvais goût. *Peut-on fagoter un enfant de la sorte!* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Cette femme se fagote ridiculement.*

FAGOTÉ, ÉE. part. passé.

Fig. et fam., *Voilà un homme bien fagoté*, se dit D'un homme mal fait ou mal vêtu. On dit de même, *Comme le voilà fagoté!*

FAGOTEUR. s. m. Faiseur de fagots. *On donne tant aux fagoteurs par cent de fagots.*

Il se dit, figurément et par dénigrement, de Celui qui fait mal quelque chose. *Un fagoteur de chansons, de romans.* Ce sens est familier.

FAGOTIN. s. m. Singe habillé que les opérateurs, les charlatans ont avec eux sur leur théâtre. Ce nom a passé Aux valets d'opérateur ou de charlatan qui amusent le peuple par des bouffonneries et des lazzi.

Fig. et fam., *C'est un fagotin*, se dit D'un mauvais plaisant.

FAGOUE. s. f. Glande qui est au haut de la poitrine des animaux, et que dans les veaux on appelle *Ris.*

FAI

FAIBLE. adj. des deux genres. Débile, qui manque de force, de vigueur. *Il est encore faible de sa maladie. Avoir les jambes faibles. Voix faible. Organe faible. Avoir la vue faible. Avoir l'estomac faible, la poitrine faible. Son pouls est très faible. Une faible constitution. Une faible santé. Ce cheval est trop faible, a les reins trop faibles. La femme est plus faible que l'homme. Il terrassa du premier coup son faible ennemi. Il est trop faible pour porter une charge si pesante. Un sexe faible et timide. Un faible enfant doit-il vous inspirer ces craintes?*

Fig. et fam., *Avoir les reins faibles*, N'avoir pas assez de bien, assez de crédit, assez de talent, etc., pour venir à bout de ce qu'on entreprend. *Il ne réussira pas dans son entreprise, il a les reins trop faibles.*

Dans un âge faible, Dans l'enfance, dans les premiers temps de l'adolescence. *Il était encore dans un âge faible.*

FAIBLE, s'applique également aux Facultés intellectuelles. *Les facultés de l'homme sont trop faibles pour pénétrer de semblables mystères. Notre faible raison n'y peut suffire. Avoir une tête faible, le jugement faible, l'intelligence faible. Il a la mémoire très faible.*

Il signifie en outre, Qui manque de force morale, qui est trop indulgent, trop facile, sans fermeté, timide, etc. *Cette mère est bien faible pour ses enfants. Quel homme faible! Ce bon mais faible monarque était plus aimé que respecté. C'est un homme qui a l'esprit faible. C'est un esprit faible, une âme faible, un cœur faible. Il était à craindre que cela ne fît impression sur les esprits faibles.* On dit D'une femme qu'*Elle est faible, qu'elle a été faible*, lorsqu'elle s'est laissée aller à la séduction.

Dans le style de l'Écriture, *L'esprit est prompt et la chair est faible*, L'homme compte quelquefois trop sur ses forces, il se laisse aller à la tentation.

FAIBLE, signifie aussi figurément, Qui manque de puissance, de ressources, etc. *À la vue de ces grandes merveilles, l'homme se sent petit et faible. Ce prince est bien faible pour tenir tête à de si redoutables voisins. Un État faible et pauvre. L'ennemi était plus faible que nous. Le gouvernement était alors trop faible pour dominer les factions.*

Il signifie encore figurément, Qui est dépourvu de talent, de génie, etc. *Il est trop faible pour entrer en lice avec cet habile dialecticien. Cet orateur a paru faible dans la dernière discussion. C'est un écrivain faible et froid.* On l'applique dans le même sens Aux productions de l'art ou de l'esprit. *Tout ce que cet artiste a exposé cette année au salon m'a paru faible. Cet ouvrage est faible. Ce passage est très faible. Sa dernière tragédie est faible. Le style est la partie faible de cet ouvrage.*

FAIBLE, se dit aussi Des choses qui n'ont pas assez de grosseur, d'épaisseur, de force, de solidité, etc. *Ce bâton est trop faible. Cette poutre est faible. La lame de cette épée est beaucoup trop faible. Les branches les plus faibles d'un arbre. Ce lien est trop faible. Cette corde est faible, elle cassera. Ce faible retranchement n'arrêtera pas l'ennemi. Cette faible digue ne put résister à la violence des flots.*

Il se dit particulièrement D'un poste, d'une place de guerre peu fortifiée. *Ce poste est faible, il sera bientôt emporté. Le côté le plus faible de la place.*

Fig., *Le côté faible d'une chose*, Ce qu'elle a de défectueux. *Voilà le côté faible de cette institution. Ce système a bien des côtés faibles.* On dit aussi, *Le côté faible d'une personne*, Le défaut habituel, la passion dominante d'une personne, ou Ce qu'une personne sait le moins, par comparaison à ses autres connaissances. *Vous l'avez attaqué par son côté faible. Trouver, connaître le côté faible d'une personne. Il a fait de bonnes études, mais le grec est son côté faible.* Voyez FAIBLE, substantif.

FAIBLE, se dit encore figurément, tant au sens physique qu'au sens moral, De ce qui est peu considérable en son genre sous le rapport de la quantité, de l'étendue, de la valeur, de l'intensité, de l'énergie, etc. *Une faible quantité. Il n'avait qu'une faible armée. Il partit avec une faible escorte. Il n'a que de bien faibles ressources. Un faible revenu. Il n'a qu'un faible intérêt dans cette entreprise. Un son faible. Une lueur faible. Ce café, ce thé est faible. Cette différence est trop faible, pour qu'on y ait égard. Ils se rendirent après une faible résistance. Autant que mes faibles connaissances me permettent d'en juger. On méprisait leur faible autorité. Voilà une faible raison, un faible raisonnement, un faible argument, une faible défense. Cela est d'un faible secours, d'un faible soulagement. Ce n'est là qu'une faible consolation. Il n'en a qu'une faible espérance. Il ne m'en reste qu'un faible souvenir. C'est une faible amitié que la sienne. Sa résolution était encore faible. C'est une passion qui est encore faible.*

Monnaie faible, Monnaie qui n'a pas le poids ou le titre requis.

Poids faible, Poids qui est au-dessous de la pesanteur prescrite par la loi.

FAIBLE, s'emploie souvent avec la préposition *de*, suivie d'un substantif qui caractérise le genre de faiblesse. *Ce cheval est faible de reins. C'est un homme faible de caractère. Un ouvrage faible de raisonnement, faible de style. Un tableau faible de couleur.* On dit aussi, en parlant D'une armée, qu'*Elle est faible en infanterie, en cavalerie, en artillerie, etc., faible en nombre.*

FAIBLE, s'emploie souvent comme substantif masculin, et se dit, surtout dans le style soutenu, de Toute personne qui manque de puissance, de ressources. *Protéger le faible contre le fort. Être l'appui, le soutien du faible, des faibles.*

Il se dit aussi De personnes dont l'âme n'est pas forte, et qui s'émeuvent, se troublent aisément. *Ces récits ne font que troubler l'imagination des faibles. Il faut prendre garde de scandaliser les faibles.*

Il signifie encore dans le langage ordinaire, Ce qu'il y a de moins fort, de moins solide, etc., dans une chose. *Le faible d'une machine, d'une poutre, d'une solive. Le faible d'une place.*

Il se dit également au figuré, pour signifier, Ce qu'il y a de défectueux en quelque chose. *Voilà le faible de la cause. Connaître le fort et le faible d'une affaire.*

Il signifie encore figurément, Le principal défaut auquel une personne est sujette, sa passion dominante. *C'est son faible que le jeu, etc. C'est là son faible. On l'a pris par son faible.*

Avoir du faible, un faible pour quelqu'un, Avoir pour quelqu'un un penchant, une préférence qui porte à lui complaire, et à lui céder en tout.

Du fort au faible, le fort portant le faible, Toutes choses étant compensées, ce qui manque à l'une étant suppléé par l'autre. *Quatre chevaux porteront tout cela, du fort au faible. Les terres de cette ferme valent tant l'arpent, le fort portant le faible. Il a de bonnes et de mauvaises qualités; mais, le fort portant le faible, c'est un assez galant homme.*

FAIBLEMENT. adv. Avec faiblesse, d'une manière faible. *Il commença à marcher, mais bien faiblement. Il se défend faiblement. Soutenir une cause faiblement. Résister faiblement. Attaquer, agir faiblement. Cela ne le touche que faiblement.*

FAIBLESSE. s. f. Débilité, manque de force, de vigueur. *Il n'a plus de fièvre, mais il lui est resté une grande faiblesse. Faiblesse de jambes. Faiblesse d'estomac. Faiblesse de vue. Faiblesse de voix. Faiblesse de reins. La faiblesse du pouls. Il ménageait la faiblesse de son adversaire. J'ai pitié de sa faiblesse. Dans la faiblesse de l'âge. Son courage est au-dessus de la faiblesse de son sexe.* On le dit également en parlant de l'intelligence. *Faiblesse de jugement. Faiblesse de mémoire. Faiblesse de conception. La faiblesse de notre intelligence, de nos facultés.*

Il signifie aussi, Défaillance, évanouissement, syncope. *Il lui a pris une faiblesse. Il eut une grande faiblesse. Il a de fréquentes faiblesses. Tomber en faiblesse. Revenir d'une faiblesse.*

Il signifie encore, Manque de puissance, de ressources, etc. *Cette œuvre est au-dessus de la faiblesse humaine, est au-dessus de notre faiblesse. La faiblesse de l'ennemi n'était qu'apparente. La faiblesse des petits États n'autorise point à méconnaître leurs droits. Ce parti cachait sa faiblesse.*

Il signifie de même figurément, Manque de génie, de talent. *Cet orateur a été d'une grande faiblesse dans la dernière discussion.* On l'applique également, dans ce sens, Aux productions de l'art ou de l'esprit. *Tous ces tableaux sont d'une extrême faiblesse. Ce*

passage est d'une faiblesse qui étonne chez un si grand écrivain. Il y a dans cet ouvrage une grande faiblesse de conception. Faiblesse d'exécution. Faiblesse de style.

FAIBLESSE, signifie encore figurément, Ce manque de force morale qui dispose à trop d'indulgence, ou qui rend facile à tromper, à émouvoir, à intimider, etc. *Ce père est d'une faiblesse inexcusable. Il a montré dans cette occasion beaucoup de faiblesse. La faiblesse de notre nature. La faiblesse humaine. La curiosité est une faiblesse commune à bien des gens. Ils traitent son indulgence de faiblesse. C'est une faiblesse, j'en conviens, mais il m'est impossible de faire cette démarche. Ayez moins de faiblesse. Allons, point de faiblesse. Il faut que vous ayez bien de la faiblesse. Il a la faiblesse de croire tout ce qu'on lui dit. Il eut la faiblesse de n'oser répondre. Il a une faiblesse de femme. Surmonter sa faiblesse.* On dit dans le même sens : *Faiblesse de caractère. Faiblesse d'âme. Faiblesse d'esprit. Faiblesse de cœur. Faiblesse de courage. Faiblesse de résolution. Etc.*

Avoir de la faiblesse pour quelqu'un, Ne pas pouvoir, ne pas savoir lui résister. *Il a beaucoup trop de faiblesse pour ce jeune homme. Il faut excuser la faiblesse d'une mère pour ses enfants.*

FAIBLESSE, se dit quelquefois d'Un défaut de raison, d'empire sur soi-même, et Des fautes qui en sont la suite. *Les faiblesses de l'humanité. Il y a des faiblesses qui sont bien pardonnables. Les faiblesses du cœur.*

Il se dit particulièrement en parlant D'une femme qui n'a pas résisté à la séduction. *Cette première faiblesse la perdit de réputation. Elle sut faire oublier ses faiblesses.*

FAIBLESSE, se dit aussi Du manque ou du peu de grosseur, d'épaisseur, de force, de solidité, etc., de certaines choses. *La faiblesse d'une poutre, d'un pilier, d'un support. La faiblesse d'un ressort. La faiblesse d'un lien. La faiblesse d'un retranchement, d'une digue, etc.*

Il se dit encore figurément, tant au sens physique qu'au sens moral, en parlant D'une chose peu considérable en son genre. *Malgré la faiblesse du nombre, ils voulurent combattre. La faiblesse de ses ressources, de son revenu. La faiblesse de cette résistance étonna l'ennemi. La faiblesse de nos connaissances. La faiblesse d'un raisonnement, d'un argument, d'une preuve, etc. La faiblesse de son zèle, de son amitié.*

FAIBLIR. v. n. Perdre de sa force, de son ardeur, de son courage, de sa résistance. *La première ligne des ennemis commençait à faiblir. Sa muse n'est plus la même, elle faiblit. Il a résisté longtemps, mais il commence à faiblir. C'était un grand mangeur, mais il faiblit. Ce vin faiblit.*

FAÏENCE. s. f. Sorte de poterie de terre vernissée, ordinairement à fond blanc. *Un service de faïence. La faïence tire son nom de Faenza, ville d'Italie, où elle fut inventée. Faïence bleue.*

FAÏENCERIE. s. f. Lieu, établissement où l'on fabrique de la faïence. *Établir une faïencerie. Les ouvriers d'une faïencerie.*

Il se dit aussi Des marchandises de faïence. *J'ai acheté beaucoup de faïencerie. Un fonds de faïencerie.*

FAÏENCIER, IÈRE. s. Celui, celle qui fait ou qui vend de la faïence. *Riche faïencier. Faïencier bien fourni. La boutique d'un faïencier.*

FAILLIBILITÉ. s. f. Possibilité de faillir, de se tromper.

FAILLIBLE. adj. des deux genres. Qui est exposé à l'erreur, qui peut se tromper. *Tout homme est faillible.*

FAILLIR. v. n. (*Je faux, tu faux, il faut ; nous faillons, vous faillez, ils faillent. Je faillais. Je faillis. Je faudrai. Faillant.* Plusieurs de ces temps sont peu usités.) Faire quelque chose contre son devoir, contre les lois. *Il est dans notre nature de faillir. Il a failli en cette occasion. Elle n'aurait point failli sans les mauvais exemples.*

Il signifie aussi, Errer, se tromper, se méprendre en quelque chose. *Faillir lourdement. Cet auteur a failli en beaucoup d'endroits. Les plus doctes sont sujets à faillir. Cet architecte, ce peintre, ce sculpteur a failli dans les proportions.*

Il signifie encore, Céder, manquer, finir. *Cet édifice a failli par le pied. Ce cheval commence à faillir par les jambes. Cet ami ne lui faudra pas au besoin. La mémoire lui faillit tout à coup. Le jour commençait à faillir. La branche des Valois a failli dans la personne de Henri III.* Dans ces deux dernières phrases et autres semblables, il a vieilli.

Fam., *Le cœur me faut*, se dit Lorsqu'on se sent quelque faiblesse, quelque épuisement, et qu'on a besoin de manger. Il se dit aussi De l'effet d'impressions morales, et alors il s'emploie même dans le style soutenu, mais on ne s'en sert guère qu'à l'infinitif. *Elle sentit son cœur faillir et se mit à pleurer.*

Prov. et fig., *Au bout de l'aune faut le drap*, Toutes choses ont leur fin ; il ne faut ni s'étonner ni s'affliger de voir qu'elles viennent à manquer, quand on en a usé autant qu'on le pouvait.

FAILLIR, signifie aussi, Manquer à exécuter, à faire. *J'irai là sans faillir.* Ce sens vieillit.

Il se dit également Pour exprimer qu'une chose a été sur le point d'arriver, qu'il a tenu à peu qu'elle n'arrivât, qu'elle n'eût lieu. *J'ai failli mourir. J'ai failli attendre. Il faillit être assassiné. Nous faillîmes périr. Il faillit être ministre. J'ai failli l'oublier. L'accident qui faillit nous arriver. Il a failli nous arriver un grand malheur.* Il s'est employé anciennement et s'emploie encore quelquefois avec les prépositions *à* et *de*. *Il faillit à être ministre. Cet événement faillit à retarder notre départ. Il faillit à me blesser. J'ai failli de tomber. Il a failli de se ruiner. Le malheur qui faillit de nous arriver. Il faillit de nous arriver un grand malheur.*

FAILLIR, en termes de Commerce, se dit D'un négociant, d'un banquier qui fait une banqueroute non frauduleuse. *Ce banquier a failli.*

FAILLI, IE. part. passé. *Il faut que dans quelques jours vous voyiez cette affaire faite ou faillie*, c'est-à-dire, Faite ou manquée. Cette acception vieillit.

FAILLI, s'emploie surtout comme substantif masculin, en parlant d'Un négociant, d'un banquier qui a fait faillite. *Le bilan d'un failli. C'est un failli. Les créanciers d'un failli. Admettre le failli au bénéfice de cession.*

FAILLITE. s. f. T. de Commerce. Banqueroute non frauduleuse. *Ce marchand, cette société a fait faillite. Être en faillite, en état de faillite. L'ouverture d'une faillite. Les syndics d'une faillite. Le passif, l'actif d'une faillite.*

FAIM. s. f. Besoin et désir de manger. *Avoir faim. Avoir grand'faim. Faim insupportable. Faim dévorante. Souffrir, endurer la faim. Cela fait passer la faim. Étourdir la grosse faim. Apaiser sa faim. Il est mort de faim. La faim a contraint les assiégés de se rendre.*

Faim canine, Maladie dans laquelle on a toujours faim, sans pouvoir se rassasier. On le dit aussi, familièrement, d'Une très grande faim.

Fig. et fam., *Crier la faim*, Être pressé du besoin de manger.

Mourir de faim, Avoir extrêmement faim. *Donnez-moi à manger, je meurs de faim.*

Mourir de faim, signifie aussi, Manquer des choses nécessaires à la vie. *Il était dans l'abondance, et maintenant il meurt de faim.* On dit substantivement dans le même sens et par dénigrement, *C'est un meurt-de-faim*, C'est un homme qui n'a pas de quoi vivre.

Prov. et fig., *C'est la faim qui épouse la soif*, se dit De deux personnes qui n'ont point de bien, et qui se marient l'une avec l'autre. On dit aussi De deux époux sans bien, *C'est la faim et la soif.*

Prov. et fig., *La faim chasse le loup hors du bois, fait sortir le loup du bois*, La nécessité détermine un homme à faire, même contre son inclination, bien des choses pour se procurer de quoi vivre.

Fig., *La faim insatiable des richesses, des honneurs*, L'ardeur de les posséder. Dans ce sens, on dit plus ordinairement, *La soif.*

FAIM-VALLE. s. f. T. d'Art vétérinaire. Maladie des chevaux, spasme qui les fait s'arrêter tout à coup lorsqu'ils sont échauffés, et qui ne cesse qu'après qu'ils ont pris de la nourriture.

FAÎNE. s. f. Le fruit du hêtre. *Des pourceaux engraissés de faîne. De l'huile de faîne. Ramasser les faînes, la faîne.*

FAINÉANT, ANTE. adj. Paresseux, qui ne veut point travailler, qui ne veut rien faire. *Il est fainéant. Elle est fainéante.*

Il est souvent substantif. *Un fainéant. Un grand fainéant. Une fainéante. Dans ce pays, on ne souffre point de fainéants.*

Rois fainéants, se dit, dans l'Histoire de France, de Certains rois de la première race, qui ont abandonné l'exercice du pouvoir aux maires du palais.

FAINÉANTER. v. n. Être fainéant, ne vouloir rien faire. *Demeurer à fainéanter. Il n'a rien fait tout le jour que fainéanter.* Il est familier.

FAINÉANTISE. s. f. Paresse lâche, vie du fainéant. *Grande fainéantise. Vivre, être, demeurer, croupir dans la fainéantise. C'est une pure fainéantise qui vous tient. La fainéantise est un plus grand vice que la paresse.*

FAIRE. v. a. (*Je fais, tu fais, il fait ; nous faisons, vous faites, ils font. Je faisais. Je fis. J'ai fait. Je ferai. Je ferais. Fais. Que je fasse. Que je fisse. Faisant.*) Créer, former, produire, engendrer. *Dieu a fait le ciel et la terre. Dieu a fait l'homme à son image. Les merveilles que Dieu a faites. Dieu a fait toutes choses de rien. Il n'y a que Dieu qui puisse faire quelque chose de rien. La nature est admirable dans tout ce qu'elle fait. Une femme qui fait de beaux enfants. Une jument qui a fait un poulain. Quand une bête a fait ses petits.*

Tous les jours que Dieu fait, Chaque jour.

FAIRE, s'emploie quelquefois figurément. *On a dit qu'Homère avait fait Virgile.*

Prov., *Qui a fait l'une, a fait l'autre*, se dit en parlant De deux personnes, de deux choses qui se ressemblent entièrement.

Fam., *Faire un enfant à une femme*, La rendre enceinte.

Cet enfant fait ses dents, Les dents lui viennent.

FAIRE, signifie aussi, Fabriquer, composer, produire, en parlant De toute œuvre matérielle de l'art, de l'industrie humaine, ou de l'instinct des animaux. *Faire un bâtiment. Faire une machine. Faire des outils. Faire une bague, un collier. Faire du pain. Faire de la pâte. Faire du vin, de l'huile. Faire du feu pour se chauffer. Faire de la glace par des procédés chimiques. Faire du sucre. Faire des bas, des chapeaux. Faire un habit. Faire du drap, de la toile, de la tapisserie. Un oiseau qui fait son nid. Une araignée qui fait sa toile. Des castors qui font une digue. Les abeilles font leur miel.*

Faire le dîner, faire le déjeuner, Préparer le déjeuner, le dîner.

FAIRE, se dit, dans le même sens, en parlant Des œuvres de l'intelligence et de l'imagination. *Faire un traité sur une matière. Faire un livre. Faire une histoire. Faire l'histoire d'un pays, d'un événement. Faire un calcul. Faire un récit, une description. Faire une requête, un mémoire. Faire une apologie. Faire un manifeste. Faire un poëme, une tragédie, une comédie. Faire des vers, de la prose. Faire un discours. Faire un article de journal. Un écolier qui fait son thème. Faire un acte, un exploit, un procès-verbal. Faire une ordonnance, une loi. Faire un morceau de musique, une ouverture, une valse, des variations, etc.*

Fam., *C'est une nouvelle, une histoire, un conte fait à plaisir*, C'est une nouvelle, une histoire fausse, controuvée, un conte où il n'y a rien de vrai. *Ce que vous nous dites là est un conte fait à plaisir.*

FAIRE, se dit, dans un sens beaucoup plus général, en parlant De tout ce qu'un sujet opère, effectue, exécute, accomplit, etc., soit dans l'ordre physique, soit dans l'ordre moral. *Le ciel fit un miracle en sa faveur. Faire une opération de chirurgie. Faire une cure. Faire une expérience. Faire une blessure. Faire du mal à quelqu'un. Faire un mouvement, un saut, un salut, un signal. Faire place. Faire attention. Faire silence. Faire du bruit. Faire un bon repas. Faire une fête, des réjouissances. Faire de la musique. Faire une entreprise. Faire des affaires. Faire bien ses affaires. Faire banqueroute. Faire naufrage. Faire la guerre. Faire des prisonniers, une prise, des conquêtes. Faire la paix, une trêve. Faire alliance. Faire un traité, un marché. Faire une promesse, un serment. Faire un mariage. Faire un achat. Faire achat. Faire un envoi. Faire une perte. Faire des dettes. Faire la moisson, la vendange, les foins. Faire la quête. Faire une prière, sa prière. Faire des vœux. Faire mention de quelqu'un, de quelque chose. Faire usage d'une chose. Faire la lecture d'un discours. Faire la lecture à quelqu'un. Faire une bonne, une mauvaise action. Faire une bonne œuvre, une œuvre de charité. Faire le bien. Faire le mal. Faire la charité, l'aumône. Faire un acte de courage. Faire des bassesses. Faire une faute, un crime. Faire une injustice. Faire injustice. Faire justice. Faire une faute de langue. Faire un barbarisme, un solécisme. Faire pièce. Faire une niche. Il l'a fait par mégarde. Il l'a fait exprès. J'ai fait ce que j'ai cru devoir faire. Faire une incartade, une folie, un coup de tête. Faire la débauche. Faire l'amour. Faire cas de quelqu'un. Faire pour quelqu'un une chose qui lui soit agréable. Faites-moi ce plaisir. Que vous ai-je donc fait? Faire des civilités, des excuses. Faire des difficultés, des façons. Faire des caresses, des amitiés. Faire accueil. Faire honneur. Faire grâce. Faire quartier. Faire don, donation. Faire défense. Faire commandement. Faire des plaintes, des remontrances. Faire résistance. Faire bonne contenance. Faire semblant de dormir. Ne faire semblant de rien. Faire mine de vouloir s'en aller. Etc.* On le dit également Des choses. *Le bruit que fait le tonnerre. La mine fit explosion. Un volcan qui fait éruption. Un corps qui fait impression sur un autre. La grêle a fait du dégât. Cet ouvrage fait autorité. Cet événement fera époque dans notre histoire.*

Cette muraille fait le coude, Elle forme un coude, un angle. *Sa maison fait face à la mienne*, Elle est en face de la mienne. *Ce tableau fait pendant à tel autre*, Il sert ou peut servir de pendant à tel autre. *Etc.*

Aux Jeux de cartes, *Faire les cartes*, Les mêler et les donner. *Faire une levée, faire la main, faire sa main.* Au Billard, *Faire une bille au même, faire un carambolage.* Au Trictrac, *Faire une case, un jan.* À divers jeux, *Faire tant de points*, Gagner tant de points. *Faire le jeu*, Mettre les enjeux. *Etc.*

Prov., fig. et pop., *Faire ses orges, faire bien ses orges*, Faire son profit, faire bien ses affaires. Il se dit ordinairement en mauvaise part.

Fam., *Faire des siennes*, Faire des folies, des fredaines, des tours, soit de jeunesse, soit de friponnerie. *Ce jeune homme a bien fait des siennes. Vous avez fait des vôtres. Ils ont fait des leurs.*

Faire quelque chose pour quelqu'un, Lui accorder ou lui faire obtenir quelque chose. *Maintenant qu'il est en place, il fera sans doute quelque chose pour sa famille. Il n'a rien voulu faire pour moi, quoique cela lui eût été facile.* On dit de même, *La nature a tout fait pour lui*, en parlant De celui qui a de très heureuses dispositions.

Fam., *N'en rien faire*, Se garder de faire la chose dont il s'agit, ne pas la faire. *On voudrait qu'il partît, il est bien déterminé à n'en rien faire. Vous avez beau dire, je n'en ferai rien.*

Ellipliq. et fam., *Se laisser faire*, se dit D'une personne qui ne se défend pas, qui n'oppose point de résistance. *On se jeta sur lui pour le battre, et il se laissa faire. Son tuteur l'a marié, il s'est laissé faire.*

FAIRE, se dit particulièrement De certaines fonctions de guerre. *Faire sentinelle. Faire faction. Faire la garde. Faire guet et garde. Faire le guet. Faire la ronde. Faire la revue d'une armée.* On dit dans un sens analogue, en termes de Marine, *Faire le quart, faire bon quart.*

FAIRE, se dit aussi particulièrement, en parlant Des choses qui marquent Espace et étendue, et qui s'exécutent et s'accomplissent par le mouvement d'un lieu à un autre. *Faire des pas. Faire un tour d'allée, un tour de promenade, le tour de la ville. Faire une lieue à pied. Faire route. Faire voile pour un endroit, vers un endroit. Faire des allées et venues. Faire une course, un voyage, un long trajet, un grand circuit. Cette planète fait sa révolution en tant de jours. Un homme qui fait deux lieues par heure, qui fait tant par heure, qui fait plus de chemin en une heure qu'un autre en deux. Notre bâtiment faisait tant de nœuds à l'heure.*

Fig. et fam., *Faire son chemin*, Parvenir, obtenir de l'avancement, s'enrichir, etc. *Il a su faire son chemin. Il a bien fait son chemin.* On dit de même, *Il a bien fait du chemin, il a fait bien du chemin en peu de temps.* On dit aussi, *Faire des progrès*, Avancer, s'étendre, se développer, etc. *Faire beaucoup de progrès dans ses études. Le mal fait des progrès.*

En termes de Marine, *Faire le nord, faire le sud*, Naviguer au nord, au sud. On dit aussi, *Faire côte.* Voyez CÔTE.

FAIRE, signifie aussi, Disposer, arranger, mettre dans l'état convenable. *Faire une chambre. Faire un lit. Faire la couverture. Faire la barbe. Faire les cheveux. Faire ses ongles*, ou *Se faire les ongles. Faire le poil. Faire le crin à des chevaux. Faire un jardin. Faire des terres. Faire les vignes.*

Prov. et fig., *Faire le bec à quelqu'un*, L'instruire de tout ce qu'il doit dire et répondre.

FAIRE, en parlant D'argent ou des autres choses dont on a besoin de se pourvoir, signifie, Amasser, assembler, mettre ensemble. *Il tâche de vous faire quelque argent. Voilà tout l'argent qu'il a pu faire, tout ce qu'il a pu faire d'argent. Faire une somme. Faire des provisions. Faire ses provisions.* On dit dans un sens analogue, en termes de Marine, *Faire les vivres, faire du bois, faire de l'eau, faire aiguade.* La phrase, *Faire eau*, sans l'article, se dit, dans un sens très différent, D'un bâtiment qui a une ou plusieurs voies d'eau. *Le navire faisait eau de toutes parts.*

Il signifie également, Gagner, acquérir. *Faire une bonne recette. Il a fait de beaux bénéfices. Ce directeur fait à peine ses frais. Faire une grande fortune. Se faire des rentes, des revenus. Se faire un petit bien-être.* On dit dans un sens analogue, *Faire une bonne maison.* Il se dit aussi Des choses. *Cette pièce de théâtre fait beaucoup d'argent, cette pièce ne fait pas d'argent.*

FAIRE, en parlant De troupes, signifie, Lever, mettre sur pied. *Faire des hommes. Faire un régiment. Faire une compagnie. Faire des cavaliers. Faire de beaux hommes.* Ces premières phrases vieillissent; mais la suivante est encore usitée : *Faire des recrues.*

On dit aussi, *Faire la maison d'un prince, d'un grand seigneur. Ce prince n'a pas encore fait sa maison.*

FAIRE, signifie encore, Employer ses forces, ses talents, l'activité de son esprit à quelque chose; s'en occuper, y passer son temps. *Faire un travail. Faire sa besogne. Il fait plus de besogne en une heure qu'un autre en deux. Il n'a rien fait de toute la journée. Il est toute la journée à ne rien faire. Il ne peut plus rien faire. Faire tout ce qu'on peut. Faire tous ses efforts. C'est un homme qui ne trouve rien de difficile à faire. Tout ce qu'il fait, il le fait bien. Il est tout entier à ce qu'il fait. Il travaille bien, mais il est lent à ce qu'il fait. Il me reste peu de chose à faire. Avez-vous bientôt fait? Dès que j'aurai fait, je suis à vous. Que ferez-vous tantôt? Que faites-vous aujourd'hui? Je n'ai rien à faire. Que fait-il maintenant à la campagne? Je suis en peine de ce qu'il peut faire tout le long du jour.* (Voyez, vers la fin de l'article, l'emploi analogue de FAIRE, neutre.)

Cet écolier ne fait rien dans ses classes, il

ne fait rien, Il ne travaille pas, il ne s'applique pas.

Ce jeune homme ne fait rien, Il n'a pas d'emploi, d'occupation.

C'est un homme à tout faire, C'est un homme capable de tout. Il se prend ordinairement en mauvaise part. Il signifie aussi, Qu'on peut employer à tout. *C'est un domestique à tout faire.*

Fam., *Ne faire œuvre de ses dix doigts*, Ne rien faire du tout, ne point travailler.

Prov., *On ne peut faire qu'en faisant*, Il y a des choses qui demandent un certain temps pour être bien faites.

Je ne puis, je ne sais que faire à cela, C'est une chose où je ne puis rien. *Je n'y saurais que faire. Que voulez-vous que j'y fasse?* Je n'y puis apporter de remède, cela ne dépend pas de moi.

Ne faire que... Ne travailler, ne s'occuper qu'à une certaine chose, n'en pouvoir faire d'autre, ou ne vouloir pas, ne pas chercher à en faire d'autre. *Il ne fait que ce qu'on lui dit. Cet ouvrier ne fait jamais que cela. Je ne fais ici qu'obéir. Je ne fais qu'exécuter les ordres que j'ai reçus.* Il signifie également, Être toujours ou presque toujours à faire une certaine chose. *Il ne fait que jouer, qu'étudier, que dormir, qu'aller et venir, etc.*

Fam., *Ne faire que croître et embellir*, se dit D'une jeune personne qui devient tous les jours plus grande et plus belle. *Cette jeune fille ne fait que croître et embellir.* On le dit, par plaisanterie, De certaines choses qui augmentent, soit en bien, soit en mal. *Il se débauche tous les jours de plus en plus, cela ne fait que croître et embellir.*

Ne faire que... se dit quelquefois en parlant D'une action instantanée qui est immédiatement suivie de son résultat ou d'une autre action, d'un fait quelconque. *Je ne fis que le toucher, et il tomba. Il n'a fait que paraître dans l'assemblée, et s'est retiré aussitôt. Il n'a fait que paraître et disparaître. Il ne fit qu'entrer et sortir. Attendez-moi, je ne fais qu'aller et revenir.*

Ne faire que de sortir, que d'arriver, que de s'éveiller, etc., N'être sorti, arrivé, éveillé, etc., que depuis très peu de temps.

FAIRE, signifie aussi, Observer, mettre en pratique; et dans ce sens, il se dit en parlant Des choses qui sont d'obligation et de précepte. *Faire ce que Dieu ordonne. Faire la volonté de Dieu. Faire ce qui est de son devoir. Faire son devoir. Il n'a fait que son devoir. Faire la pénitence qui est imposée. Faire ses Pâques. Faire gras. Faire maigre. Faire diète.*

Fais ce que dois, advienne que pourra, Expression proverbiale et en vieux langage, qui signifie Qu'on doit faire son devoir quoi qu'il en puisse advenir.

Faire une fête, La célébrer. *Faire les Rois, la Saint-Jean. Faire la Cène.*

Popul., *Faire le lundi*, Passer le lundi à s'amuser au lieu de travailler.

FAIRE, se dit aussi De l'exécution et de la pratique de certaines choses qu'on est obligé ou comme obligé d'accomplir, d'achever, de terminer en un certain temps. *Faire la quarantaine. Faire quarantaine. Un écolier qui fait son cours de philosophie, sa philosophie. Un ouvrier qui fait son apprentissage. Un apprenti qui a fait son temps. Faire un noviciat. Faire une neuvaine.*

FAIRE, se dit également en parlant Des différentes professions qu'on embrasse, et des différents emplois, des différents métiers qu'on exerce. *Faire la profession des armes. Faire la profession d'avocat. Faire profession de la médecine. Faire la médecine. Faire sa charge avec dignité. Faire les fonctions de maître des cérémonies. Faire un métier. Il ne sait pas faire son métier. Faire le commerce, la banque, la commission. Faire la cuisine, l'office.*

Faire profession, et *Faire métier*, se disent encore dans d'autres sens propres et figurés qu'on indiquera aux mots MÉTIER et PROFESSION.

Dans l'Église catholique, *Faire le diacre, faire le sous-diacre*, Faire les fonctions de diacre, de sous-diacre.

En termes de Peinture, *Faire l'histoire, faire le portrait, faire les animaux, etc.*, Peindre l'histoire, le portrait, etc. *Ce peintre ne fait que le paysage.*

FAIRE, signifie en outre, Représenter; et il se dit en parlant Des différents personnages que les comédiens représentent sur le théâtre. *Faire un personnage dans une comédie. C'est un bon acteur, il fait bien son personnage. Faire les rois, les amoureux. Cet acteur fait le roi, fait l'amoureux dans telle pièce. Dans cette représentation, il a fait Cinna. Elle a fait Hermione.*

Faire tel ou tel personnage, signifie quelquefois, par extension, Se donner pour avoir telle ou telle qualité. *L'un devait faire le maître et l'autre le valet. Il fit très bien son personnage.* On dit aussi figurément, *Faire un sot personnage, un plat personnage, etc.*, Figurer d'une manière désagréable ou peu honorable parmi d'autres personnes, ou dans une affaire, être d'une grande nullité, etc.

FAIRE, se dit encore, par extension du sens précédent, De quiconque cherche à paraître ou feint d'être ce qu'il n'est pas; et, dans cette acception, il se construit toujours avec un substantif, ou avec un adjectif pris substantivement. *Faire le grand seigneur. Faire l'homme de bien. Faire le dévot. Faire l'homme d'importance. Faire l'habile. Faire le capable. Faire l'entendu. Faire le fin. Faire l'affligé. Faire le malade. Faire le mort. Faire le sourd. Faire le fou.*

Il signifie également, Mettre de l'affectation à se montrer avec telle ou telle qualité. *Faire le généreux, le magnifique. Faire l'aimable, le galant auprès des dames. Faire l'empressé. Faire le gentil.*

Il signifie souvent, Se donner certains airs, prendre certaines manières. *Il veut faire le maître ici. Il fait l'impertinent. Il fait le fanfaron. Il fait le diable à quatre. Un petit garçon qui fait le mutin, l'entêté. Faire la sotte. Faire l'enfant. Faire le difficile. Faire l'exigeant. Faire le dégoûté.*

FAIRE, signifie aussi, Donner à une personne ou à une chose une qualité quelconque, la mettre dans un certain état. *Sa dot la fait belle aux yeux de bien des gens. On les a faits tous pareils. Ce peintre fait en général les visages trop pâles. Vous avez fait cela bien gros, bien long, bien mince, bien court, etc. Cela le fera bien aise. Cela l'a fait beaucoup plus malade qu'il n'était.* C'est à peu près dans le même sens qu'on dit: *Faire les yeux doux, les doux yeux. Faire bonne mine, bon visage à quelqu'un. Faire mauvaise mine, grise mine. Faire contre fortune bon cœur. Faire patte de velours. Etc.* (Voyez, vers la fin de l'article, un emploi analogue de FAIRE, joint au pronom personnel.)

Fig. et fam., *Faire maison nette*, Chasser ses domestiques.

Faire quelqu'un dupe, Le tromper. *Il m'a fait dupe. Il m'a fait sa dupe.*

En termes de Finances, *Faire les deniers bons*, Se rendre garant du payement d'une somme. Cette locution a vieilli. Au Jeu, *Faire bon*, Répondre qu'on payera ce qu'on perdra au delà de ce qu'on a au jeu. *Faire bon partout. Faire bon de tout.*

FAIRE, dans le sens qui précède, se dit plus particulièrement, lorsqu'on parle Des personnes, par rapport Aux professions, aux titres, aux dignités, etc.; et alors il est suivi d'un substantif. *Il a fait son fils avocat, médecin. Sa mère l'a faite couturière. Le roi l'a fait chevalier de la Légion d'honneur. Il a été fait conseiller d'État, maréchal, pair, duc, etc.* Dans ce sens, il s'emploie quelquefois avec ellipse du substantif. *On voulut le faire de l'Académie*, c'est-à-dire Membre de l'Académie. On l'emploie aussi, dans cette acception, avec le pronom personnel. *Se faire prêtre, avocat, etc. Se faire catholique. Se faire mahométan. Se faire chef de parti.*

Prov. et fig., *L'occasion fait le larron*, Souvent l'occasion fait faire des choses répréhensibles, auxquelles on n'aurait pas songé.

FAIRE, se construit fort souvent avec la préposition *de* ou avec un équivalent, soit dans l'acception qui précède, soit dans le sens plus général de Changer, transformer en. *Que ferez-vous de votre fils? On veut faire d'elle une institutrice. De simple soldat qu'il était on le fit sergent. Celui dont il avait fait son ami, son confident, son ministre. Ce précepteur instruit mal son élève, il n'en fera qu'un pédant. Les mauvaises compagnies ont fait de ce jeune homme un fort mauvais sujet. On a fait de cet ancien théâtre une salle de bal. Ils font du plus noble des arts une profession mercenaire.*

Prov. et fig., *Faire d'une mouche un éléphant*, Exagérer extrêmement une petite chose.

Prov. et fig., *On ne saurait faire d'une buse un épervier*, On ne peut faire d'un sot un habile homme.

Prov. et fig., *Faire de cent sous quatre livres, et de quatre livres rien*, Dissiper son bien en mauvais marchés.

Faire ses délices d'une chose, Y trouver beaucoup de plaisir, de charme, etc. *Il fait toutes ses délices de l'étude.*

Faire de quelque chose une obligation, un devoir, etc., L'imposer comme une obligation, etc. *Pourquoi lui faire une obligation de ce qui doit être volontaire? Je me fais un devoir de vous en prévenir.* On dit à peu près de même, *Se faire scrupule, se faire conscience de...*

Faire gloire, faire vanité, se faire honneur de quelque chose, En tirer vanité, s'en tenir honoré. On dit dans un sens analogue, *Faire un mérite de quelque chose à quelqu'un. Ne me faites pas un mérite d'une action si naturelle.*

FAIRE, suivi de la préposition *de*, signifie quelquefois particulièrement, Employer quelqu'un ou quelque chose, en disposer, en tirer parti de façon ou d'autre. *Que voulez-vous que je fasse de cet homme-là? il ne sait rien. Vous ne faites rien de ce meuble-là, vous n'en faites rien. Faites de cela ce que vous jugerez à propos. Il ne sait que faire de son temps. Je ne sais trop qu'en faire. Que faites-vous là de ces deux bras pendants? Il

ne savait que faire de sa contenance, Il ne savait quelle contenance avoir.

Prov. et fig., *Faites-en des choux, des raves*, Faites-en ce que vous voudrez.

Fig. et fam., *Faire ce qu'on veut d'une personne*, se dit en parlant D'une personne faible, facile, qui se prête volontiers aux désirs, aux vues d'une autre. *C'est un homme dont on fait tout ce qu'on veut. C'est une femme difficile à gouverner, on n'en fait pas ce qu'on veut.*

N'avoir que faire de quelqu'un ou *de quelque chose*, N'en avoir aucun besoin. *Si vous n'avez que faire de ce livre, prêtez-le-moi. Ce sont des bagatelles dont je n'ai que faire. Il n'a plus que faire de maître. Il n'a plus que faire d'étudier, il en sait assez. Je n'ai que faire de vous présentement, allez où vous voudrez.* On le dit aussi Pour marquer qu'on ne fait nul cas d'une personne ou d'une chose. *Je n'ai que faire de lui ni de ses visites.* On se sert encore de la même manière de parler Pour faire connaître qu'on désapprouve quelque chose, qu'on le trouve mauvais. *Je n'ai que faire de vos discours. Je n'ai que faire d'en avoir la tête rompue. Je n'ai que faire qu'il m'aille mettre dans ses caquets, dans ses discours.*

FAIRE, signifie aussi, Dire, prétendre, publier qu'une chose est, en donner une certaine opinion. *On le faisait mort, mais il se porte bien. On le fait riche, mais il ne l'est pas. On lui fait dire des choses auxquelles il n'a jamais pensé. On fait monter la perte des ennemis à tant. Il y a quelques relations qui font la perte moindre. Ils faisaient consister la vertu dans l'impassibilité.* Avec le pronom personnel : *Il se fait beaucoup plus malade qu'il ne l'est. Se faire plus riche, plus pauvre, plus jeune qu'on ne l'est réellement. Se faire fort de réussir.* Voyez FORT.

FAIRE, en parlant De marchandises ou d'autres choses que l'on veut vendre, s'emploie Pour marquer le prix qu'on en demande. *Combien faites-vous cette étoffe-là? Vous la faites trop cher. C'est une maison qu'on fait cinquante mille écus. Il a un joli cheval qu'il fait mille francs.*

FAIRE, signifie aussi, Accoutumer, habituer. *Les voyages l'ont fait à la fatigue. Il est fait au chaud et au froid. Nous sommes faits à vos plaisanteries, à votre badinage. Mon estomac n'est pas fait à ce genre d'aliments.* Avec le pronom personnel : *Il s'est fait à la fatigue dans ses voyages. Se faire au bruit. Se faire à tout. Se faire aux manières de quelqu'un.*

Faire la main, Donner de l'habileté à la main. *Se faire la main*, Devenir habile de la main, s'exercer.

FAIRE, signifie également, Former, façonner, perfectionner quelqu'un. *Ce général a fait de bons officiers. Ce professeur a fait de bons écoliers. Les affaires font les hommes.* Avec le pronom personnel : *C'est un jeune homme qui se fera peu à peu. Ces jeunes magistrats se feront par la pratique des affaires.*

Prov. et fig., *Le bon oiseau se fait de lui-même*, Un naturel heureux n'attend pas l'éducation pour se porter au bien.

Prov., *Maison faite, et femme à faire*, Il faut acheter une maison toute bâtie, et épouser une jeune femme qu'on puisse accoutumer à sa manière de vivre.

FAIRE, se dit encore De deux ou de plusieurs choses qui, par leur union, leur assemblage, servent à former, à composer, à constituer un tout, une seule chose. *Deux et deux font quatre. Toutes ces sommes ensemble font tant. Faire société. Deux lignes qui se coupent font un angle. Ces forêts, ces ruisseaux, ces montagnes, tout cela ensemble fait un beau pays. Les qualités qui font le grand homme.*

Il se dit également De ce qui est l'essence d'une chose, de ce en quoi elle consiste. *Ce qui fait la qualité du vin. Le spectacle faisait le beau de la fête. La clarté fait le principal mérite de son style. Voilà ce qui fait l'objet de mes recherches. Ce fils fait toute la joie de sa mère.*

Prov. et fig., *L'habit ne fait pas le moine*, On ne doit pas juger des personnes par les apparences, par les dehors.

Prov. et fig., *La belle plume fait le bel oiseau*, La parure, les beaux habits relèvent la bonne mine.

FAIRE, signifie aussi, Causer, attirer, exciter; être l'occasion de quelque chose. *Ce remède m'a fait beaucoup de bien. Cela lui a fait de grands maux, de grandes douleurs. Cela lui a fait une affaire dans le monde, lui a fait un procès, une querelle, lui a fait beaucoup d'ennemis. Sa langue lui a fait de méchantes affaires. Ces propos lui ont fait tort. Il s'est fait tort, il s'est fait préjudice à lui-même. Une femme qui a fait de grandes passions. Se faire des amis. Faire secte. Cela fait mal à voir. Faire peur. Faire honte. Faire peine. Faire pitié. Faire envie. Faire plaisir. Faire déplaisir. Faire du chagrin. Il ne faut faire de peine, de la peine à personne. Cette affaire-là fait grand bruit. Cette nouvelle a fait sensation dans le public. Cela fit une révolution.* On dit à peu près dans le même sens : *Faire des jaloux, des mécontents. Faire des heureux. Etc.*

Fig. et fam., *Cela ne lui fait ni froid ni chaud*, se dit D'un homme qui reste indifférent sur une affaire. *Cela ne fait ni chaud ni froid*, se dit De ce qui ne sert ni ne nuit à une affaire.

FAIRE, se construit, dans un sens à peu près pareil, avec un infinitif ou avec un subjonctif, et se dit De tout ce qui est la cause prochaine ou éloignée de quelque chose, de tout ce qui donne lieu, de tout ce qui donne occasion à une chose, à une action. *Un remède qui fait suer. L'opium fait dormir. Cela l'a fait durer un peu plus longtemps. C'est ce qui le fait vivre. Les remèdes l'ont fait mourir. On lui a fait souffrir de grands maux. Faire agir des personnes puissantes. Faire dire, faire savoir quelque chose à quelqu'un. C'est moi qui le lui ai fait connaître. Je les ai fait chercher partout. Faire bâtir. Faire faire un meuble. Se faire faire un habit; etc. Faire imprimer un livre. Faire paraître un écrit. Cette femme s'est fait peindre. Sa partie l'a fait condamner aux dépens. Son insolence l'a fait disgracier. Faire entrer, faire sortir quelqu'un. Je l'ai fait entrer. La lettre qu'il m'a fait tenir, qu'il m'a fait passer, qu'il m'a fait parvenir. Cette tragédie a fait courir tout Paris. Faire marcher des troupes. Il ne put parvenir à se faire entendre. On n'a jamais pu lui faire entendre raison. Se faire aimer. Se faire haïr. Se faire dire une chose deux fois. C'est ce qui fait que je suis venu tard. C'est ce qui fait que les choses vont si mal. Cela ne fera que l'irriter davantage. Faites, je vous prie, que cela soit bientôt terminé. C'est à vous à faire que rien ne manque. Nous ferons en sorte qu'ils n'aient pas lieu de se plaindre. Pourrais-je faire que cela n'arrivât point? Fasse le ciel que...*

Faire à savoir, Faire savoir : il ne s'emploie que dans les proclamations, les publications, les affiches, etc. *On fait à savoir que tels et tels héritages sont à vendre.*

FAIRE, signifie aussi, Avoir de l'influence, du pouvoir. *Il fait tout dans cette maison. Le mérite fait plus auprès de lui qu'aucune recommandation. Auprès de certaines gens l'argent fait tout.*

Prov. et fig., *Faire la pluie et le beau temps*, Disposer de tout, régler tout par son influence. *Il est le maître dans cette maison, il y fait la pluie et le beau temps. Ce favori faisait la pluie et le beau temps.*

FAIRE, se dit quelquefois pour Importer, concerner, être de quelque considération. *Qu'est-ce que cela fait à la chose? Cela ne fait rien à l'affaire. Cela ne fait rien, absolument rien. Qu'est-ce que cela lui fait? Que me font ses propos? Que peut vous faire l'opinion de ces gens-là? Cela fait beaucoup, fait plus qu'on ne pense.*

Fam., *Qu'est-ce que cela fait là?* A quoi cela sert-il dans ce lieu-là?

FAIRE, s'emploie souvent d'une manière relative, avec la plupart des autres verbes; et alors il tient la place et prend la signification du verbe auquel il se rapporte. Ainsi on dit : *Cet homme n'aime pas tant le jeu qu'il faisait*, Il ne l'aime plus tant qu'il l'aimait. *Il danse mieux qu'il n'a jamais fait*, Il danse mieux qu'il n'a jamais dansé. *Il se soucie moins d'honneurs, de richesses, etc., qu'il n'aurait fait dans un autre temps*, Il s'en soucie moins qu'il ne s'en serait soucié dans un autre temps. *Il répondit comme les autres avaient fait*, Il répondit comme les autres avaient répondu. *Nous nous entretînmes de cette nouvelle comme nous aurions fait de toute autre chose*, Comme nous nous serions entretenus de toute autre chose. *Etc.* — On ne doit pas confondre cet emploi avec un tour usité dans certains cas où *Faire*, conservant la signification qui lui est propre, celle d'Exécuter, d'opérer, d'effectuer, etc., régit le pronom *le*, qui se rapporte à un verbe précédent. *Il voudrait partir, mais il ne peut le faire* (faire cela, l'action de partir) *sans autorisation. Quoiqu'il ait tous les moyens de vous obliger, il ne le fera pas.*

FAIRE, se dit absolument en parlant Des jeux de cartes où chacun donne les cartes à son tour, et De certains autres jeux où chacun tour à tour est obligé de faire quelque chose. *A qui est-ce à faire? C'est à vous à faire. Je viens de faire.*

FAIRE, s'emploie comme neutre dans le sens de Travailler, d'opérer, d'exécuter, d'agir. *Faire bien. Faire mal. Il a fait en cela comme vous auriez fait. Il a fait de son mieux, tout de son mieux. Vous n'auriez pas fait mieux. Il ferait mieux, je crois, de rester. Comment faire? Comment ferons-nous? Il fait de cela* (à l'égard de cela) *comme de tout le reste. C'est ainsi qu'il fait de tout. Laissez-le donc faire, il saura bien se tirer d'embarras. Que ne le laisse-t-on faire? Il n'en veut faire qu'à sa tête. Faire à qui mieux mieux. Il a tant fait, il a si bien fait qu'il en est venu à bout. Il a si bien fait par ses sottises, qu'on a fini par le renvoyer. Si on le laisse faire, il sera bientôt maître de tout.*

Bien faire, mal faire, Se comporter bien, mal dans un combat.

Prov., *Comme il te fait, fais-lui*, se dit Pour faire entendre qu'on peut rendre la pareille.

Avoir du savoir-faire. Voyez SAVOIR-FAIRE, à son rang alphabétique.

Avoir fort à faire, Avoir beaucoup à travailler pour venir à bout de quelque chose. *Vous aurez fort à faire, si vous entreprenez de le corriger. Il y a fort à faire dans cette entreprise.*

C'est à faire à perdre deux cents francs, c'est à faire à être mouillé, etc., Tout ce que je risque, c'est de perdre deux cents francs, c'est d'être mouillé, etc. Ces phrases ont vieilli.

Fam., *C'est à faire à lui*, se dit en parlant D'un homme qu'on reconnaît très capable de faire une chose. *C'est à faire à lui d'ordonner une fête.*

Faire des armes, S'exercer à l'escrime.

Fam., *Faire d'une chose comme des choux de son jardin*, En disposer comme si on en était le maître, le possesseur.

Faire pour quelqu'un, Le suppléer, tenir sa place; ou, dans un autre sens, Être son commissionnaire, son agent, sa caution. *C'est un tel qui fait pour moi, lorsque je suis absent.*

FAIRE, se dit particulièrement Des preuves, des raisons qui fortifient, qui confirment, ou qui affaiblissent, qui détruisent une assertion, une prétention, etc. *Ce que vous dites là fait pour moi. Ce qui fait encore pour lui, c'est que... Voilà qui fait contre vous. Vous dites une chose qui ferait contre vous. Cela fait à ma cause.* Ce sens a vieilli.

FAIRE, neutre, se dit encore pour Être convenable, produire un effet agréable. *Ces deux choses font fort bien ensemble. L'or fait bien avec le vert. Le bleu et le jaune font bien l'un avec l'autre. Ce tableau ne fait pas bien où il est; il ferait mieux ailleurs.*

FAIRE, en termes de Grammaire, se dit Des mots, et signifie, Prendre telle ou telle forme, telle ou telle terminaison. Cheval *fait au pluriel* chevaux. Aimer *fait au futur* j'aimerai.

FAIRE, a quelquefois le sens du verbe Dire. *Je le croyais, fit-elle. J'irai avec vous, lui fis-je.* Cette manière de parler a vieilli, et ne s'emploie que dans le langage familier.

FAIRE, signifie en outre familièrement, Se décharger le ventre. *Cet enfant a fait dans sa chemise.*

Activem., *Ce malade fait tout sous lui*, Il laisse aller ses excréments. *Faire de l'eau*, Uriner. *Faire du sang, des glaires, etc.*, Rendre du sang, des glaires, etc., par les selles. *Faire du sable, faire une pierre*, Rendre du sable, une pierre avec l'urine.

FAIRE, s'emploie impersonnellement, pour indiquer L'état de l'atmosphère, du temps, ou quelque phénomène, quelque révolution atmosphérique, etc. *Il fait nuit. Il fait jour. Il fait chaud. Il fait froid. Il ne fait pas encore jour. Il fait beau. Il va faire beau. Il fera beau demain. Il fait beau temps. Il fait du vent. Il a fait tantôt un grand coup de vent, un grand coup de tonnerre. Il fait de la pluie, de l'orage. Il fait bon. Il fait frais. Il fait doux. Il fait sec. Sortirez-vous par le temps qu'il fait?*

Il s'emploie de même impersonnellement pour marquer La nature, l'état, la disposition, les qualités de certaines choses. *Il fait cher vivre dans ce pays. Il y fait bon vivre. Il y fait bon. Il n'y fait pas sûr. Il vous fait beau voir être vêtu de la sorte à votre âge. Il ne fait pas bon se frotter à cet homme-là.*

FAIRE, s'emploie souvent avec le pronom personnel, et signifie, Être praticable, être produit, formé, exécuté, arriver, venir à être. *Si c'est une chose qui se puisse faire, je vous en aurai obligation. Si cela se peut faire, je serai ravi. Ces choses-là ne se font pas aisément. Cela ne se fait qu'avec de grandes dépenses. Ce traité s'est fait secrètement. On croit que le mariage se fera bientôt. Si la paix se fait.*

Prov., *Paris ne s'est pas fait en un jour*, se dit Pour exprimer qu'il y a des choses qu'on ne peut faire qu'avec beaucoup de temps.

FAIRE, avec le pronom personnel, signifie aussi, familièrement, Devenir. *Des arbres qui commencent à se faire beaux. Un enfant qui se fait grand. Nous nous faisons vieux sans nous en apercevoir. Se faire riche aux dépens d'autrui.*

Fig., *Se faire de fête*, S'entremettre de quelque affaire, et vouloir s'y rendre nécessaire, sans y avoir été appelé. *Je n'aime pas à me faire de fête.*

FAIRE, avec le pronom personnel, signifie absolument, S'améliorer, se perfectionner, se bonifier avec le temps. *Ce jeune homme s'est fait depuis que je ne l'ai vu. Ce vin se fera.*

FAIRE, s'emploie aussi impersonnellement avec le pronom *se*; et alors il se résout par les verbes *Être*, *arriver*. *Il s'est fait beaucoup de fentes dans cette muraille. Il se fit un tremblement de terre. Il se fit un moment de silence. Il se fait bien des choses dont on ne peut pas se rendre raison. Se peut-il faire que vous n'en sachiez rien? Il se pourrait faire que je ne vinsse point.* On dit de même, *Il se fait tard, il se fait nuit*, Le jour commence à manquer, à baisser; la nuit commence à venir.

FAIRE, se prend quelquefois substantivement, comme dans ces phrases: *Il y a loin du vouloir au faire. Le dire et le faire sont deux.*

Il se dit plus ordinairement, en termes de Peinture, de Gravure et de Sculpture, de La manière de peindre, de sculpter, de graver. *Ce tableau est d'un beau faire, est d'un faire large et vigoureux.*

FAIT, AITE. part. passé. *Ce tailleur vend des habits tout faits. Cet auteur a trouvé sa besogne toute faite dans tel ouvrage. Cela est fait et parfait. Un ouvrage fait à la main. Un dessin fait à la plume. Cela est fait de main d'homme. C'est un conte fait à plaisir. Fig., C'est un grand pas de fait.*

Prov., *Aussitôt dit, aussitôt fait*, se dit Pour exprimer une grande promptitude dans l'exécution de quelque chose.

Prov., *Cela vaut fait*, Regardez la chose comme faite, soyez sûr qu'elle se fera. On dit dans le même sens: *Tenez cela pour fait. Je tiens cela pour fait.*

Est-ce fait? se dit communément Pour demander si une besogne, si une affaire est achevée. *C'est fait*, se dit Pour avertir que la chose est faite. On dit aussi, *C'est une affaire faite*, surtout Lorsqu'on veut faire entendre qu'il n'y a plus à revenir sur la chose dont il s'agit.

Voilà qui est fait, La chose est décidée.

Fam., *C'est bien fait*, Vous l'avez bien mérité.

C'est fait de moi, de lui, de nous, etc., Je suis perdu, il est perdu, nous sommes perdus. On dit aussi, *C'en est fait*, en parlant D'une affaire qui vient d'être conclue, d'être terminée, ou en parlant D'une personne qui vient de mourir. *Il a conclu son marché, c'en est fait. Il a gagné son procès, c'en est fait. Il vient d'expirer, c'en est fait.*

Fam. et par dépit, *Cela est fait pour moi, semble fait pour moi, n'est fait que pour moi*, Ce n'est qu'à moi que de tels malheurs, que de tels désagréments arrivent. On dit quelquefois de même, *C'est un fait exprès, c'est comme un fait exprès.*

Prov., *Ce qui est fait n'est pas à faire*, Quand on peut faire une chose, il ne faut pas différer à un autre temps.

Prov., *Ce qui est fait est fait*, se dit Pour engager à ne plus parler d'un malheur, d'une faute qu'il est impossible de réparer.

Être fait pour, Être propre à, être capable de. Cela se dit Des personnes et des choses, et tant en bonne qu'en mauvaise part. *Cet homme n'est pas fait pour un pareil emploi. Il semble fait pour réussir en toutes choses. Me croit-il donc fait pour le servir? Apprenez que je ne suis pas fait pour tromper. Cette nouvelle était faite, était bien faite pour l'affliger.*

Comme le voilà fait! se dit De quelqu'un qui est plus mal vêtu, plus négligé qu'à l'ordinaire, ou qui n'a pas si bon visage qu'il a accoutumé d'avoir. On dit quelquefois, figurément et familièrement, dans le premier sens, *Être fait comme un voleur.*

Prov., *Être fait comme il plaît à Dieu*, se dit D'une personne mal vêtue et de mauvais air.

Être bien fait, fait à plaisir, à ravir, fait à peindre; et figurément, *Être fait au tour*, Être beau, de belle taille, et de bonne mine. Dans le sens contraire, *Être mal fait*, Être laid, mal formé. *Un homme bien fait et de bonne mine. Une femme bien faite. Cette jeune fille est faite au tour. Un grand homme mal fait. Un petit homme mal fait et mal-bâti.* On dit de même, *Être bien fait de sa personne.* On dit encore, dans un sens analogue, *Avoir la taille bien faite, mal faite; la jambe mal faite, la jambe bien faite, faite au tour, etc.*

Fig., *Un esprit bien fait*, Un esprit sain et droit.

Fig., *Avoir la tête mal faite, l'esprit mal fait*, Être bizarre, déraisonnable, sans jugement.

Prov. et par ironie, *Cela lui rend la jambe bien faite*, se dit en parlant D'une chose dont quelqu'un tire vanité, et qui ne lui est d'aucun avantage.

Être fait à, Être habitué à. *Il n'est pas encore fait à ce métier.*

Un homme fait, Un homme qui est dans un âge mûr. On dit, *C'est déjà un homme fait*, en parlant d'un jeune garçon qui commence à devenir grand, à devenir sage.

Ce fromage est fait, n'est pas fait, Il est temps, il n'est pas temps de le manger.

Viande trop faite, Viande avancée, faisandée.

Phrase faite, Façon de parler particulière qui est consacrée par l'usage, et à laquelle il n'est pas permis de rien changer. *Avoir à cœur, est une phrase faite.*

En termes de Marine, *Vent fait*, Vent qui ne varie plus, et qui paraît devoir durer. On dit de même, *Temps fait.*

FAISABLE. adj. des deux genres. Qui se peut faire, qui n'est pas impossible. *Cela est faisable, n'est pas faisable. Il n'y a guère de choses qui ne soient faisables à qui les veut bien entreprendre.*

Cela est faisable, se dit aussi D'une chose

qu'il est permis de faire, qu'on peut faire avec justice, qui ne répugne point à l'équité.

FAISAN. s. m. Oiseau de la famille des gallinacés, de la grosseur d'une poule, et qui vit dans les bois. *Les premiers faisans sont venus des bords du Phase, fleuve de la Colchide. Faisan doré. La chair du faisan a beaucoup de fumet. Coq faisan.*

Poule faisane, ou *Poule faisande*, La femelle du faisan.

FAISANCES. s. f. pl. Il se dit de Tout ce qu'un fermier s'oblige par son bail de faire ou de fournir sans diminution du prix du bail.

FAISANDEAU. s. m. Jeune faisan. *Manger un faisandeau.*

FAISANDER (SE). v. pron. Il se dit Du gibier qu'on garde comme cela se pratique ordinairement pour les faisans, afin qu'il se mortifie et qu'il acquière du fumet. *Des perdrix qui se faisandent trop.* Avec ellipse du pronom, *Vous avez trop laissé faisander ce lapin.*

FAISANDÉ, ÉE. part. passé. *Du gibier faisandé.*

FAISANDERIE. s. f. Lieu où l'on élève des faisans. *Enclore une faisanderie.*

FAISANDIER. s. m. Celui qui nourrit et élève des faisans.

FAISCEAU. s. m. Assemblage de certaines choses liées ensemble. *Faisceau d'armes. Faisceau de piques, de lances. Faisceau de flèches. Faisceau d'herbes. Faisceau de verges. Faites-en un faisceau. Liez-les en faisceau.* En termes d'Anatomie : *Faisceau de muscles, de nerfs. Faisceau musculaire, aponévrotique, etc.*

FAISCEAUX, au pluriel, se dit, absolument, Des faisceaux de verges avec une hache au milieu, qui étaient, chez les anciens Romains, le symbole de la puissance des magistrats. *On portait douze faisceaux devant les consuls, et vingt-quatre devant le dictateur. Les proconsuls et les préteurs n'avaient que six faisceaux.*

Prendre les faisceaux, Être élevé à la dignité consulaire. *Déposer, rendre les faisceaux*, Se démettre de l'autorité consulaire.

FAISCEAU, se dit, par extension, en termes militaires, d'Un assemblage de fusils qu'on forme en engageant les baïonnettes les unes dans les autres, de manière que les fusils se soutiennent mutuellement et forment une espèce de pyramide. *Mettre les armes, les fusils en faisceau. Former les faisceaux. Rompre les faisceaux.*

Il se dit également d'Une espèce de piquet autour duquel on range des fusils. *Allez mettre vos armes au faisceau. Courir au faisceau dans une alerte.*

En Optique, *Faisceau de rayons lumineux*, Cône de rayons lumineux qui partent d'un même point, et que l'on isole par la pensée de tous les autres rayons, pour les soumettre à des considérations particulières.

En Physique, *Faisceau aimanté* ou *magnétique*, Réunion d'aimants naturels ou artificiels.

FAISEUR, EUSE. s. (On prononce *Feseur.*) Celui, celle qui fait certains ouvrages, qui fabrique certains objets. Il ne se dit guère Des artisans dont la profession, l'art, le métier a un nom particulier, comme Serrurier, Cordonnier, Tailleur, etc. *Faiseur de malles. Faiseur de bas au métier. Faiseuse de corsets. Faiseur d'almanachs. Cela est du bon faiseur, de la bonne faiseuse.* Cette dernière phrase peut s'appliquer familièrement, À toute personne habile dans l'art qu'elle cultive.

Prov., *Les grands diseurs ne sont pas les grands faiseurs*, Ceux qui se vantent le plus, qui promettent le plus, sont ordinairement ceux qui font le moins.

FAISEUR, se dit aussi De ceux qui composent des œuvres littéraires. *C'est un faiseur de livres, un faiseur de vers, un faiseur de vaudevilles, un faiseur de tragédies, etc.* Dans cette acception, il est presque toujours familier et défavorable. On dit également, *C'est un faiseur de phrases, ce n'est qu'un faiseur de phrases*, en parlant De celui dont le langage ou le style est grave ou pompeux, mais dépourvu d'idées.

Fig. et fam., *C'est un faiseur d'almanachs*, C'est un homme qui aime à pronostiquer.

FAISEUR, se dit quelquefois, par dénigrement, de Celui qui fait ou qui dit souvent certaines choses. *Un faiseur de systèmes. C'est un grand faiseur de protestations, un faiseur de compliments. Un ennuyeux faiseur de contes. Un faiseur d'affaires.*

Un faiseur de collections, Celui qui se plaît à réunir divers objets.

Un faiseur de tours, Un escamoteur.

Un faiseur d'embarras, Celui qui se donne de grands airs, qui affiche de grandes prétentions.

FAISEUR, se dit encore, absolument, de Celui qui travaille habituellement pour un autre, ou qui fait le travail d'un autre. *Ce théâtre, ce libraire a ses faiseurs attitrés. Ce ministre est fort heureux d'avoir un si bon faiseur.*

Fam., *Un faiseur*, Un homme qui entreprend toute sorte d'affaires, qui se mêle de tout.

FAIT. s. m. Action, chose faite, ce qu'on fait, ce qu'on a fait. *Chacun répond de son fait. Il est garant de ses faits et promesses. Répondre, être garant du fait d'autrui. Par le fait d'un tel. Joindre le fait à la menace. Il nie le fait. Si l'on considère le fait en lui-même. On lui impute des faits graves. C'est par des faits que je veux lui prouver mon attachement. Ses faits ne répondent pas à ses promesses. Se vanter ainsi ne peut être que le fait d'un fanfaron.*

Prov., *La bonne volonté est réputée pour le fait.*

Convenir de ses faits, S'entendre d'avance avec quelqu'un sur ce qu'on fera.

Cela est du fait d'un tel, C'est un tel qui en est l'auteur. *Cela est de mon fait. Cela est de votre fait. Elle est grosse du fait d'un tel.*

Les hauts faits, les beaux faits d'armes, Les exploits militaires.

Fam. et par plaisanterie, *Les faits et gestes d'une personne*, La vie et les actions d'une personne. *On sait ses faits et gestes.*

En Jurispr., *Voies de fait*, Les actes de violence, les mauvais traitements, les coups donnés à quelqu'un. *Il est défendu d'user de voies de fait.*

Voie de fait, au singulier, se dit aussi de Tout acte par lequel on s'empare violemment d'une chose sur laquelle on n'a point de droit reconnu.

En venir au fait, En venir à l'exécution. *Il allait en venir au fait, si on ne l'eût retenu.*

Fam., *Au fait et au prendre*, Au moment de l'exécution, quand il est question d'agir, de parler, etc. *Quand on vint, quand ce fut au fait et au prendre. On le dirait plein d'intelligence ; mais, au fait et au prendre, il n'est bon à rien.*

Prendre quelqu'un sur le fait, Le surprendre dans le temps même où il fait une action qu'il voulait cacher. *Les voleurs ont été pris sur le fait. Il ne voulait pas qu'on sût qu'il travaillait à cet ouvrage, mais je l'ai pris sur le fait.*

Fig., *Prendre la nature sur le fait*, Découvrir par un signe quelconque le caractère, le penchant, la passion de quelqu'un.

Fam., *Il y a un peu de malice, d'opiniâtreté, de folie, etc., dans son fait*, se dit en parlant D'une personne qui fait paraître quelque malice, qui met de l'opiniâtreté à quelque chose, etc.

En termes de Palais, *Prendre le fait de quelqu'un*, ou *Prendre fait et cause pour quelqu'un*, Intervenir en cause pour lui. Cela signifie aussi, dans le langage ordinaire, Se déclarer pour quelqu'un, prendre son parti, le défendre.

FAIT, signifie en général, Événement, toute chose qui arrive, qui a lieu, ou Le récit qui en est fait. *Un fait singulier. Un fait miraculeux. L'importance d'un fait. Citer un fait. C'est un fait unique dans l'histoire. Ces faits sont antérieurs à... Le récit des faits. Les faits historiques. Les faits sont bien rapportés par cet historien. Cette histoire est pleine de faits curieux. Présenter habilement les faits. Alléguer un fait. Le fait est constant, certain, exact, authentique. Un fait avéré et public. On m'a confirmé le fait. Ces faits ne laissent aucun doute sur sa culpabilité. Les faits seuls réfutent cette calomnie. Articuler des faits. Dénaturer les faits. Rétablir les faits.*

Un fait accompli, Une chose que l'on regarde comme décidée par l'événement, sur laquelle il semble qu'il n'y a plus à revenir. Il se dit surtout en Politique. *La doctrine des faits accomplis*, Doctrine d'après laquelle il convient d'accepter les faits accomplis.

FAIT, se dit souvent, dans une acception particulière, de L'événement, du cas, de l'espèce dont il s'agit ; et s'emploie surtout dans les discussions, les contestations, les plaidoiries, etc. *Il parla pendant une heure, sans dire un mot du fait. Conter, narrer, exposer le fait. Déduire le fait. Poser le fait. Le fait est tel. Voilà le fait. Demeurons dans le fait. Ne nous écartons pas du fait. Revenons au fait. Allons au fait. Venons au fait. Venez au fait*, ou elliptiquement, *Au fait. Il va droit au fait. Il est établi en fait que... Moyens de fait et de droit.* On dit, *Question de fait, point de fait*, par opposition à *Question de droit, point de droit.*

Fam., *Aller au fait, venir au fait*, signifient, par extension, En venir à l'essentiel, au principal, à l'intéressant. *Pourquoi tant de détours ? venez donc au fait. C'est un homme qui va tout de suite au fait.* Elliptiquement, *Au fait, que voulez-vous de moi ?*

Au fait, signifie quelquefois, Tout bien considéré. *Au fait, que risqué-je ?*

En termes de Procéd., *Faits et articles*, Les faits sur lesquels, en matière civile, l'une des parties fait interroger sa partie adverse. *On l'a interrogé sur faits et articles.* On appelle *Faits admissibles et pertinents*, Ceux dont la preuve peut être admise, parce qu'ils appartiennent au fond de la cause. *Faits nouveaux*, Ceux qui n'ont pas encore été allégués au procès, et dont une

partie demande à faire la preuve. En matière criminelle, on appelle *Faits justificatifs*, Ceux qu'un accusé allègue pour prouver son innocence.

C'est un fait, cela est de fait, il est de fait que... se dit en parlant De choses constantes et avérées, qu'on ne peut nier. *Il est de fait qu'on ne m'a pas compris.*

Mettre en fait, poser en fait, Avancer une proposition qu'on soutient être véritable. *Je mets en fait que ces deux personnes... Il met en fait qu'il n'y a point de vide absolu dans la nature.*

C'est un fait à part, c'est un autre fait, C'est une autre chose, une autre affaire.

Fam., *Le fait est que...* La vérité est que... *Le fait est que je n'en savais rien.*

Fam., *Pour la rareté du fait,* À cause de la singularité de la chose. *Je voudrais bien voir cela, pour la rareté du fait.*

Être sûr de son fait, Être sûr de ce qu'on dit, de ce qu'on avance, ou du succès de ce qu'on a entrepris.

Fam., *Entendre bien son fait,* Être habile dans sa profession.

Être au fait, Être bien instruit ; *Mettre au fait,* Instruire ; et, *Se mettre au fait,* S'instruire. *Quand vous serez au fait. Quand on vous aura mis au fait de toutes les circonstances, vous ne serez plus étonné. Vous vous mettrez aisément au fait de cette affaire.* Ces locutions s'emploient également en parlant De l'habitude, de l'habileté nécessaire pour faire certaines choses. *Cette jeune fille est bien au fait du ménage. Il se fut bientôt mis au fait de son nouvel emploi.*

Fait, en termes de Jurisprudence, se dit par opposition à *Droit. Possession de fait, possession de droit. Moyens de fait, moyens de droit. Une question de fait.*

Un gouvernement de fait, Un gouvernement qui n'existe en vertu d'aucun droit antérieur.

Fait, se dit encore particulièrement, tant au sens physique qu'au sens moral, de Toute chose dont on a reconnu, vérifié, constaté l'existence ; et alors on l'emploie surtout en parlant De systèmes, de théories, d'hypothèses, etc. *Faits physiques. Faits physiologiques. Il tire de ce fait des conséquences trop générales. De nouveaux faits sont venus confirmer ce principe. Toute sa doctrine est appuyée sur les faits. Ce système a pour base des faits incontestables. L'examen, l'observation, l'étude des faits. Un grand nombre de faits. C'est là un fait très remarquable. Aucun raisonnement ne saurait détruire un fait. Cette théorie s'évanouit devant les faits.*

Fait, signifie en outre, Ce qui est propre et convenable à quelqu'un. *Cette maison, cet emploi serait bien le fait d'un tel. Ce n'est pas mon fait. C'est justement votre fait. J'ai trouvé son fait. Ce mariage n'est point votre fait. Cette fille n'est point votre fait.*

Il se dit également de La part qui revient, qui appartient à quelqu'un dans un total. *Il faut leur donner à chacun leur fait, pour qu'ils en disposent comme ils voudront. On a partagé cette succession, chacun a eu son fait. Tenez, voilà votre fait. Il a perdu, il a mangé tout son fait, tout son petit fait.* Ce sens est familier.

Fig. et fam., *Donner à quelqu'un son fait,* Se venger de lui, ou par quelque discours, ou par quelque violence. *Il me voulait railler, mais je lui ai donné son fait. Il attendit son ennemi, et lui donna son fait.*

Fig. et fam., *Avoir son fait,* Subir quelque revers, recevoir un châtiment mérité.

Fam., *Dire à quelqu'un son fait,* Lui parler vertement, avec force, lui dire ses vérités

Dans le fait, par le fait. loc. adverbiales. Réellement, effectivement, au fond, quelles que soient les apparences. *On envie sa condition, quoique, dans le fait, il soit très malheureux. Malgré son air patelin, c'est, dans le fait, un homme très dangereux. Il se trouva, par le fait, maître absolu de tout le pays.*

De fait. loc. adv. En réalité, véritablement. Il se dit par opposition à ce qui n'est que fictif, apparent, etc. *Il n'était roi que de nom, un autre l'était de fait.*

De fait, signifie quelquefois, Effectivement. *On annonça qu'il viendrait bientôt ; et, de fait, un quart d'heure après il arriva.* Ce sens est familier.

En fait de. loc. prépositive. En matière de. *En fait de procès, de littérature, de religion, etc. Maître en fait d'armes.*

Si fait. loc. adverbiale et populaire, qui s'emploie dans le sens d'Au contraire, quand on veut affirmer ce qu'un autre nie ou met en doute. *Vous ne me connaissez pas ? Si fait, je vous connais bien. Je crois qu'il n'a pas été là. Si fait, il y a été.*

Tout à fait. adv. Entièrement. *L'ouvrage est tout à fait terminé. Il était dans un état tout à fait déplorable. Il est tout à fait ruiné.*

FAÎTAGE. s. m. T. d'Archit. L'ensemble du comble d'un bâtiment, la charpente, la couverture, etc. On donne plus particulièrement ce nom à La pièce de bois qui termine le comble, et sur laquelle s'appuient les chevrons.

Il se dit aussi d'Une table de plomb que les couvreurs mettent au haut d'un toit.

Faîtage, en termes de Jurisprudence féodale, Droit que chaque propriétaire payait annuellement au seigneur, pour le faîte de sa maison.

Il signifie aussi, Le droit qu'avaient, en certains lieux, les habitants de prendre dans les bois du seigneur une pièce de bois pour servir de comble ou de faîte à leur maison.

FAÎTE. s. m. Le comble, la partie la plus élevée d'un bâtiment, d'un édifice. *Le faîte d'une maison, d'un temple.*

Il se dit, par extension, Du sommet de certaines choses qui ont de l'élévation. *Le faîte d'une cheminée. Le faîte d'un arbre. Monter au faîte.*

Il s'emploie aussi figurément. *Le faîte des grandeurs. Le faîte des honneurs. Le faîte de la gloire.*

En Géographie, *Ligne de faîte,* Ligne formée par les faîtes des montagnes ou coteaux d'une contrée. *La ligne de faîte détermine le partage des eaux des deux versants d'une chaîne de montagnes.*

FAÎTIÈRE. adj. f. Il se dit Des objets placés au faîte des combles. *Tuile faîtière. Lucarnes faîtières.*

Il se dit, substantivement, Des tuiles creuses qui recouvrent le faîte d'un toit. *Il manque plusieurs faîtières à ce toit.*

La faîtière d'une tente, La perche qui est au haut de la tente, et qui s'étend d'un bout à l'autre pour soutenir la toile.

FAIX. s. m. Charge, fardeau. Il se dit surtout d'Une charge pesante. *Ce crocheteur succombe sous le faix. Ce faix est trop pesant pour lui. Plier sous le faix. Ces colonnes portent un faix prodigieux. Ce bâtiment a pris son faix,* Il s'est affaissé, depuis sa construction, autant qu'il le devait.

Faix, s'emploie aussi figurément. *Il succombe sous le faix des affaires. Il a trop d'occupations, il succombe sous le faix. C'est un ministre capable de supporter le faix du gouvernement. Un peuple qui gémit sous le faix des impôts.* Poétiquement, *Le faix des ans, des années.*

FAK

FAKIR. s. m. Voyez Faquir.

FAL

FALAISE. s. f. On appelle ainsi Des terres et des rochers escarpés le long des bords de la mer. *Cette côte est toute bordée de falaises. Les falaises de Normandie.*

FALAISER. v. n. T. de Marine. Il se dit De la mer quand elle vient se briser contre une falaise. *La mer falaise.*

FALARIQUE. s. f. Les anciens désignaient par ce mot, tantôt une espèce de dard enflammé qu'on tirait avec l'arc contre les tours d'une place assiégée, pour y mettre le feu ; tantôt Une poutre ferrée à plusieurs pointes, et chargée de matières inflammables, qu'on jetait avec la baliste ou la catapulte.

FALBALA. s. m. Bandes d'étoffe plissées qu'on met pour ornement à une robe, à des rideaux, etc. *Robe, jupe à falbala. Rideaux à falbala, garnis de plusieurs falbalas, garnis de falbalas.*

FALCIDIE ou **FALCIDIENNE.** adj. f. T. de Droit romain. Il ne s'emploie que dans cette locution, *Quarte falcidie* ou *falcidienne,* Droit qu'avait un héritier institué, en pays de droit écrit, de retrancher un quart sur les legs, fidéicommis, etc., lorsque, les legs payés, il ne lui serait pas resté un quart de la succession du testateur.

FALLACE. s. f. Tromperie, fraude. *C'est un homme sans fraude et sans fallace.* Il est vieux.

FALLACIEUSEMENT. adv. D'une manière fallacieuse. *Agir fallacieusement.*

FALLACIEUX, EUSE. adj. Trompeur, frauduleux. *Esprit fallacieux. Serments fallacieux. Argument fallacieux. Politique fallacieuse.* Il ne s'emploie guère que dans le style élevé.

FALLOIR. v. n. impersonnel. (*Il faut, il fallait, il fallut, il a fallu, il faudra, il faudrait, qu'il faille, qu'il fallût.*) Être de nécessité, de devoir, d'obligation, de bienséance. Dans ce sens, il n'est guère d'usage à l'infinitif. *Il faut faire telle chose. Il faut que je fasse telle chose. Il faut voir le monde pour se former. Il fallait dès ce moment y donner ordre. Il a fallu le payer. Il faudra le satisfaire. Il fallut en passer par là. Il faudrait s'en informer. Pensez-vous qu'il faille croire tout ce qu'il dit? Je ne croyais pas qu'il fallût faire ce voyage. Elle parle plus qu'il ne faut.*

Fam., *C'est un faire le faut,* C'est une chose qu'il faut absolument faire.

Fam., *Un homme, une personne comme il faut,* Un homme, une personne d'un rang distingué, de bonne éducation, de bonnes manières. *C'est un homme très comme il faut. Les gens comme il faut ne suivent plus cette mode.*

Fam., *Si faut-il, encore faut-il que...* Il

est nécessaire, malgré tout, que... *Si faut-il qu'il s'explique de façon ou d'autre. Si faut-il en être éclairci. Encore faut-il que je sache à quoi m'en tenir.* La première de ces locutions a vieilli.

Fam., *Il faut voir*, Il est curieux, intéressant de voir. *Il faut voir ce que cela deviendra.* On le rejette quelquefois à la fin de la phrase, en manière d'exclamation. *On les battit, il faut voir! Ce sont de fort bonnes gens, et qui nous reçurent, il faut voir!* On dit dans un sens analogue, *Aussi faut-il voir. Il a fait l'insolent; aussi faut-il voir comme on l'a traité!*

Fam., *C'est ce qu'il faudra voir*, se dit Pour faire entendre que l'on saura mettre des empêchements à ce qu'une personne projette de faire. *Il veut me faire ôter mon emploi: c'est ce qu'il faudra voir.*

Falloir, se dit aussi De ce dont on a besoin. *Il lui fallait cent francs. Je lui ai prêté ce qu'il lui fallait pour payer ses créanciers. Il lui faut un habit. Il lui fallait un cheval. Que lui faut-il encore? il est toujours chagrin, il ne sait ce qu'il lui faut. Combien vous faut-il de soldats? J'ai l'homme qu'il vous faut, ce qu'il vous faut. Ce sont de ces gens comme il en faut dans une réunion.*

Il se dit, particulièrement, De ce qu'on doit donner d'argent à quelqu'un pour un prix, pour un salaire. *Combien vous faut-il, que vous faut-il pour votre marchandise, pour votre peine? Il dit qu'il lui faut tant. Il demande plus qu'il ne lui faut.*

Falloir, se dit encore dans le sens de Manquer; et alors il ne s'emploie qu'avec la particule *En*, et le pronom de la troisième personne. Dans ce sens, il se conjugue avec l'auxiliaire *Être*. *Il s'en faut de beaucoup que leur nombre soit complet. Il s'en faut beaucoup que l'un soit du mérite de l'autre. Il s'en faut de peu que ce vase ne soit plein. Il s'en fallait peu qu'il n'eût achevé. Il s'en est peu fallu qu'il n'ait été tué. Il ne s'en est presque rien fallu. Peu s'en est fallu que je ne vinsse. Il a fini son travail ou peu s'en faut. Vous dites qu'il s'en faut tant que la somme entière n'y soit. Il ne peut pas s'en falloir tant.* Il est fait exception à la règle donnée au commencement de ce paragraphe, dans quelques vieilles locutions proverbiales, telles que: *Au bout de l'aune faut le drap. Pour un moine l'abbaye ne faut pas.*

Tant s'en faut que, loc. adv. Bien loin que. *Tant s'en faut qu'il y consente, qu'au contraire il fera tout pour l'empêcher.*

Fam., *Tant s'en faut qu'au contraire*, s'emploie quelquefois, par plaisanterie, pour dire simplement, Au contraire. *Vous demandez si cette femme est jolie, tant s'en faut qu'au contraire.*

FALOT. s. m. Espèce de grande lanterne ordinairement faite de toile. *Porter un falot au bout d'un bâton.*

Il se dit également d'Un grand vase qu'on emplit de suif, de poix-résine et d'autres matières combustibles, pour éclairer les abords d'un lieu de fête, les cours d'une grande maison, etc. On dit plus ordinairement, *Pot à feu.*

FALOT, OTE. adj. Ridicule, plaisant, drôle. *Conte falot. Aventure falote.*

Il est aussi substantif. *Il fait le falot. C'est un plaisant falot.* Ce mot est familier.

FALOTEMENT. adv. D'une manière falote.

FALOURDE. s. f. Gros fagot de quatre ou cinq bûches de bois à brûler, liées ensemble. *Faire, vendre des falourdes. Brûler une falourde.*

FALQUER. v. n. T. de Manège qui s'emploie dans cette phrase, *Faire falquer un cheval*, Le faire couler sur les hanches en deux ou trois temps, et en formant un arrêt ou demi-arrêt.

FALSIFICATEUR. s. m. Celui qui falsifie. *Il a été condamné comme falsificateur de titres.*

FALSIFICATION. s. f. Action par laquelle on falsifie, ou État de la chose falsifiée. *Il est coupable de falsification. La falsification de cet acte est visible. La falsification des denrées alimentaires. La falsification des monnaies.*

FALSIFIER. v. a. Altérer, changer, dénaturer quelque chose, avec dessein de tromper. Dans ce sens, on l'emploie surtout en parlant De l'écriture, d'un sceau, d'un acte, d'un texte, etc. *Falsifier l'écriture. Falsifier un seing, un sceau, un cachet. Falsifier un contrat, une obligation, une promesse. Falsifier un texte, un passage, une date.*

Il signifie aussi, Altérer une substance quelconque par un mauvais mélange. *Falsifier des métaux. Falsifier une denrée. Falsifier du vin.*

Falsifier de la monnaie, L'altérer quant à la valeur intrinsèque.

Falsifié, ée. part. passé.

FALUN. s. m. Assemblage de coquilles brisées qu'on trouve en masse à une certaine profondeur de terre, et qu'on emploie en engrais comme la marne.

FALUNER. v. a. T. d'Agricult. Répandre du falun sur un champ. *Faluner une terre.*

Faluné, ée. part. passé.

FALUNIÈRE. s. f. Mine de falun, endroit d'où l'on extrait du falun. *Ouvrir une falunière. Exploiter une falunière.*

FAM

FÂME. s. f. Renommée. Il ne s'emploie que dans cette phrase d'ancienne Pratique, *Rétabli en sa bonne fâme et renommée.*

FAMÉ, ÉE. adj. Qui a telle ou telle réputation. Il ne se dit guère qu'avec *bien* ou *mal*, et par rapport aux mœurs. *Cet homme est mal famé. Elle est bien famée.* Il est familier.

FAMÉLIQUE. adj. des deux genres. Qui est souvent tourmenté de la faim, faute d'avoir de quoi la satisfaire. *Estomac famélique. Homme famélique. Auteur famélique.* Il est familier et ne s'emploie guère que par dénigrement.

Visage famélique, mine famélique, Le visage, la mine d'une personne qui paraît misérable et tourmentée de la faim.

Famélique, est aussi substantif. *Il a bien l'air, le visage d'un famélique*

FAMEUX, EUSE. adj. Renommé, célèbre, insigne dans son genre. *Fameux conquérant. Fameux écrivain. Fameux orateur. Historien fameux. Fameux astronome. Médecin fameux. Porter un nom fameux. Fameuse université. Ville fameuse. Siège fameux. Bataille fameuse. Fameux voleur. Fameux brigand. Fameuse courtisane. Une mer fameuse en naufrages, par cent naufrages.*

Pop., *C'est un fameux imbécile. Voilà une fameuse bêtise.*

FAMILIARISER. v. a. Rendre familier avec quelqu'un. Il ne s'emploie guère, dans ce sens, qu'avec le pronom personnel. *Se familiariser avec les plus grands seigneurs. Se familiariser avec tout le monde.*

Il signifie absolument, Prendre des manières trop familières. *C'est un homme qui se familiarise aisément. Il se familiarise bientôt.*

Familiariser, signifie, par extension, Accoutumer, habituer. *Familiariser quelqu'un avec le travail. Il est difficile de familiariser une nation avec de nouveaux usages. Familiariser un cheval avec le bruit des armes à feu.*

Se familiariser une langue étrangère, La parler, l'entendre comme sa langue maternelle. *Se familiariser un auteur*, Le posséder bien, l'entendre sans peine. *Se familiariser le style d'un auteur, la manière d'un artiste, etc.*, Se rendre familier et comme propre le style d'un écrivain, etc.

Familiariser, s'emploie plus ordinairement, dans le sens qui précède, avec le pronom personnel, régime direct. *Il s'est familiarisé avec la douleur. Se familiariser avec la goutte. Se familiariser avec le danger. Se familiariser avec un auteur. Se familiariser avec une langue étrangère.*

Familiarisé, ée. part. passé. *Il est encore peu familiarisé avec cette langue.*

FAMILIARITÉ. s. f. Privauté, manière de vivre familièrement avec quelqu'un. *Ils vivent dans la plus grande familiarité. Il n'y a pas grande familiarité entre eux. J'ai beaucoup de familiarité avec lui. Il fut admis dans la familiarité du prince. Il tient sa gravité, il n'aime pas qu'on prenne trop de familiarité avec lui. Prendre des airs de familiarité. En user avec familiarité.* Prov., *La familiarité engendre le mépris.*

Il se dit aussi surtout au pluriel, Des manières familières. *Prendre, se permettre des familiarités avec quelqu'un.* On dit quelquefois en mauvaise part, *Avoir des familiarités avec une femme*, En obtenir des faveurs.

FAMILIER, IÈRE. adj. Qui a une habitude particulière avec quelqu'un, qui vit avec lui librement et sans façon, sans cérémonie, comme on a coutume de vivre avec les gens de sa famille. *Être familier avec quelqu'un. Se rendre familier avec le monde, avec tout le monde. C'est un de ses amis les plus familiers.*

Esprit, démon, génie familier, Sorte de génie que l'on croyait attaché à une personne, pour la guider, l'inspirer, la servir. *L'esprit, le démon familier de Socrate. Froissard dit que Gaston Phœbus, comte de Foix, avait un esprit familier.*

Familier, se dit également Des choses où il y a de la familiarité. *Ils vivent dans un commerce très familier. La conversation prit un tour plus familier. Entretien familier. Propos familiers. Prendre un air, un ton familier, l'air, le ton familier. Il prend des airs familiers, très familiers avec ses supérieurs. Il a des manières familières, un peu trop familières.*

Discours familier, langage familier, style familier, Discours, langage, style simple et sans recherche, tel que celui dont on se sert ordinairement dans la conversation, et dans les lettres qu'on écrit à ses amis.

Terme, mot familier, expression, locution familière, etc., Mot, terme, expression, locution qui ne peut entrer que dans le langage familier. Détaler *est un terme familier.* est familier. À la croque au sel *est une expression, une locution familière. Cet écrivain affecte l'emploi des termes, des mots familiers. Ce tour est trop familier.*

Terme familier, expression familière, se disent aussi d'Un terme, d'une expression qui ne sont pas assez respectueux, eu égard aux personnes à qui ou devant qui l'on parle. *Les termes d'affection et d'amitié sont des termes trop familiers à l'égard des personnes qui sont beaucoup au-dessus de nous.*

FAMILIER, se dit quelquefois substantivement pour Ton, mot familier, manières familières. *La tragédie française n'admet pas le familier. Cet homme est d'un familier qu'on ne peut souffrir.*

FAMILIER, signifie aussi, Ordinaire, habituel, accoutumé. *Ce défaut est familier aux auteurs. Ce terme lui est familier.*

Il se dit encore De ce que l'on connaît, de ce que l'on sait ou que l'on fait bien, pour l'avoir souvent vu, éprouvé, étudié, pratiqué, etc. *Les traits de cette personne me sont familiers. Ces notions doivent maintenant leur être familières. Cet exercice lui est familier. Il n'a point de peine à faire telle chose, elle lui est devenue familière. Il s'est rendu cette langue familière comme sa langue maternelle.*

FAMILIER, s'emploie aussi substantivement pour signifier Celui qui affecte la familiarité avec les personnes d'un état au-dessus du sien. *Il fait le familier avec le ministre, avec ce prince.*

Il se dit aussi de Ceux qui vivent habituellement et familièrement avec une personne éminente; et, dans ce sens, on l'emploie surtout au pluriel. *C'est un des familiers du prince, du ministre, etc.*

Les familiers de la maison, Ceux qui sont reçus habituellement et familièrement dans une maison.

FAMILIER, était aussi Le nom des officiers de l'inquisition, en Espagne et en Portugal. *Un familier de l'inquisition. La fonction des familiers était d'arrêter les prisonniers par ordre de l'inquisition.*

FAMILIÈREMENT. adv. D'une manière familière. *Vivre, agir familièrement avec quelqu'un. Ils s'entretenaient familièrement ensemble.*

FAMILLE. s. f. coll. Toutes les personnes d'un même sang, comme enfants, frères, neveux, etc. *C'est un homme qui chérit sa famille. Il vit bien avec sa famille. Sa famille est très nombreuse. La famille royale. Réunir sa famille. Il était le chef de la famille. Tous les membres de la famille. Conseil de famille. Sa famille voulut le venger. La famille de sa femme. Il ne veut voir personne de la famille. Porter le trouble dans les familles. Être en famille. Dîner en famille. Un repas, une fête de famille. Ce sont des devoirs de famille.* Par extension, *La grande famille humaine.*

Avoir un air de famille, Avoir cette conformité de traits, de physionomie, qui existe ou qu'on croit reconnaître entre les personnes d'une même famille. *Ils ont tous un air de famille.*

FAMILLE, se dit aussi de Parents qui habitent ensemble, et plus particulièrement Du père, de la mère et des enfants, ou même Des enfants seulement. *Il ne se plaît que dans sa famille. Vivre en famille. Il est traité comme une personne de la famille. J'ai passé huit jours dans cette aimable famille. Il n'y a que trois ans qu'il est marié, il a déjà de la famille. Sa famille augmente de jour en jour. Il est chargé d'une nombreuse famille. Père de famille. Mère de famille. C'est un bon père, une bonne mère de famille. Plusieurs de ceux qui ont péri étaient des pères de famille. Ce jeune homme est le soutien de sa famille. Il est le fléau de sa famille.* On le dit quelquefois, dans un sens analogue, en parlant Des animaux. *Le castor prévoit tous les besoins de sa famille. Voyez cette poule accourir avec sa petite famille.*

Fils, fille de famille, Celui, celle qui vit sous l'autorité de son père et de sa mère, ou sous l'autorité d'un tuteur. *Il n'est pas prudent de prêter aux fils de famille.*

En Droit romain, *Père de famille,* se dit de Toute personne qui jouit de ses droits, qui n'est point sous la puissance d'autrui. *Chez les Romains, les bâtards naissaient pères de famille.*

En termes de Pratique, *User, prendre soin d'une chose en bon père de famille,* se dit en parlant Des choses dont on a le soin, et signifie, Ménager, administrer une chose avec autant d'économie que le propriétaire lui-même pourrait le faire.

En termes de Peinture, *Sainte Famille,* Tableau qui représente Notre-Seigneur, la Vierge, saint Joseph, et quelquefois saint Jean. *Une sainte Famille de Raphaël. Une sainte Famille du Poussin.*

FAMILLE, signifie encore, Race, maison; et il se dit, en ce sens, De ceux qui sont de même sang par les mâles. *Bonne famille. Honnête famille. Famille riche, considérable, noble, ancienne. De quelle famille est-elle? Dites-moi votre nom de famille. La ruine des familles. Déshonorer sa famille. Il s'est allié dans telle famille. Entrer dans une famille par alliance. Il est de famille de robe. Il est d'une famille bourgeoise. Il y a eu de grands hommes dans cette famille. Ces deux familles sont depuis longtemps ennemies l'une de l'autre. La famille régnante.*

Enfant de famille, Fils de famille, Jeune homme d'une naissance honnête.

Il est à remarquer que, quand on parle des grandes et anciennes races de France et des pays étrangers, on se sert moins ordinairement du mot de *Famille* que de celui de *Maison,* et qu'au contraire, lorsqu'on parle des anciens Grecs ou des anciens Romains, on emploie de préférence le mot de *Famille. La famille des Héraclides. La famille des Scipions. La famille des Césars.*

FAMILLE, se prend aussi pour Toutes les personnes, parentes ou non, maîtres ou serviteurs, qui vivent dans une même maison. *Chef de la famille. Le gouvernement de la famille.*

FAMILLE, en termes d'Antiquités et en parlant Des grands d'Italie, se dit de Toutes les personnes attachées au service d'une maison. *La famille d'un cardinal.*

FAMILLE, se dit encore, en Histoire naturelle, d'Un assemblage de plusieurs genres ou espèces qui ont un certain nombre de caractères communs. *Des naturalistes ont partagé les mammifères en quinze familles. Cet ordre d'oiseaux est divisé en trois familles. Les labiées, les ombellifères, les légumineuses, etc., forment des familles de plantes. La famille des labiées, des ombellifères. Les familles naturelles de Jussieu. Ces deux animaux, ces deux plantes sont de la même famille.* On l'applique dans un sens analogue À la classification des substances chimiques. On l'applique aussi À la classification des langues. *Les philologues ont établi plusieurs grandes familles de langues.*

Il se dit également, en Grammaire, de La réunion, de la collection des mots qui ont une même racine. *Une famille de mots très nombreuse. Ranger les mots par familles.* Goûter et déguster *sont deux mots de la même famille.*

FAMINE. s. f. Disette générale dans une ville, dans une province, etc., de pain et des autres choses nécessaires à la nourriture. *Il y eut une grande famine cette année-là. Par un temps de famine. La famine est un des plus grands fléaux qui puissent désoler un pays. La famine se mit dans la ville. Prendre une ville par famine.*

Fig. et fam., *Crier famine,* Se plaindre hautement de la disette où l'on se trouve, ou que l'on craint.

Prov. et fig., *Crier famine sur un tas de blé,* Se plaindre comme si l'on manquait de tout, quoiqu'on soit dans l'abondance.

Fam., *Prendre quelqu'un par famine,* Lui retrancher le nécessaire pour l'obliger à faire ce qu'on exige de lui.

FAN

FANAGE. s. m. Action de faner l'herbe d'un pré fauché; ou Le salaire de ceux qui sont employés à ce travail. *Il faut attendre le beau temps pour le fanage de ce pré. Il en a coûté tant pour le fanage de ce pré.*

FANAGE, signifie aussi, Tout le feuillage d'une plante.

FANAISON. s. f. Temps de faner le foin. *Pendant la fanaison.*

FANAL. s. m. Espèce de grosse lanterne dont on se sert sur les vaisseaux. *Mettre le fanal au grand mât. Il éteignit son fanal pour cacher sa route aux ennemis. Fanaux pour signaux. Fanaux de poupe. La réale de France portait trois fanaux à sa poupe. Le vaisseau amiral porte tous ses fanaux allumés la nuit, pour marquer la route au reste de l'armée. Fanaux de combat, de soute, etc.*

Il se dit aussi Des feux qu'on allume durant la nuit sur des tours, à l'entrée des ports et le long des plages maritimes, pour indiquer aux bâtiments la route qu'ils doivent tenir. En ce sens, on dit plus ordinairement, *Phare.*

Il s'emploie quelquefois au figuré dans le style soutenu, et se dit de Ce qui sert de guide, de lumière dans les arts, dans les sciences, etc. *Ces grandes vérités, une fois découvertes, devinrent autant de fanaux à l'aide desquels on se dirigea dans les recherches scientifiques.*

FANARIOTE. s. des deux genres. Voyez PHANARIOTE.

FANATIQUE. adj. des deux genres. Aliéné d'esprit, qui croit avoir des apparitions, des inspirations. Il ne se dit guère qu'en fait de Religion. *Les illuminés, les trembleurs étaient fanatiques.*

Il signifie plus ordinairement, Qui est emporté par un zèle outré, et souvent cruel, pour une religion. *Prédicateur fanatique. Les jeunes gens sont souvent plus fanatiques que les vieillards.*

Il se dit, par extension, De celui qui se passionne à l'excès pour un parti, pour une opinion, pour un auteur, etc. *Être fanatique d'une opinion, d'un auteur.*

Il se dit également Des passions, des doctrines, etc. *Un zèle fanatique. Une rage fanatique. Des opinions, des doctrines fanatiques.*

Il est aussi substantif. *Il y a des fanatiques dans toutes les religions. Un fanatique de l'antiquité.*

FANATISER. v. a. Rendre fanatique pour une religion, une secte, etc. *Il les fanatisa par ses prédications furibondes.*

FANATISÉ, ÉE. part. passé. *C'est un homme fanatisé, une tête fanatisée.*

FANATISME. s. m. Illusion du fanatique, de celui qui se croit inspiré. *C'est un vrai fanatisme.*

Il se dit plus ordinairement d'Un zèle outré, et souvent cruel, pour une religion, ou d'Un attachement opiniâtre et violent à un parti, à une opinion, etc. *Être animé du plus ardent fanatisme. Les excès du fanatisme religieux, du fanatisme. Le fanatisme de la liberté. Ce n'est plus en eux une passion, c'est un vrai fanatisme.*

Il se dit aussi d'Une secte de fanatiques. *On eut bien de la peine à détruire ce fanatisme naissant.*

FANDANGO. s. m. Danse espagnole. *Danser le fandango.*

FANE. s. f. Il se dit Des feuilles tombées de l'arbre qui les a produites. *Amasser les fanes. Ôter les fanes, la fane, des allées d'un jardin.*

Il se dit quelquefois Des feuilles qui tiennent encore aux plantes. *La fane commence à sécher, à jaunir.*

Il signifie particulièrement, en termes de Jardinier-fleuriste, L'enveloppe foliacée de la fleur des anémones et des renoncules.

FANER. v. a. Tourner et retourner l'herbe d'un pré fauché, pour la faire sécher. *Voilà un beau temps pour faner. Faner l'herbe d'un pré.*

Il signifie aussi Flétrir. *Le grand hâle fane les fleurs.*

Il signifie, par extension, Altérer l'éclat, d'une couleur, du teint. *Le soleil a fané cette couleur. Cette longue reclusion lui a fané le teint.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel dans les deux derniers sens. *L'herbe se fane quand on la laisse trop longtemps sur pied. Les fleurs commencent à se faner dès qu'elles sont cueillies. Cette couleur s'est fanée. Son teint se fane.*

Fig., *Cette femme commence à se faner, se fane,* Sa beauté commence à diminuer, diminue. On dit de même que *La beauté se fane.*

FANÉ, ÉE. part. passé. *Couleur fanée. Teint fané. C'est une beauté un peu fanée.*

FANEUR, EUSE. s. Celui, celle qui fane les foins. *Payer les faneurs, les faneuses.*

FANEUSE, se dit aussi d'Une machine dont on se sert pour faner et qui tient lieu du râteau et de la fourche. *Ce fermier fit l'acquisition d'une faneuse.*

FANFAN. s. m. Terme familier dont les mères et les nourrices se servent quelquefois en caressant leurs enfants.

FANFARE. s. f. Sorte d'air exécuté par des cors ou des trompettes. *Une joyeuse fanfare. Sonner des fanfares.*

Il se dit particulièrement, en termes de Chasse, de L'air qu'on sonne au lancer du cerf.

Il se dit aussi de Certaines sociétés musicales qui se servent d'instruments de cuivre. *La fanfare de cette ville se rendit à la fête.*

FANFARON. adj. m. Qui fait le brave, qui se vante de l'être, et qui ne l'est pas. *Il n'est pas brave, il n'est que fanfaron. C'est l'homme du monde le plus fanfaron. Il est timide et fanfaron.*

Il signifie aussi, Qui vante trop, qui exagère sa bravoure, qui veut trop la faire paraître. *Il est brave et fanfaron en même temps. On ne disconvient pas qu'il ne soit brave, mais il est un peu trop fanfaron.*

Il se dit, dans un sens plus général, De celui qui se vante trop en quelque chose que ce soit, et qui veut passer pour valoir plus qu'il ne vaut en effet. *Tout ce qu'il dit de son mérite fait voir qu'il est extrêmement fanfaron, qu'il est un peu fanfaron.*

Il se dit même quelquefois De l'air, des manières, des discours. *Air fanfaron. Propos, discours fanfarons.*

FANFARON, est aussi substantif, et signifie Faux brave, poltron qui fait le brave. *C'est un fanfaron, un des plus grands fanfarons du monde. Ce n'est qu'un fanfaron.*

Il signifie aussi, Celui qui se vante au delà de la vérité ou de la bienséance, qui promet par ostentation plus qu'il ne peut tenir. *Il parle en fanfaron, comme un fanfaron. Les fanfarons se vantent du bien qu'ils n'ont pas fait. Un fanfaron de vertu.*

Un fanfaron de vice, se dit de Celui qui se vante d'être plus corrompu qu'il ne l'est en effet.

FANFARONNADE. s. f. Rodomontade, vanterie en paroles. *Quelle ridicule fanfaronnade! Toutes ces menaces ne sont que fanfaronnades. Faire des fanfaronnades.*

FANFARONNERIE. s. f. Caractère du fanfaron; habitude de faire, de dire des fanfaronnades. *Tout son fait n'est que fanfaronnerie. C'est pure fanfaronnerie.*

FANFRELUCHE. s. f. Terme familier qui se dit, par mépris, d'Un ornement vain, frivole et de peu de valeur.

FANGE. s. f. Boue, bourbe. *Il est tombé dans la fange. Il est tout couvert de fange.*

Il se dit figurément, par mépris, d'Une condition basse, abjecte. *Il est né dans la fange. Je l'ai tiré de la fange. Il s'est élevé de la fange au plus haut degré de la fortune.*

Il signifie aussi, L'état d'avilissement d'une personne qui vit dans la débauche, qui mène une conduite honteuse et déréglée. *Cet homme vit dans la fange, se traîne, croupit dans la fange des vices, du vice.*

Il se dit quelquefois, dans le langage ascétique, Des voluptés du monde, par opposition à La vie dévote. *Être plongé dans la fange des voluptés du monde, des plaisirs terrestres.*

FANGEUX, EUSE. adj. Boueux, plein de fange. *Un terrain fangeux. Une terre fangeuse. Un chemin tout fangeux.*

FANION. s. m. Voyez FANON.

FANON. s. m. La peau qui pend sous la gorge d'un taureau, d'un bœuf. *Le fanon d'un taureau. Le fanon d'un bœuf gras.*

Il se dit aussi Des lames cornées qui garnissent transversalement le palais de la baleine. *Les fanons d'une baleine.*

Il signifie en outre, L'assemblage de crins qui tombe sur la partie postérieure des boulets du pied d'un cheval, et cache l'ergot.

FANON, signifie encore, Cet ornement de la largeur d'une étole, que les prêtres et les diacres portent au bras gauche, lorsqu'ils officient. *Le fanon doit être de même étoffe que l'étole.* On dit plus ordinairement *Manipule*, excepté en termes de Blason.

Il se dit également, au pluriel, Des deux pendants de la mitre d'un évêque ou d'un archevêque, et Des pendants d'une bannière.

FANON, s'est dit d'Une pièce d'étoffe suspendue et déployée au bout d'une lance, d'une pique, pour servir de signe de ralliement. Dans cette acception il est synonyme d'Étendard, de Bannière; mais il n'est plus guère employé. On dit plus souvent, *Fanion*, en parlant Du guidon qu'on porte derrière tout général un jour de bataille.

FANONS. s. m. pl. T. de Chirur. Sorte d'attelle, d'une forme particulière, qu'on employait autrefois dans les fractures de la cuisse et du bras, pour maintenir en contact les fragments des os. *Appliquer les fanons.*

FANTAISIE. s. f. L'imagination, la faculté imaginative de l'homme. Il n'est guère d'usage, en ce sens, que dans le didactique, et quelques-uns écrivent *Phantaisie*, suivant l'étymologie. *La fantaisie est le réceptacle des images.*

Il signifie généralement, Esprit, pensée, idée. *Ceci m'est venu en fantaisie. Ne vous mettez pas cela en fantaisie. Ôtez cela de votre fantaisie. Avoir quelque chose dans la fantaisie. S'imprimer quelque chose dans la fantaisie. Il a en fantaisie qu'il se porterait mieux s'il changeait d'air.*

Il signifie encore, Humeur, envie, désir, volonté. *Vivre à sa fantaisie. Faire à sa fantaisie. Suivre sa fantaisie. Il le mène à sa fantaisie. Il m'a pris fantaisie de faire cela. Il m'a pris une fantaisie. Il m'a pris en fantaisie de faire telle chose. Il a eu fantaisie de voyager. Cette fantaisie se passera, elle vous passera.*

Il signifie également, Opinion, sentiment, goût. *Chacun en parle et en juge selon sa fantaisie, à sa fantaisie. Cela est exécuté à ma fantaisie. Il travaille bien, il écrit bien à ma fantaisie. Cela est tout à fait à ma fantaisie. Selon ma fantaisie.*

Il se prend aussi pour Caprice, boutade, bizarrerie. *Il a fait cela par fantaisie et non par raison. Quelle fantaisie vous a pris? Il a des fantaisies ridicules. Quelle fantaisie lui est passée par la tête? C'est un homme plein de fantaisies.*

Robe, habit, etc., de fantaisie, Robe, habit d'un goût nouveau et singulier. On appelle aussi *Objet de fantaisie*, ou simplement *Fantaisie*, Toute chose qui est moins utile qu'elle n'est curieuse par sa nouveauté ou par sa bizarrerie. *Acheter des objets de fantaisie, des fantaisies. Un magasin de fantaisies.*

En termes de Peinture, *Peindre de fantaisie*, Peindre sans avoir de modèle qu'on se propose d'imiter. On dit de même, *Tête, portrait de fantaisie*, Tête, portrait qui est de pure imagination.

On emploie, en Littérature, l'expression *de fantaisie*, dans un sens analogue, mais plus général. *Une description de fantaisie. Les voyageurs rectifient sur les lieux ce que les géographes ont souvent tracé de fantaisie dans leur cabinet.*

FANTAISIE, se dit aussi, surtout en termes de Peinture ou de Musique, Des ouvrages où l'on suit plutôt les caprices de son imagination que les règles de l'art, mais sans abandonner tout à fait ces dernières. *Fantaisie de peintre. Des arabesques entremêlées de figures d'hommes et d'animaux sont des fantaisies. Fantaisie de musicien. Fantaisie pour le piano.*

FANTASMAGORIE. s. f. Sorte de spectacle qui consiste à faire apparaître, dans un lieu obscur, des images qui semblent être des ombres, des fantômes que l'on évoque.

Il se dit figurément, en Littérature et dans les Arts, de L'abus des effets produits par des moyens surnaturels ou extraordinaires. *Ce roman, ce drame est rempli d'évocations, d'apparitions, de scènes nocturnes;*

je n'aime point toute cette fantasmagorie.

FANTASMAGORIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à la fantasmagorie. *Appareil fantasmagorique. Apparition fantasmagorique.*

FANTASQUE. adj. des deux genres. Capricieux, sujet à des fantaisies, à des caprices. *Homme fantasque. Esprit fantasque. Humeur fantasque. La mule est un animal fantasque. Il est fantasque comme une mule.*

Il signifie aussi, Bizarre, extraordinaire dans son genre. *Opinion fantasque. Ouvrage fantasque. Décision fantasque. Habit fantasque.*

FANTASQUEMENT. adv. D'une manière fantasque et bizarre. *Il s'habille fantasquement.* Il est peu usité.

FANTASSIN. s. m. Soldat à pied, soldat d'infanterie. *Un bon fantassin. Il avait quatre mille fantassins et huit cents chevaux.*

FANTASTIQUE. adj. des deux genres. Chimérique. *Un être fantastique. Projets fantastiques. Visions fantastiques.*

Il signifie aussi, Qui n'a que l'apparence d'un être corporel, qui est sans réalité. *Un corps fantastique.*

Contes fantastiques, Contes où il est beaucoup question de revenants, de fantômes, d'esprits.

FANTOCCINI. s. m. pl. (On prononce *Fantotchini.*) Terme emprunté de l'italien, qui se dit Des marionnettes auxquelles on fait exécuter des scènes sur un théâtre. *Il y a un spectacle de fantoccini à la foire. Aller voir les fantoccini.*

FANTÔME. s. m. Spectre, vaine image qu'on croit voir. *Fantôme hideux, épouvantable, affreux. Vain fantôme. Il lui apparut un fantôme. Oreste voyait souvent devant lui le fantôme de sa mère, qu'il avait tuée.*

Prov., *C'est un vrai fantôme, on le prendrait pour un fantôme*, se dit D'un homme maigre, défait et défiguré.

Fantôme, se dit figurément de Ce qui n'est qu'en apparence, de ce qui n'a point de réalité. *Ce prince n'a nul pouvoir, ce n'est qu'un fantôme de roi. Après la bataille de Pharsale, Rome ne fut plus qu'un fantôme de république. Un vain fantôme de bonheur, de gloire, etc. Les grandeurs humaines ne sont que de vains fantômes.*

Il signifie aussi, Chimère qu'on se forme dans l'esprit. *Cet homme se forme des fantômes pour les combattre. Vos soupçons sont mal fondés, ôtez-vous ces fantômes-là de l'esprit.*

Se faire des fantômes de rien, S'exagérer à l'excès les dangers, les obstacles.

Fantômes, au pluriel, dans le langage de l'ancienne scolastique, se disait Des images produites dans le cerveau par l'impression des objets extérieurs. *L'entendement opère sur les fantômes qui résident dans l'imagination.*

Fantôme, se dit en Chirurgie d'une espèce de statue ou de mannequin de bois sur lequel les chirurgiens s'exercent à l'application des bandages ou aux opérations de l'accouchement.

FANUM. s. m. (On prononce *Fanome.*) Mot emprunté du latin. Il sert à désigner Les espèces de temples ou de monuments que les païens élevaient aux héros déifiés, aux empereurs, après l'apothéose. *Le fanum de Tullie.*

FAO

FAON. s. m. (On prononce *Fan.*) Le petit d'une biche ou d'une chevrette. *Un faon de biche. Un faon de chevrette.* Il se dit aussi quelquefois Du petit de toute autre bête fauve. *Un faon de renne.* Employé absolument il se dit toujours d'Un faon de biche.

FAONNER. v. n. (On prononce *Fanner.*) Il se dit Des biches, des chevrettes ou femelles de chevreuils, qui mettent bas leur faon. *Cette biche a faonné.*

FAQ

FAQUIN. s. m. Terme de mépris qui signifie, Un homme de néant. On l'applique aujourd'hui plus généralement à Un homme de peu de valeur et sottement vaniteux. *C'est un faquin. Ce n'est qu'un faquin. On l'a traité comme un faquin. C'est un métier de faquin. Faquin fieffé.*

Faquin, se dit aussi Du mannequin de bois ou de paille, contre lequel on court avec une lance, pour s'exercer. *Courre le faquin. Rompre contre le faquin. Rompre au faquin. Brider le faquin.* Voyez Quintan.

FAQUINERIE. s. f. Action de faquin. Il est familier.

FAQUIR. s. m. Espèce de dervis ou religieux mahométan, qui court le pays en vivant d'aumônes.

FAR

FARANDOLE. s. f. Sorte de danse provençale, de course cadencée, que plusieurs personnes exécutent en se tenant par la main. *Danser une farandole. Dansons la farandole.*

FARAUD. s. m. Homme du commun qui porte ses beaux habits et qui en est fier. Il est familier.

FARCE. s. f. T. de Cuisine. Différentes viandes hachées menu et assaisonnées d'épices et de fines herbes, qu'on met dans le corps de quelque animal, ou dans quelque autre viande, dans des œufs, etc. *Faire une farce à une dinde, à un cochon de lait. Farce de haut goût. Farce épicée, salée. Des œufs à la farce. Farce de poisson.*

Il se dit aussi d'Un mets de même sorte, fait d'herbes hachées. *Mettre des quartiers d'œufs durs autour d'une farce d'oseille.*

FARCE. s. f. Pièce de théâtre bouffonne. *On joue une farce après la tragédie. Farce de carnaval. Joueur de farces. Cette pièce n'est qu'une farce grossière. On ne joue que des farces, que la farce à ce théâtre.*

Il se dit également Du comique bas et grossier qui est propre aux farces. *Cet auteur comique donne, tombe souvent dans la farce.*

Prov., fig. et pop., *Tirez le rideau, la farce est jouée*, C'en est fait; tout est fini. Cela se dit ordinairement par plaisanterie.

Farce, se dit figurément Des actions qui ont quelque chose De plaisant, de bouffon ou de ridicule. *Faire une farce, des farces. Faire une farce à quelqu'un. Une bonne farce. Quelle farce! Il nous a donné la farce. C'est une farce que cela. C'est une vraie farce.*

Pop., *Faire ses farces*, Se divertir d'une manière bouffonne. *Ces jeunes gens font leurs farces, ont fait leurs farces.*

FARCEUR. s. m. Comédien qui ne joue que dans les farces. Il se dit par mépris d'Un acteur qui charge un rôle comique. *C'est un mauvais farceur.*

Il se dit, figurément, d'Un homme qui fait des bouffonneries, qui est dans l'habitude d'en faire. *Un farceur insipide.*

FARCIN. s. m. T. d'Art vétérinaire. Sorte de gale, de rogne qui vient aux chevaux, aux mulets. *Un cheval qui a le farcin, qui a pris, qui a gagné le farcin. Cela donne, cela fait venir le farcin aux chevaux. Des boutons de farcin. Brûler le farcin. Le feu est un bon remède pour le farcin, pour guérir le farcin.*

FARCINEUX, EUSE. adj. T. d'Art vétérinaire. Qui a le farcin. *Cheval farcineux. Jument farcineuse. Mule farcineuse.*

FARCIR. v. a. T. de Cuisine. Remplir de farce. *Farcir des poulets, des pigeons. Farcir une poitrine de veau. Farcir une carpe.*

Fig. et fam., *Se farcir l'estomac, farcir son estomac de viandes*, Se remplir l'estomac de beaucoup de viandes.

Farcir, signifie aussi, figurément, Remplir avec excès. *Farcir la tête d'un enfant de règles inintelligibles. Farcir un livre de grec et de latin. Farcir un discours, un plaidoyer de citations.* Il ne s'emploie que dans ces sortes de phrases, et toujours en mauvaise part.

Farci, ie. part. passé. *Des œufs farcis. Cochon farci. Carpe farcie. Cet homme est tout farci de grec et de latin. Un discours farci d'antithèses. Un écrit farci d'injures.*

FARD. s. m. Composition rouge ou blanche que des femmes mettent sur leur visage, pour donner plus d'éclat à leur teint. *Le fard gâte le teint à la longue. Elle met du fard. Elle a deux doigts de fard sur le visage.*

Il se dit, figurément, Des faux ornements en matière d'éloquence. *Il y a plus de fard que de vraies beautés dans ses discours.*

Il signifie encore figurément, Déguisement, feinte, dissimulation. *C'est un homme sans fard. Parlez-moi sans fard.*

FARDEAU. s. m. Faix, charge. *Pesant fardeau. Lourd fardeau. Porter un fardeau. Se charger d'un fardeau. Se décharger d'un fardeau. Mettre bas un fardeau. Avoir un pesant fardeau sur les épaules.*

Il se dit de L'enfant dans le sein de sa mère. *Le précieux fardeau qu'elle portait dans son sein.*

Il s'emploie aussi figurément. *C'est un pesant fardeau qu'une couronne. Cette administration est un fardeau trop lourd pour lui. C'est un fardeau pour elle qu'un secret à garder. La vie n'était plus pour lui qu'un pénible fardeau. Être accablé du fardeau de l'existence. Vous me délivrez du fardeau qui pesait sur mon cœur.* Poétiq., *Le fardeau des ans.*

Fardeau, se dit aussi, dans les Mines, Des terres et des roches qui menacent d'ébouler.

FARDER. v. a. Mettre du fard. *Se farder le visage.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel régime direct. *Une femme qui se farde.*

Il signifie au figuré, Donner à une chose un faux lustre qui en cache les défauts. *Farder un drap. Farder une étoffe. Farder sa marchandise.*

Il se dit également, dans le sens qui précède, en parlant Du soin que l'on prend de déguiser ce qui peut déplaire, choquer. *Farder la vérité. Farder le vice pour le rendre moins odieux.*

Il se dit aussi en parlant Du langage, des ouvrages d'esprit, et signifie, Parer d'ornements faux ou affectés. *Farder son langage. Farder un discours. Farder une pensée.*

Fardé, ée. part. passé. *Femme fardée. Visage fardé. Discours fardé.*

Prov., *Temps pommelé et femme fardée ne sont pas de longue durée.*

FARDER. v. n. S'affaisser, se détruire par son propre poids. *Ce mur farde, commence à farder.*

En termes de Marine, il se dit D'une voile qui prend sous le vent une forme arrondie et regulière. *Cette voile farde bien.*

FARDIER. s. m. Espèce de voiture à roues très basses, qui sert au transport des blocs de pierre travaillés ou sculptés.

FARFADET. s. m. Espèce d'esprit follet, de lutin, dans l'opinion du peuple. *Une troupe de farfadets.*

FARFOUILLER. v. n. Fouiller dans quelque chose avec désordre et en brouillant tout ce qui s'y trouve. *Vous avez mis tout ce linge en désordre, en farfouillant dans mon armoire.* Il est familier.

Il s'emploie aussi comme verbe actif. *On a farfouillé mes papiers.*

FARFOUILLÉ, ÉE. part. passé.

FARIBOLE. s. f. Chose frivole et vaine. *Vous nous contez des fariboles. Ce sont des fariboles. Ce n'est là qu'une faribole.* Il est familier.

FARINACÉ, ÉE. adj. T. d'Hist. nat. Qui a l'apparence ou qui est de la nature de la farine.

FARINE. s. f. Grain moulu, réduit en poudre. *Farine de froment, de seigle, d'orge, de maïs, de fèves. Un cataplasme de farine de graine de lin. Mettre de la farine de moutarde dans un bain de pieds.*

Il se dit absolument de La farine de blé, de froment. *Acheter de la farine. Vous êtes tout blanc de farine. Farine blutée. Fleur de farine. Grosse farine. Un moulin qui fait de belle farine.*

Prov. et fig., *D'un sac à charbon il ne saurait sortir de blanche farine.* On ne peut attendre d'un sot que des sottises, d'un homme mal élevé que des grossièretés.

Prov. et fig., *Gens de même farine*, se dit de Gens qui sont sujets à mêmes vices, ou qui sont de même cabale.

Farine de manioc, Poudre ou fécule que l'on obtient de la racine de manioc, et qui sert, dans les colonies, à faire une espèce de pain ou de galette.

FARINET. s. m. Dé à jouer qui n'est marqué que sur une de ses faces. *Jouer aux farinets.*

FARINEUX, EUSE. adj. Qui tient de la nature de la farine. *Les pois, les haricots, les fèves, le riz, le maïs, etc., sont des substances farineuses. Ces pommes de terre sont très farineuses.*

Il s'emploie comme substantif, dans le sens qui précède. *Donner des farineux à un convalescent.*

Il signifie aussi Ce qui est blanc de farine. *Du pain farineux par-dessous. L'habit d'un meunier est ordinairement farineux.*

FARINEUX, se dit encore De certaines choses que recouvre ou dont il sort une espèce de poussière blanche semblable à de la farine. *Les feuilles de cette plante sont farineuses. Dartre farineuse. Avoir la peau farineuse.*

En Peinture, *Coloris farineux*, Le coloris d'un tableau dont les teintes sont fades, dont les carnations sont trop blanches et les ombres trop grises.

En Sculpture, *Figure farineuse*, Figure de cire qui n'est pas sortie nette du moule, et qui a aspiré une partie du plâtre, ou dont le plâtre a aspiré la cire.

FARINIER. s. m. Marchand de farine. *Ce meunier a la pratique de presque tous les fariniers.*

FARNIENTE. s. m. (On prononce *Farniénté.*) Mot emprunté de l'italien. Loisir, doux repos, absence de toute occupation. Il est familier.

FAROUCH ou **FAROUCHE.** s. m. Nom vulgaire du Trèfle incarnat, cultivé comme fourrage et qu'on fait manger en vert aux bestiaux.

FAROUCHE. adj. des deux genres. Sauvage, qui n'est point apprivoisé, qui s'épouvante et s'enfuit quand on l'approche. Dans ce sens, il ne se dit que Des bêtes. *Animal farouche. Bête farouche. Apprivoiser une bête farouche.*

Il se dit, par extension, Des personnes, et signifie, Rude, misanthrope, intraitable, barbare. *Homme farouche. Peuples farouches. Un maître farouche. Naturel farouche. Humeur farouche. Esprit farouche. Cœur farouche.*

Il se dit, particulièrement, D'une fille ou d'une femme qui ne souffre point qu'on lui fasse la cour. *Cette fille, cette femme est bien farouche.* Ce sens est familier.

Il signifie aussi, Peu sociable, qui craint, qui fuit la société des hommes. *Il était farouche dans sa jeunesse.*

Il se dit également De l'air, du regard, des manières, des sentiments, etc. *Air farouche. Œil farouche. Regard farouche. Mine farouche. Une vertu farouche. Un farouche orgueil.*

FARRAGO. s. m. (On fait sentir les deux R.) Terme emprunté du latin. Amas, mélange de différentes espèces de grains.

Il se dit, figurément et familièrement, d'Un amas, d'un mélange confus de choses disparates. On ne l'emploie guère qu'en parlant Des ouvrages d'esprit. *Ce livre est un vrai farrago.*

FAS

FASCE. s. f. T. de Blason. On appelle ainsi Une des pièces honorables de l'écu, qui en occupe le milieu d'un côté à l'autre, qui est faite comme une espèce de règle, et qui a une largeur égale au tiers de celle de l'écu. *Porter d'azur à la fasce d'or, à la fasce d'argent.*

FASCÉ, ÉE. adj. T. de Blason, qui se dit d'Un écu chargé de fasces égales en largeur et en nombre. *Fascé d'or et de gueules.*

FASCICULE. s. m. T. de Pharmacie. La quantité d'herbes, de plantes que l'on peut porter sous le bras.

FASCICULE, se dit aussi quelquefois, en librairie, Des parties détachées des ouvrages publiés par livraisons. *Il a publié le troisième fascicule de son ouvrage.*

FASCICULÉ, ÉE. adj. T. de Botan., qui se dit Des parties rassemblées naturellement en faisceau, en paquet. *Les feuilles de l'épine-vinette sont fasciculées. Racines fasciculées.*

FASCIÉ, ÉE. adj. T. d'Hist. nat. Qui est marqué de bandes ou de bandelettes. *Un coquillage fascié.*

FASCINAGE. s. m. Action de faire des fascines; Ouvrage fait avec des fascines.

FASCINATEUR, TRICE. adj. Qui fascine. *Un sourire, un regard fascinateur.*

FASCINATION. s. f. Action de fasciner; ensorcellement, espèce de charme qui fait qu'on ne voit pas les choses telles qu'elles sont. *L'entêtement qu'elle a pour lui tient de la fascination.*

Il s'emploie aussi figurément. *Cette étrange fascination des esprits se conçoit à peine.*

FASCINATION, se dit également en parlant Des animaux qui ont la faculté de fasciner. *La fascination que le serpent exerce, dit-on, sur le rossignol.*

FASCINE. s. f. Fagot de branchages dont on se sert pour combler des fossés, accommoder de mauvais chemins, faire des batteries pour le canon, et d'autres ouvrages semblables. *On commanda des fascines à toute la cavalerie. On envoya des soldats jeter des fascines dans le fossé, porter des fascines. Accommoder de mauvais chemins avec des fascines.*

FASCINER. v. a. Ensorceler par une espèce de charme qui fait qu'on ne voit point les choses comme elles sont. *Il croyait qu'on l'avait fasciné par un maléfice.*

Il signifie au figuré, Charmer, tromper, abuser par quelque chose de séduisant. *L'amour fascine les yeux. On se laisse fasciner par les vanités, par les grandeurs du monde. Il avait su fasciner les esprits.*

FASCINER, se dit quelquefois en parlant De la faculté qu'ont certains animaux de paralyser ou de maîtriser les mouvements d'un autre en le regardant fixement. *On croit que le serpent fascine et attire à lui le rossignol.*

FASCINÉ, ÉE. part. passé.

FASÉOLE. s. f. Légume, espèce de fève, de haricot.

FASHIONABLE. adj. des deux genres. Mot emprunté de l'anglais. Qui est à la mode, qui se pique de suivre la mode. *Il est très fashionable.*

Il est aussi substantif. *Un fashionable.*

FASIER. v. n. T. de Marine. Il se dit D'une voile qui bat parce que le vent n'y porte pas de manière à l'enfler. *Les voiles fasient.*

FASTE. s. m. sans pluriel. Pompe, magnificence. *Le faste qui environne la grandeur.*

Il signifie plus ordinairement, Luxe, affectation de paraître avec éclat. *Le faste des gens de cour. Faire les choses avec faste. Aimer le faste. Donner dans le faste. Haïr le faste. C'est un homme sans faste. Il est plein de faste. C'est un homme de faste. Il donne tout au faste. Il étale un grand faste.*

Il se dit aussi de Toute autre espèce d'ostentation, d'éclat recherché. *Il entre un peu de faste dans ses actions. Ce faste de vertu ne m'en impose point. Une éloquence grave et sans faste. Le faste de ses paroles subjugua quelques esprits.*

FASTES. s. m. pl. On appelle ainsi Les tables ou livres du calendrier des anciens Romains. *Les Romains marquaient dans leurs fastes les jours de leurs fêtes, de leurs assemblées publiques, de leurs jeux. Les jours malheureux étaient marqués dans les fastes.*

Fastes consulaires, Table où les noms de tous les consuls sont rangés dans leur ordre chronologique.

FASTES, se dit, figurément et dans le style soutenu, Des registres publics contenant le récit de grandes et mémorables actions. Dans ce sens, on appelle Le martyrologe, *Les fastes sacrés de l'Église.*

Il se dit aussi, en général, pour Histoire. *Les fastes de la monarchie.* On dit quelquefois dans le même sens, *Les fastes de l'histoire.*

Inscrire son nom dans les fastes de la gloire, Se rendre célèbre, immortel.

FASTIDIEUSEMENT. adv. D'une ma-

nière fastidieuse. *Je n'entendis jamais converser plus fastidieusement.*

FASTIDIEUX, EUSE. adj. Qui cause du dégoût, de l'ennui. *C'est un homme bien fastidieux. Un écrivain fastidieux. Une comédie fastidieuse. Un ouvrage fastidieux. Des entretiens fastidieux. Des détails fastidieux.*

FASTIGIÉ, ÉE. adj. T. de Botan. Il se dit Des pédoncules ou des rameaux qui s'élèvent à une même hauteur, de manière que leurs sommités réunies forment un plan horizontal. *Fleurs fastigiées. Rameaux fastigiés.*

FASTUEUSEMENT. adv. Avec faste. *Vivre fastueusement.*

FASTUEUX, EUSE. adj. Qui aime le faste, qui étale un grand luxe. *Un homme fastueux. Cour fastueuse.*

Il se dit également des choses où il y a du faste, de l'ostentation. *Train, équipage fastueux. Titre fastueux. Douleur fastueuse. Éloquence fastueuse.*

FAT

FAT. adj. m. (Le T se prononce.) Impertinent, sans jugement, plein de complaisance pour lui-même. *Cet homme est bien fat.*

Il se dit particulièrement d'un homme à prétentions auprès des femmes, ou dont la parure est extrêmement recherchée. *Ce jeune homme est un peu fat.*

Il s'emploie plus ordinairement comme substantif, dans l'un et dans l'autre sens. *C'est un grand fat, un vrai fat. Avoir affaire à un fat. Il parle, il répond en fat. Un jeune fat. Rien n'est plus ridicule qu'un vieux fat.*

FATAL, ALE. adj. Qui porte avec soi une destinée inévitable. *Le cheveu fatal de Nisus. Le dard fatal de Céphale. Le tison fatal de Méléagre.*

Il signifie également, Qu'on ne peut éviter, ou qui est arrêté, fixé d'une manière irrévocable. *Loi fatale. Décret fatal. Arrêt fatal. Sentence fatale. Quand l'heure fatale est arrivée, a sonné. Rien ne peut reculer ce terme fatal, le terme fatal de notre vie.* Il fait au pluriel masculin *Fatals*, qui est peu usité.

En termes de Jurispr. et d'Administration, *Terme fatal*, Terme après lequel on n'a plus aucun délai à espérer. *Le terme fatal est expiré. Il laissa passer le terme fatal.*

Poétiq., *La barque fatale*, La barque dans laquelle les anciens poëtes ont supposé que les âmes des morts traversaient l'Achéron pour entrer dans les enfers.

FATAL, signifie aussi, Qui entraîne avec soi quelque suite d'événements importants, qui décide de quelque chose en bien ou en mal. *En ces fatales conjonctures. Voici l'instant fatal. Le moment fatal qui doit me rendre à jamais heureux ou malheureux.*

Il signifie encore, Funeste, désastreux, qui produit de grands malheurs, qui a des suites malheureuses. *Ambition fatale. Amour fatal au repos. La bataille de Pharsale fut fatale à la république romaine. Sa beauté lui devint fatale. Ce lieu fatal où tant de gens ont péri. Cela peut causer au malade une révolution qui lui serait fatale. Depuis cette fatale époque. Cet événement porta le coup le plus fatal, une atteinte fatale à son crédit.*

Absol., *Le coup fatal*, Coup par lequel on donne la mort à quelqu'un. *Il lui porta le coup fatal. Le combat où il reçut le coup fatal.*

FATALEMENT. adv. Par fatalité, par une destinée inévitable.

Il signifie aussi, Par un malheur extraordinaire. *Il arriva fatalement que...*

FATALISME. s. m. Doctrine de ceux qui attribuent tout au destin.

Il se dit aussi de La doctrine de ceux qui pensent que tout ayant été réglé d'avance par Dieu d'une manière absolue, il n'est rien laissé au libre arbitre de l'homme. *Le fatalisme règne dans la religion musulmane.*

FATALISTE. s. m. Celui qui n'admet d'autre cause de l'univers, et dans l'univers, que la *fatalité* ou le *destin*.

FATALISTE, est aussi adjectif des deux genres. *Doctrines fatalistes. Système fataliste.*

FATALITÉ. s. f. Destinée inévitable. *Croire à la fatalité. Être soumis à la fatalité.*

Il se dit aussi de La nécessité qui résulte de la nature des choses. *On rejeta ses fautes sur la fatalité de l'âge. La fatalité de la guerre exige souvent que, pour un homme qui triomphe, des milliers d'hommes périssent.*

Il se dit, dans un sens moins rigoureux et par une sorte d'exagération, en parlant D'événements fâcheux amenés par un concours de circonstances qui ne peuvent être prévues ou empêchées. *Par une certaine fatalité. Il y a de la fatalité, il y a quelque fatalité dans cet événement. Il semble qu'il y ait quelque fatalité à cela. Je ne sais quelle fatalité me poursuit. Une étrange fatalité.*

FATIDIQUE. adj. des deux genres. Qui déclare ce que les destins ont ordonné. *Le vol fatidique des oiseaux. Le trépied fatidique. Les chênes fatidiques de la forêt de Dodone.* Il n'est guère usité qu'en poésie.

FATIGANT, ANTE. adj. Qui cause de la fatigue. *Ce travail est trop fatigant. Exercice fatigant. Une journée bien fatigante.*

Il signifie aussi, Qui demande une attention pénible. *Lecture, étude fatigante.*

Il signifie encore, Importun, ennuyeux. *Conversation fatigante. C'est un homme fatigant. Des discours fatigants.*

FATIGUE. s. f. Travail, exercice, occupation pénible et capable de lasser. *Endurer, souffrir, supporter la fatigue. Se faire à la fatigue. S'endurcir à la fatigue. La fatigue d'une longue route. Les fatigues de la guerre. Il fut le compagnon de mes fatigues. La fatigue et l'ennui du cérémonial. Une longue contention d'esprit est d'une grande fatigue.*

Être homme de fatigue, Être capable de résister à la fatigue. On dit dans ce même sens, *Un cheval de fatigue*; et dans un sens analogue : *Un manteau de fatigue. Un habit de fatigue. Etc.*

La fatigue de la voiture, la fatigue du cheval, La fatigue causée par le mouvement de la voiture, du cheval. *Il est encore trop faible pour supporter la fatigue du cheval, de la voiture.*

FATIGUE, signifie aussi, Lassitude causée par le travail. *Il est malade de fatigue. Il n'en peut plus de fatigue. Il tombe de fatigue. Être excédé, harassé de fatigue.*

FATIGUER. v. a. Causer de la fatigue, de la lassitude; être pénible. *Fatiguer un cheval. Cette charge me fatigue beaucoup. Ce travail fatigue excessivement. Fatiguer l'ennemi. Son oisiveté le fatigue et lui pèse. Cette étude fatigue l'esprit. Une lumière trop vive fatigue la vue. Se fatiguer la poitrine. Vous me fatiguez les oreilles avec vos contes.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Se fatiguer trop. Je me fatigue inutilement à lui expliquer cela. Mes yeux commencent à se fatiguer*, c'est-à-dire, À être fatigués.

Fatiguer un champ, un terrain, L'épuiser en le forçant à produire une même récolte plus souvent qu'il ne faudrait.

Fatiguer une salade, La retourner plusieurs fois avec la cuiller et la fourchette, après qu'elle a été assaisonnée.

En Peinture et en Sculpture, *Fatiguer un ouvrage*, Le travailler, le retoucher fréquemment et avec un soin pénible qui se laisse apercevoir quand l'ouvrage est terminé. *Fatiguer la couleur*, Peindre, repeindre, changer les teintes, et les changer encore, sans une intention bien arrêtée, de manière que les tons perdent leur franchise et le coloris sa fraîcheur.

FATIGUER, signifie, au figuré, Importuner. *Il fatigue tout le monde du récit de ses aventures. Il fatigue ses juges par des sollicitations continuelles. Il me fatigue par ses visites.*

Poétiq., *Fatiguer le ciel de ses vœux, de ses prières, etc.*, Prier souvent, et sans rien obtenir.

FATIGUER, est aussi neutre, et signifie, Se donner de la fatigue, éprouver de la fatigue. *Il fatigue trop. Les soldats fatiguèrent beaucoup dans cette marche. Une poutre qui fatiguait rompit. Ce vaisseau fatigue*, Il est tourmenté par les lames.

FATIGUÉ, ÉE. part. passé. *Je me sens très fatigué. Fatigué de la guerre, du repos, etc. Des troupes fatiguées. Un cheval fatigué. J'ai le bras fatigué. Sa vue est fatiguée. Terre fatiguée. Tableau fatigué. Couleurs fatiguées.*

Tableau fatigué, se dit aussi d'Un tableau qui, à force d'être nettoyé, a perdu quelque chose de ses demi-teintes.

Un volume fatigué, Un volume qui a beaucoup servi.

Une voix fatiguée, Une voix qui a perdu sa fraîcheur, son éclat.

Un style fatigué, Un style trop travaillé, et qui sent l'effort.

Dans les Arts du dessin, *Manière fatiguée*, La manière d'un artiste qui met beaucoup de soin dans les choses qui pouvaient produire leur effet avec moins de travail. *La manière de ce graveur est fatiguée.*

FATRAS. s. m. Terme qui se dit par mépris d'Un amas confus de plusieurs choses. *Un fatras de livres, de papiers, d'écritures.*

Il s'emploie aussi figurément. *Un fatras de paroles. Ce livre est plein de fatras. Ce n'est qu'un fatras. Obscur fatras.*

FATRASSIER. s. m. Celui qui aime le fatras, ou qui en fait.

FATUITÉ. s. f. Impertinence, sottise qui tient à un excès de bonne opinion de soi-même. *N'admirez-vous pas la fatuité de cet homme? Quelle fatuité!*

Il se dit aussi d'Un discours, d'un propos impertinent que quelqu'un tient à son avantage. *Il a dit une grande fatuité.*

FAU

FAUBOURG. s. m. (On ne prononce pas le G.) La partie d'une ville qui est au delà de ses portes et de son enceinte. *Un long faubourg. On a enfermé les faubourgs dans la ville. Il a livré la ville et les faubourgs.*

Il se dit, abusivement, Des quartiers d'une ville qui n'étaient anciennement que

des faubourgs. *Le faubourg Saint-Germain, le faubourg Saint-Antoine, à Paris.*

Prov. et fig., *On y voit la ville et les faubourgs,* se dit en parlant D'un lieu où il y a un grand concours de monde. On dit de même, *Assembler la ville et les faubourgs.*

FAUBOURIEN. s. m. Habitant des faubourgs d'une grande ville. Il ne se dit guère que Des habitants des anciens faubourgs de Paris, et le plus souvent en mauvaise part.

FAUCHAGE. s. m. L'action de faucher, le travail du faucheur. *Choisir un temps convenable pour le fauchage. Payer tant pour le fauchage d'un pré.*

FAUCHAISON. s. f. Temps où l'on fauche les prés.

FAUCHE. s. f. Le temps de faucher, ou Le produit du fauchage. *La fauche est encore éloignée. La fauche a été excellente.*

FAUCHÉE. s. f. Ce qu'un faucheur peut couper de foin dans un jour, ou sans affiler sa faux. *La fauchée s'évalue, dans quelques pays, à quatre-vingts perches. Il n'a fait encore qu'une fauchée.*

FAUCHER. v. a. Couper avec la faux. *Faucher de l'avoine, de l'orge. Faucher les foins. Faucher les prés.*

Il s'emploie figurément pour signifier Renverser, détruire. *La mitraille fauchait des rangs entiers.*

Prov. et fig., *La mort fauche tout, le temps fauche tout.*

FAUCHER, en termes de Manège, se dit, neutralement, D'un cheval qui traîne en demi-rond une des jambes de devant. Cette allure vicieuse paraît plus au trot qu'au pas. *Ce cheval fauche, il a été entr'ouvert, il a fait quelque effort.*

FAUCHÉ, ÉE. part. passé.

FAUCHET. s. m. T. d'Agricult. Espèce de rateau avec des dents de bois, qui sert aux faneurs à amasser l'herbe fauchée et fanée, et aux batteurs en grange pour séparer la paille battue d'avec le blé.

FAUCHETTE. s. f. T. d'Horticulture. Instrument dont on se sert pour couper les côtés des arbustes qui bordent les plates-bandes.

FAUCHEUR. s. m. Ouvrier qui fauche, qui coupe les foins, les avoines. *Mettre les faucheurs dans un pré.*

FAUCHEUR ou **FAUCHEUX.** s. m. T. d'Hist. nat. Genre d'insectes semblables à l'araignée, qui ont le corps petit et les jambes fort grandes.

FAUCILLE. s. f. Instrument dont on se sert pour scier les blés, et qui consiste en une lame d'acier courbée en demi-cercle, qui a de petites dents et qui est emmanchée dans une poignée de bois. *Les moissonneurs ont déjà la faucille à la main. Il est temps de mettre la faucille dans la moisson. Faire tomber les épis sous la faucille.*

Prov. et fig., *Mettre la faucille dans la moisson d'autrui,* Entreprendre sur le métier, sur les fonctions d'autrui.

Prov. et par ironie, *Cela est droit comme une faucille,* se dit D'une chose qui est tortue, lorsqu'elle devrait être droite.

FAUCILLON. s. m. T. d'Agricult. Instrument fait en forme de faucille, pour couper du menu bois, des broussailles.

FAUCON. s. m. Oiseau de proie dont la vue est extrêmement perçante, et qui est un des plus remarquables entre les oiseaux de leurre. *Faucon de passage. Tiercelet de faucon. L'aire d'un faucon. Dresser un faucon pour la chasse. Chasser avec le faucon. Porter un faucon sur le poing. Décoiffer le faucon. Lancer le faucon.*

FAUCONNEAU. s. m. Petite pièce d'artillerie. *Coup de fauconneau. Balle de fauconneau. Tirer un fauconneau.*

FAUCONNERIE. s. f. Art de dresser et de gouverner les faucons et toutes sortes d'oiseaux de proie. *Entendre bien la fauconnerie.*

Il signifie aussi, La chasse avec l'oiseau de proie, la volerie haute et basse. *La fauconnerie et la vénerie exigent de grandes dépenses. Aimer la fauconnerie. S'adonner à la fauconnerie. La fauconnerie était jadis en grande vogue. Terme de fauconnerie. Charges de la fauconnerie. Officier de la fauconnerie.*

Il signifie également, Le lieu où sont nourris les oiseaux de proie. *Il logeait auprès de la fauconnerie du roi.*

FAUCONNIER. s. m. Celui qui dresse et gouverne les oiseaux de proie, et qui les fait voler. *Bon fauconnier. Des gants de fauconnier.*

Monter à cheval en fauconnier, Monter du côté droit, du pied droit, comme font les fauconniers, parce qu'ils tiennent l'oiseau sur le poing gauche.

Grand fauconnier, Officier qui a autorité sur tous les fauconniers et officiers de la fauconnerie.

FAUCONNIÈRE. s. f. Espèce de sac ou de gibecière dont les fauconniers se servent pour porter les menues hardes dont ils ont besoin.

Il se dit aussi de Toute espèce de gibecière séparée en deux que l'ont met à l'arçon de la selle pour porter de menues hardes.

FAUFILER. v. a. Faire une fausse couture à longs points, en attendant qu'on en fasse une autre à demeure. *On n'a fait que faufiler cet habit pour l'essayer.*

Il s'emploie figurément avec le pronom personnel, et signifie, Se lier d'amitié, d'intérêt, etc.; et plus ordinairement, S'insinuer avec adresse auprès de quelqu'un, dans une maison, dans une société. *Il s'est faufilé avec un tel, avec une telle. Il s'est faufilé dans les meilleures compagnies. C'est un homme qui sait se faufiler, qui se faufile partout.*

FAUFILÉ, ÉE. part. passé. *Cet homme est faufilé avec ce qu'il y a de mieux dans la ville.*

FAULX. s. f. Voyez FAUX, substantif féminin.

FAUNE. s. m. Dieu champêtre, chez les Latins. *Les faunes et les satyres.*

FAUNE. s. f. T. d'Hist. nat. L'ensemble des animaux d'un pays.

Il se dit aussi d'Un ouvrage qui contient la description de ces animaux.

FAUSSAIRE. s. m. Celui qui est coupable de faux. Il se dit particulièrement de Celui qui altère un acte, qui fait un faux acte ou une fausse signature. *C'est un faussaire. Être poursuivi comme faussaire.*

FAUSSE ATTAQUE. Voyez FAUX, adjectif. Voyez au même article toutes les expressions formées de l'adjectif *Faux, fausse,* et d'un nom substantif, comme *Fausse clef, Faux-bourdon, Fausse couche, etc.*

FAUSSEMENT. adv. Contre la vérité. *Il avance faussement, il soutient faussement telle chose. Être accusé faussement.*

FAUSSER. v. a. Faire plier, faire courber un corps solide, en sorte qu'il ne se redresse point. *Fausser une lame. Fausser un canon de fusil. Fausser une règle de cuivre, un compas.*

Fausser une cuirasse, L'enfoncer sans la percer tout à fait.

Fausser une serrure, En gâter les ressorts par quelque effort. *Fausser une clef,* La forcer en sorte qu'elle ne puisse plus ouvrir.

FAUSSER, signifie aussi Rendre faux, détruire la justesse de quelque chose. *Cela lui a faussé la voix. La mauvaise direction donnée à ses études lui a faussé l'esprit.*

Fausser le sens de la loi, d'un texte, Donner une fausse interprétation à la loi, à un texte.

FAUSSER, signifie également, Enfreindre, violer. En ce sens, on ne le dit guère que dans les phrases suivantes : *Fausser sa foi. Fausser sa parole. Fausser son serment. Fausser sa promesse.*

Fam., *Fausser compagnie,* Se dérober d'une compagnie, ou manquer à s'y trouver quand on l'a promis. *Vous avez faussé compagnie. Vous nous avez faussé compagnie.*

FAUSSER, s'emploie quelquefois neutralement pour signifier, Chanter faux. *Il fausse, en chantant.*

FAUSSER, s'emploie aussi avec le pronom personnel, surtout dans les deux premiers sens. *Cette règle s'est faussée. La voix de ce chanteur commence à se fausser. Notre esprit se fausse aisément.*

Il s'est dit particulièrement, en termes de Guerre, Des rangs qui ne forment plus une ligne droite. *Redresser les rangs, quand ils viennent à se fausser.*

FAUSSÉ, ÉE. part. passé. *Une clef faussée.*

FAUSSET. s. m. Nom que les musiciens donnaient à la voix de tête, et qui s'emploie quelquefois encore dans le langage ordinaire. *Chanter en fausset. Prendre le fausset. Avoir un méchant fausset, un petit fausset. Il a une voix de fausset.*

Fam., *Avoir une voix de fausset, parler d'un ton de fausset,* se dit D'un homme fait qui parle d'une voix grêle.

FAUSSET. s. m. Petite brochette de bois servant à boucher le trou que l'on fait à un tonneau pour goûter le vin ou quelque autre liqueur qui est dedans. *Mettre un fausset. Mettre le fausset. Tirer du vin au fausset.*

FAUSSETÉ. s. f. Qualité d'une chose fausse, ce qui rend une chose fausse. *La fausseté des allégations. La fausseté du compte. Fausseté d'écriture, de date, etc. C'est une fausseté manifeste. La fausseté de cette nouvelle a été reconnue. La fausseté d'un raisonnement, d'une pensée. Il est bien difficile de corriger la fausseté de l'esprit.*

Il signifie aussi, Chose fausse. *Il m'a dit une fausseté, cent faussetés. C'est une fausseté. Accusé de fausseté. Une fausseté reconnue, avérée. Une insigne fausseté. Faire une fausseté. Une histoire pleine de faussetés. Débiter, répandre des faussetés sur le compte de quelqu'un.*

Il signifie encore, Duplicité, hypocrisie, malignité cachée. *On a reconnu une grande fausseté dans cet homme-là, dans son procédé. Il est d'une grande fausseté. Il a beaucoup de fausseté dans le cœur, dans le caractère. Sa fausseté sera démasquée.*

FAUTE. s. f. Manquement contre le devoir, contre la loi. On le dit quelquefois, moins rigoureusement, d'Un simple défaut de prudence, de soin. *Faute légère, rémissible, pardonnable. Grande faute. Faute grave. Faire une faute. Commettre une faute.*

Aggraver sa faute. Cette première faute le perdit. Le châtiment suivit de près la faute. Le repentir d'une faute. Réparer ses fautes, ses fautes passées. Expier une faute. Dieu lui pardonnera ses fautes. Tomber en faute. Retomber dans la même faute. Faute sur faute. On le trouve rarement en faute. Prendre quelqu'un en faute. Toutes fautes sont personnelles. Rejeter la faute sur un autre. On ne doit pas lui en imputer la faute. La faute en est à cet homme-là. Ce n'est pas à lui qu'en est la faute. Ce n'est pas sa faute. Si l'entreprise a échoué, ce n'est pas ma faute. À qui la faute? À qui en est la faute? Est-ce ma faute, à moi? Ce n'est pas par sa faute que cela est arrivé.

Il signifie aussi, Manquement contre les règles de quelque art. *Il y a bien des fautes dans cet ouvrage, à cet ouvrage. Lourde faute. Faute grossière. Faute irréparable. Faute d'impression. Faute à corriger. Cette édition est pleine de fautes, fourmille de fautes. Faute de langue, de grammaire, d'orthographe. Faire des fautes contre la vraisemblance dans une pièce de théâtre. Composer sans faute. Une faute de jugement, contre le jugement. Faire des fautes au jeu. À la guerre il n'y a point de petites fautes.*

Il se dit particulièrement, au Jeu de paume, Quand celui qui sert ne touche pas le premier toit. *Deux fautes valent quinze.*

Prov., *Les fautes sont pour les joueurs, contre les joueurs,* C'est aux joueurs à porter la peine des fautes qu'ils font dans le jeu.

Prov. et fig., *Qui fait la faute la boit,* Celui qui a fait une faute en doit porter la peine. On dit de même, *Puisque la faute est faite, il faut la boire.*

FAUTE, signifie encore, Manquement, imperfection en quelque ouvrage. *Il y a bien des fautes dans cette toile, dans cette broderie.*

Il signifie en outre, Manque, disette. *Vous n'aurez pas faute de gens qui vous le demanderont. On craignait d'avoir faute de soldats, de matelots. On eut faute de blé. Il y avait faute d'argent.*

Fam., *Ne pas se faire faute de quelque chose,* User de quelque chose sans ménagement, sans discrétion. *Ne vous faites pas faute de mes services. Puisque je suis venu ici pour me divertir, je ne m'en ferai pas faute. Il ne se fait pas faute de mentir,* Il ne craint pas de mentir toutes les fois qu'il y trouve son intérêt.

Faire faute, Manquer, être absent, être regretté. *Il n'est pas venu, il nous a fait faute. L'argent qu'on m'a volé m'a fait bien faute.*

Si n'y faites faute. Formule dont on se servait, dans les lettres de cachet, pour dire, N'y manquez pas.

FAUTE DE. loc. prépositive. Par manque de, à défaut de. *Il n'a pu faire achever sa maison, faute d'argent. Cette famille s'éteignit, faute d'héritiers. Il est mort, faute de secours, faute d'aliments, faute de manger. S'il est mort, ce n'est pas faute de remèdes. Faute d'avoir été prévenu à temps, je ne pourrai m'y rendre. Nous jugeons souvent mal, faute de bien examiner.* Cette locution entre dans certaines phrases de Pratique, où elle est quelquefois précédée de la préposition *à*. *Faute par lui de fournir ses titres dans le délai fixé, il encourra la déchéance. Ce billet fut protesté faute de payement. À faute de quoi, il sera contraint de...*

SANS FAUTE. loc. adv. Immanquablement, sans faillir. *J'y serai demain sans faute. Je m'y rendrai, je m'y trouverai sans faute.*

FAUTEUIL. s. m. Grand siége à dos et à bras. *Fauteuil de velours. Fauteuil de damas. On lui présenta un fauteuil. Approchez un fauteuil. Se mettre sur un fauteuil, dans un fauteuil.*

Il se dit figurément d'Une place à l'Académie française. *Demander, solliciter le fauteuil vacant.*

Il signifie absolument, Le fauteuil du président, dans quelque grande assemblée; ou même figurément, La présidence. *Tenir, occuper le fauteuil. Quitter le fauteuil. Céder le fauteuil à un autre.*

FAUTEUR, TRICE. s. Celui, celle qui favorise, qui appuie un parti, une opinion. Il ne se dit guère qu'en mauvaise part. *Fauteur de rebelles. Il se montra toujours le fauteur de la rébellion. Fautrice d'hérésie. On l'a condamné, lui, ses fauteurs et adhérents. Les fauteurs d'un crime.*

FAUTIF, IVE. adj. Sujet à faillir, à manquer. *Cet auteur est fautif dans ses citations. La mémoire des vieillards est ordinairement fautive.*

Il signifie aussi, Plein de fautes; et alors il ne se dit que Des choses. *Impression fautive. La table du livre est fautive. Errata fautif.*

FAUVE. adj. des deux genres. Qui tire sur le roux. *Poil fauve. Relié en veau fauve.*

Bêtes fauves, Les cerfs, les chevreuils, les daims. Il se dit à la différence Des bêtes noires ou rousses, comme les sangliers et les renards. *Une bête fauve. Chasser aux bêtes fauves. Les bêtes fauves ravagent tous les blés qui sont autour de la forêt.*

FAUVE, s'emploie aussi comme substantif masculin et signifie, La couleur fauve. *Dans l'état de domesticité, le pelage du cerf passe du fauve au blanc.*

Il se dit en termes de Vénerie, d'une manière collective, Des bêtes fauves. *Il y a du fauve dans cette forêt.*

FAUVETTE. s. f. Petit oiseau de plumage tirant sur le fauve, qui chante agréablement. *Un nid de fauvette. Fauvette à tête noire. Le chant de la fauvette.*

FAUX. s. f. Instrument dont on se sert pour couper l'herbe des prés, les avoines, etc., et qui consiste en une grande lame d'acier large de trois doigts ou environ, un peu courbée, et emmanchée au bout d'un long bâton. *Faux tranchante. Emmancher une faux. Faux emmanchée à rebours. Rebattre une faux. Aiguiser une faux. Ces avoines sont mûres, il est temps d'y mettre la faux. Autrefois on se servait à la guerre de chariots armés de faux. Les poëtes et les peintres représentent le Temps et la Mort avec une faux.* Poétiq. et fig., *La faux impitoyable du temps, de la mort.*

Il se dit, en termes d'Anatomie, de Certains replis membraneux qui ont la forme d'une faux. *La faux du cerveau, du cervelet. La grande faux du péritoine.*

FAUX, AUSSE. adj. Qui n'est pas véritable, qui est trompeur, contraire à la vérité, à la réalité. *Cela est faux. Il n'y a rien de si faux, de plus faux. Il est faux que vous m'ayez vu là. Chose fausse. Fausse nouvelle. Faux avis. De faux rapports. Faux exposé. Faux témoignage. Religion fausse. Fausse doctrine. Fausse maxime. Faux serment. Fausse histoire. Assertion fausse. Fausse allégation. Fausse idée. Faux bruit. Fausse apparence. Faux éclat. Les faux biens d'ici-bas.*

Fam., *Avoir un faux air de quelqu'un,* Avoir quelque ressemblance avec lui.

Faux emploi, L'emploi d'une somme portée en dépense, quoique la dépense n'ait point été faite.

Faux témoin, Celui qui assure comme témoin un fait contraire à la vérité.

FAUX, signifie aussi, Vain ou mal fondé. *Fausse joie. Fausses espérances. Fausses craintes. Fausse délicatesse. Fausse honte. Faux point d'honneur. Fausse gloire. Fausse grandeur.*

Il se dit encore, dans les Beaux-Arts et en Littérature, De ce qui s'écarte du naturel, du vrai. *Genre faux. Le faux goût qui règne dans cet ouvrage. Fausse éloquence. Dessin faux. Coloris faux. Ton faux. Tableau faux de couleur. Couleur fausse.*

Il signifie pareillement, Qui manque d'exactitude, de justesse, de rectitude. *Règle fausse. Calcul faux. Pensée fausse. Jugement faux. Argument, raisonnement faux. Avoir le goût faux, l'esprit faux, le jugement faux. Les esprits faux sont fort dangereux.*

Il signifie quelquefois, Qui n'est pas selon la règle, comme dans ces locutions : *Vers faux,* Vers qui n'a pas la mesure convenable, ou qui renferme un hiatus. *Armes fausses,* Armoiries qui ne sont pas selon les règles du blason, qui offrent, par exemple, métal sur métal, ou couleur sur couleur.

Faux pli, Pli qui se trouve à un habit, à une étoffe, et qui n'y devrait pas être.

FAUX, en termes de Musique, signifie, Discordant, qui n'est pas dans le ton, qui n'est pas juste. *Voix fausse. Intonation fausse. Faux accord. Note fausse.* On appelle *Fausse note,* Une note jouée ou chantée à la place de la note véritable, et dont cependant l'intonation n'est pas altérée.

Fausse corde, Corde qui n'est pas montée au ton juste. *Corde fausse,* Corde qui ne peut jamais s'accorder avec une autre.

FAUX, se dit encore, dans un sens plus général, De tout ce qui n'est pas tel qu'il doit être ou qu'il a accoutumé d'être, ou que l'on voudrait qu'il fût, qu'il eût été. *La balle a fait un faux bond. Faire un faux pas. Faux mouvement. Fausse manœuvre. Fausse position. Prendre une fausse route. Donner une fausse direction. Faire une fausse démarche. Prendre de fausses mesures.*

Prov. et fig., *Faire faux bond à quelqu'un,* Manquer à l'engagement qu'on a pris envers lui, ou à ce qu'il était en droit d'attendre de nous. *Plusieurs convives nous ont fait faux bond. Faire faux bond à son ami. Vous nous avez fait faux bond.* On dit aussi, *Faire faux bond à son honneur,* Manquer à ce qu'on doit à son honneur. *Cette femme, cette fille a fait faux bond à son honneur,* Elle s'est laissé séduire.

Fig. et fam., *Faire un faux pas,* Faire quelque faute dans sa conduite, dans une affaire. *Je ne lui ai jamais vu faire un faux pas. Il a fait beaucoup de faux pas, bien des faux pas dans sa vie. Gardez-vous de faire un faux pas.*

Faux jour, Lumière qui éclaire mal les objets, de manière à les faire voir autrement qu'ils ne sont. *Dans la boutique de ce marchand il y a un faux jour, de faux jours qui trompent sur la couleur des étoffes. Ce tableau est en faux jour, dans un faux jour.*

Faux feu, se dit en parlant D'une arme à feu, lorsque l'amorce prend, sans que le coup parte.

En termes de Marine, *Faire fausse route,* Se détourner de la route qu'on avait prise,

et en prendre une différente, pour se dérober à la poursuite d'un ennemi. Il signifie aussi, S'écarter de son droit chemin sans le vouloir. *Faire une fausse manœuvre*, Faire une manœuvre à contre-temps et mal à propos.

Fig., *Faire fausse route*, Se tromper dans quelque affaire, employer des moyens contraires à la fin qu'on se propose.

Au Théâtre, *Faire une fausse sortie*, se dit Lorsqu'un des personnages qui sont sur la scène feint d'en sortir, ou même en sort un instant, pour y rentrer aussitôt.

En Arithm., *Règle de fausse position*, Règle dans laquelle, ayant à découvrir un ou plusieurs nombres inconnus, on prend faussement à la place d'un d'entre eux un nombre connu quelconque avec lequel on calcule les autres ; ce qui fait connaître leurs rapports, et par suite leur véritable valeur. *La règle de fausse position n'est que de l'algèbre déguisée et rendue imparfaite.*

Fausses cartes, se dit, au Quadrille, à l'Hombre, et aux autres jeux où il y a une triomphe, Des cartes qui ne sont pas triomphe. *Faux jeu*, Jeu de cartes où il y a des cartes de trop ou de moins.

En Médec., *Faux germe*, La matière informe qui provient d'une conception défectueuse. *Fausse grossesse*, Maladie qui simule la grossesse, et qui a son siège dans la matrice, ou dans quelque autre partie de l'abdomen. *Fausse couche*, Couche avant terme. On appelait autrefois *Fausse pleurésie*, Une maladie analogue à la pleurésie, mais moins grave : cette dénomination n'est plus usitée dans le langage de l'art.

En termes de Vénerie, *Faux-marcher*, se dit De la biche qui biaise en marchant ; et Du cerf après qu'il a mis bas son bois.

FAUX, signifie aussi, Qui est supposé ou altéré, qui est contre la bonne foi. *Faux contrat. Fausse promesse. Fausse obligation. Pièce d'écriture fausse. Fausse assignation. Faux acte. Faux titre. Fausse quittance. Faux testament. Fausse signature. Faux seing. Se présenter sous un faux nom. Fausse date. Faux article. Un faux ordre. Il prétend cela à faux titre. Faux poids. Fausse mesure. Faux coin. Fausse monnaie. Pièce de monnaie fausse.*

Faux monnayeur, Celui qui fabrique de la fausse monnaie.

Faux sel, Le sel qui, dans les provinces où la gabelle était établie, n'avait point été pris dans les greniers du roi. *Il fut puni pour avoir vendu, pour avoir acheté de faux sel.* On disait, dans un sens analogue, *Faux-saunage* et *Faux-saunier*.

À fausses enseignes, En se servant de marques supposées. En ce sens cette locution a vieilli ; mais on l'emploie encore souvent, au figuré, Pour signifier des signes, des démonstrations qui trompent. *J'ai cru, à fausses enseignes, qu'il était mon ami.*

Fig. et fam., *C'est une fausse pièce, une fausse lame*, se dit D'une personne à qui il ne faut pas se fier.

FAUX, signifie également, Qui est postiche, ou feint, contrefait, simulé. *Faux cheveux. Faux toupet. Fausse barbe. Fausse dent. Faux mollet. Fausse porte. Fausse fenêtre. Pierre fausse. Diamant faux. Faux rubis. Or faux. Faux argent. Fausse vertu. Fausse modestie. Fausse humilité. Faux zèle. Fausse douceur. Faux semblant d'amitié.*

Fig., *Faux brillants*, Pensées ingénieuses qui ont quelque éclat, mais qui sont dépourvues de justesse, de solidité. *Cet ouvrage est plein de faux brillants.*

Faux nez, Nez postiche qui sert à masquer la personne qui le porte.

Fausse porte, outre la signification de Porte feinte, se dit, dans une maison, D'une petite porte par laquelle on ne passe pas ordinairement. On appelle aussi *Fausse porte*, dans une place de guerre, Une porte destinée pour faire des sorties ou pour recevoir du secours en cas de siége.

En termes de Fortification, *Fausse-braie*, Avant-mur, seconde enceinte terrassée comme la première, et qui n'en est pas séparée par un fossé, mais dont le terre-plein joint l'escarpe de la première enceinte.

En termes de Guerre, *Fausse attaque*, Attaque faite pour dérober à l'ennemi la connaissance de la véritable, et pour l'obliger à diviser ses forces. *Fausse alarme*, Alarme donnée pour inquiéter et fatiguer les ennemis. *Fausse alarme*, se dit aussi, figurément, d'Une crainte vaine, d'une frayeur sans sujet. On dit quelquefois de même, *Fausse alerte*.

Fausse clef, Clef qu'on garde furtivement ou qu'on fabrique pour en faire un mauvais usage. *On l'a trouvé saisi, muni d'une fausse clef. Il pénétra dans la chambre, et ouvrit les armoires avec de fausses clefs.*

Faux teint, Teinture faite avec de mauvaises drogues, et qui s'altère facilement.

FAUX, se dit pareillement Des personnes qui ne sont pas ce qu'elles semblent ou ce qu'elles disent être. *Le faux Smerdis. L'imposture des faux Démétrius. Faux électeur. Faux prophète. Faux brave. Faux dévot. Un faux bonhomme. Au premier revers, les faux amis nous abandonnent. Il s'est glissé parmi eux un faux frère qui les a trahis.*

Il signifie également, Qui affecte des sentiments qu'il n'a pas, dans le dessein de tromper. *C'est un homme faux, une femme fausse. Cœur faux. Caractère faux.* Prov., *Être faux comme un jeton.*

Il se dit encore De l'air, du regard, etc. *Cet homme a l'air faux, la mine fausse, le regard faux.*

FAUX, en termes d'Histoire naturelle, se joint à certains noms de minéraux et surtout de végétaux, pour désigner Des minéraux, des végétaux qui ont quelque ressemblance avec ceux que ces noms désignent. *Faux grenat* (cristal d'un rouge obscur). *Faux acacia* (espèce de robinier). *Faux ébénier* (le cytise des Alpes). *Faux jalap* (la belle-de-nuit). *Etc.*

FAUX, sert en outre à former, avec divers substantifs, certaines expressions où il reçoit des sens plus ou moins éloignés de ceux qui viennent d'être indiqués. Telles sont :

Faux fourreau, Sorte de fourreau dont on couvre le vrai fourreau d'une épée, d'un pistolet, etc.

Fausses manches, Manches qu'on met par-dessus d'autres.

Fausse équerre, Équerre qui s'ouvre et se ferme au moyen d'une charnière, comme un compas, et qui sert, dans plusieurs arts, à mesurer les angles plus ou moins grands que deux surfaces adjacentes forment entre elles. On appelle aussi *Fausse équerre*, L'angle que forment les faces contiguës d'un bâtiment, d'une pièce de bois, etc., lorsque cet angle n'est pas droit, lorsqu'il est aigu ou obtus. *Bâtir à fausse équerre. Pièces de bois à fausse équerre.*

En termes d'Archit., *Faux plancher, faux plafond*, Plancher, plafond qu'on fait au-dessous du plafond principal, pour diminuer la hauteur de l'appartement. *Un faux plafond de toile.* Dans le même Art, on appelle *Faux comble*, La partie supérieure d'un comble brisé.

En termes de Marine, *Faux pont*, Pont inférieur d'un vaisseau ; plancher en partie volant, non calfaté, sur lequel on établit les cadres des malades et des blessés, entre les deux grandes écoutilles.

En termes de Jardinage, *Faux bois*, se dit Des branches d'un arbre qui ne doivent pas donner de fruit, ou qui sont trop mal placées pour faire un bon effet.

En termes d'Anat., *Fausses côtes*, Les côtes inférieures, qui ne se joignent pas au sternum par un cartilage de prolongement, et qui sont au nombre de cinq de chaque côté.

En termes de Musiq., *Faux-bourdon*, Espèce de chant à plusieurs parties où l'on chante note contre note. *Chanter en faux-bourdon.*

En termes d'Impr., *Faux titre*, Premier titre abrégé, imprimé sur le feuillet qui précède celui où est le titre entier de l'ouvrage. *Le faux titre se met vers le milieu de la page.*

Faux frais, Dépenses accidentelles, accessoires, faites dans une affaire, en sus de la dépense principale. *Ce procès me ruine en faux frais.*

FAUX, s'emploie aussi substantivement. *Discerner le vrai d'avec le faux.*

En Littér., Le *faux*, Ce qui manque de vérité et de naturel. *Le faux peut d'abord séduire, mais il finit par rebuter.*

Prov., *Plaider le faux pour savoir le vrai*, Dire à quelqu'un une chose qu'on sait être fausse, pour tirer de lui le secret de la vérité.

FAUX, en termes de Jurisprudence, Altération, contrefaçon, supposition frauduleuse d'actes, de pièces, d'écritures authentiques ou privées. *Faux en écriture authentique. Faux en écriture privée. Crime de faux. Se rendre coupable de faux. Commettre, faire un faux. C'est un faux. Poursuivre quelqu'un pour faux. Se pourvoir en faux contre quelqu'un par la voie criminelle. La poursuite d'un faux. Arguer une pièce de faux. S'inscrire en faux. Inscription de faux* ou *en faux. Demandeur, défendeur en faux. Prouver, établir le faux.* On dit, *Faux principal*, en parlant d'Une procédure qui a pour objet la poursuite d'un faux ; par opposition à *Faux incident*, qui se dit de L'action en faux intentée incidemment dans le cours d'une contestation.

Fig. et fam., *S'inscrire en faux contre une proposition, contre une allégation, etc.*, La nier. *Je m'inscris en faux contre ce que vous venez de dire.*

FAUX, s'emploie aussi adverbialement. *Raisonner faux. Exposer faux. Jurer faux. Dater faux. Chanter faux. Jouer faux. Etc.*

Substantiv., en termes d'ancienne Pratique, *Un faux donné à entendre contre la vérité*, se disait d'Une chose exposée contre la vérité, donnée à entendre contre la vérité.

À FAUX. loc. adv. À tort, injustement. *Accuser à faux.*

Fam., *Aller à faux en quelque endroit*, Manquer d'y trouver ce qu'on cherche. *Si vous allez chez lui à telle heure, vous le trouverez ; ne craignez pas d'y aller à faux.*

Frapper à faux, se dit D'un coup de marteau qui ne frappe pas juste sur le clou.

Fig., *Frapper à faux*, Mal appliquer un reproche, une punition.

Porter à faux, se dit D'une partie de construction qui est mal posée sur ce qui doit la soutenir, ou qui ne porte pas directement sur sa base, sur son point d'appui. *Cette poutre, cette pierre porte à faux.* On dit de même substantivement : *Ce mur est hors d'aplomb, il est en porte à faux. Ce balcon est en porte à faux au-dessus de la porte d'entrée. Les loges de ce théâtre sont en porte à faux.*

Fig., *Ce raisonnement, cet argument porte à faux*, se dit D'un raisonnement qui n'est pas concluant, soit que le défaut vienne du principe, soit qu'on fasse du principe une mauvaise application.

FAUX-FUYANT. s. m. Endroit détourné, écarté, par où l'on peut s'en aller sans être vu.

Il se dit, en termes de Chasse, d'Une sente dans le bois pour les gens de pied.

FAUX-FUYANT, signifie au figuré, Une défaite, une échappatoire. *Ce n'est qu'un faux-fuyant. User de faux-fuyant. Avoir recours à un faux-fuyant.*

FAV

FAVEUR. s. f. Grâce, bienfait, marque d'amitié, de bienveillance. *Grande faveur. Faveur signalée, extraordinaire, singulière. Faites-moi la faveur de... Combler quelqu'un de faveurs. Recevoir une faveur. Il tient à faveur que vous veniez loger chez lui. Il tient cela à faveur. C'est une faveur que je n'oublierai jamais. Ce sont des faveurs du ciel.*

Fig., *Les faveurs de la fortune*, Les richesses, les honneurs, etc. *Comblé des faveurs de la fortune.*

Dans les Théâtres, *Billet de faveur*, Billet accordé gratuitement pour une seule représentation. *Entrée de faveur*, Entrée gratuite accordée à une personne qui n'aurait point le droit de l'exiger. *Tour de faveur*, Décision du comité ou du directeur qui fait passer la représentation d'une pièce avant celle d'autres ouvrages qui la précèdent dans l'ordre de réception. *Suspendre les entrées de faveur. Il a obtenu un tour de faveur. Sa pièce eut un tour de faveur.*

L'expression, *Tour de faveur*, s'applique encore à Toutes les choses qu'on fait passer avant leur tour.

FAVEUR, se dit particulièrement Des marques d'amour qu'une femme donne à un homme. *Il n'a jamais obtenu d'elle la moindre faveur.*

Les dernières faveurs, Les plus grandes marques d'amour qu'une femme puisse donner à un homme. *Il l'abandonna après en avoir obtenu les dernières faveurs.* On dit quelquefois absolument, dans le même sens, *Elle lui a accordé ses faveurs.*

FAVEUR, se dit encore, particulièrement, de La bienveillance, des bonnes grâces d'un prince, d'un personnage puissant, du public, etc. *Gagner la faveur du prince, du ministre. C'est lui qui a la faveur. La faveur des grands est fort inconstante. Briguer la faveur du peuple. Il obtint un moment la faveur publique.* On l'emploie quelquefois absolument. *Il doit tout à la faveur, et rien au mérite. C'est la faveur qui l'a placé où il est.*

Il se dit également Du crédit, du pouvoir qu'on a auprès d'un prince, d'un grand personnage, etc., dont on est aimé, préféré. *Sa faveur est grande auprès du prince, auprès du ministre. Sa faveur diminue. Sa faveur augmente tous les jours. Abuser de sa faveur. Il est en faveur, en grande faveur. Du temps de sa faveur.*

Il se prend, quelquefois, dans le sens de Recommandation et de crédit auprès d'une personne puissante. *Trouver faveur auprès de quelqu'un.*

Prendre faveur, S'accréditer. *Cette marchandise, cette opinion, ce livre prend faveur.*

S'attacher, se dévouer à la faveur, Rechercher les personnes puissantes, leur faire la cour. *C'est un courtisan qui s'est toujours attaché à la faveur.*

Lettres de faveur, Lettres de recommandation. Cette locution a vieilli.

Homme de faveur, gens de faveur, Homme, gens qui ne doivent leur élévation qu'à la faveur.

Place, emploi de faveur, Place, emploi qu'on accorde aux personnes qu'on veut favoriser.

FAVEUR, se dit encore par opposition à Rigueur, à sévérité. *Les juges le traitèrent avec faveur. Je ne demande point faveur, mais justice.* On a dit dans le même sens, *C'est un cas de faveur, un arrêt de faveur.*

Mois de faveur, Les deux mois de l'année où le collateur d'un bénéfice pouvait le conférer à celui des gradués qu'il en voulait gratifier. *Les mois d'avril et d'octobre étaient des mois de faveur, et les mois de janvier et de juillet, des mois de rigueur.*

Jours de faveur, Les dix jours que le débiteur d'une lettre de change avait autrefois, après l'échéance, pour payer.

FAVEUR, est aussi le nom d'Une sorte de ruban très étroit. *Border quelque chose avec de la faveur. Nouer avec une faveur, avec de la faveur.*

EN FAVEUR DE. loc. prépositive. En considération d'une chose passée, en vue d'une chose à venir, en considération de quelqu'un. *On lui pardonna en faveur des belles actions qu'il avait faites. Il a déclaré un tel son héritier en faveur de ce mariage.*

Il signifie aussi, A l'avantage, au profit de. *Il a fait son testament, il a testé en faveur d'un tel, en faveur d'un ami. Le jugement est en votre faveur. Je lui parlerai en votre faveur. Ce prince fit beaucoup en faveur des sciences et des arts.*

Prévenir en faveur de quelqu'un, de quelque chose, En donner d'avance une opinion avantageuse. *Cette conduite prévient en sa faveur. Il a su les prévenir en ma faveur. Ce que vous dites me prévient en faveur de la méthode de ce maître.*

À LA FAVEUR DE. loc. prépositive. Par le moyen, par l'aide de. *Il s'est sauvé à la faveur de la nuit. Il ne s'est dérobé aux recherches de la justice qu'à la faveur de son déguisement.*

FAVORABLE. adj. des deux genres. Propice, avantageux, tel qu'on le désire pour la fin qu'on se propose. Il se dit des personnes et des choses. *Se rendre quelqu'un favorable. Ses dispositions, ses sentiments vous sont très favorables. Soyez-moi favorable. Tout le monde lui a été favorable. Il obtint une réponse favorable. Avoir un temps favorable, un vent favorable. Auspices favorables. Occasion favorable. Événement favorable. Endroit favorable pour aborder. Des circonstances favorables à l'exécution d'un projet.*

FAVORABLE, se dit aussi De certaines choses qui méritent d'être exceptées de la rigueur de la loi. *Il a tué un homme, mais c'est en défendant son père ; le cas est favorable. Sa cause est toute favorable.*

Il signifie encore, Qui est à l'avantage de quelqu'un ou de quelque chose. *J'ai de ce jeune homme l'opinion la plus favorable. Cela fait concevoir de lui une idée peu favorable. On lui présenta la chose du côté favorable.*

FAVORABLEMENT. adv. D'une manière favorable. *Ils vous ont traité, ils vous ont reçu favorablement. On l'a écouté favorablement. Juger favorablement de quelqu'un. Interpréter favorablement quelque chose.*

FAVORI, ITE. adj. Qui plaît plus, qu'on affectionne plus que toute autre chose du même genre. *Il se sert toujours de ce mot, c'est son mot favori. C'est sa lecture favorite. Horace est son auteur favori. L'ironie était la figure favorite de Socrate. Elle aime le bleu, c'est sa couleur favorite. Passion favorite. La sultane favorite. C'est son cheval, son chien, son oiseau favori.*

Il s'emploie aussi comme substantif, et signifie, Celui, celle qui tient le premier rang dans la faveur, dans les bonnes grâces d'un roi, d'une reine, d'un grand prince, d'une grande princesse. *Le favori d'un roi, d'un souverain. Un sage favori. Un favori insolent. On la regardait comme la favorite de la reine. Ce roi avait plusieurs favoris.*

Il se dit de même de Tout objet d'une prédilection habituelle. *Cette grand'mère aime bien tous ses petits-fils, mais le plus jeune est son favori. Cet acteur est le favori, cette actrice est la favorite du public. Voilà le cheval que je monte habituellement, c'est mon favori.* Dans ce sens, il est ordinairement familier.

Fig. et dans le style soutenu : *Les favoris de la fortune. Les favoris des Muses. Les favoris d'Apollon. Etc.*

FAVORI, se dit encore substantivement, au masculin, Des touffes de barbe que quelques personnes laissent croître de chaque côté du visage, de l'oreille au menton. *Avoir des favoris. Laisser croître ses favoris. Soigner ses favoris.*

FAVORISER. v. a. Traiter favorablement, accorder quelque préférence, appuyer de son crédit, protéger. *Il est favorisé du prince. Être favorisé des dames. Il ne méritait point cette place, on l'a évidemment favorisé. Un juge ne doit jamais favoriser une partie au préjudice de l'autre. Il m'a favorisé en tout ce qu'il a pu. Il favorise leur parti. Favoriser une entreprise.*

Favoriser quelqu'un de quelque chose, L'en gratifier, accorder à quelqu'un une chose qui lui est avantageuse, agréable, qui l'honore, etc. *La confiance dont vous m'avez toujours favorisé. Elle n'a pas même daigné le favoriser d'un regard.*

Fig., *La nature l'a favorisé, ne l'a pas favorisé de ses dons*, se dit en parlant, soit au physique, soit au moral, Des avantages naturels dont une personne est douée ou dépourvue.

FAVORISER, se dit aussi De tout ce qui est conforme à nos souhaits, et qui seconde nos desseins, nos désirs. *Le temps nous a favorisés. Le vent nous a bien favorisés. Si le ciel, si la fortune nous favorise. Tout favorisait nos vœux. L'obscurité favorisait notre fuite.*

Il signifie encore simplement, Aider à. *Tout ce qui est propre à favoriser le développement de cette industrie. Favoriser la licence.*

FAVORISÉ, ÉE. part. passé. *C'est un homme peu favorisé des dons de la nature, des dons de la fortune.*

FAY

FAYENCE, FAYENCERIE, FAYENCIER. Voyez FAÏENCE, ETC.

FEA

FÉAGE. s. m. T. de Jurispr. féodale. Contrat d'inféodation ; ou Tenure en fief. *Un féage noble était un héritage tenu en fief.*

FÉAL, ALE. adj. Vieux mot qui signifie, Fidèle, et qui était usité dans les lettres royaux. *A nos amés et féaux...*

Fam. et substantiv., *C'est mon féal, c'est son féal*, C'est mon fidèle ami, son fidèle ami, mon intime, son intime.

FEB

FÉBRICITANT. adj. T. de Médec. Qui a la fièvre. Il se dit particulièrement De ceux qui ont des fièvres intermittentes. *Un homme fébricitant.*

Il est aussi substantif. *C'est un pauvre fébricitant.*

FÉBRIFUGE. adj. des deux genres. T. de Médec. Il se dit Des médicaments avec lesquels on combat les fièvres intermittentes. *Un remède fébrifuge. Une plante fébrifuge.*

Il se prend aussi substantivement, au masculin. *Le quinquina est un excellent fébrifuge.*

FÉBRILE. adj. des deux genres. T. de Médec. Qui a rapport à la fièvre. *Chaleur fébrile. Pouls fébrile. Mouvement fébrile.*

Fig., *Une ardeur fébrile*, Une ardeur excessive, désordonnée.

FEC

FÉCAL, ALE. adj. Il ne s'emploie guère que dans cette locution, *Matière fécale*, Les gros excréments de l'homme. *Il y a des phosphores qui se tirent de la matière fécale.*

FÈCES. s. f. pl. T. de Chimie et de Pharmacie. Sédiment qui se dépose au fond d'une liqueur qui a fermenté, ou au fond d'une liqueur trouble, lorsqu'on la laisse reposer.

En Médecine, il est synonyme de Matière fécale.

FÉCIAL. s. m. T. d'Antiq. romaine. Nom de chacun des prêtres ou hérauts dont la fonction principale était d'intervenir dans les déclarations de guerre et dans les traités de paix et d'alliance, et de consacrer ces actes publics par des formalités religieuses. *Les féciaux étaient sacrés et inviolables. Le collège des féciaux.*

Il est aussi adjectif. *Le droit fécial.*

FÉCOND, ONDE. adj. Qui produit, qui peut produire beaucoup par voie de génération. Il se dit proprement Des femmes, et des femelles des animaux. *Les femmes de ce pays sont très fécondes. Les poissons sont très féconds.*

Œuf fécond, Œuf dont le germe a été fécondé.

Fleur féconde, Fleur qui donne du fruit.

FÉCOND, signifie, par extension, Fertile, abondant. *Une terre féconde. Un sol fécond.*

Source féconde, Source qui donne de l'eau abondamment. On dit dans un sens analogue, *Mine féconde*. Ces deux locutions s'emploient aussi et même plus souvent au figuré. *C'est une source d'erreurs très féconde. Ce sujet est une mine féconde de beautés poétiques.*

FÉCOND, se dit figurément De tout ce qui produit beaucoup de certaines choses. *Une ville, une famille féconde en grands hommes. Un siècle fécond en découvertes. Un événement fécond en résultats. Un esprit fécond en idées originales. Avoir l'esprit fécond, l'imagination féconde, la veine féconde. C'est un homme fécond en ressources. C'est un auteur, un écrivain fécond.*

Sujet fécond, matière féconde, Sujet, matière qui fournit, qui peut fournir beaucoup à l'écrivain.

Principe fécond, Principe d'où naissent beaucoup de vérités qui s'enchaînent et se lient les unes aux autres.

FÉCOND, signifie quelquefois, Fécondant, qui fertilise. *Chaleur féconde. La lumière féconde du soleil. Une pluie douce et féconde.*

FÉCONDANT, ANTE. adj. Qui féconde. *Matière fécondante. Principe fécondant. La poussière fécondante des végétaux. Chaleur, pluie fécondante.*

FÉCONDATION. s. f. Action de féconder, ou Le résultat de cette action. Il ne se dit qu'en parlant Des êtres organisés. *Rechercher comment s'opère la fécondation. Les œufs qui n'ont pas reçu la fécondation ne produisent rien. Les étamines d'une fleur se flétrissent ordinairement après la fécondation. Fécondation artificielle.*

FÉCONDER. v. a. Communiquer à un germe le principe, la cause immédiate de son développement. *Féconder un germe. Dès que la femelle a été fécondée. Les anciens croyaient qu'en Lusitanie il arrivait à des cavales d'être fécondées par le souffle du vent. Dans les végétaux, c'est la poussière des étamines qui féconde l'ovaire.*

Il signifie aussi, Rendre fécond, fertile. *Féconder un champ. La pluie a fécondé nos campagnes.*

Il s'emploie également au figuré, dans ce dernier sens. *La lecture des grands poètes féconde l'imagination.*

FÉCONDÉ, ÉE. part. passé.

FÉCONDITÉ. s. f. Qualité de ce qui est fécond. Il se dit au propre et au figuré. *La fécondité des animaux. Les femmes de ce pays sont d'une fécondité remarquable. La fécondité de la terre. La fécondité de l'esprit. Cet écrivain est d'une rare fécondité. La fécondité d'un sujet, d'une matière.*

FÉCULE. s. f. Poudre blanche assez semblable à l'amidon, qui se précipite au fond du suc exprimé de certaines racines ou de certaines graines. *Fécule de pomme de terre, de manioc, etc.*

FÉCULENCE. s. f. T. de Chimie. État des liqueurs qui sont chargées de lie, de sédiment.

FÉCULENT, ENTE. adj. Terme didactique. Il se dit Des liqueurs qui sont chargées d'une lie, et qui n'ont pas la pureté qu'elles doivent avoir.

Il signifie aussi Qui renferme de la fécule ou amidon, qui est composé de fécule. *Un aliment féculent. Une substance féculente.*

FÉCULERIE. s. f. Usine, atelier où se fabrique la fécule.

FED

FÉDÉRAL, ALE. adj. Qui a rapport à une confédération. *Gouvernement fédéral. Système fédéral. Constitution fédérale. Pacte fédéral. L'armée fédérale.*

FÉDÉRALISME. s. m. Système, doctrine du gouvernement fédératif.

Pendant la Révolution, il s'est dit Du projet attribué aux Girondins de rompre, en France, l'unité nationale. *Partisan du fédéralisme. Accusation de fédéralisme.*

FÉDÉRALISTE. adj. des deux genres. Qui a rapport au fédéralisme. *Les doctrines fédéralistes.* Il est aussi substantif. *Un fédéraliste*, Un partisan du fédéralisme.

FÉDÉRATIF, IVE. adj. Il se dit en parlant De l'association politique de plusieurs États, unis entre eux par une alliance générale, et soumis en certains cas à des délibérations communes, mais dont chacun est régi par ses lois particulières. *La Suisse, les États-Unis, sont des États fédératifs, sont des républiques fédératives.*

Il se dit quelquefois dans le sens de Fédéral. *Gouvernement fédératif. Pacte fédératif. Alliance fédérative.*

FÉDÉRATION. s. f. Alliance, union politique d'États. *La fédération américaine.* Voyez CONFÉDÉRATION.

Il s'est dit particulièrement de La réunion des députés de toutes les gardes nationales et de tous les corps de l'armée, qui se fit au champ de Mars, à Paris, le 14 juillet 1790. *La fête de la fédération.*

FÉDÉRÉ, ÉE. adj. Qui fait partie d'une fédération. *Les États fédérés.*

FÉDÉRÉ, est aussi substantif et se dit Des membres des fédérations qui se tirent sous la Révolution et pendant les Cent-Jours. *Les fédérés de 1792. Les fédérés de 1815.*

FEE

FÉE. s. f. Nom que l'on donne, dans les contes, dans les romans, etc., à une femme, à un être qui possède une puissance surnaturelle, qui a le don de connaître l'avenir et d'opérer des prodiges. *La fée Alcine. La fée Urgande. Palais de fées. La baguette d'une fée.*

Contes de fées, Contes où les fées jouent un rôle. *Les enfants aiment les contes de fées.*

Fig. et fam., *C'est une fée*, se dit D'une femme qui charme par ses grâces, par son esprit, par ses talents. On dit aussi, *C'est un ouvrage de fées*, en parlant De certains ouvrages délicats, faits avec beaucoup de perfection. On dit de même, *Travailler comme une fée. Avoir des doigts de fée*, en parlant D'une femme qui travaille avec une adresse admirable.

FÉERIE. s. f. L'art des fées. *Il fut transporté à Babylone par art de féerie.*

Il se dit aussi Du merveilleux où figurent les fées, les génies, etc. *Le merveilleux de la féerie. Introduire la féerie dans un opéra, dans un poème.*

Fig., *C'est une féerie, une vraie féerie*, se dit D'un très beau spectacle.

FÉERIE, se dit encore D'Une pièce de théâtre où figurent les fées, les démons, les enchanteurs, et qui est presque toujours remarquable par un grand luxe de mise en scène. *Ce théâtre donne de belles féeries.*

FÉERIQUE. adj. des deux genres. Qui a rapport aux fées ; et plus ordinairement, Qui a le merveilleux et l'éclat d'une féerie. *Un spectacle féerique.*

FEI

FEINDRE. v. a. (Il se conjugue comme *Teindre.*) Simuler ; se servir d'une fausse apparence pour tromper, faire semblant.

Feindre une maladie. Feindre une entreprise. Feindre de la joie. En feignant d'aller à la chasse, il se sauva. Feindre d'être gai, d'être malade, d'être en colère. On l'emploie quelquefois absolument. *Savoir feindre. Avoir l'art de feindre.*

Il signifie aussi, Controuver, inventer, imaginer. *Il feint des choses qui ne sont pas vraisemblables. Ce poëte a feint des héros qui n'ont jamais existé. Feindre des caractères qui n'ont point de vraisemblance.*

Feindre, s'emploie aussi comme verbe neutre, et signifie, Hésiter à faire quelque chose, en faire difficulté. Dans ce sens, qui a vieilli, il ne se dit guère qu'avec la négation. *Je ne feindrai point de vous dire. Il n'a pas feint de le lui déclarer. Il ne feignit pas de l'aborder.*

Feindre en marchant, se dit D'une personne ou d'un cheval qui, après une indisposition, boite encore légèrement. *Il est guéri de sa goutte, mais il feint encore un peu du pied gauche. Ce cheval feint d'un pied.*

Feint, einte. part. passé. *Un mal feint. Une amitié feinte. Une feinte réconciliation. De feintes caresses. Une histoire feinte.*

En Archit., *Porte feinte, colonne feinte, fenêtre feinte, etc.*, Représentation d'une porte, d'une colonne, etc., que l'on fait pour la symétrie ou pour l'agrément.

FEINTE. s. f. Déguisement, artifice par lequel on cache une chose sous une apparence contraire. *Il paraît être de vos amis, mais ce n'est que feinte. Toute sa dévotion n'est que feinte. Parlez sans feinte. Il m'a surpris par ses feintes. Ses feintes n'ont pas réussi.*

Il se dit, en termes d'Escrime, Lorsqu'on fait semblant de vouloir diriger le coup vers un endroit du corps, et qu'on le porte à un autre. *Faire une feinte. Il fit une feinte en tierce, et porta sa botte en quarte.*

Feinte, en termes d'Imprimerie, Défaut de touche dans une feuille imprimée, imperfection qui résulte de ce qu'une partie de la forme n'a pas reçu assez d'encre. *Faire une feinte.*

Feinte, en termes d'Art vétérinaire, Claudication d'un cheval, si légère, qu'elle est à peine sensible.

FEINTISE. s. f. Feinte, déguisement. Il a vieilli.

FEL

FELD-MARÉCHAL. s. m. Le plus haut grade militaire dans plusieurs pays de l'Europe; il correspond à celui de maréchal de France.

FELDSPATH. s. m. T. de Minéralogie, emprunté de l'allemand. Pierre très dure qui est composée de silice, d'alumine et de potasse, qui a une texture lamelleuse, et qui, fondue au chalumeau, se convertit en un émail blanc. *Feldspath bleu, nacré, opalin, vert.*

FÊLER. v. a. Fendre un vase, un cristal, un verre, etc., de telle sorte que les pièces en demeurent encore jointes l'une avec l'autre. *Il ne faut pas exposer ce vase à la gelée, elle le fêlerait.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Ce vase se fêlera, si on l'approche trop près du feu.*

Fêlé, ée. part. passé. *Un pot fêlé. Une cloche fêlée. Un verre fêlé.*

Prov. et fig., *Les pots fêlés sont ceux qui durent le plus*, se dit Des personnes qui, étant d'une santé délicate, se ménagent mieux que les autres.

Fig., *Poitrine fêlée*, Poitrine délicate et menacée.

Fig. et fam., *Avoir la tête fêlée, le timbre fêlé*, Être un peu fou.

FÉLICITATION. s. f. Action de féliciter; compliment qu'on fait à quelqu'un pour lui témoigner la part que l'on prend à ce qui lui est arrivé d'agréable. *On lui a fait un compliment de félicitation. Je lui ai écrit une lettre de félicitation. Recevez mes félicitations. J'irai lui en faire mes félicitations.*

FÉLICITÉ. s. f. Béatitude, grand bonheur. *La félicité éternelle. La souveraine félicité. La suprême félicité. La véritable félicité ne peut se trouver qu'en Dieu. Jouir d'une parfaite félicité. Une félicité que rien ne saurait troubler. Il met en cela toute sa félicité. Toute la félicité de la vie. Être au comble de la félicité.*

Il se dit quelquefois, au pluriel, Des choses qui contribuent à la félicité. *Les félicités de ce monde sont peu durables.*

FÉLICITER. v. a. Faire compliment à quelqu'un sur un succès, sur un événement agréable, lui exprimer que l'on prend part à sa joie. *Je vous félicite du nouvel emploi qu'on vous a donné. Il a gagné son procès, il faut que j'aille l'en féliciter. Je l'ai félicité sur son mariage.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, S'applaudir, se savoir bon gré. *Je me félicite d'avoir fait un si bon choix.*

Félicité, ée. part. passé.

FÉLIN, INE. adj. T. de Zoologie. Qui a de la ressemblance avec le chat; qui appartient au genre des chats. *La race féline.*

Fig., *Des manières félines*, Des manières doucereuses et perfides.

FELLAH. s. m. Nom des paysans, des cultivateurs de l'Égypte.

FÉLON, ONNE. adj. Traître, rebelle. Il s'est dit proprement D'un vassal qui faisait quelque chose contre la foi due à son seigneur. *Un vassal félon.*

Il signifie aussi, Faux, méchant, cruel. *Cœur félon. Regard félon.*

Dans les deux sens il s'emploie quelquefois substantivement. *C'est un félon, un vil félon.*

FÉLONIE. s. f. Trahison. Il s'est dit proprement de La rébellion du vassal contre le seigneur. *Crime de félonie. Atteint et convaincu de félonie.*

FELOUQUE. s. f. T. de Marine. Sorte de petit bâtiment léger, long et étroit, qui va à voiles et à rames, et qui était principalement en usage dans la Méditerranée. *S'embarquer sur une felouque. Felouque armée en guerre.*

FÊLURE. s. f. Fente d'une chose fêlée. *La fêlure en est si légère, qu'on ne la voit point, qu'elle ne paraît point.*

FEM

FEMELLE. s. f. Animal du sexe qui conçoit, porte et fait les petits ou les œufs. Il ne se dit proprement qu'en parlant Des bêtes. *Le mâle et la femelle. Dès que la femelle a conçu. La vache est la femelle du taureau. La biche est la femelle du cerf. La poule est la femelle du coq.*

Il se dit cependant quelquefois en parlant Des femmes, par opposition à *Mâle*, quand il s'agit de Succession et de Généalogie. *Dans plusieurs coutumes, les mâles excluaient les femelles de l'hérédité.* Hors de là, *Femelle* ne se dit Des femmes qu'en plaisantant. *Ne vous fiez point à cette femme, c'est une dangereuse femelle. C'est une fine, une adroite femelle. Une gentille femelle. Une agaçante petite femelle. Quelle étrange femelle!*

Femelle, est aussi adjectif des deux genres. *Un canari mâle, un canari femelle. Une perdrix mâle, une perdrix femelle.*

Fig. et fam., *C'est un démon femelle*, se dit D'une femme très méchante, très emportée.

Duché femelle, Duché que les femmes peuvent posséder, et qui se transmet par elles.

Femelle, s'applique par extension, en Botanique, À l'organe sexuel qui, dans une fleur, est destiné à donner le fruit; ainsi qu'Aux plantes, aux fleurs ou assemblages de fleurs qui n'ont que cet organe. *Le pistil est l'organe sexuel femelle. La plante femelle est fécondée par le pollen que lui envoie la plante mâle. Un palmier mâle, un palmier femelle. Du chanvre mâle, du chanvre femelle. Fleurs femelles. Épi, chaton femelle.*

FÉMININ, INE. adj. Qui appartient aux femmes, qui est propre et particulier à la femme. *Le sexe féminin. Les ruses féminines.*

Il signifie aussi, Qui ressemble à la femme, ou qui tient de la femme. *Cet homme a le visage féminin. La voix féminine. La marche féminine. Les manières féminines.*

En Grammaire, *Noms féminins*, se dit Des noms substantifs ou adjectifs qui désignent ou qualifient soit les êtres femelles, soit ceux qu'on leur assimile, quant au genre, dans le langage. Poule, lettre, table, *sont des substantifs féminins.* Grande, belle, bonne, *sont des adjectifs féminins.* On appelle *Genre féminin*, Le genre de ces noms. On dit d'une manière analogue, La *est l'article féminin*, Elle *est un pronom féminin, etc.*

Terminaison féminine, Terminaison dont la dernière lettre est un E muet, ou dans laquelle les consonnes qui suivent l'E muet ne se prononcent point ordinairement. *Les mots* Belle, juge, disent, prennent, etc., *ont une terminaison féminine.* On dit dans le même sens, *Rime féminine, vers féminin.*

Féminin, se dit quelquefois, substantivement, Du genre féminin. *Le masculin et le féminin. Cet adjectif ne s'emploie qu'au féminin. Le féminin de* bon *est* bonne. Faux *fait au féminin* fausse.

FÉMINISER. v. a. T. de Gram. Faire du genre féminin. Il se dit surtout en parlant De certains mots qui étaient originairement masculins, et que l'usage a rendus féminins. *L'usage a féminisé les mots* Affaire, épigramme, étude, *etc.*

Féminisé, ée. part. passé.

FEMME. s. f. (On prononce *Fame.*) La femelle, la compagne de l'homme. *Dieu tira la femme de la côte d'Adam. Les femmes sont naturellement timides. Il y a plus de femmes que d'hommes dans telle ville. Les maladies des femmes. Un caprice de femme. Une femme mariée. Une jolie femme. Une belle femme. Une grande femme. Une femme coquette. Une femme auteur. Une femme peintre. Une femme poëte. La parure d'une femme. Des habits de femme. Un homme habillé en femme. Ce sultan avait un grand nombre de femmes dans son harem. Il est fort amoureux de cette femme. Sa mère est une excellente femme. Une femme bonne*

et charitable. Elle n'est pas femme à se laisser séduire. Cet homme est adonné au vin et aux femmes.

Prov. et fig., *Ce que femme veut, Dieu le veut*, Les femmes veulent ardemment ce qu'elles veulent, et elles viennent ordinairement à bout de l'obtenir.

Bonne femme, outre sa signification ordinaire, veut dire aussi, Une femme âgée. *La bonne femme n'en peut plus. Ce sont des contes de bonne femme. Des remèdes de bonne femme.* Quelquefois même, *Bonne femme*, se dit par familiarité et par hauteur, en parlant A une femme du peuple ou de la campagne, quel que soit son âge.

Fam., *C'est une maîtresse femme*, se dit D'une femme habile, ferme, et qui sait se faire obéir.

Fam., *Elle est femme, elle est bien femme*, se dit Pour faire entendre que celle dont on parle a les penchants, les faiblesses, les défauts ordinaires à son sexe.

Femme de chambre, Celle qui est attachée, moyennant un salaire, au service intérieur et particulier d'une personne du sexe. On dit absolument au pluriel, *Femmes*, en parlant de Plusieurs femmes de chambre attachées au service de la même personne. *Elle appela ses femmes. Elle envoya une de ses femmes.*

Femme de charge, Femme attachée au service d'une maison, pour avoir soin du linge, de la vaisselle d'argent, etc.

Femme de ménage, Femme du dehors, par laquelle on fait faire son ménage. On dit quelquefois De la maîtresse de la maison, *C'est une excellente femme de ménage.*

Femme de journée, Femme qu'on emploie à la maison pour un travail quelconque, et qu'on paye à tant la journée.

Femme publique, Femme prostituée. *Femme de mauvaise vie, femme perdue*, Femme livrée à la débauche.

Sage-femme, Accoucheuse. *On fit venir la sage-femme.*

Fig., *C'est une femme, une vraie femme*, se dit D'un homme sans force, sans courage.

Femme, se dit quelquefois, dans un sens plus restreint, et familièrement, de Celle qui est nubile. *La voilà bientôt femme.*

Il se dit encore de Celle qui est ou qui a été mariée; et, dans ce sens, il est opposé à Fille. *Les femmes et les filles. Femme en puissance de mari. Mari et femme. Avoir une femme. Une jeune femme. Il aime beaucoup sa femme. Il rend sa femme heureuse. Femme infidèle. Femme sage. Femme de bien. Honnête femme. Femme grosse. Femme veuve. C'est sa femme légitime. Femme séparée de son mari. Femme commune en biens. Femme autorisée en justice.*

Prendre femme, Se marier. *Ce vieux garçon a enfin pris femme.* On dit dans un sens analogue, *Chercher femme.*

Envie, fantaisie de femme grosse, Désir subit et pressant, souvent même désordonné, que quelques femmes grosses ont de certaines choses. Il se dit quelquefois, figurément et familièrement, de Toute espèce de goût, de désir peu raisonnable.

Prov. et fig., *Le diable bat sa femme, et marie sa fille*, se dit Quand il pleut et qu'il fait soleil en même temps.

FEMMELETTE. s. f. diminutif. (On prononce *Famelette.*) Terme de dédain, qui signifie, Une femme d'humeur légère et d'un esprit borné. *Vous gouvernez-vous par les avis d'une femmelette?*

Il se dit figurément, d'Un homme faible, sans énergie. *Cet homme-là n'est qu'une femmelette.* Dans les deux sens il est familier.

FÉMORAL, ALE. adj. T. d'Anat. Qui a rapport, qui appartient au fémur. *Muscles fémoraux. Hernie fémorale.*

FÉMUR. s. m. T. d'Anat., emprunté du latin. L'os de la cuisse. *Le fémur est le plus grand des os du corps humain. Il a une fracture au fémur. Les deux fémurs.*

FEN

FENAISON. s. f. Action de couper les foins. *Le temps de la fenaison est bien avancé.*

Il se dit aussi Du temps où on coupe les foins. *Pendant la fenaison.*

FENDANT. s. m. T. d'Escrime. Coup donné du tranchant d'une épée de haut en bas. *Il fut blessé dangereusement d'un fendant qu'il reçut dans le combat.* Ce mot est vieux.

FENDANT. s. m. Celui qui fait des menaces, parle comme un fanfaron et veut se faire craindre. Il ne s'emploie guère que dans cette locution, *Faire le fendant. Cet homme fait bien le fendant, quand il ne voit personne à combattre.* Il est familier.

FENDERIE. s. f. T. des Forges de fer. L'art et l'action de fendre le fer et de le séparer en verges, après qu'il a été mis en barre. *Mettre du fer à la fenderie.*

Il signifie aussi, Le lieu où se font toutes les opérations de la fenderie. *Le maître de forge était dans la fenderie.*

FENDEUR, EUSE. s. Celui, celle qui fend. *Fendeur de bois.*

Fendeur, se dit particulièrement, dans les Forges, de Celui qui préside à la fenderie; et, dans les Ardoisières, de Celui qui fend les pierres d'ardoise.

Prov. et fig., *Un fendeur de naseaux*, Un bravache, un fanfaron. Cette locution a vieilli.

FENDILLER (SE). v. pron. Il se dit Du bois ou d'une autre matière où il se forme de petites fentes, des gerçures. *Du bois qui se fendille.*

Fendillé, ée. part. passé.

FENDOIR. s. m. Outil qui sert à fendre, à diviser. *Fendoir de vannier, de tonnelier.*

FENDRE. v. a. Diviser, couper en long. *Fendre un arbre. Fendre du bois. Fendre en deux. Fendre avec des coins, avec une cognée. Fendre la terre avec une charrue. Fendre la tête d'un coup de sabre. Fendre avec des ciseaux, avec un canif. Fendre la peau légèrement. Il avait les jambes tellement enflées, qu'on fut obligé de fendre ses bottes. Fendre une manche à son ouverture, pour laisser le poignet plus libre.*

Fam., *Il me semble qu'on me fend la tête*, se dit Pour exprimer qu'on a un violent mal de tête.

Fig. et fam., *Fendre la tête à quelqu'un*, L'incommoder en faisant un grand bruit. *Ils me fendent la tête avec leurs cris.* On dit de même : *Ce bruit, ce tapage me fend la tête. C'est un bruit qui fend la tête, un bruit à fendre la tête, à tête fendre.*

Fig., *Fendre le cœur*, se dit De ce qui excite une très vive compassion. *Ce spectacle était à fendre le cœur, me fendait le cœur.* Voyez plus bas, Fendre, neutre.

Prov. et fig., *Fendre un cheveu en quatre*, Faire des distinctions, des divisions subtiles. On dit de même : *C'est vouloir fendre un cheveu en quatre. Cet homme fendrait un cheveu en quatre.*

Fendre, signifie également, Séparer, écarter les parties d'un corps, d'une masse quelconque, en les traversant avec un certain effort. *Un navire qui fend l'eau, qui fend les vagues. Fendre l'eau en nageant. Un oiseau qui fend l'air. Fendre la presse, la foule.*

Il signifie encore, Faire que les parties d'un corps continu se séparent, et laissent des intervalles entre elles. *La trop grande sécheresse fend la terre. La gelée fend les pierres. Il a gelé à pierre fendre.*

Fendre, est aussi neutre; mais alors il ne s'emploie que figurément et dans ces phrases, *La tête me fend, le cœur me fend*, pour marquer un violent mal de tête, un grand sentiment de compassion. *La tête me fend du bruit que l'on fait. Le cœur me fend de douleur. Le cœur me fend de voir souffrir tant de pauvres gens.*

Fendre, s'emploie souvent avec le pronom personnel, et signifie alors, Devenir divisé, séparé, s'entr'ouvrir, se gercer. *Ce bois se fend aisément. La terre se fend de chaleur. Les pierres se fendent par la gelée. La glace se fendit sous ses pieds. Cette plaque de marbre s'est fendue en plusieurs endroits. Une muraille qui commence à se fendre. Les eaux de la mer Rouge se fendirent en deux pour donner passage aux Israélites. Les lèvres se fendent par le grand froid. Un fruit qui se fend parce qu'il est trop mûr.* Avec ellipse du pronom, *Cela fait fendre le cœur, est à faire fendre le cœur.*

Il signifie aussi, surtout en termes d'Escrime, Écarter les jambes de manière à porter en avant un pied loin de l'autre. *Fendez-vous.*

Fendu, ue. part. passé. *Un verre fendu.*

Il s'emploie aussi comme adjectif, surtout dans les phrases suivantes :

Des yeux bien fendus, Des yeux grands et un peu longs.

Par exagérat. et par plaisanterie, *Avoir la bouche fendue jusqu'aux oreilles*, Avoir une bouche fort grande.

Ce cheval a les naseaux bien fendus, Il a les narines fort ouvertes.

Être bien fendu, se dit D'un homme qui a les cuisses et les jambes longues. *Cet homme est tellement fendu, qu'il doit être bien à cheval, qu'il doit bien embrasser le cheval.*

FÊNE. s. f. Voyez Faine.

FENESTRÉ, ÉE. adj. (On écrit aussi *Fenêtré.*) T. d'Hist. nat. Percé à jour. *Feuille fenestrée. Le fruit du pavot est fenestré.*

FENÊTRAGE. s. m. coll. Toutes les fenêtres d'une maison. *Le fenêtrage de ce palais est tout de glaces.*

Il signifie aussi, L'ordre, la disposition pour les jours, pour les fenêtres d'une maison. *Le fenêtrage de ce bâtiment est mal entendu, est mal ordonné.*

FENÊTRE. s. f. Ouverture faite dans certaines parties d'un bâtiment, pour donner du jour et de l'air à l'intérieur. *Fenêtre basse. Fenêtre haute. Fenêtre carrée, ronde, ovale. Fenêtre à balcon. Avoir des pots de fleurs sur sa fenêtre. Se tenir à la fenêtre. Se mettre à la fenêtre. Mettre la tête à la fenêtre. Regarder par la fenêtre. Jeter par la fenêtre. Passer par la fenêtre. Sauter par la fenêtre. L'impôt des portes et fenêtres.*

Fenêtre rampante, Fenêtre dont l'appui et la fermeture sont en pente.

Fenêtre dormante, Fenêtre qui ne s'ouvre pas.

Fausse fenêtre, Fenêtre dont le tableau existe à l'extérieur, mais dont l'embrasure n'a pas été pratiquée ou a été bouchée. *On fait de fausses fenêtres pour la symétrie.*

FENÊTRE, se dit aussi quelquefois Du bois et du vitrage qui composent la croisée. *Ouvrir les fenêtres. Fermer les fenêtres. Il manque plusieurs carreaux de vitre à cette fenêtre.*

Fig. et fam., *Cette maison n'a ni portes ni fenêtres,* se dit D'une maison fort délabrée.

Prov. et fig., *Jeter son argent par les fenêtres,* Dissiper son bien en folles dépenses.

Prov. et fig., *Si vous le faites sortir par la porte, il rentrera par la fenêtre,* ou *Chassez-le par la porte, il rentrera par la fenêtre,* se dit D'un importun dont on ne peut se débarrasser.

FENÊTRE, en termes d'Anatomie, se dit Des deux ouvertures placées à la paroi interne de la cavité du tympan. *La fenêtre ronde. La fenêtre ovale.*

FENIL. s. m. (On mouille l'L.) T. d'Agricult. Le lieu où l'on serre les foins, à la campagne. *Le fenil est plein.*

FENOUIL. s. m. Plante aromatique de la famille des Ombellifères, qui porte des fleurs jaunes, et qui croît surtout dans le midi de l'Europe. *Fenouil sauvage. Fenouil commun. Un brin de fenouil.*

Il se prend aussi pour La graine de la même plante. *Mettre du fenouil dans une sauce. Du fenouil confit.*

FENOUILLET. s. m., ou **FENOUILLETTE.** s. f. Espèce de pomme qui a le goût du fenouil. *Fenouillette grise. Fenouillette jaune. Fenouillette rouge.*

FENOUILLETTE. s. f. Eau-de-vie rectifiée et distillée avec de la graine de fenouil. *La fenouillette de l'île de Ré.*

FENTE. s. f. Petite ouverture en long. *Regarder par la fente de la porte. La fente d'une muraille. Faire une fente. Il se fait là beaucoup de fentes. Certains os ont des fentes naturelles.*

En termes de Jardinage, *Enter* ou *greffer en fente,* Enter ou greffer en introduisant et en fixant la greffe dans une fente pratiquée à l'arbre ou à l'arbuste qu'on veut greffer.

Bois de fente, Celui qu'on débite en le fendant pour en faire des échalas, des lattes, des cercles, du merrain, etc.

FENTE, se dit particulièrement, dans les Mines, Des gerçures ou intervalles qui accompagnent souvent les filons métalliques, et qui sont quelquefois remplis de mine.

FENTON. s. m. (Quelques-uns écrivent, *Fanton.*) T. d'Art. Sorte de ferrure qui sert à divers usages, et principalement à lier le chambranle d'une cheminée avec le reste de la maçonnerie.

FENUGREC. s. m. T. de Botan. Plante légumineuse dont la graine a l'odeur forte, quoique assez agréable, et qui passe pour émolliente et adoucissante.

FEO

FÉODAL, ALE. adj. Il se dit De ce qui appartient, de ce qui a rapport à un fief, et De ce qui concerne les fiefs en général. *Seigneur féodal. Bien féodal. Droit féodal. En matière féodale. Coutumes féodales. La hiérarchie féodale. Les guerres féodales.*

Droit féodal, Le droit qui traite des fiefs, des matières féodales. *Ce livre traite du droit féodal. Il entendait bien le droit féodal.* On dit de même, *Jurisprudence féodale.*

Gouvernement féodal, Celui d'un pays qui est partagé en fiefs, c'est-à-dire, en domaines relevant les uns des autres, et dont les possesseurs exercent, en leur propre nom, certains droits souverains ou seigneuriaux, tels que le droit de rendre la justice, d'exiger des redevances, d'imposer des corvées, etc. *Dans le gouvernement féodal, le roi n'est que le premier des seigneurs.* On dit dans le même sens : *Monarchie féodale. Régime, système féodal. Etc.*

Temps féodaux, Temps, époque où le régime féodal était le plus en vigueur.

FÉODALEMENT. adv. En vertu du droit de fief. *Saisir une terre féodalement.*

FÉODALITÉ. s. f. Qualité de fief; ou La foi et hommage qu'un vassal doit à son seigneur. *La féodalité ne se prescrit point.*

Il signifie aussi, Le régime féodal. *L'établissement, l'abolition de la féodalité. Les premiers temps de la féodalité.*

FER

FER. s. m. Métal dur et malléable, d'un gris clair et brillant, dont l'emploi dans les arts est très considérable, et qui, uni à un peu de charbon, donne l'acier et la fonte. *Mine de fer. Minerai de fer. Fer fondu. Fer de fonte. Fer battu. Fer forgé. Fer doux. Fer aigre. Fer dur. Fer cassant. Écume de fer. Affiner le fer. Faire rougir du fer. Fer rouge, incandescent. Battre le fer. Souder le fer. Rouille de fer,* ou *Oxyde de fer. Fer rouillé, oxydé. Fer qui se rouille. Fer aimanté. Fil de fer. Anneau de fer. Barre, verge de fer. Cercle de fer. Crochet de fer. Chaîne de fer. Pont de fer. Porte de fer. Cage de fer. Des pierres liées avec des tenons de fer.* On l'emploie quelquefois au pluriel, surtout en termes de Commerce et d'Administration. *Les différentes sortes de fers. Il fait le commerce des fers. Marchand de fers. Droits sur les fers. Les fers français et les fers étrangers.*

Fer natif, Fer qu'on trouve dans la terre à l'état pur. *Le fer natif est d'une extrême rareté.*

Chemin de fer, Chemin dont la voie est formée par des rails de fer sur lesquels roulent les véhicules.

Fam., *Cela ne tient ni à fer ni à clou,* Cela est mal attaché. On le dit aussi D'une chose qui sert à meubler une maison, mais qui n'est point scellée dans le mur, et qu'il est facile d'ôter.

Fig. et fam., *Cette affaire ne tient ni à fer ni à clou,* Elle n'est pas solidement faite, conclue, arrêtée.

Prov. et fig., *Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud,* Il ne faut point se relâcher dans la poursuite d'une affaire, quand elle est en bon train.

Fig. et fam., *C'est un corps de fer, il a un corps de fer,* se dit D'un homme robuste et qui résiste aux plus grandes fatigues. On dit de même, *Une santé de fer, un tempérament de fer.*

Fig. et fam., *Avoir une main de fer, un bras de fer,* Avoir la main, le bras très vigoureux, très fort. *Cet homme a un bras de fer.* Dans une acception plus figurée, *Avoir un bras de fer,* signifie, Exercer avec dureté, avec rigueur un pouvoir dont on est revêtu.

Prov., *On n'est pas de fer,* Il est des fatigues auxquelles le corps humain ne peut résister. On dit de même, *Il faudrait être de fer pour résister à de telles fatigues, pour tenir à ce métier, etc.*

Fig. et fam., *C'est une tête de fer,* se dit D'une personne infatigable dans les affaires, dans les études qui demandent une grande application, une grande contention d'esprit. On le dit aussi D'une personne extrêmement opiniâtre. *Vous ne le ferez pas changer, c'est une tête de fer.*

Prov., *Cet homme est raide comme une barre de fer,* ou fig., *C'est une barre de fer,* se dit D'un homme inflexible, intraitable, inébranlable.

Fam., *Il userait du fer,* Il use beaucoup ses habits, et en peu de temps.

Fig. et fam., *Il digérerait le fer,* Il a un excellent estomac.

Fig. *Âge, siècle de fer,* Le plus barbare, le plus corrompu des quatre âges que les poètes distinguent dans les premiers temps du monde. *Le siècle d'or, le siècle d'argent, le siècle d'airain, et le siècle de fer.* On appelle aussi *Siècle de fer,* Un temps de malheurs, de guerres, de misères, etc. *On peut dire que c'était alors le siècle de fer.*

Pour une autre acception de *Âge de fer,* Voyez ÂGE.

Fig., *Un sceptre de fer,* Une autorité dure et despotique. On dit dans un sens analogue, *Un joug de fer.*

Au Jeu de billard, *Avoir du fer, donner du fer, etc.,* se disait Lorsqu'une des deux branches de la passe gênait le joueur. Voyez PASSE.

Cette pièce de monnaie est entre deux fers, se dit D'une pièce de monnaie qui ne trébuche point lorsqu'on la pèse.

FER, se dit particulièrement de La pointe de fer ou d'autre métal, qui est au bout d'une pique, d'une lance, d'une flèche, etc. *Le fer d'une pique. Le fer d'une lance. Le fer d'une flèche.* On dit dans un sens analogue, *Le fer d'une gaffe.*

Se battre à fer émoulu, Se battre avec des armes affilées. Cela ne se dit proprement qu'en parlant Des joutes, des tournois dans lesquels on se battait avec des armes affilées, au lieu de n'employer, suivant l'usage ordinaire, que des armes émoussées et rabattues. On dit de même, *Lance à fer émoulu.*

Fig. et fam., *Se battre à fer émoulu,* Disputer, plaider, contester sans aucun ménagement. *Ces deux auteurs, ces deux plaideurs se battent à fer émoulu.*

Fer d'aiguillette, de lacet, Petite pièce de fer-blanc, de cuivre ou d'autre métal, dont une aiguillette, un lacet est garni par le bout.

FER, se dit quelquefois, en termes d'Escrime, Du fleuret, de l'épée. *Croiser le fer. Engager le fer.*

Fam., *Battre le fer,* Faire des armes, s'exercer à l'escrime avec des fleurets. *Il y a longtemps qu'il bat le fer dans les salles d'armes.*

Fig. et fam., *Il y a longtemps qu'il bat le fer,* se dit D'un homme qui s'adonne depuis longtemps à quelque étude, à quelque profession, à quelque exercice. On dit de même : *C'est à force de battre le fer qu'il est parvenu à ce degré d'habileté. Il faut avoir longtemps battu le fer avant que d'en être venu là.*

FER, dans le style oratoire ou poétique, se prend pour Poignard, épée, sabre, et généralement pour toutes sortes d'armes semblables. *Il tomba sous le fer d'un meur-*

trier. Un fer homicide. Il se plongea le fer dans le sein. Vaincre autant par la clémence que par le fer. Porter la flamme et le fer dans un pays. Tout périt sous le fer du vainqueur. Ceux que le fer avait épargnés.

Employer le fer et le feu, se dit Lorsque, dans une opération chirurgicale, on est obligé d'employer à la fois le secours des instruments et celui du feu ou des caustiques.

Fig. et fam., *Employer le fer et le feu*, Employer les remèdes, les moyens les plus violents.

Fer, se dit également, dans les Arts, de Plusieurs instruments et outils de fer qui servent à divers usages. *Un fer à friser. Un fer à faire des gaufres, des oublies. Fers pour découper. Fers à gaufrer. Fers à dorer. Ce relieur a de beaux fers. Une marque faite avec un fer rouge, avec un fer chaud.*

Il se dit particulièrement, d'Un instrument de fer pour repasser le linge. *Fer à repasser. Passer le fer sur une dentelle.*

Prov. et fig., *Mettre les fers au feu*, Commencer à s'occuper sérieusement d'une affaire. *Il est temps de mettre les fers au feu.* On dit aussi, *Les fers sont au feu*, en parlant D'une affaire à laquelle on travaille actuellement.

Fer, signifie encore, Le demi-cercle de fer plat, dont on garnit en dessous la corne des pieds des chevaux, des mulets, des ânes. *Fer de cheval. Fer neuf. Fer usé. Relever les fers d'un cheval. Un fer qui loche. Mettre un fer à un cheval, à un mulet, à un âne. Mettre à un cheval des fers cramponnés, pour empêcher qu'il ne glisse sur la glace.* On dit, par catachrèse, *Fer d'argent, fer d'or*, lorsque cette espèce de sole artificielle est d'argent ou d'or. *Les chevaux de cet ambassadeur avaient des fers d'argent.*

Prov. et fig., *Quand on quitte un maréchal, il faut payer les vieux fers*, Quand on quitte un ouvrier, il faut payer ce qu'on lui doit.

Tomber les quatre fers en l'air, se dit D'un cheval, d'un mulet, etc., qui se renverse et tombe sur le dos.

Fig. et fam., *Cet homme est tombé les quatre fers en l'air*, Il est tombé à la renverse; et, dans une acception plus figurée, Il a été frappé d'étonnement.

Fer de botte, Morceau de fer, en forme de fer à cheval, dont on garnit le dessous des talons de bottes.

Prov. et fig., *Cela ne vaut pas les quatre fers d'un chien*, Cela ne vaut absolument rien.

En fer à cheval, En forme de croissant, de demi-cercle. *Table en fer à cheval.* On dit de même, *Cela fait le fer à cheval, forme le fer à cheval, etc.*

En termes de Fortification, *Fer à cheval*, Ouvrage fait en demi-cercle, au dehors d'une place. *Le fer à cheval n'est plus guère en usage.*

En termes d'Archit., *Fer à cheval*, Escalier qui a deux rampes, et qui est fait en demi-cercle. Il se dit, par extension, de Deux pentes douces qui sont en demi-cercle dans les jardins.

Fers, au pluriel, signifie, Des chaînes, des ceps, des menottes, etc. *Être aux fers. Être dans les fers. Avoir les fers aux pieds. On lui mit les fers aux pieds. Il avait les fers aux pieds et aux mains. On le chargea de fers.*

Fig., *Jeter quelqu'un dans les fers, le retenir dans les fers, etc.*, Mettre, retenir quelqu'un en prison, le priver de sa liberté. On dit aussi, *Gémir, languir dans les fers, etc.*

Fers, se dit encore, figurément et poétiquement, d'Un état d'esclavage, d'oppression. *Ces peuples, qui avaient gémi longtemps sous la tyrannie, ne songèrent plus qu'à rompre, qu'à briser leurs fers. Il fut vaincu par le peuple auquel il voulait donner des fers.*

Il se dit également de La tyrannie qu'exerce l'amour. *Les amants se plaisent dans leurs fers, bénissent leurs fers. L'amour le tient dans ses fers.*

FER. s. T. de Jurisprudence, qui s'emploie dans cette locution, *Cheptel de fer*, Celui par lequel le propriétaire d'une métairie la donne à ferme, à la charge qu'à l'expiration du bail le fermier laissera des bestiaux d'une valeur égale au prix de l'estimation de ceux qu'il aura reçus.

FER-BLANC. s. m. Tôle recouverte d'étain. *Fabrique de fer-blanc. Plaque de fer-blanc. Feuille de fer-blanc. Cafetière de fer-blanc.*

FERBLANTERIE. s. f. Industrie, commerce du ferblantier. *Il travaille dans la ferblanterie.*

FERBLANTIER. s. m. Celui qui travaille en fer-blanc, qui fait, qui vend des ouvrages de fer-blanc. *La boutique d'un ferblantier. Marchand ferblantier.*

FER-CHAUD. s. m. T. de Médec. Sentiment d'ardeur à l'épigastre, avec éructation d'un liquide très âcre.

FÉRET. s. m. T. de Minéralogie. Sorte d'hématite qui est une vraie mine de fer. *Le féret se trouve principalement en Espagne. Féret d'Espagne.*

FÉRIAL, ALE. adj. Qui regarde la férie, qui est de férie. *Office férial.*

FÉRIE. s. f. Terme dont l'Église se sert pour désigner Les différents jours de la semaine. Le lundi est appelé *La seconde férie*, le mardi *La troisième férie*, et ainsi de suite jusqu'au vendredi, qui s'appelle *La sixième férie. Faire l'office de la férie*, et par ellipse, *Faire de la férie.* On ne dit point, *La première férie*, ni *La septième férie* : on se sert des mots ordinaires de *dimanche* et de *samedi*.

Férie, se disait, chez les anciens Romains, Des jours pendant lesquels il y avait cessation de travail prescrite par la religion. *Les féries différaient des jours de fêtes, en ce que les fêtes se célébraient principalement par des sacrifices ou des jeux; au lieu que le repos suffisait pour constituer les féries. Féries votives. Féries anniversaires. Féries mobiles. Féries latines. Etc.*

Il désignait aussi, Un jour de foire, parce que les foires se tenaient pendant les féries ou les fêtes.

FÉRIÉ. adj. m. Il se dit Des jours où il y a cessation de travail prescrite par la religion. *Le jour de Noël est un jour férié. Les dimanches et jours fériés.*

FÉRIR. v. a. Frapper. Vieux mot qui n'est plus usité que dans cette phrase : *Sans coup férir*, Sans se battre, sans en venir aux mains; ou, figurément et familièrement, Sans éprouver de résistance. *On prit la ville sans coup férir. Il en est venu à bout sans coup férir.*

Féru, ue. part. passé. Blessé, frappé de quelque chose. Il n'est usité au propre qu'en termes d'Art vétérinaire. *Ce cheval a le tendon féru.*

Il s'emploie, figurément et par plaisanterie, dans ces phrases familières : *Il est féru contre un tel*, Il est indisposé contre lui. *Il est féru de cette femme*, Il en est éperdument amoureux.

FERLER. v. a. T. de Marine. Plier entièrement une voile, la serrer et l'attacher en paquet tout le long de sa vergue.

Ferlé, ée. part. passé. *Le navire avait ses voiles ferlées.*

FERMAGE. s. m. Le prix convenu pour le bail d'une ferme. *Payer les fermages. Il me doit beaucoup de fermages.*

FERMANT, ANTE. adj. Qui se ferme. Il n'est guère usité que dans ces locutions : *Meuble fermant*, Meuble qui se ferme à clef; *À jour fermant*, Quand le jour finit; et *À portes fermantes*, Quand on ferme les portes d'une place de guerre.

FERME. adj. des deux genres. Qui est compact et solide; il se dit par opposition à Mou. *Le terrain est ferme. Du poisson qui a la chair ferme. De la pâte ferme.*

Terre ferme, Le continent, et tout ce qui tient au continent, sans être environné d'eau; à la différence des îles. *Passer d'une île en terre ferme.* On le disait particulièrement de La partie des États de Venise qui était située sur le continent de l'Italie, par opposition à Venise et aux îles. *Les nobles de terre ferme.*

Ferme, signifie aussi, Qui tient fixement. *Ce plancher est ferme. La cloison n'est guère ferme. La durée du froid a rendu la glace très ferme.*

Il signifie encore, Qui se tient fixement, sans chanceler, sans reculer, sans s'ébranler. *Être ferme à cheval. Tenir le corps ferme. Être ferme sur ses pieds. Être ferme sur ses étriers. Marcher d'un pas ferme.*

Prov. et fig., *Être ferme sur ses étriers*, Défendre ses sentiments, persister dans ses résolutions avec fermeté, sans se laisser ébranler.

De pied ferme, Sans bouger d'un lieu. *Il y a deux heures que je vous attends de pied ferme.* On dit dans un sens particulier : *Attendre l'ennemi de pied ferme*, L'attendre dans la résolution de le bien recevoir s'il se présente; et, *Combattre de pied ferme*, Soutenir les attaques de l'ennemi sans reculer, sans s'ébranler.

Dans les Manœuvres militaires, *Conversion de pied ferme*, Celle dont le pivot est fixe.

Fig. et fam., *Attendre quelqu'un de pied ferme*, Attendre quelqu'un dans la résolution de lui résister, témoigner qu'on ne le craint pas.

Ferme, signifie encore, Vigoureux, fort. *Avoir la main ferme, les reins fermes, le jarret ferme, le poignet ferme.*

À la Paume, *Avoir le coup ferme*, Pousser vigoureusement la balle.

Avoir la main ferme, signifie aussi, Avoir la main sûre. *Cet enfant, lorsqu'il écrit, n'a pas la main ferme.*

Fig., *Tracer d'une main ferme le tableau d'une époque, le portrait d'un personnage historique, etc.*, Dans un style clair, énergique et rapide.

Fig., *Avoir le jugement ferme, l'esprit ferme, la tête ferme*, Avoir l'esprit droit et solide.

Ferme, se dit également dans les Beaux-Arts, surtout dans les Arts du dessin et en Musique, D'une manière d'exécuter vigoureuse et hardie. *La manière, le faire de ce peintre est ferme. Avoir un pinceau ferme, un burin ferme. Ce dessinateur a une touche*

très ferme. Cela est peint d'un pinceau ferme. Cette gravure est exécutée d'un burin ferme. Ce musicien a un jeu ferme. Il a un coup d'archet très ferme.

Fig., *Style ferme*, Style qui a de la concision et de la force.

Ferme, se dit figurément De la contenance, de la voix, du ton, du regard, etc., et signifie, Assuré. *Avoir la contenance ferme. Il a la voix ferme, la parole ferme. Il lui dit d'un ton ferme... Ce ton ferme et résolu déconcerta l'adversaire. Il a le regard ferme.*

Il se dit figurément, au sens moral, pour Constant, invariable, inébranlable. *C'est un homme ferme dans ses résolutions*, ou absolument, *C'est un homme ferme. Il a une volonté ferme. Demeurer ferme dans sa résolution. Rester ferme dans la foi. Faire une ferme résolution, un ferme propos. Avoir une ferme croyance. Une ferme espérance. Une foi ferme. Une amitié ferme.*

Il signifie particulièrement, Qui ne se laisse point abattre par l'adversité, qui ne peut être intimidé, ni ébranlé. *Avoir l'âme ferme. Demeurer ferme dans le péril. Un courage ferme.*

En termes de Bourse, *Achat* ou *vente ferme*, Achat ou vente d'effets publics payables à un terme fixe, lequel étant arrivé, on ne peut se dispenser de livrer ou de prendre les effets, quel qu'en soit le cours. On dit dans un sens analogue, *Marché ferme.*

Ferme, s'emploie aussi comme adverbe; et il signifie alors, Fortement, d'une manière ferme. *Tenir quelque chose bien ferme. Frapper ferme. Cela tient ferme dans la muraille. Parler ferme. Il tient ferme pour telle opinion.*

Fam., *Soutenir une chose fort et ferme, nier une chose fort et ferme*, La soutenir, la nier avec beaucoup d'assurance.

Tenir ferme, Résister courageusement, vigoureusement. Il se dit au propre et au figuré. *Il tint ferme contre l'ennemi, contre les assauts de la critique. Tenez ferme.* On disait autrefois, dans le même sens, *Faire ferme.*

Ferme, se dit quelquefois absolument, Lorsqu'on veut exciter, encourager. *Allons, ferme, mes amis!*

FERME. s. f. Convention par laquelle le propriétaire d'un héritage, d'une terre, d'une rente, d'un droit, abandonne la jouissance de son héritage, de sa terre, de ses droits à quelqu'un, pour un certain temps et moyennant un certain prix. *Donner ses terres à ferme. Faire un bail à ferme. Prendre à ferme. Prix de ferme. Quitter une ferme. La ferme des chaises d'une église.*

Il s'est dit particulièrement, Des conventions de ce genre par lesquelles le roi déléguait à des particuliers le droit de percevoir certains revenus publics. *Les fermes du roi. Les fermes des droits du roi. Les cinq grosses fermes. La ferme générale des gabelles, des aides, etc.*

Il s'est dit également Des administrations chargées de percevoir les revenus publics donnés à ferme. *Il obtint un emploi dans la ferme générale, dans les fermes. Un employé des fermes.*

Ferme, se prend aussi pour La chose donnée à ferme; et, dans ce sens, il se dit Des métairies et des autres héritages ruraux. *Avoir une ferme. Acheter une ferme. Ce domaine comprend cinq ou six fermes.* En Matière féodale, il ne se disait jamais Des terres nobles.

Il se dit encore de L'habitation du fermier, des bâtiments d'exploitation d'une terre donnée à ferme. *La cour d'une ferme. Voilà une belle ferme. Rentrer à la ferme.*

FERME. s. f. T. d'Architecture. Assemblage de pièces de bois qu'on place de distance en distance, pour porter le faîte et les chevrons d'un comble. *La distance d'une ferme à l'autre est généralement de trois mètres au moins, et de quatre mètres au plus. Il y a des combles dont les fermes sont de fer.*

Ferme, au Théâtre, se dit de Toute décoration montée sur un châssis qui se détache en avant de la toile de fond, telle qu'une colonnade, un obélisque, un arbre, etc.

FERMEMENT. adv. D'une manière ferme, avec force, avec vigueur. *Attacher fermement. S'appuyer fermement.*

Il signifie aussi, Avec assurance, constamment, invariablement. *Persister fermement dans sa résolution, dans son opinion. Croire fermement une chose. Soutenir fermement son avis. Soutenir fermement un mensonge.*

FERMENT. s. m. Levain, substance qui a la propriété d'exciter une fermentation dans le corps auquel on la mêle. *Cette matière sert de ferment. La levure de bière est un bon ferment.*

Il se dit quelquefois, au figuré, de Ce qui fait naître ou entretient sourdement les haines, l'esprit de discorde, de rébellion, etc. *Un ferment de haine. Un ferment de discorde. Un ferment de sédition.*

FERMENTATION. s. f. Terme didactique. Mouvement interne, développé dans les substances organiques, et donnant naissance à des produits qui n'existaient pas. *La fermentation augmente le volume des corps. Fermentation vineuse, alcoolique, spiritueuse, acide, putride. Exciter la fermentation dans un liquide en y mêlant de la levure. Une substance, un liquide qui entre, qui se met en fermentation. Quand la fermentation commence à se développer.* Les médecins humoristes disaient dans le même sens, *La fermentation des humeurs.*

Il se dit, figurément, de La chaleur et de l'agitation des esprits. *Les esprits étaient dans la plus grande fermentation. Une sourde fermentation. Calmer, apaiser la fermentation des esprits.*

FERMENTER. v. n. Terme didactique. Être en fermentation. *La pâte fermente.* Dans le langage des médecins humoristes, *Les humeurs fermentent.*

Il signifie au figuré, surtout au moral, Être dans l'agitation, être en grand mouvement. *Les têtes, les esprits fermentent. Toutes les passions qui fermentent dans la société.*

Il se dit, particulièrement, Des passions dangereuses qui naissent et s'entretiennent secrètement. *L'ambition fermentait dans son âme. La haine qui fermentait dans les cœurs. L'esprit de rébellion fermentait sourdement.*

Fermenté, ée. part. passé. *Pain fermenté. Liqueur fermentée. Blé fermenté.*

FERMER. v. a. Clore ce qui est ouvert, en boucher l'entrée ou l'ouverture avec une porte, un couvercle, une trappe, etc. *Fermer une chambre. Fermer une armoire, un secrétaire, une malle. Fermer une boîte. Fermer une cour. Fermer une boutique.* On dit absolument, dans le sens de cette dernière phrase : *Les marchands ferment les jours de fête; etc.*

Il se dit, au figuré, dans le sens de Cesser en un lieu les exercices, les travaux, etc., qui s'y font habituellement. *Fermer un théâtre. On ferme les théâtres pendant plusieurs jours de la semaine sainte. Fermer les églises. Fermer les tribunaux. Faire fermer un collège, une école. Cette maison de jeu, cette salle de bal a été fermée par ordre supérieur. Etc.*

Fermer un bureau, Y faire cesser le travail des employés à une certaine heure; ou Cesser momentanément de le tenir ouvert aux personnes qui y ont affaire. *On ferme les bureaux de telle administration à quatre heures. Vous venez trop tard, le secrétariat est toujours fermé, se ferme toujours à cette heure-ci.*

Fermer boutique, Cesser de travailler ou de vendre en boutique, quitter le commerce. *Il ne veut plus être marchand, il a fermé boutique.*

Fermer, se dit également au propre, en parlant De l'entrée, de l'ouverture même que l'on bouche, et en parlant Des objets qui servent à la clôture. *Fermer la porte. Fermer la fenêtre, les contrevents, les persiennes. Fermer une trappe, un judas. Fermer une écluse. Fermer la porte à la clef, au verrou. La porte n'était fermée qu'au loquet. Fermer la porte en dedans, en dehors.* On dit dans un sens analogue. *Fermer un robinet.*

Fermer un tiroir, Le faire rentrer dans le meuble où il est emboîté.

Fermer la porte sur quelqu'un, sur soi, Fermer la porte après que quelqu'un est entré ou sorti, en entrant ou en sortant. *Fermer la porte à quelqu'un*, L'empêcher d'entrer.

Fam., *Fermer la porte au nez de quelqu'un, à quelqu'un*, Pousser rudement la porte contre lui au moment où il se présente pour entrer. *On lui a fermé la porte au nez.*

Fig., *Fermer sa porte à quelqu'un*, Ne plus vouloir l'admettre chez soi. *Toutes les portes lui sont fermées*, Il n'est reçu nulle part. On dit absolument, *Fermer sa porte*, Ne plus recevoir de visites.

Fig., *Fermer la porte aux mauvaises pensées, aux mauvais conseils*, Les éloigner, les rejeter. *Fermer la porte aux abus, aux désordres, etc.*, Empêcher les abus, etc., de naître, ou de se renouveler.

Fig., *La porte des emplois, des honneurs, des grandeurs lui est fermée*, se dit en parlant D'un homme qui n'a pas ou qui n'a plus les moyens d'obtenir des places, des dignités.

Fig. et poétiq., *Fermer les portes du temple de Janus, les portes de la guerre*, Faire la paix.

Prov. et fig., *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée*, Il faut prendre un parti, il faut se déterminer d'une manière ou d'une autre.

Fermer les rideaux, Tirer les rideaux.

Fermer, se dit quelquefois absolument, pour Fermer la porte, les portes. *On vient de fermer, personne ne sera plus admis.*

Il signifie aussi, Interrompre un passage, le rendre impossible ou très difficile. *Fermer un chemin, un passage, une allée, une issue. Faire fermer des fenêtres avec des grilles. Des portes d'airain fermaient l'entrée du temple. L'avenue est fermée à chaque extrémité par des barrières. Fermer un port avec une chaîne. Des bancs de sable ferment l'entrée du port. Des broussailles fermaient l'entrée de la grotte.*

Il signifie, par extension, Empêcher, par une résistance, par une défense quelconque,

l'accès, l'entrée ou la sortie. *Ils essayèrent de lui fermer les passages des Alpes. Une armée de trente mille hommes lui fermait le passage. Fermer les ports, les mers, les chemins.* On dit figurément : *Fermer à quelqu'un le chemin des honneurs. Cette carrière lui est à jamais fermée. Etc.*

Fermer, signifie encore, Rapprocher l'une contre l'autre des parties dont l'écartement formait une ouverture. *Fermer un sac, une bourse. Fermer la bouche. Fermer les yeux. Fermer la main. Fermer un livre. Fermer une veine. Fermer une plaie.*

Fermer une lettre, un paquet, Plier et cacheter une lettre, un paquet.

Fermer les yeux à une personne qui vient d'expirer, Abaisser ses paupières pour que ses yeux ne demeurent pas ouverts.

Fig., *Fermer les yeux de quelqu'un, à quelqu'un,* L'assister à ses derniers moments. *Il est arrivé assez à temps pour fermer les yeux de son père, pour lui fermer les yeux.*

Fig., *Ne pouvoir fermer l'œil, n'avoir pas fermé l'œil, les yeux de toute la nuit,* Ne pouvoir dormir, n'avoir pu reposer de toute la nuit.

Fig., *Fermer les yeux,* Mourir. *Lorsque mon père eut fermé les yeux, je songeai à remplir fidèlement ses dernières volontés.*

Fig., *Fermer les yeux sur quelque chose,* Faire semblant de ne pas s'en apercevoir. *Elle ferme les yeux sur les fautes de son fils. On est obligé de fermer les yeux sur cet abus.*

Fig., *Fermer les yeux à quelque chose,* Se refuser à voir ce qui est évident, à croire ce qui est prouvé, certain. *Il ferme les yeux à toutes les considérations qu'on lui expose. Fermer les yeux à la vérité, à l'évidence, à la lumière.*

Fig., *Fermer l'oreille à quelque discours,* Ne vouloir pas l'écouter. *Fermer l'oreille aux louanges.* On dit dans un sens analogue, *Fermer l'oreille à la calomnie, aux médisances,* Ne point y ajouter foi.

Fermer la bouche, se dit particulièrement D'une cérémonie par laquelle le pape impose les doigts sur la bouche d'un nouveau cardinal, pour l'avertir qu'il n'a point encore voix délibérative.

Fig., *Fermer la bouche à quelqu'un,* Le faire taire d'autorité, ou Le réduire à ne savoir que répondre. *Je ne souffrirai point qu'il s'oublie devant moi, et je saurai bien lui fermer la bouche. Cette raison, cet argument lui ferma la bouche.* On dit aussi, *Le respect me ferme la bouche,* Le respect m'interdit de répondre, de parler. On dit également, *Fermer la bouche à la médisance, à la calomnie, aux médisants, etc.,* Obliger les médisants, les calomniateurs à se taire.

Fig., *Fermer le cœur de quelqu'un à un sentiment,* Faire qu'il ne l'éprouve pas, ou qu'il ne l'éprouve plus. *Ces habitudes cruelles ferment le cœur à tout sentiment de pitié. Fermer son cœur aux affections de la nature. Son cœur est fermé à la compassion.* On dit aussi quelquefois, *Fermer son cœur à quelqu'un,* Cesser d'avoir de l'affection pour lui, ou Lui cacher les sentiments qu'on éprouve, les pensées que l'on a.

Fermer, s'emploie également, au figuré, pour Clore, arrêter, terminer. *Fermer une session législative. Fermer une discussion. Fermer les débats. Fermer une liste, un registre. Son nom ferme la liste.*

Fermer une parenthèse, Marquer le crochet qui la termine.

Fig. et fam., *Fermer la parenthèse,* Terminer une digression trop longue, et revenir à son sujet.

Fermer la marche, Être le dernier d'un cortège, d'une troupe de gens qui sont en marche.

Fermer, signifie aussi, Enclore. *Fermer une ville, un parc, un jardin. Fermer de murailles, de haies, de fossés. La grande muraille qui ferme la Chine au nord.*

Il s'emploie avec le pronom personnel dans plusieurs des sens qui viennent d'être indiqués. *Cette porte se ferme d'elle-même. L'entrée du port s'est fermée peu à peu par l'accumulation des sables, des galets. Mes yeux commençaient à se fermer. Les fleurs de cette plante se ferment dès que le soleil paraît. Cette plaie se fermera bientôt. Un cœur qui se ferme à la pitié.*

Il s'emploie comme neutre dans quelques-uns de ces mêmes sens. *Cela ferme à clef. Ces fenêtres ne ferment pas bien. Cette porte ferme bien. Les portes de la ville ne ferment qu'à telle heure. Ce magasin ferme de bonne heure. Les bureaux ferment à six heures. Les théâtres ferment le jour de telle fête.*

En termes de Bourse, *La bourse a fermé à tel taux, Cette valeur a fermé à tel taux,* Le cours des valeurs ou de cette valeur était tel à la fin de la bourse.

Fermé, ée. part. passé. *Marcher les yeux fermés. Je connais si bien cette bibliothèque, que j'irais y prendre un livre les yeux fermés.*

Fig., *Les yeux fermés,* se dit, au sens moral, Lorsque, par confiance en quelqu'un, ou par déférence, on fait ce qu'il désire, sans vouloir rien examiner après lui. *Je signai cet acte les yeux fermés.*

FERMETÉ. s. f. L'état de ce qui est ferme, difficile à ébranler, de ce qui ne chancelle point. *Ne marchez pas sur la glace, elle n'a pas encore assez de fermeté. Ces pilotis ont trop peu de fermeté.*

Il signifie aussi, La qualité d'un corps solide, compact. *C'est un terrain marécageux qui n'a aucune fermeté. Ce poisson a le goût et la fermeté de la sole. La fermeté des chairs.*

Il signifie encore, Vigueur, force. *La fermeté des reins, du jarret. Il n'a point de fermeté dans le poignet.*

Fermeté de la main, Sûreté, assurance de la main pour exécuter quelque chose. *Ce chirurgien n'a pas assez de fermeté dans la main.*

Fig., *Fermeté d'esprit, de jugement, etc.,* se dit de La rectitude et de la solidité de l'esprit, etc.

Fermeté, se dit également, dans les Beaux-Arts, surtout dans les Arts du dessin et en Musique, d'Une exécution vigoureuse et hardie. *La touche de ce peintre manque un peu de fermeté. Fermeté de pinceau, de burin, de crayon, etc. Le jeu de ce musicien a beaucoup de fermeté. La fermeté de son coup d'archet.*

Fig., *Fermeté de style,* Qualité d'un style qui a constamment de la concision et de la force. *La fermeté du style de Tacite. Son style a de l'éclat et de la fermeté.*

Fermeté, signifie au figuré, Assurance, en parlant De la contenance, de la voix, du ton, du regard, etc. *La fermeté de sa contenance leur imposait. Parler, répondre avec fermeté. Mettre de la fermeté, beaucoup de fermeté dans ses réponses. La fermeté de son regard.*

Il signifie encore, Constance, énergie, force morale qui fait braver les obstacles, les périls, qui rend capable de supporter, sans se plaindre, les souffrances, les revers, etc. *Cet homme n'a point de fermeté dans ses résolutions, de fermeté dans l'esprit. Il n'a nulle fermeté. Il mit beaucoup de fermeté dans l'exécution de ces mesures. Rien n'ébranle sa fermeté. Rappelez maintenant toute votre fermeté. Une grande fermeté de courage. Fermeté de cœur. Fermeté d'âme, de caractère. Sa fermeté ne s'est pas démentie un seul instant. Il montra une grande fermeté au milieu des tourments, dans les revers, dans le péril.*

FERMETURE. s. f. Ce qui sert à fermer. Il se dit, particulièrement, en termes de Serrurerie et de Menuiserie. *La fermeture d'une chapelle. La fermeture d'une boutique.*

Il se dit aussi, de L'action de fermer, de clore. *La fermeture d'une place de guerre. La garde prend les armes à la fermeture des portes.*

La fermeture d'un magasin, d'un théâtre, se dit D'un magasin qui cesse de vendre, d'un théâtre qui cesse de donner des représentations.

FERMIER, IÈRE. s. Celui, celle qui prend des héritages ou des droits à ferme. *C'est le fermier de telle terre, le fermier de monsieur un tel. Le fermier et la fermière. Un gros, un riche fermier. Ses fermiers ne le payent pas. Fermier judiciaire. Le fermier des chaises d'une église.*

Il s'est dit, particulièrement, de Ceux auxquels les droits du roi étaient affermés. *Fermier général des gabelles, des aides. Fermier des cinq grosses fermes. C'était un fermier général. Les fermiers généraux.*

FERMOIR. s. m. Petite attache, agrafe d'argent ou d'autre métal, qui sert à tenir un livre fermé. *Mettre des fermoirs à un in-folio. Des fermoirs d'or. Des fermoirs d'argent.*

Il signifie aussi, Un outil tranchant dont les menuisiers et les sculpteurs se servent pour ébaucher leurs ouvrages.

FÉROCE. adj. des deux genres. Qui est farouche et cruel. Il se dit proprement De certains animaux. *Les bêtes féroces. On exposait les martyrs aux bêtes féroces. Les lions, les tigres sont des animaux féroces. Cet animal est d'un naturel féroce.*

Fig., *C'est une bête féroce,* se dit D'un homme brutal et cruel.

Féroce, se dit Des personnes, par extension, surtout pour exprimer une cruauté brutale ou dans laquelle on semble se complaire. *Un despote féroce. Un peuple féroce. Cœur féroce. Caractère féroce. Humeur féroce.*

Il se dit également De certaines choses propres à un animal, à une personne féroce. *Un regard féroce. Un air féroce. Des mœurs féroces. Une joie féroce.*

FÉROCITÉ. s. f. Qualité d'un animal féroce. *La férocité est naturelle au lion, au tigre. La férocité du tigre.*

Il se dit des personnes, par extension. *La férocité de ce barbare ne put être adoucie. Voyez jusqu'où va la férocité de ces peuples. Férocité de caractère. Il a une férocité d'humeur qu'il est impossible de dompter. Des regards où se peint la férocité.*

FERRAILLE. s. f. coll. Vieux morceaux de fer usés ou rouillés. *Ce n'est que de la ferraille. Vendeur de vieille ferraille.*

FERRAILLER. v. n. Faire du bruit avec des lames d'épée ou de sabre, en les frappant les unes contre les autres. *Des filous tirèrent l'épée, et se mirent à ferrailler.*

Il se dit, particulièrement, Des spadassins, des gens qui cherchent les occasions de se battre à l'épée. *C'est un mauvais sujet, qui n'aime qu'à ferrailler.*

Il se dit, au figuré, pour Disputer fortement, contester. *Ils s'engagèrent dans une dispute et ferraillèrent longtemps.* Ce mot est familier.

FERRAILLEUR. s. m. Marchand de ferraille.

Il se dit, familièrement, d'Un homme qui se bat souvent à l'épée, qui en cherche les occasions. *C'est un grand ferrailleur. C'est un ferrailleur de profession.*

Il se dit aussi figurément de Quelqu'un qui aime la discussion, la dispute, et qui la cherche.

FERRANDINIER. s. m. Ouvrier qui fabrique les étoffes de soie, et surtout une espèce d'étoffe qu'on appelait autrefois *Ferrandine.*

FERRANT. adj. m. Qui ferre. Il n'est usité que dans cette locution, *Maréchal ferrant*, Artisan qui ferre les chevaux, les mulets, etc.

FERREMENT. s. m. Outil de fer. *On le surprit avec des limes sourdes, des crochets de fer, et quantité d'autres ferrements. Les ferrements d'un chirurgien.* Cette dernière locution ne s'emploie que dans le langage vulgaire, et se dit surtout en parlant Des forceps.

Ferrements, au pluriel, se dit Des garnitures de fer qui entrent dans la construction d'un bâtiment, d'une machine, etc. *De bons ferrements. Ces ferrements ne sont pas assez solides.*

Ferrement, signifie aussi. Action de mettre les fers aux forçats. *Le ferrement des galériens avant leur départ pour le bagne.*

FERRER. v. a. Garnir de fer. *Ferrer une porte. Ferrer un coffre, une fenêtre. Ferrer un lit. Ferrer une armoire. Ferrer une pique. Ferrer un bâton. Ferrer une aune. Ferrer des roues.*

Il signifie particulièrement, Attacher des fers aux pieds d'un cheval, d'un mulet, etc., avec des clous. *Ferrer un cheval des quatre pieds, le ferrer tout à neuf. Ferrer un âne, une mule. Un cheval difficile à ferrer.*

Ferrer des chevaux à glace, Leur mettre des fers cramponnés, pour empêcher qu'ils ne glissent sur la glace.

Prov. et fig., *Il n'est pas aisé à ferrer*, se dit De quelqu'un qui est difficile à gouverner.

Prov. et fig., *Ferrer la mule*, Acheter une chose pour quelqu'un, et la lui compter plus cher qu'elle n'a coûté.

Ferrer des aiguillettes, un lacet. En garnir les extrémités de fer-blanc, de cuivre ou d'autre métal.

Par catachrèse, *Ferrer d'or, ferrer d'argent, de cuivre*, Garnir d'or, d'argent, etc., ce qui est ordinairement garni de fer. *Cette cassette est ferrée d'or. Ce cheval est ferré d'or.*

Ferré, ée. part. passé. *Un bâton ferré.*

Eau ferrée, Eau dans laquelle on a éteint un fer rouge, ou dans laquelle on a mis en dissolution des matières ferrugineuses.

Chemin ferré, Chemin dont le fond est ferme et pierreux, et où l'on n'enfonce point. Il se dit aussi, par opposition à *Chemin pavé*, d'Un chemin qu'on a construit avec des cailloux.

Fig. et fam., *Cet homme est ferré, il est ferré à glace*, Il est extrêmement habile dans telle matière, et très capable de s'y bien défendre si on l'attaque. *Il est ferré sur ce sujet, il y est ferré à glace, on ne peut aisément l'embarrasser.*

Fig. et pop., *Il a la gueule ferrée, c'est une gueule ferrée*, se dit D'un homme qui mange avidement des mets très chauds. On le dit aussi De celui qui a souvent l'injure à la bouche, qui est dur en paroles.

Prov. et par exagérat., *Il avalerait des charrettes ferrées*, se dit d'Un grand mangeur. On dit aussi, proverbialement et figurément, en parlant D'un fanfaron, *C'est un mangeur, un avaleur de charrettes ferrées.*

FERRET. s. m. diminutif. Fer d'aiguillette ou de lacet. *Un ferret d'aiguillette.*

Prov., *Je ne voudrais pas en donner un ferret d'aiguillette*, se dit en parlant D'une chose de peu de valeur, et dont on ne fait nul cas.

FERREUR. s. m. Celui qui ferre. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Ferreur d'aiguillettes.*

FERRIÈRE. s. f. Sac de cuir dans lequel on porte tout ce qui est nécessaire pour ferrer un cheval, et autres choses propres à remédier aux accidents qui surviennent en voyage. *Le cocher a oublié sa ferrière.*

Il se dit aussi d'Un sac de cuir où les serruriers mettent leurs outils.

FERRONNERIE. s. f. Lieu où l'on vend, où l'on fabrique les gros ouvrages de fer.

FERRONNIER, IÈRE. s. Celui, celle qui vend des ouvrages de fer. *Acheter des chenets chez un ferronnier.*

FERRONNIÈRE. s. f. Joyau que les femmes portent fixé par une chaîne d'or sur le milieu du front. *Une riche ferronnière.*

FERRUGINEUX, EUSE. adj. Qui tient de la nature du fer, ou qui a des parties de fer. *Une terre ferrugineuse. Des eaux ferrugineuses.*

Il s'emploie substantivement, en termes de Pharmacie. *Les ferrugineux*, Médicaments qui contiennent une préparation de fer.

FERRURE. s. f. Garniture de fer. *La ferrure d'une porte. Belle ferrure. Ferrure bien faite. Ferrure délicate. La ferrure de ces roues n'est pas assez forte. La ferrure d'un vaisseau. Les ferrures du gouvernail.*

Il signifie aussi, L'action de ferrer les chevaux, ou Le fer qu'on y emploie. *Il en coûte tant par an pour la ferrure de deux chevaux.*

Il signifie également, La manière dont on ferre un cheval. *Ferrure à la française, à la hongroise, à la polonaise.*

FERTILE. adj. des deux genres. Fécond, qui produit, qui rapporte beaucoup. Il se dit principalement D'un sol cultivé. *Champ fertile. Terre fertile. Pays fertile. Fertile en blé, en vin, etc.* On dit dans un sens analogue, *Année fertile.*

Il se dit aussi figurément. *Cet homme est fertile en expédients, en inventions.*

Esprit, imagination, veine fertile, Esprit, imagination, etc., qui produit beaucoup et facilement. *Sujet fertile, matière fertile*, Sujet sur lequel il y a beaucoup de choses à dire, matière qui fournit abondamment des idées.

FERTILEMENT. adv. Abondamment, avec fertilité. Il est peu usité.

FERTILISABLE. adj. des deux genres. Que l'on peut fertiliser.

FERTILISANT, ANTE. adj. Qui fertilise, qui est propre à fertiliser. *Engrais fertilisants.*

FERTILISATION. s. f. Action de fertiliser. *Des procédés pour la fertilisation des terres.*

FERTILISER. v. a. Rendre fertile. *Les engrais fertilisent les terres. Le Nil, en se débordant, fertilise les terres qu'il inonde. Le ruisseau qui fertilisait la prairie.*

Fertilisé, ée. part. passé.

FERTILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est fertile. *La bonne culture est ce qui contribue le plus à la fertilité de la terre. Ces dernières années ont été d'une grande fertilité.*

Il se dit aussi figurément, surtout en parlant De l'esprit, de l'imagination. *C'est un homme qui a une grande fertilité d'esprit. Une grande fertilité d'imagination.*

FÉRU, UE. Voyez le participe du verbe Férir.

FÉRULE. s. f. T. de Botan. Genre de plantes ombellifères qui croissent principalement dans les régions méridionales, et dont une espèce, originaire de Perse, fournit l'*Assa fœtida*, employée souvent comme antispasmodique. *Chez les anciens Romains, les maîtres d'école se servaient d'une tige de férule pour châtier leurs écoliers.*

Il se dit, dans le langage ordinaire, d'Une petite palette de bois ou de cuir dont on se servait autrefois pour frapper dans la main des écoliers, lorsqu'ils avaient fait quelque faute. *Un maître d'école qui a toujours la férule à la main.*

Il se dit également d'Un coup de férule. *Son régent lui a donné une férule. Il a eu une férule.*

Fig. et fam., *Être sous la férule de quelqu'un*, Être sous son autorité, sous sa correction. *Tenir la férule*, Régenter, avoir autorité.

FERVENT, ENTE. adj. Qui a de la ferveur, qui est rempli de ferveur. *C'est un homme extrêmement fervent dans la piété. Un religieux très fervent.*

Il se dit aussi Des choses où il y a de la ferveur, que l'on fait avec ferveur. *Un zèle fervent. Une dévotion fervente. Une fervente prière.*

FERVEUR. s. f. Ardeur, zèle, sentiment vif et affectueux avec lequel on se porte aux choses de piété, de charité, etc. *Prier Dieu avec ferveur. Servir Dieu avec ferveur. La ferveur de sa dévotion, de son zèle. C'est un homme plein de ferveur, qui a une grande ferveur. Il est encore dans sa première ferveur. Il ne faut pas laisser refroidir, laisser ralentir sa ferveur. Une ferveur passagère.*

Prov., *Ferveur de novice ne dure pas longtemps.*

FES

FESCENNIN, INE. adj. T. d'Antiq. Il se dit D'une sorte de poésie grossière et ordinairement licencieuse, inventée à Fescennie, ville de Toscane, d'où elle s'introduisit chez les Romains, qui l'employèrent longtemps dans leurs divertissements dramatiques. Il n'est guère usité qu'au pluriel, et dans ces locutions, *Vers fescennins, poésies fescennines. Les vers fescennins, une fois bannis du théâtre, ne furent plus en usage que dans les triomphes, les mariages, etc.*

FESSE. s. f. Chacune des deux parties charnues qui forment le derrière de l'homme et de quelques animaux quadrupèdes. *La fesse, les fesses d'un homme. Donner sur la fesse, sur les fesses. Serrer les fesses. La fesse d'un cheval. Les fesses d'un singe.*

Prov., fig. et pop., *N'y aller que d'une*

fesse, Agir mollement dans quelque affaire. *Il n'y va que d'une fesse.*

Fig. et bassem., *Il en a eu dans les fesses*, se dit D'un homme qui a fait quelque grande perte, qui a reçu quelque grand dommage.

En termes de Marine, *Les fesses d'un bâtiment*, Les parties de l'arrière d'un bâtiment qui s'arrondissent plus ou moins en s'élevant au-dessus de la flottaison.

FESSÉE. s. f. Coups de main ou de verges donnés sur les fesses. *Il a eu la fessée.* Ce mot est familier.

FESSE-MATHIEU. s. m. On appelle ainsi, par mépris, Un usurier, un homme qui prête sur gage. *Ce n'est qu'un fesse-mathieu. C'est un vrai fesse-mathieu. Des ladres et des fesse-mathieux.* Il est familier.

FESSER. v. a. Fouetter, frapper sur les fesses avec des verges ou avec la main. *Fesser un enfant.*

Fig. et pop., *Fesser bien son vin*, Boire beaucoup, sans en être incommodé. *Voilà un convive qui fesse bien son vin.*

FESSÉ, ÉE. part. passé.

FESSEUR, EUSE. s. Celui, celle qui fouette, qui aime à fouetter. Il est familier.

FESSIER. s. m. Les fesses de l'homme. *Il lui donna sur son fessier. Un gros fessier.* Il est très familier.

FESSIER, IÈRE. adj. T. d'Anat. Qui appartient ou qui a rapport aux fesses. *Les muscles fessiers. Artère, veine fessière. Nerf fessier.* On l'emploie aussi comme substantif, en parlant Des muscles fessiers. *Le grand fessier. Le petit fessier.*

FESSU, UE. adj. Qui a de grosses fesses. Il est familier.

FESTIN. s. m. Banquet. *Festin somptueux, splendide, solennel, superbe, magnifique. Grand festin. L'appareil d'un festin. Dresser, préparer, faire un festin. Inviter à un festin. Faire festin. Être toujours en festin. Manger en festin. Ordonner un festin. Le luxe des festins. Festin de noces.*

Festin royal, Festin qu'un roi donne en certaines occasions solennelles.

Prov., *Il n'est festin que de gens chiches*, Ceux qui vivent avec une grande épargne, aiment à paraître magnifiques dans les occasions d'éclat.

Prov., *Il n'y avait que cela pour tout festin*, Il n'y avait que cela à manger.

FESTINER. v. a. Faire festin. *Festiner quelqu'un. Festiner ses amis.* Il ne s'emploie qu'en plaisantant.

Il est aussi neutre. *A cette noce, on dansa, on se réjouit, on festina pendant quatre jours.*

FESTINÉ, ÉE. part. passé.

FESTIVAL. s. m. Sorte de fête musicale.

FESTON. s. m. Guirlande ou faisceau de petites branches d'arbres, garnies de leurs feuilles, et entremêlées de fleurs, de fruits, etc., qui sert ordinairement de décoration, et que l'on suspend alors par les extrémités, de manière que le milieu retombe. *Le portail de cette église était orné de festons le jour de telle fête. Les rues étaient décorées de festons. Des festons artificiels. Mettre, suspendre, attacher des festons autour d'une salle de bal.*

Il se dit aussi Des ornements représentant des festons, que les architectes, les sculpteurs, les peintres, mettent dans leurs ouvrages, pour les orner, pour les embellir. *Une corniche ornée de festons, de festons de fleurs. Enrichir de festons.*

Il se dit également de Découpures en forme de festons. *Découper en festons les bords d'une collerette. Ruban à festons.*

FESTONNER. v. a. Dessiner, broder ou découper en festons. *Festonner une collerette. Festonner les bords d'une draperie.*

FESTONNÉ, ÉE. part. passé.

FESTOYER. v. a. (Il se conjugue comme *Employer.*) Bien recevoir quelqu'un, le bien traiter, lui faire bonne chère. *Festoyer ses amis.* Il est familier.

FESTOYÉ, ÉE. part. passé.

FET

FÊTE. s. f. Jour consacré particulièrement à des actes de religion ; Cérémonies religieuses par lesquelles on célèbre ce jour. *Fête solennelle. Célébrer, solenniser une fête. Les fêtes religieuses de l'antiquité. Les fêtes des Égyptiens, des Romains, des Juifs, etc. La fête d'Isis, d'Osiris, de Jupiter, de Junon, de Vénus, etc. Les païens célébraient la plupart de leurs fêtes par des sacrifices et des jeux.*

Il se dit, dans la Religion catholique, De la célébration du service divin, en commémoration de quelque mystère, ou en l'honneur de quelque saint. *Une grande fête. Une petite fête. Un jour de fête. Les fêtes reconnues par l'Église. Les fêtes de Pâques, de Noël. Les dimanches et fêtes. Les quatre grandes fêtes de l'année. Les fêtes mobiles. Fête annuelle, simple, double, semi-double. Il est fête. Chômer une fête. Garder les jours de fête. Faire la fête d'un saint.*

La Fête-Dieu, ou *La Fête du saint sacrement*, La fête que l'on célèbre en l'honneur du saint sacrement. *Le jour de la Fête-Dieu.*

La fête des morts, Le jour que l'Église consacre à la commémoration des morts.

Fêtes fêtées, ou mieux, *Fêtes chômées*, Les fêtes où il est défendu de travailler, qui sont d'obligation ; à la différence de Celles qui se célèbrent seulement dans l'église et en quelques lieux particuliers, ou par quelques communautés. *Fêtes de palais*, Les fêtes où les tribunaux sont fermés, quoiqu'il ne soit point fête chômée.

Fam., *Fête carillonnée*, se dit Des grandes fêtes de l'Église catholique. *Il ne met cet habit-là que les jours de fêtes carillonnées.*

La fête d'une personne, Le jour de la fête du saint dont cette personne porte le nom. *C'est demain votre fête. Souhaiter une bonne fête à quelqu'un. La fête du roi.*

Payer sa fête, Faire un festin à ses amis le jour de sa fête.

La fête d'une compagnie, la fête d'un corps de métier, Le jour de la fête du patron de cette compagnie, de ce corps. On dit de même, en parlant Des anciens païens, *La fête de la jeunesse, la fête des marchands, la fête des esclaves, etc.*, Le jour où l'on faisait des cérémonies religieuses à l'intention de la jeunesse, des marchands, etc.

La fête patronale, la fête d'un lieu, d'un village, Le jour de la fête du saint sous l'invocation duquel est l'église principale du lieu.

Prov. et fig., *Deviner les fêtes quand elles sont venues*, Dire des choses que tout le monde sait, annoncer des nouvelles qui sont déjà publiques.

Prov., *Aux bonnes fêtes les bons coups*, Les méchants prennent quelquefois l'occasion des bonnes fêtes pour exécuter leurs mauvais desseins.

Prov., *Il ne faut point chômer les fêtes avant qu'elles soient venues*, Il ne faut point se réjouir ni s'affliger d'un événement avant qu'il soit arrivé. On dit encore, dans ce sens, *Quand la fête sera venue, nous la chômerons* ; ou *Il sera assez à temps de chômer la fête quand elle sera venue.*

FÊTE, se dit aussi Des réjouissances publiques qui se font en certaines occasions extraordinaires ; et, dans ce sens, on l'emploie souvent au pluriel. *Les fêtes du mariage de ce prince, les fêtes qui eurent lieu à l'occasion de son mariage. Les fêtes données à l'occasion de la paix. On lui fit, on lui donna de très belles fêtes, à son passage dans telle ville. Une fête brillante. La pompe des fêtes. Les fêtes ont duré trois jours. Une fête de village. Il vint beaucoup de monde à la fête. Un feu d'artifice termina la fête.*

Il se dit également Des réjouissances qui se font dans des assemblées particulières. *Je suis demain d'une grande fête. Vous serez tous de la fête. On leur donne demain une grande fête. Fête de famille. C'est un homme que l'on se dispute, il n'y a point de bonne fête, il n'y a pas de fête sans lui.*

Fig. et fam., *Il ne se vit jamais à telle fête, à pareille fête*, se dit D'un homme à qui il est arrivé quelque aventure extraordinaire et surprenante.

Les garçons de la fête, se dit, chez le peuple, Des jeunes garçons, parents ou amis des mariés, qui se parent pour danser et faire les honneurs de la fête. *Paré comme un des garçons de la fête.*

Prov., *Il n'y a pas de bonne fête sans lendemain*, se dit Lorsque, après s'être diverti un jour, on propose de se divertir encore le jour suivant.

Prov., *Il n'est pas tous les jours fête*, On ne se réjouit pas tous les jours, on ne fait pas tous les jours bonne chère ; on n'a pas tous les jours le même bonheur, le même avantage.

Troubler la fête, Troubler la joie, les plaisirs d'une réunion publique ou particulière. *Aucun accident n'a troublé la fête. Ils se sont querellés dans le bal, cela a troublé la fête.* On appelle substantivement et familièrement, *Trouble-fête*, Un importun, un indiscret qui vient interrompre la joie, les plaisirs d'une réunion publique ou particulière ; ou Une chose, un événement qui produit le même effet.

Fam., *Faire fête d'une chose à quelqu'un*, La lui faire espérer. *Se faire une fête de quelque chose*, S'en promettre beaucoup d'amusement, de plaisir, de joie. *Il se faisait une fête de vous recevoir chez lui. Il se fait une fête de ce voyage.*

Fam., *Faire fête à quelqu'un*, Lui faire un accueil empressé.

Fig. et fam., *Se faire de fête*, S'entremettre de quelque affaire, et vouloir s'y rendre nécessaire, sans y avoir été appelé. *C'est un homme qui s'empresse, qui se fait de fête. Je n'aime pas à me faire de fête.*

FÊTER. v. a. Chômer, célébrer une fête. *On fête aujourd'hui tel saint. Fêter le jour des rois.*

Fam., *Fêter quelqu'un*, Célébrer la fête de quelqu'un, ou Lui donner une fête, des fêtes. *Demain nous voulons le fêter. On l'a bien fêté dans telle ville.* Il signifie, au figuré, Accueillir quelqu'un avec empressement. *Quand il se présenta dans cette compagnie, tout le monde le fêta.*

Prov. et fig., *C'est un saint qu'on ne fête point*, C'est un homme qui n'a ni crédit ni autorité. On dit de même, *C'est un saint*

qu'on ne fête plus, en parlant D'un homme qui a perdu sa place et son crédit.

FÊTÉ, ÉE. part. passé. *Saint fêté. Fête fêtée.*

Il se dit, figurément, D'une personne qui est bien reçue partout, à laquelle on fait beaucoup d'accueil. *C'est un homme bien fêté. Elle est fêtée partout.*

FETFA. s. m. Chez les musulmans, Sentence sans appel que rend le mufti sur un point de doctrine ou sur une question de droit difficile à résoudre.

FÉTICHE. s. m. Nom qu'on donne aux objets du culte superstitieux des nègres. *Dans la Nigritie, chaque tribu, chaque famille, chaque personne se choisit un fétiche, c'est-à-dire, une divinité tutélaire, parmi les arbres, les pierres, les animaux, etc. Porter un fétiche au cou. Le culte des fétiches.*

Il se dit quelquefois adjectivement. *Les dieux fétiches. Les divinités fétiches.*

FÉTICHISME. s. m. Culte des fétiches. *Ce peuple en est encore aux superstitions du fétichisme.*

FÉTIDE. adj. des deux genres. Qui a une odeur forte et très désagréable. *Des émanations fétides. Huile fétide.* On dit aussi, *Odeur fétide.*

FÉTIDITÉ. s. f. Qualité de ce qui est fétide. *Une fétidité insupportable. La fétidité de l'haleine.*

FÊTOYER. Voyez FESTOYER.

FÉTU. s. m. Brin de paille. *Ramasser un fétu.*

Prov. et par exagérat., *Je n'en donnerais pas un fétu, cela ne vaut pas un fétu*, se dit D'une chose dont on ne fait nul cas.

Fam., *Tirer au court fétu*, Tirer au sort avec plusieurs fétus, dont il y en a un plus court que les autres. *Il restait tant à partager, on a tiré au court fétu à qui l'aurait.* Cette phrase a vieilli, on dit aujourd'hui, *Tirer à la courte paille.*

Fig. et pop., *Un cogne-fétu*, Un homme qui se fatigue beaucoup à ne rien faire. On dit de même, *Il ressemble à Cogne-fétu, il se tue et ne fait rien.*

En Hist. nat., *Fétu-en-cul*, Oiseau de la grosseur d'un pigeon, dont la queue a deux longues plumes étroites. On lui donne plus communément le nom de *Paille-en-cul* ou *en-queue*, et celui d'*Oiseau des tropiques*, parce qu'il ne se trouve qu'entre les deux tropiques.

FEU

FEU. s. m. Fluide impondérable, formé de lumière et de chaleur, qui chauffe, brûle, calcine, amollit, rougit, etc., les corps exposés à son action. *Les anciens regardaient le feu comme un des quatre éléments. Le culte du feu. Les adorateurs du feu. La nature, les propriétés du feu. Un feu subtil. Le feu est répandu dans toute la nature. L'action du feu sur un corps. Le feu volatilise l'eau. Faire sortir du feu d'un caillou. Une colonne de feu guidait les Israélites dans le désert, pendant la nuit. Un globe de feu parut dans les airs. Une pluie de feu. Il vit son nom tracé sur la muraille en caractères de feu. Le feu des volcans. Un feu souterrain.* On le met quelquefois au pluriel. *La montagne vomissait des feux. Des feux souterrains.*

Feu central, Le foyer de chaleur qu'on suppose exister au centre du globe terrestre.

Les feux de l'été, Les chaleurs excessives de l'été. On dit de même, *Les feux du soleil, les feux de la canicule, etc.*

Prov. et fig., *C'est le feu et l'eau*, se dit De deux choses tout à fait contraires, de deux personnes qui ont de l'aversion l'une pour l'autre, ou qui sont d'opinions, de caractères fort opposés.

Faire feu, se dit D'un corps qui en choquant contre un autre produit du feu, des étincelles. *Les pieds des chevaux font souvent feu sur le pavé.*

Fig. et fam., *Faire feu des quatre pieds*, Employer tous ses efforts pour réussir en quelque affaire.

Fig., *Le feu lui sort par les yeux*, Ses yeux sont étincelants de colère.

Fig. et pop., *N'y voir que du feu*, Être tellement ébloui, qu'on n'y voit rien. Cela signifie aussi, Ne rien comprendre à quelque chose.

FEU, se dit particulièrement Du feu considéré comme agent de destruction. *Le feu est à tel endroit. On a mis le feu à cette maison. Le feu d'un incendie. Le feu avait couvé pendant plusieurs jours. Le feu a pris à ce lambris. Le feu a gagné le plancher, a gagné le toit. La ville était toute en feu. Crier au feu. Courir au feu. Éteindre le feu. Arrêter les progrès du feu. Se rendre maître du feu. Le feu a tout consumé, tout anéanti, tout dévoré. Les ravages du feu. Cette meule de foin prit feu d'elle-même. Le feu se mit à sa robe, dans ses cheveux.*

Mettre le feu à un canon, Mettre le feu à l'amorce d'un canon chargé.

Faire la part du feu, se dit dans un incendie, Quand on laisse brûler ce qu'on désespère de sauver, afin de mieux protéger les parties qui peuvent être préservées. Il s'emploie aussi figurément. *Dans certaines circonstances il faut faire la part du feu*, Il faut sacrifier quelque chose pour ne pas tout perdre.

Prov., *On y court comme au feu*, se dit Des spectacles, et, en général, de tout ce qui attire un grand concours de monde.

Prov. et fig., *Le feu est à telle marchandise*, On la recherche avec empressement. Cette phrase vieillit.

Fig., *Mettre un pays à feu et à sang*, Exercer, dans ce pays, toutes les cruautés, toutes les inhumanités de la guerre.

Fig. et fam., *Il se jetterait dans le feu pour lui*, Il ferait tout pour lui prouver son affection, son dévouement.

Fig. et fam., *Mettre le feu aux poudres*, Exciter la haine, la discorde, la sédition, par ses discours, par ses conseils. *Mettre le feu aux étoupes*, Déterminer tout à coup un mouvement impétueux, une passion, comme la colère, un amour violent, etc. On dit dans un sens analogue, *Le feu prend aux poudres, aux étoupes.*

Fig. et fam., *Prendre feu*, S'émouvoir, s'enflammer, s'irriter. *Vous prenez feu bien aisément. C'est un homme qui prend feu tout de suite, qui prend feu sur les moindres choses.*

Fig. et fam., *Jeter feu et flamme*, Se livrer à de grands emportements de colère. *Jeter son feu, jeter tout son feu*, Faire et dire tout ce qu'inspire la colère, de manière qu'on est plus tôt apaisé.

Jeter son feu, signifie aussi, Faire d'abord preuve de talent, de génie, et ne pas réaliser ensuite les espérances qu'on avait données de soi. On dit dans un sens analogue, *Cet auteur a jeté son feu, tout son feu dans le premier acte de sa tragédie, dans le premier volume de son ouvrage.*

Prov. et fig., *Le feu se met dans ses affaires, est dans ses affaires*, se dit en parlant D'un homme dont les affaires sont dérangées, et qui est poursuivi par ses créanciers.

Armes à feu, Les mousquets, les fusils, les pistolets, etc. *Coup de feu*, Blessure que fait le coup d'une arme à feu.

Bouche à feu. Terme générique par lequel on désigne Les canons, les mortiers, les pierriers, etc. *Cette place est défendue par tant de bouches à feu.*

FEU, se dit absolument, Des coups que l'on tire avec des armes à feu, avec de l'artillerie. *Faire feu sur quelqu'un. Il s'expose au feu des ennemis. Il était sous le feu des ennemis. À cette bataille, à cet assaut, les ennemis faisaient un feu terrible. On faisait feu partout. Soutenir le feu, essuyer le feu de la place, le feu du canon, de l'artillerie. Ils étaient à couvert du feu de la ville. Feu rasant. Feu croisé. Feu de file* ou *de deux rangs. Feu roulant; etc. Feu très vif. Feu bien nourri.* En termes de Marine : *Faire feu des deux bords. Feu de tribord. Feu de bâbord.* Dans les commandements militaires, on dit elliptiquement *Feu*, pour ordonner aux soldats de tirer.

Accoutumer un cheval au feu, L'accoutumer à entendre tirer des coups de fusil, de canon, etc., sans en être effrayé.

Aller au feu, Aller à un combat où l'on se sert d'armes à feu. *Voir le feu*, Assister, prendre part à un combat de ce genre. *Ce soldat n'a pas encore vu le feu.*

Fam., *Aller au feu comme à la noce*, Aller, marcher gaiement au combat.

Éteindre le feu ou *les feux de l'ennemi*, Démonter ses canons, les empêcher de tirer en leur opposant une artillerie supérieure par le nombre ou par l'habileté.

Être entre deux feux, se trouver entre deux feux, se dit D'un corps de troupes enveloppé par l'ennemi et qui reçoit des coups de fusil des deux côtés.

Fig., *Être, se trouver entre deux feux*, Être exposé à deux embarras, à deux dangers également menaçants.

Faire long feu, se dit D'une arme à feu dont le coup est lent à partir. *Mon fusil a fait long feu.*

Fig. et fam., *Faire long feu*, se dit D'une affaire qui traîne en longueur.

Fig. et fam., *Un feu roulant de saillies, d'épigrammes, etc.*, Plusieurs saillies, plusieurs épigrammes dites, lancées coup sur coup.

FEU, se dit encore, particulièrement, Du feu que l'on fait avec du bois ou autres matières combustibles, ainsi que Des matières qui brûlent. *Feu clair, vif, ardent. Bon feu. Beau feu. Feu à rôtir un bœuf. Feu de charbon, de gros bois, de tourbe, de paille. Les feux d'un bivouac. Une étincelle de feu. Une bluette, un charbon de feu. Un réchaud de feu. Le feu sacré qui brûlait dans le temple de Vesta. Faire du feu, bon feu, grand feu. Le feu commence à prendre, à s'allumer. Le feu ne brûle pas, ne veut pas brûler. Apportez un peu de feu. Allumer, souffler, attiser, entretenir, éteindre, couvrir le feu. Faire rougir un métal au feu. Faire cuire quelque chose à petit feu. S'approcher du feu pour se chauffer. Tourner le dos au feu. Avoir le ventre à table et le dos au feu. Tomber dans le feu. Mettre le pot au feu.*

Couvre-feu, garde-feu. Voyez ces mots composés, à leur rang alphabétique.

Mettre le feu au four, Commencer à chauffer le four. *Montrer une chose au feu*, La présenter au feu pour la faire sécher, ou pour la faire chauffer légèrement. *Passer une chose par le feu*, La passer au travers de la flamme.

En termes de Cuisine, *Donner le feu trop chaud, trop ardent à la viande*, La faire rôtir à trop grand feu. *Coup de feu*, Action d'animer le feu, pour donner aux mets le dernier, le juste degré de cuisson. *Manquer son coup de feu. Le cuisinier est dans son coup de feu.*

Fig., *Être dans le coup de feu*, Être au plus vif moment du travail. *Ne le dérangez pas, il est dans son coup de feu.*

Coup de feu, se dit aussi d'Un défaut causé par le feu à la porcelaine.

Prendre l'air du feu, *prendre un air de feu*, et populairement, *Prendre une poignée de feu*, Se chauffer à la hâte et comme en passant.

Le supplice du feu, ou simplement et absolument, *Le feu*, Supplice qui consiste à brûler le condamné. *Le prétendu sorcier fut condamné au feu.*

L'épreuve du feu, Épreuve judiciaire employée au moyen âge et qui consistait à faire manier à l'accusé un morceau de fer rougi au feu ; si au bout d'un certain temps il restait sur sa main des traces de brûlure, il était déclaré coupable. L'épreuve du feu consistait aussi quelquefois à passer à travers un bûcher ardent.

Par exagérat., et par allusion aux anciennes épreuves judiciaires, *J'en mettrais ma main, la main au feu*, J'assure que la chose est ainsi, j'en répondrais à mes risques et périls. On dit dans le sens contraire, *Je n'en mettrais pas ma main au feu.*

Le feu de l'enfer, Les tourments des damnés. *Le feu du purgatoire*, Les peines que souffrent les âmes qui sont dans le purgatoire.

Fig. et fam., *Un feu d'enfer*, Un feu très grand, très violent. *Il y a toujours un feu d'enfer dans cette verrerie.* En termes de Cuisine, *Faire griller quelque chose au feu d'enfer, le mettre au feu d'enfer*, Le faire griller à un feu de charbons très ardent. *Il faut faire griller ces cuisses au feu d'enfer.* À l'Armée, *Faire un feu d'enfer*, Tirer rapidement un grand nombre de coups de canon, de fusil. *Les ennemis faisaient un feu d'enfer.*

Couleur de feu, Rouge vif et éclatant. *Un ruban couleur de feu.*

Fig., *Taché de feu*, ou absolument, *Feu*, se dit de Certaines taches roussâtres qui se trouvent sur la tête ou sur le corps des chevaux, des chiens et d'autres animaux. *Cet animal est marqué de feu.*

Feux de joie, Feux qu'on allume dans les rues, dans les places publiques, en signe de réjouissance. *Feu de la Saint-Jean*, Feu de joie qu'on allume le jour de la Saint-Jean.

Feu d'artifice, Feu préparé avec art, en signe de réjouissance, dans la composition duquel il entre des matières qui s'enflamment aisément, et qui offrent en brûlant différentes formes agréables. *Tirer un feu d'artifice.*

Lance à feu, Sorte de fusée emmanchée qui sert à mettre le feu à une pièce d'artillerie ou d'artifice.

Pot à feu. Voyez Pot.

Feu grégeois, Espèce d'artifice dont on se servait anciennement à la guerre, et qui brûlait dans l'eau. *Lancer du feu grégeois.*

Prov., *Il n'est feu que de bois vert*, Il n'y a point de meilleur feu que celui de bois vert, quand il est bien allumé ; et, figurément, On a quelquefois besoin de l'activité des jeunes gens dans les grandes affaires. *Il n'est feu que de gros bois*, Le gros bois fait un bien plus grand feu que le menu bois.

Prov. et fig., *Faire feu qui dure*, Ménager son bien, ne pas faire trop de dépense. Cela se dit dans un sens analogue, en parlant De la santé. *Il faut faire feu qui dure.*

Fig. et fam., *C'est un feu de paille, ce n'est qu'un feu de paille*, se dit D'une passion qui commence avec ardeur, avec véhémence, et qui est de peu de durée. *Cet amour si violent ne sera qu'un feu de paille.* On le dit aussi Des troubles passagers. *La sédition n'était qu'un feu de paille.*

Prov. et fig., *Il n'y a point de fumée sans feu, de feu sans fumée* Voyez Fumée.

Fig., *Jouer avec le feu*, S'exposer imprudemment à un péril.

Prov. et fig., *Mettre les fers au feu*, Commencer à s'occuper sérieusement d'une affaire. *Il est temps de mettre les fers au feu.* On dit aussi, *Les fers sont au feu*, en parlant D'une affaire à laquelle on travaille actuellement.

Prov. et fig., *Faire grande chère et beau feu*, Faire une très grande dépense.

Fig., *Faire mourir quelqu'un à petit feu*, Le faire languir en prolongeant des peines d'esprit, des inquiétudes, des chagrins qu'on pourrait lui épargner ou lui abréger.

Prov. et fig., *Jeter de l'huile dans le feu, sur le feu*, Exciter une passion déjà très vive, très violente ; aigrir des esprits qui ne sont déjà que trop aigris. On dit également, dans le dernier sens, *Attiser le feu.*

Prov. et fig., *Mettre le feu sous le ventre à quelqu'un*, L'exciter vivement à faire ce qu'on désire qu'il fasse.

Fam., *Il court comme s'il avait le feu au derrière*, se dit De celui qui, par peur, s'enfuit très vite.

Fig., *Le feu sacré*, se dit, par allusion au feu que les anciens entretenaient dans quelques-uns de leurs temples, de Certains sentiments nobles et passionnés qui se conservent et se communiquent. *Le feu sacré de la liberté. Nourrir, entretenir, rallumer le feu sacré des beaux-arts.* On dit aussi : *Ce poète est animé du feu sacré*, Il a du génie. *Cet écrivain manque du feu sacré, n'a pas le feu sacré.*

Feu, se dit absolument d'Un corps en ignition ou d'un caustique que l'on applique sur quelque partie du corps de l'homme ou des animaux. *Il faut appliquer le feu à cette plaie. Employer le fer et le feu pour quelque opération. Donner le feu, mettre le feu à un cheval. Ce cheval a eu le feu.*

En Chirur., *Bouton de feu*, Instrument de fer en forme de bouton, qui sert à cautériser, après qu'on l'a fait rougir au feu. *Feu potentiel*, se dit de Toute substance caustique qui a, comme le feu, la propriété de produire une escarre sur les parties où on l'applique.

Fig. et fam., *Employer le fer et le feu*, Employer les remèdes, les moyens les plus violents.

Feu, se prend aussi pour Cheminée. *Chambre à feu. Il n'y a qu'un feu dans cet appartement. Plaque de feu*

Garniture de feu, ou simplement *Feu*, Grille de métal avec la pelle, les pincettes, les chenets, etc. *Un feu garni d'argent. Acheter un feu.*

Le coin du feu, Un des deux côtés de la cheminée, où l'on s'assied ordinairement pour se chauffer.

Fig. et fam., *Ne bouger du coin du feu, du coin de son feu*, Garder presque toujours la maison. *N'aimer que le coin de son feu*, Aimer la vie retirée. On dit dans un sens analogue, *Les plaisirs du coin du feu.*

Fig et fam., *Il n'a jamais quitté le coin de son feu*, se dit De celui qui n'a point voyagé.

Fig. et fam., *Allez lui dire cela au coin de son feu*, ou *Allez lui dire cela, et vous chauffer au coin de son feu*, Vous ne seriez pas bien venu à lui tenir ce langage dans un lieu où il serait le maître.

Feu, se prend encore pour Le feu qu'on entretient ordinairement dans une cheminée ou dans un poêle. *Il a presque toujours dix feux dans sa maison.*

Il signifie, par extension, Un ménage, une famille logée dans une maison. *Il y a cent feux dans ce village. Cette ville est composée de tant de feux.*

Prov., *N'avoir ni feu ni lieu*, Être vagabond, sans demeure assurée ; ou Être extrêmement pauvre.

Feu, se prend aussi pour La simple lueur des flambeaux, des torches, des fanaux, etc. *Il est défendu de chasser au feu, de pêcher au feu. Il y avait des feux allumés sur la côte. Mettre des feux sur des vaisseaux.*

Poétiq., *Les feux du firmament, les feux de la nuit*, Les astres. *Les feux du jour, de l'aurore, etc.*, L'éclat du jour, de l'aurore, etc.

Feu, se dit particulièrement, en termes de Palais, Des bougies qui, aux audiences des criées, sont allumées pour déterminer la durée du temps pendant lequel on peut enchérir. *Aucune adjudication ne peut être faite qu'après l'extinction de trois feux.*

Il se dit encore figurément, au Théâtre, de Ce qu'un acteur reçoit en sus de ses appointements fixes, chaque fois qu'il joue. *Cet acteur a tant pour ses feux.*

Feu, se dit en outre Des météores enflammés et des éclairs. *On vit des feux briller dans l'air. L'air était tout en feu pendant cet orage.*

Feu Saint-Elme, se dit, parmi les marins, de Certains feux ou météores qui paraissent quelquefois en mer, dans les nuits obscures, lorsque le ciel est très orageux, et qui parcourent l'extrémité des mâts, des vergues, etc., sous la forme d'aigrettes lumineuses. *On croit que le feu Saint-Elme est dû à l'électricité.*

Feu follet, Espèce de météore, d'exhalaison enflammée qui se montre quelquefois dans les endroits marécageux. *Feu grisou* : voyez Grisou.

Fig. et fam., *Cette passion, ce goût si vif cessera bientôt, ce n'est qu'un feu follet.*

Feu, se dit figurément Du brillant, de l'éclat de certaines choses. *Il a les yeux vifs et pleins de feu. Le feu de ses regards. Ce diamant jette beaucoup de feu. Le feu d'un rubis.*

Feu, signifie aussi, Inflammation, vive chaleur, ou État de ce qui est extrêmement échauffé, animé. *Le feu de la fièvre. Je sens un feu dans les entrailles. Le feu est encore à cette plaie. Avoir la bouche toute en feu, le palais tout en feu. Il était si fort en colère,*

qu'il avait les yeux tout en feu, que le feu lui montait au visage. Être tout en feu.

Ce vin, cette eau-de-vie, etc., a du feu, a trop de feu, Ce vin, cette eau-de-vie a beaucoup de chaleur, a trop de chaleur.

Le feu du rasoir, Sensation brûlante que l'on éprouve à la face quand on vient de se raser.

Feu volage, Sorte d'éruption qui vient au visage, et particulièrement aux lèvres, surtout chez les enfants.

Feu Saint-Antoine. Nom que l'on a donné à une espèce d'érésipèle ou de charbon pestilentiel.

FEU, se dit figurément, dans le sens qui précède, pour Ardeur, violence, véhémence, en parlant Des sentiments, des passions, des grands mouvements de l'âme, etc. *Le feu de la jeunesse. Le feu des passions. Le feu des désirs. Amortir le feu de la concupiscence. Quand le premier feu, quand le feu de sa colère sera passé. Le feu du courage. Cela parut diminuer le feu de son zèle.*

Être de feu, tout de feu pour quelque chose, En être fort engoué. *Il est tout de feu pour cette opinion.*

Le feu de la composition, se dit, en Littérature et dans les Beaux-Arts, de L'espèce d'entraînement, d'application ardente avec laquelle on se livre à la composition d'un ouvrage, dans les moments d'inspiration. *Ces fautes peuvent échapper à l'écrivain, à l'artiste dans le feu de la composition, lorsqu'il est dans le feu de la composition.* On dit dans un sens analogue, *Dans le feu de l'action.*

FEU, se dit poétiquement, au figuré, en parlant De la passion de l'amour. *Le feu de l'amour. Le feu dont il brûle. Rien n'a pu éteindre ses feux. Des feux constants. Nourrir dans son âme des feux criminels.*

FEU, se dit aussi, figurément, de La vivacité d'action, de mouvement, de geste, d'esprit, d'imagination, de style, etc. *Cet orateur a du feu. Cet écrit est plein de feu. Ce peintre, ce poëte a beaucoup de feu dans l'imagination. Le feu de l'imagination. Ce cheval a beaucoup de feu.* On dit dans un sens analogue : *C'est un esprit tout de feu. Une âme de feu. Etc.*

FEU, se dit quelquefois particulièrement de L'inspiration. *Être plein d'un beau feu. Il ne sait pas régler son feu.*

FEU, se dit encore, figurément, en parlant De la guerre, des séditions, des troubles civils, des mouvements populaires, etc. *Rallumer le feu de la guerre. Cet événement allait mettre en feu toute l'Europe. Allumer le feu de la discorde. Éteindre le feu de la sédition. On fit courir de mauvais bruits qui mirent toute la ville en feu.*

FEU, EUE. adj. Défunt. *Feu mon père. Feu mon oncle. Les feus rois de Suède et de Danemark.* Quand on dit, *Le feu pape, le feu roi, la feue reine, etc.*, on entend toujours Le pape dernier mort, le roi dernier mort, la reine dernière morte, etc. Cet adjectif ne prend pas la terminaison féminine et il n'a point de pluriel, lorsqu'il est placé avant l'article ou avant l'adjectif possessif : ainsi l'on doit dire, *Feu la reine, feu ma sœur, feu ma tante, feu les rois de Suède et de Danemark, etc.*, et non, *Feue la reine, feue ma sœur, feus les rois, etc.*

FEUDATAIRE. s. des deux genres. Vassal; celui ou celle qui possède un fief, et qui doit la foi et hommage au seigneur suzerain. *Le comte de Flandre était feudataire de la couronne. Il était feudataire d'un tel. Les grands feudataires de l'Empire.*

FEUDISTE. s. m. Homme versé dans la matière des fiefs. *Un savant feudiste.*

Il est aussi adjectif. *Un docteur feudiste.*

FEUILLAGE. s. m. coll. Toutes les feuilles d'un ou de plusieurs arbres. *Le feuillage de cet arbre est très beau. Feuillage vert. Feuillage touffu. Feuillage épais. Feuillage sombre. Se retirer, se mettre à couvert sous un feuillage, sous le feuillage.*

Il se dit aussi de Branches d'arbres couvertes de feuilles, et même quelquefois d'Un amas de feuilles vertes détachées de l'arbre. *Un arc de triomphe fait de feuillage. La porte était ornée de feuillage. Un lit de feuillage.*

Il se dit également de Certaines représentations capricieuses de feuillage, soit en sculpture, soit en ouvrage de tapisserie, etc. *Une bordure ornée de feuillage. Damas à grands feuillages.*

FEUILLAISON. s. f. T. de Botan. Renouvellement annuel des feuilles, produit par le développement des bourgeons. *L'époque de la feuillaison.*

FEUILLANT, ANTINE. s. Religieux, religieuse de l'étroite observance de Saint-Bernard. *L'abbaye chef d'ordre des feuillants était au village de Feuillans, en Languedoc. Couvent de feuillantines.*

FEUILLANT, s'est dit, pendant la Révolution, Des membres d'une société de royalistes modérés, qui tenaient à Paris, en 1791, leurs séances dans l'ancien couvent des feuillants.

FEUILLANTINE. s. f. Sorte de pâtisserie feuilletée.

FEUILLARD. s. m. Il se dit Des branches de châtaignier ou de saule, fendues en deux, dont les tonneliers font des cercles. *Une botte, un paquet de feuillard.* On appelle *Feuillard de fer*, Des bandes de fer, étroites et minces, qui servent au même usage.

FEUILLE. s. f. On appelle ainsi Les parties du végétal qui naissent des tiges et des rameaux, quelquefois de la racine, qui sont communément vertes, minces et planes, mais qui, dans beaucoup de plantes, offrent une grande variété de formes et de couleurs. *La queue* ou *le pétiole d'une feuille. Les nervures d'une feuille. Le bord* ou *le limbe d'une feuille. Feuilles épaisses, charnues, cylindriques, pointues, épineuses, piquantes. Feuille large et longue. Le parenchyme d'une feuille. Feuilles sessiles. Feuilles pétiolées. Feuilles entières, dentées en scie, cordiformes, oblongues, lancéolées, lobées, digitées, etc. Feuilles de chêne, de noyer, de laurier, de palmier, de vigne, de lierre. Cet arbre est bien garni de feuilles, a perdu ses feuilles. Le bruit, le murmure des feuilles agitées par le vent. Un amas de feuilles sèches. Lit de feuilles. Feuilles de poirée, d'artichaut, de persil. Décoction de feuilles de mauve. Les feuilles de cette plante se mangent en salade.*

Feuille composée, Celle qui est formée de plusieurs folioles attachées à un pétiole commun. *Feuille simple*, Celle qui est d'une seule pièce, soit entière, soit découpée sur ses bords. *Les feuilles du marronnier sont composées, et celles du chêne sont simples.*

La chute des feuilles, La saison où les feuilles tombent. *Il mourut à la chute des feuilles.*

Il s'en ira avec les feuilles, se dit D'un malade qui ne paraît pas pouvoir survivre au prochain automne.

Prov. et fig., *Qui a peur des feuilles n'aille point au bois*, Qui craint le péril ne doit pas aller où il y en a. On dit aussi, *N'aille au bois qui a peur des feuilles.*

Prov., *Trembler comme la feuille*, Avoir grand'peur.

Vin ou *bois de deux feuilles, de trois feuilles, etc.*, Du vin, du bois de deux ans, de trois ans, etc.

Feuille morte, Feuille qui se détache de l'arbre à l'automne. *Le sentier était couvert de feuilles mortes.*

Couleur feuille-morte. Voyez FEUILLE-MORTE, adjectif, à son ordre alphabétique.

FEUILLE, se dit aussi Des pièces qui forment la corolle de certaines fleurs. *Une feuille de rose. Rose à cent feuilles.* En Botanique, on dit toujours, *Pétale.*

Il se dit encore de Certains ornements qui imitent les feuilles d'arbres ou de plantes. *Une broderie en feuilles d'olivier. Une bordure en feuilles de chêne.*

En termes d'Archit., *Feuilles d'acanthe*, se dit Des ouvrages de sculpture qui font l'ornement du chapiteau corinthien.

FEUILLE, se dit, par extension, d'Un morceau de papier d'une certaine grandeur, fait ou taillé carrément, et qui se plie ordinairement en deux feuillets. *Une feuille de papier. Une main de papier doit avoir vingt-cinq feuilles. Plier une feuille de papier. Un cahier de tant de feuilles. Une feuille de papier à lettre.* On dit dans un sens analogue, *Feuille de parchemin, de vélin, etc.*

Il se dit particulièrement d'Une feuille d'impression, qui se plie en plus ou moins de feuillets, suivant le format du volume où elle doit entrer. *Feuille blanche. Feuille imprimée. Imprimer une feuille. Feuille d'épreuve. Renvoyer la feuille à l'imprimeur. Tirer une bonne feuille. Plier une feuille en in-octavo, en in-douze. Demi-feuille. Ce volume a trente feuilles. Chaque numéro de ce journal se compose de trois feuilles d'impression. Cet ouvrage est encore en feuilles, on le fera brocher. Les bonnes feuilles*, Feuilles d'impression tirées définitivement et qui n'ont pas encore été réunies en volume. *L'auteur n'a pas encore reçu ses bonnes feuilles.*

Feuille volante, Feuille imprimée ou écrite, qui est seule et détachée. *Cet écrit n'est qu'une feuille volante qu'on vend dans les rues. Cela était écrit sur une feuille volante.*

Feuille de route, Écrit qui indique les logements d'une troupe en voyage, et le chemin qu'elle doit tenir. *Une feuille de route signée de l'inspecteur aux revues. Une feuille de route pour vingt hommes, pour vingt-cinq chevaux.* Il se dit aussi d'Un écrit semblable délivré à un militaire qui voyage isolément. *Délivrer, donner une feuille de route à un soldat. Faire viser sa feuille de route.*

FEUILLE, se dit aussi de Certains cahiers volants sur lesquels on écrit tous les jours ce qui regarde le courant ou des affaires publiques ou de l'économie particulière. *La feuille d'audience doit énoncer les noms et qualités des juges qui siégent à chaque audience. Le président n'a pas encore signé, arrêté, paraphé, visé la feuille. Être sur la feuille du payeur des rentes. Arrêter tous les soirs la feuille de son maître d'hôtel.*

Feuille de présence, Celle que doivent signer les membres d'une société ou les employés d'une administration, pour constater leur présence.

La feuille des bénéfices, La liste des bénéfices vacants à la nomination du roi. On disait dans un sens analogue, *La feuille des pensions.*

FEUILLE, se dit également d'Un journal, d'une feuille imprimée qui paraît tous les jours ou à des temps réglés. *Les feuilles publiques. La feuille du département. Feuille périodique. Cette feuille a cessé de paraître.*

FEUILLE, s'applique encore à Diverses choses larges, plates, et plus ou moins minces. *Feuille de carton. Partager une pièce de bois d'acajou en feuilles, avec la scie à refendre. Feuille d'or, d'argent, de cuivre, d'étain, de fer-blanc, etc.*

Il signifie particulièrement, en termes de Joaillerie, La petite lame de métal qu'on met sous les pierres précieuses pour leur donner plus d'éclat.

Il se dit aussi Des parties qui se détachent de certains corps en lames très minces comme l'ardoise, le talc et les pierres feuilletées. *Le talc se lève, se détache par feuilles.*

Il se dit dans un sens analogue, en Chirurgie, Des parties mortes qui se détachent d'un os, d'un tendon, d'un cartilage, etc., en petites écailles.

FEUILLE, se dit en outre Des châssis d'un paravent qui se plient l'un sur l'autre. *Un paravent de trois feuilles, de quatre feuilles, de six feuilles.*

FEUILLÉ, ÉE. adj. T. de Botan. Garni de feuilles. *Tige feuillée.*

Il se dit aussi, en termes de Blason, Des feuilles des plantes, lorsqu'elles sont d'un émail différent de celui de la plante. *D'argent aux trois tulipes tigées de sinople, et feuillées de gueules.*

FEUILLÉ, s'emploie comme substantif, en termes de Peinture, et signifie, tantôt La partie d'un paysage qui représente le feuillage des arbres, tantôt La manière de feuiller. *Le feuillé de ce paysage est léger, varié, pesant, monotone. Ce peintre entend bien le feuillé. Le feuillé de ce peintre est large.*

FEUILLÉE. s. f. Couvert formé de branches d'arbres garnies de feuilles. *Danser sous la feuillée.*

FEUILLE-MORTE. adj. des deux genres. Il se dit D'une couleur qui tire sur celle des feuilles sèches, et Des choses qui ont cette couleur. *Couleur feuille-morte. Ruban feuille-morte. Satin feuille-morte. Étoffe feuille-morte.*

Il est aussi substantif masculin. *Ma couleur favorite est le feuille-morte.*

FEUILLER. v. n. T. de Peinture. Représenter les feuilles d'arbres, le feuillage. *C'est un talent rare que celui de bien feuiller.*

FEUILLET. s. m. Chaque partie d'une feuille de papier qui a été pliée ou coupée en deux, en quatre, en huit, etc. *Un feuillet contient deux pages. Dans le format in-quarto, la feuille a quatre feuillets, dans le format in-octavo huit, et ainsi de suite. Feuillet d'un in-folio. Feuillet d'un in-douze. Déchirer quelques feuillets d'un livre. Ce registre est de cent feuillets. Tourner le feuillet. Sauter un feuillet.*

Il se dit quelquefois Des petites parties minces dont une chose est composée, et particulièrement, en Botanique, Des lames qui garnissent le dessous du chapeau des agarics.

FEUILLET, en termes d'Anatomie comparée, signifie, Le troisième estomac des animaux ruminants.

FEUILLETAGE. s. m. Manière de feuilleter la pâtisserie.

Il se dit aussi de La pâtisserie feuilletée.

FEUILLETER. v. a. Tourner les feuillets d'un livre, d'un manuscrit qu'on parcourt. *Je n'ai pas lu ce livre, je n'ai fait que le feuilleter. Après avoir lu plusieurs fois cet ouvrage, je le feuillette encore de temps en temps.*

Il signifie aussi, Étudier, consulter des livres. *Pour éclaircir cette question, il a fallu feuilleter bien des livres.*

FEUILLETER, se dit, dans un autre sens, en parlant De la pâte, lorsqu'on la prépare de manière qu'elle se lève comme par feuillets. *Feuilleter de la pâte.*

FEUILLETÉ, ÉE. part. passé. *Livre souvent feuilleté. Gâteau feuilleté, bien feuilleté.*

FEUILLETIS. s. m. Endroit où l'ardoise est facile à diviser en feuillets.

Il signifie, en termes de Lapidaire, Le contour tranchant d'un diamant.

FEUILLETON. s. m. Partie de certains journaux, ordinairement imprimée en plus petits caractères au bas des pages, et contenant des articles de littérature, de critique, de beaux-arts, ou des romans. *Feuilleton du spectacle.*

Feuilleton des pétitions, Un imprimé qui se distribue aux membres d'une assemblée, et qui énonce sommairement l'objet des pétitions sur lesquelles il doit être fait un rapport.

FEUILLETONISTE. s. m. Celui des rédacteurs d'un journal qui fait habituellement le feuilleton.

FEUILLETTE. s. m. Vaisseau contenant environ 135 litres de vin. *Cette vigne a rendu tant de feuillettes de vin.*

FEUILLU, UE. adj. Qui a beaucoup de feuilles. *Arbre feuillu. Tige bien feuillue.*

FEUILLURE. s. f. Entaillure dans laquelle les fenêtres et les portes s'enfoncent un peu pour fermer juste. *La feuillure de ce volet n'est pas assez large, assez profonde.*

FEURRE. s. m. (On disait autrefois, *Foerre* ou *Foarre*. Voyez FOERRE.) Paille de toute sorte de blé. *Une gerbe de feurre.*

Il se dit, particulièrement, de La paille longue qui sert à empailler les chaises.

FEUTRAGE. s. m. Action par laquelle on feutre le poil ou la laine.

FEUTRE. s. m. Espèce d'étoffe non tissue, qui se fait en foulant le poil ou la laine dont elle est composée. *Semelle de feutre. Une balle de feutre dont on joue à la longue paume. Tapis de feutre. Chapeau de feutre.*

Il se dit aussi d'Un chapeau de feutre. *Il portait un feutre.*

FEUTRE, se dit encore de La bourre dont se servent les selliers pour rembourrer une selle.

Il se dit en outre Des étoffes de laine sans coutures sur lesquelles on couche les feuilles de papier au sortir du moule.

FEUTRER. v. a. Mettre en feutre du poil ou de la laine. *Feutrer le poil destiné à faire des chapeaux. Feutrer de la laine. Feutrer à chaud. Feutrer à froid.*

Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *C'est à force d'être foulée, que la laine se feutre.*

Il signifie aussi, en termes de Sellier, Remplir de bourre. *Feutrer une selle.*

FEUTRÉ, ÉE. part. passé. *Étoffe feutrée.*

FEUTRIER. s. m. Ouvrier qui fait, qui prépare le feutre.

FEV

FÈVE. s. f. Plante de la famille des Légumineuses, qui produit des semences alimentaires. *Semer des fèves. Un champ de fèves. Quand les fèves sont en fleur.*

Il se dit également Des semences de cette plante, qui sont oblongues, un peu comprimées, et qui viennent dans des gousses laineuses intérieurement. *Grosse fève. Petite fève. Fèves nouvelles. Fèves tendres. Écosser des fèves. Purée de fèves. Plat de fèves.* On dit quelquefois, *Fève de marais*, par opposition à *Fève de haricot*. Voyez plus bas.

Roi de la fève, Celui à qui est échue la fève du gâteau qu'on partage, en famille ou avec ses amis, la veille ou le jour des Rois.

Prov. et fig., *Trouver la fève au gâteau*, Faire une bonne découverte, une heureuse rencontre ; ou Trouver le nœud d'une affaire, d'une question.

Prov., fig. et pop., *S'il me donne des pois, je lui donnerai des fèves*, S'il me fait de la peine, s'il me donne du chagrin, je lui rendrai la pareille. On dit de même, *Rendre pois pour fève.*

Prov. et fig., *Donner un pois pour avoir une fève*. Donner une chose pour en obtenir une autre.

FÈVE, se dit, quelquefois, Des semences de certaines autres plantes légumineuses, telles que le haricot. *Fèves de haricot*, ou simplement et mieux, *Haricot.*

Fève de Tonka, Fève odorante et brune qui est produite par un bel arbre de la Guyane (le *coumarouna odorata*), et que l'on met souvent dans le tabac pour le parfumer.

FÈVE, se dit, par extension, de Certaines semences ou fruits qui n'appartiennent point à des plantes légumineuses, telles que les grains du café ; et même de Certaines choses qui n'ont de rapport avec la fève que par la forme, comme les nymphes de vers à soie.

FÈVE, s'emploie aussi, en termes d'Art vétérinaire, comme synonyme de *Lampas*. Voyez LAMPAS.

FÉVEROLE. s. f. diminutif. Variété de la fève de marais, dont les graines sont plus petites et plus rondes, et qui sert principalement pour nourrir les animaux et pour amender les terres.

Il se dit quelquefois, particulièrement, Des fèves de haricot, lorsqu'elles sont sèches. *Un plat de féveroles.*

FÉVIER. s. m. Genre d'arbres originaires de la Chine et de l'Amérique septentrionale, dont le tronc est garni d'épines acérées. *En France, on cultive le févier dans les jardins d'ornement.*

FÉVRIER. s. m. Le second mois de l'année, lequel a vingt-huit jours seulement dans les années ordinaires, et vingt-neuf dans les années bissextiles. *En février. Le cinq de février, du mois de février. Le cinq février.*

FEZ

FEZ. s. m. Sorte de bonnet de laine rouge ou blanche, qui a remplacé le turban chez la plupart des musulmans d'Europe, et dont le nom vient de la ville de Fez, où on l'a d'abord fabriqué.

FI

FI. Interjection familière, dont on se sert pour exprimer Le mépris, la répugnance, le dégoût qu'inspire quelqu'un ou quelque chose. *Ah fi! que cela est mal! Fi, fi donc! Fi! le vilain, la vilaine!*

Elle se construit aussi avec la préposition *de*. *Fi du plaisir que quelque crainte accompagne.*

Faire fi d'une chose, La dédaigner, la mépriser.

FIA

FIACRE. s. m. Carrosse, voiture de louage et de place. *Le mot de Fiacre vient de ce que les premiers carrosses de cette espèce logeaient à l'image Saint-Fiacre. Il y a une place pour les fiacres dans cette rue. Une place de fiacres. Le numéro d'un fiacre. Un cocher de fiacre. Il est venu dans un fiacre. Sa voiture se rompit, il fut obligé de prendre un fiacre. Monter dans un fiacre. Prendre un fiacre à la course, à l'heure.*

Il se dit, par extension, Du cocher même d'un fiacre. *Ce fiacre nous a bien menés. Donner pour boire à un fiacre.*

Prov. et par mépris, *Jouer, parler, chanter, etc., comme un fiacre,* Fort mal.

FIACRE, se dit quelquefois, par mépris, d'Un mauvais carrosse.

FIANÇAILLES. s. f. pl. Promesse de mariage en présence d'un prêtre. *Faire les fiançailles. Célébrer les fiançailles. Le jour des fiançailles. Prier les parents et les amis d'assister aux fiançailles.*

FIANCER. v. a. Promettre mariage en présence du prêtre. *Il avait fiancé cette fille.* Prov., *Tel fiance qui n'épouse pas.*

Il se dit aussi en parlant De la cérémonie qui s'observe, qui se pratique par le prêtre en présence duquel se font les promesses de mariage. *Après que le curé les eut fiancés.*

Il se dit également Du père qui donne son fils ou sa fille. *Un tel fiance aujourd'hui son fils, sa fille.*

FIANCÉ, ÉE. part. passé.

Il se dit aussi substantivement. *Le fiancé. La fiancée. C'est son fiancé, sa fiancée.*

FIB

FIBRE. s. f. Il se dit de Certains filaments déliés qui se trouvent dans toutes les parties charnues ou membraneuses du corps de l'homme ou de l'animal. *L'allongement des fibres. Le relâchement des fibres. L'accourcissement des fibres. Cela relâche les fibres, la fibre. Les fibres des chairs, des muscles, des nerfs. La fibre charnue, musculaire, nerveuse. De longues fibres.*

Il se dit quelquefois, figurément, de La disposition à s'émouvoir, à s'affecter; et, dans ce sens, on ne l'emploie guère qu'au singulier. *Cet homme a la fibre délicate, sensible, chatouilleuse.*

Il se dit également Des longs filets qui entrent dans la composition des végétaux. *Les fibres d'une plante. Les fibres d'une racine. Les fibres du bois. Fibres ligneuses. Fibres corticales.*

FIBREUX, EUSE. adj. Qui a des fibres. *Les chairs sont fibreuses. Le bois est fibreux. L'écorce de cette plante est très fibreuse.*

En Botan., *Racine fibreuse,* Racine composée de filets plus ou moins longs et déliés. *La racine du cresson est fibreuse.*

FIBRILLE. s. f. diminutif. (On prononce *Fibrile.*) T. d'Anat. Petite fibre. *Les fibres les plus déliées peuvent se partager en fibrilles.*

En Botan., il se dit Des dernières ramifications de la racine.

FIBRINE. s. f. T. de Chimie. Substance animale blanche, insipide et inodore, qui constitue particulièrement la fibre musculaire. *Séparer la fibrine du sang. La fibrine devient jaune et cassante, lorsqu'on la dessèche.*

FIC

FIC. s. m. T. de Médec. et de Chirur. Excroissance ou tumeur charnue, qui vient en différentes parties du corps. *Extirper un fic.*

Il se dit également, en termes d'Art vétérinaire, d'Une certaine excroissance qui vient aux pieds des chevaux. *Ce cheval a un fic.*

FICELER. v. a. (*Je ficelle. Je ficelais. J'ai ficelé. Je ficellerai. Ficelant.*) Lier avec de la ficelle. *Cela n'a pas été ficelé assez fort, assez serré. Il faut bien ficeler ce paquet.*

FICELÉ, ÉE. part. passé. *Paquet ficelé. Carotte de tabac bien ficelée, proprement ficelée.*

FICELIER. s. m. Dévidoir sur lequel on met de la ficelle.

FICELLE. s. f. Sorte de petite corde qui est faite de plusieurs fils de chanvre, et dont on se sert ordinairement pour lier de petits paquets. *Lier avec de la ficelle. Un bout de ficelle.*

Fig. et fam., *On voit la ficelle,* On voit comment la chose se fait, par allusion aux ficelles qui servent à faire mouvoir des pantins et des marionnettes. *Les ficelles d'un art,* Certains procédés matériels, grossiers qu'on y emploie.

FICHANT, ANTE. adj. T. de Fortification. Il se dit De la ligne de feu dont le projectile, partant du flanc d'un bastion, frappe la face du bastion voisin. *La ligne de défense fichante est opposée à la ligne de défense rasante. Le feu fichant rencontre un point, et s'y arrête; le feu rasant insulte plusieurs points successivement.* Il a vieilli; on dit aujourd'hui, *Feu plongeant.*

FICHE. s. f. Petit morceau de fer ou d'autre métal servant à la penture des portes, des fenêtres, des armoires, etc. *Fiche à gond.*

Il se dit aussi d'Une petite cheville de bois ou de métal servant à fixer ou à suspendre divers objets.

FICHE, signifie aussi, Un morceau d'ivoire ou d'os, plat et ordinairement coloré, qui sert de monnaie au jeu, et qui vaut plus ou moins, selon les conventions faites entre les joueurs. *Il a perdu douze fiches.*

Fiches de consolation, Fiches qu'on donne à certains jeux, en surcroît de bénéfice, à ceux qui gagnent.

Fig. et fam., *Fiche de consolation,* Dédommagement de quelque perte, adoucissement à quelque disgrâce, etc. *Il était presque ruiné; mais il vient de recueillir un petit héritage : c'est une fiche de consolation.*

FICHE, en termes de Bibliothèque et de Bureau, Petite feuille de carton sur laquelle on écrit les titres des ouvrages que l'on veut cataloguer.

FICHER. v. a. Faire entrer par la pointe. *Ficher un clou. Ficher un pieu. Ficher en terre. Ficher bien avant.*

FICHER, en termes de Maçonnerie. Mettre des cales entre les pierres, afin d'introduire du mortier ou du plâtre dans les joints.

Popul., *Se ficher de quelqu'un* ou *de quelque chose,* S'en moquer, n'en tenir aucun compte.

FICHÉ, ÉE. part. passé.

Fig. et fam., *Avoir les yeux fichés en terre, les yeux fichés sur quelque chose,* Avoir les yeux baissés vers la terre, les avoir fixement arrêtés sur quelque chose.

FICHÉ, en termes de Blason, se dit Des croix et des croisettes qui ont le pied aiguisé.

FICHET. s. m. Petit morceau d'ivoire ou d'autre matière, qu'on met dans les trous d'un trictrac, et qui sert à marquer les parties à mesure qu'on les a gagnées.

FICHU, UE. adj. Terme de mépris, qui se dit De ce que l'on trouve mal fait ou impertinent. *Voilà un fichu compliment. Voilà un fichu drôle.* Il est bas.

FICHU. s. m. Petite pièce d'étoffe de forme triangulaire, dont les femmes se couvrent la gorge et les épaules. *Acheter un fichu. Porter un fichu. Fichu brodé. Fichu de batiste.*

FICOÏDE. s. f. T. de Botan. Genre de plantes à feuilles charnues, et à fleurs rayonnées, qui comprend un très grand nombre d'espèces, la plupart originaires du cap de Bonne-Espérance.

FICTIF, IVE. adj. Qui est imaginaire ou feint, qui n'existe ou qui n'a telle ou telle qualité que par supposition. *Des êtres fictifs. Valeur fictive. La pistole est une monnaie fictive. Titre fictif. Immeuble fictif. Propriété fictive. Entrepôt fictif.*

En termes de Docimastique, *Poids fictifs,* Très petits poids qui ont entre eux des rapports proportionnels à ceux des poids ordinaires, et dont on se sert dans les essais, lorsqu'on n'opère que sur de faibles quantités.

FICTION. s. f. Invention fabuleuse. *Fiction poétique. Ce poëme est rempli de belles fictions. Il y a des fictions qui touchent plus que la vérité. La fiction est quelquefois plus agréable que la vérité même.*

Il se prend quelquefois pour Mensonge, dissimulation, déguisement de la vérité. *Il m'a dit telle chose, mais c'est une pure fiction. Je vous parle sans fiction.*

En Jurispr., *Fiction de droit, fiction légale, fiction de la loi,* Fiction introduite ou autorisée par la loi en faveur de quelqu'un. *L'ameublissement que l'on fait par contrat de mariage de partie des immeubles de la femme pour les faire entrer en communauté, est une fiction de droit. C'est par une fiction légale, par une fiction, par fiction, que l'enfant conçu est, dans certains cas, regardé comme né.*

FICTIVEMENT. adv. Par fiction, par l'effet d'une fiction. *Cela n'existe que fictivement, n'a telle qualité que fictivement.*

FID

FIDÉICOMMIS. s. m. T. de Jurispr. Disposition par laquelle un testateur charge son héritier institué de conserver et de rendre à une personne désignée, la totalité ou une partie des biens qu'il lui laisse, soit au bout d'un certain temps, soit dans un certain cas. *Fidéicommis universel. Fidéicommis particulier. Matière de fidéicommis. Tenir par fidéicommis. Le code civil prohibe les fidéicommis.*

Fidéicommis tacite, Disposition par laquelle un testateur donne la totalité ou une partie de son bien à une personne de confiance, avec l'intention secrètement déclarée de bouche, qu'elle la remettra entre les mains d'une autre à qui le testateur

n'eût pas pu la donner directement d'après la loi.

FIDÉICOMMISSAIRE. s. m. T. de Jurispr. Celui qui est chargé d'un fidéicommis. *Il n'est que fidéicommissaire.* On l'emploie aussi comme adjectif des deux genres. *Héritier fidéicommissaire. Substitution fidéicommissaire,* Celle qui se fait par fidéicommis.

FIDÉJUSSEUR. s. m. T. de Jurispr. Caution, celui qui s'oblige de payer pour un autre qui ne payerait pas.

FIDÉJUSSION. s. f. Voyez CAUTIONNEMENT.

FIDÈLE. adj. des deux genres. Qui garde sa foi, qui remplit ses devoirs, ses engagements; qui est constant dans ses affections. *Serviteur fidèle. Fidèle à son prince, à son maître. Messager fidèle. Guide fidèle. Dépositaire fidèle. Ministre fidèle. Fidèle en ses promesses. Être fidèle à sa promesse, à sa parole, à ses serments, à l'amitié. Fidèle à tenir sa parole. Rester fidèle. Ami fidèle. Mari fidèle. Femme fidèle. Amant fidèle. Le chien est l'animal le plus fidèle.*

Être fidèle à des principes, à une habitude, etc., Ne pas s'en écarter, ne pas y renoncer.

FIDÈLE, se dit particulièrement D'un employé, d'un domestique, etc., qui ne commet point de soustractions, qui ne dérobe rien. *C'est un commis très fidèle. Un domestique intelligent et fidèle.*

Il se dit aussi, surtout dans le style élevé, Des choses qui prouvent de la fidélité. *De fidèles services. Rendre un culte fidèle. Amitié fidèle. Amour fidèle.*

Il se dit quelquefois, figurément, De certaines autres choses, pour en marquer la constance, la continuité. *La fortune lui fut toujours fidèle. La victoire nous resta fidèle.*

Il signifie encore, Qui professe la vraie religion. *Le peuple fidèle. Le troupeau fidèle. La femme fidèle sanctifie le mari infidèle.*

FIDÈLE, signifie en outre, Exact, qui ne s'écarte point de la vérité; et il se dit alors Des personnes et des choses. *Traducteur fidèle. Copiste fidèle. Historien fidèle. Témoin fidèle. Traduction fidèle. Copie fidèle. Rapport fidèle. Récit fidèle. Histoire fidèle. Portrait fidèle. C'est une peinture fidèle des mœurs du temps. Rendre un compte fidèle.* On dit à peu près dans le même sens, *Miroir, glace fidèle.*

Mémoire fidèle, Mémoire qui retient bien et avec beaucoup d'exactitude. *Souvenir fidèle,* Souvenir exact et durable que l'on a d'une chose.

FIDÈLE, est aussi substantif, et se dit de Celui ou de celle qui montre beaucoup de constance dans son attachement pour une personne. *C'est son fidèle. Venez, mes fidèles.* Dans le premier exemple, il est familier.

Il se dit, dans nos anciens historiens, De ces compagnons des rois mérovingiens qu'on appelait aussi *Leudes.*

Il se dit plus ordinairement de Celui qui a la vraie foi; et alors on l'emploie surtout au pluriel. *Les fidèles. Les vrais fidèles. L'Église est l'assemblée des fidèles.*

FIDÈLEMENT. adv. D'une manière fidèle. *Servir fidèlement. Rapporter fidèlement. Administrer fidèlement. Traduire fidèlement. Retenir fidèlement.*

FIDÉLITÉ. s. f. Attachement à ses devoirs, régularité à remplir ses engagements; ou Constance dans ses affections. *Fidélité inviolable. Fidélité éprouvée. Fidélité à toute épreuve. Garder fidélité à son prince. Prêter serment de fidélité. Jurer fidélité à un souverain. La fidélité d'un guide. La fidélité de ce dépositaire n'est point suspecte. Corrompre la fidélité de quelqu'un. Il est d'une grande fidélité dans ses promesses. Fidélité à tenir ses promesses. Vous lui devez fidélité. La fidélité conjugale. Douter de la fidélité de quelqu'un. La fidélité d'une femme. La fidélité d'un amant, d'une maîtresse. Donner des preuves de fidélité.*

Ce commis, ce domestique est d'une grande fidélité, Il a beaucoup de probité, il n'abuse jamais de la confiance qu'on lui accorde.

FIDÉLITÉ, signifie aussi, Exactitude, vérité, sincérité, et se dit Des personnes et des choses. *La fidélité d'un récit. On peut compter sur la fidélité de cet historien. Faire un rapport avec beaucoup de fidélité. La fidélité d'un témoin. Cet auteur est traduit avec fidélité. La fidélité d'une copie. La fidélité d'une traduction. Ce peintre met beaucoup de fidélité dans les détails, se pique de fidélité. C'est surtout la fidélité qu'on recherche dans les représentations de plantes et d'animaux. La fidélité des costumes contribue à l'illusion dramatique.*

Il se dit également De la mémoire, quand elle retient bien et avec exactitude. *Il ne faut pas trop compter sur la fidélité de sa mémoire. On pourrait mettre en doute la fidélité de ses souvenirs.*

FIDUCIAIRE. adj. et s. m. T. de Jurispr. Celui qui est grevé d'un fidéicommis, c'est-à-dire, qui est chargé par le testateur de remettre à quelqu'un une succession en tout ou en partie. *Héritier fiduciaire.*

En termes d'Économie politique, *Monnaie fiduciaire,* Papier-monnaie, billets de banque.

FIE

FIEF. s. m. Domaine noble dont le possesseur, appelé *vassal,* doit l'hommage et ordinairement aussi quelque redevance, quelque service, etc., au seigneur, au possesseur d'un autre domaine. On l'a dit également de Certaines autres choses et de certains droits, qui étaient possédés de la même manière. *Fief de la couronne. Fief de l'Empire. Grand fief. Fief noble. Fief lige* ou *de corps. Fief qui relevait, qui était mouvant, qui était tenu de tel seigneur. Retirer un héritage par puissance de fief. Profit de fief. Tenir une terre, un office en fief. Posséder un fief. Le droit de chasse, les essaims d'abeilles, etc., pouvaient devenir fiefs.*

Fief servant, se dit d'Un fief quelconque, par opposition Au domaine dont il relève, et qu'on nomme *Fief dominant.*

Arrière-fief, Fief mouvant d'un autre fief. *Cette terre avait plusieurs arrière-fiefs.*

Fief de dignité, Celui auquel est annexée une dignité, comme un duché, un comté, un marquisat.

Franc-fief, Fief possédé par un roturier, avec concession et dispense du roi, contre la règle commune, qui ne permettait pas aux roturiers de tenir des fiefs. On appelait *Droits de francs-fiefs, taxe de francs-fiefs,* Le droit domanial qui se levait de temps en temps sur les roturiers possesseurs de terres nobles.

FIEFFER. v. a. Donner en fief. *Fieffer un domaine. Fieffer des marais. Fieffer des terres vaines et vagues.*

FIEFFÉ, ÉE. part. passé.

Il se disait anciennement, comme adjectif, De celui qui tenait quelque chose en fief. *Homme fieffé,* ou Vassal. *Il y avait, dans certaines seigneuries, des coureurs fieffés.*

Il s'est dit particulièrement, en termes de Palais, D'un officier dépendant d'un fief. *Sergent fieffé. Il y avait au Châtelet de Paris quatre sergents fieffés.*

Il s'emploie souvent encore, figurément et familièrement, avec des substantifs qui marquent un vice, un défaut, et il signifie que ce vice, que ce défaut est au suprême degré. *Fripon fieffé. Ivrogne fieffé. Coquette fieffée.*

FIEL. s. m. Nom que l'on donne quelquefois à la bile de l'homme ou des animaux, et plus ordinairement à celle du bœuf. *La vésicule du fiel. Amer comme fiel. Fiel de bœuf préparé.*

Il signifie au figuré, Haine, animosité, humeur caustique. *Un homme plein de fiel. Répandre son fiel. Vomir son fiel. Il y a bien du fiel dans cet écrit. Un discours plein de fiel.*

Être sans fiel, n'avoir point de fiel, N'avoir point de ressentiment, point d'esprit de vengeance.

Se nourrir de fiel, Vivre dans le mécontentement, dans la jalousie, dans la haine, etc. On dit de même, *S'abreuver de fiel.*

FIENTE. s. f. Il se dit Des excréments de certains animaux. *Fiente de pigeon. Fiente de vache. Fiente de loup. Etc.*

FIENTER. v. n. Il ne se dit que des animaux, et signifie, Pousser dehors, rendre la fiente par les voies naturelles. *Un animal qui ne fiente pas, qui fiente bien.*

FIER. v. a. Commettre à la fidélité de quelqu'un. *Fier son bien. Fier sa vie. Fier son honneur à son ami. Je lui fierais tout ce que j'ai au monde.*

Il s'emploie plus ordinairement avec le pronom personnel, et signifie, Mettre sa confiance en quelqu'un ou en quelque chose; compter, faire fond sur quelqu'un ou sur quelque chose. *Se fier à quelqu'un, en quelqu'un. Il se fie à tout le monde. On ne sait plus à qui se fier. Je ne me fie qu'à vous, qu'en vous. Se fier aux discours de quelqu'un. Je me fie à votre discrétion. Vous pouvez vous y fier. Fiez-vous-y. Je ne m'y fie pas. Je me fierais de toute chose à lui. Je ne m'y fie que de la bonne sorte. Fiez-vous à lui du soin de vos affaires. Fiez-vous-en à moi. Je ne m'en fie qu'à mes propres yeux. Ne vous fiez point en de si faibles ressources. Je me fie en vos talents. Se fier à la fortune, à son crédit. Il se fie trop sur l'avenir. Se fier trop à soi-même. Se fier trop en ses propres forces. Je ne voudrais pas me fier à ce bateau qui ne vaut plus rien, à cette planche qui n'est pas solide.*

Ironiq., *Fiez-vous-y, fiez-vous à cela,* On ne doit pas se fier à cela. *Oui, oui, fiez-vous à ces belles promesses.* On dit proverbialement, dans le même sens, *Bien fou qui s'y fie.*

Prov. et fig., *Nage toujours, et ne t'y fie pas,* se dit Pour faire entendre qu'il faut s'aider soi-même, sans trop compter sur autrui.

FIER, ÈRE. adj. (L'R se prononce fortement, et rend l'E ouvert.) Hautain, altier, superbe, arrogant. *C'est un homme fier. Une femme très fière. La noblesse de ce pays est extrêmement fière. Une beauté fière.* Prov., *Être fier comme un Écossais.*

Fam., *Faire le fier,* Affecter la fierté, témoigner de la fierté. Dans cette phrase, *Fier* est pris substantivement.

Être fier, se tenir, se montrer fier de quelqu'un, de quelque chose, En concevoir, en montrer de l'orgueil, en tirer vanité. *Elle est fière de sa fille. Il se tient fier de ses amis, de ses richesses, de son crédit. Il est tout fier d'avoir réussi.*

Fier, signifie souvent, en bonne part, Qui a des sentiments nobles, élevés, qui n'est point disposé à souffrir le mépris, les humiliations, etc. *Âme fière. Caractère fier. Humeur fière. Esprit fier. Cœur fier.*

Il signifie quelquefois, surtout dans le style élevé, Audacieux, intrépide, qui méprise les périls. *Les plus fiers et les plus habiles généraux. Courage fier. De fiers coursiers.*

Il se dit encore, dans les divers sens qui précèdent, De la contenance, du ton, des actions, des discours, etc. *Attitude fière. Ton fier et menaçant. Démarche noble et fière. Mine fière. Œil, regard fier. De fiers mépris. Une réponse fière et hardie.*

En Peinture, *Touche fière,* Touche vigoureuse et hardie.

Fier, se dit populairement pour Grand, fort, remarquable en son genre. *Fière alerte. Fier orage. Fier coup de tonnerre. Il a reçu un fier coup à la tête. C'est une fière imprudence, une fière étourderie. Il faut avoir un fier courage pour cela. C'est un fier homme.* Ironiquement : *Voilà un fier marcheur, il ne peut faire une lieue sans être fatigué. Cinq mille hommes, voilà une fière armée.*

Fier, en termes de Blason, se dit D'un lion hérissé.

FIER-À-BRAS. s. m. Il se dit, familièrement, d'Un fanfaron qui fait le brave et le furieux, et qui veut se faire craindre par ses menaces.

FIÈREMENT. adv. D'une manière fière. *Il marche fièrement. Regarder quelqu'un fièrement. Traiter quelqu'un fièrement. Parler fièrement. Il s'avance fièrement.*

En termes de Peinture, *Ce tableau est fièrement touché,* Les touches en sont fières, hardies.

Fièrement, signifie quelquefois, Extrêmement, fortement. *Je l'ai fièrement tancé.* Ce sens est populaire.

FIERTE. s. f. Vieux mot qui signifiait, La châsse d'un saint. Il s'est dit particulièrement de La châsse de saint Romain, archevêque de Rouen, en mémoire duquel le chapitre métropolitain faisait grâce, chaque année, le jour de l'Ascension, à un criminel convaincu de meurtre, qui devait lever la châsse du saint. *Lever la fierte de saint Romain,* ou absolument, *Lever la fierte.*

FIERTÉ. s. f. Caractère de celui qui est fier, de ce qui est fier. On l'emploie dans la plupart des sens de l'adjectif *Fier. Il n'a point la fierté ordinaire aux personnes de son rang. Il est sans fierté. C'est un homme plein de fierté. Il a trop de fierté. Il a une fierté naturelle qui lui fait tort. La fierté des manières, du maintien, du regard. Un peu de fierté ne sied pas mal aux femmes. Il mit beaucoup de fierté dans ses réponses. Parler avec fierté. La fierté d'un discours, d'une réponse. La fierté qu'inspire la victoire. Rabattre la fierté de quelqu'un. Il en conçoit une juste fierté. Il a une noble fierté. Fierté d'âme, de caractère.* En Peinture, *Fierté de touche, de pinceau.*

FIÈVRE. s. f. Mouvement déréglé de la masse du sang, avec fréquence permanente du pouls, ordinairement accompagné de chaleur. *Les différentes sortes de fièvres. Fièvre idiopathique. Fièvre symptomatique. Fièvre continue, intermittente, rémittente, quotidienne, éphémère, tierce, quarte, double-tierce, double-quarte. Fièvre bilieuse, muqueuse, inflammatoire, adynamique, aiguë, lente, étique, maligne, putride, pestilentielle, contagieuse, pourprée, scarlatine, miliaire, cérébrale, typhoïde, etc. Fièvre jaune. Fièvre réglée. Fièvre ataxique. Grosse fièvre. Fièvre chaude. Petite fièvre. Fièvre légère. Fièvre de rhume. Fièvre de lait. Ressentir un mouvement de fièvre. Accès de fièvre. Redoublement de fièvre. Le froid de la fièvre. L'ardeur, le feu de la fièvre. Le chaud de la fièvre. Le frisson est l'avant-coureur de la fièvre. Le déclin de la fièvre. Le fort de la fièvre. Le jour de la fièvre. C'est son jour de fièvre. Avoir la fièvre. Trembler la fièvre. Il n'est pas tout à fait sans fièvre. Donner la fièvre. Causer la fièvre. Chasser la fièvre. Guérir la fièvre. Sa fièvre a cessé. La fièvre lui a repris* ou *l'a repris. La fièvre l'a quitté. Sortir de la fièvre. Il y a eu, il a couru beaucoup de ces fièvres-là cette année. Les fièvres qui règnent dans ce canton. Les fièvres ont cessé, ont disparu depuis le dessèchement de ce marais. La saison des fièvres.*

Fam., *Sentir la fièvre,* Répandre cette odeur aigre et légèrement nauséabonde qui est particulière à la plupart des fiévreux. *Il sent la fièvre à quatre pas.*

Fig. et fam., *Fièvre de cheval,* Fièvre violente.

Pop., *Avoir les fièvres,* Avoir la fièvre, ou quotidienne, ou tierce, ou quarte.

Que la fièvre le serre! se dit, par imprécation, en parlant De quelqu'un dont on a à se plaindre. On a dit elliptiquement, en des sens analogues : *Leur fièvre quartaine! Vos fièvres quartaines! Etc.*

Prov. et fig., *Tomber de fièvre en chaud mal,* Tomber d'un état fâcheux dans un pire.

Fièvre, se dit, par exagération et familièrement, d'Une émotion forte, d'un trouble violent de l'âme. *L'attente de cette nouvelle me donne la fièvre. Rien que d'y penser, j'en ai la fièvre.*

Il se dit quelquefois, dans le style élevé, de Toute agitation, de toute passion vive et désordonnée. *Cette fièvre de rébellion n'était point encore apaisée.*

FIÉVREUX, EUSE. adj. Qui cause la fièvre. *L'automne est la saison de l'année la plus fiévreuse. Des aliments fiévreux. Pays, climat fiévreux,* Pays, climat où les fièvres sont fréquentes.

Il signifie aussi, Qui est sujet à la fièvre. *Tempérament fiévreux.*

Il se dit substantivement, au masculin, Des personnes malades de la fièvre. *Il y a beaucoup de fiévreux chaque année dans ce pays. La salle des fiévreux, dans un hôpital.*

FIÉVROTTE. s. f. Petite fièvre. Il est familier et peu usité.

FIF

FIFRE. s. m. Sorte de petite flûte d'un son aigu : elle était autrefois en usage dans l'infanterie, et principalement dans l'infanterie suisse. *Jouer du fifre. Joueur de fifre. Au son du fifre et du tambour.*

Il se dit aussi de celui qui joue du fifre. *Le fifre de cette compagnie.*

FIG

FIGEMENT. s. m. Action par laquelle un liquide gras se fige, ou État de ce qui est figé.

FIGER. v. a. Congeler, épaissir, condenser par le froid, par le refroidissement. Il ne se dit guère qu'en parlant Des liquides gras. *L'air froid fige la graisse des viandes. On a prétendu que certains poisons figeaient le sang dans les veines.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *La graisse se fige. Le beurre fondu se fige. L'huile se fige très facilement. Ce bouillon s'est figé.*

Figé, ée. part. passé. *De l'huile figée.*

FIGUE. s. f. Sorte de fruit mou et sucré, plein de petits grains. *Figues blanches. Figues violettes. Figues d'été. Figues d'automne. Les premières figues. Les secondes figues. Figue sèche. Figue grasse. Figue de Marseille. Un cabas de figues. Manger des figues.*

Figue de Barbarie, Fruit du cactier ou figuier d'Inde.

Prov. et fig., *Moitié figue, moitié raisin,* Moitié de gré, moitié de force : *Il y a consenti moitié figue, moitié raisin.* En partie bien, en partie mal : *Ils vivent ensemble moitié figue, moitié raisin. Il m'a fait un accueil moitié figue, moitié raisin.* Partie sérieusement, partie en plaisantant : *Il en a fait un éloge moitié figue, moitié raisin. Il lui a tourné un compliment moitié figue, moitié raisin.*

Prov. et fig., *Ni figue, ni raisin,* Qui est indécis, incertain, qui n'appartient ni à une opinion, ni à l'autre.

Prov. et fig., *Faire la figue,* Mépriser quelqu'un, le braver, le défier, se moquer de lui. *Il fait la figue à tous ses ennemis.*

FIGUERIE. s. f. Lieu destiné à la culture des figuiers. *Une figuerie bien exposée.*

FIGUIER. s. m. Arbre de la famille des Urticées, qui porte des figues, et dont le suc est laiteux. *On connaît plus de cent espèces de figuiers. Les fleurs du figuier ne sont point apparentes, elles sont renfermées dans son fruit. Feuilles de figuier.*

Figuier d'Inde, Espèce de cactier dont la tige est formée de parties ovales et aplaties jointes par des articulations, et dont le fruit, bon à manger, a la forme d'une figue. On le nomme aussi, vulgairement, *Raquette,* et, en Botanique, *Opuntia.*

FIGURANT, ANTE. s. Danseur, danseuse qui figure dans les corps de ballets. *Il y avait quatre figurants et quatre figurantes.*

Il se dit aussi de Celui qui fait un personnage accessoire et muet dans quelque pièce de théâtre que ce soit. *Les figurants du Théâtre-Français, de l'Opéra-Comique.*

FIGURATIF, IVE. adj. Qui est la représentation, la figure, le symbole de quelque chose. *Tout était figuratif dans l'ancienne loi.*

Plan figuratif, Carte topographique. *Plan figuratif d'un lieu, d'un bois, d'une terre, d'une maison.* On dit de même, *Carte figurative.*

Écriture figurative, Écriture composée de la figure des objets que l'on veut exprimer. *Les hiéroglyphes sont une écriture figurative. Les Mexicains se servaient d'une écriture figurative.*

En termes de Gram. grecque, *Lettre figurative,* ou simplement, *Figurative,* se dit de La lettre qui caractérise le futur ou le parfait d'un verbe. *Dans λύσω, futur de λύω, la figurative est σ. Dans τετύφα, parfait de τύπτω, la figurative est φ. La figurative du futur passe à l'aoriste, et celle du parfait passe au plus-que-parfait.*

FIGURATIVEMENT. adv. D'une manière figurative. *Tous les mystères de la nouvelle loi sont compris figurativement dans l'ancienne.* Il n'est usité que dans le dogmatique.

FIGURE. s. f. La forme extérieure d'un corps, d'un être. *Un corps ne saurait exister sans avoir une certaine figure. La figure de la terre. La figure d'une pyramide. Les diverses figures qu'affectent les cristaux. Ce corps a telle figure, présente, offre telle figure. Une étrange figure d'homme. Il n'a pas figure d'homme. Il n'a pas figure humaine. Minerve, cachée sous la figure de Mentor. Le dieu prit la figure d'un cygne, d'un vieillard.*

Il se dit souvent, en un sens particulier, Du visage de l'homme. *Voilà un enfant d'une jolie figure. Voilà une jolie figure d'enfant. Avoir une belle figure, une laide figure, une plaisante, une sotte figure, une figure agréable. Être bien de figure. Sa figure a bien changé depuis deux ans. Je connais cette figure-là.*

Il se dit, par extension, de L'air, de la contenance, des manières, etc. *Je ne savais trop quelle figure je devais faire, quelle figure je devais prendre. Il fait une triste figure à table, car il est malade et souffrant.*

Il signifie aussi, L'état bon ou mauvais dans lequel se trouve une personne à l'égard de ses affaires, de son crédit, etc. *Cet homme fait une fort bonne figure à la cour, une fort bonne figure dans le monde. Il y fait une mauvaise figure, une pauvre figure. Il n'y fait aucune figure.*

En termes de Jeu, *Les figures*, Les cartes qui représentent les rois, les dames, les valets.

Absol., *Faire figure*, Être dans une situation avantageuse, paraître beaucoup, faire beaucoup de dépense.

Dans le style de la Chaire, *La figure du monde passe, change*, se dit Pour exprimer la courte durée des choses de ce monde.

FIGURE, se dit en outre de La représentation de certains objets. *Des figures de plantes, d'animaux. Figures symboliques. Leurs étendards portaient des figures bizarres et monstrueuses. Figures gravées, lithographiées. Il y a tant de figures dans chaque planche de cet ouvrage. Faire imprimer un livre avec des figures, avec figures. Figures coloriées. Figures noires.*

Il se dit plus particulièrement Des personnages représentés dans les ouvrages de peinture, de sculpture, de gravure, etc. *Il y a plusieurs figures dans ce tableau. Il n'y a qu'une figure. Cette figure est mal dessinée. Ces figures n'ont pas d'expression, de mouvement. Draper une figure. Dans toutes ces niches il y a des figures. Figure équestre. Figure de bronze, de marbre, de plâtre. Peindre, dessiner la figure. Figure de grandeur naturelle. L'ensemble de la figure a dix faces.*

Demi-figure, Celle qui ne présente que le haut du corps, depuis la ceinture.

FIGURE, dans un sens mystique, se dit de Ce qui est regardé comme représentation, comme image symbolique ou allégorique. *Joseph et Salomon sont des figures de* JÉSUS-CHRIST. *L'agneau pascal était une figure de l'eucharistie.*

Figure, en Mathématique, se dit d'Un espace borné par une ou plusieurs lignes, soit que ces lignes existent naturellement ou fictivement, soit qu'on les ait tracées sur une surface plane pour faire une démonstration, une opération, etc. *Figure plane. Figure carrée. Figure triangulaire. Figure circulaire. Le cercle, le trapèze, sont des figures de géométrie, des figures de mathématique. Tracer, faire une figure, des figures sur un tableau.* On le dit également Des lignes qui n'enferment point un espace. *La ligne spirale et la cycloïde sont des figures de mathématique.*

Figure d'astrologie, Description de la position des astres par rapport à l'horoscope qu'on veut tirer. *Figure de géomancie*, Figure qui est composée de points jetés au hasard et disposés sur seize lignes rangées de quatre en quatre, et de laquelle on prétend tirer certaines prédictions.

FIGURE, se dit pareillement, en termes de Danse, Des différentes lignes qu'on décrit en dansant. *Il sait les différents pas de cette danse, mais il n'en sait pas la figure. Figure de contredanse. Connaître bien toutes les figures.*

Figure de ballet, Les diverses situations où plusieurs personnes qui dansent une entrée de ballet, se mettent les unes à l'égard des autres dans les différents mouvements qu'elles font. *Ce maître de ballets a inventé beaucoup de figures.*

FIGURE, en termes de Grammaire et de Rhétorique, se dit de Certaines formes de langage qui servent à donner au discours plus de grâce, de vivacité, d'éclat, d'énergie, etc. *Les anciens rhéteurs attachaient une grande importance à l'étude des figures. Il y a autant et peut-être plus de figures dans le langage populaire que dans celui des écrivains et des orateurs. Prodiguer les figures. Cette figure n'est pas bien placée, bien amenée, n'est pas préparée, soutenue. Une belle figure. Une figure hardie.*

Figures de mots, Celles qui consistent, soit à étendre ou à détourner la signification des mots (*catachrèse, métonymie, métaphore, etc.*); soit à faire des constructions qui s'écartent de l'ordre simple, naturel ou direct (*ellipse, syllepse, hypallage, hyperbate, etc.*); soit enfin à tirer quelque effet de l'arrangement ou de la forme matérielle des mots (*répétition, onomatopée, etc.*).

Figures de pensée, Celles qui consistent en certains tours de pensée ordinairement indépendants de l'expression, comme l'antithèse, la comparaison, l'apostrophe, l'interrogatoire, l'énumération, la prosopopée, etc. *Les figures de pensée sont moins difficiles à traduire que les figures de mots.*

Figures de rhétorique, se dit, en général, de Toutes les *figures de pensée*, et des *figures de mots* qui ne résultent pas d'une construction particulière de la phrase : les autres se nomment, par opposition, *Figures de construction* ou *de grammaire*.

FIGURÉMENT. adv. D'une manière figurée. *Parler figurément. Cela ne se dit que figurément. Ce mot signifie proprement telle chose, et figurément il signifie telle autre. Employer, prendre un mot figurément.*

FIGURER. v. a. Représenter par la peinture, par la sculpture, etc. *Dans le fond du tableau, le peintre avait représenté un paysage; et sur le devant il avait figuré une danse de bergers et de bergères. Ces bas-reliefs sont si effacés, qu'on ne peut pas démêler ce que le sculpteur a voulu figurer. On a figuré à cet hôtel une seconde porte cochère, pour que la façade fût régulière.*

Il se dit quelquefois Des choses. *L'assemblage de ces verres de couleur figure un vase, une colonne, etc. La capucine est ainsi nommée parce que le prolongement de sa corolle figure un capuchon.*

Il signifie aussi, Représenter par un symbole. *Les Égyptiens figuraient l'année par un serpent qui mord sa queue. Par cette statue, le sculpteur a voulu figurer le peuple d'Athènes.*

Il se dit, particulièrement, dans un sens mystique. *L'immolation de l'agneau pascal de l'Ancien Testament figurait l'immolation de* JÉSUS-CHRIST *sur l'arbre de la croix.*

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel, régime indirect, et signifie, Se représenter dans l'imagination, s'imaginer. *Figurez-vous deux armées prêtes à en venir aux mains. On se figure souvent les choses autrement qu'elles ne sont. Je me le figurais grand et maigre. Je m'étais figuré qu'il me rendrait ce service. Figurez-vous quelle joie pour une mère de revoir son fils, après l'avoir cru mort. Il se figure pouvoir faire cela.*

FIGURER, s'emploie aussi comme neutre, et se dit Des choses qui ont de la convenance, qui symétrisent l'une avec l'autre. *Ces deux tableaux figurent bien ensemble. Ces deux pavillons figurent fort bien l'un avec l'autre.*

Il se dit, dans un sens analogue, De plusieurs personnes qui dansent en formant des figures. *Ces danseurs ne savent pas figurer. Ces danseuses figurent bien ensemble.*

Il se dit quelquefois De ceux qui, dans les pièces de théâtre, représentent des personnages accessoires et ordinairement muets. *Vous n'aurez pas un mot à dire, vous ne serez là que pour figurer, vous ne ferez que figurer.*

Il signifie aussi, Faire figure. *Cet homme-là, tel que vous le voyez, a figuré autrefois à la cour.*

Il se dit également, dans un sens plus général, pour Paraître, se trouver, être. *Figurer dans une cérémonie. Il n'a pas figuré d'une manière bien honorable dans ces derniers événements. Son nom ne figure plus, a cessé de figurer sur la liste des candidats.*

FIGURÉ, ÉE. part. passé.

Plan figuré d'une maison, d'un jardin, etc., La représentation de cette maison, de ce jardin.

Copie figurée, Copie d'une écriture, dans laquelle on reproduit avec exactitude la forme des caractères, la disposition des lignes, les ratures, etc. *Les fac-similés sont des copies figurées.*

Pierres figurées, Pierres sur lesquelles il y a des figures d'animaux, de plantes, etc., empreintes naturellement. On le dit aussi Des pierres qui ont la figure de quelque corps.

Danse figurée, Danse composée de différents pas et de différentes figures. En Musique, *Contre-point figuré*. Voyez CONTREPOINT.

Le sens figuré d'un mot, d'une expression, d'une phrase, L'emploi d'un mot, d'une expression, d'une phrase dans une signification détournée par rapport au sens propre. *Terme figuré, expression, phrase figurée*, Qui renferme une figure. *Discours, langage, style figuré*, Dans lequel il y a beaucoup de figures, soit de mots, soit de pensée.

FIGURÉ, se dit substantivement Du sens métaphorique ou figuré. *Le propre et le figuré. Ce mot est pris au figuré, ne s'emploie qu'au figuré. Le figuré s'emploie quelquefois*

pour adoucir une idée dont l'expression propre serait choquante ou trop dure.

FIGURÉ, en termes de Blason, se dit Des pièces sur lesquelles on représente la figure humaine.

FIGURINE. s. f. diminutif. Il se dit de Très petites figures antiques de terre cuite, de bronze, d'argent, etc., dont la plupart représentent des divinités. *Cet antiquaire a beaucoup de figurines dans son cabinet.*

Il se dit aussi, en termes de Peinture, Des figures de petite dimension, et ordinairement accessoires, qui se placent dans un paysage, dans un fond, etc.

FIGURISME. s. m. Opinion de ceux qui regardent les événements de l'Ancien Testament comme des figures de ceux du Nouveau.

FIGURISTE. s. m. Ouvrier qui coule des figures en plâtre.

FIGURISTE, en Théologie, signifie, Celui qui embrasse le figurisme.

FIL

FIL. s. m. (On prononce l'L, sans la mouiller.) Petite partie longue et déliée qu'on détache de l'écorce du chanvre, du lin, etc. *Les fils de ce chanvre, de ce lin sont extrêmement déliés.*

Il se dit aussi de Cette substance longue, flexible et très déliée, que les chenilles et les araignées tirent de leur corps. *La soie est le fil que produisent des chenilles qui vivent sur le mûrier, et qu'on appelle Vers à soie. Une araignée suspendue à son fil. Ôter les fils d'araignée. Les fils que font les chenilles.*

Fig. et fam., *Fils de la Vierge*, Les filandres qui voltigent dans l'air en automne.

FIL, se dit encore de Ce qui se forme des petits brins longs et déliés du chanvre, du lin, etc., tordus ensemble entre les doigts, avec le fuseau ou le rouet, et qu'on emploie principalement pour faire de la toile et pour coudre. *Fil de chanvre, de lin. Fil délié. Fil fin. Gros fil. Fil retors. Fil de caret. Faire du fil. Dévider du fil. Retordre du fil. Les fils de la chaîne, de la trame d'une toile. Fil à coudre. Un écheveau, un peloton de fil. Une aiguillée de fil. Mon fil s'est cassé. Un bout de fil. Un brin de fil.*

Il se dit également de Ce qui est fait de petits brins de soie, de laine, de coton, etc., tordus ensemble ; mais on ne l'emploie guère alors que dans les locutions suivantes et autres semblables : *Fil de laine, de coton, de soie, etc. Tendre les fils de la chaîne d'une étoffe de coton, de laine, etc.*

Couper de droit fil, aller de droit fil, Couper une étoffe entre deux fils sans biaiser.

Fig. et fam., *Aller de droit fil*, Aller directement à son objet.

Prov. et fig., *Donner du fil à retordre à quelqu'un*, Lui causer de la peine, lui susciter des embarras. *S'il m'attaque, je lui donnerai bien du fil à retordre.*

Fig. et fam., *De fil en aiguille*, De propos en propos, en passant insensiblement d'une chose à une autre. *Il m'a raconté toute l'histoire de fil en aiguille. De fil en aiguille, ils en vinrent à se quereller, jusqu'à se dire des injures.*

Fig. et fam., *Cela ne tient qu'à un fil*, se dit De ce que la moindre cause peut aisément détruire, faire manquer, etc. *La vie de l'homme ne tient qu'à un fil.* On dit aussi, *Il ne tient qu'à un fil*, en parlant D'un homme qui est près de perdre sa place, son emploi.

Fig. et fam., *Des finesses cousues de fil blanc*, Des finesses grossières et qu'il est aisé de reconnaître.

Fig. et poétiq., *Le fil de la vie, de nos destinées, de nos jours, etc.*, Le cours de la vie, de notre existence ; par allusion à la fable païenne des Parques, qui filaient, dévidaient et coupaient le fil de la vie des hommes. *La Parque a tranché le fil de ses jours.*

Fig., *Le fil d'Ariane*, se dit, quelquefois, de Ce qui sert à diriger, à guider dans certaines recherches difficiles ; par allusion au fil qu'Ariane donna secrètement à Thésée, pour qu'il retrouvât son chemin dans les détours du labyrinthe. *Cette vérité, une fois trouvée, devint pour lui le fil d'Ariane.* On dit même simplement *Fil*, dans le même sens. *Je cherchais un fil qui me dirigeât dans cet immense dédale.*

Fig. et fam., *Tenir les fils, faire jouer les fils, faire aller les fils*, se dit D'une chose que l'on dirige à son gré, par allusion aux fils de chanvre ou de métal qui servent à faire mouvoir les marionnettes.

Fil de perles, Collier de perles enfilées.

Fil à plomb, Instrument de charpentier, de maçon, etc., qui consiste en un morceau de plomb suspendu à un cordonnet, et qui sert à mettre les ouvrages d'aplomb.

FIL, se dit aussi Des métaux, lorsqu'ils sont tirés en long d'une manière si déliée, qu'il semble que ce soit du fil. *Fil d'argent. Fil d'archal*, ou *Fil de fer. Fil de laiton. Faire mouvoir des marionnettes avec des fils de métal.*

Il signifie en outre, Le tranchant d'un instrument qui coupe. *Le fil d'un rasoir. Le fil d'une épée.*

Passer au fil de l'épée, Tuer en passant l'épée au travers du corps. Il ne se dit guère qu'en parlant D'un grand nombre de personnes massacrées de cette manière dans une ville, dans une place de guerre qui vient d'être prise. *La garnison fut passée au fil de l'épée.*

Donner le fil à un rasoir, à un couteau, à une épée, etc., Les rendre tranchants. On dit dans un sens analogue, *Ce couteau, cette épée, ce rasoir, etc., a le fil.*

Ôter le fil à un rasoir, à un couteau, etc., Passer sur la pierre un rasoir, un couteau, etc., fraîchement repassé, pour enlever la partie faible et pliante du fil.

Fig. et pop., *Avoir le fil*, Être fin, rusé. *C'est un gaillard qui a le fil.*

FIL, se dit également de Ces petites parties longues et déliées dont l'assemblage forme le corps des végétaux, et principalement des arbres. *Suivre le fil du bois. Prendre le fil du bois.*

Il s'applique, dans un sens analogue, Aux viandes. *Couper une pièce de bœuf dans le fil.*

FIL, se dit quelquefois d'Un défaut de continuité dans le marbre ou dans la pierre. *Il y avait un fil à l'endroit où cette table de marbre vient de se casser.*

FIL, se dit encore Du courant de l'eau. *Suivre le fil de l'eau.*

Fig. et fam., *Aller contre le fil de l'eau*, Entreprendre une chose à laquelle tout est contraire.

FIL, se dit aussi figurément pour Suite, liaison, enchaînement. *Perdre le fil d'une affaire. Le fil d'un discours. Interrompre le fil du discours, le fil de l'histoire, de la narration. Reprendre le fil des événements, dans un récit. Suivre le fil des idées. Il n'était pas facile de suivre, de saisir, d'apercevoir le fil de cette intrigue, tous les fils de cette intrigue, de ce complot. Renouer le fil d'une intrigue.*

Le fil de l'analogie, La suite et la liaison des rapports que l'analogie indique.

FILAGE. s. m. Action ou manière de filer le chanvre, le lin, la laine, la soie, etc. *On a payé tant pour le filage. Le filage de la laine destinée pour faire la chaîne d'une étoffe est différent de celui de la trame.*

FILAGRAMME. s. m. Voyez FILIGRANE.

FILAIRE. s. f. T. de Zoologie. Espèce de vers parasites. *La filaire de Médine. La filaire du cristallin.*

FILAMENT. s. m. Petit fil, petit brin long et délié, semblable à celui qui se tire de l'écorce du chanvre ou du lin. *Les filaments des plantes. Les filaments d'une écorce. Cela est plein de filaments, n'est formé que de filaments. Les filaments de l'asbeste, de l'amiante. De longs filaments.*

FILAMENT, est quelquefois synonyme de Fibrille, en termes d'Anatomie. *Les filaments qui composent les nerfs, les muscles, etc. Filament nerveux, musculaire, cellulaire.*

FILAMENTEUX, EUSE. adj. T. de Botanique. Qui a des filaments. *Écorce filamenteuse.*

FILANDIÈRE. s. f. Femme ou fille dont le métier est de filer. *Une habile filandière.* Il ne s'emploie guère que dans le style poétique.

Adjectiv., *Les sœurs filandières*, Les Parques.

FILANDRES. s. f. pl. Certains fils blancs et longs qui volent en l'air dans les beaux jours d'automne, et qui s'attachent au chaume, aux haies, aux herbes, etc. *Toute la campagne était pleine de filandres. On croit que les filandres sont formées par de petites araignées.*

Il se dit aussi Des fibres de la viande, lorsqu'elles sont longues et coriaces. *C'est une viande pleine de filandres.*

Il se dit, en termes d'Art vétérinaire, de Certains filets blancs qui se forment quelquefois sur les plaies des chevaux et qui s'opposent à la cicatrisation.

Il se dit encore de Petits vers qui se trouvent dans diverses parties du corps des oiseaux de proie.

FILANDREUX, EUSE. adj. Rempli de filandres. *Viandes filandreuses.*

Fig., *Style, discours filandreux*, Style, discours, dont les phrases sont longues, pesantes, embarrassées. On dit aussi, *Un écrivain filandreux.*

FILANT, ANTE. adj. Qui file, qui coule doucement. *Une matière filante. Un liquide onctueux et filant.*

Étoile filante. Voyez ÉTOILE.

FILASSE. s. f. Assemblage, amas de filaments tirés de l'écorce du chanvre, de celle du lin, etc. *De la filasse de lin, de chanvre. Filasse à faire du fil. Charger une quenouille de filasse. Des mèches de filasse. Boucher une fente avec de la filasse. Les diverses qualités de filasse. Filasse à faire des câbles.*

Fig. et fam., *Des cheveux de filasse*, Des cheveux qui ressemblent à de la filasse.

Fig. et fam., *Ce n'est que de la filasse*, se dit D'une viande insipide et filandreuse.

FILASSIER, IÈRE. s. Celui, celle qui façonne les filasses, ou qui en fait commerce.

FILATEUR. s. m. Celui qui tient, qui dirige une filature.

FILATURE. s. f. Lieu, établissement où

l'on file en grand la soie, la laine, le coton, etc. *Filature de soie. Filature de laine. Filature de coton. Il a une riche filature. Le chef, les ouvriers d'une filature.*

Il se dit, quelquefois, de L'action ou de l'art de filer en grand. *Appliquer les machines à vapeur à la filature.*

FILE. s. f. Suite ou rangée de choses ou de personnes disposées en long et l'une après l'autre. *Une longue file de gens qui vont un à un. Aller à la file, file à file. Prendre la file des voitures. Suivre la file. Se mettre à la file. Prenez garde de ne pas perdre la file. Rompre, couper la file.*

Il se dit, en termes de Guerre, d'Une rangée de soldats disposés les uns derrière les autres à peu de distance et sur une même ligne. *Ranger les files. Compter les files. Serrer les files. Par file à gauche. Par file à droite.*

Chef de file, Celui qui est le premier d'une file. Dans la Tactique navale, il se dit Du vaisseau qui est le premier de la ligne de bataille, qui tient la tête de l'armée.

Serre-file, se dit Des officiers et des sous-officiers placés derrière une troupe en bataille, sur une ligne parallèle au front de cette troupe. *Se placer en serre-file. Les serre-files.* Dans la Tactique navale, il se dit Du vaisseau qui ferme la ligne, qui marche le dernier de tous. *Être le serre-file.*

Feu de file, Feu d'une troupe qui tire par file, et sans interruption. *Un feu de file bien nourri.* Techniquement, on dit, *Feu de deux rangs.*

FILÉ. s. m. Il se dit de L'or ou de l'argent tiré à la filière et laminé, qu'on applique sur un fil de soie, de chanvre, etc. *Du filé d'or. Du filé d'argent.*

FILER. v. a. Tordre ensemble plusieurs brins de chanvre, de lin, de soie, de laine, etc., pour qu'ils forment un fil. Souvent, on l'emploie absolument. *Filer du lin, du chanvre, de la soie, de la laine, du coton. Filer gros. Filer fin. Filer menu. Filer au fuseau, au rouet. Filer sa quenouille. Machine à filer.* On dit dans un sens analogue, *Filer des cordes à boyau.*

Il se dit aussi Des insectes qui tirent un fil de leur corps. *Une araignée qui file sa toile. Les chenilles, les vers à soie, filent.*

Prov. et fam., *Du temps que la reine Berthe filait,* Dans le bon vieux temps.

Fig. et fam., *Ce chat file,* se dit D'un chat qui fait un certain bruit continu, semblable à celui d'un rouet.

Fig. et fam., *Filer sa corde,* Faire des actions qui peuvent mener au gibet.

Fig. et poétiq., *Les Parques, les destinées lui filent une belle vie, lui filent de beaux jours, etc.,* se dit en parlant D'une personne qui a une vie glorieuse, une vie heureuse. Voyez PARQUE.

Fig. et popul., *Filer un mauvais coton,* Être dans une position fâcheuse, dans un mauvais état de santé.

Prov. et fig., *Filer le parfait amour,* Nourrir longtemps un amour tendre et romanesque. *Ils ont filé deux ans le parfait amour, avant de se marier.* On le dit quelquefois en plaisantant. *Il file le parfait amour auprès de cette femme, qui se moque de lui.*

Fig., *Filer une intrigue, une scène, une reconnaissance, etc.,* Les conduire, les développer progressivement et avec art. *Cette intrigue, cette scène est bien filée.*

Fig., fam. et par plaisanterie, *Filer une période,* Faire une longue période.

FILER, signifie également, Tirer de l'or, de l'argent, etc., en les passant à la filière; ou Couvrir d'un fil d'or ou d'autre métal, ordinairement laminé, un fil de soie, de chanvre, etc. *Filer de l'or, de l'argent. Filer sur soie, sur fil.*

FILER, en termes de Marine, signifie, Lâcher, larguer. *Filer le câble. Filer du câble pour soulager l'ancre. Filer une manœuvre. Filer les écoutes.*

Filer la ligne de sonde, La laisser descendre librement dans l'eau.

Filer un nœud, deux nœuds, trois nœuds, etc., se dit D'un navire qui, dans l'espace de trente secondes, parcourt une fois, deux fois, trois fois, etc., la longueur qui sépare les nœuds de la ligne de loch. Voyez NŒUD.

Au Jeu, *Filer ses cartes,* Les découvrir lentement et peu à peu. *Filer la carte,* Escamoter une carte, donner une carte différente de celle qu'on devrait donner, et retenir cette dernière pour soi. *Il a filé la carte pour se donner un as.*

En Musique, *Filer un son,* En prolonger l'exécution en commençant *piano,* pour augmenter jusqu'au *forte,* et finir ensuite comme on a commencé. *Il file bien les sons.*

FILER, est aussi neutre; et alors il se dit D'une matière molle et tenace qui s'allonge en filets. *La glu file aisément.*

Il se dit de même D'une liqueur qui coule doucement et sans se diviser en gouttes. *Ce sirop, cette liqueur file. Ce vin tourne à la graisse, il file.*

Cette lampe file, Elle laisse échapper une fumée épaisse.

Fig. et fam., *Filer doux,* Demeurer dans la retenue, dans la soumission à l'égard de quelqu'un que l'on craint; souffrir patiemment une injure. *Je me suis fâché, ils ont filé doux. Cet homme faisait le fanfaron, mais il fut obligé de filer doux.*

FILER, neutre, signifie encore, Aller de suite, l'un après l'autre et près à près. *Faire filer les troupes sur un point. Faire filer le bagage. Il y a plus de six heures que les troupes filent. Faites filer toute cette infanterie. Pendant que les troupes filaient.*

Faire filer des troupes dans un pays, Les y faire passer sans éclat.

FILER, signifie quelquefois, populairement, S'en aller, se retirer. *Il faut filer. Allons, filez.*

Il signifie, au Brelan, Ne mettre au jeu précisément que ce qu'on est obligé d'y mettre. *Il faut filer quand on est en malheur.*

FILÉ, ÉE. part. passé. *Du lin, du coton bien filé. Les cotons filés. Des sons bien filés.*

Fig. et poétiq., *Des jours filés d'or et de soie,* Une vie douce et heureuse.

FILERIE. s. f. Lieu où l'on file le chanvre pour l'employer soit en fil, soit en corde.

FILET. s. m. diminutif. Fil délié, petit fil.

Fig. et fam., *Sa vie ne tient plus qu'à un filet,* se dit D'un infirme ou d'un malade qui est sur le point de mourir. Il est peu usité aujourd'hui et on dit ordinairement, *Sa vie ne tient plus qu'à un fil;* mais on a conservé *Filet* dans la locution suivante, *Il n'a qu'un filet de vie.*

FILET, se dit aussi De ce qui ressemble à un petit fil, et surtout Des petites fibres des plantes. *Tout s'en va par filets. Cette herbe, cette racine est pleine de filets, de petits filets.*

Il se dit particulièrement, en Botanique, de Cette partie de l'étamine qui supporte l'anthère, et qui est ordinairement plus ou moins déliée. *Les filets de cette fleur sont velus. Filets plus longs que le tube de la corolle.*

Il signifie, en termes d'Anatomie, Les ramifications les plus ténues des nerfs. *Les filets nerveux.* Il signifie particulièrement, Le pli membraneux qui est sous la langue, et dont le principal usage est de régler les mouvements de cet organe. Ce pli est quelquefois si court, dans les enfants nouveau-nés, qu'il les empêche de remuer la langue avec facilité et s'oppose à la succion; alors on le coupe avec des ciseaux. *Couper le filet. Faire l'opération du filet.*

Avoir le filet, se dit, improprement, De celui dont la langue est gênée dans ses mouvements par quelque vice dans la conformation du filet.

Prov., *Il n'a pas le filet,* se dit De quelqu'un qui parle beaucoup.

FILET, se dit, dans plusieurs Arts, de Certains ornements longs et déliés. *Couverts d'argent à filets. Faire un filet sur le bord de la couverture d'un livre. Reliure de veau, avec filets. Orner une pièce de serrurerie d'un filet en relief, d'un filet. Cette moulure est accompagnée d'un filet.*

Le filet d'une vis, La saillie en spirale qui règne autour de son cylindre.

FILET, se dit particulièrement, En Imprimerie, de Certains traits qui ont diverses formes et divers usages. *Séparer les colonnes d'un tableau par des filets. Mettre un filet au-dessous d'un titre. Filet double. Filet maigre. Filet d'ornement.* On le dit également Des lames de métal qui servent à imprimer ces sortes de traits. *Les filets sont d'acier, de cuivre, ou de métal à caractères.*

FILET, se dit encore figurément d'Un liquide, et particulièrement de l'eau qui coule, qui vient en très petite quantité. *Un ruisseau qui se divise en petits filets. Un maigre filet d'eau. Cette fontaine, cette pompe ne donne qu'un filet d'eau.*

Un filet de vinaigre, Un peu de vinaigre. *Mettre un filet de vinaigre dans une sauce.*

Un filet de voix, Une petite voix. *Ce chanteur n'a qu'un filet de voix.*

FILET, signifie aussi, Un rets pour prendre du poisson ou des oiseaux. *Il a été pris au filet. Tendre des filets. Jeter le filet. Rompre les filets. Les mailles d'un filet. Il a pris tous ces poissons d'un seul coup de filet. Acheter un coup de filet.*

Fig. et fam., *Prendre d'un seul coup de filet plusieurs voleurs, plusieurs ennemis, etc.,* Envelopper et prendre à la fois plusieurs voleurs, etc. On dit dans un sens analogue, *Voilà un beau coup de filet.* Cette dernière phrase s'emploie aussi Lorsqu'on parle de quelque profit, de quelque gain considérable fait d'un seul coup.

FILET, se dit figurément, surtout au pluriel, en parlant De pièges, de séductions. *Ils le firent aisément tomber dans leurs filets. Elle sut l'attirer dans ses filets.*

FILET, se dit encore, au propre, de Certains ouvrages à mailles qu'on emploie à divers usages. *Un filet de soie retenait ses cheveux. Cette femme était coiffée d'un filet. Suspendre un filet dans l'intérieur d'une voiture de voyage.*

Il se dit particulièrement Des rets d'un jeu de paume, qui sont au-dessus des murs. *La balle est dans les filets. Mettre dans les filets.*

FILET, signifie aussi, Une espèce de pe-

tite bride à mors articulé. *On mène ce cheval avec un simple filet. Tenir un cheval au filet afin qu'il ne mange point.*

FILET, en termes de Boucherie et de Cuisine, La partie charnue qui est le long de l'épine du dos de quelques animaux; et on ne l'appelle ainsi que quand ces animaux ont été dépecés pour être mangés. *Filet de bœuf, de cerf, de sanglier, de chevreuil.* Dans un sens analogue, *Filets de merlan, de sole.*

FILEUR, EUSE. s. Celui, celle qui file. Il se dit non seulement Du fil, mais de la soie, de la laine, du coton, des boyaux, et des autres choses qui se préparent en longs fils ou filets. *Fileuse au rouet. Fileuse à la quenouille. Fileur de coton.*

FILIAL, ALE. adj. Qui appartient au fils, à l'enfant; qui est du devoir du fils, de l'enfant. *Obéissance filiale. Crainte filiale. Respect filial. Amour filial. Tendresse filiale. Elle fut un modèle de piété filiale.*

FILIALEMENT. adv. D'une manière filiale.

FILIATION. s. f. Suite continue de générations, dans une même famille; ligne directe qui descend des aïeux aux enfants, ou qui remonte des enfants aux aïeux. *La filiation de cette famille est bien établie depuis trois siècles. Il prétend être d'une ancienne maison, mais sa filiation n'est point prouvée.*

Il se dit, particulièrement, Du seul degré de génération des père et mère aux enfants. *La filiation légitime se prouve par acte authentique, et à défaut d'acte, par la possession d'état. La filiation illégitime ne peut être établie, quant au père, que par une reconnaissance authentique émanée de lui.*

Il s'est dit figurément en parlant D'une église, d'une abbaye qui devait son origine à une autre. *Cette abbaye était de la filiation de Clairvaux.*

Il s'est dit pareillement de L'adoption d'un corps par un autre. *Les académies de Soissons et de Marseille étaient unies par filiation à l'Académie française.*

Il se dit encore, figurément, en parlant Des choses qui naissent les unes des autres, qui se rattachent les unes aux autres. *La filiation des idées. La filiation des mots.*

FILICULE. s. f. T. de Botan. Espèce de capillaire dont les feuilles sont semblables à celles de la fougère. *La filicule est pectorale.*

FILIÈRE. s. m. Morceau d'acier percé d'un trou, ou de plusieurs trous inégaux, par lesquels on fait passer l'or, l'argent, le cuivre, etc., qu'on file. *Il faut faire passer cet or, cet argent par la filière.*

Il se dit également en termes de Serrurerie, d'Arquebuserie, d'Horlogerie, etc., d'Un morceau d'acier percé de plusieurs trous inégaux taillés intérieurement en spirale, de manière que le bout de fer, de cuivre, etc., qu'on y fait passer en tournant, prend la forme d'une vis. *La filière et les tarauds.*

Fig. et fam., *Passer par la filière*, Subir une longue, une rude épreuve. On dit aussi, *Faire passer quelqu'un par toutes les filières*, Lui susciter toutes sortes de chicanes, de difficultés.

Fig. et fam., *Un filière de gens*, se dit d'Un grand nombre de gens par les mains desquels passe une même affaire. *Il faudra que votre pétition passe par toute une filière de commis, d'employés.*

FILIÈRE, en termes de Charpenterie, se dit d'Une pièce de bois qui sert aux couvertures des bâtiments, et sur laquelle portent les chevrons. *La filière de ce toit est rompue, il faut en remettre une autre.*

FILIFORME. adj. des deux genres. T. d'Hist. nat. Délié comme un fil. *Les antennes de certains insectes sont filiformes. Les pédoncules de ces fleurs sont filiformes. Feuilles filiformes.*

En Médecine, *Pouls filiforme*, Pouls très faible et qui ne se sent presque plus.

FILIGRANE. s. m. Ouvrage d'orfèvrerie travaillé à jour, et fait en forme de petits filets. *Un chapelet de filigrane.*

FILIGRANE, se dit aussi de Lettres ou figures de cuivre que l'on fixe sur la forme à fabriquer le papier, et dont la marque paraît sur la feuille de papier.

Il se dit également de Cette marque. *Les billets de banque ont des filigranes.*

FILIN. s. m. T. de Marine. Il se dit de Tout cordage qui n'est pas câble ou grelin. *Les haubans, les écoutes, les amarres, etc., sont de filin.*

FILIPENDULE. s. f. T. de Botan. Espèce de spirée qui croît dans les bois, et dont les racines ont des tubercules attachés comme par des fils.

FILLE. s. f. Terme qui exprime la relation d'une personne du sexe féminin avec son père et sa mère, ou avec l'un des deux seulement. *Fille légitime. Fille naturelle. Fille aînée. Fille cadette. Fille unique. Fille adoptive. La mère et la fille. C'est la fille d'un tel. C'est votre fille. Il vient de marier sa fille. Elle est fille du roi.*

Petite-fille, La fille du fils ou de la fille, par rapport à l'aïeul ou à l'aïeule.

Arrière-petite-fille, La fille du petit-fils ou de la petite-fille, par rapport au bisaïeul ou à la bisaïeule.

Belle-fille. Terme relatif, qui exprime l'alliance entre la fille née d'un premier mariage, et le second mari de sa mère ou la seconde femme de son père. *C'est votre belle-fille, vous avez épousé son père.* On le dit aussi d'Une bru, d'une femme par rapport au père ou à la mère de son mari. *C'est ma belle-fille, elle a épousé mon fils.*

Poétiq., *Les filles de Mémoire*, Les Muses. *Les filles d'enfer*, Les Furies.

FILLE, se dit quelquefois de Celle qu'on regarde ou qu'on aime comme sa fille. *Elle a trouvé dans sa nièce une fille tendre et soumise.*

Ma fille. Terme d'affection, de tendresse, dont les personnes d'un certain âge ou d'un caractère vénérable, se servent quelquefois envers une personne du sexe qui n'est point leur fille. *Ma fille, lui dit le bon vieillard, écoutez-moi.*

La fille aînée des rois de France. Titre que prenait l'université de Paris.

FILLE, en poésie et dans le style élevé, se prend pour Descendante, issue de telle ou telle race, native de tel ou tel pays. *La fille des Césars. La fille de tant de princes. Les filles de Lesbos.*

Fig., *La vérité est fille du temps, l'admiration est souvent la fille de l'ignorance, etc.*, Le temps produit la vérité, l'admiration naît souvent de l'ignorance, etc.

FILLE, est aussi le nom que l'on donne aux religieuses de certaines communautés. *Les filles du Calvaire. Les filles de Saint-Thomas. Etc.*

FILLE, s'est dit, au figuré, Des églises, abbayes et prieurés qui étaient de la fondation et de la dépendance d'une autre église. *Ces abbayes sont filles de Cîteaux. C'est une fille, une des filles de Cîteaux.*

Il s'est dit pareillement Des corps qui étaient adoptés par un autre. *L'Académie de Soissons, celle de Marseille, etc., se disaient filles de l'Académie française.*

FILLE, se dit aussi pour désigner simplement Le sexe féminin. *Elle est accouchée d'une fille. Il y a dans cette famille plus de filles que de garçons. Une petite fille.*

Il se dit, particulièrement, par opposition à Femme mariée. *Elle est encore fille, elle n'est pas mariée. Fille à marier. Elle est déjà grande fille. Une petite fille. Une jolie fille. Une honnête fille. Une jeune fille. Une vieille fille. Mourir fille.*

Filles d'honneur, Filles de qualité qui sont auprès des reines, des grandes princesses. *Les filles d'honneur de la reine*, ou simplement, *Les filles de la reine.*

Fille de boutique, Celle qui est employée dans une boutique, soit pour vendre, soit pour travailler.

Fille de chambre, Fille ou femme qui sert à la chambre auprès d'une dame. Cette dénomination a vieilli : on dit maintenant, *Femme de chambre.*

Fille de service, Fille ou femme employée à différents services, dans une maison. On dit quelquefois, absolument et familièrement, *La fille*, en parlant de La servante, surtout dans les hôtelleries et dans les auberges. *Appeler la fille. Donner quelque chose pour la fille, lorsqu'on paye sa dépense.*

Fille de joie, fille publique, ou simplement *Fille.* Noms que l'on donne aux prostituées. *C'est un homme qui fréquente les filles.*

Les filles repenties, ou simplement, *Les Repenties*, se dit de Certaines maisons religieuses où des filles qui ont vécu dans le désordre, se retirent ou sont renfermées pour faire pénitence.

FILLETTE. s. f. diminutif. Petite fille, jeune fille. *Ce n'est encore qu'une fillette. Gentille, jolie fillette.*

Prov., *Bonjour lunettes, adieu fillettes*, Lorsqu'on commence à vieillir, il faut renoncer à faire le galant.

FILLEUL, EULE. s. Terme relatif, qui se dit de Celui ou de celle qui ont été tenus sur les fonts de baptême, par rapport au parrain et à la marraine qui les ont tenus. *C'est mon filleul. C'est ma filleule.*

FILOCHE. s. f. Espèce de tissu, de filet. *Filoche de soie, de fil.*

FILON. s. m. Veine métallique ou fossile, souterraine ou à fleur de terre. *Rencontrer un filon en creusant. Un filon d'argent, d'étain, de houille. Exploiter un filon. La direction d'un filon. Filon capital. Les branches, les rameaux d'un filon. Ce filon est riche, est pauvre.*

FILOSELLE. s. f. Espèce de grosse soie ou de fleuret. *Des bas de filoselle.*

FILOU. s. m. Celui qui vole avec adresse. *Un filou lui a pris sa montre. Les gendarmes ont arrêté plusieurs filous. Un tour de filou.*

Il se dit aussi de Celui qui trompe au jeu. *Je ne veux point jouer avec lui, c'est un filou, un vrai filou.*

FILOUTER. v. a. Voler avec adresse. *Il m'a filouté ma bourse.* Absol., *Il passe sa vie à filouter.*

Il signifie également, Tromper au jeu. *On m'a filouté. Ne jouez pas avec lui, il vous filoutera.*

Fam., *Filouter quelqu'un de tant*, Le tromper de tant. *Il l'a filouté de cinquante francs.*

Filouté, ée. part. passé.

FILOUTERIE. s. f. Action de filou. *C'est une pure filouterie. Il ne vit que de filouteries.*

FILS. s. m. (On ne prononce point l'L.) Terme qui exprime la relation d'une personne du sexe masculin avec son père et sa mère, ou avec l'un des deux seulement. *Fils légitime. Fils adoptif. Fils naturel. Fils aîné. Fils puîné. Fils unique. Fils posthume. Un fils de prince. Un bon fils. Un fils dénaturé. Il me traita comme si j'eusse été son propre fils. Il a trois fils. C'est le fils d'un tel. Son fils est avocat. Dubois père, et Dubois fils.* On dit, pour désigner une maison de commerce tenue par un père et son fils conjointement, *Un tel et fils, négociants.*

Fils de famille, Celui qui vit sous l'autorité de son père et de sa mère, ou sous l'autorité d'un tuteur. *Il n'est pas prudent de prêter aux fils de famille.* Pour un autre sens de *Fils de famille*, voyez Famille.

Dans l'Écriture sainte, Jésus-Christ est appelé *Le Fils de l'homme.*

Le fils de la maison, Le fils du maître de la maison.

Fils de maître, se disait autrefois de Celui qui, étant fils d'un maître dans quelque art, dans quelque métier, avait de certains droits, de certains privilèges par rapport à la maîtrise. *Il fut préféré comme fils de maître.*

Fig. et fam., *Fils de maître*, Celui qui a les mêmes qualités, les mêmes talents que son père, qui excellait en quelque chose. *Il est fort éloquent, il est fils de maître.*

Prov., *Il est fils, il est bien fils de son père*, se dit De celui qui ressemble beaucoup à son père, ou qui a les mêmes défauts, etc., que son père.

Prov., *Il n'est fils de bonne mère qui ne voulût avoir fait cette action*, Il n'y a point d'honnête homme qui ne voulût, etc. *Il n'est fils de bonne mère qui n'ait couru à ce spectacle*, On a couru en foule à ce spectacle.

Fig., *Il est le fils de ses œuvres*, se dit D'un homme qui ne doit qu'à son mérite sa fortune, la considération dont il jouit, le haut rang où il est élevé.

Petit-fils, Le fils du fils ou de la fille, par rapport à l'aïeul ou à l'aïeule.

Arrière-petit-fils, Le fils du petit-fils ou de la petite-fille, par rapport au bisaïeul ou à la bisaïeule.

Beau-fils. Terme relatif, qui exprime l'alliance entre l'enfant mâle né d'un mariage antérieur, et le second mari de sa mère, ou la seconde femme de son père. *C'est votre beau-fils, puisque vous avez épousé sa mère. Elle a épousé un veuf, et elle a deux beaux-fils.*

Fig. et fam., *Faire le beau fils*, Affecter du soin, de la recherche dans son ton, ses manières, ses vêtements. On dit de même, *C'est un beau fils.*

Fils, se dit aussi de Celui qu'on regarde ou qu'on aime comme son fils. *L'orphelin qu'il avait protégé devint son fils et son ami. Vous retrouverez en lui le fils que vous avez perdu.*

Mon fils. Terme d'amitié dont les personnes d'un certain âge ou d'un caractère vénérable, se servent quelquefois envers un jeune homme ou un homme qui n'est point leur fils. *Mon fils, lui dit-elle, ne dédaignez pas mes avis. Venez, mon fils, que je vous embrasse.*

Poétiq. et fig., *Les fils de Mars*, Les guerriers. *Les fils de la victoire*, Les guerriers que la victoire favorise. *Les fils d'Apollon*, Les poëtes. *Les fils de l'harmonie*, Les musiciens, et même les poëtes. *Etc.*

Le Fils aîné de l'Église. Qualification donnée au roi de France.

Un fils de France, se disait Des fils du roi de France.

Fils, en poésie et dans le style élevé, se prend pour Descendant, issu de telle ou telle race, né en tel ou tel pays. *Les fils de saint Louis. Le fils de vingt rois. Les fils de l'Helvétie. Les fils de l'étranger.*

Dans la Mythologie, *Les fils de la terre*, Les géants.

Fig., *Un fils de la terre*, Un homme né dans une basse condition et qui est arrivé à une haute fortune.

Fig., *Le luxe est fils de la vanité, les vices sont les fils de l'oisiveté, etc.*, La vanité produit le luxe, l'oisiveté fait naître les vices, etc.

Fils, se dit aussi pour désigner simplement Le sexe masculin, et signifie, Un enfant mâle, un garçon. *Elle est accouchée d'un fils. De ce mariage naquirent trois fils et deux filles.*

FILTRANT, ANTE. adj. Qui sert à filtrer. *Fontaine filtrante. Pierre filtrante. Papier filtrant.*

FILTRATION. s. f. Passage d'un liquide à travers un corps destiné à l'éclaircir, à le purifier. *Filtration de l'eau par le sable, par des pierres poreuses.*

Il se dit aussi, en général, Du passage d'un liquide à travers un corps poreux. *L'eau s'étend assez loin par la seule filtration.*

Il se dit, en Chimie et en Pharmacie, d'Une opération qui consiste à faire passer un liquide contenant des matières étrangères, à travers un corps propre à les retenir. *La filtration de ces sucs est fort longue à faire. La filtration en est lente.*

Il s'est dit autrefois, en Physiologie, de L'action par laquelle la bile, la sueur et les autres humeurs se séparent du sang. *La filtration des humeurs.*

FILTRE. s. m. Papier, étoffe, linge, pierre, sable, charbon, éponge, etc., au travers de quoi on passe une liqueur qu'on veut clarifier. *On a fait passer cette liqueur par le filtre. Filtre fin. Filtre délié.*

Il s'est dit autrefois, en Physiologie, Des organes du corps qui séparent quelque humeur de la masse du sang.

FILTRE. s. m. Breuvage. Voyez Philtre.

FILTRER. v. a. Passer un liquide par le filtre. *Filtrer de l'hypocras dans une chausse. Filtrer du petit-lait. Pierre à filtrer.*

Il s'est dit autrefois, en Physiologie, Des organes qui élaborent les humeurs. *Les organes qui filtrent les humeurs.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *L'eau se filtre dans une fontaine, dans le charbon.*

Il est également neutre ; et alors il se dit soit D'un liquide qui passe par un filtre, soit D'un liquide qui pénètre à travers les pores, les interstices d'un corps quelconque. *Ce petit-lait filtre bien lentement. L'eau filtre au travers des terres, au travers de la muraille.*

Filtré, ée. part. passé. *Eau filtrée.*

FILURE. s. f. Qualité de ce qui est filé. *La filure de cette laine est trop grosse. On connaît le drap à la filure.*

FIN

FIN. s. f. Terme, ce qui termine, ce qui achève ; ou L'extrémité d'une chose, la partie où elle se termine. Il est opposé à Commencement. *À la fin, sur la fin, vers la fin du jour. La fin de l'année. La fin de la vie. La fin d'un règne. La fin du monde. Il a promis de payer à la fin du mois. La fin d'une séance. Il voulut rester jusqu'à la fin du spectacle. Écoutez-moi jusqu'à la fin. Une affaire qui va prendre fin. Cela tire à sa fin. Il me tarde d'en voir la fin. Tout prend fin en ce monde. Il n'y a que Dieu qui n'ait ni commencement ni fin. Discours sans fin. Disserter sans fin. La fin de ses travaux. La fin de son ouvrage. La fin d'un discours. Les notes ont été placées à la fin du volume. La fin de ce poëme vaut mieux que le commencement.*

Mettre fin à une chose, La terminer, la faire cesser. *Pour mettre fin à cette affaire. Mettez fin à vos propos. La nuit mit fin au combat.* On dit aussi, *Mettre une entreprise à fin*, La terminer avec succès.

Mener une chose à bonne fin, La terminer heureusement.

En termes de Commerce et de Banque, *Fin courant*, désigne La fin du mois qui court, et *Fin prochain*, Celle du mois prochain.

Prov., *La fin couronne l'œuvre*, Ce n'est pas assez de bien commencer, il faut bien finir. Cela se dit aussi en parlant De quelqu'un qui, ayant bien ou mal commencé, finit encore mieux ou plus mal. *Il a vécu en bon chrétien et il est mort saintement : la fin couronne l'œuvre. Après beaucoup de mauvaises actions, il en a fait une qui l'a conduit à l'échafaud : la fin a couronné l'œuvre.*

Fam., *Faire une fin*, Se fixer à un état. On le dit surtout De l'état du mariage. *Il faut bien faire une fin.*

N'avoir ni fin ni cesse, Ne point finir, ne point cesser, et aussi s'opiniâtrer à une chose. *Il n'eut ni fin ni cesse qu'il n'eût obtenu ce qu'il demandait.*

En fin de compte, Finalement.

Pop., *À la fin des fins, en fin finale*, Enfin.

Fin, signifie particulièrement, Mort. *Ce prince eut une fin tragique, une fin funeste. Il a fait une belle, une bonne fin, une mauvaise fin, une fin malheureuse. Il voyait approcher sa fin. Il avait le pressentiment de sa fin prochaine. Je sens que ma fin est prochaine. Tirer à la fin, à sa fin.*

En termes de Chasse, *Le cerf est sur ses fins*, Le cerf est bien las et près de se rendre. *Nous arrivâmes que le cerf était sur ses fins.*

Fin, signifie aussi, Ce qu'on se propose pour but, ce pourquoi on agit. *Fin prochaine. Fin éloignée. La fin dernière. Avoir sa fin. Il a ses fins. Quelle fin se propose-t-il ? Aller, tendre à ses fins. Pour arriver à ses fins. En venir à ses fins. Il se servit de la ruse pour le mener à ses fins. À quelle fin avez-vous fait cela ?*

À ces fins, Afin de remplir l'objet qu'on se propose. *À ces fins vous prendrez telle mesure.* On dit aussi, *À cette fin.*

À toute fin, En tout cas. *Je vous envoie cette lettre à toute fin.*

Faire une chose à bonne fin, à mauvaise fin, À bonne, à mauvaise intention.

Prov., *Qui veut la fin, veut les moyens.*

À telle fin que de raison, se dit, en style d'affaires, Pour exprimer qu'on fait une chose dans la pensée qu'elle pourra être utile, sans dire précisément à quoi elle servira. *Faisons un procès-verbal de l'état des*

lieur, à telle fin que de raison. Cette locution signifie aussi, dans le langage familier, A tout événement. *Je porterai ma plainte au propriétaire, à telle fin que de raison.*

En termes de Procédure, *Fin de non-recevoir*, Exception qui consiste à soutenir que la partie adverse n'est pas recevable dans sa demande. *Alléguer, opposer la fin de non-recevoir. Il a été débouté par fin de non-recevoir.* On dit aussi, *fin de non-procéder*, en parlant de Toute exception dilatoire, déclinatoire, etc.

En Matière criminelle, *Fins civiles*, Les demandes présentées par la partie civile et qui ne tendent qu'à une condamnation pécuniaire.

Fin, signifie encore, Le but auquel un être tend par sa nature. *Tout dans le monde est fait pour une fin. On ne peut détourner aucun etre de sa fin. La science découvre dans la structure des animaux les fins que s'est proposées la nature en les formant.* Il se dit aussi des choses. *Cette nation connut la vraie fin de la politique.*

En Théologie, *Les quatre fins de l'homme*, La mort, le jugement, le paradis et l'enfer.

À la fin. loc. adv. Enfin. *À la fin il est convenu de tout.*

FIN, INE. adj. Qui est délié et menu en son genre. Il se dit par opposition à Gros, ou à Grossier. *La pointe de cet instrument est trop fine. Un trait fin. Une écriture extrêmement fine. Ce fil est bien fin, est trop fin. Elle a les cheveux fins comme de la soie. Un poil doux et fin. Fin lin. Toile fine. Étoffe fine. Papier fin. Sable fin. Poudre fine. Pluie fine.*

Plume fine, Plume à écrire dont la pointe ou le bec est fin. On dit dans un sens analogue, *Pinceau fin, crayon fin.*

Herbes fines, Certaines petites plantes qui sentent bon, comme le thym, la marjolaine, etc. *Un bouquet d'herbes fines.*

Fines herbes, Les herbes menues, qui se mettent sur la salade, ou qui s'emploient dans les ragoûts, comme l'estragon, la pimprenelle, etc.

Avoir la taille fine, Avoir la taille déliée et bien faite. On dit dans un sens analogue, *Avoir la jambe fine.*

Prov. et fig., *Fin contre fin n'est pas bon à faire doublure, ne vaut rien pour doublure*, Il ne faut pas entreprendre de tromper aussi rusé que soi, ou si on le tente, on n'y réussit pas. Dans cette phrase, *Fin* est pris substantivement.

Fin, se dit également De ce qui a de l'élégance et de la délicatesse. *Les traits de la femme sont en général plus fins que ceux de l'homme. Des contours fins et gracieux.* Cette dernière phrase et ses analogues s'emploient surtout en termes de Peinture et de Gravure.

Fig., *Pinceau fin, burin fin*, Manière de peindre, de graver, etc., qui a de la légèreté, de la délicatesse et de la grâce. On dit aussi, *Touche fine.*

Passage fin, Dégradation insensible et adroitement ménagée d'un ton, d'une couleur à une autre.

Fin, signifie aussi, Recherché, qui n'est pas commun, qui est excellent en son genre. *Épice fine. Couleur fine. Fin azur. Fine fleur de farine. Moutarde fine. Pâte fine. Porcelaine fine. Carte fine. Lame fine. Aiguille fine. Plumes fines. Fines balances. Martre fine. Cet homme n'a que des chevaux fins, que du vin fin. Des mets fins et recherchés.*

Or fin, argent fin. Or, argent très épuré.

Fig., dans les Romans de chevalerie, *Fine fleur de chevalerie*, se dit de L'élite des chevaliers, et quelquefois d'Un chevalier accompli.

Fig. et fam., *C'est une fine lame*, C'est un habile tireur d'épée.

Fig. et fam., *C'est une fine lame*, se dit D'une femme habile et rusée.

En termes de Marine, *Fin voilier*, se dit D'un bâtiment qui marche bien et qui porte bien la voile. *Un navire fin voilier.*

Fig. et pop., *Le fin fond*, L'endroit le plus profond, le plus reculé. *Au fin fond de la mer. Il vient du fin fond de la Russie.* On dit de même, familièrement, *En fin fond de forêt*, Dans l'endroit d'une forêt qui est le plus écarté.

Fig. et fam., *Le fin mot*, Le mot, les paroles par lesquelles une personne fait entièrement connaître ses vues, son intention. *Ne nous faites plus attendre, dites-nous le fin mot.* Cette locution signifie aussi, Le sens caché, le motif secret. *Je n'entends pas le fin mot de tout cela. Je vais vous dire le fin mot de l'affaire. Il refuse cette place; c'est qu'il en voudrait une meilleure : voilà le fin mot.*

Fig. et fam., *Partie fine*, Partie de plaisir où l'on met quelque mystère.

Fin, se dit encore par opposition à Faux en parlant D'ouvrages de broderie, de dentelle d'or et d'argent, ou De pierreries, de perles, etc. *C'est une broderie d'or fin. Une dentelle d'argent fin. Diamant fin. Pierre fine. Un portrait orné de perles fines.*

Il se dit, substantivement, de L'or ou de l'argent qui se trouve dans un alliage, surtout lorsqu'on parle De monnaies. *Tirer tout le fin qui est contenu dans un alliage. Il y a tant de deniers de fin dans cette monnaie.* On dit de même, *Grain de fin, bouton de fin*, en parlant De l'or ou de l'argent obtenu par la coupelle.

Fig. et fam., *Le fin d'une chose, d'une affaire*, Le point décisif et principal; ou Ce qu'il y a dans une affaire de mystérieux, de caché. *Tirer le fin du fin*, Tirer d'une affaire tout ce qui peut s'en tirer. *Savoir le fort et le fin d'un art, le fin d'une science, le fin du jeu, etc.*, Connaître parfaitement un art, une science, etc.

Fin, adjectif, se dit aussi Des sens, lorsqu'ils perçoivent exactement jusqu'aux moindres impressions. *Il faut avoir l'oreille, l'ouïe bien fine pour entendre de si loin. Il a le nez, l'odorat très fin. Cet aveugle a le tact extrêmement fin. Il a le goût si fin, qu'il distingue non seulement le cru des vins, mais encore l'année de leur récolte.*

Avoir l'oreille fine, signifie quelquefois, Se connaître parfaitement en musique, et remarquer jusqu'aux moindres fautes de ceux qui chantent, ou qui jouent des instruments. Il signifie, plus généralement, Entendre facilement les moindres paroles.

Fig. et fam., *Avoir le nez fin*, Avoir de la sagacité, prévoir les choses de loin. *Cet homme a le nez fin; on ne le trompe pas aisément.*

Un fin gourmet, se dit de Celui qui sait bien apprécier les vins, les liqueurs, etc. *Les plus fins gourmets s'y trompent.*

Fin, s'applique aussi figurément, À la subtilité, à la sagacité de l'esprit, du goût, du jugement, etc. *Avoir l'esprit fin, le jugement fin, le goût fin, le tact fin. Avoir un tour d'esprit agréable et fin.*

Il se dit, dans un sens analogue, Des choses faites pour être appréciées par le goût et par la pénétration d'esprit. *Raillerie fine. Trait fin. Mot fin. Expression fine. Pensée fine. Louange fine. Ils n'ont pas senti tout ce qu'il y a de fin dans cette réponse. Cet acteur a le jeu fin et spirituel. Une observation fine. Des aperçus fins. Des vues fines. C'est une distinction très fine, et que tous les esprits ne peuvent saisir.*

Fin, se dit encore Des personnes, et signifie, Habile, avisé, rusé. *Il est fin. Il est très fin. C'est un fin matois.* On le dit aussi De certains animaux. *Le renard est un animal très fin.*

Il se dit également, quelquefois, De ce qui est fait avec adresse, avec ruse. *Le tour est fin. Sa conduite a été fine dans cette circonstance.*

Prov., *Plus fin que lui n'est pas bête*, se dit D'un homme fort adroit et fort rusé. On dit aussi, *Bien fin qui l'attrapera.* On dit encore, figurément et familièrement, dans le même sens : *C'est un fin renard. C'est une fine bête. C'est une fine mouche.* Pop., *C'est un fin merle.*

Des yeux fins, un regard fin, une physionomie fine, etc., Des yeux, un regard, une physionomie qui annoncent de l'esprit.

Substantiv. et fam., *Faire le fin d'une chose, en faire le fin*, Ne vouloir point découvrir ce qu'on en sait, ce qu'on en pense. *Je l'ai sondé sur cette affaire, mais il fait le fin. Vous en faites le fin.* On dit aussi, *Jouer au fin, au plus fin*, Employer l'adresse et la ruse pour venir à bout de ses desseins.

Faire le fin, absolument, signifie aussi, Se piquer d'adresse, de ruse, de finesse. *Ce lourdaud veut faire le fin.*

Substantiv. et fam., *Un gros fin*, se dit, par dérision, d'Un homme simple qui veut faire le fin.

En termes de Billard, *Prendre une bille fin, trop fin*, La toucher sur le côté. On dit aussi, *Prendre une bille fine, trop fine.*

FINAGE. s. m. T. d'ancienne Pratique. Étendue d'une juridiction ou d'une paroisse jusqu'aux confins d'une autre. *Cette maison est dans le finage de telle paroisse. Il a tant d'arpents de terre dans notre finage.*

FINAL, ALE. adj. Qui finit, qui termine. *État final. Compte final. Quittance finale. Jugement final. Point final. La cadence finale d'un air. La note finale.* Substantivement, *La finale d'un air, d'un morceau de musique.*

Pop., *En fin finale*, Enfin, finalement.

Cause finale, Ce qu'on se propose pour but. *La gloire de Dieu doit être la cause finale de toutes nos actions.* Il se dit particulièrement de La fin, du but pour lequel on suppose que chaque chose a été faite, créée. *La doctrine des causes finales. Rechercher les causes finales.*

Final, se dit particulièrement Des dernières syllabes ou des dernières lettres d'un mot. *Syllabe finale. Lettre finale. Voyelle, consonne finale. Le T final se prononce dans le mot* Fat. *L'F finale ne se prononce point dans le mot* Clef.

Il s'emploie substantivement, au féminin, pour signifier, La dernière syllabe d'un mot. *On met l'accent sur la finale de ce mot. Finale longue. Finale brève.*

Finale, en termes de Musique, La principale corde du mode, sur laquelle un morceau doit finir; on l'appelle aussi *Tonique. La basse doit tomber sur la finale.*

Final, signifie aussi, Qui dure jusqu'à la fin de la vie. En ce sens, il n'est usité que

dans ces locutions de Théologie : *Impénitence finale. Persévérance finale.*

Fig. et fam., *Mourir dans l'impénitence finale*, Persévérer jusqu'à la fin dans une opinion, dans un parti, malgré les avis, les circonstances.

FINALE. s. m. T. de Musique emprunté de l'italien. Morceau d'ensemble qui termine un acte d'opéra, et dans lequel le compositeur doit chercher surtout à produire de l'effet. *Le finale du premier acte. Il y a un très beau finale au deuxième acte. Ce compositeur a fait de beaux finales.* On dit, dans un sens analogue, *Finale de symphonie, finale de sonate.*

FINALEMENT. adv. A la fin, en dernier lieu. *Finalement il en vint à bout.* Il est familier.

FINANCE. s. f. Argent comptant. *Il est un peu court de finance. Il n'a pas grande finance. Moyennant finance. Les finances commençaient à lui manquer.*

Il se dit quelquefois, au pluriel, de L'état de fortune, des ressources pécuniaires d'une personne. *Il est mal dans ses finances. Ses finances sont basses, sont fort dérangées.* Dans ce sens et le précédent, il est familier.

Il signifiait autrefois, La somme d'argent qui se payait au roi, soit pour la levée d'une charge, soit pour quelque droit imposé. *Acheter une charge pour le prix de la finance. Une charge de cent mille livres de finance. La première finance n'est que de tant. Augmentation de finance. Remboursement de finance. Rembourser sur le pied de la finance. Quittance de finance. La taxe de finance a été réglée.*

FINANCES, au pluriel, signifie particulièrement, L'argent et les revenus de l'État. *L'administration des finances. Le maniement des finances. La loi des finances*, ou *Le budget de l'État. Le ministre des finances. Le ministère des finances. L'hôtel des finances. Receveur des finances. Inspecteur des finances. Dresser l'état des finances du royaume. Ménager les finances de l'État. Le fonds des finances. Cette dépense se prenait sur les finances du roi, sur les finances. En matière de finances.* Il s'est longtemps employé dans plusieurs dénominations qui sont maintenant hors d'usage, telles que : *Surintendant des finances. Contrôleur général des finances. Les intendants des finances. Le bureau des finances. Le conseil royal des finances.*

Il signifie encore, L'art d'asseoir, de régir et de percevoir les impositions. *Il sait bien les finances. Il n'entend rien aux finances.*

FINANCE, se dit, par extension, en parlant De ceux qui manient les deniers de l'État, ou De ceux qui font des opérations de banque, de grandes affaires d'argent. *Entrer dans la finance. Un homme de finance. La haute finance. Il demeure dans le quartier de la finance.*

Matières, affaires de finance, Matières, affaires relatives aux finances. *Style de finance, termes de finance, etc.*, Le style, les termes usités dans les matières de finance. *Écriture de finance*, Écriture en lettres rondes. *Chiffre de finance*, Le chiffre romain.

FINANCER. v. n. Fournir, débourser de l'argent. *On l'a fait financer. Vous ne vous tirerez pas de cette affaire sans financer.* Dans ce sens, il est familier.

Il se disait particulièrement, autrefois, en parlant De l'argent qu'on fournissait au roi ; et, dans ce sens, il est verbe actif. *Il finança quatre-vingt mille francs pour sa charge. Il finança telle somme pour tel domaine, pour tel greffe. Il fut obligé de financer pour conserver sa charge.*

FINANCÉ, ÉE. part. passé.

FINANCIER. s. m. Celui qui fait des opérations de banque, de grandes affaires d'argent. Il se disait, autrefois, de Ceux qui maniaient les deniers de l'État, qui avaient la ferme ou la régie des droits du roi. *Un gros, un riche financier. Les financiers et les traitants étaient sujets à recherche. Les exactions des financiers.*

Il se dit encore, au Théâtre, Des rôles de financiers. *Cet acteur joue les financiers.*

Fam., *Il est riche comme un financier*, se dit D'un homme opulent, qui a fait une grande fortune. On dit figurément, dans le même sens, *C'est un financier, un gros financier.*

FINANCIER, se dit aussi de Celui qui sait les finances, qui entend bien les affaires de finance. *Un habile financier. Un bon financier.*

FINANCIER, s'emploie quelquefois comme adjectif, en parlant De ce qui est relatif aux finances ; et alors il fait au féminin *Financière. Système financier. Opérations financières. Législation financière. Laissons de côté la question financière.*

Écriture financière, Écriture en lettres rondes. On dit de même, *Lettre financière.*

En Cuisine, *Financière*, Sorte de ragoût composé de crêtes et de rognons de coqs, de champignons, etc. *Un vol-au-vent à la financière.*

FINASSER. v. n. Agir avec petite ou mauvaise finesse. *Il ne fait que finasser.* Il est familier.

FINASSERIE. s. f. Petite ou mauvaise finesse. *Il ne fait que des finasseries.* Il est familier.

FINASSEUR, EUSE. s. Celui, celle qui use de petite ou de mauvaise finesse. *C'est un finasseur, une finasseuse.* Il est familier. On dit, dans le même sens, *Finassier.*

FINAUD, AUDE. adj. Qui est fin, rusé dans de petites choses. *C'est un homme bien finaud. Une femme bien finaude.* Il est familier, et ne se dit qu'en mauvaise part.

Il se prend aussi substantivement. *C'est un finaud.*

FINEMENT. adv. Avec finesse, avec adresse d'esprit. *Il faut faire cela finement. Il l'a attrapé bien finement. Cette entreprise a été conduite finement.*

Il signifie aussi, Délicatement, ingénieusement. *Cela est finement pensé. Il raille finement.*

FINESSE. s. f. Qualité de ce qui est fin, délié, menu. *Le degré de finesse d'une chose. Le fil de l'araignée est d'une extrême finesse. La finesse des cheveux. La finesse d'une toile, d'une étoffe.*

Il se dit aussi en parlant De ce qui a une forme délicate et agréable. *La finesse des traits. La finesse des contours dans un dessin, dans une figure.*

En termes de Peinture et de gravure, *Finesse de pinceau, de burin, de touche, etc.*, Manière de peindre, de graver, de dessiner légère, délicate et gracieuse, ou L'effet qui en résulte.

Dans ce dernier sens il s'emploie surtout au pluriel. *Finesses de touche. Finesses de ton*, Effets de touche, de ton, remarquables par leur légèreté, leur grâce, leur délicatesse.

FINESSE, se dit en outre pour Délicatesse, perfection, en parlant Des sens. *Il a l'ouïe d'une grande finesse. Les aveugles acquièrent en général une grande finesse de tact.*

Il se dit figurément en parlant De l'esprit, du goût, du jugement, etc. *La finesse de son esprit, de son jugement, le conduit souvent à des distinctions trop subtiles. Finesse de goût, de tact. Un esprit doué de beaucoup de finesse.*

Il se dit, dans un sens analogue, en parlant Des choses faites pour être appréciées par le goût et par la pénétration d'esprit. *Cela est dit, est exprimé, est tourné avec finesse. Il ne sentit pas d'abord toute la finesse de cette réponse. La finesse de ses railleries. Des jugements pleins de finesse. Il y a beaucoup de finesse dans le jeu de cet acteur. Finesse de vues, d'aperçus. La finesse d'une distinction.*

Il se dit quelquefois de La chose même qui est difficile à sentir, à saisir, à pénétrer. *C'est une finesse de langage que peu d'étrangers sont capables de sentir. Savoir toutes les finesses d'une langue, d'un art, etc.*

FINESSE, se dit encore, absolument, de La finesse d'esprit. *Sa physionomie exprime la finesse. Il y a beaucoup de finesse dans ses yeux, dans son regard, dans sa physionomie. Ses yeux expriment la douceur et la finesse.* On ne l'emploie guère que dans ces sortes de phrases.

Il signifie aussi, Ruse, artifice, et alors il se prend presque toujours en mauvaise part. *Cet homme a beaucoup de finesse. Je connais sa finesse. Finesse de renard. User de finesse. Par finesse. Suppléer à l'habileté par la finesse.*

Fam., *Faire finesse d'une chose*, Cacher, dissimuler ce qu'on ne devrait pas tenir caché, ce qu'on ne devrait pas dissimuler. *Vous avez tort d'en faire finesse. Il fait finesse de tout.*

Fam., *Entendre finesse à quelque chose*, Donner un sens fin et malin à quelque chose. *Je ne sais pas quelle finesse vous entendez à cela. Je n'y entends pas finesse. Je n'y entends point de finesse. C'est un homme qui entend finesse à tout.* On dit de même, *Chercher finesse à une chose. Il ne faut pas chercher de finesse à ce qu'il vient de dire.*

FINESSE, se dit également d'Un acte de finesse, d'une ruse. *Découvrir une finesse. Finesse grossière. De mauvaises finesses. Ses finesses ne trompent plus personne. Faire des finesses à quelqu'un.*

Fam., *Être au bout de ses finesses*, Avoir employé tous ses moyens, toutes ses ressources pour faire réussir une chose, dont cependant on n'a pu venir à bout.

Prov. et fig., *Des finesses cousues de fil blanc*, Des finesses grossières et qu'il est aisé de reconnaître.

FINET, ETTE. adj. Diminutif de Fin. Il est familier et peu usité.

FINETTE. s. f. Étoffe légère de laine ou de coton. *Bonnet de finette. Doublure de finette.*

FINI. s. m. Voyez le participe passé du verbe FINIR.

FINIR. v. a. (*Finissant, fini, je finis, je finis.*) Achever, terminer, cesser. *Finir un discours. Finir un discours par une belle péroraison. Finir une affaire. Finir ses jours dans la pénitence. Finir un ouvrage. Finissons ce badinage.*

Finir un ouvrage, Y mettre la dernière main. *Finir un tableau.*

FINIR, signifie également, Être la fin, le terme de quelque chose. *La période qui finit son discours est remarquable. Cette cam-*

pagne finira la guerre. L'instant qui doit finir sa vie, le cours de sa vie.

Il s'emploie aussi absolument, dans le premier sens. *Il aura bientôt fini. J'ai commencé par où il avait fini. Je ne finirai pas sans dire un mot de... Finissez donc, vous êtes bien long. Finissez donc, vous me faites mal. Les chicaneurs ne veulent jamais finir. Cet enfant ne finira pas, si on ne le châtie. Faites-le donc finir. Savoir finir à propos.*

Il s'emploie souvent avec la préposition *de*, suivie d'un infinitif indiquant L'action qu'on finit, qu'on cesse. *Finir de parler, d'écrire, de jouer, etc.*

Fam., *En finir*, se dit dans le sens de Finir, cesser, mais ordinairement en parlant De choses trop longues, ennuyeuses, désagréables, etc. *Nous n'en finirions pas si nous voulions tout rapporter. Cette discussion a trop duré, il est temps d'en finir. Je suis pressé d'en finir avec cet homme.* Par exagération : *Dès qu'il s'y met, il n'en finit plus. C'est un homme qui n'en finit jamais.*

Finir, employé d'une manière absolue, se dit particulièrement dans les Arts du dessin, pour exprimer une exécution minutieusement soignée. *Ce peintre finit patiemment, finit trop. Il ne sait pas finir.*

Finir, s'emploie aussi neutralement, et signifie, Se terminer, ou Être terminé. *Ce mur finit à tel endroit. C'est là que finit mon champ. Ce mot finit par une voyelle. Cela finit en pointe.*

Il signifie également, Prendre fin, arriver à son terme. *Le sermon finissait. Son bail finira, finit à Pâques. Tout finit en ce monde. Il est temps que cela finisse.*

Il signifie encore, Avoir une certaine fin, une certaine issue, arriver à un certain résultat. *Tout cela finira mal. Cela ne peut que bien finir. Ce règne a fini par des revers. Sa vie a fini bien tristement, a fini par une catastrophe bien malheureuse. C'est un méchant homme, il finira mal.*

Il se dit particulièrement pour Mourir. *Ainsi finit ce prince.*

Il s'emploie souvent avec la préposition *par*, suivie d'un infinitif indiquant L'action qui est le terme ou le résultat de ce qui a précédé. *Après s'être fait beaucoup prier, il a fini par y consentir. Cet homme finira par se faire mettre en prison. Cela peut finir par ennuyer, par déplaire.*

Fini, ie. part. passé. *C'est une affaire finie. Voilà qui est fini. Plus d'espoir, tout est fini pour moi.*

Prov. et fig., *C'est un homme fini*, C'est un homme affaibli, usé par l'âge, par les maladies, par les malheurs, et dont il n'y a plus rien à attendre.

Fini, s'emploie aussi adjectivement, et signifie, surtout dans les Arts, Soigneusement terminé. *C'est un tableau fini.* On l'applique également, quelquefois, Aux ouvrages d'esprit. *Cet auteur travaille vite, et pourtant ses ouvrages sont assez finis.*

Il signifie encore, Limité, qui a des bornes. *Un être fini. L'esprit de l'homme est fini.* On dit substantivement, en termes de Philosophie, *Le fini et l'infini*, Ce qui a des bornes et ce qui n'en a pas.

En Gram., *Sens fini*, se dit par opposition à Sens incomplet ou suspendu. *Mode fini*, se dit Des modes du verbe indiquant personne, nombre et temps. *L'indicatif, le subjonctif, etc., sont des modes finis.* Dans ce dernier sens, il a vieilli. On dit plutôt *Mode défini.*

Un nombre fini, Un nombre déterminé.

Fini, s'emploie comme substantif, surtout dans les Arts, pour signifier, La qualité d'un ouvrage terminé avec soin, fort travaillé. *Le beau fini de ce tableau. Un fini précieux. Ces fleurs sont d'un fini admirable. Cela manque de fini.*

FINNOIS, OISE. adj. T. de Linguistique. Il se dit De la langue parlée en Finlande; et, dans un sens plus général, D'une des principales branches de la famille des langues touraniennes. Substantivement, *Le finnois.*

FIO

FIOLE. s. f. Petite bouteille de verre. *Le goulot d'une fiole. Petite fiole. Fiole à médecine. Une fiole de sirop.* On écrivait autrefois *Phiole.*

FIORITURES. s. f. pl. T. de Musique, emprunté de l'italien. Il se dit, en général, de Toute espèce d'ornement, et en particulier de Certains traits composés de gammes diatoniques ou chromatiques, de traits en tierces ascendantes ou descendantes, etc. *Ce chanteur fait trop de fioritures.*

FIR

FIRMAMENT. s. m. Cette apparence de voûte circulaire qui environne la terre, et à laquelle les astres semblent attachés. *Les étoiles du firmament. Les astres du firmament. Sous le firmament. Les astres qui brillent au firmament.*

En poésie, *Les feux du firmament*, Les étoiles.

FIRMAN. s. m. Terme de relation, qui signifie, Un édit, un ordre, un permis du Grand Seigneur, ou de quelque autre souverain de l'Orient. *Publier un firman. Le Grand Seigneur lui enjoignit, par un firman, de... Il obtint un firman. Montrer son firman.*

FIS

FISC. s. m. (On prononce l'S et le C.) Le trésor du prince, le trésor de l'État. *L'intérêt du fisc. Les droits du fisc. L'amende appliquée au fisc. Applicable au fisc. L'administration du fisc.*

Il signifie également, L'administration chargée de la conservation des droits du fisc. *Les employés du fisc. Plaider pour le fisc.*

FISCAL, ALE. adj. Qui appartient au fisc, qui regarde, qui concerne le fisc. *Matières fiscales. En matière fiscale. Droits fiscaux. Édit fiscal. Lois fiscales.*

Procureur fiscal, avocat fiscal, Officiers qui étaient institués par les seigneurs, et qui remplissaient les fonctions du ministère public dans les justices seigneuriales, veillaient à la conservation des droits du seigneur, et aux objets d'intérêt commun dans le ressort de la seigneurie. On disait quelquefois, par abréviation, *Le fiscal.*

Fiscal, se dit aussi, quelquefois, De celui qui montre un grand zèle pour l'intérêt du fisc. *C'est un homme très fiscal, extrêmement fiscal.* Dans ce sens, il ne se prend qu'en mauvaise part.

FISCALITÉ. s. f. Système des lois relatives au fisc. *Il entend bien la fiscalité.*

Il se dit, en mauvaise part, d'Une disposition à étendre, à augmenter les droits du fisc, la perception des impôts. *Esprit de fiscalité. Cette prétention a un caractère odieux de fiscalité.*

FISSIPARE. adj. des deux genres. T. d'Hist. nat. Qui se reproduit par la scission de son propre corps.

FISSIPÈDE. adj. des deux genres. Il se dit Des quadrupèdes qui ont le pied divisé en plusieurs doigts ou parties, tels que les chiens, les chats, les loups, etc.; par opposition à *Solipède*, qui se dit Des animaux dont le pied est d'une corne continue, tels que le cheval, l'âne, le mulet et le zèbre.

Il se dit également Des oiseaux dont les doigts ne sont pas réunis par une membrane.

Il s'emploie aussi substantivement. *Les fissipèdes.*

FISSURE. s. f. Gerçure, petite fente, petite crevasse. *Fissure de la peau. Les fissures que l'on remarque sur l'écorce de certains arbres. La lumière pénétrait par une fissure de la cloison.* Voyez Scissure.

Fissure, en termes de Chirurgie, Toute solution de continuité étroite et peu profonde. *Fissure à l'anus.* Il signifie aussi, Fracture longitudinale d'un os qui est seulement fêlé ou fendu. *Les fissures du crâne sont dangereuses.*

FISTULE. s. f. T. de Chirur. Ulcère dont l'entrée est étroite et le fond ordinairement large, et qui communique avec une cavité naturelle, ou avec un conduit excréteur. *Avoir une fistule. Le siège d'une fistule. Fistule salivaire. Fistule lacrymale. Fistule urinaire. Fistule à l'anus, au fondement.* Cette dernière s'appelle aussi simplement *Fistule*, dans le langage ordinaire. *Faire l'opération de la fistule.*

FISTULEUX, EUSE. adj. T. de Chirur. Qui est de la nature de la fistule. *Ulcère fistuleux.*

Il s'emploie aussi en termes de Botanique, et se dit Des tiges et des feuilles qui sont creuses intérieurement comme une flûte. *Tige fistuleuse. Les feuilles de l'oignon sont fistuleuses.*

FIX

FIXATION. s. f. Opération de chimie par laquelle un corps volatil ou facile à dissiper, est rendu fixe. *La fixation de l'oxygène. La fixation du mercure.*

Il signifie aussi, L'action de fixer, de déterminer, et quelquefois Le résultat de cette action. *La fixation d'un poteau dans la terre. La fixation d'un pendule, d'une girouette, d'une aiguille de boussole. La fixation d'un terme pour le payement. La fixation du prix de certaines denrées. La fixation des droits d'octroi. Suivant la fixation qui en a été faite.* On disait de même autrefois, *La fixation du prix des charges*, ou simplement, *La fixation des charges.*

FIXE. adj. des deux genres. Qui ne se meut point, qui demeure toujours arrêté au même lieu, qui ne change point de place. *Point fixe. Le siège de la douleur était fixe.*

Étoiles fixes, se dit, par opposition Aux planètes, Des étoiles qui gardent toujours la même situation entre elles, bien qu'elles aient aussi un mouvement de translation.

Avoir la vue fixe, les yeux fixes, le regard fixe, Avoir la vue assurée et fermement arrêtée sur l'objet qu'on regarde. On dit dans le même sens, *Regarder d'un œil fixe.*

Avoir le regard fixe, signifie aussi, Avoir les yeux ouverts et immobiles. *Ce malade a le regard fixe.*

Douleur fixe, Douleur qui se fait sentir toujours au même endroit, dont le siége est fixe.

Idée fixe, Idée dominante, dont l'esprit est sans cesse occupé, obsédé. *Ce qui n'avait été d'abord qu'une simple velléité, devint en lui une idée fixe.*

FIXE, signifie aussi, Qui ne varie point, certain, déterminé. *Un prix fixe. Vendre à prix fixe. Une somme fixe. Donnez-moi une heure fixe, un jour fixe. S'assembler à jour fixe. Il n'y a point de terme, d'époque, de durée fixe pour cela. Il n'a point de demeure fixe. N'avoir point de route, de direction, de plan fixe. Il n'y a dans le monde rien de fixe.*

Il se dit particulièrement par opposition A ce qui n'est que casuel. *Revenu fixe. Dépense fixe. Émoluments, appointements fixes.* On dit quelquefois substantivement et absolument, dans ce sens, *Le fixe. Son fixe est de 3,000 francs.*

Le baromètre est au beau fixe, Il est au point qui indique la durée du beau temps.

Être à poste fixe dans un lieu, Y être à demeure, y être sédentaire.

FIXE, en termes de Chimie, se dit Des corps qui ne peuvent point être volatilisés par le feu. *Corps fixes.*

Il se dit aussi quelquefois Des gaz qui ne peuvent être amenés à l'état liquide ou solide. *Des gaz fixes.*

Alcali fixe, La potasse et la soude, dans l'ancienne nomenclature chimique.

Sel fixe, Produit cristallin que l'on obtient en lavant les cendres des végétaux. *Il y a beaucoup de sel fixe dans cette plante.*

FIXES, au pluriel, se dit substantivement, en Chimie, Des corps fixes; et, en Astronomie, Des étoiles fixes. *Les fixes.*

FIXE. loc. interj. Terme de commandement militaire par lequel on ordonne au soldat de se tenir immobile.

FIXEMENT. adv. D'une manière fixe. Il n'est guère usité que dans la phrase, *Regarder fixement. On ne peut regarder fixement le soleil.*

FIXER. v. a. Attacher, affermir, arrêter. *Fixez cela contre la muraille avec un clou. Fixer au moyen d'une vis, d'un clou, d'une épingle, etc. Fixez-le bien dans cette position. Fixer une persienne que le vent agite. Fixer une barque au rivage.*

Il signifie particulièrement, en termes de Chimie, Faire que ce qui est volatil ou gazeux cesse de l'être. *Fixer un corps volatil, une substance gazeuse. Fixer l'oxygène en le combinant avec le mercure.* On dit de même, *Fixer le mercure*, Faire qu'il perde sa fluidité, qu'il devienne solide.

Fixer ses yeux, sa vue, ses regards sur quelqu'un, sur quelque chose, Les arrêter sur quelqu'un, sur quelque chose.

Fig., *Fixer les regards de quelqu'un*, Devenir l'objet de son attention, de sa passion.

Fig., *Fixer quelque chose sur le papier, sur la toile, etc.*, L'écrire, le peindre, etc., en sorte qu'il se conserve, qu'il ait une certaine permanence. *Fixer ses idées sur le papier. L'écriture est l'art de représenter et de fixer la parole.*

Fig., *Fixer une chose dans la mémoire, dans l'esprit*, Faire que la mémoire la retienne toujours ou longtemps. *Ces exercices servent à fixer les règles dans la mémoire.*

FIXER, signifie aussi, Faire résider, faire demeurer en quelque lieu. *Les familles qu'il voulait fixer dans cette ville, pour en augmenter la population. Ceux que le commerce avait fixés dans cette colonie.*

Il signifie également, Établir, en parlant De résidence, de domicile, etc. *Il a fixé sa résidence, son domicile, sa demeure en tel endroit.*

FIXER, signifie encore, Régler, déterminer. *Fixer la valeur des monnaies. Fixer le prix d'une marchandise. On n'a pas encore fixé la somme qui doit lui être allouée. Ses émoluments ont été fixés à tant. Fixer un jour. Fixer un délai. Il a fixé son départ au quinze du mois prochain. C'est lui qui doit fixer votre sort. Fixer l'état de la question. L'usage n'a pas encore bien fixé le sens de tel mot.*

Il signifie aussi figurément, Faire qu'une personne ou une chose ne soit plus changeante, versatile, indécise, etc. *C'est un esprit inquiet que l'on ne saurait fixer. Fixer une imagination vagabonde. Fixer les goûts, les désirs de quelqu'un. Fixer un inconstant, une coquette. Aucune femme ne saurait le fixer. Fixer l'opinion encore incertaine. Les grands écrivains qui ont fixé notre langue.* On dit de même, *Fixer les irrésolutions, les doutes, etc., de quelqu'un*, Les faire cesser. *Fixer l'attention*, Captiver l'attention. *Cela est digne de fixer l'attention du public. Il ne put parvenir à fixer l'attention de ses auditeurs, à fixer l'attention.* On dit aussi, *Fixer son attention sur quelque chose*, L'y appliquer. *Je n'ai jamais bien fixé mon attention là-dessus.*

Fixer les soupçons sur quelqu'un, Faire que les soupçons s'arrêtent sur lui. *Fixer ses soupçons sur quelqu'un*, Les arrêter sur lui. On dit, dans un sens analogue, *Fixer ses vues sur quelqu'un, sur quelque chose.*

FIXER, s'emploie avec le pronom personnel dans presque tous les sens qui viennent d'être indiqués. *Les coquillages qui se fixent aux rochers. Mes regards se fixaient sur lui. Les règles ne se fixent dans la mémoire que lorsqu'on les a souvent appliquées. Le vent se fixe à l'est. Les vents ont de la peine à se fixer. Le baromètre s'est fixé au beau. L'humeur s'est fixée sur telle partie du corps. Il résolut de se fixer dans tel pays, dans telle ville. L'oxygène se fixe en se combinant avec le mercure. Il a résolu de se fixer, et de prendre femme. Lorsqu'une langue commence à se fixer. Leur attention se fixa sur tel objet. Les soupçons ne peuvent se fixer sur nous.*

Se fixer à quelque chose, S'y arrêter, s'y déterminer. *Fixez-vous à une certaine somme. Vous voulez tantôt une chose, tantôt une autre, fixez-vous à quelqu'une. Le parti auquel je me fixe. Son esprit ne peut se fixer à rien.*

FIXÉ, ÉE. part. passé. *Avoir les yeux fixés sur quelqu'un. Au jour fixé pour l'assemblée.*

Être fixé, signifie quelquefois, N'avoir plus aucun doute, aucune incertitude sur quelque chose. *Je suis bien fixé sur son compte. Il est fixé sur ce qu'il doit faire. Il suffit, je suis fixé maintenant.*

FIXÉ, se dit substantivement, en termes de Peinture, d'Un petit tableau à l'huile ordinairement peint sur taffetas et appliqué à une glace, qui lui tient lieu de vernis.

FIXITÉ. s. f. Qualité de ce qui est fixe. Il se dit particulièrement, en Chimie, de La propriété qu'ont certains corps de n'être point volatilisés par l'action du feu. *La fixité de l'or.*

Il se dit, figurément, en parlant De ce qui n'est point changeant, versatile, indécis. *Ces institutions acquirent plus de fixité. C'est un esprit sans fixité. Ses idées n'ont aucune fixité. La fixité de ses opinions, de ses principes.*

FLA

FLACCIDITÉ. s. f. T. de Physique et de Médecine. État d'une chose qui est molle, flasque, qui n'offre aucune résistance à la pression. *La flaccidité des chairs.*

FLACON. s. m. Espèce de bouteille qui se ferme avec un bouchon de même matière, ou avec un bouchon de métal. *Flacon d'argent. Flacon d'étain. Un petit flacon d'or. Un petit flacon de cristal. Un flacon d'eau de senteur.*

Il est quelquefois synonyme de Bouteille. *Un flacon de vin. Ils vidèrent beaucoup de flacons.*

FLAGELLANT. s. m. Nom de certains fanatiques qui se flagellaient en public *La secte des flagellants prit naissance vers l'an 1260.*

FLAGELLATION. s. f. Action de fouetter, de faire subir à quelqu'un le supplice du fouet. Il ne se dit guère qu'en parlant De Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST et des martyrs. *La flagellation de Notre-Seigneur. La flagellation de saint Gervais.*

Il se dit aussi de L'action de se flageller. *Le pape Clément VI défendit les flagellations publiques.*

Il se dit encore d'Un tableau représentant la flagellation de Notre-Seigneur. *C'est la Flagellation de tel peintre.*

FLAGELLER. v. a. Fouetter, faire subir le supplice du fouet. Il se dit principalement en parlant De Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST et des martyrs. *Pilate fit flageller Notre-Seigneur.*

Fig., au sens moral, *Il a été rigoureusement flagellé*, Il a été cruellement maltraité, en discours ou par écrit.

FLAGELLER, s'emploie aussi avec le pronom personnel, soit comme verbe réfléchi, soit comme verbe réciproque, et se dit alors De ceux qui se fouettent par esprit de mortification. *On vit des fanatiques se flageller publiquement. Il se flagellait jusqu'au sang.*

FLAGELLÉ, ÉE. part. passé.

FLAGEOLER. v. n. Il se dit Des jambes du cheval, lorsque la faiblesse ou la fatigue les rend tremblantes. *Les jambes lui flageolent.*

Par extension, il se dit aussi Des jambes de l'homme. *Les jambes de cet homme lui flageolent; il va être forcé de s'asseoir.*

FLAGEOLET. s. m. Petit instrument à vent, qui a un bec par lequel on l'embouche, et dont on peut varier les sons au moyen des trous dont il est percé. *Jouer du flageolet. Danser au son du flageolet.*

Prov. et fig., *Être monté sur des flageolets*, Avoir les jambes fort menues.

FLAGEOLET. s. m. Espèce de petits haricots d'un goût plus fin que les autres.

FLAGORNER. v. a. Flatter souvent et bassement. *Il est entouré de parasites qui le flagornent. Flagorner ses supérieurs.*

Il s'emploie aussi comme neutre. *Il va flagorner aux oreilles de son maître.* Ce verbe est familier.

FLAGORNÉ, ÉE. part. passé.

FLAGORNERIE. s. f. Flatterie basse et fréquente. *Il s'est insinué dans cette maison par ses flagorneries.* Il est familier.

FLAGORNEUR, EUSE. s. Celui, celle qui flagorne. *C'est un vrai flagorneur, une grande flagorneuse.* Il est familier.

FLAGRANT, ANTE. adj. Qui a lieu, qui se fait, qui se commet actuellement. Il est principalement usité dans cette locution, *Flagrant délit*, Délit où l'on est pris sur le

fait. *Le voleur fut pris en flagrant délit. En cas de flagrant délit.*

FLAIR. s. m. T. de Chasse. Il se dit de L'odorat du chien. *Ce chien a le flair excellent.*

Fig. et fam., *Cet homme a du flair,* Il a de la finesse, il prévoit, il devine les choses.

FLAIRER. v. a. Sentir par l'odorat. *Quand les chiens flairent la bête. Flairez un peu cette rose.*

Il se dit, figurément et familièrement, dans le sens de Pressentir, de prévoir. *Il a flairé cela de loin.*

FLAIRÉ, ÉE. part. passé.

FLAIREUR. s. m. Celui qui flaire. Il ne se dit que dans ces locutions familières, *Un flaireur de table, un flaireur de cuisine,* Un parasite.

FLAMANT. s. m. T. d'Hist. nat. Oiseau de l'ordre des Échassiers, à taille élevée, qui habite les rivages des mers méridionales, et qui est ainsi nommé à cause de la belle couleur rouge de son plumage. On lui a donné aussi les noms de *Phénicoptère* et de *Bécharu.*

FLAMBANT, ANTE. adj. Qui flambe. *Un tison flambant. Une bûche flambante.*

Pop., *Un habit tout flambant neuf.* Un habit neuf et qui, à cause de cela, a une sorte d'éclat. *Flambant,* dans ce sens, se dit aussi quelquefois Des personnes. *Il est flambant, tout flambant.*

FLAMBANT, en termes de Blason, se dit Des pals ou paux ondés ou aiguisés en forme de flamme. *D'argent à trois paux flambants de gueules.*

FLAMBE. s. f. Nom vulgaire de la plante qu'on appelle autrement *Iris des marais.*

FLAMBEAU. s. m. Espèce de torche de cire qu'on porte à la main. *Flambeau de cire jaune. Flambeau de cire blanche. Flambeau de poing. Allumer un flambeau. Aller sans flambeau. Porter le flambeau. Éteindre un flambeau. À la lueur d'un flambeau. À la clarté des flambeaux. Certaines divinités de la Fable, telles que l'Amour, l'Hymen, la Discorde, Bellone, etc., sont ordinairement représentées avec un flambeau à la main.*

Il se dit également Des chandelles de cire ou de suif qu'on allume pour éclairer l'intérieur des maisons; et il se dit aussi, par extension, Des chandeliers. *Allumez les flambeaux. Apportez les flambeaux. Dîner aux flambeaux. Flambeau d'argent. Flambeau de vermeil doré. Flambeau de cuivre. Une paire de flambeaux.*

Poétiq. et fig., *Le flambeau du jour, le flambeau du monde,* Le soleil. *Le flambeau, le pâle flambeau de la nuit, des nuits,* La lune. *Les flambeaux de la nuit, les célestes flambeaux,* Les étoiles, les astres en général.

Poétiq. et fig., *Allumer le flambeau, les flambeaux de l'hymen,* Se marier.

Poétiq. et fig., *Allumer le flambeau de la guerre, de la discorde,* Causer, faire naître la guerre, la discorde. *Le flambeau de ma vie, de mes jours est près de s'éteindre,* Je sens que je suis près de mourir. *Etc.*

FLAMBEAU, se dit encore figurément, dans le style élevé, Des lumières de la raison, du génie, de la science, etc. *Le flambeau de la raison, du génie. Le flambeau de l'expérience, de la vérité, de la science, de l'histoire, etc. Le flambeau de la foi.*

FLAMBER. v. n. Jeter de la flamme. *Ce bois ne flambe point. Faites flamber ce feu.*

Il est aussi verbe actif; et alors il signifie, Passer par le feu ou par dessus le feu. *Flamber une chemise. Flamber les hardes qui viennent des lieux pestiférés ou suspects.*

En termes de Cuisine, *Flamber un chapon, flamber un cochon de lait, flamber des alouettes, etc.,* Les exposer à la flamme pour brûler les restes de plumes ou de poils. Il signifie aussi, Faire tomber sur un chapon, sur un cochon de lait, sur des alouettes, etc., quelques gouttes de lard fondu, qu'on allume et qu'on fait flamber.

Flamber un canon, Faire brûler de la poudre dans une pièce d'artillerie, avant de la charger, pour en faire la première épreuve. *Flamber un fusil, des pistolets,* Y brûler une amorce par précaution, quand il y a longtemps qu'on ne s'en est servi.

FLAMBÉ, ÉE. part. passé.

Il signifie, figurément et par plaisanterie, Ruiné, perdu, dont il n'y a plus rien à attendre. *Cet homme est flambé. Mon argent est flambé, je n'espère plus le ravoir. C'est une affaire flambée.*

FLAMBERGE. s. f. Épée. Il ne se dit qu'en plaisantant, et ne s'emploie guère que dans cette phrase, *Mettre flamberge au vent,* Mettre l'épée à la main, tirer son épée du fourreau.

FLAMBOYANT, ANTE. adj. Qui flamboie, qui brille beaucoup. *Comète flamboyante. Astre flamboyant. Les éclairs rendaient le ciel tout flamboyant. Épée flamboyante. Éclat flamboyant.*

Fig., en termes de Peinture, *Contours flamboyants,* Contours coulants, balancés et souples, que l'on peut comparer à l'effet de la flamme.

Fig., en termes d'Archit., *Le gothique flamboyant,* Le second âge de l'architecture ogivale, qui emploie des ornements enroulés en forme de flamme.

FLAMBOYER. v. n. Jeter une flamme brillante, ou briller comme une flamme très vive. Il se dit surtout De l'éclat des armes ou des pierreries. *On voyait flamboyer les épées. Ces diamants semblent flamboyer.*

FLAMINE. s. m. Prêtre, chez les Romains. *Il n'y eut d'abord que trois flamines, celui de Jupiter, celui de Mars, et celui de Romulus. Sous les empereurs, on créa de nouveaux flamines pour les princes qu'on avait mis au rang des dieux.*

FLAMME. s. f. (On prononce *Flâme.*) La partie la plus lumineuse et la plus subtile du feu, celle qui s'élève au-dessus de la matière qui brûle. *Ce feu ne fait point de flamme. Un corps qui brûle sans donner de flamme. Passer quelque chose par la flamme. La flamme tend toujours à s'élever. Jeter une flamme. Éteindre la flamme. Amortir la flamme. Étouffer la flamme. La flamme d'un bûcher. Il fut dévoré par les flammes. Il fut livré aux flammes. Tout a été la proie des flammes. La maison était toute en flammes. Un volcan qui jette des flammes.*

Les flammes éternelles, les flammes de l'enfer, Les tourments des damnés. *Les flammes du purgatoire,* Les souffrances de ceux qui sont dans le purgatoire.

Porter le fer et la flamme dans un pays, Y porter la guerre, le ravager.

Fig. et fam., *Jeter feu et flamme,* Se livrer à de grands emportements de colère.

Fig. et fam., *Être tout feu, tout flamme,* Se donner avec ardeur à une entreprise, à une opinion, à une personne.

Flammes du Bengale. Sorte d'artifice qui brûle sans bruit, et qui donne une lumière très vive.

FLAMME, se dit figurément et poétiquement, en parlant De la passion de l'amour. *Une amoureuse flamme. Brûler d'une secrète flamme, d'une pudique flamme. Flamme criminelle, incestueuse, adultère. Nourrir, entretenir, éteindre sa flamme. Cacher sa flamme.*

FLAMME, en termes de Marine, se dit d'Une banderole longue et étroite qui va en diminuant en pointe jusqu'à son extrémité, et qu'on attache aux mâts et aux vergues des navires. *La flamme aux couleurs nationales ne peut être arborée que sur les vaisseaux de l'État : elle est le signe du commandement. Flamme d'ordre. Il y a des flammes de diverses couleurs, qui servent à faire des signaux.*

FLAMME, en termes d'Art vétérinaire, se dit d'Un instrument d'acier dont on se sert pour saigner les chevaux. *Donner un coup de flamme à un cheval.*

En Archit., *Flamme,* se dit d'Un ornement en forme de flamme qui termine des vases, des candélabres.

FLAMMÈCHE. s. f. Petite parcelle d'une matière combustible qui s'élève en l'air toute enflammée. *Il ne faut qu'une petite flammèche pour causer un grand embrasement.*

FLAN. s. m. T. de Monnayage. Pièce de métal qu'on a taillée et préparée pour en faire une pièce de monnaie, un jeton, une médaille. *Un flan d'argent. Un flan d'or. Un flan de cuivre.*

FLAN. s. m. T. de Pâtisserie. Sorte de tarte faite avec de la crème, des œufs et de la farine.

FLANC. s. m. Côté de l'homme ou des animaux, la partie qui est depuis le défaut des côtes jusqu'aux hanches. *Le flanc droit. Le flanc gauche. Il eut le flanc percé d'un coup de flèche. Il reçut un coup dans le flanc. Presser les flancs de son coursier. Un cheval qui bat du flanc. Un cheval qui a beaucoup de flanc, qui n'a guère de flanc. Le lion se bat les flancs avec sa queue.*

Par le flanc droit, par le flanc gauche. Termes de commandement militaire dont on se sert pour ordonner aux soldats d'une troupe de se tourner chacun à droite ou à gauche. On dit de même, *Faire par le flanc droit, par le flanc gauche* ; et, dans un sens analogue, *La marche de flanc.*

Fig. et fam., *Être sur le flanc,* Être alité.

Fig. et fam., *Se battre les flancs pour quelque chose,* Faire beaucoup d'efforts pour y réussir. Il se dit principalement Des efforts qui n'ont point de succès.

FLANC, signifie quelquefois, Le ventre, ou la partie du ventre qui est comprise entre les deux flancs. *Le fils que ses flancs ont porté. Le flanc qui t'a conçu. Interroger le flanc des victimes.*

FLANC, signifie, par analogie, Le côté de diverses choses. *Le flanc d'un vaisseau. Le flanc, les flancs d'une montagne.* En termes de Fortification : *Le flanc d'un bastion. Un flanc bas. Un flanc rasant.* En termes de Guerre : *Le flanc d'un bataillon, d'un escadron. Les flancs d'une colonne, d'une armée. Une marche de flanc. Couvrir le flanc d'un bataillon. Prêter le flanc à l'ennemi. Découvrir le flanc. Montrer le flanc aux ennemis. Attaquer l'ennemi en flanc. Prendre les ennemis en flanc.*

Fig. et fam., *Prêter le flanc,* Donner prise sur soi. *Prêter le flanc à la critique, au ridicule, etc.*

FLANCONADE. s. f. T. d'Escrime. Botte de quarte forcée qu'on porte dans le flanc

de son adversaire. *Il reçut une terrible flanconade.*

FLANDRIN. s. m. Sobriquet que l'on donne aux hommes élancés, qui n'ont pas une contenance ferme. *C'est un grand flandrin.* Il est familier.

FLANELLE. s. f. Étoffe légère de laine. *Flanelle d'Angleterre. Gilet de flanelle. Porter de la flanelle sur la peau. Flanelle de santé.*

FLÂNER. v. n. Se promener en musant, perdre son temps à des bagatelles.

FLÂNERIE. s. f. Action de flâner, promenade sans but.

FLÂNEUR, EUSE. s. Celui, celle qui flâne. Ce mot et les deux précédents sont familiers.

FLANQUANT, ANTE. adj. T. de Fortification. On appelle *Angle flanquant, bastion flanquant,* Celui d'où l'on découvre le pied de quelque autre partie des fortifications d'une place, de manière qu'on peut en défendre les approches.

FLANQUEMENT. s. m. T. d'Archit. militaire. Action de flanquer, ou le résultat de cette action.

FLANQUER. v. a. T. d'Architecture militaire, qui se dit De la partie d'une fortification qui en voit une autre, et qui lui sert de défense. *Des bastions qui flanquent la courtine. Des casemates qui flanquent un fossé.*

Il signifie aussi, Construire, élever la partie d'une fortification qui doit en flanquer une autre. *On a flanqué cette muraille de deux tours.*

Il se dit également, en Architecture civile, Des ouvrages ou des ornements qui sont aux extrémités d'une façade. *Des pilastres flanquent les encoignures de cette façade. Cette façade est flanquée d'avant-corps.*

Il se dit encore, familièrement, D'objets placés en flanc, à côté de quelque chose. *Trois ou quatre plats flanquaient cet énorme pâté.*

FLANQUER, en termes de Guerre, Se placer sur le flanc d'un régiment, d'une division, d'un corps d'armée pour le protéger. *Un bataillon de chasseurs flanquait la colonne.*

FLANQUER, signifie quelquefois, populairement, Lancer, jeter brusquement. *Flanquer une assiette par la figure. Je l'ai flanqué à la porte.*

Pop., *Flanquer un coup de poing, un soufflet,* Appliquer un coup de poing, un soufflet.

Avec le pronom personnel, *Se flanquer dans la boue,* S'y laisser tomber, ou y marcher étourdiment. On dit dans un sens analogue : *Se flanquer par terre. Se flanquer contre la muraille. Etc.*

FLANQUÉ, ÉE. part. passé. *Une courtine flanquée de deux bastions.*

Il se dit, en termes de Blason, Des pals, arbres, et autres figures qui en ont d'autres à leur côté.

FLAQUE. s. f. Petite mare d'eau qui croupit. *Il y a des flaques d'eau dans ce chemin.*

FLAQUÉE. s. f. Une certaine quantité d'eau ou d'autre liqueur qu'on jette avec impétuosité contre quelqu'un ou contre quelque chose. *On lui a jeté une flaquée d'eau par le visage.* Il est familier.

FLAQUER. v. a. Jeter avec impétuosité de l'eau ou une autre liqueur contre quelqu'un, contre quelque chose. *Il lui a flaqué un verre d'eau au visage.* Il est familier et peu usité.

FLAQUÉ, ÉE. part. passé.

FLASQUE. adj. des deux genres. Mou, qui est sans force, sans vigueur. *Un grand homme flasque. Le grand chaud rend le corps flasque. Les grands chevaux sont ordinairement flasques.*

Il se dit aussi Des parties du corps qui ont perdu leur fermeté. *Chair flasque.*

Il se dit quelquefois, figurément, Du style, des ouvrages d'esprit où il n'y a point de force, de verve. *Un style flasque. Une poésie flasque et sans couleur.*

FLASQUE. s. m. T. d'Artillerie. Chacune des deux pièces principales d'un affût. *Un des flasques de cet affût est cassé.*

FLÂTRER. v. a. Il ne se dit qu'en parlant Des chiens mordus de quelque animal enragé, auxquels on applique sur le front un fer chaud en forme de clef, pour les garantir, dit-on, de la rage. *Flâtrer un chien. Faire flâtrer des chiens.*

FLÂTRÉ, ÉE. part. passé.

FLATTER. v. a. Louer excessivement dans le dessein de plaire, de séduire. *Ceux qui flattent les princes les corrompent. Les hommes aiment ordinairement ceux qui les flattent. Elle aime à s'entendre flatter. Il ne sait point flatter.*

En termes de Peinture, *Flatter une personne,* La peindre, la représenter plus belle ou moins laide qu'elle n'est. *Le peintre l'a un peu flattée. Les peintres flattent toujours.* On dit dans un sens analogue, *Ce miroir flatte.*

Dans un sens plus général, *Flatter une personne,* En faire de vive voix ou par écrit un portrait flatté, en dire plus de bien qu'elle ne mérite. *Vous nous l'avez représenté comme un homme de beaucoup d'esprit, ne l'avez-vous point flatté?*

FLATTER, signifie aussi, Excuser par une complaisance répréhensible. *Il est trop homme de bien pour flatter le vice. Je ne saurais flatter les passions, les défauts de mes amis.*

Il signifie encore, Tromper en déguisant la vérité, ou par faiblesse, ou par une mauvaise crainte de déplaire. *Vous me flattez dans cette affaire-là. On ne flatte ordinairement que trop. Dites-moi sans me flatter ce qui vous en semble. Je ne veux point que mon médecin me flatte, je veux qu'il me dise nettement l'état de mon mal.*

Il signifie quelquefois, figurément, Traiter avec trop de douceur et trop de ménagement ce qui a besoin d'être traité d'une autre manière. *On ne guérit point les grands maux en les flattant.*

Flatter une plaie, N'y appliquer que des remèdes trop doux. *C'est entretenir une plaie que de la flatter. Si on flatte cet ulcère, on ne le guérira pas; il faut le traiter par des moyens énergiques.*

FLATTER, signifie aussi, Caresser. *Flatter un enfant. Flatter un cheval de la main, avec la main. Flatter un chien. Le chien flatte son maître.*

Par extension, *Flatter de l'œil,* Caresser du regard. *Il tendait la main à l'un et flattait l'autre de l'œil.*

Flatter la corde d'un instrument de musique, La toucher doucement, avec délicatesse.

Flatter le dé, Jeter doucement les dés, en jouant, dans l'espoir de n'amener qu'un petit nombre de points. *Ne flattez point le dé, jetez-le franchement.*

FLATTER, signifie encore, Adoucir le sentiment d'une peine par des pensées consolantes. *Flatter la peine, les ennuis, la douleur, le chagrin de quelqu'un.*

Flatter quelqu'un de quelque chose, Lui faire espérer quelque chose, l'amuser de l'espérance de quelque chose. *On le flatte qu'il obtiendra ce qu'il désire. Il y a longtemps qu'on le flatte de cette espérance.*

FLATTER, signifie aussi, Délecter, charmer, tant au sens physique qu'au sens moral. *La musique flatte l'oreille. Ce vin flatte le goût. Un spectacle qui flatte les yeux, les regards. Cela flatte l'imagination, flatte les sens.*

Il signifie quelquefois, Causer un vif plaisir, une grande satisfaction. *Cela doit bien le flatter. Voilà qui est bien capable de flatter le cœur d'une mère. Une telle préférence me flatte et m'honore.* On dit dans un sens analogue, *Flatter l'orgueil, la vanité, l'amour-propre, l'ambition, les désirs, les espérances, etc. Ce petit succès a flatté son amour-propre. Tout flatte vos désirs, votre ambition. Voici un événement qui flatte mes espérances.*

Flatter les passions, les caprices, les goûts, etc., de quelqu'un, Complaire aux passions, aux caprices, aux goûts, etc., de quelqu'un, leur donner son approbation, des louanges. *Cet orateur flattait les passions de la multitude. Il flatte jusqu'aux caprices du prince. Il flatte tous ses goûts.*

FLATTER, avec le pronom personnel, signifie, Avoir ou vouloir donner une trop haute idée de soi-même, de son habileté, de ses ressources, etc. *C'est un homme vain qui se flatte toujours. Il est ridicule de se flatter. Je ne me flatte point, je connais mes défauts. Je puis dire, sans me flatter, que...*

Il signifie aussi, S'entretenir dans l'espérance, s'amuser de l'espérance de quelque chose. *Elle s'était flattée de réussir. Il se flatte qu'on aura besoin de lui. C'est de quoi il s'est toujours flatté. J'y parviendrai, je m'en flatte.*

Il signifie quelquefois, Se persuader. *Il se flatte que vous approuverez sa conduite. Je me flatte que vous ne doutez point de mes sentiments.*

FLATTÉ, ÉE. part. passé.

Portrait flatté, Portrait où la personne est peinte en beau. Cela se dit aussi figurément. *Dans sa harangue, il a fait de son ami un portrait un peu flatté. Il a fait de ce prince un portrait qui n'est point flatté.*

FLATTERIE. s. f. Louange fausse ou exagérée, donnée dans le dessein de se rendre agréable. *Lâche flatterie. Honteuse flatterie. Basse flatterie. Flatterie grossière. Une flatterie délicate. Il parvint à le séduire par ses flatteries. Dire quelque chose par flatterie. Parler sans flatterie. Haïr la flatterie. Être ennemi de la flatterie.*

FLATTEUR, EUSE. adj. Qui flatte, qui loue avec exagération. *Je ne veux point d'amis flatteurs. Un esprit flatteur. Tenir des discours flatteurs. Un langage flatteur. Un ton flatteur.*

Miroir flatteur, Miroir où l'on se voit plus beau qu'on n'est.

Avoir les manières flatteuses, Avoir les manières douces et insinuantes.

FLATTEUR, signifie aussi, Qui témoigne l'approbation, la louange, la faveur. *Un murmure flatteur s'éleva dans l'assemblée. La princesse lui adressa des paroles flatteuses. C'est une distinction très flatteuse. De la part de ce critique, de tels éloges sont bien flatteurs. Il reçut la récompense la plus honorable et la plus flatteuse.*

Il signifie encore simplement, Agréable. *Un espoir flatteur. Une espérance flatteuse.*

De flatteuses illusions. Le son flatteur de sa voix. Il a toujours quelque chose de flatteur à vous dire.

Il signifie quelquefois, Caressant. *Le chien est un animal flatteur.*

FLATTEUR, est aussi substantif, et signifie, Adulateur, celui qui cherche à séduire, à se faire bien venir par de fausses louanges, ou par de basses complaisances. *Les plus dangereux ennemis des princes sont les flatteurs. Un lâche flatteur. Flatteur à gages. Haïr les flatteurs.*

Fam., *Vous êtes un flatteur, une flatteuse,* se dit Pour repousser doucement des éloges qui tiennent de la flatterie et que la modestie ne permet pas d'accepter. On dit de même, *Taisez-vous, flatteur, flatteuse.*

FLATTEUSEMENT. adv. D'une manière flatteuse. Il est peu usité.

FLATUEUX, EUSE. adj. Venteux, qui cause des vents. Il ne se dit guère que De certains aliments. *Aliment flatueux. Ces légumes sont flatueux.*

FLATUOSITÉ. s. f. T. de Médec. Vents dans le corps. Il s'emploie surtout au pluriel. *On dit que les fruits causent des flatuosités. Être sujet aux flatuosités.*

FLE

FLÉAU. s. m. Instrument qui est composé de deux bâtons d'inégale longueur, attachés l'un au bout de l'autre avec des courroies, et qui sert à battre le blé. *Battre le blé avec le fléau. Les gerbes sont sous le fléau. Se servir d'un fléau comme d'une arme. Jouer du fléau.*

Il se dit, figurément, Des grandes calamités qui affligent le genre humain, et que l'on attribue souvent à quelque vue secrète de la Providence. *Les fléaux que Dieu envoie aux hommes pour les châtier. Un fléau du ciel, de Dieu. Ce fléau désola, ravagea toute la contrée. La peste, la famine, la guerre, etc., sont de terribles fléaux. Le fléau de la peste, de la guerre, etc. Faire cesser un fléau.*

Il se dit également de Ceux par qui l'on croit que la Divinité châtie les peuples. *Attila est appelé le fléau de Dieu. Ce gouverneur est un fléau du ciel. Les conquérants, ces fléaux de la vengeance, de la colère céleste.*

Il se dit, par extension, de Tout ce qui est nuisible, funeste, redoutable. *Être le fléau de la société, de l'humanité. Hélène devint le fléau des Grecs et des Troyens. La calomnie est le fléau des gens de bien. C'est un grand fléau pour un père, pour un mari, qu'un mauvais fils, qu'une méchante femme. La goutte, la gravelle, et les autres fléaux dont le corps humain est menacé.*

Il se dit quelquefois, par exagération, d'Une personne qui nous fait éprouver de grandes importunités, une sorte de persécution, etc. *Cet homme-là me fait tous les jours de nouveaux procès; c'est mon fléau. Cet homme est un vrai fléau, je ne puis me délivrer de ses sollicitations. Cet éternel bavard est un grand fléau.* Dans ce sens, il est ordinairement familier.

FLÉAU, se dit aussi de La verge de fer aux extrémités de laquelle sont suspendus les deux bassins d'une balance. *Le fléau d'une balance.*

Il se dit encore d'Une barre de fer qu'on met derrière les portes cochères, et qu'on tourne à demi pour ouvrir les deux battants. *Le fléau d'une porte cochère.*

FLÈCHE. s. f. Trait qu'on lance avec un arc ou une arbalète. *Le fer, le bois d'une flèche. Tirer une flèche. Flèche acérée. Flèche empoisonnée. Il fut tué à coups de flèches. Apollon perça de ses flèches le serpent Python. Les flèches dont les poëtes supposent que l'Amour est armé.*

Cet objet a la forme d'un fer de flèche, est taillé en fer de flèche, se dit De ce qui ressemble à un triangle échancré à sa base, parce que le fer des flèches a ordinairement cette forme.

Prov. et fig., *Faire flèche de tout bois,* Mettre tout en œuvre pour se tirer d'affaire, pour venir à bout de ce qu'on a entrepris. *Ne savoir plus de quel bois faire flèche,* Ne savoir plus à quel moyen recourir; ou Être dans une grande nécessité, ne savoir plus comment subsister. *Tout bois n'est pas bon à faire flèche,* Il faut savoir distinguer et choisir les personnes et les moyens qu'on veut employer.

Fig. et fam., *C'est la flèche du Parthe,* se dit D'un trait piquant que quelqu'un décoche à la fin d'une conversation, d'une discussion, en quittant une société; par allusion aux Parthes, qui tiraient leurs flèches en fuyant.

FLÈCHE, se dit également De certaines choses qui sont faites en forme de flèche. *Elle avait une flèche d'or dans les cheveux. Des rideaux soutenus par une flèche. La flèche d'un lit.*

Il se dit, particulièrement, De certains signes représentant une flèche, dont on se sert dans les cartes géographiques, dans les plans, etc., pour indiquer le côté du nord ou la direction d'un courant d'eau.

Il se dit pareillement, en Astronomie, d'Une constellation de l'hémisphère boréal, qui est ordinairement représentée par la figure d'une flèche, dans les cartes astronomiques.

En Géom., *La flèche d'un arc,* La portion de ligne droite qui, menée perpendiculairement au milieu de la corde, est terminée à l'arc.

FLÈCHE, se dit aussi d'Une longue pièce de bois cambrée qui joint le train de derrière d'un carrosse avec celui de devant. *Un carrosse qui porte sur la flèche. La flèche se rompit.*

Il signifie en outre, La partie d'un clocher qui surmonte la tour ou la cage, et qui est en pointe, en pyramide. *Flèche de charpente. Flèche de pierre.* On dit aussi, mais plus rarement, *Aiguille.*

Il se dit, en termes de Fortification, d'Un petit ouvrage composé de deux côtés, qu'on élève vis-à-vis les angles saillants ou rentrants du chemin couvert, à l'extrémité de son glacis. On dit aussi, *Bonnette.*

Il se dit, au Trictrac, de Chacune des languettes pointues, de deux couleurs, qui sont au fond du trictrac, et sur lesquelles on fait les cases. On dit aussi, mais plus rarement, *Lame.*

En termes de Charcuterie, *Flèche de lard,* Ce qu'on a levé de l'un des côtés d'un cochon, depuis l'épaule jusqu'à la cuisse. *Acheter une flèche de lard.*

En Botan., *Flèche d'eau.* Voyez SAGITTAIRE.

FLÉCHIR. v. a. Ployer, courber. *Fléchir la tige d'un arbre. Fléchir quelque partie du corps. Le muscle qui fléchit la première phalange du petit doigt. Fléchir le genou, les genoux.*

Fléchir les genoux devant les idoles, Adorer les idoles. On dit aussi dans ce sens, *Fléchir le genou devant Baal.*

Fig., *Fléchir le genou, les genoux devant quelqu'un,* S'abaisser, s'humilier devant lui. *Cet homme est toujours prêt à fléchir les genoux devant le pouvoir.*

FLÉCHIR, s'emploie aussi comme neutre. *Cette poutre commence à fléchir. Ce bois rompra plutôt que de fléchir. Il faut que tout genou fléchisse au nom de Jésus.*

Fig., *Fléchir sous le joug,* S'y soumettre. *Tout fut obligé de fléchir sous le joug.*

FLÉCHIR, se dit figurément à l'actif, et signifie, Émouvoir à compassion, toucher de pitié, attendrir, adoucir. *Fléchir ses juges. Se laisser fléchir aux prières, par les prières. Il est inexorable, rien ne le fléchit, ne peut le fléchir. Cela est capable de fléchir les cœurs les plus durs, les plus barbares. Fléchir la dureté, la cruauté d'un tyran, le courroux d'un maître.*

Il s'emploie de même figurément au neutre, et signifie, Se soumettre, s'abaisser. *Tout le monde fléchissait devant lui. Tout doit fléchir sous les lois de la destinée.*

Il signifie également, Cesser de persister dans des sentiments de dureté ou de fermeté. *C'est un homme doux, qui fléchit aisément. Quoi qu'on fasse, je ne fléchirai pas. Il est inébranlable, il ne fléchit point. Il ne sait ce que c'est que de fléchir. Il commence à fléchir.*

Il signifie quelquefois, Céder, ne plus résister, ne plus combattre avec la même vigueur. *L'aile droite de l'armée commençait à fléchir.*

FLÉCHI, IE. part. passé. *Une baguette de fer fléchie et tordue.*

FLÉCHISSEMENT. s. m. Action de fléchir. *Le fléchissement des genoux.*

Il signifie aussi, L'état d'un corps qui fléchit. *Le fléchissement d'une poutre, d'un mât, etc.*

FLÉCHISSEUR. adj. m. T. d'Anat., qui se dit Des muscles destinés à faire fléchir certaines parties. *Les muscles fléchisseurs du bras.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Les fléchisseurs du genou. Les fléchisseurs sont opposés aux extenseurs.*

FLEGMASIE. s. f. Voyez PHLEGMASIE.

FLEGMATIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Lymphatique, pituiteux; qui abonde en flegme, en pituite. *C'est un homme extrêmement flegmatique, d'un tempérament flegmatique.* Dans ce sens, on écrit aussi, *Phlegmatique.*

FLEGMATIQUE, se dit figurément, dans le langage ordinaire, D'une personne dont le caractère est froid, qui s'émeut difficilement; et alors il est quelquefois substantif. *C'est un homme très flegmatique. C'est un flegmatique.*

FLEGME. s. m. T. de Médec. Sérosité; humeur aqueuse, laquelle fait partie constituante du sang, du lait, etc. Dans ce sens il est peu employé, et on écrit aussi, *Phlegme.*

FLEGME, dans le langage ordinaire, se dit de La pituite, des matières aqueuses, épaisses et filantes, qu'on jette en crachant, en vomissant, etc. Dans ce sens, il s'emploie plus ordinairement au pluriel. *Il a jeté beaucoup de flegmes, des flegmes sanguinolents.*

FLEGME, dans l'ancienne Chimie, signifiait, La partie aqueuse et insipide qui se dégage des corps par la distillation.

En termes de Distillerie, *Les flegmes,*

Les produits aqueux de la première distillation des mélasses, des jus de betteraves ou de grains, et, en général, des sirops fermentés.

FLEGME, se prend, au figuré, pour La qualité d'un esprit posé, patient, qui se possède; et, dans ce sens, il ne se dit point au pluriel. *C'est un homme qui a un grand flegme, qui est d'un grand flegme. Il a du flegme où il n'en faudrait point avoir. Son flegme m'étonne. Il y a des occasions où il est bon d'avoir du flegme. Modérez votre bile, ayez un peu plus de flegme. Le flegme de cet homme me met au désespoir.*

FLEGMON. s. m. Voyez PHLEGMON.

FLEGMONEUX, EUSE. adj. Voy. PHLEGMONEUX.

FLÉTRIR. v. a. Faner entièrement, ternir, ôter la couleur, la vivacité, la fraîcheur. *Le vent de bise, le hâle flétrit les fleurs. Le grand air flétrit les couleurs. Le temps, l'âge flétrit le teint, flétrit la beauté.*

Fig., *Flétrir les lauriers d'un héros, d'un conquérant, d'un poëte, etc.*, Ternir la gloire qu'il s'était acquise. On dit, dans un sens analogue, *Flétrir l'innocence. Flétrir la réputation, la mémoire, la gloire de quelqu'un.*

FLÉTRIR, se dit figurément, au sens moral, De ce qui altère ou diminue la pureté, le mérite, l'agrément, etc., de certaines choses. *Les chagrins ont flétri sa jeunesse. Flétrir les grâces du jeune âge.*

Il signifie particulièrement, Abattre, ôter l'énergie, la vigueur, le courage. *Le malheur flétrit l'âme.*

FLÉTRIR, signifie particulièrement, en Matière criminelle, Marquer une personne d'un fer chaud, en punition d'un crime. *Il fut condamné à être flétri par la main du bourreau, à être flétri. Flétrir un criminel.* En France, cette peine est abolie.

Il signifie, au figuré, Diffamer, déshonorer, dégrader, ou traiter comme infâme. *Flétrir quelqu'un. Flétrir quelqu'un du nom de traître. Un homme que plusieurs condamnations ont déjà flétri. Il est à jamais flétri. Les tyrans que l'histoire a flétris.*

FLÉTRIR, s'emploie aussi avec le pronom personnel, dans la plupart des sens qui viennent d'être indiqués. *Les fleurs se flétrissent. Sa beauté commence à se flétrir. Leur jeunesse s'est flétrie dans les larmes. Une âme qui s'est flétrie dans le malheur. Sa gloire allait se flétrir.*

FLÉTRI, IE. part. passé. *Pomme flétrie Avoir la peau flétrie. Des charmes flétris. Un cœur flétri par de longs chagrins. C'est un homme flétri dans l'opinion publique.*

FLÉTRISSANT, ANTE. adj. Qui flétrit, qui déshonore. *Un arrêt flétrissant. Des imputations flétrissantes.*

FLÉTRISSURE. s. f. L'altération qui arrive à la fraîcheur et à la vivacité des fleurs et des couleurs, ou à la beauté et à la délicatesse du teint, de la peau. *La flétrissure des fleurs, des fruits. Le temps n'a pas causé la moindre flétrissure à la beauté de son teint.*

Il se dit, en Matière criminelle, de La marque d'un fer chaud, imprimé par ordre de justice sur l'épaule d'un criminel. *On lui a trouvé une flétrissure sur l'épaule. En France, la peine de la flétrissure est abolie.*

Il signifie au figuré, Tache à la réputation, à l'honneur. *Voilà une grande flétrissure à son honneur, à sa réputation. Il a reçu une flétrissure qui ne s'effacera jamais. C'est une flétrissure à un homme que d'avoir fui dans le combat.*

FLEUR. s. f. Production des végétaux, ordinairement colorée et quelquefois odorante, qui précède le fruit et qui porte les organes de la reproduction. *Le calice, la corolle d'une fleur. Une fleur qui manque de calice, de corolle, d'étamine ou de pistil, est incomplète. Fleur complète. Fleur hermaphrodite. Fleur mâle. Fleur femelle. Fleur stérile. Les fleurs de cette plante sont grandes, petites, jaunes, blanches, rouges, etc. Fleurs pédonculées. Fleurs sessiles. Fleurs solitaires. Fleurs en grappe, en panicule, en corymbe, en ombelle, en épi, etc. Fleur composée. Fleur radiée. Fleur simple. Fleur double. Fleur nouvelle. Fleur épanouie. Bouton de fleur. Bouton à fleur. Fleur éclose. Fleur printanière. Fleur d'été. Fleur d'automne. Fleur de pêcher. Fleur de jasmin. Fleur d'orange. Une fleur qui se fane, qui se passe, qui se flétrit. Un arbre qui donne des fleurs, qui pousse des fleurs, qui est en fleur. La vigne est en fleur. La vigne a passé fleur. Les blés sont en fleur. Il n'y a point de fleurs apparentes dans les fougères, ni dans les champignons. Un arbre chargé de fleurs. Un papillon qui vole de fleur en fleur. Un bouquet, une guirlande, une couronne de fleurs. Des festons de fleurs. Semé, jonché de fleurs. Couvert de fleurs. Cueillir une fleur. Aimer les fleurs. Orner sa cheminée de fleurs. Vase de fleurs. On n'a pas laissé les queues de ces fleurs assez longues. Les fleurs des champs. Une prairie émaillée de fleurs. Le parfum des fleurs.*

Langage des fleurs, Langage symbolique dans lequel les fleurs, soit isolées, soit assemblées suivant un certain choix, servent à exprimer une pensée, un sentiment secret.

En Pharmacie, *Les quatre fleurs*, Les fleurs de mauve, de pied-de-chat, de pas-d'âne et de coquelicot, dont on fait une tisane pectorale.

Fig., *Semer, jeter, répandre des fleurs sur la tombe de quelqu'un*, Donner des louanges à sa mémoire.

Prov. et fig., *Le serpent est caché sous les fleurs*, se dit en parlant De choses dangereuses dont les apparences sont séduisantes. On dit dans un sens analogue, *Couvrir de fleurs, cacher sous des fleurs le bord du précipice, un piége, etc.*

Fig., *La fleur de la virginité*, La virginité même. On dit quelquefois, absolument et un peu librement, *Fleur. Elle a perdu sa fleur.*

FLEUR, se dit quelquefois, par extension, Des plantes à fleurs que l'on cultive pour l'agrément. *C'est une fleur extrêmement recherchée. Planter, cultiver, arroser des fleurs. Avoir des pots de fleurs sur sa fenêtre. Marché aux fleurs.*

Il a ce dernier sens dans les dénominations vulgaires de diverses plantes remarquables par la couleur ou la forme de leurs fleurs. *Fleur de la passion* (grenadille). *Fleur de jalousie* (amarante tricolore). *Fleur de tous les mois* (souci des jardins). *Fleur de coucou* (primevère à fleurs jaunes). *Fleur du soleil* (espèce de ciste). *Etc.*

Il se dit également Des figures, des représentations de fleurs, et même de fruits, de feuilles, etc. *Peindre des fleurs. Peintre de fleurs. Collection de fleurs lithographiées. On a gravé une fleur sur ce cachet. Broder une fleur, des fleurs sur une étoffe.*

Étoffe à fleurs, Étoffe où il y a des figures de fleurs, etc., tissues ou brochées avec l'étoffe. *Damas à fleurs. A fleurs d'or, à fleurs d'argent.*

Fleurs artificielles, se dit de Certains ouvrages qui imitent des fleurs ou des plantes à fleurs, et qui servent à faire des bouquets, à orner les coiffures de femme, à décorer les appartements, etc. *Fabricant, marchand de fleurs artificielles. Un bouquet de fleurs artificielles.*

Fleur de lis. Voyez LIS.

FLEUR, se dit figurément, en parlant De certaines choses, pour désigner Le temps où elles sont dans toute leur beauté, dans leur plus grand éclat, comme les arbres et les plantes lorsqu'ils sont en fleur. *Être dans la fleur, à la fleur de ses jours. Il est dans la fleur de la jeunesse. Trente ans, c'est la fleur de l'âge pour un homme. Mourir à la fleur de l'âge, à la fleur de ses ans. Elle était alors dans la fleur de sa beauté, dans toute la fleur de sa beauté. La fleur de la beauté n'a qu'un temps.*

Il se dit quelquefois, poétiquement et dans le style élevé, d'Une personne jeune, aimable, belle, ou même d'Un jeune enfant. *Cette fleur si belle et qui fut sitôt moissonnée. Ce sont de tendres fleurs qu'il faut préserver du souffle impur des vices.*

FLEUR, se dit aussi figurément, surtout en parlant Des ouvrages d'esprit, pour signifier, Ornement, embellissement. *Il a essayé de répandre quelques fleurs sur ce sujet aride.*

Fleurs de rhétorique, Ornements, embellissements du discours. Il se prend souvent en mauvaise part, lorsqu'on veut parler D'un discours où les ornements sont placés sans goût, prodigués sans mesure, etc. *Il nous a fait beaucoup de fleurs de rhétorique, et n'a rien dit sur la question qu'il devait traiter.*

FLEUR, se dit encore, figurément, d'Une légère blancheur qui paraît sur la peau de certains fruits, tels que les prunes, les raisins, etc., lorsqu'ils n'ont point encore été maniés. *On servit quantité de fruits qui avaient encore toute leur fleur.*

La fleur du teint, Cet éclat, cette fraîcheur de teint que donnent la jeunesse et la santé.

FLEUR, se dit également, au figuré, Du lustre, de l'éclat, etc., de certaines choses qui durent peu. *La beauté n'a qu'une fleur. Cette étoffe est d'une belle couleur, mais elle n'a que la fleur.*

Il se dit de même, au sens moral. *Cette fleur d'innocence qui donne tant de charme au jeune âge.*

Il signifie en outre, quelquefois, La première vue, le premier usage d'une chose nouvelle. *Voilà une étoffe qu'on n'a encore montrée à personne, vous en aurez la fleur. Il a eu la fleur de cette tapisserie, de ce meuble.*

FLEUR, se dit aussi, figurément, pour Élite, choix, ce qu'il y a de meilleur, d'excellent. *C'est la fleur de mes amis. Ces braves sont la fleur du régiment, de l'armée. Ne prendre que la fleur d'un sujet.*

Fleur de chevalerie, fine fleur de chevalerie, s'est dit, dans les Romans de chevalerie, de L'élite des chevaliers, ou d'Un chevalier accompli. On dit encore quelquefois, familièrement, *C'est fine fleur de chevalerie*, en parlant D'un homme qui a beaucoup de valeur et de probité. On dit dans un sens analogue, *C'est la fleur de la galanterie*, en parlant D'un homme galant auprès des femmes, ou Des attentions délicates et des petits soins qu'on emploie pour leur plaire.

Fig. et fam., *La fleur des pois*, se dit, en plaisantant, d'Un homme à la mode, élégant, agréable.

Fleur de farine, La partie la plus fine, la plus belle de la farine. *Un gâteau de fleur de farine.*

FLEURS, au pluriel, signifie, Les règles des femmes. *Une femme qui a ses fleurs.* Ce sens a vieilli.

Fleurs blanches, Certaine maladie des femmes.

FLEURS, s'est dit dans l'ancienne Chimie, et se dit quelquefois encore dans le langage médical, de Certaines substances solides ou volatiles, produites par sublimation ou décomposition. *Fleurs de soufre, de zinc, d'arsenic, d'antimoine. Fleurs de benjoin.* On dit de même, au singulier, *Fleur de soufre.*

Fleurs du vin, Petits flocons de moisissure qui paraissent sur le vin, dans les tonneaux ou dans les bouteilles, lorsqu'il vient à se gâter.

À FLEUR DE. loc. prépositive. Presque au niveau de. *Les fondements de cet édifice sont déjà à fleur de terre. La digue n'était pas encore à fleur d'eau. Il a de gros yeux à fleur de tête.*

Au Jeu de paume, *La balle a passé à fleur de corde*, Elle a légèrement effleuré la corde, en passant par-dessus, en sorte qu'il s'en est peu fallu que le coup ne fût perdu.

Fig. et fam., *Cette affaire a passé à fleur de corde*, Il s'en est peu fallu qu'elle ne manquât.

Cette médaille est à fleur de coin, Elle est parfaitement conservée.

FLEURAISON. s. f. T. de Botan. Le développement et l'épanouissement des fleurs; L'époque où les plantes fleurissent; ou L'état des plantes en fleur. *La gelée a retardé la fleuraison. Les fleurs de la seconde fleuraison sont ordinairement moins grandes et moins belles que celles de la première. Il faut attendre l'époque de la fleuraison. Pendant la fleuraison. La fleuraison de la vigne est belle. Observer une plante au moment de sa fleuraison.* On dit aussi, *Floraison.*

FLEURDELISER. v. a. Il signifiait anciennement, Marquer d'une fleur de lis avec un fer chaud. *Ce voleur avait déjà été fleurdelisé.*

FLEURDELISÉ, ÉE. part. passé.

Il se dit adjectivement, en termes de Blason, De ce qui est orné, semé de fleurs de lis. *Un écu fleurdelisé. Le bâton des maréchaux de France était alors fleurdelisé.*

FLEURÉ, ÉE. adj. T. de Blason, qui se dit Des pièces terminées en fleurs, ou bordées de fleurs. On dit aussi, *Fleureté* et *Fleuronné.*

FLEURER. v. n. Répandre une odeur, exhaler une odeur. *Cela fleure bon.*

Prov. et fig., *Cela fleure comme baume*, Cela sent fort bon; et, figurément et familièrement, en matière d'intérêt, Cela offre des sûretés, cela paraît devoir être avantageux, lucratif. On dit aussi, *Sa réputation fleure comme baume, ne fleure pas comme baume*, Il a une excellente réputation, une mauvaise réputation.

FLEURET. s. m. Certaine espèce de fil fait de la matière la plus grossière de la soie. *Dans cette étoffe il entre beaucoup de fleuret. Le fond de cette étoffe est de fleuret.*

Il se dit également d'Un ruban qui est fait de ce même fil. *Une aune de fleuret.*

Dans le Commerce, on nomme, au contraire, *Fleuret de coton, de laine, de fil*, Le coton, la laine, le fil de choix.

FLEURET, se dit aussi d'Une épée à lame carrée, sans pointe et sans tranchant, dont le bout aplati est garni de peau, et dont on se sert à l'escrime. *Présenter le fleuret. Manier le fleuret. Je lui ai fait sauter le fleuret. Fleuret déboutonné. Fleuret démoucheté.*

FLEURET, se dit en outre d'Un certain pas de danse. *Un fleuret, un coupé.*

FLEURETÉ. adj. Voyez FLEURÉ.

FLEURETTE. s. f. diminutif. Petite fleur. *Cueillir les fleurettes des prés.*

Il ne s'emploie plus guère que figurément, et signifie, Propos galant, cajolerie que l'on dit à une femme. *Dire des fleurettes. Conter des fleurettes. Elle aime la fleurette.*

FLEURIR. v. n. Pousser des fleurs, être en fleur. *Quand les roses commencent à fleurir. Les anémones fleurissent de bonne heure. Cette plante fleurit en été, en automne.*

Fig., *Sa barbe va bientôt fleurir*, se dit D'un jeune homme dont la barbe est près de pousser.

FLEURIR, signifie au figuré, Être dans un état de prospérité, de splendeur; être en crédit, en honneur, en réputation. Alors il fait souvent *Florissait* à l'imparfait de l'indicatif, et toujours *Florissant* au participe ou adjectif verbal, l'un et l'autre empruntés du verbe inusité *Florir. Un prince qui s'attache à faire fleurir l'agriculture, l'industrie. Dans un siècle où fleurissent les arts. Les peintres et les poëtes qui fleurirent à cette époque. Les sciences et les beaux-arts fleurissaient* ou *florissaient sous le règne de ce prince.* On dit toujours *Florissait*, lorsqu'on parle D'une personne ou d'une collection de personnes, comme d'un peuple, d'une ville, d'une république. *Ronsard florissait en France à la fin du seizième siècle. Cet empire florissait encore par ses anciennes lois. Athènes florissait sous Périclès.*

FLEURIR, est quelquefois actif, dans le langage familier, et signifie, Parer d'une fleur, d'un bouquet, etc. *Qui vous a fleuri de la sorte?* On l'emploie, dans le même sens, avec le pronom personnel. *Vous ne sortirez point de mon jardin sans vous fleurir.*

FLEURI, IE. part. passé. *Arbre fleuri. Pré fleuri.*

Poétiq., *La saison fleurie*, Le printemps.

Pâques fleuries, Le dimanche des Rameaux, qui précède immédiatement celui de Pâques.

FLEURI, s'emploie aussi, adjectivement et figurément, dans les locutions suivantes: *Teint fleuri, visage fleuri, mine fleurie*, Teint, visage, etc., qui a de la fraîcheur et de l'éclat.

Discours fleuri, style fleuri, Discours, style rempli d'ornements. *Il a un style très fleuri, trop fleuri.*

Esprit fleuri, Esprit remarquable surtout par l'éclat et par l'agrément.

En Peinture, *Couleur fleurie*, Couleur dont les tons brillants semblent tenir de l'éclat des fleurs.

En Archit., *Fleuri*, désigne Une époque de l'art où les ornements sont prodigués à l'excès. *Le gothique fleuri. Le style fleuri.*

En Musique, *Contre-point fleuri* ou *figuré*, Celui où les différentes parties procèdent par des valeurs et des rythmes différents.

FLEURISSANT, ANTE. adj. Qui pousse des fleurs, qui est fleuri. *Les prés fleurissants. Les plaines fleurissantes.* Au figuré, on dit, *Florissant*: voyez ce mot.

FLEURISTE. s. m. Celui qui est curieux de fleurs, qui connaît, qui aime les fleurs, qui prend plaisir à les cultiver. *C'est un fleuriste, un grand fleuriste. Ce jardinier est un bon fleuriste. Il y a beaucoup de gens qui se piquent d'être fleuristes.*

Fleuriste artificiel, Celui qui fait ou qui vend des fleurs artificielles. On appelle absolument *Fleuriste*, Une ouvrière qui fait des fleurs artificielles. *Une jeune fleuriste.*

Adjectiv., *Marchand, marchande fleuriste*, Marchand, marchande de fleurs, de plantes à fleurs. *Jardinier fleuriste*, Celui qui cultive des fleurs. *Jardin fleuriste*, Jardin principalement destiné à la culture des fleurs.

FLEURISTE, se dit aussi d'Un peintre qui s'adonne particulièrement à peindre des fleurs. *Ce peintre est un excellent fleuriste.* Ce sens a vieilli: on dit maintenant, *Peintre de fleurs.*

FLEURON. s. m. Espèce de représentation de fleur servant d'ornement. *Les fleurons d'une couronne. Une étoffe où il y a des fleurons, de grands fleurons. Les fleurons qu'on taille sur les moulures et autres membres d'architecture.*

Il se dit particulièrement, en termes d'Imprimerie, d'Un ornement que l'on met quelquefois à la fin des divisions d'un ouvrage ou sur le titre, et qui autrefois représentait ordinairement des fleurs. *Ce fleuron représente les attributs du commerce. Le sujet d'un fleuron doit être approprié à la matière du chapitre qu'il termine.*

Fig., *C'est un des plus beaux fleurons de sa couronne, le plus beau fleuron de sa couronne*, se dit D'une des principales prérogatives qu'ait un prince, d'un de ses plus grands revenus, d'une de ses meilleures provinces; et, par extension, De ce qu'une personne a de plus considérable, de plus avantageux. On dit de même: *Ajouter un fleuron à sa couronne. Il a perdu le plus beau, les plus beaux fleurons de sa couronne. Etc.*

FLEURON, en termes de Botanique, se dit de Chacune des petites fleurs dont la réunion sur un seul réceptacle et dans un calice commun, forme une fleur composée. Il y a deux sortes de fleurons: le *fleuron* proprement dit, qui a la forme d'un tube ou d'un cornet, découpé à son ouverture en quatre ou cinq divisions régulières; et le *demi-fleuron* ou *fleuron en languette*, qui est un peu tubulé à sa partie inférieure et qui s'épanouit ensuite d'un seul côté, de manière à former une languette plane. *Le chardon, l'artichaut, l'armoise, portent des fleurs à fleurons. Les fleurs du pissenlit, de la chicorée, etc., sont composées de demi-fleurons. La fleur du tournesol, de la pâquerette, a des fleurons au centre et des demi-fleurons à la circonférence.*

FLEURONNÉ, ÉE. adj. T. de Paléographie et de Blason. Orné de fleurs, de fleurons. *Lettres fleuronnées. Cercle fleuronné.* Voyez FLEURÉ.

FLEURONNÉ, se dit en termes de Botanique, Des plantes dont toutes les fleurs sont des fleurons.

FLEUVE. s. m. Grande rivière qui porte ses eaux et conserve son nom jusqu'à la mer. *Grand fleuve. Fleuve profond. Fleuve rapide, impétueux. Fleuve navigable. Le bord, la rive d'un fleuve. Les eaux d'un fleuve.*

Le courant du fleuve. Le canal, le lit, le cours d'un fleuve. L'embouchure d'un fleuve. Fleuve qui coule doucement. Traverser, passer un fleuve à gué.

Il se dit quelquefois, en poésie, pour désigner Une rivière quelconque.

Fig. et poétiq., *Le fleuve de la vie*, Le cours de la vie. *Descendre paisiblement le fleuve de la vie.*

FLEUVE, se dit, en Mythologie, Des divinités qui président aux fleuves, et qu'on représente ordinairement sous la figure de vieillards couchés sur des roseaux, appuyés sur une urne, la tête ceinte d'une couronne de joncs, et quelquefois le front armé de cornes. *Le peintre, le sculpteur a donné à ce fleuve des formes colossales. Les attributs d'un fleuve.*

FLEXIBILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est flexible. Il se dit au propre et au figuré. *La flexibilité de l'osier. La flexibilité de la voix. La flexibilité de l'esprit, du caractère.*

FLEXIBLE. adj. des deux genres. Souple, qui plie aisément. *Il n'y a rien de plus flexible que l'osier. Une branche flexible. Avoir un corps souple et flexible.*

Fig., *Voix flexible*, Voix souple et aisée, qui passe facilement d'un ton à un autre. *Ce chanteur a la voix flexible.*

FLEXIBLE, signifie au figuré, Qui cède aisément aux impressions qu'on veut lui donner. *Un caractère flexible.*

Esprit flexible, Esprit qui passe avec facilité d'un sujet, d'un travail à un autre.

FLEXION. s. f. État de ce qui est fléchi. *La flexion d'un ressort, d'une poutre, etc.*

Il se dit, en termes d'Anatomie, de L'action des muscles fléchisseurs, du mouvement opéré par les muscles fléchisseurs dans les parties du corps qui se plient. *La flexion est opposée à l'extension. La flexion du genou.*

Il se dit, en termes de Grammaire, Des modifications produites dans un mot par la déclinaison, la conjugaison.

FLEXUEUX, EUSE. adj. T. de Botan. Qui est fléchi, courbé plusieurs fois dans sa longueur. *Tige flexueuse. Pédoncule flexueux.*

FLEXUOSITÉ. s. f. T. de Botan. État de ce qui est flexueux. *Cette plante est remarquable par la flexuosité de ses tiges.*

FLI

FLIBUSTIER. s. m. Nom d'une sorte de pirates de diverses nations, qui couraient les mers d'Amérique. *Les flibustiers ont fait des entreprises qui demandaient une valeur extraordinaire.*

FLIC FLAC. Onomatopée dont on se sert quelquefois, dans le langage familier, pour exprimer le bruit de plusieurs coups de fouet, celui de plusieurs soufflets donnés coup sur coup, etc.

Elle s'emploie aussi comme substantif masculin, en termes de Danse, pour désigner Une sorte de pas; et alors les deux mots se réunissent. *Faire un flicflac, des flicflacs.*

FLINT-GLASS. s. m. Terme emprunté de l'anglais. Verre de cristal, qui contient plus de plomb que le cristal ordinaire. *Le flint-glass sert à faire les verres de télescopes, de microscopes.*

FLO

FLOCON. s. m. Petite touffe, petit amas de laine, de soie, etc. *Flocon de laine. Flocon de soie. Les brebis laissent des flocons de laine aux buissons.*

Il se dit aussi en parlant De la neige. *Un flocon de neige. Il tombait de la neige par flocons, à gros flocons.*

Il se dit quelquefois, en Chimie, de L'état de certains précipités qui ressemblent à un amas de flocons. *Ce corps se précipite en flocons.*

Il se dit également, en Médecine, Des corps légers que quelques malades croient apercevoir devant leurs yeux, et qu'ils cherchent à saisir ou à éloigner.

FLOCONNEUX, EUSE. adj. Terme didactique. Qui ressemble à des flocons. *Précipité floconneux. Substance floconneuse.*

FLONFLON. s. m. Ancienne onomatopée qui s'employait comme refrain de chanson, et que l'on a depuis adoptée, comme substantif, pour désigner Les refrains, les couplets de vaudeville en général. *Les joyeux flonflons.* Ce mot est familier.

FLORAISON. s. f. Voyez FLEURAISON.

FLORAL, ALE. adj. T. de Botan. Qui appartient à la fleur, ou qui l'accompagne: *Les enveloppes florales sont le calice et la corolle. Feuille florale. On appelle* nectaires *certains appendices floraux.*

En termes d'Antiq., *Jeux Floraux*, Jeux qu'on célébrait à Rome, dans le mois d'avril, en l'honneur de Flore, déesse des fleurs. *L'institution des Jeux Floraux.* On dit quelquefois substantivement, dans le même sens, au pluriel féminin, *Les Florales.*

Fig., *Jeux Floraux*, Assemblée qui se tient chaque année à Toulouse, pour la distribution de divers prix de poésie, d'éloquence, représentés par des fleurs d'or et d'argent : la violette, l'églantine, le souci. *Remporter un prix aux Jeux Floraux.* On nomme *Académie des Jeux Floraux*, Le corps littéraire qui tient cette assemblée et qui décerne ces prix.

FLORE. s. f. T. de Botan. Livre contenant la description des plantes qui croissent naturellement dans un pays, dans un lieu déterminé. *La Flore française. La Flore des environs de Paris. La Flore des Antilles.*

Calendrier de Flore, Liste des divers végétaux disposés suivant l'ordre de leur floraison. *Horloge de Flore*, Liste de quelques plantes disposées suivant l'heure où leurs fleurs s'ouvrent et celle où elles se referment.

FLORÉAL. s. m. Le huitième mois du calendrier républicain s'étendant, suivant les années, du 20 avril au 20 mai ou du 21 avril au 21 mai.

FLORENCE. s. m. Petit taffetas léger qu'on tirait anciennement de Florence.

FLORENCÉ, ÉE. adj. T. de Blason. Il se dit D'une pièce terminée en fleur de lis.

FLORÈS. (On prononce l'S.) Terme emprunté du latin. Il n'est usité, en français, que dans cette phrase familière, *Faire florès*, Briller, faire une dépense d'éclat : cela se dit ordinairement De ceux qui n'ont pas de quoi la soutenir longtemps. *Quand il a de l'argent, il fait florès.*

Faire florès, signifie aussi, Obtenir des succès, se faire une réputation. *Ce baladin a fait florès dans telle ville, fait florès au boulevard.*

FLORIFÈRE. adj. des deux genres. T. de Botanique. Qui porte des fleurs, qui est terminé par une fleur. *Tige florifère.*

FLORIN. s. m. Pièce de monnaie. *Les premiers florins ont été battus à Florence, et étaient marqués d'une fleur. Florin d'or. Florin d'argent.*

Il se prend aussi pour Une monnaie de compte, qui est de diverse valeur suivant les différents pays où elle a cours.

FLORISSANT, ANTE. adj. Qui est dans un état brillant, prospère; qui est en honneur, en crédit, en vogue. *Empire, État florissant. Ville florissante. Le commerce était florissant. Une jeunesse florissante. Une religion florissante et respectée. Les lettres étaient alors très florissantes.* Voyez FLEURIR.

FLOSCULEUX, EUSE. adj. T. de Botan. Il se dit D'une fleur composée qui ne renferme que des fleurons. *Les fleurs de la centaurée sont flosculeuses.*

Fleur semi-flosculeuse ou *demi-flosculeuse*, Fleur composée qui n'est formée que de demi-fleurons, comme celles de la scorsonère, du pissenlit, etc.

FLOT. s. m. Vague, élévation qui se forme sur une eau agitée. Il est principalement d'usage au pluriel, surtout dans le style poétique; et il s'emploie quelquefois absolument, pour désigner La mer, un fleuve, etc. *Les flots de la mer, d'un fleuve, d'un lac. Chaque flot qui vient se briser contre le rivage. Le vent soulève les flots. Rompre les flots. Fendre les flots. Le bruit des flots. Les flots blanchissants d'écume. Voguer à la merci des flots. Errer sur les flots. Les flots inconstants. Le rivage que la Seine baigne de ses flots, de son flot.*

Être à flot, se dit d'Un navire, d'un bateau, etc., qui ne touche point le fond, qui est porté par l'eau, qui a assez d'eau. *Cette barque n'a pas assez d'eau pour être à flot.* On dit dans un sens analogue, *Mettre, remettre à flot.*

Fig., *Être à flot*, Être sorti d'une situation difficile. *Mettre quelqu'un à flot*, Lui fournir les moyens de se tirer d'affaire.

Par extension, *Le sang coulait à grands flots de sa blessure*, Il coulait avec abondance. On dit dans un sens analogue : *À flots pressés. À longs flots. Des flots de sang. Des flots de vin. Des flots de lumière. Des flots de poussière, de fumée, etc.*

Par exagérat., *Des flots d'encre ont coulé dans ce débat*, On a beaucoup écrit pour et contre.

Fig., *Des flots de bile*, De violentes invectives dictées par la colère, l'indignation, le mépris. *Des flots de bile coulèrent de sa plume satirique.*

Poétiq., *Les flots d'une chevelure, d'une crinière, etc.*, Les ondulations qu'elle forme.

FLOT, se dit encore, au figuré, Des mouvements d'une grande foule, d'une multitude, et s'applique souvent aussi à La foule, à la multitude même. *Contenir les flots de la multitude irritée. La foule l'entraînait; un premier flot l'emporta vers l'entrée, un second l'en éloigna. Fendre les flots d'un nombreux auditoire. Au travers des flots du peuple assemblé.*

FLOT, signifie aussi, Le flux et le reflux de la mer, la marée; et plus ordinairement, Le flux, la marée montante seulement, par opposition à *Jusant*, qui signifie, La marée descendante. *Le flot de la mer. Le flot vient, monte jusque-là. Flot et jusant. Il y a flot. Voilà le flot. Le flot entre avec beaucoup d'impétuosité dans la Seine. Le flot remonte très loin dans ce fleuve.*

FLOT, dans l'Art du flottage, se dit d'Un train de bois qui flotte. Voyez TRAIN, qui est plus usité.

Il se dit aussi de La quantité de bois qu'on

jette par bûches dans un courant pour qu'elle y flotte; et de L'action même de l'y jeter, de l'y faire flotter. *Le flot va bientôt commencer.*

Mettre du bois à flot, Le jeter dans l'eau pour qu'il descende le courant. On dit dans un sens analogue : *Il y a tant de bûches à flot. Ce bois vient à flot par telle rivière.*

A flot perdu, A bois perdu, à bûche perdue. *Jeter du bois à flot perdu sur une rivière.*

FLOTTABLE. adj. des deux genres. Il se dit Des ruisseaux et des rivières sur lesquelles le bois peut flotter, soit à bûche perdue, soit en train. *Ce canal, ce ruisseau est flottable dans toute sa longueur. Les rivières navigables et flottables.*

FLOTTAGE. s. m. Transport du bois par eau, lorsqu'on le fait flotter. *Cette rivière est commode pour le flottage. Flottage en train. Flottage à bûche perdue. L'art du flottage.*

FLOTTAISON. s. f. T. de Marine. La partie du bâtiment qui est à fleur d'eau. On appelle *Ligne de flottaison*, La ligne qui sépare la partie submergée de celle qui ne l'est pas.

FLOTTANT, ANTE. adj. Qui flotte. *Des îles flottantes. Des arbres flottants. Les tiges, les feuilles de cette plante aquatique sont flottantes.*

Il se dit, en termes de Blason, Des navires et des poissons qui sont sur l'eau. *De gueules au navire équipé d'argent, flottant et voguant sur des ondes de même.*

Il signifie aussi, Qui est ample, mobile, ondoyant. *Une robe flottante. Une draperie flottante. Un panache flottant.*

Il signifie encore figurément, Incertain, irrésolu, vacillant. *C'est un esprit flottant. Un homme flottant dans ses opinions. Il fut toujours flottant en politique et en philosophie.*

En matière de Finances, *Dette flottante*, Portion de la dette publique qui n'a point été consolidée, et qui est susceptible d'augmentation ou de diminution journalière, parce qu'elle se compose d'engagements à terme, de créances qui ne sont pas définitivement réglées, etc.

FLOTTE. s. f. Il se dit d'Un certain nombre de navires qui vont ensemble, soit pour la guerre, soit pour le commerce. *Une flotte considérable. Une petite flotte. Une flotte de cent voiles. La flotte sortit du port. Tous les vaisseaux de la flotte. Les deux flottes se réunirent. La flotte française et la flotte anglaise. Une flotte marchande. Une flotte richement chargée.*

FLOTTE, en termes de Marine, se dit aussi d'Une bouée, ou d'une barrique vide, qui soutient un câble à fleur d'eau et l'empêche de porter sur le fond.

FLOTTE, en termes de Pêche, signifie, Un morceau de liége ou autre corps léger qu'on attache à une ligne, de manière qu'en flottant sur l'eau, il serve à marquer où est l'hameçon, et à indiquer, par son mouvement, quand un poisson y mord.

FLOTTEMENT. s. m. T. de Guerre. Mouvement d'ondulation que fait en marchant le front d'une troupe, et qui dérange son alignement.

FLOTTER. v. n. Être porté sur un liquide sans aller à fond. *On voyait flotter les débris du naufrage. Leurs cadavres flottaient sur les eaux. Des tiges de cette plante aquatique flottent au gré du courant.*

Il se dit particulièrement Du bois qu'on fait descendre sur un courant, sans bateau, par train, par radeau, ou à bois perdu. *Ce ruisseau est trop étroit pour que le bois y puisse flotter. Le bois ne peut flotter en train qu'à partir de tel endroit. Faire flotter des bûches. Faire flotter du bois de corde.*

FLOTTER, signifie aussi, S'agiter, voltiger en ondoyant. *Ses longs cheveux flottaient sur ses épaules. Son voile flottait au gré du vent. Ces plaines qui virent flotter nos étendards. Le panache qui flottait sur son casque. Flotter dans les airs.*

Il se dit, dans un sens analogue, De certaines choses qui sont lâches, qui ne sont pas tendues comme elles pourraient l'être. *Laisser flotter les rênes de son coursier.*

Il se dit pareillement, en termes de Guerre, D'une troupe dont les rangs ne conservent pas bien leur alignement dans la marche.

FLOTTER, signifie encore figurément, au sens moral, N'avoir aucune assiette fixe, aller, être emporté çà et là. *Un esprit qui flotte au hasard. Mes idées flottaient dans une incertitude pénible.*

Il signifie particulièrement, Changer, hésiter, être irrésolu, agité. *Flotter entre diverses pensées, entre divers desseins, entre divers partis. Flotter entre l'espérance et la crainte. Mon esprit flotte encore incertain. La majorité flottait entre ces deux candidats.*

FLOTTÉ, ÉE. part. passé. Il est aussi adjectif dans cette locution, *Bois flotté*, Bois à brûler qui est venu par le flottage. *Une voie de bois flotté.*

FLOTTEUR. s. m. Ouvrier qui fait, qui construit des trains de bois. *Un maître flotteur.*

Il se dit aussi d'Un petit corps léger qu'on fait flotter sur l'eau pour en mesurer la vitesse.

FLOTTILLE. s. f. Flotte de plusieurs petits bâtiments. On le dit particulièrement d'Une flotte de petits navires armés en guerre. *Équiper une flottille.*

FLOU. sorte d'adverbe. Terme de Peinture, qui s'emploie principalement dans cette phrase, *Peindre flou*, Peindre d'une manière tendre, légère, fondue, par opposition à La manière de peindre dure et sèche. On dit aussi, adjectivement, *Un pinceau flou, ce tableau est flou, etc.*; et substantivement, *Le flou du pinceau.* Cette expression est maintenant peu usitée.

FLOUER. v. a. Voler, escroquer, duper. *Il s'est laissé flouer indignement.* Ce mot et les deux suivants sont populaires.

FLOUÉ, ÉE. part. passé.

FLOUERIE. s. f. Action de duper, escroquerie.

FLOUEUR. s. m. Faiseur de dupes.

FLU

FLUCTUANT, ANTE. adj. T. de Médec. Il se dit d'Une partie du corps, d'un tissu qui est le siége d'un épanchement. *Tumeur fluctuante.*

Quelquefois, il se dit, d'une manière générale, De ce qui offre le balancement d'un liquide, d'un flot. *Une nuée fluctuante.*

FLUCTUATION. s. f. Balancement d'un liquide. Il se dit particulièrement, en Médecine, Du mouvement d'un fluide épanché dans quelque tumeur, ou dans quelque partie du corps. *En touchant cette tumeur, on sent qu'il y a fluctuation.*

Il se dit aussi, figurément, pour Variation, défaut de fixité, de permanence, etc. *La fluctuation des opinions, des sentiments. La fluctuation du prix des denrées, des effets publics.*

FLUCTUEUX, EUSE. adj. Qui est agité de mouvements violents et contraires. Il est peu usité.

FLUER. v. n. Couler. *Cette rivière flue vers le couchant.* On le dit surtout en parlant Du mouvement par lequel la mer monte. *La mer flue et reflue.*

Il se dit, en Médecine, Des humeurs qui s'écoulent de quelque partie du corps, d'une plaie, d'un ulcère, etc., et Des parties mêmes d'où ces humeurs s'écoulent. *L'humeur qui flue de ses oreilles, de sa plaie. La bile flue. Ses hémorroïdes fluent. Sa plaie flue toujours. Sa fistule lacrymale a cessé de fluer.*

FLUET, ETTE. adj. Mince, délicat, de faible complexion. *Corps fluet. Il est fluet. Constitution, complexion fluette. Mine fluette. Visage fluet.*

FLUEURS. s. f. pl. T. de Médec. Il n'est usité que dans cette locution, *Flueurs blanches*, Certaine maladie des femmes. On dit plus ordinairement, *Fleurs blanches.*

FLUIDE. adj. des deux genres. Opposé de Solide; coulant, dont les molécules ont si peu d'adhérence entre elles, qu'elles cèdent à la moindre pression, et tendent continuellement à se séparer. *L'air et l'eau sont des corps, des substances fluides. Le mercure est fluide. Cette encre n'est pas assez fluide, est trop fluide.*

Il est aussi substantif masculin. *L'air est un fluide. On divise les fluides en liquides ou incompressibles, et en aériformes ou compressibles. Fluide électrique. Fluide magnétique. Les fluides impondérables.*

FLUIDITÉ. s. f. Qualité de ce qui est fluide. *La fluidité de l'eau, de l'air. La fluidité du sang, des humeurs.*

FLUOR. adj. m. T. de Minéralogie. On appelle *Spath fluor*, ou simplement *Fluor*, Une sorte de pierre précieuse qui s'offre sous des couleurs brillantes et variées, et dont on fait de petits meubles d'ornement, etc. *Vase, candélabre de spath fluor.*

FLUOR, se dit substantivement, en termes de Chimie, d'Un corps simple, non encore isolé, appelé aussi *Fluorine.*

FLÛTE. s. f. Sorte d'instrument à vent en forme de tuyau, et percé d'un certain nombre de trous, qui s'embouche par le côté, et duquel on obtient différents tons par le souffle, et par le remuement des doigts sur les trous. *Jouer de la flûte. Joueur de flûte. Au son de la flûte. Accompagnement de flûte. Duo de flûte.* On le nomme quelquefois *Flûte traversière.*

Flûte à bec, Instrument fait comme un gros flageolet, et qu'on embouche en plaçant entre les lèvres le bec qui le termine par en haut. Dans les Arts, on dit de certains ustensiles, qu'*Ils sont terminés en bec de flûte*, parce que leur extrémité ressemble à celle d'une flûte à bec.

Flûte à l'oignon, Petite flûte de roseau garnie de pelure d'oignon par les bouts, qui sert de jouet aux enfants. On dit aussi et plus ordinairement, *Mirliton.*

Jeu de flûtes, La partie d'un jeu d'orgues qui imite les sons de la flûte.

Fig. et pop., *Il est du bois dont on fait les flûtes*, se dit D'un homme qui, par complaisance ou par faiblesse, ne veut ou n'ose contredire personne.

Prov. et fig., *Toujours souvient à Robin de ses flûtes*, On se rappelle volontiers les goûts, les penchants de sa jeunesse, On revient facilement à d'anciennes habitudes.

Prov., fig. et fam., *Ajuster ses flûtes*, Préparer les moyens de faire réussir quelque chose. *Il a bien de la peine à ajuster ses flû-*

tes. *Il a mal ajusté ses flûtes.* On dit aussi, *Ajustez vos flûtes*, soit en parlant à un homme qui ne paraît pas d'accord avec lui-même dans ce qu'il dit, soit en parlant à plusieurs personnes qui ne conviennent pas des moyens de faire réussir quelque chose. Dans ce dernier sens, on dit également, *Accordez vos flûtes*.

Prov. et fig., *Ils ne sauraient accorder leurs flûtes*, Ils sont toujours en différend.

Prov. et fig., *Ce qui vient de la flûte, s'en retourne au tambour*, Le bien acquis trop facilement, ou par des voies peu honnêtes, se dissipe aussi aisément qu'il a été amassé.

Fig. et pop., *Être monté sur des flûtes*, Avoir des jambes longues et grêles.

FLÛTE, se dit aussi d'Un petit pain long. *Manger une flûte à son déjeuner.*

Il se dit encore De certains verres à boire de forme longue.

FLÛTE. s. f. T. de Marine. Sorte de gros bâtiment de charge dont on se sert ordinairement pour porter des vivres et des munitions. *Une flûte hollandaise. Une flûte armée en guerre.*

Équiper un vaisseau en flûte, se dit en parlant D'un vaisseau de guerre dont on fait un bâtiment de charge.

FLÛTÉ, ÉE. adj. Il s'emploie dans ces locutions : *Des sons flûtés*, Des sons qui par leur douceur imitent le son de la flûte. Fig., *Une voix flûtée*, Une voix douce. *Elle a une petite voix flûtée.*

FLÛTEAU. s. m. Espèce de flûte grossière, ou de sifflet, qui sert principalement à amuser les enfants.

FLÛTEAU, en Botanique, est Le nom d'une plante qu'on appelle aussi *Plantain aquatique*.

FLÛTER. v. n. Jouer de la flûte. On ne le dit guère que par plaisanterie et par dénigrement. *Il ne fait que flûter toute la journée.*

Il signifie aussi, figurément et populairement, Boire. *Aimer à flûter.*

FLÛTEUR, EUSE. s. Celui, celle qui joue de la flûte. Il ne se dit guère que par plaisanterie et par dénigrement. *C'est un flûteur, un mauvais flûteur.*

FLÛTISTE. s. m. Artiste qui joue de la flûte.

FLUVIAL, ALE. adj. Qui appartient aux fleuves, aux rivières. *La navigation fluviale. Pêche fluviale.*

FLUVIATILE. adj. des deux genres. T. d'Hist. nat. Il se dit Des plantes et des coquillages d'eau douce. *Des coquilles fluviatiles.*

FLUX. s. m. Mouvement réglé de la mer vers le rivage à certaines heures du jour. *Le flux va jusqu'à tel lieu. Le flux et le reflux.*

Il se dit quelquefois figurément, avec son opposé *Reflux*, en parlant De la vicissitude, du changement alternatif de certaines choses. *Les choses du monde sont sujettes à un flux et reflux perpétuel. La fortune a son flux et reflux. Un flux et reflux de sentiments contraires.*

FLUX, en termes de Médecine, signifie, Écoulement d'un liquide hors de son réservoir habituel. *Flux de bile. Flux muqueux. Flux hémorroïdal.*

Flux de ventre, Dévoiement, diarrhée.

Flux de sang, Dysenterie, dévoiement accompagné de sang.

Flux hépatique, Dévoiement provenant de ce que le foie ne fait pas bien ses fonctions.

Flux de lait, Sécrétion de lait chez les femmes qui ne sont pas nourrices, ou Sécrétion trop abondante chez celles qui le sont.

Flux menstruel, Les règles des femmes.

Flux de bouche, de salive, ou *Flux salivaire*, Abondance inaccoutumée de salive.

Fig. et fam., *Il a un flux de bouche, un grand flux de bouche, un flux de bouche continuel*, C'est un grand parleur, un bavard. Ces phrases vieillissent.

Fig. et fam., *Flux de paroles*, Abondance superflue de paroles. *Quel flux de paroles !*

Fig. et pop., *Il a un flux de bourse*, se dit D'un prodigue qui se ruine en folles dépenses.

FLUX, en Chimie, se dit Des matières qui facilitent la fusion. *Le flux blanc. Le flux noir. Le borax est un excellent flux.*

FLUX, à certains Jeux de cartes, se dit d'Une suite de plusieurs cartes de même couleur. *Avoir flux. Faire flux. Avoir grand flux. Être à flux.*

FLUXION. s. f. Congestion, afflux de liquides dans quelque partie du corps; et, dans un sens plus restreint, Gonflement, ordinairement indolent, souvent mobile, du tissu cellulaire, et particulièrement de celui de la face. *Il est sujet aux fluxions. Avoir une fluxion sur le visage, sur les dents, sur les yeux. Arrêter une fluxion. Il faut que la fluxion ait son cours. Détourner la fluxion.*

Fluxion de poitrine, Inflammation du poumon, pneumonie. *Fluxion catarrhale*, Inflammation catarrhale.

En termes de Vétérinaire, *Fluxion périodique*, Sorte d'ophtalmie qui attaque le cheval.

FLUXION, est aussi un terme de Mathématique, usité seulement dans cette locution, *Méthode des fluxions*, Méthode de calcul où l'on considère les quantités finies comme engendrées par un flux continuel. *La méthode des fluxions, inventée par Newton, est analogue au calcul différentiel de Leibnitz.*

FLUXIONNAIRE. adj. des deux genres. Qui est sujet aux fluxions. Il est peu usité.

FOC

FOC. s. m. T. de Marine. Il se dit de Voiles triangulaires qui se placent à l'avant du bâtiment, entre le mât de misaine et le beaupré, ou entre ce dernier et le grand mât, dans les bâtiments qui n'ont pas de mât de misaine. *Grand foc. Petit foc. Etc.*

FOCAL, ALE. adj. T. de Physique. Qui a rapport, qui est placé au foyer des rayons lumineux d'un miroir ou d'une lentille. *Distance focale.*

FOE

FOERRE ou **FOARRE.** s. m. Paille longue de toute sorte de blé. Ce vieux mot s'est longtemps conservé dans la phrase proverbiale et figurée, *Faire à Dieu barbe de foerre*, Ne pas payer la dîme à son curé, ou La payer avec des gerbes où il y a peu de grains; et, par extension, Traiter les choses de la religion avec irrévérence.

FŒT

FŒTUS. s. m. (On prononce l'S.) T. d'Hist. nat. et d'Anat. L'animal qui est formé dans le ventre de la mère ou dans l'œuf; et particulièrement L'enfant qui est formé dans le ventre de la femme. *Fœtus de cheval, de chien, de poulet. Fœtus humain. La formation du fœtus. Faire l'anatomie d'un fœtus. Un fœtus monstrueux. Un fœtus conservé dans de l'esprit-de-vin.*

FOI

FOI. s. f. Croyance aux vérités de la religion. *La foi est la première des trois vertus théologales. La foi, l'espérance et la charité. Foi pure, ardente, ferme, inébranlable. Foi vive. Foi morte. Foi languissante. Foi chancelante. Acte de foi. Avoir la foi. La foi d'un chrétien. Être ferme dans la foi, dans sa foi. Manquer de foi. Pécher contre la foi. Vaciller en la foi. L'objet de la foi.*

Prov., *La foi du charbonnier.* Voyez CHARBONNIER.

FOI, se prend aussi pour L'objet de la foi, pour les dogmes qu'une religion propose à croire comme révélés de Dieu; et souvent pour Cette religion même. *Un article de foi. Cela est de foi. C'est une question de foi. Le symbole de la foi. C'est un article de foi. La foi de l'Église. Les lumières, le flambeau de la foi. Mourir pour la foi. Les confesseurs de la foi. La foi de* JÉSUS-CHRIST. *La propagation de la foi. Il s'est fait mahométan, il a renié la foi de ses pères, sa foi,* ou absolument, *la foi. Renoncer à sa foi. Changer de foi.*

Fig., *Planter la foi dans un pays*, Y introduire la religion chrétienne. *Saint Thomas a planté la foi dans les Indes.*

N'avoir ni foi ni loi, Être sans religion et sans morale.

Foi divine, Celle qui est fondée sur la révélation. *Foi humaine*, Celle qui est fondée sur l'autorité des hommes.

Fam., *Croire une chose comme un article de foi*, La croire fermement. *Croire tout comme article de foi*, Être fort crédule. *Ce n'est pas article de foi*, se dit D'une chose qui ne mérite pas ou qui ne paraît pas mériter de créance.

Profession de foi, Déclaration publique de sa foi et des sentiments qu'on tient pour orthodoxes. Il se dit, par extension, de Toute déclaration de principes. *Faire sa profession de foi politique.* Dans le premier sens, on dit également, *Confession de foi.*

Ma foi, par ma foi, Façons de parler familières, dont on se sert, abusivement, Lorsqu'on affirme, ou lorsqu'on reconnaît, lorsqu'on avoue quelque chose. *Ma foi, je n'en sais rien. Il a, ma foi, raison. Par ma foi, le tour est plaisant.* On dit dans le même sens, *Jurer sa foi.*

FOI, signifie encore, La fidélité, l'exactitude à tenir sa parole, à remplir ses promesses, ses engagements; ou L'assurance donnée de garder sa parole, sa promesse, etc. *C'est un homme de peu de foi. Homme sans foi. Sa foi m'est un peu suspecte. La foi publique. S'en remettre à la foi de quelqu'un. Donner un gage de sa foi. Manquer de foi. Donner sa foi. Engager sa foi. Garder sa foi. Violer, trahir sa foi. Fausser sa foi. La foi que deux époux se sont jurée. La foi due au souverain. Être prisonnier sur sa foi. Prendre quelqu'un à foi et à serment.*

Bonne foi, La qualité ou la conduite de celui qui agit, qui parle selon sa conscience, avec franchise, avec une intention droite. *Il a mis beaucoup de bonne foi dans toute cette affaire. La bonne foi est rare parmi les hommes. La bonne foi préside à tous nos actes. Allons, soyez de bonne foi. Ayez un peu plus de bonne foi. Tout homme de bonne foi conviendra que... C'est de la meilleure foi du monde qu'il soutient cette erreur. La*

bonne foi n'excuse pas toujours. Être dans la bonne foi. Faire une chose dans la bonne foi. Agir, traiter à la bonne foi. Y aller à la bonne foi. Je m'en remets à votre bonne foi. On dit dans le sens contraire, *Mauvaise foi. Être de mauvaise foi. Une histoire altérée par l'ignorance ou la mauvaise foi. C'est mauvaise foi de votre part. Il est d'une insigne mauvaise foi.*

Bonne foi, se dit particulièrement, en Jurisprudence, de La conviction où est une personne qu'elle agit, qu'elle contracte légalement, ou qu'elle acquiert, qu'elle possède légitimement. On dit également dans le sens contraire, *Mauvaise foi. Lorsque le mariage a été contracté de bonne foi par l'un des époux. Acquérir, posséder de bonne foi. Possesseur de bonne, de mauvaise foi. La bonne foi est toujours présumée en ce cas. C'est à celui qui allègue la mauvaise foi à la prouver.*

En bonne foi, de bonne foi. Façons de parler familières, dont on se sert Pour engager une personne à répondre, à s'exprimer franchement, ou à ne juger d'une chose que selon le bon sens, la conscience, etc. *En bonne foi, le feriez-vous? De bonne foi, je ne pouvais accepter une pareille proposition.*

Laisser quelqu'un sur sa bonne foi, sur sa foi, Le laisser maître de sa conduite. *On laisse maintenant cette jeune fille, ce jeune homme sur sa foi.* On dit dans le même sens, *Être sur sa bonne foi, sur sa foi.*

Foi conjugale, La promesse de fidélité que le mari et la femme se font mutuellement en s'épousant. *Elle a violé la foi conjugale.*

La foi des traités, des engagements, du serment, des serments, etc., L'obligation que l'on contracte, l'assurance que l'on donne de quelque chose par les traités, etc. *Faire quelque chose contre la foi des traités. Il se reposait sur la foi des traités, des serments. Promettre une chose sous la foi du serment.*

Par extension, *Sur la foi de*, En se confiant, en croyant à. *Sur la foi d'un tel oracle, il ne douta plus du succès de l'entreprise. Oseriez-vous le condamner sur la foi de telles gens? Ne juger des choses que sur la foi de ses sens. Sur la foi d'une tradition incertaine.*

Fig., *Sur la foi des traités*, Selon la confiance établie entre les honnêtes gens. *Je suis venu sur la foi des traités. Il a agi sur la foi des traités.*

Prov., *Foi de bohème*, La foi que les voleurs, les fripons, etc., se gardent entre eux.

Foi de gentilhomme, foi d'honnête homme, etc., Façons de parler dont on se sert Pour mieux assurer ou attester quelque chose. *Je vous déclare, foi d'honnête homme, que je n'en savais rien.*

Foi, signifie aussi, Croyance, confiance. *Ajouter foi, avoir foi à quelque chose, aux paroles, dans les paroles de quelqu'un, à quelqu'un. C'est un homme digne de foi. Accorder une foi pleine et entière à quelqu'un, à quelque chose. La foi due aux actes authentiques.*

Il signifie également, Témoignage, assurance, preuve. *Ce qui est arrivé depuis peu en fait foi. Faire foi d'une chose. Cette lettre fait foi qu'il est arrivé. Leur acte fait pleine foi de cette convention. Ces papiers ne peuvent faire foi contre lui. En foi de quoi j'ai signé les présentes. Cet acte fait foi en justice.*

Il signifie, en Jurisprudence féodale, La promesse et le serment que le vassal fait d'être fidèle à son seigneur; et, dans ce sens, on ne le sépare pas ordinairement du mot *hommage. Faire foi et hommage. Faute d'avoir rendu foi et hommage.*

Homme de foi, Le vassal qui doit, qui a rendu foi et hommage au seigneur dont il relève.

FOIBLE et ses dérivés. Voyez Faible, etc.

FOIE. s. m. T. d'Anat. Viscère d'un volume considérable, de couleur rougeâtre, convexe dans la partie supérieure et antérieure qui répond à la voûte des côtes et du diaphragme, d'une surface inégale à la partie postérieure, situé principalement dans l'hypocondre droit sous les fausses côtes, mais s'étendant aussi dans la région épigastrique, où il recouvre une partie de l'estomac. *Le foie est l'organe secréteur de la bile. Avoir un grand foie. Le ligament suspenseur du foie. Les lobes du foie. Les maladies du foie. Inflammation du foie. Il avait un squirre dans le foie, un abcès, un cancer au foie. Obstruction au foie.*

Chaleur de foie, s'est dit de Certaines rougeurs qui viennent au visage, et qui étaient autrefois regardées comme indiquant une affection du foie. On l'a dit aussi, figurément et familièrement, Des mouvements de colère prompts et passagers. *Ce sont des chaleurs de foie. C'est une petite chaleur de foie.*

Foie, se dit également du viscère analogue au foie de l'homme, qu'on trouve dans les quadrupèdes, dans les oiseaux, dans les poissons, dans les reptiles, etc. *Un foie de bœuf, de veau, de poulet, d'oie, de raie, etc. Les insectes, les vers n'ont point de foie. Les foies de certains animaux servent de mets. Aimer le foie. Manger un foie de canard. Foie de veau à la sauce, à l'italienne. Pâté de foies de canards, de foies gras.*

Foie, dans l'ancienne Chimie, se disait de Certaines combinaisons qui ont une couleur analogue à celle du foie. *Foie de soufre. Foie d'antimoine. Foie d'arsenic.*

FOIN. s. m. Herbe fauchée et séchée qui sert principalement à la nourriture des chevaux et des bestiaux. *Vieux foin. Foin nouveau. Foin délié. Un cent de foin. Une botte de foin. Décharger du foin. Botteler du foin. Charretée de foin. Tas de foin. Meule de foin. Grenier à foin. Marché au foin, aux foins.*

Il se dit aussi de L'herbe avant qu'elle soit fauchée. *Une pièce de foin. Couper le foin.* Dans ce sens, on l'emploie plus ordinairement au pluriel. *Les foins sont beaux. On coupe les foins. La saison des foins. Faire ses foins.*

Prov. et fig., *Mettre du foin dans ses bottes*, Amasser beaucoup d'argent dans un emploi, y faire bien ses affaires. Cela se dit ordinairement en parlant D'un gain illicite.

Prov. et fig., *C'est chercher une aiguille dans une botte de foin*, se dit en parlant D'une chose que l'on cherche parmi beaucoup d'autres, et qui est très difficile à trouver, à cause de sa petitesse.

Foin d'artichaut, L'amas de barbes soyeuses qui garnit le fond d'un artichaut.

FOIN. Sorte d'interjection qui marque le dépit, la colère, la haine, le mépris. *Foin! voilà un habit tout gâté. Foin de lui!* Ce mot populaire a vieilli.

FOIRE. s. f. Grand marché public où l'on vend toutes sortes de marchandises, et qui se tient régulièrement en certains temps, une ou plusieurs fois l'année. *Foire franche. La foire de Saint-Laurent. La foire de Beaucaire, de Francfort, de Leipsick. Il y a trois foires par an dans cette ville. Ouvrir la foire. Fermer la foire. La clôture de la foire. Tenir une foire. Cette foire est de quinze jours, dure quinze jours. Cette foire attire beaucoup de marchands étrangers. En temps de foire. Prolonger la foire. Aller à la foire. Voir toutes les curiosités de la foire.*

Le champ de foire, Le lieu où se tient la foire.

Prov., *Ils s'entendent comme larrons en foire*, se dit De gens qui sont d'intelligence pour faire quelque chose de blâmable.

Prov. et fig., *Il a bien hanté, il a bien couru les foires*, C'est un vieux routier, un homme qui a une grande expérience.

Prov., fig. et pop., *La foire n'est pas sur le pont*, Il n'est pas nécessaire de se tant presser.

Prov., fig. et pop., *La foire sera bonne, les marchands s'assemblent*, se dit Quand on voit arriver plusieurs personnes dans une compagnie.

Théâtre de la foire, Petit théâtre du genre bouffon, qui se tenait tantôt à la foire Saint-Germain, tantôt à la foire Saint-Laurent. *Le Sage, Piron, Favart, ont travaillé pour le Théâtre de la foire.*

Foire, se dit aussi Du présent qu'on fait au temps de la foire. *Je lui ai donné sa foire. Que me donnerez-vous pour ma foire?*

FOIRE. s. f. Cours de ventre. *Avoir la foire. Des fruits qui donnent la foire.* Il est bas.

FOIRER. v. n. Aller par bas, lorsqu'on a le cours de ventre. *Il a foiré partout.* Il est bas.

Il se dit quelquefois, figurément et populairement, D'un homme qui a manqué de courage.

FOIREUX, EUSE. adj. Qui a la foire. On l'emploie quelquefois substantivement. *Un foireux. Une foireuse.* Il est bas.

Pop., *Avoir la mine foireuse*, Avoir le teint pâle comme une personne qui a le cours de ventre.

FOIS. s. f. Il ne s'emploie guère qu'avec des mots qui indiquent un nombre, et se dit en parlant Des actions, des événements qui se réitèrent ou qui peuvent se réitérer. *Une fois par an, une fois l'an. Deux fois par semaine. Deux fois la semaine. N'y retournez plus une autre fois. Je ne lui ai encore parlé que deux ou trois fois. C'est la seconde fois, c'est la troisième fois. Je l'ai vu pour la première, pour la dernière fois. Je ne l'ai vu qu'une fois, que cette fois-là. C'est la première fois que, c'est la seule fois que je l'ai vu, que je l'aie vu. Cela est bon pour une fois. Combien cette pièce a-t-elle été jouée de fois? Combien de fois vous l'ai-je dit, ne vous l'ai-je pas dit! Je l'ai dit bien des fois, beaucoup de fois. On ne peut le redire trop de fois, assez de fois. A chaque fois, chaque fois qu'on lui en parle. Toutes les fois qu'on lui en parle. On l'en a averti quantité de fois, plusieurs fois, par plusieurs fois. Il y est revenu à plusieurs fois. C'est un homme qui ne se fait pas dire les choses deux fois. Une fois n'est pas coutume. Cette fois-ci. Cette fois-là. Je lui en ai parlé maintes fois. J'ai été dans cet endroit plus de fois que vous ne dites.*

Il se dit particulièrement, en parlant De quantités, de nombres qu'on augmente

qu'on diminue, ou que l'on compare à d'autres; et alors il est souvent employé sans aucune relation au temps. *Trois fois trois font neuf. Ce nombre pris quatre fois donne tel autre nombre. Ajoutez une fois, deux fois ce nombre à tel autre. En retranchant deux fois ce nombre de vingt, on a... Le nombre de fois qu'une quantité est renfermée dans une autre. J'ai fait cinq fois plus de chemin que vous. Il entre deux fois autant de monde dans cette salle que dans l'autre. Ce corps est un million de fois plus petit que tel autre. Il est une fois plus grand, plus long, etc.* On dit quelquefois, en poésie, *Ô jour trois fois heureux! etc.*, en parlant D'un jour où il arrive quelque chose de très heureux, etc.

Fam., *N'en pas faire à deux fois*, Ne pas balancer, se décider tout de suite. On dit dans le sens contraire, *Y regarder à deux fois, à plusieurs fois.*

De fois à autre, De temps en temps. *Il n'y va que de fois à autre.*

D'autre fois, En d'autres moments, en d'autres occasions. *Souvent il est doux comme un mouton, et d'autres fois il est brusque et emporté.*

A la fois, tout à la fois, En même temps, ensemble. *On ne peut pas tout faire à la fois. Il entreprend tout à la fois. Il est à la fois, tout à la fois habile, brave, et homme de bien. Prendre plusieurs plaisirs à la fois. Parler tous à la fois.*

Fam., *Toutes fois et quantes, toutes et quantes fois*, Toutes les fois que. Cette locution a vieilli. Voyez QUANTES.

Ellipliq., *Encore une fois, pour la dernière fois, etc.*, Je vous le demande, je vous le dis encore une fois, une dernière fois, etc. *Encore une fois, pour la dernière fois, voulez-vous ou ne voulez-vous pas?*

Fam. et par exagérat., *Vingt fois, cent fois, cent et cent fois, mille fois, mille et mille fois; plus de vingt, de cent, de mille fois, etc.*, Un très grand nombre de fois, fort souvent. *Je l'ai vu vingt fois, cent et cent fois. On lui a dit mille fois de s'arrêter. Je l'en ai averti plus de vingt fois.* On dit aussi, *Vingt fois, cent fois, mille fois pour une*, en parlant D'une chose qu'on a été trop souvent obligé de faire ou de dire. *Je vous ai dit cela mille fois pour une, et il faut encore que je vous le répète?*

Fam., *Une bonne fois, une fois pour toutes*, se dit en parlant D'une action faite complètement en une fois, ou avec le dessein, la résolution de ne point la faire de nouveau. *Avouez-le donc une bonne fois. Je vous le dis une bonne fois. Une fois pour toutes, je vous en avertis.* On dit quelquefois simplement, *Une fois. Il faut pourtant que nous sachions une fois à quoi nous en tenir.*

Une fois, signifie aussi, A une certaine époque, ou Dans une certaine occasion. *La plupart des vieux contes commencent par cette phrase : « Il y avait* ou *Il était une fois un roi et une reine. » Une fois, entre autres, il arriva que... Une fois, que je passais près de lui, il feignit de ne point me voir. J'étais, une fois, à me promener, lorsque...*

Une fois que, dès qu'une fois, lorsqu'une fois, etc., Dès que, lorsque, quand. *Une fois qu'il s'est mis quelque chose dans l'esprit. Dès qu'une fois je le tiendrai, ne craignez point qu'il m'échappe. Lorsqu'une fois il se met en train de parler, il ne finit plus.* On dit elliptiquement dans le même sens : *Une fois parti, je ne reviendrai plus. Une fois en mouvement, il ne s'arrête plus. Etc.* On emploie aussi la locution, *Une fois*, dans un sens adverbial. *Si une fois je parviens à le découvrir*, Dès que je serai parvenu à... *Rien ne saurait l'empêcher de faire ce qu'il a une fois résolu*, Dès qu'il a résolu quelque chose, rien ne saurait...

FOISON. s. f. Abondance, grande quantité. Il ne prend jamais l'article et n'a point de pluriel. *Il y aura foison de fruits cette année.* Ce mot est familier.

A FOISON. adv. Abondamment. *Il y a de tout à foison. On y trouve de tout à foison.*

FOISONNER. v. n. Abonder. *Cette province foisonne en blés, foisonne en vins. C'est une ville qui foisonne en bons ouvriers. Les mauvaises herbes foisonnent dans ces blés.*

Prov., *Cherté foisonne*, Quand une denrée est chère dans un lieu, tout le monde en apporte ; ce qui en procure l'abondance.

FOISONNER, signifie aussi, Multiplier, en parlant De certains animaux. *Il n'y a point d'animal qui foisonne autant que les lapins. Ces animaux foisonnent beaucoup.*

Il se dit encore Des viandes, des mets apprêtés de manière qu'ils paraissent davantage, qu'ils fournissent plus à manger. *Une carpe à l'étuvée foisonne plus qu'une carpe sur le gril.* Ce sens est peu usité.

FOL

FOL, OLLE. adj. Voyez FOU.

FOLÂTRE. adj. des deux genres. Qui aime à badiner, à jouer. *Jeune et folâtre. Qu'il est folâtre! Elle est extrêmement folâtre.*

Il se dit aussi De l'air, des manières, des actions, etc. *Air folâtre. Manières folâtres. Gaieté folâtre. Jeux folâtres.*

FOLÂTRER. v. n. Badiner, faire des actions folâtres. *Ne vous amusez point à folâtrer. Il ne fait que folâtrer. Il ne demande qu'à folâtrer.*

FOLÂTRERIE. s. f. Action folâtre, parole folâtre. *Il fit mille folâtreries. Il dit mille folâtreries.* Ce mot est peu usité.

FOLIACÉ, ÉE. adj. T. de Botan. Qui est de la nature des feuilles, qui a l'apparence d'une feuille. *Stipules foliacées.*

FOLIAIRE. adj des deux genres. T. de Botan. Qui appartient, qui a rapport aux feuilles.

FOLIATION. s. f. T. de Botan. Disposition des feuilles autour de la tige.

Il se dit aussi Du moment où les bourgeons commencent à développer leurs feuilles. *L'époque de la foliation.* Dans ce sens il est synonyme de *Feuillaison.*

FOLICHON, ONNE. adj. Folâtre, badin. *Esprit folichon. Humeur folichonne.* On l'emploie aussi substantivement. *C'est un folichon. C'est une petite folichonne.* Ce mot est familier.

FOLIE. s. f. Démence, aliénation d'esprit. *Sa folie me fait pitié. Sa folie approche de la fureur. Folie incurable. Folie héréditaire. Un accès de folie. Un grain de folie. Un coin de folie. Trait de folie. Cela tient de la folie.*

Par exagérat., *Aimer à la folie*, Aimer éperdument, avec excès. *Il aime cette femme à la folie. J'aime ce spectacle à la folie.*

Dans le langage religieux, *La folie de la croix*, Le mystère de la croix qui paraît insensé aux sages du monde, et qui est, selon saint Paul, le comble de la sagesse divine.

FOLIE, signifie aussi, Imprudence, extravagance, manque de jugement. *La sagesse des hommes n'est souvent que folie. Quelle folie de ne point songer à l'avenir ! Un luxe qui va jusqu'à la folie. Je plains son aveuglement et sa folie. Il taxe cette conduite de folie.*

Il signifie quelquefois, Cette gaieté vive et ordinairement bruyante dans laquelle on fait ou on dit des choses peu raisonnables, mais propres à divertir. *Une aimable folie. Être inspiré, guidé par la folie. Tous ces buveurs, joyeux enfants de la folie. On représente la Folie sous les traits d'une femme jeune et riante, qui tient une marotte, et dont les vêtements sont ornés de grelots.*

FOLIE, se dit encore Des actes d'imprudence, d'extravagance. *Il a fait la folie de vendre sa maison. Je regarde cela comme une folie. C'est une grande folie, une vraie folie que de se marier si jeune. J'en ferai la folie. Entreprendre cela, c'est folie. Je m'attends à quelque nouvelle folie de sa part. Il n'a jamais fait que des folies.* Prov., *Les plus courtes folies sont les meilleures.*

Il se dit particulièrement Des excès, des écarts de conduite ; ou Des choses peu raisonnables qu'on fait par divertissement. *Ils ont fait bien des folies dans leur jeunesse. Des folies de jeune homme. Ils se livrèrent, après le repas, à toutes sortes de folies.*

Fam., *Faire folie de son corps*, se dit quelquefois D'une fille qui se livre au libertinage.

FOLIE, se dit également Des propos gais, sans objet et sans suite ; ou Des pensées, des idées bizarres, ridicules, absurdes. *Il nous a dit mille folies. Il débite toutes les folies qui lui passent par l'esprit.*

FOLIE, se dit en outre D'une passion excessive et déréglée pour quelque chose. *Chacun a sa folie. Les fleurs, les tableaux, sont sa folie. Il se ruine à faire bâtir, c'est sa folie. Satisfaire toutes ses folies.*

Il se dit, par extension, De maisons de plaisance construites d'une manière recherchée, bizarre, ou dans lesquelles on a fait des dépenses excessives, extravagantes. On y ajoute ordinairement le nom de celui qui les a fait bâtir, et quelquefois le nom du lieu où elles sont situées. *La Folie-Beaujon. La Folie-Méricourt.*

FOLIÉ, ÉE. adj. T. de Chimie. Il se dit De certains produits dont les cristaux ressemblent, ou à peu près, à de petits feuillets. *Tartre folié. Terre foliée de tartre* (acétate de potasse). *Terre foliée mercurielle* (acétate de mercure).

FOLIO. s. m. Mot emprunté du latin. Feuillet. Il ne se dit qu'en parlant De registres, de manuscrits, etc., numérotés par feuillets, et non par pages. On appelle *Folio recto*, ou simplement *Recto*, La première page du feuillet, et *Folio verso*, ou simplement *Verso*, Le revers. *Voyez au folio premier, au folio six.*

In-folio. Voyez ce mot composé, à son rang alphabétique.

FOLIO, dans l'Imprimerie, signifie, Le chiffre numéral qui se met au haut de chaque page. *Le folio de cette page est tombé. Vérifier les folios. Changer les folios.*

FOLIOLE. s. f. T. de Botan. Chacune des petites feuilles qui forment une feuille composée. *La feuille du trèfle est formée de trois folioles. Dans plusieurs plantes à feuilles composées, les folioles se rapprochent deux à deux pendant la nuit. Foliole impaire ou terminale.*

Il se dit aussi de Chaque pièce d'un calice ou d'un involucre. *Calice à cinq folioles.*

FOLLEMENT. adv. Avec folie, d'une manière folle, imprudemment, témérairement. *Entreprendre follement quelque chose. Il s'est conduit follement. Il a répondu follement.*

FOLLET, ETTE. adj. diminutif. Qui fait ou dit par habitude de petites folies. *Il est bien follet. C'est l'esprit du monde le plus follet.* Ce mot est familier.

Esprit follet, ou substantivement, *Follet*, Sorte de lutin familier qui, selon le préjugé populaire, est plus malin que malfaisant. *Il prétendait avoir vu des esprits follets. Un follet qui tressait la crinière des chevaux, et qui les pansait pendant la nuit.*

Poil follet, Le poil rare et léger qui vient avant la barbe, et Le duvet des petits oiseaux. *Ce jeune homme n'a encore que du poil follet. Le poil follet commence à lui venir.*

Feu follet, Espèce de météore, d'exhalaison enflammée qui se montre quelquefois dans les endroits marécageux.

Fig. et fam., *Cette passion, ce goût si vif, cessera bientôt ; ce n'est qu'un feu follet.*

FOLLICULAIRE. s. m. Celui qui rédige des feuilles périodiques. Il se prend en mauvaise part. *Les critiques d'un folliculaire. Un vil folliculaire.*

FOLLICULE. s. m. T. de Botan. Fruit capsulaire, membraneux et allongé qui n'a qu'une seule valve, et qui s'ouvre par une suture longitudinale. *Le fruit du laurier-rose, de l'apocyn, est un follicule.*

En Pharmacie, *Follicules de séné*, se dit, abusivement, Des gousses purgatives du séné. Dans ce sens, il est plus ordinairement féminin.

FOLLICULE, en termes d'Anatomie, est synonyme de Crypte. *Follicules sébacés, muqueux, cérumineux.*

FOM

FOMENTATION. s. f. T. de Médec. Application d'un médicament liquide et chaud sur une partie malade, pour adoucir, fortifier, résoudre, etc. ; ou Le médicament même qu'on applique. *Les fomentations se font à l'aide d'une pièce de flanelle ou d'un morceau de linge plié en plusieurs doubles. Employer un médicament sous forme de fomentations. Adoucir, amollir par des fomentations. Ordonner, faire des fomentations.*

FOMENTER. v. a. T. de Médec. Adoucir, fortifier, etc., une partie malade, en y appliquant quelque remède, en y faisant des fomentations. *Fomenter une partie débilitée, la fomenter avec des cataplasmes.*

Il signifie quelquefois simplement, Entretenir, faire durer ; et alors il se prend en mauvaise part. *Ce remède fomente le mal au lieu de le guérir.*

Il se dit figurément, dans ce dernier sens, surtout en parlant De certaines choses qui regardent la société civile ; et alors il se prend plus communément en mal. *Fomenter l'union. Fomenter la division. Fomenter la mauvaise intelligence. Fomenter une querelle, une faction, une sédition. Fomenter les troubles.*

FOMENTÉ, ÉE. part. passé.

FON

FONCER. v. a. Mettre un fond à un tonneau, à une cuve, etc. *J'ai fait foncer dix tonneaux à neuf.*

FONCER, est aussi verbe neutre, et signifie alors, Fournir les fonds, l'argent. On ne l'emploie guère, en ce sens, que dans cette phrase familière, qui a vieilli, *Foncer à l'appointement*, Fournir aux dépenses nécessaires.

FONCÉ, ÉE. part. passé.

Il s'emploie aussi comme adjectif, et signifie, Riche, qui a un grand fonds d'argent. *Cet homme-là est foncé. Il est bien foncé.* Ce sens est peu usité.

Fig. et fam., *Être foncé*, Être habile dans une science, dans une matière, la connaître à fond. *Vous ne l'embarrasseriez pas facilement sur ces matières, car il y est bien foncé.* Cette locution est peu usitée.

FONCÉ, se dit encore d'Une couleur, d'une teinte chargée, forte ; par opposition À une couleur, à une teinte vive, claire. *Couleur foncée. Bleu foncé. Violet foncé. Émeraude d'un vert foncé. Une teinte plus foncée.*

FONCIER, IÈRE. adj. Il se dit De celui à qui le fonds de terre appartient. *Propriétaire foncier. Seigneur foncier.*

Il signifie aussi, Qui est établi sur le fonds d'une terre. *Charges foncières. Rente foncière.*

Il se dit également De ce qui est relatif à un immeuble quelconque, aux biens-fonds en général. *Impôt foncier. Contribution foncière. Les richesses foncières. Propriété foncière. Crédit foncier.*

FONCIÈREMENT. adv. À fond. *Si vous examinez cette affaire foncièrement. Il a traité ce point foncièrement.*

Il signifie aussi, Dans le fond. *Il est foncièrement honnête homme.*

FONCTION. s. f. Action qu'on fait pour s'acquitter des obligations, des devoirs d'un emploi, d'une charge ; Pratique de certaines choses attachées de droit à une charge, à un emploi ; et quelquefois, Cette charge, cet emploi même. *Faire les fonctions de sa charge, de son ministère. Exercer les fonctions épiscopales. Des fonctions importantes. Une fonction publique. Des fonctions publiques. Fonctions civiles. Vaquer à ses fonctions. S'acquitter de ses fonctions. Remplir les fonctions, la fonction d'officier de l'état civil. Faire les fonctions de président, de secrétaire, etc. Ces fonctions lui ont été attribuées. La principale fonction de cet emploi consiste... Les fonctions en sont pénibles. Entrer en fonction. Je l'ai vu en fonction, dans ses fonctions. Être dans l'exercice de ses fonctions. Cesser ses fonctions.*

Il signifie, dans l'économie animale, L'action des différents organes, exécutée conformément à leur destination naturelle. *Les fonctions des sens. Les fonctions digestives. Cet organe n'exécute pas bien, n'exécute plus ses fonctions. Quand le foie, l'estomac, etc., font bien leurs fonctions, on jouit d'une bonne santé. La fonction de ce muscle, de cet organe est de...* On dit dans un sens analogue, *Les fonctions de l'entendement.*

Faire bien toutes ses fonctions, Boire, manger, dormir, etc., comme fait une personne qui se porte bien.

Cela fait fonction de... Cela sert, est employé en guise, en manière de... *Ce couvercle fait fonction de soupape.*

FONCTIONNAIRE. s. des deux genres. Celui ou celle qui remplit une fonction. *Un fonctionnaire public. Les hauts fonctionnaires.*

FONCTIONNEL, ELLE. adj. T. de Physiologie. Qui a rapport aux fonctions du corps. *Troubles fonctionnels.*

FONCTIONNEMENT. s. m. L'action de fonctionner. *Le bon fonctionnement d'une machine. Le fonctionnement des glandes.*

FONCTIONNER. v. n. Faire sa fonction, agir. *Cette machine fonctionne bien. L'amortissement ne fonctionne plus. Son estomac fonctionne mal.*

FOND. s. m. L'endroit le plus bas, le plus intérieur d'une chose creuse. *Le fond d'un puits. Le fond d'un tonneau. Le fond d'une bouteille, d'un vase. Le fond d'une poche. Le fond du sac. Le fond du pot. À fond de cuve. Le fond d'une vallée. Une maison bâtie dans un fond. Il y a là un gouffre dont on ne saurait trouver le fond. Un abîme sans fond. Le fond des enfers. Au fond des abîmes. Du fond de l'estomac. Une voix qui sort du fond de la poitrine.*

Le fond d'un tonneau, d'une bouteille, etc., se dit aussi pour La partie de liquide qui reste au fond. *Le fond de cette bouteille est trouble, ne le buvez pas.*

Fond de cale, La partie la plus basse dans l'intérieur d'un vaisseau, d'un navire. *On mit les prisonniers à fond de cale.*

Prov. et fig., *Voir le fond du sac*, Pénétrer dans ce qu'une affaire a de plus secret, de plus caché.

Prov., fig. et pop., *Déjeuner, dîner à fond de cuve*, Déjeuner, dîner amplement.

FOND, se dit particulièrement de La partie la plus basse de la mer, d'une rivière, etc., par rapport à la surface ; et de La terre, du sable, de la vase, qui est immédiatement sous l'eau. *Le fond de l'eau. Le fond de la rivière. Le fond de la mer. Aller au fond, à fond. Trouver le fond. Trouver fond. Prendre fond. Toucher le fond. Perdre fond.* On l'emploie, surtout dans la seconde acception, en termes de Marine. *Sonder le fond. Fond de vase, de sable, de gravier, de roches, etc. Fond de bonne tenue. Bon fond. Mauvais fond.*

Il se dit également, en termes de Marine, de La hauteur de l'eau dans un endroit donné. *Il y a vingt brasses de fond. Il y a grand fond partout dans cette baie. Il y a peu de fond. Il y a fond. Il n'y a pas fond.*

Haut-fond, bas-fond. Voyez BAS-FOND.

Couler à fond un bâtiment, Le faire aller à fond, le submerger.

Couler à fond, se dit aussi, neutralement, D'un bâtiment qui va à fond, qui s'enfonce dans l'eau.

Fig. et fam., *Couler quelqu'un à fond dans la dispute, dans la discussion*, Le réduire à ne savoir que répondre.

Couler quelqu'un à fond, signifie aussi, Ruiner son crédit, sa fortune, etc. *Cet homme avait un grand crédit, un poste brillant, etc., on l'a coulé à fond, il est coulé à fond.* On dit de même, *Il s'est coulé à fond.*

Fig. et fam., *Couler une matière à fond*, L'épuiser, la traiter sans rien omettre. On dit aussi, *Couler à fond une affaire*, L'achever complètement, de manière qu'on ne doive plus y revenir, qu'il n'en soit plus question.

En termes de Jeu, *Couler les cartes à fond*, Tenir la main, avoir la main jusqu'à la dernière carte. *Aller à fond*, Écarter jusqu'à ce qu'il ne reste plus de cartes au talon.

Fig., *C'est une mer sans fond et sans rive*, se dit Des choses qui sont au-dessus de la portée de l'esprit humain. *C'est une affaire, une question qui n'a ni fond ni rive*, C'est une affaire, une question fort embrouillée, fort embarrassée.

Fond, se dit quelquefois d'Un terrain considéré surtout par rapport à son degré de fermeté, à sa qualité, à sa composition. *Bâtir sur un fond peu solide. Vous avez choisi là un bien mauvais fond. Un fond d'argile, de terre glaise.*

En Archit., *Tourelle montant de fond, tribune montant de fond, etc.*, Tourelle, tribune, etc., qui repose sur des fondations. Cela se dit par opposition Aux ouvrages en encorbellement.

De fond en comble, Entièrement, depuis le fondement jusqu'au faîte. *Démolir une maison de fond en comble; la rebâtir de fond en comble.* On le dit, par extension, en parlant De la destruction d'une ville entière. *Les ennemis ne quittèrent la ville qu'après l'avoir ravagée de fond en comble.*

Fig. et fam., *Ruiner quelqu'un de fond en comble*, Le ruiner entièrement. *Ruiner un système, une doctrine, etc., de fond en comble*, En démontrer complètement l'erreur, la fausseté.

Fig. et fam., *Faire fond sur quelqu'un, sur quelque chose*, Compter sur quelqu'un, sur quelque chose; Avoir confiance en quelqu'un, dans quelque chose. *Je fais fond sur vous, sur votre amitié. Il y a peu de fond à faire sur lui. On ne peut faire aucun fond sur ces récits populaires.*

Fond, se prend aussi pour Ce qu'il y a de plus éloigné de l'entrée, de l'abord; ce qu'il y a de plus reculé, de plus retiré dans un lieu, dans un pays. *Le fond d'une boutique. Le fond d'une église, d'un cloître. Le fond d'un cachot. Le fond d'une baie, d'un port. Le fond de la scène. Le fond d'une allée, d'un jardin. Le fond d'un bois. Vivre solitaire au fond de son palais, au fond des forêts. Au fond d'un désert, des déserts. Dans le fond des montagnes. Du fond de l'Asie. Se retirer dans le fond d'un pays. Il s'est confiné dans le fond d'une province.*

Le fond d'un cloître, se dit quelquefois, figurément, pour Un cloître, un couvent. *Il quitta le trône pour aller mourir au fond d'un cloître.*

Le fond d'un carrosse, La partie de l'intérieur opposée aux glaces qui sont sur le devant. *Carrosse à deux fonds*, Celui où le siège qui est sur le devant est égal au siège qui est sur le derrière.

Fam., *Le fin fond*, se dit dans le même sens que Fond, en parlant d'un lieu, d'un pays, et n'est qu'une manière d'exprimer la chose plus fortement. *Il s'enfuit au fin fond du pays. Il vint du fin fond de l'Asie. Le fin fond de l'enfer.*

Fond, se dit encore de Ce qui forme le côté d'une chose opposé à l'entrée, à l'ouverture. *Le fond de ce coffre est percé. Les panneaux qui forment le fond d'une armoire. Enlever le fond d'un pâté. Le fond d'une tabatière. Le fond d'un chapeau, d'un bonnet, etc.*

Le fond d'un artichaut, La partie de l'artichaut qui porte les feuilles.

Mettre des fonds à un pantalon, à une culotte. Garnir avec des pièces la partie de derrière de ces vêtements, lorsqu'elle est usée.

Boîte à deux fonds, à double fond, qui a un double fond, Boîte qui s'ouvre des deux côtés, ou qui a un premier fond sous lequel s'adapte un autre fond, de manière qu'on peut cacher quelque chose entre-deux.

Fond, dans le sens qui précède, se dit particulièrement de Cet assemblage de petites douves qui ferme les tonneaux et les futailles par l'un des deux bouts, ou par tous les deux. *Mettre un fond à un tonneau. Ce vin est si violent, qu'il jettera les fonds, si on ne lui donne vent.*

Il se dit également de Cet assemblage de petits ais, ou de Ce châssis garni de sangles, qui porte la paillasse et les matelas d'un lit. *Le bois du fond de lit ne vaut rien. Les sangles du fond ne sont pas assez tendues.*

Fond, en parlant D'étoffes, signifie, La première ou plus basse tissure sur laquelle on fait quelque dessin, ou quelque nouvel ouvrage. *Velours à fond d'or, à fond d'argent.*

Il se dit aussi de L'étoffe même sur laquelle on ajoute quelque broderie. *Une broderie sur un fond de satin, sur un fond de velours, sur un fond blanc, sur un fond vert.*

Fond, se dit également, en Peinture, Du champ sur lequel les figures d'un tableau sont peintes. *Le fond du tableau est trop clair, est trop brun. Une figure qui se détache en brun sur un fond clair, en clair sur un fond brun.*

Il signifie souvent, Les plans les plus reculés d'un paysage, ou La représentation du lieu de la scène dans un tableau d'histoire, etc., *Des arbres occupent le fond du tableau. Le fond du tableau est un paysage. Un paysage sert de fond au tableau, fait fond aux figures du tableau. Fond de paysage. Fond d'architecture. Cela ne se détache pas assez bien du fond.*

Il se dit, au Théâtre, de La décoration qui forme le fond de la scène. *Toile de fond*, ou simplement, *Fond. Le fond représente une place publique, la mer, une forêt, etc. Le fond s'ouvre, se lève et laisse voir une flotte à l'ancre.*

Fond, se dit encore pour Le derrière d'une glace, d'un miroir. *Le fond d'un miroir.*

Fond, signifie au figuré, Ce qu'il y a d'essentiel dans une chose, ce qui la constitue principalement; par opposition à La forme, à l'apparence, à l'accessoire, etc. *Voilà le fond de sa doctrine, ce qui fait le fond de sa doctrine. L'apparence est contre lui, mais le fond est bon. Le fond de ce roman, de ce drame est historique. Il a établi, brodé sur ce fond une intrigue assez peu vraisemblable. Le fond de cet ouvrage n'est pas neuf. Le fond de cette histoire peut être véritable, mais on l'a bien altéré. Le fond d'une matière, d'une affaire, d'une question. Il n'a pas touché au fond de la question. Il faut venir au fond. Nous sommes d'accord sur le fond, il ne s'agit plus que de s'entendre sur la forme. Aller au fond des choses. Connaître le fond des choses.*

Un fond de raison, de vérité, etc., se dit de Ce qu'il y a de raisonnable, de vrai, etc., dans une chose. *Il y a bien un fond de vérité dans ce qu'il nous a dit.*

Fond, dans le sens qui précède, se dit particulièrement, en termes de Procédure, de Ce qui fait la matière d'un procès; par opposition à Tout ce qui n'est que forme ou exception. *Voilà quel est le fond du procès. Le tribunal rejeta le déclinatoire, et statua sur le fond. Le jugement du fond. Conclure, défendre, plaider au fond. Cette affaire était bonne par le fond, il l'a perdue par la forme. Quelquefois la forme emporte le fond.*

Fond, se dit encore, figurément, de Ce qu'il y a de plus intérieur, de plus intime, ou de plus caché, de plus secret dans le cœur, dans l'esprit, etc. *Ce souvenir vit toujours au fond de mon âme. Je vous parle du fond du cœur. Dans le fond de la conscience. Dieu connaît le fond des cœurs, lit au fond de nos cœurs. Il voit le fond de nos pensées.*

À fond. loc. adv. Jusqu'au fond, entièrement, complètement, tout à fait. *Traiter une matière à fond. Il possède cette science à fond. Je veux m'en instruire à fond. Il nous en a entretenus à fond. Refaire une chose à fond. Dîner à fond.* Cette dernière phrase est familière.

Charger à fond, se dit, en parlant De cavaliers, D'une troupe qui en aborde une autre avec beaucoup d'impétuosité et de courage.

À fond de train, Avec une grande vitesse, avec beaucoup d'ardeur. *Ces chevaux allaient à fond de train. Une voiture lancée à fond de train.*

Au fond, dans le fond. loc. adverbiales. À juger des choses en elles-mêmes, et indépendamment de quelque circonstance légère. *On le blâme de cela, mais au fond il n'a pas tort. Il a peut-être parlé avec trop de chaleur, mais dans le fond il a raison.*

FONDAMENTAL, ALE. adj. Qui sert de fondement à un édifice, à une construction. *Pierre fondamentale.*

Il se dit aussi figurément. *La loi fondamentale de l'État. Principe fondamental. Les points fondamentaux de la religion. La pièce fondamentale d'un procès.*

En Musique, *Son fondamental*, Celui qui sert de fondement à l'accord ou au ton. *Basse fondamentale*, Celle qui sert de fondement à l'harmonie. *Accord fondamental*, Celui dont la basse est fondamentale, et dont les sons se trouvent arrangés selon l'ordre de leur génération.

FONDAMENTALEMENT. adv. Sur de bons fondements, sur de bons principes. *Une maxime fondamentalement établie.* Il n'est guère usité que dans le didactique.

FONDANT, ANTE. adj. Qui a beaucoup d'eau, et qui se fond dans la bouche. *Ce sont des fruits fondants. Poire fondante. Bonbons fondants*, Bonbons qui fondent aisément dans la bouche. Dans ce dernier sens, il est quelquefois substantif. *Des fondants.*

Il se disait autrefois, en Médecine, Des remèdes que l'on croyait propres à fondre les humeurs, et à les rendre fluides. *Ces remèdes sont fondants.* En ce sens, il est aussi substantif. *C'est un fondant. User de fondants.*

Fondant, s'emploie également comme substantif, en termes de Chimie, pour désigner Les substances qui servent à accélérer la fusion de certains corps; et alors il est synonyme de *Flux*.

Il se dit de même, chez les Émailleurs, d'Un vert tendre que l'on mêle avec les couleurs qu'on veut appliquer sur les métaux.

FONDATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui a fondé quelque établissement, ou quelque religion, quelque doctrine. *Cyrus est le fondateur de l'empire des Perses. Les fondateurs des empires, des républiques. Cette ville eut pour fondateur tel héros, tel prince. Les fondateurs des ordres religieux. C'est le fondateur de leur ordre. Sainte Thérèse est la fondatrice des carmélites. Ils le regardent comme le fondateur de cette compagnie. Louis XIII est le fondateur de l'Académie française. Le fondateur d'une religion. Bacon et Descartes sont les fondateurs de la philosophie moderne.*

Il signifie particulièrement, Celui qui a fondé quelque église, quelque monastère, etc., avec un revenu fixe pour les faire subsister. *Les établissements religieux dont ce prince est le fondateur. Cette reine est fondatrice de tel monastère, de telle église. Les droits du fondateur. Suivre l'intention du fondateur.*

Il se dit pareillement de Ceux qui fondent des lits dans un hôpital, des bourses dans un collège, des messes dans une église, des prix dans une académie, etc.

FONDATION. s. f. Il se dit Des travaux qui se font pour asseoir les fondements d'un édifice, d'une construction; et quelquefois, abusivement, Des fondements mêmes. On l'emploie souvent au pluriel. *Commencer la fondation d'un bâtiment. Faire les fondations d'un bâtiment. Pour faire une bonne fondation dans un terrain marécageux, il faut asseoir les fondements sur des pilotis. La fondation n'est pas achevée. On travaille encore aux fondations. Ce bâtiment a douze pieds de fondation.*

Il se dit également Du fossé, de la tranchée que l'on fait pour y placer les fondements. *Creuser la fondation, les fondations. Faire la fouille des fondations.*

FONDATION, se dit figurément de L'action de fonder, de créer quelque établissement. *Depuis la fondation de cet empire. La fondation de cette ville date de telle époque. La fondation d'une colonie. La fondation d'une église, d'un couvent. La fondation d'un ordre religieux, d'une société savante. Au temps de la fondation.*

Il se dit aussi en parlant D'un fonds légué pour des œuvres de piété, ou pour quelque autre usage louable. *Fondation pieuse. Ce prince fit plusieurs fondations. Des revenus qui sont de l'ancienne fondation d'un monastère. Il a laissé une somme pour la fondation d'un hôpital, d'une messe à perpétuité. La fondation d'un prix dans une académie.*

FONDEMENT. s. m. T. d'Archit. La maçonnerie qui sert de base à un édifice, à une construction, et qui se fait dans la terre jusqu'au rez-de-chaussée. *Fondement sur le roc.* Il s'emploie surtout au pluriel. *Des fondements sur pilotis. Fondements profonds, solides. Les fondements en sont bas. Faire les fondements. Asseoir les fondements. Affermir les fondements. Ébranler, saper les fondements. Reprendre des fondements. Poser, jeter les fondements d'un édifice.*

Il se dit quelquefois, au pluriel, Du creux, du fossé que l'on fait pour commencer à bâtir. *Fouiller, creuser les fondements d'un édifice.*

Poétiq. et par extension, *Les fondements d'une montagne*, La terre ou les rocs qui sont au-dessous de sa base, et qui la soutiennent. On dit quelquefois, abusivement, dans un sens analogue, *Les fondements de la terre, de l'univers, etc. — La montagne fut ébranlée jusque dans ses fondements. La terre, l'univers trembla sur ses vieux fondements.*

Fig., *Jeter, poser, établir les fondements d'un empire, d'un royaume, etc.*, En faire le premier établissement, le former, le constituer. *Romulus a jeté les fondements de l'empire romain.* On dit dans un sens analogue, *Jeter les fondements d'une religion, d'une doctrine, etc.*

FONDEMENT, signifie encore, au figuré, Ce qui sert de base, de principal soutien, de principal appui. *La justice, les lois, la fidélité des peuples, sont les plus sûrs fondements des trônes, des monarchies. Détruire la justice, c'est saper les fondements de l'État. Cette pièce fait le principal fondement de sa demande. La crainte de Dieu est le fondement de la sagesse. Cette hypothèse n'est établie que sur des fondements ruineux. Il attaqua les fondements de la philosophie d'Aristote. Il n'y a point de fondement à faire sur son amitié, sur sa parole.* Cette dernière phrase a vieilli : on dit plus ordinairement, *Il n'y a pas de fond à faire...*

Il signifie aussi, Cause, motif, sujet. *Ce n'est pas sans fondement qu'il en use de la sorte. Ce qui a donné fondement à cela, c'est que... Sur quel fondement se plaint-il? Il se plaint avec fondement. Je ne dis pas cela sans fondement, sans quelque fondement. C'est un bruit sans fondement.*

FONDEMENT, signifie en outre, L'anus, l'extrémité du gros intestin. *Avoir mal au fondement.*

FONDER. v. a. Mettre les premières pierres, les premiers matériaux pour la construction d'un bâtiment, d'un édifice. *Fonder une maison sur le roc, la fonder sur pilotis, la fonder sur le sable.*

Fonder une ville, Être le premier à la bâtir. *Cette ville a été fondée à telle époque.*

FONDER, signifie au figuré, Établir le premier quelque chose, créer, instituer. *Fonder un empire, un royaume, un État, une république, une colonie, etc. Fonder un ordre religieux. Fonder une académie. Fonder un établissement, une grande manufacture. Il fonda des jeux annuels. Fonder une religion, une doctrine philosophique, un système, etc.* On le dit quelquefois Des choses, mais seulement au figuré. *Cet ouvrage fonda la réputation de tel écrivain.*

Il signifie particulièrement, Donner un fonds suffisant pour l'établissement et l'entretien de quelque chose de louable, d'utile. *Fonder un église, un couvent, une chapelle. Fonder un hôpital, un collège. Fonder une messe, un service, un obit, une lampe. Fonder un lit dans un hôpital. Fonder des prix dans une académie. Fonder une bourse dans un collège.*

Fam. et par plaisanterie, *Fonder la cuisine*, Pourvoir à ce qui regarde la subsistance, la nourriture. *Il faut avant tout fonder la cuisine.*

FONDER, signifie encore figurément, Appuyer de raisons, de motifs, de preuves; établir sur des principes, sur des faits ou sur des données. *Voilà sur quoi il fonde son opinion, ses prétentions, sa démarche. Cela est fondé en raison. Sur quoi fondez-vous une semblable conjecture, une telle supposition, de telles craintes? Je ne sais trop sur quoi ils fondent cette coutume. Fonder toute son espérance en Dieu. Les espérances que j'avais fondées sur lui. Il a fondé sa doctrine sur des faits. Cela est fondé sur l'analogie.*

Fonder quelqu'un de procuration, Lui donner sa procuration.

FONDER, s'emploie aussi avec le pronom personnel, dans le sens figuré qui précède. *Je me fonde sur ce que... Tout cela se fonde sur de faux bruits. Il se fonde sur de meilleurs titres. Il se fonde sur la possession. Toute son espérance se fonde en vous. Se fonder en autorité, en raison, en exemple. Se fonder sur l'analogie. Se fonder sur un article de loi, sur une maxime, sur un principe.*

FONDÉ, ÉE. part. passé. *Une morale fondée sur l'intérêt personnel. Un attachement fondé sur l'estime. Une personne fondée de procuration.* On dit aussi, substantivement : *Un fondé de procuration. Un fondé de pouvoir.*

Fig., *Un édifice fondé sur le sable*, se dit d'Un édifice qui ne paraît pas devoir durer longtemps. On le dit, plus figurément encore, d'Un système spécieux, mais qui n'a rien de solide, d'un projet dont rien ne garantit l'exécution, etc.

Être fondé à croire, à dire, à faire, etc., quelque chose, Avoir de justes raisons, de justes motifs de croire, de dire, etc., quelque chose. *N'étais-je pas fondé à croire que vous vouliez nous quitter?*

FONDÉ, signifie adjectivement, Juste, légitime, raisonnable. *Sa demande me paraît fondée, est fondée. Vos reproches sont bien fondés. Ce sont des craintes mal fondées. L'espoir le mieux fondé.*

FONDERIE. s. f. Le lieu où l'on fond et où l'on purifie le métal tiré d'une mine. *On a placé la fonderie en tel endroit.*

Il se dit aussi d'Un lieu où l'on fabrique certains objets avec du métal fondu. *Une fonderie de canons. Une fonderie de caractères.*

Il se dit également, chez les Ciriers, Du lieu où l'on fond la cire.

FONDERIE, signifie en outre, L'art de fondre les métaux. *Il entend bien la fonderie. Fonderie en bronze.*

FONDEUR. s. m. Ouvrier en l'art de fondre les métaux. Il se dit principalement de Ceux qui fondent les canons, les cloches, les statues de bronze, etc. *Fondeur de canons, de cloches. Fondeur sur métaux. Il est fondeur. Maître fondeur.* On dit aussi, *Fondeur en caractères d'imprimerie*, ou simplement, *Fondeur en caractères.*

Prov., *Être étonné, être penaud comme un fondeur de cloches*, Être fort surpris de voir manquer une chose que l'on croyait infaillible, ou de voir arriver un malheur auquel on ne s'attendait pas.

FONDOIR. s. m. Lieu où les bouchers fondent leurs graisses et leurs suifs.

FONDRE. v. a. Liquéfier ou rendre fluide par le moyen du feu, de la chaleur, une substance plus ou moins solide, telle qu'un métal, du verre, de la cire, du suif, etc. *Fondre un métal, du plomb, de l'or. Fondre un lingot, des galons. Fondre de la cire, de la neige, de la glace. Le soleil a fondu la neige.*

Fondre les métaux, signifie, particulièrement, Fabriquer, mouler certains objets avec des métaux que l'on fond à cet effet. *L'art de fondre les métaux.*

FONDRE, signifie aussi, Jeter en moule. *Fondre un canon, une cloche, une statue, un vase, des chandeliers, etc.* On dit de même : *Fondre des caractères d'imprimerie. Fondre des balles. Etc.*

Prov., fig. et fam., *Fondre la cloche*, Prendre une dernière résolution sur une affaire qui a été longtemps agitée, en venir à l'exécution. *Il est temps de fondre la cloche. Quand il vint à fondre la cloche.*

FONDRE, signifie quelquefois, Dissoudre. *Il n'y a point de remède propre à fondre les calculs de la vessie.*

En Médec., *Fondre les humeurs*, Les rendre plus fluides. *Fondre une obstruction*, La détruire, la faire disparaître.

FONDRE, signifie au figuré, Unir et combiner une chose avec une autre; faire que deux ou plusieurs choses, auparavant distinctes, ne forment plus qu'un tout. *Fondre*

un ouvrage avec un autre, le fondre dans un autre. Tycho-Brahé voulut fondre ensemble le système de Ptolemée et celui de Copernic. Fondre plusieurs lois en une seule.

Il se dit particulièrement en termes de Peinture, Des couleurs, des teintes contiguës, lorsqu'on les joint et qu'on les mêle, de manière que le passage de l'une à l'autre soit ménagé. *Fondre les couleurs, les teintes. Fondre une couleur, une teinte avec une autre, dans une autre.*

Fondre, avec le pronom personnel, signifie, Se liquéfier par l'effet de la chaleur ou autrement, se dissoudre. *Le beurre se fond aisément. La glace se fond au soleil. Les neiges se sont fondues depuis que la température est plus douce.*

Fig., *Le ciel se fond en eau*, Il tombe une pluie abondante.

Fondre, s'emploie, dans un sens analogue, neutralement et absolument. *Faire fondre du beurre. Le sucre fond dans l'eau. L'étain fond facilement.*

Par exagérat., *Fondre à vue d'œil*, se dit D'une personne ou d'un animal dont la force et l'embonpoint diminuent rapidement.

Par exagérat., *Fondre en pleurs, fondre en larmes*, Répandre beaucoup de larmes, pleurer excessivement. *Il fond en larmes, quand on lui parle de la mort de son fils.* On dit quelquefois figurément, dans le même sens, *Fondre en eau.*

Par exagérat. et fam., *Fondre, se fondre en sueur*, Suer abondamment par l'effet d'une chaleur excessive.

Fondre, neutre, signifie au figuré, Diminuer rapidement, se réduire à rien. *L'argent fond entre ses mains. Tout ce qu'il tient fond entre ses mains. Toute cette grande fortune fondit en quelques années.* Dans ce sens il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Cette armée se fondit en quelques marches.*

Fig. et fam., *Il s'est fondu, il est fondu*, se dit De quelqu'un ou de quelque chose qui a disparu tout à coup, sans que l'on sache ce qu'il est devenu. On dit aussi, *Il n'est pas fondu, il n'a pas pu se fondre*, pour exprimer que l'on ne conçoit pas qu'un objet ait disparu de manière qu'il soit impossible de le retrouver.

Fondre, avec le pronom personnel, signifie également, Se mêler, s'unir, se lier, surtout en termes de Peinture. *Ces deux teintes se fondent bien ensemble.*

Il signifie encore, Se mêler, se confondre. *Cette maison de commerce s'est fondue dans une autre. Ces diverses hordes se fondirent en un seul peuple.*

Fondre, neutre, signifie aussi, S'abîmer, s'écrouler. *La terre a fondu sous ses pieds. La maison fondit tout à coup. Il y a des villes qui ont fondu tout d'un coup.*

Il signifie encore, Tomber impétueusement, s'abattre, se lancer avec violence de haut en bas. *Le ciel est tout couvert de nuages, et l'orage est près de fondre. L'orage fondit tout à coup. Je ne sais où ira fondre l'orage. Un milan qui fond sur sa proie.*

Il signifie au figuré, Assaillir, attaquer impétueusement et tout à coup. *La cavalerie fondit sur l'aile gauche des ennemis. Il fondit sur lui l'épée à la main.*

Il se dit aussi Des choses, dans un sens analogue à celui qui précède. *Les maux qui fondirent sur nous.*

Fondu, ue. part. passé. *Plomb fondu. Cire fondue.*

Cheval fondu, Sorte de jeu où plusieurs enfants sautent l'un après l'autre sur le dos d'un d'entre eux qui se tient courbé. *Jouer au cheval fondu.*

FONDRIÈRE. s. f. Terrain marécageux sous lequel les eaux croupissent faute d'écoulement, où l'on enfonce et l'on s'embourbe, et d'où l'on a beaucoup de peine à se tirer. *Ce pays est plein de fondrières. La cavalerie ne put passer à cause d'une fondrière.*

Il se dit aussi d'Une ouverture à la superficie de la terre, faite par des ravines d'eau, ou par quelque autre accident. *Combler une fondrière.*

FONDS. s. m. Le sol d'une terre, d'un champ, d'un héritage. *Le fonds d'une terre. Être riche en fonds de terre. Cultiver un fonds. Un mauvais fonds. Bâtir sur son fonds. Il ne faut pas bâtir sur le fonds d'autrui. Un fonds sujet à usufruit.*

Absol., *Bien-fonds*, se dit Des biens immeubles, comme les terres, les maisons. *Être riche en bien-fonds.*

Fonds dotal, Immeuble constitué en dot à la femme.

Le fonds et le très-fonds, Sorte de pléonasme qui signifie, Le fonds et tout ce qui en dépend. *Vendre le fonds et le très-fonds.* On écrit aussi, *Tréfonds.*

Fig. et fam., *Savoir le fonds et le très-fonds d'une affaire*, La posséder parfaitement.

Fonds, se dit aussi d'Une somme plus ou moins considérable destinée à quelque usage. *Les fonds du Trésor, de la Banque. Les fonds destinés pour la guerre, pour les bâtiments, pour l'artillerie, pour la marine. N'avoir point de fonds pour payer. Employer les fonds. Faire un fonds. Fonds social. Verser des fonds dans une caisse, à une caisse. Placer avantageusement ses fonds. Des fonds destinés à l'amortissement de la dette publique. Bailleur de fonds. Appel de fonds. Détournement de fonds. Il a diverti les fonds de sa caisse. Trouver un fonds. Assigner sur un mauvais fonds. Dissiper un fonds. Avoir, posséder de gros fonds, des fonds considérables.*

Il se dit quelquefois familièrement, au pluriel, d'Un avoir, d'un pécule en argent. *Être en fonds. Avoir des fonds. Mes fonds sont bas. Ses fonds commencent à baisser.*

Fonds publics, ou simplement, *Fonds*, Les fonds destinés à servir les intérêts des rentes ou des actions créées par les caisses publiques; et, plus ordinairement, Le prix de ces rentes, de ces actions. *Spéculer sur les fonds publics. Les fonds ont baissé. Cette nouvelle a fait monter les fonds.*

Fig. et fam., *Être en fonds pour faire quelque chose*, Être en état de le faire. *On lui a joué un mauvais tour; mais il est en fonds pour prendre sa revanche.*

Fonds, se dit aussi d'Un bien, d'un capital quelconque, par opposition Au revenu, aux intérêts qu'il produit. *Il mange non seulement le revenu, mais aussi le fonds.*

Placer, mettre son argent à fonds perdus, à fonds perdu, Placer son argent en viager, c'est-à-dire, à condition d'en recevoir sa vie durant un intérêt convenu, en abandonnant le capital. On dit dans un sens analogue : *Donner une maison à fonds perdu. Vendre un bien à fonds perdu.*

Fonds, se dit encore d'Un établissement industriel ou commercial, avec ce qui en dépend, comme marchandises, ustensiles, etc. *Ce marchand a vendu son fonds, et s'est retiré du négoce. Fonds de commerce. Un fonds de boulanger, d'épicier, de bijoutier, etc. Il a un excellent fonds de magasin, un fonds bien assorti.*

Fonds, se dit figurément de Ce qu'une personne a d'esprit, de capacité, de savoir, de vertu, de probité, etc. *C'est un homme qui a un grand fonds d'esprit. Cela prouve un grand fonds de savoir, un grand fonds d'érudition. Cela part d'un fonds de probité. Cela ne peut venir que d'un fonds de malice. Un fonds inépuisable de science. Il n'a point tiré cela de son propre fonds. J'ai pour lui un grand fonds d'estime.*

Il se dit quelquefois, figurément, d'Une science, d'une matière, d'un sujet, par rapport à ce qu'ils peuvent fournir de ressources ou offrir de résultats. *C'est un fonds très riche, et qu'on n'a point encore exploité.*

FONDUE. s. f. T. de Cuisine. Mets qui se fait avec du fromage fondu au feu. On emploie quelquefois ce mot au masculin et l'on écrit, *Fondu.*

FONGIBLE. adj. des deux genres. T. de Jurispr. Il se dit des choses qui peuvent être remplacées par d'autres de même nature, comme sont toutes celles qui se consomment par l'usage, et qui se règlent par nombre, poids ou mesure. *Le blé, le vin, l'huile, etc., sont des choses fongibles. Une chose peut devenir fongible d'après la convention des parties.*

FONGOSITÉ. s. f. T. de Chirur. Petite tumeur fongueuse.

FONGUEUX, EUSE. adj. T. de Chirur. Qui est de la nature du fongus. Il se dit Des chairs mollasses, des excroissances baveuses qui s'élèvent en forme de champignon sur les parties ulcérées, et Des parties mêmes où viennent ces chairs. *Chairs fongueuses. Ulcère fongueux.*

FONGUS. s. m. (On prononce l'S.) T. de Chirur., emprunté du latin. Excroissance charnue, molle, spongieuse, qui a la forme d'un champignon, et qui s'élève sur la peau ou sur quelque autre membrane, sur une plaie, sur un ulcère. *Un fongus de nature cancéreuse.*

FONTAINE. s. f. Eau vive qui sort de terre. *La source d'une fontaine. Le bassin d'une fontaine. Les bords d'une fontaine. Aller à la fontaine. Puiser dans la fontaine, à la fontaine. La fontaine est bien profonde. Fontaine claire, nette, limpide. Fontaine trouble, bourbeuse, froide. Eau de fontaine. Une fontaine jaillissante. Une fontaine artésienne. Le jet d'une fontaine. Faire une fontaine dans un jardin ou dans une place publique. Un regard de fontaine. La fontaine ne coule plus. Fontaine intermittente.* On dit, dans un sens analogue, *Fontaine de vin, de lait, etc.*

Fontaine de Jouvence, Fontaine fabuleuse, qu'on suppose avoir la vertu de rajeunir. On dit figurément, *Il a été à la fontaine de Jouvence*, ou *Il a bu de l'eau de la fontaine de Jouvence*, en parlant D'un homme qui paraît rajeuni.

Prov. et fig., *Il ne faut pas dire, fontaine, je ne boirai jamais de ton eau*, Il ne faut jamais assurer qu'on n'aura pas besoin de telle personne ou de telle chose.

Fontaine, se dit, par extension, de Tout le corps d'architecture qui sert pour l'écoulement, pour le jeu des eaux d'une fontaine. *La fontaine des Innocents. La fontaine de la rue de Grenelle. Il y a de très belles fontaines dans cette ville. La construction d'une fontaine. Une fontaine ornée de statues, de vases, etc.*

Il se dit également d'Un vaisseau de cuivre, de grès, ou de quelque autre matière, dans lequel on garde de l'eau, pour les usages domestiques, etc. *Acheter une fontaine de grès pour une cuisine. Les fontaines de cuivre sont dangereuses. Fontaine à filtre. Le robinet d'une fontaine.*

Il se dit, en Physique, de Certaines machines d'où l'on fait jaillir un liquide par la pression et la force élastique de l'air, telles que la *Fontaine de compression*, la *Fontaine de Héron*, etc.

Il se dit encore Du robinet et du canal de cuivre, d'étain, etc., par où coule l'eau d'une fontaine, ou le vin d'un tonneau, ou quelque autre liqueur que ce soit. *Tourner la fontaine. La fontaine du muid.*

Fontaine de la tête. Voyez FONTANELLE.

FONTAINIER. s. m. Voyez FONTENIER.

FONTANELLE. s. f. T. d'Anat. Endroit au haut de la tête où aboutissent les sutures. *La fontanelle est tendre et molle chez les enfants.*

FONTANGE. s. f. Nœud de rubans que les femmes portaient autrefois sur leur coiffure.

FONTE. s. f. Action de fondre, de liquéfier, de résoudre en liquide; ou Action de ce qui fond, de ce qui se liquéfie. *La fonte des métaux. Remettre à la fonte. La fonte des neiges fait déborder les rivières. La fonte des humeurs.*

Fonte de galons, Action de brûler des galons pour en retirer l'or et l'argent qu'ils contiennent.

FONTE, se dit particulièrement de L'action ou de l'art de mouler certains objets qu'on fait avec du bronze ou avec quelque autre métal fondu. *La fonte d'une statue, d'un vase, etc. Jeter une statue en fonte. Fonte en potée. Fonte en sable. Fonte d'un seul jet. L'opération de la fonte.*

FONTE, se dit aussi Du fer fondu. *Fonte brute. Fonte moulée. Ouvrage de fonte. Marmite de fonte. Contre-cœur de fonte. Tuyau de fonte.* On dit dans le même sens, *Fer de fonte.*

Il se disait également d'Une certaine composition de métaux dont le cuivre faisait la principale partie. *Canon de fonte. Mortier de fonte. Pièce de fonte.*

FONTE, en Imprimerie, se dit de L'ensemble de toutes les lettres et de tous les signes composant un caractère complet de telle ou telle grosseur. *Une nouvelle fonte. Une fonte de petit-romain, de cicéro, etc.,* ou *de neuf, de onze, etc. Une fonte de nouveaux caractères. Une fonte toute neuve.*

En termes de Peinture, *Ce tableau est d'une belle fonte,* Les passages des teintes y sont bien liés, bien fondus.

FONTE. s. f. T. de Sellerie. Chacun des deux fourreaux de gros cuir que l'on attache à l'arçon d'une selle, pour y mettre des pistolets. *Mettre des pistolets dans les fontes.*

FONTENIER. s. m. (On dit et on écrit aussi, *Fontainier.*) Celui qui est chargé de conduire et de faire aller les fontaines, de les entretenir, de les faire jouer. *Maître fontenier.*

Il se dit aussi de Celui qui fait, qui vend des fontaines de grès, de cuivre, etc., pour les usages domestiques.

FONTICULE. s. m. T. d'Anat. Synonyme peu usité de *Cautère.*

FONTS. s. m. pl. Bassin, grand vaisseau de pierre, de marbre ou de bronze, où l'on conserve l'eau dont on se sert pour baptiser. *Bénir les fonts. Les fonts baptismaux. Les fonts de baptême.*

Tenir un enfant sur les fonts, En être le parrain ou la marraine.

FOR

FOR. s. m. Juridiction, tribunal de justice. Il ne s'emploie guère que dans les locutions suivantes :

Le for extérieur, L'autorité de la justice humaine qui s'exerce sur les personnes et sur les biens. Cela se dit, plus particulièrement, de La juridiction temporelle de l'Église, appelée aussi *Le for ecclésiastique. Traduire au for ecclésiastique. Être absous dans le for extérieur.*

Le for intérieur, L'autorité que l'Église exerce sur les âmes et sur les choses purement spirituelles; ou, figurément, Le jugement de la propre conscience, appelé aussi *Le for de la conscience. Tel homme est absous dans le for extérieur, qui ne l'est pas dans le for intérieur, dans le for de la conscience.*

FORAGE. s. m. T. d'Arts. Action de forer, ou Le résultat de cette action. *Le forage d'un canon. Le forage d'un puits artésien.*

FORAGE. s. m. T. de Coutume. Droit seigneurial qui se levait sur le vin.

FORAIN, AINE. adj. Qui est de dehors, qui n'est pas du lieu. *On peut, sans commandement préalable, faire saisir les effets de son débiteur forain.*

Propriétaire forain, ou simplement, *Forain,* Propriétaire qui n'a pas son domicile dans le lieu où ses biens sont situés, et où il est porté au rôle des contributions.

Marchand forain, ou simplement, *Forain,* Marchand qui parcourt avec ses marchandises les villes, les campagnes, les foires, les marchés. *Il vient un grand nombre de marchands forains, de forains à ce marché.*

Chemin forain, Chemin qui se trouve à l'entrée d'une ville, et dont la largeur doit être suffisante pour le passage de deux voitures.

En termes de Marine, *Rade foraine,* Rade mal fermée, ceinte en partie de terres plus ou moins élevées, et où les bâtiments ne sont pas en sûreté contre les grands vents du large.

Traite foraine, Droit d'impôt et de péage qu'on levait autrefois sur les marchandises qui entraient dans le royaume, ou qui en sortaient. *Commis aux traites foraines.*

FORAMINÉ, ÉE. adj. Terme didactique. Qui est percé de petits trous. Il se dit De quelques coquillages.

FORBAN. s. m. Corsaire qui exerce la piraterie sans commission d'aucun prince, et qui attaque également ami et ennemi. *Les forbans sont traités comme voleurs.*

Fig., *Un forban littéraire,* Celui qui s'approprie avec audace des ouvrages de littérature qui ne lui appartiennent point.

FORÇAGE. s. m. T. de Monnayage. Excédent que peut avoir une pièce au-dessus du poids prescrit par des ordonnances.

FORÇAT. s. m. Homme condamné aux travaux forcés. *Il y a tant de forçats dans ce bagne. La chaîne des forçats.*

Forçat libéré, Forçat qui a été remis en liberté après avoir subi sa peine.

FORÇAT, se dit aussi de Ceux qui, chez certains peuples, sont employés, comme esclaves, au service des galères ou à d'autres travaux pénibles. *On délivra les forçats.*

Prov., *Travailler comme un forçat,* Travailler excessivement.

FORCE. s. f. Vigueur, faculté naturelle d'agir vigoureusement. Il se dit proprement en parlant De l'homme et des animaux. *Force physique. Grande force. Force extraordinaire. Force de corps. Force de bras. Force de reins. Une force d'Hercule. La force d'un homme, d'un animal. Avoir beaucoup de force. Être doué d'une grande force de corps. Ces lutteurs ont autant de force l'un que l'autre. Frapper de toute sa force. Y aller de toute sa force. Manquer de force. Il est dans sa force, dans toute sa force. Lancer une chose avec force. Mettez-y moins de force. Il n'a seulement pas la force de marcher. Il n'eut pas la force d'en dire davantage. Crier de toute la force de ses poumons. Un estomac qui n'a plus de force. Perdre de sa force. Reprendre quelque force. Être sans force. Il n'est point de force humaine capable de...* — Comme l'exercice de cette faculté résulte ordinairement du concours de plusieurs forces différentes, on la désigne souvent par le pluriel. *Les forces du corps. Réparer ses forces. Recouvrer ses forces. Reprendre ses forces. Sentir augmenter ses forces. Perdre ses forces. Prendre de nouvelles forces. Ses forces diminuent, reviennent. Les forces lui manquent. Ses forces s'épuisent. Vouloir faire plus que les forces ne permettent. Se fier à ses forces. Mesurer ses forces. Connaître ses forces. Etc.*

À forces égales, à force égale, à égalité de force, de forces, Les forces étant supposées égales de part et d'autre.

La force de l'âge, L'âge où un être organisé est dans toute sa force. Il se dit surtout en parlant De l'homme. *Être dans la force de l'âge.*

La force du tempérament, Cette vigueur de tempérament qui rend capable de surmonter les grandes fatigues, de résister à de violentes maladies. *Il faut une grande force de tempérament pour ne pas succomber à cette maladie.*

Fam., *N'avoir ni force ni vertu,* Être d'une complexion délicate; ou N'être bon à rien, n'être capable de rien.

Tours de force, Exercices qui exigent une souplesse, une vigueur extraordinaires des membres, et que parviennent à faire les gens de certaines professions, tels que les acrobates, les saltimbanques, etc.

Fig., *Tour de force,* Action qui exige beaucoup de force. *En portant ce fardeau jusque-là, vous avez fait un tour de force.* On le dit également au sens moral. *Si vous terminez ces deux affaires aujourd'hui, vous ferez un tour de force. Une si longue improvisation est un tour de force. C'est un vrai tour de force.*

FORCE, se dit figurément en parlant De l'esprit, de l'imagination, du génie, etc., et signifie, L'aptitude à réfléchir, à concevoir, à produire. *Avoir une grande force de tête. La force, les forces de l'intelligence. Par la force de son génie. L'esprit humain n'a pas assez de force pour pénétrer tous les secrets de la nature. Il faut beaucoup de force d'esprit pour suivre cette démonstration. Ce poëte a une grande force d'imagination.* Dans un sens analogue, *La force de la mémoire,* La ténacité de la mémoire. *Il a une force de mémoire étonnante.*

Il se dit également de L'habileté, du talent, de l'expérience qu'on a dans un art, dans un exercice, etc.; et, en général,

Des ressources dont on peut disposer, des facultés, du bien, du crédit, du pouvoir, etc., dont on jouit. *Ces deux joueurs, ces deux écoliers, sont d'égale force, sont de la même force, de même force. Ses adversaires ne sont pas de sa force. Cet écrivain n'est pas de force à bien traiter un pareil sujet. Cette jeune personne est d'une grande force sur le piano. Il est de première force au pistolet, aux échecs. Consulter ses forces. Il a trop présumé de ses forces. Entreprendre au delà de ses forces. Cela est au-dessus des forces humaines. S'opposer de toutes ses forces à l'adoption d'une mesure dangereuse. Les forces d'un parti. Ce parti connoît sa force. Ce serait ôter au gouvernement ce qui fait sa force.* On l'emploie quelquefois ironiquement, comme dans cette phrase, *Tous écrivains de même force.*

Être de force à, Être assez fort pour. *Il est de force à lutter contre deux hommes.* Par extension, Être assez habile pour. *Il est de force à persuader les plus incrédules.*

Iron., *Il est de force à faire cette sottise*, Il est capable de la faire.

Force, se dit aussi de La puissance d'un peuple, d'un État, de tout ce qui contribue à le rendre ou à le maintenir puissant. *La force de cet État consiste non seulement dans le nombre de ses habitants, mais encore dans leur industrie. L'empire d'Orient reprit quelque force sous Justinien. Le royaume réparait lentement ses forces. Les forces comparées de la France et de l'Angleterre. La force militaire d'un empire.*

La force d'une armée, Ce qui la rend considérable, redoutable. *La force numérique d'une armée. Voilà ce qui fait la principale force de nos armées.* On dit aussi, *La force d'un régiment, d'un bataillon, etc.*, Le nombre effectif des soldats qui le composent.

Être en force, Être en état de défendre et d'attaquer. On dit de même, *Venir en force, se présenter en force.*

La force d'une place, Ses moyens de défense, ses fortifications, sa garnison, etc.

Forces, au pluriel, se dit particulièrement Des troupes d'un État, d'un souverain, etc. *Assembler ses forces. Toutes ses forces ne sont pas encore rassemblées. Combattre à forces égales. De nouvelles forces. Joindre ses forces. Combattre avec toutes ses forces. Les forces de terre et de mer. Les forces navales.*

Force, signifie encore, Violence, contrainte, ou Pouvoir de contraindre. *User de force. Employer la force. Régner par la force. Céder à la force. Opposer la force à la force. Repousser la force par la force. Avoir la force en main. L'empire de la force. La force publique.*

Force armée, se dit de Tout corps de troupes, en tant qu'il peut être requis pour faire exécuter la loi ou les mesures des agents de l'autorité, lorsqu'il y a résistance de la part des citoyens. *Ce rassemblement ayant fait résistance, on dut recourir à la force armée.*

Force majeure, Force à laquelle on ne peut résister, événement qu'on ne peut empêcher, et dont on n'est pas responsable. *Céder à la force majeure. C'est un cas de force majeure. Lorsqu'il y a force majeure.* Cette locution est principalement usitée en Jurisprudence.

Force est demeurée à la loi, Les magistrats, chargés de l'exécution de la loi, ont eu l'avantage sur ceux qui voulaient l'enfreindre.

Fam., *Il est bien force, force m'est, force lui est, etc.*, s'emploient pour marquer La nécessité absolue et indispensable de faire quelque chose. *Je voudrais bien demeurer, mais force m'est de partir. Force lui fut de se taire.*

Maison de force, Maison où l'on enferme les gens de mauvaises mœurs qu'on veut corriger. *On l'enferma dans une maison de force.* On emploie quelquefois cette locution pour désigner en général Une prison.

Force, se dit aussi, figurément, de La fermeté d'âme, de caractère, etc.; du courage qui fait braver les obstacles ou supporter le malheur, les maux, les tourments. *Il lui manquait la force d'âme, la force d'esprit. Elle a une force de caractère qui étonne, une grande force de caractère. Il faut beaucoup de force pour soutenir de telles adversités. Il faut souvent plus de force pour soutenir la bonne fortune. La force est une des vertus cardinales.*

N'avoir pas la force de faire une chose, Ne pouvoir pas se déterminer à la faire. *Je n'eus pas, je ne me sentis pas la force de lui en dire davantage, tant il me parut affligé. Il n'eut pas la force de refuser.*

Force, en parlant Des choses, signifie, Solidité, pouvoir de résister. *La force d'une poutre. La force d'un mur, d'une digue. La force de la toile. La force de ce drap vient de ce qu'il est extrêmement serré.*

En Charpenterie, *Jambes de force*, se dit de Deux grosses pièces de bois qui, étant posées sur les extrémités de la poutre du dernier étage d'un bâtiment, vont se joindre dans le poinçon pour former le comble. *Ces jambes de force sont trop grosses.*

Force, se dit également de La propriété qu'ont certaines choses d'imprimer à d'autres une impulsion plus ou moins grande, de les mettre en mouvement. *La force de la poudre à canon. La force d'une machine à vapeur. La force d'un levier, d'un ressort.*

Il se dit, quelquefois, de L'impulsion qu'a reçue le corps poussé, lancé, jeté. *La force d'une balle, d'un boulet de canon.* On dit de même, *La force d'un coup.*

Il signifie particulièrement, Impétuosité. *La force de l'eau, du courant. Le sang, l'eau jaillissait avec force. La force du vent.*

La force du pouls, Le plus ou le moins de vitesse et d'élévation du pouls. On dit de même que *Le cœur bat avec force*, Quand les pulsations en sont rapides et violentes.

En termes de Marine, *Faire force de rames*, Ramer de toute sa force, ou Faire ramer les gens d'une barque, d'un bateau, etc., de toute leur force. *Faire force de voiles*, Se servir de toutes les voiles, afin de prendre plus de vent, et d'aller plus vite; ou, figurément et familièrement, Faire tous ses efforts pour réussir en quelque affaire.

Force, signifie aussi, Énergie, activité, intensité d'action, et s'emploie tant au propre qu'au figuré. *La force d'un poison, d'un remède. La force d'un acide. Ce vinaigre a beaucoup de force. La force de la chaleur. S'il continue à geler de cette force. La force d'un mal. La force d'une passion, d'un sentiment. Son amour sembla renaître avec plus de force. S'élever avec force contre les abus. Cet homme semblait entraîné à sa perte par une force irrésistible.*

La force de la sève, L'abondance et la vigueur de la sève. *C'est la force de la sève qui a fait pousser ces rejetons.*

Force, dans le sens qui précède, s'applique particulièrement à L'énergie du style, des expressions, etc. *La force du style. Son style a beaucoup de force. Des vers pleins de force et d'éclat. Ce mot a beaucoup de force. Sentez-vous toute la force de ce mot, de cette expression?*

Fam., *C'est un honnête homme dans toute la force du mot, du terme.*

Force, se dit encore particulièrement de La valeur d'un raisonnement, d'une preuve, d'une raison, etc. *Ce raisonnement n'est pas d'une grande force. Ce qui fait la force d'un raisonnement. La force d'un argument, d'une preuve, d'une objection. Toutes ces présomptions n'ont pas la force d'une preuve. L'accusation en tirait une nouvelle force. Il fallut céder à la force de ces raisons.*

Force, se dit en outre, figurément, de L'autorité, de l'influence d'une chose. *Les lois étaient sans force. Cette coutume avait force de loi. Décision passée en force de chose jugée. On ne peut lutter contre la force des choses. La force des événements. La force de l'éloquence. La force de l'évidence. La force de l'exemple, de l'habitude, du préjugé.*

La force de la vérité, Le pouvoir que la vérité a sur l'esprit des hommes. *La force de la vérité lui arracha cet aveu.*

La force du sang, se dit Des mouvements secrets de la nature entre les personnes les plus proches.

Force, se dit en général, surtout dans le langage didactique, de Toute cause ou puissance à laquelle on attribue la propriété de produire ou de déterminer certains effets, certains phénomènes. *Les diverses forces répandues dans la nature. La force centripète. La force centrifuge. La force de cohésion, d'attraction, etc. La force locomotive. La force d'inertie. La force digestive. Force vitale. Force secrète. Force intelligente. Force aveugle.*

En Métaphysique, *Les forces*, Les substances qui sont causes.

En Mécanique, *Force mourante* ou *motrice*, Force qui produit un mouvement actuel; et, *Force morte*, Celle qui, étant développée ou employée, peut produire un tel mouvement, mais dont l'effet est actuellement neutralisé. On disait aussi autrefois, *Force vive*, par opposition à *Force morte*, pour exprimer L'action de forces combinées avec leur vitesse, comme dans le choc. Aujourd'hui cette locution n'est plus employée que pour désigner Le produit de la force motrice par le carré de la vitesse du point matériel auquel elle est appliquée.

Fig., *Les forces vives de la nation*, La partie la plus vigoureuse et la plus saine de la nation.

Force d'inertie, La résistance qu'oppose un mobile à ce qui doit le mettre en mouvement quand il est au repos.

Fig., *Force d'inertie*, Résistance passive, qui consiste principalement à ne pas obéir. *Ils opposèrent la force d'inertie aux mesures de l'autorité.*

Force, en Peinture et en Sculpture, se dit Du caractère ressenti dans les formes. Lorsqu'on parle du coloris, il signifie, L'emploi des couleurs les plus vigoureuses, distribuées avec intelligence.

Il s'applique aussi à l'effet total d'un tableau, et signifie que Les ombres les plus vigoureuses sont opposées aux lumières les plus brillantes, ce qui donne de la saillie et du mouvement aux objets.

FORCE, est aussi une espèce d'adverbe, qui signifie, Beaucoup, en grande quantité, et qui se met toujours immédiatement avant le substantif. *Il a force argent, force pierreries, force amis*, Il a beaucoup d'argent, de pierreries, d'amis. Cet emploi est familier.

À FORCE DE. locution prépositive qui peut avoir pour complément un substantif, ou un verbe à l'infinitif. *À force de soins, de peines, de sollicitations, d'empressements, d'importunités, etc.*, Par beaucoup de soins, de peines, de sollicitations, d'importunités, etc. *À force de prier, de presser, d'agir; à force de pleurer, de crier, etc.*, En priant, en pressant, en agissant beaucoup; en pleurant, en criant beaucoup; etc.

À force de bras, se dit en parlant De travaux, de transports pour lesquels on n'emploie que la seule force des bras. *Ils montèrent le canon à force de bras. Tirer, traîner à force de bras.*

À force de rames, En faisant force de rames.

À TOUTE FORCE. loc. adv. Par toutes sortes de moyens. *Il veut, à toute force, venir à bout de son entreprise.*

Il signifie aussi, À tout prendre, absolument parlant. *On pourrait, à toute force, lui accorder ce qu'il demande.*

À FORCE. loc. adverbiale et familière. Beaucoup, extrêmement. *Travailler à force.*

DE FORCE. locution adverbiale qui sert à marquer diverses sortes d'efforts ou de violences, selon les différentes choses dont on parle. Ainsi on dit: *Faire entrer de force une chose dans une autre*, L'y faire entrer en frappant ou en poussant fortement. *Prendre une fille de force*, La violer. *Prendre une ville de force*, L'emporter d'assaut. *Il lui fit signer cet acte de force*, Il le lui fit signer par contrainte.

De gré ou de force, Volontairement ou par contrainte. *Il faudra bien, de gré ou de force, qu'il paye le dommage.*

PAR FORCE, À FORCE OUVERTE, DE VIVE FORCE. loc. adverbiales. En employant la force, la violence, par une violence manifeste. *On le fit entrer par force dans la prison. Ils résolurent d'attaquer cette ville à force ouverte, de la prendre de vive force, après avoir inutilement essayé d'y entrer par surprise.*

FORCEMENT. s. m. Action de forcer.

En termes d'Administration, *Forcement de recette*, Exercice du droit qui appartient à l'administration, de faire payer par ses commis les impôts qu'ils ont négligé de percevoir.

FORCÉMENT. adv. Par force, par contrainte. *Il a fait cette démarche forcément.*

Il signifie au figuré, Par une conséquence rigoureuse. *Ce fait reconnu, on doit forcément en conclure...*

FORCENÉ, ÉE. adj. Furieux et hors de sens. *Il est forcené. Forcené de rage, de colère.*

Il s'emploie aussi substantivement. *C'est un forcené. Il se débattit comme un forcené.*

FORCEPS. s. m. (On prononce le P et l'S.) T. de Chirur., emprunté du latin. Il se dit d'Un instrument en forme de grandes et larges tenettes, dont on se sert dans les accouchements laborieux, pour l'extraction de l'enfant. *Les branches d'un forceps.*

FORCER. v. n. Briser, rompre, ouvrir quelque chose avec violence. *Forcer une porte, une serrure. Forcer un coffre. Forcer les prisons.*

Forcer une clef, forcer une serrure, Fausser, tordre quelque chose à une clef, aux ressorts d'une serrure, de manière qu'ils ne peuvent plus jouer.

FORCER, signifie aussi, Prendre par force. *Forcer un corps de garde. Forcer un retranchement. Forcer une barricade. Forcer une ville.* On dit dans un sens analogue: *Forcer un passage. Forcer tous les obstacles. Etc.*

Forcer des troupes dans leur camp, dans leurs retranchements, Entrer de force dans leur camp, dans leurs retranchements.

Fig., *Forcer la porte de quelqu'un*, Entrer chez quelqu'un, quoique sa porte soit défendue.

Forcer la consigne, Ne pas s'y conformer, l'enfreindre avec violence.

Forcer une fille, forcer une femme, La prendre de force, la violer.

En termes de Chasse, *Forcer une bête*, La prendre avec des chiens de chasse, après l'avoir courue et réduite aux abois. *Forcer un lièvre. Forcer un cerf, un daim, un chevreuil.*

FORCER, signifie en outre, Contraindre, obliger à quelque chose, violenter; et il se dit tant au propre qu'au figuré. *Forcer quelqu'un à faire quelque chose, de faire quelque chose. Il la força de signer. Il fut forcé de partir. On voulait le forcer à partir. Vous me forcez à vous dire des vérités un peu dures. Forcer son adversaire à jouer. Forcer les ennemis au combat. Forcer la terre à produire. Forcer la nature à dévoiler ses secrets. Forcer les consciences. Forcer les volontés. Forcer son inclination, son humeur. Forcer son talent. Forcer la nature, le naturel.* On dit aussi, *Forcer le consentement, le vote, etc., de quelqu'un*, Obliger quelqu'un à donner son consentement, etc.

Fig. et fam., *Forcer la main à quelqu'un*, Le contraindre à faire quelque chose. *Je ne voulais pas lui donner cette place, mais on m'a forcé la main.* On dit de même, *Avoir la main forcée*, Faire quelque chose malgré soi, par contrainte.

Forcer le sens d'un mot, Faire dire à un mot ce qu'il ne dit pas naturellement. *Il a forcé le sens de ce passage*, Il l'a dénaturé.

Forcer les respects, l'admiration, etc., Les obtenir de ceux mêmes qui ne sont pas disposés à les accorder.

Forcer nature, Vouloir faire plus qu'on ne peut.

Forcer son talent, L'outrer, le violenter pour en tirer plus qu'il ne peut produire.

Forcer sa voix, Faire des efforts de voix. Cela se dit surtout D'un chanteur.

Forcer un cheval, Le pousser trop, le faire trop courir, l'outrer.

Forcer le pas, la marche, Presser le pas, se mettre à marcher le plus vite que l'on peut.

En termes de Comptabilité, *Forcer la recette*, Porter en recette plus qu'on n'a reçu.

Forcer en recette, Forcer un employé des finances à payer une somme qu'il devait percevoir et qu'il a négligé de toucher.

En termes de Marine, *Forcer de voiles, forcer de rames*, Faire force de voiles, de rames. Dans ces phrases, *Forcer* est neutre.

FORCER, avec le pronom personnel, signifie, Faire quelque chose avec trop de force et de véhémence. *Ne vous forcez point, vous vous ferez mal. Ne vous forcez pas tant.*

Il signifie aussi, Se contraindre, faire effort sur soi-même. *Je ne me décide pas à cette démarche sans me forcer un peu.*

FORCÉ, ÉE. part. passé. *Consentement forcé. Emprunt forcé. À marches forcées. Travaux forcés.* Voyez TRAVAUX.

Il s'emploie aussi adjectivement, et signifie, Qui manque de naturel, qui est contraint, affecté. *Être forcé dans toutes ses manières. Elle n'a rien de gauche ni de forcé. Attitude forcée. Contenance forcée. Un ris, un sourire forcé. Des pleurs forcés.*

Il s'emploie de même en parlant Des ouvrages d'esprit, et se dit De ce qui s'éloigne du naturel, de la vérité, et De ce qui est mal amené, tiré de trop loin, etc. *Style forcé. Vers forcé. Il y a, dans cette pièce de théâtre, des situations forcées. Comparaison forcée. Rapprochement forcé. Donner à un passage, à une expression un sens forcé.*

Il se dit pareillement Des figures d'un tableau, quand leur attitude est gênée sans nécessité; Du coloris, quand il est outré; et De l'effet, quand l'artifice dont le peintre peut se servir pour l'augmenter, est grossièrement employé.

FORCES. s. f. pl. Espèce de grands ciseaux qui servent à tondre les draps, à couper des étoffes, à les tailler, à couper des feuilles de laiton, de fer-blanc, etc. *Une paire de forces.*

FORCLORE. v. a. T. de Pratique. Exclure de faire quelque acte, quelque production en justice, parce que le temps préfix en est passé. On ne l'emploie guère qu'à l'infinitif et au participe. *Il s'est laissé forclore. Il a été forclos.*

FORCLOS, OSE. part. passé. *Forclos de produire. Il fut déclaré forclos. La partie adverse fut déclarée forclose.*

FORCLUSION. s. f. T. de Pratique. Exclusion de faire une production en justice, faute de l'avoir faite dans le temps. *Il a été jugé par forclusion. Les délais sont expirés, la forclusion est acquise.*

FORER. v. a. T. d'Arts. Percer. *Forer une clef. Forer un canon. Forer un puits artésien.*

FORÉ, ÉE. part. passé. *Clef forée*, Clef dont la tige est percée, pour recevoir une broche fixée dans le trou de la serrure.

FORESTIER, IÈRE. adj. Qui concerne les forêts. *Code forestier. Lois forestières. Administration forestière. Service forestier. École forestière.*

Arbres forestiers, Arbres dont se composent les grandes forêts; par opposition Aux arbres qui forment les bois.

Cantons forestiers, Les trois premiers cantons qui formèrent la confédération suisse; savoir: Schwyz, Uri, Unterwalden.

Villes forestières, se disait de Quatre villes d'Allemagne qui sont sur le Rhin au-dessus de Bâle, dans le voisinage de la forêt Noire; savoir: Rheinfeld, Waldshut, Seckingen et Lauffenbourg.

FORESTIER, signifie particulièrement, Qui a quelque charge, quelque fonction dans les forêts. *Garde forestier. Agent forestier.*

Il s'emploie quelquefois comme substantif, dans ce dernier sens. *Un forestier.*

Les forestiers de Flandre, Les anciens gouverneurs de Flandre, avant qu'il y eût des comtes.

FORÊT. s. f. Grande étendue de terrain planté de bois; ou L'assemblage d'arbres qui occupent, qui couvrent cette étendue. *Grande forêt. Forêt impraticable. Belle forêt. Épaisse forêt. Une forêt sombre. Les routes, les laies d'une forêt. Les faux-fuyants d'une forêt. L'entrée d'une forêt. Le milieu d'une forêt. Le fond d'une forêt. Vivre au fond*

des forêts. Être en fin fond de forêt. Traverser une forêt. Cette forêt couvre une grande étendue de pays. Un pays couvert de forêts. D'immenses forêts. La forêt des Ardennes. L'ancienne forêt Hercynienne. La forêt Noire. Une forêt infestée par des brigands. Percer une forêt. Abattre une forêt. Couper une forêt. La coupe d'une forêt. Dépeupler une forêt. Dégrader une forêt.

Forêts vierges, Vastes forêts qui n'ont jamais été exploitées, aménagées, et qui se trouvent le plus souvent dans des pays inhabités.

Eaux et forêts, se dit Des forêts, des étangs, des rivières, etc., en tant qu'ils sont l'objet d'une surveillance exercée par le gouvernement. *La législation des eaux et forêts. L'administration des eaux et forêts*, ou absolument, *Les eaux et forêts. En termes d'eaux et forêts*. On dit dans un sens analogue : *La direction générale des forêts. Conservateur, inspecteur des forêts, des bois et forêts. Etc.*

Eaux et forêts, se disait spécialement autrefois d'Une juridiction qui connaissait de la chasse, de la pêche, des bois et des rivières, tant au civil qu'au criminel. *Grand maître des eaux et forêts.*

Fig. et fam., *Vous étiez là dans une forêt*, Vous étiez entouré de malhonnêtes gens, de fripons. *C'est une forêt*, C'est un lieu peu sûr.

Par extension, *Une forêt de mâts, une forêt de lances, etc.*, se disent en parlant D'un grand nombre de vaisseaux réunis, d'une troupe nombreuse de soldats armés de lances, etc.

FORET. s. m. T. d'Arts. Instrument de fer ou d'acier dont on se sert pour faire des trous dans le métal, dans le bois, etc. *Foret de serrurier, de menuisier. La pointe d'un foret.*

Il se dit, particulièrement, Du petit foret avec lequel on perce un tonneau. *Mettre le foret dans un tonneau. Tirer du vin au foret.*

FORFAIRE. v. n. Faire quelque chose contre le devoir. Il ne se dit guère qu'en termes de Jurisprudence, et en parlant De la prévarication d'un magistrat. *Si un juge vient à forfaire.*

Forfaire à son honneur, se dit D'une fille ou d'une femme qui se laisse corrompre. *Elle a forfait à son honneur*. Il se dit aussi quelquefois D'un homme qui a manqué gravement à ses devoirs. *Il a forfait à son honneur.*

En Droit féodal, *Forfaire un fief*, Le rendre confiscable de droit au profit du seigneur féodal, par quelque outrage, quelque trahison, etc. Dans cette phrase, *Forfaire* est actif.

FORFAIT. s. m. Crime énorme commis avec audace. *Il a été puni de ses forfaits. Il a reçu le prix de ses forfaits. Commettre un forfait, un horrible forfait.*

FORFAIT. s. m. Traité, marché par lequel une des parties s'oblige à faire ou à fournir quelque chose pour un certain prix, à perte ou à gain. *Faire un forfait avec un architecte pour un bâtiment. Prendre à forfait. Traiter à forfait pour des travaux, pour le chauffage, pour l'éclairage d'un établissement public.*

Vendre, acheter à forfait, Vendre, acheter plusieurs choses en masse, et sans estimation préalable du prix particulier de chacune.

FORFAITURE. s. f. T. de Jurispr. Prévarication. *On ne peut destituer un magistrat que pour forfaiture.*

Il s'est dit, en Droit féodal, d'Un délit qui entraînait la confiscation du fief par le seigneur. *Saisir, confisquer un fief pour forfaiture.*

FORFANTERIE. s. f. Hâblerie, charlatanerie. *On a dévoilé toutes ses forfanteries.*

Il s'emploie plus ordinairement aujourd'hui dans le sens particulier de Fanfaronnade, ou de Fanfaronnerie. *C'est un homme bien déplaisant avec ses forfanteries. Quelle ridicule forfanterie!*

FORGE. s. f. Lieu où l'on fond le fer quand il est tiré de la mine, et où on le met en barre. *Faire aller une forge. Entretenir une forge. Un maître de forge. Le fourneau d'une forge. Les soufflets d'une forge. Grosse forge.*

Il se dit aussi Du fourneau où certains artisans chauffent le métal qu'ils emploient, et de l'enclume où ils le battent. *La forge d'un maréchal. La forge d'un serrurier. La forge d'un armurier. La forge d'un orfèvre. Etc.*

Il se dit, particulièrement, de L'atelier d'un maréchal ferrant. *Mener un cheval à la forge. Un cheval qui revient de la forge.*

Forge de campagne, La forge portative et les outils qui servent aux maréchaux ferrants, dans les armées en marche.

Fig. et fam., *Cet ouvrage est encore tout chaud de la forge*, Il sort des mains de l'auteur, il a été achevé tout récemment.

FORGEABLE. adj. des deux genres. Qui peut se forger, qui se peut travailler à la forge. *La fonte n'est pas forgeable.*

FORGER. v. a. Donner une forme au fer, ou à quelque autre métal, par le moyen du feu et du marteau. *Forger un fer de cheval. Forger une barre de fer. Forger une épée. Forger des armes. Forger une cuirasse. Forger des assiettes d'argent, des cuillers, des fourchettes.* On l'emploie quelquefois absolument. *Apprendre à forger.*

Forger à froid, Travailler un métal avec le marteau, sur une enclume, sur un tas, etc., sans le faire chauffer. On dit, par opposition, *Forger à chaud*, lorsqu'on veut parler de la manière ordinaire de forger.

En termes de Manège, *Ce cheval forge*, se dit D'un cheval, qui, en marchant, touche les fers des pieds de devant avec les fers des pieds de derrière.

Forger, signifie figurément et familièrement, Inventer, controuver. *Il a forgé cela dans sa tête. Forger un mensonge. Forger une calomnie, une malice. Forger une histoire. Forger des mots. Forger des nouvelles. Il a forgé une fable qu'il voulait nous donner comme une vérité.*

Se forger des chimères, S'imaginer des choses sans fondement. *Se forger des monstres pour les combattre*, Se former des difficultés, soit de bonne foi et par crainte ou par faiblesse d'esprit, soit à dessein et pour faire paraître son esprit en les surmontant.

Forgé, ée. part. passé.

Un mot forgé, Un mot inventé, nouvellement fabriqué. Il se prend ordinairement en mauvaise part.

FORGERON. s. m. Ouvrier qui travaille le fer au marteau, après l'avoir fait chauffer à la forge. Il se dit principalement de Ceux qui font les gros ouvrages de fer, comme barres, ancres, chaînes, instruments aratoires, etc. *Un bon forgeron.*

Prov. et fig., *En forgeant on devient forgeron*, A force de s'exercer à quelque chose, on y devient habile.

FORGEUR. s. m. Il se dit, dans plusieurs Arts, de Celui qui est employé aux travaux de la forge. *Forgeur d'épées, de couteaux, de ciseaux, de lancettes, etc.*

Il se dit, figurément et familièrement, de Celui qui invente, qui controuve quelque fausseté. *C'est un forgeur de contes, un forgeur de nouvelles, un forgeur de calomnies.*

FORHUIR. v. n. Terme de Chasse, qui s'emploie dans ces phrases, *Forhuir du cor, du cornet, du huchet*, Sonner du cor, etc., pour rappeler les chiens. On dit aussi, *Forhuer.*

FORJETER. v. n. T. d'Archit. Se jeter en dehors, sortir de l'alignement ou de l'aplomb. *Ce mur forjette.*

FORLANCER. v. a. T. de Chasse. Faire sortir une bête de son gîte.

Forlancé, ée. part. passé.

FORLIGNER. v. n. Dégénérer de la vertu de ses ancêtres, faire quelque action indigne de la vertu de ses aïeux. *Il n'a pas suivi les traces de ses pères, il a forligné.* Il est vieux.

Il se dit, familièrement et par plaisanterie, D'une fille qui forfait à son honneur. *Elle a forligné.*

FORLONGER. v. n. T. de Chasse. Il se dit proprement Des bêtes qui, étant chassées, s'éloignent du pays où elles font leur séjour ordinaire.

Il se dit également Du cerf, quand il a bien de l'avance sur les chiens. *Ce cerf forlonge.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Le cerf s'était forlongé.*

Forlongé, ée. part. passé.

FORMALISER (SE). v. pron. S'offenser, se piquer, trouver à redire. *Il se formalise de tout. Je lui ai parlé franchement, il ne s'en est point formalisé. Elle s'est formalisée de la liberté qu'il a prise.*

FORMALISME. s. m. Attachement excessif aux formes, aux formalités. *On n'avait à lui reprocher que son formalisme.*

FORMALISTE. adj. des deux genres. Qui s'attache scrupuleusement aux formes, aux formalités. *Ce juge est très formaliste. Les Romains étaient extrêmement formalistes.*

Il signifie aussi, Façonnier, vétilleux dans les moindres choses qui regardent les devoirs de la vie civile. *On ne peut vivre avec lui, il est trop formaliste.*

Il s'emploie également comme substantif, surtout dans le premier sens. *Un formaliste sévère. C'est un formaliste, un grand formaliste.*

FORMALITÉ. s. f. Formule prescrite ou consacrée; manière formelle, expresse, ordinaire de procéder, de faire certains actes civils, judiciaires, administratifs, religieux. *Les formalités nécessaires à la validité d'un contrat, d'un testament, d'un mariage. Il y manque une formalité. Les formalités qu'on observe pour la réception d'un chevalier. Cette formalité est requise, elle est de rigueur. Formalité qu'on doit remplir à peine de nullité. Manquer, s'attacher aux formalités.*

Il se dit quelquefois pour Cérémonie, acte d'une civilité recherchée. *Il attachait une grande importance aux moindres formalités de l'étiquette. Il entra, et s'assit, sans autre formalité, sans plus de formalités. Que signifient toutes ces formalités?* Ce sens est ordinairement familier.

FORMARIAGE. s. m. T. de Droit féodal. Mariage entre deux personnes de condition serve, appartenant à deux seigneuries différentes, ou entre une personne de condition serve et une personne de condition franche. *Droit de formariage,* Droit payé au seigneur, pour obtenir son consentement à un mariage de ce genre.

FORMAT. s. m. T. d'Imprimerie et de Librairie. La dimension d'un volume en hauteur et en largeur : elle est déterminée par le nombre des feuillets que chaque feuille renferme. *Dans le format in-folio, la feuille n'a que deux feuillets, n'est pliée qu'en deux. Le format in-quarto a quatre feuillets ou huit pages; le format in-octavo, huit feuillets ou seize pages; etc. Grand format. Petit format. Le format d'un volume. Cet ouvrage a été imprimé en plusieurs formats.*

Format atlantique, ou mieux, *Format in-plano,* Format où la feuille n'est pas pliée en feuillets.

FORMATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui forme. Il ne s'emploie guère que dans le style élevé. *On a appelé Dieu le parfait architecte et l'absolu formateur de tout ce qui est.*

Il s'emploie aussi adjectivement. *Une intelligence formatrice.*

FORMATION. s. f. Action par laquelle une chose se forme, est produite. *La formation de l'enfant dans le ventre de la mère. La formation des métaux dans le sein de la terre. La formation de ce terrain paraît due à des éruptions volcaniques. La formation d'un abcès.*

Il se dit particulièrement, dans la Théorie militaire, Du mouvement par lequel une troupe prend une certaine disposition. *Les principes de la formation en bataille.*

Il signifie, en Géologie, L'ensemble des couches ou portions de terrains, de gîtes quelconques de substances minérales qui paraissent avoir été formés à la même époque et ensemble. *Les terrains des environs de Paris sont de formation gypseuse. Des couches de même formation. Les formations schisteuses, calcaires.*

Il se dit encore, de L'action de former, d'organiser, d'instituer. *La formation d'un régiment, d'une compagnie. La formation d'un établissement, d'une administration. Depuis la formation.*

Il signifie aussi, en termes de Grammaire, La manière dont un mot se forme d'un autre mot, ou dont un mot passe par ses diverses formes. *La formation d'un adjectif verbal. La formation du pluriel. La formation d'un temps, d'un mode. Règles de formation.*

FORME. s. f. Ce qui détermine la matière à être telle ou telle chose. *La matière et la forme. La matière est susceptible de toutes sortes de formes, reçoit toutes sortes de formes.*

En termes de Philosophie scolastique, *Forme substantielle,* Forme inhérente à la substance, forme qui détermine et complète l'être.

En Chimie, *Sous forme gazeuse, liquide, solide, etc.,* A l'état de gaz, de liquide, de solide, etc.

En Théologie, *La forme d'un sacrement,* Les paroles sacramentelles que le prêtre prononce en le conférant, par opposition à La matière du sacrement. *Les paroles, Je te baptise, etc., sont la forme du sacrement de baptême, et l'eau en est la matière.*

En Grammaire, *La forme d'un mot,* se dit en parlant D'un mot considéré par rapport à sa composition, à ses modifications. *Ce mot a eu d'abord telle forme. Ce mot a une forme grecque. La forme du singulier, du pluriel. Les formes actives, les formes passives d'un verbe.*

FORME, signifie en général, La figure extérieure d'un corps, la configuration d'une chose. *La forme d'un homme. La forme d'un animal. La forme d'un oiseau. La forme d'un poisson. L'excellence de la forme humaine. Il est si défiguré, qu'il n'a presque pas forme humaine. La forme du visage. La forme de la tête, de la bouche, du nez, de l'oreille. Ils revêtent toutes sortes de formes. Le dieu prit la forme d'un vieillard. Changer de forme. L'ange apparut au jeune Tobie sous la forme d'un voyageur. Donner à un bâtiment la forme convenable. Une cour de forme carrée. Forme ronde, circulaire, ovale. Cette montagne est en forme de cône, a la forme d'un cône. Tailler quelque chose en forme de croissant. La forme d'un vase, d'un dôme. Cela est d'une belle forme, d'une forme agréable. Cela commence à prendre forme, à prendre une bonne forme, une meilleure forme.*

Il se dit particulièrement, au pluriel, Des contours d'un objet. On l'emploie fréquemment, en ce sens, dans les Arts du dessin. *Les formes du corps. Cet homme a des formes athlétiques. Cet animal a des formes sveltes, gracieuses. Étudier les belles formes. La beauté, l'élégance des formes. Les formes grêles de l'architecture gothique. Les formes sévères de l'architecture grecque. Des formes heurtées.*

FORME, s'emploie également au figuré, dans les deux sens qui précèdent. *J'y ai vu la misère sous toutes ses formes. C'est toujours le même sentiment, sous une forme différente. La mort s'offrait à nous sous ses formes les plus hideuses.*

Il s'applique souvent, dans une acception particulière, Aux tours du style, aux diverses façons d'exprimer la pensée. *Varier les formes de son style. Cette forme est tout à fait poétique. Des formes élégantes. Les formes oratoires.*

FORME, se dit encore, figurément, de La constitution, du mode particulier de certaines choses. *Changer la forme du gouvernement. La forme de l'administration n'était pas la même dans toutes les provinces.*

FORME, signifie en outre, La manière dont une chose est ou peut être faite, présentée, traitée; par opposition à Ce qui constitue essentiellement cette chose, à ce qui en fait le fond. *La forme de cette critique pourrait être un peu plus polie. La forme d'un compliment. Donner au récit d'un voyage la forme d'un journal. Préceptes, instructions en forme de dialogue. Il a choisi la forme de l'apologue. Cela pèche par la forme. Le vice de la forme ne détruit pas le mérite du fond. Il a su donner à ce sujet une forme neuve et originale. La forme a rajeuni le fond. On changea la forme de l'acte, mais en conservant le fond.*

Il signifie particulièrement, La formule usitée dans certains actes ou écrits, la manière dont on les rédige habituellement. *La forme d'une quittance, d'un contrat de vente. La forme d'un billet à ordre, d'une lettre de change.*

La forme d'un argument, La manière dont ses parties doivent être disposées pour qu'il soit conforme aux règles de la logique. *Mettre un argument en forme. Votre argument n'est pas en forme.*

Par forme de... En manière de... *Dire quelque chose par forme d'avis, par forme de compliment.*

FORME, signifie aussi, Manière ou façon d'agir, de se conduire, de procéder, etc., conforme à certains usages, à certaines règles établies. *Garder toujours une même forme de vivre. Prescrire une forme de conduite. Régler la forme des vœux. Rechercher une fille dans les formes, en faire la demande en forme. Le mariage a été fait dans les formes. Il n'y manquait aucune forme. Traiter une maladie dans les formes. Faire le procès à quelqu'un dans les formes. Formes légales. Formes judiciaires. Forme de justice. Il faut observer les formes. Les formes requises. Se tenir dans les formes. Ces formes ont été constamment suivies. Manquer, pécher dans la forme, par la forme. Défaut de forme. La forme n'en vaut rien. Sans aucune forme de procès. Sans autre forme de procès. Se dispenser des formes. Se tenir, s'en tenir aux formes. Contrat en bonne forme. En quelque forme et manière que ce soit. En la forme accoutumée. Un acte délivré en forme exécutoire.*

Il se dit absolument, en termes de Procédure, Des formes judiciaires, par opposition à Ce qui fait la matière d'un procès, et qu'on nomme Le fond. *L'affaire est bonne quant au fond, mais la forme n'en vaut rien. Il est des cas où la forme emporte le fond, où le vice de la forme nuit au fond.*

Pour la forme, Afin d'observer les cérémonies ordinaires, afin de se conformer aux usages reçus, et de sauver les apparences. *J'irai le voir seulement pour la forme. C'est une chose qu'il faut faire pour la forme. J'ai dit cela pour la forme.*

FORMES, au pluriel, se dit quelquefois Des façons de s'exprimer ou d'agir propres à une personne. *Il a des formes un peu rudes, mais c'est un excellent homme. Des formes grossières. Des formes polies, honnêtes.* On l'emploie même, absolument et familièrement, dans le sens de Formes polies. *C'est un homme qui a des formes. Avec des formes, en y mettant des formes, vous réussirez à le persuader.*

FORME, se dit, dans quelques Arts, Du modèle qui sert à donner à certaines choses la forme qu'elles doivent avoir. *Mettre un chapeau en forme, sur la forme. Mettre une forme dans un soulier.*

Forme brisée, Forme composée de pièces qui peuvent se séparer.

FORME, se dit également de La partie d'un chapeau qui est faite sur le modèle de bois, et de La partie de dessus d'un soulier. *La forme de ce chapeau est très basse. La forme de ce soulier est toute gâtée.*

FORME, en termes d'Imprimerie, se dit d'Un châssis de fer qui contient des pages de caractères plus ou moins nombreuses, selon le format. *Imposer une forme. Serrer les pages d'une forme avec des coins. Serrer une forme. Il faut deux formes pour composer une feuille. On a tiré la première forme. Une forme de quatre pages, de huit pages, etc.*

FORME, en termes de Papeterie, se dit d'Un châssis de bois, garni d'un tissu métallique, servant à fabriquer le papier.

FORME, se dit aussi d'Un banc garni d'étoffe et rembourré. *Une forme de moquette. Une forme de velours.*

Il se dit également Des stalles qui sont dans un chœur.

En termes de Chasse, *Un lièvre en forme*, Un lièvre au gîte.

Forme, en termes de Marine, se dit d'Un bassin pratiqué dans un port, pour y faire entrer les bâtiments qu'on veut radouber ou réparer.

Forme, en termes de Maréchalerie, se dit d'Une tumeur calleuse qui vient au paturon d'un cheval.

FORMEL, ELLE. adj. Exprès, précis, positif, clair. *Paroles formelles. Termes formels. Le texte formel de la loi. C'est une des clauses formelles du contrat. Par une disposition formelle de la charte, de la loi. Désaveu formel. Dénégation formelle. Contradiction formelle.*

Cause formelle, se disait, dans l'ancienne Philosophie, de La cause qui fait qu'une chose est telle qu'elle est; par opposition à *Cause matérielle.*

FORMELLEMENT. adv. En termes exprès, précisément, clairement. *La loi le dit formellement, le défend formellement. Le contrat porte formellement. Il s'y est opposé formellement. Il a nié formellement. Il a déclaré formellement que...*

Il se disait, dans l'ancienne Philosophie, par opposition à *Matériellement.*

FORMER. v. a. Donner l'être et la forme. *Dieu a formé l'univers. Dieu a formé l'homme à son image, il l'a formé du limon de la terre.*

Il signifie aussi, en général, Produire, faire, opérer ou Composer, constituer. *Former un son. Former une voix articulée. Former des pas en dansant. Les eaux avaient formé un ravin profond. Les vapeurs qui forment les nuages. A l'endroit où la route forme le coude. Ils formèrent un cercle autour de lui. Former le cercle. Leur troupe forma le carré, pour résister à la cavalerie. Former un concert de voix et d'instruments. Nous formions une société particulière. Les arbres qui forment une allée. Les lignes qui forment un triangle, un carré. Tant de bataillons forment un régiment. Les sons qui forment un accord. Les mots qui forment une phrase. Il forma le recueil des manuscrits de la bibliothèque. Il a formé une belle bibliothèque. Ces deux objets forment un contraste frappant. Cette dissertation forme à elle seule les deux tiers de l'ouvrage. Voilà ce qui forme le principal mérite de cet écrit.*

Il se dit, particulièrement, en parlant De la manière de faire, de composer les mots, ou de les modifier, de les varier. *Ce mot a été formé de tel autre par corruption. Former les temps d'un verbe. Du participe présent on forme l'imparfait, en changeant ant en ais.*

Former, signifie aussi, Fabriquer, figurer, façonner, donner une certaine forme, une certaine figure. *Le potier forme des vases, et leur donne telle figure qu'il veut. Former un nœud. Former un triangle. Former des caractères. Former bien ses lettres, ses caractères.*

Fig., *Former des nœuds, des liens, etc.*, S'engager dans quelque union. On dit dans le même sens, *Former une liaison, etc.*

Former, signifie en outre, Produire dans son esprit, concevoir dans son esprit. *Former un dessein, une résolution. Former un projet. Se former des chimères. Se former une idée de quelque chose. Former des vœux, des souhaits, des désirs.*

Il signifie également, Proposer, exposer ce qu'on a conçu, le mettre en avant. *Former une objection. Former une difficulté. Former sa plainte, son opposition devant le juge. Former opposition.*

Former, signifie encore, Organiser, instituer, établir. *Former un bataillon, un escadron, un corps d'armée. Former une société, une académie. Former une république, une monarchie. Former un conseil. Former une cabale, une conspiration. Former une ligue. Former un établissement.*

Former un siége, Commencer le siége d'une place, commencer à ouvrir la tranchée. *Il a investi la place, mais il n'a pas encore formé le siége.*

Former une entreprise, La concevoir et travailler à l'exécuter. *Les grandes entreprises qu'il avait formées.*

Former, signifie aussi, Instruire, façonner par l'instruction; faire contracter à quelqu'un certaines habitudes convenables. *Former un jeune homme; lui former l'esprit, le caractère. Il mit tous ses soins à le former. Former la jeunesse d'un prince; le former à la vertu, aux bonnes mœurs. Former un apprenti, un disciple. La lecture des bons livres forme les mœurs. C'est l'expérience qui forme les hommes.* On dit de même, *Former des soldats, des marins, etc.*

Il se dit, dans un sens analogue, en parlant Du goût, du style, etc. *Former son style sur celui d'un auteur. On forme son goût, on se forme le goût par l'étude des bons modèles.*

Former, s'emploie avec le pronom personnel dans la plupart des sens qui viennent d'être indiqués. *Le poulet se forme dans l'œuf. Il s'est formé un gouffre en cet endroit. Les météores qui se forment dans l'air. Un orage se formait derrière nous. Des rassemblements se formèrent. Le futur des verbes français se forme ordinairement de l'infinitif. Les idées, les images qui se forment dans notre esprit. Cette république ne s'est formée que lentement. L'assemblée s'est formée en comité secret. Une ligue se forma contre lui. Il s'est bien formé depuis que je ne l'ai vu. Il se formera avec le temps. On se forme en voyant le monde. Le goût se forme par la lecture des bons auteurs. Se former sur de bons modèles.*

Il se dit, particulièrement, Des choses dont la forme devient plus parfaite, plus prononcée. *Les traits de son visage commencent à se former. Sa taille se forme.*

Il signifie aussi, surtout dans la Théorie militaire, Prendre une certaine disposition, un certain arrangement. *Une troupe qui se forme sur la droite ou sur la gauche en bataille.* On le dit quelquefois, absolument, De la disposition, de l'ordonnance habituelle d'une troupe. *Les régiments se formèrent devant les casernes.*

Formé, ée. part. passé. *Ils semblent formés l'un pour l'autre. Avoir un goût formé. Avoir la taille bien formée. Cette jeune fille n'est pas encore formée*, Elle n'est pas encore nubile.

FORMICA-LEO. s. m. (On prononce *Léo.*) T. d'Hist. nat. Insecte ainsi appelé parce qu'à l'état de larve, il se nourrit de fourmis et d'autres petits insectes semblables qui tombent dans un trou, en forme d'entonnoir, qu'il a pratiqué lui-même dans le sable, et où il se tient blotti. On l'appelle aussi *Fourmi-Lion.*

FORMICANT. adj. m. T. de Médec. Il ne s'emploie que dans cette locution, *Pouls formicant*, Pouls petit, faible et fréquent.

FORMIDABLE. adj. des deux genres. Redoutable, qui est à craindre, ou qui inspire une grande crainte. *C'est un homme formidable. C'est la chose du monde la plus formidable. Cette armée avait un aspect formidable. Une puissance formidable. Des troupes formidables. Il s'est rendu formidable par la rapidité de ses conquêtes. Ils se rendirent formidables à leurs voisins.*

FORMIER. s. m. Ouvrier qui fait et vend des formes pour les chaussures.

FORMIQUE. adj. des deux genres. T. de Chimie. Il se dit D'un acide qu'on extrait des fourmis et d'un éther produit par cet acide. *Acide formique. Éther formique.*

FORMUER. v. a. T. de Vénerie. Faire passer la mue à un oiseau.

Formué, ée. part. passé.

FORMULAIRE. s. m. Livre, recueil de formules. *Formulaire des notaires. Formulaire des actes de procédure. Formulaire pharmaceutique.*

Il se dit aussi de Tout ce qui contient quelque formule, quelque formalité à observer, quelque profession de foi. *Formulaire de dévotion. Signer un formulaire de foi.*

Il s'est dit, particulièrement et absolument, Du bref émané de la cour de Rome au sujet du livre de Jansénius. *Signer, refuser le Formulaire.*

FORMULE. s. f. Modèle qui contient les termes formels et exprès dans lesquels un acte authentique, solennel, religieux, etc., est ou doit être conçu. *La formule d'un acte. Formule de testament. Formule de serment. Formule de droit. Formules légales. Recueil de formules. La formule d'un mandement. Formule de prières.*

Formule d'algèbre ou *algébrique*, se dit d'Un ensemble de termes algébriques qui compose l'expression la plus générale d'un résultat de calcul. *Formule différentielle. Formule intégrale.*

Formule, se dit, en Médecine, Des recettes pharmaceutiques, des ordonnances de médecin, rédigées conformément aux règles et dans le langage de l'art. *Dresser une formule. On use dans les formules de certains caractères, de certaines abréviations pour désigner les médicaments, leur dose, leur poids, etc. Médecine, collyre, looch, etc., suivant la formule.*

Il se dit, en Chimie, Des abréviations convenues dont on se sert pour indiquer la composition anatomique des corps.

Formule, s'emploie aussi dans le langage ordinaire, et se dit De certaines façons de s'exprimer dont on se sert habituellement dans les diverses relations de la vie. *Des formules de politesse. Laissons de côté ces vaines formules, et parlons avec franchise. La formule qui termine une lettre.*

FORMULER. v. a. T. de Médecine et de Pharmacie. Rédiger une ordonnance de médecine selon les règles et avec les termes de l'art. *Cette ordonnance a été mal formulée. Ce médecin ne sait pas formuler.*

En Jurispr., *Formuler un acte, un jugement, etc.*, Le rédiger en la forme accoutumée.

Formuler, en termes d'Algèbre, Donner la formule qui exprime le résultat général d'un calcul.

Formulé, ée. part. passé.

FORNICATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui commet le péché de fornication. *L'Écriture dit que ni les fornicateurs ni les adultères n'entreront dans le royaume des cieux.*

FORNICATION. s. f. Le péché de la chair entre deux personnes qui ne sont ni mariées

ni liées par aucun vœu. *Simple fornication. Le péché de fornication. Commettre fornication.* Ce mot et celui de *Fornicateur* ne se disent guère que dans le dogmatique, et en matière de religion.

FORNIQUER. v. n. Commettre le péché de fornication. Il est peu usité.

FORPAÎTRE ou **FORPAISER.** v. n. T. de Chasse. Il se dit Des bêtes qui vont chercher leur pâture dans des lieux éloignés de leur séjour ordinaire.

FORS. préposition. Excepté, hormis, à la réserve de. *Ils sont tous morts, fors deux ou trois.* Il a vieilli et ne s'emploie guère que dans cette phrase devenue proverbiale et que l'on attribue à François Ier : *Tout est perdu fors l'honneur.*

FORSENANT. adj. T. de Chasse. Il se dit D'un chien courant qui a beaucoup d'ardeur.

FORT, ORTE. adj. Robuste, vigoureux. *Un homme fort, extrêmement fort. Un homme grand et fort. Un homme fort et ramassé. Avoir le bras fort, la main forte, les reins forts. Avoir une forte constitution. C'est un homme fort, et qui résiste au travail, à la fatigue. Il est plus fort, moins fort qu'un tel. Il n'est pas assez fort pour porter tout cela. Ce cheval est-il assez fort pour le carrosse ? Un oiseau qui a l'aile forte.*

Prov., *Cet homme est fort comme un Turc,* Il est extrêmement robuste, vigoureux.

FORT, signifie aussi, Grand et puissant de corps, épais de taille. *Un fort cheval. Un fort mulet. Un cheval fort du dessous. Un fort mulet porte six cents pesant.* On dit dans un sens analogue, *Avoir la jambe forte, la main forte, etc.*

Il se dit également Des choses, et signifie, Gros et épais de matière, capable de porter un poids ou de résister au choc. *De fortes murailles. Une forte digue. Cet arbre est déjà fort. Il faut une poutre plus forte. Ces solives-là sont trop fortes pour la poutre. Il faut une barre de fer plus forte. Une planche qui n'est pas assez forte. De la vaisselle d'argent extrêmement forte. Coffre-fort.* Voyez COFFRE.

Il se dit pareillement Des étoffes, des toiles, du cuir, etc. *Un damas fort et plein de soie. Cette étoffe est forte, elle durera longtemps. Du ruban bien fort. Un cuir fort et qui résiste à l'eau.*

Terre forte, Terre grasse, tenace, et difficile à labourer. *Colle forte,* Sorte de colle plus tenace que la colle ordinaire.

FORT, se dit aussi Des villes et des places de guerre; et alors il signifie, Qui est en état de résister aux attaques de l'ennemi. *Ville forte. Place forte. Le corps de la place est très fort. Les dehors sont encore plus forts que le corps de la place.*

Il se dit, quelquefois, Des troupes que leur nombre et leurs ressources mettent à même d'attaquer et de se défendre avec avantage. *L'ennemi était plus fort que nous.*

FORT, en parlant Des bois, des blés, etc., signifie Touffu, rangé près à près. *Les blés sont forts cette année. Un bois extrêmement fort. La haie est trop forte pour qu'on y puisse passer.*

FORT, signifie encore, Rude, difficile, pénible. *Vous lui donnez là une forte tâche.*

Ce cheval a la bouche forte, est fort en bouche, Il n'obéit point au mors.

Fam., *Le plus fort en est fait,* Le plus difficile, le plus désagréable en est fait.

FORT, se dit figurément, De ce qui est considérable dans son genre. *C'est une forte maison, on y fait beaucoup de dépense. Une forte dépense. Recevoir un fort salaire, de forts appointements. Une forte somme. Un nombre plus fort qu'un autre. Ils laissèrent un fort détachement à la garde du butin. Les journées de travail sont plus fortes dans telle saison. Poids fort. Mesure forte. Une forte dose.*

Un ordinaire fort, Une table servie tous les jours copieusement. *Une forte entrée,* Une entrée copieuse; et, dans le même sens, *Un plat fort, très fort.*

Une forte lunette, Une lunette qui a une longue portée.

Voix forte, Voix pleine et qui se fait bien entendre.

FORT, au figuré, signifie particulièrement, Impétueux, grand, violent, énergique dans son genre. *Forte pluie. Vent fort. Sons forts. Forte gelée. Forte chaleur. Forte douleur. Médecine trop forte. Forte maladie. Forte fièvre. Son pouls est fort et élevé. Il faut donner le feu plus fort. Le coup de tonnerre fut si fort, que les vitres en tremblèrent. Donner une forte impulsion. Faire une forte résistance.* En Musique : *La musique se divise en temps faibles et en temps forts. Appuyer sur les temps forts. Etc.*

Il s'applique également Aux choses morales. *Avoir une forte inclination, une forte passion pour quelque chose. Cela fit une forte impression sur son esprit. Causer une forte émotion.*

Fam., *Cela est plus fort que moi,* se dit D'une passion, d'une répugnance, d'une habitude, etc., qu'on ne peut vaincre, surmonter.

FORT, se dit, dans une acception analogue à celle qui précède, De certaines choses qui font une vive impression sur le goût et sur l'odorat. *Liqueurs fortes. Vinaigre fort. Bière forte. Cidre fort. Le gingembre, le piment, ont un goût très fort. Cette eau de Cologne est bien forte, a une odeur bien forte. Ce tabac est trop fort pour moi.*

Il se dit, particulièrement, De ce qui est excessivement âpre, désagréable au goût, à l'odorat. *Du beurre fort. Avoir l'haleine forte.*

Eau-forte. Nom que l'on donne ordinairement à l'acide nitrique, dans le commerce et dans les arts.

Graver à l'eau-forte, Graver sur une planche de cuivre avec le seul secours de l'eau-forte. On appelle par extension *Eau-forte,* Une estampe tirée sur une planche qui a été préparée à l'eau-forte, pour être ensuite terminée au burin, ou sur une planche entièrement gravée à l'eau-forte. *Une belle eau-forte. Les eaux-fortes de Rembrandt.*

FORT, se dit aussi pour Chargé, en parlant D'un liquide, d'une couleur, etc. *Lessive trop forte. Vin fort. Bouillon trop fort. Ce thé est bien fort. Ce café est trop fort. Couleur forte. Des teintes plus fortes.*

FORT, se dit en outre pour Puissant, tant au sens physique qu'au sens moral. *Son parti est le plus fort. Vous aurez affaire à forte partie. Un homme est bien fort quand il a pour lui la justice. Céder au plus fort. C'est le plus fort qui fait la loi. Quand on n'est pas le plus fort, il faut céder. La raison du plus fort.*

Main-forte. Voyez cette expression à son rang alphabétique, dans la lettre M.

FORT, signifie encore, Qui est bien fondé, qui est appuyé sur de bons principes. *Cette raison-là est bien plus forte que l'autre. C'est un des plus forts arguments pour prouver l'immortalité de l'âme. Une forte objection.*

Par comparaison du plus au moins, *À plus forte raison,* Avec d'autant plus de raison. *Si l'on est obligé de faire du bien aux étrangers, à plus forte raison en doit-on faire à sa famille.*

FORT, se dit également Des expressions, du style, etc., lorsqu'ils joignent l'énergie à la justesse, et qu'ils sont capables de frapper, d'entraîner. *Une expression forte. Un style fort et concis. Une éloquence forte et rapide.*

Il se dit aussi Des expressions, des termes, des propos durs et offensants. *Cette expression-là est un peu forte. L'épithète est forte. Ce que vous dites là est un peu fort.*

Fam., *Cela est fort, paraît fort, voilà qui est fort,* se dit D'une chose qui étonne désagréablement, qui paraît extraordinaire ou difficile à croire.

FORT, se dit souvent, au figuré, pour Habile, expérimenté, capable. *C'est un homme fort. Il est fort sur ces matières-là, il y est fort plus que personne. Cet élève est fort sur la philosophie, sur l'histoire. Il n'est pas assez fort pour bien traiter un pareil sujet. Elle est très forte sur le piano, sur la harpe. Être fort aux échecs, au piquet. Je ne joue pas contre vous, vous êtes beaucoup plus fort que moi. Il n'est pas fort.*

C'est une tête forte, une forte tête, C'est un homme de beaucoup de jugement, de beaucoup de capacité. *C'est une des plus fortes têtes du conseil, de l'assemblée.* On appelle aussi *Tête forte,* Un homme qui porte bien le vin, qui peut en boire beaucoup sans s'incommoder.

Avoir l'esprit fort, Avoir de la vigueur, de la pénétration et de l'étendue d'esprit. *Il a l'esprit fort, il n'est point accablé par la multitude des affaires.*

Un esprit fort, se dit d'Une personne qui se pique de ne pas croire les dogmes de la religion; et, en général, de Quiconque veut se mettre au-dessus des opinions et des maximes reçues. *C'est un esprit fort. Il fait l'esprit fort. Les prétendus esprits forts.*

Très fam., *Il est fort pour parler, pour pérorer, etc.,* se dit, par une sorte de dénigrement, De celui qui sait beaucoup moins agir que parler, etc.

FORT, signifie quelquefois, au figuré, important, considérable, en parlant des personnes. *Un fort marchand,* Un marchand qui fait de grandes affaires. *C'est un fort marchand de blé.*

FORT, se prend aussi, figurément, pour Courageux, magnanime, ferme. *C'est un homme qui a un caractère fort, qui a l'âme grande et forte. La femme forte de l'Écriture. Cela est d'une âme forte.*

Se faire fort, S'engager à quelque chose, se rendre caution, se rendre garant. Dans cette phrase, le mot *Fort* s'emploie toujours sans nombre ni genre. *Je me fais fort d'en venir à bout. Il se fait fort de réussir. Il se fait fort de son ami. Elle se fait fort d'obtenir la signature de son mari. Ils se faisaient fort d'une chose qui ne dépendait pas d'eux.* On dit dans le même sens, *Se porter fort pour quelqu'un,* Répondre du consentement de quelqu'un.

FORT, se met souvent avec la préposition *en*, ou avec la préposition *de*, suivie d'un substantif qui indique le genre de force, la cause, la qualité, les ressources, etc., qui rendent fort. *Être fort des reins. Une place forte d'assiette. Cette armée est forte en infanterie, forte d'infanterie. Il est fort en ca-*

valerie. Les ennemis sont plus forts en nombre. Une armée forte de cent mille hommes. Être fort en raisons. Ils étaient forts de nos divisions. Être fort de la protection de quelqu'un. Être fort de sa conscience. Ce discours est très fort de raisonnement, est très fort de style.

Prop. et pop., *Être fort en gueule*, Parler beaucoup, avoir la repartie prompte et rude.

FORT, se dit substantivement, surtout dans le style élevé, de Celui qui a la force ou la puissance. *Protéger le faible contre le fort.*

Il s'emploie aussi substantivement dans cette expression, *Les forts de la halle*, Les portefaix qui font le service de la halle aux blés de Paris.

FORT, s'emploie également, comme substantif, pour désigner L'endroit le plus fort d'une chose. *Mettre une poutre sur son fort. Le fort de la voûte. Le fort de la balance. Gagner le fort de l'épée. Le fort de la boule.*

Il se dit aussi de L'endroit le plus épais et le plus touffu d'un bois. *S'enfoncer dans le fort du bois. Courir dans le fort.*

Il se dit, en termes de Chasse, Du repaire, de la retraite de certains animaux qui se réfugient toujours dans l'endroit le plus épais du bois. *Le sanglier est dans son fort. Relancer une bête dans son fort.*

FORT, substantif, se dit figurément et familièrement Du genre de mérite ou de savoir, de la qualité qui distingue une personne, qui la place au-dessus des autres. *Son fort, c'est l'histoire, la chronologie. C'est là son fort. La critique est son fort. C'est le tirer de son fort que de le tirer de là. C'est le prendre par son fort que de l'attaquer sur la géométrie. Tout le fort de cet homme est la mémoire.* On dit dans un sens analogue : *Connaître le fort et le faible d'une affaire. Savoir le fort et le fin d'un art.*

Faire fort sur une chose, Compter sur une chose, s'y appuyer. *Il n'osa pas faire fort sur cet article. Il fit fort sur une protection qui ne lui avait jamais manqué.*

Communément, *Du fort au faible, le fort portant le faible*, Toutes choses étant compensées, ce qui manque d'un côté étant suppléé de l'autre. *Quatre chevaux porteront tout cela, du fort au faible. Des terres qui valent tant l'arpent, le fort portant le faible. Il a de bonnes et de mauvaises qualités; mais le fort portant le faible, c'est un assez galant homme.*

FORT, substantif, signifie encore, Le temps où une chose est dans son plus haut point, dans son plus haut degré; et il se dit tant Des choses physiques que des choses morales. *Dans le fort de l'hiver. Dans le fort de l'été. Au fort de la tempête. Dans le plus fort de la guerre. Il est dans le fort de sa maladie. Dans le fort de sa fièvre. Un homme dans le fort de sa passion, dans le fort de la colère peut-il écouter la raison? Il ne faut pas lui en parler dans le fort de sa douleur, de son affliction.*

FORT, substantif, se dit en outre d'Un ouvrage de terre ou de maçonnerie, en état de résister aux attaques de l'ennemi. *Bâtir un fort. Attaquer un fort. Prendre un fort. Il n'y a qu'un fort de terre qui défende l'entrée du pont. Des forts détachés.*

FORT, s'emploie aussi comme adverbe, et signifie, Vigoureusement, d'une manière forte et vigoureuse. *Frappez fort. Heurtez plus fort. Poussez fort.*

Fam., *De plus fort en plus fort*, Avec une force croissante. *Il crie de plus en plus fort. Frappez de plus fort en plus fort.*

FORT, signifie aussi, Extrêmement, beaucoup; et alors, quand on le met devant un adjectif ou devant un adverbe, il marque le superlatif. *Il pleut fort. Il gèle fort. Il vente fort. Elle lui plaît fort. On ne sait pourquoi il lui déplaît si fort. Cette entreprise lui tient fort au cœur. J'ai cela fort à cœur. Je crois fort qu'il s'y opposera. Il nie fort et ferme. Il en a été fort surpris. Cet ouvrage est fort estimé des savants. Il est fort au-dessus de l'ordinaire. Fort beau. Fort laid. Elle est fort aimable. Cela est fort inquiétant. Il n'est pas fort habile. Fort bien. Fort mal.*

FORTE. adv. (On prononce *Forté*.) T. de Musique, emprunté de l'italien. Fort. Il se met, dans une pièce de musique, aux endroits où le son doit être renforcé.

FORTEMENT. adv. D'une manière vigoureuse, ferme, solide. *Il le saisit fortement par le milieu du corps, et l'enleva de terre. Attacher fortement une chose à une autre. Cela tient fortement à la muraille.*

Il signifie au figuré, Avec énergie, avec force, avec ardeur. *Agir fortement. Il a insisté fortement sur ce point. C'est un ouvrage fortement pensé. Il a parlé fortement. Cet ouvrier a fortement travaillé. Se mettre fortement quelque chose en tête.*

Des contours, des muscles, etc., fortement dessinés, Des muscles, des contours, etc., dont la forme ou la saillie est très prononcée. On dit dans un sens analogue, en parlant Du visage, *Des traits marqués fortement.*

FORTE-PIANO. s. m. (On prononce *Forté*.) T. de Musique. Espèce de clavecin dont la construction est telle qu'on peut renforcer ou adoucir le son à volonté. *Jouer du forte-piano.* Le mot de *forte-piano* n'est plus guère en usage aujourd'hui. Voyez PIANO.

FORTERESSE. s. f. Lieu fortifié destiné à recevoir une garnison et à défendre un pays. *Cette forteresse tient tout le pays en respect. Attaquer une forteresse. Prendre une forteresse. Ils se retirèrent dans une forteresse.*

FORTIFIANT, ANTE. adj. Qui augmente les forces. Il se dit Des remèdes et des aliments. *Le vin est un remède et un aliment fortifiant.*

Il s'emploie aussi comme substantif, au masculin. *Prendre des fortifiants.*

FORTIFICATION. s. f. Ouvrage de terre ou de maçonnerie qui rend une place forte. *La fortification de cette ville est excellente. Les fortifications n'en valent rien. Abattre, raser les fortifications. Démolir, réparer les fortifications. Dresser le plan des fortifications. Travailler aux fortifications. Fortification régulière, irrégulière.*

Il signifie aussi, L'art de fortifier. *Cet ingénieur entend bien la fortification.* On le dit plus ordinairement au pluriel. *Se connaître, s'entendre aux fortifications. Apprendre, étudier les fortifications.*

Il signifie encore, L'action même de fortifier. *On travaille à la fortification de cette place.*

FORTIFIER. v. a. Rendre fort, donner plus de force. *Cet exercice est propre à fortifier le corps. Le bon vin fortifie l'estomac.*

Il se dit souvent au sens moral. *Ces méditations fortifient l'esprit. Fortifier le courage. Se fortifier l'âme. Fortifier son âme, son cœur. Je fortifiai ses espérances. Le temps fortifie l'amitié. Fortifier une preuve, un raisonnement. Cela fortifiait les soupçons. Fortifier une accusation.*

Fortifier quelqu'un dans une résolution, L'y faire persister, l'y affermir.

En termes de Peinture, *Fortifier une figure, les membres d'une figure*, Leur donner plus de grosseur. *Fortifier les teintes*, Les rendre plus vigoureuses. *Fortifier les ombres et les touches*, Les rendre plus brunes et plus obscures.

FORTIFIER, signifie particulièrement, Faire des ouvrages pour mettre une ville, une place, un poste, etc., en état de résister à l'ennemi. *Fortifier une ville, une place, un poste, un château. Fortifier un camp. Ce côté de la place était mal fortifié.*

FORTIFIER, avec le pronom personnel, signifie, tant au propre qu'au figuré, Devenir fort, plus fort. *Cet enfant se fortifie tous les jours. Ce convalescent commence à se fortifier un peu. L'esprit se fortifie par l'étude. Un sentiment qui se fortifie. Se fortifier dans la vertu. Se fortifier dans sa résolution.*

Se fortifier dans un poste, S'y retrancher, y faire des dispositions qui mettent en état de tenir contre l'ennemi.

FORTIFIÉ, ÉE. part. passé. *Un lieu fortifié.*

FORTIN. s. m. diminutif. Petit fort. *Construire un fortin. On accompagna le grand fort de deux fortins.*

FORTIORI (À). Expression latine, qui s'emploie en termes de Logique, et qui signifie, À plus forte raison. *Raisonner à fortiori, conclure à fortiori*, c'est-à-dire, D'après un rapport du moins au plus qui établit plus fortement ce qu'on veut prouver. *Si je dois obliger mon cousin, à fortiori dois-je secourir mon frère.*

FORTITRER. v. n. T. de Chasse. Il se dit Des cerfs ou d'autres bêtes qui évitent de passer dans les lieux où il y a des relais ou des chiens frais amenés pour les courre. *Le cerf a fortitré deux fois.*

FORTRAIT, AITE. adj. T. de Manège. Il se dit D'un cheval outré de fatigue. *Un cheval fortrait.*

FORTRAITURE. s. f. T. de Manège. Fatigue outrée d'un cheval.

FORTUIT, ITE. adj. Qui arrive par hasard, d'une manière imprévue. *Par cas fortuit. C'est un cas fortuit. C'est une chose fortuite. Une découverte fortuite. Rencontre fortuite. Événement fortuit. On n'est point tenu des cas fortuits.*

FORTUITEMENT. adv. Par cas fortuit, par hasard. *Je l'ai rencontré fortuitement. Cela est arrivé fortuitement.*

FORTUNE. s. f. Hasard, chance. *La fortune des armes. En cas de fortune. Il court fortune d'y périr. Il court fortune de la vie. J'en courrai la fortune. Je le rencontrai de fortune*, Par hasard.

Fam., *Courir la fortune du pot*, S'exposer à faire mauvaise chère, en allant dîner dans une maison où l'on n'est point attendu.

Bonne fortune, Chance heureuse, heureux hasard. *C'est une bonne fortune pour moi de vous rencontrer. Il lui est arrivé une bonne fortune depuis peu.*

Bonne fortune, en termes de Galanterie, se dit Des faveurs d'une femme. *Il se vante d'avoir eu cette bonne fortune. Il a eu beaucoup de bonnes fortunes. Un homme à bonnes fortunes. Aller en bonne fortune. Être en bonne fortune.*

Tenter fortune, S'engager dans une entreprise dont le succès dépend en grande partie du hasard, d'événements qu'on ne peut régler ni prévoir. *Chercher fortune*, Être ou se mettre en quête des occasions qui peuvent procurer ce que l'on désire, comme

le bien-être, les richesses, etc. *Il est allé chercher fortune aux Indes.*

FORTUNE, se prend quelquefois pour Bonheur. *Il est en fortune, il gagne tout ce qu'il veut.*

Il se prend aussi pour Malheur, péril, danger, risque. *Dieu vous préserve de mal et de fortune.* C'est en ce sens qu'il est employé dans cette phrase de Pratique, *À ses risques, périls et fortune.*

Fig. et fam., *Faire contre fortune bon cœur, contre mauvaise fortune bon cœur,* Ne pas se laisser abattre par la contradiction, par les échecs, par les revers.

Fortune de mer, Les accidents qui arrivent à ceux qui naviguent sur mer, comme de faire naufrage, de rencontrer des pirates, etc.

FORTUNE, se dit encore de Tout ce qui arrive ou peut arriver de bien ou de mal à quelqu'un. *Nous courons tous deux même fortune. Nous sommes compagnons de fortune. Courir la fortune de quelqu'un. S'attacher à la fortune de quelqu'un, suivre sa fortune. Il est le maître et l'arbitre de ma fortune. Changement de fortune. Cet événement allait changer sa fortune. Il a éprouvé l'une et l'autre fortune. Je partageai sa bonne et sa mauvaise fortune. Ma mauvaise fortune, ma bonne fortune a voulu que...* On le dit également Des choses. *Nous pouvons prédire quelle sera la fortune de ce livre, de cet ouvrage. La fortune des États, des empires.* On l'emploie quelquefois au pluriel. *Cet homme, cette doctrine a eu des fortunes très diverses.*

Revers de fortune, Disgrâce, accident qui change une bonne situation en une mauvaise. *Un fâcheux revers de fortune. Éprouver un revers de fortune. Être à l'abri des revers de fortune.* On dit aussi, *Retour de fortune,* Changement de fortune, vicissitude. *Il y a d'étranges retours de fortune.*

FORTUNE, se dit quelquefois de La bonne, de l'heureuse fortune de quelqu'un, des succès qu'il obtient. *Dès que sa fortune l'eut abandonné. Désespérer de sa fortune. Il fut suivi dans cette entreprise de sa fortune ordinaire.*

Il signifie aussi, dans une acception particulière, L'avancement ou l'établissement dans les biens, dans les emplois, dans les honneurs, etc. *Parvenir à une haute fortune. S'il vit, il portera, il poussera sa fortune bien loin. Vous êtes en bon chemin, poussez votre fortune. Faire fortune. Avancer sa fortune. Établir, affermir sa fortune. N'abusez pas de votre fortune. Sa fortune est encore chancelante. Il semble que sa fortune diminue, qu'elle baisse. Ses envieux tâchent de traverser, d'ébranler sa fortune. Faire la fortune de quelqu'un. Tenir sa fortune de quelqu'un. Il doit sa fortune à un tel. Il ne doit sa fortune qu'à son propre mérite. Il a été l'artisan de sa fortune. On a vu des fortunes bien étonnantes dans ces derniers temps. Les fortunes subites sont rarement durables.*

Les biens de la fortune, Les richesses, les honneurs, les emplois, etc. *Les biens de la fortune ne sont pas les vrais biens. Le sage ne recherche pas ardemment les biens de la fortune*

Homme de fortune, Celui qui, d'un fort petit commencement, est parvenu à de grands biens. *Soldat de fortune,* Homme de guerre qui, sans autre recommandation que son mérite, est parvenu des derniers rangs aux grades les plus élevés. On appelle de même *Officier de fortune,* Un soldat devenu officier par son seul mérite.

Faire fortune, se dit aussi Des choses, et signifie, Obtenir du succès, être accueilli, goûté. *Cette doctrine a fait fortune dans le monde, a fait fortune.*

Prov. et fig., *Chacun est artisan de sa fortune*, Généralement parlant, chacun peut se rendre heureux dans son état; notre bonheur dépend de notre conduite.

FORTUNE, signifie également, L'état, la condition où l'on est. *Se contenter de sa fortune. Il s'est toujours tenu dans sa première fortune. Il n'a point changé sa fortune. Il vit content dans une médiocre fortude. Il est digne d'une meilleure fortune.*

Il se dit encore simplement pour Biens, richesses, état d'opulence. *Grande fortune. Belle fortune. Fortune immense. Fortune médiocre. Petite fortune. Sa fortune excite l'envie. Ménager sa fortune. Grossir, augmenter sa fortune. L'inégalité des fortunes. Partager sa fortune avec quelqu'un. Faire sa fortune. Ces pertes ont anéanti sa fortune. C'est un homme sans fortune. Il rassembla les débris de sa fortune. Il fait un bon usage de sa fortune. Mettre sa fortune à couvert. Acquérir de la fortune. Laisser de la fortune à ses enfants. N'avoir point de fortune. C'est là toute ma fortune.*

FORTUNE, se dit aussi de La divinité païenne qui était censée faire, à son gré, le bonheur et le malheur, les bons et les mauvais succès. *Le temple de la Fortune. La statue de la Fortune. Les Romains adoraient la Fortune, sacrifiaient à la Fortune. Les anciens représentaient la Fortune avec divers attributs : une baguette, un gouvernail, une roue, une boule, une corne d'abondance.*

Il s'emploie, par allusion au sens qui précède, dans un grand nombre de phrases figurées. *La fortune est aveugle, inconstante, légère, variable, contraire, favorable, cruelle, bizarre, capricieuse, changeante, volage. Les caresses, les faveurs de la fortune. L'inconstance, le caprice, la bizarrerie, les revers, les rigueurs de la fortune. Les révolutions, les vicissitudes de la fortune. L'empire, la puissance de la fortune. La fortune distribue inégalement ses faveurs. Il est maltraité de la fortune. Il accuse la fortune de son malheur. La fortune lui rit. La fortune lui a tourné le dos. La fortune élève les uns, abaisse les autres. S'abandonner à la fortune. Donner, abandonner tout à la fortune. La roue de la fortune. La fortune préside à la guerre, au jeu. Cet homme de néant élevé si haut est un jeu de la fortune, un ouvrage du caprice de la fortune. Les hommes sont le jouet de la fortune. La fortune se joue de tout. La fortune a trompé leur espoir. Braver la fortune.*

Les jeux, les coups, les caprices de la fortune, Les grands changements qui arrivent aux hommes ou aux États, et qui les élèvent ou les abaissent.

Brusquer la fortune, Tenter de réussir par des moyens prompts et hasardeux.

Prov. et fig., *Attacher un clou à la roue de la fortune*, Trouver moyen de fixer la fortune.

Fig., *Adorer, encenser la fortune, sacrifier à la fortune, etc.*, S'attacher à ceux qui sont en faveur, en crédit.

FORTUNÉ, ÉE. adj. Heureux. *Prince fortuné. Amants fortunés.*

Il signifie aussi, Qui donne le bonheur, où l'on trouve le bonheur. *Union fortunée. Siècle fortuné. Région, terre fortunée.*

Iles Fortunées. Nom que les anciens donnaient aux îles que nous appelons maintenant *les Canaries.*

FORUM. s. m. (On prononce *Forome.*) Mot emprunté du latin. Il se dit Des places où le peuple s'assemblait, à Rome, pour les affaires publiques, et de celles où se tenait quelque marché. *Le plus ancien forum, ou le Forum proprement dit, était situé entre le Capitole et le mont Palatin. Le forum de Nerva. Le forum de Trajan. Le peuple s'assemblait déjà dans le forum.*

Il se dit également Des places où se tenaient les foires, dans les villes dépendantes de l'empire romain.

FORURE. s. f. T. de Serrurerie. Trou fait avec un foret. *La forure de cette clef est ronde, est en trèfle, en étoile, etc.*

FOS

FOSSE. s. f. Creux dans la terre, fait par la nature ou par l'art, et qui est plus ou moins large et profond. *Large fosse. Fosse creuse, profonde. Il y a une dangereuse fosse dans la rivière. Tomber dans une fosse. Daniel fut jeté dans la fosse aux lions. Creuser, faire une fosse pour un arbre. Faire une fosse d'asperges. Fosse à fumier. Fosse à chaux. Il est obligé par son bail de faire tant de fosses dans cette vigne. Creuser une fosse pour faire une citerne. Placer le moule d'un canon dans une fosse.*

Fosse d'aisances, Excavation voûtée, destinée à recevoir les matières qui coulent d'une chausse d'aisances. *Fosse inodore.*

FOSSE, signifie particulièrement, L'endroit que l'on creuse en terre pour y mettre un corps mort. *On a fait sa fosse dans le cimetière. Mettre un corps dans la fosse. Prier Dieu sur la fosse de quelqu'un. Jeter de l'eau bénite sur sa fosse. Pleurer sur sa fosse.*

Fig., *Être sur le bord de sa fosse, avoir un pied dans la fosse,* Être fort vieux ou extrêmement malade, n'avoir que peu de temps à vivre. *Creuser sa fosse,* Altérer sa santé, abréger sa vie par des excès, par des déréglements.

Prov. et fig., *Mettre les clefs sur la fosse,* Renoncer à la succession ou à la communauté d'une personne décédée. *Cette veuve a mis les clefs sur la fosse de son mari.*

Basse-fosse, Cachot très profond dans une prison. *Mettre dans les basses-fosses un condamné.*

Cul de basse-fosse, Cachot souterrain, creusé dans la basse-fosse même. *On le mit dans un cul de basse-fosse.*

FOSSE, en termes d'Anatomie, se dit de Certaines cavités, plus ou moins profondes, que présentent divers organes, et dont l'entrée est toujours plus évasée que le fond. *Fosses nasales. Fosse coronale* ou *frontale. Fosse iliaque. Fosse lacrymale. Fosse temporale. Etc.*

FOSSÉ. s. m. Fosse creusée en long pour clore, pour enfermer quelque espace de terre, ou pour faire écouler les eaux, ou pour la défense d'une place. *Entourer un pré de fossés. Relever les fossés d'une pièce de terre. C'est un pays tout coupé de fossés. Long fossé. Large fossé. Fossé profond. Fossé plein d'eau. Fossé sec. Sauter le fossé. Franchir un fossé. Les fossés d'une ville, d'une place de guerre. La crête d'un fossé. Le revers d'un fossé. Fossé à fond de cuve. Fossé

taillé dans le roc. *Fossé revêtu. Remplir le fossé. Combler le fossé. Percer le fossé. Descendre dans le fossé. Passer le fossé. Se loger dans le fossé. La descente du fossé.*

Prov., *Ce qui tombe dans le fossé est pour le soldat*, Ce qu'on laisse tomber est pour celui qui le ramasse.

Prov. et fig., *Faire de la terre le fossé*, se dit D'un dissipateur qui se ruine par des emprunts successifs, dont l'un rembourse l'autre.

Fig. et fam., *Sauter le fossé*, Prendre un parti hasardeux après avoir longtemps balancé.

Prov. et fig., *Au bout du fossé la culbute*, se dit Des conséquences que doit avoir une conduite téméraire, hasardeuse, déréglée.

FOSSETTE. s. f. diminutif. Petit creux que les enfants font en terre, pour jouer à qui y fera tenir le plus de noix, de noisettes, de billes, de petites pièces de monnaie, etc., en les y jetant d'une certaine distance. *Jouer à la fossette.*

FOSSETTE, se dit aussi du petit creux que certaines personnes ont au bout du menton, ou qui se forme au milieu de la joue quand elles rient.

FOSSILE. adj. des deux genres. T. d'Hist. nat. Il se dit Des substances qui se tirent de la terre, pour les distinguer Des substances de même nature qui se trouvent ailleurs. *Du charbon fossile. Du sel fossile.*

Il se dit également Des dépouilles, des débris, ou des formes, des empreintes de corps organisés, qu'on trouve dans les couches de la terre. *Animal fossile. Homme fossile. Ivoire fossile. Coquillage fossile. Plante fossile. Bois fossile.*

Il s'emploie aussi comme substantif masculin, et se dit de Toutes les substances qui se tirent de la terre, telles que minéraux, métaux, pétrifications, etc.; mais surtout Des animaux et des plantes fossiles. *L'étude des fossiles. Il y a des fossiles dont on ne retrouve point les analogues parmi les espèces vivantes.*

FOSSOYAGE. s. m. Action de fossoyer, ou Travail du fossoyeur.

FOSSOYER. v. a. (Il se conjugue comme *Employer*.) Fermer avec des fossés. *Faire fossoyer un pré, un champ.*

FOSSOYÉ, ÉE. part. passé. *Maison fossoyée. Pré fossoyé.*

FOSSOYEUR. s. m. Celui qui creuse les fosses pour enterrer les morts. *Payer le fossoyeur.*

FOU

FOU ou **FOL**, **FOLLE.** adj. (On emploie *Fol* devant un substantif, au singulier, commençant par une voyelle ou par une *h* non aspirée.) Qui a perdu la raison, l'esprit. *Il a toujours été fou. Devenir fou. Il faudrait être fou pour ne pas juger que...*

Prov. et par exagérat., *Il m'a pensé faire devenir fou*. Il m'a fait perdre patience par les choses qu'il a dites, qu'il a faites mal à propos. On dit de même, figurément et familièrement : *Vous me feriez devenir fou avec vos sottes observations. Cet homme-là me rendra fou avec ses persécutions.*

Fam. et par exagérat., *Il est fou, il faut qu'il soit fou*, se dit De celui qui fait ou qui dit des extravagances, quoiqu'il n'ait point l'esprit aliéné. *Décidément cet homme-là est fou. Il faut que vous soyez folle, tout à fait folle pour vous conduire ainsi. Êtes-vous fou, dites-moi, de me faire une pareille demande?*

Fig., *Être fou d'une personne, d'une chose*, L'aimer avec une passion démesurée, y avoir un attachement excessif. *Un mari qui est fou de sa femme. Une mère qui est folle de ses enfants. Il a acheté depuis peu ce tableau, et il en est fou.*

Fam. et par exagérat., *Être fou à lier*, Être extrêmement déraisonnable.

Chien fou, Chien enragé. On dit, proverbialement et figurément, *Être fait comme un chien fou*, Être bizarrement accoutré, mal ajusté.

FOU, signifie aussi, Simple, crédule, ou Malavisé, imprudent, extravagant. *Vous êtes bien fou de croire cela. Vous êtes bien fou de vous en fâcher, de vous en tourmenter. Il a été assez fou pour lui dire... Que craindre de ce fol ennemi?*

FOU, se dit également De tout ce qui est contraire à la raison, à la prudence, à la modération. *Fol amour. Fol espoir. Fol amusement. Fol entêtement. Folle entreprise. Action folle et extravagante. De folles dépenses.*

Il se prend quelquefois pour Excessif, prodigieux. *Il y avait à ce bal un monde fou. Cette tragédie a eu un succès fou. Il a dépensé un argent fou dans cette maison. Un luxe fou. Il en demandait un prix fou.*

En termes de Procédure, *Folle enchère*, Enchère faite témérairement et à laquelle l'enchérisseur ne peut satisfaire. *Vente, revente sur folle enchère*, ou simplement, *Folle enchère. Poursuivre la folle enchère. Frais de folle enchère.* Il se dit aussi de La différence en moins entre le prix de la seconde adjudication et celui de la première; différence qui est à la charge de l'adjudicataire sur la folle enchère duquel on a revendu. *Payer la folle enchère.* On dit, dans un sens analogue, *Fol enchérisseur.* Dans l'ancienne Pratique, *Fol appel*, Appel mal fondé.

Prov. et fig., *Payer la folle enchère de quelque chose, en payer la folle enchère*, Porter la peine de sa témérité, de son imprudence. *Il a fait une grande faute, mais il en a bien payé la folle enchère.*

Fou rire, Rire dont on n'est pas le maître. *Le fou rire m'a pris, en le voyant, en l'écoutant.*

Fam., *Avoir un mal de tête fou*, Avoir un très grand mal de tête.

Folle avoine, Espèce d'avoine qu'on nomme autrement *Avoine stérile.*

Folle farine, La plus subtile fleur de la farine.

FOU, se dit quelquefois pour Extrêmement gai, badin, enjoué. *Que vous êtes fou! Il a l'humeur folle. C'est une tête folle. Il est fou comme un jeune chien, comme un braque.*

Gaieté folle, Gaieté extrême et à laquelle on se laisse aller sans retenue. *Il est d'une gaieté folle. Elle fut alors d'une gaieté folle.*

FOU, est aussi substantif, et signifie, Celui qui a perdu le sens, qui est tombé en démence. *C'est un fou. C'est une folle. C'est un fou achevé. Un fou furieux. Un fou mélancolique. Un fou sérieux. Chaque fou a sa marotte. C'est un fou à lier. Il n'y a qu'un fou qui puisse répondre de la sorte. L'hôpital des fous.*

Prov., on dit, *Tête de fou ne blanchit jamais*, soit parce qu'ordinairement les fous n'atteignent pas la vieillesse, soit parce qu'on les regarde comme exempts des inquiétudes, des soucis qui font assez souvent blanchir les cheveux.

FOU, substantif, signifie également, par exagération, Celui qui fait, qui dit des extravagances, ou qui est crédule, imprudent, ou qui a une gaieté folle, turbulente. *C'est un fou, un grand fou, un jeune fou, un vrai fou, un vieux fou, un fou fieffé. Courir comme un fou. Rire comme un fou. Tais-toi, maître fou. Ils sont là un tas de fous qui raisonnent à perte de vue. Pauvre fou, ne vois-tu pas qu'on te joue?* Prov. (dans les deux premières acceptions), *Il y a plus de fous que de sages; tous les fous ne sont pas aux Petites-Maisons*; et (dans la dernière), *Plus on est de fous, plus on rit.*

Il signifie aussi, Un bouffon; et on ne le dit guère alors que Des bouffons à gages, tels qu'en avaient autrefois les princes et quelques grands seigneurs. *Le fou de François Ier. Les fous de cour avaient le privilége de dire impunément des vérités hardies. Les plaisanteries du fou. Il avait amené son fou.*

Fam., *Faire le fou*, Faire le bouffon, contrefaire le fou; ou Faire quelque extravagance, quelque impertinence.

FOU, au Jeu des échecs, se dit, par allusion aux anciens fous de cour, d'Une certaine pièce dont la marche est toujours par une ligne transversale, en coupant l'angle des carrés. *Le fou blanc. Le fou noir. Le fou du roi. Le fou de la reine.*

FOU, en Histoire naturelle, Oiseau palmipède des Antilles, ainsi nommé parce qu'il se pose sans précaution sur les bâtiments, et s'y laisse quelquefois prendre à la main. *Le fou vit de poisson.*

FOUACE. s. f. Sorte de pain fait de fleur de farine en forme de galette, et ordinairement cuit sous la cendre.

FOUAGE. s. m. Sorte de droit et de redevance qui se payait en certaines provinces par chaque feu ou maison. *Droit de fouage.*

FOUAILLE. s. f. T. de Vénerie. Part que l'on fait aux chiens après la chasse du sanglier. C'est ce qu'on appelle *Curée*, à la chasse du cerf.

FOUAILLER. v. a. fréquentatif. Donner souvent des coups de fouet. *Ce cocher ne fait que fouailler ses chevaux.* Il est familier.

FOUAILLÉ, ÉE. part. passé.

FOUARRE. s. m. Vieux mot, le même que *Feurre* et *Foarre*. Paille. *La rue du Fouarre était célèbre au moyen âge par son école de philosophie.* Voyez FOERRE.

FOUDRE. s. f. Le feu du ciel, la matière électrique lorsqu'elle s'échappe de la nue en produisant une vive lumière et une violente détonation. *La foudre sillonne les nues, brille dans les airs. Un coup de foudre. Être atteint, frappé de la foudre, touché de la foudre. L'éclat de la foudre. Lancer la foudre. La foudre est tombée. Les paratonnerres préservent les édifices de la foudre. La rapidité de la foudre. La foudre brûle, détruit les corps exposés à son action. Crime digne de la foudre.* Il est quelquefois masculin, surtout en poésie et dans le style soutenu. *Être frappé du foudre. Le foudre vengeur. Expirer sous les foudres vengeurs.*

On le craint, il est craint comme la foudre, se dit D'un homme qui est fort redouté.

Par exagérat., *Comme la foudre, avec la rapidité de la foudre*, Avec une grande rapidité, avec une extrême impétuosité. Ce

cheval va comme la foudre. Il s'élance avec la rapidité de la foudre. On dit dans le même sens : *Aussi prompt, aussi rapide que la foudre. Plus prompt, plus rapide que la foudre. Etc.*

Fig., *Coup de foudre*, se dit d'Un événement imprévu et fâcheux qui frappe quelqu'un tout à coup. *Cette nouvelle fut pour lui un coup de foudre. Quel coup de foudre!* On dit aussi : *Cette nouvelle arriva comme un coup de foudre. Ce fut pour lui comme un coup de foudre. Etc.*

Par extension, *Les foudres de la guerre*, Les canons, l'artillerie. On ne le dit qu'en poésie ou dans le style élevé.

Fig., *Foudre de guerre, grand foudre de guerre*, se dit d'Un grand prince, d'un grand général d'armée qui a remporté plusieurs victoires, et donné des preuves d'une valeur extraordinaire. Dans ce sens, *Foudre* est toujours masculin. On dit de même, figurément, *Un foudre d'éloquence*, Un grand orateur ; mais cette locution est moins usitée.

FOUDRE, s'emploie aussi, figurément, en parlant Du courroux de Dieu, de l'indignation d'un souverain, etc. *Les prières ferventes apaisent Dieu, et lui font tomber la foudre des mains. Le prince est en colère, et la foudre est près de tomber.*

Les foudres de l'excommunication, L'excommunication. On dit de même : *Les foudres de l'Église. Les foudres du Vatican. Les foudres des censures ecclésiastiques.*

Les foudres de l'éloquence, Les raisonnements, les arguments victorieux par lesquels un orateur confond ses adversaires.

FOUDRE, se dit aussi de Cette représentation de la foudre que les peintres et les sculpteurs donnent ordinairement pour attribut à Jupiter, et qui consiste en une espèce de grand fuseau, du milieu duquel sortent plusieurs petits dards en zigzag. Dans ce sens, il est toujours masculin. *Un foudre ailé. Une aigle tenant un foudre dans ses serres.*

FOUDRE. s. m. Grande tonne, vaisseau d'une très vaste capacité, qui peut contenir beaucoup de muids de vin ou de quelque autre liquide. *Un foudre de vin.*

FOUDROIEMENT, ou **FOUDROÎMENT.** s. m. Action par laquelle une personne, une chose est foudroyée. *Le foudroiement de Phaéton. Le foudroiement des géants.*

FOUDROYANT, ANTE. adj. Qui foudroie, ou Qui frappe avec la rapidité de la foudre. On ne l'emploie guère en ce sens que poétiquement. *Jupiter foudroyant. Bras foudroyant. Épée foudroyante.*

Apoplexie foudroyante, Violente attaque d'apoplexie qui cause promptement la mort.

FOUDROYANT, se dit aussi De ce qui exprime un grand courroux, une vive indignation. *Il lançait sur moi des regards foudroyants. Il lui écrivit une lettre foudroyante.*

Il se dit encore De ce qui épouvante, ou De ce qui interdit et confond. *Nouvelle foudroyante. Réponse foudroyante. Le trait est foudroyant.*

FOUDROYER. v. a. (Il se conjugue comme *Employer.*) Frapper de la foudre. *Jupiter foudroya les Titans.*

Il signifie au figuré, Battre, détruire à coups de canon, de mortier, etc. *Foudroyer une ville. Foudroyer un bastion. Le feu de la place foudroyait les assiégeants.*

Il se dit encore figurément, tant au sens physique qu'au sens moral, pour Terrasser, atterrer, confondre. *Foudroyer la rébellion. Foudroyer l'hérésie. Cet orateur a foudroyé ses adversaires. Cet argument le foudroya.*

Foudroyer les erreurs, les vices, etc., Les combattre avec véhémence, les frapper de réprobation par des discours ou des écrits éloquents.

FOUDROYÉ, ÉE. part. passé.

FOUÉE. s. f. Sorte de chasse aux oiseaux, qui se fait la nuit à la clarté du feu.

FOUET. s. m. Cordelette de chanvre ou de cuir, qui est attachée à une baguette, à un bâton, et dont on se sert pour conduire et pour châtier les chevaux et autres animaux. *Le fouet d'un cocher, d'un charretier, d'un messager, d'un postillon. Coup de fouet. Allonger un coup de fouet. Ce cheval est dur au fouet. Chasser des chiens à coups de fouet. Le charretier, le postillon fait claquer son fouet. Donner du fouet.*

Il se dit aussi d'Une espèce de petite corde fort menue et fort pressée, dont les cochers et les charretiers se servent ordinairement pour mettre au bout de leurs fouets. *Cela est fort comme du fouet. Ne prenez pas de la ficelle, prenez du fouet.*

Fig. et fam., *Faire claquer son fouet*, Se faire bien valoir, faire valoir son autorité, son crédit, ses talents, etc.

Fig. et fam., *Donner un coup de fouet*, Menacer, presser, obliger quelqu'un de faire promptement ce que l'on désire de lui. *On lui a donné un coup de fouet, il fera bientôt ce qu'on lui a demandé.*

En Médecine, *Coup de fouet.* Voyez COUP.

FOUET, se dit également d'Une lanière de cuir qui est attachée au bout d'un petit bâton, et dont les enfants se servent pour faire tourner un sabot.

Fig. et fam., *Coup de fouet*, se dit de Ce qui hâte une affaire. *Cette affaire ne marche pas, elle a besoin d'un coup de fouet.*

Fig., en termes d'Artillerie, *Coup de canon tiré de plein fouet*, Horizontalement, de but en blanc.

En Hist. nat., *Le fouet de l'aile*, Le bout de l'aile d'un oiseau.

FOUET, se dit aussi Des coups de verges dont on châtie les enfants. *Donner le fouet à un enfant. Mériter le fouet. Avoir le fouet. Sujet au fouet. Craindre le fouet. Menacer du fouet.*

Il se dit également Des coups de verges dont la justice fait châtier quelques criminels, en certains pays. *Le supplice du fouet n'est plus usité en France. Être condamné au fouet. Avoir le fouet par les carrefours.*

Fig., *Il a eu le fouet sous la custode*, se disait D'un criminel à qui la justice avait fait donner le fouet dans la prison.

Prov. et fig., *Donner le fouet sous la custode*, Châtier, réprimander en secret.

FOUETTER. v. a. Donner des coups de fouet, ou Donner le fouet. *Fouetter les chevaux. Fouetter les chiens. Fouetter un sabot. Fouetter un enfant. On fouettait autrefois les coupeurs de bourses.*

Prov., *Et puis fouette cocher*, se dit, en plaisantant, Pour exprimer que l'on part en voiture avec une certaine rapidité. *Nous montâmes en voiture, et puis fouette cocher.*

Prov., *Il n'y a pas là de quoi fouetter un chat*, L'affaire, la faute dont il s'agit n'est qu'une bagatelle.

Prov. et fig., *Il a bien d'autres chiens à fouetter*, Il a bien d'autres affaires importantes à traiter.

Prov. et fig., *Donner des verges pour se faire fouetter, pour se fouetter*, Fournir des armes contre soi-même.

Fouetter de la crème, fouetter des œufs, etc., Battre de la crème, battre des œufs, etc., avec des verges, pour les faire mousser.

Fig., *Fouetter le sang*, Causer une excitation quelquefois salutaire et agréable, plus souvent importune et irritante. *Faites une bonne promenade, cela vous fouettera le sang. Il est trop apathique, il faut lui fouetter le sang de temps à autre.*

FOUETTER, se dit figurément, et neutralement, De la pluie, de la grêle, etc., quand elles frappent violemment contre quelque chose. *La pluie, la grêle fouette contre les vitres. La neige fouette.* On l'emploie dans un sens analogue en parlant du vent. *Le vent nous fouettait dans le visage. Le vent fouette à la campagne.*

Il se dit pareillement Du canon, lorsqu'il donne en quelque lieu sans obstacle. *Le canon fouette tout le long de la courtine. Il y avait une batterie qui fouettait sur la rivière.* Dans les deux sens qui précèdent, il s'emploie aussi activement. *La pluie nous fouettait le visage. L'artillerie fouettait l'autre rive du fleuve.*

En termes de Marine, on dit que *Les voiles fouettent les mâts*, Lorsque le vent n'est pas assez fort pour enfler les voiles, et que, par l'effet du tangage et du roulis, elles frappent avec violence contre les mâts. Dans cette phrase, *Fouetter* est actif.

FOUETTÉ, ÉE. part. passé. *Crème fouettée.*

Fig. et fam., *Crème fouettée*, se dit d'Un discours, d'un écrit dont le style a du brillant, mais où il n'y a point de substance, point de solidité. On dit, dans le même sens, *Ce n'est que crème fouettée.*

Ce pays, ce canton a été fouetté du mauvais vent, Le vent y a gâté les fruits.

FOUETTÉ, signifie adjectivement, Qui est marqué de petites raies comme de coups de fouet. On le dit surtout des fleurs et des fruits. *Une tulipe fouettée. Un œillet fouetté. Une pêche fouettée. Des fleurs jaunes fouettées de rouge.*

FOUETTEUR, EUSE. s. Celui, celle qui fouette. Il est familier, et ne s'emploie guère qu'avec quelque épithète. *Ce maître d'école est un grand fouetteur.*

FOUGASSE. s. f. T. de Guerre. Espèce de petite mine ou de fourneau de mine. *Faire une fougasse. La fougasse joua et fit sauter les soldats.* Autrefois on disait aussi, *Fougade.*

FOUGER. v. n. T. de Chasse. Il se dit Du sanglier qui arrache des plantes avec son boutoir.

FOUGÈRE. s. f. Plante herbacée dont les feuilles sont grandes et extrêmement découpées, et qui croît ordinairement dans les terrains sablonneux. *Lieu plein de fougère. Danser sur la fougère. Se coucher sur la fougère. Sur la verte fougère. Brûler de la fougère.* Avant qu'on se servît de la soude pour la fabrication du verre, on y employait de la potasse extraite des cendres de la fougère ; de là cette expression figurée et poétique, *La fougère*, pour Un verre à boire. *Quand le vin pétille dans la fougère.*

FOUGÈRES, au pluriel, se dit, en Botanique, de La famille de plantes cryptogames dont la fougère est le genre principal. *La fructification des fougères.*

FOUGUE. s. f. Mouvement violent et impétueux, ordinairement accompagné de colère. Il se dit des hommes et des animaux.

Être en fougue. Entrer en fougue. Apaiser sa fougue. Quand sa fougue lui prend. Il n'a que la première fougue. Dans la fougue. Quand la fougue est passée.

Il signifie aussi, Ardeur, impétuosité naturelle. *La fougue de la jeunesse. La fougue des passions. Rien ne saurait maîtriser, dompter la fougue de son caractère. Il est plein de fougue. Un cheval qui a trop de fougue.* On dit au pluriel, *Les fougues de la jeunesse*, pour exprimer L'emportement avec lequel les jeunes gens se livrent aux plaisirs.

Il se dit particulièrement pour Enthousiasme, feu, verve, surtout lorsqu'on parle D'un poète ou d'un artiste qui est très hardi dans ses conceptions ou qui est sujet à des écarts. *La fougue de ce poète s'est éteinte, s'est ralentie bien promptement. S'abandonner à sa fougue, à la fougue de son imagination. On ne peut s'empêcher d'admirer la fougue, quelquefois excessive, de cet artiste.*

En termes de Marine, *Mât de fougue, vergue de fougue, perroquet de fougue, etc.*, Mât, vergue, perroquet d'artimon.

FOUGUEUX, EUSE. adj. Qui est sujet à entrer en fougue, ardent, impétueux. *Cet homme est extrêmement fougueux. Cheval fougueux. Caractère fougueux. Esprit fougueux. Jeunesse fougueuse. Imagination fougueuse. Passions fougueuses. Désirs fougueux. De fougueux transports.*

FOUILLE. s. f. Ouverture que l'on fait dans la terre pour mettre à découvert de vieux monuments ensevelis, et aussi pour creuser des fondations, une mine, un canal, etc. *Faire une fouille, des fouilles. La fouille des terres. Les fouilles d'Herculanum, de Pompéi. Les fouilles de Ninive.*

FOUILLE-AU-POT. s. m. Petit marmiton. *Des fouille-au-pot.* Il est bas.

FOUILLER. v. a. Creuser pour chercher quelque chose. *Fouiller la terre. Fouiller des mines d'or, d'argent.*

Fouiller quelqu'un, Chercher soigneusement dans ses poches, dans ses habits, s'il n'a point caché quelque chose. *Fouiller un voleur.*

En termes de Guerre, *Fouiller un bois*, Le faire visiter par des troupes.

Fouiller, signifie, en Sculpture, Travailler avec le ciseau les parties renfoncées d'une statue, d'un bas-relief, etc., ou Pratiquer des enfoncements qui puissent produire des ombres fières et vigoureuses. Il signifie de même, en Peinture, Donner de la force aux touches et aux ombres qui représentent les enfoncements. *Fouiller le marbre adroitement. Fouiller les rosaces des caissons. Cette draperie est bien fouillée.*

Fouiller, est aussi neutre, dans le premier sens. *Fouiller dans un champ. Fouiller dans la terre. Fouiller dans les entrailles de la terre. Les sangliers, les cochons fouillent. La taupe a fouillé là.*

Il signifie également, Chercher quelque chose en remuant, en déplaçant les objets qui peuvent le cacher. *Fouiller partout. Fouiller dans une armoire. Fouiller au fond du coffre, jusqu'au fond du coffre.*

Fouiller dans sa poche, dans sa bourse, etc., Mettre la main dans sa poche, dans sa bourse, etc., pour y chercher, pour y prendre quelque chose. On dit quelquefois, dans un sens analogue, *Se fouiller.*

Fouiller, s'emploie aussi figurément, surtout comme verbe neutre, dans le sens de Consulter, examiner, rechercher curieusement. *Fouiller dans les archives. Fouiller dans de vieilles chroniques. Fouiller dans l'histoire. Fouiller dans les secrets de la nature. Fouiller dans le passé, dans l'avenir. Fouiller dans sa mémoire. Fouiller dans les cœurs.*

Fouillé, ée. part. passé.

FOUILLIS. s. m. Il se dit familièrement pour Désordre, confusion, pêle-mêle. *C'est un fouillis à ne pas s'y reconnaître. Un fouillis de papiers.*

Il se dit figurément, Des compositions littéraires où l'on trouve du désordre, beaucoup d'incidents entassés confusément. *Ce livre est un vrai fouillis.*

FOUINE. s. f. Espèce de martre, animal carnassier, de la grosseur d'un chat, qui étrangle les petits oiseaux, les poulets, les pigeons, etc. *La fiente de la fouine sent le musc.*

Fouine, se dit aussi d'Un instrument de fer à deux ou trois fourchons, qu'on met au bout d'une perche, et qui sert à élever les gerbes sur le tas.

Il se dit encore d'Une espèce de trident propre à percer de gros poissons. *Prendre des thons, des dorades, des bonites à la fouine.*

FOUINER. v. n. Fuir, s'esquiver, faire un acte de poltronnerie. Il est bas.

FOUIR. v. a. Creuser. Il ne se dit proprement qu'en parlant De la terre. *Fouir la terre. Fouir un puits. Il faudra fouir bien avant pour trouver de l'eau en cet endroit.*

Fouir une vigne, Travailler la terre au pied de la vigne.

Foui, ie. part. passé.

FOULAGE. s. m. T. d'Arts et métiers. Action de fouler, ou Le résultat de cette action. *Le foulage des cuirs. Les chapeaux se feutrent par le foulage. La régularité du foulage contribue à la beauté de l'impression.*

Il se dit aussi de L'écrasement des raisins pour faire le vin. *Le foulage de la vendange.*

FOULANT, ANTE. adj. Qui foule. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Pompe foulante*, Pompe qui élève l'eau en la pressant.

FOULARD. s. m. Étoffe de soie, ou de soie et coton, fort légère, dont on fait des mouchoirs, des cravates, des fichus, etc., et qui offre ordinairement des dessins variés. *Foulard des Indes. Un mouchoir de foulard.*

Il se dit aussi d'Un mouchoir, d'une cravate, etc., de foulard. *Se couvrir la tête d'un foulard. Un foulard bleu, jaune, rouge, etc.*

FOULE. s. f. Presse, multitude de personnes qui s'entre-poussent. *Une grande foule. Craindre la foule. Se jeter dans la foule. Se perdre, disparaître dans la foule. Se tirer de la foule. Faire la foule. Faire foule. Laisser écouler la foule. Laisser passer la foule. Il y a grande foule. La foule y est. Cette pièce attire la foule. Une foule de peuple, de spectateurs, etc.*

Il se dit, par extension, pour Grand nombre, grande quantité, multiplicité; et alors on l'emploie même en parlant Des choses. *Une foule de gens diront qu'il n'en est rien. Je connais une foule de personnes qui ont éprouvé le même accident. Une foule de solliciteurs. Cette foule d'écrits que chaque jour voit naître et mourir. Une foule de pétitions, de réclamations. La foule des affaires l'accable. J'ai une foule d'occupations. Avoir une foule d'idées, de souvenirs. Il allégua une foule de raisons.*

Il signifie aussi, figurément, Le vulgaire, le commun des hommes, le grand nombre des personnes ou des choses ordinaires dans leur genre. *La foule ignorante, inconstante. Se mettre, par ses talents, au-dessus de la foule. Se faire remarquer dans la foule. Se tirer de la foule. Sortir de la foule. Être confondu dans la foule.*

Foule, signifie en outre, L'action de fouler des draps, des chapeaux, etc. *La foule des draps, des chapeaux, etc.*

Il se dit plus ordinairement, chez les Fabricants de chapeaux, de L'atelier où l'on foule. *Aller à la foule.*

En foule. loc. adv. En se pressant, ou En grande quantité, en grande multitude. *Ils entrèrent, ils accoururent en foule. Les biens viennent en foule dans cette maison. Les idées se présentaient en foule à mon esprit. Alléguer des raisons en foule.*

FOULÉE. s. f. T. de Manège. Temps pendant lequel, dans la marche, le pied du cheval pose sur le sol; ce qu'on nomme autrement *Appui.*

Foulées, en termes de Chasse, Traces légères que la bête laisse de son pied, en passant sur l'herbe ou sur les feuilles : on les nomme aussi *Foulures*, en parlant Du cerf. Les marques du pied sur terre nette se nomment *Voie* pour les bêtes fauves et le lièvre, *Piste* pour le loup et le renard, et *Trace* pour la bête noire.

FOULER. v. a. Presser quelque chose qui cède, qui ne résiste pas beaucoup. *Fouler l'herbe. Fouler un lit. Fouler par mégarde une robe, un bonnet. Fouler des raisins pour en faire sortir le jus. Fouler la vendange. Fouler une cuve.* On l'emploie souvent dans les Arts et métiers. *Les corroyeurs, les hongroyeurs foulent le cuir avec les pieds pour l'amollir. Fouler des chapeaux dans de la lie de vinaigre, pour que leur étoffe se feutre. On foule le drap pour le rendre plus ferme, plus serré.*

Fouler aux pieds, Marcher sur quelqu'un, sur quelque chose presque toujours avec un sentiment de mépris, de colère, de vengeance. *Jézabel fut foulée aux pieds des chevaux. Le duc de Guise foula aux pieds le corps de l'amiral Coligni.*

Fig., *Fouler aux pieds*, Considérer avec mépris, se mettre au-dessus de.... *Un vrai chrétien foule aux pieds les vanités du monde. Fouler aux pieds les préjugés. Il foule aux pieds toutes les lois.*

Fouler, signifie quelquefois, surtout en poésie et dans le style élevé, Marcher sur. *Je foulais avec respect ce sol antique et sacré. Ils foulent avec indifférence la cendre des héros qui furent leurs ancêtres.*

Fouler, signifie au figuré, Opprimer par des exactions, surcharger d'impôts. *Fouler le peuple. Cette province a été extrêmement foulée.*

Fouler, signifie encore, Blesser en foulant, en pressant fortement; et il se dit Des chevaux et des bêtes de voiture ou de somme. *Les selles neuves foulent d'ordinaire les chevaux. Il ne faut rien pour fouler le pied à un cheval.*

Il se dit également Des personnes, en parlant D'une entorse, d'un tiraillement violent de quelque partie. *Cette chute lui a foulé le nerf. Je me suis foulé le pied, le poignet.*

Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Dans cette chute, mon poignet s'est foulé.*

Pop., *Il ne se foule pas la rate*, Il ne se donne pas de peine.

Fouler, en termes de Vénerie, signifie, Faire battre ou parcourir un terrain par le limier ou par la meute.

Fouler, en Imprimerie, se dit, neutralement, De l'action de la presse sur les feuilles qui reçoivent l'impression. *Cette presse foule bien; elle foule également, régulièrement.*

Foulé, ée. part. passé. *Une robe foulée. Avoir le poignet, le pied foulé.*

Cette bête a les jambes foulées, se dit D'une bête de somme ou de trait qui a les jambes usées par un long et violent travail.

FOULERIE. s. f. Atelier où l'on foule les draps, les cuirs, etc. *Porter les draps, les cuirs à la foulerie.*

FOULOIR. s. m. T. d'Arts et métiers. Instrument avec lequel on foule.

FOULON. s. m. Artisan qui foule, qui apprête les draps et autres étoffes de laine. *Envoyer des draps au foulon.*

Moulin à foulon, Moulin qui sert à fouler les draps. *Terre à foulon*, Sorte de terre qui sert à dégraisser les draps. *Chardon à foulon*, Plante dont les têtes, armées de petits crochets, servent à carder les étoffes de laine, à rendre le poil des draps plus lisse et plus uni.

FOULQUE. s. f. Espèce de poule d'eau.

FOULURE. s. f. Contusion, blessure d'une partie foulée. *Guérir une foulure. Remède pour la foulure des nerfs.*

Foulure, en parlant Du foulon et du corroyeur, signifie, L'action de fouler les étoffes de laine, les cuirs, etc.

Foulures, en termes de Chasse, Marques légères que le pied du cerf laisse sur l'herbe ou sur les feuilles.

FOUR. s. m. Ouvrage de maçonnerie voûté en rond, avec une seule ouverture par devant, et dans lequel on fait cuire le pain, la pâtisserie, etc. *Four banal. Four à ban. Le four d'un boulanger, d'un pâtissier. La bouche, la gueule du four. L'aire du four. Mettre le pain au four. Chauffer le four. Faire sécher des fruits au four. Des raisins cuits au four.*

Four de campagne, Espèce de four portatif, fait ordinairement de cuivre rouge.

Pièce de four, Gâteau ou autre pièce de pâtisserie qui se cuit au four.

Petits fours, Sorte de pâtisserie légère pour desserts, pour soirée.

Donner le four trop chaud à du pain, à de la pâtisserie, Mettre cuire le pain ou des pâtisseries dans un four qui a été trop chauffé.

Prov. et pop., *Il y fait chaud comme dans un four*, se dit D'un lieu où il fait extrêmement chaud. *Il y fait noir comme dans un four*, se dit D'un lieu très obscur.

Prov. et fig., *Ce n'est pas pour vous que le four chauffe*, Ce n'est pas pour vous que telle chose est préparée.

Prov., fig. et par menace, *Vous viendrez cuire à mon four*, Vous aurez quelque jour besoin de moi, et je trouverai l'occasion de me venger.

Four, se prend aussi pour Le lieu où est le four, et où se rendent ceux qui veulent cuire. *Aller au four. Revenir du four.*

Il se dit également Des lieux voûtés et ouverts par en haut, où l'on fait cuire la chaux, le plâtre, la brique, la tuile, etc. *Four à chaux, à plâtre, à brique. Four de verrerie.*

Four, se disait autrefois Du lieu où l'on cachait ceux que l'on enrôlait par force. *Il a été deux jours dans un four, et il s'est sauvé.*

Fam., *Faire four*, se disait autrefois Des comédiens, lorsque, au lieu de jouer, ils renvoyaient les spectateurs, parce qu'ils n'avaient pas assez de monde pour couvrir leurs frais. Il se dit aujourd'hui D'un comédien ou de toute autre personne qui ne réussit pas; D'une pièce de théâtre, d'un livre qui n'obtient aucun succès; D'une entreprise qui échoue. *Sa pièce fit four; elle fit un four complet.* Il est familier.

FOURBE. s. f. Tromperie basse et odieuse. *Fourbe grossière, subtile. Découvrir une fourbe. Inventer une fourbe.*

Il se dit plus ordinairement de L'habitude de tromper, de la disposition à tromper, à fourber. *Ta fourbe sera démasquée.*

FOURBE. adj. des deux genres. Qui emploie, pour tromper, des ruses odieuses, une adresse maligne et perfide. *C'est un homme bien fourbe. Elle est bien fourbe. Il a l'esprit fourbe et rusé. C'est le plus fourbe de tous les hommes.*

Il est aussi substantif. *Un grand fourbe. Un maître fourbe. Un fourbe insigne.*

FOURBER. v. a. Tromper d'une manière basse et odieuse. *Il m'a fourbé. Il fourbe tout le monde.*

Fourbé, ée. part. passé.

FOURBERIE. s. f. Tromperie coupable, et qui tient de la fourbe. *Faire une fourberie, des fourberies. Une fourberie insigne.*

Il se dit quelquefois de La disposition à faire des fourberies. *Sa fourberie est bien connue.*

FOURBIR. v. a. Nettoyer, polir, rendre clair en frottant. Il ne se dit qu'en parlant De certains ouvrages de fer, de cuivre, etc., tels que les armes et les ustensiles de cuisine. *Fourbir des armes. Fourbir une lame d'épée, un canon de fusil. Fourbir un casque, une cuirasse. Fourbir des chenets, une casserole, un poêlon. Fourbir avec du sable, avec du grès pilé.*

Fourbi, ie. part. passé.

FOURBISSEUR. s. m. Artisan qui fourbit, et qui monte des sabres, des épées, etc. *Acheter une épée chez un fourbisseur.*

Prov. et fig., *Se battre de l'épée qui est chez le fourbisseur*, Se disputer une chose qui n'est ni à l'un ni à l'autre de ceux qui contestent.

FOURBISSURE. s. f. Nettoiement, polissure. *La fourbissure d'une lame.*

FOURBU, UE. adj. T. d'Art vétérinaire. Il se dit Des chevaux, des mulets, etc., qui perdent tout à coup l'usage de leurs jambes, soit pour avoir trop travaillé, soit pour avoir bu trop tôt après avoir eu chaud. *Dessoler un cheval fourbu. Cette jument est fourbue.*

FOURBURE. s. f. T. d'Art vétérinaire. Maladie d'un cheval ou de quelque autre animal fourbu. *Dessoler un cheval pour la fourbure.*

FOURCHE. s. f. Instrument qui consiste en un long manche de bois terminé par deux ou trois branches ou pointes de bois, de fer, qui vont en s'écartant. *Fourche de bois. Fourche de fer. La fourche est d'un grand usage dans les travaux de l'agriculture. Fourche d'étable. Fourche à faner. Chasser des maraudeurs à coups de fourche.*

Fig. et fam., *Faire une chose à la fourche*, La faire négligemment ou grossièrement. *Panser des chevaux à la fourche. Cela est fait à la fourche.* On dit aussi, *Être traité à la fourche*, Être traité durement ou d'une manière humiliante. Ces phrases vieillissent.

Fig. et fam., *Prendre une fourche*, Chasser quelqu'un sans ménagement. *S'il ose revenir, prenez une fourche.*

Fourches patibulaires, Gibet à plusieurs piliers, élevé dans la campagne. *Les fourches patibulaires étaient une marque de haute justice.*

Fourches Caudines, Passage étroit et dangereux de la Campanie, près de l'ancienne Caudium, célèbre par l'affront que les Samnites y firent éprouver aux Romains, en les obligeant à passer sous le joug, l'an de Rome 433. Cette expression s'applique figurément A un général qui est obligé de faire une capitulation peu honorable, à un souverain qui fait un traité très désavantageux, et, en général, à toute personne qui subit des conditions humiliantes. *Il a rencontré là ses Fourches Caudines. Il passa sous les Fourches Caudines.*

Faire la fourche, une fourche, se dit D'une chose qui se divise en deux ou trois par l'extrémité, et principalement D'un chemin qui aboutit à deux ou à trois autres. *Ce chemin fait la fourche, fait une fourche à tel endroit.*

FOURCHER. v. n. Se partager, se diviser en deux ou trois par l'extrémité, en manière de fourche. *Si on coupe la tête de ces arbres, ils fourcheront. Un chemin qui fourche.* On l'emploie quelquefois avec le pronom personnel, dans le même sens. *Ses cheveux se fourchent, commencent à se fourcher.*

Fig., *Cette race, cette famille n'a point fourché*, Elle n'a formé qu'une seule branche.

Fig. et fam., *La langue lui a fourché*, se dit en parlant D'une personne qui, par méprise, a prononcé un mot pour un autre à peu près semblable.

Fourché, ée. part. passé. *Avoir les cheveux fourchés. Animaux qui ont les pieds fourchés.*

Pied fourché, Droit d'entrée levé autrefois, dans certaines villes, sur les bêtes qui ont le pied fendu, comme bœufs, moutons, cochons, etc.

En termes de Blason, *Croix fourchée*, Celle dont les branches sont terminées par trois pointes qui font deux angles rentrants.

FOURCHET. s. m. T. de Vétérinaire. Maladie qui attaque le pied du mouton. *L'opération du fourchet.*

FOURCHETTE. s. f. Ustensile de table, qui a deux, trois ou quatre pointes, ou dents par le bout, et dont on se sert pour prendre les viandes. *Manger avec la fourchette. Se servir de la fourchette. Fourchette de bois, de fer, d'étain, d'argent. Les dents d'une fourchette.*

Déjeuner à la fourchette, Déjeuner avec de la viande, des mets solides.

Fig. et fam., *C'est une belle fourchette*, C'est un beau mangeur.

Fourchette, se dit aussi d'Un instrument de même forme, mais plus long et plus gros, dont on se sert pour tirer la viande des grandes marmites.

Fourchette, se dit de plus d'Un instrument en forme d'Y dont les soldats se servaient autrefois pour appuyer leur mousquet en tirant. *Arquebuse, mousquet à fourchette.*

Il se dit également, dans certains Arts, d'Un instrument de même forme, qui sert à assujettir des cisailles.

Il se dit encore d'Un long morceau de bois à deux pointes de fer, qui est attaché

à la flèche d'un carrosse, et que l'on baisse pour empêcher que le carrosse ne vienne à reculer, quand il est sur une pente. *Abattre la fourchette.*

Il se dit en outre Du petit os divisé en deux branches, qui est entre les deux ailes d'une volaille.

Pop., *La fourchette de l'estomac*, Le brechet.

FOURCHETTE, en termes d'Art vétérinaire, se dit d'Un certain endroit du pied du cheval, qui est plus élevé que le dedans du pied, et qui finit au talon. *Un cheval blessé à la fourchette.*

FOURCHETTE, en termes de Lingère, signifie, Cette partie de la manchette qui garnit l'ouverture de la manche d'une chemise d'homme.

FOURCHON. s. m. Une des pointes de la fourche ou de la fourchette. *Fourche à trois fourchons. Fourchette à quatre fourchons.*

Il signifie aussi, L'endroit d'où sortent les branches d'un arbre.

FOURCHU, UE. adj. Qui se fourche, fourché. *Arbre fourchu. Barbe fourchue. Chemin fourchu.*

Fig. et fam., *Faire l'arbre fourchu*, Mettre la tête en bas et les pieds en haut écartés l'un de l'autre.

Menton fourchu, Menton qui est marqué, à son milieu, d'un léger sillon ou renfoncement. *Elle a le menton fourchu.*

Pied fourchu, Pied fendu des animaux ruminants. Dans cette expression, *fourchu* est synonyme de *fourché*. *Fourchu* se dit, dans la Mythologie, Du pied de certaines divinités champêtres, et chez les modernes il se dit Du pied du diable.

Fig. et fam., *Défiez-vous de cet homme, il a le pied fourchu*, Il est méchant, dangereux.

FOURGON. s. m. Espèce de charrette couverte dont on se sert ordinairement dans les armées et dans les voyages. *Mener un fourgon. Les fourgons sont ordinairement à quatre roues.*

FOURGON. s. m. Longue perche de bois garnie de fer par le bout, et servant à remuer, à arranger le bois et la braise dans le four.

Prov. et fig., *La pelle se moque du fourgon*, se dit Lorsqu'une personne se moque d'une autre qui aurait autant de sujet de se moquer d'elle.

FOURGONNER. v. n. Remuer avec le fourgon du four.

Il signifie aussi, Remuer le feu sans besoin avec les pincettes, et le déranger en le voulant accommoder. *Ne fourgonnez pas tant dans ce feu. Il ne fait que fourgonner.*

Il signifie, au figuré, Fouiller maladroitement en brouillant et en mettant tout sens dessus dessous. *Ne fourgonnez point dans ce coffre.* Il est familier dans les deux derniers sens.

FOURMI. s. f. Petit insecte qui vit en société, et qui fait ordinairement sa demeure sous terre. *Une grosse fourmi. Des fourmis noires. Des fourmis rouges. Fourmi ailée. On a cru autrefois que les fourmis faisaient leurs provisions en été pour l'hiver.*

Œufs de fourmi ou *de fourmis*, Les larves et les nymphes de la fourmi fauve dont on nourrit les perdreaux, les jeunes faisans.

Prov. et fig., *Se faire plus petit qu'une fourmi devant quelqu'un*, Se tenir dans un grand respect, dans une grande soumission devant lui.

Fig. et pop., *Avoir des fourmis dans quelque partie du corps*, Y éprouver des picotements. *J'ai des fourmis dans les jambes.*

Fig. et fam., *Avoir des œufs de fourmis sous les pieds*, se dit D'une personne qui ne peut rester en place, qui piétine sans cesse.

FOURMILIER. s. m. T. d'Hist. nat. Quadrupède de l'Amérique méridionale, qui se nourrit d'insectes et surtout de fourmis.

Il se dit également de Certains oiseaux des forêts de la Guyane, qui vivent de fourmis.

FOURMILIÈRE. s. f. Lieu où se retirent, où habitent les fourmis, et où elles pratiquent ordinairement des espèces de loges, de galeries et d'étages. *Une fourmilière au pied d'un chêne. Fourmilière en forme de cône. Fourmilière souterraine.*

Il se dit aussi de Toutes les fourmis qui habitent la même fourmilière. *La fourmilière fut bientôt en mouvement. Nous vîmes sortir toute la fourmilière.*

Il se dit figurément d'Une grande quantité de certains autres insectes ou animaux, et même d'Un grand nombre de personnes. *Une fourmilière de vers, de souris, de serpents, etc. Une fourmilière de peuple. Il y a une fourmilière de pauvres dans ce quartier.*

FOURMI-LION. s. m. T. d'Hist. nat. Voyez FORMICA-LEO.

FOURMILLEMENT. s. m. Picotement, comme si l'on sentait des fourmis courir sur la peau. *Sentir un fourmillement par tout le corps.*

FOURMILLER. v. n. Abonder. Il ne se dit guère au propre que De ce qui a vie et mouvement. *Ce pays fourmille de soldats. Ces rues fourmillent de peuple. Cette garenne fourmille de lapins.* On lui donne quelquefois pour sujet le nom des personnes ou des animaux qui sont en grand nombre. *Les solliciteurs fourmillent. Les vers fourmillent dans ce fromage.*

Il se dit, par extension, De certaines choses qui sont réunies en très grande quantité. *Cet ouvrage fourmille de fautes. Les erreurs, les fautes fourmillent dans cet ouvrage. Cette traduction fourmille de contresens.* On ne l'emploie guère que dans ces sortes de phrases.

FOURMILLER, se dit aussi D'un picotement entre cuir et chair qu'on sent quelquefois à la peau, et principalement aux pieds et aux mains. *Toute la main me fourmille.*

FOURNAGE. s. m. Ce que l'on paye au fournier pour la cuisson du pain.

FOURNAISE. s. f. Sorte de grand four. *Les trois enfants qui furent jetés dans la fournaise. Fournaise ardente.*

Par extension, il se dit d'Un feu très ardent. *Comment pouvez-vous tenir à cette fournaise?*

Cette chambre est une vraie fournaise, Elle est extrêmement chaude.

FOURNAISE, a le sens de Creuset, dans cette phrase figurée, et dans quelques phrases semblables : *La vertu s'éprouve et se perfectionne dans l'affliction, dans l'adversité, comme l'or, comme le métal dans la fournaise.*

FOURNEAU. s. m. Petite construction de maçonnerie ou de brique, soit portative, soit à demeure, et à plusieurs cavités, dans lesquelles on met du charbon, de la braise, pour cuire et chauffer les mets. On le dit également d'Un ustensile, ordinairement de terre ou de fer, qui sert au même usage, dans les petites cuisines. *Fourneau de cuisine. Grand, petit fourneau. Le foyer, la grille, le cendrier d'un fourneau. Mettre de la braise, du charbon dans le fourneau. Faire bouillir une marmite sur un fourneau. Allumer ses fourneaux. Fourneau de brique. Fourneau portatif. Fourneau de terre cuite, de fer. Marchand de fourneaux.*

Il se dit aussi de Certains vaisseaux, et de Certaines constructions de maçonnerie ou de brique, qui servent, dans les arts, à soumettre diverses substances à l'action du feu. *Fourneau d'apothicaire. Fourneau pour distiller. Fourneau de coupelle. Fourneau d'orfèvre. Fourneau d'affineur. Fourneau à réverbère. Fourneau de forge. Fourneau à vent. Fourneau à moufle. Etc.*

Haut fourneau, Fourneau destiné à fondre le minerai de fer à une haute température. Il se dit aussi de L'usine entière. *Il y a dans la Haute-Marne beaucoup de hauts fourneaux.*

FOURNEAU, signifie encore, Un grand four où l'on fond le verre. *Le fourneau d'une verrerie.*

Fourneau de mine ou simplement *Fourneau*, se dit d'Un creux fait en terre, et chargé de poudre, pour faire sauter un rocher, une muraille, ou quelque ouvrage de fortification. *Mettre le feu à un fourneau. Faire jouer un fourneau.*

Le fourneau d'une pipe, Cette partie évasée d'une pipe dans laquelle on fait brûler le tabac.

FOURNÉE. s. f. La quantité de pain qu'on fait cuire ou qu'on peut faire cuire à la fois dans un four. *Fournée de pain. La première, la seconde fournée. Demi-fournée. Fournée complète.*

Il se dit aussi en parlant D'autres choses que l'on expose à l'action de la chaleur dans les fours. *Une fournée de faïence. Une fournée de chaux. Une fournée de tuiles.*

Prov., fig. et pop., *Prendre un pain sur la fournée*, se dit D'un homme qui, sur la foi du mariage, a commerce avec la femme qu'il doit épouser.

FOURNÉE, se dit quelquefois, figurément et familièrement, d'Un certain nombre de personnes qui sont nommées à la fois aux mêmes fonctions, etc. *Il ne sera pas de cette fournée. On annonce une nouvelle fournée pour le mois prochain.*

Il se dit aussi d'Un certain nombre de personnes qui sont jugées ou exécutées ensemble. *Les suspects étaient jugés par fournées.*

FOURNIER, IÈRE. s. Celui, celle qui tient un four public, et qui y fait cuire le pain. *Le fournier du village. La fournière.*

FOURNIER, se disait autrefois, au Jeu de billard, de Celui qui faisait passer sa bille sous l'archet ou la passe, par le côté du but. *Vous êtes fournier, il faut repasser.*

FOURNIL. s. m. (On ne prononce point l'L) Le lieu où est le four et où l'on pétrit la pâte. *Il est au fournil.*

FOURNIMENT. s. m. Il se disait d'Une sorte d'étui dont les mousquetaires à pied se servaient, dans le XVII[e] siècle, pour mettre leur poudre, et qui était également à l'usage des chasseurs.

Il se dit de Certains objets d'équipement à l'usage de chaque soldat, et particulièrement de la buffleterie. *Nettoyer son fourniment.*

FOURNIR. v. a. Pourvoir, approvisionner. On y joint souvent une idée d'habitude. *Fournir l'armée de blé. Fournir de vivres. Ce marchand avait fourni cette maison de vin, de bois. C'est lui qui fournit cette*

maison. Neutralement, *C'est lui qui fournit dans cette maison.* On l'emploie souvent avec le pronom personnel. *Se fournir des choses nécessaires. Il se fournit d'ordinaire chez ce marchand.*

Il signifie particulièrement, Garnir. *Fournir une maison de meubles. Fournir un magasin de toutes les marchandises nécessaires. Fournir un étui de toutes ses pièces.*

Il signifie aussi, Livrer, donner, procurer, faire avoir. *Fournir du blé à l'armée. C'est lui qui fournit le pain, la viande, etc. Un ouvrier qui s'oblige de fournir les matériaux. Fournir des armes. Fournir de l'argent à quelqu'un. Je fournirai les fonds nécessaires. Il est juste de lui rendre ce qu'il a fourni pour vous. Les légumes fournissent une nourriture saine et rafraîchissante. L'huile que fournissent les graines de colza.*

Il s'emploie figurément dans le même sens. *Ce livre m'a fourni plusieurs autorités. Fournir des idées. Fournir des raisons. Il a promis de me fournir des renseignements. Je vous en fournirai les moyens. Cela peut nous fournir quelque lumière. Fournir un aliment à la curiosité publique. Fournir matière à des conjectures.*

En Jurispr., *Fournir et faire valoir une dette, une rente que l'on a transportée à quelqu'un,* Garantir la dette, la rente, et la payer soi-même, au cas que le véritable débiteur devienne insolvable.

FOURNIR, signifie particulièrement, Produire, exposer, établir, surtout en termes de Pratique et d'Administration. *Fournir ses défenses, ses griefs. Il n'a pas fourni toutes ses pièces. J'en fournirai la preuve quand on le voudra. Il n'a pas encore fourni ses comptes.*

En termes d'Escrime, *Fournir à quelqu'un un coup d'épée,* Lui donner un bon coup d'épée.

FOURNIR, signifie aussi, Achever, parfaire. *Il faut encore soixante francs, pour fournir la somme entière.* Dans cette acception, il a vieilli.

En termes de Manège, *Fournir la carrière,* La parcourir tout entière. *Ce cheval a bien fourni la carrière.*

Fig., *Il a bien fourni sa carrière,* Il a vécu avec honneur et avec estime jusqu'à la fin.

FOURNIR, signifie aussi neutralement, Subvenir, contribuer en tout ou en partie. *Fournir à la dépense. Fournir aux frais. Fournir à l'appointement, aux appointements.*

Il signifie encore, Suffire. *Il n'y peut fournir. On ne saurait fournir à tout.*

FOURNI, IE. part. passé. *Être abondamment fourni de tout. Une boutique bien fournie. Une table bien fournie. Une bibliothèque bien fournie.*

Lance fournie, s'est dit d'Un homme d'armes ayant tout son accompagnement, qui consistait en un certain nombre de soldats, de valets et de chevaux.

FOURNI, se dit quelquefois, adjectivement, De ce qui est épais, touffu. *Un bois bien fourni. Une barbe, une chevelure bien fournie.*

FOURNISSEMENT. s. m. T. de Commerce. Fonds que chaque associé doit mettre dans une société. *Compte de fournissement.*

Il se dit aussi, en Jurisprudence, Des choses qui, dans un partage, doivent être respectivement comptées entre les copartageants, en dépense ou en recette, en rapports et retours. *Procéder à la composition des lots et aux fournissements.*

FOURNISSEUR. s. m. Celui qui entreprend de faire la fourniture de quelque marchandise, de quelque denrée. *Les fournisseurs des troupes. Fournisseur général de l'armée. Un tel est son fournisseur.*

FOURNITURE. s. f. Provision fournie ou à fournir. On le dit aussi de L'action même de fournir, d'approvisionner. *Fourniture de blé, de vin, de bois, etc. Ce marchand fait les fournitures de telle maison. Il y a encore assez de blé, de vin et d'huile pour ma fourniture. La fourniture de l'armée. Entreprendre une fourniture. Faire une fourniture. Il est chargé de cette fourniture.*

Il se dit quelquefois, dans le Commerce, de Ce qu'on livre, de ce qu'on donne. *Ce banquier a fait depuis peu une grosse fourniture d'argent en Italie.* Ce sens vieillit.

Il se dit aussi de Ce que les tailleurs, tapissiers, et autres semblables artisans, ont coutume de fournir en employant l'étoffe, la matière principale. *Le tailleur veut tant pour ses fournitures. Le tapissier a pris tant pour façon et fourniture.*

Il signifie encore, Les petites herbes dont on accompagne les salades. *La fourniture de cette salade est excellente.*

FOURRAGE. s. m. coll. La paille, le foin et toute autre espèce d'herbe qu'on donne pour nourriture aux bestiaux, aux chevaux, etc., lorsqu'on ne les fait point paître. *Donner du fourrage au bétail. Ils ne nourrissent leurs vaches que de fourrage. Provision de fourrage. Fourrage vert. Fourrage sec. De bon, de mauvais fourrage. Cette plante donne un très bon fourrage; on la cultive comme fourrage, pour le fourrage. Les diverses qualités de fourrage. Du beurre qui sent le fourrage. Ration de fourrage.*

Il se dit particulièrement, de L'herbe qu'on coupe et qu'on amasse, à l'armée, pour la nourriture des chevaux. *Une trousse de fourrage. Un pays abondant en fourrage. Faire provision de fourrage. L'armée manquait de fourrage.*

Mettre de la cavalerie en quartier de fourrage, L'établir dans un quartier, dans un pays où il y a abondance de fourrage.

FOURRAGE, se dit, Par extension, de L'action même de couper le fourrage. *Ordonner un fourrage général. On fit un grand fourrage en présence des ennemis. Il fut tué au fourrage. Envoyer au fourrage. Aller au fourrage. Faire un bon fourrage. Revenir du fourrage.*

Il se dit également Des troupes commandées, tant pour faire le fourrage que pour le soutenir. *L'officier qui commandait le fourrage. Les ennemis attaquèrent le fourrage.*

FOURRAGE, en termes d'Artillerie, se dit Du foin ou de l'herbe dont on sert pour bourrer le canon, etc.

FOURRAGER. v. n. Couper et amasser du fourrage. Il se dit principalement en termes de Guerre. *Fourrager dans un champ, dans un village. L'armée a fourragé dans ce pays-là. On était contraint d'aller fourrager bien loin. Fourrager au vert. Fourrager au sec.*

Fig. et fam., *C'est un homme qui va fourrageant dans tous les livres,* se dit D'un compilateur, ou D'un plagiaire.

FOURRAGER, s'emploie aussi comme verbe actif, dans le sens de Ravager. *Fourrager tout un pays. Le troupeau a fourragé cette pièce de blé. Les lapins ont fourragé mon jardin.*

Fam., *Fourrager des papiers, dans des papiers,* Les mettre en désordre.

FOURRAGÉ, ÉE. part. passé.

FOURRAGÈRE. adj. f. T. d'Agricult. Il se dit Des plantes propres à être employées comme fourrage. *Plantes fourragères.* Il se dit aussi De la culture de ces plantes. *Culture fourragère.*

FOURRAGEUR. s. m. Celui qui va au fourrage. *Soutenir les fourrageurs. Enlever des fourrageurs. Les ennemis tombèrent sur les fourrageurs.*

FOURRÉ. s. m. Endroit d'un bois, d'un bosquet, etc., où il y a un assemblage épais d'arbrisseaux, d'arbustes, de broussailles. *Entrer, pénétrer dans le fourré d'un bois,* ou absolument, *dans le fourré. Se réfugier, se cacher dans un fourré.*

FOURREAU. s. m. Gaine, étui, enveloppe. *Fourreau de velours. Fourreau de cuir. Fourreau d'épée. Le bout du fourreau. Tirer l'épée hors du fourreau. Tirer l'épée du fourreau. Fourreau de baïonnette. Fourreau de parapluie. Fourreau de siège. Fourreau de chaise. Fourreau de pistolet.*

Faux fourreau, Sorte de fourreau dont on couvre le véritable fourreau d'une épée, d'un pistolet, etc., pour le garantir de la poussière ou de la pluie.

Fig., *Tirer l'épée du fourreau,* Commencer les hostilités. *Remettre l'épée au fourreau,* Faire la paix. *Jeter le fourreau,* Ne plus se laisser le moyen de reculer, de revenir à des propositions pacifiques; et aussi, Pousser la guerre à outrance.

Prov. et fig., *L'épée, la lame use le fourreau,* se dit Des personnes en qui une grande activité d'âme ou d'esprit altère la santé.

FOURREAU, se dit aussi de Certaines robes d'enfant.

Il se dit encore de La peau qui couvre le membre génital d'un cheval. *Un cheval qui a mal au fourreau.*

FOURRER. v. a. Introduire, faire entrer, placer en quelque endroit, mettre parmi d'autres choses. *Fourrer les bras dans le lit. Fourrer la main dans sa poche. Fourrer son bras dans un trou. Cette étoffe, cette tapisserie est toute perdue, il y a des trous à y fourrer la main. Elle lui fourre de gros morceaux dans la bouche. Il lui a fourré son épée dans le ventre. Il s'est fourré une écharde, une épine dans le doigt. Fourrez cela dans votre cassette. Fourrez vite cela dans votre poche. Il aura fourré cela dans un coin. Fourrez ce livre avec les autres.* On l'emploie souvent avec le pronom personnel. *Où s'est-il donc fourré? Se fourrer sous un lit. Le lièvre s'était fourré dans un trou.*

Fig. et pop., *Fourrer tout dans son ventre,* Dépenser, dissiper tout ce qu'on a, pour satisfaire sa gourmandise.

Fig. et fam., *Fourrer son nez où l'on n'a que faire,* Se mêler indiscrètement de quelque chose. On dit dans un sens analogue, *Fourrer son nez partout.*

Fig. et fam., *Chercher quelque trou à se fourrer,* se dit De celui qui cherche quelque emploi, quelque condition, et qui a peine à en trouver.

Fig. et fam., *Ne savoir où se fourrer,* Ne savoir où se cacher, ne savoir comment se dérober à la confusion qu'on éprouve. *Il est si honteux de ce qu'il vient de dire, qu'il ne sait où se fourrer.*

Fig. et fam., *Fourrer quelque chose dans l'esprit, dans la tête de quelqu'un,* Parvenir à lui faire comprendre quelque chose. *Il est si stupide, si hébété, qu'on ne saurait*

lui rien fourrer dans la tête, dans l'esprit. On eut bien de la peine à lui fourrer dans la tête qu'il fallait... Cela signifie aussi, Faire croire une chose à quelqu'un, la lui persuader, la lui mettre dans la tête. *Qui a pu lui fourrer cette sotte idée dans l'esprit? Vous vous fourrez dans la tête mille chimères, mille choses qui ne sont pas.* On dit de même, avec le pronom personnel, qu'*Une idée, une erreur, etc., s'est fourrée dans l'esprit, dans la tête de quelqu'un.*

Fourrer, signifie, par extension, Donner avec excès et sans réflexion. *Elle gâte cet enfant, elle lui fourre toujours à manger. Cette mère fourre toujours en cachette de l'argent à son fils.*

Fourrer, signifie aussi figurément, Insérer hors de propos. *Fourrer quelque chose dans son discours. Il a fait un livre où il a fourré tout ce qu'il savait. Il fourre toujours du latin dans ses plaidoyers, des proverbes dans la conversation.*

Il signifie encore figurément, Introduire quelqu'un dans une maison, dans une société, etc.; ou Le faire entrer, l'engager dans une affaire. On le prend ordinairement en mauvaise part. *Je ne sais qui l'a fourré dans cette maison, dans cette affaire.*

Il s'emploie, dans ce dernier sens, avec le pronom personnel. *Il se fourre partout. Il se fourre à la cour. Il se fourre dans toutes les compagnies. Il est allé se fourrer dans une société de gens qui le tromperont. Je ne sais comment il s'est fourré dans cette affaire. Il a commencé à se fourrer dans les affaires de finance. Il s'est fourré dans cette querelle, dans cette affaire jusqu'au cou, jusqu'aux oreilles. Il s'y est fourré bien avant. Où me suis-je fourré? Se fourrer dans l'embarras.*

Dans toutes les acceptions qui précèdent, ce verbe est familier.

Fourrer, signifie en outre, Garnir, doubler de peau avec le poil. *Fourrer une robe de martre. Fourrer d'hermine. Fourrer de petit-gris.*

Il signifie aussi, avec le pronom personnel, Se vêtir chaudement. *Il s'est bien fourré. Il faut se bien fourrer en hiver.*

Fourré, ée. part. passé. *Habit fourré. Gants fourrés. Redingote fourrée. Manteau fourré. Fourré d'hermine, de petit-gris.*

Langues fourrées, Langues de bœuf, de cochon, de mouton, recouvertes d'une autre peau que la leur, et avec laquelle on les fait cuire. *Acheter une langue fourrée.*

Médaille, pièce de monnaie fourrée, Médaille, pièce de monnaie dont le dessus est d'or ou d'argent, et le dedans d'un métal inférieur. *Cette pièce d'or, d'argent est fourrée.* On dit maintenant, *Médaille plaquée.*

Botte de paille, botte de foin fourrée, Botte dans laquelle, parmi de bonne paille ou de bon foin, on a mêlé de la paille ou du foin de moindre qualité.

En termes d'Escrime, *Coup fourré,* se dit Quand chacun des deux adversaires donne un coup et en reçoit un en même temps. On le dit, figurément et familièrement, Des mauvais offices que deux personnes se rendent mutuellement et en même temps. *Ils ont fait un coup fourré.*

Fig. et fam., *Porter un coup fourré,* Rendre en secret un mauvais office à quelqu'un.

Fig. et fam., *Paix fourrée,* Fausse paix, faite de mauvaise foi par les deux parties, chacune ayant intention de la rompre, lorsqu'elle le croira utile à ses intérêts.

Pays fourré, Pays rempli de bois, de haies, etc. *L'armée se trouvait dans un pays fourré.*

Bois fourré, Bois qui est fort garni de broussailles et d'épines. Voyez Fourré, substantif.

Prov. et fig., *Un innocent fourré de malice,* se dit d'Un homme qui est malicieux, et qui feint d'être simple et bon.

FOURREUR. s. m. Marchand pelletier, artisan qui travaille en pelleterie. *Marchand fourreur. La boutique d'un fourreur.*

FOURRIER. s. m. Le sous-officier d'une compagnie, qui est principalement chargé de pourvoir au logement des soldats quand ils passent dans quelque ville, et de répartir entre les escouades les vivres, les effets d'équipement, etc. *Le fourrier de la compagnie. Le grade de fourrier. Sergent fourrier. Maréchal des logis fourrier.*

Il se disait d'Un officier qui servait sous un maréchal des logis, et dont la fonction était de marquer le logement de ceux qui suivaient la cour. *Les fourriers de la maison du roi, de la cour. Les fourriers ont fait le logement, ont fait, ont marqué des logements.*

FOURRIÈRE. s. f. Bâtiment dans l'arrière-cour d'une grande maison où l'on renferme le bois de chauffage, le charbon, etc. *Il faut prendre ce bois dans la fourrière.*

Il se disait de L'office qui fournissait le bois pour le chauffage de la maison du roi et des princes. *La fourrière a fourni tant de bois. Chef de fourrière. Garçon de fourrière.*

Fourrière, s'emploie en termes de Jurisprudence, dans cette expression, *Mettre un cheval, une vache, etc., en fourrière,* Saisir un cheval, une vache, etc., pour cause de dégât, pour contravention, ou pour dette, et les mettre dans une écurie, dans une étable, où ils sont nourris, à tant par jour, aux dépens de celui à qui ils appartiennent, jusqu'à la réparation du dommage, jusqu'au payement de l'amende, ou jusqu'à ce qu'on les vende. *Les chevaux de ce charretier ont été mis en fourrière.* On dit de même qu'*Un cheval,* qu'*une vache est en fourrière.*

Il se dit aussi, Du lieu de dépôt où la police a le droit de faire conduire les animaux qui vivent à l'abandon, les voitures délaissées sans cocher sur la voie publique, etc. *Mettre un chien dans la fourrière.*

FOURRURE. s. f. Peau de certains animaux, précieuse par la couleur, la longueur, l'épaisseur du poil, et dont on se sert pour doubler, garnir ou orner les robes, les habits, etc. : on en fait aussi des manchons, des bonnets, etc. *Une belle fourrure. Fourrure de martre zibeline, de petit-gris, d'hermine, de renard de Sibérie. Les belles fourrures viennent du Nord.*

Il se dit également d'Une robe fourrée, ou garnie, ou ornée de fourrures. *La fourrure d'un président. La fourrure d'un docteur.*

Il signifie, en termes de Blason, Un fond de fourrure qui est ou d'hermine ou de vair. *On ne met point fourrure sur fourrure.*

FOURVOIEMENT. s. m. (On prononce *Fourvoiment.*) Erreur de celui qui s'égare de son chemin. *Au point du jour ils s'aperçurent de leur fourvoiement.*

Il se dit aussi figurément. *Il est rare que l'on revienne d'un long fourvoiement. Il est tombé dans un étrange fourvoiement.* Ce mot est peu usité.

FOURVOYER. v. a. (Il se conjugue comme *Employer.*) Égarer, détourner du chemin. *Ce guide nous a fourvoyés.*

Il se dit aussi figurément. *Les mauvais exemples l'ont fourvoyé.*

Il s'emploie avec le pronom personnel, dans l'un et l'autre sens. *La nuit est cause qu'ils se sont fourvoyés. Plus on suit ses passions, plus on se fourvoie.* Avec ellipse du pronom, *Faire fourvoyer quelqu'un,* Faire qu'il se fourvoie. *Ces diverses routes les ont fait fourvoyer.*

Il se dit, particulièrement, De méprises grossières. *L'auteur de cet écrit s'est étrangement fourvoyé.* Ce verbe est familier.

Fourvoyé, ée. part. passé.

FOUTEAU. s. m. C'est un des noms vulgaires de l'arbre qu'on appelle plus ordinairement *Hêtre.*

FOUTELAIE. s. f. Lieu planté de fouteaux ou de hêtres.

FOY

FOYER. s. m. Âtre, lieu où se fait le feu. *Ôter la cendre du foyer.*

Fig. et fam., *Aimer à garder son foyer,* Aimer le repos, et mener une vie retirée.

Le foyer d'un fourneau, La partie d'un fourneau où se place le feu, et dont le fond est garni d'une petite grille à travers laquelle la cendre tombe.

Foyer, se dit aussi de La dalle de pierre ou de marbre que l'on met au devant d'une cheminée, pour éloigner du feu le plancher et les parquets.

Il se dit quelquefois par extension, du Feu qui brûle dans le foyer. *Il se réchauffa au foyer qu'on venait d'allumer.*

Foyer, signifie, dans un Théâtre, La salle commune où se rassemblent les acteurs, et Celle où les spectateurs peuvent se rendre pour passer le temps des entr'actes, pour converser et pour se chauffer. *Le foyer des acteurs. Le foyer du public. Le foyer de ce théâtre est fort beau. Entrer au foyer. Je n'ai point vu la pièce, je suis resté au foyer.*

Il se dit quelquefois figurément, surtout au pluriel, pour Maison, demeure, pays natal. *Le foyer domestique. Combattre pour ses foyers. Il a revu ses paisibles foyers. Rentrer dans ses foyers.*

Foyer, en termes de Physique, se dit de L'endroit où se réunissent les directions des rayons lumineux qui, partant d'un même point, sont réfléchis ou réfractés par des surfaces courbes. *La chaleur des rayons réfléchis par un miroir sphérique concave se concentre à son foyer. Faire brûler un corps en le plaçant au foyer d'un miroir ardent, d'un verre convexe sur lequel tombent les rayons solaires.* Par extension de ce même sens, on appelle *Foyer,* dans les courbes, Certains points où la concentration des rayons lumineux peut s'opérer d'une manière absolument rigoureuse. *Foyer de l'ellipse, de la parabole.*

Foyer de lumière, Le point d'où part, d'où rayonne une lumière plus ou moins vive. *Un foyer de lumière très éclatant.* On dit de même, *Foyer de chaleur,* Le point d'où rayonne la chaleur.

Fig., *Le foyer d'une maladie,* Le siège principal d'une maladie. *Foyer purulent,* L'endroit où se forme le pus dans les abcès. *Le foyer d'une maladie contagieuse,* Le lieu où elle exerce le plus de ravages, le lieu où elle se manifeste d'abord, et d'où elle se répand au loin. On dit dans un sens analogue, *Le foyer de la rébellion, de la sédition, etc.*

Fig., *Cette ville est le foyer des lumières*, Les arts et les sciences y fleurissent plus que partout ailleurs.

FRA

FRAC. s. m. Habit d'homme qui ne couvre par devant que la poitrine, et qui se termine par derrière en deux longues basques plus ou moins étroites.

FRACAS. s. m. Rupture ou fracture avec bruit et violence. *Horrible fracas. Épouvantable fracas. Le vent a fait un grand fracas dans cette forêt. Le tonnerre est tombé sur une église, et y a fait un grand fracas.*

Il se dit, par extension, de Tout bruit semblable à celui d'une chose qui se fracasse. *Le fracas du tonnerre. Le fracas des armes. Un torrent qui roule ses eaux avec fracas.*

Il se dit également de Tout ce qui se fait avec tumulte, avec désordre et grand bruit. *Quel fracas dans cette maison, dans cette assemblée! Ils firent leur entrée dans l'hôtel avec beaucoup de fracas. Ces plaisirs bruyants dont le fracas étourdit. Le fracas du monde.*

En termes de Peinture, *Il y a du fracas, un grand fracas dans ce tableau, dans cette composition*, se dit en parlant D'un tableau qui frappe et fatigue la vue par la multitude et la confusion des objets, par le trop grand éclat des couleurs, etc.

FRACAS, se dit figurément en parlant Des personnes qui cherchent et qui obtiennent une sorte de vogue, qui font du bruit dans le monde. *Ce prédicateur fait fracas. Cette beauté fait du fracas dans le monde. Les hommes vains aiment le fracas.*

Il se dit aussi en parlant Des choses qui excitent l'attention du public, qui font scandale. *Ce livre fait fracas. La querelle de ces deux écrivains fait fracas. Cet article de journal cause bien du fracas, un grand fracas.* Dans ce sens, il se prend le plus souvent en mauvaise part.

FRACASSER. v. a. Briser, rompre en plusieurs pièces. *Un éclat de bombe lui fracassa la jambe. Il s'est fracassé le bras en tombant. Il a fracassé toutes les porcelaines, toutes les glaces.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Toutes ces porcelaines se sont fracassées pendant le transport.*

FRACASSÉ, ÉE. part. passé.

FRACTION. s. f. Action par laquelle on rompt, on divise. En ce sens, il n'est usité que dans certaines phrases consacrées. *Les pèlerins d'Emmaüs connurent Notre-Seigneur à la fraction du pain. Le corps de* JÉSUS-CHRIST *n'est point rompu par la fraction de l'hostie.*

Il signifie quelquefois, Portion, partie. *Le sou était une fraction de la livre. Les opposants ne formaient qu'une très petite fraction de l'assemblée.*

Il se dit particulièrement, en Arithmétique, Des quantités qui contiennent un certain nombre de parties de l'unité, et dont l'expression est généralement formée de deux termes, l'un, appelé *Numérateur*, exprimant le nombre des parties d'unité, et l'autre, appelé *Dénominateur*, indiquant combien il faudrait de ces parties pour former l'unité entière. *Un demi* ($\frac{1}{2}$), *deux tiers* ($\frac{2}{3}$), *trois quarts* ($\frac{3}{4}$), *sont des fractions. Le calcul des fractions. Réduire plusieurs fractions au même dénominateur.*

Fraction décimale, Fraction exprimée en parties décimales de l'unité, comme des dixièmes, des centièmes, des millièmes, etc., lesquels s'écrivent à la droite des unités simples selon leur rang de subdivision, en les séparant de ces unités par une virgule, pour indiquer où les subdivisions fractionnaires commencent. *Les fractions décimales cinq dixièmes* (0,5) *et cinquante centièmes* (0,50) *répondent à un demi* ($\frac{1}{2}$).

Fraction continue, Espèce de fraction dont le dénominateur est composé d'un nombre entier et d'une autre fraction qui a également pour dénominateur un entier et une fraction, et ainsi de suite.

FRACTIONNAIRE. adj. des deux genres. T. d'Arithm. Il se dit De tout nombre, entier ou non, qui est actuellement présenté sous la forme d'une fraction, comme $\frac{16}{8}$, qui vaut deux unités ; $\frac{19}{8}$, qui vaut deux unités plus $\frac{3}{8}$; $\frac{1}{10}$, qui vaut seulement la dixième partie d'une unité. *Nombre, expression fractionnaire.*

FRACTIONNEMENT. s. m. Action de fractionner, ou Le résultat de cette action.

FRACTIONNER. v. a. Réduire en fractions, en petites parties.

FRACTIONNÉ, ÉE. part. passé.

FRACTURE. s. f. Rupture avec effort. *Fracture des portes.*

Il signifie particulièrement, en termes de Chirurgie, Solution de continuité, ou division faite subitement dans les os ou les cartilages durs, par la violence de quelque cause externe. *Le traitement des fractures. Réduire une fracture.*

FRACTURER. v. a. T. de Chirur. Briser, casser. *Fracturer l'avant-bras. Fracturer le crâne.* Avec le pronom personnel, *L'os se fractura en plusieurs endroits.*

FRACTURÉ, ÉE. part. passé. *Un os fracturé. Un membre fracturé.*

FRAGILE. adj. des deux genres. Aisé à rompre, sujet à se casser. *Fragile comme le verre, comme du verre. Un vase fragile. La porcelaine est belle, mais elle est fragile.*

Il signifie au figuré, Qui n'est pas solidement établi, qui peut aisément être détruit. *Fortune fragile. Biens fragiles. Les grandeurs de ce monde sont des biens fragiles.*

Il signifie aussi figurément, Sujet à tomber en faute. *La nature est fragile. Esprit fragile. La chair est fragile. Sexe fragile.*

FRAGILITÉ. s. f. Disposition à être facilement cassé, brisé. *La fragilité du verre. La fragilité de la porcelaine.*

Il signifie au figuré, Instabilité. *La fragilité des choses humaines. La fragilité de sa fortune.*

Il signifie encore figurément, Facilité à tomber en faute. *La fragilité de notre nature. La fragilité humaine. Les péchés de fragilité.*

FRAGMENT. s. m. Morceau de quelque chose qui a été cassé, brisé. Il se dit surtout en termes de Chirurgie, ou en parlant De choses considérables par leur prix, par leur rareté. *Les fragments d'un os. Les fragments d'un vase précieux, d'une statue antique, d'une colonne, d'une inscription.*

Il se dit figurément d'Une petite partie qui est restée d'un livre, d'un traité, d'un ouvrage. *Les fragments d'un poème. Les fragments de Salluste, d'Ennius, etc. On n'a retrouvé que quelques fragments du grand ouvrage qu'il avait promis.*

Il signifie également, Morceau d'un livre, d'un ouvrage qui n'est point encore terminé, ou qui n'a pu l'être. *Il n'a laissé qu'un fragment du livre qu'il voulait faire. Publier des fragments. Fragments historiques, philosophiques, poétiques, etc.*

FRAGMENTAIRE. adj. des deux genres. Qui est par fragments, qui est divisé par fragments.

FRAGON. s. m. T. de Botan. Genre de plantes dont l'espèce la plus répandue est connue sous le nom de *Petit houx*.

FRAI. s. m. Action de frayer. Il se dit de L'action propre aux poissons pour la multiplication de leur espèce. *Durant le frai les poissons sont maigres. Le temps du frai.*

Il se dit aussi Des œufs de poisson mêlés avec ce qui les rend féconds. *Du frai de carpes, de tanches, de grenouilles, etc.*

Il signifie encore, Le petit poisson. *Ce n'est que du frai, il faut le remettre dans l'étang. Mettre du frai au bout de la ligne, pour servir d'appât.*

FRAI, signifie en outre, L'altération, la diminution de poids que l'usage et le frottement apportent à la monnaie. *Cette pièce a beaucoup perdu par le frai.*

FRAÎCHEMENT. adv. Avec un frais agréable. *Marcher la nuit pour aller fraîchement. Être logé fraîchement.*

Il se dit aussi pour Froidement, au figuré. *Nous sommes un peu fraîchement ensemble. Accueillir fraîchement quelqu'un.* Ce sens ne s'emploie plus que par plaisanterie, pour adoucir l'idée que réveille le mot *Froidement.*

Il signifie encore, Récemment, depuis peu. *J'ai reçu fraîchement de ses nouvelles. Tout fraîchement arrivé.* Ce sens et le précédent sont familiers.

FRAÎCHEUR. s. f. Froid doux et modéré, qui tempère la chaleur de l'atmosphère, et qui cause une sensation agréable. *La fraîcheur du temps, de l'air. La fraîcheur de la nuit, des matinées. La fraîcheur des bois. Une fraîcheur délicieuse. La fraîcheur du printemps. Marcher à la fraîcheur.* On dit de même : *La fraîcheur de l'eau, d'une boisson, etc. La fraîcheur du marbre, etc.*

Il signifie quelquefois, Froidure, froid. *La fraîcheur du soir est perfide dans cette saison. Il fait quelquefois des fraîcheurs qui nuisent à la vigne.*

Il se dit, par extension, d'Une douleur causée par un froid humide. *Gagner, avoir une fraîcheur. Cela cause des fraîcheurs. Ce n'est point un rhumatisme, ce n'est qu'une fraîcheur.*

FRAÎCHEUR, se dit, figurément, Du lustre, du brillant, de l'éclat agréable des fleurs, du teint, des couleurs, etc. *La fraîcheur des fleurs. Cette rose a perdu sa fraîcheur. La fraîcheur du teint. La fraîcheur de la jeunesse, du jeune âge. Cette femme a un reste de fraîcheur, a encore de la fraîcheur. La fraîcheur du coloris, dans un tableau. Ces peintures ont conservé toute leur fraîcheur. La fraîcheur d'un costume neuf, d'une décoration nouvelle, etc.*

Fig., *La fraîcheur des pensées, de l'imagination, du style*, se dit D'un certain caractère de grâce naturelle dans les conceptions de l'esprit.

FRAÎCHEUR, en termes de Marine, se dit d'Un vent très faible qui suit ou qui précède le calme. *Voilà un peu de fraîcheur. La brise est finie, il n'y a plus qu'une légère fraîcheur.*

FRAÎCHIR. v. n. T. de Marine. Il se dit Du vent qui devient plus fort. *Le vent fraîchit.* On dit aussi, impersonnellement, *Il fraîchit, il commence à fraîchir.*

FRAIRIE. s. f. Partie de divertissement et de bonne chère. *Être d'une frairie. Faire frairie. Être en frairie.* Il est familier.

Il se dit, dans quelques provinces de la

France, Des fêtes de village. *C'est aujourd'hui la frairie dans tel endroit. Aller à la frairie.*

FRAIS, AICHE. adj. Médiocrement froid, plus froid que chaud, et propre à tempérer une trop grande chaleur. *Un vent frais. Une matinée fraîche. Nuit fraîche. Temps frais. Il fait un petit air frais. Eau fraîche. Boire du vin frais,* ou adverbialement, *Boire frais. Avoir les mains fraîches. Cette cave est très fraîche. Ombrage frais. La terre est bien fraîche en cet endroit.*

Il se prend aussi pour Froid. *Au printemps les matinées sont encore fraîches. En automne les matinées commencent à être fraîches.*

Des vêtements frais, Des vêtements qui ne tiennent pas chaud. *Les vêtements de coutil sont frais.*

En termes de Marine, *Vent frais,* Vent médiocrement fort, et bon pour faire route. *Nous partîmes par un vent frais.* On dit de même, *Une brise fraîche.* On exprime aussi les différentes forces du vent, en ajoutant à *Frais* une épithète qui les distingue. *Il vente beau frais, bon frais, grand frais, etc.*

FRAIS, signifie aussi, Récent, et se dit De ce qui est nouvellement produit, nouvellement cueilli, nouvellement arrivé, nouvellement fait, etc. *Un œuf frais. Du pain frais. Des figues fraîches. Donner de l'herbe fraîche à un cheval. De la marée fraîche. Du poisson frais. Ce beurre est bien frais. Les traces en sont encore toutes fraîches. Quand une plaie est encore fraîche. L'encre est encore fraîche sur le papier,* Elle est à peine séchée. *L'écriture est fraîche,* Elle est récente.

Il s'emploie figurément, dans le même sens. *Des lettres fraîches. Des nouvelles fraîches. De fraîche date. Pendant que j'en ai la mémoire fraîche, toute fraîche.*

Fig., *La plaie est encore fraîche, toute fraîche,* L'affliction est encore toute récente.

Fig., *Être frais de quelque chose,* En avoir la mémoire récente. *Je suis tout frais de cette lecture. Il était encore tout frais de ses leçons, de ses exercices, de sa philosophie.* On dit à peu près de même, *Il est encore tout frais du collège,* Il ne fait que d'en sortir.

FRAIS, signifie aussi, Qui n'a point été salé, fumé, etc. *Du beurre frais. Du saumon frais. De la morue fraîche. Du porc frais. Des harengs frais.*

Il se dit encore Des choses sujettes à se sécher ou à se corrompre, lorsqu'elles n'ont point encore souffert d'altération, malgré le laps de temps. *Ces herbes sont encore fraîches, quoique cueillies depuis plusieurs jours. Le pain de seigle se conserve longtemps frais. Ce poisson est encore très frais. Les œufs que l'on conserve par ce procédé sont aussi frais au bout de six mois que le jour où ils ont été pondus.*

Il se dit quelquefois figurément, dans le même sens. *Quoique la chose ait eu lieu il y a longtemps, j'en ai le souvenir très frais.*

FRAIS, signifie en outre, qui a de la fraîcheur, de l'éclat, du lustre, etc., et se dit Des fleurs, du teint, des couleurs, des étoffes, etc. *Mettre des fleurs dans un vase avec de l'eau, pour les tenir fraîches. Avoir le teint frais, le visage frais. Cette jeune personne est fraîche comme une rose. Une bouche fraîche. Des lèvres fraîches et vermeilles. Ces couleurs sont encore très fraîches. Elle avait un costume très frais et du meilleur goût.* En Peinture, *Coloris frais.*

Être frais, en parlant Des personnes, signifie quelquefois, Avoir bon visage, avoir un air de vigueur, de santé. *Être frais et gaillard. Ce vieillard est encore très frais. Je ne vous ai jamais vu si frais.* On le dit aussi, figurément, populairement et par moquerie, De quelqu'un à qui il est arrivé un accident, ou qui en est menacé. *Vous avez perdu tout votre argent au jeu; vous voilà frais. Si votre père vient à savoir vos fredaines, vous êtes frais. Tu as fait là une belle affaire; te voilà fraîche, ma pauvre enfant.* On le dit de même D'un ouvrage de la main qu'on trouve mal fait, et qu'on veut dénigrer. *Voilà un bel ouvrage! il est frais.*

Ce cheval a la bouche fraîche, Il a la bouche humide et écumeuse.

FRAIS, signifie aussi, Délassé, qui a recouvré ses forces par le repos. *Il est à présent tout frais. Il est frais et reposé. Frais et dispos. Nous prîmes des chevaux frais.*

Troupes fraîches, Troupes qui ne sont point fatiguées, qui n'ont point encore donné.

FRAIS, substantivement, se dit d'Un air frais, d'une température fraîche, d'un froid modéré. *Un frais agréable. Donner du frais. Chercher le frais. Voyager au frais. Aller au frais. Se tenir au frais. Prendre le frais. Mettre du vin au frais. Il commence à faire frais. Il fait frais.*

FRAIS, FRAÎCHE, s'emploient aussi adverbialement, et signifient, Nouvellement, récemment. *Maison toute fraîche faite. Appartement tout frais décoré. Du beurre frais battu. Une fleur fraîche éclose. Des roses fraîches cueillies, toutes fraîches cueillies. Il est tout frais relevé de sa maladie. Frais venu. Frais arrivé. Frais émoulu. Il est tout frais émoulu de ses exercices.*

DE FRAIS, loc. adv. Tout récemment. *Rasé de frais.*

FRAIS. s. m. pl. Dépense, dépens. *Grands frais. Frais immenses. Menus frais. Les frais de la guerre. Les frais d'un procès, d'un voyage, etc. Frais de transport. Frais de premier établissement. Frais de chargement. Frais de bureau. Frais d'impression. Frais de tournée. Frais funéraires* ou *d'enterrement. Faire les frais. Faire des frais. Payer les frais. Avancer les frais. Fournir aux frais. Se consumer en frais. Se mettre en frais. Il en sera pour ses frais. Tous frais faits. Sur nouveaux frais. Déduire les frais. Les frais rabattus et déduits. Frais et loyaux coûts. À ses frais et dépens. À frais communs. À moitié de frais,* ou elliptiquement, *À moitié frais. À grands frais. À peu de frais. Tout s'en va en frais. Sans frais. Sans faire de frais. Frais ordinaires et extraordinaires. Frais privilégiés. Faux frais. Condamner aux frais. Frais qui ne viennent point en taxe.*

Retirer ses frais d'une opération, En retirer autant d'argent qu'elle a coûté.

Faire ses frais, se dit familièrement, pour Retirer ses frais, et aussi pour Être dédommagé de la peine qu'une chose nous a coûté.

Fam., *Être de grands frais,* Coûter beaucoup à nourrir, à entretenir; ou, en général, Occasionner beaucoup de dépense à quelqu'un. *Constituer quelqu'un en frais,* Être cause qu'il fait des frais, des dépenses. *Se mettre en frais,* Faire en quelque occasion de la dépense plus que de coutume.

Fig. et fam., *Se mettre en frais,* signifie, Faire des efforts pour réussir dans quelque entreprise, ou pour plaire en société, dans la conversation, etc. On dit, dans le même sens, *Se mettre en frais pour quelqu'un,* Lui faire des avances, s'efforcer de lui plaire.

Fig. et fam., *Recommencer sur nouveaux frais,* Recommencer un ouvrage, un travail, comme si rien n'en eût été fait; ou Faire de nouveau quelque chose avec plus d'ardeur que la première fois, après s'être reposé, après avoir pris de nouvelles forces.

Fig. et fam., *À peu de frais,* Sans beaucoup de peine, de travaux, de soins, etc. *Il avait acquis de la réputation, de la gloire à peu de frais.* On dit aussi, *À moins de frais,* Avec moins de peine, etc. *Il est devenu célèbre à moins de frais.*

Fig. et fam., *Faire les frais de quelque chose,* Fournir la matière ou le fond de quelque chose, contribuer le plus à quelque chose. Il se dit surtout en parlant Des ouvrages d'esprit, de la conversation, etc. *Il se garde bien de citer l'auteur qui a fait presque tous les frais de son érudition. Je me vis obligé de faire les frais, tous les frais de la conversation.*

Fig. et fam., *Faire les frais, les premiers frais,* Faire les avances. *Dans cette liaison il fit les premiers frais.*

En être pour ses frais, Perdre ses avances, ne pas obtenir l'objet de ses démarches.

FRAIS, signifie particulièrement, au Billard, à la Paume, etc., La dépense que l'on fait dans le jeu. *Il a joué les frais, et il les a perdus. Ils sont sortis à moitié de frais.*

FRAISE. s. f. Petit fruit qui est fort agréable au goût, et qui vient sur une plante dont la tige est très basse. *Fraises rouges. Fraises blanches. Fraises de bois. Fraises de jardin. De l'eau de fraises. Cueillir des fraises. Un panier de fraises.*

FRAISE. s. f. On appelle ainsi Le mésentère de veau et d'agneau. *Fraise de veau. Fraise d'agneau.*

FRAISE, se dit aussi d'Une espèce de collet à plusieurs doubles et à plusieurs plis ou godrons, qui tourne autour du cou, et qui a, par sa forme, quelque ressemblance avec une fraise de veau. *Les fraises étaient anciennement fort à la mode. Fraise effilée. Fraise empesée. Fraise à l'espagnole. Fraise à languettes. Fraise godronnée. Fraise fermée. Fraise à tuyaux d'orgue. Fraise de blonde, de tulle.*

Il signifie encore, par analogie, Un rang de pieux qui garnit une fortification de terre par dehors, vers le milieu du talus, et qui présente la pointe à l'ennemi. *Ouvrage de terre garni de fraise.*

Il signifie, en termes de Vénerie, La forme des meules et des pierrures de la tête du cerf, du daim et du chevreuil.

FRAISER. v. a. Plisser en manière de fraise. *Fraiser des manchettes. Fraiser du papier.*

Fraiser la pâte, La bien pétrir.

FRAISER, en termes de Fortification, Garnir d'une fraise un bastion ou autre ouvrage de terre. *Fraiser un chemin couvert, un retranchement.*

FRAISÉ, ÉE. part. passé. *Des manchettes fraisées. De la pâte bien fraisée. Bastion fraisé et palissadé.*

FRAISETTE. s. f. Petite fraise. *Les hommes portaient autrefois des fraisettes au lieu de manchettes, lorsqu'ils étaient en grand deuil.*

FRAISIER. s. m. Petite plante de la famille des Rosacées, qui produit les fraises, et dont la fleur est blanche. *Planter des fraisiers. Fleurs de fraisier. Racines de fraisier.*

FRAISIL. s. m. (On ne prononce point l'L.) Cendre du charbon de terre, dans une forge.

FRAMBOISE. s. f. Petit fruit bon à manger, qui croît sur un arbrisseau épineux. *Framboise rouge. Framboise blanche. Un panier de framboises. De l'eau de framboise. Pâte de framboise. Conserve de framboise. Du vin qui sent la framboise, qui a un goût de framboise.*

FRAMBOISER. v. a. Accommoder avec du jus de framboise. *Framboiser des groseilles. Framboiser des cerises.*

FRAMBOISÉ, ÉE. part. passé. *Gelée de groseille framboisée.*

FRAMBOISIER. s. m. Arbrisseau épineux à fleurs rosacées, qui porte les framboises.

FRAMÉE. s. f. Arme des anciens Germains, des Francs. *La framée était une espèce de lance.*

FRANC. s. m. Unité monétaire du système métrique, laquelle se divise en dix parties appelées décimes, et en cent appelées centimes. *La valeur du franc est à peu près équivalente à l'ancienne livre tournois La pièce d'un franc pèse cinq grammes. Payer un franc. Deux francs. Trois francs. Cinq francs. Une pièce d'un franc, de deux francs, de cinq francs, de vingt francs. Un franc trente centimes. Payer le décime pour franc.*

Il s'employait également, autrefois, pour désigner La livre tournois; mais il n'était d'usage ni au singulier, ni avec les nombres primitifs, un, deux, trois et cinq. On l'employait avec la plupart des autres nombres. *Quatre francs. Six francs. Sept francs. Dix francs. Vingt francs. Vingt-deux francs. Cent francs. Mille francs. Etc.* Cependant, lorsqu'il ne s'agissait pas d'une somme ronde, on préférait le mot de *livre*. Ainsi on ne disait pas, *Quatre francs dix sous*, mais *Quatre livres dix sous.*

Au marc le franc, se dit De la manière de répartir ce qui doit être reçu ou payé par chacun, en proportion de sa créance, ou de son intérêt dans une affaire. *Les créanciers ont été payés au marc le franc. Les actionnaires ont contribué au marc le franc pour former la somme nécessaire.*

FRANC, ANCHE. adj. Libre. *Cet esclave en entrant en France est devenu franc et libre. Il a fait cette action de sa pure et franche volonté. Franc arbitre.*

Fam., *Avoir ses coudées franches, les coudées franches*, Avoir la liberté du mouvement des bras, des coudes. Cela se dit surtout De personnes qui sont à table. *Il veut avoir ses coudées franches.*

Fig. et fam., *Avoir ses coudées franches, les coudées franches*, N'être point contraint ni gêné dans ce qu'on veut faire. *Il peut faire son parc, son bâtiment aussi grand qu'il voudra, il a ses coudées franches, les coudées franches. Personne ne contrôle plus ses actions, il n'est plus en tutelle, il a ses coudées franches.*

Fig., *Franc de toute passion, franc d'ambition, etc.*, Libre et exempt de toute passion, d'ambition, etc.

Franc-bord, L'espace de terrain laissé libre sur le bord d'une rivière, d'un canal. On le dit, en termes de Marine, de Tout le bordage extérieur d'un bâtiment, depuis la quille jusqu'à la première préceinte.

Corps francs, Petits corps de troupes, composés ordinairement de volontaires commissionnés pour la durée de la guerre et qui ne font pas partie de l'armée. On dit dans un sens très rapproché, *Francs-tireurs.*

FRANC, signifie aussi, Exempt d'impositions, de charges, de dettes. *Demeurer franc et quitte. Être franc de toutes charges. Il a marié son fils franc et quitte. On appelait autrefois Villes franches celles qui ne payaient pas la taille. Foire franche. Il vendit sa terre franche et quitte de toutes dettes.*

Port franc, Port où les marchandises jouissent de la franchise des droits d'entrée et de sortie.

Francs archers. Nom d'une sorte de milice qui avait été créée par Charles VII.

Franc tenancier, Celui qui tenait des terres en roture, mais qui en avait racheté les droits.

Franc de port, se dit D'une lettre, d'un paquet, etc., dont le port est payé par celui qui en fait l'envoi. *Lettre franche de port. Paquet franc de port.* Dans cette expression, Franc s'emploie quelquefois adverbialement. *Il m'envoya cette caisse franc de port.*

Avoir ses ports francs, Être dispensé de payer le port des lettres qu'on reçoit par la poste.

Jouer part franche, se dit Lorsque plusieurs personnes, jouant à qui aura quelque étoffe, quelque bijou, etc., conviennent que celui qui gagnera ne payera rien pour sa part. On dit dans le même sens, *Avoir part franche*, Avoir sa part dans quelque affaire, quoiqu'on n'y ait fait aucune mise.

Fam., *Franche lippée*, Repas qui ne coûte rien. *C'est un chercheur de franches lippées*, C'est un parasite de profession.

FRANC, signifie aussi, Sincère, loyal, qui dit ce qu'il pense. *Un homme franc. Un cœur franc. Un caractère franc. Une âme franche.*

Fig. et fam., *Un franc Gaulois*, Un homme de bonne foi. Cela se dit quelquefois, en plaisantant, d'Un homme qui a de la simplicité et de la rudesse dans les manières.

Un cheval franc du collier, Un cheval qui tire de lui-même, sans qu'il soit besoin de lui donner des coups de fouet.

Prov. et fig., *Être franc du collier*, se dit De celui qui est toujours prêt à faire les choses que son devoir, son honneur, etc., exigent de lui. Il se dit aussi D'un homme brave, toujours prêt à marcher au combat.

En termes de Marine, *Le vent est franc*, Sa direction est telle, que le bâtiment peut, avec ses voiles orientées obliquement à la quille, suivre la route déterminée.

FRANC, se dit également Des choses où il y a de la sincérité, de la loyauté, de la candeur, etc. *L'aveu est franc. Sa conduite dans cette affaire a été franche et droite. Des manières franches. Parler d'un ton franc et résolu.*

Fam., *Avoir son franc parler*, S'être mis sur le pied de dire tout ce qu'on pense.

Fig., *Y aller de franc jeu*, Y aller pour tout de bon, sans arrière-pensée.

FRANC, en termes de peinture, de Sculpture, etc., se dit en parlant D'un faire aisé, hardi, où il n'y a ni timidité ni tâtonnement. *Pinceau franc. Ciseau franc. Burin franc. Un faire franc. Manière franche. Touche franche. Dessin, coloris franc.*

FRANC, se dit aussi dans le sens de Vrai, et alors il précède ordinairement le substantif. *Ce moineau est un franc mâle. Ce qu'il vous a dit est une franche défaite. Il parle son franc patois.* On le joint à toutes sortes de termes injurieux, pour leur donner encore plus de force. *Un franc sot. Un franc pédant. Une franche coquette. Un franc lourdaud. Un franc animal. Un franc coquin. Un franc menteur, etc.* On dit de même : *Une franche sottise. Une franche bévue. Etc.*

Un franc Breton, un franc Picard, un franc Gascon, etc., Un Breton, un Picard, un Gascon, etc., qui a les qualités et les défauts communs à la plupart des gens de son pays.

Terre franche, Bonne terre, terre végétale qui n'est point mêlée de cailloux ni de sable.

FRANC, se dit également dans le sens d'Entier, de complet. *Ils y arrivèrent le lundi et en partirent le jeudi, ils n'y ont été que deux jours francs. Dans les assignations à huitaine, il faut huit jours francs, sans compter celui de l'assignation, ni celui de l'échéance.*

Sauter vingt-quatre semelles franches, Les sauter sans que rien y manque.

Courir à franc étrier, Courir la poste à cheval.

Franc carreau, Sorte de jeu où l'on jette en l'air une pièce de monnaie, et où celui dont la pièce tombe le plus loin des bords d'un carreau, gagne le coup. *Jouer au franc carreau.*

En termes de Marine, *Franc-tillac*, Pont, tillac de plain-pied, sans interruption. Il ne se dit que Du pont des bâtiments de commerce. *Le capitaine du navire répond des objets chargés sous le franc-tillac, sous franc-tillac.*

FRANC, se dit encore Des arbres qui portent du fruit doux sans avoir été greffés; par opposition à *Sauvageon*, qui se dit Des arbres qui ne portent que des fruits âpres, à moins qu'ils n'aient été greffés. *Noisetier franc. Franc pêcher.* On le dit quelquefois Des fruits mêmes. *Noisettes franches. Pêche franche.*

Enter franc sur franc, Enter un scion d'arbre franc sur un autre arbre franc. *Enter franc sur sauvageon*, Enter un scion d'arbre franc sur un sauvageon. Dans ces phrases, *Franc* est employé comme substantif.

FRANC, s'emploie aussi comme adverbe, et signifie, Ouvertement, résolûment, sans déguiser, sans biaiser. *Il lui parla franc. Il le démentit franc et net, tout franc. Il me l'a dit tout franc.*

FRANC, ANQUE. s. Nom générique des Européens qui habitent ou commercent dans le Levant et en Barbarie, et qui ne sont point sujets à la capitation. *Le quartier des Francs. Il se prit de querelle avec un Franc.*

Adjectiv., *Langue franque*, Sorte de jargon mêlé de français, d'italien, d'espagnol, etc., qui est en usage parmi les Francs de la basse classe.

FRANÇAIS, AISE. s. et adj. Habitant de la France. Qui est de France, qui appartient à la France. *Le territoire français. La langue française. L'Académie française.*

Théâtre-Français, Comédie française. Nom d'un théâtre de Paris où l'on joue les pièces du répertoire classique, ainsi que des tragédies et des comédies nouvelles. On dit quelquefois par ellipse, *Les Français. Nous irons ce soir aux Français.*

Le mot *français* a une signification et une énergie particulières dans quelques façons de parler :

Fig., *Cela n'est pas français*, se dit D'un propos ou même d'une action contraire à l'honneur, à la délicatesse, à la galanterie.

Fig. et fam., *Entendez-vous le français?* Comprenez-vous bien mon avertissement, mes menaces, ma réprimande, etc.? On dit de même, *J'entends le français*, Je vous comprends très bien. On dit aussi, *Parler français*, S'expliquer clairement, intelligiblement; et alors *français* est employé dans un sens adverbial.

Fig. et fam., *Parler français*, Expliquer nettement son intention sur quelque affaire. *Parlez-nous français. On a bien de la peine à vous faire parler français.*

Fig. et fam., *Parler français à quelqu'un*, signifie aussi, Parler à quelqu'un avec autorité, et d'un ton menaçant.

Fig. et fam., *En bon français*, Franchement et sans ménagement. *Je vous le dis en bon français.*

FRANC-ALLEU. s. m. Voyez Alleu.

FRANCATU. s. m. Sorte de pomme qui se conserve longtemps.

FRANC-ÉTABLE (DE). loc. adv. T. de Marine. On le dit Lorsque deux bâtiments se portent l'un sur l'autre de manière que leurs étraves ou éperons s'entre-choquent avec violence. *Les deux navires s'abordèrent de franc-étable. Abordage de franc-étable.*

FRANC-FIEF. s. m. Voyez Fief.

FRANC-FUNIN. s. m. Voyez Funin.

FRANCHEMENT. adv. Avec exemption de toutes charges, de toutes dettes. Dans ce sens, il est terme de Pratique, et ne s'emploie qu'avec le mot *Quittement. Il lui a vendu sa terre franchement et quittement.*

Il signifie aussi, Sincèrement, ingénument. *J'avoue franchement. Parlons franchement. Parler franchement. Pour le dire franchement, je crois que... À parler franchement, je crois que vous avez tort. Parlez-moi franchement, pensez-vous que mon ouvrage obtiendra quelque succès?*

Il signifie encore, Librement, avec hardiesse et précision, sans se retenir ni hésiter. *Ces mouvements doivent être exécutés vivement et franchement. Ce cheval se porte franchement en avant.*

Il s'emploie quelquefois au figuré, dans ce dernier sens. *Se prononcer franchement pour une opinion.*

FRANCHIR. v. a. Sauter franc, passer en sautant par-dessus quelque chose. *Franchir un fossé. Franchir une barrière. Franchir une haie.*

Franchir les limites, franchir les bornes, Passer au delà des bornes.

Fig., *Franchir les bornes du devoir, de la pudeur, de la modestie, etc.*, Ne pas se contenir dans les bornes du devoir, de la pudeur, de la modestie, etc.

Fig. et fam., *Franchir le pas*, Se décider à faire une chose, après avoir longtemps hésité. *Il a balancé longtemps à se marier; enfin, il a franchi le pas.* On dit aussi, *Franchir le saut*, mais plus ordinairement, *Faire le saut.*

En termes de Marine, *Franchir la lame*, S'élever sur la lame et la descendre facilement. *Franchir une barre, un récif, un écueil, etc.*, Passer par-dessus sans y rester échoué, après avoir touché par quelque endroit de la carène.

Franchir, signifie aussi, Passer, traverser vigoureusement, hardiment des lieux, des endroits difficiles, de grands espaces, etc. *Après avoir franchi les Alpes avec ses troupes, il entra en Italie. À peine l'armée eut-elle franchi les montagnes. Franchir les fleuves et les rivières. Franchir les mers. L'imagination franchit sans peine cet immense intervalle.*

Fig., *Franchir toutes sortes de difficultés, toutes sortes d'obstacles*, N'être retenu par la considération d'aucune difficulté, surmonter toutes sortes d'obstacles.

Fig. et fam., *Franchir le mot*, Exprimer en propres termes une chose que la bienséance et l'honnêteté empêchaient de dire ouvertement. *Il a franchi le mot, et lui a dit qu'il était un fripon.* Cela signifie aussi, Dire le mot essentiel, prononcer enfin une chose à laquelle on avait eu de la peine à se résoudre. *Il a franchi le mot, et a promis les vingt mille francs.*

Franchi, ie. part. passé.

FRANCHISE. s. f. Exemption, immunité. *Jouir de certaines franchises. Les franchises d'une ville, d'une province. Entrer en franchise*, Entrer sans payer de droits.

Franchise des lettres, franchise de port, Exemption des droits de poste accordée à certaines personnes.

Franchise, s'est dit, autrefois, de La faculté accordée aux ouvriers qui n'étaient point passés maîtres, de travailler pour leur propre compte en certains lieux ou quartiers déterminés. *Il n'est pas maître, mais il travaille dans un lieu de franchise. Jouir de la franchise.*

Il a gagné sa franchise, se disait De celui qui, ayant terminé son apprentissage, pouvait s'établir comme ouvrier dans un lieu de franchise.

Franchise, se dit encore, particulièrement, Des droits d'asile attachés à certains lieux. *Les franchises des églises. On ne put le prendre à cause de la franchise de l'église où il s'était retiré. À Rome, l'hôtel d'un ambassadeur est un lieu de franchise. Les franchises des ambassadeurs. Les franchises des églises ne sont point admises en France. Un lieu de franchise pour les débiteurs.*

Il se dit également Du lieu même, et signifie, Asile. *On ne saurait le prendre en ce lieu-là, c'est une franchise.*

Franchise, signifie aussi, Sincérité, loyauté, candeur. *Parler avec franchise, avec une trop grande franchise. C'est un homme plein de franchise. Ce ton de franchise me gagna. Il a mis beaucoup de franchise dans ses procédés. La franchise de son caractère. Un discours plein de franchise et de dignité.*

Il signifie, en termes de Peinture, de Sculpture, etc., La qualité de ce qui est franc, hardi. *La franchise du crayon, du pinceau, du ciseau. La franchise du dessin, du coloris.*

FRANCISATION. s. f. T. de Jurispr. commerciale. Acte qui constate qu'un navire est français. *Avoir une francisation. Acte de francisation.*

FRANCISCAIN. s. m. Religieux de l'ordre de Saint-François d'Assise. *Un couvent de franciscains.*

FRANCISER. v. a. Donner une terminaison, une inflexion française à un mot d'une autre langue. *L'usage a francisé beaucoup de noms propres latins ou grecs.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Ce mot a fini par se franciser.*

Il se dit quelquefois D'une personne qui prend l'air, le maintien, les manières françaises. *Cet étranger s'est bien francisé depuis trois mois qu'il est à Paris.* Ce sens est familier et peu usité.

Francisé, ée. part. passé.

FRANCISQUE. s. f. Arme des anciens Francs, sorte de hache d'armes à deux tranchants.

FRANC-MAÇON. s. m. Celui qui est initié à la franc-maçonnerie. *Il a été reçu franc-maçon. Une loge de francs-maçons.*

FRANC-MAÇONNERIE. s. f. Association secrète qui fait un emploi symbolique des instruments à l'usage de l'architecte et du maçon, et dont les membres se réunissent dans des lieux qu'ils appellent *Loges.* On le dit aussi Des pratiques de cette association. *L'origine de la franc-maçonnerie est fort incertaine. Être initié à la franc-maçonnerie.*

FRANCO. adv. T. de Commerce, emprunté de l'italien. Sans frais. *Vous recevrez ce paquet* franco.

FRANCOLIN. s. m. T. d'Hist. nat. Sorte d'oiseau plus gros que la perdrix, et qui est bon à manger. *Il y a beaucoup de francolins en Barbarie.*

FRANC-QUARTIER. s. m. T. de Blason. Le premier quartier de l'écu, qui est à la droite du côté du chef, et qui est moins grand qu'un vrai quartier d'écartelure, et d'un émail différent du reste de l'écu. *D'azur à deux mains d'or, au franc-quartier échiqueté d'argent et d'azur.*

FRANC-RÉAL. s. m. Sorte de poire, dont il y a deux espèces, l'une et l'autre peu estimées, le *Franc-réal d'hiver*, et le *Franc-réal d'été.*

FRANC-SALÉ. s. m. Il se disait Du droit de prendre à la gabelle certaine quantité de sel sans payer. *Il avait tant de minots de sel pour son franc-salé.*

FRANC-TIREUR. s. m. Il se dit d'Éclaireurs qui ne font pas partie de l'armée et qui reçoivent une commission pour la durée de la guerre.

FRANGE. s. f. Tissu de quelque fil que ce soit, d'où pendent des filets, et dont on se sert pour orner les vêtements, les meubles, les draperies, etc. *Frange d'or. Frange de soie. Frange de fil. Frange en campane. Vêtement à franges. Rideaux à franges.*

FRANGER. v. a. Garnir de frange. *Franger une jupe.*

Frangé, ée. part. passé. *Des rideaux frangés.*

Il se dit, en termes de Blason, Des gonfanons qui ont des franges d'un autre émail. *D'or au gonfanon de gueules, frangé de sinople.*

Il se dit, en Histoire naturelle, De ce qui a un bord découpé en manière de frange. *Les ailes de ce papillon sont frangées. Pétales frangés.*

FRANGER ou **FRANGIER.** s. m. Artisan qui fait de la frange.

FRANGIPANE. s. f. Pièce de pâtisserie contenant une crème où il entre des amandes et d'autres ingrédients. *Servir une frangipane.* On dit de même : *Tourte à la frangipane* ou *de frangipane. Crème de frangipane.*

Il se dit aussi d'Une espèce de parfum. *Pommade à la frangipane.*

FRANGIPANIER. s. m. T. de Botan. Arbuste des îles d'Amérique, qui a des rapports avec le laurier-rose, et qui donne un suc laiteux, épais et très caustique.

FRANQUE. adj. f. Voyez Franc.

FRANQUETTE. s. f. Il n'est usité que dans cette locution populaire, *À la bonne franquette*, Franchement, ingénument.

FRAPPANT, ANTE. adj. Qui fait une impression vive sur les sens, sur l'esprit, sur l'âme. *Un spectacle frappant. Portrait frappant de ressemblance. Ressemblance frappante. Une vérité frappante. Un exemple frappant. Preuve frappante.*

FRAPPE. s. f. Empreinte que le balancier fait sur la monnaie.

FRAPPE, signifie aussi, Un assortiment complet de matrices pour fondre des caractères d'imprimerie. *Une frappe de romain, d'italique.*

FRAPPEMENT. s. m. Action de frapper. Il ne se dit guère que de L'action de Moïse, frappant le rocher pour en faire sortir de l'eau. *Le Frappement du rocher est un des beaux tableaux du Poussin.*

FRAPPER. v. a. Donner un ou plusieurs coups. *Frapper quelqu'un. Le frapper avec la main, avec un bâton. Pourquoi le frappez-vous? Frapper la terre du pied. Il le frappa au visage. Cette pièce de bois, en tombant, l'a frappé à la tête. La balle qui le frappa. Être frappé du tonnerre. Elle se frappait le sein. Il se frappa de plusieurs coups de poignard.*

Il s'emploie aussi neutralement. *Frapper dans la main pour conclure un marché. Frapper sur l'épaule par manière de jeu, par caresse. Frapper des mains pour applaudir. Frapper comme un sourd. Frapper fort. Frapper à la porte avec le marteau. Qui frappe? Frapper sur l'enclume. L'endroit où la balle est venue frapper. Le marteau a frappé sur le timbre. L'heure a frappé* (a sonné).

Frapper quelqu'un d'un poignard, d'un couteau, etc., ou simplement, *Frapper quelqu'un*, Le percer d'un ou de plusieurs coups de poignard, etc. *Il le frappa de son poignard. Il saisit un couteau, et la frappa dans le côté.*

Frapper l'air de cris, de clameurs, etc., Pousser des cris, des clameurs qui retentissent au loin.

Fig. et fam., *Frapper un coup*, Faire quelque tentative grave, périlleuse, décisive. *Il résolut de frapper un coup, un grand coup. Il a bien frappé son coup.*

Fig. et fam., *Frapper les grands coups*, Se servir de moyens décisifs pour le succès d'une affaire.

Fig. et fam., *Frapper à toutes les portes*, S'adresser à toutes sortes de personnes pour en obtenir du secours, de l'assistance. *Dans sa détresse il frappait à toutes les portes.*

En termes de Chasse, *Frapper à route*, Faire retourner les chiens, pour qu'ils relancent le cerf.

FRAPPER, signifie particulièrement, Donner une empreinte à quelque chose, au moyen d'une matrice ou autrement. *Frapper de la monnaie. Frapper des médailles.*

FRAPPER, se dit, par extension, en parlant De la lumière, et signifie, Se diriger vers, tomber sur. *Les parties d'un objet que la lumière frappe, où la lumière frappe.*

Il se dit aussi, figurément, De l'impression qui se fait sur les sens, sur l'esprit, sur l'âme. *Tout ce qui frappe nos sens. Le son frappe l'oreille. Une grande lumière frappe la vue. Cette odeur est trop forte, elle frappe le cerveau. Cet objet m'a frappé l'imagination. Cet endroit de son discours m'a frappé. N'êtes-vous pas frappé de cette coïncidence remarquable? Il fut frappé de sa beauté.*

Frapper d'étonnement, d'admiration, etc., Causer tout à coup un grand étonnement, etc. On dit en des sens analogues : *Frapper d'aveuglement. Frapper de mort. Etc.*

Frapper d'anathème, de réprobation, etc., Anathématiser, réprouver, etc. *Il fut frappé d'anathème.*

Frapper de glace, ou simplement *Frapper*, Rafraîchir, rendre extrêmement frais par le moyen de la glace.

FRAPPER, employé absolument, signifie, dans le style élevé, Faire périr, exterminer, ou Affliger par quelque grand malheur, par une calamité. *La mort nous frappe quelquefois au milieu des plaisirs. Il frappa tous les premiers-nés. Dieu l'a frappé dans ce qu'il avait de plus cher.*

FRAPPER, en Jurisprudence, signifie, Être établi, assigné sur. *Une hypothèque qui frappe tous les biens du débiteur. Son hypothèque frappe sur tel immeuble.*

FRAPPER, en termes de Marine, signifie, Attacher fortement et à demeure. *Frapper une poulie, une manœuvre.*

FRAPPER, s'emploie aussi avec le pronom personnel, soit comme verbe réfléchi, soit comme verbe réciproque. *Se frapper rudement contre quelque chose. Se frapper à la tête. Se frapper avec une discipline. Ils se sont frappés l'un l'autre.*

Il signifie quelquefois, absolument et familièrement, Se remplir l'imagination de quelque pensée sinistre. *C'est un homme qui se frappe aisément.*

FRAPPÉ, ÉE. part. passé. *De la monnaie frappée au coin du roi. Une médaille bien frappée. Du vin frappé de glace, du vin frappé. Les objets frappés de lumière, dans un tableau.*

Drap bien frappé, Drap fort et serré.

Fig., *Un ouvrage frappé au bon coin*, Un bon ouvrage. On dit dans un sens analogue, *Cet ouvrage est frappé au coin du génie.*

Fig., *Vers bien frappé*, Vers où il y a beaucoup de précision et de fermeté.

Fig., *Être frappé de quelque chose*, En être atteint, attaqué, saisi. *Être frappé d'une maladie, de la peste. Être frappé d'apoplexie. Être frappé de stupeur, d'étonnement, etc.*

Être frappé à mort, Être malade à n'en pouvoir réchapper.

Fig., *Avoir l'imagination frappée de quelque chose*, ou simplement, *Avoir l'imagination frappée*, et même, familièrement, *Être frappé*, Avoir l'imagination remplie de quelque appréhension, de quelque idée sinistre. *Ce malade a l'imagination frappée, est frappé.*

Fig., *Avoir l'esprit frappé d'une idée, être frappé d'une idée*, Être obsédé, préoccupé de cette idée, ne pouvoir l'écarter.

FRAPPÉ, en termes de Musique, s'emploie comme substantif, et signifie, Le temps de la mesure où l'on baisse le pied ou la main, pour la marquer. *Le levé et le frappé.* On dit aussi, adjectivement, *Temps frappé.*

FRAPPEUR, EUSE. s. Celui, celle qui frappe. Il est familier.

FRASQUE. s. f. Action extravagante, imprévue, et faite avec éclat. *Il m'a déjà fait une frasque. Il m'a fait plusieurs frasques. La jeunesse est bien sujette à faire des frasques. Voilà de ses frasques ordinaires.* Il est familier.

FRATER. s. m. (On prononce l'R finale.) Mot transporté du latin dans notre langue sans aucun changement, et dont on se servait autrefois pour désigner un garçon chirurgien. On le dit quelquefois en plaisantant, et d'une manière ironique, pour désigner Un mauvais chirurgien. *Ce n'est qu'un frater. C'est un pauvre frater.*

Il se dit encore, dans les troupes et sur les vaisseaux, de Celui qui est chargé de raser les hommes d'une compagnie ou de l'équipage.

FRATERNEL, ELLE. adj. Qui est propre à des frères, tel qu'il convient entre des frères. *Amour fraternel. Amitié fraternelle. Union fraternelle. Affection fraternelle. Il y a entre ces deux hommes une amitié fraternelle.*

Charité fraternelle, La charité que les chrétiens, comme enfants du même père par le baptême, doivent avoir les uns pour les autres. *Correction fraternelle*, Correction qui se fait en secret et avec l'esprit de charité que l'on doit avoir pour ses frères.

FRATERNELLEMENT. adv. En frère, d'une manière fraternelle. *Ils ont toujours vécu fraternellement.*

FRATERNISER. v. n. Vivre d'une manière fraternelle avec quelqu'un; ou Se promettre mutuellement une amitié fraternelle. *Ces deux hommes, ces deux compagnies fraternisent ensemble. Les partis réconciliés fraternisèrent ensemble. Fraterniser avec quelqu'un.*

FRATERNITÉ. s. f. Relation de frère à frère. En ce sens, il n'est guère usité que dans le didactique. *Vous avez beau le renoncer pour votre frère, vous ne détruirez pas la fraternité qui est entre vous.*

Il signifie aussi, Union fraternelle, amitié fraternelle. *Ils vivaient dans une grande fraternité. Il n'a point de sentiment de fraternité pour ses cadets.*

Il se dit également de La liaison étroite que contractent ensemble ceux qui, sans être frères, ne laissent pas de se traiter réciproquement de frères. *Il y a fraternité entre ces deux hommes, entre ces deux familles, entre ces deux républiques, entre ces deux compagnies.*

Fraternité d'armes, Alliance, association d'armes de deux chevaliers qui s'étaient juré réciproquement d'être toujours unis, et de s'entr'aider envers et contre tous. *Du Guesclin et Clisson s'étaient juré fraternité d'armes, en touchant les saints Évangiles.*

FRATRICIDE. s. m. Celui qui tue son frère ou sa sœur. *Caïn fut le premier fratricide.*

Il signifie aussi, Le crime que commet celui qui tue son frère ou sa sœur. *Il a commis un fratricide.*

FRAUDE. s. f. Tromperie, action faite de mauvaise foi, au préjudice de quelqu'un. *Fraude grossière. Fraude subtile. Fraude manifeste. Fraude pieuse. Faire une fraude. Sans faire de fraude. Sans user de fraude. Sans fraude. Par fraude. Suspect de fraude. Trouver quelqu'un en fraude. Faire un contrat en fraude de ses créanciers.*

Il se dit, particulièrement, de L'action de soustraire des marchandises ou des denrées aux droits de douanes, d'octroi, etc. *Faire la fraude. Être condamné pour fraude. Fraude à main armée. Empêcher la fraude. Être pris en fraude.*

EN FRAUDE. loc. adv. Frauduleusement. *Du vin entré, introduit en fraude dans Paris.*

FRAUDER. v. a. Tromper, décevoir. *Frauder quelqu'un.* Dans ce sens, il vieillit.

Il signifie aussi, Frustrer par quelque fraude. *Il a fraudé ses créanciers, ses cohéritiers.*

Frauder les droits, ou absolument, *Frauder*, Éluder par quelque ruse le payement des droits imposés sur une marchandise, sur une denrée. On disait autrefois, dans un sens analogue, *Frauder la gabelle*.

Fraudé, ée. part. passé.

FRAUDEUR, EUSE. s. Celui, celle qui fraude. On le dit principalement de Celui, de celle qui fait la fraude, la contrebande. *C'est un fraudeur de profession.*

FRAUDULEUSEMENT. adv. Avec fraude. *Il a contracté frauduleusement, pour tromper ses créanciers.*

FRAUDULEUX, EUSE. adj. Enclin à la fraude. *C'est un esprit frauduleux.*

Il signifie aussi, Fait avec fraude. *Contrat, traité frauduleux. Banqueroute frauduleuse.*

Banqueroutier frauduleux, Celui qui fait banqueroute en soustrayant tout ou partie de son actif à ses créanciers.

FRAXINELLE. s. f. T. de Botan. Plante qui est ainsi nommée parce que ses feuilles approchent de celles du frêne (*fraxinus*), et qui a la propriété, lorsqu'elle est en pleine fleur, de rendre l'air environnant inflammable. *La racine de fraxinelle est employée en médecine comme stimulante, etc. Cultiver des fraxinelles.*

FRAYER. v. a. (Il se conjugue comme *Payer*.) Marquer, tracer, pratiquer. Il se dit en parlant D'un chemin, d'une route. *Frayer un chemin, une route, un sentier, une voie.*

Se frayer un passage, S'ouvrir un passage. *Se frayer un passage dans le fourré. Ils se frayèrent un passage à travers les bataillons ennemis.*

Fig., *Se frayer le chemin à une dignité, à un emploi*, Disposer les choses, se préparer les voies pour parvenir à une dignité, à un emploi. On dit de même : *Se frayer le chemin des honneurs. Se frayer un chemin au trône. Etc.*

Fig., *Frayer la route, frayer le chemin, la voie à quelqu'un*, Lui donner les moyens ou l'exemple de faire quelque chose. *Les travaux des anciens nous ont frayé le chemin des grandes découvertes, aux grandes découvertes. Les anciens nous ont frayé la route.*

Frayer, signifie aussi, Frôler, frotter contre quelque chose, toucher légèrement quelque chose en passant. *Le cerf fraya sa tête aux arbres. Le coup n'a fait que lui frayer la botte. La roue m'a frayé la cuisse.* Dans ces deux derniers exemples, on dit plus communément aujourd'hui, *Frôlé.*

Il s'emploie souvent comme neutre, et se dit alors Des choses qui s'usent, qui diminuent de volume par le frottement. *Il faut que cet écu ait beaucoup frayé.*

Il se dit aussi Des poissons, quand ils s'approchent pour la génération. *Dans la saison où les poissons frayent. On dit qu'il y a des serpents qui frayent avec les anguilles.*

Il signifie encore, au figuré, Avoir habituellement des relations, ou Se convenir, s'accorder. *C'est un homme avec lequel je ne fraye point, avec lequel je ne veux point frayer. Ces deux hommes ne frayent pas ensemble.* Ce sens est familier.

Frayé, ée. part. passé. Il n'est guère usité que dans ces locutions : *Chemin, sentier frayé. Route frayée.*

En termes d'Art vétérinaire, *Un cheval frayé aux ars*, Qui a une inflammation, des gerçures au pli formé par la réunion des membres antérieurs et de la poitrine

FRAYEUR. s. f. Peur, crainte, émotion, agitation véhémente de l'âme, causée par l'image d'un mal véritable ou apparent. *Grande frayeur. Frayeur mortelle. Il fut saisi de frayeur. La frayeur lui troubla l'esprit. Trembler de frayeur. Je ne suis pas encore bien revenu, bien remis de la frayeur que j'ai eue. Il est dans des frayeurs continuelles. Les frayeurs de la mort.*

FRAYOIR. s. m. T. de Chasse. Marques qui restent sur les baliveaux contre lesquels le cerf a bruni son bois nouveau, pour en détacher la peau velue qui le couvre.

FRE

FREDAINE. s. f. Trait de libertinage, folie de jeunesse. *Faire une fredaine, des fredaines. Je sais de vos fredaines.* Il est familier.

FREDON. s. m. Espèce de roulement et de tremblement de voix dans le chant. *Faire un fredon. Faire des fredons.* Il est vieux.

FREDONNEMENT. s. m. Le chant de celui qui fredonne. *Ce fredonnement continuel est insupportable.*

FREDONNER. v. n. Faire des fredons. Dans ce sens, il est vieux.

Il signifie plus ordinairement, Chanter entre ses dents, et sans articuler d'une manière distincte. *Elle fredonne sans cesse. Elle aime à fredonner.*

Il s'emploie quelquefois activement. *Fredonner un air, une chanson, une ariette.*

FRÉGATE. s. f. Bâtiment de guerre qui n'a qu'une seule batterie couverte, et qui porte moins de soixante bouches à feu. *Armer une frégate. Équiper une frégate. Capitaine de frégate. Monter une frégate. Frégate à vapeur.* On appelle *Corvettes* les petites frégates qui n'ont que vingt à vingt-six canons.

Frégate, en Histoire naturelle, Oiseau de mer d'une très grande envergure, et dont le vol est très rapide. *Les frégates s'avancent fort loin en mer et s'élèvent très haut.*

FREIN. s. m. Mors, la partie de la bride qu'on met dans la bouche du cheval pour le gouverner. *Un cheval qui se joue de son frein, qui mâche son frein, qui ronge son frein. Un cheval qui s'emporte, et qui prend le frein aux dents.* Dans cette dernière phrase, on dit plus ordinairement, *le mors.*

Fig. et fam., *Ronger son frein*, Retenir son dépit, son ressentiment en soi-même, et n'en laisser rien éclater au dehors.

Fig. *Mettre un frein à sa langue*, La contenir, ménager ses paroles.

Prov., *À vieille mule, frein doré*, On pare une vieille bête pour la mieux vendre. Cela se dit aussi, figurément et familièrement, en parlant D'une vieille femme qui aime à se parer.

Frein, en termes d'Anatomie, se dit de Ce qui bride ou retient quelque partie. *Le frein ou filet de la langue.*

Frein, en termes de Mécanique, se dit d'Un appareil destiné à modérer la vitesse d'un mécanisme, à enrayer des roues de voiture, etc. *Le frein d'une locomotive. Serrer les freins.*

Il se dit figurément de Tout ce qui retient dans les bornes du devoir, de la raison. *Une citadelle sert de frein à une ville, à une province. L'honneur, les lois, les bienséances, sont autant de freins qui retiennent les hommes, qui les empêchent de mal faire. Le frein des lois. La puissance du prince est un frein contre la licence des méchants. Aucun frein ne modère cette ardeur impétueuse. Sa passion ne connaissait plus de frein, n'avait plus de frein. Mettre un frein à ses désirs, à ses passions.*

FRELAMPIER. s. m. Terme de mépris dont on s'est servi pour désigner Un homme de peu et qui n'est bon à rien. *Ce n'est qu'un frelampier.*

FRELATAGE. s. m., ou **FRELATERIE.** s. f. Altération dans les liqueurs ou dans les drogues, pour les faire paraître meilleures ou plus agréables.

FRELATER. v. a. Mêler quelque drogue dans une boisson, pour en déguiser les mauvaises qualités, pour la faire paraître plus agréable à la vue et au goût. *Les cabaretiers sont sujets à frelater le vin.*

Frelaté, ée. part. passé. *Vin frelaté. Eau-de-vie frelatée.*

Fig. et fam., *Cela n'est point frelaté*, se dit D'une chose qu'on n'a point cherché à rendre plus belle en apparence qu'elle ne l'est en effet.

FRELATERIE. s. f. Voyez Frelatage.

FRELATEUR. s. m. Celui qui frelate. *Frelateur de vin.*

FRÊLE. adj. des deux genres. Fragile, aisé à casser, à rompre. *Une frêle barque. Un frêle édifice. Frêle comme un roseau. Un frêle appui.*

Fig., *C'est un frêle appui que le sien*, C'est une bien faible protection que la sienne.

Fig., *Une santé frêle, un corps frêle*, Une santé faible, un corps faible.

FRELON. s. m. Sorte de grosse mouche-guêpe. *Un frelon qui bourdonne. Il ne faut pas irriter les frelons.*

En Botan., *Houx-frelon.* Voyez Houx.

FRELUCHE. s. f. Petite houppe de soie, sortant d'un bouton, du bout d'une ganse, ou de quelque autre ouvrage. *Bouton à freluche. Ganse à freluche.*

FRELUQUET. s. m. Homme léger, frivole et sans mérite. *Ce n'est qu'un freluquet, un petit freluquet.* Il est familier.

FRÉMIR. v. n. Être ému avec quelque espèce de tremblement, par l'effet de la crainte, de l'horreur, de la colère ou de quelque autre passion. *Je frémis quand j'y pense. Ce récit fait frémir. C'est à faire frémir. Je frémis du péril où tu cours. Je frémissais de l'entendre blasphémer ainsi. Frémir d'horreur. Frémir d'effroi. Frémir de crainte. Frémir de colère. Frémir d'indignation. J'en frémis d'horreur, d'effroi, etc. Frémir de plaisir. Un coursier qui frémit au bruit du canon, au son de la trompette.*

Cela fait frémir la nature, se dit De ce qui inspire une horreur profonde.

Frémir, se dit, par analogie, D'une chose qui vibre, qui tremble rapidement et légèrement ; et De ce qui produit, en s'agitant, un bruissement léger, un faible murmure. On l'emploie souvent, en ce sens, dans le style poétique. *Une cloche frémit encore après qu'elle a cessé de se faire entendre. Une corde frémit lorsqu'elle est tendue subitement. Faire frémir les cordes d'un instrument. La terre semblait frémir sous nos pieds. J'entendais frémir le feuillage. La vague frémissait autour du vaisseau. Les flots se brisent contre les rochers en frémissant.*

Il se dit particulièrement De l'eau et de toute autre liqueur, lorsqu'elle chauffe, et qu'elle est près de bouillir. *Cette eau ne bout pas encore, elle ne fait que frémir.* On dit

dans un sens analogue, *La mer frémit*, Elle commence à s'agiter.

FRÉMISSANT, ANTE. adj. Qui frémit. *Frémissant de courroux, de rage. Un coursier frémissant. L'airain frémissant. Les vagues frémissantes.* Il s'emploie surtout en poésie et dans le style élevé.

FRÉMISSEMENT. s. m. Espèce d'émotion, de tremblement qui vient de quelque passion violente. *Je ne puis m'en souvenir sans frémissement. Un long frémissement d'horreur agita l'assemblée. Des frémissements de rage. De sourds frémissements.*

Il signifie aussi, Un tremblement dans les membres, qui précède ou accompagne une indisposition. *Il m'a pris un grand frémissement par tout le corps. Son mal a commencé par un léger frémissement.*

Il signifie encore, Un commencement d'agitation dans les corps naturels, ou Une agitation accompagnée d'un bruissement léger. *Frémissement de l'air. Frémissement de la mer, des eaux, des vagues. Le frémissement du feuillage.*

Il se dit également d'Une suite de vibrations rapides, surtout en parlant Des corps sonores. *Le frémissement d'une cloche, des cordes d'un instrument, etc.*

FRÊNE. s. m. Arbre forestier dont les deux espèces principales sont : le *Frêne commun*, qui s'élève à une grande hauteur, et qui fournit un bois sans nœuds propre au charronnage ; et le *Frêne de Calabre* ou *Frêne à manne*, dont on tire la manne par incision. *Du bois de frêne.*

FRÉNÉSIE. s. f. Égarement d'esprit, aliénation d'esprit, fureur violente. *Tomber en frénésie. Être en frénésie. Accès de frénésie. Il lui a pris une frénésie. Entrer en frénésie.*

Il se dit, figurément, de Toutes sortes d'extrémités où l'on s'abandonne par l'emportement de quelque passion que ce soit. *Quelle frénésie de violer ce qu'il y a de plus saint! La passion qu'il a pour le jeu est une frénésie. Amour qui va jusqu'à la frénésie. C'est une frénésie, une véritable frénésie.*

FRÉNÉTIQUE. adj. des deux genres. Atteint de frénésie, furieux. *Un homme frénétique. Un malade frénétique. Elle devint frénétique.*

Il se prend aussi substantivement. *C'est un frénétique. Il agit en frénétique. Ils se portent à toutes sortes d'extrémités comme des frénétiques.*

FRÉQUEMMENT. adv. Souvent. *Il y va fréquemment. Cela arrive fréquemment.*

FRÉQUENCE. s. f. Réitération, répétition fréquente. *La fréquence de ses visites importune. La fréquence de ses lettres. La fréquence de ses rechutes.*

En Médec., *La fréquence du pouls*, La vitesse des battements du pouls. *La fréquence de la respiration*, La succession rapide des mouvements nécessaires à la respiration.

FRÉQUENT, ENTE. adj. Qui arrive souvent. *Les tremblements de terre sont fréquents dans ce pays. Rendre de fréquentes visites. Ils eurent de fréquentes entrevues. Lettres fréquentes. Les fréquentes rechutes sont dangereuses. C'est un bon remède, mais il ne faut pas en faire un usage trop fréquent. L'usage fréquent des sacrements.*

En Médec., *Pouls fréquent*, Pouls qui bat plus vite qu'à l'ordinaire. *Respiration fréquente*, Respiration courte et rapide.

FRÉQUENTATIF, IVE. adj. T. de Gram. Il se dit D'un mot dérivé qui exprime, outre l'idée primitive, l'idée accessoire de répétition, de fréquence. *Verbe fréquentatif.* Criailler *et* criaillerie *sont des mots fréquentatifs.*

Il s'emploie aussi comme substantif, au masculin. Clignoter *est le fréquentatif de* Cligner. *La langue italienne a beaucoup de fréquentatifs.*

FRÉQUENTATION. s. f. Communication habituelle avec d'autres personnes. *La fréquentation des gens de bien. Mauvaise fréquentation.*

La fréquentation des sacrements, L'usage fréquent du sacrement de pénitence et de celui de l'eucharistie.

FRÉQUENTER. v. a. Hanter, avoir un fréquent commerce, de fréquentes relations, voir souvent ; ou Aller souvent dans un lieu. *Fréquenter les gens de bien. Il ne fréquente que d'honnêtes gens. Fréquenter mauvaise compagnie. On prend les mœurs, les habitudes de ceux qu'on fréquente. Fréquenter les églises. Fréquenter le barreau. Fréquenter les hôpitaux. Fréquenter les spectacles, les promenades. Ces deux personnes se fréquentent depuis longtemps.*

Fréquenter les sacrements, Aller souvent à confesse, et communier souvent.

FRÉQUENTER, est aussi verbe neutre. *Fréquenter avec les hérétiques. Il lui est défendu de fréquenter avec ces gens-là. Il fréquente au logis. Il y fréquente. Il fréquente chez un tel, dans la maison d'un tel.*

FRÉQUENTÉ, ÉE. part. passé. Il ne se dit guère que Des lieux où il y a, où il va ordinairement beaucoup de monde. *Un jardin fréquenté, fort fréquenté. Ce spectacle est le plus fréquenté. Fuir les lieux fréquentés. Marché fréquenté. Église fréquentée.*

Port fréquenté, Port où il vient d'ordinaire beaucoup de navires. On dit dans le même sens, *Des parages fréquentés, etc.*

FRÈRE. s. m. Celui qui est né de même père et de même mère, ou de l'un des deux seulement. *Frère aîné. Frère puîné. Frère cadet. Nous sommes frères. Il est mon frère. L'union des frères. Traiter quelqu'un en frère. Il est pour moi comme un frère. Je le regarde comme un frère. Ils s'aiment comme deux frères. Partager, vivre en frères, comme frères. La discorde des frères, entre deux frères. Les rois de la chrétienté se donnent le titre de Frère en s'écrivant.*

Frère de père et de mère, ou *Frère germain*, Celui qui est né de même père et de même mère qu'une autre personne. *Frère de père*, ou *Frère consanguin*, Celui qui n'est frère que du côté paternel. *Frère de mère*, ou *Frère utérin*, Celui qui n'est frère que du côté maternel. Les expressions *Frère germain, frère consanguin* et *frère utérin*, ne sont guère usitées qu'en Jurisprudence.

Fam., *Demi-frère*, Celui qui n'est frère que du côté paternel ou du côté maternel.

Frère naturel, frère bâtard, Celui qui est né du même père ou de la même mère, mais non en légitime mariage. On dit dans le même sens et familièrement, *Frère du côté gauche.*

Frères jumeaux, Ceux qui sont nés d'un même accouchement.

Frère par adoption, ou *Frère adoptif*, Celui qui a été adopté par le père naturel et légitime d'un autre enfant. *Néron était frère adoptif de Britannicus.*

Frère de lait, L'enfant de la nourrice et le nourrisson qu'elle a nourri du même lait. *Clitus était frère de lait d'Alexandre.*

Beau-frère. Voyez ce mot composé, à son rang alphabétique.

Frères d'armes, se disait autrefois Des chevaliers qui avaient contracté une alliance d'armes, en se promettant une mutuelle assistance, et qui se donnaient réciproquement le nom de *Frère.*

FRÈRE, se dit aussi de Tous les hommes en général, comme étant tous sortis d'un même père, comme étant tous de la même espèce. *Tous les hommes sont frères en Adam. Il faut avoir pitié des pauvres, ce sont nos frères. Cet homme qui est dans la nécessité, c'est votre frère, vous êtes obligé de le secourir.*

Il se dit plus particulièrement de Tous les chrétiens, comme étant tous enfants de Dieu par le baptême. *Tous les chrétiens sont frères en* JÉSUS-CHRIST. C'est dans ce sens que les prédicateurs, en parlant à leurs auditeurs, disent, *Mes frères, mes chers frères.*

Frères moraves. Voyez HERNUTES.

FRÈRE, se dit figurément, Des choses qui ont entre elles une certaine communauté. *Le droit et le devoir sont frères. Les anciens poëtes disaient que le sommeil est le frère de la mort.*

FRÈRE, est aussi Le titre que tout religieux prend dans les actes publics, et Le nom que l'on donne ordinairement à tout religieux qui n'est pas prêtre. *Le frère un tel. Frère Antoine.*

FRÈRES, au pluriel, est pareillement Un titre que l'on joint au nom de certains ordres religieux. *Les frères prêcheurs. Les frères mineurs. Les frères de la Charité.*

Frère-lai, frère convers, Religieux qui n'est point dans la cléricature, et qui n'a été reçu dans un monastère que pour y vaquer aux œuvres serviles. On dit aussi, dans quelques ordres religieux, *Frère servant.*

Dans l'Ordre de Malte, *Frère servant*, se dit de Celui qui entre dans l'ordre sans faire preuve de noblesse, et qui est d'un rang inférieur aux autres chevaliers. On l'appelle aussi *Chevalier servant.*

Faux frère, Celui qui trahit ou une société, ou quelqu'un de cette société.

FRESAIE. s. f. Espèce d'oiseau nocturne, que le peuple croit de mauvais augure, et qu'on appelle autrement *Effraie.*

FRESQUE. s. f. Manière de peindre avec des couleurs détrempées dans l'eau sur une muraille fraîchement enduite de mortier. *La fresque exige une grande sûreté de pinceau. Peindre à fresque.*

Il se dit également de Toute peinture, de tout tableau à fresque. *Dans les lieux humides la fresque ne dure pas longtemps. Une église ornée de fresques. Les fresques de Michel-Ange. Les fresques de Raphaël.*

FRESSURE. s. f. coll. Il se dit de Plusieurs parties intérieures de quelques animaux prises ensemble, comme sont le foie, le cœur, la rate et le poumon. *Fressure de cochon. Fressure de mouton. Fressure d'agneau. Fressure de veau. Etc.*

FRET. s. m. T. de Marine marchande. Louage d'un bâtiment, soit en totalité, soit en partie. *Le fret d'un navire. Prendre un navire à fret. Charger à fret. Le prix du fret.*

Il signifie aussi, Le prix du fret. *Payer le fret. Le capitaine a touché son fret. Augmentation de fret.* On dit de même, *Payer le fret d'une marchandise, etc.*, En payer le port.

Il signifie encore, La cargaison, le chargement d'un navire de commerce. *Prendre un fret. Avoir un fret. Débarquer son fret.*

FRÉTER. v. a. T. de Marine marchande.

Donner un bâtiment à loyer, en totalité ou en partie. *Fréter un navire. Fréter au mois, au voyage, au tonneau.*

Il se prend aussi quelquefois pour Charger, équiper. *Il freta des vaisseaux à ses dépens pour découvrir de nouvelles terres.*

Il s'emploie quelquefois abusivement dans le sens de Prendre à louage. Voyez AFFRÉTER et NOLISER.

FRÉTÉ, ÉE. part. passé. *Bâtiment bien frété, mal frété.*

FRÉTEUR. s. m. T. de Marine marchande. Celui qui donne un bâtiment à loyer.

FRÉTILLANT, ANTE. adj. Qui frétille. *Un poisson tout frétillant.*

FRÉTILLEMENT. s. m. Mouvement de ce qui frétille. *Être dans un frétillement continuel.*

FRÉTILLER. v. n. Se remuer, s'agiter par des mouvements vifs et courts. *Cet enfant frétille sans cesse. Il ne fait que frétiller. Cette carpe était bien en vie, elle frétille encore. Le chien frétille de la queue.*

Prov. et pop., *Les pieds lui frétillent,* Il a impatience d'aller. *La langue lui frétille,* Il a grande envie de parler.

FRETIN. s. m. Le menu poisson. *Il n'y a que du fretin dans cet étang.*

Il se dit, figurément et familièrement, Des choses de rebut, et qui sont de nulle valeur, de nulle considération. *Il a vendu ce qu'il avait de meilleur dans son magasin, il n'y a plus que du fretin. Tout ce qu'il avait de bons livres est vendu, ce qui lui reste n'est que du fretin.*

FRETTE. s. f. Lien ou cercle de fer dont on entoure l'extrémité du moyeu des roues, la tête des pilotis, etc., pour empêcher qu'ils n'éclatent, qu'ils ne se fendent. *La frette de ce moyeu est rompue.*

FRETTÉ, ÉE. adj. T. de Blason. Il se dit Des pièces couvertes de bâtons en sautoir, qui forment des losanges.

FRETTER. v. a. Mettre une frette. *Fretter un moyeu. Fretter le manche d'un outil.*

FRETTÉ, ÉE. part. passé.

FREUX. s. m. T. d'Hist. nat. Oiseau qui ressemble beaucoup à la corneille, et qu'on nomme aussi *Gralle.*

FRI

FRIABILITÉ. s. f. Terme didactique. Qualité de ce qui est friable.

FRIABLE. adj. des deux genres. Terme didactique. Qui peut aisément être réduit en poudre. *Le sel est friable. Les pierres calcinées sont friables.*

FRIAND, ANDE. adj. Qui aime la chère fine et délicate, et qui s'y connaît. *Il n'est pas gourmand, mais il est friand.* On l'emploie aussi comme substantif. *C'est un friand. C'est une friande.* Il est familier.

Avoir le goût friand, Avoir le goût délicat, et savoir bien juger des bons morceaux.

Un morceau friand, un mets friand, etc., Un morceau délicat, un mets délicat, etc. *La chère était friande.*

Être friand de quelque chose, En aimer le goût, aimer à en manger. *Il est très friand de sucreries.* On dit aussi, figurément et familièrement, *Être friand de nouveautés, de louanges, de musique, etc.,* Les aimer beaucoup, les rechercher avec empressement.

FRIANDISE. s. f. Goût pour la chère fine et délicate. *Il y a des personnes qui se vantent de leur friandise.*

Il se dit, au pluriel, de Certaines choses délicates à manger, comme des sucreries et de la pâtisserie. *Aimer les friandises. Donner des friandises à des enfants.*

Fig. et fam., *Elle a le nez tourné à la friandise*, se dit D'une jeune femme qui a l'air coquet et éveillé, l'air d'aimer le plaisir. Cette manière de parler a vieilli.

FRICANDEAU. s. m. Morceau de veau lardé, qu'on sert en entrée de table. *Un plat de fricandeau. Un fricandeau à l'oseille, aux épinards.*

Fricandeau de bœuf, de lapin, etc., Du bœuf, du lapin accommodé en fricandeau.

FRICASSÉE. s. f. Viande fricassée. *Faire une fricassée. Manger une fricassée. Manger d'une fricassée de poulets. Une fricassée de pieds de mouton.*

Fig. et pop., *Une bonne fricassée de pain sec*, se dit, par plaisanterie, d'Un morceau de pain sec.

FRICASSER. v. a. Faire cuire dans la poêle, dans une casserole, etc., quelque chose, après l'avoir coupé par morceaux. *Fricasser des poulets, des tanches, etc. Fricasser des navets, des pommes de terre, etc.*

Il signifie, figurément et populairement, Dissiper en débauches et en bonne chère. *Il fricasse tout. Il a fricassé tout son bien.*

FRICASSÉ, ÉE. part. passé.

Fig. et pop., *Cet argent est fricassé, c'est autant de fricassé*, Cet argent est perdu, c'est autant d'argent de perdu.

FRICASSEUR. s. m. Celui qui fait des fricassées. On ne le dit que d'Un mauvais cuisinier. *Il n'a qu'un fricasseur.*

FRICHE. s. f. Terrain qui ne rapporte point, soit que la culture en ait été négligée depuis longtemps, soit qu'on ne l'ait jamais cultivé. *Il y a trois ans qu'il n'a fait travailler à sa vigne, ce n'est plus qu'une friche. Il y a beaucoup de friches dans cette province.*

EN FRICHE. loc. adv. Sans culture. *Laisser une terre en friche. Une vigne en friche.*

FRICOT. s. m. Il se dit populairement pour Ragoût, viande fricassée, et en général pour Toute sorte de mets. *Un bon fricot.*

FRICOTER. v. n. Faire bonne chère. Il s'emploie quelquefois activement au figuré. *Il a fricoté tout son bien*, Il l'a dépensé en bonne chère. Dans ces deux sens il est populaire.

FRICOTÉ, ÉE. part. passé.

FRICOTEUR. s. m. Celui qui aime à faire bonne chère. Il se dit, à l'armée, d'Un mauvais soldat, d'un maraudeur. Dans l'un et l'autre sens il est populaire.

FRICTION. s. f. T. de Chirur. Frottement que l'on fait sur quelque partie du corps, à sec ou autrement, avec les mains, avec une brosse, avec de la flanelle, etc. *User de friction sur les épaules, sur les jambes. Faire une friction, des frictions. Prescrire des frictions. Les frictions dissipent l'humeur et ouvrent les pores. Friction légère. Friction violente. Frictions sèches. Frictions humides. Frictions mercurielles.*

FRICTIONNER. v. a. T. de Chirur. Faire une friction, des frictions. *Se faire frictionner. Frictionner une partie malade.* On l'emploie souvent avec le pronom personnel. *Se frictionner avec une brosse. Se frictionner avec une pommade, avec un liniment.*

FRICTIONNÉ, ÉE. part. passé.

FRIGIDITÉ. s. f. T. de Médec. légale. État d'un homme impuissant.

Il se dit aussi, en Pathologie, d'Une sensation de froid.

FRIGORIFIQUE. adj. des deux genres. T. de Physique. Qui cause le froid. *Mélange frigorifique.*

FRILEUX, EUSE. adj. Fort sensible au froid. *Les vieillards sont frileux. Cette femme est très frileuse.*

FRIMAIRE. s. m. Le troisième mois du calendrier républicain, qui allait du 21 novembre au 21 décembre.

FRIMAS. s. m. Brouillard froid et épais qui se glace en tombant. *Un pays sujet au frimas. Le temps des frimas. Une montagne couverte de neige et de frimas. Des arbres couverts de frimas. Le frimas s'attache aux cheveux, aux crins des chevaux.*

FRIME. s. f. Le semblant, la mine que l'on fait de quelque chose. *Il n'en a fait que la frime. Ce n'est que pour la frime.* Il est populaire.

FRINGALE. s. f. Faim subite et inopinée, dont on est saisi quelquefois hors de l'heure accoutumée des repas. *Avoir la fringale. Quand la fringale le prend.* Il est familier.

FRINGANT, ANTE. adj. Qui est fort alerte, fort éveillé, fort vif, et dont la vivacité se manifeste par des mouvements rapides et fréquents. *Un homme fringant. Il a l'air fringant. Il a la mine fringante. Il a épousé une femme bien fringante. Ce cheval est fringant.*

Fig. et fam., *Ce jeune homme fait bien le fringant*, Il se donne des airs pétulants, avantageux.

FRINGUER. v. n. Danser, sautiller en dansant. Il est vieux.

Il se dit encore quelquefois Des chevaux fringants. *Ce cheval fringue continuellement.*

FRIPER. v. a. Chiffonner. *Friper ses habits. Votre manteau est tout fripé. Vous avez fripé votre robe, votre collerette.* On l'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Ma robe s'est toute fripée.*

Il signifie, par extension, Gâter, user. *Cet enfant fripe ses hardes en peu de temps.* Avec le pronom personnel, *Cette étoffe se fripe en moins de rien.* Dans ce sens et dans celui qui précède, il est familier.

Il signifie aussi, figurément et populairement, Consumer, dissiper en débauches. *Cet homme a fripé tout son bien.*

FRIPÉ, ÉE. part. passé. *Hardes fripées. Livre fripé. Des meubles tout fripés.*

FRIPERIE. s. f. Il se dit Des habits, des meubles qui ont servi à d'autres personnes, et qui sont fripés et usés. *Tous ses habits ne sont que friperie. Ce n'est que de la friperie. Vendre de la friperie. Un marchand de friperie.* Il est familier.

Prov. et fig., *Se jeter sur la friperie de quelqu'un, se ruer, se mettre, tomber sur sa friperie,* Se jeter sur quelqu'un pour le maltraiter, pour le battre. *Le peuple se jeta sur sa friperie, et le maltraita beaucoup.* Cela signifie, dans une acception plus figurée, Se moquer de quelqu'un, en dire du mal. *Il ne fut pas épargné dans la conversation, on se jeta sur sa friperie. On se remit sur sa friperie. On tomba sur sa friperie.*

Fig. et fam., *Friperie littéraire*, Vieilleries, lieux communs, assemblage d'idées, d'images surannées, usées.

FRIPERIE, signifie aussi, Le métier d'acheter, de raccommoder et de revendre de vieux habits et de vieux meubles. *Il ne se mêle plus de friperie.*

Il signifie encore, Le lieu où logent ceux qui font ce métier. *Acheter un habit à la friperie. Il ne s'habille jamais qu'à la friperie. Voilà un habit qui sent la friperie.*

FRIPE-SAUCE. s. m. Goinfre, goulu. On le dit aussi d'Un mauvais cuisinier. *C'est un vrai fripe-sauce.* Il est bas.

FRIPIER, IÈRE. s. Celui, celle qui fait le métier d'acheter, de raccommoder et de revendre de vieux habits et de vieux meubles. *Maître fripier. Marchand fripier. La boutique d'un fripier.*

Fig. et fam., *Fripier d'écrits*, Plagiaire, compilateur maladroit et sans goût.

FRIPON, ONNE. s. Celui, celle qui vole adroitement. *Un maître fripon. Un fripon fieffé. Ce domestique est un fripon. C'est une franche friponne.*

Il se dit aussi d'Une personne fourbe, sans bonne foi, qui ne se fait aucun scrupule de tromper. *Il ne fait pas bon avoir affaire à lui, c'est un fripon, un vrai fripon, un grand fripon. C'est un tour de fripon.*

Il se dit quelquefois, par badinage, d'Un enfant vif et malin : *C'est un petit fripon* ; d'Un jeune homme léger et étourdi : *C'est un fripon qui se dérange* ; d'Une femme coquette, adroite et fine : *Une aimable friponne. La friponne lui fait croire tout ce qu'elle veut.*

Il se dit particulièrement, au masculin, d'Un homme trompeur et inconstant en amour. *C'est un fripon, un grand fripon.*

FRIPON, s'emploie aussi comme adjectif. *Cet homme-là est bien fripon. Est-elle friponne!*

Il signifie souvent, Coquet, éveillé, et se dit De la mine, du regard, etc. *Cette jeune personne a l'œil fripon, la mine friponne, le minois fripon. Un petit air fripon.*

FRIPONNEAU. s. m. Diminutif familier de *Fripon.*

FRIPONNER. v. a. Escroquer, dérober, attraper quelque chose par adresse. *Il m'a friponné deux cents francs. Il a friponné cette montre. Friponner au jeu.* On le dit aussi en parlant Des personnes. *Il a friponné cinq ou six personnes de ma connaissance.*

Il signifie absolument, Faire des tours, des actions de fripon. *C'est un homme qui ne fait que friponner, qui passe sa vie à friponner.*

FRIPONNÉ, ÉE. part. passé.

FRIPONNERIE. s. f. Action de fripon. *Friponnerie signalée. Il y a de la friponnerie à cela. Faire une friponnerie. C'est une friponnerie.*

FRIQUET. s. m. Moineau de la plus petite espèce.

FRIRE. v. a. Faire cuire dans une poêle avec du beurre roux, ou du saindoux, ou de l'huile bouillante. *Frire des soles. Frire des œufs. Frire des côtelettes.* Outre l'infinitif, il n'est usité qu'au singulier du présent de l'indicatif, *Je fris, tu fris, il frit* ; au futur, *Je frirai, tu friras, il frira, nous frirons, vous frirez, ils friront* ; au conditionnel présent, *Je frirais, tu frirais, il frirait ; nous ririons, vous fririez, ils friraient* ; à la deuxième personne du singulier de l'impératif, *Fris* ; et aux temps formés du participe passé.

Prov., *Il n'y a rien à frire, il n'y a pas de quoi frire dans cette maison*, Il ne s'y trouve rien à manger. Dans le sens contraire, *Voilà de quoi frire*, Voilà de quoi manger.

Fig. et pop., *N'avoir plus de quoi frire*, Être ruiné. *Il n'y a rien à frire dans cette affaire*, Il n'y a rien à gagner dans cette affaire.

FRIRE, est aussi neutre. *Une sole qui frit. Le beurre frit dans la poêle. La cuisinière a fait frire une carpe.*

FRIT, ITE. part. passé. *Poisson frit. Artichauts frits. Carpe frite.*

Pop. et fig., *Cet homme est frit*. Il est ruiné, perdu. *Tout est frit*, Tout a été mangé, dissipé, il ne reste plus rien.

FRISE. s. f. T. d'Archit. Partie de l'entablement qui est entre l'architrave et la corniche. *Frise plate. Frise dorée. Frise enrichie de sculptures.*

Il se dit, par analogie, dans d'autres Arts, d'Une surface plate et continue formant un bandeau. *Dans la décoration, les frises sont peintes ou sculptées ; dans la menuiserie, elles encadrent les parquets et les panneaux ; dans la serrurerie, elles font partie des grilles et des rampes d'escalier.*

Il se dit encore Des bandes de toile placées au cintre d'un théâtre pour figurer un ciel ou un plafond.

FRISE. s. f. Sorte d'étoffe de laine à poil frisé. *Vêtu de frise. Manteau doublé de frise.*

Il se dit aussi d'Une sorte de toile venant de Frise en Hollande.

En termes de Guerre, *Cheval de frise*, Grosse pièce de bois longue de dix ou douze pieds, traversée en sens divers par des pieux pointus et ferrés aux extrémités, pour défendre une brèche, ou pour couvrir un bataillon contre la cavalerie. *Ce bataillon se retira à la faveur de ses chevaux de frise. La brèche était défendue par des chevaux de frise.*

FRISER. v. a. Crêper, anneler, boucler. Il se dit principalement en parlant Des cheveux. *Friser ses cheveux aux fers, au fer, avec des fers, avec le fer. Friser ses cheveux avec des papillotes. Fer à friser.*

Il se dit aussi en parlant Du poil des étoffes. *Friser de la ratine. Friser du drap.*

Friser quelqu'un, Lui friser les cheveux. *Se faire friser par un coiffeur.* On dit de même, avec le pronom personnel, *Se friser. Elle perd bien du temps à se friser. Se friser par boucles.*

FRISER, signifie, figurément et familièrement, Raser, effleurer, ne faire que toucher superficiellement. *Le vent frisait l'eau, et en ridait légèrement la surface. La balle n'a fait que lui friser le visage, lui a frisé la moustache.*

Fig. et fam., *Il a frisé la corde*, se disait autrefois Pour faire entendre qu'un homme avait été bien près d'être condamné à être pendu, ou que c'était un fripon qui avait mérité la corde. (Voyez plus bas un autre sens de cette phrase.)

Au Jeu de la paume, *Friser la corde*, se dit De la balle quand elle passe à fleur de corde, c'est-à-dire, très peu au-dessus de la corde, et qu'ainsi il s'en faut de très peu qu'elle ne soit arrêtée par le filet, et que le coup ne soit perdu.

Fig. et fam., *Il a frisé la corde*, se dit, par une comparaison prise du jeu de paume, De quelqu'un qui a été bien près de perdre son procès, de succomber à une maladie, ou en général de tomber dans quelque malheur.

Fig. et fam., *Friser la quarantaine, la cinquantaine, etc.*, Être fort près d'atteindre l'âge de quarante ans, de cinquante ans, etc. *Cette femme frise la quarantaine.*

Fig. et fam., *Friser l'impertinent, le fat, etc.*, Faire des actions, tenir des discours qui sentent l'impertinence, la fatuité, etc.

FRISER, s'emploie aussi neutralement, et se dit Des cheveux, des poils qui se crêpent, qui se mettent en boucles. *Ses cheveux frisent naturellement. Cela fait friser les cheveux. Le poil de cet animal frise beaucoup.*

FRISER, en termes d'Imprimerie, se dit Des caractères qui doublent, qui papillotent, c'est-à-dire, qui paraissent doublement imprimés sur la feuille, par le défaut de la presse ou par quelque autre cause. *Cette presse frise considérablement.*

FRISÉ, ÉE. part. passé. *Cheveux frisés. Ce chien a le poil frisé.*

Drap d'or ou *d'argent frisé*, Celui qui est crêpé et inégal du côté qu'on appelle l'endroit.

Chou frisé, Sorte de chou dont la feuille est toute crêpée.

FRISOTTER. v. a. Friser souvent et par menues boucles. *Elle est toujours à frisotter sa fille.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Elle perd bien du temps à se frisotter.* Il ne se dit guère que par plaisanterie ou par dénigrement.

FRISOTTÉ, ÉE. part. passé.

FRISQUETTE. s. f. T. d'Impr. Châssis que les imprimeurs mettent sur la feuille blanche, afin d'empêcher que les marges et tout ce qui doit demeurer blanc ne soient maculés. *Abattre la frisquette sur le tympan. Découper la frisquette.*

FRISSON. s. m. Tremblement causé par le froid qui précède la fièvre. *Le frisson de la fièvre. Grand frisson. La fièvre est ordinairement précédée par le frisson, d'un frisson. Être dans le frisson. Le frisson m'a pris. Sentir les approches du frisson.*

Il se dit, au figuré, Du saisissement qui naît de la peur, de l'horreur, ou de quelque autre émotion violente. *Un frisson de terreur. Cette mauvaise nouvelle lui a causé des frissons. Éprouver des frissons. Cela donne le frisson. J'en ai le frisson. Un frisson me saisit.*

Il se dit quelquefois en parlant D'émotions légères et même agréables. *Sentir un doux frisson, de doux frissons.*

FRISSONNANT, ANTE. adj. Qui frissonne. *Une foule frissonnante. Une feuille frissonnante.*

FRISSONNEMENT. s. m. Léger tremblement causé par les approches de la fièvre. *Il va avoir la fièvre, il sent déjà un frissonnement.*

Il se dit, au figuré, d'Un frémissement soudain, d'un trouble causé par quelque émotion très vive. *Quand je pense à cela, il me prend un frissonnement.*

FRISSONNER. v. n. Avoir le frisson. *La fièvre va le prendre, il commence à frissonner.*

Il se dit, au figuré, en parlant Du frémissement soudain que cause une émotion très vive. *Frissonner de peur. Frissonner d'horreur. Quand je songe au péril où je me suis trouvé, je frissonne encore. Cette seule idée me fait frissonner.*

FRISSONNER, se dit, par analogie, D'une chose qui tremble, qui frémit légèrement. *La feuille frissonne.*

FRISURE. s. f. Façon de friser. *Cette frisure est belle.*

Il signifie aussi, L'état de ce qui est frisé. *Le vent a dérangé sa frisure.*

Il se dit encore de Cette sorte de petits grains que l'on forme sur les étoffes de laine, sur les draps, sur les ratines, etc., en frisant le poil.

FRITILLAIRE. s. f. T. de Botan. Plante liliacée, dont la fleur, semblable par sa forme à celle de la tulipe, est parsemée de petits carreaux blancs et rouges imitant les cases d'un échiquier. *On cultive la fritillaire dans les jardins à cause de sa beauté.*

FRITTE. s. f. T. de Verrerie. Mélange

de substances terreuses et de substances salines, auquel on a fait éprouver un commencement de fusion pour en former le verre.

Il se dit aussi de L'action de cuire ce mélange.

FRITURE. s. f. L'action ou la manière de frire. *L'huile est bonne pour la friture. Friture au beurre. Friture à l'huile.*

Il se dit aussi Du beurre, de l'huile ou de la graisse qui sert à frire, et qu'on garde ensuite pour le même usage. *Acheter de la friture. De la friture trop vieille. Voilà de bonne friture.*

Il se dit, par extension, De divers mets, que l'on fait frire. *Une friture d'artichauts. Une friture de goujons.* Il se dit absolument Du poisson frit. *Il ne mange point de friture.*

FRIVOLE. adj. des deux genres. Vain et léger, qui n'a nulle importance, nulle solidité. *Cette raison, ce prétexte est frivole. Excuse frivole. Discours frivole. Choses frivoles, vaines et frivoles. S'occuper sérieusement d'objets frivoles. Amusements frivoles. Un frivole espoir.*

Il se dit aussi Des personnes. *Homme frivole. Esprit frivole. Tête frivole.*

Il s'emploie quelquefois substantivement au masculin, en parlant Des choses. *Le goût du frivole. Il donne dans le frivole.*

FRIVOLITÉ. s. f. Caractère de ce qui est frivole. *La frivolité de ces amusements. Il y a bien de la frivolité dans cet ouvrage. La frivolité d'un jeune homme. Avoir beaucoup de frivolité dans l'esprit. Il est d'une extrême frivolité.*

Il se dit aussi Des choses frivoles. *Ne s'occuper que de frivolités. Ce ne sont que des frivolités.*

FRO

FROC. s. m. (On prononce le C.) La partie de l'habit monacal qui couvre la tête et tombe sur l'estomac et sur les épaules. Il se prend aussi pour Tout l'habit. *Mettre son froc.*

Fig., *Le froc*, La profession monacale. *Cet empereur voulut mourir dans le froc.*

Prendre le froc, Se faire moine. *Porter le froc*, Être moine. *Quitter le froc*, Sortir d'un monastère avant d'être profès.

Fig. et fam., *Jeter le froc aux orties*, Renoncer à la profession monacale; et, par extension, Renoncer à l'état ecclésiastique. On le dit aussi De toute personne qui, par inconstance, renonce à quelque profession que ce soit.

FROCARD. s. m. Terme de mépris qui se dit d'Un moine. Il est familier.

FROID. s. m. Privation, absence de chaleur; ou Sensation que fait éprouver l'absence, la perte, la diminution de la chaleur. *Le froid de l'air, de l'eau. Le froid de la glace, du marbre. Éprouver une sensation de froid. Transir de froid. Mourir de froid. Avoir froid. Il a froid à la tête, aux mains, etc. Geler de froid. Sentir du froid. Trembler de froid. Il est tout raide de froid. Le froid de la fièvre. Le froid de la mort.* Poétiq., *Le froid des ans, des années, de la vieillesse.*

Prendre froid, Éprouver un refroidissement. *Ne restez pas à la fenêtre, vous prendriez froid.*

Prov. et fig., *Souffler le chaud et le froid*, Louer et blâmer une même chose, parler pour et contre une personne, être tour à tour d'avis contraires.

Fig. et fam., *Cela ne lui fait ni froid ni chaud*, se dit D'un homme qui reste indifférent sur une affaire.

Fig. et fam., *Cela ne fait ni chaud ni froid*, se dit De ce qui ne sert ni ne nuit à une affaire.

Faire froid, battre froid, etc. Voyez FROID, adjectif.

Popul., *Il n'a pas froid aux yeux*, Il est brave, résolu.

FROID, se dit particulièrement Du froid de l'air, de l'état de la température quand elle est froide; et alors on le met quelquefois au pluriel. *Durant le froid de l'hiver. Les premiers froids sont les plus sensibles. Grand froid. Froid cuisant, perçant, pénétrant, piquant, âpre, aigu. Froid humide. Froid sec. Froid noir. Un beau froid. Un froid gai. Le froid pique. La rigueur du froid. Sentir le froid. Être sensible au froid. Cela garde du froid. Se munir contre le froid. Il fait froid. Le froid l'avait saisi. Souffrir le froid. Supporter le froid. S'habituer au froid. Il fait dix degrés de froid.* Le thermomètre est descendu à dix degrés au-dessous de zéro.

FROID, se dit figurément d'Un air sérieux et composé, et qui ne marque nulle émotion. *Cet homme est d'un froid qui glace tout le monde. Il lui répondit avec son froid ordinaire. Froid glacial.*

Fig. et fam., *Il y a du froid entre eux*, se dit en parlant de Deux personnes dont l'amitié a souffert quelque altération.

FROID, se dit aussi, figurément, Du manque de chaleur, de mouvement, d'intérêt dans les ouvrages d'esprit. *Il y a un peu de langueur et de froid dans le quatrième acte de ce drame. Cela jette beaucoup de froid sur cette scène.*

FROID, OIDE. adj. Qui est privé de chaleur, qui communique ou qui ressent le froid. *Pays froid. Climat froid. L'hiver a été bien froid. Temps froid. Air froid. Température froide. Vent froid. Matinée froide. Dans la saison froide. Froid comme glace. Froid comme du marbre. Eau froide. Bain froid. Boisson froide. Il a les mains froides, les pieds froids. Une sueur froide. Le cadavre était déjà froid.* On dit en des sens analogues : *Tempérament froid. Cerveau froid. Animaux à sang froid, etc.*

Vêtement froid, Vêtement qui ne garantit pas assez du froid. *Cet habit, ce manteau est froid.*

Prov. et fig., *La cuisine de cette maison est bien froide; il n'y a rien de si froid, de plus froid que l'âtre de cette maison*, se dit D'une maison où l'on ne fait qu'un très petit ordinaire, qu'une fort mauvaise cuisine.

Prov. et fig., *Il ne trouve rien de trop chaud ni de trop froid, il n'y a rien de trop chaud ni de trop froid pour lui*, se dit D'un homme avide qui veut tout avoir, qui prend de toutes mains.

Humeurs froides, Les scrofules ou écrouelles.

Fig., *Sang-froid*, L'état de l'âme lorsqu'elle est calme, lorsqu'elle se maîtrise. *Quand il est dans son sang-froid. Agir de sang-froid. Il écoutait avec beaucoup de sang-froid. Il répondit avec le plus grand sang-froid. Être de sang-froid. Garder son sang-froid. Perdre son sang-froid.*

Tuer quelqu'un de sang-froid, Le tuer de dessein prémédité, et sans être emporté par aucun de ces mouvements de colère qui peuvent diminuer l'atrocité du crime.

FROID, se dit quelquefois pour Refroidi. *Ce potage est froid. Tous les mets étaient froids. Si nous attendons encore, le dîner sera froid, tout froid.*

Déjeuner froid, Déjeuner composé de mets froids.

Viandes froides, Viandes préparées pour être mangées froides. *Les jambons, les langues fourrées, les daubes, etc., sont des viandes froides.*

FROID, se dit particulièrement De ce qui sert à corriger l'excès de la chaleur animale, ou De ce qui la détruit. *Les quatre semences froides. Cette plante est froide. Il y a des poissons froids.*

FROID, signifie figurément, Flegmatique, sérieux, indifférent, qui ne s'émeut point. *C'est un homme froid. Caractère froid. Je l'ai trouvé bien froid là-dessus. Cette nouvelle ne peut vous laisser froid. Il croyait nous faire rire, mais tout le monde demeura froid. Un cœur froid. Une âme froide. La froide raison.*

C'est une tête froide, se dit D'un homme sage et calme qui ne s'échauffe pas facilement ni sans motif. On dit dans le même sens, *Un esprit froid.*

Fam., *Faire le froid*, Faire le réservé, l'indifférent, ne témoigner nul empressement.

Ami froid, Celui qui ne se porte pas avec chaleur à secourir son ami.

Orateur froid, Orateur dont l'action n'est point animée, qui ne touche point ses auditeurs, et qui ne paraît pas lui-même touché.

Imagination froide, Imagination dépourvue de chaleur, d'activité, d'énergie.

FROID, se dit De l'air, du ton, des discours, dans un sens analogue à celui qui précède. *Cet homme a l'abord froid. Il leur fit un accueil très froid. Faire froide mine à quelqu'un. Il répondit d'un ton froid. Sa réponse fut froide et réservée.* On le dit même quelquefois Des sentiments et des actions. *Un froid mépris. Une haine froide et réfléchie. Une froide barbarie. De froides atrocités.*

Fam., *Battre froid*, Recevoir une proposition d'une manière qui fait voir qu'on n'est pas disposé à l'accepter. *Faire froid*, et plus souvent, *Battre froid à quelqu'un*, Le recevoir avec moins d'empressement, avec un visage moins ouvert qu'à l'ordinaire.

FROID, en parlant Des ouvrages ou des traits d'esprit, signifie au figuré, Qui n'a rien d'animé, de touchant, d'intéressant, de piquant. *Style froid. Cette tragédie est froide. Des vers froids. Une froide plaisanterie. Une froide raillerie.* On dit dans un sens analogue, *Un écrivain, un auteur froid*, Dont le style est froid, dont les ouvrages sont froids.

FROID, en Peinture, en Sculpture, etc., signifie, Qui manque de feu, d'âme, d'expression. *Composition froide. Les têtes de ce tableau sont froides. Ce dessin est correct, mais il est froid.*

Il se dit également Du manque d'éclat et de vivacité dans les tons, dans les couleurs, dans le coloris. *Les couleurs froides. Les tons froids. Un coloris froid et monotone.*

À FROID. loc. adv. Sans mettre au feu. *Infuser une drogue à froid. Forger un fer à froid. Battre un fer à froid. De l'or, de l'argent battu à froid. Teindre à froid.*

On l'emploie quelquefois figurément, pour exprimer l'absence de verve, ou de

sensibilité et de passion. *Faire de l'enthousiasme, de la colère à froid.*

FROIDEMENT. adv. De telle sorte qu'on est exposé au froid. *Vous êtes logé, vêtu bien froidement.*

Il est plus en usage au figuré, et signifie, D'une manière sérieuse et réservée. *Il le reçut froidement. Il m'a répondu froidement.*

Il signifie aussi, Sans passion, sans émotion, avec insensibilité. *Il calcule froidement ce qui peut lui rester de vie. Il écouta froidement leurs injures.*

FROIDEUR. s. f. Qualité de ce qui est froid. *La froideur de l'eau. La froideur du marbre. La froideur du temps. La froideur de la vieillesse.*

Il se dit figurément, au sens moral. *La froideur de l'âme, du caractère. La froideur de l'imagination.*

Il signifie aussi figurément, Froid accueil, ou air froid, indifférence; et, dans ce sens, il peut s'employer au pluriel. *Il m'a reçu avec froideur. Les froideurs d'une maîtresse.* On dit dans un sens analogue, *La froideur d'un accueil, d'une réception, d'une réponse, etc.*

Il y a de la froideur entre eux, se dit en parlant De deux personnes qui ne vivent plus ensemble avec la même amitié qu'auparavant.

FROIDIR. v. n. Devenir froid après avoir été chaud. *Ne laissez pas froidir le dîner. Votre bouillon froidit.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Cela se froidit. Les viandes se froidissent.* Ce mot a vieilli; on dit, *Refroidir, se refroidir.*

Froidi, ie. part. passé.

FROIDURE. s. f. Le froid répandu dans l'air. *La froidure de la saison. La froidure d'un climat. Ces plantes craignent la froidure.*

Il se dit aussi pour L'hiver; mais, dans ce sens, il n'est guère usité qu'en poésie.

FROIDUREUX, EUSE. adj. Qui amène la froidure. *L'hiver froidureux. La saison froidureuse.* Il est vieux.

Il signifie aussi, Qui craint le froid. *Vous êtes bien froidureux.* Il a vieilli; on dit plus communément, *Frileux.*

FROISSEMENT. s. m. Action de froisser, ou L'effet, le résultat de cette action. *Le froissement d'un membre contre une pierre. Cette étoffe a perdu sa fraîcheur par le froissement.*

Il s'emploie quelquefois figurément, et signifie, en parlant des intérêts, des opinions, Ce qui heurte, ce qui blesse. *Les froissements des intérêts, des amours-propres. Il éprouva beaucoup de froissements dans cette société.*

FROISSER. v. a. Meurtrir par une pression violente. *Ce cabriolet l'a pressé contre la muraille, et l'a tout froissé. Il s'est froissé tout le corps en tombant. Sa chute lui a froissé la cuisse.*

Il signifie aussi, Frotter fortement. *Froisser des cailloux l'un contre l'autre.*

Il signifie encore, Chiffonner. *Froisser du papier. Froisser du drap, du satin, à force de le manier.* On dit en un sens analogue, *Froisser des fleurs dans sa main.*

Froisser des épis de blé, Les presser, en faire sortir le grain.

Froisser, signifie quelquefois figurément, Blesser, heurter, choquer, surtout en parlant D'intérêts, d'opinions, etc. *Ces mesures froissent beaucoup d'intérêts différents. Il ne faut pas froisser les opinions de ceux qu'on veut persuader.*

Se froisser, Se piquer, prendre de l'humeur. *Il s'est froissé de peu de chose. Il se froisse d'un rien.*

Froissé, ée. part. passé. *Une robe froissée.*

FROISSURE. s. f. Impression qui demeure à un corps qui a été froissé. *Il sera bien difficile de guérir cette froissure. La froissure de cette étoffe ne disparaîtrait pas sous le fer.*

FRÔLEMENT. s. m. Action de frôler, ou L'effet d'une chose qui frôle. *Le frôlement de la langue contre le palais. Je sentis le frôlement de sa robe.*

FRÔLER. v. a. Toucher légèrement en passant. *La balle lui frôla les cheveux. La langue frôle le palais quand on prononce l'L ou l'R.*

Frôlé, ée. part. passé.

FROMAGE. s. m. Sorte d'aliment qui se fait de lait séparé de la sérosité, qu'on appelle petit-lait. *Faire du fromage. Fromage frais. Fromage blanc. Fromage mou. Fromage à la pie. Fromage de Neufchâtel, de Brie, de Roquefort, de Hollande, de Gruyères, de Chester. Fromage parmesan. Fromage de lait de vache. Fromage de lait de chèvre. De la soupe au fromage. Il ne vit que de pain et de fromage. Le fromage ne se sert ordinairement qu'à la fin du repas. Un morceau de fromage. Ce fromage est d'une pâte fine.*

Il se dit aussi d'Un pain, d'une masse de fromage. *Acheter un fromage. Un navire chargé de fromages. Faire égoutter des fromages.*

Prov. et fig., *Entre la poire et le fromage*, Sur la fin du repas, lorsque la gaieté que donne la bonne chère fait qu'on parle librement. *Ce fut entre la poire et le fromage qu'il nous fit cette confidence.*

Fromage à la crème, Fromage fraîchement fait qu'on délaye avec de la crème de lait, et auquel on mêle ordinairement du sucre pulvérisé.

Fromage à la glace, ou *Fromage glacé*, Mets composé de crème et de sucre, auquel on joint ordinairement quelque autre substance agréable au goût, et dont le mélange est fortement frappé de glace.

En Charcuterie, *Fromage de cochon*, Chair de porc hachée, accommodée d'une certaine manière, et à laquelle on donne ordinairement la forme d'un fromage.

FROMAGER, ÈRE. s. Celui, celle qui fait ou qui vend des fromages.

FROMAGER. s. m. Petit vaisseau percé de plusieurs trous, dans lequel on dresse le lait caillé pour en faire des fromages frais ou mous.

FROMAGER. s. m. T. de Botan. Genre d'arbres exotiques, qui portent des fruits très gros, et dont plusieurs s'élèvent à une hauteur prodigieuse. *On trouve des fromagers dans les Indes, en Afrique, au Brésil et aux Antilles.*

FROMAGERIE. s. f. Manufacture de fromages. *On a établi des fromageries dans cette province.*

FROMENT. s. m. La meilleure espèce de blé. Il se dit tant De la plante que Du grain. *Froment barbu. Du blé-froment. Farine de pur froment. Terre à froment. Un boisseau de froment. Un hectolitre de froment.*

FROMENTACÉE. adj. f. T. de Botan. Il se dit Des plantes qui ont du rapport avec le froment par leur fructification, et par la disposition de leurs feuilles et de leurs épis. *Les orges, les chiendents, sont des plantes fromentacées.*

FRONCEMENT. s. m. Action de froncer, ou État de ce qui est froncé. Il se dit principalement en parlant Des sourcils. *Le froncement des sourcils.*

FRONCER. v. a. Rider en contractant, en resserrant. *Froncer le sourcil, les sourcils. Il en fronça le sourcil de chagrin, de colère. Froncer les lèvres. Cela fronce la peau.*

Il signifie aussi, Plisser, et se dit De certains plis menus et serrés que l'on fait à du linge, à des étoffes. *Il faut froncer davantage cette chemise, elle n'est pas assez froncée par le collet. Froncer des poignets. Froncer la robe d'un enfant. Froncer une jupe.*

Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel, surtout dans le premier sens. *La peau de ce fruit commence à se froncer.*

Froncé, ée. part. passé. *Peau froncée.*

Robe froncée, Sorte de robe que portent les docteurs, et qui est extrêmement froncée au haut des manches.

FRONCIS. s. m. Les plis que l'on fait à une robe, à une chemise, etc., en les fronçant. *Faire un froncis à une manche, à une jupe, à une robe d'enfant.*

FRONDE. s. f. Instrument, fait de corde ou de cuir, avec lequel on lance des pierres, et même des balles. *David tua Goliath d'un coup de fronde. Les anciens avaient dans leurs troupes des gens armés de frondes. Faire tourner une fronde.*

Fronde, en termes de Chirurgie, Bandage à quatre chefs, qui ressemble par sa forme à une fronde.

Fronde, est aussi Le nom du parti qui prit les armes contre la cour, sous la minorité de Louis XIV. *Le parti de la Fronde. Du temps de la Fronde. La guerre de la Fronde.*

FRONDER. v. a. Jeter, lancer avec une fronde. *Fronder des pierres.*

Il s'emploie aussi absolument. *De petits garçons qui s'amusent à fronder.*

Il se dit, par extension, en parlant De tout ce qu'on jette avec violence. *Il lui fronda une assiette à la tête.* Dans ce sens il a vieilli.

Fronder, signifie au figuré, Blâmer, condamner, critiquer. *Fronder le gouvernement, le ministère. Fronder la conduite d'une personne. Fronder avec amertume. Fronder les travers, les ridicules. Il n'eut pas sitôt ouvert la bouche, que tout le monde le fronda.*

Il se dit quelquefois absolument, et signifie, Parler contre le gouvernement, ou, en général, Montrer une humeur morose, chagrine, désapprouver, blâmer tout. *C'est un homme qui passe sa vie à fronder.*

Frondé, ée. part. passé.

FRONDEUR. s. m. Celui qui lance des pierres, des balles, avec une fronde. *Les anciens avaient des frondeurs dans leurs armées. Les habitants des îles Baléares passaient pour être les plus habiles frondeurs.*

Il se dit, au figuré, de Celui qui parle contre le gouvernement, ou de Celui qui montre une humeur morose, chagrine, qui désapprouve, qui blâme tout. *C'est un des plus grands frondeurs, un frondeur déterminé. C'est un frondeur éternel.*

Il signifie quelquefois simplement, Celui qui contredit, qui critique, qui blâme. *Cet ouvrage a eu presque autant de frondeurs que d'approbateurs.*

Il s'emploie adjectivement dans les deux derniers sens. *Un esprit frondeur. Une jeunesse frondeuse.*

FRONT. s. m. La partie du visage qui est comprise entre la racine des cheveux et les sourcils. *Grand front. Large front. Front élevé. Front bas. Front ouvert. Front découvert. Front majestueux. Avoir un diadème, un bandeau sur le front. Avoir des rides au front, sur le front. Se faire une bosse au front. Être marqué sur le front.*

FRONT, se dit, par extension, pour Tout le visage. *Un front serein. Un front sévère. La jeunesse au front riant. On lit sur son front. On voit sur son front. La rougeur qui couvrait leur front. Dérider son front.*

Il signifie même quelquefois, La tête, surtout en poésie et dans le style élevé. *Courber son front. Humilier son front. Lever, relever le front.* Il ne s'emploie guère que dans ces sortes de phrases, pour exprimer l'humiliation, l'abaissement, la servitude, ou la fierté, la révolte, etc.

Il marche le front levé, il peut marcher le front levé, Il n'a pas à craindre de reproches.

FRONT, signifie au figuré, Trop grande hardiesse, impudence. *Aura-t-il le front de soutenir ce qu'il dit? Il eut le front de me dire... C'est avoir bien du front. De quel front ose-t-il se présenter devant vous ?*

Fig., *Un front d'airain,* Une extrême impudence. *Il faut avoir un front d'airain pour oser soutenir une pareille fausseté. Cet homme a un front d'airain* ; ou, dans le même sens, *C'est un front d'airain.*

Fig., *N'avoir point de front,* N'avoir ni honte ni pudeur.

FRONT, signifie aussi, Le devant de la tête de quelques animaux. *Le front d'un cheval, d'un bœuf, d'un éléphant, etc. Un cheval qui a une étoile au milieu du front.*

FRONT, signifie encore figurément, L'étendue que présente la face d'une armée, d'une troupe, d'un bâtiment. *L'armée présentait un grand front. L'armée étendit son front. Ce bataillon avait tant de front. Le front d'un bâtiment. Le front d'une fortification.*

Passer sur le front d'une troupe, Passer devant le front d'une troupe rangée en bataille.

Faire front, se dit D'une troupe qui était par le flanc, et dont les hommes se tournent de manière à présenter le front. *On fait toujours front par le premier rang.* Par ellipse, en termes de Commandement, *Halte, front.*

Front de bandière, La ligne des étendards et des drapeaux à la tête des corps campés. *Les grand'gardes et les faisceaux d'armes sont placés en avant du front de bandière. L'armée était campée en front de bandière.*

FRONT, se dit quelquefois, poétiquement, pour Cime, sommet. *Ces rochers qui cachent leur front dans les nues.*

DE FRONT. loc. adv. Par devant. *Attaquer l'ennemi de front.*

Fig., *Heurter de front les préjugés,* Les attaquer sans ménagement.

DE FRONT, signifie aussi, Côte à côte. *Un défilé où il ne peut passer que deux hommes de front. Cette rue est assez large pour que deux carrosses y puissent passer de front. Ils marchaient tous trois de front.*

Fig., *Faire marcher, mener deux affaires, deux intrigues de front,* S'occuper de deux affaires, de deux intrigues en même temps.

FRONTAL, ALE. adj. T. d'Anat. Qui a rapport ou qui appartient au front. *La veine frontale. Les muscles frontaux. Nerf frontal. Os frontal,* ou *Coronal. Sinus frontaux.*

FRONTAL. s. m. T. de Chirur. Bandeau ou topique qu'on applique sur le front. *Mettre un frontal pour apaiser le mal de tête.*

FRONTAL, s'est dit aussi d'Un instrument de torture, fait d'une corde à plusieurs nœuds, dont on serrait le front de la personne à laquelle on voulait arracher quelque aveu.

FRONTEAU. s. m. Sorte de bandeau appliqué sur le front. Il n'est guère usité qu'en parlant Des Juifs, qui avaient coutume de porter des bandeaux sur lesquels le nom de Dieu, ou quelque passage de l'Écriture sainte, était écrit. *Les Pharisiens portaient des fronteaux où le nom de Dieu était écrit. Quand les juifs prient Dieu dans leurs synagogues, ils se mettent le fronteau.*

FRONTEAU, ou FRONTAL, en parlant Des chevaux, se dit de Cette partie de la têtière qui passe au-dessus des yeux du cheval. Il se dit également Du morceau de drap noir dont on couvre le front d'un cheval, quand on l'enharnache de deuil.

FRONTIÈRE. s. f. Les limites, les confins d'un pays, d'un État, en tant qu'ils le séparent d'un autre pays, d'un autre État. *L'armée était sur la frontière. Passer la frontière. La frontière est bien garnie, bien défendue. Reculer les frontières d'un État.*

Il est aussi adjectif, et signifie, Qui est limitrophe, qui est sur les limites d'un autre pays. *Ville frontière. Place frontière. Province frontière.*

FRONTISPICE. s. m. La face principale d'un grand bâtiment. *Le frontispice d'un temple. Le frontispice de l'église de Saint-Pierre de Rome. Le frontispice du Louvre.*

Il se dit aussi Du titre imprimé d'un livre, placé à la première page, et entouré ou accompagné d'ornements ou de vignettes. *On avait mis des attributs, des arabesques, au frontispice de ce livre.*

Il se dit encore d'Une gravure que l'on place en regard du titre d'un livre, et dont le sujet est analogue au but et à l'esprit de l'ouvrage. *Le sujet d'un frontispice.*

FRONTON. s. m. Ornement d'architecture qui est fait ordinairement en triangle, et qui se met au haut de l'entrée d'un bâtiment, au-dessus des portes, des croisées, etc. *Le fronton qui est au-dessus du portique d'un temple. Le fronton de l'entrée du Louvre. Fronton brisé. Fronton ouvert. Fronton orné de figures, de bas-reliefs.*

Il se dit, en termes de Marine, de La partie sculptée du couronnement d'un vaisseau, au-dessus de sa galerie. Dans ce sens, on dit plus ordinairement, *Tableau.*

FROTTAGE. s. m. Le travail de celui qui frotte. *Le frottage d'un plancher. Le prix du frottage.*

FROTTÉE. s. f. Il se dit populairement d'Une volée de coups. *Il a reçu une bonne frottée.*

FROTTEMENT. s. m. Action de frotter, action de deux choses qui se frottent. *Électriser un corps par le frottement. Le frottement de l'essieu use le moyeu de la roue. Empêcher, diminuer le frottement.*

Il se dit figurément et familièrement pour Commerce, fréquentation. *Le frottement du monde. Le frottement de la société.*

FROTTER. v. a. Passer une chose sur une autre à plusieurs reprises, et en appuyant, en pressant. *Frotter avec la main, avec les mains. Frotter fort. Frotter doucement, légèrement. Frotter la tête de quelqu'un. Se frotter les yeux. Se faire frotter après avoir joué à la paume, ou après avoir fait quelque autre exercice violent. Frotter les jambes d'un cheval. Frotter un métal avec de l'émeri, pour le polir. Frotter deux pierres l'une contre l'autre.* On l'emploie souvent avec le pronom personnel. *Se frotter avec la main. Se frotter en quelque partie du corps. Se frotter contre quelque chose. Se frotter l'un contre l'autre. Se frotter l'un l'autre.*

Fig. et fam., *Se frotter à quelqu'un,* Avoir commerce, communication avec quelqu'un. *Il fait bon se frotter aux savants, on apprend toujours quelque chose. Ne vous frottez pas à ces gens-là, ils pourraient vous corrompre.* Il signifie aussi, S'attaquer à quelqu'un, le provoquer, le défier. *Je ne vous conseille pas de vous frotter à lui. C'est un homme auquel il est dangereux de se frotter. Ne vous frottez pas à un tel, il est plus fort, plus adroit que vous.* On dit de même, *Ne vous y frottez pas, je ne vous conseille pas de vous y frotter, etc.,* lorsqu'on veut dissuader quelqu'un de faire une chose que l'on croit dangereuse pour lui.

Prov. et fig., *Qui s'y frotte, s'y pique,* se dit en parlant D'un homme qui ne se laisse pas attaquer impunément.

FROTTER, signifie aussi, Oindre, enduire, en frottant. *On lui frotta le bras avec du baume, avec de l'huile. Frotter des meubles, un parquet avec de la cire, pour les rendre luisants.* Il s'emploie avec le pronom personnel. *Les athlètes se frottaient d'huile avant que de lutter.*

Il se dit quelquefois pour Frotter avec de la cire ou avec quelque autre chose semblable. *Frotter des chaises. Frotter le parquet d'un appartement* ou *Frotter un appartement.* Employé sans régime, il s'entend presque toujours Des parquets, des planchers. *Ce domestique sait frotter.*

En termes de Peinture, il signifie, Appliquer une légère couche de couleur sur celle qui fait le fond d'un tableau.

Il signifie aussi, figurément et familièrement, Battre, frapper, maltraiter. *On l'a frotté comme il faut, frotté d'importance. Les ennemis ont été bien frottés dans cette rencontre.* On dit de même, *Frotter les oreilles à quelqu'un. Je me charge de lui frotter les oreilles.*

FROTTER, s'emploie quelquefois comme verbe neutre, et se dit D'une chose qui passe, qui glisse sur une autre ou contre une autre, en exerçant quelque pression. *Une des roues frottait contre la caisse de la voiture.*

FROTTÉ, ÉE. part. passé.

FROTTÉ, signifie quelquefois figurément, Qui a reçu une légère teinture de quelque connaissance. *Il est frotté de grec et de latin. Un homme frotté de science.*

FROTTEUR. s. m. Celui qui frotte les planchers, les parquets. *Payer le frotteur.*

FROTTIS. s. m. T. de Peinture. Couleur légère et transparente qu'on étend sur une peinture pour imiter certaines nuances de la nature. *On ne trouve dans ce tableau ni glacis ni frottis.*

FROTTOIR. s. m. Linge dont on se sert pour se frotter la tête et le corps. *Un frottoir de toile. Chauffer un frottoir.*

Il signifie aussi, Le linge dont les barbiers se servent pour essuyer leur rasoir en faisant la barbe.

FROUER. v. n. T. de Chasse. Faire une espèce de sifflement à la pipée, pour attirer les oiseaux.

FROU-FROU. s. m. Onomatopée qui sert à exprimer le froissement des étoffes,

particulièrement des étoffes de soie. *Le frou-frou de sa robe.* Il est très familier.

Fig. et popul., *Faire du frou-frou,* Faire de l'étalage.

FRU

FRUCTIDOR. s. m. Le douzième mois du calendrier républicain, qui allait du 18 août au 17 septembre. *Le mois de fructidor était suivi des jours complémentaires.*

FRUCTIFICATION. s. f. T. de Botan. Formation, production des fruits; ou Le résultat, le produit de cette formation. *Quand la fructification s'opère. L'époque de la fructification. Fructification lente, précoce. Les parties, les organes de la fructification. La fructification des fougères. La fructification des algues est peu apparente.*

FRUCTIFIER. v. n. Rapporter du fruit. *Quand les terres sont bien fumées, elles en fructifient davantage.*

Il se dit plus ordinairement au figuré, et signifie, Produire un effet, un résultat avantageux. *Dieu a béni leur travail et l'a fait fructifier. Faire fructifier la parole de Dieu. Les bons exemples fructifient. Vos avis, vos leçons ont bien fructifié.*

FRUCTIFIER, en Botanique, se dit D'un végétal qui produit son fruit, qui est en fructification. *La manière dont un végétal fructifie. Cette plante ne fructifie qu'à telle époque.*

FRUCTUEUSEMENT. adv. Avec fruit, utilement, avec progrès. *Les missionnaires ont travaillé fructueusement en ce pays.*

FRUCTUEUX, EUSE. adj. Qui produit du fruit. *Rameaux fructueux.* Dans ce sens, il est poétique.

Il signifie au figuré, Utile, profitable, lucratif. *Un emploi fructueux. Une charge utile et fructueuse.*

FRUGAL, ALE. adj. Qui se contente de peu pour sa nourriture, qui vit de choses communes. *Il est extrêmement frugal.* On dit dans un sens analogue, *Vie frugale. Mener une vie frugale.* Ce mot n'a point de pluriel au masculin.

Repas frugal, table frugale, Repas, table où l'on ne sert que des mets simples et communs, et que ce qu'il en faut pour se nourrir. *Une table propre et frugale.*

FRUGALEMENT. adv. Avec frugalité. *Vivre frugalement.*

FRUGALITÉ. s. f. Qualité de ce qui est frugal. *Aimer la frugalité. Vivre avec frugalité. La frugalité rend le corps plus sain et plus robuste. La frugalité d'un repas.*

FRUGIVORE. adj. des deux genres. Qui se nourrit de fruits, de végétaux. *Les animaux frugivores.* On dit aussi substantivement, au masculin, *Les frugivores.*

FRUIT. s. m. Production des végétaux qui succède à la fleur, et qui sert à leur propagation. *Fruit sec. Fruit pulpeux. Fruit capsulaire. L'enveloppe d'un fruit. Les fruits d'un grand nombre de plantes servent à la nourriture des hommes ou à celle des animaux. Le fruit de la balsamine. Le fruit du noyer, du chêne, de l'orme, du frêne, etc. La citrouille est le fruit d'une plante herbacée.*

Il se dit, particulièrement, Des fruits charnus ou pulpeux qui viennent la plupart sur des arbres ou sur des arbrisseaux, tels que les poires, les pommes, les prunes, les cerises, etc. *Fruit nouveau. Fruit noué. Fruit vert. Fruit mûr. Fruit précoce. Fruit hâtif. Fruit tardif. Fruit à noyau. Fruit à pépin. Fruit gâté, pourri. Cet arbre porte, rapporte de bon fruit. Cueillir du fruit. Cueillir le fruit en sa saison. Les fruits de la saison. Une corbeille de fruits. Fruit de l'arrière-saison. Manger du fruit. Aimer le fruit. Il ne vit presque que de fruits. Conserver des fruits. Fruits secs. Fruits à l'eau-de-vie.*

Fruits d'été, fruits d'automne, fruits d'hiver, Les fruits qui se mangent en été, en automne, en hiver. *Fruits rouges,* Les petits fruits de cette couleur qui viennent au printemps et en été, comme fraises, framboises, cerises, groseilles.

Fig. *On connaît l'arbre à son fruit, par son fruit,* On connaît les personnes à leurs œuvres, et les choses à leurs résultats.

Fig. et fam., *Le fruit défendu,* se dit par allusion à la désobéissance du premier homme. *On a du goût pour le fruit défendu,* Nous avons du penchant à désirer ce qui nous est défendu.

Fig. et fam., *Fruit sec,* se dit Des élèves des écoles du gouvernement, particulièrement des écoles militaires, qui n'ayant pas satisfait à leurs examens de sortie, ne profitent pas des avantages que leur séjour à l'école aurait dû leur assurer. *Un fruit sec de l'École polytechnique, de Saint-Cyr.* Il se dit aussi Des jeunes gens qui s'étant destinés aux carrières libérales, n'y ont pas réussi.

FRUIT, signifie aussi, Le dessert, tout ce qu'on sert au dernier service de table, après les viandes et entremets; et, dans ce sens, il n'a point de pluriel. *Servir le fruit. On en est au fruit. Le fruit était beau.*

Fruit monté, Fruit décoré avec des cristaux, des figures de sucre ou de porcelaine, posées sur un ou plusieurs plateaux.

FRUITS, au pluriel, signifie, Tout ce que la terre produit pour la nourriture des hommes et des animaux. *On fait des prières à Dieu pour la conservation des fruits de la terre, des fruits qui sont sur terre.*

Il signifie, en Jurisprudence, Les produits, les revenus d'une terre, d'un immeuble, d'un fonds quelconque, d'une charge, etc. *Avoir l'usage des fruits d'un fonds, d'une terre. Percevoir les fruits. C'est une maxime de droit, que tout possesseur de bonne foi fait les fruits siens. Rendre compte des fruits. Restitution de fruits. Les fruits échus. Les fruits, profits et émoluments d'une charge. Il lui céda une année des fruits de son bénéfice. Les gros fruits d'un bénéfice. Résigner avec rétention de fruits.*

Fruits naturels, Les productions spontanées d'une terre, d'un fonds, comme le foin, le bois, le croît des animaux. *Fruits industriels,* Les productions qu'on obtient par la culture, comme le blé, le vin, etc. *Fruits civils,* Le loyer des maisons, les baux à ferme, les intérêts des sommes exigibles, etc.

Fruits pendants par les racines, par racines, Les blés, les raisins, et généralement tous les fruits, lorsqu'ils sont encore sur pied. *Les fruits pendants par les racines font partie du fonds. On ne peut saisir les fruits pendants par racines qu'après telle époque.*

FRUIT, se dit, par extension, de L'enfant qu'une femme porte dans ses flancs, ou qu'elle vient de mettre au monde. Dans ce sens, il n'a point de pluriel. *Une femme est obligée d'avoir soin de son fruit, de conserver son fruit. Dès qu'une femme s'est délivrée de son fruit. On condamne à mort une femme qui fait périr son fruit, qui détruit, qui défait son fruit.*

Il se dit aussi, dans le style élevé, Des enfants déjà nés; et dans ce sens il reçoit le pluriel. *Il est le seul fruit de leur union. Le fruit d'un amour illégitime. Les fruits de cet hymen.*

FRUIT, signifie encore figurément, Utilité, profit, avantage qu'on retire de quelque chose. *Je n'ai tiré aucun fruit de cette affaire. Je n'en ai point encore recueilli le fruit. J'en ai perdu tout le fruit. Il en revient un grand fruit. Beaucoup de peine et peu de fruit. Le fruit de ses travaux, de ses veilles. Cet écolier a tiré en peu de temps un grand fruit de ses études. Travailler avec fruit. Travailler sans fruit. Lire un ouvrage avec fruit.* On dit, au pluriel, dans un sens analogue, *Les fruits d'un travail, d'une industrie, etc.*

Il signifie également, L'effet, le résultat d'une cause, soit bonne, soit mauvaise. *C'est un fruit de votre piété. C'est un fruit de vos soins. Ses infirmités sont le fruit de la guerre. La tranquillité d'esprit est un fruit de la bonne conscience. La honte et le repentir sont les fruits des mauvaises actions. Les grandes découvertes sont le fruit d'une longue application. Ces mesures imprudentes ne tardèrent pas à porter leur fruit.*

Faire du fruit, Produire des effets avantageux par des exhortations, par de bons exemples. *Ce missionnaire a fait un grand fruit dans cette ville. Cet évêque a fait beaucoup de fruit dans son diocèse.* Cette phrase vieillit.

FRUIT. s. m. T. de Maçonnerie. Il se dit de La retraite ou diminution d'épaisseur qu'on donne à une muraille à mesure qu'on l'élève. *Donner du fruit à une muraille. Il ne faut pas élever le mur tout à fait à plomb, il faut lui donner un peu de fruit, il faut qu'il ait un peu de fruit.*

FRUITÉ, ÉE. adj. T. de Blason. Il se dit Des arbres chargés de fruits d'un émail différent. *D'argent à l'oranger de sinople fruité d'or.*

FRUITERIE. s. f. Lieu où l'on garde, où l'on conserve le fruit. *Porter du fruit à la fruiterie. Serrer du fruit dans la fruiterie.* En ce sens, on dit plus ordinairement, *Fruitier.*

Il se disait, dans la maison du roi, de L'office qui fournissait le fruit aux tables de la maison, et qui fournissait aussi la bougie et la chandelle. *Chef de fruiterie chez le roi. Les officiers de la fruiterie.*

FRUITERIE, signifie encore, Le commerce du marchand fruitier. *Quitter la fruiterie.*

FRUITIER, IÈRE. adj. Qui porte du fruit. Il n'est guère usité que dans les locutions, *Arbre fruitier, jardin fruitier.*

FRUITIER, IÈRE. s. Celui, celle qui fait métier et profession de vendre du fruit, des légumes, etc. *La boutique d'un fruitier. Marchand fruitier. Marchande fruitière. Il s'est fait fruitier.*

FRUITIER, se dit aussi d'Un jardin rempli uniquement d'arbres à fruits. Dans ce sens, *Verger* est plus usité.

Il se dit également d'Un lieu où l'on conserve le fruit pour l'hiver. *Aller au fruitier.*

FRUSQUIN. s. m. Ce qu'un homme a d'argent et de nippes. *Il a perdu tout son frusquin, son saint-frusquin.* Il est populaire.

FRUSTE. adj. des deux genres. Il se dit D'une médaille, d'une monnaie effacée, altérée, ou défectueuse dans sa forme. *Médaille fruste.*

Il se dit également D'une pierre, d'un débris antique dont le temps a dépoli ou corrodé la surface; et, en Histoire naturelle, D'une coquille dont les pointes et les can-

gelures sont usées. *Un marbre fruste. Une colonne fruste. Une coquille fruste.*

FRUSTRATOIRE. adj. des deux genres. T. de Pratique. Fait pour frustrer, pour tromper, ou pour éluder, pour gagner du temps. *Frais frustratoires. Acte frustratoire. Exception frustratoire. Appel frustratoire.*

Il s'emploie aussi d'une manière plus générale, en parlant De mesures et d'actes de nature à tromper les espérances qu'on en conçoit. *Mesure frustratoire.*

FRUSTRER. v. a. Priver quelqu'un de ce qui lui est dû, de ce qui doit lui revenir, ou à quoi il s'attend. *Il m'a frustré de mes droits. Il a frustré ses créanciers. On l'a frustré de son salaire. Il l'a frustré de ses espérances. Être frustré dans ses espérances.* On dit aussi, *Frustrer l'attente, l'espoir, l'espérance, les espérances de quelqu'un.*

FRUSTRÉ, ÉE. part. passé.

FUC

FUCHSIA. s. m. Jolie plante d'ornement, à fleurs pendantes rouges ou roses. *Le fuchsia est originaire d'Amérique.*

Il se dit aussi Du genre de plantes auquel appartient le fuchsia.

FUCHSINE. s. f. Substance colorante, d'un rouge vineux, que l'on obtient avec l'aniline.

FUCUS. s. m. (On prononce l'S.) T. d'Hist. nat., emprunté du latin. Il est synonyme de *Varech.*

FUG

FUGACE. adj. des deux genres. Terme didactique. Il se dit, en Médecine, des symptômes qui disparaissent aussitôt après s'être montrés. *Symptômes fugaces. Frissons fugaces.*

Il se dit, en Botanique, Des parties qui n'adhèrent pas longtemps à la plante, qui s'en détachent promptement. *Calice fugace. Corolle fugace. Stipules fugaces.*

Il se dit quelquefois, d'une manière plus générale, De ce qui fuit, échappe : *Une sensation fugace* ; ou De ce qui laisse échapper : *Une mémoire fugace.*

FUGITIF, IVE. adj. Qui fuit ou qui s'est enfui, qui a pris la fuite. *Un criminel fugitif. Un esclave fugitif. Errant et fugitif.* On l'emploie aussi comme substantif. *C'est un fugitif. Errer en fugitif. On eut bientôt arrêté les deux fugitifs.*

Il se dit figurément De ce qui court, passe ou se dérobe avec quelque rapidité. Ce sens et le suivant ne sont guère usités qu'en poésie et dans le style soutenu. *L'onde fugitive. Une ombre fugitive.*

Il signifie aussi figurément, Passager, peu durable. *Éclat fugitif. Bonheur fugitif. Espoir fugitif. Des biens fugitifs. De fugitifs plaisirs. Rien n'est plus fugitif.*

Pièces fugitives, poésies fugitives, Pièces de poésie légère sur divers sujets. *Recueil de poésies fugitives. Rassembler, recueillir des pièces fugitives. Les poésies fugitives de Voltaire.*

FUGUE. s. f. Morceau de musique, ou passage d'un morceau de musique, dans lequel différentes parties se suivent, se succèdent, en répétant le même sujet d'après des règles établies. *Faire une fugue, une double fugue.*

Fig. et fam., *Faire une fugue,* S'enfuir, prendre la fuite.

FUI

FUIE. s. f. Espèce de petit colombier. *Il n'a point de colombier, mais il a une fuie.*

FUIR. v. n. *Je fuis, tu fuis, il fuit; nous fuyons, vous fuyez, ils fuient. Je fuyais. Je fuis. J'ai fui. Je fuirai. Je fuirais. Fuis, qu'il fuie. Que je fuisse. Fuyant.*) S'éloigner avec vitesse, par un motif de crainte. *On ne lui reprochera jamais d'avoir fui. Quand il vit que les ennemis fuyaient. Fuis, sors d'ici. Fuir de son pays, hors de son pays.*

Il signifie au figuré, Différer, éluder, empêcher qu'une chose ne se termine. *Je ne puis terminer avec cet homme, il fuit toujours, il ne fait que fuir. Il fuit habilement, mais je l'atteindrai.*

FUIR, se dit, par analogie, Des choses qui courent ou se meuvent avec quelque rapidité, qui s'éloignent ou semblent s'éloigner. Ce sens est employé surtout en poésie et dans le style soutenu. *Un ruisseau qui fuit dans la prairie. Les nuages fuient, et le ciel reprend sa sérénité. Le rivage semblait fuir loin de nous, fuyait loin de nous.*

Il se dit aussi figurément. *L'hiver a fui. Nos beaux jours fuient rapidement. Hâtons-nous, le temps fuit.*

Fam., *Cela ne peut, ne saurait lui fuir,* Cela doit lui échoir, lui arriver infailliblement. *Cette succession ne peut me fuir, ne saurait me fuir.*

FUIR, se dit encore De ce qui se dérobe sous les pas. *Le terrain fuyait sous leurs pas.*

En Peinture, Il se dit Des parties d'un tableau qui paraissent s'enfoncer et s'éloigner de la vue du spectateur. *Cette partie ne fuit pas assez. Cela fuit bien. On fait fuir les objets en diminuant la proportion, en affaiblissant la couleur, etc.* On dit de même, par analogie, *Son front fuit. Le front du nègre fuit.*

FUIR, se dit encore D'un vase, d'un pot, d'un tonneau, etc., qui a quelque fêlure, quelque fente par où le liquide s'en va. *Ce tonneau, ce pot, ce vase fuit. Il faut l'empêcher de fuir.*

FUIR, s'emploie aussi comme verbe actif; et alors il signifie en général, tant au propre qu'au figuré, S'éloigner de quelqu'un ou de quelque chose, l'éviter, par crainte, par aversion, etc. *Fuir l'ennemi. Tout le monde fuit cet homme. C'est un homme à fuir. Fuir un pestiféré. Fuir son pays. Fuir le châtiment. Fuir le danger. Fuir le péril. Fuir le vice. Fuir les mauvaises compagnies. Fuir les excès de tout genre. Fuir le mal. Fuir l'occasion du péché. Fuir le combat. Fuir le travail. Fuir le jeu. Je ne saurais le rencontrer, il me fuit. La paix a fui ce séjour. Le sommeil me fuit.* On l'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Ils se fuyaient l'un l'autre.*

Fig., *Se fuir soi-même,* Chercher à éviter les remords, l'ennui, etc. *Un criminel cherche vainement à se fuir lui-même. Quand on ne sait pas s'occuper, on cherche à se fuir soi-même.*

FUI, IE. part. passé.

FUITE. s. f. Action de fuir. *Fuite honteuse. Être en fuite. Prendre la fuite. Mettre en fuite. Il n'y avait de salut que dans la fuite. Sa retraite fut une fuite. Une prompte fuite. Il fut arrêté dans sa fuite. Je l'accompagnai dans sa fuite. La fuite en Égypte.*

Il signifie au figuré, L'action par laquelle on se retire, on s'éloigne d'une chose dangereuse, ou qui peut déplaire. *La fuite du vice. La fuite de l'occasion.*

Il signifie aussi figurément, Délai, échappatoire, retardement artificieux. *C'est un chicaneur qui use de fuites. Toutes ces procédures ne sont que des fuites. Vous ne répondez point précisément, c'est une fuite.*

FUITE, se dit encore, figurément et poétiquement, en parlant De choses qui passent, qui s'éloignent, qui s'écoulent avec quelque rapidité. *La fuite des années.*

FUL

FULGURANT, ANTE. adj. Accompagné, environné d'éclairs. *Une trombe fulgurante.* En Médecine, *Douleurs fulgurantes,* Certaines douleurs très intenses et très rapides.

FULGURATION. s. f. T. de Chimie, synonyme d'*Éclair*, dans la coupellation de l'argent, de l'or.

FULGURITE. s. m. T. de Physique. Vitrification produite par la foudre qui traverse des couches de sable pour s'enfoncer dans la terre.

FULIGINEUX, EUSE. adj. Terme didactique. Qui ressemble à de la suie, qui est couleur de suie. On ne le dit guère que De certaines vapeurs grossières chargées d'une espèce de crasse ou de suie; et Des lèvres, de la langue, des dents, lorsqu'elles sont devenues brunâtres par l'effet de quelque maladie. *Vapeurs fuligineuses. Flamme fuligineuse. Langue fuligineuse. Lèvres, dents fuligineuses.*

FULMICOTON. s. m. Un des noms de la substance explosive plus connue sous le nom de *Coton-poudre*. Voyez ce mot.

FULMINANT, ANTE. adj. Qui lance la foudre, qui est armé de la foudre. *Jupiter fulminant.*

Il se dit, en termes de Physique, De ce qui produit la foudre. *Nuage fulminant.*

Il se dit, en termes de Chimie, De certaines compositions ou préparations qui détonent ou éclatent avec bruit lorsqu'on les chauffe légèrement ou qu'on les soumet à une pression plus ou moins vive. *Or, argent fulminant. Poudre fulminante. Composés fulminants. Matières fulminantes. Amorces fulminantes.*

Légion fulminante, Une des légions romaines du temps de Marc-Aurèle.

FULMINANT, signifie au figuré, Qui éclate en menaces, qui se livre à de grands emportements de colère. *C'est un homme qui se met en colère pour la moindre chose, il est toujours fulminant.*

Il se dit également De tout ce qui exprime ou dénote une violente colère. *Lancer un regard fulminant. Écrit fulminant.*

FULMINATE. s. m. T. de Chimie. Sel produit par la combinaison de l'acide fulminique avec une base.

Fulminate de mercure, Sel dont on se sert pour la composition de la poudre fulminante.

FULMINATION. s. f. T. de Chimie. Détonation subite, explosion d'une matière fulminante.

FULMINATION, est aussi un terme de Droit canon, qui signifie, La publication d'un acte avec certaines formalités. *La fulmination des bulles. La fulmination d'une sentence ecclésiastique. La fulmination d'un monitoire.*

FULMINER. v. n. T. de Chimie. Il se dit Des matières fulminantes lorsqu'elles font

explosion. *Cette composition, cette poudre fulmine au moindre choc. La moindre pression la fait fulminer.*

FULMINER, signifie au figuré, S'emporter, invectiver contre quelqu'un avec menaces. *Il fulmine étrangement contre vous. Il est en colère, il fulmine, il tempête.*

FULMINER, s'emploie aussi comme verbe actif, en termes de Droit canon, et signifie, Publier quelque acte avec certaines formalités. *Fulminer des bulles. Fulminer une sentence d'excommunication. La bulle n'a pas été dûment fulminée.*

FULMINÉ, ÉE. part. passé. *Interdit fulminé. Bulles fulminées.*

FULMINIQUE. adj. des deux genres. T. de Chimie. Il se dit D'un acide qui forme certaines combinaisons métalliques propres à produire de violentes explosions.

FUM

FUMAGE. s. m. Opération par laquelle on donne une fausse couleur d'or à l'argent filé, en l'exposant à la fumée de certaines compositions. *Défendre le fumage.*

FUMAGE. s. m. Action de fumer une terre, ou Le résultat de cette action. *Le fumage d'un champ.*

FUMANT, ANTE. adj. Qui fume, qui jette de la fumée ou quelque vapeur. *Tison fumant. Cendres fumantes. Des viandes fumantes.*

Fumant de sang, Plein, couvert d'un sang qui fume encore. *Une épée fumante de sang.* On dit dans un sens analogue, *Fumant de carnage.*

Fig., *Fumant de courroux, de colère.* Transporté de courroux, de colère.

FUMÉ. s. m. T. de Graveur en caractères. Épreuve d'un poinçon; empreinte que l'on fait sur une carte avec le poinçon d'une lettre noircie à la flamme d'une bougie, pour voir s'il est bien gravé.

FUMÉE. s. f. Vapeur plus ou moins épaisse qui sort des choses brûlées, ou extrêmement échauffées par le feu. *Fumée épaisse. Fumée noire La fumée qui s'élève d'un champ de bataille. Des tourbillons de fumée. La fumée d'un volcan. La fumée du foyer. La fumée nous étouffait. La chambre était pleine de fumée. Le bois vert fait beaucoup de fumée. Il fait beaucoup de fumée dans cette chambre. On sent bien la fumée ici. Dissiper la fumée. Chasser la fumée. L'odeur de la fumée. Odeur de fumée. Du linge qui sent la fumée. Un ragoût qui sent la fumée. La fumée des flambeaux. La fumée d'une pipe. La fumée du tabac. Noirci de fumée. S'exhaler en fumée.*

Noir de fumée, Suie très noire et légère que donne la poix-résine, et que l'on recueille pour l'employer dans les arts. *Le noir de fumée sert à faire l'encre d'imprimerie, le cirage, etc.*

Prov. et fig., *Il n'y a point de fumée sans feu*, En général il ne court point de bruit qui n'ait quelque fondement.

Prov. et fig., *Il n'y a point de feu sans fumée*, Quelque soin qu'on prenne pour cacher une passion vive, on ne peut s'empêcher de la laisser paraître.

Fig., *S'en aller en fumée*, se dit Des choses qui ne produisent point l'effet attendu ou désiré. *Tous ses projets s'en sont allés en fumée.*

Fig. et fam., *Il vend de la fumée, c'est un vendeur de fumée*, se dit De celui qui n'a qu'un crédit apparent, dont il fait parade pour en tirer quelque utilité, quelque avantage.

FUMÉE, se dit également de La vapeur qui s'exhale des viandes chaudes. *La fumée du rôt.*

Prov. et pop., *Manger son pain à la fumée du rôt*, Être témoin, spectateur d'un divertissement, d'un plaisir auquel on ne peut avoir part.

FUMÉE, se dit aussi Des vapeurs qui s'exhalent des corps humides, lorsqu'ils viennent à être échauffés par quelque cause que ce soit. *Il se leva une fumée de la rivière, des marécages.*

FUMÉE, se dit au figuré, dans le style soutenu, Des choses vaines, frivoles, périssables, ou que l'on regarde comme telles. *Cette fumée qu'on nomme la gloire. Tout n'est que fumée. Toutes les choses du monde ne sont que fumée.*

Se repaître, s'enivrer de fumée, Se repaître de vaines espérances, ou de vains honneurs, d'une vaine gloire, etc.

FUMÉES, au pluriel, se dit de L'effet produit par l'ingestion des liqueurs spiritueuses, parce qu'on l'attribuait à des vapeurs qui montent de l'estomac ou des entrailles au cerveau. *Les fumées du vin montent au cerveau, offusquent le cerveau. Abattre les fumées du vin.* On dit dans un sens analogue, *Les fumées noires qui lui troublent le cerveau.*

Fig., *Les fumées de l'orgueil, de l'ambition, etc.*, Les mouvements d'orgueil, les désirs ambitieux, etc.

FUMÉES, au pluriel, est aussi un terme que les chasseurs emploient pour désigner La fiente des cerfs et des autres bêtes fauves. *Les fumées du cerf. Les fumées de la bête.*

FUMER. v. n. Jeter de la fumée. *Le volcan fumait encore. L'encens fumait sur les autels. Ce bois n'est pas sec, il fume beaucoup.*

Cette chambre fume, cette cheminée fume, se dit Lorsque la fumée, au lieu de sortir par le tuyau de la cheminée, se rabat et entre dans la chambre. *Empêcher une cheminée de fumer.* On dit quelquefois impersonnellement, *Il fume dans cette chambre.*

Poétiq., *Faire fumer les autels*, Y brûler de l'encens, y offrir des sacrifices à la divinité. Il ne se dit guère qu'en parlant Du culte païen.

FUMER, se dit aussi en parlant Des vapeurs que la chaleur fait exhaler d'un corps humide. *Au printemps on voit les marécages fumer, les prés fumer. Ce cheval a couru, il s'est échauffé, il fume. La terre fumait encore de leur sang.*

Fig. et dans le style relevé, *Son sang fume encore*, se dit De quelqu'un qui est mort récemment d'une mort violente.

Fig. et fam., *La tête lui fume*, se dit D'une personne qui est fort en colère. Cette phrase a vieilli.

FUMER, signifie quelquefois, figurément et populairement, Avoir de la colère, du dépit, de l'impatience, etc. *Il fume, mais il n'ose rien dire. Je l'ai fait fumer.* Ce sens est très populaire

FUMER, s'emploie également comme verbe actif; et alors il signifie, Exposer des viandes à la fumée plus ou moins longtemps, pour les sécher et les conserver. *Fumer des langues, des jambons, du bœuf salé, des harengs.* On l'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Mettre un jambon dans la cheminée pour qu'il se fume.*

Il signifie aussi, Prendre en fumée, par la bouche, du tabac ou quelque autre substance. *Fumer une pipe de tabac. Fumer du tabac. Fumer un cigare. Fumer de la sauge. Fumer de l'opium.* On dit très souvent sans régime, *Fumer*, pour dire, Prendre du tabac en fumée. *Il a fumé toute la nuit. Les marins fument beaucoup.*

FUMÉ, ÉE. part. passé. *Jambon fumé. Langues fumées.*

FUMER. v. a. signifie encore, Épandre du fumier sur une terre cultivée, pour l'engraisser, pour l'amender. *Fumer un champ. Fumer une vigne.*

FUMÉ, ÉE. part. passé. *Terres bien fumées.*

FUMEROLLE. s. f. Crevasse d'un volcan d'où s'échappe de la fumée.

FUMERON. s. m. Morceau de charbon de bois qui n'étant pas assez cuit, jette encore de la flamme et beaucoup de fumée.

FUMET. s. m. Vapeur qui s'exhale de certains vins et de certaines viandes, et qui frappe agréablement l'odorat et le goût. *Ce vin a un bon fumet. Le fumet d'une perdrix. Un faisan qui a un grand fumet. Un fumet délicieux.*

FUMETERRE. s. f. T. de Botan. Plante fort commune dans les champs, très amère, et souvent employée en médecine comme tonique. *Sirop, extrait de fumeterre. Le suc de la fumeterre produit sur les yeux les mêmes effets que la fumée.*

FUMEUR. s. m. Celui qui a l'habitude de fumer du tabac. *C'est un grand fumeur. Une réunion de fumeurs.*

On le dit aussi de Celui qui fume de l'opium. *Un fumeur d'opium.*

FUMEUX, EUSE. adj. Qui exhale, qui répand de la fumée. *Une lampe fumeuse.*

Il se dit surtout au figuré, en parlant Des liqueurs capiteuses, qu'on supposait envoyer des vapeurs à la tête. *Du vin fumeux. La bière de ce pays est extrêmement fumeuse.*

FUMIER. s. m. Paille qui a servi de litière aux chevaux, aux bestiaux, et qui est mêlée avec leur fiente. *Ôter le fumier d'une écurie. Faire pourrir du fumier. Le fumier engraisse les terres. Fumier de cheval. Fumier de vache. Faire du fumier. Mettre du fumier dans un champ. Cette terre ne porte qu'à force de fumier. Épandre du fumier. Une mare, une fosse à fumier.*

Il se dit, par extension, de Toute sorte d'engrais, comme les excréments d'animaux, les matières animales ou végétales en putréfaction, etc.

Fig. et fam., *Ce n'est que du fumier*, se dit De toute chose dont on ne fait nul cas, ou pour laquelle on veut témoigner un grand mépris.

FUMIER, se dit aussi d'Un amas de fumier que l'on forme dans une mare, dans une fosse. *Allez jeter cela sur le fumier. Il avait caché son argent dans un fumier.*

Prov., *Hardi comme un coq sur son fumier*, se dit D'un homme qui se prévaut de ce qu'il est dans un lieu où il a de l'avantage. Par allusion à cette façon de parler proverbiale, on dit figurément, *Il ne faut pas l'attaquer sur son fumier.*

Prov. et fig., *Mourir sur un fumier*, Mourir misérable, après avoir perdu tout son bien.

Prov., *Être comme Job sur son fumier*, Être réduit à un état excessif de misère et de souffrance.

FUMIGATION. s. f. T. de Chimie et de Médecine. Action de répandre dans un lieu la fumée d'une substance odorante, la va-

peur d'un liquide, ou un gaz quelconque. *Faire des fumigations de chlore pour purifier l'air.*

Il se dit également de L'action d'appliquer un médicament, sous forme de fumée, de vapeur ou de gaz, à quelque partie du corps. *Fumigations sulfureuses. Fumigations aromatiques. Fumigations aqueuses. Les fumigations sont quelquefois très salutaires.*

Il se dit aussi, en général, de L'action d'exposer un corps à la fumée.

FUMIGATOIRE. adj. T. de Médec. Il s'emploie dans cette locution, *Boîte fumigatoire*, Boîte qui contient les objets nécessaires pour secourir, au moyen de fumigations, les noyés et les asphyxiés.

FUMIGER. v. a. T. de Chimie. Exposer un corps à la fumée d'un ou de plusieurs autres corps qui brûlent.

FUMIGÉ, ÉE. part. passé.

FUMISTE. s. m. Ouvrier dont la profession est d'empêcher que les cheminées ne fument. *Un bon fumiste.*

FUMIVORE. adj. des deux genres. Qui consume la fumée. *Appareil fumivore. Cheminée fumivore.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Un fumivore.*

FUMOIR. s. m. Bâtiment destiné à fumer les viandes et les poissons.

Il se dit aussi d'Une pièce qui dans les maisons des particuliers ou dans les cercles est réservée aux fumeurs.

FUMURE. s. f. T. d'Agricult. Action de fumer une terre, ou Le résultat de cette action.

Il se dit aussi de L'engrais produit par les bêtes enfermées dans un parc.

FUN

FUNAMBULE. s. Danseur, danseuse de corde. *Théâtre des funambules.*

FUNÈBRE. adj. des deux genres. Qui appartient aux funérailles. *Ornements funèbres. Pompe funèbre. Honneurs funèbres. Oraison funèbre. Convoi funèbre. Appareil funèbre. Chant funèbre.*

Il signifie, au figuré, Sombre, triste, lugubre, effrayant. *Cri funèbre. Image funèbre.*

Oiseaux funèbres, se dit de Certains oiseaux nocturnes, dont le cri a quelque chose de sinistre. *Le hibou, le chat-huant, l'orfraie, sont des oiseaux funèbres.*

FUNÉRAILLES. s. f. pl. Obsèques et cérémonies qui se font aux enterrements. *Funérailles magnifiques. Funérailles pompeuses. Funérailles superbes. Faire les funérailles de quelqu'un. Assister à des funérailles. Le jour des funérailles. La cérémonie des funérailles. La pompe des funérailles.*

FUNÉRAIRE. adj. des deux genres. Qui a rapport aux funérailles. *Frais funéraires. Urne funéraire. Colonne funéraire.*

FUNESTE. adj. des deux genres. Malheureux, sinistre, qui porte la calamité et la désolation avec soi. *Événement funeste. Mort funeste. Voyage funeste. Conseil funeste. Entreprise funeste. Nouvelle funeste. La guerre lui a été funeste. Ce jour m'est bien funeste. Cela peut avoir des suites funestes.*

FUNESTEMENT. adv. D'une manière funeste. *Cela arriva le plus funestement du monde.* Il est peu usité.

FUNGUS. s. m. Voyez FONGUS.

FUNIN. s. m. T. de Marine. Nom générique des cordages blancs, ou faits de fil non goudronné, qui servent aux grands appareils employés dans les opérations des ports. On dit aussi, et plus ordinairement, *Franc-funin. Les francs-funins sont de trois, quatre ou cinq torons.*

FUR

FUR. s. m. Il n'est usité que dans la locution *Au fur et à mesure*, ou *A fur et mesure*, qui s'emploie en termes de Pratique et d'Administration, comme conjonction, comme préposition et comme adverbe, et qui signifie, A mesure que, à mesure de, à mesure. *Nous vous ferons passer les marchandises au fur et à mesure qu'elles arriveront. On le paye au fur et à mesure de l'ouvrage. Travaillez, nous vous payerons au fur et à mesure, à fur et mesure.*

FURET. s. m. Petit animal du genre des Martres, dont on se sert pour prendre des lapins, et qui va les chercher dans leur terrier. *Chasser avec le furet. Chasser au furet. Prendre des lapins au furet.*

Il se dit, figurément et familièrement, d'Un homme qui a beaucoup d'habileté, de sagacité pour découvrir certaines choses, ou qui s'enquiert de tout, et qui s'applique à savoir tout ce qui se passe de plus particulier dans les familles. *C'est un furet, un vrai furet, il est impossible de rien lui cacher.*

FURETER. v. n. Chasser au furet. *Fureter dans une garenne. Aller fureter.* On dit aussi, activement, *Fureter une garenne, un bois, un terrier.*

Il signifie au figuré, Fouiller, chercher partout avec soin, curieusement. *Il va furetant partout. Qu'allez-vous fureter dans ce cabinet, dans cette bibliothèque?*

Il signifie encore figurément, S'empresser à savoir des nouvelles de tout, chercher à satisfaire sa curiosité sur tout. *Il ne fait que fureter partout pour savoir ce qui se passe. Il est sans cesse à fureter. Il furette dans tous les coins.* On dit aussi, activement, *Fureter des nouvelles.* Ce sens et le précédent sont familiers.

FURETÉ, ÉE. part. passé.

FURETEUR. s. m. Celui qui chasse aux lapins avec un furet.

Il se dit, figurément et familièrement, de Celui qui fouille, qui cherche partout. *Quel ennuyeux fureteur!*

Il se dit également de Celui qui s'enquiert de tout, qui cherche à tout savoir, soit par curiosité, soit pour son profit. *Cachez-vous de lui, c'est un fureteur. Quel indiscret fureteur!*

Fureteur de nouvelles, Celui qui va furetant des nouvelles partout.

FUREUR. s. f. Rage, manie, frénésie. *Il est devenu fou, et de temps en temps il lui prend des accès de fureur. La fureur est une cause d'interdiction. Quand il entre en fureur. Lorsque la fureur lui prend.* On dit, par exagération : *C'est un homme extrême en toutes choses, il aime et il hait jusqu'à la fureur. Avec fureur. Etc.*

En Médec., *Fureur utérine*, Maladie des femmes, qui consiste en un penchant insatiable et irrésistible à l'acte vénérien.

FUREUR, se dit aussi d'Une extrême colère. *Être transporté de fureur. La fureur l'emporte. Un mouvement, un transport de fureur. Pour apaiser sa fureur. Irriter la fureur de quelqu'un. S'exposer à la fureur du peuple. La patience irritée, lassée, poussée à bout, se tourne, se change en fureur.*

Il se dit quelquefois de La colère de Dieu, en termes de l'Écriture sainte. *Seigneur, ne me reprenez pas dans votre fureur.*

Il se dit aussi de L'agitation et de l'émotion qui paraît dans un animal irrité. *Un lion en fureur. La fureur d'un taureau. Mettre un taureau en fureur.*

Il se dit encore de L'agitation violente de certaines choses inanimées. *La fureur de la tempête. La fureur de l'orage. La fureur de la mer. La fureur des vents. La fureur des flammes.*

FUREUR, signifie aussi Une passion excessive, démesurée pour une personne ou pour une chose. *Il aime cette femme à la fureur. Il l'aimait avec fureur. Il a la fureur des tulipes. Il a la fureur du jeu. Il a la fureur de rimer. La fureur des duels.*

Par exagérat. et fam., *Faire fureur*, se dit D'une personne ou d'une chose qui est fort en vogue, qui excite, dans le public, un grand empressement, une vive curiosité. *Cette actrice, cette pièce fait fureur.*

FUREUR, se dit, par exagération et par dépit, de L'habitude importune, nuisible, etc., que quelqu'un a de faire une certaine chose. *Il a toujours la fureur de se mêler des affaires des autres. Cet enfant a la fureur de porter à sa bouche tout ce qu'il tient.* Dans ce sens, il est familier.

Il se dit encore d'Un transport qui élève l'esprit au-dessus de lui-même, et qui fait faire ou dire des choses extraordinaires. *Fureur prophétique. Fureur bachique. Fureur poétique. Fureur martiale. Il fut saisi d'une fureur divine. Une sainte fureur s'empara de lui.*

FUREURS, au pluriel, se dit Des transports frénétiques, des emportements, des excès auxquels on se livre dans la fureur, dans la colère; des mouvements d'exaltation, etc. *Les fureurs de l'amour. Les fureurs du désespoir. Les fureurs d'Oreste. Les fureurs de Roland. Les fureurs de la guerre civile. Les fureurs de la Ligue. Sauvez-nous de ses fureurs. De poétiques fureurs.*

FURFURACÉ, ÉE. adj. Terme didactique. Qui ressemble à du son. Il se dit, en Médecine : 1° De petites portions d'épiderme qui se détachent après une phlegmasie; 2° D'une dartre qui consiste dans de légères exfoliations de l'épiderme, semblables à de la farine ou à du son. *Dartre furfuracée.*

En Botanique, il se dit De corps qui sont couverts d'une poussière blanchâtre.

FURIBOND, ONDE. adj. Qui est sujet à de grands emportements de fureur, de colère. *Un homme furibond. Une femme furibonde.*

Il se dit également De celui dont les traits, les gestes, etc., annoncent une grande fureur. *Il vint à nous tout furibond.* On dit dans le même sens : *Des yeux furibonds. Un regard furibond. Un visage furibond. Il avait un air furibond. Etc.*

Il est aussi substantif. *C'est un furibond. Un petit furibond.*

FURIE. s. f. Fureur qui éclate avec violence, grand emportement de colère. *Entrer en furie. Se mettre en furie. Être en furie. Plein de furie. Quand sa furie sera passée.*

Il se dit aussi Du mouvement violent et impétueux d'un animal irrité. *Le lion en furie se lança sur lui. La furie des bêtes sauvages.*

Il se dit également de L'action impétueuse de certaines choses inanimées. *La furie de la tempête. La furie des vents. La furie de l'orage.*

Furie, se dit quelquefois pour Ardeur, impétuosité de courage. *C'est une nation qui va au combat avec furie. Il faut laisser passer cette première furie. Les troupes donnèrent avec furie sur l'ennemi.*

La furie française. Expression proverbiale qui signifie L'ardeur impétueuse avec laquelle les troupes françaises se portent d'abord à l'attaque.

Furie, signifie aussi, L'état le plus violent d'une chose, sa plus grande intensité. *Dans la furie du combat, de la mêlée, il arriva que... Dans la furie de son mal. Dans la furie de la fièvre.*

Furie, se dit en outre, dans la Mythologie, de Ces divinités infernales qui avaient l'emploi de tourmenter les méchants, les criminels, soit dans les enfers, soit sur la terre. *Les trois Furies étaient Alecton, Mégère et Tisiphone. Les Furies avaient aussi le nom d'Euménides. Être poursuivi, tourmenté par les Furies. Ce créancier est comme une Furie attachée à ses pas.*

Il se dit figurément, par allusion au sens qui précède, d'Une femme extrêmement méchante et emportée. *C'est une vraie furie, une furie d'enfer. Ce n'est pas une femme, c'est une furie.*

FURIEUSEMENT. adv. Avec furie. *Il pressa si furieusement son adversaire que celui-ci ne put lui échapper.*

Il se dit, au figuré, pour Prodigieusement, extrêmement, excessivement. *Il est furieusement grand. Il est furieusement riche. Il ment furieusement. Elle est furieusement laide.* Dans ce sens, il est familier.

FURIEUX, EUSE. adj. Qui est en fureur, en furie. *Il est devenu furieux. C'est un fou furieux. Il était furieux de cette résistance. Un peuple furieux demandait leur tête. Tigre furieux. Lion furieux. Lionne furieuse.*

Il se dit également De ce qui dénote ou exprime la fureur. *Un visage furieux. Des regards furieux. Gestes furieux. Air furieux. Transports furieux. Cris furieux.*

Il signifie encore, Impétueux, véhément, violent, et se dit tant Des personnes que des choses. *Il est furieux dans le combat. Combat furieux. Attaque, charge furieuse. Vent furieux. Torrent furieux. Tempête furieuse.* On dit de même, au sens moral : *Passion furieuse. Ambition aveugle et furieuse. Etc.*

Il signifie aussi, figurément et familièrement, Prodigieux, qui est excessif, extraordinaire dans son genre; et alors il précède toujours le substantif. *C'est un furieux mangeur, un furieux menteur. Voilà un furieux travail. Il s'est donné un furieux coup, une furieuse entorse. Il fait une furieuse dépense.*

Il se prend quelquefois substantivement en parlant Des personnes. *Prononcer l'interdiction d'un furieux. C'est donner des armes à un furieux. Ce sont des furieux. Arrêtez ces furieux.*

Furieux, en termes de Blason, se dit D'un taureau élevé sur ses pieds. *D'azur au taureau furieux et levé en pieds d'or.*

FUROLLES. s. f. pl. Exhalaisons enflammées qui paraissent quelquefois sur terre et sur mer.

FURONCLE. s. m. Espèce de petit phlegmon douloureux, qui a son siége dans les parties profondes de la peau, et qu'on appelle vulgairement *Clou. Il lui est venu un furoncle à l'aisselle, au dos, etc. Son furoncle a percé.*

FURTIF, IVE. adj. Qui se fait à la dérobée, en cachette. *Entrer d'un pas furtif. Un regard furtif. Une œillade furtive. Des amours furtives.* On dit dans un sens analogue, *Une main furtive, etc.*

FURTIVEMENT. adv. A la dérobée. *Entrer furtivement. S'en aller furtivement.*

FUS

FUSAIN. s. m. T. de Botan. Arbrisseau qui vient naturellement le long des haies, et dont le bois sert à faire des fuseaux, des lardoires, etc., ou s'emploie, réduit en charbon, pour tracer des esquisses légères. On le nomme vulgairement *Bonnet à prêtre*, parce que son fruit, qui est rouge, a quatre angles comme un bonnet carré. *Le fruit du fusain est purgatif. Bois de fusain. Crayon de fusain,* ou simplement, *Fusain. Esquisse au fusain. Un dessin fait au fusain,* ou simplement *Un fusain. Voilà un beau fusain.*

FUSANT, ANTE. adj. Qui s'étend, qui se répand. Il ne se dit guère qu'en parlant de la matière qui sert à faire des fusées ou d'autres compositions incendiaires. *Matière fusante. Composition fusante.*

FUSAROLLE. s. f. T. d'Archit. Petit ornement taillé en forme de collier sous l'ove des chapiteaux.

FUSEAU. s. m. Petit instrument de bois de la longueur d'environ un demi-pied, qui est arrondi partout, renflé à son milieu, fort menu par les bouts, et dont les femmes se servent pour filer et tordre le fil. *Tourner, remplir, vider le fuseau.* On dit poétiquement, *Le fuseau des Parques,* parce que, selon la Fable, les Parques filaient la vie des hommes.

Prov. et fig., *Avoir des jambes de fuseau,* Avoir les jambes extrêmement menues.

Fuseau, se dit aussi d'Un autre petit instrument dont on se sert pour faire les dentelles et les passements de fil et de soie. *Passement au fuseau. Dentelle au fuseau.*

Il se dit encore, dans les Arts et Métiers, de Certaines choses qui ont, ou à peu près, la forme, la figure d'un fuseau, telles que les broches ou dents d'un pignon à lanterne, les pièces d'une carte géographique ou astronomique destinées à être appliquées sur une boule pour former un globe terrestre ou céleste; etc.

Fuseau, est aussi Le nom d'un genre de coquilles univalves.

FUSÉE. s. f. Le fil qui est autour du fuseau, quand la filasse est filée. *Vider une fusée. Sa fusée est bien embrouillée.*

Prov. et fig., *Démêler une fusée,* Débrouiller une intrigue, une affaire.

Fusée, signifie aussi, Une pièce de feu d'artifice faite avec du carton ou du papier rempli de poudre à canon. Il y en a de deux sortes : les unes très petites, qui se jettent à la main; les autres très grandes, qui sont attachées à une baguette, et qui s'élèvent d'elles-mêmes en l'air dès qu'on y a mis le feu. *Jeter des fusées. Fusées volantes. Faire des fusées. Faites tirer les fusées. Fusée à étoiles. Fusée à serpenteaux. Fusée percutante. La fusée a crevé. La baguette d'une fusée.*

Fusée à la Congrève, Sorte de fusée très meurtrière, qui était employée surtout dans les siéges.

Fusée, en termes d'Horlogerie, se dit D'un petit cône, cannelé en spirale, autour duquel s'enroule la chaîne d'une montre, quand on la monte.

Fusée, en termes d'Art vétérinaire, se dit de Plusieurs suros contigus.

En termes de Chirur., *Fusée purulente,* Conduit, trajet fistuleux que forme le pus d'un abcès, lorsqu'il tend à s'échapper au dehors.

FUSÉEN. s. m. Soldat d'artillerie chargé de lancer des fusées de guerre.

FUSELÉ, ÉE. adj. En forme de fuseau. Il ne s'emploie guère que dans ces locutions : *Colonne fuselée,* Colonne dont le fût est un peu renflé vers le tiers de sa hauteur. *Doigt fuselé,* Doigt très mince par son extrémité.

Il se dit, en termes de Blason, D'un écu chargé de fusées. *Fuselé d'or et de sinople.*

FUSER. v. n. Terme didactique. S'étendre, se répandre. *La cire fuse.* Il se dit particulièrement Des sels qui se liquéfient par l'action de la chaleur. *Le salpêtre fuse lorsqu'il est sur les charbons.*

FUSIBILITÉ. s. f. Terme didactique. Qualité de ce qui est fusible, ou Disposition à se fondre. *La fusibilité des métaux.*

FUSIBLE. adj. des deux genres. Qui peut être fondu, liquéfié. *Tous les métaux sont fusibles. Le plomb est très fusible.*

FUSIFORME. adj. des deux genres. T. de Botan. Qui a la forme d'un fuseau, c'est-à-dire, qui est allongé, renflé au milieu, et aminci aux deux extrémités. *Racine fusiforme. Le follicule du laurier-rose est fusiforme.*

FUSIL. s. m. (On ne prononce point l'L.) Petite pièce d'acier avec laquelle on bat un caillou pour en tirer du feu. *Battre le fusil. Mèche à fusil.* En ce sens il a vieilli, mais il reste usité dans cette locution, *Pierre à fusil.*

Il se dit également de La pièce d'acier qui couvre le bassinet de certaines armes à feu, et contre laquelle donne la pierre qui est au chien. *Fusil d'arquebuse. Fusil de pistolet. Arquebuse à fusil. Pistolet à fusil.* Dans ce sens il a vieilli : on dit plus communément, *Batterie.*

Il se dit, par extension, d'Une arme à feu portative, longue de plusieurs pieds, et munie d'une batterie. *Il le tua d'un coup de fusil. Tirer des coups de fusil. Un fusil de quatre pieds. Le calibre d'un fusil. Fusil brisé. Fusil carabiné. Fusil rayé. Fusil à aiguille. Fusil se chargeant par la culasse. Fusil à deux coups. Fusil de chasse. Amorce de fusil. Charger un fusil. Un fusil chargé à poudre, à balle. Le canon, le bois ou le fût, la crosse, la platine, la baguette, etc., d'un fusil. Ce fusil porte loin. Se promener le fusil sur l'épaule.*

Fusil de munition, Fusil de gros calibre, qui est l'arme ordinaire des soldats d'infanterie, et auquel s'adapte une baïonnette. *Mettre la baïonnette au bout du fusil. Un fusil sans baïonnette.*

Fusil à piston, Fusil dont le chien, fait en forme de marteau, frappe sur un grain de poudre fulminante qui enflamme la charge. On dit aussi et plus ordinairement, *Fusil à percussion.*

Fusil chassepot, Espèce de fusil, inventé par M. Chassepot, qui se charge par la culasse, dont le tir est juste, rapide, et la portée très longue. On dit aussi simplement, *Un chassepot.*

Fusil à vent, Espèce de fusil au moyen duquel on peut lancer des balles sans le secours de la poudre, et en n'employant que le ressort de l'air comprimé.

Fusil, se dit encore d'Un morceau de fer

ou d'acier qui sert à aiguiser les couteaux.

FUSILIER. s. m. Soldat qui a pour arme un fusil. Il se dit principalement Des simples soldats qui forment les compagnies du centre, par opposition Aux grenadiers et aux voltigeurs. *Une compagnie de fusiliers.*

FUSILLADE. s. f. Décharge de plusieurs fusils, dans un combat, dans un exercice militaire, etc. *Une vive fusillade. Le bruit de la fusillade.*

FUSILLER. v. a. Tuer à coups de fusil. Il ne se dit guère qu'en parlant D'une personne condamnée à être passée par les armes. *On a fusillé trois déserteurs.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel; et alors il se dit De deux troupes qui se tirent mutuellement des coups de fusil. *Ces deux troupes se sont fusillées longtemps.*

FUSILLÉ, ÉE. part. passé.

FUSION. s. f. Fonte, liquéfaction. *La fusion des métaux. Quand le métal entre en fusion. Mettre de l'or en fusion. Quand la fusion est complète.*

Il se dit quelquefois, figurément, pour Alliance et mélange. *La fusion de deux systèmes. La fusion des deux partis.*

FUSIONNER. v. a. Opérer une fusion, entre des partis, entre des compagnies industrielles.

Il s'emploie aussi neutralement. *Ces deux compagnies de chemins de fer ont fusionné.*

FUSIONNÉ, ÉE. part. passé.

FUSTE. s. f. T. de Marine. Sorte de bâtiment long et de bas bord, qui va à voiles et à rames. *Une fuste légère.* Il est vieux.

FUSTET. s. m. T. de Botan. Espèce de sumac dont le bois, jaunâtre et veiné, sert en médecine et pour la teinture.

FUSTIGATION. s. f. Action de fustiger. *La fustigation était autrefois le supplice des coupeurs de bourses.*

FUSTIGER. v. a. Battre, frapper à coups de verges. *Il fut condamné à être fustigé. Il faisait fustiger ses esclaves pour la moindre faute. Il faut le fustiger.*

FUSTIGÉ, ÉE. part. passé.

FUT

FÛT. s. m. Le bois sur lequel est monté le canon d'un fusil, d'une arquebuse, d'un pistolet, etc. *Le fût d'une arquebuse, d'un pistolet, etc.* On dit dans un sens analogue, *Le fût d'un rabot de menuisier.*

Il signifie, en Architecture, La tige de la colonne, la partie qui est entre la base et le chapiteau. *Le fût de la colonne. Fût cannelé. Le fût de cette colonne a sept diamètres.* On dit dans un sens analogue, *Le fût d'un candélabre, etc.*

FÛT, signifie aussi, Un tonneau où l'on met le vin. *On rendra les vieux fûts. Du vin qui sent le fût,* Qui a un mauvais goût qu'il a contracté du tonneau.

FUTAIE. s. f. Bois, forêt composée de grands arbres. *Une futaie. Une jeune futaie. Une vieille futaie. Une belle futaie. Laisser monter un bois en futaie. Une futaie de chênes, de hêtres, de sapins.*

Demi-futaie, Futaie qui n'est parvenue qu'à la moitié de sa hauteur. *Haute futaie*, Futaie qui est parvenue à toute sa hauteur. On dit dans le même sens, *Bois de haute futaie.*

FUTAILLE. s. f. Vaisseau de bois à mettre le vin ou d'autres liqueurs. *Futaille vide.* On appelle *Futaille en botte*, Les douves et les fonds préparés et non assemblés; et *Futaille montée*, Celle qui est reliée.

Double futaille, Futaille renfermée dans une autre qui est ordinairement d'un bois plus léger.

FUTAILLE, se dit aussi, collectivement, d'Une grande quantité de tonneaux. *Voilà bien de la futaille.*

FUTAINE. s. f. Étoffe de fil et de coton. *Futaine à grain d'orge. Acheter de la futaine. Brassière de futaine. Camisole de futaine. Futaine à poil.*

FUTÉ, ÉE. adj. Fin, rusé, adroit. *Cet homme est futé. Elle est bien futée. C'est un futé matois.* Il est familier.

En termes de Blason, il se dit D'une javeline ou autre arme dont le fer et le bois sont de deux émaux différents. *D'or à trois javelines de gueules, futées de sable.*

FUTÉE. s. f. Espèce de mastic composé de sciure de bois et de colle-forte, propre à boucher les fentes et les trous des pièces de bois.

F-UT-FA. Ancien terme de Musique, par lequel on désignait Le ton de *fa*. *La clef de f-ut-fa. Le ton de f-ut-fa. Cet air est en f-ut-fa.*

FUTILE. adj. des deux genres. Frivole, qui est de peu de conséquence, de peu de considération. *Raisons futiles. Argument futile. Discours futiles. Un talent futile. Des écrits futiles.* On le dit quelquefois Des personnes. *C'est un homme futile. De vains et futiles esprits.*

FUTILITÉ. s. f. Caractère de ce qui est futile. *La futilité de ce raisonnement. La futilité d'esprit.*

Il signifie aussi, Chose futile. *Ce livre n'est plein que de futilités. S'attacher à des futilités. Nos journées se perdaient en futilités.*

FUTUR, URE. adj. Qui est à venir. *Le temps futur. Les races futures. Les biens de la vie future. C'était comme un présage de sa grandeur future. L'incertitude des choses futures.* On dit quelquefois substantivement, *Le futur*, Ce qui sera. *Il ne s'inquiète pas du futur.*

En style de Notaire, *Le futur mariage*, se dit Du mariage dont on dresse le contrat. *En considération du futur mariage.* On dit également, *Les futurs époux, les futurs conjoints*, Les deux personnes qui contractent ensemble pour se marier ensuite. On dit de même, *Le futur époux, la future épouse; son futur époux, sa future épouse, etc.*; ou substantivement, *Le futur, la future; son futur, sa future, etc.* On dit aussi, dans le langage ordinaire : *Son beau-père futur. Sa belle-mère future. Son gendre futur. Etc.*

Substantiv., en Jurispr., *Épouser par paroles de futur*, se dit pour Fiancer; à la différence d'*Épouser par paroles de présent.*

FUTUR, signifie, substantivement, en Grammaire, Le temps du verbe qui marque un état, une action à venir. *Il y a trois temps dans les verbes : le présent, le passé et le futur. En français, les futurs de la plupart des verbes se forment de l'infinitif, en ajoutant à ce mode la terminaison* ai. J'aimerai *est le futur du verbe* Aimer. Bénir *fait à la première personne du futur* Je bénirai. *Employer le présent pour le futur. Dans cette phrase le verbe est au futur. Futur actif. Futur passif. Le futur du participe*, ou adjectivement, *Le participe futur.*

Futur antérieur, Temps du verbe par lequel on exprime une action à venir qui doit précéder une autre action également à venir. Dans *J'aurai fini quand il arrivera*, l'expression *J'aurai fini* est un futur antérieur. On dit aussi, *Futur passé.*

En termes de Logique, *Futur contingent*, Ce qui peut arriver ou n'arriver pas. Cette locution s'emploie aussi quelquefois dans le langage ordinaire.

FUTURITION. s. f. Terme didactique. La qualité d'une chose future, en tant que future.

FUY

FUYANT, ANTE. adj. T. de Peinture. Il se dit De tout ce qui, comparé à un autre objet, paraît s'enfoncer dans le tableau. *Les parties fuyantes d'un tableau.*

En perspective, *Échelle fuyante*, Celle qu'on trace pour trouver la diminution des objets, relativement à leur enfoncement.

Par analogie, *Front fuyant*, Front déprimé qui semble fuir en arrière.

FUYARD, ARDE. adj. Qui s'enfuit, qui a coutume de s'enfuir. *Animaux fuyards. Troupes fuyardes.*

Il est aussi substantif, et il se dit principalement, au pluriel, de Gens de guerre qui s'enfuient du combat. *Poursuivre les fuyards. Rallier les fuyards.*

Il se disait autrefois d'Un homme qui évitait de tirer à la milice. *Quand un fuyard était arrêté, il était milicien de plein droit.*

G

G. s. m. La septième lettre de l'alphabet et la cinquième consonne, qu'on nomme *Gé*, suivant l'appellation ancienne et usuelle, et *Ge*, suivant la méthode moderne. *Un grand G. Un petit g.*

Devant A, O et U, il se prononce dur. Devant E et I, il s'amollit, et se prononce comme J. La différence de ces deux prononciations se remarque dans le mot *Gage*.

G avec N, forme une prononciation mouillée, comme dans ces mots, *Digne*, *signal, agneau*. Il faut en excepter quelques mots dérivés du grec ou du latin, où la prononciation est plus dure et plus sèche, comme *Gnomonique*, *gnostiques*, *Progné*, *agnation, stagnant, igné, ignition.*

G final, suivi d'un mot qui commence par une voyelle, se prononce ordinairement comme un C dur. *Un sang aduste. Un long hiver.*

A la fin de certains mots, tels que *Seing*, *étang*, il ne se prononce point, même devant une voyelle.

GAB

GABARE. s. f. Il se dit de Certaines embarcations qui vont à voile et à rames, et qui servent à naviguer sur les rivières, à charger et à décharger les bâtiments, etc. *La plupart des gabares sont des bateaux plats. Gabare pontée. Charger une gabare. Gabare de pêcheur.*

Il se dit aussi, dans la Marine, de Certains bâtiments de charge ou de transport. *Les gabares sont à trois mâts, et du port de trois à quatre cents tonneaux.*

GABARE, en termes de Pêche, Espèce de filet qui ne diffère de la seine que par la grandeur.

GABARIER. s. m. Le maître ou patron d'une gabare.

Il se dit aussi, quelquefois, Des portefaix qui chargent et déchargent les gabares.

GABARIT, ou **GABARI**. s. m. T. de Marine. Modèle où patron de construction fait avec des pièces de bois fort minces, sur lequel les charpentiers travaillent, en donnant aux pièces de bois qui doivent entrer dans la composition du bâtiment, la même forme, les mêmes contours et les mêmes proportions que ces pièces ont dans le modèle. *Le gabarit d'un vaisseau. Un bâtiment de tel gabarit est du port de cent, de deux cents, de cinq cents tonneaux. Le gabarit du maître couple, de l'étrave, du gouvernail, etc.*

Il se dit aussi de Patrons de fer qui, dans les ateliers d'artillerie, servent pour la construction de diverses pièces, notamment des affûts.

GABEGIE. s. f. Fraude, tromperie. *Il y a de la gabegie dans cette affaire.* Il est populaire.

GABELAGE. s. m. Espace de temps que le sel doit demeurer dans le grenier avant que d'être mis en vente.

Il signifie aussi, Certaine marque que les commis des greniers mettent parmi le sel, pour reconnaître si le sel est sel de grenier ou sel de faux-saunage.

GABELER. v. a. Faire sécher du sel dans les greniers de la gabelle pendant un temps convenable. *Gabeler du sel.*

GABELÉ, ÉE. part. passé.

GABELEUR. s. m. Homme employé dans la gabelle. Populairement, on disait dans le même sens, *Gabelou;* et ce mot se dit encore quelquefois, vulgairement et par dénigrement, Des employés des contributions indirectes.

GABELLE. s. f. Il se disait autrefois de L'impôt sur le sel. *Ferme des gabelles. Receveur des gabelles. Les aides et gabelles.*

Il signifiait aussi, Le grenier où l'on vendait le sel. *Aller à la gabelle.*

Pays de gabelle, Les provinces où l'impôt de la gabelle était établi.

Frauder la gabelle, Faire quelque fraude pour ne point payer les droits du sel. Il se dit, par extension, en parlant De toutes les fraudes que l'on fait pour ne pas payer quelque autre droit.

Fig. et fam., *Frauder la gabelle*, Se dispenser par adresse d'une chose qu'on est obligé de faire, et que tous les autres font. *Vous étiez obligé d'aller là comme les autres, vous avez fraudé la gabelle.*

GABIER. s. m. T. de Marine. Il se dit Des matelots qui montent dans les hunes, et qui sont chargés spécialement de visiter et d'entretenir le gréement. *On prend pour gabiers les matelots les plus habiles. Les gabiers de misaine, du grand mât, etc.*

GABION. s. m. Espèce de panier de forme cylindrique, qu'on remplit de terre, et dont on se sert dans les sièges pour couvrir les travailleurs, les soldats, etc. *Faire des gabions. Dresser des gabions. Remplir des gabions. Pousser des gabions. Poser des gabions.*

GABIONNADE. s. m. T. de Guerre. Ouvrage de campagne exécuté en gabions.

GABIONNER. v. a. Couvrir avec des gabions. *Gabionner une batterie.*

GABIONNÉ, ÉE. part. passé.

GAC

GÂCHE. s. f. Pièce de fer percée, dans laquelle entre le pêne de la serrure d'une porte. *Attacher une gâche. Lever une gâche.*

Il se dit aussi des anneaux de fer qui sont scellés dans un mur pour soutenir et attacher un tuyau de descente, une boîte de lanterne, etc.

GÂCHER. v. a. Détremper, délayer. Il ne se dit qu'en parlant Du mortier ou du plâtre que l'on délaye pour maçonner. *Gâcher du plâtre. Gâcher du mortier. Gâcher lâche. Gâcher serré.*

Il signifie quelquefois au figuré, Faire un ouvrage grossièrement, négligemment, sans goût. *Vous avez gâché cet ouvrage. Cela est gâché.* Dans ce sens, il est très familier.

GÂCHÉ, ÉE. part. passé.

GÂCHETTE. s. f. T. d'Armurier. Morceau de fer que la détente d'un fusil fait partir.

Il se dit aussi de La petite pièce d'une serrure qui se met sous le pêne.

GÂCHEUR. s. m. Ouvrier qui gâche le mortier, le plâtre.

Il se dit, figurément et populairement, d'Un homme qui travaille mal, négligemment, sans goût. *Cet ouvrier n'est qu'un gâcheur.*

GÂCHEUX, EUSE. adj. Détrempé d'eau, bourbeux. *Chemin gâcheux. Terres gâcheuses.*

GÂCHIS. s. m. Ordure, saleté causée par de l'eau ou par quelque autre chose liquide. *Un grand gâchis. Voilà du gâchis. Le dégel cause bien du gâchis.*

Il se dit, figurément et familièrement, de Quelque affaire désagréable dont il est difficile de se tirer. *Nous voilà dans un beau gâchis!*

GAD

GADE. s. m. T. d'Hist. nat. Genre de poissons qui renferme plusieurs espèces estimées pour la délicatesse et la saveur de leur chair, tels que le merlan, la morue, la lotte.

GADOUARD. s. m. Celui qui tire la gadoue et la transporte. Voyez VIDANGEUR.

GADOUE. s. f. La matière fécale qu'on tire des fosses d'aisances. *La gadoue est un engrais.*

GAE

GAÉLIQUE. adj. des deux genres. Il se dit D'un des deux principaux dialectes de la langue celtique. *Le dialecte gaélique. La langue gaélique.*

Il est aussi substantif masculin. *Le gaélique se parle en Irlande, dans l'île de Man et sur la côte occidentale de l'Écosse.*

GAF

GAFFE. s. f. Perche munie d'un croc de fer à deux branches, dont l'une est droite et l'autre courbe. *Pousser un bateau au large avec la gaffe.*

GAFFER. v. a. Accrocher quelque chose avec une gaffe.

GAFFÉ, ÉE. part. passé.

GAG

GAGE. s. m. Nantissement, ce que l'on met entre les mains de quelqu'un pour sûreté d'une dette. *Prêter sur gages. Mettre des pierreries en gage. Sa montre est en gage. Retirer un gage. Laisser quelque chose en gage. Laisser des gages. Prendre des gages.*

Prendre en gage. Vendre des gages. Avoir en gage. Laisser pour gage.

Il se dit, par extension, de Tout objet meuble ou immeuble qui assure le payement d'une dette. *Les meubles qui garnissent une maison louée sont le gage du propriétaire. Cette terre, cette maison qui est affectée à ma dette, est mon gage.*

Il se dit, à certains petits jeux, Des objets que les joueurs déposent chaque fois qu'ils se trompent, et qu'ils ne peuvent retirer, à la fin du jeu, qu'après avoir subi une pénitence. *Donner un gage. Rendre les gages. Jouer au gage touché. Qu'ordonnez-vous au gage touché?*

Fig. et fam., *Demeurer pour les gages*, se dit De ceux qui sont pris ou tués dans quelque combat d'où les autres se sauvent. *La moitié des siens sont demeurés pour les gages.* Cela se dit aussi dans quelques occasions moins importantes, par exemple si dans une hôtellerie, dans un cabaret, on retient quelques gens d'une compagnie, afin qu'ils payent pour les autres qui se sont échappés. On le dit quelquefois en parlant D'une chose qu'on a perdue. *J'eus peine à me tirer de cette foule : mon manteau, mon chapeau y demeura pour les gages.* Ces phrases sont maintenant peu usitées.

Gage du combat, ou *Gage de bataille*, Le gantelet ou le gant que l'on jetait autrefois par manière de défi à celui contre qui l'on voulait combattre.

Gage, signifie aussi, Ce que l'on consigne, ce que l'on met en main tierce, lorsque, dans une contestation entre deux ou plusieurs personnes, on est convenu que celui qui sera condamné payera à l'autre une somme ou quelque autre chose. *Mettons des gages entre les mains de quelqu'un. Emporter les gages. Donner des gages. Garder les gages. Rendre les gages.*

Gage, se dit figurément de Toute sorte de garantie, d'assurance, de preuve, de témoignage. *Il m'a laissé un gage de sa foi. Cette alliance devint le gage de la paix. Ce prince a donné au roi telle place, pour gage de sa fidélité. Quel gage plus sûr puis-je désirer de votre amitié, que ce que vous avez fait pour moi? Cette lettre est un gage de son amour.*

Fig., *Donner des gages à un parti*, Se lier par quelque acte envers un parti.

Gages, au pluriel, signifie encore, Salaire, appointements, et se dit principalement de Ce que l'on donne aux domestiques par an pour payement de leurs services. *Les gages d'un laquais, d'une servante. Payer les gages des domestiques. Retenir les gages. Gagner de gros gages. Que gagne-t-il de gages? Il est aux gages d'un tel. Se mettre aux gages de quelqu'un. Ses gages courent de tel jour.* On dit cependant quelquefois, *Les gages d'un capitaine de navire, d'un matelot, etc.*

À gages, s'emploie comme une sorte d'épithète signifiant, Qui est gagé, payé pour faire une chose. *Un homme à gages.* Il se prend quelquefois en mauvaise part. *Des applaudisseurs à gages.*

Casser aux gages, Ôter à quelqu'un son emploi et les appointements qui y sont attachés. *Cet homme a été cassé aux gages.* On le dit aussi, figurément, D'un supérieur qui ôte sa confiance à un inférieur. *Il avait beaucoup d'accès auprès du prince, auprès de ce ministre; mais depuis quelque temps il est cassé aux gages.*

Fig. et fam., *Cet homme ne vole pas ses gages*, Il s'acquitte bien de ce qu'il est chargé de faire.

Gages, au pluriel, se disait de même, autrefois, Du payement que le roi ordonnait par an aux officiers de sa maison, aux officiers de justice et de finance, etc. *Le grand chambellan avait tant de gages. Recevoir ses gages. Saisir les gages. Augmentation de gages. Payeur, receveur des gages.*

GAGE-MORT. s. m. Voyez Mort-gage.

GAGER. v. a. Parier, convenir avec quelqu'un, sur une contestation, que celui des deux qui sera condamné, payera à l'autre une somme ou quelque autre chose. *Je gagerais cent francs que cela n'est pas. Je gage que cela est. Que voulez-vous gager? Je n'aime point à gager. Je gage le double contre le simple. Gager une discrétion. Gager avec quelqu'un, contre quelqu'un. Je gagerais ma vie. Je gage ma tête à couper.*

Elliptiq. et fam., *Gage que si, gage que non*, Je gage que si, je gage que non.

Gager, signifie aussi, Donner des gages, des appointements à quelqu'un. *C'est un homme que j'ai gagé pour cela. Le gagez-vous pour cela?*

Fam., *Il semble qu'il soit gagé pour faire telle chose*, Il semble qu'il soit payé pour cela.

Gagé, ée. part. passé.

GAGERIE. s. f. T. de Pratique. On appelle *Saisie-gagerie*, Une simple saisie de meubles sans transport, qui se fait sans condamnation, sans permission du juge, et même sans obligation par écrit, à l'effet que la chose ainsi arrêtée devienne le gage du créancier. *La saisie-gagerie a lieu surtout pour les loyers et les fermages.*

GAGEUR, EUSE. s. Celui, celle qui gage, ou qui est dans l'habitude de gager souvent. *Un grand gageur. Un gageur perpétuel.* Il est familier et peu usité.

GAGEURE. s. f. (On prononce *Gajure.*) Promesse que les personnes qui gagent se font réciproquement de payer ce dont elles conviennent en gageant. *Faire une gageure. Faire gageure contre un autre. Gagner une gageure, la gageure. Perdre une gageure, la gageure. Hasarder une gageure. Soutenir la gageure.*

Fig. et fam., *Soutenir la gageure*, Persister, persévérer dans une entreprise, dans une opinion où l'on s'est une fois engagé. *Cet homme a commencé à faire une grande dépense, il aura de la peine à soutenir la gageure. Cette dame s'est mise de bonne heure dans la retraite, et elle a bien soutenu la gageure.*

Prov., *Gager sa tête à couper, c'est la gageure d'un fou.*

Fig. et fam., *Cela ressemble à une gageure*, se dit D'une action singulière, étrange, et dont on ne conçoit pas le motif.

Gageure, se prend quelquefois pour La chose gagée. *Voilà la gageure que je vous dois. Quand me payerez-vous ma gageure?*

GAGISTE. s. m. Celui qui est gagé de quelqu'un pour rendre certains services, sans être domestique. *Gagiste de théâtre. Gagiste de bas chœur.*

GAGNAGE. s. m. Pâtis, pâturage, lieu où vont paître les troupeaux et les bêtes fauves. *Il y a de beaux gagnages dans ce pays. Les bêtes entrent dans les gagnages, reviennent du gagnage.*

GAGNANT. s. m. Celui qui gagne au jeu, à la loterie. *Il est du nombre des gagnants. Les gagnants et les perdants.*

Il est aussi adjectif. *Billet, numéro gagnant.*

GAGNE-DENIER. s. m. On appelle ainsi Tous ceux qui gagnent leur vie par le travail de leur corps, sans savoir de métier. *Ceux qui travaillent sur les ports à décharger le bois ou à le tirer de l'eau, sont des gagne-deniers. Dans les actes publics, on comprenait autrefois, sous le nom de gagne-deniers, les portefaix, les porteurs d'eau, etc.*

GAGNE-PAIN. s. m. Ce qui fait subsister quelqu'un, ce dont il se sert principalement pour gagner sa vie, son pain. *Le rabot d'un menuisier est son gagne-pain. La truelle d'un maçon est son gagne-pain.*

GAGNE-PETIT. s. m. Rémouleur, celui dont le métier est d'aller par les rues pour aiguiser des couteaux, des ciseaux, etc. *C'est un gagne-petit. Faites venir ce gagne-petit.*

GAGNER. v. a. Faire un gain, tirer un profit. *Un bon ouvrier peut gagner tant par jour. Il a gagné cent mille francs sur sa charge. Une si forte somme ne se gagne pas en un jour.* On l'emploie souvent absolument. *Il a beaucoup gagné dans le commerce, dans cette entreprise. Il gagne gros et dépense peu. Je ne gagne point sur ce marché.*

Gagner sa vie à filer, à chanter, etc., Gagner de quoi vivre en filant, en chantant, etc.

Absol., *Gagner sa vie*, Gagner de quoi vivre en travaillant. *Il gagne bien sa vie. Ce pauvre homme a bien de la peine à gagner sa vie.* On dit dans le même sens, *Gagner son pain à la sueur de son corps, à la sueur de son front.*

Prov. et fig., *N'est pas marchand qui toujours gagne*, On doit s'attendre à des contrariétés, et à des vicissitudes, dans les affaires de la vie.

Gagner, se dit aussi en parlant Du gain que l'on fait au jeu et aux loteries. *Il a gagné deux cents francs à l'écarté. Gagner à la loterie. Gagner un lot.*

Gagner quelqu'un, Lui gagner son argent au jeu. *Cet homme-là me gagne toujours. Je n'ai jamais pu le gagner. Il gagne tout le monde.*

Jouer à qui perd gagne, Jouer à un jeu où l'on convient que celui qui perdra selon les règles ordinaires, gagnera la partie. Cela se dit, figurément et familièrement, Lorsqu'un désavantage apparent procure un avantage réel.

À certains Jeux. *Telle carte gagne*, signifie, que Celui qui a cette carte gagne ce qu'on y a mis.

Aux Loteries, *Tel billet, tel numéro gagne*, Il est échu un lot à tel billet, à tel numéro.

Gagner, signifie encore, Obtenir, remporter quelque chose que l'on désire. *Il a gagné le prix de la course, de la lutte. Vous ne gagnerez rien à lui parler de cela. Je n'ai pu lui persuader cela, voyez si vous y pourrez gagner quelque chose. Vous vous tourmentez inutilement pour cette affaire, vous n'y gagnerez rien.*

Il se dit, particulièrement, De l'avantage que l'on remporte dans une lutte ou un débat quelconque; et alors le régime indique l'espèce de lutte ou de débat. *Gagner une bataille, la bataille. Gagner sa cause. Gagner son procès. Gagner une gageure, un pari. Gagner la partie.*

Par extension, *Gagner son procès*, signifie Avoir gain de cause, même quand il ne s'agit pas d'une affaire portée devant les juges.

Gagner, se joint quelquefois avec la préposition *Sur*, pour marquer sur qui l'on

remporte l'avantage. *Il a gagné le prix sur un tel.*

Gagner quelque chose sur quelqu'un, sur l'esprit de quelqu'un, Lui persuader quelque chose, en obtenir quelque chose. *Je n'ai jamais pu gagner cela sur lui.* On dit de même, *Tâchez de gagner cela sur vous,* Faites cet effort sur vous, faites-vous violence en cela, obtenez cela de vous.

Gagner temps, gagner du temps, Ménager le temps, employer le temps pour avancer ou pour différer. *Écrivez par ce courrier pour gagner temps. Il fit mille chicanes pour gagner temps, pour gagner du temps.*

GAGNER, signifie aussi figurément, Mériter. *Il l'a bien gagné. Il gagne bien l'argent qu'on lui donne. Il gagne bien son argent. Si je faisais cela pour cette somme, je la gagnerais bien.*

Ironiq., *Il l'a bien gagné,* se dit De quelqu'un qui s'est exposé volontairement à un affront, à une déconvenue, etc. *Il n'a pas à se plaindre, il l'a bien gagné.*

Gagner le ciel, gagner le paradis, Mériter d'aller dans le ciel, d'aller en paradis.

Gagner le jubilé, les indulgences, Mériter les grâces qui y sont attachées.

Gagner les œuvres de miséricorde, Faire des œuvres de charité, gagner les récompenses que Dieu a promises. *Servir les malades, visiter les prisonniers, c'est gagner les œuvres de miséricorde.*

GAGNER, signifie encore figurément, Acquérir, en parlant Des cœurs, des esprits, etc. *Gagner le cœur de quelqu'un. Il m'a gagné le cœur. Gagner le cœur des peuples. Sa bonté lui gagne tous les esprits. Ce ton de franchise me gagna. Gagner l'amitié, l'affection, la bienveillance, la confiance de quelqu'un. Gagner les bonnes grâces du prince. Gagner les suffrages, les voix.*

Il signifie également, Attirer quelqu'un à son parti, se le rendre favorable *Il faut gagner cet homme-là, à quelque prix que ce soit, et l'avoir pour nous.*

Il se prend souvent en mauvaise part, dans le sens de Corrompre. *Il avait gagné le geôlier. Il avait gagné les juges, les témoins, les gardes. Gagner quelqu'un à force d'argent.*

Se laisser gagner, Céder à des promesses, à de l'argent.

GAGNER, se dit aussi en parlant Des avantages, des qualités qu'une personne ou qu'une chose acquiert. *Ce jeune homme gagne en modestie ce qu'il perd en vivacité. Le langage perdit en naïveté ce qu'il gagnait en élégance et en finesse. L'art ne gagne rien à ces innovations bizarres.* On l'emploie souvent absolument. *Ce jeune homme a beaucoup gagné depuis que je ne l'ai vu. Cette femme gagne à être vue aux flambeaux. Cette statue gagne à être vue de ce côté. Cette pièce de théâtre gagne beaucoup à la représentation.*

Il gagne beaucoup à être connu, Plus on le connaît, plus on l'estime. On dit dans le sens contraire, *Il ne gagne pas à être connu.*

GAGNER, signifie en outre, Prendre quelque mal, tomber dans un inconvénient. *Je dois bien me souvenir de ce voyage-là, j'y ai gagné un bon rhume. J'y gagnai une pleurésie. C'est un mal qui se gagne facilement. Il n'y a que des coups à gagner.*

GAGNER, signifie quelquefois, S'emparer, se rendre maître. *Gagner la contrescarpe. Gagner la demi-lune, le bastion, etc. Gagner du terrain.*

Fig., *Gagner du terrain,* S'avancer, faire des progrès, se rapprocher du but.

Fam., *Gagner chemin, gagner pays,* Avancer, faire du chemin. *Il est tard, gagnons chemin. Gagnons pays.* On dit aussi, *Gagner du chemin, gagner du pays.*

En termes de Marine, *Gagner le vent, le dessus du vent,* Prendre le dessus du vent.

Fig. et fam., *Gagner le dessus,* Prendre l'avantage, avoir l'avantage, surmonter.

GAGNER, signifie aussi, Se diriger vers quelque endroit, et y arriver, y parvenir. *Gagner le rivage. Gagner la haute mer, le large. Gagner le gîte. Gagner le logis. Il faut gagner le grand chemin pour arriver à ce village. Il avait déjà gagné la frontière, lorsqu'on l'arrêta.* On dit dans un sens analogue : *Gagner le temps. Gagner l'heure. Etc.*

Prov. et fig., *Gagner au pied ; gagner la guérite, le haut ; gagner les champs, le taillis ; gagner le large,* S'enfuir.

Fam., *Gagner la porte,* Se diriger vers la porte pour s'enfuir.

Gagner le devant, gagner les devants, Partir avant quelqu'un, le dépasser en allant plus vite. *Gagnons le devant, les devants, pour arriver plus tôt qu'eux.*

Gagner quelqu'un de vitesse, Arriver avant lui, parce qu'on est allé plus vite. *Gagner l'ennemi, gagner un vaisseau, etc.,* Le joindre, l'atteindre, ou même le dépasser. On dit, en des sens analogues : *La nuit nous gagne. Hâtons-nous, le temps nous gagne.*

Fig., *Gagner quelqu'un de vitesse,* Le prévenir. *Je voulais avoir cette place, mais il m'a gagné de vitesse.* On a dit aussi, dans le même sens, *Gagner de la main.*

GAGNER, se dit encore, tant activement que neutralement, Des choses qui font du progrès, qui s'étendent, se propagent. *Le feu gagnait déjà la maison voisine. Le feu a gagné jusqu'au toit. L'incendie gagnait de toutes parts. L'eau a gagné le second étage, jusqu'au second étage. La gangrène a gagné le dedans, au dedans. La contagion gagna plusieurs quartiers de la ville. La contagion gagna rapidement, gagna jusqu'à telle province. Ces doctrines gagnèrent les hautes classes, gagnèrent parmi le peuple.*

Il se dit quelquefois Des besoins, des maux qui se font sentir par degrés. *La faim me gagne. Le sommeil commençait à me gagner. Le froid m'avait déjà gagné.*

Il se dit aussi Des sentiments, des impressions morales. *Sa tristesse me gagne.*

En termes de Manège, *Gagner l'épaule d'un cheval,* Corriger par le secours de l'art quelque défaut dans cette partie. *Gagner la volonté d'un cheval,* Triompher, par la patience et par la douceur, de la résistance de l'animal. *Votre cheval vous gagne,* Vous n'en êtes plus le maître.

GAGNÉ, ÉE. part. passé.

Fam., *Donner gagné,* se dit D'une personne qui reconnaît que son adversaire l'emporte, qu'il a gagné. *Je vous donne gagné.* On dit aussi, *Donner cause gagnée,* et dans un sens analogue, *Avoir cause gagnée.*

Fig. et fam., *Avoir ville gagnée,* Avoir remporté l'avantage qu'on se promettait. *Crier ville gagnée,* Crier qu'on a remporté le prix, l'avantage.

GAGNEUR. s. m. Celui qui gagne. Il n'est guère employé que dans cette expression, *Un gagneur de batailles.*

GAI

GAI, GAIE. adj. Qui a de la gaieté. *Un homme gai. Humeur gaie. Esprit gai. Être gai. Rendre gai. Se tenir gai. Devenir gai. Avoir l'esprit gai, l'œil gai, un air gai et gaillard. Visage gai. Mine gaie.*

Il se dit aussi de ce qui inspire la gaieté. *Un air gai. Une chanson gaie. Une couleur gaie.*

La gaie science. Nom que l'on donnait autrefois à la poésie des troubadours.

Chambre gaie, appartement gai, Chambre, appartement qui reçoit bien le jour et qui est en bel aspect.

Temps gai, Temps serein et frais.

Vert gai, Vert qui n'est pas foncé.

Fam. et fig., *Avoir le vin gai,* Être ordinairement de belle humeur quand on a un peu bu. *Cet homme a le vin très gai.*

Fam., *Être un peu gai,* Être en pointe de vin.

Fam., *Propos, conte gai,* se dit quelquefois de Propos, de contes un peu libres.

En termes de Blason, *Cheval gai,* Cheval qui n'a ni selle ni bride.

GAI, en termes de Musique, se dit Du mouvement d'un air, et répond au mot italien *Allegro.*

GAI, s'emploie aussi, adverbialement, pour exciter à la gaieté, au plaisir ; et alors on peut le répéter, surtout dans les refrains de chansons. *Allons gai. Gai! gai!*

GAÏAC. s. m. Arbre d'Amérique, dont le bois est dur, pesant et résineux. *Le bois de gaïac est un bon sudorifique. Résine ou gomme de gaïac.*

GAIEMENT ou **GAÎMENT.** adv. Avec gaieté, joyeusement. *Vivre gaiement. Aller gaiement. Chanter gaiement.*

Il signifie aussi, De bon cœur. *Faire gaiement quelque chose. Ces troupes allaient gaiement au combat.*

Fam., *Aller gaiement,* Aller son train. Pop., *Allons-y gaiement.*

GAIETÉ ou **GAÎTÉ.** s. f. Joie, allégresse, belle humeur. *Avoir de la gaieté. Perdre toute sa gaieté. Reprendre sa gaieté. Montrer de la gaieté. Témoigner une grande gaieté. Il est d'une gaieté folle. Il a de la gaieté dans l'esprit.*

Avoir de la gaieté dans son style, Écrire d'une manière agréable et enjouée.

Fam., *De gaieté de cœur,* De propos délibéré et sans sujet. *Il l'a offensé de gaieté de cœur. Quereller quelqu'un de gaieté de cœur.*

GAIETÉ, se dit aussi Des paroles ou des actions folâtres que disent ou que font les jeunes personnes. *Ce sont de petites gaietés. Ce n'est qu'une gaieté.*

En termes de Manège, *Ce cheval a de la gaieté,* Il a de la vivacité.

GAILLARD, ARDE. adj. Gai, joyeux avec démonstration. *Il est toujours gaillard. Une humeur gaillarde. Une mine gaillarde.*

Il se dit quelquefois Des discours, des propos un peu libres. *Chanson gaillarde. Conte, propos gaillard.*

GAILLARD, signifie aussi, Sain et délibéré. *Un jeune homme gaillard et dispos. Frais et gaillard. Il se porte bien maintenant, il est gaillard.*

Il se prend quelquefois en mauvaise part, pour Évaporé. *Il est un peu gaillard.* Ce sens est peu usité.

Il se dit aussi D'un homme qui est entre deux vins. *Il sortit de ce festin, bien gaillard, un peu gaillard.*

GAILLARD, se dit encore Des choses hardies, périlleuses, nouvelles, extraordinaires. *Il attaqua lui seul trois hommes l'épée*

à la main, cela est gaillard. Le coup est gaillard. Ce sens a vieilli.

Vent gaillard, air gaillard, Le vent, l'air lorsqu'il est un peu froid. *Nous fîmes route par un vent frais et gaillard.*

Gaillard, se prend aussi substantivement en parlant des personnes. *C'est un gaillard. C'est une gaillarde. Le gaillard est adroit, rusé. C'est un gaillard vigoureux, determiné.* Au féminin, il ne se dit guère que d'Une femme peu scrupuleuse, trop libre.

Ce mot est familier dans toutes ses acceptions.

GAILLARD. s. m. T. de Marine. Il se disait anciennement De deux planchers qui recouvraient, à une hauteur de cinq à six pieds, les parties extrêmes du pont supérieur d'un bâtiment.

Il se dit aujourd'hui Des parties extrêmes du pont supérieur. *Le gaillard d'avant,* La partie qui est en avant du mât de misaine, et de plus une portion en arrière du même mât. *Le gaillard d'arrière,* Toute la partie du pont située à l'arrière du mât d'artimon. *Le gaillard d'arrière est parfois élevé de quelques centimètres au-dessus du pont.*

GAILLARDE. s. f. Espece de danse qui n'est plus en usage depuis longtemps. *Danser une gaillarde. Danser la gaillarde.*

Il se dit aussi Des airs sur lesquels on dansait la gaillarde. *Jouer une gaillarde.*

GAILLARDE. s. f. Caractère d'imprimerie, qui est entre le petit romain et le petit texte, et qui a une force de corps de huit points ou à peu près.

GAILLARDEMENT. adv. Joyeusement, gaiement. *Vivre gaillardement.*

Il se dit aussi pour Légèrement, hardiment, témérairement. *Il a fait cela gaillardement, un peu gaillardement. Il lui a répliqué gaillardement.* Ce mot est familier.

GAILLARDISE. s. f. Gaieté. Il n'est guère usité que dans ces phrases familières : *Il a fait cela par gaillardise, par pure gaillardise. Ce n'est qu'une gaillardise.*

Il se dit aussi Des discours, des propos un peu libres. *Dire des gaillardises.* Ce mot est familier.

GAILLET. s. m. T. de Botan. Voyez Caille-lait.

GAÎMENT. adv. Voyez Gaiement.

GAIN. s. m. Profit, bénéfice, lucre. *Gain considérable. Petit gain. Gain médiocre. Gain illicite. Gain honnête. Travailler pour le gain. Faire à moitié de gain. Entrer avec quelqu'un dans une affaire à moitié de gain et de perte. À perte et à gain. Tirer du gain de quelque chose. Vivre de son gain. Il est âpre au gain. L'amour du gain. Un gain sordide. L'appât du gain. Faire grand gain. Gain du jeu. Il a dépensé en un mois tout le gain de dix années. Il a fait un gain de dix mille francs sur cette marchandise. C'est un gain tout clair. Être en gain. Jouer sur son gain.*

Se retirer sur son gain, Quitter le jeu lorsqu'on a gagné.

Gain, signifie aussi, L'heureux succès, la victoire, l'avantage que l'on a dans une entreprise, dans la poursuite d'une affaire. *Le gain de la bataille. Cela lui a donné le gain de la bataille, le gain du combat. Le gain d'un procès.* On dit de même, au Jeu, *Le gain d'une partie, le gain de la partie.*

Gain de cause, se dit de L'avantage que l'on obtient dans un procès, et, par extension, dans un débat quelconque. *Il a eu, on lui a donné, il a obtenu gain de cause.*

En Jurispr., *Gains nuptiaux*, ou mieux, *Gains de survie,* Avantages qui se font entre époux en faveur du survivant.

GAINE. s. f. Étui de couteau, ou de quelque autre instrument servant à couper, à percer, etc. *Tirer un couteau de la gaine, hors de la gaine. La gaine d'une paire de ciseaux. La gaine d'un poignard. Mettre dans la gaine. Remettre dans la gaine.*

Il se dit, en Architecture, d'Une espèce de support à hauteur d'appui, plus large du haut que du bas, sur lequel on pose des bustes. *Placer une suite de bustes sur des gaines.* Quand la gaine et le buste sont d'une seule pièce, on leur donne le nom de *Terme.*

Gaine, se dit, en Botanique, de L'espèce de tuyau que la base de certaines feuilles forme autour de la tige ; et Du tube que les étamines ou anthères de certaines plantes forment autour du pistil, en se soudant les unes aux autres.

Il se dit également, en Anatomie, de Certaines parties qui servent d'enveloppe à d'autres.

GAINIER. s. m. Ouvrier qui fait des gaines, des étuis.

GAINIER. s. m. T. de Botan. Arbre de la famille des Légumineuses, originaire des pays chauds, que l'on cultive dans les jardins à cause de la beauté de sa fleur, et qui est ainsi nommé parce que sa gousse ressemble à une gaine. On lui donne aussi le nom d'*Arbre de Judée.*

GAÎTÉ. s. f. Voyez Gaieté.

GAL

GALA. s. m. Terme qui signifie, dans plusieurs cours, Fête, réjouissance. *Un jour de gala. Un habit de gala. Des voitures de gala. La cour a été en gala.*

Il se dit quelquefois, familièrement, d'Un repas splendide. *Il y a eu gala chez votre père. Nous avons dîné en grand gala chez un tel.*

GALACTOMÈTRE. s. m. Instrument qui sert à apprécier la qualité du lait.

GALAMMENT. adv. De bonne grâce. *Il a fait galamment toutes les choses dont on l'a prié.*

Il signifie aussi, En galant homme. *En user galamment. Se conduire galamment.*

Il signifie de plus, D'une manière galante. *Il s'est conduit galamment envers toutes les dames.*

Il signifie quelquefois, Avec goût, élégamment. *S'habiller galamment.*

Il signifie encore, Habilement, adroitement, finement. *Il s'est tiré galamment d'intrigue. Il a mené cette affaire-là fort galamment.* Ce sens est familier.

GALANGA. s. m. Genre de plantes qui croissent aux Indes orientales et dont on fait quelque usage en médecine. On en connaît deux variétés, *Le grand galanga,* et *Le petit galanga.*

GALANT, ANTE. adj. Qui a de la probité, civil, sociable ; qui a des procédés nobles. *C'est un galant homme, vous pouvez lui confier vos intérêts. Il s'est tiré de cette affaire en galant homme.* Dans ce sens, on ne le dit jamais des femmes.

Fam., *Vous êtes un galant homme,* se dit Pour témoigner à un homme la satisfaction qu'on éprouve de ce qu'il a fait. *Vous êtes un galant homme d'être venu exprès pour nous voir. Vous seriez un galant homme, si vous me faisiez ce plaisir-là.*

Galant, se dit aussi D'un homme qui cherche à plaire aux femmes. Dans ce sens on le met ordinairement après le substantif. *C'est un homme galant, fort galant. Il s'est montré fort galant pour elle, envers elle, avec elle.* On dit à peu près dans la même acception : *Avoir l'esprit galant, l'humeur galante, l'air galant, les manières galantes. Discours galant. Style galant. Etc.*

Femme galante, Femme qui est dans l'habitude d'avoir des commerces de galanterie. *Intrigue galante.* Commerce de galanterie.

Galant, dans une acception générale, se dit De diverses choses, lorsqu'on les considère comme agréables et bien entendues dans leur genre. *Un habit galant. Une mascarade galante. La fête qu'il donna était encore plus galante que magnifique. Tout ce qu'il a fait est galant. Rien de plus galant que ce boudoir.*

Galant, s'emploie aussi substantivement, et signifie, Amant, amoureux. *Il fait toujours le galant auprès des dames. C'est le galant de toutes les dames. C'est un galant banal.*

Il se dit, familièrement, d'Un homme éveillé, et à qui il ne faut pas trop se fier. *Il était parvenu à s'échapper, mais on eut bientôt rattrapé le galant. Notre galant s'avisa de telle ruse.* Dans ce sens, qui vieillit, on a dit au féminin, *Galande. La galande fit chère lie.*

C'est un vert galant, se dit D'un homme vif, alerte, qui aime beaucoup les femmes, et qui s'empresse à leur plaire.

GALANTERIE. s. f. Qualité de celui qui est galant; agrément, politesse dans l'esprit et dans les manières. *Cet homme a de la galanterie dans l'esprit. Il met de la galanterie dans tout ce qu'il fait. Il y a de la galanterie dans tout ce qu'il dit, dans tout ce qu'il fait.* Dans ce sens, il vieillit.

Il se dit plus ordinairement Des respects, des soins, des empressements pour les femmes, qu'inspire l'envie de leur plaire. *Il fait profession de galanterie. On remarque sa galanterie auprès des femmes. La galanterie française.*

Il se dit également Des propos flatteurs qu'on tient à une femme. *Dire des galanteries. Cette galanterie a paru lui plaire.*

Galanterie, se dit aussi d'Un commerce amoureux et illicite. *Cette femme a une galanterie avec un tel. Elle a déjà eu plusieurs galanteries. Commerce de galanterie.*

Galanterie, se dit en outre Des petits présents qu'on se fait dans la société. *Il fait tous les jours des galanteries à ses amis. Il m'a fait une jolie galanterie. Ce n'est qu'une galanterie.*

Ironiq., *La galanterie est un peu forte,* se dit D'une action peu honnête, mais que l'on est disposé à pardonner.

GALANTIN. s. m. Homme ridiculement galant auprès des femmes. *Il fait le galant, et n'est qu'un galantin.* Il est familier.

GALANTINE. s. f. T. de Charcuterie. Sorte de mets fait avec de la chair de dindon désossée et lardée, ou avec de la chair de veau qu'on assaisonne de fines herbes et d'autres ingrédients. *Galantine de volaille. Manger de la galantine.*

GALANTISER. v. a. Être ridiculement galant auprès des femmes. *Galantiser des dames.* Il est vieux et familier.

Galantisé, ée. part. passé.

GALAXIE. s. f. T. d'Astron. Nom de la voie lactée.

GALBANUM. s. m. (On prononce *Galba-*

nome.) Espèce de gomme tirée d'une plante du même nom.

Fig. et fam., *Donner du galbanum, vendre du galbanum,* Donner à quelqu'un de fausses espérances, l'amuser de vaines promesses. *C'est un donneur de galbanum.* Ces phrases vieillissent.

GALBE. s. m. T. d'Archit. Contour que l'on donne ordinairement au fût d'une colonne, à une feuille d'ornement, à un vase, à un balustre, etc. *Le galbe de la colonne est agréable. La courbure extérieure de ce vase est d'un beau galbe.*

Il se dit quelquefois, par extension, Du contour d'une figure. *Le galbe d'une figure. Cette tête est d'un beau galbe.*

GALE. s. f. Maladie cutanée et contagieuse, caractérisée par une éruption de vésicules transparentes à leur sommet, qui se développent principalement au pli des articulations, et qui sont toujours accompagnées de démangeaison. Cette maladie est causée par un petit insecte, que les naturalistes appellent *Acare, Acarus* et aussi *Sarcopte,* qui s'enfonce sous l'épiderme et s'y multiplie rapidement. *Grosse gale. Gale sèche. Gagner la gale. Prendre la gale. Avoir la gale. Donner la gale. Couvert de gale.*

Prov., fig. et pop., *Il n'a pas la gale aux dents,* se dit D'un grand mangeur.

Pop., *Être méchant comme une gale,* Être fort méchant.

Gale, se dit aussi d'Une maladie des végétaux, caractérisée par des rugosités qui s'élèvent sur l'écorce des branches, sur les feuilles et sur les fruits.

GALÉ. s. m. T. de Botan. Genre de plantes amentacées, dont les espèces les plus remarquables sont le *Galé odorant,* qui croît en Europe dans les endroits marécageux, et l'*Arbre à cire* (Gale cerifera), de la Caroline, dont on retire une cire qui sert à faire des bougies odorantes.

GALÉASSE ou **GALÉACE.** s. f. T. de Marine ancienne. Navire d'une construction particulière, qui allait à voiles et à rames comme une galère, mais qui était beaucoup plus grand. *Les galéasses de Venise. Capitaine de galéasse. On ne construit plus de galéasses.*

GALÉE. s. f. T. d'Impr. Espèce de planche carrée avec un rebord, où le compositeur met les lignes à mesure qu'il les compose.

GALÉGA. s. m. T. de Botan. Genre de plantes légumineuses, qui renferme un grand nombre d'espèces, toutes exotiques, à l'exception d'une seule (la *Rue de chèvre*), qui croît principalement en France et en Italie.

GALÈNE. s. f. T. de Minéralogie. Combinaison naturelle de soufre et de plomb, qui se divise en cubes, lorsqu'on la casse. On l'appelle, en Chimie, *Sulfure de plomb. La galène sert à vernir les poteries communes.*

GALÉNIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Il se dit De la manière de traiter les maladies suivant les principes de Galien. *La méthode, la doctrine galénique.*

GALÉNISME. s. m. T. de Médec. La doctrine de Galien.

GALÉNISTE. s. m. T. de Médec. Sectateur de Galien. *La secte des galénistes.* On dit aussi, adjectivement, *Médecin galéniste.*

GALÉOPSIS. s. m. (On prononce l'S finale.) T. de Botan. Nom donné à plusieurs espèces de plantes, et particulièrement à une labiée qu'on appelle aussi *Chanvre bâtard.*

GALÈRE. s. f. T. de Marine et d'Antiquité. Bâtiment à rames et à voiles qui était le vaisseau de guerre des anciens. *Galère à trois rangs de rames* ou *Trirème.*

Galère, s'est dit, chez les modernes, d'Une sorte de bâtiment long et de bas bord, qui allait ordinairement à rames et quelquefois à voiles avec des antennes, et dont on se servait beaucoup autrefois sur la Méditerranée. *Construire une galère. Équiper une galère. Armer une galère. Le corps d'une galère. Un corps de galère. La poupe, la proue d'une galère. L'éperon d'une galère. Le coursier d'une galère. La chiourme d'une galère. Les forçats d'une galère. Le comite d'une galère. La galère capitane. Le général des galères. Chef d'escadre des galères. Monter une galère. Commander une galère. Un combat de galères. Couler une galère à fond.*

Dans l'Ordre de Malte, *Tenir galère,* Armer une galère à ses dépens.

Prov. et fig., *Qu'allait-il faire dans cette galère?* Pourquoi se mêlait-il de cette affaire? Pourquoi se trouvait-il en pareille compagnie?

Prov. et fig., *Vogue la galère,* Arrive ce qui pourra.

Galère, se disait aussi de La peine de ceux qui étaient condamnés à ramer sur les galères. En ce sens, il n'est usité qu'au pluriel. *Il fut condamné aux galères pour cinq ans, pour vingt ans, à perpétuité. Envoyer aux galères. Retirer un homme des galères. Racheter un forçat des galères. En France les travaux forcés ont remplacé les galères.*

Prov. et fig., *C'est une galère, une vraie galère, c'est être en galère,* se dit D'un lieu, d'un état, d'une condition où l'on a beaucoup à travailler, à souffrir.

GALERIE. s. f. Pièce d'un bâtiment beaucoup plus longue que large, où l'on peut se promener à couvert. *La grande galerie du Louvre. Faire une galerie. Se promener dans une galerie. Une galerie ouverte par arcades. Galerie vitrée.*

Prov. et fig., *Ce sont ses galeries,* se dit D'un chemin qu'une personne a coutume de faire souvent. *Aller de Paris à Saint-Cloud, ce sont ses galeries.*

Galerie de tableaux, de peintures, Galerie où l'on a réuni des tableaux. Il se dit quelquefois de La collection même de tableaux que la galerie renferme. *La galerie du Louvre. La galerie de Florence.*

Galerie, se dit aussi, figurément, d'Une suite, d'une collection de portraits représentant des personnages célèbres qui appartiennent à une même époque, à un même pays, à une même profession. *Galerie de portraits. Galerie des hommes célèbres de tel siècle. Galerie des orateurs, des peintres, etc.*

Galerie, se prend quelquefois pour Corridor ou allée qui sert à la communication des appartements et à les dégager. *Cette galerie règne tout le long des appartements. Cette chambre se dégage par une petite galerie.*

Il se dit, dans un Jeu de paume, de L'espèce d'allée longue et couverte d'où l'on regarde les joueurs; et, par extension, Des spectateurs mêmes qui s'y trouvent. *Faire juger un coup sous la galerie, par la galerie. Demander sous la galerie, à la galerie. La galerie a jugé que... La galerie ne lui est pas favorable.*

Il se dit même, souvent, de Toute réunion de personnes qui en regardent d'autres jouer à quelque jeu que ce soit. *La galerie qui entoure une table d'écarté. Ceux qui formaient, qui composaient la galerie. Consulter la galerie.*

Il se dit encore, figurément et familièrement, Du monde, des hommes considérés comme jugeant les actions de leurs semblables. *Je ne me soucie point d'amuser la galerie. On doit faire le bien, sans s'occuper de la galerie.*

Galerie, dans les Théâtres, se dit de Ces espèces de balcons en encorbellement qui sont destinés à recevoir chacun deux ou plusieurs rangs de spectateurs. Dans ce sens, il se met ordinairement au pluriel. *Premières galeries. Secondes galeries.*

Galerie d'église, Espèce de tribune continue, avec balustrade, dans le pourtour de l'église.

Galerie, en termes de Marine, Sorte de balcon découvert qui est autour de la poupe d'un vaisseau. *Les vaisseaux à trois ponts ont deux galeries.*

Galerie, en termes de Fortification, Le travail que font les assiégeants dans le fossé d'une place assiégée, pour aller à couvert de la mousqueterie au pied de la muraille, et y attacher le mineur. *Faire une galerie dans le fossé. Se servir de madriers pour faire une galerie.*

Galerie, se dit également, dans les Mines, d'Une route que les ouvriers pratiquent sous terre pour découvrir des filons et en détacher le minerai.

GALÉRIEN. s. m. Celui qui est condamné aux galères, forçat. *Conduire les galériens. La chaîne d'un galérien.*

Prov., *Souffrir comme un galérien, mener une vie de galérien,* Avoir beaucoup à souffrir dans son état. On dit aussi, *Travailler comme un galérien,* Se livrer à un travail pénible.

GALERNE. s. f. Vent entre le nord et l'ouest; nord-ouest. *Un vent de galerne. La galerne donne de ce côté.* Il ne s'emploie guère que dans certaines parties de la France.

GALET. s. m. Il se dit de Certains cailloux polis et ronds, qui se trouvent en plusieurs endroits sur le bord de la mer. *Une plage couverte de galets.*

Il s'emploie très souvent au singulier, dans un sens collectif, en parlant d'un amas de galets. *Se promener sur le galet. Un petit bâtiment échoué sur le galet. Lester un navire de galet.*

Galet, se dit aussi d'Un jeu où l'on pousse une espèce de caillou plat sur une longue table. *Jouer au galet.*

Galet, en termes de Mécanique, se dit de Petits disques de bois, d'ivoire, de métal, qu'on place entre deux surfaces qui se meuvent l'une sur l'autre, afin de diminuer le frottement.

GALETAS. s. m. Logement pratiqué sous les combles, et ordinairement lambrissé de plâtre. *Petit galetas. Être logé aux galetas. Chambre en galetas. Lambrisser un galetas.*

Il se dit aussi de Tout logement pauvre et mal en ordre. *Ce n'est pas une chambre, c'est un vrai galetas.*

GALETTE. s. f. Espèce de gâteau plat, que l'on fait ordinairement quand on cuit le pain. *Manger de la galette. Galette au beurre.*

Il se dit aussi, dans la Marine, Des pains

de biscuit durs et plats, dont on fait provision pour les voyages de long cours.

GALEUX, EUSE. adj. Qui a de la gale, qui a la gale. *Cet enfant est si galeux, qu'il fait peur. Chien galeux. Brebis galeuse.*

Prov. et fig., *Il ne faut qu'une brebis galeuse pour gâter tout un troupeau*, Un homme vicieux est capable de corrompre toute une société.

Prov., *Éviter, fuir une personne comme une brebis galeuse*, Éviter, fuir une personne dont le commerce est dangereux ou désagréable.

Prov. et fig., *Qui se sent galeux se gratte*, Celui qui se sent coupable de la chose qu'on blâme, peut ou doit s'appliquer ce qu'on en a dit.

GALEUX, se dit aussi, par extension, Des arbres et des plantes. *Arbre galeux.*

Il est quelquefois substantif, en parlant Des personnes. *C'est un galeux, une galeuse. La salle des galeux dans un hôpital.*

GALHAUBAN. s. m. T. de Marine. Il se dit de Longs cordages qui servent à étayer latéralement les mâts de hune et de perroquet, et qui descendent de la tête de ces mâts jusqu'au bord du bâtiment, où ils sont fixés. *Galhaubans de hune. Galhaubans de perroquet.*

GALIMAFRÉE. s. f. Espèce de fricassée composée de restes de viande. *Faire une galimafrée.*

GALIMATIAS. s. m. Discours embrouillé et confus, qui semble dire quelque chose, et ne dit rien. *Tout son discours n'est que galimatias. Tout ce qu'il dit, tout ce qu'il écrit n'est que galimatias. C'est un pur galimatias, un franc galimatias, un vrai galimatias. Un galimatias pompeux. Il nous donne du galimatias. Je n'entends rien à tout ce galimatias.* Il est familier.

Galimatias double, Galimatias que ne comprend ni celui qui le fait, ni celui qui l'écoute ou qui le lit.

GALION. s. m. T. de Marine. Il se dit Des grands bâtiments de charge que l'Espagne employait autrefois pour les voyages aux colonies d'Amérique, et qui servaient principalement à transporter en Europe les produits des mines du Pérou, du Mexique, etc. *Charger les galions. Le retour des galions. Mettre sur les galions.*

GALIOTE. s. f. Bâtiment de transport à formes rondes dont se servaient les Hollandais. *Une galiote hollandaise.*

Il se dit aussi d'Une petite galère. *Une galiote de Tunis, de Maroc.*

Galiote à bombes, Bâtiment de moyenne grandeur, très fort de bois, dont on se servait pour porter des mortiers et pour tirer des bombes sur mer.

GALIOTE, s'est dit aussi d'Un long bateau couvert dont on se servait pour voyager sur des rivières. *La galiote de Saint-Cloud.*

GALIPOT. s. m. Résine solide qu'on tire du pin par incision.

GALLE. s. f. T. de Botan. Il se dit de Certaines excroissances qui viennent sur les tiges et les feuilles de plusieurs plantes, par l'extravasation de leurs sucs, ce qui arrive lorsqu'elles ont été piquées par quelque insecte.

Il se dit surtout Des galles d'un chêne de l'Asie Mineure, qui sont appelées aussi *Noix de galle*, et qui servent à teindre en noir et à faire de l'encre. *Une teinture passée en galle. La noix de galle est fort astringente.*

GALLICAN, ANE. adj. Français. Il n'est guère usité que dans ces locutions : *Le rit gallican. L'Église gallicane. Les libertés de l'Église gallicane.*

Il s'emploie quelquefois substantivement pour signifier Partisan des libertés de l'Église gallicane. *C'est un gallican. Les gallicans.*

GALLICANISME. s. m. Il se dit de La doctrine de l'Église gallicane, et de L'attachement à cette doctrine.

GALLICISME. s. m. Construction propre et particulière à la langue française, contraire aux règles ordinaires de la grammaire, mais autorisée par l'usage. *Les bonnes gens sont aisés à tromper, Il vient de mourir, Il va venir, Si j'étais que de vous, etc.*, sont des gallicismes.

Il se dit également Des façons de parler de la langue française, transportées dans une autre langue. *Cet ouvrage latin est plein de gallicismes.*

GALLINACÉS. s. m. pl. T. d'Hist nat. Ordre d'oiseaux qui comprend la plupart des oiseaux de basse-cour, tels que les poules, les dindons, les paons, les faisans, etc.

GALLIQUE. adj. m. T. de Chimie. Il se dit D'un acide particulier qu'on prépare en exposant l'infusion de noix de galle à l'air. *L'acide gallique produit un précipité d'un beau bleu dans les dissolutions de peroxyde de fer.*

GALLIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient aux anciens Gaulois. *Les peuplades galliques.*

GALLON. s. m. Mesure anglaise, de capacité, pour les liquides. *Le gallon vaut à peu près quatre litres et demi. Un gallon de bière.*

GALOCHE. s. f. Espèce de chaussure de cuir que l'on porte par-dessous les souliers, pour avoir le pied sec. *Une paire de galoches.*

Il se dit aussi d'Une chaussure dont le dessus est de cuir, et la semelle de bois.

Fig. et fam., *Menton de galoche*, Menton long, pointu et recourbé.

GALON. s. m. Tissu d'or, d'argent, de soie, de fil, de laine, etc., qui a plus de corps qu'un simple ruban, et que l'on met au bord ou sur les coutures des vêtements, des meubles, etc., soit pour les empêcher de s'effiler, soit pour servir d'ornement. *Un galon d'or, d'argent, de soie. Un habit tout chamarré de galon, couvert de galon. Galon de livrée. Chapeau bordé d'un galon d'or.*

Prov., *Quand on prend du galon, on n'en saurait trop prendre*, On ne saurait trop profiter d'une chose avantageuse, trop se procurer d'une chose utile ou agréable.

GALON, se dit De bandes de galon que portent les officiers et les sous-officiers pour distinguer les grades.

GALONNER. v. a. Orner ou border de galon. *Galonner un habit.*

GALONNÉ, ÉE. part. passé. *Un habit galonné sur toutes les coutures. Un chapeau galonné.*

Il est tout galonné, se dit D'un homme dont l'habit est couvert de galon.

GALOP. s. m. (On ne prononce pas le P.) La plus élevée et la plus diligente des allures du cheval, qui n'est proprement qu'une suite de sauts en avant. *Un cheval qui va au galop, qui va bien le galop. Le petit galop. Le grand galop. Un cheval qui a le galop aisé, qui a le galop rude. Aller le galop, le petit galop, le grand galop. N'allons qu'au petit galop. Mettre un cheval au galop. Ils sont venus au galop. Son cheval prit le galop, se mit au galop.*

Un temps de galop, Un court espace parcouru au galop. *Faisons un temps de galop.*

Prov. et fig., *S'en aller le grand galop à l'hôpital*, Faire tout ce qu'il faut pour se ruiner promptement.

Fig. et pop., *Il s'en va le grand galop*, Il tire à sa fin, il se meurt.

Fig. et fam., *Aller, courir le galop, le grand galop*, se dit D'une personne qui marche, qui lit ou qui parle avec précipitation. *Si vous courez ainsi le galop, je ne pourrai vous suivre. Il allait le grand galop, je n'ai pu rien entendre de son discours.*

Fig. et popul., *Donner, recevoir un galop*, Donner, recevoir une réprimande.

GALOP, se dit aussi d'Une danse hongroise à deux temps et d'un mouvement vif.

Il se dit également d'Un air sur lequel on danse le galop. *Composer un galop.*

GALOPADE. s. f. Action de galoper. *Ce cheval a la galopade fort belle.*

Il se dit aussi d'Un certain espace qu'on parcourt en galopant. *D'ici là il n'y a qu'une galopade.*

Faire une galopade, Faire une petite course au galop.

GALOPANT, ANTE. adj. Il ne s'emploie guère que dans cette expression, *Une phtisie galopante*, Une phtisie dont la marche est très rapide.

GALOPER. v. n. Aller le galop. On le dit également du cheval et du cavalier. *Un cheval qui galope bien, qui galope sur le bon pied, qui galope sur les hanches. Un cheval qui galope près de terre. Nous avons galopé pendant deux heures.*

Il signifie, figurément et familièrement, Faire beaucoup de démarches, courir beaucoup pour quelque affaire. *Il galope jour et nuit. Il a galopé par tout Paris pour cette affaire.*

Il se dit quelquefois, très familièrement, D'une personne qui marche, qui parle ou qui lit avec précipitation. *Comme vous galopez! c'est à peine si je peux vous suivre. Pourquoi galoper ainsi? lisez plus posément.*

GALOPER, est aussi verbe actif, et signifie, Mettre au galop, faire aller au galop. *Galoper un cheval.*

Il signifie, figurément et familièrement, Poursuivre quelqu'un. *Il l'a galopé longtemps. Les gendarmes l'ont galopé.*

Il signifie particulièrement, Se rendre assidu dans tous les lieux où l'on peut voir quelqu'un, où l'on peut lui parler. *Il le galope depuis longtemps sans pouvoir le joindre.*

Fig. et pop., *La peur le galope*, Il est saisi d'une grande peur. *La fièvre le galope*, Il a un violent accès de fièvre.

GALOPÉ, ÉE. part. passé.

GALOPIN. s. m. Petit garçon que l'on envoie çà et là pour différentes commissions. *Il m'a envoyé un galopin. C'est un petit galopin.* Il est familier.

Il se disait particulièrement, dans les Maisons royales, de Petits marmitons qui tournaient les broches, et qui servaient à courir çà et là pour les besoins de la cuisine.

Il se dit quelquefois, très familièrement, d'Un petit garçon quelconque. *C'est un franc galopin.*

GALOUBET. s. m. T. de Musique. Petite flûte à trois trous, et de deux octaves plus élevée que la flûte traversière.

GALUCHAT. s. m. Peau d'une espèce de raie, qu'on emploie pour couvrir des boîtes, des étuis, des fourreaux d'épée, etc. *Galuchat à gros grains. Galuchat à petits*

grains. Un couteau avec une gaine de galuchat.

GALVANIQUE. adj. des deux genres. T. de Physique. Qui appartient, qui a rapport au galvanisme. *Appareil, pile galvanique. Courant galvanique.*

GALVANISER. v. a. Électriser au moyen de la pile galvanique ou de Volta. Il signifie particulièrement, Mettre les muscles en mouvement soit pendant la vie, soit peu de temps après la mort, au moyen de la pile galvanique.

Fig., *Galvaniser,* Donner une vie apparente et momentanée à une chose inerte ou qui a cessé de vivre.

GALVANISÉ, ÉE. part. passé.

GALVANISME. s. m. T. de Physique. Nom donné à une classe de phénomènes électriques, qui consistent en des excitations musculaires produites, dans les substances animales, par le contact mutuel des muscles et des nerfs, ou par l'électricité qui se développe quand on met ces substances en communication, soit avec des métaux, soit entre elles, au moyen de conducteurs métalliques. *Le galvanisme fut découvert par Galvani. Les applications du galvanisme ont été fort étendues par Volta.*

Il se dit, quelquefois, de L'agent invisible qui produit les phénomènes galvaniques, et que l'on a tout lieu de croire être l'électricité en mouvement. *Mesurer la force du galvanisme.*

GALVANOMÈTRE. s. m. T. de Physique. Instrument destiné à découvrir les moindres traces de l'électricité en mouvement.

GALVANOPLASTIE. s. f. Art qui consiste à précipiter, par l'action d'un courant galvanique, un métal en dissolution dans un liquide sur une matière quelconque, soit pour l'orner ou la préserver des influences atmosphériques, soit pour en prendre l'empreinte. *La galvanoplastie est employée pour dorer ou argenter divers objets, et aussi pour bronzer le fer.*

GALVAUDER. v. a. Maltraiter quelqu'un de paroles, le réprimander avec aigreur ou avec hauteur. En ce sens, il a vieilli.

Il signifie aussi, Déranger, mettre en désordre, gâter. *Il a galvaudé tout mon linge, tous mes habits. Il a galvaudé cette affaire. Galvauder sa fortune.* Ce mot est très familier.

GALVAUDÉ, ÉE. part. passé.

GAM

GAMBADE. s. f. Espèce de saut sans art et sans cadence. *Faire une gambade. Faire des gambades. Jamais homme ne fut si leste et si gai, il faisait mille gambades.* Ce mot est familier.

Prov. et fig., *Payer en gambades,* se dit Lorsque à des demandes légitimes on ne répond que par des défaites, par des plaisanteries de mauvaise foi, sans donner aucune satisfaction. *Je lui ai demandé l'argent qu'il me doit, il m'a payé en gambades.* On dit de même, *Payer en monnaie de singe, en gambades.* Ces manières de parler proverbiales viennent de ce que les jongleurs s'exemptaient du droit de péage, en faisant danser leur singe devant le péager.

GAMBADER. v. n. Faire des gambades. *Il gambade sans cesse. Il ne fait que gambader.*

GAMBILLER. v. n. Remuer les jambes de côté et d'autre, lorsqu'on est assis ou couché. Il ne se dit guère que Des enfants. *Ce petit garçon ne peut rester tranquille, il ne fait que gambiller.* Il est très familier.

GAMBIT. s. m. T. du Jeu d'échecs. On dit, *Jouer le gambit,* Lorsque, après avoir poussé le pion du roi ou celui de la reine deux pas, on pousse encore celui de leur fou deux pas.

GAMELLE. s. f. Sorte de grande écuelle de bois ou de fer-blanc qui est en usage sur les vaisseaux et dans les armées, et dans laquelle plusieurs matelots ou plusieurs soldats mangent ensemble.

Être à la gamelle, manger à la gamelle, Être à l'ordinaire des matelots ou des soldats.

GAMIN. s. m. Petit garçon. Il est populaire, et se dit ordinairement, par mépris, Des petits garçons qui passent leur temps à jouer et à polissonner dans les rues.

Il se dit familièrement, au féminin, d'Une petite fille espiègle et hardie. *C'est une gamine. Quelle gamine!*

GAMME. s. f. La suite des sept notes principales de la musique, disposées selon leur ordre naturel, dans l'intervalle d'une octave. *Les sept notes de la gamme. Commencer la gamme. Apprendre la gamme. Savoir la gamme.*

Gamme diatonique. Expression par laquelle on désigne quelquefois la gamme. *La gamme diatonique comprend deux modes dits, Gamme majeure et Gamme mineure.*

Gamme chromatique, Gamme dans laquelle on procède par semi-tons, et qui a par conséquent douze notes.

Prov. et fig., *Chanter à quelqu'un sa gamme,* Lui faire une forte réprimande, ou lui dire ses vérités. *Je lui chanterai sa gamme. On leur a bien chanté leur gamme.*

Prov. et fig., *Changer de gamme,* Changer de ton, de langage, de conduite. *Je lui ferai changer de gamme.*

Prov. et fig., *Être hors de gamme,* Ne savoir plus où l'on en est, ne savoir plus ce qu'on doit faire. *Mettre quelqu'un hors de gamme,* Le déconcerter, lui rompre ses mesures, le réduire à ne savoir plus que répondre.

GAN

GANACHE. s. f. La mâchoire inférieure du cheval.

Ce cheval est chargé de ganache, il a la ganache lourde, pesante, se dit D'un cheval qui a l'os de la mâchoire inférieure fort gros, et garni de beaucoup de chair.

Fig. et fam., *Être chargé de ganache, avoir la ganache pesante, épaisse,* Avoir l'esprit lourd.

GANACHE, se dit aussi, figurément et populairement, d'Une personne qui est dépourvue de talent, de capacité. *Cet homme n'est qu'une ganache. C'est une ganache, une lourde ganache.*

GANER. v. n. T. du Jeu de l'hombre. Laisser aller la main.

GANGLION. s. m. T. d'Anat. Nom donné à divers organes qui ont l'apparence de petits pelotons, de glandes ou de nœuds, et dont on ignore en général les fonctions. *Ganglions lymphatiques. Ganglions nerveux. Etc.*

GANGLION, en Chirurgie, se dit d'Une tumeur ronde ou oblongue, dure, indolente, et qui ne cause aucun changement de couleur à la peau.

GANGLIONNAIRE. adj. des deux genres. T. de Médecine et de Chirurgie. Qui a rapport aux ganglions nerveux. *Système ganglionnaire. Affection ganglionnaire.*

GANGRÈNE. s. f. Mortification de quelque partie du corps, qui s'étend quelquefois avec rapidité. *Avoir la gangrène. La gangrène gagne. Il a une blessure à la jambe, on craint que la gangrène ne s'y mette. Arrêter la gangrène.*

Il se dit quelquefois figurément, en parlant Des doctrines pernicieuses, de la corruption des mœurs, etc.

GANGRENER. v. a. Causer la gangrène. *La congélation gangrena sa jambe.*

Il se dit figurément dans le sens de Corrompre entièrement. *Ces mauvais exemples avaient gangrené toute la jeunesse.*

GANGRENER, s'emploie plus ordinairement avec le pronom personnel. *Cette jambe va se gangrener. Si on ne remédie à cette plaie, elle se gangrènera dans vingt-quatre heures.*

GANGRENÉ, ÉE. part. passé. Où la gangrène s'est mise. *Bras gangrené. Jambe gangrenée.*

Fig., *Avoir la conscience, l'âme gangrenée,* Être tout à fait corrompu.

GANGRENEUX, EUSE. adj. Qui est de la nature de la gangrène. *Sang gangreneux. Ulcère gangreneux.*

GANGUE. s. f. T. de Minéralogie, emprunté de l'allemand. Il se dit Des substances pierreuses ou autres qui accompagnent ou enveloppent les minéraux dans le sein de la terre. *Une mine avec sa gangue. Un métal joint à sa gangue. La gangue d'un métal. La gangue d'un diamant. Ce métal a pour gangue telle espèce de terre.*

GANO. T. du Jeu de l'hombre, qui signifie, Laissez-moi venir la main.

GANSE. s. f. Cordonnet de soie, d'or, d'argent, etc., qui sert ordinairement à attacher un bouton. *Une ganse de soie, de coton.*

On le dit plus souvent de Ce cordonnet quand il sert de boutonnière. *La ganse est trop étroite, le bouton n'y saurait entrer.*

Ganse de diamants, d'acier, Boutonnière faite en forme de ganse, et garnie de diamants ou de grains d'acier.

GANT. s. m. Partie de l'habillement, qui couvre la main, et chaque doigt séparément. *Gants d'homme. Gants de femme. Porter des gants. Mettre ses gants. Ôter ses gants. Tailler des gants. Coudre des gants. Des gants bien faits. Des gants bien apprêtés. Des gants lavés. Des gants blancs. Des gants noirs. Des gants jaunes. Des gants glacés. Des gants parfumés. Une paire de gants.*

Il prend divers compléments, qui servent à indiquer, soit La matière dont les gants sont faits : *Gants de peau. Gants de daim, de chamois. Gants de chien. Gants de poil de chèvre. Gants de fil, de soie, de laine, etc.*; soit Les lieux où ils sont faits : *Gants de Grenoble. Gants d'Espagne*; soit enfin L'odeur qui domine dans l'apprêt qu'on leur donne : *Gants d'ambre. Gants de fleur d'orange. Gants de jasmin.*

Gants fournis, Ceux qui sont faits de peaux auxquelles on a laissé, dans l'intérieur, le poil ou la laine de l'animal.

Gant d'oiseau, Le gant que le fauconnier met à la main dont il porte l'oiseau.

Prov. et fig., *Être souple comme un gant,* Être d'une humeur facile et accommodante. Presque toujours cela se dit en mauvaise part, pour signifier une complaisance servile. On dit aussi, *Rendre quelqu'un souple comme un gant,* Le rendre traitable, de difficile qu'il était. *Ces petites corrections l'ont rendu souple comme un gant.*

Prov. et fig., *Vous n'en avez pas les gants*, se dit Pour faire entendre à quelqu'un qu'il n'est pas le premier à donner l'avis, à dire quelque chose, ou à faire la découverte dont il parle. On dit de même quelquefois, *Se donner les gants d'une chose*, S'en attribuer mal à propos l'honneur, le mérite.

Prov. et fig., *Cette fille a perdu ses gants*, Elle a déjà eu quelque commerce de galanterie.

Fig., *Jeter le gant*, Défier quelqu'un au combat. *Ramasser le gant, relever le gant*, Accepter le défi. Ces phrases s'emploient par allusion à la coutume des anciens chevaliers, qui jetaient leur gant ou gantelet, par manière de défi, à ceux contre qui ils voulaient combattre.

Fig. et fam., *Mettre*, ou *Prendre des gants*, Prendre beaucoup de précautions pour faire une chose. On dit plus souvent, *Prendre des mitaines*.

GANTELÉE. s. f. T. de Botan. Espèce de campanule qui est assez commune dans les bois.

GANTELET. s. m. Espèce de gant couvert de lames de fer par le dehors de la main, qui faisait autrefois partie de l'armure d'un homme armé de toutes pièces. *Un coup de gantelet. Frapper avec le gantelet. Jeter le gantelet en signe de défi.*

GANTELET, en termes de Chirurgie, Espèce de bandage qui enveloppe la main et les doigts comme un gant.

GANTELET, se dit également d'Un morceau de cuir dont certains artisans, tels que les bourreliers et les relieurs, se couvrent la paume de la main, quand ils travaillent.

GANTER. v. a. Mettre des gants. Il se dit en parlant D'une personne à qui l'on met, à qui l'on essaye des gants. *Vous êtes bien difficile à ganter, votre main est fort grande.* On dit aussi avec le pronom personnel, *Se ganter*.

Ces gants gantent bien, Ils sont bien justes à la main.

GANTÉ, ÉE. part. passé. *Être toujours bien ganté. Avoir une main nue, et l'autre gantée.*

GANTERIE. s. f. L'art, le métier, ou le commerce du gantier.

GANTIER, IÈRE. s. Celui, celle qui fait ou qui vend des gants. *La boutique d'un gantier.*

GAR

GARAGE. s. m. Action de faire entrer des bateaux dans une gare.

Il se dit aussi de L'action de mettre des wagons à l'abri ou en réserve sur une partie de la voie disposée à cet effet. *Voie de garage.*

GARANCE. s. f. T. de Botan. Plante de la famille des Rubiacées, dont l'espèce commune est cultivée en grand dans le midi de la France, à cause de ses racines, qui fournissent une belle teinture rouge. *La garance colore en rouge les os des animaux qui s'en nourrissent.*

Il se dit aussi de La couleur rouge qu'on tire de cette plante. *Une étoffe teinte en garance.*

Il se dit, adjectivement, Des étoffes qui sont teintes en garance ; et alors il est des deux genres. *Drap garance. Pantalon garance. Veste garance.*

GARANCER. v. a. Teindre en garance. *Garancer une étoffe. Garancer de la laine.*

GARANCÉ, ÉE. part. passé.

GARANT, ANTE. s. Celui, celle qui répond de son propre fait ou du fait d'autrui. *Tout homme est garant de ses faits et promesses. Je ne suis point garant de l'événement. Cette puissance s'est rendue garante du traité.*

Il se dit particulièrement en Jurisprudence, de Celui qui est caution d'un autre, qui répond de sa dette. *Vous rendez-vous garant de cet homme, de cette dette? Il n'est pas prudent de se porter pour garant d'un autre. Être garant d'une dette, d'une obligation. Se rendre garant.* On dit d'un créancier, qu'*Il a un bon, un mauvais garant. Je n'aurais pas été payé si je n'avais eu un garant, un bon garant. Vous avez là un mauvais garant. Vous avez accepté un mauvais garant. Prendre pour garant.*

Il se dit également de Celui qui est obligé de faire jouir un autre de la chose qu'il lui a vendue ou transportée à titre onéreux ou gratuit. *Le vendeur est garant envers l'acquéreur de la propriété de la chose qu'il lui a vendue. On m'a attaqué en éviction, j'ai mis en cause mon garant.*

GARANT, se dit figurément d'Un auteur dont on a tiré un fait, un principe qu'on avance, un passage que l'on cite ; ou d'Une personne de qui on tient une nouvelle. *Il cite pour garant tel historien, tel philosophe. Cette nouvelle paraît étrange, mais elle vient de bon lieu, et j'ai de bons garants.*

Fig. et fam., *Je vous suis garant, je vous suis garante que cela est vrai*, Je vous l'assure, je vous en réponds. *C'est un très honnête homme, je vous en suis garant.*

GARANT, se dit quelquefois Des choses, et signifie, Sûreté, garantie. *Sa conduite passée vous est un sûr garant de sa fidélité pour l'avenir. Cette action est le meilleur garant que vous puissiez avoir de leur probité.*

GARANTIE. s. f. Engagement par lequel on garantit. Il ne se dit guère qu'en matière de procès, d'affaires, et de négociation. *Il lui a passé un acte de garantie. Il a vendu cet héritage sans garantie. Il m'a vendu cette montre avec garantie pour un an. La garantie que le vendeur doit à l'acquéreur. Garantie de droit. Garantie conventionnelle. Ce traité fut conclu sous la garantie de telle puissance.*

Il se dit aussi du dédommagement auquel on s'oblige. *S'obliger à garantie. Être tenu à garantie, à la garantie. N'être soumis à aucune garantie. Appeler quelqu'un en garantie. Il n'y a pas lieu à garantie.*

Garantie formelle, Celle qui a lieu en matière réelle ou hypothécaire. *Garantie simple*, Celle qui a lieu en matière personnelle, et surtout entre la caution et le débiteur cautionné.

GARANTIE, signifie encore, Sûreté, ce qui garantit une chose, ce qui la rend sûre, indubitable. *Je lui offre toutes les garanties possibles. Il veut des garanties plus sûres. Il a d'excellentes garanties. Cela vous servira de garantie. Vous me promettez d'être sage, mais quelle garantie en aurai-je? Donner des garanties pour l'avenir.*

Bureau de garantie, Lieu où l'on constate le titre des matières, des ouvrages d'or et d'argent.

Sans garantie du gouvernement. Formule qui est placée sur les brevets d'invention, pour indiquer que l'État ne se porte garant ni de la priorité, ni de la valeur de l'invention ; on l'écrit de cette manière abrégée, *s. g. d. g.*

Garantie individuelle, La protection que les lois doivent à tout citoyen. *Traité des garanties individuelles.*

GARANTIR. v. a. Se rendre garant, répondre d'une chose, du maintien, de l'exécution d'une chose. Il ne se dit guère qu'en matière de procès, d'affaires, et de négociation. *Garantir une créance. Garantir la propriété d'une maison. Garantir un contrat, une vente, un traité entre puissances, etc.*

Il signifie aussi, Assurer la bonté, la qualité d'une marchandise pour un certain temps, sous peine de dédommagement, ou de nullité de la vente. *Je vous garantis cette montre pour six mois.* On dit en des sens analogues : *Je vous garantis ce cheval, cette montre de tout défaut. Le coutelier qui a vendu ces rasoirs les garantit de Londres, pour être de Londres. Etc.*

Il signifie, par extension, Rendre sûr, certain, indubitable. *Le contrôle garantit le titre des pièces d'or et d'argent. Ce qu'il vient de faire vous garantit sa fidélité. Qui me garantit que vous serez plus sage à l'avenir?*

Il signifie encore, Affirmer, certifier. *Je vous garantis que ce passage est de tel auteur. Je lui ai garanti le fait. Je vous garantis qu'il ne fera pas cela. On m'a assuré cela, mais je ne vous le garantis pas.*

GARANTIR, signifie en outre, Défendre quelqu'un contre une demande, ou L'indemniser du tort qu'il souffre par une éviction, une condamnation, etc. *Garantir quelqu'un de toutes poursuites. Garantir d'une éviction. Le débiteur doit garantir sa caution des condamnations qui peuvent être prononcées contre elle.*

Il signifie, dans une acception plus générale, Mettre à l'abri, préserver de. *Garantir quelqu'un du froid en le couvrant. Ce rideau nous garantira du soleil. Les paupières servent à garantir les yeux. Garantir quelqu'un du besoin. Personne ne saurait l'en garantir. Je vous garantirai du mal, mais je ne saurais garantir de la peur. Il sut garantir leur jeunesse de toute corruption.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Se garantir du froid. Se garantir du châtiment. Se garantir des invasions de l'ennemi. Se garantir des préjugés.*

GARANTI, IE. part. passé.

Il se dit substantivement, en Jurisprudence, de Celui qu'on est obligé de garantir. *Le garanti exerce son recours contre le garant.*

GARBURE. s. f. T. de Cuisine. Espèce de potage épais fait de pain de seigle, de choux, de graisse d'oie ou de lard et autres ingrédients. *La garbure est un mets des provinces du midi de la France.*

GARCE. s. f. Il se dit, par injure, d'Une fille ou d'une femme débauchée. C'est une expression libre et basse.

GARCETTE. s. f. T. de Marine. Tresse de bitord ou de fil de caret, plate, plus ou moins large, et terminée en pointe. *Garcettes de ris. Donner des coups de garcette.*

GARÇON. s. m. Enfant mâle, par opposition à Fille. *Il a des filles et des garçons de son mariage. Cette femme est accouchée d'un garçon. Petit garçon. Jeune garçon. Grand garçon.*

Il se dit, familièrement, d'Un jeune homme, d'un homme. *C'est un garçon brave et déterminé. C'est un garçon de talent. C'est un garçon discret. C'est un beau garçon, un*

joli garçon, un garçon de belle taille. C'est un bon garçon, un garçon fort aimable. Mon garçon, vous n'êtes pas assez prudent. Ce pauvre garçon me fait pitié.

Les garçons de la noce, de la fête, Les jeunes garçons qui sont chargés de faire les honneurs de la noce. On dit dans le même sens, *Garçon d'honneur*.

Déjeuner, dîner de garçons, Déjeuner, dîner où il n'y a que des hommes.

Brave garçon, se dit par éloge, de Celui qui a fait une chose dont on est satisfait. *C'est un brave garçon, je suis fort content de sa conduite. Vous êtes un brave garçon d'être venu.*

Fam., *Faire le mauvais garçon*, Faire le brave, faire le méchant.

Fig. et par ironie, *Beau garçon, joli garçon*, se disent D'un homme qui par quelque faute s'est jeté dans un grand embarras, dans une position fâcheuse. *Il s'est fait beau garçon. Vous voilà beau garçon, joli garçon.* On le dit aussi D'un homme qui s'est enivré. *Il était hier beau garçon, joli garçon.*

Fig. et fam., *Être bien petit garçon auprès de quelqu'un*, Lui être fort inférieur. *Il se croit un peintre fort habile, et n'est encore qu'un bien petit garçon auprès des grands maîtres de notre école.*

Traiter quelqu'un en petit garçon, Le traiter comme si on lui était très supérieur. *Son collègue le traite en petit garçon.*

GARÇON, se dit aussi de Celui qui demeure dans le célibat, qui ne se marie point. *Il veut mourir garçon. Rester garçon. C'est un vieux garçon. Ménage de garçon. Appartement de garçon.*

Fam., *Faire vie de garçon, mener une vie de garçon*, Mener la vie d'un homme indépendant, et qui n'est assujetti à aucun devoir.

GARÇON, se dit encore Des ouvriers qui travaillent chez les maîtres. *Garçon menuisier. Garçon tailleur. Ce bottier a tant de garçons.*

Il se dit également de Ceux qui servent les acheteurs chez certains marchands; des domestiques de collège, de restaurant, de café, etc.; et des employés subalternes de certains établissements, de certaines administrations. *Garçon épicier. Il est garçon chez un marchand de vin. Les garçons d'un collège, d'un restaurant, d'un café. Garçon limonadier. Garçon, donnez-nous telle chose. Il m'a envoyé son garçon. Garçon de magasin. Garçon de bureau. Garçon de caisse. Garçon de théâtre. Donner quelque chose aux garçons. N'oubliez pas les garçons.*

Anciennement, *Garçons de la chambre, garçons de la garde-robe*, Valets qui, chez le roi, faisaient les bas offices dans la chambre et dans la garde-robe.

GARÇONNIÈRE. s. f. Jeune fille qui aime à hanter les garçons. *C'est une petite garçonnière.* Il est très familier.

GARDE. s. f. Action ou commission de garder, de conserver, de défendre, de soigner, de surveiller quelqu'un ou quelque chose. *Il m'a confié la garde de sa maison. Il lui a commis la garde de ses trésors. Avoir la garde d'une bibliothèque, d'un magasin, etc. Avoir la garde d'un poste. Ce corps de troupes est chargé de la garde des frontières. Ils furent laissés à la garde du camp. Il confia ses enfants à la garde d'un vieux serviteur. Cette jeune personne est sous la garde d'une sage gouvernante. Avoir, prendre, recevoir une chose en garde. Prendre en sa garde. Avoir, prendre quelqu'un sous sa garde. Donner une chose en garde. Être en la garde de quelqu'un. On le mit à la garde, et mieux, sous la garde d'un huissier. On lui a payé tant pour ses frais de garde.*

GARDE, *Mettre quelqu'un sous bonne garde*, Le remettre à des gens qui se chargent de le garder, qui en répondent. *Après avoir mis son prisonnier sous bonne garde, il s'éloigna.*

Être de bonne garde, Garder longtemps ce qu'on possède. *Il y a dix ans que vous avez ce bijou : vous êtes de bonne garde.*

Être de bonne garde, ou simplement, *Être de garde*, se dit plus ordinairement, Du vin, des fruits, etc., qui se conservent longtemps sans se gâter. *Ces fruits, ces vins sont de garde, de bonne garde, ne sont pas de garde.* On dit dans le sens contraire, *Ces fruits, ces vins, etc., sont de mauvaise garde, de difficile garde.*

GARDE, signifie aussi, Protection, et ne se dit guère que dans ces phrases : *À la garde de Dieu. Dieu vous ait en sa garde, en sa sainte garde, en sa sainte et digne garde.*

GARDE, se dit, par extension, d'Un corps de troupes spécialement chargé de garder, de défendre un souverain, un prince, etc. *Il se fit donner une garde. Ce corps fut destiné à former la garde du prince. Il était entouré de sa garde. Louis XI avait une garde écossaise. Garde royale. Garde impériale. Vieille garde. Jeune garde. Un officier, un soldat de la garde royale. Les régiments de la garde. Il est entré dans la garde.*

Garde d'honneur, Troupe offerte à des personnages éminents, auxquels on rend les honneurs militaires. C'est quelquefois une réunion de citoyens qui, volontairement, servent de gardes à un souverain, à un prince, etc., pendant son séjour dans la ville, dans le pays. *On offrit au prince, à la princesse, une garde d'honneur.* Il s'est dit aussi d'Un corps de cavalerie, formé en 1813 de jeunes gens de bonne famille qui s'étaient déjà rachetés de la conscription.

Garde nationale, Troupe non soldée, qui est composée de citoyens, et qui a pour devoir de servir au maintien du bon ordre, ainsi qu'à la défense intérieure du pays. *La garde nationale de Paris, de Rouen. Officier de la garde nationale.*

Garde nationale mobile, s'est dit en 1848, d'Une troupe soldée, composée de volontaires et destinée à la garde de Paris. On disait aussi simplement, *La garde mobile.* Sous le régime de la loi militaire de 1868, on a appelé *Garde nationale mobile*, Une partie de la classe, laissée dans ses foyers à l'époque du recrutement, mais soumise au service militaire en temps de guerre.

Garde municipale, Troupe sédentaire et soldée, chargée d'une partie du service militaire et de police dans certaines villes. *Garde municipale à pied, à cheval. La garde municipale de Paris.*

GARDE, signifie aussi, Guet, action par laquelle on observe ce qui se passe, afin de n'être point surpris, de prévenir quelque danger, etc. *Faire la garde. Faire bonne garde, mauvaise garde.*

Il se dit surtout en parlant Des gens de guerre. *Être de garde. Monter, descendre la garde. Officier de garde.*

Il se dit encore Du service des pages, des gentilshommes, des valets de pied, des laquais, etc., qui afin de se soulager entre eux, se tiennent les uns après les autres auprès du souverain et des princes, pour les servir et faire ce qu'ils commandent. *Ce page était de garde.*

Ce chien est de bonne garde, Il garde bien, il avertit bien.

Les filles sont de difficile garde, On a une grande surveillance à exercer pour les garantir de la séduction.

Prendre garde, Faire attention à quelqu'un, à quelque chose. *Je n'aurais pas pris garde à lui, s'il ne m'eût adressé la parole. Je pris garde qu'il parlait d'un ton fort poli. On m'annonça hier cette nouvelle, mais je n'y pris pas garde.*

Il signifie aussi, Avoir soin, avoir attention, avoir l'œil sur quelque chose, sur quelqu'un. *Prenez garde qu'on ne vous trompe, qu'on ne vous surprenne. Prenez garde que personne ne nous voie. Prends garde à cela. Prenez garde à cette clause de votre contrat. Prenez garde de tomber. Prenez garde à ne pas trop vous engager. On le trompera s'il n'y prend garde. Prenez garde à vous Prenez garde à cet enfant. Prenez garde, cela va tomber. Prenez donc garde, vous allez tout renverser.*

Elliptiq., *Garde à vous*, se dit, dans les commandements militaires, pour Prenez garde à vous, faites attention.

Prendre garde à un sou, à un denier, Faire attention aux plus petits articles dans un compte de dépense; ou Être d'une grande parcimonie.

Se donner de garde, se donner garde, Se défier, se précautionner, éviter. *Donnez-vous de garde qu'on ne vous trompe. Donnez-vous garde de cet homme, de ses chicanes. Donnez-vous garde de toucher à cela.*

N'avoir garde de faire une chose, N'avoir pas la volonté ou le pouvoir de la faire, en être bien éloigné. *Il n'a garde de tromper, il est trop honnête homme. Il n'a garde d'acheter cette charge, il n'a pas un sou. Irez-vous dans cette maison? Je n'ai garde, on s'y ennuie trop.*

N'avoir garde, dans le sens de Ne pouvoir pas, se dit quelquefois Des choses. *Cette pièce, coup d'essai d'un poète ignorant, n'avait garde d'être dans les règles. Cette permission n'avait garde de lui être refusée.*

GARDE, se dit également Des gens de guerre qui montent la garde. *La garde des portes. Relever la garde. Renforcer la garde. Doubler la garde. Asseoir, poser la garde. Changer la garde. La garde montante. La garde descendante. On alla chercher la garde. Appeler la garde.*

Elliptiq., *À la garde!* Exclamation dont on se sert pour appeler la garde, dans un moment de danger. *Crier à la garde.*

Corps de garde, Certain nombre de soldats placés en un lieu pour monter la garde. *Corps de garde avancé. Poser, établir un corps de garde. Il surprit le corps de garde.* On dit plus ordinairement, *Poste*, en termes militaires.

Corps de garde, se dit aussi Du lieu où se tiennent les soldats qui montent la garde. *Bâtir un corps de garde. Sa maison servit de corps de garde.*

Grand'garde, Corps de cavalerie placé à la tête d'un camp, pour empêcher que l'armée ne soit surprise.

Garde avancée, Autre corps que l'on met encore au delà de la grand'garde pour plus de sûreté.

GARDE, en termes d'Escrime, se dit d'Une manière de tenir le corps et l'épée ou le fleuret, telle que l'on soit à couvert de

l'épée ou du fleuret de son adversaire, et que l'on puisse aisément le frapper ou lui porter une botte. *La garde haute. La garde basse. La garde à l'épée seule. La garde à l'épée et au poignard. La garde sur le pied gauche. Se mettre en garde. Se tenir en garde. Être en garde. Être hors de garde.*

Elliptiq., *En garde!* Mettez-vous en garde.

Fig., *Se mettre en garde, se tenir en garde, être en garde*, Se défier; être si attentif, qu'on ne soit point surpris. *Être en garde, se mettre en garde contre la séduction.*

Avec le pluriel, *Être sur ses gardes, se mettre, se tenir sur ses gardes*, se dit De celui qui fait attention à ne pas se laisser surprendre, qui se tient prêt à empêcher qu'on ne prenne sur lui quelque avantage, qu'on ne lui fasse quelque tort.

Fig., *Être hors de garde*, Ne savoir où l'on en est dans quelque affaire, dans quelque occasion.

GARDE, signifie encore, La partie d'une épée, d'un sabre ou d'un poignard, qui est entre la poignée et la lame, et qui sert à couvrir la main. *Une garde d'épée. La garde d'un sabre, d'un poignard. Garde d'argent. Garde à coquille. Monter, démonter une garde. Fausser la garde. Les branches d'une garde. Enfoncer l'épée jusqu'à la garde.*

Fig. et fam., *Monter une garde à quelqu'un*, Le réprimander vivement.

Prov. et fig., *S'en donner jusqu'aux gardes*, Faire un grand excès.

GARDE, aux Jeux de cartes, signifie, Une ou plusieurs basses cartes de la même couleur que la carte principale qu'on veut garder. *Un bon joueur porte toujours des gardes. J'ai écarté la double garde.*

Fig. et très fam., *Avoir toujours garde à carreau*, Être prêt à répondre à toute objection, à parer à tout événement.

GARDES, au pluriel, se dit, en Serrurerie, de La garniture qui se met dans une serrure, pour empêcher que toutes sortes de clefs ne l'ouvrent. *Il faut changer les gardes de la serrure, on a perdu la clef.*

GARDE, se dit, en Librairie, d'Un feuillet blanc que l'on met au commencement et à la fin d'un livre.

GARDE. s. m. Gardien, surveillant, conservateur. Quand il est immédiatement suivi du nom qui désigne la chose donnée en garde, on le joint à ce nom par un tiret. *Garde des archives. Garde du trésor royal. Garde de la bibliothèque du roi. Garde des meubles de la couronne. Il est employé dans l'administration des vivres comme garde-magasin.* En parlant D'une surveillance qui exige du savoir ou qui entraîne une grande responsabilité, on dit plus ordinairement aujourd'hui, *Conservateur.*

Garde des sceaux, Le ministre auquel sont confiés les sceaux de l'État. *Autrefois, la fonction de garde des sceaux était ordinairement jointe à celle de chancelier, comme elle l'est aujourd'hui à celle de ministre de la justice. Le garde des sceaux, ministre de la justice.* On a dit dans un sens analogue, *Le garde des sceaux de la chancellerie de telle cour, de tel présidial.*

Garde des monnaies, Premiers juges des monnaies, dont les appellations ressortissaient aux cours des monnaies.

Garde-marteau, Officier d'une maîtrise des eaux et forêts, qui gardait le marteau avec lequel on marque le bois destiné à être coupé.

Garde-note, Qualité qui se joignait autrefois à celle de notaire. *Par-devant les conseillers du roi, notaires, gardes-notes du roi au Châtelet de Paris.* Il ne se dit plus que par plaisanterie.

Garde-rôle, Celui qui gardait les rôles des offices de France, qui en tenait registre, et qui en faisait sceller les provisions.

Garde-scel, Officier préposé, dans les anciennes juridictions, pour sceller les expéditions, etc.

Garde-sacs, greffier garde-sacs, Officier qui était chargé de garder les sacs des procès.

Garde-vaisselle, Celui qui avait la vaisselle du roi en sa garde.

Garde-étalon, Celui qui a la garde de l'étalon que l'État donne pour les haras.

Garde champêtre, Agent préposé à la garde des récoltes et des propriétés rurales de toute espèce. *Le garde champêtre dressa procès-verbal.*

Garde des bois, garde-bois, garde forestier, Agent préposé pour veiller à la conservation des forêts.

Garde-vente, ou *Facteur*, Celui qu'un marchand de bois prépose à la garde et à l'exploitation des bois dont il s'est rendu adjudicataire.

Garde-chasse, Celui qui est commis pour veiller à la conservation du gibier dans une terre, dans un parc, etc.

Garde-pêche, Celui qui est chargé de veiller à l'exécution des ordonnances sur la police des fleuves, des rivières, etc., en ce qui concerne la pêche et la navigation.

Gardes-côtes, Milice particulièrement chargée de la garde des côtes. Il se dit également de Vaisseaux armés pour défendre les côtes. Adjectivement : *Capitaine garde-côte. Vaisseau garde-côte.*

Garde-barrière, Agent préposé à la garde d'une barrière, établie à l'intersection d'une voie ferrée et d'un chemin ordinaire.

Gardes des métiers, maîtres et gardes, Ceux qui étaient élus dans les corps de métiers pour avoir soin qu'il ne s'y fît rien contre les règlements et les statuts, et pour veiller à la conservation de leurs privilèges.

Gardes des privilèges des universités, Juges qui étaient spécialement chargés de veiller à la conservation des droits d'une université, et devant lesquels les membres de cette université avaient leurs causes commises. *Le Châtelet de Paris était garde et conservateur des privilèges de l'université de Paris.*

GARDE, s'emploie aussi comme substantif féminin, en parlant d'Une femme dont la profession est de garder et de soigner les malades. *Il est malade, il lui faut une garde.* On dit dans le même sens, *Une garde-malade.*

GARDE, substantif masculin, se dit en outre de Ceux que l'on charge de garder, de surveiller une personne qu'on ne veut pas laisser échapper. *Il n'est pas prisonnier, mais il a des gardes. Il a trompé ses gardes, il s'est évadé.*

Gardes du commerce, se disait, à Paris et dans la banlieue, de Certains officiers qui avaient le droit exclusif de mettre à exécution les contraintes par corps.

GARDE, se dit encore d'Un homme armé, qui fait partie de la garde d'un roi, d'un prince, d'un gouverneur, d'un officier général, etc. *Il n'avait avec lui qu'un de ses gardes. Il appela ses gardes.*

Gardes du corps, Ceux qui gardaient la personne du roi. *Un garde du corps. Capitaine, lieutenant des gardes du corps*, ou simplement, *des gardes.*

Gardes de la manche, Ceux des gardes du corps qui, en certaines occasions, étaient debout aux deux côtés du roi, vêtus de hoquetons et armés de pertuisanes.

Gardes de la porte, Ceux qui montaient la garde aux portes de l'intérieur du palais où était le roi pendant le jour. *Les gardes de la porte étaient relevés le soir par les gardes du corps, et les relevaient le matin.*

Le régiment des gardes, s'est dit d'Un régiment d'infanterie française destiné à garder les avenues des lieux où le roi était logé. On disait aussi absolument, *Les gardes*, ou, en faisant *Gardes* féminin, *les gardes françaises.*

Capitaine aux gardes, lieutenant, enseigne aux gardes, sergent aux gardes, soldat aux gardes, Capitaine, lieutenant, etc., dans les gardes françaises. En parlant Des gardes du corps, on dit, *Capitaine des gardes.*

Le régiment des gardes suisses, ou absolument, *Les gardes suisses*, Régiment d'infanterie suisse qui faisait le même service que le régiment des gardes françaises.

Cent-gardes, sous le second empire, Corps chargé de la garde personnelle du souverain. *Un cent-garde.*

Garde royal, garde municipal, Soldat de la garde royale, de la garde municipale. *Des gardes royaux. Des gardes municipaux.* On a dit, dans un sens analogue, *Un garde-française*, Un soldat des gardes françaises, un soldat aux gardes.

Garde national, Citoyen qui fait partie de la garde nationale. *Des gardes nationaux.*

Gardes de la marine, ou *Gardes-marine*, s'est dit autrefois d'Un corps composé de jeunes gentilshommes nommés par le roi pour la garde de l'amiral, et pour s'instruire dans le service de mer. *Ce jeune garde-marine est devenu enseigne de vaisseau.* Il y a eu, plus anciennement, des *Gardes de l'étendard*, qui étaient, dans le corps des galères, ce que furent les gardes-marine dans celui de la marine.

GARDE-BOURGEOISE. s. f. T. de Jurispr. C'était, à l'égard des bourgeois, le même droit que celui de garde-noble à l'égard des nobles. Voyez GARDE-NOBLE.

GARDE-BOUTIQUE. s. m. On le dit de Tout objet que le marchand a depuis longtemps dans sa boutique, et qu'il ne peut vendre. *Cette étoffe est un garde-boutique. Ces livres sont des garde-boutique.* Il est familier.

GARDE-CORPS. s. m. Il est synonyme de Garde-fou, et s'emploie surtout en termes de Marine.

GARDE-FEU. s. m. Grille de fer, ou plaque de fer-blanc, de tôle, etc., qu'on met devant une cheminée pour prévenir les inconvénients du feu.

GARDE-FOU. s. m. Balustrade, parapet ou barrière qu'on met au bord des ponts, des quais, des terrasses, etc., pour empêcher de tomber en bas. *Il faudrait là un garde-fou. Mettre des garde-fous.*

GARDE-MANCHE. s. m. Fausse manche que l'on met par-dessus la manche de l'habit, ou même de la chemise, quand on fait un travail qui peut les salir.

GARDE-MANGER. s. m. Lieu pour garder ou serrer de la viande et autres choses servant à la nourriture.

Il se dit aussi d'Une petite armoire for-

mée ordinairement de châssis garnis de toile, et destinée au même usage. *Acheter un garde-manger. Des garde-manger.*

GARDE-MEUBLE. s. m. Lieu où l'on garde des meubles. *Il faut mettre cette tapisserie dans le garde-meuble. Le garde-meuble de la couronne*, ou absolument, *Le garde-meuble. Des garde-meubles.*

GARDE-NOBLE. s. f. T. de Jurispr. Droit qu'avait le survivant de deux époux nobles, de jouir du bien des enfants, venant de la succession du prédécédé, jusqu'à ce qu'ils eussent atteint un certain âge, à la charge de les nourrir, de les entretenir et de payer toutes les dettes, sans être tenu de rendre aucun compte. *Avoir la garde-noble, le droit de garde-noble. Perdre la garde-noble.*

GARDE-ROBE. s. f. Chambre destinée à renfermer les habits, le linge, et toutes les hardes de jour et de nuit. *Cet appartement est composé d'une antichambre, d'une chambre, d'une garde-robe, et d'un cabinet. Des garde-robes.*

Il se dit, par extension, de Tous les habits et de toutes les autres hardes qui sont à l'usage d'une personne. *C'est un homme qui a une garde-robe très riche. En mourant il a donné sa garde-robe à son valet de chambre.* On dit dans un sens analogue, *La garde-robe d'un acteur.*

Chez le roi, *Grand maître de la garde-robe*, Grand officier qui avait soin de tout ce qui regardait les habits et le linge du roi, et qui avait sous lui divers officiers. *Maître de la garde-robe. Officier de la garde-robe. Valet de garde-robe.*

GARDE-ROBE, signifiait aussi, Le lieu où l'on mettait la chaise percée. *La garde-robe de cet appartement est bien commode.*

Aller à la garde-robe, Aller à la chaise percée. *Sa médecine l'a fait aller quatre ou cinq fois à la garde-robe.*

GARDE-ROBE. s. m. Tablier de toile que mettent quelques femmes pour conserver leurs vêtements.

GARDE-ROBE. s. f. Nom donné vulgairement à diverses plantes odorantes, telles que certaines armoises, qui éloignent ou font périr les insectes, et qu'on met, pour cette raison, parmi les habits et les autres hardes.

GARDER. v. a. Conserver une chose, l'empêcher de se perdre, de se gâter, etc. *Ce vin-là est si délicat qu'on ne pourra le garder. Dans les chaleurs on ne peut garder la viande, la viande ne peut pas se garder.*

Il signifie aussi, Retenir quelque chose, ne pas s'en dessaisir; rester en possession de quelque chose. *Garder copie d'une lettre, d'un acte, en garder un double. Je garde cela pour moi. Je veux garder cela à cause de la personne qui me l'a donné. C'est un homme qui ne peut rien garder, il donne tout. Il se garde tout, et ne donne rien aux autres. Gardez votre place, je serais fâché de vous en priver. Ce prince ne put garder ses conquêtes. Garder le pouvoir.* On le dit quelquefois en parlant Des personnes. *Elle voulut garder ses deux enfants auprès d'elle.*

Garder la chambre, garder le lit, Se tenir dans sa chambre, dans son lit, pour cause de quelque incommodité. *Garder la maison*, Ne pas sortir, rester chez soi.

Garder prison, garder les arrêts, Rester en prison, rester aux arrêts.

Garder la fièvre, garder un rhume, L'avoir longtemps sans discontinuation. *Il a gardé la fièvre quarte deux ans.*

Garder une médecine, Ne pas la vomir. *Garder un lavement*, Ne pas le rendre promptement.

En termes de Chasse, *Ces chiens gardent le change*, Ils ne prennent pas le change.

GARDER, dans le sens de Conserver, de retenir, se dit aussi en parlant Des choses morales. *Garder ses habitudes. Garder son caractère. J'avais peine à garder mon sérieux. Garder sa gravité. Il garde le ressentiment de cette injustice. Il lui garde une haine implacable. Garder rancune à quelqu'un.*

Garder son rang, Soutenir avec dignité son rang, son état.

Garder un secret, Ne pas le révéler.

GARDER, signifie encore, Observer. *Garder les commandements de Dieu. Garder la loi. Garder le silence. Garder le jeûne. Garder la chasteté. Garder le secret. Garder sa parole. Garder son serment. Garder la foi des traités. Garder des mesures. Garder la bienséance. Garder le respect. C'est un homme avec qui il faut garder de grandes mesures. Il a des mesures à garder en toutes choses. Il ne garde aucune bienséance. Il ne garde point le décorum. Il ne sait pas garder son rang.*

Garder son ban, Accomplir le temps du bannissement auquel on a été condamné.

En termes de Guerre, *Garder les rangs*, Demeurer dans les rangs. *Gardez vos rangs.*

Proportion gardée, toute proportion gardée, En tenant compte de l'inégalité, de la différence relative des deux personnes, des deux choses dont il s'agit. *Proportion gardée, toute proportion gardée, cette petite fille a plus d'intelligence que sa sœur aînée. Proportion gardée, ce petit jardin vaut mieux, vaut plus que ce grand parc.*

GARDER, se dit quelquefois en parlant Des personnes que l'on continue d'employer pour les choses de leur profession. *Je veux garder ce médecin, il m'a paru très habile. C'est un excellent coiffeur, je le garderai. Il ne veut plus garder son secrétaire. Il n'a gardé que deux domestiques.*

Il signifie aussi, Retirer près de soi. *Je l'ai gardé huit jours à la campagne. Je vous garde à dîner. Accordez-moi un moment d'entretien, je ne vous garderai pas longtemps.*

GARDER, signifie encore, Réserver. *Il faut garder cela pour demain. Je garde cet argent pour mon voyage. On lui gardera quelque chose pour son dîner. Je garde ce trait pour la fin, il y produira plus d'effet. Il lui gardait un châtiment terrible. Il garde ses faveurs pour ceux qui lui sont dévoués.*

Prov. et fig., *Garder une poire pour la soif*, Ménager, réserver quelque chose pour les besoins à venir.

Prov., *Vous ne savez pas ce que Dieu vous garde, ce que la fortune vous garde*, se dit À une personne qui est dans l'affliction, dans le malheur, pour faire entendre qu'il peut lui arriver des consolations, que sa condition peut devenir meilleure. On se sert aussi de la même locution pour exprimer les chances mauvaises que peut réserver l'avenir.

Fig. et fam., *La garder à quelqu'un, la lui garder bonne*, Conserver du ressentiment contre quelqu'un, et attendre l'occasion de se venger. *Il y a longtemps qu'il me la gardait. Je la lui garde bonne.*

GARDER, se dit souvent en parlant Des personnes ou des choses à la conservation, au soin, à la surveillance desquelles on est commis. *Garder un enfant. Je lui ai donné mon cheval, ma montre à garder. Je vais sortir un moment, veuillez garder ma place. Garder un magasin. Garder les bois. Garder les vignes. Garder un pays pour la chasse. Garder la chasse. Un chien qui garde bien la maison.*

Garder les gages, les enjeux, En être dépositaire.

Prov. et fig., *Garder le mulet*, Être longtemps à attendre quelqu'un pendant qu'il est occupé à quelque affaire, à quelque divertissement. *Ils ont gardé le mulet pendant trois heures. Il nous a fait garder le mulet.*

Prov. et fig., *Garder les manteaux*, Faire le guet, ou demeurer à ne rien faire, pendant que ceux avec qui l'on est venu se divertissent, ou commettent quelque délit.

Fig. et fam., *En donner à garder à quelqu'un*, Lui en faire accroire. *Vous voudriez m'en donner à garder.*

GARDER, se dit particulièrement D'une personne qui se tient assidûment auprès d'un malade, auprès d'une femme en couche, pour les soigner et les servir. *C'est une sœur de la Charité qui le garde. La femme qui la garde. Elle le garda jour et nuit.*

Il signifie encore, Prendre garde que des prisonniers ne s'évadent. *Garder des prisonniers à vue. Il fut étroitement gardé.*

Il se dit également Du soin qu'on prend des troupeaux, lorsqu'on les mène paître. *Garder les moutons. Garder les brebis. Garder les cochons. Garder les vaches.* On dit dans un sens analogue, *Garder les oies, les dindons.*

Prov. et fig., *Bonhomme, garde ta vache*, se dit Pour avertir quelqu'un de prendre garde qu'on ne le trompe.

Prov. et fig., *Quand chacun fait son métier, se mêle de son métier, les vaches sont bien gardées, en sont mieux gardées*, Toutes choses vont bien lorsque chacun ne se mêle que de ce qu'il doit faire.

GARDER, signifie aussi, Défendre, protéger. *Ce que Dieu garde est bien gardé.*

Il signifie encore, Préserver, garantir. *Son expérience le garda de cette faute, de tomber dans cette faute. Dieu vous garde de pareils amis.* On dit dans le même sens, par souhait : *Dieu vous garde. Dieu vous veuille bien garder. Dieu vous garde de mal. Dieu vous en garde. Dieu m'en garde. Etc.*

Fam., *Dieu vous garde*, se disait autrefois, par forme de salutation, À des inférieurs, lorsqu'on les abordait ou qu'on en était abordé. Il se disait aussi quelquefois, en riant, d'égal à égal.

GARDER, signifie de plus, Veiller à la sûreté d'un souverain, d'un prince. *Les troupes qui gardaient le roi, la personne du roi.*

GARDER, se dit également en parlant D'un lieu, d'un poste que l'on est chargé de défendre. *Garder un retranchement, des lignes. Ce corps de troupes est chargé de garder les côtes.*

GARDER, avec le pronom personnel, signifie ordinairement, Prendre garde, se préserver de quelque chose. *Gardez-vous bien de tomber. Il faut se garder de... Elle s'en serait bien gardée. Gardons-nous de rien faire qui puisse nous compromettre. Je me garderai bien d'en manger. Gardez-vous du soleil. Gardez-vous du serein.* On dit quelquefois seulement, *Garde, gardons, gardez*, au lieu de *Garde-toi, gardons-nous, gardez-vous. Gardez qu'on ne vous voie.*

GARDÉ, ÉE. part. passé.

Aux Jeux de cartes, *Roi gardé, dame gardée*, Roi, dame pour lesquels on a une ou

plusieurs gardes. On dit de même que *Le joueur est gardé*, quand il a une ou plusieurs cartes gardées. *Être gardé à carreau.*

GARDEUR, EUSE. s. Celui, celle qui garde des animaux. *Gardeur de cochons. Gardeuse de vaches. Gardeuse de dindons.*

GARDE-VUE. s. m. Sorte de visière, ordinairement garnie ou doublée de taffetas vert, qu'on place au-dessus des yeux, pour garantir la vue du trop grand éclat de la lumière. *Porter un garde-vue.*

GARDIEN, IENNE. s. Celui, celle qui protège ou qui est commis pour protéger quelqu'un ou quelque chose. *Dieu est notre meilleur gardien. Vous êtes le gardien de nos droits, de nos libertés. Vierge sainte, ma protectrice et ma gardienne.* On dit adjectivement, en ce sens, *Ange gardien.*

Fig., *Ange gardien*, se dit d'Une personne qui veille sur une autre avec affection, et qui vient toujours la secourir dans les circonstances difficiles. *Vous êtes mon ange gardien.*

Gardiens de la paix. Nom d'agents de police armés et chargés de maintenir le bon ordre dans les lieux publics; on les appelle aussi *Sergents de ville.*

GARDIEN, se dit aussi de Celui qui garde quelque chose, qui est chargé de veiller à sa conservation. *Le gardien d'un monument public. On a cru qu'il y avait des démons gardiens des trésors.*

Il se dit particulièrement, en termes de Pratique, de Celui qui est commis par justice pour garde des meubles saisis, des scellés, etc. *On l'a établi gardien, on l'a établie gardienne des meubles, des scellés. Il demeure gardien des effets saisis. Présenter un gardien solvable.*

Gardien noble, Celui qui avait la garde-noble.

Adjectiv., *Lettres de garde gardienne*, Lettres par lesquelles le roi accordait à certaines communautés, à certains particuliers, le privilège d'avoir leurs causes commises devant certains juges. *Demander, obtenir des lettres de garde gardienne.*

GARDIEN, est aussi Le titre qu'on donne au supérieur d'un couvent de religieux de Saint-François. *Le gardien des cordeliers, des capucins, etc. Le père gardien.*

GARDON. s. m. Petit poisson blanc d'eau douce. *Pêcher du gardon. Manger du gardon.*

Prov., *Être frais comme un gardon*, Avoir un air de fraîcheur et de santé.

GARE. Impératif du verbe *Garer*, qui s'emploie par manière d'interjection, lorsqu'on avertit de se ranger, de se détourner pour laisser passer quelqu'un ou quelque chose. *Crier gare. Gare, gare. Gare de là. Gare devant. Gare dessous. Gare donc. Gare l'eau. Gare la bombe.* Il est familier.

En termes de Chasse, celui qui entend le cerf bondir de sa reposée, doit crier, *Gare.*

GARE, se dit aussi Pour avertir quelqu'un du châtiment qu'il éprouvera s'il ne prend garde à lui, s'il ne fait pas mieux son devoir, etc. *Gare le fouet. Gare le bâton. Gare les étrivières.*

Frapper sans dire gare, Frapper sans avoir menacé auparavant.

GARE, se dit également en parlant De ce qu'on appréhende pour soi ou pour les autres. *Si vous faites cela, gare les conséquences. Jusqu'à présent il a résisté, mais gare qu'il ne cède.*

GARE. s. f. Lieu d'abri disposé sur les rivières, pour y retirer les bateaux. *Les gares de Charenton. La gare de Saint-Ouen.*

Il se dit aussi Des stations de chemin de fer, etc. *Chef de gare. Gare de marchandises.*

GARENNE. s. f. Lieu à la campagne, où il y a des lapins, et où l'on prend soin de les conserver. *Lapin de garenne. Faire une garenne. Bonne garenne. Mauvaise garenne. Avoir droit de garenne.*

Garenne forcée, ou *Garenne privée*, Petit lieu clos de murailles ou de fossés pleins d'eau, où l'on met et où l'on élève des lapins.

GARENNE, s'est dit aussi, dans un sens plus étendu, d'Un lieu particulier près du château, que le seigneur faisait garder avec plus de soin. *Dans certaines provinces l'aîné n'avait pour tout avantage que le château, le vol du chapon et la garenne.*

GARENNIER. s. m. Celui qui a soin d'une garenne, qui a une garenne en garde. *Un bon garennier.*

GARER. v. a. Faire entrer, mettre à l'abri dans une gare. *Garer un bateau. Garer un convoi.*

Garer un train de bois, Le lier.

GARER, avec le pronom personnel, se dit Des bateaux qui se rangent de côté pour en laisser passer d'autres. *Les bateaux qui montent doivent se garer vers la terre pour laisser passer les bateaux qui descendent.*

Il se dit de même D'un train de chemin de fer qui se range dans une gare d'évitement pour laisser passer un autre train.

Il signifie, par extension et familièrement, Se préserver, se défendre de quelqu'un, de quelque chose, l'éviter. *Il faut se garer d'un fou. Garez-vous de cette voiture.*

GARÉ, ÉE. part. passé.

GARGANTUA. s. m. Il se dit très familièrement d'Un grand mangeur, par allusion au personnage de Gargantua, dans le roman de Rabelais. *C'est un vrai Gargantua.*

GARGARISER. v. a. Se laver la gorge avec de l'eau, ou avec quelque autre liqueur, en la faisant entrer le plus avant qu'il se peut, et en la repoussant à diverses reprises pour s'empêcher de l'avaler. *Gargarisez-vous la gorge.*

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel, régime direct. *Je me suis gargarisé.*

GARGARISÉ, ÉE. part. passé.

GARGARISME. s. m. Liqueur faite exprès pour guérir le mal de gorge, en s'en gargarisant. *Faire un gargarisme. Gargarisme excellent.*

Il se dit aussi de L'action de se gargariser. *Il a été guéri de son mal de gorge après cinq ou six gargarismes.*

GARGOTAGE. s. m. Repas malpropre, et viande mal apprêtée. *Tout ce qu'on mange ici n'est que gargotage.* Il est populaire.

GARGOTE. s. f. Petit cabaret où l'on donne à manger à bas prix. *Tenir gargote. Méchante gargote. Ordinaire de gargote. Dîner à la gargote. Il ne prend ses repas que dans les gargotes.*

Il se dit aussi, par mépris, de Tous les méchants petits cabarets, et de tous les lieux où l'on mange malproprement. *On mange mal dans ce cabaret, dans cette maison, c'est une vraie gargote.*

GARGOTER. v. n. Hanter les méchants petits cabarets, les gargotes. *Il ne fait que gargoter.*

Il signifie aussi, Boire et manger malproprement. *Ils sont là à gargoter.*

GARGOTIER, IÈRE. s. Celui, celle qui tient une gargote. *Prendre ses repas chez un gargotier.*

Il se dit aussi, par mépris, de Tous les mauvais cabaretiers ou traiteurs, et de tous les cuisiniers qui apprêtent mal à manger. *Ce n'est qu'un gargotier. C'est un vrai gargotier. C'est une franche gargotière.*

GARGOUILLE. s. f. La partie d'une gouttière ou d'un tuyau par où l'eau tombe, et qui est souvent ornée d'une figure de dragon, de lion ou de quelque autre animal. *La gargouille d'une gouttière. La gargouille par où l'eau se dégorge. Gargouille de pierre. Gargouille de plomb.*

Il se dit par analogie, De quelques autres canaux ou tuyaux destinés à l'écoulement des eaux.

GARGOUILLEMENT. s. m. Bruit que fait quelquefois l'eau dans la gorge, dans l'estomac et dans les entrailles.

GARGOUILLER. v. n. Ce terme n'est usité qu'en parlant De ce que font de petits garçons lorsqu'ils s'amusent à barboter dans l'eau. *Des petits garçons qui ne font que gargouiller.* Il est populaire.

GARGOUILLIS. s. m. Bruit que fait l'eau en tombant d'une gargouille. Il est familier.

GARGOUSSE. s. f. T. d'Artillerie. Charge pour un canon, enveloppée de papier fort ou de serge, etc. *Charger à gargousse. Une gargousse pour une pièce de vingt-quatre.*

GARIGUE. s. f. Il se dit, en quelques provinces, Des landes ou terres incultes.

GARNEMENT. s. m. Mauvais sujet, libertin, vaurien. *C'est un franc garnement. C'est un mauvais garnement.* Il est familier.

GARNIR. v. a. Fournir, pourvoir des choses nécessaires. *Garnir une boutique, la garnir de marchandises. Garnir une maison, la garnir de meubles. Garnir une bibliothèque de livres, un buffet de vaisselle. Garnir un étui, un nécessaire. Il fit garnir de canons les remparts.*

Garnir une place de guerre, La munir de tout ce qui est nécessaire pour la défendre.

GARNIR, signifie aussi, avec le pronom personnel, Se munir, se pourvoir. *Il se garnit de tout ce qu'il lui faut.* Dans ce sens, il est familier.

Se garnir contre le froid, Se couvrir, se vêtir de manière à se préserver du froid.

GARNIR, se dit souvent en parlant Des choses que l'on joint à une autre comme ornement, comme accessoire, etc. *Garnir une robe de dentelle. Garnir un chapeau de fleurs. Garnir un portrait de diamants. Garnir une chambre de tableaux. Garnir un lit. Garnir de persil une pièce de bœuf. Garnir de treillages les murailles d'un jardin. Garnir de trottoirs une rue, un quai. Faire garnir une porte de bourrelets, pour empêcher le vent de pénétrer.*

Garnir une épée, Y mettre une garde.

Garnir des fauteuils, un canapé, etc., Les rembourrer de crin, de laine, etc.

GARNIR, se dit également Des choses mêmes qui sont le complément nécessaire ou l'ornement, l'accessoire d'une autre. *Les meubles qui garnissent un appartement. Les statues qui garnissent une terrasse. Les cheveux qui garnissent le derrière de la tête.*

GARNIR, signifie aussi, Remplir, occuper un certain espace. *Une foule de curieux garnissaient les deux côtés de la route. De nombreux vaisseaux garnissaient le port.*

Il s'emploie, dans un sens analogue, avec le pronom personnel. *La salle se garnit, commence à se garnir de monde. Elle s'est*

garnie en un instant. Cette campagne commence à se garnir de beaux arbres.

Garnir, se dit encore en parlant Des choses qu'on double, qu'on renforce avec d'autres, pour les faire durer plus longtemps. *Garnir des bas. Garnir une chemise. Garnir une robe, un jupon, etc. Garnir un chapeau, le garnir en dedans d'une coiffe et d'un cuir.*

Garni, ie. part. passé. *La tige de cette plante est garnie d'épines. Les mâchoires du requin sont garnies de plusieurs rangées de dents. Une boîte garnie de diamants. Un étui garni d'or. Avoir la bourse bien garnie, le gousset bien garni.*

Fam., *Il est garni*, se dit D'un homme qui, par poltronnerie, s'est muni de quelque vêtement propre à le garantir des coups d'épée dans un combat singulier.

Chambre garnie, maison garnie, etc., Chambre, maison, etc., qu'on loue fournie de toutes les choses nécessaires. *Chambre garnie, appartement garni à louer. Il n'a point de meubles, il est obligé de loger en chambre garnie*, ou substantivement, *en garni.*

Hôtel garni, se dit ordinairement d'Un hôtel, d'un établissement public où les voyageurs, les étrangers, etc., trouvent des chambres garnies à louer, et qui est sous la surveillance de l'autorité. *Elle tient un hôtel garni dans telle rue.* On dit quelquefois dans le même sens, *Maison garnie.*

En termes de Pratique, *Plaider main garnie, plaider la main garnie, les mains garnies*, Jouir, pendant le procès, de ce qui est en contestation. *On lui fait un procès, mais il plaide main garnie.*

La cour suffisamment garnie de pairs, La cour ayant un nombre de pairs suffisant pour délibérer.

En termes de Blason, *Épée garnie*, Épée dont la garde est d'un autre émail que la lame.

GARNISAIRE. s. m. Celui qu'on établit en garnison chez les contribuables en retard, pour les obliger à payer. *Envoyer, établir un garnisaire, des garnisaires chez quelqu'un.*

GARNISON. s. f. coll. Il se dit Des troupes qu'on met dans une place, dans une forteresse pour la défendre contre l'ennemi, pour tenir le pays en respect, ou simplement pour y faire un séjour de quelque durée. *Garnison forte. Garnison faible. Il y a deux mille hommes de garnison dans cette place. Mettre garnison dans un château. Mettre des troupes en garnison. Ils furent envoyés en garnison à Troyes. Envoyer une garnison dans une ville. Tenir garnison dans une ville. La garnison de Lille, de Paris, etc. Changer une garnison. Renforcer la garnison. Les habitants ont désarmé la garnison, ont égorgé la garnison. La garnison fit une longue résistance.*

Ville de garnison, Ville où l'on met ordinairement des troupes en garnison.

Garnison, se dit également d'Une ville de garnison, d'un lieu où les troupes sont en garnison. *Les troupes rentrèrent dans les garnisons. Tous les officiers reçurent l'ordre de se rendre à leurs garnisons. Cette ville est une excellente garnison.*

Fam., *Mariage de garnison*, Mariage mal assorti.

Garnison, se dit aussi d'Un ou de plusieurs hommes qu'on établit en quelque maison, pour contraindre un débiteur à payer, et pour y demeurer à ses frais jusqu'à ce qu'il ait payé, ou pour veiller à la conservation des meubles saisis sur lui, etc. *Mettre garnison chez un contribuable. Il y a garnison chez lui. On a levé la garnison. En cas de rébellion, l'huissier doit établir garnison.*

GARNITURE. s. f. Ce qui est mis à une chose pour la garnir, la compléter, l'orner. *La garniture d'une chambre. La garniture d'une toilette. La garniture d'une épée. La garniture d'une serrure. Une garniture de cheminée. Ce portrait a une garniture de diamants, de perles. Une garniture de chemise, de robe. Mettre une garniture à quelque chose.*

Il se disait particulièrement, autrefois, Des rubans que l'on mettait en certains endroits des habits, ou à la coiffure, pour les orner. *Une belle garniture de rubans d'or, de rubans d'argent, de rubans couleur de feu. Une garniture verte, bleue, jaune.*

Il se dit, en termes de Cuisine, Des accessoires qu'on ajoute à certains mets, pour les assaisonner ou les orner. *Garniture de champignons, de jaunes d'œufs, de persil, de capucines, etc.*

Garniture, se dit quelquefois de Ce qui se met à une chose pour la renforcer, pour la faire durer plus longtemps. *Mettre une garniture à des bas. La garniture d'un chapeau.*

Garniture, se prend aussi pour Un assortiment complet de quelque chose que ce soit. *Une garniture de dentelles. Une garniture de boutons d'or. Il a sur sa cheminée une belle garniture de porcelaines.*

Garniture, en termes d'Imprimerie, se dit Des divers morceaux de bois ou de métal dont on se sert pour séparer les pages et former les marges. *Garniture de bois. Garniture de fonte.*

GAROU. s. m. Il n'est guère usité que dans l'expression *Loup-garou*. Voyez Loup-garou.

GAROU. s. m. T. de Botan. Espèce de lauréole, appelée aussi *Bois gentil*, qui porte de petites baies rouges très purgatives, et dont l'écorce, trempée dans le vinaigre, sert à faire des vésicatoires. Voyez Sainbois.

GARROT. s. m. Partie du corps de certains quadrupèdes, et principalement du cheval, qui est située au-dessus des épaules, et qui termine le cou, l'encolure. *Le garrot d'un cheval doit être haut et tranchant. Ce cheval a été blessé sur le garrot.*

Fig. et fam., *Cet homme est blessé sur le garrot*, Son crédit, sa réputation a reçu quelque atteinte, on lui a rendu de mauvais offices qui l'empêchent de s'avancer.

GARROT. s. m. Morceau de bois court que l'on passe dans une corde, dans un lien quelconque, pour le serrer en tordant. *Serrez davantage le garrot de cette malle, de cette scie. Les chirurgiens se servent d'un petit garrot pour comprimer les artères.*

Le supplice du garrot, ou simplement *Le garrot*, Supplice de la strangulation usité en Espagne.

GARROTTER. v. a. Lier, attacher avec de forts liens. *Il faut lier et garrotter ce prisonnier.*

Fig. et fam., *Garrotter quelqu'un*, Prendre toutes les précautions, tous les moyens imaginables pour l'empêcher de manquer aux engagements qu'il contracte, aux obligations qui lui sont imposées. *Je l'ai trop bien garrotté par ce contrat, pour que sa mauvaise foi me donne aucune inquiétude.*

Garrotté, ée. part. passé.

GARS. s. m. Garçon. *Un jeune gars. Un grand gars.* Il est familier.

GARUS. s. m. (On prononce l'S.) Élixir dont on fait usage dans certaines affections de l'estomac. *Le garus tire son nom de l'inventeur.* On dit aussi, *Élixir de Garus.*

GAS

GASCON. s. m. On ne le met point ici comme un nom de nation, mais parce qu'il s'emploie familièrement, dans le sens de Fanfaron, de hâbleur. *Il se vante de telle et telle chose, mais c'est un gascon.*

Il se dit aussi adjectivement; et alors il fait au féminin *Gasconne. Humeur gasconne. Air gascon.*

GASCONISME. s. m. Construction vicieuse usitée en Gascogne. *Cela n'est pas français, c'est un gasconisme.*

GASCONNADE. s. f. Fanfaronnade, vanterie outrée. *Cet homme se vante d'avoir été à trente combats, mais c'est une gasconnade. Il se vante d'être fort riche, mais c'est une gasconnade, une pure gasconnade. Dire, faire des gasconnades. Il dit qu'il se battrait contre dix hommes, c'est une gasconnade.*

GASCONNER. v. n. Parler avec l'accent gascon, ou en imitant l'accent gascon.

GASPILLAGE. s. m. Action de gaspiller. *Tout est au gaspillage dans cette maison. Il y a beaucoup de gaspillage dans cette administration. Quel gaspillage!* Il est familier.

GASPILLER. v. a. Gâter, mettre en désordre. *Gaspiller des papiers. Gaspiller du linge.*

Il signifie aussi, Dissiper avec une folle prodigalité. *Il a gaspillé son bien en peu de temps. Ils gaspillaient les trésors de l'État.*

Il se dit quelquefois figurément, dans le second sens. *Gaspiller son temps. Il gaspille son talent.* Ce mot est familier.

Gaspillé, ée. part. passé.

GASPILLEUR, EUSE. s. Celui, celle qui gaspille. Il est familier.

GASTER. s. m. (On prononce l'R.) T. de Médec., emprunté du grec. Le bas-ventre, et quelquefois L'estomac.

GASTÉROPODES. s. m. pl. T. de Zoologie. Ordre de la classe des mollusques, comprenant ceux de ces animaux qui se meuvent en rampant sur un prolongement de leur disque ventral. *Les limaces, les escargots sont des gastéropodes.*

GASTRALGIE. s. f. T. de Médec. Douleur d'estomac.

GASTRIQUE. adj. des deux genres. T. d'Anat. et de Médec. Qui appartient, qui a rapport à l'estomac. *Artères gastriques. Nerfs gastriques. Liqueur, suc gastrique. Embarras gastrique.*

Il se dit substantivement, au féminin, Des artères gastriques. *La gastrique inférieure. La gastrique supérieure. Etc.*

GASTRITE. s. f. T. de Médec. Inflammation de l'estomac. *Gastrite aiguë. Gastrite chronique. Il est mort d'une gastrite.*

GASTRO. Mot tiré du grec, et qui entre dans la composition d'un certain nombre de termes de médecine indiquant des maladies simultanées de l'estomac et d'un autre organe. *Gastro-entérite*, Inflammation de l'estomac et des intestins. *Gastro-hépatite*, Inflammation de l'estomac et du foie, etc.

GASTRONOME. s. m. Celui qui aime la bonne chère, qui connaît l'art de faire bonne chère. *C'est un gastronome. C'est un habile, un fameux gastronome.* Il est familier.

GASTRONOMIE. s. f. L'art de faire bonne chère. *Il est très versé dans la gastronomie.* Il est familier.

GASTRONOMIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient, qui a rapport à la gastronomie.

GASTRORAPHIE. s. f. T. de Chirur. Suture qu'on fait pour réunir les plaies du bas-ventre.

GASTROTOMIE. s. f. T. de Chirur. Ouverture que l'on fait au ventre par une incision qui pénètre dans sa capacité. *L'opération césarienne est une espèce de gastrotomie.*

GAT

GÂTEAU. s. m. Espèce de pâtisserie faite ordinairement avec de la farine, du beurre et des œufs. *Gâteau feuilleté. Acheter des gâteaux. Une part de gâteau. Le gâteau des Rois. Petits gâteaux. Gâteau d'amandes. Gâteau de riz. Gâteau de Savoie.*

Prov. et par allusion à la fève qui se met dans le gâteau des Rois, *Trouver la fève au gâteau*, Faire une bonne découverte, une heureuse rencontre, trouver le nœud d'une affaire, d'une question.

Prov. et fig., *Avoir part au gâteau*, Avoir part à quelque affaire utile, avantageuse.

Fig., *Partager le gâteau*, Partager le profit. Il se prend le plus souvent en mauvaise part. *Au lieu d'enchérir, ils se sont arrangés pour partager le gâteau.*

Gâteau de miel, La gaufre où les mouches d'une ruche font leur miel et leur cire.

Gâteau, en Sculpture, signifie, Un morceau de cire ou de terre dont les sculpteurs remplissent les creux et les pièces d'un moule où ils veulent mouler une figure.

GÂTE-ENFANT. s. des deux genres. Celui ou Celle qui par excès d'indulgence gâte un enfant. *C'est un vrai gâte-enfant, une vraie gâte-enfant.* Il est familier.

GÂTE-MÉTIER. s. m. Celui qui, en donnant sa marchandise ou sa peine à trop bon marché, diminue le profit de son métier. *Il ne se fait pas assez bien payer, c'est un gâte-métier.* Il est familier.

GÂTE-PÂTE. s. m. Mauvais boulanger, ou mauvais pâtissier.

Il se dit, figurément, de Celui qui fait mal ce qui est de son métier, de sa profession. Ce mot est familier.

GÂTER. v. a. Endommager, mettre en mauvais état, détériorer, donner une mauvaise forme, etc. *La nielle a gâté les blés. La grêle a gâté les vignes. La petite vérole lui a gâté le teint. La lecture continuelle gâte la vue. La pluie a gâté les chemins. Il a gâté sa maison en la voulant embellir. Le tailleur a gâté votre habit. Il s'est avisé de retoucher ce tableau, et l'a gâté. J'ai gâté cinq plumes avant de pouvoir en tailler une qui allât bien.*

Fig., *L'âge a gâté la main à cet écrivain, à ce chirurgien*, L'âge lui a rendu la main moins légère, moins sûre.

Fig. et fam., *Se gâter la main*, S'habituer à négliger les règles de l'art, en faisant des travaux peu soignés. *Cet artiste s'est gâté la main.*

Gâter, se dit figurément en parlant Des choses morales, des productions de l'esprit, des affaires, etc. *Nous étions fort joyeux, quand il vint, par sa présence, gâter notre plaisir. L'affectation gâte les dons naturels. En voulant refaire son vers, il l'a gâté. Ce trait faux gâte tout le passage.*

Fam., *Gâter les affaires*, Empêcher, par malice ou par gaucherie, qu'un accommodement ait lieu ; détruire le bon accord qui règne entre les personnes. *C'est un homme sans talent qui gâtera les affaires.* On dit à peu près de même : *Cet événement pourrait bien gâter les affaires. Ils étaient sur le point de s'accommoder, mais il échappa à l'un d'eux un mot qui gâta tout.* On dit dans le sens contraire : *Cela ne gâtera rien, ne gâte rien*, Il n'en résultera, il n'en résulte aucun dommage pour l'affaire dont il s'agit. *Votre présence ne gâte rien. Être riche ne gâte rien.*

Fig., *Gâter le métier*, Diminuer le profit de son métier, en donnant sa marchandise ou sa peine à trop bon marché. *C'est gâter le métier, que de faire si bon marché de cette étoffe.* Cela se dit aussi figurément. *C'est un mari trop complaisant pour sa femme, il gâte le métier.*

Gâter quelqu'un dans l'esprit d'un autre, Nuire à sa réputation, le desservir. *On l'a bien gâté dans l'esprit des honnêtes gens. Sa dernière action l'a gâté dans le monde.*

Gâter, signifie aussi, Salir, tacher. *Un cheval m'a éclaboussé, et a gâté mon habit.*

Fig., *Gâter du papier*, Écrire beaucoup et mal, ou Écrire des choses inutiles. *C'est un homme qui a gâté bien du papier dans sa vie.*

Gâter, signifie encore figurément, Être trop indulgent pour quelqu'un, entretenir ses défauts, ses vices par trop de complaisance, trop de douceur. *Il ne faut point laisser cet enfant entre les mains de sa mère, elle le gâte. Vous êtes trop bon pour vos domestiques, vous les gâtez.*

Il signifie également, Corrompre, dépraver l'esprit, les goûts, les mœurs, etc. *La lecture des mauvais livres, des romans, la mauvaise compagnie, gâtent les jeunes gens, leur gâtent l'esprit. On l'a gâté par de fausses louanges.*

Gâter, se joint aussi avec le pronom personnel, et signifie au propre, Se corrompre. *La viande se gâte dans la chaleur. Ces confitures se gâteront à l'humidité. Ce vin commence à se gâter, il se gâte. Ces fruits se sont gâtés.*

Il se dit, figurément, en parlant Des changements de bien en mal, de la dépravation des mœurs, du goût, etc. *Ce jeune homme se gâte depuis qu'il fréquente un tel. Je l'ai connu doux et modeste, il s'est gâté dans le commerce de ses nouveaux amis. Chez ce peuple, le goût et les mœurs se gâtèrent en même temps.*

Il s'est bien gâté, signifie aussi, Il s'est bien décrié, il a bien perdu de sa réputation par sa faute.

Fig. et fam., *Cela se gâte, cela commence à se gâter*, Les choses prennent, commencent à prendre une fâcheuse tournure.

Gâté, ée. part. passé. *Fruit gâté. Viande gâtée.*

Enfant gâté, Jeune enfant que son père et sa mère gâtent par une trop grande indulgence.

GÂTE-SAUCE. s. m. Marmiton, mauvais cuisinier. *Un gâte-sauce.* Il est familier.

GÂTEUX, EUSE. s. Il se dit, dans les Hôpitaux, D'infirmes ou d'aliénés qui n'obéissent plus aux nécessités naturelles que d'une manière involontaire, et qui exigent des soins de propreté particuliers.

GATTILIER. s. m. T. de Botan. Genre de plantes, dont plusieurs espèces sont des arbrisseaux indigènes ou exotiques. *L'agnus-castus est une espèce de gattilier.*

GAU

GAUCHE. adj. des deux genres. Qui est opposé à droit. Il se dit, dans l'homme, Du côté où se font sentir les battements du cœur. *Le côté gauche. La main gauche. Le pied gauche. L'œil gauche. La rate est du côté gauche. À main gauche.*

Il se dit aussi Des animaux, dans la même acception. *Le pied gauche d'un cheval. Un cheval qui galope sur le pied gauche.*

Il se dit substantivement, au féminin, pour La main gauche, le côté gauche. *S'asseoir à la gauche de quelqu'un. Pour arriver à cet endroit, il faut prendre sur sa gauche, sur la gauche. Se diriger vers la gauche. Cette compagnie tient la droite, et telle autre la gauche dans les marches, dans les cérémonies. Il prit la droite et lui laissa la gauche.*

Fig., en termes de l'Écriture sainte, *Quand on fait l'aumône, il ne faut pas que la main gauche sache ce que fait la droite*, ou simplement, *Que votre gauche ne sache point ce que fait votre droite*, Dans les bonnes œuvres, il faut éviter l'ostentation.

Gauche, se dit aussi en parlant D'un bâtiment où l'on distingue deux parties, dont l'une répond au côté droit de l'homme, adossé à la façade du bâtiment, et l'autre au côté gauche. *L'aile gauche d'un bâtiment.*

Il se dit de même en parlant D'une armée, d'une troupe. *L'aile gauche d'une armée. Le flanc gauche d'un bataillon, d'un peloton.* Dans ce sens, on l'emploie souvent comme substantif féminin. *La gauche d'un bataillon. La gauche d'une armée. Ce corps de cavalerie formait la gauche, l'extrême gauche. Il couvrit sa gauche d'un marais. Des cris partirent de la gauche.*

Il se dit encore D'une rivière relativement au côté gauche de celui qui en suivrait le cours. *La rive gauche du fleuve.*

À Paris, on appelle absolument *La rive gauche*, Les quartiers de Paris situés sur la rive gauche de la Seine. *Les théâtres de la rive gauche.*

Il se dit en outre De la partie, de l'extrémité d'un objet qui répond au côté gauche du spectateur placé en face. *Les figures qui occupent le côté gauche, la partie gauche du tableau.* On l'emploie également comme substantif féminin. *La gauche d'un tableau. Écrire un chiffre à la gauche d'un nombre.*

Il se dit particulièrement, dans certaines assemblées délibérantes, De la partie de l'assemblée qui répond au côté gauche du président. *Le côté gauche de l'assemblée. Siéger au côté gauche.* On l'emploie aussi très souvent comme substantif féminin. *Un membre de la gauche. Il fait partie de la gauche.*

Gauche, se dit quelquefois De ce qui est de travers, de ce qui est mal fait et mal tourné. *La taille de cette pierre est gauche. Cet escalier est mal tourné, il est gauche. Cette partie de la toiture est gauche. Ce morceau de bois est gauche.*

Il signifie aussi figurément, Gêné, contraint, sans grâce. *Ce grand garçon est bien gauche. Un air, un maintien gauche. Des manières gauches. Un compliment gauche.*

Il signifie encore, Maladroit. *Cet homme est gauche à tout ce qu'il fait. Il est bien gauche s'il ne profite pas de cette occasion. Il a fait une réponse bien gauche, et qui peut le compromettre.*

À GAUCHE, loc. adv. Du côté gauche, à main gauche. *Sa maison est à droite, et la mienne est à gauche. Faire demi-tour à gauche. Tourner à gauche. Quand vous serez à tel endroit, prenez à gauche. Par file à gauche. Aller de droite à gauche. Appuyez un peu à gauche.*

Fig. et fam., *Donner à gauche,* Se tromper, ou Se mal conduire.

Fig. et fam., *Prendre une chose à gauche,* La prendre de travers, la prendre autrement qu'il ne faut.

À droite et à gauche, De tous côtés, de côté et d'autre. *Frapper à droite et à gauche.*

Fam., *Prendre à droite et à gauche,* Recevoir de toutes mains; prendre, tirer de l'argent de l'un et de l'autre.

GAUCHEMENT. adv. D'une manière contrainte, gênée, ou maladroite. *Cet homme se présente gauchement. Il porte cela fort gauchement. Il s'est conduit gauchement dans cette affaire.*

GAUCHER, ÈRE. adj. Qui se sert ordinairement de la main gauche au lieu de la droite. *Il est gaucher. Elle est gauchère.*

Il est quelquefois substantif. *C'est un gaucher, une gauchère.*

GAUCHERIE. s. f. Action d'une personne gauche, maladroite. *Depuis huit jours que ce domestique est à mon service, il n'a fait que des gaucheries. Cet homme a fait une étrange gaucherie.*

Il signifie aussi, Manque d'aisance, de grâce, d'adresse. *Il a toute la gaucherie d'un nouveau débarqué.* Ce mot est familier.

GAUCHIR. v. n. Détourner tant soit peu le corps pour éviter quelque coup. *Il aurait été blessé de ce coup, s'il n'eût un peu gauchi.*

Il signifie, figurément et familièrement, Ne pas agir ou ne pas parler avec franchise. *On n'aime point à traiter avec les gens qui gauchissent dans les affaires. Au lieu de me répondre nettement, il a gauchi.*

GAUCHIR, signifie encore, Perdre sa forme, se contourner. *Ce panneau de menuiserie gauchit.*

GAUCHISSEMENT. s. m. Action de gauchir, ou Le résultat de cette action.

GAUDE. s. f. T. de Botan. Espèce de réséda dont les teinturiers se servent pour teindre en jaune.

GAUDE. s. f. Espèce de bouillie qu'on fait avec la farine du maïs ou blé de Turquie. On l'emploie souvent au pluriel. *Un plat de gaudes. Il aime beaucoup les gaudes.*

GAUDIR (SE). v. pron. Se réjouir; ou Se moquer. *Se gaudir de quelqu'un.* Il est vieux.

GAUDRIOLE. s. f. Propos gai, plaisanterie sur quelque sujet un peu libre. *Dire une gaudriole. Conter des gaudrioles. Aimer la gaudriole.*

GAUFRAGE. s. m. Action de gaufrer les étoffes, les rubans, les papiers et autres objets.

GAUFRE. s. f. Rayon de miel, gâteau de miel. *Manger une gaufre de miel.*

GAUFRE, se dit aussi d'Une espèce de pâtisserie mince et légère, cuite entre deux fers, et dont la surface présente ordinairement de petits carreaux ou des dessins en relief. *Servir des gaufres. Manger des gaufres.*

GAUFRER. v. a. Empreindre, imprimer de certaines figures sur des étoffes, avec des fers faits exprès. *Gaufrer du drap, du velours. Gaufrer de la toile. Gaufrer le dos d'un livre. Fers à gaufrer.*

GAUFRÉ, ÉE. part. passé.

GAUFREUR, EUSE. Ouvrier, ouvrière qui gaufre les étoffes.

GAUFRIER. s. m. Ustensile de fer dans lequel on fait cuire des gaufres.

GAUFRURE. s. f. Empreinte que l'on met sur une étoffe en la gaufrant. *La gaufrure de ce velours n'est pas agréable.*

GAULE. s. f. Grande perche. *Abattre des noix, des amandes, avec la gaule.*

GAULE, se dit aussi d'Une houssine dont on se sert pour faire aller un cheval. *Faire aller un cheval avec une gaule. Donner des coups de gaule à quelqu'un.*

GAULER. v. a. Battre un arbre avec une gaule, pour en faire tomber le fruit. *Gauler un pommier, un noyer.*

Gauler des pommes, des noix, des châtaignes, etc., Abattre des pommes, des noix, des châtaignes, etc., avec la gaule.

GAULÉ, ÉE. part. passé.

GAULIS. s. m. T. d'Eaux et Forêts. Il se dit Des branches d'un taillis qu'on a laissées croître. *Lier des gaulis.*

Il se dit également, en termes de Vénerie, Des menues branches d'arbre que les veneurs plient ou détournent, quand ils percent dans le fort d'un bois. *Détourner des gaulis.*

GAULOIS, OISE. adj. et s. Ce mot ne se met point ici comme un nom de nation, mais seulement parce qu'il est usité dans quelques phrases de la langue.

Fam., *C'est un vrai Gaulois, un bon Gaulois,* C'est un homme franc et sincère.

Probité gauloise, Probité sévère. *Franchise gauloise,* Grande franchise.

Gaieté gauloise, Gaieté franche et vive. *Esprit gaulois,* Esprit un peu libre et qui n'observe pas toutes les convenances.

Avoir les manières gauloises, Avoir les manières du vieux temps.

Fam., *C'est du gaulois,* se dit D'un vieux mot, d'une vieille façon de parler. *Vous parlez gaulois.* On dit adjectivement, dans un sens analogue, *Tournure, expression gauloise.*

GAUPE. s. f. Terme d'injure et de mépris, qui se dit d'Une femme malpropre et désagréable. *Ô la vilaine gaupe, la sale gaupe!* Il est très familier.

GAURE. s. m. Nom synonyme d'*Infidèle,* qu'on donne, dans la Perse et aux Indes, aux restes encore subsistants de la secte de Zoroastre, c'est-à-dire, aux ignicoles ou adorateurs du feu, désignés souvent aussi par le nom de *Guèbres.*

GAUSSER (SE). v. pron. Se moquer, railler. *Il se gausse de tout le monde. Vous vous gaussez de moi.* Il est populaire.

GAUSSERIE. s. f. Moquerie, raillerie. *Il l'a dit par gausserie.* Il est populaire.

GAUSSEUR, EUSE. s. Celui, celle qui a coutume de se gausser des autres. *C'est un gausseur.*

Il s'emploie aussi adjectivement. *Elle est naturellement gausseuse.* Il est populaire.

GAV

GAVE. s. m. Il se dit, dans les Pyrénées, Des cours d'eau qui descendent des montagnes. *Le gave de Pau. Le gave d'Oléron.*

GAVER. v. a. Faire manger beaucoup et par force des poulets, des pigeons, etc., pour les engraisser. Il se dit aussi Des personnes. *Gaver un enfant de bonbons,* Lui en donner à manger avec excès. Il s'emploie avec le pronom personnel. *Se gaver de viande, de fruits,* En manger avec excès. Dans toutes ses acceptions il est populaire.

GAVÉ, ÉE. part. passé.

GAVION. s. m. Gosier. *Il a mangé comme un loup, il en a jusqu'au gavion. On lui a coupé le gavion.* Il est populaire.

GAVOTTE. s. f. Air de danse à deux temps, qui est composé de deux reprises, et dont le mouvement est quelquefois vif et gai, quelquefois tendre et lent. *Jouer une gavotte.*

Il se dit aussi de La danse dont les pas sont faits sur cet air. *Danser la gavotte. Danser une gavotte.*

GAY

GAYAC. s. m. Voyez GAIAC.

GAZ

GAZ. s. m. (On prononce le Z.) T. de Chimie. Il se dit de Tout fluide aériforme. *L'air atmosphérique se compose de gaz oxygène, de gaz azote, et de gaz acide carbonique. Gaz hydrogène, ou Gaz inflammable. Gaz délétères. Le gaz qui se dégage des cuves en fermentation asphyxie les animaux.*

Gaz permanents, Ceux qui conservent l'état aériforme à toutes les températures connues. On appelle, par opposition, *Gaz non permanents,* ou *Vapeurs,* Ceux qu'un certain degré de froid réduit à l'état liquide.

GAZ, se dit absolument Du gaz hydrogène carboné que l'on emploie pour l'éclairage. *Éclairage au gaz. Ce magasin, ce théâtre est éclairé au gaz. Le gaz se tire principalement du charbon de terre. Un conduit de gaz. La lumière du gaz est plus vive que celle des lampes. On ne voit pas assez, donnez du gaz, plus de gaz.*

Bec de gaz, Espèce de robinet en forme de bec de lampe, par lequel on donne issue au gaz distribué dans les conduits, lorsqu'on veut l'allumer pour qu'il éclaire. *Payer tant par bec de gaz, tant par bec. Ouvrir, fermer un bec de gaz.*

Gaz portatif, Gaz d'éclairage que l'on transporte dans une voiture pour le distribuer aux établissements, aux logis où manquent les appareils ordinaires de gaz.

GAZE. s. f. Espèce d'étoffe fort claire, faite de soie ou de fil d'or et d'argent. *Gaze de soie. Gaze d'argent. Voile de gaze.*

GAZÉIFIER. v. a. T. de Chimie. Transformer en gaz. On l'emploie surtout avec le pronom personnel. *Se gazéifier.*

GAZÉIFIÉ, ÉE. part. passé.

GAZÉIFORME. adj. des deux genres. T. de Chimie. Qui est à l'état de gaz, qui ressemble à un gaz.

GAZELLE. s. f. T. d'Hist. nat. Sorte de bête fauve, du genre des Antilopes, plus petite que le daim et d'une grande légèreté. *La gazelle est un animal d'Asie et d'Afrique.*

GAZER. v. a. Mettre une gaze sur quelque chose.

Il signifie aussi figurément et familièrement, Adoucir, déguiser ce qu'il y aurait de trop libre, d'indécent dans un discours, dans un récit, etc. *Gazer un conte, une histoire.*

GAZÉ, ÉE. part. passé.

GAZETIER. s. m. Celui qui compose une gazette, qui publie une gazette. *Il s'est fait gazetier.* On ne le dit plus guère que

par dénigrement, et il a été remplacé, dans l'usage ordinaire, par le mot de *Journaliste*.

Il s'est dit aussi de Celui qui vendait ou qui donnait à lire les gazettes. *Appelez le gazetier*.

GAZETTE. s. f. Journal, écrit périodique, contenant les nouvelles politiques, littéraires ou autres. *Gazette de France. Gazette littéraire. Gazette politique. Lire la gazette, les gazettes. Cette nouvelle a été mise dans les gazettes. Style de gazette*. Il est aujourd'hui moins usité que *Journal*.

Il se dit, figurément et par dénigrement, d'Une histoire, d'un poème où les événements sont racontés d'une manière sèche et dénuée d'intérêt. *Cet histoire est une gazette fort sèche et fort ennuyeuse. Ce poème n'est qu'une gazette rimée, est une vraie gazette*.

Il se dit aussi, figurément et familièrement, d'Une personne qui rapporte tout ce qu'elle entend dire. *Cette femme est la gazette du quartier. C'est une vraie gazette*.

GAZEUX, EUSE. adj. T. de Chimie. Qui est de la nature du gaz. *Fluide gazeux. Substance gazeuse*.

GAZIER. s. m. Ouvrier en gaz.

GAZOMÈTRE. s. m. T. de Chimie. Instrument qui sert à mesurer la quantité de gaz employée dans une opération.

Il se dit, particulièrement, de L'appareil où l'on prépare le gaz hydrogène destiné à l'éclairage, et d'où il est distribué par des conduits aux divers endroits que l'on veut éclairer. *Établir un gazomètre*.

GAZON. s. m. Herbe courte et menue; ou La terre qui est couverte de cette herbe. *Semer du gazon. Gazon épais, touffu. Gazon fleuri. Un lit de gazon. Un siège de gazon. Un bastion revêtu de gazon*.

GAZONS, au pluriel, se dit Des mottes de terre carrées et couvertes d'herbe courte et menue, dont on se sert pour faire des gazons artificiels, etc. *Lever des gazons. Il faut porter là des gazons*.

GAZONNANT, ANTE. adj. T. d'Horticulture. Il se dit Des plantes herbacées, grêles, courtes et touffues qui forment un gazon. *Plantes gazonnantes*.

GAZONNEMENT. s. m. Action de gazonner, ou L'emploi qu'on fait des gazons pour quelque ouvrage.

GAZONNER. v. a. Revêtir de gazon. *Gazonner un bastion. Gazonner les bords d'un bassin*.

GAZONNÉ, ÉE. part. passé. *Un parterre gazonné*.

GAZOUILLEMENT. s. m. Petit bruit agréable que font les oiseaux en chantant, les ruisseaux en coulant. *Le gazouillement des oiseaux. Le gazouillement d'un ruisseau*.

GAZOUILLER. v. n. Faire un petit bruit doux et agréable, tel que celui que font de petits oiseaux en chantant. *On entend le soir les oiseaux qui gazouillent. Ce jeune serin commence à gazouiller*.

Il se dit aussi du bruit que font les petits ruisseaux en coulant sur les cailloux. *Ce ruisseau gazouille agréablement*.

GAZOUILLIS. s. m. Gazouillement. Il est vieux.

GEA

GEAI. s. m. Oiseau d'un plumage bigarré, qui est du genre de ceux auxquels on apprend à parler.

Prov. et fig., *C'est le geai paré des plumes du paon*, se dit, par allusion à une fable bien connue, D'une personne qui se fait honneur de ce qui ne lui appartient pas.

GÉANT, ANTE. s. Celui, celle qui excède de beaucoup la stature ordinaire des hommes. *Grand comme un géant. A pas de géant. Taille de géant. Stature de géant. La guerre des géants contre les dieux. On voit à la foire une géante*.

Fig., *Aller, marcher à pas de géant*, Aller fort vite, faire de grands progrès dans quelque chose que ce soit.

GÉANT, se dit quelquefois, par extension, Des animaux qui se distinguent par des proportions colossales. *L'éléphant, ce géant des animaux*.

GEC

GECKO. s. m. T. de Zoologie. Genre de reptiles sauriens.

GEH

GÉHENNE. s. f. Mot hébreu, qui se dit quelquefois, dans l'Écriture sainte, pour L'enfer. *La géhenne de feu. Le feu de la géhenne*.

GEI

GEINDRE. v. n. Gémir, ou se plaindre à diverses reprises, et d'une voix languissante et non articulée. Il ne s'emploie guère que pour blâmer ceux qui se plaignent de cette sorte pour la moindre incommodité. *Il ne fait que geindre. Elle geint continuellement*. Ce mot est familier.

GEL

GÉLATINE. s. f. Substance que l'on obtient sous forme de gelée, quand on traite les parties molles et solides des animaux par l'eau bouillante, et qu'on laisse refroidir la solution. *Du bouillon de gélatine. Des tablettes de gélatine. La gélatine desséchée constitue la colle forte. La gélatine ne fait jamais partie des humeurs des animaux; mais toutes leurs parties molles et solides contiennent la matière propre à la former*.

GÉLATINEUX, EUSE. adj. Qui est de la nature de la gélatine, ou qui ressemble à la gélatine. *Suc gélatineux. Substance gélatineuse*.

GELÉE. s. f. Grand froid qui pénètre les corps et qui glace l'eau. *Une forte gelée. Ce temps nous promet de la gelée. Il y a eu de grandes gelées cet hiver. Beaucoup d'oliviers furent détruits par la gelée*.

Gelée blanche, Couche très blanche de glaçons menus, formée par la bruine, et qui paraît le matin sur les herbes, sur les toits, etc.

GELÉE, se dit aussi d'Un suc de viande, ou de quelque autre substance animale, qui a pris, en se refroidissant, une consistance molle et tremblante. *Gelée de veau. Un plat de gelée. Un pot de gelée. Gelée au rhum. Manger de la gelée. Gelée pour les malades. Gelée de poisson. Gelée de corne de cerf. Etc.*

Il se dit également Du jus que l'on tire de quelques fruits cuits avec le sucre, et qui se congèle étant refroidi. *Gelée de groseille. Gelée de pomme. Des gelées de toute espèce*.

GELER. v. a. Glacer, endurcir par le froid, pénétrer par un froid excessif. *Le froid a gelé l'eau du bassin, a gelé jusqu'aux pierres. Le froid a gelé le vin dans les caves. Le froid lui gela les doigts, le bout des oreilles*. On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *L'eau se gèle. Il fait un si grand froid, que le vin se gèle dans le verre*.

Il se dit particulièrement Du dommage que le froid cause aux vignes, aux arbres, etc., surtout lorsqu'ils sont en boutons ou en fleurs. *Le froid a gelé mes vignes. Tous les poiriers ont été gelés*.

GELER, signifie, par exagération, Causer du froid. *Voilà une porte qui nous gèle. Vous avez les mains si froides, que vous me gelez. Je suis gelé de froid. Je suis tout gelé*.

Fig. et fam., *Cet homme gèle ceux qui l'abordent*, Son accueil est extrêmement froid.

GELER, est aussi neutre. *La rivière a gelé. Les doigts, les pieds lui ont gelé. Les vignes ont gelé*.

Il signifie, par exagération, Avoir extrêmement froid. *Cette chambre est si froide, qu'on y gèle*.

GELER, s'emploie aussi impersonnellement. *Il gèle très fort. Il a gelé bien serré. Il a gelé à pierre fendre. Il a gelé blanc*, Il y a eu une gelée blanche.

Prov. et fig., *Plus il gèle, plus il étreint*, Plus il arrive de maux, plus il est difficile de les supporter.

GELÉ, ÉE. part. passé.

Prov. et fig., *Il a le bec gelé*, se dit D'un homme qui affecte de garder le silence. Dans le sens contraire, *Il n'a pas le bec gelé*, Il parle beaucoup.

GÉLIF, IVE. adj. Il se dit en termes d'Eaux et Forêts, Des bois qui ont été fendus par les grandes gelées. *Arbres gélifs*.

Il se dit aussi Des pierres humides, qui ne peuvent résister à la gelée. *Pierres gélives*.

GELINE. s. f. Poule et poularde. Il est vieux.

GELINOTTE. s. f. Petite poule engraissée dans une basse-cour.

Gelinotte des bois, Espèce d'oiseau sauvage qui a beaucoup de ressemblance avec la perdrix, et dont la chair est fort délicate.

GÉLIVURE. s. f. T. d'Eaux et Forêts. Fente ou gerçure des arbres, causée par les grandes gelées. *Cet arbre a des gélivures*.

GEM

GÉMARA. s. f. T. d'Antiquité hébraïque. Il se dit de La deuxième partie du Talmud.

GÉMEAU. s. m. Jumeau. Il n'est usité qu'au pluriel, pour signifier, L'un des douze signes du zodiaque. *Le signe des Gémeaux. Le soleil entre dans les Gemeaux au mois de mai*.

GÉMINÉ, ÉE. adj. T. de Palais. Réitéré. Il s'est dit principalement dans ces locutions: *Commandements géminés. Arrêts géminés*.

GÉMINÉ, en Botanique, se dit Des parties qui naissent deux ensemble, ou qui sont rapprochées deux à deux. *Feuilles géminées*.

En Archit., il se dit Des colonnes groupées deux à deux, mais avec un intervalle sensible.

GÉMIR. v. n. Exprimer sa peine, sa douleur, d'une voix plaintive et non articulée. *Je l'entendis gemir toute la nuit. Gémir de douleur*.

Il se dit figurément Des plaintes qu'excitent la tyrannie, l'injustice, le malheur, etc.

Gémir sous la tyrannie, sous le joug. Gémir dans l'oppression, dans l'esclavage, dans les fers. La nation avait longtemps gémi sous le poids des impôts. Gémir sous le poids du malheur, des afflictions.

GÉMIR, signifie encore, Être péniblement affecté d'une chose, en éprouver une vive et profonde peine. *Il gémissait de voir triompher l'injustice. Il a causé des malheurs dont il gémira longtemps. Je gémis de votre erreur. Il en gémit au fond du cœur. Gémir de ses péchés devant Dieu. Gémir sur les pécheurs.*

GÉMIR, se dit aussi pour exprimer Le cri languissant et plaintif de certains oiseaux. *La colombe gémit. La tourterelle gémit.*

Il se dit quelquefois figurément, surtout en poésie, Des choses inanimées, lorsqu'elles font entendre quelque bruit, quelque murmure. *L'enclume gémit sous le marteau. Le vent gémit dans les forêts.*

Il se dit, particulièrement, Des choses qui s'affaissent sous le poids, sous la pression d'une autre, ou que l'on suppose ne pouvoir la soutenir qu'avec effort. *Il fait gémir les coussins, les coussins gémissent sous le poids de son corps. La terre gémit sous ses pas.*

Fig. et par plaisanterie, *Faire gémir la presse*, Faire beaucoup imprimer. Il se dit surtout Des écrivains qui sont plus remarquables par leur fécondité que par leur talent.

GÉMISSANT, ANTE. adj. Qui gémit. *Voix gémissante. D'un ton gémissant. Un peuple gémissant.*

GÉMISSEMENT. s. m. Lamentation, plainte douloureuse. *Le gémissement des blessés, des mourants. Un long gémissement. Le gémissement de la colombe. Pousser des gémissements.*

Il se dit, figurément, Des plaintes en général. *Les gémissements du peuple. Dieu entend les gémissements de l'opprimé.*

En termes de Dévotion, *Gémissement de cœur*, Sentiment de componction, vive et sincère douleur des péchés qu'on a commis.

GÉMISSEMENT, se dit quelquefois, en poésie, Du bruit, du murmure que certaines choses font entendre. *Le sourd gémissement des forêts.*

GEMMATION. s. f. (On fait sentir les deux M, et l'E conserve le son qui lui est propre.) Développement des bourgeons, dans les plantes ligneuses et vivaces ; ou L'époque de ce développement.

GEMME. adj. des deux genres. Il se dit Des pierres précieuses. *Des pierres gemmes.* Il se dit aussi Du sel qui se tire des mines. *Du sel gemme.*

Dans le premier sens, il s'emploie substantivement. *Les gemmes les plus précieuses se trouvent entre les deux tropiques. Gemme orientale.*

GÉMONIES. s. f. pl. T. d'Antiquité. Lieu qui était destiné chez les Romains à exposer les corps des criminels après l'exécution. *Son cadavre fut traîné aux gémonies.*

GEN

GÉNAL, ALE. adj. T. d'Anat. Qui appartient aux joues. *Les glandes génales.*

GÊNANT, ANTE. adj. Qui contraint, qui incommode. *Cet homme est fort gênant. Sa conversation est gênante. Cet emploi exige une assiduité bien gênante.*

GENCIVE. s. f. La chair qui est autour des dents, et dans laquelle les dents sont comme enchâssées. *Gencives vermeilles, saines, fermes, etc. Affermir les gencives. Avoir les gencives enflées.*

GENDARME. s. m. On appelait ainsi, anciennement, Un homme d'armes d'une compagnie d'ordonnance, qui était armé de toutes pièces, et qui avait sous ses ordres un certain nombre d'hommes à cheval.

GENDARME, s'est dit, plus tard, Des cavaliers de certaines compagnies d'ordonnance, quoiqu'ils fussent armés à la légère. *Les gendarmes de la garde. La compagnie des gendarmes du roi. Les gendarmes de la reine. Les gendarmes de Bourgogne, de Berry. Les gendarmes écossais. Capitaine-lieutenant des gendarmes.*

Il se dit maintenant Des soldats d'un corps militaire qui a remplacé la maréchaussée, et qui est spécialement chargé de maintenir la sûreté et la tranquillité publique. *Gendarme à pied. Gendarme à cheval. On a mis les gendarmes à ses trousses. L'accusé fut amené par des gendarmes.*

Gendarmes d'élite ou *des chasses*. Voyez GENDARMERIE.

Fig. et fam., *C'est un gendarme, un vrai gendarme*, se dit D'une grande et puissante femme, qui a l'air hardi.

GENDARME, se dit encore, surtout au pluriel, Des bluettes qui sortent du feu.

Il se dit aussi de Certains points qui se trouvent quelquefois dans les diamants, et qui en diminuent l'éclat et le prix. *Ce diamant n'est pas parangon, il y a des gendarmes.*

GENDARMER (SE). v. pron. S'emporter mal à propos pour une cause légère. *Pourquoi vous gendarmez-vous pour si peu de chose? Il se gendarme mal à propos là-dessus. Il n'y a pas de quoi se gendarmer tant. Elle s'est gendarmée à cette proposition.* Il est familier.

GENDARMÉ, ÉE. part. passé.

GENDARMERIE. s. f. coll. On comprenait autrefois sous ce nom Tout le corps des gendarmes et des chevau-légers des compagnies d'ordonnance, autres que les gendarmes et les chevau-légers de la garde du roi. *La gendarmerie de France. Le corps de la gendarmerie. Les seize compagnies de la gendarmerie. Capitaine-lieutenant de gendarmerie.*

GENDARMERIE, se dit aujourd'hui D'Un corps militaire qui a remplacé la maréchaussée, et qui est spécialement chargé de maintenir la sûreté et la tranquillité publique. *Gendarmerie départementale. Gendarmerie des ports et arsenaux. Gendarmerie coloniale. Gendarmerie à pied. Gendarmerie à cheval. Caserne de gendarmerie. Officier de gendarmerie. Appeler la gendarmerie. La gendarmerie est à sa poursuite. Une légion, une compagnie, une brigade de gendarmerie.*

Gendarmerie d'élite, Troupe d'élite qui était composée de gendarmes à cheval. Dans la garde royale, la *Gendarmerie d'élite* portait aussi le nom de *Gendarmerie des chasses*, à cause du genre de service qu'elle était plus particulièrement chargée de faire auprès du roi.

GENDRE. s. m. Nom que l'on donne au mari, par rapport au père et à la mère de la femme qu'il a épousée. *C'est mon gendre. Prendre un gendre. Choisir quelqu'un pour gendre. Prendre pour gendre.*

Prov., *Quand la fille est mariée, il y a assez de gendres*, Il se présente assez de gens qui l'auraient épousée. Cela se dit, figurément, De toutes sortes d'affaires, quand, après les avoir faites, on trouve encore de meilleures occasions de les faire, dont on ne peut plus profiter.

GÊNE. s. f. Torture, question, peine que l'on fait souffrir à quelqu'un pour l'obliger à confesser la vérité. *Il souffrit la gêne sans rien avouer. La gêne est depuis longtemps abolie en France.*

Il se dit, par extension, de Ce qu'on fait souffrir à quelqu'un injustement et par violence pour lui faire dire quelque chose, pour en tirer de l'argent, etc. *Des soldats mirent ce paysan à la gêne pour lui faire avouer où était son argent.* Ce sens vieillit.

Il se dit aussi en parlant de Ce qui met à l'étroit, mal à l'aise, de ce qui empêche d'agir librement. *Ces souliers me mettent à la gêne. Cette femme est à la gêne dans son corset. Ce malade éprouve un sentiment de gêne dans telle partie. Il y a un peu de gêne dans la respiration.*

Il se dit, quelquefois, de L'embarras que cause le séjour d'une personne chez une autre. *Restez chez moi, il y aura place pour tout le monde, et vous ne me causerez aucune gêne.*

GÊNE, signifie au figuré, Contrainte fâcheuse, état pénible où l'on se trouve. *J'éprouve toujours un peu de gêne en sa présence. Les visites de certaines personnes mettent à la gêne. C'est une gêne cruelle, une terrible gêne, de n'oser jamais dire ce qu'on pense. C'est une gêne continuelle de passer sa vie avec des gens cérémonieux. La difficulté de la rime met l'esprit du poëte à la gêne. On sent dans ses vers la gêne de la rime.*

Fam., *Être sans gêne*, se dit Des personnes qui prennent leurs aises, sans s'inquiéter de l'embarras ou du déplaisir qu'elles peuvent causer. *Cet homme est tout à fait sans gêne.* On dit dans un sens analogue, *C'est un monsieur sans gêne*, et, dans le langage populaire, *C'est un sans gêne.*

Se donner la gêne, se mettre l'esprit à la gêne pour quelque chose, S'inquiéter, se tourmenter, faire de grands efforts d'esprit. *Il se donne la gêne en faisant des vers. Il s'est mis l'esprit à la gêne pour trouver cette démonstration.*

GÊNE, signifie quelquefois, Pénurie d'argent, état voisin de la pauvreté. *Éprouver quelque gêne. Être dans la gêne.*

GÉNÉALOGIE. s. f. Suite énoncée, dénombrement des ancêtres de quelqu'un, ou des autres parents. *Longue, grande, ancienne généalogie. Généalogie obscure. Faire une généalogie. Faiseur de généalogies. Dresser une généalogie. Savant en généalogie. Arbre de généalogie. Chez les Arabes, les chevaux ont ordinairement une généalogie.*

Fam., *Être toujours sur sa généalogie*, Parler toujours de sa maison, de sa noblesse.

GÉNÉALOGIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à la généalogie. *Arbre généalogique. Degrés généalogiques. Histoire généalogique. Table généalogique.*

GÉNÉALOGISTE. s. m. Celui qui dresse les généalogies, ou qui les fait. *C'est un grand généalogiste. Généalogiste de l'ordre du Saint-Esprit. Les généalogistes ont fait beaucoup de nobles.*

GÊNER. v. a. Incommoder, contraindre les mouvements du corps. *Sa cuirasse le gêne beaucoup. Cette femme a un corset qui la gêne. Ce soulier me gêne. Nous étions bien gênés dans cette voiture.* On l'emploie aussi

avec le pronom personnel. *En vous gênant un peu, vous pourrez tous vous asseoir sur cette banquette.*

Il signifie, par extension, Embarrasser, empêcher le libre mouvement de quelque chose que ce soit. *Cela gêne la circulation du sang. Il y a dans cette machine quelque chose qui en gêne les mouvements. Cet espace resserré gênait les mouvements de notre armée. Gêner la circulation des voitures. Gêner la navigation.*

Il signifie également, Causer quelque embarras chez une personne. *En restant quelques jours à sa campagne, je craindrais de le gêner.*

Il signifie encore figurément, Tenir en contrainte, mettre quelqu'un dans un état pénible en l'obligeant de faire ce qu'il ne veut pas, ou en l'empêchant de faire ce qu'il veut. *Gêner le commerce, l'industrie. Cet homme-là me gêne dans mes projets, me gêne; je tâcherai de l'éloigner pour un temps. La présence de cet homme, de cette femme me gênait, m'embarrassait, et je perdais contenance. J'étais gêné par la crainte de lui déplaire. Si vous avez de la répugnance pour ce mariage, ne le faites pas, je ne veux point vous gêner. Je ne veux point gêner votre inclination, vos penchants. La rime gêne souvent les poëtes. Cet architecte, cet ingénieur est gêné par le terrain, par la situation de la place, il ne pourra pas exécuter tout ce qu'il voudrait. Cet orateur a été gêné par les circonstances dans lesquelles il parlait.*

Il se dit, avec le pronom personnel, De quelqu'un qui ne prend pas ses aises, qui se contraint par discrétion ou par timidité. *Pourquoi vous gêner? faites ici comme si vous étiez chez vous. Je n'aime pas que l'on se gêne chez moi. On ne doit pas se gêner entre amis. C'est un homme qui aime la liberté, il ne se gêne pour personne. Ne vous gênez point pour cela. Elle ne s'est point gênée pour lui dire tout ce qu'elle en pensait.*

Ironiq., *Ne vous gênez pas*, se dit A une personne qui prend des libertés incommodes pour les autres.

GÊNER, signifie quelquefois, Réduire à une certaine pénurie d'argent. *Cette dépense me gênera un peu. Je suis fort gêné dans ce moment-ci.* Avec le pronom personnel : *Elle s'est gênée pour vous obliger. Il est parvenu à payer ses dettes en se gênant beaucoup.*

GÊNÉ, ÉE. part. passé. *Un marchand gêné. Air gêné. Taille gênée. Démarche gênée.*

Fam. et ironiq., *Vous n'êtes pas gêné*, se dit à quelqu'un qui en use trop librement, d'une manière indiscrète.

GÉNÉPI ou **GÉNIPI**. s. m. Plante amère, aromatique et sudorifique que l'on trouve dans les Alpes. *Génépi noir. Génépi blanc.*

GÉNÉRAL, ALE. adj. Universel, ou qui est commun, applicable à un très grand nombre de personnes ou de choses. *Assaut général. Chasse générale. Procession générale. Concile général. États généraux. Approbation générale. Consentement général. Deuil général. Désolation générale. Un cri général s'éleva dans l'assemblée. La volonté générale. Travailler au bien général. L'intérêt général exige souvent le sacrifice des intérêts particuliers. Traitez quelque matière d'un intérêt plus général. Règlement général. Principes généraux, Considérations générales. Maxime, règle générale. Employer un mot dans son acception la plus générale. Parler d'une manière générale, sans faire l'application de ce qu'on dit à une personne plutôt qu'à une autre. Article de loi rédigé en termes généraux.*

Prov., *Il n'y a point de règle si générale qui n'ait son exception.*

Parler, répondre en termes généraux, Parler, répondre d'une manière vague et indécise, et qui ne satisfait pas précisément à la demande.

GÉNÉRAL, se joint souvent à certains noms de charge, d'office, de dignité. *Officier général. Lieutenant général des armées du roi. Procureur général. Avocat général. Lieutenant général de province, d'un bailliage, etc. Contrôleur général des finances. Contrôleur général de la maison du roi. Mestre de camp général de la cavalerie. Trésorier général. Les fermiers généraux. Receveur général. Le supérieur général d'un ordre.*

Il s'emploie aussi comme substantif, et signifie, Chef, Celui qui commande en chef une armée, un corps d'armée, une division, une brigade. *Général d'armée. Général en chef. Général de division. Général de brigade. Bon, grand, illustre général. Des généraux expérimentés. Les devoirs du général.*

Il se dit encore Du supérieur général d'un ordre religieux. *Le général des dominicains. Le général de l'Oratoire. Le général de l'ordre de Saint-François. L'abbesse de Fontevrault était chef et général de tout l'ordre.*

GÉNÉRAL, se dit, substantivement et absolument, en Logique, Des faits, des principes généraux, par opposition Aux faits particuliers. *On ne doit point conclure du particulier au général.*

EN GÉNÉRAL, loc. adv. D'une manière générale. *En général et en particulier. Tant en général qu'en particulier. On peut dire, en général, que... Je parle en général.*

Il se dit quelquefois pour Ordinairement, communément. *En général, les méchants ne prospèrent pas.*

GÉNÉRALAT. s. m. Dignité de général. *Être promu au généralat.*

Il se dit aussi Du temps que dure le généralat. *Pendant le généralat d'un tel.*

Il signifie plus ordinairement, L'emploi de celui qui est supérieur d'un ordre. *Le généralat de l'Oratoire. Le généralat des dominicains.*

GÉNÉRALE. s. f. T. de Guerre. Batterie de tambour par laquelle on donne l'alarme aux troupes, soit lorsque l'ennemi approche, soit à l'occasion d'un incendie ou d'une révolte. *Battre la générale. La générale bat.*

GÉNÉRALEMENT. adv. Universellement, en général, communément. *Opinion généralement reçue, généralement approuvée. Ce bruit est généralement répandu. Un homme généralement aimé, généralement estimé. Ils sont généralement doux et hospitaliers. On remarque assez généralement que...*

Généralement parlant, A prendre la chose en général. *Cela est vrai généralement parlant. Généralement parlant, cela est vrai.*

GÉNÉRALISATEUR, TRICE. adj. Qui généralise. *Un esprit généralisateur.*

GÉNÉRALISATION. s. f. Action de généraliser.

GÉNÉRALISER. v. a. Rendre général. *Généraliser une idée, un principe, une méthode.* On l'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Un principe, une idée qui se généralise dans l'esprit.*

Il signifie particulièrement, en Mathématique et en Physique, Donner plus d'étendue à une hypothèse, à une formule. *Généraliser une hypothèse. Généraliser une formule d'algèbre.*

Il se dit aussi absolument. *Notre esprit est naturellement porté à généraliser. Vous généralisez trop.*

GÉNÉRALISÉ, ÉE. part. passé.

GÉNÉRALISSIME. s. m. Celui qui commande dans une armée, même aux généraux. *Tel prince était généralissime des armées du roi. Il était généralissime, et avait sous lui tels et tels généraux.*

GÉNÉRALITÉ. s. f. Qualité de ce qui est général. *Cette proposition dans sa généralité est fausse. Elle a trop de généralité.*

GÉNÉRALITÉS, au pluriel, se dit Des discours qui ne satisfont pas précisément à la demande de quelqu'un, qui n'ont pas un rapport précis au sujet. *Il n'a pas voulu entrer en matière, il s'en est tenu à des généralités. Il n'a pas traité son sujet, il n'a dit que des généralités. Il s'est perdu dans des généralités.*

GÉNÉRALITÉ, s'est dit aussi de L'étendue de la juridiction d'un bureau de trésoriers de France. *Généralité de Paris, de Moulins. Il n'est pas de cette généralité.*

GÉNÉRATEUR, TRICE. adj. Qui engendre, ou Qui appartient à la génération. *Le principe générateur. Puissance génératrice. Organe générateur.*

Fig., *Principe générateur*, Principe d'où découlent un grand nombre de vérités, de conséquences importantes.

GÉNÉRATEUR, se dit particulièrement, en Géométrie, De ce qui engendre quelque ligne, quelque surface, ou quelque solide, par son mouvement. *Point générateur d'une ligne. Ligne génératrice d'une surface. Surface génératrice d'un solide.*

GÉNÉRATEUR, s'emploie substantivement, en termes de Mécanique, et se dit pour *Chaudière à vapeur.*

GÉNÉRATIF, IVE. adj. Qui a rapport à la génération. *Faculté, vertu générative.*

GÉNÉRATION. s. f. Action d'engendrer, de produire son semblable. *Traité de la génération des animaux. Propre à la génération. Inhabile à la génération. L'acte de la génération. Les organes de la génération.* En Théologie, on dit, *La génération éternelle du Verbe.*

Il signifie, par extension, La chose engendrée, la postérité, les descendants d'une personne. *La génération de Noé.*

GÉNÉRATION, se prend aussi pour Chaque filiation et descendance de père à fils. *Il y a une génération du père au fils; du père au petit-fils, il y en a deux. Depuis Hugues Capet jusqu'à saint Louis, il y a huit générations. De génération en génération. Cette inimitié entre les deux familles a duré jusqu'à la cinquième génération.*

GÉNÉRATION, se prend en outre pour La réunion, la collection de tous les hommes du même âge, ou à peu près, qui vivent dans le même temps. *Les générations des hommes. La génération présente. La génération qui se forme. Les générations futures. Les générations qui doivent nous succéder.*

Il se prend quelquefois pour L'espace de trente ans, qui est regardé comme la durée moyenne de chaque génération d'hommes. *Il y a trois générations en cent ans, et quelque chose de plus.*

GÉNÉRATION, se prend, dans un sens plus général, pour Production. *Génération des plantes. Génération des métaux, des minéraux. L'ancienne philosophie disait que la*

corruption de l'un est la génération de l'autre.

Il se dit aussi figurément, surtout dans le langage didactique, en parlant De certaines choses qui naissent les unes des autres. *La génération des sens. La génération des idées.*

Il se dit particulièrement, en Géométrie, de La formation d'une ligne, d'une surface ou d'un solide, par le mouvement d'un point, d'une ligne ou d'une surface. *La génération de la cycloïde, de la spirale, etc.*

GÉNÉREUSEMENT. adv. D'une manière noble, généreuse. *En user généreusement. Pardonner généreusement. Traiter quelqu'un généreusement.*

Il signifie aussi, Libéralement. *Récompenser généreusement.*

Il signifie encore, Vaillamment, courageusement. *Combattre généreusement. Attaquer généreusement. Se défendre généreusement.*

GÉNÉREUX, EUSE. adj. Magnanime, de naturel noble. *Homme généreux. Femme généreuse. Un ennemi généreux. Se montrer généreux. Âme généreuse. Cœur, caractère généreux.*

Il se dit également Des choses qui sont l'indice d'une âme généreuse, qui partent d'une âme généreuse. *Action généreuse. Procédé généreux. Parole généreuse. Mort généreuse. Sentiment généreux. Résolution généreuse. Conseil généreux.*

Généreux, signifie aussi, Libéral. *C'est un homme très généreux, il récompense bien les services qu'on lui rend. Il aime à donner, il a l'âme généreuse. Les bienfaits que répand sa main généreuse.*

Substantiv. et fam., *Faire le généreux*, Se montrer magnanime ou libéral, plutôt par ostentation que pour obéir à un mouvement naturel de générosité.

Don généreux, Don fait par générosité. Il ne se dit guère que Des dons un peu considérables.

Poétiq., *Sol généreux, terre généreuse, etc.*, Sol, terre qui produit beaucoup.

Fig., *Vin généreux*, Vin agréable, de bonne qualité, et qui a du corps.

Généreux, se dit poétiquement De quelques animaux, et signifie, Hardi. *Un lion généreux. Un aigle généreux. Un généreux coursier.*

GÉNÉRIQUE. adj. des deux genres. Terme didactique. Qui appartient au genre. *Terme générique. Nom générique. Différence générique. Caractères génériques.*

GÉNÉROSITÉ. s. f. Magnanimité, grandeur d'âme. *Il agit ainsi par pure générosité. La générosité de son caractère. Exercer sa générosité. Montrer sa générosité. Ce fut entre eux un combat de générosité.*

Il signifie aussi, Libéralité, disposition à la bienfaisance. *La vraie générosité épargne à un ami l'embarras d'expliquer ses besoins. Des actes de générosité. Donner, laisser des marques de sa générosité.*

GENÈSE. s. f. Nom du premier des livres de l'Ancien Testament, dans lequel Moïse a écrit l'histoire de la création du monde et celle des patriarches. *Le premier chapitre de la Genèse.*

GENESTROLLE. s. f. T. de Botan. Espèce de genêt, plante aussi nommée *Genêt ou herbe des teinturiers*, parce qu'on s'en sert pour teindre en jaune.

GENET. s. m. Espèce de cheval d'Espagne entier. *Monté sur un genet d'Espagne.*

GENÊT. s. m. T. de Botan. Genre de plantes légumineuses, qui renferme un grand nombre d'arbrisseaux et d'arbustes, la plupart à fleurs jaunes. *Genêt d'Espagne. Genêt à balais. Genêt épineux*, ou *Ajonc. Genêt des teinturiers. Balai de genêt.*

GÉNÉTHLIAQUE. adj. des deux genres. Il se dit Des poèmes ou des discours composés sur la naissance d'un enfant. *La quatrième églogue de Virgile, adressée à Pollion, est un poème généthliaque. Discours généthliaque.*

Il se dit aussi de Certains astrologues qui dressaient l'horoscope d'un enfant au moment de sa naissance.

GENETTE. s. f. T. d'Hist. nat. Espèce de civette, dont la peau s'emploie en fourrures.

GENETTE (À LA). loc. adv. On ne l'emploie que dans cette phrase, *Aller à cheval à la genette*, Aller à cheval avec les étriers fort courts. *Les Turcs vont à cheval à la genette.*

GENÉVRIER. s. m. T. de Botan. Genre de plantes conifères, qui comprend une vingtaine d'arbres ou d'arbrisseaux toujours verts. Voyez Genièvre.

GÉNIE. s. m. L'esprit ou le démon, soit bon, soit mauvais, qui, selon l'opinion des anciens, accompagnait les hommes depuis leur naissance jusqu'à leur mort. *Bon génie. Mauvais génie. Le génie de Socrate. Génie familier. Le mauvais génie de Brutus. Le génie d'Auguste était plus fort que celui d'Antoine. C'est votre bon génie qui vous a inspiré ce dessein. Poussé d'un mauvais génie. Je ne sais quel malin génie me poursuit.*

Fig., *Le bon génie, le mauvais génie de quelqu'un*, La personne qui par ses conseils ou ses exemples exerce sur lui une bonne ou une mauvaise influence. *Cet homme fut son mauvais génie. Sa sœur fut son bon génie.*

Génie, se dit aussi de Ces esprits ou démons qui, selon l'opinion des anciens, présidaient à de certains lieux, à des villes, etc. *Le génie du lieu. Le génie de Rome, du peuple romain. Génie tutélaire.*

Le génie de la peinture, de la poésie, de la musique, etc., Le génie qu'on suppose présider à chacun de ces arts.

Génie, se dit également, dans la Féerie, Des gnomes, des sylphes, des ondins, etc. *Évoquer les génies. Il crut entendre la voix d'un génie. Un génie lui apparut.*

Génies, au pluriel, se dit, en termes d'Iconologie, de Figures d'enfants ou d'hommes ailés qui servent à représenter les vertus, les passions, les arts, etc., et auxquelles on donne, pour cet effet, différents attributs.

Génie, signifie encore, Talent, disposition naturelle, aptitude pour une chose. *Suivre son génie. S'abandonner à son génie. Forcer son génie. Faire quelque chose contre son génie. Il y a plusieurs sortes de génies. Avoir du génie pour les affaires, pour la poésie. Avoir le génie de la peinture, de la musique, etc. Le génie de la guerre.* On le dit quelquefois en mauvaise part. *Avoir le génie du mal, de la destruction. Son génie le porte à mal faire.*

Il se dit, particulièrement, de Cette qualité des esprits supérieurs qui les rend capables de créer, d'inventer, d'entreprendre des choses extraordinaires, etc.; et, dans ce sens, on l'emploie souvent absolument. *C'est un homme de génie. Cet homme a du génie. L'essor, le feu, l'enthousiasme du génie. Les écarts du génie. L'ascendant du génie. Étouffer le génie naissant. Être sans génie. Être dépourvu de génie. Beau, grand, vaste, étonnant, puissant, brillant génie. Génie actif. Génie universel. Il est doué d'un génie supérieur. Il a une grande supériorité de génie. Son génie sut maîtriser la fortune.*

Il se joint quelquefois à des épithètes défavorables, pour exprimer Le peu de génie ou de capacité d'une personne. *Génie étroit, borné. Pauvre génie. Petit génie. Génie médiocre.*

Travailler de génie, Faire quelque chose de sa propre invention, et quelquefois en s'écartant des règles communes.

Génie, se dit également de Celui qui a du génie. *Cet homme est un beau génie, un génie supérieur. Les grands génies qui ont fait la gloire de ce règne.*

Fam., *Ce n'est pas un génie, c'est un pauvre génie, etc.*, se dit D'une personne qui a peu d'imagination, peu d'intelligence.

Génie, signifie aussi, Le caractère propre et distinctif. *Le génie d'une nation, d'un peuple. Chaque peuple a son génie. Le génie d'une langue. Le génie de la langue française est la clarté.*

Génie, signifie encore, L'art de fortifier, d'attaquer, de défendre une place, un camp, un poste. *École d'artillerie et du génie. Le corps du génie*, ou simplement, *Le génie. L'arme du génie. Il est entré dans le génie. Officier du génie. Inspecteur du génie. Les troupes du génie.* On dit souvent, *Le génie militaire*, par opposition Au corps des ingénieurs de la marine, qu'on nomme *Le génie maritime.*

GENIÈVRE. s. m. Nom vulgaire du *Genévrier commun*, arbuste odoriférant dont les feuilles sont cylindriques, un peu longues, et pointues par le bout, et qui porte, comme le laurier, un petit fruit rond et noir. *Bois de genièvre. Graine de genièvre. Brûler du bois de genièvre. Des lapins qui sentent le genièvre.*

Il signifie aussi, La graine même du genièvre. *Manger du genièvre. Eau-de-vie de genièvre. Extrait de genièvre. Grain de genièvre.*

Il se dit également de La liqueur faite avec du grain de genièvre. *Boire du genièvre. Fabrique de genièvre.*

GÉNISSE. s. f. Jeune vache qui n'a point porté. *Génisse blanche. Génisse noire.*

GÉNITAL, ALE. adj. Terme didactique. Qui sert à la génération. *Vertu, faculté génitale. Parties génitales. Organes génitaux.*

GÉNITIF. s. m. T. de Gram. Il se dit, dans les langues où les noms se déclinent, Du cas qui sert principalement à marquer appartenance, dépendance. *Génitif singulier. Génitif pluriel. La désinence du génitif. En grec, il y a des prépositions qui régissent le génitif.*

GÉNITOIRES. s. m. pl. Parties qui servent à la génération dans les mâles. Il est vieux.

GÉNITURE. s. f. L'enfant par rapport au père et à la mère. *Ce père se complaisait dans sa géniture.* Il se dit aussi Des animaux. Il est vieux et très peu usité.

GENOU. s. m. Partie du corps humain qui joint la cuisse avec la jambe par devant. *L'os du genou. Avoir les genoux souples, les genoux faibles, les genoux fermes, les genoux tremblants. Mes genoux fléchissent. Les genoux lui manquent. Tenir un enfant sur ses genoux. Embrasser les genoux de quelqu'un, en lui faisant une prière. Avoir les genoux en dedans. Plier le genou. Fléchir le genou,*

les genoux devant quelqu'un, en signe de respect. Mettre un genou, mettre les genoux en terre. Parler à quelqu'un le genou en terre.

À genoux, Les genoux en terre. Être à genoux, se mettre à genoux pour prier. Tomber, se jeter à genoux devant quelqu'un. Parler à genoux. Ellipt., À genoux, monsieur.

Être, tomber, se prosterner, etc., aux genoux de quelqu'un, Être ou se mettre en posture de suppliant devant quelqu'un. Il s'emploie au propre et au figuré. Je tombe à vos genoux. Soupirer aux genoux d'une belle. Son repentir le ramènera bientôt à vos genoux.

Fig., Demander une chose à genoux, la demander à deux genoux, La demander avec instance. Je vous le demande à genoux.

Fig., Fléchir les genoux devant les idoles, Adorer les idoles. On dit de même, Fléchir le genou devant Baal.

Fig., Fléchir le genou, les genoux devant quelqu'un, S'abaisser, s'humilier devant lui. On dit dans le même sens, Être à genoux devant quelqu'un. C'est un homme qui est toujours à genoux devant le pouvoir.

Genou, se dit aussi en parlant De quelques animaux. Le genou du cheval, du chameau, de l'éléphant, etc.

Genou, en termes de Mécanique, se dit d'Une boule de cuivre ou d'autre matière solide que l'on serre, avec une faible pression, entre deux capsules hémisphériques de même diamètre, de sorte qu'elle conserve la liberté de tourner en tous sens autour de son centre.

GENOUILLÈRE. s. f. La partie de l'armure qui servait autrefois à couvrir le genou.

Il signifie aussi, La partie de certaines bottes qui couvre le genou. Les écuyers et les postillons portent des bottes à genouillère. Genouillère de botte. Grandes genouillères. Hausser les genouillères. Rabattre les genouillères.

Il se dit également de Tout ce qu'on attache sur le genou pour le garantir. Les ramoneurs, les couvreurs se mettent ordinairement des genouillères de feutre ou de cuir. Les genouillères d'un cheval.

GÉNOVÉFAIN. s. m. Chanoine régulier de Sainte-Geneviève.

GENRE. s. m. Il se dit, en général, de Ce qui est commun à diverses espèces, de ce qui renferme plusieurs espèces différentes. Sous le genre d'animal, il y a deux espèces comprises, celle de l'homme, celle de la bête. Genre supérieur. Genre subalterne. En termes de Logique, La définition est composée du genre et de la différence.

Il se dit particulièrement, en Histoire naturelle, d'Une collection, d'un groupe d'espèces analogues entre elles, et qui peuvent se réunir par des caractères communs. Dans le système de Linné, les classes se divisent en ordres, les ordres en genres, et les genres en espèces. Cet animal, cette plante est de tel genre, appartient à tel genre. Cette espèce est la seule du genre. Créer, fonder, établir un genre. Les caractères de tel genre sont... Toute plante a deux noms, celui du genre et celui de l'espèce.

Il se prend quelquefois simplement pour Espèce, dans le langage ordinaire. Il y a divers genres d'animaux, divers genres de plantes, etc.

Le genre humain, Tous les hommes pris ensemble. L'ami du genre humain.

Genre, se prend encore pour Espèce, mais dans une acception plus générale; et il signifie à peu près, Sorte, manière. Ce genre d'ornement me plaît moins que tel autre. Marchandises de tous les genres, de tout genre. En tout genre. Cela est excellent dans son genre. Cela est parfait en son genre. Ces deux affaires ne sont pas de même genre. Des difficultés d'un autre genre se présentèrent. Ce genre de plaisanterie n'est pas de bon goût. Il mène un genre de vie que l'on ne saurait approuver. Embrasser un genre de vie. Ce genre de mort est horrible. Ce genre d'occupation ne saurait vous convenir.

Il signifie quelquefois, Mode, goût, usage. Vous ne connaissez pas le bon genre. Cette parure est d'un nouveau genre. Dans ce sens, il est souvent familier.

Il se dit également en parlant Des écrivains, des artistes, et signifie, Style, manière d'écrire, de travailler, d'exécuter. Les anciens reconnaissaient trois genres de style : le sublime, le simple et le tempéré. Cet écrivain a un genre d'écrire assez bizarre. Son genre est simple, élégant. Il s'est créé un nouveau genre, un genre original. Adopter un genre. Ce tableau est dans le genre du Corrége. Ce peintre travaille dans le genre de l'Albane. Genre maniéré. Genre faux. Ce musicien a un genre gracieux. Cet acteur a un genre qui lui est propre, un genre à lui. Il a introduit ce genre de déclamation.

Il se dit encore, dans les Beaux-Arts, de Chacune de leurs parties ou divisions. Cet écrivain a excellé dans plusieurs genres. Il voudrait embrasser tous les genres. Le genre épique. Le genre didactique. Le genre descriptif. La rhétorique divise le discours oratoire en trois genres : le démonstratif, le délibératif et le judiciaire. Ce peintre s'est distingué dans le genre historique, dans le genre du paysage. Cet acteur joue tous les genres. Le genre tragique. Être le créateur d'un genre. Cette danse est du genre noble.

Il se dit absolument, en Peinture, De tout ce qui n'est pas tableau d'histoire ou paysage, comme les portraits, les intérieurs, les représentations d'animaux, d'ustensiles de ménage, de fruits, de fleurs, etc. Peintre de genre. Téniers et Chardin sont des peintres de genre. Tableau de genre. Étudier le genre.

En Musique, Genre diatonique, Celui qui procède par tons et demi-tons naturels ou sans altération; Genre chromatique, Celui qui procède par demi-tons consécutifs; Genre enharmonique, Celui dans lequel on fait usage de la supposition des dièses et des bémols.

Genre, en Grammaire, se dit Du rapport des noms à ce qui est mâle ou femelle, ou considéré abusivement comme tel. Le genre masculin et le genre féminin. Plusieurs langues, telles que le grec, le latin, l'allemand, etc., divisent les noms en trois genres : le masculin, le féminin et le neutre. La langue française n'a point de genre neutre. Indiquer le genre d'un nom. Adjectif des deux genres, de tout genre. Ce nom est du genre féminin. On appelle quelquefois Genre commun, Celui des mots dont la terminaison est la même au féminin qu'au masculin. Poëte est un nom du genre commun. Fidèle, sage, sont des adjectifs du genre commun.

En Physiologie, Le genre nerveux, L'ensemble des nerfs distribués par tout le corps, ou La sensibilité physique en général. L'irritation du genre nerveux. Cette odeur attaque le genre nerveux. On dit plus ordinairement, Le système nerveux.

GENT. s. f. Nation, race. En ce sens, il ne s'emploie au singulier que dans la poésie, et particulièrement dans la poésie familière. La gent qui porte le turban, Les Turcs, la nation des Turcs. La gent trotte menu, Les souris. La gent moutonnière, Les moutons; ou, figurément, Les personnes qui font ce qu'elles voient faire, qui suivent aveuglément l'exemple des autres. Au pluriel, il n'est usité que dans cette locution, Le droit des gens, Le droit des nations. Violer le droit des gens. Respecter le droit des gens. Un traité du droit des gens.

Hors de là, il signifie, Personnes, et il n'a point de singulier. Il veut au féminin les adjectifs ou les participes qui le précèdent, et au masculin ceux qui le suivent. Ce sont de fines gens. Voilà des gens bien fins. De fort dangereuses gens. Ce sont des gens fort dangereux. Quelles méchantes gens! Ce sont des gens de bon sens. Des gens de bien. Il se fit estimer des plus gens de bien. Des gens qui pensent bien. Ce sont tous des gens à talents, des gens d'esprit. Ils se sont conduits en gens de cœur. Des gens d'honneur. Ce sont des gens de marque. Des gens de condition. Des gens de qualité. Des gens de néant. Des gens sans aveu. Des gens de peu de considération. De petites gens. Il y a parmi eux beaucoup de gens en place. Les gens de la campagne. Les gens de la ville. Les gens de ce village. Il avait avec lui des gens de main. Adressez-vous aux gens de service. Quelles gens êtes-vous? Vous êtes de bonnes gens. Vous autres, bonnes gens, vous croyez cela. Il s'accommode de toutes gens. De telles gens sont à plaindre. Voilà de mes gens. Voilà bien de mes gens. Voilà de sottes gens. Ce sont de belles gens, ma foi. Les jeunes gens sont imprudents. Ce sont les meilleures gens que j'aie jamais vus, les meilleures gens du monde.

L'adjectif ou le participe placé en tête du membre de phrase où gens est sujet, se met toujours au masculin. Quoique déchus de leurs honneurs et de leur fortune, ces gens paraissent heureux. Instruits par l'expérience, les vieilles gens sont soupçonneux.

Lorsque Gens est précédé d'un adjectif des deux genres, on met Tous au masculin. Tous les honnêtes gens. Tous les habiles gens. Quand au contraire l'adjectif qui précède Gens est féminin, on met Toutes. Toutes les vieilles gens.

On met aussi Tous au masculin, lorsque Gens est suivi d'une épithète ou de quelque autre mot déterminatif. Tous les gens sensés, raisonnables, pieux, etc. Tous les gens qui raisonnent. Tous les gens de bien. Tous les gens à talents. Tous les gens en place. Tous ces gens-ci. Tous ces gens-là. Tous gens bien connus. Tous gens d'esprit et de mérite.

Les gens du monde, Les personnes qui vivent dans le monde. Il se dit aussi quelquefois par opposition Aux gens qui ont une profession savante. Cet astronome s'efforce de mettre la science à la portée des gens du monde.

Fam., Des gens de sac et de corde, Des hommes capables d'actes criminels et dignes de châtiments exemplaires.

Fam., Il y a gens et gens, Il y a grande différence entre certaines personnes.

Fam., Se connaître en gens, Avoir un discernement pour connaître le fort et le faible des hommes, leurs bonnes et leurs mauvaises qualités.

Prov., Vous vous moquez des gens, vous nous prenez pour des gens de l'autre monde, Vous nous prenez pour des ignorants, pour des idiots.

Prov., Il n'y a ni bêtes ni gens, se dit D'un lieu très solitaire.

Bêtes et gens, se dit dans quelques phrases familières. *L'espace était étroit, mais nous trouvâmes le moyen de nous y loger tous, bêtes et gens.*

GENS, ne se dit jamais en parlant D'un nombre déterminé de personnes, à moins qu'il ne soit précédé de certains adjectifs, comme dans ces exemples : *Il y vint quatre pauvres gens. Nous étions dix honnêtes gens. Ces quatre frères étaient quatre braves gens.*

Fam., *Mille gens, des milliers de gens, etc.*, Beaucoup de gens en nombre indéterminé. *Plus de mille gens me l'ont dit. Il y a des milliers de gens qui voudraient être à votre place.*

GENS, suivi de la préposition *de* et d'un substantif qui désigne une profession, un état quelconque, signifie, Tous ceux d'une nation, d'une ville, etc., qui sont de cet état, de cette profession, soit qu'ils forment en effet un corps particulier dans la société générale, soit que l'esprit les rassemble sous une seule et même idée. Dans cette acception et dans celles qui suivent, il ne veut jamais l'adjectif ou le participe au féminin. *Les gens de robe. Les gens d'Église. Les gens de guerre. Les gens d'épée. Les gens de loi. Les gens de mer. Les gens de lettres. Les gens de finance. Les gens d'affaires. Les gens de pied, de cheval.*

Il peut également ne comprendre qu'une partie de ceux qui sont du même état, de la même profession. *On y voyait des gens de robe, des gens d'épée. Une réunion de gens de lettres. Certains gens d'affaires. Quelques gens de pied.*

Gens d'armes, s'écrit quelquefois pour *Gendarmes*, employé dans son acception primitive. *Une compagnie de gens d'armes.*

GENS, se dit encore de Ceux qui sont d'un parti, par opposition à ceux de l'autre. *Nos gens ont battu les ennemis. Nos gens ont été repoussés. Je craignais que ce ne fussent des ennemis, et c'étaient de nos gens. Nos gens battirent les vôtres. Dix de nos gens y périrent.*

Il se dit également Des personnes qui sont d'une même partie de promenade, de jeu, de festin, etc. *Tous nos gens sont arrivés, faites servir le dîner. Tous nos gens sont au rendez-vous.* Ce sens est très familier.

Il s'est dit, dans les ordonnances, dans les édits, etc., Des parlements et autres compagnies de justice. *Les gens tenants la cour de parlement. Les gens tenants la chambre des comptes, la cour des aides, le présidial de tel lieu, etc.*

Les gens du roi, Les procureurs et avocats généraux, les procureurs et avocats du roi.

GENS, veut encore dire, Les domestiques. *Tous vos gens vous ont quitté. Tous mes gens sont malades. Un de ses gens. Tous les gens de monsieur sont venus. Appeler ses gens.*

GENT, ENTE. adj. Gentil, joli. On ne s'en sert aujourd'hui qu'en imitant le style de nos vieux poëtes. *Une fille au corps gent. La gente demoiselle.*

GENTIANE. s. f. (On prononce *Genciane.*) T. de Botan. Genre de plantes vivaces, qui sont la plupart indigènes. *La racine de la grande gentiane est tonique.*

GENTIL. adj. m. (On ne prononce pas l'L.) Païen, idolâtre. *Il était fils d'un père gentil et d'une mère chrétienne.*

Il est plus ordinairement substantif, et ne s'emploie guère alors au singulier. *Les Juifs appelaient Gentils tous ceux qui n'étaient pas de leur nation. La vocation des gentils. Saint Paul est appelé l'Apôtre des gentils.*

GENTIL, ILLE. adj. Joli, agréable, mignon, gracieux, qui plait, qui a de l'agrément, de la délicatesse. *Il est gentil. Un gentil enfant. Elle est bien gentille. Ses enfants sont bien gentils. Un gentil cavalier. Ce bijou est gentil. Des manières gentilles. Une chanson fort gentille. Gentille invention.* Il est familier.

Substantiv., *Faire le gentil*, Affecter des manières gentilles, agréables. On dit quelquefois de même, en parlant D'une chose grande et belle, *Cela passe le gentil.* Cette locution vieillit.

GENTIL, se dit quelquefois ironiquement. *Vous faites là un gentil personnage, un gentil métier*, Vous faites là un vilain personnage, un vilain métier.

Il se dit encore, ironiquement, Des gens que l'on veut traiter d'impertinents et de ridicules. *Je vous trouve gentil. Vous êtes un gentil personnage, un gentil garçon, un gentil compagnon.*

GENTILHOMME. s. m. (La lettre L se mouille dans ce mot et dans les deux suivants. Au pluriel on y ajoute une S après l'L, *Gentilshommes*; et cette S se prononce, mais l'L ne se prononce point.) Celui qui est noble de race. *Gentilhomme de bon lieu. Un pauvre gentilhomme. Gentilhomme de campagne. Simple gentilhomme. Gentilhomme verrier. Un vrai gentilhomme. Un bon gentilhomme. Foi de gentilhomme. Faire le gentilhomme. Vivre en gentilhomme. Gentilhomme de nom et d'armes. Un gentilhomme d'ancienne extraction. Un gentilhomme de marque. Il est bien, il est véritablement gentilhomme. Gentilhomme de province. Gentilhomme ou soi-disant tel. En franc gentilhomme. Il ne s'est pas conduit en gentilhomme. Traiter quelqu'un en gentilhomme. Ce n'est pas une action de gentilhomme.*

Fam., *Vivre en gentilhomme*, Vivre sans rien faire.

Par plaisanterie, *Gentilhomme à lièvre*, Simple gentilhomme de campagne qui a peu de bien.

GENTILHOMME, se dit quelquefois, particulièrement, Des hommes nobles qui s'attachent à quelque prince. *C'est un des gentilshommes de ce prince. Ce prince a tant de gentilshommes.*

GENTILHOMME. Titre de charge. *Premier gentilhomme de la chambre. Gentilhomme ordinaire. Gentilhomme servant.*

GENTILHOMMERIE. s. f. La qualité de gentilhomme. *On ne fait pas grand cas de sa gentilhommerie.* Il est familier et ne se dit que par dénigrement.

GENTILHOMMIÈRE. s. f. Petite maison de gentilhomme à la campagne. *Une jolie gentilhommière. Ce n'est pas une grande maison, ce n'est qu'une gentilhommière.* Il est familier.

GENTILITÉ. s. f. coll. Les nations païennes. *Toute la gentilité.*

Il se dit aussi pour signifier, La profession d'idolâtrie. *Il reste encore des marques de gentilité dans ce pays-là.*

GENTILLÂTRE. s. m. Il ne se dit que par plaisanterie et par mépris, d'Un petit gentilhomme dont on fait peu de cas.

GENTILLESSE. s. f. Grâce, agrément. *La gentillesse d'un enfant. Il a de la gentillesse dans l'esprit, dans les manières.*

Il se dit aussi de Certains tours de souplesse agréables. *Il a fait mille gentillesses devant nous. Il a dressé son chien à mille gentillesses.*

Il se dit également de Certaines saillies agréables, spirituelles. *Dire des gentillesses.*

Il signifie, par ironie, Trait de mauvaise conduite, de malice, etc. *Il a fait là une gentillesse dont il pourrait bien se repentir. Cette gentillesse est un peu forte. Voilà de vos gentillesses. Quand mettrez-vous fin à toutes ces gentillesses?*

Il se dit en outre de Certains petits ouvrages délicats, de certaines petites curiosités. *Il a mille petites gentillesses dans son cabinet.* Ce sens vieillit.

Ce mot est familier dans toutes ses acceptions.

GENTIMENT. adv. Joliment, d'une manière gentille. *Cet enfant est gentiment habillé.*

Il s'emploie plus ordinairement en plaisantant et par une espèce de dérision. Ainsi, pour se moquer d'un homme tout éclaboussé, on dit, *Vous voilà gentiment accommodé*; et d'une femme mal coiffée, *Vous voilà gentiment coiffée.* Ces manières de parler sont très familières.

GÉNUFLEXION. s. f. Acte du culte religieux, qui se fait en fléchissant le genou. *Faire une génuflexion devant le saint sacrement.*

Il se dit par extension de L'acte de fléchir le genou en signe de soumission. *Conduit devant le prince, il fit plusieurs génuflexions.*

GEO

GÉOCENTRIQUE. adj. des deux genres. T. d'Astron. Qui appartient à une planète vue de la terre. *Lieu géocentrique. Latitude géocentrique.*

GÉODÉSIE. s. f. Science qui a pour objet de mesurer le globe terrestre et ses parties. *Instrument de géodésie. Traité de géodésie.*

GÉODÉSIQUE. adj. des deux genres. Qui a rapport à la géodésie. *Opérations géodésiques.*

GÉOGNOSIE. s. f. Terme d'Histoire naturelle, synonyme de Géologie.

Il se prend aussi dans un sens plus restreint, et désigne spécialement, La partie de la géologie qui traite du mode de formation des minéraux et de leurs modifications.

GÉOGRAPHE. s. m. Celui qui sait la géographie, qui écrit sur la géographie. *C'est un grand géographe, un bon géographe, un savant géographe.*

Ingénieur-géographe, Celui qui dresse des cartes de géographie. *Le corps des ingénieurs-géographes.*

GÉOGRAPHIE. s. f. Science qui enseigne la position de toutes les régions de la terre les unes à l'égard des autres, et par rapport au ciel, avec la description de ce qu'elles contiennent de remarquable. *La géographie est nécessaire pour bien savoir l'histoire. Traité, cours de géographie. Cartes de géographie.* On dit de même, *La géographie d'un pays, d'une province, etc.*

Il est souvent accompagné de compléments qui indiquent le point de vue particulier sous lequel on considère cette science. *Géographie ancienne. Géographie du moyen âge. Géographie moderne. Géographie physique. Géographie astronomique. Géographie civile, historique, politique, etc.*

Il se dit aussi d'Un traité de géographie. *Acheter une géographie.*

GÉOGRAPHIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à la géographie. *Description géographique. Cartes géographiques. Dictionnaire géographique.*

GÉÔLAGE. s. m. (Dans ce mot et dans les trois suivants, on prononce *Jô*.) Droit qu'on paye au geôlier à l'entrée et à la sortie de chaque prisonnier. *Droit de geôlage. Payer le geôlage.*

GEÔLE. s. f. Prison. *Les droits de la geôle. Le maître de la geôle. Registre de la geôle.*

Il se dit plus ordinairement de La demeure du geôlier. *Aller à la geôle.*

GEÔLIER. s. m. Celui qui garde les prisonniers, le concierge de la prison.

GEÔLIÈRE. s. f. La femme du geôlier.

GÉOLOGIE. s. f. T. d'Hist. nat. Science qui a pour objet la connaissance de la forme extérieure du globe terrestre, de la nature des matériaux qui le composent, de la manière dont ces matériaux ont été formés et placés dans leur situation actuelle. *Traité, cours de géologie. Professeur de géologie.*

GÉOLOGIQUE. adj. des deux genres. T. d'Hist. nat. Qui a rapport à la géologie. *Recherches géologiques.*

GÉOLOGUE. s. m. T. d'Hist. nat. Celui qui est savant en géologie, qui s'occupe de géologie. *Un habile géologue.*

GÉOMANCIE. s. f. Art prétendu de deviner par des points que l'on marque au hasard sur la terre ou sur du papier, dont on forme des lignes, et dont on observe ensuite le nombre ou la situation, pour en tirer certaines conséquences. *Figure de géomancie. La géomancie n'a aucun fondement raisonnable.*

GÉOMANCIEN, IENNE. s. Celui, celle qui pratique la géomancie.

GÉOMÉTRAL, ALE. adj. Il se dit D'un dessin d'architecture qui donne la position, la dimension et la forme exacte des différentes parties d'un objet, d'un ouvrage, abstraction faite des illusions de la perspective. *Plan géométral. Élévation géométrale. Coupe géométrale.*

GÉOMÉTRALEMENT. adv. D'une manière géométrale. *Un dessin tracé géométralement.*

GÉOMÈTRE. s. m. Celui qui sait la géométrie. *Excellent géomètre. Arpenteur-géomètre.*

Il signifie, dans une acception plus étendue, Mathématicien. *Newton fut un grand géomètre.* Fig., *L'éternel géomètre*, Dieu.

GÉOMÉTRIE. s. f. Science qui a pour objet tout ce qui est mesurable, les lignes, les superficies, les corps solides. *La géométrie est le fondement des autres parties des mathématiques. La géométrie contribue à rendre l'esprit méthodique et conséquent. Axiome de géométrie. La géométrie élémentaire. La géométrie analytique. La géométrie descriptive. Traité de géométrie.*

Il se dit aussi d'Un traité de géométrie. *La Géométrie de Legendre.*

GÉOMÉTRIE, se dit, par extension, De cette science instinctive des proportions qui nous fait mesurer les grandeurs en les comparant les unes aux autres. *Nous avons en nous une géométrie naturelle. Il y a une géométrie cachée dans tous les arts de la main.*

GÉOMÉTRIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à la géométrie. *Méthode géométrique. Démonstration géométrique. Construction géométrique. Proportion, progression géométrique.*

Esprit géométrique, Esprit qui est propre à la géométrie, qui est juste, méthodique, et qui procède géométriquement. On dit dans un sens analogue, *Exactitude géométrique.*

GÉOMÉTRIQUEMENT. adv. D'une manière géométrique, d'une manière exacte et rigoureuse. *Cela est démontré géométriquement. Procéder géométriquement.*

GÉORGIQUE. s. f. Il ne se dit guère qu'au pluriel, et en parlant Des ouvrages qui ont rapport à la culture de la terre. *Les Géorgiques de Virgile.*

GER

GÉRANCE. s. f. Fonctions de gérant. *La gérance d'une entreprise. La gérance d'un journal.*

GÉRANIUM. s. m. (On prononce *Géraniome*.) T. de Botan. Genre de plantes qu'on nomme aussi *Bec-de-grue* : il renferme un très grand nombre d'espèces, cultivées la plupart dans les jardins d'agrément, et remarquables par la forme de leur capsule, qui figure un bec de grue. *Géranium musqué. Cultiver des géraniums.*

GÉRANT. s. m. Celui qui gère, qui administre pour le compte d'autrui. *Établir un gérant à l'exploitation d'un domaine dont les animaux et les ustensiles ont été saisis. Le titulaire de ce bureau de tabac a pris un gérant. Le gérant d'une société de commerce. Le gérant d'un journal. Un gérant infidèle.* Il s'emploie quelquefois au féminin. *La gérante de cet établissement.*

GÉRANT, s'emploie aussi adjectivement. *Procureur gérant.*

GERBE. s. f. Faisceau de blé coupé. *Lier en gerbe. Faire des gerbes. Lier des gerbes. Entasser des gerbes. Battre des gerbes.*

Il s'est dit absolument Des gerbes que l'on prélevait pour la dîme. *Disputer la gerbe. Lever la gerbe. Enlever la gerbe.*

Fig., *Gerbe d'eau*, Assemblage de plusieurs jets d'eau, qui, en s'élevant, forment comme une espèce de gerbe.

Fig., dans les Feux d'artifice, *Gerbe de feu*, ou simplement *Gerbe*, Assemblage de plusieurs fusées, qui, partant toutes ensemble, représentent une espèce de gerbe.

GERBÉE. s. f. Botte de paille où il reste encore quelque grain. *Gerbée de froment. Il faut donner de la gerbée à ces chevaux. Ces chevaux ne sont nourris que de gerbées.*

GERBER. v. a. Mettre en gerbe. *Il faut gerber ce froment.*

GERBER, signifie aussi, Mettre dans une cave, dans un cellier les pièces de vin les unes sur les autres. *Pour faire tenir toutes les pièces dans la cave, il faudra les gerber.*

GERBÉ, ÉE. part. passé.

GERBOISE. s. f. T. d'Hist. nat. Genre de mammifères rongeurs qui ont les pattes de devant fort courtes, et dont la queue est garnie de poils longs à son extrémité.

GERCE. s. f. L'un des noms vulgaires des teignes qui rongent les étoffes.

GERCER. v. a. Faire de petites fentes ou crevasses à la peau. Il se dit en parlant Des lèvres, des mains, du visage et autres parties du corps, dont la peau est fendue par le vent, le froid, la gelée, la fièvre, ou par quelque humeur âcre, etc. *Gercer le visage. Le froid, la bise, gercent les lèvres, gercent les mains.*

Il se dit, par extension, en parlant De la terre, du bois, des murs, des enduits de plâtre, etc., qui se fendent par l'effet de la chaleur, de la sécheresse, etc. *Ces grandes chaleurs ont gercé la terre. L'écorce de cet arbre est toute gercée.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Les lèvres se gercent à la grande gelée. La terre se gerce.*

Il est quelquefois neutre. *Les lèvres gercent au grand froid. La sécheresse fait gercer la terre, le bois, etc.*

GERCÉ, ÉE. part. passé.

GERÇURE. s. f. Il se dit Des fentes qui se font à certaines parties du corps, et principalement de Celles que le froid ou la bise fait aux lèvres et aux mains. *Pommade bonne pour les gerçures.*

Il se dit par extension. Des fentes qui se font à la terre, dans le bois, dans les ouvrages de maçonnerie, dans l'enduit d'un tableau, etc. *Le tronc de cet arbre est sillonné de longues gerçures.*

Il se dit aussi, Des fentes vives qui se trouvent dans le diamant.

GÉRER. v. a. Gouverner, conduire, administrer. *Il a géré longtemps les affaires d'un tel. Il a mal géré ses affaires. Gérer une tutelle. Gérer un domaine. Gérer un établissement.*

GÉRÉ, ÉE. part. passé.

GERFAUT. s. m. Oiseau de proie du genre des faucons, dont on se sert à la volerie. *Tiercelet de gerfaut. Le gerfaut a le bec et les jambes bleuâtres.*

GERMAIN, AINE. adj. Il se joint ordinairement avec Cousin ou Cousine ; et il se dit De deux personnes qui sont sorties des deux frères ou des deux sœurs, ou du frère et de la sœur. *Cousin germain. Cousine germaine.*

Issu de germain, se dit Des personnes qui sont sorties de deux cousins germains. *Cousin issu de germain. Ils sont issus de germain. Elles sont issues de germain.*

Il a le germain sur moi, Il est cousin germain de mon père ou de ma mère.

GERMAIN, en Jurisprudence, se dit Des frères ou sœurs nés d'un même père et d'une même mère, par opposition à Consanguin et à Utérin. *Frères germains. Sœurs germaines. Il a un frère germain et deux frères consanguins. Elle a deux sœurs germaines et un frère utérin.*

Il s'emploie aussi substantivement dans ce dernier sens, surtout au pluriel. *Les germains, les utérins et les consanguins.*

GERMANDRÉE. s. f. T. de Botan. Genre de plantes labiées, composé d'un très grand nombre d'espèces, parmi lesquelles on distingue la *Germandrée aquatique*, ou *Scordium*, qui passe pour stimulante, et la *Germandrée officinale*, ou *Petit chêne vert*, dont les feuilles amères et aromatiques sont employées comme fébrifuges.

GERMANIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient aux Allemands, à l'Allemagne. *Constitution germanique. Le corps germanique. Droit germanique.*

Il se dit aussi des anciens Germains. *Les peuples germaniques envahirent l'Empire romain. Les dialectes germaniques.*

GERMANISME. s. m. Façon de parler propre à la langue allemande.

Il se dit aussi Des façons de parler empruntées à la langue allemande et transportées dans une autre langue. *Cet ouvrage est plein de germanismes.*

GERME. s. m. T. de Physiologie et d'His-

toire naturelle. Il se dit Du premier rudiment de tout être organisé, végétal ou animal. *Féconder un germe. Les physiologistes nomment embryon le germe fécondé.*

Abusiv., *Faux germe*, La matière informe qui provient d'une conception défectueuse. *Cette femme est accouchée d'un faux germe.*

Le germe d'un œuf, se dit communément, d'Une certaine partie compacte et glaireuse qui se trouve dans l'œuf.

Germe, se dit quelquefois, en Botanique, pour L'ovaire, la partie de la fleur qui devient le fruit lorsque la fécondation s'est opérée. *Le germe est ordinairement à la partie inférieure du pistil.*

Il signifie aussi, surtout dans le langage ordinaire, La partie de la semence dont se forme la plante. *Le germe du blé. Le germe du gland, de l'amande, etc.*

Il se dit également de La partie d'une racine bulbeuse ou tubéreuse, qui produit une nouvelle plante. *Le germe d'un oignon. Une pomme de terre a ordinairement plusieurs germes.*

Il se prend encore pour Cette première pointe qui sort d'une graine, d'une bulbe, etc., lorsqu'elle commence à pousser. *Les fourmis rongent le germe du blé.*

Germe, se dit figurément de Ce qui est le principe, la cause, l'origine de quelque chose. *Développer les germes de la vie. Il avait depuis longtemps en lui le germe de cette maladie. Apporter les germes de la peste.*

Il se dit pareillement Des choses morales. *Un germe de division, de procès, de querelle. Ces germes de rébellion couvaient depuis longtemps. Le germe d'une grande pensée. Étouffer le germe des vices. Les germes de la corruption. Faire éclore, développer le germe des vertus.*

GERMER. v. n. Il se dit Des semences, des racines bulbeuses ou tubéreuses qui poussent leur germe au dehors. *Le blé commence à germer. Le blé a germé dans la grange. L'humidité de l'air a fait germer ces oignons. Ces pommes de terre germent.*

Il signifie au figuré, Se développer, s'accroître, produire ses effets. *Faire germer les vertus dans le cœur d'un jeune homme. L'esprit de révolte germait en secret. Ces idées commencent à germer dans les esprits. La parole de Dieu a germé dans son cœur.*

Germé, ée. part. passé. *Du blé germé. Des marrons, des oignons germés.*

GERMINAL. s. m. Le septième mois du calendrier républicain, qui s'étendait du 21 mars au 20 avril.

GERMINATIF, IVE. adj. T. de Botan. et d'Histoire naturelle. Qui a le pouvoir de faire germer. *Faculté germinative. Vésicule germinative.*

GERMINATION. s. f. T. de Botan. Il se dit Du premier développement des parties qui sont contenues dans le germe d'une semence. *La chaleur et l'humidité avancent la germination des semences. Il est curieux d'observer les progrès de la germination des plantes. L'époque de la germination.*

GÉRONDIF. s. m. T. de Grammaire latine. Il se dit Des cas du participe passif en *dus*, lorsqu'on les emploie comme cas de l'infinitif. *Il y a trois gérondifs: le gérondif en* di, *le gérondif en* do *et le gérondif en* dum.

Il se dit abusivement, dans notre langue, Du participe présent, précédé de la préposition *en*, exprimée ou sous-entendue. *En allant. En faisant. Il allait courant.*

GÉRONTE. s. m. Personnage de comédie dont le nom est employé pour signifier, Un vieillard de caractère faible et qui se laisse gouverner. *C'est un géronte. Il s'indigna de s'entendre traiter de géronte.*

GERZEAU. s. m. L'un des noms vulgaires de la nielle, plante qui croît parmi les blés et qui leur est très nuisible.

GES

GÉSIER. s. m. Le second ventricule de certains oiseaux qui se nourrissent de grains, comme les poules, les pigeons, etc. *Le gésier d'une poule. Le grain passe du jabot dans le gésier, où il est broyé et réduit en pâte avant d'arriver dans l'estomac.*

GÉSINE. s. f. Vieux mot pour dire, Les couches d'une femme, ou Le temps qu'elle est en couche. *Être en gésine.*

En termes de Palais, *Payer les frais de gésine.*

GÉSIR. v. n. Vieux mot qui n'est plus usité, et qui signifiait Être couché. Voyez Gît.

GESSE. s. f. T. de Botan. Genre de plantes légumineuses, dont quelques espèces sont cultivées comme fourrage, et même comme aliment. *Semer des gesses. Les semences de la gesse domestique sont anguleuses et blanchâtres.*

Il se dit aussi Des semences de la gesse domestique. *Manger des gesses.*

GESTATION. s. f. Sorte d'exercice en usage chez les Romains, qui consistait à se faire porter en chaise ou en litière, à se faire traîner rapidement dans un chariot ou dans un bateau, afin de donner au corps un mouvement et des secousses salutaires. *La gestation est très utile à la santé, suivant Celse.*

Gestation, signifie plus ordinairement, L'État d'une femelle qui porte son fruit, et Le temps que dure cet état. *La durée de la gestation varie suivant les espèces. La gestation de la femme est de neuf mois. Il ne faut pas fatiguer une jument pendant la gestation, dans le temps de la gestation.*

GESTE. s. m. L'action et le mouvement du corps, et principalement des bras et des mains dans la déclamation, dans la conversation. *Avoir le geste beau, noble, aisé. Avoir le geste forcé. Son geste n'est pas naturel. Le geste est une des principales parties de l'orateur et de l'acteur. Exprimer par le geste. Avoir le geste expressif. Menacer quelqu'un du geste. Encourager de la voix et du geste.*

Il se dit aussi d'Un simple mouvement du bras, de la main, et même de la tête, surtout quand on le fait pour exprimer quelque sentiment. *Un geste menaçant. Faire un geste de la main. Un geste expressif. Un geste négatif. Des gestes animés. Cet orateur, cet acteur fait beaucoup trop de gestes. Il n'a que des gestes faux. Si vous faites le moindre geste, vous êtes mort.*

GESTE. s. f. T. d'Histoire littéraire. Il se dit Des anciens poèmes français où est racontée d'une manière légendaire l'histoire de personnages héroïques, particulièrement de Charlemagne et de ses preux. On dit dans le même sens, *Une chanson de geste*, ou *Une chanson de gestes.*

GESTES. s. m. pl. Belles, grandes, mémorables actions, principalement des généraux et des princes. *Les gestes d'Alexandre, de Scipion. Les dits et gestes des anciens.* Il est vieux.

Fam. et en plaisantant, *Les faits et gestes d'une personne*, Ses actions, sa conduite. *Il n'a rien oublié des faits et gestes de son héros. On sait vos faits et gestes.*

GESTICULATEUR. s. m. Celui qui fait trop de gestes. *Cet avocat parle assez bien, mais c'est un grand gesticulateur.*

GESTICULATION. s. f. Action de gesticuler. *Gesticulation ridicule.*

GESTICULER. v. n. Faire trop de gestes en parlant. *Il parle assez bien, mais il gesticule toujours. Il gesticule trop. Il ne fait que gesticuler.*

GESTION. s. f. Action de gérer, administration. *Rendre compte de sa gestion. Le temps de sa gestion. Durant sa gestion. Avoir la gestion des biens d'une personne.*

GEY

GEYSER. s. m. (On prononce *Gaisère.*) T. de Géologie. Il se dit De sources jaillissantes d'eau chaude, les unes continues, les autres intermittentes. *Les geysers d'Islande. Les geysers de Californie.*

GIA

GIAOUR. s. m. Nom que les Turcs donnent à ceux qui ne font pas profession de mahométisme. *Un giaour.*

GIB

GIBBEUX, EUSE. adj. (On prononce les deux B dans ce mot et dans les deux suivants.) Terme didactique. Bossu, élevé. *La partie gibbeuse du foie. Pétales gibbeux. Les parties gibbeuses de la lune sont les plus éclairées.*

GIBBON. s. m. T. d'Hist. nat. Grand singe des Indes.

GIBBOSITÉ. s. f. T. de Médec. et d'Hist. nat. Bosse, courbure de l'épine du dos.

GIBECIÈRE. s. f. Espèce de bourse large et plate que l'on portait anciennement à la ceinture.

Il se dit aujourd'hui d'Une grande bourse, ordinairement de cuir, où les chasseurs mettent le plomb, la poudre, et les autres choses dont ils se servent à la chasse. *Porter une gibecière. La gibecière d'un chasseur.*

Il signifie aussi, L'espèce de sac dans lequel les escamoteurs, les joueurs de gobelets mettent leurs instruments, et qu'ils attachent devant eux quand ils font leurs tours. *Tour de gibecière*, Escamotage.

Fig., *Il a plus d'un tour dans sa gibecière, il sait plus d'un tour de gibecière*, Il est rusé et fertile en expédients pour se tirer d'embarras.

GIBELET. s. m. Petit foret dont on se sert pour percer une pièce de vin ou de quelque autre liquide qu'on veut déguster. *Les essayeurs de vin ont toujours un gibelet dans leur poche.*

Prov., fig. et pop., *Avoir un coup de gibelet*, Avoir l'esprit léger, la tête un peu éventée.

GIBELIN. s. m. Partisan d'une faction attachée aux empereurs, et opposée aux Guelfes, partisans des papes en Italie, dans les XIIe, XIIIe et XIVe siècles. *La faction des Gibelins. Ce prince était gibelin. Les Guelfes et les Gibelins.*

GIBELOTTE. s. f. T. de Cuisine. Espèce de fricassée de lapins, etc. *Gibelotte de lapereau. Manger une gibelotte.*

GIBERNE. s. f. Partie de l'équipement d'un soldat, boîte recouverte de cuir dans

laquelle sont placées les cartouches et quelques menus objets pour l'entretien des armes.

GIBET. s. m. Potence où l'on exécute ceux qui sont condamnés à être pendus. *Attacher à un gibet. Mener au gibet. Pendre au gibet. Dresser un gibet. Destiné au gibet. Condamné au gibet.*

Il se dit aussi Des fourches patibulaires, où l'on exposait les corps de ceux qui avaient été pendus.

Prov., *Le gibet n'est que pour les malheureux*, Les riches es et le crédit sauvent ordinairement les grands criminels.

Prov., *Le gibet ne perd point ses droits*, Les criminels sont punis tôt ou tard.

GIBIER. s. m. Il se dit De certains animaux sauvages bons à manger qu'on prend à la chasse. *Un pays plein de gibier. Tuer du gibier. Une pièce de gibier. Manger du gibier. Gibier à plume.*

Gros gibier, se dit Des cerfs, daims, chevreuils, sangliers, etc.

Menu gibier, se dit, par opposition Au gros gibier, Des lièvres, perdrix, bécasses, etc.; et, par opposition Au gibier ordinaire, Des cailles, grives, mauviettes et autres sortes de petits oiseaux.

Fig. et fam., *Cela n'est pas de son gibier*, se dit Des choses qui passent les connaissances, la capacité d'une personne, qui ne lui conviennent pas, qui ne sont pas de son goût. *Les romans ne sont point gibier de dévotes, gibier à dévotes.*

Fig. et fam., *Gibier de potence*, se dit d'Un ou de plusieurs hommes dont les actions semblent mériter d'être punies en justice. *Cet homme est un gibier de potence. Ces gens-là sont du gibier de potence.* On a dit dans le même sens, *Gibier à prévôt.*

GIBOULÉE. s. f. Pluie soudaine, de peu de durée, et quelquefois mêlée de grêle. *Les giboulées de mars.*

GIBOYER. v. n. Chasser, prendre du gibier. *Aimer à giboyer.* Il est familier.

Arquebuse à giboyer, Longue arquebuse dont on se servait pour tirer de loin.

Poudre à giboyer, Poudre beaucoup plus fine que la poudre ordinaire. Il a vieilli : on dit maintenant, *Poudre de chasse.*

GIBOYEUR. s. m. Celui qui chasse beaucoup. *C'est un grand giboyeur.* Il est familier et peu usité.

Il se dit aussi de Celui qui fait des provisions de gibier pour l'expédier aux marchands.

GIBOYEUX, EUSE. adj. Qui abonde en gibier. *Parc giboyeux. Terre giboyeuse.*

GIF

GIFLE. s. f. Expression populaire. Coup donné avec la main sur la joue. *Donner, recevoir une gifle.*

GIFLER. v. a. Donner une gifle.

GIFLÉ, ÉE. part. passé.

GIG

GIGANTESQUE. adj. des deux genres. Qui tient du géant. *Taille gigantesque. Figure gigantesque. Des formes gigantesques.*

Il se dit également Des animaux et des choses qui sont remarquables par leur grandeur, par leur élévation. *Des animaux gigantesques. Arbre gigantesque.*

Il se dit figurément, surtout au sens moral, De ce qui passe de beaucoup la juste mesure. *Projet, entreprise gigantesque. Pour dire des choses très simples, il emploie des termes gigantesques.*

Il se dit, substantivement, au masculin, Des choses gigantesques en général. *Certains esprits n'aiment que l'extraordinaire et le gigantesque.*

GIGANTOMACHIE. s. f. T. d'Antiquité. On désigne par ce mot Le prétendu combat des géants de la Fable contre les dieux, et Les descriptions poétiques ou représentations pittoresques de ce combat. Dans cette seconde acception on dit : *La Gigantomachie de Claudien. La Gigantomachie de Scarron.*

GIGOGNE. s. f. Nom d'un personnage du théâtre des marionnettes. Il s'emploie dans cette expression populaire : *C'est une mère Gigogne*, C'est une femme qui a beaucoup d'enfants.

GIGOT. s. m. Cuisse de mouton séparée du corps de l'animal, pour être mangée. *Un gigot tendre. Un gigot de bon goût. Manger un gigot. Mettre un gigot à la daube.*

GIGOTS, au pluriel, se dit Des jambes de derrière du cheval. *Ce cheval a de bons gigots.*

Il se dit quelquefois Des jambes d'une personne. *Étendre ses gigots.* Dans ce sens, il est populaire et ne s'emploie que par plaisanterie.

GIGOTER. v. n. Il se dit principalement D'un lièvre, ou d'un autre animal semblable, qui secoue les jarrets en mourant.

Il se dit encore Des enfants qui remuent continuellement les jambes. *Cet enfant ne fait que gigoter.* Ce sens est familier.

GIGOTÉ, ÉE. part. passé.

Adjectiv., en termes de Manège, *Un cheval bien gigoté*, Dont les membres sont bien fournis, et annoncent de la force. En termes de Vénerie, *Un chien bien gigoté*, Qui a les cuisses rondes et les hanches larges. On dit plus ordinairement, *Bien membré.*

GIGUE. s. f. Terme populaire qui se dit pour Jambe, et qu'on emploie surtout au pluriel. *Avec vos grandes gigues, vous empêchez tout le monde de se chauffer.* Il ne se dit guère qu'en plaisantant.

GIGUE, se dit aussi de La cuisse du chevreuil.

GIGUE. s. f. T. de Musique. Sorte d'air dont le mouvement est vif et gai. *Jouer une gigue.*

Il se dit aussi d'Une danse faite sur cet air. *Danser une gigue.*

GIL

GILET. s. m. Sorte de veste courte sans pans et sans manches, qui se porte sous l'habit ou la redingote. *Gilet de piqué, de casimir, de cachemire. Les poches d'un gilet.*

Il se dit aussi d'Une sorte de camisole de laine, de coton, etc., que l'on porte ordinairement sur la chemise ou sur la peau. *Gilet de flanelle, de coton, etc. Un gilet chaud.*

GILETIER, IÈRE. s. Ouvrier, ouvrière qui fait des gilets.

GILLE. s. m. (On ne mouille pas les L.) Nom d'un personnage du théâtre de la foire. *Jouer les rôles de Gille*, ou elliptiquement, *Jouer les Gilles.*

Il se dit quelquefois d'Un homme qui a l'air et le maintien d'un niais. *C'est un Gille, un vrai Gille.* Ce sens est familier.

Pop., *Faire gille*, Se retirer, s'en aller, s'enfuir, faire banqueroute.

GIM

GIMBLETTE. s. f. Petite pâtisserie dure et sèche, faite en forme d'anneau.

GIN

GINDRE. s. m. Premier ouvrier d'une boulangerie, celui qui pétrit le pain.

GINGAS. s. m. Toile de fil à carreaux bleus et blancs, que l'on emploie ordinairement pour faire les matelas.

GINGEMBRE. s. m. T. de Botan. Plante, espèce de balisier qui vient des Indes orientales, et dont la racine, appelée aussi *Gingembre*, est d'un goût approchant de celui du poivre. *De la racine de gingembre. Broyer du gingembre. Conserve de gingembre.*

GINGUET, ETTE. adj. Qui a peu de force, peu de valeur; court. *Du vin ginguet. Un ouvrage bien ginguet. Un habit ginguet.* Il est familier.

Fig. et fam., *Esprit ginguet*, Esprit médiocre, frivole, qui a peu de fond.

GINGUET, s'emploie aussi substantivement en parlant Du vin. *Boire du ginguet.*

GINSENG. s. m. T. de Botan. Plante qui croît dans la Tartarie et dans le Canada, et dont la racine, appelée du même nom, est tonique et stimulante. *L'expérience n'a point confirmé en Europe les propriétés merveilleuses que les Chinois attribuent au ginseng.*

GIP

GIPSY. s. des deux genres. Nom que l'on donne aux bohémiens en Angleterre. *Un gipsy. Une gipsy.* Ce mot fait au pluriel *Gipsies.*

GIR

GIRAFE. s. f. T. d'Hist. nat. Quadrupède ruminant de l'intérieur de l'Afrique, qui a une très grande taille, le cou et les jambes de devant fort longs, la croupe très basse, la tête petite, surmontée de deux espèces de cornes, et le poil ras, tacheté de jaune-fauve et de blanc. On lui a donné aussi le nom de *Caméléopard*, à cause de certaine ressemblance qu'il présente avec le chameau pour les formes, et avec le léopard pour le pelage. *La girafe est d'un naturel fort doux.*

GIRAFE, en Astronomie, est Le nom d'une constellation de l'hémisphère boréal.

GIRANDE. s. f. T. de Fontainier. Faisceau de plusieurs jets d'eau.

Il se dit également en Pyrotechnie, d'Un assemblage de fusées volantes qui partent en même temps.

GIRANDOLE. s. f. Il signifie la même chose que *Girande*, surtout en termes d'Artificier. *La girandole du château Saint-Ange.*

Il se dit aussi d'Un chandelier à plusieurs branches que l'on met sur une table, sur des guéridons. *Girandole de cristal, d'argent, etc.*

Il se dit encore d'Un assemblage de diamants ou d'autres pierres précieuses, qui sert à la parure des femmes, et qu'elles portent à leurs oreilles.

Il se dit, en Jardinage, de Quelques plantes dont les fleurs forment des espèces

de bouquet; et, en Botanique, de Certaines plantes aquatiques dont les feuilles sont disposées en verticilles.

GIRASOL. s. m. (L'S se prononce comme dans *Soleil.*) Pierre précieuse chatoyante, sorte d'opale.

GIRATOIRE. adj. des deux genres. Terme didactique. Il se dit D'un mouvement de rotation, et Du point autour duquel ce mouvement s'exécute. *Mouvement giratoire. Point giratoire.*

GIRAUMONT. s. m. (On écrit aussi, *Giraumon.*) T. de Botan. Espèce de courge, qui porte un fruit bon à manger auquel on donne le même nom.

GIROFLE. s. m. (Plusieurs disent *Gérofle.*) Bouton des fleurs du giroflier qui est à peu près de la figure d'un petit clou à tête et qui est employé comme épice. *Huile de girofle. Cela sent le girofle.*

Il s'emploie assez ordinairement avec le mot de *Clou. Clou de girofle. Essence de clou de girofle. Un citron piqué de clous de girofle.*

GIROFLÉE. adj. f. Il ne s'emploie que dans cette locution, *Cannelle giroflée*, L'écorce du giroflier, lorsqu'elle est dans le commerce.

GIROFLÉE. s. f. T. de Botan. Genre de plantes crucifères, dont plusieurs espèces sont cultivées dans les jardins, à cause du parfum et de la beauté de leurs fleurs. *Un bouquet de giroflée. Un beau pied de giroflée.*

Il se dit également Des fleurs de ces plantes. *Giroflée blanche, rouge, violette, jaune, panachée. Giroflée double, simple.* La *Giroflée jaune* s'appelle aussi *Violier.*

Fig. et popul., *La giroflée à cinq feuilles*, Un soufflet si fortement appliqué que les cinq doigts laissent leur trace sur la joue. *Il lui donna une giroflée à cinq feuilles.*

GIROFLIER. s. m. T. de Botan. Arbre de la famille des Myrtes, qui porte le clou de girofle. *Le giroflier croît dans les îles Moluques.*

GIROLLE. s. f. Espèce de champignon comestible du genre agaric.

GIRON. s. m. Il se dit de Cet espace qui est depuis la ceinture jusqu'aux genoux, dans une personne assise. *Cacher dans son giron. Cet enfant dormait dans le giron de sa mère.*

Fig., *Le giron de l'Église*, La communion de l'Église catholique. *Ramener au giron de l'Église. Revenir au giron de l'Église.* Dans ces sortes d'expressions, *Giron* est mis pour *Sein.*

Giron, en termes d'Architecture, La partie de la marche sur laquelle on pose le pied en montant ou en descendant. *Les marches les plus commodes ont quatorze pouces de giron.*

Giron, en termes de Blason, Espèce de triangle dont la base est aussi large que la moitié de l'écu, et dont la pointe est au centre de l'écu. *Il porte d'or au giron d'azur.*

GIRONDIN, INE. adj. Il se dit Du parti que formèrent dans les assemblées de 1791 et de 1792 les députés de la Gironde et leurs adhérents. *Le parti girondin fut accablé par le parti montagnard.*

Il s'emploie aussi comme substantif. *Les girondins moururent courageusement. C'est un girondin. L'histoire des girondins.*

GIRONNÉ. adj. T. de Blason. Il se dit D'un écu où il y a quatre girons d'un émail, et quatre d'un autre. *Il porte gironné d'argent et de gueules.*

GIROUETTE. s. f. Pièce de fer-blanc ou d'autre matière fort mince, et ordinairement taillée en forme de banderole ou de flèche empennée, mise sur un pivot en un lieu élevé, de manière qu'elle tourne au moindre vent, et que par sa position elle indique la direction du vent. *Girouette de fer-blanc, de tôle, etc. Pour savoir d'où vient le vent, il faut regarder la girouette.*

Il se dit également, en termes de Marine, de Bandes de toile ou d'étamine qu'on place au haut des mâts, pour indiquer la direction du vent, et dont une partie est tendue sur un cadre de bois tournant sur un axe, tandis que l'autre partie est pendante, ou flotte au gré du vent.

Fig. et fam., *C'est une girouette*, se dit D'un homme qui change souvent d'avis, de sentiment, de parti. On dit dans le même sens, *Tourner à tout vent comme une girouette.*

GIS

GISANT, ANTE. adj. Couché, étendu. *Gisant dans son lit malade. Un cadavre gisant dans la poussière.* Il ne s'emploie guère que dans les cas indiqués par ces exemples.

Dans un Moulin, *Meule gisante*, La meule inférieure, celle sur laquelle tourne la meule supérieure.

GISEMENT. s. m. T. de Marine. Il se dit de La situation des côtes de la mer. *Les bons pilotes doivent connaître le gisement des côtes où ils veulent aborder.*

Gisement, en Minéralogie, se dit de La position des masses de minéraux dans la terre. *Ce minéral a tel gisement. Gisement interrompu.*

Il se dit aussi Des terrains où se trouvent les minéraux. *Les gisements aurifères de la Californie.*

GIT

GÎT. Troisième personne du présent de l'indicatif du verbe neutre *Gésir*, qui n'est plus usité, et qui signifiait, Être couché. On dit encore, *Nous gisons, vous gisez, ils gisent. Je gisais, tu gisais, il gisait; nous gisions, vous gisiez, ils gisaient. Gisant.* Quelques-uns doublent l's. On ne l'emploie guère qu'en parlant De personnes malades ou mortes, et de choses renversées par le temps ou la destruction. *Nous gisions tous les deux sur le pavé d'un cachot, malades et privés de secours. Cet homme qui remplissait l'univers de son nom, gît maintenant dans le tombeau. Son cadavre gît sur la terre, privé de sépulture. Des monuments détruits qui gisent dans la poussière. Des colonnes gisant éparses.*

Ci-gît. Formule ordinaire par laquelle on commence les épitaphes. *Ci-gît un tel.*

Prov. et fig., *C'est là que gît le lièvre*, C'est là le secret, le nœud de l'affaire. Dans le sens contraire, *Ce n'est pas là que gît le lièvre.*

En termes de Marine, *La côte gît nord et sud, est et ouest, etc.*, S'étend du nord au sud, de l'est à l'ouest, etc.

Gît, signifie figurément et familièrement, Consiste. *Tout gît en cela. Toute la difficulté gît en ce point. Cela gît en fait. Cela gît en preuve.*

GITANO. s. m. Nom que les Espagnols donnent aux bohémiens. *Une bande de gitanos.* Au féminin, on dit *Gitana. Cette jeune fille est une gitana.*

GÎTE. s. m. Le lieu où l'on demeure, où l'on couche ordinairement. *N'avoir point de gîte assuré. Un pauvre homme qui n'a pas de quoi payer son gîte.*

Il se dit ordinairement Du lieu où couchent les voyageurs. *Il faut gagner le gîte de bonne heure. Il y a sur la route un bon gîte. Arriver au gîte. Manquer de gîte. Chercher un gîte. Payer cher un mauvais gîte.*

Il signifie, particulièrement, Le lieu où le lièvre repose, et où il est en forme. *Un lièvre au gîte. Il est retourné au gîte. Attendre un lièvre au gîte.*

Prov. et fig., *Un lièvre va toujours mourir au gîte*, Après avoir beaucoup voyagé, on est bien aise de retourner dans son pays. On dit dans un sens analogue, *Cet homme ressemble au lièvre, il vient mourir au gîte.*

Gîte, signifie aussi, Celle des deux meules d'un moulin qui est immobile. *La meule tournante et le gîte.*

Gîte, en Minéralogie, se dit Des masses ou couches des minéraux considérées par rapport à leur gisement et aux substances qu'elles renferment.

GÎTER. v. n. Demeurer, coucher. *Où gîtez-vous? Nous avons été mal gîtés. Il est gîté fort à l'étroit.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *J'ignore où il a été se gîter, où elle s'est gîtée.* Il est populaire.

Gîté, ée. part. passé.

GIV

GIVRE. s. m. Légère couche de glace dont se couvrent les arbres, les buissons, etc., quand la température devient assez froide pour congeler l'humidité qui est dans l'air. *Le givre est formé principalement par la vapeur des brouillards et par la rosée. Cette nuit il est tombé du givre.*

GIVRE. s. f. Terme de Blason, qui signifie, Un serpent. *Les Visconti ducs de Milan portaient une givre dans leurs armes.* On dit aussi, *Guivre.*

GLA

GLABRE. adj. des deux genres. T. de Botan. Qui est sans poils, sans duvet. *Tige, feuille glabre.*

GLAÇANT, ANTE. adj. Qui glace. *Un froid glaçant. Une bise glaçante.*

Il se dit aussi au figuré. *Abord glaçant. Politesse glaçante.*

GLACE. s. f. Eau congelée et durcie par le froid. *Glace épaisse de deux doigts, d'un pied. Il a gelé à glace. Il a bien gelé, la glace porte. Passer la rivière sur la glace. Glisser sur la glace avec des patins. Morceau, bloc de glace. Banc de glace. Les glaces du pôle. Leur navire fut arrêté par les glaces. Briser, rompre la glace. Rafraîchir l'eau, le vin avec de la glace. Du vin frappé de glace. Boire à la glace. Des cerises, des fraises à la glace. Fromage à la glace. Froid comme glace.*

Il se dit particulièrement Du degré qui, dans les thermomètres, indique la température de la glace fondante, et qui est marqué d'un zéro, parce que c'est de ce degré que l'on commence à compter.

Ferrer des chevaux à glace, Leur mettre des fers cramponnés, pour empêcher qu'ils ne glissent sur la glace.

Fig. et fam., *Cet homme est ferré à glace*, Il est extrêmement habile dans telle matière, et très capable de s'y bien défendre si on l'attaque. *Il est ferré à glace sur ce su-*

jet, on ne peut aisément l'embarrasser. Il est ferré à glace sur le droit romain.

Prov. et fig., *Rompre la glace*, Faire les premiers pas dans une affaire, dans une découverte, etc., en surmonter les premières difficultés. *Personne n'osait lui faire cette proposition, un tel se hasarda à rompre la glace. L'affaire était délicate, c'est un tel qui a rompu la glace. Ce mathématicien est celui qui a rompu la glace, et qui a ouvert le chemin à toutes ces découvertes.*

Fig., *Avoir un cœur de glace*, Avoir le cœur insensible. On dit aussi, *Être de glace*, N'être nullement touché de ce qui devrait émouvoir.

Fig. et poétiq., *Les glaces de l'âge, de la vieillesse.*

GLACE, se dit également, au figuré, d'Un certain air de froideur qui paraît sur le visage et dans les actions de quelques personnes. *Recevoir quelqu'un avec un visage de glace, avec un air de glace.*

GLACE, se dit aussi de Certaines liqueurs, des sucs de certains fruits que l'on fait congeler en les frappant de glace, et qui se prennent comme rafraîchissement. *Glace à la crème, à la vanille, au citron, au chocolat, etc. Prendre une glace. Servir des glaces dans un bal.*

Il se dit encore d'Une sorte de vernis, fait de sucre et de blanc d'œuf, dont les pâtissiers couvrent certains gâteaux.

GLACE, se dit en outre Des plaques de verre ou de cristal dont on fait des miroirs, des vitrages, etc. *Glace fine. Glace de Venise. Uni, brillant comme une glace. Ce métal se polit comme une glace. Manufacture de glaces. Couler une glace. Étamer une glace.*

Il se dit, particulièrement, Des miroirs de grande dimension. *Cet appartement est orné de glaces. Se regarder dans une glace.*

Il se dit aussi Des vitres mobiles d'une voiture. *Lever la glace, les glaces d'une voiture. Baisser la glace.*

GLACE, dans un diamant, se dit d'Une petite tache qui en diminue considérablement le prix.

GLACER. v. a. Il ne se dit proprement que De l'action par laquelle le froid fait congeler l'eau ou d'autres liquides. *Le grand froid glace les rivières, glace le vin même. Faire glacer du sorbet.*

Il s'emploie également avec le pronom personnel. *L'étang, le bassin commence à se glacer.*

Il est aussi neutre. *Les fontaines d'eau vive ne glacent jamais. L'esprit-de-vin ne glace point dans les climats tempérés.*

Fig., *Glacer le sang*, Causer une émotion désagréable, et si forte, que le mouvement du sang en est comme suspendu. *La peur me glaça le sang dans les veines. À cette vue, mon sang se glaça.*

GLACER, se dit, par extension, Des choses qui causent une sensation de froid très vive. *Ce vent glace le visage. Cette eau glace les mains. Il tombait une pluie qui nous glaçait.*

Il se dit quelquefois, surtout en poésie, pour exprimer La diminution, la perte de la chaleur naturelle, causée par la vieillesse, la mort, etc. *La vieillesse glace le sang. Des membres que la mort a glacés.*

Fig., *Un cœur que les ans ont glacé, un cœur glacé par l'âge, etc.*, Un cœur auquel la vieillesse a fait perdre de sa sensibilité.

GLACER, signifie encore figurément, Déconcerter, décourager, abattre, frapper de stupeur. *Il a un abord, un sérieux qui glace. Sa réponse me glaça. Glacer l'imagination. Glacer la verve d'un poète. Son regard effrayant me glaça. Quel effroi vous glace? La crainte avait glacé les courages. Cette nouvelle a glacé tous les esprits. Glacer quelqu'un d'effroi, de terreur. Ce récit nous glaça d'horreur.*

Cet orateur a un débit qui glace, Il a un débit monotone et sans chaleur, qui fatigue et qui ennuie.

GLACER, en termes de Peinture, Appliquer une couleur brillante et transparente sur une autre qui est déjà sèche et à laquelle on veut donner ainsi plus d'éclat, de vigueur, etc. *Il est difficile d'atteindre au ton des velours d'un beau bleu, ou de couleur de rubis, sans les glacer.*

Glacer des confitures, glacer des pâtes, des massepains, des cerises, des marrons, etc., Les couvrir d'une croûte de sucre qui est lissée comme de la glace.

Glacer des viandes, Les couvrir d'une gelée de viande lisse et transparente. *Glacer des fricandeaux.*

Glacer des étoffes, Leur donner un apprêt, un lustre. On dit, dans un sens analogue, *Glacer du papier.*

Glacer une doublure de taffetas sur une étoffe, La coudre de telle manière qu'elle soit entièrement jointe, et qu'elle paraisse unie comme de la glace.

GLACÉ, ÉE. part. passé. *Eau glacée. Marrons glacés. Papier glacé.*

Gants glacés, Gants cirés et unis comme de la glace. *Taffetas glacé*, Taffetas de deux couleurs, et extrêmement lustré.

En Botan., *Plante glacée*, ou substantivement, *Glacée*. Voyez GLACIALE.

GLACÉ, se dit aussi pour Très froid. *Climat glacé. Vous avez bien froid, vos mains sont glacées.*

Fig. et poétiq., *La main glacée, les mains glacées de la mort.*

GLACÉ, se dit encore, figurément, De ce qui déconcerte et refroidit. *Abord glacé. Réponse glacée.*

GLACEUX, EUSE. adj. T. de Joaillier. Il se dit Des pierreries qui ont des glaces, ou qui ne sont pas absolument nettes. *Diamant glaceux. Pierre glaceuse.*

GLACIAIRE. adj. des deux genres. T. de Géologie. Qui appartient aux glaciers. *La masse glaciaire. Période glaciaire*, Période pendant laquelle la température de plusieurs contrées a été beaucoup plus basse qu'elle n'est présentement.

GLACIAL, ALE. adj. Glacé, qui est extrêmement froid. *Vent, air glacial.* Il n'a point de pluriel au masculin.

Mer Glaciale, Mer qui entoure le pôle et qui est couverte de glaces. *Zone glaciale*, La zone qui enferme le pôle arctique ou le pôle antarctique.

GLACIAL, s'emploie aussi figurément. *Air glacial. Réception glaciale. Style glacial. Cet acteur a un jeu glacial.*

GLACIALE. s. f. T. de Botan. Espèce de ficoïde dont les feuilles sont parsemées de vésicules transparentes. On l'appelle aussi *Plante glacée*, ou simplement *Glacée*.

GLACIER. s. m. Limonadier qui prépare et vend des glaces.

GLACIER. s. m. Grand amas de glace, qui se rencontre dans les hautes vallées des montagnes. *Un vaste glacier. Les glaciers de la Savoie. Il y a des glaciers dans les Cordillères.*

GLACIER, se dit aussi d'Un amas considérable de glace qui se forme aux embouchures des fleuves situés dans les régions polaires.

GLACIÈRE. s. f. Grand creux fait en terre, ordinairement maçonné, voûté et recouvert de terre et de paille, dans lequel on conserve de la glace ou de la neige, pour rafraîchir les boissons, pour faire des glaces, etc. *Une glacière pleine. Remplir sa glacière. Faire une glacière.*

Fig., *Cette chambre, cette salle est une glacière, une vraie glacière*, Elle est extrêmement froide.

GLACIS. s. m. Talus, pente douce et unie. *Les glacis d'un étang.*

En termes de Fortification, *Le glacis de la contrescarpe*, ou simplement, *Le glacis*, Pente douce qui part de la crête du chemin couvert, et se perd dans la campagne. On dit dans ce sens, *Le glacis, les glacis d'une place, d'une forteresse.*

En Archit., *Glacis de corniche*, Pente qu'on donne à la surface supérieure d'une cymaise, pour faciliter l'écoulement des eaux.

GLACIS, en termes de Peinture, se dit Des couleurs légères et transparentes que les peintres appliquent quelquefois sur les couleurs déjà sèches d'un tableau, pour leur donner ainsi plus d'éclat, de vigueur, etc.

GLAÇON. s. m. Morceau de glace. *Gros glaçon. La rivière charrie, elle est couverte de glaçons. Avoir les mains froides comme un glaçon.*

GLADIATEUR. s. m. Nom des hommes qui dans les jeux du cirque, à Rome, combattaient volontairement ou de force pour l'amusement des spectateurs, avec des armes meurtrières, soit entre eux, soit contre des bêtes féroces. *Un combat de gladiateurs. La religion chrétienne a aboli les combats de gladiateurs.*

GLAÏEUL. s. m. T. de Botan. Plante dont il existe un grand nombre d'espèces, et qui est ainsi nommée du mot latin *gladiolus* (petit glaive), parce que ses feuilles sont longues, étroites et pointues. *Le glaïeul commun est le seul qui croisse naturellement en Europe.*

Glaïeul des marais, glaïeul puant. Noms vulgaires de deux espèces d'iris.

GLAIRE. s. f. Humeur que sécrètent les membranes muqueuses; et, en général, Toute espèce d'humeur visqueuse dans le corps vivant. *Avoir l'estomac plein de glaires. Cette médecine lui a fait rendre des glaires. Des glaires teintes de sang. Avoir des glaires dans la vessie.*

GLAIRE, signifie aussi, Le blanc de l'œuf, quand il n'est pas cuit.

GLAIRER. v. a. T. de Relieur. Frotter la couverture d'un livre avec une éponge trempée dans des blancs d'œufs, pour y donner du lustre.

GLAIRÉ, ÉE. part. passé.

GLAIREUX, EUSE. adj. Qui est de la nature de la glaire, qui est plein de glaires. *Chair glaireuse. Les pieds de veau, les pieds de mouton sont glaireux. Humeur glaireuse. Matière glaireuse.*

GLAISE. s. f. Sorte de terre grasse et compacte que l'eau ne pénètre point, et dont on se sert pour faire de la poterie, des batardeaux, pour enduire des bassins de fontaine, etc. *Faire un corroi de glaise à un bassin, afin qu'il tienne l'eau. Creuser jusqu'à la glaise.* On dit aussi, adjectivement, *Terre glaise.*

GLAISER. v. a. Faire un corroi de terre glaise. *Glaiser un bassin de fontaine.*

Glaiser des terres, Engraisser avec de la glaise des terres maigres et sablonneuses.

GLAISÉ, ÉE. part. passé. *Une citerne glaisée.*

GLAISEUX, EUSE. adj. Qui est de la nature de la glaise. *Les terres glaiseuses sont peu propres à la végétation.*

GLAISIÈRE. s. f. Endroit d'où l'on tire de la glaise.

GLAIVE. s. m. Coutelas, épée tranchante. Il n'est guère usité qu'en poésie et dans le style soutenu. *Il lui plongea son glaive dans le sein. Tout périt alors sous le tranchant du glaive. Mille glaives furent aussitôt levés sur lui.*

Il se dit dans certaines phrases figurées, en parlant De la guerre, des combats. *Le glaive peut seul décider entre nous. C'est vous qui, les premiers, avez tiré le glaive. Remettre le glaive dans le fourreau.*

Il se dit de même en parlant Du droit de vie et de mort. *Le souverain a la puissance du glaive. Dieu lui a mis le glaive entre les mains. Le glaive des lois, de la justice. Le glaive vengeur.*

Dans l'Écriture, *Celui qui frappera du glaive, périra par le glaive.*

Fig., *Le glaive spirituel*, La juridiction de l'Église, le pouvoir que l'Église a d'excommunier.

Fig., *Le glaive de la parole*, Le pouvoir de l'éloquence.

GLAMA. s. m. T. d'Hist. nat. Voyez LAMA.

GLANAGE. s. m. Action de glaner. *Le glanage n'est permis qu'après que les gerbes ont été levées.*

GLAND. s. m. Le fruit que porte le chêne. *Semer du gland. Ramasser du gland. Il y aura bien du gland cette année. Il n'y a pas cinquante glands sur ce chêne. Engraisser des cochons, des poulets d'Inde avec du gland. On a dit que les premiers hommes vivaient de gland.*

Gland doux, Fruit comestible de plusieurs espèces de chênes.

En Botan., *Gland de terre*, ou *Gesse sauvage*, Plante qui croît sur les grands chemins, et qui est ainsi nommée parce que ses racines sont des tubercules en forme de gland.

En Hist. nat., *Gland de mer*, espèce de coquille, dite aussi *Tulipe* et *Turban*.

GLAND, se dit aussi de Certain ouvrage de fil, de soie, ou d'autre matière, qui est composé d'une espèce de tête et de filets pendants, et dont on se sert pour attacher ou orner les vêtements, les tentures, etc. *Des glands de rideaux, de draperies. Les glands d'un coussin. Des glands de botte. Les glands d'un manteau. Gros glands. Glands de fil, de soie, d'or, d'argent, d'acier, de perles, etc. Des glands à graine d'épinards.*

GLAND, en termes d'Anatomie, se dit de L'extrémité de la verge, et de Celle du clitoris.

GLANDE. s. f. T. d'Anat. Organe destiné à sécréter certaines liqueurs ou humeurs du corps. *Les glandes du sein. Une glande enflée. Glande lacrymale. Glande pituitaire. Glandes cérumineuses. Glandes conglomérées. Glandes conglobées. Glandes sébacées. Glandes miliaires. Glandes synoviales.*

Il se dit aussi De certaines tumeurs accidentelles qui se forment en quelque partie du corps. *Il lui est survenu une grosse glande à la gorge, au sein. Les glandes de l'aine, du cou.*

GLANDE, se dit, par analogie, en termes de Botanique, de Petits mamelons arrondis ou ovales, destinés à sécréter les sucs particuliers à diverses espèces de plantes. *Glandes écailleuses, lenticulaires, miliaires, etc.*

GLANDÉ, ÉE. adj. T. d'Art vétérinaire. Il se dit D'un cheval qui a les glandes de dessous la ganache enflées, lorsqu'il est près de jeter sa gourme. *Un cheval glandé. Une jument glandée.*

GLANDÉ, en termes de Blason, se dit Des chênes chargés de glands d'un émail différent de celui de l'arbre.

GLANDÉE. s. f. La récolte du gland. *La glandée fut abondante cette année-là.*

Aller à la glandée, Aller ramasser des glands. *Envoyer des cochons à la glandée*, Les envoyer dans la forêt manger du gland.

GLANDULAIRE. adj. des deux genres. Terme d'Anatomie, synonyme de *Glanduleux, euse.*

GLANDULE. s. f. T. d'Anat. Petite glande. *Les amygdales sont des glandules.*

GLANDULEUX, EUSE. adj. T. d'Anat. Qui a l'aspect, la forme ou la texture des glandes. *Les mamelles sont des corps glanduleux. Tissu glanduleux.* On dit aussi, *Glandulaire.*

GLANE. s. f. Poignée d'épis que l'on ramasse dans le champ après que le blé en a été emporté, ou que les gerbes sont liées. *Grosse glane. Cette femme a fait tant de glanes dans ce champ. Ses glanes lui suffisent pour la nourrir.*

Prov. et fig., *Il y a encore champ, beau champ pour faire glane*, se dit Lorsqu'on peut encore travailler à une chose sur laquelle un autre a déjà travaillé.

GLANE, se dit aussi de Plusieurs petites poires qui sont rangées près à près sur une même branche, et de Plusieurs oignons disposés en chapelet sur une torche ou corde de paille. *Voilà une belle glane de poires de blanquette. Acheter une glane d'oignons.*

GLANER. v. a. Ramasser des épis de blé après la moisson. *Dans l'Ancien Testament, Dieu défend aux propriétaires de glaner leurs champs. Cette paysanne a glané plus d'un setier de blé durant la moisson. Il n'a pas voulu permettre à ces pauvres gens de glaner dans son champ.*

Il s'emploie figurément en parlant Du profit que l'on peut encore tirer d'une affaire où un autre a beaucoup gagné, ou bien en parlant De ce qui reste à dire sur une matière, sur un sujet qu'un autre a déjà traité. *C'est un habile homme, mais il a laissé à glaner après lui. On trouve difficilement à glaner dans une matière que tant d'autres ont déjà traitée. Nous ne faisons guère que glaner après les anciens.*

GLANÉ, ÉE. part. passé.

GLANEUR, EUSE. s. Celui, celle qui glane. *Il y a bien des glaneurs et des glaneuses dans ce champ. Les glaneurs ont recueilli assez de blé pour leur hiver.*

GLANURE. s. f. Ce que l'on glane après la moisson faite.

GLAPIR. v. n. Il ne se dit proprement que De l'aboi aigre des petits chiens, et des renards.

Il se dit, figurément, Du son aigre de la voix d'une personne quand elle parle ou qu'elle chante. *Cette femme ne fait que glapir. Elle glapit en chantant. Au lieu de chanter, elle glapit.*

GLAPISSANT, ANTE. adj. Qui glapit. *Elle parla d'un ton glapissant. Une voix glapissante.*

GLAPISSEMENT. s. m. Le cri des renards et des petits chiens quand ils glapissent. Il se dit figurément en parlant Des personnes.

GLAS. s. m. Le son d'une cloche que l'on tinte pour une personne qui vient d'expirer. *Sonner le glas. Le glas funèbre.*

GLAUCOME. s. m. T. de Médec. Maladie des yeux, où l'humeur vitrée devient opaque, et semble prendre une couleur glauque. *Le glaucome n'est pas incurable, lorsqu'on y remédie de bonne heure.*

GLAUQUE. adj. des deux genres. Qui est de couleur vert de mer, c'est-à-dire, d'un vert blanchâtre ou bleuâtre. *Des yeux glauques.* Il s'emploie principalement en Botanique. *Vert glauque. Les feuilles de la capucine sont glauques. Les feuilles, les fruits de certains végétaux sont couverts d'une poussière glauque qui les préserve de l'humidité.*

GLE

GLÈBE. s. f. Mot tiré du latin, qui signifie, Une terre, un fonds. Les esclaves attachés à un domaine, à une métairie, chez les Romains, s'appelaient *Esclaves de la glèbe, attachés à la glèbe.*

GLÈBE, s'est dit pareillement dans la Jurisprudence féodale, en parlant Des serfs attachés à un héritage, et qu'on vendait avec le fonds. *Serfs de la glèbe. Les gens attachés à la glèbe n'avaient pas la faculté de disposer de leurs biens.*

Droit de la glèbe, droit annexé à la glèbe, se disait de Certains droits incorporels attachés à une terre, comme le droit de patronage et le droit de justice.

GLÈBE, se dit, poétiquement, Du champ, de la terre que l'on travaille, que l'on cultive. *Être penché sur la glèbe. Arroser la glèbe de ses sueurs.*

Il se dit quelquefois pour Motte de terre. *Écraser les glèbes.*

GLÈNE. s. f. T. d'Anat. Cavité de moyenne grandeur creusée dans un os, et dans laquelle un autre os s'emboîte. *La glène a moins de profondeur et de diamètre que le cotyle, autre espèce de cavité destinée à la même fonction.* On dit plus ordinairement, *Cavité, fosse glénoïde* ou *glénoïdale.*

GLÉNOÏDAL, ALE. adj. T. d'Anat. Il se dit De toute cavité qui sert à l'emboîtement d'un os dans un autre, lorsqu'elle a peu de profondeur et de superficie. *Cavité, fosse glénoïdale. Ligament glénoïdal.*

GLÉNOÏDE. adj. T. d'Anatomie, synonyme de Glénoïdal. *Fosse, cavité glénoïde.*

GLETTE. s. f. Mot emprunté de l'allemand, et dont on se sert en français, dans l'affinage, pour désigner L'oxyde de plomb ou la litharge.

GLI

GLISSADE. s. f. Action de glisser involontairement, le mouvement que l'on fait en glissant. *Faire une glissade. Il fit une glissade et tomba.*

Il se dit aussi, d'Un amusement d'enfants, qui consiste à se lancer, à glisser sur la glace. *Il s'échauffa en faisant des glissades.*

GLISSANT, ANTE. adj. Sur quoi l'on glisse facilement. *Le chemin, le pavé est fort glissant. Un pas glissant. Un terrain glissant. Quand il y a du verglas, il fait bien glissant.*

Fig., *C'est un pas glissant*, *le pas glissant*, se dit D'une affaire hasardeuse, d'une circonstance où il faut beaucoup d'adresse pour se conduire.

Fig., *C'est un terrain glissant*, se dit Pour

exprimer la difficulté qu'il y a de se maintenir quelque part en faveur, en crédit. *La cour est un terrain glissant.*

GLISSÉ. s. m. Pas de danse, qui consiste à passer le pied doucement devant soi, en touchant légèrement le plancher.

GLISSEMENT. s. m. Action de glisser. Il est peu usité.

GLISSER. v. n. Il se dit Des choses qui coulent, que l'on fait couler sur une autre, ou le long d'une autre. *Tenez le pied de l'échelle, de crainte qu'elle ne glisse. Ce châssis ne glisse pas bien dans sa coulisse. Il saisit la corde et se laissa glisser jusqu'à terre. Il y a des pas de danse qui s'exécutent en glissant, en faisant glisser le pied. Glisser sur la glace par amusement. Se donner un élan pour glisser. Glisser avec des patins. Les enfants se plaisent à glisser.*

Glisser des mains, se dit D'une chose qui échappe des mains en glissant. *Cela m'a glissé des mains.*

Fig. et fam., *Glisser des mains à quelqu'un*, se dit D'une personne qui trahit sa parole, qui change subitement de résolution, de sentiments, d'opinions. *C'est un homme qui vous glissera des mains au moment que vous y songerez le moins.*

GLISSER, se dit particulièrement, Lorsque le pied vient tout d'un coup à couler sur quelque chose de gras ou d'uni. *Glisser sur le pavé. La terre est grasse, on ne saurait s'empêcher de glisser. Quand il fait du verglas, on glisse. Le pied lui glissa, et il tomba.*

Prov. et fig., *Le pied lui a glissé*, se dit Lorsqu'il est arrivé un accident fâcheux à quelqu'un, ou par son imprudence, ou par malheur. On dit de même, *Prenez garde que le pied ne vous glisse.*

GLISSER, se dit encore D'un instrument tranchant, qui descend sans entamer profondément. *Le poignard glissa et ne lui fit qu'une légère blessure.*

GLISSER, signifie, au figuré, Passer légèrement sur quelque matière. *C'est une matière délicate qu'il ne faut pas trop approfondir, il faut glisser légèrement dessus. L'orateur a glissé sur ce fait.*

Il se dit également, au sens moral, Des choses qui ne font qu'une impression légère, ou qui n'en font aucune. *Mes remontrances n'ont fait que glisser sur lui.*

GLISSER, est aussi verbe actif, et signifie, Mettre, couler adroitement quelque chose en quelque endroit. *Glisser sa main dans la poche de quelqu'un. Il lui glissa une pièce de cinq francs dans la main. Glisser un papier dans un dossier.*

Il se dit quelquefois figurément, en ce sens. *Glisser une clause dans un contrat. Glisser un mot dans un discours.*

Glisser quelque chose à l'oreille de quelqu'un, Le lui dire tout bas et furtivement. *Je lui en ai glissé deux mots à l'oreille.*

GLISSER, signifie encore figurément, Insinuer dans les esprits. *C'est lui qui a glissé cette erreur parmi le peuple.*

GLISSER, avec le pronom personnel, signifie, Se couler doucement et sans être aperçu. *Les troupes se glissèrent le long de la contrescarpe. Il se glissa doucement dans le cabinet. Le meurtrier se glissa dans la foule.*

Il signifie de plus, S'insinuer. *Il se glissa dans la confiance du prince.*

Il se dit aussi figurément, tant au sens physique qu'au sens moral. *Il s'est glissé beaucoup de fautes dans cet ouvrage. Une infinité d'abus s'étaient glissés dans l'administration. La mésintelligence ne tarda pas à se glisser entre eux. Cette opinion s'est glissée insensiblement dans les esprits. Les erreurs se glissent facilement.*

GLISSÉ, ÉE. part. passé.

GLISSEUR. s. m. Celui qui glisse sur la glace.

GLISSOIRE. s. f. Chemin frayé sur la glace pour y glisser par amusement. *Les enfants font des glissoires sur les ruisseaux gelés.*

GLO

GLOBE. s. m. Corps sphérique, corps tout rond, sphère. *Le centre d'un globe. Le diamètre d'un globe. La circonférence d'un globe. La superficie d'un globe. Le globe de la terre, le globe terrestre. Le globe terraqué. Les globes célestes*, Les astres. *Certains météores se présentent sous la forme d'un globe de feu. Le globe de l'œil. Un globe de métal, de verre, de papier.*

Il se dit souvent absolument Du globe terrestre. *La formation du globe. Faire le tour du globe. Voyages autour du globe. Mesurer le globe. Décrire toutes les parties du globe.* On dit aussi, dans ce sens, *Notre globe, le globe que nous habitons, etc.*

Globe terrestre, Globe de cuivre, de carton, etc., sur la superficie duquel les diverses régions de la terre sont représentées avec leurs situations et leurs dimensions relatives. *Globe céleste*, Celui sur lequel sont représentées les constellations avec les étoiles qui les composent.

GLOBE, se dit particulièrement de La boule d'or, surmontée d'une croix, que l'empereur d'Allemagne et quelques rois portent dans la main, pour marque de leur dignité.

GLOBULAIRE. adj. des deux genres. Qui a la forme d'un globe. *On vit la flamme du volcan s'élever en masses globulaires.*

En termes de Botanique, *Glandes globulaires*, Glandes végétales de forme sphérique, ne tenant à l'épiderme que par un point.

GLOBULAIRE. s. f. T. de Botan. Genre de plantes qui tirent leur nom de ce que leurs fleurs sont ramassées en forme de petites boules.

GLOBULE. s. m. diminutif. Petit globe, petit corps sphérique. *Des globules d'eau. Les globules du sang. Du mercure qui se divise en globules.*

Il se dit en Pharmacie De très petites pilules dans lesquelles on administre des médicaments très actifs. *Des globules de digitaline.*

GLOBULEUX, EUSE. adj. Qui est composé de globules. *Matière globuleuse.*

Il se dit aussi De ce qui a une forme ronde, sphérique. *Cette substance, vue au microscope, présente de petits corps globuleux.*

GLOIRE. s. f. L'honneur, l'estime, les louanges, la réputation que les vertus, le mérite, les grandes qualités, les grandes actions ou les bons ouvrages attirent à quelqu'un. *Aimer la gloire. Chercher la gloire. Être avide de gloire. Acquérir de la gloire. Travailler pour la gloire. L'amour de la gloire. Tous les genres de gloire. La gloire militaire. La gloire littéraire. Gloire éclatante, immortelle. La vraie gloire. La fausse gloire. Marcher à la gloire. Faire une ample moisson de gloire. Être comblé de gloire. Étendre bien loin, porter bien loin la gloire de son nom, de ses armes. Combattre, mourir avec gloire. Se couvrir de gloire. Cela ferait tort à sa gloire. Être jaloux de sa gloire. Avoir soin de sa gloire. Il y va de la gloire de l'État. Cette ville éclipsa bientôt la gloire de sa rivale. Ternir, obscurcir, souiller, flétrir la gloire de quelqu'un. Il s'efforce de rabaisser leur gloire. Il a toute la gloire de cette action. Il eut la gloire d'être le libérateur de son pays. La gloire de ses exploits, de ses conquêtes. Ce lieu fut jadis le théâtre de notre gloire. Mettre sa gloire à telle ou telle chose. Tirer sa gloire de telle ou telle chose. C'est une triste gloire que celle-là. Quelle gloire, d'accabler un si faible ennemi! La gloire du monde passe vite.* Il se dit surtout au singulier, mais il s'emploie aussi au pluriel. *Il aspire à toutes les gloires*, A tous les genres de gloire.

Être la gloire de son pays, de son siècle, etc., se dit D'une personne dont les actions, les talents, les ouvrages, etc., sont un sujet de gloire pour son pays, pour son siècle, etc. *Newton fut la gloire de son siècle. Ce prince, la gloire de l'Italie...* On dit aussi avec le pluriel : *Cet homme est une des gloires de son pays.*

Dire, publier quelque chose à la gloire de quelqu'un, Dire, publier une chose qui lui fait honneur. *Il faut dire, à la gloire de ce prince, que jamais il ne commit sciemment l'injustice.*

Rendre gloire à la vérité, Rendre témoignage à la vérité. On dit quelquefois dans un sens analogue, *Rendre gloire à Dieu.*

Faire gloire de quelque chose, S'en faire honneur, ou en faire vanité. *Il fait gloire de vous servir. Il est assez impudent pour faire gloire du vice.* On dit aussi quelquefois, *Se faire une gloire de quelque chose.*

GLOIRE, se dit aussi de L'honneur, des hommages qu'on rend à Dieu. *La gloire n'appartient proprement qu'à Dieu seul. Il faut que toutes nos actions tendent à la gloire de Dieu, à la plus grande gloire de Dieu. Gloire soit à Dieu. Il ne cherche que la gloire de Dieu. Dieu est jaloux de sa gloire.*

Il se dit encore pour Éclat, splendeur. *Le Fils de Dieu viendra dans sa gloire, dans la majesté de sa gloire. J'ai vu la gloire de cette cour autrefois si brillante.*

GLOIRE, se prend quelquefois en mauvaise part, dans le sens d'Orgueil, de vanité. *La gloire le perdra.*

Vaine gloire, signifie particulièrement, Le sentiment trop avantageux de soi-même que la vanité inspire. *La vaine gloire corrompt le mérite des meilleures actions.*

Fausse gloire, Fausse opinion de l'honneur, ambition déplacée. *L'amour des conquêtes ne produit qu'une fausse gloire.*

GLOIRE, signifie aussi, La béatitude dont on jouit dans le paradis. *Les âmes qui jouissent de la gloire, de la gloire éternelle. Il est dans le séjour de la gloire. La gloire que Dieu a préparée à ses élus.*

GLOIRE, en termes de Peinture, signifie, Un cercle de lumière qui se met autour de la tête des saints ou des personnes illustres par leurs vertus. Voyez AURÉOLE.

Il signifie encore, en Peinture, La représentation du ciel ouvert, avec les personnes divines, les anges et les bienheureux. *Une gloire du Titien, du Tintoret. La gloire du Val-de-Grâce.*

Il se dit pareillement, en Sculpture, d'Un assemblage de rayons divergents, entourés de nuages, et au centre desquels on figure

ordinairement la Trinité sous la forme d'un triangle.

Il se dit encore, dans les décorations de théâtre, d'Une machine suspendue et entourée de nuages, sur laquelle se placent les personnages qui doivent descendre de l'Empyrée ou y monter. *On fait descendre et monter les gloires au moyen de contrepoids. Descendre dans une gloire.*

GLORIEUSEMENT. adv. D'une manière glorieuse, qui mérite louange. *Il s'est tiré glorieusement de cette affaire. Il est mort glorieusement.*

GLORIEUX, EUSE. adj. Qui s'est acquis, qui mérite beaucoup de gloire, beaucoup de louange et d'honneur. *Il revient glorieux et triomphant. Cette glorieuse maison qui a donné tant de grands hommes. Combat glorieux. Une glorieuse paix. Un nom glorieux. Règne glorieux. C'est une belle et glorieuse action de délivrer sa patrie. De glorieuses fatigues. De glorieux travaux. Les glorieuses veilles de cet homme de génie. Il est bien glorieux pour lui d'avoir... Je ne vois dans cette action rien de glorieux. Il n'y a rien là de si glorieux. Il a fait une fin glorieuse. Préférer une mort glorieuse à une longue vie. Tel prince, de glorieuse mémoire.*

Être glorieux de quelque chose, S'en faire honneur, en tirer vanité. *Ce prince doit être bien glorieux d'avoir fait une si belle campagne. Il est tout glorieux de voir sa fille recherchée par un si grand personnage. Ne soyez pas si glorieux de ce que vous avez fait. Elle est glorieuse de sa fille.*

En parlant De la sainte Vierge et des saints, on dit : *La glorieuse Vierge Marie. Les glorieux apôtres saint Pierre et saint Paul. Les glorieux martyrs...*

En Théologie, *Corps glorieux*, se dit en parlant De l'état où seront les corps des bienheureux après la résurrection. *L'impassibilité, l'agilité, sont les qualités des corps glorieux.* On le dit, abusivement et familièrement, d'Une personne qui est longtemps sans éprouver certains besoins corporels. *C'est un corps glorieux. Il n'est pas corps glorieux.*

GLORIEUX, signifie aussi, Qui est plein de vanité, de bonne opinion de lui-même. *Il a du mérite, mais il est un peu glorieux. Il est sot et glorieux. C'est un esprit glorieux.*

Il s'emploie quelquefois substantivement, dans un sens analogue. *Les glorieux se font haïr. C'est un glorieux. C'est une petite glorieuse.*

Prov., *Il fait bon battre un glorieux, il ne s'en vante pas*, ou simplement, *Il fait bon battre un glorieux*, On n'a pas à craindre d'être puni, parce qu'il garde le silence sur son aventure ; ou, dans un sens plus général, Un homme vain aime mieux endurer des humiliations secrètes que de s'en plaindre.

GLORIFICATION. s. f. Élévation de la créature à la gloire éternelle. Il n'est guère usité que dans cette locution, *La glorification des élus.*

GLORIFIER. v. a. Honorer, rendre honneur et gloire. Il se dit particulièrement en parlant De la gloire qu'on rend à Dieu. *Glorifier Dieu. Notre-Seigneur soit loué et glorifié de tout. Dieu est glorifié dans ses saints.*

Dieu glorifie les saints, Il les rend participants de la gloire, de la béatitude éternelle.

GLORIFIER, se dit par extension en parlant des hommes. *On a glorifié ce conquérant.*

GLORIFIER, avec le pronom personnel, signifie, Faire gloire de quelque chose, en tirer vanité. *Se glorifier de sa noblesse, de ses richesses. Se glorifier mal à propos. Se glorifier du vice. Se glorifier de son ignorance. Se glorifier d'avoir fait une chose.*

Lorsqu'il est suivi de la préposition *dans*, il signifie, Mettre son honneur, sa gloire en quelqu'un, en quelque chose. *Dieu se glorifie dans ses saints. Un père se glorifie dans ses enfants. Un véritable chrétien ne doit se glorifier que dans la croix de* JÉSUS-CHRIST.

GLORIFIÉ, ÉE. part. passé.

GLORIOLE. s. f. diminutif. Vanité qui a pour objet de petites choses. *Être sensible à la gloriole. Sa gloriole d'auteur ne fut pas satisfaite d'un éloge aussi modéré.*

GLOSE. s. f. Explication de quelques mots obscurs d'une langue, par d'autres mots plus intelligibles de la même langue. *Ce passage est plein de mots obscurs, il aurait besoin de glose. Glose interlinéaire. Il est souvent arrivé que la glose a passé dans le texte, a été insérée dans le texte, est entrée, s'est introduite dans le texte.*

Glose ordinaire, La glose faite sur le latin de la Vulgate.

GLOSE, se prend également pour Commentaire, ou notes servant à l'éclaircissement d'un texte. *La glose d'Accurse. La Glose du Droit canon. La glose vaut mieux que le texte.*

Prov. et fig., *C'est la glose d'Orléans, qui est plus obscure que le texte*, s'est dit D'une explication qui n'était pas assez claire, ou qui embrouillait le texte au lieu de l'éclaircir.

GLOSE, se dit aussi d'Un petit ouvrage de poésie, qui est une espèce de parodie de la pièce d'un autre auteur, dont on répète un vers à la fin de chaque stance ; en sorte que la glose a autant de stances que le texte a de vers. *La glose de Sarrasin sur le sonnet de Job. Les poëtes espagnols ont fait beaucoup de gloses.*

GLOSE, se dit, figurément et familièrement, Des réflexions, des critiques, des interprétations ajoutées à un récit. *Dites le fait simplement ; point de glose.*

GLOSER. v. a. Faire une glose, expliquer par une glose. *Les auteurs qui ont glosé la Bible. Il a glosé tel auteur.*

Il signifie aussi, figurément et familièrement, Donner un mauvais sens à quelque action, à quelque discours, les censurer, les critiquer. *Il n'y a rien à gloser. Que trouvez-vous à gloser là-dessus ?*

Il est plus ordinairement neutre, dans ce dernier sens. *Vous glosez sur tout. Pourquoi toujours gloser sur mes actions, sur mes paroles ? Il n'y a point à gloser sur sa conduite. On en glose partout.*

GLOSÉ, ÉE. part. passé. *Bible glosée.*

GLOSEUR, EUSE. s. Celui, celle qui glose sur tout, qui interprète tout en mal. *C'est un gloseur perpétuel. Une gloseuse insupportable.*

GLOSSAIRE s. m. Dictionnaire servant à l'explication de certains mots moins connus d'une langue, par d'autres termes de la même langue plus connus. *Le vieux Glossaire. Les Glossaires de du Cange.*

Il se dit quelquefois d'Un simple vocabulaire.

GLOSSATEUR. s. m. Auteur qui a fait des gloses sur un livre. *Les glossateurs de la Bible.* Abs., *Les glossateurs*, Les commentateurs du *Corpus juris.*

Il se dit aussi Des auteurs de glossaires. *Les glossateurs ou lexicographes anciens.*

GLOSSITE. s. f. T. de Médec. Inflammation de la langue.

GLOSSOPÈTRE. s. m. T. d'Hist. nat. Dent de poisson pétrifiée. *On a cru longtemps que les glossopètres étaient des langues de serpent pétrifiées.*

GLOTTE. s. f. T. d'Anat. Nom donné à plusieurs parties de la cavité du larynx. *Glotte supérieure*, Orifice supérieur du larynx. *Glotte inférieure*, La glotte proprement dite. *L'occlusion de la glotte. La dilatation de la glotte.*

GLOUGLOTER ou **GLOUGLOUTER.** v. n. Il se dit Du cri des dindons. *La poule glousse, le dindon glouglote.*

GLOUGLOU. s. m. Le bruit que fait le vin ou quelque autre liqueur, lorsqu'on la verse d'une bouteille. *Le glouglou de la bouteille.* Il n'est guère usité que dans les chansons à boire.

GLOUME. s. f. T. de Botan. Voyez GLUME.

GLOUSSEMENT. s. m. Cri de la poule qui glousse.

GLOUSSER. v. n. Il se dit proprement Du cri de la poule qui veut couver, ou qui appelle ses poussins. *Une poule qui glousse.*

GLOUTERON. s. m. T. de Botan. Nom que l'on a donné à la bardane.

GLOUTON, ONNE. adj. Qui mange avec avidité et avec excès. *Cet homme est fort glouton. Le loup est un animal glouton.*

Il est aussi substantif. *C'est un vilain glouton.*

Il se dit, en Histoire naturelle, d'Un genre de mammifères de l'ordre des Carnassiers.

GLOUTONNEMENT. adv. Avec avidité, avec gourmandise. *Manger gloutonnement.*

GLOUTONNERIE. s. f. Vice de celui qui est glouton. *Cet homme est d'une gloutonnerie dégoûtante.*

GLU

GLU. s. f. Matière visqueuse et tenace, avec laquelle on prend les oiseaux. *L'écorce du houx fournit de la glu. Cette glu est bien forte. Un pot de glu. Prendre les oiseaux à la glu.*

Fig. et fam., *Avoir de la glu aux mains*, Retenir plus qu'on ne doit de l'argent qui passe par les mains.

GLUANT, ANTE. adj. Qui est de la nature de la glu, visqueux. *Il n'est rien de si gluant que la poix, que la gomme. Matière gluante. Sueur gluante. La décoction de guimauve est gluante.*

GLUAU. s. m. Petite branche, petite verge enduite, frottée de glu pour prendre des oiseaux. *Paquets de gluaux. Tendre des gluaux. Chasse aux gluaux.*

GLUCOSE. s. f. T. de Chimie. Sucre de raisin ou d'amidon. On dit aussi, *Glycose.*

GLUER. v. a. Frotter de glu. *Gluer de petites branches pour en faire des gluaux.*

Il signifie aussi, Poisser, salir avec quelque chose de gluant. *Ces confitures lui ont glué les mains.*

GLUÉ, ÉE. part. passé.

GLUI. s. m. Grosse paille de seigle dont on couvre les toits.

GLUME. s. f. T. de Botan. Il se dit Des paillettes ou écailles sèches qui forment l'enveloppe de chaque fleur des graminées, et qu'on nomme autrement *Bale.*

GLUTEN. s. m. (On prononce EN comme

dans Amen.) T. d'Hist. nat., emprunté du latin. Matière qui sert à lier ensemble les parties qui composent un corps solide, tel que les pierres, etc.

Il signifie plus ordinairement, La matière visqueuse et grisâtre qui reste après qu'on a enlevé tout l'amidon de la farine des céréales, et particulièrement de la farine de froment.

GLUTINATIF. adj. Terme de Médecine, synonyme d'Agglutinatif. Voyez ce mot.

GLUTINEUX, EUSE. adj. Qui est de la nature du gluten ; gluant, visqueux. *Suc glutineux. Matière glutineuse.*

GLY

GLYCÉRINE. s. f. T. de Chimie. Liquide incolore, transparent, facilement soluble dans l'alcool, d'une saveur sucrée et d'une consistance sirupeuse, qui est le produit de la saponification des graisses.

GLYCINE. s. f. Genre de plantes exotiques de la famille des Papilionacées ; l'une de ses plus jolies espèces est la *Glycine de la Chine*, Arbrisseau à tige sarmenteuse, remarquable par de nombreuses et belles grappes de fleurs bleues.

GLYCONIEN ou **GLYCONIQUE.** adj. m. T. de Versification grecque et de Versification latine. Vers composé d'un spondée et de deux dactyles. *Un vers glyconien* ou *glyconique.*

GLYCOSE. s. f. Voyez GLUCOSE.

GLYPTIQUE. s. f. L'art de graver en pierres fines, soit en creux, soit en relief. *La glyptique comprend l'art de graver en acier les poinçons et les coins des médailles.*

GNE

GNEISS. s. m. T. de Minéralogie. Roche composée de feldspath et de mica.

GNO

GNOME. s. m. Nom que les cabalistes donnent à certains génies ou êtres invisibles, qu'ils supposent habiter dans la terre, où ils sont les gardiens des trésors, des mines, des pierres précieuses. *Les gnomes sont réputés amis des hommes.*

GNOMIDE. s. f. Femelle d'un gnome.

GNOMIQUE. adj. des deux genres. Sentencieux. Il se dit Des poèmes qui contiennent des maximes. *Les Distiques de Caton sont un poème gnomique.*

Il se dit aussi Des auteurs de poèmes sentencieux. *Théognis et Phocylide sont des poètes gnomiques.*

Il est quelquefois substantif dans ce sens. *Brunck a donné un recueil des gnomiques grecs.*

GNOMON. s. m. T. d'Astron. Il se dit de Tout instrument qui marque les heures par la direction de l'ombre qu'un corps solide porte sur un plan, ou sur une surface courbe. *Les cadrans solaires sont des gnomons où le corps qui projette son ombre est une verge de métal appelée Style. Le style des gnomons modernes est ordinairement terminé par une plaque circulaire de métal percée à son centre d'un petit trou de même figure, pour laisser passer l'image bien définie du disque solaire.*

GNOMONIQUE. s. f. L'art de tracer des cadrans au soleil, à la lune et aux étoiles ; mais surtout des cadrans solaires sur un plan, et même sur la surface d'un corps donné quelconque. *La gnomonique est une partie des mathématiques.*

GNOSE. s. f. T. de Théol. La science supérieure de la religion. *Certains mystiques ont introduit une fausse gnose au lieu de la véritable.*

Il s'est dit aussi de La doctrine des gnostiques.

GNOSTICISME. s. m. Les opinions, l'hérésie des gnostiques. *L'histoire du gnosticisme.*

GNOSTIQUES. s. m. pl. Espèce d'hérétiques des premiers siècles de l'Église, qui se vantaient d'avoir des connaissances et des lumières surnaturelles.

GO

GO (TOUT DE). loc. adv. Librement, sans façon, ou Sans obstacle. *Il est entré tout de go. Cela va tout de go.* Il est populaire.

GOB

GOBBE. s. f. Sorte de composition en forme de bol, qu'on donne aux animaux pour les empoisonner.

GOBELET. s. m. Vase à boire, rond, sans anse, et ordinairement sans pied, moins large et plus haut qu'une tasse. *Gobelet d'or, d'argent, etc.*

Il se disait absolument, chez le roi, Du lieu où l'on fournissait le pain, le vin et le fruit pour la bouche du roi. Il signifiait aussi, collectivement, Les officiers qui servaient au gobelet. *Le gobelet reçut ordre de faire telle chose. Chef de gobelet* ou *du gobelet. Officier du gobelet. Les officiers du gobelet faisaient le premier essai pour le roi.*

GOBELET, se dit aussi d'Ustensiles en forme de gobelets à boire, et ordinairement de ferblanc, dont le dessous est concave, et qui servent à escamoter, à faire des tours de gibecière. *Faire passer une muscade sous un gobelet. Jouer des gobelets. Joueur de gobelets.*

Fig. et fam., *Joueur de gobelets*, se dit d'Un fourbe, d'un homme qui ne cherche qu'à tromper ceux avec qui il traite. *Prenez garde à lui, c'est un joueur de gobelets, un fin joueur de gobelets, il vous trompera, il vous surprendra.* On dit quelquefois, dans un sens analogue, *Jouer des gobelets.*

GOBELINS. s. m. pl. Nom d'une célèbre manufacture de teinture et de tapisseries à Paris. *La manufacture des Gobelins tire son nom de Gilles Gobelin, qui, sous François Ier, établit la teinture en écarlate. La teinture des Gobelins. Tapisserie des Gobelins.*

GOBELOTTER. v. n. fréquentatif. Buvotter, boire à plusieurs petits coups. On ne l'emploie guère qu'en mauvaise part. *C'est un homme qui n'aime qu'à gobelotter.* Il est très familier.

GOBE-MOUCHES. s. m. T. d'Hist. nat. Oiseau qui se nourrit de mouches et d'autres insectes volants.

Il se dit également de Quelques plantes dont la tige visqueuse ou certaines parties irritables retiennent ou emprisonnent les mouches et autres insectes qui viennent s'y poser. Voyez APOCYN, DIONÉE.

GOBE-MOUCHES, se dit figurément de Celui qui n'a point d'avis à lui, et qui paraît être de l'avis de tout le monde. *C'est un vrai gobe-mouches.* Dans ce sens et dans les deux suivants, il est familier.

Il se dit aussi de Celui qui croit sans examen toutes les nouvelles que l'on débite. *On a forgé cette nouvelle pour se moquer des gobe-mouches.*

Il se dit encore d'Un homme qui s'occupe niaisement de bagatelles.

GOBER. v. a. Avaler avec avidité et sans savourer ce qu'on avale. *Gober une huître. Gober un couple d'œufs frais.* Il est familier.

Prov. et fig., *Gober des mouches*, Perdre le temps à attendre, à ne rien faire, à niaiser. *Il ne fait que gober des mouches.* On dit dans le même sens, *Gober du vent.*

GOBER, signifie, figurément et familièrement, Croire légèrement. *C'est un homme qui gobe tout ce qu'on lui dit. Il gobe les louanges les plus grossières. Il a gobé cette nouvelle comme un fait certain.*

Il signifie aussi, populairement, Prendre quelqu'un, se saisir de quelqu'un lorsqu'il s'y attend le moins. *On l'a gobé au sortir de chez lui pour le mener en prison.*

GOBÉ, ÉE. part. passé.

GOBERGER (SE). v. pron. Se moquer. *Il se gobergeait de ces gens-là.*

Il signifie aussi, Se divertir. *Depuis deux jours, ils se gobergent à la campagne.*

Il signifie encore, Prendre ses aises. *Il se gobergeait dans un bon fauteuil.*

Ce mot est familier dans ses trois acceptions.

GOBERGE. s. f. Nom d'une perche ou d'un instrument de bois, qui sert à tenir quelque chose en presse, surtout chez les menuisiers.

Au pluriel, il se dit des Petits ais qui soutiennent la paillasse et les matelas sur un bois de lit.

GOBET. s. m. Morceau que l'on gobe. Il est familier.

GOBET, se dit, populairement, d'Une espèce de cerise. *Des gobets à courte queue.*

GOBETER. v. a. T. de Maçonnerie. Jeter du plâtre avec la truelle pour le faire entrer dans les joints des murs de moellon ou de plâtras. *Gobeter un mur.*

GOBETÉ, ÉE. part passé.

GOBIN. s. m. Bossu. *Un petit gobin.* Il est familier et peu usité.

GOD

GODAILLER. v. n. Se dit De quelqu'un qui aime trop à boire et à manger. *C'est un ivrogne, il ne fait que godailler.* Il est populaire.

GODAILLEUR. s. m. Il se dit de Quelqu'un qui a des habitudes d'intempérance. *C'est un godailleur.* Il est populaire.

GODELUREAU. s. m. Jeune homme qui fait l'agréable et le galant auprès des femmes. On ne le dit qu'en mauvaise part. *C'est un jeune godelureau.* Il est familier.

GODENOT. s. m. Petite figure de bois ou d'ivoire qui représente un homme, et dont les joueurs de gobelets se servent pour amuser les spectateurs. *Faire jouer godenot. Montrer godenot.*

Fam. et par mépris, *Il est fait comme un godenot, voilà un plaisant petit godenot*, se dit D'un petit homme mal fait.

GODER. v. n. Il se dit D'un vêtement qui fait des faux plis, soit parce que la coupe en est mauvaise, soit parce que les parties en sont mal assemblées. *Voilà une manche qui gode.*

Il se dit aussi D'un papier qui, collé sur un autre, ne s'y applique pas exactement, est soulevé çà et là.

GODET. s. m. Sorte de petit vase à boire, qui n'a ni pied ni anse. *Boire dans un godet.*

Il se dit aussi Des augets attachés à des roues, dont on se sert pour élever de l'eau.

Il se dit encore de Certaines choses, naturelles ou artificielles, qui ont, ou à peu près, la forme de godets à boire. *Les peintres mettent leurs couleurs dans des godets. Le gland de chêne est supporté par une espèce de petit godet.*

GODICHE. s. m. Il se dit d'Un homme gauche, maladroit, ridicule. *Quel godiche!* Il est populaire.

GODIVEAU. s. m. T. de Cuisine. Pâté chaud composé d'andouillettes, de hachis de veau, et de béatilles. *On a servi un excellent godiveau. Pâté de godiveau.*

GODRON. s. m. Certains plis ronds qu'on faisait autrefois aux fraises, et qu'on fait encore aux jabots de chemise, à certaines coiffures des femmes, etc. Dans ce premier sens, il a vieilli.

GODRON, en termes d'Orfèvrerie, se dit d'Une moulure ovale qu'on fait aux bords de la vaisselle d'argent. *Vaisselle à gros godrons, à petits godrons.*

Il se dit encore de Certains ornements de même forme qu'on fait aux ouvrages de sculpture et de menuiserie.

GODRONNER. v. a. Faire des godrons. *Godronner de la vaisselle d'argent. Godronner une coiffure.* Dans cette dernière phrase et autres semblables, il a vieilli.

GODRONNÉ, ÉE. part. passé. *Vaisselle godronnée.*

En Botan., *Feuille godronnée*, Feuille dont les bords sont plissés naturellement.

GOE

GOÉLAND. s. m. T. d'Hist. nat. Nom donné à certains oiseaux de mer qui sont de grandes mouettes. *Les goélands se tiennent en troupes sur les rivages de la mer.*

GOÉLETTE. s. f. T. de Marine. Bâtiment à deux mâts, du port de cinquante à cent tonneaux. *Goélette anglaise. Goélette américaine.*

GOÉMON. s. m. Nom que l'on donne, en certains lieux, aux varechs ou herbes marines qui croissent le long des côtes, sur les rochers. *Le goémon pourri est un excellent engrais. Couper du goémon.*

GOÉTIE. s. f. (On prononce *Goécie.*) Espèce de magie par laquelle on invoquait les génies malfaisants, pour nuire aux hommes. C'est l'opposé de *Théurgie.*

GOG

GOGAILLE. s. f. Repas joyeux. *Faire gogaille. Être en gogaille.* Il est populaire.

GOGO (À). loc. adv. À son aise, dans l'abondance. *Vivre à gogo. Être à gogo.* Il est très familier.

GOGUENARD, ARDE. adj. Plaisant, railleur. Il se prend ordinairement en mauvaise part. *Cet homme est goguenard. Être d'humeur goguenarde. Avoir l'esprit goguenard. Ton, air goguenard.*

Il est quelquefois substantif. *C'est un goguenard. Il fait le goguenard.* Ce mot est familier.

GOGUENARDER. v. n. Faire de mauvaises plaisanteries. *Il ne fait que goguenarder. Ils riaient et goguenardaient ensemble. Il n'aime qu'à goguenarder.* Il est familier.

GOGUENARDERIE. s. f. Mauvaise plaisanterie. *Il ne répond que par des goguenarderies.* Il est familier.

GOGUETTES. s. f. pl. Propos joyeux. *Conter goguettes.* Il est familier.

Fam., *Être en goguettes, être en ses goguettes*, Être en belle humeur.

Fam., *Chanter goguettes à quelqu'un*, Lui dire des injures, des choses offensantes, fâcheuses.

GOI

GOINFRE. s. m. Celui qui met tout son plaisir à manger. *C'est un goinfre.* Il est populaire.

GOINFRER. v. n. Manger beaucoup et avidement. Il est populaire.

GOINFRERIE. s. f. Gourmandise sans goût. *Être adonné à la goinfrerie.* Il est populaire.

GOITRE. s. m. Tumeur formée par une augmentation du corps thyroïde au devant de la trachée-artère et du larynx. *Le goitre est endémique dans certaines vallées des Alpes. Les femmes sont en général plus sujettes aux goitres que les hommes.*

GOITREUX, EUSE. adj. Qui est de la nature du goitre. *Tumeur goitreuse.*

Il se dit aussi De ceux qui sont atteints du goitre. *Les habitants de cette vallée sont presque tous goitreux.*

Il se dit substantivement, dans ce dernier sens. *Un goitreux*

GOL

GOLFE. s. m. Partie de mer plus ou moins vaste, qui entre, qui avance dans les terres, et dont l'ouverture du côté de la mer est ordinairement fort large. *Golfe de Venise, de Gascogne, du Mexique, etc. La mer forme un golfe dans cet endroit. Grand golfe. Petit golfe.*

GOM

GOMME. s. f. Substance visqueuse qui découle de certains arbres, qui s'épaissit à l'air, et qui est soluble dans l'eau. *Gomme de cerisier, de prunier, etc. Un écoulement de gomme trop abondant nuit aux arbres fruitiers. La gomme est adoucissante. Gomme adragant* ou *adragante. Gomme arabique.*

Gomme copal, Résine qui s'emploie dans la préparation des vernis.

Gomme élastique. Voyez CAOUTCHOUC.

GOMME-GUTTE. s. f. Gomme-résine, jaune, âcre, amère, qui s'emploie en médecine comme purgative, mais surtout en peinture, pour l'aquarelle. *La gomme-gutte se recueille dans l'île de Ceylon et dans la presqu'île de Camboge. La gomme-gutte est une des couleurs jaunes les plus pures.*

GOMME-RÉSINE. s. f. Suc végétal principalement composé de gomme et de résine, dont une partie se dissout dans l'eau, et l'autre dans l'esprit-de-vin. *La gomme-résine est un suc laiteux qui découle de certains végétaux auxquels on fait des incisions. L'assa fœtida, la myrrhe, l'encens sont des gommes-résines.*

GOMME, se dit en termes de Chirurgie, d'Une sorte de tumeur qui vient aux os et au périoste.

GOMMER. v. a. Enduire de gomme. *Gommer de la toile, du taffetas.*

Gommer une couleur, Y mêler un peu de gomme, afin que la couleur ait plus de corps, et qu'elle tienne mieux sur la toile, sur le papier, etc.

GOMMÉ, ÉE. part. passé. *Taffetas gommé.*

GOMMEUX, EUSE. adj. Qui jette de la gomme. *Il y a dans ce pays beaucoup d'arbres gommeux et résineux.*

Il signifie aussi, Qui est ou qui tient de la nature de la gomme. *Suc gommeux. Matières gommeuses. Parties gommeuses.*

GOMMIER. s. m. T. de Botan. Arbre d'Amérique, espèce d'acacia qui donne beaucoup de gomme. *Gommier blanc. Gommier rouge.*

GOMPHOSE. s. f. T. d'Anat. Espèce d'articulation immobile, par laquelle les os sont emboîtés l'un dans l'autre, comme un clou et une cheville dans un trou : telle est l'insertion des dents dans les mâchoires.

GON

GOND. s. m. (Le D ne se prononce pas.) Morceau de fer coudé et rond par la partie d'en haut, sur lequel tournent les pentures d'une porte. *Il manque un gond à cette porte. Sceller les gonds d'une porte. Gonds à bois. Gonds à plâtre. Fiche à gonds. La porte s'est baissée, parce que les gonds ont lâché.*

Prov. et fig., *Faire sortir, mettre quelqu'un hors des gonds*, Exciter tellement sa colère, qu'il soit comme hors de lui-même. *Ne vous opiniâtrez pas contre lui, vous le mettriez hors des gonds.*

GONDOLE. s. f. Petit bateau plat et fort long, qui est particulièrement en usage à Venise pour naviguer sur les canaux, et qui ne va qu'à rames.

GONDOLE, se dit aussi d'Un petit vaisseau à boire, long et étroit, qui n'a ni pied ni anse, et que l'on nomme ainsi à cause de sa ressemblance avec les gondoles de Venise.

GONDOLER. v. n. T. d'Arts et métiers. Se gonfler, se déjeter, se bomber. Il ne se dit guère qu'en parlant Du bois.

GONDOLÉ, ÉE. part. passé. *Du bois gondolé.*

GONDOLIER. s. m. Celui qui mène les gondoles. *Les gondoliers de Venise sont fort adroits.*

GONFALON. s. m. Bannière d'église à trois ou quatre fanons, qui sont des pièces pendantes. Il est principalement usité dans le Blason. On dit aussi, *Gonfanon.*

GONFALONIER. s. m. Celui qui porte le gonfalon. On a longtemps donné ce titre aux chefs de quelques-unes des républiques modernes d'Italie. On dit aussi, *Gonfanonier.*

GONFLEMENT. s. m. Enflure. *Gonflement de rate. Gonflement d'estomac. Cela cause un gonflement à la peau.*

GONFLER. v. a. Rendre enflé, faire devenir enflé. *Gonfler une vessie. Gonfler un ballon avec du gaz hydrogène. Un pigeon qui gonfle sa gorge. L'eau a gonflé cette éponge.*

Il se dit, particulièrement, Des enflures causées par des flatuosités. *La plupart des légumes gonflent l'estomac.*

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel. *Un ballon qui se gonfle. Ses veines se gonflaient. Quand la rate vient à se gonfler. Son cœur se gonfle*, se dit quand le cœur devient gros et qu'on a envie de pleurer.

GONFLER, est aussi neutre. *Cette pluie fera gonfler le raisin. Cette pâte gonfle beaucoup lorsqu'on la met dans la friture. Dès qu'il a mangé, l'estomac lui gonfle.*

GONFLER, se dit quelquefois au figuré.

Sa fortune l'a gonflé d'orgueil. Le bon succès qu'il vient d'avoir le gonflera d'orgueil.

GONFLÉ, ÉE. part. passé. *Ventre gonflé. Avoir les yeux gonflés. Être gonflé de la bonne opinion qu'on a de soi-même.*

GONG. s. m. Instrument de musique des Chinois et des Hindous : c'est un disque de métal, dont on tire des sons retentissants en le frappant avec une baguette garnie de peau.

GONIN. s. m. Il n'est usité que dans cette phrase populaire, *C'est un maître gonin*, C'est un fripon adroit et rusé. *Voilà un tour de maître gonin. Il m'a joué cent tours de maître gonin.*

GONIOMÈTRE. s. m. T. de Cristallographie. Instrument qui sert à mesurer les angles des cristaux naturels.

GONIOMÉTRIE. s. f. T. de Mathém. Art de mesurer les angles.

GONORRHÉE. s. f. T. de Médec. Écoulement par le canal de l'urètre qui est dû le plus souvent à une affection vénérienne. *Gonorrhée simple. Gonorrhée virulente.*

GOR

GORD. s. m. Pêcherie composée de deux rangs de perches plantées dans le fond de la rivière, qui forment un angle, au sommet duquel est un filet où les deux rangs de perches conduisent les poissons. *Établir un gord.*

GORDIEN. adj. m. Voyez NOEUD.

GORET. s. m. Jeune cochon. *La peau d'un goret.*

Fig. et fam., il se dit d'Un enfant qui n'est pas soigneux, qui n'est pas propre. *C'est un petit goret.*

GORGE. s. f. La partie antérieure du cou. *Il a la gorge enflée. Se couper la gorge avec un rasoir. Tenir quelqu'un à la gorge, lui serrer la gorge, le prendre à la gorge. Mettre, tenir le pied sur la gorge à quelqu'un. Mettre à quelqu'un le pistolet sur la gorge.* On le dit aussi en parlant Des animaux. *Un chien qui prend un taureau à la gorge. Pigeon à grosse gorge. Ce moineau est un mâle, il a la gorge noire.*

Couper la gorge à quelqu'un, L'égorger, le tuer. *Des voleurs lui coupèrent la gorge. Ce valet coupa la gorge à son maître dans son lit. Il coupait la gorge aux passants, à ses hôtes. Ces troupes entrèrent dans la ville et coupèrent la gorge à toute la garnison.*

Se couper la gorge l'un à l'autre, S'entre-tuer. *Si vous n'allez pas apaiser la querelle, ils se couperont la gorge.*

Se couper la gorge avec quelqu'un, Se battre en duel avec lui. *Il veut se couper la gorge avec son rival.*

Fig., *Couper la gorge à quelqu'un*, Faire quelque chose qui le ruine, qui le perd. *Si vous ne payez ce pauvre homme, si vous le mettez en prison, vous lui coupez la gorge. Ce procès, cette mauvaise affaire lui a coupé la gorge, à lui et à ses enfants.*

Fig. et fam., *Cet argument, cette pièce, etc., lui coupe la gorge*, Cet argument, cette pièce ruine sa cause, détruit ses prétentions. On dit dans le même sens, *Vous vous coupez la gorge par cette pièce, par cet argument.*

Fig., *Tendre la gorge*, Livrer sa vie, sans résistance, à un assassin.

Fig., *Tenir quelqu'un à la gorge*, Le réduire dans un état à ne pouvoir faire aucune résistance à ce qu'on veut de lui.

Fig., *Prendre quelqu'un à la gorge*, Le contraindre avec violence à faire quelque chose. *S'il n'a point d'argent pour vous payer, le prendrez-vous à la gorge?* On dit dans le même sens, *Tenir le pied sur la gorge à quelqu'un; lui mettre, lui tenir le pistolet, le couteau, le poignard sur la gorge*; et, dans un sens analogue, *Avoir le poignard, le couteau sur la gorge*, en parlant De la personne qui est l'objet d'une violence.

GORGE, signifie quelquefois, Le cou et le sein d'une femme. *Elle a la gorge belle. Elle a la gorge plate. Montrer, découvrir sa gorge. Cacher, couvrir sa gorge. Avoir la gorge découverte. Elle a trop de gorge.*

Il signifie, par extension, La partie supérieure de la chemise d'une femme.

GORGE, se prend aussi pour Le gosier. *Le nœud de la gorge. Mal à la gorge. Mal de gorge. Il lui est demeuré une arête, un os dans la gorge. Ces fruits sont bien âpres, ils prennent à la gorge.*

Dans la Musique vocale, *Chanter de la gorge*, se dit D'un chanteur qui ne sait modifier sa voix qu'en resserrant la gorge avec effort. On dit dans le même sens, *Voix de la gorge.*

En termes de Chasse, *Ce chien a bonne gorge*, Il a la voix forte.

Fam., *Ce ris ne passe pas le nœud de la gorge*, Il n'est pas naturel, il est forcé. *Rire à gorge déployée, crier à pleine gorge*, Rire, crier de toute sa force.

Il a menti, il a menti par la gorge, se dit Pour donner fortement un démenti à quelqu'un. *Vous en avez menti par la gorge.* Cette phrase a vieilli.

Fig. et fam., *Faire rentrer à quelqu'un les paroles dans la gorge*, L'obliger à désavouer les propos offensants qu'il a tenus. *Il s'est permis sur mon compte des propos que je saurai bien lui faire rentrer dans la gorge.*

Pop., *Rendre gorge*, Vomir après avoir trop bu ou trop mangé. Il signifie, figurément et familièrement, Restituer par force ce qu'on a pris, ce qu'on a acquis par des voies illicites. *Il avait volé les deniers publics, mais on lui a fait rendre gorge. Il faut tôt ou tard qu'il rende gorge.*

En termes de Fauconnerie, *Gorge chaude*, La chair des animaux vivants que l'on donne aux oiseaux de proie.

Prov. et fig., *Faire une gorge chaude de quelque chose*, Se l'approprier, en profiter. *Il comptait avoir cette succession, et en faire une gorge chaude, une bonne gorge chaude.* En ce sens, cette manière de parler vieillit : on l'emploie plus ordinairement pour signifier, Faire des plaisanteries sur quelque chose en société. *C'est un homme qui recueille tout ce qu'il entend dire, et qui en fait des gorges chaudes.*

GORGE, désigne, par analogie, L'entrée, l'ouverture, l'orifice de certaines choses. *La gorge d'une cloche. La gorge d'une tabatière. Une boîte à gorge d'or. La gorge d'une cheminée. La gorge d'une corolle monopétale.*

Il signifie, en termes de Fortification, L'entrée d'une fortification du côté de la place. *La gorge du bastion. La gorge de la demi-lune. Attaquer une demi-lune par la gorge.*

Il se dit encore d'Un détroit, d'un passage entre deux montagnes. *Les gorges des Pyrénées, des Alpes. L'armée souffrit beaucoup en traversant les gorges étroites de ces montagnes.*

GORGE, en termes d'Architecture, signifie, Une moulure concave.

La gorge d'une poulie, La cannelure, le creux demi-circulaire qui règne sur la circonférence d'une poulie.

La gorge d'un bassin à barbe, Son échancrure.

GORGE, se dit aussi d'Un bâton ou morceau de bois tourné auquel on attache les estampes, les cartes de géographie, etc., pour pouvoir les rouler.

GORGÉ, ÉE. adj. T. de Blason. Il se dit D'un lion, d'un cygne, ou autre animal, qui a le cou ceint d'une couronne dont l'émail est différent de celui de l'animal.

GORGE-DE-PIGEON. adj. invariable. Il se dit D'une couleur composée et mélangée, qui paraît changer suivant les différents aspects du corps coloré, comme celle de la gorge des pigeons. *Du taffetas gorge-de-pigeon. Une robe gorge-de-pigeon.*

Il est aussi substantif masculin. *Le gorge-de-pigeon.*

GORGÉE. s. f. La quantité de liqueur que l'on peut avaler en une seule fois. *Ce malade n'a pu prendre que deux gorgées de bouillon. Boire à petites gorgées.*

GORGER. v. a. Mettre de la nourriture dans la gorge. *On gorge les pigeons, les dindons pour les engraisser. Gorger de la volaille.*

Il signifie aussi, Donner à manger avec excès. *Il ne faut pas gorger les enfants. On les a gorgés de vin et de viandes.*

Il signifie au figuré, Combler, remplir; et il ne se dit guère qu'en parlant Des richesses. *On les a gorgés de biens. Ils sont gorgés d'or et d'argent.*

Il s'emploie dans l'un et dans l'autre sens avec le pronom personnel. *Ils se gorgèrent de boire et de manger. Les soldats se gorgèrent de butin.*

Au Jeu de reversi, *Gorger le quinola*, Contraindre à le jouer.

GORGÉ, ÉE. part. passé.

En termes d'Art vétérinaire, *Ce cheval a les jambes gorgées*, Il les a enflées et pleines de mauvaises humeurs.

GORGERETTE. s. f. Espèce de collerette servant à couvrir la gorge des femmes. Il est vieux.

GORGERIN. s. m. Pièce de l'armure qui servait autrefois pour couvrir et défendre la gorge d'un homme d'armes.

GORGERIN, en termes d'Architecture, Partie du chapiteau dorique, au-dessus de l'astragale de la colonne.

GORGONE. s. f. T. de Mythologie. Selon la Fable, il y avait trois *Gorgones*, Méduse, Euryale et Sthényo; elles avaient le pouvoir de pétrifier ceux qui les regardaient.

GORGONE. s. f. T. d'Hist. nat. Genre de polypiers qui ressemblent à des arbrisseaux.

GORILLE. s. m. T. de Zool. Grand singe dont la forme approche le plus de la forme humaine et qu'on trouve dans plusieurs contrées de l'Afrique.

GOS

GOSIER. s. m. La partie intérieure de la gorge, par où les aliments passent de la bouche dans l'estomac. *Gosier large. Gosier étroit. Avoir le gosier écorché, le gosier tout en feu. Il lui est demeuré une arête dans le gosier.*

Fig. et fam., *Avoir le gosier pavé*, se dit D'une personne qui mange ou boit extrêmement chaud, sans éprouver de sensation

désagréable, ou qui fait un grand usage soit d'épices, soit de liqueurs fortes.

Fig. et fam., *Avoir le gosier sec*, Aimer à boire, avoir toujours soif.

GOSIER, se dit aussi Du canal par où sort la voix, et qui sert à la respiration. *Le gosier d'un oiseau. Le gosier d'un rossignol.*

Fig., *Cette femme a un beau gosier, un gosier brillant, un gosier de rossignol*, Elle a une belle voix.

Dans la Musique vocale, *Coup de gosier*, se dit d'Une seule émission de voix, de son. *Lier plusieurs notes d'un seul coup de gosier.*

GOSSAMPIN. s. m. T. de Botan. Espèce de fromager, grand arbre de la famille des Malvacées, qui croît dans les Indes, en Afrique et en Amérique. On le nomme ainsi parce qu'il a quelque ressemblance avec le pin, et que son fruit renferme une sorte de coton.

GOT

GOTHIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient aux Goths. *La langue gothique.*

Alphabet gothique, Alphabet formé au quatrième siècle par l'évêque Ulphilas et employé par lui à la transcription de la langue gothique. On dit aussi, *Les lettres gothiques*, Les lettres inventées par Ulphilas.

GOTHIQUE, est aussi substantif. *Ulphilas a traduit la Bible en gothique.*

GOTHIQUE, signifie, par extension, Qui appartient au moyen âge. *Les siècles gothiques nous ont laissé d'admirables monuments. Ces contes remontent aux âges gothiques.*

Architecture gothique, Architecture ogivale qui fut en usage au moyen âge. On dit de même, *Genre gothique, style gothique. Un grand nombre de nos plus belles cathédrales sont bâties dans le style gothique.*

Dans ce sens, il est aussi substantif. *Le gothique domine dans ce monument. Le gothique ancien. Le gothique moderne. Le gothique flamboyant. Le gothique fleuri.*

GOTHIQUE, se dit encore D'une sorte d'écriture usitée au quatorzième siècle, et dont les caractères sont remarquables par leurs formes raides et anguleuses. *De vieux parchemins couverts d'une écriture gothique.*

Il se dit aussi D'anciens caractères d'imprimerie qui ont de la ressemblance avec ce genre d'écriture.

Il se dit, de plus, Du caractère d'imprimerie que les Allemands emploient encore aujourd'hui.

GOTHIQUE, se dit familièrement, et dans un sens défavorable, De ce qui paraît trop ancien, hors de mode, de ce qui sent la barbarie. *Cela est gothique. Un habillement gothique. Il a les manières gothiques. Des préjugés gothiques.*

GOU

GOUACHE. s. f. Genre de peinture où l'on emploie des couleurs détrempées avec de l'eau mêlée de gomme. *Peindre à la gouache, à gouache. L'usage de la gouache est fort ancien. Paysage à la gouache.*

Il se dit, par extension, Des petits tableaux de genre peints à la gouache. *Voilà une jolie gouache. Les gouaches de ce peintre sont fort estimées.*

GOUAILLER. v. a. Railler, plaisanter sans délicatesse. *Faites-moi le plaisir de ne plus me gouailler.* Il est populaire.

GOUAILLEUR, EUSE. s. Celui, celle qui se plaît à se moquer des autres. Il est populaire.

GOUDRON. s. m. Matière noirâtre, liquide et gluante, que l'on retire des arbres résineux, en les faisant brûler, et qui est d'un grand usage dans la marine pour enduire les bâtiments, les cordages, etc. *Faire du goudron. Faire chauffer du goudron. Enduire quelque chose de goudron. Odeur de goudron. Du vin de Chypre qui sent le goudron. Eau de goudron.*

Goudron de houille, ou *goudron minéral*, ou *goudron de gaz*, Résidu de la distillation de la houille dans la fabrication du gaz d'éclairage.

GOUDRONNER. v. a. Enduire ou imbiber de goudron. *Goudronner un mât, des cordages, etc.*

GOUDRONNÉ, ÉE. part. passé. *Toile goudronnée.*

GOUET. s. m. T. de Botan. Voyez ARUM.

GOUFFRE. s. m. Cavité large et profonde, vide ou remplie d'eau, de feu, etc. *Gouffre profond, épouvantable. Dans les endroits de la rivière où l'eau tournoie, il y a d'ordinaire un gouffre. Le plus grand gouffre que l'on connaisse est celui de la mer de Norvège. Tomber dans un gouffre. Les volcans sont des gouffres de feu.*

Il se dit quelquefois figurément, dans le style soutenu. *Le gouffre de l'oubli. Le gouffre du passé. Le gouffre de l'éternité.*

Il se dit encore, au figuré, de Toutes les choses où l'on fait des frais, des sacrifices, des pertes immenses. *Ce procès est un gouffre. Paris est un gouffre. Les maisons de jeu sont des gouffres pour les jeunes gens. Ce pays devint un gouffre où s'engloutissaient nos armées et nos trésors.* On dit dans ce sens, *C'est un gouffre que cet homme-là*, en parlant D'un grand dissipateur.

Il se dit aussi d'Un grand nombre de malheurs, de misères, de chagrins qui accablent à la fois une personne, une famille, etc. *Dans quel gouffre d'horreurs cet événement nous a plongés! Tomber dans un gouffre de malheurs, dans un gouffre de misères.*

GOUGE. s. f. Espèce de ciseau servant aux menuisiers, aux sculpteurs et à d'autres ouvriers.

GOUINE. s. f. Terme d'injure, qui se dit d'Une coureuse, d'une femme de mauvaise vie. *C'est une vraie gouine. Il ne hante que des gouines.* Il est bas.

GOUJAT. s. m. Valet d'armée. *Les goujats de l'armée. Un petit goujat.*

Fam., *Il a l'air d'un goujat, c'est un vrai goujat, etc.*, se dit D'un homme sale et grossier.

GOUJON. s. m. Petit poisson qu'on prend ordinairement à la ligne. *Pêcher du goujon. Des goujons frits. Un plat de goujons.*

Fig. et fam., *Faire avaler le goujon à quelqu'un*, Faire tomber quelqu'un dans un piège, ou Lui faire croire, par plaisanterie, par malice, une chose qui n'est pas.

GOUJON, dans les Arts mécaniques, se dit d'Une cheville de fer qui sert à lier les pièces de certains ouvrages, de certaines machines. *Assembler des planches avec des goujons. Goujon de poulie.*

GOULE. s. f. Sorte de génie malfaisant qui, suivant les superstitions orientales, dévore les cadavres dans les cimetières. *Une goule.*

GOULÉE. s. f. Grosse bouchée. Il est populaire, et ne se dit guère qu'en parlant D'un homme qui mange avidement de gros morceaux. *Il n'en a fait qu'une goulée.*

Prov. et fig., *Brebis qui bêle perd sa goulée*, Quand on parle beaucoup à table, on perd le temps de manger; et, plus figurément, En parlant beaucoup, on perd le temps d'agir.

GOULET. s. m. Le cou d'une bouteille, ou de quelque autre vase dont l'entrée est étroite. En ce sens, il est vieux, et on ne dit plus que *Goulot*.

GOULET, se dit maintenant, par analogie, de L'entrée étroite d'un port, d'une rade. *On n'entre dans ce port que par un goulet. Le goulet de Brest rend l'entrée dans la rade très difficile.*

GOULETTE. s. f. Voyez GOULOTTE.

GOULOT. s. m. Le cou d'une bouteille, d'une cruche, ou de quelque autre vase dont l'entrée est étroite. *Goulot étroit. Goulot trop large. Une bouteille qui a le goulot cassé.*

GOULOTTE. s. f. T. d'Archit. Petite rigole pour servir à l'écoulement des eaux.

Il se dit aussi d'Un petit canal de pierre ou de marbre, qui a une pente douce, et qui est interrompu de distance en distance par de petits bassins, pour le jeu des eaux. Dans ce sens, on dit aussi, *Goulette.*

GOULU, UE. adj. Qui aime à manger, et qui mange d'ordinaire avec avidité. *C'est un homme extrêmement goulu. Le loup est un animal goulu. Le canard est un oiseau très goulu.*

Il s'emploie aussi comme substantif. *C'est un goulu, un vilain goulu.*

GOULÛMENT. adv. Avidement. *Manger goulûment.*

GOUM. s. m. Mot emprunté de l'arabe et qui sert à désigner, en Algérie, Le contingent que fournit chaque tribu pour les expéditions militaires. *Le général rassembla les goums.*

GOUPILLE. s. f. Petite fiche, petite cheville de laiton ou d'autre métal, dont on se sert pour arrêter quelques parties d'une montre ou d'autres ouvrages semblables.

GOUPILLON. s. m. Aspersoir, petit bâton au bout duquel il y a des soies de cochon, et qui sert à l'église pour prendre de l'eau bénite, et pour la répandre sur les objets qu'on bénit, ou la présenter à quelqu'un. *Prendre de l'eau bénite avec un goupillon. Asperger avec un goupillon.*

Il se dit aussi d'Un instrument destiné au même usage, qui consiste en une boule de métal creuse, percée de petits trous, et placée au bout d'une manche de même métal ou de bois. *Présenter, répandre de l'eau bénite avec un goupillon d'argent.*

Il se dit, dans quelques Arts, de Certaines brosses qui ont de la ressemblance avec un goupillon de bois.

GOURBI. s. m. Mot emprunté de l'arabe, et qui désigne en Algérie, Une cabane, une hutte.

GOURD, OURDE. adj. Qui est devenu comme perclus par le froid. Il n'est guère usité qu'au féminin, et en parlant Des mains. *Avoir les mains gourdes.*

Fig. et fam., *Il n'a pas les mains gourdes*, se dit D'un filou; et, par extension, D'un homme qui est âpre au gain.

GOURDE. s. f. Monnaie d'argent, qu'on nomme plus ordinairement *Piastre*.

GOURDE. s. f. Calebasse, courge séchée et vidée, dont les soldats, les pèlerins, etc., se servent pour porter de l'eau, du vin ou

quelque autre boisson. *Avoir sa gourde pleine.*

Il se dit, par extension, d'Une bouteille clissée, en forme de gourde, que l'on emporte quelquefois en voyage.

GOURDIN. s. m. Gros bâton court. *Des coups de gourdin. Il prit un gourdin et lui en donna plusieurs coups.* Il est populaire.

GOURE. s. f. Terme de Droguiste, qui se dit de Toute drogue falsifiée.

GOUREUR. s. m. Celui qui falsifie les drogues.

Il se dit aussi de Celui qui trompe dans un petit commerce, dans un échange. *Ne faites pas de marché avec lui, c'est un goureur.* Ce mot est populaire.

GOURGANDINE. s. f. Coureuse, femme de mauvaise vie. *C'est une franche gourgandine.* Il est très familier.

GOURGANE. s. f. Petite fève de marais qui est douce et de bonne qualité.

GOURGOURAN. s. m. Étoffe de soie travaillée en gros de Tours, et qui vient des Indes.

GOURMADE. s. f. Coup de poing. *Il lui donna deux ou trois gourmades. Une gourmade dans les dents, sur le nez.* Il est familier.

GOURMAND, ANDE. adj. Qui mange avec avidité et avec excès. *Il est extrêmement gourmand. Une femme gourmande. Un oiseau gourmand. Le brochet est un poisson fort gourmand.*

Il s'emploie aussi comme substantif, en parlant d'Un homme ou d'une femme. *C'est un gourmand, un vilain gourmand, une grosse gourmande.*

Il se dit quelquefois pour Gastronome. *Les gourmands recherchent beaucoup ce mets.*

En Jardinage, *Branches gourmandes*, Branches d'un arbre fruitier qui poussent avec trop de vigueur, et qui absorbent la nourriture des autres branches.

GOURMANDER. v. a. Réprimander avec dureté, avec des paroles rudes et impérieuses. *Souffrez-vous qu'on vous gourmande? Vous l'avez gourmandé comme s'il était votre valet. Il est fort impérieux, il veut gourmander tout le monde. C'est en vain que je gourmande sa paresse.*

Il se dit quelquefois figurément. *Ces philosophes chagrins accusent et gourmandent sans cesse la nature.*

Fig., *Gourmander ses passions*, S'en rendre le maître, les tenir assujetties à la raison.

En termes de Manége, *Gourmander un cheval*, Le manier rudement de la main.

Gourmandé, ée. part. passé.

En termes de Cuisine. *Un carré de mouton gourmandé de persil*, Lardé de persil

GOURMANDISE. s. f. Vice de celui qui est gourmand. *Gourmandise insatiable. Le péché de gourmandise. Satisfaire sa gourmandise.*

GOURME. s. f. Il se dit Des mauvaises humeurs qui surviennent aux jeunes chevaux. *C'est un poulain, il n'a pas encore jeté sa gourme. On l'a fait travailler trop jeune, la gourme lui est tombée sur les jambes.*

Fig., *Jeter sa gourme*, se dit en parlant Des enfants qui ont quelque maladie de la peau.

Fig. et fam., *Il jette sa gourme, il n'a pas encore achevé de jeter sa gourme*, se dit D'un jeune homme qui vient d'entrer dans le monde, et qui y fait beaucoup de folies, d'extravagances.

GOURMER. v. a. Mettre la gourmette à un cheval. *Il faut gourmer ce cheval plus court. Si un cheval n'est gourmé, il ne se ramène pas bien.*

Gourmer, signifie aussi, familièrement, Battre à coups de poing. *On l'a bien gourmé.* Il s'emploie avec le pronom personnel, comme verbe réciproque. *Des écoliers qui se gourment.*

Gourmé, ée. part. passé.

Fig. et fam., *Être gourmé*, Affecter un maintien composé et trop grave. *C'est un homme qui est toujours gourmé.*

GOURMET. s. m. Celui qui sait bien connaître et goûter le vin. *Bon gourmet. Les plus fins gourmets y seraient trompés.*

GOURMETTE. s. f. T. de Manége. Petite chaînette de fer qui tient à un des côtés du mors d'un cheval, et qu'on accroche à l'autre côté en la faisant passer sous la ganache. *La gourmette de votre cheval est défaite. Cette gourmette est trop grosse, trop courte. Attacher une gourmette jusqu'à la dernière maille. Le cheval rompit sa gourmette, et emporta son homme.*

Fig. et fam., *Rompre sa gourmette*, S'abandonner à ses passions, après s'être contraint quelque temps, après avoir vécu dans la retenue. *Ce jeune homme a rompu sa gourmette.*

Fig. et fam., *Lâcher la gourmette à quelqu'un*, Lui donner plus de liberté qu'il n'en avait auparavant.

GOUSSAUT ou **GOUSSANT.** s. m. T. de Manége. Cheval court de reins, et dont l'encolure et la conformation annoncent de la force.

Il s'emploie aussi comme adjectif. *Un cheval goussaut.*

GOUSSE. s. f. T. de Botan. Cosse, enveloppe des graines, des semences dans les plantes légumineuses. *Gousse allongée. Gousse de pois. Gousse de fève. Les gousses n'ont que deux valves.*

Gousse d'ail, Petite tête d'ail. *Frotter du pain avec une gousse d'ail.*

Gousses, au pluriel, se dit d'Un ornement d'architecture particulier au chapiteau ionique.

GOUSSET. s. m. Le creux de l'aisselle. *Se frotter le gousset avec de la poudre d'alun.*

Il se dit plus ordinairement de La mauvaise odeur qui vient du gousset. *Sentir le gousset.*

Il signifie, par extension, Cette petite pièce de toile qu'on met à la manche d'une chemise à l'endroit de l'aisselle. *Mettre des goussets à une chemise.*

Gousset, se dit aussi d'Une petite poche qui est en dedans de la ceinture d'une culotte, d'un pantalon. *Fouiller dans son gousset. Tirer sa montre du gousset.*

Fam., *Avoir le gousset garni, bien garni*, Être pourvu d'argent.

Gousset, se dit encore d'Une espèce de petite console de menuiserie, servant à soutenir des tablettes.

GOÛT. s. m. Celui des cinq sens par lequel on discerne les saveurs. *Le sens du goût. Avoir le goût bon, le goût fin, le goût sûr, le goût exquis, le goût mauvais, le goût dépravé, le goût usé. Cela plaît au goût, chatouille le goût, flatte le goût.*

Il signifie aussi, Saveur. *Viande de bon goût, de mauvais goût. Cela est d'un goût excellent, d'un goût fin, d'un goût délicat, d'un goût exquis, d'un goût relevé. Goût amer, aigre, plat, fade, sucré, etc. Ce pain a un goût de noisette. Ce vin a un goût de terroir. Cela donne un bon goût aux sauces. Cette sauce est de haut goût*, Elle est salée, épicée. *Cette sauce n'a point de goût*, Elle ne sent rien, elle est fade.

Pop., *Faire passer le goût du pain à quelqu'un*, Le faire mourir.

Goût, se prend quelquefois pour Odeur. *On sent ici un goût de renfermé. Ce tabac a un goût de pourri.*

Goût, se dit encore de L'appétence des aliments, du plaisir qu'on trouve à boire et à manger. *Ce malade ne trouve goût à rien, ne prend goût à rien. Il a entièrement perdu le goût. Il commence à entrer en goût. Le goût commence à lui revenir.*

Prov., *Le coût en fait perdre le goût*, se dit en parlant D'une chose trop chère.

Goût, signifie au figuré, La faculté de sentir, de discerner les beautés et les défauts qui se trouvent dans les ouvrages d'esprit, dans les productions des arts. *Il a le goût sûr, fin, délicat, exquis. C'est avoir le goût fort mauvais que de trouver de l'esprit à cela. Finesse de goût. Délicatesse de goût. Le bon goût réprouve de telles innovations. Le goût particulier d'une nation. Le goût français. Le mauvais goût, le faux goût faisait chaque jour des progrès.*

Il se dit souvent absolument, pour Le bon goût. *Les lois, les règles du goût. Les arbitres, les oracles du goût. Consulter l'oreille et le goût. C'est un critique plein de goût. Avoir du goût en peinture. Manquer de goût. Un écrivain, un peintre sans goût, dépourvu de goût. Le goût s'épure de jour en jour. La décadence du goût.*

Goût, se dit, en général, pour Le sentiment agréable ou avantageux qu'on a de quelque chose. *Chacun a son goût. Tous les goûts ne se rapportent pas. Il ne faut point disputer des goûts. Les différents goûts. Satisfaire tous les goûts. Cet ouvrage est au goût de tout le monde. Cela n'est pas de mon goût. C'est une affaire de goût. Si cette femme ne vous plaît pas, vous avez le goût bien difficile.*

Il se dit aussi de L'inclination qu'on a pour certaines personnes, pour certaines choses, de l'empressement avec lequel on les recherche, et du plaisir qu'on y trouve. *Avoir du goût pour les choses honnêtes. Avoir le goût du grand et du beau. Il n'a pas de goût pour les vers, pour la musique. Avoir le goût des vers, de la musique. Le goût de la solitude. Inspirer à quelqu'un le goût d'une chose. Prendre goût à une chose. Il n'a point goût au travail qu'on lui impose. Son goût le porte à ce genre d'études, vers ce genre d'études. Avoir des goûts honnêtes, des goûts bas. Satisfaire ses goûts. Il a beaucoup de goût pour cette personne-là. Ce n'est point de l'amour, c'est un goût passager.*

Mettre en goût d'une chose, En donner envie, désir; et aussi Exciter à la faire. *Ce qu'on lui dit de ce livre le mit en goût, et il voulut le lire. Le succès de sa première pièce le mit en goût, et il en composa une seconde.*

Faire une chose par goût, La faire pour son plaisir.

Ouvrages de goût, Ouvrages, objets qui ne sont faits que pour l'agrément, pour l'ornement.

En Musiq., *Notes de goût*. Voyez Note.

Goût, se dit encore de La manière dont une chose est faite, du caractère particulier de quelque ouvrage. *Cet ouvrage est de bon goût. Des ornements d'un goût recherché, d'un goût mesquin. Ce meuble est de bon goût, de mauvais goût, d'un goût nouveau. Le goût du jour. Voilà une plaisanterie d'assez*

mauvais goût. Une galanterie de bon goût. Cet homme travaille dans un fort mauvais goût. Les pointes et les jeux de mots sont presque toujours de mauvais goût. Des tableaux d'un goût sévère, de grand goût. Le goût gothique.

Il se dit quelquefois absolument, pour Bon goût, agrément, grâce, élégance. *Un ouvrage fait avec goût. Il y avait dans cette parure plus de luxe que de goût. La magnificence et le goût présidaient à ces fêtes. Le goût brillait dans ses moindres ouvrages.*

Il se dit particulièrement De la manière propre à un auteur, à un peintre, à un sculpteur; De la manière d'une école; et même Du caractère général d'un siècle. *Ces vers sont dans le goût de Racine. Ce tableau est dans le goût de Michel-Ange, de Raphaël. Je reconnais le goût du Titien. Ce tableau est dans le goût flamand, vénitien. Cette pièce est bien du goût du quinzième siècle. Il a écrit dans le goût de son siècle.*

GOÛTER. v. a. Exercer le sens du goût sur ce qui a de la saveur. *Il goûte bien ce qu'il mange. Boire du vin lentement, afin de le mieux goûter. Il avale sans goûter.*

Il signifie, particulièrement, Examiner, vérifier la saveur, la qualité d'une chose, en mettant dans la bouche une petite partie, une petite quantité de cette chose. *Le cuisinier n'a pas goûté cette sauce. Goûter du sucre. Ce courtier goûte bien le vin, les vins.*

Il signifie aussi, Boire ou manger quelque peu d'une chose dont on n'a pas encore bu ou mangé; et, dans ce sens, il est ordinairement neutre. *Voulez-vous goûter à notre vin, de notre vin? Ce n'est que pour en goûter, pour y goûter. Goûtez de cette volaille, elle est excellente.*

Il se dit quelquefois, tant activement que neutralement, en parlant Des choses dont on ne juge que par l'odorat. *Goûtez bien ce tabac. Goûtez de ce tabac.*

GOÛTER, neutre, signifie, au figuré, Essayer, éprouver. *Il a goûté du métier, il en est las. C'est un homme qui veut goûter de tous les plaisirs. Tibère prédit à Galba qu'il goûterait un jour de l'empire.*

GOÛTER, actif, signifie au figuré, Approuver, trouver bon, agréable. *Je goûte ce que vous dites. Je n'ai pu lui faire goûter vos raisons. Le public goûte peu ces sortes d'ouvrages. Son avis ne fut point goûté. Il ne goûte ni les vers ni la musique.*

Il se dit de même en parlant Des personnes. *Je n'ai jamais pu goûter cet homme-là. Je n'ai jamais pu goûter ses manières, son ton, son esprit. Elle goûte beaucoup votre société.*

Il signifie aussi, Sentir quelque chose, en jouir. *Goûter la fraîcheur du matin. Goûter les douceurs du sommeil. Goûter les plaisirs de la table. Goûter le repos. Après tant de troubles le pays goûtait un calme profond. Il faut une conscience pure, pour bien goûter les plaisirs de la vie.*

GOÛTÉ, ÉE. part. passé. *Un ouvrage généralement goûté. Un acteur fort goûté.*

GOÛTER. v. n. Manger légèrement entre le dîner et le souper. *Il fait ses quatre repas: il déjeune, il dîne, il goûte, il soupe. Donnez à goûter à ces enfants.*

GOÛTER. s. m. Petit repas qu'on fait entre le dîner et le souper. *On lui a donné des confitures et du fruit pour son goûter. Il ne faut point donner de viande aux enfants pour leur goûter.*

GOUTTE. s. f. Petite partie d'une chose liquide. *Petite goutte. Grosse goutte. Goutte d'eau, de vin, de bouillon, d'huile, d'encre, de suif, de plomb fondu, etc. Ce vin se conservera bon jusqu'à la dernière goutte. Il n'y en a pas une goutte. Des gouttes de pluie commençaient à tomber. Des gouttes de rosée. Suer à grosses gouttes.*

Il se prend quelquefois pour Une quantité peu considérable. *Prenez une goutte de vin, une goutte de bouillon.*

Prov. et fig., *C'est la goutte d'eau qui fait déborder le verre,* C'est une petite cause ajoutée à d'autres causes plus graves, qui finit par faire éclater le mécontentement ou le chagrin contenu jusqu'alors.

Prov. et fig., *C'est une goutte d'eau dans la mer,* C'est ajouter fort peu à une grande abondance; C'est porter un faible secours où il en faudrait un très considérable.

Fig., *Une goutte d'eau,* Une petite quantité, une quantité tout à fait insuffisante. *Le secours accordé aux blessés était considérable, mais pour chacun d'eux ce ne fut qu'une goutte d'eau.*

Mère goutte, Le vin qui coule de la cuve ou du pressoir sans que l'on ait pressuré le raisin.

Prov., *Ces deux personnes se ressemblent comme deux gouttes d'eau,* Elles se ressemblent parfaitement.

Par exagérat.: *Tant qu'il me restera une goutte de sang dans les veines, je vous défendrai, je les combattrai. Je répandrai jusqu'à la dernière goutte de mon sang. Etc.*

Fig., *Il n'a pas une goutte de sang dans les veines,* se dit D'un homme qui est saisi d'effroi, d'épouvante, d'horreur.

GOUTTE, en termes de Pharmacie, se dit de La mesure de certaines liqueurs qui s'emploient à très petite dose. *On évalue la goutte à peu près au poids d'un grain.*

Il se dit, au pluriel, de Certains remèdes liquides qui ne s'administrent ordinairement qu'à très petites doses, à cause de leur énergie. *Gouttes d'Angleterre. Gouttes d'Hoffmann. Gouttes d'or du général Lamotte.*

GOUTTE, en termes de Fondeur, Petite partie tirée d'une fonte d'or ou d'argent, qu'on remet à l'essayeur pour avoir le rapport du titre.

GOUTTE, en Architecture, se dit de Petits ornements de forme conique placés dans le plafond de l'ordre dorique ou sous les triglyphes. *Les gouttes de la corniche.*

GOUTTE, s'emploie adverbialement dans ces phrases familières, *Ne voir goutte, n'entendre goutte,* pour donner plus de force à la négation. *Il fait bien obscur ici, je ne vois goutte, je n'y vois goutte. C'est un homme qui ne voit goutte dans ses affaires. Je n'entends goutte* (Je ne comprends rien) *à ce qu'il dit. Cette affaire est fort embrouillée, je n'y entends goutte.*

GOUTTE À GOUTTE. loc. adv. Goutte après goutte. *Il faut verser cette liqueur goutte à goutte. Le sang ne venait que goutte à goutte.*

GOUTTE. s. f. Maladie qui affecte particulièrement les articulations, et qui est caractérisée par la douleur, la rougeur et le gonflement de ces parties. *Goutte chaude. Goutte froide. Goutte vague. Cela donne, cause, engendre la goutte. Il a cruellement la goutte. Il a la goutte aux pieds, aux genoux, aux mains, aux bras, etc. Attaque de goutte. La goutte lui est remontée dans la poitrine, dans la tête, etc. Il est mort d'une goutte remontée. Être travaillé, être tourmenté de la goutte. Il est perdu de gouttes, mangé de gouttes.*

Goutte-crampe. Voyez CRAMPE.

Goutte sciatique, ou simplement, *Sciatique,* Douleur qui a son siège le long du nerf sciatique. *Être tourmenté d'une goutte sciatique.*

Goutte sereine. Voyez AMAUROSE.

GOUTTELETTE. s. f. diminutif. Petite goutte de quelque liqueur. *Je n'en pris qu'une gouttelette. Une petite gouttelette.* Il est peu usité.

GOUTTEUX, EUSE. adj. Qui est sujet à la goutte. *Il est bien goutteux. Il est devenu goutteux. Il n'y a guère de femmes goutteuses.*

Il se dit aussi substantivement. *Un goutteux.*

GOUTTIÈRE. s. f. Petit canal par où les eaux de la pluie coulent de dessus les toits. *Gouttière de bois, de plomb. On préfère maintenant les tuyaux de descente aux gouttières.*

Il se dit quelquefois, par extension et familièrement, pour désigner Le toit même. Dans ce sens, on le met ordinairement au pluriel. *Se promener sur les gouttières. Des chats qui se battent dans les gouttières.*

Il se dit aussi d'Une bande de cuir qui avance autour de l'impériale d'un carrosse, et qui sert à empêcher que la pluie n'y entre par les portières. *Les gouttières d'un carrosse.*

GOUTTIÈRE, en termes de Relieurs, signifie, La coupe creuse qu'ils donnent à la tranche du livre opposée au dos.

GOUTTIÈRE, en termes de Chasse, se dit Des fentes ou raies creuses qui sont le long de la perche du merrain de la tête du cerf.

GOUTTIÈRE, en termes d'Anatomie, se dit de Certains enfoncements que présentent les os. *Les gouttières des malléoles. La gouttière sagittale.*

En Botan., *Creusé en gouttière,* Qui a sur sa longueur et d'un seul côté un demi-canal, une espèce de rainure. *Pétiole creusé en gouttière.*

GOUVERNABLE. adj. des deux genres. Qui peut être gouverné, qui se laisse gouverner. *Ce peuple, quand on sait le prendre, est fort gouvernable.*

GOUVERNAIL. s. m. Pièce de bois attachée à l'arrière d'un vaisseau, d'un navire, d'un bateau, et qui sert à le gouverner, à le faire aller du côté qu'on veut. *Tenir le gouvernail d'un vaisseau. Être au gouvernail. Un coup de mer rompit le gouvernail. Le gouvernail d'une chaloupe. La barre du gouvernail. Ce navire est sensible au gouvernail, obéit au gouvernail. Des gouvernails.*

Il s'emploie figurément dans certaines phrases, en parlant Du gouvernement d'un État. *Les affaires allaient bien tandis que ce ministre tenait le gouvernail. Saisir le gouvernail. Abandonner le gouvernail.*

GOUVERNANCE. s. f. Juridiction qui existait autrefois dans quelques villes des Pays-Bas, et à la tête de laquelle était le gouverneur de la place. *La gouvernance d'Arras, de Lille, etc.*

GOUVERNANTE. s. f. La femme du gouverneur d'une province, d'une place. *Madame la gouvernante.*

Il se dit aussi d'Une femme qui a le gouvernement d'une province, d'une ville. *Plusieurs princesses de la maison d'Autriche ont été gouvernantes des Pays-Bas. La reine Anne d'Autriche a été gouvernante de Bretagne.*

GOUVERNANTE, se dit, plus ordinairement, d'une femme à laquelle on confie l'éducation d'un ou de plusieurs enfants. *La gouvernante des enfants de France. La gouvernante de vos enfants. Cette jeune personne ne sort jamais qu'avec sa gouvernante.*

Il se dit encore d'Une femme qui a soin du ménage d'un homme veuf ou d'un célibataire.

GOUVERNE. s. f. T. de Commerce. Ce qui doit servir de règle de conduite dans une affaire. *Cette lettre vous servira de gouverne.*

Il s'emploie quelquefois familièrement, dans le langage ordinaire. *Je vous dis cela pour votre gouverne.*

GOUVERNEMENT. s. m. Action, charge, ou manière de gouverner, de régir, d'administrer. *Le gouvernement d'un État. Se reposer des fatigues du gouvernement. Pendant la durée de son gouvernement, pendant son gouvernement. Sous son gouvernement. Gouvernement doux. Gouvernement dur et tyrannique. Le gouvernement d'une banque. Cette femme n'entend rien au gouvernement d'une maison. Je lui ai laissé le gouvernement de mes affaires.*

Il se dit absolument Du gouvernement des États. *La science du gouvernement. Maximes de gouvernement.*

Avoir quelque chose en son gouvernement, Être chargé d'en avoir soin. *Un officier qui a la vaisselle et le linge en son gouvernement. Il a les vivres, les provisions en son gouvernement, il en est responsable.*

GOUVERNEMENT, se dit aussi de La constitution d'un État. *La forme, la nature d'un gouvernement. Établir un bon gouvernement. Le gouvernement monarchique et représentatif. Le gouvernement d'un seul. Le gouvernement de Venise était aristocratique.*

Il se dit quelquefois, dans un sens collectif, de Ceux qui gouvernent un État. *Le gouvernement a pris telles mesures. Faire une demande au gouvernement. Ces deux gouvernements étaient d'accord. Le gouvernement révolutionnaire. Le gouvernement provisoire.*

GOUVERNEMENT, se dit particulièrement de La charge de gouverneur dans une province, dans une ville, dans une place forte, dans une maison royale. *Le roi lui donna le gouvernement de Normandie. Le gouvernement de telle place. Gouvernement militaire. Son gouvernement lui vaut tant. Il eut le gouvernement du château de Compiègne.*

Il signifie aussi, La ville et le pays qui sont sous le pouvoir du gouverneur. *Un gouvernement d'une grande étendue.*

Il signifie encore, L'hôtel du gouverneur. *J'ai dîné au gouvernement.*

GOUVERNER. v. a. Diriger, conduire. *Gouverner un vaisseau, un navire, une barque. On n'est point encore parvenu à gouverner les aérostats. Ce cocher ne sait pas gouverner ses chevaux.* On l'emploie quelquefois absolument, surtout en parlant Des vaisseaux, etc. *Ce pilote gouverne bien, gouverne mal, etc. Gouverner au plus près.*

Gouverner à la lame, Fuir vent arrière par un gros temps, pour éviter de recevoir des lames.

Gouverner sur son ancre, se dit Lorsqu'un vaisseau étant au mouillage, dans une rivière, l'action du courant lui imprime des mouvements de rotation.

Ce bâtiment, ce bateau gouverne bien, gouverne mal, Il obéit ou il résiste aux mouvements du gouvernail.

Fig. et fam., *C'est lui qui gouverne la barque*, C'est lui qui a la conduite de l'entreprise.

Prov. et fig., *Gouverner bien sa barque*, Conduire bien ses affaires, ou Se conduire sagement. *Il a bien gouverné sa barque pendant son ministère.*

GOUVERNER, signifie aussi, tant au propre qu'au figuré, Régir, conduire avec autorité. *Dieu gouverne l'univers. Ce prince gouverne sagement son royaume. Il gouverne ses États avec justice. Cet État, ces peuples sont bien gouvernés. Ce père de famille gouverne bien sa maison. C'est au père à gouverner ses enfants. Gouverner ses passions. L'âme gouverne le corps.* On l'emploie souvent absolument. *Les ministres gouvernent sous l'autorité du prince. Celui qui gouverne dans ce royaume, gouverne avec douceur et modération. C'est un grand défaut dans un gouvernement que de se mêler de toute chose, et de vouloir trop gouverner. L'art de gouverner. Dans cette maison, c'est la femme qui gouverne.*

Il signifie, particulièrement, Avoir grand crédit, grand pouvoir sur l'esprit de quelqu'un. *Vous pourez me rendre de bons offices auprès de lui, vous le gouvernez. Personne ne le gouverne. Cette femme gouverne son mari. Ce n'est pas un homme à se laisser gouverner. Tel croit gouverner un autre qui en est gouverné. Gouverner à son gré les volontés de quelqu'un. Gouverner les esprits. Gouverner l'opinion publique.* On le dit aussi Des choses morales. *L'opinion gouverne le monde. Les préjugés gouvernent la plupart des hommes.*

Fam., *Comment gouvernez-vous un tel?* Comment êtes-vous, de quelle façon vivez-vous avec lui? le voyez-vous souvent? On dit à peu près dans le même sens, *Comment gouvernez-vous la fortune, le jeu, les plaisirs?*

GOUVERNER, signifie encore, Avoir l'administration, la conduite de quelque chose. *C'est lui qui gouverne toute la maison, il en gouverne les affaires. Il gouverne la bourse du maître. C'est elle qui gouverne tout le ménage.*

Il signifie, particulièrement, Administrer avec épargne. *Vous n'avez pas beaucoup de provisions, gouvernez-les bien. Je gouvernerai ces munitions de sorte qu'elles suffiront. Il n'a qu'un très petit revenu, mais il le gouverne si sagement, qu'il en a assez.*

Il se dit également Du soin qu'on a qu'une chose soit en bon état, qu'elle ne périsse pas. *Il s'entend à gouverner le vin, à gouverner une cave.*

Il se dit aussi Du soin que l'on prend des enfants ou des malades. *C'est une femme qui s'entend à gouverner les enfants, les malades.*

Il se dit même De la manière d'élever, de soigner toutes sortes d'animaux. *Il a toute sa vie élevé des chevaux, il sait bien les gouverner. Cette femme gouverne bien ma basse-cour.*

GOUVERNER, en Grammaire, a le même sens que Régir. *Ce verbe gouverne l'accusatif.*

GOUVERNER, avec le pronom personnel, se dit D'un État démocratique, d'un gouvernement où le pouvoir est exercé par le peuple. *Ils résolurent de se gouverner eux-mêmes, et de se constituer en république.*

Il signifie plus ordinairement, Tenir une conduite bonne ou mauvaise dans sa vie, dans ses mœurs, dans ses affaires. *Il s'est toujours gouverné sagement. Cette femme se gouverne mal. Il s'est mal gouverné dans cette affaire. Il s'est bien gouverné avec tout le monde, avec ses égaux.*

GOUVERNÉ, ÉE. part. passé.

GOUVERNEUR. s. m. Celui qui commande en chef dans une province, dans une place forte, dans une maison royale. *Le gouverneur de la province. Le gouverneur de Namur. Gouverneur de la citadelle de... Le gouverneur du château de Fontainebleau.*

Le gouverneur de la banque de France, Le directeur en chef de cet établissement.

GOUVERNEUR, signifie aussi, Celui qui est commis à l'éducation et à l'instruction d'un jeune homme. *Gouverneur de M. le dauphin. Sage gouverneur.*

GOY

GOYAVE. s. f. Fruit du goyavier. *Cueillir des goyaves.*

GOYAVIER. s. m. T. de Botan. Grand arbre d'Amérique et des Indes orientales, appelé aussi *Poirier des Indes*, qui porte un fruit long ou ovale, à peu près gros comme une pomme de reinette.

GRA

GRABAT. s. m. Méchant lit, tel que ceux des pauvres gens. *On trouva quatre ou cinq petits enfants couchés sur un méchant grabat. Ils n'ont qu'un pauvre grabat.*

Prov., *Être sur le grabat*, Être malade au lit.

Fig., *Le voilà sur le grabat*, Le voilà ruiné.

GRABATAIRE. s. des deux genres. Il se dit, dans l'Histoire ecclésiastique, de Ceux qui différaient jusqu'à la mort à recevoir le baptême. *La secte des grabataires.*

GRABATAIRE, se dit aussi, adjectivement, D'une personne habituellement malade ou alitée. *Il est devenu grabataire.* Ce sens est familier.

Dans le langage de l'Assistance publique, il s'emploie substantivement pour désigner Un malade qui ne quitte pas le lit.

GRABUGE. s. m. Querelle, différend, noise. *Ils ont eu quelque grabuge ensemble. Ces grabuges durent longtemps. Il y a du grabuge entre eux. Il y a du grabuge au ménage.* Il est familier.

GRÂCE. s. f. Un certain agrément, un certain charme dans les personnes et dans les choses. *Cette femme est belle, mais elle n'a aucune grâce. Elle a mauvaise grâce. Elle n'a pas de grâce. Elle est sans grâce. Cette femme a des grâces. Le temps l'a dépouillée de ses grâces. Être parée de mille grâces. Des grâces touchantes. Des grâces piquantes. La grâce touche plus que la beauté. Cette femme n'est point belle, mais elle plaît par sa grâce. Danser, marcher, se présenter de bonne grâce, de mauvaise grâce. Il a bonne grâce, mauvaise grâce à faire telle chose. Il a, il met de la grâce à tout ce qu'il fait. Il fait tout avec grâce. Il n'a grâce à rien. Un geste, un sourire plein de grâce. Être habillé de bonne grâce. Des figures drapées avec grâce. Cette statue manque de grâce. Cet habit n'a point de grâce. Ce cheval a de la grâce dans les mouvements. La grâce et la légèreté du cerf. Cela est dit avec grâce et délicatesse. Une grâce naturelle accompagne ses moindres discours. La grâce du langage. Les grâces du style, de la diction. Parler, s'exprimer avec grâce. Les grâces d'un esprit cultivé.*

Cette expression a de la grâce, Elle donne de l'agrément, du charme à la phrase où elle est placée.

N'avoir pas bonne grâce, avoir mauvaise grâce de faire telle ou telle chose, se dit en parlant De ce qu'une personne fait contre la raison ou contre la bienséance. *Il aurait mauvaise grâce de se plaindre d'une chose*

qu'il a lui-même désirée. Un fils n'a pas bonne grâce de plaider contre son père. Ironiquement, *Vraiment, il a, vous avez bonne grâce de prétendre que...*

De bonne grâce, de mauvaise grâce, signifient aussi, De bonne volonté, sans répugnance; de mauvaise volonté, avec répugnance. *Puisque vous ne pouvez vous dispenser de cela, je vous engage à le faire de bonne grâce. Il s'y est prêté de fort bonne grâce, de la meilleure grâce du monde. Il a fait la chose d'assez mauvaise grâce.*

En termes de Tapissier, *Les bonnes grâces d'un lit*, Lés d'étoffe qu'on attache vers le chevet et vers les pieds d'un lit, pour accompagner les grands rideaux. Cela ne se dit qu'en parlant Des lits à l'ancienne mode.

GRÂCES, au pluriel, se dit, en Mythologie, de Trois déesses qui étaient les compagnes de Vénus, et dont le pouvoir s'étendait à tout ce qui fait l'agrément, le charme de la vie. *Les trois Grâces sont Aglaé, Euphrosine et Thalie. Ce groupe représente les Grâces, les trois Grâces.*

Fig., *Sacrifier aux Grâces*, Acquérir ou mettre de la grâce dans ses manières, dans ses discours, dans son style. *Il n'a pas sacrifié aux Grâces. Il sera d'un mérite accompli, quand il aura sacrifié aux Grâces.*

Fig. et poétiq., *Les Grâces présidèrent à sa naissance, les Grâces ont pris soin de la former, etc.*, se dit D'une femme qui a beaucoup de grâces naturelles. On dit, en des sens analogues : *Les Grâces accompagnent ses pas. Les écrits de cet auteur semblent dictés par les Grâces. Les Grâces l'ont inspiré. Etc.*

GRÂCE, signifie aussi, Une faveur qu'on fait à quelqu'un sans y être obligé. *S'il vous accorde telle chose, ce sera une pure grâce. Je vous demande cette grâce. Accordez-moi cette grâce. C'est la seule grâce que je vous demande. Je vous demande cela en grâce. Faire une chose par grâce. Faites-moi la grâce de... Il tient cela de votre grâce, de votre pure grâce. J'ai reçu plusieurs grâces de ce prince. Il m'a comblé de grâces. Solliciter, obtenir des grâces. Répandre, distribuer des grâces.*

Prov. et fig., *Cela lui vient de la grâce de Dieu, lui vient de Dieu grâce*, se dit De tout ce qui arrive d'avantageux à quelqu'un sans qu'il y ait contribué par ses soins ou par son travail. *Cela m'est venu de Dieu grâce.*

Par la grâce de Dieu, Formule que des princes souverains ont coutume de mettre dans leurs titres.

Grâce expectative, se dit Des provisions que la cour de Rome donnait par avance du bénéfice d'un homme vivant.

Chevaliers de grâce, s'est dit, dans les Ordres de chevalerie où il fallait faire preuve de noblesse, Des chevaliers qui, ne pouvant faire cette preuve, étaient reçus par grâce dans l'ordre.

Commanderies de grâce, Celles dont le grand maître d'un ordre avait la libre disposition; par opposition à *Commanderies de rigueur*, Celles que les chevaliers obtenaient à leur rang.

Coup de grâce, Le dernier coup que l'exécuteur donnait sur l'estomac à un homme roué vif, afin de terminer ses souffrances. On le dit figurément de Ce qui achève de perdre, de ruiner quelqu'un. *Cet événement fut son coup de grâce. Vous lui avez porté le coup de grâce, il ne s'en relèvera jamais.*

En termes de Commerce, *Jours de grâce*, Dix jours de délai qu'on accordait autrefois à celui sur lequel une lettre de change était tirée. On disait dans le même sens, *Délai de grâce.*

Trouver grâce aux yeux de quelqu'un, devant les yeux de quelqu'un, devant quelqu'un, Lui plaire, gagner sa bienveillance. Cela ne se dit que D'une personne extrêmement inférieure à l'égard d'une autre.

Être en grâce auprès du prince ou *de quelque personne puissante*, Y être en considération, en faveur. On dit dans le même sens, *Rentrer en grâce, être remis en grâce.*

Bonnes grâces, au pluriel, se dit pareillement de La faveur ou de la bienveillance, de l'amitié qu'une personne accorde à une autre. *Il est dans les bonnes grâces du roi. Il a perdu les bonnes grâces du prince. Rechercher, gagner, obtenir, posséder les bonnes grâces de quelqu'un. Comment est-il dans vos bonnes grâces? Conservez-moi vos bonnes grâces, l'honneur de vos bonnes grâces.*

Être dans les bonnes grâces d'une femme, avoir ses bonnes grâces, En être aimé.

Grâces d'état. Voyez ÉTAT.

GRÂCE, en termes de Théologie et de Dévotion, signifie, L'aide et le secours que Dieu donne aux hommes pour faire leur salut. *On ne peut se sauver sans la grâce. Grâce prévenante. Grâce suffisante. Grâce efficace. Grâce actuelle. Grâce habituelle. L'opération de la grâce. Coopérer à la grâce. Manquer à la grâce. Grâce sanctifiante. Les sacrements confèrent la grâce. La grâce du baptême. Être en grâce, en état de grâce. Perdre la grâce. Conserver la grâce. Persévérer dans la grâce. Mourir dans la grâce de Dieu. Demander la grâce de Dieu, sa sainte grâce. Il eut part aux grâces de Dieu. Dieu m'a retiré ses grâces.*

An de grâce, se dit de Chacune des années de l'ère chrétienne. *Calendrier pour l'an de grâce 1876.* Hors de cette phrase, il ne se dit guère qu'en plaisantant.

GRÂCE, signifie aussi, Pardon, indulgence. *Cette action ne mérite aucune grâce. Son extrême jeunesse doit lui faire trouver grâce auprès de vous. Point de grâce au menteur. On fait peu de grâce aux écrivains ennuyeux. Demander grâce au lecteur pour les hardiesses que l'on s'est permises.* Elliptiquement, *Grâce, grâce!*

Il se dit, particulièrement, Du pardon que le prince accorde de son autorité souveraine à un criminel, en lui remettant la peine que méritait son crime. *Il a obtenu sa grâce. Il n'appartient qu'au prince de faire grâce. Crier grâce. Se pourvoir en grâce auprès du roi. Demande en grâce.*

Lettres de grâce, ou simplement, *Grâce*, Lettres par lesquelles le souverain accorde la grâce d'un criminel. *Entériner des lettres de grâce. Signer une grâce. Un exprès fut chargé de lui porter sa grâce. Leur grâce arriva trop tard.*

Faire grâce à quelqu'un, Lui accorder, lui remettre ce qu'il ne pouvait pas demander avec justice. *Quand on vous a accordé cela, on vous a fait grâce.* On dit, ironiquement et familièrement : *Vous me faites là une belle grâce. Voilà une belle grâce. Etc.*

Faire grâce à quelqu'un d'une chose, Ne pas l'exiger de lui, ou la Lui épargner. *Il me devait mille écus, mais je lui ai fait grâce de la moitié. Ils enlevèrent tout ce qu'il possédait, ne lui faisant grâce que de la vie. Il me récita tout son poëme, sans me faire grâce d'un hémistiche. Faites-moi grâce de vos observations.*

GRÂCE, signifie aussi, Remercîment, témoignage de reconnaissance. Il s'emploie ordinairement, dans ce sens, avec le verbe *Rendre. Je vous rends grâce, je vous rends mille grâces. Je vous rends grâces de ce que vous avez fait pour moi. Il est sauvé : rendons-en grâce au ciel, à Dieu. Rendre des actions de grâces, mille actions de grâces. Chanter un* Te Deum *en actions de grâces.*

Elliptiq., *Grâce à Dieu, grâce au ciel*; et, dans le style élevé, *Grâces à Dieu, grâces au ciel*, se dit Pour marquer que c'est de la bonté de Dieu qu'on tient la chose dont il s'agit. *Il se porte mieux, grâce à Dieu.* On dit en des sens analogues : *Grâce à vous. Grâce à votre bonté. Grâce à vos soins. Grâce à ce prince. Grâce à son courage, à sa prudence. Etc.* Ironiquement : *Grâce à votre étourderie. Grâce à leur négligence. Etc.*

GRÂCES, au pluriel, se dit particulièrement, d'Une prière que l'on fait à Dieu après le repas, pour le remercier de ses biens. *Dire grâces. Dites vos grâces.*

GRÂCE, est aussi Un titre d'honneur que l'on donne aux ducs, en Angleterre. *Sa Grâce le duc de...*

DE GRÂCE. loc. adv. Par grâce, par pure bonté. *De grâce, secourez-moi. De grâce, faites-moi ce plaisir-là. Modérez-vous, de grâce.*

GRACIABLE. adj. des deux genres. T. de Jurispr. Qui est rémissible, digne de pardon. Il n'est guère usité que dans les locutions, *Fait graciable, cas graciable.*

GRACIER. v. a. T. de Jurispr. Faire grâce à un criminel, lui remettre sa peine. On l'emploie surtout au passif. *Il a été gracié.*

GRACIÉ, ÉE. part. passé.

GRACIEUSEMENT. adv. D'une manière gracieuse. *Il reçoit gracieusement ceux qui ont affaire à lui. Vous devriez lui parler plus gracieusement.*

GRACIEUSER. v. a. Faire des démonstrations d'amitié ou de bienveillance à quelqu'un. *Le roi les gracieusa fort.* Il est peu usité.

GRACIEUSÉ, ÉE. part. passé.

GRACIEUSETÉ. s. f. Honnêteté, civilité. *Il m'a fait une gracieuseté à laquelle je ne m'attendais pas. Il m'a fait mille gracieusetés.*

Il signifie aussi, Gratification, ce que l'on donne à quelqu'un au delà de ce qu'on lui doit, par-dessus ce qu'on lui doit. *S'il me sert bien dans cette affaire, je lui ferai quelque gracieuseté.* Il est familier dans les deux sens.

GRACIEUX, EUSE. adj. Agréable, qui a beaucoup de grâce et d'agrément. Il se dit au propre et au figuré. *Visage gracieux. Geste, sourire gracieux. Air, maintien gracieux. Manières gracieuses. Il y a quelque chose de gracieux dans ce tableau. Ce peintre a le pinceau gracieux. Le genre gracieux.*

Il signifie quelquefois, Poli, doux, civil. *Cette dame est fort gracieuse. Il est gracieux pour tout le monde. Réception gracieuse. Paroles gracieuses.*

Faire une chose à titre gracieux, La faire par pure grâce.

Juridiction gracieuse, Celle que les évêques exerçaient par eux-mêmes; par opposition à La juridiction contentieuse, qu'ils exerçaient par leurs officiaux.

En style de Chancellerie romaine, on dit que *Les provisions d'un bénéfice sont expédiées en forme gracieuse*, quand elles dispensent l'impétrant de l'examen et du visa de l'ordinaire.

GRACIEUX, s'est dit substantivement, en termes de Théâtre, de Celui des acteurs qui joue les rôles de bouffon.

GRACILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est grêle. On peut l'employer en bonne part. *Une élégante gracilité.*

GRADATION. s. f. Augmentation successive et par degrés. *La gradation de la lumière est sensible depuis le point du jour jusqu'au lever du soleil. Gradation lente. Gradation insensible. Cette méthode conduit par gradation aux vérités les plus abstraites.*

Il se dit aussi d'Une figure de rhétorique, par laquelle on assemble plusieurs idées, plusieurs expressions qui enchérissent les unes sur les autres. Va, cours, vole, *est une gradation.*

GRADATION, en Peinture, signifie, Le passage insensible d'une couleur à une autre.

Il se dit plus ordinairement, en Peinture et en Sculpture, de Cet artifice de composition qui consiste à faire saillir le personnage ou le groupe principal, en affaiblissant graduellement l'expression, la lumière, etc., dans les autres figures, à mesure qu'elles s'éloignent du centre de l'action. *Une gradation savante.*

Il se dit aussi, en Architecture, de La disposition de plusieurs parties qui sont rangées par degrés ou les unes au-dessus des autres, et qui symétrisent par leurs formes et leurs ornements. *Gradation vicieuse.*

GRADE. s. m. Dignité, degré d'honneur, d'avancement. *Il fut élevé au plus haut grade. Il est monté à un nouveau grade. Passer par tous les grades militaires. Les grades inférieurs. Les grades supérieurs. Le grade de caporal, de sergent. Le grade de capitaine, de colonel, de général. On lui a ôté, il a perdu son grade.*

GRADE, se dit aussi Des différents degrés que l'on acquiert dans les universités. *Le baccalauréat est un grade. Le grade de docteur, de licencié, etc. Acquérir, prendre des grades dans l'université.*

Il s'est dit anciennement Des lettres qu'on obtenait en vertu des grades qu'on avait acquis; et c'est dans ce sens qu'on disait autrefois, *Signifier, jeter ses grades sur une abbaye, sur un évêché.*

GRADÉ. adj. m. Qui a un grade dans l'armée. *Un militaire gradé, non gradé.* On ne le dit qu'en parlant des grades inférieurs.

GRADIN. s. m. Petit degré qu'on met sur des autels, sur des cabinets, sur des buffets, etc., pour y poser des chandeliers, des vases de fleurs, des porcelaines, etc. *Un salon rempli de pots de fleurs étagés par gradins.*

Il se dit aussi Des bancs élevés graduellement les uns au-dessus des autres, pour placer plusieurs personnes, dans les grandes assemblées, dans les théâtres, dans les écoles, etc. *Il a fallu mettre plusieurs gradins. Le premier, le second gradin. Le gradin le plus élevé. Des gradins circulaires.*

En termes de Jardinage, *Gradin de gazon,* Marches ou degrés revêtus de gazon.

GRADUATION. s. f. Division en degrés. Il n'est usité que dans le didactique. *La graduation d'un thermomètre, d'un baromètre, d'une échelle.*

GRADUATION, ou *Chambre graduée,* se dit, dans les salines, d'Un bâtiment destiné à faire évaporer l'eau dans laquelle le sel est dissous.

GRADUEL, ELLE. adj. Qui va par degrés. *Développement graduel. Augmentation, diminution graduelle. Marche graduelle.* En Jurisprudence, *Substitution graduelle.*

Psaumes graduels, Certains psaumes que les Hébreux chantaient sur les degrés du temple.

GRADUEL, s'emploie aussi comme substantif; et dans cette acception, il désigne Des versets qui se disent entre l'épître et l'évangile, et qui se chantaient autrefois au jubé, comme cela se pratique encore dans quelques églises. *Chanter le graduel.*

Il se dit pareillement d'Un livre qui comprend tout ce qui se chante au lutrin pendant la messe. *Acheter un graduel.*

GRADUELLEMENT. adv. D'une manière graduelle, par gradation. *Augmenter, diminuer graduellement.*

GRADUER. v. a. Marquer des degrés de division. *Graduer un thermomètre, un baromètre, les cercles d'une sphère, les cartes de géographie, une échelle.*

Il signifie aussi, Augmenter par degrés. *Graduer le feu, dans une opération de chimie. Graduer les peines, dans un code criminel. Graduer l'intérêt, dans un ouvrage dramatique, dans un poëme, dans un roman. Graduer les difficultés d'une science.*

GRADUER, signifie en outre, Conférer des degrés dans quelqu'une des facultés de théologie, de droit, de médecine, etc. *Se faire graduer en théologie.*

GRADUÉ, ÉE. part. passé.

Il s'emploie souvent comme adjectif. *Thermomètre gradué. Cercle gradué. Carte graduée. Cours de thèmes gradué.* En chimie, *Feu gradué.*

Chambre graduée. Voyez GRADUATION.

GRADUÉ, est aussi substantif, et il signifie Celui qui a pris des degrés dans quelqu'une des facultés de théologie, de droit, de médecine, etc. *C'est un gradué. Les gradués de l'université.*

Gradué nommé, se disait autrefois d'Un gradué qui avait une nomination sur un bénéfice, en vertu de ses grades.

GRAFFITE ou **SGRAFFITE.** s. m. Terme emprunté de l'italien. Espèce de dessin tracé avec une pointe sur l'enduit d'un mur où l'on a appliqué une teinte grise. Ce genre de dessin n'est plus en usage, et le mot *Graffite* ne s'emploie plus guère que pour désigner Les inscriptions, les dessins tracés sur les murailles dans les villes antiques. *Les graffites de Pompéi.*

GRAILLEMENT. s. m. Son cassé ou enroué de la voix.

GRAILLER. v. n. T. de Chasse. Sonner du cor sur un ton qui sert à rappeler les chiens.

GRAILLON. s. m. Les restes ramassés d'un repas. *Une marchande de graillons. Beaucoup de pauvres gens vivent de graillons.*

Goût de graillon, odeur de graillon, Goût, odeur de viande ou de graisse brûlée. On dit dans le même sens, *Cela sent le graillon.*

GRAIN. s. m. Le fruit de la semence du froment, du seigle, de l'orge, de l'avoine, etc. *Le grain de ces froments est fort gros, est plein, est pesant, est menu. Voilà de beau grain. Ce blé est mal battu, il y a encore beaucoup de grain dans la paille. Il a vendu tout son blé, il ne lui en reste pas un grain.*

Il se dit souvent absolument, surtout au pluriel. *La récolte des grains. Battre, serrer les grains, loger les grains. Le commerce des grains. L'exportation des grains. L'importation des grains étrangers.*

Gros grains. Le froment, le méteil et le seigle. *Menus grains.* Les grains qu'on sème en mars, comme l'orge, l'avoine, le mil, la vesce, etc.

Poulets de grain, Les petits poulets qu'on nourrit de grain.

Fig. et pop., *Être dans le grain,* Être entré dans quelque affaire utile. *Il est intéressé dans telle entreprise, le voilà dans le grain.*

GRAIN, se dit aussi Du fruit de certaines plantes et de certains arbrisseaux. *Grain de raisin. Grain de verjus. Grain de grenade. Grain de sureau. Grain de genièvre. Grain de laurier. Grain de poivre. Grain de moutarde.*

Il se dit, par analogie, de Certaines choses faites à peu près en forme de grains. *Grain de chapelet. Les grains d'un collier d'ambre. Un grain d'encens.*

Fig. et fam., *Un catholique à gros grain,* Un catholique qui se permet beaucoup de choses défendues par la religion.

GRAIN, se dit également Des petites parties de certains amas ou monceaux. *Grain de sable, de sel, de poudre à canon.*

Grains d'or, Morceaux d'or très purs qui se trouvent dans les rivières, ou sur la surface de la terre.

Grain de fin. Voyez FIN, INE.

Fig. et fam., *Il n'y a pas un grain de sel dans cet ouvrage,* Il est insipide, on n'y trouve rien de piquant, d'agréable.

GRAIN, se dit quelquefois, figurément et familièrement, au sens moral. *N'avoir pas un grain de bon sens, un grain de jugement, etc.,* En être tout à fait dépourvu. *Elle a un petit grain de coquetterie,* Un peu de coquetterie. *Chacun a son petit grain d'amour-propre. Etc.*

Avoir un grain de folie dans la tête, ou quelquefois absolument, *Avoir un grain,* Être un peu fou.

GRAIN, se dit encore d'Un petit poids qui était la soixante et douzième partie d'un gros. *Cela pèse tant de grains. Cette pièce d'or est légère d'un grain, de deux grains. Quelquefois il ne faut qu'un grain pour faire trébucher la balance. Le grain équivaut à cinq centigrammes et trois milligrammes.*

GRAIN, se dit aussi Des petites aspérités qui couvrent la surface de certaines étoffes, de certains cuirs, etc. *Ce basin a le grain plus gros, plus menu que l'autre. De la soie d'un beau grain. Ce maroquin est d'un beau grain.*

Il se dit également Des parties ténues, et serrées entre elles, qui forment la masse des pierres, des métaux, etc., et que l'on aperçoit aisément à l'endroit où ils sont cassés ou coupés. *Ce marbre est d'un grain plus gros que l'autre. L'acier a le grain plus fin, plus serré que le fer.*

Grain d'orge, ou *Toile, linge grain d'orge, de grain d'orge, à grain d'orge,* Toile semée de points ressemblant à des grains d'orge. *Service de linge de grain d'orge, à grain d'orge.* On dit aussi, *Futaine, broderie à grain d'orge.*

Grains de petite vérole, Pustules et marques de la petite vérole.

Grain de beauté, Petit signe noir qui fait ressortir la blancheur de la peau. *Elle a un grain de beauté sur les épaules.*

GRAIN, se dit en outre d'Une averse, d'une pluie soudaine et de peu de durée. *Nous allons avoir un grain. Ce grain sera bientôt passé.*

En termes de Marine, *Grain de vent,* ou simplement, *Grain,* Certain tourbillon

qui se forme tout à coup et qui, à proportion de sa violence, fatigue plus ou moins le navire. *Voilà un grain de vent. Nous avons essuyé plusieurs grains.* Il se dit aussi Du nuage qui annonce le grain de vent. *Voilà un grain bien noir.*

GRAINE. s. f. La semence de quelques plantes. *Graine de laitue, de pourpier, d'épinards, de pavots, etc. Graine de genêt, de genièvre, de cyprès, de laurier. Graine de chou, de melon, de concombre. Cela vient de graine. Des herbes montées en graine, qui sont en graine. Recueillir la graine, les graines d'une plante. J'en ai de la graine. Semer les graines en décours. Acheter de la graine pour des oiseaux.*

Fig. et fam., *C'est une mauvaise graine,* se dit en parlant De laquais, de pages, d'écoliers, de jeunes gens malins. *Méfiez-vous de cette mauvaise graine.*

Fig. et fam., *Cette fille monte en graine,* Elle avance en âge, et ne trouvera bientôt plus à se marier.

Prov., fig. et pop., *C'est de la graine de niais,* C'est une chose qui ne peut tromper que des gens simples. On dit dans le même sens, *Donner de la graine de niais.*

Frange, épaulette, gland à graine d'épinards, Frange, etc., dont les filets ressemblent à un assemblage de graines d'épinards. *Dans l'armée française, les épaulettes à graine d'épinards indiquent un grade supérieur.*

Graine de vers à soie, ou simplement *Graine,* Les œufs de vers à soie qui ressemblent à la graine de moutarde.

Graines d'Avignon. Voyez Grenettes.

Graine de paradis. Voyez Malaguette.

GRAINETIER. s. m. Voyez Grènetier.

GRAINIER, IÈRE, s. Celui, celle qui vend en détail toutes sortes de grains.

GRAISSAGE. s. m. Action de graisser. *Le graissage des roues d'une voiture.*

GRAISSE. s. f. Substance onctueuse et aisée à fondre, répandue en diverses parties du corps de l'homme ou de l'animal. *La graisse l'incommode. Être chargé de graisse. Graisse molle. Il est gras, mais ce n'est pas d'une bonne graisse. Graisse humaine. Graisse de bœuf, de chapon, etc. Cette poularde a un doigt de graisse. Faire fondre de la graisse. Graisse figée, fondue. Graisse rance. Il y a trop de graisse dans ce potage, dans cette sauce. Faire cuire quelque chose dans de la graisse. Frotter de graisse. Il est tombé de la graisse sur son habit. Tache de graisse.*

Fig. et fam., *C'est un peloton de graisse,* se dit D'un petit oiseau extrêmement gras, comme sont d'ordinaire les ortolans et les becfigues. Il se dit aussi D'un enfant fort gras.

Fam., *La graisse ne l'empêche pas de courir, la graisse ne l'étouffe pas,* se dit D'une personne maigre.

Ce vin tourne à la graisse, Il commence à filer comme de l'huile.

Fig., *La graisse de la terre,* La substance la plus onctueuse, et qui contribue le plus à la fertilité de la terre. *Les grandes ravines emportent la graisse de la terre.*

En termes de l'Écriture, *La graisse de la terre,* se dit pour La fertilité de la terre. *La graisse de la terre et la rosée du ciel.*

GRAISSER. v. a. Frotter, oindre de graisse, de quelque chose d'onctueux. *Graisser des bottes, des souliers. Graisser les roues d'une charrette, d'un carrosse. Graisser les pieds d'un cheval.*

Fig. et pop., *Graisser le couteau,* Manger de la viande à déjeuner ou à goûter.

Prov. et fig., *Graisser ses bottes,* Se préparer à partir pour quelque voyage; et, dans un sens plus figuré, Se disposer à mourir. *Ce malade fera bien de graisser ses bottes.*

Prov. et fig., *Graissez les bottes d'un vilain, il dira qu'on les lui brûle,* Un avare, pour se dispenser de la reconnaissance, se plaint même des services qu'on lui rend; et, dans un sens plus étendu, Un malhonnête homme paye ordinairement d'ingratitude les services qu'on lui rend.

Prov. et fig., *Graisser la patte à quelqu'un,* Donner de l'argent à quelqu'un pour le gagner, pour le corrompre. *Graisser le marteau,* Donner de l'argent au portier d'une maison, afin de s'en faciliter l'entrée.

Fig. et pop., *Graisser les épaules à quelqu'un,* Lui donner des coups de bâton.

Graisser, signifie aussi, Souiller de graisse. *Cela vous graissera les mains.*

Il signifie encore, Rendre sale et crasseux. *Graisser son linge, ses habits.*

Ce vin graisse, Il file comme l'huile, lorsqu'on le verse. Dans cette phrase, *Graisser* est neutre.

Graissé, ée. part. passé.

GRAISSEUX, EUSE. adj. Qui est de la nature de la graisse. *Corps graisseux.*

GRAMEN. s. m. (MEN se prononce comme dans *Amen.*) Mot emprunté du latin, qui se dit quelquefois pour Graminée. *Des touffes de gramen et de lierre couvrent ces vieilles murailles.*

GRAMINÉE. adj. des deux genres. T. de Botan. Il se dit D'une famille de plantes fort nombreuse, à laquelle appartiennent le blé, le seigle, l'avoine, l'orge, le chiendent, et toutes les autres plantes analogues. *Les plantes graminées ont, en général, les feuilles longues, étroites et pointues, et les fleurs disposées en épi ou en panicule.*

Il s'emploie souvent comme substantif féminin. *La famille des graminées. Le riz est une graminée.*

GRAMMAIRE. s. f. L'art qui enseigne à parler et à écrire correctement. *Les règles de la grammaire. Faire une faute de grammaire, contre la grammaire. La grammaire hébraïque, grecque, latine. Grammaire française, allemande, anglaise. Grammaire raisonnée. Enseigner la grammaire. Savoir fort bien la grammaire. La grammaire est le commencement de toutes les études. La syntaxe est la partie principale de la grammaire.*

Grammaire générale, La science raisonnée des principes communs à toutes les langues. On dit par opposition, *Grammaire particulière.*

Grammaire comparée, Partie de la science grammaticale qui a pour objet l'étude comparée de différentes langues. *La grammaire comparée fournit des matériaux à la grammaire générale.*

Grammaire, se dit aussi d'Un livre où sont exposées les règles d'une langue, du langage. *Acheter une grammaire. La Grammaire de Port-Royal.*

GRAMMAIRIEN. s. m. Celui qui sait, qui enseigne la grammaire, qui a écrit sur la grammaire. *C'est un excellent grammairien. C'est un mauvais grammairien.*

Il se disait, chez les Anciens, dans une acception plus étendue, de Ceux qui s'adonnaient à l'étude ou à l'enseignement des lettres en général. *Les anciens grammairiens. Les grammairiens grecs, latins.*

GRAMMATICAL, ALE. adj. Qui appartient à la grammaire, qui est selon les règles de la grammaire. *Discussion grammaticale. Journal grammatical. Notes grammaticales. Exactitude, correction grammaticale. Principes grammaticaux. Construction grammaticale. Cette façon de parler est grammaticale, mais elle n'est pas élégante.*

GRAMMATICALEMENT. adv. Selon les règles de la grammaire. *Cette phrase est bonne grammaticalement, mais elle manque d'élégance.*

GRAMMATISTE. s. m. Celui qui enseigne, qui fait profession d'enseigner la grammaire. Il ne s'emploie guère que par dénigrement.

GRAMME. s. m. Il se dit de L'unité de poids des mesures métriques, équivalente à un peu moins de dix-neuf grains. *Le gramme est contenu cent fois dans l'hectogramme, mille fois dans le kilogramme, etc. Le gramme est égal au poids d'un centimètre cube d'eau distillée prise à la température du maximum de condensation.*

GRAND, ANDE. adj. Qui a beaucoup de hauteur, de profondeur, de longueur, de largeur, de volume, ou de capacité. *Homme grand. Grande femme. Être de grande taille. Grand cheval. Grand arbre. Grande maison. Grande distance. Faire de grands pas. Marcher à grands pas. Une grande ouverture. Il y a de grands jours dans cette muraille. Un grand trou. Un grand précipice. Avoir les yeux grands et bien fendus. Un grand fleuve. Le grand chemin. Une grande rue. Un grand vase. Un grand espace de terre. Une grande salle. Une grande ville. Une grande voiture. Un grand panier.*

Fenêtre, porte toute grande ouverte, Fenêtre, porte largement, entièrement ouverte.

Le grand Océan, La mer Atlantique. *Les grandes Indes,* Les Indes orientales, par opposition à l'Amérique.

En Papeterie, *Grand aigle, grand raisin.* Voyez Aigle, Raisin.

Fig. et fam., *Ouvrir de grands yeux,* Voir, regarder avec surprise, avec curiosité.

Grand, se dit aussi Pour marquer simplement différence ou égalité de dimension entre les objets que l'on compare. *Votre fils est plus grand que le mien. Sa maison est moins grande, est aussi grande que celle d'un tel. Ce trou n'est pas si grand que l'autre. La salle n'est pas assez grande pour contenir tant de monde. Ce vase est trop grand.*

Plus grand que nature, se dit D'une statue, d'un tableau où les proportions naturelles sont exagérées, où la taille ordinaire est dépassée.

Fig., *Les personnages de Corneille sont quelquefois plus grands que nature.*

Fig. et pop., *Avoir les yeux plus grands que la panse,* ou *plus grands que le ventre,* Demander, se faire servir plus de nourriture qu'on n'en peut manger.

Grand, se dit particulièrement De la taille d'une personne qui prend de la croissance. *Cette femme a des enfants déjà grands. Cet enfant se fait grand. On vous donnera cela quand vous serez plus grand, quand vous serez grand. Vous n'êtes pas encore assez grand pour sortir seul. Elle est déjà grande fille. Il est déjà grand garçon.*

Il se dit pareillement Des animaux et des plantes. *Ce jeune chien est déjà grand. Ce bois commence à devenir grand. Les blés sont déjà grands.*

Fam., *Une grande personne,* se dit d'Une

personne faite, par opposition Aux enfants. *Les enfants veulent imiter les grandes personnes.*

GRAND, se dit quelquefois Des choses qui passent un peu la mesure déterminée qu'elles ont ordinairement. *Il y a deux grandes lieues d'ici là*, Plus de deux lieues. *Nous attendîmes deux grandes heures*, Plus de deux heures. *Marcher à grandes journées*, Voyager en faisant chaque jour plus de chemin qu'un homme, qu'une troupe n'en fait ordinairement dans une journée. On dit dans un sens analogue, *Nous passâmes en cet endroit quinze grands jours*, Quinze jours qui parurent fort longs.

GRAND, se dit, dans un sens plus général, Des choses physiques ou morales qui surpassent la plupart des autres choses du même genre, de celles qui sont considérables, extraordinaires, étonnantes, distinguées, etc. *Porter de grands fardeaux. Ce domestique a servi dans plusieurs grandes maisons. Gouverner un grand empire. Avoir une grande fortune, de grandes richesses, de grands biens. Faire une grande dépense. Cela ne peut se faire qu'à grands frais. Écrire une grande lettre. Une grande composition musicale. Faire de grands changements dans un ouvrage. Grand nombre. Grande armée. Grand peuple. Grand concours de peuple. Grand bal. Grand concert. Grand dîner. Grande cérémonie. Grande fête. Grand appareil. En grande pompe. Pièce à grand spectacle. Être en grande toilette, en grande tenue. Faire de grands compliments. Tirer un grand coup de chapeau à quelqu'un. Grande vitesse. Grand effort. Grande douleur. Grande frayeur. Grand étonnement. Grande fatigue. Grand bruit. Grand silence. Grand froid. Grand chaud. Grande pluie. Grand vent. Grand orage. Grande inondation. Grand fléau. Grand malheur. Grande perte. Ce remède lui a fait grand bien. Je ne vois pas grand mal à cela. Aller grand train. Avoir une grande force. Cette femme est d'une grande beauté. C'est un grand remède. Éprouver de grandes difficultés. Concevoir une grande pensée. Avoir de grands desseins. Laisser de grands souvenirs. Faire quelque chose de grand. Se signaler par de grandes actions. Avoir un grand mérite, de grands talents, de grandes vertus, de grands vices. Commettre un grand crime. Grande méchanceté. Grande dissimulation. Grande avarice. Être d'une grande douceur, d'une grande faiblesse, etc. Il est parti, à mon grand regret. Être animé d'un grand zèle. Grand amour. Grande amitié. Il a passé l'âge des grandes passions. Faire grand cas d'une chose. Je vous en ai de grandes obligations. Être en grande vénération. Avoir une grande puissance, un grand crédit, une grande réputation. Occuper de grandes places. Avoir un grand nom. Être d'une grande naissance. Dans ce tableau, tout est d'un grand caractère. Ce peintre a une grande manière. C'est là de la grande éloquence.*

Un grand âge, Un âge avancé. *Une grande jeunesse*, Une extrême jeunesse. *Le grand livre*. Voyez LIVRE.

Prov., *Aux grands maux les grands remèdes*. Cela se dit au propre et au figuré.

Le grand remède, les grands remèdes, Les préparations mercurielles qu'on emploie pour guérir les maladies vénériennes.

Fig. et fam., *De grands mots*, Des expressions exagérées, emphatiques. *Tous ces grands mots ne sauraient m'imposer.*

Faire une chose de grand cœur, La faire volontiers, avec empressement, avec plaisir.

Grand merci. Voyez MERCI.

Grand chemin. Voyez CHEMIN.

GRAND, signifie quelquefois, Qui est en grande quantité. *Il n'a pas grand argent. Il n'y avait pas grand monde à ce spectacle. Le grand monde le fatigue, il préfère un petit cercle d'amis.*

Grandes eaux, se dit en parlant De la crue extraordinaire des fleuves, des rivières. *À l'époque des grandes eaux.*

Les grandes eaux de Versailles, de Saint-Cloud, Les cascades, les jets d'eau jouant tous ensemble.

Fig. et fam., *Nager en grande eau*, Être dans l'abondance, jouir d'une grande fortune, se trouver dans de grandes occasions d'avancer ses affaires.

Prov., *Petite pluie abat grand vent*, Ordinairement, quand il vient à pleuvoir, le vent s'apaise; et, figurément, Peu de chose suffit quelquefois pour calmer une grande querelle.

Grand jour, La lumière du jour, lorsque le soleil est tout à fait levé; Le jour aux endroits où rien ne l'obscurcit, ne l'affaiblit. *Attendons le grand jour. Il fait déjà grand jour. Examiner une étoffe au grand jour.* On le dit, figurément, d'Une grande publicité. *Mettre au grand jour les actions de quelqu'un. Il n'ose se produire, il craint le grand jour.* On dit aussi, *Le grand jour de la publicité, le grand jour de l'impression.*

Dans l'ancienne organisation judiciaire, *Grands jours*, et *Grand conseil*. Voyez JOUR, CONSEIL.

Le grand air, L'atmosphère dans un lieu découvert, par opposition à L'air renfermé dans les habitations, qui ne peut circuler et se renouveler que lentement. *Les médecins ont défendu à ce malade de s'exposer au grand air, d'aller au grand air. Je vais à la campagne respirer le grand air.*

Un homme du grand air. Pour cette locution et celles qui lui sont analogues, voyez AIR.

GRAND, signifie aussi, Important, principal. *Le jour d'une bataille est un grand jour pour le général. Un des grands principes de la philosophie. Une grande maxime de jurisprudence. C'est un grand point de savoir bien prendre son temps. Il m'a donné une grande leçon par son exemple.*

En termes d'Alchimie, *Le grand œuvre*, La pierre philosophale, la prétendue transmutation des métaux en or. On disait aussi dans le même sens, *Le grand art.*

GRAND, se dit également Des personnes qui sont fort au-dessus des autres par leur naissance, leur pouvoir, leur dignité. *Être grand en naissance, en mérite, en autorité. Les grands officiers de la couronne. Les grands dignitaires. Un grand personnage. Un grand seigneur. Les plus grands seigneurs la recherchaient. C'est une grande dame. C'est un grand roi, un grand prince. Cette grande reine, cette grande princesse n'était occupée que de soulager l'infortune. Il s'efforçait d'être agréable à tous, depuis le plus grand jusqu'au plus petit.*

Fam., *Trancher du grand seigneur*, Faire le grand seigneur. On dit ironiquement, dans le même sens : *Il est devenu grand seigneur. C'est maintenant un grand seigneur.*

Absol., *Trancher du grand*, Affecter la grandeur, la magnificence.

Le grand monde, La société distinguée par les richesses, par les dignités de ceux qui la composent. *Voir le grand monde. Aller dans le grand monde.*

Fam., *Les grands-parents*, Les plus âgés d'entre les proches parents, les grand-père, grand'mère, grand-oncle. *J'ai ouï dire à mes grands-parents. On consulta les grands-parents.*

GRAND, se dit des personnes qui surpassent les autres par leur génie, par leurs qualités morales, par leurs talents, etc. *Un grand génie. Un grand esprit. Un grand homme. Être au rang des grands hommes. Un grand capitaine. Un grand politique. Un grand médecin. Un grand poëte. Un grand peintre. Un grand artiste. Le grand Corneille. Le grand Montesquieu. Étudier les ouvrages des grands maîtres.*

GRAND, placé devant un substantif, lui donne en bonne ou en mauvaise part un sens superlatif. *Grand travailleur. Grand poltron. Grand lâche. Grand ignorant. Grand sot. Grand criminel. Grand menteur. Grand joueur. Grand buveur. Grande bavarde.*

Fam., *Ils sont grands amis*, Ils sont liés d'une étroite amitié.

GRAND, se dit quelquefois pour Courageux, magnanime, noble. *Il fut grand dans l'adversité. Il voulut se montrer grand et généreux. Un grand cœur. Une grande âme. Déployer un grand caractère.*

Grand Dieu! Exclamation d'étonnement, de crainte, etc. Les païens disaient de même au pluriel, *Grands dieux!*

Fig. et fam., *Promettre, jurer ses grands dieux*, Promettre, jurer avec de grands serments.

GRAND, est devenu Le surnom de quelques princes et de quelques personnages illustres, qui se sont élevés au-dessus des autres par leurs actions héroïques, par leur mérite extraordinaire. Dans ce sens, il est toujours précédé de l'article, et à la suite du substantif. *Alexandre le Grand. Henri le Grand. Saint Grégoire le Grand. Albert le Grand.*

GRAND, est aussi Le titre de certains dignitaires, de certains officiers qui en ont d'autres sous eux. *Grand maître de l'université. Grand chancelier de la Légion d'honneur. Grand référendaire. Il y avait autrefois, en France, un grand maître de la maison du roi, un grand maître de l'artillerie, un grand maître des eaux et forêts, un grand prévôt, etc. Grand maître des cérémonies. Grand chambellan. Grand aumônier. Grand écuyer. Grand veneur. Etc.* On dit dans un sens analogue : *Grand prêtre. Grand pontife. Grande prêtresse. Etc.*

Absol., *Monsieur le Grand*, désignait autrefois Le grand écuyer du roi.

GRAND, est également Le titre de divers princes souverains. *Le Grand Seigneur. Le Grand Turc. Le Grand Kan. Le Grand Mogol. Le grand-duc de Toscane.* On dit dans un sens analogue, *Le grand-duché de Toscane.*

On donne ce même titre Aux chefs de certains ordres. *Grand maître de Malte. Grand maître de l'ordre Teutonique. Grand maître de Saint-Lazare.* On dit dans un sens analogue, *Grande maîtrise.*

Il se donne pareillement à Certains officiers principaux des mêmes ordres. *Grand prieur de France. Grand officier de la Légion d'honneur. Grand-croix. Grand cordon.*

Il se dit aussi en parlant De certaines charges de divers monastères d'hommes ou de femmes. *Grand prieur de Cluny. La grande prieure de telle abbaye.*

Quelquefois *Grand*, placé devant un substantif féminin qui commence par une consonne, ne prend pas l'*e* du féminin ; c'est un usage de l'ancien français qui, dans certaines locutions d'un emploi fréquent, a survécu au changement du langage. On met, au lieu de l'*e*, une apostrophe que plusieurs grammairiens proposent de supprimer comme inutile : *A grand'peine. Faire grand'chère. C'est grand'pitié. Grand'garde. La grand'rue. Il avait grand'hâte de venir. Il eut grand'peur. Il a eu grand'part à toute cette affaire. Ce n'est pas grand'chose. La grand'chambre. La grand'messe. Il hérite de sa grand'mère, de sa grand'tante.*

Grand, s'emploie aussi comme substantif, et se dit Des principaux d'un État, des grands seigneurs d'un royaume. *A Rome, les grands eurent souvent à lutter contre la multitude. Tous les grands du royaume. Le service des grands. S'attacher à un grand.*

Il désigne particulièrement, en Espagne, Ceux d'entre les seigneurs titrés qui ont le privilège de se couvrir devant le roi. *Un grand d'Espagne de la première classe. Le roi d'Espagne l'a fait grand.*

Prov., *Service de grands n'est pas héritage*, On n'est pas toujours assuré de faire fortune auprès des grands. On dit aussi, dans un sens analogue, *Promesse de grands n'est pas héritage.*

Grand, substantif, signifie absolument. Le sublime. *Il y a du grand dans cette action.* On le dit surtout en parlant Des pensées, du style. *Il y a du grand dans cette pensée, dans ce projet. Ce n'est pas là du grand, c'est du gigantesque. Cet auteur, pour trop affecter le grand, tombe dans le galimatias. Les sources du grand.*

Prov., *Du petit au grand*, Par comparaison des petites choses aux grandes.

En grand. loc. adv. De grandeur naturelle. *Il s'est fait peindre en grand.*

Faire une chose en grand, l'exécuter en grand, La faire d'une grandeur convenable sur un modèle en petit. *Les petites machines ne réussissent pas toujours en grand.*

Travailler en grand, Travailler sur un vaste plan, d'après une vue générale et complète. *Cet homme ne sait pas travailler en grand, il ne s'entend qu'aux détails.*

Fig., *Penser, agir en grand*, D'une manière grande, noble, élevée.

A la grande. loc. adv. A la manière des grands seigneurs. *Vivre à la grande.* Cette locution vieillit.

GRANDELET, ETTE. adj. Diminutif de Grand. *Cette femme a déjà des enfants assez grandelets. Sa fille est toute grandelette.* Il est familier.

GRANDEMENT. adv. Avec grandeur. *Il pense, il agit grandement.*

Il se prend aussi pour Beaucoup. *Il se trompe grandement. Vous avez grandement raison.*

Avoir grandement de quoi vivre, Être dans l'aisance.

GRANDESSE. s. f. Dignité du grand d'Espagne. *Tel favori mit la grandesse dans cette maison. Il y a trois grandesses dans cette maison. Il y a diverses classes de grandesses. La grandesse donnait en France les honneurs de la cour.*

GRANDEUR. s. f. Étendue en hauteur, en longueur, en largeur, etc. *Ces deux hommes sont de même grandeur. Cela est de la grandeur d'un pied, d'un mètre. Ce vase est de la grandeur convenable. Des tableaux de différentes grandeurs, de toutes les grandeurs, de toute grandeur. La grandeur d'un logis, d'un bois, d'un étang, d'un parc. La grandeur d'une province.*

Il se dit, en Astronomie, Des différences d'éclat des étoiles fixes. *Sirius est une étoile de première grandeur. Étoile de troisième grandeur.*

Il se dit absolument, en Mathématique, de Tout ce qui est susceptible d'augmentation et de diminution.

Fig. et fam., *Regarder quelqu'un du haut de sa grandeur*, Le regarder avec une fierté dédaigneuse. *Il me regardait du haut de sa grandeur.*

Grandeur, se dit aussi en parlant De certaines choses physiques ou morales qui surpassent la plupart des autres choses du même genre. *La grandeur d'une entreprise. La grandeur d'une perte, d'un sacrifice. La grandeur du péril ne put l'émouvoir. Le châtiment doit répondre à la grandeur du forfait, du crime. La grandeur du courage. La grandeur des actions, des victoires de ce prince. La grandeur de cette conception étonne.*

Il se dit, particulièrement, de La puissance unie à la splendeur, à la majesté. *La grandeur, les grandeurs de Dieu. La grandeur des rois. La grandeur souveraine. Il travaillait dès lors à sa future grandeur. Grandeur naissante. Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains.*

Il se dit absolument, dans une acception plus restreinte, Du pouvoir, des dignités, des honneurs ; et alors on l'emploie très souvent au pluriel. *Les soucis, les ennuis de la grandeur. Mépriser les grandeurs de ce monde. Les grandeurs humaines. L'éclat, le néant des grandeurs. Naître au sein des grandeurs.*

Il se dit encore, au sens moral, pour Noblesse, élévation, dignité. *Grandeur d'âme. Il n'y a, dans cette conduite, ni sagesse ni grandeur. Il a un air de grandeur qui impose. Il est de la grandeur d'un État de soutenir ses alliés. Les expressions ne répondent pas à la grandeur du sujet.*

Grandeur, est quelquefois Un titre d'honneur qu'on donnait dans les deux derniers siècles, en parlant ou en écrivant, à tous les grands seigneurs qui ne prenaient point le titre d'altesse ou d'excellence. Ce titre se donne aux évêques. *Monseigneur, il plaira à Votre Grandeur. Il a suivi les ordres de Votre Grandeur.*

GRANDIOSE. adj. des deux genres. Terme emprunté de l'italien. Il se dit, surtout dans les Beaux-Arts, De ce qui impose, de ce qui frappe l'imagination par un caractère de grandeur, de noblesse, de majesté. *Composition grandiose. Cette architecture est d'un style grandiose.*

Il s'emploie souvent comme substantif masculin. *Il y a du grandiose dans les traits de cette personne, dans cette statue, dans cet édifice.*

GRANDIR. v. n. Devenir grand, croître en hauteur. *Cet enfant a bien grandi en peu de temps. Ces pluies ont fait grandir les blés.*

Il se dit aussi figurément. *Grandir en sagesse. Grandir en renommée. Son courage grandissait au milieu des revers. Son pouvoir grandit de jour en jour. Un empire qui grandit.*

Il s'emploie quelquefois activement. *Les talons qu'il porte le grandissent. Ce vêtement le grandit*, Ce vêtement le fait paraître plus grand.

Fig., *Le malheur l'a grandi*, Le malheur le fait paraître plus grand, le rend plus grand.

Il s'emploie avec le pronom personnel, tant au propre qu'au figuré. *Se grandir en s'élevant sur la pointe des pieds. La médiocrité croit se grandir en rabaissant le mérite.*

Grandi, ie. part. passé.

GRANDISSIME. adj. des deux genres. Superlatif de Grand. *Vous me ferez un grandissime plaisir.* Il est familier.

GRAND'MÈRE. s. f. Aïeule. *Grand'mère du côté paternel, du côté maternel. Grand'mère paternelle, maternelle. Ses deux grand'mères.* Populairement, on dit quelquefois, *Mère-grand.*

GRAND-ONCLE. s. m. Le frère du grand-père ou de la grand'mère. *Son grand-oncle du côté paternel, du côté maternel.*

GRAND-PÈRE. s. m. Aïeul. *Grand-père du côté paternel, du côté maternel. Grand-père paternel, maternel. Ses deux grands-pères.*

GRAND'TANTE. s. f. La sœur du grand-père ou de la grand'mère. *Grand'tante du côté paternel, du côté maternel.*

GRANGE. s. f. Bâtiment où l'on serre les blés en gerbes. *Une grange de tant de travées. Tous ses blés sont dans la grange, sont en grange. Entasser des gerbes dans la grange. Batteur en grange. L'aire de la grange.*

GRANIT. s. m. (On prononce ordinairement le T.) Pierre fort dure, qui est composée naturellement d'un assemblage d'autres pierres de différentes couleurs. *Des roches de granit. Des colonnes de granit.*

GRANITELLE. adj. Il se dit Du marbre ressemblant au granit. *Marbre granitelle.*

GRANITIQUE. adj. des deux genres. Qui est formé de granit. *Roche granitique. Masses granitiques.*

GRANIVORE. adj. des deux genres. T. de Zoologie. Qui se nourrit de grains.

Il est aussi substantif masculin. *Les granivores*, Oiseaux qui se nourrissent de grains.

GRANULAIRE. adj. des deux genres. T. de Minéralogie. Qui se compose de petits grains.

GRANULATION. s. f. Opération par laquelle on réduit les métaux en petits grains, que l'on nomme *Grenaille.*

Granulations, au pluriel, se dit, en Médecine, d'Une lésion organique consistant en de petites tumeurs arrondies, fermes, souvent demi-transparentes et luisantes, qui se rencontrent surtout dans les poumons.

GRANULE. s. m. Petit grain. Il se dit en Botanique, Du corps reproducteur d'une plante cryptogame.

GRANULER. v. a. Mettre un métal en petits grains. *Granuler du plomb, de l'étain.*

Granulé, ée. part. passé.

Marbre granulé, Qui est comme formé de petits grains.

GRANULEUX, EUSE. adj. Terme didactique. Qui est divisé en petits grains. *Terre granuleuse.*

Il signifie, en termes de Médecine, Qui a, qui présente des granulations. *Poumon granuleux.*

GRAPHIQUE. adj. des deux genres. Terme didactique. Il se dit particulièrement Des descriptions, des opérations, qui au lieu d'être simplement énoncées par le

discours, sont données par une figure. *Description graphique d'une éclipse de soleil, de lune, etc. Représentation graphique du passage de Vénus sur le disque du soleil. Opération graphique. Les arts graphiques,* Les arts du dessin.

Il signifie aussi, Qui a rapport à l'écriture, à la manière de représenter le langage par des signes. *Caractères, signes graphiques. Le système graphique des Arabes diffère beaucoup du nôtre.*

GRAPHIQUEMENT. adv. D'une manière graphique. Il se dit, en Astronomie, Des choses dont on donne une description graphique.

GRAPHITE. s. m. T. de Minér. Synonyme de *Plombagine*. Voyez ce mot.

GRAPHOMÈTRE. s. m. Instrument de mathématique, dont on se sert pour mesurer les angles, dans les opérations de l'arpentage.

GRAPIN. s. m. Voyez GRAPPIN.

GRAPPE. s. f. Il se dit proprement de L'assemblage des grains qui composent le fruit de la vigne, le raisin ; et, par extension, de Tout assemblage de grains, de fleurs ou de fruits qui ont naturellement la même disposition. *Grappe de raisin. Grappe de muscat. Grappe de verjus. La vigne est fort avancée, on voit déjà des grappes. La vigne a coulé, il y a beaucoup de grappes, mais peu de grains. Grappe de groseille. Grappe de lierre. Grappe longue, grosse, menue. Les cytises portent leurs fleurs en grappe, ont les fleurs disposées en grappe. Cette espèce d'arbre porte san fruit par grappes.*

Vin de grappe, Vin qui coule naturellement du raisin sans qu'on le presse.

Prov. et fig., *Mordre à la grappe,* Saisir avidement une proposition, croire aveuglément à une promesse. *Dès qu'on lui eut parlé de cette affaire, il mordit à la grappe.*

Fam., *Quand cet homme parle de telle chose, il semble qu'il morde à la grappe,* Il prend un extrême plaisir à ce qu'il dit. Cette phrase a vieilli.

GRAPPE, en termes d'Art vétérinaire, se dit de Petites excroissances molles, et ordinairement rouges, qui viennent aux pieds des chevaux, des ânes, des mulets, et dont l'assemblage forme une espèce de grappe. *Ce mulet, ce cheval a des grappes aux jambes.*

En termes d'Artillerie, *Grappe de raisin,* Assemblage de balles ou de biscaïens enfermés dans un sachet, et qui se tirent comme mitraille.

GRAPPILLAGE. s. m. Action de grappiller.

GRAPPILLER. v. n. Cueillir ce qui reste de raisins dans une vigne, après qu'elle a été vendangée. *Dès que les vendangeurs ont achevé, il est permis d'aller grappiller. La loi de Moïse défendait au propriétaire de grappiller dans sa vigne, et de glaner dans son champ.*

Il signifie figurément et familièrement, Faire quelque petit gain ; et, dans ce sens, il est quelquefois actif. *Il n'y a plus à grappiller. Il a grappillé quelque chose dans cette affaire. Il va grappillant partout et sur tout.* On le prend ordinairement en mauvaise part.

GRAPPILLÉ, ÉE. part. passé.

GRAPPILLEUR, EUSE. s. Celui, celle qui grappille. *Voilà bien des grappilleurs dans cette vigne.*

Il se dit, figurément et familièrement, d'Un homme qui grappille, qui fait de petits profits illicites. *C'est un grappilleur.*

GRAPPILLON. s. m. diminutif. Petite grappe de raisin prise d'une plus grande.

GRAPPIN. s. m. T. de Marine. (Plusieurs écrivent *Grapin.*) Petite ancre qui a quatre ou cinq branches recourbées, et dont on se sert pour les embarcations telles que chaloupes, canots, etc.

Il se dit aussi d'Un instrument de fer à plusieurs pointes recourbées, dont on se sert pour accrocher un bâtiment ennemi, soit pour l'aborder, soit pour y attacher un brûlot. *Grappin d'abordage. Grappin de brûlot. Suspendre des grappins à l'extrémité des basses vergues. Grappins à main. Lancer le grappin. Jeter le grappin dans les cordages d'un navire.*

Fig. et fam., *Jeter le grappin, mettre le grappin, son grappin sur quelqu'un,* Se rendre maître de son esprit.

GRAS, ASSE. adj. Qui est formé de graisse, ou Qui est onctueux, semblable à la graisse. *Les parties grasses du corps. Matières grasses.*

En termes de Chimie, *Corps gras.* Corps onctueux, solubles dans l'éther et l'alcool, insolubles ou très peu solubles dans l'eau, et qui brûlent avec une flamme volumineuse. *L'huile, le suif, le beurre sont des corps gras.*

GRAS, signifie plus ordinairement, Qui a beaucoup de graisse. *Il est gros et gras. Il est gras par tout le corps. Bœuf gras. Pourceau gras. Il est gras à lard. Chapon gras. Oie grasse. Poularde grasse. Poulet gras. Cette carpe est fort grasse. Le poisson est gras ou maigre selon les différentes saisons. Viande grasse.*

Prov. et fig., *Tuer le veau gras,* Faire quelque régal, quelque fête extraordinaire pour marquer la joie qu'on a du retour de quelqu'un. *Voilà votre fils arrivé, il faut tuer le veau gras.*

Absol., *Le bœuf gras,* Bœuf très gras que les bouchers promenaient avec pompe par la ville, pendant les derniers jours du carnaval. *Le cortège du bœuf gras.*

Prov., *Être gras comme un moine, être gras à lard,* Être fort gras.

Fig. et pop., *Sortir bien gras, sortir fort gras d'un emploi, d'une affaire,* se dit D'un homme qui s'est enrichi dans un emploi, dans une affaire. *Ne le plaignez pas tant de ce qu'il a perdu sa place, il en sort assez gras.*

Prov. et fig., *En serez-vous plus gras, en sera-t-il plus gras?* se dit en parlant Des choses qui ne peuvent être d'aucun avantage pour celui qui les fait, et signifie, En serez-vous, en sera-t-il plus riche, plus content, plus heureux? On dit de même, *Je n'en suis pas plus gras pour cela, il n'en est pas plus gras, etc.*

Avoir la langue grasse, Avoir la langue épaisse, éprouver quelque embarras dans la prononciation, prononcer mal certaines consonnes, et principalement les *r*. On dit plus ordinairement et adverbialement, *Parler gras.*

Avoir la poitrine grasse, Être sujet à une toux suivie de l'expectoration de mucosités épaisses.

Fig. et fam., *Dormir la grasse matinée,* Dormir bien avant dans le jour, se lever fort tard.

Fig., *Ce cheval a la vue grasse,* Sa vue s'obscurcit.

GRAS, se dit aussi Des mets où il y a plus ou moins de graisse. *Ce bouillon est trop gras. Cette soupe n'est pas assez grasse. Cette sauce est trop grasse.*

Prov. et fig., *Faire ses choux gras de quelque chose,* En faire ses délices, en faire son profit.

GRAS, se dit particulièrement Des mets, des aliments qui consistent en viande, ou qui sont préparés avec de la viande. *Un mets gras. Bouillon gras. Soupe grasse. Dîner gras.*

Jour gras, se dit, chez les Catholiques, Des jours où l'on mange de la viande, à la distinction Des jours où il n'est pas permis d'en manger, et qu'on appelle Jours maigres.

Les jours gras, signifie particulièrement, Les derniers jours du carnaval, qui sont le jeudi, le dimanche, le lundi et le mardi. *Pendant les jours gras. Passer les jours gras, faire les jours gras en quelque endroit.* On dit aussi, dans ce sens, *Le jeudi gras, le dimanche gras, le lundi gras, le mardi gras.*

GRAS, signifie encore, Sali, imbu de graisse ou de quelque matière onctueuse. *Essuyez-vous, vous avez le menton gras. Il a les mains toutes grasses. Son habit, son chapeau est gras. Cheveux gras. Cuir gras.*

Il se dit, par analogie, De certaines liqueurs qui s'épaississent trop avec le temps. *De l'huile grasse. Du vin gras. De l'encre grasse.*

Fromage gras, Fromage mou, qui n'a pas plus de consistance que le beurre.

Adverbial., *Pain gras-cuit,* Pain qui n'a pas levé, qui est pâteux faute de cuisson.

Figues grasses, Les figues qui, avec le temps, ont contracté une espèce de graisse.

Terre grasse, Terre forte, tenace, fangeuse. *Cette plante demande une terre grasse. Ces terres sont fort grasses.*

Terre grasse, se dit aussi de L'argile dont on se sert pour dégraisser les habits, et pour en ôter les taches.

Terres grasses, au pluriel, se dit souvent Des terres fertiles et abondantes. On dit de même, *Ce sol, ce terroir, ce pays est gras,* Il abonde en blés et en pacages.

De gras pâturages, Des lieux qui produisent en abondance les herbages propres à nourrir et engraisser les bestiaux. Cette locution ne s'emploie guère que dans le style poétique.

En termes de Botanique, *Plantes grasses,* Plantes dont les tiges et les feuilles sont épaisses, charnues et succulentes. *La joubarbe, les cactus sont des plantes grasses.*

Fam., *Le pavé est gras,* Il est couvert d'une boue épaisse et qui fait glisser. *Il fait mauvais marcher, le pavé est fort gras.*

En termes de Peinture, *Peindre gras, avoir le pinceau gras,* Peindre par couches épaisses. *Couleur grasse,* Couleur qui est couchée avec abondance. Dans les Beaux-arts, *Gras,* se dit aussi pour Moelleux. *Contours gras.* Substantivement, *Peindre à gras,* Retoucher avant que la couleur soit sèche.

GRAS, signifie quelquefois figurément et familièrement, Sale, obscène, licencieux. *Il se plaît à tenir des discours un peu gras. Cette comédie, cette farce est un peu grasse. Conte gras.*

Cause grasse, Cause que les clercs du palais choisissaient ou inventaient pour plaider entre eux, aux jours gras, et dont le sujet était plaisant.

GRAS, se dit substantivement Des parties grasses de la viande. *Le gras et le maigre d'un jambon. Il aime le gras. Je veux du gras.*

Le gras de la jambe, L'endroit le plus charnu de la jambe.

Riz au gras, Riz qu'on a fait crever dans du bouillon gras.

En termes d'Art vétérinaire, *Ce cheval est gras-fondu*, Il est malade de gras-fondure. Voyez GRAS-FONDU.

GRAS, substantif, se dit particulièrement, chez les Catholiques, de La viande, des mets gras. *Servir en gras et en maigre.*

Manger gras, faire gras, Manger de la viande les jours maigres. *Son confesseur lui a permis de faire gras.*

GRAS, s'emploie aussi adverbialement. *Parler gras*, Grasseyer.

GRAS-DOUBLE. s. m. T. de Cuisine. La membrane de l'estomac du bœuf. *Un plat de gras-double. Gras-double à la poulette, à la bourgeoise.*

GRAS-FONDU. s. m., ou **GRAS-FONDURE.** s. f. T. d'Art vétérinaire. Maladie des chevaux qui consiste en une inflammation du bas-ventre, principalement du mésentère et des intestins, et qui est ordinairement produite par l'excès du chaud ou du travail. *Ces chevaux sont morts de gras-fondu, de gras-fondure.*

Prov., *Il ne mourra pas de gras-fondu*, se dit D'un homme fort maigre.

GRASSEMENT. adv. Il n'est usité que dans ces phrases familières : *Vivre grassement*, Vivre commodément et à son aise. *Payer grassement, récompenser grassement*, Payer, récompenser généreusement, au delà de ce qu'on doit.

GRASSET, ETTE. adj. diminutif. Qui est un peu gras. *Il est grasset, un peu grasset. Elle est grassette.* Il est familier.

GRASSETTE. s. f. T. de Botan. Genre de plantes aquatiques. On la nomme ainsi parce que ses feuilles sont grasses, luisantes, et qu'elles paraissent comme frottées de suif.

GRASSEYEMENT. s. m. Manière dont prononce une personne qui grasseye. *Le grasseyement affecté est le plus désagréable. Cette femme a un grasseyement qui ne déplait pas.*

GRASSEYER. v. n. Parler gras, prononcer mal certaines consonnes et principalement les *r*. *Cette femme grasseye agréablement. Il affecte de grasseyer.*

GRASSOUILLET, ETTE. adj. Diminutif de Grasset. *Un enfant grassouillet et potelé.* Il est familier.

GRATERON. s. m. T. de Botan. Plante dont les tiges et les fruits sont hérissés de petits crochets, et s'attachent aux vêtements. On la nomme autrement *Rièble*.

GRATICULER. v. n. T. de Peinture et de Dessin. Il se dit Du moyen employé par les peintres et les dessinateurs pour conserver exactement dans une copie les proportions de l'original. Ce moyen consiste à diviser l'original en un nombre quelconque de petits carrés égaux entre eux, et le papier ou la toile sur laquelle on veut faire la copie en un pareil nombre de carrés. On dit aussi, *Craticuler*.

GRATIFICATION. s. f. Don, libéralité qu'on fait à quelqu'un ; récompense surérogatoire. *Il a reçu bien des gratifications. Ce qu'on lui donne n'est pas une pension réglée, ce n'est qu'une gratification, une simple gratification. Il ne faut point regarder cela comme le payement d'une dette, mais comme une simple gratification. Gratification annuelle, ordinaire, extraordinaire. Une gratification de deux cents francs, de cent écus.*

GRATIFIER. v. a. Favoriser quelqu'un en lui faisant quelque don, quelque libéralité. *Le roi l'a gratifié d'une charge, d'une pension, d'un don de cent mille francs. Il est le maître, il gratifie qui il lui plaît.*

Il se dit quelquefois, ironiquement et familièrement, dans le sens d'Attribuer mal à propos quelque chose à quelqu'un. *Vous me gratifiez là d'une qualité que je n'eus jamais. Il veut charitablement me gratifier de ses bévues.*

GRATIFIÉ, ÉE, part. passé.

GRATIN. s. m. La partie de certains mets liquides, farineux, etc., qui reste attachée au fond des vases où on les a fait cuire, et qui est souvent rousse et brûlée. *Le gratin d'une bouillie. Le gratin d'une bisque, d'une soupe mitonnée, du riz, etc.*

Il se dit, en termes de Cuisine, d'Une manière d'apprêter certains mets avec de la chapelure de pain. *Merlan, sole au gratin. Bœuf au gratin.*

GRATIOLE. s. f. T. de Botan. Genre de plantes de la famille des Personnées. L'espèce officinale, qui croît dans nos marais, a reçu le nom vulgaire d'*Herbe à pauvre homme*, à cause de ses propriétés fortement purgatives, qui en font un remède économique pour les pauvres gens.

GRATIS. adv. (On prononce l'S.) Mot emprunté du latin. Gratuitement, par pure grâce, sans qu'il en coûte rien. *On lui a donné ses bulles gratis. On lui a expédié ses provisions, ses lettres gratis. On a donné la comédie gratis. Spectacle gratis. Ce médecin traite les pauvres gratis.*

Il est quelquefois substantif. *Il a obtenu le gratis de ses bulles.*

Dans l'ancienne université de Paris, *L'établissement du gratis*, L'établissement de l'instruction gratuite.

GRATITUDE. s. f. Reconnaissance d'un bienfait reçu. *Témoigner, faire voir sa gratitude. Donner des marques de sa gratitude, de gratitude. Soyez assuré de ma gratitude.*

GRATTE-CUL. s. m. Le fruit en forme de bouton rouge et allongé, qui succède à la rose. Il se dit particulièrement Du fruit de l'églantier ou rosier sauvage. *Cueillir des gratte-culs.*

GRATTELEUX, EUSE. adj. Qui a de la grattelle. *Il est devenu gratteleux.*

GRATTELLE. s. f. Menue gale. *Il a le sang échauffé, il lui vient de la grattelle.*

GRATTE-PAPIER. s. m. Il se dit, par dénigrement, Des copistes de bureau, des clercs d'avoué, de notaire, etc. *Un ignorant gratte-papier.* Il est familier.

GRATTER. v. a. Râcler, ratisser. *Gratter une muraille. Gratter des souliers avec un couteau, pour en enlever la crotte. Gratter du parchemin. Gratter une écriture pour l'enlever de dessus le papier. Ce mot a été gratté.*

Gratter à une porte, Y faire un petit bruit avec les ongles pour avertir que l'on désire entrer. *On grattait à la porte du roi par respect, on n'y heurtait pas.*

Fig. et fam., *Gratter le papier, le parchemin*, Gagner sa vie en travaillant dans la basse pratique.

GRATTER, signifie particulièrement, Passer les ongles ou quelque chose de semblable, un peu fortement et à plusieurs reprises, sur quelque endroit du corps. *Gratter où il démange. Se gratter la tête, les pieds. Se gratter l'oreille, le front, en signe d'embarras.*

Il s'emploie souvent, dans ce sens, avec le pronom personnel. *Se gratter où il démange. Un singe, un chien qui se gratte.*

Il signifie quelquefois simplement, Frotter la partie où il démange. *Un cheval qui se gratte contre la muraille. Deux ânes qui se grattent l'un contre l'autre.*

Prov. et fig., *Gratter quelqu'un où il lui démange*, Faire ou dire quelque chose qui lui plaît et à quoi il est fort sensible.

Fig. et fam., *Gratter l'épaule à quelqu'un*, Chercher à se le rendre favorable.

Prov., *Trop gratter cuit, trop parler nuit.*

Prov. et fig., *Ce sont deux ânes qui se grattent*, se dit, par dérision, De deux personnes qui se flattent l'une l'autre.

Prov., fig. et pop., *Qui se sent galeux se gratte.* Celui qui se sent coupable de la faute qu'on blâme, peut ou doit s'appliquer ce qu'on en dit.

GRATTER, se dit encore Des animaux qui, avec leurs ongles, remuent la terre. *Les poules grattent la terre, grattent le fumier pour chercher de la pâture.*

Par exagérat., *J'aimerais mieux gratter la terre avec les ongles, que de...* Il n'y a point d'extrémité où je ne me réduise plutôt que de..

GRATTÉ, ÉE. part. passé.

GRATTOIR. s. m. Instrument propre à gratter le parchemin, le papier, etc., pour en enlever l'écriture ou les taches. *Effacer des mots avec un grattoir.*

Il se dit aussi, dans plusieurs Arts, de Certains instruments qui servent à gratter, à creuser, à nettoyer, etc.

GRATUIT, UITE. adj. Qu'on donne gratis, sans y être tenu. *Consultations gratuites. Leçons gratuites. Enseignement gratuit. Ce que je lui donne au-dessus de ses gages, est purement gratuit.*

École gratuite, École où l'instruction est gratuite. *École gratuite de dessin.*

Don gratuit, Certaine somme plus ou moins grande, que le clergé de France et quelques provinces du royaume octroyaient de temps en temps au roi, pour subvenir aux besoins de l'État.

Supposition gratuite, Supposition qui n'a aucun fondement.

Insulte gratuite, méchanceté gratuite, etc., Insulte, méchanceté, etc., faite sans motif et sans intérêt.

GRATUITÉ. s. f. Caractère de ce qui est gratuit. *La gratuité de l'enseignement primaire.*

Il se dit en Théologie de Ce qui est un pur don de Dieu. *La gratuité de la prédestination.*

GRATUITEMENT. adv. Gratis, d'une manière gratuite, de pure grâce. *Il lui a donné cela gratuitement. Traiter un malade gratuitement.*

Il signifie aussi, Sans fondement, sans motif. *Cela est supposé gratuitement. Vous avancez cela gratuitement. Il l'insulte bien gratuitement.*

GRAVATIER. s. m. Charretier payé pour enlever les gravois dans un tombereau.

GRAVATIF, IVE. adj. T. de Médec. Il se dit Des douleurs qui consistent dans un sentiment de pesanteur ou qui en sont accompagnées. *Douleur gravative.*

GRAVATS. s. m. pl. Voyez GRAVOIS.

GRAVE. adj. des deux genres. Pesant. Il n'est usité, au sens propre, que dans le langage didactique. *Les corps graves.* On dit quelquefois, substantivement, *Les graves.*

Il signifie au figuré, Sérieux, qui agit, qui parle avec un air sage, avec circonspection et dignité. *Un homme grave. Un grave magistrat Il est grave dans ses dis-*

cours. Il ne se hâte point, il ne s'échauffe point, il est toujours grave.

Il se dit dans une acception analogue, Du maintien, de l'air, du ton, etc. *Contenance grave. Maintien grave. Mine grave. Démarche grave. Marcher d'un pas grave. Ton grave. Paroles graves.*

Il se dit, par extension, Des choses qui excluent toute idée d'enjouement, de plaisanterie, de gaieté. *Ce peuple a des mœurs graves et simples. Il essaya de donner un tour moins grave à la conversation. Des pensées graves. Le style de Tacite est grave. Une harmonie grave et solennelle. Passer du grave au doux.* Dans cette dernière phrase, *Grave* est employé substantivement.

Auteur grave, autorité grave, Auteur, autorité qui est d'un grand poids, d'une grande considération dans la matière dont il s'agit. Il se dit surtout dans les matières de morale, de jurisprudence et de théologie.

GRAVE, signifie aussi, Important, qui est de conséquence. *Matière grave. Il ne faut point badiner sur un sujet si grave. Faute grave. Motif grave. Circonstances graves. Le cas est grave.*

Il se dit, particulièrement, De ce qui peut avoir des conséquences fâcheuses. *Maladie grave. Blessure grave. L'affaire devint très grave.*

GRAVE, se dit encore Des sons, notes basses, par opposition Aux sons, aux notes aiguës. On ne l'emploie guère qu'en Musique, ou en parlant De la déclamation théâtrale. *Son grave. Ton grave. Note grave. Voix grave. La voix de ce chanteur est assez belle dans les cordes graves.* On dit substantivement, *Passer de l'aigu au grave, du grave à l'aigu, etc.*

En termes de Gram., *Accent grave*, Accent qui va de gauche à droite (\`), et qui se met sur les voyelles *a, e, u*, dans certains cas déterminés. *L'e ouvert est marqué d'un accent grave, comme dans* Procès, succès. *L'accent grave sert à distinguer certains mots de leurs homonymes, comme* là *adverbe de* la *article,* où *adverbe de* ou *conjonction.* On dit quelquefois de même : *Un è grave. Un à grave. Un ù grave.*

GRAVELÉE. adj. f. Il n'est usité que dans cette locution, *Cendre gravelée*, Cendre faite de lie de vin calcinée. *La cendre gravelée s'emploie dans plusieurs arts.*

GRAVELEUX, EUSE. adj. Qui est mêlé de gravier. *Terre graveleuse.*

Fruit graveleux, Fruit dont le cœur est formé d'une espèce de gravier.

GRAVELEUX, signifie aussi, Qui est relatif à la gravelle, ou Qui la dénote. *Affection graveleuse. Urine graveleuse.*

Il signifie également, Qui est sujet à la gravelle. *Être goutteux et graveleux.*

Il est quelquefois substantif, dans le sens qui précède. *Les goutteux et les graveleux sont à plaindre.*

GRAVELEUX, se dit encore, figurément et familièrement, Des propos, des discours trop libres. *Conte graveleux. Conversation graveleuse.*

GRAVELLE. s. f. Maladie causée par de petites concrétions semblables à du sable ou à du gravier, qui se développent dans les voies urinaires, et se déposent au fond ou sur les parois du vase dans lequel l'urine est rendue. *Avoir la gravelle. Être attaqué de la gravelle. Être sujet à la gravelle.*

GRAVELURE. s. f. Discours, propos trop libre et approchant de l'obscénité. *Il y a un peu de gravelure dans ce discours. Il y a bien des gravelures, bien de la gravelure dans ce vaudeville.*

GRAVEMENT. adv. Il ne se dit point dans le sens de Pesamment, et s'emploie pour signifier, D'une manière grave et composée. *Parler gravement. Marcher gravement.*

Il signifie aussi Dangereusement, de manière à avoir de fâcheuses conséquences. *Il est gravement malade. Il s'est gravement compromis.*

GRAVEMENT, en Musique, indique Un mouvement lent, mais moins lent que celui qui est indiqué par le mot *Lentement.*

GRAVER. v. a. Tracer quelque trait, quelque figure avec le burin, avec le ciseau, sur du cuivre, sur du marbre, etc. *Graver une inscription. Graver une planche de cuivre. Graver des caractères. Cela mériterait d'être gravé en lettres d'or. Graver une épitaphe sur une tombe. Graver sur l'airain, sur le bronze. Graver sur des agates, sur des pierres précieuses. Graver en creux. Graver en relief. Graver des armes. Faire graver son chiffre sur un cachet. Graver un poinçon.*

Il se dit particulièrement, De l'action de graver, sur une planche de cuivre ou d'autre matière, la copie d'un tableau, d'un dessin, pour la reproduire ensuite plusieurs fois sur le papier, sur la toile, etc., par le moyen de l'impression. *Graver en taille-douce. Graver sur le cuivre au burin. Graver sur bois. Graver à l'eau-forte. Graver à la manière noire.* On dit en ce sens : *Graver un tableau, un dessin. Graver de la musique, des exemples d'écriture, des adresses, etc.*

Graver une médaille, une monnaie, Graver le poinçon avec lequel on frappe le coin d'une médaille, d'une monnaie. *Graver des caractères d'imprimerie*, Graver les poinçons avec lesquels on frappe les matrices qui servent à fondre des caractères d'imprimerie.

Fig., *Graver quelque chose dans l'esprit, dans la mémoire, dans le cœur*, L'imprimer fortement dans l'esprit, dans la mémoire, etc. *Graver profondément un bienfait, une injure dans sa mémoire. Vos bontés resteront à jamais gravées dans nos cœurs.* Dans ces sortes de phrases, *Graver* s'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Ces idées se gravent promptement dans l'esprit, dans la mémoire.*

GRAVÉ, ÉE, part. passé. *Ce livre est orné de planches gravées, d'un titre gravé.*

Avoir le visage gravé de petite vérole, être tout gravé de petite vérole, En être extrêmement marqué.

GRAVEUR. s. m. Celui dont la profession est de graver. *Bon, excellent graveur. Graveur en pierres fines et en médailles. Graveur en caractères d'imprimerie. Graveur sur métaux. Graveur sur acier. Graveur en taille-douce, en eau-forte. Graveur sur bois. Graveur à la manière noire.*

GRAVIER. s. m. Gros sable mêlé de fort petits cailloux. *Le lit de ce ruisseau est formé de gravier. Il n'y a point de terre franche en cet endroit-là, ce n'est que du gravier. Des herbes pleines de gravier.*

Il se dit, particulièrement, Du sable qui se trouve dans le sédiment des urines; et, en ce sens, on l'emploie quelquefois au pluriel. *Son urine est chargée de graviers.*

GRAVIR. v. n. Grimper, monter avec effort à quelque endroit raide et escarpé, en s'aidant des pieds et des mains. *Gravir contre un rocher, sur des rochers. Gravir au haut d'une muraille.*

Il se prend aussi activement. *Gravir une muraille, un retranchement.*

Il ne signifie souvent que Monter avec effort. *Nous gravîmes jusqu'au sommet de la colline. Gravir une côte. Gravir une pente escarpée, un sentier.*

GRAVI, IE, part. passé.

GRAVITATION. s. f. T. de Physique. Force en vertu de laquelle toutes les particules de la matière s'attirent l'une l'autre en raison directe de leur masse et en raison inverse du carré de leur distance. *La gravitation d'une planète vers une autre. Les lois de la gravitation.*

GRAVITÉ. s. f. Pesanteur. *La gravité fait descendre les corps vers la terre.*

Centre de gravité, Point où se croisent les résultantes des forces de la pesanteur qui animent toutes les molécules d'un corps, de sorte que ce point étant fixe, le corps demeure en équilibre dans toutes les positions possibles.

GRAVITÉ, signifie au figuré, La qualité d'une personne ou d'une chose grave; l'air, le ton grave et sérieux. *La gravité d'un magistrat. Il impose par la gravité de son maintien, de ses discours. J'eus beaucoup de peine à garder ma gravité. Parler avec gravité. Prendre un air de gravité. La gravité de son ministère ne lui permet pas de... Gravité de mœurs. Gravité de style.*

Il se dit encore De l'importance des choses. *La gravité de cette matière. La gravité du sujet. Il ne voit pas toute la gravité du mal. Cette faute est d'une telle gravité, que .. Ces raisons, ces motifs ont beaucoup de gravité.*

GRAVITÉ, se dit aussi en parlant D'un son quelconque par rapport aux sons plus élevés, dans l'échelle générale. *Un son a plus ou moins de gravité selon que la corde qui le rend a plus ou moins de grosseur, plus ou moins de longueur.*

GRAVITER. v. n. T. de Physique. Tendre et peser vers un point. *Les planètes gravitent vers le soleil.*

GRAVOIS. s. m. pl. La partie la plus grossière qui reste du plâtre, après qu'on l'a sassé. *Battre les gravois.* On dit quelquefois, *Gravats.*

Il signifie aussi, Les menus débris d'une muraille qu'on a démolie ou d'un bâtiment que l'on fait. *Un tombereau de gravois.*

GRAVURE. s. f. L'art ou la manière de graver. *S'adonner à la gravure. Gravure sur cuivre, sur acier, sur bois. Gravure en pierres fines. Gravure en taille-douce, à la manière noire, etc.*

Il se dit aussi de L'ouvrage du graveur. *La gravure de ces planches est fort soignée.*

Il se dit encore pour Estampe. *Marchand de gravures. Belle gravure. Gravure avant la lettre. Un livre orné de gravures.*

GRE

GRÉ. s. m. Volonté, caprice, fantaisie. *Se marier contre le gré de ses parents. Donner les emplois et les retirer à son gré. Vous pouvez, à votre gré, partir ou rester. Tout marche à son gré. Tout réussit à mon gré.*

Il se dit figurément, au sens physique et au sens moral. *Errer sur les mers au gré des vents et des flots, au gré de la tempête. Se laisser aller au gré du courant. Sa chevelure voltige au gré du zéphyr. Il change d'opinion au gré des événements. Aller sans règle au gré de ses passions. Tout s'arrange au gré de nos vœux, de nos désirs.*

Gré, signifie particulièrement, Bonne, franche volonté qu'on a de faire quelque chose. *Il y est allé de son gré, de son bon gré, contre son gré. Ce n'a pas été de son gré, de son plein gré. Il le fera de gré ou de force.*

Bon gré, mal gré, Volontairement ou de force.

De gré à gré, À l'amiable, d'un commun accord. *Ils ont fait cela de gré à gré. Marché fait de gré à gré.*

Gré, se prend aussi pour Goût, sentiment, opinion. *Cela est-il à votre gré, selon votre gré? On ne peut pas être au gré de tout le monde. À mon gré, ce discours est très beau. Selon mon gré, c'est ce que vous pouvez faire de mieux.*

Avoir quelque chose en gré, le recevoir, le prendre en gré, Agréer, trouver bon quelque chose, y prendre plaisir. *Prenez en gré l'avis que je vous donne.* Cela se dit aussi en parlant Des personnes. *Il m'a pris fort en gré.*

Dans le langage ascétique, *Prendre en gré,* Recevoir avec patience, avec résignation. *Il faut prendre en gré les afflictions que Dieu nous envoie.*

Gré, signifie encore Gratitude, reconnaissance. Dans ce sens il n'est plus guère usité que dans les locutions suivantes : *Savoir gré, savoir bon gré, beaucoup de gré, savoir mauvais gré, peu de gré à quelqu'un,* Être satisfait, être mal satisfait d'une chose qu'il a dite ou faite; être content ou mécontent de sa conduite, de son procédé. *Je lui sais gré de ce qu'il a fait. Je lui en sais bon gré, beaucoup de gré, un gré infini. Je lui en sais le meilleur gré du monde.*

Se savoir bon gré d'avoir fait quelque chose, S'en applaudir.

GRÈBE. s. m. T. d'Hist. nat. Oiseau aquatique dont le plumage est d'un blanc argenté. *Un manchon de grèbe.*

GREC, ECQUE. adj. Qui appartient, qui a rapport à la Grèce. *La nation grecque. La langue grecque. Dictionnaire grec. Alphabet grec.*

Ce mot a encore dans notre langue divers usages particuliers.

Y grec, La pénultième des lettres de l'alphabet français.

L'Église grecque, Toute l'Église d'Orient, par opposition à l'Église romaine ou d'Occident. *Le rit grec,* Le rit de l'Église grecque.

Calendrier grec, Calendrier dont se servent les Grecs et les Russes et qui est en arrière de douze jours sur le calendrier grégorien. On l'appelle aussi *Vieux calendrier.*

Calendes grecques. Voyez Calendes.

Profil grec, Profil dans lequel le front et le nez se trouvent sur une ligne droite ou légèrement fléchie à leur point de jonction, comme dans les statues grecques.

Grec, se dit substantivement de Ceux qui sont de l'Église grecque. *Les Latins et les Grecs diffèrent de croyance et de pratique en plusieurs points.*

Un Grec latinisé, Un Grec qui adopte les sentiments de l'Église latine.

Fig. et fam., *Être grec en quelque chose,* Y être fort habile, trop habile. *Cet homme n'est pas grand grec,* Il n'est pas fort habile. *Un grec,* Un homme qui triche au jeu. *Un ouvrage publié en 1758 est intitulé : Histoire des grecs, ou de ceux qui corrigent la fortune au jeu.*

Grec, se dit encore, substantivement, de La langue grecque. *Enseigner, apprendre le grec. Savoir le grec. Le grec ancien. Le grec moderne. Composer, écrire en grec. Parler le grec. Parler grec.*

Prov. et fig., *Passez cela, c'est du grec pour lui, pour moi,* Il n'y entendra rien, je n'y entendrai rien.

GRÉCISER. v. a. Donner une forme grecque à un mot d'une autre langue. *Plusieurs savants ont grécisé leurs noms.*

Grécisé, ée. part. passé. Métastase *est le nom de* Trapassi *grécisé.*

GRECQUE. s. f. Ornement composé d'une suite de lignes droites qui reviennent sur elles-mêmes, en formant toujours des angles droits. *Cette frise est ornée d'une grecque.*

GREDIN, INE. s. Mendiant, gueux de profession. Dans ce sens, il est vieux.

Il se dit figurément d'Une personne malhonnête, méprisable. *C'est un franc gredin. C'est un gredin honni de tout le monde.* Ce mot est familier.

GREDIN. s. m. Espèce de petit chien à longs poils.

GREDINERIE. s. f. Misère, gueuserie. *Vivre dans une honteuse gredinerie.* Il est familier et il vieillit.

Il se dit figurément De toute action basse, malhonnête. Il est familier.

GRÉEMENT. s. m. (Plusieurs écrivent, *Grément.*) T. de Marine. L'ensemble de toutes les choses nécessaires pour gréer un bâtiment; et quelquefois La manière dont elles sont arrangées, disposées. *Le gréement de notre vaisseau était fort endommagé. Entretenir le gréement. Les goëlettes ont un gréement particulier.* On dit dans un sens analogue, *Le gréement d'un mât, d'une vergue, d'une chaloupe, etc.*

Il signifie aussi, L'art ou l'action de gréer les bâtiments. *Traité du gréement. Le gréement de ce navire est achevé.*

GRÉER. v. a. T. de Marine. Garnir un bâtiment de toutes les voiles, manœuvres, poulies, etc., dont il a besoin pour être en état de naviguer. *On a reçu ordre de gréer tel vaisseau. Ce navire est gréé en brick, en goëlette, etc.* On dit dans un sens analogue, *Gréer un mât, une vergue, etc.*

Gréé, ée. part. passé.

GRÉEUR. s. m. Celui qui fait métier de gréer les bâtiments.

GREFFE. s. m. Le lieu d'un tribunal où sont déposées les minutes des jugements, des arrêts, celles de divers actes de procédure, comme enquêtes, rapports d'experts, etc., et où se font certaines déclarations, certains dépôts. *Greffe civil. Greffe criminel. Greffe du tribunal de première instance, de la cour d'appel. Les grosses, les expéditions des jugements, etc., se font au greffe. Mettre un arrêt au greffe pour l'expédier. Les pièces sont au greffe. Retirer un procès du greffe. Communication par la voie du greffe. Produire au greffe. Mettre sa production au greffe. Ordonner l'apport, le dépôt au greffe. Consigner de l'argent au greffe. Faire sa déclaration, sa soumission au greffe. Droit de greffe.*

Il se disait autrefois, par extension, Des droits du greffe, des émoluments qu'on tirait du greffe. *Avoir les greffes de tel lieu. Vendre le greffe.*

GREFFE. s. f. T. d'Agricult. et de Jardinage. Petite branche que l'on coupe, ou œil qu'on lève à la branche d'un arbre qui est en sève, et que l'on ente dans un autre arbre, afin que la branche ou l'œil reprenne, et que l'arbre sur lequel on ente porte le fruit de l'arbre d'où la branche ou l'œil a été tiré. *Lever des greffes. Enter des greffes. Greffe de pommier, de poirier, de pêcher.*

Il se dit aussi de L'opération par laquelle on ente une greffe sur un arbre, et Du résultat de cette opération. *L'opération de la greffe. Faire une greffe. Greffe en fente, en flûte, en couronne, en écusson, etc. De belles greffes. Cette greffe n'a pas réussi.*

Greffe en approche ou *par approche,* Manière de greffer qui consiste ordinairement à rapprocher et à mettre en contact des branches voisines, de manière qu'elles se soudent et adhèrent l'une à l'autre.

GREFFER. v. a. T. d'Agricult. et de Jardinage. Faire une greffe, enter. *Greffer en fente, en flûte, en écusson, en approche, etc. Greffer sur franc, sur sauvageon, sur paradis, sur cognassier. L'abricotier, le pêcher, se greffent sur l'amandier, sur le prunier; les arbres à noyau, sur des arbres à noyau.*

Greffé, ée. part. passé.

GREFFEUR. s. m. Celui qui greffe, qui sait greffer. *Ce jardinier est un bon greffeur.*

GREFFIER. s. m. Fonctionnaire qui tient le greffe : il est en outre chargé d'écrire, à l'audience, les minutes des jugements, des arrêts, et d'assister le juge dans certaines occasions, comme pour les descentes, enquêtes, etc. *Greffier civil. Greffier criminel. Greffier par commission. Le greffier d'une justice de paix. Le greffier en chef d'un tribunal de première instance, d'une cour d'appel. Une charge de greffier. Commis greffier. Un juge accompagné, assisté d'un greffier. Un jugement, un arrêt signé par le président et le greffier.*

Greffier à peau, à la peau, se disait autrefois Du commis greffier qui écrivait sur parchemin les expéditions des arrêts et des sentences.

GREFFOIR. s. m. Petit couteau dont on se sert pour greffer.

GRÈGE. adj. Il se dit De la soie quand elle est tirée de dessus le cocon. *Soie grège.*

GRÉGEOIS. adj. m. Il n'est usité que dans cette locution, *Feu grégeois,* Espèce d'artifice dont on se servait anciennement à la guerre, et qui brûlait dans l'eau. *Les Grecs du moyen âge faisaient usage du feu grégeois.*

GRÉGORIEN, ENNE. adj. Il se dit Du chant d'église ordonné par Grégoire I[er], et Du calendrier réformé par Grégoire XIII en 1582. *Chant, office grégorien. Calendrier grégorien. Année grégorienne.*

GRÈGUE. s. f. Espèce de haut-de-chausses, de culotte. Il est vieux. On ne le dit plus qu'au pluriel, et dans quelques phrases figurées et populaires.

Il a bien mis de l'argent dans ses grègues, Il s'est bien enrichi.

Il en a dans ses grègues, se dit D'un homme à qui il est arrivé quelque perte ou quelque accident fâcheux.

Tirer ses grègues, S'enfuir. *Laisser ses grègues en quelque occasion,* Y mourir.

GRÊLE. adj. des deux genres. Long et menu. *Des jambes grêles. Une taille grêle. La tige de cette plante est fort grêle.*

En termes d'Anat., *Intestin grêle,* Portion de l'intestin qui a moins de diamètre que les autres et qui s'étend depuis l'estomac jusqu'au cæcum. *Muscles grêles,* Nom de certains muscles minces et longs.

Grêle, se dit aussi D'une voix aiguë et faible. *Avoir la voix grêle.*

Ton grêle, Le ton le plus haut d'un cor ou d'une trompette. On dit substantivement en ce sens, *Sonner du grêle.*

GRÊLE. s. f. Eau qui, étant congelée en l'air, tombe par grains. *Grosse grêle. Menue grêle. Grêle épouvantable. Il est tombé de la grêle. La grêle a désolé, a ravagé tout ce canton, toute cette contrée. Un orage mêlé de pluie et de grêle. Dans la tranchée, les coups de fusil pleuvaient dru et menu comme grêle.*

Fig., *Une grêle de traits, de balles, de boulets, etc.*, Une grande quantité de flèches, de balles, de boulets, etc., qui tombent à la fois, qui se succèdent rapidement. *Ils furent assaillis par une grêle de traits, par une grêle de pierres.* On dit familièrement, dans le même sens, *Une grêle de coups.*

Fig. et fam., *Il est pire que la grêle, on le craint comme la grêle*, se dit D'un méchant homme qui fait beaucoup de mal dans un pays, dans une ville. On dit aussi, *Cet enfant est méchant comme la grêle.*

GRÊLE, en termes de Médecine, se dit d'Une petite tumeur arrondie et ferme qui se développe dans le tissu des paupières.

GRÊLER, verbe impersonnel, se dit Quand il tombe de la grêle. *Il a grêlé aujourd'hui. Il grêle souvent dans ce pays-là.*

Il est aussi verbe actif, et signifie, Gâter par la grêle. *Je crains que cet orage ne grêle nos vignes. Toute cette province a été grêlée. Ce propriétaire a été grêlé.* Ses terres ont été ravagées par la grêle. On dit quelquefois, figurément et familièrement, *Cet homme a été grêlé*, Il a fait de grandes pertes, il a eu de grandes infortunes.

Prov. et fig., *Grêler sur le persil*, Exercer son autorité, son pouvoir, ses talents, sa critique contre les gens faibles, ou sur des choses qui n'en valent pas la peine.

GRÊLÉ, ÉE. part. passé.

Fig. et fam., *Avoir l'air grêlé*, Être mal vêtu, avoir l'air misérable. *Ce pauvre diable a l'air bien grêlé.*

GRÊLÉ, signifie encore, figurément et familièrement, Qui a beaucoup de marques de petite vérole. *Cet homme est facile à reconnaître, il est fort grêlé. Avoir le visage grêlé, tout grêlé.*

GRELIN. s. m. T. de Marine. Nom des cordages commis deux fois, qui ont trente-cinq centimètres environ de circonférence. Le grelin qui tient l'ancre prend le nom de *Câble*. *Le grelin a cent vingt brasses comme le câble.*

GRÊLON. s. m. Grain de grêle fort gros. *Il tombe quelquefois des grêlons qui pèsent une demi-livre.*

GRELOT. s. m. Espèce de sonnette, petite boule de métal creuse et percée de trous, dans laquelle il y a un morceau de métal qui la fait résonner dès qu'on la remue. *Grelot de cuivre, d'argent. Ce chien a un collier avec des grelots. Les hochets d'enfants ont des grelots. On représente la Folie tenant une marotte ornée de grelots.*

Fig. et fam., *Attacher le grelot*, Faire le premier pas dans une entreprise difficile et hasardeuse. *L'avis est bon, mais qui est-ce qui attachera le grelot? La difficulté est d'attacher le grelot.*

Fig. et pop., *Trembler le grelot*, Trembler si fort, que les dents claquent l'une contre l'autre.

En Botan., *Fleurs en grelot*, Fleurs qui ont la forme d'un grelot. *Plusieurs espèces de bruyères ont les fleurs en grelot.*

GRELOTTANT, ANTE. adj. Qui tremble du froid. *Elle se tenait dans un coin toute grelottante.*

GRELOTTER. s. m. Trembler de froid. *Entrez donc, que faites-vous là dans la rue à grelotter? Ce pauvre enfant grelottait de froid. Ce malade a le frisson, il grelotte.*

GRÉMENT. s. m. Voyez GRÉEMENT.

GRÉMIAL. s. m. T. de Liturgie. Morceau d'étoffe qui fait partie des ornements pontificaux, et qu'on met sur les genoux du prélat officiant pendant qu'il est assis.

GRÉMIL. s. m. T. de Botan. Genre de plantes, dont l'espèce officinale a reçu le nom vulgaire d'*Herbe aux perles*, parce que ses semences sont blanches et approchent de la figure d'une perle.

GRENADE. s. f. Fruit bon à manger, et qui contient quantité de grains rouges, chacun renfermé dans une petite cellule. *Grenade douce. Grenade aigre. Fleur de grenade. Grain de grenade.*

GRENADE, se dit aussi d'Un petit globe de fer, creux, qu'on charge de poudre et qu'on jette avec la main, ou avec des fusées, etc. *Jeter des grenades. Être blessé d'un éclat de grenade.*

Il se dit encore de Certains ornements militaires qui représentent une grenade. *Grenades brodées.*

GRENADIER. s. m. Petit arbre, originaire d'Afrique, qui produit de belles fleurs, et dont quelques espèces portent le fruit que l'on nomme Grenade. *Grenadier sauvage. Grenadier à fleurs doubles. Grenadier à fruit.*

GRENADIER. Nom de soldats d'élite ainsi appelés parce qu'originairement ils étaient chargés de jeter des grenades. *Compagnie de grenadiers. Capitaine de grenadiers. Un détachement de grenadiers.*

Grenadiers à cheval, s'est dit autrefois d'Une compagnie de grenadiers montés, créée par Louis XIV, qui servait avec la maison du roi, et qui marchait en tête. Il s'est dit aussi d'Un corps de cavalerie de la garde impériale et de la garde royale, dont les soldats portaient des bonnets à poil.

Fam., *Jurer comme un grenadier*, Jurer habituellement en parlant.

Fig. et fam., *C'est un franc grenadier, c'est un grenadier*, se dit d'Une femme de haute taille qui a des manières libres et hardies.

GRENADIÈRE. s. f. Gibecière qui faisait autrefois partie de l'équipement d'un grenadier, et dans laquelle il portait les grenades.

GRENADIÈRE, en termes d'Arquebuserie, Celle des capucines d'un fusil de munition à laquelle s'attache la bretelle.

Mettre son fusil à la grenadière, Le placer sur les épaules, en lâchant la bretelle de manière à avoir les mains libres.

GRENADILLE. s. f. T. de Botan. Plante d'Amérique dont les semences ont un goût approchant de celles de la grenade. Elle est aussi nommée *Fleur de la Passion*, parce qu'on a cru voir dans les différentes parties de sa fleur quelque rapport avec divers instruments de la passion du Sauveur, tels que la couronne, les trois clous, etc. *Les fruits de la grenadille ne mûrissent que dans les pays chauds.*

GRENADIN. s. m. T. de Cuisine. Petit fricandeau.

GRENADINE. s. f. Soie qu'on emploie dans la fabrication de la dentelle noire.

GRENAILLE. s. f. Métal réduit en menus grains. *Charger un fusil avec de la grenaille. L'argent en grenaille est le plus épuré.*

Il se dit aussi Des rebuts de graine qui servent principalement à nourrir la volaille. *Halle aux grains et grenailles.*

GRENAILLER. v. a. Mettre un métal en petits grains.

GRENAILLÉ, ÉE. part. passé.

GRENAT. s. m. Sorte de pierre précieuse dont la couleur est très variable, mais qui est le plus ordinairement d'un rouge analogue à celui des semences de la grenade.

GRENELER. v. a. Préparer une peau ou quelque autre chose semblable, de manière qu'elle paraisse couverte de grains. *Greneler du cuir.*

GRENELÉ, ÉE. part. passé.

GRENER. v. n. Produire de la graine, rendre beaucoup de grains. *Cette herbe grène bien. Les blés ont bien grené cette année.*

Il s'emploie aussi comme verbe actif, et signifie, Réduire en petits grains. *Grener du tabac. Grener de la poudre à canon. Grener du sel.*

Il a quelquefois le même sens que Greneler. *Grener une peau.*

GRENÉ, ÉE. part. passé.

Il se dit quelquefois substantivement, dans les Arts du dessin, Des parties d'un dessin, d'une gravure, etc., qui offrent une multitude de petits points fort rapprochés les uns des autres. *Un beau grené.*

GRÈNETERIE. s. f. Commerce que fait un marchand grènetier.

GRÈNETIER, IÈRE. s. Celui, celle qui vend des graines. *Marchand grènetier. Marchande grènetière. Ce grènetier m'a vendu de la graine de telle plante.*

GRÈNETIER, s'est dit d'Un officier au grenier à sel, qui jugeait en première instance des différends relatifs aux gabelles. *Grènetier au grenier à sel de Paris.*

GRÈNETIS. s. m. On appelle ainsi Le tour fait de petits grains relevés en bosse au bord des médailles, des monnaies. *Lorsqu'il y a un grènetis à une pièce, on ne saurait la rogner sans qu'il y paraisse.*

Il se dit aussi Du poinçon qui sert à marquer ces petits grains.

GRENETTES. s. f. pl. Nom donné aux baies du nerprun des teinturiers. On les nomme, en Pharmacie, *Graines d'Avignon.*

GRENETTES, se dit aussi de Petites graines qu'on fabrique à Avignon, en pulvérisant les baies du nerprun des teinturiers avant leur maturité, et en les préparant avec du carbonate de plomb pour en obtenir une couleur jaune dont se servent les peintres en miniature.

GRENIER. s. m. Partie la plus haute d'un bâtiment, destinée à serrer les grains ou les fourrages. *Avoir du blé en grenier. Tous mes greniers sont pleins. Grenier à blé. Grenier à foin. Le grenier au foin.*

Greniers publics, ou *Greniers d'abondance*, Vastes magasins, ordinairement à plusieurs étages, où l'on tient des grains en réserve pour les temps de disette publique.

Grenier à sel, Lieu où l'on serrait et où l'on débitait le sel par autorité publique. *Prendre du sel au grenier à sel.*

Grenier à sel, s'est dit aussi d'Une juridiction où l'on jugeait en première instance les matières qui regardaient la gabelle, la ferme du sel. *Président au grenier à sel.*

Prov. et fig., *C'est du blé en grenier*, se dit Des choses dont la garde est bonne, et peut même être avantageuse.

Fig. et pop., *C'est un grenier à coups de poing*, se dit D'un polisson querelleur, qui se fait toujours battre. On le dit aussi

D'une affaire dont il est dangereux de se mêler.

Grenier, signifie, par extension, L'étage d'une maison qui est immédiatement sous le comble. *Mettre de vieux meubles au grenier. Ces pauvres gens étaient logés au grenier, dans un grenier. Il mourut de faim dans son grenier.*

Fam., *Chercher quelqu'un* ou *quelque chose depuis la cave jusqu'au grenier*, Le chercher dans tous les endroits de la maison. *Ils le cherchèrent inutilement depuis la cave jusqu'au grenier.*

Prov. et fig., *Aller du grenier à la cave, de la cave au grenier*, Tenir des propos sans ordre et sans liaison.

Grenier, se dit figurément d'Une province, d'un pays fertile, dont on tire beaucoup de blé. *La Sicile est le grenier de l'Italie. La Beauce est un des greniers de Paris.*

Grenier, se dit aussi en parlant Des grains, du sel, du charbon, etc., qu'on charge sur un navire, sur un bateau, sans les mettre dans des sacs, dans des caisses ou dans des paniers. *Charger un navire, un bateau de grains en grenier. Charger en grenier du blé, du sel, du charbon, etc. Les blés, les avoines de cette province nous arrivent en grenier. Un grenier de blé, d'avoine, etc.*

GRENOUILLE. s. f. Petit animal appartenant à l'ordre des Batraciens, qui vit ordinairement dans les marais. *Grenouille verte. Grenouille de marais. Les grenouilles coassent. Il fera beau temps, les grenouilles font grand bruit. Du frai de grenouilles. Pêcher, manger des grenouilles. Fricassée de grenouilles. Grenouilles frites.*

En termes populaires et particulièrement dans le langage des soldats, *Manger la grenouille, faire sauter la grenouille*, Dissiper, dérober une somme dont on avait la garde.

Grenouille, en termes d'Imprimerie, signifie, La partie creuse qui est placée sur la platine d'une presse, et qui reçoit le pivot de la vis. *Il n'y a plus de grenouille qu'aux anciennes presses de bois.*

GRENOUILLÈRE. s. f. Lieu marécageux où les grenouilles se retirent.

Il se dit, par dénigrement, d'Un lieu dont la situation est humide et malsaine. *Cette maison est bâtie dans une grenouillère. Ce jardin est une grenouillère.*

GRENOUILLET. s. m. T. de Botan. Espèce de muguet qui croît sur les montagnes et les collines, et dont les feuilles ont quelque ressemblance avec celles du laurier. On lui donne aussi le nom de *Sceau de Salomon.*

GRENOUILLETTE. s. f. T. de Botan. Espèce de renoncule qui croît dans les marais.

Grenouillette, en termes de Médecine, Tumeur qui se forme sous la langue par l'accumulation de la salive dans ses conduits excréteurs.

GRENU, UE. adj. Qui a beaucoup de grains. Il se dit Des froments, seigles, orges, etc. *Un épi bien grenu.*

Il se dit aussi De certains cuirs dont le grain est beau et pressé. *Du maroquin bien grenu.* On l'emploie substantivement dans le même sens. *Le grenu du maroquin. Le grenu d'un cuir.*

Il se dit encore, surtout en Histoire naturelle, De ce qui est ou semble composé de petits grains. *Les antennes de cet insecte sont grenues.*

Huile grenue, Celle qui est figée en petits grains et qui est la meilleure.

GRÈS. s. m. Pierre formée de grains de sable plus ou moins fins. *Pavé de grès. Des marches de grès. Casser du grès. Aiguiser des couteaux sur un grès. Le grès de Fontainebleau.*

Il se dit aussi d'Une sorte de poterie de terre, fabriquée avec une glaise naturellement mêlée d'un sable fin. *Cruche de grès. Pot de grès. Bouteille de grès.*

GRÉSIL. s. m. Petite grêle fort menue et fort dure. *Ce n'est pas de la neige qui tombe, c'est du grésil.*

GRÉSILLEMENT. s. m. Action de grésiller, ou État de ce qui est grésillé.

GRÉSILLER. v. impersonnel. Il n'est d'usage qu'en parlant Du grésil qui tombe. *Il grésille.*

Grésiller, est aussi verbe actif, et signifie, Faire que quelque chose se fronce, se rétrécisse, se racornisse, se retire. *Le feu a grésillé ce parchemin. Le soleil grésillera toutes ces fleurs, si vous ne les couvrez.*

Grésillé, ée. part. passé.

G-RÉ-SOL. Ancien terme de Musique, par lequel on désignait le ton de sol. *Le ton de g-ré-sol. Cet air est en g-ré-sol.*

GRESSERIE. s. f. coll. Pierres de grès mises en œuvre. *Les fossés de ce château sont revêtus de gresserie. Cette tour est faite de gresserie.*

Il signifie aussi, Des pots, des cruches, des vases, etc., faits de grès. *Cette gresserie vient de Beauvais.*

Gresserie, se dit encore de La roche ou carrière d'où l'on tire le grès.

GRÈVE. s. f. Lieu uni et plat, couvert de gravier, de sable, le long de la mer ou d'une grande rivière. *Les vagues se déploient sur la grève. La grève était couverte de débris.*

Absol., *La Grève*, Place publique de Paris, située sur le bord de la Seine, devant l'hôtel de ville, et où l'on faisait autrefois les exécutions. *Le coupable fut décapité en Grève, en place de Grève.*

Grève, se dit aussi de La coalition des ouvriers d'un atelier, d'une profession, qui s'entendent pour cesser leur travail jusqu'à ce qu'ils aient obtenu une augmentation de salaire, ou certains autres avantages. *Les grèves sont le fléau de l'industrie. Ces ouvriers font grève. Se mettre en grève.*

GREVER. v. a. Léser, faire tort, apporter du dommage. *En quoi vous a-t-on grevé ?*

Il signifie particulièrement, Charger, surtout en matière de contributions et d'hypothèques. *La province est grevée d'impôts. Les hypothèques qui grèvent un immeuble.*

Fig. et fam., *Grever son budget*, S'imposer une lourde dépense.

Grevé, ée. part. passé. *Un immeuble grevé d'hypothèques.*

En termes de Jurispr., *Être grevé de substitution*, Être héritier ou légataire à charge de substitution. On dit aussi, substantivement, *Le grevé. Les enfants du grevé.*

GRI

GRIANNEAU. s. m. Jeune coq de bruyère.

GRIBLETTE. s. f. Petit morceau de porc frais ou salé, de veau, de volaille, etc., mince, haché, battu et enveloppé de petites tranches de lard, qu'on met rôtir sur le gril. *Manger des griblettes.*

GRIBOUILLAGE. s. m. Mauvaise peinture ; écriture mal formée. Il est familier.

GRIBOUILLE. s. m. Mot populaire qui n'est usité que dans cette locution proverbiale : *Il est fin comme Gribouille, qui se jette dans l'eau crainte de la pluie*, c'est-à-dire, Il est aussi mal avisé qu'un homme qui par crainte d'un mal se jette dans un pire.

GRIBOUILLER. v. n. Faire du gribouillage. Il est familier.

GRIBOUILLETTE. s. f. Jeu d'enfants. On dit, *Jeter une chose à la gribouillette*, La jeter au milieu d'une troupe d'enfants, qui cherchent à s'en saisir. Il est familier.

GRIÈCHE. adj. des deux genres. Il ne se joint guère qu'avec ces deux substantifs, *Ortie* et *Pie.*

Ortie-grièche, Ortie dont la piqûre est douloureuse.

Pie-grièche, Oiseau de l'ordre des Passereaux, dont le bec a la pointe recourbée, et armée de chaque côté d'une petite dent.

Fig. et fam., *Pie-grièche*, Femme d'humeur aigre et querelleuse. *C'est une pie-grièche que cette femme-là, une vraie pie-grièche.*

GRIEF, IÈVE. adj. Grave, accablant. *Griève maladie. Il est défendu, sous de grièves peines, de... Le crime, le cas n'est pas si grief que vous le faites. Une faute griève. Péché fort grief.* Il ne se dit qu'en mauvaise part.

GRIEF. s. m. Dommage que l'on reçoit, lésion que l'on souffre en quelque chose. *Il se plaint de plusieurs griefs qu'il a reçus. Cette sentence ne lui fait aucun grief. Redresser les griefs.*

Il signifie aussi, La plainte que l'on fait pour le dommage reçu. *Il s'est emparé de mon bien, voilà mon grief, c'est là mon grief. Exposer ses griefs. J'ai plusieurs griefs contre lui. Les princes et les villes de l'Empire donnèrent les cahiers de leurs griefs à la diète.*

Griefs, au pluriel, se dit en termes de Pratique, Des écritures que l'on fait pour montrer en quoi on a été lésé par un jugement dont on est appelant. *Donner des griefs. Griefs et contredits. Réponse à griefs. Griefs d'appel.*

GRIÈVEMENT. adv. D'une manière griève, excessivement. *Il est grièvement malade, grièvement blessé. Offenser Dieu grièvement. Offenser, injurier, insulter grièvement quelqu'un.*

GRIÈVETÉ. s. f. Énormité. *La grièveté du fait. La grièveté de son crime. Selon la grièveté du péché.*

GRIFFADE. s. f. Coup de griffe. *Le chat lui a donné une griffade.* Il se dit, en Fauconnerie, de La blessure qu'un oiseau onglé fait avec ses serres.

GRIFFE. s. f. Ongle crochu, pointu et mobile de certains animaux, tels que le tigre, le lion, le chat, etc., ou d'un oiseau de proie, comme l'épervier, le faucon, etc. *Les pattes de cet animal sont armées de griffes. On représente ordinairement le démon avec des griffes aux mains et aux pieds.*

Il signifie plus communément, L'extrémité de la patte des animaux pourvus de griffes. *Tomber entre les griffes d'un lion. Cet oiseau est mort entre les griffes de l'épervier. La griffe d'un chat, d'un tigre. Son chat lui a donné un coup de griffe.*

Fig. et fam., *Donner un coup de griffe à quelqu'un, lui donner de la griffe*, Lui rendre quelque mauvais office, surtout par des discours malveillants.

Griffe, se dit, figurément et familière-

ment, Du pouvoir qu'une personne exerce injustement ou avec dureté sur une autre, de la rapacité des gens de chicane, etc. *Je suis sous sa griffe. Je me suis échappé de sa griffe. Si je puis jamais me tirer de ses griffes, d'entre ses griffes.*

GRIFFE, en termes de Jardinage, se dit Des caïeux de renoncule, d'anémone, etc., à cause de la ressemblance qu'ils ont avec les griffes d'animaux. *Griffes d'asperge*, Les racines, le plant de l'asperge.

En termes de Botanique, il se dit de L'appendice crochu à l'aide duquel certaines plantes grimpantes, par exemple le lierre, s'attachent au corps qui les soutient.

GRIFFE, se dit encore d'Une empreinte imitant la signature d'une personne, et de L'instrument qui sert à faire cette empreinte. *Tous les exemplaires de cet ouvrage sont revêtus de la griffe de l'éditeur. Apposer une griffe. Faire faire sa griffe.*

GRIFFER. v. a. Donner un coup de griffe. *Le chat a griffé cet enfant.*

GRIFFER, en termes de Fauconnerie, Prendre avec la griffe. *Les oiseaux qui griffent.*

GRIFFÉ, ÉE. part. passé.

GRIFFON. s. m. Espèce d'oiseau de proie semblable à l'aigle.

Il se dit aussi d'Un animal fabuleux, moitié aigle et moitié lion. On l'emploie souvent, en ce sens, dans le Blason. *Il porte d'or au griffon de sable.*

GRIFFON, se dit aussi d'Une espèce de chiens qui ont les poils du corps durs et peu nombreux, et ceux de la tête longs, hérissés et mêlés. *Les griffons, les chiens griffons sont très lestes. Un joli griffon.*

GRIFFONNAGE. s. m. Écriture si mal formée, qu'il est presque impossible de la lire. *Je ne saurais lire ce griffonnage.* Il est familier.

GRIFFONNER. v. a. Écrire mal, et d'un caractère très difficile à lire, tel qu'est ordinairement celui des gens de pratique. *Il n'écrit pas, il griffonne. Il a griffonné sur ce papier je ne sais quoi qu'on ne saurait lire.*

Il signifie quelquefois, figurément et familièrement, Composer, rédiger avec précipitation et négligence. *Je vous griffonne cette lettre à la hâte. Ce rédacteur est obligé de griffonner tous les jours quelque article pour son journal. C'est un homme qui ne sait que griffonner*, C'est un mauvais écrivain.

Il signifie aussi, Dessiner grossièrement quelque chose. *Ce dessin n'est encore que griffonné.*

GRIFFONNÉ, ÉE. part. passé.

GRIFFONNEUR. s. m. Celui qui griffonne. Il se dit surtout, par dénigrement, d'Un auteur qui écrit beaucoup et vite, ou d'Un auteur sans talent. *Quel infatigable griffonneur! C'est un misérable griffonneur.* Il est familier.

GRIGNON. s. m. Morceau de l'entamure du pain du côté qu'il est le plus cuit. *Il a de bonnes dents, il prend toujours le grignon. Un grignon de pain.*

GRIGNOTER. v. n. Manger doucement en rongeant. *Il s'amuse à grignoter. Il ne mange pas, il ne fait que grignoter.*

Il signifie, figurément et populairement, Faire quelque petit profit dans une affaire. *Il n'y a pas grand profit pour lui dans cette affaire, mais il y a de quoi grignoter. Il y trouve à grignoter.*

GRIGNOTÉ, ÉE. part. passé.

GRIGNOTIS. s. m. T. de Gravure. Travail du graveur, qui consiste en points, en tailles courtes, en traits tremblés. *Le grignotis est particulièrement propre à rendre les vieilles murailles, les arbres couverts de mousse, etc.*

GRIGOU. s. m. Un misérable qui n'a pas de quoi vivre; ou Celui qui, ayant de quoi vivre, fait le gueux et vit d'une manière sordide. *C'est un grigou, un franc grigou, un vrai grigou. Il vit comme un grigou.* Il est populaire.

GRIL. s. m. (L ne se prononce point dans le langage familier, et se mouille quand on la prononce.) Ustensile de cuisine qui est fait de plusieurs verges de fer parallèles, attachées à quelque distance l'une de l'autre, et sur lequel on fait rôtir de la viande ou du poisson. *Côtelettes de mouton rôties sur le gril. Mettre du boudin sur le gril, etc. La queue du gril.*

Fig. et fam., *Être sur le gril*, Souffrir beaucoup de corps ou d'esprit. *Pendant cette conversation, j'étais sur le gril.*

GRILLADE. s. f. Manière d'apprêter certaines viandes en les grillant. *Mettre des côtelettes de mouton, des cuisses de perdrix à la grillade.*

Il se dit aussi Des viandes grillées. *Voilà une bonne grillade.*

Faire grillade, Mettre sur le gril des cuisses de dinde, de poularde, et autres choses semblables qui sont déjà rôties.

GRILLAGE. s. m. Opération de métallurgie qui consiste à faire passer le minerai par plusieurs feux, avant que de le faire fondre.

GRILLAGE. s. m. Garniture de fil de fer en treillis qu'on met aux fenêtres, aux portes vitrées, etc. *Fermer le soupirail d'une cave avec un grillage.*

Il se dit, en Architecture, d'Un assemblage de pièces de charpente croisées carrément, qu'on établit sur un terrain où l'on veut bâtir. *Grillage sur pilotis.*

GRILLE. s. f. Assemblage à claire-voie de barreaux de fer ou de bois, se traversant les uns les autres, et servant à fermer une fenêtre ou quelque autre ouverture. *Mettre une grille à une fenêtre. Les notaires avaient autrefois des grilles en saillie aux fenêtres de leurs études. Fermer l'entrée d'un égout avec une grille. Les verrous et les grilles d'une prison.*

GRILLE, se dit, particulièrement, d'Une sorte de grille en petits carreaux fort serrés, qui est dans les parloirs de religieuses. *La grille du parloir. On ne parle à ces religieuses qu'au travers de la grille. Il y a double grille à ce parloir.*

Il se dit absolument Du parloir même. *Ces religieuses sont toujours à la grille, ne bougent de la grille.*

Il se dit également d'Un treillis de fer maillé, de trois à quatre pouces de jour, qui sépare le chœur des religieuses d'avec le chœur ou la nef de leur église.

GRILLE, se dit aussi de Certaines clôtures ou séparations qui sont formées principalement de barreaux montants et parallèles, et qui ont quelquefois des ornements. *La grille du Carrousel, du palais de justice. Les barreaux de cette grille sont terminés en fer de lance. Escalader une grille. La porte d'une grille. L'entrée de ce passage est fermée par une grille. La clef de la grille. Ouvrir, fermer la grille.*

GRILLE, se dit encore Des barres de fer sur lesquelles on place le charbon dans un fourneau au-dessus du cendrier.

Grille de feu, ou simplement *Grille*, se dit de Trois ou quatre chenets attachés ensemble, à quelque distance l'un de l'autre, avec une barre de fer.

GRILLE, en termes de Blason, se dit de Certains barreaux qui sont à la visière d'un heaume, et qui empêchaient que les yeux du chevalier ne fussent offensés.

GRILLE, signifie aussi, La plaque de fer trouée qui est sur une râpe, et qui sert à pulvériser le tabac.

GRILLE, en termes de Chancellerie, se disait d'Un paraphe en forme de grille, que les secrétaires du roi, qui avaient à signer quelques lettres, mettaient au-devant des paraphes dont ils se servaient dans leur signature particulière.

GRILLE, dans un Jeu de paume, se dit d'Une espèce de fenêtre carrée, qui est sous le bout du toit hors du service, et élevée à deux pieds de terre. *Faire un beau coup de grille.*

GRILLER. v. a. Rôtir sur le gril. *Griller des saucisses, des cuisses de dindon.*

En termes de Métallurgie, il signifie, Faire chauffer des métaux à plusieurs reprises, afin de les dégager des matières étrangères.

GRILLER, se dit aussi en parlant De ce qui est brûlé pour avoir été trop près du feu. *Ces pincettes étaient toutes rouges, elles m'ont grillé les mains. Il s'est chauffé de si près, qu'il s'est grillé les jambes.*

Il se dit également De la chaleur du soleil. *La grande ardeur du soleil a grillé les vignes, les herbes.*

Il se dit, par exagération et familièrement, De toute chaleur qui se fait trop vivement sentir. *Ce feu est si vif, qu'il me grille les jambes. Le soleil nous grillait.*

Il s'emploie souvent, dans ces trois derniers sens, avec le pronom personnel. *Mes cheveux se sont grillés. Ces fleurs se grilleront au soleil, si vous ne les mettez à l'abri. Vous êtes bien près du feu, vous devez vous griller.*

Il s'emploie aussi neutralement, même dans le premier sens. *Faites griller, laissez griller ces côtelettes. Ce feu est trop ardent, je grille.*

Fig. et fam., *Griller de faire une chose*, Avoir un grand désir, une extrême impatience de la faire. *Je grille de vous voir.* On dit aussi, *Griller d'impatience*, ou absolument, *Griller*, Brûler d'impatience; et populairement, *Griller dans sa peau.*

GRILLÉ, ÉE. part. passé.

GRILLER. v. a. Fermer avec une grille. *Il faut griller la fenêtre de ce cabinet.*

Fam., *Griller une fille*, La faire religieuse. *Il avait trois filles: il en a grillé deux.*

GRILLÉ, ÉE. part. passé. *Fenêtre grillée. Louer une loge grillée, à l'Opéra.*

GRILLET. s. m., ou **GRILLETTE.** s. f. T. de Blason. Sonnette ronde qu'on met au cou des chiens et aux jambes des oiseaux de proie.

GRILLETÉ, ÉE. adj. T. de Blason. Il se dit Des oiseaux de proie qui ont des sonnettes aux pieds.

GRILLON. s. m. Petit insecte qui aime les lieux chauds, et qui fait un bruit aigu et perçant. *Les grillons sont de la même famille que les sauterelles. Les grillons des champs. Les grillons font du bruit toute la nuit dans ce jardin. Le grillon du foyer. Il y a des grillons dans cette cheminée. Les grillons se plaisent surtout dans les boulangeries.*

GRIMAÇANT, ANTE. adj. Qui grimace.

Un visage grimaçant. Une figure grimaçante.

GRIMACE. s. f. Contorsion du visage faite souvent à dessein. *Laide grimace. Vilaine, horrible grimace. Faire une grimace, des grimaces. Faire la grimace à quelqu'un.*

Fig. et fam., *Faire la grimace à quelqu'un,* Lui faire mauvaise mine, mauvais accueil.

Fig. et fam., *Faire la grimace,* se dit aussi Des habits, des étoffes, etc., qui font quelque mauvais pli. *Cet habit, ce collet fait la grimace.*

GRIMACE, signifie au figuré, Feinte, dissimulation. *Ce qu'il en fait, ce n'est que par grimace. S'il n'est pas homme de bien, il en fait la grimace, les grimaces. Les politesses ne sont souvent que des grimaces.*

GRIMACE, se dit aussi d'Une boîte destinée à contenir des pains à cacheter, et dont le dessus est une espèce de pelote où l'on met des épingles.

GRIMACER. v. n. Faire une grimace, des grimaces. *Il ne saurait s'empêcher de grimacer.*

Il se dit quelquefois De l'expression outrée de la physionomie. *Les figures de ce tableau grimacent.*

Il se dit encore, figurément, Des habits, des étoffes, etc., qui font quelque mauvais pli. *Cet habit, ce collet grimace.*

GRIMACIER, IÈRE. adj. Qui fait ordinairement des grimaces. *Cet enfant est grimacier.*

Il signifie, par extension, Qui minaude souvent. *Cette femme est fort grimacière.*

Il s'emploie aussi comme substantif. *C'est une grimacière.*

Il signifie au figuré, Hypocrite, et s'emploie substantivement ou adjectivement. *Vous croyez cet homme dévot, et ce n'est qu'un grimacier. Il n'a qu'une dévotion grimacière.*

GRIMAUD. s. m. On appelait ainsi, par mépris, dans les collèges, Les écoliers des basses classes. *C'est un petit grimaud. Il s'amuse toujours avec des grimauds.*

Il se dit quelquefois d'Un mauvais écrivain.

GRIME. s. m. Terme de mépris qui se dit Des petits écoliers. Dans ce sens, il est familier et vieux.

Il se dit, au Théâtre, Des personnages de vieillards ridicules, par opposition à *Père noble. Jouer les grimes,* ou adjectivement, *les pères grimes.* On dit dans le même sens, *Cet acteur est un excellent grime.*

GRIMELIN. s. m. Terme qui se dit, par mépris, d'Un petit garçon.

GRIMER (SE). v. pron. T. de Théâtre. Se peindre des rides sur le visage, et prendre les airs et les manières convenables pour représenter un vieillard, une duègne, etc. *Cet acteur se grime bien.*

GRIMÉ, ÉE. part. passé.

GRIMOIRE. s. m. Livre dont on dit que les magiciens se servent pour évoquer les démons, etc. *Consulter le grimoire.*

Fig. et pop., *Savoir le grimoire, entendre le grimoire,* Être habile dans les choses dont on se mêle.

GRIMOIRE, se dit, figurément et familièrement, Des discours obscurs, et Des écritures difficiles à lire. *Expliquez-vous, je n'entends point ce grimoire. C'est du grimoire pour moi. Cette lettre est un grimoire que je n'ai jamais pu déchiffrer.*

GRIMPANT, ANTE. adj. Qui grimpe, qui a l'habitude de grimper. Il se dit principalement, en Botanique, Des plantes dont la tige, trop faible pour se soutenir par elle-même, monte le long des corps voisins et s'y attache à l'aide de vrilles ou d'autres appendices. *Le lierre est une plante grimpante. Arbrisseau grimpant.*

GRIMPER. v. n. Gravir, monter à quelque endroit en s'aidant des pieds et des mains. *Grimper au haut d'un arbre. Grimper à une muraille.*

Il se dit souvent Des animaux, dans un sens analogue. *Un chat qui grimpe à un arbre, le long d'un arbre. Les perroquets aiment à grimper.*

Il se dit aussi, quelquefois, Des plantes dont la tige s'élève en s'accrochant aux corps voisins. *Cette vigne a grimpé jusqu'au premier étage.*

GRIMPER, se dit, figurément et familièrement, Des lieux hauts, où l'on monte avec peine. *Il y a bien à grimper pour arriver chez vous.*

GRIMPEREAU. s. m. T. d'Hist. nat. Petit oiseau qui grimpe le long des arbres.

GRIMPEURS. s. m. pl. T. d'Hist. nat. Ordre d'oiseaux qui ont les doigts disposés et conformés de manière à pouvoir monter facilement le long des arbres, des murailles, etc., tels que les perroquets et les pics.

GRINCEMENT. s. m. Action de grincer les dents. *Notre-Seigneur a dit qu'en enfer il y aura des pleurs et des grincements de dents.*

GRINCER. v. a. Il n'est usité que dans cette phrase, *Grincer les dents,* Les serrer les unes contre les autres, ou de douleur, ou de colère, en retirant les lèvres, et avec quelque frissonnement. *Le bruit de la scie fait grincer les dents.* On dit aussi, *Grincer des dents;* et alors *Grincer* est neutre. On dit absolument qu'*Une porte grince,* quand elle fait du bruit en tournant.

GRINCHEUX, EUSE. adj. Maussade, désagréable, revêche. *Un homme grincheux Une humeur grincheuse.* Il est familier.

GRINGALET. s. m. Il se dit familièrement d'Un homme faible de corps et grêle.

Fig. et fam., *Un gringalet,* Un homme de peu, sans valeur.

GRINGOLÉ, ÉE. adj. T. de Blason. Il se dit Des pièces terminées en têtes de serpent.

GRINGOTTER. v. n. Il se dit proprement Des petits oiseaux, et signifie, Fredonner. *Il y a du plaisir à entendre gringotter ce petit oiseau. Il ne fait que gringotter.*

Il se dit quelquefois, très familièrement, Des personnes qui fredonnent mal ; et on peut l'employer comme verbe actif. *Il nous a gringotté un air.*

GRINGUENAUDE. s. f. Petite ordure qui s'attache aux émonctoires et ailleurs par malpropreté. Il est bas.

GRIOTTE. s. f. Espèce de cerise à courte queue, grosse et noirâtre. *Griottes à confire.*

GRIOTTE. s. f. Marbre tacheté de rouge et de brun. *La griotte d'Italie. La griotte du Languedoc,* Sorte de marbre au ton rouge cerise.

GRIOTTIER. s. m. Arbre qui porte les griottes. *Les griottiers fleurissent beaucoup, et ne rapportent guère.*

GRIPPE. s. f. Fantaisie, goût capricieux. *Il se ruine à nourrir beaucoup de chevaux qui ne lui servent pas, c'est sa grippe. C'est la grippe de bien des gens d'acheter beaucoup de livres qu'ils ne lisent point.* Dans ce sens, il est familier et peu usité.

Fam., *Se prendre de grippe contre quelqu'un* ou *Prendre quelqu'un en grippe,* Se prévenir défavorablement contre lui, sans pouvoir rendre raison de sa prévention.

GRIPPE, se dit aussi d'Une espèce de catarrhe épidémique. *Avoir la grippe.*

GRIPPER. v. a. Attraper, saisir subtilement. Il se dit proprement Du chat et de quelques autres animaux. *Ce chat a grippé un morceau de viande. Il a grippé la souris à la sortie du trou.* Dans ce sens, il est familier.

Il se dit par extension et populairement, Des personnes qui dérobent, qui ravissent le bien d'autrui. *On lui a grippé sa bourse. Cette femme lui a grippé son argent.*

Pop., *Gripper quelqu'un,* L'arrêter pour le mettre en prison. *Les gendarmes ont grippé cet homme.*

GRIPPER, avec le pronom personnel, se dit Des étoffes qui se retirent en se fronçant. *Ce taffetas s'est tout grippé. Ces étoffes se grippent aisément.*

Il signifie aussi, familièrement, Se prévenir défavorablement et sans raison. *C'est un homme sujet à se gripper.*

GRIPPÉ, ÉE. part. passé. En Médecine, *Une face grippée,* Une face dont les traits sont resserrés et contractés sur eux-mêmes. *Un homme grippé,* Un homme atteint de la grippe.

GRIPPE-SOU. s. m. Il se disait autrefois de Celui qui était chargé par les rentiers de recevoir leurs rentes, moyennant une légère remise. *C'est un grippe-sou très fidèle.*

Il se dit quelquefois aujourd'hui, par mépris, d'Un homme qui fait de petits gains sordides. Ce mot est familier.

GRIS, ISE. adj. Qui est de couleur mêlée plus ou moins de blanc et de noir. *Drap gris. Étoffe grise. Yeux gris. Cheveux gris. Barbe grise. Un homme à barbe grise, à cheveux gris, à tête grise. Cheval gris. Plumage gris. Couleur grise.*

Fam., *Être tout gris,* Avoir les cheveux gris.

Papier gris, Papier qui est ordinairement sans colle, et qui sert à faire des enveloppes de paquets, à filtrer des liqueurs, etc.

Il fait un temps gris, ou simplement, *Il fait gris,* Le temps est couvert et froid.

Prov. et fig., *La nuit tous chats sont gris,* La nuit, il est aisé de se méprendre, de ne pas reconnaître ceux à qui on parle. Cela signifie aussi que, Dans l'obscurité, il n'y a nulle différence, pour la vue, entre une personne laide et une belle personne.

Fig et fam., *Faire grise mine à quelqu'un,* Lui faire mauvaise mine.

Pop., *En voir de grises,* Éprouver de grandes contrariétés. *En faire voir de grises à quelqu'un,* Lui faire éprouver de grandes contrariétés.

Fig. et fam., *Patrouille grise,* Troupe d'agents de police qui exerce une surveillance secrète pendant la nuit. *Il fut arrêté par la patrouille grise.*

Fig. et fam., *Être gris, un peu gris,* Être à demi ivre. *À la fin du repas, nous étions tous un peu gris. Cette femme est grise.*

Vin gris, Vin fort paillet

En termes d'Impr., *Lettre grise,* Grande lettre capitale ornée de certaines figures, et ordinairement gravée sur du bois ou sur du cuivre.

GRIS, signifie aussi, La couleur grise ; et alors il est substantif masculin. *Gris blanc. Gris cendré. Gris pommelé. Gris brun. Gris de More. Gris sale. Gris de minime. Gris de souris. Gris mêlé. Gris de perle. Gris de lin.*

Gris de fer. Gris moucheté. Cela tire sur le gris. S'habiller de gris. On dit aussi adjectivement : *Couleur gris-de-perle. Étoffe gris-de-lin. Habit gris-brun. Etc.*

Vert-de-gris, Rouille verte qui s'engendre sur le cuivre. *Le vert-de-gris est un poison.* On le dit aussi Du verdet. (Voyez VERT-DE-GRIS, à la lettre V.)

Petit-gris, Sorte de fourrure dont la couleur est grise, et qui est faite de la peau d'un écureuil du Nord. *Manchon de petit-gris. Vêtement fourré de petit-gris.*

GRISAILLE. s. f. Peinture qui se fait avec deux couleurs, l'une claire, l'autre brune, et qui représente des objets supposés blancs. *Faire de la grisaille. Travailler en grisaille. Peindre en grisaille. Ces grisailles imitent très bien le bas-relief. Il y a d'assez belles grisailles dans cette galerie.*

Il se dit aussi d'Un mélange de cheveux bruns et de cheveux blancs dont on fait des perruques.

GRISAILLER. v. a. Enduire de gris. *Faire grisailler un plancher, un lambris.*

GRISAILLÉ, ÉE. part. passé.

GRISÂTRE. adj. des deux genres. Qui tire sur le gris. *Couleur grisâtre. Étoffe grisâtre. Marbre grisâtre. Un ciel grisâtre. Un temps grisâtre d'automne.*

GRISER. v. a. Faire boire quelqu'un jusqu'à le rendre à demi ivre. *Si vous le faites boire davantage, vous le griserez.*

Il se dit quelquefois Des liqueurs enivrantes, de la fumée du tabac, etc., et signifie, Porter à la tête, étourdir. *Un verre de vin suffit pour le griser. La fumée du tabac l'a grisé.*

Fig., *Les belles promesses le grisèrent.*

GRISER, s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Pour peu qu'il boive, il se grise.*

GRISÉ, ÉE. part. passé.

GRISET. s. m. Jeune chardonneret qui est encore gris, qui n'a pas encore pris son rouge et son jaune vif.

GRISETTE. s. f. Vêtement d'étoffe grise de peu de valeur, que portaient les femmes du commun. *Elle a une jolie grisette.* Il a vieilli.

GRISETTE, se dit aussi d'Une jeune fille ou d'une jeune femme de médiocre condition ; et, plus particulièrement, d'Une jeune ouvrière coquette et galante. *Il n'y avait que des grisettes à ce bal. Il ne voit que des grisettes.* Ce sens est familier.

GRISOLLER. v. n. Il se dit Du chant de l'alouette. *L'alouette grisolle.*

GRISON, ONNE. adj. Qui est gris. On ne le dit que Du poil, ou Des personnes par rapport au poil. *Il devient grison. Poil grison. Barbe grisonne.*

Il est aussi substantif. *C'est un vieux grison.*

GRISON, substantif, se disait autrefois d'Un homme de livrée qu'on faisait habiller de gris pour l'employer à des commissions secrètes. *On le fit suivre par des grisons. On lui détacha un grison.*

Il signifie encore, populairement, Un âne, un baudet. *Être monté sur un grison.*

GRISONNANT, ANTE. adj. Qui grisonne. *Une tête, une barbe grisonnante. Des cheveux grisonnants.*

GRISONNER. v. n. Devenir grison. On ne le dit guère que Des personnes. *Il commence à grisonner. La tête commence à lui grisonner. La barbe lui grisonne.*

GRISOU. s. m. Il se dit, dans les Mines, Du gaz inflammable qui se dégage de certaines espèces de houilles, et qui s'allume quelquefois avec explosion par le contact de matières enflammées. *Le grisou produit souvent des accidents funestes.* On dit adjectivement, dans le même sens, *Le feu grisou.*

GRIVE. s. f. Oiseau bon à manger, dont le plumage est mêlé de blanc et de brun, et qui est à peu près de la grosseur d'un merle. *Chasser, tirer aux grives. Les grives s'engraissent dans la saison des vendanges. Il y a des grives qui sont oiseaux de passage.*

Fam., *Être soûl comme une grive*, Être complètement ivre.

GRIVELÉ, ÉE. adj. Qui est tacheté, mêlé de gris et de blanc. *Un oiseau qui a le plumage grivelé.*

GRIVELÉE. s. f. Petit profit illicite et secret qu'on fait dans un emploi. Il est familier et vieux.

GRIVELER. v. a. ou n. Faire quelques petits profits illicites dans un emploi, dans une charge. *Il n'a recherché cet emploi que dans l'espérance d'y trouver quelque chose à griveler. Il a bien grivelé dans cette charge, sur cette affaire.* Il est familier.

GRIVELÉ, ÉE. part. passé.

GRIVÈLERIE. s. f. Action de griveler. Il est familier et vieux.

GRIVELEUR. s. m. Celui qui fait des grivelées. *C'est un griveleur, un franc griveleur.* Il est familier et vieux.

GRIVOIS, OISE. s. Qui est alerte, éveillé, d'une humeur libre et hardie. Il se dit particulièrement Des soldats, et des vivandières ou autres femmes d'armée. *C'est un grivois, un bon grivois. Cette vivandière est une bonne grivoise.*

Il s'emploie aussi adjectivement. *Il est grivois. Elle est grivoise.* On dit de même : *Il a le ton grivois. Expression grivoise. Chanson grivoise.* Ce mot est familier.

GRO

GROG. s. m. Terme emprunté de l'anglais. Boisson composée d'eau-de-vie ou de rhum, d'eau ordinaire, de sucre et de citron. *Faire du grog. Boire un coup de grog. Distribuer du grog.*

GROGNARD, ARDE. adj. Qui est dans l'habitude de grogner. *Cet homme est bien grognard. Cette femme est grognarde.*

Il s'emploie aussi substantivement. *C'est un grognard, une grognarde.*

Il s'est dit populairement Des vieux soldats de l'Empire. *Un vieux grognard.*

GROGNEMENT. s. m. Cri des pourceaux. Il se dit aussi figurément, Des personnes, dans le langage familier. *Cet homme fit entendre un grognement. Son discours fut accueilli par des grognements.*

GROGNER. v. n. Il se dit proprement Du cri du cochon. *Les cochons grognent quand on leur donne à manger.*

Il signifie, figurément et familièrement, Murmurer, témoigner par un bruit sourd et entre ses dents qu'on a quelque mécontentement. *Grogner entre ses dents. Cette femme ne fait que grogner.*

GROGNEUR, EUSE. adj. Qui grogne souvent par chagrin, par mécontentement. *Ce domestique est grogneur. Il est d'humeur ou d'une humeur grogneuse.*

Il s'emploie aussi comme substantif. *C'est un grogneur. C'est une grogneuse.* Ce mot est familier.

GROGNON. adj. des deux genres. Grogneur, grondeur. *C'est l'homme le plus grognon, la vieille la plus grognon que je connaisse.*

Il est aussi substantif. *Laissez là ce vieux grognon, cette vieille grognon.* Ce mot est très familier.

GROIN. s. m. Museau de cochon. *Les cochons fouillent avec leur groin. Un groin de cochon.*

GROLLE. s. f. Espèce de Corneille. Voyez FREUX.

GROMMELER. v. n. Murmurer, se plaindre entre ses dents quand on est fâché. *Qu'avez-vous à grommeler ? Il grommelle toujours.* Il est familier.

GRONDEMENT. s. m. Bruit sourd. *Le grondement du tonnerre se fit entendre.*

GRONDER. v. n. Murmurer, se plaindre entre ses dents. *Il n'est pas content, il gronde. Il gronde contre vous. Il faut le laisser gronder. Il s'en va grondant.*

Il se dit quelquefois Des animaux. *Mon chien se mit à gronder.*

Il se dit aussi Des choses qui produisent un bruit sourd, et particulièrement Du tonnerre et du vent. *Le tonnerre, l'orage gronde, commence à gronder. Le vent gronde dans la cheminée. J'entends gronder le canon.*

GRONDER, est quelquefois actif, et signifie, Réprimander avec humeur, avec colère. *Gronder ses valets. Si vous tardez trop, vous serez grondé. Grondez-le bien sur sa paresse.*

GRONDÉ, ÉE. part. passé.

GRONDERIE. s. f. Réprimande faite avec humeur, avec colère. *Ses valets sont accoutumés à ses gronderies. Ce sont des gronderies perpétuelles.*

GRONDEUR, EUSE. adj. Fâcheux, qui aime à gronder, à réprimander. *Il est grondeur. Il est d'une humeur grondeuse.*

Il est aussi substantif. *C'est un vieux grondeur, une vieille grondeuse.*

GRONDIN. s. m. Poisson. Voyez ROUGET.

GROOM. s. m. (On prononce *Groum.*) Mot emprunté de l'anglais. Palefrenier, petit laquais attaché au service de personnes riches.

GROS, OSSE. adj. Qui a beaucoup de circonférence et de volume. Il est opposé à Menu et à Petit. *Gros arbre. Grosse boule. Gros homme. Une grosse femme. Un homme fort gros. Il est gros et gras. Elle est grosse et grasse. Gros bras. Grosse tête. Grosse jambe. Gros ventre. Grosse bedaine. Un gros réjoui. Une grosse réjouie. Gros luron. Gros compère. Un gros garçon. De gros yeux. Les grosses dents. Un gros volume in-folio. Un gros paquet. Une grosse corde. Un gros navire.*

Il se dit aussi pour marquer simplement Différence ou égalité de volume entre les objets que l'on compare. *Cette boule-ci est plus grosse que celle-là. Les souris sont moins grosses que les rats. Ces deux arbres sont aussi gros l'un que l'autre. Le gros bout et le petit bout. Il n'est pas plus gros qu'un ciron. Prenez-en gros comme une noix.*

Prov. et fig., *Grosse tête, peu de sens*, La grosseur de la tête n'augmente pas la capacité de l'esprit.

Fig. et fam., *Cet homme est gros comme un bœuf*, Il est corpulent.

Prov. et fig., *Il a plus dépensé, il a plus coûté d'or et d'argent qu'il n'est gros*, se dit D'un homme qui a fait beaucoup de folles dépenses, qui a coûté beaucoup à ses parents, à sa famille, etc.

Fig. et fam., *Il a plus d'esprit qu'il n'est gros*, Il a beaucoup d'esprit.

Fig. et fam., *Parler des grosses dents à*

quelqu'un, Le réprimander, lui parler avec menaces.

Fig. et fam., *Toucher la grosse corde*, Parler de ce qu'il y a de principal, de plus essentiel dans une affaire. *Vous avez touché la grosse corde.*

Fam., *Faire le gros dos*, se dit Des chats lorsqu'ils relèvent leur dos en bosse. *Ce chat est irrité, il fait le gros dos.*

Prov. et fig., *Faire le gros dos, faire gros dos*, Faire l'homme important, le capable. *Depuis qu'il est devenu riche, il fait le gros dos.*

Prov. et fig., *Les gros poissons mangent les petits*, D'ordinaire les puissants oppriment les faibles.

Fig. et fam., *C'est un des gros colliers de l'ordre*, se dit De celui qui a une grande autorité, un grand pouvoir dans une compagnie.

Fig. et fam., *Un gros bonnet*, Un personnage important. *C'est un de nos gros bonnets. C'est le plus gros bonnet de la compagnie.*

Fam., *Un gros lourdaud, un gros animal, une grosse bête, un gros butor*, Un homme fort stupide, fort maladroit, fort grossier.

En Archit., *Les gros murs d'un bâtiment*, Ceux qui en forment l'enceinte, et qui portent les combles, les voûtes, etc.; par opposition Aux murs de refend et de cloison.

De grosses lettres, de gros caractères, Des lettres, des caractères formés de traits plus longs et plus larges que ceux des caractères ordinaires. On dit dans un sens analogue, en termes d'Imprimerie : *Gros canon, gros romain, gros texte, etc. Cicéro gros œil, etc.*

Gros, se dit quelquefois pour Grossi, enflé accidentellement. *Avoir la joue grosse d'une fluxion. Avoir les yeux gros, parce qu'on a mal dormi ou parce qu'on a pleuré. La rivière est très grosse depuis plusieurs jours.*

Avoir les yeux gros de larmes, se dit Lorsque les larmes viennent aux yeux en abondance, et qu'on veut les retenir.

Fig., *Avoir le cœur gros de soupirs*, Avoir besoin de se soulager le cœur en soupirant.

Fig. et fam., *Avoir le cœur gros*, Avoir quelque dépit, quelque chagrin. *Il a le cœur gros de l'injustice qu'on lui a faite, il en a encore le cœur tout gros.*

Fig., *L'avenir est gros de malheurs*, se dit Lorsque l'avenir semble menacer de beaucoup de malheurs.

Gros de, se dit aussi figurément et d'une manière plus générale, en parlant Des choses qui se produiront plus tard. *Leibnitz a dit que le présent est gros de l'avenir.*

En termes de Manège, *Gros d'haleine*, se dit D'un cheval qui souffle extraordinairement quand il galope, quoiqu'il ne soit pas poussif.

En termes de Marine, *La mer est grosse*, Elle est fort agitée. *Gros temps*, se dit Lorsque le vent est violent et la mer très élevée.

Grosse, au féminin, se dit particulièrement D'une femme enceinte. *Sa femme est grosse. Elle est grosse de six mois. Une envie de femme grosse. Lorsqu'elle était grosse de son premier enfant. Être grosse à pleine ceinture.*

Gros, signifie aussi, Épais, grossier, et s'oppose alors à Fin, délié, délicat. *Gros fil. Grosse toile. Gros drap. Gros souliers. Gros pain. Gros vin. Ce n'est que de la grosse besogne.*

Grosse viande, La viande de boucherie. *Il n'aime que la grosse viande.*

Fig. et fam., *N'avoir qu'un gros bon sens*, Avoir le sens bon et droit, mais peu délicat. On dit quelquefois de même, *Le gros bon sens devait vous dire cela, devait vous en avertir.*

Fig. et fam., *Gros rire*, Rire bruyant et prolongé. On dit, dans un sens analogue, *Grosse gaieté.*

Fig. et fam., *Gros mots*, Jurements. *Il a dit de gros mots, des gros mots.* Il signifie aussi, Menaces, paroles offensantes; et, dans ce sens, on dit également, *De grosses paroles. De la raillerie, ils ont passé, ils en sont venus aux gros mots. Ils se sont dit de grosses paroles.*

Fig. et fam., *Gros juron*, Jurement, blasphème grossier. *Lâcher de gros jurons.*

Fig. et fam., *Grosses vérités*, Vérités si palpables que tout esprit peut les saisir. *Ce sont là de ces grosses vérités qu'il est inutile de démontrer.* Il signifie quelquefois, Reproches graves et mérités. *Dire à quelqu'un de grosses vérités.*

Fig. et fam., *Un gros fin*, se dit par dérision, d'Un homme simple qui veut faire le fin.

Gros vert, gros bleu, etc., Vert foncé, bleu foncé, etc.

Gros, se dit, dans un sens plus général, De certaines choses qui surpassent la plupart des autres choses du même genre, en étendue, en volume, en nombre, en valeur, en importance, etc. *Un gros bourg. Une grosse rivière. Un gros ruisseau. Avoir un gros bagage. Une grosse armée. Ce prince avait une très grosse cour. Une grosse abbaye. De grosses dettes. Une grosse somme d'argent. Faire une grosse dépense. Jouer gros jeu. Prêter à grosse usure, à gros denier.*

Gros bétail, se dit Des bœufs, vaches, etc.; par opposition Au menu bétail, comme brebis, moutons, etc.

Gros gibier, se dit Des cerfs, daims, chevreuils, etc.; par opposition Au menu gibier, tel que lièvres, perdrix, bécasses.

Gros grains, se dit Du froment, du méteil et du seigle; par opposition Aux grains que l'on sème en mars, tels que l'orge, l'avoine, le mil, la vesce, etc., et qu'on appelle *Menus grains.*

Gros bagage, lorsqu'il s'agit d'une armée, d'une troupe quelconque de gens en marche, se dit Du bagage qui ne peut être transporté que sur des voitures; par opposition à Celui qui peut être transporté sur des bêtes de somme, et qu'on appelle *Menu bagage.*

Grosse cavalerie, La cavalerie pesamment armée, telle que les cuirassiers, les carabiniers, etc.; par opposition à La cavalerie légère.

Grosses réparations, Les réparations considérables que l'on fait à un bâtiment, telles que le rétablissement des gros murs, des voûtes, des couvertures, etc.; par opposition Aux menues réparations, aux réparations de simple entretien. *Les grosses réparations sont à la charge du propriétaire, et les menues à celle du locataire.*

Grosse voix, Voix grave et forte. On dit familièrement, *Faire la grosse voix*, Contrefaire sa voix en lui donnant un ton grave et sonore.

Gros péché, Péché grave. *Grosse fièvre*, Fièvre violente : on dit de même, *Un gros rhume.*

Grosse affaire, Affaire qui a de la gravité, qui a des suites. *Il s'est mis sur les bras une grosse affaire.*

Fam., *Grosse querelle*, Grande querelle. *Ils ont eu une grosse querelle ensemble.*

La grosse faim, La faim la plus pressante. *Il mangea deux ou trois morceaux pour apaiser, pour étourdir la grosse faim.*

Mettre à la grosse aventure, ou elliptiquement, *à la grosse*, Mettre une somme d'argent sur quelque navire de commerce, au hasard de la perdre si le navire périt. Les négociants disent, *Prêter à la grosse*; et en des sens analogues, *Contrat à la grosse, prêt à la grosse.*

Fig. et fam., *Jouer gros jeu*, S'engager dans une affaire où l'on hasarde beaucoup pour sa réputation, pour sa fortune, pour sa vie.

Gros, en parlant Des personnes, signifie quelquefois, Riche, opulent. *Un gros marchand. Un gros bourgeois. Un gros financier. C'est un de nos plus gros messieurs.* Dans ce sens, il est ordinairement familier.

Gros, est aussi substantif, et signifie, La partie la plus grosse. Ainsi on dit, *Le gros de l'arbre*, La partie la plus grosse de l'arbre, le tronc de l'arbre.

Prov. et fig., *Se tenir au gros de l'arbre*, Demeurer attaché à ce qui est le plus ancien, ou le plus généralement établi. *Je m'en rapporte à ce que l'Église a décidé, je me tiens au gros de l'arbre. Dans les guerres civiles, il n'a jamais quitté le service du roi, il s'est toujours tenu au gros de l'arbre.*

Le gros d'une armée, d'une troupe, La principale partie d'une armée, d'une troupe. *Un gros de cavalerie, un gros d'infanterie, un gros de cavaliers, un gros de fantassins, etc.*, Une grande troupe de cavalerie, une grande troupe d'infanterie, etc.

Le gros du monde, le gros d'une nation, d'une assemblée, etc., La plus grande partie du monde, d'une nation, d'une assemblée, etc. *Le gros du monde est de cette opinion. Le gros de l'assemblée fut d'un autre avis.*

En termes de Marine, *Le gros de l'eau*, La pleine mer, au temps des syzygies de la lune.

Gros, substantif, signifie encore, Ce qu'il y a de principal et de plus considérable; et il est opposé à Détail. *Il est chargé du gros et du détail des affaires. On lui a donné le gros de la besogne à faire. Faites seulement le plus gros, je me charge du reste. Le gros de cet ouvrage, de cette pièce, est passable.*

Ce marchand tient le gros, fait le gros, Il vend en gros.

Gros, se dit, par opposition à *Casuel*, Du revenu fixe et certain d'une cure; et, par opposition à *Distribution manuelle*, Du revenu principal qu'un chanoine tire de sa prébende. *Le casuel de cette cure est plus considérable que le gros. Le gros de ce canonicat était considérable.*

Il s'est dit aussi Du droit que l'on payait aux fermiers des aides pour chaque muid de vin que l'on vendait en gros. *Les bourgeois ne payaient point le gros du vin de leur cru à l'entrée de la ville. Prendre tant pour le gros.*

Gros de Naples, gros de Tours, Noms de certaines étoffes de soie que l'on fait à Naples, à Tours, et qui sont un peu plus fortes que le taffetas ordinaire.

Gros, substantif, désignait en outre Une des subdivisions de l'ancienne livre poids de marc, valant la cent vingt-huitième partie de cette livre, ou la huitième partie

d'une once. *Un gros d'argent. Un gros d'or. Un gros de soie. Un gros de séné.*

Gros, s'emploie aussi adverbialement, dans le sens de Beaucoup. *Gagner gros.*

Écrire gros, Écrire en caractères plus gros que d'habitude. *Il écrit le plus gros qu'il peut.*

Au Jeu, *Coucher gros*, Jouer gros jeu. Cette locution, qui a vieilli, signifiait aussi, figurément et familièrement, Risquer beaucoup. *Tenter une pareille entreprise, c'est coucher gros.* Elle signifiait encore, Avancer quelque chose d'extraordinaire, d'excessif. *Il couche gros, car il ne parle que de millions. Il dit bien des gasconnades, il couche gros.*

Prov. et fig., *Il y a gros à parier que*, Il y a de fortes raisons de croire que. *Il y a gros à parier qu'il ne viendra pas.*

En gros. Locution adverbiale qui se dit proprement en parlant De marchandises qu'on vend ou qu'on achète en pièces, en ballots, en futailles, etc. *Marchand en gros. Vendre en gros et en détail. Acheter en gros. Faire le commerce en gros.*

On l'emploie aussi en parlant Des circonstances principales d'un événement, d'une affaire, etc. *Raconter une histoire en gros, et sans s'arrêter au détail. Dire les choses en gros. Je vous ai rendu compte de cela en gros. Voilà en gros comme les choses se sont passées.*

Tout en gros. loc. adverbiale et populaire. Seulement. *La compagnie n'était pas nombreuse, il n'y avait que six personnes tout en gros.*

GROS-BEC. s. m. T. d'Hist. nat. Genre d'oiseaux qui ont le bec court, gros et dur.

GROSEILLE. s. f. Espèce de petit fruit bon à manger, un peu acide, qui vient par grappes. *Groseille rouge. Groseille blanche. Cueillir, manger des groseilles. Gelée de groseille. Sirop de groseille. Groseilles de Hollande, de Bar. Groseilles confites.*

Groseille à maquereau, ou *Groseille verte*, Fruit vert ou rougeâtre, plus gros que les groseilles ordinaires, qui vient sur un arbuste épineux. *Compote de groseilles vertes.*

GROSEILLIER. s. m. Arbrisseau qui porte des groseilles. *Les groseilliers rouges n'ont point d'épines. Groseillier à maquereau.*

Groseillier noir. Voyez Cassis.

GROS-JEAN. s. m. Nom propre que l'on met ici à cause des deux locutions proverbiales suivantes où il est employé : *Être Gros-Jean comme devant*, Après avoir espéré de grands avantages ou s'être cru dans une brillante position, se retrouver dans l'état où l'on était avant. *Gros-Jean en remontre à son curé*, Un ignorant veut reprendre, corriger un homme instruit, habile.

GROSSE. s. f. Douze douzaines de certaines marchandises. *Une grosse de boutons. Vendre une marchandise à la grosse.*

Une grosse de soie, Douze douzaines d'écheveaux de soie.

GROSSE. s. f. T. de Calligraphie. Écriture en gros caractères, qui est principalement usitée comme exercice pour les commençants. *Écrire la grosse. Cet enfant en est encore à la grosse. Grosse anglaise.*

Grosse, en termes de Pratique, signifie, L'expédition d'une obligation, d'un contrat, etc., ou d'un jugement, d'un arrêt, qui est délivrée en forme exécutoire par un notaire, par un greffier, et qui est ordinairement écrite en plus gros caractères que la minute. *La grosse d'un contrat. Première grosse. Seconde grosse. Le notaire garde la minute, et m'en a délivré une grosse. Un notaire ne peut délivrer de seconde grosse sans autorisation. La grosse d'un jugement, d'un arrêt.*

Il se dit également de Certaines écritures dont les unes sont des copies et les autres des originaux. *Pour les procès-verbaux, la grosse est la copie; pour les requêtes, elle est l'original. La grosse d'un rapport d'experts, d'une requête, etc. Cette grosse a tant de rôles.*

GROSSERIE. s. f. Nom générique des gros ouvrages que font les taillandiers.

Il se dit aussi Du commerce en gros. *Ce marchand ne fait que la grosserie.*

GROSSSESSE. s. f. L'état d'une femme enceinte, et La durée de cet état. *Heureuse grossesse. Dangereuse grossesse. Elle est dans le septième, dans le neuvième de sa grossesse. Elle est à la fin de sa grossesse. Elle a déclaré sa grossesse. Elle a celé sa grossesse.*

GROSSEUR. s. f. La circonférence, le volume de ce qui est gros. *Grosseur énorme, prodigieuse. Médiocre grosseur. La grosseur d'une personne, d'un arbre, d'une boule. Cette colonne n'est pas assez haute pour sa grosseur. Cet arbre est de la grosseur de mon corps. Une baguette de la grosseur du petit doigt.*

Il signifie quelquefois, Tumeur. *Il lui est venu une grosseur à la gorge, au bras, etc.*

GROSSIER, IÈRE. adj. Épais, qui n'est pas délié, qui n'est pas délicat. *Ce drap est bien grossier. Des vêtements grossiers. Cette femme a la taille grossière. Elle a les traits grossiers. Séparer une liqueur de ses parties les plus grossières. Vapeurs grossières.*

Il se dit aussi Des aliments peu recherchés, communs, de basse ou de mauvaise qualité. *Aliments grossiers. Nourriture grossière. Pain grossier.*

Les plaisirs grossiers, Les plaisirs des sens, par opposition Aux plaisirs de l'âme. On dit de même, *Des désirs grossiers, des appétits grossiers, etc.*

Grossier, se dit encore Des ouvrages qui ne sont pas proprement et délicatement faits. *Cet ouvrage de menuiserie est bien grossier, le travail en est grossier. Des meubles grossiers. Voilà de la sculpture extrêmement grossière. Ce bâtiment est d'une architecture grossière.* On dit à peu près de même : *Ébauche imparfaite et grossière. Imitation grossière. Etc.*

Grossier, signifie aussi figurément, Rude, mal poli, peu civilisé. *Peuple rude et grossier. Siècle grossier. Mœurs grossières. Esprit grossier. Langage grossier. Des dehors grossiers.*

Il se dit particulièrement pour Malhonnête, incivil. *Un grossier personnage. Vous êtes bien grossier. Voilà une réponse fort grossière. Dire à quelqu'un les injures les plus grossières. Il a les manières grossières, le ton brutal et grossier.* En ce sens, il est quelquefois substantif dans le langage familier. *Vous êtes un grossier, une grossière.*

Discours, propos grossiers, Discours, propos contraires à la bienséance, à la pudeur.

Grossier, se dit encore figurément, au sens moral, De ce qui suppose beaucoup d'ignorance, de sottise, de déraison ou de maladresse. *Erreur grossière. Faute grossière. Contradiction grossière. Illusion grossière. Mensonge grossier. Artifice grossier.*

Ignorance grossière, Grande, profonde ignorance.

N'avoir de quelque chose qu'une idée grossière, que des notions grossières, N'en avoir qu'une idée imparfaite, que des notions vagues et mal comprises. On dit dans un sens analogue, *Ne donner qu'une idée grossière de quelque chose, etc.*

GROSSIÈREMENT. adv. D'une manière grossière. *Il était grossièrement vêtu. Cela est travaillé grossièrement. Une pierre grossièrement taillée. Des mets grossièrement apprêtés.*

Il signifie aussi, D'une manière excessive, maladroite. *Louer quelqu'un grossièrement.*

Il signifie encore, D'une manière incivile. *Il lui répondit grossièrement.*

Il signifie de plus, D'une manière qui suppose une complète ignorance. *Vous vous trompez grossièrement. Ils se sont grossièrement abusés.*

Il se dit quelquefois pour Sommairement, imparfaitement. *Voilà grossièrement ce qu'il a dit sur ce sujet.*

GROSSIÈRETÉ. s. f. Caractère de ce qui est grossier, rude; manque de délicatesse. *La grossièreté d'une étoffe, d'un drap, d'une toile. La grossièreté des traits donne un air commun. La grossièreté de cette architecture.*

Il se dit, figurément, de La rudesse qui vient du défaut de civilisation. *La grossièreté d'un peuple barbare. Dans ces temps d'ignorance et de grossièreté. Grossièreté de mœurs.*

Il signifie aussi, Impolitesse, défaut de civilité dans ce qu'on dit ou ce qu'on fait. *Il en a usé avec beaucoup de grossièreté. Il y a de la grossièreté à parler de la sorte. Admirez la grossièreté de cet homme.*

Il signifie également, Parole grossière, rude, malhonnête. *Dire une grossièreté à quelqu'un. Il lui a dit des grossièretés.*

Il se dit encore au sens moral, en parlant De ce qui suppose beaucoup d'ignorance, de sottise, de déraison ou de maladresse. *Cela fait mieux ressortir la grossièreté de cette faute, de cette bévue. La grossièreté d'une erreur, d'une illusion. Ce mensonge est d'une telle grossièreté, qu'on ne peut pas en être dupe.*

GROSSIR. v. a. Rendre gros. *Il a pris un habit qui le grossit, qui lui grossit la taille. Les pluies ont grossi la rivière. Les arrérages ont grossi la somme. La jonction de telles et telles troupes a grossi son armée d'un quart, de la moitié. Ces notes grossiront beaucoup le volume.*

Il signifie aussi, Faire paraître gros. *Lunette qui grossit les objets.*

Il signifie quelquefois figurément, Exagérer. *Il cherche à grossir mes torts. La renommée grossit tout.*

Prov. et fig., *La peur grossit les objets*, On s'exagère ce qu'on craint.

Grossir sa voix, Lui donner plus de volume et de gravité, faire la grosse voix.

Grossir, s'emploie avec le pronom personnel, dans ses divers sens. *Le nuage s'épaissit, se grossit. La foule se grossissait. Son armée s'est grossie d'une foule de transfuges. La nouvelle s'est grossie de mille détails absurdes.*

Il s'emploie aussi neutralement, et signifie, Devenir gros. *Je trouve que vous avez bien grossi depuis un an. Après cette pluie, les raisins vont grossir à vue d'œil. La somme était petite, mais en vingt ans elle a bien grossi, à cause des intérêts. Je trouve que la*

rivière a grossi. Son armée grossit tous les jours. Aller en grossissant.

Prov. et fig., *La pelote grossit, se grossit,* Le nombre grossit ; le trouble, la sédition, le péril augmente. On le dit aussi en parlant De torts, de profits, d'intérêts d'argent qui s'accumulent.

Grossi, ie. part. passé. *Un torrent grossi par les pluies.*

GROSSISSANT, ANTE. adj. Qui a la propriété de faire paraître plus gros. *Des verres grossissants.*

GROSSISSEMENT. s. m. Action de grossir, de rendre ou de faire paraître gros ; Le résultat de cette action. Il ne se dit guère qu'en parlant Des objets vus avec des verres qui grossissent. *Ces verres produisent un grossissement prodigieux.*

GROSSO-MODO. Locution adverbiale empruntée du latin du moyen âge et qui signifie, En gros, sans entrer dans le détail. *Montrez-nous cela* grosso-modo.

GROSSOYER. v. a. (Il se conjugue comme *Employer.*) Faire la grosse d'un acte, d'un contrat, d'un jugement, d'une requête, etc. *Grossoyer une obligation, un contrat. Faire grossoyer un jugement, un arrêt. Grossoyer une requête.*

Grossoyé, ée. part. passé.

GROTESQUE. adj. des deux genres. Il se dit Des figures bizarres et chargées, imaginées par un peintre, et dans lesquelles la nature est outrée et contrefaite. *Figures grotesques.* Dans ce sens, on l'emploie plus ordinairement comme substantif, et l'on ne s'en sert guère qu'au pluriel. *Faire des grotesques. C'est un excellent peintre en grotesques.*

Il signifie au figuré, Ridicule, bizarre, extravagant. *Un habit grotesque. Mine grotesque. Cet homme est grotesque. Imagination grotesque. Genre grotesque.*

Il se dit aussi, substantivement, de Ce qui est dans le genre grotesque, surtout en Littérature et dans les Beaux-Arts. *Mêler le grotesque au sublime. Tomber dans le grotesque. Cela est d'un grotesque ignoble.*

Il se dit encore, substantivement, de Certains danseurs ou acteurs bouffons, dont les pas et les gestes sont outrés ; de Certains hommes dont la tournure, la mine prête à rire. *Ce petit théâtre a des grotesques fort amusants. Cet homme est un grotesque.*

GROTESQUEMENT. adv. D'une manière ridicule et extravagante. *Vêtu grotesquement. Danser grotesquement.*

GROTTE. s. f. Caverne naturelle ou faite de main d'homme. *Grotte profonde. À l'entrée de la grotte. Au fond de la grotte. Faire une grotte dans un jardin. Une grotte de rocailles et de coquillages. La grotte de Fingal.*

GROUILLANT, ANTE. adj. Qui grouille, qui remue. *Il a six enfants tout grouillants.* Ce mot est populaire.

Tout grouillant de vers, de vermine, Tout plein de vers, de vermine.

GROUILLEMENT. s. m. Mouvement et bruit de ce qui grouille. *Le grouillement des intestins.*

GROUILLER. v. n. Remuer. *Il y a quelque chose qui grouille là dedans.* En ce sens, on dit : *Personne ne grouille encore,* Personne ne bouge encore.

La tête lui grouille, se dit en parlant D'une personne à qui la tête tremble de vieillesse et de faiblesse.

Grouiller, se dit aussi en parlant Du bruit que les flatuosités causent quelquefois dans les intestins. *Le ventre lui grouille.*

Il se dit encore dans le sens de Fourmiller ; et alors il se construit toujours avec la préposition *de.* Ainsi on dit, *Ce fromage grouille de vers, ce chien grouille de puces, etc.,* Ce fromage est plein de vers, ce chien a beaucoup de puces, etc.

Dans toutes ses acceptions, ce verbe est populaire.

GROUP. s. m. (On prononce le P.) T. de Commerce. Sac cacheté plein d'or ou d'argent, qu'on envoie d'une ville à une autre.

GROUPE. s. m. T. de Sculpture et de Peinture. Assemblage d'objets tellement rapprochés ou unis, que l'œil les embrasse à la fois. *Un groupe d'enfants. Ces figures font un beau groupe. Un groupe d'animaux. Un groupe de fruits. Groupe de sculpture. Groupe de marbre. Le groupe de Laocoon.*

Il se dit également, dans le langage ordinaire, d'Un certain nombre de personnes réunies et rapprochées. *Des groupes se formèrent sur la place publique. Disperser les groupes. Un groupe de cinq personnes. Un groupe de curieux. Un groupe de danseurs.*

Il se dit aussi d'Une réunion quelconque d'objets formant un tout distinct. *Cette mer est semée de plusieurs groupes d'îles. Un groupe d'arbres. Un groupe de collines.*

GROUPER. v. a. T. de Peinture et de Sculpture. Mettre en groupe. *Ce peintre sait bien grouper les figures. Ce peintre a manqué l'unité dans son tableau, parce qu'il n'a point groupé ses figures.*

En Archit., *Grouper des colonnes,* Les disposer deux à deux.

Grouper, se dit également, dans le langage ordinaire, pour Réunir, rassembler, surtout en parlant Des choses. *Grouper les mots par familles. Grouper les faits, les exemples analogues, pour en déduire un principe, une règle générale.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel ; et alors il se dit surtout Des personnes. *Les passants se groupèrent autour de lui. Ces danseurs se groupent bien.*

Il est quelquefois neutre, mais seulement en termes de Peinture et de Sculpture. *Ces figures groupent bien ensemble.*

Groupé, ée. part. passé. *Colonnes groupées. Ils étaient groupés autour de lui.*

GRU.

GRUAU. s. m. Grain mondé et moulu grossièrement. *Gruau d'avoine, d'orge, de froment. Farine de gruau. Bouillie de gruau. L'eau, la tisane de gruau est rafraîchissante.*

Il se dit aussi de La bouillie de gruau, et de l'eau ou tisane de gruau. *Le gruau engraisse. Boire du gruau.*

Pain de gruau, Pain de qualité supérieure, qui se fait avec la fleur de farine.

GRUE. s. f. Sorte de gros oiseau de passage qui vole fort haut et par bandes. *La grue a le bec et le cou fort longs. Le passage des grues, des bandes de grues. Une bande de grues qui volent présente la figure d'un triangle.*

Prov. et fig., *Faire le pied de grue,* Attendre longtemps sur ses pieds.

Fig. et fam., *Cou de grue,* Cou long et grêle. *Il allongeait un grand cou de grue.*

Grue, se dit, figurément et familièrement, pour Niais, sot, qui n'a point d'esprit, qui se laisse tromper. *Nous prenez-vous pour des grues ?*

Grue, en Astronomie, se dit d'Une constellation de l'hémisphère austral, qui n'est point visible dans nos climats.

GRUE. s. f. Grande machine de bois qui sert à élever de grosses pierres pour les bâtiments, et d'autres grands fardeaux. *La roue de la grue. Le moulinet de la grue. La corde de la grue. L'invention de la grue est fort utile.*

GRUERIE. s. f. Juridiction où les officiers commis pour la garde des bois, des forêts, jugeaient des délits et des dommages qui s'y commettaient. *Donner une assignation à la gruerie, pour raison de dommage de bestiaux dans les bois.*

Il s'est dit aussi Du lieu où s'exerçait cette juridiction.

Il s'est dit également Du droit de justice que le roi avait dans les bois de quelqu'un, et qui, outre les profits de la justice, tels que les amendes, lui assurait dans les coupes une part appelée *Tiers et danger. Bois tenus en gruerie, tiers et danger.*

GRUGER. v. a. Briser quelque chose de dur ou de sec avec les dents. *Gruger des croûtes, des macarons, du sucre.*

Il signifie en Sculpture, Briser, avec un marteau à pointes de diamant, certaines matières dures, qui ne pourraient être entamées par un outil tranchant. *On gruge les saillies du granit.*

Gruger, se prend simplement pour Manger, et alors il ne se dit qu'en plaisantant. *Trois ou quatre qu'ils sont, auront bientôt grugé cela.*

Fig. et fam., *Gruger son fait,* se dit D'une personne qui a peu de bien, et qui fait plus de dépense que son bien ne le comporte. *Il gruge son fait. Il aura bientôt grugé son petit fait.* Cette manière de parler a vieilli.

Fig. et fam., *Gruger quelqu'un,* Lui manger son bien. *Cet homme a chez lui des hôtes qui le grugent. Les procureurs l'ont grugé.*

Grugé, ée. part. passé.

GRUME. s. f. T. d'Eaux et Forêts. Écorce laissée sur le bois coupé. *Bois de grume* ou *en grume,* Bois coupé qui a encore son écorce. *Vendre les bois en grume.*

GRUMEAU. s. m. Petite portion durcie ou caillée de sang, de lait ou de quelque autre matière liquide. *Vomir des grumeaux de sang. Il rendait le sang par grumeaux. Le lait se convertit quelquefois en grumeaux dans l'estomac. Ce lait est tourné, il s'est mis tout en grumeaux. Cette colle, cette bouillie est pleine de grumeaux.*

Il se dit aussi D'une petite agglomération de quelque chose de pulvérulent, de sablonneux, etc. *Des grumeaux de sel.*

GRUMELER (SE). v. pron. Se mettre en grumeaux. *Le lait tourné se grumelle.*

Grumelé, ée. part. passé.

GRUMELEUX, EUSE. adj. Qui est composé de grumeaux. *Sang grumeleux.*

Il signifie, par extension, Qui a de petites inégalités dures, au dehors ou au dedans. *Caillou grumeleux. Bois grumeleux. Poires grumeleuses.*

GRUYER, ÈRE. adj. Qui a rapport à la grue. Il ne s'emploie que dans ces dénominations : *Faucon gruyer,* Qui est dressé à voler la grue. *Faisan gruyer,* Qui ressemble à une grue.

GRUYER. adj. m. Il s'est dit D'un seigneur qui avait un certain droit sur les bois de ses vassaux. *Seigneur gruyer.*

Il s'est dit aussi, substantivement, d'Un officier qui connaissait en première in-

stance des délits commis dans les forêts et dans les rivières de son département.

GRUYÈRE. s. m. Sorte de fromage qui tire son nom d'un lieu de la Suisse où il se fait. *De bon gruyère. Il se fabrique du gruyère ailleurs qu'en Suisse.* On dit aussi, *Fromage de Gruyère.*

GUA

GUANO. s. m. Substance produite par des amas de fiente d'oiseaux de mer, qui se trouve principalement dans les îles de l'océan Pacifique appartenant au Pérou, et qui est très employée comme engrais.

GUE

GUÉ. s. m. Endroit d'une rivière où l'eau est si basse et le fond si ferme, qu'on y peut passer sans nager et sans s'embourber. *Chercher un gué. Le gué est bon, est sûr en cet endroit. Il y a gué. Passer la rivière à gué. Abreuver un cheval au gué. Sonder le gué.*

Fig. et fam., *Sonder le gué*, Faire quelque tentative sous main dans une affaire, pressentir les dispositions où peuvent être ceux de qui elle dépend.

GUÉABLE. adj. des deux genres. Que l'on peut passer à gué. *La rivière est guéable dans cet endroit.*

GUÈBRE. s. Nom que portent les restes de l'ancienne nation persane, épars aujourd'hui en diverses contrées de la Perse et des Indes, où ce peuple, soumis aux mahométans, conserve encore la religion de Zoroastre. *Un guèbre.* Voyez GAURE.

GUÈDE. s. f. T. de Botan. Plante crucifère, dont les feuilles servent à teindre en bleu foncé, et qui est principalement cultivée dans le nord de la France. *La guède est bisannuelle.* On l'appelle aussi, et plus ordinairement, *Pastel.*

GUÉER. v. a. Baigner, laver dans l'eau. *Guéer un cheval*, Le faire entrer dans la rivière, et l'y promener pour le laver et le rafraîchir. *Guéer du linge*, Le laver et le remuer quelque temps dans l'eau, avant de le tordre.

GUÉÉ, ÉE. part. passé.

GUELFE. s. m. Partisan d'une faction qui soutint longtemps en Italie les prétentions des souverains pontifes, contre celles des empereurs. *La faction des Guelfes. La querelle des Guelfes et des Gibelins a longtemps déchiré l'Italie. Ce prince était guelfe.*

GUENILLE. s. f. Haillon, chiffon. *Que voulez-vous faire de cette guenille, de ces guenilles?*

Il se dit par extension, surtout au pluriel, de Toutes sortes de hardes vieilles et usées. *Cet homme ne porte que des guenilles. Il est en guenilles. Porter des guenilles à la friperie.*

Il se dit quelquefois, au figuré, Des choses de peu d'importance. *Selon lui, le corps n'est qu'une guenille, dont il est honteux de s'occuper.* Ce mot est familier.

GUENILLON. s. m. diminutif. Petite guenille *Je n'ai que faire de ce guenillon.* Il est familier.

GUENIPE. s. f. Femme malpropre, maussade, et de la lie du peuple. *Qui nous a amené cette guenipe, cette grande guenipe?*

Il signifie plus ordinairement, Une coureuse, une femme de mauvaise vie. *Ne hantez pas cette femme-là, c'est une guenipe, une franche guenipe. Il ne voit que des guenipes.* Ce mot est très familier.

GUENON. s. f. Terme d'Hist. nat. Genre de singes de l'ancien continent, qui ont une longue queue.

Il signifie, dans le langage ordinaire, La femelle d'un singe. *Une petite guenon.*

Il se dit, figurément et familièrement, d'Une femme très laide. *C'est une guenon, une franche guenon. Que me veut cette guenon, cette laide guenon? Un visage de guenon. Une vieille guenon.*

Il se dit aussi d'Une femme de mauvaise vie. *Ce n'est qu'une guenon. Il ne hante que des guenons.*

GUENUCHE. s. f. Petite guenon. *Une jolie guenuche.*

Fig. et fam., *C'est une guenuche coiffée*, se dit D'une femme laide et fort parée.

GUÊPE. s. f. Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, dont les femelles sont pourvues d'un aiguillon analogue à celui des abeilles. On distingue dans ce genre la *Guêpe vulgaire* et le *Frelon. Plusieurs espèces de guêpes vivent en société comme les abeilles. Grosse guêpe. Mouche-guêpe. Il a été piqué d'une guêpe.*

Fig., *Une taille de guêpe*, Une taille extrêmement fine. *Cette femme a une taille de guêpe.*

Prov., *Où la guêpe a passé le moucheron demeure*, Les gens faibles et pauvres ne doivent point essayer d'imiter ceux qui ont de la force ou des richesses.

GUÊPIER. s. m. Lieu où les guêpes construisent des gâteaux et des alvéoles qui forment un groupe revêtu d'une enveloppe en tout ou en partie.

Prov. et fig., *Tomber, donner dans le guêpier, dans un guêpier*, Se trouver, sans le vouloir, au milieu de gens dont on n'a que de mauvais traitements à attendre. *Se mettre la tête dans le guêpier*, S'engager dans une affaire où l'on court risque d'être dupé. On dit dans un sens analogue : *Ne vous engagez pas dans cette affaire, c'est un guêpier. Il eut beaucoup de peine à sortir de ce guêpier. Etc.*

GUERDON. s. m. Loyer, salaire, récompense. Il est vieux.

GUERDONNER. v. a. Récompenser. Il est vieux.

GUERDONNÉ, ÉE. part. passé.

GUÈRE ou **GUÈRES.** (On n'écrit *Guères* que dans les vers, lorsqu'il est nécessaire à la rime ou à la mesure.) Adverbe qui s'emploie toujours avec la négative et forme avec elle une locution signifiant, Pas beaucoup, peu. *Il n'y a guère de gens tout à fait désintéressés. Il n'y a guère de bonne foi dans le monde. Il n'a guère d'argent. Il n'a guère de voix. Il n'a guère dormi. Elle n'a guère moins de trente ans. Il ne s'en faut de guère que ce vase ne soit plein. Il n'est guère sage. Ce vin n'est guère bon. Vous ne venez guère nous voir. Il ne s'en soucie guère. La paix ne dura guère. Il n'a plus guère à vivre. Il ne s'en est guère fallu. Il ne s'en faut de guère que je ne réclame. Tout ce que vous dites ne vous sert de guère.*

Il s'emploie quelquefois dans le sens de Presque point ; et alors il est toujours suivi de *que. Je ne vois guère que lui qui soit capable de faire cela. Il n'y a guère que les rois qui puissent... Cela n'arrive guère qu'en hiver. Ce mot ne s'emploie guère, n'est guère usité que dans telle phrase.*

GUÉRET. s. m. Terre labourée et non ensemencée. *Relever les guérets. Cette pièce de terre est demeurée en guéret. Au bout d'un guéret.*

Il se dit quelquefois, en poésie, de Toutes les terres propres à porter des grains, qu'elles soient ensemencées ou qu'elles ne le soient pas. *Des guérets couverts d'abondantes moissons.*

GUÉRIDON. s. m. Sorte de meuble qui n'a qu'un pied, et qui sert principalement à soutenir des chandeliers, des flambeaux. *Un guéridon de bois. Un guéridon d'argent. Mettre des flambeaux sur des guéridons.*

GUÉRILLA. s. f. Mot emprunté de l'espagnol. Corps francs, bandes de partisans. *Les guérillas firent plus de mal à l'ennemi que l'armée régulière.*

GUÉRIR. v. a. Délivrer de maladie, faire revenir en santé, redonner la santé. *Ce médecin l'a guéri d'un mal qui paraissait incurable. Guérir quelqu'un de la fièvre.*

Il se dit aussi en parlant Des maux, des maladies. *Guérir la fièvre. Guérir une plaie. Cette pommade guérit les engelures.*

Il se dit quelquefois absolument. *L'art de guérir.*

Prov. et fig., *C'est un saint qui ne guérit de rien*, se dit D'un homme qui a peu de mérite ou peu de crédit, qui ne peut être d'aucun secours.

Prov. et fig., *Cela ne me guérira de rien*, Cela ne me servira de rien. On dit de même : *De quoi guérira, de quoi me guérira cela?*

GUÉRIR, s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Guérissez-vous. Songez seulement à vous guérir. Votre mal commence à se guérir.*

Prov., *Médecin, guéris-toi toi-même.* Cette phrase, prise figurément, signifie, Gardez pour vous-même les avis que vous donnez aux autres.

GUÉRIR, est souvent neutre, et signifie, Recouvrer la santé. *Il est malade, mais il en guérira. J'espère guérir bientôt. Guérira-t-il de cette maladie?*

Il se dit quelquefois Des maux, et des parties affectées de quelque mal. *Sa blessure guérit. Son œil ne guérit pas, il est menacé de le perdre.*

GUÉRIR, se dit figurément, soit comme verbe actif, soit comme verbe pronominal ou neutre, en parlant Des maux du cœur, de l'esprit ou de l'imagination, tels que les afflictions, les passions, les vices, les travers, etc. *Il est difficile de guérir un esprit si malade. Comment guérir cette passion cruelle? On l'a guéri de l'erreur où il était, de la fantaisie qu'il avait. Cela le guérira peut-être de son indiscrétion. Il était fort attaché à cette opinion, mais il en est guéri maintenant. Il est guéri de son ambition. Il avait une passion extrême pour le jeu, il s'en est guéri, l'en voilà tout à fait guéri. Se guérir d'un préjugé. On ne guérit point de la peur. Son cœur a trop souffert pour guérir jamais.*

GUÉRI, IE. part. passé.

GUÉRISON. s. f. Recouvrement de la santé. *Guérison entière, parfaite, imparfaite. Prompte guérison. La guérison d'un malade. On travaille à sa guérison. Il doit sa guérison à tel médecin, à tel remède. C'est de Dieu seul qu'il doit attendre sa guérison.*

Il se dit aussi en parlant Des maux, des maladies, qui guérissent naturellement ou avec le secours de l'art. *La guérison de ces sortes de maux, de maladies est lente, est difficile.*

GUÉRISSABLE adj. des deux genres. Qu'on peut guérir, qui n'est pas incurable. *Ce mal est guérissable.*

GUÉRISSEUR. s. m. Qui guérit, qui fait profession de guérir. Il ne se dit guère qu'en mauvaise part d'Un médecin peu instruit, d'un empirique. *Ce malade avait foi aux guérisseurs.*

GUÉRITE. s. f. Petite loge de bois ou de maçonnerie, petit réduit où une sentinelle se met à couvert contre les injures du temps. *Un boulet de canon donna dans la guérite, et tua la sentinelle.*

Prov. et fig., *Gagner la guérite*, S'enfuir.

GUÉRITE, se dit aussi de Certains petits cabinets ouverts de tous côtés, qu'on fait quelquefois au haut des maisons, pour y prendre l'air, et découvrir de loin. *Il a fait faire une petite guérite au haut de sa maison.*

GUERRE. s. f. Querelle, différend entre deux princes ou deux nations, qui se vide par la voie des armes; Action d'un prince, d'un peuple qui en attaque un autre, ou qui résiste à une agression, à une invasion, etc. *Guerre sanglante. Guerre juste. Guerre injuste. Guerre offensive. Guerre défensive. Longue guerre. La guerre de la succession d'Espagne. La guerre de trente ans. Les guerres d'Italie, d'Allemagne, etc. Gens de guerre. Le métier de la guerre. Les lois de la guerre. Le droit de la guerre. Ruse de guerre. Munitions de guerre et de bouche. Préparatifs de guerre. Machine de guerre. Place de guerre. Conseil de guerre. Ministre de la guerre. Vaisseau de guerre. Bâtiment armé en guerre. C'est un grand homme de guerre. Les malheurs, les ravages, les horreurs de la guerre. Les fruits de la guerre. En temps de guerre. Avoir guerre. Avoir la guerre. Déclarer la guerre. Entreprendre la guerre. Soutenir la guerre. Entretenir la guerre. Ces deux princes sont en guerre, en guerre ouverte, se font la guerre. Aller à la guerre. S'en aller en guerre. Allumer la guerre dans un État. Faire la guerre à feu et à sang. Porter la guerre dans le cœur d'un pays. Cette province devint le théâtre de la guerre. Le fort de la guerre est en tel endroit, en telle province.*

Il signifie aussi, L'art militaire, la connaissance des moyens que l'on doit employer pour faire la guerre avec avantage. *Savoir bien la guerre. Entendre bien la guerre, l'art de la guerre, la guerre de campagne, la guerre de siège, la guerre de chicane. C'est un homme qui entend bien la guerre, qui a le génie de la guerre.*

Guerre civile, guerre intestine, Guerre qui s'allume entre les citoyens d'un même État. *Guerre étrangère*, Guerre contre les étrangers. *Le double fléau de la guerre civile et de la guerre étrangère.*

Guerres de religion, Celles que les dissensions religieuses allument dans un pays. *Guerre sainte*, se dit de La guerre qui s'est faite autrefois contre les infidèles pour reconquérir la terre sainte.

Guerre à mort, Guerre dans laquelle on ne fait aucun quartier. On dit à peu près de même, *Guerre d'extermination, guerre à outrance.*

Petite guerre, Celle qui se fait par détachements ou par partis, dans le dessein d'observer les démarches de l'ennemi, de l'incommoder, de le harceler. *Faire la petite guerre. Aller à la petite guerre.* Il se dit aussi d'Un simulacre de guerre, dans lequel des corps d'une même armée manœuvrent et feignent de combattre les uns contre les autres en tirant seulement à poudre.

Obtenir les honneurs de la guerre, se dit D'une garnison assiégée qui n'est pas forcée, avant de quitter la place, d'y laisser ses armes.

Fig. et poétiq., *Foudre de guerre*, Grand homme de guerre qui a remporté plusieurs victoires et donné des preuves d'une valeur extraordinaire.

Faire bonne guerre, Garder dans la guerre toute l'humanité et toute l'honnêteté que les lois de la guerre permettent.

Fig., *Faire bonne guerre à quelqu'un*, En user honnêtement et sans supercherie dans la discussion des intérêts qu'on a à démêler avec lui, quoiqu'on le poursuive vivement.

Cela est de bonne guerre, Cela est conforme aux lois et aux usages de la guerre. On le dit figurément en parlant De toutes les actions de la vie civile où l'on prend ses avantages, sans blesser aucune des bienséances et des règles que l'honnêteté prescrit. *Usez hardiment de ce moyen, il est de bonne guerre. Ce procédé ne me semble pas de bonne guerre.*

Faire la guerre avec quelqu'un, Servir avec lui en temps de guerre dans les armées du même souverain, de la même nation, du même parti. *Il a fait avec moi la guerre d'Espagne. Nous avons fait la guerre ensemble.*

Nom de guerre, Nom que chaque soldat prenait autrefois en s'enrôlant, tel que, *la Tulipe, Sans-quartier, etc.* Il se dit quelquefois, figurément, d'Un nom supposé que l'on prend pour n'être pas connu. Il se dit aussi d'Un sobriquet donné à quelqu'un par plaisanterie.

Prov. et fig., *La guerre nourrit la guerre*, Ce qu'on prend sur les ennemis sert à entretenir les armées.

Prov., *Guerre et pitié ne s'accordent pas ensemble*, Ordinairement, à la guerre, on a peu de pitié, et même il serait quelquefois dangereux d'en avoir.

Prov. et fig., *A la guerre comme à la guerre*, Il faut s'accommoder au temps où l'on est, quelque fâcheux qu'il puisse être.

GUERRE, se dit, par extension, tant au propre qu'au figuré, de Toute espèce de débat, de démêlé, d'attaque, de lutte. *Cet homme est toujours en guerre avec ses voisins. Déclarer, faire la guerre aux abus, aux préjugés. Si l'on m'attaque, je rendrai guerre pour guerre. Cette guerre de plume cessa bientôt. Il faut faire la guerre à ses passions. Il y a guerre perpétuelle entre l'esprit et la chair, entre les sens et la raison, etc.*

Prov. et fig., *Qui terre a, guerre a*, Qui a du bien, est sujet à avoir des procès.

Fig. et fam., *Faire la guerre à quelqu'un*, Lui faire souvent des réprimandes sur quelque chose. *Il conserve toujours l'accent de sa province, faites-lui-en un peu la guerre. Comme j'ai su qu'il allait dans cette maison-là, je lui en ai fait la guerre.*

Fig. et fam., *Faire la guerre aux mots*, Critiquer minutieusement le style et les mots dans un ouvrage d'esprit.

Fig. et fam., *Faire la guerre à l'œil*, Observer avec soin toutes les démarches de ceux avec qui on a quelque chose à démêler, afin de profiter des conjonctures.

Fig. et fam., *Faire quelque chose de guerre lasse*, Le faire après avoir longtemps résisté. *Je lui ai cédé de guerre lasse. Il s'est longtemps refusé à cet arrangement; enfin, de guerre lasse, il y a consenti.*

Poétiq., *Faire la guerre aux habitants de l'air, des forêts, etc.*, Chasser.

GUERRE, se dit aussi en parlant Des bêtes qui en attaquent d'autres pour en faire leur proie. *Le loup fait la guerre aux brebis. Le renard fait la guerre aux poules.*

GUERRE, est encore le nom d'Un jeu qui se joue sur un billard.

GUERRIER, IÈRE. adj. Qui appartient à la guerre. *Actions guerrières. Travaux guerriers. Exploits guerriers.*

Il signifie aussi, Qui est porté, qui est propre à la guerre. *Humeur guerrière. Nation guerrière. Courage guerrier. Une âme guerrière.*

Avoir l'air guerrier, la mine guerrière, Avoir l'air, le maintien, la contenance d'un homme de guerre.

GUERRIER, est aussi substantif, et signifie, Celui qui fait la guerre, et qui s'y plaît. *C'est un grand guerrier. Les plus fameux guerriers.* On l'emploie de même quelquefois au féminin. *Une vaillante guerrière.*

Il se dit souvent, dans le style soutenu, pour Soldat. *Il rassemble autour de lui ses guerriers.*

GUERROYANT, ANTE. adj. Qui aime à guerroyer. Il ne s'emploie guère que dans cette expression figurée et familière, *Humeur guerroyante*, Disposition à quereller, à disputer sans cesse.

GUERROYER. v. n. Faire la guerre. *Aimer à guerroyer.* Il est familier.

Il s'emploie aussi figurément. *Cet écrivain s'est mis à guerroyer contre les vices, contre les ridicules. Il se mit à guerroyer contre tous ses contemporains.*

GUERROYEUR. s. m. Celui qui se plaît à faire la guerre. Il est familier.

GUET. s. m. Action par laquelle on observe, on épie ce qui se passe, ce qui se fait. *Être au guet. Avoir l'œil au guet, l'oreille au guet. Mettre quelqu'un au guet. Faire le guet.*

Il se dit en parlant De quelques animaux. *Ce chat est au guet d'une souris. Ce chien aboie à propos, il est de très bon guet.*

GUET, se dit particulièrement de La surveillance qu'on exerce, pendant la nuit, dans une place de guerre pour prévenir les surprises de l'ennemi, ou dans une ville quelconque pour maintenir le bon ordre, etc. *Dans cette ville, ce sont les bourgeois qui font le guet. Sa charge l'exemptait de guet et de garde. Celui qui faisait le guet au haut du beffroi.* Ce sens a vieilli.

Droit de guet et garde, Droit qu'avaient certains seigneurs de faire garder leurs châteaux ou leurs villes par leurs vassaux.

GUET, se disait également, autrefois, d'Un soldat placé en sentinelle pour faire le guet. *Asseoir le guet. Poser le guet.*

Il se disait plus souvent de La troupe chargée de faire le guet ou la ronde pendant la nuit. *Guet à pied. Guet à cheval. Le guet vient de passer. Le guet a pris cette nuit tant de voleurs. On cria au guet. Les archers du guet. Le chevalier du guet. Le lieutenant du guet.*

Mot du guet, Le mot donné à ceux qui font le guet, afin que les gens du même parti se puissent reconnaître.

Fig. et fam., *Ils se sont donné le mot du guet*, Ils sont de concert et d'intelligence ensemble.

GUET, chez le roi, signifiait, Le détachement des gardes du corps qui demeurait, la nuit, près de la personne du roi pour le garder.

GUET-APENS. s. m. Embûche dressée pour assassiner quelqu'un, ou pour lui faire quelque grand outrage. *Ce n'est point une rencontre ni un duel, c'est un guet-apens. On l'a tué de guet-apens.*

Il se dit, figurément, de Tout dessein prémédité de nuire. *C'est une affaire qu'il m'a faite de guet-apens. On prit le temps de son absence pour faire juger son procès : c'est un guet-apens, un vrai guet-apens.*

GUÊTRE. s. f. Sorte de chaussure qui sert à couvrir la jambe et le dessus du soulier, et qui se ferme ordinairement sur le côté avec des boutons. *Guêtre de grosse toile, de cuir, de drap, etc. Porter des guêtres au lieu de bottes. Boutonner ses guêtres.*

Fig. et pop., *Tirer ses guêtres*, S'en aller. *Il a tiré ses guêtres. Tirez vos guêtres.*

Fig. et fam., *Laisser ses guêtres quelque part*, Y mourir. *L'action fut chaude, et plus d'un y laissa ses guêtres.*

GUÊTRER. v. a. Mettre des guêtres à quelqu'un. On dit aussi, avec le pronom personnel, *Se guêtrer*.

GUÊTRÉ, ÉE. part. passé.

Par ironie, *Juge guêtré*, Juge de village qui porte des guêtres. Cette locution est maintenant peu usitée.

GUETTER. v. a. Épier, observer à dessein de surprendre, de nuire. *Les voleurs guettent les passants. Les assassins le guettaient. Des gendarmes le guettent. On sait tous les endroits où il va, on le guette. On le prit sur le fait, car on le guettait. Le chat guette la souris.*

Il signifie, figurément et familièrement, Attendre quelqu'un à un endroit où il ne croit pas qu'on le cherche, ou L'attendre simplement à un endroit où il doit passer. *Je guette ici le ministre pour lui présenter ma pétition. Il guettait son débiteur pour lui demander de l'argent.*

Guetter l'occasion de faire une chose, Se tenir prêt à saisir l'occasion de faire une chose. On dit de même, *Guetter le moment, l'instant favorable, etc.*

GUETTÉ, ÉE. part. passé.

GUETTEUR. s. m. T. de Marine. Nom que l'on donne aux hommes placés sur des hauteurs le long des côtes, ou dans les phares, pour signaler les bâtiments qui paraissent au large, leurs manœuvres, etc.

Il se disait anciennement d'Un homme qui se tenait dans le beffroi d'une ville, pour annoncer par le son d'une cloche l'arrivée d'une troupe ennemie, un incendie, etc.

GUEULARD, ARDE. s. Celui, celle qui a l'habitude de parler beaucoup et fort haut. *C'est un franc gueulard. Une grande gueularde.* Il est populaire.

On l'emploie aussi populairement pour désigner Ceux ou Celles qui poussent la gourmandise à l'excès.

GUEULE. s. f. La bouche, dans la plupart des quadrupèdes carnassiers et des poissons. *La gueule d'un chien, d'un loup, d'un lion, d'un crocodile, d'un requin, etc. Grande gueule. Gueule béante. Le lion emportait sa proie dans sa gueule. Il ouvrit une grande gueule. Il avait la gueule ouverte pour l'engloutir.*

Prov. et fig., *Mettre, laisser quelqu'un à la gueule du loup*, Exposer, abandonner quelqu'un à un péril certain.

Fig. et fam., *En un tour de gueule*, se dit D'un animal qui mange quelque chose avec promptitude et voracité. *Ce chien a mangé sa pâtée en un tour de gueule.*

GUEULE, se dit quelquefois, populairement et par mépris, en parlant des personnes. *Il a une vilaine gueule. Il a la gueule fendue jusqu'aux oreilles.*

Bassem., *Il en a menti par la gueule, par sa gueule.*

Prov. et fig., *Venir la gueule enfarinée*, Venir inconsidérément et avec une sotte confiance.

Pop., *Donner sur la gueule à quelqu'un, lui paumer la gueule*, Lui donner un soufflet, lui donner un coup de poing sur le visage.

Pop., *Il a toujours la gueule ouverte*, se dit D'un homme qui est grand crieur.

Fig. et pop., *Il a la gueule morte*, se dit D'un médisant, d'un fanfaron, d'un grand parleur qui se trouve réduit au silence.

Prov. et fig., *La gueule du juge en pétera, il faut que la gueule du juge en pète*, se dit Lorsque, dans une affaire, on ne veut point d'accommodement, et qu'on veut qu'elle soit jugée.

Fig. et bassem., *Il n'a que de la gueule*, C'est un grand hâbleur.

Prov. et pop., *Être fort en gueule*, Parler beaucoup, avoir la repartie prompte et peu mesurée.

Fig. et pop., *Il a la gueule ferrée, c'est une gueule ferrée*, se dit D'un homme qui a souvent l'injure à la bouche, qui est dur en paroles. On le dit aussi De celui qui mange avidement des mets très chauds. Dans ce dernier sens, on dit également, *Avoir la gueule pavée.*

Fig. et bassem., *Mots de gueule*, Paroles sales, déshonnêtes.

Fig. et fam., *Gueule fraîche*, se dit d'Une personne de bon appétit et toujours prête à manger.

GUEULE, se dit encore, par analogie, de L'ouverture de plusieurs choses. *La gueule d'un four. La gueule d'une cruche. La gueule d'un sac. Charger un canon jusqu'à la gueule.*

Futaille à gueule bée, Tonneau vide défoncé par un des bouts.

En Botan., *Fleur, corolle en gueule*, se dit quelquefois d'Une fleur, d'une corolle labiée.

Gueule-de-loup, Un des noms vulgaires d'un genre de plantes de la famille des Personnées appelé *Muflier*.

GUEULÉE. s. f. Grosse bouchée ou goulée ; ce qui tient dans la bouche d'une personne, d'un animal, etc.

Il signifie aussi, Paroles sales, déshonnêtes. *Il a dit beaucoup de gueulées.* Ce mot est bas.

GUEULER. v. n. Parler beaucoup et fort haut ; ou Se plaindre en criant. *Cet avocat ne dit rien qui vaille, il ne fait que gueuler. Après qu'il eut longtemps gueulé. Ne faire que gueuler.* Il est bas.

GUEULER, se dit activement, en termes de Chasse, D'un lévrier qui saisit bien le lièvre avec sa gueule. *Ce chien gueule très bien son lièvre.*

GUEULÉ, ÉE. part. passé.

GUEULES. s. m. T. de Blason. La couleur rouge. *Dans la gravure, le gueules se marque par une suite de lignes parallèles et verticales. Il porte de gueules à la bande d'or.*

GUEUSAILLE. s. f. Canaille, multitude de gueux. *Voilà bien de la gueusaille. Chassez cette gueusaille. Ce n'est que de la gueusaille.* Il est populaire.

GUEUSAILLER. v. n. Faire métier de gueuser. *Il pourrait faire quelque chose, et il s'amuse à gueusailler.* Il est populaire.

GUEUSANT, ANTE. adj. Qui gueuse actuellement. Il ne s'emploie que dans ces phrases familières, qui ont vieilli, *C'est un gueux gueusant, c'est une gueuse gueusante.*

GUEUSARD. s. m. Gueux, coquin. *Cet homme est un gueusard.* Il est très familier.

GUEUSE. s. f. Pièce de fer fondu qui n'est point encore purifié. *Couler la gueuse. Fer en gueuse.*

Il se dit particulièrement en termes de Marine, d'Un morceau de fonte de fer, destiné à lester un navire.

GUEUSER. v. n. Mendier, faire métier de demander l'aumône. *Il s'est mis à gueuser. On le trouva qui gueusait.*

Il est quelquefois actif. *Gueuser son pain.* Ce verbe est familier.

Fig., *Gueuser une pension, une place, des louanges.*

GUEUSÉ, ÉE. part. passé.

GUEUSERIE. s. f. Indigence, misère, pauvreté. *Il y a bien de la gueuserie dans cette province, dans cette maison.* Une idée de mépris s'attache généralement à ce mot.

Il se dit particulièrement pour Mendicité dont on fait profession. *Être adonné à la gueuserie.*

Il se dit quelquefois, figurément, d'Une chose vile et de peu de prix. *On disait qu'il y avait de beaux meubles à cette vente, mais ce n'est que de la gueuserie. Il n'a acheté que de la gueuserie. Ce n'est qu'une bagatelle, qu'une gueuserie.* Ce mot est familier.

GUEUX, EUSE. adj. Indigent, nécessiteux, qui mendie. *Ces gens-là sont si gueux qu'ils n'ont point de pain. C'est une famille fort gueuse.* Il est familier, et il marque plus de mépris que de pitié.

Prov., *Être gueux comme un peintre, être gueux comme un rat d'église, comme un rat*, Être fort pauvre.

Fig., en Archit., *Cette corniche est gueuse*, Elle est trop denuée d'ornements.

GUEUX, se dit, particulièrement, D'une personne qui n'a pas de quoi vivre selon son état, selon ses désirs. *Pour un homme de sa condition, il est bien gueux. C'est un gentilhomme fort gueux. Tel est riche avec un petit revenu, tel est gueux avec des monceaux d'or.* On dit dans un sens analogue, *Cet homme a un équipage bien gueux, fort gueux.*

Prov., *Un avare est toujours gueux*, Un avare se refuse jusqu'au nécessaire.

GUEUX, est aussi substantif, et se dit de Celui qui demande l'aumône, qui fait le métier de quémander. *C'est un vrai gueux, un gueux fieffé, un gueux de profession. Mener une vie de gueux.*

Fam., *C'est un gueux revêtu*, se dit D'un homme de rien qui a fait fortune, et qui en est devenu arrogant.

GUEUX, Nom que prirent au seizième siècle les dissidents des Pays-Bas qui se soulevèrent contre la domination de l'Espagne.

GUEUX, substantif, signifie quelquefois, Coquin, fripon. *Ne vous fiez pas à cet homme-là, c'est un gueux.*

GUEUSE, substantif féminin, a vieilli dans le sens de Mendiante ; mais il se dit quelquefois, bassement, d'Une femme de mauvaise vie. *C'est une gueuse, une vieille gueuse.*

GUI

GUI. s. m. T. de Botan. Plante parasite

qui naît sur les branches de certains arbres, du chêne, du poirier, de l'aubépine, de l'olivier, du genévrier, etc. *Gui blanc* ou *gui de chêne. Les Gaulois faisaient grand cas du gui de chêne, ils cueillaient le gui de chêne avec beaucoup de cérémonies. Les feuilles du gui de chêne ont été préconisées comme antispasmodiques. Un chapelet de gui de chêne. Avec les baies du gui blanc on fait de la glu.*

GUICHET. s. m. Petit porte pratiquée dans une grande. Il n'est guère usité qu'en parlant Des petites portes d'une ville, d'une forteresse, d'un château, d'une prison. *La porte de la ville est fermée, mais le guichet est ouvert. Le guichet d'une prison. Les gendarmes le prirent et lui firent passer le guichet. On l'amena entre les deux guichets pour traiter d'accommodement avec son créancier.*

Fig. et fam., *Être pris au guichet*, Être pris au moment où l'on allait s'évader.

À Paris, *Les guichets du Louvre*, Les portes qui servent de passage aux voitures et aux gens de pied sous la galerie.

GUICHET, se dit encore Des portes d'une armoire, d'un buffet. *Armoire à quatre guichets, à six guichets.* Dans ce sens, il vieillit, et ne s'emploie guère qu'en parlant d'armoires à l'ancienne mode.

Il se dit aussi d'Une petite ouverture ou fenêtre pratiquée dans une porte, et par laquelle on peut parler à quelqu'un ou lui faire passer quelque chose, sans être obligé d'ouvrir la porte. *Il vint me parler au guichet. On fait passer la nourriture à ce prisonnier par un guichet. Un guichet grillé. Ouvrir, fermer le guichet.*

Le guichet du confessionnal, Sorte de petit volet, qui se ferme sur la jalousie du confessionnal, du côté du confesseur.

GUICHETIER. s. m. Valet de geôlier, qui ouvre et ferme les guichets, et qui a soin d'empêcher que les prisonniers ne s'évadent. *Les guichetiers de la Conciergerie, de la Force, etc.*

Il se dit par extension De tous les gardiens d'une prison et en général De tout homme qui en garde un autre. *Le guichetier se laissa gagner et ouvrit la porte de la prison.*

GUIDE. s. m. Celui ou celle qui conduit une personne, et l'accompagne pour lui montrer le chemin. *Bon, fidèle, sûr guide. Avoir un guide. Prendre un guide. Servir de guide. Elle voulut être mon guide.*

GUIDE, se dit particulièrement, en termes de Guerre, Des personnes du pays qui connaissent les routes et dirigent la marche des détachements. On avait autrefois organisé des guides de cette espèce en compagnies. *Compagnie de guides. Capitaine des guides.*

Dans les guerres de la République et de l'Empire, on a appelé *Guides*, Des compagnies ou des escadrons qui étaient comme les gardes du corps d'un général en chef.

GUIDES, se dit aussi, en termes de Théorie, Des hommes d'une troupe sur lesquels tous les autres doivent régler leurs mouvements dans les évolutions. *Guides généraux. Le guide d'un peloton. Guide à droite, à gauche.*

GUIDE, signifie au figuré, Celui ou celle qui donne des instructions pour la conduite de la vie, ou pour celle d'une affaire. *Ce jeune homme a besoin d'un guide pour sa conduite et pour ses affaires. Il fut le guide et le protecteur de ma jeunesse. Une jeune fille ne peut avoir de meilleur guide que sa mère.*

Il se dit également de Tout ce qui dirige ou inspire quelqu'un dans ses travaux, dans ses études, dans ses actions, etc. *Ce manuel est un bon guide pour ceux qui ont peu de pratique. Cet auteur est un guide sûr. Il n'avait, dans ses recherches, d'autre guide que les renseignements incomplets donnés par tel auteur. Prendre la sagesse pour guide. La loi seule est mon guide. Ne prendre que sa haine, que sa fureur pour guide. La passion est un guide bien dangereux.*

Il sert aussi de titre à Divers ouvrages qui renferment des conseils sur la manière d'accomplir certains devoirs, des instructions sur un art, des renseignements sur un pays, etc. *Le Guide des mères. Le Guide de l'arpenteur. Le Guide du voyageur en Suisse. Le Guide de l'étranger à Paris.* Anciennement, on le faisait féminin dans ce sens. *La Guide des pécheurs. La Guide des chemins.*

GUIDE. s. f. Lanière de cuir, espèce de rêne qu'on attache à la bride d'un cheval attelé à une voiture, à un chariot, et qui sert à conduire le cheval. *La guide du côté droit de ce cheval s'est rompue. Les guides lui échappèrent de la main. Petites guides. Grandes guides. Conduire à grandes guides.*

Payer les guides, Payer au postillon le droit prescrit pour chaque poste. *Payer les guides doubles*, Payer le double de ce droit. On dit aussi, *Payer doubles guides, doubler les guides.*

Fig. et fam., *Mener la vie à grandes guides*, Prodiguer sa fortune, sa santé.

GUIDE-ÂNE. s. m. Petit livre qui contient des instructions, des règles propres à guider dans un travail, dans l'exercice d'un art, d'une profession, etc. *Il a peu de pratique, il lui faut un guide-âne.* Ce mot est familier.

GUIDER. v. a. Accompagner quelqu'un pour lui montrer le chemin. *Prenez un homme qui sache les chemins, afin qu'il vous guide. Vous nous avez mal guidés.*

Il se dit quelquefois des choses qui mettent sur la voie. *L'étoile qui guida les mages. Ses traces nous guidèrent jusqu'à l'endroit où il s'était caché. Une faible clarté nous guidait à peine.*

Il s'emploie aussi dans certaines phrases figurées. *Guider quelqu'un dans le chemin de la gloire, de la vertu, etc. Guider à la gloire.*

GUIDER, signifie encore simplement, Faire aller, diriger, gouverner. *Il sait bien guider un vaisseau. Ce cheval obéit à la main qui le guide.*

Il se dit figurément dans le même sens. *C'est lui qui me guide dans cette affaire. C'est son intérêt, son ambition qui le guide. Cet animal n'est guidé que par son instinct. Une aveugle fureur le guide.*

Il est aussi verbe réfléchi. *Cet aveugle se guide à l'aide du bâton.*

GUIDÉ, ÉE. part. passé.

GUIDON. s. m. Petit drapeau d'une compagnie. *Autrefois, les compagnies de gendarmes avaient un guidon. C'est un tel qui porte le guidon.*

Il signifie aussi, Celui qui porte le guidon. *Dans l'ancienne gendarmerie, le guidon avait le titre d'officier. Ce gentilhomme était guidon, avait la charge de guidon des gendarmes.*

Il signifie également, La charge de guidon. *Il acheta le guidon de telle compagnie de gendarmes. Guidon de gendarmerie.*

GUIDON, se dit encore de Petits drapeaux qui servent pour l'alignement dans les manœuvres de l'infanterie.

Il se dit, en termes de Marine, de Banderoles plus courtes et plus larges que la flamme, et fendues à leur extrémité, qui servent ordinairement à faire des signaux. *Arborer un guidon à la tête du grand mât.*

GUIDON, s'est dit autrefois dans le sens de Guide, en parlant De certains manuels ou traités. *Le Guidon des finances.*

GUIDON, en Musique, signifie, Une marque que l'on fait au bout d'une ligne, pour indiquer l'endroit où doit être placée la note qui commence la ligne suivante.

Guidon de renvoi, Marque, signe que l'on fait en ajoutant quelque chose à un écrit, pour indiquer l'endroit où l'addition doit être placée, et que l'on répète au commencement de cette addition.

GUIGNARD. s. m. T. d'Hist. nat. Espèce de pluvier de la grosseur d'un merle, bon à manger et fort délicat. *Le guignard est un oiseau de passage.*

GUIGNE. s. f. Espèce de cerise douce, assez approchante du goût et de la forme du bigarreau, mais plus petite et très sucrée. *Guigne noire. Guigne rouge. Guigne blanche. Un panier de guignes.*

GUIGNER. v. n. Fermer à demi les yeux, en regardant du coin de l'œil. *Guigner de l'œil. Guigner d'un œil.*

Il signifie aussi, Lorgner, regarder sans faire semblant. *Guigner le jeu de son voisin.* Dans ce sens et le suivant, il est actif.

Il signifie, au figuré, Former quelque dessein sur quelque personne, sur quelque chose. *Il y a longtemps qu'il guigne cette héritière. Il guigne cet emploi.* Ce mot est familier dans tous les sens.

GUIGNÉ, ÉE. part. passé.

GUIGNIER. s. m. Arbre qui porte les guignes.

GUIGNON. s. m. Mauvaise chance. Il se dit principalement au jeu. *Avoir du guignon. C'est un grand guignon. Porter guignon à quelqu'un. Jouer de guignon. Être en guignon.* Il est familier.

GUILDIVE. s. f. Eau-de-vie, esprit tiré du sucre. On dit plus ordinairement, *Tafia.*

GUILLAGE. s. m. T. de Brasserie. Fermentation par le moyen de laquelle la bière récemment entonnée pousse hors du tonneau cette écume que les brasseurs nomment *Levûre.*

GUILLAUME. s. m. Sorte de rabot. *Guillaume à ébaucher. Guillaume à plates-bandes.*

GUILLEDOU. s. m. Il ne se dit guère que dans cette phrase, *Courir le guilledou*, Aller souvent, et principalement pendant la nuit, dans des lieux suspects. *C'est un débauché qui ne fait que courir le guilledou.* Il est populaire.

GUILLEMET. s. m. Sorte de double crochet très petit qu'on emploie en tête («) et à la fin (») d'une citation, souvent même au commencement de chacune des lignes dont elle est composée. *Mettez là un guillemet. Il faut distinguer ce passage par des guillemets.*

GUILLEMETER. v. a. Distinguer par des guillemets. *Il faut guillemeter ce passage.*

GUILLEMETÉ, ÉE. part. passé.

GUILLERET, ETTE. adj. Éveillé, léger. *Il a l'air guilleret. Elle est toute guillerette.* Il est familier.

Fig. et fam., *Habit guilleret*, Habit trop

léger pour la saison. *Ouvrage guilleret*, Ouvrage peu solide.

GUILLERET, se dit aussi Des discours, des propos un peu libres. *Le conte est assez guilleret.*

GUILLERI. s. m. Chant du moineau. *Le guilleri de ce moineau est réjouissant.*

GUILLOCHER. v. a. Faire un guillochis sur quelque chose. *Guillocher une tabatière.*

GUILLOCHÉ, ÉE. part. passé.

GUILLOCHIS. s. m. Ornement composé de lignes, de traits ondés qui s'entrelacent ou se croisent avec symétrie. *Orner une plinthe d'un guillochis. Faire un guillochis sur une tabatière.*

GUILLOTINE. s. f. Instrument de supplice, qui tranche la tête par une opération purement mécanique et très prompte. *Le couteau de la guillotine.*

Fenêtre à guillotine, Fenêtre à coulisse qui se lève au lieu de s'ouvrir et se retient en l'air au moyen d'un ou de deux bouts de bois, appelés Tourniquets.

GUILLOTINER. v. a. Trancher la tête au moyen de la guillotine. *Il fut guillotiné.*

GUILLOTINÉ, ÉE. part. passé.

Il s'emploie quelquefois substantivement. *Un guillotiné.*

GUIMAUVE. s. f. Plante de la famille des Malvacées, qui a la tige plus haute et les feuilles plus petites que les mauves ordinaires. *La guimauve est émolliente. Racine de guimauve. Pâte de guimauve. Sirop de guimauve.*

GUIMBARDE. s. f. Sorte de chariot long et couvert, à quatre roues, qui sert de coche ou de fourgon.

GUIMBARDE, se dit aussi d'Un petit instrument sonore, de fer ou de laiton, composé de deux branches, entre lesquelles est une languette qui vibre lorsqu'on la touche. *On joue de la guimbarde en mettant ses deux branches entre les dents, et en touchant la languette avec le bout du doigt.*

GUIMPE. s. f. Morceau de toile dont les religieuses se servent pour se couvrir le cou et le sein. *Porter la guimpe. Mettre sa guimpe.*

Il se dit aussi d'Une petite chemisette brodée que portent les femmes, qui dépasse la robe et monte jusqu'au cou.

GUINDAGE. s. m. Action d'élever les fardeaux au moyen d'une machine.

GUINDANT. s. m. T. de Marine. La hauteur d'un pavillon du côté où il est attaché; par opposition à sa longueur, qu'on nomme *Le battant. Le guindant et le battant d'un pavillon.* On dit dans un sens analogue, *Le guindant d'une voile d'étai, d'un foc, etc.*

GUINDER. v. a. Hausser, lever en haut par le moyen d'une machine. *Guinder un fardeau. Guinder des pierres avec une poulie, avec une grue. Il se fit guinder avec une corde au haut de la tour.* En termes de Marine, *Guinder un mât de hune, de perroquet, etc.*

Il se dit figurément en parlant De l'esprit, et des choses d'esprit où l'on affecte trop d'élévation. *Il ne faut point se guinder l'esprit. Guinder son style.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Cet orateur se guinde si fort, qu'on le perd de vue, qu'on a peine à le suivre.*

GUINDÉ, ÉE. part. passé. *Discours guindé. Esprit guindé. Cet auteur est guindé. Style guindé.*

Cet homme est toujours guindé, Il a l'air contraint, il veut paraître toujours grave.

GUINÉE. s. f. Monnaie d'or qui se fabrique en Angleterre, et qui jusqu'en 1816 a valu vingt et un schellings, ou vingt-six francs quarante-sept centimes de notre monnaie; elle ne vaut plus que vingt-cinq francs vingt et un centimes. *Charles II a fait frapper les premières guinées avec de l'or venu de Guinée. Cinquante guinées.*

Il se dit aussi d'Une sorte de toile de coton.

GUINGAN. s. m. Sorte de toile de coton fine et lustrée, fabriquée originairement à Guingamp. *Une robe de guingan.*

GUINGOIS. s. m. Travers, ce qui n'est point droit, ce qui n'a point la figure, la situation qu'il devrait avoir. *Il y a un guingois dans ce jardin. On a tâché de cacher le guingois de cette chambre par une cloison.*

Il se dit quelquefois figurément et familièrement. *Il y a dans cet esprit un guingois qui choque tout le monde.*

DE GUINGOIS. loc. adv. et fam. De travers. *Cette chambre est toute de guingois. Ce jardin est de guingois. S'habiller de guingois. Se mettre de guingois, tout de guingois. Il marche de guingois.* Fig., *Avoir l'esprit de guingois.*

GUINGUETTE. s. f. Cabaret hors de la ville, où le peuple va boire, les jours de fêtes. *Aller à la guinguette. Tenir une guinguette.*

Il se dit, figurément et familièrement, d'Une petite maison de campagne. *Venez me voir à ma guinguette.*

GUIPURE. s. f. Espèce de dentelle de fil ou de soie, où il y a de la cartisane. *Guipure de fil, de soie. Les femmes portaient autrefois des guipures sur leurs jupes.*

GUIRLANDE. s. f. Couronne, chapeau de fleurs, festons de fleurs. *Former, composer une guirlande. Faire des guirlandes. Guirlande de fleurs. La salle était ornée de guirlandes.*

Il se dit aussi de Certaines choses qui, par la manière dont elles sont assemblées ou disposées, imitent des festons, des guirlandes. *Une guirlande de pierreries. Des guirlandes naturelles de vigne vierge ornaient l'entrée de cette grotte.*

Il se dit encore Des ornements de feuillages ou de fleurs dont les sculpteurs et les peintres décorent les bâtiments.

GUISE. s. f. Manière, façon. *Chaque pays a sa guise. Chacun vit, se gouverne à sa guise. Il a voulu faire la chose à sa guise.*

EN GUISE DE. loc. prépositive. À la façon, à la ressemblance de, en manière de. *Prendre la sauge en guise de thé.*

GUITARE. s. f. Instrument de musique qui a six cordes, et dont on joue en pinçant les cordes. *Jouer de la guitare. Prendre une leçon de guitare. Accompagnement de guitare.*

GUITARISTE. s. m. Celui qui joue de la guitare. *Un bon guitariste.*

GUIT-GUIT. s. m. T. d'Ornithologie. Genre de passereaux qu'on trouve aux Antilles et dans l'Amérique méridionale. *Les guits-guits ont un riche plumage. Le guit-guit bleu.*

GUIVRE. s. f. Voyez GIVRE, terme de Blason.

GUL

GULF-STREAM. s. m. (On prononce *Guelf-Strim.*) T. de Géographie emprunté de l'anglais. Grand courant d'eau chaude qui du golfe du Mexique se dirige sur les rivages septentrionaux de l'Europe.

GUM

GUMÈNE. s. f. T. de Blason. Le câble d'une ancre.

GUS

GUSTATIF. adj. T. d'Anat. Il se dit Du nerf qui transmet au cerveau la sensation du goût. *Nerf gustatif.*

GUSTATION. s. f. Terme didactique. Sensation du goût, perception des saveurs.

GUT

GUTTA-PERCHA. s. f. (On prononce *Perka.*) Substance gommeuse, fournie par un grand arbre qui croît en abondance à Sumatra et dans les autres îles de l'Archipel oriental. *La gutta-percha diffère du caoutchouc en ce qu'elle n'est ni élastique ni extensible, bien qu'elle soit douée d'une grande flexibilité. On se sert de la gutta-percha pour envelopper les fils télégraphiques sous-marins.*

GUTTE. Voyez GOMME-GUTTE.

GUTTIER. s. m. Arbre de l'Asie orientale, qui donne une gomme résine opaque, de couleur jaune safrané, longtemps confondue avec la gomme-gutte.

GUTTIFÈRES. s. m. pl. Famille de plantes originaires des pays chauds, qui fournissent un suc résineux analogue à la gomme-gutte.

GUTTURAL, ALE. adj. (On prononce les deux T.) T. d'Anat. et de Médec. Qui appartient au gosier. *Artère gutturale. Toux gutturale.*

GUTTURAL, signifie aussi, Qui vient du gosier, qui se prononce du gosier. *Son guttural. Sons gutturaux. G et K sont des lettres gutturales. La langue espagnole et la langue allemande ont beaucoup de lettres gutturales.*

Il s'emploie aussi comme substantif féminin, et se dit d'Une lettre gutturale. *Les labiales, les dentales et les gutturales. La gutturale K.*

GYM

GYMNASE. s. m. Lieu où les Grecs s'exerçaient, nus ou presque nus, à lutter, à jeter le disque, et à d'autres jeux propres à développer et à fortifier le corps. *Les exercices du gymnase. Les portiques extérieurs des gymnases étaient particulièrement destinés aux conférences philosophiques et aux exercices littéraires.*

Il se dit également, chez les modernes, de Certains établissements où l'on forme la jeunesse aux exercices du corps. *Le gymnase d'un collège. Les gymnases militaires.*

On donne en Allemagne le nom de Gymnase à Des collèges où sont enseignées les lettres latines et grecques.

GYMNASIARQUE. s. m. Terme d'Antiq. Chef du gymnase; officier qui avait la surintendance du gymnase. *La dignité de gymnasiarque était une espèce de magistrature religieuse.*

GYMNASTE. s. m. T. d'Antiq. Officier particulier préposé, dans le gymnase, à l'éducation des athlètes, et chargé du soin de les former aux exercices auxquels leur complexion les rendait le plus propres.

GYMNASTIQUE. adj. des deux genres. Appartenant aux exercices du corps. *Les exercices gymnastiques.*

GYMNASTIQUE. s. f. L'art, l'action d'exer-

cer le corps pour le fortifier. *La gymnastique des Grecs. La gymnastique moderne. Leçons de gymnastique. École de gymnastique. La gymnastique militaire. La gymnastique médicale.*

GYMNIQUE. adj. des deux genres. Terme d'Antiq. Il se dit Des jeux publics où les athlètes combattaient nus. *Combats gymniques. Les jeux célèbres à Olympie de quatre ans en quatre ans, étaient des jeux gymniques.*

GYMNIQUE. s. f. T. d'Antiq. La science des exercices qu'on apprenait aux athlètes de profession. *Professer la gymnique.*

GYMNOSOPHISTE. s. m. Nom donné par les anciens à des philosophes indiens, qui allaient presque nus, s'abstenaient de viandes, renonçaient à toutes les voluptés, et s'adonnaient à la contemplation des choses de la nature. *La secte des gymnosophistes.*

GYMNOSPERME. adj. des deux genres. T. de Botan. Il se dit Des plantes qui appartiennent à la gymnospermie.

GYMNOSPERMIE. s. f. T. de Botan. Il se dit, dans le système de Linné, Du premier ordre de la didynamie, lequel renferme les plantes dont les fleurs ont quatre graines nues au fond du calice. *La gymnospermie répond à la famille naturelle des labiées.*

GYN

GYNANDRIE. s. f. T. de Botan. Classe du système de Linné, qui renferme les plantes dont les étamines naissent sur le pistil.

GYNÉCÉE. s. m. T. d'Antiq. Appartement des femmes chez les Grecs.

Il se dit quelquefois, parmi nous, d'Un lieu où se réunissent, où travaillent habituellement plusieurs femmes.

GYNÉCOCRATIE. s. f. État où les femmes gouvernent ou peuvent gouverner.

GYNÉCOCRATIQUE. adj. des deux genres. Qui à rapport à la gynécocratie.

GYP

GYPAÈTE. s. m. T. de Zoologie. Espèce d'oiseau de proie intermédiaire entre le vautour et le faucon.

GYPSE. s. m. Plâtre. Il se dit proprement, en Minéralogie, de La pierre à plâtre ou sulfate de chaux.

GYPSEUX, EUSE. adj. Qui est de la nature du gypse, qui y ressemble. *Pierre gypseuse.*

GYR

GYRATOIRE. adj. Voyez GIRATOIRE.

GYROMANCIE. s. f. Prétendue divination qui se pratiquait en marchant en rond.

GYROVAGUE. s. m. Nom d'une espèce de moines qui n'étaient attachés à aucune maison, et qui, différant en ce point des cénobites, erraient de monastère en monastère. *La régularité des mœurs est peu compatible avec l'indépendance dans laquelle vivaient les gyrovagues.*

H

H — HABILE

H. s. f. et m. La huitième lettre de l'alphabet. Lorsqu'on l'appelle *Ache*, suivant la prononciation ancienne et usuelle, son nom est féminin. *Une* H (*ache*). *Une grande* H. *Une petite* h. Il est masculin, lorsque, suivant la méthode moderne, on prononce cette lettre comme une simple aspiration. *Le* H (*he*). *Un grand* H.

Dans la prononciation, H s'aspire, ou reste nul, ou se combine avec la consonne qui le précède.

H, n'a aucun son et ne s'aspire point au commencement de la plupart des mots qui viennent du latin, et qui dans le latin ont une H initiale, comme : *Habile, habitude, hérédité, héritier, hébété, histoire, heure, homme, humain, honneur, honnête, humble, etc.* Il faut excepter de cette règle plusieurs mots, comme : *Haleter, hennir, héros, harpie, etc.*

Cette lettre n'a pareillement aucun son dans certains mots français qui ont une H initiale, quoique les mots latins d'où ils viennent n'en aient pas. Par exemple, on ne la prononce point dans ces mots : *Huile, huître, huis, huissier, etc.*

H, s'aspire au commencement des autres mots français qui viennent des mots latins sans H, comme dans ces mots : *Hache, haut, hérisson, huit, huppe.*

Dans tous les mots qui ne viennent point du latin, H initiale s'aspire et se prononce, comme : *Hâbler, hanter, hanche, honte, hâter, hâtif, haricot, haïr, haie, hardi, hasard, harangue, happer, hallebarde, hâle, etc.*

H initiale aspirée empêche l'élision des voyelles, ou la liaison des consonnes avec la voyelle qui le suit. Ainsi, on écrit et on prononce, *Le hasard, la haine, etc.* Dans *Belle harangue, j'aurais honte, quel hasard,* les mots *Belle, j'aurais, quel,* se prononcent comme s'ils terminaient une phrase.

Devant les mots féminins qui commencent par une H aspirée, l'adjectif possessif ne prend jamais la forme du masculin. Ainsi, on dit : *Ma haine, ta honte, ta hauteur.*

H, placée au milieu d'un mot, entre deux voyelles, est ordinairement aspirée, comme dans ces mots : *Aheurter, cohue, cohorte.*

Quand H est après un T ou une R, ce qui n'arrive que dans les mots tirés du grec ou de quelque autre langue, cette lettre n'a aucun son particulier. Ainsi, *Théologie, Athènes, Démosthène, Bithynie, Thrace, gothique, rhéteur, rhume, rythme, etc.,* se prononcent comme s'ils étaient écrits, *Téologie, Atènes, Trace, rytme, etc.*

Quand H est après un C, dans les mots pris du grec, de l'hébreu ou de l'arabe, C et H ensemble se prononcent ordinairement comme un K. Ainsi, *Acheloüs, Achmet, archange, archiépiscopal, catéchumène, Chersonèse, Melchisédech, Chalcédoine, Chaldéen, chaos, eucharistie, chiromancie, chrétien,* se prononcent comme s'ils étaient écrits, *Akéloüs, arkiépiscopal, arkange, Kersonèse, Melkisédec, kaos, krétien, etc.*

L'usage a excepté de cette règle les mots suivants : *Achille, Chypre, Achéron, chérif, chérubin, archevêque, chimie, chirurgie, archiduc, architecte, Michel, etc.,* où CH se prononce à peu près comme le J fortement articulé. Dans *Michel-Ange,* on prononce *Mikel.*

Dans tous les mots purement français, ou qui ne viennent que du latin, C et H ensemble se prononcent toujours comme l'articulation forte du J. Exemples : *Chose, chercher, choir, chute, cher, chair, charité, chétif, vache, cacher, rocher, cocher, etc.*

Quand H se trouve après un P dans les mots d'origine grecque ou hébraïque, ces deux lettres ensemble se prononcent comme un F : *Séraphin, Japhet, Joseph, Philippe, Phalaris, physique, philosophie, sphinx, etc.;* prononcez *Sérafin, Josef, fisique, filosofie, etc.*

HA

HA. (H s'aspire.) Interjection de surprise, d'étonnement. *Ha ! vous voilà ! Ha ! ha !* Il se confond quelquefois avec l'interjection *Ah !*

HAB

HABILE. adj. des deux genres. Capable, intelligent, adroit, savant. *C'est un homme habile, extrêmement habile. C'est un habile homme. C'est une habile femme. Être habile à profiter de ses avantages. Un homme habile dans les affaires, habile dans son métier. Il est habile en toutes choses. Il est habile à se tirer des positions les plus embarrassantes. J'ai fait choix d'un habile avocat. Les plus habiles médecins furent appelés. Un habile général. Un habile ouvrier. Cet artiste est habile à manier le ciseau. C'est un habile peintre, un habile musicien, un habile horloger. Les plus habiles s'y trompent.* On le dit quelquefois en mauvaise part. *Être habile à tromper. C'est un habile fripon.*

Il se dit aussi pour Diligent, expéditif. *Ce copiste est habile, il aura bientôt écrit ce mémoire.*

HABILE, en termes de Jurisprudence, signifie, Qui est capable ou qui a droit de faire une chose. *Être habile à contracter mariage. Être habile à succéder. Être habile à se porter héritier.*

Fig. et fam., *Être habile à succéder*, Être vif et alerte pour ses intérêts.

HABILEMENT. adv. D'une manière habile, avec adresse, avec intelligence, avec diligence, avec esprit. *Manier habilement le pinceau. Il a fait cela fort habilement. Il s'est tiré habilement d'affaire. Il démêle habilement le vrai du faux. Des négociations habilement conduites.*

HABILETÉ. s. f. Qualité de celui qui est habile; capacité, intelligence. *Cet artiste est d'une grande habileté. Il a beaucoup d'habileté. Il a déployé beaucoup d'habileté dans cette affaire. Avec toute son habileté, il a été pris pour dupe.*

HABILITÉ. s. f. Aptitude. Il n'est guère d'usage qu'en termes de Jurisprudence et dans cette locution, *Habilité à succéder.*

HABILITER. v. a. T. de Jurispr. Rendre quelqu'un capable de faire une chose, lever les obstacles qui l'en empêchaient. *Habiliter un mineur à contracter, une femme à ester en justice, etc.*

HABILITÉ, ÉE. part. passé.

HABILLAGE. s. m. (On mouille les L.) T. de Cuisine. Préparation des volailles ou du gibier pour les mettre à la broche. *L'habillage d'une perdrix.*

En termes de Boucherie, il se dit de L'opération qui consiste à écorcher, vider et mettre en état pour la cuisine les bêtes tuées. *Habillage d'un veau, d'un mouton.*

HABILLEMENT. s. m. (On mouille les L.) Vêtement, habit, tout ce dont on est vêtu. *Habillement de goût. Magnifique habillement. Les diverses parties de l'habillement.*

Habillement de tête, Casque, armure de tête. Dans ce sens, il est vieux.

HABILLEMENT, se dit quelquefois, surtout en termes d'Administration, de L'action d'habiller, de pourvoir d'habits. *Fabriquer du drap pour l'habillement des troupes. Capitaine d'habillement. Dépenses d'habillement. L'habillement des élèves d'un collège.*

HABILLER. v. a. (On mouille les L.) Vêtir quelqu'un, lui mettre des habits. *Habiller un enfant. Un valet de chambre qui habille son maître. Il n'est pas encore achevé d'habiller.* Cette dernière phrase se dit également D'une personne qui met elle-même ses habits.

Fig. et fam., *Habiller quelqu'un de toutes pièces*, Lui faire un mauvais parti, le maltraiter; ou En dire beaucoup de mal. *Dans cette compagnie, on l'a habillé de toutes pièces.*

HABILLER, signifie aussi, Donner, faire faire des habits à quelqu'un. *Habiller les pauvres. Habiller sa livrée. Habiller des troupes.*

Il signifie également, Faire des habits à quelqu'un. *C'est tel tailleur qui l'habille.* Absolument, *Ce tailleur habille bien.*

Il se dit, dans un sens analogue, en parlant De la manière dont un peintre ou un sculpteur drape et revêt les figures. *Ce peintre, ce sculpteur ne sait pas habiller ses figures. Habiller bien ses figures.*

Il signifie au figuré, Donner un certain caractère à un personnage; et, dans cette acception, il se dit ordinairement en mauvaise part. *Ce poëte habille à la française les héros de l'antiquité.* On dit dans un sens analogue, *Ce traducteur a habillé Démosthène à la française, à la moderne.*

HABILLER, se dit encore De l'effet que font les habits lorsqu'on les a sur soi. *Cette redingote vous habille bien. Cette robe l'habille à ravir.*

Absol., *Cette etoffe habille bien*, Elle est souple et maniable, et elle prend bien les formes.

HABILLER, signifie quelquefois, par extension, Couvrir, envelopper. *Il faut habiller de ronces le tronc de cet arbre, pour que les passants ne l'endommagent pas. Ses vers iront chez l'épicier habiller le sucre et la cannelle.* Ce sens est ordinairement familier.

Il se dit figurément, dans un sens analogue. *Habiller une pensée en vers*, La mettre en vers.

Habiller un conte, Couvrir, par la manière de conter, ce qu'il peut y avoir d'indécent dans le fond. *Le sujet de ce conte est un peu libre, mais il est habillé de manière à ne choquer personne.*

HABILLER, se dit en parlant De certains animaux qu'on écorche et qu'on vide pour les mettre en état de pouvoir être accommodés à la cuisine. *Habiller un veau, un mouton, un lapin.* On dit de même, *Habiller du poisson, de la volaille, etc.* Dans le même sens on dit en termes de Pêche, *Habiller la morue*, Fendre la morue nouvellement pêchée et en ôter l'arête avant de la saler.

HABILLER, avec le pronom personnel, signifie, Mettre des habits, se vêtir. *Je le trouvai qui s'habillait. On ne lui donna pas le temps de s'habiller. Le prêtre s'habille pour aller à l'autel.*

Il signifie quelquefois, se pourvoir d'habits. *Il s'est habillé tout de neuf. S'habiller à la friperie.*

Il se dit aussi en parlant De la manière dont une personne s'habille, du goût qu'elle met dans le choix et l'arrangement de ses habits. *Cet homme ne sait pas s'habiller. S'habiller de blanc, de bleu, etc. Elle s'habille toujours avec goût.*

HABILLÉ, ÉE. part. passé. *Bien habillé, mal habillé. Un homme habillé de noir.*

Habit habillé, Habit d'homme que l'on met en grande toilette.

HABILLEUSE. s. f. Femme chargée dans les théâtres d'habiller les actrices subalternes et les figurantes.

HABIT. s. m. Vêtement, ce qui est fait pour couvrir le corps. Il se dit principalement de Ce qui est l'ouvrage du tailleur ou de la couturière, et s'emploie souvent au pluriel en parlant D'un habillement complet. *Habit d'homme. Habit de femme. Habit décent. Habit modeste. Être en habit décent. Habit d'été. Habit d'hiver. Habit léger. Habit du matin. Habit de campagne. Habit de ville. Habit de chasse. Habit de cheval. Habit complet. Habit neuf. Habit vieux. Vieux habits. Vieil habit. Habit à la mode, à la vieille mode. Habit de deuil. Porter des habits de deuil. Méchant habit. Habit à l'antique. Habit de friperie. Habit de parade. Habit de cérémonie. Habit de fête. Habit de gala. Habit de noce. Elle avait encore ses habits de noce. Habit de bal. Habit d'Arlequin, de Polichinelle, etc. Habit de comédien. Habit à la française, à l'espagnole. L'habit militaire. L'habit bourgeois. L'habit ecclésiastique. L'habit de religieux, de religieuse. Habits sacerdotaux. Habits pontificaux. Faire dépense en habits. Être somptueux, magnifique en habits. Le luxe des habits. Changer d'habits. Se dépouiller de ses habits. Pendant qu'il se baignait, on lui vola ses habits. Marchand d'habits, de vieux habits.*

Habit court, L'habit noir que portent les ecclésiastiques quand ils ne sont pas en soutane. Par opposition, on appelle *Habit long*, La soutane.

Fig. et fam., *Un habit qui montre la corde*, Un habit tout à fait usé.

Prov. et fig., *L'habit ne fait pas le moine*, On ne doit pas juger des personnes par les apparences, par les dehors. Il se dit aussi en parlant D'un homme dont la conduite, les discours ne sont pas conformes à son état.

Absol., *Prendre l'habit*, Prendre l'habit de religieux ou de religieuse. On dit en des sens analogues: *Porter l'habit. Quitter l'habit. Donner l'habit. Recevoir l'habit. Prise d'habit.*

HABIT, se dit, en un sens particulier, de Cette partie de l'habillement des hommes qui couvre les bras et le corps et qui est ouverte par devant. *Habit bien fait. Boutonner son habit. Habit qui prend bien la taille. Le collet, les manches, les pans, les poches, la doublure d'un habit. Habit de couleur. Habit noir. Habit uni. Habit chamarré, galonné. Habit brodé. Habit déchiré, usé, râpé. Habit, veste et culotte de même étoffe. Mettre un habit. Changer d'habit. Faire faire un habit. Faire retourner un habit. Prendre la mesure d'un habit. Tailler, couper un habit. La façon d'un habit. Le patron d'un habit.*

Il se dit aujourd'hui plus particulièrement du Frac. *Irez-vous à cette cérémonie en redingote? Non, j'irai en habit.*

HABITABLE. adj. des deux genres. Qui peut être habité, où l'on peut habiter. *Ce logement n'est pas habitable. Ce bâtiment est maintenant habitable. Ce pays n'est pas habitable.*

Toute la terre habitable, Toute la terre qui est habitée, ou qu'on présume être habitée. *Dans toute la terre habitable on pense ainsi. Cela se pratique dans toute la terre habitable.*

HABITACLE. s. m. Habitation, demeure. Il ne se dit guère qu'en quelques phrases de l'Écriture, et dans le style soutenu. *L'habitacle du Très-Haut. Les habitacles éternels.*

HABITACLE, en termes de Marine, Espèce d'armoire faite entièrement de bois, sans aucun fer, et placée devant le poste du timonier vers l'artimon. *On renferme dans l'habitacle la boussole, la lumière et l'horloge.* Dans ce sens on le fait quelquefois féminin.

HABITANT, ANTE. s. Celui, celle qui habite, qui fait sa demeure en quelque lieu. *Les habitants de la campagne. On assembla les habitants de la ville, les habitants de ce bourg. Les habitants d'un quartier, d'une rue. Tous les habitants furent passés au fil de l'épée. Est-il habitant de ce pays? Les habitants de cette contrée sont hospitaliers.*

Poétiq., *Les habitants des forêts, les habitants de l'air, les habitants des eaux, de l'onde*, Les bêtes sauvages, les oiseaux, les poissons. *Les habitants de l'Olympe*, Les dieux.

HABITANT, se dit particulièrement de Celui qui possède un domaine, une habitation dans une colonie. *Un habitant de la Martinique. De riches habitants.*

Il s'emploie aussi adjectivement, en termes de Pratique, pour Domicilié. *Elle a établi sa demeure en tel endroit, où elle est encore habitante.* Ce sens vieillit.

HABITATION. s. f. Action d'habiter un lieu, séjour que l'on y fait habituellement. *On lui a donné cette maison pour son habi-*

tation. L'habitation de cette maison est malsaine. L'habitation n'en vaut rien. On le dit quelquefois Des animaux. *Le tigre fait son habitation dans les contrées brûlantes de l'Afrique et de l'Asie.*

En Jurispr., *Droit d'habitation*, Droit de demeurer dans la maison d'autrui sans payer de loyer. *Le droit d'habitation ne peut être ni cédé ni loué.*

Avoir habitation avec une femme, Avoir commerce avec elle. Il ne se dit guère qu'en Jurisprudence.

Habitation, signifie également, L'endroit où l'on demeure, domicile, maison. *Il n'a point d'habitation. C'est là mon habitation. Une jolie habitation. Ils entourent leurs habitations de palissades. Des habitations abandonnées.*

L'habitation d'un animal, Les lieux qu'il fréquente habituellement. *Connaître les diverses habitations des quadrupèdes, des poissons, etc.*

L'habitation d'une plante, Son site ordinaire.

Habitation, signifie encore, La portion de terre qu'un particulier cultive et fait valoir, dans une colonie. *Il a deux habitations à la Martinique.*

Il s'est dit aussi de L'établissement qu'une colonie forme dans un pays éloigné. *Les Français établirent une habitation dans le Canada.*

HABITER. v. a. Faire sa demeure, faire son séjour en quelque lieu. *Habiter un lieu. Habiter un palais, une maison. Quel quartier habitez-vous? Les peuples qui habitent ce pays.* On le dit aussi Des animaux. *Le renne habite les contrées du Nord.*

Il se dit quelquefois figurément. *La paix habite ce séjour.*

Il est souvent neutre. *Habiter dans un lieu, dans un palais. Il habite à la campagne. Les peuples qui habitent vers la ligne, sous la ligne. Habiter sous des tentes. Il a longtemps habité parmi nous.*

Habiter charnellement avec une femme, ou simplement, *Habiter avec une femme*, Avoir commerce avec elle. L'un et l'autre ne s'emploient guère qu'en Jurisprudence.

Habité, ée. part. passé. *Les lieux habités.*

HABITUDE, s. f. Coutume, disposition acquise par des actes réitérés. *Bonne habitude. Mauvaise habitude. Vieille habitude. Une longue, une grande habitude. Avoir l'habitude du cheval. Péché d'habitude. Former une habitude. La répétition des actes forme l'habitude. Contracter une habitude. Prendre, perdre une habitude. Prendre, perdre l'habitude de faire une chose. Se défaire d'une habitude. Vieillir dans une habitude. Habitude enracinée, invétérée. Habitude au bien, au mal. L'habitude du crime. Quitter une habitude. Cela devient une habitude. Cela se tourne en habitude. Je m'en suis fait une douce habitude. Faire quelque chose par habitude. Être dans l'habitude de faire une chose.*

Prov. et fig., *L'habitude est une autre nature, une seconde nature*, se dit Pour marquer le pouvoir de l'habitude.

C'est un homme d'habitude, Il tient beaucoup à ses habitudes, le moindre changement dans ses habitudes le trouble et lui déplaît. *Je suis un homme d'habitude, je suis femme d'habitude, je n'aime pas les visages nouveaux.* On dit figurément et familièrement, dans le même sens, *C'est un animal d'habitude.*

En termes de Médec., *Habitude extérieure, habitude du corps*, L'aspect, la disposition extérieure du corps. *Cette maladie a changé toute l'habitude du corps. Il s'est manifesté un changement dans l'habitude extérieure de ce malade.*

Habitude du corps, dans le langage ordinaire, signifie, L'air qui résulte généralement du maintien, de la démarche et des attitudes les plus ordinaires d'une personne. *Je l'ai reconnu de loin à la seule habitude du corps.*

Habitude, signifie aussi, Connaissance, accès auprès de quelqu'un, fréquentation ordinaire. *Avoir habitude auprès de quelqu'un* ou *avec quelqu'un, en quelque lieu, en quelque maison. Avoir des habitudes dans une maison, dans une ville, à la cour. Il a de grandes, de bonnes habitudes, Faire des habitudes. Perdre toutes ses habitudes. Conserver, cultiver, entretenir ses habitudes. Acquérir des habitudes.* Ce sens vieillit, surtout dans les derniers exemples.

Fam., *Avoir une habitude*, Avoir un commerce de galanterie.

HABITUEL, ELLE. adj. Qui s'est tourné en habitude, qui est passé en habitude. *Mal habituel. Fièvre habituelle. Péché habituel. La disposition habituelle du corps. La clarté et la correction sont les qualités habituelles de cet écrivain.*

En Théologie, *Grâce habituelle*, Celle qui réside toujours dans le sujet.

HABITUELLEMENT. adj. Par habitude. *Il s'enivre habituellement. Mentir habituellement. Les lieux qu'il fréquente habituellement.*

HABITUER. v. a. Accoutumer, faire prendre l'habitude. *Il faut habituer de bonne heure les enfants à l'obéissance. Habituer les jeunes gens à la fatigue, à supporter le froid et le chaud.*

Il se met plus ordinairement avec le pronom personnel. *S'habituer au bien. S'habituer au mal, au froid, au chaud, au travail. S'habituer à l'air, au climat, aux mœurs, aux coutumes d'un pays. S'habituer à courir. S'habituer à mentir, à jouer, etc.*

Habitué, ée. part. passé.

Il se dit, particulièrement, D'un ecclésiastique qui n'a point de charge ni de dignité dans une église, mais qui assiste à l'office divin, et est employé aux fonctions d'une paroisse. *Prêtre habitué. Il est habitué à Saint-Eustache, etc.*

Il s'emploie aussi substantivement, dans le même sens. *Un habitué de paroisse. Un simple habitué. Il y a tant d'habitués dans cette église.*

Habitué, se dit encore, substantivement, de Celui qui va fréquemment et habituellement dans un lieu. *C'est un habitué de la maison. Les habitués d'un café, d'un spectacle. Les habitués de l'orchestre.*

HÂBLER. v. n. (H s'aspire.) Parler beaucoup et avec vanterie, avec exagération et ostentation. *Cet homme ne fait que hâbler, ne croyez pas tout ce qu'il dit.*

HÂBLERIE. s. f. (H s'aspire.) Discours plein de vanterie, d'exagération et d'ostentation. *Tout ce qu'il vous a dit n'est que hâblerie, que franche hâblerie.*

HÂBLEUR, EUSE. s. (H s'aspire.) Celui, celle qui hâble, qui aime à débiter des mensonges. *C'est un grand hâbleur. Une grande hâbleuse.*

HAC

HACHE. s. f. (H s'aspire.) Instrument de fer tranchant, qui a un manche, et dont on se sert pour couper et pour fendre du bois et autres choses. *Abattre un arbre avec une hache. Donner un coup de hache. Il lui fendit la tête d'un coup de hache. Ils mirent la porte à bas à coups de hache. Être armé d'une hache. La hache d'un sapeur. Il faudra bientôt mettre la hache, porter la hache dans ce bois.*

Hache à main, Petite hache dont le manche est court.

Hache d'armes, Sorte de hache dont on se servait autrefois à la guerre, et qui est encore d'usage dans les combats de mer, quand on va à l'abordage.

Hache de pierre, Hache dont se servent quelques peuples sauvages, et qui est faite d'une pierre très dure, au lieu de fer.

Fig. et fam., *Cet ouvrage est fait à coups de hache*, Il est grossièrement fait.

Fig. et fam., *Avoir un coup de hache à la tête*, ou simplement, *Avoir un coup de hache, un petit coup de hache*, Être un peu fou.

En termes d'Impr., *Ce livre est imprimé en hache*, Il est à deux colonnes, qui devraient naturellement être d'égale longueur, mais dont l'une, se trouvant plus abondante que l'autre, occupe toute la largeur de la page au-dessous de celle qui a fini la première. Cette phrase a vieilli, et ne se dit qu'en parlant D'anciennes éditions.

En termes d'Arpentage, *Cette pièce de terre fait hache sur telle autre*, Elle s'enclave, elle est engagée en partie dans telle autre.

Hache, se disait particulièrement de L'instrument avec lequel le bourreau tranchait la tête des condamnés. *Périr sous la hache.*

Fig., *La hache était suspendue sur toutes les têtes*, Tout le monde était menacé de mort.

Hache consulaire, En termes d'Antiquité, Hache entourée de faisceaux de verges que les licteurs portaient devant les consuls.

HACHE-PAILLE. s. m. (H s'aspire.) Instrument dont on se sert pour hacher la paille que l'on donne aux chevaux et au bétail.

HACHER. v. a. (H s'aspire.) Couper en petits morceaux. *Hacher du veau. Hacher du mouton. Hacher de la paille. Hacher menu.*

Prov., *Hacher menu comme chair à pâté*, Mettre en pièces, hacher par morceaux. On dit de même, par menace, *Vous serez hachés menu comme chair à pâté.*

Hacher, signifie quelquefois, Couper maladroitement. *Il ne découpe pas cette viande, il la hache.*

Il se dit, par extension, Du dommage que la grêle fait quelquefois aux blés et aux arbres. *Mes blés ont été hachés par la grêle. La grêle a été si forte, qu'elle a haché jusqu'aux bois des vignes, jusqu'aux branches des arbres.*

Par exagérat., *Hacher quelqu'un en pièces, le hacher en morceaux*, Le frapper de plusieurs coups d'une arme tranchante.

Ce bataillon, cet escadron, etc., s'est fait hacher en pièces, ou simplement, *s'est fait hacher*, Il s'est défendu jusqu'à ce qu'il ait été entièrement détruit.

Il se ferait hacher en pièces, ou simplement, *Il se ferait hacher pour cela, pour cette personne*, Il soutiendrait cela, il y persisterait, il défendrait cette personne au péril de sa vie. *Je me ferais hacher en pièces*

plutôt que de céder. *Il lui est entièrement dévoué, il se ferait hacher pour elle.* Familièrement, dans un sens analogue, *Je m'y ferais hacher.* On dit de même, *Vous le feriez hacher, on le hacherait, qu'il ne céderait pas.*

HACHER, en termes de Dessinateur et de Graveur, signifie, Faire des traits qui se croisent les uns les autres. *Hacher avec le burin, avec le crayon, avec la plume. Cette estampe est bien hachée.*

HACHÉ, ÉE. part. passé.

Fig., *Style haché*, Style coupé en trop petites phrases, sans liaisons grammaticales.

HACHEREAU. s. m. diminutif. (H s'aspire.) Petite cognée.

HACHETTE. s. f. diminutif. (H s'aspire.) Petite hache, marteau tranchant d'un côté.

HACHIS. s. m. (H s'aspire.) T. de Cuisine. Mets fait avec de la viande ou du poisson, qu'on hache extrêmement menu. *Hachis de perdrix. Hachis de mouton. Hachis de carpe. Du gigot en hachis.*

HACHISCH. s. m. (H s'aspire.) Préparation enivrante et narcotique dont le chanvre indien forme la base. *Le hachisch est recherché en Orient comme l'opium en Chine pour ses effets enivrants.*

HACHOIR. s. m. (H s'aspire.) Grand couteau pour hacher les viandes.

Il se dit aussi, par extension, d'Une petite table de chêne sur laquelle on hache les viandes. *Un hachoir est nécessaire dans une cuisine.*

HACHOIR, se dit quelquefois d'Un hache-paille.

HACHURE. s. f. (H s'aspire.) T. de Dessin et de Gravure. Il se dit Des traits ordinairement croisés les uns sur les autres, par lesquels on forme les demi-teintes et les ombres. *Des hachures larges. Dessiner par hachures. Faire des hachures.*

Il se dit, en termes de Blason, Des traits ou des points dont on se sert pour marquer la différence des couleurs et des métaux. *La hachure en pal, ou de haut en bas, désigne le gueules* (le rouge); *la hachure en fasce, qui traverse l'écu, signifie l'azur* (le bleu); *la hachure en pal, contre-hachée en fasce, marque le sable* (le noir); *etc. Les pièces d'argent n'ont point de hachure, et sont tout unies.*

HAG

HAGARD, ARDE. adj. (H s'aspire). Farouche, rude. *Avoir l'œil hagard, les yeux hagards, le visage hagard, la mine hagarde. La mine farouche et hagarde.*

En termes de Fauconnerie, *Faucon hagard*, Faucon qui a été pris après plus d'une mue, et qui ne s'apprivoise pas aisément.

HAGIOGRAPHE. adj. des deux genres. Il se dit Des livres de la Bible, autres que ceux de Moïse et les Prophètes.

Il est aussi substantif, et se dit Des auteurs qui traitent de la vie et des actions des saints. *Les Bollandistes sont des hagiographes célèbres. Un savant hagiographe.*

HAGIOGRAPHIE. s. f. Traité sur les choses saintes.

Il se dit particulièrement d'Un genre d'ouvrages qui ont pour objet la vie des saints.

HAGIOLOGIQUE. adj. des deux genres. Qui concerne les saints, les choses saintes. *Discours hagiologique. Vocabulaire hagiologique.*

HAH

HAHA. s. m. (H s'aspire.) Ouverture qu'on fait au mur d'un jardin, avec un fossé en dehors, afin de laisser la vue libre. *Il y a un haha au bout de cette allée.*

HAHÉ. (H s'aspire.) Terme de Chasse, dont on se sert pour arrêter les chiens qui prennent le change, ou qui s'emportent trop.

HAI

HAI. Interj. (H s'aspire.) Exclamation, la même que *Hé.*

HAIE. s. f. (H s'aspire.) Clôture faite d'épines, de ronces, de sureau, etc., ou seulement de branchages entrelacés. *Une haie fort épaisse. Le long de la haie. Au travers de la haie. Derrière la haie. Couper une haie. La haie était bordée de tirailleurs.*

Haie vive, Haie formée d'arbustes, ordinairement épineux, qui ont pris racine et qui sont en pleine végétation; par opposition à *Haie morte* ou *sèche*, Celle qui est formée d'épines ou d'autres bois morts entrelacés.

Course de haies, Course de chevaux où il faut franchir des haies.

HAIE, se dit figurément d'Une ou de deux files de personnes qui marchent ou sont postées, rangées quelque part pour une cérémonie. *Les reliques furent portées, dans cette procession, au milieu d'une double haie de pénitents. Se ranger en haie. Ranger, mettre des soldats en haie. Former la haie.*

Border la haie, se dit De troupes qui se rangent, qui sont rangées en longue ligne sur un des côtés ou de chaque côté d'une rue, d'un chemin où doit passer un personnage important, un cortège, etc. *Quand le prince passe, les troupes bordent la haie. Nous bordâmes la haie sur un rang, sur deux rangs.*

HAIE. s. f. (H s'aspire.) T. de Laboureur. Pièce de bois arrondie qui règne tout le long de la charrue.

HAÏE. (H s'aspire.) Cri que font les charretiers pour animer leurs chevaux. *Haïe, haïe.*

Prov. et fig., *Et haïe au bout*, Et quelque chose par-dessus. *Son emploi lui vaut par an mille francs, et haïe au bout.* Cette locution a vieilli.

HAILLON. s. m. (H s'aspire.) Guenillon, vieux lambeau de toile ou d'étoffe. *Couvert de vieux haillons, de méchants haillons. Que voulez-vous faire de ces haillons?*

HAINE. s. f. (H s'aspire.) Action de haïr, passion qui fait haïr. *Haine invétérée. Haine mortelle. Haine implacable. Haine enracinée. Vieille haine. Haine couverte. Haine déclarée. Sujet de haine. Avoir de la haine pour quelqu'un, contre quelqu'un. L'Évangile nous défend d'avoir de la haine pour notre prochain, même pour nos ennemis. Porter de la haine à quelqu'un. Accabler quelqu'un de sa haine. Nourrir de la haine contre quelqu'un. Il a dissimulé sa haine. Couvrir, cacher sa haine. Entretenir une haine secrète. Faire éclater sa haine. Fomenter, exciter les haines. Assoupir les haines. Concevoir de la haine. S'attirer la haine de quelqu'un. Être l'objet, devenir l'objet de la haine publique, de la haine générale. Braver la haine de quelqu'un. Prendre quelqu'un en haine. Avoir quelqu'un en haine. La haine est aveugle. Cela engendre la haine dans les familles.*

Haines nationales, Haine d'un peuple pour un autre.

La haine de quelqu'un, se dit quelquefois de La haine qu'on a pour quelqu'un. *La haine du prochain. Inspirez-lui la haine des flatteurs.*

HAINE, se dit aussi en parlant Des choses pour lesquelles on a de l'aversion, de la répugnance. *Avoir de la haine pour le vice, pour le péché, pour le mensonge, pour la flatterie. Prendre la vie en haine. J'ai pour les procès une telle haine, que... Il leur inspire la haine du vice, la haine du mensonge, etc.* Dans ce sens, il n'est pas d'un usage aussi étendu que le verbe *Haïr.* On dit, *Haïr le froid*; mais on ne dit pas, *La haine du froid, etc.*

Il signifie encore, Ce qu'il y a d'odieux, ce qui est propre à exciter la haine. *Après l'incendie de Rome, Néron en rejeta toute la haine sur les chrétiens.*

EN HAINE DE. loc. prépositive. Par aversion, par vengeance, par animosité, par ressentiment. *Il fait cela en haine d'un tel, en haine de ce qu'on lui a refusé telle chose. Cet ouvrage a été écrit en haine de la religion, en haine de nos institutions.*

HAINEUX, EUSE. adj. (H s'aspire.) Qui est naturellement porté à la haine. *Ce sont des gens haineux et vindicatifs. Caractère haineux. Âme haineuse.*

HAÏR. v. a. (H s'aspire.) [*Je hais, tu hais, il hait; nous haïssons, vous haïssez, ils haïssent. Je haïssais. J'ai haï. Je haïrai. Je haïrais. Hais. Que je haïsse. Haïssant.*] Vouloir mal à quelqu'un. *Haïr ses ennemis. Haïr son prochain. Haïr quelqu'un sans raison, sans sujet. Haïr quelqu'un à mort, le haïr à la mort, le haïr mortellement. Haïr les méchants. Je le haïssais bien cordialement.* On l'emploie avec le pronom personnel. *Il déteste son crime, il se hait lui-même. Ces deux hommes, ces deux peuples se haïssent depuis longtemps.*

Il signifie aussi, Avoir de l'éloignement, de la répugnance, de l'aversion. *Je hais les gens cérémonieux. Haïr les compliments, les façons, les cérémonies. Haïr les livres. Haïr le travail. Haïr à travailler. Haïr la solitude. Haïr le vice. Haïr le péché. Haïr l'erreur. Haïr le mensonge. Il hait naturellement le vin, il n'en saurait boire. Il ne hait pas qu'on le flatte. Je ne hais pas les longs détails.*

Il se dit quelquefois en parlant Des choses dont on reçoit quelque incommodité. *Haïr le froid. Haïr le chaud.*

Prov., *Haïr quelqu'un* ou *quelque chose comme la peste, comme la mort*, Haïr extrêmement quelqu'un ou quelque chose.

HAÏ, IE. part. passé.

HAIRE. s. f. (H s'aspire.) Espèce de petite chemise faite de crin ou de poil de chèvre, que l'on met sur la peau par esprit de mortification et de pénitence. *Rude haire. Porter la haire. La haire et le cilice.*

HAÏSSABLE. adj. des deux genres. (H s'aspire.) Qui mérite d'être haï, qui inspire la haine. Il se dit également Des personnes et des choses. *C'est un homme fort haïssable. Les procès sont bien haïssables. Le vice est haïssable.*

HAL

HALAGE. s. m. (H s'aspire.) L'action de haler, de tirer un bateau. *Il faut sur le bord des rivières qu'il y ait un espace, un chemin pour le halage. Chemin de halage. Chevaux de halage.*

HALBRAN. s. m. (H s'aspire.) Jeune ca-

nard sauvage. *Ragoût de halbrans. Potage de halbrans.*

HALBRENÉ, ÉE. adj. (H s'aspire.) T. de Fauconnerie. Il se dit D'un oiseau de proie qui a quelques plumes rompues.

Il signifie, figurément et familièrement, Qui est fatigué, mouillé, déguenillé, en mauvais ordre, en mauvais équipage. *Je suis tout halbrené.* Dans ce sens, il est vieux.

HALE. s. m. (H s'aspire.) Certaine constitution de l'air, chaude et sèche, qui fait impression sur le teint, en le rendant brun et rougeâtre; sur les herbes à la campagne, en les flétrissant; et sur le pain, sur la viande, en les desséchant. *Le grand hâle. Il fait un grand hâle. Aller au hâle. Les femmes craignent le hâle, sont sujettes au hâle. Elle ne sort point à cause du hâle, de peur du hâle. Cela préserve, cela garde du hâle. Le hâle fane les herbes. Le hâle dessèche la viande.*

HALEINE. s. f. Le souffle de la respiration, l'air attiré et repoussé par les poumons. *Avoir l'haleine bonne. Avoir l'haleine douce comme un enfant. L'haleine mauvaise, l'haleine forte. Haleine aigre. Haleine de malade. Haleine vineuse. Cela adoucit l'haleine, rend l'haleine douce. Cela gâte l'haleine. Ternir un verre, un miroir avec son haleine. Se réchauffer les doigts avec son haleine. Retenir son haleine. Prendre haleine.*

En termes de Manège, *Un cheval gros d'haleine*, Qui souffle extraordinairement quand il galope, quoiqu'il ne soit pas poussif.

Poétiq., *L'haleine des vents*, Le souffle des vents. *L'haleine du zéphyr, des zéphyrs. Les fécondes haleines du zéphyr. Les dévorantes haleines des vents du midi. L'haleine des autans.*

Haleine de vent, se dit, dans le langage ordinaire, d'Un petit souffle de vent. *Il ne fait pas une haleine de vent.*

HALEINE, se dit aussi de La faculté de respirer. *Perdre haleine. Il chante, il rit à perdre haleine. Courir à perte d'haleine. Il y a dans ce livre des périodes à perte d'haleine. Être hors d'haleine. Se mettre hors d'haleine.*

Sans haleine, Succombant à la fatigue, presque évanoui.

Fig., *Faire des discours, tenir des discours à perte d'haleine*, Faire des discours vains et vagues, et d'une longueur importune.

Prendre haleine, Respirer à son aise; et, figurément, Se reposer pour prendre des forces.

Reprendre son haleine, Recommencer à respirer après une interruption accidentelle plus ou moins longue; et, figurément, *Reprendre haleine*, Se reposer pour se mettre en état de recommencer à parler, à marcher, à travailler, etc.

Donner haleine à son cheval, Le mener quelque temps au pas, après l'avoir mené au galop.

HALEINE, se dit encore de La faculté d'être un certain temps sans respirer. *Il faut qu'un plongeur, qu'un coureur ait beaucoup d'haleine. Cet orateur, ce lecteur a beaucoup d'haleine, a une bonne haleine. Ce cheval a beaucoup d'haleine. C'est un cheval d'haleine. Il a peu d'haleine. Il n'a point d'haleine.*

Boire un grand coup tout d'une haleine, Le boire tout d'un trait, sans reprendre haleine.

Réciter, débiter une tirade, un discours, etc., tout d'une haleine, Sans se reposer, et sans que la mémoire bronche.

Fig., *Tout d'une haleine*, Sans intermission. *J'ai écrit quatre grandes pages tout d'une haleine. Il a dormi depuis hier au soir jusqu'à ce matin tout d'une haleine.*

Courte haleine, Essoufflement, respiration difficile et fréquente. *Avoir la courte haleine.* On dit aussi, *Avoir l'haleine courte.*

Fig. et fam., *Cet auteur a la courte haleine, l'haleine courte*, Il n'a ni facilité ni abondance. On dit dans le même sens, *Il n'a pas d'haleine.*

Fig., *Affaire, ouvrage de longue haleine*, Affaire de longue discussion, ouvrage qui demande beaucoup de temps. *Cela est de longue haleine. Un poëme épique est un ouvrage de longue haleine.*

EN HALEINE. loc. adv. En exercice, en habitude de travailler, de faire bien et facilement quelque chose. Il se dit Des exercices du corps, et De ceux de l'esprit. *Il faut tenir les soldats en haleine. Mettre, tenir un cheval en haleine. Quand on veut être bon chasseur, il faut se tenir en haleine. Il fait quelques vers par-ci par-là, pour se tenir en haleine. Pour le mettre en haleine, je lui donnai un long mémoire à copier. En écrivant cet ouvrage, il n'a voulu que se mettre en haleine pour une composition plus importante.*

Fig. et fam., *Tenir quelqu'un en haleine*, signifie quelquefois, Tenir quelqu'un dans un état d'incertitude mêlé d'espérance et de crainte.

Être en haleine, Être en train de faire quelque chose. *Il faut achever cette besogne tandis que les ouvriers sont encore en haleine.* Il signifie aussi, Être en humeur, en disposition de faire quelque chose. *Je ne suis pas en haleine aujourd'hui, je ne me sens pas en haleine, il m'est impossible d'écrire une seule ligne, de faire un seul vers.*

HALENÉE. s. f. L'air qu'on souffle par la bouche en une seule respiration, lorsqu'il est accompagné d'odeur. Il se prend ordinairement en mauvaise part. *Il m'a donné une halenée de vin, d'ail, une dangereuse halenée.*

HALENER. v. a. Sentir l'haleine de quelqu'un. *Je ne l'eus pas plutôt halené, que je vis bien qu'il avait pris du vin.* Dans ce sens, il est populaire et il vieillit.

Il se dit aussi Des chiens de chasse qui prennent l'odeur, le sentiment d'une bête. *Dès que ses chiens eurent halené la bête.*

Il signifie encore, figurément et familièrement, Découvrir ce qu'une personne a dans l'âme, reconnaître son faible. *Dès que ces fripons eurent halené ce jeune homme, ils sentirent qu'il n'était pas leur fait.* Dans ce sens, il est vieux; on dit maintenant, *Flairer.*

HALENÉ, ÉE. part. passé.

HALER. v. a. (H s'aspire.) T. de Marine. Tirer à soi avec force, un cordage, ou un objet quelconque à l'aide d'un cordage. Il se dit pour Tirer, dans toutes les directions, excepté de haut en bas; dans ce dernier cas les marins disent, *Peser. Haler un cordage, une manœuvre. Haler la bouline. Haler un palan. Haler une bouée à bord. Haler des canons dedans.*

Haler le vent, se haler dans le vent, Se diriger le plus près qu'il est possible vers l'endroit d'où vient le vent.

En termes de Batelier, *Haler à la cordelle*, Faire avancer un bâtiment, un bateau le long d'une rivière, d'un canal, etc., au moyen d'une corde tirée ordinairement à force de bras ou par des chevaux. *Haler un bateau. Les bateliers criaient, hale, hale.*

En termes de Métier, *Haler*, Attacher avec une corde quelque objet embarrassant que l'on veut élever.

Dans le langage des Marins, *Haler* est quelquefois verbe neutre. *Le vent hale de l'avant*, Le vent change en prenant la direction de l'avant.

HALER, dans le langage ordinaire, signifie, Exciter; il ne se dit qu'en parlant Des chiens qu'on excite à se jeter sur quelque autre chien ou sur quelque personne. *Haler les chiens après quelqu'un.*

HALÉ, ÉE. part. passé.

HÂLER. v. a. (H s'aspire.) Faire impression sur le teint en le rendant brun et rougeâtre. Il se dit principalement De l'action du soleil et du grand air sur le teint. *Le soleil hâle en été ceux qui voyagent.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Être noirci par le hâle. *Les dames portaient autrefois des masques, de peur de se hâler.*

HÂLÉ, ÉE. part. passé. *Il est tout hâlé. Elle est toute hâlée. Visage hâlé. Teint hâlé.*

HALETANT, ANTE. adj. (H s'aspire.) Qui souffle comme quand on est hors d'haleine. *Il arriva tout haletant à force d'avoir couru.*

HALETER. v. n. (H s'aspire.) Respirer fréquemment, souffler comme quand on a couru, et qu'on est hors d'haleine. *Ce chien ne fait que haleter.*

HALEUR. s. m. (H s'aspire.) T. de Rivière. Celui qui hale un bateau. *Il faut plus de trente haleurs pour remonter ce bateau.* Il s'emploie quelquefois au féminin. *Des haleuses.*

HALIEUTIQUE. adj. des deux genres. Qui concerne la pêche, l'art de la pêche. Il s'emploie quelquefois au pluriel, comme substantif masculin, pour désigner Un ouvrage sur la pêche. *Les Halieutiques d'Oppien.*

HALITUEUX, EUSE. adj. T. de Médec. Il se dit De la peau lorsqu'elle est couverte d'une douce moiteur. *Peau halitueuse.* On dit aussi, *Chaleur halitueuse*, Chaleur à la peau, accompagnée de moiteur.

HALLAGE. s. m. (H s'aspire.) Droit levé sur les marchandises qui s'étalent dans les halles et les foires.

HALLALI. Cri de chasse qui annonce que le cerf est sur ses fins.

Il se dit aussi d'Un air de chasse que les trompes exécutent quand le cerf est rendu. Alors il est substantif masculin. *Sonner l'hallali.*

HALLE. s. f. (H s'aspire.) Place publique, ordinairement couverte, qui sert à tenir le marché ou la foire; Magasin public, où les personnes qui font un même commerce renferment leurs marchandises. *Grande halle. Halle aux blés. La halle aux vins. Halle aux draps, aux cuirs, etc. On a fait une halle dans ce bourg. En pleine halle. Aux halles. Sous la halle. Aller à la halle.*

Les dames de la halle, Les marchandes de la halle.

Langage des halles, Langage grossier, tel que celui qu'on parle communément dans les marchés de Paris.

HALLEBARDE. s. f. (H s'aspire.) Sorte d'arme d'hast, garnie par en haut d'un fer long, large et pointu, traversé d'un autre fer en forme de croissant. *Un coup de hallebarde. La hampe d'une hallebarde. Autre-*

fois la hallebarde était l'arme du sergent, dans les compagnies de gens de pied. Porter la hallebarde. La hallebarde n'est plus en usage dans nos armées. Les suisses d'église portent des hallebardes.

HALLEBARDIER. s. m. (H s'aspire.) Sorte de garde à pied, qui portait la hallebarde.

HALLIER. s. m. (H s'aspire.) Celui qui garde une halle, qui en garde les marchandises.

Il se dit aussi d'Un marchand qui étale aux halles.

HALLIER. s. m. (H s'aspire.) Réunion de buissons fort épais; lieux incultes et couverts de broussailles. *Un hallier épais. Parmi les halliers.*

HALLUCINATION. s. f. T. de Médec. Erreur, illusion d'une personne dont les perceptions ne sont pas conformes à la réalité. *Il est sujet à des hallucinations.*

HALLUCINÉ, ÉE. s. T. de Médec. Qui a des hallucinations habituelles. *Une hallucinée. Des hallucinés.* Il s'emploie aussi adjectivement. *Un homme halluciné. Une femme hallucinée.*

HALO. s. m. (H s'aspire.) Terme didactique. Couronne lumineuse que l'on voit quelquefois autour des astres, et principalement du soleil et de la lune, lorsqu'ils brillent à travers une atmosphère vaporeuse.

Il se dit, en Médecine, Du cercle rouge qui est autour du mamelon.

HALOIR. s. m. (H s'aspire.) Lieu où l'on sèche le chanvre par le moyen du feu, pour le disposer à être broyé ou tillé.

HALOT. s. m. (H s'aspire.) Trou dans une garenne, où se retirent les lapins.

HALOTECHNIE. s. f. (H s'aspire.) Partie de la chimie qui traite de la préparation des sels.

HALTE. s. f. (H s'aspire.) Pause, station que font des gens de guerre, des chasseurs, des voyageurs dans leur marche. *Une longue halte. Pendant la halte. La troupe fit halte pour laisser aux traînards le temps de rejoindre.*

Grande halte, La halte la plus longue que fait une troupe en marche.

Il signifie, par extension, Le lieu fixé pour la halte, ou Le repas que l'on fait pendant la halte. *Nous arriverons à notre halte avant la nuit. Il a fait préparer une bonne halte. Halte de chasse.*

HALTE, est encore un terme militaire, dont on se sert pour commander à une troupe de s'arrêter. *Au commandement de halte. Peloton, halte.*

Halte-là, Arrêtez-vous là, n'avancez pas davantage. Il est principalement usité en termes de Guerre. *Crier à une patrouille, halte-là.*

Halte-là, s'emploie dans le langage familier, Lorsqu'une personne s'émancipe et va au delà de ce qui convient, et qu'on veut l'arrêter, ou lui imposer silence. *Halte-là, de telles libertés m'offensent. Halte-là, monsieur; vos propos sont inconvenants.*

HALTÈRE. s. m. T. de Gymnastique ancienne. Masses pesantes de pierre ou de plomb dont on se servait pour développer la force musculaire dans les exercices du gymnase : on les tenait dans chaque main en sautant, en courant, en dansant.

Il se dit, dans la Gymnastique moderne, De deux masses de fer ordinairement sphériques, réunies par une petite barre de fer que l'on saisit avec la main. *L'exercice des haltères.*

HALURGIE. s. f. (H s'aspire.) Art d'extraire ou de fabriquer les sels.

HAM

HAMAC. s. m. (H s'aspire.) On prononce le C.) Sorte de lit formé d'un morceau de toile ou d'un filet, suspendu horizontalement à deux points fixes par ses extrémités, de manière à pouvoir se balancer. *On se sert principalement de hamacs sur les vaisseaux. Coucher dans un hamac. Le hamac d'un matelot.*

HAMADRYADE. s. f. T. de Mythologie. Nymphe des bois qui naissait et mourait avec l'arbre dont la garde lui était confiée, et qui ne pouvait jamais le quitter. *Les dryades*, au contraire, étaient des nymphes immortelles qui présidaient aux arbres en général, et qui pouvaient errer en liberté autour de ceux qui leur étaient particulièrement consacrés.

HAMEAU. s. m. (H s'aspire.) Petit village. Il se dit, particulièrement, d'Un petit nombre de maisons écartées du lieu où est la paroisse. *Ce n'est pas un village, ce n'est qu'un hameau. Cette paroisse est composée de quantité de hameaux. Cette route est couverte de bourgs et de hameaux.*

HAMEÇON. s. m. Petit crochet de fer ou de fil d'archal, armé de pointes en dessous, et qu'on met au bout d'une ligne, avec de l'appât, pour prendre du poisson. *Prendre du poisson à l'hameçon. Le poisson a pris à l'hameçon, a mordu à l'hameçon.*

Prov. et fig., *Mordre à l'hameçon*, Se laisser séduire par quelque artifice, se laisser surprendre par l'apparence de quelque chose d'utile ou d'agréable. *Dès qu'on lui eut proposé cette affaire, il mordit à l'hameçon.*

HAMEÇON, en termes de Botanique, se dit d'Une épine crochue ou d'un poil recourbé.

HAMPE. s. f. (H s'aspire.) Le bois d'une hallebarde, d'une pertuisane, d'un épieu, etc. *La hampe d'une hallebarde. Donner de la hampe. Un coup de hampe. La hampe d'un écouvillon, d'un refouloir.* On dit, dans un sens analogue, *La hampe d'un pinceau.*

Il se dit, en Botanique, d'Une tige herbacée sans feuilles ni rameaux, et destinée seulement à porter la fleur et le fruit. *La tige du pissenlit, de la jacinthe, est une hampe.*

HAN

HAN. (H s'aspire.) Terme populaire, onomatopée servant à exprimer Le cri sourd et guttural d'un homme de peine qui frappe un coup avec effort.

HANAP. s. m. (H s'aspire.) Vieux mot qui signifie, Un grand vase à boire. *Vider un hanap.*

HANCHE. s. f. (H s'aspire.) La partie du corps humain dans laquelle le haut de la cuisse est emboîté. *L'articulation de la hanche. Avoir les poings sur les hanches. Avoir de grosses hanches. Cette femme n'a point de hanches, a trop de hanches. Luxation de la hanche.*

Fig. et fam., *Être, se mettre sur la hanche*, Avoir, prendre le maintien d'un bretailleur.

HANCHE, en termes de Manége, signifie, Le train de derrière d'un cheval, depuis les reins jusqu'au jarret. *Ce cheval a de belles hanches, a les hanches hautes.*

Mettre un cheval sur les hanches, Le dresser, en sorte qu'il se soutienne sur le derrière en galopant. On dit dans un sens analogue, *Ce cheval va sur les hanches; paré bien sur les hanches*; et dans le sens contraire, *Ce cheval traîne les hanches.*

HANCHE, en termes de Marine, signifie, La partie de l'arrière d'un bâtiment qui est entre la poupe et les haubans du grand mât. *Aborder un vaisseau par la hanche, le canonner par la hanche*, etc.

HANEBANE. s. f. Nom vulgaire de la plante que les botanistes appellent *Jusquiame noire.*

HANGAR. s. m. (H s'aspire.) Construction en appentis ou isolée, formée d'un toit élevé sur des piliers de pierre ou sur des poteaux, et ordinairement destinée à servir de remise pour des chariots, pour des charrettes. *Construire un hangar dans la cour d'une ferme. Un grand hangar. Placer une charrette sous le hangar. Mettre des marchandises sous un hangar, sous des hangars.*

HANNETON. s. m. (H s'aspire.) Insecte coléoptère d'un rouge brun, qui a des antennes courtes, frangées à leur extrémité, et qui paraît au printemps. *Prendre des hannetons. Les enfants s'amusent à faire voler des hannetons, en les tenant attachés au bout d'un fil. Les hannetons font beaucoup de dégât en dévorant les feuilles des arbres.*

Fam., *Il est étourdi comme un hanneton*, se dit D'un jeune homme fort étourdi. On dit figurément, dans le même sens, *C'est un hanneton.*

En Passementerie, *Soucis d'hanneton*, Franges qui portent de petites houppes. (Dans cette locution, H n'est pas aspirée.)

HANSE. s. f. (H s'aspire.) On appelle *Hanse teutonique*, ou simplement *Hanse*, Une confédération de plusieurs villes d'Allemagne et du Nord, qui étaient unies ensemble pour leur commerce et leur défense.

HANSÉATIQUE. adj. (Quelques-uns écrivent, *Anséatique.*) Il se dit des villes d'Allemagne et du Nord qui faisaient partie de la Hanse teutonique. *Hambourg, Brême, Lubeck, étaient des villes hanséatiques.*

HANSIÈRE. s. f. (H s'aspire.) T. de Marine. Voyez HAUSSIÈRE.

HANTER. v. a. (H s'aspire.) Fréquenter, visiter souvent et familièrement. *Hanter quelqu'un. Hanter les bonnes compagnies. Hanter mauvaise compagnie. Hanter les savants.*

Il se dit Des lieux aussi bien que des personnes. *Hanter le barreau, le palais. Hanter les foires. Hanter les cabarets. Hanter les mauvais lieux.*

Prov., *Dis-moi qui tu hantes, et je te dirai qui tu es.* On juge aisément des mœurs de quelqu'un par les personnes qu'il fréquente.

Prov. et fig., *Cet homme a hanté les foires, a bien hanté les foires*, C'est un vieux routier, un homme qui a une grande expérience.

HANTER, se dit, particulièrement en parlant Des esprits qu'on suppose revenir de l'autre monde, ou Des êtres fabuleux qui, suivant les fictions populaires, fréquentent de préférence les endroits retirés, sombres. *Un château hanté par les esprits. Un bois hanté par les fées.*

HANTER, s'emploie aussi neutralement. *Hanter chez quelqu'un. Hanter en bon lieu. Hanter en de mauvais lieux.*

HANTÉ, ÉE. part. passé.

HANTISE. s. f. (H s'aspire.) Fréquentation, commerce familier avec quelqu'un. Il ne se dit guère qu'en mauvaise part. *La hantise d'un tel ne vaut rien. La hantise n'en vaut rien.* Il a vieilli.

HAP

HAPPE. s. f. (H s'aspire.) Demi-cercle de fer dont on garnit un essieu pour le conserver.

Il se dit aussi d'Une espèce de crampon qui attache et lie deux pièces de bois, deux pierres, etc. *Les pierres de ce pont sont liées avec des happes.*

HAPPELOURDE. s. f. (H s'aspire.) Il se dit proprement d'Une pierre fausse qui a l'éclat et l'apparence d'une pierre précieuse.

Il se dit, figurément et familièrement, Des personnes qui ont une belle apparence, un bel extérieur, et qui n'ont point d'esprit. *C'est une vraie happelourde, une belle happelourde.*

Il se dit aussi d'Un cheval qui a belle apparence, mais qui n'a point de vigueur. *On lui a vendu une happelourde.* Ces deux dernières acceptions ont vieilli.

HAPPER. v. a. (H s'aspire.) Il se dit proprement D'un chien, lorsqu'il prend avidement avec la gueule ce qu'on lui jette. *On lui jeta un morceau, et il le happa.*

Il signifie au figuré, Attraper, saisir, surprendre à l'improviste. *Il s'est laissé happer par les huissiers. Les gendarmes l'ont happé.* Ce mot est familier.

Happé, ée. part. passé.

HAQ

HAQUENÉE. s. f. (H s'aspire.) Cheval ou jument de moyenne taille, facile au montoir, et qui va ordinairement l'amble. *Une belle haquenée. Monter une haquenée.*

Ce cheval va la haquenée, Il va l'amble.

Prov. et fig., *Aller sur la haquenée des cordeliers,* Aller à pied un bâton à la main.

Fig. et pop., *C'est une grande haquenée,* se dit D'une grande femme mal faite et dégingandée.

HAQUET. s. m. (H s'aspire.) Espèce de charrette étroite, longue et sans ridelles, sur le devant de laquelle est un treuil, et qui sert à voiturer du vin, des ballots de marchandises, etc. *Mener, traîner des marchandises dans un haquet, sur un haquet. Un haquet traîné par un cheval. Un petit haquet traîné par des hommes.*

HAQUETIER. s. m. (H s'aspire.) Conducteur de haquet.

HAR

HARANGUE. s. f. (H s'aspire.) Discours fait à une assemblée, à un prince ou à quelque autre personne élevée en dignité. *Belle harangue. Longue harangue. Courte harangue. Harangue séditieuse. Harangue militaire. Les harangues de Thucydide. La tribune aux harangues. Faire, composer, méditer une harangue. Prononcer une harangue.*

Il se dit quelquefois, familièrement, d'Un discours ennuyeux, d'une longue remontrance. *Il leur a fait une longue harangue là-dessus. C'est une mauvaise harangue à lui faire. Quand aura-t-il fini sa harangue?*

HARANGUER. v. a. (H s'aspire.) Adresser une harangue à une assemblée, à quelqu'un. *Haranguer le peuple. Haranguer les soldats. Il harangua le roi.*

Il est aussi neutre. *Haranguer devant le roi, devant une assemblée nombreuse. Haranguer bien. Haranguer mal.*

Il se dit encore D'un homme qui a coutume de parler beaucoup et avec emphase. *Il harangue toujours. Il ne fait que haranguer. Il est toujours à haranguer.*

Harangué, ée. part. passé.

HARANGUEUR. s. m. (H s'aspire.) Celui qui harangue. *Un bon, un excellent harangueur.*

Il se dit plus ordinairement en mauvaise part et en raillerie. *Un mauvais harangueur. Un pauvre harangueur. Un froid harangueur.*

Il se dit, figurément et familièrement, d'Un grand parleur, ou d'Un homme qui a coutume de faire des remontrances sur toutes choses. *C'est un grand harangueur, un harangueur éternel.*

HARAS. s. m. (H s'aspire.) Lieu destiné à loger des étalons et des juments, pour élever des poulains. *De grands haras. Faire des haras. Avoir des haras. Tenir des haras. Un bon haras. Peupler un haras. Dépeupler un haras. Établir un haras. Directeur des haras.*

Il se dit aussi d'Un nombre de juments avec leurs étalons, qu'on tient aux champs pour en tirer de la race. *Cheval de haras. Cheval de tel haras.*

HARAS. s. m. Voyez Ara.

HARASSER. v. a. (H s'aspire.) Lasser, fatiguer à l'excès. *Harasser un cheval. Le train du cheval l'a extrêmement harassé. Ce long discours harassa l'auditoire. Un travail forcé harasse l'esprit.*

Harassé, ée. part. passé. *Je suis harassé de fatigue. Las et harassé, recru et harassé du chemin. Des troupes harassées. Un cheval harassé. Il a l'esprit harassé.*

HARCELER. v. a. (H s'aspire.) Agacer, provoquer, exciter jusqu'à importuner, jusqu'à tourmenter. *Harceler quelqu'un dans la conversation. Il le harcèle toujours. Il est naturellement très paresseux, il faut le harceler pour le faire agir.*

Harceler les ennemis, Les inquiéter, les fatiguer par de fréquentes attaques, par de fréquentes escarmouches. *Nos troupes n'ont point cessé de harceler l'ennemi dans sa marche.*

Harcelé, ée. part. passé.

HARDE. s. f. (H s'aspire.) T. de Chasse. Troupe de bêtes fauves. *Une harde de cerfs, de daims. Plusieurs hardes de bêtes.*

Il se dit aussi Du lien qui attache les chiens six à six ou quatre à quatre.

HARDER. v. a. (H s'aspire.) T. de Chasse. Attacher des chevaux six à six ou quatre à quatre.

Hardé, ée. part. passé.

HARDES. s. f. pl. (H s'aspire.) Il se dit généralement de Tout ce qui est d'un usage nécessaire et ordinaire pour l'habillement. *De bonnes hardes. De vieilles hardes. Un paquet de hardes. Il fut obligé de vendre une partie de ses hardes.*

HARDI, IE. adj. (H s'aspire.) Qui se hasarde courageusement, qui ose beaucoup; entreprenant. *Un homme très hardi. Il est hardi comme un lion. C'est un hardi voleur. De hardis aventuriers. Il est très hardi auprès des femmes. Il fut très hardi dans ses réponses. Cet écrivain hardi ne ménage aucun amour-propre. C'est un hardi réformateur. C'est un esprit hardi, une imagination hardie. Un artiste hardi dans ses conceptions.* On dit de même, *Être hardi à parler, à entreprendre, etc.*

C'est un hardi joueur, se dit D'un homme qui joue ordinairement gros jeu, ou qui joue avec un petit jeu. On dit dans le même sens, *Être hardi au jeu.*

Hardi, se dit quelquefois pour Ferme, intrépide, assuré. *Avoir la mine hardie, la contenance hardie.*

Il se dit aussi pour Insolent, impudent, effronté. *Il faut que ce domestique soit bien hardi pour répondre de la sorte. Cette fille a l'air hardi. Manières hardies. Ton hardi. C'est un hardi coquin, un hardi menteur, etc.*

Hardi, se dit encore, surtout dans le premier sens, Des choses que fait ou que dit une personne hardie. *Action hardie. Attaque hardie. Entreprise hardie. De hardis projets. Il a fait un tour bien hardi, un coup bien hardi. Discours hardi. Le mot est hardi. Réponse, parole hardie.*

Il se dit particulièrement Des propositions, des opinions, des doctrines, etc., qu'il est difficile ou dangereux de soutenir. *Cette proposition me paraît bien hardie. Ces doctrines hardies ne laissèrent pas de trouver des partisans. Il mit en avant les idées les plus hardies.*

Il se dit également, dans les ouvrages d'esprit, De ce qui est heureusement hasardé, de ce qui s'élève au-dessus des règles communes. *Pensée hardie. Figure, métaphore hardie. Expression hardie. Le style de cet auteur est hardi. Avoir un style hardi, le style hardi.*

Cela est bien hardi, se dit quelquefois D'une licence, d'une alliance de mots, etc., que la critique ne saurait approuver, mais qu'elle n'ose condamner.

Hardi, se dit aussi, dans certains Arts, en parlant De la manière d'exécuter, d'opérer, et signifie, Libre, franc, aisé, qui ne marque point d'hésitation, de timidité. *Ce maître d'écriture a une plume hardie, la plume hardie, la main hardie. Avoir une écriture hardie. Des traits hardis. Ce peintre a le pinceau hardi, la main hardie, une manière hardie, la touche hardie. Dessin hardi. Ce musicien a le jeu hardi. Son jeu est hardi. Exécution hardie.*

Fig., *C'est une plume hardie, il a la plume hardie, sa plume est hardie, etc.,* se dit D'un auteur qui a un style hardi, qui emploie souvent des expressions hardies; ou D'un auteur qui écrit librement sur des matières délicates.

Hardi, se dit encore De certains ouvrages de l'art qui ont quelque chose d'extraordinaire et de grand. *Il y a dans ce tableau des poses très hardies.*

Il se dit particulièrement Des ouvrages d'architecture qui sont d'une légèreté, d'une élégance que leur masse, ou leur élévation, etc., ne semble pas comporter. *Voilà une voûte bien hardie. Le trait de cette voûte est hardi. Un escalier, un clocher hardi. L'élégance hardie des monuments gothiques.*

HARDIESSE. s. f. (H s'aspire.) Qualité de celui qui est hardi, entreprenant, assuré. *Grande hardiesse. Noble hardiesse. Sage hardiesse. Manquer de hardiesse. Avoir de la hardiesse. Montrer, témoigner de la hardiesse. Parler avec hardiesse et fermeté. La hardiesse à monter à l'assaut. La hardiesse avec laquelle il publie ses doctrines. Une imagination pleine de hardiesse. Hardiesse de conception. Ce peintre a beaucoup de hardiesse. La hardiesse de l'architecte ne fut pas rebutée par cet obstacle.*

Il se prend quelquefois pour Témérité, insolence, impudence. *La hardiesse de ses manières me déplut. Je suis indigné de la hardiesse avec laquelle il parle à son père. Ce soldat eut la hardiesse de tirer le sabre contre son officier.*

Il s'emploie quelquefois pour Licence; et c'est dans ce sens qu'on dit familièrement, *Excusez si je prends la hardiesse de...*

HARDIESSE, se dit aussi en parlant Des choses faites ou dites avec hardiesse. *La hardiesse de cette entreprise, de cette action étonne. Cette réponse est d'une grande hardiesse. Cette proposition est d'une telle hardiesse, que... La hardiesse de ces opinions, de ces doctrines devait surprendre. On ne peut souffrir sa hardiesse à décider de tout.*

Fam., *Cet homme prend des hardiesses qui ne lui appartiennent pas*, Il s'émancipe trop. *Il y a des hardiesses dans cet ouvrage*, Il y a, dans cet ouvrage, des choses hasardées.

HARDIESSE, se dit également en parlant Du style, des expressions, etc. *Une grande hardiesse de style. La hardiesse des pensées, des expressions.*

Il se dit, dans certains Arts, en parlant D'une exécution hardie. *Cet artiste exécute avec beaucoup de hardiesse. Attaquer la note avec hardiesse. Il y a beaucoup de hardiesse dans ce dessin, dans la touche de ce peintre, dans le jeu de ce musicien. Une grande hardiesse de pinceau, de crayon.*

Il se dit aussi en parlant Des ouvrages de l'art qui présentent quelque chose d'extraordinaire, de grand. *Les figures de ce groupe ont des poses pleines de hardiesse et de grâce. Cette partie de l'édifice est d'une hardiesse remarquable. La hardiesse des constructions gothiques.*

Il se dit en outre Des licences que se permet un écrivain, un artiste; et, dans ce sens, on l'emploie souvent au pluriel. *Ce tour n'est pas grammatical, mais c'est une hardiesse que l'usage permet. Il y a des hardiesses heureuses dans cet ouvrage, dans ce tableau, dans cette musique. Ce poëte a bien des hardiesses, mais elles ne choquent ni le goût ni le bon sens.*

HARDIMENT. adv. (H s'aspire.) Avec hardiesse. *Parler hardiment. Mentir hardiment. Marcher hardiment à l'ennemi. Décider hardiment une question.*

Il signifie aussi, Librement, sans hésiter, sans barguigner. *Dites-lui hardiment que je n'y consens pas.*

Il signifie quelquefois, familièrement, Sans crainte de se tromper, d'aller au delà de ce qui est nécessaire, convenable. *Vous pouvez hardiment porter cet article à mille écus.*

HAREM. s. m. (H s'aspire et l'on prononce l'M finale.) Terme emprunté de l'arabe. Il se dit, chez les mahométans, de L'appartement des femmes. *Elle fut conduite au harem. Les femmes d'un harem.*

Il se dit également de La réunion des femmes qui habitent un harem. *Un harem nombreux.*

HARENG. s. m. (H s'aspire. Le G ne se prononce point.) Poisson de moyenne grosseur, qui ne se pêche que dans l'Océan et en certaines saisons de l'année, où il arrive par grandes troupes. *Hareng frais. Hareng salé. Hareng blanc. Hareng saur. Hareng sauret. Hareng pec, ou Hareng en caque. Caque de harengs. La pêche des harengs, du hareng.*

Prov., *Être rangés, serrés, pressés comme des harengs en caque*, se dit De plusieurs personnes ou de plusieurs choses rangées et pressées l'une contre l'autre.

Prov. et fig., *La caque sent toujours le hareng*, Il reste toujours quelques traces de l'état où l'on s'est trouvé, des mauvaises impressions qu'on a reçues dans sa jeunesse. *Il a porté la livrée, il y paraît encore à ses manières; la caque sent toujours le hareng. Il a passé sa jeunesse en mauvaise compagnie, vous n'en ferez rien de bon; la caque sent toujours le hareng.*

HARENGAISON. s. f. (H s'aspire.) Temps de la pêche du hareng. *En France, la harengaison est depuis la fin de septembre jusqu'en décembre.*

Il signifie aussi, La pêche du hareng. *La harengaison a été bonne cette année.*

HARENGÈRE. s. f. (H s'aspire.) Celle qui fait métier de vendre des harengs, et toute autre sorte de poisson en détail. *Les harengères de la halle.*

Fig. et fig., *C'est une harengère*, C'est une femme qui se plaît à quereller et à dire des injures. On dit en des sens analogues : *Crier comme une harengère. Dire des injures comme une harengère. Parler comme une harengère. Etc.*

HARGNEUX, EUSE. adj. (H s'aspire.) Qui est d'humeur chagrine, querelleuse et insociable. *Un homme hargneux. Une femme hargneuse. Il a le caractère, l'esprit hargneux, l'humeur hargneuse.*

HARGNEUX, se dit aussi Des animaux comme des chevaux qui mordent ou qui ruent : *C'est un cheval très hargneux*; et Des chiens qui mordent : *Un chien hargneux.*

Prov. et fig., *Chien hargneux a toujours l'oreille déchirée*, Il arrive toujours quelque accident aux gens querelleurs.

HARICOT. s. m. (H s'aspire.) Plante de la famille des Légumineuses, dont les semences sont alimentaires. *Semer des haricots. Il y a plusieurs espèces de haricots. Haricots grimpants. Haricots nains. Quand les haricots sont en fleur.*

Il se dit aussi des semences mêmes de cette plante, qui ressemblent ordinairement à des fèves, et qui viennent dans des gousses lisses intérieurement. *Haricots blancs. Haricots rouges. Haricots de Soissons. Plat de haricots. Manger des haricots. Gigot aux haricots. Purée de haricots. Haricots à l'huile.* On dit quelquefois, *Fève de haricot*, par opposition à *Fève de marais.*

Haricots verts, Gousses de haricots encore vertes et assez tendres pour pouvoir être mangées. *Assaisonner des haricots verts.*

HARICOT, se dit aussi, en termes de Cuisine, d'Une espèce de ragoût fait avec du mouton et des navets, ou plus ordinairement aujourd'hui avec du mouton et des pommes de terre. *Manger un haricot, un excellent haricot.*

HARIDELLE. s. f. (H s'aspire.) On appelle ainsi un mauvais cheval maigre. *Vieille haridelle. Méchante haridelle. Piquer sa haridelle.* Il est familier.

HARMONICA. s. m. Instrument de musique composé de cloches ou tasses de verre, de différents timbres, qu'on fait résonner en passant le doigt mouillé sur les bords. *Jouer de l'harmonica. Les sons de l'harmonica.*

Il se dit, en général, Des divers instruments à touches, où le verre remplace les cordes de métal.

HARMONIE. s. f. Concours et accord de divers sons. *Douce harmonie. Parfaite harmonie. Harmonie agréable. Merveilleuse harmonie. Harmonie céleste. L'harmonie des instruments. Les platoniciens prétendaient que les cieux, dans leur mouvement, faisaient entendre une harmonie parfaite. Le pouvoir de l'harmonie.*

Il se dit plus particulièrement, en termes de Musique, d'Une succession d'accords, par opposition à Mélodie. *L'harmonie musicale. Harmonie savante. Il y a plus d'harmonie que de chant dans ce chœur. Connaître les lois, les règles, les principes de l'harmonie*, ou simplement, *l'harmonie. Leçons, cours, traité d'harmonie. Morceaux d'harmonie. Avoir le sentiment de l'harmonie.*

Il se dit aussi d'Un ensemble d'instruments à vent. *Musique d'harmonie. Concert d'harmonie.*

Il se dit quelquefois, ou D'une voix seule, lorsqu'elle est sonore, nette et douce; ou D'un instrument qui rend un son agréable. *L'harmonie de sa voix. L'harmonie de son instrument. L'harmonie d'une flûte.*

Table d'harmonie, Cette partie d'un piano sur laquelle les cordes sont tendues.

HARMONIE, en parlant Du langage, du style, signifie, Concours de sons, de mots qui flattent l'oreille; nombre, cadence. *Un langage dépourvu d'harmonie. L'harmonie du style, du discours. L'harmonie des périodes. Ces vers n'ont point d'harmonie.*

Harmonie imitative, Artifice de style qui consiste à peindre les objets par les sons des mots.

HARMONIE, signifie, au figuré, Un accord parfait, et une entière correspondance de plusieurs parties qui forment un tout, ou qui concourent à une même fin. *L'harmonie de l'univers. L'harmonie des éléments. L'harmonie du corps humain. L'harmonie des couleurs. Il règne une belle, une savante harmonie entre toutes les parties de ce tableau. Ce qui fait la beauté d'un bâtiment, c'est la parfaite harmonie de toutes les parties qui le composent. Ces lois n'étaient plus en harmonie avec les institutions nouvelles. Établir l'harmonie entre plusieurs choses. Mettre plusieurs choses en harmonie. Mettre une chose en harmonie avec une autre. Déranger, détruire l'harmonie du corps politique. L'harmonie des pouvoirs.*

Harmonie préétablie, Théorie de Leibnitz selon laquelle le monde spirituel et le monde corporel sont comme deux horloges parfaites, mais indépendantes, marquant toujours les mêmes heures.

HARMONIE, se dit aussi pour Concorde, en parlant Des personnes. *Ils vivent dans la plus parfaite harmonie. Cet événement a dû troubler l'harmonie qui régnait entre eux.*

HARMONIE, en termes d'Anatomie, se dit d'Une articulation dans laquelle les os sont liés ensemble par des dentelures presque imperceptibles. Cette articulation se remarque surtout à un os de la face.

HARMONIEUSEMENT. adv. Avec harmonie. *Ils chantaient harmonieusement.*

Il se dit aussi De l'arrangement des couleurs. *Des couleurs harmonieusement combinées.*

HARMONIEUX, EUSE. adj. Qui a de l'harmonie. *Musique harmonieuse. Chant harmonieux. Voix harmonieuse. Langage harmonieux. Mots harmonieux. Vers harmonieux. Période harmonieuse.*

Couleurs harmonieuses, Couleurs dont la réunion flatte l'œil, qui concourent bien à une même fin.

HARMONIQUE. adj. des deux genres. T. de Musique. Qui appartient à l'harmonie. *Marche harmonique.*

Il se dit aussi, en termes d'Acoustique, Des sons considérés comme s'engendrant les uns les autres suivant des lois et des rapports constants. *Sons harmoniques ou conco-*

mitants. Intervalles, rapports harmoniques. Génération harmonique des sons. Les divisions harmoniques du monocorde.

Échelle harmonique, La succession des sons dans l'ordre harmonique.

Sons harmoniques, se dit quelquefois Des sons flûtés que l'on tire d'un instrument par divers procédés.

Notes harmoniques, Notes formant la série des nombres naturels, 1, 2, 3, 4, 5...

En Mathémat., *Proportion harmonique*, Proportion dans laquelle le premier terme est au troisième, comme la différence du premier et du second est à la différence du second et du troisième.

HARMONIQUE, se dit substantivement, au masculin, Des sons harmoniques, des sons accessoires qui naissent d'un son quelconque. *Les harmoniques d'un son. Un son et ses harmoniques.*

HARMONIQUEMENT. adv. Suivant les lois de l'harmonie, ou suivant les rapports harmoniques des sons.

HARMONISER. v. a. Mettre en harmonie. *Harmoniser des couleurs.* On l'emploie plus souvent comme verbe réfléchi. *Des couleurs distinctes qui s'harmonisent bien entre elles. Cette lisière de gazon s'harmonise avec la verdure des bois.* On dit aussi quelquefois, *Harmonier.*

HARMONISÉ, ÉE. part. passé.

HARMONISTE. s. m. Musicien qui connaît les règles de l'harmonie. *Ce compositeur est un grand harmoniste, un bon harmoniste.*

HARMONIUM. s. m. (On prononce *Harmoniome.*) Espèce de petit orgue où les tuyaux sont remplacés par des anches libres qui répondent aux touches d'un clavier.

HARMOSTE. s. m. T. d'Antiquité grecque. Nom des gouverneurs que les Spartiates établissaient dans les villes qui leur étaient soumises.

HARNACHEMENT. s. m. (H s'aspire.) Équipage d'uniforme des chevaux de cavalerie. *Brillant harnachement.*

Il se dit figurément, d'Un costume lourd et ridicule. *Quel harnachement avez-vous là?*

HARNACHER. v. a. (H s'aspire.) Mettre le harnais à un cheval de trait. *Harnacher les chevaux.*

HARNACHÉ, ÉE. part. passé. On le dit, tant Des chevaux de selle que des chevaux de trait. *Un cheval bien harnaché. Une mule richement harnachée.*

Fig. et fam., *Une personne mal harnachée*, Une personne vêtue d'une manière ridicule.

HARNAIS ou **HARNOIS.** s. m. (H s'aspire. Lorsqu'on parle des chevaux, *Harnois* ne se dit qu'en poésie ou dans le discours soutenu.) On appelait anciennement *Harnois*, L'armure complète d'un homme d'armes. Ce mot est encore usité dans quelques façons de parler figurées. *Endosser le harnois*, Embrasser la profession des armes. *Blanchir sous le harnois*, Vieillir dans le métier des armes. *Blanchir, vieillir sous le harnois*, signifie aussi Vieillir dans un métier quelconque.

Fig. et en plaisantant, *Endosser le harnois*, se dit D'un homme d'Église ou de robe qui revêt les habits de sa profession.

Fig. et en plaisantant, *S'échauffer en son harnois*, Parler de quelque chose avec beaucoup de véhémence et d'émotion.

HARNAIS, se dit de Tout l'équipage d'un cheval de selle. *Le harnais de son cheval était enrichi de pierreries.*

Il se prend plus particulièrement pour Le poitrail, le collier, et tout le reste de ce qui sert à atteler des chevaux de carrosse ou de charrette. *Une paire de harnais dorés. Des harnais de cuir de Russie. Harnais de volée. Des harnais de charrette.*

Il se dit, par extension, Des chevaux et de tout l'attirail d'un voiturier, d'un roulier, etc. *C'est un chemin trop étroit pour les harnais.* Dans ce sens, on dit, *Cheval de harnais*, Cheval de charrette.

HARNAIS, se dit aussi de Tout l'équipage qui sert à prendre de petits oiseaux, à pêcher des poissons d'eau douce. Ce sens vieillit.

HARO. (H s'aspire.) Terme de Pratique dont on se servait, suivant la coutume de Normandie, pour faire arrêt sur quelqu'un ou sur quelque chose, et pour aller procéder sur-le-champ devant le juge. *Faire haro sur quelqu'un. Clameur de haro.*

Fig. et fam., *Crier haro sur quelqu'un*, Se récrier avec indignation sur ce qu'il fait ou dit mal à propos. *Dès qu'il eut parlé, tout le monde cria haro sur lui.*

HARPAGON. s. m. Nom d'un personnage d'une comédie de Molière; on s'en sert pour désigner Un avare. *J'avais affaire à un harpagon. Quel harpagon!*

HARPAILLER (SE). v. réciproque. (H s'aspire.) Se quereller avec aigreur, avec indécence. Il est familier et vieux.

HARPE. s. f. (H s'aspire.) Instrument de musique qui a une quarantaine de cordes verticales, de grandeur graduellement décroissante, que l'on pince avec les deux mains. *Jouer de la harpe. Pincer la harpe* ou *de la harpe. Joueur de harpe. Accompagnement de harpe. Clef de harpe. Les pédales d'une harpe. Au son de la harpe. On représente souvent David jouant de la harpe.*

Harpe éolienne, Instrument à cordes, monté de manière qu'il rend des sons harmonieux lorsqu'on le suspend et que le vent vient à le frapper.

HARPE, en termes de Maçonnerie, Pierre d'attente qui sort d'un mur.

Il se dit également Des pierres qui sont dans les chaînes des murs, et qui sont plus larges que celles de dessus et de dessous.

HARPE, se disait aussi d'Une espèce de pont-levis, dans l'ancienne fortification.

HARPÉ, ÉE. adj. (H s'aspire.) Ce mot n'est usité qu'en parlant D'un lévrier dont le corps a quelque ressemblance avec la forme d'une harpe, parce que son estomac est fort avancé et fort bas, et son ventre fort étroit et fort élevé. *Un lévrier bien harpé. Une levrette bien harpée.*

HARPER. v. a. (H s'aspire.) Prendre et serrer fortement avec les mains. *Il l'a harpé.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, comme verbe réciproque. *Ils se querellèrent et se harpèrent. Elles se sont harpées.* Ce mot est familier et peu usité.

HARPÉ, ÉE. part. passé.

HARPER. v. n. (H s'aspire.) T. de Manège. Il se dit D'un cheval qui lève une des jambes de derrière plus haut que l'autre sans plier le jarret, ou qui les lève toutes deux en même temps et avec précipitation, comme s'il allait à courbettes. *Ce cheval harpe d'une jambe, harpe des deux jambes.*

HARPIE. s. f. (H s'aspire.) Monstre ailé et fabuleux, extrêmement vorace, qui avait un visage de femme, un corps de vautour, et des ongles crochus et tranchants. *Les harpies étaient au nombre de trois, Aello, Ocypète et Céléno.*

Il se dit, figurément, de Ceux qui ravissent le bien d'autrui, ou qui sont âpres au gain. *Ces gens-là sont des harpies, de vraies harpies.*

Il se dit aussi, familièrement, d'Une méchante femme, criarde et acariâtre. *C'est une harpie, une franche harpie.*

HARPISTE. s. des deux genres. (H s'aspire.) Celui ou celle qui sait jouer de la harpe. *C'est un de nos harpistes les plus distingués.*

HARPON. s. m. (H s'aspire.) Espèce de dard qui a une pointe tournante accompagnée de deux crocs recourbés, et dont on se sert ordinairement à la pêche des baleines, des cachalots, des marsouins, etc. *Jeter, lancer le harpon.*

HARPONNER. v. a. (H s'aspire.) Darder avec le harpon, accrocher avec le harpon. *Harponner une baleine.*

HARPONNÉ, ÉE. part. passé.

HARPONNEUR. s. m. (H s'aspire.) Pêcheur, matelot choisi pour lancer le harpon.

HART. s. f. (H s'aspire.) Espèce de lien fait d'osier, ou d'autre bois fort pliant, dont on lie les fagots, les bourrées, etc. *Délier la hart d'un fagot.*

Il se dit aussi de La corde dont on étranglait les criminels. Dans ce sens, il était principalement d'usage autrefois en certaines formules d'ordonnances. *À peine de la hart.* On l'emploie quelquefois encore dans le langage familier. *Mériter la hart. Digne de la hart. La hart au cou.*

HAS

HASARD. s. m. (H s'aspire.) Fortune, sort; cas fortuit, imprévu. *S'en remettre au hasard. S'abandonner au hasard. Donner, mettre quelque chose au hasard. C'est un pur effet du hasard. Le hasard voulut que... Coup de hasard. Ce sera un grand hasard si telle chose arrive, s'il en réchappe. Par un singulier hasard. Par un heureux hasard. Par un hasard malheureux.*

Jeu de hasard, Jeu où le hasard seul décide, tel que la roulette, le trente et quarante, etc. *Interdire les jeux de hasard.*

Fig., *Corriger le hasard*, Tromper au jeu.

À certains Jeux de dés, *Les hasards*, se dit de Certains points fixes qui sont toujours favorables à celui qui tient le dé.

À la Paume, *La balle fait hasard*, se dit Quand la balle ne fait pas l'effet qu'elle devait faire, soit par le défaut du carreau, soit par quelque autre cause.

Meuble de hasard, etc., se dit d'Un meuble, ou de quelque autre objet qu'on trouve à acheter à bon marché, et qui quelquefois a déjà servi. On dit dans le même sens : *Trouver un bon hasard. C'est un hasard qui vaut du neuf. Etc.*

HASARD, signifie aussi, Péril, risque. *Courir le hasard de... Courir hasard. Se mettre, s'exposer au hasard de... Il a couru hasard de sa personne, de sa vie, de son honneur. Il ne court point de hasard. Il met peu de chose au hasard. J'en prends le hasard sur moi. Il en arrivera ce qui pourra, j'en prends le hasard. Il lui parla de cette affaire au hasard d'un refus.*

Il s'emploie souvent au pluriel, dans ce dernier sens, surtout en poésie et dans le style soutenu. *Les hasards de la guerre. Il a été nourri parmi les hasards. Au milieu des hasards. Affronter, maîtriser les hasards. Braver les hasards d'une expédition lointaine.*

AU HASARD, loc. adv. Sans dessein, à l'aventure; ou Sans réflexion, inconsidéré-

ment. *Ne connaissant pas la route, ils étaient obligés d'aller, de marcher au hasard. Il ne sait pas jouer, il jette ses cartes au hasard. Répondre au hasard. C'est un écervelé qui parle toujours au hasard.*

À TOUT HASARD. loc. adv. À tout événement, quoi qu'il puisse arriver. *Vous ferez bien, à tout hasard, de vous tenir prêts.*

Jeter des propos au hasard, à tout hasard, Mettre des propos en avant, pour voir comment ils seront reçus.

Dire quelque chose au hasard, à tout hasard, Sans être sûr de la vérité de ce qu'on dit, ou sans y attacher aucune importance.

PAR HASARD. loc. adv. Fortuitement. *Cela est arrivé par hasard. Si, par hasard, vous veniez à le rencontrer.*

HASARDER. v. a. (H s'aspire.) Risquer, exposer à la fortune, exposer au péril. *Hasarder son argent au jeu. Hasarder tout son bien dans le commerce. Hasarder sa vie. Hasarder sa réputation, son honneur. Hasarder sa personne. Hasarder un combat. Vous hasardez trop. Hasarder de faire une chose.*

Il se dit aussi en parlant Des propositions, des opinions, etc., qu'on met en avant, pour voir de quelle manière elles seront reçues. *Hasarder une parole, une proposition. Hasarder une motion. Hasarder une plaisanterie. Hasarder une humble remontrance.*

Hasarder une phrase, une façon de parler, une expression, Se servir d'une phrase, d'une façon de parler, d'une expression nouvelle ou dont l'usage n'est pas encore bien établi.

Prov. et fig., *Hasarder le paquet,* S'abandonner au hasard, s'engager dans une affaire douteuse.

HASARDER, s'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Ce général se hasarde trop. Les périls où il se hasarde. Je me hasarderai à faire cette proposition.*

HASARDÉ, ÉE. part. passé. *Propos hasardé. Expression hasardée.*

Il signifie quelquefois adjectivement, Qui ne paraît pas bien fondé, qu'il serait difficile de justifier. *Inductions hasardées. Conjectures hasardées.*

Adject., en parlant de la couleur des cheveux, de la barbe. *Blond hasardé,* Blond qui tire sur le roux.

HASARDÉ, se dit aussi D'une pièce de boucherie, ou d'une pièce de gibier qu'on a gardée longtemps pour la rendre plus tendre, ou pour lui donner plus de fumet, et qui commence à se gâter, à sentir. *Gigot hasardé. Cette perdrix est hasardée.*

HASARDEUSEMENT. adv. (H s'aspire.) Avec risque, avec péril, d'une manière hasardeuse. *Il a entrepris cela bien hasardeusement.*

HASARDEUX, EUSE. adj. (H s'aspire.) Hardi, qui hasarde volontiers sa personne, sa fortune, etc. *Ce pilote est trop hasardeux. Un joueur hasardeux. Un marchand hasardeux. Un écrivain hasardeux.*

Il signifie aussi, Périlleux, et se dit Des choses où il y a du péril, du danger. *Un coup hasardeux. Cela est bien hasardeux. Une entreprise hasardeuse. Il se tira heureusement de ce pas hasardeux.*

HASCHISCH. s. m. Voyez HACHISCH.

HASE. s. f. (H s'aspire.) La femelle d'un lièvre. *Une hase pleine. Mettre des hases dans une plaine.*

HAST. s. m. Ce mot n'est guère usité que dans la locution, *Arme d'hast,* qui se dit de Toute arme emmanchée au bout d'un long bâton. *La pique, la hallebarde, sont des armes d'hast.*

HASTAIRE. s. m. T. d'Antiq. Soldat qui portait une arme d'hast, un javelot.

HASTE. s. f. (H s'aspire.) T. d'Antiq. Longue lance que portaient originairement les hastaires.

Il se dit particulièrement, en Numismatique, Du javelot sans fer, ou sceptre long, qui est l'attribut des divinités bienfaisantes.

HASTÉ, ÉE. adj. (H s'aspire.) T. de Botan. Qui s'élargit subitement à la base en deux lobes aigus et divergents. *Feuilles hastées.*

HAT

HÂTE. s. f. (H s'aspire.) Précipitation, diligence, promptitude. *La hâte, la grande hâte avec laquelle il fait toutes choses, est cause qu'il ne fait jamais rien de bien.*

Avoir hâte, avoir une grande hâte, avoir grande hâte, avoir extrêmement hâte, Être extrêmement pressé de faire quelque chose. *J'ai hâte d'en finir. C'est un homme qui a toujours hâte, qui n'a jamais hâte.* On dit aussi *Faire hâte,* Se hâter.

AVEC HÂTE, EN HÂTE. loc. adverbiales. Promptement, avec diligence. *Dépêcher un courrier en hâte. Il a fait cela avec hâte, avec beaucoup de hâte. Se rendre quelque part en grande hâte, en toute hâte.*

À LA HÂTE. loc. adv. Avec précipitation. *Écrire à la hâte. Faire quelque chose à la hâte. On voit bien que cela a été fait à la hâte. On a dépêché cette affaire à la hâte.*

HÂTER. v. a. (H s'aspire.) Presser, avancer, accélérer. *Hâter son départ. Hâter son retour. Les pluies ont hâté la végétation. Hâter la maturité des fruits. Des travaux pénibles ont hâté sa fin, ont hâté sa mort. Ces événements ont hâté sa ruine, sa chute. Hâter le supplice de quelqu'un. Hâter l'heure, le jour, le moment où quelque chose doit se faire, doit arriver. Hâter les progrès de la civilisation.*

Hâter le pas, Presser sa marche.

Hâter les fruits, En avancer la maturité. *Le soin que l'on prend de cultiver les arbres, et le fumier qu'on y met, hâtent les fruits. Ces chaleurs ont hâté les fruits.*

HÂTER, signifie aussi, Faire dépêcher. *Hâter la besogne. Hâtez le dîner. Faites hâter le dîner. Hâtez un peu ces gens-là.*

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel, et signifie alors, Faire diligence. *Hâtez-vous. Dites-leur qu'ils se hâtent. Il s'est trop hâté. Je ne me hâterai pas d'aller là. Je me hâte de vous en donner avis. Il ne se hâte pas trop de payer. Il ne faut point trop se hâter dans ses jugements.*

En termes de Chasse, *Le cerf hâte son erre,* se dit D'un cerf qui fuit fort vite.

HÂTÉ, ÉE. part. passé.

La saison est un peu hâtée, Elle est plus avancée qu'elle ne devrait l'être.

HÂTÉ, signifie quelquefois, Qui a hâte. *Il est extrêmement hâté.*

HATEUR. s. m. (H s'aspire.) Officier des cuisines royales, qui était chargé du soin du rôti. *Hâteur de la bouche du roi.*

HÂTIER. s. m. (H s'aspire.) Sorte de grand chenet de cuisine, qui a plusieurs crochets de fer, placés les uns au-dessus des autres, sur lesquels on appuie les broches pour les faire tourner.

HÂTIF, IVE. adj. (H s'aspire.) Précoce, par opposition à Tardif. Il se dit proprement, en termes de Jardinage, Des fruits, des fleurs, etc., qui viennent avant le temps ordinaire. *Fruit hâtif. Pois hâtifs. Cerises hâtives. Fleurs hâtives.* On dit en des sens analogues : *Croissance hâtive. Terrain hâtif.*

Il s'applique, dans une acception plus étendue, À tout ce qui est susceptible d'accroissement. *Le développement du corps ne doit pas être trop hâtif. Les esprits hâtifs ne sont pas toujours ceux qui réussissent le mieux dans la suite.*

HÂTIVEAU. s. m. (H s'aspire.) Sorte de poire lisse et d'un jaune brun, qui mûrit des premières. *Du hâtiveau. Une poire de hâtiveau.* On le dit aussi Des pois hâtifs.

HÂTIVEMENT. adv. (H s'aspire.) Avant le temps ordinaire. Il ne se dit que Des fruits hâtifs et des fleurs hâtives. *Il a l'art de faire venir des fleurs et des fruits plus hâtivement qu'aucun autre jardinier.*

HÂTIVETÉ. s. f. (H s'aspire.) Croissance hâtive. Il ne se dit que Des fruits, des fleurs et des plantes qui viennent avant le temps ordinaire. *Le plus ou le moins de hâtiveté des fleurs et des fruits dépend du plus ou du moins de soin qu'on apporte à les cultiver.* Il est peu usité.

HAU

HAUBANS. s. m. pl. (H s'aspire.) T. de Marine. Gros cordages qui vont, en forme d'échelles, de la tête des mâts au bord du navire ou des hunes, où ils sont fixés avec la raideur convenable, et qui servent principalement à soutenir les mâts contre l'effort du roulis. *Les grands haubans* ou *haubans du grand mât. Haubans de misaine, d'artimon, de hune, etc.*

Chaîne de haubans, se dit de L'assemblage de cordages à l'aide desquels on peut monter sur les mâts.

HAUBERGEON. s. m. diminutif. (H s'aspire.) Petit haubert.

Prov. et fig., *Maille à maille se fait le haubergeon,* En travaillant peu à peu, mais constamment, à une chose, on parvient à l'achever.

HAUBERT. s. m. (H s'aspire.) Sorte de cuirasse ancienne, ou de cotte de mailles.

En Jurispr. féodale, *Fiefs de haubert,* Fiefs qui obligeaient ceux qui les possédaient d'aller servir le roi à la guerre, avec droit de porter le haubert.

HAUSSE. s. f. (H s'aspire.) Ce qui sert à hausser. *Mettre une hausse à des souliers, à des bottes. Mettre des hausses aux pieds d'une table, d'une armoire, etc.*

Il se dit d'Une petite règle graduée, ordinairement métallique, se mouvant dans des coulisses pratiquées à la culasse des canons et des obusiers, et servant pour donner plus ou moins de portée à la pièce. On emploie aussi la hausse pour les fusils.

HAUSSE, signifie au figuré, Augmentation, en parlant Du cours des changes, de la valeur des effets publics. *La hausse des effets publics. Les fonds tendent à la hausse, sont à la hausse, sont en hausse. Une hausse de fonds. Une hausse subite.*

Jouer à la hausse, Acheter et promettre de payer au prix du cours actuel, à une époque déterminée, des effets ou papiers de crédit public, dans l'espoir de les revendre alors à un prix supérieur.

HAUSSE-COL. s. m. (H s'aspire.) Ornement imité d'une des pièces de l'ancienne armure; petite plaque en forme de croissant et bombée, ordinairement de cuivre doré, que les officiers d'infanterie portent

au-dessous du cou, lorsqu'ils sont de service actuel. *Des hausse-cols.*

HAUSSEMENT. s. m. (H s'aspire.) Action d'élever, de hausser quelque chose. Il se dit particulièrement Du mouvement qu'on fait des épaules, pour marquer de l'indignation ou du mépris. *Il a fait un haussement d'épaules.*

Fig., *Le haussement des monnaies*, L'augmentation de leur valeur numéraire. *Le haussement du prix des denrées*, Leur renchérissement.

HAUSSER. v. a. (H s'aspire.) Élever, exhausser, rendre plus haut. *Hausser une muraille. J'ai fait hausser ma maison. Je l'ai haussée d'un étage.*

Il signifie aussi, Lever en haut. *Hausser le bras, la jambe. Hausser les épaules. Cela se baisse et se hausse à volonté. Haussez-le d'un cran.*

Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Se hausser sur la pointe des pieds.*

Hausser les épaules, signifie particulièrement, Témoigner en haussant les épaules qu'une chose déplaît, qu'elle choque, et plus souvent qu'elle n'inspire que du mépris. *Quand il dit cela, tout le monde haussa les épaules. Cela fait hausser les épaules. Il n'y a rien à répondre à cela, il n'y a qu'à hausser les épaules.* On dit quelquefois, *Hausser les épaules de pitié, de mépris.*

Prov. et pop., *Hausser le coude*, Boire beaucoup. *Il aime à hausser le coude. On voit bien qu'il a haussé le coude, il n'est pas ferme sur ses jambes.*

Fig., *Hausser le cœur, hausser le courage à quelqu'un*, Lui donner du cœur, lui élever le courage. *Cette alliance, cette place, cette succession lui a bien haussé le cœur.*

Prov. et fig., *C'est un homme qui ne se hausse ni ne se baisse*, Il ne s'émeut de rien, il est toujours égal.

Le temps se hausse, Il commence à s'éclaircir.

HAUSSER, se dit aussi en parlant De la voix, du son des instruments. *Hausser la parole. Hausser sa voix. Hausser la voix, le ton. Cette guitare est montée trop bas, il faut la hausser.*

Fig., *Hausser le ton*, Prendre, dans ses discours, un ton de menace ou de supériorité; élever ses prétentions. *Loin de fléchir, il hausse le ton.* On dit aussi familièrement, *Hausser d'un ton.*

HAUSSER, signifie au figuré, Augmenter. *Hausser la paye du soldat, les gages d'un domestique. Hausser les impôts. Hausser le prix du pain.*

Hausser la monnaie, le prix des monnaies, En augmenter la valeur numéraire.

HAUSSER, est aussi verbe neutre, et signifie, Devenir ou être plus haut. *La rivière a haussé cette nuit.*

Avoir une épaule qui hausse, Avoir une épaule plus haute que l'autre.

Fig. et fam., *Hausser d'un cran*, se dit De certaines choses qui augmentent d'une très petite quantité. *Sa fortune, son crédit n'a pas haussé d'un cran.*

HAUSSER, neutre, se dit figurément Des choses dont la valeur, dont le prix augmente. *Le prix du blé a bien haussé. Le change hausse. Les actions haussent. Le cours du change, des actions, de la rente a haussé depuis quelques jours.*

HAUSSÉ, ÉE. part. passé.

Il se dit, en termes de Blason, Du chevron et de la fasce, quand ils sont placés plus haut qu'à l'ordinaire.

HAUSSIER. s. m. (H s'aspire.) T. de Bourse. Celui qui joue à la hausse.

HAUSSIÈRE. s. f. (On écrit aussi, et même plus ordinairement, *Aussière.*) Cordage qui est composé de trois ou quatre torons, et dont la grosseur varie de huit à seize centimètres de circonférence. *L'haussière s'emploie spécialement pour le touage, l'évitage et l'amarrage des navires.*

HAUT, HAUTE. adj. (H s'aspire.) Élevé. Il est opposé à Bas et à Petit, et se dit D'un objet considéré par rapport à tous les autres objets du même genre, ou seulement par comparaison à un ou à plusieurs autres. *Une haute montagne. Les plus hautes montagnes. Haute tour. Haut clocher. Cet arbre est très haut. Cette chaise-ci est moins haute, est aussi haute que celle-là. Cette table n'est pas assez haute. Porter des talons hauts. La forme de ce chapeau est très haute. Avoir le front haut et découvert. Un mur haut de sept pieds. Il est plus haut que moi d'un pouce. Être de haute stature, de haute taille. Le chameau est haut de jambes.*

Il se dit également De certaines choses qui sont situées au-dessus d'autres. *Le plus haut étage d'une maison. Les hautes voiles d'un vaisseau. Au plus haut degré. Le plus haut point. Loger dans une chambre haute. La ville haute. Les hautes régions de l'air.* On dit dans un sens analogue : *L'aigle a le vol très haut. Les oiseaux de haut vol.*

Arbres à haute tige, ou simplement, *Hautes tiges*, se dit de Certains arbres fruitiers dont on laisse la tige s'élever.

Haute futaie, se dit Des bois de grands chênes, de grands hêtres, etc., qui ne sont pas réglés en coupe ordinaire, comme les bois taillis. *Bois de haute futaie. Arbres de haute futaie.*

Haut dais, se disait De l'endroit élevé où le roi et la reine étaient assis dans les assemblées publiques, soit qu'il y eût un dais, soit qu'il n'y en eût point.

Le haut bout d'une chambre, le haut bout d'une table, La place la plus honorable. *Être au haut bout d'une table. Prendre le haut bout.*

Hauts lieux, se dit, dans l'Écriture sainte, Des collines, des montagnes où l'on sacrifiait à Baal. *Sacrifier sur les hauts lieux.*

Les hautes latitudes, Les latitudes qui, s'éloignant de l'équateur, s'avancent vers le pôle.

En termes de Marine, *Ce bâtiment est haut de bord*, Son bord supérieur est fort élevé au-dessus de l'eau.

Vaisseau de haut bord, se disait autrefois de Tout bâtiment qui naviguait au long cours. On ne le dit plus aujourd'hui que d'Un bâtiment de guerre à plusieurs ponts.

Le temps est haut, Les nuages sont élevés, il n'y a pas à craindre la pluie.

Fig., *Prendre un vol trop haut*, S'élever plus qu'on ne doit, prendre des manières au-dessus de son état, de sa condition, faire plus de dépense qu'on ne doit ou qu'on ne peut. *Il a pris un vol trop haut.*

Le carême est haut, se dit Lorsque le carême ne commence qu'au mois de mars.

Fig. et fam., *Mettre le carême bien haut*, Exiger des choses trop difficiles. *Ce docteur débite une morale sévère, il nous met le carême bien haut.* Il signifie aussi, Promettre une chose qui n'arrivera pas de longtemps. *Nous faire attendre jusque-là, c'est nous mettre le carême bien haut.* Dans ces phrases, *Haut* est pris adverbialement.

HAUT, se dit particulièrement De certains pays qui sont plus éloignés de la mer, ou plus proches de la source de quelque grande rivière. *Le haut pays. La haute Allemagne. La haute Égypte. Le haut Languedoc. La haute Bretagne. Le haut Poitou. La haute Alsace.*

Le haut allemand, Dialecte allemand parlé originairement dans le sud de l'Allemagne et qui est devenu la langue littéraire de ce pays.

Prov. et fig., *C'est du haut allemand pour lui*, Il n'y comprend, il n'y entend rien.

Les hautes Pyrénées, Celles qui forment le milieu de la chaîne, qui sont à peu près à égale distance de l'Océan et de la Méditerranée. *Les hautes Alpes*, Celles qui sont loin de la Méditerranée. Quand ces dénominations indiquent les départements où sont situées les hautes Pyrénées, les hautes Alpes, on écrit, *Les Hautes-Pyrénées, les Hautes-Alpes.*

Le haut Rhin, la haute Loire, la haute Garonne, la haute Marne, etc., La partie de ces fleuves, de ces rivières qui est plus voisine de la source que de l'embouchure. Quand il s'agit des départements qui en prennent le nom, il faut écrire, *Le Haut-Rhin, la Haute-Marne, etc. Préfet du Haut-Rhin.*

La haute Seine, Toute la partie de la Seine qui est au-dessus de Paris, en allant vers la source de ce fleuve; par opposition à La partie qui est au-dessous de Paris, et qu'on nomme *La basse Seine.*

HAUT, se dit aussi De ce qui est éloigné dans le temps. *Une haute antiquité*, Une antiquité fort reculée. *Dans la haute antiquité. Dès la plus haute antiquité.*

HAUT, signifie encore, Levé, relevé. *Le connétable portait l'épée haute et nue devant le roi. Marcher, courir sur son adversaire l'épée haute, la lance haute, etc. Marcher la tête haute. Ce cheval porte la tête haute. Il a juré, la main haute, qu'il ne vous avait fait aucun tort. Le chevalier se présenta la visière haute. Tapisserie de haute lisse* : voyez LISSE.

Fig., *Il peut aller partout la tête haute*, Il peut aller partout sans craindre, sans appréhender aucun reproche, aucun affront.

Haut à la main, Qui est prompt à lever la main, qui frappe pour se faire obéir.

Fig., *Être haut à la main*, Être hautain, arrogant.

En termes de Blason, *Épée haute*, Épée droite.

En termes de Manège, *Tenir la bride haute à un cheval*, Lui tenir la bride courte.

Fig. et fam., *Tenir la bride haute à un jeune homme*, Lui laisser peu de liberté, le tenir de court. On dit de même, *Tenir la main haute à quelqu'un*, Le traiter avec sévérité, sans lui rien passer. *Tenir la main haute dans une affaire*, Se rendre difficile sur les conditions.

HAUT, signifie quelquefois, Profond. *L'eau est fort haute en tel endroit.*

La marée, la mer est haute, se dit De la marée au moment où elle arrive à son plus haut point. *On ne peut entrer dans ce port qu'à haute marée, qu'à la mer haute, etc.*

Haute marée, se dit aussi Des marées les plus fortes de l'année. *Les plus hautes marées ont lieu dans les syzygies.*

Les eaux sont hautes, la rivière est haute, se dit D'une rivière qui est plus grosse qu'à son ordinaire.

La mer est haute, signifie aussi que La mer est agitée.

La haute mer, La pleine mer. *Aller en haute mer. Gagner la haute mer.*

HAUT, en termes de Musique, se dit Des sons élevés, aigus. *Sons hauts. Ton haut. Le ton de l'orchestre est trop haut, n'est pas assez haut.*

Il se dit, dans un sens analogue, en parlant Des instruments. *Votre violon est bien haut. Cette flûte est beaucoup trop haute.*

HAUT, se dit aussi De la voix, lorsqu'elle est sonore, éclatante, et qu'elle se fait entendre de loin. *Avoir la voix haute, le verbe haut. Cet homme a la parole trop haute. Parlez d'un ton plus haut, d'un ton moins haut. Réciter, lire à haute voix, à haute et intelligible voix. Crier à haute voix. Jeter, pousser les hauts cris.*

Fig. et fam., *Prendre le haut ton; le prendre d'un ton haut, sur un ton haut, sur le haut ton; etc.*, Prendre un ton fier, menaçant, arrogant. On dit dans le même sens, *Être haut en parole, avoir le verbe haut.*

Fig. et fam., *Jeter, pousser les hauts cris*, Se récrier, se plaindre hautement. *Cette innovation fit d'abord jeter les hauts cris.*

Fam., *Nous n'avons jamais eu ensemble une parole plus haute que l'autre*, Nous avons toujours vécu en parfaite intelligence, nous n'avons jamais eu de querelle ensemble.

Messe haute, Messe chantée.

HAUT, se dit Des couleurs dans cette expression, *Être haut en couleur*, Avoir le teint très coloré. *Cette femme est haute en couleur.*

HAUT, signifie aussi figurément, Grand, supérieur, excellent, éminent, distingué dans son genre. Il se dit Des personnes et des choses. *La haute administration. De hauts emplois. De hautes fonctions. Hauts fonctionnaires. La haute magistrature. Le haut commerce. Parvenir aux plus hautes dignités. Une personne de haut rang, de haut parage, de la haute volée. Les hautes classes de la société. Une haute naissance. Les hauts faits. De hauts faits d'armes. Il a le courage haut. Haute fortune. Haute vertu. Haute piété. Les hautes spéculations de la philosophie. De hautes pensées. De hautes conceptions. Haute protection. Haute recommandation. Haute estime. Haute considération. Haute réputation. Avoir une haute opinion, une haute idée de quelqu'un. Il donne une haute idée de son talent.*

Haute justice, La juridiction d'un seigneur dont le juge pouvait connaître de toutes causes, tant civiles que criminelles, excepté des cas royaux. Le seigneur auquel appartenait cette juridiction avait le titre de *Seigneur haut justicier.*

L'exécuteur de la haute justice, ou *Le maître des hautes œuvres*, Le bourreau.

Haute cour de justice, Tribunal établi pour juger les complots contre l'État.

Haut et puissant seigneur, haute et puissante dame; très haut et très puissant seigneur, très haute et très puissante dame. Titres donnés, dans les actes et dans les monuments publics, aux grands seigneurs, aux personnes d'une qualité relevée.

Très haut et très puissant prince, très haute et très puissante princesse. Titres donnés, dans les actes et dans les monuments publics, aux princes et aux princesses.

Substantiv. et absol., *Le Très-Haut*, Dieu.

En Diplomatie, *Les hautes puissances contractantes*, se dit Des princes souverains entre lesquels se conclut un traité.

Absol., *Hautes puissances.* Titre que prenaient les états généraux des Provinces-Unies.

Les hautes classes de la société, Les classes qui tiennent le premier rang par leur naissance, leurs fonctions, leurs richesses.

La chambre haute, se dit de La chambre des lords, des pairs, dans le parlement d'Angleterre.

Haut lieu, se dit pour Rang élevé. *Il aimait une dame de haut lieu; il aimait en haut lieu.*

Haut lieu, signifie quelquefois, particulièrement, La cour, chez le souverain. *On parla de lui en haut lieu.*

Les hautes sciences, La théologie, la philosophie et les mathématiques. *Les hautes classes d'un collège*, La philosophie, la rhétorique, et les mathematiques élémentaires et spéciales.

Le haut enseignement, Enseignement des facultés, du collège de France, etc.

Le haut style, se dit d'Un style oratoire, élevé, soutenu. *Ouvrage écrit dans le haut style.* Il se prend quelquefois, ironiquement, pour Un style ampoulé et guindé. *C'est là du haut style.*

Haut comique, Comique du genre élevé. Il se dit aussi D'une chose très ridicule. *Ses prétentions sont du plus haut comique.*

Le haut mal, L'épilepsie ou le mal caduc. *Il tombe du haut mal.*

Haut appareil, Grande magnificence. *Ce prince fit son entrée dans le plus haut appareil qu'on ait jamais vu.*

Haut appareil, se dit, en Chirurgie, d'Une des manières de faire l'opération de la taille.

Haute pression, Pression considérable. *Machine à vapeur à haute pression.*

En parlant Des cartes à jouer, *Hautes cartes*, Celles qui ont le plus de valeur. *Au piquet, l'as est la plus haute carte. Il a toutes les hautes cartes.*

Haut prix, Valeur considérable, extraordinaire. On le dit au propre et au figuré. *Les denrées sont à très haut prix. Au plus haut prix. Il met ses services à très haut prix. La grandeur n'est pas d'un si haut prix, qu'on doive lui sacrifier le repos.*

Haute paye. Voyez PAYE.

En termes de Commerce, *Les cafés, les blés, les vins, etc., sont hauts*, Sont à haut prix. On dit dans un sens analogue, *Le change est haut, les fonds sont hauts, etc.*

L'argent est haut, On ne le prête qu'à un gros intérêt.

Fam., *C'est un cadet de haut appétit*, C'est un jeune homme à qui tout semble bon, ou qui aime à faire beaucoup de dépense.

Ce mets est de haut goût, Il est d'un goût relevé, il est poivré, salé, épicé.

Fig. et fam., *Emporter quelque chose de haute lutte.* Venir à bout de quelque chose par autorité, par force.

HAUT, se dit, en mauvaise part, De ce qui est excessif dans son genre. *Haute insolence. Haute effronterie. Haute injustice. Il a fait une haute sottise.*

Haute trahison, se dit Des crimes qui intéressent au premier chef la sûreté de l'État. *Il fut accusé de haute trahison, de crime de haute trahison. On a souvent abusé du mot haute trahison. Les crimes de haute trahison doivent être définis par la loi.*

HAUT, signifie quelquefois particulièrement, Fier, orgueilleux, impérieux. *C'est un homme haut. C'est une femme haute. Avoir un air haut.*

HAUT, s'emploie substantivement, et signifie, Élévation, hauteur. *Cette maison a tant de mètres de haut. Ce tableau a trois mètres de haut sur deux mètres de large.*

Tomber de son haut, se dit D'une personne qui tombe de toute sa hauteur. On le dit aussi, figurément et familièrement, D'une personne qui est extrêmement surprise de quelque chose. *Il est tombé de son haut, quand je lui ai dit cela.* On dit quelquefois dans le même sens, *Il a pensé tomber de son haut.*

Fig. et fam., *Il y a du haut et du bas, des hauts et des bas dans la vie*, La vie est mêlée de biens et de maux. *Il y a du haut et du bas, des hauts et des bas dans l'humeur, dans l'esprit, dans la conduite, dans les ouvrages de cet homme*, On y remarque de grandes inégalités. Dans le même sens, *Avoir du haut et du bas, des hauts et des bas dans l'humeur, dans sa vie, dans sa fortune, etc.*

HAUT, substantif, signifie souvent, Le faîte, le sommet, la partie supérieure. *Le haut d'une tour, d'une montagne, d'un clocher. Il est tombé du haut de la maison en bas. Regarder de haut en bas. Le canon tirait de haut en bas. Du haut des cieux. Le haut du corps. Le haut de cette façade est orné d'un fronton. Ils ne portent qu'une touffe de cheveux sur le haut de la tête. Le haut d'une feuille de papier, d'une page, d'un tableau. Écrivez cela en haut de la feuille, de la page. Le haut d'un tableau. Vers le haut.*

En Impr., *Haut de casse.* Voyez CASSE.

En Musique, *La voix de ce chanteur est belle dans le haut*, Elle est propre à bien rendre les sons aigus, les notes élevées.

Sur le haut du jour, Vers le midi. Cette façon de parler a vieilli.

Le haut du pavé, La partie du pavé des rues qui borde les maisons. *Prendre le haut du pavé. Céder le haut du pavé à une dame.*

Fig., *Voir les choses de haut*, Les embrasser dans leur généralité, dans leurs conséquences.

Fig. et fam., *Crier du haut de sa tête*, Crier de toute sa force.

Prov. et fig., *Gagner le haut*, S'enfuir.

Fig. et fam., *Le prendre de haut avec quelqu'un*, Le traiter avec hauteur.

Fig. et fam., *Traiter quelqu'un du haut en bas, de haut en bas*, Le traiter avec dédain, avec mépris.

Fig. et fam., *Regarder quelqu'un de haut en bas*, Le regarder avec un air de mépris. On dit dans le même sens, *Regarder quelqu'un du haut de sa grandeur.*

HAUT, s'emploie aussi adverbialement, et signifie, Dans la partie haute, à la partie supérieure. *Monter haut, bien haut, plus haut. Des oiseaux qui volent haut. Être haut perché, haut monté. La rivière monta très haut en peu de temps. Vous avez placé cela trop haut. Élever une muraille assez haut pour qu'on ne puisse l'escalader. Cet arbre monte trop haut. Il demeure deux étages plus haut. Le coup est parti de plus haut.*

Plus haut, signifie quelquefois, Ci-dessus, dans ce qui précède. *Nous avons vu plus haut que... Ainsi qu'il a été dit plus haut.*

Cheval monté haut ou *haut monté*, Cheval dont les jambes sont trop hautes, et ne sont point proportionnées.

Fam., *Être pendu haut et court*, Être exécuté à la potence.

Prov., *Haut le pied*, Allons, partons; allez, partez. On dit dans un sens analogue,

Faire haut le pied, Disparaître tout d'un coup, s'enfuir.

Haut-le-pied, s'emploie aussi substantivement, et signifie, Un homme qui ne tient à rien, qui n'a point d'établissement fixe, et qui peut disparaître d'un moment à l'autre. *Ne lui prêtez point d'argent, c'est un haut-le-pied.* Cette expression est familière.

Renvoyer des chevaux haut le pied, Les renvoyer sans être attelés ni montés.

En termes de Manège, *Mener un cheval haut la main*, Tenir la main des rênes haute, pour soutenir le cheval, pour l'empêcher de butter, de tomber, ou pour lui donner la facilité de lever le devant, de faire des courbettes.

Fig. et fam., *Haut la main*, Avec autorité, ou En surmontant tous les obstacles, avec promptitude. *J'en viendrai à bout haut la main. Il l'a emporté haut la main sur tous ses concurrents.*

Fig., *Porter haut la tête*, Être fier.

Fig. et fam., *Cet homme le porte haut*, Il se prétend de grande qualité; ou Il se prévaut de l'avantage que son rang, sa dignité, ses richesses, sa capacité, lui donnent.

Haut, pris adverbialement, s'emploie dans certaines phrases figurées, telles que les suivantes : *Son génie ne s'était pas encore élevé si haut. La fortune semblait ne l'avoir placé si haut, que pour rendre sa chute plus éclatante. Pour découvrir les vrais coupables, il faut remonter plus haut. Quelque haut qu'on remonte dans l'histoire.*

Monter haut, S'élever à un prix considérable. *Faire monter bien haut des meubles, des livres en les enchérissant.* On le dit aussi D'une dépense considérable. *La dépense monte haut. Il ne croyait pas que le compte, que le mémoire montât si haut.*

Reprendre une chose de plus haut, une histoire de plus haut, La raconter en la commençant d'un temps plus éloigné, pour mieux éclaircir le fait, pour rendre la narration plus claire. *Pour bien vous instruire de cet événement, je reprendrai la chose de plus haut. Reprenons cette histoire de plus haut.* On dit quelquefois dans le même sens, *Remonter plus haut.*

Reprendre les choses de plus haut, Remonter à des principes généraux, à des vérités antérieures.

Haut, adverbe, signifie, aussi, À haute voix, fort, d'un ton intelligible. *Vous ne parlez pas assez haut. Parlez plus haut*, ou elliptiquement, *Plus haut. Il a dit cela tout haut. Crier très haut.*

Fig., *Parler haut, le prendre haut, très haut*, Parler, répondre sans ménagement, arrogamment. *Je saurai bien l'empêcher de parler si haut. Vous le prenez bien haut.*

Fig., *Penser tout haut*, Faire connaître avec franchise, sans détour, sans réserve, ce qu'on a dans l'esprit.

Fig., *Haut et clair*, Franchement, nettement, sans chercher d'adoucissement, de détours. *Parler haut et clair. Il a dit son sentiment haut et clair. Il s'en est expliqué haut et clair.*

Haut, adverbe, signifie également, en termes de Musique, Dans un ton haut. *Vous l'avez pris trop haut en commençant. Sa voix ne peut pas monter plus haut. Ce violon n'est pas monté assez haut.*

En haut, là-haut. loc. adverbiales. Dans le lieu qui est plus haut, qui est au-dessus. La locution *Là-haut* rend ordinairement la désignation plus précise. *Aller, monter en haut. Je loge en haut, et lui en bas. Ne laissez monter personne là-haut. Il est là-haut. Le coup est parti d'en haut, de là-haut. Je viens d'en haut. Mouvement de bas en haut.*

Par en haut, Par le haut. *Passer par en haut.*

Tirer en haut, pousser en haut, Vers le haut.

Là-haut, signifie quelquefois, Dans le ciel. *Là-haut réside un juge incorruptible.* On dit aussi, *D'en haut*, Du ciel. *C'est un ordre d'en haut. Les grâces qui nous viennent d'en haut.*

En haut, s'emploie aussi comme locution prépositive. *Il est tout en haut de la maison. Écrivez ceci en haut de la page.*

Par haut. loc. adv. On dit, en termes de Manège, *Ce cheval va par haut*, Il fait un manège élevé.

Aller par haut et par bas, Vomir et aller à la selle. *Cette drogue fait aller par haut et par bas, purge par haut et par bas.*

HAUT-À-BAS. s. m. (H s'aspire.) Porte-balle, petit mercier qui porte sur son dos une balle où sont ses marchandises. Il est vieux.

HAUT-À-HAUT. s. m. (H s'aspire.) Cri de chasse que l'on fait pour appeler son camarade, et lui faire revoir la voie de son cerf pendant un défaut, ou pour l'appeler le matin au bois.

HAUTAIN, AINE. adj. (H s'aspire.) Fier, orgueilleux. *C'est un homme hautain. Une humeur hautaine. Avoir l'air hautain, la mine et les manières hautaines. Paroles hautaines. Ton hautain.*

HAUTAINEMENT. adv. (H s'aspire.) D'une manière hautaine. Il est peu usité.

HAUTBOIS. s. m. (H s'aspire.) Instrument à vent et à anche, dont le ton est fort clair. *Jouer du hautbois.*

Il se dit aussi de Celui qui joue du hautbois. *C'est un excellent hautbois.*

Prov. et en jouant sur le mot, *Jouer du hautbois*, Abattre une futaie qu'il ne faudrait pas encore couper.

HAUT-DE-CHAUSSE ou **HAUT-DE-CHAUSSES.** s. m. (H s'aspire.) La partie du vêtement de l'homme, qui le couvre depuis la ceinture jusqu'aux genoux. *Mettre son haut-de-chausse.* Au pluriel, *Hauts-de-chausse*, ou *Hauts-de-chausses.* Il est vieux.

Prov. et fig., *Cette femme porte le haut-de-chausse*, Elle est plus maîtresse, elle a plus de pouvoir dans la maison que son mari.

HAUTE-CONTRE. s. f. (H s'aspire.) T. de Musique. Celle des quatre parties de la musique qui est entre le dessus et la taille ou ténor. *Chanter la haute-contre. Une voix de haute-contre.*

Il se dit aussi de Celui qui a une voix de haute-contre. *C'est une haute-contre, une belle haute-contre. De belles hautes-contre.*

HAUTEMENT. adv. (H s'aspire.) Il n'est guère d'usage au propre; mais au figuré il signifie, Hardiment, librement, résolument. *Il ne le dissimula point, il le dit hautement. Je vous le déclare hautement. Je lui soutins hautement que vous aviez raison. Je lui dis hautement ses vérités.*

Il signifie aussi, Avec hauteur, avec vigueur, à force ouverte. *Il le protége hautement. Il prend hautement les intérêts d'un tel. Se déclarer hautement pour quelqu'un.*

HAUTESSE. s. f. (H s'aspire.) Titre qu'on donne au sultan. *Un firman de Sa Hautesse.*

HAUTE-TAILLE. s. f. (H s'aspire.) T. de Musique. Voix moyenne entre la taille et la haute-contre. Il a vieilli.

HAUTEUR. s. f. (H s'aspire.) Dimension d'un corps considéré de sa base à son sommet. *La hauteur d'une montagne, d'un clocher. Grande hauteur. La hauteur d'un mur. Une palissade, un mur à hauteur d'appui. De la hauteur d'un mètre. De trois mètres de hauteur. La hauteur de la marée. Les eaux s'élevèrent à une hauteur considérable. Les eaux atteignaient déjà la hauteur du premier étage.*

Tomber de sa hauteur, se dit D'une personne qui, étant debout, vient à tomber de son long. *Il est tombé de sa hauteur sur le pavé.*

Hauteur, se dit aussi de L'élévation d'un corps placé, suspendu au-dessus de la terre ou de quelque autre surface horizontale. *Cet oiseau vole à une très grande hauteur. Cela est placé à une telle hauteur que je ne puis y atteindre. Parvenus à telle hauteur, nous fîmes nos observations barométriques. À la hauteur des nuages. La hauteur des cieux.*

Il se dit, en Géométrie, de La distance la plus courte d'un point à une ligne ou à un plan. *La hauteur d'un triangle, d'une pyramide*, La longueur de la perpendiculaire abaissée du sommet sur la base.

Il se dit, en Astronomie, de L'angle compris entre le plan de l'horizon et le rayon visuel mené au point du ciel que l'on veut désigner. *La hauteur d'un astre. La hauteur du pôle.*

Prendre la hauteur du soleil, ou simplement, *Prendre hauteur*, Observer avec un instrument la hauteur angulaire du soleil sur l'horizon.

Être à la hauteur d'une île, d'une ville, etc., Être dans le même parallèle, dans le même degré de latitude. On l'emploie surtout en termes de Marine. *Nous étions à la hauteur de Malte, de Lisbonne. Nous rencontrâmes un corsaire à la hauteur du cap Saint-Vincent.*

Hauteur, signifie aussi, Profondeur. *Ils jetèrent la sonde pour prendre la hauteur de la mer en cet endroit-là. Elle avait tant de brasses de hauteur.*

La hauteur d'un bataillon, d'un escadron, etc., La quantité des rangs dont il est composé. *Ce bataillon était à six, sur six de hauteur. Cet escadron était à trois, sur trois de hauteur.*

Hauteur, signifie encore, Colline, éminence. *La ville est située sur une hauteur. Les ennemis gagnèrent une hauteur. Il y avait une hauteur qui commandait la place. La campagne était inondée, il prit son chemin par les hauteurs. Il fallut gagner les hauteurs.*

Hauteur, se dit figurément, au sens moral, en parlant De ce qui est supérieur, éminent, d'un ordre élevé. *Son génie ne parvint à cette hauteur qu'après de longs efforts. La hauteur de ses conceptions.*

Être à la hauteur de quelqu'un, Être en état de le comprendre. *Peu d'esprits sont à la hauteur de ce grand génie.*

Être à la hauteur du siècle, N'être pas étranger aux connaissances, aux idées, aux opinions du temps où l'on vit, en suivre le progrès. On dit de même, *Être à la hauteur des connaissances, des idées actuelles, etc.*; et cela peut s'appliquer également Aux ouvrages d'esprit. *Ce livre n'est point à la hauteur des connaissances actuelles.*

Hauteur, signifie en outre figurément, Fermeté, fierté. *L'ambassadeur soutint les intérêts de son maître avec beaucoup de hauteur.*

Il se dit presque toujours en mauvaise

part, et signifie, Arrogance, orgueil. *Il a parlé avec hauteur. Il s'est conduit en cette occasion avec une hauteur insupportable. Il le traite avec hauteur et mépris.*

HAUTEURS, au pluriel, se dit Des actions, des paroles qui marquent de l'arrogance. *Je ne puis supporter ses hauteurs. Ses hauteurs ne m'imposent point. Ses hauteurs lui ont fait beaucoup d'ennemis.*

HAUT-FOND. s. m. (H s'aspire.) T. de Marine. Voyez BAS-FOND.

HAUT-LE-CORPS. s. m. (H s'aspire.) T. de Manége. Saut, bond que fait un cheval. *Ce cheval fait des haut-le-corps.*

Il se dit figurément et familièrement, Des premiers mouvements d'un homme auquel on fait des propositions qui le révoltent, ou en parlant D'un homme qui éprouve une grande surprise. *Cette proposition lui fit faire un haut-le-corps. Ce bruit inattendu lui a fait faire un haut-le-corps, des haut-le-corps.*

Il se dit aussi quelquefois, familièrement, d'Une convulsion très forte de l'estomac.

HAUTURIER, IÈRE. adj. (H s'aspire.) Ancien terme de Marine, qui s'employait dans ces deux locutions : *Pilote hauturier*, par opposition à *Pilote côtier*, Pilote qui sait se conduire en pleine mer, par l'observation des astres. *Navigation hauturière*, par opposition à *Cabotage*, Navigation de long cours.

HAV

HÂVE. adj. des deux genres. (H s'aspire.) Pâle, maigre et défiguré. *Avoir le visage hâve. Il était horriblement hâve.*

HAVIR. v. a. (H s'aspire.) Il se dit en parlant De la viande, lorsqu'on la fait rôtir à un grand feu, qui la dessèche et la brûle par-dessus, sans qu'elle soit cuite en dedans. *Le trop grand feu havit la viande.*

Il s'emploie aussi neutralement, ou avec le pronom personnel. *La viande havit à un trop grand feu, ne fait que se havir.* Ce mot est peu usité.

HAVI, IE. part. passé

HAVRE. s. m. (H s'aspire.) Il se disait autrefois d'Un port de mer quelconque. *Havre assuré. Surgir au havre. Gagner le havre. Sortir du havre. Havre d'entrée. Havre de barre. Havre de toutes marées.* On ne le dit maintenant que de Certains ports qui restent la plupart sans eau à marée basse.

On en a fait le nom d'Une ville de France, le *Havre*. On disait autrefois, *le Havre de grâce*.

HAVRESAC. s. m. (H s'aspire.) Sac de peau dans lequel chaque fantassin renferme les effets à son usage, et qui se porte sur le dos à l'aide de deux bretelles. *Le havresac d'un soldat. Faire la revue des havresacs.* Ce mot n'est plus employé dans l'administration militaire, le havresac ayant été remplacé par le sac.

Il se dit aussi Du sac que les gens de métier, en courant le pays, portent sur le dos avec des bretelles, et où ils mettent leurs provisions, leurs ustensiles, leurs outils. *Le havresac d'un garçon de métier.*

HE

HÉ. (H s'aspire.) Interjection qui sert principalement à appeler. *Hé! l'ami! Hé! viens çà.* Ces sortes de phrases ne s'emploient qu'en parlant À des personnes fort inférieures, ou avec lesquelles on vit très familièrement.

HÉ, se dit également, soit pour avertir de prendre garde à quelque chose : *Hé! qu'allez-vous faire?* soit pour témoigner de la commisération : *Hé, mon Dieu! Hé, pauvre homme, que je vous plains!* soit pour marquer du regret, de la douleur : *Hé, qu'ai-je fait! Hé, que je suis misérable!* soit pour exprimer quelque étonnement : *Hé, bonjour! il y a longtemps qu'on ne vous a vu. Hé, vous voilà? je ne vous attendais pas sitôt. Hé quoi! vous n'êtes pas encore parti!*

Il se répète quelquefois, dans la conversation familière, pour exprimer Une sorte d'adhésion, d'approbation, etc. *Hé, hé, je ne dis pas non. Hé, hé, pourquoi pas?*

HEA

HEAUME. s. m. (H s'aspire.) Sorte de casque élevé en forme de pointe, qui couvrait la tête et le visage. Il est vieux et ne s'emploie plus que dans le Blason.

HEB

HEBDOMADAIRE. adj. des deux genres. Qui se renouvelle chaque semaine. *Recueil, journal hebdomadaire. Publications hebdomadaires.*

HEBDOMADIER. s. m. Celui qui est en semaine, dans un chapitre ou dans un couvent, pour faire l'office et y présider.

HÉBERGE. s. f. T. de Palais. Le point jusqu'où un mur est censé être commun entre deux bâtiments contigus et de hauteur inégale.

HÉBERGER. v. a. Recevoir chez soi, loger. *Il nous hébergea. Nous avons été mal hébergés.* Il est familier.

HÉBERGÉ, ÉE. part. passé.

HÉBÉTER. v. a. Rendre stupide. *La trop grande rudesse des maîtres est capable d'hébéter les enfants, de leur hébéter l'esprit. L'ivrognerie l'a tout hébété.*

HÉBÉTÉ, ÉE. part. passé.

Il est aussi substantif. *C'est un hébété. Il parle, il agit comme un hébété.*

HÉBRAÏQUE. adj. des deux genres. Qui appartient aux Hébreux. Il se dit surtout par rapport à la langue. *La langue hébraïque. Caractères hébraïques. Phrase hébraïque. Grammaire hébraïque. Bible hébraïque.*

HÉBRAÏSANT. s. m. Nom que l'on donne aux savants qui s'attachent particulièrement à l'étude de la langue hébraïque et du texte hébreu de l'Écriture. *C'est un bon hébraïsant.*

HÉBRAÏSME. s. m. Façon de parler propre et particulière à la langue hébraïque.

HÉBREU. s. m. Langue hébraïque. *Il sait l'hébreu parfaitement.*

Fig. et fam., *Ce que vous dites est de l'hébreu pour moi, vous me parlez hébreu*, Je n'entends rien à ce que vous dites.

HÉBREU, se dit quelquefois adjectivement pour Hébraïque, mais sans genre féminin. *Le texte hébreu. Les livres hébreux.*

HEC

HÉCATOMBE. s. f. Sacrifice de cent bœufs, ou de plusieurs animaux de différente espèce, que faisaient les anciens. *Offrir une hécatombe. Apaiser le ciel par des hécatombes.*

Il se dit figurément d'Un massacre, d'une grande effusion de sang.

HECTARE. s. m. Mesure agraire ou de superficie qui contient cent ares et qui surpasse de très peu deux arpents anciens, à la mesure de vingt-deux pieds pour perche. *Une pièce de terre de six hectares.*

HECTIQUE. adj. f. T. de Médec. Il se dit D'une fièvre lente et continue, accompagnée d'une diminution progressive de l'embonpoint et des forces. *Fièvre hectique essentielle. Fièvre hectique symptomatique.*

HECTISIE. s. f. T. de Médec. État de ceux qui ont la fièvre hectique.

HECTOGRAMME. s. m. Mesure de poids qui contient cent grammes, et qui équivaut à peu près à trois onces deux gros et onze grains, ancienne mesure. *L'hectogramme est le dixième du kilogramme.*

On dit, en abrégeant et familièrement, *Un hecto, des hectos.*

HECTOLITRE. s. m. Mesure de capacité qui contient cent litres ou environ sept boisseaux et sept dixièmes, ancienne mesure. *Deux cents hectolitres de blé, de vin.*

HEG

HÉGÉMONIE. s. f. T. d'Antiq. grecque. Commandement, suprématie qui appartenait à une ville dans les fédérations grecques. *Athènes et Sparte se disputèrent l'hégémonie de la Grèce.*

HÉGIRE. s. f. Terme pris de l'arabe, où il signifie, Fuite. Il se dit, parmi nous, de L'ère des mahométans, qui commence à l'époque où Mahomet s'enfuit de la Mecque. *La première année de l'hégire répond à l'année 622 de* JÉSUS-CHRIST.

HEI

HEIDUQUE. s. m. Nom des fantassins croates ou esclavons qui défendaient les frontières de la Hongrie. On donnait autrefois ce nom, en France, à Certains domestiques qui étaient vêtus à la hongroise, et qui portaient la livrée de leurs maîtres.

HEIN. (H s'aspire.) Interjection familière dont on accompagne quelquefois une interrogation, ou une phrase qui exprime l'étonnement. *Voulez-vous, hein? Hein, que dites-vous donc là?*

HEL

HÉLAS. Interjection de plainte. *Hélas! que deviendrons-nous? Hélas! ayez pitié de moi. Hélas! quel malheur! que je vous plains!*

Il s'emploie quelquefois, familièrement, comme substantif. *Il fit de grands hélas. Voyez le bel hélas.*

HÉLÉPOLE. s. f. T. d'Antiq. grecque. Nom d'une machine de guerre, en forme de tour, inventée par Démétrius Poliorcète pour le siége des villes, et dont les anciens firent quelquefois usage après lui.

HÉLER. (H s'aspire.) T. de Marine. Appeler, faire un cri à la rencontre d'un navire, pour demander d'où il est, où il va, ou pour faire d'autres questions à l'équipage. *Héler un navire. On nous héla.* Absolument, *On hèle avec un porte-voix.*

HÉLÉ, ÉE. part. passé.

HÉLIANTHE. s. m. T. de Botan. Genre de plantes de la famille des Composées, auquel appartiennent le tournesol et le topinambour.

HÉLIANTHÈME. s. m. T. de Botan. Genre de plantes, dont l'espèce la plus connue porte des fleurs d'un jaune luisant disposées en épi.

HÉLIAQUE. adj. T. d'Astron. Il se dit Du lever et du coucher d'un astre. Le *Lever héliaque* d'un astre est Le moment où on l'aperçoit à l'horizon un peu avant le lever du soleil; et son *Coucher héliaque*, Le moment où il disparaît peu après le coucher du soleil. *Le lever, le coucher héliaque d'une étoile.*

HÉLIASTES. s. m. pl. T. d'Antiq. grecque. Nom que portaient, à Athènes, les membres des cours de justice, formées de six mille jurés tirés au sort parmi tous les citoyens. *Le tribunal des héliastes.*

HÉLICE. s. f. T. de Géom. et d'Archit. Ligne tracée en forme de vis autour d'un cylindre. *Un escalier en hélice est composé de marches qui tournent avec la même inclinaison autour d'un pilier cylindrique.*

Il se dit en termes de Marine d'Un appareil de propulsion à branches submergées, appliqué aux navires. *Frégate à hélice.*

HÉLICE, se dit encore de Petites volutes qui entrent dans la composition du chapiteau corinthien.

Il se dit, en Conchyliologie, de Certains coquillages univalves, contournés en spirale. *Le limaçon est une hélice.*

HÉLICON. s. m. Montagne de Béotie, qui était consacrée à Apollon et aux Muses, et dont les poètes emploient le nom dans certaines phrases figurées. Ainsi on dit, *Il est au sommet de l'Hélicon, il est au bas de l'Hélicon*, C'est un grand poète, c'est un mauvais poète.

HÉLIOCENTRIQUE. adj. des deux genres. T. d'Astron. Il se dit Du lieu où paraîtrait une planète, si elle était vue du soleil, c'est-à-dire, si l'œil de l'observateur était au centre du soleil. *La latitude, la longitude héliocentrique d'une planète.*

HÉLIOGRAPHIE. s. f. Sorte de photographie.

HÉLIOGRAPHIQUE. adj. des deux genres. Il se dit D'une sorte de gravure où l'on s'aide des procédés de la photographie.

HÉLIOSCOPE. s. m. T. d'Astron. Lunette destinée à regarder le soleil, et garnie à cet effet d'un verre coloré d'une teinte sombre, pour affaiblir la trop grande vivacité de la lumière transmise.

Il se dit aussi d'Un instrument à l'aide duquel on peut diriger l'image du soleil dans une chambre obscure.

HÉLIOTROPE. s. m. T. de Botan. Genre de plantes qui contient une cinquantaine d'espèces : les plus connues sont l'*Héliotrope du Pérou*, fort recherché à cause de l'odeur suave de ses fleurs, qui lui a fait donner aussi le nom de *Vanille* par les jardiniers; et l'*Héliotrope d'Europe*, appelé vulgairement *Herbe aux verrues*, parce qu'on lui a longtemps attribué la propriété de faire tomber ces sortes d'excroissances.

HÉLIOTROPE, se dit aussi de Quelques plantes dont la fleur suit le cours du soleil, comme le Tournesol. Voyez TOURNESOL.

Il s'emploie également comme adjectif des deux genres, dans le sens qui précède. *Plantes héliotropes.*

HÉLIOTROPE, se dit encore d'Une pierre précieuse qui est une espèce de jaspe.

HÉLIX. s. m. (On prononce l'X.) T. d'Anat. Le grand bord, le tour de l'oreille externe. *La rainure de l'hélix.*

HELLANODICES ou **HELLANODIQUES.** s. m. pl. T. d'Antiq. grecque. Officiers qui présidaient aux jeux Olympiques.

HELLÉBORE. s. m. Voyez ELLÉBORE.

HELLEBORINE. s. f. Voyez ELLÉBORINE.

HELLÉNIQUE. adj. des deux genres. T. d'Antiq. grecque. Qui appartient à la Grèce. *Confédération hellénique*, La confédération des différentes cités grecques qui avaient droit d'amphictyonie.

Il se dit quelquefois De la langue grecque ancienne, par opposition à la langue grecque moderne. *La langue hellénique.* Dans le même sens, *Tour, construction hellénique.*

La religion hellénique, La religion des anciens Grecs.

HELLÉNISME. s. m. Tour, expression, manière de parler empruntée du grec, ou qui tient au génie de cette langue. *Les Grecs faisaient des hellénismes en parlant latin, comme nous faisons souvent des gallicismes en parlant une autre langue que la nôtre.*

HELLÉNISME, se dit aussi Des idées et des mœurs de la Grèce antique. *Alexandre porta l'hellénisme jusqu'aux Indes.*

HELLÉNISTE. s. m. Nom qui, chez les anciens, désignait en même temps les Juifs d'Alexandrie, les Juifs qui parlaient la langue des Septante, les Juifs qui s'accommodaient aux usages des Grecs, et les Grecs qui embrassaient le judaïsme.

Il signifie, parmi nous, Un érudit versé dans la langue grecque. *Un savant helléniste.*

HELMINTHE. s. m. T. de Zoologie. Nom donné aux vers intestinaux.

HELVÉTIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à la nation suisse. *Corps helvétique. Cantons helvétiques. Diète helvétique. Constitution helvétique.*

HEM

HEM. (H s'aspire.) Interjection dont on se sert pour appeler. *Hem, hem, venez çà.*

HÉMATITE. s. f. Sanguine, minerai de fer d'un rouge brun. On dit aussi adjectivement, *Pierre hématite.*

HÉMATOCÈLE. s. f. T. de Chirur. Tumeur formée par un épanchement plus ou moins considérable de sang dans le scrotum.

HÉMATOSE. s. f. T. de Physiologie. Sanguification, action ou fonction naturelle par laquelle le chyle se convertit en sang, et le sang veineux en sang artériel.

HÉMATURIE. s. f. T. de Médec. Pissement de sang.

HÉMÉROCALLE. s. f. T. de Botan. Genre de plantes liliacées, dont le nom, qui en grec signifie *Beauté d'un jour*, vient de ce que la plupart des espèces, et notamment l'*Hémérocalle jaune*, portent des fleurs remarquables par leur élégance, mais de très peu de durée.

HÉMI. Sorte de mot qui, dans les composés d'origine grecque, signifie *Demi* ou *la moitié*.

HÉMICYCLE. s. m. Demi-cercle. Il se dit principalement d'Un lieu formé en amphithéâtre, pour une assemblée d'auditeurs et de spectateurs.

HÉMINE. s. f. T. d'Antiq. Mesure de capacité chez les Romains, évaluée à un peu plus d'un quart de litre.

HÉMIPLÉGIE ou **HÉMIPLEXIE.** s. f. T. de Médec. Paralysie de la moitié latérale du corps.

HÉMIPTÈRES. adj. et s. m. pl. T. d'Entomologie. Nom d'un ordre d'insectes qui comprend tous ceux dont la bouche est en suçoir, et dont les élytres sont en partie coriaces et en partie membraneux. *La cigale, la cochenille, sont des insectes hémiptères.*

Il se dit aussi d'Animaux dont les ailes ou les nageoires sont courtes, ou qui ont quelque partie du corps chargée d'une petite aile.

HÉMISPHÈRE. s. m. La moitié d'une sphère. Il se dit principalement de La moitié du globe terrestre. *L'hémisphère supérieur. L'hémisphère inférieur. Hémisphère austral. Hémisphère boréal. Hémisphère oriental. Hémisphère occidental. Notre hémisphère. L'autre hémisphère. L'un et l'autre hémisphère. Dans les deux hémisphères. Quand le soleil paraît sur notre hémisphère.*

En termes d'Anat., *Les hémisphères du cerveau*, Les deux moitiés du cerveau.

HÉMISPHÉRIQUE. adj. des deux genres. Qui a la forme d'une moitié de sphère, d'un hémisphère.

HÉMISTICHE. s. m. La moitié d'un vers héroïque ou alexandrin. *Il y a une césure, un repos à la fin du premier hémistiche.*

HÉMOPTOÏQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Qui crache du sang, qui est atteint d'hémoptysie.

HÉMOPTYSIE. s. f. T. de Médec. Crachement de sang, hémorragie de la membrane muqueuse qui tapisse les voies aériennes, le larynx, la trachée-artère et les bronches.

HÉMORRAGIE. s. f. T. de Médec. Écoulement du sang hors des vaisseaux qui doivent le contenir, avec ou sans rupture de leurs parois. *Mourir d'une hémorragie. Après qu'on lui eut coupé le bras, il lui survint une hémorragie qu'on ne put arrêter.*

Hémorragie cérébrale, Épanchement de sang dans l'intérieur du crâne.

HÉMORROÏDAL, ALE. adj. T. de Médec. Il se dit Des vaisseaux sanguins de l'anus, qui est le siège des hémorroïdes. *Veine hémorroïdale. Artère hémorroïdale. Vaisseaux hémorroïdaux.*

Il se dit aussi Des tumeurs qui forment les hémorroïdes, et Du sang qui en coule. *Tumeurs hémorroïdales. Sang hémorroïdal. Flux hémorroïdal.*

Il s'emploie comme substantif féminin, en parlant des artères hémorroïdales. *L'hémorroïdale supérieure. L'hémorroïdale inférieure.*

HÉMORROÏDES. s. f. pl. T. de Médec. Tumeurs arrondies et douloureuses qui se forment au pourtour de l'anus, et qui ordinairement laissent échapper de temps à autre une certaine quantité de sang. *Hémorroïdes internes. Hémorroïdes externes. Ses hémorroïdes fluent. Ses hémorroïdes sont ouvertes, et il perd beaucoup de sang. Avoir les hémorroïdes. Être sujet aux hémorroïdes.*

Hémorroïdes sèches, Hémorroïdes qui ne coulent point.

HÉMORROÏSSE. s. f. Il se dit de La femme malade d'un flux de sang, qui fut guérie en touchant la robe de Notre-Seigneur. *Notre-Seigneur guérit l'hémorroïsse. L'hémorroïsse de l'Évangile.*

HÉMOSTATIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Il se dit Des remèdes qui arrêtent les hémorragies.

Il se prend aussi substantivement, au masculin.

HEN

HENDÉCAGONE. adj. des deux genres. T. de Géom. Qui a onze angles et onze côtés. *Figure hendécagone.*

Il est aussi substantif masculin. *Un hendécagone régulier.*

HENDÉCASYLLABE. adj. des deux genres. (L'S se prononce fortement.) Il se dit Des vers de onze syllabes. *Les vers hendécasyllabes* s'appellent aussi *Phaleuques* ou *Phaleuces*, dans la Versification latine.

Il s'emploie substantivement, au masculin. *Un hendécasyllabe.*

HENNIR. v. n. (H s'aspire.) Il se dit Du cheval quand il fait son cri ordinaire. *Ils furent découverts parce qu'un cheval se mit à hennir. Un cheval qui hennit après les juments, qui hennit après l'avoine.*

HENNISSEMENT. s. m. (H s'aspire.) Le cri ordinaire du cheval. *Le bruit des trompettes et le hennissement des chevaux.*

HEP

HÉPAR. s. m. Nom que les anciens chimistes donnaient au foie de soufre ou sulfure alcalin.

HÉPATIQUE. adj. des deux genres. T. d'Anat. et de Médec. Il se dit Des parties qui appartiennent au foie, et De certaines affections qui ont leur siège dans le foie. *Veines hépatiques. Artères hépatiques. Canal hépatique. Colique hépatique. Flux hépatique.*

HÉPATIQUE. s. f. T. de Botan. Il se dit de Certaines plantes acotylédones, formées d'une membrane herbacée et rampante, qui croissent en général dans les lieux humides. *La famille des hépatiques.*

Il se dit aussi d'Une espèce d'anémone printanière, dont la fleur a de la ressemblance avec la marguerite double.

HÉPATITE. s. f. T. de Médec. Inflammation du foie. *Hépatite aiguë. Hépatite chronique.*

HÉPATITE. s. f. Pierre précieuse, ainsi nommée parce qu'elle est de la couleur du foie.

HEPTACORDE. s. m. T. de Musiq. Il se dit de La lyre ou cithare à sept cordes des anciens.

Il se dit encore d'Un système de sons composé de sept notes, tel que la gamme.

Il s'emploie aussi adjectivement. *La lyre heptacorde.*

HEPTAGONE. adj. des deux genres. T. de Géom. Qui a sept angles et sept côtés. *Une figure heptagone.*

Il est aussi substantif masculin. *Un heptagone régulier.*

Il se dit particulièrement, en termes de Fortification, d'Un ouvrage composé de sept bastions.

HEPTAMÉRON. s. m. Ouvrage composé de parties distribuées en sept journées. *L'Heptaméron de la reine de Navarre. L'Heptaméron rustique.*

HEPTANDRIE. s. f. T. de Botan. Classe du système sexuel de Linné, qui renferme les plantes dont la fleur a sept étamines.

HEPTARCHIE. s. f. Il se dit Des sept royaumes que les Angles et les Saxons fondèrent dans la Grande-Bretagne, après la fin de la domination romaine.

HER

HÉRALDIQUE. adj. des deux genres. Qui a rapport au blason, aux armoiries. Il ne s'emploie guère que dans ces locutions, *Science héraldique, art héraldique.*

HÉRAUT. s. m. (H s'aspire.) Officier d'un prince ou d'un État souverain, dont l'emploi principal était de faire certaines publications solennelles, certains messages importants, et qui remplissait en outre diverses fonctions dans les cérémonies publiques. *Les hérauts d'Agamemnon. Chez les anciens, la personne des hérauts était sacrée. Le roi dénonça la guerre par un héraut. Un héraut vint sommer la place de se rendre. Les hérauts dénoncèrent la joute, le tournoi à tous les seigneurs du royaume. Les hérauts du moyen âge étaient juges des armoiries et des blasons. Héraut d'armes. Héraut du titre de Bourgogne, du titre de Bretagne, etc. La cotte d'armes, le caducée d'un héraut. Deux hérauts marchaient devant le roi.*

HERBACÉ, ÉE. adj. T. de Botan. Il se dit, par opposition à Ligneux, Des plantes dont la tige est tendre et périt après la fructification. *Plante herbacée. Tige herbacée.*

De consistance herbacée, De la consistance d'une plante herbacée : cela ne se dit qu'en parlant Des parties tendres de quelque autre plante.

HERBAGE. s. m. Toutes sortes d'herbes; mais, en ce sens, il n'est usité que dans quelques phrases. *Toutes sortes d'herbages. Vivre d'herbages.*

Il signifie plus ordinairement, L'herbe des prés, où l'on met les animaux pour les engraisser. *Les herbages sont meilleurs dans ce canton que dans tel autre.*

HERBAGE, se dit particulièrement d'Un pré qu'on ne fauche jamais, et qui ne sert qu'à y mettre des bœufs et des vaches, pour les engraisser. *Les herbages de Normandie. Cet herbage est d'un très grand revenu. Vendre, acheter un herbage. Faire enclore, faire enfermer des herbages. Conduire les bestiaux à l'herbage.*

HERBE. s. f. Plante herbacée, toute plante vivace ou annuelle qui perd sa tige dans l'hiver. *Herbe médicinale. Herbe vénéneuse. Herbes vulnéraires. Herbes odoriférantes. Herbes potagères. Jus d'herbes. Bouillon aux herbes. Potage aux herbes. Salade d'herbes. Bonnes herbes. Herbes fortes. Herbes fines. Champ couvert d'herbes. Des herbes sauvages courent ces ruines.*

Fines herbes, Herbes qui servent dans la cuisine pour certains assaisonnements. *Une omelette aux fines herbes.*

Mauvaise herbe, Les herbes qui sont nuisibles et que l'on tâche de détruire. *Arracher, détruire les mauvaises herbes.*

Ce cheval aura, prendra quatre ans aux herbes, cinq ans aux herbes, etc., Au printemps, il aura quatre ans, cinq ans, etc.

Prov. et fig., *Méchante herbe, mauvaise herbe croît toujours,* se dit par plaisanterie Des enfants qui croissent beaucoup.

Prov. et fig., *Il a marché sur quelque mauvaise herbe,* Il lui est arrivé quelque chose qui le met de mauvaise humeur. On dit aussi D'un homme qui est de mauvaise humeur, sans qu'on sache pourquoi, *Sur quelle herbe a-t-il marché aujourd'hui?*

HERBE, se dit au singulier, dans un sens collectif, Des herbes qui couvrent les pâturages, les prairies, les lieux peu fréquentés, etc., et que l'on coupe ordinairement pour la nourriture des chevaux et des bestiaux. *Donner de l'herbe à un cheval. Herbe nouvelle. Herbe verte. Herbe sèche. Herbe fraîche. Herbe tendre. Herbe molle. Herbe menue. Herbe touffue, épaisse, haute. Un brin d'herbe. Se coucher sur l'herbe. L'herbe commence à poindre. L'herbe est encore bien courte. Mettre un cheval à l'herbe. Mettre blanchir les toiles sur l'herbe. L'herbe croissait dans les rues, dans les places publiques.*

Blé en herbe, avoine en herbe, etc., Le blé, l'avoine, etc., lorsqu'ils sont encore verts et qu'ils s'élèvent peu au-dessus des sillons. *Le blé, l'avoine, l'orge est encore en herbe.*

Prov. et fig., *Manger son blé en herbe,* Dépenser son revenu d'avance.

Prov. et fig., *C'est un avocat en herbe, un docteur en herbe, etc.,* se dit D'un jeune homme qui étudie pour devenir avocat, médecin, etc. On emploie quelquefois le même proverbe en parlant De ceux qui paraissent destinés à être élevés à quelque dignité, à quelque emploi. *C'est un ministre en herbe.*

Fig. et fam., *L'herbe sera bien courte, s'il ne trouve de quoi brouter,* se dit D'un homme industrieux qui sait trouver à subsister aisément où d'autres auraient peine à vivre.

Prov. et fig., *Couper l'herbe sous le pied à quelqu'un,* Le supplanter dans quelque affaire.

Prov. et fig., *À chemin battu il ne croît point d'herbe,* Il n'y a point de profit à faire dans un négoce dont trop de gens se mêlent.

Prov. et fig., *Employer toutes les herbes de la Saint-Jean,* Employer, pour réussir en quelque affaire, tous les moyens dont on peut s'aviser.

HERBE, entre comme terme générique dans plusieurs des noms vulgaires donnés aux plantes usuelles ou très communes. Voici quelques-unes de ces dénominations, dont la plupart ont vieilli :

Herbe à l'ambassadeur, herbe à la reine. Voyez TABAC.

Herbe aux charpentiers, herbe à la coupure, herbe militaire. Voyez MILLE-FEUILLE.

Herbe aux chats. Voyez CATAIRE.

Herbe aux chantres. Voyez VÉLAR.

Herbe aux cuillers. Voyez COCHLÉARIA.

Herbe aux écus. Voyez NUMMULAIRE.

Herbe aux gueux. Voyez CLÉMATITE.

Herbe aux patagons. Voyez HYDROCOTYLE.

Herbe au pauvre homme. Voy. GRATIOLE.

Herbe aux perles. Voyez GRÉMIL.

Herbe du siège. Voyez SCROFULAIRE.

Herbe aux verrues. Voyez HÉLIOTROPE.

HERBEILLER. v. n. T. de Chasse. Il se dit D'un sanglier qui va paître l'herbe. *Le sanglier a herbeillé ici.*

HERBER. v. a. Exposer sur l'herbe. *Herber de la toile, des cheveux, etc.*

HERBÉ, ÉE. part. passé.

HERBETTE. s. f. diminutif. L'herbe courte et menue de la campagne. Il ne se dit guère qu'en poésie et dans le style pastoral. *Danser sur l'herbette.*

HERBEUX, EUSE. adj. Il se dit Des lieux où il croît de l'herbe. *Clairière herbeuse.*

HERBIER. s. m. Collection de plantes desséchées et mises entre des feuilles de papier. *Un herbier des plantes d'Amérique. Il a un bel herbier, un herbier très riche.*

Il se dit quelquefois, par extension, d'Une collection d'estampes contenant des figures de plantes. *Herbier artificiel.*

HERBIER, signifie aussi, Le premier ventricule du bœuf et des autres animaux qui ruminent. Dans ce sens, il a vieilli : on dit mieux, *Panse.*

HERBIÈRE. s. f. Vendeuse d'herbes. *Herbière des halles.*

HERBIVORE. adj. des deux genres. T. d'Hist. nat. Il se dit en général Des animaux qui se nourrissent de substances végétales, et plus particulièrement De ceux qui paissent l'herbe des prairies, tels que le cheval, le bœuf, etc. *Les animaux herbivores.* On dit aussi substantivement, *Les herbivores.*

HERBORISATION. s. f. Action d'herboriser; promenade, course que l'on fait dans l'intention de recueillir des plantes. *Ce botaniste a fait de fréquentes herborisations aux environs de Paris.*

Il signifie quelquefois, Le dessin d'une pierre herborisée.

HERBORISÉ, ÉE. adj. Synonyme peu usité d'Arborisé. Voyez ARBORISÉ.

HERBORISER. v. n. Aller dans les champs recueillir des herbes, des plantes, soit pour apprendre à les connaître ou pour en former des collections, soit pour les employer aux usages qu'elles ont en médecine. *Aller herboriser par un beau jour. Herboriser aux environs d'une ville, sur une montagne, etc.*

HERBORISEUR. s. m. Celui qui herborise. *Une troupe d'herboriseurs.* Il est familier.

HERBORISTE. s. m. Celui qui connaît les simples. *C'est un grand herboriste.* Il est peu usité en ce sens.

Il se dit plus ordinairement de Celui qui vend des simples, des herbes médicinales. *Acheter des vulnéraires chez un herboriste.*

HERBU, UE. adj. Couvert d'herbe. *Un chemin herbu. Un champ herbu. Un pré fort herbu.*

HERCOTECTONIQUE. s. f. Art de fortifier les places, de retrancher un camp, un poste, etc.

HERCULE. s. m. Nom d'un demi-dieu de la Fable, célèbre par sa force et par ses travaux. Il n'est mis ici qu'à cause de l'emploi qu'on en fait, dans le langage familier, en parlant D'un homme fort et robuste. *C'est un Hercule. Il est fort comme un Hercule. Il est taillé en Hercule.*

HERCULE, en Astronomie, se dit d'Une constellation de l'hémisphère boréal.

HERCULÉEN, ENNE. adj. Qui est digne d'Hercule. *Taille herculéenne. Force herculéenne.*

HÈRE. s. m. (H s'aspire.) Terme familier qui se dit par dérision d'Un homme sans mérite, sans considération, sans fortune. On ne l'emploie guère que dans la locution, *Pauvre hère. C'est un pauvre hère.*

HÈRE. s. m. (H s'aspire.) Espèce de jeu de cartes qui se joue entre plusieurs personnes, et où il n'y a qu'un seul des joueurs qui gagne. On appelle aussi ce jeu l'*As qui court.*

HÉRÉDITAIRE. adj. des deux genres. Qui se transmet, qui vient par droit de succession. *Possessions héréditaires. Part héréditaire. Biens héréditaires.*

Il se dit particulièrement Des charges, des offices, des titres, etc., qui passent aux héritiers de ceux qui en sont pourvus. *Le roi avait rendu cet office héréditaire par sa déclaration du... Cette charge est héréditaire. La pairie était héréditaire dans cette famille. Titre héréditaire.*

Cette charge, cette dignité, etc., est comme héréditaire dans cette famille, dans cette maison, se dit Des charges, des dignités qui ont été longtemps dans une même maison, dans une même famille. *Le bâton de maréchal de France était comme héréditaire dans cette maison. La charge de conseiller est comme héréditaire dans cette famille.*

HÉRÉDITAIRE, se dit souvent par opposition à Électif. *Royaume héréditaire. Couronne héréditaire. Les pays, les États héréditaires.* On dit en des sens analogues : *Prince héréditaire. Empereur héréditaire.*

Chambre héréditaire, s'est dit de La chambre des pairs, par opposition à *Chambre élective* ou *des députés.*

HÉRÉDITAIRE, se dit également De ceux qui sont revêtus de certaines grandes charges dont le titre a été conservé, quoiqu'elles soient présentement sans fonction. *Connétable héréditaire de Castille.*

HÉRÉDITAIRE, se dit figurément Des maladies qui passent des parents aux enfants. *Maladie héréditaire. Mal héréditaire. La goutte, la folie est héréditaire dans cette famille.*

Il se dit, en un sens analogue, Des vertus, des vices, des passions, etc. *Vertu héréditaire. La valeur est héréditaire dans cette maison. Vice héréditaire. Haine héréditaire. Inimitié héréditaire.*

HÉRÉDITAIREMENT. adv. Par droit d'hérédité. *Tenir, posséder héréditairement une terre, une charge.*

HÉRÉDITÉ. s. f. T. de Jurispr. Droit de recueillir la totalité ou une partie des biens qu'une personne laisse à son décès. *Accepter l'hérédité. Renoncer à l'hérédité. Répudier une hérédité.*

Il se dit quelquefois absolument en parlant De la succession au trône. *Attaquer, défendre le principe de l'hérédité.*

Il s'est dit aussi Du privilège accordé à un office que le roi rendait héréditaire, sans que le titulaire fût assujetti au payement du droit de prêt et d'annuel. *Les offices des secrétaires du roi jouissaient du droit d'hérédité.*

HÉRÉDITÉ, se dit de plus de Tous les biens qu'une personne laisse en mourant. *Son hérédité fut partagée entre plusieurs collatéraux. Envahir l'hérédité.*

HÉRÉDITÉ, se dit encore Des particularités d'organisation et d'aptitude qui se transmettent des ascendants aux descendants. *Hérédité de la folie, de la phtisie, etc.*

HÉRÉSIARQUE. s. m. Auteur d'une hérésie, chef d'une secte hérétique. *Luther et Calvin sont des hérésiarques.*

HÉRÉSIE. s. f. Doctrine contraire à la foi catholique, erreur condamnée par l'Église en matière de religion. *L'hérésie d'Arius. L'hérésie de Luther. L'hérésie de Calvin. Enseigner, semer une hérésie. Adhérer à l'hérésie. Abjurer l'hérésie. Combattre l'hérésie.*

Prov., *Il ne fera point d'hérésie*, se dit D'un homme sans esprit.

HÉRÉSIE, se dit quelquefois, par extension et familièrement, d'Une doctrine, d'une maxime quelconque, lorsqu'elle est en opposition avec les idées reçues. *Hérésie littéraire. Tous ces principes sont autant d'hérésies en littérature, en médecine, etc. Ce que vous dites là est une hérésie.* On ne l'emploie guère, en ce sens, que par plaisanterie.

HÉRÉTICITÉ. s. f. Terme dogmatique. Qualité d'une proposition opposée à la foi catholique. *Il faut être théologien pour apercevoir l'héréticité de cette proposition.*

HÉRÉTIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à l'hérésie. *Proposition hérétique. Dogme hérétique.*

Il se dit aussi De celui qui professe, qui soutient quelque hérésie, qui est engagé dans quelque hérésie. *Un prince hérétique.*

Il est plus ordinairement employé comme substantif, en ce dernier sens. *Les hérétiques sont rejetés de l'Église. Convertir les hérétiques.*

HÉRISSER. v. a. (H s'aspire.) Dresser. Il se dit proprement Des animaux qui dressent leur poil ou leurs plumes. *Le lion hérisse sa crinière, quand il est irrité. Ce coq hérisse les plumes de son cou.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie absolument, Dresser son poil ou ses plumes. *Ce sanglier, ce coq est furieux, il se hérisse.*

Il se dit plus ordinairement Des cheveux, du poil, des plumes qui se dressent. *D'horreur ses cheveux se hérissèrent. Les cheveux lui hérissèrent à la tête. Le poil des sangliers se hérisse, quand ils sont irrités. Cet oiseau est irrité, les plumes de son cou se hérissent.*

HÉRISSER, se dit, par analogie, De certaines choses droites, saillantes, aiguës, etc., qui couvrent ou garnissent une surface. *Les piquants qui hérissent la tige du rosier. Les épines, les buissons qui hérissent le bord d'un sentier. Les rochers qui hérissent les flancs d'une montagne.* On dit de même, *Hérisser de pieux un bastion, etc.*

Il se dit quelquefois au figuré. *Hérisser son style de pointes, d'antithèses, de néologismes.*

Il s'emploie également avec le pronom personnel. *Ces champs incultes se hérissent d'épines.*

HÉRISSÉ, ÉE. part. passé. *Cheveux hérissés. Poil hérissé.*

Fig. et fam., *C'est un homme hérissé, toujours hérissé*, C'est un homme si difficile, qu'on ne sait par où le prendre.

HÉRISSÉ, se dit adjectivement D'un corps, d'une surface couverte ou garnie de certaines choses droites, saillantes, aiguës, etc. *Un retranchement hérissé de pieux. Un bataillon hérissé de piques. Une côte hérissée d'écueils. Un pays hérissé de montagnes.* Poétiq., *L'hiver hérissé de glaçons.*

Il se dit quelquefois au figuré. *Une science, une affaire hérissée de difficultés. La vie est hérissée d'épines.*

Fig., *Un pédant hérissé de grec, de latin*, Qui cite à tout propos du grec, du latin.

HÉRISSÉ, en Botanique, se dit Des plantes qui sont couvertes de poils rudes et fort apparents. *Tige hérissée.*

HÉRISSON. s. m. (H s'aspire.) Petit quadrupède dont la peau du dos est toute couverte de longs piquants composés de poils agglomérés. *Le hérisson se met tout en un peloton, tout en une boule, quand on l'approche. Hérisson de mer.* Voyez OURSIN.

HÉRISSON, en termes de Mécanique, se dit d'Une roue dont les dents ou rayons sont plantées sur la circonférence extérieure, et ne peuvent s'engager dans une lanterne.

Il se dit aussi, en termes de Guerre, d'Une poutre portée par le milieu sur un pivot et garnie de quantité de pointes de fer, qui sert, aux portes des villes, pour ouvrir et fermer le passage selon qu'il est nécessaire.

HÉRISSONNÉ, ÉE. adj. (H s'aspire.) T. de Blason. Il se dit D'un chat ou d'un autre animal ramassé et accroupi.

HÉRITAGE. s. m. Ce qui vient par voie

de succession. *Recueillir l'héritage de ses pères. Il n'en a eu que quelques tableaux pour tout héritage. Faire un grand héritage*, Le recueillir.

Prov. et fig., *Promesse de grand n'est pas héritage*, Il ne faut pas trop compter sur les promesses des grands seigneurs. *Service de grand n'est pas héritage*, On n'est pas toujours assuré de faire fortune auprès des grands.

HÉRITAGE, se dit aussi figurément. *Il tient cette maladie de son père, c'est un triste héritage. Il n'a reçu de ses ancêtres qu'un grand nom pour héritage. Il sut conserver l'héritage de gloire qu'il tenait de ses aïeux. Cet héritage de haine se transmit jusqu'à la cinquième génération.*

HÉRITAGE, se dit, dans une acception plus étendue, pour signifier, Les immeubles réels, comme terres, maisons. *C'est l'héritage de ses pères. Vendre un héritage. Il a acheté un bon héritage. Améliorer un héritage. Faire valoir un héritage par ses mains. Acquérir un héritage. Enclore un héritage. Les limites d'un héritage.*

En style de l'Écriture, *Les méchants n'auront point de part à l'héritage céleste, à l'héritage du Seigneur*, A la gloire éternelle.

HÉRITER. v. n. Recueillir une succession. *Il hérita de son oncle. Vous pourrez hériter d'un tel.*

Il signifie aussi, Devenir propriétaire d'une chose par droit de succession. *Cet homme a hérité d'une grande fortune, d'une grande succession. Il a hérité d'une maison, d'une bibliothèque.*

Il se dit souvent au figuré. *Il a hérité des vertus de son père. Il a hérité de la gloire de ses ancêtres. Vous hériterez de sa puissance. Il a hérité de leur ressentiment.*

Il est également verbe actif, dans ces deux derniers sens. *Il n'a rien hérité de son père. Voilà tout ce qu'il en a hérité. Il en a hérité de grands biens. C'est une maladie qu'il a héritée de sa mère. La vertu est le seul bien qu'il ait hérité de son père.*

HÉRITÉ, ÉE. part. passé.

HÉRITIER, IÈRE. s. Celui, celle que la loi appelle à recueillir une succession, qui hérite ou qui doit hériter de quelqu'un. *Héritier naturel, légitime, institué, testamentaire, universel, nécessaire. Héritier bénéficiaire, ou sous bénéfice d'inventaire. Héritier pur et simple. Héritier mobilier. On lui conteste la qualité d'héritier. Se porter héritier*, ou *Se porter pour héritier. Faire acte d'héritier. Il est censé héritier. Héritier présomptif. Héritier en ligne directe, en ligne collatérale. Faire un héritier. Instituer un héritier. Faire institution d'héritier. Il est héritier d'un tel. Principal héritier.*

Il se dit quelquefois par rapport à la chose dont on hérite. *Héritier d'une grande fortune. L'héritier présomptif de la couronne. Être héritier des biens et des droits d'une personne.*

Il se dit aussi figurément. *Il voulait avoir un héritier de son nom, de sa puissance. Héritier de la vertu de ses ancêtres. Héritier des talents de son père.*

Il se dit quelquefois, simplement, Des enfants d'une personne, parce qu'ils sont ses héritiers naturels. *Sa femme ne lui a point encore donné d'héritier. Voilà mon héritier. Ce prince n'ayant point laissé d'héritier, la couronne fut dévolue à son frère.*

HÉRITIÈRE, féminin, se dit, particulièrement, d'Une fille unique qui doit hériter d'une grande succession. *C'est une héritière, une riche, une grande héritière. Épouser une riche héritière.*

HERMAPHRODISME. s. m. Terme didactique. Réunion de certains caractères des deux sexes dans un seul individu.

En Histoire naturelle, il se dit de La réunion des deux sexes chez certains animaux des classes inférieures et dans certaines plantes.

HERMAPHRODITE. s. m. Il se dit d'Une personne qui réunit certains caractères des deux sexes.

En termes d'Antiquité, il se dit de Certaines figures couchées où se trouvent réunies et combinées les formes de l'homme et de la femme. *L'Hermaphrodite du Musée des antiques.*

HERMAPHRODITE, se dit aussi De certains animaux inférieurs, vers intestinaux, annélides et mollusques; et alors il s'emploie plus ordinairement comme adjectif des deux genres. *Animal hermaphrodite. Les vers de terre sont hermaphrodites.*

Il se dit pareillement, en Botanique, Des fleurs qui renferment les organes des deux sexes, c'est-à-dire, les étamines et le pistil. *Fleurs hermaphrodites. Le jasmin, la valériane, l'épine-vinette, et un très-grand nombre d'autres plantes, sont hermaphrodites.*

HERMÉNEUTIQUE. adj. des deux genres. T. de Philologie. Qui interprète. Il ne s'emploie guère que dans cette locution, *L'art herméneutique*, L'art d'interpréter les livres sacrés. On dit substantivement, au féminin, dans le même sens, *L'herméneutique sacrée.*

HERMÈS. s. m. (On fait sentir l'S.) T. de Sculpt. Gaîne portant une tête de Mercure. *Les anciens plaçaient des hermès dans les carrefours.*

HERMÉTIQUE. adj. des deux genres. Il s'est dit, en termes d'Alchimie, De ce qui avait rapport à la science du grand œuvre, c'est-à-dire, aux recherches et à la connaissance de la transmutation des métaux, et de la médecine universelle. *Science hermétique. Philosophie hermétique. Œuvre hermétique. Chimie hermétique.*

Il se dit en particulier Des livres attribués à Hermès trismégiste, et qui traitent de la prétendue science du grand œuvre. *Les livres hermétiques.*

En Archit., *Colonne hermétique*, Colonne qui a une tête d'homme, au lieu de chapiteau.

HERMÉTIQUE, se dit, en termes de Chimie, D'une fermeture qu'on obtient en faisant fondre les bords du vase que l'on veut clore.

Il se dit aussi, par extension, De toute fermeture parfaite. *Clôture hermétique.*

Fig., *Un blocus hermétique*, Un blocus complet.

HERMÉTIQUEMENT. adv. T. de Chimie et de Physique. Il se dit De la manière de boucher un vase, qui consiste à le sceller de sa propre matière, par le moyen du feu. *Un vaisseau scellé hermétiquement.*

Il se dit, par extension, en parlant, De tout ce qui est bien fermé. *Cela est fermé hermétiquement. Un vase hermétiquement fermé. Une fenêtre fermée hermétiquement.*

HERMINE. s. f. Un des noms vulgaires de la Martre blanche, petit animal blanc, dont le poil est très fin et très blanc, et qui a le bout de la queue noir. *Peau d'hermine.*

Il se dit également de La fourrure que l'on fait avec la peau d'hermine. *Robe fourrée d'hermine. Manteau doublé d'hermine.*

HERMINE, est aussi un terme de Blason qui se dit d'Une des deux fourrures du blason. *Les ducs de Bretagne portaient d'hermine.*

HERMINÉ, ÉE. adj. T. de Blason. Il se dit Des pièces dont le fond est d'argent moucheté de noir. *Il porte de gueules à la croix herminée.*

HERMINETTE. s. f. Voyez ERMINETTE.

HERMITAGE. s. m. Voyez ERMITAGE.

HERMITE. s. m. Voyez ERMITE.

HERNIAIRE. adj. des deux genres. (H s'aspire.) T. de Chirur. Qui appartient, qui a rapport aux hernies. *Sac herniaire. Tumeur herniaire. Bandage herniaire.*

Chirurgien herniaire, Chirurgien qui se livre particulièrement au traitement des hernies, des descentes.

HERNIE. s. f. (H s'aspire.) T. de Chirur. Tumeur molle, ordinairement élastique, sans changement de couleur à la peau, située à la circonférence ou à la surface de l'une des cavités splanchniques, et formée par la sortie partielle ou totale de quelqu'un des viscères qui y sont contenus. *Hernie du cerveau, du poumon. Hernies abdominales. Hernies inguinales, crurales, etc.*

Il ne se dit vulgairement que Des hernies abdominales ou descentes. *Hernie étranglée. Être sujet à la hernie. Avoir une hernie. Être incommodé d'une hernie.*

HERNIOLE. s. f. T. de Botan. Petite plante à fleurs verdâtres, qu'on appelle aussi *Turquette.*

HERNUTES. s. m. pl. (H s'aspire.) Sectaires chrétiens qui forment entre eux une espèce de société religieuse, et qui se distinguent par une grande pureté de mœurs. *Les hernutes sont répandus dans le nord de l'Allemagne.* On les nomme aussi *Frères moraves.*

HÉRODIENS. s. m. pl. Sectaires juifs dont il est fait mention dans l'Évangile de saint Matthieu et dans celui de saint Marc.

HÉROI-COMIQUE. adj. des deux genres. Qui tient de l'héroïque et du comique. Il se dit Des poëmes ou autres ouvrages d'esprit. *Le Lutrin est un poëme héroi-comique.*

HÉROÏDE. s. f. Épître en vers composée sous le nom de quelque héros ou personnage fameux. *Les héroïdes d'Ovide. L'héroïde de Didon à Énée, par Gilbert.*

HÉROÏNE. s. f. Femme courageuse qui a de l'élévation et de la noblesse dans les sentiments, dans la conduite. *C'est une héroïne.*

L'héroïne d'un conte, d'un roman, d'une pièce de théâtre, etc., Celle dont on raconte ou dont on représente la vie, les aventures, les actions, dans un roman, etc.

HÉROÏQUE. adj. des deux genres. Qui appartient au héros, ou à l'héroïne. *Vertu héroïque. Courage héroïque. Actions héroïques. Sentiments héroïques. Patience héroïque.*

Il se dit, quelquefois, Des personnes qui montrent de l'héroïsme. *Une femme héroïque.* Dans un sens analogue, *Ame héroïque.*

HÉROÏQUE, se dit aussi D'une poésie noble et élevée. *La poésie héroïque. Le genre héroïque.*

Poëme héroïque, Poëme épique. *Vers héroïques*, Les vers alexandrins ou de douze syllabes.

Age héroïque, siècles, temps héroïques, Les temps où vivaient les anciens héros, et dont l'histoire est mêlée de fables.

HÉROÏQUE, se dit quelquefois, en Médecine, pour Très puissant, très efficace, en

parlant Des propriétés de certains médicaments. *On attribuait jadis à cette plante, à ce remède des propriétés héroïques. Remède héroïque.*

Fam., *Parti, résolution héroïque*, Ressource extrême dans les cas désespérés.

HÉROÏQUEMENT. adv. D'une manière héroïque. *Il s'est comporté héroïquement le jour de l'action.*

HÉROÏSME. s. m. Ce qui est propre et particulier au héros, et qui en fait le caractère. *Un acte, un trait d'héroïsme. Cette action est au-dessus de la vertu commune, c'est de l'héroïsme. Héroïsme de sagesse, de générosité, etc.*

HÉRON. s. m. (H s'aspire.) Grand oiseau de l'ordre des Échassiers, qui a le bec fort long et les jambes fort hautes, et qui vit principalement de poisson. *Un faucon dressé pour le héron. Voler le héron. Le vol du héron. Le bec du héron. Plumes de héron.*

Masse de héron, Amas ou bouquet des plumes de la queue du héron.

HÉRONNEAU. s. m. diminutif. (H s'aspire.) Petit héron.

HÉRONNIER, IÈRE. adj. (H s'aspire.) T. de Fauconnerie. On appelle *Faucon héronnier*, Celui qui est dressé à la chasse du héron; et *Oiseau héronnier*, Celui qui est sec, vite, et aussi peu chargé de graisse que le héron.

HÉRONNIÈRE. s. f. (H s'aspire.) Lieu où les hérons se retirent et font leurs petits; Endroit où l'on élève les hérons. *On a fait une héronnière dans ce parc, dans cette forêt.*

HÉROS. s. m. (H s'aspire.) Nom donné, dans l'antiquité païenne, à ceux qui passaient pour être nés d'un dieu ou d'une déesse, et d'une personne mortelle. *Les héros de la Fable. Hercule, Achille, Énée, étaient des héros.*

Il se dit plus ordinairement de Ceux qui se distinguent par une valeur extraordinaire, qui obtiennent à la guerre des succès éclatants, qui exécutent de grandes et périlleuses entreprises. *Les héros de l'Iliade. Les héros de l'antiquité. Alexandre fut un héros. Vaillant héros. Héros magnanime. Il mourut en héros. Il fit de tous ses soldats autant de héros. Il est le héros de notre âge. Le modèle des héros. Fin digne d'un héros. Je chante ce héros qui...*

Il se dit, dans un sens plus général, de Tout homme qui se distingue par l'élévation et la force du caractère, par une grande noblesse d'âme, par quelque haute vertu. *Il s'est comporté en héros. C'est un héros de sagesse, de désintéressement, de constance, etc.* On l'emploie quelquefois en ce sens par plaisanterie.

Le héros d'un poëme, d'un conte, d'un roman, d'une pièce de théâtre, etc., Le principal personnage d'un poëme, d'un conte, etc. *Achille est le héros de l'Iliade. Énée est le héros de l'Énéide. L'auteur n'oublie aucune des actions de son héros. Pour que le lecteur n'ignore aucun des faits et gestes de mon héros... Le héros de ce drame passe par toutes sortes d'épreuves.*

Fig. et fam., *Un héros de roman*, Un personnage à qui il est arrivé des aventures extraordinaires.

Fam., *Le héros d'une aventure*, Celui à qui elle est arrivée, qui en a été le principal acteur. *Il a été le héros de plus d'une aventure. C'est le héros de l'aventure que je vous ai contée.*

Fig. et fam., *Le héros de la fête*, Le personnage pour qui elle se donne.

Fig. et fam., *Vous êtes son héros*, Vous êtes l'objet de son admiration. *C'est son héros, il ne cesse de le vanter.*

HERPES. s. f. pl. On appelle *Herpes marines*, Certaines matières que la mer jette sur ses rivages. *L'ambre gris, l'ambre jaune, sont des herpes marines.*

HERPÈS. s. m. T. de Médec. Éruption vésiculeuse caractérisée par de légères élevures transparentes, rassemblées en groupes sur une base enflammée.

HERPÉTIQUE. adj. des deux genres. T. de Médecine. Qui est de la nature de l'herpès. *Une éruption herpétique.*

HERPÉTOLOGIE. s. f. Voyez ERPÉTOLOGIE.

HERSAGE. s. m. (H s'aspire.) Action de herser.

HERSE. s. f. (H s'aspire.) Instrument de labourage, qui a d'un côté divers rangs de dents, lesquelles, étant tournées vers la terre, servent à rompre les mottes d'une terre labourée, ou à recouvrir les grains nouvellement semés. *On n'a pas encore passé la herse sur ce champ.*

HERSE, se dit aussi d'Une espèce de grille ou de treillis à grosses pointes de bois ou de fer, qui est ordinairement placée entre le pont-levis et la porte d'une ville, d'un château, pour en défendre l'entrée, et qui se lève et s'abat selon les occasions. *Quand une partie des ennemis fut entrée, on abattit la herse, on fit tomber la herse.*

HERSE, se dit, dans les Églises, d'Une sorte de chandelier fait en triangle, et sur les pointes duquel on met des cierges.

HERSER. v. a. (H s'aspire.) Passer la herse dans un champ, pour en rompre les mottes après qu'il a été labouré, ou pour recouvrir les grains qu'on y a semés. *On n'a pas hersé ce champ.*

HERSÉ, ÉE. part. passé.

HERSÉ, en termes de Blason, se dit D'un château représenté avec une herse. *Il porte de gueules au château d'or hersé de sable.*

HERSEUR. s. m. (H s'aspire.) Celui qui herse.

HES

HÉSITATION. s. f. Incertitude dans l'énonciation. *Réciter sans hésitation, sans la moindre hésitation. Parler, répondre avec hésitation. Ses fréquentes hésitations fatiguaient l'auditoire.*

Il se dit aussi Du doute, de l'indécision qu'une personne manifeste par ses mouvements, par sa conduite, etc. *Mouvement d'hésitation. Longue hésitation. Ses perpétuelles hésitations rendirent sa bonne foi suspecte.*

HÉSITER. v. n. Ne pas trouver facilement ce qu'on veut dire, soit que cela vienne de crainte, d'un défaut de mémoire, ou du peu de netteté d'esprit. *Il n'avait pas bien appris son sermon, il hésita dès le commencement. Il hésitait dans ses réponses. La présence des juges le fit hésiter sur ce qu'il avait à dire.*

Il signifie aussi, Être incertain sur le parti, sur la résolution que l'on doit prendre. *Hésiter dans les affaires. Il n'hésita point à répondre. Il a longtemps hésité sur le choix de l'état, de la profession qu'il doit suivre. Doit-on hésiter entre le vice et la vertu? Il n'y a pas à hésiter là-dessus. Je n'hésite pas à vous le confier.*

HESPÉRIDES. s. f. pl. Dans la Mythologie, Les trois filles d'Hespérus, préposées à la garde des pommes d'or que Junon avait données à Jupiter. On le met ici à cause des deux expressions suivantes, *Le jardin des Hespérides, Le fruit des Hespérides*, qui s'emploient quelquefois poétiquement et figurément, l'une pour désigner Un endroit plein de choses précieuses, mais dont l'accès est interdit, l'autre comme périphrase pour le mot *Orange.*

HET

HÉTAIRIE ou **HÉTÉRIE**. s. f. Il se dit des Associations politiques, généralement secrètes, qui se formèrent à Athènes et dans quelques autres villes de la Grèce ancienne.

Il se dit aussi Des sociétés secrètes qui se formèrent au commencement de ce siècle, dans plusieurs provinces de la Turquie d'Europe, pour l'affranchissement des Grecs.

HÉTÉROCLITE. adj. des deux genres. T. de Gram. Qui s'écarte des règles communes de l'analogie grammaticale. *Nom, adjectif hétéroclite.*

Il signifie, figurément et familièrement, Ridicule, bizarre, fantasque, et se dit surtout en parlant Des personnes, et des choses qui leur sont propres. *Mine hétéroclite. Visage hétéroclite. Manières hétéroclites. Humeur hétéroclite. Esprit hétéroclite. C'est un homme fort hétéroclite. Conduite, action hétéroclite.*

Il se dit aussi De certaines choses qui s'écartent des règles ordinaires de l'art. *Un bâtiment hétéroclite.*

HÉTÉRODOXE. adj. des deux genres. Terme dogmatique. Qui est contraire aux sentiments reçus dans la religion catholique. Il est opposé à Orthodoxe. *Docteur hétérodoxe. Opinion hétérodoxe.*

HÉTÉRODOXIE. s. f. Terme dogmatique. Opposition aux sentiments orthodoxes. *Il est suspect d'hétérodoxie. On ne saurait nier l'hétérodoxie de cette proposition.*

HÉTÉROGÈNE. adj. des deux genres. Terme didactique. Qui est de différente nature. *Corps composé de parties hétérogènes. Éléments hétérogènes.*

Il s'emploie quelquefois au figuré. *Une société formée d'éléments hétérogènes.*

HÉTÉROGÉNÉITÉ. s. f. Terme didactique. Qualité de ce qui est hétérogène.

HÉTÉROSCIENS. s. m. pl. T. de Géographie. On donne ce nom aux habitants des zones tempérées, qui à midi ont leur ombre de côté différent : savoir, les habitants de la zone tempérée septentrionale, du côté du nord, et ceux de la zone tempérée méridionale, du côté du midi.

HETMAN. s. m. Titre de dignité chez les Cosaques. *Hetman des Cosaques.*

HÊTRE. s. m. (H s'aspire.) Grand arbre de la famille des Amentacées, dont l'écorce est lisse, et qui porte une sorte de fruit appelé *Faine. Bois de hêtre. Bûches de hêtre. À l'ombre des hêtres. Sous un hêtre touffu. Le hêtre sert à divers ouvrages de menuiserie.*

HEU

HEUR. s. m. Bonne fortune, chance heureuse. *Il est satisfait, puisqu'il a l'heur de vous plaire.* Ce vieux mot n'est plus guère usité que dans le proverbe suivant : *Il n'y a qu'heur et malheur dans ce monde*, Tout y dépend des circonstances, et souvent ce qui

cause la ruine des uns, fait la fortune des autres.

HEURE. s. f. Espace de temps qui fait la vingt-quatrième partie du jour naturel. *On divise ordinairement le jour en deux parties, de douze heures chacune, la première commençant à minuit, et la seconde à midi. Une heure. Une heure et demie. Un quart d'heure. Trois quarts d'heure. Une demi-heure. L'heure se divise en soixante minutes. Il ne rentrera que dans une heure. Il arriva deux heures après. Ils mirent une heure pour venir. Ils firent le voyage en trente-six heures. Il lui fut enjoint de sortir de la ville dans les vingt-quatre heures. Il n'eut que deux fois vingt-quatre heures pour faire ses préparatifs. Un intervalle d'une heure. Faire tant de lieues par heure, à l'heure. Cette lecture a duré une heure, une grande heure. J'ai été deux heures à vous attendre. Deux heures entières, deux grosses heures, deux bonnes heures, deux mortelles heures. Il s'écoula deux heures, trois heures, etc. Vous prendrez d'heure en heure, de demi-heure en demi-heure, une cuillerée de cette potion. Toutes les heures, toutes les deux heures, etc. Ce sont les trois heures les plus agréables que j'aie passées de ma vie. Les heures délicieuses, les heures agréables que nous passions chaque jour ensemble. J'ai passé, loin de vous, de bien tristes heures, de bien cruelles heures. Elle passa deux heures en prières. Deux heures bien employées. Donner trois heures par jour à un travail. Après six heures de résistance, ils furent contraints de se rendre. Vous avez encore pour une heure de chemin*, ou simplement, *Vous avez encore une heure de chemin. Si vous avez une heure de temps à perdre, venez la passer avec nous.*

Fig. et fam., *Passer un mauvais quart d'heure*, Éprouver quelque chose de fâcheux. *Il passera, il a passé un mauvais quart d'heure. On lui a fait passer un mauvais quart d'heure.*

Fig. et fam., *Avoir de bons et de mauvais quarts d'heure*, Être d'une humeur inégale et bizarre.

Heure de grâce, quart d'heure de grâce, Délai accordé au delà du temps fixé pour faire quelque chose, pour terminer une affaire. *Si je ne puis arriver à temps, vous m'accorderez bien l'heure de grâce. Pourquoi ne vient-il pas? mettons-nous à table : le quart d'heure de grâce est passé.*

Prov. et fig., *Le quart d'heure de Rabelais*, Le moment où il faut payer son écot; et, par extension, Tout moment fâcheux, désagréable.

Fam., *N'avoir pas une heure à soi*, N'avoir pas de temps dont on puisse librement disposer. On dit à peu près de même, *N'avoir pas une heure de repos, de relâche, etc.*

Fam., *D'heure en heure, d'heure à autre, d'une heure à l'autre*, D'un moment à l'autre.

Poétiq., *La fuite des heures*, Le cours rapide du temps.

Prendre un ouvrier, un homme de peine, un fiacre, un cabriolet à l'heure, L'employer, s'en servir à condition de le payer tant par heure. On dit de même, *Être à l'heure*, Être employé à condition d'être payé à tant par heure.

Dans la Liturgie catholique, *Les prières de quarante heures, des quarante heures*, ou elliptiquement, *Les quarante heures*, Certaines prières extraordinaires que l'on fait devant le saint sacrement, dans les calamités publiques, et pendant le jubilé. *On fit les prières de quarante heures pour la maladie du roi.*

HEURE, se dit aussi Des époques, des divers moments du jour, considérés par rapport au temps, aux heures écoulées depuis que l'une des deux parties du jour a commencé. *Dites-moi l'heure qu'il est. Quelle heure est-il? À quelle heure viendrez-vous? Je vous attends demain à cette heure-ci. Vous êtes sûr de le trouver chez lui à cette heure-là. Venez à telle heure. Se tromper d'heure. Se tromper sur l'heure. Il est une heure, deux heures, trois heures, etc. Il était une heure après minuit. Il est arrivé à trois heures après midi. J'irai chez vous à cinq heures du soir. Il s'est levé à trois heures du matin. Sur les deux heures. Vers une heure. À toutes les heures du jour et de la nuit. À la même heure. À pareille heure. Aux heures où tout repose.*

Fam., *Être sujet à l'heure*, N'être pas maître de son temps. *Je ne suis point sujet à l'heure.*

À deux heures de nuit, Deux heures après le coucher du soleil. *À deux heures de jour*, Deux heures après le lever du soleil. *Le bal dura jusqu'à deux heures de jour.*

En termes de Pratique, *À l'heure de midi*, À midi. *À deux heures, à trois heures de relevée*, À deux heures, à trois heures après midi.

Dans le langage des assemblées délibérantes, dans les procès-verbaux, etc., *Attendu, vu l'heure avancée*, Attendu, vu qu'il est tard. *La délibération fut remise au lendemain, attendu l'heure avancée.*

Heure indue, Heure de la nuit où tout le monde est ordinairement retiré. *Rentrer à heure indue*. On le dit aussi, en général, de Toute heure qui ne convient point.

Fig., *L'heure du berger*, L'heure, le moment favorable aux amants.

Bonne heure, Moment convenable, commode, favorable pour faire quelque chose. *Voici la bonne heure pour faire telle chose.* On dit dans le même sens, *Heure favorable, heure propice, etc.*; et dans le sens contraire, *Mauvaise heure. C'est une mauvaise heure pour lui parler.*

Fam., *Arriver à la bonne heure*, Arriver à propos.

Adverbial., *De bonne heure*, Tôt, par opposition à Tard. Il se dit non-seulement Des époques du jour, mais aussi Des époques du temps en général. *Se lever de bonne heure. Tâchez de venir de bonne heure. Il est encore de bonne heure. Ces arbres fleurissent de bonne heure. Il s'est de bonne heure habitué à la fatigue. Les arts ont fleuri de bonne heure chez ces peuples.* On dit dans un sens à peu près pareil : *Venez une autre fois de meilleure heure. Venez un peu de bonne heure. Il est venu d'assez bonne heure. Il est de trop bonne heure pour dîner.*

Ironiq., *Vous venez à une belle heure, à belle heure; il est belle heure pour venir; la belle heure pour arriver*, se dit À une personne qui arrive tard dans un lieu où on l'attend.

Fam., *À la bonne heure*, sert quelquefois à marquer une sorte d'approbation. *Vous le voulez : à la bonne heure, je ne m'y oppose point.* On l'emploie aussi pour exprimer l'indifférence. *Il me menace, dites-vous : à la bonne heure*, Passe, je ne m'en inquiète point.

À toute heure, À chaque instant, continuellement.

À cette heure, Maintenant, présentement. *À cette heure, vous pouvez entrer.*

Tout à l'heure, Dans un moment, ou Il n'y a qu'un moment. *Je suis à vous tout à l'heure. Vous disiez tout à l'heure que...* On dit aussi, mais plus rarement, *Tout à cette heure.*

À l'heure qu'il est, à l'heure où je vous parle, Dans le moment actuel. *Mon procès se juge à l'heure qu'il est.*

À l'heure qu'il est, signifie quelquefois, Présentement, au temps où nous sommes. *Cela n'est plus à la mode à l'heure qu'il est.*

Sur l'heure, À l'instant même. *Rendez-vous-y sur l'heure.* Autrefois on disait aussi, *Tout sur l'heure.*

Fam., *Pour l'heure*, Pour le présent. *Je n'en ai point pour l'heure.*

HEURE, se dit encore de L'indication de l'heure qu'il est, donnée par une horloge, par une montre, etc. *Il est trois heures, trois heures vingt minutes à ma montre, à l'horloge, au cadran. L'heure vient de sonner. L'horloge a sonné deux heures. Cette pendule ne sonne pas l'heure que l'aiguille indique. Il est deux heures sonnées. Compter l'heure. Je ne puis voir l'heure au cadran, le soleil ne paraît pas.*

Avancer l'heure, retarder l'heure, Avancer, retarder l'horloge.

Mettre une montre à l'heure, Faire qu'elle indique l'heure qu'il est actuellement. On dit dans le même sens, *Prendre l'heure.* On dit encore, *Cette montre est à l'heure, elle n'est pas à l'heure.*

Prov. et fig., *Chercher midi à quatorze heures*, Chercher des difficultés où il n'y en a point.

Heures astronomiques, se dit Des divisions du temps, considérées relativement à la marche des corps célestes. On les distingue en *Heures solaires, moyennes* ou *égales, Heures solaires vraies* et *Heures du premier mobile.*

HEURE, se dit quelquefois Des signes d'un cadran qui servent à l'indication des heures. *Les heures de ce cadran sont en chiffres romains, en chiffres arabes. Les heures de ce cadran sont effacées. La petite aiguille est sur telle heure, et la grande sur telle autre.*

HEURE, se dit en outre Du moment qu'on indique, qu'on fixe pour un rendez-vous, pour une affaire, etc.; et, dans ce sens, il est quelquefois précédé de l'adjectif possessif. *Prendre une heure. Prendre heure. Prendre jour et heure. Choisir une heure. Fixer une heure. Convenir d'une heure. Donner heure. Donner son heure. Demander à quelqu'un son heure. Il m'a donné telle heure. Il m'a donné heure à cinq heures. Vous êtes, vous n'êtes pas à l'heure. Se rendre à l'heure, à l'heure marquée. À l'heure dite.*

Il se dit aussi Du moment de la journée où l'on fait habituellement quelque chose. *Il est heure de dîner. Il est heure de se coucher. Il est heure de se retirer. Avancer l'heure du dîner. L'heure de l'assemblée. L'heure de la récréation. L'heure de la promenade. À l'heure des vêpres. Aux heures des repas. J'irai chez lui à l'heure de son lever. Les heures d'audience d'un ministre.*

Fam., *Il ne veut travailler, il ne veut manger qu'à ses heures, il ne fait rien qu'à ses heures*, se dit D'un homme qui ne veut pas se déranger de son train de vie ordinaire.

HEURE, se dit encore Des divers moments de la journée, par rapport à la manière dont on les passe, dont on les emploie. Dans ce sens, on le met ordinairement au pluriel,

et il est souvent précédé de l'adjectif possessif. *Passer les heures entières à quelque chose. Passer agréablement les heures. Employer bien, employer mal les heures. Régler, ménager ses heures. Avoir ses heures d'étude, ses heures de récréation. Je ne puis disposer d'un moment, toutes mes heures sont prises, sont remplies. Il n'a point de temps à perdre, toutes ses heures sont précieuses, lui sont précieuses.*

Toutes ses heures sont marquées, se dit D'une personne occupée à différentes choses dont chacune a son temps marqué.

Heures de loisir, heures perdues, Les moments de loisir d'une personne qui est ordinairement fort occupée. *Je lirai cet ouvrage à mes heures de loisir. Je vous irai voir à vos heures perdues.*

Faire quelque chose à ses heures dérobées, Prendre sur ses occupations ordinaires le temps de faire une chose. *Je ferai ce mémoire à mes heures dérobées.*

En termes de Liturgie, *Heures canoniales*, se dit de Diverses parties du bréviaire, que l'Église a coutume de réciter selon les diverses heures du jour, comme matines, laudes, vêpres, etc.

Les petites heures, Prime, tierce, sexte et none.

Livre d'heures, ou simplement, *Heures*, Livre où ces prières sont contenues. *Heures bien reliées. De belles heures. Acheter des heures. Heures en français. Heures en latin.*

HEURE, se dit, dans une acception plus étendue, d'Un temps, d'un moment, d'une époque quelconque. *Elle n'attend plus que l'heure d'accoucher. L'heure est venue de vous révéler ce mystère. Les chagrins avancèrent l'heure de sa mort. L'heure de sa ruine allait sonner. L'heure fatale est proche. J'ai vu l'heure que...*

Fig. et fam., *C'est un homme, un ami de toutes les heures*, se dit D'un homme qu'on est toujours bien aise de voir, et avec lequel on n'est jamais embarrassé. Il se dit également D'un homme qui est toujours prêt à obliger.

Dernière heure, heure dernière, heure suprême, L'heure, le moment de la mort. *Quand la dernière heure est venue. Voyant que sa dernière heure approchait. Quand nous serons à l'heure dernière, à l'heure suprême, à notre heure dernière.*

HEURE, s'emploie quelquefois absolument, avec l'adjectif possessif, pour signifier, Le temps, le moment où quelque chose doit arriver à quelqu'un. *Il y avait longtemps qu'il sollicitait ; enfin son heure est venue, on lui a donné telle place. Il y a longtemps qu'on parlait de la marier, mais son heure n'était pas encore venue.*

Il se dit, particulièrement, Du moment de la mort. *Il est réchappé d'une grande maladie, son heure n'était pas encore venue. Mon heure est arrivée.*

HEURES, se dit en Mythologie, de Divinités qui présidaient aux heures de la journée ou aux saisons. *On compte ordinairement trois Heures : Eunomie, Dicé et Irène. Les Heures étaient chargées d'ouvrir et de fermer les portes du ciel.*

HEUREUSEMENT. adv. D'une manière heureuse. *Être né heureusement. Être heureusement né. Jouer heureusement. Échapper heureusement d'un péril. Je l'ai rencontré fort heureusement. Rimer heureusement. Cela est heureusement exprimé. Versifier heureusement.*

Il signifie aussi, Par bonheur. *J'étais inquiet de son retard, heureusement il arriva. Heureusement pour moi, je ne l'ai pas rencontré. Heureusement qu'il n'a rien vu.*

HEUREUX, EUSE. adj. Qui jouit du bonheur, qui possède ce qui peut le rendre content. *Tous les hommes veulent être heureux. Il n'y a que la vertu qui puisse rendre un homme heureux. Ils travaillent à rendre les hommes meilleurs et plus heureux. Nous ne serons parfaitement heureux que dans le ciel. Il n'est pas fort riche, et il ne laisse pas de se croire heureux, d'être heureux, de vivre heureux. Cette famille n'est pas heureuse. Il se trouve fort heureux. Il rend sa femme très heureuse. Ce monarque rendit ses peuples heureux. Cela le rend heureux. Il n'est heureux qu'auprès de vous. Je suis heureux de votre bonheur. Nous sommes heureux d'avoir pu vous plaire. Vous devez être bien heureux d'avoir de tels enfants. Heureux celui qui craint le Seigneur! Heureux qui peut vaincre ses passions! Trop heureux si je pouvais lui plaire!* Prov., *Est heureux qui croit l'être.*

Fam., *Être heureux comme un roi*, Être très heureux.

Amant heureux, Amant qui est écouté, favorisé.

HEUREUX, s'applique également À la condition, à la situation, à la vie de celui qui est heureux. *Il est dans un état heureux, dans une conduite heureuse, dans une situation heureuse. Il jouit d'un sort très heureux. Mener une vie heureuse. Une heureuse vieillesse.*

Faire une fin heureuse, Mourir dans les sentiments d'un homme de bien et d'un bon chrétien.

HEUREUX, se dit encore De celui que la fortune favorise, qui est bien partagé du sort. *Il est né heureux. Il est plus heureux que sage. Il est bon de s'associer avec des gens heureux. Il fut assez heureux pour réussir. Il est fort heureux d'en être quitte à si bon marché. Nous sommes heureux qu'il n'en ait rien su. Il est heureux en tout. Être heureux à la guerre. Être heureux au jeu. Être heureux en femme. Être heureux en enfants. Vous êtes une heureuse mère. Vous êtes un heureux mortel.*

Il signifie aussi, Qui rend fortuné, qui procure du plaisir, ou qui est favorable et avantageux. *Heureux sort. Heureuse destinée. Laissez-la dans cette heureuse ignorance. L'heureuse simplicité de nos pères. L'âge heureux de l'enfance. Tout promettait un heureux avenir. Règne heureux. Climat heureux. Séjour heureux. Année heureuse. Jour heureux. Moment heureux. Occasion heureuse. Événement heureux. Heureux changement. Heureux ascendant. Heureuse influence. Chance heureuse. Hasard heureux. Coup heureux. Il est heureux que vous l'ayez évité. C'est heureux, c'est fort heureux pour vous.*

Fam. et ironiq., *C'est très heureux, c'est fort heureux*, se dit Lorsqu'une personne adhère ou se détermine à quelque chose après avoir longtemps hésité, ou parce qu'elle ne peut faire autrement. *Vous en convenez donc : c'est très heureux. Il s'est enfin déterminé à venir : c'est fort heureux.*

Fig., *Être né sous une heureuse étoile*, Être heureux dans tout ce qu'on entreprend.

Choix heureux, conseil heureux, Choix, conseil qui est suivi d'un bon succès.

Faire une heureuse rencontre, une rencontre heureuse, Trouver par hasard ce que l'on cherchait, et que l'on n'espérait pas trouver sitôt. On dit dans un sens analogue, *C'est une rencontre heureuse*, surtout en parlant D'un bon mot, d'un trait d'esprit, d'une pensée ingénieuse.

Fig., *Avoir la main heureuse*, Réussir ordinairement dans les choses qu'on entreprend. *Cela est difficile ; mais il en viendra à bout, il a la main heureuse.*

Avoir la main heureuse, se dit aussi D'un joueur qui gagne souvent. On dit encore, dans un autre sens, à quelques Jeux de cartes, *Ce joueur a la main heureuse*, Il est avantageux d'être sous sa coupe, de lui donner à couper.

HEUREUX, signifie aussi, Qui annonce de la prospérité, qui promet de la bonne fortune, ou qui prévient favorablement. *Un heureux présage. Un heureux pronostic. Il a la physionomie heureuse. Il a quelque chose d'heureux dans la physionomie.*

Il se dit encore Des choses sujettes à quelque danger, lorsqu'elles arrivent sans accident. *Des couches heureuses. La traversée, la navigation fut très heureuse. Notre voyage fut heureux. Heureux retour. Heureuse tentative.*

Il se dit, quelquefois, D'une chute ou de quelque autre chose de fâcheux qui n'a pas eu de mauvaise suite. *C'est une chute heureuse. Un coup heureux.*

HEUREUX, signifie, dans une acception plus étendue, Bon, excellent, distingué, rare en son genre. *Heureux naturel. Un génie heureux. Il a la mémoire heureuse. Heureuse invention. Repartie heureuse. Heureuse expression. Vers heureux. Rime heureuse. Il a un tour heureux dans ses vers. Un heureux choix de mots.*

D'heureuse mémoire. Formule de louange dont on se sert quelquefois en parlant Des rois et des princes qui sont morts. *Tel prince d'heureuse mémoire.*

HEUREUX, se prend quelquefois substantivement, en parlant Des personnes ; et alors il s'emploie surtout au pluriel. *Faire des heureux. Un petit nombre d'heureux.*

Les heureux du monde, les heureux de la terre, Les hommes riches, puissants. *Les heureux du jour*, Les hommes en place, en crédit, en faveur. On dit également, dans le langage de la Chaire, *Les heureux du siècle.*

Prov., *À l'heureux l'heureux*, La fortune vient ordinairement à celui qui est heureux.

HEURT. s. m. (H s'aspire.) Choc, coup donné en heurtant contre quelque chose. *Éviter le heurt. Le heurt de deux vaisseaux qui se choquent. Le heurt d'un vaisseau contre un rocher. Le heurt des charrettes.*

Il se dit, quelquefois, de La marque que le coup a laissée. *Ce cheval a un heurt à un pied de devant.*

HEURTEMENT. s. m. (H s'aspire.) Action de heurter. Il ne se dit guère qu'en parlant de deux voyelles qui se heurtent. *La rencontre de deux voyelles ne produit pas toujours un heurtement désagréable.*

HEURTER. v. a. (H s'aspire.) Choquer, toucher, ou rencontrer rudement. *Heurter quelqu'un. Un crocheteur l'a heurté en passant, l'a heurté rudement. Il m'a heurté avec le meuble qu'il portait. Ce vaisseau a heurté l'autre. Se heurter la tête contre un mur.*

Il signifie au figuré, Blesser, léser, offenser, contrarier. *On ne peut agir ainsi sans heurter beaucoup de gens. Heurter les intérêts, heurter l'amour-propre de quelqu'un. Il ne faut pas heurter de front l'opinion d'un homme qu'on veut persuader. Cela heurte la raison, le sens commun. Heurter les préjugés.*

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel, et signifie, Se cogner contre quelque chose, ou, dans le sens réciproque, Se heurter l'un l'autre en se rencontrant. *Se heurter à la tête. Il alla se heurter, il se heurta contre la table. Ils se heurtent les uns les autres en courant. Lorsque les escadrons vinrent à se heurter. Les deux vaisseaux étant venus à se heurter, s'étant heurtés. Des vagues qui se heurtent.*

HEURTER, est aussi neutre, mais seulement au propre. *Heurter contre une pierre. Heurter contre un rocher. Heurter de la tête contre la muraille.*

Prov. et fig., *C'est heurter de la tête contre la muraille, c'est se heurter la tête contre un mur, que de lui vouloir persuader quelque chose*, se dit en parlant D'un homme difficile à persuader.

HEURTER, neutre, signifie absolument, Frapper à la porte. *Heurtez. On heurte à la porte. On heurte fort. Heurter doucement. Heurter en maître. On a heurté trois coups. On a heurté par trois fois.* Dans ce sens, on dit plus ordinairement, *Frapper*.

Fig. et fam., *Heurter à toutes les portes*, Solliciter tout le monde, employer toutes sortes de moyens dans une affaire. *Il a heurté à toutes les portes pour faire réussir son affaire.*

HEURTÉ, ÉE. part. passé.

Il se dit, en termes de Peinture, D'un dessin où l'artiste a négligé de fondre les teintes avec soin, et d'adoucir les contours, mais qui est large et vigoureux. *Dessin heurté. Manière heurtée. Touche heurtée. Contours heurtés.* On l'emploie dans un sens analogue en termes de Sculpture. On l'emploie aussi en termes de Littérature. *Style heurté. Phrases heurtées.*

HEURTOIR. s. m. (H s'aspire.) Le marteau dont on se sert pour frapper à une porte. *Envelopper le heurtoir d'une porte avec du linge.* On dit, aujourd'hui, *Marteau*.

HEX

HEXAÈDRE. adj. des deux genres. T. de Géom. Qui a six faces. *Ce sel cristallise en prismes hexaèdres.*

Il s'emploie aussi comme substantif masculin, et se dit particulièrement d'Un corps régulier dont chaque face est un carré. *Un dé à jouer est un hexaèdre ou un cube.*

HEXAGONE. adj. des deux genres. T. de Géom. Qui a six angles et six côtés. *Une citadelle hexagone. Un plan hexagone. Un bassin hexagone. Une figure hexagone.*

Il est aussi substantif masculin. *Tracer un hexagone. Un hexagone régulier.*

Il se dit particulièrement, en termes de Fortification, d'Un ouvrage composé de six bastions.

HEXAMÈTRE. adj. des deux genres. T. de Versification grecque et de Versification latine. Il se dit Des vers qui ont six pieds ou six mesures. *L'Iliade et l'Énéide sont en vers hexamètres.* On l'a quelquefois appliqué Aux vers alexandrins français, qui ont six pieds de deux syllabes chacun.

Il s'emploie aussi substantivement, au masculin. *Ce poème est en hexamètres. Les distiques grecs et latins sont ordinairement composés d'un hexamètre et d'un pentamètre.*

HEXANDRIE. s. f. T. de Botan. Classe du système sexuel de Linné, qui comprend les plantes dont la fleur a six étamines.

HEXAPLES. s. m. pl. Ouvrage publié par Origène, qui contient, en six colonnes, six versions grecques du texte hébreu de la Bible ; savoir : la version des Septante, celles d'Aquila, de Théodotion, de Symmaque, une version trouvée à Jéricho, et une à Nicopolis.

HIA

HIATUS. s. m. (On prononce l'S.) Terme emprunté du latin. Sorte de bâillement produit par la rencontre, par la succession immédiate de deux voyelles. Il désigne particulièrement La rencontre, sans élision, de deux voyelles dont l'une finit un mot, et dont l'autre commence le mot suivant. *Les hiatus font souvent un mauvais effet dans la prose. L'hiatus n'est point admis dans notre poésie. Cet hiatus blesse l'oreille.*

HIB

HIBOU. s. m. (H s'aspire.) Oiseau de proie nocturne. *Tous les oiseaux en veulent au hibou, poursuivent le hibou de leurs cris.*

Fam., *C'est une retraite de hiboux, un nid de hiboux*, se dit, D'une vieille masure, d'un vieux château inhabité.

Fig. et fam., *C'est un hibou, un vrai hibou*, se dit D'un homme mélancolique et qui fuit la société. Il se dit également en parlant D'un homme qui, dans une compagnie, se tient à l'écart sans rien dire. Dans ce dernier sens, on dit aussi, *Il fait le hibou.*

HIC

HIC. s. m. (H s'aspire.) Mot familier qui se dit Du nœud ou de la principale difficulté d'une affaire. *Voilà le hic. C'est là le hic.*

HID

HIDALGO. s. m. Titre que prennent en Espagne les nobles qui se prétendent descendus d'ancienne race chrétienne, sans mélange de sang juif ou more. *Un noble hidalgo. Les hidalgos.*

HIDEUSEMENT. adv. (H s'aspire.) D'une manière hideuse. *Il est hideusement laid. Hideusement défiguré.*

HIDEUX, EUSE. adj. (H s'aspire.) Difforme à l'excès, très désagréable à voir, affreux et repoussant. *Un monstre hideux. Un visage hideux. Une femme hideuse. Cela est hideux à voir. C'est une chose hideuse. Faire de quelqu'un un portrait hideux, une peinture hideuse.*

HIE

HIE. s. f. (H s'aspire.) Sorte d'instrument dont on se sert pour battre, pour enfoncer le pavé, et qu'on appelle autrement *Une demoiselle.*

Il se dit aussi d'Une autre sorte d'instrument dont on se sert pour enfoncer les pilotis en terre, et qu'on appelle autrement *Un mouton.*

HIÈBLE. s. f. T. de Botan. Espèce de sureau dont la tige est herbacée. Quelques-uns font ce mot masculin.

HIÉMAL, ALE. adj. Qui appartient à l'hiver. Il se dit principalement des plantes qui croissent en hiver. *Plantes hiémales.*

HIER. adv. de temps. Il se dit Du jour qui précède immédiatement celui où l'on est. *Hier au soir. Hier au matin. Hier matin. Il partit hier. Il n'est parti que d'hier, que du jour d'hier.*

Avant-hier, Le jour d'avant celui d'hier. *Il est parti avant-hier.*

D'hier en huit, en quinze, etc., Dans huit jours, dans quinze jours, etc., à compter d'hier.

HIER, se dit quelquefois, figurément, D'une époque indéterminée, mais qui n'est passée que depuis peu. *Nous ne nous connaissons que d'hier, et il me traite déjà comme un vieil ami. Il n'est que d'hier dans cette place. Ce qui fut bien hier peut-il être mal aujourd'hui?*

HIÉRARCHIE. s. f. (H s'aspire.) On appelle ainsi L'ordre et la subordination des différents chœurs des anges. *La hiérarchie céleste. La hiérarchie des anges. Les anges de la première hiérarchie, de la seconde, de la troisième hiérarchie.*

Il se dit également de L'ordre et de la subordination des divers degrés de l'état ecclésiastique. *La hiérarchie de l'Église. La hiérarchie ecclésiastique. Cette opinion est destructive de la hiérarchie de l'Église, tend à la destruction de la hiérarchie.*

Il se dit, par extension, en parlant De toutes sortes de pouvoirs, d'autorités, de rangs subordonnés les uns aux autres. *La hiérarchie politique. La hiérarchie des pouvoirs. La hiérarchie militaire. Le plus haut degré de la hiérarchie sociale.*

HIÉRARCHIQUE. adj. des deux genres. (H s'aspire.) Qui est de la hiérarchie, qui appartient à la hiérarchie. *Ordre hiérarchique. État hiérarchique. Gouvernement hiérarchique.*

HIÉRARCHIQUEMENT. adv. (H s'aspire.) D'une manière hiérarchique. *L'Église a toujours été gouvernée hiérarchiquement.*

HIÉRATIQUE. adj. des deux genres. Qui concerne les choses sacrées, qui appartient aux prêtres. Il se dit particulièrement De certains caractères égyptiens, d'une écriture dont on pense que les prêtres seuls s'étaient réservé l'intelligence ; par opposition aux *Caractères démotiques*, qui étaient ceux que le peuple pouvait lire et comprendre.

Style hiératique, se dit, en Peinture et en Sculpture, De certaines formes consacrées par les religions, et que les artistes reproduisent quelquefois aux époques d'un art plus libre et plus perfectionné.

HIÉROGLYPHE. s. m. Nom donné aux caractères dont se servaient les anciens Égyptiens pour exprimer leur pensée. Il ne s'applique avec exactitude qu'aux seuls caractères sacrés, sculptés ou peints, représentant des objets naturels; mais on l'étend à tout le système d'écriture des Égyptiens. *Un monument couvert d'hiéroglyphes. Déchiffrer, traduire des hiéroglyphes.*

HIÉROGLYPHE, se dit quelquefois, figurément et familièrement, D'un style, d'un langage difficile à comprendre.

HIÉROGLYPHIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à l'hiéroglyphe. *Caractère hiéroglyphique. Écriture hiéroglyphique. Figure hiéroglyphique. Symbole hiéroglyphique.*

HIÉRONIQUE. s. m. T. d'Antiq. Vainqueur dans les jeux qui se célébraient en l'honneur des dieux.

Il se dit aussi, substantivement, de Ceux qui avaient été vainqueurs aux jeux Hiéroniques.

HIÉRONYMITE. s. m. Membre d'un ordre religieux fondé en Espagne dans la seconde moitié du quatorzième siècle. *L'ordre des hiéronymites.*

HIÉROPHANTE. s. m. T. d'Antiq. Titre du prêtre qui présidait aux mystères d'Éleusis et de quelques autres temples de la Grèce, et qui enseignait les choses sacrées aux initiés.

HIL

HILARANT, ANTE. adj. Qui excite à la gaieté. Il ne s'emploie guère que dans cette expression, *Gaz hilarant*, Nom vulgaire du Protoxyde d'azote.

HILARITÉ. s. f. Joie douce et calme. *Une physionomie pleine d'hilarité. Son visage a de l'hilarité.*

Il se dit aussi d'Une gaieté subite, inattendue. *Cet incident causa de l'hilarité, un mouvement d'hilarité dans l'assemblée. Hilarité bruyante.*

HILE. s. m. T. de Botan. (H s'aspire.) Espèce de cicatrice que porte une graine, et qui indique le point par lequel elle tenait à la plante qui l'a produite. *Le hile d'une fève, d'un haricot.*

Il se dit, en Anatomie, Du point où un viscère reçoit ses vaisseaux. *Hile du foie. Hile du rein.*

HIN

HINDOUSTANI. s. m. Langue dérivée du sanscrit, qui se parle dans les principales villes de l'Inde. *L'hindoustani est employé comme langue littéraire.*

HIP

HIPPIATRIQUE. s. f. Art de connaître et de guérir les maladies des animaux, et en particulier celles des chevaux.

HIPPIQUE. adj. des deux genres. Qui a rapport au cheval. *Concours hippique.*

HIPPOCAMPE. s. m. T. de Mythologie. Nom des chevaux marins qui traînaient Neptune et les autres divinités de la mer.

Hippocampe, se dit, en termes d'Hist. nat., d'un petit poisson, appelé vulgairement *Cheval marin.*

HIPPOCENTAURE. s. m. Animal fabuleux qu'on suppose être moitié homme et moitié cheval. On l'appelle plus ordinairement *Centaure.*

HIPPOCRATIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient, qui se rapporte à Hippocrate. *La médecine hippocratique.*

Face hippocratique, Altération profonde des traits qui annonce une mort prochaine.

HIPPOCRÈNE. s. f. Fontaine du mont Hélicon, qui était consacrée aux Muses, et que, selon la Fable, le cheval Pégase avait fait jaillir d'un coup de pied. On ne met ici ce mot qu'à cause de ses emplois figurés dans la poésie. Par exemple, *Il a bu des eaux de l'Hippocrène*, Il a le talent de la poésie.

HIPPODROME. s. m. Lieu, cirque disposé pour les courses de chevaux et de chars. Il se dit surtout en parlant Des exercices et des jeux publics de l'antiquité. *Parcourir l'hippodrome. Un vaste hippodrome. L'hippodrome de Constantinople.*

HIPPOGRIFFE. s. m. Animal fabuleux qu'on suppose être un cheval ailé, dont la tête ressemble à celle d'un griffon.

HIPPOLITHE. s. m. Pierre jaune qui se trouve dans la vésicule du fiel, dans les intestins et dans la vessie du cheval.

HIPPOMANE. s. m. Il se disait, chez les anciens, de La liqueur blanchâtre qui s'écoule des parties génitales de la jument lorsqu'elle est en chaleur, et à laquelle on attribuait une vertu aphrodisiaque très puissante.

Il se disait également d'Une partie de l'arrière-faix de la jument.

HIPPOPOTAME. s. m. T. d'Hist. nat. Gros quadrupède amphibie, de la famille des Pachydermes, qui n'habite que les grands fleuves de l'Afrique.

HIR

HIRONDELLE. s. f. Oiseau de passage, qui paraît ordinairement au printemps, qui fait son nid dans les cheminées, sous les combles, etc., et qu'on ne voit plus en hiver. *Petite hirondelle. Grosse hirondelle. Au retour des hirondelles. Tirer aux hirondelles.*

Venir avec les hirondelles, Venir au printemps. *Partir avec les hirondelles*, Partir en automne.

Prov. et fig., *Une hirondelle ne fait pas le printemps*, Il n'y a point de conséquence à tirer d'un seul exemple.

Hirondelle de mer, se dit de Certains oiseaux de mer qui ont quelque ressemblance avec les hirondelles. Il se dit également d'Une espèce de poisson.

Nid d'hirondelle, se dit particulièrement de Nids d'une espèce d'hirondelle de l'archipel des Indes appelée Salangane, et qui passent pour un mets friand à la Chine et dans d'autres pays de l'extrême Orient. On dit aussi quelquefois, *Nid d'oiseau.*

Pierre d'hirondelle, Nom d'une pierre qui s'employait autrefois dans les maladies des yeux.

HIS

HISPIDE. adj. des deux genres. T. de Botan. Couvert de poils rudes et épars. *Tige hispide.*

HISSER. v. a. (H s'aspire.) Élever, hausser. Il se dit surtout en termes de Marine. *Hisser une voile. Hisser son pavillon.*

Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel, dans le langage ordinaire. *Je me hissai jusqu'à la fenêtre.*

Hissé, ée. part. passé.

HISTIOLOGIE. s. f. Voyez Histologie.

HISTOIRE. s. f. Récit d'actions, d'événements, de choses dignes de mémoire. *Histoire universelle. Histoire générale. Histoire particulière. Histoire ancienne. Histoire moderne. Histoire profane. Histoire sacrée. Histoire sainte. Histoire ecclésiastique. Histoire romaine. Histoire grecque. L'histoire du moyen âge. L'histoire de France, d'Espagne, etc. L'histoire du Bas-Empire. L'histoire byzantine. L'histoire d'une province, d'une ville. Histoire d'Alexandre, de Charlemagne, etc. Histoire des empereurs romains. Histoire du parlement de Paris. Histoire des révolutions romaines. Histoire de la guerre de trente ans. Histoire des guerres d'Allemagne. L'histoire des arts, des sciences, etc. Histoire de l'astronomie. Histoire de la philosophie, de la littérature. Des livres, des ouvrages d'histoire. Morceau d'histoire. Mémoires pour servir à l'histoire de France. Composer l'histoire d'un pays. Écrire une histoire. Les faits d'une histoire. Histoire secrète. Histoire fabuleuse. Histoire impartiale. Histoire généalogique, politique, philosophique, etc. L'histoire littéraire d'une époque. L'histoire contemporaine. L'histoire des derniers temps. L'histoire du temps présent. L'histoire de ces premiers temps est fort obscure. Raconter l'histoire d'un personnage célèbre. À toutes les époques de notre histoire.*

L'Histoire de Salluste, l'Histoire d'Hérodote, l'Histoire de Polybe, etc., L'Histoire écrite par Salluste, par Hérodote, etc.

Les Histoires, Titre d'une partie de l'œuvre historique de Tacite; l'autre partie s'appelle *les Annales.*

Histoire auguste. Voyez Auguste.

Histoire, se dit absolument Des ouvrages d'histoire en général, et de La connaissance des faits que rapportent les historiens. *Lire l'histoire. Étudier l'histoire. S'adonner à l'histoire, à l'étude de l'histoire. Savoir l'histoire. Avoir de profondes connaissances en histoire. Leçons d'histoire. Cours d'histoire. Professeur d'histoire. La philosophie de l'histoire. La muse de l'histoire.* On l'emploie souvent par une sorte de personnification. *Interroger l'histoire. Invoquer le témoignage de l'histoire. L'inexorable histoire. On a dit que la géographie et la chronologie étaient les deux yeux de l'histoire. L'histoire nous apprend que... Les leçons, les enseignements de l'histoire. Les conquérants que l'histoire a célébrés. Les fastes de l'histoire. Le burin de l'histoire. Le tribunal de l'histoire.*

Fam., *À ce que dit l'histoire*, À ce que l'on raconte. *Il partit, à ce que dit l'histoire*, ou simplement, *dit l'histoire, accompagné d'un brillant cortège.*

Histoire, se dit encore absolument par opposition à la Fable, aux fictions en général. *La Fable et l'histoire. Ce poète n'a pas assez respecté l'histoire. Ce romancier a su embellir l'histoire de fictions ingénieuses.*

Peintre d'histoire, Peintre qui s'attache à représenter des sujets, ou historiques, ou fabuleux, ou imaginés; par opposition Aux peintres de portraits ou de paysages, de fleurs, etc. On dit dans un sens analogue : *Peindre l'histoire. Tableau, sujet d'histoire. Etc.*

Histoire, se dit aussi d'Un récit quelconque d'actions, d'événements, de circonstances qui offrent plus ou moins d'intérêt. *Il me conta toute son histoire, l'histoire de sa vie, l'histoire de ses amours. Histoire de deux amants. Telle est l'histoire de ce malheureux procès. Il me demanda l'histoire de notre voyage.*

Il se dit même Du récit de quelque aventure particulière. *Je veux vous conter, vous faire une petite histoire. Une plaisante histoire. Une histoire comique. Une histoire tragique. Une histoire mémorable. Une histoire scandaleuse. Cette femme sait toutes les histoires du quartier. Que d'histoires ne sait-il pas?* Ce sens est ordinairement familier.

Fam., *Je sais bien son histoire*, C'est un homme dont la vie et les actions me sont bien connues.

Fig. et fam., *C'est mon histoire que vous contez là; voilà mon histoire*, se dit Pour faire entendre qu'il y a une grande conformité entre ce qu'une personne raconte et ce qu'on a fait ou éprouvé soi-même. On dit dans un sens analogue, *Cet homme a*

fini misérablement : c'est l'histoire de tous les joueurs, de tous les débauchés, etc., C'est ce qui arrive à tous les joueurs, etc.

Fig. et fam., *Ce n'est pas le plus bel endroit de son histoire, le plus beau de son histoire*, Ce fait, cette action n'est pas ce qu'il y a de plus honorable pour lui. *Ce n'est pas le plus beau de son histoire*, signifie aussi, quelquefois, Ce n'est pas ce qu'il y a de plus avantageux, de plus agréable pour lui.

Fam., *Le plus beau de l'histoire*, Le fait le plus remarquable, le plus bizarre, etc., d'une aventure, d'une affaire. *Vous ne savez pas le plus beau de l'histoire.*

Fam., *C'est une histoire, ce sont des histoires*, C'est un mensonge, je ne crois point ce que vous dites, ce qu'il dit. Dans le même sens : *Histoire que tout cela! On vous a fait une histoire. Il me fit là-dessus je ne sais quelle histoire. Etc.*

Fig. et fam., *C'est une autre histoire*, C'est une autre chose, ce n'est pas de cela qu'il s'agit. *Voilà bien une autre histoire*, Voilà un nouvel embarras, une nouvelle difficulté, un nouvel incident qu'on n'avait pas prévu.

Fig. et fam., *Voilà bien des histoires*, se dit A une personne qui forme des difficultés et des embarras sur quelque chose, ou qui fait trop de cérémonies, trop de façons. On dit aussi, *Que d'histoires!*

HISTOIRE, se dit encore de Toutes sortes de descriptions des choses naturelles, comme plantes, minéraux, etc. *L'Histoire naturelle de Pline. Histoire des animaux. Histoire des plantes. Histoire des minéraux.*

Histoire naturelle, signifie absolument, La science, la connaissance des divers êtres, des diverses productions de la nature, et particulièrement des animaux. *Traité, leçons, cours d'histoire naturelle. Les diverses branches de l'histoire naturelle. Professeur d'histoire naturelle. Étudier l'histoire naturelle. Cabinet d'histoire naturelle. Termes d'histoire naturelle.*

HISTOLOGIE. s. f. T. d'Anatomie. Partie de cette science qui traite des tissus organiques. On écrit aussi quelquefois, mais à tort, *Histiologie.*

HISTORIAL, ALE. adj. Qui marque quelques points d'histoire. On ne le trouve guère que dans quelques phrases qui ont vieilli. *Le Miroir historial de Vincent de Beauvais.*

HISTORIEN. s. m. Celui qui écrit l'histoire, qui a écrit une histoire, des histoires. *Bon historien. Historien digne de foi. Fidèle, sage historien. Les historiens grecs. Les historiens latins. Les historiens d'Alexandre. Les historiens modernes. Les historiens français.*

Il se dit quelquefois de Celui qui se borne à raconter des faits, sans les accompagner de réflexions. *Je ne suis qu'historien.*

HISTORIER. v. a. Enjoliver de divers petits ornements. *Ce lambris est trop nu, il faudrait un peu le faire historier.* Son plus grand usage est au participe.

HISTORIÉ, ÉE. part. passé. *Bible historiée. Un cabinet historié. Un lambris trop historié.*

Lettres historiées, en termes de Typographie, Lettres gravées avec des ornements qui se rapportent au sujet du livre dans lequel on les emploie.

HISTORIETTE. s. f. diminutif. Récit de quelque aventure galante ou plaisante, ou d'autres choses de peu d'importance. *Une petite historiette. Il nous a fait une jolie historiette. C'est un faiseur d'historiettes.*

HISTORIOGRAPHE. s. m. Celui qui est nommé par un brevet du prince pour écrire l'histoire du temps. *Il n'y a plus d'historiographe de France, d'historiographe du roi.*

HISTORIQUE. adj. des deux genres. Qui a rapport, qui appartient à l'histoire. *Style historique. Narration historique. Recueil historique. Éclaircissements historiques. Tableau, précis historique. Mémoires historiques. Dictionnaire historique. Études historiques. Faits historiques.*

Nom historique, Nom qui a quelque célébrité dans l'histoire. *Il porte un nom historique.*

Cela est historique, se dit D'actions, d'événements qui ne sont point imaginaires, de faits qui ont réellement eu lieu. *Le fond de ce roman est historique. Sujet historique.*

Pièce historique, roman historique, Pièce de théâtre, roman dont le sujet est tiré de l'histoire, dont le fond est historique. On dit dans un sens analogue, *Personnage historique.*

Les temps historiques, se dit par opposition Aux temps fabuleux.

HISTORIQUE, se dit substantivement, au masculin, d'Une simple narration des faits dans leur ordre et leurs circonstances. *L'historique des événements qui ont amené cette guerre. Voici l'historique de cet étrange procès.*

HISTORIQUEMENT. adv. D'un style historique, en historien, sans aucun ornement étranger. Il est opposé à Oratoirement. *Narrer une chose, un fait historiquement.*

Il se dit aussi par opposition à Fabuleusement. *Suivant la fable reçue, Didon vivait du temps d'Énée; mais, à en parler historiquement, elle vivait plusieurs siècles après ce héros.*

HISTRION. s. m. Il se disait, chez les Romains, de Toutes sortes d'acteurs, de comédiens, et particulièrement des pantomimes. On ne l'emploie, chez les modernes, que comme un terme de mépris, analogue à ceux de Baladin, de bateleur, etc. *Il est toujours avec des histrions. Un misérable, un vil histrion.*

HIV

HIVER. s. m. Celle des quatre saisons de l'année qui est la plus froide, et qui commence, selon les astronomes, vers le vingt-deux de décembre, et finit vers le vingt et un de mars. *Hiver pluvieux. Hiver venteux. Hiver sec. Hiver bien doux. Hiver bien rude. Hiver fâcheux. Hiver malsain. Hiver humide. Il a passé son hiver dans telle ville. Vêtement d'hiver. Il a pris ses habits d'hiver. Être bien vêtu pour son hiver. Appartement d'hiver. Dans la rigueur de l'hiver. Dans le fort de l'hiver. Au milieu de l'hiver. Passer l'hiver à la campagne. Des provisions pour l'hiver. En hiver. Durant l'hiver. Cela arriva l'hiver dernier. Que ferez-vous cet hiver? Les longues soirées d'hiver.*

Fruits d'hiver, Fruits qu'on ne mange ordinairement qu'en hiver. *Poires de bon-chrétien d'hiver. Bergamote d'hiver.*

Semestre d'hiver, Semestre qui commence le premier octobre, le premier janvier, ou à quelque autre époque de l'hiver, selon les différents corps, les différentes compagnies où il est d'usage de faire le service par semestre.

En termes de Guerre, *Quartier d'hiver*, L'intervalle de temps compris entre deux campagnes. *Le quartier d'hiver sera long.* Il signifie aussi, Le lieu où on met les troupes en cantonnement pendant l'hiver. *L'armée va prendre ses quartiers d'hiver. Mettre des troupes en quartier d'hiver.*

Prov. et fig., *Il n'a pas besoin d'un fort hiver*, se dit D'un homme d'une complexion faible et délicate. On le dit aussi D'un homme qui est si mal dans ses affaires, que le moindre accident peut le ruiner.

Poétiq. et fig., *L'hiver de l'âge, l'hiver de nos ans, etc.*, La vieillesse.

HIVER, se dit quelquefois seulement par rapport au froid qu'il fait en hiver. *L'hiver est avancé. L'hiver est tardif. L'hiver est long. L'hiver se fait sentir. L'année du grand hiver.*

Il n'y a point eu d'hiver, L'hiver ne s'est point fait sentir, il n'y a point eu de grands froids cette année.

Prov. et fig., *Mi-mai, queue d'hiver*, Le froid se fait souvent sentir au mois de mai.

HIVER, se dit souvent, en poésie, pour Année, en parlant Des personnes d'un âge avancé. *Il comptait déjà soixante hivers.*

HIVERNAGE. s. m. T. de Marine. Le temps que les bâtiments passent en relâche pendant la mauvaise saison. *Passer son hivernage dans tel port.*

Il se dit également d'Un port bien abrité où les bâtiments peuvent relâcher pendant la mauvaise saison. *Un bon hivernage.*

HIVERNAGE, se dit, en Agriculture, d'Un labour qu'on donne, avant l'hiver, aux terres ou aux vignes.

HIVERNAL, ALE. adj. Qui appartient à l'hiver. Il n'est guère usité.

HIVERNER. v. n. Passer l'hiver, la mauvaise saison. Il se dit Des troupes, des navires. *Les troupes hivernent dans tel pays. La flotte hiverna dans tels ports.*

Il s'emploie avec le pronom personnel, et signifie, S'exposer aux premiers froids, afin de s'y endurcir et d'y être moins sensible. *C'est une chose fort saine que de s'hiverner.*

Activem., en termes d'Agricult., *Hiverner les terres*, Leur donner un dernier labour avant l'hiver.

HIVERNÉ, ÉE. part. passé.

HO

HO. (Il s'aspire.) Interjection qui sert tantôt pour appeler, tantôt pour témoigner de l'étonnement ou de l'indignation. *Ho! venez un peu ici. Ho! quel coup! Ho! que me dites-vous là!*

Quand il est interjection d'étonnement ou d'indignation, il se confond quelquefois avec Oh; le plus souvent on le redouble. *Ho! ho! vous le prenez par là! Ho! ho! vous faites bien l'entendu.*

HOB

HOBEREAU. s. m. (Il s'aspire.) Espèce de petit oiseau de proie.

Il se dit, figurément et par mépris, d'Un petit gentilhomme campagnard. *Il n'y a que des hobereaux dans ce voisinage. Ce n'est qu'un hobereau.*

HOC

HOC. s. m. (Il s'aspire.) Sorte de jeu de cartes. *Jouer au hoc.*

Au jeu du *Hoc*, les quatre rois, la dame de pique, le valet de carreau, et toutes les

cartes au-dessus desquelles il ne s'en trouve point d'autres, comme les six quand tous les sept sont joués, sont *Hoc;* et, parce qu'en jouant ces sortes de cartes on avait coutume de dire *Hoc*, de là est venu que, dans le discours familier, pour dire qu'Une chose est assurée à quelqu'un, on dit, *Cela lui est hoc.*

HOC (AD). Voyez AD HOC.

HOCA. s. m. (H s'aspire.) Jeu de hasard. *Jouer au hoca.*

HOCHE. s. f. (H s'aspire.) Coche, entaillure. Il se dit plus ordinairement de La marque qu'on fait sur une taille pour tenir le compte du pain, du vin, de la viande, etc., qu'on prend à crédit. *Faire une hoche.*

HOCHEMENT. s. m. (H s'aspire.) Action de hocher. Il ne se dit guère que dans cette locution, *Hochement de tête.*

HOCHEPIED. s. m. (H s'aspire.) Nom qu'on donne, en Fauconnerie, au premier des oiseaux qui attaque le héron dans son vol, ou qu'on jette seul après le héron pour le faire monter.

HOCHEPOT. s. m. (H s'aspire.) T. de Cuisine. Espèce de ragoût fait de bœuf haché, et cuit sans eau dans un pot, avec des marrons, des navets et autres assaisonnements. *Un bon hochepot.*

HOCHEQUEUE. s. m. (H s'aspire.) T. d'Hist. nat. Un des noms de la Bergeronnette, ainsi appelée parce qu'elle remue continuellement la queue en marchant.

HOCHER. v. a. (H s'aspire.) Secouer, remuer. Il n'est guère usité que dans certaines phrases, telles que les suivantes : *Hocher un prunier pour en faire tomber les prunes. Hocher le mors, hocher la bride à un cheval. Cet oiseau hoche la queue et change sans cesse de place.*

Fam., *Hocher la tête*, Marquer, en levant subitement la tête en haut, qu'on désapprouve quelque chose ou qu'on ne s'en soucie guère. *Il se mit à hocher la tête. Il s'en alla en hochant la tête.*

Fig. et fam., *Hocher le mors, hocher la bride à quelqu'un*, Essayer de l'animer, de l'exciter à faire quelque chose.

HOCHER, se dit neutralement, en termes de Manège, D'un cheval qui lève et baisse fréquemment le nez pour faire mouvoir le mors dans sa bouche.

HOCHÉ, ÉE. part. passé.

HOCHET. s. m. (H s'aspire.) Jouet qu'on met entre les mains d'un petit enfant, pour qu'il le porte à sa bouche et le presse entre ses gencives, pendant le travail de la dentition. *Un hochet de corail. Un hochet de cristal garni de grelots d'argent.*

Il se dit, figurément, Des choses futiles qui flattent quelque passion, qui amusent l'esprit; et, dans ce sens, il se met souvent au pluriel. *Les riches parures, les bijoux coûteux et inutiles sont des hochets pour la vanité. Les esprits faibles et légers ont besoin d'un hochet, ont besoin de hochets.*

Prov. et fig., *Il y a des hochets pour tout âge*, Chaque âge a ses plaisirs, ses amusements, ses illusions.

HOG

HOGNER. v. n. (H s'aspire.) Gronder, murmurer, se plaindre. Il est populaire et peu usité.

HOI

HOIR. s. m. Héritier. Il n'est guère usité qu'en termes de Pratique, et se dit ordinairement Des enfants, des héritiers en ligne directe. *Ses hoirs et ayants cause. Hoirs procréés en légitime mariage. Il est mort sans hoirs.*

HOIRIE. s. f. T. de Pratique. Héritage, succession qui appartient à l'héritier. *Accepter l'hoirie. Cela lui est acquis par droit d'hoirie. Donné en avancement d'hoirie.*

HOL

HOLÀ. (H s'aspire.) Interjection dont on se sert pour appeler. *Holà ho! Holà! qui est là?*

Il est aussi adverbe, et signifie, Tout beau, c'est assez. *Holà, ne faites pas tant de bruit.*

Il est quelquefois substantif invariable, comme dans ces phrases familières, *Mettre le holà, mettre les holà*, Faire cesser des gens qui se querellent, qui se battent.

HOLLANDER. v. a. (H s'aspire.) Il se dit De la préparation que l'on donne aux plumes à écrire, et qui consiste à les passer dans la cendre chaude, pour les dépouiller d'une pellicule grasse qui empêcherait l'encre de couler.

HOLLANDÉ, ÉE. part. passé.

Batiste hollandée, Batiste plus forte et plus serrée que la batiste ordinaire.

HOLOCAUSTE. s. m. Sorte de sacrifice parmi les Juifs, où la victime était entièrement consumée par le feu. *Offrir en holocauste. L'autel des holocaustes.*

Il se prend aussi pour La victime ainsi sacrifiée. *Mettre l'holocauste sur l'autel.*

Il se prend quelquefois pour Sacrifice en général; et dans ce sens on dit, JÉSUS-CHRIST *s'est offert en holocauste pour nos péchés.*

HOLOGRAPHE. adj. Voyez OLOGRAPHE.

HOM

HOM. (H s'aspire.) Exclamation qui exprime le doute, la défiance. *Hom! il est encore bien jeune.*

HOMARD. s. m. (H s'aspire.) Grosse écrevisse de mer. *Pêcher des homards.*

HOMBRE. s. m. Sorte de jeu de cartes qui nous est venu d'Espagne. *Jouer à l'hombre. Faire une partie d'hombre. Une reprise d'hombre.*

Il se dit également, à ce jeu, de Celui qui fait jouer. *Qui est l'hombre? C'est lui qui est l'hombre. L'hombre a perdu. L'hombre a gagné.*

HOMÉLIE. s. f. Discours familier expliquant les matières de la religion, et principalement l'Évangile. *Les homélies de saint Chrysostome sur saint Matthieu. Les homélies de saint Augustin.*

Il se dit absolument, au pluriel, de Certaines leçons du bréviaire qui sont des extraits des homélies des Pères, et qu'on chante au troisième nocturne des matines.

HOMÉLIE, se dit quelquefois, figurément et par dénigrement, d'Un ouvrage d'esprit, d'un discours où se montre l'affectation de moraliser, et qui cause de l'ennui. *Quand aura-t-il fini son ennuyeuse homélie? Ce discours est une véritable homélie.*

HOMÉOPATHE. s. m. T. de Médec. Médecin qui adopte les principes de l'homéopathie. *Il se fait soigner par un homéopathe.*

Il s'emploie aussi adjectivement. *Un médecin homéopathe.*

HOMÉOPATHIE. s. f. T. de Médec. Système médical qui consiste à traiter les maladies au moyen de médicaments à doses infinitésimales, et qu'on suppose de nature à produire des symptômes analogues à ceux de la maladie qu'on veut guérir.

HOMÉOPATHIQUE. adj. des deux genres. T. de Médecine. Qui appartient, qui a rapport à l'homéopathie. *Pharmacie homéopathique. Doctrines homéopathiques.*

HOMÉRIQUE, adj. des deux genres. Qui appartient à Homère. *Hymnes homériques*, Hymnes attribués à Homère. *Style homérique*, Style qui rappelle celui d'Homère.

Un rire homérique, Un rire bruyant et de bon cœur, ainsi appelé à cause d'une scène du premier livre de l'*Iliade*, où les dieux éclatent de rire en voyant la démarche boiteuse de Vulcain.

HOMICIDE. s. m. Meurtrier, celui qui tue un homme. *Il est dit dans l'Évangile que ni les adultères, ni les fornicateurs, ni les homicides, n'entreront dans le royaume des cieux. Être homicide de soi-même.*

Fig., *Être homicide de soi-même*, se dit quelquefois D'une personne qui ne ménage pas sa santé, qui la ruine par des excès.

HOMICIDE, est quelquefois adjectif des deux genres; mais alors il n'est guère usité que dans le style soutenu. *Son bras homicide. Sa main homicide. Dessein, complot homicide. Un fer homicide. Des regards homicides. Etc.*

HOMICIDE, signifie aussi, Meurtre, action de tuer un homme. *Commettre un homicide. Il a fait un homicide. Un homicide volontaire, involontaire. Homicide prémédité. Il est coupable d'homicide.*

HOMMAGE. s. m. T. de Jurispr. féodale. Le devoir que le vassal est tenu de rendre au seigneur dont son fief relève. *Rendre l'hommage. Faire la foi et hommage. Il fut reçu à rendre la foi et hommage. Tenir à foi et hommage. La terre fut saisie faute d'hommage rendu. Il lui donna cette terre à la charge de l'hommage, en se réservant l'hommage. Hommage lige. Hommage franc.*

Il signifie au figuré, Soumission, vénération, respect; et, dans ce sens, il s'emploie souvent au pluriel. *Toutes les créatures doivent hommage au Créateur, doivent lui rendre hommage. Rendre hommage aux vertus de quelqu'un. Un hommage sincère. Adresser des hommages à la Divinité. Rejeter, mépriser les hommages de quelqu'un. Être entouré d'hommages. Elle reçoit les hommages de mille adorateurs.*

Rendre ses hommages à quelqu'un, Lui rendre ses respects, ses devoirs. On dit aussi : *Offrir, présenter ses hommages. Faire agréer ses hommages.*

Rendre hommage à la vérité, Dire, déclarer la vérité.

HOMMAGE, signifie aussi, Don respectueux, offrande. *Faire hommage à quelqu'un d'une chose. Je lui ai fait hommage de mon livre. Hommage de reconnaissance. Daignez agréer ceci comme un hommage de ma reconnaissance. Recevez l'hommage de mon respect, de ma reconnaissance, etc.*

HOMMAGÉ, ÉE. adj. T. de Jurispr. féodale. Qui est tenu en hommage. *Terre hommagée.*

HOMMAGER. s. m. T. de Jurispr. féodale. Celui qui doit l'hommage. On dit aussi, adjectivement, *Vassal hommager.*

HOMMASSE. adj. des deux genres. Il ne se dit guère qu'en parlant D'une femme dont les traits, le son de voix, la taille,

tiennent plus de l'homme que de la femme. *Elle a des traits hommasses, la taille hommasse. Elle est hommasse.* On le prend toujours en mauvaise part.

HOMME. s. m. Animal raisonnable, être formé d'un corps et d'une âme. Dans ce sens, il se dit en parlant de l'un et de l'autre sexe, et on l'emploie souvent au singulier pour désigner L'espèce humaine en général. *Dieu créa l'homme à son image. Le corps de l'homme. L'homme est sujet à beaucoup d'infirmités. Les diverses races d'hommes. Tous les hommes sont égaux devant Dieu. La condition de l'homme ici-bas. Tous les hommes sont sujets à la mort. Tous les hommes ont été rachetés par* JÉSUS-CHRIST. *Attester quelque chose devant Dieu et devant les hommes. Fuir la société des hommes. Vivre loin des hommes. Faire du bien aux hommes. Son souvenir vivra longtemps dans la mémoire des hommes. De mémoire d'homme, on n'avait vu pareille chose. Connaître, étudier les hommes. Connaître l'homme, le cœur de l'homme. Les hommes du Nord. Les hommes du Midi. Les hommes de notre siècle.* On le dit souvent de JÉSUS-CHRIST, par allusion au mystère de l'Incarnation. *Le Fils de Dieu s'est fait homme. Il s'appelle lui-même, dans l'Evangile, le Fils de l'homme. Il est aussi appelé l'Homme de douleur. Il est vrai Dieu et vrai homme. Il est Homme-Dieu.*

Les hommes de couleur, Les mulâtres, les hommes provenant du mélange de la race blanche et de la race noire.

Prov., *L'homme propose et Dieu dispose,* Les desseins des hommes ne réussissent qu'autant qu'il plaît à Dieu; souvent nos entreprises tournent d'une manière opposée à nos vues et à nos espérances.

Fam., *Il n'y a tête d'homme qui ose entreprendre de faire telle chose,* Il n'y a aucun homme assez hardi pour... On dit dans le même sens, *Homme vivant, homme qui vive n'oserait, etc.*

Prov., *Tout homme est menteur.*

Dans le style de l'Écriture, *Les enfants des hommes,* Les hommes : cela se dit principalement de Ceux qui vivent dans l'iniquité.

Dans le style mystique, *Dépouiller le vieil homme, se dépouiller du vieil homme,* signifie, Se défaire des inclinations de la nature corrompue ; et, dans le langage familier, Renoncer à ses vieilles habitudes.

HOMME, se dit souvent par rapport aux sentiments, aux passions, aux vicissitudes, aux infirmités qui sont communes à tous les hommes, inhérentes à leur nature. *Avoir un cœur d'homme. Au milieu des grandeurs, il n'a point oublié qu'il est homme. Il est homme, et doit craindre les retours de la fortune. Ses douleurs lui rappelèrent qu'il était homme. Dans cet écrivain on trouve rarement l'auteur et toujours l'homme.*

Prov., *Il y a toujours de l'homme, il se mêle toujours de l'homme dans nos actions, etc.,* Quelque sage qu'on soit, on montre toujours quelque faiblesse.

Il entre bien de l'homme dans ce qu'il fait, dans ce qu'il dit, etc., s'emploie en parlant De celui qui, faisant profession de sagesse ou de piété, se livre néanmoins à des mouvements de passion ou d'intérêt.

HOMME, se dit spécialement Du sexe masculin. *Dieu a créé l'homme et la femme. Le premier homme. Il y avait autant d'hommes que de femmes. Dans ces assemblées, les femmes sont séparées des hommes. Elle fut séduite par cet homme. Elle ne veut épouser que l'homme de son choix. Cette femme portait des habits d'homme. Je vis un homme s'introduire dans la maison. Arrêtez cet homme. Il a tant d'hommes sous ses ordres. Les hommes qui composent une troupe, un régiment, etc. Faire manœuvrer, exercer des hommes. Six hommes furent commandés pour ce service. Une compagnie de cent hommes. Une armée forte de cent mille hommes. Il y eut trois mille hommes de tués. Les hommes qui composent l'équipage d'un bâtiment. Il y a plusieurs hommes malades à bord de ce vaisseau. Homme maigre. Gros homme. Homme grand. Petit homme. Jeune homme. Homme marié. Homme veuf. Homme d'âge. Vieux homme. Méchant homme. Honnête homme. Digne homme. Homme sage. Homme franc, sincère, loyal. Homme brave. Homme sans foi, sans honneur, sans probité. Homme laborieux, entreprenant. Homme habile. Un homme tel que vous, tel que moi. Il s'entend aux affaires autant qu'homme du monde, plus qu'homme du monde,* Autant, plus que qui que ce soit.

Fam., *C'est un homme sans façon,* se dit D'un homme aisé à vivre; et aussi D'un homme qui ne se gêne pas assez avec les autres.

En termes de Dévotion, *C'est un homme fort intérieur,* Très recueilli. On dit aussi, *L'homme intérieur,* pour L'homme spirituel, par opposition à L'homme charnel. *C'est un saint homme,* se dit D'un homme fort pieux et d'une vertu exemplaire.

Fam., *C'est un pauvre homme, un petit bout d'homme, un plaisant homme.* Termes de raillerie et de mépris. Voyez PAUVRE, BOUT, ETC.

Prov. et fig., *C'est le roi des hommes,* se dit D'un homme très bienfaisant, très obligeant.

C'est un bon cœur d'homme, une bonne tête d'homme, une bonne pâte d'homme. Façons de parler familières dont on se sert pour louer quelqu'un de la bonté de son cœur, de la force de son esprit, de la facilité de son humeur.

Bon homme, a deux sens fort différents. Dans l'un, il se dit par éloge, d'Un homme plein de droiture, de candeur, d'affection. Dans l'autre sens, il se dit, par dérision, d'Un homme simple, peu avisé, qui se laisse dominer et tromper; et alors on réunit ordinairement les deux mots. Voyez BONHOMME, et BON, adjectif.

Prov. et fig., *Bonhomme, garde ta vache,* se dit Pour avertir quelqu'un de prendre garde qu'on ne le trompe.

Fig. et fam., *Aller son petit bonhomme de chemin,* Vaquer à ses affaires, poursuivre ses entreprises tout doucement et sans éclat.

Fam., *Brave homme,* se dit d'Un honnête homme, d'un homme bon, obligeant. *C'est un brave homme. Vous êtes un brave homme d'être venu ici.*

Ce n'est pas être homme, C'est être barbare, c'est n'avoir nul sentiment d'humanité.

On ne sait quel homme il est, On ne connaît pas son humeur.

Un homme tout d'une pièce, Un homme d'un caractère entier et qui ne connaît pas les ménagements et les demi-mesures.

Fig., *Ce n'est pas un homme, c'est un ange,* se dit D'un homme qui a une extrême douceur, une touchante et pieuse résignation, etc. On dit dans le sens contraire, *Ce n'est pas un homme, c'est un diable.*

C'est le dernier des hommes, C'est le plus vil, le plus méprisable de tous les hommes.

Prov., *Tant vaut l'homme, tant vaut sa terre ou la terre,* Les terres, les fonds de commerce, etc., rapportent en proportion de la capacité de celui qui les possède, de l'art de les faire valoir ; et, en général, Chacun réussit dans son état en proportion de sa capacité personnelle.

Fig., *Un grand homme,* Un homme distingué par des qualités éminentes. *Ainsi mourut ce grand homme. Les grands hommes de l'antiquité. Être mis au rang des grands hommes.*

Un homme nouveau, Celui qui a fait fortune, qui n'a pas de naissance; le premier de sa race qui se fasse remarquer. *Cicéron était un homme nouveau.* On appelle aussi *Nouvel homme* ou *Homme nouveau,* Le chrétien régénéré par la grâce.

Prov., *Il y a grande différence d'homme à homme.*

Prov., *Face d'homme porte vertu,* La présence d'un homme sert bien à ses affaires.

Prov., *Jamais cheval ni méchant homme n'amenda pour aller à Rome,* On ne se corrige pas de ses vices en voyageant.

HOMME, joint à un substantif par la préposition *de,* sert à marquer la profession, l'état ou les qualités bonnes ou mauvaises d'un homme. *Homme de guerre. Homme d'épée. Homme d'Église. Homme de robe. Homme de loi. Homme de lettres. Homme de métier. Homme de journée. Homme de peine. Grand homme de guerre. Homme de mer. Homme de bien. Homme d'honneur. Homme de courage. Homme d'esprit. Homme de talent. Homme de génie. Homme de goût. Homme de tête. Homme de cœur. Homme d'ordre. Homme de savoir. Homme de qualité. Homme de naissance, de grande naissance. Homme de basse extraction. Homme de néant. Homme de rien. Homme de peu. Homme d'État. Homme de parti. Homme de poids. Homme de probité. Homme de parole. Homme de main. Homme d'exécution. Homme de résolution. Homme d'accommodement. Homme d'expédient. Un homme de bonne volonté. Un homme d'une force prodigieuse. C'est un homme d'une grande sagesse, d'une prudence consommée, d'un talent supérieur. C'est un homme de bon conseil. Un homme de votre rang devrait ne donner que de bons exemples. Un homme de la plus basse classe. Un homme du commun.*

Homme du jour, Homme à la mode.

Homme du vieux temps, du temps passé, Homme qui conserve les manières, les mœurs anciennes.

Homme du monde, Homme qui vit dans le grand monde. Il se dit quelquefois par opposition Aux savants, aux artistes, etc. *Le savant et l'homme du monde liront cet ouvrage avec plaisir.*

Un homme de sac et de corde, Un scélérat, un filou, un mauvais garnement.

Homme de pied, Fantassin. *Deux mille hommes de pied. Six mille hommes de pied.*

Hommes de recrue, Soldats de nouvelle levée.

Homme d'armes, se disait anciennement d'Un cavalier armé de toutes pièces.

C'est un bon homme de cheval, un bel homme de cheval, Il manie bien un cheval, il a bonne grâce à cheval.

Fig. et fam., *Cela sent son homme de qualité,* Cela marque un homme de qualité, c'est une chose digne d'un homme de qualité.

D'homme d'honneur en homme d'honneur, Façons de parler dont on se sert en affirmant quelque chose.

C'est un homme de Dieu, tout de Dieu, tout en Dieu, se dit D'un homme fort pieux, fort dévot.

Homme de confiance, Homme à qui l'on confie le soin de gérer ses affaires.

Homme d'importance, Homme qui jouit de crédit, de richesse, de pouvoir.

Homme d'argent, Homme qui ne s'occupe que d'affaires d'argent, qui fait passer l'argent avant tout.

Fig. et fam., *Homme de paille*, Homme de néant, de nulle considération. Il se dit plus particulièrement de Ces gens qui prêtent leur nom, et qu'on fait intervenir dans une affaire, quoiqu'ils n'y aient point de véritable intérêt. *C'est lui qui a signé le marché pour cette fourniture, mais il n'est qu'un homme de paille.*

Homme de chambre, se disait autrefois d'Un domestique employé au service de la chambre, et qu'on appelle aujourd'hui *Valet de chambre.*

Homme d'affaires, se disait autrefois d'Un homme employé dans les affaires de finance et dans les fermes du roi. *Il épousa la fille d'un homme d'affaires.* On le dit maintenant d'Un agent d'affaires. *J'ai confié le soin de mon procès à un homme d'affaires intelligent.* Il se dit aussi d'Un homme qui a soin des affaires domestiques d'un grand seigneur, etc. *Parlez à l'homme d'affaires d'un tel. Il lui envoya son homme d'affaires.*

Homme des bois. Nom donné vulgairement à l'orang-outang, et qu'on applique aussi à d'autres grands singes.

Homme marin. Nom donné, par ignorance, à des phoques et à des lamentins.

HOMME, joint avec un infinitif ou avec un substantif par la préposition *à*, sert ordinairement à marquer, en bien ou en mal, De quoi un homme est capable. *Il n'est pas homme à souffrir, à endurer un affront. Il est homme à tout entreprendre, à tout faire, à tout hasarder. Il est homme à s'en venger.*

Fam., *C'est un homme à tout*, se dit D'un homme qui est propre à différents genres de travaux, de services. *Ce domestique est fort intelligent, c'est un homme à tout.*

HOMME, s'emploie avec le même complément, pour marquer De quoi un homme est digne, soit en bien, soit en mal; et alors, au lieu de dire, *Il est homme à*, on dit plus ordinairement, *C'est un homme à*. Ainsi l'on dit : *C'est un homme à noyer, à pendre. Un homme à nasardes, à étrivières. C'est un homme à parvenir aux premières places. C'est un homme à ménager, à employer.*

HOMME, avec les adjectifs possessifs, signifie souvent, Un homme propre et convenable à ce qu'on veut, l'homme dont on a affaire, un homme tel qu'il faut. *C'est mon homme. Si vous pensez ainsi, vous n'êtes pas mon homme. Je ne suis pas leur homme. Je suis votre homme.* On dit en ce sens, mais en plaisantant : *Vous avez bien trouvé votre homme. Il a bien trouvé son homme.*

Il se dit également d'Hommes soumis aux ordres d'un autre, et plus particulièrement Des soldats et des hommes de peine. *Rassemblez vos hommes. Il ne manque aucun de nos hommes. Je donne tant à mes hommes par jour. Envoyez-moi un de vos hommes.*

Il se dit aussi pour L'homme dont il s'agit, dont on parle. *N'ayant pas trouvé son homme où il l'avait laissé... Mon homme était déjà parti. Notre homme ne se le fit pas répéter.*

Il se dit quelquefois, dans un sens analogue, en parlant De la manière dont certaines personnes traitent quelqu'un, dont certaines choses agissent sur quelqu'un. *C'est un habile spadassin qui ne manque jamais son homme, qui vous a bientôt expédié son homme. Cette maladie emporte bientôt son homme.*

Il se dit, populairement, pour Mari. *J'irai avec mon homme souper chez vous.*

HOMME, en Jurisprudence féodale, se dit pour Vassal. *Le seigneur féodal pouvait, par faute d'homme, mettre en sa main le fief qui relevait de lui.* On dit dans le même sens : *Homme lige. Homme vivant, mourant et confiscant. Homme de mainmorte.*

Homme du roi, s'est dit autrefois de Celui qui avait quelque commission du roi, soit au dedans du royaume, pour assister à quelque assemblée, ou pour quelque autre fonction; soit au dehors, auprès de quelque prince souverain. *Il était l'homme du roi aux états de Languedoc. L'homme du roi à Gênes.*

Par extension, *Il est l'homme d'un tel*, Il est présenté, commis, délégué, rétribué par lui.

HOMME, se dit absolument pour Homme de cœur, homme de fermeté. *Se montrer homme. Il a montré qu'il était homme. Soyez homme. C'est un homme que cet homme-là.*

Par mépris, *Ce n'est pas un homme*, C'est un homme faible. *Si vous agissez ainsi, vous n'êtes pas un homme.*

HOMME, se dit encore de Celui qui est parvenu à l'âge de virilité. *Ce n'est encore qu'un enfant; quand il sera homme... S'il vit âge d'homme. C'est un homme fait. Il se fait homme.*

HOMOCENTRIQUE. adj. des deux genres. T. d'Astron. Il se dit Des cercles qui ont un centre commun, et que l'on nomme aussi *Concentriques.*

HOMOGÈNE. adj. des deux genres. Terme didactique. Qui est de même nature. *Les parties homogènes. L'eau était regardée comme composée de parties homogènes.*

Il signifie quelquefois, Qui est formé de parties homogènes. *Un tout homogène. Substance homogène.*

Il se dit au sens moral, en parlant D'un peuple, d'une réunion de personnes, en communauté de principes, de sentiments. *Une administration homogène. Un ministère homogène.*

Quantités homogènes, se dit en termes d'Algèbre, Des quantités qui ont la même puissance, la même dimension.

Équations homogènes, se dit dans le Calcul intégral, Des équations où les variables et leurs différentielles sont au même degré dans tous les termes.

HOMOGÉNÉITÉ. s. f. Terme didactique. Qualité de ce qui est homogène.

HOMOLOGATION. s. f. T. de Jurispr. Action d'homologuer. *L'homologation d'un avis de parents. Poursuivre une homologation. Jugement d'homologation.*

HOMOLOGUE. adj. des deux genres. T. de Géom. Il se dit Des côtés qui, dans des figures rectilignes semblables, se correspondent et sont opposés à des angles égaux. *Dans les triangles semblables, les côtés homologues sont proportionnels.*

HOMOLOGUER. v. a. T. de Jurispr. Il se dit Du juge qui donne à un acte fait par des particuliers la force d'un acte fait en justice. *Homologuer une sentence arbitrale, une transaction de mineurs, un avis de parents.*

HOMOLOGUÉ, ÉE. part. passé.

HOMONYME. adj. des deux genres. T. de Gram. Il se dit Des choses qui ont un même nom, quoiqu'elles soient de nature différente; et plus ordinairement Des mots pareils qui expriment des choses différentes. *Les différentes choses exprimées par le mot* Canon *sont homonymes.* Mule, *animal, et* Mule, *chaussure*, Chêne *et* Chaine, Sain *et* Sein, *sont homonymes, sont des mots, des termes homonymes.*

Il se dit aussi substantivement, au masculin. *Ce mot a pour homonyme tel autre mot. Dictionnaire des homonymes.*

Il se dit quelquefois Des personnes qui portent le même nom, sans être parentes. *Il ne faut pas confondre cet auteur avec son homonyme.*

HOMONYMIE. s. f. T. de Gram. Qualité de ce qui est homonyme. *L'homonymie des termes.*

HOMOPHONIE. s. f. T. de Musique. Il s'est dit d'Un concert de plusieurs voix qui chantent à l'unisson.

HON

HONCHETS. s. m. pl. (H s'aspire.) Sorte de jeu d'enfants. Voyez JONCHETS.

HONGRE. adj. m. (H s'aspire.) Châtré. Il ne se dit que Des chevaux. *Un cheval hongre.*

Il s'emploie aussi substantivement. *C'est un hongre. Il a deux beaux hongres. Un attelage de six hongres de même robe.*

HONGRER. v. a. (H s'aspire.) Châtrer. Il ne se dit qu'en parlant Des chevaux. *Hongrer un cheval. Ce cheval est trop vicieux, il faut le hongrer.*

HONGRÉ, ÉE. part. passé.

HONGROYEUR. s. m. (H s'aspire.) Ouvrier qui façonne le cuir appelé Cuir de Hongrie. *Les tanneurs de Paris sont aussi hongroyeurs.* On dit aussi, *Hongrieur.*

HONNÊTE. adj. des deux genres. Vertueux, conforme à la probité, à l'honneur et à la vertu. *Âme honnête. Cœur honnête C'est un honnête homme. Un très honnête homme. Il ne hante que d'honnêtes gens. Cela n'est pas d'un honnête homme. Amour honnête. Honnête amitié. Honnête émulation. Conduite sage et honnête. Action louable et honnête. Ne tenir que des discours honnêtes. Plaisirs honnêtes. Pensées honnêtes. Il n'a sur cette fille que des vues honnêtes.*

Famille honnête, honnête famille, Famille à laquelle il n'y a rien à reprocher. *C'est une famille honnête. Il est né d'une honnête famille. Il est d'honnête famille.* On dit de même, *Être né de parents honnêtes*, etc. (Voyez plus bas un autre sens de la locution *Famille honnête.*)

Honnête homme, outre sa signification principale et ordinaire, exprime aussi La réunion des qualités sociales et agréables qu'un homme peut avoir dans la vie civile. *Il faut bien des qualités pour faire un honnête homme.* Cette acception a vieilli.

Honnête homme, se dit quelquefois, par civilité, d'Un homme qu'on ne connaît pas, ou dont on ne dit pas le nom, et qui paraît d'une condition honorable. *Le hasard m'a placé auprès d'un honnête homme. C'était un honnête homme qui me demandait. Il y a là-bas un honnête homme qui veut vous parler.*

Honnêtes gens, se dit dans tous les sens d'Honnête homme.

Prov., *Il y a des honnêtes gens, il y a d'honnêtes gens partout*, Dans tous les pays, dans toutes les professions, on trouve des honnêtes gens.

Fam., *Honnête garçon*, se dit proprement d'Un garçon bien né, bien élevé, dont les mœurs et les inclinations sont honnêtes et douces.

Fam., *Honnête débauché*, se dit d'Un homme qui aime le plaisir, mais qui ne s'emporte point dans la débauche, et qui y garde des mesures. Ironiquement, *Honnête fripon, honnête usurier, etc.*

Honnête femme, honnête fille, se dit proprement d'Une femme, d'une fille qui est irréprochable dans sa conduite, qui a toujours été chaste.

HONNÊTE, signifie aussi, Conforme à la raison, bienséant, convenable à la profession et à l'âge des personnes. *Il n'est pas honnête de se louer soi-même. Croyez-vous qu'il soit honnête d'en user de la sorte? Cela n'est pas honnête à une personne de votre caractère, de votre profession, de votre âge. Ces paroles ne sont pas honnêtes dans la bouche d'une femme. Maintien honnête. Après avoir été longtemps dans le grand monde, il a fait une honnête retraite.*

Excuse honnête, prétexte, refus honnête, etc., Excuse, prétexte, refus plausible, spécieux, fondé sur quelque apparence de raison, de bienséance.

Don, présent honnête, Qui convient à celui qui le fait et à celui qui le reçoit.

Prix honnête, Prix convenable, proportionné à la juste valeur de la chose. On dit de même, *Récompense honnête, traitement honnête, dédommagement honnête, etc.*

Longueur honnête, Longueur suffisante. *Il faut que votre discours soit d'une longueur honnête.* On dit en des sens analogues, *Cela est d'une largeur honnête, d'une grosseur honnête, etc.*

Habit honnête, Habit convenable et bienséant à la condition et à l'âge de celui qui le porte. On dit en des sens analogues : *Équipage honnête. Ce meuble n'est pas magnifique, mais il est honnête. Faire une dépense honnête. Etc.*

Cet habit est honnête, encore honnête, Il est encore bon pour être porté.

Naissance honnête, condition honnête, Naissance qui n'a rien de bas ni de fort élevé. *Il est d'une naissance, d'une condition honnête.* On dit dans le même sens, *Famille honnête.*

Honnête aisance, fortune honnête, Aisance, fortune qui permet de vivre agréablement, et avec une certaine indépendance. *Il jouit d'une honnête aisance. Dix mille francs de rente sont une fortune honnête.*

HONNÊTE, signifie encore, civil, poli. *Il a l'air honnête, les manières honnêtes. Il lui a fait la réception du monde la plus honnête. Accueil honnête. Il lui a parlé d'une manière très honnête. Le procédé est honnête, cependant il ne faut pas trop s'y fier.* Dans ce sens, quand on le joint à un nom de personne, il se met toujours après. *C'est un homme fort honnête. L'homme du monde le plus honnête. Il n'y a personne, il n'y a rien de si honnête que lui.*

HONNÊTE, se prend aussi substantivement au masculin, et on dit absolument *L'honnête*, pour Ce qui est moral, vertueux. *L'honnête, l'utile et l'agréable. Préférer l'honnête à l'utile.*

HONNÊTEMENT. adv. D'une manière honnête. Il a toutes les significations de l'adjectif. *Il faut vivre honnêtement avec tout le monde. Il l'a toujours aimée honnêtement. Elle s'est toujours conduite honnêtement. C'est un homme qui a toujours vécu fort honnêtement. Se divertir honnêtement. C'est un homme qui en use fort honnêtement. Il s'en est tiré honnêtement. Il est honnêtement meublé, honnêtement vêtu. Il l'a reçu fort honnêtement. Il lui a parlé le plus honnêtement du monde.*

Il signifie quelquefois, Suffisamment, passablement; et par ironie, Beaucoup, extrêmement. *C'est honnêtement rendu. Il en a honnêtement mangé. Elle est honnêtement laide. Il est honnêtement crotté.*

HONNÊTETÉ. s. f. Conformité à l'honneur, à la probité, à la vertu. *Des actions d'une grande honnêteté. L'honnêteté de son âme, de sa conduite. L'honnêteté de ses principes.*

Il signifie aussi, Bienséance. *Il n'est pas de l'honnêteté d'en user si familièrement avec des gens à qui on doit du respect. Cela est contre les règles de l'honnêteté publique. Blesser les règles de l'honnêteté.*

Il signifie encore, Civilité. *Il n'a pas eu l'honnêteté de l'aller voir. Il a beaucoup d'honnêteté pour tous ceux qui ont affaire à lui. C'est l'honnêteté même.*

Il se dit également Des actes de civilité, des politesses que l'on fait. *Il ne lui a pas fait la moindre honnêteté. Il le reçut, il le traita avec toutes sortes d'honnêtetés. Il lui a fait mille honnêtetés, toutes les honnêtetés imaginables.*

Il signifie aussi, Manière d'agir obligeante et officieuse. *Il en a usé avec la plus grande honnêteté. L'honnêteté de son procédé.*

Il se dit, quelquefois, d'Un présent qu'on fait par reconnaissance. *Il m'avait rendu un service... et je lui ai fait une honnêteté. Cela mérite bien une honnêteté.*

HONNÊTETÉ, signifie en outre, Chasteté, pudeur, modestie. *Des paroles contre l'honnêteté, contraires à l'honnêteté. Cela répugne à l'honnêteté. Cela blesse, cela choque l'honnêteté. L'honnêteté des mœurs.*

HONNEUR. s. m. La gloire, l'estime, la considération qui suit la vertu, le courage, les talents. *Acquérir de l'honneur. Vivre sans honneur. Il est dans un haut degré d'honneur. Vous y aurez de l'honneur. Il en est sorti à son honneur. Il s'en est tiré avec honneur. On doit dire, à l'honneur de ce prince, que... Il eut tout l'honneur de la victoire. C'est à lui que tout l'honneur doit en revenir. L'honneur d'achever cette entreprise vous était réservé. Honneur aux braves! Il s'est fait honneur, beaucoup d'honneur par cette action. Cet ouvrage lui fait honneur. De tels sentiments vous font honneur. L'honneur du nom français.*

Soutenir l'honneur du corps, Soutenir la dignité, les privilèges de la compagnie à laquelle on appartient.

Il n'y a ni honneur ni profit à cela, Cela n'est ni honorable ni utile.

Être en honneur, Être estimé, protégé, favorisé. *Sous ce prince éclairé, les vertus, les talents furent en honneur, les lettres étaient en honneur.* On dit dans le même sens, *Il mit les lettres, les sciences en honneur.*

Champ d'honneur, se dit de Tout champ de bataille. *Mourir au champ d'honneur. Il est mort au champ d'honneur.*

Mourir au lit d'honneur, se dit D'un homme qui meurt à la guerre pour le service de l'État. On le dit aussi, figurément, De tout homme qui meurt dans l'exercice actuel d'une profession honorable. On le dit quelquefois, en plaisantant, D'un ivrogne qui meurt en buvant, d'un joueur qui meurt les cartes à la main, etc.

Faire honneur à son siècle, à son pays, à sa famille, etc., Lui acquérir de la gloire, de la réputation, de l'estime, par ses talents, par ses actions. *Faire honneur à sa naissance*, En soutenir l'éclat.

Faire honneur à son éducation, Répondre aux soins qui y ont été donnés. *Faire honneur à ses affaires, à ses engagements*, Remplir ses engagements. On dit dans le même sens, *Faire honneur à une lettre de change, faire honneur à sa signature, etc.*

Être l'honneur de son siècle, de son pays, de sa famille, etc., En être la gloire et l'ornement. *Il est l'honneur de la magistrature. Elle est l'honneur de son sexe.*

Faire honneur à quelqu'un d'une chose, La lui attribuer. *On lui fait honneur d'un sentiment qu'il ne connut jamais. Il se faisait honneur d'un ouvrage qui n'était point de lui.*

Se faire honneur de quelque chose, signifie aussi, S'en tenir honoré, s'en honorer. *Scipion se faisait honneur d'être ami de Térence. Il se faisait honneur d'être allié de telle maison.* On dit dans le même sens, *Tenir à honneur. Je tiens à honneur de lui être présenté.*

Se faire honneur de sa fortune, En faire un bon et digne emploi.

HONNEUR, signifie aussi, L'estime, la réputation dont une personne jouit dans le monde. *Attaquer, blesser, flétrir, déchirer l'honneur de quelqu'un. Défendre, venger son honneur. Ménager l'honneur, sauver l'honneur de quelqu'un. Soutenir l'honneur de sa famille. Donner, porter atteinte à l'honneur de quelqu'un. Engager, hasarder son honneur. Son honneur y est intéressé, y est engagé. Mettre son honneur en compromis. Être jaloux de son honneur. Réparer l'honneur de quelqu'un. Rendre l'honneur à quelqu'un. Perdre l'honneur. Cette action le perdit d'honneur. C'est un homme perdu d'honneur. Faire réparation d'honneur. Je vous engage ma foi et mon honneur. C'est le toucher en son honneur. Il est délicat sur ce qui regarde l'honneur. Il ne faut mettre son honneur qu'en des choses louables. Il met son honneur à ne point céder. C'est une tache à son honneur. Il y va de son honneur. Un procès d'honneur. Si vous souffrez cela, où est l'honneur? Vous devriez, pour votre honneur, ne pas céder si promptement. Je consens à cela, l'honneur sauf.*

Piquer d'honneur une personne, Lui persuader qu'il y va de son honneur de faire ou de ne pas faire quelque chose. *Se piquer d'honneur*, Montrer dans quelque occasion plus d'habileté, plus de courage, plus de générosité, etc., qu'on n'a coutume d'en faire paraître. *On voit qu'il s'est piqué d'honneur, son ouvrage est beaucoup mieux fait qu'à l'ordinaire.*

Point d'honneur, Ce qu'on regarde comme touchant à l'honneur, comme intéressant l'honneur. *Il est trop délicat sur le point d'honneur. Il s'est fait sur cela un point d'honneur. Différends, disputes sur le point d'honneur. Ils se sont battus pour un point d'honneur. Autrefois les maréchaux de France étaient juges du point d'honneur.*

Prendre tout au point d'honneur, Étendre trop loin sa délicatesse sur le point d'honneur.

Affaire d'honneur, Débat, démêlé, querelle où les parties croient leur honneur compromis. Il se dit, particulièrement, d'Un duel, d'un combat singulier. *Ils ont eu ensemble une affaire d'honneur.*

Au Jeu, *La partie d'honneur,* La troisième partie que l'on joue, lorsque chacun des deux joueurs en a gagné une. *Jouer la partie d'honneur. Gagner la partie d'honneur.*

Fam. et en plaisantant, *Ne jouer que pour l'honneur, ne jouer que l'honneur,* Jouer sans intéresser le jeu, et seulement pour passer le temps.

Dettes d'honneur, se dit des Dettes que la loi ne reconnaît pas, et particulièrement des Dettes de jeu.

Fig., *Dette d'honneur,* Toute obligation morale dans laquelle l'honneur est intéressé.

HONNEUR, signifie encore, Vertu, probité ; qualité qui nous porte à faire des actions nobles, courageuses, loyales, etc. *C'est un homme d'honneur, un vrai homme d'honneur. C'est un homme plein d'honneur. L'honneur lui est plus cher que la vie. Il aime l'honneur, ne craignez point qu'il fasse une mauvaise action. Ce sont des gens d'honneur. L'honneur français. Il faisait consister l'honneur à... Il n'a ni cœur ni honneur. Il est sans honneur. Il n'a aucun sentiment d'honneur. Manquer à l'honneur. Avoir l'honneur en recommandation. Ecouter la voix de l'honneur. Faire ce que l'honneur commande, exige. Allez où l'honneur vous appelle. Satisfaire à l'honneur. Les lois de l'honneur.*

Par manière de serment, *Sur l'honneur, sur mon honneur. Je l'atteste sur l'honneur. Je vous en réponds sur mon honneur.* On dit de même, *Foi d'homme d'honneur, je le ferai,* ou simplement *D'homme d'honneur,* ou absolument *D'honneur,* mais seulement dans le langage familier. *Je le ferai, d'honneur. D'honneur, je vous le promets.* On dit aussi quelquefois, *En honneur. En honneur, je ne le puis.*

Parole d'honneur, Promesse faite ou assurance donnée sur l'honneur. *Il m'a donné sa parole d'honneur.*

Ma parole d'honneur, ou *Parole d'honneur,* se dit quelquefois, dans la conversation, Pour affirmer fortement. *Ma parole d'honneur, cela s'est passé comme je vous le dis.*

Prov., *En tout bien et en tout honneur,* ou *En tout bien et tout honneur,* À bonne fin, à bonne intention. *Il voit cette fille en tout bien et tout honneur.*

HONNEUR, en parlant Des femmes, signifie, Pudicité, chasteté. *C'est une femme d'honneur, sans honneur. Elle tient à son honneur. Elle a forfait à son honneur. Elle a fait faux bond à son honneur.* Cette dernière phrase est familière.

HONNEUR, signifie en outre, L'action, la démonstration extérieure par laquelle on fait connaître la vénération, le respect, l'estime qu'on a pour la dignité ou pour le mérite de quelqu'un. Dans ce sens, on l'emploie souvent au pluriel. *Il faut rendre honneur à qui il appartient, à qui il est dû. On lui a fait des honneurs extraordinaires, de grands honneurs. Il fut reçu avec tous les honneurs dus à son rang. Les honneurs militaires. Accompagner quelqu'un par honneur. Porter honneur et respect. Il lui a fait tout l'honneur, tous les honneurs imaginables. Quel excès d'honneur! Il ne faut pas rendre aux hommes des honneurs qui ne sont dus qu'à Dieu. Auguste souffrit qu'on lui rendit les honneurs divins. Rendre de grands honneurs à la mémoire de quelqu'un. Décerner les honneurs du triomphe. Faire quelque chose en l'honneur de quelqu'un, en l'honneur de Dieu. Les fêtes célébrées en son honneur.* Ironiq., *Vous me croyez capable d'une telle action, vous me faites bien de l'honneur, vous me faites là un bel honneur, c'est beaucoup d'honneur, c'est trop d'honneur que vous me faites, etc.*

Honneurs funèbres, Les honneurs qu'on rend aux morts, les cérémonies des funérailles. On dit aussi, *Les honneurs de la sépulture, les honneurs suprêmes, etc.*

En termes de Guerre, *Obtenir les honneurs de la guerre,* se dit D'une garnison assiégée qui n'est pas forcée, avant de quitter la place, d'y laisser ses armes. Autrefois ces honneurs consistaient à sortir par la brèche, enseignes déployées, mèche allumée, balle en bouche. Maintenant ils consistent à sortir avec armes et bagages, soit en conservant les armes jusqu'aux avant-postes, soit en les déposant sur le glacis.

Fig. et fam., *Sortir d'un procès, d'une querelle, d'une discussion avec les honneurs de la guerre,* En sortir honorablement, à son avantage.

Garde d'honneur, Troupe offerte à des personnages éminents, auxquels on rend les honneurs militaires. C'est quelquefois une réunion de citoyens distingués qui, volontairement, servent de gardes à un souverain, à un prince, etc., pendant son séjour dans la ville, dans le pays. *On offrit au prince, à la princesse une garde d'honneur.*

Place d'honneur, se dit, dans une cérémonie, dans une réunion, dans un repas, etc., de La place réservée à un personnage éminent, à une personne qu'on veut honorer d'une distinction particulière. *Il avait la place d'honneur. Des places d'honneur leur avaient été réservées.*

Légion d'honneur, Ordre institué en France pour récompenser les services et les talents distingués. *Membre, chevalier de la Légion d'honneur. Officier de la Légion d'honneur. Commandeur de la Légion d'honneur. Grand officier, grand-croix de la Légion d'honneur. Le grand chancelier de la Légion d'honneur. La décoration de la Légion d'honneur.* On dit aussi, mais seulement dans le langage familier, *La croix d'honneur,* La croix de cet ordre.

Chevalier d'honneur, dame d'honneur, fille d'honneur, se dit de Certaines personnes de qualité qui remplissent diverses fonctions auprès d'une reine, d'une princesse. *Enfants d'honneur,* Jeunes gens de qualité qui étaient nourris auprès d'un prince, pendant son bas âge.

Chevalier d'honneur, s'est dit aussi de Conseillers d'épée qui avaient séance et voix délibérative dans les cours souveraines.

Conseillers d'honneur, Conseillers qui avaient séance et voix délibérative dans certaines compagnies, quoiqu'ils n'eussent point de charge. *La plupart des gouverneurs, beaucoup d'évêques étaient conseillers d'honneur dans les sièges des lieux de leur résidence.*

Marguillier d'honneur, Marguillier d'un état supérieur à celui des marguilliers ordinaires. *Le marguillier d'honneur n'est point comptable.*

Les honneurs du Louvre, se disait de Certaines distinctions, et particulièrement du droit d'entrer à cheval ou en carrosse dans la cour du Louvre, et dans celle des autres maisons où le roi était logé. *Il y avait des charges qui donnaient les honneurs du Louvre.*

Les honneurs de l'Église, Les prééminences et les droits honorifiques qu'on a dans l'Église.

Admettre aux honneurs de la séance, se disait Des personnes admises pour leur faire honneur à une séance, quoiqu'elles ne fissent pas partie de l'assemblée.

Absol., *Les honneurs,* se dit, en certaines grandes cérémonies, telles que le sacre des rois, leur baptême, leurs funérailles, etc., Des pièces principales qui servent à la cérémonie, comme le sceptre, la couronne, etc. *Les honneurs étaient portés par...*

À certains Jeux de cartes, *Les honneurs,* se dit Des figures d'atout.

Faire les honneurs d'une maison, Recevoir, selon les règles de politesse établies, ceux qui viennent dans la maison.

Fig., *Faire les honneurs d'une personne, d'une chose,* En parler ou en disposer comme d'une personne ou d'une chose qui nous appartient.

Fam., *Faire honneur à un repas,* Y bien manger, et témoigner par là qu'on le trouve bon.

Prov., *À tous seigneurs tous honneurs,* ou *À tout seigneur tout honneur,* Il faut rendre honneur à chacun selon son rang et sa qualité.

Pop. et par civilité, *Sauf votre honneur,* Sauf le respect que je vous dois.

Votre honneur, est, en Angleterre, Le titre qu'on donne par respect à certaines personnes de qualité.

HONNEUR, se joint souvent à un infinitif et quelquefois à un substantif, par la préposition *de :* alors il se prend ordinairement dans le sens de Grâce, faveur, distinction. *Le roi lui a fait l'honneur de le choisir pour... Il mérita l'honneur d'être appelé le Père de la patrie. Il a l'honneur d'être admis souvent à la table du prince. L'honneur de siéger dans cette assemblée. Il ne m'a pas seulement fait l'honneur de me regarder. Réclamer l'honneur du pas,* c'est-à-dire, La préséance.

Il se dit très souvent, en ce dernier sens, par civilité et par compliment. *Lorsque j'aurai l'honneur de vous voir. La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Faites-moi l'honneur de me dire... J'ai l'honneur d'être...*

HONNEUR, se prend aussi pour Dignité, charge ; et, en ce sens, il n'est d'usage qu'au pluriel. *Aspirer aux honneurs. Être élevé aux honneurs. Briguer les honneurs. Il est parvenu aux plus grands honneurs par tous les degrés. Parvenir au comble des honneurs. La porte des honneurs fut ouverte au mérite.*

Prov., *Les honneurs changent les mœurs,* On s'oublie dans la prospérité.

HONNIR. v. a. (H s'aspire.) Couvrir de honte, déshonorer. *Il est honni partout.* Ce mot est ordinairement familier.

HONNI, IE. part. passé. La devise de l'ordre de la Jarretière en Angleterre porte ces mots : *Honni soit qui mal y pense.*

HONORABILITÉ. s. f. Qualité d'une personne honorable ; Réputation d'honneur acquise par une personne. *C'est un homme d'une parfaite honorabilité.*

HONORABLE. adj. des deux genres. Qui fait honneur, qui attire de l'honneur et du respect. *Être dans un poste honorable. Profession, condition, emploi, rang, caractère honorable. Capitulation honorable. Ils ne veulent se rendre qu'à des conditions honorables. Faire une retraite honorable. Recevoir des blessures honorables. Il a fait une fin honorable et glorieuse. Mort honorable. Action honorable. Vie honorable. Parvenir à une vieillesse honorable. Il lui est honorable d'avoir été choisi pour cette mission. Accueil, réception honorable. Faire une mention honorable de quelqu'un, de quelque chose. Cette pièce de vers a obtenu une mention honorable, la première mention honorable, au jugement de l'Académie. On lui donna la place la plus honorable. Il occupe un rang honorable parmi nos écrivains du second ordre.*

Il signifie aussi, Qui mérite d'être honoré, considéré. *Il appartient à une famille honorable. C'est une des maisons les plus honorables de notre ville. Il est né de parents honorables.*

Il s'emploie encore dans le langage parlementaire. *L'honorable préopinant. Mon honorable collègue, mon honorable ami vous a dit, messieurs, que... L'honorable membre. L'honorable orateur qui m'a précédé à cette tribune.*

Il se dit, De celui qui vit noblement, grandement. *C'est un homme très honorable, fort honorable.* On dit en des sens analogues : *Il tient une maison honorable. Il fait les choses d'une manière honorable. Etc.*

Honorable homme, Qualité que les simples bourgeois prenaient autrefois dans les actes publics.

Amende honorable, Sorte de peine infamante qui était ordonnée par justice, et qui consistait à reconnaître publiquement son crime et à en demander pardon. *Il fit amende honorable nu en chemise, la torche au poing et la corde au cou.*

Fig., *Faire amende honorable à quelqu'un,* Lui faire une espèce de réparation d'honneur, et reconnaître qu'on a eu tort à son égard.

HONORABLEMENT. adv. D'une manière honorable. *Il a été reçu honorablement. Faire les choses honorablement. C'est un homme qui a toujours vécu honorablement, très honorablement. Parler honorablement de quelqu'un.*

Il signifie aussi, D'une manière splendide, magnifique. *Il a été enterré très honorablement.*

HONORAIRE. adj. des deux genres. Il se dit Des personnes qui, après avoir exercé longtemps certains emplois, certaines charges, en conservent le titre et les prérogatives honorifiques. *Conseiller honoraire. Recteur honoraire. Professeur honoraire.*

Il se dit aussi Des personnes qui portent un titre honorifique sans fonctions. *Président honoraire. Membre honoraire d'une académie.*

Chanoine honoraire, s'emploie dans les deux sens, et se dit, tantôt de Chanoines qui se sont démis de leur canonicat ; tantôt de Personnes notables qui, sans être chanoines, ni l'avoir été, ont la place et les honneurs de chanoine. *Chanoine honoraire de Saint-Denis.*

Tuteur honoraire, Celui qui est préposé pour veiller aux intérêts d'un pupille, mais qui, à la différence du tuteur ordinaire, ne prend aucune part à l'administration des biens.

HONORAIRE. s. m. Ce que l'on donne à un avocat pour avoir plaidé ou écrit dans une cause. On l'emploie ordinairement au pluriel. *J'ai donné tant à mon avocat pour ses honoraires.*

Il se dit également Des rétributions qu'on donne à quelques autres personnes de professions libérales. *Les honoraires d'un médecin. Les honoraires d'un curé.*

HONORER. v. a. Rendre honneur et respect. *Honorer Dieu. Honorer les saints. Honorer les reliques. Honorer Dieu dans ses saints. Honorer son père et sa mère. Honorer ses supérieurs. Honorer la mémoire de quelqu'un.*

Il signifie aussi simplement, Avoir beaucoup d'estime pour quelqu'un. *C'est un homme que j'honore extrêmement. Croyez que personne ne vous honore plus que moi. J'honore son mérite et sa vertu.*

Il signifie encore, Faire honneur à. *Il honore son pays, son siècle. Il honore sa profession. Elle honore son sexe. Il honore plus sa place que sa place ne l'honore. Une telle conduite vous honore.*

Il signifie en outre, Donner, accorder une chose qui est regardée comme une faveur, comme une grâce, comme une distinction. Dans ce sens, il n'est souvent qu'un terme de respect ou de civilité. *Vous honorez du titre de sage un homme qui le mérite bien peu. Elle n'a pas daigné l'honorer d'un regard, d'une réponse. Il daigne m'honorer de son amitié, de sa confiance, de sa protection. La lettre dont vous m'avez honoré.*

Il se dit également, quelquefois, De la chose donnée, accordée. *Votre confiance m'honore.*

HONORER, avec le pronom personnel, signifie, Acquérir de l'honneur, faire une chose honorable. *C'est s'honorer que d'agir si généreusement.*

Il signifie plus ordinairement, Se faire honneur d'une chose, en tirer vanité. *Je m'honore d'être son ami. Je m'honore de son estime. C'est un titre dont elle s'est toujours honorée.*

HONORÉ, ÉE. part. passé. *Cette profession est bien moins honorée qu'elle n'est honorable.*

Il s'emploie adjectivement dans le commerce épistolaire. Ainsi on écrit, quelquefois, à un homme de la même profession que soi, *Mon honoré confrère* ; et lorsqu'on veut témoigner de la déférence à quelqu'un, à cause de son âge, ou de sa science, ou de son talent, *Mon cher et honoré maître, etc.*

HONORES (AD). Voyez AD HONORES.

HONORIFIQUE. adj. des deux genres. Qui procure des honneurs, des respects, sans autre avantage. *Titre honorifique. Privilèges honorifiques.*

Il se dit particulièrement, Des droits qui appartenaient aux seigneurs et aux patrons dans les églises. *Droits honorifiques.*

HONTE. s. f. (H s'aspire.) Confusion, trouble, sentiment pénible excité dans l'âme par l'idée de quelque déshonneur qu'on a reçu ou qu'on craint de recevoir, ou qu'on aurait seulement à ses propres yeux. *Avoir honte de mentir. Il a honte d'avoir fait cette mauvaise action. Il a honte de se montrer. La honte le retient. Il y a une bonne et une mauvaise honte. Il ne faut pas avoir honte de bien faire. J'éprouvais à leur aspect une sorte de honte. C'est une mauvaise honte, une fausse honte, une sotte honte. Rougir de honte. Pleurer de honte. Vous devriez mourir de honte. N'avez-vous point honte de manquer de parole, de vous comporter avec cette indécence ? J'en ai honte pour vous. J'aurais honte de rapporter les propos indécents qu'il tenait. Je ne puis, sans quelque honte, vous faire cet aveu. Je puis l'avouer sans honte. Toutes les hontes sont accumulées sur sa tête.*

Faire honte à quelqu'un, Lui causer de la honte, être un sujet de honte pour lui. *Ils tirent vanité de ce qui devrait leur faire le plus de honte. Vous me faites honte lorsque je vous entends parler ainsi. Cet écolier fait honte à tous les autres par son application. Votre activité fait honte à ces paresseux.*

Faire honte à quelqu'un, signifie encore, Faire à quelqu'un des reproches qui lui causent de la honte, de la confusion ; et alors *honte* est souvent accompagné d'un complément. *Faites-lui honte, il le mérite bien. Faites-lui honte de sa paresse. On lui en a bien fait honte. On lui en a fait la honte tout entière.*

Poétiquement, et en parlant Des choses, *Faire honte,* Effacer, éclipser. *La blancheur de son teint ferait honte à la neige.*

Prov., *Que honte ne vous fasse dommage,* Il ne faut pas qu'une mauvaise honte empêche de faire une chose qui n'est point blâmable, et qui peut être utile.

Prov. et fig., *Avoir perdu toute honte,* Être sans pudeur, être insensible au déshonneur. On dit dans le même sens, *Avoir toute honte bue, mettre bas toute honte. C'est un homme qui a mis bas toute honte. C'est une femme qui a perdu toute honte, qui a toute honte bue.*

Prov., *Revenir, s'en retourner avec sa courte honte,* Revenir, s'en retourner après avoir essuyé un affront, un refus, ou sans avoir rien fait de ce qu'on s'était promis de faire.

HONTE, signifie encore, Déshonneur, ignominie, opprobre. *Essuyer la honte d'un refus, d'une disgrâce. La honte doit en retomber sur lui. Il n'en recueillera que de la honte. Cette action imprime à sa mémoire une honte éternelle. Il veut laver sa honte dans leur sang. Couvrir quelqu'un de honte. Effacer la honte d'une mauvaise action. Regarder comme une honte. Tenir à honte. Il s'est engagé dans une entreprise, dans une affaire dont il ne sortira qu'à sa honte. Il y a de la honte à se conduire ainsi. Il n'y a pas de honte à être pauvre. La honte suit les mauvaises actions. Il alla cacher sa honte au fond d'une retraite ignorée. Elle se vit contrainte d'avouer sa honte. Pleurer sa honte. Quelle honte pour nous ! À la honte de la raison, du bon sens, on voit encore les erreurs les plus grossières s'accréditer.*

Être la honte, faire la honte de sa famille, etc., Lui faire un grand déshonneur. *Les mauvais ouvrages, les ouvrages immoraux font la honte de leurs auteurs. De tels hommes sont la honte de l'humanité.*

HONTEUSEMENT. adv. (H s'aspire.) Avec honte et ignominie. *Fuir honteusement. Mourir honteusement. Être honteusement chassé.*

HONTEUX, EUSE. adj. (H s'aspire.) Qui a de la honte, de la confusion. *N'êtes-vous pas honteux de vous être emporté de la sorte ? Ne sont-ils pas honteux de mener une telle vie ? Il devrait être honteux d'avoir manqué de parole. Il est tout honteux de sa faiblesse. Elle est toute honteuse quand on lui parle de cela. Vous l'avez rendu honteux par les reproches que vous lui avez faits.*

Il se dit également Des personnes qui sont timides et embarrassées dans la so-

ciété. *Ce jeune homme a besoin de se former, il est encore tout honteux. La plupart des enfants sont honteux devant les personnes qu'ils ne connaissent pas. Il a l'air honteux, bien honteux. Ne soyez donc pas si honteux.*

Prov., *Il n'y a que les honteux qui perdent*, Faute de hardiesse et de confiance, on manque de bonnes occasions.

Prov., *Jamais honteux n'eut belle amie*, En amour il faut être entreprenant.

Pauvres honteux, Pauvres qui n'osent demander l'aumône publiquement.

HONTEUX, se dit aussi De ce qui cause ou doit causer de la honte, du déshonneur. *C'est une chose honteuse. Une conduite honteuse. Une fuite honteuse. Une action honteuse. Un crime honteux. Un honteux trafic. Un procédé honteux. Ce qu'il y a de plus honteux dans son procédé, c'est que... Cela est honteux. Il est moins honteux de convenir de ses torts, que de chercher à les justifier.*

Mal honteux, maladie honteuse, se dit Du mal vénérien.

Fam., *Le morceau honteux*, Le morceau qui reste le dernier sur le plat.

Les parties honteuses, Les parties qui servent à la génération.

Fig., *Il est la partie honteuse de ce corps, de cette compagnie*, Il fait déshonneur au corps, à la compagnie dont il est membre.

HOP

HÔPITAL. s. m. Maison de charité établie pour recevoir et traiter gratuitement les malades indigents. *Hôpital général. Hôpital Saint-Louis. Hôpital de la Pitié. Administrateur de l'hôpital. Les médecins d'un hôpital. Fonder un hôpital. Visiter les hôpitaux. On l'a porté à l'hôpital. Il est mort à l'hôpital.*

Hôpital militaire, Établissement où sont reçus et traités les militaires malades. *L'hôpital du Val-de-Grâce.*

Hôpital ambulant, s'est dit d'Une réunion de personnes et d'un matériel qui suivent une armée dans ses mouvements, pour recevoir et traiter les malades et les blessés qui ne peuvent être transportés dans les hôpitaux fixes. On dit aujourd'hui plus souvent, *Ambulance.*

Vaisseau-hôpital, se dit, dans les flottes et les escadres, d'Un vaisseau disposé pour recevoir et traiter les malades.

Fig. et fam., *Prendre le chemin de l'hôpital, courir en poste à l'hôpital, etc.*, Se ruiner par les procès, par le jeu, ou par d'autres folles dépenses. On dit dans le même sens, *Il sera dans peu réduit à l'hôpital; la passion du jeu ne peut manquer de le conduire à l'hôpital*; et dans un sens analogue, *Mettre quelqu'un à l'hôpital*, Le réduire à la dernière misère.

Fig. et fam., *C'est un hôpital*, se dit D'une maison où il y a plusieurs personnes malades.

HÔPITAL, se disait également, autrefois, de Certains établissements auxquels on donne aujourd'hui le nom d'Hospice, tels que l'*Hôpital des orphelins, l'Hôpital des fous*, etc.

Mettre une fille de mauvaise vie à l'hôpital, La mettre dans une maison de force.

HOPLITE. s. m. T. d'Ant. grecque. Fantassin pesamment armé, qui avait pour armes défensives, le casque, la cuirasse, les bottines garnies de fer; pour armes offensives, la pique et l'épée.

HOQ

HOQUET. s. m. (H s'aspire.) Mouvement convulsif du diaphragme, qui se fait avec une espèce de son non articulé. *Avoir le hoquet. Faire passer le hoquet. Faire perdre le hoquet.*

Hoquet de la mort, Le hoquet qui survient ordinairement aux mourants. *Il a le hoquet de la mort.*

HOQUETON. s. m. (H s'aspire.) Sorte de casaque brodée que portaient les archers du grand prévôt, du chancelier, etc. *Porter le hoqueton.*

Il se dit aussi de La casaque que portaient les gardes de la manche.

Il s'est dit de plus de Toute espèce de casaque.

HOQUETON, se disait par extension de L'archer qui portait le hoqueton. *Il était suivi de deux hoquetons. Les hoquetons du chancelier de France. Les hoquetons d'un intendant de province.*

HOR

HORAIRE. adj. des deux genres. Qui a rapport aux heures, qui est mesuré par une heure, qui se fait par heure. *Les lignes horaires d'un cadran.*

Cercles horaires, Cercles de la sphère céleste qui passent par les pôles, et qui, en arrivant au méridien du lieu, marquent les heures du temps vrai.

Mouvement horaire, Quantité dont un astre varie dans l'espace d'une heure, soit en longitude, soit en latitude.

HORDE. s. f. (H s'aspire.) Peuplade errante; troupe nombreuse d'hommes qui vivent en société, mais sans avoir d'établissement fixe. *Des hordes de barbares fondirent sur l'empire romain. Une horde de Tartares, de Bédouins. Le chef d'une horde de sauvages, d'une horde sauvage.*

Il se dit, par extension et par mépris, d'Une troupe d'hommes indisciplinés, qui se plaisent au carnage, à la dévastation, etc. *Une horde sanguinaire. Une horde indisciplinée. Une horde de brigands.*

HORION. s. m. (H s'aspire.) Coup rudement déchargé sur la tête ou sur les épaules. Ce mot est vieux, et ne se dit plus qu'en plaisantant. *Il a reçu un vilain horion.*

HORIZON. s. m. Ligne circulaire variable, dont l'observateur est le centre et où le ciel et la terre semblent se joindre. *Le soleil n'était pas encore sur l'horizon. L'horizon s'éloigne à mesure qu'on veut en approcher. Les enfants croient que le monde finit à l'horizon.*

Il s'emploie aussi pour désigner Les parties de la surface terrestre où se termine notre vue; et souvent La partie du ciel qui en est voisine. *Un horizon borné. Horizon étendu. De cette colline on découvre tout l'horizon. On apercevait une voile à l'horizon. L'horizon est chargé de nuages. Un riant horizon.*

HORIZON, signifie, en Astronomie, Le cercle de la sphère qui divise sa partie visible de sa partie invisible. On distingue : *L'horizon sensible*, Plan que l'on suppose toucher la terre au point où est l'observateur, il est perpendiculaire à la verticale; et *L'horizon rationnel*, Plan de l'horizon, rapporté au centre de la terre et prolongé indéfiniment dans l'espace. *Prendre la hauteur d'un astre sur l'horizon. Il doit y avoir une éclipse sur notre horizon, etc.*

Il signifie, en Peinture, L'endroit d'un tableau où, selon l'ordre des plans, le ciel succède à la terre; et, par extension, La hauteur à laquelle le peintre a placé le point de vue. On dit en ce dernier sens, *L'horizon est trop haut, est trop bas, etc.*

HORIZON, se dit quelquefois au figuré. *L'horizon politique se rembrunit, se couvre de nuages. L'horizon commence à s'éclaircir. L'horizon des connaissances humaines s'étend, s'agrandit de jour en jour. Cette découverte ouvre de nouveaux horizons à l'esprit humain.*

HORIZONTAL, ALE. adj. Parallèle à l'horizon. *Ligne horizontale. Plan horizontal. Cadran horizontal. Terrains horizontaux.*

Fam., *Se mettre dans une position horizontale*, Se coucher.

HORIZONTALEMENT. adv. Parallèlement à l'horizon. *Un cadran placé horizontalement.*

HORLOGE. s. f. Machine placée dans un endroit apparent de quelque édifice, et destinée à marquer et à sonner les heures. *Une bonne horloge. Une grosse horloge. L'horloge d'une église, d'un palais, d'un collège. L'horloge va bien. L'horloge va mal. L'horloge a sonné. L'horloge sonne midi. Quelle heure est-il à l'horloge? L'horloge avance. L'horloge retarde. Horloge détraquée. Les roues d'une horloge. Le poids d'une horloge. Le balancier d'une horloge. Le timbre d'une horloge. Le mouvement de l'horloge. La sonnerie de l'horloge. L'aiguille de l'horloge. Le cadran de l'horloge. Ces horloges ne s'accordent pas. Les heures, les minutes de l'horloge.*

Monter, remonter une horloge, En bander les ressorts, ou en hausser les poids. *Démonter une horloge*, En désassembler les pièces. *Régler une horloge*, La mettre à l'heure d'après le soleil.

Fam., *Il est réglé comme une horloge*, Il est régulier dans ses habitudes.

Fam., *Une heure d'horloge*, Une heure complète, une grande heure. *Je vous ai attendu une heure d'horloge.*

Horloge solaire, Cadran solaire. On disait aussi, *Horloge au soleil.*

Horloge de sable, ou *Sablier*, Espèce d'horloge de verre composée de deux fioles ajustées de manière que du sable fin qui est dans l'une s'écoule dans l'autre par une petite ouverture, et sert à mesurer un certain espace de temps.

Horloge d'eau, Clepsydre, machine qui indique de même la marche du temps par l'écoulement d'une certaine quantité d'eau. *Les anciens se servaient principalement d'horloges d'eau.*

En Botan., *Horloge de Flore*, Table des heures du jour auxquelles s'épanouissent certaines fleurs.

HORLOGER. s. m. Celui qui fait, qui répare des horloges, des pendules, des montres. *C'est un bon horloger. Des outils d'horloger. La boutique d'un horloger. Porter une montre chez l'horloger.*

On appelle *Horlogère*, La femme d'un horloger.

HORLOGERIE. s. f. Art de faire des horloges, des pendules, des montres. *Entendre bien l'horlogerie. Des ouvrages d'horlogerie. Atelier d'horlogerie.*

Il se dit aussi Des ouvrages d'horlogerie. *Faire le commerce de l'horlogerie.*

HORMIS. préposition. Il signifie la même

chose que Hors dans le sens d'Excepté. *Hormis deux ou trois. Tout y est entré, hormis tels et tels.*

HOROGRAPHIE. s. f. Synonyme de Gnomonique. Voyez GNOMONIQUE.

HOROSCOPE. s. m. Observation qu'on fait de l'état du ciel au moment de la naissance de quelqu'un, et par laquelle les astrologues prétendent juger de ce qui doit arriver au nouveau-né dans le cours de sa vie. *Tirer, faire l'horoscope de quelqu'un; dresser son horoscope. Faiseur d'horoscope. On ne croit plus aux horoscopes. Bon, mauvais horoscope. Fâcheux horoscope. Horoscope favorable.*

Il se dit, figurément et familièrement, de Ce qu'on prédit par simple conjecture sur le sort de quelqu'un ou sur le résultat de quelque chose. *Je vais dresser votre horoscope. L'horoscope de ce libertin n'est pas difficile à tirer; on peut prédire qu'il finira ses jours à l'hôpital. Cette entreprise n'a pas réussi, j'en avais fait l'horoscope.*

HORREUR. s. f. (On prononce les deux R.) Mouvement de l'âme accompagné de frémissement, et causé par quelque chose d'affreux, de révoltant ou de terrible. *Je frémis d'horreur. Ses cheveux se hérissent d'horreur. Être saisi d'horreur. Pâlir d'horreur. Ce spectacle nous glaça d'horreur. Un cri d'horreur. J'ai horreur de le dire. Cela fait horreur. Vous me faites horreur. Cela fait horreur à penser. On n'y saurait penser sans horreur, qu'avec horreur. L'horreur de la mort, l'horreur du supplice ébranla son courage.*

L'horreur d'un supplice, signifie aussi, La cruauté d'un supplice. *L'horreur d'un tel supplice, l'horreur de ces tourments n'ému point son courage.*

Fam., *Cela fait horreur, est à faire horreur*, se dit, par exagération, D'une chose extrêmement laide dans son genre, ou faite sans goût, sans habileté.

Fam., *C'est une horreur*, se dit D'une personne extrêmement laide. *Vous disiez que c'était une jolie femme, c'est une horreur.* Il se dit également D'une chose extrêmement laide ou défectueuse dans son genre. *Vous vantiez ce logement comme agréable et commode, mais c'est une horreur.*

Fam., *Fi! l'horreur!* se dit quelquefois, Lorsqu'on veut marquer la répugnance qu'on a pour quelqu'un ou pour quelque chose.

C'est une belle horreur, se dit Des choses qui font éprouver un sentiment d'effroi mêlé d'admiration, comme une grande tempête, un vaste incendie, etc.

HORREUR, signifie aussi, Détestation, abomination, haine violente. *Avoir horreur du vice, du péché. Avoir, concevoir de l'horreur pour quelqu'un, pour quelque chose. Avoir, prendre une chose en horreur. Inspirer l'horreur du vice. On ne saurait inspirer trop d'horreur pour le mensonge. C'est un objet d'horreur.*

Être en horreur à quelqu'un, être l'horreur de quelqu'un, Lui inspirer une haine mêlée d'horreur. *Ce tyran est en horreur à toute la terre. L'existence lui est en horreur. Il est l'horreur de ses semblables. C'est l'horreur du genre humain.*

HORREUR, signifie encore, Un certain saisissement de crainte ou de respect. *En entrant dans cette forêt, on sent, on éprouve une certaine horreur, une secrète horreur. Quand on entre dans cette église, on est saisi d'une sainte horreur, d'une horreur religieuse. Une divine horreur s'emparait de la prêtresse.*

Il se dit également de Ce qu'ont d'horrible, d'effrayant ou de sinistre certains lieux ou certains objets. *L'horreur d'un cachot. Dans l'horreur des ténèbres. L'horreur de la solitude. L'horreur des combats. Partout régnaient le carnage et l'horreur. Un silence plein d'horreur. Quel spectacle d'horreur!*

Il se dit aussi figurément, en ce dernier sens. *Il comprit alors toute l'horreur de sa situation. Quand vous connaîtrez toute l'horreur de ma misère. Pour comble d'horreur.*

Il se dit souvent, au pluriel, Des choses horribles ou désastreuses, des maux extrêmes, des privations cruelles, etc. *Les horreurs de la guerre. Les horreurs du carnage. Les horreurs de la captivité. Cette ville éprouva toutes les horreurs de la famine. Être en proie aux horreurs de la misère.*

Les horreurs de la mort, Les angoisses que l'on éprouve ordinairement au moment de mourir. *Au milieu des horreurs de la mort, il souriait encore à ses amis.*

HORREUR, se prend encore pour L'énormité d'une mauvaise action, d'une action cruelle, infâme, etc. *L'horreur du crime, du vice, du péché, est telle que... Pour vous faire comprendre l'horreur de cette action, il suffit de dire que...*

Il se dit également Des choses mêmes qui sont atroces, infâmes, etc. *Ce qu'il a fait est une horreur. La vie de ce tyran n'est qu'un tissu d'horreurs. Le récit de tant d'horreurs épouvante. Il a fait, il a dit, il a vomi des horreurs, mille horreurs. On prétend qu'il se commet des horreurs dans ce lieu-là. De telles horreurs se conçoivent à peine.*

Il se dit, particulièrement, Des choses déshonorantes qu'on attribue à quelqu'un; et alors il s'emploie toujours au pluriel. *On m'a dit des horreurs de cet homme-là. Ces deux hommes publient des horreurs l'un contre l'autre.*

HORRIBLE. adj. des deux genres. (On prononce les deux R.) Qui fait horreur, qui soulève, qui révolte. *Laideur horrible. Objet horrible. Spectacle horrible. Cela est horrible à voir. Cela est horrible. Cette mort est horrible. Une horrible cruauté. Une horrible méchanceté. Supplice horrible. Monstre horrible. Action horrible. Pensée horrible. Votre conduite est horrible.*

Il signifie quelquefois, Très mauvais. *Les chemins sont horribles. Il fait un temps horrible.*

Il signifie encore, Extrême, excessif; et il ne se dit que De certaines choses, mauvaises ou bonnes, qui excèdent les bornes ordinaires. *Il a fait une horrible faute. Il est dans une inquiétude horrible. Faire une horrible dépense. Il fait un froid horrible.*

HORRIBLEMENT. adv. (On prononce les deux R.) D'une manière horrible. *Cet homme est horriblement défiguré. Cette femme est horriblement laide. Il s'est horriblement conduit à mon égard.*

Il se prend quelquefois pour Extrêmement, excessivement. *Il y avait une grande foule, et on y était horriblement pressé. Il a souffert horriblement. Il est horriblement fâché contre vous.*

HORRIPILATION. s. f. (On prononce les deux R.) T. de Médec. Frissonnement accompagné de froid, qui fait hérisser les poils.

HORS. (H s'aspire.) Préposition de lieu, servant à marquer exclusion du lieu et des choses qui sont considérées comme ayant quelque rapport au lieu. *Hors de la ville. Hors du royaume. Hors d'ici. Hors de là. Hors de la maison. Être hors de chez soi. Hors de la prison. Hors de l'eau. Être hors de sa place. Hors de rang. Hors de ligne. Ils sont hors de table. Parler hors de son rang. Un domestique qui est hors de condition. Être hors de la portée du canon, du mousquet, hors d'atteinte, etc. Une place qui est hors d'insulte.*

Elliptiq., *Hors d'ici*, Sortez d'ici. *Hors d'ici, canaille!*

Dans certaines façons de parler familières, on l'emploie sans la particule *de*. Ainsi on dit, *Il est logé hors la barrière.*

Être hors de page, Avoir accompli le temps de son service dans les pages; et, figurément et familièrement, Être tout à fait son maître. *Il n'est plus en puissance de tuteur, il est hors de page.* On dit de même : *Il s'est mis hors de page. On l'a mis hors de page. Etc.*

Substantiv., *Le hors de page*, La récompense accordée aux pages qui sortaient de service.

En Joaillerie, *Ce diamant, ce rubis, etc., est hors d'œuvre, hors de l'œuvre*, se dit D'un diamant, etc., qui n'est pas encore monté, ou qui est sorti de sa monture.

En Archit., *Hors d'œuvre*, se dit en parlant D'une pièce qui est en saillie, qui est détachée du corps d'un bâtiment, et qui ne fait pas partie de l'ordonnance générale. *Un cabinet hors d'œuvre.* (Voyez plus bas, *Hors-d'œuvre*, substantif.)

Hors d'œuvre, se dit aussi en parlant De la mesure d'un bâtiment, prise depuis l'angle extérieur d'un mur jusqu'à l'angle extérieur de l'autre mur. *Ce bâtiment a tant de toises et de pieds hors d'œuvre.* Dans ce sens, on dit aussi, *Hors œuvre.*

Hors d'œuvre, se dit figurément, dans le langage ordinaire, en parlant Des choses qui, dans un ouvrage de littérature ou d'art, ne font point partie essentielle du sujet, qu'on semble avoir ajoutées après coup, et qu'on pourrait retrancher sans nuire à l'ensemble. *Cette description est hors d'œuvre. C'est une chose hors d'œuvre dans son tableau que ce groupe, que cette figure.*

Il s'emploie quelquefois substantivement, tant au propre qu'au figuré, et alors on joint les deux mots par un tiret. *Cette partie de l'édifice est un hors-d'œuvre. Cet épisode est un hors-d'œuvre. Les hors-d'œuvre plaisent quelquefois, mais il y en a trop dans cet ouvrage.*

Hors-d'œuvre, substantif, est aussi un terme de Cuisine, qui se dit de Certains mets qu'on sert avec le potage. *On servit plusieurs hors-d'œuvre. Ce hors-d'œuvre est fort appétissant. Les radis, les figues, le beurre, les anchois, le melon, etc., se servent en hors-d'œuvre.*

En termes de Palais, *Mettre hors de cour, hors de cour et de procès*, Renvoyer les parties, ou une des parties, comme n'y ayant pas lieu de prononcer juridiquement, comme n'y ayant pas sujet de plaider. Autrefois, en matière criminelle, la locution *Hors de cour*, signifiait qu'il n'y avait pas assez de preuves pour asseoir une condamnation. On dit aussi, *Mettre hors de cause*, Déclarer qu'une personne ne doit point être partie au procès. *Il fut mis hors de cause.* Et dans un sens analogue, *Être hors de cause.*

Substantiv., *Un hors de cour*, Un jugement qui met hors de cour. *Prononcer un hors de cour.* Cette locution a vieilli.

Mettre quelqu'un hors la loi. Formule qui a été employée dans des actes arbitraires par lesquels on proscrivait, en telle sorte que les proscrits devaient être envoyés au supplice sans jugement, dès que leur identité avait été reconnue. *Un gouvernement qui met hors la loi est un gouvernement tyrannique.*

Hors, s'emploie aussi, en parlant De plusieurs choses, sans rapport au lieu, et marque toujours exclusion de la chose indiquée par le complément. *Être hors de son bon sens. Hors d'embarras. Hors d'intrigue. Hors de difficulté. Hors de danger, de péril, etc. Il est hors d'état de nuire. Hors de garde. Hors de cadence. Hors de mesure. Hors de proportion. Hors de pair* ou *du pair. Cela est hors de mode. Être hors de soupçon. Hors de doute. Hors d'haleine. Hors de propos. Tout est hors de prix.*

Être hors de soi, se dit D'une personne violemment agitée par quelque passion. *Il est hors de lui.* On dit aussi, *Cela le met hors de lui.*

Ce malade est hors d'affaire, Il ne court plus aucun danger.

Être hors de combat, N'être plus en état de combattre. On dit aussi, *Mettre quelqu'un hors de combat.* Ces deux phrases s'emploient au propre et au figuré.

Être hors de service, N'être plus en état de servir. *Cet habit est tout à fait hors de service.*

Hors, est quelquefois préposition de temps, et sert à marquer exclusion du temps. *Cela est hors de saison. Nous voilà hors de l'hiver.*

Hors, signifie encore, Excepté. *Ils y sont tous allés, hors deux ou trois. Hors cela, je suis de votre sentiment.*

Il s'emploie, dans ce sens, devant les verbes à l'infinitif avec la préposition *de*, et devant les autres modes des verbes avec la particule *que*. *Hors de le battre, il ne pouvait le traiter plus mal. Il lui a fait toutes sortes de mauvais traitements, hors qu'il ne l'a pas battu.*

HORTENSIA. s. m. T. de Botan. Arbrisseau du Japon, qui est cultivé comme plante d'agrément : il porte des fleurs d'un rose tendre, qui naissent, à l'extrémité des rameaux, en boules, en corymbes touffus. *Cultiver des hortensias.*

HORTICOLE. adj. des deux genres. Qui concerne l'horticulture, les jardins. *Produits horticoles. Exposition horticole*, Exposition de produits du jardinage.

HORTICULTEUR. s. m. Celui qui s'occupe de perfectionner la culture des jardins.

HORTICULTURE. s. f. L'art de cultiver les jardins. *Traité d'horticulture.*

HOS

HOSANNA. s. m. (On prononce les deux N.) T. de Liturgie. Acclamation religieuse originairement en usage chez les Hébreux et qui est employée dans les prières de l'Église. *Il entra dans l'église pendant l'hosanna.*

Fig. et fam., *Crier hosanna*, Faire une ovation à quelqu'un ; ou se réjouir de quelque chose.

HOSPICE. s. m. Maison de charité où l'on nourrit des pauvres, des gens hors d'état de gagner leur vie, à cause de leur âge ou de leurs infirmités. *Les hospices civils. L'administration des hospices. Hospice de la vieillesse. Hospice des incurables. Hospice des enfants trouvés. Hospice des aliénés. Etc.*

Il se dit aussi d'Une maison où des religieux donnent l'hospitalité aux pèlerins, aux voyageurs. *L'hospice du mont Saint-Bernard.*

Il s'est dit, particulièrement, d'Une petite maison religieuse établie pour recevoir les religieux du même ordre qui voyageaient, et où il n'y avait pas assez de religieux pour faire régulièrement le service.

Il se disait également d'Une maison bâtie dans une grande ville pour y retirer pendant la guerre les religieux ou les religieuses des couvents bâtis dans la campagne. *L'hospice de Lille. L'hospice d'Anchin à Tournai.*

Donner l'hospice à quelqu'un, Le recevoir chez soi. Cette phrase a vieilli.

HOSPITALIER, IÈRE. adj. Qui exerce volontiers l'hospitalité. *C'est un homme fort hospitalier. C'est un peuple doux et hospitalier.*

Il s'est dit aussi De certains ordres militaires, institués originairement pour recevoir les pèlerins. *Les chevaliers de Malte sont religieux hospitaliers.* On dit substantivement en ce sens, *Les hospitaliers.*

Religieuses hospitalières, Religieuses des ordres charitables. On dit plus souvent aujourd'hui, *Sœurs hospitalières.* On dit aussi substantivement, *Les hospitalières. Elle s'est faite hospitalière.*

Hospitalier, se dit quelquefois, surtout en poésie, Des lieux où l'on reçoit l'hospitalité, où l'on trouve un refuge, etc. *Demeure hospitalière. Asile hospitalier. Table hospitalière.*

Il se dit aussi, en style d'Administration, Des maisons où sont soignés les malades, les infirmes, les blessés. *Établissements hospitaliers. Maisons hospitalières. Hygiène hospitalière*, Partie de l'hygiène qui se rapporte aux hôpitaux, aux hospices.

HOSPITALITÉ. s. f. Charité, libéralité qu'on exerce en recevant et logeant gratuitement les étrangers, les passants. *Exercer l'hospitalité. L'hospitalité se trouve souvent parmi les barbares. L'hospitalité était fort en usage chez les anciens Germains, et elle est sacrée chez les musulmans. Les lois de l'hospitalité. Donner l'hospitalité à quelqu'un. Je reçus partout une hospitalité généreuse.*

Il se dit aussi de L'obligation où étaient certaines abbayes de recevoir les voyageurs pendant quelques jours. *Il y avait hospitalité dans telle abbaye.*

Hospitalité, en parlant Des anciens, se dit d'Un droit réciproque de loger les uns chez les autres; droit qui s'exerçait non seulement de particulier à particulier, et de famille à famille, mais encore de ville en ville. *Droit d'hospitalité. Il y avait hospitalité entre ces deux familles. Violer les droits de l'hospitalité. Il y avait droit d'hospitalité entre Athènes et Lacédémone.*

HOSPODAR. s. m. Titre de dignité qui se donnait à certains princes vassaux du Grand Seigneur. *L'hospodar de Valachie.*

HOSTIE. s. f. On appelle ainsi Toute victime que les anciens Hébreux offraient et immolaient à Dieu. *Hostie de paix. Hostie pacifique. Hostie vivante. Hostie immaculée. Immoler des hosties à Dieu.*

Il signifie, par extension, Ce pain très mince et sans levain, que le prêtre offre et consacre à la messe. *Le prêtre prit autant d'hosties qu'il y avait de communiants, et les consacra. Notre-Seigneur* Jésus-Christ *est réellement dans l'hostie, quand le prêtre a prononcé les paroles sacramentales. La substance de l'hostie se change au corps de* Jésus-Christ. *À l'élévation de l'hostie. Recevoir la sainte hostie.*

HOSTILE. adj. des deux genres. Qui est d'un ennemi, qui annonce, qui caractérise un ennemi. *Action, entreprise hostile. Des vues hostiles. Des projets, des procédés hostiles.*

HOSTILEMENT. adv. En ennemi, en faisant des actes d'ennemi. *Il entra hostilement sur les terres de ce prince.*

HOSTILITÉ. s. f. Acte d'ennemi. Il se dit particulièrement Des agressions, des courses de gens de guerre, des pillages et des exactions qu'un prince ou un État souverain fait exercer contre un autre prince ou un autre État. *Commettre des hostilités, des actes d'hostilité. La guerre est déclarée, mais il n'y a encore eu aucun acte d'hostilité de part ni d'autre. Ce prince commença par des actes d'hostilité, sans avoir déclaré la guerre. Un commencement d'hostilités. Commencer les hostilités. Suspendre les hostilités.*

Il se prend quelquefois pour Disposition à faire des actes d'ennemi, pour Disposition hostile. *L'hostilité persévérante de cette nation contre la France.*

HOT

HÔTE, ESSE. s. Celui, celle qui tient un cabaret, une hôtellerie, une auberge, etc., qui donne à manger et loge pour de l'argent. *L'hôte de la Croix blanche. L'hôte de l'Écu de France. Faire venir l'hôtesse pour compter.*

Table d'hôte, Table servie à heure fixe, dans une hôtellerie ou ailleurs, et où l'on peut aller manger moyennant un prix réglé. *Vivre à table d'hôte. Manger à table d'hôte. Tenir table d'hôte.*

Prov. et fig., *Qui compte sans son hôte, compte deux fois*, On se trompe ordinairement quand on compte sans celui qui a intérêt à l'affaire, quand on espère ou qu'on promet une chose qui ne dépend pas absolument de soi. On dit quelquefois, simplement, *Compter sans son hôte. Le pauvre diable avait compté sans son hôte.*

Prov. et fig., *Il est l'hôte et l'hôtellerie*, se dit D'un homme qui fait presque en même temps toutes sortes de fonctions dans une maison, qui se mêle de toutes sortes d'affaires.

Hôte, se dit également de Celui qui vient manger dans un cabaret, ou loger dans une hôtellerie, dans une auberge, etc. *Avoir dans sa maison des hôtes exigeants, fâcheux, désagréables.*

Il s'est dit pareillement, tant de Celui qui loue à quelqu'un une portion de sa maison, que de Celui qui la tient à loyer. Dans la première acception, on dit, *L'hôte est tenu des grosses réparations*; et dans la seconde, *Ce propriétaire a chez lui des hôtes commodes, incommodes.* Ces deux sens ont vieilli : on dit aujourd'hui, *Propriétaire* et *Locataire.*

Hôte, se dit aussi de Toute personne qui donne l'hospitalité, qui héberge, qui traite quelqu'un sans rétribution et par humanité, par amitié, par bienveillance; et aussi

de Celui qui est reçu, traité de cette manière. *Nous remerciâmes notre hôte du bon accueil qu'il nous avait fait. J'ai dans ma maison des hôtes fort aimables. Un hôte importun. Régaler ses hôtes.*

Fam., *Il n'y en a point de plus foulé que l'hôte*, se dit en parlant De certaines parties de plaisir où chacun porte son plat pour aller souper chez quelqu'un de la société.

Prov., *Bon visage d'hôte*, Bon accueil de celui qui donne à manger chez lui.

HÔTE, se dit quelquefois, par extension et familièrement, Des animaux qui fréquentent, qui habitent ordinairement la demeure de l'homme. *Les rats sont des hôtes fort incommodes.*

Il se dit, figurément et poétiquement, pour Habitant. *Les hôtes des bois*, Les animaux qui y font leur demeure.

HÔTEL. s. m. Grande maison, demeure somptueuse d'une personne de qualité, d'un personnage éminent, d'un riche particulier. *L'hôtel du duc de... L'hôtel du président de la chambre des députés. Avoir un hôtel. Acheter, louer un hôtel. La cour d'un hôtel. Les domestiques d'un hôtel.*

Il se disait autrefois, absolument, de La maison du roi. *Grand prévôt de l'hôtel. Maître des requêtes de l'hôtel. Il eut un procès aux requêtes de l'hôtel. Il avait ses causes commises aux requêtes de l'hôtel.*

Il se dit pareillement, en style de Pratique et dans les procès-verbaux, de La demeure d'un conseiller ou d'un autre officier de justice.

Hôtel abbatial, se disait autrefois, dans certains actes, de La maison destinée au logement de l'abbé.

Maître d'hôtel, Officier préposé pour avoir soin de ce qui regarde la table d'un prince, d'un grand seigneur, ou de riches particuliers, et qui sert ou fait servir sur table. *Premier maître d'hôtel du roi. Maître d'hôtel de quartier. Il envoya son maître d'hôtel pour faire préparer le dîner.* En parlant Du premier maître d'hôtel du roi, on disait, *Le premier maître de l'hôtel.*

HÔTEL, se dit aussi de Certains grands édifices destinés à des établissements publics. *L'hôtel du ministère des finances. L'hôtel des Monnaies. L'hôtel des Invalides.*

Hôtel-Dieu. Nom donné à l'hôpital principal de plusieurs villes. *Administrateur de l'Hôtel-Dieu. Chirurgien, médecin, aumônier de l'Hôtel-Dieu. Religieuse de l'Hôtel-Dieu. Il est malade à l'Hôtel-Dieu. Tous les Hôtels-Dieu du royaume.*

Hôtel de ville, L'hôtel, la maison où siége l'autorité municipale. *Aller à l'hôtel de ville.*

HÔTEL, se dit encore d'Une grande maison garnie où descendent les voyageurs. *L'hôtel de Venise. L'hôtel d'Angleterre. Venez me voir à mon hôtel. Il loge à l'hôtel de Lyon. Tenir un hôtel, un hôtel garni. Le maître d'un hôtel.*

HÔTELIER, IÈRE. s. Celui, celle qui tient hôtellerie. *Un bon hôtelier.*

Il se disait particulièrement, dans quelques abbayes, d'Un religieux chargé de recevoir et de nourrir les hôtes, les passagers.

HÔTELLERIE. s. f. Maison où les voyageurs et les passants sont logés et nourris pour leur argent. *Grande hôtellerie. Être logé à l'hôtellerie. Il est allé descendre à cette hôtellerie.*

Il se disait particulièrement, dans les grosses abbayes, Du corps de logis destiné à recevoir les étrangers.

HÔTESSE. s. f. Voyez HÔTE.

HOTTE. s. f. (H s'aspire.) Sorte de panier qui est ordinairement d'osier, et qu'on met sur le dos avec des bretelles, pour porter diverses choses. *Hotte à porter de la terre, à porter du pain, à porter de la viande. Porter du linge dans une hotte. Porter la hotte. La hotte d'un chiffonnier.*

Hotte poissée, Hotte enduite de poix, qui sert pour porter le vin du pressoir dans les tonneaux.

Hotte de cheminée, La pente du tuyau de cheminée en forme de hotte renversée, depuis la barre jusqu'au haut du plancher.

HOTTÉE. s. f. (H s'aspire.) Plein une hotte. *Hottée de terre. Hottée de pain. Hottée de fruits. Hottée de vin.*

HOTTEUR, EUSE. s. (H s'aspire.) Celui, celle qui porte la hotte. *En vendanges, le hotteur gagne le double des coupeurs. Il y a cent hotteurs qui portent tous les jours de la terre dans son jardin. Les hotteuses de la halle.*

HOU

HOUBLON. s. m. (H s'aspire.) Plante grimpante qui croît naturellement en Europe, et dont le cône est employé dans la fabrication de la bière. *Planter des perches pour appuyer le houblon. Le houblon s'élève à la hauteur des plus hautes perches. Manger du houblon en salade. Cueillir du houblon.*

HOUBLONNER. v. a. (H s'aspire.) Mettre du houblon dans une boisson. *On a trop houblonné cette bière, on ne l'a pas assez houblonnée.*

HOUBLONNÉ, ÉE. part. passé.

HOUBLONNIÈRE. s. f. (H s'aspire.) Champ planté de houblon. *Une grande houblonnière. Entrer dans une houblonnière.*

HOUE. s. f. (H s'aspire.) Instrument de fer, large et recourbé, qui a un manche de bois, et avec lequel on remue la terre en la tirant vers soi. *Vigne labourée à la houe. Faire un fossé avec une houe. Labourer des arbres avec une houe.*

HOUER. v. a. (H s'aspire.) Labourer une terre avec la houe. *Il faut houer cette terre, ce jardin.*

Il est aussi neutre. *Ce vigneron ne fait que houer toute la journée.*

HOUÉ, ÉE. part. passé.

HOUILLE. s. f. (H s'aspire.) Nom générique de tous les charbons fossiles appelés communément *Charbons de terre. Mine de houille. Tirer de la houille. Brûler de la houille. Un bateau de houille.*

HOUILLER, ÈRE. adj. (H s'aspire.) T. de Géologie. Il se dit Des terrains qui renferment des couches de houille. *Terrains houillers. Dépôt houiller.*

HOUILLÈRE. s. f. (H s'aspire.) Mine de houille. *Les houillères de la Belgique. Les houillères de New-Castle, en Angleterre.*

HOUILLEUR. s. m. (H s'aspire.) Ouvrier qui travaille aux mines de houille.

HOUILLEUX, EUSE. adj. (H s'aspire.) T. de Géologie. Qui contient de la houille. *Roche houilleuse.*

HOULAN. s. m. (H s'aspire.) Voyez UHLAN.

HOULE. s. f. (H s'aspire.) T. de Marine. Mouvement d'ondulation que les eaux de la mer conservent après une tempête, mais qui les agite sans bruit et sans former d'écume. *Il y a de la houle, beaucoup de houle. Petite houle. Grosse houle. La houle était encore fort grosse.*

Il se dit aussi Des grosses ondes d'une mer agitée par la houle. *Les houles de la mer après une tempête.*

HOULETTE. s. f. (H s'aspire.) Bâton que porte un berger, et au bout duquel est une plaque de fer faite en forme de gouttière, pour jeter des mottes de terre aux moutons qui s'écartent et les faire revenir. *La houlette d'un berger, d'une bergère.*

Fig., *Depuis le sceptre jusqu'à la houlette*, Depuis les rois jusqu'aux bergers.

Fig., *Porter la houlette*, Être berger, être réduit à la condition de berger.

HOULETTE, se dit, en termes de Jardinage, d'Un ustensile qui est fait en forme de petite houlette, et dont on se sert pour lever de terre les oignons de fleurs.

Il se dit également, dans quelques autres Arts, de Certains instruments en forme de houlette, de pelle ou de spatule.

HOULEUX, EUSE. adj. (H s'aspire.) T. de Marine. Il se dit De la mer, lorsqu'elle est agitée par la houle. *La mer est encore très houleuse.*

HOUPER. v. a. (H s'aspire) T. de Chasse. Appeler son compagnon.

HOUPÉ, ÉE. part. passé.

HOUPPE. s. f. (H s'aspire.) Assemblage de plusieurs filets de laine, de soie, etc., liés ensemble de manière à former un bouquet, une touffe, un flocon. *La houppe d'un bonnet carré. La houppe d'une pomme de lit à l'ancienne mode. La houppe d'une ceinture. Mettre des houppes à des chevaux de carrosse. Une houppe à poudrer.*

En Hist. nat., *Houppe de poils*, Petite touffe de poils plus ou moins divergents. *Cette graine est surmontée d'une houppe de poils, d'une houppe.*

En Anat., *Houppes nerveuses*, Petits mamelons nerveux répandus dans le tissu de la peau.

HOUPPELANDE. s. f. (H s'aspire.) Sorte de vêtement large qui se met par-dessus l'habit. *Houppelande grise. Houppelande de gros drap.*

HOUPPER. v. a. (H s'aspire.) Faire des houppes. *Houpper de la laine*, La peigner.

HOUPPÉ, ÉE. part. passé.

En Botan., *Graine houppée*, Graine surmontée d'une houppe de poils.

HOURA. s. m. Voyez HOURRA.

HOURAILLER. v. n. (H s'aspire.) T. de Chasse. Chasser avec des hourets.

HOURAILLIS. s. m. (H s'aspire). T. de Chasse. Meute de mauvais chiens de chasse.

HOURDAGE. s. m. (H s'aspire.) Maçonnage grossier de moellons ou de plâtras. On dit aussi, *Hourdis.*

Il signifie également, La première couche de gros plâtre qu'on met sur un lattis pour former l'aire d'un plancher.

HOURDER. v. a. (H s'aspire.) Maçonner grossièrement, faire un hourdage. *Hourder une cloison.*

HOURDÉ, ÉE. part. passé. *Une cloison hourdée.*

HOURDIS. s. m. (H s'aspire.) Voyez HOURDAGE.

HOURET. s. m. (H s'aspire.) On appelle ainsi Un mauvais petit chien de chasse. *Il n'avait pour chien de chasse que trois ou quatre hourets galeux.*

HOURI. s. f. (H s'aspire.) Nom des femmes célestes qui, selon l'Alcoran, seront dans le paradis les compagnes des musulmans fidèles. *Les houris du paradis de Mahomet.*

HOURQUE. s. f. (H s'aspire.) Sorte de

navire hollandais à fond plat, dont l'avant et l'arrière sont arrondis. Comme cette espèce de bâtiment navigue fort mal, les marins donnent par mépris le nom de *hourque* à tout navire qui est mal construit et qui ne marche pas bien.

HOURRA. s. m. (H s'aspire. Plusieurs écrivent, *Houra.*) Cri des Cosaques marchant à l'ennemi. Il se dit encore de L'attaque imprévue que font des troupes indisciplinées, ou des troupes légères, des Cosaques, des hussards, etc., en poussant des cris. *Nous eûmes à essuyer trois hourras de Cosaques.*

Hourra, se dit, par extension, Des acclamations par lesquelles on accueille un souverain, un général, un amiral, un grand personnage. *Le général victorieux rentra à son quartier au milieu des hourras de ses soldats.*

HOURVARI. s. m. (H s'aspire.) Terme dont les chasseurs se servent pour faire revenir les chiens sur leurs premières voies, quand ils sont tombés en défaut.

Il se dit aussi, familièrement, pour Un grand bruit, un grand tumulte. *Il y a eu là un étrange hourvari.*

HOUSARD. s. m. (H s'aspire.) Voyez Hussard.

HOUSÉ, ÉE. adj. (H s'aspire.) Botté, et par extension, Crotté. *Il est arrivé tout housé.*

HOUSEAUX. s. m. pl. (H s'aspire.) Sorte de chaussure de jambes contre la pluie et la crotte, comme sont les guêtres, etc. Il s'emploie figurément dans cette locution proverbiale, *Laisser ses houseaux quelque part*, Y mourir.

HOUSPILLER. v. a. (H s'aspire.) Tirailler et secouer quelqu'un pour le maltraiter, pour le tourmenter. *Il est toujours à le houspiller.*

Il signifie au figuré, Maltraiter quelqu'un de paroles, le critiquer, le réprimander avec aigreur ou avec malice. *Il a été bien houspillé, on l'a bien houspillé dans ce dernier pamphlet.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, comme verbe réciproque, tant au propre qu'au figuré. *Ils se houspillèrent l'un l'autre. Ils sont continuellement à se houspiller dans leurs écrits.*

Houspillé, ée. part. passé.

HOUSSAGE. s. m. (H s'aspire.) Action de housser.

HOUSSAIE. s. f. (H s'aspire.) Lieu où il croît quantité de houx.

HOUSSARD. s. m. (H s'aspire.) Voyez Hussard.

HOUSSE. s. f. (H s'aspire.) Sorte de couverture qu'on attache à la selle d'un cheval, et qui couvre la croupe. *Housse de drap, de velours. Housse brodée d'or et d'argent.*

Housse de pied, et *Housse en souliers*, Housse qui non-seulement couvre en partie la croupe du cheval, mais dont les côtés descendent plus bas que la jambe du cavalier.

Housse traînante, Housse de cheval qui pend presque jusqu'à terre par les côtés. *Un cheval couvert d'une housse traînante. Dans les cérémonies de deuil, on couvre les chevaux de carrosse et les chevaux de selle de housses de drap noir traînantes.*

Housse, se dit aussi Des couvertures d'étoffe légère dont on se sert pour couvrir les meubles de prix. *Housse de lit. Housse de fauteuil, de canapé, etc.*

Housse de carrosse, Couverture de velours ou d'écarlate dont les princesses et les duchesses couvraient l'impériale de leur carrosse. On dit en ce sens, *Carrosse à housse.*

Housse, signifie également, La couverture du siège du cocher. *Housse en broderie. Housse à frange. Housse à écusson.*

HOUSSER. v. a. (H. s'aspire.) Nettoyer avec un houssoir. *Housser une tapisserie. Housser des meubles.* Absolument, *A-t-on balayé, houssé partout ?*

Houssé, ée. part. passé.

Il se dit, en termes de Blason, D'un cheval qui a sa housse.

HOUSSINE. s. f. (H s'aspire.) Verge, baguette de houx ou d'autre arbre, dont on se sert pour faire aller un cheval, ou pour battre des habits, des meubles, etc. *Donner un coup de houssine à un cheval. Il n'avait qu'une houssine. Battre un habit, un tapis avec une houssine.*

HOUSSINER. v. a. (H s'aspire.) Battre avec une houssine. *Faire houssiner ses habits.*

Il signifie, figurément et familièrement, Battre quelqu'un avec violence. *Il a été houssiné. Je le houssinerai si bien, que...*

Houssiné, ée. part. passé.

HOUSSOIR. s. m. (H s'aspire.) Balai de houx ou d'autre branchage, et le plus souvent de plumes. *Donnez un coup de houssoir à ce tapis.*

HOUSSON. s. m. (H s'aspire.) Voyez l'article suivant.

HOUX. s. m. (H s'aspire.) Arbre toujours vert, dont les feuilles sont luisantes et armées de piquants, et dont le fruit est une baie d'un très beau rouge *Les houx viennent dans les bois, dans les haies. Planter des houx dans un jardin. Tailler un houx en pyramide.*

Houx panaché, Espèce de houx dont la feuille est vergetée de jaune.

Houx-frelon, Petit houx, et *Housson*, Sous-arbrisseau dont les feuilles, toujours vertes, sont semblables à celles du myrte, pointues et piquantes, et dont les racines passent pour diurétiques et apéritives. *Le houx-frelon croît ordinairement dans les bois.*

HOY

HOYAU. s. m. (H s'aspire.) Sorte de houe à deux fourchons, qui sert à fouir la terre.

HUA

HUARD. s. m. (H s'aspire.) Nom d'oiseau, synonyme d'*Aigle de mer* ou *Orfraie.*

HUB

HUBLOT. s. m. (H s'aspire.) T. de Marine. Petit sabord, petite ouverture qu'on perce dans la muraille d'un vaisseau, pour donner du jour et de l'air à l'entrepont. On dit aussi, *Hulot.*

HUC

HUCHE. s. f. (H s'aspire.) Grand coffre de bois, dont on se sert principalement pour y pétrir le pain, et pour le serrer. *La huche au pain. Pétrir du pain dans la huche.*

La huche d'un moulin, Le coffre où tombe la farine.

HUCHER. v. a. (H s'aspire.) Appeler à haute voix ou en sifflant. Il est vieux, et n'est plus guère usité qu'à la chasse.

Huché, ée. part. passé.

HUCHET. s. m. (H s'aspire.) Cornet avec lequel on appelle ou on avertit de loin.

Il se dit aussi, en termes de Blason, Du cor de chasse représenté dans les armoiries. *Porter d'or à trois huchets de gueules.*

HUE

HUE. (H s'aspire.) Mot dont se servent les charretiers pour faire avancer les chevaux, et particulièrement pour les faire tourner à droite. Ils emploient de même les termes *Huhau* et *Hurhau.* Voyez Dia.

Prov., fig. et pop., *L'un tire à hue et l'autre à dia*, se dit Lorsque deux personnes, dans la conduite de l'affaire dont elles sont chargées, prennent des moyens qui se contrarient.

HUÉE. s. f. (H s'aspire.) Le bruit que des paysans assemblés pour une battue font après le loup, soit pour le faire lever, soit pour le pousser vers les chasseurs.

Il se dit, figurément, Des cris de dérision par lesquels une réunion de personnes témoigne son mécontentement ou son mépris. *Il fut accueilli par une longue huée. On lui fit de grandes huées. La canaille le poursuivit de ses huées. Pousser des huées. S'attirer des huées. Cette pièce excita les huées du parterre.*

HUER. v. a. (H s'aspire.) Faire des huées après le loup. *Huer le loup.*

Il se dit, figurément, Des cris de dérision qu'on pousse contre quelqu'un. *À peine eut-il ouvert la bouche pour parler, qu'on le hua. Il se fit huer de tout le monde. Huer un auteur, une pièce.*

Hué, ée. part. passé.

HUETTE. s. f. Voyez Hulotte.

HUG

HUGUENOT, OTE. s. (H s'aspire.) Sobriquet que les catholiques de France donnèrent autrefois aux calvinistes.

Il se dit aussi adjectivement. *Le parti huguenot. La faction huguenote.*

HUGUENOTE. s. f. (H s'aspire.) T. de Cuisine. Petit fourneau de terre ou de fer avec une marmite dessus, propre à faire cuire quelque chose à peu de frais.

Il se dit aussi d'Un vaisseau de terre sans pieds, propre à être mis sur le fourneau.

Œufs à la huguenote, Œufs cuits dans du jus de mouton.

HUGUENOTISME. s. m. (H s'aspire.) Doctrine, profession de la religion réformée. Il est peu usité : on dit plus souvent dans ce sens, *Protestantisme.*

HUH

HUHAU. (H s'aspire.) Voyez Hue.

HUI

HUI. Adverbe de temps servant à marquer Le jour où l'on est. Ce mot est vieux, et ne s'emploie qu'en style de Pratique. *Ce jour d'hui*, ou en un seul mot, *Cejourd'hui, les chambres assemblées. D'hui en un an. D'hui en un mois.* Ces deux dernières locutions sont maintenant peu usitées.

HUILAGE. s. m. Action d'enduire, de frotter d'huile, de tremper dans un bain

d'huile. *L'huilage d'un ressort, d'une machine.*

HUILE. s. f. Nom donné à des substances inflammables, ordinairement liquides, qui sont de deux sortes : *les huiles grasses, douces* ou *fixes;* et les *huiles volatiles* ou *essentielles,* qu'on appelle autrement *Essences. Les huiles grasses s'extraient par la compression, exercée à froid, si elles doivent être employées comme aliments ou comme médicaments ; à chaud, si elles doivent servir seulement à l'éclairage, etc. Huile végétale. Huile animale. Huile siccative. Huile d'olive. Huile de faine. Huile de noix. Huile d'amandes douces. Huile de chènevis. Huile de sésame. Huile de navette. Huile de colza. Huile d'arachide. Huile de ricin. Huile de croton. Huile de lin. Huile d'œillette. Huile de poisson. Huile de foie de morue. L'huile de lin et l'huile d'œillette sont les huiles les plus siccatives. Couleurs broyées à l'huile. Couleurs à l'huile. Huile* ou *essence de térébenthine. Huile essentielle* ou *essence de lavande. Huile essentielle de rose, de citron. C'est aux huiles essentielles que les plantes doivent leur odeur. Les huiles essentielles s'obtiennent en distillant de l'eau sur les plantes ou parties de plantes odorantes. Les huiles essentielles sont bien plus inflammables que les huiles grasses.*

Huiles minérales, Huiles qui proviennent des schistes bitumineux et des sources naturelles de pétrole. *Huile de schiste. Huile de pétrole.*

Peindre à l'huile, Peindre avec des couleurs broyées à l'huile. On dit dans le même sens : *Peinture à l'huile. Tableau à l'huile.*

HUILE, dans le langage ordinaire, se dit particulièrement Des huiles grasses. *Faire le commerce des huiles. Frotter d'huile. Tache d'huile. Huile épurée. Éclairage à l'huile. Huile de lampe. Huile à brûler. Mettre de l'huile dans une lampe.*

Il se dit plus particulièrement encore de L'huile d'olive. *De bonne huile. D'excellente huile. L'huile d'Aix. Huile fine. Huile douce. Huile amère. Huile qui sent le fruit. De l'huile qui graisse. Huile rance. Huile figée. Huile bouillante. Baril d'huile. Il y a trop d'huile dans cette salade. Assaisonner avec de l'huile et du vinaigre. Des rôties à l'huile. Un potage à l'huile. Friture à l'huile. Morue à l'huile.*

Huile vierge, La première huile qui sort du pressoir, avant qu'on ait jeté l'eau bouillante sur les olives.

Prov. et par exagérat., *Il tirerait de l'huile d'un mur,* se dit D'un homme qui sait tirer profit de tout. *On tirerait plutôt de l'huile d'un mur, que de l'argent de cet homme-là,* se dit D'un homme avare et tenace.

Fig., *Jeter de l'huile dans le feu,* ou, plus ordinairement, *sur le feu,* Exciter une passion déjà très vive, très violente ; aigrir des esprits qui ne sont déjà que trop aigris.

Fig., *Les écrits de cet auteur sentent l'huile,* Ils paraissent lui avoir coûté beaucoup de peine, beaucoup de veilles.

Prov. et fig., *C'est une tache d'huile,* se dit D'une flétrissure, d'une atteinte à la réputation, qui ne peut pas s'effacer, se réparer. On dit aussi, *C'est une tache d'huile qui s'étend toujours,* en parlant De certaines choses qu'on regarde comme un mal qui va toujours en augmentant.

Fig. et fam., *Il n'y a plus d'huile dans la lampe,* se dit en parlant D'une personne qui se meurt d'épuisement, dont les forces naturelles s'éteignent.

Fig. et pop., *De l'huile de cotret,* Des coups de bâton. *On l'a frotté d'huile de cotret.*

Les saintes huiles, Les huiles dont on se sert pour le chrême et pour l'extrême-onction. *Il est bien malade, il a reçu les saintes huiles,* c'est-à-dire, L'extrême-onction.

HUILE, se dit aussi de Différentes compositions que l'on obtient en faisant macérer des fleurs ou d'autres substances dans de l'huile d'olive, d'œillette, etc., et qui sont employées comme médicaments ou comme parfums. *Huile d'absinthe. Huile de camomille. Huile de castor. Huile de scorpion. Huile de fleurs d'orange. Huile rosat* ou *de roses de Provins. Huile de marjolaine. Etc.*

Il se disait fort improprement, dans l'ancienne Chimie, de Substances très différentes des véritables huiles. *Huile de vitriol,* L'acide sulfurique. *Huile de tartre,* Le carbonate de potasse liquéfié par l'humidité de l'air.

HUILER. v. a. Oindre, frotter avec de l'huile. *Huiler une serrure. Huiler des ressorts, afin qu'ils aillent bien. Huiler du papier à châssis. Huiler du papier pour copier plus exactement un tableau, une estampe.*

HUILÉ, ÉE. part. passé. *Papier huilé.*

HUILEUX, EUSE. adj. Qui est de nature d'huile, gras, onctueux. *Substance huileuse. Baume huileux.*

Il signifie aussi, Qui est comme imbibé ou frotté d'huile. *Avoir les cheveux gras et huileux. Avoir le teint huileux, la peau huileuse.*

Sauce huileuse, Sauce mal liée, et qui est devenue grasse en chauffant.

HUILIER. s. m. Espèce de vase destiné à contenir les burettes où l'on met l'huile et le vinaigre qu'on sert sur la table. *Huilier d'argent. Huilier d'ébène. Huilier de cristal. Huilier de porcelaine.*

HUIS. s. m. Vieux mot qui signifie, Porte, et qui n'est plus guère usité qu'au Palais, dans la locution, *À huis clos,* À portes fermées et sans que le public soit admis. *Audience à huis clos.* On dit quelquefois substantivement, *Le huis clos. Demander le huis clos,* Demander, requérir qu'une affaire soit jugée à huis clos. L'H s'aspire dans *Huis clos,* mais ne s'aspire point dans le vieux mot *Huis.*

HUISSERIE. s. f. Assemblage de pièces de bois qui forment la baie, l'ouverture d'une porte. *Poteau d'huisserie.*

HUISSIER. s. m. Officier dont la principale charge était d'ouvrir et de fermer la porte du cabinet, de la chambre du roi, etc. *Huissier de cabinet. Huissier de la chambre. Huissier de l'antichambre. Huissier de salle.*

Il se dit également de Ceux qui se tiennent dans l'antichambre des ministres, des hauts fonctionnaires, etc., pour introduire les personnes qu'ils reçoivent. *Huissier au ministère de l'intérieur, de la justice, etc. Se faire annoncer par l'huissier.*

Il se dit pareillement de Gens préposés pour faire le service des séances de certains corps, de certaines assemblées délibérantes. *Les huissiers de la chambre des pairs, de la chambre des députés. Les huissiers de l'Institut.*

Il se dit encore Des officiers publics qui sont principalement chargés de signifier les actes de justice, de mettre à exécution les jugements, etc., et dont plusieurs font le service des audiences du tribunal auquel ils appartiennent. *Huissier du parlement. Huissier de la cour des comptes, de la cour de cassation. Huissier près la cour d'appel, près le tribunal de première instance de Paris. L'huissier d'une justice de paix. Un acte signifié par huissier. Cet huissier instrumente bien. Un huissier vint faire la saisie de ses meubles. Huissier audiencier. Huissier, faites faire silence, faites sortir les perturbateurs. Un huissier ouvrit les portes de l'auditoire. L'huissier qui appelle les causes.*

Huissiers à verge, se disait autrefois Des sergents royaux reçus au Châtelet ; et *Huissiers à cheval,* de Ceux qui avaient coutume d'exploiter à la campagne.

Huissiers de la chaîne, Huissiers à la suite du conseil, qui étaient chargés d'en exécuter les arrêts, et qu'on appelait ainsi parce qu'ils portaient une chaîne d'or au cou, avec la médaille du roi.

HUIT. adj. (H s'aspire.) Nombre pair contenant deux fois quatre. Le T ne se prononce point quand le mot *Huit* est suivi immédiatement d'un mot qui commence par une consonne. *Huit compagnies. Huit cavaliers. Huit bonnes poires. Huit gros poissons. Tous les huit jours. Il me doit huit mille francs.* Dans tous les autres cas, le T se prononce. *Huit et huit font seize. Huit écus. Nous étions huit à table. De douze qu'ils étaient, il en reste huit. Cinquante-huit. Soixante et dix-huit.*

D'aujourd'hui en huit, Dans huit jours. *De lundi, de mardi en huit.*

HUIT, s'emploie aussi dans le sens de huitième. *Page huit. Article huit. Henri huit, roi d'Angleterre. Le pape Grégoire huit.* On écrit plus ordinairement, *Henri VIII, Grégoire VIII.*

Il est quelquefois substantif masculin, dans le premier sens ; et alors le T se prononce toujours. *Le produit de huit multiplié par six.* On dit de même, *Le nombre huit.*

Le huit du mois, ou simplement, *Le huit,* Le huitième jour du mois. On dit de même, *Le huit de la lune.*

HUIT, s'emploie également comme substantif, pour désigner Le chiffre qui marque huit. *Un huit de chiffre. Le chiffre huit* (8). *Ce huit est mal fait. Huit cent quatre-vingt-huit s'écrit par trois huit* (888). On dit de même, *Le numéro huit.*

Aux Jeux de cartes, *Huit de cœur, de trèfle, etc.,* Carte sur laquelle sont peints huit cœurs, huit trèfles, etc. *Il avait brelan de huit. Il lui est rentré trois huit.*

HUITAIN. s. m. (H s'aspire.) Petite pièce de poésie composée de huit vers ; ou Stance de huit vers, dans un plus long ouvrage.

HUITAINE. s. f. coll. (H s'aspire.) Nombre collectif de huit ou environ. Il n'est guère usité qu'en parlant De jours. *Nous avons passé chez lui une huitaine de jours* ou simplement et plus ordinairement *une huitaine. Je laisserai passer une huitaine, la huitaine, avant de retourner chez lui. Il a promis de me payer dans la huitaine.*

Il s'emploie surtout en style de Pratique. *La cause a été remise à huitaine,* A huit jours. *À la huitaine. Assigné à la huitaine. Les parties en viendront à la huitaine. Dans huitaine. Huitaine après.*

HUITIÈME. adj. des deux genres. (H s'aspire.) Nombre ordinal de huit. *Le huitième siècle. Il a la huitième place. Il est le huitième, elle est la huitième sur la liste. Il arriva le huitième jour. Le huitième jour du mois,* ou elliptiquement, *Le huitième du mois.*

La huitième partie, ou absolument, *Le*

huitième, Chaque partie d'un tout qui est ou que l'on conçoit divisé en huit parties égales. *Il en doit un huitième. Avoir part à une affaire pour un huitième. Les trois huitièmes.*

Droit de huitième, Droit d'aide qui se levait autrefois sur les vins en détail.

HUITIÈMEMENT. adv. (H s'aspire.) En huitième lieu. *Sixièmement, septièmement, huitièmement.*

HUÎTRE. s. f. Mollusque de mer à coquille bivalve irrégulière. *Huître à l'écaille. Pêcher des huîtres. Manger des huîtres. Une cloyère d'huîtres. Une douzaine d'huîtres. Huîtres bien fraîches. Huîtres vertes. Ouvrir des huîtres. Écailler des huîtres. Des huîtres bien écaillées, mal écaillées. Déjeuner d'huîtres. Huîtres marinées. Huîtres frites. Faire parquer des huîtres pour les engraisser.* On dit *L'écaille* et non *La coquille d'une huître.*

Prov. et fig., *C'est une huître à l'écaille*, se dit D'une personne très stupide. *Chanter, raisonner, jouer comme une huître*, Chanter, raisonner, jouer très mal.

HUL

HULAN. s. m. (H s'aspire.) Voyez UHLAN.

HULOT. s. m. T. de Marine. Voyez HUBLOT.

HULOTTE ou **HUETTE.** s. f. (H s'aspire.) Espèce de hibou, de gros oiseau nocturne. *Le cri de la hulotte est triste.*

HUM

HUMAIN, AINE. adj. Qui est de l'homme, qui concerne l'homme, qui appartient à l'homme en général. *Le genre humain. L'espèce humaine. Le corps humain. L'esprit humain. L'entendement humain. La raison humaine. La nature humaine. La condition humaine. La vie humaine. Les misères, les infirmités humaines. Les passions humaines. L'industrie humaine. La sagesse humaine. La faiblesse humaine. Voix humaine. Figure humaine. Fragilité humaine. Les faiblesses humaines. Les faiblesses du cœur humain. Aucune puissance humaine ne serait capable de... Cela est au-dessus du pouvoir humain, des forces humaines. Il est dépourvu de tout secours humain. Tous les secours humains lui manquent.*

Les choses humaines, Les affaires du monde, toutes les choses auxquelles l'homme est sujet, les accidents qui arrivent dans la vie. *Le cours des choses humaines. L'inconstance des choses humaines.*

Moyens humains, voies humaines, Tous les moyens, toutes les voies dont les hommes se peuvent servir. *Tenter toutes les voies humaines, toutes sortes de moyens humains.*

Prudence humaine, Prudence qui est inspirée par l'intérêt personnel plutôt que par le sentiment du devoir. *S'il n'avait consulté que la prudence humaine, il n'aurait pas pris un parti si décisif.*

Lettres humaines, La connaissance de la grammaire, de la poésie, de la rhétorique, de l'histoire, de l'antiquité, et des auteurs anciens qui en traitent. *Il est plus versé dans les lettres humaines que dans la théologie.*

Plus qu'humain, se dit De ce qui excède la portée ordinaire de l'homme. *Une pénétration, une intelligence plus qu'humaine. Une valeur plus qu'humaine.*

Fig. et fam., *N'avoir pas figure humaine, forme humaine*, Être mal fait, difforme; ou être extrêmement défiguré par quelque accident, par quelque maladie.

HUMAIN, signifie aussi, Sensible à la pitié, secourable, bienfaisant. *Un prince humain. Vainqueur humain. Cet homme est très humain et fort sensible aux misères d'autrui. Je ne connais pas de cœur plus humain.* On dit dans un sens analogue, *Avoir, montrer des sentiments humains.*

N'avoir rien d'humain, Être dur et impitoyable.

HUMAIN, se dit substantivement et au pluriel pour Les hommes. Il n'est guère usité que dans le style poétique et soutenu. *Le maître des humains. Il regarde avec mépris tout le reste des humains. Cela n'est pas au pouvoir des humains.*

Il se dit quelquefois familièrement pour Homme. *C'est un bon humain, le meilleur humain du monde. C'est un de ces humains débonnaires qui se laissent mener facilement.*

HUMAINEMENT. adv. Suivant la portée, la capacité, le pouvoir de l'homme. *Cela est humainement impossible. On ne saurait humainement faire davantage. Humainement cela ne se peut faire.*

Il signifie aussi, Avec humanité, avec bonté. *Il le reçut humainement. Traiter humainement les vaincus.*

Humainement parlant, En parlant selon les idées communes. Il signifie aussi, En considérant les choses suivant l'ordre de la nature, par opposition à l'ordre surnaturel. *Humainement parlant, les choses devaient arriver ainsi.*

HUMANISER. v. a. Rendre bon, humain; civiliser. *Le commerce des Européens humanisa ces peuples sauvages.*

Il signifie aussi, familièrement, Rendre plus traitable, plus favorable. *Il se montre fort contraire à vos intérêts, mais on trouvera moyen de l'humaniser. Il ne pouvait vivre avec personne, la société et l'expérience l'ont humanisé.*

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel. *Il commence à s'humaniser. Elle n'est plus aussi revêche, elle s'humanise.*

HUMANISER, avec le pronom personnel, signifie particulièrement, Se dépouiller de certains sentiments et d'une certaine façon de vivre trop austère. *Il s'était jeté dans la retraite, mais il commence à s'humaniser.*

Il signifie quelquefois, Se conformer, s'accommoder à la portée des autres. *C'est un homme d'un génie supérieur, mais il s'humanise avec les esprits ordinaires.*

HUMANISÉ, ÉE. part. passé.

HUMANISTE. s. m. Celui qui étudie les humanités dans un collège. Il se dit aussi, mais ordinairement avec une épithète, de Celui qui sait, qui enseigne les humanités. *C'est un excellent humaniste. C'est un médiocre humaniste.*

HUMANITAIRE. adj. des deux genres. Il se dit De certaines opinions, de certaines doctrines qui prétendent avoir pour objet le bien universel de l'humanité.

Il se dit aussi Des personnes qui professent les opinions humanitaires. *Un écrivain humanitaire.* Dans ce sens, on l'emploie quelquefois substantivement. *Un humanitaire.*

HUMANITÉ. s. f. Nature humaine. *Les faiblesses de l'humanité.* JÉSUS-CHRIST *s'est revêtu de notre humanité. Il a pris notre humanité. L'humanité de* JÉSUS-CHRIST. *La sainte humanité de* JÉSUS-CHRIST.

Cela est au-dessus de l'humanité, Cela passe la portée des forces ordinaires de l'homme.

Prov. et fig., *Payer le tribut de l'humanité*, Mourir. Cette phrase signifie aussi, Se laisser aller à quelque faiblesse humaine.

HUMANITÉ, se prend souvent pour Le genre humain, les hommes en général. *Les maux qui accablent l'humanité. Être inspiré par l'amour de l'humanité. Les bienfaiteurs de l'humanité. Les services qu'il a rendus à l'humanité. Pour le bien de l'humanité.*

HUMANITÉ, signifie encore, Bonté, sensibilité, compassion pour les malheurs d'autrui. *Traiter quelqu'un avec humanité. Il l'a reçu avec humanité. Il est plein d'humanité. C'est un homme sans humanité. Il faut avoir renoncé à l'humanité, à toute humanité, à toute espèce d'humanité, pour n'être pas touché de... Il n'a aucun sentiment d'humanité.*

HUMANITÉS, au pluriel, signifie, Ce qu'on apprend ordinairement dans les collèges jusqu'à la philosophie exclusivement. *Il a fait ses humanités. Il a achevé ses humanités. Enseigner les humanités.* Il s'emploie aussi dans un sens plus restreint, pour désigner Les classes dans les collèges et les lycées depuis la quatrième jusqu'à la rhétorique exclusivement. *Les classes d'humanités.*

HUMBLE. adj. des deux genres. Qui a de l'humilité. *Être humble devant Dieu. Ceux qui sont véritablement humbles ne s'offensent point des mépris d'autrui.* JÉSUS-CHRIST *a dit : Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. Avoir d'humbles sentiments de soi-même. Les âmes humbles.*

Il se prend quelquefois substantivement, surtout au pluriel. *Dieu résiste aux superbes, et donne sa grâce aux humbles.*

HUMBLE, en parlant De ce qui regarde la vie civile, signifie, Qui porte trop loin la déférence et le respect. *Il est toujours humble et soumis devant lui. Être humble devant les grands.* En termes de civilité : *Votre très humble serviteur. Votre très humble servante.*

Il se dit plus ordinairement Des choses; et, dans cette acception, il signifie, Qui marque du respect et de la déférence. *Faire une humble prière. Faire un humble aveu de sa faute. Garder un humble silence. Présenter une très humble requête. Faire une très humble supplication. Le parlement fit de très humbles remontrances au roi. Selon mon humble opinion.* En termes de civilité : *Rendre de très humbles grâces. Faire de très humbles remercîments. Assurer de ses très humbles respects.*

Il se dit quelquefois pour Modeste. *Avoir une humble défiance de soi-même. D'humbles vertus.*

HUMBLE, se dit figurément De ce qui a peu d'élévation, peu d'apparence, peu d'éclat. *L'humble violette. Les humbles fougères. Les superbes palais et les humbles cabanes. Un humble asile. Dans mon humble retraite.*

Il signifie aussi figurément, Médiocre, peu relevé. *Remplir les fonctions les plus humbles. Être réduit à l'humble condition de valet. Le sort le plus humble. Une humble fortune.*

HUMBLEMENT. adv. Avec des sentiments d'humilité. *Se prosterner humblement devant Dieu. S'approcher humblement de la sainte table. Recevoir humblement les répri-*

mandes. Souffrir humblement les injures, les affronts.

En parlant De ce qui regarde la vie civile, il signifie, Avec soumission, avec respect, avec modestie. *Demander humblement pardon. Supplier très humblement. Répondre humblement. S'incliner humblement.* En termes de civilité, *Je vous salue très humblement.*

HUMBLEMENT, signifie aussi figurément, Sans éclat, avec très peu d'apparence, dans la médiocrité. *Il vit humblement au fond d'une campagne.* Il s'emploie en poésie dans un sens analogue, en parlant des objets inanimés. *La violette croît humblement dans le fond des vallées.*

HUMECTANT, ANTE. adj. Qui humecte. Il n'est guère usité qu'en parlant Des aliments et des boissons qui rafraîchissent. *Donner des choses humectantes à un malade, à un homme d'un tempérament sec. Les fruits sont humectants.*

Il se dit aussi substantivement, au masculin. *Prendre des humectants.*

HUMECTATION. s. f. Action d'humecter; action des médicaments humectants.

HUMECTER. v. a. Rendre humide, mouiller. *Humecter la terre. La rosée humecte la terre. Des larmes humectaient ses paupières.*

Il signifie aussi, Rafraîchir, en parlant Des personnes. *S'humecter les entrailles par des remèdes rafraîchissants. S'humecter la poitrine.*

Il s'emploie, dans l'un et dans l'autre sens, avec le pronom personnel. *La terre s'est bien humectée. Les gens d'un tempérament sec doivent s'humecter.*

HUMECTÉ, ÉE. part. passé.

HUMER. v. a. (H s'aspire.) Avaler quelque chose de liquide en retirant son haleine. *Humer un bouillon. Humer un œuf. Humer une couple d'œufs frais.*

Humer l'air, humer le vent, humer le brouillard, etc., S'exposer à l'air, au vent, au brouillard, etc., de telle sorte qu'il entre, qu'il pénètre dans les poumons.

HUMER, signifie aussi par extension, Aspirer par le nez. *Humer l'encens. Humer l'odeur des mets*, Les flairer avec délices.

HUMÉ, ÉE. part. passé.

HUMÉRAL, ALE. adj. T. d'Anat. Qui appartient, qui a rapport au bras ou à l'humérus. *Muscle huméral. Artère humérale.*

HUMÉRUS. s. m. (On prononce l'S.) T. d'Anat., emprunté du latin. L'os du bras, depuis l'épaule jusqu'au coude.

HUMEUR. s. f. Toute substance liquide qui se trouve dans un corps organisé. *Humeur subtile. Humeur grossière. Humeur visqueuse. Il découle de cet arbre une humeur visqueuse. Les humeurs du corps humain sont la lymphe, le sang, le chyle, la bile, etc. La circulation des humeurs. Cela vicie les humeurs. Cela met les humeurs en mouvement. L'altération des humeurs cause diverses maladies. Le mal n'est pas dans le sang, il est dans les humeurs.*

Il se dit aussi, vulgairement, Des humeurs du corps que l'on croit viciées. *Humeur âcre. Humeur mordicante. Humeur maligne. Humeur dartreuse. Humeur goutteuse. Humeurs corrompues. Humeurs peccantes. Mauvaises humeurs. Être plein d'humeurs. Être chargé d'humeurs. Engendrer des humeurs. Affluence, abondance d'humeurs. Débordement d'humeurs. Émouvoir les humeurs. Adoucir les humeurs. Nourrir les humeurs. Fondre les humeurs. Évacuer, résoudre, purger les humeurs.*

Humeurs froides. Nom vulgaire des écrouelles. *Avoir les humeurs froides, des humeurs froides. Être attaqué d'humeurs froides, des humeurs froides.*

HUMEUR, se dit figurément d'Une certaine disposition du tempérament ou de l'esprit, soit naturelle, soit accidentelle. *Il a une humeur noire, une humeur atrabilaire, une humeur mélancolique. Il est souvent dans ses humeurs noires. Être d'humeur douce, d'humeur fâcheuse, d'humeur égale, d'humeur inégale, d'humeur enjouée, d'humeur chagrine, d'humeur complaisante. Il est aujourd'hui en bonne humeur, en belle humeur, de bonne humeur, de mauvaise humeur, d'une humeur agréable, d'une humeur sombre, d'une humeur chagrine, d'une humeur aigre, d'une humeur inquiète, d'une humeur bourrue, etc. Il est toujours de même humeur. Il n'a point changé d'humeur. De quelle humeur êtes-vous aujourd'hui? Quand il est en mauvaise humeur. Quand sa mauvaise humeur lui prend, le tient. Ce sont deux humeurs bien différentes, bien incompatibles. Incompatibilité d'humeurs. C'est une humeur impérieuse.*

Être en humeur de faire quelque chose, et *Être d'humeur à faire quelque chose*, signifient, Être en disposition de le faire : avec cette différence, qu'*Être en humeur*, se dit toujours De la disposition actuelle; au lieu qu'*Être d'humeur*, se dit plus ordinairement D'une disposition habituelle. *Il est en humeur de faire tout ce qu'on veut. Êtes-vous en humeur de vous aller promener, de travailler, de faire quelque chose? Il n'est pas d'humeur à se laisser gouverner. Je ne suis pas d'humeur à souffrir vos injures.*

Être en humeur de bien faire, se dit particulièrement De l'heureuse disposition d'esprit où se trouvent quelquefois ceux qui travaillent d'imagination et de génie, comme les poëtes, les peintres, les musiciens, etc. On dit dans le sens contraire, *N'être pas en humeur.* Ces façons de parler vieillissent.

HUMEUR, se dit encore, absolument, de L'humeur chagrine, de la mauvaise humeur. *Cet homme a toujours de l'humeur. Cela lui donna beaucoup d'humeur. Il y a de l'humeur dans son procédé, dans sa réponse. Il met de l'humeur à ce qu'il fait. Prendre de l'humeur. Être sujet à l'humeur.* Par menace, *Je lui ferai bien passer son humeur.*

Il se prend quelquefois pour Fantaisie, caprice. *Chacun a ses humeurs. C'est une mauvaise humeur qui lui a pris. Essuyer les mauvaises humeurs de quelqu'un.*

Fam., *C'est un homme d'humeur*, C'est un homme capricieux et d'humeur inégale. On dit dans le sens contraire, *C'est un homme qui n'a point d'humeur, qui est sans humeur, qui a une grande égalité d'humeur.*

Fam., *N'avoir ni humeur ni honneur*, se dit D'une personne que les affronts ne touchent plus, et qui a perdu tout sentiment d'honneur.

HUMEUR, se disait autrefois d'Un certain penchant à la plaisanterie, d'une certaine originalité facétieuse. Cette acception a vieilli, mais on recommence à l'employer.

HUMIDE. adj. des deux genres. Qui est d'une substance aqueuse, qui tient de la nature de l'eau. Il est opposé à Sec, et ne s'emploie guère qu'en poésie. *L'humide élément*, L'eau. *Les humides plaines, l'humide sein de l'onde, l'humide empire*, La mer.

HUMIDE, signifie plus ordinairement, Moite, qui est abreuvé, qui est imprégné, chargé de quelque substance ou vapeur aqueuse. *La terre est encore tout humide. Un linge humide. Un lieu humide. Une chambre humide. Avoir les mains humides. Avoir les yeux humides de larmes. Il a pleuré, il a encore les yeux tout humides. La température, le temps est humide. Un air humide. Ce climat, ce pays est froid et humide. L'hiver a été fort humide. Dans les temps humides. Après la saison humide.*

Cerveau humide, se dit, par une erreur vulgaire, de La membrane pituitaire, lorsqu'elle abonde en sérosités. *Il est obligé de se moucher souvent, il a le cerveau très humide.*

Tempérament humide, Tempérament qui abonde en pituite. *Il est d'un tempérament fort humide.*

HUMIDE, s'emploie substantivement au masculin, et se prend, dans la physique d'Aristote, pour Une des quatre premières qualités. *L'humide est opposé au sec.*

En Médec., *L'humide radical*, Sorte de fluide imaginaire qu'un préjugé médical supposait être le principe de la vie dans le corps humain.

HUMIDEMENT. adv. Il n'est guère usité que pour signifier, Dans un lieu humide. *Être logé humidement.*

HUMIDITÉ. s. f. Qualité de ce qui est humide. *L'humidité de la terre, de l'air, du temps. L'humidité du cerveau. Un lieu bas, sujet aux humidités de l'air et de la terre.*

HUMILIANT, ANTE. adj. Qui humilie, qui mortifie, qui cause de la confusion, de la honte. *Cela est humiliant. C'est une chose bien humiliante pour son amour-propre. C'est une chose bien humiliante d'être... que d'être... Il est bien humiliant d'être... Il lui fit des reproches humiliants, une réprimande humiliante. Refus humiliant. Punition humiliante. Défaite humiliante. Un revers humiliant. Ces aveux humiliants ont dû lui coûter beaucoup.*

HUMILIATION. s. f. Action par laquelle on s'humilie, on est humilié; ou État d'une personne humiliée, mortifiée. *Je n'ai pu le voir dans une si grande humiliation sans lui pardonner. Les infirmités humaines sont un grand sujet d'humiliation. C'est le comble de l'humiliation.*

Il se dit aussi Des choses qui donnent de la confusion, de la mortification. *Recevoir les humiliations que Dieu nous envoie. Il a essuyé une grande humiliation. C'est une grande humiliation pour lui, de se voir traiter de cette manière.*

HUMILIER. v. a. Abaisser, mortifier, donner de la confusion. *Dieu humilie les superbes. Humilier l'orgueil, la fierté, l'audace de quelqu'un. On l'a humilié. Il a été bien humilié.* En termes de piété : *Humilier son cœur. Humilier son esprit devant Dieu. Etc.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il voudrait que tout s'humiliât devant lui. Dois-je m'humilier à ce point? S'humilier devant Dieu. Humiliez-vous devant les décrets du ciel. Un cœur qui s'humilie. Quiconque s'humilie sera exalté.*

HUMILIÉ, ÉE. part. passé.

* **HUMILITÉ.** s. f. Vertu qui nous donne le sentiment de notre faiblesse, qui réprime en nous les mouvements de l'orgueil. *Grande humilité. Profonde humilité. L'humilité est le fondement de toutes les vertus chrétiennes. Faire des actes d'humilité. La véritable humilité ne consiste point dans les dehors. L'humilité chrétienne va jusqu'au mépris de soi-*

même. Pratiquer l'humilité. Avoir de grands sentiments d'humilité. Souffrir les mépris, les affronts avec humilité. Il est plein d'humilité. Rempli d'humilité. Donner de grands exemples d'humilité. Son air d'humilité ne m'en impose point. Les païens n'ont guère connu la vertu d'humilité.

Il se dit quelquefois, familièrement, pour Déférence, soumission, abaissement. *Je l'en ai prié en toute humilité. Il m'a demandé grâce en toute humilité. Je confesse, en toute humilité, que...*

HUMORAL, ALE. adj. T. de Médec. Qui a rapport aux humeurs. *Vice humoral. Fièvre humorale.*

HUMORISME. s. m. Terme de Médec. La doctrine des médecins humoristes. *L'humorisme n'a presque plus de partisans.*

HUMORISTE. adj. des deux genres. Qui a souvent de l'humeur sans sujet. *Un homme, une femme humoriste.* Dans ce sens, il est familier.

Il se dit aussi De certains écrivains dont la manière originale tient à leur humeur, à la disposition particulière de leur esprit. *Un écrivain humoriste.*

Il s'emploie comme substantif, dans ces deux sens. *C'est un humoriste. Swift et Sterne sont de célèbres humoristes anglais.*

Humoriste, se dit de plus Des médecins qui attribuent principalement aux humeurs les divers phénomènes de la vie, soit dans l'état de santé, soit dans l'état de maladie. *Médecin humoriste.*

Il s'emploie aussi comme substantif, dans ce sens. *La doctrine des humoristes.*

HUMORISTIQUE. adj. des deux genres. Il se dit De la manière d'écrire, des œuvres des humoristes. *Un conte humoristique.*

HUMUS. s. m. (On prononce l'S.) Terme didactique, emprunté du latin. Terre végétale. *Une couche d'humus. L'humus est ordinairement en plus grande quantité dans les vallées que sur les lieux élevés.*

HUN

HUNE. s. f. (H s'aspire.) T. de Marine. Sorte de plate-forme élevée qui est en saillie autour des mâts, et qui sert à soutenir les hommes chargés des manœuvres hautes. *Les hunes d'un navire. Monter à la hune. Mât de hune. Grande hune. Hune de misaine. Hune d'artimon. Garnir de pierriers, de tromblons, etc., les hunes d'un vaisseau de guerre.*

Hune, se dit aussi d'Une grosse pièce de bois terminée par deux tourillons, et à laquelle une cloche est suspendue.

HUNIER. s. m. (H s'aspire.) T. de Marine. Voile qui se place au mât de hune. *Grand hunier. Petit hunier.*

HUP

HUPPE. s. f. (H s'aspire.) Oiseau de la grosseur d'un merle, qui a une petite touffe de plumes sur la tête.

Il se dit aussi de La touffe de plumes que portent cet oiseau et quelques autres. *La huppe d'une alouette.*

HUPPÉ, ÉE. adj. (H s'aspire.) Il ne se dit proprement que Des oiseaux qui ont une huppe sur la tête. *Alouette huppée.*

Il se dit, figurément et familièrement, D'une personne riche, notable, de haut parage; mais alors on ne l'emploie guère qu'avec le mot Plus. *Il s'y est trouvé plusieurs gentilshommes, et des plus huppés, des plus haut huppés. Il y avait quantité de femmes, et des plus huppées.*

Prov. et fig., *Les plus huppés y sont pris,* Ceux qui se croient les plus habiles y sont attrapés.

HUR

HURE. s. f. (H s'aspire.) Nom que l'on donne à la tête de quelques animaux, particulièrement lorsqu'elle est coupée. *Une hure de sanglier. La hure d'un saumon, d'un brochet.*

Fig. et fam., *Il a une vilaine hure,* se dit D'un homme qui a les cheveux mal peignés et fort hérissés.

HURHAU. (H s'aspire.) Voyez Hue.

HURLEMENT. s. m. (H s'aspire.) Le cri prolongé que fait le loup, et que fait aussi quelquefois le chien. *On entendait toute la nuit le hurlement des loups. Le hurlement des chiens. Les chiens poussaient des hurlements affreux.*

Il se dit, par analogie, Des cris aigus et prolongés que l'on pousse dans la douleur, dans la colère, etc. *Elle fit des hurlements lorsqu'on lui apprit la mort de son fils. Il poussait des hurlements de rage.*

HURLER. v. n. (H s'aspire.) Il se dit Des loups et des chiens lorsqu'ils font un cri prolongé. *On entend les loups hurler. Ce chien a hurlé toute la nuit.*

Prov. et fig., *Il faut hurler avec les loups,* Il faut s'accommoder aux manières, aux mœurs, aux opinions de ceux avec qui l'on vit, ou avec qui l'on se trouve, quoiqu'on ne les approuve pas entièrement.

Hurler, se dit, par analogie, Des cris aigus et prolongés que l'on pousse dans la douleur, dans la colère, etc. *Il ne crie pas, il hurle. Hurler de rage.*

Il signifie quelquefois, par exagération, Parler avec emportement, avec le ton de la fureur. *Cet avocat a tant hurlé, qu'il en a perdu la voix. Une tourbe fanatique hurlait sans cesse contre lui.*

HURLEUR. s. et adj. m. (H s'aspire.) Celui qui hurle, qui pousse de grands cris. Il ne s'emploie guère que dans cette expression, *Derviche hurleur.* Sorte de religieux musulmans qui se distinguent par la violence de leurs gestes et de leurs cris.

HURLUBERLU. s. m. Terme familier, qui signifie, Inconsidéré, brusque, étourdi. *C'est un hurluberlu. Agir en hurluberlu.*

HUS

HUSSARD. s. m. (H s'aspire.) Cavalier hongrois. On donne aujourd'hui ce nom aux soldats des corps de cavalerie légère dont l'uniforme ressemble à celui de la cavalerie hongroise. *Colonel, capitaine de hussards. Il a servi dans les hussards. Des hussards furent envoyés à la découverte. Le shako, la sabretache, le dolman d'un hussard. Les hussards de la garde.* On disait autrefois et quelques-uns disent encore, *Houssard;* d'autres, en plus grand nombre, disent, *Housard.*

Couper les crins des chevaux à la hussarde, Les laisser depuis le bas de l'encolure jusqu'à la moitié, et couper le reste jusqu'à la tête.

Prov., *Vivre à la hussarde,* Vivre de pillage.

HUT

HUTTE. s. f. (H s'aspire.) Petite cabane faite grossièrement avec de la terre, du bois, de la paille, etc. *La hutte d'un berger. La hutte d'un pauvre paysan. Des huttes de sauvages. Les huttes des soldats.* On dit plus ordinairement, *Les baraques des soldats.* Voyez Baraque.

HUTTER (SE). v. pron. (H s'aspire.) Faire une hutte pour se loger. *A peine les soldats eurent-ils le temps de se hutter. Ils se huttèrent comme ils purent.* En parlant Des soldats, on dit plus ordinairement, *Se baraquer.*

Hutté, ée. part. passé.

HYA

HYACINTHE. s. f. Plante. Voyez Jacinthe.

Hyacinthe, se dit aussi d'Une pierre précieuse qui est ordinairement d'un jaune tirant sur le rouge. *Hyacinthe d'Orient. Hyacinthe d'Allemagne.*

En Pharmacie, *Confection d'hyacinthe,* Sorte d'électuaire, dans la composition duquel il entrait des pierres d'hyacinthe avec beaucoup d'autres ingrédients. On continue de l'appeler du même nom quoiqu'on n'y fasse plus entrer d'hyacinthe.

HYADES. s. f. pl. T. d'Astron. Assemblage d'étoiles placées sur le front du Taureau céleste. *Les anciens croyaient que le lever et le coucher des Hyades étaient toujours accompagnés de pluie.*

En Poésie : *Les sombres, les tristes Hyades. Les froides, les pluvieuses Hyades.* Ces images, qui étaient vraies au temps des plus grands poètes de la Grèce et de Rome, ont cessé de l'être aujourd'hui sous leur climat même, le lever de ces étoiles s'opérant dans d'autres saisons qu'alors.

HYB

HYBRIDE. adj. des deux genres. Qui est né, provenu de deux espèces différentes. *Les mulets sont des animaux hybrides.* Il se dit plus souvent Des plantes que des animaux. *Plante hybride. Variétés hybrides.* On l'emploie aussi substantivement. *Les hybrides sont stériles.*

Hybride, adjectif, se dit, en termes de Grammaire, Des mots formés de radicaux pris dans deux langues différentes. Monocle, Bureaucratie, *sont des mots hybrides.*

HYD

HYDATIDE. s. f. T. d'Hist. nat. Nom commun à un grand nombre de parasites des animaux supérieurs, affectant la forme vésiculaire et remplis d'un liquide aqueux.

Il se dit aussi, en termes de Médecine, Des tumeurs enkystées qui contiennent un liquide aqueux et transparent.

HYDATISME. s. m. T. de Médec. Bruit causé par la fluctuation d'un liquide renfermé dans un abcès.

HYDR... ou **HYDRO...** Préfixe formé du mot grec ὕδωρ, eau, et qui sert à composer beaucoup de termes scientifiques et autres.

HYDRAGOGUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Il se dit Des médicaments auxquels on attribuait la propriété de faire écouler la sérosité épanchée dans les différentes cavités du corps ou dans le tissu cellulaire. Il s'emploie aussi substantivement, au masculin. *Donner des hydragogues à un malade.*

HYDRATE. s. m. T. de Chimie. Nom générique Des corps composés d'eau et d'un

oxyde métallique, ou d'eau et d'un acide. *La pierre à cautère est un hydrate de potasse. Les oxydes sont précipités des sels par les bases alcalines à l'état d'hydrate.*

HYDRATÉ, ÉE. adj. T. de Chimie. Qui est combiné avec l'eau. *Minerai de fer hydraté.*

HYDRAULIQUE. adj. des deux genres. Il n'est guère usité qu'en parlant De la science, de l'art qui enseigne à conduire et à élever les eaux, ou Des machines qui servent à cet objet. *Science hydraulique. Machine hydraulique. Bélier hydraulique. Presse hydraulique,* Presse dans laquelle la pression est produite par de l'eau.

Orgue hydraulique, Orgue qui joue par le moyen de l'eau.

Chaux hydraulique, Chaux mêlée de silice, avec laquelle on forme un mortier qui a la propriété de durcir sous l'eau.

HYDRAULIQUE, s'emploie aussi comme substantif féminin, et signifie, La science hydraulique. *Cet homme entend parfaitement l'hydraulique.*

HYDRE. s. f. Nom donné par quelques auteurs à une sorte de serpent qui vit dans les rivières et dans les étangs. *Les hydres mangent le petit poisson.*

Il se dit aussi d'Un genre de polypes. *L'hydre verte.*

Il se dit plus ordinairement d'Un serpent fabuleux que les poètes feignaient avoir sept têtes, et à qui il en renaissait plusieurs dès qu'on lui en avait coupé une. *Hercule tua l'hydre de Lerne.*

Il se dit, figurément, dans le style élevé, d'Un mal qui augmente à proportion des efforts qu'on fait pour le détruire. En ce sens, il n'est guère usité que lorsqu'on parle Des maux du corps politique. *L'hydre des factions. Cette faction est une hydre à cent têtes. C'est une hydre toujours renaissante.*

HYDRE, en Astronomie, est Le nom d'une constellation de l'hémisphère austral.

HYDROCÈLE. s. f. T. de Médec. Tumeur due à l'accumulation de la sérosité dans le tissu cellulaire du scrotum, ou dans quelqu'une des enveloppes du testicule et du cordon spermatique. *Avoir une hydrocèle. Faire la ponction pour guérir une hydrocèle.*

HYDROCÉPHALE. s. f. T. de Médec. Hydropisie de la tête. *Hydrocéphale chronique. Hydrocéphale aiguë.*

HYDROCHLORATE. s. m. T. de Chimie. Nom générique des sels formés d'acide hydrochlorique et d'une base quelconque. *Hydrochlorate d'ammoniaque. Hydrochlorate de morphine, de quinine.* On a dit anciennement, *Muriate;* et on dit aussi aujourd'hui, *Chlorhydrate.*

HYDROCHLORIQUE. adj. T. de Chimie. Il se dit D'un acide gazeux composé de volumes égaux d'hydrogène et de chlore. *L'acide hydrochlorique.* Cet acide s'est appelé anciennement *Acide muriatique;* et il se nomme aussi aujourd'hui *Acide chlorhydrique.*

HYDROCOTYLE. s f. T. de Botan. Genre de plantes ombellifères, dont plusieurs espèces croissent dans les lieux humides ou marécageux. Voyez ÉCUELLE-D'EAU.

HYDRODYNAMIQUE. s. f. Science du mouvement des fluides.

HYDROGÈNE. s. et adj. m. T. de Chimie. Générateur de l'eau. Il ne se dit que de La substance aériforme autrefois connue sous le nom d'*Air* ou de *Gaz inflammable*, et dont la combinaison avec le gaz oxygène forme de l'eau. *L'hydrogène est toujours à l'état de gaz. Gaz hydrogène. Le gaz hydrogène est quatorze fois et demie aussi léger que l'air. L'extrême légèreté du gaz hydrogène le rend très propre aux expériences aérostatiques. Remplir un aérostat de gaz hydrogène.*

Hydrogène carboné, sulfuré, etc., Hydrogène qui tient en dissolution du carbone, du soufre, etc. *Le gaz hydrogène carboné sert à l'éclairage.*

HYDROGÈNE, se dit aussi, dans le langage ordinaire, Du gaz hydrogène carboné que l'on emploie à l'éclairage. *L'hydrogène, le gaz hydrogène donne une lumière très vive. Éclairage au gaz hydrogène.* Voyez GAZ.

HYDROGÉNÉ, ÉE. adj. T. de Chimie. Qui est combiné avec de l'hydrogène. *Substances hydrogénées,* Substances organiques dans lesquelles l'hydrogène prédomine, comme les essences, les corps gras, les résines, etc.

HYDROGRAPHE. s. m. Celui qui est versé dans l'hydrographie.

HYDROGRAPHIE. s. f. Connaissance ou description des mers; Art de naviguer. *L'hydrographie enseigne à pointer les cartes, à diriger les routes, à faire des observations astronomiques, etc. Professeur d'hydrographie. Cartes d'hydrographie.*

HYDROGRAPHIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à l'hydrographie. *Description hydrographique. Carte hydrographique.*

HYDROLOGIE. s. f. Partie de l'histoire naturelle qui traite des eaux et de leurs différentes espèces.

HYDROMEL. s. m. Sorte de breuvage fait d'eau et de miel. *Faire de l'hydromel. L'hydromel est adoucissant et laxatif.*

Hydromel vineux, Hydromel qui a éprouvé une espèce de fermentation, et qui est plus fort que l'hydromel ordinaire.

HYDROMÈTRE. s. m. Nom sous lequel on désigne en général tous les instruments qui servent à mesurer la pesanteur, la densité, la vitesse, la force, etc., des liquides.

Il se dit particulièrement d'Un instrument propre à mesurer l'épaisseur de la couche d'eau qui tombe chaque année sur la surface de la terre en un lieu donné.

HYDROMÉTRIE. s. f. Science qui apprend à mesurer la densité, la vitesse, la force des liquides et particulièrement de l'eau.

HYDROPHOBE. s. et adj. des deux genres. T. de Médec. Celui ou celle qui a l'eau et tous les liquides en horreur. On le dit particulièrement de Ceux qui sont attaqués de la rage. *Il est hydrophobe. Un hydrophobe.*

HYDROPHOBIE. s. f. T. de Médec. Horreur de l'eau et des autres liquides. *L'hydrophobie est un symptôme de la rage.*

Il se dit aussi de La rage même. *Être atteint d'hydrophobie.*

HYDROPIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Qui est malade d'hydropisie. *Devenir hydropique. Mourir hydropique. Il est hydropique.*

Il s'emploie aussi substantivement. *C'est un hydropique.*

HYDROPISIE. s. f. T. de Médec. Accumulation de sérosité dans une cavité quelconque du corps ou dans le tissu cellulaire. *Hydropisie générale. Hydropisie de poitrine. Hydropisie de la tête, des yeux, etc.*

Il se dit surtout, dans le langage ordinaire, de L'hydropisie du bas-ventre, qui produit une enflure plus ou moins considérable. *Dans l'hydropisie, on est toujours altéré. Être menacé d'hydropisie. Mourir d'hydropisie. On soulage l'hydropisie par la ponction.*

HYDROPNEUMATIQUE. adj. des deux genres. T. de Chimie. Il se dit de l'appareil qui sert à recueillir les gaz, et dont la pièce principale est une cuve remplie d'eau. *Appareil hydropneumatique. Cuve hydropneumatique.*

HYDROSCOPE. s. m. Celui qui fait profession de découvrir les sources.

HYDROSCOPIE. s. f. Art de rechercher les sources.

HYDROSTATIQUE. s. f. Partie de la mécanique qui traite de l'équilibre des liquides et des pressions qu'ils exercent sur les parois des vases.

Il est aussi adjectif des deux genres. *Balance hydrostatique. Lampe hydrostatique.*

HYDROSULFATE ou **HYDROSULFURE.** s. m. (Dans ces deux mots et dans le suivant l'S se prononce fortement.) T. de Chimie. Nom générique des sels formés d'acide hydrosulfurique et d'une base quelconque. *Hydrosulfate d'ammoniaque, etc.* On dit aussi aujourd'hui, *Sulfhydrate.*

HYDROSULFURIQUE. adj. T. de Chimie. Il se dit D'un acide formé de soufre et d'hydrogène, qui est gazeux, incolore, et d'une odeur fétide analogue à celle des œufs pourris. *L'acide hydrosulfurique à l'état de dissolution constitue les eaux minérales sulfureuses.* On dit aussi aujourd'hui, *Acide sulfhydrique.*

HYDROTHÉRAPIE. s. f. T. de Médec. Traitement des maladies par l'usage de l'eau froide.

HYDROTHÉRAPIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Qui a rapport à l'hydrothérapie. *Un traitement hydrothérapique.*

HYDRURE. s. m. T. de Chimie. Nom que l'on donne aux composés d'hydrogène et de tout corps simple autre que l'oxygène, lorsqu'ils ne sont ni acides ni gazeux. *Hydrure d'arsenic, de potassium, de soufre, etc.*

HYE

HYÉMAL, ALE. adj. Voyez HIÉMAL.

HYÈNE. s. f. T. d'Hist. nat. Quadrupède de l'Asie et de l'Afrique méridionales, qui a beaucoup de rapport avec le loup par son naturel carnassier, par sa taille et par la forme de sa tête, mais qui en diffère principalement en ce qu'il n'a que quatre doigts à chaque pied, et qu'il a, comme le blaireau, une poche entre l'anus et la queue. *L'hyène fouille les tombeaux pour se repaître de la chair des cadavres. La tanière d'une hyène.*

HYG

HYGIÈNE. s. f. Partie de la médecine qui traite de la manière de conserver la santé. *Professer l'hygiène. Traité d'hygiène. L'hygiène publique.*

HYGIÉNIQUE. adj. des deux genres. Qui a rapport à l'hygiène. *Soins hygiéniques.*

HYGROMÈTRE. s. m. Instrument de physique servant à mesurer le degré d'humidité ou de sécheresse de l'air. *Un hygromètre à cheveu.*

HYGROMÉTRIE. s. f. Science qui s'occupe de déterminer l'état d'humidité ou de sécheresse de l'air.

HYGROMÉTRIQUE. adj. des deux gen-

res. Il se dit Des corps qui sont particulièrement sensibles aux changements accidentels d'humidité ou de sécheresse de l'air. *Ce corps possède des propriétés hygrométriques fort remarquables.*

HYM

HYMEN et **HYMÉNÉE**. s. m. (L'N finale se fait sentir dans *Hymen.*) Noms de la divinité païenne qui présidait aux noces, au mariage. Ils s'emploient l'un et l'autre dans plusieurs phrases poétiques et figurées qui se disent en parlant Du mariage. *Le flambeau de l'hymen. Allumer les flambeaux d'hyménée. Les chastes feux de l'hymen. Les autels de l'hyménée. Le joug de l'hyménée. Vivre sous les lois de l'hymen.* On dit aussi, *Le dieu d'hymen, le dieu d'hyménée.*

Ils s'emploient, par extension, dans le style poétique, pour Union, mariage. *Heureux hyménée. Hymen bien assorti. Les fruits de notre hymen.*

HYMEN. s. m. T. d'Anat. Repli membraneux qui se trouve ordinairement, chez les vierges, à l'entrée du vagin.

HYMÉNOPTÈRE. adj. des deux genres. T. d'Hist. nat. Il se dit Des insectes qui ont quatre ailes membraneuses, nues, à nervures longitudinales, tels que les abeilles, les guêpes, les fourmis, etc. *Insecte hyménoptère.*

Il s'emploie souvent comme substantif masculin. *L'ordre des hyménoptères.*

HYMNE. s. m. Cantique en l'honneur de la Divinité. *Seigneur, quels hymnes sont dignes de vous?*

Il signifiait, chez les anciens, Une sorte de poëme en l'honneur des dieux ou des héros. *Hymne en l'honneur d'Apollon, en l'honneur de Cérès. Callimaque a fait des hymnes en l'honneur de quelques dieux. L'hymne d'Apollon, de Cérès. Hymnes à Cérès, à Vénus.*

Il s'emploie ordinairement au féminin, en parlant Des hymnes qu'on chante dans l'église. *Entonner une hymne. Chanter une hymne. Une belle hymne.*

HYO

HYOÏDE. adj. et s. m. T. d'Anat. Il se dit de L'os qui est à la racine de la langue, et qui a une certaine ressemblance de forme avec l'Upsilon des grecs (υ). *L'os hyoïde*, ou substantivement, *L'hyoïde.*

HYP

HYPALLAGE. s. f. T. de Grammaire. Figure par laquelle on paraît attribuer à certains mots d'une phrase ce qui appartient à d'autres mots de cette phrase, sans cependant qu'il soit possible de se méprendre au sens. C'est ainsi qu'on dit : *Il n'avait point de souliers dans ses pieds*, au lieu de, *Il n'avait point ses pieds dans ses souliers*; et, *Enfoncer son chapeau dans sa tête*, au lieu de, *Enfoncer sa tête dans son chapeau.*

HYPERBATE. s. f. Figure de grammaire, qui consiste à intervertir, à renverser l'ordre naturel du discours.

HYPERBOLE. s. f. Figure de rhétorique, qui consiste à augmenter ou à diminuer excessivement la vérité des choses. *Discours rempli d'hyperboles. Ce que je vous dis est vrai, ce n'est point une hyperbole. Je vous le dis sans hyperbole. L'hyperbole est un peu forte.*

Hyperbole, en termes de Mathématique, signifie, La section faite dans un cône du second degré par un plan qui, étant prolongé, rencontre les deux nappes de cette surface.

HYPERBOLIQUE. adj. des deux genres. Qui exagère beaucoup au delà du vrai. *Discours, langage hyperbolique. Expressions hyperboliques.*

Il se dit quelquefois D'une personne qui est sujette à exagérer dans tout ce qu'elle dit. *Cet homme est fort hyperbolique.*

Hyperbolique, en termes de Mathématique, signifie, Qui a la forme de l'hyperbole, ou qui dépend de ses propriétés. *Figure hyperbolique. Verre hyperbolique. Miroir hyperbolique.*

HYPERBOLIQUEMENT. adv. Avec exagération. *Parler hyperboliquement. Cela est dit hyperboliquement.*

HYPERBORÉE. adj. des deux genres. Il se dit Des peuples, des pays très septentrionaux. *Les nations hyperborées. Les mers hyperborées.* On dit aussi, dans le même sens, *Hyperboréen, enne.*

HYPERCRITIQUE. s. m. Censeur outré, critique qui ne laisse passer aucune faute, qui ne pardonne rien.

HYPERDULIE. s. f. T. de Théologie, qui n'est usité que dans cette locution, *Le culte d'hyperdulie*, Le culte qu'on rend à la sainte Vierge, par opposition au *Culte de dulie*, Le culte qu'on rend aux saints.

HYPERTROPHIE. s. f. T. de Médec. Développement excessif d'un organe par l'effet d'une nutrition trop active. *Une hypertrophie du cœur.*

HYPERTROPHIÉ, ÉE. adj. Qui est atteint d'hypertrophie. *Un organe hypertrophié.*

HYPÈTHRE. adj. et s. m. T. d'Archit. Édifice, temple découvert. *Les temples de Jupiter, du Ciel, du Soleil, étaient hypèthres.*

HYPNOTIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Il se dit Des remèdes qui provoquent le sommeil. On dit plus communément, *Narcotique.*

HYPOCONDRE. s. m. T. d'Anat. On appelle ainsi Les parties latérales de la région supérieure du bas-ventre. *L'hypocondre droit. L'hypocondre gauche.*

Hypocondre, se dit aussi substantivement pour Hypocondriaque. *C'est un hypocondre.* Dans ce sens, on l'emploie également comme adjectif. *Il est, il devient hypocondre.*

HYPOCONDRIAQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Qui appartient à l'hypocondrie. *Affection hypocondriaque.*

Il signifie aussi, Qui est atteint d'hypocondrie. *La trop grande solitude peut rendre hypocondriaque. Il est hypocondriaque. Elle est hypocondriaque.*

Il s'emploie souvent comme substantif. *Les hypocondriaques sont mélancoliques et visionnaires. C'est un hypocondriaque.*

HYPOCONDRIE. s. f. T. de Médec. Sorte de maladie ordinairement de longue durée, qui rend bizarre et morose, et dans laquelle on se plaint de douleurs variées, de souffrances excessives, malgré les apparences d'une santé assez bonne. *Des chagrins profonds, des habitudes sédentaires, etc., prédisposent à l'hypocondrie. Être atteint d'hypocondrie.*

Il se dit, par extension, de Toute espèce de mélancolie ou de tristesse habituelle. *Une sombre hypocondrie.*

HYPOCRAS. s. m. Espèce de liqueur faite avec du vin, du sucre, de la cannelle et d'autres ingrédients.

HYPOCRISIE. s. f. Vice qui consiste à affecter une piété, une vertu, un sentiment louable qu'on n'a pas. *L'hypocrisie est détestable devant Dieu et devant les hommes. Être dévot sans hypocrisie. Il fait l'homme de bien, mais toute sa conduite n'est qu'hypocrisie. Son hypocrisie sera démasquée. Il a l'hypocrisie en horreur.*

HYPOCRITE. adj. des deux genres. Qui a de l'hypocrisie; qui affecte des apparences de piété, de probité, de douceur, etc. *Cet homme est hypocrite au dernier point. Cette femme est bien hypocrite.*

Il s'applique également Aux manières, aux actions, etc., d'une personne hypocrite. *Avoir l'air hypocrite, la contenance, la mine hypocrite, une gravité hypocrite, un ton hypocrite. Une déférence hypocrite. Un zèle hypocrite.*

Il s'emploie aussi comme substantif, en parlant Des personnes. *Il fait le dévot, l'homme de bien, mais c'est un hypocrite, un franc hypocrite, un vil hypocrite.*

HYPOCRITEMENT. adv. Avec hypocrisie; d'une manière hypocrite.

HYPOGASTRE. s. m. T. d'Anat. La partie inférieure du ventre.

HYPOGASTRIQUE. adj. des deux genres. T. d'Anat. Qui appartient à l'hypogastre. *La région hypogastrique.*

HYPOGÉE. s. m. T. d'Archit. Souterrain. Il se dit, particulièrement, des excavations et des constructions souterraines où les anciens déposaient leurs morts. *On trouve beaucoup d'hypogées aux environs de Thèbes.*

Il s'emploie quelquefois adjectivement. *Temple hypogée.*

HYPOGLOSSE. adj. et s. m. T. d'Anat. Il se dit Des nerfs qui se distribuent à la langue, et qui servent à la rendre l'organe du goût. *Nerf hypoglosse. Le grand hypoglosse. Les hypoglosses.*

HYPOSTASE. s. f. T. de Théologie. Suppôt, personne. *Il y a en Dieu trois hypostases et une seule nature.*

Hypostase, en termes de Médecine, se dit Du sédiment des urines.

HYPOSTATIQUE. adj. des deux genres. T. de Théologie. Il n'est usité que dans cette locution, *Union hypostatique*, L'union du Verbe avec la nature humaine.

HYPOSTATIQUEMENT. adv. T. de Théologie. D'une manière hypostatique. *Le Verbe s'est uni hypostatiquement à la nature humaine.*

HYPOSTYLE. adj. des deux genres. Il se dit, en termes d'Antiquité, D'une salle dont le plafond est soutenu par des colonnes. *La grande salle du palais était hypostyle.*

HYPOTÉNUSE. s. f. T. de Géom. Le côté qui est opposé à l'angle droit dans un triangle rectangle. *L'hypoténuse est le plus grand des trois côtés d'un triangle rectangle. Le carré construit sur l'hypoténuse d'un triangle rectangle est égal à la somme des carrés construits sur les deux autres côtés.*

HYPOTHÉCAIRE. adj. des deux genres. T. de Jurispr. Qui a droit d'hypothèque. *Créancier hypothécaire.*

Dette hypothécaire, Dette qui donne hypothèque.

Inscription hypothécaire, Inscription d'hypothèque. Voyez Inscription.

HYPOTHÉCAIREMENT. adv. T. de Jurispr. Avec hypothèque; ou Par rapport à l'hypothèque, aux hypothèques. *S'obliger*

hypothécairement. L'héritier est tenu des dettes personnellement pour sa part héréditaire, et hypothécairement pour le tout.

HYPOTHÈQUE. s. f. T. de Jurispr. Droit réel qui grève les immeubles affectés à la sûreté, à l'acquittement d'une obligation, d'une dette, et qui les suit en quelques mains qu'ils passent. *Les priviléges et hypothèques. Hypothèque légale. Hypothèque judiciaire. Hypothèque conventionnelle. Hypothèque privilégiée. Hypothèque générale. Hypothèque spéciale. Ancienne hypothèque. Avoir hypothèque, avoir droit d'hypothèque sur tous les biens de quelqu'un, sur une terre, sur un immeuble. Une femme a hypothèque sur tous les biens de son mari, du jour de son mariage. Un bien chargé, grevé d'hypothèques. Un bien libre d'hypothèques. Consentir une hypothèque. Supplément d'hypothèque. Réduction d'hypothèque. Être premier en hypothèque. Être subrogé à l'hypothèque. Donner une terre en hypothèque, pour hypothèque. Purger les hypothèques. Éteindre une hypothèque. Rayer une hypothèque. Une promesse sous seing privé ne porte point d'hypothèque, n'emporte point, ne donne point hypothèque. Déroger à son hypothèque. Bureau de la conservation des hypothèques. Conservateur des hypothèques. Déclaration d'hypothèque. Inscription d'hypothèque. Le registre des hypothèques. L'inscription conserve l'hypothèque pendant dix années.*

HYPOTHÉQUER. v. a. T. de Jurispr. Soumettre à l'hypothèque, donner pour hypothèque. *Hypothéquer tous ses biens.*

HYPOTHÉQUÉ, ÉE. part. passé. *Un immeuble hypothéqué.*

Fig. et fam., *Être hypothéqué*, Avoir une santé fort délabrée, avoir plusieurs infirmités graves. *Il est bien hypothéqué.*

HYPOTHÈSE. s. f. T. de Philosophie. Supposition d'une chose soit possible, soit impossible, de laquelle on tire une conséquence. *Faire une hypothèse. Établir une hypothèse. J'argumente sur votre hypothèse, de l'hypothèse que vous posez. Dans cette hypothèse, dans votre hypothèse, il serait impossible.*

Dans le langage ordinaire, il se dit quelquefois pour Conjecture. *Les choses que vous nous exposez sont vraisemblables, mais ce ne sont que des hypothèses. C'est une pure hypothèse.*

Il se dit encore de L'assemblage de plusieurs choses qu'on imagine et qu'on suppose pour parvenir plus facilement à l'explication de certains phénomènes; ce qu'on appelle autrement et plus communément Système. *L'hypothèse de Ptolémée. L'hypothèse de Tycho-Brahé.*

Il se dit pareillement d'Une proposition particulière comprise sous la thèse générale. *Réduire la thèse à l'hypothèse. Venons de la thèse à l'hypothèse. Appliquer la thèse à l'hypothèse.*

HYPOTHÉTIQUE. adj. des deux genres. Qui est fondé sur une hypothèse. *Proposition, raisonnement hypothétique.*

HYPOTHÉTIQUEMENT. adv. Par hypothèse, par supposition. *Cela n'est vrai qu'hypothétiquement.*

HYPOTYPOSE. s. f. Figure de rhétorique : description animée, peinture vive et frappante. *Cette hypotypose produit un grand effet.*

HYS

HYSOPE. s. f. T. de Botan. Plante aromatique de la famille des Labiées.

Fig., *Il connaît tout, depuis le cèdre jusqu'à l'hysope*, se dit D'un homme fort instruit dans les sciences naturelles, et signifie qu'il connaît depuis les plus grandes choses jusqu'aux plus petites.

HYSTÉRIE. s. f. T. de Médec. Maladie chronique particulière aux femmes : elle est due à l'extrême sensibilité du système nerveux, et se manifeste par des convulsions générales, plus ou moins fréquentes, accompagnées de suffocation et d'une perte presque complète de connaissance. *Une attaque d'hystérie.*

HYSTÉRIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Qui appartient à l'hystérie. *Affection hystérique. Vapeurs hystériques. Phénomènes hystériques.*

Il se dit aussi D'une femme attaquée d'hystérie. *Cette femme est hystérique.*

HYSTÉRITE. s. f. T. de Médec. Inflammation de la matrice.

HYSTÉROCÈLE. s. f. T. de Médec. Hernie de matrice.

HYSTÉROTOME. s. m. T. de Chirur. Instrument propre à ouvrir la matrice.

HYSTÉROTOMIE. s. f. T. de Chirur. Dissection de la matrice.

Il se dit aussi de L'opération césarienne.

FIN DU PREMIER VOLUME.

